DES INTÉRÊTS DES GOUVERNEMENTS ET DES PEUPLES.

TOME VII.

(DU 1er JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 1846.)

15e Année. — 1re Série quotidienne.

PARIS

Rue de Beaune, n. 2.

CANTAGREL.	F. C.			LAVERDANT.	D. L.	TOUSSENEL.	A. T.
COLIN.	A. C.	DUVAL (JULES).	J. D.	LECONTE DE LISLE.	L. DE L.	VIGOUREUX (Mme).	CL. V.
CONSIDERANT.	V. C.	FLEURY.	J. F.	MEUNIER (Victor).	V. M.	WEILL.	A. W.
DALY.	C. D.	FONTARIVE.	L. F.	PELLARIN (Charles).	C. P.	CORRESPONDANT.	CORR.

La rédaction du Journal est soumise à la direction d'un Conseil composé de MM. V. CONSIDERANT, rédacteur en chef; Julien BLANC, E. BOURDON, ALL. BUREAU, F. CANTAGREL, C. DALY. HUG DOHERTY, L. FRANCHOT, V. HENNEQUIN et D. LAVERDANT.

Généralités.* — I. RELIGION. II. ÉDUCATION. III. POLITIQUE. — ÉCONOMIE SOCIALE. — MOUVEMENT PHALANSTÉRIEN. — IV. SCIENCE. V. INDUSTRIE. VI. ART. — *Variétés.

GÉNÉRALITÉS.

I. — RELIGION.

II. — ÉDUCATION.

III. — POLITIQUE.

Politique proprement dite. — Généralités. — Revues hebdomadaires de la France. — Ministère. — Elections. — Chambres. — *Administration*. — Conseils-généraux. — Justice, finances, marine, guerre. — *Extérieur.*

Errata de la table du t. VI.

1re page, 2e vol. — 14e ligne en remontant. — *La presse livrée au bon plaisir*, attribué à M. F. C., est de M. V. H.
2e page, 2e col. — ECONOMIE SOCIALE. — *Pétition contre les excès de la concurrence.* Au lieu de : 28, 36, lisez : 24, 33, 35... F. C.
Id. — Cinq lignes plus bas. *L'organisation du travail.* Rép. au *Courrier*. Au lieu de : 30... A. C., lisez : 34, 36... F. C.

IMPRIMERIE LANGE LÉVY ET Ce, 16, RUE DU CROISSANT.

des orateurs ou plutôt des lecteurs, car dans cette discussion tous, ou à peu près, ont cru devoir apporter des discours écrits ; il n'y avait de changé que les noms de ceux qui ont pris la parole.

M. Fabvier a rappelé l'antique gloire de Carthage ; il a parlé du repos des Arabes à l'ombre des palmiers, et des difficultés que présente l'agriculture en Algérie. M. de la Villegonthier a regretté que le gouvernement n'ait pas alloué jusqu'ici des sommes plus considérables pour la colonisation, et M. Desroys a déploré le sort des colons qui, arrivant en Algérie sur la foi des promesses, ont dévoré leurs minces épargnes avant même d'avoir pu être mis en possession des territoires où ils doivent s'établir, ou du moins avant d'avoir pu recueillir le fruit de leurs travaux.

Un commissaire royal, M. Delarue, et M. le ministre de la guerre, sont venus tour à tour repousser les reproches adressés au gouvernement. La preuve que le système militaire du maréchal Bugeaud est bon, c'est qu'il a réussi, que l'Algérie est pacifiée ou à peu près ; si Abd-el-Kader n'est pas pris encore, il le sera ; ce n'est qu'une question de temps et d'argent. Quant à la colonisation, les malheurs qu'elle a éprouvés jusqu'ici ne se renouvelleront plus. On ne concède plus de terrains que lorsque les colons prouvent qu'ils possèdent au moins de 4 à 5 000 fr., pour subvenir aux premières dépenses ; à présent que la sécurité est assurée, nul doute qu'on ne voie accourir en foule les capitalistes. Déjà même il est possible de grouper les concessionnaires disposant de 3 à 4 000 fr. autour des capitalistes qui consacrent 150 000 fr. à la colonisation.

Les terrains dont le gouvernement dispose ne sont pas, au reste, aussi considérables qu'on le suppose ; les terres les plus fertiles sont encore possédées par les Arabes qui, à certaines époques, y viennent faire paître leurs troupeaux ; il est vrai qu'ils les cèdent volontiers et que pour 20 000 fr. on peut acquérir d'eux un terrain suffisant pour nourrir 3 000 habitants. Mais on préfère en général, lorsque cela est possible, attacher les Arabes eux-mêmes au sol ; 27 concessions de terrains ont déjà été accordées par le gouvernement sous des conditions favorables à des chefs des tribus arabes qui y forment des établissements agricoles. Si l'on ajoute à ces essais les colonies militaires que le maréchal Bugeaud a fondées et qu'il dirige avec zèle et intelligence, on se convaincra que l'Algérie, déjà conquise par les armes, ne tardera pas à être conquise par la civilisation.

Telle est la doctrine émise au nom du gouvernement, doctrine qui n'est pas compromettante, puisqu'elle admet tous les modes de colonisation, quelques malheurs qu'ils aient produits dans le passé, de quelque danger qu'ils menacent l'avenir. — Et cependant M. le ministre de la guerre s'indigne quand on lui dit qu'il n'a pas de système !

M. de Montalembert a protesté énergiquement contre l'apologie qui a été faite hier des massacres du Dahra. « Vous voulez, a-t-il dit, intimider les Arabes, vous ne faites que les exciter davantage ; qui peut dire que le soulèvement qui s'est manifesté plus tard n'est pas la suite de cette sanglante exécution ? Quoi que nous puissions faire, les Arabes l'emporteront toujours sur nous en fait de [illegible] fait éviter de troubler la conscience des indigènes. Il nous semble que c'est pousser les précautions un peu loin ; n'oublions pas que le christianisme pour les Arabes, c'est le progrès.

L'ensemble du projet a été voté par 108 voix contre 17.

La Chambre a adopté ensuite la loi relative aux crédits pour les fouilles de Ninive, et l'impression de l'ouvrage de MM. Flandin et Botta.

Une lueur de raison.

Dans la séance d'hier, M. le général Despans-Cubières a prononcé, sur les divers systèmes de colonisation, quelques phrases courtes mais pleines de sens, les plus sensées, à notre avis, qui aient été depuis 1830 proférées sur ce sujet à la tribune nationale. Elles méritent d'être soigneusement enregistrées. Nos lecteurs remarqueront le parfait accord des théories que nous avons développées avec celles de l'honorable général. Il faut bien qu'on le comprenne et qu'on le proclame : le morcellement, qui est une faute en France, est une absurdité en Afrique.

« La subdivision du sol en parcelles cultivées en céréales est un non-sens en Algérie, où la grande culture en commun et par association, comme la pratiquent les Arabes, peut seule réussir, car c'est le seul système qui donne le blé à bon marché. Le travail au soleil, pour labourer, ensemencer et récolter, doit être très court, sous peine de mort, et il n'y a que les Arabes qui puissent le supporter, encore parce qu'ils l'exécutent rapidement.

» Ce qui vient à l'appui de mon assertion, c'est que les seuls établissements agricoles qui aient réussi en Afrique sont des colonies ou établissements régimentaires. En effet, les terres abandonnées à des corps de troupes et cultivées par elles ont donné des produits satisfaisants et ont suffisamment payé les frais et le travail qu'elles avaient coûtés. L'exemple que nous citons rentre en effet dans ceux de la grande culture en commun et par l'association des individus à l'instar des Arabes. Aussi sommes-nous convaincus qu'en ce qui touche l'organisation agricole hors du rayon des villes, tout ce qui se rapprochera du type arabe réussira ; tout ce qui ressemblera au système parcellaire, ou s'en rapprochera, avortera indubitablement. »

Des devoirs politiques de la papauté au dix-neuvième siècle.

L'Europe tourne en ce moment ses regards vers le successeur de Grégoire XVI, et attend de lui, comme prince temporel et comme pontife spirituel, d'importantes réformes qui ne peuvent plus s'ajourner ; car il n'est pas de contrée en Europe, si l'on en excepte peut-être la Russie, où la dignité de l'homme et du citoyen soit plus insultée que dans les Etats-Romains ; mais du moins le czar ne se donne pas au monde comme le vicaire du Christ !

Etrange contradiction ! Il est un homme sur la terre qui est le chef librement élu de trois cents millions de fidèles ! Sa dignité est tout entière sur la mémoire de ses prédécesseurs, et il est sûr de recueillir, pour chacun de ses bienfaits, un concert unanime d'éloges sur la surface entière du globe.

S'il est un homme au monde qui dût se faire gloire d'être sur la terre comme la forme vivante de la divinité, c'est le pape. Illuminé par la science divine, réchauffé par l'amour divin, puissant par le respect traditionnel, il devrait servir de modèle aux monarques d'Europe. Les Etats-Romains, en possession du privilége d'être administrés par le vicaire du Christ, devraient voir leur bonheur envié par tous les peuples livrés à des gouvernements encore à demi païens. Ce devrait être un coin du ciel habité par une population d'élus.

Hélas ! combien la réalité diffère de ce tableau idéal ! Il n'est pas de pays livré à plus de vices et à plus de misères ; il n'en est pas où le pouvoir soit plus oppresseur, la justice plus inique, la spoliation plus audacieuse, l'hypocrisie plus scandaleuse. Que l'on demande à tout Européen quel est le pouvoir dont il serait le plus humilié de devenir le sujet, tous nommeront le gouvernement papal. En vain les terres et les races d'Italie étalent une merveilleuse vigueur : les institutions politiques et religieuses compriment la nature et la condamnent à la stérilité. La *malaria* plane sur les esprits plus encore que sur les campagnes ; partout on se heurte à des souvenirs et à des ruines, jamais à des espérances. Ce petit pays, appelé à être la perle de l'Europe, en est devenu la honte.

Et il a fallu que les gouvernements séculiers, dont quelques-uns sont protestants et schismatiques, vinssent rappeler la papauté à la justice et à la loyauté envers les populations romaines.

On sait que tel fut l'objet du *memorandum* adressé le 21 mai 1831 au cardinal Bernetti, pro-secrétaire d'Etat, par les représentants des cinq grandes puissances. Il est bon d'en rappeler aujourd'hui les principales dispositions.

Les cinq puissances déclaraient au nouveau pape, Grégoire XVI, que, pour arriver à prévenir de nouvelles insurrections (on venait d'en comprimer une des plus graves) l'organisation des Etats de l'Eglise devait admettre des réformes politiques et administratives, devenues désormais un besoin pour les peuples d'Italie. Ces réformes consistaient principalement dans l'admission générale des séculiers aux emplois administratifs et judiciaires ; l'élection des autorités municipales par les populations, la promulgation de lois qui déterminent l'action de ces municipalités, l'organisation des conseils provinciaux en conseils permanents, destinés à participer au gouvernement de chaque province, et particulièrement à contrôler les administrations municipales, à répartir les impositions et à éclairer le gouvernement sur les vrais besoins des provinces. Les puissances demandaient encore, pour constituer le crédit financier des Etats-Romains, la création d'un établissement central à Rome, chargé comme cour suprême de toutes les branches de l'administration civile et militaire, et de la surveillance de la dette publique. On allait plus loin, et on indiquait la nécessité de choisir parmi les conseillers provinciaux des hommes capables de former une *junte des conseillers du gouvernement* ou un conseil administratif général. Une telle junte aurait fait partie d'un conseil d'Etat composé de

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 1er JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

XVI.

Un ancien ami.

Quelle auberge ! la cuisine est une véritable garenne ; lièvres, lapins, gigots s'y dandinent entre les jambons. Dans un des angles un vaste buffet laisse voir, à travers ses portes vitrées, une rangée de volailles froides, flanquées de daubes et de tartes, où la friande confiture, réfugiée derrière un treillis de pâtisserie, n'en paraît que plus séduisante.

Au premier étage, sur la cour, dans une salle à part dont tous les rideaux sont fermés, brûle à moitié cheminée un feu flamboyant ; une pile d'assiettes chauffe à côté. Partout les bougies étincellent. Devant une table à trois couverts, garnie d'argenterie et de cristaux pour trente, siége l'amphitryon, John Westlock : non plus le John, élève de Pecksniff, mais un tout autre personnage : un gentilhomme renté, qui est devenu son propre maître, et dispose de ses revenus. Et cependant, sous certains rapports, c'est encore le John d'autrefois ; car, à peine a-t-il aperçu Tom Pinch, qu'il s'empare de ses deux mains, lui saute au cou, l'étreint, l'embrasse avec une juvénile ardeur.

— M. Chuzzlewitt, je suppose ? enchanté de le voir !

John avait une manière expéditive de faire connaissance ; ils furent liés en un clin d'œil.

— Reculez-vous un peu, Tom, s'écria l'ancien élève, les deux mains posées sur les épaules de Pinch, et l'éloignant de la longueur du bras ; que je vous regarde à mon aise : toujours le même ! pas changé d'un iota !

— Savez-vous qu'après tout il n'y a pas si longtemps ? dit Tom Pinch.

— Pas si longtemps ! s'écria John, quasi un siècle, et vous ne comptez pas les jours, vous, vieil ingrat !

Il poussa Tom dans le fauteuil, lui frappa sur le dos de si bon cœur, lui rappela si bien son ancien camarade de chambre, que Tom Pinch ne savait plus s'il devait rire ou pleurer. Le rire l'emporta, et tous trois éclatèrent.

— J'ai commandé pour dîner toutes les friandises que nous passions en revue dans nos châteaux en Espagne, Tom !

— Pas possible !

— Tout, mon cher. Seulement, tâchez de ne pas rire devant les garçons : moi, je n'ai pu me retenir en donnant mes ordres. Vous allez voir, Tom ; c'est comme un rêve.

John se trompait, jamais personne ne rêva une telle soupe, de pareils poissons, de si succulents hors-d'œuvre, sans parler des entrées, rôtis et entremets. Bref, tout rêve eût pâli devant la réalité de ce régal, à vingt francs par tête, non compris les vins. Quant à ceux-ci, l'homme qui peut rêver le bouquet de ce bordeaux, le feu de ce xérès, la fougue de ce pétulant champagne, n'a qu'à en rester là et s'aller coucher.

Mais le plus beau du festin, sans contredit, était John. Tout émerveillé des prodiges qu'il avait évoqués, il se livrait, dans son ravissement, à d'immodérés éclats de rire, puis reprenait tout à coup un air solennel, de peur que les garçons ne le crussent peu fait à ces magnificences. Quelques-unes des pièces qu'ils lui apportèrent à découper étaient déguisées d'une façon si fantasque, que son sérieux en reçut de rudes atteintes. Mais quand Tom Pinch, en dépit des officieuses remontrances d'un domestique, insista pour battre en brèche, avec une cuillère, les murailles en faïence d'un semblant de pâté, et pour en manger, qui plus est, John perdit contenance et se pâma derrière une des cloches d'argent, riant si fort et si haut qu'on l'entendait de la cuisine. Il ne demandait pas mieux d'ailleurs que de contribuer, pour sa part, à l'hilarité générale, comme il le prouva quand l'hôte vint, au dessert, lui demander avec une respectueuse sollicitude, s'il préférerait au porto sec et léger qu'on lui avait servi jusque-là, un vin du même crû, mais plus spiritueux, plus corsé. John répondit gravement qu'il était on ne peut plus satisfait du premier crû, fort joliment *corsé*, à son sens, et très *spirituel*. Sur quoi l'hôte se retira en saluant, et John, pouffant de rire, déclara qu'il espérait avoir opté pour le meilleur, bien qu'assez mauvais juge du *corsage* des vins et de leur *esprit*.

Ils menèrent ainsi joyeuse vie jusqu'au moment le plus agréable du festin, où, réunis tous trois autour de la cheminée, à casser des noix et à siroter d'excellent vin, ils purent jaser en liberté. Mais Tom, se rappelant qu'il avait un mot à dire à son ami, l'aide de l'organiste, déserta le coin du feu, et laissa ses deux compagnons tête à tête.

Il ne fut pas plus tôt sorti, que John Westlock porta sa santé [illegible] son long séjour chez M. Pecksniff, il n'avait jamais échangé [illegible] seul mot d'aigreur avec Tom. Il s'étendit sur l'excellence de son caractère, fit allusion à la connaissance approfondie qu'en avait [illegible] nir, mais n'insista pas sur ce point, sachant qu'il affligerait [illegible] décriait son patron, et jugeant peut-être plus sage de laisser le nouvel élève faire lui-même ses découvertes.

— Il est impossible, reprit Martin, d'aimer mieux Pinch que je ne l'aime, et de rendre une plus complète justice à ses bonnes qualités. C'est le garçon le plus serviable que je connaisse.

— Il l'est trop, remarqua John, qui avait l'observation fine et rapide. L'obligeance dégénère chez lui en abus.

— C'est très vrai, dit Martin. Il y a environ une semaine qu'un drôle, — un M. Tigg, — lui emprunta tout ce qu'il avait d'argent, avec promesse de le lui rendre sous peu de jours. Ce n'était qu'une demi-guinée fort heureusement, car il n'en reverra jamais un sou.

— Pauvre garçon ! dit John, qui avait écouté attentivement : peut-être n'avez-vous pas eu occasion d'observer combien Tom est fier en affaires d'argent ?

— En vérité ?... Non, je n'en savais rien. Mais qu'entendez-vous par là ? Qu'il n'emprunte jamais ?

John Westlock hocha la tête affirmativement.

— C'est singulier, dit Martin, posant sur la table son verre vide : quel drôle de corps que ce Pinch !

— Quant à recevoir de l'argent en don, reprit John Westlock, je crois qu'il mourrait plutôt.

— Il est si simple ! dit Martin. Servez-vous donc.

John remplit son verre, regarda son compagnon avec curiosité, et poursuivit :

— Vous qui êtes plus vieux que la plupart des élèves de M. Pecksniff, et qui avez évidemment beaucoup plus d'expérience, vous devez comprendre Tom, et voir à quel point il est facile de lui en imposer.

— Certainement, répliqua Martin, étendant ses jambes, et levant son verre plein à la hauteur de ses yeux. M. Pecksniff le comprend aussi, lui, et ses filles idem... hé ! hé ! hé !

John Westlock sourit, mais ne répondit pas.

— A propos, reprit Martin, cela me rappelle une question que je voulais vous faire : Quel est votre avis sur Pecksniff ? Comment en a-t-il agi avec vous ? Que pensez-vous de lui, de sang-froid, maintenant que tout est fini entre vous ?

— Demandez-le à Pinch, répliqua l'ancien élève : il sait quelle était autrefois ma façon de penser ; elle n'a pas varié, je vous assure.

— Non, non, reprit Martin, j'aime mieux la tenir de vous.

— Mais, Pinch dit que je suis injuste, insista John, avec un sourire.

— Oh bien, alors, je sais d'avance de quoi il retourne. Ne vous faites pas scrupule de me parler à cœur ouvert ; ne vous gênez pas pour moi, de grâce ! Je ne peux pas souffrir Pecksniff, je vous le dis franchement. Si je suis chez lui, c'est que des circonstances particulières font que cela m'arrange. J'ai, je crois, quelque talent dans sa partie ; et les obligations, s'il y en a, seront plutôt de son côté que du mien. Au pis-aller,

(1) Voir les numéros des 7 au 27 juin.

en vue la dignité du trône apostolique aussi bien que les droits de la patrie et de l'humanité. Nous vénérons la hiérarchie ecclésiastique et tout le clergé, nous avons l'espoir qu'il reconnaîtra la noble essence de civilisation que renferme le catholicisme. Aussi, pour que nos vœux ne soient pas interprétés d'une manière sinistre par l'Italie et par l'Europe, nous proclamons hautement notre respect pour la souveraineté du pontife comme chef de l'Eglise universelle, sans restriction ni condition. »

Quant à l'obéissance que les insurgés reconnaissaient lui devoir comme souverain temporel, ils traçaient un programme qui aujourd'hui encore doit être présenté à la papauté comme base du contrat qui doit rallier dans de mutuels engagements le pontife et le peuple.

Amnistie à tous les prévenus politiques depuis 1821;

Code civil et criminel modelé sur ceux des autres peuples de l'Europe, concernant la publicité des débats, l'institution du jury, l'abolition de la confiscation et celle de la peine de mort pour les délits de lèse-majesté;

Jugement des laïques enlevé aux tribunaux ecclésiastiques, particulièrement à celui du saint-office;

Jugement des causes politiques par les tribunaux ordinaires et d'après les formes communes;

Election libre des conseils municipaux par les citoyens, sauf approbation des choix par le souverain; élection par ces conseils municipaux des conseils provinciaux, sauf approbation; et enfin nomination du conseil suprême d'Etat par le souverain, sur les listes présentées par les conseils provinciaux;

Attribution au conseil d'Etat, résidant à Rome, de la haute surveillance des finances et de la dette publique, avec voix délibérative sur les recettes et les dépenses de l'Etat, et voix consultative sur les autres objets généraux;

Dévolution aux séculiers de tous les emplois et dignités civils et militaires;

Education publique retirée aux évêques et au clergé, sauf la partie religieuse;

Censure restreinte au soin de prévenir les injures à la divinité, à la religion catholique, au souverain et à la vie privée des citoyens;

Licenciement des troupes étrangères; institution d'une garde urbaine, qui sera chargée du maintien de l'ordre public et de l'observation des lois;

Enfin, adoption progressive des améliorations sociales que réclame l'esprit du siècle et qui sont pratiquées par les autres gouvernements d'Europe.

S'il y a quelque chose à reprocher à ce programme, ce ne peut être que son extrême modération. C'est beaucoup plus sans doute qu'on n'a chance d'obtenir, mais il faut, en pareil cas, viser moins au succès réel, qui manque toujours, qu'à une attitude pleinement logique. Ainsi regrettons-nous que les insurgés aient accepté la censure, même restreinte, au lieu de demander la liberté de la presse, fondement de tous les progrès sociaux. On n'obtient jamais rien de la bonne grâce des gouvernements; il faut demander, exiger, imposer par la souveraineté de l'opinion et la peur du danger; pas, soit bonne et applicable, c'est dans les Etats-Romains. Le pape, souverain spirituel, s'appliquerait exclusivement au gouvernement spirituel de la chrétienté, et n'interviendrait, dans les débats politiques, que pour consacrer les décisions de son gouvernement, issu de la lutte pacifique des opinions et des partis. Comme les vrais rois constitutionnels, il pourrait faire le bien, jamais le mal. N'est-ce pas vraiment la condition la plus convenable à la dignité, à la puissance morale, à la stabilité du saint-siége, en attendant qu'une liste civile, votée pour le pape et sa cour par la catholicité entière, vienne l'affranchir de tout soin d'administration purement temporelle?

Spéculations sur les farines.

Nous appelons l'attention publique sur un fait d'une haute gravité, qui paraît devoir se rattacher à de coupables manœuvres.

A la veille d'une récolte qui promet d'être abondante et que favorise un temps très propice, le pain, déjà à un prix assez élevé, 0,74 c., va être tout à coup et à la fois porté, le 1er juillet, à 0,80 c. les deux kilogrammes, quand aucun besoin ne se manifeste, quand la halle et les magasins sont pleins.

Quelle est donc la cause de cette hausse?

Voici comment elle est expliquée par un bruit général très accrédité dans l'opinion publique:

Les facteurs de la halle, agents de l'administration, à qui sagement toute opération *pour leur compte* est interdite, éludant le règlement, ont acheté, *en avril et mai*, au moyen de compères et prête-noms, une quantité très considérable de farines *à livrer fin de juin* et courant de juillet.

Pour réaliser des bénéfices par la revente, il fallait faire hausser les cours pour les époques des livraisons. On a donc acheté, ou on a fait acheter à la halle, *de faibles parties* de farines, aux prix *les plus élevés*, et au moyen de 7 730 quintaux, consommation d'*un jour et demi* (il faut 4770 quintaux par jour), on a fait élever le prix de la taxe à 0,80 c., et tout s'arrange pour que le 15 juillet le prix soit porté à 0,82 c.

Nous sommes ici simples rapporteurs des bruits qui circulent et qui prennent de jour en jour, il faut le dire, plus de consistance. Nous répugnons à croire que les agents de l'administration municipale puissent aller jusqu'à fausser les mercuriales dans un intérêt de fraude personnel. En tout cas, les facteurs sont les premiers intéressés à se décharger des imputations graves qui pèsent sur eux.

Depuis quelques années, ces brigandages ont été signalés à l'autorité sans qu'elle ait rien fait pour les faire cesser.

La Chambre des députés les a flétris dans sa séance du 2 juin. (Voir le *Moniteur* du 3; le *National* des 12, 16 décembre, 28 mars; le *Corsaire*; l'*Echo des Halles* des 7 et 25 juin; le *Siècle*, le *Courrier* et autres).

Un juge d'instruction est chargé d'éclairer la justice sur ces faits scandaleux et révoltants, sur lesquels les publicistes ne peuvent trop appeler l'attention du public.

il laissa arriver et gouverna de manière à passer près de nous; nous présumâmes qu'il voulait nous parler, nous demander quelque chose.

» Arrivé à trois encâblures environ et droit devant, voyant qu'il ne manœuvrait pas et que nous allions nous aborder, je fis arriver pour le laisser passer; imitant ma manœuvre, et comme pour me barrer le passage, il laissa arriver aussi. Je crus qu'il voulait passer sous le vent; je vins du lof. Pendant cette manœuvre indécise, nous nous étions considérablement rapprochés; voyant qu'il revenait aussi du lof, j'arrivai une seconde fois; même manœuvre de sa part. Prévoyant chez lui l'intention de m'aborder et de faire des avaries, je mis la barre dessous pour virer de bord; il en fit autant. Mais la distance était trop courte pour nous éviter: il nous aborda par tribord devant. Il s'en suivit la rupture des bouts-dehors de clin-foc, de grand-foc, les sous-barbes cassées; la poulaine fut emportée sur babord, toute la muraille de tribord enfoncée jusqu'aux précelintes. Plusieurs chevilles des abouts ayant cassé, les bordages avaient largué; puis tous les bouts-dehors de bonnettes tribord cassées, les barres du mât-barque, l'arc-boutant du grand bras, et quantité d'autres objets, furent le résultat de sa fausse manœuvre.

» Pendant que les débris nous tombaient sur le pont, pendant tout ce fracas, je m'épuisai à lui adresser plusieurs questions; il restait muet pour me répondre, comme dans sa manœuvre. En dernier lieu, je lui demandai le nom de son navire; il refusa de me le dire. En nous séparant seulement je pus lire sur son arrière: ***Highlander-Liverpool***.

» Aussitôt, nous nous mîmes à l'ouvrage pour fermer les trous par où l'eau s'introduisait, et à installer de nouvelles sous-barbes. A la nuit, nous avions à peine terminé. Vers quatre heures, le capitaine anglais avait réparé une partie de ses avaries, et continuait sa route en serrant le vent, sans daigner nous demander si nous avions besoin de secours.....

» Nous sommes arrivés à la Martinique sans avoir pu rencontrer cet Anglais au froid silence, qui court vent arrière sur un navire au plus près du vent, sans vouloir le laisser passer ni sur un bord ni sur l'autre.

» Agréez, etc. **M. VIDAL.** »

Lettre de Jésus-Christ.

Un exemplaire de l'étrange lettre qui suit nous est tombé dans les mains. Si l'approbation qui figure au bas de cette pièce est sincère, nous la dénonçons au mépris des honnêtes gens; si elle est fausse, c'est la justice qui doit s'en occuper. Mais quoi qu'il en soit, il est déplorable que les prêtres et les magistrats laissent ainsi exploiter la crédulité du peuple, sans protestation.

« ***COPIE D'UNE LETTRE MIRACULEUSE TROUVÉE par un enfant âgé de sept ans, au pied d'un Crucifix miraculeux dans la Ville d'Arras, Pays d'Artois, entre la Flandres et la Picardie, écrite en Lettre d'Or de la propre main du Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, le jour des Roys de l'année 1741.***

» Hélas! Père et Mère pleins d'iniquité, à toute heure vous me demandez la Paix, et c'est vous-même qui me déclarez la guerre: que vous permettez à vos Enfants de jurer mon Saint Nom: je vous dis ces vérités par la Bouche de Jésus-Christ mon cher Fils, que si vous ne vous amendez et corrigez des pechez que vous commettez les uns contre les autres, je vous envoyerai des Seignes prodigieux dans les Astres et Elements avec grands tremblements de terre; et pour marque de ma justice, colère et terrible vengeance, j'envoyerai Guerre, Peste,

---

la balance serait égale; vous pouvez donc parler, comme si je n'avais rien de commun avec lui.

— Si vous me pressez de donner mon opinion... dit John.

— Oui, je vous en prie, vous m'obligerez.

— Eh bien, reprit John, je le tiens pour le plus fieffé coquin qui soit sur la surface de la terre.

— Oh! dit Martin, d'un ton aussi froid que jamais, l'épithète est un peu forte!

— Pas plus forte qu'il ne la mérite; et s'il me sommait de lui dire mon avis en face, je le ferais dans les mêmes termes, sans le moindre scrupule. Sa conduite envers Tom me justifierait de reste; mais quand je retourne en arrière sur les cinq ans passés dans sa maison, et que je me rappelle l'hypocrisie, l'astuce, les turpitudes du misérable, les saints dehors dont il pare les plus ignobles réalités; quand je me rappelle combien de fois j'en ai été témoin, et en quelque sorte complice, par cela même que j'étais chez lui et que je l'avais pour maître, je me prends en mépris, je vous le jure!

Martin acheva de vider son verre, et regarda le feu.

— Je ne prétends pas que j'aie raison, poursuivit John Westlock, parce qu'après tout ce n'est pas ma faute. Je comprends fort bien que vous, par exemple, tout en l'appréciant à sa juste valeur, soyez forcé par les circonstances de rester chez lui. Vous m'avez demandé mon opinion personnelle, et quoique maintenant, comme vous le disiez, tout soit, Dieu merci! fini entre nous, et que j'aie la satisfaction de savoir qu'il m'a toujours détesté, que nous nous sommes toujours querellé, que je lui ai toujours franchement dit ce que j'avais sur le cœur; encore même à présent, je regrette de n'avoir pas cédé à l'envie que j'ai eu souvent, bien jeune, de m'enfuir de chez lui, et de passer à l'étranger.

— Pourquoi à l'étranger? demanda Martin, reportant ses yeux sur son compagnon.

— Pour y chercher les ressources que je ne trouvais pas dans mon propre pays, répliqua John Westlock, avec un léger haussement d'épaules. Il y aurait eu quelque énergie à prendre ce parti-là. Mais, allons, remplissez votre verre, et tâchons d'oublier Pecksniff.

— Très volontiers, reprit Martin. Je vous répéterai seulement ce que je vous ai déjà dit de nos relations. Je me suis mis tout d'abord avec lui sur un pied d'indépendance, et m'y maintiendrai plus que jamais; car, le fait est qu'à vous parler franc, il a, je crois, besoin de moi pour rectifier ses bévues, et il lui serait difficile de me remplacer. Je m'en doutais un peu en venant chez lui... A votre santé!

— Merci! à la vôtre; et puisse le nouvel élève tourner aussi bien qu'on peut le désirer!

— Qui? quel nouvel élève?

— Le bienheureux adolescent, né sous une étoile propice, repartit John Westlock en riant, dont les parents ou tuteurs prédestinés mordront à l'hameçon du nouveau prospectus. Quoi? ne saviez-vous pas qu'il s'est fait *annoncer* derechef?

— Non.

— J'ai lu sa *réclame*, avant dîner, dans un vieux journal, et tout de suite j'ai reconnu mon homme, n'ayant que trop de raisons de me rappeler son style. Mais, chut! voilà Pinch. N'est-ce pas étrange que plus il s'entête à aimer Pecksniff (si toutefois il peut l'aimer davantage), plus on l'aime *lui*. Pas un mot! chut! nous lui gâterions sa journée.

Tom entra. Il souriait d'un air radieux et se frottait les mains de plaisir, non de froid, car il avait couru pour revenir plus vite. Il reprit sa place chaude au coin du feu, aussi heureux que Tom seul pouvait l'être. Il n'y a pas d'autre comparaison pour rendre son indicible contentement.

— Vous voilà donc enfin gentilhomme, John? dit-il, après avoir contemplé son ami en silence, gentilhomme de la tête aux pieds!

— J'y tâche, Tom, j'y tâche, répliqua gaîment le rentier. Nous verrons ce que le temps et l'expérience feront de moi.

— Je gage que vous ne porteriez plus vous-même votre malle à la diligence, dit Tom Pinch souriant, quand vous devriez la perdre en la laissant en arrière!

— Vous croyez, Tom? Il eût fallu pourtant une malle diablement lourde pour m'empêcher de décamper de chez Pecksniff!

— Là! s'écria Pinch, se tournant vers Martin, ne vous l'avais-je pas dit? Son grand, son seul défaut, c'est cette injustice envers Pecksniff. N'écoutez pas un mot de ce qu'il en dira; il a les préventions les plus extraordinaires!

— Parlez-moi de Tom Pinch, dit en riant son ami, lui posant la main sur l'épaule; voilà un garçon sans préjugés, sans préventions! Si jamais homme a étudié un autre homme, le connaît à fond, le voit sous un jour vrai, sous toutes ses faces, c'est Tom Pinch observant M. Pecksniff.

— Oui, certes! s'écria Tom. Je vous l'ai dit cent fois: si vous le connaissiez comme je le connais, — et je donnerais bien de l'argent pour que cela fût, — vous ne pourriez vous défendre de l'admirer, de le respecter, de le vénérer. Oh! vous l'avez blessé au cœur le jour de votre départ, John!

— Si j'avais su où prendre son cœur, Tom, reprit John, comptez que j'y aurais visé: mais comme je ne pouvais atteindre à ce qu'il n'a pas, à ce dont je croirais qu'il ne se doute même pas, s'il n'était si habile à le blesser chez autrui, je ne puis, en conscience, accepter le compliment.

M. Pinch, ne se souciant pas de prolonger une discussion qui pouvait corrompre Martin, s'abstint de répondre; mais John Westlock, lancé, en dépit de ses bonnes résolutions, sur la piste de M. Pecksniff, ne s'en tint pas là.

— Son cœur, continua-t-il, oh! oui, il l'a tendre, et toujours sur les lèvres!!! Il est essentiellement réfléchi, consciencieux, moral, le misérable hypocrite! Son cœur!.. Eh bien, qu'y a-t-il, Tom?

M. Pinch, debout devant le feu, boutonnait son habit avec une grande énergie.

— Je ne puis pas l'endurer, dit Tom, secouant la tête. Non, réellement, je ne peux pas. Vous m'excuserez, John. J'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour vous; je vous aime infiniment, et j'ai été on ne peut plus heureux aujourd'hui de vous trouver le même qu'autrefois, mais je ne veux pas entendre cela.

— Eh! c'est ma vieille habitude, Tom, et vous venez de dire que vous étiez enchanté de me retrouver le même.

— Pas sous ce rapport, dit Tom. Excusez-moi, John. Je ne puis pas; non, réellement, je ne veux pas. C'est mal, très mal! Vous devriez être plus circonspect dans vos expressions. Passe encore, quand nous étions seuls, vous et moi; mais ici, devant témoins, je ne puis l'endurer, non, je ne le peux réellement pas!..

— Vous avez raison, s'écria l'autre, et il échangea un regard avec Martin. J'ai tort, Tom. Je ne sais plus ce qui diable nous a mis sur ce malencontreux chapitre. Je vous demande pardon de tout mon cœur.

— Vous êtes franc et généreux, je le sais, dit Pinch; il n'en est que plus triste de vous voir aussi injuste dans cette seule circonstance. Ce n'est pas à moi que vous devez des excuses, John; je n'ai reçu de vous, moi, que des marques d'intérêt et de bonté.

— Eh bien! pardon à Pecksniff, alors, dit le jeune Westlock. Etes-vous content, Tom? Votre main; buvons à la santé de Pecksniff!

— Merci, s'écria Tom, lui serrant cordialement la main et remplissant son verre; merci, et de tout cœur, John. A la santé de M. Pecksniff, et à sa prospérité!

John Westlock fit écho, ou à peu près; il but à la santé de M. Pecksniff et lui souhaita... ce que personne ne put entendre. L'harmonie générale complètement rétablie, ils resserrèrent le cercle autour du feu et causèrent dans une parfaite intelligence jusqu'à l'heure du coucher.

Rien ne pouvait mieux faire ressortir la différence des caractères de John Westlock et de Martin Chuzzlewitt, que la manière d'être de chacun d'eux avec M. Pinch, après cette légère altercation. Le même rire, il est vrai, scintillait dans leurs yeux, mais là s'arrêtait la ressemblance. L'ancien élève semblait croire qu'il ne pourrait jamais montrer assez d'égards, de cordialité, de tendresse à ce pauvre Tom, et dans son affection, il y avait une nuance sérieuse, une sorte de respect. Le nouvel élève, au contraire, n'avait autre pensée que de se divertir de l'incroyable niaiserie de Tom; dans sa gaîté perçait un dédain qui trahissait le fond de sa pensée. M. Pinch était décidément trop naïf, trop simple, pour prétendre à l'honneur d'être traité en ami, en égal, par un homme de quelque valeur.

(*La suite à demain.*)

« *Approbation et Permission des Supérieurs d'Arras.*

» Nous, Vicaire General, certifions avoir vû et lû la présente Copie, n'y ayant trouvé qûi ne soit très utile et capable de faire revenir le pêcheur dans la voye du Salut.

» *Signé* LAROCQ. »

Cette pièce a été imprimée à Paris chez Baudouin.

Les journaux anglais annoncent qu'un traité qui règle définitivement la question de l'Orégon a été signé, à Washington, par M. Bubanan, secrétaire d'Etat de l'Union américaine, et par M. Pakenham, ministre britannique. Ce traité a été soumis, le 15 juin, au sénat, qui l'a approuvé à la majorité de 38 voix contre 12.

La teneur exacte du traité n'est pas encore connue; on sait seulement qu'il est basé sur la cession à l'Angleterre du quarante-neuvième parallèle jusqu'au détroit séparant l'île Vancouver du continent.

Rien d'officiel n'est encore connu quant au choix des membres du nouveau cabinet britannique. Il paraît toutefois constant que lord John Russell recomposera son ministère avec les vieux éléments du parti whig pur. Les principaux personnages que lord John Russell grouperait autour de lui seraient donc lord Palmerston, le marquis de Lansdowne, qui prendrait la position toute honorifique de président du conseil, sir George Grey, lord Clarendon, M. Macaulay, lord Morpheth, et peut-être M. Sheil, le célèbre orateur irlandais.

Le poste d'ambassadeur à Paris serait vraisemblablement, et comme nous l'avons déjà fait pressentir, assigné à lord Normanby. Le bruit courait d'ailleurs à Londres, au départ du courrier, que la reine avait demandé un délai de huit jours avant d'accepter la démission de sir Robert Peel.

D'un autre côté, nous lisons dans le *Courrier du Havre* que l'illustre homme d'Etat anglais est attendu dans cette ville par le prochain paquebot de Southampton. On sait que sir Robert Peel a le projet de se rendre en Italie.

Les instructions suivantes ont été publiées par l'amiral Connor, commandant l'escadre américaine, relativement au blocus de la côte orientale du Mexique :

« 1° Aucun bâtiment neutre se rendant à l'entrée du port bloqué ne sera capturé ni détenu à moins qu'il n'ait préalablement été prévenu par un des bâtiments de l'escadre de blocus. La notification du blocus sera rédigée sur le rôle même du bâtiment neutre par le croiseur qui l'aura rencontré : elle contiendra l'annonce du blocus et l'indication de la latitude où la notification aura eu lieu ;

» 2° Les bâtiments neutres qui pourront se trouver déjà dans le port, avant le blocus, auront la liberté de partir, avec ou sans cargaison, dans les quinze jours qui suivront celui de l'établissement du blocus ;

» 3° Les ports de Tampico et de la Véra-Cruz demeureront entièrement libres pour l'entrée et le départ des bâtiments neutres, portant les malles et non des marchandises;

» 4° Les bateaux mexicains qui s'occupent exclusivement de la pêche sur une partie quelconque de la côte pourront continuer à travailler sans être inquiétés ;

» 5° Dans sa position politique actuelle, le drapeau de l'Yucatan sera respecté. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — En l'absence de M. le lieutenant-général T. Sébastiani, parti pour les eaux, M. le général Bougenel, commandant la brigade de cavalerie à Paris, exercera par intérim le commandement de la 1re division militaire.

— Le sultan Abdul-Medjid était de retour à Constantinople le 14 juin. Des fêtes magnifiques ont célébré son arrivée.

— L'instruction commencée contre les ouvriers des mines d'Ils, territoire de Melles (Haute-Garonne), a amené l'arrestation de huit d'entre eux, qui paraissent avoir été signalés comme les instigateurs des troubles. Ils ont été conduits par la gendarmerie dans la maison d'arrêt de Saint-Gaudens.

—On nous écrit de Boulogne-sur-Mer :

» La récolte dans nos environs se présente sous de belles apparences. Cependant la sécheresse devient menaçante. Entre Calais et Boulogne, à St.-Englevert, les cultivateurs se voient obligés de faire deux lieues pour se procurer l'eau nécessaire à l'abreuvement des bestiaux. »

UN NOUVEL ÉCHAPPÉ DE LA DEÏRA. — On lit dans l'*Echo d'Oran* :

« Quelques Harars ont ramené, le 12 juin, à Tiaret, M. Beauprête, âgé de 22 ans, neveu d'un officier comptable des subsistances de la place de Ténez, et dont le salut ne paraît pas moins miraculeux que celui du clairon Rolland.

» M. Beauprête raconte qu'ayant été enlevé près de Ténez, où il se rendait venant de Cherchell, avec deux ouvriers, il fut d'abord conduit à Bou-Maza, puis livré à Abd-el-Kader, non loin de Tiaret, le 21 novembre dernier. On l'emmena par les hauts plateaux dans le Maroc, où il fut réuni dans un douar avec 18 autres Français, colons ou soldats, prisonniers.

» Il n'a pas été possible de se rendre compte du lieu où ce jeune homme a été ainsi amené; il ne sait ni les noms des tribus, ni ceux du pays. On reconnaît seulement que ces 18 prisonniers étaient distincts du dépôt général de ceux qui furent pris à Sidi-Brahim et à Aïn-Temouchen, car M. Beauprête ne cite que deux soldats du 32e et un du 5e bataillon de chasseurs d'Orléans, corps qui n'avaient point de détachement dans la subdivision de Tlemcen; en outre, il n'était pas campé sur la Moulouya, mais sur un faible ruisseau. Il resta dans ce douar, enchaîné avec un soldat du 52e, depuis son arrivée, en décembre, jusqu'au 28 mai dernier. Ce jour-là, il crut comprendre qu'un ordre *était venu* de massacrer les prisonniers pendant la nuit; il fit part de ses soupçons à son camarade de chaîne, et tous deux réussirent à s'évader, profitant d'un instant de sommeil de leurs gardiens. A quelque dis-

UN ENFANT DE TROUPE. — Une scène attendrissante s'est passée aujourd'hui à l'audience du premier conseil de guerre, présidé par M. le colonel François, du 11e régiment d'infanterie légère.

On jugeait un enfant de troupe du 4e régiment de lanciers, âgé de quinze ans, accusé du vol d'une somme de deux cents francs au préjudice d'un maréchal-des-logis du régiment.

Le jeune accusé a pour complice un lancier du même corps.

M. le président, à l'enfant de troupe. — Vous êtes bien jeune, et vous voilà devant nous pour avoir commis plusieurs vols ! Il y a longtemps que vous dérobez de l'argent au maréchal des logis. Que faisiez-vous de cet argent ?

L'Enfant de troupe. — Je le dépensais avec mon camarade; un jour, nous sommes allés à Saint-Denis, le voyage nous a coûté douze francs, c'était moi qui payais.

M. le président, au lancier. — Comment, vous qui êtes au service depuis plusieurs années, vous allez faire votre société d'un enfant de troupe ! Passe encore, si vous lui eussiez donné de bons conseils, mais vous l'accompagniez, parce que vous y trouviez votre bénéfice, vous vous amusiez à ses dépens !

L'Enfant de troupe. — Il m'emmenait au bal, au café et au spectacle. La dernière fois que nous sommes sortis ensemble, nous sommes allés nous promener à la barrière de l'Ecole-Militaire.

M. le président, au lancier. — Vous entendez ce qu'il dit ; vous lui voyiez toujours de l'argent, vous deviez bien penser qu'il ne pouvait provenir de bonne source. Vous développez les mauvais penchants de ce jeune homme; c'est vous qui l'avez perdu !

Le maréchal des-logis Colin, vieux sous-officier, portant la décoration de la Légion-d'Honneur, s'avance à la barre pour déposer.

Le témoin ne peut se défendre d'un sentiment d'émotion, en jetant les yeux sur le banc des accusés où est assis l'enfant de troupe.

Messieurs, dit-il d'un air péniblement affecté, c'est le fils d'un de mes anciens compagnons d'armes; il y avait deux ans qu'il était au régiment, je lui servais de père. Les officiers du régiment, qui avaient vu en lui d'heureuses dispositions, s'étaient cotisés pour lui faire donner de l'instruction. Il allait en pension, et je corrigeais ses devoirs. On voulait en faire un sujet pour l'école de Saumur.

Ah ! Jules, mon ami, tu nous a bien trompés ! Tu n'a pas répondu à nos soins ! Messieurs, je vous en conjure, ayez pitié de sa jeunesse !

M. le président. — Calmez-vous ! Depuis quelle époque vous aperceviez-vous du détournement de votre argent ?

Le témoin. — A Meaux, il m'a pris une cinquantaine de francs, et depuis quelques mois que le régiment est à Paris, il a soustrait environ cent cinquante francs. Je ne me doutais pas que ce fût lui ; si je l'avais su, je n'aurais point porté plainte, parce que je n'aurais pas voulu déshonorer sa famille.

M. le commandant Courtois d'Hurbal, rapporteur, soutient que l'enfant de troupe a agi avec discernement, et il conclut également à la condamnation du lancier, son complice.

MMe Cartellier et Flayelle présentent la défense des accusés.

Le conseil, en ce qui concerne le jeune Renvillon, attendu son âge, décide qu'il a agi sans discernement, et ordonne qu'il restera jusqu'à dix-huit ans dans une maison de correction; quant au lancier Darjau, il est condamné à une année d'emprisonnement.

UN DESSERVANT. — Le 12 janvier 1844, pendant les offices religieux, dans la commune de Bélozou (Ain), est arrivé un fait heureusement unique jusqu'à ce jour. Un enfant de huit ans, fils de Claude Joguet, excita d'une façon quelconque l'impatience du desservant, le sieur Genoud, et celui-ci, se laissant emporter par la colère, aurait donné un soufflet et un coup de pied à l'enfant, l'aurait jeté par terre, puis relevé et mis à la porte de l'église. Depuis lors, le petit Auguste Joguet serait resté couché, dangereusement malade, se plaignant de douleurs au côté droit où il aurait reçu le coup de pied du curé, et bientôt il serait mort des suites des violences qu'il aurait subies.

Claude Joguet père a fait dresser procès-verbal de sa plainte le 30 janvier 1844. Des rapports de médecins ont été produits à l'appui de cette plainte, et le 20 février suivant, des médecins commis par le juge d'instruction ont procédé à l'autopsie du cadavre du malheureux enfant, et constaté les causes de la mort.

Bientôt le sieur Genoud a été changé de succursale et envoyé dans la commune de Sergy. Le repentir de ce prêtre a sans doute été grand, mais le procureur général près la cour royale de Lyon n'en pensa pas moins qu'il y avait lieu d'exercer des poursuites pour coups volontaires qui, sans qu'il y eût intention de donner la mort, l'ont pourtant occasionnée.

L'évêque de Belley a été consulté à plusieurs reprises; le préfet de l'Ain et le procureur général près la cour royale de Lyon ont donné leur avis, et, sur le rapport de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, le roi, en son conseil d'Etat, a décidé que la justice devait avoir son cours, et le sieur Genoud est renvoyé devant les tribunaux compétents à raison des faits qui lui sont imputés. (M. Motet, conseiller d'Etat, rapporteur.)

A PROPOS D'OREILLES DE MORUE. — Une femme est appelée à déposer dans la cause d'un jeune homme de dix-huit ans, Auguste-François Matton, prévenu de blessure par imprudence; elle commence ainsi :

— Mme Matton est marchande de vin à La Chapelle, et moi je suis gardeuse d'enfants ; tous les états sont respectables ; n'y a que les feignants qui méritent le mépris, et même d'être mal regardés, comme je le disais à feu mon homme, qui était toujours en boisson.

M. le président. — Vous avez à nous expliquer sur la querelle à la suite de laquelle une rixe a eu lieu entre le prévenu et le plaignant.

Le témoin. — Le plaignant est dans son tort; il voulait faire manger une oreille de morue à mon enfant, un enfant de treize mois; j'appelle mon enfant, parce que je le garde et que je l'estime comme s'il était de mon sang, à 15 francs par mois, cinq fois la soupe par jour, deux promenades et des douceurs, mais pas des oreilles de morue.

M. le président. — Dites donc où cela se passait.

Le témoin. — Chez Mme Matton, dans sa boutique, ousque vot' plaignant, qui n'est qu'un ivr.....

M. le président. — Il serait important de constater ce fait; affirmez-vous qu'il était ivre?

Le témoin. — Quand un homme de cinquante ans a sa raison, il n'entreprend pas un enfant de treize mois, qu'est en garde chez une honnête femme, pour lui faire manger une oreille de morue.

sible.

Quand on assiste au *baise-main*, le bras gauche de la personne présentée doit être placé sous le bras droit de la reine pour la soutenir. On ne saurait, dit le *Livret de la Cour*, mettre trop de grâce dans cet acte d'hommage ; le baiser ne doit être qu'un simple mouvement de lèvres. C'est à tort que l'on a prétendu que la reine restait assise pendant la cérémonie ; elle est toujours debout, majestueuse et cordiale.

La carte suivante est délivrée à toutes les dames auxquelles ont été accordées les grandes entrées à la cour :

PAVILLON DU DRAP VERT.

Le carrosse du duc de Wellington passera la porte de Constitution-Hall, jusqu'à la salle de réception de Saint-James, le vendredi 24 mai 1844.

Le lord intendant,
LIVERPOOL.

On voit que cette carte a une formule générale et qu'il n'y est fait mention aucunement de la visiteuse à laquelle ou l'a donnée.

ESPRIT D'OUTRE-MANCHE. — La multiplicité et l'étendue des revues, des *magazines*, des journaux qui se publient à Londres obligent depuis quelque temps les directions de ces publications à se tourmenter l'esprit pour imaginer du neuf et remplir tout le papier que doit renfermer chaque numéro. Entre autres imaginations *folâtres* qui eurent leur moment de vogue, nous pouvons citer les *cross readings*, phrases prises à rebours, qui firent pendant longtemps les délices des lecteurs. On en abusa, on les multiplia outre mesure, et le public finit par s'en dégoûter. En voici quelques échantillons :

« Nous tenons de bonne source que le premier lord de la trésorerie — demande une place de cuisinière dans un ménage composé de deux ou trois personnes au plus.

» Une jeune demoiselle est morte à Dublin la semaine dernière, victime d'une funeste méprise ; elle avait avalé, par inadvertance, — un éléphant, trois tigres du Bengale et un ours blanc.

» Il y a peu de jours, la femme d'un portefaix irlandais, ayant été admise à l'hospice de la Maternité, est accouchée heureusement — d'un capitaine, de deux sous-officiers et de seize soldats.

» Il paraît, d'après le discours prononcé par un membre du cabinet au sujet de la réforme parlementaire, — que les prunes seront très rares et très chères cette année, la récolte ayant été à peu près nulle.

» La duchesse de D... réunissait hier dans ses salons l'élite de la société de la capitale ; parmi les personnes qui faisaient le plus bel ornement de cette brillante fête, nous avons remarqué — une belle hyène apprivoisée.

» On écrit de Dublin que les directeurs de la banque annoncent l'intention de reprendre les paiements en numéraire — dans un siècle au plus tard.

» On demande, le plus promptement possible, quatre à cinq cents ouvriers — afin de surveiller l'éducation de trois jeunes enfants; ils seront traités comme faisant partie de la famille.

» Une réunion nombreuse et formée des plus notables commerçants de Liverpool a eu lieu mercredi dernier à la Bourse, dans le but de — fabriquer un faux billet de banque de cinq livres sterling.

» Sous presse et devant paraître très prochainement un traité sur les avantages et la nécessité d'encourager — les vols de grand chemin.

» Un marin vient de faire et de gagner, pour un enjeu très modique, le pari de manger, dans l'espace de deux minutes, — trois vieilles maisons dont la démolition avait été ordonnée.

» Le célèbre cheval de course *Vélocipède* — a été reçu par le roi en audience particulière.

» Un débat très animé s'est engagé, dans la dernière séance de la société royale des sciences, au sujet d'une pétition à adresser au parlement, afin de réclamer la suppression — de la nouvelle lune.

» Une ronde de police a arrêté la nuit dernière un vagabond qui emportait — trente barils de poudre et une immense quantité de matières combustibles. »

CATHOLIQUES ET PROTESTANTS. — Un navire anglais a importé à Gijon, port des Asturies, une cargaison considérable d'hosties, grandes et petites, dont on a aussitôt offert l'acquisition à bas prix à tous les curés du diocèse.

L'évêque d'Oviédo ayant fait analyser quelques-unes de ces hosties fabriquées par des spéculateurs protestants, les chimistes y ont reconnu un mélange de farine de froment en petite quantité, de fécule de pomme de terre, de plâtre réduit en poudre, et de blancs d'œufs pour leur donner de la consistance et du brillant. L'emploi d'une substance animale rendait ces hosties impropres au saint sacrifice.

Le prélat a porté une plainte en justice : mais lorsque l'alcade s'est présenté pour saisir cette contrebande d'un nouveau genre, toute la pacotille était déjà vendue. L'évêque a envoyé une circulaire à tous les curés du diocèse pour leur interdire, sous peine de sacrilége, de faire usage de pareilles hosties. Dans son zèle, il attribue cette sophistication moins à la cupidité de ses auteurs qu'à la haine des protestants contre les mystères de l'église catholique.

UN SOMNAMBULE. — Un jeune homme de 22 ans, le sieur Joseph D..., occupait un logement au troisième étage d'une maison de la rue de l'Hôtel-de-Ville; samedi, il rentra dans la soirée, comme à l'ordinaire, se coucha vers dix heures, et on ne l'entendit plus. Entre une heure et deux heures du matin, le sieur Joseph, dans un accès de somnambulisme, auquel il était sujet, se leva, ouvrit la fenêtre, monta sur l'appui, et, tout en dormant, se croyant sans doute sur un parquet à niveau, chercha à avancer, et se trouva précipité de cette hauteur sur le pavé. Il tomba sur les pieds ; mais la commotion qu'il éprouva fut telle qu'il s'affaissa à l'instant même et resta étendu sans mouvement sur le sol. Une ronde de police, attirée par le bruit de la chute, s'empressa de relever ce jeune homme et de le transporter au poste du port Saint-Paul, où un médecin fut appelé et vint lui donner les secours de l'art : une saignée pratiquée sur-le-champ lui rendit une partie de ses sens; le docteur l'examina et constata que, dans cette chute, il n'avait reçu aucune fracture ni luxation; le mal apparent se bornait à plusieurs contusions sans gravité, et son évanouissement dut être attribué à la commotion que le choc et la pesanteur du corps avaient dû nécessairement lui imprimer. Néanmoins, après avoir reçu au poste tous les soins que son état et la prudence réclamaient, le sieur Joseph a été transporté à l'hospice, où on l'a soumis à un régime préservatif, et tout fait espérer que cet accident, qui aurait pu lui coûter la vie, n'aura pas de suites fâcheuses.

alors que celui-ci était encore à l'École normale : « Vous serez mon beau diseur, » lui aurait-il dit. Cela, toutefois, n'est vrai qu'à demi. *Beau diseur*, soit, mais pas celui de M. Cousin, contre la philosophie duquel il réagit avec la plus louable indépendance.

D'où vient donc, encore une fois, la réserve du public en face d'un professeur doué de si brillantes et de si solides qualités ? A notre avis, elle s'explique, — remarquez que nous ne disons pas qu'elle se justifie, — par une raison de forme et par une raison de principe. La première, c'est que M. Simon, à son insu sans doute, fait un trop grand étalage de préparation extérieure ; non-seulement il est trop théâtral, mais il apporte le secret des coulisses en plein théâtre ; l'éloquence la plus éthérée a, nous le savons bien, ses petits ressorts matériels, mais on n'aime pas à voir les ficelles, cela gâte l'illusion. M. Simon nous comprendra bien, et la suite de notre article lui prouvera si c'est par malveillance que nous aventurons une pareille remarque, et si elle ne nous est pas bien plutôt dictée par le vif regret de ne pas voir rendre une assez complète justice à l'un des plus grands talents de l'Université.

La seconde raison nous ramène au centre même de notre sujet. M. Simon n'est pas éclectique, et, si nous en croyons quelques propositions qu'il a émises en passant, ce n'est pas seulement de l'indifférence qu'il professe pour l'éclectisme, c'est du mépris. L'éclectisme, qui a sa valeur comme méthode, ne lui semble, comme système, qu'une honte pour la philosophie, qui fait alors de la recherche de la vérité un jeu plutôt qu'un travail, qui ne se prend pas, ou agit du moins comme si elle ne se prenait pas au sérieux; se complaisant aux luttes contradictoires de l'esprit humain, de manière à les perpétuer, et, enfin, n'ayant pas, et ne pouvant pas avoir foi en elle-même, puisqu'elle marche sans boussole et qu'elle vise à un but qu'elle considère, dans sa tendance sceptique, comme absolument inaccessible. M. Simon pense que l'esprit humain n'a une mission à remplir qu'autant qu'il a une foi à répandre. L'éclectisme lui semble se confondre logiquement avec le scepticisme, et il ne peut comprendre qu'il s'arroge le droit d'enseigner..... ce qu'il ne saurait définir.

Cela est très conséquent; mais s'il est facile d'échapper pour ainsi dire négativement à l'éclectisme ou à la théorie du doute, ce qui est tout un dans l'espèce, il est beaucoup moins aisé de s'y soustraire d'une manière positive, c'est-à-dire par une conviction philosophique qu'aucune formule contraire ne puisse ébranler. L'esprit contemporain sait cela à merveille, il est las de son doute, et c'est pour cela que l'éclectisme, qui l'y retiendrait systématiquement, lui fait pitié. Mais tout aussi bien que l'éclectisme dont, en ce sens, il est un peu l'élève, il a percé à jour les théories anciennes et en a reconnu l'insuffisance; aucune d'elles ne peut alimenter les besoins de l'esprit nouveau; c'est de l'histoire, c'est du passé; il n'y a pas à essayer de les faire revivre, c'est la plus impossible de toutes les résurrections !

Or, M. Simon a, comme nous le disions, toutes les apparences d'une foi sincère et profonde ; son enseignement a souvent l'air d'une prédication; le professeur de philosophie disparaît ; c'est un apôtre,... mais apôtre de quelle religion ? — Voilà ce qui est plus difficile à déterminer, et c'est, selon nous, cette difficulté même qui comprime l'enthousiasme, qui paralyse l'essor des grandes émotions que le professeur inspire et excite d'ailleurs si vivement. Votre parole est religieuse : vous parlez de Dieu, de l'immortalité de l'âme, de l'origine et de la destinée humaine avec un profond respect et un amour passionné, c'est bien. Mais s'agit-il de solutions nouvelles, de vues inédites sur tous ces grands problèmes? Donnez-les, nous les attendons comme le messie, et notre reconnaissance sera en raison du bienfait. N'avez-vous, au contraire, qu'à reprendre le passé en sous-œuvre, qu'à replâtrer les vieilles formules, ce qui est tout d'abord la négation des critiques qui en ont été faites ? alors quittez la Faculté des lettres pour la Faculté de théologie, et qu'on nous ramène..... à l'éclectisme. C'est évidemment cette équivoque dans l'enseignement de M. Simon qui explique l'incertitude des jugements qu'on en peut porter.

M. Jules Simon a exposé l'histoire du stoïcisme et en a réfuté les théories avec une vigueur et une précision de raisonnement que nous ne connaissons au même degré chez aucun de ses collègues. Mais néanmoins il nous semble n'avoir pas suffisamment insisté sur son caractère historique, dans lequel il aurait peut-être trouvé sa plus complète justification. Au point de vue de la raison pure, M. [illegible] créance qu'on a dans un temps accordé à ses erreurs, nous [illegible] revenu, représenter les conditions dans lesquelles se trouvaient placés les esprits qui professaient ces erreurs, voilà le grand et utile enseignement que nous désirons, enseignement rempli de leçons salutaires et dont chacun peut faire son profit.

Disons donc à notre tour, et à ce point de vue, ce que nous pensons du stoïcisme. La philosophie stoïcienne est peut-être la plus contraire de toutes les philosophies aux véritables besoins de la nature humaine; cela est vrai; mais cette philosophie, il ne faut pas l'oublier, a été, proprement, une philosophie de réaction; elle est venue au monde au moment où, si l'on peut ainsi dire, la nature humaine était le moins semblable à elle-même et touchait à son maximum de subversion. Le stoïcisme a été l'expression de la conscience alors qu'elle était le plus douloureusement affectée de la déchéance de l'humanité. Son aspect spéculatif et son aspect pratique répondent aux deux excès dans lesquels s'abîmait alors l'espèce humaine, et en sont la condamnation éloquente et formelle. Le monde semblait vivre uniquement du présent, sans se rappeler le passé, sans songer à l'avenir, absorbé dans la sensation, exclusive alors de tout sentiment et de toute idée; la société avait à peu près la forme d'un troupeau de bêtes conduit par un brigand couronné, lequel raffinait le crime et la corruption. On courait à la mort par le chemin d'une débauche monstrueuse; il semblait que la dignité de notre espèce eût été remise en question dans les conseils de l'Éternel, et que l'homme allait descendre de plusieurs degrés dans l'échelle des êtres ! C'est alors que la morale stoïcienne apparut comme pour répondre à ces appréhensions; sur tous les points où l'homme a failli, elle dit: anathème ! la passion a été subversive et brutale, à bas la passion! De là, cet étrange idéal d'un être dépourvu de tout ce qui fait sa force et sa puissance, et se réfugiant dans la contemplation d'une liberté illusoire et d'une raison mal entendue. L'homme tournait à la brute; le stoïcisme lui fit un devoir d'être un dieu à sa façon.

La partie *spéculative* du stoïcisme s'explique de la même manière. Sa partie spéculative consiste tout simplement à condamner la spéculation. C'est une erreur, et M. Simon l'a démontré on ne peut mieux. Point de maximes efficaces pour la pratique de la vie, si l'on ne sait que croire de la nature humaine et de sa destinée; point de préceptes solides s'ils ne reposent sur des vérités premières hors de toute contestation; enfin, pour parler le langage de l'École, point de morale sans métaphysique. Voilà le vrai.

Mais au temps du stoïcisme, et il semble que ces temps-là se sont quelquefois renouvelés, les philosophes se complaisaient en de stériles abstractions, qui, loin de secourir la pauvre espèce humaine, achevaient sa démoralisation en lui faisant perdre jusqu'à l'espoir d'atteindre jamais à la vérité. Le sophisme était dictateur dans le royaume des intelligences, comme Néron était empereur dans la société romaine; il n'y commettait pas, à sa manière, moins de turpitudes, ni moins de ravages; l'intelligence se conduisait aussi bien que la sensibilité. « Donc, se dit le stoïcisme, à bas cette intelligence orgueilleuse, qui s'égare et se joue d'elle-même dans un stupide orgueil et un lâche égoïsme !... Que la raison aussi s'impose des devoirs et se renferme, pour les accomplir, dans le cercle de son utilité ; qu'elle se contente de nous apprendre à bien vivre, à comprendre le souverain bien ; plus de dissertations incessantes et vaines sur la nature de l'infini et de l'absolu; il s'agit d'être homme, rien de moins, rien de plus. » Ne croirait-on pas entendre les communistes allemands réagissant avec violence, quoique d'une manière encore purement théorique, contre les formules creuses de l'ontologie germanique ? Tel fut le stoïcisme : rien par lui-même, tout par les circonstances de son développement historique. A chacune de ses erreurs correspond, dans l'esprit ou dans la vie de ses contemporains, une erreur inverse, un excès opposé; il veut tuer les passions dans l'homme, parce que l'homme qu'il a eu sous les yeux n'était véritablement, cette fois, qu'un animal dépravé. Imaginez Caligula: le stoïcisme était la muselière de ce chien enragé. Il veut supprimer des méditations de l'esprit humain les vérités premières, parce que ce n'était alors (les temps sont-ils bien changés?) qu'un thème à divagation, où la conscience allait perdre ses derniers scrupules et le cœur ses dernières illusions.

Le stoïcisme est si bien, essentiellement, une philosophie de réaction, qu'aussitôt que les temps se modifient, il se modifie avec eux; dur et farouche dans Sénèque, il est moins inhumain dans Epictète,

mémoire sur la L. G. des M. R.

M. D. à Privas. — Veuillez interrompre les envois relatifs au p. A.— Nous ne pouvons pas les utiliser.

M. T. à Montpellier. — Nous continuons les abonnements indiqués.

M. de Saint-L. à Loudun. — Reçu les 189,80. — Merci. — Vous êtiez inscrit.

M. D. à Tonneins. — Reçu les 30. — L'histoire est édifiante. Pauvres gens !

M. S. à Mulhouse. — Reçu les 446. Merci. — Nous servons M. K. S.

M. R. à Sentheim. — Dans la somme ci-dessus sont compris les 60 qui vous concernent.

M. B. à Cremeille. — Le numéro du 20 avril que vous nous demandez est épuisé. Nous le regrettons vivement.

Marchés.

Marché aux farines, du 30 juin.— Arrivages, 4632,09; ventes, 4637,03. Restant. 20701,00. — Cours moyen du jour, 45 f. 51 ; quinzaine, 45 f. 88.— Ventes en disponible, gruaux, 7 q. 85 k. de 64 fr 80 à 60 fr. 50; 1re marque, 249 q. 63 k. de 45 fr. 20 à 47 75; 2e 152 q. 29 k. de 43 f. 30 à 44 fr. 90; 3e 10 q. 85 k. 35 05 à 38 20; 4e 00 q. 00 kil. 00 00 à 00 00; relevé, 154 82.— Ventes à livrer, 3807 q. 25 k. 39 25 à 45 fr. 85; cuisson, 000 q. 00 k.»»; revente, 254 q. 34 k. 43 30 à 56 05.

Marché aux fourrages. — Barrière d'Enfer, 30 juin. — Foin 1re 52 à 58 2e 40 à 51 ; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1e 00 à 0 ; 2e 00 à 00; 3e 00 à 00. — Paille de blé, 1re 32 à 35 ; 2e 31 à 00; 3e 00 à 00.— De seigle, 2e 00 à 00.— Regain, 1re 00 à 00; 2e 00 à 00; 3e 00 à 00.

Marché de La Chapelle-Saint-Denis, 30 juin. — Veaux amenés 526; vendus 520 à 1,55-1,40-1,30. — Vaches grasses amenées 121, vendues 96 1,14-1,02-0,00. — Vaches laitières, 98, vendues 31 de 200 à 500.— Porcs, 000, vend. à 0,00-0-00 0,00.— Taureaux am. 00, vend. 0, 00.

Marché Saint-Antoine, 30 juin. — Foin, 1re 60 à 62 ; 2e 51 à 56; 3e 42 à 48. — Luzerne 1re 00 a 50 ; 2e 00 à 46; 3e 00 à 00. — Regain, 00 à 00.— Trèfle, 00.— Paille de blé 1re 32 à 33; 2e 00 à 30; 3e 00 à 00.— Paille de seigle, 1re 00 à 32.— Paille d'avoine, 1re, 00 à 35. — Sainfoin, 1re 00 52; 2e 44 45.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 29 juin.— Blé 1re 25,33 ; 2e 24,00; 3e 22,00 — Seigle 1re 14,00; 2e 12,00. — Orge 1re 13,60 ; 2e 12,00. — Avoine 1re 12,00 2e 11,33; 3e 10,66. — Farines le sac de 159 kil. 66 à 69. — Foin de 42 à 46 et de 30 à 35. — Paille de 30 à 35.

Bourse du 30 juin 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.	INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 15	83 05	82 95	82 95	4 Can. 5 0/0	1200 »»
— — fin courant	81 05	83 05	82 90	82 90	Act. d J.	» »»
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	120 55	120 65	120 53	120 63	Ch. S. G.	» »»
— — fin courant	120 65	120 70	120 50	120 65	V. r. dr.	427 50

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»	Banq. de Fr. dr cours	3115 »»	
4 0/0 J. »	107 »»	O. V. de Par. »	1290 »»	
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	800 »»	
—— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1220 »»	
D. du Trés. »	» »/»	— Gann..... »	1157 »»	

PRIMES. fin cour. fin proch.

3 p. 0/0...... d. 50 »» »» »» »» —— »» »» 83 35

5 p. 0/0...... d. 50 »»» »» »»» »» —— » »» 121 25

REPORTS. du Ct à fin du mois. D'un mois à l'autre.

3 p. 0/0..... 00 »/» »» »/» 10 »/» »» »/»

5 p. 0/0..... 10 »/» 15 »/» 32 1/2 35 »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours »	» »/»	ROM............. Der C.	100 1/4	
Récép. Rotsch. »	101 »»	BELG. 2 1/2..... »	»» »/»	
ESP. Dette act.. »	»» »/»	— 4 1/2...... »	100 »/»	
— — pass. »	» »/»	— de 1840.... »	100 3/4	
— 3 p. 0,0. »	37 3/4	— de 1842.... »	103 1/3	
Dette intérieure »	32 1/2	— Banque.... »	895 »»	
PORTUG. 5 0/0 1837 »	» »/»	— de Em. 1841. »	» »/»	
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT........ »	1220 »»	
HAITI.......... »	» »/»	AUTRICHE .... »	» »»	

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... » »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER (suite)	
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	» »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1201 25
— à Rouen.	1015 »»
R.-Havre..	720 »»
Avignon...	» »»
Str. à Bâle.	» »»
Paris-Str...	494 25
Tours-Nant	502 50
Orl.-Vierz.	» »»
C. du Nord	718 »»
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc.	» »»
Boul. à Am.	» »»
Orl.-Bord.	578 »»
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	525 »»
Bord-Teste	» »»
Zinc V.-M.	» »»
Lin Maber.	» »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 77,00 à 00,00; courant du mois, juillet et août à 80. 4 derniers, 83,81; 4 premiers 1847, 85.

LILLE. — Colza, 00,00 à 00. œillette rousse, 00; lin, 00 ; cameline, 00 à 00 ; chanvre; 00; voiture, 0.

ESPRIT 3/6. — Disponible, 000; courant du mois et juillet, 122,50; août, 124; septembre 125, octobre, à 121; novembre et décembre, 110 à 111.

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 00 les 100 kil.

L'un des gérants : F. CANTAGREL

Spectacles du 1er juillet.

7 h. 1/2 OPÉRA. — Une Ame en peine.

7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Les Spéculateurs, — 1770.

7h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE — Le Maître de Chapelle, Zémire et Azor.

6 h 1/2 VAUDEVILLE — Eventail. Doudaine. Mouton.

6 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Baronne. Tricorne, Veuve de 15 ans, Maître d'école.

6 h. 1/2 GYMNASE. — Giroflée, Rébecca, Cachucha, Changement de main.

6 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Inventeur, Châle b'eu, Philtre, Deux Papas.

7 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Bruno, la Tour de Nesle.

6 h 1/2 AMBIGU. — Relâche.

6 h 1/2 GAITÉ. — Français, le Château.

EN VENTE à la librairie d'ABEL LEDOUX, rue Guénégaud, n° 9.

BUFFON-ADAM. ŒUVRES COMPL. DE BUFFON.

Avec les suites par M. Achille Comte, accompagnées d'une magnifique collection de 160 planches gravées sur acier, représentant plus de 800 animaux, d'après les dessins de Victor Adam, et d'un beau portrait de Buffon. 6 volumes grand in-8o jésus imprimés sur beau papier. 4e édition publiée par Abel Ledoux. Prix de l'ouvrage avec les figures coloriées : au lieu de 140 fr., prix net 72 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON.

Augmentées de la classification de G. Cuvier. 9 vol. in-8o, ornés d'un portrait de Buffon et de 111 vignettes sur acier représentant plus de 800 animaux. Les 9 vol. avec les grav. coloriées. 45 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE LACÉPÈDE.

Contenant l'histoire naturelle des Quadrupèdes ovipares, des Serpents, Poissons et Cétacés. Trois volumes in-8o, accompagnés de 464 gravures représentant 600 animaux. Les trois volumes, avec les 464 gravures coloriées 30 fr.

GALERIE DES FEMMES DE SHAKSPEARE, 1 beau volume in-8o orné de 45 portraits sur acier. Le volume, relié en toile, doré sur tranches au lieu de 25 fr. 12 fr.

L'ITALIE PITTORESQUE, texte par MM. de Norvins, Ch. Didier, Alph. Royer, Berlioz, etc., accompagné de 150 gravures sur acier. Un gros vol. in-8o jésus 16 fr.

DICTIONNAIRE DES DATES, des Faits, des Lieux et des Hommes historiques, ou les Tables de l'Histoire, répertoire alphabétique de chronologie universelle, par une Société de Gens de lettres. 2 gros vol. in-8o, avec un Atlas de 20 cartes historiques col., au lieu de 45 fr. 32 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES, par Lesson. Un vol. in-8o avec 86 gravures coloriées au lieu de 86 fr. 20 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, par Lesson. 1 vol. in-8o avec 66 gravures coloriées au lieu de 66 fr. 16 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHYLIDÉES, par Lesson. 1 vol. in-8o avec 66 gravures coloriées au lieu de 66 fr. 16 fr.

HISTOIRE DES OISEAUX DE PARADIS, texte et planche de format in-4o 20 fr.

MÉMOIRES DE LA DUCHESSE D'ABRANTÈS sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration. 2e édition. 12 vol. in-8o au lieu de 60 fr. 27 fr.

MÉTAMORPHOSES D'OVIDE, traduites avec le texte latin en regard, par Villenave, avec 144 belles gravures d'après Moreau, Lebarbier. 4 vol. in-4o au lieu de 340 fr. 60 fr.

Le même, 4 vol. in-4o, papier vélin 80 fr.

Le même, 4 vol. in-8o, papier ordinaire 38 fr.

SIROP de DIGITALE de LABELONYE

Ce SIROP est toujours le médicament que les médecins prescrivent avec le plus de succès contre les Maladies du Cœur (palpitations) et les diverses Hydropisies, qu'il guérit ou modifie en peu de jours, ainsi que contre les Asthmes et Catarrhes chroniques, les Rhumes opiniâtres, Toux ou Bronchites nerveuses. On ne le vend qu'en bouteilles recouvertes d'une capsule en étain portant l'empreinte.

Chez LABELONYE, pharm., rue Bourbon-Villeneuve, 19, et dans presque toutes les pharmacies de chaque ville.

CHEZ M. XUOR, RUE DE LA HARPE, 66.

MARCHEPIEDS CONSOLIDÉS.

Les marchepieds sont tellement chancelants quand on arrive vers le haut, qu'il faut être au moins deux pour s'en servir. Pour 40 cent. on peut en consolider un d'un mètre et demi, et pour 60 cent. un de deux mètres, de manière qu'en montant sur les dernières marches, on ne peut pas même, en essayant, les faire remuer plus qu'un escalier en bois.

ÉTIQUETTES de LONGUE DURÉE.

Avec 10 centimes par étiquette, on peut savoir le nom, l'âge, le jour de la mise en bouteille et le prix de revient de tous les liquides que l'on veut mettre en cave; on peut aussi s'en servir dans les jardins, et les [illegible] 25 ans comme le premier jour.

[illegible] franco, à deux mois, sur Paris au sieur XUOR, rue de la Harpe, 66, on recevra [illegible] procédé.

TENTES AGRICOLES.

Brevetées d'invention, sans garantie du gouvernement.

Elles se dressent avec facilité, se haussent et se baissent suivant le besoin, et sont utiles pour la conservation des moissons.—YVOSE, LAURENT et Ce, quai Valmy, 65, sur le canal St.-Martin, à Paris. (Affranch.)

MM. LES ACTIONNAIRES de la COMPAGNIE du FILTRAGE SOUCHON sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 15 juillet courant, à midi précis, au nouveau siége de la société, rue Saint-Benoît, 18, conformément à la décision prise à l'assemblée du 20 avril dernier.

AVIS.

Les personnes sans emploi, d'une bonne éducation et pouvant fournir de bons renseignements, qui voudraient se créer une position lucrative, honorable et indépendante, à Paris, dans les départements ou à l'étranger, peuvent s'adresser, avant midi ou par lettre, à M. REY, rue Neuve-des-Mathurins, 108, à Paris.

IMPRIMERIE LANGE-LÉVY, rue du Croissant, 16.

... et l'énergie de nos protestations. Jamais les vœux d'une nation entière n'avait été si audacieusement méprisé ; jamais une volonté *auguste* (nous ne faisons pas allusion à la royauté constitutionnelle) n'avait manifesté ses desseins et sa puissance avec moins de mystère. Le gouvernement affiche sa lâcheté, et après y avoir associé la commission de la Chambre des pairs, il est à peu près certain d'entraîner la Chambre tout entière.

A cette bravade, il y a une réponse souveraine. Nous sommes à la veille des élections : que tous les collèges électoraux de France qui veulent la réforme de l'impôt du sel, exigent de leurs candidats, conservateurs ou opposants, l'engagement de poursuivre cette réduction jusqu'au jour du triomphe, comme ils firent, en 1831, pour l'abolition de l'hérédité de la pairie. On verra bien si le ministère jouera de gaieté de cœur la chance d'une révolution pour faire sa cour à la royauté — financière ou autre.

Pour encourager dans cette résolution l'agriculture, qui se voit ainsi impudemment sacrifiée à l'industrie et à la banque, nous choisissons entre les diverses communications qui nous sont parvenues sur cette question, une de celles où l'action néfaste du monopole est le mieux percée à jour :

Ballottée entre le vote unanime de la Chambre et le *veto* de la féodalité financière, la réduction de l'impôt du sel est menacée d'un enterrement en forme. Un mot ; celui de *crise financière*, la rend impossible. Heureuse d'avoir conquis le principe, la France saura s'en contenter ; ne s'est-elle pas déjà contentée du principe de la conversion des rentes !

Aux yeux de la féodalité, la réduction a un tort grave : celui de rendre une transformation de l'impôt inévitable. Aussi la féodalité ne veut ni de la transformation, ni de la réduction.

La production spontanée, par la seule action de la température, des quantités illimitées de soude, contenues dans les *eaux-mères* des salines du Midi, couvre et au delà tous les frais d'exploitation de ces salines ; elle fait plus : elle permet de vendre les soudes raffinées à 60 0/0 au dessous du prix actuel des soudes factices, et avec ce sel dont le prix de revient est nul, avec cette soude obtenue à vil prix, le monopole Rigal et consorts, maître du marché, peut, quand il le voudra, dicter la loi à tous les producteurs de sel et de soude du royaume.

Logicien inflexible, le monopole use de son pouvoir en attendant le moment d'en abuser ; il veut anéantir, s'il ne peut pas l'absorber, l'asservir, la production des mines de sel gemme de la Meurthe et des Vosges ; celle des puits salés de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura et des Basses-Pyrénées ; celle des marais salants de l'Ouest, dont le prix de revient est dix fois plus élevé que le sien. Il veut ensuite porter à 30 c., impôt non compris, le prix du kilogramme de sel qu'il vendait naguères avec bénéfice un centime ; il veut enfin, si la réduction devait un jour avoir lieu, se poser de manière à pouvoir ...

Lorsqu'il a été question, pour la première fois, de la réduction de l'impôt du sel, on a dit, avec une bonhomie parfaite : « L'impôt indirect est le meilleur de tous les impôts ; celui du sel surtout, dont la perception est si facile, est prélevé par fractions si minimes qu'on ne le sent pas..... »

Avec cette phrase on a vécu dix ans. Plus tard, lorsque les plaintes générales sur l'inégalité d'un sacrifice, onéreux surtout pour les classes pauvres, sur la cherté relative d'une denrée si nécessaire à l'agriculture, à l'alimentation du bétail, sont devenues plus pressantes, on a cessé de vanter les vertus de l'impôt, on s'est borné à mettre en parallèle avec l'économie de quelques centimes que la réduction pourrait procurer au consommateur, la perte pour le trésor d'un revenu de 70 millions ; on a nié les propriétés du sel comme engrais. On a promis de chercher les moyens de livrer en franchise le sel nécessaire à l'alimentation du bétail.

Les plaintes, appuyées sur l'exemple de ce qui se passe en Angleterre, en Belgique, en Prusse, en Suisse, dans le pays de Bade, où le sel est employé en grand aux besoins agricoles, ayant, malgré les promesses dilatoires du gouvernement, acquis une unanimité telle qu'il était devenu impossible de les éluder, on a décrété l'allocation en franchise, ou moyennant un droit modéré, du sel nécessaire à l'agriculture et à l'alimentation du bétail.

L'allocation en franchise a été, à la vérité, soumise à des formalités, à des entraves, à des mélanges tellement coûteux, que le sel affranchi devait coûter le double de celui frappé de l'impôt ; mais on ne s'arrêta pas à si peu et on a dit : l'agriculture est désintéressée comme l'ont été la pêche maritime et l'industrie.

L'agriculture s'est obstinée malgré l'ordonnance à ne profiter ni de la franchise ni du droit modéré, les plaintes ont persisté plus unanimes, plus énergiques et surtout plus intelligentes : l'approche des élections a forcé de compter avec elles.

Il s'agissait d'opter entre la féodalité qui achète des votes et les revend à 1 000 pour 100 de bénéfice, et la popularité qui les donne pour rien. La perplexité était grande... on n'a pas opté. On a préféré exploiter à la fois les bénéfices du monopole et ceux de la popularité ; on a essayé de les faire marcher de front. Le tour est joli, en voici l'explication :

L'agriculture se contentait d'une réduction d'un décime ; c'était bien peu : on lui a conseillé de demander plus, en se réservant de ne rien accorder du tout.

« Un décime de moins, a-t-on dit, ne mettrait pas le sel à la » portée des besoins agricoles ; il faut une réduction plus large, une » réduction telle qu'on puisse trouver dans un accroissement de la » consommation une compensation du sacrifice qu'elle pourrait imposer au trésor. »

L'idée était lumineuse. La commission chargée de l'examen de la proposition Demesmay s'y est laissée prendre ; elle a demandé une réduction des deux tiers de l'impôt, elle a présenté comme une compensation une augmentation parallèle de la consommation ; c'est ... [illegible] le moteur... »

Rien n'est plus vrai que cela ; mais s'il y avait de l'habileté à prendre ainsi l'initiative d'une accusation inévitable et à s'en faire une arme contre la réduction, au monopole revient tout l'honneur d'une tactique si savante (1). Le danger présent est ce qui le préoccupe le plus ; il veut gagner du temps, et pour en gagner il n'a pas craint de s'accuser lui-même.

L'impôt n'a pas eu d'ailleurs de détracteurs plus sévères que les adversaires de la réduction ; un honorable député, entre autres, a dit à peu près comme le ministère, que « l'impôt est cruel, inique, » détestable, et il est nécessaire de le réduire ; mais sa réduction » coûtera 30 millions... »

L'honorable, en disant cela, a cité l'Angleterre, Robert Peel, Carter, Mac-Culloch, Porter ; il a battu en brèche tous les chiffres de la commission, il les a pulvérisés ; puis, après avoir plaidé contre, il a voté pour la réduction, qu'il avait pris soin de tuer d'avance. Le monopole n'aurait pas mieux fait.

Malheureusement pour les champions avoués ou secrets de l'impôt, un admirable discours, sorti du cœur de M. de Lamartine, est venu mettre leur stratégie en défaut ; ce que n'avaient pu faire les plaintes légitimes parties de tous les coins de la France, la voix éloquente de l'illustre orateur l'a fait ; elle a emporté d'assaut le principe de la réduction.

Nous employons à dessein le mot de *principe* : le vote du 25 avril n'est pas autre chose. Des amendements rendaient la réforme viable ; on les a écartés par un ajournement. Le principe reste ainsi une lettre morte ; l'Iliade, qu'on croyait terminée, présente d'autres péripéties.

Que va-t-on faire ? On vous l'a dit d'un air assez dégagé : le plaidoyer de M. Talabot a ouvert la brèche ; avec ses chiffres, il sapera le principe devant la Chambre des pairs, on présentera la réduction comme un danger pour l'opération des chemins de fer, comme un obstacle aux augmentations de traitement ... promises ; et si le principe survit à la discussion, il ... [illegible] tri à ce point, qu'il suffira, pour l'enterrer, d'un *veto* suspensif, c'est-à-dire d'une question d'opportunité.

Avant les élections, la promesse ; après, le veto. Avec les chemins de fer, la fièvre chaude de la spéculation joue en ce moment sur un coup de dé les finances et peut-être le repos du pays ; prononcer en présence d'une partie si sérieuse le mot de *crise financière*, ce serait peut-être en hâter l'explosion. Il n'est personne qui ne préfère à l'éventualité d'un pareil malheur le maintien d'un impôt, si lourd, si injuste, si odieux qu'il puisse être.

Tel est le raisonnement, telles sont les espérances, telle est la tactique de la féodalité ; tout cela est habile jusqu'au machiavélisme.

(1) Il faut aussi faire la part à l'intelligence des publicistes qui, sans autre mobile que leur patriotisme, ont révélé les calculs du monopole.

(*Note de la rédaction.*)

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 2 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

—

XVII.

Un ancien ami. (Suite).

John Westlock, qui ne faisait rien à demi, avait retenu des chambres pour ses deux convives, et ils purent prolonger leur joyeuse causerie jusqu'à une heure assez avancée. M. Pinch, assis sur le rebord de son lit, après avoir ôté ses souliers et sa cravate, réfléchissait aux innombrables bonnes qualités de son ancien ami, lorsqu'il entendit frapper à sa porte ; il reconnut la voix de John.

— Vous ne dormez pas encore, Tom, n'est-ce pas ?

— Non, Dieu vous bénisse ! je pensais à vous, répliqua Tom ouvrant sa porte. Entrez donc.

— Je ne vous retiendrai pas longtemps, dit John. J'ai oublié ce soir une petite commission dont je m'étais chargé, et je crains de n'y plus penser demain si je ne m'en acquitte tout de suite. Vous connaissez un M. Tigg, je crois, Tom ?

— Tigg ! s'écria Tom, M. Tigg qui m'a emprunté de l'argent ?

— Tout juste, reprit John Westlock. Il m'a chargé de vous le rendre et de vous faire ses remerciements. Voici la pièce ; je suppose qu'elle est bonne : mais c'est un client peu sûr, Tom.

M. Pinch reçut la petite pièce d'or avec un visage dont le candide éclat faisait honte au métal. Il ne doutait pas qu'elle ne fût excellente, et il ajouta qu'il était vraiment enchanté de trouver M. Tigg si scrupuleux, si exact à remplir ses engagements.

— A vous dire vrai, il ne l'est pas toujours, Tom, répliqua son ami. Ne vous y fiez point. Si vous le rencontrez par hasard, croyez-m'en, évitez-le tant que vous pourrez. Et surtout — retenez bien ceci, je parle sérieusement — ne lui prêtez plus une obole.

— Ah ! dit Tom, en ouvrant de grands yeux.

— C'est une connaissance qui n'est rien moins qu'honorable, et plus vous lui laisserez voir que vous en jugez ainsi, mieux vous vous en trouverez, Tom.

— John, reprit M. Pinch, le visage allongé, et secouant la tête d'un air morne, vous ne voyez pas mauvaise compagnie, j'espère ?

— Non, non, répliqua John, en riant, tranquillisez-vous là-dessus.

— Mais je ne suis pas tranquille, dit Tom Pinch. Comment ne serais-je pas inquiet à vous entendre parler de la sorte ? Si M. Tigg est tel que vous le dites, vous n'avez que faire de le connaître, John !... Vous pouvez rire, mais la chose ne me paraît pas du tout risible, je vous assure.

— Vous avez raison, répondit John, composant ses traits ; c'est fort sérieux.

— Vous savez, John, que votre bon naturel et votre tendresse de cœur vous rendent un peu imprudent. Vous ne sauriez être trop en garde contre vous-même. Je vous jure que si je vous croyais lié avec de mauvais garnements, j'en serais désolé, car je sais combien il vous serait difficile de vous en dépêtrer. J'aimerais cent fois mieux avoir perdu cet argent, John, que l'avoir retrouvé à ce prix.

— Je vous dis, mon cher bon vieux camarade, s'écria son ami, le secouant par les deux mains et lui souriant avec une expression si franche et si ouverte, qu'elle eût convaincu un esprit beaucoup plus soupçonneux que celui de Tom : je vous dis qu'il n'y a pas de danger.

— Eh bien ! reprit Tom, j'en suis ravi. Je le crois, il ne peut pas y en avoir, puisque vous me le dites de cette façon. Vous ne m'en voudrez pas, John, de vous avoir parlé comme je l'ai fait tout-à-l'heure ?

— Vous en vouloir ! de quoi me croyez-vous donc fait ? M. Tigg et moi ne sommes pas sur un pied d'intimité qui puisse vous inquiéter le moins du monde, Tom, je vous en donne ma parole d'honneur ! Êtes-vous tout à fait tranquille, maintenant ?

— Tout à fait.

— Alors, bonsoir pour la seconde fois.

— Bonne nuit ! cria Tom, et d'aussi beaux et bons rêves qu'en puisse faire le meilleur garçon qui existe !

— Le meilleur ! Pecksniff excepté, dit son ami.

Il s'était arrêté un moment à la porte, et se retourna avec un sourire narquois.

— Bien entendu, répondit Tom d'un air grave ; Pecksniff excepté.

Ils se séparèrent enfin ; John Westlock, le cœur dilaté, content, et Tom Pinch tout à fait rassuré. Cependant, il se murmurait à lui-même, en se retournant dans son lit : « C'est égal ! j'aimerais mieux qu'il ne connût pas M. Tigg. »

Le lendemain on déjeûna de grand matin, car les deux jeunes gens voulaient repartir, et John Westlock retournait à Londres ce jour-là par la diligence. Il profita des quelques heures qu'il avait devant lui pour accompagner ses hôtes à trois ou quatre milles. Ils se quittèrent avec de cordiales protestations d'amitié, non-seulement de Tom à John, mais aussi de Martin, qui avait trouvé dans l'ancien élève un tout autre homme que l'espèce de poule mouillée qu'il s'attendait à voir.

Demeuré seul, Westlock fit quelques pas, puis s'arrêta sur un tertre et regarda en arrière. Les voyageurs marchaient vite. Tom gesticulait et semblait parler avec véhémence. Le vent ne leur soufflant plus à la face, mais dans le dos, Martin avait ôté sa redingote, et la portait sur son bras. Tom s'en empara, après une faible résistance de la part de son compagnon, et la jeta par dessus la sienne, s'encombrant ainsi d'un double poids. Ce puéril incident fit impression sur John ; il les suivit des yeux, jusqu'à ce qu'ils fussent hors de vue, secoua la tête comme s'il eût été assailli par quelque réflexion pénible, et reprit tout pensif le chemin de Salisbury.

De leur côté, Martin et Pinch, arrivés sains et saufs au logis, y trouvèrent une courte épître de M. Pecksniff, annonçant le retour de la famille pour le lendemain matin. La diligence devait passer à six heures au bout de la ruelle, et M. Pecksniff priait Tom d'envoyer le cabriolet l'attendre au poteau, avec une charrette pour les bagages. Mais afin que le patron fût plus honorablement reçu, les jeunes gens convinrent de se lever avant l'aube et d'aller au-devant de lui.

Cette journée fut la moins gaie de celles qu'ils avaient passées ensemble. Abattu, humoriste, Martin ne se lassait pas de comparer son sort à celui du jeune Westlock, pour déplorer amèrement le sien. Cette disposition chagrinait Tom, et les adieux du matin, le souvenir du joyeux festin de la veille ne contribuaient pas à égayer les deux amis. Si bien qu'après de mortelles heures, ils virent arriver avec joie le moment de gagner leur lit. Il ne leur fut pas tout à fait aussi agréable de le quitter le lendemain à quatre heures et demie, avec tout le malaise glacial d'un sombre crépuscule d'hiver, mais ils se piquèrent d'exactitude, et se trouvèrent au rendez-vous une demi-heure à l'avance. La matinée n'était rien moins que belle. La pluie descendait à flots d'un ciel noir et brumeux. Martin s'en consolait, s'en réjouissait même, disait-il, par le plaisir qu'il prenait à voir cette affreuse rosse, — il désignait ainsi le coursier arabe de M. Pecksniff, — trempée jusqu'aux os. On peut en conclure que son humeur ne s'était pas fort amendée. En effet, à l'abri d'une haie, regardant la pluie, le cabriolet, la charrette et le ruisselant charretier, il ne cessa de grommeler ; et s'il n'était indispensable d'être deux pour une dispute, il eût trouvé moyen d'engager une querelle avec Tom.

Enfin un faible bruit de roues se fit entendre dans le lointain : bientôt, au milieu d'un déluge de boue, apparut la diligence surmontée d'un malencontreux voyageur accroupi dans la paille de l'impériale, sous un parapluie faisant cascade. Postillon, conducteur et chevaux avaient la mélancolique allure que donne la pluie. La voiture s'arrêta : M. Pecksniff baissa la glace et salua Tom de la main.

— Bon Dieu, monsieur Pinch, est-il possible que vous soyez dehors par un pareil temps !

— Oui, monsieur, s'écria Tom, qui accourait ; monsieur Chuzzlewitt et moi sommes venus...

— Oh ! dit M. Pecksniff, sans regarder Martin, en vérité. Faites-moi le plaisir de veiller aux malles, s'il vous plaît, monsieur Pinch.

Il mit pied à terre et aida ses filles à descendre ; mais ni lui ni les jeunes personnes ne daignèrent faire la moindre attention à Martin, qui s'avançait pour offrir son aide, lorsqu'il se trouva bloqué par la personne de M. Pecksniff, lui tournant carrément le dos. Toujours solennel et muet, le père fit placer ses filles dans le cabriolet, monta après elles, prit les rênes et se dirigea vers la maison.

(1) Voir les numéros des 7 au 1er juillet.

Chambre des pairs. — Amélioration des ports. — Réforme postale.

On se préoccupe volontiers de la défense de nos côtes contre l'étranger : des ingénieurs militaires en étudient la configuration, calculent la portée des canons d'un cap à l'autre et en couronnent les hauteurs de forteresses destinées à en écarter l'agression; mais l'étranger n'est pas le seul ennemi à craindre pour elles, il en est un autre dont l'action est moins vive, mais n'en est pas moins subversive, parce qu'elle est uniforme et constante; cet ennemi, c'est la mer, qui chaque jour vient battre le rivage, emportant ici un pan du sol, là une parcelle de rocher, qu'elle va déposer ailleurs; comblant ici un port fruit de longs travaux, là se creusant une baie au milieu des moissons, et semblant se jouer des efforts de l'homme et des digues. Le mouvement de retraite se manifeste surtout dans la Méditerranée, le mouvement envahisseur dans l'Océan.

Il viendra sans doute un jour où cette force immense qui ne sert qu'à détruire, sera utilisée pour l'homme; un jour où les fleuves qui vont enfouir dans la mer les immenses richesses dont ils sont dépositaires, les répandront dans les campagnes, aujourd'hui ingrates ou incultes; où la mer elle-même, humble esclave de l'homme, ne poussera plus ses vagues que pour aider nos travaux et accroître nos plaisirs. Un jour viendra où l'homme aussi dira au capricieux élément : Tu n'iras pas plus loin. Mais pour cela il faut que la science se crée, que l'on ait appris à tenir compte de toutes les forces qui peuvent faire dévier le cours des marées; car jusqu'ici la mer a gardé son secret.

Veut-on créer une rade abritée ? d'immenses murailles surgissent du fond de l'Océan, le vent a moins de prise, mais l'onde enclose dans des limites inaccoutumées se venge sur la côte qu'elle dévore. Dispose-t-on symétriquement les constructions d'un port? le flot se révolte et heurte l'un contre l'autre les navires qui sont allés y chercher un asyle contre les rafales. S'efforce-t-on de détourner un courant? Les galets s'entassent, et le port dont on voulait faciliter l'abord est impraticable désormais.

Quelques inventions ont été faites cependant, dont on peut attendre d'heureux résultats, non pour utiliser la force de la marée, mais pour la neutraliser quand elle est nuisible. Parmi ces inventions il faut distinguer le brise-lames flottant, assemblage de poutres amarrées au fond de l'eau par de fortes chaînes laissant passer le courant qui nettoie, neutralisant celui qui renverse.

Cette question a été soulevée aujourd'hui à la Chambre des pairs par M. Victor Hugo, à propos de la loi sur l'amélioration de divers ports; l'illustre écrivain, dans un discours riche d'images et de beautés poétiques, a signalé au gouvernement ces ravages incessants; il a rappelé entre autres la rade du Havre, placée au confluent de deux courants : l'un, la mer, arrivant parallèlement aux autres à La Ciotat. Dans un premier essai les chaînes de fer se sont rompues; une autre fois les divers parties de l'appareil se sont détachées et couchées. On n'a donc encore obtenu aucun résultat décisif; mais dès qu'un essai convaincant aura prouvé la bonté de l'invention, on s'empressera de l'appliquer en grand à la rade du Havre.

Après ces explications, on s'est occupé de la loi en elle-même. La commission, tout en se prononçant pour l'adoption, se plaint amèrement dans son rapport de n'avoir pas été saisie à temps pour examiner les projets et refuser des crédits pour ceux qui lui auraient semblé peu urgents ou mal étudiés. M. de Boissy a porté ces plaintes à la tribune, et protesté énergiquement contre la contrainte (il a appuyé sur ce mot) qui est imposée chaque année à la chambre des pairs vers la fin de la session. M. Pasquier a relevé cette expression qui lui semblait peu parlementaire; mais l'attitude de l'assemblée faisait assez voir que cette fois M. de Boissy avait servi d'interprète à un sentiment général.

Le projet de loi pour l'amélioration des ports a été adopté à la majorité de 90 voix contre 24, et celui qui a trait au rachat du havre de Courseulhes, à la majorité de 104 voix contre 10.

L'assemblée s'est occupée ensuite du projet de loi relatif à la suppression du décime rural et à la réduction du droit sur les articles d'argent transmis par la poste. La commission, tout en se tenant en réserve sur une question qui ne lui avait pas été posée, regrette vivement dans son rapport qu'une réforme plus complète de la taxe des lettres n'ait pas été proposée, et elle laisse entrevoir ses sympathies pour une taxe uniforme de 20 centimes. M. de Castellane a fait aussi des vœux pour qu'un projet de loi en ce sens soit présenté dans la session prochaine. Il est donc permis d'espérer que la réforme postale ne rencontrera pas à la noble chambre les mêmes résistances que la conversion des rentes l'année dernière, et cette année la réduction de l'impôt sur le sel.

Avant de voter, M. de Cordoue a fait remarquer sagement que la suppression du décime rural pourra bien d'abord ne pas augmenter d'une manière considérable la quantité des lettres, et que par conséquent, on aurait tort de s'armer plus tard de ce résultat négatif pour reculer devant une réforme plus complète. La discussion s'est bornée à ces observations.

Le projet de loi a été adopté par 94 voix sur 103.

La Chambre a voté ensuite sans discussion intéressante les projets de loi relatifs : 1° aux crédits supplémentaires pour les chemins de fer de Vierzon et de Montpellier; 2° à des acquisitions de terrains pour le Jardins-des-Plantes; 3° un télégraphe électrique à établir sur les chemins de fer de Lille; enfin 4° à l'achèvement de divers édifices publics.

Il n'est pas impossible que la Chambre termine ses travaux dans la séance de demain.

---

de préférence dans les grandes cités, et dans ces délicieuses petites villes de bains qui font chaque année des bords du Rhin le rendez-vous de l'élite des étrangers. Or, la rare beauté de mistress Aston, son esprit, ses grâces, le luxe qui l'entourait et le goût exquis qu'elle déployait en toutes choses, lui attirèrent partout de la part des hommes, une admiration, qui, en excitant la jalousie du mari, donna lieu à de vives querelles d'abord et enfin à une rupture. Après deux années de séparation, les époux se réconcillèrent; mais la vie commune qu'ils avaient reprise ne dura pas longtemps. Une nouvelle séparation eut bientôt lieu devant la justice, et mistress Aston, quittant une seconde fois son mari, emmena sa petite fille née seulement depuis son retour, et se retira avec elle à Berlin.

Dans la capitale de la Prusse, madame Aston, au milieu de la société où elle fut admise, ne tarda pas à se faire remarquer par la hardiesse autant que par la singularité de ses opinions sociales, se prononçant surtout en faveur de l'émancipation des femmes, critiquant l'immoralité du mariage tel qu'il est constitué dans nos pays civilisés. On fut d'abord quelque peu étonné de voir les doctrines de Weitling prêchées, dans les salons berlinois, par une jeune et belle femme, devenue, disait-on, l'apôtre de l'athéisme et du communisme; mais la surprise fut bien autrement grande, quand on apprit que mistriss Aston réglait exactement sa conduite sur ses discours.

En effet, une fois hors des salons qu'elle avait bouleversés et charmés par sa présence, mistress Aston rejetait bien vite les vêtements de son sexe et avec eux la gêne qu'ils imposent, pour devenir sous des habits masculins, le plus joli et le plus délibéré cavalier qui se puisse voir. Chaussée de bottes à éperons, une cravache à la main, le cigare à la bouche, et sur sa tête un chapeau coquettement penché sur l'oreille, et orné d'une plume d'autruche, elle se promenait hardiment dans les rues les plus fréquentées de Berlin, et ceux qui la reconnaissaient se disaient en la voyant : *Voilà la George Sand allemande.*

Beaucoup de femmes crièrent au scandale; d'autres, qui ne l'osaient pas, eussent pourtant bien voulu l'imiter; quelques-unes, entraînées par son exemple, déclarèrent partager ses vues et ses croyances, et la ville de Berlin fut sur le point de voir fonder dans son sein un *club de femmes libres*.

En attendant, mistress Aston et ses compagnes vivaient dans une liberté à peu près absolue. Leur distraction habituelle, après la promenade, était de se réunir dans quelque brasserie, et là, dans la douce compagnie de leurs amis, elles buvaient le grog et la bierre, fumaient des cigares, et mêlaient leurs voix au chœur formé par les étudiants, qui faisaient retentir la salle de leurs chants sauvages (*wilde Lieder*) jusques bien avant dans la nuit.

Parmi les adorateurs de mistress Aston, on remarquait alors le jeune poète Gottschal qui composa à son intention et lui dédia celle de ses compositions poétiques, intitulée : *Madonna und Magdalena,* deux dithyrambes d'amour. La grande dame communiste rappela-t-elle effectivement à la fois l'idéal de la vierge et celui de la courtisane? Toujours est-il que ses propres accusateurs, en lui imputant de grandes faiblesses, lui reconnaissent aussi d'éminentes qualités. « Cette femme,

---

Perdu dans son étonnement, Martin contemplait la diligence, et lorsqu'elle s'éloigna, il contempla M. Pinch et les bagages, jusqu'à ce que la charrette se fût mise en marche.

— Auriez-vous la bonté, dit-il alors à Tom, de m'expliquer ce que ceci présage?

— Quoi donc? demanda Tom.

— La conduite de ce drôle! — je parle de M. Pecksniff; vous l'avez bien vu?

— Non, je n'ai rien vu, s'écria Tom; je m'occupais des malles.

— N'importe! dit Martin, dépêchons! il me tarde d'arriver... Et sans un mot de plus, il partit d'un tel pas que Tom avait peine à le suivre.

Il marchait sans prendre garde, tout au travers des tas de boue, des flaques d'eau, regardant devant lui, et quelquefois riant en lui-même d'une étrange façon. Tom, persuadé que tout ce qu'il pourrait lui dire ne ferait qu'aggraver sa colère, s'en fiait à l'accueil de M. Pecksniff pour effacer l'impression fâcheuse, mais bien certainement erronée qu'avait conçue le nouvel élève, déjà si avant dans les bonnes grâces du maître. Il ne fut donc pas peu surpris, lorsqu'à leur entrée dans le salon, où M. Pecksniff, assis près du feu, prenait le thé seul, il se vit comblé d'égards, et à sa grande confusion, placé sur le premier plan, tandis qu'au rebours de ce qui se passait d'ordinaire, le nouvel élève, le parent de M. Pecksniff, était rejeté au second.

— Vous prendrez du thé, M. Pinch, dit Pecksniff en attisant le feu; vous devez être gelé. Servez-vous, je vous prie; mettez-vous dans le coin le plus chaud, M. Pinch.

Martin regarda M. Pecksniff comme s'il l'eût de grand cœur envoyé là où il fait plus que chaud, mais il ne dit mot, et, debout de l'autre côté de la table, continua de l'examiner attentivement.

— Prenez donc une chaise, M. Pinch; asseyez-vous, je vous en prie. Eh bien! comment les choses se sont-elles passées en notre absence, M. Pinch?

— Vous... vous serez très content du plan de l'École Primaire, monsieur, dit Tom; il est presque achevé.

— Si vous le permettez, M. Pinch, reprit Pecksniff avec un mouvement de la main et un sourire, nous traiterons ce sujet dans un autre moment. Qu'avez-vous fait, vous, Thomas? Hem!

M. Pinch promena des yeux effarés du maître à l'élève et de l'élève au maître, ne trouvant pas dans sa consternation assez de présence d'esprit pour répondre. Durant ce gauche intervalle, M. Pecksniff, qui se sentait sous le poids du regard de Martin, quoiqu'il n'eût pas jeté un seul coup d'œil de son côté, attisa laborieusement le feu, et quand il eut fini, avala son thé avec la même application.

— M. Pecksniff, dit enfin Martin d'une voix calme, maintenant que vous vous êtes reposé et restauré, je serais bien aise de savoir ce que vous prétendez en me traitant ainsi?

— Eh bien, Thomas, reprit M. Pecksniff, se tournant vers Pinch, d'un air encore plus placide et plus affable, qu'avez-vous fait, *vous*, en mon absence?

Après cette question, il considéra les murs de l'appartement, comme s'il y eût cherché une fissure ou une tache.

Tom, à court de ressources, fit un geste pour appeler l'attention de M. Pecksniff sur celui qui venait de l'interpeller, mais Martin ne lui en laissa pas le temps.

— Monsieur Pecksniff, dit-il, frappant lentement deux ou trois coups sur la table, et s'avançant d'un ou deux pas, assez près pour pouvoir le toucher de la main : vous avez entendu ce que je vous ai dit, faites-moi la grâce d'y répondre, s'il vous plait. Je vous demande — il éleva la voix, — ce que vous prétendez par cette façon d'agir?

— Monsieur, répliqua M. Pecksniff d'un ton sévère, et le regardant pour la première fois, je m'expliquerai avec vous tout à l'heure.

— C'est trop de bonté; mais tout à l'heure ne me convient pas : vous voudrez bien vous expliquer tout de suite.

M. Pecksniff feignit d'être absorbé dans l'examen de son portefeuille, qui tremblait entre ses mains; lui aussi tremblait.

— Tout de suite! répéta Martin, frappant de nouveau sur la table : pas tout à l'heure, mais à l'heure même!

— Me menacez-vous, monsieur? s'écria M. Pecksniff.

Martin le regarda et ne répondit pas; un observateur attentif n'eût pu se méprendre au serrement de ses lèvres, et à l'attraction involontaire que semblait éprouver sa main droite pour la cravate de M. Pecksniff.

— Je me vois à regret contraint de dire, reprit ce dernier, que les menaces seraient d'accord avec le reste de votre conduite. Vous m'avez trompé! vous en avez imposé à un naturel confiant et loyal, vous vous êtes fait admettre chez moi — ici M. Pecksniff se leva, — à l'aide de subterfuges, de faux prétextes!

— Continuez, dit Martin avec un sourire de mépris, je vous comprends, maintenant. Qu'y a-t-il encore?

— Ce qu'il y a! s'écria M. Pecksniff, frémissant de la tête aux pieds, et se frottant les mains comme s'il avait froid; puisque vous me contraignez à divulguer votre honte devant témoin, malgré ma répugnance à le faire, il y a que cette chaste demeure ne saurait être souillée plus longtemps par la présence d'un petit-fils ingrat, qui a trompé, cruellement trompé, le meilleur, le plus digne d'être aimé, le plus vénéré et le plus vénérable des hommes! et qui ensuite, jaloux de s'assurer ma protection et mon appui, m'a soigneusement caché cette circonstance, sachant bien que je suis honnête homme avant tout, voué à l'accomplissement de mes devoirs en ce monde charnel, et ennemi juré de tout mensonge. Je pleure sur votre dépravation, monsieur; je vous plains de perdre par votre faute le paradis terrestre où vous étiez appelé à vivre, mais je ne puis avoir pour hôte une lèpre, un serpent! Allez! poursuivit M. Pecksniff ouvrant la main, partez, jeune homme! à l'exemple de tout ce qui vous connait, je vous renie!

Martin prit son élan, et on ne saurait prévoir ce qui en fût arrivé si Tom Pinch ne l'eût saisi dans ses bras. Au même moment, M. Pecksniff, qui reculait en toute hâte, fit un faux pas, renversa une chaise, tomba par dessus, et demeura assis à terre sans faire le moindre effort pour se relever; peut-être jugeait-il la position plus sûre.

— Lâchez-moi, Pinch! s'écria Martin se débarrassant de Tom. Pourquoi me retenir? Croyez-vous qu'un coup puisse le rendre plus abject qu'il ne l'est? Croyez-vous qu'en lui crachant à la face je le fisse descendre à un niveau plus fangeux que le sien? Regardez-le, Pinch! regardez-le!

M. Pinch obéit involontairement. A demi couché sur le tapis, la tête renfoncée dans un angle du mur, joignant aux traces d'un voyage nocturne le désordre de la chute, M. Pecksniff était assurément un triste échantillon de la dignité humaine. Néanmoins, *c'était* Pecksniff : impossible de lui enlever ce titre magique et tout-puissant sur Tom. Aussi son regard éloquent, fixé sur M. Pinch, semblait-il dire : Oui! regardez-moi! le poète n'a-t-il pas dit : un honnête homme est le plus bel ouvrage de Dieu! Eh bien! donnez-vous-en la joie! c'est un spectacle rare, mais qui se voit gratis. Regardez-moi!

— Voyez-le, reprit Martin, gisant là, dégradé, vendu, acheté! torchon à essuyer de sales mains! natte à essuyer des sales pieds! chien couchant, servile et rampant s'il en fut! la pire et la dernière vermine de ce monde! Mais écoutez-moi, Pinch! le jour viendra, — il le sait, lisez-le écrit sur son visage tandis que je parle, — où vous-même le démasquerez, où vous le connaitrez comme je le connais, comme il sait que je le connais! Il me renie, lui!... Jetez les yeux sur le rénégat, Tom, et que ce souvenir vous rende plus clairvoyant!

Il montrait du doigt M. Pecksniff, avec un inexprimable mépris; et finissant de parler, il enfonça son chapeau sur sa tête et sortit de la chambre et de la maison. Il marchait si vite, qu'il avait déjà dépassé le village quand il s'entendit appeler de loin. C'était la voix de Tom Pinch, hors d'haleine.

— Eh bien! quoi? qu'y a-t-il?

— Bon Dieu! s'écria Tom; est-ce que vous partez?

— Si je pars! reprit-il d'une voix furibonde. Si je pars!

— Ne vous irritez pas! Je voulais seulement savoir si vous partiez tout de suite... par ce mauvais temps... à pied, sans vos effets... sans argent?

— Oui, je pars, répondit-il d'un ton glacial.

— Et où allez-vous? s'écria Tom. Où voulez-vous aller?

— Je n'en sais rien!.. Si, si, je le sais : je vais en Amérique.

— Non! non! n'y allez pas, reprit Tom avec angoisse. Je vous en supplie, réfléchissez encore. Ne soyez pas si indifférent à ce qui vous touche, n'allez pas en Amérique!

— Mon parti est pris, dit-il; votre ami avait raison de vouloir passer à l'étranger. J'irai en Amérique. Dieu vous bénisse, Pinch!

— Prenez ceci, s'écria Tom, lui mettant un livre dans la main avec une agitation fébrile. Il faut que je rentre, je n'ai pas le temps d'en dire plus long. Le ciel soit avec vous! Regardez à la page où j'ai fait une corne. Au revoir! au revoir!

De grosses larmes ruisselaient le long des joues de l'honnête et simple garçon. Tous deux s'éloignèrent, à grands pas, dans une direction opposée.

(*La suite à demain.*)

naïveté. Condamnée le 1er mars dernier à quitter Berlin et à n'y plus reparaître, elle en appela au ministre de l'intérieur, M. de Bodelschwingh, qui lui a accordé une audience personnelle, dans laquelle, bien loin de s'amender et de reconnaître ses torts, la croyante en Weitling s'est efforcée de persuader au ministre qu'il n'y avait de salut pour l'Etat que dans l'émancipation des femmes. M. de Bodelschwingh n'ayant pas cru devoir se rendre à ses raisons, mais ayant au contraire confirmé la sentence de proscription, mistress Aston s'adressa alors au roi en personne; mais ce prince, tout absorbé depuis quelque temps par les questions théologiques, et qui se croit appelé à établir l'unité religieuse dans ses Etats, saisissant cette occasion pour sévir une bonne fois contre la secte des athées communistes, décida que non-seulement la condamnée serait bannie, mais que le mari de mistress Aston serait invité à réclamer sa fille devant les tribunaux, afin de préserver l'enfant des exemples et des leçons de sa mère. La cause vient d'être plaidée et perdue par mistress Aston, qui a dû en conséquence se séparer de l'Allemagne et de sa fille. Cette dame, qui vient d'arriver à Strasbourg, d'où elle se dirigera probablement sur Paris, prépare la publication d'une brochure dont le sujet sera le récit de son bannissement et des causes qui l'ont provoqué. Si cet écrit voit le jour, il sera un document intéressant pour l'histoire actuelle des progrès du communisme en Allemagne et de la liberté constitutionnelle en Prusse.

C. G.

ANGLETERRE.

Sir Robert Peel a annoncé à la Chambre des communes, lundi soir, que sa majesté la reine avait accepté la démission du ministère. Lord John Russell est chargé de former un nouveau cabinet. Sir Robert Peel a annoncé qu'il donnerait son concours au nouveau ministère dans la politique qui aurait pour but de continuer le mouvement de réforme commerciale et la réalisation des progrès que demande l'état actuel du pays. Les séances de la Chambre ont été ajournées jusqu'à vendredi, pour donner le temps à lord John Russell de former un nouveau cabinet.

— Le bill des céréales ayant reçu la sanction royale, l'ordre a été donné à la douane de recevoir le blé moyennant les droits nouvellement fixés.

Voici les droits perçus vendredi : Blé, 4 liv. sterl. par quarter; orge, 3 liv. sterl. 6 shil.; avoine, 1 liv. 6 shil.; riz, fèves et pois, 2 liv. Le prix moyen du blé, réglant le droit pour la semaine, est de 53 liv. 8 shil. le quarter.

— Nous venons, dit le *Standart*, de recevoir des récits détaillés concernant les hostilités qui ont eu lieu entre les troupes anglaises et les Cafres, ainsi que les dépêches officielles des engagements du 16 et du 17 avril. La colonie paraît être dans un état fâcheux, et avoir besoin de renforts immédiats.

PORTUGAL.

D'après les dernières lettres, l'insurrection miguéliste semble se propager dans la province du Minho, qui malheureusement se trouve dégarnie de troupes. Néanmoins, jusqu'à présent D. Miguel n'a été proclamé roi absolu que dans la ville de Monte-Alegre, ainsi que nous l'avons déjà dit, et dans un bourg appelé Torey, où résidaient les officiers carlistes émigrés espagnols. La bande qui s'était emparée de Monte-Alegre, où il n'y avait pas un soldat, ne se composait que de 200 paysans environ, dont 100 seulement avaient des armes; elle était commandée par un ancien officier miguéliste et un prêtre. Quelques détachements d'infanterie et de cavalerie ont été dirigés de Chaves et de Braga, chargés de poursuivre les rebelles.

Cette levée de boucliers des miguélistes n'aurait aucune gravité, si elle ne coïncidait pas avec les tentatives des cabralistes, qui ont conservé de nombreux partisans dans l'armée, et y entretiennent le mécontentement et la méfiance contre le nouveau ministère. Aussi le parti qui triomphe en ce moment, et qui était tout disposé à déposer les armes et à attendre la réunion des cortès, exige-t-il de nouveau du ministère, pour principale garantie, la destitution de tous les officiers et employés suspects, et une prompte réorganisation de la garde nationale.

Placé entre ces difficultés, le ministère Palmella se trouve paralysé dans ses mesures par ses embarras financiers, qui sont toujours les mêmes.

GRÈCE.

On nous écrit d'Athènes :

« La Messénie vient d'être ravagée par des tremblements de terre; un grand nombre de villages ont eu beaucoup à souffrir; celui de Micromani a été totalement détruit; sur les 350 maisons qui le composaient, à peine en reste-t-il cinq ou six d'habitables, et encore les murs et les toits sont-ils grandement endommagés. Quatre autres villages ont été en partie ruinés. A Micromani, huit personnes ont été tuées et une dixaine blessées; dans les autres on n'a eu à déplorer la perte de personne. — Les premières secousses se sont fait sentir le 9 juin vers une heure du matin; vers trois heures de l'après-midi, de nouvelles secousses, aussi violentes que les premières, ont achevé de renverser les maisons qui avaient résisté à celles du matin. Depuis le 9, de nouveaux tremblements de terre se font journellement sentir; du 9 au 17, en a compté plus de cent secousses; le 18 on en a encore ressenti trois, mais leur violence va sensiblement en diminuant.

» M. le ministre de France à Athènes a été visiter les villages ruinés; il a distribué aux familles des morts et des blessés, et aux plus malheureuses, les secours qu'il avait pu réunir immédiatement. On va s'occuper d'organiser des souscriptions pour venir en aide aux pauvres habitants, qui se trouvent actuellement dans la plus profonde détresse. »

Une bande de brigands vient de paraître dans les environs d'Athènes. Cet événement est d'autant plus extraordinaire, qu'une abondante moisson vient de répandre partout le bien-être, et que la tranquillité paraissait parfaitement rétablie.

C'est la duchesse de Plaisance qui a failli être la première victime de leur audacieuse tentative.

La duchesse était en route pour aller visiter ses propriétés du Ben-

Plusieurs des notables de la ville de Boulogne viennent de présenter une adresse au sacré collége, pour demander des réformes, et surtout la convocation des conseils provinciaux, de manière à ce qu'ils puissent représenter véritablement l'opinion publique et aient la faculté d'exposer les besoins et les vœux des populations.

Voici ce document :

Eminentissimes princes, les soussignés, croyant remplir un devoir, et exprimer en même temps le désir de toute la population, vous adressent avec respect et confiance les expressions et les vœux suivants :

Daignez les soumettre au nouveau pontife, et daignez appuyer de votre haut patronage les prières que les populations adressent dès aujourd'hui au saint-père.

Le gouvernement papal, conseillé par la conférence des représentants des grandes puissances réunis à Rome en 1831, reconnut la nécessité de réformer plusieurs institutions de l'Etat et d'introduire des améliorations de nature à rétablir et à garantir d'une manière stable le bonheur et la tranquillité de ces provinces.

Depuis quinze ans, les besoins et les maux publics se sont fait sentir plus vivement et plus généralement encore. Les soulèvements continuels qui ont troublé ce pays en sont la preuve. Tout en blâmant les tentatives d'insurrection et les moyens violents, on doit cependant reconnaître dans ces faits un signe manifeste des maux qui affligent la société.

Pour bien connaître ces maux et pour y apporter un remède efficace, le meilleur moyen est sans aucun doute celui de la convocation des conseils provinciaux, de manière qu'ils représentent véritablement l'opinion publique et aient la faculté d'exposer au gouvernement les besoins et les vœux des populations.

Grâce à ce moyen, accordé autrefois par le souverain-pontife et reconnu exécutable, l'opinion publique aurait une voie légale et régulière, et nous ne serions pas obligés de recourir à la forme que nous avons dû adopter aujourd'hui.

Nous recommandons ce moyen à la prudence et à la justice du futur pontife, et nous attendons avec confiance un système de conciliation et de progrès qui ramène dans notre pays la tranquillité et la prospérité, et avec elles tous les biens dont jouissent les nations civilisées.

Le gouvernement sera alors sans crainte, et, fort du dévouement de ses sujets, il recouvrera la dignité et l'indépendance nécessaires à tous les princes, et surtout au chef suprême de la chrétienté.

Signé : Le comte PHILIPPE BENTIVOGLIO, comte JEAN MASSEI, marquis ANTOINE PAPOLI, GIOACCHIMO ROSSINI, marquis GUIDO TADDEO PEPOLI, comte JEAN MARCHETTI, CLEMENTE GIOVANARDI, avocat, MARCO MINGHETTI, comte JEAN GOZZADINI, comte ANNIBAL RANUZZI, comte ALEX. RANZI.

Bologne, juin 1846.

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer :

Paris, le 30 juin 1846.

« Monsieur le Rédacteur,

» Vous êtes tombé dans une grande erreur en annonçant dans votre journal de ce matin, que le magnifique sarcophage en ébène massif, dans lequel les dépouilles mortelles de l'empereur ont été rapportées de Sainte-Hélène, avait été déposé dans l'une des chapelles du dôme, transformée en bureau ou magasin, et que ce magnifique sarcophage, pour ainsi dire sanctifié par le contact du grand homme, était enseveli dans la poussière et couvert d'un pêle-mêle de cordages et d'engins à l'usage des maçons.

» Le corps de l'empereur, qui repose en ce moment dans la chapelle Saint-Jérôme, en attendant que le monument qu'on lui élève sous le dôme soit terminé, est tel qu'il a été rapporté de Sainte-Hélène, placé dans cinq cercueils : 1° un cercueil en ferblanc; 2° un cercueil en bois d'acajou; 3° un cercueil en plomb; 4° un deuxième cercueil en plomb, séparé du premier par de la sciure et des coins de bois; 5° un cercueil en bois d'ébène.

» Le sarcophage qui vous a été indiqué comme étant le sarcophage impérial dans lequel les dépouilles de l'empereur avaient été rapportées de Sainte-Hélène, n'est qu'un simulacre, établi en bois blanc, et pour servir de modèle à celui en marbre qui doit figurer sous le dôme, et dans lequel sera placé le cercueil dont je viens de vous donner la description.

» Veuillez, je vous prie, rectifier cette erreur dans votre plus prochain numéro, et recevoir l'assurance de ma considération très distinguée.

» Le pair de France, lieutenant-général commandant l'Hôtel royal des Invalides,

» PETIT. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — L'affaire relative à l'évasion du prince Louis, écrit-on de Péronne, doit venir, le 9 juillet, devant le tribunal correctionnel et non devant le jury; la peine de la détention perpétuelle, prononcée contre le prince Louis, n'est pas considérée comme peine infamante, mais seulement comme une peine correctionnelle; c'est le seul moyen d'expliquer le renvoi des accusés devant la juridiction correctionnelle.

Le docteur Conneau est prévenu d'avoir facilité l'évasion du prince en fournissant au détenu les moyens de l'accomplir; le commandant Demarle et les deux geôliers sont seulement prévenus de négligence dans l'accomplissement de leurs fonctions.

— Le tableau du prix de l'hectolitre de froment pour servir de régulateur aux droits d'importation et d'exportation des grains et farines a été arrêté le 30 juin, ainsi qu'il suit :

1re classe, section unique, 23 fr. 65 c.; 2e classe, 1re section, [illegible]; 2e, 23 73; 3e classe, 1re section, 26 15; 2e, 21 77; 3e, [illegible]; 4e classe, 1re section, 22 03; 2e, 20 33.

— M. Decazes a été présenté, le 19 juin, au roi de Danemark, et lui a remis une lettre du roi des Français, en réponse à celle dans laquelle S. M. danoise le complimentait d'avoir échappé à l'attentat de Fontainebleau.

vingt minutes avant le départ des convois, sous peine de CINQ FRANCS d'amende. Voilà une prétention outrecuidante au dernier degré; c'est à une époque où le roi lui-même n'a pas le droit de faire appliquer une peine qui ne soit écrite dans la loi, qu'on improvise des amendes et peut-être des peines corporelles, suivant le bon plaisir des agents de M. Rothschild, c'est trop fort, en vérité!

Qu'on sache bien ceci : Malgré les prétentions qu'ils montrent en toute occasion, les employés de la compagnie sont, comme le public, soumis aux lois ainsi qu'aux règlements de police généraux et quelquefois spéciaux pour eux. Lorsqu'ils y manquent, le droit et le devoir des particuliers est de se plaindre à l'autorité compétente. La compagnie du Nord est suffisamment riche pour payer les infractions commises en son nom, ou le sans-gêne des gens qu'elle emploie.

COURRIER DU NORD. — On a beaucoup parlé des vols qui ont eu lieu au bal donné par la ville de Lille à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer du Nord, mais on a oublié d'en citer un qui méritait bien une petite mention.

On assure que M. le procureur général près la cour royale d'Amiens, dont la chaleur avait sans doute épuisé les forces, cherchant à les réparer dans un doux sommeil, un adroit filou, qui faisait main-basse sur tout, et ne dédaignait même pas les choses de mince valeur, avait profité de son assoupissement pour lui voler son chapeau. On ajoute que ce magistrat, dont un seul mot suffit pour mettre bien des brigades de gendarmerie sur pied, a pris la chose du bon côté, et qu'il n'a mis personne en réquisition pour courir après son voleur et son couvre-chef.

ÉCHO DU NORD. — Nous lisons dans le *Progrès du Pas-de-Calais* :

« Un mariage sera célébré après-demain dans une ville de ce département, auquel les exigences du clergé catholique, attentatoires à la liberté de conscience, ferment les portes de l'église.

» Un catholique épouse une protestante. L'un et l'autre souhaitaient, et les parents de la jeune fille désiraient aussi que l'église catholique, aussi bien que le temple protestant, sanctionnât cette union.

» Il faut des dispenses de Rome pour que l'église catholique de France procède à un tel mariage; on consentit à les payer. On voulut en outre exiger l'engagement écrit et signé par la fiancée d'élever les enfants des deux sexes qui naîtraient du mariage dans la religion catholique. Quoique catholiques l'un et l'autre, le père et le futur époux de la jeune fille refusèrent d'obtempérer à une semblable condition.

» Le curé, le vicaire général et l'évêque, successivement visités, résistèrent aux sollicitations. Ainsi l'on éloigne de l'église un jeune homme né dans son sein, une jeune protestante qui sollicitait la bénédiction du prêtre catholique, et peut-être des enfants que le père eût pu vouloir élever dans la foi religieuse à laquelle il appartient.

» Cette tyrannie exercée sur la conscience, cette torture infligée aux sentiments les plus sacrés de la nature pour mettre toute la distance du ciel à l'enfer entre une mère et ses enfants, c'est à une bulle de feu Grégoire XVI que nous la devons.

» La réaction religieuse marche vite, mais elle n'en est point encore arrivée à confisquer les articles du décret de 1682, connus sous le nom de *Libertés gallicanes*, et en vertu desquels les bulles de Rome ne sont exécutoires en France qu'après avoir été acceptées par le gouvernement.

» Celle de Grégoire XVI, relative aux mariages mixtes, ne saurait être maintenue. L'atteinte qu'elle porte à la liberté de conscience est contraire à la promesse d'une protection égale, garantie à tous les cultes par l'art. 5 de la Charte. Cette bulle est un arrêt de proscription contre les autres cultes, arrêt qu'il n'était permis à la cour de Rome d'imposer à la France que lorsque l'engagement *d'exterminer les hérétiques nommément condamnés par l'Eglise* faisait partie du serment que nos rois prêtaient à Reims, à l'époque de leur couronnement. »

— A ce sujet, nous pouvons rapporter un autre fait qui, à notre connaissance personnelle, s'est passé dans une des principales églises de Paris.

Académie des Sciences.

Séance du 29 juin.

PRÉSIDENCE DE M. MATHIEU.

Les grandes chaleurs qui règnent cet été commencent à faire un grand vide au sein de l'Académie; déjà plus d'un tiers des illustres membres sont partis, les uns pour leurs *villas*, les autres pour des voyages à l'étranger; il en est aussi qui s'en vont soigner leur réélection à la chambre des députés. M. Arago est de ces derniers; il y a deux jours, il est parti pour Perpignan où le gouvernement a préparé, dit-on, une rude opposition à la réélection de l'illustre astronome, sans s'inquiéter de la honte qu'il y aurait pour la ville natale d'un pareil homme, et pour la France entière, à frapper d'ostracisme la première gloire scientifique de nos jours. Pendant tout un mois nous allons être privés de la correspondance si habilement dépouillée par le savant secrétaire perpétuel, et nos comptes-rendus perdront ainsi la meilleure partie de leur intérêt.

Des rapports ont occupé la plus grande partie de la séance d'aujourd'hui. Nous ne pourrons que mentionner ceux qui ont été présentés par MM. Elie de Beaumont et Duperrey, sur les observations auxquelles M. Ch. Deville s'est livré dans le voyage qu'il a fait, de 1839 à 1843, aux Antilles, à Ténériffe et aux îles du Cap-Vert. Ces rapports étaient tellement longs que leurs savants auteurs ont dû se borner à en lire quelques extraits et les conclusions très favorables, et à déposer le reste de leur travail sur le bureau : le temps nous a absolument manqué pour les lire. L'essai sur le climat et la végétation de l'extrémité septentrionale de la Norwége, rédigé par M. Ch. Martins à son retour de son voyage en Laponie, a été également le sujet d'un rapport justement louangeur, lu par M. Richard. On trouvera dans l'ouvrage de M. Martins, qui sera bientôt imprimé aux frais de l'Etat, les renseignements les plus curieux et les plus exacts sur le Finmark occidental, contrée située entre le 70e et le 71e degré. Nous nous contenterons de citer quelques chiffres d'après lesquels il est possible de se faire une idée du climat de cette partie de la Laponie. La température moyenne de l'année est de 0°.45. Les températures moyennes des saisons, réglées

vains, historiens, poëtes et philosophes des différentes époques ont dit des phénomènes naturels, tels que la végétation, la chaleur, le froid, la neige, la pluie, etc. C'est donc sur l'étude des textes anciens que repose tout le travail de M. Fuster; c'est un travail d'érudition. Or, on sait que si les chimistes, les physiciens, voire les mathématiciens et les astronomes, ne sont pas toujours d'accord, leurs discussions sont bien peu de chose en comparaison des querelles d'érudits. On ne doit donc pas s'étonner que M. Fuster ait rencontré de nombreux contradicteurs qui, armés des mêmes in-folios, sont venus soutenir une thèse précisément contraire à la sienne. Le combat est vif; M. Dureau de la Malle se signale à la tête de l'armée d'attaque par un feu bien nourri de grec et de latin, et même de fleurs de rhétorique, telles que l'Académie des sciences n'a pas souvent le bonheur d'en contempler. M. Fuster, de son côté, ne laisse pas de faire une vive riposte. Quant à nous, quant au public, il regarde ébahi, sans prendre parti pour aucun des deux camps, pensant bien qu'il n'est donné qu'à nos neveux, heureux héritiers de nos instruments et de nos observations, de résoudre ces questions, qui sont surtout des questions de temps.

— Nous venons de parler de fleurs de rhétorique peu connues au sein de l'Académie; nous avons à dire deux mots d'un beau bouquet de fleurs naturelles, qui n'étaient pas moins surprises de se trouver dans cette étuve malsaine où le gouvernement a la munificence d'enfourner ses savants. Tout le monde de se demander comment ces fleurs avaient pu pénétrer dans une pareille enceinte, sans être à l'instant flétries. L'étonnement a cessé quand on a appris que l'auteur du bouquet avait eu la précaution de les pétrifier, de les rendre aussi dures que du granit, c'est son expression, avant de les expédier dans cette contrée torride où végètent pâles et décolorés (sauf les boutonnières) les académiciens. Ce n'est pas les fleurs seulement, mais encore les fruits et même les animaux, que pétrifie de cette façon, par un procédé qu'il ne publie pas, le docteur Silvestre, de Naples. M. Gannal en est pétrifié à son tour.

— La physique a été représentée à cette séance par un assez grand nombre de communications, parmi lesquelles nous citerons: 1° Une note de M. Becquerel père, sur la décomposition des sels neutres à base de potasse et de soude par le concours simultané du fer ou de la fonte, de l'air, de l'eau et d'un courant électro-chimique recueilli par le fer, dont la partie immergée prend l'état positif, tandis que l'autre partie émergée devient pôle négatif; 2° un mémoire de MM. de la Prévostage et Paul Desains, sur le rayonnement de la chaleur et la détermination des pouvoirs émissifs des métaux; 3° la septième partie des recherches de MM. Fabre et Silbermann, sur les chaleurs spécifiques et

Médecine. — Si l'on n'a encore rien trouvé de bien efficace pour prévenir et pour guérir la phthisie pulmonaire, qui enlève chaque année tant de personnes, la plupart à la fleur de l'âge, ce n'est pas que les médecins se soient fait faute d'écrire sur cette cruelle maladie et de bâtir à son sujet force systèmes peu ratifiés par l'expérience. Voici venir un docteur qui attribue la formation des tubercules à l'introduction d'un excès de principes calcaires dans l'économie.

M. Wanner, médecin à Salbris (Loir-et-Cher), écrit à l'Académie que s'occupant depuis longtemps déjà de la question de la phthisie pulmonaire, il est allé habiter la Sologne, pays où il avait entendu dire que cette affection n'existait pas. Le fait est exact, assure M. Wanner, du moins pour une partie de la Sologne où l'on ne rencontre ni phthisiques, ni scrofuleux, ni enfants affectés du carreau. L'auteur est persuadé que cela tient à l'absence complète de la chaux, substance qui ne se trouve dans cette contrée sous aucune forme.

Se fondant sur la composition des tubercules, que plusieurs chimistes, MM. Lassaigne, Boudet, etc., ont reconnu formés en majeure partie de phosphate de chaux, allié au phosphate de potasse et à du sulfate de soude et de silice, M. Wanner prétend que cette production pathologique provient d'une alimentation dans laquelle il entre des sels de chaux en abondance. Sous cette influence, dit-il, les individus d'une constitution faible ou nés de parents soit phthisiques, soit scrofuleux, deviennent eux-mêmes phthisiques. L'auteur cite des individus qui avaient été jugés tuberculeux par des praticiens renommés, et qui, étant venus habiter la Sologne non calcaire, ont guéri parfaitement.

Les raisonnements et les faits dont M. Wanner appuie son opinion, ne paraissent pas assez concluants pour qu'on puisse l'admettre. Néanmoins, c'est une observation dont il y a lieu de tenir compte. Ses confrères, qui habitent la même contrée, devraient être invités à dire si leurs propres observations confirment le fait annoncé, l'absence de phthisiques dans une partie de la Sologne, où la chaux manquerait totalement aussi.

— M. Guillon envoie d'Alger un Mémoire qui a pour objet de démontrer que la maladie mentionnée par quelques anciens sous le nom de *scélotyrbe* (sorte de paralysie des jambes, qui rendait la marche incertaine, et qui se joignait souvent à l'affection des gencives et de la bouche, connue sous le nom de *stomocarde*), n'est pas autre chose qu'une des manifestations du scorbut. Cet accident a pour cause l'extravasation du sang et son infiltration, soit dans les interstices musculaires, soit dans les muscles eux-mêmes.

B. ET P.

PETITE CORRESPONDANCE.

Guetteur de Saint-Quentin — Courrier de Saint-Quentin. — Remercie-

Dett intérieure	»	51	»|»	— Banque...	»	...	»»	Paris-Lyon			
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»	»|»	— d° Em. 1841.	»	»	»|»	Bord-Teste		»	»»
HOLL. 2 1/2	»	»»	»|»	PIÉMONT........	»	1120	»»	Zinc V. M..		»	»»
HAITI....	»	»	»|»	AUTRICHE	»	»	»»	Lin Maber		»	»»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... 5930 »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 78,00 à 00,00; courant du mois, juillet et août 80 à 81 4 derniers, 85 à 86; 4 premiers 1847, 00

LILLE. — Colza, 71,50 à 00; œillette rousse, 80; lin, 80; cameline, 80 à 00; chanvre; 00; voiture, 6,50 à 7.

ESPRIT 3/6. — Disponible, 122,50; courant du mois, 122; août, 122 à 123; septembre et octobre, 122 à 123; novembre et décembre, 110.

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 00 les 100 kil.

COURS D'ORTHOGRAPHE

ET DE

GRAMMAIRE PRATIQUE

En 60 leçons.

M. JULIEN BLANC, qui a fait jeudi dernier, rue Duphot, 10, devant un auditoire nombreux et choisi, l'exposition de sa Méthode EXPÉDITIVE et ATTRAYANTE pour l'enseignement de l'orthographe, ouvrira très incessamment chez lui, rue Sainte-Anne, 63, un cours d'après cette méthode; ce cours est destiné aux adultes des deux sexes. Il durera cinq mois.

Ce cours sera composé de 60 leçons. Les leçons auront lieu trois fois par semaine, à 8 heures du soir. Chaque leçon durera une heure et demie. Le prix est de 20 fr. par mois, payés *d'avance*, au commencement de chaque mois. Le premier mois se paie au moment où l'on se fait inscrire.

Pour les personnes qui voudraient payer d'avance le cours entier, le prix de 100 fr. sera réduit à 85 fr.

On s'inscrit chez M. Julien Blanc, rue Sainte-Anne, 63, tous les jours, de 10 h. à 5 h.

L'un des gérants: F. CANTAGREL

Spectacles du 2 juillet.

7 h. 1/2 OPÉRA. —
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Hamlet.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la reine.
6 h 1/2 VAUDEVILLE. — Eventail. Dondaine. Mouton.
6 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Vendetta. Baronne. Veuve de 15 ans. Deux Pierrots.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Giroflée, Rébecca, Cachucha, Changement de main.
6 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Inventeur, Châle bleu, Trois Beaux-Frères.
7 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Bruno, la Tour de Nesle.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Marché de Londres, Ouvriers de la Cité.
6 h 1/2 GAITÉ. — Le Château. La Coqueluche du quartier.
6 h. 3/4 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 3/4 COMTE. — Savoyards, Enfants Jaloux. Riquet à la Houpe.
6 h. 1/2 FOLIES. — Prix de Vertu, Fee, Chamboran.
2 h. 1/2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Seine, 10.

LES JUIFS, ROIS DE L'ÉPOQUE,

HISTOIRE DE LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE,

1 VOL. IN-8°. — 5 FRANCS. **Par A. TOUSSENEL.** PAR LA POSTE: 6 FR. 25 C.

Table des matières contenues dans l'Ouvrage:

Avertissement des éditeurs. — Avant-propos: But de l'ouvrage. — CHAPITRE 1er. A quels signes se reconnait la royauté des Juifs. Politique extérieure. — CHAP. 2. Politique du dedans. Folies ministérielles. La France saignée à blanc. — CHAP. 3. Scission entre la royauté et le peuple. Origine des défiances populaires. Théorie du gouvernement ulcère. L'Angleterre. — CHAP. 4. Marche parallèle des libertés populaires et des conquêtes de la royauté en France; Solidarité des deux intérêts monarchique et démocratique. — CHAP. 5. Conséquences de l'affaiblissement de l'autorité. — CHAP. 6. La féodalité industrielle. Son origine. Ses progrès. Son caractère. — CHAP. 7. Politique de la restauration à l'intérieur. Un oubli de Montesquieu. Parallèle de l'aristocratie nobiliaire et de l'aristocratie financière. Parallèle de trois despotismes. — CHAP. 8. Mensonges de la Charte. Art. 1er Tous les Français sont égaux devant la loi. Art. 2. Tous les Français contribuent aux charges de l'Etat, en proportion de leur fortune et de leurs revenus. Art. 3. Tous les Français sont également admissibles aux emplois civils et militaires. — CHAP. 9. Moyens d'accaparement de la fortune publique. Le Commerce. Ce que doit être le commerce. Ce qu'est le commerce. Banque. Usure. La faillite. Droit de vol en détail. Privilége de l'incarcérabilité. Le négociant et le cultivateur. — CHAP. 10. Les auxiliaires du commerce. L'avoué. L'avocat. Le notaire. La presse. Entraves fiscales. L'annonce. La presse gouvernementale. Le cabaret. — CHAP. 11. Les anciens et les nouveaux priviléges. Immunités des terres nobles. Privilége de basse et moyenne justice. Droits arbitraires de péage. Privilége de la chasse. Privilége du duel. Privilége des grades. Les droits du seigneur. Les fermiers-généraux. Aides et gabelles. Douanes intérieures. Maîtrises et jurandes. — CHAP. 12. L'aristocratie financière, seule responsable de la politique du dedans et de celle du dehors. La politique extérieure, sous le règne des marchands. Genève. Le *Journal des Débats*. — CHAP. 13. Immobilisme forcé. — CHAP. 14. Question des chemins de fer. Question des canaux. Question des rentes. Question des sucres. Question des douanes. Question des bestiaux. Des octrois. — CHAP. 15. Budget de l'Etat. — CHAP. 16. Budget de l'usure. — CHAP. 17. Situation. — CHAP. 18. Priviléges du peuple. — CHAP. 19. Remède. Droit au travail. Conséquences de la reconnaissance du droit au travail. L'organisation du travail. — CHAP. 20. Le commerce fonction administrative. Légitimité du monopole de l'Etat. — CHAP 21. Reformes immédiates. Monopole de la Banque. Organisation du crédit agricole. Monopole des transports. Monopole des assurances. Enseignement agricole. — CHAP. 22. Abolition de la guerre. Transformation des armées destructives en armées industrielles. Le travail glorifié. Question du recrutement. De la loterie. — CHAP. 23. Question des sucres. Le sucre de canne et le sucre de betterave. Arguments en faveur du sucre de betterave. Arguments agronomiques. Arguments politiques. Argument philanthropique. Du monopole de la fabrication et de la vente du sucre par l'Etat. Le monopole de l'Etat, seule voie de salut pour l'industrie indigène. — CHAP. 24. Abolition de l'esclavage. Au peuple. Aux prêtres. Au roi.

En vente chez AMYOT, éditeur, 6, rue de la Paix:

L'ORÉGON ET LES CÔTES DE L'OCÉAN PACIFIQUE DU NORD,

APERÇU GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE ET POLITIQUE,

AVEC UNE **CARTE** Dessinée d'après les Cartes les plus récentes publiées en Amérique et en Angleterre, **PAR M. FEDIX.** UN VOLUME IN-8. **PRIX: 7 FR. 50**

EN VENTE A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION,

Comprenant la TROISIÈME PARTIE supprimée dans le PRÉCIS.

PRIX, 80 cent. franco, 1 fr. **PAR M. BRIANCOURT** Prix, 80 cent. franco, 1 fr.

LE CHOCOLAT MÉNIER

comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les Médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom de Ménier soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

Cors, Ognons et Durillons. — Le Taffetas gommé de P. GAGE est le seul peut-être qui en détruise la racine en quelques jours. 2 f., r. de Grenelle-St-Germain, 13; Foubert, pass. Choiseul, 35, et Legrand, p. des Panoramas, 8.

CHAPEAUX DE CREPE 12 FR. Rue Basse-du-Rempart 18 (Chaussée-d'Antin). En poult de soie ou gros d'Afrique. 12 fr.

Impm. Lange-Lévy et Cie, rue du Croissant, 16.

puissance des principes, malgré l'obscurité des apôtres ou le dédain des préjugés en vogue.

Sir Robert Peel, dans son discours prononcé devant la chambre des communes, a rendu à Cobden ce solennel hommage :

« Je ne prétends pas enlever à d'autres le mérite du triomphe.
» Ce n'est pas l'opposition, ce n'est pas nous qui devons nous glorifier de ces mesures adoptées récemment par suite d'une nouvelle combinaison des partis. Le nom qu'il faut associer à ce succès n'est ni le mien, ni celui du noble lord (lord Russell), c'est le nom d'un homme qui a agi par des motifs purs et désintéressés, qui s'est appuyé sur la raison et sur une éloquence d'autant plus admirable qu'elle n'était pas affectée, le nom de Richard Cobden. »

Et lord Palmerston, dans sa réponse, s'est associé à cet hommage :

« Sir Robert Peel a dit avec raison, dans son discours, que le succès de ses grandes mesures commerciales n'est point dû aux membres qui siègent sur les bancs de la trésorerie, mais aux talents, à l'habileté, à la persévérance et à la fermeté de notre honorable ami le député de Stockport. L'honorable baronnet a adressé un juste éloge à M. Cobden; mais je pense que le pays et la chambre porteront leurs vues plus loin, et verront, dans M. Cobden, non-seulement l'avocat zélé et éclairé des grandes améliorations dans notre code commercial, mais, en outre, le résultat le plus remarquable de la grande réforme parlementaire opérée par ce côté de la chambre, et c'est cette grande réforme qui a mis l'honorable baronnet en état de faire triompher cette grande mesure, qui produira des conséquences si importantes. »

Voilà donc le nom de Cobden glorifié par tous les partis, par les tories comme par les whigs. Ses idées de réforme commerciale deviennent la loi de l'Angleterre. Il n'est pas de nom, pas de système plus glorieux et plus populaire aujourd'hui en Angleterre.

Ce succès a été l'œuvre de sept ans seulement de propagande. Cobden a commencé son agitation en 1839, elle n'a même pris un grand caractère qu'en 1842. A son début, et longtemps encore après, il fut l'objet des railleries les plus insultantes et des calomnies les plus odieuses. La colère de l'aristocratie anglaise ne recula devant aucune iniquité, et l'aristocratie inspirait de ses haines les whigs non moins que les tories. En 1841, lord Melbourne, le chef du précédent cabinet, déclarait en plein parlement qu'il n'y avait qu'un homme fou pour proposer sérieusement la libre entrée des céréales! Et c'était le jugement que portaient de cet homme et de son entreprise tous ces mêmes whigs qui aujourd'hui lui tressent des couronnes. Ils convenaient bien, qu'au fond, sur quelques points, pouvaient se trouver quelques grains de raison; mais en somme, la réforme commerciale leur paraissait, prise dans un sens aussi absolu que la réclamait Cobden, une suprême extravagance.

Quant à Robert Peel et à ses anciens amis les tories, on sait que, comme défenseurs-nés de tous les privilèges aristocratiques, ils avaient consacré leurs talents, leurs forces, leur vie tout entière au maintien du régime de la protection.

Sept ans d'agitation pacifique ont suffi pour faire justice des préjugés et des calculs égoïstes de l'aristocratie anglaise.

Pour diminuer le mérite de Cobden et se dispenser sans doute de lui faire place dans le nouveau ministère, lord Palmerston, ministre probable des affaires étrangères, a fait remonter l'honneur de la réforme commerciale à la réforme politique de 1832. Sans doute l'un a influé sur l'autre; mais celle-ci elle-même porte un pareil enseignement : le triomphe du bon sens sur la déraison, de la justice sur l'oppression, par l'énergie de la volonté populaire a été l'affaire de quelques années. Repoussée d'abord par les whigs comme non triomphe de toutes les haines de l'anti-papisme protestant. Rapprochement singulier! ce furent encore Robert Peel et lord Wellington, les deux représentants les plus éminents de la tradition protestante et conservatrice, qui furent les promoteurs au parlement de cette grande réparation; et aujourd'hui, en 1846, Robert Peel, quoique battu à l'occasion d'une mesure de sévérité à l'égard de l'Irlande, a soin de faire une profession de foi empreinte du plus large libéralisme :

« Je regrette d'avoir été battu sur cette question; mais je le regretterais bien plus, si l'on pouvait croire que la mesure proposée pour la répression des violences en Irlande indiquait de ma part des opinions sur la politique de l'Irlande différentes de celles que j'ai exprimées à la fin de la dernière session du parlement. Mes honorables collègues et moi nous sommes fidèles à ces opinions, mises en pratique par l'acte relatif aux legs de charité et la dotation du collège de Maynooth.

» Mon opinion personnelle est qu'on doit établir en Irlande une égalité complète dans les institutions municipales et politiques. Je dis égalité complète, non pas à la lettre peut-être, mais en esprit, autant que cela peut se faire dans la situation actuelle politique et religieuse du pays. Il existe un désir assez général que les Irlandais soient mis en possession des mêmes droits politiques et religieux que les Anglais et les Ecossais. J'admire l'exactitude du principe, et je pense qu'une assimilation complète de l'Irlande à l'Angleterre et à l'Ecosse, pour les privilèges politiques et religieux, ne devrait être combattue ni par notre jalousie, ni par notre suspicion. En ce qui touche les droits et les privilèges des Irlandais, je pense qu'il ne devait pas y avoir pour l'Irlande de règle autre que celle suivie pour l'Angleterre. Je crois que l'on ne devrait pas adopter, vis-à-vis de l'Irlande, une autre règle que celle adoptée vis-à-vis de l'Angleterre. »

Quelle profonde métamorphose d'un pays tout entier!

Que les esprits se tournent maintenant vers la réforme sociale : le succès en est aussi assuré, et il ne sera pas moins rapide si l'on s'entend. Qu'un homme se lève donc et qu'il inscrive hardiment sur son drapeau, qu'il appelle sous les armes de l'agitation pacifique, tout ce que la Grande-Bretagne compte de cœurs dévoués et intelligents; qu'à ses généreux accents les femmes, la jeunesse et le peuple palpitent d'enthousiasme ; encouragé par les applaudissements et la reconnaissance de tout le prolétariat anglais, qu'il personnifie en lui la pensée intime et les fermes volontés de la réforme sociale, et bientôt whigs et tories, convertis ou effrayés, salueront en lui le régénérateur de la Grande-Bretagne.

Voilà l'espérance que nous saluons nous-mêmes dans le triomphe de la réforme commerciale. Quant aux petits commérages politiques dont la presse anglaise et française va nourrir ses lecteurs pendant un mois, nous les tenons en trop profond dédain pour en entretenir nos lecteurs.

Expliquons-leur seulement par quelle cause mystérieuse Robert Peel tombe, au moment même où tous les partis l'honorent comme le plus grand des hommes d'Etat, et pourquoi vainqueur sur la grande question de la réforme commerciale, il est vaincu sur un débat très secondaire relatif à l'Irlande. N'est-il pas surprenant que le profit de la victoire soit séparé de l'honneur?

Nullement pour ceux qui connaissent les misérables calculs de la politique civilisée. Le grand ministre expie son bienfait comme tous les bienfaiteurs de la civilisation. Les whigs lui ont abandonné l'œuvre hardie de la réforme commerciale, parce qu'ils manquaient du courage et du talent nécessaires pour l'accomplir eux-mêmes; mais aujourd'hui que le péril est passé, ils entendent reprendre la direction d'une politique qui était la ... des partis.

Admirable loyauté des partis!

Des devoirs religieux de la papauté au dix-neuvième siècle. (1)

Notre siècle est plus ardent aux réformes politiques qu'aux réformes religieuses, parce qu'il est tombé à l'égard de la religion dans l'indifférence et dans le doute. Aussi l'Europe libérale semble-t-elle plus inquiète de la ligne politique que tiendra le nouveau pape que de la ligne religieuse. Les gouvernements surtout inclinent à considérer principalement sous cet aspect les nouveaux évènements qui viennent de s'accomplir en Italie. Une fausse ligne politique suscite des émeutes dans les Etats romains; les émeutes provoquent l'intervention de l'Autriche, qui peut rendre nécessaire celle des autres puissances : de là des conflits, des chances de guerre, et l'on sait qu'au milieu de l'équilibre si instable de l'Europe, tout trouble partiel peut déterminer un bouleversement général. Puis, disent encore les gouvernements, les réfugiés se multiplient et deviennent une charge et un embarras, quelquefois une occasion d'explications compromettantes à la tribune nationale, toujours un souci par leur esprit inquiet, qui ne peut accepter avec résignation la destinée que l'exil fait à leur turbulence.

Voilà, au fond, les causes de cette sollicitude si paternelle des trônes d'Europe envers les malheureux sujets du Saint-Siége. Elles ont acquis trop d'éclat et obtenu trop de retentissement pour que le nouveau pontife puisse se refuser à en tenir compte.

Mais à l'égard du catholicisme lui-même le péril semble moins imminent, et le Saint-Siége dormira paisible dans son immobilité si chère à tous les pouvoirs, à moins que les vives et universelles réclamations des peuples chrétiens ne lui imposent une conduite digne et ferme.

Dans ce cas, l'Irlande et la Pologne devront attirer les premières les regards du pape.

Dans l'Irlande, malgré les concessions récentes du gouvernement anglais, de révoltants abus témoignent de l'oppression du catholicisme, car le catholique irlandais n'a pas cessé d'être en réalité un paria social, un serf de la conquête. Puisque les principes de liberté et d'égalité sont enfin proclamés après d'immenses efforts au sein du parlement, le pape doit stipuler la charte d'affranchissement d'une race humiliée. On a parlé d'un concordat à conclure avec la souveraine de la Grande-Bretagne pour faire entrer les droits de l'Irlande dans le droit public de l'Europe : ce pourrait être un moyen efficace et solennel de lier l'Angleterre à ses engagements.

Dans l'Europe orientale, le sort des catholiques est plus digne encore de la vive sollicitude de la papauté. Le czar ne se borne pas à leur refuser les avantages temporels de la politique, il outrage leurs croyances, il opprime leur culte. Poursuivant la pensée héréditaire de son gouvernement, il travaille avec une infernale persévérance à s'assimiler toutes les populations soumises à son joug, au moyen des liens spirituels non moins que des liens politiques. Il ne recule devant aucune persécution, même les plus atroces, comme l'ont prouvé les récits encore tout récents des religieuses polonaises. Pie IX ne pourra faire oublier les coupables faiblesses de Grégoire XVI, dont l'esprit affaissé par les ans se laissa séduire par l'hypocrisie d'une visite respectueuse, qu'en prenant en main la cause des catholiques polonais et se faisant l'interprète de leurs légitimes réclamations, pour entraîner à sa suite les rois et les peuples d'Europe dans la négociation de nouvelles garanties en faveur des

(1) Voir le numéro du 1er juillet.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 3 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

—

XVIII.

Ce qui advint à Martin par suite de sa résolution désespérée.

Martin serrait convulsivement sous son bras le livre de Tom; son habit, qu'il ne songeait pas à boutonner, le protégeait mal contre l'averse. Sombre et résolu, il avançait d'un pas rapide. Il dépassa le poteau indicateur et atteignit la route de Londres. Alors, sans trop ralentir sa course, il se mit à réfléchir, à se rendre un peu mieux compte de sa situation; il vit plus clair enfin à travers le tourbillon de passions furieuses qui l'emportaient.

Il faut l'avouer, la perspective ouverte devant lui, au dehors, au dedans, n'avait rien d'agréable. De la pâle ligne de clarté que le soleil levant traçait à l'est accouraient, se chassant l'une l'autre, des masses de nuages lourds, d'où distillait sans arrêt une pluie fine et glaciale. Elle se condensait sous forme de brouillard, filtrait le long des rameaux et des brindilles de la haie, ruisselait en nombreuses rigoles sur la route, criblait d'innombrables trous la surface de chaque flaque d'eau, coulait à petit bruit sur les pentes gazonnées et changeait les sillons des champs labourés en mares vaseuses. Pas une créature vivante en vue, et si, dans un second déluge, le ciel entier fondu en eau se fût déversé sur la terre submergée, l'horizon n'aurait pu être plus lugubre.

Au dedans, la vue offerte au voyageur solitaire n'était pas plus récréative. Sans ami, sans argent, irrité outre mesure, profondément blessé dans son orgueil et dans son amour-propre, il regorgeait d'idées, de plans d'indépendance, qu'il n'avait nul moyen d'accomplir. Certes, l'ennemi le plus acharné eût été satisfait de l'état de son âme : pour comble de misère, il était transi, mouillé jusqu'aux os, glacé jusqu'au cœur.

Dans cette déplorable situation, le livre de M. Pinch lui revint en mémoire, plutôt à cause de l'ennui qu'il éprouvait à le porter que pour aide ou consolation qu'il en attendait. Il regarda le titre de ce dernier gage d'amitié; c'était un vieux tome dépareillé du *Bachelier de Salamanque*. Après avoir vingt fois maudit la stupidité de Pinch, Martin, dans sa colère, allait jeter le bouquin, lorsqu'il se rappela que Tom lui avait recommandé certaine page marquée d'une corne. Afin d'avoir un motif de plus d'envoyer à tous les diables l'homme assez niais pour se figurer qu'une froide maxime de Lesage pût, dans un pareil moment, être pour lui, Martin, de quelque secours, il ouvrit le volume à l'endroit désigné et trouva.....

Baste! peu de chose : mais c'était tout l'avoir de Tom. Sa précieuse demi-guinée, enveloppée à la hâte dans un petit papier, qu'il avait soigneusement attaché avec une épingle à la page indiquée, après avoir écrit à l'intérieur de l'enveloppe : « Je n'en ai en vérité nul besoin; et si je la gardais, je ne saurais qu'en faire. »

Il est certains mensonges qui allègent le poids de notre argile terrestre, et prêtent à l'homme de rapides ailes pour s'élancer aux cieux. Il est certaines vérités, froides, tranchantes, âpres, dont nombre de sages mondains se montrent prodigues et qui lient l'homme à la terre par des chaînes de plomb. Quel moribond ne préférerait à son lit de mort, pour bercer son dernier sommeil, le souvenir de ton pieux mensonge, ô Pinch! à celui de toutes les dures vérités, à cuirasses de porc-épic, qui se débitent depuis que le monde est monde?

La sensibilité de Martin, des plus éveillées en ce qui le touchait, s'émut vivement de la bonne action de Tom. En peu de [illegible] esprits se relevèrent; il se rappela qu'au bout du compte [illegible] dans un dénuement complet, qu'il laissait derrière lui une garderobe des mieux montées; que son gousset contenait une excellente montre de chasse. Il éprouva même une singulière satisfaction à penser à tout ce qu'il devait avoir de séduisant pour avoir fait sur Tom une si profonde impression, à se dire combien il était supérieur à Tom, combien il avait plus de chances de faire son chemin ici-bas. Ranimé par ces réflexions, raffermi dans son projet d'aller chercher fortune en de lointains climats, il résolut de choisir Londres pour point de ralliement, et de s'y rendre tant bien que mal, mais sans retard.

Il avait laissé à dix bons milles en arrière le village qu'illustrait le séjour de M. Pecksniff, lorsqu'il s'arrêta pour déjeûner dans un petit cabaret au bord du chemin. Il s'installa sur une chaise basse au coin du feu, ôta son habit mouillé et l'étendit devant la brillante flamme. Il n'y avait rien de commun, il le faut dire, entre ce pauvre gîte et l'hôtel où tout récemment Martin avait été régalé. Mais l'âme s'accommode si vite aux exigences du corps, que cette chétive halte de rouliers, que Martin eût dédaignée la veille, lui parut un lieu de plaisance ; son plat d'œufs au lard, son pichet de bière, loin d'être pour lui une maigre pitance, lui semblèrent justifier pleinement l'enseigne : *Excellente bière de mars et bonne chère!*

Après avoir repoussé son plat vide, et posé près de lui un second cruchon plein, Martin regarda fixement le feu; puis, les yeux commençant à lui cuire, il les tourna vers les murailles et passa en revue les sujets tirés des saintes Ecritures, qui, cernés par d'étroits filets de bois noir, mais richement enluminés, décoraient la pièce. C'étaient d'abord les trois Rois mages, doués d'une prodigieuse ressemblance de famille, en adoration devant une crèche couleur de rose; puis l'Enfant prodigue, en haillons rouges, de retour près d'un père violet, se repaissant déjà en imagination d'un veau gras vert-bouteille. Il jeta ensuite un coup d'œil à la pluie qui tombait de biais sur l'enseigne, rejaillissait contre la façade, et faisait déborder l'auge. Revenu à la contemplation du feu, il lui sembla voir Londres s'y dessiner de plus en plus loin, et disparaître enfin derrière les charbons ardents.

Il avait recommencé plusieurs fois cette revue, toujours dans le même ordre, quand soudain un bruit de roues ramena son attention vers la fenêtre. Un chariot s'avançait, rempli de paille et d'avoine et tiré par quatre chevaux. Autant que la bâche permettait de voir, le charre-

(1) Voir les numéros du 7 juin au 2 juillet.

... différence, de la peur et de l'égoïsme, ne s'est pas insinué dans son cœur; glorieux démenti à donner aux philosophes et aux socialistes qui lui refusent depuis bien des siècles déjà leur admiration, même leur estime!

Un pape qui se ferait, au dix-neuvième siècle, comme le firent au moyen-âge beaucoup de pontifes, le représentant du droit, de la justice, de la liberté des âmes, le soutien des peuples dont la conscience est blessée par la tyrannie des gouvernements, le patron de tous les faibles et de tous les opprimés, ce pape obtiendrait encore, aujourd'hui comme autrefois, les bénédictions de ses contemporains, et la postérité lui décernerait des statues. Sans prétendre, comme Grégoire VII, au droit de distribuer les couronnes, il lui suffirait de l'empire tout moral qu'exerce, à notre époque, l'assentiment populaire, pour devenir l'arbitre suprême des destinées royales et impériales.

Le premier acte que conseillerait au pape une si haute et si généreuse ambition, serait la convocation d'un concile général. Voilà trois siècles que les évêques de la chrétienté ont abdiqué entre les mains de l'évêque de Rome la mission de concourir au gouvernement de l'Eglise, mission qu'ils avaient remplie pendant quinze cents ans. Est-ce donc que l'Eglise a dit son dernier mot dans l'interprétation des dogmes, dans les règlements de la discipline, dans la discussion des grands intérêts de la chrétienté? Veut-elle renoncer pour toujours à diriger, à redresser, s'il s'égare, le mouvement intellectuel des peuples? Depuis trois siècles, l'initiative suprême, en fait de science et de religion, sommeille entre les mains de la papauté, ou plutôt elle est passée aux mains de la philosophie et de la révolution française, qui ont imposé des concordats, proclamé les droits de la conscience, réglé les cultes. Sa dignité ne se sent-elle pas blessée, et le temps n'est-il pas venu pour elle de se retremper au sein d'un concile œcuménique, dans toutes les forces vives de la chrétienté?

Dans une assemblée de tous les évêques catholiques du monde, seraient reprises et discutées de nouveau toutes les grandes questions qui depuis le concile de Trente ont passionné les âmes: questions sur la nature de l'être divin, sur l'origine et la destinée de l'homme, sur les droits et les devoirs des sociétés, sur les rapports des pouvoirs temporels avec l'église. Une expérience trop longue pour être méconnue, a bien prouvé aujourd'hui que le catholicisme n'a pas le pouvoir de rallier les cultes asiatiques, ni le mahométisme, ni le judaïsme, pas même les sectes les plus voisines de lui, tels que l'hérésie protestante et le schisme grec ou russe. Dans un concile seraient discutées les concessions que le catholicisme peut et doit faire, en fait de discipline, de culte, de dogme, ou, si ce mot choque, en fait d'interprétation de dogme, ce qui revient au même, pour rallier dans une synthèse supérieure toutes ces variétés diverses du sentiment religieux. La philosophie et le socialisme ont de leur côté fouillé le champ de la pensée: ne serait-il pas utile que des décisions solennelles de l'église apprissent au monde quelles chances d'accord on doit conserver sur l'alliance de ces doctrines qui ont formulé et complété les aspirations hérétiques des temps antérieurs, avec le foyer de la propagande catholique.

Les autres cultes chrétiens ou non catholiques, excités par cet exemple, auraient à leur tour leurs propres conciles; des rapports s'établiraient, des uns aux autres, des conférences peut-être s'organiseraient où la bienveillance préparerait les cœurs aux propositions de l'intelligence. Et l'entreprise, si déplorablement interrompue depuis Bossuet et Leibnitz, de la réconciliation de toutes les communions religieuses, reprendrait son cours.

L'ébranlement que donneraient à l'univers entier les hautes dis... aveugles qu'elle pratique depuis long-temps.

La papauté veut-elle au contraire prouver au monde que son long sommeil n'a été qu'un repos nécessaire, à la suite de ses longs et rudes exploits du moyen-âge, mais qu'elle se réveille plus vigoureuse et plus ardente que jamais pour l'établissement du royaume de Dieu sur la terre, elle doit adresser à tous les gouvernements oppresseurs le langage digne et ferme qui convient à sa haute position, elle doit tendre aux peuples une main trop long-temps souillée par de fraternels contacts avec les despotismes, lancer à la science profane un éclatant défi, aux cultes dissidents un suprême appel, par la convocation d'un concile vraiment catholique, c'est-à-dire universel et humanitaire!

Il serait beau pour elle de reprendre l'initiative du mouvement social!

Le voudra-t-elle? l'osera-t-elle? le pourra-t-elle? Tout en le souhaitant sincèrement, nous n'osons l'espérer. Il est un âge où la pensée s'amortit, où les sentiments s'affaissent, où les muscles s'engourdissent; et cet âge, voisin de la tombe, nous craignons bien qu'il ne soit arrivé pour la papauté romaine.

Puisse-t-elle nous donner un prompt et éclatant démenti! Personne n'y applaudira plus sincèrement que nous, qui savons tout ce que l'idée religieuse recèle de bons germes et de féconde puissance pour la régénération sociale.

Chambre des pairs. — La Pologne. — Le Budget des Recettes.

On s'est occupé aujourd'hui au Luxembourg des derniers événements dont la Pologne a été le théâtre. Dans un discours nourri de faits et appuyé de pièces, M. de Montalembert a soutenu que cette insurrection avait été prévue par l'Autriche, puisque M. de Metternich parlait d'avance à M. Guizot d'une sourde agitation de la Pologne; puisque la police autrichienne, d'ordinaire si ombrageuse, laissait circuler librement dans la Gallicie des écrits où l'on faisait appel à la haine de la noblesse. Si cette tentative, a-t-il dit, a pu éclater, c'est que l'Autriche ne la craignait pas et qu'elle en voulait profiter pour faire massacrer la noblesse gallicienne et affaiblir la Pologne.

On a nié d'abord que l'Autriche eût donné des primes aux massacreurs des nobles polonais; mais de nombreuses correspondances émanant des hommes les plus dignes de foi attestent que les corps mutilés étaient apportés dans les villes. Dans quel but cette translation, sinon pour recevoir le prix du crime? Un officier supérieur a d'ailleurs avoué le fait; il a dit que des primes avaient été promises à ceux qui amèneraient certains nobles vivants; on les amenait morts, parce que c'était plus facile, et la prime était donnée. On n'a cessé de payer que lorsque le nombre des victimes a été trop considérable.

Quelque temps après, une proclamation de l'empereur d'Autriche remerciait les paysans qui avaient défendu sa cause et l'avaient délivré de ses ennemis qui étaient aussi les leurs; les chefs des bandes insurrectionnelles étaient en même temps appelés à recevoir des récompenses. Ainsi, comme l'a dit énergiquement M. Villemain, la monarchie du dix-neuvième siècle n'a plus, en fait d'excès, rien à reprocher à la république du dix-huitième; elle a fait son 2 septembre. L'Autriche a organisé une Jacquerie officielle.

Placé en face de semblables faits, dans l'autre Chambre, M. Guizot avait protesté énergiquement; il était même entré dans d'assez longs détails pour prouver qu'une haine sourde existait d'avance entre les paysans de la Gallicie et leurs seigneurs. Aujourd'hui, il ...

Monopole et Association.

C'est bien pour les savants de l'Académie des sciences morales et politiques qu'il a été écrit: *Aures habent et non audient, oculos habent et non videbunt*. Croirait-on, si le *Moniteur* ne l'attestait, que dans la dernière séance, M. Blanqui, le plus spirituel, dit-on, de tous ces messieurs, a lu gravement un mémoire destiné à démontrer l'utilité pour toutes les classes de la société, de vastes associations industrielles et commerciales, en appelant de ce nom les simples fédérations ou coalitions de capitaux!! M. Passy d'abord, et puis M. Dunoyer, lui ont répondu par une critique très vigoureuse, que nous reproduisons en partie, parce qu'elle est en tout conforme à la nôtre; mais ceux-ci à leur tour, au lieu de conclure à l'admission du travail et du talent aux bénéfices de l'association, ce qui la purifierait, concluent.... à quoi? au morcellement, à la petite industrie, au petit commerce!

Elle est donc bien épaisse la cataracte dont l'économie politique voile les yeux des savants!

Voici les critiques de M. Passy.

« Sans doute, il est à désirer que le capital industriel d'un pays soit employé de la manière constamment la plus productive; car il croît d'autant plus vite qu'il rapporte davantage, et son augmentation progressive tourne au profit des salaires. Mais toute concentration artificielle n'a pas cet effet, et peut, dans maintes circonstances, amener un résultat contraire. M. Blanqui a parlé avec éloge de l'association houillère du bassin de la Loire. J'accepte l'exemple et voici ce que je maintiens:

» Supposons l'association arrivée à son but, maîtresse de toutes les houillères, en vendant seule le produit, et seule aussi achetant aux ouvriers leur travail; eh bien! elle sera libre de vendre à plus haut prix le charbon, et, en même temps, de rétribuer moins les services de l'extraction. Pour le premier point, rien de plus évident. La houille n'est pas un produit dont on puisse accroître la quantité; on la prend sous le sol telle que la nature l'y a formée, et là où elle existe; ceux qui en possèdent la vendent aussi cher que leur permettent leurs propres concurrences et celles des houillères éloignées dont les charbons ne peuvent arriver que grevés de frais de transport proportionnés aux distances. Qu'il n'y ait qu'une seule compagnie maîtresse de tous les puits houillers de la Loire, la concurrence locale aura disparu, et les prix s'élèveront au gré d'un vendeur unique, jusqu'au point où, malgré les charges du transport, le charbon venu de loin pourrait trouver place sur le marché. C'est là ce qui finirait par se réaliser. Les consommateurs seraient rançonnés, et si le capital de l'association rendait davantage à ses possesseurs, en revanche, les capitaux engagés dans les industries auxquelles la houille est indispensable rendraient moins; le bénéfice des uns ne serait que le fruit d'un prélèvement sur les bénéfices des autres, d'une sorte d'impôt dont l'acquisition d'un monopole permettrait de charger tous les consommateurs du pays.

» Quant aux salaires, l'existence d'une seule compagnie en amènerait infailliblement la baisse. Voici pourquoi: ce n'est pas seulement la concurrence que se font les ouvriers qui détermine le tarif des salaires, c'est aussi la concurrence que se font les maîtres. Tout chef d'industrie a intérêt à étendre ses propres fabrications; chacun cherche à se procurer les meilleurs ouvriers; chacun craint que ses voisins, en les payant plus cher, ne les lui enlèvent, et ne le forcent à laisser chômer ses machines et ses capitaux, et plus sont multipliés les centres de chaque genre de travail, plus la liberté d'opter entre des maîtres différents assure l'indépen-

---

tier était seul. Il arrêta son attelage devant la porte, et frappant des deux pieds, secouant l'eau de son chapeau et de sa veste, il entra sans façon dans la pièce où se tenait Martin.

C'était un jeune campagnard robuste, hâlé, bien découplé et d'humeur joviale. En approchant du feu, il toucha de l'index de son gant de cuir, son front luisant, par manière de salut, et dit:

— Un vrai déluge! un temps à ne pas mettre un chien dehors!

— Maussade, en effet, répliqua Martin.

— Je n'en ai, par ma foi, jamais vu de pire.

— Ni moi senti.

L'homme regarda Martin à la dérobée: ses vêtements souillés de boue, ses manches de chemise trempées d'eau, son habit qui fumait devant le feu; après un moment de silence, il reprit, en se chauffant les mains:

— C'est donc que l'averse vous a surpris, Monsieur?

— Oui, répondit brièvement Martin.

— Vous vous promeniez peut-être à cheval?

— Je ne me promenais pas, et je n'ai point de cheval.

— Diable! fit le charretier.

— Bah! rétorqua Martin.

Or, le voiturier avait dit: « Diable! » non parce que Martin n'avait point de cheval, mais parce qu'il le disait d'un ton où perçait, en dépit de sa bravade, un profond découragement. Cette réponse faite, Martin enfonça ses mains dans ses poches, et se mit à siffler pour faire la nique à la Fortune, à peu près comme s'il eût dit: je me bats l'œil de ses faveurs ou de ses disgrâces. Nargue d'elle, du voiturier et de tout l'univers!

Le charretier l'examina de nouveau à deux ou trois reprises, et se mit à siffler de son côté, tout en se chauffant. Enfin, il indiqua du doigt la route:

— Montant ou descendant? demanda-t-il.

— Quel est le haut? répliqua Martin.

— Parbleu, Londres!

— Alors je monte, dit Martin du même air dégagé; vous voilà au fait maintenant, pensa-t-il: il enfonça ses mains plus avant dans ses poches, changea de mesure, et siffla plus haut.

— Moi aussi je monte, reprit le voiturier; je vais à Hounslow, à neuf milles et une poussée de Londres.

— En vérité! s'écria Martin. Il interrompit sa mélodie sifflante, et regarda l'homme en face.

Le voiturier secoua son chapeau dans le feu jusqu'à faire siffler à leur tour les charbons aspergés, et répondit que, pour sûr, c'était sa route.

— Eh bien donc! répartit Martin, je vais vous parler net; à ma tournure peut-être me croyez-vous les poches bien garnies; loin de là: tout ce que je puis donner pour me voiturer d'ici à Hounslow, c'est une couronne, moitié de mon avoir. Si vous voulez me prendre pour ce prix, plus mon gilet ou ce foulard, à la bonne heure; autrement, bon voyage!

— Court et net! répliqua le voiturier.

— N'est-ce pas assez? interrompit Martin; alors, comme je ne puis donner plus, brisons-là. Et il recommença à siffler de plus belle.

— Ai-je dit qu'il m'en fallût davantage? s'écria le charretier avec une nuance d'indignation.

— Vous n'avez pas dit que ce fût assez, répartit Martin.

— Comment diable aurais-je pu le dire quand vous ne m'en laissez pas le temps! Eu égard au gilet, pour rien au monde je ne chargerais ma conscience de la défroque de qui que ce fût, encore moins de celle d'un gentilhomme. Mais le foulard, je ne dis pas. Si, lorsque nous arriverons, vous êtes content, je ne vois pas ce qui vous empêcherait de m'en faire cadeau.

— Marché fait alors? dit Martin.

— Conclu.

— Achevez-moi cette bière, reprit Martin, lui tendant la cruche; puis se hâtant d'endosser son habit, il ajouta: En route, maintenant! je suis prêt!

En moins de deux minutes, il eut payé son écot, qui se montait à un shelling, et s'installa tout au haut de la charette. Là, mollement étendu sur une botte de foin bien sec, protégé par la bâche, qui, un peu entr'ouverte, lui permettait de causer avec son compagnon de route, il put enfin, dans la joie de son cœur, avancer rapidement vers son but.

. . . .

Il était près de minuit lorsqu'ils atteignirent Hounslow. Martin descendit, mit une couronne dans la main du voiturier, et le contraignit, malgré ses protestations, à empocher le foulard. Cela fait, ils se séparèrent, le chariot rentra sous la remise, les portes se refermèrent, et le voyageur demeura dans la rue, noire et déserte, avec la désagréable sensation de se trouver à l'entrée du monde, sans la clef d'or, qui en ouvre l'accès.

A cette heure de découragement, et plus d'une fois depuis, le souvenir de M. Pecksniff agit sur Martin comme un cordial. Poussé par cet énergique stimulant, il enfila, sans plus tarder, la route de Londres, et y arriva vers le milieu de la nuit. Ne sachant où trouver une hôtellerie ouverte, il erra jusqu'au jour le long des rues solitaires et des marchés à l'abandon.

Il avait gagné la plus humble portion du quartier d'Adelphi, une heure environ avant l'aube, lorsque, s'adressant à un homme en casquette de loutre, qui enlevait les volets d'une obscure tabagie, il lui demanda si l'on pouvait se procurer des lits dans la maison. Par bonheur, il s'en trouvait de vacants, et celui dans lequel Martin se glissa pour y chercher repos, chaleur et oubli, était propre, sinon élégant.

La journée s'avançait lorsque Martin s'éveilla. Avant qu'il fût lavé, habillé, il faisait nuit de nouveau. Ce n'en était que mieux, puisqu'il lui fallait de toute nécessité se démettre de sa montre en faveur d'un obligeant prêteur sur gages. Or, pour vaquer à pareille affaire, Martin eût attendu, à jeun, la fin du jour, ce jour eût-il été le plus long de l'année.

Allant et revenant sans cesse sur ses pas, il avait passé en revue plus de boules d'or que n'en ont fait voltiger tous les jongleurs de l'Europe, avant de se décider en faveur d'une des maisons de prêt auxquelles ces symboles dorés servent d'enseigne. A la fin, il revint à l'une des premières qu'il avait remarquées, et se faufila par une petite allée borgne dans la cour, où apparaissaient sur un blême transparent les trois boules et les mots magiques: ***Prêt d'argent***. Entré dans un des nombreux cabinets, ou loges secrètes, ouvertes à l'emprunteur honteux et novice, il en verrouilla la porte derrière lui, tira sa montre et la posa sur le comptoir.

(La suite à demain.)

plus puissant, et surtout le plus constant, c'est le désir du gain. L'association commencera, je le veux bien, avec les plus belles résolutions; mais elle voudra aussi que les actions des associés haussent: pour cela, il faudra que les bénéfices, répartis entre eux, s'accroissent graduellement; et de là un intérêt direct et continu à réduire les salaires dans la mesure permise par la nécessité où seront les ouvriers d'obtenir de l'ouvrage, sans lequel le pain manquerait à leurs familles.

» Ainsi se passeraient les choses du moment où une seule compagnie serait à la fois maîtresse du marché local et distributrice unique des salaires dans des établissements qui tous lui appartiendraient. Il lui faudrait une vertu surhumaine pour ne pas mettre à profit la puissance attachée au monopole qu'elle aurait conquis.

» Je suis donc loin d'admettre que la concentration, entre un moindre nombre de mains, d'établissements qui, jusqu'ici, se sont fait concurrence, puisse ouvrir aux classes ouvrières une ère meilleure. Une grande association, quel que fût son commencement, obéirait à la longue aux tendances naturelles à tout ce qui spécule, elle finirait par user largement des avantages de sa position, et les intérêts avec lesquels le sien serait en lutte, hors d'état de résister, subiraient les conséquences de leur faiblesse.

» A ce sujet qu'il me soit permis d'exprimer un regret: c'est que l'Etat, en concédant les mines et les forces d'eau, n'ait pas constamment fait deux réserves: l'une de redevance, croissant à mesure que les exploitations s'étendraient; l'autre, d'un droit de mutation fondé sur l'autorisation, que seul il eût donnée, de transmettre des propriétés créées par lui seul à de nouveaux possesseurs. Par là se serait élevé progressivement un revenu bien légitimement acquis, et par là aussi il aurait empêché que des distractions du domaine public faites pour cause d'utilité publique, pussent être aliénées et exploitées dans un sens autre que le sens prescrit par ce qu'il y a de plus complet dans cette même utilité. »

M. Dunoyer n'est pas moins explicite:

« Je m'étonne, par exemple, dit M. Dunoyer, que notre habile confrère, M. Blanqui, regarde la formation de très vastes associations de capitalistes comme favorable au bien-être des ouvriers. Je doute que si tous les entrepreneurs d'un même genre d'industrie venaient à se réunir et à se rendre maîtres du prix de la main-d'œuvre, la condition des ouvriers en fût très améliorée. Je ne crois pas me tromper en disant que la dernière coalition des ouvriers mineurs, dans le bassin de la Loire, a eu pour cause précisément celle des concessionnaires des mines, et la facilité que ces derniers ont trouvée dans leur réunion de fixer arbitrairement le salaire des ouvriers. »

On lit dans la *Patrie*:

« La réunion des premiers fondateurs de l'association pour la liberté des échanges, que nous avions annoncée, a eu lieu hier soir. Une centaine de personnes étaient présentes: c'étaient des négociants, des économistes et des représentants de la fabrique parisienne. Le bureau provisoire de l'association était représenté par MM. Anisson-Duperron, membre de la chambre des pairs, Blanqui et Dunoyer, membres de l'Institut, Léon Faucher, Renouard, conseiller à la cour de cassation, et Horace Say, de la chambre de commerce et du conseil général de la Seine. En l'absence de M. le duc d'Harcourt, président provisoire, c'est M. Ch. Dunoyer qui a présidé la réunion.

» MM. Dunoyer, Anisson-Duperron et Horace Say ont successivement pris la parole pour faire connaître à l'assemblée les résultats obtenus par les premiers fondateurs et les rapports très bienveillants qui avaient été établis avec le gouvernement. Ils ont expliqué les motifs qui avaient engagé le comité provisoire à demander l'autorisation; ils ont fait part de l'autorisation provisoire qu'ils avaient obtenue, et ils ont lu la déclaration de principes que nous avons déjà fait connaître, ainsi que les statuts qu'ils ont rédigés sur la demande de MM. les ministres du commerce et de l'intérieur, desquels doit émaner l'autorisation définitive.

» L'honorable M. Anisson-Duperron, qui avait été délégué par le comité provisoire pour se mettre en rapport avec l'autorité, a voulu aller au-devant des craintes qu'on avait pu concevoir sur la bonne volonté de l'administration, et il a annoncé que dans sa pensée l'autorisation définitive était assurée.

» Divers renseignements ont été successivement donnés par d'autres membres de l'assemblée. M. Blanqui a dit que l'annonce seule de la formation de l'association avait fait hâter au ministère du commerce l'étude d'un projet de loi relatif à une révision générale des tarifs français. L'honorable professeur du Conservatoire a ajouté qu'il ne croyait pas être indiscret en faisant part à la réunion d'une demande officielle qui lui avait été faite à cet égard.

» Quelques explications moins importantes ayant encore été données, M. le président a levé la séance en prévenant l'assemblée qu'elle serait de nouveau convoquée vers la fin d'août, alors que l'agitation provenant des élections serait calmée, et que les fondateurs de l'association pourraient reprendre avec fruit la propagation du principe de la liberté des échanges. »

ITALIE.

ROME, 22 juin. — Les espérances que l'élection du nouveau pape avait fait naître tardent encore à se réaliser, et l'on est à se demander si l'on ne se serait pas un peu exagéré les favorables et sages intentions que l'on s'était plu à supposer dans le nouveau souverain. Non-seulement le cardinal Gizzi ne semble plus avoir de chances pour être appelé au poste de secrétaire d'Etat, auquel l'opinion publique le désignait, mais encore on diffère l'amnistie aussi bien que la nomination des ministres à département. Pourtant le couronnement était une occasion qui aurait dû être choisie pour révéler l'esprit de la nouvelle administration. Il en fût résulté de l'enthousiasme, pour le moment du moins, et de la confiance; un seul fait un peu significatif eût suffi pour cela, mais on dirait qu'on ne l'a pas voulu. On aime mieux inspirer tous de profonds politiques; mais ils ne voient ou du moins ne comprennent guères la situation de leur pays. Puisse-t-elle ne pas les surprendre quelque jour trop péniblement! Le Saint-Père se borne à former le personnel de son palais; on y annonce une nomination qui serait d'un bon augure, si elle se confirme: c'est celle du docte Joseph Grazissi, ecclésiastique d'un véritable mérite, homme sagement progressif. (*Sémaphore*.)

PORTUGAL.

Il paraît, d'après quelques journaux espagnols, que le mouvement miguéliste prend de l'extension; on parle d'un général, dont cependant on n'indique pas le nom, qui s'occuperait d'organiser des troupes. On cite aussi des proclamations du prince dans lesquels il promet à ceux qui l'aideront la conservation de leurs places, l'annulation de la vente des biens nationaux et le rétablissement des ordres religieux. D'autres journaux prétendent, au contraire, que ce mouvement miguéliste n'est qu'une agitation suscitée par le parti contre-révolutionnaire auquel se serait joint celui du ministère tombé.

ESPAGNE.

Une ordonnance royale du 27 juin porte que le royaume sera désormais divisé en 349 districts, envoyant chacun un député aux cortès.

Les listes électorales seront définitivement closes le 15 novembre prochain; d'ici là l'Espagne devra s'en rapporter pour ses affaires au bon vouloir des ministres. Le parti conservateur suspend ses attaques jusqu'à cette époque.

SARDAIGNE.

Le roi de Sardaigne, par des lettres patentes du 4 juin, vient de sanctionner des modifications importantes aux statuts de la Banque de Gênes. Ces modifications offrent surtout de l'intérêt en ce sens, qu'elles auront pour effet de resserrer les liens qui unissent déjà la France et la Sardaigne, et d'étendre les relations commerciales qui existent entre les deux nations. Par l'art. 1er, la Banque pourra admettre à l'escompte les effets payables à Paris, Lyon et Marseille. Elle est autorisée à les négocier ensuite sur place, ou à les remettre, pour l'encaissement ou la négociation, à des maisons de banque de ces diverses villes, choisies par le conseil de régence de la Banque. Les mêmes facilités sont étendues aux effets payables à Chambéry, Nice, Alexandrie, Verseil et Novare. Par l'art. 5, la Banque est autorisée à faire des avances sur dépôt des titres des emprunts des villes de Gênes et de Turin.

ANGLETERRE.

La presse de Londres est à peu près unanime pour rendre justice au langage de sir Robert Peel, et à la dignité des adieux qu'il a adressés au parlement.

Rien de définitif sur la composition du cabinet.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le *Moniteur* publie ce matin la loi relative aux règlements sur les pêcheries dans les mers situées entre la France et la Grande-Bretagne.

— Les instituteurs et les institutrices du département de la Seine se réuniront le dimanche 5 juillet, à une heure, salle Saint-Jean, Hôtel-de-Ville, pour y prendre communication du projet de société auquel M. le ministre de l'instruction publique a bien voulu donner son approbation.

— On écrit de Gibraltar que les négociants français de Tanger et de Mogador attendent toujours la réponse de M. Guizot à leurs réclamations au sujet du dommage souffert par eux lors du bombardement de ces villes.

— On va, dit un journal, organiser en Angleterre une souscription à un penny par tête pour élever une statue à Robert Peel.

— Au moment où les chaleurs incommodent tant de personnes, on nous saura gré de donner un moyen facile de se procurer de l'eau froide comme de la glace, de la manière la plus simple et la plus à la portée de tout le monde. Ce moyen est employé dans les pays tropicaux, où il est impossible de se procurer de la glace. Il suffit d'envelopper le vase où se trouve l'eau de plusieurs rangées de gros linge de coton, mouillé constamment. L'évaporation de l'eau enlève la chaleur de l'intérieur, et donne à l'eau le froid de la glace.

UN ACCIDENT est arrivé sur le chemin de fer de Sceaux. Comme le convoi atteignait le pont sur le chemin de Bourg-la-Reine, aux plâtrières de Bagneux, le timon ou crochet qui relie le train des wagons à la locomotive et au tender s'étant subitement rompu, la locomotive continua de marcher, tandis que le convoi demeurait sur la voie et même rebroussait chemin par suite de la pente des rails. On chercha à réparer le lien rompu, mais on s'aperçut que cela n'était pas possible, et l'on dut revenir à Paris pour chercher des hommes et des instruments. On n'a eu aucun malheur à déplorer.

LE VIN DE BARRIÈRE. — On signe en ce moment dans plusieurs communes de la banlieue, et notamment à Belleville, une pétition relative à la réduction des droits que prélève l'administration des contributions indirectes sur le débit du vin au litre. Bien que le vin hors barrière ne se vende que 40 ou 50 centimes le litre, le fisc base ses droits sur le prix de 55 centimes.

LES CHARPENTIERS DE CAEN. — Le *Haro* annonce que des poursuites ont eu lieu par suite de la grève des ouvriers charpentiers. Un ouvrier a été arrêté comme accusé d'avoir écrit ou distribué des lettres tendant à préparer la grève. Deux autres, chez lesquels des visites domiciliaires ont eu lieu, sont parvenus à se soustraire aux recherches de la justice; du reste, les travaux qui avaient été suspendus en partie samedi, ont depuis lundi complètement cessé.

RÉCOMPENSE NATIONALE. — La *Réforme* rapporte que le soldat qui a tiré le premier sur les ouvriers mineurs de Saint-Etienne vient de recevoir une médaille d'honneur, et que la lettre d'envoi mentionne sa conduite lors de la collision comme titre à cette récompense.

délivrés, par une commission choisie dans son sein et qui siégera en permanence à l'Hôtel-de-Ville, à toute personne de la commune qui en fera la demande. Ces bons seront au maximum d'une livre et demie par jour pour chaque membre de la même famille. Les porteurs de ces bons pourront se procurer chez tous les boulangers de Verdun du pain à 30 c. le kil., au lieu de 34 c., prix fixé par la taxe.

INDÉPENDANT DE LA MOSELLE. — On lit dans l'*Espérance de Nancy*, du 27 juin.

« Un arrêté municipal, affiché hier matin dans notre ville, fixe à 5 fr. 10 centimes le tarif des huit kilogrammes de pain. Attendue depuis plusieurs jours et rendue nécessaire par l'augmentation du prix des céréales, cette mesure n'a heureusement pas produit l'effet que l'on semblait en craindre. On pouvait s'attendre à ce que cette seconde hausse du prix du pain serait, malgré l'avortement des coupables tentatives de ces derniers jours, un prétexte de troubles nouveaux. Mais ceux-ci ont été prévenus par la sollicitude de l'autorité municipale qui, avant d'élever le tarif, avait cette fois pris soin de faire distribuer à domicile de nombreux *bons de secours*, à l'aide desquels la classe ouvrière continuera à ne payer le pain qu'à raison de 2 francs 70 centimes les huit kilogrammes. Grâce à cette mesure de sage précaution, tout est resté parfaitement dans l'ordre, et cette circonstance prouve, mieux que toutes les démonstrations, combien il eût été facile de prévenir les désordres qui ont eu lieu dans les soirées du 20 et du 21. »

MÉMORIAL DE ROUEN. — Une scène affreuse se passait hier dans la rue du Rosier. Un de ces ouvriers paresseux qui boivent le peu qu'ils gagnent dès qu'ils le reçoivent, avait, depuis longtemps, forcé sa femme à chercher un asile hors du domicile conjugal, et encore quelquefois allait-il relancer la malheureuse pour lui enlever quelques effets qu'il vendait, afin de satisfaire sa passion pour l'eau-de-vie. Depuis trois mois cette pauvre femme était couchée, malade, ne vivant que des charités qu'on lui faisait; il y a quelques jours, son misérable mari entra chez elle, et emporta la couverture qui l'abritait sur son grabat, pour aller la vendre.

Hier, il reparut, et commença par demander s'il y avait quelque chose pour lui dans la maison. Recevant une réponse négative, il tira de sa poche quelques sous qu'il donna à une personne qui gardait la malade, en disant d'aller lui chercher de l'eau-de-vie. Cette personne fut à peine sortie, qu'il s'approcha en blasphémant de sa femme, prit un couteau et lui déclara qu'il allait la tuer, puisqu'elle ne voulait rien lui donner. Rassemblant ses forces, l'infortunée essaya de désarmer son assassin, mais le couteau lui coupa les doigts de la main qu'elle avançait vers lui, et trois autres coups violemment appliqués la firent retomber sur son lit.

Sans doute la rage de cet homme ne se fût pas arrêtée là, mais aux cris de la victime des voisins étaient accourus. Il parvint cependant à s'enfuir. On donna des soins à la blessée, et la police, avertie, ne tarda pas à se mettre sur la trace du coupable qui a été arrêté.

VARIÉTÉS.

Association médicale de la Sarthe.

Troisième Assemblée générale.

RÉFLEXIONS SOUMISES A L'ASSOCIATION CONCERNANT L'ORGANISATION DE SECOURS MÉDICAUX POUR LES PAUVRES DES CAMPAGNES.

Messieurs,

L'année dernière, vous avez donné mission à mon honorable ami, M. le docteur Gendron, de présenter au Congrès médical d'importantes considérations sur l'établissement de médecins cantonaux, spécialement chargés du soin des malades pauvres dans les communes rurales.

Quelques mois auparavant, M. Dumas, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, m'avait engagé à traiter le même sujet et à soumettre mon travail aux conseils d'arrondissement et au conseil général de la Sarthe.

Ces deux travaux, exécutés en même temps, mais isolément, par deux hommes qu'unissent tant de bon sentiments et tant de bonnes pensées, ces deux travaux ont des conclusions diamétralement contraires, et il en sera ainsi, au grand détriment de la vérité en toutes choses, tant que les travailleurs, dans toutes les branches de l'intelligence et de l'activité humaines, n'auront pas adopté le joug bienfaisant d'une organisation scientifique qui les associe, et qui substitue à la divergence, à l'incohérence de leurs efforts, la convergence et l'harmonie.

L'œuvre de mon digne confrère et la mienne ont trouvé, devant le public auquel elles étaient soumises, la même divergence dans les opinions et dans l'accueil.

La mienne, la première en date, après avoir obtenu l'approbation complète de l'homme éminent qui me l'avait conseillée, fut unanimement approuvée, et recommandée par le conseil d'arrondissement du Mans; et le conseil général exprima le regret de ne pouvoir, faute de ressources disponibles, y donner une application. Peu de temps après, l'École phalanstérienne l'adopta, et en fit un des articles de fonds de son Almanach.

Celle du docteur Gendron obtint l'approbation d'une réunion plus compétente encore, la vôtre, Messieurs, ou plutôt (je distingue) l'approbation de votre commission permanente, qui, comme dans tous les autres départements, avait rédigé le cahier de ses vœux particuliers, qui ont été pris, fort à tort, je le crois, pour les vœux de l'association tout entière; et c'est par notre digne confrère, à son point de vue et sous vos auspices, que la question fut portée au Congrès.

Mais là les conclusions de M. Gendron ne furent point admises, et la décision du Congrès fut complètement conforme aux miennes.

De quoi s'agissait-il? D'une part, d'établir des médecins cantonaux, salariés aux dépens de contributions extraordinaires imposées aux communes, et chargés spécialement du soin des malades que les conseils municipaux auraient préalablement rangés dans la catégorie des pauvres; d'autre part, de quelques médicaments, mis à très peu de frais à la disposition des bureaux de charité des communes par l'administration départementale, en laissant au pauvre, comme aujourd'hui, la liberté de choisir son médecin, et, à nous tous, Messieurs, la satisfac-

Le Congrès médical, en repoussant l'institution des médecins cantonaux, a surtout paru préoccupé de la crainte de créer un corps privilégié, une classe nouvelle de fonctionnaires publics, dépendants du pouvoir, et, faute de concours et d'élection, hostiles, en quelque sorte, au reste du corps médical.

Cette pensée ne m'était pas venue : il m'avait suffi de cette vérité incontestable, « que les pauvres des campagnes ne manquent pas plus de » médecins que les riches, mais qu'ils manquent toujours de médica » ments. »

Or, créer sans nécessité, à grands frais et aux dépens des communes rurales qui ne peuvent même pas encore suffire à l'instruction primaire et aux voies de communication, créer un corps de fonctionnaires avant d'avoir pourvu à la réunion des matériaux sans lesquels leurs fonctions seraient en quelque sorte une dérision et une sinécure, c'est oublier que le principal doit passer avant l'accessoire.

C'est presque rappeler encore une fois ces circulaires officielles qui, dans les temps du choléra, posaient en principe que cette terrible maladie attaquait de préférence les classes pauvres, et qui recommandaient, en tête des moyens prophylactiques, l'usage des viandes rôties et du vin de Bordeaux.

L'idée des médecins cantonaux a dû naître et trouver très judicieusement faveur parmi les grands officiers de la pratique médicale, parmi ceux de nos médecins, qui, dans des villes bien pourvues de bureaux de charité et d'hôpitaux, sont placés au premier rang par la supériorité de leurs talents et la confiance publique, et qui ne voient plus les classes pauvres que de très loin ou même seulement au travers de souvenirs désormais sans précision et sans exactitude.

Mais nous, soldats de la phalange médicale, nous, médecins des campagnes ou des classes ouvrières de la ville, nous qui hantons peu les classes privilégiées, nous enfin qui sommes immédiatement et journellement en contact avec le peuple, n'avons-nous pas le droit de réclamer et d'espérer l'attention bienveillante de nos maîtres dans la seule question où nous ayons la prétention d'être réellement plus compétents qu'eux pour être juges ?

Nous leur répèterons donc que l'institution des médecins cantonaux est, parmi nous, comme au Congrès, et plus encore, repoussée par une majorité nombreuse, peut-être même par l'unanimité.

Elle est repoussée parce que, quoi qu'on ait pu dire, la charité du médecin ne manque point au pauvre, et que *fallût-il*, comme on l'a imprimé, *en rabattre de cette haute opinion que nous avons cherché à donner de l'indéfectible philanthropie, de l'universel dévouement des médecins*, il n'y aurait toutefois rien à rabattre sur le fait, car quel est celui de nous, Messieurs, qui, à défaut de charité, manquerait assez d'intelligence pour ne pas sentir tout le tort qu'il se ferait dans l'esprit public et dans sa clientèle, s'il laissait accréditer autour de lui l'opinion qu'il est sourd à la voix des malheureux qui l'implorent ?

Nous la repoussons, cette institution, parce que, si notre présence et nos conseils ne manquent pas au pauvre, il lui manque toujours les objets de première nécessité pour sa guérison, et que la charité du médecin a des bornes forcées.

Nous la repoussons, parce que ce serait un présent funeste que les appointements et le titre de médecin cantonal ; car, n'en doutez pas, Messieurs, l'amour-propre du public qui paye, dans les campagnes, l'éloignera toujours du médecin officiel des pauvres, et il vous faudrait trop demander au budget de l'Etat ou des communes, pour dédommager le médecin cantonal de la perte inévitable d'une grande portion de sa clientèle.

Nous la repoussons, parce que, ainsi que je l'ai rigoureusement établi dans mon travail de l'année dernière, avec une somme infiniment moindre que la somme proposée pour le salaire des médecins officiels, avec cinq cent mille francs, par exemple, on peut, en France, procurer chaque année à six cent mille malades, des médicaments nécessaires dont ils se passent toujours, et à défaut desquels ils subissent des pertes de temps qui enlèvent pour plus de dix millions de produits à l'industrie.

(1) Notre excellent ami nous excusera si nous repoussons dans une courte note le reproche de contradiction. Tant que la science n'est point constituée dans une branche des connaissances humaines, les opinions diverses ont droit à un bon accueil, quand elles sont d'ailleurs exprimées avec esprit et convenance. Et le journal qui les accueille ne tombe pas pour autant en contradiction avec lui-même. C'était le cas pour les deux travaux de nos amis sur l'organisation des secours médicaux, matière de la plus haute importance, et qu'on ne saurait éclairer de trop de lumières. Aujourd'hui même, en publiant le remarquable mémoire de notre ami, nous n'entendons pas engager l'opinion de l'Ecole.

catholique, celui de forcer l'homme malade, à cet instant suprême où la dernière consolation n'est plus que dans la sécurité et les épanchements de la confiance, de le forcer à subir, et quelquefois avec antipathie, la présence et les secours d'un étranger.

Nous la repoussons enfin, parce que, dans un temps de progrès comme le nôtre, il n'est plus permis de faire de l'organisation, en bâtissant sur de vieux fondements usés dont l'écroulement prochain saute aux yeux de tout le monde.

Messieurs, l'école à laquelle, plus j'étudie, plus je m'honore d'appartenir, n'est pas de celles qui s'usent dans les labeurs ingrats d'une critique stérile. Pour chaque mal qu'elle signale, elle offre un remède à l'examen, aux méditations de ceux, plus nombreux de jour en jour, qui ne la trouvent pas indigne d'être prise au sérieux ; aussi vous demanderai-je encore quelques minutes de votre bienveillante attention, afin de vous exposer comment je conçois, au point de vue de la science sociale, l'organisation transitoire des secours que nous désirons tous voir accorder aux pauvres des communes rurales.

Je dois rappeler avant tout que cette organisation, comme toutes celles que l'avenir voudra fonder avec succès, doit reposer sur trois principes : l'abolition du salaire, l'association du capital, du travail et du talent, et enfin la participation aux produits en proportion de l'apport de chacun dans ces trois catégories.

Pour édifier sur cette triple base nos secours médicaux, notre mécanisme n'offrira pas de grandes complications, car nous aurons pour premier fonds social le désintéressement et le zèle.

Nous créerons dans chaque commune une commission, un bureau de charité, un dispensaire, auquel, sans qu'il soit utile d'en développer ici les motifs, nous donnerions de préférence le nom de *comptoir communal*.

Le curé, le maire, l'adjoint, l'instituteur et des notables en formeraient le personnel.

Parmi eux et par eux seraient choisis un président, un trésorier, un secrétaire, etc.

Le fonds social se composerait des subventions du gouvernement, des allocations des communes et des sacrifices particuliers.

Ce fonds social aurait pour objet d'abord, et avant tout, de mettre à la disposition du médecin choisi par chaque malade pauvre, les moyens de traitement que prescrirait ce médecin, soit en les extrayant d'un dépôt établi dans la commune pour les médicaments dont l'administration n'a pas besoin de préparation immédiate et dont l'emploi est souvent d'urgence, soit en les faisant prendre à la pharmacie la plus voisine ; — puis, de fournir au malade tout ce qui serait nécessaire au succès de sa convalescence ; — troisièmement, de reconnaître les soins du médecin proportionnellement aux guérisons qu'il aurait obtenues et en raison inverse de la durée des maladies ; — et, enfin, de rémunérer aussi ceux des membres du comptoir communal auxquels leurs fonctions seraient assez onéreuses pour qu'il leur fût impossible de se livrer au plaisir de les exercer gratuitement.

Dans cette division de l'emploi du fonds social, il va sans dire que les deux derniers points ne pourraient entrer en participation que lorsqu'il aurait été complètement pourvu aux deux premiers, tous deux urgents, tous deux sacrés et tous deux exclusifs.

Je retranche ici, pour ne pas vous fatiguer d'avantage, Messieurs, l'exposé, très facile à se figurer d'ailleurs, sous les rapports de surveillance, de comptabilité, d'administration particulière, l'exposé des rouages intérieurs du comptoir communal.

On nous a reproché (1) d'exposer les ressources du comptoir communal *à être distribuées de la manière la plus inégale, à être gaspillées, si tous les médecins d'une contrée sont indistinctement et sans contrôle de personne, autorisés à formuler des prescriptions que le dispensaire sera tenu de remplir.*

Quant au contrôle, notre digne et savant confrère, M. Pellarin, oubliait, en faisant cette objection, que, depuis la création des associations médicales, notre belle profession sort de l'état d'anarchie dans lequel elle a vécu jusqu'à ce jour ; et qu'elle s'est appliquée enfin le seul mode de justice sur la terre, celui, pour chaque homme, de n'être jugé que par ses pairs.

Les associations d'arrondissements seront le premier degré de juridiction ; les associations départementales, les cours d'appel ; et le congrès, la cour suprême.

Quant au *gaspillage*, n'est-il pas évident que les médecins, ainsi que les membres du comptoir communal ont, par l'organisation que nous proposons, un intérêt commun, et le même intérêt que l'intérêt des malades, puisque la rémunération ne peut être qu'en raison inverse de

(1) *Démocratie pacifique* du 29 décembre 1845.

M. L. à Périgueux. — Reçu l'épreuve. Merci. — On supprime.

M. G. à Clermont. — Nous expédions. — L'abonnement de Mme C. expire fin octobre.

M. C., lib., à Valence. — Avis de notre mandat de 27 fr., au 15 courant, pour la R. et abonnements.

M. G. en voyage. — Nous avons reçu votre lettre de Châtillon. — Nous servons. — Bravo ! voilà une campagne dont les débuts promettent.

M. D. D. à R. — Nous faisons le changement.

à M. D. à Privas. — Les numéros contenant ce que vous demandez sont totalement épuisés.

Bourse du 2 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 15	83 30	83 15	83 20
— — fin courant	83 20	83 40	83 20	83 20
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	120 90	121 »»	120 90	121 »»
— — fin courant	121 15	121 40	121 15	121 30

4 1/2 J. 22 m. dr cours	113 50	Banq. de Fr. dr cours	3185 »»	
4 0/0 J.	» »»	O. V. de Par. »	1335 »»	
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	»»» »»	
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1200 »»	
B. du Trés.. »	3 3/8	— Gaun..... »	1147 »»	

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0...... d. 50	»» »»	83 45	—	»» »»	»» »»
5 p. 0/0...... d. 50	121 45	121 60	—	» »»	»» »»
REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.		
3 p. 0/0.....	67 1/2	25 »/»		»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	20 »/»	32 1/2		»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM........... Der C.		100 3/8
Récép. Rotsch.	»	» »»	BELG. 2 1/2....	»	56 3/4
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	» »/»
— — pass.	»	» »/»	— de 1840.....	»	100 3/4
— 3 p. 0/0.	»	35 3/4	— de 1842....	»	» »/»
Dette intérieure	»	31 1/8	— Banque.....	»	905 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1841.	»	» »/»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	» »»
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE.......	»	» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... 5030 »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1250 »»
Act. d J. »	105 »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	430 »»
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	1165 »»
V. r. gauc.	360 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1260 »»
— à Rouen.	1010 »»
R.-Havre.	720 »»
Avignon...	» »»
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str...	400 »»
Tours-Nant	502 50
Orl.-Vierz.	622 50
C. du Nord	723 75
Famp-Haz.	405 »»
Diep.-Féc..	403 »»
Boul. à Am.	» »»
Orl.-Bord.	577 10
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	526 25
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	5030 »»
Lin Maber.	» »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 78,50 à 79,00 ; courant du mois, juillet et août 80 à 81 4 derniers, 84 à 00 ; 4 premiers 1847, 86.

LILLE. — Colza, 71,50 à 71. œillette rousse, 00 ; lin, 00 ; cameline, 00 à 00 ; chanvre ; 00 ; voiture, 0,00 à 0.

ESPRIT 3/6. — Disponible, 122,50 ; courant du mois, 122 ; août et septembre 123 à 121 ; octobre, 123 ; novembre et décembre, 110-50 à 111.

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 00 les 100 kil.

Marchés.

Marché aux farines, du 2 juillet. — Arrivages, 3042,85 ; ventes, 3071,84. Restant, 20722,61. — Cours moyen du jour, 44 f. 00. ; quinzaine, 45 f. 17. — Ventes en disponible, gruaux, 9 q. 42 k. de 57 fr. 30 à 60 fr. 50 ; 1re marque, 483 q. 70 k. de 45 fr. 20 à 47 75 ; 2e 172 q. 70 k. de 42 f. 95 à 44 fr. 00 ; 3e 04 q. 71 k. 00 00 à 35 65 ; 4e 00 q. 00 kil. 00 00 à 00 00 ; relevé, 154 82. — Ventes à livrer, 3242 q. 65 k. 39 50 à 46 fr. 50 ; cuisson, 78 q. 50 k. »» ; revente, 73 q. 79 k. 42 65 à 47 15.

Halle aux grains et farines. — Froment, 20-23 ; seigle, 13-15 ; orge, 12-14 ; avoine, 10-12 ; son, 3-50 à 5 ; recoupe, 3-5 ; remoulage, 5-6 ; haricots de Liancourt, 22-65 24 ; haricots ordinaires, 16-65 26-70 ; haricots flageolets, 42 65 ; haricot2 suisses rouges, 21 ; haricots rouges de Chartres, 16 à 18-05 ; haricots nains, 22 25-35 ; pois verts, 30 ; pois gris, 20 ; vesces de printemps, 16 17-35 ; millet, 18-30.

Marché de Nangis du 1er juillet. — Entrés 447 veaux, vendus de 1,00 à 1,40. — Entrés 29 bœufs, vendus de 1,10 à 1,12 — Entrées 24 vaches, vendues de 0,80 à 1,00. — Entrés 72 moutons, vendus de 1,10 à 1,20. — Entrés 9 porcs, vendus de 1,10 à 1,24. — Froment, 124 hect. à 22,35. — 230 hect. d'avoine à 10,80.

Marché aux fourrages. — Barrière d'Enfer, 2 juillet. — Foin 1re 58 à 55 2e 50 à 52 ; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1e 50 à 00 ; 2e 00 à 00 ; 3e 00 à 00. — Paille de blé, 1re 33 à 35 ; 2e 32 à 00 ; 3e 00 à 00. — De seigle, 2e 00 à 00 — Regain, 1re 00 à 00 ; 2e 00 à 00 ; 3e 00 à 00.

L'un des gérants : F. CANTAGREL

Spectacles du 3 juillet.

7 h. »/» OPÉRA. — Ame en peine, Lady Henriette.
7 h. »/» FRANÇAIS. — Spéculateurs.
7 h. »/» OPÉRA-COMIQUE. — Zémire et Azor, le Veuf.
6 h 1/2 VAUDEVILLE. — Oui ou non. Si j'étais homme. Riche d'amour.
6 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Vendetta. Baronne. Veuve de 15 ans. Deux Pierrots.
6 h. »/» GYMNASE. — La Visite. Couleurs. Cachucha, Changement de main.
6 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Inventeur, Châle bleu, La Fiole.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Bruno, la Tour de Nesle.
6 h. »/» AMBIGU. — Relâche.
6 h »/» GAITÉ. — Le Château.
6 h. »/» CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 3/4 COMTE. — Hommes de 16 ans. Riquet à la Houpe.
6 h. »/» FOLIES. — Prix de Vertu, Fée, Chamboran.
2 h. 1/2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

HYGIENE DE LA BOUCHE. PROPRIÉTÉS de l'EAU et de la POUDRE DENTIFRICES de QUININE à BASE DE QUININE et de MAGNÉSIE, COMPOSÉES PAR M. PAUL GAGE, pharmacien, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, n° 13, à Paris. — Les hommes de science sont tous d'accord aujourd'hui pour reconnaître que les maladies des gencives, les altérations des dents, la carie surtout et la perte de l'émail, doivent être attribuées à UN PRINCIPE ACIDE qui se forme spontanément dans les humeurs de la bouche, notamment dans la salive. — En neutralisant ce principe acide, on détruit la cause des cruelles maladies de la bouche ; c'est à cela que s'est étudié M. P. GAGE, lorsqu'il a associé la quinine à la magnésie, pour composer, avec les PRINCIPES ACTIFS des plantes anti-scorbutiques, le chlore et les essences les plus suaves, les DENTIFRICES DE QUININE. Il ne craint pas d'avancer que ces dentifrices, dont il a banni avec soin toutes les substances minérales, doivent être employés de préférence à tous autres par les personnes qui tiennent à conserver leurs dents, par celles qui fument et celles dont la bouche exhale une odeur désagréable ou fétide. En effet, ces dentifrices doivent au chlore, à la magnésie et aux essences anti-putrides qu'ils contiennent, la propriété de détruire les plus mauvaises odeurs de la bouche, même celle du cigare, et de laisser à la place une saveur agréable et une fraîcheur délicieuse. Ils doivent à ces mêmes substances, en même temps qu'à la quinine et aux principes actifs des plantes anti-scorbutiques, la propriété de détruire le tartre et l'enduit muqueux qui salissent les dents, et d'arrêter les progrès de la carie, si elle a commencé ses ravages. Pour atteindre ce but, il faut en user AU MOINS deux fois par jour, le matin et le soir, de la manière indiquée ci-dessous. Les personnes qui veulent corriger l'odeur du cigare ou la mauvaise haleine doivent doubler ou tripler la dose d'Eau de quinine, dans un demi-verre d'eau, et se gargariser plusieurs fois de suite. Les dents creuses n'exhalent aucune mauvaise odeur si on a soin d'y introduire tous les jours un petit tampon de coton imbibé de cette eau pure. — MANIÈRE DE FAIRE USAGE DE CES DENTIFRICES : POUDRE DE QUININE. Après avoir trempé dans l'Eau de Quinine une brosse douce, dans le genre de celles que fait fabriquer à cet effet M. PAUL GAGE, inventeur de ces dentifrices, on l'imprègne de poudre et on la passe sur les dents, de manière à ne pas irriter ni écorcher les gencives par un frottement trop vif. Ensuite on se rince la bouche avec un peu d'eau de quinine étendue d'eau fraîche. — EAU DE QUININE. On en verse une cuiller à café dans un demi-verre d'eau pour se rincer la bouche lorsqu'on s'est nettoyé les dents avec la poudre de quinine. Lorsque les gencives sont douloureuses, on en mêle une cuiller à café avec une cuillerée d'eau et de miel rosat ou de sirop de mûres ; on y ajoute quelques gouttes de laudanum. Il faut se gargariser très souvent dans la journée avec ce mélange, et le garder dans la bouche le plus longtemps possible. Si une dent creuse fait souffrir, il faut introduire dans la dent un petit tampon de coton imprégné d'eau de quinine. — L'EAU ET LA POUDRE DENTIFRICES se trouvent à la pharmacie de P. GAGE, rue de Grenelle-Saint-Germain, 13, et chez les principaux Parfumeurs et Coiffeurs. — Prix de l'Eau : 5 fr. le flacon, 4 fr. 50 le demi-flacon ; de la Poudre, 3 fr. la boîte, 1 fr. 50 la demi-boîte.

... et institutions politiques libérales.

Français par la loi civile, sinon par la loi politique, les Rhénans, qui se croient avec raison appelés à réaliser l'unité allemande, se persuadent qu'ils ne pourront y atteindre s'il ne réussissent à transformer préalablement la Prusse en monarchie représentative. Car, pour être plus ou moins intelligent, l'absolutisme du roi de Prusse n'en est pas moins, aux yeux de ses sujets, de l'absolutisme. Ce prince fait de son côté tous ses efforts pour retarder le moment, fatal à sa prérogative, où il sera contraint, par la force même des choses, à octroyer la charte constitutionnelle si vivement désirée. Lui aussi veut l'unité allemande; mais, redoutant tout changement politique, il l'avait poursuivie, en dernier lieu, au moyen de réformes purement industrielles.

L'union douanière ou le *Zollverein* partait de cette idée, que si l'on parvenait à rendre, en Allemagne, l'industrie aussi florissante que dans les pays constitutionnels, les Allemands n'auraient plus rien à envier aux Français ni aux Anglais. Le contraire est précisément arrivé. L'association des intérêts industriels n'a paru, aux sujets de S. M. prussienne, qu'un acheminement vers la communauté des intérêts politiques. C'est ce que prouve clairement la polémique qui s'est engagée, dans une occasion récente, entre M. de Flottwell, ministre du commerce à Berlin, et les représentants de l'industrie des provinces rhénanes. Peu flattés de voir que l'on espère, à l'aide de quelques améliorations matérielles, faire de la *Prusse industrieuse* le pendant de la *grasse Lombardie*, les Rhénans expriment avec énergie, dans leur réponse au ministre, et le regret de voir la Prusse encore privée d'institutions libérales, et la nécessité de donner enfin satisfaction à l'instinct national, qui pousse de plus en plus l'Allemagne vers l'unité.

« Votre Excellence, disent-ils, a bien voulu nous faire observer » que nos intérêts seraient bien mieux servis si nous nous bornions » à attirer votre attention vers le perfectionnement des produits, » plutôt que de nous réunir dans le but de signer des pétitions collectives qui, après tout, ne sont que la répétition des articles des » journaux et des brochures. Nous aurions une bien petite opinion » de l'intelligence du gouvernement, si nous admettions avec Votre » Excellence qu'il soit possible de perfectionner les produits manufacturiers, sans considérer cette question d'un point de vue général, sans tenir compte des rapports du commerce avec l'agriculture, sans nous préoccuper, enfin, de nos relations internationales.

» V. E. a raison de se féliciter de ce que le commerce et l'industrie de la province rhénane (*quoique privée d'institutions libérales*) ne soient pas aujourd'hui au dessous de la situation industrielle et commerciale des Etats voisins; mais il n'est plus possible de nous faire reculer; il n'est plus possible de mettre à néant les progrès d'un demi-siècle, ni *d'étouffer le désir unanime qui nous attire vers l'unité allemande.* »

Ce langage hardi prouve assez avec quelle impatience les Rhénans voient différer le jour appelé de tous leurs vœux, où la Prusse, et par la Prusse l'Allemagne entière, n'auront plus rien à envier [illegible] surtout sa popularité à l'intelligence avec laquelle cette feuille soutient les éléments qui constituent la nationalité provinciale de la Prusse rhénane et forment entre la France et cette contrée un lien moral que ses habitants voudraient rendre plus intime encore, en obligeant le gouvernement prussien à leur donner une constitution. C'est pour combattre l'influence de la *Gazette* et défendre, au point de vue prussien, les intérêts de la dynastie brandebourgeoise, que le gouvernement a fondé aussi à Cologne un journal absolutiste et protestant, intitulé: l'*Observateur rhénan*. Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer que les opinions monarchiques de l'*Observateur* étaient très progressives, comparées, par exemple, à celles de la *Gazette d'Augsbourg*. Quand l'*Observateur* combat l'introduction des institutions françaises en Allemagne, il le fait, non par haine contre la France, mais avec la conviction de servir les véritables intérêts de l'Allemagne. Et ce n'est pas sans raison, on l'avouera, qu'il soutient que si la Prusse devait suivre en quelque chose l'exemple de la France, ce ne serait pas en se donnant une constitution à l'image de la sienne. Qui ne connaît, en effet, les abus du régime constitutionnel dans notre pays? Partout où les écus seront électeurs, les écus règneront et gouverneront. Choisis exclusivement parmi les grands et moyens propriétaires, faut-il s'étonner si les législateurs font les lois en faveur de ceux-là seuls qui possèdent? L'inévitable conséquence du système représentatif, tel qu'il est organisé parmi nous, est de livrer le pays à la tyrannie absolue de la féodalité industrielle. Telle est la thèse ordinaire de l'*Observateur rhénan*, qui s'est appuyé plus d'une fois pour la soutenir des opinions émises par la *Démocratie pacifique*, notamment à l'occasion du monopole du sel et de la fusion des compagnies de chemins de fer. Le pamphlet éloquent de M. Toussenel contre la nouvelle royauté juive a fourni à l'*Observateur* de nouvelles armes pour combattre les prôneurs allemands du régime constitutionnel.

Selon les vues de l'*Observateur rhénan*, qui sont celles du gouvernement prussien, l'unité allemande devrait être plutôt l'œuvre de la royauté que celle d'une assemblée nationale. La seule représentation à laquelle le peuple prussien puisse raisonnablement aspirer, serait celle des états-généraux convoqués à Berlin tous les trois ans. L'assemblée des états se formerait des députés des états provinciaux du royaume. Ces états particuliers, au nombre de huit, conserveraient exclusivement le droit de pétition et la faculté de faire des propositions sur les changements à introduire dans les lois relatives aux personnes et aux propriétés. Les états-généraux seraient appelés à examiner les recettes et les dépenses; à contrôler le budget, à voter les impôts, à consentir aux emprunts que l'Etat serait obligé de contracter, et à prendre sous leur garantie la dette nationale. Au roi seul continuerait d'appartenir le pouvoir législatif.

Ce nouvel ordre de choses, qu'il est question d'inaugurer prochainement, placerait la royauté, vis-à-vis la nation prussienne, dans un état à peu près analogue à celui dans lequel se trouvait en France la royauté, au moment de l'usurpation des libertés nationales par Louis XIV. La précaution de ne point abandonner le [illegible] son adhésion à l'union douanière, un des satellites de la Prusse, marche cependant, après la France et l'Angleterre, au premier rang parmi les puissances constitutionnelles. La Saxe a su, dit-on, se préserver jusqu'ici de la corruption qui a semblé jusqu'à ce jour inhérente au système représentatif. Faut-il attribuer ce glorieux avantage à l'honnêteté nationale du peuple saxon, ou ne serait-ce pas plutôt que, dédaigneuse d'une si maigre proie, la féodalité financière attend, pour s'abattre sur elle, qu'elle puisse dévorer, en même temps que la Saxe, la Prusse et le reste de l'Allemagne!

Honneur à la Saxe, si elle parvenait à conserver, dans sa pureté le dépôt des institutions libérales! La patrie de Wittikind et de Luther est bien digne de sauver, une fois de plus, l'arche sainte de la liberté. Tout prouve d'ailleurs que les Saxons, appréciant à sa juste valeur le régime constitutionnel, savent parfaitement que l'ordre politique qui en découle ne peut être que transitoire, et qu'au simulacre de représentation nationale de ce régime doit succéder une représentation nationale véritable. A la fin de la dernière session, dans un repas donné par la ville de Dresde aux députés de l'opposition, l'avocat Blœde a porté ce toast significatif:

« Je bois à la constitution, non à celle du présent, mais à celle » de l'avenir. Telle qu'elle existe aujourd'hui en Europe, la constitution n'est pas l'arbre sous les branches duquel nous pouvons » nous reposer, elle n'est pas le bouclier d'or de la liberté, elle » n'est pas la table d'airain du droit, pas plus que le temple du » progrès. Elle n'est qu'un rouleau de papier avec des lettres mortes, un bouclier de bois, une plante sans fruit ni ombre, sous lesquels la liberté ne saurait s'établir. La constitution, c'est l'aurore » du soleil à venir. »

Un autre député, appelant de ses vœux le jour où luira enfin ce soleil si impatiemment attendu par l'humanité, a montré la nécessité de faire succéder les réformes sociales aux réformes politiques, et a terminé son discours par cet appel tout socialiste du fameux chef démocratique, Thomas Munzer:

« *Soyons hommes, et Dieu sera Dieu.* »

Le parti social en France ne parlerait pas autrement. Il n'oubliera pas, lui non plus, dans quel pays se trouvent ses véritables alliés.

Exactions des compagnies de chemins de fer.

L'esprit de monopole et d'exploitation du public qui anime les diverses compagnies de chemins de fer se manifeste tous les jours par des faits qu'il est du devoir de la presse de dénoncer, afin de montrer au pays en quelles mains avides le gouvernement a remis l'immense privilége des transports.

A Blois, la compagnie ne permet l'entrée dans l'enceinte du débarcadère qu'à un seul omnibus, descendant chez le maître d'un hôtel, lequel a sans doute payé cette faveur. Ses confrères, qui avaient fait faire des voitures pour conduire les voyageurs de la gare à leurs hôtels res

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 4 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

XVIII.

Ce qui advint à Martin par suite de sa résolution désespérée. (Suite.)

— Que je sois damné! disait une voix dans la loge voisine, si ce n'est pas écorcher son monde! Vous mettrez six pences de plus, mon digne ami. Voyons! accordez-moi un demi-quart d'once sur la livre de chair que vous m'enlevez, et disons trois shellings.

Martin se rejeta en arrière: il avait reconnu la voix.

— Toujours le même, plus de son que de *sonnant!* dit l'usurier, roulant, comme chose convenue, l'article en litige, qui paraissait être une chemise, et du bec de sa plume égratignant le comptoir.

— Ce n'est toujours pas ici que mon *son* se changera en farine, dit M. Tigg, lui rendant la monnaie de sa pièce, et poussant un bruyant éclat de rire. Ha! ha! pas mauvais! Nous disons donc trois shellings, mon cher ami; une misère, et pour cette fois seulement. Trois shellings font un compte rond. Allons! une fois, deux fois, adjugé! pour la première et dernière fois, trois shellings!

— Ce ne sera pour la dernière fois que lorsqu'il ne restera plus un fil de la chemise, répliqua le commis. Voyez! elle a jauni au service.

— Dites plutôt que son maître a blanchi au service d'une ingrate patrie, mon très cher, poursuivit M. Tigg. Vous allez me compter trois shellings, n'est-ce pas?

— Je vous compterai deux shellings six pences, comme d'habitude... toujours sous le même nom, je suppose?

— Toujours, répliqua Tigg, mes titres à la pairie vacante n'étant pas encore reconnus par la chambre des lords.

— L'ancienne adresse?

— Du tout. J'ai transféré ma maison et mes gens du numéro trente-huit, Mayfair, au numéro quinze-cent quarante-deux ter, Park-lane.

— Allons! vous savez bien que je ne puis écrire cela, dit le prêteur avec un rire grimaçant.

(1) Voir les numéros du 7 juin au 3 juillet.

— Ecrivez tout ce qu'il vous plaira, mon excellent ami, cela revient absolument au même. Les logements du sous-sommelier et de mon cinquième laquais, dans Mayfair, 38, étaient du plus mauvais genre, tout à fait mesquins. Je me suis vu forcé, par égard pour des sentiments qui leur font honneur, de prendre à bail (bail de sept, quatorze ou vingt-et-un ans, à la volonté du locataire) le délicieux et élégant hôtel du numéro quinze cent quarante-deux ter, dans la courte et belle avenue du Park. Allons, soyez raisonnable; mettez trois shellings, et venez me rendre visite.

Cette facétie eut tant de succès près du commis, que M. Tigg, flatté, ne put réprimer un léger mouvement d'orgueil: il se pencha pour voir l'effet que produisait sa plaisanterie dans la loge voisine, et, à la lueur du bec de gaz, il reconnut Martin.

— Que je meure! vocifère-t-il, allongeant sa maigre échine de façon à plonger sa tête dans la guérite du voisin: que je sois foudroyé, si, depuis Zaïre, ce n'est pas la plus touchante reconnaissance de tous les drames anciens et modernes! Eh! eh! comment vous va? Quelles nouvelles du champêtre canton? Comment se portent nos amis les P***? Ha! ha! ha! David, à l'œuvre, mon garçon! expédiez-moi tout de suite ce gentilhomme, et traitez-le comme mon meilleur ami, entendez-vous!

— Tenez, dit Martin, — il mit sa montre dans la main du commis, — donnez-m'en le plus que vous pourrez, car j'ai grand besoin d'argent.

— Il a grand besoin d'argent! répéta M. Tigg avec la dernière sympathie. David, vous allez avoir la bonté de vous exécuter! Traitez comme moi-même mon ami, qui a si grand besoin d'argent! Une montre de chasse, en or, à échappement, David, rouages compliqués, montés sur pierres fines, levier horizontal; une montre qui réglerait le soleil, et que, sur mon honneur personnel, je vous garantis, moi, qui l'ai suivie depuis des années, et dans les occasions les plus scabreuses.

Ici il cligna de l'œil pour faire comprendre à Martin l'immense effet de son intervention.

— Voyons! que dites-vous à mon ami, David? Songez-y! montrez-vous digne de ma pratique et de ma recommandation!

— Je puis vous prêter trois guinées là-dessus, si cela vous arrange, dit le commis à Martin d'un ton confidentiel. La montre est ancienne, d'une forme passée de mode; impossible d'en donner plus.

— Et ce n'est point à dédaigner. Jolie offre! s'écria M. Tigg; deux guinées douze shellings pour la montre, et les huit autres à ma considération. J'en suis touché! On dira que c'est une faiblesse, soit; je l'avoue, cela me touche. Adjugé! va pour les trois guinées! Le nom de mon ami est Smivey, Poulot Smivey, d'Holborn, escalier B, n° 26 bis.

Il recommença à cligner de l'œil à Martin, pour l'avertir que toutes les formalités prescrites par la loi étant remplies, il ne restait plus qu'à recevoir l'argent.

C'était le fait. Martin n'ayant d'autre ressource que d'accepter ce qui lui était offert, baissa la tête en signe d'assentiment, et sortit, les trois guinées en poche. A la porte, il fut rejoint par M. Tigg, qui s'empara de son bras et l'escorta dans la rue, le félicitant avec chaleur du succès de leur commune négociation.

— Quant à la part que j'y ai prise, ajouta M. Tigg, n'en parlons pas! trêve aux remercîments, je les abhorre.

— Je n'ai nulle intention de vous en faire, répliqua Martin, dégageant son bras; et il s'arrêta court.

— Vous m'obligez fort! reprit M. Tigg; c'est un procédé auquel je suis sensible.

— Ah ça, Monsieur, repartit Martin, en se mordant les lèvres, la ville est grande, nous pouvons facilement nous y frayer deux routes. Montrez-moi celle que vous choisissez; je prendrai l'autre.

M. Tigg ouvrait la bouche, Martin ne lui laissa pas le temps de répondre et poursuivit:

— Après ce que vous venez de voir et d'entendre, il est superflu de vous dire que je ne puis rien pour votre ami Slyme. Ne me forcez pas d'ajouter que je ne désire nullement l'honneur de votre compagnie.

— Minute! s'écria M. Tigg, déployant sa droite. Arrêtez! il existe un proverbe antique, patriarcal, barbu, moisi, mais vrai, qui nous dit, qu'avant d'être généreux, il faut être juste; soyez donc juste d'abord, quitte à être généreux après. Ne me confondez pas avec le nommé Slyme! ne me traitez pas d'ami de Slyme, car il n'y a rien de commun entre cet homme et moi. J'ai été contraint, monsieur, de rejeter au loin l'individu de ce nom. Je ne le connais plus!

M. Tigg se frappa la poitrine avec un geste solennel. — Je suis fait, Monsieur, d'un autre bois, d'une essence, d'un poil, d'une valeur autre que la souche pourrie que vous nommez Slyme, Monsieur!

— Peu m'importe que vous tendiez la main pour le compte de M. Slyme ou pour le vôtre, reprit froidement Martin; il suffit que je ne veuille avoir rien de commun avec vous. En un mot comme en cent, — malgré son irritation, Martin eut peine à réprimer un sourire à la vue de M. Tigg, le dos appuyé contre un volet de boutique, philosophiquement occupé à lisser les longues mèches de sa chevelure; — en un mot comme en cent, vous plaît-il choisir un chemin ou l'autre?

— Vous me permettrez de vous rappeler, Monsieur, répliqua M. Tigg avec emphase et d'un air digne, que c'est vous, je dis *vous*, et non moi, qui avez voulu changer les relations, que je m'étais plu à mettre sur un pied amical, en secs et froids rapports d'affaires. Cela étant, je vous ferai observer que je suis votre créancier; à la vérité pour une bagatelle, que j'offrirai au premier mendiant venu, n'importe! Sur l'emprunt que vous venez de contracter, j'ai droit, pour les humbles services que j'ai eu le bonheur de vous rendre, à de petits honoraires. Et, vu les termes où nous en sommes, Monsieur, conclut M. Tigg, j'espère que vous ne m'offenserez pas, en m'offrant plus d'une demi-couronne.

Martin tira la pièce de sa poche et la lui jeta; il la saisit au vol, l'examina pour s'assurer qu'elle était bonne, la fit pirouetter en l'air, à l'instar des joueurs à croix ou pile, et la recueillit dans son gousset qu'il

... bagage ne paient que 40 c. de plus que les 40 kil. d'excédant. Si vous réclamez contre cette énormité, les agents subalternes vous injurient et vous rudoient; si vous en appelez au tarif, on vous fait perdre un temps infini pour trouver un chiffon de papier, qu'on vous force à vénérer comme le tarif.

Pourquoi donc sur la même ligne, de Tours à Blois, par exemple, pour 15 lieues de parcours ne prend-on, pour 40 kil. d'excédant, que 1 fr. 85 c., lorsque d'Amboise à Blois, 6 lieues seulement, on prend 1 fr. 50 c.? Ainsi, pour 9 lieues, les 40 kil. ne coûtent que 35 c., et pour 6 lieues 1 fr. 50 c. Y a-t-il là équité, et peut-on croire qu'un tarif approuvé par l'administration supérieure soit aussi mal équilibré?

Pour aller de Rouen à Elbeuf, on prend le chemin de fer jusqu'à Oissel (2 lieues). Le prix de la place, avec 15 kil. de bagage, est de 65 c.; mais pour un excédant de bagage de 50 kil., on prend 1 fr. 10 c. Toutes les voitures qui correspondent avec le chemin de fer ont adopté ce système de charger fortement le tarif de l'excédant de bagage. De sorte que pour le voyageur de commerce, le transport de ses caisses d'échantillons, sans lesquelles il ne peut rien faire, devient beaucoup plus onéreux que par l'ancienne voie des messageries. Aussi partout s'élève-t-il un concert de plaintes contre l'avidité des monopoleurs; mais ils sont seuls et font la loi; on est obligé de la subir. Vraiment, les chemins de fer en France semblent n'avoir été faits que pour les promeneurs oisifs, les heureux du siècle!

Que les exploiteurs y prennent garde : les grandes opérations d'agiotage froissent moins le peuple que ces vexations quotidiennes qu'il sent vivement. On s'endort sur les premières; les secondes mènent droit aux révolutions. Et l'on a vu des propriétés et des personnes beaucoup plus sacrées que celles des seigneurs financiers être peu respectées par les révolutions!

La richesse et l'honneur.

Voici en quels termes, respirant une honorable indignation, l'*Impartial du Haut-Rhin*, journal conservateur, relève les adulations du *Journal des Débats* envers M. de Rothschild :

C'est précisément parce que nous sommes conservateurs que nous sentons le besoin de protester contre d'inqualifiables paroles qu'on lisait, il y a quelques jours, avec un sentiment pénible, dans une feuille qui généralement passe pour le principal organe du parti conservateur, pour le défensur le plus puissant et le plus habile de l'ordre social, mais qui, au contraire, nous en sommes persuadés, fait à lui seul plus de mal à notre cause que tous les journaux de l'opposition réunis. Nous voulons parler du *Journal des Débats*.

A l'occasion de l'inauguration du chemin de fer du Nord, ce journal, dans un article écrit de ce style dithyrambique qui lui est ordinaire lorsqu'il s'agit de flatter la richesse et la puissance, s'écriait avec un enthousiasme de mauvais aloi : « Quand on songe avec quelle lenteur se sont élevés les monuments qui couvrent l'Europe... et que l'on réfléchit ... par la force des choses, outre les jouissances de toutes sortes qu'elle procure, donnent encore droit aux honneurs, à la gloire, aux applaudissements, que restera-t-il donc pour le désintéressement, pour le dévouement, en un mot, pour l'honeur? Si la seule récompense que la société puisse décerner à ces vertus est ainsi prostituée à ceux qui n'y ont d'autre titre que leur coffre-fort, elle aura bientôt perdu tout son prix.

Disons donc au *Journal des Débats*, puisqu'il l'ignore, à quelles conditions la richesse peut devenir un titre à la considération publique :

C'est à la condition que, noblement acquise, elle soit généreusement employée; à la condition que le peuple en ressente la bienfaisante influence, que ses revenus et ses gains ne soient pas sordidement accumulés ou follement dissipés, mais qu'en proportion de ce qu'ils sont plus considérables, une part plus grande en soit faite au soulagement des misères humaines, au bien public, à la dotation d'une de ces nombreuses créations que suggère chaque jour le génie de la bienfaisance. Ah! alors, de grand cœur, nous nous joindrions à ceux qui applaudissent à cette richesse ainsi anoblie et lui décernent des éloges mérités.

Mais quant à ces Crésus égoïstes, sordides ou prodigues (sinon l'un et l'autre à la fois), qui ne voient dans la fortune qu'un moyen de satisfaire leur avidité, leurs caprices, peut-être même leurs vices; quant à ces riches surtout qui gagnent sur le public des monceaux d'or, dans les coffres desquels viennent s'entasser millions sur millions, qui reçoivent, reçoivent toujours, et ne rendent jamais, dont le séjour sur la terre n'a pas été marqué par une seule action généreuse, de quel front ceux-là viendraient-ils encore réclamer ces titres et ces honneurs qui sont l'ambition et doivent être la récompense des nobles cœurs!

La session de 1846 est close. M. Martin (du Nord) a lu l'ordonnance de clôture à la Chambre des pairs, et M. Duchâtel à la Chambre des députés.

L'ordonnance de dissolution paraîtra demain ou après-demain.

TROUBLES. — Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, dit le *Journal de la Côte-d'Or* du 2, que des troubles graves viennent d'éclater à Blaisy entre les ouvriers occupés aux travaux du chemin de fer; on parle même de plusieurs meurtres. Selon la rumeur publique, des ouvriers auraient été jetés dans les puits, un entrepreneur aurait été tué, un enfant étouffé, etc., etc. — Nous attendrons des détails plus authentiques pour rendre compte de ce fâcheux événement. Ce que nous pouvons assurer, c'est que le préfet, le général et le procureur général sont partis en toute hâte aujourd'hui, et que deux compagnies d'infanterie et soixante dragons se sont également rendus sur les lieux.

« Les désordres qu'il s'agit de réprimer, dit une correspondance, ont leur origine dans la rivalité qui existe entre les ouvriers français et piémontais. Les premiers avaient demandé à plusieurs reprises le renvoi des étrangers; mais les entrepreneurs avaient répondu à leur exigence par des paroles évasives. Le 30 juin, à la suite d'un complot,

Une partie de la tribu des Traras devait tomber à l'improviste sur nos travailleurs pour les massacrer; mais ils se seraient repliés en bon ordre, et le général Cavaignac, faisant un retour rapide sur les lieux, aurait non-seulement protégé efficacement ses soldats compromis, mais aurait exterminé les assaillants acculés à la mer.

ALLEMAGNE.

La *Gazette des Postes* de Francfort prétend savoir qu'en présence des sentiments libéraux de tolérance en matière religieuse manifestés au sein du synode général, en ce moment assemblé à Berlin, le gouvernement prussien a renoncé à soumettre à cette assemblée un projet de constitution ecclésiastique destiné à étendre les pouvoirs de l'autorité civile en matière religieuse.

La question de la liberté de la presse dans laquelle le gouvernement de Bavière a pris une attitude si digne, remue les esprits et fixe sur elle l'attention de presque tous les gouvernements de l'Allemagne. La Prusse s'occupe de remanier la législation sur la censure, dans le sens qui donnerait, dit-on, à la presse périodique des garanties suffisantes. La Saxe a fait un pas important dans la même voie, en forçant la diète, par des pétitions envoyées de tous les points, à se prononcer pour l'abolition de la censure. Les débats engagés sur ce même sujet dans la seconde chambre de Bade, ont servi au gouvernement de ce pays d'un avertissement dont il faut espérer qu'il tiendra compte. L'agitation provoquée par les abus de la censure dans les duchés de Schleswig-Holstein et de Lunebourg, laisse croire que la prochaine réunion des états-généraux du royaume s'occupera sérieusement de cette question. L'Allemagne presque entière comprend, en un mot, la nécessité de revenir aux promesses faites à une autre époque, et garanties par des traités; aussi les gouvernements agiront-ils sagement, s'ils suivent l'exemple de celui de Bavière, et s'ils préviennent les vœux de l'opinion publique par des concessions sages et satisfaisantes. (*Indépendance belge*.)

Vienne, 23 juin. — Les états de la Basse-Autriche ont tenu aujourd'hui leur première réunion. Parmi les sujets soumis à leur délibération figurent entre autres, à ce qu'on prétend : 1° la demande de rentrer en possession du privilège d'être consultés dans la confection des lois, privilège qui avait été accordé aux états par l'empereur Léopold Ier, mais qui leur avait été retiré par un de ses successeurs; 2° la demande adressée au gouvernement d'indiquer la voie la plus propre pour supprimer les corvées, etc., et d'en faciliter autant que possible les moyens; 3° l'établissement d'une police pour la campagne; 4° la création d'établissements de crédit, principalement pour liquider les corvées et autres redevances; 5° la demande de transformer la société d'assurance contre l'incendie en une institution du pays placée sous la direction des états. (*Gaz. univ. d'Augsb.*)

Carlsruhe, 27 juin. — La deuxième chambre des états a clos aujourd'hui la discussion générale sur le tarif du Zollverein. Les députés qui ont pris part à la discussion sont MM. Peter, Knapp, Bassermann, Buss, Dennig, Mez, Buhl. Le député Bassermann ayant demandé si le gouvernement avait fait des démarches pour obtenir que l'impôt prélevé en Prusse sur les vins badois fût diminué, M. Regenauer a répondu que le gouvernement s'était convaincu que cet impôt était trop élevé et qu'il en avait par conséquent proposé la réduction.

---

boutonna. Ceci fait, M. Tigg, d'une façon martiale, souleva son chapeau d'un ou deux pouces au-dessus de sa tête, donna un moment à de profondes réflexions, sans doute pour déterminer la direction qu'il allait prendre, et décider entre ses nombreux amis lequel, du marquis ou du comte, il honorerait de sa prochaine visite. Finalement, il mit les mains dans ses poches, et tourna le coin de la rue d'un air rodomont : Martin prit la route opposée.

XIX.

Anxiétés de la vie de Londres. — Une ressource inattendue.

Dès que Martin se vit en fonds, son premier soin fut d'arrêter un lit jusqu'à nouvel ordre, dans son cabaret, et d'écrire à Tom une lettre ostensible (il était sûr que M. Pecksniff la lirait) pour demander que ses effets lui fussent envoyés par la diligence, et adressés bureau restant. Après quoi, il employa les trois jours d'attente, jusqu'à l'arrivée de sa malle, à prendre aux Agences Maritimes des renseignements sur les paquebots américains, et à flaner çà et là sur le port, à l'entour des chantiers, dans la faible espérance que, par un coup du sort, une place de secrétaire, de commis, de gardien de n'importe qui ou quoi, bref un emploi qui entraînât le passage gratis, se pourrait présenter. Convaincu enfin que les places ne tombaient pas plus du ciel que les alouettes rôties, Martin se décida à rédiger une courte annonce qu'il fit insérer dans les principaux journaux. En attendant les vingt ou trente réponses sur lesquelles il comptait vaguement, il réduisit sa garderobe au strict nécessaire, et le superflu alla successivement se convertir en numéraire aux trois boules d'or.

Ce fut chose étrange, étrange même aux yeux de Martin, que la rapidité avec laquelle sa délicatesse, son respect de lui-même s'évanouirent par insensibles degrés. En moins de rien, il en vint à faire, par habitude, sans y prendre garde, les actes qui, peu auparavant, le poignaient au vif. La première fois qu'il s'était rendu chez le prêteur sur gages, le cœur serré tout le long du chemin, il se croyait deviné par chaque passant. Et au retour donc, toute cette marée humaine, à travers laquelle il s'ouvrait un passage, semblait savoir de quel antre il sortait. Aujourd'hui, que lui importait qu'on le sût! D'abord, en parcourant les rues encombrées, il affectait la démarche d'un homme affairé, de celui qui se propose un but. Il n'eut que trop tôt contracté la dégaine nonchalante et paresseuse de l'insouciante oisiveté. Il s'habitua à battre le pavé, à muser dans les carrefours, occupé à se curer les dents avec un brin de paille; il se complut à badauder tout le long du jour, s'arrêtant à regarder les étalages des boutiques avec une indolente curiosité. D'abord, il ne mettait qu'en tremblant le pied hors de chez lui; tant il craignait d'être aperçu sortant dès le matin de ce cabaret borgne. Le regard d'inconnus, de gens qu'il n'avait jamais rencontrés, qu'il ne reverrait probablement jamais, le poursuivait comme un remords. Aujourd'hui, dans ses perpétuelles évolutions, il s'arrêtait sans vergogne sur le seuil de ce vide-bouteille; accoudé, durant des heures entières, contre la devanture, il se chauffait au soleil, sans souci des pots d'étain de toutes grandeurs et de toutes formes, enseignes du logis, suspendus au-dessus de sa tête. Hélas! cinq semaines avaient suffi pour le faire descendre aussi bas dans l'immense échelle sociale.

O moralistes, sans cesse occupés à discourir du bonheur dévolu à toutes les classes, de cette dignité innée chez tous, et dont s'illumine jusqu'à la poussière du chemin si uni sous les roues du char qui vous entraîne, si raboteux sous les pas de ceux qui le foulent pieds nus! — Oh! rentrez en vous-mêmes, à l'aspect de la rapide chute d'hommes si haut placés dans leur propre estime, et songez aux milliers d'êtres qui respirent, ou plutôt suffoquent, sous le poids d'un pénible labeur, sans avoir jamais vécu dans ce respect de soi, sans avoir eu chance d'y vivre! Allez, vous qui vous reposez si complaisamment sur la parole du barde sacré, du prophète, qui, de jeune devenu vieux, proclama sur sa harpe, n'avoir « jamais vu le juste abandonné, ni sa postérité mendiant son pain. » Allez, prédicants de joie, de bien-être, de noble fierté; allez parcourir la mine, la fabrique, l'usine; plongez au centre de ces gouffres immondes, sondez ce qu'ils renferment d'ignorance, d'abrutissement, ce qu'ils accusent d'abandon et d'oubli, et ditesnous quels sont les germes d'espérance assez vivaces pour éclore dans cet air méphytique où la torche de l'âme, à peine allumée, s'éteint. O vous, pharisiens du dix-neuvième siècle de l'ère chrétienne, qui faites de si pompeux appels à l'humaine nature, veillez d'abord à ce qu'elle soit humaine. Prenez garde que, pendant votre léthargie, et celle de tant de générations, le miracle de Nabuchodonosor se renouvelant, n'ait changé l'homme en brute!

Cinq semaines! et des vingt ou trente réponses attendues, pas une n'arriva. L'argent fondait avec rapidité, même celui que Martin avait tiré du superflu de sa garderobe. De fait, c'était peu : les vêtements que le tailleur vend si cher sont cotés bas chez l'usurier! Que faire?

Au moment où il rentrait dans son misérable trou, l'angoisse de cette question l'en chassait de nouveau, et le forçait à retourner d'où il venait, pour recommencer d'inutiles tentatives, qui le renvoyaient au logis plus abattu que jamais. Trop vieux d'années pour être mousse, trop jeune d'expérience pour être matelot, son costume, ses manières, lui fermaient également deux professions qu'il était réduit à envier. S'il eût pu se résigner à débarquer en Amérique dans le plus profond dénuement, encore lui eût-il fallu payer son passage et se procurer des vivres pour la route.

Grâce à une disposition presque générale parmi les hommes, Martin conserva tout ce temps l'imperturbable certitude qu'il accomplirait de grandes choses dans le Nouveau-Monde, dès qu'il pourrait y mettre le pied. Plus le découragement le gagnait, plus les moyens de s'embarquer reculaient devant lui, plus la conviction que ce n'était qu'en Amérique qu'il triompherait du sort, lui rongeait le cœur; plus il se sentait bouillir le sang à l'idée que ceux qu'il y devançaient feraient rafle de tout ce qu'il brûlait d'acquérir. John Westlock lui revint plusieurs fois à l'esprit : il espérait le rencontrer dans ses courses; il passa même trois jours à parcourir Londres pour le chercher, mais en vain. Il ne se fût point fait scrupule de lui emprunter quelqu'argent, et ne mettait pas en doute l'empressement de John à le lui avancer. Cependant il ne pouvait prendre sur lui d'écrire à Pinch et de lui demander l'adresse de son ami Westlock. Bien qu'il aimât Tom à sa manière, comme nous l'avons vu, il lui en coûtait trop de recourir à lui, d'en faire en quelque sorte le point de départ de sa fortune. Lui, si supérieur à Tom, abjurer son rôle de protecteur! Cette seule pensée révoltait si fort son orgueil, qu'elle l'arrêta au comble de la détresse. Il eût cédé néanmoins, et avant peu, sans un incident aussi bizarre qu'inattendu.

Un soir qu'il rentrait, et qu'avant de remonter tristement dans sa chambre, il allumait sa chandelle au bec de gaz du comptoir, l'hôte l'appela par son nom : il tressaillit; il s'était bien gardé de se nommer à cet homme. Son trouble était si visible, que l'hôte ajouta, pour le rassurer, qu'il ne s'agissait que d'une lettre.

— Une lettre! s'écria Martin.

— Oui. « A M. Martin Chuzzlewitt », reprit l'hôte lisant l'adresse; « midi; bureau de la grande poste; affranchie. »

Martin saisit le papier et enjamba les escaliers quatre à quatre. La lettre n'était pas scellée à la cire, mais fermée d'un pain à cacheter. L'écriture de l'adresse lui était inconnue. Il ouvrit précipitamment, et trouva, sans nom, sans explication aucune, un billet de banque de 20 livres sterling.

Il va sans dire que, frappé de stupeur et de joie, Martin tourna, retourna le papier, considéra vingt fois, sous toutes les faces, enveloppe et billet, courut en bas s'assurer que ce dernier était bon, et remonta en toute hâte examiner de nouveau la mystérieuse enveloppe, de peur que quelques traces d'écriture lui eussent échappé. Mais non; il eut beau se perdre en conjectures, il ne découvrit rien que le précieux billet. En conclusion de l'heureux incident, il résolut de se régaler d'un repas frugal, mais substantiel, servi dans sa chambre; et après avoir donné l'ordre d'allumer du feu, il sortit pour aller à la provision.

(*La suite prochainement.*)

La clôture de la 14e année du Cours normal secondaire gratuit de M. A.-D. Lourmand aura lieu le dimanche 12 juillet, à une heure précise, à l'Hôtel-de-Ville, par une séance extraordinaire, pour laquelle des billets sont distribués aux dames chez le professeur, rue Saint-Louis, 26 (Marais), et rue Neuve-Saint-Jean, 14 (faubourg Saint-Martin).

CHATEAU-ROUGE. Le *Siége de Saragosse*, que le public élégant du Château-Rouge ne se lasse pas d'entendre, sera encore exécuté, samedi 4 juillet, par un orchestre extraordinaire de 70 musiciens. — Les flammes, bombes et pluie de feu de Ruggieri compléteront l'ensemble de cette grande scène militaire, qui est à la fois un quadrille et un feu d'artifice.

soient fixés à ... thalers, qu'ils soient remboursés pour les tissus faits en entier ou en partie de poils de chèvre, et que les tissus fins acquittent un droit d'entrée plus élevé que 30 thalers, qui est le droit actuellement perçu sur cet article.

8° A solliciter pour l'industrie linière du Zollverein une protection plus efficace que celle dont elle a joui jusqu'à présent;

9° A employer toute son influence pour que les propositions de la Bavière, du Wurtemberg et du grand-duché de Bade, relatives aux droits d'entrée sur les twists et à leur remboursement à leur sortie des états du Zollverein, soient adoptées et que les tissus unis acquittent un droit d'au moins 14 thalers.

ITALIE.

Le pape Grégoire XVI avait laissé un testament et deux codicilles; le testament remonte à l'époque du choléra en 1837, le premier codicille est de 1841, et le dernier de 1846. Grégoire XVI désigne pour exécuteur testamentaire le cardinal Mattei, et pour ses biens dans le royaume Lombardo-Vénitien le commendateur Jaddeo Scarella.

— Un témoin oculaire cite le trait suivant du nouveau pape Pie IX: Lorsqu'il était archevêque de Spoleto, les insurgés de la Romagne, qui occupèrent cette ville, avaient résolu sa mort. Il en fut prévenu au moment de se coucher, et s'enfuit dans un couvent de capucins, situé sur la montagne; mais il se repentit bientôt d'avoir abandonné Spoleto aux insurgés, il ne s'arrêta que pour célébrer la messe, et retournant dans la ville, se présenta aux insurgés et leur conseilla de déposer les armes, en leur promettant d'engager le général autrichien, qui s'avançait contre eux, à suspendre sa marche. Son exhortation eut un plein succès. Les insurgés se rendirent, et le général autrichien n'alla pas plus loin.

PORTUGAL.

Un décret du 22 juin a reconstitué la garde nationale, qui a immédiatement repris ses fonctions.

Les principaux membres de la junte gouvernementale de Porte-Allegro ont présenté à la reine une supplique pour lui demander de nommer le comte de Mello gouverneur civil de leur district. Cet acte prouve que le mouvement miguéliste n'a trouvé que peu d'appui.

BRÉSIL.

L'empereur du Brésil a ouvert le 5 mai la session des chambres législatives.

Les principales matières qui paraissent devoir leur être soumises pendant cette session, en dehors de ses travaux habituels, sont: 1° une loi sur les élections; 2° une loi sur le système monétaire; 3° une loi sur la conscription militaire; 4° un code de commerce; 5° la révision du système douanier; 6° une loi générale sur la colonisation, la démarcation et l'aliénation des domaines nationaux; 7° une loi sur la légitimation des enfants naturels; 8° une loi sur l'organisation de l'école de médecine et le système universitaire, etc., etc., etc.

Un nouveau cabinet s'est constitué le 8 mai.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. Duvivier, doyen d'âge de la chambre des représentants belge, vient de mourir à Bruxelles à l'âge de soixante-quinze ans.

— Dimanche prochain 5 juillet, à 10 heures et demie, jour de la fête patronale de Meudon, il sera chanté dans la nouvelle chapelle de Bellevue, une messe en musique, à l'occasion des vitraux donnés par le roi, et du tableau donné par Mme Brune. Le chœur sera dirigé par M. et Mme Dabadie.

— Le *Globe* et le *Morning Advertiser* annoncent que M. Cobden, ayant atteint le grand but auquel il visait par l'adoption du bill des céréales, renonce aux affaires publiques pour un an au moins, afin de rétablir sa santé fort compromise par des travaux incessants et opiniâtres. M. Cobden doit voyager en France et en Italie.

— Le tribunal correctionnel de Nancy, a, dans sa séance du 29 juin, condamné la première catégorie des ouvriers qui s'étaient soulevés à l'occasion du renchérissement du prix du pain. Le principal accusé a été condamné à quatre mois de prison et 100 fr. d'amende; les dix autres subiront une détention qui varie d'un à trois mois; tous sont condamnés solidairement aux frais du procès.

LES OUVRIERS ET LES SALAIRES. — Des symptômes d'agitation, dit le *Journal de la Marne*, occasionnés par la cherté du pain, se sont manifestés dans la classe ouvrière de Bar-le-Duc. La situation était d'autant plus inquiétante que la saison des chômages était arrivée pour la plupart des fabriques. Le maire a convoqué les principaux fabricants à l'hôtel-de-ville et les a priés de ne pas laisser leurs ouvriers sans ouvrage dans les circonstances actuelles. Les fabricants ont acquiescé à la demande de M. Paulin Gillon, et l'on assure que plusieurs d'entre eux ont même promis d'augmenter provisoirement le prix de la journée.

DÉGÉNÉRESCENCE. — Les opérations du conseil de révision viennent d'avoir lieu dans notre département, dit l'*Impartial de Rouen*, et, cette année encore, l'on a remarqué le dépérissement physique toujours croissant de notre population industrielle, dépérissement qui ne permet d'y trouver que peu de jeunes gens propres au service militaire, et qui fait peser d'une manière si lourde la conscription sur notre population agricole.

Cependant presque tous ces jeunes hommes, usés avant l'âge par les travaux de nos fabriques, sont nés de parents que les travaux agricoles ont constamment maintenus forts et robustes; une partie même de ces jeunes gens ont travaillé dans nos champs avant d'avoir la fatale pensée d'abandonner ce travail pour courir dans les fabriques, entraînés par l'appât d'un salaire un peu plus élevé, sans songer que ce salaire sera peut-être nul demain. Ils étaient robustes à leur entrée à l'atelier; que sera donc la génération qui naîtra d'eux? S'il leur reste un cœur pour aimer la France, elle n'aura plus de bras pour la servir.

L'*Impartial* conclut en demandant le retour d'une partie des populations aux travaux agricoles, et l'organisation du travail.

RAPACITÉ DU FISC. — Il y a trois jours, sur la plage de Sanvic, rue du Havre, une femme ayant eu l'audace d'emplir une bouteille d'eau de mer, ... portes, et un triste spectacle vint frapper les regards des assistants. Le mari et la femme gisaient sans vie au milieu de la chambre. Un réchaud éteint ne laissait pas de doute sur la cause de leur mort. Les malheureux s'étaient asphyxiés.

On disait que Lepage et sa femme, réduits à la dernière misère, obligés d'abandonner un logement dont ils n'avaient pas payé le loyer depuis longtemps, avaient vainement essayé de trouver une chambre que personne n'avait voulu leur louer. Alors les infortunés avaient eu recours au suicide, et étaient venus demander à la tombe un asile d'où on ne pût les expulser.

Un chien, compagnon de leur détresse, avait été associé par eux à leur résolution désespérée. Le cadavre du fidèle animal, jeté dans la rue, servait de texte aux explications des badauds, pendant que la police faisait enlever les corps de ses maîtres.

Lepage était âgé d'environ 45 ans.

UNE MÈRE CIVILISÉE. — Dernièrement, dit le *Journal de la Haute-Saône*, le sieur Hurpiot, qui conduisait une voiture, rencontra, sur les huit heures du soir, une petite fille de six ans qui traversait les prés en pleurant, et paraissait revenir du bois voisin. Cette enfant, à peine couverte d'une mauvaise robe et d'une mauvaise chemise, était pâle, trempée de la tête aux pieds, et grelottait de froid. Le sieur Hurpiot la plaça charitablement sur sa voiture, et lui demanda la cause de son chagrin et de l'état dans lequel elle se trouvait. L'enfant répondit qu'elle sortait du bois, où sa mère l'avait jetée dans un trou plein d'eau. Alors, pressée de questions sur les circonstances de ce fait, sur ses parents, sur le lieu qu'ils habitaient, elle raconta en substance ce qui suit:

« Ma mère, qui demeure à Vesoul, me reconduisait chez ma grand'-mère, à Fougerolles. Quand nous eûmes marché longtemps, elle me mena dans les bois et me dit qu'elle voulait me noyer. Aussitôt elle me déshabilla, fit un paquet de mes plus beaux effets, et, ne m'ayant laissé que ma petite robe de dessous, elle me prit dans ses bras et me jeta dans un fossé recouvert par les branches des arbres. Je fermai la bouche et levai bien la tête pour ne pas boire de cette sale eau. Mais ma mère me repoussa au fond du fossé à l'aide d'un bâton, puis elle prit la fuite. Je parvins alors à saisir des herbages et des branches des arbres, et je sortis de l'eau. »

Après avoir entendu ces détails, que la pauvre enfant a répétés plus tard devant plusieurs autres personnes, le sieur Hurpiot la conduisit chez une femme de Pont-Joly, la veuve Laureat, qui consentit à la garder, et lui donna tous les soins que réclamait sa triste situation. Quelques jours après la justice informait, et la mère de l'enfant, la femme du sieur Notel, dit Joly, coquetier à Vesoul, était arrêtée et déposée à la prison du palais-de-justice.

DE NEW-YORK AU HAVRE. — On écrit de New-York, en date du 15 juin, que le comité des affaires navales, chargé par le congrès d'examiner les traités passés par la direction des postes avec diverses entreprises de paquebots à vapeur pour l'Europe, a déposé son rapport. Ce travail, qui conclut fortement en faveur des entreprises, modifie toutefois quelques-unes des conditions du service, et, entre autres, désigne le port du Havre comme unique point de communication de la ligne du continent. Voici les deux premiers articles de ces conclusions, qui autorisent l'administration des postes à s'engager:

« Avec E.-K. Collins et Ce, pour le transport des malles entre New-York et Liverpool, par cinq steamers, moyennant une subvention de 385 000 piastres par an.

« Avec A.-G. Sloo pour le transport des malles entre New-York et le Havre, quarante-huit fois par an, avec quatre steamers moyennant allocation du montant des ports de lettres et tous envois faits par la poste. »

IBRAHIM-PACHA ET LE SALTIMBANQUE. — Dans la visite qu'il a faite à Birminghman, Ibrahim-Pacha ayant appris qu'on montrait une baleine empaillée sur le champ de foire, eut la fantaisie d'aller voir le monstre marin. Le maître de la baraque, averti quelques instants à l'avance de cette visite, s'empressa de tout disposer pour le recevoir convenablement; mais à peine le pacha était-il entré, que le montreur de curiosités faisait la parade à la porte, annonçant son spectacle à grand renfort de trompettes, et mêlant si bien la mention de la présence d'Ibrahim à l'énoncé des choses merveilleuses qu'il montrait, qu'on pouvait être tenté de croire que le prince égyptien faisait partie de l'exposition. La foule ne put résister à cet appel, et la baraque fut bientôt pleine; mais Ibrahim avait été averti, et il s'était esquivé par une autre porte.

DONIZETTI a quitté la France la semaine dernière, accompagné de son neveu, pour se rendre à Bergame, sa ville natale. L'état de sa santé est toujours le même: au physique, on remarque peu de changement; il agit et marche comme si aucune de ses facultés n'était en souffrance; mais son cerveau est affaibli, sans qu'on puisse dire cependant qu'il a subi un dérangement notable. Le caractère de l'illustre maître, est une mélancolie profonde, un mutisme absolu.

A son regard, toujours vif et intelligent, on sent qu'il reconnaît ses amis; seulement, il les regarde et ne leur adresse aucune parole. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que trois des meilleurs médecins de Paris, consultés pour savoir si Donizetti pourrait entreprendre sans danger un voyage aussi long que celui de Paris à Bergame, se sont prononcés résolument pour l'affirmative. Son neveu, qui ne l'a pas quitté un seul instant depuis qu'on l'a transporté dans la maison de santé d'Ivry, partira avec lui.

UNE VISION. — L'*Impartial de Smyrne* raconte, sous la rubrique de Mételin, un homicide commis dans des circonstances bien étranges: « Le corps d'un jeune pâtre, dit ce journal, a été trouvé dans la campagne avec la tête à moitié séparée de la colonne vertébrale et plusieurs autres blessures. Des soupçons ayant plané sur un individu, on s'était mis en devoir de l'arrêter, lorsqu'un Rouméliote, domestique dans la maison d'un primat, vint s'avouer spontanément coupable de cet assassinat. Cet individu souffrait depuis longtemps d'une maladie, et s'était imaginé que pour se guérir il devait tuer un homme et en boire le sang. S'étant trouvé un soir dans l'église de Saint-Jean, il eut la même vision; il se leva donc, se rendit à la campagne, et ayant rencontré le pauvre pâtre occupé à faire un frugal déjeuner, il lui prit le couteau dont il se servait pour couper son pain et le lui plongea dans le cœur. Telle a été la confession de cet insensé. » Le journal ne dit pas s'il a effectivement bu le sang de sa victime.

PETITE CORRESPONDANCE.

Impartial du Rhin. — Vous nous affligez d'abandonner ainsi la cause de Rome pour défendre celle de Paris. Mais, pour ne vous laisser aucun refuge, nous citons tout au long le bel article de vous contre le *Journal des Débats*, votre ami et confrère en ministérialisme. — Croyez-vous que des gens capables d'écrire et de penser les phrases que vous stigmatisez soient incapables de recourir au vin de Champagne, voilant le calcul diplomatique sous la forme d'une politesse agréable à un vieillard?

Bourse du 3 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 10	83 10	83 05	83 05
— — fin courant	83 25	83 30	83 25	83 30
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 05	121 40	121 05	121 40
— — fin courant	121 25	121 60	121 25	121 55

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3190 »»
4 0/0 J. »	107 »»	O. V. de Par.	1360 »»
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp.	488 »»
— fin Ct	» »»	— Gouin	1200 »»
B. du Trés.	» »/»	— Gann.	1145 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0	d. 50	»» »»	83 45	—— »» »»	»» »»
5 p. 0/0	d. 50	121 50	121 80	—— » »»	»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	25 »/»	20 »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0	30 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM. Der C.	100 1/4
Récép. Rotsch.	103 »»	BELG. 2 1/2	56 3/4
ESP. Dette act.	31 1/2	— 4 1/2	100 1/2
— — pass.	» »/»	— do 1840	101 »/»
— 3 p. 0/0.	»» »/»	— do 1842	» »/»
Dete intérieure	31 1/4	— Banque	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	» »/»	— do Em. 1841.	» »/»
HOLL. 2 1/2	»» »/»	PIÉMONT	» »»
HAITI	» »/»	AUTRICHE	» »»
Union linière	» »»	— Fourneaux de l'Aveyron	»»»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1260 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1065 »»
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	»»»» »»
Paris à Sc.	»»»» »»
— à Orléans	1270 »»
— à Rouen.	»»»» »»
R.-Havre.	790 »»
Avignon	» »»
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str.	420 »»
Tours-Nant	508 75
Orl.-Vierz.	635 »»
C. du Nord	785 »»
Famp-Haz.	400 »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	465 »»
Orl.-Bord.	580 »»
Mont. à Tr.	270 »»
Paris-Lyon	587 50
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	»»» »»
Lin Maber.	690 »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 00,00 à 79,00; courant du mois, juillet et août 80 à 81, 4 derniers, 83-50 à 84; 4 premiers 1847. 00.

LILLE. — Colza, 71,25 à 00. œillette rousse, 00; lin, 00; cameline, 00 à 00; chanvre; 00; voiture, 0,00 à 0.

ESPRIT 3/6. — Disponible, 121,50 à 122; courant du mois, 122; août, 122 à 122; septembre et octobre, 122; novembre et décembre, 110-50 à 111.

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 00 les 100 kil.

Marchés.

Marché aux farines, du 3 juillet. — Arrivages, 3690,10; ventes, 3769,30. Restant, 20643,41. — Cours moyen du jour, 42 f. 83. quinzaine, 44 f. 39. — Ventes en disponible, gruaux, 14 q. 18 k. de 52 fr. 20 à 58 fr. 60; 1re marque, 171 q. 13 k. de 45 fr. 20 à 47 75; 2e 723 q. 21 k. de 40 f. 80 à 41 fr. 60; 3e 46 q. 07 k. 32 05 à 38 85; 4e 00 q. 00 kil. 00 00 à 00 00; relevé, 50 66. — Ventes à livrer, 1673 q. 37 k. 40 30 à 45 fr. 85; cuisson, 1020 q. 50 k. »»; revente, 61 q. 23 k. 43 30 à 47 15.

Marché de La Chapelle-Saint-Denis, 2 et 3 juillet. — Veaux amenés 992, vendus 993 à 1,40-1,30-1,20. — Vaches grasses amenées 000, vendues 00 0,00-0,00-0,00. — Vaches laitières, 60, vendues 00 de 000 à 000. — Porcs, 816, vend. à 1,20-1-10 1,00. — Taureaux am. 00, vend. 0, 00.

Marché Saint-Antoine. 3 juillet. — Foin, 1re 00 à 60; 2e 48 à 53; 3e 40 à 42. — Luzerne 1re 00 à 58; 2e 48 à 50; 3e 00 à 45. — Regain, 00 à 00. — Trèfle, 38. — Paille de blé 1re 00 à 36; 2e 32 à 33; 3e 00 à 00. — Paille de seigle, 1re 00 à 32. — Paille d'avoine, 1re, 40 à 38. — Sainfoin, 1re 00 00; 2e 41 40.

VERSAILLES, 2 juillet. — Foin 1re qualité, 42 à 46; 2e, 38 à 40; 3e, 00 à 35. — Paille de froment, 26 à 42; do d'avoine, 45 à 00. — Trèfle, 30 à 36. — Luzerne, 30 à 46. — Regain, 00 à 00.

Beurre en livres (les 100 kil.) 1re qualité, 210; 2e, 170 à 200. — Œufs (le 1000), 50 à 56.

222 veaux ont été vendus de 1,10 à 1,50 le kil. sur pied.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

LANGUE ANGLAISE. MM. ROBERTSON et HAMILTON ouvriront un nouveau cours, mardi 7 juillet à sept heures du matin; huit autres cours, de forces différentes, sont en activité; une enceinte est réservée pour les dames. On se fait inscrire de midi à cinq heures, rue Richelieu, 47 bis.

— Toute entreprise qui a pour but de détourner les petits capitaux de l'agiotage, de les préserver des pièges qui leur sont incessamment tendus, de les éloigner de toute opération hasardeuse pour les rattacher avantageusement à la propriété du sol; toute entreprise de ce genre est sûre d'être favorablement accueillie du public. Le succès le plus grand est donc réservé à l'opération du Gymnase nautique, dont les bases reposent sur des terrains placés dans des conditions incontestables de haute et prochaine plus-value.

BANQUE DU COMMERCE. — Les actions de cette société placée sous les meilleures garanties, offrent un placement avantageux et sûr; l'intérêt et le dividende donneront de 7 à 9 0/0. Au moyen de la réserve, un minimum de 6 0/0 est assuré aux actions. La souscription pour le complément du capital est ouverte rue Hauteville, no 1. Les actions sont de 1 000 francs, payables un quart en souscrivant, un quart dans trois mois et l'autre moitié dans six mois.

Spectacles du 4 juillet.

7 h. »/» OPÉRA. —
7 h. »/» FRANÇAIS. — Iphigénie en Aulide, les Femmes.
7 h. »/» OPÉRA-COMIQUE. — Mousquetaires.
9 h 1/2 VAUDEVILLE. — Oui ou non. Si j'étais homme. Dondaine. Robinson
6 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Vendetta. Baronne. Veuve de 15 ans. Deux Pierrots.
6 h. »/» GYMNASE. — Couleurs. Cachucha, Maîtresse. le Marchand.
6 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Inventeur, Châle bleu, le Vicomte, Femme
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Bruno, la Tour de Nesle.
6 h. »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 h. »/» GAITÉ. — Le Château. Horace.
6 h. 3/4 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 3/4 COMTE. — Riquet à la Houpe. Pierrot. Polichinelle.
6 h. »/» FOLIES. — Prix de Vertu, Fée, Chamboran.
2 h. 1/2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

Le verdict du public a été prompt et significatif dans l'affaire du JARDIN D'HIVER DES CHAMPS-ELYSÉES. Un dividende sur le pied de 10 POUR CENT par an a été réparti entre les actionnaires, après un court exercice de 4 mois.

Le Jardin d'Hiver est donc un fait agréé du monde parisien, un succès passé à l'état de chose jugée. En ce moment, les plans s'achèvent, sous peu de jours les travaux commenceront, la fin d'octobre verra s'ouvrir un établissement qui n'aura pas son pareil en Europe, et dont le public n'a eu jusqu'ici qu'un mince à-compte, un raccourci dans les proportions les plus minimes.

La *Compagnie immobilière des Champs-Elysées*, si riche d'avenir, vient d'ajouter encore un nouvel élément de produit à ceux par elle ménagés à ses actionnaires-fondateurs: Un habile ingénieur avait conçu le projet d'une Ecole de natation d'eau chaude et courante, sur des proportions au moins aussi vastes que celles mêmes de la grande Ecole de natation du quai d'Orçay. Mais ce projet ne pouvait être réalisé que dans le voisinage des cinq pompes à feu de Chaillot, puisqu'il nécessite par heure une consommation de quatre-vingt mille litres d'eau clarifiée et chauffée à 40 degrés, laquelle eau, mêlée d'une même quantité d'eau froide, permet de créer un véritable fleuve thermal, dont les eaux limpides et incessamment renouvelées sont accessibles aux baigneurs en toute saison.

Pour se faire une idée des produits d'une telle opération, il suffit de voir ce qui se passe à Paris pendant les quelques jours de beau temps que nous offre chaque année. Alors les écoles de natation ne suffisent pas au nombre des baigneurs; écoles, collèges, pensionnats de Paris, se disputent les jours et les heures; et cependant, combien de personnes ne peuvent pas supporter les bains froids!

Le Gymnase nautique des Champs-Elysées n'eût-il, en moyenne, pendant toute l'année, que le dixième de cette dernière clientelle, donnerait encore un revenu considérable.

On compte à Paris, dans les pensionnats et dans les collèges, 110 000 élèves; que 30 000 seulement fréquentent dix fois par an le Gymnase nautique, ce sera une recette de 300 000 francs.

Sur une population de 1 million 200 000 ames et de 300 000 étrangers qui viennent à Paris, on peut compter sans exagération sur 500 baigneurs par jour, soit par an 225 000 fr. A ces chiffres, il convient d'ajouter pour mémoire les produits du linge, des leçons de natation, des chambres de repos, du restaurant, des fêtes nautiques, etc.

On ne s'étonnera pas de ce que nous venons de dire, en apprenant que le Gymnase nautique est établi sur un développement de 2 400 mètres.

Ajoutons que les frais de prise d'eau sont presque nuls, puisque l'eau chaude des pompes à feu est perdue sans cet emploi (les eaux de cinq machines à vapeur coûteraient, en approvisionnement de charbon seulement, 150 000 fr. par an; on n'a donc rien à craindre de la concurrence).

L'ingénieur-inventeur du projet, et en même temps concessionnaire desdites eaux chaudes des cinq pompes à feu de Chaillot, ayant fait offre à la *Compagnie immobilière des Champs-Elysées* de faire de son Ecole de natation thermale une annexe des établissements qui vont se réaliser au Jardin-d'Hiver, cette offre a été agréée par la Compagnie, et le Gymnase nautique se trouve définitivement rangé au nombre des fondations qui vont être immédiatement mises en cours d'exécution. Toutefois, l'Ecole de natation thermale formera un établissement entièrement séparé et ayant son entrée particulière et distincte, excepté dans les grandes fêtes, où ses ressources nautiques seront utilisées pour l'effet général. Ces jours-là, les baigneurs ne seront point admis.

ÉMISSION AU PAIR DE MILLE ACTIONS EN RÉSERVE.

En raison de cette importante accession et des nouvelles dépenses qu'elle occasionne, le conseil de gérance de la Compagnie a décidé l'ÉMISSION AU PAIR DE MILLE ACTIONS qui étaient tenues en réserve pour être annulées, en raison des diminutions inespérées que de nouvelles études et un dernier plan avaient permis d'obtenir dans l'exécution des travaux.

On sait que la Compagnie Immobilière des Champs-Elysées a été constituée par acte passé en l'étude de Mᵉ Valpinçon, notaire, en date du 30 mai 1846.

A la diligence des membres du conseil de gérance, la Compagnie sera convertie en société anonyme. Quoi qu'il en soit, et dès à présent, ses membres ne sont soumis à aucun appel de fonds et à aucune responsabilité quelconque au-delà du montant de leurs actions, lequel est de cinq cents francs.

GARANTIES.

La *Compagnie immobilière des Champs-Elysées* repose sur de vastes terrains avec large façade sur la grande avenue des Champs-Elysées, 33, 35, 37, 39, 41 et 43, avec issue sur la rue Marbeuf et l'allée des Veuves. Ces terrains seuls, au taux où ils se vendent aujourd'hui, représentent le capital social, et l'on peut dire bien hautement que la plus-value déjà acquise depuis que la Compagnie s'est formée, pourrait presque couvrir les dépenses de fondation du Jardin-d'Hiver et des autres établissements.

Pour tout capitaliste, pour quiconque a des épargnes à faire fructifier, le problème le plus important à résoudre est celui-ci :

Trouver un placement qui, tout en offrant un bon revenu, garantisse dans un temps donné l'accroissement du capital. Ce problème, la Compagnie immobilière des Champs-Elysées l'a complétement résolu, en achetant des terrains qui, dans dix ans, vaudront le double, le triple, le quadruple peut-être de la somme qu'ils représentent aujourd'hui.

En effet, la population de Paris tend sans cesse à s'accroître; grâce aux chemins de fer, la population, l'industrie et le commerce de Paris seront bientôt trop à l'étroit dans son enceinte, et s'y disputeront l'espace ; on peut donc affirmer que les terrains situés dans les quartiers d'avenir, comme les Champs-Elysées, verront augmenter leur valeur dans une proportion qu'on ne peut prévoir.

Il y a vingt-et-un ans, les terrains de la place de la Bourse se vendaient au plus 500 fr. la toise; les derniers terrains vendus après 1830 ont vu leur prix s'élever jusqu'à 6 000 fr.; leurs propriétaires avaient donc gagné onze capitaux en douze ou quinze ans. Paris marche aujourd'hui vers les Champs-Elysées, qui seront avant dix ans un des quartiers les plus populeux et les plus riches.

La création du Jardin-d'Hiver, avec son marché aux fleurs permanent, ses serres d'expositions, ses accessoires de promenades et de repos, le tout développé à nouveau sur une vaste échelle, après avoir été éprouvé sur une plus petite, l'Ecole de natation d'hiver et d'été, le produit des fêtes de tous genres qui seront données dans ces établissements, voilà, en attendant la plus-value des terrains, de quoi servir annuellement d'importants intérêts aux actionnaires.

Les noms des membres du conseil de gérance, le choix du banquier, l'inscription, dont on peut justifier, de 800 actionnaires-fondateurs pris dans toutes les classes de la société parisienne et départementale, voilà également de quoi présenter toute garantie d'une gestion du bon bon aloi nécessaire aux succès futurs.

Le prix des actions est de 500 fr. payable par cinquièmes, soit 100 fr. Le premier cinquième en souscrivant, les autres à intervalles qui ne pourront être moindres de trois mois.

Toute personne qui adressera sa souscription et son versement d'un cinquième, soit 100 fr. au banquier de la Compagnie, d'ici au 15 juillet prochain, recevra un titre de la Compagnie immobilière et sera admise à jouir des avantages afférents auxdites actions.

Le porteur de dix actions a droit à une entrée gratuite pour lui et sa famille dans les serres et jardins de la Société, et par extension, aux jours de concerts, et à une entrée personnelle dans le Gymnase Nautique.

On est admis au siége de la Compagnie, grande avenue des Champs-Elysées, 39, à voir les terrains et à prendre communication des plans. On recevra en même temps tous les renseignements désirables.

Les soumissions d'actions seront reçues chez MM. Pavie, Blondel et compagnie, banquiers, 2, rue Lepelletier, à Paris, jusqu'au 15 juillet courant pour dernier délai.

classe, mais un esprit pacifique, mais qui ne voulons porter le joug d'aucune tyrannie, pas plus celle du coffre-fort que celle du sabre. Nous leur avons prouvé que, pour se mettre à l'abri de la féodalité financière qui les menace, il fallait réaliser dans l'industrie et le travail cette sainte trinité de nos pères : *Liberté, Egalité, Fraternité!*

Nous avons aussi une parole pour les non-électeurs de France, pour ces trente millions et plus de citoyens qui n'ont pas de droits politiques. Les non-électeurs de France sont intéressés à la grande opération électorale qui se prépare; car l'instrument législatif aujourd'hui s'applique à chaque instant aux faits industriels et sociaux. Or, les non-électeurs, c'est-à-dire les masses laborieuses, forment la base de l'état social.

Nous dirons donc aux non-électeurs de France : Vous avez un rôle important dans le mouvement contemporain; vous êtes les représentants d'un grand intérêt collectif, l'intérêt du travail : vous devez donc avoir une opinion qui exerce une légitime influence sur le corps électoral, et qui détermine une représentation nationale dans le sens du progrès que les sociétés modernes ont à accomplir. Vous savez très bien défendre vos intérêts individuellement et d'homme à homme; vous savez très bien débattre le taux du salaire et demander la diminution des heures de travail; on vous voit dans l'occasion faire au maître des représentations dignes et énergiques, lui parler d'humanité, lui exposer vos misères, vos souffrances, celles de vos femmes et de vos enfants; vous vous unissez même quelquefois par groupes de travailleurs du même état pour faire des grèves, hélas! trop souvent suivies de nouvelles douleurs; mais tout cela ne forme pas une opinion, ne constitue pas une force morale qui puisse agir sur le mouvement contemporain. Ce sont des craintes que vous faites naître, ce ne sont pas des idées que vous propagez. Il n'y a pas là de but social, de grande pensée capable d'inspirer les électeurs, les bourgeois, les chefs de l'industrie.

Le moment est venu où vous devez avoir une opinion collective qui protége vos intérêts individuels : c'est la meilleure manière de les défendre, de réaliser la justice et de faire cesser vos souffrances. Le moment est venu où vous devez avoir des signes de ralliement, des bannières, des devises, comme on en a eu à toutes les grandes époques de renouvellement. Le moment est venu où vous devez mettre au grand jour les idées que vous mûrissez depuis longtemps, les principes de réforme sociale que vous méditez dans l'atelier, que vous chantez dans vos réunions lyriques. Ce que vous dites entre vous, vous devez le dire à vos maîtres, le dire à la face du monde. Les espérances qui germent dans vos cœurs et dont vous aimez à vous entretenir avec vos frères de labeur, vous devez les communiquer aux bourgeois, aux capitalistes, aux électeurs; car eux aussi sont vos frères, et leur âme abattue par les soucis industriels et les déceptions politiques, a besoin, aujourd'hui plus que jamais, d'une espérance, d'une foi qui la ranime et la fasse vivre.

Dans les premiers temps du christianisme, on voyait des hommes ignorants, sortis des derniers rangs du peuple, défendre, exposer, développer, avec l'éloquence du cœur et de la conviction, les principes nouveaux de fraternité humaine. Les rhéteurs, les philosophes, les électeurs et éligibles d'alors, étaient muets de surprise dans leurs chaires, ils croyaient que ces hommes sans culture étaient en communication avec quelque divinité, et ils criaient au miracle. Tout le monde délaissait les écoles des philosophes pour prêter l'oreille à ces nouveaux-venus, qui n'a-

ture payenne et féodale qui sont indignes de vous! Les races nouvelles qui produisent, ne doivent pas se comporter comme les races anciennes qui détruisaient.

Prolétaires! travailleurs! citoyens qui n'exercez pas de droits politiques! A vous la parole industrielle! A vous l'enseignement social! Dites aux bourgeois, dites aux électeurs, que l'heure est venue de protéger les grands ouvrages du christianisme et de la révolution française; car c'est le seul moyen d'arrêter la féodalité industrielle qui les menace, et qui pèsera sur eux plus encore que sur vous! dites-leur que vous leur avez apporté votre courage et vos bras pour renverser la féodalité militaire en 89, et pour l'empêcher de renaître en 1830; mais que vous êtes encore prêts à vous unir à eux pour faire rentrer la féodalité financière dans le néant d'où elle est sortie! Dites-leur que le christianisme et la révolution française ne veulent ni de la tyrannie de l'épée ni de la tyrannie du coffre-fort, et qu'il est impossible que les hommes soient libres, égaux et frères, tant que les uns auront des richesses immenses pour un travail fort léger, et les autres la misère et l'hôpital pour un labeur qui les écrase!

Rappelez-leur ces élans d'enthousiasme, cette sainte union de toutes les âmes, cette fusion admirable de tous les esprits dans une même pensée, de tous les bras dans une même œuvre, de tous les cœurs dans un même sentiment, lorsqu'il fallut, il y a un demi-siècle, défendre le sol de la patrie contre l'Europe féodale et militaire, ce sol qui n'était pourtant encore que morcelé, et qu'arrosaient les sueurs du salarié et du manouvrier. Ah! dites-leur combien seront plus douces et plus vives encore les joies de ceux qui mettront la terre de France à l'abri des envahissements de la féodalité financière, en organisant le travail agricole dans la commune sociétaire, en cultivant le sol sacré de la patrie de leurs mains libres et associées; montrez-leur enfin que puisque nos pères, unis pour défendre la patrie, eurent recours aux instruments de guerre et aux inventions du glaive, les nouveaux associés par la terre et pour la terre l'aideront de toute la puissance productrice des machines, qui deviendront les véritables serviteurs de l'homme, serviteurs de fer, serviteurs infatigables, qui produiront avec une incalculable fécondité. Ah! c'est alors qu'on sentira la vérité de ces paroles de l'Evangile : « *Cherchez d'abord le royaume des cieux, et toutes choses vous seront données par surcroît!* » C'est alors que tous les soucis, les tracas, les inquiétudes, les chagrins qui accablent, dévorent, tuent les riches dans notre civilisation toute pleine d'antagonismes et de crises sociales, disparaîtront pour faire place à la tranquillité d'esprit, au calme de l'âme, qui permettront de goûter un bonheur permanent, mais toujours varié!

Prolétaires et travailleurs! voilà le langage que vous devez tenir aux bourgeois, aux électeurs, à ceux qui vont décider de votre avenir et du leur dans la grande opération des élections générales. Prolétaires et travailleurs! le champ vous est ouvert librement, car la vieille politique est finie, et personne n'y croit plus. Les deux cent mille électeurs n'ont plus de lien entre eux, plus de pensée commune; il n'y a plus que des individus isolés, des intérêts de coterie ou de clocher, des intrigues personnelles. Prolétaires et travailleurs! vous seuls avez un grand intérêt collectif, qui embrasse la société entière. En vous est la vie, et vous devez en donner aux électeurs. Vous produisez le pain qui les nourrit, les vêtements qui les garantissent contre l'intempérie des saisons, les maisons qu'ils habitent, les meubles dont ils se servent; mais l'homme ne vit pas seulement de pain, et vous devez produire aujourd'hui la

besoin que votre forte main le soulève, que votre voix énergique et calme à la fois le tire de sa léthargie.

Parlez! Enseignez! Soufflez sur ce pauvre moribond! Qu'il revienne à la vie au nom des grands intérêts de la société, des éternels principes du christianisme et de la révolution française! Allez plus loin encore, et parlez-leur de science sociale! Entretenez-les des moyens de réaliser les promesses du Christ, les espérances et les désirs de la France révolutionnaire!

Citoyens non électeurs! Prolétaires et travailleurs qui n'aspirez à aucune fonction publique! votre position est la meilleure pour voir la vérité, pour conseiller et inspirer le souverain! Votre droit et votre devoir sont donc de manifester pacifiquement et légalement vos idées, vos intentions, vos opinions, sur ce qui est et sur ce qui doit être!

En fait, toutes les fois que le corps électoral a produit une représentation nationale sincère et vraie, une représentation nationale appelée à faire de grandes choses, c'est qu'il s'est inspiré dans les masses qui ne votent pas. Il est donc de l'essence du gouvernement représentatif que les masses nationales manifestent leurs tendances et leurs désirs, lors des grandes opérations électorales; c'est déjà une iniquité que tout suffrage leur soit interdit. Leur silence et leur abstention absolus seraient contraires à l'esprit du gouvernement représentatif; signe fâcheux, présage funeste de grands malheurs quand le peuple se désintéresse du gouvernement!

Vous qui n'approchez pas de l'urne électorale, agissez donc sur ceux qui en approchent! Votre action collective, renfermée dans les bornes de la légalité, sera le signal du réveil des esprits, sera un gage de paix, d'union et de progrès. Votre action collective prouvera que nous sommes encore dans la voie du gouvernement représentatif, que nous pouvons y trouver notre salut, et que la France ne marche pas à un nouveau cataclysme!

Prenez pour symbole de ralliement, pour devise et pour mot d'ordre, ces mots qui pénètrent de plus en plus dans le peuple et dans la bourgeoisie, et qui ont déjà été écrits dans quelques programmes électoraux : *Association, organisation du travail!* Que vos trente-cinq millions de voix répètent ce symbole du ralliement universel, l'expliquent, le commentent, le développent, l'enseignent partout et toujours, avec cette conviction calme et cette bienveillance pour tous qui persuade les esprits, qui touche les cœurs! Ajoutez-y, si vous voulez, cette formule plus négative mais non moins vraie et non moins puissante sur les esprits : *Union fraternelle de la bourgeoisie et du peuple contre la féodalité d'argent!* Et que, sous l'influence de vos trente-cinq millions de voix électorales, les deux cent mille électeurs nomment une chambre déterminée à exécuter dans toute sa plénitude votre vœu social.

Un toast chrétien.

Au dernier banquet des ouvriers phalanstériens, le toast suivant a été prononcé et couvert d'applaudissements :

Aux trois grandes vertus humaines : la Foi, l'Espérance, la Charité.

Quand les douze apôtres s'élancèrent des rives du Jourdain à la conquête religieuse du monde, quelles furent leurs armes de combat?

Ce ne furent ni l'épée, ni la flamme : mais trois grandes vertus, la Foi, l'Espérance et la Charité.

Nous, disciples de Fourier, qui voulons, comme les disciples du

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 5 JUILLET 1846.

LES SEPT FLÉAUX LIMBIQUES DE LA CHASSE.

—

Mettons-nous bien dans l'idée que la chasse d'aujourd'hui n'est que le reste d'une institution féodale et guerrière, destinée à faire faire l'apprentissage de la tuerie humaine aux jeunes mâles de la caste oppressive, et à procurer à leurs papas, pendant la paix, un moyen honnête de s'entretenir la main. On sait que le passe-temps favori des Spartiates, peuple de caste, consistait dans le tir à l'ilote. Ces Spartiates étaient aux malheureux habitants de la Laconie, ce que sont les Normands d'Angleterre au Saxon et à l'Irlandais. Les Spartiates enivraient leurs ilotes pour inspirer à leurs enfants le dégoût de l'ivresse; les Normands abrutissent aussi l'Irlandais et le Saxon pour les rendre plus gouvernables. Il paraît, d'après ce que j'ai entendu dire dans mes classes, que ce peuple spartiate était excessivement vertueux et excessivement moral, mais non moins distingué par son amour du brigandage et sa férocité sanguinaire. Je n'ai jamais pu le souffrir, pour mon compte, ni en version ni en thème; je me rappelle même qu'un de mes bonheurs au collége (où j'en ai eu très peu), était de tirer sur le Spartiate à *vers latins ramés* (*vulgò distique*), pendant que mes jeunes condisciples célébraient ses vertus et ses rapines en pompeux hexamètres.

C'est donc pour dire que ceux qui s'imaginent que les choses de chasse se passeront en Harmonie comme elles se passent en Civilisation, s'abusent étrangement.

Et d'abord je vous demande un peu ce que nous connaissons en Civilisation en fait de chasses grandioses; mais mon Dieu, rien, moins que rien, sinon de misérables courses de gentlemen éreintés, ennuyés, ennuyeux, des plaisirs de privilégiés, stupides comme tout ce qui tient du privilége; des exercices insipides, fatigants, monotones, quoique féconds en épisodes dramatiques. Dans nos chasses de Civilisation le couteau joue, le sang coule; donc la femme et l'enfant, pivots d'attraction de toute fête, en sont fatalement exclus. Les grandes chasses d'Harmonie, au contraire, sont des fêtes locales et nationales à la fois et auxquelles toutes les populations, tous les âges, tous les sexes prennent part. En Harmonie, il n'y a pas de jolies fêtes sans jolies filles, sans jolies filles festonnées de mousselines, de fleurs et d'écharpes flottantes, et caracolant sur leurs coursiers tigrés à la tête des bataillons industriels, ou guidant à la charge les fougueux escadrons de la cavalerie enfantine. N'a rien vu, je vous le déclare, qui n'a pas vu la charge en ouragan, ou la charge en lames brisées des petites hordes. Les harmoniens raffolent de ces cavalcades échevelées d'amazones et d'enfants; vous les retrouvez partout dans les solennités d'harmonie. L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glaces, qui ne fournissent à ces fortunés mortels un prétexte pour monter quelque évolution fantastique, quelque parade fabuleuse. Ma mémoire gardera longtemps le souvenir de certaine fête d'hiver à laquelle m'avait permis d'assister un de ces précieux billets de faveur dont les harmoniens sont si chiches à l'endroit des civilisés. Figurez-vous un cygne immense aux ailes éployées, abritant sous le gracieux dôme de sa blanche fourrure une nichée de vestales et glissant avec la rapidité de la flèche sur la surface solidifiée du lac, emporté par le branle furieux de vingt-cinq patineurs adolescents en costume de hussard. J'entends encore ces acclamations enthousiastes dont la foule enivrée saluait le cortége; je vois tous ces bras qui s'agitent et décrivent une courbe elliptique pour jeter de loin leurs baisers à ces reines d'amour, reines légitimes dont nul ne conteste les droits. (Les harmoniens saluent la femme du baiser, comme Fanny Elssler remerciait ses admirateurs; comme les anciens saluaient la divinité dans leurs temples. *Adorare, ad os manum ferre.*)

Je sais bien qu'un civilisé de la phase de décrépitude, abruti par le spectacle continuel des infamies du milieu où il vit, a le droit de ne pas ajouter foi aux récits des voyageurs qui lui rappellent les us et coutumes d'Harmonie; car il est de ces choses qu'il faut avoir véritablement vues pour y croire, et moi-même, hélas! je me suis surpris bien des fois doutant presque du témoignage de ma raison et de mes yeux. C'est qu'il est difficile de s'imaginer la vigueur, la souplesse, l'adorabilité, la grâce de ces vierges d'harmonie que leurs mères semblent avoir moulées toutes sur la figure de la *Poésie légère* de Pradier. Demandez pourtant aux Chinois et à tous ceux qui ont la passion des voyages somnambuliques, de vous révéler quelques détails des spectacles qu'on leur a servis en Herschell, et vous verrez si j'abuse le moins du monde de votre crédulité. On sait que ce nom barbare et ridicule d'Herschell est le sobriquet par lequel les civilisés désignent la planète cardinale d'Amour.

En civilisation, ce sont des préfets très mal informés et très taquins, comme le préfet de l'Oise et celui du Nord, qui déterminent les époques d'ouverture et de clôture de la chasse, ce qui fait que tout cela est si mal arrangé. Il n'en est pas de même en Harmonie, où l'on a l'habitude de n'appeler à la tête d'une série industrielle que les individus reconnus les plus éminents dans la spécialité. En Harmonie, le règlement des affaires de chasse appartient à un concile de Nemrods, librement élus par leurs pairs, et qui s'assemblent deux fois par an dans la capitale d'un Césarat ou d'un Augustat quelconque. La chasse est ouverte pour chaque zone le jour où doit y passer la première avant-garde de la grande armée d'émigration du Nord. Ce serait, par exemple, le jour de l'Assomption, le 15 août, pour la France. Ce jour-là, au surplus, est connu à l'avance par les avis télégraphiques des régences du Nord, lesquels voyagent plus vite encore que les canards sauvages, et précisent l'heure des départs et celle des arrivées. Et non-seulement on sait à l'avance l'heure du passage de telle ou telle colonne de marouettes, de cailles, de grives, de bécasses, mais les phalanges placées sur la route des émigrants connaissent à quelques unités près la force du détachement. On leur a assigné le nombre de captifs qu'elles ont le droit de faire pendant la durée de la saison de chasse; elles ne le dépassent pas. L'équité qui préside à la répartition des produits de chaque chasse entre une multitude innombrable d'associés, et la haute importance que les peuples d'Harmonie attachent à la question gastrosophique, jettent sur tous ces détails de vénerie et d'aviceptologie un intérêt immense dont l'infortuné civilisé ne peut se faire une idée. En Civilisation il n'y a guères que l'enfant, l'enfant créé pour l'Harmonie, et non vicié encore par les leçons de la morale paternelle, qui puisse comprendre l'importance de la question gastrosophique au point de vue du ralliement des peuples, c'est-à-dire au vrai point de vue religieux; mais l'intelligence des pères et des mères est bouchée à ces endroits-là. Il faut voir aussi quel merveilleux parti les chasseurs d'Harmonie savent tirer de l'application du ressort de la cabaliste à toutes les branches de leur attrayante industrie.

Pour toutes les opérations concernant le gibier-plume, par exemple, il est fait usage d'engins et de filets de dimensions gigantesques. Premier sujet de discussion; voici la bataille engagée sur le mérite de la confection du filet, sur la beauté de ses dessins, sur sa légèreté, sa maniabilité, sa force de résistance. Des engins qui couvrent des étendues



nous est permis. Comme Christophe Colomb aux approches du Nouveau-Monde, déjà nous voyons flotter sur les vagues et dans les airs, les signes précurseurs des contrées promises! Déjà nous en respirons les brises parfumées, et nous en entendons les magiques harmonies! Notre œil devance nos pas, et nous parcourons le nouvel Eden du regard comme du désir. Que l'espérance soutienne nos dernières fatigues, et bientôt pour prix d'une longue et aventureuse traversée, nous mettrons pied à terre sur la plage du bonheur.

A la Charité! La Charité, c'est l'amour universel, c'est l'attraction, la loi suprême du monde. Que l'humanité cesse de la violer. Aimons la Providence qui d'en haut veille sur nos destinées; aimons tous les êtres inférieurs à nous, dont nous sommes nous-mêmes la providence; aimons surtout nos semblables, qui sont nos frères par leur origine et leur nature. Les Phalanstériens doivent l'exemple. Aimons-nous les uns les autres! Que le cœur absorbe les légères dissidences de l'esprit et du caractère. Intimement unis par la communauté des croyances et des désirs, nous nous aiderons et défendrons mutuellement, et dans cet appui réciproque nous puiserons de nouvelles forces. Au sein d'une société déchirée par la haine et l'intérêt, nous formerons une famille d'amis qui portera en tout lieu la franche et cordiale fraternité de cette réunion. Soyons affectueux dans notre propagande! que les séductions du cœur, que la bienveillance des procédés attirent à nous ceux que la Théorie n'aurait pas encore convertis! Soyons même généreux! A ceux qui nous poursuivent de leurs railleries ou de leurs calomnies, ne refusons pas la pitié qui s'accorde à toute victime d'une infirmité morale ou physique. Et s'il en est dont la méchanceté aggrave les torts, le mépris suffit à en faire justice. Ne les honorons pas de notre haine, ne leur permettons pas de troubler la sérénité de nos pensées :

A tous ceux qui communient avec nous
Dans la Foi, dans l'Espérance, dans la Charité!

ENQUÊTE SOCIALE (1).

Département de la Nièvre.

I.— *Sur l'état des classes ouvrières.*

Leur état est ici à peu près comme partout ailleurs en France : misère et ignorance, avec la perspective d'une mort prématurée accidentelle, par l'épuisement qui suit les excès de rudes travaux continus, et par la privation de soins intelligents pendant les maladies; et en cas de vieillesse, la perspective d'aller mendier ou de mourir dans les hôpitaux. Si par hasard des vieillards restent à la charge de leurs parents, ils sont continuellement maudits et martyrisés.

Le peuple de la Nièvre ne mange de pain blanc et de la viande et ne boit de vin, que dans les cabarets, les jours de fête et de foire.

II.— *Sur le sort des femmes et des enfants.*

Comme celui des ouvriers, leur sort est malheureux. Les femmes des campagnes aident les hommes à faire une partie des durs travaux des

(1) Voir les numéros des 10 et 17 mai pour le département de Loir-et-Cher, 14 et 28 juin pour celui d'Eure-et-Loir.

allons rapporter quelques extraits du procès-verbal de la session du conseil général de 1845, au sujet de l'instruction primaire :

« Ce département, qui compte une population de 312,000 habitants, n'a que 22 840 enfants dans les écoles; c'est à peu près le quatorzième de la population; et il y a encore 83 communes qui sont dépourvues d'écoles publiques.

» En 1833, sur 1 000 jeunes gens de 20 ans examinés par le conseil de recrutement, 219 seulement savaient lire et écrire, tandis que 781 étaient plongés dans l'ignorance.

En 1840 sur 1 000 jeunes gens de 20 ans,	242	savaient lire.	
En 1842	—	292	—
En 1843	—	295	—
En 1844	—	299	—

» Ainsi le nombre de jeunes gens qui savent lire n'est pas encore du tiers.

Une pareille ignorance tient à l'isolement des habitations, qui met l'école à grande distance des enfants; elle tient aussi à ce que les enfants sont utiles à leurs parents et qu'ils gagnent leur vie en travaillant. Une dernière cause, c'est que les instituteurs ne sont pas assez nombreux; et ils ne sont pas assez nombreux, parce qu'ils ne sont pas assez rétribués. Enfin, misère et toujours misère, de quelque côté que l'on se retourne.

III.— *Sur les fraudes commerciales et les falsifications des produits.*

Tous les produits qui passent par les mains du commerce sont falsifiés. D'abord tous les vins de Bourgogne et d'Auvergne qui alimentent environ la moitié du département, ensuite tous les objets d'épicerie.

Dans les foires aussi, ce n'est que fraudes et mensonges : par exemple, pour la vente des chevaux de remonte de la cavalerie, les herbagers arrachent la dent de lait aux jeunes poulains qui ont la taille, afin de leur donner l'apparence de l'âge exigé. De cette manière, on gagne souvent un an sur trois, c'est-à-dire, en terme de commerce, 30 pour 100.

IV.— *Sur les faits de féodalité.*

Dans la Nièvre, il existe de grandes et belles usines qui ont le monopole de la fabrication, et qui écrasent toutes les petites industries; on peut y prendre une assez belle idée de la féodalité industrielle.

Il y a aussi, à côté de quelques entrepreneurs et de quelques négociants riches à millions, un grand nombre de gens ruinés par suite d'une concurrence illimitée, d'où résultent des embarras dans beaucoup de familles, et de nombreuses faillites avec toutes leurs désastreuses conséquences.

Les chefs de l'industrie ont, dans leurs mains, la fortune, le bonheur ou le malheur d'une infinité de familles attachées à leurs entreprises. C'est l'antique rapport du maître et de l'esclave, du seigneur féodal d'avant 89, avec les serfs et les manants, gens taillables et corvéables.

Comme fait particulier de la féodalité industrielle, on peut citer la concession du pont suspendu de Decize pendant 99 ans, lequel a coûté environ 100 000 fr., et produit à son heureux concessionnaire de 20 000 à 25 000 fr. par an, avec espoir d'augmentation d'une dixaine de mille francs par suite de l'établissement des chemins de fer. Si on calculait ce produit avec les intérêts des intérêts, on arriverait à un joli bénéfice au profit d'un seul homme, de quelques millions prélevés sur le chétif salaire et le pain quotidien du peuple.

... quelques salles, on propage en France une admirable institution : celle des salles d'asile. Là, les enfants des ouvriers et des ouvrières qui ne travaillent pas à domicile, sont surveillés, soignés et même instruits un peu dès leur bas âge, à partir de 3 à 4 ans, jusqu'au moment de passer aux écoles primaires.

» La ville de Nevers possède deux salles d'asile bien tenues et fréquentées par plus de 250 enfants; elles produisent de bons résultats.

» Grâce au zèle éclairé de M. le curé d'Entrains, cette petite ville possède une salle d'asile qui ne compte pas moins de 80 élèves; c'est un exemple admirable offert à l'émulation des petites villes et des gros bourgs du département. On a secouru cette salle d'asile par la subvention de l'année dernière.

» Deux autres villes du département, Clamecy et Varzy, achèvent, en ce moment, l'installation d'une salle d'asile. Dès la fin de cette année, il y aura cinq établissements de ce genre en activité dans le département.

» Tous les chefs-lieux d'arrondissement, et la plupart des chefs-lieux de canton devraient avoir des salles d'asile.

» C'est aux membres du conseil général qu'il appartient de donner l'impulsion pour ce nouveau genre de progrès : aucune institution ne peut sourire davantage aux amis éclairés de l'humanité.

» Plus récemment encore, on a créé dans Paris ce qu'on appelle des *crèches* : établissements modestes pour les enfants au berceau. Avec une faible dépense de 12 à 15 centimes par jour, chaque enfant est soigné, chauffé, couché; la mère vient l'allaiter aux moments dont elle peut disposer, et peut le reste du temps être affranchie de tout souci.

» Nous prions M. le préfet d'aviser aux moyens d'établir à Nevers, séparément ou conjointement aux salles d'asile, une crèche-modèle, en excitant la générosité des citoyens pour concourir à cette œuvre d'humanité.

» Le conseil général témoigne l'intention d'aider cette institution, si l'utilité définitive en est reconnue pour le département de la Nièvre. »

VI. *Germes de garantisme et d'association progressive.*

En premier lieu, il faut signaler la *Ferme-modèle et l'Ecole d'agriculture* de Poussery, fondée par le conseil général en 1844. Les cours ont été ouverts au mois d'avril 1845, et maintenant cet établissement est en pleine activité : il y a de la vie et de l'espérance.

Déjà 30 jeunes gens y sont admis; sur ce nombre, les 25 cantons disposent chacun d'une demi-bourse et les jeunes gens ne paient que 125 à 150 fr. par an.

Le département possède aussi une société d'agriculture et quatre comices agricoles. Tous les ans il y a quatre concours ouverts successivement dans chaque canton; mais les fêtes agricoles de Nevers et de Clamecy, qui sont présidées par M. le préfet et par notre célèbre compatriote M. Dupin aîné, sont les plus belles.

2° *Asile agricole.*— Le conseil général a aussi décidé, dans la séance du 27 août 1845, la création d'un asile agricole à Poussery, et il doit être ouvert au mois de mai 1846.

« L'administration de la ferme a satisfait aux offres qu'elle avait faites au conseil général : une salle pour 48 enfants, le logement des surveillants, la cuisine, la buanderie, un grand local destiné au travail d'hiver et toutes les constructions enfin sont terminées.

» Les hamacs, les cloisons et autres objets mobiliers seront commandés et seront établis sur les nouveaux modèles de Petit-Bourg.

» Dans une récente réunion du comité de l'asile, il a été décidé qu'on

---

de plusieurs kilomètres, exigent pour leur jeu des masses de dix mille, de vingt mille individus de tout âge, de tout sexe. Honneur et gloire au Méléagre qui a su diriger les opérations cynégétiques et agencer les groupes de manière à imposer silence à la voix de la critique; mais malheur aussi, malheur et confusion au maladroit coupable d'insuccès ou d'impéritie! malheur au décorateur inintelligent qui, dans le travail de la mise en scène, aura manqué l'effet de la perspective par une disposition mal habile des groupes industriels. On ne saurait croire comme les harmoniens sont impitoyables pour toute infraction à la loi de la série et de l'accord. C'est qu'ils ont passé comme nous autres par l'enfer de Civilisation, et qu'ils savent qu'on y peut retomber par l'infraction à la loi de l'universelle Harmonie. Après avoir admiré l'ensemble des opérations de la journée, il faut entendre, le soir, les dissertations des experts sur la hardiesse de telle ou telle manœuvre, et les rapprochements des méthodes nouvelles avec celles des temps d'autrefois. Il est de fait que le maniement et la pose des filets dont il vient d'être question, exigent des connaissances de stratégie, et nécessitent des manœuvres de haute école, qui feraient l'admiration et le désespoir de tous les généraux d'aujourd'hui.

Second essor de cabaliste : Dix mille sectaires passionnés de la chasse aux ortolans, aux alouettes et aux bec-figues se sont donné rendez-vous dans les plaines de la Durance ou de la Garonne, pour observer les opérations des sectaires de la chasse aux cailles. Ils entrent en lutte avec ceux-ci sur la supériorité de leur art et de leur gibier favori. Mêmes alliances, mêmes rivalités aux gorges des Pyrénées pour la question de la palombe, aux revers du Jura, pour celle de la bécasse. Cythère, riche en cailles, et pour ce chère à Vénus, a traité royalement l'an dernier Somme et Meuse, à l'époque du passage de son gallinacée spécial; Somme et Meuse préparent en retour une réception impériale à Cythère, pour l'arrivée de la grive et de la bécassine. Or, le démon de la cabaliste, qui travaille toutes ces séries de chasseurs et d'oiseleurs, leur a fait découvrir dans l'intérêt du gibier qu'ils affectionnent, des procédés d'éducation et d'engraissement perfectionnés qui seraient capables de donner en moins de vingt-cinq ans à la chair du moineau franc le même degré de finesse qu'à celle de l'ortolan. Et le même ressort d'émulation véridique a poussé à un raffinement identique dans toutes les branches de l'industrie gastrosophique. Pêcheurs, pâtissiers, frugistes, légumistes, sont arrivés à des résultats analogues. C'est pour le chasseur d'Harmonie qu'il est vrai de dire que la vie est un sentier semé de fleurs et de reposoirs culinaires, où les discussions les plus ardentes se tranchent à la cuiller, se vident le verre en main. J'ai besoin d'ajouter que l'usage du fusil est presque complètement interdit en Harmonie. Le fusil a l'inconvénient de rappeler les temps où les hommes égarés employaient à se détruire les forces de leur intelligence, où les monarques s'habillaient en soldats dans les grandes solennités. Je suis véritablement honteux d'être obligé d'employer auprès de mes lecteurs les mesquines expressions de réception royale et impériale pour donner une idée des galas et des banquets d'Harmonie, mais il faut bien que je maintienne mon style au niveau de l'intelligence des abonnés de certain journal juif, lesquels me lisent tous les jours avec un nouveau plaisir et qui sont persuadés que le sort d'un roi constitutionnel, condamné à passer des revues de baïonnettes et à essuyer le feu des harangues municipales, est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. Il est assez connu que le dernier des bohêmes d'Harmonie rirait énormément, si quelque malavisé venait lui proposer de troquer son ordinaire de félicité quotidienne contre celui d'un roi de France. Le bohême d'Harmonie sait parfaitement, en effet, que le bonheur gît principalement dans le libre essor de la papillonne. Or, répondez-moi, je vous prie, où est le libre essor de la papillonne d'un roi constitutionnel, qui n'a pas même le droit de se promener sans escorte et pour lequel ses amis ont inventé la fameuse maxime : «Le roi reçoit des balles et ne gouverne pas!» Et puis, que diable voulez-vous qu'un harmonien fasse d'un million ou de deux millions par mois dans un milieu social où rien ne s'achète ni se vend! Et quand on pense qu'il ne faudrait qu'un peu d'argent et de bonne volonté pour faire transiter la société actuelle à cette société harmonique, et que les stupides qui tiennent en main le levier de la métamorphose aiment mieux spéculer sur les chemins de fer que sur le bonheur de l'humanité! Après cela, il est consolant de songer que l'ère d'harmonie s'ouvrira pour nous autres, pauvres parias de la civilisation, quelques siècles plus tôt que pour toutes ces brutes qui adorent le Veau d'or. Puisque la supériorité intellectuelle est le cachet de l'élection divine, il est tout naturel que les esprits d'élite, que les plus nobles cœurs soient les victimes dévolues à la persécution et à la souffrance sous le règne de Satan. Ne nous plaignons pas trop de notre lot, femmes, enfants, travailleurs; nous du moins nous avons pour lutter contre l'adversité l'espoir d'un meilleur avenir, la conscience de nos droits et de notre supériorité; mais que seraient les mauvais riches, s'ils n'avaient l'or pour eux!

Tout régime subversif, civilisé ou barbare, est caractérisé par le régime des sept fléaux limbiques, *indigence, fourberie, oppression, carnage, intempéries outrées, maladies provoquées, cercle vicieux,* sept fléaux qui pivotent sur *l'égoïsme général* et la *duplicité d'action*. Je ne connais pas d'industrie civilisée où l'empreinte desdits fléaux se soit aussi profondément incrustée que dans celle de la chasse. Quel contraste, Dieu du ciel, avec les riants tableaux des chasses d'Harmonie, où tout est joie et fête, travail attrayant, abondance et repas somptueux!

Indigence. Quoi de plus pauvre, de plus dépeuplé que nos campagnes et nos forêts de France! Où sont le bison et l'aurochs, l'élan, le renne, le daim, le cerf, et toutes ces riches et puissantes espèces dont le Créateur avait doté, dans l'origine, les forêts de la Gaule. — Le bison, l'aurochs ont péri, leur nom a été rayé du livre de vie par l'impitoyable main de l'homme; l'élan, le renne ont fui jusqu'aux glaces du pôle, qui ne les sauveront pas de la destruction. Le cerf et le daim, deux nobles races, que la surveillance de la haute police des forêts royales a tant de peine à défendre contre la rage de leurs ennemis acharnés, n'en ont plus guères que jusqu'à la révolution prochaine. L'ours, le sanglier, le chevreuil, le loup, sont quasi sur leurs fins; le faisan se tient presque exclusivement dans le cercle de vingt lieues de rayon, dont Paris est le centre; partout le lièvre et la perdrix se comptent. La caille, fatiguée de la guerre d'extermination que lui font les populations d'Europe, se décidera quelque beau jour à déserter le continent pour n'y plus revenir. Je sais de grandes plaines où l'alouette ne chante plus; de grands bois où le rossignol, la fauvette, le rouge-gorge ne nichent que de loin en loin; le domaine de l'ortolan, du bec-figue se réduit tous les jours; le canard, la sarcelle, la bécassine, la foulque, ne s'abattent plus sur nos eaux courantes et sur nos marécages, que la rigueur des temps ne les y ait forcés. La France, pays favorisé du ciel et destiné, par la diversité de ses températures et de ses fruits, à servir de demeure de prédilection aux plus succulentes espèces, est devenue, pour toutes les créatures du Seigneur, un affreux coupe-gorge, où les plus hardis voyageurs ne s'aventurent qu'en tremblant. Je ne connais, ô honte! que quatre misérables colonies d'hirondelles dans la capitale du royaume.

Et les insectes, débarrassés de la surveillance des petits oiseaux, des pics et des mésanges, ont rongé la moelle des grands arbres et dévoré leurs feuilles, et la végétation des forêts et des vergers a souffert d'incalculables dommages; et la destruction du linot a livré la vigne à l'invasion de la pyrale; et le gibier détruit, une puissante ressource d'alimentation dont l'entretien ne coûtait rien à l'homme, a été enlevée au peuple, et le gibier est devenu le privilège de la table du riche, et l'ac-

SUPPLÉMENT.

néral de 1845, M. le Préfet, qui s'occupe avec beaucoup de sollicitude de cette question, a d'abord fait connaître qu'il existe dans la Nièvre 2112 mendiants valides et 2035 mendiants invalides, en tout 4147 mendiants.

Dans le rapport de la commission il est dit que :

« L'extinction de la mendicité lui a paru non-seulement une chose désirable, mais une sorte de *nécessité légale et sociale*.

» Deux choses sont à faire simultanément pour parvenir à éteindre la mendicité :

» Organiser, au moyen de bureaux de bienfaisance, les secours réclamés par la véritable misère; c'est le droit et le devoir de l'administration seule;

» Repousser dans un dépôt de mendicité les mendiants valides qui dévorent la substance du pauvre.

» Le dépôt de mendicité au compte du département doit être établi pour 80 mendiants, et la dépense est évaluée à 0,50 par jour pour chacun d'eux; mais d'après la pensée du conseil général, l'œuvre sera complétée en obligeant chaque commune à nourrir les pauvres invalides par la création et la réglementation de bureaux de bienfaisance. »

Enfin, 12 000 fr. ont été accordés par le conseil pour être employés en frais d'établissement, et il fait un appel à la générosité des citoyens pour le surplus des dépenses.

Ainsi donc, le conseil général de la Nièvre est animé d'un vif désir d'organiser la charité publique.

J'oubliais de rapporter au sujet de la mendicité, que le conseil général a voté 1500 francs pour envoyer 37 pauvres infirmes aux eaux thermales.

6° *Des bureaux de bienfaisance.*—Dans toutes les principales villes d'arrondissement et de canton, on a construit, depuis quelques années, des hôpitaux; on a fondé des bureaux de bienfaisance et de charité, et on a ouvert un grand nombre de loteries en faveur des pauvres, lesquelles produisent environ 300 à 1000 fr. par canton.

7° *Des médecins cantonaux.* — M. le préfet et le conseil général paraissent très préoccupés de cette idée, car il est rapporté à la page 207 du procès-verbal de la session que :

« L'année dernière une pétition a été adressée à la chambre des pairs par l'un des hommes les plus considérables du pays, par M. le baron Hyde de Neuville, ancien député de la Nièvre, dans l'intérêt des populations rurales. Elle montre *combien sont fréquents les cas où les secours de l'art manquent aux habitants des campagnes, même dans leurs maladies les plus graves*; elle réclame en leur faveur l'organisation d'un service médical dont les frais seraient supportés par les communes de chaque canton, et par des souscriptions particulières.

» M. le baron de Bourgoing, maire de Mesves, a mis en pratique le système recommandé par M. Hyde de Neuville; il a organisé un service de santé dont profitent avec sa commune, les autres communes du canton; à l'aide d'une indemnité annuelle dont le chiffre a été fixé d'avance et dont il fournit personnellement la plus grosse part, M. de Bourgoing a obtenu d'un médecin qu'il parcourrait les communes à des époques très rapprochées et qu'il donnerait gratuitement ses soins aux cultivateurs malades. Ce que deux ou trois personnes bienfaisantes ont pu exécuter, M. le préfet pense que 12 ou 15 communes de chaque canton pourraient le faire en se réunissant. »

8° *Des sociétés d'assurances.* — Dans la Nièvre les sociétés d'assurances et de garantisme contre l'incendie et tous les sinistres com- d'une école d'agriculture et d'un asile agricole. Il a donné un hôpital à la ville de Decize, et lui a généreusement offert 1 200 fr. de rente pour les pauvres, à la condition qu'elle fonderait une salle d'asile;

2° M. le baron HYDE DE NEUVILLE, ancien député de la Nièvre et ancien ministre de la marine, a adressé une pétition à la Chambre des Pairs pour attirer l'attention des grands pouvoirs de l'Etat sur les grands principes de charité publique et sociale; et c'est lui qui un des premiers a propagé l'idée de médecins cantonaux;

3° M. le baron DE BOURGOING, maire de Mesves (Nièvre), mérite également une mention très honorable pour avoir été le premier à mettre en pratique l'organisation d'un service médical cantonal (1);

4° Madame LEFEBVRE, veuve d'un ancien receveur général de la Nièvre, vient de fonder un hôpital considérable à Dornes, avec écoles de garçons et de filles pour les enfants du peuple. Déjà depuis longues années elle fait de grands sacrifices pour le soulagement des pauvres de la Nièvre;

5° Nous rappelons que Mgr. L'ÉVÊQUE de Nevers a fondé en 1843 une maison d'orphelins à Varennes-les-Nevers, pour les jeunes filles abandonnées, et il a contribué à la création de plusieurs bureaux de bienfaisance et de charité;

6° M. VÉE (J.-J.), curé d'Entrains, est parvenu, par son zèle et son dévouement, à fonder dans sa commune rurale une salle d'asile modèle fréquentée par plus de 80 enfants;

7° Madame CONCHON, veuve d'un ancien membre du conseil général de la Nièvre, donne tous les ans 200 fr. à un médecin pour qu'il visite une fois par semaine les pauvres de la commune de Verneuil; elle donne sur ses domaines un gîte aux étrangers, les soigne s'ils sont malades, et leur offre du travail s'ils sont valides;

8° M. GRAUGIER DE LA MARINIÈRE, avant qu'il n'eût vendu sa belle terre de Saullière à M. Benoit, député, il y a six mois environ, payait aussi un médecin pour visiter les pauvres de la commune de Sainte-Péreuse. Il paraît que maintenant il porte ses généreux dons à la commune de Cosne, où il habite.

9° Madame DOROTHÉE, sœur de Charité qui depuis environ 25 à 30 ans porte journellement des secours et des consolations aux pauvres de la ville de Nevers, s'est acquis à juste droit l'estime et la considération générale de toute la population de cette cité.

Cette femme est un modèle de dévouement qui mériterait bien d'être décorée du signe de l'honneur.

10° M. le marquis D'ALIGRE a donné beaucoup pour l'agrandissement et l'amélioration des hôpitaux de Bourbon, Château-Chinon et Luzy; il vient aussi de faire de beaux dons à la commune de Cercy-la-Tour; il a d'abord fait construire une fontaine publique sur une place élevée de plus de 25 mètres au-dessus des eaux, laquelle coûtera environ 8 000 fr. Il a agrandi cette place, donné 400 fr. de rente pour les pauvres valides, et assuré 360 lits (2) par an aux pauvres invalides de cette commune dans les hôpitaux de Château-Chinon, de Bourbon et de Luzy.

11° Enfin, M. SCHAERFF, directeur des mines de houille de La Machine, est parvenu à organiser sur un bon pied une caisse de secours; il a obtenu récemment, de MM. les administrateurs de la compagnie,

(1) Dans notre prochain numéro de huitaine nous ferons connaître une brochure publiée par cet honorable citoyen sur la condition des populations rurales de la Nièvre. (*Note de la Rédaction.*)

(2) Nous copions textuellement, quoiqu'il y ait apparence d'erreur. (*Note de la Rédaction.*)

les propriétaires à les laisser sans culture, et que de toutes ces opérations, les commissaires rendront un compte exact à la société, dans la séance du 25 de ce mois, au plus tard. — En conséquence de cet arrêté, le président nomme pour commissaires MM... »

Il est évident que cette mesure, considérée du point de vue de l'intérêt général, était fort sage, et qu'aujourd'hui elle devrait être mise en pratique dans toute la France. Car, de même que dans toutes les administrations il existe des inspecteurs, il me semble que les inspecteurs d'agriculture que l'on vient de créer, et que l'on devrait augmenter, pourraient tout aussi bien, concurremment avec les comices agricoles, inspecter des propriétés et des champs, que MM. les inspecteurs de l'armée inspectent des hommes et leurs boutons d'habits. Ce serait un préservatif contre l'incurie et l'imprévoyance de certains propriétaires, et un moyen très émulatif d'encouragement pour le plus grand nombre, soit par honneur, soit par espoir de récompenses nationales. Les propriétaires qui produisent le plus relativement à la quantité et à la qualité de leurs terres, devraient être signalés à l'ordre du jour comme le sont les officiers et les soldats pour de hauts faits d'armes.

Nous savons très bien qu'il y a aujourd'hui une tendance générale vers ces idées, mais l'administration pourrait en activer la marche dans l'intérêt de tous.

Revue des Journaux populaires.

M. Reynier termine, dans l'*Echo de l'industrie* de Lyon, l'exposé de la théorie des passions. Nous recommandons la lecture de ce travail, fait avec une précision et une clarté remarquables.

LES PASSIONS.

Après avoir justifié ce principe : *Tout est bien sortant des mains de la nature*, et avoir démontré que le système de compression jusqu'ici employé pour étouffer ce que l'on appelle nos mauvaises passions, est faux dans son principe comme dans son application; après avoir enfin conclu de ce qui précède qu'il serait plus logique, plus rationnel de développer, de diriger d'une manière harmonique les passions humaines, il nous reste à donner quelques explications sur chacune d'elles, attendu que le système passionnel tel que nous l'avons indiqué, n'est pas encore accepté et compris par tous.

Mais avant, expliquons-nous d'abord franchement sur le mot PASSION. Le mot passion vient de *pati*, qui veut dire *souffrir*, et, en effet, la passion a été jusqu'ici une souffrance, car l'homme souffre nécessairement toutes les fois qu'il ne peut satisfaire les besoins de son corps ou de son esprit... Lorsqu'un homme pense, ne croyez pas que ce soit pour le seul plaisir de penser; non... lorsque l'homme *pense*, *marche*, *agit*, il a, croyez-le bien, toujours un but qui a pour fin une satisfaction passionnelle se rattachant soit à Dieu, soit à l'humanité, soit à sa famille, soit à son individu; et, nous dirons plus, si l'homme possède à côté de ses passions d'autres facultés, telles que *mémoire*, *entendement*, *aptitudes diverses*, se rattachant aux sciences, aux arts, etc., etc., il n'en fait jamais usage que pour servir ses passions, car, nous le répétons, elles sont le mobile de toutes ses pensées, de tous ses actes...

Si nous avons placé les cinq passions sensitives, *ouie*, *goût*, *odorat*, *tact* et *vue*, les premières, c'est que l'homme vit d'abord par ses *sens* : voyez-le enfant : il est attiré, intéressé, lorsque l'on frappe sa vue par des objets brillants, son goût, par des friandises qu'il aime, etc., etc.; et n'avons-nous pas vu souvent ses cris cesser à l'entente de quel-

---

croissement exagéré de son prix a poussé le travailleur des champs à quitter son métier de laboureur pour se faire braconnier, et il s'en est suivi des procès, des haines et des meurtres, et la nécessité d'augmenter les corps onéreux et improductifs des agents de répression, et il s'est ajouté un gros grief de plus à la masse des griefs du prolétaire, qui s'est demandé de quel droit le propriétaire voulait s'approprier à lui tout seul le gibier qu'il n'avait pas créé, et que Dieu donnait à tous.

Fourberie. Ruse, vol, fourberie et mensonge sont les armes légitimes de l'esclave, de l'enfant dont la fausse morale combat les penchants légitimes, de la femme qu'une législation matrimoniale impie veut contraindre à respecter de prétendus nœuds sacrés que son cœur n'a pas formés, que Dieu par conséquent n'a pu bénir; du prolétaire qui, privé de son droit naturel de chasse, n'accepte pas la tyrannie des possesseurs du sol, lesquels ont déclaré dans des lois qu'ils votent seuls que la terre avec tout ce qu'elle nourrit est à eux. Le braconnier riposte par le collet, le drap de mort, le furet, l'affût de nuit, et vingt autres procédés de destruction, à la théorie de la propriété absolue des possesseurs du sol, et sa rébellion, qui s'appuie sur un principe juste, entretient dans le sein de la société un des plus redoutables ferments de dissolution et de ruine.

Oppression. Il fut un temps où l'homme de la race conquérante, le Franc, non content d'avoir arraché au Gaulois son droit naturel de chasse, imposait au vaincu l'obligation de subir, sans se plaindre, les ravages du gibier de son seigneur et maître; et l'odieuse oppression dura huit siècles pleins, jusqu'au jour où le peuple, reprenant enfin conscience de ses droits et de sa force, manda ses tyrans à sa barre, mit leurs vieux parchemins et leurs châteaux en poudre, et jeta aux ruisseaux leurs titres de noblesse. Avec le dernier siècle est morte l'aristocratie de race, mais sur ses ruines s'en est élevée une autre aussi orgueilleuse, plus cupide, moins bien élevée seulement que sa devancière; et celle-là aussi a voulu accaparer le privilège du droit de chasse. Repoussée dans ses prétentions par le bon sens des Chambres, elle invente chaque jour, pour arriver à ses fins, quelque nouvelle chicane. Le banquier-châtelain, fort de ses richesses et de son influence sur le petit propriétaire voisin de son château, se fait concéder par celui-ci le droit exclusif de chasse sur sa parcelle, et il lui suffit de posséder ce droit exclusif de chasse sur trois ou quatre autres parcelles d'une commune morcelée pour se rendre maître absolu de tout le territoire. Au moyen de ces parcelles, en effet, il barre la route à tout chasseur qui n'ose plus s'engager sur un terrain douteux dans la crainte de toucher au terrain prohibé; il a son garde là pour constater le délit, et il n'y a pas de danger que celui-ci vous avertisse de ne pas aller plus loin quand votre pied va franchir le sillon redoutable. Le digne serviteur, qui entre admirablement dans les vues de son maître, attendra que vous ayez commis l'infraction pour vous en prévenir, et les juges vous condamneront, et nul chasseur ne se souciant plus de se hasarder sur ce territoire dangereux; ce territoire aura bientôt perdu toute sa valeur de terrain de chasse, et les chasseurs étrangers disparus, le banquier, qui n'aura plus de concurrence à craindre, profitera de la circonstance pour l'amodier à un prix ridicule. Il n'est pas de château de banquier juif ou chrétien à trente lieues de la capitale dont les chasses des communes voisines ne relèvent ainsi plus ou moins. Et la cause de la jalousie du banquier et des chicanes qu'il vous intente, se comprend facilement, le pleutre vend son gibier.

Carnage. Le civilisé ne s'entend réellement qu'à organiser une seule chose : le carnage; en cet art il est passé maître. Cependant si le culte de la destruction avait des autels parmi nous, je crois que les préfets en seraient de droit les grands-prêtres. Les préfets auraient été créés et mis au monde pour anéantir le gibier, qu'ils ne feraient pas mieux. Ainsi la loi a eu la faiblesse de s'en remettre à eux pour la fixation des époques d'ouverture et de clôture de la chasse; nous allons voir comment ils ont usé de ce droit. Vainement le bon sens leur crie-t-il tous les ans par ma voix et par celle du *Journal des Chasseurs* : « Préfets du Nord, du Milieu et du Sud, accordez-vous pour fixer au même jour l'ouverture de la chasse dans tous les départements de la même zone; l'intérêt de la conservation du gibier l'exige. » Les langues s'oublient, hélas! à ne s'en pas servir, et il y a bel âge que les malheureux fonctionnaires n'entendent plus celle du sens commun. Et puis, il faut tout dire, un des grands bonheurs des préfets de la région nord est de fouler aux pieds les avis judicieux du feuilleton de la *Démocratie* qui devrait bien finir de s'appeler *pacifique*. Dans cette grave question d'ouverture, le susdit feuilleton, mû par une sage pensée de conservation et d'ordre, demandait l'application de la règle classique de l'unité de temps; une administration sans cervelle lui a répondu en prenant une date particulière pour chaque département. Messieurs les préfets échelonnent les ouvertures.

Or, l'échelonnement des ouvertures entre les départements voisins constitue tout bonnement l'organisation de la tuerie. Mais il est très possible que l'administration, qui n'est pas méchante, s'amuse ici à faire de la barbarie sans le savoir.

Si l'ouverture de la chasse se faisait à la fois dans les trente départements d'une même zone, de celle par exemple dont Paris est le centre, il est bien évident que la masse de destructeurs qui stationnent dans la capitale serait obligée de se disséminer sur un espace immense, ce qui fait que tous les perdreaux de la région boréale s'aguerriraient du même jour, et n'auraient affaire, pour le premier coup de feu, qu'au plus petit nombre possible d'ennemis; immense résultat dont tout chasseur un peu intelligent doit comprendre la valeur.

Mais le procédé serait par trop simple et par trop rationnel. Les choses, en Civilisation, ne se passent pas ainsi; voici ce qui a lieu :

Le préfet du Loiret, ou un autre, fait annoncer par tous les journaux que la chasse s'ouvre le 20 août dans son département. Aujourd'hui que les distances de soixante lieues se franchissent en six heures, que le Parisien s'habille chez lui pour aller au bal à Tours, et rentre dans ses pénates le matin; aujourd'hui qu'il suffit du moindre appel de plaisir pour mettre en mouvement toutes les populations de flâneurs et d'oisifs, une ouverture de chasse dans un département, n'est pas plutôt annoncée, qu'on voit fondre incontinent sur les malheureuses communes de ce département, une formidable légion d'exterminateurs qui attendaient impatiemment, l'arme au bras, le signal de la destruction.

Ils passent comme l'ouragan sur le sol livré à leur furie et le brûlent; que voulez-vous que le perdreau novice fit contre les chasseurs réunis de dix, de vingt départements? Qu'il mourût!... C'est ce qu'il fait, hélas!

Mais si peu de perdreaux pour tant de carniers avides, c'est à peine une pièce pour chacun, et le massacre des innocents du Loiret a fait prendre goût au sang à notre légion d'exterminateurs; il faut bien que leur faim s'assouvisse quelque part. Précisément, M. le préfet du département voisin avait prévu le cas, et la complaisance de l'honorable magistrat s'est portée au devant de ce besoin de tuerie qui se faisait si généralement sentir. Vous pourrez lire dans le journal d'Orléans que la chasse de Loir-et-Cher ou d'Eure-et-Loir est ouverte le 22; celle de l'Yonne, le 25; Marne et Seine-et-Oise, 1er septembre; Seine-et-Marne, 5 septembre; Aisne et Somme, 10; Oise, 15; Nord, 20. Si bien que la bande en question n'a qu'à se promener, durant un mois, de boucherie en boucherie. C'est-à-dire que dans ce seul espace de trente jours, l'administration, par son imprévoyance, a vingtuplé la destruction, en vingtuplant les dates d'ouverture. Remarquons bien, en effet, que, par suite de l'échelonnement de ces ouvertures, chaque détachement de l'armée des perdreaux s'est toujours trouvé en face du gros de l'armée des chasseurs; et quels perdreaux! s'il vous plaît... des novices, des conscrits qui voyaient le feu pour la première fois. Le général Bonaparte ne se conduisit pas avec plus de perfidie et d'inhumanité à l'égard des

que l'on appelle l'obéissance. Cela se comprend, car partout où il y a chef élu par tous, et accepté, partout il doit y avoir obéissance. Si nous avions besoin de montrer un exemple de l'ambition organisée, quoique sans but supérieur, nous signalerions la corporation des jésuites, je crois qu'elle est bien la plus ambitieuse qui puisse exister. Eh bien! voyez, un seul mot du général suffit pour imprimer une direction unitaire à tous les membres épars de ce grand corps, sur quelque point du globe qu'ils se trouvent; et, vous le savez, on l'a dit, le jésuitisme est une épée dont la poignée est à Rome et la pointe partout...

Tel est le caractère de cette passion qui est capable des plus grandes choses, mais qui, dans l'organisation actuelle, cause autant de ravages qu'elle devrait causer de bien.

L'ordre social, la paix publique, reposent en grande partie sur la *famille*, et nos préjugés actuels tendent beaucoup à favoriser les excès que cause cette passion (*l'amour de la famille*) dans notre civilisation. La femme surtout se trouve, plus que l'homme, sous son influence, qui vient, faute de mieux, donner aliment à son activité par trop comprimée dans le foyer de la domesticité.

Le Familisme est la passion dominante dans la vieillesse; elle nous fait aimer nos enfants, dans lesquels nous semblons revivre; et comme rien ne touche si près de la mort que la vie, l'enfant et le vieillard sont des amis naturels.

Mais récapitulons, résumons par un tableau le groupe des *passions affectives* et leur influence dans l'échelle des âges, adaptés à une existence de 80 ans :

	Passions dominantes.
Première phase, enfance de 0 à 15 ans. .	amitié.
2e phase, adolescence, 16 à 35 ans. . . .	amour.
Phase foyère, ou virilité, 36 à 45 ans.	amour et ambition.
3e phase, maturité, de 46 à 65 ans	ambition.
4e phase, vieillesse, de 66 à 80 ans. . . .	familisme.

Tels sont les caractères et les influences des passions *affectives*, qui se distinguent des *sensitives* en ce qu'elles ne peuvent se satisfaire qu'au milieu de nos semblables. Aussi nous les considérons comme plus belles, plus nobles, et appartenant à un ordre fort supérieur aux premières, puisqu'elles poussent l'homme à se lier aux hommes.

Il nous reste à analyser trois passions *distributives*; *papillonne*, *composite*, *cabaliste*. Ces passions, comme nous allons le voir, président à la distribution, à la direction de l'activité générale; aussi leur puissance comme mobile social est des plus grandes : la *cabaliste* ou passion du discord, de l'émulation, de l'intrigue, est celle qui de nos jours se trouve la plus maltraitée par la civilisation, et pourtant, chose remarquable! elle est précisément une de celles qui stimule le plus le zèle et l'activité, car elle produit la *fougue* réfléchie; c'est par elle que l'artiste, le savant, l'ouvrier, surmonte les obstacles qui s'opposent à la réussite de ses projets, et lui font enfanter les chefs-d'œuvre qui le conduisent à l'immortalité. Qui de nous n'éprouve pas plus ou moins le besoin de rivalité, d'émulation? Personne...; il y en a même chez qui le besoin de lutter, de vaincre des obstacles, est une des plus grandes nécessités de la vie; à tel point qu'après avoir triomphé de tout, si une voie nouvelle n'est pas ouverte à leur activité, vous les voyez tomber dans la plus complète inertie, s'affasiser, et quelquefois mourir... Cette passion, comme on peut le voir, ayant pour mission d'engendrer l'intrigue, la cabale, n'aura jamais de beaux résultats ignorants, qui veulent en retrancher un nombre, martyriser l'autre, et finiraient par faire de l'homme un vrai supplicié..... Eh bien! ce besoin de varier, de passer d'un plaisir, d'un travail à un autre, cette passion du changement, Fourier lui a donné le nom gracieux de *papillonne*.....

Mais de même que nous sentons en nous le besoin de varier, d'alterner l'usage de nos facultés, de même aussi nous sentons le besoin de vivre par plusieurs à la fois, c'est-à-dire de passer du *simple* au *composé*. Exemple : Faire un bon dîner, jouir d'un coup-d'œil magnifique, entendre un concert harmonieux, etc., sont évidemment des plaisirs, mais des plaisirs simples; admettez, au contraire, que ces spectacles, ce dîner soient partagés par un ami, le plaisir sera double, par conséquent composé, raffiné; puis admettez encore qu'à ce dîner se joigne une surprise agréable, la réception d'une bonne nouvelle, l'arrivée d'une dame qu'on aime, etc., etc. Voilà donc une somme de jouissance infinie, car vous éprouvez à la fois plusieurs sensations agréables. Eh bien! ce besoin de vivre par plusieurs sensations à la fois, qui double notre activité, nous exalte même; Fourier l'appelle *composite*, mot tiré du latin *componere*, qui veut dire *réunir*.

Voici donc les douze cordes qui vibrent dans l'être humain... Voici donc les leviers, les moteurs qui peuvent faire de l'homme un instrument d'ordre et de bonheur, ou bien un instrument de discordes et de misères, selon que la direction de ses forces sera contraire ou conforme aux lois de la nature, aux vues de Dieu... Ne parlons donc plus, impies que nous sommes, de vouloir étouffer les plus beaux présents dont Dieu a doté l'homme; cherchons, au contraire, le milieu normal où libres de toute entrave, nous pourrons, par l'union de *l'ordre* et de la *liberté*, les faire concourir à la félicité commune. Qui nous donnera cette foi?... Qui nous donnera cette puissance? C'est le besoin de plus en plus senti, de justice et de vérité; c'est la religion pure, c'est la bienveillance que Fourier a résumées dans ce mot : UNITÉISME. Passion supérieure, la plus belle qui puisse animer l'homme au foyer de toutes les autres passions; elle les résume, les réunit. « En un mot, » *l'unitéisme* est la passion culminante de l'humanité, elle en guide la » marche, elle absorbe les nationalités hostiles et étroites dans la fra» ternité universelle; la constitution de l'unité pacifique est aujour» d'hui la tendance supérieure et commune des religions et de la phi» losophie (1). » Ainsi l'unitéisme, passion religieuse par excellence, bien dirigée, guide les peuples à l'harmonie divine universelle; car elle lie l'homme avec l'homme, avec l'univers, avec Dieu... Tandis que mal comprise, elle produit dans le monde les catastrophes les plus sanglantes, les plus fanatiques, telles que la Saint-Barthélemy, les Vêpres Siciliennes, etc., etc...

Là finit notre faible ébauche des passions humaines, insuffisante, nous le savons, sur une question si neuve encore; mais cependant (croyons-nous) assez significative pour provoquer chez ceux qu'elle peut intéresser le désir d'en poursuivre l'étude dans les livres du maître, où nous-mêmes nous nous sommes inspiré; et pour les rappeler à la mémoire, dans leur ordre analogique, nous allons en tracer ici le tableau.

(1) Notions élémentaires de la science sociale de Fourier, par l'auteur de la *Défense du Fouriérisme*.

et dans un état de bonheur par les jouissances intellectuelles, quant aux satisfactions spirituelles.

Et maintenant, nous le demandons : qui oserait soutenir encore le principe faux et rétrograde de notre vieille école : *la compression?* Personne; il ne peut y avoir que les ignorants ou ceux qui ont intérêt à maintenir l'ignorance... Nous nous résumons; et nous voulons conclure de là que tout système social qui n'aura pas pour base le système passionnel, c'est-à-dire la connaissance de l'être humain, ne sera jamais qu'un système faux, bâtard, destiné à paraître, briller avec plus ou moins d'éclat, mais apportant avec lui les germes qui devront tôt ou tard les faire rentrer au néant... Amener, au contraire, l'homme dans un milieu, non pas créé imaginairement, mais découvert par la connaissance intégrale des facultés humaines, c'est amener le *système* au rang de science positive; il était réservé à un seul homme d'accomplir ce prodige, cet homme c'est **FOURIER**!!!...

Société du 15 juin 1840.

Pour la Propagation et la Réalisation de la Théorie de Fourier.

(*Librairie sociétaire, Phalange, etc.*)

Avis aux actionnaires.

Nous rappelons que l'assemblée générale de 1846 est fixée au 12 de ce mois. La séance sera ouverte à dix heures, au siége de la Société, rue de Seine, 10.

Elle a pour objet : 1° d'entendre le rapport de la Gérance et d'arrêter les comptes; 2° de nommer cinq membres pour le comité de surveillance; 3° de délibérer sur plusieurs modifications à faire aux statuts.

Les conditions à remplir pour assister ou pour se faire représenter aux Assemblées générales ont été arrêtées par l'Assemblée générale du 12 mars 1843, qui a décidé :

1° Que le paragraphe 2e de l'art. 13 des statuts ainsi conçu : « Les actions de cinq mille francs donnent seules entrée dans l'Assemblée générale » est supprimé.

2° Que le paragraphe 1er de l'art. 26 est modifié de la manière suivante : « Les propriétaires d'actions nominatives de cinq mille francs et de *cinq cents francs* ont seuls droit de faire partie de l'Assemblée générale.

D'après l'art. 31, tout actionnaire absent ou empêché pourra se faire représenter par un actionnaire porteur d'une action de cinq cents francs seulement. Le mandataire devra justifier d'une procuration authentique ou sous-seing privé, enregistré.

Société du 10 juin 1843.

POUR LA PUBLICATION DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

Avis aux actionnaires.

L'Assemblée générale de 1846 est fixée au 12 de ce mois.—La séance sera ouverte à deux heures, au siége de la Société, rue de Seine, 10. Elle a pour objet : 1° d'entendre le rapport de la Gérance sur la situation de la Société; 2° d'entendre le rapport du comité de surveillance sur les opérations de l'année; 3° d'arrêter les comptes; 4° de pourvoir au remplacement des membres sortants du comité de surveillance.

Les conditions à remplir pour assister ou pour se faire représenter aux assemblées générales ont été déterminées ainsi qu'il suit par l'assemblée du 23 juillet 1843, agissant en vertu de l'article 20 des statuts :

« Pour assister aux assemblées générales, il faut posséder ou représenter, en actions ou coupons d'actions nominatifs, une somme de 500 fr. au moins.

---

armées autrichiennes dans sa campagne immortelle d'Italie. Quand je vous disais que le civilisé ne s'entendait qu'à organiser le carnage!

Intempéries outrées. Le roi David, un saint homme qui faisait égorger les maris pour leur voler leurs femmes, a écrit jadis en latin que les cieux énarraient la gloire de Dieu. Il est possible que la chose fût vraie pour la Judée du temps du saint roi David, mais les cieux des pays civilisés me font l'effet d'énarrer beaucoup plutôt la gloire de Satan que la gloire de Dieu; je comprends même jusqu'à un certain point que le sceptique désolé, considérant les désordres qui règnent chez nous dans les choses de l'atmosphère, en vienne à se demander si c'est bien la Providence et non pas le hasard qui régit les relations des astres et l'ordre des saisons. Il est de fait qu'il n'y a plus de saisons en France; l'an dernier, la froide température de l'hiver s'est continuée jusqu'au solstice d'été; cette année, en revanche, l'hiver n'est pas venu, le printemps était éclos dès la fin de janvier; en 1845, les végétaux périssaient de pourriture; en 1846, les mêmes périssent de sécheresse. Et l'homme, qui s'intitule le roi de la nature et qui ne sait pas même encore ordonner à ses nuages de pleuvoir quand il faut, à ses saisons de s'équilibrer! Je parie que l'Institut va me traiter de rêveur si j'indique le moyen: eh bien! puisqu'il en est ainsi, je vexerai l'Institut, je ne lui dirai rien.

Maladies provoquées. Mais voilà le malheur, ces brusques transitions d'un printemps de Sibérie à un été de Sénégal, ont bientôt fait de désorganiser tous les tissus des plantes et des bêtes, que Dieu n'avait pas préparés à ces genres d'épreuves. Ainsi, ces plantes et ces graines que l'humidité excessive d'une saison auront étiolées, putréfiées, communiqueront au sang des animaux qui s'en repaissent et à celui de l'homme lui-même les principes morbides dont leur sève est viciée. (Exemple : les pommes de terre empoisonnées de l'an de grâce 1845.) Les eaux torrentielles dévasteront les nids, les pluies froides tueront les couvées, la pourriture attaquera les lapins et les lièvres. Causes de ruine et de dégénérescence pour les espèces.

Cercle vicieux. Le cercle vicieux est la pierre d'achoppement, l'obstacle fatal contre lequel viennent se buter toutes les tentatives de l'esprit de progrès. La loi de solidarité à laquelle Dieu a soumis tous les êtres, toutes les humanités, tous les globes, ne veut pas qu'un seul peuple puisse trouver le bonheur dans un isolement égoïste. Vainement une nation aura réalisé sur son territoire le beau idéal de la culture harmonienne; elle n'en aura pas banni les fléaux météorologiques, les pestes, les frimas; car ces fléaux, pour n'être pas nés chez elle, ne la respecteront pas dans le cours de leurs ravages. Le bonheur parfait ne descendra sur cette terre qu'après que les principes de l'universelle harmonie auront été adoptés comme bases primordiales de la politique des nations. Ainsi, l'application de la plus sage loi de chasse ne produira en France que des améliorations imparfaites, aussi longtemps que les principes qui auront prévalu chez nous ne seront pas la base de la législation cynégétique des contrées étrangères, où vivent pendant six mois de l'année les oiseaux qui viennent nous apporter pendant les six autres mois le précieux tribut de leur chair. Je m'explique : la loi de police de la chasse française a vainement tenté de protéger la caille contre la destruction, en retirant son nom de la catégorie des oiseaux de passage. Aussi longtemps que la chasse à la caille n'aura pas été interdite au printemps dans toutes les contrées que traverse cet oiseau voyageur, avant d'aborder sur les plages maritimes de nos départements du Midi, nos mesures de conservation n'aboutiront qu'à des résultats illusoires. La politique adoptée à l'endroit de la caille échouera par défaut de concours des populations africaines, siciliennes, napolitaines et romaines, et se traînera, comme tous nos autres principes de politique civilisée, dans un cercle vicieux. Hors de l'unité, point de salut!

J'ai dit que les fléaux limbiques ci-dessus exposés pivotaient sur deux vices : l'égoïsme général et la duplicité d'action. Rien de plus facile à démontrer que cette proposition.

Egoïsme général. Demandez à ce chasseur dont le carnier gonflé refuse place à de nouvelles victimes, pourquoi son bras n'est pas encore las de tuer? Par la raison bien simple, vous répondra-t-il; que le gibier qu'il ne tuera pas aujourd'hui sera tué par un autre, et que son humanité ne lui profitera pas. Voici un lièvre au gîte; à l'écartement des oreilles de la bête, ce même chasseur a bien jugé qu'il a affaire à une hase, et sa raison lui dit qu'en détruisant la mère il va tuer du même coup les petits qu'elle allaite et ceux qu'elle doit mettre bas avant peu, mais que voulez-vous qu'il consulte la voix de la raison, quand rien ne lui garantit que le plaisir futur l'indemnisera du sacrifice qu'il serait tenté de faire du plaisir du moment. Et le meurtre se consomme, et plus d'un qui le reprend de son assassinat, en pareille circonstance eût agi comme lui. Que voulez-vous encore que l'homme du peuple s'intéresse à la conservation du gibier qu'il n'espère jamais voir figurer sur sa table? Le paysan s'intéresse à la conservation de ses récoltes qui lui promettent argent ou nourriture; hors de là, que chacun pille et vole, c'est le cadet de ses soucis; car c'est au riche propriétaire que le braconnier fait tort et non à lui. Même en y réfléchissant bien, il est facile de voir que l'abondance du gibier ne peut qu'être préjudiciable aux intérêts du petit cultivateur; d'où ses haines contre le chasseur légal, ses sympathies pour le braconnier.

Duplicité d'action. A quoi servent les lois protectrices du gibier, quand les agents chargés de l'exécution de ces lois n'ont pas de plus doux plaisir que d'ordonnancer et d'agir contrairement à l'esprit de ces lois! En décrétant une nouvelle loi de police sur la chasse, la chambre de 1844 a voulu mettre un frein à la dévastation et placer sous l'égide de l'autorité toutes les espèces utiles. Mais voici que les préfets, au lieu d'interdire la chasse aux filets, le plus destructif et le plus lucratif de tous les procédés de destruction, la tolèrent et l'encouragent. Tel préfet fulmine l'anathème contre les granivores, gardiens naturels des moissons; celui de l'Oise classe le chevreuil, le daim et le cerf, les races les plus précieuses et les plus rares, dans la catégorie des animaux nuisibles, où il oublie de faire entrer la pie et le corbeau. Le préfet de Lot-et-Garonne ouvre la chasse au 25 juillet et la clôt au 1er mars; celui du Nord l'ouvre au 20 septembre et la ferme au 20 janvier, réduisant à quatre mois, pour ses malheureux administrés, la durée de la jouissance du permis de chasse, pendant que son collègue l'étend pour les siens à huit mois. La loi veut que le préfet prenne chaque année un arrêté pour réglementer la chasse des oiseaux de passage, pour spécifier les engins et la manière de s'en servir. Je sais dix préfets cette année qui n'ont pas même jugé à propos de se soumettre à cette prescription de la loi; or, chacun agissant à sa guise et fixant, suivant son bon plaisir, les époques d'ouverture et de clôture, et faisant d'une loi de chasse une loi somptuaire, l'arbitraire et le chaos se sont superposés à la loi, le vœu du législateur a été méconnu comme l'intérêt du gibier, comme celui de l'agriculteur, et l'esprit de mécontentement et de rancune, chaudement entretenu par les petites taquineries et les petites persécutions d'une administration acariâtre, fait chaque jour des progrès plus sensibles dans le sein des populations.

Les préfets et les gouvernements ne veulent pas comprendre ce que je leur ai dit tant de fois : qu'une révolution réussie n'est qu'une affaire de fusils de chasse, à preuve Guillaume Tell et l'*événement* de juillet. C'est bien dangereux de badiner avec ces armes-là.

Ce qui n'empêchera pas qu'en dépit de tous les préfets et de leurs arrêtés ridicules, la prochaine campagne de chasse ne soit la plus brillante et la plus riche à laquelle il nous aura été donné de prendre part depuis bien des années. Des lièvres, des perdreaux, des faisandeaux en masse; peu de marouettes par exemple et peu de bécassines.

A. TOUSSENEL.

laissons pas aller à de vaines espérances. Il faut savoir regarder en face les difficultés que nous avons à vaincre ; il faut, sans s'en effrayer, les voir grandir. Or, en ce moment, l'obstacle qui s'oppose à la réforme sociale, grandit et prend des proportions démesurées. Après la révolution de juillet, et sous l'influence des généreux sentiments suscités par elle, il eût été possible de tourner les efforts du pays vers l'amélioration du sort de toutes les classes, de donner de nouveau au monde le beau spectacle que la France lui avait déjà présenté en 1789, celui d'une nation se refaisant elle-même, et d'achever au point de vue social la réparation commencée au point de vue politique.

Divers incidents se sont opposés à cette œuvre : l'égoïsme dynastique et le développement de plus en plus rapide des influences financières et mercantiles, mais avant tout l'ignorance encore trop générale des véritables lois sociales.

D'un côté est allé s'affaiblissant sans cesse l'élan révolutionnaire ; de l'autre s'est élevée de plus en plus haut la prépondérance des intérêts matériels et privés. *Chacun chez soi, chacun pour soi*, est devenu la grande maxime du temps. Dès lors s'est ouvert spontanément un marché où ont afflué ceux qui avaient à acheter et ceux qui avaient à vendre ; on y a troqué des faveurs contre des votes, des places, de l'argent, des rubans contre des opinions ; mais si les hauts et puissants acheteurs se trouvent encore en argent (chose peu étonnante puisque c'est avec les fonds mêmes du public que banquiers et gouvernants paient le public), les vendeurs deviennent plus rares et n'ont plus rien à livrer, car une conscience ne sert guères qu'une fois. C'est donc aujourd'hui, qu'on le sache, le dernier grand marché ; après celui-là, il ne se fera plus rien, car après celui-là la Finance sera entièrement maîtresse de l'instrument législatif, qu'elle maniera à son gré, d'accord (dans les termes généraux) avec la royauté, le clergé et la grande propriété terrienne.

Or, qui se trouvera penaud? le corps électoral, la moyenne, la petite bourgeoisie, si fières aujourd'hui de leur participation au pouvoir souverain, et qui demain, comme leurs députés ne seront plus que les très humbles vassaux, les commis strictement appointés des hauts et puissants seigneurs de la terre et du trône, de l'autel et du coffre-fort.

Et le peuple des travailleurs? Le peuple, il sera libre... n'a-t-il pas le droit de parvenir à tout? Ce n'est plus la naissance, c'est la richesse qui gouverne. Or, si tout le monde ne peut pas naître noble, tout le monde est en passe de devenir riche. Le travail pur et simple n'enrichit pas, mais la spéculation, l'adresse et l'intrigue mènent à la haute fortune; ces moyens sont ouverts à tous, employez-les. N'allez pas crocheter les portes et les malles, n'allez pas prendre l'argent des voyageurs au coin du bois, — cela est défendu, — mais agiotez, agiotez, agiotez, — cela est permis et même recommandé ; — et d'abord amassez petit à petit, faites de petites affaires pour en faire ensuite de grandes ; soyez sobre économe, rangé ; — ce n'est pas assez, — soyez-vous dur à vous-même et aux autres, soyez avare et impitoyable, et lancez-vous dans les hautes spéculations ; achetez bon marché, vendez cher ; falsifiez les marchandises ; tripotez, tripotez, tripotez, agiotez, agiotez, agiotez, et par là, vous, homme du peuple, vous arriverez à la fortune, et vous serez cité, vous serez prôné par les économistes et par les moralistes comme un exemple de l'égalité qui règne dans notre société libérale...

Non! que le travailleur continue à travailler durement, qu'il pâtisse encore, car l'iniquité règne depuis le commencement du monde et son règne n'est pas achevé. Ce n'est pas auprès des puissants du jour, ce n'est pas auprès de ceux qui vivent de son travail et de sa servitude, que le peuple ira mendier sa délivrance. Il ne la trouvera qu'en lui-même, quand une véritable science sociale aura pénétré son cœur, son intelligence; jusque-là ses sollicitations n'éveilleraient que le dédain et le mépris... un dédain, un mépris mérités. Aller baiser la main qui le frappe, aller se mettre aux genoux de ceux qui le trompent et l'oppriment! non, non, qu'il se lève et voie passer d'un œil ferme la pompe éphémère de la puissance mercantile, et qu'à l'aspect de tous ces courtisans au cœur bas et corrompus, adulateurs intéressés des favoris de la Fraude et de l'Agiotage, qu'il se dise : je vaux mieux et je vaudrai mieux que cela... et qu'il espère, mais surtout qu'il travaille à son propre salut, car lui seul peut être son Rédempteur.

GRANDE-BRETAGNE.

Le ministère Peel n'existe plus. Il a donné sa démission lundi soir. Lord John Russell a été chargé de la formation d'un nouveau cabinet, dont voici les membres présumés :

Lord John Russell, premier lord de la trésorerie, et chef du cabinet;
M. C. Wood, ministre des finances;
Lord Cottenham, ministre de la justice;
Sir Georges Grey, ministre de l'intérieur;
Lord Palmerston, ministre des affaires étrangères;
Lord Clarendon, ministre des colonies;
Le marquis de Lansdown, président du conseil;
Lord Aukland, ministre de la marine;
Lord Campbell, chancelier du duché de Lancastre;
Lord Morpeth, les eaux et forêts;
M. Labouchère, ministre du commerce;
M. Mac-Auley, ministre de la guerre;
Le marquis de Clanricarde, directeur des postes;
Sir T. Wilde, avocat général;
M. Jervis, avocat général;
Lord Granville, lord chambellan;
Lord Besborough, vice-roi d'Irlande;
M. Brady, ministre de la justice;
M. Moore, avocat général;

tes. C'était une loi de couvre-feu pour empêcher les pauvres Irlandais de sortir de leurs huttes la nuit, de peur d'inquiéter les grands propriétaires du pays. Une grande majorité des libéraux ont voté contre ce projet de loi, et les tories, furieux contre Peel, au lieu d'accepter ses avances, ont voté avec les libéraux pour le chasser du pouvoir à tout prix.

Robert Peel a effectué une grande réforme commerciale, mais avec bien des tergiversations et des revirements d'opinion. Comme homme politique, il a perdu la confiance de tous les partis. En quittant le ministère, il a fait l'éloge de Cobden et de son désintéressement comme agitateur politique. Il y a deux ans à peine il avait accusé ce même Cobden d'être un perturbateur séditieux et un assassin, puisque, par ses attaques contre les abus de la propriété, il poussait le peuple à incendier les propriétés et à assassiner les propriétaires. Et tout cela, notez-le bien, était dit à la tribune pour flatter les tories aux dépens d'un homme honorable et d'un principe fécond qu'il a lui-même adopté bientôt après.

N'avait-il pas fait aussi même de l'agitation catholique en 1825, 1827 et en 1829, pour effectuer l'émancipation des catholiques?

Il a donné le coup de grâce à tous les partis politiques. Personne n'a foi aux chefs de parti, pas même les partis eux-mêmes. Une nouvelle ère commence pour les gouvernants comme pour les gouvernés. Ceci est reconnu par les journaux politiques eux-mêmes.

Le *Times*, en parlant de la politique du nouveau cabinet, surtout par rapport à l'Irlande, nous dit que « pendant quelque temps on peut » se tenir coi et laisser le pays se reposer après l'agitation qui vient » de le fatiguer. Cependant il reste bien des choses à faire. Le minis- » tre le plus épris de la paix ne peut faire trêve avec la misère qui dé- » sole le pays, ni laisser aller à son gré le cours de la corruption. Il » ne peut pas arrêter l'invasion de la fièvre typhoïde ni empêcher l'agi- » tation politique et sociale. Ces choses font des progrès rapides. La dis- » proportion entre le travail et les bras qui en demandent, la tyrannie » des grands propriétaires, la vengeance sauvage des parias du travail, » le cri lugubre du rappel, et l'esprit endormi, mais toujours vivace » de la ligue triomphante, toutes ces choses ne peuvent pas être plus » facilement suspendues par les promesses creuses d'un ministre que » les terribles vagues de l'Océan ne peuvent être arrêtées par un signe » de tête. D'ici au mois de janvier prochain, une nouvelle récolte aura » mûri dans l'intelligence des masses, et si le nouveau ministère n'est » pas préparé d'avance à les satisfaire, il subira la loi du dehors tout » comme Peel lui-même la subit malgré sa résistance première. »

Voilà l'opinion du *Times*, journal conservateur et peu enclin à s'exagérer les tendances populaires du mouvement. Cette opinion est bien fondée, et nous pouvons nous attendre à voir bientôt de plus grands changements dans la politique intérieure de l'Angleterre.

La ligue suspend son agitation momentanément, mais au lieu de se dissoudre définitivement, comme elle l'avait annoncé, elle vient de décider qu'elle ne se dissoudra finalement qu'en l'année 1849, époque à laquelle toute espèce de droit aura cessé d'être perçu sur les céréales.

O'Connell et les députés irlandais élèvent la voix plus haute que jamais; ils ont formulé le programme des réformes qu'ils demandent sans délai et sans compromis. Le voici :

1° 150 députés pour l'Irlande, au lieu du nombre actuel (une soixantaine).
2° Réforme électorale.
3° Réforme municipale.
4° Réforme des abus de l'Eglise anglicane en Irlande.
5° L'éducation libre pour chaque religion.
6° Un impôt sur le revenu des propriétaires qui s'absentent de leur pays, et suffisamment fort pour les forcer à rester chez eux.
7° Compensation pour les fermiers qui auront amélioré leurs fermes au profit des propriétaires.
8° Des droits qui protègent le tenancier contre l'arbitraire des propriétaires.
9° Abolition du pouvoir d'éviction pour ceux qui n'ont pas des baux de 31 ans.
10° Abolition du pouvoir de faire saisir pour loyer dû, là il n'y a pas un bail de 21 ans.
11° Abolition absolue du droit de faire saisir les récoltes sur pied.
12° Institution de conseils de département.
Tout cela immédiatement ou le rappel de l'union.
Voilà le dernier mot d'O'Connell et de son parti.

En Angleterre, les réformes qu'on demande ne sont ni moins importantes ni moins impérieuses. Les démocrates surtout sont très décidés dans leurs demandes. Voici ce que nous lisons dans le *Northern-Star*, journal chartiste, qui représente les idées d'un parti très nombreux, un parti qui envoie des pétitions au parlement portant plus de trois millions de signatures, hommes, femmes et enfants des villes manufacturières :

« Il reste à faire maintenant quelque chose à laquelle ni whigs ni to- » ries n'ont jamais songé, mais à laquelle le peuple industrieux a » songé et, de plus, qu'il veut bien résolûment réaliser. Les questions » de la *réforme électorale*, de la *production* et de la *distribution des* » *richesses* sont des spectres populaires qui ne laisseront aucun repos » au ministère, quel que soit son désir de s'endormir tranquillement » sur les conquêtes de la liberté commerciale. Ni le ministre ni les par- » tisans du monopole industriel ne pourront passer outre, comme ils » s'en flattent, et laisser sans solution les graves problèmes de notre » siècle. Après le calme vient l'orage, et celui qui nous arrive sera ter- » rible; c'est l'intérêt des démocrates de rendre impossibles les minis- » tères qui ne veulent pas ou ne peuvent pas s'occuper des intérêts du » peuple? La mort des ministères est aujourd'hui la vie des prolétaires, » les pas qui marquent les points de la progression. »

Ainsi parlent les chartistes et leurs journaux.

la bonne qualité des marchandises, ainsi que de la main-d'œuvre, au prix de revient, avec un bénéfice modéré et fixe. Tout sera acheté en gros, confectionné en gros et vendu en détail. Les ouvrières auront tous les bénéfices, et les patrons et patronnes toutes les charges de l'administration gratis. C'est une bonne œuvre, et nous espérons qu'elle prospérera.

Nous avons exposé dans le numéro du dimanche 11 janvier dernier de la *Démocratie pacifique* un plan analogue, très complet et très détaillé, dressé par M. Perreymond ; mais, en France, nul ne veut rien faire : en Angleterre on agit.

La question de l'Orégon est terminée à la satisfaction des deux pays, et la paix du monde ne sera pas troublée de ce côté. Les Anglais ont obtenu à peu près tout ce qu'ils ont demandé, malgré les prétentions exagérées de l'Amérique, qui aurait mieux fait de se tenir tranquille que de faire de vaines démonstrations pour aboutir à céder à l'Angleterre l'île si importante de Quadra et Vancouver.

BELGIQUE.

Les débats de la presse belge se raniment à l'occasion du procès verbal de la séance du congrès libéral, procès-verbal qui vient d'être livré à la publicité. Le pouvoir appartient au parti catholique, mais le parti libéral organise son mouvement avec un tel accord, qu'il a toutes chances de conquérir la majorité aux élections de 1847.

Un journal français, l'*Alliance*, nous signalait il y a quelque temps l'erreur que nous aurions commise en qualifiant le parti catholique de parti rétrograde, et le parti libéral de progressif, tandis que c'est le contraire que nous aurions dû dire. Cette leçon n'est rien moins que fondée. En Belgique, le parti catholique représente, sous des apparences plus libérales qu'en France, nous en convenons, le même fonds de pensée, la domination de la société temporelle par la société cléricale. Dans ce pays, ces évêques et archevêques, et d'après leurs ordres tout le bas clergé s'engagent dans les luttes politiques, non pour faire triompher l'affranchissement de l'esprit humain et favoriser les progrès de la raison publique, mais pour maintenir la souveraineté des vieilles croyances, des vieux préjugés et de tous les vieux sentiments. Toutes les influences secrètes que leurs fonctions donnent sur les consciences et sur les familles, ils en usent au profit de leurs passions ambitieuses et nullement pour le bien de la patrie. C'est à de tels caractères que nous reconnaissons en tout pays les partis rétrogrades, même sous le masque du libéralisme.

On sait à quelle occasion le parti catholique belge s'est fait libéral en politique. C'était sous le gouvernement protestant du roi de Hollande, dont les catholiques ne supportaient qu'avec un légitime mécontentement la domination à la fois hérétique et étrangère. Il est juste de reconnaître que la révolution de 1830 dût en grande partie son triomphe à l'agitation vigoureuse que le parti catholique déploya contre le parti orangiste, et après la victoire, ce fut encore par son concours que fut inauguré la charte la plus libérale qui soit au monde. Ce sont des titres à l'estime que nous apprécions et que nous honorons, qui expliquent la présence dans les rangs de ce parti de quelques hommes vraiment libéraux, même de gens qui ne croient ni à Dieu ni au diable. Mais est-ce assez pour se dire les représentants du progrès, si cette liberté n'est employée qu'à opprimer les tendances progressives de la nation?

Il s'est opéré en Belgique, à la suite de cette absolue liberté sans contrôle et sans garanties, un phénomène social analogue à celui que la concurrence illimitée produit dans l'ordre industriel, l'écrasement des faibles par les forts, une vraie féodalité sacerdotale. On doit tenir pour une loi constante et d'une certitude mathématique, que toutes les fois que dans une arène militaire, politique ou religieuse, on proclamera la liberté absolue, la conséquence fatale sera la tyrannie des forts et l'esclavage des faibles. Le libéralisme dont les forts se vantent dans ce cas n'est qu'une jonglerie, et l'admiration des faibles serait une duperie. Dans l'ordre sociétaire seulement, la liberté absolue correspond à la justice et à la liberté absolues.

En Belgique, l'esprit philosophique moderne n'avait pas acquis en 1830 assez de puissance pour dominer l'esprit traditionnel du catholicisme ; il a été vaincu ! Comment aurait-il pu se défendre contre cette puissante organisation de la hiérarchie catholique, dont les ramifications s'insinuent dans toutes les existences ! Il a été vaincu; mais c'est abuser du triomphe que de faire au despotisme clérical un titre d'honneur de son libéralisme, instrument de sa victoire.

Autant vaudrait admirer les journaux légitimiste et dévots de France pour leurs forfanteries libérales de fraîche date, manœuvre qui a le même but et atteindrait le même résultat en France, si on la prenait au sérieux, que le libéralisme catholique de Belgique, c'est-à-dire le monopole de l'éducation pour le clergé, et la domination du pouvoir temporel par le spirituel. Sans doute la réaction ne tarderait pas à suivre et à déblayer le terrain, mais ne vaut-il pas mieux profiter de ses avantages après de longs et difficiles combats, que de recommencer toujours la lutte? Si le parti libéral belge parvient à prendre le dessus, il saura, nous l'espérons, prendre ses mesures et stipuler des garanties.

Peut-être avons-nous été plus généreux à son égard, en le qualifiant de parti progressif, qu'injuste envers les catholiques en les appelant rétrogrades. Le parti libéral belge est sans doute bien autrement avancé que l'opposition française : son programme, où figurent les améliorations à introduire dans la condition des classes pauvres, le prouve; il représente, à vrai dire, l'opposition française de la restauration qui était bien l'expression de l'opinion publique la plus avancée; mais pour s'élever à la hauteur de sa mission, elle doit faire un pas de plus. Le socialisme qui compte dans la presse belge des organes considérables, tels que le *Débat social* et la *Revue démocratique*, n'a pu encore se faire adopter franchement par le libéralisme : il faut en venir là; com

les richesses de la plus belle exposition de fleurs qui se voie au monde, et les concerts, et les courses, et les bals, et les tirs, et les processions industrielles, etc... Entre tous les prix que distribue la ville, nous en avons remarqué un qui mérite, à raison de son originalité, d'être introduit en France : c'est le prix d'éloignement, qui se distribue à celle des villes les plus éloignées de Gand qui envoient des députations.

PORTUGAL.

L'extrait suivant d'un journal de ce pays fait connaître de nouvelles complications et donne l'idée de l'exaltation des esprits :

Le 20 juin, on nous écrit de Beja ce qui suit,

« Une tentative cabraliste, préparée pour le 17 mai, vient d'avoir lieu dans cette ville. Déjà, dans la nuit du 16, le bruit avait couru qu'on voulait assassiner le gouverneur et les septembristes. Dans la soirée du 17, les cabralistes se mirent en mouvement, et des groupes apparurent de toutes parts, menaçant avec des gestes pleins d'insultes les victimes de leur haine et de leur perfidie. Dès la tombée de la nuit, les conspirateurs se dirigèrent du côté de la maison de Marianno de Sussa, où se réunirent environ 50 individus, dont quelques-uns couverts de manteaux, sous lesquels ils tenaient caché des armes. Le sieur Tovar, gouverneur civil, attendait courageusement la mort à son poste. Le peu de progressistes qu'il y avait dans la ville s'était retiré à la campagne ou dans des maisons inhabitées, où ils passèrent la nuit du 17.

» Ayant su qu'un nommé Rola, monté sur un cheval blanc, appartenant à Marianno de Soussa, était sorti le 15, dans l'intention de se rendre au quartier-général de la 7e division, porter un message au commandant Oliva, le sieur Tovar écrivit en toute hâte à Evora pour faire arrêter cet homme, ce que deux illustres patriotes, les sieurs Soussa, exécutèrent. Le capitaine Galvo, que le commandant Oliva avait envoyé porter l'ultimatum du général Salazar, éprouva le même sort que Rola.

» C'est par le moyen de ces infâmes conspirateurs que l'odieuse trame de cette ville race cabraliste a été découverte. Pour cette fois, nous échappons à de nouvelles vêpres siciliennes.

»Que fera le gouvernement, qui a été averti de toute cette affaire? Maintiendra-t-il Oliva dans son commandement, et restera-t-il sans intenter un procès aux assassins du cabralisme ? Si de tels crimes restaient impunis, nous ne saurions plus comment échapper à la fureur des tigres qui nous menacent. » (*A Revolucao de Septembro.*)

AMERIQUE CENTRALE.

La république de Venezuela vient d'accréditer un ministre plénipotentiaire près le cabinet des Tuileries. Ce ministre est en outre chargé de la mission spéciale de remercier S. M. le roi des Français de ses bons offices pendant les negociations, qui ont amené la réconciliation définitive du Venezuela avec son ancienne métropole. Ce serait peut-être le moment pour nous d'user de réciprocité envers cette république amie, afin de ne pas nous exposer à perdre par des considérations de préséance politique l'influence toujours croissante de la France dans cette partie de l'Amérique du sud. Déjà à la chambre plusieurs députés ont fait sentir la nécessité de cette mesure dans l'intérêt de nos relations commerciales, et nous croyons qu'on aurait tort de différer plus longtemps.

Toutes les personnes qui prendront un abonnement d'un an (soit 12 fr.) à notre numéro double du dimanche, recevront à titre de prime :

Exposition abrégée du Système Phalanstérien, par VICTOR CONSIDERANT,

Ou l'*Organisation du travail et l'Association*, par MATHIEU BRIANCOURT,

Ou *La Petite exposition abregée* et le *Precis de l'Organisation du travail*, extraits des deux ouvrages précédents.

Pour un abonnement de six mois (soit 6 fr.) à la même feuille, on recevra :

La Petite Exposition abrégée du Système Phalanstérien,

Ou le *Précis de l'Organisation du travail.*

Les personnes qui s'abonneront pour un an pourront, si elle le préferent, faire prendre chez nous, rue de Seine, n° 10, ou chez nos correspondants, un *Almanach Phalanstérien de* 1846, ou un exemplaire de la *Grève des Charpentiers en* 1845, par JULIEN BLANC. Ce livre in-12, compacte, de 270 pages, contient tous les détails de cet épisode instructif de la crise sociale de notre époque, et il renferme des documents et des conseils précieux aux travailleurs, au point de vue de l'antagonisme de leurs intérêts et de ceux des maîtres. — En ajoutant 50 centimes au prix de l'abonnement, c'est-à-dire en envoyant 12 fr. 50 c., les abonnés d'un an recevront cet ouvrage par la poste. L'*Almanach Phalanstérien* sera de même expédié par la poste, moyennant un excédant de remise de 40 centimes.

On s'abonne à Paris, rue de Seine, n° 10, dans les départements chez les principaux libraires, près des directeurs des messageries royales et des messageries générales, et des diligences qui correspondent avec ces grandes entreprises.

On peut enfin s'adresser aux directeurs des postes, pour obtenir un mandat sur Paris, que l'on joindra à la lettre portant la demande de l'abonnement.

... qu'ils regardent comme une négation du principe électif, ces électeurs croient de leur devoir et de leur dignité de protester autant qu'il est en eux contre ce mépris de l'expression des majorités en s'abstenant de prendre part à un scrutin qui a pour but de présenter au pouvoir 12 noms pour en choisir un seul. »

FAITS DIVERS.

Par arrêté de M. le ministre de l'intérieur, il vient d'être créé au Conservatoire de musique une nouvelle classe de chant. M. Alphonse Révial a été nommé professeur titulaire de cette classe. C'est un choix sérieux auquel on peut applaudir.

— Hier, à minuit, le thermomètre centigrade de l'Ingénieur Chevallier, marquait 22° 4/10e au-dessus de zéro; aujourd'hui, à six heures du matin, 20° 8/10e; à midi, 29° 5/10e; à deux heures, 30° 4/10e.

LISEZ L'ÉPOQUE ! — Il y a un journal appelé la *Démocratie pacifique* — auquel on fait chaque jour de graves reproches de ce qu'il se soutenu par des amis et par les partisans des opinions qu'il défend. — C'est, selon moi, de toutes les subventions la plus honorable. Cette justice rendue à la *Démocratie pacifique*, je lui dirai qu'elle a tort d'annoncer que le sel de cuisine détruit les fourmis et les fourmillères; — c'est une erreur complète.

(*Guêpes* d'Alphonse Karr, publiés par l'*Epoque*.)

GRÈVES D'OUVRIERS. — Les ouvriers forgerons du Mans et les ouvriers mineurs de Melles, font grève en ce moment. *Le Courrier de la Sarthe* raconte ainsi les faits qui ont donné lieu à cette double détermination :

« Les ouvriers forgerons travaillent douze heures par jour, dans notre ville : les forgerons en voitures travaillent treize heures. Ces derniers ont demandé aux maîtres une réduction d'une heure de travail ; ceux-ci ont répondu qu'ils l'accorderaient, mais en diminuant de 25 centimes le prix de la journée.

» Le pouvoir n'a su trancher la question sociale, en ce qui a trait aux réclamations incessantes des ouvriers, que par des coups de fusil, ainsi que nous l'avons vu à Rive-de-Gier, à Saint-Etienne; ou par la prison, ainsi que cela s'est fait à peu près partout : ses agents viennent de recourir chez nous à la prison.

» Les forgerons en voitures ayant considéré comme illusoire la proposition des maitres, ont continué à faire grève, moins quelques-uns qui ont été vivement interpellés par leurs camarades ; aussitôt, le parquet a ordonné les arrestations dont nous parlons. A quoi remédieront-elles?»

— L'*Intérêt public* annonce que la grève des charpentiers continue à Caen. Les ouvriers demandent que le prix de la journée, qui est aujourd'hui de 1 fr. 70 et de 1 fr. 80, soit porté à 2 fr. 25 c., et que le prix de la journée soit le même l'hiver que l'été; on n'a, du reste, aucun désordre à déplorer.

LA PRISON ET DU PAIN. — Un homme dont la vue fait mal, tant ses vêtements sont délabrés, tant sa figure est profondément ravagée par la souffrance, était traduit aujourd'hui devant la police correctionnelle (6e chambre), sous la double prévention de vagabondage et de mendicité. Il se nomme Paget, et déclare exercer la profession de terrassier.

M. le président : Vous n'avez pas d'asile, pas de ressources ; on vous a arrêté errant dans les rues et demandant l'aumône ; vous avez dit que vous aviez des infirmités contractées dans l'état militaire?

Le prévenu : Je vais vous expliquer toute ma position. Je n'étais pas sans asile, et la preuve, c'est que le jour où l'on m'a arrêté, j'étais encore à cinq heures du soir dans un garni, où l'on me recevrait de nouveau si je m'y présentais. Mais j'avais les deux jambes très enflées, et je ne pouvais faire usage de mon bras droit.

N'ayant pas le moyen de me faire soigner, je suis allé au parvis Notre-Dame pour demander à entrer dans un hôpital. Mais on m'a renvoyé en me disant qu'on ne pouvait pas me recevoir. Alors j'ai erré dans les rues afin de me faire arrêter. En prison, du moins, on a pitié de mes souffrances et on me soigne. Le médecin de Sainte-Pélagie a été excellent pour moi; il m'a donné les meilleurs soins; depuis que j'y suis, l'enflure de mes jambes a disparu, et je commence à pouvoir faire usage de mon bras.

M. le président : Vous avez demandé l'aumône, vous l'avez déclaré dans l'instruction?

Le prévenu : Si j'ai déclaré cela, c'est encore par suite de ma malheureuse position. Je témoignais la crainte de ne pas trouver d'ouvrage en sortant de prison, et de n'avoir pas de pain, alors on m'a conseillé de dire que j'avais demandé l'aumône, afin d'être conduit au dépôt de mendicité.

M. le président : Que feriez-vous, si nous vous mettions en liberté?

Le prévenu : Je ne suis pas encore guéri ; il me faudrait une quinzaine de jours des soins du médecin de Sainte-Pélagie : si vous me mettiez en liberté, je serais fort embarrassé.

M. le président : Et dans quinze jours, vous croyez être guéri et pouvoir travailler?

Le prévenu : Je l'espère, le médecin de Sainte-Pélagie me l'a dit.

M. Moargis, avocat du roi, renonce à la prévention, et déclare s'en rapporter à la prudence du tribunal.

Le tribunal remet l'affaire à quinzaine.

Ainsi, voilà un malheureux, malade, infirme, qui est obligé de se faire arrêter pour obtenir en prison les soins que son état réclame, et qui en est réduit à déclarer qu'il a mendié, c'est-à-dire qu'il a commis un délit pour obtenir un asile et du pain. (*Gazette des Tribunaux.*)

VARIÉTÉS.

Instruction élémentaire.

COURS COMPLET (*en* 60 *leçons*) DE GRAMMAIRE PRATIQUE ET D'ORTHOGRAPHE. MÉTHODE EXPÉDITIVE ET ATTRAYANTE DE M. JULIEN BLANC.

Nous avons annoncé, il y a peu de jours, que M. Julien Blanc se proposait d'ouvrir chez lui, rue Sainte-Anne, 63, un Cours d'Orthographe et de Grammaire pratique. Ce Cours n'intéresse pas seulement les personnes dont l'éducation a été incomplète, il peut encore être utile à beaucoup d'hommes instruits qui, après avoir fait ...

Au début de la séance, M. Julien Blanc a établi en peu de mots les différences nombreuses et profondes qui distinguent l'enseignement élémentaire de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. « Le professeur élémentaire, a-t-il dit, ne doit » jamais perdre de vue que, le plus souvent, tous ses élèves sont » dans la plus complète ignorance, que leur intelligence est fort peu » développée, enfin, qu'ils ne sont nullement en état de saisir des » explications théoriques. De plus, il doit être bien sincèrement » convaincu d'une vérité que, dans la pratique, j'ai eu plus d'une » fois l'occasion de constater sur moi-même, à savoir : que lorsque » les élèves ne comprennent pas le professeur, la faute appartient » tout entière à celui-ci. Les élèves du premier degré ne sont pas te» nus de comprendre leur professeur; mais lui, au contraire, il est » TENU de se faire comprendre, et il y parviendra toujours s'il s'a» dresse exclusivement à l'instinct et à l'oreille de ses élèves. »

Les positions ainsi bien définies et reconnues, M. Julien Blanc n'a pas eu de peine à formuler les règles générales qu'un professeur ainsi placé devait suivre dans son enseignement. Sans entrer ici dans trop de détails, nous croyons cependant utile de résumer en peu de mots les conseils du professeur.

1° Donner les leçons au tableau noir. L'effet produit par les leçons au tableau est dix fois, vingt fois plus grand que de toute autre manière. D'ailleurs, le tableau soutient l'attention des élèves.

2° Employer presque exclusivement, au début, les moyens matériels ou mécaniques que l'instinct le moins développé, le plus simple bon sens peut comprendre et appliquer facilement. Plus tard, on devra, par des transitions habilement ménagées, passer à des moyens plus intellectuels ; mais sans jamais cesser l'emploi des moyens matériels.

3° Ne jamais rien présenter qui annonce une difficulté un peu considérable. Dût-on fractionner en dix parcelles une même difficulté, il faut toujours que la chose nouvelle présentée aux élèves leur paraisse sans importance et extrêmement facile à comprendre.

4° Ne pas s'astreindre, pour l'ordre de présentation des matières, à l'ordre dit *rationnel* et *logique* que l'on suit dans les livres. L'enseignement doit être donné à *bâtons rompus*. L'instinct est plus que suffisant pour rapprocher l'une de l'autre les parties qui ont entre elles des rapports. Pour l'ordre des matières le professeur ne doit consulter que le degré d'instruction de ses élèves; il doit ajourner tout ce qu'ils ne pourraient pas encore comprendre.

5° Grouper ensemble et donner à la suite l'une de l'autre toutes les difficultés qui sont absolument de même ordre.

6° Enfin, avoir grand soin d'exciter chez les élèves la satisfaction que nous sommes tous disposés à éprouver quand nous avons conscience d'avoir fait un pas utile dans le domaine de la science. Quand vos élèves verront par eux-mêmes qu'ils comprennent et qu'ils résolvent *tout seuls* des difficultés quelconques, ils prendront goût à leurs leçons, l'étude alors leur sera devenue *attrayante*.

Tout ceci est bien simple, bien juste, bien rationnel, et tous les auditeurs de M. Julien Blanc en ont paru frappés. Mais où donc, à Paris ou ailleurs, ces sages préceptes sont-ils mis en pratique? On voit que M. Julien Blanc a fait une longue et consciencieuse étude de l'art d'enseigner; aussi sa méthode pour l'enseignement de l'orthographe est-elle incontestablement supérieure à toutes les autres.

« Mes élèves, a dit M. Julien Blanc, savent parler ; ils savent » rendre leurs pensées en construisant des phrases sans le secours » de la grammaire, puisqu'ils ne la connaissent pas. Quel fil les » guide donc dans ce labyrinthe de verbes, de noms, d'adjectifs, » etc., etc.? Leur instinct. Et cet instinct, de quelle manière pro» cède-t-il pour trouver les solutions? Il consulte l'*analogie* ; l'o» reille lui est d'un grand secours dans ce travail, pour lequel le » raisonnement n'est presque jamais consulté. »

Nous nous sommes un peu étendu sur les considérations générales dont M. Julien Blanc a fait précéder l'exposition de sa méthode, parce qu'à notre avis ces considérations ont une grande importance. Elles établissent d'une manière claire et incontestable que dans l'enseignement élémentaire il faut, sous peine d'insuccès, se rapprocher de la méthode naturelle, de la méthode de nos nourrices, de nos mères et de nos petits camarades. Seulement, chez ces trois sortes d'instituteurs donnés par le hasard, si l'enseignement est bon dans son principe, il est presque toujours entaché de sottise et de maladresse, et il nous laisse contracter de mauvaises habitudes qu'il faut plus tard travailler à extirper.

M. Julien Blanc sacrifie impitoyablement tout ce qui, dans la grammaire, n'a qu'une valeur purement scientifique. Il ne fait pas conjuguer ; ses élèves ne savent pas ce que c'est qu'un subjonctif, un imparfait, un futur passé, un plus-que-parfait, etc. Un tableau vraiment très simple, et quelques règles destinées à rendre compte de certaines difficultés orthographiques dans plusieurs verbes que le professeur a soin de grouper ensemble, et de présenter aux élèves d'une manière qui les frappe, suffisent pour mettre les élèves en état d'écrire correctement tous les verbes, quels qu'ils soient, qu'on leur dictera *dans des phrases*. M. Julien Blanc ne présente jamais les mots que dans des phrases, et en cela, il a parfaitement raison. « Les mots, répète-t-il souvent, n'ont de valeur que suivant la » place qu'ils occupent dans une phrase. » Nous allons tout à l'heure en voir un exemple frappant.

Persuadé qu'on ne comprend parfaitement bien une phrase que lorsqu'on s'est rendu compte de la valeur de chacun des mots qui la composent, et des rapports que ces mots ont entre eux, M. Julien Blanc donne pour bases à son enseignement :

1° L'analyse grammaticale ;

2° La construction grammaticale des phrases.

Pour débarrasser l'analyse de difficultés qui seraient insurmontables pour des commençants, M. Julien Blanc ne reconnaît que

1° Les verbes;

2° Les infinitifs (que l'on n'est plus exposé à confondre avec les participes passés dans les verbes de la première conjugaison);

3° Le pronom *se*, l'adjectif *ce*, et enfin le pronom *ce*, signifiant *cela*.

4° Le pronom *que*, ainsi que le mot dont il tient la place.

Par quelle autre méthode arrive-t-on à surmonter de pareilles difficultés grammaticales en quatre leçons? Après six ans d'études, nos jeunes collégiens ne confondent-ils pas encore bien souvent : *danser* et *dansé*, *aimer* et *aimé*?

Le professeur a écrit au tableau la phrase suivante : « J'aime la » chasse, mais je ne chasse pas ; la chasse me fatigue, et la fatigue » me rend malade ; » dans laquelle les mots *chasse* et *fatigue* sont successivement employés comme verbes et comme noms ; et il a montré qu'en lisant cette phrase d'après sa méthode, il était impossible de confondre *chasse* nom et *chasse* verbe ; *fatigue* nom et *fatigue* verbe.

Dès la première leçon de son cours, M. Julien Blanc obtient des résultats positifs ; ses élèves s'en aperçoivent, et à chaque leçon, ils ont conscience du terrain qu'ils ont gagné. Il n'en faut pas davantage pour leur donner confiance dans leur professeur et dans sa méthode; et, ce qui est mieux encore, confiance en eux-mêmes. Aussi les voit-on tous, pleins d'ardeur et de courage, prendre goût à ces études grammaticales, qu'ils avaient tant redoutées. C'est qu'en effet rien n'est plus intéressant par soi-même que l'étude des rouages et des ressorts qui composent le mécanisme de notre langue. Ce sont les grammairiens qui, avec leurs maladroites méthodes, sont parvenus à rendre repoussante une étude qui, de sa nature, est attrayante. Nous n'en voulons pas d'autres preuves que l'attention soutenue que les auditeurs ont constamment prêtée à M. Julien Blanc, dans une séance qui a duré près de deux heures. Tout le monde semblait captivé par l'intérêt des matières que traitait le professeur. Bien peu de personnes, sans doute, en venant à cette séance, s'étaient attendues à trouver autant de plaisir à l'exposition d'une méthode pour l'enseignement de l'orthographe.

La méthode de M. Julien Blanc ne se borne pas à enseigner ce qu'on appelle l'*orthographe de règles*, elle a la prétention d'enseigner aussi les sept-huitièmes de ce qu'on appelle l'*orthographe d'usage*, orthographe que les grammairiens ne nous apprennent pas et que nous ne parvenons à savoir un peu qu'à force de pratique, c'est-à-dire à force de compulser le dictionnaire. Donnons une idée des règles de la méthode de M. Julien Blanc pour ces sortes de difficultés.

Le hasard n'a pas présidé seul à l'orthographe des mots de notre langue. Ici, comme partout, nous retrouvons les grandes lois de la nature, l'analogie, les séries et les groupes. La prononciation (qu'il faut avant tout satisfaire) exige-t-elle une lettre dans un mot, par exemple, l'*a* de *natal*, il n'en faut pas davantage pour que nous soyons certain que *naître* et *naissance* s'écriront par *ai*. C'est ce que M. Julien Blanc appelle la règle de dérivation ou d'analogie. La dérivation domine donc tout notre système orthographique, et le professeur a bien raison d'exercer ses élèves pendant les soixante leçons de son cours à chercher des applications de cette règle. Ce travail, qui n'est nullement pénible, qui est même, au contraire, très amusant, habitue les élèves à faire attention à l'orthographe de tous les mots et à chercher des raisons pour justifier cette orthographe. Que les élèves trouvent ou ne trouvent pas à justifier l'orthographe d'un mot, il n'en résultera pas moins ceci : c'est qu'ils sauront écrire le mot. Brigand*a*ge justifie le *d* final de brigand; pa*n*ade justifie l'*a* de pain; pacifique justifie l'*a* dans paix et dans paisible. Saltimbanque justifie l'*a* dans sauter; fantasque justifie l'orthographe de fantaisie; châtelain justifie l'*e* dans château; martelet justifie marteau; agnelet justifie agneau; vêler justifie l'*e* de veau; pelleterie justifie l'*e* de peau, etc. C'est au professeur qu'il appartient de signaler les mots qui font exception à cette règle, comme : abri, favori, horizon, malgré abriter, favorite, horizontal; impôt, dépôt, intérêt, malgré imposer, déposer, intéresser. Nous gagerions que les mots qui font exception ne sont pas ceux que les élèves savent le moins bien.

M. Julien Blanc groupe les mots par consonnances; mais il ne mêle les noms ni avec les verbes ni avec les *circonstanciels*. Il a même des règles pour les noms féminins, et d'autres pour les noms masculins; cela force les élèves à faire attention au genre des nomss ce qui est très utile. Voici un échantillon de ces règles :

Tous les noms féminins au son final *i* se terminent par *ie* : bouillie, momie, furie, comédie, etc., etc., excepté six, savoir : *brebis*, *perdrix*, *souris*, *fourmi*, *nuit* et *merci* (être à la merci de quel-

sur la nature du participe et sur les raisons euphoniques qui nécessitent l'accord lorsque le régime direct précède le participe, et non quand il le suit.

Reconnaître où se trouve dans une phrase le régime direct du participe, c'est à cela que se réduit toute la difficulté des participes; aussi est-ce de ce côté que le professeur dirige tous ses efforts.

Il ne suffit pas de poser des règles vraies, presque toutes les grammaires le font ; il ne suffit pas de développer et de faire comprendre ces règles : tous les bons professeurs y parviennent; il ne suffit pas que, séance tenante, les élèves témoignent par de bonnes applications qu'ils ont compris les règles qu'on vient de leur expliquer; ce n'est que la moitié de la besogne. Ce qu'il faut pour que cette première partie du travail ne soit pas frappée de stérilité, et ne disparaisse pas bientôt de la tête des élèves, c'est qu'ils se familiarisent tellement avec l'application des règles, que cette application se représente d'*elle-même* à leur pensée, sans qu'ils aient besoin, pour cela, de faire le moindre effort, le moindre acte de volonté.— Tel est le but que M. Julien Blanc se propose dans ses cours. Sa longue expérience et son aptitude particulière pour ce genre de travail lui ont fait trouver une foule de moyens ingénieux qui facilitent singulièrement aux élèves la solution des difficultés les plus rudes.

En sortant de la séance de M. Julien Blanc, plusieurs personnes disaient qu'il était vraiment incroyable qu'une méthode pareille fût professée à Paris et que l'Université ne s'empressât pas de l'introduire dans les colléges. Oui, la chose est surprenante. Nous ne savons pas quels motifs a pu retenir l'Université, mais nous gagerions dix contre un qu'elle s'est laissé arrêter par les motifs les plus mesquins, comme la difficulté de mettre d'accord les connaissances grammaticales de ses professeurs avec la nouvelle méthode. C'est avec de pareilles raisons qu'on repousse toute innovation et qu'on reste dans la vieille routine.

Nous avons oublié de dire qu'avant de commencer sa séance, M. Julien Blanc, par un sentiment de justice dont nous ne pouvons que le louer, a déclaré que la première idée de la méthode dont il allait faire l'exposition n'était pas de lui; qu'elle appartenait à M. Gallien, qui, sous la Restauration, avait cru devoir prendre un brevet d'invention; que, plus tard, elle fut re- maniée et pour ainsi dire refondue par feu M. Boisselle, avec lequel M. Julien Blanc a constamment travaillé; enfin que, depuis la mort de son ami et collaborateur, lui, M. Julien Blanc, avait revu dans le plus grand détail toutes les parties de la méthode, qu'il avait comblé plusieurs lacunes, amélioré quelques expositions et ajouté plusieurs règles importantes. La part de chacun se trouve ainsi faite par M. Julien Blanc avec justice et impartialité.

Pour nous, nous croyons n'être que justes en ajoutant à nos éloges sur la méthode nos félicitations sur l'habileté du professeur, sur la justesse avec laquelle il trouve les mots, les phrases qui permettent et facilitent des comparaisons, et gravent, par des oppositions ou des analogies, la règle et les exceptions dans la tête des élèves.

Rien de plus simple, au premier abord, que cette méthode ; mais quel travail n'a-t-il pas fallu pour réunir les éléments qui en font un corps de doctrine ! Cet organe, cet instrument grammatical a dû coûter aux inventeurs autant de veilles qu'il en évite aux élèves. Eh bien ! cet instrument, M. Blanc le manie avec un art merveilleux. Il ne se propose rien de moins que de rendre le dictionnaire inutile, et il est lui-même un dictionnaire vivant. F. C.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. M. à Dijon. — Reçu le livre et les documents. Merci. — Nous attendons toujours l'*Echo*. Bravo! Veillez maintenant à faire fructifier la semence. — Envoyez-nous les numéros du *Courrier de la Côte-d'Or*, où il est question de V. H.

M. F. à Châlon-sur-Saône. — A votre tour maintenant de nous bien tenir au courant.

M. P. à Asnois. — Reçu les 30. Merci.

M. de R. à Lorient. — Reçu les 20. — Merci. — Reviendrez-vous à Paris? Instruisez-nous de votre départ.

M. D. à Tours. — Envoyez-nous s. v. p. et sans retard, un exemplaire de la circulaire de M. J., relativement à l'affaire de M.

M. P. à Verdun. — Reçu les 32. — Merci. — Votre abonnement expire le 31 juillet. — Nous n'avons pas le livre que vous désirez.

M. T. à Orléans. — Le numéro de la D. P., adressé sur votre avis à M. V., nous revient refusé.

L'*Union*, de l'Yonne. — Veuillez rendre à César ce qui appartient à César, et à la *Mouche*, de Mâcon, le bel article des *Deux Rois*, qui n'appartient pas

ly, directeur de la *Revue d'architecture*, rue Fustemberg, 6. Ces documents seront utilisés dans le triple intérêt de la *D. P.*, de la *Ph.* et de la *Revue d'architecture*.

LA **CROIX DE BERNY** fera la fortune de l'Hippodrome. C'est un exercice de dix minutes, qui donne plus d'émotions qu'un drame de trois heures. On ne sait ce qu'il faut le plus applaudir ou de la témérité flegmatique des jockeis anglais ou de la vigueur des chevaux qui franchissent ce pont, dont l'arche principale est rompue.

Les lecteurs de la *Démocratie pacifique* ont gardé souvenir des *Légendes évangéliques du dix-neuvième siècle*, publiées dans notre numéro double du dimanche, au commencement de cette année. — Ces légendes, dont une partie seulement a été publiée par le journal, ont été réunies sous le titre de la DERNIÈRE INCARNATION, et forment un petit volume de 120 pages. Nous recommandons vivement ce livre à tous ceux qui veulent aider à répandre les idées saines de la vraie charité et du sentiment religieux le plus pur. Cet ouvrage, empreint d'une profonde sensibilité, convient surtout à l'esprit délicat des femmes qui, au milieu du scepticisme général, résultant de la démoralisation, ont plus particulièrement conservé le sentiment intime de la charité, et le besoin du ralliement religieux.

Bourse du 4 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 20	83 20	83 10	83 10
— — fin courant	83 30	83 30	83 30	83 30
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 30	121 55	121 30	121 45
— — fin courant	121 55	121 65	121 55	121 65

4 1/2 J. 22 m. dr cours	112 50	Banq. de Fr. dr cours	»	3435 »»
4 0/0 J. »	» »»	O. V. de Par.	»	1360 »»
Emp. 1845. au Ct »	» »/»	C. hyp......	»	485 »»
—— fin Ct »	» »»	— Gouin....	»	» »»
B. du Trés. »	3 3/8	— Gann.....	»	1145 »»

PRIMES. fin cour. fin proch.
3 p. 0/0..... d. 50 »» »» »» »» —— »» »» 83 75
5 p. 0/0..... d. 50 121 80 121 85 —— » »» 122 20
REPORTS. du Ct à fin du mois. D'un mois à l'autre.
3 p. 0/0..... 15 »/» »» »/» »» »/» »» »/»
5 p. 0/0..... 21 »/» 25 »/» »» »/» »» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM.............	Der C.	100 3/8
Récép. Rotsch.	»	101 »»	BELG. 2 1/2.....	»	56 3/4
ESP. Dette act.	»	31 5/8	— 4 1/2......	»	100 1/8
— — pass.	»	» »/»	— de 1840....	»	» »/»
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— de 1842....	»	» »/»
Dette intérieure	»	31 1/6	— Banque.....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1841.	»	1100 »/»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT.......	»	1222 »»
HAITI..........	»	» »/»	AUTRICHE.......	»	395 »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1[illegible]7 50
Act. d J. »	[illegible] »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	438 75
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Sc.	457 50
— à Orléans	1270 »»
— à Rouen.	1015 »»
R.-Havre..	720 »»
Avignon...	» »»
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str...	492 50
Tours-Nant	810 »»
Orl.-Vierz.	630 »»
C. du Nord	725 »»
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc..	»»» »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	578 75
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	528 75
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	»»» »»
Lin Maber.	690 »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible. 78,00 à 79,00; courant du mois, 80; août 81; 4 derniers, 84; 4 premiers 1847, 86 à 87.

LILLE. — Colza, 71,50 à 00. œillette rousse, 00; lin, 00; cameline, 00 à 00; chanvre; 00; voiture, 0,00 à 0.

ESPRIT 3/6. — Disponible et courant du mois 121,50; août, 12[illegible]; septembre et octobre, 122; novembre et décembre, 110-50 à 111; 4 premiers mois 1847, 107 à 108.

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 00 les 100 kil.

Marchés.

Marché aux farines, du 4 juillet.— Arrivages, 4938,17; ventes, 4516,78. Restant, 21064,78.— Cours moyen du jour, 43 f. 49.; quinzaine, 44 f. 27.— Ventes en disponible, gruaux, 1 q. 57 k. de 00 fr. 00 à 59 fr. 60; 1re marque; 167 q. 99 k. de 45 fr. 20 à 47 75; 2e 287 q. 00 k. de 40 f. 80 à 44 fr. 80; 3e 7 q. 68 k. 32 50 à 35 65; 4e 00 q. 00 kil. 00 00 à 00 00; relevé, 73 79.— Ventes à livrer, 3253 q. 61 k. 39 50 à 46 fr. 95; cuisson, 628 q. 50 k. »»; revente, 84 q. 78 k. 39 50 à 46 50.

Marché aux fourrages. — Faubourg Saint-Martin 4 juillet. — Foin 1re 54 50; 2e 16,50; 3e 37,40. Paille de blé 1re 33,36; 2e 32,00; 3e 00,00. Paille de seigle 1re 32,65; 2e 28,30; 3e 00,00.

Marché aux fourrages. — Barrière d'Enfer 4 juillet. — Foin 1re 52,56; 2e 49,51; 3e 48,00. Luzerne. 1re 50,00; 2e 48,00; 3e 00,00. Paille de blé, 31,35 2e 30,00; 3e 28,08.

L'un des gérants : F. CANTAGREL

Spectacles du 5 juillet.

7 h. »/» OPÉRA. —
7 h. »/» FRANÇAIS. — Vestale, l'Avare.
6 h. »/» OPÉRA-COMIQUE. — Domino, Eau merveilleuse.
6 h 1/2 VAUDEVILLE.—Oui ou non. Si j'étais homme. Dondaine. Mouton.
6 h. 1/2 VARIÉTÉS.— Vendetta. Baronne. Veuve de 15 ans. Deux Pierrots.
6 h. »/» GYMNASE.— Couleurs. Cachucha, Maîtresse. le Plus beau jour.
7 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Inventeur, Châle bleu, le Vicomte, Femme.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN.— Bruno, Kean.
6 h »/» AMBIGU. — Lazare le pâtre.
6 h »/» GAITÉ. — Philippe II, Pierre le Noir.
6 h. 3/4 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 3/4 COMTE. — Riquet à la Houpe. Deux Chasseurs, Savoyards.
6 h. »/» FOLIES.— Cocarde, Canaillu, Chamboran.
2 h. 1/2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

HALLE DE PARIS.

2 juillet.

Farines, les 100 kilog.
Choix. 57,30 à 60,50.
Blanch. 1re, 45,20 à 47,75.
2e, 42,95 à 44,60.
3e, 00,00 à 35,63.
4e, 18,00 à 19,00.
Bises. 2e, 00,00 à 00,00.
3e, 00,00 à 00,00.
4e, 00,00 à 00,00.

BESTIAUX.

Poissy, le 2 juillet.

	Amené.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs....	1039	1025	1 20	1 10	1 00
Vaches...	99	99	1 08	0 94	0 80
Veaux....	1128	1131	1 50	1 30	1 06
Moutons..	8410	7922	1 40	1 24	1 06

HALLE DE PARIS.

Grains (l'hectolitre).

Froment, 20 à 21. Seigle, 12 à 13. Orge, 12 à 13. Avoine, 10 à 12.
Haricots Liancourt, 22—65 à 24; ordinaires, 16—63 à 26—70.
Millet, 18—30.
Cours des laines, le kilogramme : Beauce. 1—90 à 2—70; Brie, 1—60 à 2—30; Vexin, 1—70 à 1—90. Dans le Midi, les prix restent les mêmes qu'en 1845. En Espagne, 40 p. 0/0 de baisse sur les prix de 1845. En Allemagne, 15 p. 0/0 de baisse.

MARCHÉS DE LA SEMAINE DANS LES PROVINCES. — *Prix de l'hectolitre.*

Andelys (Eure), froment, 22—62 à 24—00. Seigle, 14—50 à 15. Orge, 12—50 à 13—50. Avoine, 10 à 10—50.
Arcis-sur-Aube, froment, 24—50 à 26—25. Seigle, 14-75 à 14 50. Orge, 10-75 à 11—25. Avoine, 9—50 à 10.
Chalon-sur-Saône, froment, 21 à 23. Seigle, 17 à 19-50. Orge, 13—50 à 14—50. Avoine, 9 à 9—50. Sarrazin, 10 à 11-25. Haricots, 20. Fèves, 16-50.
Douai (Nord), froment, 22 à 28. Seigle, 14 à 15. Orge, 9 à 10—50. Avoine, 8-50 à 10. Colza, 22 à 23-50. Œillettes, 23 à 26.
Gray (Haute-Saône), froment, 20—46 à 21—84. Seigle, 15 à 17. Orge, 12 à 13—13. Avoine, 5—75 à 7—50.
Saint-Dié (Vosges), from. 26—70. Seigle, 16—40. Avoine, 8—10. Pommes de terre, 5—50.
Amiens (Somme), froment, 21-50 à 23-75. — Montdidier (Somme), froment, 22-50 à 24. Orge, 11 à 12. Avoine, 9 à 10—33. Seigle, 14 à 15. Vesces, 14 à 16.
Crépy (Oise), froment, 23 à 24-34. Seigle, 13-34 à 14-67. Orge, 12. Avoine, 9-33 à 10. Pain (le kil.), 37.
Dreux (Eure-et-Loire), froment, 23-34 à 25-67 Seigle, 16-34 à 14-67. Orge. 13-33. Avoine, 10 à 10-20.
Montargis (Loiret), froment 20 à 24. Seigle, 15. Orge, 10-50 à 12-50. Avoine, 9 à 10. Sarrazin, 10-75 à 11. Foin, 24-26 à 30.
Tonnerre (Yonne), froment, 20-50 à 21. Seigle, 13 à 14-25. Orge, 10-50 à 13-[illegible]. — Avoine, 8-75 à 10-25. Haricots, 11-23 à 16-25.
Altkirch (Haut-Rhin), froment 23 à 25. Méteil, 20 à 22. Seigle, 18 à 19. Orge, 14 à 15. Avoine, 9-50 à 9-75. Vesces, 13 à 14.
Angers (Maine-et-Loire), froment, 18—50 à 19. Méteil, 15—75. Seigle, 12—73. Orge, 10. Avoine, 8—25 à 9.
Aire (Pas-de-Calais), froment, 21 à 24. Seigle, 13 à 15. Sucrion, 11 à 12—50. Avoine, 9—50 à 10—50. Fèves, 14 à 18. Colza, 21 à 22—75.
Bayonne (Basses-Pyrénées), froment, 21 à 22. Seigle, 12. Orge, 11. Maïs, 14. Avoine, 8—50.
Le Blanc (Indre), froment, 20—50 à 22. Orge, 10—75. Avoine, 9—75.—Bar-le-Duc (Meuse), froment, 23—50 à 24—50. Orge, 10. Avoine, 9—50.
Châtellerault (Vienne), froment, 19—50 à 20. Seigle, 15—50 à 16. Orge, 12—06 à 12—31. Maïs, 12—50. Avoine, 7—68 à 8—18. Colza, 16—75.
Lisieux (Calvados) froment, 23—86. Seigle, 14. Orge, 12—50. Avoine, 11—50.— Vesces, 2[illegible].
Niort (Deux-Sèvres), froment, 19—97 à 20—43. Baillarge, 9—89 à 10—21.— Avoine, 11.
Pont-l'Abbé (Finistère), froment, 19—14. Seigle, 13—40. Orge. 8—55. Sarrazin, 9—30. Avoine, [illegible]. Pommes de terre, 3.
Gacé (Orne), froment, 21—50 à 21. Seigle, 12—25 à 13—50. Orge, 12 à 13. Avoine, 8 à 10—[illegible]
La Mure (Isère), froment, 23—75 à 28. Seigle, 18 à 18—60. Avoine, 7—50 à 8. Pommes de terre 9 [illegible] les 100 kil.
Lyon (Rhône) froment, 25 à 25—20. Seigle, 16—80 à 17. Orge, 16 à 16—10. Avoine, 7—20 à 7[illegible]. [illegible]
Ministère de l'Agriculture et du commerce. Tableau du prix des grains arrêté le 30 juin 1846. Marché de 1re classe, moyenne, 23- 65; — 2e classe, 22—04 à 21—73.— 3e classe, 20—34 à 26—15. — 4e classe, 20—33 à 22—03. — Moyenne pour toute la France, 22[illegible].

Dans la Livraison d'août, nous continuerons le cahier des CINQ PASSIONS SENSUELLES, dont voici les derniers chapitres.

AVIS IMPORTANT. La livraison de juillet ne sera pas envoyée à ceux des abonnés qui n'auraient pas renouvelé leur abonnement.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Seine, 10.

LA DERNIÈRE INCARNATION

Légendes évangéliques du dix-neuvième siècle

Brochure in-18 de 150 pages.

PAR **A. CONSTANT.**

Prix : 60 c. Par la poste, 75 centimes.

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION

A propos des Houillères du Bassin de Saint-Étienne.

PAR VICTOR HENNEQUIN.

Prix : 0,75 centimes. Brochure in-8. Par la poste, 1 fr.

DU MONOPOLE DES SELS

PAR LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE.

Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique*.

AVEC PRÉFACE, DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PAR RAYMOND THOMASSY.

Prix : 1 franc. Brochure in-8. Par la poste, 1 fr. 25.

COURS D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE PRATIQUE

60 LEÇONS. 5 leçons par semaine.

PAR **M. JULIEN BLANC**

20 fr. par mois. 85 fr. le cours entier.

M. JULIEN BLANC, qui a fait, le 25 juin, rue Duphot, devant un auditoire nombreux et choisi, l'exposition de sa méthode EXPÉDITIVE et ATTRAYANTE pour l'enseignement de l'orthographe, ouvrira très incessamment chez lui, rue Sainte-Anne, n° 63, un cours d'après cette méthode. Ce cours est destiné aux adultes des deux sexes. Il durera CINQ mois.

Les leçons auront lieu trois fois par semaine, à huit heures du soir. Chaque leçon durera une heure et demie, et le cours entier se composera de 60 leçons. — On s'inscrit chez M. JULIEN BLANC, rue Sainte-Anne, n° 63, tous les jours de dix heures à six heures. — Le premier mois (20 fr.) se paie au moment où l'on se fait inscrire, et chaque mois successivement d'avance. En acquittant d'avance le prix du cours entier, on ne paie que 85 fr. au lieu de 100.

GLACIÈRES PARISIENNES EN 15 MINUTES AU PLUS ! GLACES, SORBETS, CHAMPAGNE FRAPPÉ, etc., par les plus grandes chaleurs, avec cet ingénieux petit Appareil, qui fonctionne sans mécanisme et à l'aide d'un sel inoffensif, comme le sel de cuisine. — Plus de dangereux acides qui brûlent et empoisonnent ! — 18, 38 et 65 fr. — Expériences publiques tous les jours, à deux heures, boulevart Poissonnière, 12, au fond de la cour, en face la rue du Sentier.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES,
33, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèque.

MAUX D'ESTOMAC

Les personnes faibles ou atteintes de maux d'estomac, celles auxquelles le café ou le chocolat EST DÉFENDU, trouveront dans l'usage du RACAHOUT DES ARABES de DELANGRENIER un aliment aussi agréable que facile à digérer. Il fortifie l'estomac et calme les IRRITATIONS nerveuses ou inflammations de cet organe. DELANGRENIER, fournisseur de la MAISON DU *ROI*, rue RICHELIEU, 26, à Paris.



L'APPAREIL FRIGORIFIQUE DE LAHOCHE se recommande de lui-même, par son utilité indispensable, aux localités privées de glacières. Avec cette précieuse invention, l'on peut, sous le climat le plus chaud, faire en moins de vingt minutes des sorbets, frapper le champagne et faire de la glace brute, la quantité que l'on désire, par l'emploi des produits chimiques que l'on trouve au dépôt des appareils et dans toutes les grandes villes. Une brochure, indiquant la manière de faire fonctionner l'appareil, se vend 1 fr. 50 c., au dépôt, 170, Palais-Royal. L'on fait trois expériences par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, à deux heures. Appareil n° 1, 35 fr ; n° 2, 50 fr., et au-dessus, pour confiseurs et limonadiers.

CAUTÈRES, POIS LE PERDRIEL,
Elastiques en caout-chouc, émollients à la guimauve suppuratifs au garou
TAFFETAS RAFRAICHISSANT, SERRE-BRAS,
COMPRESSES de LE PERDRIEL, pharmacien, Faub.-Montmartre, 78.

ENTRETIEN ET PANSEMENT
Propres, commodes et économiques
des VÉSICATOIRES et des CAUTÈRES
avec les *TAFFETAS LE PERDRIEL*,
L'un n° 1, 2, 3 et 4 pour vésicatoires (rouleaux roses), l'autre sans numéro pour cautères (rouleaux blancs).
POIS ELASTIQUES EN CAOUT-CHOUC
Emollients à la guimauve, suppuratifs au garou
SERRE-BRAS élastiques à plaque et sans plaque, COMPRESSES, etc., de LE PERDRIEL, pharmacien, Faubourg-Montmartre, 78.

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris.—Affranchir.

CAPSULES RAQUIN
AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR
Approuvées et reconnues *à l'unanimité* par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc.
A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

PUNAISES.
INSECTO-MORTIFÈRE,
2 FR. LA BOUTEILLE.
COMPOSITION CONNUE DEPUIS 20 ANS !
Pour la destruction des Punaises et autres Insectes et de leurs œufs. A la pharmacie, faubourg Montmartre, 78.

1 FR 240 Feuilles beau papier à lettres glacé; extra-fin très glacé, dans une boite, 1 fr. 50 c. et 2 fr.; initiales sans augmentation; enveloppes de sûreté, 50 c. et 1 fr. le cent ; papier écolier, 3 fr. la rame; registres, 75 c. les 100 pages; 200, 1 fr. 50 c. 1. Joquelet, 8, au 1er, près la Bourse.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE JARDINS.

BREVET d'invention **CHEMIN EN BOIS.** Sans garantie du Gouvernement.

Chemin en bois montant et descendant autour d'un jardin, ou dans une partie que l'on pourrait parcourir en chars-à-bancs à six personnes, qui pourraient se conduire elles-mêmes sans danger et sans fatigue. On pourrait faire des serres dessous et recueillir l'eau qui tomberait dessus.—S'adresser franco à M. Xuor, rue de la Harpe, 66.

MALADIES SECRÈTES.
Nouveau traité pour se guérir soi-même des écoulements anciens et nouveaux et des pertes blanches, par le docteur P. et JOZEAU. Chez l'auteur, rue Montmartre, 161. Paris, 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c. (Aff.



FABRIQUE spéciale **D'HORLOGES PUBLIQUES**
Perfectionnements et bas prix.
Pour HOTELS DE VILLE, ÉGLISES, CHATEAUX, USINES, livrées avec parfaite garantie, pendant 6 années. MÉTRONOMES de MAELZEL, TOURNE-broches de toute espèce, GIROUETTES; médaille d'or, exposition de 1844. J. WAGNER, r. Montmartre, 118, Paris.

Rue St-Louis, 21, au Marais. PLUS DE MÉDECINES DESAGRÉABLES
LIMONADE GAZEUSE PURGATIVE DE QUENTIN.

Cors, Ognons et Durillons.—Le Taffetas gommé de P. GAGE est le seul peut-être qui en déracine la racine en quelques jours 2 f., r. de Grenelle-St-Germain, 13; Fonbert, pass. Choiseul, 35, et Legrand, p. des Panoramas, 8.

TENTES AGRICOLES.
Brevetées d'invention, sans garantie du gouvernement.
Elles se dressent avec facilité, se haussent et se baissent suivant le besoin, et sont utiles pour la conservation des moissons.—YVOSE, LAURENT et Ce, quai Valmy, 65, sur le canal St.-Martin, à Paris. (Affranch.)

CHAPEAUX DE CREPE 12 FR. Rue Basse-du-Rempart 48 (Chaussée-d'Antin). En poult de soie ou gros d'Afrique, 12 fr.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

PORTRAIT
EN PIED
DE FOURIER,
GRAVÉ
PAR CALAMATTA,
D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX
Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,
dédiée
AUX MÈRES DE FAMILLE,
PAR V. CONSIDERANT,
ancien élève de l'Ecole polyt.
Prix, 3 fr., par la poste, 3 50.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu.

Imprim. Lange-Lévy et Cie, rue du Croissant, 16.

[illegible] pour nommer leurs députés à la diète, et dresser les instructions ou mandats impératifs qui, en Suisse, font la loi du député.

Quatre grandes questions figurent particulièrement dans ce programme : la ligue catholique, la révision du pacte, les couvents d'Argovie et les jésuites de Lucerne.

La ligue catholique est de toutes les affaires la plus grave, parce qu'elle donnera naissance très probablement à d'ardentes luttes.

Septs cantons catholiques : Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwalden (le Haut et le Bas), Zug, Fribourg et Valais, ne se croyant pas suffisamment garantis par l'autorité fédérale, ont formé entre eux une alliance défensive connue sous le nom de ligue de Rothen. Il est stipulé, dans cette convention, que du moment où un des sept cantons confédérés reçoit l'avis certain qu'une attaque doit avoir lieu, il doit se considérer comme requis, en conformité du pacte, et obligé de mettre sur pied le nombre de troupes nécessaires selon les circonstances, sans attendre la réquisition officielle du canton menacé. — Un conseil de guerre, composé d'un délégué de chacun des états confédérés avec des pouvoirs généraux et les plus étendus possibles, est chargé de la direction supérieure de la guerre ; en cas de menaces ou d'attaque il se réunit, au besoin prend toutes les mesures nécessaires pour la défense des cantons respectifs, sauf à en conférer avec les gouvernements des cantons, si le danger n'est pas pressant. — Les frais occasionnés par de semblables levées de troupes sont acquittés par les cantons requérants, à moins de raisons particulières d'admettre une base de répartition spéciale. Les autres frais qui, dans l'intérêt commun, sont résultés pour l'un ou l'autre des cantons, seront supportés par tous les cantons confédérés d'après l'échelle d'argent fédérale.

Cette convention, qui n'a été révélée que par une récente délibération au sein du grand-conseil de l'Etat de Fribourg, a vivement excité la sollicitude de tous les cantons. Le Vorort (Zurich) a adressé le 20 juin au gouvernement de Lucerne, comme chef de la conférence catholique, une lettre par laquelle il demande communication officielle du concordat. Il a en même temps adressé une circulaire aux gouvernements de tous les autres cantons, pour les informer de ce fait, et les inviter à donner à leurs députés des instructions spéciales sur cette affaire.

Tout annonce une vive lutte. La majorité des cantons, qui ne figurent pas dans la convention, la condamnent comme contraire au pacte fédéral de 1815, qui en est la base même de la constitution actuelle de la Suisse et dont l'art. 6 interdit aux divers cantons de contracter des alliances préjudiciables à l'alliance commune et aux droits des autres cantons. L'opinion du parti radical, qui a conquis tant d'influence depuis quelques années, ne pouvait être douteuse ; mais le parti conservateur lui-même, tout en invoquant des circonstances atténuantes, ne peut s'empêcher de condamner une scission si manifeste. Aussi la presque totalité des cantons étrangers au con[illegible] traité, le pacte de 1815 et les anciens traités ? Ces derniers peut-être, mais non le pacte de 1815. Et quand le droit serait écrit, le patriotisme en impose quelquefois le sacrifice à l'intérêt supérieur de l'unité.

Cette dissidence contribuera sans doute, et peut-être alors faudrait-il s'en féliciter, à faire admettre la nécessité d'une prompte révision du contrat d'union qui lie à une destinée commune tous les Etats suisses. Tel qu'il existe, ce contrat ne préserverait pas longtemps ce pays d'une prochaine dissolution. La Suisse manque d'unité politique, d'unité morale et d'esprit collectif. Sa démocratie est un corps sans tête, sa volonté est incapable de se condenser, de se résumer en une idée, en un sentiment, en une volonté nationale. C'est le morcellement à sa dernière expression. On est citoyen d'un canton au lieu d'être citoyen de la Suisse. Les intelligences d'élite s'usent à des querelles locales et municipales sans aucune portée et qui absorbent le temps que réclameraient de plus hautes sollicitudes. Aussi, bien que le pape Pie IX vienne de lui faire l'honneur de la première communication de son élévation au suprême pontificat, ce pays ne compte-t-il pas comme puissance politique. Ses habitants, par l'élévation et l'énergie de toutes leurs qualités, ont droit à une plus brillante destinée, s'ils savent renoncer à une part de cette indépendance absolue qui trouvera satisfaction dans l'ordre sociétaire, mais qui ne saurait s'accorder avec l'imperfection des mécanismes politiques de la civilisation.

Avec une constitution où le principe d'unité collective dominerait, ces questions des couvents d'Argovie et des jésuites de Lucerne, qui fatiguent les publicistes d'Europe, et ce qui est plus triste, qui déchirent la Suisse, perdraient beaucoup de leur importance, et une prompte décision les ramènerait au niveau commun des affaires administratives, tandis qu'elles vont de nouveau enflammer les esprits. Des pétitions pour demander le rétablissement des couvents se couvrent de signatures ; Lucerne, de son côté, persiste à résister au vœu général de ses compatriotes, sans vouloir abdiquer le titre de canton-directeur en tiers, circonstance qui explique et légitime la juste sollicitude de ses confédérés, peu soucieux d'abandonner aux jésuites le gouvernement de leur pays.

Nous espérons que les idées sociales, qui gagnent de plus en plus du terrain dans ce beau pays, autrefois si fier de son faisceau fraternel de cœurs et de bras, faciliteront les solutions supérieures, en introduisant l'unité de croyance sur la religion comme sur la politique. Que nos idées, grâce aux fervents propagateurs et aux puissants patrons qui les protégent, envahissent de plus en plus les esprits, et la Suisse verra renaître, sur ses vertes montagnes et au sein de ses riantes vallées, la paix, la richesse et le bonheur au dedans, et au dehors l'admiration de l'Europe.

[illegible] des détails épouvantables sur la barbarie des Houvas. Nous citons un extrait de sa lettre, et nous en recommandons la lecture à M. Jules de Lasteyrie et à tous les députés qui trouvent bon d'abandonner la *France orientale* à la stupide Ranavalo-Mandjaka et à ses cruels ministres :

Quand je mis le pied sur la plage, mon cœur se serra; ce n'était qu'une ruine. On ne voyait que débris de pirogues, poutres brûlées, décombres; les arbres avaient leur feuillage desséché et roussi par le feu. Les Houvas avaient incendié ce riche village élevé par le travail des Européens, et, dans leur rage, ils avaient aussi réduit en cendres toute la partie habitée par les Malegaches, qu'ils détestent autant que les blancs, et qui étaient cependant bien innocents de toute cette aventure. Sur le rivage et dans les rues, les chiens et les oiseaux de proie se disputaient des salaisons éparses, auprès d'un grand nombre de barils défoncés, au grand soleil : c'était une odeur fétide.

« Ayant regardé du côté du fort, sur l'invitation d'un officier houva, je fermai les yeux et restai un moment anéanti. Seize têtes étaient enfoncées dans des piquets, et de chaque bouche, — horreur ! — sortaient les parties génitales qu'on avait arrachées au tronc. Les corps étaient étendus les uns sur les autres, et autour de ces hideux trophées les Houvas dansaient en rond, et ils forçaient les femmes Betsimisaraks, à coups de sagaye, à exécuter sur ce champ de mort leurs danses obscènes.

Cependant il y avait fête chez Provint, le traitant. Vos journaux (2), qui ne connaissent ni ce pays ni la politique houva, ont dit que les traîtres Provint et Pépé se battaient dans les rangs des Houvas. Les Houvas ne l'auraient pas permis, et ces deux misérables sont trop lâches pour l'avoir voulu faire. Ils ne se sont donc pas battus, mais ils se sont réjouis de la défaite. Toute la journée on mangeait et on buvait chez Provint; on buvait en famille à la gloire de la mandpach. Les caisses de vin, de rhum, d'absinthe, de gin, qui avaient été transportées à Soamandrakizay, chez M. Delastrelle, revenaient à Tamatave et étaient vidées par les officiers. Le grand-juge Philibert, qui s'était d'abord sauvé à Ivoundrou, comme en 1829, était rentré avec les caisses, et il tenait table chez le Parisien (3). « Allons ! s'écriait Provint, buvons, » mes amis ! buvez, Philibert, mon frère ; ne tremblez plus : ils sont » vaincus, nos ennemis. Ah ! s'ils avaient pu nous atteindre à Ivoundrou, nous ne serions pas ici, à cette heure, à *siffler* ce champagne » à leur santé. Razakafidy est victorieux, et ces misérables ont reçu » une bonne leçon. Philibert, mon frère, je bois à la santé de Ranava» louna, ma maîtresse... »

» Pierre-Jean, l'ancien soldat de Sylvain Roux, qui me racontait

(1) Nous ne donnons pas le nom de notre correspondant, et nous ne disons pas le lieu d'où il nous écrit, afin de ne pas exposer sa vie.

(2) Il s'agit probablement du récit publié par les journaux de l'île Bourbon.

(3) Provint est de Paris.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 7 JUILLET 1846.

REVUE MUSICALE.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. — *L'Ame en peine*, opéra fantastique en deux actes, paroles de M. de Saint-Georges, musique de M. de Flottow.

En attendant le grand ouvrage de Rossini, de Meyerbeer ou d'Halévy, sur lequel il fonde l'espoir de son avenir, le Grand-Opéra cherche à se prémunir contre la monotonie des programmes. Voici la deuxième pièce nouvelle représentée depuis un mois, et les répétitions du prochain ballet, qui a pour sujet la *Jeunesse de Henri V*, sont poussées avec activité. Nous plaignons les artistes de l'orchestre qui, étant de toutes les fêtes, se trouvent condamnées, par ces chaleurs caniculaires, à des répétitions continuelles et pâlissent à la lueur des bougies devant les bosquets de carton et les rivières peintes, désolante parodie des frais ombrages et des ondes salutaires où ils aimeraient tant à se délasser de leur pénible labeur.

La pièce de MM. de Saint-Georges et de Flottow, qui avait été annoncée sous le titre du *Forestier*, a été représentée lundi dernier, sous le titre beaucoup mieux choisi de *l'Ame en peine*. La donnée principale repose sur une poétique légende styrienne. Suivant cette légende, les âmes des trépassés ont le privilége de revenir sur terre le jour de la Sainte-Irène, mais elles ne peuvent avoir de communication qu'avec ceux qui les aiment encore. M. de Saint-Georges a pris pour épigraphe cette phrase de Schwitt : « Si les âmes de ceux que nous avons aimés, » revenaient jamais ici-bas, que de cruels mécomptes ne trouveraient» elles pas dans ce monde!... « Pour rendre l'expression plus juste, il faudrait dire : « Si les âmes de ceux *qui ont aimé*, » car ceux qui ont été aimés véritablement n'ont pas, après tout, beaucoup à se plaindre. Que voudrait donc Schwitt ? que l'amitié et l'amour fussent éternels? Il voudrait dépasser même l'idéal de la constance exprimé dans ce vers de tous les opéras passés, présents et futurs : « *Jusqu'au tom*» *beau je te serai fidèle.* » Nous avons assez bonne opinion des *âmes trépassées* (âmes des trépassés serait plus exact, mais nous citons textuellement M. de Saint-Georges), pour croire qu'elles voient sans jalousie, sans chagrin, les affections sincères qui succèdent aux affections sincères sans pour cela effacer, répudier et contredire les premières. Faudrait-il donc qu'un cœur brisé par la perte de l'objet d'un premier amour, fût condamné à des regrets et à une insensibilité désormais éternels ? Ce serait, il faut en convenir, un triste privilége pour les âmes d'élite, les plus susceptibles de sentiments tendres et vrais. Rendons justice, au surplus, à M. de Saint-Georges. Son *Ame en peine* fait taire, au dénouement, les cris de la jalousie, et, pardonnant le nouvel amour de son ancien amant, lui commande elle-même de suivre les attractions de son cœur.

Voici le fabliau mis en scène par M. de Saint-Georges :

Frantz, garde-forestier de la comtesse de Rosenthal, a vu grandir sous son aile une jeune orpheline, Paola, dont il est le tuteur, et pour laquelle il nourrit un amour profond. Paola ne porte à son jeune tuteur qu'une affection à la fois filiale et fraternelle. Son cœur a répondu à l'amour d'un jeune seigneur, Léopold, cousin de la comtesse de Rosenthal. Frantz ignore cette liaison. Cependant Léopold est forcé de partir pour la guerre. Paola, pour suivre des yeux son amant le plus longtemps possible, gravit la montagne, et se dirige vers un pont jeté sur un profond ravin, et qui domine la route. Mais ce pont, miné par les orages, cède sous le poids de la jeune fille, qui est précipitée et périt au fond du gouffre. Frantz, frappé par cette mort terrible comme par un coup de foudre, devient fou. — Deux ans se passent. Léopold a longtemps pleuré Paola pour laquelle il éprouvait un amour profond et sincère; mais le temps a cicatrisé la plaie qui était demeurée sensible, mais non saignante. Un ancien amour pour sa cousine s'est ravivé dans son cœur, et il se dispose à l'épouser. Le mariage se trouve fixé au jour de la Sainte-Irène, jour où, comme nous l'avons dit plus haut, les *âmes trépassées* ont le privilége de revenir sur la terre. L'âme de Paola profite avec empressement de la permission. Elle veut revoir son Léopold. Mais Léopold, qui en aime une autre, ne peut ni la voir ni l'entendre. L'âme de Paola se désole; elle va même jusqu'à la colère et se laisse pénétrer par un désir de vengeance. Sur ces entrefaites Frantz se rencontre sur le passage de l'âme en peine, et lui, qui n'a jamais eu d'autre amour au cœur, l'aperçoit aussitôt et s'élance vers elle : « *Il m'a vu, ô mon Dieu!* » s'écrie l'âme; *Le seul amour sincère, — c'est lui! c'est Frantz qui l'éprouvait pour moi.* » Ici l'âme est injuste. L'amour de Léopold était parfaitement sincère. Cela résulte de ce qu'il a dit lui-même, dans un monologue, quelques instants auparavant : « *Pauvre enfant, tu n'es* » *plus!... mon âme à la douleur — se livra bien longtemps; mais* » *un amour d'enfance — est enfin rentré dans mon cœur — et l'es*» *poir d'une noble et bien tendre alliance — sans bannir mes regrets.* » *m'offre un nouveau bonheur.* » Certes, la cour d'amour la plus sévère accepterait un pareil langage, et renverrait Léopold entièrement absous de toute félonie. Dans une scène suivante, Frantz vient à découvrir que Léopold est le séducteur qui causa, bien involontairement, la mort de Paola. Dans son délire furieux, il veut le tuer et le couche en joue avec sa carabine. Mais l'âme se dresse tout à coup entre Frantz et Léopold. Cette fois-ci elle est visible pour les deux. Elle absout Léopold et commandant à Frantz de déposer son arme, elle ajoute : « *A lui* (à Léopold) *le bonheur sur la terre — à toi le bonheur dans* » *le ciel!...* » En effet, Frantz, succombant à tant d'émotion, tombe inanimé aux pieds de l'âme de Paola, qui s'élève consolée vers le ciel avec l'amant fidèle au delà du tombeau.

Nous n'avons voulu reprendre l'œuvre de M. de Saint-Georges qu'au point de vue du sentiment. Le genre fantastique permet toutes les excentricités pour l'agencement des scènes. Nous nous abstiendrons des critiques de détail qui nous mèneraient trop loin, si nous voulions citer toutes les expressions hasardées, triviales, [illegible] mauvais ou faux. Nous n'insisterons pas non plus sur les situations empruntées à droite et à gauche; nous nous bornerons à constater que ce poëme, tel qu'il est, présente un ensemble intéressant, [illegible] gracieuse teinte de poésie rêveuse. C'est, de plus, [illegible] offert à l'inspiration musicale.

La partition de M. de Flottow est une œuvre élégante, facilement écrite, qui dénote un talent correct et de l'imagination. Les motifs mélodieux abondent, l'instrumentation est bien entendue; on peut seulement reprocher à l'auteur la monotonie générale de ses inspirations et de son style. Tous les morceaux ont le même caractère doux et tendre, et à peu près la même coupe. Ce sont des cavatines italiennes ou des romances. Il y a, au premier acte, une cavatine de Paola, une romance chantée par Léopold et Paola, alternativement, suivie d'un *duettino*; une cavatine de Frantz, une cavatine de la comtesse, des couplets, romance-chansonnette de Paola, une chanson à boire de Frantz, avec refrain en chœur; de plus, trois chœurs. — Au deuxième acte, on trouve une romance de Frantz, une ballade du sénéchal, une cavatine de Léopold, un duo, style nocturne, entre Léopold et la comtesse; une seconde romance de Frantz, un duo, un peu scénique cette fois, entre Léopold et Frantz; enfin un trio entre les deux précédents et l'âme en peine, plus deux chœurs. Presque tous ces morceaux sont jolis, agréables à entendre, mais cela constitue plutôt, il faut le dire, le bagage d'un album que celui d'une partition de grand opéra. Sur tous ces morceaux, il n'y a que le chœur d'introduction du premier acte et la chanson à boire qui tranchent un peu sur la monotonie générale, par un peu de verve et d'accentuation. Le chœur de chasseurs de l'introduction a de l'élan et de la couleur; la disposition des voix est très sonore; mais les échos sont trop multipliés. Cet effet perd une grande partie de son charme pour être trop répété. La chanson à boire a du mouvement et de l'entrain. Au résumé, la nouvelle partition de M. de Flottow prouve plus d'aptitude pour le genre du salon et du petit opéra-comique que pour le genre large et développé qui convient plus spécialement au grand opéra. Le succès de *l'Ame en peine* n'a pas été un instant contesté, et il a été assez brillant, parce que, après tout, une jolie musique se fait accepter volontiers, même quand elle se trouve un peu hors de cadre.

M. Baroilhet et Mlle Nau ont bien rendu les personnages principaux de Frantz et de Paola. M. Gardoni laisse toujours beaucoup à désirer sous le rapport de l'animation et de la chaleur. Nous lui conseillons de faire une étude spéciale de la prononciation des *s* douces et des *z*. Il est pénible et dur d'entendre : *mes samours, les sorages*, pour mes amours et les orages. Les qualités remarquables qu'il possède font d'autant plus désirer qu'il acquière celles qui lui manquent et qu'il corrige ses défauts. Mlle Dobré était souffrante, nous a-t-on dit; nous nous abstiendrons de tout jugement sur la manière dont elle a chanté son rôle.

La décoration du premier acte, représentant une vallée boisée, encadrée de hautes montagnes et de grands rochers, est due au pinceau de M. Thierry; c'est un début plein de promesse. Celle du second acte est digne du talent et de l'imagination gracieuse de M. Cicéri. L'administration mérite des éloges pour le soin qui a présidé à la mise en scène.

OPÉRA-COMIQUE. — Reprise de *Zémire et Azor*.

Voilà un ouvrage qui, avec tant d'autres, peut servir de réponse concluante à ceux qui, confondant le fond avec certains détails de la forme, la pensée avec le mode d'expression, prétendent que la musique est soumise aux caprices de la mode. *Zémire et Azor* a plus d'un demi-siècle, et les mélodies en sont toujours pleines de fraîcheur et

Le chef Massoumana, sans se déranger, envoya raconter la chose au gouverneur, et demander ses ordres. Razakafidy fit dire de mettre à mort le soldat. Il y avait là plusieurs Français à table, et ils n'ouvrirent même pas la bouche pour demander la grâce de ce pauvre Anglais, de ce brave qui avait combattu à côté de nos compatriotes...

Croyez-vous qu'ils ont achevé cet infortuné d'un coup de sagaye? Oh! les Houvas entendent mieux la vengeance sur un ennemi désarmé. Ils l'ont mis tout nu; puis, cinq ou six officiers, s'armant de leurs couteaux, au milieu de la foule qui faisait cercle, se sont mis à piquer le prisonnier dans toutes les parties sensibles du corps. Le soldat, qui était étendu à terre, comme par un effort d'héroïsme, s'est alors levé tout droit pour recevoir leurs coups, et il est resté impassible. Sur son corps nu on voyait les marques toutes fraîches de cinq ou six coups de sagaye qu'il avait reçus dans le combat, et le sang coulait des piqûres qu'on lui faisait et l'inondait. Sa figure était d'une pâleur livide, et il avait un air méprisant. Autour de lui, par moment, il y avait de grands cris; par moment, un silence effrayant que les clameurs barbares faisaient bien vite cesser. Voyant que l'Anglais bravait leurs coups, ces monstres lui soulevant les bras, commencèrent à lui arracher les ongles; lui, se laissait faire; mais après un moment, il s'affaissa sur lui-même et ferma les yeux. On acheva l'opération aux dix doigts. Ensuite, on lui enleva des parties de chair, ou le coupa en morceaux. Le moribond râlait. Alors, on lui enleva les parties génitales; puis, on lui donna un coup de sagaye dans le cœur; puis, on lui coupa la tête, et on mit ses parties dans la bouche, et on alla, en triomphe, dresser cette tête sur un piquet.

O mon Dieu! que n'avez-vous jeté un regard bienveillant sur le pauvre martyr! que ne l'avez-vous couvert de votre égide puissante! Était-il donc plus coupable que ces bêtes féroces altérées de sang? Si votre toute-puissance a fait grâce aux monstres, la justice des hommes ne les atteindra-t-elle pas?

Provint et ses complices en trahison n'avaient pas combattu dans les rangs des Houvas, mais tous les matins, pendant cinq ou six jours, ils se rendaient avec eux au tertre, près du *Lapa-Andriana* (maison destinée au *kabares* (1), et, tous réunis autour des cadavres des Européens, ces infâmes! ils insultaient au malheur; ils assistaient, ils se mêlaient aux danses exécutées par les soldats houvas et par les *Simiréri* autour des cadavres de nos infortunés compatriotes... O vengeance! Je la demande à genoux. Que deviendra le monde si de pareils forfaits restent impunis?

Et voilà les monstres que des députés français, qu'une chambre française ont couvert de leur patronage! Voilà les maîtres dont on hésite à débarrasser Madagascar! Ah! que le tableau de toutes ces horreurs, que nous avons cent fois dénoncées, trouble comme un remords la conscience de la France! et que la patrie se lève comme un seul homme pour ordonner à ses représentants de poursuivre une vengeance sacrée!

(1) Assemblées publiques.

tion suivante d'un article de M. Amédée Hennequin sur le Congrès agricole de Paris:

Depuis que la propriété existe, chez tous les peuples, dans tous les temps, les indigents ont eu le droit de parcourir après le maître du sol le champ récolté et de ramasser les débris oubliés par les moissonneurs. Sans remonter jusqu'au Deutéronome, nous trouvons ce droit inscrit dans la loi de 1791. « Le glanage est le patrimoine du pauvre, » avait dit l'Assemblée constituante dans un décret précédent (16 août 1790). La loi de 1791 consacre non-seulement le droit de glaner les céréales, mais de râteler les prairies, de grappiller les vignes et d'enlever le chaume qui sert de combustible ou de toiture. Seulement le glanage, le râtelage, le grappillage et le chaumage doivent être exercés par les indigents exclusivement, après que les récoltes sont rentrées. Dans ces limites, rien de plus respectable que ces droits touchants. Ils associent le pauvre à la fortune du riche; ils lui donnent sa part des largesses de la Providence; ils garantissent la propriété en la rendant hospitalière et sympathique. Ils soulagent le pauvre sans lui infliger la honte de demander, sans donner au riche le regret d'accorder trop peu.

Il est clair que ces sages et bienfaisantes restrictions du droit de propriété doivent être renfermées dans leurs limites, sous peine de donner accès à de graves abus. Malheureusement la police est mal faite dans les campagnes; l'autorité municipale tombe trop souvent dans des mains faibles, trop dépendantes de ceux qu'elle doit régir. Les lois rurales ne sont pas exécutées. Dans certains pays, le glanage et les autres droits des indigents ont dégénéré en excès énormes. Le glanage particulièrement est devenu une industrie et par suite l'occasion de querelles et de rixes ignobles entre les spéculateurs, sans compter les vols et les dégâts sans nombre. Un des délégués du comice de Bourges a rapporté le fait incroyable que, dans le département du Cher, on voit des bandes de gens valides s'abattre sur les champs comme une nuée de sauterelles d'Afrique, sans attendre que la moisson soit terminée, et emmagasiner leurs récoltes usurpées dans des granges louées à l'avance. Des plaintes du même genre se sont élevées dans le sein de plusieurs conseils généraux. Mais on a eu généralement la sagesse de ne pas confondre le droit avec les abus qu'il doit nécessairement enfanter pendant le sommeil de la police. Le conseil général de la Marne, interrogé sur cette question en 1844, répondait qu'on n'avait qu'à rappeler les autorités compétentes à la ferme exécution des lois.

En ce qui concerne le glanage, le Congrès d'agriculture a eu le bonheur d'imiter cette réserve. Il s'est contenté de demander que la loi de 1791 et les sages règlements du Parlement de Paris fussent mis en vigueur. Moins bien inspiré quant au râtelage, au grappillage et au chaumage, il a émis le vœu que ces droits fussent abolis sans compensation.

Si nous nous élevons contre ce souhait, on nous répondra, sans doute, que le projet de Code rural de 1810 contenait la même suppression, et que les cours impériales consultées avaient ratifié la loi projet des jurisconsultes de 1810. Mais que parlons-nous de prudence et de raison d'état! C'est une question d'humanité.

Le glanage, et sous ce mot nous comprenons, selon l'usage populaire, tous les droits de seconde moisson dont les pauvres sont en possession de temps immémorial, le glanage n'est pas d'une faible ressource; nous ne saurions évaluer précisément quel secours il procure à ceux qui l'exercent. Nous sommes en France trop dépourvus de renseignements généraux sur la condition économique des personnes, pour qu'il nous soit possible de faire ce calcul. Cependant, à défaut d'autre document, nous emprunterons à l'un des membres du Congrès, à M. Charles Lucas, un renseignement particulier sur l'efficacité du glanage comme secours pour les indigents. M. Charles Lucas a rendu compte en 1830, à l'Académie des Sciences morales et politiques, des établissements de charité fondés dans plusieurs communes du Calvados par le prince de Monaco. Faisant l'énumération des indigents secourus dans les communes d'Amaillé et de Maisoncelle, il remarquait que le nombre des admissions avait été réduit par le comité de vingt-deux à seize, en raison des ressources que procurent les travaux des récoltes et *le glanage des champs;* mais que l'hiver ramènerait le chiffre vingt-deux, même avec un excédant. Ainsi le secours que l'on veut supprimer, et qu'on ne remplace pas, est d'une efficacité appréciable. Donc, serait-il incommode, dommageable même aux propriétaires, comme on l'a prétendu, il faut le conserver avec d'autant plus de soin, que s'il est vrai que la propriété, en se fractionnant, ait répandu l'aisance sur un plus grand nombre de têtes, ceux des habitants des campagnes qui sont demeurés pauvres, et le nombre en est grand, ceux-là n'ont jamais été, à aucune époque, plus dénués de secours. En effet, la charité publique ne fait rien pour le paysan pauvre, et la division des fortunes, retranchant à chacun le superflu, enlève, même aux plus généreux, la faculté de répandre des largesses abondantes.

Autrefois le pauvre avait deux asiles dans les campagnes: le couvent et le château. La charité s'y faisait, dit-on, d'une main trop prodigue. L'indigent du moins avait sa part dans ces distributions tant accusées par les économistes, qui feraient mieux de les remplacer en les perfectionnant tout à leur aise. La révolution, plus logique, avait compris que tarissant ces deux sources d'aumônes, elle s'imposait le devoir d'en ouvrir d'autres. Elle s'empara de tous les biens des établissements hospitaliers. Elle composa sur le papier un vaste système qui eût fait refluer dans les moindres hameaux l'assistance de l'État. Barrère faisant, au nom du comité de salut public, le rapport sur les moyens d'extirper la mendicité dans les campagnes, et sur les secours que la république doit accorder aux citoyens indigents, insistait sur la nécessité de s'occuper avant tout de la misère des campagnes.

« C'est sur l'humble chaumière, disait-il, que vous devez surtout porter aujourd'hui vos regards; c'est sur les habitants des campagnes, pauvres et industrieux, qui ne trouvent que le travail après le travail, le dédain dans l'infirmité et l'oubli dans la vieillesse, que la rosée républicaine doit se répandre. »

---

de nouveauté. C'est que, aussi, elles sont prises dans le vif du sentiment et de la vérité dramatique.

Deux débutants se sont présentés ensemble au public dans cette reprise, M. Jourdan, ténor, dans le rôle d'Azor, et Mlle Lemercier, soprano, dans le rôle de Zémire. L'épreuve a été très favorable à Mlle Lemercier, qui réunit à de brillantes qualités naturelles des qualités acquises remarquables. Sa voix est d'une belle étendue et d'un joli timbre; elle sort sans aucun effort depuis le *la* grave jusqu'au *si* naturel aigu: l'*ut* est encore d'une bonne qualité, mais nous l'engageons à renoncer jusqu'à nouvel ordre à l'usage du *ré*; c'est d'ailleurs une note dont on peut parfaitement se passer sans qu'il en résulte aucun inconvénient, sans que cela constitue l'ombre d'une infériorité. Mlle Lemercier vocalise habilement; ses traits sont choisis et exécutés avec un goût sage et pur; sous ce double rapport, il n'y a que des éloges à adresser à son professeur, M. Bordogni. Elle a chanté l'air de la *Fauvette* d'une manière ravissante, sauf le *ré* risqué dont nous parlions tout à l'heure. De plus, elle a mis dans tout son rôle une sensibilité naïve et naturelle qui lui a justement conquis la faveur du public. Mlle Lemercier nous paraît une bonne acquisition pour l'Opéra-Comique.

M. Jourdan n'a point eu un succès aussi grand, et quelques protestations ont eu lieu contre les applaudissements officiels. La voix de M. Jourdan manque d'ampleur: le timbre en est légèrement guttural; sa principale qualité est de s'élever facilement et sans transition sensible de registre jusqu'au *la* naturel. Plusieurs notes du médium paraissent mal posées et laissent généralement à désirer sous le rapport de la justesse. M. Jourdan chante avec goût et intelligence les phrases tendres qui demandent à être caressées, et sous ce rapport le rôle d'Azor lui a fourni plusieurs occasions de se faire justement applaudir, mais il échoue dès qu'il faut un peu d'énergie et de force.

M. Chaix, qui jouait le rôle de Sander, oublie trop souvent de consulter le diapason de l'orchestre. M. Sainte-Foi est fort comique dans le rôle d'Ali; il chante avec beaucoup de goût et en *mezza-voce* charmant l'air célèbre et si gracieux: *Les esprits dont on nous fait peur*. Au total, si nous en jugeons par le plaisir que nous avons éprouvé en écoutant ce charmant ouvrage, malgré la platitude du dialogue versifié de M. de Marmontel, la reprise de *Zémire et Azor* sera fructueuse pour l'Opéra-Comique. — Nous ne nous sommes pas joint jusqu'à présent aux récriminations qu'ont soulevées contre M. Adam les arrangements de plusieurs anciennes partitions, mais nous le supplions de mettre un peu plus de discrétion dans l'adjonction des cuivres. Il ne s'est pas donné la moindre peine pour fondre les trombonnes avec le reste de l'instrumentation, et la brutalité de leur intervention produit l'effet le plus choquant.

ALLYRE B.

REVUE DRAMATIQUE.

VAUDEVILLE. — *Si j'étais homme!* vaudeville de MM. Laurencin et Théodore Muret.

Si j'étais homme! Quelle femme, fût-elle belle, jeune et riche, n'a formé ce souhait au moins une fois en sa vie? Or, il est bien évident que c'est beaucoup moins le droit de porter un habit étriqué, de fumer au nez des passants, de se mêler aux affaires publiques, qui lui font envie, que de jouir de cette bienheureuse liberté de penser tout haut, d'agir sans contrôle.

— Eh bien! madame, pourquoi ne le prenez-vous pas ce droit? Qui vous empêche de briser les langes qui gênent votre libre essor? Sont-ce les convenances, les préjugés? Mais songez-y donc, ces conventions sont d'institution humaine, et l'instinct d'émancipation, qui fermente en vous, est un don de Dieu. A qui devez-vous la préférence? L'excès n'est à craindre que pour les natures faussées par l'éducation civilisée, les autres ont au cœur un sentiment aussi puissant que ce désir de liberté, un sentiment qui sera toujours leur sauvegarde, celui qui fait surtout leur beauté: la pudeur. Arrivons au vaudeville. Albertine d'Arville (Mlle Célestan), est une jeune créole de dix-huit ans: ce qui ne veut pas dire un visage brun, des cheveux noirs ondulés sans le secours du fer à papillottes, des yeux de velours foncé et des cils de glacière napolitaine. Mlle d'Arville a le teint blanc comme le papier sur lequel je trace son portrait, les yeux bleus comme l'azur du firmament, les cheveux blonds comme une gerbe d'épis tombant sous la faucille; joignez à cela la finesse et la mutinerie d'une Parisienne, et vous aurez une vraie créole de vaudeville.

Arrivée de la Guadeloupe, on ne sait trop comment, à dix-huit ans, seule et sans appui, la jeune créole se trouve à son débarquement en face de mille circonstances délicates pour une femme, et qui céderaient facilement devant les allures plus dégagées, plus franches d'un jeune homme. Aussi le premier acte se passe-t-il pour elle à regretter de n'être pas un homme.

Un monsieur Desrosiers, qui devait la *recueillir* à son arrivée, est parti pour l'Amérique. La pauvre délaissée n'a plus d'autre parti à prendre que d'aller à Paris chercher une sienne tante qui a nom madame Durand. Une place est immédiatement arrêtée. Mais hélas! il ne reste plus qu'une place de banquette, c'est à dire la perspective d'une chaleur caniculaire, du parfum des cigares avec accompagnement de procédés hardis d'un pioupiou trop galant, ou d'un commis-voyageur qui ne l'est pas assez. Dans cette extrémité, elle se décide à endosser les habits d'homme.

Au second acte, nous retrouvons Albertine à la recherche de sa bonne tante sous le costume protecteur qui, seul, peut la sauver de toute agression, de toute injure. La voilà donc au comble de ses vœux. — Attendons!

Le premier jour de sa métamorphose, Albertine tombe au milieu d'une réunion de jeunes gens. Il faut, comme tout le monde, boire, fumer et chanter, ce qui la gêne un peu, car elle n'est ni lorette ni lionne. Mais ce n'est pas tout: forcée de défendre son propre honneur compromis par les paroles d'un jeune fou dont le champagne dirige la langue, elle entre dans sa nouvelle nature jusqu'à répondre à cette insolence par un engagement tout à fait viril: un soufflet. — Voilà donc un duel engagé. — Les nouveaux vêtements semblent déjà bien lourds à notre créole. Elle a hâte de rentrer dans ceux de son sexe, auxquels elle reconnaît désormais une plus grande puissance de protection.

Grâce à cette nouvelle transformation, tout s'arrange, c'est à dire, le duel; peut-on exiger une réparation d'un soufflet donnée par une jolie main de femme? Selon nous, au contraire, ce serait le cas de suivre le précepte de l'Evangile, et de présenter l'autre joue.

La jeune Albertine trouve un appui dans un jeune étourneau qui, épris de ses charmes de *créole*, l'a suivie du Havre à Paris.

L'idée de cette pièce pouvait fournir matière à un vaudeville bien développé, et d'une bonne gaieté. Malheureusement les scènes se trouvent cousues sans art; il n'y a point cette cohérence qui doit relier les parties d'une œuvre quelconque. On a ri.

Oui et non, vaudeville de MM. Amédée de Beauplan et Jacques Arago.

Un certain original de province, M. Gobelot, se croit engagé vis-à-vis d'une demoiselle Mélanie Simonnin, qu'il n'aime pas, et de sa mère, Anastasie Simonnin, mère qu'il déteste, parce qu'il a été le sigisbé de ces dames en plusieurs occasions.

D'un côté, le mariage, et une belle-mère surtout, l'épouvantent; d'un autre côté, il tremble d'avoir, par ses assiduités, compromis l'honneur de la famille Simonnin, et se croit forcé de le sauver en épousant cette famille. — Donc, placé entre ces deux sentiments, il hésite. Il faut se décider pourtant. L'ultimatum est envoyé, la réponse impatiemment attendue. N'osant assumer sur lui la responsabilité d'un acte qui doit ou lui laisser sa liberté ou l'enchaîner à jamais, Gobelot s'en remet au destin du soin de fixer son sort.

Le destin n'est autre chose qu'un valet stupide et bavard, qui se laisse bander les yeux, comme Cupidon, auquel il ressemble d'ailleurs très peu sous d'autres rapports. — Deux lettres contenant, l'une le oui fatal, — l'autre le bienheureux non — sont déposées dans l'urne du destin qui n'est autre qu'un gibus. — Le destin aux yeux bandés tire une lettre, elle est envoyée. — Mais survient une jeune personne fort jolie, et dont les doux regards changent peu à peu les projets de Gobelot.—Heureusement, les deux lettres ont été envoyées à la veuve Simonnin à l'insu de Gobelot, — la belle-mère furieuse d'une pareille mystification, — jette sa fille dans les bras d'un jeune homme qu'il aime et qu'elle aime, — et tout va pour le mieux — pour Gobelot surtout qui épouse par amour une femme qui n'amène avec elle aucune espèce de belle-mère. — Cette pièce a été applaudie — elle a été jouée avec beaucoup d'ensemble.

VARIÉTÉS. — *La Veuve de 15 ans.*

Je ne sais point si c'est parce que Mlle Marquet est jolie, parce qu'elle joue le rôle de mousquetaire de manière à vous faire presque oublier Déjazet, si cela était possible, ou bien parce que Mlle Lagier, jeune débutante dont nous ne pouvons mieux constater le mérite qu'en rappelant les nombreux bouquets qui lui ont été jetés au milieu de frénétiques bravos, — a rendu le personnage d'Artémise avec un charme, une finesse, une convenance inexprimables; — je ne sais si c'est pour chacun de ces motifs ou pour les deux à la fois, — mais nous sommes forcé de reconnaître quelque valeur à la pièce: *La veuve de 15 ans*. — Le thème n'en est pas assurément nouveau, — l'intrigue a bien quelque lien de parenté avec toutes celles qui se produisent chaque soir sur la même scène, — mais on ne peut contester qu'elle ne soit conçue avec esprit, écrite avec verve, conduite avec art, — qu'il y a de l'entrain, de l'action, du mouvement, — qu'elle réunit enfin toutes les conditions d'intérêt qu'on est en droit d'attendre d'une œuvre de ce genre.

E. P.

chaumières, et que la quenouille est encore ... plus un gagne-pain dans les mains amaigries des fileuses? »

Dans la session qui vient de se terminer, la Chambre des pairs a adopté la plupart des projets de loi qui avaient été votés par la Chambre des députés; elle en a rejeté un, celui qui tend à régler la propriété des eaux minérales; la proposition sur le dégrèvement du sel n'a pas été discutée; et il n'a pas été fait de rapport sur la proposition relative à la falsification des vins, qui revenait au Luxembourg amendée une seconde fois par la Chambre des députés; deux projets de loi relatifs, l'un aux défrichements, l'autre aux plantations des routes royales, ont été laissés à l'état de rapport.

Dans les premiers jours de la session, la Chambre a adopté un projet de loi sur les livrets, que la Chambre des députés rejettera, nous l'espérons, et un projet de loi sur les marques de fabriques, qui n'a pas été non plus discuté au Palais-Bourbon.

A la fin de la session dernière, la Chambre des pairs se composait de 295 membres; 12 de ses membres sont morts depuis l'an dernier, mais 18 nouveaux pairs ont été nommés au commencement de la session, et 1 a été admis à succéder à son père; le nombre des pairs se trouve donc aujourd'hui porté à 302.

La Chambre s'est assemblée 67 fois pendant la session, c'est à dire à peu près tous les deux jours.

ALGÉRIE.

Nous venons, dit une correspondance de l'*Akbar*, d'infliger un rude châtiment aux traîtres qui ont joué le principal rôle dans le guet-apens de Sidi-Brahim. Le 17 juin, une fraction de la colonne du général Cavaignac, sous les ordres du colonel Mac-Mahon, a atteint la plus grande partie des Msirda, l'une des tribus qui avaient pris le plus de part au combat du 23 septembre et y avaient montré le plus d'acharnement. Depuis quelques jours nos soldats trouvaient dans toutes les gourbis des objets qui avaient appartenu à leurs camarades massacrés à Sidi-Brahim. On peut juger si cette circonstance dut contribuer à les exaspérer. Aussi, dans la lutte qui s'engagea, ils tuèrent en moins de trois heures 180 hommes de cette tribu. Quelques Msirda, blottis dans des cavernes ou réfugiés sur des pics presque inaccessibles, croyaient leur avoir échappé; mais les 41e et 5e de ligne, qui arrivaient après les chasseurs, les découvrirent tous. On a rapporté au camp plus de cent armes, fusils et yatagans.

Cette affaire produisit un effet terrible sur ce qui restait encore de tribus récalcitrantes; elles sont venues le lendemain offrir leur soumission au général. Ces populations appartiennent aux Msirda, aux Athia et aux Souhalia. Pendant ce temps, une seconde colonne fouillait les environs pendant l'affaire, et ramenait des troupeaux considérables, un grand nombre de chevaux et de mulets, malgré les difficultés du terrain.

Dans la mêlée où ont péri tant de Msirda, quelques femmes de cette tribu ont été tuées. On a beaucoup déploré ce malheur, presque inévitable, du reste, dans des luttes de ce genre et avec un peuple où les vêtements d'un sexe ne diffèrent pas beaucoup de ceux de l'autre.

M. le colonel Daumas, directeur des affaires arabes, s'est rendu, dit *la France algérienne*, dans le pays de Sour-Ghozelan, accompagné du khalifa Ben-Mahy-Eddin, afin d'étudier toutes les questions qui se rattachent à l'établissement du nouveau poste. Il a rencontré, près du camp de M. le colonel Mollière, une caravane venant de la direction de Bouçada, et se rendant à Alger pour échanger les produits de son pays contre ceux de l'Europe. Nous constatons avec plaisir que ces marchands ont campé dans le voisinage du poste français, de préférence à celui des douairs arabes. Le khalifa s'est chargé de les diriger à travers ses montagnes et de leur y faire donner l'hospitalité.

Cette caravane est la troisième, depuis la pacification, qui soit venue du Petit-Désert à Alger. M. le colonel Mollière est chargé d'organiser dans le Ksehna et l'Ouennougha une police qui assure la marche des caravanes. Elles afflueront dès qu'elles auront la certitude de n'être ni pillées ni rançonnées en route. On s'est beaucoup occupé de la recherche d'une communication directe entre Alger et Sour-Ghozelan, à travers la chaîne de l'Atlas. On craint d'être réduit à établir la communication par Médéah, ce qui donnerait, d'Alger au nouveau poste, une distance de 48 lieues, au lieu de 30 environ.

Des voyageurs arrivant du pays des Ouled-Nayls, affirment qu'Abd-el-Kader est retiré à Figuig, oasis située dans le Sahara marocain.

ANGLETERRE.

Les journaux d'hier nous annonçaient la composition du cabinet anglais. Voici les noms des membres qui le composent:

Lord Cottenham, lord chancelier; marquis de Landsdowne, président du conseil; comte de Minto, lord du sceau privé; sir George Grey, secrétaire d'Etat au département de l'intérieur; vicomte Palmerston, secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères; comte Grey, secrétaire d'Etat au département des colonies; lord John Russell, premier lord de la trésorerie; M. Charles Wood, chancelier de l'échiquier; lord Campbell, chancelier du duché de Lancaster; M. Macaulay, payeur général; vicomte Morpeth, grand-maître des eaux et forêts; marquis de Clanricarde, directeur général des postes; comte de Clarendon, directeur du bureau de commerce; sir John Hobhouse, directeur du bureau du contrôle; M. Labouchère, premier secrétaire pour l'Irlande; comte d'Auckland, premier lord de l'amirauté.

Membres qui ne font pas partie du cabinet: comte de Besborough, lord-lieutenant d'Irlande; duc de Wellington, commandant en chef; marquis d'Anglesey, grand-maître de l'artillerie.

Les nominations officielles suivantes ont eu lieu: directeur de la Monnaie, le très honorable R. L. Shell; secrétaire de l'amirauté, H. G. Ward; procureur général, sir T. Wylde; un des lords de la trésorerie, lord Ebrington; sous-secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, sir W. Somerville; sous-secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, le très honorable E. J. Stanley; lord avocat, A. Rutherford. La duchesse de Sutherland sera maîtresse de la garderobe.

Nous apprenons, ajoute le *Sun*, que M. C. Buller ou H. Hawes, sera sous-secrétaire d'Etat des colonies.

Lord J. Russell a offert à M. Cobden de l'associer au cabinet; il a refusé, et aujourd'hui qu'il a triomphé il a annoncé son dessein d'abandonner la direction de la grande ligue qu'il avait reconnu pour chef. Il paraît que ses travaux avaient compromis sa fortune et sa santé. La re-

... dernièrement, prit le caractère d'une résistance à main armée. Le 14 mars dernier, un messager du résident est venu trouver l'officier commandant la station de la garnison anglaise à Rassalconda, annonçant que le capitaine Mac-Pherson redoutait une attaque. Deux jours après, une autre dépêche apprit que les Khounds allaient faire invasion sur le territoire britannique.

Ordre fut donné à trois compagnies de cipayes de la Compagnie de marcher à leur rencontre. Elles ont traversé quarante-six milles d'une contrée montagneuse et sauvage en trente-six heures et sont arrivées à Kongour où elles ont joint l'escorte du résident établi dans un camp près de la ville.

Les Khounds, qui ignoraient l'arrivée de ce renfort, marchèrent au nombre d'un millier sur le camp en poussant des cris féroces. Mais, arrivés à peu de distance, ils virent qu'ils auraient affaire à forte partie. Ils s'arrêtèrent alors tout court, et plusieurs chefs s'avancèrent en demandant à parler à l'officier commandant. Celui-ci vint au devant d'eux, et après quelques pourparlers, les Khounds se retirèrent.

Quatre jours après, ils revinrent de nouveau, mais au nombre d'environ deux mille, en faisant le même bruit; à la distance de quelques cents pas des troupes de la compagnie, ils s'arrêtèrent; un détachement d'environ cinquante hommes, criant, gambadant, s'avança vers les cipayes. Le commandant de ces derniers donna ordre de faire feu. Trois des sauvages tombèrent; plusieurs autres ont été blessés, et tous s'enfuirent en toute hâte. Le capitaine Mac-Pherson fit alors marcher des troupes vers Pouranghâr, un des principaux villages de ces naturels, et réussit à faire saisir six des principaux meneurs de l'attaque.

OCÉANIE.

Les nouvelles de l'Océanie sont mauvaises, et l'insolence des missionnaires anglais augmente chaque jour. On assure que M. le commandant Bruat, qui a vainement sollicité à plusieurs reprises son retour en France, est bien décidé à prendre sa retraite, à laquelle il a droit dans quelques mois, pour quitter ce pays où il n'y a rien de possible, grâce à la faiblesse de notre gouvernement et à la duplicité de l'Angleterre.

Le *Times*, après avoir annoncé, d'après une correspondance de Valparaiso, qu'une nouvelle tentative de révolution a eu lieu sans succès au Chili, et que la ville de Santiago a été mise en état de siège, reparle d'un échec que le corps français d'occupation de Taïti aurait éprouvé à Huaheine (île du groupe de la Société). Ce journal ajoute, d'ailleurs, qu'au départ du bâtiment français qui a porté cette triste nouvelle à Valparaiso, un fort détachement expéditionnaire allait quitter Taïti pour prendre une éclatante revanche contre les indigènes; il ne pouvait y avoir de doute quant au résultat définitif de cette attaque; car, dit toujours le correspondant de la feuille anglaise, le commandant Bruat venait d'être renforcé par 250 hommes de troupes fraîches. On croit que la reine Pomaré, cédant aux conseils de l'amiral anglais, sir George Seymour, est sur le point de se soumettre à la domination française, et qu'il lui sera assigné une pension suffisante pour la faire vivre honorablement dans la vie privée.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Les électeurs censitaires et départementaux du 4e arrondissement se sont réunis aujourd'hui pour procéder à l'élection de douze candidats aux fonctions d'adjoint au maire dudit arrondissement, en remplacement de M. Dupérier, nommé membre du conseil général. MM. Cramail et Legendre, ayant seuls obtenu la majorité absolue, il sera procédé demain à un second tour de scrutin.

— Hier, à deux heures de l'après-midi, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Chevalier marquait 36 degrés 2/10e. Le chiffre de 36 degrés 2/10e équivaut à un peu plus de 29 degrés Réaumur. C'est la plus forte chaleur qu'on ait éprouvée depuis longtemps à Paris.

GRÈVE D'OUVRIERS. — Les mineurs employés à l'exploitation des mines d'Uls, commune de Melles, arrondissement de Saint-Gaudens, avaient demandé une augmentation de salaire; les chefs de l'exploitation s'étaient rendus sur les lieux, et n'avaient pas cru devoir accéder à cette demande. Les ouvriers ont abandonné les travaux sur-le-champ (il était midi), et les ouvriers étrangers à la commune ayant voulu rester à la mine, ceux de Melles s'armèrent pour leur interdire l'approche des chantiers.

M. le maire de Melles, accompagné du conseil municipal, se transporta à Uls pour essayer par des moyens de conciliation, de faire reprendre les travaux. Les ouvriers n'ont voulu rien entendre, et pour empêcher leurs camarades du canton de Bagnères de continuer leurs travaux, ils ont crevé leurs digues, jeté l'eau dans les chantiers, et chassé les ouvriers étrangers, qu'ils ont accompagnés jusqu'à Melles (20 kilomètres de distance), en menaçant de les tuer s'ils ne s'éloignaient pas. La mine d'Uls est complètement déserte.

— Les ouvriers crâneurs des carrières d'Allemagne dont nous avions annoncé la grève, ayant obtenu une partie de l'augmentation qu'ils demandaient, ont repris leurs travaux.

TROUBLES DE NANCY. — La cause de l'émeute de Nancy et de la fermentation qui règne à Metz au sujet de la hausse sur le prix des grains, n'est pas encore bien éclaircie, dit le *Courrier d'Alsace*. S'il faut en croire certaines assertions, il s'agirait encore d'une de ces entreprises de monopole qui caractérisent si bien la nouvelle féodalité financière. On nous assure que toute la meunerie de Metz et de Nancy est entre les mains d'un petit nombre de capitalistes qui font, à leur guise, la hausse et la baisse des mercuriales, et qui s'enrichissent scandaleusement à ce métier.

UN DEMI REMÈDE. — On s'occupe en ce moment, dit le *Pilote de Dieppe*, de l'extinction de la mendicité dans notre ville. Il serait à désirer que tous nos concitoyens, qui se préoccupent de cette immense plaie de notre localité, fussent bien convaincus qu'il ne s'agit pas seulement d'obtenir des secours plus ou moins abondants des classes aisées, qui sont dans l'usage d'alimenter le bureau de bienfaisance. Pour atteindre ce but, une extinction complète et sérieuse, il serait à désirer que des manufactures ou des filatures offrissent un travail constant et suffisant aux pères de famille indigents, mais valides, forcés, eux et leurs familles, d'avoir recours à la charité publique. Aussi longtemps que les moyens d'offrir du travail ne seront pas à la disposition des associations de charité, l'extinction de la mendicité sera d'une très grande difficulté et presque problématique.

LES OUVRIERS ET LES CONDAMNÉS. — Déjà depuis longtemps, en An-

être, sinon la seule cause, au moins la cause déterminante de cet acte de désespoir. On a pu venir au secours de cette femme avant que l'asphyxie ne fût complète, et quand elle put être rappelée à la vie, le docteur eut encore à combattre les effets d'une forte dose d'opium, à laquelle cette malheureuse eut aussi recours, afin d'être, par l'un ou par l'autre de ces moyens, délivrée de ses souffrances morales et de sa misère. Une petite collecte en faveur de cette femme a déjà été faite dans son quartier.

— Environ 800 bons pour obtenir le pain au dessous du cours, ont été distribués par les commissions du conseil municipal de Verdun; les bons sont accordés par famille, et en supposant chaque famille composée en moyenne de cinq personnes, ce serait 4000 individus secourus par la ville, c'est-à-dire près d'un tiers de la population.

PROBITÉ COMMERCIALE. — Sotias, marchand de vins, demeurant à Paris, place du Louvre, 12, est appelant devant la huitième chambre de police correctionnelle, d'un jugement de simple police, qui l'a condamné à 10 francs d'amende, et a ordonné, en outre, que deux fûts de vins, saisis chez lui, seraient répandus sur la voie publique, devant la porte de son établissement.

Cette condamnation est basée sur un procès-verbal dans lequel des dégustateurs envoyés par la police ont constaté que ces vins prétendus n'étaient autre chose que de l'eau colorée et légèrement alcoolisée, provenant soit de *gouttures* de comptoir, soit de rinçures de pièces.

Le tribunal, accueillant les considérations qui lui sont présentées en faveur de Sotias, confirme le jugement de première instance; mais émendant, ordonne que l'effusion des deux fûts de vin aura lieu à l'Entrepôt.

LES AGENTS DE M. DE ROTHSCHILD. — Les journaux nous parviennent, chaque jour, remplis de plaintes sur le service du chemin de fer du Nord. Ainsi, par exemple, on force les voyageurs à déposer tous leurs bagages, quelque petits que soient les objets, puis, au débarcadère, il est très rare que ces objets ne soient pas égarés, et, dans tous les cas, il y a une grande perte de temps, qui est loin d'être adoucie par le ton bourru et impoli des employés. Le service des lettres semble aussi mal organisé; il est des villes, Arras, par exemple, qui reçoit par le chemin de fer ses lettres près de quatre heures plus tard que précédemment par la malle-poste, etc.

Le service, dit le *Progrès* du 6, se fait avec une irrégularité intolérable. Hier encore, les second et troisième convois pour Lille et Valenciennes, fixés à 2 h. et 7 h. 25, ne sont partis de la gare d'Arras qu'à 3 h. 45 et 9 h. Le deuxième départ pour Amiens et Paris, indiqué pour 2 h. 40, n'a également pu s'effectuer qu'une heure plus tard. Un propriétaire de nos environs que des besoins d'affaires, à heure fixe, appelaient à Lille, a été obligé de renoncer à partir, et quand il a réclamé le remboursement du prix de sa place, on le lui a refusé. Il y a pourtant dans l'art. 46 du cahier des charges imposé à la compagnie, l'obligation d'*exactitude* et de *célérité*, que les tribunaux pourraient fort bien lui rappeler.

LES VICTIMES DE L'INDUSTRIE. — Une mine qui a fait, il y a quelques jours, explosion près de Marseille, à un moment où l'on ne pouvait s'y attendre, a tué deux mineurs, et en a blessé grièvement deux autres. L'un des morts était à cinquante mètres de la mine.

— Dernièrement, dit le *Censeur de Lyon*, une foule de gens attristés stationnait sur le quai de Retz, près du pont Lafayette, vis-à-vis d'une construction légère établie sur le Rhône et servant à un laminage. Tous les regards étaient fixés sur l'une des deux roues de la machine hydraulique adaptée à cet établissement. Cette roue restait immobile, tandis que l'autre exerçait sa rotation habituelle. Par une ouverture pratiquée dans la cloison du laminage, au-dessus de l'axe de la roue, on apercevait des vêtements d'homme engagés dans l'engrenage de la machine. On a bientôt su qu'un ouvrier de quinze ou seize ans avait, par mégarde, laissé saisir par la machine un coin de sa blouse, que son corps avait été attiré et broyé par cet engrenage. C'était ce cadavre qui empêchait la roue de tourner. Un commissaire de police et des agents sont arrivés sur les lieux pour constater cet accident.

— Samedi, dit l'*Émancipation belge*, un ouvrier foreur était occupé à creuser un puits dans un bâtiment en construction rue de Careveld, à Ixelles, et vers huit heures du matin il était arrivé à une profondeur d'une quinzaine de pieds, lorsque tout à coup la partie supérieure du puits s'écroula et fit tomber sur lui près de sept pieds de décombres et de sable mouvant; ses aides crièrent au secours; bientôt la police, le curé, un médecin, un pharmacien et des gendarmes étaient sur les lieux, et on commença aussitôt un service de sauvetage; deux hommes descendirent dans le puits et se mirent à déblayer les décombres, dans l'espoir que les cercles et les perches eussent laissé de l'espace à l'ouvrier enseveli. On enfonça un tuyau en ferblanc dans la terre, et bientôt on eut la preuve que l'ouvrier vivait et avait de l'espace autour de lui. On lui passa des pastilles de menthe et d'autres secours provisoires, et au bout de deux heures de travail, on parvint à le retirer vivant du puits, aux applaudissements des nombreux curieux accourus de toutes parts. Le malheureux, assez gravement blessé à la figure, a été saigné immédiatement; cependant, son état n'inspire aucune inquiétude.

L'OBÉISSANCE PASSIVE. — Un jeune Yvetotais, recrue de 1845, arrivé depuis peu à Rouen, dit l'*Abeille cauchoise*, tomba malade et fit demander un billet d'hôpital. Le lendemain, à l'exercice, le sergent-major fit son appel. Arrivé au nom de Boniface, il fait sortir des rangs le conscrit portant ce nom, et lui délivre un billet d'hôpital, où pendant trois jours il reste couché et boit de la tisane. Trois jours après un quiproquo s'explique: un autre Boniface réclame son billet d'hôpital, et il est constaté que le Boniface qui a reçu ces soins n'est nullement malade. Ce jeune homme avait tellement pris au sérieux les recommandations des anciens sur la discipline, qu'il n'avait su qu'obéir et se taire.

LES MARCHANDS DE VIN DE LA BANLIEUE. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'il se signe en ce moment, dans plusieurs localités, une pétition contre le mode d'exercice qui fait peser sur le vin vendu 40 centimes dans les environs de Paris le même droit que s'il était vendu 55; on nous fait observer que cette pétition est inutile. En effet, l'art. 48 de la loi du 28 avril 1816 porte que « les vendants au détail seront tenus de déclarer aux commis le prix de vente de leurs boissons chaque fois qu'ils en seront requis, et que ces prix seront inscrits tant sur les registres portatifs que sur une affiche apposée par les débitants dans le lieu le plus apparent de leur domicile. » Les débitants peuvent se faire délivrer ces affiches, et du moment où elles se-

[illegible], mais il ne paraît pas que au service, plus que dans la maison paternelle, il ait trouvé des leçons de moralité suffisantes, si nous en jugeons par la conduite ignoble qu'il a tenue en recevant son congé.

Elisabeth, dans son triste métier, avait réussi à épargner 1 500 fr. qu'elle destinait, dit-elle, à s'établir pour commencer une vie meilleure. Mais un misérable qui vivait avec elle, disparut un jour avec toutes les économies et les effets d'Elisabeth. Il avait même vendu son mobilier.

Ainsi réduite au dernier dénuement, cette fille fut recueillie par le nommé Sicre, cocher de cabriolet, et sa femme, qui vivaient rue Frémicourt, au boulevart du Maine, dans la même maison qu'Elisabeth Martin.

Bientôt arriva Martin, le matelot congédié, qui trouva là sa sœur exerçant sa honteuse industrie, et se mit aussi à vivre en commun avec les époux Sicre. Quelles ont été en réalité les combinaisons de cette communauté? C'est ce que M. le président a jugé convenable de ne point éclaircir à l'audience.

Quoi qu'il en soit, les époux Sicre abandonnèrent un jour leur premier domicile pour aller exploiter à la barrière de la Cunette une de ces maisons que la police appelle maisons de *tolérance*.

Ils avaient laissé la fille Martin en possession de leur logement. Elle en profita, le 27 février, à sept heures du soir, pour forcer leur armoire au moyen d'une paire de pincettes et s'emparer d'une somme de 109 fr. et d'un paquet d'effets assez volumineux. Elle confia aussitôt ce paquet à un commissionnaire pour le porter, en marchant à côté d'elle, jusqu'à la barrière du Maine, où elle comptait prendre une voiture.

Arrivé là, l'honnête commissionnaire, soupçonnant le vol, fit une course longue et précipitée pour aller à la barrière de la Cunette prévenir les époux Sicre. Ils arrivèrent en hâte. Elisabeth n'avait pu se procurer un fiacre. Elle fut arrêtée nantie des objets volés, et fit sans hésiter des aveux complets qu'elle renouvelle aujourd'hui devant le jury avec la même franchise.

Le jury, sur la plaidoirie de Me F. Boulloche, a déclaré Elisabeth coupable, mais en écartant toutes les circonstances aggravantes.

La cour, s'associant à cette indulgence, ne l'a condamnée qu'à dix-huit mois de prison. (*Droit.*)

VARIÉTÉS.

Revue bibliographique.

OEdipe à Colone, tragédie de Sophocle, traduite en vers français par A.-E. Delachapelle; in-8°. — *Visions d'un Poète*, poème en vingt chants, par Digard de Lousta; in-32. — *Madame Jean*, roman par M.-J. Brisset; 2 vol. in-8°. — *Olek le Réfugié*, — *le Premier Retour*, par Stanislas Bratkowski.

Sophocle occupe dans la littérature dramatique de la Grèce un rang analogue à celui de Molière dans la nôtre; c'est le roi de la tragédie antique, comme Molière celui de la comédie moderne. Moins hardi, moins lyrique, moins religieux qu'Eschyle, il est plus complet, plus correct, plus dramatique. Chez l'auteur de *Prométhée*, la tragédie est un tableau sublime qui se déroule avec lenteur; chez Sophocle, c'est une action qui commence, se développe, s'achève dans un cadre unitaire, avec une pureté de lignes et une harmonie d'ensemble qui n'existent plus chez Euripide. Dans ses drames, la vigueur se marie à la simplicité, l'élan lyrique du chœur à la familiarité du dialogue; il a peu de ces traits saillants qu'affectionnent les modernes, mais il ne faiblit pas; on sent partout l'inspiration calme, puissante, maîtresse d'elle-même, et cet amour de la forme, cette préoccupation de l'harmonie des sons, des contours, des types, qui caractérisent la civilisation hellénique; seul, il pourrait donner une idée complète de l'art grec.

Des sept tragédies qui nous restent de Sophocle, *OEdipe à Colone* est la moins dramatique dans le sens moderne du mot, et celle qui se rapproche le plus des conceptions d'Eschyle; mais c'est peut-être celle où son génie s'élève le plus haut. Ce fut, on le sait, sa dernière œuvre, son chant du cygne. Ses fils voulaient le faire déclarer fou par l'aréopage. Le vieillard, pour toute défense, lut l'*OEdipe à Colone* qu'il venait de terminer, et la honte retomba sur les fils ingrats qui l'accusaient.

Le sujet du drame est fort simple. Devenu aveugle et poursuivi par des divinités jalouses pour avoir tenté de soulever le voile qui couvre les mystères religieux, OEdipe arrive avec sa fille Antigone, son œil, comme il le dit à ceux qui l'interrogent, sur les hauteurs de Colone, et s'assied à l'entrée d'un bois consacré aux Euménides. Ceux qui l'ont chassé de Thèbes, son beau-frère, son fils Polynice, viennent le supplier d'y rentrer pour détourner d'eux un oracle fatal; le vieillard reste inflexible et répond aux prières par des malédictions: le dogme de l'expiation par le repentir n'avait [illegible] de Sophocle, apprécieront ce mérite.

— Les vers de M. Digard de Lousta ont un tout autre caractère. Autant le traducteur de Sophocle cherche la sobriété, autant l'auteur des *Visions d'un Poète* aime à se répandre en images grandioses, en périodes arrondies et sonores. Comme l'auteur des *Paroles d'un Croyant* dont il procède, il se plaît aux tableaux sombres et sanglants, et tombe quelquefois dans l'amphigouri apocalyptique; mais il a de la force et de la chaleur, surtout dans les vers lyriques où il semble plus à l'aise. Son poème, qui n'a que 12 ou 1 300 vers, est consacré au triomphe du christianisme; si quelquefois on peut lui reprocher du vague, s'il maudit comme son maître, il prie le plus souvent, et il a de très belles pages sur les bienfaits de la doctrine du Christ, sur la charité, l'union des nations et des races. M. Digard de Lousta est un écrivain de plus à ajouter à la liste des poètes sortis du peuple; il occupe un modeste emploi dans les bureaux de la marine à Cherbourg.

— M. Brisset n'appartient pas aux classes populaires; mais le roman qu'il vient de publier atteste une vive sympathie pour leurs souffrances. Qu'on en juge :

Mme Jean avait tous les goûts élégants de la femme du monde, mais, pauvre, elle se fait l'humble épouse d'un menuisier qui l'a secourue en ses jours de douleur; elle avait reçu du ciel la beauté, mais la beauté pour une pauvre femme est toujours un danger, souvent un malheur; elle cache son noble front, sa luxuriante chevelure sous un lourd bonnet qui la défigure; elle emprisonne sa taille cambrée dans de grossiers et ridicules vêtements qui l'étouffent; avec le sentiment et l'amour de l'art, elle se dévoue à un travail monotone et abrutissant; pour vivre de la vie civilisée elle s'est faite toute abnégation; elle a voilé minutieusement les trésors de son âme et de sa beauté; mais la nature proteste. Lorsqu'après une pénible journée de travail, l'ouvrière voit reposer son mari et ses enfants, l'intelligence reprend ses droits; elle lit; elle dessine surtout, car Dieu avait fait d'elle une artiste. Le hasard la donne pour garde-malade à un peintre célèbre; pendant qu'il repose elle peut à son gré errer dans cet atelier qui recèle tant de chefs-d'œuvre, et reproduire ceux de ces tableaux qui lui sont sympathiques. Le peintre surprend ces esquisses, et à force d'instances il la décide à devenir son élève et se dévoue tout entier à son éducation artistique. Peu à peu l'admiration, l'amour de l'art ne sont plus les seuls sentiments qui l'attirent vers elle, il l'aimait la croyant laide, il le lui avoue en la voyant belle et grande artiste. Mais le menuisier absent est de retour : on lui apprend que sa femme a délaissé ses travaux, qu'on l'a vue richement parée, et qu'elle reste tout le jour sous le toit d'un étranger. Il la croit lorsqu'elle assure qu'elle n'est pas coupable, mais, saisi de vertige à la vue du changement qui s'est opéré en elle, il l'entraîne à la campagne, non par un mouvement d'égoïsme; il se contente dès lors de veiller sur elle en silence, — mais pour l'arracher à ce monde qui peut la perdre. Exilée de l'Eden de l'art qu'elle avait entrevu, éloignée de ses tableaux commencés, de ce maître qui l'a guidée, qui l'aime, qu'elle aime peut-être, la pauvre femme dépérit, et un jour que le peintre était allé errer dans les environs de sa retraite, il ne retrouve plus que sa tombe.

Telle est l'analyse décharnée du roman de M. Brisset. L'auteur n'a probablement voulu écrire qu'une histoire morale, et qui fît verser de douces larmes; il a réussi. Rien de plus touchant que ce récit naïf et vrai des souffrances de la femme dans notre société; mais son sujet l'entraînant, le roman est devenu, à son insu, une vigoureuse protestation contre nos mœurs civilisées. Il n'est pas dans tout le livre un personnage qui ne se gouverne d'après les règles de la logique et de la plus saine morale, et, cependant, tous sont malheureux au point d'en mourir de douleur. A qui donc la faute, sinon à cette société, impitoyable et envieuse, parce qu'elle souffre; qui fait de la femme une esclave, condamne à la misère l'élite de ses enfants; à cette société qui méconnaît les vocations, comprime les nobles instincts, crée des liens indissolubles, au risque de faire peser sur toute une vie les conséquences d'une étourderie ou d'un mouvement de générosité ?

Nous connaissions M. Brisset pour un conteur agréable, habile à faire revivre les personnages et les événements des siècles passés; *Mme Jean* révèle une nouvelle face de son talent, et laisse bien loin derrière elle ses aînées. Que M. Brisset persévère, et il peut être sûr que le public lui fera la place qui lui est due.

J. FLEURY.

Olek le Réfugié est un roman socialiste inspiré par nos mœurs civilisées. M. Bratkowski, Polonais exilé depuis longues années de [illegible] qu'une bonne action.

Le Premier Retour est un drame pour ainsi dire prophétique. La scène se passe en Pologne, et le sujet de l'ouvrage est l'affranchissement de la noble nation; une action bien nouée et dramatique, des épisodes variés, et surtout un dialogue facile et rapide, donnent à ce drame plusieurs des qualités nécessaires à la représentation. Nous regrettons seulement que les caractères y manquent de variété, ou plutôt de nuances. Héros et Polonais, tyrans et Russes, sont tous bons et grands de la même manière, méchants et vils de la même façon. Quant aux derniers, nous avions d'abord été de l'avis de M. de Lamennais, qui a reproché à M. Bratkowski de les avoir représentés sous des couleurs trop noires; mais, depuis les derniers événements de Pologne, nous avons bien été forcé de reconnaître la vérité des peintures de l'auteur du *Premier Retour*.

Nous recommandons surtout les livres dont nous venons de parler aux compatriotes de M. Bratkowski; c'est une douce joie sur la terre d'exil de communiquer avec la pensée d'un frère; elle semble un écho de la patrie absente.

E. MARON.

PETITE CORRESPONDANCE.

L'Hermine. — Phalanstère chrétien. Le mot commence à se glisser même dans vos colonnes légitimistes et catholiques. Ne craignez-vous pas d'être marqué du signe des suspects?

Argus soissonnais. — Ah! ah! ah! ce n'est pas bien de vous approprier ainsi mistress Aston, qui est bien notre propriété par droit de premier annonçant. Son communisme n'autorise pas le vôtre!

La Colonne et l'Observateur, de Boulogne. — *Province*, de Moulins. — *Observateur de la Haute-Marne.* — *Courrier des Bouches-du-Rhône.* — Remerciements.

Eclaireur de Saint-Omer. — Nous découvrons la bienveillance dans les coins les plus secrets d'une colonne.

Journaux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. — Encore quelques jours de patience.

Mémorial de Rouen. — Quoi! vous aussi, vous tendez la main à Mme Gantois! Mais vous savez bien que la *Démocratie* sue le fouriérisme par tous les pores, même par ceux du feuilleton. Il nous tarde de voir si votre conduite annonce l'audace ou le remords.

Aux amis de Rhodez. — Calmez-vous, calmez-vous, amis. Le crime a été constaté, confessé, et il sera réparé dans le prochain bulletin. — Vous brillerez mieux encore dans l'isolement d'un entrefilet, que dans la confusion d'un tableau.

Bourse du 6 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 35	83 33	83 15	83 20
— — fin courant	83 45	83 45	83 3	83 30
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 60	121 63	121 60	121 65
— — fin courant	121 60	121 65	121 60	121 65

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»	» »	Banq. de Fr. dr cours	3160	» »
4 0/0 J. »	»	107 » »	O. V. de Par. »	1355	» »
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp...... »	483	» »
— fin Ct	»	» » »	— Gouin.... »	1200	» »
B. du Trés.	»	» »/»	— Gann..... »	1145	» »

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	» » » »	81 60	——	» » » »	» » » »
5 p. 0/0......	d. 50	121 65	121 80	——	122 40	122 35

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	20 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	15 »/5	20 »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM.......... Der C.		100 3/8
Récép. Rotsch.	»	121 » »	BELG. 2 1/2.....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	100 1/8
— — pass.	»	» »/»	— de 1840....	»	101 »/»
— 3 p. 0.0.	»	»» »/»	— de 1842....	»	102 1/2
Dete intérieure	»	37 1/4	— Banque....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1841.	»	» »/»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1222 50
HAITI.........	»	» »/»	AUTRICHE.......	»	» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	» »»
Act. d. J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	440 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	» »»
Paris à St.	905 »»
— à Orléans	1270 »»
— à Rouen.	1015 »»
R.-Havre..	» »»
Avignon...	800 »»
Str. à Bâle.	215 »»
Paris-Str...	487 50
Tours-Nant	503 »»
Orl.-Vierz.	641 25
C. du Nord	725 »»
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc..	410 »»
Boul. à Am.	470 »»
Orl.-Bord.	575 »»
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	527 50
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	6400 »»
Lin Maber.	700 »»

L'un des gérants: F. CANTAGREL

Spectacles du 7 juillet.

7 h. »/» OPÉRA. —
7 h. »/» FRANÇAIS. — Nicomède, le Mari.
6 h. »/» OPÉRA-COMIQUE. — Mousquetaires.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE — Oui ou non. Dondaine. Eventail.
6 h. 1/2 VARIÉTÉS — Vendetta. Baronne. Veuve de 15 ans. Deux Pierrots.
6 h. »/» GYMNASE — Cachucha, le Plus beau jour. Rebecca, le Bien.
7 h. 1/2. PALAIS ROYAL — Inventeur, Châle bleu, Femme électrique.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN — Bruno, Mathilde.
6 h. »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres
6 h. »/» GAITÉ. — Le Château.
6 h. 3/4 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 3/4 COMTE — Riquet à la Houpe. Ah! mon habit!
6 h. »/» FOLIES — Cocarde, Au clair de lune, le Tyran, le Juif.
2 h. 1/2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

Imprim. Lange-Lévy et Cie, rue du Croissant, 16.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10.
L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION,
Comprenant la TROISIÈME PARTIE supprimée dans le PRÉCIS.
PRIX, 80 cent. Franco, 1 fr. PAR M. BRIANCOURT PRIX, 80 cent. Franco, 1 fr.

CHEZ M. NUOR, RUE DE LA HARPE, 66.
ÉTIQUETTES de LONGUE DURÉE.
Avec 10 centimes par étiquette, on peut savoir le nom, l'âge, le jour de la mise en bouteille et le prix de revient de tous les liquides que l'on veut mettre en cave; on peut aussi s'en servir dans les jardins, et les lire au bout de 25 ans comme le premier jour.
Moyennant un bon d'un franc adressé franco, à deux mois sur Paris au sieur NUOR, rue de la Harpe, 66, on recevra avant l'échéance du bon une lithographie explicative du procédé.

PUNAISES.
INSECTO-MORTIFERE,
2 FR. LA BOUTEILLE.
COMPOSITION CONNUE DEPUIS 30 ANS
Pour la destruction des Punaises et autres insectes et de leurs œufs.
A la pharmacie, faubourg Montmartre, 78.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.
SOLIDARITÉ.
VUE SYNTHÉTIQUE DE LA DOCTRINE DE FOURIER.
Par H. RENAUD.
2e édition, 1 vol. in-8.
Prix, 3 fr., et par la poste, 3 50.



COURROIES DE MÉCANIQUE ET TUYAUX DE POMPES EN CAOUT-CHOUC
GUÉRIN Jeune ET Ce, BREVETÉS sans garantie du Gouvernement, Rue des Fossés-Montmartre, n° 5, à PARIS.
COURROIES EN CAOUT-CHOUC perfectionnées ne s'effilant plus sur les côtés. Les COURROIES en CAOUT-CHOUC ont l'avantage de ne pas s'allonger, d'être d'un seul morceau et d'une durée supérieure à celles en cuir. N° 1 très-fort, 40 centimes le mètre sur un centimètre de largeur. N° 2, un peu moins fort, 35 centimes. N° 3, force ordinaire de cuir, 30 centimes.
TUYAUX DE POMPES à incendie sans couture ni jonction résistant à une pression de 15 à 20 atmosphères. 6 tissus sur 45 millimètres de diamètre, 4 fr. le mètre. Pour pompes d'arrosement, 3 tissus sur 28 millim., 2 fr. le mètre. Sur 35 millimètres, 2 fr. 50 c. et sur 45 millim., 3 fr. (Toute espèce de tuyaux pour conduits d'eau, de gaz, de vapeur et pour porte-voix).
Paletots en caout-chouc à 50 et 60 fr.; Manteaux à 20, 35, 45 et 55 fr.; Manteaux grande taille, à 50, 60 et 75 fr.; Coussins à air, 12 fr.; Clysoirs, 4 fr.; Tabliers de nourrices, 6, et 7 fr.

oppositions. Quant au parti conservateur, il n'a pas besoin de se former en comité, il tient à son service toute l'administration départementale.

Deux de ces réunions, celle de la droite et celle de la gauche fusionnée, ont publié des circulaires dans lesquelles elles ont mis sans doute toute leur pensée. A ce compte, leur pensée est peu de chose.

Le programme de la droite est court; il se résume en ce seul mot: réforme électorale. Comme les légitimistes, nous ne croyons pas qu'un pays de trente-cinq millions d'habitants soit suffisamment représenté par deux cent mille électeurs; nous ne croyons pas que le cens soit le meilleur et doive être l'unique critérium de la capacité électorale. Mais la réforme n'est qu'un moyen; quand vous aurez élargi les bases de la loi d'élection et appelé un plus grand nombre de citoyens à choisir les députés, quelle sera votre politique? que ferez-vous de l'instrument que vous aurez obtenu?

Nous voulons bien croire que la corruption révolte le parti légitimiste, que ses sympathies sont acquises à l'agriculture, que les souffrances des populations laborieuses lui touchent le cœur; nous sommes disposés à voir en lui la tradition vivante du passé, qui doit avoir son influence dans la préparation de l'avenir. Mais si nous interrogeons son histoire, avons-nous droit d'être rassurés sur son compte? Nous ne lui demanderons pas ce qu'il a fait quand il tenait le pouvoir; il nous répondrait que l'expérience et l'étude l'ont instruit; mais qu'a-t-il fait hier? Qu'ont fait les siens cette année dans les chambres et dans les journaux? Celui que le parti reconnaît pour son chef, M. Berryer a-t-il laissé échapper une seule occasion de patroner de son éloquence la féodalité financière qui nous enlace chaque jour dans de nouveaux monopoles? N'a-t-il pas profité de sa situation de représentant de la France pour se faire l'infatigable avocat des banquiers?

Lorsqu'à propos d'une loi de finance un député a proposé d'élever le traitement des instituteurs primaires, de créer des écoles et des ouvroirs pour les filles pauvres des campagnes et des centres manufacturiers, la droite s'est levée en masse et avec un concert devenu rare chez elle, pour repousser ces propositions. Le rédacteur en chef du plus intelligent des journaux du parti ne lutte-t-il pas depuis un an contre les tribunaux pour ne pas obéir à un système d'impôt mobilier, qui, malgré ses imperfections, a néanmoins le mérite de dégrever quelque peu le pauvre aux dépens du riche? Ce parti demande aujourd'hui avec nous, la liberté de l'enseignement, mais les gros capitalistes réclament aussi la concurrence illimitée. Dans une société où les intérêts sont divergents, la liberté absolue procure le monopole au plus fort, et vous espérez bien que l'idée religieuse vous fera les plus forts.

Le pays est donc quelque peu autorisé à suspecter les allures libérales du parti légitimiste, sans repousser des conversions sincères, on devra donc exiger des garanties et demander des programmes pour l'avenir; tant pis pour ceux qui ne savent que regarder le passé, un passé qui les condamne.

Le programme de la gauche est moins explicite encore que celui de la droite. Le comité de MM. Thiers et Barrot aurait-il eu la pensée de s'effacer complètement? aurait-il craint de faire des promesses à l'administration; mais le parti conservateur en dit autant; et n'est-ce pas vraiment trop de naïveté que de compter sur M. Thiers pour rétablir la moralité publique! Que les journaux relisent donc leurs articles de 1835.

La gauche veut que la France ait une attitude ferme en présence de l'étranger, mais les conservateurs déclarent le vouloir aussi. La question est de savoir si notre attitude est bien ce qu'elle devrait être; nous ne le pensons pas, mais ce n'est pas le passé de M. Thiers, ni les programmes de M. Odilon Barrot qui nous éclairent. Les chefs de la gauche ajoutent qu'ils veulent élargir le cercle des incompatibilités; mais c'est là une mesure coercitive dont il sied peu aux amis de la liberté de se faire les apôtres, et les conservateurs ont été mieux inspirés en opposant à cette proposition celle qui a pour but de régler l'avancement dans les fonctions publiques. Le programme de l'opposition n'est donc que le programme du parti conservateur quand il n'est pas moins libéral, et alors pourquoi les électeurs déplaceraient-ils M. Guizot pour M. Thiers, son ancien allié de la coalition, son ancien collègue au ministère, qui lui a préparé les voies, et continuerait toutes ses traditions?

La politique gouvernementale de l'opposition, nous dit le journal de M. Thiers, est écrite depuis six ans dans ses votes à la Chambre. Si la gauche n'élève pas ses prétentions au delà, c'est à elle trop de modestie. A la Chambre, la gauche, trop fidèle aux instructions de ses capitaines, proteste; pose des restrictions, mais quand on lui demande ses plans, ses idées, elle répond que ce n'est pas son rôle; elle critique, elle nie, elle empêche d'agir, mais elle n'agit pas. Dans toutes les questions qui n'intéressent pas les portefeuilles, elle aurait pu obtenir beaucoup des ministres, qui flottent souvent entre divers intérêts, disposés à prendre le meilleur parti s'ils ont l'espoir d'être soutenus. Eh bien! pas une seule proposition importante relative aux intérêts non politiques du pays, n'est sortie depuis six ans de la gauche paralysée par M. Thiers et M. Barrot.

Cette attitude négative de la gauche tient peut-être à ses traditions négatives sur la nature du pouvoir; mais c'est beaucoup moins ses membres qu'il faut accuser de son inertie que les chefs qu'elle s'est imprudemment donnés. M. Thiers ne vise qu'à être ministre et ministre absolu; il n'y a qu'un principe qu'il ait à cœur, c'est sa fameuse maxime: *Le roi règne et ne gouverne pas*. Hors de là, rien ne le touche; c'est une affaire de vanité et de lutte personnelle contre la royauté. Ne lui parlez ni d'améliorations sociales, ni de libertés, ni de garanties, ni d'institutions populaires. Il ne s'en cache pas du reste: toutes les fois qu'il n'y a pas un portefeuille pour enjeu, il vote avec le ministère; il a repoussé cette année la réduction de la taxe des lettres, les crédits pour l'éducation des femmes, et combattu avec acharnement les réformes apportées par M. de Salvandy dans l'instruction secondaire.

Quant à M. Od. Barrot, c'est une nature purement négative et critique; sa parole ample et sonore trompe à la tribune, mais le prestige s'évanouit à la lecture, et l'on est tout étonné de s'être laissé prendre à ces lieux communs enveloppés de pompeuses périphrases. M. Barrot n'a rien d'un chef de parti. On comprend cependant qu'à une époque où chacun retrouvait en lui ses tendances pratique, et surtout d'autres chefs. M. Thiers ne veut que l'exploiter dans son intérêt; M. Barrot se trouve dépassé de bien loin par les idées nouvelles. Que les membres de la gauche osent donc se dégager d'un double lien qui les annulle, qui les déconsidère aux yeux du pays, et qui fait la force des ennemis du progrès. Les questions sociales nous débordent; que l'opposition les étudie avec persévérance et qu'elle s'y régénère. C'est alors que, cessant d'être une coterie, elle pourra s'assimiler tous les éléments progressifs de la droite et du centre, et former, comme le dit la circulaire, un grand parti, le parti national.

Les questions sur les limites et l'origine du pouvoir ne sont, qu'on le sache bien, que des questions secondaires. Que la légitimité ou les discussions sur le gouvernement personnel passionnent encore quelques vieux abonnés du *Constitutionnel*, cela se peut; mais la grande masse de la nation a de plus graves sujets de préoccupation. Que toutes les branches de production prospèrent; que les classes sacrifiées cessent d'être exploitées par le capital; que l'impôt s'applique à d'utiles entreprises, qu'enfin le bien-être et la liberté soient assurés à tous, on ne songera guères à s'informer si c'est Henri V, M. Thiers ou Louis-Philippe qui règne et gouverne; quelles limites restreignent, quelles lois constituent cette bienfaisante administration? Pour notre part, nous déclarons préférer une bonne politique qui serait appuyée par le roi et par lui insinuée au ministère, à une mauvaise politique appuyée par le ministère contrairement aux vœux du roi.

Si les partis veulent grouper le pays autour d'eux, qu'ils abandonnent tous ces rabâchages qui ont fait leur temps. Seize ans de douloureuse expérience en ont assez montré l'inanité; le jour de la politique nouvelle est venu. Quand l'ennemi pénètre dans une ville, la sentimentalité n'est plus de mise: la féodalité financière nous envahit; ce ne sont plus des paroles qu'il nous faut, ce sont des armes, c'est-à-dire des idées et des actes.

Les réformes administratives et les réformes politiques dans les Etats Romains.

Le gouvernement français a célébré sur tous les tons l'influence souveraine de son ambassadeur à Rome. Le pape Pie IX a été présenté comme l'élu de la France, l'élu de M. Rossi. On a triomphé tant qu'on a pu vivre sur les promesses et les espérances. Maintenant qu'approche le moment de justifier les unes et les autres, par une action directe et libérale sur la politique du Saint-Siége, on commence à battre en retraite. Déjà le *Journal des Débats*, dans un article récent, a pris les devants pour préparer les esprits à se contenter des moindres concessions. Les réformes politiques ne sont pas encore mûres, il faut se contenter de réformes administratives. Nous nous élèverons de toutes nos forces contre cette abdication des légitimes prétentions de la France. Que des peuples encore à demi-barbares ne puissent être admis à l'exercice de tous les droits politiques des nations civilisées, on le conçoit; mais les sujets des Etats romains ne sont pas dans cette catégorie. Par leur intelligence et leur activité, par le haut sentiment de leur dignité d'hommes et de citoyens, par le légitime orgueil de leurs glorieuses

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 8 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWIT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

XIX.

Anxiété de la vie de Londres. — Une ressource inattendue. (Suite.)

... Martin acheta une tranche de bœuf salé, du jambon, un pain tendre, du beurre frais, et revint les poches amplement garnies. Ce lui fut un léger rabat-joie que de trouver au retour sa chambre envahie par une épaisse fumée, provenant de deux causes: primo, la mauvaise construction d'un tuyau, déterminé fumeur; secondo, la présence de deux ou trois sacs pleins de haillons qui bouchaient ledit tuyau en cas de pluie et qu'on avait négligé d'enlever en allumant le feu. Cependant, pour remédier à cet oubli, on avait levé le châssis de la fenêtre, et placé au dessous un fagot qui le maintenait en équilibre; de sorte qu'à l'exception d'une atmosphère, légèment irritante pour les yeux, suffoquante pour les poumons, l'appartement était tout-à-fait confortable.

L'eût-il été moins, Martin ne se sentait nullement en humeur de quereller, surtout lorsqu'une pinte de pétillant porter fut déposé sur la table par la servante, à laquelle il donna ses instructions au sujet d'un cordial spiritueux et confortatif, qu'elle promit d'apporter bouillant au premier coup de sonnette. La viande froide était enveloppée dans une affiche de spectacle; Martin l'étendit en guise de nappe, l'impression en dessous, et disposa dessus la collation. Le pied du lit, voisin du feu, fit l'office de buffet. Ces préparatifs terminés, il logea un vieux fauteuil dans le coin le plus chaud, et s'y plongea avec délices.

Il commençait à manger de bon appétit, tout en promenant autour de la chambre des yeux où éclatait la joie de la quitter le lendemain, lorsque des pas furtifs sur l'escalier attirèrent son attention. L'instant d'après, un coup frappé à la porte, bien que discret, communiqua un tel ébranlement au fagot qui tenait la fenêtre ouverte, que, s'élançant dans la rue, il laissa retomber le châssis avec fracas.

— Rapportez-vous du charbon? cria Martin; entrez!

— Si ce n'est pas prendre trop de liberté, reprit une voix d'homme, votre serviteur, monsieur! J'espère que tout va aux souhaits de Monsieur?

Martin fixa des yeux ébahis sur la figure qui saluait de la porte; il se rappelait à merveille les traits, la physionomie, mais impossible d'y appliquer un nom.

— Mark Tapley, Monsieur, dit l'étranger; vous n'avez pas oublié le garçon du *Dragon-Bleu*, qui s'est vu forcé de quitter, faute d'occasion de se tenir en haleine, Monsieur, et de s'exercer à la joie.

— Eh! vraiment oui! s'écria Martin; je vous reconnais à présent. Mais comment diable êtes-vous venu ici?

— Tout droit par l'allée et l'escalier, Monsieur.

— Mais comment vous y êtes-vous pris pour me découvrir?

— Rien de plus simple, Monsieur. Je vous ai rencontré une ou deux fois dans la rue, et aujourd'hui, comme je flânais devant la boutique de cosmétiques, non, de... comestibles, côte à côte avec un petit ramoneur affamé, qui vous eût mis en appétit rien qu'à le regarder, je vous ai vu entrer et acheter ça.

Il montra du doigt les vivres.

Martin rougit et dit brusquement:

— Eh bien! après?

— Après, j'ai pris la liberté de vous suivre, Monsieur, et comme je leur ai dit là-bas que vous m'attendiez, on m'a laissé monter.

— Etes-vous donc chargé de quelque message pour moi?

— Oh! mon Dieu, non; c'était comme qui dirait une honnête frande, Monsieur, voilà tout.

Martin lui lança un regard rourroucé; mais il y avait dans la face épanouie du brave garçon, dans ses manières, gaies sans familiarité ni impertinence, un je ne sais quoi qui le désarma. Puis il menait depuis longtemps une vie de reclus, et le son de la voix humaine était doux à son oreille.

— Tapley, dit-il, j'en agirai franchement avec vous. D'après ce que je puis voir, et ce que j'ai su par Tom Pinch, vous n'êtes pas homme à venir ici poussé par une impertinente curiosité, ou par tout autre motif offensant. Asseyez-vous donc; je suis charmé de vous voir.

— Grand merci, Monsieur; mais j'aime autant rester debout.

— Si vous ne vous asseyez, je n'ouvre plus la bouche.

— A la bonne heure, Monsieur, votre volonté fait loi, me voilà assis. Et Mark prit place au bord du lit.

— Allons, servez-vous, dit Martin, lui passant l'unique couteau.

— Après vous, Monsieur.

— Ma foi, si vous n'en prenez pas tout de suite, il n'y en aura plus.

— Puisque c'est votre bon plaisir, Monsieur...

Il se servit gravement et se mit à manger.

Martin en fit autant, mais après un court silence, il reprit:

— Que faites-vous à Londres?

— Rien.

— Comment rien?

— Je suis sans place.

— Diable! j'en suis fâché pour vous.

— Je voudrais servir un célibataire, reprit Mark; s'il arrivait de province, ce n'en serait que plus mon fait; et s'il fallait être aux expédients, tirer le diable par la queue, la chose m'irait comme de cire; je ne tiens pas aux gages.

Il visait si droit que Martin cessa de manger.

— Si c'est à moi que vous faites allusion..., dit-il.

— Tout juste, Monsieur, répartit Mark.

— Alors, vous pouvez juger à ma façon de vivre, si j'ai le moyen de payer un domestique. D'ailleurs, je vais partir pour l'Amérique.

— Raison de plus, Monsieur, reprit Mark, toujours imperturbable. Si je crois ce que l'on en raconte, l'Amérique est précisément le pays qu'il me faut pour me tenir en haleine.

Martin le regarda d'un air irrité, mais sa colère s'évanouit encore cette fois.

— Dieu vous bénisse, Monsieur, continua Mark; à quoi bon tant tourner autour du pot, et jouer à cligne musette, quand on peut aller droit au but en six paroles! Voilà bien une quinzaine que je vous guette: j'ai vu qu'il y avait quelques mailles coulées dans vos affaires. Dès le temps du *Dragon*, je me doutais que ça en viendrait là, tôt ou tard. Maintenant, Monsieur, me voilà sans place, mais pouvant me passer de gages d'ici à l'an qui vient, car, sans y penser, et quasi malgré moi, j'ai fait de petites épargnes. J'ai du goût pour les aventures, et qui plus est, pour vous, Monsieur: je désire nager un peu contre le courant, et savoir si ce qui énerve les autres ne me fortifierait pas, moi. C'est mon idée. Voulez-vous donc m'emmener ou me laisser?

— Eh, comment vous emmenerai-je? se récria Martin.

— Quand je dis m'emmener, je veux dire me laisser partir; et quand je dis me laisser partir, c'est avec vous que je l'entends. Car, de quelque façon que cela tourne, je partirai tout de même. Maintenant que vous avez nommé l'Amérique, je vois clair comme le jour que c'est le pays où j'ai le plus de chance de me contenter. Si je ne paie pas mon passage dans le même paquebot que Monsieur, je le paierai à bord d'un autre; et, une fois seul, fiez-vous en à moi, je tiendrai la gageure, et choisirait la plus vieille, la plus pourrie de toutes les carcasses de vaisseau, pour y colloquer votre serviteur. Si je fais naufrage en route, ce sera de votre faute, et vous pourrez compter avoir sur la conscience un noyé qui n'ira pas de main morte à sonner le tocsin à vos oreilles.

— Folies! dit Martin.

— Croyez-en ce que vous voudrez, Monsieur; vous en auriez l'esprit plus tranquille. S'il m'arrive malheur, je ne suis pas fait pour contredire un gentilhomme; mais le diable m'emporte si je ne m'embarque pour l'Amérique, à bord de la plus vermoulue coque de noix qui sortira du port!

— Vous ne pensez pas un mot de ce que vous dites là, j'en réponds, reprit Martin.

— Je le pense et le ferai, Monsieur.

— Bah! vous vous raviserez.

— A merveille! reprit Mark, d'un air de complète satisfaction. Lais-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 4 juillet.

» être interprétées dans un sens peu d'accord avec mes intentions; » on pourrait en induire que je suis l'ennemi déclaré de la papauté » et de la religion. On se tromperait singulièrement. Je vénère le » christianisme, je respecte le catholicisme, et je serais très fâché » si l'Italie perdait l'unité religieuse, la seule qui lui soit restée. » Je ne nourris ni haine ni rancune contre la cour de Rome, qui » ne m'a jamais fait aucun tort, qui m'a au contraire accordé des » distinctions; en sorte que mon langage est plutôt l'expression du » regret que celle de l'animadversion. »

Citons maintenant quelques-uns des faits constatés par M. d'Azeglio.

Le chef de l'Etat, à Rome, n'a point de jour d'audience publique, comme en ont tous les rois absolus. Mais il y a plus : quand un sujet du pape demande à voir le pontife, on ne lui accorde cette faveur qu'à la condition qu'il ne parlera point d'affaires, et il n'est admis en présence du souverain qu'après avoir solennellement promis d'observer cette condition. — « On m'objectera peut-être » que, si on ne peut recourir au chef de l'Etat, on peut recourir à » ses ministres, aux gouverneurs, aux légats, aux secrétaires » apostoliques, etc. Cela est vrai ; on peut adresser des réclama- » tions à ces agents du pouvoir, mais on ne leur en adresse guères, » parce qu'on est sûr de ne recevoir aucune réponse (p. 32). »

Il y a en Romagne une classe d'hommes sans pudeur, sans honneur, accoutumés à l'oisiveté, à la débauche, au jeu, mais se disant dévoués au pape, à la religion, à la foi catholique, et se croyant autorisés par là à violer toutes les lois divines et humaines, à commettre toute sorte d'iniquités contre les personnes qui ne professent pas les mêmes opinions, ou, en d'autres termes, contre tous ceux qu'ils n'aiment pas. Ces sicaires, profitant de la faiblesse du gouvernement, se réunissent en conciliabules secrets, où ils trament des conspirations supposées, où ils dressent leurs plans de délation, de vengeance et d'assassinat !

Les commissions sont une espèce de tribunal inquisitorial chargé de l'examen des causes politiques, investi d'une autorité illimitée et ne suivant aucun ordre légal dans la marche de la procédure. Dans ces tribunaux, vrais coupe-gorges, ce sont les mêmes individus qui accusent et qui condamnent; les accusés n'ont pas le choix de leurs défenseurs : ceux-ci sont choisis par la commission elle-même, parmi les hommes qui lui sont le plus dévoués. Les procès se plaident à huis-clos, les interrogatoires sont dirigés de manière à faire paraître coupables les hommes les plus innocents; la classification des délits est indéfinie et arbitraire ; on emploie les moyens les plus odieux pour arracher des aveux ; la torture morale et presque la torture physique. On érige en chefs d'accusation, non pas les actes, mais les pensées, les intentions, les sentiments les plus naturels, les expressions les plus frivoles; les peines qu'on prononce sont toujours exorbitantes et sans aucune proportion avec le degré de culpabilité des prévenus.

(1) Paris, chez Franck, rue Richelieu, 69; 1846, traduit de l'italien par M. Louis Delatre.

Monsieur le rédacteur,

Qui régale son juge a gagné son procès.

Ainsi a pensé sans doute M. de Rothschild en conviant magnifiquement l'élite du public français aux fêtes splendides de l'inauguration du chemin de fer du Nord. Train de princes, pêle-mêle aristocratique des gentilshommes de la finance, de l'industrie et de la littérature, repas de Gargantua à Lille, noces de Gamaches à Bruxelles, le tout sans bourse délier; il y avait certes là de quoi chatouiller la fibre vaniteuse, éblouir les yeux et fermer la bouche des critiques les plus récalcitrants. Aussi quel hosannah n'ont pas entonné les conviés de la presse en l'honneur de l'amphitryon. Et voyez un peu comme ils ont maltraité en passant cette pauvre ville d'Amiens, la seule étape à solder qu'ils aient rencontrée dans leur féerique promenade.

Pour moi, Monsieur, qui ne sais point écrire, et ne sais guères que payer, sur la foi des beaux récits qui nous étaient faits, j'ai, pour mon argent, risqué le voyage, et j'en arrive.

Permettez-moi de confesser publiquement ma faute par la voie de votre impartial et honorable journal.

Comme tout le monde aujourd'hui, j'aime à voyager vite, mais j'aime aussi mes aises. C'est bien le moins qu'on les ait dans un voyage de douze heures, durée officielle, mais non pas vraie, du trajet de Paris à Bruxelles. Je ne suis pas assez riche pour aller dans les voitures de première classe, pas assez robuste pour supporter celles de la dernière, bien qu'on les ait améliorées, couvertes et à près closes. Je pris donc des secondes places, comptant y être pour le moins aussi bien que dans un intérieur de messageries. Vous allez juger, Monsieur, de mes mécomptes.

Une fois le marchepied franchi, on est tout d'abord séduit, je l'avoue, par le riant aspect du coutil blanc et bleu qui tapisse la caisse et les maigres coussins dont elle est garnie. C'est frais et assez doux, car c'est neuf, moins rembourré pourtant que le moindre véhicule des environs de Paris. Mais c'est un progrès sur le passé des chemins de fer, il faut s'en contenter. D'ailleurs, moelleuses ou non, vous ne vous installez pas sans un grain d'orgueilleuse satisfaction sur ces banquettes, qu'ont récemment pressées de leur illustre poids tant d'importances contemporaines. Mais là s'arrêtent vos illusions.

Le convoi marche. En voyageur de long cours, vous tirez votre casquette, ôtez votre chapeau et voulez le suspendre ; point de filets; vous cherchez au-dessus de votre tête quelque patère qui les remplace ; rien... qu'un grand espace vide, où pourraient très bien se placer pourtant de modestes champignons de bois, à 10 c. la pièce, ce qui ne serait point ruineux pour la compagnie.

Avez-vous parapluie, canne, ombrelle : même agrément. Il vous faut les garder entre vos jambes, coiffés de votre chapeau; et si, comme une dame qui se trouvait là, vous portez le plus humble carton, pour peu qu'il dépasse vingt centimètres, il n'entrera pas sous la banquette, et vous devrez le tenir à la main avec le reste, sans compter votre Guide de France et de Belgique, ou le vade-mecum qu'il vous aura plu d'emporter.

Il est vrai qu'avisant non loin de vous une place inoccupée, vous quent, les deux portières du milieu. Mais tout voyageur qui craint les courants d'air peut tenir l'une fermée. C'était notre cas, grâce à mon voisin de face, enrhumé et se trouvant bien des bains de vapeur. Nous parlementons en règle ; un échange de places arrange l'affaire, et j'ouvre enfin la portière.

Ah! Monsieur, quel charbon brûle donc la compagnie, et pourquoi interdit-elle de fumer dans les voitures si elle empoisonne elle-même les voyageurs de l'odeur la plus nauséabonde qui se puisse sentir! Joignez-y une nuée de petits grains noirs, le tout combiné d'une chaleur de trente degrés, et par moment de la poussière du sol picard et artésien, voilà l'atmosphère que nous avions à respirer.

Pour nous achever, le soleil vient à darder en plein travers de notre cage. Point de stores pour nous en garantir. Nos mouchoirs et l'ombrelle d'une dame en firent tant bien que mal l'office. On m'a dit depuis, et je l'ai vu, que la compagnie avait, dans quelques wagons, fait poser des stores s'étendant sur deux seulement des trois jours dont est percé chaque côté de caisse, l'autre restant découvert. Pourquoi deux plutôt qu'un, et pourquoi pas trois? Je suis encore à le comprendre. A moins que ce ne soit un premier pas et que l'autre doive prochainement suivre.

J'en avais assez de cette épreuve. Nous étions à A..., je me hâtai de descendre et de humer un peu d'air respirable. Un convoi, se croisant avec le nôtre, s'arrêta en même temps que lui. Je restai quelque temps à en admirer les voitures, et j'en oubliai presque ma fatigue. Il est vrai qu'elles sont si bien peintes et si confortables, vues du dehors!

Cependant les facteurs couraient d'un bout à l'autre des deux trains pour transporter les bagages. Les convois étant fort longs (car les voyageurs affluent déjà et la compagnie doit encaisser de belles recettes), la besogne n'avançait guères. Les employés y mettaient bien la main, mais ils étaient si peu! Enfin mon tour vint, mon numéro fut appelé. Il y avait près d'une heure que j'attendais, le temps de faire dix lieues sur un chemin de fer autre que la ligne du Nord.

C'était mon jour de guignon : une de mes malles, un peu trop vivement descendue à terre, et traînée sans pitié sur le parquet par la main épuisée d'un facteur, me fut remise dans un déplorable état, écornée, le cuir éraillé et enlevé par places, le moraillon forcé et retourné. Ce petit dommage fut gracieusement reconnu par le chef de station et réparé par ses ordres; mais je dus laisser là ma malle jusqu'au lendemain.

J'oubliais de vous dire que nous étions partis d'une station une demi-heure après celle qui avait été fixée, et que nous avions marché à raison de 24 kilomètres à l'heure.

Il y a sans doute, Monsieur, à faire la part de l'inexpérience des débuts. J'imagine que les retards dans la marche, la confusion et les lenteurs du service diminueront avec le temps et l'habitude; mais il n'en saurait être de même de tous les ennuis dont les voyageurs sont actuellement victimes. Des réformes seules peuvent les faire disparaître.

Il faut augmenter le nombre des employés et facteurs des grandes stations intermédiaires. Il est matériellement impossible que si deux

---

sez faire, et vous m'en direz des nouvelles. Il n'y a qu'une chose qui me taquine, c'est qu'il n'y aurait pas grand mérite à suivre là-bas un gentilhomme de votre trempe, qui est aussi sûr d'y faire son chemin qu'une vrille dans une motte de beurre.

C'était prendre Martin par son faible; il ne pouvait d'ailleurs s'empêcher de voir dans Mark un hardi et résolu gaillard : sa seule présence avait déjà éclairci l'atmosphère de la triste et sombre petite pièce.

— Il est certain, dit-il, que j'ai là-bas certaines chances de réussite; sinon, je n'irais pas. Je ne suis pas précisément dépourvu des qualités qui assurent le succès.

— Ça se voit de reste, Monsieur.

— Vous sentez, poursuivit le jeune homme, le menton appuyé sur sa main et regardant le feu, que l'art, j'entends l'architecture ornementale, appliquée aux usages domestiques, ne peut manquer de prendre dans un pays où les hommes changent constamment de demeure, et vont sans cesse de l'avant; il leur faut bien des maisons pour se loger.

— A mon avis, Monsieur, cet état de choses ouvre à l'art... l'architecture, comme vous dites, le plus fameux champ dont j'aie jamais ouï parler.

Martin lui lança un rapide coup d'œil, ne sachant trop si cette réponse n'impliquait pas certains doutes railleurs sur l'excellence de ses plans; mais M. Tapley dévorait sa tranche de bœuf et son pain d'un air si candide, son visage exprimait tant de bonne foi, qu'il était impossible de se défier de lui. Cependant ce premier doute en éveilla un second dans l'esprit de Martin. Il tira de sa poche l'enveloppe du billet de banque, et les yeux fixés sur Mark, la lui mit dans la main.

— Voyons, dites-moi la vérité. Savez-vous quelque chose de ceci?

Mark tourna et retourna l'adresse, la rapprocha de ses yeux, l'éloigna à la longueur du bras, mit l'écriture dans un sens, puis dans l'autre, et secoua la tête avec une expression de surprise si naturelle, que Martin s'écria, en reprenant le papier :

— Non, je vois que non. Au fait, que peut-il y avoir de commun entre vous et cette lettre? Et pourtant, il ne serait guères plus extraordinaire de vous trouver au courant qu'il ne l'est pour moi de l'avoir reçue. Allons, Tapley, ajouta-t-il après un moment de réflexion, je vais vous conter mon histoire telle quelle, et vous verrez alors plus clairement quelles chances vous pouvez courir en vous attachant à moi.

— Faites excuse, Monsieur, mais avant tout, m'emmènerez-vous si je persiste? ou aurez-vous le cœur de me rebuter, moi, Mark Tapley, ci-devant garçon du *Dragon-Bleu*, recommandé par M. Pinch, et qui ai toujours désiré m'attacher à un gentilhomme de votre humeur, de votre force d'âme? ou bien consentirez-vous, en grimpant l'échelle dont vous êtes si sûr d'atteindre le sommet, à me remorquer après vous, à distance respectueuse, s'entend? Je sais bien que pour vous, la question est de peu d'importance; voilà le hic; car pour moi, voyez-vous, elle est capitale. C'est pourquoi je vous supplie d'y songer.

Si c'était là une seconde visée au côté faible de Martin, qu'une première tentative avait mis à découvert, certes M. Tapley pouvait se vanter d'être fin observateur et habile à l'escrime. Toujours est-il que, volontaire ou involontaire, la botte porta, Martin se rendit, et finit par dire avec une condescendance qui, après de si récentes humiliations, chatouillait admirablement son oreille :

— J'y songerai, Tapley. Demain vous me direz si vous êtes toujours dans les mêmes dispositions.

— S'il ne tient qu'à cela, s'écria Mark en se frottant les mains, c'est chose faite. De grâce, poursuivez maintenant, Monsieur, je suis tout oreille.

Plongé dans son fauteuil, les regards fixés sur le feu, mais lançant parfois un coup d'œil à Mark, qui ne manquait pas d'y répondre par un mouvement de tête en signe de profonde attention, Martin raconta avec rapidité les circonstances les plus saillantes de sa vie, comme il les avait racontées quelques semaines auparavant à M. Pinch; seulement, il les adapta de son mieux à l'intelligence de M. Tapley, et dans ce but, glissa légèrement sur l'histoire de ses amours. En ceci il compta sans son hôte : l'intérêt de l'auditeur s'attacha exclusivement à la partie du récit restée dans l'ombre; il multiplia les questions, s'excusant sur ce que lui, Mark, avait vu la jeune personne au *Dragon-Bleu*.

— Et jamais plus belle jeune fille ne fut plus digne d'être aimée d'un galant homme, ajouta Mark avec énergie.

— Oui dà ! la jugez-vous à l'époque où le chagrin l'avait déjà changée! reprit Martin regardant de nouveau le feu. Ah! si vous l'aviez vue auparavant... Elle était tant soit peu abattue, Monsieur, c'est vrai, plus pâle aussi que je ne l'aurais souhaité. Mais elle n'en était pas moins fièrement jolie. Depuis son retour à Londres, Monsieur, il me semble qu'elle en a repris.

Les yeux de Martin se fixèrent tout effarés sur ceux de Mark, comme s'il l'eût cru fou ; il lui demanda ce qu'il voulait dire.

— Faites excuse, Monsieur, reprit Japley, je ne prétends pas qu'elle soit plus heureuse sans vous, seulement elle a meilleur visage.

— Est-ce à dire qu'elle soit venue à Londres? s'écria Martin, se levant en hâte et repoussant du pied son fauteuil.

— Sans doute, dit Mark, se levant à son tour du bois de lit qui lui servait de siège.

— Elle y est peut-être encore. Y est-elle, dites?

— C'est probable, Monsieur; je puis du moins répondre qu'elle y était il y a huit jours.

— Et vous savez où?

— Oui, certes. Et vous, Monsieur, ne le savez-vous donc pas?

— Mon cher garçon! s'écria Martin, le saisissant par les deux bras, je ne l'ai pas revue depuis que j'ai quitté la maison de mon grand père.

— Eh bien, reprit Mark, et il déchargea sur la table un si vigoureux coup de poing, que les tranches de bœuf et de jambon en sautèrent, tandis que tous ses traits, radieux d'hilarité, remontaient vers son front comme pour n'en plus descendre; dites encore que je n'ai pas été baptisé et mis au monde tout exprès pour être votre serviteur. J'aimerais autant croire qu'il n'existe pas de *Dragon bleu!* Un jour que je rôdais dans un vieux cimetière de la Cité, pour me remettre le cœur en joie, voilà-t-il pas que j'avise votre bonhomme de grand-père qui se promenait de long en large, et cela pendant une grande heure! Puis, je le vois entrer dans la pension Todgers, là, tout proche. Je vous le guette à la sortie, je vous le suis dans son hôtel, et je lui dis, sans barguigner, que ses façons brusques m'allaient, que j'avais jeté mon dévolu sur lui dès le *Dragon*, et que s'il voulait me prendre, j'entrerais volontiers à son service. La jeune dame était là, assise près de lui, riant de si bon cœur, que ça faisait plaisir à voir. Que croyez-vous que votre grand-père m'ait répondu? « Revenez la semaine prochaine. » Je n'y ai pas manqué; mais il avait changé d'avis; il me dit que, décidément, il ne pouvait plus se fier à personne, que, par conséquent, il ne voulait pas plus de moi que d'un autre; mais en revanche, il m'a donné un fameux pour-boire. Et où voulez-vous que soit le mérite de se tenir en joie, Monsieur, quand les choses tournent toujours si bien! s'écria Tapley avec un mélange comique de plaisir et de peine.

Pendant quelques moments, Martin demeura les yeux fixes et hagards, comme s'il doutait du témoignage de ses sens; enfin, il demanda si Mark croyait pouvoir remettre à sa jeune dame, au cas où elle serait encore à Londres, un message secret.

— Si je le crois! si je le peux! Essayez-en. Allons, vite à l'ouvrage! Ecrivez, Monsieur, écrivez!

Il débarrassa lestement la table par le procédé le plus expéditif; il la pencha, et fit couler dans le feu tout ce qui était desservi. Il disposa ensuite l'écritoire, le papier, avança une chaise, y fit asseoir Martin, trempa la plume dans l'encre, et la lui mit entre les doigts.

— Enlevez-moi cela, Monsieur! que ça soit tourné de main de maître! Allons, courage! ne vous y épargnez pas!

Martin n'avait pas besoin de tant de stimulants; il se mit à la besogne de tout cœur. Mark, installé sans plus de cérémonie dans ses fonctions de valet de chambre de Jean fait tout, mit habit bas, débarrassa le foyer, rangea la chambre, s'entretenait à demi-voix avec lui-même.

— Un gentil logement! dit-il, se frottant le nez avec le manche du fourgon, et parcourant des yeux la misérable pièce; il y a de quoi vous retremper un homme. La pluie fait son chemin à travers le toit; à la bonne heure! Et le lit donc! tout grouillant! tout vivant! Je parierais qu'il y a là-dedans un tas de vampires. Allons, je me sens ragaillardir. Un bonnet de nuit qui n'a plus ni feu ni mèche, une vraie loque! c'est bon signe! Ah! ça ira! — Dites donc, Jeanne, mon cœur, cria-t-il du haut de l'escalier, montez cette tisane chaude que vous prépariez pour mon maître quand je suis entré. — Et se tournant vers Martin : — Bravo, Monsieur! allons-y bon jeu bon argent! Chauffez-moi ça! n'y épargnez pas le cœur, vous ne sauriez trop en mettre.

(La suite à demain.)

accrus.

Jusque là, il sera permis aux contribuables, qui après avoir aidé de leur argent à la construction du chemin de fer, ont encore à payer assez cher pour y circuler, de se plaindre, et de se plaindre fort, des incommodités du voyage. Et si quelqu'un s'étonne de celles que j'ai signalées, et les met en doute, je lui dirai : Allez-y voir, ou plutôt par pitié pour votre personne, n'y allez pas.

En vous remerciant, M. le Directeur, de l'accueil que vous voulez bien faire, dans l'intérêt du public, à mes justes doléances, je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Claude PATUROT Junior.

Saint-Denis, 5 juillet 1846.

L'ordonnance qui dissout la Chambre des députés a paru ce matin dans le *Moniteur*. Elle est ainsi conçue :

Art. 1er. La Chambre des députés est dissoute.

Art. 2. Les collèges électoraux sont convoqués pour le 1er août prochain, à l'effet d'élire chacun un député.

Les deux collèges électoraux de la Corse sont convoqués au même effet pour le 8 août prochain.

Art. 3. La Chambre des pairs et la Chambre des députés sont convoquées pour le 17 août prochain.

On assure que la session du mois d'août ne sera employée qu'à la vérification des pouvoirs, et qu'au lieu d'un discours d'ouverture au début, ce qui nécessiterait une adresse, on se contentera de faire prononcer par le roi, à la fin, un discours pour annoncer la prorogation de la Chambre au mois de janvier.

ANGLETERRE.

Les journaux de Londres du 6 publient les circulaires que les membres du nouveau cabinet soumis à la réélection adressent individuellement à leurs électeurs; presque toutes peuvent se résumer dans le passage suivant de celle de lord Morpeth :

« J'espère pouvoir participer à une politique qui aura pour but constant d'affranchir le commerce et l'industrie de tous fardeaux inutiles, d'assurer aux masses les moyens de se procurer les objets de nécessité et de *comfort;* d'élever la condition morale et sociale des classes pauvres, et de donner à la fois de nouveaux encouragements et des garanties nouvelles à leur liberté, à leur intelligence, à leur moralité. »

On ne pense pas que la réélection d'aucun des membres de la nouvelle administration rencontre de difficultés.

— Le traité de réciprocité entre l'Angleterre et la Prusse sur la contrefaçon, a été conclu le 13 mai et ratifié le 16 juin.

Le droit d'éditeur est le même dans les deux Etats, mais il faut une déclaration à Londres et réciproquement à Berlin. Les œuvres dramatiques sont comprises dans cette disposition. Les droits d'importation perçus sur les livres prussiens sont diminués. Tous les livres seront revêtus d'un timbre, pour les faire connaître aux douanes. Les parties contractantes se réservent d'exclure tout ouvrage contraire aux bonnes mœurs. Cette stipulation sera introduite dans les traités qui pourront être conclus avec d'autres Etats.

PORTUGAL.

Il est bien difficile de se former une idée juste de la situation du Portugal au moyen des renseignements incomplets et contradictoires qui sont publiés depuis quelque temps sur ce pays. Selon certaines correspondances, l'insurrection miguéliste était fort restreinte et a été promptement étouffée; à en croire d'autres versions, le parti miguéliste gagne, au contraire, du terrain. Nous penchons pour la première opinion, les derniers événements accomplis en Portugal paraissant plutôt avoir un caractère radical que miguéliste. Le ministère Palmella, qui ne peut guères compter sur l'armée, soupçonnée de cabralisme à tort ou à raison, se montre disposé à s'appuyer sur les gardes nationales, dont il presse l'organisation.

ITALIE.

Toutes les villes des Etats romains, Bologne, et à l'exemple de Bologne, Ferrare, Ravennes, Forli, signent des adresses au Pape pour demander des réformes administratives. L'objet principal qu'on se propose est, dit-on, d'obtenir le rétablissement des conseils provinciaux avec les droits que le gouvernement pontifical leur avait conférés en septembre 1831, et qu'il leur enleva deux ans après. Ces droits consistaient en substance dans la faculté attribuée à ces conseils de faire parvenir au saint-père, en laissant intacte son autorité souveraine, les vœux des habitants des provinces au sujet de l'administration qui les régit. C'était admettre, dans une mesure fort restreinte, comme on voit, l'intervention des laïques dans les affaires publiques.

GRÈCE.

Le sénat de Grèce vient de se prononcer en faveur du système de la liberté des échanges, en rejetant à une forte majorité un projet de loi qui établissait un droit d'entrée sur les blés étrangers : cette disposition eût surtout été fâcheuse pour les îles de l'Archipel grec, qui produisent peu de céréales, et tirent en général d'Odessa celles qui sont nécessaires à leur consommation.

MEXIQUE.

Le steamer-poste *le Tay* vient d'apporter en Angleterre des nouvelles du Mexique jusqu'à la date du 2 juin dernier. Une grande agitation régnait dans toute la république, et Santa-Anna paraissait avoir de grandes chances d'être rappelé. Plusieurs villes importantes, entre autres Tampico et Jalisco, s'étaient prononcées à la fois en faveur de l'ex-dictateur et d'un gouvernement fédéral, combinaison assez difficile pourtant à réaliser.

Paredès parlait de quitter Mexico et de se mettre à la tête de la garnison de cette capitale, c'est-à-dire de 10,000 hommes environ, pour livrer aux Américains une nouvelle bataille.

— A la suite du Salon, le roi vient d'accorder à M. Ottin une médaille d'or de première classe, et, en outre, de lui commander une reproduction en marbre du groupe de *Mater amabilis* que cet artiste avait exposé cette année.

MISÈRE. — On a trouvé pendu, il y a trois jours, dans le parc de Rambouillet, un ouvrier de 45 à 50 ans, dans les poches duquel on n'a trouvé qu'un petit morceau de pierre noire. N'ayant pu parvenir dans la ville à travailler de son état, il s'adressa aux directeurs des travaux du chemin de fer, mais il lui aurait fallu acheter des outils, et il n'avait pas même assez pour acheter du pain. C'est alors qu'il s'enfonça sous les arbres et se pendit de désespoir.

DÉSESPOIR MATERNEL. — Il y a quelques jours, une femme de la rue Dauphine, à Lyon, faisait des reproches à sa fille, âgée de seize ans, de ce qu'elle rentrait trop tard; cette malheureuse fille se fâcha et porta la main sur sa mère. Le père intervenant, se rangea du côté de sa fille. Cette pauvre mère, désolée, sortit de chez elle, à 10 heures du soir, sous prétexte d'aller faire une commission, et depuis ce jour, elle n'a plus reparu. Quelques paroles qu'elle prononça au moment de sortir, font supposer qu'elle s'est jetée dans le Rhône. (*Censeur.*)

— Une jeune femme, mariée à un imprimeur sur étoffes, avait perdu, il y a un mois environ, un enfant qu'elle aimait beaucoup. Cette perte lui avait causé un chagrin profond, et, bien qu'elle eût un autre enfant de cinq mois qu'elle allaitait, sa tendresse pour celui-ci ne pouvait la consoler de celui que la mort lui avait enlevé. Sans force contre un pareil chagrin, elle s'était jetée dans la Seine il y a quinze jours, mais on l'en avait retirée saine et sauve, et on l'avait reconduite chez son mari. Depuis ce jour, quoique sa tristesse fût toujours bien grande, elle paraissait cependant plus calme, et les soins qu'elle prodiguait à son jeune enfant semblaient apporter quelque soulagement à sa douleur. Mais un sombre projet couvait dans l'âme de cette malheureuse.

Avant-hier matin elle va chez un épicier, et, s'adressant à un petit apprenti qui était seul dans la boutique, elle lui demande de l'eau de cuivre.

L'apprenti lui en verse dans un verre qu'elle avait apporté; « Ce n'est pas tout, ajoute cette femme, je voudrais bien que vous me missiez là-dedans quelque chose de fort. » Le garçon mêle alors à l'eau de cuivre un peu de vitriol, l'acheteuse paie et sort. Rentrée chez elle, elle fait avaler à son jeune enfant de cinq mois cette affreuse boisson. La pauvre petite créature jette des cris affreux, les voisins accourent et voient l'enfant se tordant dans les convulsions; on s'empresse d'aller chercher M. le docteur Soyez; mais quand il put venir, l'enfant n'existait plus; il était mort au bout d'un quart-d'heure dans des souffrances épouvantables. Ses lèvres étaient brûlées et sa langue contractée et noire comme si elle eût été soumise à l'action du feu. La mère voulait probablement s'empoisonner ensuite; elle a été mise en état d'arrestation.

(*Gazette des Tribunaux.*)

LES ENFANTS DU PAUVRE. — Une amélioration sensible vient d'être introduite dans l'Asile de la rue de la Bienfaisance, où se trouvent tant d'enfants appartenant à la population pauvre de ce quartier.

Le cœur saignait en voyant chaque matin grand nombre de ces malheureux petits enfants n'apporter dans leur panier qu'un faible morceau de pain pour toute la journée; sur le vœu qui lui en a été exprimé par le médecin et les dames inspectrices de l'Asile, le bureau de bienfaisance s'est empressé de mettre à leur disposition une certaine quantité de viande.

Par les soins de la directrice, un pot-au-feu est mis chaque jour à l'Asile même, la soupe et la viande sont distribués aux enfants les plus délicats et aux convalescents.

Cette mesure est d'une exécution facile, et a déjà produit les meilleurs effets; il est à espérer que l'autorité supérieure s'associera à cette charitable pensée, et que des fonds seront donnés pour que ce bienfait, sur une base plus large, s'étende à tous les Asiles de la capitale.

UNE AUTRE NINA. — Une jeune fille de la commune de Chérac (Charente), fiancée à un jeune homme qu'elle aimait beaucoup, était sur le point de se marier, quand son fiancé fut appelé par le sort au service militaire : il partit. A dater de ce moment, un profond désespoir s'est emparé de cette pauvre fille. Sa pauvre tête n'a pu résister longtemps aux souffrances de son cœur. En proie à une exaltation fiévreuse, elle quitta bientôt le toit paternel, et se rendit alternativement dans plusieurs villes voisines. Là, assise sur une borne ou sur un banc du marché, elle conserve l'attitude triste et morne de la résignation. Si on lui adresse la parole, elle répond d'une voix faible et lente qu'elle attend, qu'*il* va venir. Si elle relève la tête, qu'elle a presque toujours baissée, on voit, avec un sentiment de douleur, sur sa figure, jeune et belle, mais bouleversée par le chagrin et sillonnée par les larmes, les signes d'une désorganisation morale, d'une cruelle maladie mentale. Si, pour la déterminer à revenir chez elle, quelques amis ou parents lui disent que son fiancé lui est rendu, soudain elle vous jette un regard profond et scrutateur avec ces mots, qui semblent être sacramentels pour elle : « Faites serment que c'est vrai ! » Puis, sans attendre une réponse, qu'elle n'espère pas, elle reprend sa contenance abattue et résignée. C'est dans cet état qu'on l'a déjà vue plusieurs fois à Cognac et à Saintes.

L'AMOUR DES VOYAGES. — Un journal anglais raconte l'historiette suivante :

« Deux jeunes filles, l'une de dix-huit ans, nommée Harriet Palmer; l'autre, qui n'en a que dix-sept et se nomme Caroline-Sarah Abbey, toutes deux fort jolies, intelligentes et de moyenne taille, étaient servantes à l'auberge de la *Cloche-Bleue*, à Hull. Caroline, la première, conçut le projet de se rendre à Liverpool pour s'y embarquer, n'importe en quelle qualité, sur quel navire et pour quel pays. Cette idée séduisit Harriet. Leurs amants étaient matelots, et ils leur envoyaient quelquefois de glorieux et magnifiques récits des choses qu'ils avaient vues. Les jeunes filles résolurent de suivre la même carrière; peut-être aussi espéraient-elles dans leurs voyages les rencontrer tôt ou tard. En conséquence elles prirent des habits de matelot, et se mirent en route pour Liverpool. En arrivant à Manchester, leurs fonds se trouvèrent si bas qu'elles furent obligées d'aller à pied à Liverpool.

» Sitôt leur arrivée, on les vit toujours en compagnie de matelots, mangeant et buvant avec eux, et couchant dans la même chambre. Elles demandèrent des places dans plusieurs bureaux maritimes, et le capitaine d'un navire marchand offrit de prendre Caroline à son bord; mais elle refusa, attendu qu'elle ne voulait pas se séparer d'Harriet.

UN CONVIVE D'UN NOUVEAU GENRE. — Il y a quelques jours, un voyageur arrive à Valenciennes par le chemin du Nord et se met à table en plaçant son sac de voyage près de lui sur une chaise. Le lendemain, à son départ, il n'est pas peu étonné de voir figurer sur sa note un souper *pour deux*; sur sa réclamation, on lui explique que son sac de nuit ayant occupé la place d'un voyageur, il devait supporter la perte qu'il avait occasionnée au maître d'hôtel. L'étranger paie sans mot dire et part pour la Belgique. Peu de jours après cet incident, il repasse à Valenciennes et descend dans le même hôtel. Sans avoir profité de la leçon du précédent voyage, il remet son inséparable sac de nuit près de lui sur un siége; mais cette fois, à chaque plat qui fait le tour de la table, le sac est ouvert et reçoit tantôt une aile de volaille, tantôt une portion de filet de bœuf, tantôt une tranche de jambon. Rien ne passe devant le sac dévorant sans lui laisser une notable part. A la fin, les choses sont poussées au point que les gens de l'hôtel basardent une réclamation; alors le voyageur dit : « L'autre soir, mon sac n'avait pas faim, mais aujourd'hui, vous le voyez, son appétit est très ouvert, cela fait compensation. » La première visite du sac ayant été expliquée aux autres convives de la table, tous les rieurs passèrent du côté du voyageur.

SOULÈVEMENT D'UNE ILE. — Les journaux de Terre-Neuve annoncent un phénomène extraordinaire. Ils assurent que cette île s'élève graduellement au-dessus du niveau de la mer, et cette circonstance menace de rendre inabordables sous peu de temps les meilleurs ports de l'île.

GÉOGRAPHIE CHINOISE. — Parmi les objets exposés au ministère du commerce, il en est un qui offre un intérêt tout particulier pour l'histoire des sciences dans le Céleste Empire : c'est une mappemonde donnée par le grand-mandarin de Canton, qui semblait y attacher le plus grand prix. Le géographe chinois a arrangé la terre à sa manière : pour lui, plus d'isthmes, plus de presqu'îles; l'isthme de Suez est remplacé par un magnifique bras de mer qui se détache de la Méditerranée pour se jeter dans la mer Rouge; l'isthme de Panama n'existe pas davantage, et les deux mers de ce côté se rejoignent par le même procédé. Il n'est question ni des Pyrénées, ni des Alpes, et c'est à peine si les grandes montagnes de l'Amérique sont indiquées. En revanche, la Chine tient à elle seule les trois quarts du globe, et les autres parties du monde semblent, auprès d'elle, ne former que des pays sans importance.

QUELLE EST LA PLUS COUPABLE? — Mélanie Guidier a 15 ans, de beaux yeux et l'espérance. Qu'est-ce qu'elle a fait de tout cela? Ses beaux yeux sont mouillés de larmes, ses quinze ans sont en police correctionnelle, et elle n'a plus qu'une espérance, c'est d'être épargnée par les juges devant lesquels elle comparait.

M. le président : Quelle est votre profession ?

La prévenue : Je suis au service d'une marchande qui tient un comptoir sous le péristyle Montpensier, au Palais-Royal.

— Et cette femme est inscrite à la police?

— Je n'en savais rien, monsieur.

— N'êtes-vous pas inscrite vous-même?

— Oh ! non, monsieur, pas encore.

— Vous n'avez pas d'état?

— Je suis ouvrière en dentelles.

— Mais vous ne travaillez pas de cet état?

— On trouve si difficilement de l'ouvrage, et il y a tant de morte saison!

— Toutes les paresseuses en disent autant.

— Oh! je ne suis pas paresseuse, monsieur... On fait quelquefois des choses qu'on est forcé de faire, allez.

— Vous avez dérobé un domino de soie au préjudice du sieur Speckaërt, loueur de costumes?

— Je ne voulais pas agir ainsi... mais j'ai eu de mauvais conseils.

— Qui vous les a donnés?

— Je ne puis le dire.

— Vous avez tort.

— Je ne veux trahir personne.

— Il y a dans le fait une combinaison qui dénote une certaine habileté. Vous demeurez rue Saint-Honoré, et vous vous êtes fait apporter le domino hôtel d'Italie, rue du Musée. Puis vous avez disparu. Ne vouliez-vous pas dérouter ainsi les soupçons?

— Cela parait ainsi au premier abord, mais je vous assure que la chose s'est passée bien simplement. Un monsieur qui me parlait depuis quelque temps, m'a invitée un jour à aller avec lui au bal Valentino. Pour cela, il m'a loué un domino dont il a payé aussitôt le prix de la location au sieur Speckaërt. Nous avons été à l'hôtel d'Italie, parce que ce monsieur ne voulait pas me recevoir chez lui, et que je ne pouvais le recevoir chez moi.

— Quel était ce monsieur?

— Un duc espagnol dont je ne sais pas le nom... je l'appelais toujours M. le duc... Il a demeuré rue de Richelieu, puis rue de la Chaussée-d'Antin...; il est, je crois, parti pour le Portugal.

— De ce domino que vous aviez ainsi dérobé, vous avez fait une robe à votre usage?

— C'est par le conseil d'une personne.

— Nommez cette personne.

— Je ne puis pas; cela serait mal.

Mlle Marinette, couturière, 28 ans, née à Séville : Je suis bien fâchée, dit le témoin, d'être dans une affaire comme celle-là... mais vous comprenez, messieurs, dans mon état... on est tous les jours exposée à voir toute sorte de monde.

La prévenue, avec surprise : Oh ! par exemple !

Le témoin : Cette petite malheureuse est venue m'apporter une robe à faire... Ah ! si j'avais su qu'elle était volée !...

La prévenue, pleurant : C'est affreux !... Si je voulais parler !

M. le président : Voyons, expliquez-vous.

— Eh bien ! c'est mademoiselle, dont j'avais fait la connaissance au bal du Prado, qui m'a conseillé de garder le domino et d'en faire une robe.

Marinette : Je vous assure, messieurs...

M. le président : Vous avez beaucoup d'expérience, cette jeune fille n'en a malheureusement pas encore. Elle s'exprime avec un ton de naïveté et de franchise qui nous force d'ajouter foi à ses paroles. Votre conduite a été très blâmable, et nous vous engageons à veiller sur vous à l'avenir. Allez vous asseoir.

Le tribunal condamne Mélanie Guidier à six semaines de prison.

de la commandite ou celui du bail à cheptel.

La pensée développée par M. Troplong peut se résumer en peu de mots: « L'esprit d'association, dit-il, a existé à toutes les époques; chez les Romains, au moyen-âge et aux temps modernes. » L'auteur donne à l'appui de cette première idée, que nous acceptons, des détails, des aperçus historiques d'une curiosité piquante, que nous acceptons encore et que nous sommes disposé à soutenir dans une certaine mesure.

S'appuyant sur ces vérités historiques, M. Troplong conclut que l'esprit d'association ne produira dans l'avenir des résultats meilleurs que ceux du passé dans l'ordre des idées industrielles, pas plus que dans l'ordre des idées sociales. Les théories de Robert Owen tendant à réaliser une communauté démocratique, celle de Saint-Simon voulant hiérarchiser les capacités, sont à ses yeux autant de rêves et d'utopies. Nous ne contestons pas jusque là.

L'auteur en vient ensuite à discuter longuement Fourier, comprenant instinctivement, sans l'avoir jamais lu, à quel redoutable adversaire ont affaire ses idées conservatrices. Il conclut que l'esprit d'association, par cela même qu'il a fait ses preuves à toutes les époques, ne peut produire à l'avenir aucun résultat meilleur, qu'il faut se défier de cet engouement général, et que ce serait une folie que de le réaliser sur une plus vaste échelle.

Telles ne sont pas nos convictions, et nous avons plus de foi dans les facultés progressives de l'humanité. Non, tout n'est pas fini avec cet esprit d'association qui envahit le monde; à l'association universelle seule il sera donné, pensons-nous, de résoudre le problème de la régénération sociale. La gloire de Fourier, c'est d'en avoir découvert le mécanisme et formulé les lois qui permettraient de la réaliser.

Pourquoi donc M. Troplong lui déclare-t-il la guerre?

« Non, dit cet écrivain, nous ne voulons pas de ces théories qui » emboîtent l'homme tout entier dans l'association. L'association » intégrale qui ferait disparaître la concurrence et les collisions et » unirait les passions, les goûts, les sentiments, les intérêts et les » travaux : ce sont là des rêves et des utopies.

» Les peuples de l'Europe moderne, continue-t-il, n'ont pas à » l'égal des anciens, cet esprit d'abnégation qui porte à s'abdiquer » soi-même devant l'association. Le sentiment de l'indépendance » individuelle, la grande valeur personnelle de l'homme est entré » par le christianisme et par les races germaniques dans les élé» ments de la civilisation moderne; il y est indélébile, et nous rétro» graderions vers les civilisations imparfaites, si l'intérêt commu» niste ne se conciliait pas avec cet élément fécond d'activité.

» L'association est une puissance, mais elle n'est pas la seule à » laquelle l'homme veuille obéir. Ce serait témérité de sa part de » chercher à abolir les autres mobiles de l'humanité. Indépen» dance individuelle, personnalité libre, action isolée de l'indi» vidu, sont des besoins qui, *dans une certaine mesure et dans* » *certaines conditions, ont droit* à être satisfaits et respectés. »

Nous le savons, Monsieur, le sentiment de l'indépendance individuelle, la grande valeur personnelle de l'homme est entré par le christianisme dans les éléments de la civilisation moderne... ou plutôt, disons-le sincèrement, ce sentiment est vieux comme le monde, vieux comme le premier homme, car il est de la nature et de l'essence divine de l'homme, et tous les peuples l'honorèrent.

Ce sentiment de l'indépendance individuelle, loin que nous le méconnaissions, est précisément notre point de départ, le fondement de notre croyance, le respect, disons-nous, à la liberté personnelle, au libre essor de nos tendances. Mais ce libre essor, où est-il respecté dans la société actuelle?

Demandez aux Polonais, demandez aux paysans de la Gallicie, aux prolétaires de l'Irlande, de l'Angleterre et de la France, demandez-leur ce qu'ils pensent de la satisfaction et du respect de la société envers leur indépendance individuelle? Demandez-en autant aux soldats du travail, aux producteurs de l'agriculture et de l'industrie, à tous les membres de ces classes inférieures qui constituent vraiment les nations, à toutes les victimes des accapareurs, des capitalistes, des aristocrates financiers! Ils vous répondront qu'elle n'existe plus que dans une bien étroite mesure et dans de bien tristes conditions: Nous sommes attachés, vous diront-ils, au capital comme jadis nos frères étaient attachés à la glèbe. S'il leur était donné de lire votre beau travail historique, ils vous diraient qu'il y a dans nos sociétés (sociétés léonines), comme dans la société romaine, des *Atticus*, des *Rabirius* qui prêtent aux rois et aux nations; des publicains qui afferment, non pas les deniers publics, mais ce qui est mieux encore, nos communications,

Tous les hommes de génie ont rêvé cette grande, cette vaste unité, qui est la fin dernière de l'humanité ici-bas. Mais ils n'ont fait que la rêver; ils ont marché à sa conquête par la guerre, par la force, oubliant que la force ne peut constituer pour longtemps aucun droit, aucun ordre de choses, et que ce qui est créé par la force ne tarde pas à périr de faiblesse. Tous ces grands génies, tous ces conquérants qui pénétraient d'une manière vague les desseins de la Providence, ont manqué le but, et cependant les peuples ont couronné leur nom d'immortalité, parce que leur ambition répondait à une légitime aspiration de l'humanité.

De ces traditions historiques reste un enseignement, c'est qu'à toutes les époques, l'humanité morcelée, divisée, malheureuse, a voulu se constituer dans une vaste unité, qu'elle a tendu toujours à une association universelle dont nous possédons aujourd'hui la loi, que cet esprit d'association a sauvé, à toutes les époques, les droits de l'homme autant qu'il était possible de les sauver par fractions. En France, au moyen-âge et sous le régime féodal, il constitua les communes, affranchit les hommes de *main-morte*, les serfs, en leur restituant la capacité de tester (4), de continuer leur personnalité, enfin, d'être *hommes vivants* dans la communauté, alors qu'en dehors de cette communauté ils étaient considérés comme des bêtes, comme des *manufactures de bras* (5); il força les seigneurs à renoncer à leur droit de réversion. Par lui, les *compagnons* (6) (comparsonniers) mangeant leur pain ensemblement, *cum panis*, dit Pasquier) s'affranchirent bientôt du despotisme seigneurial, et puis de la misère. Ces familles associées se rejetant au dehors de la féodalité, autant que faire se pouvait, constituèrent à côté d'elle la commune, ce géant qui grandit merveilleusement, devint le Tiers-Etat, et inonda en 89 la société entière du flot démocratique. Au milieu de ce déluge des vieilles institutions, une seule aristocratie a pu se sauver, l'aristocratie de finance, et le peuple n'en triomphera encore que par l'association, mais cette fois par une association intégrale, harmonieusement organisée.

Cet esprit d'association qui a fait tant de merveilles en se présentant çà et là et sans ordre, pourquoi le rejeter alors qu'il s'annonce dans un vaste ensemble unitaire? Il est regrettable que M. Troplong n'ait pas mieux étudié les doctrines qu'il combat, lui surtout qui peint avec tant de vérité les désordres de la situation actuelle, et doit sentir le besoin d'en chercher le remède.

« Le mal se fait sentir, a-t-il écrit; l'encombrement étouffe les » manufactures de ses fatales richesses. La fabrique se ferme et » l'ouvrier est congédié, n'ayant pas su, dans son imprévoyance de » l'avenir, se préparer, par ses économies, une transition à d'autres » travaux. Triste fluctuation entre une surexcitation fébrile par la » production et une atonie mortelle! Résultat déplorable d'une » concurrence effrénée qui livre à l'instabilité les fortunes indus» trielles, et jette par contre-coup l'ouvrier dans l'alternative de la » misère et de la révolte. Les économistes ont cherché un remède » à cette plaie cruelle; ils ont parlé de multiplier les caisses d'é» pargne et les établissements de bienfaisance, de favoriser l'in» struction religieuse et morale, d'organiser des tribunaux de » prud'hommes, d'imprimer à la production une meilleure direction, » de créer des exutoires salutaires en encourageant l'émigration et » l'expansion vers les colonies, etc., etc. Toutes ces pensées sont » bonnes!

» Dieu veuille qu'elles soient efficaces et que la classe *ouvrière* » *ne soit pas celle qui vomira sur notre société de nouveaux bar*» *bares prêts à la déchirer*. » Tristes pressentiments! qui méritent

(1) Cicér. XIII, ep. 9; ép. 2, l. 6. *In oculis publicanis sumus;* lib. I, ép. 9, *ad Crassipedem*: Les sociétés des publicains jouissent d'un crédit politique égal à leur crédit financier. *Quo ordo quanto adjumento sit in honore, quis nescit?* Lib. VI, ép. 2. Ne faites rien, écrit-il à Lentulus, qui puisse blesser les *intérêts* ou la *volonté* de cet ordre, sachez-vous le concilier et vous le rendre favorable.

(2) Il y eut à Rome une loi provoquée par les tribuns et défendant aux sénateurs les spéculations mercantiles. Tit-Liv., 21, 63.

(3) La *Société d'Afrique*, formée par les publicains, avait passé avec l'État un bail qui plus tard lui parut onéreux. Elle en demanda la résiliation. Caton défendit avec éloquence les droits de l'État. César, qui était au-dessus des lois, mais pas au-dessus des publicains, fit arrêter Caton (ne pas confondre Caton d'Utique avec Caton l'ancien, vieux usurier) par les licteurs, et fit résilier le bail, cherchant à se concilier les publicains qui étaient tout-puissants. Suétone, J. César, n° 20.

(4) Serfs ne peuvent tester et ne succèdent les uns aux autres sinon tant qu'ils sont et demeurent en *commun*. Pasquier, liv., IV, ch. 5.

(5) Serfs ou mains mortables. Pasquier, liv. IV, chap. 5.

(6) Lebrun, Sociétés tacites, chap. IV, n° 1. Pasquier. Rech., liv. VIII, chap. 21, l. 1. Compani. *Compagnie cum panis.*

le Noir animal. Veuillez nous mettre à même de satisfaire à votre désir.

M. B. à Bone. — Reçu les 100, et le compte, que nous allons examiner. — M. D. est réabonné du 1er février. — Nous abonnons M. M. à l'*Ausonio*, revue qui a succédé à la *Gazetta italiana*. — Une lettre est partie pour vous.

M. G. en voyage. — Nous servons; très bien. Vous meublez une partie de la France, qui est bien dégarnie, Continuez.

Courrier des Bouches-du-Rhône. — Il y a eu erreur; nous vous rétablissons au service d'après les bases acceptées par vous.

Bourse du 7 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 30	83 30	83 15	83 25
— — fin courant	83 3[illegible]	83 35	83 3[illegible]	83 35
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 60	121 70	121 60	121 70
— — fin courant	121 60	121 80	121 60	121 75

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3160 »»
4 0/0 J. »	107 »»	O. V. de Par. »	»» »»
Emp. 1844 au Ct	» »/»	C. hyp.... »	485 »»
— — fin Ct	» »»	— Gouin.... »	1200 »»
B. du Trés.	» 3 0/0	— Gann.... »	1145 »»

PRIMES.	fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0...... d. 50	83 40	83 35	— »»	»» »»
5 p. 0/0...... d. 50	» »»	121 85	— »»	»» »»
REPORTS.	du Ct à fin du mois		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0......	15 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0......	1[illegible] »/»	35 »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES, au Ct dr cours	»	»/»	ROM............ Der C.		100 3/8
Récép. Rotsch.	»	» »»	BELG. 2 1/2....	»	55 5/8
ESP. Dette act.	»	21 3/4	— 4 1/2....	»	100 1/8
— — pass.	»	» »/»	— do 1840....	»	» »/»
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— do 1842....	»	» 1/2
Dette intérieure	»	31 5/8	— Banque....	»	»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— do Em. 1841.	»	» »/»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1220 »»
HAITI........	»	» »/»	AUTRICHE........	»	» »»
Union minière...	»	»»	— Fourneaux de l'Aveyron..		»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	» »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	335 »»
— Ob. anc.	1005 »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Se.	500 »»
— à Orléans	1268 75
— à Rouen.	1005 »»
R.-Havre..	742 50
Avignon...	645 »»
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str...	490 »»
Tours-Nant	502 50
Orl.-Vierz.	»» »»
C. du Nord.	722 50
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Fec..	410 »»
Boul. à Am.	470 »»
Orl.-Bord.	572 50
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	526 25
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	6160 »»
Lin Maber	700 »»

MARCHANDISES. — **HUILE** de colza, disponible, 00,00 à 70,00; courant du mois, 80; août 81 ; 4 derniers, 81 à 81-50; 4 premiers 1847, 87 à 88.

LILLE. — Colza, 00,00 à 00. œillette rousse, 00; lin, 00; cameline, 00 à 00; chanvre, 00; voiture, 0,00 à 0.

ESPRIT 3/6. — Disponible et courant du mois 121,50; août, 122; septembre 123; octobre, 121; novembre et décembre, 111; 4 premiers mois 1847, 108.

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles de 1e qualité 00 les 100 kil.

Marchés.

Marché aux farines, du 8 juillet.— Arrivages, 3900,57; ventes, 3643,83. Restant, 21454,83.— Cours moyen du jour, 45 f. 07.; quinzaine, 44 f. 48.— Ventes en disponible, gruaux, 9 q. 42 k. de 49 fr 20 à 53 fr.70; 1re marque, 54 q. 95 k. de 45 fr 20 à 47 15; 2e 91 q. 66 k. de 43 f. 30 à 44 fr. 60; 3e 3 q. 00 k. 00 00 à 35 05; 1e 00 q. 00 kil. 00 00 à 00 00; relevé, 53 38.— Ventes à livrer, 3030 q. 10 k. 38 20 à 44 fr. 60; cuisson, 392 q. 50 kil.; revente, 9 q. 42 k. 41 40 à 44 60.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

L'approche des élections donne à *L'Art de devenir député et même ministre* un intérêt d'actualité que n'offre aucun livre en ce moment. Il n'est pas un électeur, pas un candidat à la députation qui ne le lise avec fruit; il n'est pas un homme du monde qui ne se divertisse des tableaux variés, des traits piquants, des observations fines et ingénieuses dont il abonde. Cet ouvrage remplit toutes les conditions du grand succès qu'il obtient dans le monde politique et élégant.

CHATEAU-ROUGE. Jeudi 9 juillet, grand Festival dansant. Cette soirée sera plus remarquable encore que les précédentes. L'orchestre de danse, composé de 70 musiciens, exécutera: *La Polka du Château-Rouge*, par M. Laurent aîné; la belle musique du 72e de ligne jouera de grandes fanfares sur la pelouse. Sur un théâtre disposé exprès, les *quatre Lutteurs anglais*, qu'on a applaudis au Cirque, recommenceront leurs tours d'adresse, d'agilité et de forces. M. Achille continuera les exercices des *grands Danseurs du roi*, par des pas et danses de différents caractères, sur la corde raide; à dix heures et demie un magnifique feu d'artifice de Ruggiéri sera tiré sur la pelouse. Il y aura foule.— Prix d'entrée: 3 francs.

Spectacles du 8 juillet.

7 h. 1/2 **OPÉRA.** — L'Ame en peine, Tarentule.
7 h. 1/2 **FRANÇAIS.** — Spéculateurs, Georges Dandin.
6 h. 1/2 **OPÉRA-COMIQUE.** — Relâche.
6 h. 1/2 **VAUDEVILLE.** — Dondaine. Eventail. Si j'étais homme.
6 h. 1/2 **VARIÉTÉS** — Vendetta. Baronne. Veuve de 15 ans. Deux Pierrots.
7 h. 1/2 **GYMNASE.** — Cachucha, le Plus beau jour. Juanita. le Bien.
6 h. 1/2. **PALAIS-ROYAL.** — Inventeur, Châle bleu, Femme. Capitaine.
7 h. 1/2 **PORTE-ST-MARTIN.** — Marie-Jeanne, Triby.
6 h. 1/2 **AMBIGU.** — Le Marché de Londres.
6 h. 1/2 **GAITÉ.** — Le Château.
6 h. 1/2 **CIRQUE NATIONAL** (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 3/4 **COMTE.** — Riquet à la Houpe. Savoyards.
6 h. 1/2 **FOLIES.** — Fée, Trompettes de Chamboran
2 h. 1/2. **HIPPODROME.** — Les Dimanches; Mardis et Jeudis.

Un beau volume grand in-18 de 400 pages. **Prix: 3 fr. 50 c.** — Chez DAUVIN et FONTAINE, lib., pass. des Panoramas, 35.

L'ART DE DEVENIR **DÉPUTÉ ET MÊME MINISTRE,** par un **OISIF**, qui n'est ni L'UN ni L'AUTRE.

Principaux chapitres de la Table des matières: De la nature du député.—De la conscience.—Du serment.—De la chambre des pairs.—Stratégie électorale.—Du candidat ministériel.—Du candidat de l'opposition.—Des amorces.—Des visites.—Des ruses de guerre.— Du compétiteur.—Du courtier d'élections.—De l'électeur.—De la femme de l'électeur.—Du préfet.—De la femme du préfet.— Du maire, etc.— De la tactique du député.—Des coalitions.— Des ambitions rentrées.— Des conspirations de salon.— De l'éloquence et de la blague parlementaire, etc.— Portraits de MM. Thiers, Berryer, de Lamartine, Bugeaud, Duvergier de Hauranne, O. Barrot, Mauguin, etc.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine 10.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL
Par F. CANTAGREL.
Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.
Prix: 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

FOURIER, SA VIE ET SA THÉORIE, PAR CH. PELLARIN.
Prix, 5 francs. Par la poste, 6 fr.

ENTRETIEN ET PANSEMENT
Propres, commodes et économiques
des **VESICATOIRES** et des **CAUTÈRES**
avec les *TAFFETAS LE PERDRIEL*,
L'un no 1, 2, 3 et 4 pour vésicatoires (rouleaux roses), l'autre sans numéro pour cautères (rouleaux bleus).
POIS ÉLASTIQUES EN CAOUT-CHOUC
Emollients à la guimauve, suppuratifs au garou.
SERRE-BRAS élastiques à plaque et sans plaque, **COMPRESSES**, etc. de **LE PERDRIEL**, pharmacien, Faubourg-Montmartre, 78.

Imprimerie LANGE LEVY et Comp., 16, rue du Croissant.

velles dont ils se sont faits les organes sont elles-mêmes acceptées et triomphantes. Bien que les idées sociales, écloses depuis dix ans à peine à la publicité, aient vigoureusement germé, elles n'ont pas encore pris le dessus sur les calculs étroits du patriotisme local ou de l'égoïsme familial. La vieille politique règne encore et gouverne. Nous n'affichons donc aucune prétention à diriger ou à dominer les élections. Comme les prolétaires, nous regardons faire, nous instruisant au spectacle de tous les tripotages électoraux, et n'intervenant que dans la juste mesure que commande notre sérieux souci des intérêts publics, disposés à encourager toute candidature honorable, dans quelque parti qu'elle prenne naissance. Nous ajoutons seulement que la mesure de l'honneur politique, c'est pour nous, dans ce moment, le degré de zèle qu'on déploie contre la souveraineté des barons de la haute finance.

Il nous paraît cependant utile, pour former l'esprit public, et au besoin pour l'utilité de ceux de nos amis qui, à titre de candidats ou d'électeurs, prennent une part active dans les élections, de présenter le compte-rendu de notre conduite pendant la session qui vient de s'écouler.

La *Démocratie pacifique* a joué un rôle actif dans les questions de politique étrangère, surtout de politique coloniale. Il est convenu que la question de Madagascar est devenue presque sa propriété par la persévérance d'une propagande, qui s'appuie sur la connaissance particulière des lieux et des personnes, et sur des travaux antérieurs, dont l'exactitude historique et géographique n'a pas été plus contestée que le mérite littéraire (1). Aucun parti n'a plus chaudement soutenu, à l'aide de documents plus nombreux et plus précis, le projet d'expédition préparé par le ministre de la marine. L'énergie désespérée de nos efforts n'a pu conjurer l'abandon de ce grand et beau projet, qui est tombé sous les coups de l'opposition, conformes au vœu secret d'une partie du cabinet, et nous avons été battus. Mais les récits que nous avons publiés, il y a peu de jours, sur les atrocités des Hovas, n'absolvent que trop malheureusement notre zèle, et doivent remplir de remords le cœur des députés qui ont discrédité notre parole.

Au nom de cette politique de généreuse intervention, qui fit à toutes les époques la gloire de notre patrie, nous avons sommé le ministère français de provoquer par de vigoureuses instances, le rétablissement de la justice et de la paix dans les contrées désolées de la Syrie, pour qu'il ne fût pas connu du monde que la France de juillet abdique son beau privilège héréditaire de la protection des faibles et des opprimés. Au nom des mêmes sentiments nous avons applaudi sans réserve à la résurrection de la Pologne, nous lui avons tendu une main fraternelle, nous avons présenté ses brillantes traditions à l'admiration publique, et si la lâcheté des gouvernements européens a condamné les malheureux insurgés à se débattre dans l'isolement, notre sœur du Nord a rendu hommage à notre dévouement. C'était justice, car notre cœur a saigné de ses souffrances.

Une sollicitude non moins active nous a toujours vivement intéressés aux affaires de la Plata. Notre voix n'a pas fait défaut au concert d'accusations qui ont dénoncé au monde l'horrible tyrannie

(1) Colonisation de Madagascar, par Désiré Laverdant. Broch. in-8°.

Pacifique. Au mérite de la conquête aussi hardie que rapide d'une nature indisciplinée se joint à nos yeux l'avantage d'un contrepoids établi dans le Nouveau-Monde aux envahissements de l'Angleterre, la seule puissance dont les prétentions égoïstes menacent la paix générale. Le Mexique lui-même entrerait dans la confédération, que nous n'éprouverions d'autre regret que celui de l'absorption de la race espagnole par la race anglo-américaine, trop dure expiation des fautes et des crimes de l'invasion au seizième siècle.

Partisans dévoués de toutes les libertés, nous avons renouvelé les protestations de la catholicité contre l'oppression de l'Irlande par l'Angleterre, et des religieuses lithuaniennes par le schisme russe; nous avons battu des mains à la chute de Narvaez à Madrid, de Costa-Cabral à Lisbonne; et le pape Grégoire XVI n'a pas obtenu de nous ces hommages de flatterie que lui ont prodigué les âmes dévotes, les mêmes qui se proclament les ennemies de toute tyrannie, et célèbrent déjà le libéralisme de Pie IX, après avoir vanté le concours complaisant de son prédécesseur à toutes les oppressions. Nous avons salué avec la même cordialité le congrès libéral de Belgique, proclamant la nécessité de s'affranchir de la suprématie cléricale.

A l'intérieur, nous n'avons pas été moins fidèles à tous les grands principes de justice et de liberté qui éclatèrent en 1789, comme la révélation de l'esprit moderne, et furent la parole bénie de la France à toutes les nations.

Vaincus l'an dernier dans la question des chemins de fer, sur les grandes opérations, nous avons continué le feu de tirailleurs, et nul abus, nulle iniquité, nulle spéculation coupable de quelque gravité, n'ont échappé à notre vigilance et à nos révélations. Plus fermes que jamais dans le sentiment des effroyables catastrophes que que la féodalité financière prépare à la France, quand sonnera l'heure terrible des réactions populaires, nous nous sommes posés plus hardiment que jamais ses ennemis personnels et ses dénonciateurs, les vengeurs de la conscience et de la moralité publiques. C'est là, pour le moment, notre fonction spéciale, de bien informer le pays de tout ce que cette horde de petits tyrans couve d'iniques agiotages et d'espérances insensées. Sans perdre de vue les chemins de fer et les canaux, théâtres principaux de leurs manœuvres, nous avons démasqué les plans du monopole industriel dans la loi des livrets, vaste combinaison pour l'asservissement des masses, — dans la coalition des houillères de la Loire, qu'un de nos collaborateurs a discutée dans une brochure spéciale (1), — dans un nouveau système d'adjudication des sacs de l'armée au profit de quelques grands industriels; — dans le système d'envahissement de la Banque de France, multipliant partout ses comptoirs d'escompte, au détriment des banques locales; — enfin, et principalement dans la question de l'impôt du sel. Cette dernière question, si importante pour l'agriculture française, a été, dans la *Démocratie pacifique*, l'objet des travaux aussi éclairés que consciencieux de M. Thomassy, lequel a mis à nu tous les ressorts secrets du vaste mécanisme d'accaparement qui opère déjà sur une partie de la France, et qui

(1) Monopole ou association à propos des houillères de la Loire, par M. Victor Hennequin.

Nemours! vive Rothschild!

Contre cette royauté juive, il n'y a d'autre défense que dans une vaste conspiration de la haine et du mépris universels. Nous travaillerons de toutes nos forces à l'exciter et à l'organiser. Faire son devoir, quoiqu'il advienne! c'est notre devise. A aucun prix, nous tous, fils de la noblesse, de la bourgeoisie ou du peuple, nous ne subirons l'insolente et honteuse souveraineté des agioteurs; fils de la France, nous n'obéirons jamais aux fils de Juda!

Tout en portant nos attaques les plus rudes sur cette position des monopoles et des coalitions, principales forteresses de la féodalité nouvelle, nous n'avons pas négligé les autres affaires qui occupaient l'attention publique. La convention douanière avec la Belgique nous a fourni l'occasion d'exposer nos principes sur les protections et les prohibitions, que nous proscrivons en principe, et ne conservons provisoirement que dans la mesure de l'équité et de l'intérêt général, et en insistant même pour la substitution de la prime directe à la prime indirecte. Nous avons poussé au développement de la marine dans l'intérêt de notre puissance politique et de nos devoirs d'éducation envers les races inférieures et de colonisation des terres vierges, sans nous taire sur les déplorables gaspillages de cette administration. Nous avons esquissé un plan d'amélioration des rivières de France, et protesté contre le rejet de la proposition faite par un député pour l'endiguement des cours d'eau. Les projets de loi sur la propriété des modèles et dessins de fabrique, sur les marques de fabriques, sur les falsifications des vins, sur la substitution du droit au poids au droit par tête à l'entrée des bestiaux, sur la réforme postale, manifestations de l'esprit de justice et de vérité qui perce toujours du fond de la nature humaine à travers la compression sociale, ont trouvé en nous de fidèles soutiens. Nous n'avons pas appuyé l'opposition dans ses petites combinaisons pour éliminer la chambre à son profit, mais nous avons montré l'excellence de la proposition de M. de Gasparin sur l'avancement dans les fonctions publiques, remède moins inefficace au désordre politique et surtout moins contraire à la liberté des électeurs. Cette grande question de la réforme électorale, discutée dans un congrès spécial de journalistes, a donné occasion à nos amis de proclamer les tendances démocratiques de l'Ecole sociétaire, comme dans le comité polonais ils en ont proclamé l'esprit franchement révolutionnaire, quand les révolutions sont pour les peuples le seul moyen d'obtenir justice.

Sur la question de l'Algérie, seuls de toute la presse, nous avons proposé un plan de colonisation, qui n'a pu attirer l'attention de nos confrères, mais qui a été accueilli avec grande faveur par la presse algérienne.

Notre journal s'est associé aux sentiments de réprobation générale contre l'abus qu'ont fait les cours royales du droit d'accorder aux feuilles de leur choix le bénéfice des annonces judiciaires, instrument politique mis aux mains des plus dévoués serviteurs du pouvoir. Mais, au lieu de nous borner à de vagues protestations, qui n'aboutissent qu'à un système de liberté absolue plein de dangers, nous avons donné la solution pratique de toutes les difficultés, au moyen de l'adjudication publique et d'un cahier des charges. Pour en finir avec cette rapide et incomplète énumération, di-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 9 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR **CHARLES DICKENS.**

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

XX.

Martin prend congé de la dame de ses pensées, et honore, en la recommandant à sa protection, certain obscur individu dont il compte faire la fortune.

La lettre, dûment écrite, signée et cachetée, fut remise à Mark Tapley, qui se tira si bien de l'ambassade, que le soir même il revint raconter à Martin qu'il avait fait parvenir la missive, enveloppée dans une petite épître de sa façon, où il exprimait de nouveau le désir d'entrer au service du vieux M. Chuzzlewitt. La jeune personne était descendue elle-même, et lui avait dit, en hâte, avec beaucoup de trouble, qu'elle serait le lendemain matin, à huit heures précises, dans le parc de Saint-James.

Le nouveau maître et le nouveau serviteur convinrent alors que Mark se tiendrait aux environs de l'hôtel, pour escorter la jeune fille jusqu'à l'endroit du rendez-vous. Ce point réglé, ils se séparèrent pour la nuit; Martin reprit la plume, et avant de se coucher, il écrivit une seconde lettre, dont nous reparlerons bientôt.

Levé avec l'aube, il se rendit au parc, qui, des trois cent soixante-cinq costumes que lui prête l'année, avait ce jour-là revêtu le moins attrayant. Il faisait froid, humide, sombre. Les nuages étaient couleur de boue, comme la terre; le brouillard, pareil à un sale rideau tendu à travers chaque allée, bornait de toutes parts l'horizon.

— Un joli temps, sur ma foi! grommela Martin avec amertume, pour faire ici le pied de grue, ou y rôder comme un voleur! Une agréable saison pour des rendez-vous en plein air, à pied, dans une promenade publique! Il est grand temps que je m'expatrie, car je suis ici en belle passe!

Peut-être, à la longue, en fût-il venu à penser que cette matinée si maussade, et ces inconvénients si graves, l'étalent plus encore pour la jeune fille qui se décidait à les braver pour lui, mais il n'en était pas là de ses réflexions, lorsqu'il l'aperçut à peu de distance, suivie du fidèle écuyer Mark qui, le voyant hâter le pas, ralentit discrètement le sien, et le nez en l'air, se mit à contempler le brouillard au dessus de sa tête, de l'air d'un astronome qui compte les étoiles.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 8 juillet.

— Cher Martin! s'écria Marie.

— Chère Marie! s'écria Martin.

Les amants sont si étrangement faits qu'ils ne s'en dirent pas davantage, quoique Martin lui eût pris le bras, et la main aussi, l'entraînant vers une courte allée, qu'ils montèrent et descendirent cinq à six fois, en silence, à l'abri de l'observation des curieux.

— Vous n'avez changé, depuis notre séparation, mon cher amour, que pour embellir encore! dit enfin Martin, comme il la regardait avec un plaisir mêlé d'orgueil; jamais je ne vous vis plus belle!

Si Marie eût ressemblé au commun des jeunes personnes qui aiment et se croient aimées, elle eût chaudement protesté dans cette circonstance, assurant qu'elle savait bien être devenue laide à faire peur, qu'elle s'était épuisée à pleurer nuit et jour, qu'elle verrait arriver avec joie la mort, terme de ses inexprimables souffrances: bref, elle n'eût épargné ni larmes ni paroles pour rendre son tendre amant aussi malheureux que possible. Mais Marie avait été élevée à une école plus sévère que celle où se forment la plupart des jeunes filles. La dure nécessité, une longue patience, avaient de bonne heure trempé son âme. Elle était sortie de ses premières épreuves forte, courageuse, sincère, dévouée. Ces nobles qualités des bons cœurs, qui, même en eux, ne se développent souvent qu'à l'aide des douleurs et des luttes de la vie, elle les avait conquises toute jeune. Elle n'avait été choyée ni dans ses joies ni dans ses peines. Franchement et profondément attachée à l'objet de son premier amour, elle voyait Martin banni à cause d'elle de la maison de son aïeul, dépouillé de sa fortune, et ne songeait qu'à lui apporter des paroles gaies, consolantes, qu'à se montrer remplie d'espoir et de confiance en lui. Pour rien au monde elle n'eût voulu aggraver sa tristesse, non plus que se rendre indigne d'un tel dévouement par une pensée ou une action légère.

— D'où vient votre changement à *vous*, Martin? reprit-elle; cela me touche bien davantage. Vous êtes plus rêveur, plus soucieux que de coutume.

— Quant à cela, ma bien-aimée, dit Martin, lui passant le bras autour de la taille, après avoir inspecté les alentours sans y découvrir d'autre observateur que Mark Tapley, plus que jamais absorbé dans la contemplation du brouillard; il serait difficile qu'il en fût autrement. Ma vie, depuis peu surtout, a été rude!

— Je le sais, je m'en doutais, répondit-elle; quand m'est-il arrivé de n'y pas penser, de ne pas songer à vous?

— Rarement, je l'espère, répliqua Martin; rarement, j'en suis sûr. A vrai dire, j'ai bien quelque droit d'y compter, Marie; j'ai enduré assez d'humiliations, de privations même, pour en attendre ce dédommagement.

— Faible dédommagement, reprit-elle avec un pâle sourire; mais vous l'avez et l'aurez toujours. Vous avez payé bien cher un pauvre cœur, Martin: du moins, il est fidèle et tout à vous.

— J'en suis intimement convaincu, sinon je ne me fusse pas mis dans ma position actuelle, vous comprenez. Mais, ne dites pas un pauvre cœur, Marie: moi, je le tiens pour riche. Maintenant, j'ai à m'ouvrir à vous d'un projet qui vous alarmera d'abord, ma toute chère, et que j'exécuterai pour l'amour de vous. Je pars... ajouta-t-il lentement, tandis qu'il savourait du regard l'étonnement inquiet qui se peignait dans les yeux noirs et brillants de la jeune fille: je pars pour l'étranger.

— Pour l'étranger, Martin!

— Oui; pour l'Amérique, seulement... Eh bien! vous voilà déjà toute bouleversée!

— Si je le suis, ou plutôt si je l'ai été, répondit-elle, après un court intervalle de silence, relevant la tête et le regardant de nouveau en face, c'est du chagrin de penser à tout ce que vous avez résolu d'endurer pour moi. Je ne voudrais pas chercher à vous dissuader, Martin; mais la distance est grande: c'est si loin! tout l'Océan à traverser! La maladie, le besoin, si cruels partout, sont autrement redoutables en pays étranger. Y avez-vous bien pensé?

— Si j'y ai pensé! s'écria Martin, se livrant sans la moindre contrainte à son impétuosité naturelle, — et pourtant, il *l'aimait*. — Que me reste-t-il à faire, je vous prie? Y avez-vous pensé? c'est bien facile à dire; que ne me demandez-vous par la même occasion si j'ai pensé à mourir de faim dans les rues de Londres, à me faire portefaix pour vivre, à tenir la bride des chevaux pour gagner mon pain quotidien, au jour le jour? Allons! allons! ajouta-t-il d'un ton radouci; ne baissez pas ainsi la tête, ma chère belle, car j'ai besoin de tout l'encouragement que votre riant visage peut seul me donner. A la bonne heure! vous voilà redevenue brave.

— Je m'efforce de le devenir, répondit-elle, souriant à travers ses larmes.

— Mais pour vous, Marie, s'efforcer de devenir tout ce qu'il y a de bon, d'excellent, c'est déjà l'être. Ne sais-je pas cela de vieille date? s'écria gaiement Martin. Voilà qui est convenu. Je puis maintenant vous dérouler tous mes plans, comme si vous étiez déjà ma chère petite femme.

Elle s'appuya plus fort sur son bras, leva la tête pour mieux le regarder, et le pria de poursuivre.

— Voyez-vous, dit Martin jouant avec la petite main qui reposait dans la sienne, toutes mes ressources pour faire mon chemin de ce côté de l'Atlantique ont avorté. Je ne vous dirai pas grâce à qui, ce serait pénible pour tous deux. Mais c'est un fait. Lui avez-vous entendu parler depuis peu d'un certain parent, appelé Pecksniff? Ne me dites que ce que je vous demande, pas davantage.

— Oui, et j'ai appris avec surprise que ce Pecksniff était plus honnête homme qu'on ne l'avait d'abord supposé.

— Juste ce que je présumais, interrompit Martin.

— Il y a quelque probabilité que nous en viendrons à le connaître, peut-être même à le visiter et à demeurer quelque temps chez lui, avec ses filles, je crois. Il a des filles, n'est-ce pas, mon ami?

— Deux, qui font la paire, répliqua Martin. Un couple de raretés,

applaudir. Toujours l'intrigue de l'ambitieux blessé ou la vanité du rhéteur sans idées! M. de Gasparin, dans le parti conservateur, M. de Lamartine, en dehors de tous les partis, ont à eux seuls quelquefois plus remué de nobles sentiments dans une séance que MM. Thiers et Barrot dans toute la session! Quant au parti légitimiste, il se désaggrège de plus en plus, et met son plus beau talent au service des intérêts de localité et de féodalité financière.

Nous avons indiqué principalement notre attitude dans les questions parlementaires, afin d'offrir au pays une facile comparaison entre notre politique et celle des autres partis, dont le cercle des travaux se règle sur ceux de la Chambre, comme il convient à des satellites qui tirent toutes leurs lumières de l'astre sur lequel ils se conjuguent. Mais nous qui vivons d'une vie propre, et tout à fait indépendante des Chambres, nous aurions à tracer, si l'espace nous le permettait, un tableau tout aussi bien rempli de nos travaux extra-parlementaires. Rappelons seulement par leur nom la création d'un numéro de huitaine, journal des questions populaires; notre pétition pour l'organisation du travail depuis longtemps revêtue de milliers de signatures, qui inaugurera le début de la prochaine session; l'enquête sociale, nos études sur les sociétés de secours mutuels sur les grèves de France et d'Angleterre, les colonies agricoles, les machines, le jury des maîtres et des ouvriers, etc...

Rappelons enfin, pour terminer, qu'à côté des discussions politiques et économiques, l'Ecole sociétaire, se distinguant en cela comme sur bien d'autres points de tous les partis politiques, a nettement abordé, dans de nombreuses discussions avec MM. Lacordaire, Leroux, Michelet, avec les journaux le *Rhône*, l'*Espérance*, l'*Univers*, la *Gazette de Lyon*, les plus hauts problèmes de la philosophie, de l'histoire et de la religion, fixant ainsi le réseau de son œuvre particulière de regénération sociale, à tous les points de l'horizon infini qui enferme la nature et l'humanité.

Tel est le résumé bien succinct de nos travaux pendant la session politique qui vient de se clore. Que ceux qui nous traitent de rêveurs et d'utopistes, nous disent sur quelle question nous avons été inférieurs aux autres partis par la justesse, la vigueur et le caractère pratique de nos solutions!

La liberté comme en Belgique.

Le journal l'*Alliance*, le représentant le plus progressif du parti catholique en France, se récrie de plus fort sur nos jugements envers les catholiques et les libéraux de Belgique. Il tient énormément à nous persuader que dans ce bienheureux pays le libéralisme représente l'oppression, et le sacerdoce l'esprit de liberté.

Avant de discuter ses raisons, que notre confrère nous permette de lui citer quelques passages d'une lettre que nous recevons de ce pays, et qui exprime le sentiment d'un libéral, il est vrai, mais on jugera par la lecture si ce libéral est dans son tort.

... Je dois vous dire que je m'intéresse médiocrement à ce qui se fait chez nous, parce que nous n'avons pas de vie intellectuelle qui nous

qu'ils veulent; ils en ont de l'argent tant qu'ils veulent; ils l'endoctrinent continuellement par leurs missions, prédications, confessions; ils travaillent les hommes les plus libéraux par les femmes et les enfants affiliés à des corporations religieuses sans nombre; une inquisition morale pèse glacialement sur tous.

Voilà la situation véritable de notre malheureux pays. Que voulez-vous que l'on fasse au milieu de tout cela? Rien n'est possible que par une classe de gens qui ont sans cesse les yeux tournés vers le passé et qui ne veulent faire que ce qui a déjà été fait: l'idéal, pour eux, c'est le bon vieux temps des priviléges, des immunités, des gros bénéfices et de tous les abus qui leur étaient si profitables.

Pourquoi donc les ménager? Est-ce parce qu'ils crient *liberté* en France? Mais toute leur histoire ne vous dit-elle pas que ces cris sont hypocrites? Prenez exemple de la Belgique. Dans quel pays, dominé par les prêtres, avez-vous jamais vu un régime de liberté? Est-ce en Italie, en Espagne, en Autriche? Toujours, quand ils ont été faibles, ils ont demandé la liberté pour se développer; mais toujours aussi, quand cette liberté les a rendus forts, ils ont exploité tyranniquement cette force contre ceux qui ne pensaient pas comme eux. Cela est sans exception. N'attendez donc rien de ce côté; ne jouez pas un rôle de dupes; toutes vos espérances doivent être fondées sur les hommes de l'avenir, et non sur les cadavres du passé qui s'appuyeront momentanément sur vous pour ressusciter à la vie, mais qui vous renieront aussitôt après.

Voilà, Monsieur, ce que je voulais vous dire pour vous édifier sur notre Belgique dont vous espérez tant. Je vous prie de croire que c'est là l'exacte vérité, sans exagération aucune, telle que tout observateur impartial doit la reconnaître.

Sans doute l'*Alliance* trouve parfaitement légitime que les prêtres et les évêques soient les gouvernants réels de la Belgique, puisqu'ils sont à ses yeux les plus savants et les plus éclairés. Mais est-ce une raison pour que les esprits qui se rangent sous une autre bannière ne protestent pas contre une telle domination, et le régime qui produit un tel résultat ne peut-il être, sans intolérance de leur part, l'objet de quelque plainte? Est-il donc si étrange de vouloir que trois siècles de combats contre la tyrannie d'un culte aient produit même en Belgique quelque résultat utile?

Mais, nous dit notre adversaire, tant pis pour vous si vous ne savez pas nous enlever la domination. Nous usons de nos droits de citoyens, de notre liberté politique, pour nous emparer du gouvernail; nous renonçons à toute contrainte: en quoi serions-nous répréhensibles?

En ceci, que vous vous posez pour des champions dévoués de la liberté, lorsqu'en réalité vous n'obéissez qu'à vos intérêts et à vos passions. Demandez l'estime pour avoir dédaigné la violence, nous sommes prêts à vous renouveler cet hommage; vous donnez au monde un bel exemple, et encore il ne faut pas vous en attribuer le mérite exclusif, car si nous avons bonne mémoire, les libéraux belges ont eu leur belle part dans le triomphe de la révolution, et c'était un des hommes les plus hostiles au catholicisme qui présidait en 1830 le gouvernement révolutionnaire. Mais pouvez-vous

s'il rendait hommage au libéralisme de son adversaire?

Voilà la position des deux camps politiques en Belgique, et un peu aussi en France.

Le remède à cette situation se trouve dans un système, non pas d'intolérance et d'oppression, comme l'*Alliance* nous en attribue bien gratuitement la pensée, mais dans un système de garanties qui assurent la liberté réelle des minorités. Si le congrès libéral belge, reniant l'esprit et la lettre des institutions de son pays, eût demandé à son profit un despotisme quelconque, nous l'aurions condamné; mais des garanties contre la fraude, contre les machinations occultes, il le devait, et il n'a pas fait autre chose.

Que demande-t-il dans son programme? La réforme électorale, — l'indépendance réelle du pouvoir civil, — l'organisation d'un enseignement public à tous les degrés sous la direction exclusive du pouvoir civil, — le retrait des lois réactionnaires, — l'augmentation du nombre des représentants, — l'amélioration du sort des classes populaires, — des garanties pour le bas clergé contre le pouvoir absolu des évêques.

Tout cela est très libéral, dans le sens le plus large du mot, et mériterait les sympathies de l'*Alliance*, qui demande chez nous précisément les mêmes réformes, sauf la seconde et la septième.

Il n'y a donc, on le voit, aucune inconséquence de notre part, à distinguer dans le libéralisme sacerdotal, en Belgique comme en France, l'apparence de la réalité. L'apparence libérale éloigne la violence, c'est un mérite très réel, mais qui n'exclut pas la fraude. Or, la fraude est la négation de la liberté non moins que la violence. Elle est même beaucoup plus dangereuse.

Nos adversaires catholiques veulent-ils prouver qu'ils aiment la liberté sincèrement, pour elle-même, pour tous, et non pour les abus qu'elle peut couvrir et dans la mesure du profit qu'ils en tirent? il est ce moment un moyen bien simple.

Qu'ils se joignent à nous pour flétrir les iniquités et les tyrannies du gouvernement papal, et qu'ils réclament de Pie IX, sous peine de livrer son nom à l'anathème des peuples, les libertés de conscience, de culte, de presse, de suffrage, et surtout la liberté d'enseignement, qu'ils proclament en France le plus précieux des droits de l'homme.

Alors nous croirons à la sincérité de leur conversion. Sinon, non!

Les journaux du soir publient une circulaire adressée aux préfets en vue des élections, par M. le ministre de l'intérieur. Cette pièce, destinée à la publicité, est à peu près irréprochable, comme bien l'on pense, mais c'est juger le pays par trop niais de supposer qu'il se laissera tromper à cette comédie. La circulaire publique est du genre de ces apostilles que l'on appose sur une demande, et qui indiquent par leur teneur qu'il faut regarder la recommandation comme non avenue. Les instructions confidentielles auront un autre caractère de vigueur.

---

diamants de la plus belle eau!

— Ah! vous plaisantez?

— Il y a un genre de plaisanterie amer et vrai, Marie, qui s'allie parfois à un profond dégoût, dit Martin, et c'est ainsi que je plaisante quand il s'agit de M. Pecksniff, chez qui j'ai vécu comme son aide, et duquel j'ai reçu toutes sortes d'injures et d'outrages. Ne l'oubliez jamais, Marie, quoi qu'il puisse arriver, et quelles que soient les relations que vous aurez avec lui et les siens. En dépit des plus belles apparences, ne perdez pas un instant de vue ce que je vous affirme: Pecksniff est un misérable!

— En vérité!

— En pensée, en action, en tout. Un misérable, de la tête aux pieds, de la pointe des cheveux aux talons. Quant à ses filles, tout ce que j'en puis dire, c'est qu'elles chassent de race, et, en jeunes personnes soumises, se modèlent sur leur père. Cette digression, qui semble m'écarter de mon sujet, m'y ramène tout droit.

Ici, Martin s'arrêta pour lire dans les yeux de Marie, et jetant un coup d'œil en arrière, vers l'endroit où Mark faisait le guet, le dos appuyé contre un arbre, il en revint à regarder les lèvres de la jeune fille, et, qui plus est, il les baisa.

— Je pars donc pour l'Amérique, mon cher amour, avec de grandes chances de réussite, et la presque certitude de revenir bientôt, peut-être pour vous y conduire et y passer encore quelques années; mais, en tout cas, pour faire de vous ma femme. Je ne suppose pas qu'après de pareilles épreuves, vous croyez de votre devoir de rester près de celui qui ne me permet pas de vivre (et ceci à la lettre), dans mon pays natal. Le terme de mon absence est nécessairement incertain; mais elle ne sera pas longue; fiez-vous-en à moi!

— Et en attendant, cher Martin...

— C'est là que j'en voulais venir. En attendant, vous aurez régulièrement de mes nouvelles.

Il tira de sa poche la lettre qu'il avait écrite la veille au soir, et reprit:

— Aux gages de ce drôle, et vivant chez lui, — vous comprenez que je parle de M. Pecksniff, — il y a un certain personnage, nommé Pinch; — retenez bien ce nom, — garçon bizarre, pauvre, d'une simplicité inouïe, mais profondément honnête et sincère; il est plein de zèle et a pour moi une affection cordiale, que je compte bien reconnaître un de ces jours en lui faisant un sort, d'une manière ou d'une autre.

— Votre bonne et généreuse nature d'autrefois, Martin!

— Oh! cela ne vaut pas la peine d'en parler, ma toute chère. Du reste, il est très reconnaissant et brûle de me servir. Je suis plus que payé de ce que je veux faire pour lui. Un soir donc, je racontai audit Pinch mon histoire, et tout ce qui me concerne ainsi que vous; il ne s'y intéressa pas médiocrement, je vous assure, car il vous connaît! Oui, vous avez beau ouvrir de grands yeux, — ce qui par parenthèse vous sied à ravir. — Vous l'avez entendu jouer de l'orgue dans la petite église du village; il vous a vue écouter sa musique, et il s'est senti inspiré: oui, sur ma parole!

— Ah! c'est *lui* qui était l'organiste? s'écria Marie, je le remercie du fond du cœur.

— Il l'était et l'est encore, reprit Martin: organiste honorifique, car il n'y gagne pas un sou. C'est bien le garçon le plus simple! Un véritable enfant! Mais une très bonne créature, après tout.

— J'en suis convaincue, dit-elle avec vivacité. Il doit être excellent!

— Oui, sans nul doute, répliqua Martin avec son insouciance habituelle, excellent. Eh bien! il m'est venu à l'esprit... mais, attendez, je vais vous lire la lettre que je compte lui expédier par le courrier de ce soir: elle vous expliquera tout:

« Mon cher Tom Pinch, »

— C'est peut-être un peu familier, dit Martin, se rappelant de quelle façon hautaine il avait traité Pinch, lors de leur séparation; mais je l'appelle mon cher, parce que cela lui est agréable, et que je sais lui faire plaisir.

— C'est juste et bien, reprit Marie.

— Précisément. Autant vaut être bienveillant quand on le peut, et, comme je vous le disais, c'est réellement un excellent garçon. « Mon cher Tom Pinch, je vous adresse ceci sous le couvert de Mme Lupin, l'hôtesse du *Dragon bleu*, et la prie, par un mot, de vous le remettre sans en parler à qui que ce soit; elle fera de même pour toutes les lettres que je lui adresserai à l'avenir. Vous saisirez tout de suite la raison qui me fait agir ainsi. »

— Par parenthèse, je ne sais s'il la saisira tout d'abord, dit Martin, s'interrompant, car il a l'intelligence engourdie, pauvre garçon! mais avec le temps, je pense qu'il y viendra. Ma raison est tout bonnement que je ne me soucie pas que mes lettres soient lues par d'autres, notamment par le fripon qu'il prend pour un saint.

— Toujours M. Pecksniff? demanda Marie.

— Lui-même, dit Martin. « Vous saisirez tout de suite la raison qui me fait agir ainsi. J'ai terminé mes préparatifs de départ; vous apprendrez avec surprise que j'emmène en Amérique Mark Tapley, votre ancienne connaissance, que le hasard m'a fait rencontrer à Londres, et qui veut absolument se mettre sous ma protection; » ledit Mark, mon cher amour, reprit Martin, s'interrompant de nouveau, n'est autre, bien entendu, que notre vigilante sentinelle d'arrière-garde.

Marie fut charmée de l'apprendre, et lança un coup-d'œil affectueux du côté de Mark, qui, détourné un moment de la contemplation du brouillard, en ressentit une immense satisfaction. Elle dit aussi, assez haut pour être entendue, que c'était un bon cœur, un garçon jovial, qui serait fidèle, elle en était sûre; éloges que M. Tapley se promit intérieurement de mériter, dût-il mourir à la peine.

— « Maintenant, mon cher Pinch, » poursuivit Martin, reprenant sa lecture, « je vais vous donner une grande preuve de confiance, sachant bien que je puis m'en reposer sur votre honneur et votre discrétion, et n'ayant d'ailleurs personne autre à qui me fier.

— Je ne dirais pas cela, je crois, Martin.

— Vous ne le diriez pas? Eh bien, je l'effacerai. C'est cependant parfaitement vrai.

— Mais, peut-être, serait-ce désobligeant.

— Oh, je ne me gêne pas avec Pinch, dit Martin; il n'y a pas la moindre cérémonie à faire avec *lui*. N'importe! je l'ôterai puisque vous le désirez, et mettrai un point après « discrétion ».

— Très bien!

— « Je vous ferai... » C'est la lettre qui continue.

— Je comprends.

— « Je vous ferai non-seulement passer mes lettres pour la jeune personne dont je vous ai parlé, afin que vous les lui transmettiez par la voie qu'elle-même indiquera; mais, de plus, je réclame pour elle vos bons soins, vos égards, au cas où le hasard vous rapprocherait d'elle; et j'ai tout lieu de penser que ce hasard arrivera bientôt, et se renouvellera souvent. Quoique votre position ne vous permette guères d'alléger ses ennuis, je m'en remets à vous pour y faire tout ce que vous pourrez, et justifier ainsi la confiance que je vous montre. » Voyez-vous, chère Marie, reprit Martin, ce vous sera une grande consolation d'avoir quelqu'un avec qui vous puissiez parler de moi. Pinch est d'une simplicité qui touche à la niaiserie. Mais qu'importe! vous n'en serez que plus à l'aise. La première fois que vous causerez avec lui, vous vous apercevrez bien vite qu'il n'est pas plus gênant, pas plus intimidant qu'une vieille femme.

— Quel qu'il soit, répliqua-t-elle en souriant, il est votre ami, et cela me suffit.

— Oui, certainement, dit Martin, il est tout à fait de mes amis. Je lui ai dit, je ne sais combien de fois, que nous nous occuperions de lui, que je le protégerais, et il est reconnaissant.

— C'est un de ses traits caractéristiques.

— Très reconnaissant, en vérité! il vous plaira même beaucoup, mon cher amour, j'en suis sûr. Vous découvrirez en lui une foule d'idées comiques, arriérées; ne vous faites pas scrupule d'en rire: Pinch ne s'en choquera pas; il en sera plutôt flatté.

— Je ne pense pas que je le mette à l'épreuve, Martin.

— Oui, si vous pouvez y tenir; mais vous aurez grand'peine à sauver votre gravité avec Pinch, je vous en réponds. Du reste, ce n'est que secondaire, revenons à ma lettre qui finit ainsi: « Je n'insisterai pas davantage sur la nature et l'importance de la délicate mission que je vous confie; j'ajouterai seulement, en vous disant adieu jusqu'à notre première rencontre, que, de ce jour, je me charge de votre fortune et de votre bonheur, comme s'il s'agissait de moi-même. Vous pouvez compter là-dessus. Croyez-moi toujours, mon cher Tom Pinch, votre fidèle ami,

» MARTIN CHUZZLEWITT.

» *P. S.* Je renferme ici le montant de ce que vous m'avez si généreusement..... »

— Oh!...

Martin s'interrompit et plia la lettre.

— Le reste ne signifie rien, dit-il.

(La suite à demain.)

garantie d'une signature ; ils désirent être crus sur parole.

» Tel était l'état des choses hier 6 juillet. Nous ignorons jusqu'ici ce qu'ont fait depuis les ouvriers. Nous savons seulement qu'hier, avant de connaître le refus des entrepreneurs, ils étaient contents de l'arrangement et qu'ils devaient tous rentrer dans leurs chantiers ce matin même. Ont-ils recommencé la grève ce matin ? c'est ce que nous ne savons pas.

» Quoi qu'il en soit, et sans plus intervenir que comme médiateurs dans cette affaire, nous dirions aux ouvriers, si notre voix pouvait avoir sur eux quelque influence :

» La signature des maîtres sur un chiffon de papier n'est rien, ne signifie rien ; et ce papier, même signé, serait un chiffon sans valeur, si les maîtres n'avaient pas de bonne foi. Cette signature ne serait qu'une garantie de l'honneur des maîtres ; mais leur parole est aussi une garantie. Cette parole doit vous suffire. Si M. Marie a traité avec vous de vive voix, en son nom et au nom des huit autres entrepreneurs, et que vous ayez leur parole, il faut reprendre vos travaux. Dans tous les cas, il y aurait au moins ingratitude à faire souffrir de la grève les trois signataires de l'arrangement ; mais nous espérons que vous avez repris vos travaux ce matin.

» Nous dirions aussi aux entrepreneurs : Puisque vous reconnaissez la justice de la cause des ouvriers, puisque vous avez promis d'augmenter leur salaire, pourquoi refuser aux ouvriers une garantie qui n'est pas plus que votre parole, mais qui donne plus de confiance et aussi plus de courage aux ouvriers ? Vous ne voulez pas qu'ils vous soupçonnent, dites-vous ? Hélas ! il faut bien pardonner quelque chose au besoin, qui naturellement est soupçonneux ; et voudriez-vous, pour une mesquine question d'amour-propre, perpétuer une lutte funeste à vous, funeste aux ouvriers et fatigante pour celui qui vous fait travail ler les uns et les autres?

— Le *Spectateur* de Dijon publie la lettre suivante, qui lui est adressée de Malain, en date du 4 juillet :

« L'effervescence parmi les ouvriers du tunnel est loin d'être apaisée, et rien n'indique qu'elle doive l'être bientôt. Je ne veux point excuser ce qui est inexcusable, assurément. Les ouvriers ont eu tort de se porter aux excès qui nous ont effrayés ces jours derniers ; mais cependant il faut raconter les choses comme elles se sont passées.

» Naguères les ouvriers français et piémontais travaillaient ensemble dans la plus parfaite intelligence. Un nouvel entrepreneur survint ; sans se mettre en peine des ménagements que la prudence conseillait de prendre avec une masse d'ouvriers venus de tous côtés, et dont la condition ne pouvait être brusquement modifiée sans quelque inconvénient, le nouvel entrepreneur commence par se montrer plus satisfait des Piémontais que des Français ; le bruit se répand qu'il veut même renvoyer tous ces derniers, et faire venir deux mille Piémontais. En attendant, des chantiers sont enlevés à d'anciens entrepreneurs qui avaient fait le travail le plus difficile et le plus dangereux, et livrés aux étrangers ; le prix de la main-d'œuvre est considérablement diminué.

» L'entrepreneur, en agissant ainsi, était dans son droit strict, et il semblait d'ailleurs y être autorisé par son intérêt. Mais lorsque l'exercice d'un droit est capable de jeter la perturbation dans des existences acquises, la prudence conseille quelquefois de s'en abstenir. Quoi qu'il en soit, les ouvriers français furent exaspérés à la vue de cette nouvelle situation. De là, tout le tumulte et les scènes de sang qui ont eu lieu, et tout cet effroi jeté au milieu de populations paisibles. Ces malheureux égarés jurèrent le mardi soir d'abandonner tout travail et de se réunir le lendemain pour se venger des mesures dont ils croyaient avoir à se plaindre, sur les Piémontais, qui en étaient, du reste, fort innocents.

» En effet, le lendemain, des masses d'ouvriers avec un drapeau rouge et un drapeau noir, armés de pistolets et d'énormes bâtons, montaient le versant de Blaisy pour se rendre à Malain, criant : *A bas les Piémontais! mort aux Piémontais!* Déjà ils étaient à la hauteur du puits n° 8, lorsqu'ils furent rencontrés par le détachement de dragons, toute la gendarmerie des environs et trois compagnies du 57e, envoyés par l'autorité supérieure de Dijon, qu'on avait eu la précaution de faire prévenir pendant la nuit. Puis arrivent successivement le préfet, le procureur-général, le maréchal-de-camp, le procureur du roi, les ingénieurs, etc. Tous font de leur mieux pour apaiser cette multitude irritée. M. le procureur-général, entre autres, a montré, dans cette circonstance, une rare intrépidité ; il parcourait les divers groupes pour leur porter des paroles de paix, sans faire la moindre attention aux insultes et aux menaces dont il était quelquefois l'objet. Pour mon compte, j'ai aimé cette façon d'agir : et ce courage, je l'estime plus encore que celui du soldat. M. Darcy n'était point oisif non plus : il cherchait, de son côté, à ramener les ouvriers à leur devoir, et leurs chefs à de justes condescendances. Confiants dans les promesses qu'on leur avait faites, les ouvriers se sont un peu apaisés, et la journée s'est ainsi passée. Il n'y a pas eu de morts, comme la rumeur publique l'annonçait, mais de nombreux blessés, et quelques-uns même assez dangereusement. Aujourd'hui, les travaux ne sont pas encore repris, et les ouvriers veulent renouveler demain les troubles de mardi, et chasser définitivement les Piémontais. »

— Nous savions, depuis quelques jours, dit l'*Impartial du Nord*, qu'une partie des ouvriers mineurs de la compagnie d'Anzin étaient en chômage, et si nous n'en n'avons pas parlé jusqu'à présent, c'était dans l'espoir de voir terminer promptement et à l'amiable le différend survenu entre la compagnie d'Anzin et ses ouvriers.

Au commencement du mois, les ouvriers mineurs des fosses du *Verger*, du *Moulin* et de *Saint-Louis* ont refusé de descendre dans les puits. Voici à quelle occasion : les petits chariots qui servent à traîner le charbon dans la mine étaient de mémoire d'homme en bois fort léger. Plus tard, on les remplaça par des chariots en tôle mince, appelés *berlines* ; comme ils avaient la même capacité, et un poids à peu près équivalent, personne ne fit de réclamations. Plus tard, on substitua aux chariots des *berlines* dont le poids et la capacité étaient plus forts d'un tiers environ, de sorte que l'ouvrier avait une tâche au-dessus de ses forces, sans surcroît de salaire. Il y eut des plaintes de la part des mineurs ; la compagnie se décida à retirer les *berlines* de la fosse du *Verger*, et tout aussitôt les ouvriers employés à ce puits ont repris leurs travaux. Quant à ceux du *Moulin* et de *Saint-Louis*, il paraît qu'ils n'ont pu rien obtenir, car ils continuent leur chômage.

Nous comprenons difficilement comment la compagnie, après avoir sagement cédé pour la fosse du *Verger*, se montre intraitable pour les fosses du *Moulin* et de *St.-Louis*. C'est avec peine que nous voyons surgir ces différends entre les ouvriers et la compagnie d'Anzin, et nous désirons vivement qu'ils aient un terme. Nous connaissons trop l'esprit

qu'étouffé, et que la province de Minho est à la veille d'une guerre civile. A Braga surtout, assurent-ils, le parti absolutiste se montre très menaçant.

D'un autre côté, des lettres des frontières d'Espagne racontent de nombreux faits de désertion de soldats espagnols qui passent en Portugal ; des agents, qu'on croit appartenir au parti miguéliste, se rendent dans toutes les garnisons et ne négligent aucun moyen de séduction pour se faire des partisans et engager les soldats à passer la frontière ; les efforts énergiques des chefs militaires sont restés impuissants sur divers points à empêcher ces défections.

Il paraît que les absolutistes du Portugal ont adopté la tactique des catholiques de Belgique et des légitimistes de France. Partout, dit l'*Heraldo*, on les voit à la tête des juntes les plus libérales et les plus exaltées, et l'on craint que les deux partis extrêmes ne s'entendent pour chercher à renverser le gouvernement, sauf à se le disputer après la victoire.

Le même journal annonce que les émigrés espagnols résidant à Lisbonne se disposent à tenter un soulèvement en Espagne, d'accord avec le parti radical portugais. Iriarte et Rubin seraient les chefs de ce complot. Le gouvernement espagnol a réclamé de la reine de Portugal la dispersion des conspirateurs.

Des forces navales anglaises continuent à croiser sur les côtes du Portugal.

La chambre des représentants belge a adopté, le 6 juillet, à la majorité de 57 voix contre 22, le projet de loi portant sanction du traité de commerce conclu entre la France et la Belgique.

La guerre de tarifs engagée entre ce dernier pays et la Hollande est également sur le point de cesser. Après plusieurs mois de conférences tenues à La Haye, les plénipotentiaires belges et hollandais sont enfin convenus d'un projet de convention qui a été envoyé à Bruxelles, et dont la chambre des représentants a été saisie le 7.

Notre consul général à Haïti, M. Levasseur, ne recevant pas d'instructions de son gouvernement ni de réponse du président Riché au sujet du différend survenu entre la France et la république haïtienne, obligé, pour la santé de sa femme, de quitter la frégate *la Thétis*, à bord de laquelle il s'était réfugié, a pris le parti de débarquer et de rentrer à Port-au-Prince. Cette démarche, après la rupture éclatante qui a eu lieu, a produit un mauvais effet auprès des représentants des autres puissances, et a été considérée par les autorités haïtiennes comme une approbation tacite de leur conduite.

On reçoit des nouvelles de New-York en date du 18 juin. Le gouvernement des Etats-Unis songe à pousser la guerre contre le Mexique. A cet effet, on veut combler le déficit financier de l'année et accroître un peu les fonds de réserve. Quant au déficit, il est à peu près de vingt millions de dollars. On y fera face par une augmentation des droits de douanes sur certains articles venant de l'étranger ; cette question de tarifs excite déjà beaucoup d'intérêt à New-York.

En même temps, on parle d'un emprunt ou d'une émission de bons du trésor. Le comité des finances de la chambre des représentants est saisi de ces différentes questions, et l'on connaîtra bientôt de quelle façon il entend les résoudre.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

1° De la Société pour la propagation et la réalisation de la Théorie de Fourier ;

2° De la Société pour la publication de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

Nous rappelons que les Assemblées générales de ces deux Sociétés auront lieu dimanche prochain, 12 juillet, au siége de la Société, rue de Seine, 10, savoir :

L'Assemblée de la première Société à dix heures du matin ;

Et celle de la seconde Société à deux heures de relevée.

Tout Actionnaire nominatif porteur ou représentant d'actions nominatives pour la somme de 500 fr., a droit d'assister à l'Assemblée générale de la Société dont il fait partie.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Par ordonnance du 27 juin, publiée seulement aujourd'hui, M. Jaqueminot est nommé pair de France.

— M. le général Narvaez est arrivé à Paris. Il doit, dit-on, se rendre de là à Naples, où l'appellent ses fonctions d'ambassadeur de la reine d'Espagne, qu'il a acceptées.

— On va faire, le long des côtes de Normandie, sur un espace d'environ huit kilomètres, un essai de télégraphie électrique sous-marine.

— On assure que le prince Louis-Bonaparte, qui est toujours à Londres, a reçu définitivement la nouvelle qu'il ne pourrait se rendre à Florence auprès de son vieux père. Cette décision a, dit-on, été prise à l'instigation de l'Autriche, qui, selon l'instinct de sa politique méticuleuse, craint la présence du prince en Italie.

— L'Europe vient d'acquérir une nouvelle voie de navigation fluviale qui sera de la plus haute importance pour son commerce. Le Rhin et le Danube, et par conséquent la mer Noire et la mer du Nord, sont unis par un canal qui fonctionne depuis quelques mois, et qui permet à un navire parti de Rotterdam ou de Londres de porter sa cargaison à travers la Bavière, l'Autriche, la Hongrie et la Valachie jusqu'à Trébisonde et à Constantinople. Ce canal, qui porte le nom de canal Louis

retour. »

L'AGIOTAGE. — Le sieur Martin, concierge de la cour Batave, possédait environ 11 000 fr. d'économies : il voulut augmenter rapidement cette petite fortune ; il ne crut mieux faire, pour arriver à ce but, que de la placer en chemins de fer ; ses 11 000 fr. allèrent vite, en effet, car au bout de huit jours il était ruiné.

Dans son chagrin, le sieur Martin citait aujourd'hui, devant le tribunal correctionnel, sous la prévention d'abus de confiance, le sieur Philippe, dont il s'était servi comme d'intermédiaire pour jouer à la Bourse.

Celui-ci répond à la plainte qu'il est vrai qu'il a perdu les 11 000 fr. qui lui avaient été confiés par le portier Martin, mais qu'il a perdu lui-même 40 ou 50 000 fr. qu'il possédait. Il justifie de sa bonne foi en produisant des bordereaux de l'agent de change, aussi a-t-il été acquitté, et le pauvre portier devra ajouter à ses 11 000 fr. les frais du procès qu'il vient de perdre.

MYSTÈRES DE PARIS. — Il y a au fond de nos boues parisiennes quelques petites feuilles venimeuses qui vivent aux dépens de l'industrie, du théâtre et des arts. Les rédacteurs de ces pamphlets, anciens teneurs de livres, courtiers de bourse ou maîtres d'armes, se sont mis à écrire comme les Auvergnats chantent, par hasard ; embusqués au coin de leur publicité, ils tirent sur le passant. Le négociant qui ne veut pas payer leurs annonces, l'artiste qui refuse de prendre un abonnement, le directeur de théâtre qui s'obstine à ne pas venir à composition, ils le tournent en ridicule et le mettent au pilori des estaminets. Ils effraient les lâches, ils en imposent par leur aplomb aux imbéciles, et lorsqu'un homme de cœur les démasque, ils se feront bien vite un visage de convention ; leur joue gauche ne rougit jamais du soufflet qu'a reçu la droite.

La justice a déjà frappé quelques-uns de ces hommes, et réduit à néant leur spéculation ; elle n'a pas détruit cette race qui déshonore la littérature. Nous verrons encore sur les bancs des prévenus les pygmées de la diffamation, qui ne sont, il faut le dire, que la petite monnaie de leurs prédécesseurs, passés maîtres en ce genre. Et ils seront sévèrement frappés, car sur ce point le passé nous répond de l'avenir.

Charles Mennequin commit la faute de s'engager sous un honteux drapeau ; il croyait que c'était le *moyen d'arriver*. Combien de réputations honorables ne lui fit-on pas déchirer ! combien de basses démarches ne lui imposa-t-on pas ! combien de lâchetés ne lui ordonna-t-on pas de commettre ! Charles en exposa lui-même la longue liste dans une lettre qui se trouve au dossier, et qu'il a écrite à un honorable magistrat ; car Charles est aujourd'hui en police correctionnelle.

Charles, désillusionné, n'ayant plus de ressources, repoussé partout, n'a pas eu le courage de demander au travail manuel un salaire de tous les jours. Il a commis au préjudice de quelques marchands de Paris diverses escroqueries qui ont appelé sur lui l'attention de la police.

La sixième chambre de police correctionnelle l'a condamné à six mois de prison. (*Droit*.)

UN CRIME ÉPOUVANTABLE vient d'être révélé à la justice, écrit-on de Pesth (Hongrie), 25 juin, à la *Gazette des Tribunaux* :

« La dame Witrewlewsky, veuve d'un tabletier de notre capitale, avait l'habitude de se rendre tous les ans à la ville de Kleinzell, pour y assister à la procession de la Fête-Dieu, et toujours dans ces voyages elle amenait avec elle son enfant unique, Marie, âgée actuellement de neuf ans.

» L'année dernière, cette enfant s'égara à Kleinzell, pendant la procession, et la mère, malgré ses recherches les plus minutieuses, ne put parvenir à la retrouver.

» Le 11 du présent mois, lorsque Mme Witrewlewsky suivait la procession de la Fête-Dieu, à Kleinzell, elle entendit les cris d'une enfant dans lesquels elle crut reconnaître la voix de sa fille ; saisie d'une vive émotion, elle se précipita instinctivement vers le lieu d'où provenaient ces cris. Elle y trouva en effet son enfant, mais dans quel affligeant état ! la malheureuse petite fille était aveugle, et les orbites de ses yeux entièrement vides... Elle était en haillons, noire de malpropreté, et elle tenait à la main une petite écuelle de bois, qu'elle tendait aux passants pour recevoir l'aumône. Derrière la petite se trouvait une vieille femme qui, aussitôt que Mme Witrewlewsky voulut parler à l'enfant, la repoussa brusquement en disant que celle-ci lui appartenait.

» La mère répondit à haute voix que c'était son enfant et qu'elle la reprenait ; un agent de police intervint, et grâce à la foule, qui empêchait la vieille femme de s'échapper, celle-ci fut arrêtée et conduite, avec Mme Witrewlewsky et l'enfant, chez le bailli de Kleinzell.

» Ce magistrat interrogea la vieille, qui d'abord déclara qu'elle avait trouvé l'enfant aveugle sur la voie publique ; qu'elle l'avait recueillie, et que plus tard, se trouvant dans l'indigence, elle la conduisait avec elle pour la faire mendier pour toutes les deux ; mais, pressée par les questions du magistrat, cette femme a avoué que lors de la procession de la Fête-Dieu, en 1845, elle avait attiré à elle l'enfant, lui avait arraché les yeux avec un couteau, pour appeler la commisération sur l'infortunée petite fille, et ainsi recueillir d'abondantes aumônes.

» Cette horrible femme est une ancienne domestique qui se nomme Marguerite Flintner. Elle est originaire de la Moravie et âgée de soixante-sept ans.

» L'affaire s'instruit avec la plus grande activité. La peine que nos lois infligent pour le crime dont Marguerite Flintner s'est rendue coupable est celle d'être roué vif, en commençant par les extrémités inférieures.

» Mme Witrewlewsky est revenue à Pesth avec sa fille. Cette pauvre mère est mourante. »

VARIÉTÉS.

Académie des Sciences.

PRÉSIDENCE DE M. MATHIEU.

Séance du 6 juillet.

La séance, dont nous avons à rendre compte, a été remplie par plusieurs lectures d'un intérêt général. Aussi nous serons forcés de négliger quelques communications d'un ordre secondaire pour donner aux autres la place que leur importance réclame. Nous commencerons par l'élégant rapport lu par M. Dumas sur le projet d'une édition nationale des œuvres de Lavoisier. Nous n'avons pas besoin de rappeler que cet

[illegible]

» L'Académie a chargé sa section de chimie et sa section de physique, auxquelles elle a adjoint M. Arago, de lui faire un rapport sur cette question.

» La commission s'est réunie plusieurs fois; elle m'a chargé de recherches que j'ai religieusement accomplies sur la nature et l'étendue des œuvres de Lavoisier.

» Le premier Mémoire de Lavoisier remonte à 1768. Il est relatif à l'analyse du plâtre. Son premier ouvrage comme académicien date de 1770. Il fait partie des Mémoires de l'Académie et traite de la nature de l'eau. A partir de cette époque jusqu'à 1790, il a déposé dans ce recueil 58 Mémoires dont l'ensemble a servi à fonder la nouvelle théorie chimique.

» Treize rapports sur divers sujets de science ou d'économie publique figurent pour la plupart dans ce même recueil.

» Il faut joindre à ces travaux le traité de chimie en deux volumes, le volume de la nomenclature chimique et un volume d'opuscules. Il y aurait convenance et utilité à reproduire le volume dans lequel les chimistes français de l'époque se sont réunis pour combattre la théorie du phlogistique.

» Il résulte de l'examen auquel nous nous sommes livrés qu'une édition des *OEuvres de Lavoisier* se composerait de 3000 pages d'impression in-4°, qui, d'après les devis, produiraient une dépense de 31 500 f. La commission pensait donc que le crédit à réclamer des chambres devait être porté à 40,000 fr. au moins. Peut-être même eût-il fallu l'estimer un peu plus haut, en tenant compte de quelques matériaux qu'une étude approfondie fera nécessairement découvrir dans quatorze registres in-folio de notes manuscrites relatives aux expériences de Lavoisier, et mises à la disposition de la commission par M. Arago, qui en est dépositaire.

» Nous verrons plus loin que des matériaux d'une autre nature sont venus accroître les richesses dont la commission pouvait disposer, et exiger six volumes in-4° au lieu de quatre, qu'elle croyait pouvoir suffire aux exigences de l'entreprise.

» Ce serait donc une dépense de 40 000 fr. au moins et de 60 000 fr. au plus, qu'il faudrait solliciter des pouvoirs publics pour être en mesure de publier une édition convenable des *OEuvres de Lavoisier*.

» La commission tout entière, s'associant à la pensée du ministre, croyait devoir émettre le vœu qu'une loi présentée aux chambres vînt donner aux pouvoirs publics une occasion solennelle d'élever à la mémoire de Lavoisier ce monument réparateur. Mais le rapport qu'elle devait soumettre à l'Académie ayant été retardé par diverses circonstances, il est survenu un incident dont nous avons à vous rendre compte; il a changé ses dispositions et il changera peut-être aussi le vote de l'Académie.

» Une personne que des alliances étroites attachent à Lavoisier avait conçu le désir de publier elle-même une édition de ses œuvres. Elle s'est adressée à l'un des membres de la commission, qui lui a fait connaître les intentions du ministre et celles de la commission.

» Représentant de la famille de Lavoisier, héritière de ses devoirs et de ses droits, cette personne n'a pas cru pouvoir solliciter de l'Académie l'abandon d'un projet qui porte un caractère de nationalité auquel le génie et les malheurs de Lavoisier lui donnent tant de droits. Mais, dans le cas où elle serait investie d'une telle confiance, elle regarderait comme un honneur de rester chargée du soin de cette publication et comme un devoir de la rendre digne de l'homme qu'elle intéresse et de la science qu'elle doit honorer et servir.

» C'est dans de tels sentiments qu'elle a préparé les bases de l'édition qu'elle projette. Cette édition serait publiée sur le modèle adopté pour les œuvres de Laplace; une somme égale à celle que l'Académie jugeait nécessaire serait consacrée à lui donner toute la perfection désirable. Toutes les bibliothèques publiques de la France et de l'étranger qui seraient désignées par l'Académie en recevraient un exemplaire à titre gratuit. L'édition serait coordonnée par votre rapporteur, qui accepterait ce devoir.

» L'intervention d'un représentant de la famille de Lavoisier a permis à votre commission de découvrir la presque totalité ou du moins les plus importants des papiers de Lavoisier.

» Vingt cartons pleins de manuscrits relatifs à ses études scientifiques sont aujourd'hui entre les mains de la commission. Quatorze registres relatifs à ses expériences sont dans les mains de M. Arago, ainsi qu'une partie de sa correspondance.

» Le reste des papiers trouvés après sa mort fut envoyé par ses héritiers à la bibliothèque d'Orléans et à celle de Blois, comme pouvant intéresser ces villes, dont Lavoisier était le mandataire.

» Votre rapporteur a pris une connaissance très attentive de quelques-uns des nombreux dossiers que renferment ces collections, et il a reconnu :

» 1° Qu'une nouvelle édition de sa chimie occupait Lavoisier à l'époque de sa mort; le manuscrit existe dans ses papiers;

» 2° Que diverses notes contenues dans ses papiers permettent de reconstruire le plan d'après lequel il se proposait de publier le recueil de ses Mémoires;

» 3° Qu'il existe, en outre, de nombreux matériaux relatifs aux expériences sur la formation du salpêtre, lesquels semblent inédits.

» Il serait nécessaire, à en juger par les résultats de cet examen, d'ajouter un volume aux quatre volumes dans lesquels la commission avait cru pouvoir renfermer l'édition.

» En outre de l'étude rapide des manuscrits qui n'intéressent pas directement la chimie, il est résulté la conviction qu'on pourrait tirer un parti utile de quelques-uns d'entre eux, en résumant les faits qu'ils renferment.

» Il y a parmi ces manuscrits une vingtaine de volumes in-12 de Notes géologiques ou autres prises à l'occasion de voyages faits par [illegible]

ferme, et selon sa constante et féconde habitude, Lavoisier pesait tout. Semences, fumiers, récoltes, tout passait à la balance et venait figurer dans l'inventaire annuel. Or, quand les chimistes de notre époque recommandent tous cette pratique, quand elle a produit entre les mains de notre confrère, M. Boussingault, de si grands résultats, il peut être utile de faire ressortir que, dès la naissance d'une chimie vraiment scientifique, de telles applications en ont été les conséquences directes et nécessaires.

» Ce n'est qu'après avoir parcouru tous ces manuscrits où se résume une vie trop courte et si noblement remplie, que l'on comprend tout ce qu'il y avait de vaste dans l'esprit de Lavoisier. Tout l'intéressait, et partout il trouvait des expériences à combiner et à exécuter, des vues nouvelles, des vues utiles à répandre.

» Aussi, tout en faisant aux œuvres chimiques de Lavoisier la part large et prépondérante qu'elles doivent prendre dans une telle vie, il serait évidemment utile de publier un volume de mélanges ou de correspondances propres à faire connaître sa vie et ses travaux sous d'autres rapports.

» Il est donc facile aujourd'hui de publier une édition vraiment complète des œuvres de Lavoisier. Au point de vue de l'utilité scientifique, l'édition conçue par l'Etat ou méditée par la famille offrira des conditions égales, nous venons de le démontrer.

» Reste à apprécier la question de convenance. L'Académie comprend qu'une édition nationale des œuvres de Lavoisier aurait, aux yeux de l'opinion publique, un caractère que ne présentera jamais une édition exécutée par la piété de la famille.

» Il appartient à M. le ministre de peser dans sa sagesse ces circonstances, et de voir s'il ne serait pas possible de réunir dans un hommage commun la reconnaissance du pays, le respect de l'Académie et la vénération de la famille.

» Nous venons, en conséquence, proposer à l'Académie de décider :

» 1° Qu'il serait d'un haut intérêt pour la science de publier une édition complète des œuvres scientifiques de Lavoisier;

» 2° Que l'Académie verrait avec reconnaissance M. le ministre de l'instruction publique proposer aux chambres un projet de loi dans ce but;

» 3° Que néanmoins elle appelle toute l'attention de M. le ministre sur les projets qui lui ont été soumis par les représentants de la famille de Lavoisier. »

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ces conclusions ont été adoptées à l'unanimité par l'Académie.

Nous pourrions, à l'exemple d'un journal, signer ici en très gros caractères DUMAS, *de l'Académie des sciences*, car on voit que le Rapport de cet illustre chimiste occupe la plus grande partie de notre compte-rendu. Mais l'exemple donné depuis deux mois environ par le journal en question n'est pas assez bon à suivre. Voici ce qu'a imaginé le *Constitutionnel* : ayant annoncé à ses abonnés qu'il publierait des articles scientifiques rédigés par les plus illustres savants, cet honnête journal a trouvé le moyen suivant de remplir sa promesse. Chaque lundi il envoie un des rédacteurs copier textuellement l'un quelconque des Mémoires lus à l'Académie, et le lendemain cette copie paraît dans ce journal un peu Robert-Macaire comme on voit, signé du nom et de tous les titres du savant copié. C'est ainsi que, dans ces derniers temps, ont paru des Mémoires de MM. Dumas, Payen, Péligot, etc., etc., Mémoires signés en toutes lettres, avec titres des auteurs. Non-seulement le *Constitutionnel* n'a pas dit qu'il copiait des Mémoires non rédigés à son intention, mais encore il a altéré légèrement les textes. Ainsi, en publiant un Mémoire de M. Payen sur le café, il a changé le mot *mémoire* en *article*, et il a fait dire à ce savant chimiste, au lieu de : « Je montrerai dans un prochain Mémoire que je soumettrai à l'Académie, » il a fait dire : « Dans un prochain article, je montrerai, etc. » Signaler de tels actes de piraterie littéraire et scientifique, c'est rendre service aux modestes savants qui se trouvent, bien malgré eux, servir d'enseigne à un marchand, et qui gémissent de voir ainsi abuser de leurs noms pour appeler des chalands dans une boutique où ils ne tiennent pas marché, tout le monde en est certain.

— M. Payen a entrepris une série de recherches fort utiles sur le café. Dans la séance du 4 mai dernier, il a examiné quelles pouvaient être les qualités nutritives de cet aliment; dans la séance de ce jour, il passe en revue les propriétés de la caféine, de l'acide chlorogénique et des divers autres composés qu'il retrouve dans l'infusion du café; il annonce que, dans un prochain Mémoire, il sera en état de dire à quoi il a dû l'arome de cette substance. Nous nous contenterons de signaler les résultats auxquels il est arrivé relativement aux propriétés nutritives du café, tout en faisant remarquer que prétendre trouver dans l'azote enfermé dans les aliments, la nature de leur action sur l'organisme, est une illusion malheureusement partagée par beaucoup de chimistes, et contre laquelle nous protestons, pour notre part, de toutes nos forces. Sans doute, la chimie est douée de moyens de recherches puissants, mais elle n'a pas encore arraché à la nature ses secrets immenses sur les conditions de la vie. Quoi qu'il en soit, voici ce que dit M. Payen : « Si le café à l'eau, préparé avec 100 grammes pour 1 litre, contient 20 grammes de substances alimentaires, il représenterait trois fois plus de substance solide que 1 litre de liquide obtenu en faisant infuser 10 grammes de thé, et plus du double de substance azotée. On comprendrait donc que le café à l'eau, dit *café noir*, d'un usage si général en Italie et en Egypte, eût une action nutritive, utile surtout par le con-

sous peu. — Merci de l'avertissement.

M. D. à Tours. — Reçu la circulaire. Nous envoyons le portrait. — Le moyen de recouvrement? mais c'est vous.

MM. B. et S. à Lyon. — Veuillez remettre, à notre compte, à V. H., ce qu'il vous demandera.

M. V. H. à Lyon. — Voyez ci-dessus. Ecrivez-nous, et poussez à ce que l'on nous écrive. — Nous vous souhaitons *toutes sortes* de succès.

M. D. à Calais. — Veuillez vous mettre en règle pour la *Ph.*, échue fin juin.

M. S. à Anch. — Même avis.

M. M. à Cherbourg. — Nous rectifions l'erreur. — Nous vous écrirons.

Bourse du 8 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 10	83 15	83 65	83 10
— — fin courant	84 35	83 40	83 25	83 25
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 60	121 60	121 40	121 40
— — fin courant	121 75	121 80	121 65	121 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3140 »»
4 0/0 J. »	» »»	O. V. de Par. »	1335 »»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	485 »»
—— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1200 »»
B. du Trés. »	» »/».	— Gann.... »	1145 »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0.....	d. 50	83 40	83 35	——	»» »»	83 70
5 p. 0/0.....	d. 50	» »»	121 85	——	121 40	121 35

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	20 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	25 »/»	31 »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM............ Der C.		100 3/8
Récép. Rotsch.	»	103 »»	BELG. 2 1/2....	»	56 »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	100 1/8
— — pass.	»	5 1/8	— do 1840....	»	100 1/4
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— do 1842....	»	» »/»
Dette intérieure	»	31 1/4	— Banque....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— do Em. 1841.	»	» »/»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1222 50
HAITI..........	»	» »/»	AUTRICHE......	»	335 »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1257 50
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	435 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	265 »»
Paris à Sc.	500 »»
— à Orléans	1272 50
— à Rouen.	1012 50
R.-Havre..	» »»
Avignon..	1085 »»
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str...	487 50
Tours-Nant	502 50
Orl.-Vierz.	637 50
C. du Nord	725 »»
Famp-Haz.	405 »»
Diep.-Féc..	405 »»
Boul. a Am.	475 »»
Orl.-Bord.	572 50
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	527 50
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	»»» »»
Lin Maber.	695 »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 00,00 à 78,00; courant du mois, 80; août 81, 4 derniers, 85 à 84-50; 4 premiers 1847, 87 à 88.

LILLE. — Colza, 72,00 à 00. œillette rousse, 80 00; lin, 80,50; cameline, 75 à 00; chanvre; 81; voiture, 0,00 à 0.

ESPRIT 3/6. — Disponible et courant du mois 121,50; août, 122; septembre 123; octobre, 121; novembre et décembre, 111; 4 premiers mois 1847, 108.

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 00 les 100 kil.

Marchés.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 6, 7 et 8 juillet. — *Beurre* (le kil.) En livres, 1,08 à 2,22. — En mottes Isigny, 1,50 à 3,60. — En mottes Gournay, 1,20 à 2,90. — Petit beurre, 1,02 à 2,00. — Beurre salé et fondu, 0,00 à 0,00.

OEufs (le mille). Du 6 juillet, 42 à 64. — Du 7 juillet, 40 à 60. — Du 8 juillet, 00 à 00.

fromages (la dizaine). — Brie, 10 à 28. — A la pie, 5 à 15.

Halle à la viande du 8 juillet. — 11599 kil. Bœuf, 1-45 1-20 0-80. — 13790 kil. Veau, 1-45 1-30 1-10. — 2860 kil. Mouton, 1-45 1-30 1-10. — En gros, 26080 kil. 1-50 1-45 1-40.

Marché aux chevaux du 8 juillet. — Chevaux de selles et de cabriolet entrées 89, vendus 21 de 215 à 1060. — De trait 207, vendus 20 de 300 à 1280. — Hors d'âge 226 entrés, vendus 25 de 90 à 250. — Anes entrés 18 vendus 3 de 40 à 70. — Chèvres amenés 8, vendues » de 00 à 00. — Voitures, 20 amenées, 4 vendues de 60 à 200. — Encan, entrés 4, vendus 4 de 100 à 210. — Essai, 86.

Marché Saint-Martin du 8 juillet. — Foin 1re qualité, 00 00; 2e 50 53; 3e 00 00 Paille de blé, 1re qualité, 33 35; 2e 30 32. — Paille de Seigle, 1re qualité 33,36; 2e 32 00.

Halle aux Blés. — du 8 juillet. — Choix, 116 à 118 k. 38,00 à 36,50. — Provenances diverses 115 k. 35,50 à 34,00. — Fermier, 110 à 113 k. 33,50 à 34,00.

Seigle, 108 à 110 k. 21,00 à 21,50.

Orge. 92 à 93 k., 18,00 à 18,50.

Scourgeon, 90 à 92 kil., 17 50 à 18 00.

Avoine. — 150 k. 35,00 à 35,50; 145 k. 33,50 à 34,00; 140 k. 32,50 à 33,00 les 3 hectolitres dans Paris.

Issues. Son, 12,50 à 13 00. — Moutures 13,50 à 14,00. — Recoupettes 15,00, — Remoulages, les ordinaires, 18,00 à 18,50; les fins, 19,00 à 20,00; les blancs, 20,50 à 21,50.

L'un des gérants : F. CANTAGREL

Spectacles du 9 juillet.

7 h. »/» OPÉRA. —
7 h. »/» FRANÇAIS. — Corneille et Rotrou. Verre d'eau.
6 h. »/» OPÉRA-COMIQUE. — Mousquetaires.
8 h 1/2 VAUDEVILLE. — Dondaine. Eventail. Oui ou non.
8 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Baronne. Veuve de 15 ans. Tricorne, Perruquière.
7 h. »/» GYMNASE. — Cachucha, le Plus beau jour. Juanita. Maîtresse.
6 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Inventeur, Châle bleu, Femme. Coupables.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Marie-Jeanne, Trilby.
6 h. »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 h »/» GAITÉ. — Le Château.
6 h. 3/4 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 3/4 COMTE. — Riquet à la Houpe. Maître-Jean.
6 h. »/» FOLIES. — Fée, le Tyran, le Juif.
2 h. 1/2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10.

FEODALITE OU ASSOCIATION, à propos des

LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10.

HOUILLÈRES DU BASSIN DE LA LOIRE,

PAR VICTOR HENNEQUIN.

Brochure in-8 de 50 pages.

Prix : 0 fr. 75 c. Et par la poste, 0 fr. 90 c.

mières voitures n'ont pas déraillé, mais douze ou quinze voitures du milieu du train sont sorties de la voie; cinq ou six d'entre elles ont été précipitées dans un marais tourbeux au bas du remblai.

L'événement est arrivé à trois heures cinq minutes après midi.

Les renseignements transmis à minuit portaient le nombre des morts à onze, dont deux conducteurs, deux militaires, un médecin, un homme de la campagne, trois femmes et deux jeunes garçons de six à huit ans.

Le nombre des blessés s'élevait à 5, selon un rapport; à 15 d'après un autre.

Deux convois partis d'Arras et de Douai ont amené sur les lieux trois médecins, M. le procureur du roi d'Arras, M. l'ingénieur en chef des ponts-et-chaussées de la deuxième section, M. le maire d'Arras et les chefs des deux stations d'Arras et de Douai.

On ne savait pas encore la cause du déraillement.

Un rapport écrit au moment de l'événement dit : « Il paraîtrait » que les rails ont faibli et se sont déplacés dans un endroit où la » tourbière laisse le sol de remblai très faible. »

Toutefois des rapports subséquents ne parlent pas de ce fait; cette partie du chemin est d'ailleurs livrée à la circulation depuis le 1er avril dernier. On ne dit pas non plus si la malveillance a été pour quelque chose dans la cause de cet événement.

Dès que la nouvelle de l'accident est arrivée à Paris, un représentant du conseil d'administration, accompagné de l'ingénieur de l'exploitation et de l'ingénieur de la voie, se sont rendus sur le lieu du sinistre.

Les voyageurs du convoi ont été transportés à Douai, où le train ordinaire de Paris, passant à sept heures et demie à Arras, les a pris pour les conduire à Lille et à Valenciennes.

Le convoi ordinaire, parti de Lille ce matin à six heures et arrivé à quatre heures, a confirmé ces tristes détails, dont la nouvelle avait été apportée à Paris par un exprès. (*Moniteur parisien.*)

Avenir des Institutions représentatives en Allemagne, au point de vue démocratique.

LES ÉTATS DE BAVIÈRE ET DE BADE (1).

La cause de la démocratie compte dans les chambres représentatives des différents Etats de l'Allemagne des défenseurs qui, pour être moins exaltés, ne sont pas moins dévoués aux véritables intérêts du peuple que du temps de Thomas Munzer. Sans doute, ceux des députés allemands qui, dans les pays d'états, sont censés représenter spécialement les classes inférieures, ne sont rien moins que des tribuns populaires; mais si la plupart de ces hommes ne sont pas à la hauteur d'un rôle qu'ils ne comprennent même pas, ce n'est pas comme voudraient le faire entendre nos vieux libéraux de France, parce que la nature inculte et grossière de ces députés plébéiens, les rend impropres à se plier à la discipline parlemen-

(1) Voir le numéro du 4 juillet dernier.

hommes, comme chez les animaux de la fable, les oppresseurs, même *les simples mâtins sont tous de petits saints.*

Qu'on se rappelle les émeutes qui ensanglantèrent dernièrement les principales villes de la Bavière, et qui eurent pour cause l'altération et la hausse de prix de la bière. Croit-on que si, dans cette grande circonstance, un brasseur, devenu tout à coup un foudre d'éloquence, fût monté à la tribune, c'eût été, déplorant les malheurs occasionnés par son propre fait et la complicité de ses confrères, pour jurer devant la nation de livrer désormais à un prix raisonnable de la bière fabriquée avec le plus pur houblon? Bien au contraire. L'Arteweld d'Augsbourg ou de Nuremberg n'aurait ouvert la bouche que dans le but égoïste de se faire payer les cruchons cassés par l'émeute. Ce que le brasseur eût fait en cette occasion, dans l'intérêt de sa brasserie, le marchand de vin l'eût également fait pour sa cave, l'aubergiste pour sa cuisine, le meunier pour son moulin, le maître de postes pour ses écuries.

Le grand vice de Etats telle que cette institution représentative exista en France, telle qu'elle existe actuellement en Bavière, et qu'il est question de l'établir en Prusse, c'est de ne représenter que des fractions nationales, des castes, des corporations plutôt que la nation elle-même. Née de la féodalité, l'assemblée des Etats se sent encore de son origine. Le noble y soutient les intérêts de la noblesse; l'ecclésiastique y prêche pour le catholicisme contre le protestantisme, ou le protestantisme contre le catholicisme et le boutiquier y fait du patriotisme au point de vue de sa boutique. Comment au milieu d'éléments si divergents, et parmi tant de petites passions qui s'entrechoquent, pourrait-il naître quelque chose de grand et de véritablement national?

Privée d'initiative, la deuxième Chambre bavaroise ne se tient que tous les trois ans, et n'est admise qu'à faire des vœux, rarement pris en considération par le gouvernement, qui les rejette lorsqu'ils lui semblent contraires à la prérogative royale, ou que le moment de les examiner ne lui paraît pas encore venu. A l'époque de progrès où l'Allemagne se voit arrivée, des institutions représentatives qui resteraient à cette phase élémentaire ne seraient pas seulement une fiction, mais une dangereuse dérision. Faudra-t-il que la révolution jaillisse d'une choppe de bière, pour révéler enfin au gouvernement bavarois l'existence du quatrième ordre qui, sous le nom de peuple, attend depuis bien des siècles, le grand jour de son émancipation?

Dans le grand-duché de Bade, où l'on vit autant avec la Suisse et la France qu'avec l'Allemagne, le système représentatif, sorti des langes qui l'enveloppent en Bavière, a pris des allures plus franches et plus dignes d'un peuple libre. A Carlsruhe comme à Dresde, la représentation nationale a conscience de sa force et ne veut plus se consumer en vœux impuissants; chez les Badois, plus que chez aucun autre peuple de l'Allemagne, on sent et on réclame l'urgence d'une prompte réforme sociale. Dans la dernière session, la tribune a retenti des mots désormais significatifs de *communisme* et *organisation du travail.*

Les discussions qui viennent d'avoir lieu dans la dernière session, à l'occasion des affaires du *Zollverein*, ont eu cela d'intéressant, qu'elles ont fourni à la chambre badoise l'occasion de dessiner parfaitement la position du pays de Bade, tant vis-à-vis des nations

[...] veau aux princes allemands les promesses qui, faites par eux depuis plus de trente ans, n'ont pas été tenues. « Je demande à » M. le ministre s'il veut nous défendre de rappeler à nos princes » les promesses solennelles qu'ils ont faites à l'Allemagne. Je prie » M. le ministre de songer à la responsabilité qui tôt ou tard pèsera sur lui, quand le peuple, mécontent de n'entendre que des » discours, voudra aussi des faits. Vous trompez les princes ou » leur cachez le danger, qui peut devenir terrible. Croyez-moi, » toute l'Allemagne exigera l'accomplissement de promesses sacrées. »

A propos de la demande de fonds faite par le gouvernement badois, pour subvenir aux frais de la diète germanique, M. Welcker a renouvelé avec plus de force encore ses plaintes et ses accusations contre le ministère. Voici un fragment de ce discours qu'on nous représente comme ayant été digne d'être entendu par toute l'Allemagne :

« On nous vante la prospérité de l'Allemagne, quand nous avons, » au contraire, une preuve vivante de son état misérable dans l'é» migration toujours croissante de nos concitoyens, qui nous cause » chaque année une perte de plus de soixante millions. On prétend » que nous sommes suffisamment libres, et nous n'avons ni la li» berté de la presse, ni la liberté d'enseignement, ni l'administra» tion libre des affaires du pays par le pays, ni la justice rendue » par des magistrats indépendants, et notre commerce et nos fleu» ves ne sont pas libres. On place notre salut dans le nombre et la » force de nos armées. Et les armées, dont l'entretien est pour » nous une cause de ruine, servent dans la main du pouvoir à op» primer le peuple et non à le défendre.

» Malheureusement nous ne sommes pas les seuls en Europe » auxquels les princes ont fait des promesses qu'ils n'ont pas te» nues. Souvenez-vous de la Pologne. Elle aussi avait cru que son » indépendance était garantie par les traités; et quand cette no» ble nation, indignement garrottée par ses maîtres, a été près de » rendre le dernier soupir, il s'est trouvé en Allemagne un homme » d'Etat qui a prononcé ces paroles : *Le Polonais agonise*. Il en » sera de même de vous (*So wird man ihnen*). Et si notre in» dépendance ne triomphe pas de la mauvaise volonté du cabinet, » bientôt on entendra dire aussi : *Le germanisme agonise.*

» Un tel malheur n'arrivera pas; j'ai foi dans la force de notre » nation, et j'ai espoir dans la providence de Dieu. Mais de même » que la nation allemande n'est pas à mes yeux celle qui reste » plongée dans le sommeil, mon Dieu n'est point non plus celui » que les tyrans ont fait à leur image, ce Dieu de l'égoïsme qui ne » reconnaît pour bon que ce qui est injuste. Ma nation est le peu» ple qui se lèvera bientôt dans sa puissance, mon Dieu est le Dieu » de toute justice, qui avait créé l'homme à son image, et qui » voulut que les rois et les sujets fussent pétris du même limon. »

Vainement le ministre, répliquant aux paroles énergiques du député radical, par quelques phrases pleines d'ironie, a-t-il cherché à prouver que ce n'est point en soulevant les masses qu'on les amènera à la liberté. Essayant à son tour de détruire l'effet produit sur la chambre par ce qu'il a appelé le *pathos* de l'adversaire du gouvernement, le conseiller Beck a été plus malheureux encore que le ministre. « Welcker, a-t-il dit, est un homme qui blâme tout, qui cri-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 10 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR **CHARLES DICKENS.**

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

XX.

Martin prend congé de la dame de ses pensées, et honore, en la recommandant à sa protection, certain obscur individu dont il compte faire la fortune. (Suite.)

A ce moment Mark s'approcha, et les avertit que l'heure sonnait à l'horloge de la caserne des gardes.

— Je n'en aurais soufflé mot, Monsieur, si la jeune dame ne m'avait demandé d'être très exact à la prévenir.

— En effet, reprit Marie, je vous en remercie. Une minute, et je suis prête. Il ne nous reste que le temps d'échanger quelques mots, Martin; j'aurais encore beaucoup à dire, mais je me réserve pour l'heureuse époque de votre retour : fasse le ciel qu'il soit prompt et prospère! je veux l'espérer et bannir toute crainte.

— Crainte de quoi? s'écria Martin. Qu'y a-t-il à craindre? que sont quelques mois? une année même? Lorsque je reviendrai gaiement, après m'être ouvert une large tranchée dans la vie, et voyant le chemin se dérouler à perte de vue devant moi, notre séparation actuelle pourra, en m'y reportant, me sembler triste. Mais aujourd'hui je ne la voudrais pas sous de meilleurs auspices: non, je vous le jure! car je serais moins disposé à partir, moins convaincu qu'il y a nécessité.

— Oui, je le sens ainsi. Quand partez-vous, Martin?

— Ce soir. Nous allons à Liverpool, d'où un vaisseau doit mettre à la voile sous trois jours. En un mois, nous serons là-bas. Et qu'est-ce qu'un mois? Combien ne s'en est-il pas déjà écoulés depuis notre séparation!

— Le temps, si long pour la pensée, dit Marie, s'efforçant de lui renvoyer l'écho de son ton joyeux, est toujours, il est vrai, rapide dans sa marche.

— Rapide comme l'éclair! s'écria Martin. J'aurai les changements de sites, les changements de lieux, changements de peuple, de mœurs, de manières, changements de soucis et d'espérances. Bah! le temps aura pour moi des ailes! Je puis tout endurer, pourvu que j'agisse. Vive l'action, Marie!

Etait-ce uniquement pour la tranquilliser qu'il tenait si peu compte de sa part à elle, de sa résignation patiente, de ses anxiétés de chaque jour? cette note du *moi*, dominant sans cesse au milieu de ses orgueilleuses fanfares, ne résonnait-elle pas discordante et criarde? Non; pas aux oreilles de Marie. Peut-être eût-elle préféré qu'il en fût autrement, mais elle l'acceptait ainsi. Le même esprit audacieux qui, pour l'amour d'elle, avait jeté les richesses au vent comme poussière, méprisait aujourd'hui les périls et les privations, afin de lui ménager du calme et du bonheur. Elle n'en voyait pas plus; elle n'en entendait pas davantage. Le cœur, où l'égoïsme n'a pu trouver place, n'a pu se dresser d'autel, hésite à reconnaître la honteuse idole, quoiqu'elle se dévoile dans toute sa laideur. De même que le possédé passait jadis pour avoir seul conscience des démons cachés dans le sein des autres hommes; ainsi les vices frères se reconnaissent l'un l'autre au fond de leurs repaires, tandis que la vertu, aveugle, reste incrédule au mal.

— Le quart a sonné, murmura M. Tapley d'une voix discrète.

— Je pars sur-le-champ, répondit Marie. Encore un mot, cher Martin. Vous m'avez prié, tout à l'heure, de répondre brièvement à votre unique demande sur... quelqu'un. Je l'ai fait; mais il faut que vous sachiez—sinon je n'aurais pas l'esprit en repos—que depuis la rupture dont j'ai été la malheureuse cause, *il* n'a pas une seule fois prononcé votre nom, ni parlé de vous avec colère ou reproche, ni fait la moindre allusion à ce qui s'est passé, et sa bonté pour moi ne s'est pas démentie.

— Je lui rends grâce de ce dernier trait, dit Martin, mais de celui-là seul; peut-être en y réfléchissant devrais-je aussi lui savoir gré de son silence, car je n'ai pas le plus léger désir d'entendre mon nom de sa bouche; il le prononcera probablement un jour pour m'exclure de son héritage. A son aise! Avant que la nouvelle m'en arrive, il sera dans la tombe, martyr de sa colère. Dieu lui vienne en aide!

— Martin! si dans une heure paisible, près du foyer l'hiver, ou dans la campagne l'été, quand vous écouterez une douce musique, ou quand vous songerez à la mort, au pays, à votre enfance, si vous pouviez vous résoudre à penser à *lui* une fois par mois, ou même une fois par an, vous lui pardonneriez dans le secret de votre cœur, j'en suis sûr.

— Si je croyais la chose possible, Marie, répliqua-t-il, je me garderais bien de penser à lui dans de pareils moments, ne fût-ce que pour m'épargner la honte d'une telle lâcheté. Je ne suis pas né pour servir de jouet à qui que ce soit, encore moins à lui. En retour du peu de bien qu'il a pu me faire, c'est assez que toute ma jeunesse ait été sacrifiée à ses caprices. L'échange est devenu égal entre nous; un troc, rien de plus : et la balance n'est pas tellement contre moi qu'il m'y faille jeter un dégoûtant pardon pour rétablir l'équilibre. Il vous a défendu de parler de moi, je le sais, ajouta-t-il d'une voix saccadée. Allons, convenez-en?

— Il y a longtemps, répondit-elle; ce fut aussitôt après votre rupture, avant que vous eussiez quitté la maison. Jamais, depuis, il n'a renouvelé cette défense.

— Parce qu'il n'en a pas eu l'occasion, reprit Martin; mais peu importe! Interdisons-nous désormais toute allusion à ce sujet.

Il la serra vivement contre lui, car l'heure des adieux approchait.

— Dans la première lettre que vous m'écrirez par la poste, adressée à New-York, et dans toutes celles que vous m'enverrez par Pinch, rappelez-vous bien qu'*il* n'existe plus pour moi, qu'*il* soit pour nous comme mort. Dieu vous accompagne, mon amour! Nous avons choisi un étrange lieu pour une pareille rencontre et une pareille séparation. Mais il n'en sera pas de même au retour!

— Encore une question, Martin. Etes-vous muni d'argent pour ce voyage?

— Si je suis muni d'argent! s'écria Martin, poussé peut-être par l'orgueil, peut-être par le désir de la rassurer. Voilà une singulière question, pour la femme d'un homme qui émigre! Comment faire mon chemin par terre ou par mer sans argent, mon amour?

— Mais en avez-vous assez?

— Assez! plus qu'assez! vingt fois ce qu'il en faut : nos poches sont pleines! Nous sommes aussi riches, Mark et moi, pour faire face à l'essentiel, que si nous avions dans notre valise la bourse de Fortunatus.

— La demi-heure sonne! s'écria M. Tapley.

— Adieu! au revoir! dit Marie d'une voix tremblante.

Mais quelle pauvre consolation dans ces tristes mots! Mark le savait de reste, soit qu'il l'eût appris dans ses lectures, soit par expérience ou par intuition; et son savoir lui suggéra la plus sage manière d'agir que puisse adopter un homme en pareille circonstance : il fut pris d'un violent accès d'éternuement qui l'obligea de détourner la tête, de façon à masquer les deux amants laissés à eux-mêmes.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 10 juillet.

» sie gegen eine Geltung der Mittelstände ankämpft... [illegible]
» tiger aber... zur allgemeinen Verarmung führe.) »

Avec la grande majorité du parti libéral en Allemagne, M. Bassermann ne voit qu'un moyen de sauver l'indépendance nationale, c'est de poser les bases de l'unité allemande, en substituant un parlement allemand à la diète germanique. La diète, délices du moyen-âge, a fait depuis assez longtemps les affaires des princes, et l'on espère qu'un parlement s'occupera des intérêts des peuples.

En montrant uniquement dans l'accroissement de la puissance de la bourgeoisie la digue qu'il faudrait opposer à la bureaucratie, M. Buhl, n'étant pas sorti de la voie désormais usée des réformes purement politiques, un autre député, plus intelligent et plus avancé, l'honorable M. Buss, a démontré, dans un discours qui sera remarqué dans les annales parlementaires du grand-duché, que le devoir de la Chambre était de s'occuper, avant tout, des réformes sociales. L'orateur a prouvé, par l'exemple de la France, qu'il n'y aura rien à attendre de bon du pouvoir oligarchique confié à la bourgeoisie. La centralisation française, telle que l'a faite la corruption parlementaire, semble à l'orateur, non-seulement plus funeste que la bureaucratie prussienne, mais aussi déplorable que l'autocratie moscovite elle-même. Ce ne sera pas plus en imitant la France qu'en suivant la Russie, que l'Allemagne se préservera des dangers du communisme. Les progrès que menace de faire cette redoutable doctrine auraient leur unique cause dans la misère du peuple. C'est donc à cette misère qu'il faut porter remède. « Et moi aussi, s'est écrié l'orateur badois avec l'éloquence » du cœur, je demande protection pour l'industrie allemande, » mais je place l'intérêt du pauvre ouvrier avant celui du riche fa» bricant; je veux que l'industrie de la chaumière *(die hæusliche » Industrie)* ne soit pas dévorée par l'industrie de la manufacture, » et que la concurrence des machines ne soit pas mortelle aux tra» vailleurs. Oui, méfions-nous de l'Angleterre, mais profitons de » l'exemple que donne au monde la déplorable misère de ses ou» vriers. Autrefois, la charité chrétienne venait en aide à l'indi» gent, toujours sûr de trouver du pain dans les monastères. Au» jourd'hui, que les corporations religieuses et industrielles n'exis» tent plus, demandons à l'esprit du christianisme, qui est immor» tel, de nous inspirer d'autres institutions non moins bienfaitrices » et plus en harmonie avec les besoins et les progrès du siècle. » Le christianisme est la religion de la fraternité humaine. Sa mis» sion est d'établir parmi les hommes une solidarité qui n'existera » entre les maîtres et les ouvriers qu'après la réalisation de l'*or» ganisation du travail !* »

Ce qui précède est plutôt le résumé du discours de M. Buss que son discours même, lequel a été très long et fort applaudi. En félicitant M. Buss, qu'ils représentent comme ayant été le héros du jour (*der Tagesheld*), les journaux allemands ont soin d'ajouter que le socialisme de l'orateur est catholique et non humanitaire. Ces deux mots : *catholique* et *humanitaire* seront synonymes lorsque, conformément aux belles paroles de Munzer, *les hommes seront des hommes*. En attendant, il est à désirer que tous les catholiques allemands adoptent le langage de l'honorable M. Buss. S'il en était ainsi, nous n'aurions pas la douleur de voir le catholicisme

[illegible] de convenances que de vérité, aux rapports internationaux de la Suisse et de l'étranger, sans cesser d'engager les partis à la réconciliation, en leur signalant les maux que produit toujours le sentiment de défiance lorsqu'il anime les différentes parties d'un peuple les unes contre les autres.

Malheureusement la situation est si grave, qu'on ne saurait attribuer une influence quelconque aux paroles du président de la diète. Les deux partis, le parti ultramontain qui est actuellement organisé en petite confédération dans la confédération, et le parti démocratique, qui réclame soit l'expulsion des jésuites, soit la dissolution de ce pacte partiel contraire à la lettre et à l'esprit de celui qui régit la Suisse, — ces deux partis sont dans un état violent qui fait présager de graves évènements. Les ultramontains dominent dans sept cantons qui sont Lucerne, Schwitz, Uri, Unterwald, Zug, Fribourg et Valais, et ces sept cantons ont formé récemment une alliance défensive en apparence, mais réellement offensive, dont le but est de faire triompher l'obscurantisme. Ce qui distingue cette alliance, c'est qu'elle a implicitement déclaré se soustraire à l'action de l'autorité fédérale, politique et militaire : pour cela, chaque canton de la *ligue des sept* a pris l'engagement d'appuyer sans examen les mouvements militaires des autres, et de confier leurs troupes à des officiers choisis et nommés par eux, en leur donnant des pouvoirs illimités.

Cet objet amènera de vives discussions au sein de la haute assemblée. Pour le moment, on attend la réponse des états de la ligue aux observations qui leur ont été adressées par le directoire. Ces états ont dû se réunir le 3 juillet, à Lucerne, pour en délibérer. On annonce que des agents diplomatiques de l'Autriche et de la Sardaigne ont même assisté aux opérations de cette diète au petit pied, et qu'ils agissent vigoureusement pour entraîner les cantons ultramontains à la persistance; on va jusqu'à dire qu'à Vienne on leur a promis appui et secours.

Mort de M. Hallette.

Nous empruntons au *Moniteur industriel* la notice suivante sur un des premiers mécaniciens de France, dont la mort prématurée est une perte nationale. M. Hallette était allé en Angleterre étudier le système des chemins de fer atmosphériques; à son retour, il a été frappé d'une attaque d'apoplexie dont tous les secours de l'art n'ont pu conjurer les funestes résultats.

Hallette d'Arras vient de mourir.....

Il y a un mois, plein de santé et d'espérance, il alla en Angleterre. On sait qu'une compagnie s'y est formée pour l'exploitation de son système de chemin de fer atmosphérique. Pendant son retour en France, il a été frappé par une congestion cérébrale. On a espéré un moment qu'il résisterait. Mais, avant d'avoir pu revenir chez lui, il a succombé !

La vie de M. Hallette présente un grand nombre d'évènements intéressants, il avait des qualités éminentes et il a joué un rôle considérable dans notre industrie. Aussi ses biographes ne seront pas dans l'embarras. Quant à nous, aujourd'hui, nous ne voulons parler que de son action et de l'action des grands industriels sur les destinées de leur pays.

Il y a trente ans, Arras ne possédait pas une seule usine d'une im[illegible]

[illegible] forge devint bientôt une grande usine. Alors les travaux importants commencèrent à arriver. Il n'eut pas peur. A force de calculs, la confiance lui vint. Nous ne ferons pas ici l'énumération de ses travaux. Mais partout où Hallette a mis la main, il a laissé quelque chose de lui. L'industrie de l'huile, l'industrie du sucre, l'industrie des machines à vapeur, l'industrie des forges lui doivent, non pas seulement des appareils remarquables, mais des améliorations, des progrès. Pour les presses hydrauliques et pour les chemins de fer atmosphériques, il a fait des inventions qui ont attiré vers lui, dans ces derniers temps, les félicitations des ingénieurs les plus difficiles et les moins cosmopolites.

Mais ce n'est pas seulement par des innovations que l'on peut être utile à son pays. On l'est encore, on l'est même surtout en entreprenant et en exécutant de très grands travaux, en occupant des milliers d'hommes et en leur distribuant de quoi vivre avec aisance et honorablement.

C'est ce qu'a fait M. Hallette. Qui pourrait assurer que sans lui l'industrie serait aussi avancée qu'elle l'est dans le nord de la France? On ne fait pas plusieurs mille machines sans influer sur l'industrie de son pays, sur la richesse de son pays, sur la puissance de son pays. Quant aux salaires qu'il a distribués, salaires immenses, salaires quotidiens, à des hommes qui, sans lui, n'auraient peut être pas eu de salaires et qui auraient succombé sous les coups de la terrible loi de Malthus, qui les aurait distribués s'il ne les avait pas distribués?

On peut indiquer d'une manière plus rigoureuse l'action des grands industriels sur la destinée de leur pays.

Evidemment, en France, ce ne sont pas les choses à faire qui manquent. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à se rappeler que les trois quarts des choses que l'on ne faisait pas il y a dix ans et que l'on fait aujourd'hui, auraient pu être faites il y a dix ans, il y a cinq ans. Or, pourquoi n'ont-elles pas été faites?

Evidemment, en France, ce ne sont pas non plus les lieux de production qui manquent. Aussi tous les jours on fait ici et là très avantageusement ce que l'on n'y faisait pas auparavant, il y a dix ans. Or, pourquoi ne fait-on pas ici et là aujourd'hui ce que l'on y fera l'année prochaine ou dans dix ans?

Evidemment, en France, nous ne manquons pas non plus d'hommes qui ont étudié à l'École polytechnique, à l'École Centale, qui ont appris les sciences physiques, chimiques et mécaniques. Et cependant les choses à faire ne se font pas comme elles pourraient être faites, comme on les fait en Angleterre. Pourquoi en est-il ainsi?

Dans tout cela, il n'y a pas une seule cause, un seul obstacle. Mais la cause principale, c'est évidemment le petit, l'excessivement petit nombre d'hommes capables d'organiser et de conduire un grand établissement industriel, de faire un produit industriel quelconque comme il doit être fait, en grande quantité et avec économie. Ce qui le prouve, c'est qu'aussitôt que l'un de ces hommes précieux surgit quelque part, on voit en même temps surgir des hauts-fourneaux, des usines pour la construction des machines, des ateliers de filature, des ateliers de tissage, des ateliers d'impression, des ateliers de teinture, des fabriques de produits chimiques, etc., etc.

Et que l'on ne pense pas que pour faire ces choses-là, il suffit de les entreprendre. Nous avons aujourd'hui à la tête de nos industries du fer, des machines, des appareils de précision, de la laine, du coton, du lin et de la soie, à la tête de notre industrie des produits chimiques, deux ou trois cents industriels qui seraient cent fois plus difficiles à remplacer que tous nos militaires, que tous nos académiciens, que tous nos avocats, que tous nos médecins, que tous nos fonctionnaires, que tous nos députés, que tous nos pairs de France.

Il y eut une courte pause ; Mark eut la sensation indéfinie qu'elle était bien employée. Puis Marie, son voile baissé, le dépassa rapidement, et lui fit signe de la suivre. Elle s'arrêta avant de quitter l'allée, regarda en arrière, et fit un geste de la main. Martin s'élança de son côté, comme s'il n'eût pas achevé ses adieux ; mais elle n'en marcha que plus vite, et, fidèle à sa consigne, M. Tapley doubla le pas.

Quand il rejoignit Martin dans sa chambre, il le trouva mélancoliquement assis devant l'âtre poudreux, les deux pieds sur les chenets, les deux coudes sur ses genoux et le menton appuyé dans les paumes de ses mains ; attitude peu monumentale.

— Eh bien, Mark?

— Eh bien, monsieur? dit Mark, reprenant haleine. J'ai reconduit la jeune dame, et l'ai vu rentrer sans accident, ce qui m'est une satisfaction. Elle m'a chargé pour vous d'un tas de bonnes paroles, et de ce petit souvenir.

Il tira de sa poche une bague.

— Des diamants ! s'écria Martin, en baisant l'anneau.

Nous lui devons la justice d'ajouter que ce fut pour l'amour d'*elle*, et non pour l'amour d'*eux*. — Il mit l'anneau à son petit doigt. De magnifiques diamants, ma foi ! mon grand père est un singulier original, Mark, il faut qu'il les lui ait donnés depuis peu.

Mark Tapley ne doutait pas qu'elle les eût achetés, afin de ménager au voyageur une ressource de plus en cas d'urgence. Il en était même sûr, aussi sûr que du jour en plein midi ; non qu'il en sût plus long que Martin sur l'histoire du riche bijou qui scintillait au doigt de ce dernier, mais il était aussi certain qu'elle l'avait payé de toutes ses épargnes, que s'il eût vu débourser la somme pièce à pièce. Le peu de pénétration de l'amant dans cette circonstance, donna à Mark la clef du caractère de Martin, et lui en révéla le principe absorbant.

— Elle est digne des sacrifices que je lui ai faits, dit Martin, croisant les bras, et regardant les cendres, comme s'il répondait à d'arrières-pensées. Bien digne assurément! Aucunes richesses... — ici il se caressa le menton et réfléchit, — n'auraient pu compenser la perte d'une pareille femme ; sans compter qu'en m'en faisant aimer, j'ai suivi mon penchant, et déjoué les projets égoïstes de ceux qui n'avaient pas le droit de disposer de mes affections. Elle est tout-à-fait digne, plus que digne des sacrifices que je lui ai faits. Oui, sans nul doute.

Ces réflexions eussent pu arriver à l'oreille de M. Tapley, car bien qu'elles ne lui fussent pas destinées, elles avaient été prononcées à demi-voix. Il resta debout à considérer Martin avec une indéfinissable expression, jusqu'à ce que le jeune homme, sortant de sa rêverie, leva la tête et le regarda. Mark, se rappelant aussitôt certains préparatifs de départ qu'il avait à terminer, sourit d'un air lugubre, fit grimacer ses traits d'une façon étrange, remua les lèvres sans articuler de son, et sembla murmurer intérieurement :

— Vive la joie ! voilà l'heure !

(La suite prochainement.)

Bibliographie.

DE LA PREUVE JUDICIAIRE AU MOYEN-AGE EN NORMANDIE; par J. COUPPEY, juge au tribunal de Cherbourg. In-8°.

Le moyen-âge, objet d'amour pour les uns, d'exécration pour les autres, ne mérite ni ces haines ni ces sympathies. Transition entre deux degrés divers de développement social, fusion des races appauvries du Midi avec les fortes races du Nord, mariage de la barbarie et de la civilisation, le moyen-âge se prête à toutes les idées préconçues qu'on veut lui appliquer; suivant les points de vue, il fournit des arguments aux voltairiens et aux catholiques, aux amis du passé et aux apôtres du progrès. Le peuple, la femme y furent asservis et y dominèrent. La royauté faillit être étouffée par le pouvoir féodal, et le peuple, écrasé par la noblesse, parvint à se créer à côté d'elle une existence indépendante. La femme, sacrifiée dans la loi, se relève et trône dans les mœurs par la chevalerie. La religion était toute-puissante ; mais la satire était audacieuse, et se glissait jusques dans les cathédrales en grotesques personnifications des moines et du clergé ; elle s'introduisait jusque dans la liturgie avec la fête de l'Ane, et avec cette procession où un renard, symbolisant le pape et revêtu d'habits cléricaux, parcourait la ville au milieu des clercs, et s'élançait de temps à autre sur les poules à dessein placées sur son passage.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le droit, c'est que la justice n'y étaient pas aussi méconnus qu'on le prétend. Que les lois restassent souvent impuissantes, il était difficile qu'il en fût autrement au milieu d'une société où prédominait le principe de la force; mais il existait des lois protectrices du faible, et la plupart de ces lois étaient presque toujours aussi bonnes que l'état intellectuel des peuples le pouvait permettre.

Cela est vrai surtout des lois normandes. Les lois oppressives étaient la conséquence d'une conquête difficile ; mais en Normandie on ne voit pas qu'il y ait lutte ; de part et d'autre il y a transaction, et la fusion ne tarde pas à s'opérer; l'indigène dut accepter un maître, mais il resta propriétaire et ne fut jamais serf. Ainsi l'avait réglé Rollon, dont le nom resta pour servir de recours au faible contre le fort. Qu'un vilain en appelât à Roll, ou fit entendre la clameur de Haro, comme on l'a dit plus tard par corruption, on devait s'arrêter et examiner son droit. Un simple bourgeois de Caen suspendit ainsi les funérailles de Guillaume le Conquérant, et le corps du roi défunt ne fut mis en terre que sur sa permission et après qu'on lui eut promis de lui faire justice.

On n'avait pas alors imaginé toutes les garanties dont on entoure les plaideurs; mais si l'on s'occupait moins de la forme, le fond n'y perdait rien. Comme les questions étaient peu compliquées et que les lois n'étaient pas hérissées de termes scientifiques inconnus au vulgaire, toutes les questions, civiles et pénales, étaient tranchées par une sorte de jury. Toutes les fois qu'il y avait doute sur le droit ou les faits, les parties devaient produire chacun vingt-quatre témoins, tous hommes honorables et connus, attestant qu'elles avaient raison ; celle qui en fournissait le moins était condamnée.

Dans le cas où il y avait doute, le moyen-âge n'admettait pas que Dieu pût laisser triompher l'injustice; on avait en conséquence recours au jugement de Dieu, c'est-à-dire au duel, aux épreuves, à la torture : on espérait que Dieu ferait un miracle pour attester l'innocence. Aussi ces épreuves se faisaient-elles avec un grand appareil et au milieu d'un public plein d'une sombre terreur. L'histoire, qui rapporte un grand nombre de ces épreuves, les enregistre sans protestation, et ne semble pas supposer que ceux que le jugement de Dieu a condamnés ne fussent pas les vrais coupables.

Nous ne décrirons pas l'appareil de ces sombres drames; nous ne discuterons pas la question des erreurs dont elles ont pu être l'occasion, nous aimons mieux renvoyer à la brochure de M. Couppey, dont nous avons donné le titre. On y trouvera dédulit, avec une grande abondance de citations, ce que nous ne faisons qu'indiquer sommairement. M. Couppey travaille depuis longtemps à élucider le vieux droit anglo-normand, et il est arrivé à de curieux résultats. On sent à chaque page de ses écrits qu'il se plaît à feuilleter les vieux manuscrits et les livres poudreux oubliés sur les bas rayons des bibliothèques ; mais la science qu'il en rapporte n'a ni lourdeur, ni pédanterie : c'est de l'érudition à l'usage de tous. Peut-être même aime-t-il un peu trop le passé, et devient-il par là moins apte à comprendre le présent ; nous pourrions relever à ce sujet telle phrase où il met en parallèle l'organisation fédérale des *hundred* ou centaines de familles qui s'unissaient pour la commune défense, et l'organisation phalanstérienne, en donnant la préférence à la première. Nous aimons mieux le renvoyer aux écrits de Fourier, qu'il ne semble pas connaître, sûr qu'après les avoir lus, il ne se bornera pas à confesser son erreur.

J. FL.

Histoire d'une pétition.

C'était le dernier espoir de celui qui souffre, la faible branche sur laquelle il lui fut encore permis de compter pour échapper au naufrage; c'était aussi une soupape de sûreté donnant issue à des mécontentements, qui, comprimés, pouvaient produire une explosion terrible. La chambre qui s'en va n'a écouté ni l'humanité ni la prudence; elle ne s'est pas même donné la peine d'écraser d'un ordre du jour les pétitions des ouvriers; les rapporteurs lui ont épargné cette triste et ennuyeuse besogne.

Nous allons raconter l'histoire d'une pétition; ce sera dire le sort malheureux de toutes celles qui avaient une importance quelconque.

Le procès des charpentiers avait produit dans la classe ouvrière une vive irritation. Dans la situation actuelle, il ne pouvait sortir de cette fermentation que des désordres funestes à la cause des ouvriers, si, dans cette occurrence, trois journaux populaires, oubliant leurs dissidences de doctrines, ne se fussent efforcés de diriger vers une issue légale les passions mises en ébullition par ce fatal procès. Par leurs soins, une réunion eut lieu où se trouvèrent des représentants de vingt-six corps d'état de la ville de Paris, et de là sortirent plusieurs pétitions, parmi lesquelles se trouve celle dont nous avons à suivre les phases; la réforme des lois sur les coalitions était son but.

Déposée à la Chambre des députés dès le commencement de la session par M. Bethmont, cette pétition obtint enfin l'insigne honneur d'être classée, et M. Pérignon fut chargé d'en faire le rapport. Les divers organes de la presse non ministérielle en avaient accueilli les termes et l'esprit avec beaucoup de faveur; il y avait donc pour nous, ouvriers, lieu d'espérer qu'une discussion sérieuse et approfondie s'élèverait au sein de la Chambre sur cette grave question, cause de tant de luttes. C'est avec ces espérances que les promoteurs de la pétition calmèrent quelque peu l'indignation de leurs camarades, et ils suivirent avec intérêt la marche lente de leur protestation.

Pendant longtemps, ils n'en eurent aucune nouvelle. Enfin, on apprit un jour que le rapport se faisait. En ce moment, le renvoi des six ouvriers mégissiers par leurs maîtres, dont nous avons parlé le mois dernier, était venu à notre connaissance, ainsi que quelques autres faits de nature à aider au succès de la réclamation des ouvriers. Un mémoire à l'appui de la pétition, contenant ces faits et leurs développements, fut rédigé à la hâte et adressé à M. Pérignon. — Le rapport tant attendu n'arriva pas; la fusillade d'Outre-Furens et la grève des mineurs de la Loire étaient, nous fut-il dit, un obstacle à ce que la pétition fût discutée en ce moment.

Puis, ces événements se calmèrent, la grève cessa, et la pétition n'en resta pas moins dans le portefeuille de M. Pérignon.

Enfin, on apprit que le lundi 22 juin devait avoir lieu le dernier rapport de pétitions, et que M. Pérignon était au nombre des rapporteurs. — Mieux vaut tard que jamais! nous écriâmes-nous.

Nous courûmes au Palais-Bourbon; M. Pérignon tonnait à la tribune, et ne pouvait parvenir à se faire écouter. De tous côtés, on lui criait: « C'est abuser des moments de la Chambre! on ne devrait pas rapporter de semblables pétitions! » Nous nous crûmes certains alors que c'était de la nôtre qu'il s'agissait; nous étions suspendus à la bouche de l'orateur. « Messieurs, s'écria-t-il, c'est grave, très grave; chaque jour des plaintes nombreuses viennent attester ce que j'avance. Un pareil abus... » A ce moment, nous eûmes un remords de conscience; nos sympathies pour l'opposition dynastique, à laquelle appartient M. Pérignon, n'ayant jamais été des plus chaudes, et notre espoir en elle étant complètement nul, nous lui faisions mentalement une amende honorable... Notre illusion fut de courte durée. Quelques mots de l'orateur, les trépignements et les cris d'impatience de toute la chambre nous éclairèrent. Ce n'était pas des luttes du salaire qu'il s'agissait, ni des ouvriers, ni des maîtres. Ah bien, oui! Cette question si grave était soulevée par la pétition d'un maître d'écriture, sans doute élève de Brard et de Saint-Omer, qui demandait que le gouvernement obligeât les fonctionnaires à signer leur nom lisiblement!...

Quant à la pétition des ouvriers, au mémoire qui l'accompagne, au rudiment du rapport qu'aura tenté M. Pérignon, on trouvera tout cela sans doute, dans quelques mois, au prix de 20 c. le demi-kilogramme, chez un épicier de la rue de Bourgogne. (*Atelier*.)

Le grand-conseil de Berne a voté presque à l'unanimité, pour servir d'instruction à ses délégués, les instructions suivantes:

« 1° L'alliance catholique des sept cantons dissidents devra être immédiatement dissoute; 2° la députation votera pour tous les moyens d'exécution, et rendra les cantons qui font partie de la ligue responsables de toutes les conséquences qu'un refus de leur part pourrait entraîner; 3° aussi longtemps que la suppression de l'alliance n'aura pas été obtenue, la Diète ne devra pas se dissoudre, mais elle pourra cependant s'ajourner; 4° si cette instruction ne réunit pas de majorité, la députation pourra voter pour la proposition qui s'en rapprochera le plus.

Les évêques suisses, à l'exception du vicaire apostolique à Saint-Gall, ont signé une pétition adressée à la Diète concernant la suppression des couvents, l'administration de l'Etat et les lois sur le noviciat. La pétition est écrite en latin; mais elle a été accompagnée de deux traductions, dont l'une en français et l'autre en allemand.

Nous avons la douleur d'informer nos amis de la mort de M. Leroy, âgé de cinquante-quatre ans, dont les obsèques auront lieu le 10 juillet, à une heure. Domicile, rue Neuve Coquenard, impasse de l'Ecole, 5. Les Phalanstériens regrettent en lui un condisciple des plus dévoués à la cause.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Nous apprenons avec une vive douleur, qui sera certainement partagée par les hommes politiques des deux chambres, par les gens du monde, et aussi par bien des malheureux, la mort de l'un des hommes les plus honorables que nous ayons connus. M. le colonel de Lasalle, officier d'ordonnance du roi, membre de la Chambre des députés, vient d'être enlevé subitement à sa famille et à ses amis. Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire

[illegible] établissements de la compagnie, éteignant partout le feu des machines servant à monter la houille; quelques-uns ont même voulu arrêter la machine d'épuisement; mais on leur a fait facilement comprendre les suites désastreuses de cette tentative, et ils y ont promptement renoncé.

A dix heures, cette bande d'ouvriers, venant de Saint-Vast-la-Haut, est entrée dans l'enclos de la fosse du Verger, où elle a été bientôt rejointe par MM. Mathieu, maire d'Anzin, et Lebret, agent-général de la compagnie. L'attitude de ces braves gens, en présence de l'autorité locale qui n'avait voulu se faire suivre d'aucune force armée, a été calme et respectueuse; aussi M. Lebret a-t-il pu facilement se faire entendre d'eux, et les engager à lui envoyer au siége de l'administration une députation avec laquelle il s'entendrait pour le règlement des contestations. Cette proposition, accompagnée de quelques avis paternels du maire, a été fort bien accueillie, et, à l'heure où nous écrivons, le rapprochement des ouvriers et des chefs de la compagnie a sans doute aplani toutes les difficultés qui s'opposaient à la reprise des travaux.

LES VICTIMES DE L'INDUSTRIE. — Le salaire des ouvriers tisserands d'Yvetot, écrit-on au *Mémorial de Rouen*, a été diminué il y a déjà quelques jours. Cette diminution est d'autant plus malheureuse, que le prix du pain a été augmenté. Il faut espérer que la moisson, qui se présente d'ailleurs sous de si favorables auspices, ne va pas tarder à faire diminuer le prix du pain, et que les affaires reprendront bientôt une activité telle que les fabricants pourront payer plus avantageusement nos pauvres ouvriers. C'est un bien déplorable métier maintenant dans notre ville que celui de tisserand, et cependant tant de pauvres gens n'ont ici que cette seule ressource pour vivre!

EXPLOITATION DE LA MISÈRE. — Un procès d'usure habituelle, dit le *Progressif cauchois*, s'est présenté mercredi dernier devant le tribunal correctionnel d'Yvetot; mais l'affaire a été renvoyée à huitaine.

— Comment se fait-il, disait M. le président à un témoin qui déclarait avoir été monstrueusement usuré, comment se fait-il que vous n'ayez pas porté plainte tout de suite contre le prévenu?

— Ah! monsieur le président, a répondu le témoin, je n'aurais pas osé parler de ces choses-là; elles auraient révélé ma triste position.

— C'est juste, a ajouté M. le président; plus l'intérêt est élevé, plus la victime de l'usure garde le silence.

CHERTÉ DES GRAINS. — La dernière augmentation du pain a produit à Étain, dit le *Franc-Parleur de la Meuse*, de graves mécontentements. Depuis ce moment, une sourde agitation règne parmi les ouvriers; des rassemblements peu nombreux, il est vrai, mais qui n'en ont pas moins une grande signification, se sont formés à différentes reprises; grâce à l'intervention de personnes influentes, les mécontents ne se sont portés à aucun désordre. Cette effervescence peut d'ailleurs s'expliquer facilement. Quelques commerçants refusent obstinément de livrer du blé au taux actuel; s'ils persistent dans leur refus, nous verrons probablement Étain être le théâtre d'une émeute qui aura pour les accapareurs de funestes conséquences. Hier déjà l'inquiétude générale s'est manifestée d'une manière assez énergique pour éveiller l'attention de l'autorité municipale, qui a immédiatement pris les mesures utiles et sages en pareilles circonstances. Un marchand de grains a été grossièrement insulté par un groupe de femmes.

Le journal de Belfort continue à assurer que ce sont des spéculations de financiers qui ont produit dans l'Est cette hausse sur les vivres.

INTOLÉRANCE. — Dernièrement, dit le *Courrier de la Moselle*, une vente de biens en détail devait se faire à Monneren, et, selon l'habitude, elle devait avoir lieu le dimanche et à la maison d'école. Le notaire chargé de la vente se présenta trois fois chez le maire pour demander la salle d'école; mais il n'en put rien obtenir. On l'avait renvoyé au premier conseiller municipal; celui-ci répondit à son tour que le maire n'étant pas absent, il n'avait point qualité, lui, pour donner d'autorisation.

Bref, la vente ne put avoir lieu, parce que le curé, prêchant en chaire le matin même de la vente annoncée, avait dit à ses ouailles: « Si vous ne voulez pas observer le saint jour du Seigneur, si vous voulez vendre et acheter le dimanche, allez à la synagogue et ne venez plus le dimanche à l'église. C'est bien assez, avait-il ajouté, de se faire *attraper* six jours de la semaine, sans aider encore à vous faire attraper le dimanche. »

LES VICTIMES DU TRAVAIL. Un affreux accident a tenu en émoi tout le quartier du pont Saint-Michel, hier, de onze heures et demie à deux heures.

Dans une maison de la rue de l'Hirondelle, appartenant à M. Petit, pharmacien, rue Saint-André-des-Arts, une fosse d'aisance vidée la veille devait recevoir des réparations. Deux maçons y sont descendus. A peine étaient-ils arrivés au fond, qu'ils sont tombés en se débattant. Aux cris de M. Petit, deux braves ouvriers, l'un zingueur et l'autre vidangeur, qui prenaient leur repas chez un crémier logé dans la maison Petit, se sont élancés suivis du crémier, qui pourtant est père de cinq petits enfants. Tous trois sont descendus sans hésiter; mais aussitôt l'ouvrier zingueur est tombé; son camarade et le crémier ont tenté de le remonter, mais le vidangeur, dans ce moment, est tombé en défaillance, et le courageux père de famille n'a eu que le temps de sortir demi-mort de la fosse.

En ce moment sont arrivés du poste de l'état-major des pompiers munis des appareils nécessaires; une pompe à air a été mise en mouvement, et aussitôt un caporal revêtu de la camisole-Paulin est descendu à la recherche des quatre corps.

Au milieu de cet air méphitique, et obligé quatre fois de remonter pour reprendre haleine, le caporal Bochot (nous sommes heureux de pouvoir donner son nom) n'a pas travaillé moins de trente-cinq à quarante minutes.

Les quatre hommes ont été retirés, mais deux seulement ont pu être rappelés à la vie, et le courageux zingueur est une des deux victimes. Cependant il avait été retiré le second. La deuxième est un des ouvriers maçons retiré le dernier.

Le frère de l'ouvrier zingueur et sa belle-sœur sont arrivés au moment où les médecins le déclaraient mort, et leur désespoir a arraché des larmes à plus d'un des assistants.

A l'orifice de la fosse que Bochot parcourait à tâtons, le sergent Chevrier, sans appareils, hissait les corps inanimés.

1° De la Société pour la propagation et la réalisation de la Théorie de Fourier;

2° De la Société pour la publication de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

Nous rappelons que les Assemblées générales de ces deux Sociétés auront lieu dimanche prochain, 12 juillet, au siége de la Société, rue de Seine, 10, savoir:

L'Assemblée de la première Société à dix heures du matin;

Et celle de la seconde Société à deux heures de relevée.

Tout Actionnaire nominatif porteur ou représentant d'actions nominatives pour la somme de 500 fr., a droit d'assister à l'Assemblée générale de la Société dont il fait partie.

Académie des Sciences.

Séance du 6 juillet.

Parmi les communications importantes qui ont été faites à l'Académie des sciences dans sa séance dernière, il en est une dont notre collaborateur ne pouvait parler dans ce journal, car elle était de lui. Nous allons réparer cette omission.

ÉLECTRO-CHIMIE. — *Mémoire sur la précipitation de l'or à l'état métallique, par M. Barral.* — On sait combien est répandu déjà l'usage des ustensiles et bijoux dorés par les procédés nouveaux qui ont remplacé le procédé si insalubre de la dorure au moyen du mercure. Mais la théorie des phénomènes électro-chimiques, qui ont lieu dans cette précipitation de l'or, de ses dissolutions à la surface d'un autre métal, laissait encore beaucoup à désirer. M. Barral s'est appliqué à dissiper, par des expériences précises, les obscurités qui environnaient cette opération.

La dissolution d'or sur laquelle il a expérimenté est le bain alcalin de M. Elkington. Que le perchlorure d'or par son ébullition en présence d'un grand excès de bicarbonate de potasse et de matières organiques était ramené au minimum de chloruration, voilà ce que MM. Wright et Elkington avaient supposé, et M. Dumas, dans son rapport sur les procédés de MM. Elkington et Ruolz, a regardé cette explication comme probable. L'illustre chimiste a admis que, dans la dorure par voie humide du laiton, la seule dont il parle, le chlore du protochlorure d'or s'empare d'un équivalent de cuivre, en même temps qu'il se précipite un équivalent d'or. M. Figuier admet, lui, qu'il se forme un oxyde d'or plus oxygéné que l'acide aurique, d'une instabilité remarquable et excessivement propre à précipiter de l'or. Ainsi, d'une part, réduction de l'or et dorure par le sel au minimum d'oxydation; d'autre part, suroxydation de l'or et dorure par l'oxyde supérieur, — telles sont les deux théories opposées entre lesquelles l'expérience directe, la balance pouvait seule prononcer.

M. Barral a fait un bain contenant une quantité connue d'or; il a doré une certaine quantité de bijoux, puis analysé le bain et le précipité noir rassemblé au fond, et il a très facilement constaté que, tant dans le bain que dans le précipité noir, il y avait une quantité de cuivre formant l'équivalent chimique de ce qu'il s'était précipité d'or. Ce résultat l'amène à conclure que l'agent de la dorure est, ou le protochlorure d'or, ou le chlorure inconnu, intermédiaire entre le protochlorure et le perchlorure.

En examinant le bain après la dorure, M. Barral a constaté, comme M. Figuier, que l'or y était à l'état de chloruration ou d'oxydation supérieure, et il a prouvé que la dorure était indépendante des matières organiques mélangées; que la potasse seule jouait un rôle important, celui d'absorber le chlore en excès. Il a été alors conduit à faire durer pour ainsi dire indéfiniment le bain, qui, auparavant, ne servait qu'une seule fois. A cet effet, on ajoute du perchlorure d'or à mesure que le bain s'épuise, jusqu'à ce que toute la potasse soit changée en chlorure de potassium et en chlorate de potasse; alors on rend de nouveau le bain efficace en y remettant du bicarbonate de potasse.

La dorure par immersion est, comme on sait, fondée sur le principe général de la précipitation des métaux de leur dissolution par d'autres métaux plus oxydables, principe mis en lumière par Bergmann. Comme toute action chimique engendre de l'électricité, M. Barral a pensé qu'il serait possible de dorer par immersion presque tous les métaux, à toute épaisseur, en profitant de cette électricité.

D'après des expériences d'essai faites par M. d'Arcet sur des dorures, soit au mercure, soit par voie humide, M. Dumas avait été conduit à dire: « La meilleure dorure par voie humide ayant fixé 0 gr. 0122 » d'or par décimètre carré, et la plus pauvre au mercure en ayant » pris 0,0428, on voit que la dorure par voie humide arrive à peine, » dans le cas le plus favorable, au degré d'épaisseur que la plus mau- » vaise dorure au mercure est obligée d'atteindre. » Mais l'expérience a prouvé à M. Barral que les doreurs n'avaient pas obtenu, tant s'en faut, l'épaisseur maximum qu'il est possible d'atteindre par voie humide. Il a vérifié le principe établi par M. Becquerel que: « *Les lames* » *de cuivre décapées avec le plus de soin sont précisément celles* » *qui prennent le moins d'or.* »

Sur une surface bien décapée, on ne dépose par l'immersion qu'une couche d'or très mince. Cela tient évidemment à ce que l'or déposé se trouvant en couche bien continue, le cuivre recouvert ne peut plus se dissoudre, et il ne se précipite de l'or qu'autant qu'il se dissout du cuivre.

et qui consiste à passer les objets décapés dans une très faible dissolution de nitrate de mercure, avant de les plonger dans la dissolution d'or et à répéter ce traitement deux ou trois fois.

Dorure de l'argent par immersion. — L'argent seul ne se dore pas, ou du moins il ne prend, même par une immersion prolongée, qu'une couche d'or insignifiante qui lui donne seulement une très faible couleur jaune. Voilà ce qui arrive quand on suspend les pièces dans le bain, soit au moyen d'un fil d'argent, d'or ou de lin, soit au moyen d'une baguette de verre. Et l'or qui se dépose dans ce cas n'est presque jamais adhérent; le *gratte-bosse* l'enlève avec facilité. Mais quand M. Barral a suspendu les cuillers d'argent à dorer avec des fils de laiton, elles se sont couvertes d'une couche d'or de plus en plus épaisse, à mesure que les points de contact avec le laiton devenaient plus nombreux ou que le rapport de la surface du laiton avec celle de l'argent augmentait. Alors aussi la couche d'or résistait parfaitement bien à l'action du gratte-bosse.

En faisant usage d'une lame de cuivre mal décapé pour dorer l'argent, M. Barral a pu obtenir une couche d'or presque indéfiniment croissante. C'est ainsi qu'un lorgnon doré au mercure ayant été brisé en deux, et l'une des moitiés ayant été seule plongée dans le bain en présence d'une lame de cuivre non décapé, ces deux branches de lorgnon ont ensuite donné à l'analyse :

	La première, dorée seulement au mercure	La deuxième, redorée au bain.
Argent. . .	79,471	75,422
Cuivre. . .	19,840	17,460
Or. . . .	0,689	7,112

Ainsi, dans l'une des branches la quantité d'or n'est que d'un dixième de ce qu'elle est dans l'autre. L'or ici a été doré, l'argent qui était déjà recouvert d'une couche d'or n'ayant pu jouer aucun rôle dans l'expérience.

Si l'argent seul ne se dore pas, ou se dore extrêmement mal dans la dissolution d'or, c'est, suivant M. Barral, parce que l'argent n'est pas un métal assez positif par rapport à l'or. En effet, si l'on augmente l'état positif de l'argent par son contact avec le platine, l'argent peut se dissoudre et le platine se dorer parfaitement.

Le zinc seul, plongé dans le bain Elkington, ne se dore pas, mais il se recouvre d'un abondant précipité d'or pulvérulent, et il se dissout avec rapidité. On sait à quel degré le zinc est positif, par rapport aux autres métaux; M. Barral a pensé en conséquence qu'il pourrait jouer, dans la dorure par immersion, un rôle plus actif encore que le cuivre, et l'expérience a pleinement confirmé cet aperçu.

La couleur de la dorure peut être changée à volonté. Ainsi, en mettant en contact avec l'argent, non pas un fil de zinc, mais un morceau de ce métal, on obtient, en quelques secondes, une dorure très rouge.

Dans le bain de cyanure de potassium, employé pour dorer par la pile, l'action du zinc n'est pas moins marquée. Une petite cuillère pe-

... recherches de M. Payen, qu'on nous permettra de rendre en quelques mots sur les résultats scientifiques des récentes expériences de ce chimiste.

M. Payen est parvenu à extraire directement la *caféine*, ce qui n'avait pas encore été fait, et il a donné la formule de cet alcali végétal. Voici le procédé d'extraction :

Le café, réduit en poudre fine, est épuisé par l'éther. La solution éthérée donne, par rapprochement à sec, une matière grasse que l'on épure par lavage à l'eau bouillante. La solution aqueuse donne un résidu fauve-brun qui, traité par l'alcool anhydre, laisse un dépôt cristallin qu'il suffit de laver par l'alcool à froid, puis de dissoudre dans l'alcool bouillant et de faire cristalliser, pour obtenir de ce traitement répété deux fois, la caféine en prismes déliés, blancs et brillants.

Restait à déterminer à quel état de combinaison naturelle se trouve la caféine dans les fruits du caféier. M. Payen a reconnu qu'elle y fait partie d'un sel double (chlorogïnate de potasse et de caféine), dans lequel elle remplit un rôle basique. C'est, dit-il, sans doute à la présence de ce sel, interposé dans la cellulose du périsperme, que l'on doit attribuer le gonflement des grains de café durant la torréfaction.

L'acide chlorogïnique, dissous dans l'eau, est doué d'une réaction acide prononcée; c'est lui qui est le principe actif des colorations diverses signalées dans le sel normal du café.

Le composé cristallin ou sel naturel du café n'éprouve, par l'effet de la chaleur, aucune altération de 100 à 150°; mais vers 185°, il se fond, se colore en jaune, se gonfle jusqu'à quintupler de volume, et à 250° sa nuance brunit.

« Les propriétés curieuses de l'acide chlorogïnique, dit en terminant M. Payen, le pouvoir remarquable qu'il possède de développer une coloration verte très intense, ajoute de l'intérêt à la découverte du composé cristallisable que ses rapides transformations avaient jusqu'alors empêché de saisir. »

Monstruosité humaine. — Hernie antérieure du cerveau. — M. le docteur Belhomme adresse une Note sur un cas d'encéphalocèle congéniale qu'il a eu l'occasion d'observer récemment. L'enfant a pu vivre quelques jours, bien que toute la partie antérieure et supérieure de la boîte du crâne, les orbites et les os maxillaires supérieurs manquassent, ainsi que la peau des régions correspondantes. Le cerveau, entouré de ses membranes, formait une sorte de paquet surmontant la face, formée uniquement par les os molaires et le maxillaire inférieur. Au niveau de la bouche existait une large et informe ouverture, au fond de laquelle s'apercevait la langue. La mort a paru survenir par suite de l'inflammation des enveloppes du cerveau, dans les points où elles étaient exposées sans protection aucune à l'influence de l'air.

M. Belhomme a constaté qu'il y avait eu adhérence du fœtus au placenta dans les parties de son corps qui ne se sont point développées. Ceci confirme une règle que tendent à établir tous les travaux d'embryogénie tératologique et que l'illustre Geoffroy Saint-Hilaire avait déjà indiquée.

4 1/2 J. 22 m. d^r cours	» »»	Banq. de Fr. d^r cours 3145	»»
4 0/0 J. »	» »»	O. V. du Par. » 1335	»»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... » 465	»»
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... » 1200	»»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann..... » 1150	»»

PRIMES.	fin cour.	fin proch.
3 p. 0/0...... d. 50	»» »» »» »»	—— »» »» »» »»
5 p. 0/0...... d. 50	» »» »»» »»	—— » »» » »»
REPORTS.	du Ct à fin du mois.	D'un mois à l'autre.
3 p. 0/0.....	20 »/» »» »/»	»» »/» »» »/»
5 p. 0/0.....	15 »/» 21 »/»	»» »/» »» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct d^r cours	» »/»	ROM............ D^er C.	100 3/8
Récép. Rotsch. »	» »»	BELG. 2 1/2.... »	»» »/»
ESP. Dette act. »	»» »/»	— 4 1/2...... »	100 1/8
— — pass. »	» »/»	— d° 1840.... »	» »/»
— 3 p. 0.0. »	35 3/4	— d° 1842.... »	103 »/»
Det^e intérieure »	31 1/8	— Banque..... »	905 »»
PORTUG. 5 0/0 1837 »	» »/»	— d^e Em. 1841. »	1100 »/»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT....... »	1220 »»
HAÏTI....... »	» »/»	AUTRICHE...... »	» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»» »».

— Ob. anc.	»»»	»»
— — nouv.	»»»	»»
V. r. gauc.	262	50
Paris à Se.	»	»»
— à Orléans	1270	»»
— à Rouen.	1001	25
R.-Havre..	721	25
Avignon...	»	»»
Str. à Bâle.	217	50
Paris-Str..	487	50
Tours-Nant	502	50
Orl.-Vierz.	»	»»
C. du Nord	718	75
Famp-Haz.	»	»»
Diep.-Féc..	405	»»
Boul à Am.	»»»	»»
Orl.-Bord.	570	»»
Mont. à Tr.	370	»»
Paris-Lyon	525	»»
Bord-Teste	»»»	»»
Zinc V. M..	6100	»»
Lin Maber.	693	»»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, et courant du mois, 78; août 76 4 derniers, 81-50; 4 premiers 1847, 87 50 à 88.

LILLE. — Colza, 72,00 à 00. œillette rousse, 00 00; lin, 00,00; cameline, 00 à 00; chanvre; 00; voiture, 0,00 à 0.

ESPRIT 3/6. — Disponible et courant du mois 121; août, 121,50; septembre 123; octobre, 121; novembre et décembre, 111; 4 premiers mois 1847, 109.

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 00 les 100 kil.

Marchés.

Halle aux grains et farines. — Froment, 22-35 21; seigle, 15-33; orge, 11-66; avoine, 9-25 à 11-80; son, 0-00; recoupe, 0-0; remoulage, 0-0; haricots de Liancourt, 22 à 25-35; haricots ordinaires, 16-70 à 30-00; haricots flageolets, 24-65 à 33-10; haricots suisses blancs, 21-33; haricots rouges de Chartres, 18-65 haricots nains, 21 21-00; pois verts, 00; pois gris, 17-68; lentilles diverses, 53-30; vesces de printemps, 16-35 à 16-65; criblures, 13-35.

Marché aux fourrages. — Barrière d'Enfer 9 juillet. — Foin 1re 52,55; 2e 50,00; 3e 18,00. Luzerne. 1re 00,00; 2e 46,00; 3e 00,00. Paille de blé, 31,34; 2e 30,00; 3e 28,08. Regain, 48.

La translation du Diorama au boulevart Bonne-Nouvelle va prochainement nécessiter la clôture de l'exposition actuelle. Les tableaux qui ont été retirés recevront de sympathiques adieux et verront revenir tous les amateurs enthousiastes qui ont besoin d'admirer plus d'une fois chacun de ces magnifiques ouvrages. L'an dernier, lors de la clôture de l'exposition de Saint-Paul, la salle du Diorama fut trop petite pendant les derniers jours pour contenir le public qui s'y pressait. Il en sera de même cette année, et l'administration a sagement fait de publier son avis à l'avance; ceux qui aiment à voir tranquillement et sans trop de foule lui en sauront gré.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Spectacles du 10 juillet.

7 h. 1/2 OPÉRA. — Le Serment, Betty.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — La Ciguë, Spéculateurs.
6 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Le Veuf du Malabar, Zémire et Azor.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Dondaine. Eventail. Oui ou non.
6 h. 1/2 VARIÉTÉS — Baronne. Veuve de 15 ans. Tricorne, Perruquière.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Gachucha, Juanita. Maîtresse. Giroflée.
6 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Inventeur, Châle bleu, Femme, le Philtre.
7 h. » PORTE-ST-MARTIN — Marie-Jeanne, Trilby.
6 h 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Seine, 10.

INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ÉTUDE DE LA

LÉGISLATION FRANÇAISE.

2 forts volumes in-8°. Première partie. **LES JUIFS,** Prix : 12 fr. par la poste, 16 fr.

Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la cour royale de Paris.

VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE,

SUIVI DE MÉLANGES,

Par VICTOR HENNEQUIN.

1 vol in-8°. Prix : 6 fr. par la poste, 7 fr. 50.

TABLE DES MATIÈRES. — Voyage en Angleterre et en Ecosse. — Un vase brisé. — A Charles Fourdrin. — Histoire du docteur Akiba. — Aux légitimistes. — Napoléon socialiste. — Notes d'un étudiant en droit.

CEINTURES DE NATATION.

Avec ce préservatif on peut rester dans l'eau aussi longtemps qu'on le désire, sans se fatiguer ni pouvoir se noyer. 15 fr. GUERIN jeune et comp., rue des Fossés-Montmartre, 3, à Paris.

A LA RENOMMÉE, ARMOYER. CIRAGE au litre 1 FR. 20 C. Marchand de couleurs, rue des Vieux-Augustins, 57 quartier Montmartre. Bien s'adresser au n° 57.

CONSERVATION DE LA CHEVELURE.

Par la Pommade de Dupuytren, efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLART, ph., r. d'Argenteuil, 31.

1 FR 240 Feuilles beau papier à lettres glacé; extra-fin, très glacé, dans une boîte, 1 fr. 50 c. et 2 fr.; initiales sans augmentation; nouvelles enveloppes 50 c. et 1 fr. le cent; papier écolier, 3 fr. la rame; registres, 75 c. les 100 pages; 200. 1 fr. 50 c. r. Joquelet, 8, au 1er, près la Bourse.

TENTES AGRICOLES.

Brevetées d'invention, sans garantie du gouvernement. Elles se dressent avec facilité, se haussent et se baissent suivant le besoin, et sont utiles pour la conservation des moissons. — YVOSE, LAURENT et Ce, quai Valmy, 65, sur le canal St.-Martin, à Paris. (Affranch.)

CHAPEAUX DE CRÊPE 12 FR. Rue Basse-du-Rempart 18 (Chaussée-d'Antin). En pouli de soie ou gros d'Afrique, 12 fr.

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — Affranchir.

SAVON DE GUIMAUVE. Ce véritable savon, si précieux pour la peau, ne se vend que chez BLANCHE, parfumeur, passage Choiseul, 38. Eviter la contrefaçon. CRÈME D'HÉBÉ, infaillible pour les rides.

VENTE par autorité de justice EN L'HOTEL DES COM. PRIS., place de la Bourse, 2, le samedi 11 juillet 1846. Consistant en : Bureau, table, chaises, pendule, pierres à broyer et autres objets à usage de peintre. Au comptant.

IMPRIMERIE LANGE-LÉVY, rue du Croissant, 16.

let, au siége de la Société, rue de Seine, 10, savoir :

L'Assemblée de la première Société à dix heures du matin;

Et celle de la seconde Société à deux heures de relevée.

Tout Actionnaire nominatif porteur ou représentant d'actions nominatives pour la somme de 500 fr., a droit d'assister à l'Assemblée générale de la Société dont il fait partie.

PARIS, 10 JUILLET.

Les réformes administratives et les réformes politiques dans les Etats Romains. (1)

Continuons à puiser des renseignements sur le gouvernement du pape dans la brochure du gendre de Manzoni.

On sait combien la nature est fertile en Italie. Les moindres travaux produisent de magnifiques récoltes. Le cultivateur devrait donc s'y trouver dans l'aisance. Il n'en est rien. « Les propriétaires » agricoles, écrasés par des impôts inouïs, et ne trouvant pas de » débouchés à leurs produits, ne peuvent parvenir à faire des éco» nomies, à réunir un capital qui leur permette de perfectionner » leurs moyens de culture et d'organiser leurs opérations sur une » large échelle. » (P. 37.)

Veut-on savoir dans quel état est la marine du pape? « Il y a » deux ports, Civita-Vecchia et Ancône; je les ai visités tous les » deux dans ces derniers temps; à l'exception des bateaux à va» peur étrangers, qui n'y restent que quelques heures, jamais au» cun navire n'y jette l'ancre; la marine nationale se réduit à quel» ques barques de pêcheurs. »

Mais laissons le côté matériel de l'administration du saint-siége, bien qu'il ne puisse pas dire que son royaume n'est pas de ce monde, et considérons-la dans ses éléments moraux et politiques.

La France a renoncé depuis plusieurs années à l'impôt de la loterie, pour donner satisfaction à la morale publique. La loterie est une des plus précieuses ressources du budget pontifical, et le *Manuel des joueurs à la loterie* obtient le privilége de la vente publique à côté de l'*Art de la magie* et de l'*Interprète des songes*, tandis que l'on fait la guerre aux instituteurs et qu'on défend leurs livres. Est-ce ainsi que Rome prêche la morale aux peuples étrangers? Et cependant si on proscrit les chemins de fer, c'est pour éloigner de la ville sainte les étrangers qui la démoralisent.

Nous avons dit quelques mots de l'organisation de la justice; il regrette « je ne suis pas encore en âge. »

L'administration tout entière est livrée aux plus révoltants abus. Chaque pape constitue à lui seul une dynastie qui commence et finit avec lui; il suit un système particulier qui n'a de rapport ni avec ceux qui ont précédé ni avec ceux qui suivent; tous les actes, toutes les mesures de chaque gouvernement sont calculées d'après la durée probable de la vie du pontife régnant. Guidés par une donnée si incertaine, tous les employés, qui sont pour la plupart des étrangers, ne visent qu'à acquérir la plus grande somme de bien possible dans le plus court espace.

Il est une coutume du gouvernement romain, sur laquelle nous aurions désiré trouver la vérité dans le livre de M. d'Azeglio, car il n'en est point qui atteste une plus honteuse dégradation. C'est la castration des enfants destinés à la chapelle papale. On sait que la piété catholique ne permet pas d'admettre les femmes aux chœurs de l'église, et comme il fallait néanmoins des voix de soprano et de contralto, à Rome, on les a longtemps demandées à un crime infâme, que tout les gouvernements chrétiens, sans en excepter la Russie, punissent de la peine de mort ou des travaux forcés à perpétuité. On assure que, depuis quelques années, cette pratique devient de plus en plus rare : c'est un progrès que M. d'Azeglio aurait dû peut-être constater, pour qu'on ne comparât plus Rome à Constantinople.

C'est assez pour peindre l'état social du pays gouverné par le successeur des apôtres et le vicaire du Christ. Nous voudrions bien que les accusateurs de la philosophie et du socialisme conservassent quelque peu de leur éloquente indignation contre l'abominable régime du souverain qui trône au Vatican, régime dont n'approche, en fait de mépris de la dignité humaine, aucun gouvernement d'Europe.

Comment, en plein dix-neuvième siècle, dans un pays habité par les descendants des Romains, de tels scandales peuvent-ils durer? Par l'oppression dont les troupes suisses et autrichiennes sont les instruments. Si ce double appui venait à manquer, le trône pontifical croulerait probablement aussitôt. Ce sont les cantons catholiques de Suisse, et particulièrement Lucerne, qui ont le privilége de fournir les régiments du pape. Cette ressource est fortement menacée par la mesure récente que nous avons fait connaître, en vertu de laquelle le directoire suisse, sur les instances du canton du Tessin, provoque le non-renouvellement des capitulations militaires des Etats suisses avec les Etats étrangers. Il est vrai que Rome ne figure pas au nombre de ces Etats, et que le recrutement s'opère en vertu d'engagements particuliers; mais il est probable que la puissance de l'opinion publique suffira pour arrêter désormais les enrôlements déshonorants des citoyens d'une république au compte de la tyrannie la plus absolue. Ce sera sans doute l'objet d'un débat important dans la diète actuellement assemblée à Zurich.

Ce honteux mercantilisme inspire au traducteur, M. Delâtre, » sujets pour avoir besoin de l'appui d'un corps de mercenaires. Il » est affligeant de penser que ce sont des républicains qui étouf» fent la liberté en Italie; que ce sont des enfants de Guillaume » Tell qui prêtent main-forte à tous les Gessler modernes.... Cer» tainement la Suisse a rendu d'éminents services à la cause de la » liberté et des lumières, je me plais à le reconnaître; mais tant » que les petits cantons aideront l'Autriche à opprimer l'Italie; tant » que le despotisme étranger recrutera dans les vallées helvétiques » les aveugles instruments de ses iniquités, la Suisse ne pourra » prétendre à une place distinguée dans l'histoire des nations libres. »

Mais l'Autriche! voilà la grande coupable! Sous la menace permanente d'une invasion armée de deux cent mille soldats, l'Italie n'ose s'ébranler, n'ose protester, car toute plainte est un crime de lèse-souveraineté. Telle est l'inégalité des conditions de lutte que M. d'Azeglio, dont toutes les pensées respirent le patriotisme et l'indépendance, condamne sévèrement les tentatives partielles d'insurrection, au nom de l'intérêt bien compris de la patrie et de la liberté italienne. Nous acceptons la plupart des considérations par lesquelles il justifie son blâme. Il nous semble toutefois, et nous le regrettons pour le succès même de ses conseils, que ses paroles sont dures jusqu'à l'injustice. Est-il probable que sans les révoltes incessantes, qui menacent la paix générale en appelant l'intervention de l'Autriche et de la France, les gouvernements d'Europe prêteraient leur concours aux réclamations des sujets du pape? Est-il juste surtout de prétendre que ces malheureux insurgés attirent la honte et le ridicule sur leur patrie? Nous les avons vus, l'an dernier, quelques jours après leur débarquement sur la terre de France, pâles et accablés de douleur et de fatigue, sans vêtements, sans vivres, sans argent; nous avons entendu de leur bouche le récit de leurs entreprises et de leurs infortunes, et des odieuses vexations dont les poursuivaient quelques préfets, tandis que les gendarmes, fils du peuple, se montraient plein d'égards pour eux, et nous attestons, nous, dont ils imploraient le faible pouvoir, qu'émus jusqu'au fond du cœur, nous étions loin de penser qu'un compatriote les accuserait un jour de couvrir leur patrie de honte et de ridicule! Pour nous, du moins, de bien autres pensées nous agitaient.

Mais brisons sur ce sujet où nous ne pouvons nous associer entièrement aux sentiments de M. d'Azeglio, tout en partageant son opinion sur l'inopportune témérité de la plupart de ces insurrections qui privent l'Italie de ses fils les plus intelligents et les plus dévoués. Nous croyons avec lui que par une pacifique agitation on déterminera au dedans comme au dehors un concours de l'opinion publique tellement puissant, que le saint-siége ne pourra résister à sa pression.

Le moment est favorable : que l'Italie se réveille! que ses fils dispersés dans toute l'Europe secouent la torpeur des âmes et convoquent la presse à une sainte croisade pour la liberté!

Quel pays doit se sentir plus humilié de son déshonneur que celui qui pendant tant de siècles régna sur le monde dont il avait fait

(1) Voir le numéro d'avant-hier.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 11 JUILLET 1846.

RÉMINISCENCES.

COMMUNAUTÉ DES PINÇOU OU PIGNOU EN AUVERGNE.

Nos lecteurs se souviennent peut-être de la communauté des Jault dont nous avons, dans la *Phalange*, fait connaître la singulière existence dans la Nièvre. Ce système de vie commune n'était pas très rare dans l'ancien régime. Il existe deux lettres presque inconnues adressées en 1762 et 1763 par M. le marquis de Mirabeau à un officier suisse au service de la France. Ces lettres seront, nous l'espérons, lues avec plaisir par nos lecteurs, car il s'agit d'un fait bien étranger à nos mœurs actuelles. Nous n'entendons, en le citant, donner à cet exemple d'autre autorité que celle de la possibilité d'accord et des avantages de la vie commune, sans prétendre proposer le moins du monde un tel modèle à notre siècle. La communauté, c'est la forme confuse de l'association; elle peut réussir à l'origine des institutions, avec un petit nombre de personnes liées par la fraternité du sang ou du cœur; mais dans les vastes combinaisons que demande aujourd'hui l'organisation du travail par la grande industrie et la grande agriculture, il faut l'association avec toute la science de ses accords et de ses équilibres pour maintenir l'harmonie.

Il y a de l'une à l'autre la distance du simple au composé, du mode confus au mode ordonné.

Première lettre de M. le marquis de Mirabeau.

Paris le 8 novembre 1762.

Le cultivateur *Pinçou* en Auvergne a eu l'idée de l'association il y a plus d'un siècle; ayant marié quatre fils, il leur a ordonné de faire tribu, et de conserver précieusement le feu sacré de l'union de la communauté des biens et de la probité. Cette institution sainte a tellement profité, que les *Pinçou* ont non-seulement un chef-lieu dans ces montagnes, où se trouvent toutes les commodités de la vie, l'hospitalité et de beaux logements pour les étrangers du plus haut parage, mais encore plusieurs villages qui ne sont habités que par eux. Les curés, les notaires, tous enfin sont de la même souche. Tous les arts nécessaires sont exercés dans cette tribu pour les besoins communs, et ils vendent l'excédant dans les marchés et dans les foires voisines, où ce qui vient d'eux porte son titre de cautionnement. Je ne sais tout ceci que par récit. J'ai passé dans la grande tournée que j'ai faite cet été à huit lieues de ce singulier établissement, sans le savoir. Je me serais détourné pour le voir, et en relever moi-même toutes les institutions. Mais je réparerai cela quelque jour, mes terres du Limousin n'étant qu'à trente lieues de là.....

Seconde lettre de M. de Mirabeau.

Paris, ce 25 janvier 1763.

Si vous faites usage de cette lettre, j'aurai plus de regret encore de n'avoir pas été voir moi-même l'établissement de cette famille d'Auvergne dont je vous ai parlé, et recueilli des institutions de son fondateur ce qu'un homme attentif aux moyens de formation et corroboration des sociétés en aurait certainement noté de remarquable. Rien ne se fait qu'il n'ait été préparé, et un homme qui fonde une famille nombreuse, ameutée, attentive à se procurer elle-même les moyens de subsistance, et à les tirer de son propre travail et d'un sol stérile avant elle, à ne solliciter que le ciel et la terre, à soulager le gouvernement et la force publique de tous les frais de justice, de police et de sauve-garde dont l'avidité meurtrière des fils ameutés de l'intérêt les surcharge partout ailleurs, tandis qu'elle fournit néanmoins également à ces frais; un homme, dis-je, qui a fait une telle œuvre en son passage ici-bas est un citoyen recommandable, dont l'exemple et les instituts ne sauraient être trop offerts à l'admiration publique et à l'imitation. C'est ce que j'aurais fait avec grand plaisir et qui aurait rendu ma lettre digne d'être publiée. Tout ce que j'en sais est que le fait existe, et quant aux détails, je crois vous avoir dit que je ne les savais que par ouï-dire, et les rapports d'autrui sont toujours fautifs à quelques égards. Un témoin oculaire et digne de foi est presque la seule autorité recevable en tout genre d'histoire. Je réparerai cela quelque jour...

Voici maintenant quelques éclaircissements sur ce qui concerne la famille des Pinçou, citée par M. le marquis de Mirabeau dans ses deux lettres précédentes.

On trouve dans le *Journal Economique* de décembre 1755, deux Mémoires concernant cette intéressante famille. Nous croyons qu'on en lira avec plaisir quelques extraits :

A quelques lieues de la ville de *Thiers*, en Auvergne, est un château très logeable : c'est le chef-lieu d'une petite seigneurie nommée la baronnie de Saudon. Il y a 400 ans qu'une nombreuse famille de paysans l'acheta, et l'a possédée de père en fils jusqu'à ce jour. Cette famille obtint en même temps du pape d'alors une dispense perpétuelle pour se marier, dans le degré où le mariage n'est point licite, et sans dispense. Cette marque de considération fait preuve de la vertueuse discipline établie dès lors chez ces honnêtes gens, et de la crainte qu'ils avaient de l'affaiblissement de leurs règles et de leurs mœurs, en se mésalliant, comme ils disent, c'est-à-dire en épousant hors de la famille.

Ils ont une tradition qui fait remonter leur antiquité bien plus haut. Ils prétendent qu'il y a environ 1 100 ans qu'un de leurs ancêtres, homme fort riche, père d'une nombreuse famille, et avancé en âge, fit faire réflexion à ses enfants que, s'ils se voyaient maintenant dans une certaine splendeur, elle serait bien diminuée, lorsqu'après sa mort ils auraient, selon la coutume, fait le partage de ses biens. Et que s'ils savaient être plus sages que la plupart des hommes, il leur conseillerait de rester tous ensemble comme ils étaient de son vivant. Ils ne manquèrent pas d'y trouver bien des difficultés, la principale était la privation d'une autorité telle que la sienne, que sa grande sagesse leur avait rendue si respectable. Il avait bien prévu leurs objections, et leur répondit que de bonnes règles bien établies entre eux, pareraient à tous les inconvénients capables de ruiner leur projet. Lui-même dicta ces règles qu'ils acceptèrent de tout leur cœur et qu'ils suivent encore aujourd'hui.

Par ces règles, tous les droits de la paternité sont dévolus à la famille assemblée. C'est elle qui discute tous les intérêts, remédie à tous les inconvénients, décide de tous les partis à choisir. Il faut avoir vingt ans pour être admis aux délibérations. Cette assemblée se choisit un chef pour lui mettre en main l'argent, les papiers et la conduite générale des affaires. Il peut seul disposer d'une dépense qui irait jusqu'à dix pistoles (100 francs); au delà c'est l'assemblée qui en décide.

On ne demande point compte à ce chef de son administration; et la famille ne s'est jamais repentie d'une confiance si singulière. Leur grande maxime et la base de toutes leurs règles est un respect infini pour la famille, dont on est imbu dès l'enfance; mille traits dans leur histoire caractérisent ce principe. La seconde maxime est de ne point s'élever au dessus de son état. Ainsi les *Pignou* (1), c'est le nom de la famille, ont gardé tous les usages ordinaires aux autres paysans, pour l'habillement, la nourriture et le logement. Ils ne se désignent que par le nom de baptême. Le chef seul porte le titre de Maître; on le nomme *Maître Pignou*; tous travaillent à la terre avec leurs domestiques.

Leurs enfants sont tous élevés en commun, sans aucune distinction, par une femme qui les a en sa charge jusqu'à un certain âge. Elle a, de plus, l'intendance de la laiterie, et les domestiques qui y sont employés dépendent d'elle seule.

Tous leurs domestiques sont astreints à toutes les règles de la famille; on veut qu'ils assistent aux prières du matin et du soir, et qu'ils remplissent exactement tous les autres devoirs de chrétien.

Lorsqu'il s'est trouvé des jeunes gens dans cette famille qui ont voulu s'en séparer, on leur a donné une légitime honnête. La plupart s'en sont repentis, ont demandé à rentrer, mais inutilement, la famille ne reprend jamais ceux qui l'ont une fois abandonnée. Les pertes qu'elle a faites par les maladies l'ont beaucoup affaiblie dans ces derniers temps. Il reste cependant encore huit pères de famille.

Les *Pignou* font de leur bien le meilleur usage. Charitables envers les pauvres et hospitaliers, ils sont aimés, respectés, admirés. Plusieurs familles nobles, plusieurs familles de paysans, ont tenté sans

(1) M. le marquis de Mirabeau les nomme *Pinçou*, mais nous soupçonnons que Pignou en patois signifie la même chose.

» son zèle et sa persévérance, conservé une précieuse méthode de » tailler, et contribué par ses perfectionnements aux résultats heu» reux qui avaient été obtenus; pour avoir enfin réhabilité le haut » appareil. »

Si nous consacrons à sa mémoire un souvenir particulier, c'est que ce vénérable vieillard, qui était un des rares survivants des vainqueurs de la Bastille, après avoir conservé pendant tout le cours de sa vie le culte des grandes pensées de la Révolution française, s'était, dans ces dernières années, rallié aux idées phalanstériennes avec une ardeur toute juvénile. Il s'était associé à tous nos efforts, à tous nos sacrifices, à toutes nos manifestations, parce qu'il avait vivement compris et vivement senti que la doctrine phalanstérienne réalisait pleinement toutes les aspirations de 1789. Nous étions heureux et fiers de le voir à nos côtés au dernier banquet du 7 avril, honorant la mémoire de notre maître par les plus chaleureux hommages.

Il meurt aimé de tous, regretté surtout des malheureux dont il était la providence, par sa bienfaisance inépuisable. Ses obsèques auront lieu dimanche; nous invitons nos amis à y assister. L'heure n'est pas encore fixée, nous la ferons connaître demain.

On nous écrit de Gorée, 15 mai 1846 :

« Les approvisionnements de vivres pour la croisière de la côte d'Afrique continuent à être faits d'une manière tout à fait insuffisante. On entend dire qu'on n'a pas de vivres pour deux mois, et que l'amiral commandant est loin d'être sans inquiétude. Il arrive du charbon de terre en grande quantité, mais point de provisions de bouche. On a été obligé de supprimer un repas de pain frais et de donner du biscuit le matin aux bâtiments mouillés sur rade de Gorée, quoique ces bâtiments soient au nombre de cinq ou six seulement. Ce sont aujourd'hui, 1° *le Caraïbe*, fregate amiral, qui était partie le 10 juin pour le bas de la côte; 2° *le Phoque*, corvette de 220 chevaux, dont les chaudières sont presque hors de service (*le Phoque* doit faire la correspondance de juin, et ira se réparer en France); 3° *l'Infatigable*; 4° *l'Indienne*, arrivée hier 14 mai; 5° *l'Adour*; 6° *l'Hirondelle*, qui part dans huit jours pour le *cap de Monte*, côte des Graines. — *L'Indienne* a ramené l'équipage d'une prise et l'équipage d'un bâtiment de commerce naufragé au bas de la côte. Le Gabon, chef-lieu de ravitaillement de la côte sud pour les bâtiments croiseurs, avait reçu un petit chargement de vivres au départ de *l'Indienne*, qui a mis quarante-cinq jours à remonter jusqu'à Gorée. La santé des équipages est satisfaisante. Cependant le capitaine du bâtiment qui a porté des vivres au Gabon est mort, diton, en y arrivant.

Catastrophe sur le chemin de fer du Nord.

Le chemin de fer du Nord vient aussi d'avoir son baptême de sang, aussi horrible que celui de Versailles, plus désastreux que celui de au gré des [illegible] qu'on peut blâmer sans être ingénieur, dit l'*Impartial*, la voie est plus étroite à cet endroit que dans le reste du parcours, bien qu'il y règne des courbes fréquentes et audacieusement calculées. Que devait-il arriver? En cas de déraillement, le convoi ne pouvait manquer d'être précipité dans l'abîme, et nous l'avons dit, l'état du sol pouvait faire craindre des déraillements fréquents. Eh bien! toutes ces circonstances se sont réunies; elles ont été aggravées par l'imprudence du chauffeur, pour produire le désastre.

Le convoi était lancé à toute vitesse et les voyageurs s'effrayaient de la rapidité de la marche, lorsque les faits sont venus confirmer leurs craintes. Un affaissement de terrain s'étant déclaré sous le poids de la première locomotive, et précisément à l'endroit où la courbe commençait sous un rayon fort étroit, un coussinet se rompit; toutefois, la première locomotive put continuer sa route, malgré le choc. Mais la seconde locomotive fut jetée hors des rails et la chaîne qui la rattachait au tender brisée. Les wagons de sûreté, au nombre de trois, les onze wagons ou voitures qui suivaient furent précipités de la hauteur du remblai dans l'eau qui, à cet endroit, a, dit-on, plus de vingt pieds de profondeur. Par un reste de bonheur, le douzième wagon fut jeté en travers de la voie, et les treize voitures suivantes vinrent s'arrêter sur cet obstacle improvisé. Onze voitures étaient tombées dans l'abîme! Huit seulement avaient été retirées jeudi; trois restaient encore englouties.

Les locomotives restèrent sur la voie, mais les wagons de bagages, les fourgons de messagerie et les voitures de troisième et de deuxième classe, formant la tête du convoi, furent précipités dans le remblai. Un fourgon de messagerie tomba sur une voiture de deuxième classe qui fut littéralement écrasée. La dernière voiture qui s'est arrêtée sur la pente de la chaussée, suspendue au-dessus de l'abîme, était une lourde berline de voyage, que montait une famille entière composée de 9 personnes. Six autres chaises, également remplies de monde, suivaient; elles n'ont éprouvé qu'une violente secousse: le cocher de la première voiture a seul été légèrement blessé.

Nous devons renoncer, dit l'*Emancipation*, à décrire cette scène épouvantable, à raconter ce qui se passait au fond et sur les bords du précipice. Un long cri retentit; plus de cent personnes, les unes meurtries, d'autres broyées, se noient dans l'abîme. Ceux qui sont dans l'intérieur des wagons, secoués rudement par les voitures qui tournent, puis s'enfoncent dans l'eau; ils cherchent à briser les fenêtres; quelques-uns parviennent à sortir, et se sauvent en nageant; des paysans, des conducteurs se jettent dans des barques ou à la nage pour les recueillir; sur les chemins c'étaient des cris, des courses, un désordre qu'on peut se représenter. De tous côtés s'exhale la douleur la plus déchirante; là, une pauvre femme cherche en vain ses enfants qui l'accompagnaient. Là, un homme dans la force de l'âge essaie de rappeler à la vie le cadavre de sa mère.

On peut comprendre combien est petit le nombre de ces malheureux [illegible] instant après, il était sauvé, sans blessure grave, et pouvait donner les secours de son art à ses compagnons d'infortune. Mais il fallut attendre plus de deux grandes heures avant que l'on pût revenir de Douai avec des médecins, des sœurs de charité et les objets nécessaires pour panser les blessés.

La princesse de Ligne se trouvait dans une diligence avec ses quatre enfants; il ne lui est rien arrivé, ni à sa famille.

Deux demoiselles appartenant à la famille d'un général polonais habitant la Belgique, et une dame russe, en ont été quittes pour de légères contusions; elles ont immédiatement ouvert leurs malles et mis tout le linge qu'elles avaient à la disposition des blessés, auxquels elles s'empressaient elles-mêmes de porter les secours les plus pressants.

Le général Oudinot, qui se rendait à Lille pour sa tournée d'inspection, n'a éprouvé aucun accident, non plus que Mme la marquise de Lauriston, qui se trouvait dans la même voiture que lui; mais son aide de camp, dont nous avons parlé, est mort, le lendemain, à Douai, des suites de ses blessures. Parmi les voyageurs, figurait M. Lagrénée, qui, dit-on, n'est pas l'ambassadeur, lequel a été grièvement atteint.

Les blessés furent transportés à Douai et à Arras, où des secours de toute nature leur ont été prodigués. Les employés réorganisèrent le convoi et offrirent aux voyageurs sains et saufs de poursuivre leur route jusqu'à destination.

M. Jacquinot, courrier de la malle qui fait le service de Valenciennes à Arras, se trouvait avec quatorze personnes dans la troisième voiture après la locomotive; il s'est sauvé de l'eau avec deux de ses compagnons par un carreau qu'il a défoncé avec sa tête. Tout le reste a péri, assure-t-il. On se demande avec effroi, dit l'*Impartial*, combien il y avait de voyageurs dans les trois voitures qu'on n'a pu retirer de l'eau, pour savoir combien il faut ajouter de victimes aux seize qu'on a retrouvées.

Le chef garde du convoi a eu la tête littéralement coupée: un autre garde a été écrasé.

La neuvième voiture, conservée si miraculeusement, contenait un des ministres étrangers accrédités à Bruxelles les plus estimés, M. le marquis de Saldanha, avec son jeune secrétaire et un domestique. A l'arrivée du convoi à Bruxelles, quatre heures et demie du matin, M. de Saldanha a éprouvé une telle prostration de forces, suite naturelle du danger qu'il avait couru et des émotions qu'il avait éprouvées, qu'il n'a pu regagner son habitation et qu'il est descendu dans un des hôtels qui touchent à la station.

Un jeune homme, dit-on, qui était placé dans les premiers wagons, n'a échappé à la mort que pour perdre la raison. Une dame, qui courut à la station de Valenciennes, donnait les mêmes craintes par l'incohérence de ses idées. Deux gardes-convoi, tous deux décorés, tous deux sous-officiers de l'armée d'Afrique, ont perdu la vie. L'un d'eux, désirant voir Lille et Douai, avait permuté pour ce jour avec un de ses camarades.

Aucun des voyageurs n'a pu jusqu'à présent recouvrer ses bagages.

---

succès de les imiter. Les premiers ont dégénéré en sociétés de plaisir. Les autres n'ont jamais pu parvenir à ce point d'union et de prospérité qui distingue les *Pignou*. Ils n'avaient point sans doute ni les uns ni les autres posé, comme eux, pour fondement du bonheur qu'ils cherchaient, la piété, la charité, le désintéressement, l'amour du travail et la simplicité, sans lesquels il est impossible de former une société heureuse et de se procurer la paix et l'abondance.

Plusieurs intendants de la province ont eu la curiosité de les voir. M. le Blanc, depuis ministre de la guerre, alla dîner chez eux; il y fut honorablement servi, et voulut que maître *Pignou* se mît à table avec lui. Enchanté de leurs mœurs et de leurs usages, il en fit le récit à Louis XIV. Quelque temps après, maître *Pignou* fut obligé, pour plusieurs affaires, de se rendre à Paris; il alla saluer M. le Blanc, qui le présenta au roi. Ce prince lui fit plusieurs questions, et fut si charmé de ses réponses, qu'il ordonna que la taille des *Pignou* ne passerait jamais 600 livres, et lui fit délivrer une gratification qui l'indemnisait de son voyage.

Voilà ce que nous trouvons de plus intéressant dans le premier Mémoire. Le second en diffère à plusieurs égards. Il est vrai qu'ils ont été faits en différents temps; le premier, daté de 1739, le second est plus récent. Mais cela n'explique pas, à beaucoup près, toutes les différences. Voici le précis de ce second Mémoire:

Les Pignou, sieurs de Saudon, demeurent à une demi-lieue de Thiers en Auvergne, depuis près de 300 ans. Ils possèdent en commun plus de deux cent mille francs de biens en prés, vignes, terres labourables et autres héritages; mais ils n'ont point de seigneuries, ni de terres nobles, si ce n'est le fief de Saudon, qui est de peu de valeur.

La famille est partagée en quatre branches qui vivent ensemble dans la même enceinte de bâtiments. Il n'y en a jamais ni plus ni moins, car on ne conserve dans la famille, entre les enfants de chaque branche, que ceux dont on se propose de faire un double mariage. On place ailleurs les autres garçons et filles, en leur donnant 500 livres de légitime. On donne, de plus, aux filles un coffre garni de linge et de quelques hardes de peu de valeur, telles qu'en usent les autres paysans, les *Pignou* n'étant point à l'extérieur différents de leurs valets.

Le maître seul, parmi eux, porte des souliers. Les filles en portent aussi, parce qu'elles ne vont jamais travailler aux champs. On a grand soin de leur éducation, et on les fait toutes élever également au couvent, à frais communs, jusqu'à ce qu'elles soient en âge d'être établies. S'il arrivait que dans une branche il n'y eût qu'une seule fille, unique héritière par conséquent de la quatrième portion des biens de la famille, on y ferait entrer par le mariage un garçon d'une autre branche, qui en deviendrait le chef.

On imprime de bonne heure aux enfants un si grand respect pour la famille et ses usages, qu'il n'est point encore arrivé qu'aucun des chefs ait pensé à se séparer, ni qu'aucun de leurs fils ou de leurs filles qui sont sortis de la famille ait demandé un supplément à sa légitime, quelle qu'en soit la modicité. Il y a quarante ans que la veuve d'un de leurs chefs, qui n'avait laissé qu'une fille unique, fut sollicitée de se remarier avec quelque gentilhomme. On lui faisait entendre qu'avec les grands biens qu'elle retirerait, elle trouverait un parti avantageux pour sa fille. Cette honnête femme répondit, en son patois, qu'elle ne pourrait jamais se résoudre de témoigner un tel mépris à la famille et aux usages des *Pignou*.

Quoique les biens soient administrés en commun par les quatre chefs, la principale autorité est entre les mains du maître qui est choisi parmi les autres chefs.

Ils sont logés fort au large, mais fort simplement et même pauvrement en apparence. M. de la Granville, faisant sa tournée, passa chez eux. Des personnes de sa compagnie voulaient conseiller au maître de se bâtir au moins un logement plus commode. Mais l'intendant, plus sensé, leur fit observer que cette simplicité était essentielle à un pareil établissement; et que si l'on commençait à s'en écarter dans le logement, on ne tarderait pas à s'en écarter dans le reste, au préjudice de la petite république.

Les *Pignou* sont fort aumôniers; les pauvres y sont bienvenus, logés, nourris, couchés même si c'est le soir. Ils reçoivent aussi très bien tous ceux qui vont les voir et traitent de leur mieux, chacun suivant sa qualité. Ils sont fort honorés et estimés dans le pays. Ce que *Maître Pignou* a décidé passe communément parmi les paysans pour un arrêt irrévocable.

Transcrivons, pour terminer cet extrait, les curieuses réflexions du journaliste sur ce Mémoire: elles font connaître le point le plus avancé de l'esprit philosophique à cette époque.

Nous ne pouvons nous dispenser, dit-il, de faire remarquer les fruits solides de l'économie, l'abondance qu'elle procure, l'union qu'elle entretient, la paix qu'elle donne. Par elle les travaux s'adoucissent, les jalousies s'éteignent, les conditions se rapprochent. Si elle produit de si grands biens parmi de simples paysans, quelles merveilles ne pourrait-on pas espérer d'elle, si des personnes plus intelligentes et plus éclairées s'unissaient dans le même esprit! Quelle richesse, quelle force ne recevrait point un Etat d'un nombre de pareilles sociétés, qui se seraient formées dans son sein. Une mâle et noble simplicité prendrait la place d'un luxe efféminé; la modération, fille du travail assidu, ménagerait les trésors qu'il aurait acquis, et l'on apprendrait enfin que le moyen le plus sûr pour éviter la pauvreté est de renoncer à l'opulence, et de fuir l'usage immodéré des biens qu'on possède. Des enfants élevés dans ces maximes ramèneraient la pureté des mœurs, dont la perte de jour en jour se fait plus regretter, et la terre, cultivée par leurs mains innocentes, ne tromperait plus par sa stérilité des vœux chimériques. N'avons-nous plus de ressources pour revenir à la nature que les terribles effets d'une cruelle révolution!

JULES SCHOTTKY.

Bibliographie.

ATHÈNES PITTORESQUE ET MONUMENTALE, texte et dessins, grand in-folio, par le vicomte THÉODOSE DU MONCEL. — MANUEL DU JEUNE ARCHÉOLOGUE, par l'abbé LACÔRTE (de Saint-Jean-d'Angély). In-8°.

Qui de nous, malgré les souvenirs peu riants du collége, n'a rêvé de la Grèce, de ses jeux, où figurait l'élite de la jeune population, de ses brillantes cérémonies religieuses, de ces représentations dramatiques qu'ordonnait Périclès, où Sophocle jouait un rôle et qu'applaudissait Euripide? Qui ne s'est reporté aux entretiens de Socrate et de Xénophon, à ces réunions à la fois joyeuses et graves où, à côté de Platon, s'asseyait Aspasie? à cette société charmante, toute au culte du sens et de la forme, qui bâtissait le Parthénon, chantait les hymnes de Sappho, et en revenant d'écouter une leçon de Platon sur le beau ou sur l'organisation de la république, applaudissait aux bouffonneries de cet Aristophane qui mettait tant de verve railleuse au profit des conservateurs bornes de l'époque? Qui n'a erré par la pensée sur le bord de ces fleuves bordés de lauriers-roses et peuplés de nymphes des eaux; sous ce beau ciel et dans ces frais paysages où tout, nature, art, religion, philosophie, semblait n'avoir qu'un seul but, le plaisir?

M. Th. du Moncel en a rêvé comme la plupart de nous, mais il ne s'est pas contenté du rêve. Un beau matin, il a pris d'une main son bâton de voyage, de l'autre son carton de dessinateur, un Pausanias sous son bras, et le voilà dans la Grèce, explorant, dissertant, critiquant, étudiant les ruines, isolant du temple antique la chapelle byzantine, qui a utilisé ses colonnes et les pans encore debout de ses murs, et fixant sur le papier les objets qui attirent ses regards. Puis, quand il a cru son butin suffisant, il est revenu, et aujourd'hui il associe le public aux plaisirs qu'il a éprouvés.

La partie de ses cartons et de ses notes qu'il vient de publier comprend une description d'Athènes, entremêlée d'un grand nombre de vignettes sur bois, de quatorze grandes lithographies et d'un panorama de la ville, qui a figuré à la dernière exposition; c'est un ouvrage d'artiste et d'érudit tout à la fois, et nous le signalons à ceux qui auraient la même fantaisie que M. du Moncel sans la pouvoir satisfaire comme lui.

Le *Manuel du jeune archéologue* est destiné à servir de compagnon dans les excursions à la recherche des antiquités; ce n'est autre chose qu'un dictionnaire de tous les termes d'archéologie, architecture, numismatique, musique; l'auteur n'a voulu, dit-il, que faire un livre utile: son travail n'est guères, en effet, qu'une compilation d'ouvrages antérieurs, et les définitions y sont souvent juxta-posées sans être fondues ni conciliées. Tel qu'il est cependant, c'est un petit volume commode, et qui manquait sous cette forme. Il est orné de planches sur le blason et les ordres d'architecture.

chèvres et les a lancées sur les soldats et les ouvriers, qui se trouvaient sur le talus, avec une telle violence, que seize environ ont été plus ou moins blessés. Un d'eux a eu la cuisse cassée. Un de nos amis, venu de Bruxelles par ce convoi, a vu de ses propres yeux emporter ce blessé.

« Si, au lieu d'être lancées sur le talus, les chèvres l'avaient été sur les rails, aujourd'hui encore nous aurions à déplorer un désastre exactement semblable à celui d'hier!

» L'heure avancée nous empêche de donner des détails plus circonstanciés. Bornons-nous, pour ce soir, à dire qu'une plainte doit être à ce sujet déposée déjà par les voyageurs du convoi, au parquet du procureur du roi d'Arras. »

Tous les journaux que nous avons sous les yeux, et dont nous extrayons textuellement ce récit, les feuilles belges l'*Emancipation*, l'*Indépendance*, l'*Observateur*; les journaux français le *Courrier* et le *Progrès du Pas-de-Calais*, l'*Impartial* et l'*Echo du Nord* sont unanimes pour accuser l'administration du chemin de fer.

La voix publique, dit l'*Echo*, accuse hautement les ingénieurs de n'avoir pas pris les mesures nécessaires, de n'avoir pas employé toutes les ressources de l'art pour consolider le terrain rapporté dont on a formé la voie qui traverse les marais et tourbières de Reux; comment les premiers constructeurs ou entrepreneurs n'ont-ils pas compris qu'ici l'économie devient désastreuse, homicide? On se demande comment aucune barrière, aucun garde-fou n'ont été disposés le long des rails, pendant ce périlleux trajet, où l'on reste suspendu sur les profondes tourbières entre Rœux et Vitry? Autant vaudrait construire les ponts sans parapet, ce serait aussi une économie. A la vue de ces travaux exécutés au rabais et sans solidité, l'on se rappelle involontairement la ruine de l'acqueduc de Barentin, et l'on ne peut s'empêcher de conclure contre la capacité des constructeurs. Voilà ce que répète tout le monde; et voilà ce que nous voulons voir confirmer ou réfuter par une enquête consciencieuse; nous l'appelons de tous nos vœux, nous l'exigerons même s'il le faut. Si la compagnie, l'Etat ou les ingénieurs ne sont pas coupables, ils courront au devant de cette vérification trop tardive; s'ils le sont, ils la subiront. Que chacun fasse son devoir, et nous ne verrons pas, dans une cité d'honnêtes gens, se reproduire le grand scandale dont Paris a donné l'exemple: on ne verra pas, à Lille, les victimes mutilées condamnées aux frais de leurs poursuites en dommages-intérêts, et la justice de notre pays ne consentira pas à se mettre en suspicion aux yeux de la morale publique. Nous voulons que cette enquête soit d'autant plus sévère, que la position des inculpés est plus élevée; la rigueur ici devient méritoire.

Nous ne croyons, dit l'*Impartial*, ni le gouvernement, ni la compagnie à l'abri de tout reproche. En Belgique, où l'Etat a conservé l'exploitation des chemins de fer, on ne compte que deux ou trois accidents relativement insignifiants. Mais, cette question à part, il y a encore à accuser hautement le pouvoir qui nous régit. Si le gouvernement, au lieu de céder à des intérêts électoraux ou parlementaires, n'avait pas donné au chemin de fer du Nord une direction qui l'exposait à traverser des terrains aussi difficiles à raffermir, l'accident n'eût pas eu lieu. Il en eût été de même si la compagnie n'avait pas été autorisée prématurément à exploiter un chemin qui présentait dans certaines de ses parties des dangers aussi réels. Enfin, le chef du convoi est-il excusable d'avoir imprimé une si grande vitesse au train qu'il dirigeait, sans s'occuper des courbes, ni des remblais, ni de la nature du sol? D'un autre côté, comme nous l'avons dit, l'emploi de deux locomotives n'était-il pas de nature à aggraver le danger? Ne valait-il pas mieux faire deux trains séparés, l'un pour Lille, l'autre pour Valenciennes?

M. le procureur-général Roulland s'est rendu immédiatement sur les lieux, et tout fait présumer que la cour royale évoquera l'instruction de cette affaire. S'il y a des coupables, il faut qu'ils soient punis et que la peine soit sévère, car il y va chaque jour de la vie de plusieurs milliers d'hommes.

Avons-nous besoin d'ajouter que le service a toujours laissé beaucoup à désirer, qu'il y a insuffisance dans le personnel, et que le plus souvent, pour réparer le temps perdu à des détails sans importance, on expose les voyageurs à la mort en donnant une trop grande vitesse aux convois? Nos avis, ceux de toute la presse seront-ils entendus après la triste et déplorable consécration qu'ils viennent de recevoir?

La *Patrie*, qui se plaint énergiquement ce soir d'avoir reçu hier de l'administration de la compagnie du chemin de fer du Nord l'assurance qu'aucun accident n'était survenu, ajoute les détails suivants à ceux que nous venons de donner. Ces renseignements lui ont été apportés par le convoi de quatre heures.

Le convoi parti de Lille ce matin à six heures, et arrivé à Paris ce soir à quatre heures, nous apporte une correspondance particulière qui nous donne des détails précis et nouveaux.

Les voitures déraillées sont au nombre de 13; huit de ces voitures et un wagon de bagages ont été précipités au fond de la tourbière.

Un détachement du régiment du génie, une partie de la garnison d'Arras et de Douai sont occupés à arracher ces voitures de l'eau. On n'y parvient qu'avec peine. Une des diligences Laffitte est encore au fond avec des voyageurs.

Au fur et à mesure qu'on arrache les victimes de cette catastrophe, on les transporte à Douai.

Jusqu'à présent, le nombre des morts connus est de 14. Voici leurs noms:

L'aide-de-camp du général marquis Oudinot; Mme Demeldes, d'Armentières; Marie Flamand, près Bouchain; Mlle Leguay, de Fampoux; M. le docteur Lecomte, d'Isselle; Bourgeois, soldat; Deguen, soldat; Tabary (enfant pris à la station d'Arras); Picard, de Montadre, près ... se sont transportés hier et aujourd'hui sur les lieux. Ils ont chargé un conseiller de commencer l'instruction.

A une version des faits qui ne contient rien de nouveau, le journal officiel du soir ajoute:

Les recherches qui ont eu lieu jusqu'à ce moment n'ont pas permis encore de constater les causes de l'événement.

Le terrassement de la partie du chemin où le sinistre est arrivé est terminé depuis plus de dix-huit mois; depuis cette époque, cette partie a été parcourue par de nombreux wagons chargés de matériaux, et aucune ligne de chemin de fer ne pouvait, sous ce rapport, offrir plus de sécurité. Enfin, depuis le 1er avril dernier, toute la section d'Arras à la frontière a été livrée à la compagnie, et, depuis ce moment, le service régulier de l'exploitation y est établi.

Transformations de la charité sociale.

Quelques personnes, vivement préoccupées des souffrances des classes laborieuses, ont fondé une conférence pour rechercher en commun les moyens de soulager la misère. Le rapport de la commission, publié dans les *Annales de la Charité*, constate trois degrés dans les moyens employés jusqu'ici pour soulager l'indigence: l'*aumône*; les *établissements* chargés de recueillir les orphelins, les vieillards et les pauvres; les *œuvres* de bienfaisance qui portent des secours à domicile, organisent des écoles et des sociétés de patronage.

Ces trois degrés, dit à ce sujet l'*Alliance*, avec beaucoup de justesse, constituent en effet le développement historique de la charité sociale. Il n'est pas inutile d'ajouter que ces trois phases diverses sont des évolutions progressives; la charité, comme la société elle-même, s'améliore et se perfectionne selon les lois régulières du progrès. Mais si la charité a déjà subi plusieurs transformations, si elle progresse en se développant, si elle est arrivée aujourd'hui à un degré supérieur à son passé, n'est-il pas permis de croire que l'avenir lui réserve d'autres progrès encore, et qu'elle s'avance vers une transformation nouvelle supérieure au présent? La loi historique nous autorise à concevoir cette espérance consolante. La phase nouvelle qui se prépare pourrait s'appeler l'*ère des institutions*.

Pour adoucir les souffrances et les misères du pauvre, la charité, se soumettant aux circonstances sociales, a eu recours d'abord à l'aumône, aux établissements et aux œuvres; aujourd'hui, obéissant aux nécessités nouvelles, elle doit provoquer des institutions qui auront plutôt pour but de prévenir le mal que de le soulager. La charité de l'avenir aura surtout un caractère préventif. Le travail et la moralisation, voilà les moyens qu'elle doit employer. Les crèches et les salles d'asile, qui se chargent de l'enfant pour laisser à la mère le temps de se livrer au travail, les colonies agricoles où l'éducation morale se combine avec l'éducation professionnelle, les maisons d'ouvriers qui fournissent un emploi aux travailleurs sans ouvrage, les caisses de retraite qui mettent la vieillesse à l'abri de la misère, voilà le but vers lequel elle doit diriger ses efforts.

Cet ensemble d'institutions, dont les germes existent déjà, constitue le degré supérieur auquel la charité doit atteindre avant peu. La tâche nouvelle qui lui est dévolue, loin de nuire à celle qu'elle accomplit en ce moment, doit aider au contraire à l'agrandissement de sa puissance. La charité, occupée tout à la fois à prévenir le mal et à le réparer, complétera ainsi la noble mission que lui a confiée la Providence. — Nous serions heureux de voir les hommes éminents qui composent la *Conférence d'économie charitable* porter leurs efforts de ce côté et préparer cette grande voie de l'avenir.

A l'occasion de notre compte-rendu, où nous avons rappelé l'affaire des sacs de l'armée, on nous écrit pour en savoir les suites. Les voici: Au 18 mai, jour de l'adjudication, se présentèrent quelques soumissionnaires, mais le ministre, soit loyauté, soit influence des réclamations de la presse et surtout des députés de la Somme, avait fixé un minimum que dépassaient les offres de tous les prétendants. L'adjudication n'eut donc pas lieu, et le ministre, vu l'urgence, fut obligé de traiter de gré à gré avec les fabricants picards pour les fournitures de 1846, qui consistent uniquement en toile. La façon des sacs se fera à Paris sous la régie du ministère. Pour l'approvisionnement de 1847 et 1848, on fera une adjudication, à laquelle seront admis même les soumissionnaires ayant moins de quarante métiers. La presse pourrait se féliciter d'avoir obtenu en cette occasion un petit succès, si on ne savait que la meilleure partie en revient à la députation.

Il paraît que le ministre des affaires étrangères de Sardaigne va se retirer, au grand contentement du pays, et cette charge serait confiée à M. Alfieri de Sostegno, aujourd'hui président de l'Université. L'évêque de Biella, M. Losenna, remplacerait M. Alfieri, et le ministre de la justice, Avet, serait remplacé par M. Sclopij, qui passe pour un homme consciencieux et savant. Desambrosi, Villamarina, Revelli et Lazzari, conserveraient leur place. Les populations sardes accueilleraient avec la plus vive joie ce changement de ministère.

Le parti libéral, dit l'*Observateur belge*, vient de remporter un grand succès au conseil provincial du Brabant: dans la première séance, M. Dindal a été nommé président à une très grande majorité. — Le parti clérical se considère comme tellement effacé, que M. Gilbert, à la première nouvelle de la candidature de M. Dindal, s'est empressé de se retirer et qu'aucun autre candidat de la même couleur n'a osé se présenter.

— Nous avions pensé, dit le *Haro* du 9, que le débat qui existe entre les entrepreneurs et les ouvriers charpentiers de Caen se terminerait à l'amiable. Il n'en est rien, la grève dure toujours; quelques ouvriers seulement ont repris leurs travaux, et on nous annonce qu'ils vont les quitter de nouveau. L'autorité municipale de notre ville est, dit-on, intervenue auprès des maîtres, dont le plus grand nombre se montre conciliant.

— Hier, dit le *Mémorial de Rouen* du 10, a été arrêté à Honfleur, par suite d'un mandat d'amener de M. le procureur du roi, le nommé Dussault, contre-maître charpentier, impliqué dans les poursuites dirigées contre les fauteurs présumés de la grève qui s'est déclarée dans ce corps d'état. Il a été amené au Havre par les soins de la gendarmerie, et conduit à la maison d'arrêt, d'où on l'a bientôt extrait pour procéder à son interrogatoire.

SUICIDE. — La dame T... entre, il y a deux ans à peu près, comme dame de comptoir ou plutôt caissière, chez le sieur S..., herboriste dans le quartier des Halles. La dame T... montra, dans les premiers temps, une intégrité de mœurs exemplaire. Mais son patron aperçut plus tard des infidélités dont il lui fit reconnaître l'évidence, et comme il ne voulait pas perdre cette jeune femme, qui n'avait peut-être agi que d'une manière inconsidérée, il se contenta de lui faire avouer son improbité et l'obligea de prendre des engagements destinés, d'après son appréciation, à couvrir le déficit.

Toutefois, il paraîtrait que cette appréciation, dont la dame T..., par délicatesse ou par humiliation, n'osa pas contester le chiffre, était bien loin d'être en rapport avec le dommage qu'elle avait causé; et comme cette restitution devenait trop onéreuse pour elle, cette malheureuse femme, au lieu de s'expliquer franchement, perdit la tête et résolut de mourir. Dans ce but, elle a mêlé à de l'eau-de-vie une drogue dont il a été impossible d'apprécier la nature, et on l'a trouvée morte dans son appartement, rue du Faubourg-Saint-Martin. (*Droit*.)

SUITES D'UNE IMPRUDENCE. — Une jeune fille de 24 ans, revenant hier de Saint-Denis à Paris, eut l'imprudence de lier conversation avec trois hommes qui étaient dans la même voiture qu'elle. Descendus à la barrière, un de ces hommes lui offrit de la conduire chez elle et la pria de monter à son domicile, où il voulait ôter sa blouse et mettre une redingote. Elle y consentit, mais elle se vit bientôt en butte aux pressantes sollicitations de cet homme, auquel vinrent se joindre ses deux compagnons. Enfin, ne pouvant se délivrer de leurs mains et désespérant de leur résister plus longtemps, la malheureuse fille se précipita par la fenêtre d'un troisième étage. Elle tomba sur une terrasse située au premier, et de là, craignant d'être rejointe par ses persécuteurs, elle se jeta dans la rue, où elle fut recueillie par des passants, et bientôt transportée dans un hospice. Ses blessures, quoique graves, n'auront pas de suites fâcheuses, à ce qu'on espère.

Deux de ces hommes ont été arrêtés; celui dans la chambre duquel se trouvait la pauvre fille a pris la fuite.

UNE PÊCHE DANGEREUSE. — Dernièrement un pêcheur penché sur sa ligne observait avec un intérêt croissant les évolutions du liège peint qui commençait à osciller d'une manière significative. Il se trouvait en ce moment sur une des rives de la Vesle, entre Reims et Saint-Brice. Bientôt le liège va à fond, et il file sous l'eau avec cette persistance grave et normale qui annonce au pêcheur exercé qu'il a affaire à un monstre d'eau douce. Le poisson est piqué, et l'amateur émerveillé ramène à fleur d'eau une magnifique carpe qui bat formidablement de sa queue les joncs et les nénuphars de la rive. Par malheur la solidité de la ligne n'est pas en proportion exacte avec la force et le poids de l'hôte des eaux que déchire l'hameçon aigu. Tant que le poisson est dans l'eau, il peut le maintenir à sa portée en le fatiguant; mais toute la question est de savoir s'il pourra le faire sortir de l'élément humide, et s'il ne brisera pas ses entraves quand il pourra user de sa force dans l'air libre. Il l'attira tout doucement sur le bord, non sans quelques révoltes de l'animal, et enfin d'un effort vigoureux il voulut le jeter sur le pré, mais les poils de Florence auxquels était suspendu le poisson, se rompirent et le prisonnier redevenu libre, plongea au plus profond de la rivière. Alors, obéissant à une sorte d'hallucination, à une tentation plus forte que sa volonté, notre homme, qui ne savait pas nager, saute dans la Vesle pour courir après le fugitif, et disparaît dans l'eau profonde. Heureusement un promeneur qui avait pris un vif intérêt à cette pêche manquée, accourut, et lorsque l'infortuné pêcheur revint à la surface, il lui tendit le bois de sa ligne et le ramena au bord, le sauvant ainsi d'une mort presque certaine.

VENDETTA. — Une scène vraiment tragique, dit le *Sémaphore*, s'est passée à Marseille, le 4, dans un appartement d'une maison de la rue Corneille. La locataire de cet appartement, jeune femme émancipée, vit entrer, à 9 heures et demie du soir, un jeune marin qui lui adressa brusquement la question suivante: — « Es-tu née en Corse? » Sur la réponse affirmative de cette femme, le marin tira un poignard de sa ceinture et s'écria, comme Otello à Desdemona: — « Eh bien! tu vas mourir! » Cette jeune fille corse, qui ne savait que trop bien qu'une pareille menace, dans une bouche compatriote, est rapidement suivie d'effet, se lève précipitamment, s'élance vers la fenêtre, l'ouvre, tourne la tête, et aperçoit le marin qui déjà tenait son poignard sur son sein, et se met à crier au secours; mais le poignard allait l'atteindre, quand, se cramponnant à une enseigne, elle franchit la fenêtre, se tint suspendue à l'enseigne et parvint jusqu'à la rue où elle continua à appeler au secours. La maison est cernée, des agents de police y pénètrent et n'y trouvent que le poignard que le marin, qui est parvenu à s'échapper, avait laissé dans la chambre où il comptait, à ce qu'il paraît, commettre un meurtre par l'effet probable d'une *vendetta*.

TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE. — Il paraît que de tous les systèmes de télégraphie électrique inventés jusqu'à ce jour, c'est le système américain qui obtient la plus grande vitesse dans la transmission des messages. Le télégraphe de Washington transmet jusqu'à 101 signes à la minute, et ils se trouvent en même temps imprimés à l'extrémité de la ligne. Ce système est, comme on sait, de l'invention de M. Morse. Le système écossais, de M. Bain, transmet 50 lettres à la minute; le système anglais, de M. Wheatstone, en transmet 30; et le système français, de M. Breguet, 20.

ORAN. — La population européenne civile d'Oran comptait au 31 avril 1846 ... Français; 7 678 Espagnols; 1 150 Italiens; ... Anglo-Espagnols; ... Allemands; 15 Anglais et Irlandais; 45 Maltais. Le



ner sur le banc de la police correctionnelle, par suite de la plainte d'un locataire qui prétend avoir été par eux haché menu comme chair à pâté, ce qui ne l'empêche pas d'avoir l'apparence d'une santé luxuriante et des plus rebondies.

La femme Coquardot : Tais-toi, mon homme, tais-toi Loulou (c'est son fils), tais-toi, Fifine (c'est sa fille), je saurai bien parler pour vous trois, soyez tranquilles : et tenez, mes chers Messieurs du bon Dieu, si je n'ai pas le moyen de me donner la douceur d'un avocat, en deux mots voilà mon affaire.

M. le président : Pourquoi n'avez-vous pas voulu tirer le cordon au plaignant?

La femme Coquardot : Pourquoi qu'il ne m'a dit : *s'il vous plaît?*

M. le président : Le plaignant, qui paraissait pressé, a fort bien pu oublier cette formule.

La femme Coquardot : Oh! que non; sa dent contre moi date de loin, et pas plus loin que le matin de la scène, y en avait en une entre nous qui n'était pas mince : je revenais de *Pique-Maillon* (Pygmalion), vous savez bien le magasin de nouveautés de l'*apport Paris*, Monsieur rentrait aussi; nous ne sommes pas minces tous les deux, comme vous pouvez vous en convaincre, impossible donc de passer de front. Il aurait pu se déranger pour une personne *du sesque*, mais plus souvent, le manant me repousse avec dédain, en me disant : « A la niche, portière, que je passe! »

J'écume ma rage en silence, car n'y a rien de bon à gagner avec ces petites gens, et je m'étais déjà consolée en lisant le 45e feuilleton de *Monte-Christo*, lorsque cet homme de rien me crie en passant : le cordon! tout sec; je continue mon 45e feuilleton. « Le cordon! vieille ci, vieille là... » Je gaze par pudeur pour vos oreilles : je tourne tranquillement le feuillet qui était dans un moment très intéressant... Mais par malheur pour l'insolent, mes enfants et mon mari que voilà avaient entendu ce que je gaze, de façon que mon homme prend son tirepied, mon fils le croquemort une trique, et ma fille du Conservatoire son rouleau de musique, et plus vite que la poudre, ils s'élancent, et la mêlée devient terrible.

Le mari : J'y ai déchiqueté une bonne lanière, mais mon épouse a été vengée!

Le fils : J'ai reçu des bleus sur la face et autre part, mais j'ai combattu pour l'honneur de ma mère.

La jeune élève du Conservatoire : Mon solfége y a passé, mais je le sacrifie à l'auteur de mes jours.

Après quoi les quatre prévenus tombent dans les bras les uns des autres, ce qui forme un touchant tableau de famille : toutefois, au milieu de ces pathétiques étreintes, ils s'entendent condamner chacun à 16 francs d'amende.

VARIÉTÉS.

COURS DE DROIT ADMINISTRATIF, professé à l'Ecole de droit de Paris, par M. MACAREL, conseiller d'Etat. Tome III.

Nous avons dans le temps rendu compte des deux premiers volumes du *Cours* de M. Macarel, qui traitent des *agents de l'administration*. Nous allons aujourd'hui donner l'analyse du tome III, qui vient de paraître. Ce volume s'occupe de l'*industrie agricole*; il renferme la majeure partie des lois qui régissent cette importante matière.

M. Macarel pose d'abord en principe que l'agriculture est libre en France aussi bien que le cultivateur. Il rappelle les anciennes gênes qui pesaient sur le sol au temps de la féodalité; il parle de la servitude connue sous le nom de glèbe qui pesait sur les populations rurales. Tous ces usages, enfantés par une civilisation barbare, n'existent plus. La loi du 28 septembre 1791 a déclaré le territoire libre comme les personnes. Il est aujourd'hui permis à tout homme d'aller et de venir, pourvu qu'il se conforme aux lois de police; tout propriétaire peut cultiver ses terres comme il l'entend; il peut élever toute sorte de bestiaux.

Il ne faudrait pourtant pas prendre trop à la lettre les dispositions que nous venons de citer. De nombreuses restrictions ont été faites à la liberté de culture; elles sont si nombreuses que M. Macarel leur consacre la majeure partie de son troisième volume.

Une première restriction porte sur la production du tabac : on sait que l'Etat s'est réservé le monopole de la fabrication et de la vente. Pour arriver à l'exécution de cette mesure, la culture de cette plante ne peut avoir lieu que dans les départements désignés par une ordonnance royale. Ce sont ceux du Nord, du Pas-de-Calais, du Bas-Rhin, d'Ille-et-Vilaine, de Lot-et-Garonne, des Bouches-du-Rhône et du Var. Un service de surveillance est organisé pour empêcher la fraude; la loi règle les droits et les devoirs des planteurs dans leurs rapports avec l'administration. Le monopole du tabac, rétabli sous l'empire, a été maintenu par la restauration et prorogé par la loi du 23 avril 1840 jusques au 1er janvier 1852. Ce monopole, qui rend plus de 80 millions nets au Trésor, doit-il être conservé? M. Macarel penche avec raison pour le maintien du *statu quo*, parce que le tabac est plutôt une consommation de luxe qu'un objet de première nécessité.

[illegible] paraît être tombée en désuétude. Parmi les inconvénients qu'elle présente, nous citerons les difficultés que soulèvent les deux estimations; la part trop faible qu'elle fait à l'entrepreneur, la faculté qu'elle laisse au propriétaire de payer celui-ci moyennant une rente de 4 0/0 toujours remboursable, même par dixième. Tous ces inconvénients, et d'autres encore, n'ont pas peu contribué à éloigner les capitaux des opérations de dessèchement. C'est pour les y ramener qu'en 1833 M. Laffitte présenta sa proposition qu'il voulait substituer à la loi de 1807; mais après trois rapports successifs le projet de M. Laffitte ne fut pas repris. Depuis, le gouvernement n'a rien fait, que nous sachions, pour améliorer la législation sur les marais.

M. Macarel résume ensuite les dispositions éparses qui régissent les étangs. L'administration a sur ceux qui existent un droit de surveillance comme sur tous les cours d'eau; il peut, lorsque la salubrité l'exige, en ordonner le dessèchement. Cela s'est vu, il y a un an à peine, pour l'étang du Pourra, situé dans les Bouches-du-Rhône.

Si les étangs et les marais nuisent surtout à la salubrité publique, les sables que la marée amoncèle sur les bords de la mer, et que les vents poussent vers les terres, n'offrent pas moins de danger. Avant Brémontier, on ne connaissait point l'art de fixer les dunes; aussi les ravages qu'elles commettaient étaient-ils considérables. Dès que Brémontier eut fait sa découverte, la fixation des dunes par les plantations est devenue une chose facile. C'est la mise en application de cette découverte qui forme le sujet du décret de 1810. M. Macarel en donne une analyse qui fait voir l'importance des procédés de Brémontier.

Les canaux d'irrigation, matière à l'ordre du jour, appellent aussi l'attention de l'auteur. Cette matière, ainsi que toute celle des cours d'eau dans leur rapport avec l'industrie agricole, est parfaitement traitée. Les propriétaires, les avocats et les administrateurs la liront avec fruit.

Il en est de même du paragraphe relatif aux forêts. M. Macarel s'y occupe du défrichement des bois, dont l'abus est si contraire à l'agriculture. Après avoir donné un historique rapide de la législation, il apprécie les dispositions transitoires du code forestier, et forme des souhaits pour qu'elles soient renouvelées : la question est actuellement pendante devant la Chambre des pairs; espérons qu'elle sera tranchée d'une manière conforme aux intérêts des pays de montagnes, pour qui ce déboisement est un véritable fléau. M. Macarel ne dit rien du *reboisement*; il en est de même des autres grandes questions à l'ordre du jour, dont cependant il avait occasion de parler : il paraît que le savant professeur s'est imposé pour règle de ne pas sortir de la législation actuellement en vigueur. Nous le regrettons d'autant plus, que M. Macarel a fait plusieurs ouvrages dans lequel le publiciste ne le cède en rien au jurisconsulte.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les détails, pressés que nous sommes par l'espace qui nous manque. Nous aimons mieux donner une idée de la méthode suivie par l'auteur.

Lorsqu'il aborde l'étude d'une matière, il la traite d'abord au point de vue le plus général; il recherche quels sont les principes qui la dirigent dans tout pays. Ainsi, en France comme en Angleterre, comme en Turquie, l'agriculture existe et appelle l'attention du gouvernement. Quels sont ses devoirs envers elle? Quelles institutions doit-il créer pour la faire fleurir? Par quels procédés peut-il la favoriser? Faut-il la doter de lois sages? Telles sont les questions que M. Macarel examine d'abord. Il passe ensuite à la législation positive de notre pays, qu'il suit à travers les siècles avec le développement de la civilisation; puis il arrive aux institutions qui nous régissent, et les expose avec clarté, avec lucidité. Son auditoire se trouve ainsi initié à la connaissance parfaite des matières qu'il traite.

Le style de l'auteur est comme celui de tous les autres ouvrages qu'il a publiés : il est clair, précis, dépouillé de tout ornement parasite; on aime à le lire, parce qu'il s'adapte parfaitement à son sujet.

Si nous en croyons le plan que M. Macarel trace en tête de son premier volume, et d'après les proportions qu'il a données à ceux qui ont déjà parus, le *Cours de droit administratif* comprendra de 12 à 15 volumes. C'est une œuvre considérable, et qui exige des connaissances infinies de la part de l'auteur; plus on en étudie et le plan et l'exécution, plus on s'étonne qu'une seule personne ait pu suffire à tant de labeurs. Ce qu'on peut reprocher à M. Macarel, c'est d'avoir trop de science. Cette exubérance nuit quelquefois à la rapidité de l'exposition.

Au demeurant, l'ouvrage que nous annonçons manquait à la science administrative. Les divers ouvrages élémentaires que nous possédions là-dessus sont tous ou trop abrégés ou trop insuffisants. Dès que le cours de M. Macarel sera terminé, il y aura un grand pas

[illegible] à Brest. — B. à Milhau, — D. à Gros. — Une difficulté avec la poste empêche depuis hier le départ des livraisons de juillet de la *Phalange*, à votre adresse. Cette difficulté sera levée d'ici à peu de jours.

M. L. à Saint-Martin d'Auxigny. — Reçu de M. de T. 90 fr. pour neuf mois de R., et 30 fr., pour votre abonnement jusqu'au 15 janvier 1847.

M. L. à Amiens. — En attendant le travail de notre ami D., dont nous vous avons parlé, nous vous envoyons trois brochures où il a puisé ses principaux documents.

Bourse du 10 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 10	83 15	83 10	83 15
— — fin courant	83 30	83 30	83 25	83 25
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 40	121 40	121 40	121 40
— — fin courant	121 65	121 65	121 65	121 65

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3450	»»
4 0/0 J. »	107 »»	O. V. de Par. »	1315	»»
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp...... »	482	50
— fin Ct	» »»	— Gouin.... »	1200	»»
B. du Trés.	» »/»	— Gano..... »	1150	»»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.
3 p. 0/0...... d. 50	»» »»	83 30.	—— »» »»	»» »»
5 p. 0/0...... d. 50	» »»	»» »»	—— » »»	122 30
REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	21 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	25 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM...........	Der C.	100	1/8
Récép. Rotsch.	» 103 »»	BELG. 2 1/2.....	»	51	1/2
ESP. Dette act.	» »» »/»	— 4 1/2.....	»	»	»/»
— — pass.	» »» »/»	— de 1840.....	»	100	1/4
— 3 p. 0/0.	» »» »/»	— de 1842.....	»	103	1/4
Dette intérieure	» 31 1/8	— Banque.....	»	905	»»
PORTUG. 5 0/0 1837	» » »/»	— de Emp. 1841.	»	1841	»/»
HOLL. 2 1/2	» »» »/»	PIÉMONT..........	»	»	»»
HAITI....	» » »/»	AUTRICHE......	»	»	»»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. 5950 »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.		
4 Can. 5 0/0	1260	»»
Act. d J. »	»»»	»»
Ch. S. O. »	»	»»
V. r. dr.	425	»»
— Ob. anc.	»»»»	»»
— — nouv.	1145	»»
V. r. gauc.	»	»»
Paris à Sc.	»	»»
— à Orléans	1270	»»
— à Rouen.	1000	»»
R.-Havre..	720	»»
Avignon...	»	»»
Str. à Bâle.	215	»»
Paris-Str...	488	75
Tours-Nant	502	50
Orl.-Vierz.	»	»»
C. du Nord	711	75
Famp-Haz.	»	»»
Diep.-Féc..	405	»»
Boul. à Am.	470	»»
Orl.-Bord.	571	25
Mont. à Tr.	»	»»
Paris-Lyon	525	»»
Bord-Teste	»»»	»»
Zinc V. M..	»	»»
Lin Maber.	»	»»

Marchés.

Marché aux bestiaux du 10 juillet. — Taureaux amenés 05, vendus 05 de 00 00 à 96. — Vaches amenées 70, vendus 70, de 1,30-1,02-0,96. — Veaux amenés, 1,013, vendus, 998, de 1,60-1,40-120.

Marché aux farines, du 10 juillet. — Arrivages, 10740-37; ventes, 10717-06 restant, 20960-13. — Cours moyen du jour, 42-61; quinzaine, 43-81, — Ventes en disponible, gruaux, 40 q. 82 k. de 54-15 à 60-50; 1re marque, 84 q. 78 k. de 44-60 à 48-15; 2e 1039 q. 34 k. de 40-10 à 44-00; 3e 19 q. 08 k. de 33-10 à 34-40; 4e 4 q. 71 k. de 00-00 à 29-95; cuisson, 00-00; relevé, 47-10. — Ventes à livrer, 5917 q. 33 k. de 28-65 à 45-20; cuisson, 3351 q. 05 k.; revente 211 q. 95 k. de 39-80 à 45-85.

Marché Saint-Antoine, 10 juillet. — Foin, 1re 00 à 00; 2e 52 à 54; 3e 00 à 45. — Luzerne 1re 00 à 49; 2e 00 à 00; 3e 35 à 40. — Regain, 00 à 00. — Trèfle, 00. — Paille de blé 1re 36 à 38; 2e 00 à 34; 3e 00 à 32. — Paille de seigle, 1re 00 à 30; 2e 26 à 28; 3e 00 à 25 — Paille d'avoine, 1re, 30 à 00. — Sainfoin, 1re 44 à 46; 2e 42 42.

VERSAILLES, 10 juillet. — Foin 1re qualité, 42 à 50; 2e, 38 à 40; 3e, 30 à 35. — Paille de froment, 24 à 31; de d'avoine, 32 à 38. — Trèfle, 32 à 40. — Luzerne, 38 à 46. — Regain, 00 à 00.

Beurre en livres (les 100 kil.) 1re qualité, 180; 2e, 150 à 170. — Œufs (le 1000), 46 à 52.

284 veaux ont été vendus de 1,00 à 1,40 le kil. sur pied.

CHATEAU-ROUGE. Le *Siège de Saragosse*, que le public élégant du Chateau-Rouge ne se lasse pas d'entendre, sera encore exécuté, samedi 11 juillet, par un orchestre extraordinaire de 70 musiciens. — Les flammes, bombes et pluie de feu de Ruggieri compléteront l'ensemble de cette grande scène militaire, qui est à la fois un quadrille et un feu d'artifice.

BANQUE DU COMMERCE. — Les actions de cette société placée sous les meilleures garanties, offrent un placement avantageux et sûr; l'intérêt et le dividende donneront de 7 à 9 0/0. Au moyen de la réserve, un minimum de 6 0/0 est assuré aux actions. La souscription pour le complément du capital est ouverte rue Hauteville, no 1. Les actions sont de 1 000 francs, payables un quart en souscrivant, un quart dans trois mois et l'autre moitié dans six mois.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Spectacles du 11 juillet.

7 h. 1/2 OPÉRA. —
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Andromaque, le Menteur.
6 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Le Mousquetaires.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Dondaine. Eventail Si j'étais homme.
6 h. 1/2 VARIÉTÉS — Le Dîner. Sport et Turf, Vendetta.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Juanita. Maîtresse. Une Visite, Rebecca.
6 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Inventeur, Châle bleu, Femme. l'Omelette.
7 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN — Relâche.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 h. 1/2 VIEUX. — Le Château, Plus heureux.
6 h. 3/4 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 3/4 COMTE. — Riquet à la Houpe, le Flageolet.
6 h. 1/2 FOLIES. — Fée, le Tyran, le Retour. Chamboran.
2 h. 1/2 HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

BATONS A RESSORT DUPES ET COMPAGNIE, tapissiers.

Les poulies et les cordons que l'on employait exclusivement autrefois pour les rideaux de croisées et d'alcoves, et qui offraient de nombreux inconvénients, sont remplacés aujourd'hui avec avantage par les bâtons à ressort de la fabrique de M. DUPES et Ce. Ce nouveau mécanisme est déjà adopté dans tous les appartements élégants, et il sera bientôt exclusivement adopté par tous les tapissiers.

La fabrique est faubourg du Temple, 4-9 et 111.

PANSEMENT DES VÉSICATOIRES
Facile, régulier, inodore, avec PAPIER et Compresses
D'ALBESPEYRES,
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

VENTE
par autorité de justice,
en la commune de Saint-Denis, grand barrage de Saint-Denis, dans les lieux où se trouvent les objets,
le dimanche 12 *juillet* 1846,
Consistant en,
Guéridons, canapé, fauteuils, chaises, pendules, bibliothèque avec 130 volumes reliés, glaces, divans, tables, rideaux, candélabres, métiers à tapisserie
Au comptant.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Seine, 10, et chez tous les Correspondants du Comptoir central de la librairie.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE LA SCIENCE DE L'HOMME,
CONSIDÉRÉE DANS TOUS SES RAPPORTS.
Trois forts vol. in-8.
PAR M. GABRIEL GABET.
Prix, 18 francs, avec figures.

Imprimerie Lange Lévy et Compagnie, rue du Croissant, 16, hôtel Colbert.

... le dernier dimanche, 12 juil-
let, rue de Seine, 10, savoir :

L'Assemblée de la première Société à dix heures du matin;

Et celle de la seconde Société à deux heures de relevée.

Tout Actionnaire nominatif porteur ou représentant d'actions nominatives pour une somme de 500 fr., a droit d'assister à l'Assemblée générale de la Société dont il fait partie.

PARIS, 11 JUILLET.

Aux Candidats électoraux.

Nous nous adressons aujourd'hui aux candidats électoraux. L'arène est ouverte, ils s'apprêtent à y descendre. Qu'ils nous permettent de les arrêter un moment sur le seuil.

Assurément, c'est une noble ambition que de vouloir représenter son pays, de vouloir faire passer la volonté nationale dans les lois et les actes administratifs. Nous sommes loin de blâmer, en elle-même, la passion qui pousse les citoyens à briguer le mandat électoral. Mais, dans le milieu incohérent où nous vivons, l'ambition est bien souvent une passion faussée; et les annales de l'histoire nous montrent l'ambition politique produisant les forfaits les plus inouïs, les catastrophes les plus horribles.

Il importe donc que l'ambition soit épurée, surtout dans un gouvernement représentatif; il importe qu'elle soit éclairée par les lumières de la science, sanctifiée par l'amour de la patrie et le dévouement aux classes pauvres et nombreuses; car, sans ces conditions, le mobile des candidats électoraux ne serait plus que de l'égoïsme individuel et de la cupidité privée, mobile fatal à la liberté et au bonheur de la patrie.

Avant de se présenter devant les électeurs, les candidats doivent donc se demander : « Quel est le mobile qui nous pousse à solliciter le suffrage de nos concitoyens? Est-ce un mobile personnel? Est-ce un mobile social? Que désire notre ambition? Veut-elle des places, des honneurs, des distinctions pour l'homme, pour le député?—Ou bien aspire-t-elle à fonder la prospérité du pays, la grandeur de la patrie française? Avons-nous pour but de faire nos propres affaires, celles de notre famille et de nos commettants? — Ou bien sommes-nous déterminés à améliorer le sort des masses laborieuses, à rapprocher les bourgeois et les prolétaires par de nouvelles combinaisons sociales, à faire enfin les affaires de la France? »

Mais il ne suffit pas que la conscience des candidats réponde affirmativement à ces questions; il ne suffit pas que leur ambition soit patriotique et sociale; il faut encore qu'elle ait les lumières nécessaires pour ne pas s'égarer. Les candidats doivent donc se demander encore : « Quelles sont les destinées de la patrie française? Sont-elles liées aux destinées de l'humanité entière? et l'humanité est-elle condamnée sans retour à vivre ou plutôt à mourir dans le milieu social actuel? N'y aurait-il pas une meilleure forme de société, ne serait-elle pas cette transformation elle-même de la société? Ne serait-elle pas de trouver, de découvrir et d'appliquer les procédés de transition, les moyens pacifiques et organiques qui concilieront les besoins de stabilité et de conservation avec les nécessités de changement et de progrès? »

Voilà le thème sur lequel les candidats doivent faire porter leur examen de conscience. Après s'être ainsi jugés eux-mêmes, ils doivent se faire juger par ceux dont ils sollicitent les suffrages. Tel est l'objet des circulaires et des programmes électoraux. Comment les candidats remplissent-ils ce devoir?

Les déclarations de principes, les professions de foi, les circulaires et les programmes des hommes qui sollicitent le suffrage des électeurs, devraient être un enseignement général donné à la France; ils devraient former un système, un ensemble de vues sur la politique intérieure et extérieure, sur toutes les grandes questions à l'ordre du jour, en un mot, sur la manière dont le candidat conçoit les destinées présentes et futures de la patrie et de l'humanité. Loin de là, ces déclarations de principes et ces professions de foi n'ont été, jusqu'à présent du moins, que des pièces insignifiantes écrites avec des formules banales à l'usage de tous les candidats et de toutes les élections.

Il est temps enfin de sortir de cette ornière, de s'élever au-dessus de cette routine, aussi honteuse pour le candidat que peu flatteuse pour l'intelligence des électeurs. Il est temps enfin que les hommes qui aspirent à représenter la France, à la faire marcher dans une voie de prospérité et d'amélioration, donnent eux-mêmes l'exemple du progrès. Le véritable candidat doit posséder l'idée, sinon il n'est pas digne de la mission qu'il sollicite. Or, pour prouver qu'il possède l'idée, le candidat doit la communiquer directement aux électeurs dont il brigue les suffrages, et indirectement au corps électoral et à la France entière. Pourquoi donc est faite l'imprimerie? N'est-elle pas, elle aussi, un admirable instrument d'élection?

C'est dans les professions de foi et dans les déclarations de principes que les candidats vraiment dignes de ce nom doivent nouer les premiers liens intellectuels entre eux et leurs futurs mandataires; c'est là que doivent s'établir les motifs de leur confiance réciproque, motifs d'autant plus puissants qu'ils seront approuvés et applaudis par la masse du corps électoral et de la nation elle-même. C'est là que le candidat doit faire juger aux électeurs, par l'histoire de son passé, la nature de son ambition et le but de sa vie; c'est là qu'il doit leur faire apprécier, par l'exposition de ses idées et de ses principes, sa conduite pour l'avenir.

A l'œuvre donc, candidats électoraux! Rédigez vos circulaires, vos programmes, vos professions de foi! Dites à vos électeurs, dites à la France comment vous concevez que le gouvernement représentatif, qui n'est, après tout, qu'un instrument politique, doit être employé à opérer la transformation sociale que nous désirons tous, à établir la justice dans les relations industrielles, à réaliser le vœu de nos pères, le vœu du christianisme et de la révolution française : *Liberté, Egalité, Fraternité!* Dites aux électeurs comment vous entendez que la représentation nationale doit se comporter vis-à-vis de la féodalité financière qui nous envahit! Dites-leur comment vous comprenez le rapprochement nouveau, le ralliement définitif entre les bourgeois et les prolétaires, entre les capitalistes et les travailleurs, deux classes qui se séparent et se divisent de plus en plus; et de la peur profonde des cultivateurs, qui ne peuvent employer aucune machine, aucun procédé général en agriculture! Dites si c'est pour en arriver là que notre nation a fait tant de sacrifices, il y a un demi-siècle, en combattant l'ancien despotisme féodal! Dites s'il n'y a rien au-delà de ce présent qui ennuie et tue la France, et si la nation initiatrice, la nation qui marche à l'avant-garde de toutes les autres, est éternellement condamnée à se heurter, d'une part, à la nouvelle féodalité d'argent, de l'autre, au morcellement indéfini de la propriété foncière!

En 1789, quand il s'agissait de détruire, les électeurs donnaient des mandats impératifs aux députés; en 1846, lorsqu'il s'agit d'organiser, les candidats doivent proposer aux électeurs un ensemble de réformes, un plan général de réédification.

Les électeurs appartenant aux diverses nuances de l'opposition ont formé des comités dans le département de la Seine; les délégués de ces différentes réunions forment le comité central de l'opposition parisienne, où toutes les fractions de l'opposition se trouvent représentées et réunies.

Ce comité vient de publier une circulaire électorale, à laquelle nous nous empressons d'adhérer, en renvoyant une appréciation de détail à notre prochain numéro.

Nous dirons aussi notre avis en même temps de la circulaire de M. de Gasparin, qui se porte candidat au 10e arrondissement de la Seine.

Accident sur le chemin de fer du Nord.

Nous croyons devoir reproduire pour nos abonnés de huitaine les principales circonstances de l'horrible accident arrivé mercredi auprès d'Arras.

Mercredi, un convoi composé de trente voitures et d'un grand nombre de fourgons de messageries et de voitures particulières partait de Paris à sept heures du matin, traîné par deux locomotives, qui devaient se partager le train à Douai, pour se rendre l'une à Lille, l'autre à Valenciennes; à une heure, il était sur le point d'atteindre Arras et venait de dépasser un village nommé Rœux. Dans cette partie du parcours, le chemin s'élève sur un terrain tourbeux et peu solide; les remblais varient de deux à six et sept mètres, et en diverses parties les plaines sont submergées. Le convoi était lancé à toute vitesse, lorsque, par un accident dont la cause n'est pas encore bien connue, une partie des voitures déraillèrent; les locomotives restèrent sur la voie, mais les wagons de bagage, les fourgons de messageries et les voitures de deuxième et de troisième classes, au nombre de onze, furent précipitées dans l'eau, qui avait plus de vingt pieds; la douzième voiture, lourde berline de voyage occupée par une famille, s'arrêta au bord de la voie, suspendue au-dessus de l'abîme, et préserva le reste du convoi.

Les wagons tombés dans l'eau étaient entièrement remplis de voyageurs; un grand nombre furent blessés dans la chute, mais quelques-uns, parmi lesquels se trouvait M. Lestiboudois, député et médecin, parvinrent, en brisant les carreaux, à sortir des voitures; ils furent reçus par des paysans qui s'étaient jetés dans des barques ou à la nage; mais la plupart furent tués dans leur chute ou par l'asphyxie. On parvint à retirer huit wagons de l'eau, mais les cinq autres n'ont pu

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 12 JUILLET 1846.

ZOOLOGIE PASSIONNELLE.

Les Ruminants.

C'est la famille de mammifères la plus considérable, la plus riche en espèces, la plus utile à l'homme par les nombreuses qualités de son esprit et de sa chair. Il faut croire que les astres, dont le concours l'a créée, n'ont guères été troublés dans leurs opérations, car la série est presque complète, et nous retrouvons ses groupes sous toutes les latitudes : l'antilope, la girafe, le zébu sous la zone torride, le renne jusque dans les régions glacées où la terre ne vit plus. La providence maternelle qui veille sur la destinée des globes, a su distribuer les pièces de son plus précieux mobilier de manière à ce que chaque contrée, même la plus déshéritée, eût la sienne. C'est elle qui a donné au chameau, avec la sobriété et l'instinct de deviner les sources, le large sabot qui le fait glisser comme un navire sur la houle embrasée du désert, c'est elle qui a donné la légèreté de l'oiseau au chamois, au bouquetin, à l'isard, pour voltiger sur la crête des pics au séjour des neiges éternelles.

Nulle famille n'a fourni à l'homme autant de serviteurs dociles que celle des Ruminants, témoin le troupeau de bœufs, de moutons et de chèvres, le troupeau, premier élément du bien-être de l'homme, la plus intéressante de ses conquêtes animales. Les Ruminants ont fait pour l'homme dans l'ordre des quadrupèdes ce qu'ont fait les gallinacées dans l'ordre des oiseaux; ils ont donné à toutes les bêtes l'exemple de la soumission à leur roi légitime. L'homme ne sait pas encore tout ce qu'il doit de gratitude à ces deux races modèles dont les unes, celles à lui ralliées comme le bœuf, le mouton et le dinde, le servent, le nourrissent et l'habillent, et les autres, les rebelles, le chevreuil, le faisan, la perdrix, la caille, entrent pour une si large part dans ses festins et dans ses plaisirs comme gibier. Avant cinquante années du régime d'harmonie, tous les Ruminants seront à nous, le karibou du Nord comme l'élan du Cap, et le bison des prairies herbeuses de l'Amérique occidentale, comme le buffle soi-disant indomptable des forêts de l'Abyssinie et des îles de la Sonde. La vache domestique a déjà fait de louables tentatives vers les parages de Terre-Neuve, pour rallier le karibou.

Dieu a écrit lui-même la bonté, la placidité, l'innocence dans l'œil des Ruminants, car Dieu a voulu que toutes les bêtes portassent leur caractère écrit dans le regard, comme les fleurs leur nom brodé sur le champ de leur corolle. C'est pour cela que le vieux procureur a du renard et que la figure de l'usurier juif vous fait songer malgré vous au vautour.

Le peuple grec, qui fut le peuple artiste par excellence, le seul qui ait mérité jusqu'ici d'être appelé le peuple de Dieu, parce que seul il a compris la sainteté des passions et les lois de l'analogie universelle, le peuple grec a chanté dans ses poèmes l'œil bleu du Ruminant. La reine de l'Olympe payen, le seul paradis de ma connaissance où l'on s'amuse un peu, la fière Junon se trouvait excessivement flattée de s'entendre appeler la déesse aux yeux de bœuf (*boopis*), par ceux qui lui faisaient la cour. Les Persans, les Arabes, une foule de poètes jaunes et noirs de la ligne équinoxiale, ont épuisé les formules d'adoration les plus hyperboliques pour célébrer le regard velouté de la gazelle. Je ne vois pas de mal à cela certainement; toutefois, si le sort m'avait fait naître amoureux et Persan, j'avoue que je me ferais scrupule d'attribuer le regard de la femme aimée à la gazelle, quand il est évident que c'est la gazelle qui emprunte le regard de la femme aimée. Il y a toujours bénéfice, selon moi, à dire les choses comme elles sont.

Et comme toutes les espèces innocentes étaient destinées à servir de pâture aux espèces malfaisantes, l'homme en tête, comme toutes symbolisent le travailleur, le juste, opprimé, persécuté par la coalition des parasites, par celle des loups cerviers notamment, Dieu a marqué leur face du cachet de victime. Aux races les plus persécutées, daim, cerf, chevreuil, etc., à ces doux yeux si grands ouverts, si remplis d'innocence, il a donné la faculté des larmes, un don qu'il a refusé obstinément au chien, et sagement a-t-il fait, car le chien eût abusé de ce moyen de séduction pour se rendre maître de l'homme.

Ce fut un grand évènement dans la société primitive que la conquête du taureau, et dont on parla bien longtemps. Le chien fut pour beaucoup dans cette victoire importante de l'homme sur la brute; l'histoire ne l'a pas dit assez; l'ingratitude est le vice dominant de l'homme des sociétés limbiques. Du jour où le taureau docile accepta le servage, la société transita de sauvagerie en patriarcat : pas immense! Ce fut la première rédemption de l'humanité après sa chute et la reconnaissance du monde rédimé de la faim, éleva des autels aux dompteurs du taureau, aux inventeurs de la charrue. L'Egypte bâtit des temples au bœuf Apis, comme au chien Anubis. La Grèce, sage imitatrice de l'Egypte, admit Bacchus et Triptolème au rang des dieux, et fit une place brillante au chien et au taureau parmi les constellations de son ciel. Oh! oui, je vous le répète, ce peuple-là fut véritablement le peuple de Dieu, qui puisa la poésie à sa source éternelle, *le beau, mobile d'attraction!!* Avouons pourtant que nous aurions tous un peu plus profité dans nos classes, si nos professeurs, au lieu de nous rabâcher les batailles des successeurs d'Alexandre, eussent pris la peine de nous instruire de l'histoire de chaque conquête de l'homme sur la nature, de la conquête du blé, de la vigne ou du bœuf, et de l'influence d'icelle sur les progrès de l'humanité. Ce serait si facile, mon Dieu! de passionner l'enfance pour l'étude, si on le voulait bien! Eh! sans doute, mais voilà le hic; si les savants s'avisaient de rendre les études attrayantes, les enfants, en deux ans, en sauraient un peu plus que leurs maîtres, et ceux-ci perdraient bientôt l'avantage de position que leur a conservé jusqu'ici l'ignorance des masses. C'est toujours, hélas! l'histoire des répulsions de tous les corps constitués pour les grandes découvertes, que le découvreur s'appelle Galilée, Fourier ou Colomb; c'est la vieille guerre de l'obscurantisme contre le progrès, de la papauté contre la philosophie, du prêtre contre l'homme. Nous-mêmes, nous autres Français, qui nous disons le peuple spirituel et progressif par excellence, le peuple ami du nouveau, nous n'avons de sympathie que pour la routine, de sarcasme et d'esprit que contre les inventeurs; nous semblons craindre toujours que le temple ouvert à nos grands hommes par la patrie reconnaissante ne soit pas assez grand pour contenir toutes nos gloires. J'assistais, il y a quelques jours, à une leçon de musique vocale chez les frères de la doctrine chrétienne, si impopulairement baptisés par la secte libérale du nom d'*ignorantins*. La leçon, leçon gratuite, était donnée par un de ces intrépides soldats de la bonne cause qu'aucun mauvais vouloir ne décourage, qu'aucun obstacle ne saurait faire dévier de la voie du bien, où les guide une impulsion supérieure, par un homme que ma raison proclamerait l'une des plus nobles intelligences de l'époque, si mon affection ne l'appelait mon ami. Il y avait là une centaine d'enfants attentifs et dociles aux paroles du maître, une centaine de virtuoses passionnés pour leur art, ainsi que l'attestaient la vigueur et l'entrain de leurs chants, et fiers, comme le sont tous les enfants, toutes les créatures sincères, d'étaler leur savoir aux yeux des étrangers. Ils avaient deux mois d'études, et ils chantaient à première vue des morceaux de Rossini et de Méhul; et l'heure de la leçon musicale, qui partout ailleurs dans les écoles est une heure de supplice pour 99 élèves sur 100, était devenue pour ceux-ci, pour tous, une heure de récréation; elle ne commençait jamais assez tôt et ne finissait jamais assez tard, et je compris à l'explosion de ces joies triomphantes de la troupe enfantine, à la touchante expression des [illegible] des disciples pour le maître; qu'il pouvait y avoir pour [illegible], riche ou pauvre, une récompense plus précieuse que l'or. La [illegible] d'enseignement qui produit ces merveilles et à qui ces prétendus [illegible] ignorantins,—qui se chargent de l'éducation des enfants pauvres [illegible] sans ouvrir un asile dans le sein de leurs établis-


ROYALE ... RE

plusieurs personnes avaient péri, était arrivé sur le chemin de fer du Nord. Cette nouvelle se répandait au moment même où ce sinistre s'accomplissait. Il paraît que la justice croit devoir faire une enquête à ce sujet, et remonter à la source de ces inexplicables rumeurs. »

Nous avons tant de fois protesté contre l'abandon par l'État de l'exploitation et de la construction des chemins de fer, que nous n'avons pas voulu paraître céder à un vain esprit de dénigrement, lorsque nous avons appris la terrible catastrophe de Fampoux. Nous avons refoulé notre émotion et nous avons simplement copié, hier et avant-hier, les narrations éparses dans les journaux de toutes les opinions, sans ajouter un seul mot à cette lamentable histoire. Mais aujourd'hui il n'est plus possible de se taire. Les seize cadavres *constatés*, pour employer le style hypocrite de la compagnie du chemin du Nord, qui sont là gisant sur la berge de la tourbière de Rœux, les victimes inconnues, encore ensevelies dans l'eau, les blessés qui gémissent et qui meurent dans les hôpitaux d'Arras et de Douai, tant d'orphelins, tant de veuves, crient justice, crient vengeance, que c'est un devoir maintenant pour tout publiciste d'élever la voix. Et puis ces écrivains qui n'adorent qu'un Dieu dans ce monde, *la richesse*, n'ont-ils pas déjà parlé? N'ont-ils pas eu le courage de venir dire: la compagnie Rothschild est innocente de ce malheureux évènement! N'ont-ils pas dit: on ne sait à quoi attribuer l'accident? Demain, tout à l'heure, n'affirmeront-ils pas que le hasard seul doit être accusé en cette circonstance? Et bientôt alors, comme l'insinue déjà ce matin le *Journal des Débats*, cet impudent encenseur de toutes les puissances du jour, nous serions encore condamnés à voir, comme lors de la catastrophe à jamais mémorable du 8 mai 1842, un père, une mère, un fils repoussés loin du sanctuaire de la justice par ces mots: Le hasard a tout fait! les hommes ne vous doivent rien!

Que cette raison suprême des gens qui disent que la richesse est plus puissante que la loi, que ce mot est bien digne d'eux, le hasard, la fatalité!

Mais ils ne seront pas écoutés, et tout le monde répondra avec nous:

Ou bien, c'est à l'État, constructeur du chemin;

Ou bien, c'est à la compagnie Rothschild, exploitant le chemin; ou bien enfin, c'est à tous deux, Etat et compagnie, qu'il faut attribuer l'affreux évènement de Fampoux.

N'est-il pas vrai, en effet, que les terrassements effectués par les ingénieurs de l'État, se sont affaissés, et qu'alors la voie surchargée par un convoi trop pesant s'est disjointe, que quelques-uns des wagons ont déraillé et que les autres, subitement arrêtés, ont été projetés, par le contre-coup, du haut de sept mètres dans une vase profonde de trois mètres? Si cela n'est pas vrai, c'est le matériel roulant qui a subitement éprouvé une avarie provenant de son imparfaite construction. Dans le premier cas, l'État est coupable d'avoir livré un chemin mal construit, la compagnie est coupable de l'avoir reçu. Dans le second cas, la compagnie et l'État sont coupables de négligence; la compagnie pour avoir livré le matériel roulant, l'État pour avoir autorisé sa circulation. Il est impossible d'échapper à cette alternative.

Mais sortons des hypothèses, citons des faits, faisons-nous accusateurs, car c'est notre devoir.

Le chemin, à l'endroit même de l'accident, menaçait de s'effondre que le chemin ne présentait pas les conditions d'une bonne viabilité! »

Ainsi les ingénieurs de l'État avaient construit un chemin défectueux, la compagnie le savait, et cependant, il y a eu exploitation hâtive.

M. de Rothschild, et vous aussi, monsieur le ministre des travaux publics, vous êtes donc coupables d'homicide par imprudence, et nous vous citons à la barre de l'opinion publique pour vous condamner.

Mais pouvez-vous au moins invoquer en votre faveur des circonstances atténuantes? avez-vous pris des mesures pour prévenir un évènement que vous saviez imminent? Mais non, vous avez entassé les voyageurs les uns sur les autres, dans des caisses étroites et fermées. Vous avez ajouté une locomotive à une locomotive; vous avez multiplié outre mesure le nombre des wagons; vous avez recherché toutes les occasions possibles de gagner et toujours de gagner de l'argent, beaucoup d'argent; voilà ce que nous dirons à M. de Rothschild. Et à M. le ministre des travaux publics nous reprochons de ne s'être pas ému de toutes les réclamations élevées de toutes parts, depuis un mois, contre la déplorable administration du chemin du Nord. Où sont les agents de l'État qu'il a envoyés pour s'assurer de la vérité de tant de plaintes? quelles précautions a-t-il prises? quelle a été sa sollicitude? Il a répondu: C'est la malveillance qui crie! M. de Rothschild est infaillible! il est si riche!

Malveillance! c'est encore ce pitoyable mot que vous balbutiez aujourd'hui pour expliquer comment il se fait qu'avant même l'heure fatale de la catastrophe, le bruit s'était répandu dans tout Paris qu'un accident venait d'arriver près d'Arras! Malveillance! dites-vous; mais vous ne comprenez donc pas que tous les voyageurs qui avaient la veille, l'avant-veille, tous les jours précédents, passé à travers la tourbière de Rœux, avaient pressenti l'accident rien qu'à la vue de ces terrassements mal assis sur un terrain mouvant, de ces terrassements élevés de sept mètres, baignés par une eau profonde, sans aucun *garde-fou*, sans aucune précaution indiquée à quiconque ne craint pas de dépenser quelques milliers de francs pour épargner la vie de ses semblables! Le bruit précurseur de la catastrophe, le cri du peuple: *vox populi, vox Dei*, vous accuse hautement!

Nous n'avons pas encore tout dit sur la catastrophe de Fampoux. Nous entrerons après-demain dans de nouveaux détails. En attendant, nous devons citer le passage suivant emprunté au *Courrier français*:

« Qu'on le sache bien, personne en France ne comprendrait que les chefs de la compagnie fussent à l'avance mis hors de cause; nous l'espérons fermement, l'opinion publique ne le permettra pas! Il suffirait pour les accuser des plaintes sans nombre, des plaintes amères, qui, depuis un mois, se sont tous les jours élevées contre la détestable organisation du service sur le chemin du Nord. Ce n'est pas à nous qu'on viendra dire que la compagnie n'a, sous ce rapport, encouru aucun reproche! Ce soir même, nous recevons les plus formels témoignages des voyageurs qui, hier encore, à trois heures après midi, se sont trouvés sur le théâtre mêmes du désastre à deux doigts de leur perte, par le fait constant, par le fait flagrant de la négligence, de la brutalité des agents de la compagnie.

» Puisque la compagnie s'avise de nous démentir, puisque le gouvernement lui prête complaisamment pour cela les colonnes de son *Moniteur parisien*, eh bien! nous serons tout-à-fait explicites: nous dirons qu'un désastre aurait eu lieu également hier, sans la présence d'esprit, sans la fermeté d'un conducteur des messageries, qui aperçut le péril en l'absence des signaux ordinaires, des signaux indispensables, et ré-

mensuels; — la classification des localités par nombre de souscripteurs et par ordre d'importance des souscriptions. Viennent ensuite des renseignements précis sur les librairies sociétaires; enfin, quelques extraits de correspondance et des détails de vie intérieure. Il serait difficile de concevoir un recueil plus attrayant par la variété et le caractère pour ainsi dire intime des documents. Nous avons déjà annoncé qu'on ne l'abonne pas au *Bulletin;* il est envoyé, gratuitement et exclusivement, aux souscripteurs à la rente de l'École.

Nous rappelons à cette occasion à nos amis qu'en fixant à 120 mille francs le *minimum* du chiffre de la rente, nécessaire pour que l'École puisse maintenir tous ses organes, nous nous sommes tenus dans les évaluations les plus rigoureuses. Ce chiffre n'étant pas encore atteint, il importe que nos amis redoublent d'efforts jusqu'au succès définitif.

FÊTES PHALANSTÉRIENNES (1).

Banquet de Dijon.

Des circonstances qu'on n'avait pu dominer avaient empêché nos amis de Dijon de célébrer au 7 avril, comme les années précédentes, l'anniversaire de la naissance de Fourier. Cette fête a eu lieu le 14 juillet dans une réunion de plus de 80 personnes, où la plus cordiale fraternité n'a cessé de s'allier à l'ordre le plus sévère. Nous en recevons les détails dont nous publions une partie, regrettant que l'espace nous manque pour reproduire tous les discours et tous les toasts, bien dignes des vifs applaudissements qu'ils ont obtenus.

Après le discours du président, un membre de la réunion s'est exprimé en ces termes:

Messieurs,

Il y a huit ans, les phalanstériens étaient peu nombreux en France et dans notre ville. Trois des personnes ici présentes assistaient seules au premier banquet célébré dans nos murs en l'honneur de Fourier. Oui, nous n'étions que trois; mais si nos cœurs éprouvaient un sentiment de tristesse à l'aspect de notre solitude, nous étions cependant pleins de foi et d'espérance dans l'avenir, certains que la Providence n'aurait pas donné à l'homme un invincible désir de bonheur, si elle ne lui avait ménagé les moyens de réaliser, par son intelligence et ses travaux, une destinée proportionnée à ses éternelles attractions.

Le temps a marché vite; il n'a pas trompé nos espérances. Grâce au dévouement des premiers disciples de Fourier, qui, pendant dix ans, ont supporté seuls tout le poids de la propagation; grâce à la publication des journaux, des revues et des livres de l'École; grâce enfin à la désorganisation croissante d'un état social qui touche à sa décrépitude, les idées de notre maître préoccupent aujourd'hui beaucoup d'esprits, dans le peuple et dans la bourgeoisie, dans l'aristocratie et le clergé, dans l'armée de terre et de mer, parmi les philosophes et les hommes d'État. Elles comptent des représentants dévoués, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe et dans les régions les plus éloignées du globe. Nous avons vu cette année des banquets d'anniversaire se fonder dans plusieurs villes considérables du royaume, et aujourd'hui, Messieurs, dans cette réunion destinée à rapprocher les anciens et les nouveaux amis de la cause sociale, nous sommes plus de quatre-vingts convives. Dans un an, nous serons plus nombreux encore. Bientôt nous

(1) Voir les numéros du 8, 12, 19, 26 avril, 3, 10, 17, 24 et 31 mai.

---

sements. Cette méthode est celle de Galin, méthode connue depuis vingt ans et appréciable à l'expérience. La méthode Galin a fait de la science de la musique la plus facile et la plus élémentaire de toutes les sciences d'agrément, une science abordable à tous les âges, à toutes les professions, à toutes les fortunes. Il dépend d'un grand-maître de l'Université, d'un homme riche, de faire adopter partout l'emploi de cette méthode, dont la vulgarisation répandra sur la génération qui s'élève des torrents d'harmonie. Les infatigables disciples de cette méthode sont là qui multiplient les expériences, qui demandent le concours, le concours à leurs frais, pour en finir avec les procédés de la routine, pour affranchir l'enfance des tourments d'un apprentissage répugnant et absurde, pour augmenter la somme des jouissances de tous dans une proportion infinie. Or, par les ordres d'un grand-maître de l'Université, un homme à bonnes intentions, un concours va avoir lieu entre toutes les méthodes d'enseignement musical, pour savoir à qui d'entre elles sera dévolu le titre de méthode officielle. La méthode Galin est la seule que les directeurs du haut enseignement musical de France aient exclue du concours!...

Pourquoi cela? pourquoi cette exclusion inique prononcée contre la méthode naturelle qui supprime les difficultés d'un art et change le travail épineux en plaisir? Pourquoi cette préférence systématique en faveur de l'ancien système, dont l'écriture barbare et indéchiffrable est à celle de Galin ce que le chiffre romain est au chiffre arabe? Pourquoi? pourquoi? demandez-le à M. Orfila, doyen de la Faculté de médecine, et grand-maître de la musique en France. Demandez-le à tous ces vieux professeurs de Conservatoires dont la pauvre industrie serait ruinée si la nouvelle méthode prévalait. A propos de don Orfila, l'Espagnol, et del signor Libri, le Florentin, et del signor Rossi, le citoyen du monde, savez-vous que je commence à en avoir par-dessus les épaules de toutes ces illustrations exotiques faux teint, qui pour témoigner à ma patrie leur reconnaissance de la noble hospitalité qu'elle leur donne, débutent par grimper à la puissance par toutes sortes de moyens, puis une fois au haut de l'échelle ont bien soin de la tirer après eux. Je ne suis pas plus atteint en chauvinisme que l'ordonnance ne le comporte; et je ne demande pas mieux que de voter aux réfugiés de tous les pays un minimum décent; mais j'engage très sérieusement les étéignoirs ci-dessus qualifiés à prier le bon Dieu que je ne sois pas gouvernement de sitôt, vu que je serais fort disposé à leur confier une mission pour aller voir quelque part si le printemps s'avance.

M. Eugène Sue, M. Eugène Sue, vous de qui les généreuses sympathies sont acquises à tous les chercheurs de vérités, à tous les émancipateurs du pauvre, vous devez une mention honorable à la méthode Galin et à ses infatigables propagateurs, le docteur Emile Chevé, M. Aimé Paris. Votre voix est puissante et parvient en des régions où la mienne n'atteint pas; profitez de ce privilège du talent pour attacher votre nom à l'abolition d'une des tortures de l'éducation actuelle, l'enseignement musical par les anciens procédés, enseignement condamné par Weber, par Chérubini, par Auber. Faites, faites, et pas de pitié pour ce mauvais gibier que je vous ai rabattu, pour ces oiseaux de nuit qui fuient à la lumière, pour ces tortureurs jurés de l'enfance qui retarderaient sans remords les progrès d'un demi-siècle pour toucher leurs appointements une semaine de plus. Frappez, n'ayez pas peur, les accents de la reconnaissance populaire seront toujours assez forts pour couvrir leurs imprécations. Ah! que si j'avais... rallié à moi, par la double solidarité des mêmes affections, des mêmes haines, quelque tireur hors ligne, à la main exercée, au coup-d'œil sûr, impitoyable, comme je remplirais avec bonheur et rage l'office de limier pour détourner la mauvaise bête et la faire passer à portée de son arme!

Je sais bien qu'on va me reprocher ici de m'être encore écarté de mon sujet comme toujours. Au contraire, je ne l'ai pas perdu de vue une minute, mon sujet, l'ordre des Ruminants, et voici que j'y reviens par la voie la plus douce, celle de la mélodie... Le Ruminant adore la mélodie; la mélodie et le sel, l'une qui parfume l'âme, l'autre qui purifie le corps.

Oui, et cette passion de la mélodie est encore un des signes où se reconnaissent les douces et nobles natures, les créatures victimes. Le lézard, emblème de l'innocence, raffole de la flûte. Le bœuf oublie à écouter la plaintive vilanelle, et la dureté du sol et la profondeur du sillon. La folle par amour se guérit par des airs tendres. Et quelle douleur, en effet, ne se détendrait pas, quel orage du cœur ne fondrait pas en pluie de larmes sous l'impression suave et mélancolique qui vibre dans les accents de certaines voix de femmes, qui s'échappe par bouffées balsamiques de l'*Invitation à la Valse* ou de la *Dernière Pensée* de Weber! Je me suis procuré déjà bien des ennemis parmi le beau sexe de l'Asie Mineure, pour avoir proclamé cette grande vérité: On peut aimer les femmes *grosses*, on *n'adore* que les minces. Je ne crains pas d'attirer sur ma tête une nouvelle disgrâce en disant: Pas d'organe harmonieux et velouté, pas de femme; pas de romance, pas d'amour... d'amour complet, s'entend, amour de collégien ou de prêtre. L'histoire dira comme moi, un jour, que parmi les femmes célèbres de ce temps, les deux qui réalisèrent le mieux l'idéal pour une foule d'esprits distingués, Marie Malibran, et une autre, une Marie aussi, étaient de grandes artistes, chez qui la puissance de séduction résidait dans beaucoup de places, mais surtout dans la voix.

Le monde a connu de bonne heure la passion musicale des bêtes. *De là sont nés ces bruits reçus dans l'univers... qu'Orphée adoucissait les tigres des déserts*, etc. Les premiers législateurs des peuples, les poètes, ayant saisi avant les autres, les rapports mystérieux qui unissaient la bête à l'homme par la chaîne d'harmonie, consignèrent le fait dans leurs chants. En Perse, l'élégie amoureuse est intitulée *Gazelle*. Les Français, les Latins, les Grecs, ont appelé *Bucoliques* les poésies pastorales.

La fable rapporte que dès les temps les plus anciens, l'homme se servit des notes de la gamme pour rallier ses troupeaux. Dans les grands pâturages de Suisse, chaque troupeau de vaches est conduit par une commandante qui ne porte d'autre insigne du généralat qu'une clochette au cou. Mais cette clochette a un son particulier et distinct de celui des autres clochettes du voisinage; tous les membres de la réunion sont d'une force si remarquable sur l'intonation, qu'il n'y a pas d'exemple qu'une vache suisse se soit trompée de compagnie en prenant un *ut* pour un *sol*. Si les bergers de la Mœsta espagnole qui conduisent tous les ans des Pyrénées à l'Estramadure des millions de mérinos, avaient la sagesse d'adopter la méthode helvétique, il leur suffirait à chacun du concours d'un seul chien muni d'une clochette en *fa dièze* ou en *mi* ou en *ré*, pour mener sans encombre un troupeau de dix mille têtes. Je puis garantir à l'avance aux bergers de la Mœsta les bonnes dispositions du chien. Je connais le chien, il fera toujours pour l'homme plus que celui-ci ne lui demandera.

J'affirme encore que s'il existait dans la nature un son absolu qui s'appelât le *sol* et qui fût l'analogue du rayon jaune dans la gamme des couleurs, ce serait la note que les Ruminants affectionneraient le plus; parce que la note *sol*, ainsi que le rayon jaune, est celle qui correspond à la passion de familisme, la plus puissante des passions affectives chez les Ruminants. C'est dire que la planète cardinale de familisme (Jupiter) a pris une part immense à la création de cette race. Des témoignages irrécusables et nombreux attestent que ce brave Jupiter a toujours été avec la Terre en des termes excellents.

C'est parce que la dominante de paternisme est caractéristique de l'espèce, et que ce qui est vrai de la vache ou de la chèvre l'est également de la biche ou de la chevrette, que je n'ai pas jugé nécessaire jusqu'ici d'établir la grande division de la famille en deux branches principales. Et quand je dis deux branches principales, je ne dis vrai que pour les espèces de France, où ne vit pas la troisième.

La puissante famille des Ruminants se divise donc en deux branches principales: la première, celle des cornus, ainsi nommée de l'ornement dont chacune des espèces y incluses pare son chef, et qui comprend chez nous le taureau, le bélier, le bouc, le chamois, le bouquetin, l'isard, le mouflon de Corse, races dont les trois premières seulement reconnaissent la suzeraineté de l'homme. Les essais de transplantation

SUPPLÉMENT.

sers, la transition des périodes sociales subversives aux périodes sociales harmoniques. Réunissons nos efforts pour hâter cet événement solennel. Rappelons-nous que l'organisation industrielle décrite par Fourier doit réaliser le christianisme et l'incarner dans l'état social. Etudions les principes de la science qu'il a fondée, pénétrons-nous du feu sacré de la charité dont le Christ a donné à la terre des exemples si sublimes, développons dans notre âme le sentiment religieux, l'*unitéisme*, cette grande passion qui est le foyer, le pivot de toutes les autres, et il nous sera donné de bâtir le temple de l'harmonie. Que si nous devons mourir avant d'avoir vu les terres du nouveau monde social, songeons à la vie future, et marchons toujours en avant. Le vaisseau phalanstérien, guidé par des mains sûres, armé d'une boussole infaillible, navigue au milieu du grand courant des siècles, et le vent qui enfle ses voiles est le souffle divin dont la force irrésistible pousse l'humanité vers sa destinée, vers le bonheur; — le bonheur, non-seulement pour elle, mais pour tous les êtres, et pour les humanités ses sœurs dont l'existence est liée à la sienne sur les globes qui roulent à côté du nôtre dans l'espace; — le bonheur, qui doit se réaliser par la triple unité de l'homme avec Dieu, avec lui-même et avec l'Univers, dont le génie de Fourier a découvert les lois

A Fourier! Au grand apôtre de l'unité universelle!

EXPOSITIONS PHALANSTERIENNES.

1. — A Lille. — M. Considerant.

On lisait il y a quelques jours dans le *Journal de Lille* :

M. Considerant, membre du conseil général du département de la Seine et rédacteur en chef de la *Démocratie pacifique*, que l'inauguration du chemin de fer du Nord avait amené à Lille, vient d'y faire, en quatre séances, une exposition sommaire de la doctrine sociale de Fourier. Ces séances n'étaient pas publiques; on s'était contenté d'y inviter quelques hommes que des études théoriques, un esprit sérieux rendent propres à l'examen des problèmes sociaux; on y avait convié également les écrivains littéraires et politiques de la presse locale. M. Considerant a été constamment écouté avec une attention soutenue et même avec une certaine bienveillance. On pense bien que cette courte exposition ne pouvait avoir pour but de donner une connaissance complète de la doctrine sociétaire; le seul résultat qu'elle a pu et dû produire, c'est de faire naître chez quelques-uns de nos concitoyens le désir d'étudier cette science nouvelle dans les livres spéciaux qui l'enseignent avec tous ses développements. Aujourd'hui que les problèmes sociaux sont évidemment à l'ordre du jour, aujourd'hui que dans la presse, dans le public, on cite et commente à tout propos la doctrine phalanstérienne, les hommes d'étude et les hommes pratiques éprouvent également le besoin de s'enquérir enfin, par une investigation consciencieuse, de ce que peut être réellement une doctrine si chaleureusement préconisée par les uns, si vertement attaquée par les autres. On nous assure que, pour se faciliter cette étude, quelques-uns des auditeurs de M. Considerant viennent d'organiser entre eux une petite association de lecture, afin de se procurer à peu de frais les œuvres principales de l'Ecole phalanstérienne. Qu'il doive sortir de là des amis ou des adversaires de la *science sociale*, c'est ce que l'avenir nous apprendra. En attendant, nous aimons assez qu'on se donne la peine d'étudier une question avant de la résoudre, et en toutes choses il nous semble sage et logique de ne se prononcer qu'en parfaite connaissance de cause.

Le *Courrier du Nord*, le *Guetteur* et le *Courrier* de Saint-Quentin; dès-lors, l'étude de la *science sociale* devient une nécessité impérieuse pour tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, mêlent leurs voix à nos débats politiques et sociaux; et, en effet, pour peu qu'ils aient de droiture dans l'esprit, de probité dans le cœur, des hommes graves ne peuvent s'en tenir là-dessus, aux drôleries, aux facéties débitées par des esprits à la fois superficiels et malveillants; ils ont le droit et le devoir d'en savoir davantage; et pour se prononcer, ils voudront toujours un examen consciencieux, une critique sérieuse.

Déjà quelques organes de la presse départementale (entre autres l'*Industriel de la Champagne*) ont entamé une discussion suivie sur ce terrain; mais pour qu'une polémique de cette nature soit convenablement placée dans une localité, il faut qu'au préalable une certaine partie du public se soit suffisamment familiarisée avec ces idées nouvelles par la lecture de quelques-uns des écrits de l'Ecole phalanstérienne, sans cela une discussion publique demeurerait un non sens privé d'intérêt pour les masses. Nous croyons que l'exposition sommaire faite tout récemment, à Lille, par M. Considerant, y a préparé quelques esprits à cette étude, et qu'en ce moment on est mieux disposé, parmi nous, à s'enquérir enfin, par soi-même, de ce qu'il peut y avoir de bon et d'applicable dans ce système si vivement controversé.

Admettons donc qu'on ait bien l'envie de s'instruire, encore faudrait-il, pour rendre son étude réellement profitable, la diriger d'une façon logique et naturelle, c'est-à-dire apporter dans ses lectures un ordre gradué qui allége les efforts de l'intelligence. La *science sociale*, comme toutes les autres sciences, comporte des études de trois degrés: études élémentaires, secondaires et supérieures. Il est évident qu'il serait absurde de débuter par lire ce qu'on pourrait appeler les œuvres transcendantes de l'Ecole; l'intelligence n'étant pas préparée par certaines notions préliminaires, se dégoûterait, se révolterait en face de conclusions inattendues, qu'on répugnerait d'autant plus à admettre, quelles seraient plus diamétralement contraires aux idées avec lesquelles on a vécu jusque-là. C'est à peu près comme si on s'avisait d'aborder l'étude de l'astronomie par la lecture des livres de Kepler et de Newton. Du reste, l'une des tactiques favorites des ennemis quand même de la doctrine sociétaire consiste précisément à laisser de côté la discussion des bases primordiales et des déductions transitoires, pour livrer au public, comme une énigme ridicule, quelque poétique fragment de la cosmogonie de Fourier; ce procédé peut paraître spirituel à quelques-uns; quant à nous, nous le trouvons simplement déloyal.

Mais revenons à nos études graduées. Nous voudrions pouvoir échelonner toutes les lectures à faire; mais on comprendra que le premier échelon doit être ici proportionnel à l'intelligence personnelle de chaque lecteur. Un esprit rompu aux études théoriques peut parfaitement se passer de certaines initiations élémentaires dont d'autres ont grand besoin. Nous ne pouvons donc prendre notre règle que dans une moyenne approximative; ainsi, nous conseillons aux uns de commencer par : *L'Exposition abrégée du système phalanstérien*, de Victor Considerant — *L'Organisation du travail*, de Briancourt. — *Le petit cours de politique et d'économie sociale.* — *Les Enfants au phalanstère*, etc. (Tous ces livres, dont les prix varient de quarante à quatre-vingts centimes, appartiennent à la *Petite bibliothèque phalanstérienne*, publiée dans le double but de mettre l'étude de la science sociale à la portée de toutes les intelligences comme de toutes les fortunes); aux autres, nous recommandons de lire : — *Solidarité, vue synthétique sur la doctrine de Charles Fourier*, par Hippolyte Renaud; ce livre donne du premier coup, aux intelligences suffisamment exercées, un aperçu clair et concis de la science sociale dans sa base et dans ses développements. — *Le Manifeste de l'Ecole sociétaire*, par Considerant; la lecture de ce petit volume est pour ainsi dire indispensable à quiconque veut se faire une idée juste de l'Ecole sociétaire, de ses prétentions politiques et sociales, et de ses doctrines. Puis viendront : — *Destinée sociale; — Théorie de l'éducation naturelle et attrayante*, plus éclatants.

Revue des Journaux populaires.

Le *Populaire* contient, sur les troubles d'Elbeuf, les renseignements suivants, qui sont d'un haut intérêt.

Les réflexions dont le *Populaire* accompagne ces documents méritent d'être reproduites comme un témoignage éclatant de l'esprit nouveau que la presse démocratique répand aujourd'hui dans les classes ouvrières :

Il ne revient que des *éloges au maire*, car c'est à son énergique modération que l'on doit de n'avoir pas vu se renouveler à Elbeuf les fusillades de Saint-Etienne. Les quelques gardes nationaux qui se sont présentés étaient tous fabricants ou contre-maîtres, qui montraient beaucoup d'animosité contre les ouvriers plus égarés que coupables, on nous assure que plusieurs maîtres ont été jusqu'à traiter la prudence du maire de poltronnerie, et demandaient qu'on leur délivrât des cartouches pour châtier cette canaille (*textuel*). Paroles prononcées par un candidat d'opposition à la députation, qui doit toute sa fortune aux ouvriers qu'il traite ainsi, pour les récompenser de leurs sueurs versées pour lui.

Parmi les plus acharnés, on cite encore un autre fabricant qui doit aussi sa fortune aux travailleurs et qui ne les ménagerait pas, lorsqu'ils font mine de craindre de ne plus pouvoir vivre sous une organisation qui les menace chaque jour dans leur existence: contrairement aux ordres donnés de ne pas se servir des *baïonnettes*, il mit la sienne pour refouler le peuple et blessa un ouvrier, qui, pour se défendre, se jeta sur l'arme meurtrière et se contenta de la briser. Ce malheureux est au nombre des 50 ou 60 incarcérés. Quoi qu'en aient dit les journaux, plusieurs ouvriers ont été *blessés;* mais ils se donnent bien garde de le dire; ils le cachent même avec soin, de crainte d'être compromis.

Pour ce qui est de la prospérité toujours croissante, quoique la saison soit bonne, il y a encore bien de la misère; quelques ouvriers gagnent effectivement de quoi vivre, mais, règle générale, tous les ouvriers sont *bien malheureux à Elbeuf*, où beaucoup d'ouvriers tisseurs ne gagnent que 75 c. à 1 fr. 40 c., en travaillant quatorze et quinze heures par jour avec leurs femmes; et j'en connais qui ne gagnent que 50 à 75 c., et qui ont trois ou quatre enfants; aussi, ceux-là, leur misère est au comble, et peut rivaliser avec celle de *Morel*, dont Eugène Süe fait un tableau si effrayant dans les *Mystères de Paris*. Mais aussi combien de *Jacques Ferrand* qui profitent de la misère de malheureuses filles du peuple pour les déshonorer! car il n'est peut être pas en France un endroit où cette débauche de la misère soit aussi grande qu'à Elbeuf.

Les ouvriers de Rouen et des environs ne sont guères plus heureux, car, dans les filatures de coton, tout ce qui en concerne la fabrication peut à peine pourvoir à l'existence des hommes qui y travaillent, et la gêne les maintient dans une dépendance complète à l'égard des maîtres.

Vous pouvez citer comme exemple de l'affreuse misère des ouvriers et comme désordre de l'imprévoyance sociale, que, le 15 de ce mois, j'ai vu un malheureux ouvrier, venant d'Elbeuf, où il était sans ouvrage depuis quinze jours, et malade; cet homme, après avoir essayé d'entrer à l'hôpital d'Elbeuf et avoir essuyé un refus, prit le parti de venir à Rouen; quoique malade, il fit cette route à pied, faute de ressources;

---

du buffle dans la Camargue n'ont pas encore réussi. Là ne se bornaient pas, comme on sait, avant le onzième siècle, la richesse de notre patrie en genres de Ruminants; la faulx du temps, hélas! en a moissonné deux, le bison et l'aurochs, *urus* et *bisons*, comme les appelait l'auteur de la *Chronique de Saint-Gall*. La corne est persistante, c'est-à-dire que l'animal ne la quitte que par accident, ou bien de propos délibéré, en changeant de régime et pour faire plaisir à l'homme.

La seconde division, celle des branchus, est caractérisée par une parure de tête, ramifiée comme les branches d'un arbre, et qui, pour cette raison, a reçu le nom de *bois*. Cet appareil est caduc et tombe tous les ans. La France ne nourrit plus que trois espèces de branchus: le cerf, le daim, le chevreuil. Elle pleure le *rangier* (renne), immortalisé par Phœbus.

Il y aura à tenir compte d'une troisième division, celle des genres d'ambigu, de Ruminants sans bois ni cornes, le dromadaire, la vigogne, etc., lorsque ces espèces auront été naturalisées en France. N'oublions pas de mentionner la tentative infructueuse de l'empereur Napoléon, pour naturaliser le dromadaire dans le département des Landes. Le dromadaire est emblème d'esclavage patriarcal. C'est la grande raison qui me fait douter *à priori* qu'il réussisse jamais à s'acclimater sur le sol de la France, terre d'Evangile et de liberté, à moins que la race juive, qui n'a pas encore déserté le patriarcat, ne s'implante décidément sur ce sol en souveraine absolue, comme a fait la race franque.

Les limites que nous nous sommes imposées dans cette série d'études zoologiques, nous forçant de nous renfermer dans les bêtes de France, nous laisserons de côté le dromadaire et le buffle, qui ne nous regardent pas, et renvoyant à une autre occasion la question des branchus et autres espèces sauvages, nous nous bornerons à traiter pour aujourd'hui celle des espèces domestiques : bouc-chèvre, bélier-brebis, taureau-vache.

Le bouc n'a jamais joui d'une grande réputation de sainteté dans la légende biblique, pas plus que dans celle de la mythologie grecque, et je ne prendrais pas sur moi d'affirmer qu'il vaille beaucoup mieux que sa réputation. Il est très certain que le bouc prête le flanc à la médisance par ses mœurs dissolues, et que l'odeur qu'il exhale ne symbolise pas un grand charme d'attraction. C'est l'emblème du sensualisme brutal; les religions grecque, juive et chrétienne sont d'accord sur ce point avec l'analogie. Les Grecs ne se contentèrent pas d'immoler le bouc à Bacchus comme un des ennemis de la vigne, un des fléaux du travail attrayant; ils affublèrent leurs satyres, adversaires acharnés du droit de libre amour, du masque et du caractère de l'animal lubrique, pour flétrir l'amour matériel et grossier d'une réprobation éclatante, pour dire que la passion exclusivement sensuelle dégrade l'homme et le fait descendre au niveau de la brute. On sait que les Juifs chargeaient chaque année un bouc de leur iniquités, puis l'immolaient au Seigneur, moyennant quoi tout pécheur sortait du temple blanc comme neige et libre de travailler à sa perdition de nouveau. J'admire ce procédé d'expiation commode. Les chrétiens avaient peu de chose à faire pour métamorphoser le satyre antique en satan. Je ne vois pas bien pourquoi l'image du démon de la chair, en subissant sa dernière métamorphose, a gagné une paire d'ailes. La chose essentielle à constater en tout ceci, c'est que l'opinion de tous les temps et de tous les peuples a été fidèle à flétrir la luxure, et à ne reconnaître le caractère de passion divine qu'à l'amour composé (double essor des sens et de l'âme). Il m'en coûte d'accabler de ma sentence une pauvre bête déjà chargée des iniquités d'Israël, mais je ne saurais trouver dans mon cœur une parole d'indulgence pour un emblème de luxure, un ennemi des vendanges et de l'agriculture. L'avenir du bouc m'épouvante, je ne le cache pas, car je ne lui vois guères d'emploi en harmonie.

Lascive, capricieuse et facile, adonnée à la vie errante et à la sorcellerie, friande de salpêtre, bonne fille au fond et bonne mère, la chèvre vous représente la gitana pur sang, la gente Esméralda, la compagne du satyre, la parure et la joie de la cour des Miracles, la poursuivante désordonnée du droit de libre amour. Pauvre race de victimes condamnées par la défaite et par la misère au vagabondage éternel, race qui doit disparaître de la surface du globe, à mesure que les sociétés graviteront vers leurs phases supérieures. Plaignez Esméralda, Djali et le Satyre, mais gardez-vous de conjurer le sort qui les attend. A quoi bon conserver l'emblème de la dégradation féminine, quand le type à symboliser ne sera plus, quand la jeune fille affranchie de la misère morale et matérielle aura resurgi glorieuse dans la sphère d'Harmonie où trône la beauté?

La fable du loup et de l'agneau, les *moutons* de Béranger, toutes les littératures du monde, ont dit le sort et l'analogie du mouton et de la brebis. Le Rédempteur du monde, le bon pasteur qui donna sa vie pour ses brebis, a choisi pour lui même le symbole de l'agneau, ce qui ne l'empêcha pas de dire qu'il était venu pour la guerre. Innocence, candeur et résignation dans la souffrance, c'est bon pour le peuple d'Irlande, mais non pour celui de France, heureusement pour l'humanité. Allons! allons! il est temps aussi que l'agneau cesse de servir de victime, et que le prolétaire sorte de son purgatoire après six mille ans de misère et d'attente. Garde à vous, les bouchers et les mauvais pasteurs!

Le bœuf est le plus précieux de tous les serviteurs de l'homme: il le sert pendant sa vie, le nourrit après sa mort, l'enrichit de toutes les parties de sa dépouille. C'est l'emblème du travail utile et pacifique; la vue du drapeau rouge, signe de guerre et de sang, a la propriété de le mettre en fureur, car la guerre inhumaine porte le deuil et la désolation sous le toit du laboureur dont il s'est constitué l'appui, et par la même raison il s'irrite du bruit éclatant des fanfares, qui plaisent tant à l'oreille du cheval belliqueux. C'était la victime d'honneur dans les sacrifices solennels de la Grèce, la victime dont le sang devait apaiser la colère des dieux et purifier le pays de tout germe d'infection. Saint Bernard compare la goutte de sang du Christ, qui suffit à elle seule pour racheter tous les pécheurs, à la goutte de sang de la vache rouge, répandue sur l'autel des dieux du paganisme. Toutes les affections du noble et pacifique coadjuteur de l'homme, dénotent l'innocence et la pureté de ses mœurs; son goût passionné pour le sel, emblème de propreté et de richesse, révèle ses attractions pour le travail utile producteur du bien-être. La puissance de ses efforts et sa reconnaissance pour son maître sont en raison des égards qu'on lui témoigne, du soin qu'on a de lui. Je sais des gros comme M. Lacave-Laplagne qui ambitionnent le pouvoir à seule fin de donner des recettes générales de 60 000 francs à leurs gendres et qui aiment mieux confier des missions de 15 000 francs à leurs fils que de payer leurs dettes; moi, je n'ai jamais désiré la puissance que pour être à même d'infliger des châtiments sévères à tous les bourreaux des bêtes; je ne donnerai jamais ma voix à M. Granier de Cassagnac qui a réclamé pour la France le spectacle des combats de taureaux, jeux sanguinaires et cruels institués pour prolonger la barbarie des peuples!

Je passe sous silence les mérites et les vertus de la vache, notre mère nourricière à tous, cette bonne amie d'enfance dont les roses mamelles gonflées de leur blanche liqueur symbolisent si ostensiblement la fécondité de la nature. Je ne dis rien de cet admirable sentiment de tendresse et de prévoyance paternelle qui pousse tous ces animaux, mâles, femelles et neutres, à s'associer, à se réunir par escouades en présence du danger, qui leur inspire l'idée de placer les nouveaux-nés au centre de leurs groupes circulaires présentant le front à l'ennemi. Je dis seulement que, s'il y a une bête du bon Dieu sur la terre, c'est le bœuf, et que je ne passe jamais auprès d'un attelage de ces braves animaux, sans les remercier, sans les saluer tacitement du cœur, tandis que je passerais dix fois devant M. Lacave-Laplagne en habit de ministre, sans éprouver le moindre besoin de lui tirer mon chapeau.

A. Toussenel.

...tisme; n'oubliez pas que vos maîtres sont esclaves et victimes presque autant que vous de cet infernal système; que c'est contre ce système d'individualisme et d'égoïsme qu'il faut réserver vos cris et vos efforts; et que, quelles que soient vos souffrances, le remède n'est pas dans la violence, mais dans l'esprit de fraternité et de solidarité, dans l'instruction, la moralisation et l'opinion publique.

Nous nous associons de toutes nos forces à ces conseils qui devraient servir de modèle à la presse industrielle des maîtres.

Nous regrettons que l'abondance des matières nous force à ajourner au prochain numéro le compte-rendu de l'*Atelier* et du *Phocéen*, nouveau journal populaire qui paraît à Marseille. Nous nous bornerons à dire à l'*Atelier* que nous acceptons volontiers la polémique courtoise qu'il nous offre.

Les obsèques de M. Leroy ont eu lieu avant-hier. Un grand nombre d'amis ont accompagné sa dépouille mortelle jusqu'au cimetière Montmartre, où le corps de cet humble disciple de Fourier a été déposé non loin de la tombe de son maître. M. Eugène Stourm y a prononcé le discours suivant.

Amis, c'est un devoir de cœur et de conscience de ne pas quitter cette tombe sans nous représenter encore une fois les solides vertus de l'homme sur qui elle va se refermer. Il nous appartient, à nous, qui avons pu juger par nous-mêmes de la grande vie morale que renfermait cette humble existence, d'en raconter les magiques effets sur ses frères en douleurs, et aussi sur tous les hommes qui l'abordaient avec un peu de bon vouloir au cœur.

Cet homme, à qui nous venons rendre les derniers honneurs d'ici-bas, fut un prolétaire dans toute la rigueur de l'expression. Voici donc que les enfants du peuple ne meurent plus à la sourdine, et sans que nul ne se doute du bien qu'ils ont pu faire dans leur obscure condition! Il faut que la justice pour les morts, comme celle destinée aux vivants, cesse d'être aristocratique. L'éloge funèbre doit, sans doute, être une exception; elle ne peut appartenir équitablement qu'aux hommes qui ont vécu d'une bonne vie, mêlée d'amour et de dévouement, elle n'est due qu'à la noblesse de l'âme, mais il faut que partout où cette noblesse se rencontre, elle soit consacrée. Qu'importe que ce privilège ce déplace, et que la grandeur apparente, la fortune aveugle n'ayant plus rien à dire à ce dernier et suprême moment, cèdent la parole en faveur des martyrs de nos sociétés de transition? Qui ne voit, en effet, que la vie morale se concentre de plus en plus dans les classes laborieuses? On avait pensé qu'un travail répugnant et sans relâche éterniserait l'infériorité des parias, et leur interdirait à tout jamais les joies de l'esprit et les ivresses de l'espérance en un meilleur avenir; et voilà qu'ils ont pris leurs douleurs comme un enseignement, comme une initiation; voilà qu'ils ont, pour ainsi dire, spiritualisé et sanctifié leurs souffrances, en y voyant une révélation de toutes les souffrances, en communiant, par la peine et le malheur, avec tout ce qui gémit et qui demande justice dans cette vallée de larmes!... On pensait que la misère les absorberait en eux-mêmes, et les condamnerait fatalement à l'égoïsme; ils ont évité le piège par un effort miraculeux! Comme cette mère qui souffrait du mal de sa fille, ils ont souffert du mal d'autrui; ils se sont sentis solidaires dans leurs privations, bien mieux que ceux dont ils avaient à se plaindre ne se sont sentis solidaires dans leurs excès. Ce principe de fraternité a suffi pour les amener à comprendre les plus grandes vérités que l'esprit humain puisse saisir, le cœur les a élevés au niveau du génie!...

L'homme que nous pleurons en ce moment a été la preuve vivante de ce qui vient d'être dit. Qu'est-ce que le monde avait fait pour ce pauvre enfant qui devait devenir un homme plein d'ardeur pour le salut du monde? L'avait-il initié à ses richesses matérielles ou morales? Lui avait-il appris quelque chose de Dieu et de la destinée humaine? Lui avait-il mis entre les mains un instrument à l'aide duquel il puisse se faire sa place entre tous, tout en développant les germes qu'il avait en lui?... Rien de tout cela. L'ignorance est fille de la misère. Ce n'est qu'à celui qui n'a besoin que de naître et de se laisser vivre qu'on enseigne de bonne heure toutes les ruses de l'expérience, pour se faire la vie encore plus douce et plus facile; pour l'être sans ressource et sans appui, on s'en rapporte à son instinct de conservation du soin de le tirer d'affaire! Eh bien! c'en est assez, en effet, quand Dieu s'en mêle; c'en est assez, non pour le préserver de la douleur à laquelle il est voué, mais pour garantir son âme de l'abrutissement et de la corruption.

L'ami que nous regrettons a toujours eu un grand souci des douleurs communes; ils s'est constamment préoccupé des moyens que les rois de l'intelligence proposaient pour améliorer le sort de l'homme et réaliser le bien sur la terre comme au ciel. Longtemps il a pensé que ce bien devait résulter de l'excès du mal, et son amour de l'humanité a pu ressembler à de la haine pour les hommes. Il en a été ainsi jusqu'à ce que, non pas le hasard, Dieu nous préserve d'un tel blasphème! mais bien, au contraire, la Providence le mit en rapport avec l'homme de génie dont la pensée sert de ralliement à nos intelligences. Leroy était un de ces hommes que Fourier aimait entre tous, un de ceux pour lesquels il n'avait aucune réserve, aucune restriction, avec lesquels son âme se dilatait, parce qu'elle ne sentait plus, dans le cœur en qui elle s'épanchait, aucune résistance orgueilleuse, aucune arrière-pensée perfide: Génie naïf et cœur candide s'entendent à merveille, le cœur pur reçoit la révélation du génie avec amour et respect, c'est un calice propre aux choses saintes! Ailleurs, les idées s'analysent, se réfléchissent, se développent ou se décomposent; là, elles se fécondent et transforment la vie.

Une fois saisi de l'idée de Fourier, Leroy ne vécut plus qu'en elle et pour elle; ce fut son seul plaisir, ce fut aussi son seul bonheur. Les plus terribles épreuves de la vie, il les subit avec une résignation également éloignée de l'insouciance et du désespoir. La parole de Fourier mes dans un même amour! un de ces hommes qui demandent aux intelligences glorieuses de leur apprendre les moindres choses, et qui, en échange, leur donne, ce qui leur manque trop souvent, la conscience de leur devoir et de leur mission.

Nobles cœurs qui nous quittez, ne nous abandonnez pas!... couvrez-nous de votre égide! planez sur nos esprits pour en dissiper les doutes et les lassitudes. Que le souvenir de votre vie et de votre mort soit une honte au découragement qui pourrait nous atteindre, et que votre influence soit un auxiliaire providentiel pour mener à fin l'œuvre commencée!...

Adieu donc, pauvre et bien cher ami! que Fourier t'introduise dans les sphères d'harmonie qu'il t'a fait connaître et que tu as tant rêvées! vas rejoindre celui que tu aimais tant à appeler ton maître, et qui va redevenir ton ami; tu vivras désormais avec lui sans cesser de vivre en nous; adieu, nous nous reverrons!!...

Les obsèques du docteur Souberbielle auront lieu demain dimanche, à midi. On se réunira rue Royale Saint-Antoine, 16. Les amis du défunt qui n'auraient pas reçu de communication sont priés de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux funérailles.

INTERÊTS AGRICOLES.

Société d'Agriculture. — « Dimanche dernier, dit *la Sentinelle du*
» *Jura*, la société d'agriculture de Louhans a tenu, sous la présidence
» de M. le sous-préfet de l'arrondissement, une séance publique, à la
» ferme expérimentale qu'elle exploite sur le territoire de Château-Re-
» naud, et dont est directeur M. l'abbé Mormoral, curé de la paroisse.
» La Société d'émulation du Jura, conviée à cette solennité, y était re-
» présentée par MM. Chevillard, son président; Ch. Laumier, son se-
» crétaire-adjoint; et Piard, conservateur-adjoint à son musée. M. Cha
puys de Montlaville, député de l'arrondissement, s'était empressé d'y
» venir prendre part.
» M. l'abbé Mormoral a rendu compte de l'état florissant de la ferm
» expérimentale confiée à son habile direction. »

Les beaux résultats constatés par le public à la ferme expérimentale de Château-Renaud, les éloges qu'ils ont valus à son honorable directeur, témoignent hautement de l'utilité de ces institutions, gages de la prospérité future de notre agriculture.

Comment se fait-il que le gouvernement ne s'empresse pas d'en accroître le nombre selon le vœu général? pourquoi tous les départements, tous les arrondissements même, ne sont-ils pas pourvus de fermes-écoles? Ce n'est certes pas pour des raisons d'économie; car les dépenses seraient bien minimes comparativement aux avantages que le pays en retirerait un jour. L'indifférence en ce qui concerne les intérêts de l'avenir, l'égoïsme présent, sont donc les causes funestes de cette coupable inertie?

De l'agriculture en France.

PAR MM. MOUNIER ET RUBICHON. (1)

Ainsi que nous l'avons vu dans un précédent article, MM. Mounier et Rubichon ont parfaitement établi la supériorité de la grande culture, de celle admise en Angleterre, par exemple, sur le morcellement, au point de vue de la production. Tout en reconnaissant le haut degré de prospérité des Cultures anglaises, nous nous sommes réservés de tracer une limite facile entre les avantages du fief où l'intérêt du propriétaire prédomine exclusivement, et les bienfaits plus généraux qui découleraient d'une organisation tout aussi homogène dans son mode d'action, mais beaucoup moins limitée dans la répartition des bénéfices.

On ne saurait nier la nécessité des études rétrospectives; le passé recèle les germes de l'avenir, et la science est une échelle dont le pied est appuyé aux premiers âges de la vie humaine.

Mais à notre époque la science tend à sortir du rôle passif de l'observation et à concourir activement à une organisation agricole et sociale plus complète que toutes celles qui ont existé, à en prévoir, en fixer les moyens.

Cette organisation nouvelle doit donc résoudre le double problème de la production et d'une répartition équitable, sans quoi elle n'aurait aucune supériorité sur les précédentes.

Il serait à désirer qu'une plume consciencieuse et habile, comme l'est celle de MM. Mounier et Rubichon, poursuivît son œuvre en recherchant les conditions de cette nouvelle forme sociale.

Est-ce assez, en effet, de reconnaître combien l'agriculture anglaise est supérieure à la nôtre, parce qu'elle opère sur de vastes circonscriptions, et que ses riches patrons ont pu faire les dépenses nécessaires à l'amélioration de leurs terres? Ne reste-t-il pas à examiner où vont aboutir les produits, comment la répartition en est faite, quelle part en revient à cet autre capital représenté par les bras de l'ouvrier, sans lequel l'argent demeurerait improductif? — Pourquoi isoler toujours l'intérêt des masses de celui de l'agriculture?

Un état de prospérité croissant n'est-il pas une cruelle négation, lorsque l'homme collectif ne participe pas à ces richesses et semble au contraire n'en retirer qu'un accroissement de labeurs, de misères et de soucis?

Quelle affreuse interversion de tous les principes de la logique et de l'équité! Ne semble-t-il pas que l'homme plus infortuné que les êtres qui rampent à ses pieds ne puisse exister qu'aux dépens de ses frères?

Et que nous importeraient les richesses de la terre, si nous devions toujours les payer de nos souffrances? Mille fois mieux vaudrait la vie pastorale de l'Arabe, errant aux montagnes d'Afrique, et vivant insouciant, du lait de ses chamelles et de la chair de ses troupeaux.

(1) Voir le numéro du 28 juin.

l'homme n'en eût sapé les dernières racines.

Le grand seigneur n'a pas moins d'égoïsme que le petit propriétaire, et se crée proportionnellement plus de besoins; les plantations de bois ne sauraient être entre ses mains que des moyens fort exceptionnels d'exploitation, parce que ces sortes d'opérations anéantissent pour 15 et 20 ans ses revenus.

Et puis, quelles vues d'ensemble, quelle unité trouverait-on dans un semblable régime? Est-il possible aux propriétaires contigus de s'entendre pour un reboisement simultané? Leurs besoins personnels, leur position de famille, l'état de leurs revenus, mille causes enfin les divisent.

Il faut donc se hâter de recourir à une autre organisation, plus puissante, plus féconde; car le mal s'aggrave chaque jour, et les intempéries compromettront bientôt jusqu'à nos cultures de céréales.

MM. Mounier et Rubichon peignent en traits malheureusement trop exacts l'état de la Provence dévastée par ses propres habitants, comme l'Espagne le fut par les Arabes au neuvième siècle.

« Aujourd'hui les montagnes de ce pays sont presque toutes déboi-
» sées et sans pâturages, et les terres des vallées sont, pour la moitié
» au moins, emportées par les torrents. Rien de plus hideux que ces
» monts hérissés de rochers nus et noirâtres, et rien de plus affligeant
» que le spectacle des vallées, jadis composées des meilleurs terres et
» aujourd'hui couvertes de cailloux dans presque toute leur largeur et
» sillonnées seulement de quelques filets d'eau... »

En Espagne, les conséquences du déboisement ne sont pas moins déplorables. Les Goths, poursuivis par les Arabes, se réfugiaient dans les hautes forêts de la Galice, des Asturies et des Pyrénées.

« Là, ils étaient poursuivis par les Arabes, dont la grande tactique
» était d'incendier les forêts, et ce système de guerre a été d'une telle
» persévérance, que les Arabes ont produit, dans les montagnes et les
» vallées de l'Espagne, ce que la révolution française a produit dans
» les Pyrénées, c'est-à-dire des déboisements et des écroulements de
» terres et de rochers dans les vallées, qui n'ont plus laissé dans cette
» monarchie une seule rivière navigable. »

Des plaies du prolétariat, qui sont aggravées de jour en jour par l'introduction des machines et le monopole du travail, qui se centralise entre quelques mains, rapprochons ces désastreux effets du déboisement, qui mettent en question, dans un avenir prochain peut-être, l'existence des masses, et l'on sentira combien la question de l'organisation agricole est prépondérante.

Les influences des excès climatériques s'étendent par un lien fatal de solidarité sur la plus grande partie du globe. Les sècheresses dévorantes, les humidités prolongées devenant chaque jour plus générales, toutes les maladies qui en résultent pour l'homme, les animaux et les plantes, seront, si nous ne les prévenons, les fléaux qui accableront les générations futures, comme autrefois les pestes engendrées par les marais infects furent les fléaux qui décimèrent les populations.

Dieu a déposé dans la perspective de ces effroyables maux le signe manifeste de sa volonté: la régénération climatérique est une question de vie ou de mort pour l'espèce humaine; et la plaie est tellement large et profonde, qu'il faut le concours des moyens transcendants de la science sociale et agricole pour en opérer la cure.

A l'œuvre donc, intelligences d'élite! Recherchez dans les certitudes de cette science la forme sociale à laquelle Dieu a attaché les conditions de la prospérité et du bonheur pour tous; où la richesse agricole cessera d'être un contre-sens, et profitera à tous dans de justes proportions.

Au sein d'une régulière association des intérêts seulement, l'homme acquerra une puissance suffisante pour équilibrer, par des cultures bien entendues, unitairement dirigées, les éléments fougueux qui lui disputent aujourd'hui l'empire de la terre.

Maintenant que nous possédons la science complète de l'association agricole, maintenant que nous pouvons procéder régulièrement à la restauration de notre vaste domaine, grâce aux sublimes conceptions de Ch. Fourier, à quel degré de prospérité ne devons nous pas prétendre?

L'Egypte, jadis si florissante, ne possédait qu'un germe insensible de la loi d'association agricole: aujourd'hui, cette loi divine s'épanouit à nos yeux et nous livre tous ses trésors.

Combien il est désirable que les écrivains trop rares dont le talent est acquis à la sainte cause de l'organisation de l'agriculture, s'initient aux plans si nettement dessinés par notre Maître, et s'élancent hardiment vers cet horizon illimité du progrès qu'il leur a ouvert!

Toutes les formes du passé sont insuffisantes aux besoins de notre époque; nous ne saurions y découvrir que des ébauches des institutions de l'avenir, que des matériaux épars de l'ordre futur. La science nouvelle seule nous fournit les moyens de coordonner tous ces matériaux.

Mais les masses aiment à marcher à la voix de ceux qu'elles ont reconnus pour leurs chefs; elles cèdent plus facilement à l'entraînement des hommes dont elles ont accepté l'influence en retour des services rendus à la cause commune; tandis qu'elles restent défiantes vis-à-vis de ceux qui n'ont point encore de titres à leur confiance.

Il est donc de la plus haute importance que les principes si positifs et si féconds de la science de l'organisation agricole soient proclamés par des hommes déjà connus par des travaux sérieux.

C'est pourquoi nous souhaitons sincèrement que MM. Monier et Rubichon poursuivent l'œuvre qu'ils ont si noblement commencée, en s'élevant de l'étude du passé à l'exploration de l'avenir, et que, guidés par la boussole infaillible de l'association, ils rendent un signalé service à l'agriculture en lui indiquant la voie nouvelle qu'elle cherche, avec tant d'ardeur, mais dont l'entrée lui est encore cachée. L. F

---

1 fr.—Fourché Antoine, 50 c.—Constant Hamon, menuisier unioniste, 2 fr.—Garregue, id., 1 fr.—Charles Pingenet, forgeron unioniste, 50 c.—Frédéric Garlène, serrurier unioniste, 50 c.—Piemein, menuisier unioniste, 50 c.—Dominique Dupuis, id., 1 fr.

Souscription de Bone.—MM. Biottot, secrétaire de la Société d'agriculture, 1 fr.— Moreau, docteur, président de ladite Société, 1 fr.— Devoluet, capitaine d'artillerie, 1 fr.—Lacombe, adjoint au maire, 1 fr. —Aldebert, propriétaire, 50 c.—Menotti, officier de santé, 50 c.—Lent, négociant, 1 fr.— De Lacombe, capitaine d'état-major des places, 50 c. — Badenco, avocat, 1 fr. — Total. . . . . 23 fr. 50

Montant des listes précédentes. . . 805 25

828 75

Médaille à offrir à Eugène Sue,

DÉFENSEUR DES CLASSES SACRIFIÉES ET PROMOTEUR DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

SOUSCRIPTION DE BONE.

MM. Biottot, secrétaire de la société d'agriculture, 50 c.— Moreau, docteur, président de la société d'agriculture, 1 fr. — Devoluet, capitaine d'artillerie, 1 fr. — Lacombe, adjoint au maire, 1 fr. — Aldebert, propriétaire, 50 c. — Menotti, officier de santé, 50 c. — Lent, négociant, 1 fr. — De Lacombe, capitaine d'état-major des places, 50 c. — Badenco, avocat, 1 fr.

SOUSCRIPTION DE LOCLE (Suisse).

Mme Rose Dubois, 50 c. — MM. C. Hanauer, 50 c. — Coeylaux, 50 c. — Ami Bovet, 50 c. — W. Dubois, 50 c. — A. Jacot, 50 c. — E. Borel, 50 c. — Greiner, 50 c. — Pattay, 50 c. — Mlle Coeylaux, 50 c. — Grivaz, 50 c. — D. Perret fils, 50 c. — Mlle Besse, 50 c. — A. Besse, 50 c. — Ingold, 50 c. — Robert, émailleur, 50 c. — Mme Sophie Bovet, 50 c.—M. E. Depierre fils, 50 c.— Mlle Elise Montaudon, 50 c. — Reymond, 50 c. — A. Depierre, 50 c. — S. Depierre, 50 c. — S. Jeanneret, 50 c. — C. Perret, 50 c.

SOUSCRIPTION DE LA CHAUXDEFONDS (Suisse).

MM. Chagrot, 50 c. — Harisson, 50 c. — E. Droz, 50 c. — E. Meaux, 50 c. — Ch. Droz, 50 c. — L. Jaquet, 50 c. — F. Borel, 50 c. — L. Grisel, 50 c. — C. Droz, 50 c. — Et. Droz, 50 c. — U. J. J., 50 c. — N.-N., 50 c. — Nalle, 50 c. — Frelin, 50 c. — Pierre Girard, 50 c. — Pierre Mougin, 50 c. — Fournier, 50 c. — L. Clavel (de Varsovie), 50 c. — H. Margot, 50 c. — Siegrist, 50 c. — P. Mercier, 50 c. — F. Nicolet, 50 c. — Al. Ch., 50 c. — Lenoir, 50 c. — J. Bourquin, 50 c. — J. Beillo, 50 c. — F. Steiner, 50 c. — Kloquemann, 50 c. — G. Roetig, 50 c. — J. Bolle, 50 c. — E. Dufay, 50 c. — J. P. Tripet, 50 c.

SOUSCRIPTION DE TRAVERS (canton de Neuchâtel, Suisse).

M. et Mad. A. Jeanrenaud, 50 c. — MM. E. Blanc, 50 c. — Luc Jeanrenaud, 50 c. — S. Jeanrenaud, 50 c. — E. Mautaudon, 25 c. — Al. Junot, 25 c. — L. C. Perillard, 25 c. — E. F. Jeanrenaud, 50 c. — W. Jeanrenaud, 50 c. — H. Montaudon, 50 c. — J. Quartier, 50 c. — A. Giroud, 25 c. — A. Perret, 25 c. — Ami Junod, 25 c. — L. O. Jeanrenaud, 25 c. — L. A. Delachaux, 25 c. — F. Blanc, 25 c. — E. Jeanneret, 50 c. — E. Jeanrenaud Beguin, 50 c. — Z. Perrin Jaquet, 25 c. — L. Blanc, 75 c. — F. Joly, 15 c. — F. G. Kopp, 25 c. — M. Blanc, 75 c. — Ch. Nicoud, 25 c. — E. Grisel, 25 c. — J. J. Pettavel, 25 c. — Alp. Montaudon, 1 f. — H. F. J. Kopp, 25 c. — H. U. Jernod, 50 c. — L. A. Jeanneret, 15 c. — A. Dubois, 15 c. — L. A. Montaudon, 1 f. — H. F. Montaudon, 1 f. — H. L. Grisel, 25 c. — J. Grisel, 25 c. — J. Erbeau, 25 c. — A. S. Jeanrenaud, 50 c. — N. S. Montaudon, 50 c. — C. F. Jeanrenaud, 25 c. — L. Humbert, 50 c. — L. Mathey Feirret, 50 c. — H. Perrin Jaquet, 35 c. — H. Jeanneret, 50 c. — G. H. Jeanrenaud, 50 c. — C. Blanc, 50 c. — C. L. Heuchoz, 1 f. — F. A. Robert, 25 c. — P. Jacottet, 50 c. — H. Jeanrenaud, 25 c. — A. Montandon, 50 c.

SOUSCRIPTION DE CLERMONT-FERRAND.

MM. Hippolyte, 50 c.— Plemche, 10 c. — Dupuy, 10 c. — Corne, 20 c. — Bertin, 25 c. — Bertier, 20 c. — Marie Prestieux, 20 c. — Durx, 25 c. — Mme Charpelle, 10 c. — Henry, 10 c. — Fournier, 25 c. — Lhomme, 25 c. — Niveau, 25 c. — Bessem, 25 c. — Labede, 20 c.

SOUSCRIPTION DE PARIS.

Bicots, doreur sur bois, 50 c.—Cibille, estampeur, 50 c. — Gerard, rentier, 1 f. — Hallez, 50 c. — Lievyns, estampeur, 50 c. — Alexandre Bernard, doreur sur bois, 50 c. — Vermeren, 50 c. — Hip. Coppens, peintre, 50 c. — Brilvet, doreur, 50 c. — Delahaye, peintre, 50 c. — Castille, doreur, 50 c. — Connard, peintre, 50 c. — Sanstunkinc, peintre, 50 c. Total. 66 20

Montant des listes précédentes. 1 347 95

1 414 15

ERRATUM. Dans la souscription de Rio-Janeiro pour la médaille d'E. Sue et de la tombe de Flora Tristan, montant à 68 francs 75 c., nous avons omis de citer M. Délicourt pour 1 000 reiss, et M. Roland pour 1 500 d°.

REVUES DE LA HUITAINE.

Mouvement politique et social.

FRANCE.

L'ordonnance de dissolution de la chambre et de convocation pour le 1er août, des collèges électoraux a enfin paru. La nouvelle chambre se réunira le 17 août pour la vérification des pouvoirs, puis elle sera ajournée aux derniers jours de décembre.

L'ordonnance a été suivie d'une circulaire adressée aux préfets par M. Duchâtel, ministre de l'intérieur: une jeune fille de quinze ans ne se serait pas servi de termes plus chastes, plus innocents que ceux employés en cette circonstance par l'un des ministres les plus corrompus de notre époque; mais cette robe virginale dont il se couvre ne trompe personne, et d'ailleurs le *Journal des Débats* a pris soin de déclarer qu'il n'y avait que des *enfants* qui pussent croire qu'un gouvernement n'employât pas *toute* son influence dans les élections. *Toute son influence* est-il synonyme de corruption? Nous le croyons, car nous voyons tout autour de nous cette influence n'user jamais de la persuasion, mais prodiguer seule... [partially cut] ...tion et s'élèvera au-dessus d'elle.

Grâce à la paix et au dévouement de quelques ouvriers qui se sont fait mettre en prison pour leurs camarades, les charpentiers de Caen, à la suite d'une grève, ont failli obtenir cette semaine une augmentation de 5 sous par dix heures de travail; en tout 45 sous par jour (encore les journaux conservateurs ont-ils dit que de pareilles prétentions étaient subversives de l'ordre public) ; mais aussi, grâce à la paix, les gros industriels gagnent des millions, et les mêmes journaux trouvent que rien n'est plus juste et mieux gagné. Avec une augmentation de salaire les ouvriers restent toujours misérables ; avec leurs spéculations, les industriels, tout en augmentant leur superflu, augmentent leur influence et leur puissance dans la société.

Par les vastes monopoles créés récemment, les barons industriels s'érigent en véritables seigneurs, possédant armées et vassaux. L'ordre et la régularité du service ont fait introduire dans les chemins de fer un costume particulier distinguant les grades ; le chemin du Nord a été plus loin, il exige de ses employés certaine tenue, relativement aux moustaches et favoris, détail frivole en apparence, mais pourtant très curieux, en ce qu'il constate la dépendance, l'enrégimentation, la perte de la personnalité des employés mitoyens et subalternes. De là à imposer des servitudes personnelles pour les relations, pour le mariage, etc., il n'y a qu'un pas ; ce pas sera aisément franchi lorsque les monopoles étant constitués partout, le travailleur, tant du peuple que de la bourgeoisie, sera forcé pour vivre de solliciter du service dans les régiments industriels obéissant aux banquiers cosmopolites.

Des grèves se sont déclarées à Boulogne-sur-Mer, à Anzin, à Nancy et à divers autres endroits ; ce symptôme de la mysère et de l'oppression endurées par les ouvriers irrite les conservateurs égoïstes et l'administration. Mais c'est pour eux un enseignement perdu. Jouir du présent et ne songer qu'à soi, voilà toute leur politique et tout leur libéralisme.

ALLEMAGNE.

SES EMBARRAS ENTRE LA RUSSIE ET LA FRANCE.

S'il faut en croire le *Correspondant de Nuremberg*, l'empereur de Russie, qui devait visiter le roi de Prusse cette année, aurait renoncé à ce projet à cause du vif déplaisir que lui cause la résolution de son beau-frère, de faire des états prussiens une monarchie constitutionnelle. On ajoute que l'empereur a manifesté tout haut son mécontentement, et qu'il se déclare résolu à ne pas regarder l'introduction du gouvernement représentatif en Prusse comme une simple question d'intérieur, mais bien comme une véritable question européenne. Maintenant, comment se fait-il que l'horreur du régime représentatif qui éloigne Nicolas du cabinet de Berlin, ne l'empêche plus de se rapprocher du cabinet des Tuileries? C'est là un de ces mystères de haute politique qu'un avenir prochain se chargera sans doute d'expliquer. En attendant, les princes d'Aumale et de Joinville iraient danser aux noces de la grande-duchesse Olga, à Saint-Pétersbourg, et nous aurions le baron Mayendorf pour ambassadeur à Paris.

Le passage de nombreux courriers se croisant entre la Newa et la Seine, donne une teinte sombre aux rêves des Allemands, et jette dans une hésitation cruelle le pauvre roi de Prusse, qui craint, en signant le projet de constitution, de souscrire en même temps son abdication de duc de Posen et du Rhin. En effet, la centralisation française ne s'accommoderait pas plus de l'unité allemande que l'autocratie moscovite.

C'est sans doute une grande et belle idée que celle d'un parlement fédératif en Allemagne; c'est en petit, pour l'Europe germanique, le congrès que les socialistes demandent pour l'Europe entière. Ce serait l'unité basée sur la diversité, l'association produite par la fusion et non par l'absorption. Mais cette idée toute sociale ne se réalisera pas encore, parce que le piétisme qui domine en Prusse dans les régions gouvernementales, est tout ce qu'il y a au monde de plus anti-social ; parce que, si un parlement allemand était engendré par les piétistes prussiens, dignes frères des méthodistes anglais, nous n'hésiterions pas à dire que ce serait ressusciter l'empire germanique au profit de la nouvelle royauté juive, qui aurait cela de commun avec l'ancienne royauté franke, qu'elle ne se serait transportée des bords de la Seine à ceux du Rhin que pour siéger plus commodément au centre même de son empire. Plus tard, nous reviendrons sur les dangers qui menacent l'Allemagne par la féodalité financière; examinons aujourd'hui les embarras très graves que suscite à ce pays sa position entre la Russie et la France.

Tyran impitoyable pour quiconque refuse de l'accepter comme chef suprême de l'église, maître défiant à l'égard de ses nobles qu'il sait n'être soumis que très hypocritement à son autocratie, le czar, qui a la prétention de vouloir passer, en revanche, pour le père de ses paysans, n'affecte jamais plus de bonté qu'à l'égard de ceux de ces derniers qui, reconnaissant sa suprématie religieuse, ont renoncé pour cela au pape ou à Luther. C'est ainsi que les paysans protestants de la Livonie sont devenus les favoris de Nicolas depuis qu'ils ont embrassé le schisme grec. Cette désertion de la foi luthérienne a profondément ému l'Allemagne du Nord, qui a fait tous ses efforts pour engager les représentants de la Livonie à réclamer, comme faisant partie de leurs privilèges, le maintien du protestantisme. Des délégués de l'assemblée provinciale viennent en effet de porter leurs plaintes au pied du trône impérial.

Dans sa réponse qu'il avait proposé de faire en français ou en russe, prétextant le peu d'habitude qu'il aurait de la langue allemande, le czar a d'abord prétendu que la conversion des paysans livoniens devait être attribuée moins au fanatisme des popes russes qu'à la négligence des pasteurs allemands qui viendraient en Livonie plutôt pour s'y établir en qualité de propriétaires que pour y vivre comme ministres du Seigneur. Et comme les députés défendant leurs pasteurs, les représentaient comme faisant tous leurs efforts pour édifier les paysans aux intérêts desquels ils se dévouaient au point de désapprendre l'allemand pour parler le livonien, l'empereur répliqua que si le mécontentement qui poussait le peuple des campagnes à changer de religion, n'avait ... [partially cut] ... aux serfs catholiques et protestants, qui ont mis à embrasser le schisme russe l'empressement que l'esclave payen mettait autrefois à se faire adopter par le christianisme.

Prélude de la liberté pour le serf allemand, la transformation religieuse est pour le czar lui-même le commencement de la conquête politique dans les provinces slaves qui dépendent encore des princes allemands. C'est par le schisme que Nicolas enlève peu à peu des royaumes entiers à l'empire d'Autriche, en même temps qu'il consolide la réunion à ses propres états des provinces allemandes de Livonie, d'Esthonie et de Courlande. L'apostasie s'est opérée en Livonie sur des masses si considérables, que les popes manquent pour remplacer, chez les nouveaux convertis, les pasteurs protestants abandonnés par leur ancien troupeau. Le mouvement menacerait de prendre encore plus de force en Esthonie et en Courlande, car le prince de Liéven, interrogé sur l'état des esprits dans ces dernières provinces, a répondu au czar que si la propagande s'étendait aussi dans ces deux contrées, elle y mettrait tout en flammes, comme l'étincelle tombant sur un tonneau de poudre.

Il y a, dans un semblable évènement, matière à de sérieuses réflexions pour l'Allemagne. Mais il ne suffit pas de méditer, il faut agir, et promptement. Pendant que les princes se demandent s'ils donneront enfin à leurs peuples les constitutions promises, et que le synode évangélique s'agite pour donner à l'Allemagne l'unité religieuse que lui-même ne possède pas, voilà que le colosse du Nord, cherchant dans les réformes sociales le moyen de *russifier* les Allemands, annonce hautement qu'il ne peut plus être question de Germanisme. Par un rapprochement assez étrange, le czar a tenu, du haut de son trône, le même langage que Mickiewitz, dans sa chaire du Collège de France.

Que dira de ce discours de Nicolas la *Gazette d'Augsbourg* qui, rendant compte des idées du professeur slave, le faisait en ces termes :

« Avec quel mépris ce Polonais parle non-seulement des Allemands, » mais encore de toute la race germanique! Aux seuls Slaves et Néo-Latins, dit-il appartient le rôle providentiel d'achever la conquête du » globe. Ces deux races sont comme deux roues qui soutiennent le char » de la civilisation. Quant aux Germains, ils sont bons seulement aux » rêves et aux spéculations philosophiques. (*Nur zu philosophischen* » *Speculationen, zu Traumen gut.*) »

Cette condamnation sévère, qui réduirait la race germanique à subir, dans notre société européenne, le sort éprouvé par Cham dans la famille de Noé, s'explique naturellement d'après le système historique de M. Mickiewitz. Le célèbre Slave croit à l'expiation des crimes des peuples. Ainsi, les Slaves, descendants orientaux des Assyriens, ont porté jusqu'ici la peine du crime que leurs ancêtres commirent en réduisant à la captivité le peuple de Dieu, dont ils voulurent détruire la nationalité. Les Germains aussi auront à répondre de l'indépendance et de la nationalité d'un peuple qu'ils aidèrent à couper par morceaux. Le sang de la Pologne a déjà crié vengeance. Et si le mot de *Slave* est resté pour désigner l'homme astreint à la servitude, n'est-il pas juste que celui de *Germain* (*guerr-mann, homme de guerre, de violence, de rapine*), demeure dans l'avenir pour caractériser les dernières victimes d'une époque de contrainte qui aura été remplie par une double féodalité, celle du fer et celle de l'or? Quels sont dès aujourd'hui les peuples bénis du ciel et des hommes, sinon ceux qui sont purifiés par la souffrance? Nous portons tous dans notre cœur l'Irlande et la Pologne, et nous mettons dans notre estime le prince de Metternich bien au-dessous de Cazrtoriski, et O'Connell bien au-dessus de M. de Rothschild. C'est que nous avons instinctivement foi en celui qui détrône les superbes pour relever les humbles, assurés que nous sommes de voir bientôt luire enfin le jour de la justice.

Au reste, l'heure de l'expiation semble avoir commencé pour l'Allemagne, du jour où les Français d'Occident accourant vers les Français du Nord renversèrent sur leur passage le trône vermoulu de Charles Quint. Voici en quels termes un éloquent orateur allemand, M. Welcker, regrettait, à la tribune badoise, la décadence trop visible de sa patrie.

« Que les temps sont changés pour notre patrie! Autrefois l'Allemagne passait à juste titre pour la fondatrice du droit des peuples » en Europe. Son bras était fort, et sa protection jamais ne manquait à » ses voisins. Mais il n'en a plus été de même dès le jour fatal où nous » laissâmes tomber sous le joug de la Russie cette héroïque nation » polonaise qui avait arraché Vienne de la main des Turcs. Alors a » commencé à s'évanouir la puissance de l'Allemagne, et en quelque » lieu que nous portions nos regards, sur le Danube, au-delà du » Rhin, du côté de l'Elbe, nous trouvons partout aujourd'hui des preuves de notre décadence ou de notre faiblesse. Du côté du Danube, » c'est la Russie, qui, s'emparant des bouches de ce fleuve, se prépare » à nous ravir des provinces que nous avons acquises au prix de notre » sang, dans une guerre de cent années contre le croissant. Sur les » bords du Rhin, c'est la Suisse qui s'est séparée de nous ; l'Alsace, » qu'on refuse de nous rendre ; la Hollande qui, en conspirant contre » nous, récompense ainsi notre mère commune de l'existence qu'elle » lui a donnée. Enfin, au-delà de l'Elbe, notre esprit national n'est-il » pas fortement attaqué par la même puissance qui opprime l'élément » allemand dans la Livonie et la Courlande? »

M. Hecker, autre député badois, a exprimé avec non moins de force les craintes que lui donnait l'alliance probable de la Russie et de la France:

« Sans doute, le colosse du Nord ne pèse pas encore complètement » sur la Bohême, la Gallicie et la Hongrie ; mais dans ces pays slaves » vous trouverez l'image du czar appendue dans toutes les cabanes, et » les paysans, en vous la montrant, vous diront : *Celui-ci est notre* » *petit père* (Vaeterchen) *par qui un jour tous les membres de la famille slave seront réunis*. C'est un nouvel empire mongol qui menace de surgir à l'orient de l'Europe. Le panslavisme a tant grandi, » que bientôt peut-être il sera assez fort pour prendre à son tour, dans » le monde, le rôle dominateur qui fut successivement celui de Rome

Les débats sur la convention douanière avec la France se sont terminés par l'adoption du projet de loi à une forte majorité. La discussion a porté presque autant sur l'union douanière que sur le traité; et comme les intérêts de localité autant que la politique classent les opinions sur ce sujet, les partis se sont dessinés avec une très grande vigueur. En somme, il a été reconnu généralement que des obstacles graves s'opposaient à la réalisation immédiate d'un tel projet, mais qu'il ne fallait pas le bannir pour toujours des espérances des deux pays.

La polémique continue entre le parti libéral et le parti catholique: nous en avons assez dit pour que nos lecteurs sachent de quel côté doivent incliner leurs sympathies.

SUISSE.

La diète fédérale vient d'ouvrir sa session à Zurich, dans des circonstances d'une gravité tout à fait alarmante pour la paix intérieure. La confédération particulière que sept cantons catholiques ont conclue entre eux pour la défense commune, est frappée de la réprobation à peu près unanime des autres cantons qui forment les cinq sixièmes de la population. La guerre civile semble imminente, les journaux de la frontière s'y attendent, et ceux du pays partagent au fond ces alarmes, tout en s'efforçant de les dissimuler. A cette question capitale viennent se joindre, pour envenimer la lutte, celles des jésuites de Lucerne, des couvents d'Argovie, de la révision du pacte fédéral, et enfin des capitulations militaires avec d'autres états, tout autant de sujets de discorde. Les idées sociales seules, en élargissant les idées et les sentiments, pourraient prévenir d'imminents désastres.

ITALIE.

Les États-Romains attendent tous les jours les réparations promises au nom du nouveau pape; mais ils ne voient rien venir. Seulement les plus zélés amis de la papauté envoient une foule de lettres dans tous les royaumes voisins pour faire prendre patience; c'est une maladresse, car chaque annonce d'un bienfait devient ou un conseil ou une espérance, et la déception ne sera que plus vive, lorsqu'on verra qu'au fond de tous les bons désirs supposés il n'y a que des illusions. Le gouvernement français n'a pas appris sans quelque étonnement que ce pape, dont on avait vanté les lumières, avait, étant évêque d'Imola, fait traduire et distribuer dans son diocèse, comme règle de conduite pour ses ouailles, le mandement de Mgr l'archevêque de Lyon, portant condamnation du *Manuel de droit canonique*, par M. Dupin.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

Un mouvement dont il est difficile, en présence des renseignemensts contradictoires, de préciser l'importance et le but, vient d'avoir lieu en Portugal. Selon les uns, le mouvement se fait en faveur du ministre tombé, Cabral, les autres y voient une tentative en faveur du roi absolu Don Miguel; on ajoute même que les absolutistes espagnols réfugiés en Portugal se sont émus à ce bruit et se proposent de tenter une contre-révolution en Espagne. Ce qui paraît certain, c'est que des embaucheurs se sont répandus dans les villes frontières de l'Espagne pour engager les soldats à passer en Portugal au service d'une cause vaincue; on annonce même que des désertions nombreuses ont eu lieu; suivant les journaux de Madrid qui publient ces nouvelles, la province du Minho serait en feu; mais les journaux de Lisbonne, auxquels il est défendu, il est vrai, de reproduire aucune nouvelle alarmante, assurent que l'insurrection a été étouffée dans son germe.

Il vient d'être rendu par la reine d'Espagne un décret portant:

1° Que la quarantaine d'observation de quatre jours imposée aux bâtiments qui arrivent du Maroc dans les ports d'Espagne, avec patente nette, sera levée, pourvu qu'il ne se soit manifesté, depuis un an, aucun cas de peste dans le port d'expédition, ses environs et les lieux limitrophes.

2° Que les navires étrangers, outre leur patente de santé, devront présenter un certificat du consul ou agent consulaire d'Espagne résidant dans le port de leur sortie, portant que la teneur de la patente est sincère et véritable; à défaut de quoi, ils resteront assujettis aux règlements antérieurement en vigueur.

Les travailleurs et les salaires.

ANZIN. — Les troubles d'Anzin qui, le 8, semblaient s'apaiser et devoir ne s'élever qu'à l'importance d'une grève sur une fosse ou deux des 40 sièges d'exploitation de la compagnie, se sont tout-à-coup étendus à 40 fosses en exploitation. Le 8 au soir, l'autorité administrative a dû demander des forces aux commandants militaires pour assurer le respect aux propriétés. Des détachements du 39e de ligne et du 7e lanciers ont passé la nuit du 8 au 9, au chantier d'Anzin, aux sièges d'exploitation menacés et aux machines d'épuisement.

Le 9 au matin, la grève continuait et des rassemblements d'ouvriers mineurs avaient lieu à Anzin. Ils se sont portés à quelques voies de fait contre un gendarme qu'on voulait faire passer au dessus du parapet du pont du Noir-Mouton, pour le jeter dans le canal. Il fut heureusement dégagé par un de ses camarades et par deux lanciers. Dans le même moment, M. Thion, maréchal-des-logis, était entouré par un nombre considérable de mineurs et tenu à la gorge par deux hommes; il a été également débarrassé par les lanciers. Trois arrestations ont eu lieu dans cette journée: ce sont les mineurs J.-B. Noël, Philippe Sénecaut et Ch.-Jh. Payen, qui ont été rejoindre à la maison d'arrêt les cinq mineurs arrêtés précédemment.

400 ouvriers d'Anzin, en grève, ont pris le parti de se porter sur Denain pour y éteindre les feux et arrêter le travail des ouvriers bien intentionnés. Une locomotive a été chauffée immédiatement et un convoi spécial a transporté les autorités judiciaire et administrative de Valenciennes, soutenues par un détachement de la troupe de ligne. Une compagnie de lanciers se portait également sur Denain par le chemin de terre. Les forces militaires sont arrivées au moment où les émeutiers commençaient à éteindre les feux de la fosse Villars. On est parvenu toutefois par la persuasion à les faire désister de leurs prétentions et à de meilleurs sentiments. — M. le baron Petit de Lafosse, sous-préfet de l'arrondissement, et M. le procureur du roi de Warenhien n'ont pas quitté les points menacés; ils ont contribué puissamment, soit à maintenir l'ordre, soit à ramener les mutins. L'autorité militaire a mis un grand empressement à déférer à la demande de l'autorité administrative; les chefs de corps, le commandant de la gendarmerie et sa brigade, le commissaire de police de Valenciennes et ses agents, MM. les maires et adjoints de Valenciennes et d'Anzin, ont prêté leur concours avec un zèle digne des plus grands éloges.

En réfléchissant sur ces déplorables excès, on conçoit qu'il n'en peut résulter autre chose que peine et misère pour l'ouvrier, perte réelle pour le pays et pour la production en général. Espérons encore que cette grève, qui ne trouvera aucun encouragement dans la conscience publique, n'aura pas de suites fâcheuses, et que la bonne intelligence sera bientôt rétablie entre la compagnie d'Anzin et ses ouvriers.

On écrit au *Messager du Nord*:

ROUBAIX. — Il y a quelques jours un nombreux rassemblement d'ouvriers se rendit chez un fabricant de la rue de la Fosse-aux-Chênes à Roubaix.

» Malgré l'ordre et le silence que ces hommes conservaient en marchant, tout le quartier fut bientôt en émoi. On apprit que le matin des tisserands ayant reporté leurs pièces, le fabricant leur avait annoncé une diminution de façon. — C'était une bien triste nouvelle dans les circonstances actuelles, car le prix est déjà si bas qu'un bon stoffier ne gagne que 1 fr. 50 environ par jour, y compris le salaire de sa femme ou de l'enfant qui lui fait ses épeules. — Les tisserands refusèrent la façon proposée, et retournèrent à l'atelier. Alors leurs camarades abandonnèrent les métiers, et tous ensemble allèrent demander au fabricant la raison de la diminution qu'il leur imposait. Tout cela s'est passé sans cris, sans désordre; et s'est terminé avec le même calme. Les ouvriers méritent des éloges pour la sage modération dont ils ont fait preuve. Qu'ils se le rappellent: les désordres compromettent les meilleures causes.

» Il y a un mois à peine, des questions de salaires amenaient de graves événements à Rive-de-Gier, Elbeuf, Nancy, Dunkerque. Ces fréquentes explosions des mêmes plaintes ne prouvent-elles pas que le pouvoir social doit enfin intervenir dans ces questions, que la loi doit protéger la propriété de l'ouvrier, c'est-à-dire son travail, à l'égal de la propriété matérielle! N'est-il pas scandaleux de voir les fabricants réduire le salaire de l'ouvrier pour diminuer d'autant le prix de leur marchandise, rejetant ainsi sur le pauvre les désastreux résultats d'une concurrence déréglée! On a sagement interdit l'usure, mais la spéculation sur le salaire n'est-elle pas une exploitation du pauvre, aussi immorale que l'usure même? La pensée qui a inspiré la fixation d'un taux au-dessus duquel l'intérêt ne peut s'élever, ne conduit-elle pas à la fixation d'une limite au-dessous de laquelle les salaires ne peuvent pas descendre?

» Il faut le reconnaître, le pouvoir d'aujourd'hui ne pourrait faire exécuter les lois qui auraient pour but de remédier aux graves abus de l'anarchie industrielle. Nous en avons la preuve sous les yeux: tous les jours les lois sur le travail des enfants dans les manufactures est impunément violée; c'est que le ministère, toujours menacé de perdre une majorité douteuse, est sans force contre les privilégiés du corps électoral.

» Ce n'est pas seulement la question des salaires qui appelle fortement notre attention; il se fait aujourd'hui un second travail de rénovation qui doit être médité avec sagesse et conduit avec mesure; or, pour cela, il faut que la situation des classes ouvrières, si négligées jusqu'ici, soit étudiée dans sa vérité; que les ouvriers, si peu connus, qu'on ne cherche pas à connaître, qu'on redoute d'entendre, disent comment ils souffrent. Les faits bien étudiés, précisés, vulgarisés, seront toujours la base d'utiles discussions dans la presse, et par suite de bonnes lois. C'est aux ouvriers à les révéler avec le calme qui convient au bon droit. »

NANCY. — Dans son audience de vendredi dernier, le tribunal correctionnel de Nancy a jugé la seconde catégorie des individus arrêtés et mis en prévention à la suite des derniers troubles de cette ville.

Les prévenus étaient au nombre de neuf. Quatre ont été acquittés; les cinq autres ont été condamnés à diverses peines variant de quatre mois à six jours de prison et descendant même, pour l'un d'eux, à 16 fr. d'amende.

« Il est probable, dit le *Patriote de la Meurthe*, que là s'arrêteront les poursuites intentées à la suite des fâcheux événements qui ont troublé la paix de notre ville, et qu'une ordonnance de non-lieu rendra à la liberté toutes les autres personnes qui ont été mises en état d'arrestation. C'est bien assez de quinze citoyens privés de leur liberté plus ou moins longtemps par suite d'une mauvaise mesure administrative, aggravée d'un déploiement de force militaire parfaitement inutile. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — Dans un grand nombre de quartiers de Londres, on a placé des troncs dans divers cabarets et établissements publics pour y recevoir les pences (10 centimes) destinés à offrir à sir Robert Peel un témoignage de reconnaissance pour son dévouement à la liberté du commerce.

— M. Fénéon, qui a signalé le premier les dangers de l'association faite entre les concessionnaires des houillères de la Loire, vient d'être réélu à une grande majorité, au premier tour de scrutin, conseiller municipal de Saint-Étienne. Les journaux de cette ville voient dans ce fait une éclatante manifestation contre le monopole de la compagnie.

PROSPÉRITÉ CROISSANTE. — On écrit de Mamers, 6 juillet, au *Courrier de la Sarthe*:

« Un malheureux, sans pain, sans argent, sans moyens de s'en procurer, se trouvait samedi dernier, vers les trois heures du soir, sur la route de Bellême à Mamers, exténué de soif et de chaleur; il n'avait pas mangé depuis le matin, sur les sept heures. Il se présente à une ferme située dans le département de l'Orne, à cinq kilomètres de Mamers. Il demande à boire et un peu de pain; une fille se trouvait seule à la maison; elle le refuse en prétextant de l'absence des maîtres.

» Ce malheureux était un ouvrier, muni de papiers en règle, qui voulait gagner Mamers, parce qu'il espérait y trouver de l'ouvrage.

» Non habitué à mendier, désespéré du refus qu'il venait de subir, ne pouvant plus se traîner, il arrête le projet de se détruire. Près d'un

DEUX VICTIMES. — Il y a quelques jours, une dame se rendit avec son fils, âgé de cinq à six ans, sur les bords de la Marne, pour se donner le plaisir d'un bain froid. L'enfant, imprudent comme on l'est à cet âge, profita d'un moment où sa mère ne l'apercevait pas pour s'écarter d'elle et s'avancer vers le milieu de la rivière. Bientôt il perdit pied et jeta un cri de détresse au moment où il disparaissait sous les eaux. La malheureuse femme entendit ce cri, et ne consultant que son amour maternel, elle s'élança dans le courant pour sauver son fils, et comme lui fut entraînée dans l'abîme. Son courage lui donna des forces, elle parvint à le saisir; mais le petit malheureux, déjà sous l'empire de ce vertige mortel qui s'empare des noyés, saisit à son tour sa pauvre mère, et, par un instinct de conservation aveugle, se cramponna à elle de manière à comprimer tous ses mouvements. Après des efforts désespérés, la mère et le fils disparurent pour toujours, et la Marne compta deux victimes de plus.

EXEMPLE A SUIVRE. — Les ouvriers typographes de Caen ont formé une association dite *Société typographique*, autorisée par sanction ministérielle du 15 juin 1846, et « dont le but, disent les préliminaires des statuts, est de s'assurer leurs liens de confraternité, de faciliter leurs relations pour se procurer de l'ouvrage, d'étudier leurs ressources afin de pouvoir se secourir dans les moments de nécessité, et enfin de former un fonds commun, lequel, accru par le temps, permettra d'entreprendre l'œuvre de secours philanthropique qui est le vœu unanime de tous les cœurs humains et généreux. »

SUITES D'UN OURAGAN. — Le 23 juin, dit la *Provence*, on a découvert au fond d'un précipice, dans les collines des environs de Simiane, un squelette intact, couché sur un havresac en peau assez bien conservé. Ce havresac, reconnu par plusieurs habitants du village, a servi à faire découvrir l'origine du squelette.

Le 23 juin 1842, un ouragan, accompagné d'une espèce de trombe, enleva un pâtre faisant paître son troupeau non loi de ce précipice, qui est excessivement profond. On ne retrouva plus que sa cape et son chapeau, autour desquels se pelotonnaient les moutons effrayés. Depuis cette disparition, il avait été impossible de savoir ce qu'était devenu ce malheureux berger.

Quatre ans s'étaient écoulés, jour par jour, lorsque, par une coïncidence étrange, des villageois, descendus dans les anfractuosités des rochers pour y chercher des champignons, ont trouvé son squelette, dont il a été facile de constater l'identité. Il paraît que cet infortuné n'avait pas été tué sur le coup. Sa position horizontale et le bissac placé sous sa tête semblaient indiquer qu'il était mort, après une longue et affreuse agonie, d'inanition ou des suites de ses blessures. »

UN NOUVEAU GENRE DE RÉCLAME. — La déposition d'un témoin dans une affaire de bigamie a révélé en Angleterre un genre de profession tout à fait inconnu du public de Londres et dont on n'a pas l'idée à Paris. Outre la profession de racheter les objets engagés, et qui n'est pas très lucrative chez nos voisins, le nommé Abraham, juif, exerce, pendant les sessions des assises de Middlesex, le singulier métier d'aller visiter tous ceux qui ont des procès et leur recommander pour conseil un certain avocat qui lui paie une commission ou courtage d'une demi-couronne pour chaque cause qu'il lui procure. Cette espèce de courtier ne sait même pas écrire.

L'AUTORITÉ PATERNELLE. — L'*Espagnol* raconte ce qui suit: « Une jeune modiste de Madrid, âgée de dix-huit ans, aimait malgré ses parents un jeune tailleur qui voulait l'épouser. Un soir qu'elle causait avec lui elle fut surprise par sa mère qui courut en prévenir son mari; celui-ci ne se contenta pas de réprimander sa fille, il l'enferma et se prit à la frapper à coups de bâton jusqu'à ce qu'elle tombât inanimée à ses pieds; la pauvre jeune fille se traîna comme elle put dans sa chambre où elle resta trois jours sans que sa mère voulut approcher d'elle ni lui envoyer de nourriture; restée au lit, elle ne vécut que de ce qu'une jeune sœur pouvait acheter pour elle de ses épargnes. Ce ne fut qu'au bout de ce temps et sur les instantes prières de la jeune sœur que la mère se décida à entrer dans la chambre de sa fille qui la suppliait en sanglotant de lui pardonner.

» Le tailleur, instruit de cette froide cruauté des parents de celle qu'il aimait, se présenta chez eux et leur adressa de vifs reproches. Ceux-ci le firent arrêter comme perturbateur; mais il est probable qu'après l'instruction de l'affaire ce n'est pas lui qui sera puni, mais les parents, qui ont abusé à ce point de leur autorité. »

DÉCOUVERTE. — Les ouvriers employés aux travaux du canal, aux environs de Marseille, dit le *Courrier* de cette ville, ont fait une rencontre souterraine assez curieuse. En creusant un puits au quartier de la Marionne, près le hameau des Olives, ils ont trouvé, à environ vingt mètres de profondeur, une caverne assez vaste communiquant par d'étroites ouvertures à d'autres cavités qui s'étendent fort loin. La partie supérieure est hérissée de magnifiques stalactiques qui jettent à la lumière le plus vif éclat. D'énormes pilliers qu'on dirait d'un étincelant granit, soutiennent les voûtes, et le sol est tapissé d'une concrétion pierreuse qui ressemble à une mousse dorée.

La caverne de la Marionne a reçu les premiers jours de nombreuses visites; mais comme les curieux se montraient peu discrets et mutilaient sans pitié toutes ces curiosités souterraines, l'administration du canal a dû en interdire momentanément l'accès.

VARIÉTÉS.

Critique littéraire.

FABLES NOUVELLES, par **PIERRE LACHAMBEAUDIE**, un vol. in-8°. (1)

La fable, pour nous, n'est plus un poème, ce n'est plus même un récit; c'est un mot piquant, une comparaison ingénieuse. Ce qui nous préoccupe en la lisant, ce ne sont pas les incidents, c'est la conclusion, l'application. Une forme nette et concise, qui fasse ressortir la moralité, est donc pour nous la condition essentielle de toute fable. La pensée qui en fait le fonds doit, de plus, avoir son application immédiate, ne pas exiger de trop longs dévelop-

Des exemplaires de cet ouvrage sont déposés à la Librairie sociétaire, rue de Seine, 10.

ecueil de M. Lachambeaudie. Nos lecteurs verront si ces *Fables nouvelles* sont indignes des premières, que l'Académie, souvent moins juste dans ses faveurs, a deux fois couronnées.

Ne croirait-on pas la fable suivante — frais paysage du printemps avec un nuage orageux à l'horizon — éclose sous la plume d'Anacréon dans un moment de rêverie?

Vers l'atelier de Praxitèle
Glycère accourut : O sculpteur,
Avez-vous l'Amitié? dit-elle ;
Je lui voue un culte en mon cœur.
— Tiens, la voici, répond l'artiste.
— Oh! dit-elle, elle est de moitié
Trop vieille, trop sévère et triste ;
Ce n'est pas cela l'Amitié.
Mais voyez celle qui se joue
Parmi les fleurs d'un air joyeux ;
Pour une Amitié, je l'avoue,
Elle me conviendra bien mieux.
— De ton sort, dit le statuaire,
Que le ciel daigne avoir pitié :
Mais plus d'une avant toi, Glycère,
A pris l'Amour pour l'Amitié.

La morale de La Fontaine est étroite quelquefois : c'était la faute du siècle. M. Lachambeaudie la corrige et la complète :

Le savetier s'en retournait
De chez le financier. Joyeux il fredonnait
La chanson que lui fit oublier la richesse.
Mais un voisin survient qui lui peint sa détresse,
Et lui demande vingt écus.
Alors le savetier confus
De faire au malheureux essuyer un refus,
En rougissant s'excuse avec franchise,
Et trop tard se repent d'avoir, par sa sottise,
Manqué l'occasion d'obliger un ami.
— Je pouvais être heureux, si j'avais été sage,
Dit-il, avec cet or j'aurais chanté, dormi,
Mais il fallait savoir en faire un bon usage.

Le souffle de la charité sociale circule dans toutes les parties de l'œuvre; il inspire au poète l'indulgence pour l'enfant, qu'on ne doit pas rendre responsable de la mauvaise éducation qu'il a reçue ; pour

. . . . . . la vierge candide,
Qui, loin du nid poursuivant le bonheur,
Crut s'envoler en un festin splendide,
Et s'abreuva d'un amer déshonneur...
Elle aurait pu, sur un sol moins avare,
Sous la vertu, s'abriter jusqu'au soir...

Mais il trouve au besoin des paroles pour protester contre la guerre (*les Deux Coqs*), pour stigmatiser les professions parasites, marchands, banquiers, gens de loi, qui crient à l'opprimé comme le buisson à la brebis menacée d'une ondée :

Sous nos branches, *amis*, abritez-vous de grâce,

et tondent ensuite ceux qu'ils protègent; ou bien encore les faux moralistes, qui prêchent la mortification en courant à l'orgie, et disent à l'homme, ainsi que le poteau au voyageur :

Au bourg le plus voisin, vous vous rendez sans doute;
Retenez le conseil que je vais vous donner :
Marchez toujours à droite et sans vous détourner.
Quelques milles de plus à parcourir encore,
Espace qu'un boiteux en quatre pas dévore,
Des bois, une prairie, une plaine, un coteau;
Bref, le trajet le plus facile...
— Eh bien, marche toi-même... Oh! répond le poteau,
Je montre le chemin, mais je reste immobile.

Le fabuliste ne s'est pas laissé prendre aux pompeux éloges que certains journaux, qui ont bien leurs raisons, font du commerce parasite. Ecoutez la fable suivante :

Un marchand marchandant un chien, pour moins payer,
S'évertuait à le déprécier.
— Je ne pourrai jamais, disait-il, m'en défaire ;
L'argent que j'y consacre est de l'argent perdu.
Quelques instants plus tard, pour qui l'eût entendu,
C'était une autre affaire :
Sur ses rivaux ce chien devait avoir le prix.
D'un contraste pareil, notre animal surpris :
— D'où vient que ce matin votre voix mensongère,
Niant mes qualités, ce soir les exagère?
— Ce langage opposé, dit le marchand, crois-moi,
L'intérêt le dicta; que ce soit mon excuse;
Sur nos relations ton noble instinct s'abuse;
Mais le mensonge, mais la ruse,
Voilà de tout commerce et la base et la loi.

Il n'y a, dans les *Fables nouvelles*, recherche ni de la concision ni de la couleur; l'action se déroule sur un fond nettement défini, mais seulement indiqué ; cependant, quand le tableau est le fond même du récit, le poète ne le repousse pas. On jugera de son talent pittoresque par les vers suivants :

Le long d'une rivière au murmure enchanteur
Coula mon enfance inquiète.
Confondus sur le bord, saules et peupliers,
Offraient au rossignol, aux amants, au poète
Leurs ombrages hospitaliers.
Mille fleurs embaumaient les deux rives égales,
Et des chantres ailés, les laveuses rivales,
Envoyaient aux échos leurs naïves chansons.
Mais voilà tout à coup, j'avais seize ans à peine,
Qu'arrivent par centaines
Charpentiers et maçons.

Ecoutez, froids rimeurs qui fatigant vos plumes,
A des genres divers consacrez cent volumes,
Pour cueillir de lauriers les plus amples moissons,
Béranger n'a que ses chansons.

La gloire, en effet, ne se mesure pas à la quantité des œuvres, mais à leur mérite. M. Lachambeaudie n'a, comme Béranger, que de minces volumes, mais ils sont exquis, et ils vivront longtemps après que l'on aura oublié le nom de tous nos petits grands hommes qui encombrent les journaux de leurs pompeuses réclames et de leurs insipides écrits.
- J. Fl.

L'Age d'or des Travailleurs

VOTÉ PAR LA CHAMBRE DES PAIRS ET MIS A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE MOYENNANT UN LIVRET DE 25 CENTIMES.

Il vient d'être publié à Nantes, sous ce titre, une brochure qui contient une critique incisive et approfondie du projet de loi sur les livrets d'ouvriers adopté par la Chambre des pairs au commencement de la session. Il est impossible de montrer avec plus de verve et de raison les funestes résultats de ce projet, qui tend à créer un si puissant moyen de police au profit du gouvernement, un si puissant mode d'action au profit de la féodalité industrielle. Le passage suivant, qui termine la brochure, donnera une idée de la manière et des vues de l'auteur :

Entrez dans les catacombes de l'industrie, regardez cet immense édifice, et dites si ce n'est pas là l'enfer du Dante. Des cheminées hautes comme des pyramides vomissent la flamme et la fumée, la blanche vapeur de l'eau se mêle à la noire fumée de la houille, mille bruits étranges et confus s'échappent des ateliers comme de l'antre des Cyclopes : tout est bruit, lumière, mouvement. Les éléments matériels, dirigés par le génie et la main de l'homme, s'y livrent combat ; un nouveau chaos est tourmenté par une volonté puissante qui en fait sortir l'harmonie. D'immenses et flamboyants foyers préparent mystérieusement la vapeur dans des chaudières de tôle; elle bouillonne impatiente, elle s'échappe en sifflant, elle vole dans des tuyaux tordus comme des serpents. Des roues colossales tournent avec une vitesse que l'œil ne peut suivre ; de longs pistons, huilés comme des athlètes, s'enfoncent en mugissant dans de larges cylindres, mille rouages s'engrènent, se quittent, se poursuivent avec une agilité effrayante, un art admirable. La dent grince sur la dent, le ressort glisse sur le ressort, les fourneaux ronflent, la flamme voltige, la fonte s'échappe brûlante, franchit ses barrières et coule comme une lave dans des moules de sable. Plus loin, le fer se déroule entre deux laminoirs, en un long et docile ruban de feu ; le martinet tombe lourdement sur l'enclume et fait jaillir une pluie d'étincelles, pendant que des ventilateurs au bruit sourd animent les forges comme un souffle souterrain d'enfer. Des hommes demi-nus dirigent ce combat de la matière; leurs yeux sont brûlés à l'éclat de la flamme, la sueur coule à flots de leurs membres fatigués, un air chargé de feu embrase leurs poitrines..... Mais la houille ne brûle pas en vain, les machines vont toujours, le fer ne peut attendre, le feu le dévore, il va brûler peut-être!... Périsse plutôt le travailleur!... Qu'importe l'homme, pourvu que le produit soit sauvé!...

O sublime génie de l'industrie, premier fils de l'intelligence humaine, verbe scientifique incarné dans la matière que ton souffle anime, Prométhée de la nature brute, puissant organisateur de l'unité universelle, c'est toi qui pousses la locomotive aux poumons de flamme sur ses longues voies de fer ; c'est toi qui enfonces dans l'onde blanchissante des océans les larges roues des pyroscaphes; c'est toi qui perces et déchires les flancs abruptes et granitiques des montagnes; c'est toi qui ravis la foudre aux nuages chargés de tempêtes et qui, au moyen du même fluide, places les individus, les villes, les nations, les continents, les deux mondes aux extrémités des fils de tes magiques télégraphes!... C'est toi, sublime enfant du ciel, qui fais naître toutes ces merveilles; et cependant le travailleur te maudit!... Oh! qui lui dira que son mauvais génie, ce n'est point toi, et que, loin de diriger l'exploitation barbare d'une partie de la race humaine par les instruments de l'industrie, tu gémis amèrement de ne pouvoir encore l'émanciper?... C'est l'avidité des spéculateurs qui t'enchaîne sur les volants des machines, comme Ixion sur sa roue; c'est la main barbare des nouveaux juifs qui enfonce, en ton nom, la couronne d'épines dans le front des travailleurs!

Les sybarites de Rome noyaient dans leurs viviers les esclaves insoumis pour engraisser leurs murènes... Nous demandons s'il n'est pas aussi cruel de tuer lentement l'ouvrier tous les jours, tous les instants, dans les tortures d'un travail forcé, dans les angoisses de la misère? Ne voyons-nous pas une aristocratie aussi fière que molle et paresseuse, naissante chez nous, vivace de l'autre côté du détroit, s'engraisser chaque jour dans l'impur vivier de l'oisiveté? Le parlement anglais ne s'est-il pas soulevé comme un seul homme, lorsqu'on proposa une réduction de deux heures sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures? Le président tressaillit sur son sac de laine, et ces lords orgueilleux s'écrièrent en tremblant : *To be or not to be!*... que deviendraient nos châteaux, nos fabriques, nos vaisseaux? Nous ne boirons plus les vins d'Espagne, si les femmes travaillent deux heures de moins; le champagne ne pétillera plus dans nos verres, si les enfants dorment deux heures de plus... N'ont-ils pas, dans l'Inde, des millions de machines humaines qu'ils exploitent et empoisonnent, l'opium d'une main, l'épée de l'autre? N'ont-ils pas, au-delà du canal Saint-Georges, un peuple qui meurt de faim, et dans leurs mines, des catacombes grouillantes où des milliers d'êtres humains de tout sexe et de tout âge s'étiolent pour faire briller la houille dans leurs foyers? Il est impossible d'avoir poussé plus loin le culte de la matière, le sacrifice au produit... Leur système gagne la France, le paupérisme s'étend partout... L'épouvantable Minotaure de la féodalité réclame déjà son tribut de chair et de sang... Le mal s'avance, il faut à tout prix le conjurer.

En voici les moyens :

1° Il faut proclamer le droit au travail pour tous les citoyens de tout âge et de tout sexe ;

Accorder un secours, équivalent à ce droit, à tous ceux qui ne pourraient vivre de leurs bras ou de leur intelligence pour cause de vieillesse, d'accidents, d'inaptitude ou d'infirmité.

La suppression de tous les droits d'entrée sur les matières premières destinées à l'Industrie;

Un bon système d'exportation et de colonisation.

7° Enfin, qu'il n'y ait plus de pauvres ; que la mendicité soit abolie, le salariat transformé.

Telle est l'esquisse des grandes réformes que nous voudrions voir le gouvernement entreprendre.

Qu'entre nos idées et le projet de loi sur les livrets l'opinion publique soit juge : que l'avenir décide.
XX.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. J. M. à Besançon. — Reçu les P. — Nous expédions et nous servons. — Nous passons écriture sur l'avis et à votre compte. C'est le mode obligé.

M. A. à C. — Reçu les 238 50. — Votre rectification est exacte. — Nous vous inscrivons pour l'Alm. — Nous vous enverrons les documents que vous désirez.

M. D. à Etretat. — Reçu la copie. — Continuez à fournir. Nous allons vite.

M. S. à Toulon. — Reçu les 70 pour vous et M. E.

M. Co. à Draguignan. — Votre ami De. va mieux, mais il est condamné pour longtemps à l'inaction. — Da. est allé le voir suivant votre désir.

M. E. à Zurich. — Indépendamment du N. V., veuillez nous faire adresser un journal de Zurich. — Nous enverrons la D. P. en échange.

M. N. à Rio de Janeiro. — Reçu les 75; merci aux 17 amis.

M. E. C. aux Brosses. — Reçu. Impossible de vous écrire avant lundi.

Propagateur des Ardennes. — *Progressif cauchois.* — *Courrier d'Indre-et-Loire.* — *Océan de Brest.* — *Impartial de Seine-et-Oise.* — *Echo de la Nièvre.* — *Moniteur de l'Aude.* — Remercîments.

Glaneur d'Eure-et-Loire. — A vous aussi, remercîments, quoique un peu tard. Mais convenez aussi qu'on est bien excusable de se perdre dans le labyrinthe de vos huit feuilles. Pourquoi, ayant toute la réalité du grand format, ne vous en donnez-vous l'apparence, dans un temps où l'on veut faire croire que l'influence se mesure à la surface? Vous n'avez donc pas d'ambition?

Echo de l'Aveyron. — Vos trois derniers numéros nous manquent; c'est dommage, maintenant que ça chauffe. — Envoyez-nous du moins vos entre-filets anti-phalanstériens.

Au Bulletin d'Espalion. — L'abondance des matières nous force à renvoyer au prochain numéro de huitaine les *Aneries civilisées*; mais rassurez M. A. T..., il ne perdra rien pour attendre.

M. L.l.n.g. à Paris. — Prière de passer ou d'envoyer son adresse.

M. P. P. à Marcillac. — Toujours mêmes intentions ; mais on est accablé de travail ; ainsi, n'attendez pas.

M. L. M. à Bordeaux. — Lettre reçue. — Commissions faites. — Compliments. — A bientôt une lettre.

A Tous. — Nous réitérons à nos amis l'invitation de nous adresser des documents pour l'enquête sociale que nous publions dans notre numéro double du dimanche.

Nous demanderons, en outre, à ceux qui, par fonction ou par goût, s'occupent d'architecture, de travaux publics, d'archéologie, etc., de vouloir bien adresser des nouvelles relatives à cette branche de l'art, à notre ami C. Daly, directeur de la *Revue d'architecture*, rue Furstemberg, n° 6. Ces documents seront utilisés dans le triple intérêt de la D. P., de la Ph. et de la *Revue d'architecture*.

Bourse du 11 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 13	83 20	83 10	83 21
— — fin courant	83 20	83 23	83 20	83 23
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 45	121 55	121 45	121 55
— — fin courant	121 63	121 70	121 63	121 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3160	»»
4 0/0 J. »	»	» »»	O. V. de Par. »	1337	50
Emp. 1814. au Ct	»	» »/»	C. hyp...... »	480	»»
—— fin Ct	»	» »»	— Gouin..... »	1210	»»
B. du Trés.	»	3 1/2	— Gann..... »	1150	»»

PRIMES.	fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0...... d. 50	»» »»	»» »»	—— »» »»	83 60
5 p. 0/0...... d. 50	» »»	»» »»	—— » »»	» »»
REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	13 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	22 1/2	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM................ Der C.		100 1/4
Récép. Rotsch.	»	103 »»	BELG. 2 1/2.....	»	53 3/4
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	100 1/8
— — pass.	»	» »/»	— de 1840....	»	» »/»
— 3 p. 0/0.	»	33 3/4	— de 1842....	»	» »/»
Dette intérieure	»	31 1/8	— Banque.....	»	905 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1841.	»	» »/»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT.........	»	1231 25
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE	»	» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. » »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1260 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	» »»
— Ob. anc.	1015 »»
— — nouv.	1110 »»
V. r. gauc.	261 50
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1268 75
— à Rouen.	991 50
R.-Havre..	712 50
Avignon...	» »»
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str...	493 »»
Tours-Nant	500 »»
Orl.-Vierz.	637 50
C. du Nord	713 75
Famp-Has.	» »»
Diep.-Féc..	406 25
Boul. à Am.	370 »»
Orl.-Bord.	367 50
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	523 75
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	5675 »»
Lin Maber.	» »»

Marchés.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 9. 10 et 11 juillet. — *Beurre* (le kil.) En livres, 1,20 à 2,12. — En mottes Isigny, 1,50 à 3,40. — En mottes Gournay, 1,30 à 3,50. — Petit beurre, 1,04 à 1,54. — Beurre salé et fondu, 0,00 à 0,00.

OEufs (le mille). Du 9 juillet, 40 à 65. — Du 10 juillet, 34 à 60. — Du 11 juillet, 40 à 62.

fromages (la dizaine). — Brie, 12 à 28. — A la pie, 5 à 15.

Halle à la viande du 11 juillet. — 18868 kil. Bœuf, 1-45 1-20 0-80. — 16801 kil. Veau, 1-40 1-20 1-00. — 3391 kil. Mouton, 1-40 1-20 1-00. — En gros, 38160 kil. 1-50 1-44 1-38.

Marché aux chevaux du 11 juillet. — Chevaux de selles et de cabriolet entrées 100, vendus 17 de 270 à 1100. — De trait 260, vendus 26 de 300 à 1280. — Hors d'âge 182 entrés, vendus 24 de 70 à 400 — Anes entrés 14 vendus 2 de 30 à 45. — Chèvres amenées 4, vendues 1 de 16 à 00. — Voitures, 36 amenées, 3 vendues de 100 à 400. — Encan, entrés 4, vendus 4 de 60 à 150. — Essai, 93.

Marché aux fourrages. — Barrière d'Enfer 11 juillet. — Foin 1re 53,56 ; 2e 50,52 ; 3e 46,48. Luzerne. 1re 49,00 ; 2e 00,00 ; 3e 38,00. Paille de blé, 32,34 ; 2e 30,31 ; 3e 28,00. Regain, 00.

Marché Saint-Martin du 11 juillet. — Foin 1re qualité, 55 58 ; 2e 45 50 ; 3e 42 00 Paille de blé, 1re qualité, 29 32 ; 2e 27 28. — Paille de Seigle, 1re qualité 29,32 ; 2e 26 28.

Marché aux farines, du 11 juillet. — Arrivages, 5589-57 ; ventes, 5480-80 restant, 21031-51. — Cours moyen du jour, 42-89 ; quinzaine, 48-36. — Ventes en disponible, gruaux, 07 q. 85 k. de 57-95 à 59-85 ; 1re marque, 730 q. 05 k. de 43-30 à 46-50 ; 2e 943 q. 22 k. de 39-50 à 42-65 ; 3e 00 q. 00 k. de 00-00 à 00-00 ; 4e 0 q. 00 k. de 00-00 à 00-00 ; cuisson, 00-00 ; relevé, 23-55. — Ventes à livrer, 160[illegible] q. 20 k. de 40-15 à 42-65 ; cuisson, 2011 q. 00 k. ; revente 76 q. 93 k. de [illegible] à 43-95.

ROYA[illegible]

3e, 00,00 à 00,00.	Veaux....	1221	1180	1	46	1	26	1	06
4e, 00,00 à 00,00.	Moutons..	9753	9395	1	38	1	20	1	02

HALLE DE PARIS.

Grains (l'hectolitre).

Froment, 21 à 23. Seigle, 13 à 15. Orge, 12 à 14. Avoine, 9 à 12.

LAINES.

Les cours arrivent généralement en baisse, mais surtout sur les laines fines d'Espagne. Les qualités médiocres du centre de la France se vendent à peu de différence des prix de 1846.

Carcassonne (Aude). From. 24 40. Seigle, ... Avoine, ... — Châteaudun, ...
Caudebec (Seine-Inférieure). From. 22 57. Seigle, 12 86. Orge, 12 50. Avoine, 10 50. Colza dans ce département, 17 50 à 19.
Bourges (Cher). From. 21 90 à 23 65. Seigle, 16. Marsèche, 13. Avoine, 8. Foin, 30.
Châtellerault (Vienne). From. 19 à 19 5. Seigle, 14 50 à 15. Orge, 11. Maïs, 12 50. Avoine, 8 50. Vesces, 10. Colza, 16 75. Trèfle, 35 les 50 kilog.
Dijon (Côte-d'Or). From. 21 à 25. Seigle, 15 à 16. Orge, 14 à 15. Avoine, 9 à 10. Navettes, 19 50 à 20 50.
Gray (Haute-Saône). From. 20 25 à 22 50. Seigle, 14 93 à 16 93. Orge, 11 93 à 12 93. Avoine, 5 75 à 7 50. Foin, 36.
Issoudun (Indre). From. 24 à 25 25. Seigle, 17 à 17 50. Orge, 12 50 à 13. Avoine, 8 75 à 9 25. Haricots, 22 50 à 23.
Montauban (Tarn-et-Garonne). From. 23 à 25 50. Seigle, 18 à 18 50. Orge, 13 50. Maïs, 13. Avoine, 11 à 11. Lin, 18 à 20. Colza, 20.
Nîmes (Gard). From. 23 à 27. Blé de Pologne, 26 50. Orge, 10. Avoine, 8.
Pont-l'Abbé (Finistère). From. 19 14. Seigle, 13 11. Orge, 8 27. Sarrazin, 9 26. Avoine, 6 71. Pommes de terre, 3.
Strasbourg (Bas-Rhin). From. 20 à 29. Seigle, 16 50 à 17. Maïs, 18 à 22. Fèves, 15 à 17 50. Pommes de terre, 5 75 à 6 25.
Sainte-Menehould (Marne). From. 22 56 à 23 77. Seigle, 12 50. Orge, 11 35. Avoine, 8 63 à 9 22. — Vouziers, from. 22 86 à 23 93. Seigle, 11 79.
Mortagne (Orne). From. 20 à 21 70. Seigle, 12 20 à 12 80. Orge, 11 80 à 12 20. Avoine, 9 80 à 10 40. Sarrazin, 10 50.
Mulhouse (Haut-Rhin). From. 25 à 27. Méteil, 21 à 20. Seigle, 18 à 19.
Lisieux (Calvados). Froment, 24 40. Seigle, 14. Orge, 12 50. Avoine, 12. Vesces, 19. Foin, 38.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10:

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA D'APRÈS LE TABLEAU DE GIGOUX (0,50 CENTIMÈTRES SUR 0,34.)

Épreuves d'artistes, sépia	50 fr.	Épreuves avant la lettre, sur sépia	35 fr.	Épreuves après la lettre, sépia	15 fr.
— — sur chine	40	— — sur chine	30	— — sur chine	15
— — sur blanc	"	— — blanches	21	— — sur blanc	12

COURS D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE PRATIQUE

60 LEÇONS.
5 leçons par semaine.

PAR **M. JULIEN BLANC**

20 fr. par mois.
85 fr. le cours entier.

M. Julien Blanc, qui a fait, le 25 juin, rue Duphot, devant un auditoire nombreux et choisi, l'exposition de sa méthode expéditive et attrayante pour l'enseignement de l'orthographe, ouvrira très incessamment chez lui, rue Sainte-Anne, n° 63, un cours d'après cette méthode. Ce cours est destiné aux adultes des deux sexes. Il durera cinq mois.

Les leçons auront lieu trois fois par semaine, à huit heures du soir. Chaque leçon durera une heure et demie, et le cours entier se composera de 60 leçons. — On s'inscrit chez M. Julien Blanc, rue Sainte-Anne, n° 63, tous les jours de dix heures à six heures. — Le premier mois (20 fr.) se paie au moment où l'on se fait inscrire, et chaque mois successivement d'avance. En acquittant d'avance le prix du cours entier, on ne paie que 85 fr. au lieu de 100.

NOTICE SUR LA RUCHE A ESPACEMENTS ET SA CULTURE

LONS-LE-SAULNIER
1845.

Par CHARLES SORIA,

PRIX : 75 C.

Membre des Sociétés d'émulation du Jura et du Doubs, de la Société encyclopédique des bords du Rhin, etc.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

PAR F. CANTAGREL.

Un beau volume in-18 compacte, de 400 pages.

Prix : 4 francs. — — 2e édition. — — Par la poste, 4 fr. 50

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE DE LA DOCTRINE DE FOURIER,

PAR HIPP. RENAUD,

Ancien élève de l'Ecole polytechnique.

Prix : 2 francs. — — 1 vol. in-8. — 2e édition. — — Par la poste, 3 fr. 50

PETITS LIVRES SOCIÉTAIRES A BAS PRIX :

Exposition abrégée du système phalanstérien, suivi de : *Etudes sur quelques problèmes fondamentaux de la destinée sociale*, par Victor Considérant. 3e édition. in-32 compacte. Prix, 0,60 cent., et par la poste, 0,75 c. — Les 12 exemplaires, 6 fr., et par la poste, 7 fr. 75.

Le **même ouvrage**, moins les *Etudes*. — Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,35 c. — Les 12 exemplaires, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50.

Petit cours d'économie politique à l'usage des Ignorants et des Savants (extrait de *Débâcle de la Politique*), par V. Considérant. — Prix, 0,40 c., et par la poste, 0,50 c.

L'Organisation du travail et l'association, par Math. Briancourt. Prix, 0,80 cent., et par la poste, 1 fr. — Les 12 exempl., 8 fr., et par la poste, 10 fr.

Précis de l'organisation du travail (extrait du précédent). Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,35 c. — Les 12 exempl., 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50.

Immoralité de la doctrine de Fourier. — Brochure in-8 de 48 pages. — Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,40 c.

Les enfants au phalanstère, dialogue sur l'éducation (extrait du Fou du Palais-Royal), par F. Cantagrel, in-32. — Prix : 0,40 c., par la poste, 0,50 c.

De la politique nouvelle, convenant aux intérêts actuels de la société, par V. Considérant (2e édit.). — Prix, 0,15 c., par la poste, 0,20 c.

Les fruitières du Jura ou **association domestique** pour la fabrication du fromage de Gruyères, par W. Gagneur, br. in-18. — Prix, 0,40 c., par la poste, 0,50 c.

GLACIÈRES PARISIENNES EN 15 MINUTES AU PLUS ! GLACES, SORBETS, CHAMPAGNE FRAPPÉ, etc., par les plus grandes chaleurs, avec cet ingénieux petit Appareil, qui fonctionne sans mécanisme et à l'aide d'un sel inoffensif, comme le sel de cuisine. — Plus de dangereux acides qui brûlent et empoisonnent ! — 18, 38 et 55 fr. — Expériences publiques tous les jours, à deux heures, boulevart Poissonnière, 12, au fond de la cour, en face la rue du Sentier.

Chez **LABÉ**, **Libraire**, place de l'Ecole-de-Médecine, 4.

GASTRITES

Cinquième édition, *considérablement augmentée.*

GASTRALGIES, — MALADIES NERVEUSES. — AFFECTIONS CHRONIQUES DES VISCÈRES,

Considérées dans LEURS CAUSES, dans LEURS EFFETS et dans LEUR TRAITEMENT.

Ouvrage particulièrement dédié aux victimes des maladies des organes de la digestion, suivi de la connaissance des maladies par l'étude des tempéraments; Par le docteur Besuchet de Saunois, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, inspecteur des écoles et médecin de l'asile du septième arrondissement, membre de la Société royale des sciences d'Anvers, de la Société minéralogique d'Iéna, etc., etc. Beau volume in-8°, orné de planches. Prix : 5 fr. à Paris, 6 fr. par la poste en un bon affranchi. — Et chez l'auteur, rue Grange-Batelière, 14. — Consultations à midi.

MALADIES DU CŒUR. HYDROPISIES

Le Sirop de digitale de Labelonye, pharmacien, rue Bourbon-Villeneuve, 19, à Paris, est toujours le médicament que les médecins prescrivent avec le plus de succès contre ces deux affections, ainsi que contre les Asthmes et Catarrhes chroniques, les rhumes opiniâtres, les Toux ou bronchites nerveuses. On ne le vend qu'en bouteilles recouvertes d'une capsule en étain portant ces mots : Sirop de Digitale de Labelonye. Dépôts dans presque toutes les pharmacies.

TENTES AGRICOLES.

Brevetées d'invention, sans garantie du gouvernement.

Elles se dressent avec facilité, se haussent et se baissent suivant le besoin, et sont utiles pour la conservation des moissons. — YVOSE, LAURENT et Ce, quai Valmy, 65, sur le canal St.-Martin, à Paris (Affranch.)

MALADIES SECRÈTES.

Nouveau traité pour se guérir soi-même des écoulements anciens et nouveaux et des pertes blanches, par le docteur P. et JOZEAU. Chez l'auteur, rue Montmartre, 161. Paris. 4 fr.; par la poste, 4 fr. 25 c. (Aff.)

VENTE

par autorité de justice

Etude de Me Carnel, huissier, rue des Deux-Boules, n° 10.

En l'Hôtel des Commissaires-priseurs, place de la Bourse, n° 2, le 13 juillet 1846, consistant en tables, chaises, banquettes, échelles doubles, paravent, commode, fontaine, flambeaux et autres objets.

VENTE

par autorité de justice

Etude de Me Carnel, huissier, rue des Deux-Boules, n° 10.

En l'Hôtel des Commissaires-priseurs, place de la Bourse, n° 2, le 13 juillet 1846, consistant en bureaux, buffets, fauteuils, glaces, pendule, flambeaux, bibliothèque, canapés, causeuses, candélabres, cloison, grillage, banquettes, cheminée à la prussienne, 20 stères de bois de chêne, 10 de sapin, tréteaux et voitures.



AVIS ESSENTIEL.

Des Clyso-Pompes défectueux ayant été vendus comme sortant de sa fabrique, il prévient le commerce que ses Clyso-Pompes seront poinçonnés de son nom.

Rue St-Louis, 21, au Marais. PLUS DE MÉDECINES DÉSAGRÉABLES,

LIMONADE GAZEUSE PURGATIVE DE QUENTIN.



FABRIQUE spéciale **D'HORLOGES PUBLIQUES**

Perfectionnements et bas prix.

Pour **HÔTELS DE VILLE, ÉGLISES, CHATEAUX, USINES**, livrées avec parfaite garantie, pendant 6 années, **MÉTRONOMES** de **MAELZEL**, **TOURNE-broches** de toute espèce, **GIROUETTES**; médaille d'or, exposition de 1834. **J. WAGNER**, r. Montmartre, 118, Paris.

VARICES. **MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE 1844** — **BAS ÉLASTIQUES** en caoutchouc, sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs. — **FLAMET** jeune, seul inventeur et fabricant breveté, sans garantie du gouvernement. Rue Saint-Martin, 87. — Affranchir.

Imprimerie LANGE LEVY et Comp., 16, rue du Croissant.

exercer sur les élections une influence sérieuse. La composition du bureau offre à toutes les opinions démocratiques, à la nôtre particulièrement, des garanties sérieuses qui nous permettent de rallier notre action à la sienne, malgré quelques réserves qu'il serait peu opportun de faire valoir au moment où la convergence de tous les efforts peut seule assurer le succès. Nous avons surtout apprécié, comme un témoignage important du progrès des esprits, le paragraphe relatif à l'amélioration du sort des classes populaires. Ce premier pas vers les idées sociales, que nous signalions récemment dans le programme du congrès libéral de Belgique, est du meilleur augure, moins en lui-même, que par l'obstination des conservateurs, à éloigner toute allusion à cet objet. Faut-il s'étonner, du reste, que le parti Rothschild soit insensible à des infortunes dont il est la cause principale, et qui l'enrichissent?

Le comité central a cru donner un exemple salutaire en prenant l'initiative, et en montrant dans son propre sein l'union de toutes les forces de l'opposition, dont l'action concentrée doit être plus énergique et plus sûre.

Les citoyens que la loi actuelle investit du privilége de nommer des députés ont un devoir impérieux à remplir; eux seuls sont en effet les délégués de la souveraineté nationale consacrée par la charte. Leur choix détermine la direction des affaires. Qu'ils s'interrogent cependant, et qu'ils disent si le système politique que nous repoussons répond à leurs idées, à leurs vœux, à leurs plus intimes convictions, s'il ne blesse pas tous les sentiments nationaux?

Quelles sont, en effet, les institutions conquises en 1830 sur lesquelles le pouvoir n'ait pas porté la main?

L'élection à tous les degrés altérée à sa source par les manœuvres, la fraude, les menaces, tous les expédients de la corruption.

Les gardes nationales dissoutes et la violation flagrante, hautement avouée, de la loi qui en ordonne la réorganisation au bout d'un an.

L'institution du jury, cette sauvegarde des libertés publiques, faussée à son origine par le triage arbitraire des préfets.

La presse, à laquelle la charte a solennellement promis pour juges uniques les jurés, privée de cette juridiction, soumise par les lois de septembre, en certains cas, à la chambre des pairs, en d'autres, à la police correctionnelle; les obstacles de toute nature opposés à la liberté de discussion; les lois fiscales plus dures; les fonctionnaires protégés contre toute critique par la procédure civile; les annonces judiciaires devenues un moyen de ruiner les journaux de l'opposition dans les départements et de subventionner la servilité des feuilles ministérielles.

La dette publique accrue de près de 900 millions; les réserves de l'amortissement absorbées pour dix ans, et, comme réalisation des promesses d'un gouvernement à bon marché, un budget dépassant, en 1846, de 500 millions le budget de 1830.

Prenez une à une les dispositions fondamentales qui, chez tous les peuples libres, garantissent l'intervention des citoyens dans le gouvernement du pays, vous n'en trouverez aucune que l'on n'ait essayé d'amoindrir, de fausser ou d'annihiler.

Une guerre incessante, ouverte ou souterraine, a été faite à l'esprit de liberté; toute expression nationale, tout élan généreux a été traité de chimère; tout mouvement a fait peur; et l'âme de la France ainsi comprimée dans tous ses instincts, il a fallu, non pas réveiller les appétits grossiers qui ne dorment jamais, mais leur donner la prépondérance, exciter la passion des richesses, créer des aliments à l'agiotage, encourager, favoriser les débauches de la cupidité, au lieu d'honorer le travail, cette source féconde de la prospérité des nations et de la moralité des individus.

Est-ce là ce que la révolution de 1830 avait promis? Est-ce là ce que le corps électoral veut perpétuer?

Veut-il aussi que la France continue à se montrer humble et abaissée représentation nationale, solliciter avec constance, avec énergie, avec ensemble, la réforme de la loi qui consacre la prépondérance des moins nombreux sur les plus nombreux?

Une loi électorale ainsi faite n'est-elle pas jugée? N'est-ce pas un devoir rigoureux de réclamer au nom du bon sens, au nom des intérêts généraux de la nation, une réforme électorale et parlementaire qui donne satisfaction aux idées dont l'opinion publique la moins exigeante est aujourd'hui pénétrée.

Nous ne prétendons point résumer ici toutes ces idées, ni présenter un projet de loi; mais après avoir examiné sous ses divers aspects cette grave question, nous croyons ne rien exprimer que de raisonnable en émettant le vœu que la réforme repose sur les bases suivantes:

1° Que la population doit être le principe de la représentation nationale, et que le nombre des députés n'est point en rapport avec cette population;

2° Que 200 000 électeurs sont aussi dans une disproportion évidente avec nos 35 millions d'habitants (1);

3° Que les députés doivent être les représentants de la France et non de telle ou telle localité; la loi doit donc prendre tous les moyens pour que les influences individuelles et locales ne changent pas, en l'amoindrissant, le caractère essentiellement général d'une élection politique;

4° Qu'entre tous ces moyens on en peut indiquer deux qui pourraient contribuer à ce résultat:

Le premier, c'est de faire disparaître ces fractionnements infinis qui consacrent les inégalités les plus choquantes, à ce point qu'un collége de 150 électeurs, et un collége de 2 000 électeurs ne nomment l'un et l'autre qu'un député. — Il importe donc de placer l'élection soit au chef-lieu, soit à un point assez central pour que les députés, attribués à un département, soient nommés par un collége unique divisé en plusieurs sections réparties dans les villes les plus favorablement situées pour la réunion des électeurs, et dont chacune ne puisse jamais avoir moins de 600 votants.

Le second moyen, c'est d'augmenter le nombre des électeurs: — par l'adjonction de la seconde liste du jury, dans laquelle on ferait entrer tout porteur de diplôme de licencié ou de docteur d'une de nos facultés, après une résidence de trois ans dans son domicile politique, — par l'admission des conseillers municipaux, des officiers élus et des délégués de la garde nationale, dans les communes de 1 000 âmes et au-dessus; — par l'adjonction des membres des tribunaux et chambres de commerce, et des conseils des prud'hommes; — par un abaissement du cens, appliqué, s'il y a lieu, pour quelques départements, dans une progression décroissante, de manière que, dans aucun cas, le nombre des électeurs ne puisse être au-dessous de 2 000 (2).

Le droit de suffrage ainsi étendu pourrait n'être qu'une réforme illusoire, si le choix des électeurs restait limité dans un cercle restreint de candidatures possibles. Il faudrait donc supprimer tout cens d'éligibilité, et par conséquent accorder aux députés une indemnité modeste, mais suffisante.

N'est-il pas temps aussi que la loi vienne poser des limites à cet envahissement déplorable de la chambre élective par les fonctionnaires publics salariés? De récentes discussions, des faits nombreux, n'ont-ils pas démontré, avec la dernière évidence, qu'il y a là un mal profond, portant une grave atteinte à la vérité du gouvernement représentatif, et qui est aujourd'hui la source la plus féconde de la corruption électorale et parlementaire. Il faut donc étendre encore le cercle des incompatibilités et y faire entrer notamment les employés de la liste civile; il faut de plus que, dans le cours de la législature et pendant l'année qui suivra, aucun député ne puisse accepter de fonctions rétribuées, autres

(1) Il est remarquable, en effet, que notre nation, sous ces deux rapports, se trouve plus maltraitée que l'Angleterre, la Belgique et même l'Espagne.

(2) Cette disposition existe déjà dans la loi du 13 avril 1831, art. 2, pour les arrondissements qui comptent moins de 150 électeurs

La réforme électorale et parlementaire;

La réorganisation des gardes nationales;

La révision des lois de septembre;

Le rapport de la loi sur les annonces judiciaires;

Le rejet de tout projet de dotation;

Que la confection des listes du jury soit enlevée à l'arbitraire des préfets;

Que nos finances et toutes les branches du service public soient administrées avec économie, intelligence et honnêteté;

Qu'un système plus digne du nom et de la puissance de la France règle nos relations avec l'étranger;

Et qu'au dedans, enfin, les pouvoirs de l'État se préoccupent avec une sérieuse et active sollicitude de l'éducation et du bien-être des classes ouvrières, de la recherche des moyens et de l'examen des questions qui se rapportent à cet objet si important.

Les membres du comité central:

C.-P. DE LASTEYRIE, *président*. — RECURT, *vice-président*. — PAGNERRE, *secrétaire*. — LABELONIE, *trésorier*.

ABADIE, — BOURDON, — CORMIER, — DAUPHIN, — DUCLOU, — DELAIR, — DAVID (d'Angers), — DEGOUSÉE, — DUTOT, — FOISSAC, — FLON, — F. FERON, — FOY, — A. FAVREL, — O. GELLÉE, — GREMILLY, — GRISIER, — C. GUILHERY, — HAMELIN, — LAGNEAU, — LENOIR, — LECOMTE, — MONTFLEURY, — MARCHAIS, — MARTY, — MAUDUIT, — PÉAN, — RICHARD, — RAMOND DE LA CROISETTE, — RICHARD, — REYNEAU, — SAINT-AMANT, — SÉGALAS, — THIERRY, — VITECOQ.

Tout sert l'agiotage.

La catastrophe du chemin de fer du Nord a eu lieu mercredi 8, vers deux heures. Les médecins et les secours étaient arrivés d'Arras, sur le théâtre de l'accident, à cinq heures. A cinq heures, à six au plus tard, le gouvernement en a connu la nouvelle par le télégraphe, et cette nouvelle a été communiquée immédiatement, sans aucun doute, aux administrateurs de la compagnie. Plusieurs journaux (la *Gazette des Tribunaux*, le *Galignani's-Messenger*), ont affirmé que le bruit de l'accident s'était répandu à Paris dans la journée du 8.

Ce bruit, ayant pris de l'intensité, les rédacteurs de la *Patrie* et du *Galignani's* se présentèrent le 9, vers 4 heures, à l'administration du chemin de fer pour avoir des renseignements; il leur fut répondu qu'aucun avis à ce sujet n'était parvenu, et qu'un bruit semblable, qui avait couru la veille, s'était heureusement trouvé faux. En conséquence, le 9 au soir, la *Patrie* dément le bruit déjà accrédité; le journal officiel du gouvernement se tait; le *Moniteur parisien* seul contient les quelques lignes qui ont été reproduites par tous les journaux du matin.

On se demande quel a pu être le motif de cet opiniâtre silence? Ce silence de l'administration a-t-il protégé un jeu de Bourse?

La *Patrie* du 10 annonce que des ventes considérables ont eu lieu le 9, à l'heure même où l'on niait l'accident, et effectivement nous voyons qu'il y a en ce jour-là à la Bourse une baisse de 6 fr. 25 sur les actions du Nord.

On peut tout supposer et tout croire aujourd'hui en fait de spéculations. Il faut qu'une enquête sérieuse résolve la question que posent les dates et les faits que nous venons de rapporter; il faut que l'on sache si les chefs de la féodalité financière ont spéculé sur une épouvantable catastrophe, et si l'acte de brigandage légal le plus infâme et le plus odieux qui se puisse imaginer a été commis!

Quant au gouvernement, toutes les fois qu'il ne publie pas, aussitôt qu'il en a connaissance, les nouvelles télégraphiques du genre

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 14 JUILLET 1846.

REVUE MUSICALE ET DRAMATIQUE.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. — *Betty*, ballet-pantomime en deux actes, par M. Mazillier, musique de M. Ambroise Thomas. Débuts de Mlle Fuoco.

Tout le monde savait d'avance que le sujet du nouveau ballet était emprunté à la charmante comédie de M. Alexandre Duval, la *Jeunesse de Henri V*. Malheureusement, au point de vue de l'action et de l'intérêt, il n'en est point d'un ballet comme d'une comédie. Dans le ballet, il n'y a point à compter sur la finesse des détails, l'esprit du dialogue; toutes ces petites péripéties auxiliaires, qui naissent souvent d'une phrase ou simplement de l'inflexion donnée à un mot, disparaissent. Dans un scénario de ballet, la position respective des personnages doit être toujours tellement claire, qu'il suffise de quelques gestes pour faire comprendre au public ce que les interlocuteurs peuvent se dire; de plus, les scènes de dialogue proprement dit doivent être aussi rares que possible et excessivement courtes. Ces conditions restreignent beaucoup le champ des sujets de ballet et rendent ce genre très difficile, nous en convenons; mais elles n'en sont pas moins essentielles. Il faut encore qu'un sujet de ballet entraîne aussi naturellement que possible des occasions nombreuses de divertissements et de danse. Or, le nouveau ballet ne répond à aucune de ces exigences absolues. Tout un premier tableau, assez long, se passe en allées et venues de quelques personnages. On ourdit la conspiration contre le jeune roi, qui n'est plus Henri V, mais Charles II. Tout cela se passe entre le roi, la reine, Rochester, lady Clara et un jeune page, sans le moindre entrechat ou jeté-battu. Au deuxième tableau nous sommes transportés sur le port, beau décor représentant Londres sous un de ses plus intéressants aspects. Une foule de matelots et de femmes du peuple couvrent la scène, dont le devant est occupé par les tables du tavernier Coop. Sa fille Betty, charmante personne, va d'un groupe à l'autre, distribuant les rasades et les sourires. Survient le jeune page déguisé, dit le livret, en maître à danser. Son déguisement consiste en un manteau brun qu'il dépose en entrant en scène. Suit une leçon de danse à Betty; mais cette leçon est curieuse, pour un ballet. Le professeur et l'élève s'asseoient côte à côte, genou contre genou; puis le professeur, figurant deux jambes avec ses deux index, fait sautiller ceux-ci sur son genou, se trompant quelquefois de place et empiétant sur le terrain voisin. Nous ne recommandons pas ce procédé aux mères de famille. L'élève répète, ou à peu près, les évolutions d'index que le professeur interrompt par fois, pour baiser les mains de son élève en signe de satisfaction ou de correction, et la leçon est finie. Cependant l'élève, pour prouver qu'elle a profité, fait quelques pirouettes sur l'orteil; mais ce n'est qu'une très courte préface de ce qui suivra probablement. La danse est interrompue par l'irruption du roi et de Rochester, déguisés en matelots, et qui viennent prendre part aux joyeux *esbattements* du peuple. Le roi, surtout, paraît disposé à user largement des priviléges de sa nouvelle position. Il embrasse toutes les femmes et rudoie tous les hommes, si bien que, à peine entré, il voit s'élever autour de lui une rangée circulaire de poings fort désireux de boxer sa royale personne. Mais il commande une si luxueuse consommation, que maître Coop le tavernier, prend son parti et fait taire les dispositions hostiles. Pendant que le roi boit, matelots et *matelotes* se livrent à une danse toute particulière, et où les mouvements sont singulièrement économisés. Qu'on en juge: 1er exercice: Sur un rang de chaises qui occupe toute la largeur de la scène, les matelots viennent s'asseoir, les matelots se rangent derrière, immobiles, puis, le rang assis se met à tricoter des jambes dans cette position. — 2e exercice: les hommes s'asseoient à leur tour, puis une danseuse s'échappe du groupe, fait le tour de la scène avec des pas de basque, plus ou moins corrects, et vient s'asseoir sur les genoux du 1er matelot, à gauche du spectateur; une seconde répète la même manœuvre; puis, une troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les couples soient complétés. Enfin arrive un pas sérieux: le roi danse avec Betty (Petipa avec Mlle Fuoco); puis, un pas de trois entre Mlles Plunkett, Robert et un danseur quelconque. L'acte se termine, comme dans la *Jeunesse de Henri V*, par l'arrestation du roi qui, abandonné par Rochester, se trouve sans argent au moment de payer, et offre à l'hôte une montre aux armes royales, ce qui le fait justement soupçonner d'être un voleur.

Le premier tableau du deuxième acte se passe dans une salle de la taverne, et il n'y est nullement question de danse. Le roi se désole, se dépite; il ne sait comment échapper dignement à une situation ridicule. Enfin, il obtient de la jolie Betty et du page, qui juge prudent de ne pas pousser trop loin la plaisanterie, d'aider à sa fuite, et il s'échappe, à l'aide d'une échappe, par la fenêtre. Au deuxième tableau, nous sommes transportés dans la grande salle du palais royal, disposée pour une fête splendide. Ce décor, très beau, fait honneur à MM. Cicéri et Rubé. Les trois quarts du tableau se passent encore en intrigues, conversations, surprises, reconnaissances, etc.; enfin, après une amnistie générale qui termine la partie dramatique du livret, on passe à un divertissement général. Jamais ballet n'a renfermé moins de danse. Comme auteur du livret, on n'a nommé que M. Mazillier, qui, probablement, n'a fait que la partie chorégraphique. Il est vrai que le canevas était suffisamment indiqué par le choix d'un sujet déjà développé à la scène. Quoi qu'il en soit, en ne rendant M. Mazillier responsable que de la partie chorégraphique, qui est sa spécialité, on peut dire qu'il a été souvent mieux inspiré, et qu'il aura une revanche à prendre au prochain ballet qui lui sera confié.

L'intérêt principal de la soirée résidait dans le début de Mlle Fuoco qui nous arrive de Milan avec une brillante réputation. Mlle Fuoco est une toute jeune personne, jolie, mais dont les traits un peu forts sont mal accompagnés par la nudité et la sécheresse d'une coiffure à la chinoise. Nous l'engageons vivement à exiger de son coiffeur plus de soin et d'intelligence. Mlle Fuoco a beaucoup de vivacité et de précision dans les mouvements. Son principal mérite réside dans la vigueur des pointes. Elle danse des pas entiers sur les orteils. Elle semble ne pas toucher au sol, mais elle le rase constamment. Ses poses et ses pirouettes sur place ont une légèreté et une prestesse remarquables, mais elle a beaucoup à acquérir sous le rapport de l'ampleur et de l'élan; il y a aussi un peu de sécheresse dans ses mouvements qui ont besoin d'être arrondis. Mlle Fuoco paraît avoir porté sa principale étude sur les pointes; sous ce rapport elle dépasse tout ce que nous avions vu jusqu'à présent; maintenant elle doit spécialement s'occuper du jarret, du torse et des bras. Comme mime il est difficile de la juger sur le

enrichit l'aristocratie commerciale et manufacturière d'outre-Manche, la Grande-Bretagne se trouverait sans cesse menacée d'une attaque d'apoplexie foudroyante, qui pourrait briser le système actuel de la constitution économique et de la propriété.

La question du passage de l'isthme de Suez, des grandes routes de l'Inde et de la Chine, est donc, pour nos voisins d'outre-Manche, une question de vie et de mort. Cela explique la conduite du cabinet wigh en 1840 ; cela explique aussi la conduite de ce cabinet en 1846, au moment où il rentre aux affaires. En 1840, lord Palmerston se servait habilement de l'Europe, et lui faisait peur de l'attitude prétendue martiale de M. Thiers, afin d'enlever la Syrie à Méhémet-Ali. En 1846, Palmerston et Napier, qui ont exécuté le père, font des avances au fils, lui donnent des fêtes et des banquets, portent des toasts à la prospérité de l'Egypte et du pacha. Au milieu de toutes ces démonstrations, Ibrahim saura bien distinguer l'intérêt qui fait agir ses nouveaux amis.

Personne ne peut plus se tromper aujourd'hui sur le mobile de la politique anglaise dans la question égyptienne. L'opinion publique est arrivée au point où elle aurait dû être il y a six ans. Ce que nous écrivions alors, l'expérience et la réflexion l'ont appris à tout le monde. L'Autriche est revenue de ses illusions, et elle se tient sur ses gardes. La Russie commence à comprendre que M. de Brunow a bien pu être mystifié, et travailler, à son insu, pour l'Angleterre. La Prusse, impartiale par position, sent qu'elle s'est laissée entraîner trop facilement peut-être. La Hollande, la Belgique et les Etats secondaires redoutent que le canal maritime de Suez ne soit sous le canon anglais, comme le détroit de Gibraltar, de Bab-el-Mandeb, et tant d'autres points importants du globe.

Ce revirement de l'opinion est incontestable, et voici quelques mots du *Libéral liégeois* qui peuvent servir à le démontrer:

L'ISTHME DE SUEZ.

Alexandre de Russie disait à Napoléon, aux conférences d'Erfurth : « Les Dardanelles sont la porte de ma maison, j'en dois avoir la clef. » Les Anglais ont été moins francs en 1840 : ils ont mis en avant la nécessité de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, lorsque évidemment il ne s'agissait pour eux que de se faire donner les clefs de l'Egypte et de la Syrie, qui sont redevenues les portes de l'Inde.

Le *Bombay-Times* et le *Bombay-Courrier* ne croient pas devoir user de tant de diplomatie : ils parlent tout simplement de *forcer le passage de Suez*. La menace a même paru assez sérieuse pour que Méhémet-Ali y ait fait une réponse en forme dans le *Phare d'Alexandrie*. Le vice-roi, car l'article porte visiblement un cachet officiel, oppose aux prétentions des Anglais le droit des gens d'abord, puis les faits, qui prouvent que la traversée de l'isthme est devenue plus prompte, moins chère et exempte de tous périls. Mais là n'est pas la question ; un chemin de fer, un canal à travers l'isthme, rien ne satisfera l'Angleterre, si elle n'est pas maîtresse du passage.

On voit de jour en jour plus clairement combien il était faux que la convention du 15 juillet 1840 eût pour objet de réprimer la *damnable* ambition de la France. Cette convention aura eu toutefois un bon résultat : l'Allemagne sait à quoi s'en tenir sur la moralité des accusations et de la conduite de l'Angleterre.

Du reste, il paraît que le cabinet britannique ne fait plus un mystère de ses intentions: Nous savons de science certaine que les premières paroles adressées au prince égyptien, après les politesses de rigueur, par les ministres anglais, ont été celles-ci : « Nous donnerez-vous le passage de l'Inde ? »

Lord Palmerston, le verre à la main, a beau dire : « Nos vues sur l'Egypte ne peuvent inspirer de jalousie à personne, » l'Europe est désabusée sur toutes ces belles protestations, et elle ne prendra plus le change ! L'intérêt de l'Angleterre est notoire, et l'Angleterre ne recule jamais devant la satisfaction de son intérêt.

pour connaître les causes de l'accident, vient de faire son rapport.

Après avoir relaté les faits déjà connus de nos lecteurs, M. Frissard ajoute :

« L'origine du déraillement est indiquée par un rail brisé à la suite duquel les coins qui retiennent les rails dans les coussinets sont sillonnés par le boudin d'une roue déraillée sur une longueur de 108 mètres. A la suite de cette distance, les rails de gauche sont entièrement sortis de leur position : c'est là que le convoi s'est précipité sur le talus.

» Jusqu'à 76 mètres en arrière du point de déraillement, la voie présente des ondulations dans le sens horizontal. Ces ondulations se prononcent davantage à mesure que l'on avance vers le point où le déraillement a commencé. »

Le rapporteur, cherchant ensuite quelles ont pu être les causes du désastre, se demande si elles doivent être attribuées à l'état du chemin, à la traction et au matériel.

Mais le seul point que l'ingénieur décide, c'est que l'exécution du chemin est complètement étrangère à la catastrophe. Relativement aux deux autres causes possibles d'accident, il se borne à émettre des doutes; en ce qui concerne la traction, il avance cette hypothèse :

« On peut penser, dit-il, que si, à la suite d'une pente où la vitesse est ordinairement plus forte, on gravit une rampe d'une forte inclinaison, il y aura ralentissement à la tête du convoi, tandis que la queue continuera à se mouvoir avec sa vitesse primitive ; le milieu du convoi se trouverait alors comprimé et poussé en dehors de la voie. Cette hypothèse, qui pourrait expliquer les trois points de rupture du convoi, et le déplacement du rail de gauche poussé vers le vide, ne s'accorderait pas avec les mouvements des divers groupes que nous avons décrits. Cependant, si les machinistes, s'apercevant d'un désordre dans le convoi, ont voulu arrêter les machines, l'effet de la compression a pu venir s'ajouter à une autre cause de déraillement. »

Quant au matériel, M. Frissard déclare que les roues et les essieux sont en très bon état, aucun essieu n'est rompu, ni même faussé, quelques roues présentent de légères entailles provenant de leurs chocs contre les rails, surtout celles du wagon à bagages qui a été précipité le premier. Il n'y a de rompu que plusieurs barres d'attelage et chaînes de retenue, les ressorts de suspension du wagon dont on vient de parler, et quelques tiges de tampons. Il est impossible, dit-il en terminant, de savoir quelle est la pièce qui a rompu la première, et cependant c'est peut-être là qu'est la cause de l'accident, car la rupture d'une barre d'attache produit des chocs obliques et peut occasionner un déraillement.

Si la cause première de la catastrophe reste couverte d'un voile, une chose du moins n'est pas douteuse, c'est que les précautions les plus simples eussent pu en prévenir les funestes effets. Ces précautions eussent consisté à placer des parapets le long de la voie. Mais pour qu'on prit des mesures qui entraîneraient un accroissement de dépenses, il faudrait que les chemins de fer fussent autre chose qu'un instrument de lucre et de puissance pour les compagnies.

La plus profonde incertitude règne toujours sur le nombre des victimes de cet affreux évènement. Tout porte à croire qu'il dépasse malheureusement de beaucoup le chiffre avoué par la compagnie.

Le *Messager du Nord* publie, à ce sujet, une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« On nous trompe, Monsieur, et il est de toute évidence que le malheur à déplorer a une toute autre importance que celle qu'on veut bien avouer. Les agents de la compagnie ont reçu l'ordre d'être muets, mais néanmoins, cet ordre n'est pas exécuté assez fidèlement pour que l'indignation qu'ils ressentent ne leur arrache pas quelques plaintes qui laissent entrevoir la vérité. Car, eux aussi, sont exposés : on fait peu de cas de leur existence, et, en voyant toutes les imprudences

victimes. Certainement de nombreux voyageurs y sont renfermés : nous l'avons positivement su sur les lieux, et l'on dit aussi que les travaux s'exécutent lentement pour lasser les curieux qui ne cessent de se rendre sur le théâtre du sinistre ; on les presse davantage la nuit.

» Sur la demande d'un chef d'assurances militaires qui avait confié à ce convoi, pour sa part seule, seize remplaçants, on a sondé pendant quelques instants de nouveau ce matin le marais ; on a ramené sur la rive trois cadavres qui n'étaient pas de ceux qu'on recherchait. Ces trois cadavres étaient ceux d'un conducteur de diligence et de deux dames de vingt-cinq à trente ans. Tout nous porte à croire que le nombre des victimes est grand, et qu'on n'en connaîtra jamais le chiffre exact.

» Vingt-deux ouvriers des ateliers de M. Hallette sont venus reprendre les travaux abandonnés par la retraite des militaires du génie. »

Du reste, de toutes parts arrivent de nombreuses plaintes sur l'insuffisance, l'inhabileté du personnel. On cite qu'un mari et sa femme ont été séparés l'un de l'autre, et que celle-ci a été dirigée vers Lille, tandis que celui-là arrivait à Paris ; on raconte que dans un récent voyage les bagages d'une quarantaine de personnes ont disparu, et qu'on n'a pu savoir ce qu'ils étaient revenus. D'après le *Journal de Lille*, un désordre déplorable règne dans les opérations du sauvetage ; tout le monde commande à la fois, ce qui fait que rien n'avance.

D'après le même journal, plusieurs objets d'un grand prix, des sacs de 1 000 fr. au nombre de 27, crevés pour la plupart et laissant échapper l'argent qu'ils contenaient, des écrins, des chaînes d'or, etc., ont été retrouvés parmi les bagages retirés du précipice. Tous ces objets sont mis en sûreté, au fur et à mesure qu'on les découvre.

80 000 fr. en bank-notes, appartenant à un Anglais, ont été retrouvés dans l'eau. Le portefeuille les avait préservées de toute détérioration.

Un service funèbre et solennel a été célébré dans l'église de Fampoux pour toutes les victimes de la catastrophe du 8 juillet ; l'administration du chemin de fer en a fait la demande. Sept cadavres ont été enterrés ensuite dans le cimetière de ce village, trois autres ont été enterrés également ce matin à Arras. Le corps de Mlle Legay a été transporté à Bapaume ; les trois cadavres trouvés aujourd'hui seront inhumés demain matin. Les blessures des personnes qui ont échappé à la mort sont en général devenues depuis avant-hier beaucoup plus graves qu'on ne s'y attendait ; des personnes qui paraissaient n'avoir souffert en rien de cet accident sont aujourd'hui dans une position qui inspire de vives alarmes... La famille presque entière de Mme Dewilde d'Armentières, est dans un état fâcheux ; on y compte sept personnes blessées. La mère a été inhumée ce matin. On cite d'autres personnes dont la tête est complètement dérangée ; la position de M. Braine, notaire, est devenue aussi très inquiétante.

— On annonce que les deux dames étrangères qui occupaient leur voiture placée sur un des derniers wagons du train, et qui, oubliant le danger auquel elles venaient d'échapper si miraculeusement, se sont fait remarquer par leur dévoûment à donner aux blessés les secours les plus puissants, étaient la princesse Czartoryska et la princesse sa fille, qui se rendaient à Ostende pour de là passer en Angleterre.

La princesse, légèrement blessée à la figure par des éclats de vitre, est arrivée à Bruxelles et est descendue avec sa fille à l'hôtel de Belle-Vue. D'autres personnes de distinction, qui avaient aussi fait partie du fatal convoi, sont également arrivées dans cette ville, entre autres le comte Polucki, la princesse Sapiéha et M. Schmielenski.

L'ancien ministre de l'intérieur sous le gouvernement hollandais, M. Van Gobbelschroy, était également parti de Paris par le même train, mais une indisposition de sa femme, qui l'accompagnait, l'obligea à s'arrêter à Arras. C'est probablement à cette circonstance qu'il a dû la vie, car il occupait une des voitures qui ont été brisées.

Vivaux, l'un des malheureux conducteurs broyés sous les voitures de 2e et 3e classe qui ont été précipitées, était un sous-officier décoré en

---

rôle fort insignifiant de Betty, mais elle a l'œil intelligent, le sourire fin et le geste naturel.

Mlle Maria a joué le rôle du page espiègle avec sa vivacité et son esprit ordinaires.

Mlle Adèle Dumilâtre a fait applaudir l'élégante correction de sa danse dans le divertissement final.

Nous allions oublier de parler de la musique. C'est qu'aussi rien ne nous a frappé dans la partition de M. A. Thomas. Cela est sans doute fort bien fait, car M. A. Thomas est incontestablement un homme d'un grand talent, mais sa musique manque de verve, de laisser-aller, de naturel, et le contrepoint, si fleuri soit-il, ne vaut pas pour un ballet la moindre polka un peu sautillante, ou le moindre boléro avec un simple flonflon, sur tonique et dominante alternées, pour accompagnement.

Nous demandons maintenant la permission au lecteur de faire une petite excursion hors de notre domaine habituel, et de le conduire avec nous à l'

AMBIGU-COMIQUE. — Le *Marché de Londres*, drame en huit tableaux, précédé de: *les Ouvriers de la Cité*, prologue, par M. A. Dennery.

Le titre du prologue nous avait affriandé. Nous espérions rencontrer dans cette pièce une étude des mœurs industrielles de la métropole britannique; nous nous disions qu'un pareil sujet n'avait pu manquer d'inspirer à l'auteur d'énergiques protestations contre l'ilotisme actuel des travailleurs, et de généreuses aspirations vers une destinée meilleure pour ces masses auxquelles les classes privilégiées doivent tout le luxe et le confort dont elles jouissent sans aucun souci d'une misère, qui va toujours croissant à mesure que se multiplient les éléments de bien-être. Nous n'avons rien trouvé de cela. La nouvelle pièce de M. A. Dennery est un ouvrage tout de fantaisie, dénué de toute prétention d'enseignement moral ou social, car nous ne pouvons regarder comme très nécessaire, en 1846 et en France, la démonstration de cette thèse : qu'il est infâme à un mari de vendre sa femme au marché comme une bête de somme ou un sac de légumes, et qu'il est indigne d'une nation policée de tolérer et d'autoriser en quelque sorte, par l'intervention d'un officier public, une semblable coutume. Il est un peu tard, aujourd'hui, même en Angleterre, pour protester contre un usage qui, s'il fait tache à l'honneur de nos voisins, n'a jamais été que très exceptionnel, et qui, depuis longtemps, est tombé en complète désuétude. On y voit encore sans doute, comme en France, comme dans tous les pays où règne la civilisation perfectibilisée, des maris trafiquer de leurs femmes, des frères de leurs sœurs, des pères et mères de leurs filles, mais cela se passe avec la *décence* et le *décorum* exigés par l'état avancé de nos mœurs ; toutes ces vilaines choses sont voilées sous le manteau quelque peu troué, il est vrai, de la morale douce et pure, mais qui suffit toutefois, avec un peu de complaisance, pour permettre aux uns de dire, aux autres de croire que ces ordures n'existent pas.

Au point de vue de l'intérêt et des émotions profondes provoquées par le développement du drame, l'ouvrage de M. A. Dennery mérite le franc succès qu'il a obtenu. Comme dans tous les bons mélodrames de la vieille école, l'innocence est aux prises avec le crime, et elle finit par triompher ; mais les épreuves qu'elle subit, les péripéties terribles qu'elle traverse, tiennent le spectateur en haleine jusqu'à la dernière scène.

Il s'agit d'une femme aussi chaste que Lucrèce, sur laquelle des circonstances perfidement amenées par un jeune débauché, qui ne recule devant rien pour se venger d'une vertueuse résistance, font peser les soupçons, les plus légitimes en apparence, d'un adultère. Le mari, fou de jalousie et ne pouvant obtenir de sa femme le nom d'un complice qu'elle n'a pas et qu'elle ne connaît pas, imagine, pour découvrir son rival, de recourir à l'enchère permise par la loi. A peine a-t-il consommé l'odieux marché, que la preuve de l'innocence de la pauvre victime lui est apportée. On comprend les tortures de cet homme, dont l'âme est noble et dont le cœur est bon, malgré l'acte infâme qu'il n'a pu accomplir que sous l'irritation d'une véritable aliénation mentale. Cependant, et nous louons l'auteur d'avoir placé dans le cœur de son héroïne un tel fonds d'inépuisable charité, la noble victime finit par pardonner un si suprême outrage, et le mari, nommé lord-maire au dénoûment, réhabilite sa femme, en lui faisant partager les honneurs de son installation. Tel est, en gros, la principale donnée de la pièce.

Voici maintenant, et d'une façon très sommaire, la succession des évènements :

Au prologue, Richard et Simon Davis sont tous deux contre-maîtres dans l'usine très importante d'un sir Maurice, qui, plein de reconnaissance pour le zèle de ces deux hommes et surtout pour le génie de Richard, auquel il doit plusieurs perfectionnements importants de ses machines, les associe à son exploitation, et les fait ainsi millionnaires tous les deux, de simples ouvriers qu'ils étaient. Sir Maurice a deux pupilles, deux filles nobles, dont l'une, miss Lucy Stendbal, a eu pour mère une femme dont la vie a été marquée par une de ces taches que le monde ne pardonne pas à ceux qui ont la maladresse de les laisser voir au grand jour. Richard est amoureux de Lucy, et son frère de l'autre pupille. La brillante position qui leur est octroyée par leur patron rend possibles deux mariages, qu'ils ne rêvaient auparavant que comme un mendiant ou un poète peut rêver à l'amour d'une reine. En effet, quand la pièce commence, Richard Davis et son frère ont épousé les deux pupilles. Ils se sont élevés jusqu'au premier rang de la bourgeoisie. Richard est candidat pour la chambre des communes, et on parle dans la Cité de le choisir pour lord-maire. Un certain sir Edgard, gentilhomme débauché, et chez qui tout sens moral est détruit, poursuit Lucy de son amour. Il a hautement engagé sa vanité, vis-à-vis de ses amis, à cette conquête. Il s'est procuré n'importe comment des lettres compromettantes pour la mémoire de la mère de Lucy, et il attire la jeune femme dans une taverne, sous prétexte de les lui rendre. Richard, appelé par une affaire quelconque dans cette taverne, est fort surpris d'y trouver sa femme. Son naturel jaloux s'éveille. Cependant, sur la prière de Lucy, il consent à n'exiger aucune explication et à se contenter de l'affirmation pure et simple qu'elle lui donne de l'innocence de sa conduite. Néanmoins, le coup est porté, et désormais Richard se tiendra sur ses gardes. Edgard a séduit la femme de Simon, qui loge sous le même toit que son frère. Grâce aux relations coupables qu'il entretient avec elle, il peut pénétrer dans la maison, et il le fait avec l'intention de s'introduire, non pas dans la chambre de celle qui l'attend, mais dans celle de Lucy, et tout au moins de la compromettre, sinon de triompher d'elle. Cela a lieu pendant une absence de Richard, parti pour soigner son élection. Un incident met sur pied tous les habitants de la maison. A un moment, Edgard et Lucy se trouvent ensemble, et l'on entend la voix de Simon, qui heurte à la porte. Au cri d'angoisse de sa belle-sœur, Lucy com-

M. de Carnières, avocat-général. Ces messieurs se sont rendus incontinent sur les lieux.

— On lit dans le *Messager du Nord* :

« Au moment même ou chacun est encore ému de l'horrible accident de Fampoux, on nous signale un danger très-grand qui existe sur la voie de Lille à Roubaix. On nous dit que dans une certaine partie de cette voie, établie sur un terrain glaiseux, à quelque distance de Roubaix, les voitures, lorsqu'elles passent, inclinent tellement sur un des côtés, que ce mouvement effraie tous les voyageurs. Attendra-t-on, là aussi, que des cadavres sanglants reprochent à la compagnie son imprévoyance et son peu de soin de la vie des citoyens ? »

Le parti légitimiste et les élections.

Nous avons, dans une appréciation récente des partis, signalé la tendance des légitimistes, et particulièrement de M. Berryer, à se rapprocher de la féodalité financière. Un *journal* de ce bord nous répond vivement par le souvenir des éloquentes protestations de M. Berryer contre la souveraineté du capital dans l'affaire des charpentiers. Ce même journal fait, pour son compte particulier, une profession de foi d'énergique réprobation contre les barons de la finance. Nous venons de relever un à un les discours et les votes de M. Berryer dans le cours de la dernière session, et nous sommes en mesure de maintenir, preuves en main, le témoignage de nos propres souvenirs. Cependant, nous nous en abstiendrons, parce que le moment nous semble inopportun pour favoriser des divisions entre les divers partis de l'opposition, mais à la condition qu'on persistera pas à nous demander une rétractation impossible. Si le *journal* auquel nous répondons peut obtenir que M. Berryer et ses amis prennent des engagements formels contre la féodalité financière et contre les monopoles, sans en excepter ceux des compagnies de chemins de fer, des maîtres de forge et des propriétaires de forêts, il aura rendu à son parti et à la France un véritable service, car désormais les partis se classeront ainsi : parti national, parti Rothschild.

L'agriculture et l'industrie devant les Electeurs.

C'est un besoin et un devoir de la société, d'assurer à tous les intérêts une protection à peu près égale, de n'autoriser parmi les industries qu'elle peut développer aucune suprématie exclusive, afin que chacune s'élève en raison de son importance et ne porte aucun préjudice à d'autres, liées plus intimement peut-être au progrès de la fortune publique. Personne ne contestera l'évidence de ce principe ; il ne saurait y avoir de doute que dans la manière de l'appliquer. Or, il faut convenir que les études économiques qui ont épuisé dans ces derniers temps la vigueur de tant d'intelligences, auraient été bien stériles si, après tant d'efforts, elles n'étaient pas en mesure de nous procurer quelque lumière sur l'importance relative de chaque industrie, ainsi que sur les différences de privilège, auxquels les diverses catégories du travail ont droit de prétendre. A nos yeux, c'est dans cette graduation rationnelle que consistent le vrai problème de la science et en partie la question si controversée de l'organisation du travail.

Aujourd'hui, essayons de montrer comment l'agriculture a participé à la distribution des faveurs publiques, et quelle doit être sa situation parmi les autres branches de la production.

Depuis l'époque de la révolution, l'industrie manufacturière a pris un grand développement, déterminé par les besoins nouveaux manifestés de toutes parts, et par les progrès de l'esprit humain dans les sciences physiques. Sans aucun doute, les avantages matériels produits par ce mouvement ont été magnifiques, mais ils sont restés assujettis à certaines limites que quelques esprits prévenus ou intéressés ne veulent pas voir. Le but de l'industrie est évidemment de produire avec des matières inférieures ou communes des objets auxquels le travail donne

tre de gaieté de cœur dans la voie la plus dangereuse ; les dehors trompeurs de son opulence et de son luxe dérobent quelques instants aux yeux les tristes réalités de sa misère ; mais elle ne tarde pas à être avertie de sa situation, tant par le tableau toujours plus déplorable des souffrances privées, que par l'éclat non moins significatif des désordres sociaux dont elle devient la victime.

La protection accordée à l'agriculture n'est pas sujette aux mêmes dangers, surtout dans les temps où nous vivons et dans une société comme la nôtre. L'excès de ses produits trouve toujours un débouché facile sur le sol même de la patrie, parce qu'immédiatement employés à nourrir une population saine et vigoureuse, on peut diriger cette force animée vers un but utile, la faire servir aux travaux infiniment variés que la science réclame pour la prospérité des masses et l'accroissement de la richesse publique.

La France, au spectacle de ses riches moissons, à l'aspect des prodigieuses faveurs dont le ciel l'a dotée, s'est emparé avec ardeur des conquêtes de l'esprit humain, dans le but de s'assurer les bienfaits de l'industrie. Elle a voulu donner aux progrès des arts l'appui de ses lois et l'autorité de ses mœurs nouvelles. L'industrie a répondu par des prodiges à des marques si peu équivoques de sympathie, mais l'unique moyen que nous ayons en ce moment de persévérer dans de pareilles tendances, se trouve dans les progrès que nous pourrions faire faire à l'agriculture. Nous sommes maintenant suffisamment instruits par l'épreuve du temps et l'expérience des faits. Chaque jour voit s'accroître le nombre des indigents et diminuer la ration de pain destinée aux besoins de l'homme. Le sol épuisé ne peut plus nourrir les classes ouvrières, si on le prive de sa fécondité naturelle et des secours dont la société peut disposer. Le gouvernement de 1830 n'a pas compris ce besoin ; toutes les questions soulevées par l'opinion, pour tirer l'agriculture de son état léthargique, ont été mises de côté ou n'ont été abordées qu'avec réserve et impuissance. Une pareille indifférence cessera le jour où les électeurs, prenant à cœur les intérêts du pays, donneront aux députés un mandat spécial conforme à nos besoins. La façon de penser des candidats sur l'état actuel de la propriété foncière, doit être prise en sérieuse considération, et peut éclairer les électeurs au moment où, en vertu de la loi, ils iront déposer leurs suffrages dans l'urne du scrutin.

(*Avenir National*, de Limoges.)

Nouvelles d'Orient.

L'empire ottoman continue à marcher dans la voie des réformes. On se rappelle que dans le voyage qu'il vient de faire dans ses Etats, le sultan s'est engagé à apporter de larges modifications aux lois restrictives de l'empire, et qu'il a déclaré entre autres choses, aux habitants d'Andrinople, que les chrétiens et les juifs doivent jouir de la même protection que les musulmans.

Son retour a été célébré dans le palais par une fête toute européenne. Au nombre des divertissements, on parle d'une comédie de circonstance représentée par les odalisques du harem impérial. Un élégant théâtre avait été construit à cet effet dans une des vastes salles du palais ; les costumes, confectionnés par des artistes européens, étaient d'un goût parfait et d'une richesse extraordinaire. Le nombre des spectateurs était sans doute fort restreint ; mais ce n'est pas peu de voir le harem du sultan ouvert, même pour un petit nombre.

Quelques jours après le sultan se rendit à la Porte, où se trouvaient réunis le grand-visir, le cheh-ul-islam, tous les ministres et les hauts fonctionnaires, ainsi que les membres influents du corps des ulémas, et là, Reschid-Pacha, ministre des affaires étrangères, lut à haute voix, en présence du souverain, un batti-schériff adressé au grand-visir, dans lequel il annonce plusieurs mesures importantes : 1° Il déclare que des ordres ont été donnés à Andrinople pour canaliser la Maritza et

dre à cet effet seront communiqués à ses ministres en temps et lieu. Cependant on espérait qu'il serait au moins fait quelque allusion à l'allocution adressée aux autorités et aux notables d'Andrinople, au sujet de l'égalité temporelle qui doit exister entre les divers sujets de l'empire, quelle que soit leur religion. Rien n'y a trait dans le batti-schériff. Il faut espérer qu'elle n'est pas pour cela oubliée.

Le même jour, le conseil permanent d'instruction publique a été constitué. Le président et les membres de ce conseil sont tous connus de l'Europe ; les uns ont suivi les cours de nos universités ; les autres ont représenté leur pays auprès de différents cabinets. Le seul membre du corps des ulémas qui en fasse partie, Essad-Effendi, est l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Ussu-Zafer*, sur la destruction des janissaires, et il est renommé pour ses lumières et ses opinions avancées. Ce conseil tiendra ses séances à la Porte. Il est placé sous la haute inspection du président du conseil de justice, Rifaat-Pacha, et du ministre des affaires étrangères, Reschid-Pacha. Ce haut patronage, qui sera exercé collectivement par deux des membres les plus distingués du cabinet, a été établi pour faciliter les travaux du conseil.

Une certaine somme a déjà été assignée pour la fondation d'une université.

Une nouvelle fort étrange, mais qui paraît certaine, puisqu'elle nous arrive à la fois de Constantinople et d'Alexandrie, c'est le voyage que Méhémet-Ali se propose de faire à Constantinople, aussitôt après le retour d'Ibrahim-Pacha. Comment le vassal émancipé a pu concevoir l'idée de se présenter devant un souverain, devant une cour qui, non-seulement, ne le recevront pas en vice-roi, mais ne lui rendront que les honneurs accordés aux pachas à trois queues, c'est ce qu'on ne nous dit pas ; mais, le 19 juin, on n'attendait plus à Alexandrie que l'arrivée du batti-schériff, portant l'invitation du sultan. En attendant, le vice-roi achetait une grande quantité d'objets précieux, pour les harems du sultan. C'est Ali-Pacha qui sera chargé des affaires d'Egypte, pendant son absence.

Le prince de Joinville est attendu à Constantinople avec son escadre, ainsi que l'amiral commandant les forces navales de l'Angleterre dans la Méditerranée.

On apprend par Alexandrie que le choléra s'est déclaré à Aden avec une certaine intensité, et que journellement il fait des progrès vers l'Occident. Ce terrible fléau fait aussi de grands ravages dans les troupes de la division nord-ouest de l'Etat de Guzarate.

Les nouvelles de l'Inde ne contiennent rien de remarquable. Une forteresse, Kote-Kangra, refusant de se soumettre au nouveau gouvernement du Punjaub. Les Anglais se préparent à l'attaquer ; mais l'entreprise paraît chanceuse. Les Sikhs attendent avec anxiété le résultat de cette tentative, dont l'insuccès ranimerait leur courage.

La conquête des peuples du Caucase, par la Russie, est moins avancée. Schamyl, l'Abd-el-Kader du Daghestan, a dernièrement passé le Terek, et s'est montré dans la Cabardie, où de nombreuses tribus de la plaine ont pris les armes pour lui. La supériorité de l'armée russe, qui n'a pas moins de 60 000 hommes, l'a forcé de se retirer dans les montagnes ; plusieurs des tribus cabardiennes l'ont suivi dans les montagnes, laissant derrière elles leurs villages, qui seront détruits par les Russes.

Les Circassiens occidentaux, enhardis par les efforts de leurs frères de l'Orient, ont dernièrement envoyé chercher à Andrinople, où il réside depuis dix ans, époque à laquelle il avait été chargé d'aller demander des secours à la Porte, un de leurs chefs, Sefir-Beg. Bien qu'éloigné de ses compatriotes, il n'a jamais cessé de correspondre avec eux et de les encourager à la lutte. Ils se croient assez forts aujourd'hui, et ils le somment de venir se mettre à leur tête et d'organiser lui-même sur une vaste échelle la guerre contre la Russie.

---

prend qu'elle est coupable. Il n'y a pas un moment à perdre, Simon va entrer ; Richard, au contraire, est absent jusqu'au lendemain. Lucy entraine Edgard, qu'elle n'a pas reconnu, dans la chambre, et ferme la porte sur lui. Mais, peu après, Richard lui-même apparait sur le seuil au moment où Lucy refuse à son beau-frère la clef de sa chambre. Il demande cette clef, entre et ne trouve personne ; mais une lettre laissée par Edgard, qui a fui par la fenêtre, déclare que c'est pour Lucy seule qu'il est venu. Lucy est écrasée sous ces apparences. Dans cette situation suprême elle en appelle à sa belle-sœur ; mais celle-ci, obéissant à un double sentiment de terreur et de jalousie contre Lucy, garde un silence obstiné et accusateur. C'est ensuite de cette scène que le mari ne pouvant obtenir de Lucy le nom d'un homme qu'elle n'a pas eu le temps de reconnaître, pousse la rage et la folie jusqu'à la vendre. La malheureuse femme, sur le point d'être achetée par l'abominable Mortimer, est adjugée à un personnage mystérieux qui porte le nom de sir Harry, et qui durant toute la pièce s'interpose comme un ange protecteur entre Lucy et son odieux persécuteur. Cet homme sait tout ce qui s'est passé ; il ouvre les yeux à Richard ; après plusieurs scènes, la réconciliation intervient. L'inconnu se fait connaître, il est fils de la mère de Lucy, fils d'un premier amour de cette femme qui a été calomniée, elle aussi, et il possède les preuves de l'innocence de lady Stendhal ; en sorte qu'à la chute du rideau la mère et la fille sont réhabilitées.

Nous n'entrerons pas dans plus de détails des accessoires. La partie dramatique est entremêlée de scènes plaisantes qui provoquent le rire à côté des larmes, excellent procédé pour rendre supportable une longue représentation. Cette partie comique repose principalement sur le caractère plein de gaieté joyeuse et de généreux courage d'un jeune ouvrier parisien, dont le personnage a reçu, du public habituel de l'Ambigu, un accueil d'autant plus chaleureux, qu'il concourt puissamment à la punition du traître. Ce jeune ouvrier, qui répond au nom de Chalumeau, a pour trait distinctif, en véritable Parisien, de ne s'étonner de rien, et quand on veut lui faire admirer les merveilles de l'Angleterre, il a toujours réponse prête pour établir la supériorité de son pays. Ainsi, lorsqu'après lui avoir fait traverser le tunnel de la Tamise, son compagnon, Anglais, s'écrie, avec l'accent orgueilleux du triomphe : « Eh bien! qu'est-ce que vous dites de cet admirable ouvrage de sir John » Brunel ? — Sir John ! riposta-t-il, qu'é qu'c'est çà sir John ? J'en » veux pas d'vot' *cire jaune!* Jean Brunel, entendez-vous, mon bon» homme, Jean Brunel, à la bonne heure, car c'est encore un Français » celui-là. On n'connait qu'çà à Paris. Jean Brunel, rue J.-J. (pronon» cez ji ji), rue J.-J. Rousseau, 35, *fait des ponts sous les Tamises et » envoie à l'étranger.* » Cette saillie, pour n'en citer qu'une au milieu du grand nombre, a été accueillie par un immense éclat de rire et une profonde satisfaction d'amour-propre national. Nous avons pris une grande part à l'hilarité, mais nous n'avons point partagé le sentiment d'orgueil ; car, le vrai de cela, c'est que Jean Brunel, le Français, n'aurait pas pu réaliser en France son audacieuse entreprise. Son plan n'aurait trouvé ici que le sarcasme ou l'indifférence, et il a dû passer la Manche pour trouver des intelligences disposées à l'écouter et à le comprendre, des capitaux prêts à le seconder. Il n'y a pas là de quoi s'enorgueillir pour la France, et véritablement les Anglais ont le droit d'appeler Brunel sir John, car ils en ont fait un homme illustre, et les Français auraient laissé Jean Brunel s'éteindre dans l'oubli, comme tant d'autres, ou dans la folie, comme Salomon de Causs.

Le *Marché de Londres* est destiné à un succès d'émotions fortes, non-seulement par le mérite de l'ouvrage, mais aussi par la manière dont il est joué. M. Saint-Ernest et Mlle Emilie Guyon, déploient dans les deux principaux rôles un grand talent et une profonde sensibilité. Mlle Emilie Guyon est une actrice d'élite qui réunit la beauté, l'intelligence et le cœur. Laurent est fort amusant dans le rôle de Chalumeau ; il lance avec un naturel parfait les expressions pittoresques empruntées au vocabulaire expressif du gamin de Paris, et avec lesquelles il déroute les braves Albionnais auxquels ni doctrine, ni grammaire, n'ont pu apprendre ce français-là. Baron a bien saisi la physionomie du rôle d'Edgard. Lacressonnière, dans le personnage d'Harry, est un peu emphatique.

En somme, l'ouvrage est monté avec soin, joué avec beaucoup d'ensemble ; les décorations sont belles, notamment celle de la fin, qui représente une grande place au bord de la Tamise, avec une vue de Londres occupant toute la toile du fond. C'est un spectacle attrayant pour tous ceux qui sont avides d'émotions profondes, et qui aiment les alternatives rapprochées du rire et des larmes. Pour notre part, nous ne nous sommes pas repenti d'avoir cédé à l'attrait du titre, bien que nous n'ayons pas trouvé ce que nous espérions rencontrer.

— On s'entretient beaucoup, dans tout Paris, de la grande fête musicale organisée pour le 21 de ce mois par l'Association des artistes musiciens, sous le patronage du duc de Montpensier, et avec le concours de M. le ministre de la guerre. Jamais fête musicale aussi considérable n'aura été donnée. Les musiques de 40 régiments ou légions de la garde nationale, formant un effectif de plus de 1 500 musiciens, seront réunies dans la vaste enceinte de l'Hippodrome, et couvriront toute l'étendue du champ de manœuvre, diaprant cette surface des couleurs variées de leurs uniformes. Ce sera un beau coup d'œil. Les nouvelles que nous avons des répétitions nous donnent lieu d'espérer que l'exécution sera digne de l'éclat de cette fête. Les régiments se réunissent par groupes de 10, 12 ou 14, dans diverses casernes, et l'on peut déjà, par les résultats obtenus, se faire une idée de l'immense effet de sonorité qui sera produit. Avec un pareil programme, on n'a pas besoin d'invoquer les sentiments de bienfaisance. Ceux qui pourront assister à cette fête seront des élus, et l'obligation sera toute à leur charge. Nous rappelons que l'on se procure des places (1) à l'Hippodrome et au magasin de musique de M. Bernard-Latte, au coin du boulevart et du passage de l'Opéra.

ALLYRE B.

On nous écrit la lettre suivante :

« Monsieur,

» On donne demain au théâtre du Vaudeville une pièce intitulée : *les Fleurs animées.* Afin d'éviter plus tard une supposition de plagiat, que la similitude des sujets pourrait faire naître, je vous prie d'annoncer que je termine en ce moment une féerie en trois actes, sous le titre de : *la Reine des Fleurs.*

» Vous obligerez votre bien dévoué, »

A. DE L.



(1) Places numérotées, 5 fr. — Places réservées, 3 fr. — Les places non

Art. 4. Il sera accordé une indemnité pour les forts et les stations commerciales de la compagnie de la baie d'Hudson, situés au sud du 49e parallèle, et pour ceux des Etats-Unis au nord de cette même ligne, s'il en existe.

Art. 5. Il sera accordé une indemnité pour les propriétés privées des sujets de la Grande-Bretagne ou des citoyens américains, situées au sud ou au nord du 49e degré, si les citoyens ou sujets préfèrent se retirer sur le territoire appartenant à leur nation.

ITALIE.

La correspondance particulière suivante, adressée le 5 juillet de Rome au *Courrier de Marseille,* ne sera pas lue sans intérêt, en ce sens que tout en confirmant ce qui a déjà été publié sur les sentiments de libéralisme et de tolérance attribués à Pie IX, elle donne une idée assez juste des obstacles que le nouveau pape rencontrera même de la part de son entourage, s'il veut entrer dans la voie du progrès.

« Les difficultés qui entourent le nouveau souverain pontife commencent à se révéler; autour de S. S. se trouve une ligne d'employés séculiers et religieux, ennemis de toute réforme, qui cherchent à lui cacher la vérité et à lui dissimuler le véritable état des choses.

» On cite entre autres le gouverneur de Rome, monsignor Marini, opposé à tous projets d'amnistie. On raconte qu'il y a quelques jours de jeunes Bolonais qui venaient à Rome furent arrêtés à Ponte-Molle, et après avoir subi la vérification de leurs valises, ils reçurent, avec la défense d'entrer à Rome, l'ordre de retourner chez eux. Revenus à Bologne, ils se plaignirent au cardinal Oppizzoni, évêque de Bologne, qui s'empressa de faire au pape le récit de leur aventure.

» Deux jours après, le gouverneur de Rome étant venu travailler, selon l'usage, avec S. S., le pape lui demanda s'il n'avait rien de particulier à lui raconter.

» — Non, répondit monsignor Marini.

» — Et les jeunes gens de Bologne que vous avez empêchés de venir à Rome?

» Le gouverneur voulut se justifier en alléguant qu'on avait trouvé dans leurs papiers des satires et des sonnets contre le gouvernement.

» — Sciocchezza (bêtise) ! dit S. S., vous savez bien que si vous faisiez visiter nos propres bagages, vous en trouveriez autant; il est » temps que tout cela finisse, et que l'on respecte un peu la liberté individuelle; j'espère que ce sera la dernière fois que nous entendrons » de semblables plaintes. »

» Vous voyez, par cet exemple, combien il faudra de fermeté au nouveau pape pour faire triompher ses bonnes intentions; espérons que la Providence lui donnera le courage nécessaire. »

L'Assemblée générale de la Société du 15 juin 1840 a eu lieu hier au siége de la Société, rue de Seine, 10.

L'Assemblée, après avoir pris connaissance de l'état de la Société, a nommé son conseil de surveillance, et adopté des modifications aux statuts proposées par la gérance.

Le même jour, l'Assemblée générale de la Société du 10 juin 1843, après avoir approuvé les comptes de gestion, a pourvu au remplacement des trois membres sortants de son conseil de surveillance, et adopté les modifications aux statuts qui lui ont été proposées.

Ces modifications ont principalement pour objet de déterminer dans l'une et l'autre Société la position des souscripteurs à la Rente de l'Ecole sociétaire.

Le prochain numéro du *Bulletin phalanstérien* contiendra le compte-rendu détaillé de ces deux assemblées.

Nous avons éprouvé bien des malheurs dans la confection de notre dernier numéro. Nous voulions faire honneur à nos amis de Dijon, en rapportant, à la suite d'un discours, deux toasts portés dans le Banquet phalanstérien de cette ville; nos compositeurs ont, de leur autorité privée, coupé l'article en deux, et le discours seul a été inséré. Nous reproduisions, en citant la source et sous toutes réserves, un article de l'*Echo de la Frontière*, relatif à la grève des ouvriers employés aux mines d'Anzin; on nous a supprimé la citation et les réserves, et nos lecteurs auraient pu nous croire les très humbles serviteurs de la féodalité industrielle, si la composition entière de notre numéro et nos principes bien connus n'eussent prouvé qu'il y avait là un oubli évident. Nous donnerons dimanche prochain les toasts de nos amis de Dijon.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR.—Le roi, sur le rapport du garde-des-sceaux, vient, par décision du 10 de ce mois, de faire remise à l'ex-général comte de Montholon du reste de la peine de vingt années de détention, prononcée le 5 octobre 1840, par la cour des pairs, pour attentat contre la sûreté de l'Etat.

— Nous rappelons à nos lecteurs que c'est à partir du 1er septembre prochain que les pièces de 15 et de 30 sous cesseront d'avoir cours.

— Le tribunal correctionnel de Péronne, chargé de juger l'affaire de l'évasion du prince Louis-Napoléon, a rendu son arrêt.

Le docteur Conneau, déclaré coupable, mais avec des circonstances atténuantes, a été condamné à trois mois d'emprisonnement. Le valet de chambre Thélin a été condamné, par défaut, à six mois de la même peine; le commandant du fort et le gardien ont été acquittés.

CAISSE D'ÉPARGNE.—Versements reçus par la caisse d'épargne de Paris les dimanche 12 et lundi 13 juillet, de 6 067 déposants, dont 810 nouveaux, 773 822 f.

Remboursements effectués la semaine dernière à 2 147 déposants, dont 535 soldés, 756 039 fr. 57 c.

Rentes achetées à la demande des déposants pendant la même semaine pour un capital de 57 318 fr. 40 c.

...tes, une montre en argent, etc., etc.; il se fait délivrer à la station de Fives, en sa qualité d'inspecteur, un permis de circulation gratuite sur la ligne, il feint de surveiller le service, il gourmande même les malheureux gardes-convois; il pousse l'impudence jusqu'à emprunter une certaine somme à un fonctionnaire de police, en promettant de la lui rendre lorsqu'il recevra ses appointements, que l'administration tarde à lui faire payer; enfin il emploie tous les moyens de capter la confiance des employés du chemin de fer. Et aujourd'hui l'ingénieur-inspecteur improvisé attend sous les verrous de la maison d'arrêt que la justice prononce sur son sort.

Les prétendues lettres de MM. Blount et Onfroy de Bréville étaient fausses, et jamais Beck n'a vu ni connu ces deux messieurs. Les victimes de cette audacieuse escroquerie en seront pour leur temps et leur argent perdus.

L'ENTENTE CORDIALE. — Une lettre de Condom annonce que la fête patronale a été célébrée cette année avec beaucoup de bruit et d'enthousiasme. L'épisode le plus applaudi a été le suivant :

Une barque, montée par un Condomois habillé en Anglais, s'est mise à naviguer au milieu du canal. Aussitôt de tous côtés se sont fait entendre des cris, et ce refrain :

Guerre aux tyrans! jamais en France,
Jamais l'Anglais ne régnera!

s'est élevé dans les airs, chanté par mille voix du peuple. Une foule de canots ont abordé la barque de l'Anglais, et, après avoir simulé un combat, l'ont coulée à fond; l'Anglais s'est sauvé à la nage.

LA PERFECTION DU PERFECTIONNEMENT CATHOLIQUE. — Dans deux charmants articles que vient de publier la *Revue indépendante*, M. Eugène Maron analyse et compare les romans dévots du 17e et du 19e siècle. D'après l'auteur, les plus grands romanciers en ce genre que nous possédions aujourd'hui sont M. de Montalembert, auteur de la *Vie de sainte Elisabeth*; le révérend père Lacordaire, auteur de la *Vie de saint Dominique*; M. l'abbé Orsini, auteur de la *Vie de la Vierge*, etc... « Peut-être m'objectera-t-on, dit M. E. Maron, que ces messieurs ne sont point des romanciers, et que leurs livres sont tout simplement des récits véridiques et authentiques. Et en effet, sur la foi des titres, l'idée ne nous fût jamais venue d'assimiler ces pieux livres à des romans et de voir dans leurs auteurs des confrères d'Eugène Sûe, de Balzac et de Dumas. Nous nous étions trompés. » Ils sont romanciers, dit l'ingénieux critique, par la forme, par le style, par la disposition du sujet, par la liberté du récit, par l'invention des détails et des épisodes : ce sont des romanciers historiques... Qui refuserait, par exemple, de donner ce titre à M. l'abbé Orsini, après avoir lu dans sa *Vie de la Vierge*, que certain jour, pendant certaine cérémonie accomplie par la Vierge, « le soleil commençait à dorer de ses rayons naissants les » montagnes lointaines d'Arabie, et l'aigle tournoyait dans la nue. » Certainement ce sont là des détails auxquels un historien n'aurait jamais pensé. »

Analysant la vie de *sainte Elisabeth*, M. Eugène Maron, après avoir raconté les solides preuves que la sainte donna de sa soumission aux volontés de son directeur, expose, en ces termes, les précieuses récompenses qu'elle tira de sa pieuse conduite :

« Une si grande soumission ne devait pas être récompensée seulement par un miracle (nous raconterons tout à l'heure ce miracle.) Elle conduisit la chère sainte à une perfection absolue et au détachement de toutes les choses de ce monde. *Dieu lui accorda la grâce de ne plus aimer personne.*

» Un jour, elle vint trouver ses compagnes, resplendissant d'une » joie qui n'était plus de cette terre, et leur dit : Eh bien.... MES » CHERS ENFANTS EUX-MÊMES NE SONT PLUS QUE DES ÉTRANGERS » POUR MOI; j'en prends Dieu à témoin, je N'AIME PLUS RIEN, PLUS » AUCUNE CRÉATURE, je n'aime plus que mon Créateur. »

Et je verrais mourir enfants...
Que je m'en soucierais autant que de cela.

Nous pensons que ces derniers mots sont une addition de M. Maron. Les paroles mises par M. de Montalembert dans la bouche de sainte Elisabeth suffisant pleinement à peindre la perfection du perfectionnement, non selon le Christ qui commande l'amour du prochain, mais selon l'église romaine.

Le miracle dont il vient d'être question est assez peu remarquable en soi comme ayant eu lieu fréquemment, mais il tire un double intérêt, et des circonstances où il se produisit, et du bon mot auquel il donna lieu. Laissons parler M. de Montalembert :

« Conrad, son confesseur, la battait souvent, et pour les moindres » choses... Un jour qu'il l'avait battue jusqu'au sang, ses femmes » vinrent la consoler, et, en voyant le sang couler à travers ses vête» ments, elles lui demandèrent comment elle avait pu supporter tant » de coups?

» Elle répondit en souriant : Pour les avoir endurés avec patience, » Dieu m'a permis de voir le Christ au milieu de ses anges; car les » coups du maître m'ont renvoyée jusqu'au troisième ciel. On rap» porta cette parole à Conrad, qui s'écria alors : Je me repentirai tou» jours de ne l'avoir pas envoyé au neuvième ciel. »

MIRAGE EN DANEMARK. — Un soir, vers la fin de juin, Copenhague a pu admirer une espèce de mirage. L'île Hveen sembla disparaître dans l'éloignement, tandis que les îles beaucoup plus éloignées de Schonen et de Landskrona parurent s'approcher presque au point de pouvoir être touchées de la main. Parmi les navires en mer, les uns parurent comme s'ils eussent été observés avec une lunette de nuit, c'est-à-dire renversés, tandis que les autres conservaient leur position ordinaire. Le phénomène dura environ deux heures.

ENVAHISSEMENTS DE LA MÉCANIQUE. — Les journaux américains parlent d'une invention faite par M. Thomas Blanchard, de Boston, qui ne tendrait à rien de moins qu'à faire de la sculpture un art purement mécanique. C'est une machine à l'aide de laquelle on parvient en peu de temps à faire des bustes, statues, bas-reliefs, d'une ressemblance parfaite, avec les matières les plus rebelles, et d'un fini qui défierait le ciseau. M. Th. Blanchard a fait avec sa machine les bustes de divers hommes d'Etat américains, et l'on se plaît généralement à en louer l'exécution.

Une particularité remarquable de cette invention, c'est qu'elle peut appliquer instantanément au dessin les proportions les plus colossales ou les plus restreintes.

D'APRÈS NATURE. — L'*Observateur* de Bruxelles publie un dialogue

... vous déclare, moi, puisque vos lois ne permettent pas de m'accorder ce que je demande, je vous déclare qu'ils ne méritent aucunement l'enseignement religieux. Il y a bien plus, c'est qu'il est très utile à la religion, qu'ils soient damnés.

La commune : Comment, monseigneur, vous les damnez par-dessus le marché!

L'évêque : Il faut bien que nous en damnions quelques-uns pour le salut du grand nombre; ces petits malheureux serviront d'exemple. Toutefois, nous n'exigeons pas absolument qu'ils soient damnés; il suffit qu'on les croie tels. Nous demandons seulement que les fidèles soient persuadés de cette vérité, qu'on ne peut être sauvé que dans nos établissements. Ainsi, on verra bien qu'il n'y a que les évêques qui tiennent les clefs du paradis.

Allons, monsieur l'abbé et monsieur l'aumônier, sortez de ce repaire. Avec l'art. 2, c'était un séjour de grâces et de sainteté, un asile de bénédiction; mais sans l'art. 2 c'est une caverne d'impiété, un antre de désordre et un gouffre de prévarications.

CHOU-MONSTRE. — Tout le monde se souvient du fameux chou colossal dont chaque grain se vendait 1 franc, il y a quelques années. Un seul de ces choux suffisait pour nourrir une vache pendant une semaine: tout le monde en a vu la graine, mais personne n'a vu le chou. Il paraît que les rédacteurs du *Journal de l'arrondissement du Havre* ont été plus heureux. « Nous venons, lit-on dans ce journal, de découvrir dans notre voisinage un descendant du chou colossal, quelque graine égarée qu'un émigrant aura laissé tomber, puisque Graville, le pays des choux, n'en avait jamais jusqu'à présent récolté de cette taille. Celui-ci donc, qui appartient à la variété d'York, forme un carré à lui tout seul et porte sur sa tige ramifiée 19 têtes de grosseur ordinaire, sans compter plusieurs autres qui promettent de mûrir, car il paraît en pleine croissance. Il a 87 centimètres de haut et 4 mètres 50 centimètres de tour; ainsi, il faudrait 4 mètres de calicot (d'un mètre), pour lui faire une calotte.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. B. à Digne. — Tenez votre promesse, car on attend.—Nous n'avons plus de nouvelles du Chili.

M. B. à Nîmes. — Merci. — Nos amitiés à M. G.

M. R. à Gannat. — Reçu les 57. — Merci. — Nous servons M. D.

M. R. à Nevers. — Nous servons M. T. — Merci des renseignements.

M. C. à Dijon. — Reçu par M. P., que nous avons reçu de notre mieux, et qui reviendra nous voir.

M. M. à Dijon. — Votre nom a certainement été donné pour le B. Nous vous l'envoyons de nouveau.

M. L. à Nantes. — Il en est de même pour vous, ami.

M. D. à Bruxelles. — Il y a eu erreur dans l'emballage. Nous rectifions.

Aux libr. soc. loc. — Nous vous enverrons à l'occasion des Alm. de 1846 et des Grèves, à distribuer en prime aux nouveaux abonnés de huitaine, conformément à l'avis inséré dans le numéro du 5 juillet.

Bourse du 13 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 25	83 25	83 25	83 25
— — fin courant	83 30	83 35	83 30	83 30
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 40	121 45	121 30	121 25
— — fin courant	121 70	121 80	121 70	121 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3455 »»
4 0/0 J. »	» »»	O. V. de Par. »	1360 »»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	480 »»
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1210 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann..... »	1150 »»

PRIMES.	fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0...... d. 50	»» »»	»» »»	—	»» »»	»» »»
5 p. 0/0...... d. 50	» »»	»» »»	—	122 35	122 40

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		d'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	17 1/2	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	25 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM.............	Der C.	100 1/2
Récép. Rotsch.	» »»	BELG. 2 1/2..... »		»» »/»
ESP. Dette act. »	»» »/»	— 4 1/2..... »		» »/»
— — pass. »	» »/»	— do 1840.... »		101 1/2
— 3 p. 0/0. »	35 3/4	— do 1842.... »		» »/»
Dette intérieure »	31 1/4	— Banque..... »		905 »»
PORTUG. 5 0/0 1837. »	» »/»	— do Em. 1841. »		» »/»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT........ »		1222 50
HAITI......... »	» »/»	AUTRICHE....... »		» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. » »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1260 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1062 50
V. r. dr.	422 50
— Ob. anc.	1015 »»
— — nouv.	1100 »»
V. r. gauc.	»»» »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1272 50
— à Rouen.	995 »»
R.-Havre..	717 50
Avignon...	884 25
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str...	487 50
Tours-Nant	501 25
Orl.-Vierz.	» »»
C. du Nord	720 »»
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc..	» »»
Boul. à Am.	» »»
Orl.-Bord.	570 »»
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	525 »»
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber.	700 »»

Marchés.

Marché aux farines, du 13 juillet.— Arrivages, 4819-48; ventes, 3300-14 restant, 22553-85.— Cours moyen du jour, 44-27; quinzaine, 43-38, —Ventes en disponible, gruaux, 03 q. 14 k. de 56-70 à 60-50; 1re marque, 152 q. 29 k. de 44-60 à 46-50; 2e 75 q. 44 k. de 39-50 à 43-95; 3e 03 q. 14 k. de 00-00 à 30-55; 4e 14 q. 71 k. de 00-00 à 29-95; cuisson, 00-00; relevé, 15-70.— Ventes à livrer, 1679 q. 90 k. de 40-75 à 43-00; cuisson, 1350 q. 20 k.; revente 14 q. 43 k. de 43-30 à 58-00.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Spectacles du 14 juillet.

7 h. 1/2 OPÉRA. — L'Ame en peine, Betty.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Hernani, Mariage forcé.
6 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Mousquetaires de la reine.
6 h 1/2 VAUDEVILLE.—Gant et l'Eventail, Fleurs animées, Dondaine.
6 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Baronne de Blignac, Sport et Turf, Veuve.
7 h. GYMNASE. — Juanita, Une visite, Rebecca, Cachucha.
6 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Inventeur, Château d'eau, Femme, Fille Dom.
7 h. PORTE-ST-MARTIN — Tour de Nesle, Bruno.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Philippe II, Eclat de rire.
6 h. 1/2 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 3/4 COMTE. — Riquet à la Houpe, M. Jean.
6 h. 1/2 FOLIES. — Fée, le Tyran, Constant, Chamboran
2 h. 1/2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

lance aujourd'hui, sans nous adresser du reste un mot de reconnaissance ! un programme inspiré d'un bout à l'autre par nos propres principes, et que l'on dirait écrit par un de nos rédacteurs. L'*Alliance* se déclare socialiste de la façon la plus explicite. Qu'est-ce en effet que le Socialisme ? La doctrine qui enseigne l'association des divers éléments de la production, qui démontre l'iniquité du salariat, et la nécessité d'une réorganisation industrielle au nom d'un meilleur principe de travail et de répartition. Pour ne laisser aucun doute à nos amis ou à nos ennemis, nous reproduisons tout au long cet article important.

L'*Alliance* ne peut laisser son idée incomplète, sous peine de prouver qu'elle l'a acceptée sans la comprendre. Dans ces grandes maisons communes que ce journal propose, n'y aura-t-il pas une seule cuisine, une seule cave, un seul grenier? Les travaux n'y seront-ils pas distribués par groupes et par séries? Les destinées de chacun ne seront-elles pas proportionnelles à ses attractions? N'y aura-t-il pas alternance en fonctions, etc. ? En un mot, une organisation régulière de tous les travaux ne sera-t-elle pas la conséquence nécessaire de l'idée même d'association ?

C'est ce que nous prions l'*Alliance* de nous dire.

De la Charité sociale.

Dans tous les temps, chez tous les peuples, à tous les degrés de civilisation, les masses qui ont supporté le poids du travail, qui ont fait vivre les autres classes de la société et entretenu de leur labeur la richesse publique, ont été réduites aux plus misérables conditions. Il a fallu bien des révolutions sociales pour briser les fers de la servitude, pour rompre les liens du servage et pour conduire enfin les classes laborieuses à la position qu'elles occupent aujourd'hui. Cette longue série d'évolutions sociales et politiques, qui ont successivement élevé la condition des masses, est-elle enfin terminée, et sommes-nous parvenus à cet état de sociabilité parfaite où nous appellent les lois de la Providence ?

Le peuple, qui supporte la plus lourde partie des charges publiques, qui, presque seul, est assujetti à ce fatal tribut qu'on a appelé l'impôt du sang, n'a le droit ni de voter ni de contrôler les charges qu'on lui impose; il n'a ni représentants ni mandataires dans ces assemblées où se discutent les intérêts de la nation, où la loi s'élabore et s'impose à tous les membres de la société. Privé des droits de citoyen, l'homme du peuple ne fait point partie de la société politique, et, sous ce rapport, il n'est, à vrai dire, qu'une sorte de paria. Dans l'ordre économique, c'est lui qui prend la plus forte part à la création de la richesse sociale, et c'est lui qui profite le moins des résultats du travail commun. C'est lui qui féconde la terre, qui construit les palais, et tisse de ses mains les plus brillantes étoffes. Il est mal nourri, mal vêtu, logé dans des galetas. Privé des bienfaits de l'éducation, obsédé par les besoins de chaque jour, écrasé comme une bête de somme sous le poids d'un labeur matériel, il n'a ni le temps ni le pouvoir de cultiver son intelligence, d'élever son âme et d'atteindre à cette grandeur morale qui fait la dignité de l'homme. Evidemment ce n'est pas là le dernier terme de la justice sociale, ce n'est pas là ce qu'a voulu la Providence divine.

Qui donc délivrera de la servitude ce peuple de Dieu, et lui ou-[...] les peuples sont indignes de leur mission, où chercher les ressources et les espérances de l'avenir? Dans l'initiative individuelle et dans la charité.

C'est la charité qui est venue la première adoucir les souffrances des masses; c'est elle qui, prenant sous sa protection le pauvre, l'orphelin, le vieillard, le malade, a su ouvrir un asile pour toutes les misères ; c'est encore elle aujourd'hui qui par son zèle infatigable, par son incessante activité, déverse les plus abondantes aumônes sur l'indigence du peuple.

Ce qui a caractérisé longtemps les œuvres de charité, c'est l'aumône et la réparation ; mais quand elle s'aperçut que le désordre social agrandissait chaque jour le gouffre qu'elle s'efforçait de combler, elle comprit qu'elle devait tourner ses efforts vers les causes et les origines mêmes du mal. Plusieurs institutions préventives ont été dans ces derniers temps fondées par ses efforts. Aujourd'hui, le nombre des sociétés charitables et des œuvres de bienfaisance qui ont pour but de soulager toutes les nuances de la misère est vraiment incroyable. Mais, il faut bien le reconnaître, malgré le zèle et le dévouement qu'elles déploient, elles n'ont pas encore produit tout le bien qu'elles pouvaient espérer. Sans lien, sans communication, sans rapports entre elles, l'isolement paralyse leur puissance ; l'unité et l'ensemble dans les efforts augmenteraient leurs moyens d'action et leur permettraient bientôt d'accomplir la mission qui leur est imposée.

A mesure que le désordre s'accroît, l'œuvre de la charité s'agrandit. Le paupérisme est devenu un mal permanent des sociétés modernes, et la perpétuité de la misère amène l'affaissement intellectuel et moral des populations. Il ne s'agit donc plus d'apporter quelque adoucissement à des souffrances passagères; il s'agit de lutter contre un fléau qui envahit chaque jour les nations industrieuses; il s'agit surtout de travailler par des institutions nouvelles à l'élévation du peuple, et de préparer une société meilleure, plus conforme aux lois de la fraternité humaine et de la justice divine. Ce n'est pas trop pour une telle œuvre de toutes les forces de la charité, réunies par un accord commun et vivifiées par l'unité d'une direction supérieure.

Nous voudrions donc voir se fonder en France, comme on l'a déjà proposé, une société libre qui servirait de lien entre toutes les sociétés charitables actuellement existantes, et qui provoquerait la fondation de tous les établissements nouveaux que réclame aujourd'hui la situation des masses. Cette vaste association, qui aurait pour but *l'élévation sociale des classes laborieuses*, ne devrait jamais perdre de vue cette devise nouvelle de la charité, adoptée par la société des crèches : « Substituer le travail à l'aumône, et moraliser en secourant; » elle s'occuperait surtout de réaliser un ensemble d'institutions qui, en prenant l'homme depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, doivent le mettre à l'abri de la misère, et qui sont destinées plutôt à prévenir le mal qu'à le réparer.

Il ne serait point difficile de dresser le programme de ces améliorations, dont le germe existe déjà sur divers points de la France. Les crèches et les salles d'asile veilleraient sur les premières années de l'enfant, et laisseraient à la mère un temps précieux pour le travail. Les écoles où l'éducation morale se combinerait avec l'éducation intellectuelle, développeraient les esprits et graveraient dans le cœur de l'enfance ces sentiments d'honneur et de probité qu'on n'oublie point dans l'âge mûr. Les maisons d'apprentissage ou éco-[...] famille abandonne, et, en les préparant par l'éducation professionnelle aux travaux des champs, elles combleraient le vide qui se fait dans les populations agricoles. Les sociétés de secours, les caisses d'épargne, les caisses de retraite offriraient des garanties à l'ouvrier laborieux pour le temps des maladies, du chômage et de la vieillesse. Enfin, comme on a vu à toutes les époques du Christianisme, se former des ordres religieux, dont la mission répondait aux divers besoins des temps, on verrait s'élever des ordres nouveaux qui se consacreraient tout entiers à l'amélioration du sort des classes laborieuses.

Cette nouvelle société charitable, élargissant l'œuvre des sociétés existantes, s'efforcerait de répandre sur le peuple les bienfaits de l'association. A l'exemple de ce qui se prépare en Belgique et en Angleterre, *elle fonderait des habitations spéciales où la réunion des familles permettrait de résoudre pour les classes pauvres le problème de la vie à bon marché. Elle exciterait les ouvriers à former, par la réunion de leurs épargnes, des établissements industriels où l'actionnaire-travailleur cumulerait les bénéfices du capital avec les profits du salaire ; elle aiderait les petites associations de cette nature qui existent déjà, elle en provoquerait de nouvelles, elle s'efforcerait d'agrandir cette voie d'émancipation, la plus sûre peut-être qui soit offerte aux classes laborieuses. Enfin, par ses conseils et par ses encouragements, elle inviterait les chefs des grandes industries à faire participer les ouvriers dans une proportion quelconque aux dividendes de l'entreprise, comme en ont déjà donné l'exemple quelques compagnies de chemins de fer et quelques industriels honorables, dévoués aux intérêts du peuple.*

Accorder aux ouvriers le droit de participer aux bénéfices de l'œuvre à laquelle ils concourent, c'est non-seulement faire acte de justice, mais c'est aussi relever leur dignité et provoquer entre eux et les maîtres des sentiments de bienveillance réciproque. Ainsi se préparerait cette nouvelle évolution qui doit faire passer le travailleur de l'état de simple manœuvre salarié à la condition de membre sociétaire, comme l'indiquent les lois naturelles du progrès économique.

Voilà notre programme social. Certes, il ne contient pas encore tout l'idéal de la société parfaite que le Christ nous a révélée; ce n'est pas encore cette société vraiment chrétienne où tous les hommes s'aimeront comme des frères, où la volonté de Dieu sera faite comme au ciel, selon les promesses que nous avons reçues. Mais sans oublier cet état de perfection vers lequel le monde gravite, poussé par le souffle providentiel, nous songeons avant tout aux améliorations que comportent aujourd'hui la faiblesse et l'ignorance de notre temps. Si cet ensemble d'institutions que nous avons à peine esquissé, et que nous développerons plus tard, venait à se réaliser sous l'influence des cœurs honnêtes et des âmes charitables, notre société, si imparfaite encore, se serait certainement avancée dans les voies de l'avenir. A chaque jour son œuvre. Songeons aux souffrances du moment, faisons ce que nos forces nous permettent d'accomplir aujourd'hui. Dieu, qui veille pour nous, dira ce que nous devrons accomplir demain.

Candidatures parlementaires.

M. Agénor de Gasparin vient d'adresser aux électeurs du 10e ar-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 15 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

XXI.

Qu'on est heureux en Amérique !
Courons, courons, doublons le pas,
Pour le trouver là-bas, là-bas.
(*Le Bonheur*. — BÉRANGER.)

Ils dorment, comme s'ils n'avaient rien à craindre des éléments acharnés à leur perte, comme si la tombe de tant de braves marins ne se pouvait r'ouvrir, comme si l'abîme, dont une planche les sépare, n'était pas toujours béant !

Au nombre de ces voyageurs endormis se trouvaient Martin et Mark Tapley, tous deux aussi insensibles à l'atmosphère fétide du dedans qu'au fracas assourdissant du dehors, bercés qu'ils étaient dans leur sommeil léthargique par ce balancement inaccoutumé. Il faisait grand jour quand Mark s'éveilla, rêvant à demi qu'il s'était assoupi la veille dans un bon lit à baldaquin, qui, la nuit, se retournait par une soudaine culbute. Mais, admirez l'infaillibilité des songes! les premiers objets qui frappèrent ses yeux à demi ouverts furent ses propres talons le toisant de haut en bas d'une élévation presque perpendiculaire, comme il le raconta plus tard.

— Bon! dit Mark, reprenant son aplomb après quelques luttes plus ou moins efficaces contre le roulis du vaisseau. Eh bien! j'aurai passé toute la sainte nuit debout sur ma tête ! Voilà du nouveau !

— Aussi, pourquoi se coucher la tête sous le vent, en regard des amures? grommela un homme du fond de son hamac.

— En regard de quoi? demanda Mark.

L'homme répéta son observation.

— Grand merci. J'y prendrai garde quand je saurai où gisent ces contrées-là, répartit Mark. Et si, en échange, vous acceptez un petit bout d'avis, ni vous, ni aucun de mes amis en possession d'une tête entre ses deux épaules, n'ira pour dormir se nicher dans un vaisseau.

L'homme approuva le conseil par un grognement sourd et se renfonça sous sa couverture.

— Car, poursuivit Mark à demi-voix, par manière de monologue, de toutes les choses stupides, la plus absurde, à mon gré, c'est la mer. Comme elle ne sait que faire d'elle, ni que devenir, elle se tourmente en désespérée. Elle n'a non plus de repos qu'un ours blanc dans une ménagerie, qui va de çà de là, secouant la tête de gauche à droite, sans jamais rester tranquille, le tout par pure bêtise !

— Est-ce vous, Mark? demanda une voix faible du fond d'un autre hamac.

— Moi, ou ce qu'il en reste, Monsieur, et après tant de grabuge, c'est peu, répliqua Mark Tapley; voilà tantôt une quinzaine que je passe les trois quarts de mon temps à la façon des mouches, la tête en bas, les pieds en l'air, accroché à ce qui se rencontre. Notez, Monsieur, qu'il n'entre presque plus rien dans mon infortunée carcasse, et que tout en sort par toutes sortes de chemins, et vous verrez qu'il ne reste pas assez du pauvre Mark pour qu'on puisse jurer que c'est lui! Mais *vous*, Monsieur, comment vous sentez-vous ce matin?

— Très misérable ! répondit Martin avec un gémissement humoriste; ouf! quelle vie !

— Méritoire ! murmura Mark, pressant d'une main sa tête endolorie, et promenant autour de lui avec une plaisante grimace son œil émerillonné, ça commence à compter ! Il y a plaisir au moins à se maintenir en joie. Vivat! la vertu porte avec elle sa récompense, la belle humeur idem !

Mark avait raison. Quiconque pouvait conserver sa bonne humeur dans le logement d'avant du noble et rapide paquebot, *le Screw*, n'en était redevable qu'à ses propres ressources, et avait dû s'approvisionner de gaieté comme de vivres, sans compter sur l'aide des propriétaires du navire. Un cabanon sombre, bas, étouffé, entouré de hamacs regorgeant d'hommes, de femmes, d'enfants, en proie à tous les degrés de misère ou de maladie, ne peut jamais être un lieu de plaisance; mais lorsque la foule s'y entasse, comme sur l'avant du *Screw*, à chaque traversée de l'Ancien-Monde au Nouveau; lorsque, dans le plus complet oubli de tout bien-être, de toute propreté, de toute décence, couchettes et matelas s'amoncellent sur le plancher, il y a grande chance qu'un pareil séjour, antipathique à toute jouissance, à tout échange social, ne devienne l'ignoble et dégoûtante arène de l'égoïsme et de la grossièreté. Mark le sentait, et son entrain, son courage croissaient à proportion.

Il y avait là des Anglais, des Irlandais, des Gallois, des Ecossais, tous munis de leur mince provision de mauvais vivres et de méchantes hardes. La plupart, avec une pacotille d'enfants. Il y en avait un assortiment de tout âge, depuis le nourrisson à la mamelle jusqu'à la jeune fille dégingandée, aussi grande que père et mère. Les variétés de maux qu'engendrent la misère, la souffrance, l'exil, le chagrin, et une interminable traversée par un gros temps, pullulaient dans l'étroit espace; et pourtant l'arche fétide renfermait moins d'aigreur, de plaintes, et beaucoup plus de bienveillance, d'assistance mutuelle, que nombre de nos plus brillantes salles de bal.

L'œil attentif de Mark parcourut la noire enceinte, et sa figure éclaircie rayonna. Ici, une bonne vieille grand'mère chantonnait pour l'enfant malade qu'elle dorlotait et berçait entre ses bras à peine moins décharnés que les membres rachitiques du faible innocent. Là, une pauvre femme, son avant-dernier né sur ses genoux, raccommodait les langes du plus petit, tout en apaisant un troisième marmot, échappé de l'étroite couchette pour venir ramper autour d'elle. Plus loin, c'étaient des vieillards gauchement affairés à remplir des milliers d'offices domestiques, qui les eussent fait paraître ridicules, si la tendresse et la bonté pouvaient l'être jamais. Ailleurs, de grands gaillards bazanés, espèce de géants, s'escrimaient à rendre autour d'eux d'affectueux petits services, pour lesquels il eût fallu les doigts légers d'un nain. L'idiot même, assis tout le long du jour à marmoter dans son

(1) Voir les numéros du 4 juin au 11 juillet.

possible l'étude sérieuse des questions soumises aux chambres; quand les considérations les plus directement égoïstes se mêlent aux diverses relations constitutionnelles.

Il me serait trop facile de justifier mes assertions. Et d'ailleurs, qui doute de leur vérité? J'ai trouvé des hommes politiques qui cherchaient à excuser nos vices en les déclarant inévitables, en invoquant l'exemple des autres pays et des autres temps. Je n'en ai pas encore trouvé un seul qui les contestât. Il est inutile de démontrer ce que la conscience publique ne met pas en doute. Il serait trop long de répondre ici à certaines justifications sophistiques.

L'essentiel est que les colléges électoraux qui, comme le vôtre, se placent au-dessus des calculs intéressés, s'attachent à n'envoyer à la chambre que des hommes résolus à combattre énergiquement une déplorable tendance. Pour triompher de la maladie, il faut s'y prendre à temps. La prochaine législature aura là de grands devoirs à remplir.

Jusqu'à présent, la question a été faiblement entamée. Au lieu d'attaquer de front le mal véritable, ***l'influence abusive des Députés dans la distribution des emplois publics***, on a fait grand bruit de prétendues fraudes; on a porté à la tribune des anecdotes électorales dont l'importance était parfois douteuse et dont l'exactitude a été souvent niée. On a fait de la pureté un attribut de l'opposition, et de la corruption un méfait du Gouvernement, tandis que les torts et la responsabilité pèsent également sur les divers partis. On a remis en avant la proposition destinée à diminuer le nombre des fonctionnaires publics au sein de la Chambre, proposition vis-à-vis de laquelle je suis fort à mon aise, puisque je ne remplis que des fonctions gratuites, mais proposition qui, à côté de quelques dispositions utiles, a le tort capital de négliger et par conséquent de compromettre la seule réforme urgente.

Pourquoi tant de fausses démarches? Parce que, ne se souciant pas de s'abstenir soi-même, on ne se sentait guères le droit de prêcher l'abstention à autrui. Porter la question sur ce terrain, c'était s'exposer à de redoutables représailles, à de mordantes récriminations.

Aussi n'a-t-on pas engagé contre la corruption de lutte directe et corps à corps. Aussi, n'a-t-on pas réussi. — Le succès réclame, non des haines politiques, mais des sacrifices personnels, non des ennemis du ministère, mais des ennemis de l'abus. C'est fort différent. Puissiez-vous ne pas l'oublier!

Qu'un certain nombre de conservateurs entrent à la chambre, en déclarant qu'ils n'appuyeront jamais les sollicitations privées; et la corruption aura reçu un coup mortel, soit que l'exemple s'impose comme loi morale et qu'une si noble coalition pour le bien rende impossible la continuation des pratiques désormais flétries, soit qu'un article ajouté au règlement vienne enfermer les députés dans le cercle de leurs devoirs législatifs.

Parmi les professions de foi des candidats dans les départements, nous avons remarqué celle que M. Guigue de Champvans, rédacteur du *Bien public*, de Mâcon, un des journaux les plus honorés de province, adresse aux électeurs de Pont-le-Vaux. Nous en rapportons avec plaisir les conclusions :

Je demanderais donc la révision des lois de septembre, qui entravent la liberté de la presse;

La révision de la loi d'association, qui anéantit le droit de se réunir, au lieu de le régler; qui isole les citoyens et gêne la liberté religieuse;

La révision de la loi électorale, qui fait du droit de voter, droit de

Je repousse les alliances antipathiques, tantôt avec les légitimistes, tantôt avec les ambitieux rejetés du pouvoir et qui aspirent à y remonter. Elles égarent les opinions et perdraient l'Opposition elle-même, si l'Opposition ne s'appuyait sur des bases inébranlables.

— Ah! nous ne saurions trop déplorer ces coalitions dont le parlement vient encore de nous offrir un triste et coupable exemple; nous ne saurions trop protester contre ces mélanges d'idées, contre ces confusions de partis qui réduisent au silence des hommes jadis forts et fermes, et qui perdent ceux qui les pratiquent. Non, Fox n'aurait jamais dû s'allier avec lord North!

Dussions-nous succomber, nous n'achèterons pas le succès par un tel sacrifice.

Electeurs! choisissez entre la révolution et la contre-révolution; si vous êtes fidèles à cette révolution que vous avez saluée à son origine, à laquelle vous avez envoyé tant de défenseurs, nommez-moi! je m'inspirerai de leur exemple et je m'efforcerai de marcher sur leurs traces.

Si, au contraire, vous ne demandez qu'un solliciteur pour des intérêts individuels, un serviteur de ministres, nommez-en un autre. Je n'abaisserai jamais en moi la dignité du député. Mieux vaut rester simple citoyen que d'accepter un mandat à ce prix.

Mâcon, 9 juillet 1846. GUIGUE DE CHAMPVANS.

Ordre du jour sur la corruption électorale et parlementaire.

Sous ce titre, Timon vient de lancer un pamphlet électoral (1) appelé au même succès que ses aînés, parce que l'énergie et l'à-propos de la satire compenseront la baisse qui a eu lieu depuis quelque temps sur la popularité de l'auteur. Comme tableau de la situation, le pamphlet laisse peu à désirer, mais toute indication manque sur les vraies causes du mal et sur le vrai remède. On dirait que tous les hommes élevés au libéralisme sous la Restauration ont eu les yeux crevés et ne peuvent plus rien voir. Oui, la gangrène de la corruption s'infiltre de proche en proche dans les veines de la France; la France tombe moralement en décomposition, et le pouvoir social est le principal agent de cette putréfaction, par le trafic des consciences et des votes. Mais pour que les manœuvres du pouvoir aient prise sur le pays, il faut bien que le pays s'y prête un peu. Croyez-vous que les patriotes de 1789, et seulement les libéraux de 1830 se seraient laissé corrompre par quelques bureaux de tabac ou de poste! Réveillez donc dans les âmes les grandes pensées de la démocratie moderne, montrez-leur les dangers nouveaux de la situation sociale: à la bourgeoisie, au peuple, aux héritiers de l'ancienne aristocratie, montrez donc l'invasion de cette nouvelle féodalité qui les menace tous d'un prochain envahissement; joignez-vous à nous pour inaugurer dans le pays ce nom de parti-Rothschild, par lequel il convient de flétrir désormais tous les suppôts de la féodalité financière, afin d'attacher le stigmate à la honte, et quand les âmes seront remplies de grandes idées et de nobles passions, la corruption n'aura pas de prise sur elles. Jusque-là, ne vous étonnez pas de votre impuissance.

Voici quelques extraits de ce pamphlet, où la satire s'allie à d'excellentes vérités :

La délégation constitue notre gouvernement, qui n'est appelé représentatif que parce qu'il est, en effet, à tous les degrés, une représentation ; que chacun d'eux représente 175 autres Français ; que la nation est derrière eux, qu'elle assiste aux délibérations de leur conscience, qu'elle les voit écrire leur vote, et qu'elle s'apprête à les juger. C'est donc une sainte et redoutable mission qu'il remplit, ce mandataire légal et privilégié, ce représentant de 175 personnes, lorsqu'il met le pied sur le seuil du collège électoral.

Non, il ne remplit pas bien son mandat, il fausse la loi, il trahit son pays celui qui vote sous le coup d'une menace ou sous l'espoir d'une faveur;

Celui qui promet, qui aliène, qui livre son vote pour un bureau de poste ou de tabac, une bourse, une inspection de n'importe quel service, une décoration, un emploi, un grade, un avancement dans l'administration, l'armée de terre et de mer, les finances, la magistrature, l'instruction publique.

Celui qui postule, à ce prix-là, la remise d'une amende encourue pour contravention ou délit;

Celui qui donne son suffrage dans un intérêt d'arrondissement, de canton, de commune, pour obtenir une réparation ou construction d'édifice, un tableau, un secours d'argent, une route, une ligne de fer, un port, un chemin à établir ou à changer de direction, un canal, une chaussée, des travaux de toute nature;

Celui qui se vend pour des dons, avances, remise de dettes ou prêt d'argent, pour des actions, primes ou intérêts d'entreprises, pour des promesses de fournitures, pour des autorisations de défrichement de bois, pour des dessèchements de marais, pour des casernements de troupes, pour des ouvertures de rues, pour des débouchés de commerce, pour des affranchissements de droits, et, généralement, pour toutes espèces possibles de faveurs personnelles ou locales.

Et ce juge de paix, qui, à travers la poussière du champ de foire, conduit le troupeau de ses électeurs marchandés au bazar électoral, l'appellerez-vous aussi celui-là un bon père, un excellent père qui aime du même amour tous ses justiciables! Oui, il les aime jusqu'à griser avec du vin blanc, ces glorieux membres du souverain, ces politiques consommés, ces savants illustres et champêtres, qui tirent de leur gousset et qui écrivent dans le fond de leur chapeau, après un quart-d'heure de réflexion et de bâtarde, le nom parfaitement inconnu qu'on leur a coulé!

L'imparfaite conclusion, n'est-ce pas, que doit prendre le procureur du roi, et l'impartial jugement que doit rendre le président du tribunal, avant, pendant et après qu'ils se livrent et se sont livrés aux ardeurs fiévreuses de l'intrigue politique! Vous tuez du même coup l'administration et la justice! Vous découragez aussi la finance, l'armée et tout le reste des fonctionnaires avec votre système de corruption rémunératrice!

A quoi bon, je vous le demande, d'aller braver le yatagan des Arabes, lorsqu'on peut, nonchalamment étendu sur les banquettes de la Chambre, conquérir à la pointe d'un vote, tous les grades militaires? A quoi sert de suer, dans les cours d'assises, sous la toge, ou de chiffrer, à perte d'yeux, dans un bureau, pour que quelque juge ou quelque commis chambrier et centrier vous vienne voler le prix de votre temps, de votre expérience et de votre travail? Si ce n'est pas là ce que disent et ce que pensent tout bas tous les magistrats, tous les commis, tous les expéditionnaires, tous les garçons de caisse, tous les officiers, tous les fonctionnaires et tous les gardes-pêche qui ne sont pas députés et qui ne veulent pas l'être, qu'on me pende, je le

(1) Paris, chez Pagnerre, rue de Seine.

---

coin, excité par l'exemple, s'essayait à faire claquer ses doigts pour distraire un petit pleureur.

— A mon tour, dit Mark, faisant signe de la tête à une femme qui dans son voisinage, habillait ses trois enfants. Passez-moi une de mes jeunes pratiques; allons, vite!

Et dans son affectueux sourire, sa bouche se fendit de l'une à l'autre oreille.

— S'il vous plaisait songer à mon déjeûner, Mark, au lieu de vous mêler de ce qui ne vous regarde pas? dit Martin avec impatience.

— On y va, s'écria Mark, c'est sa partie à *elle*. Parlez-moi de la division du travail, Monsieur! je débarbouille sa marmaille, elle prépare notre thé. De ma vie je n'ai su faire du thé potable, moi; tandis qu'il n'y a rien de plus facile que de débarbouiller un bambin.

L'active bonté de Mark était sentie dans toutes ses nuances par la pauvre créature débile et malade, qui chaque nuit s'abritait, elle et sa couvée, sous le large manteau du brave garçon, pendant qu'il couchait sur les planches nues, avec une natte pour couverture. Quant à Martin, il se levait peu et ne s'inquiétait de rien de ce qui se passait autour de lui. Poussé à bout par l'extravagante réponse de Mark Tapley, il exhala son humeur dans un énergique juron.

— A la bonne heure! s'écria Mark, brossant les cheveux de l'enfant qu'il avait sous la main avec tout le sang froid d'un perruquier *ex professo*,

— Quoi? que voulez-vous dire? demanda Martin d'un ton irrité.

— J'approuve, Monsieur. C'est vrai qu'il y a de quoi jurer quand on y songe, et que vous avez, par ma foi, raison. Je suis comme vous, Monsieur, je trouve que c'est bien dur pour elle!

— Dur! quoi?

— Dam! de faire ce voyage toute seule, avec ces petits embarras d'enfants sur les bras, et une si longue traversée encore, par cette mauvaise saison, pour aller rejoindre son mari!... Allons donc, monsieur l'éveillé, ajouta Mark Tapley, s'adressant au second marmot qu'il tenait le visage baissé au-dessus de la cuvette. Fermons nos yeux, et au plus vite, si nous ne voulons pas que le savon nous aveugle.

— Rejoindre son mari, répéta Martin en bâillant, et où?

— C'est ce que j'ai peur, qu'elle ne sache pas trop elle-même, répondit Mark en baissant la voix. Pourvu qu'elle ne le manque pas encore! Elle a envoyé sa dernière lettre, par occasion, et il ne parait pas qu'ils se fussent concertés d'avance. En sorte que si, au débarqué, elle ne le voit pas, comme dans l'image du chansonnier des dames, « *faisant flotter sur la rive son mouchoir, signal du bonheur,* » elle est capable de tomber raide morte.

— Comment diable cette femme a-t-elle pu s'embarquer ainsi, à tous risques, comme une vraie oie sauvage? s'écria Martin.

Mark Tapley jeta un coup d'œil sur son maître étendu tout de son long dans son hamac, et reprit tranquillement :

— Ah oui, au fait! comment a-t-elle pu? c'est ce je me demande. Il y avait deux ans que son mari était parti. Depuis, toujours seule et pauvre, quoique dans son pays, elle ne rêvait qu'à l'aller rejoindre. C'est ce qui l'aura décidée. Mais c'est drôle tout de même. Qui sait! elle est peut-être un peu timbrée, — et alors ça s'explique.

Martin était trop affaissé par le mal de mer pour répondre, ou même pour écouter. Le sujet de la conversation étant revenu apportant le thé chaud, Mark s'abstint de poursuivre; le déjeuner fini, il rajusta le lit de son maître, et alla sur le pont laver le service de table, qui consistait en deux petits pots d'étain, et un plat à barbe de même métal.

Pour rendre justice à Mark Tapley, il souffrait du mal de mer au moins autant que qui que ce fût à bord, homme, femme ou enfant. De plus, il avait une propension toute particulière à se heurter partout, et perdait l'équilibre à chaque embardée du vaisseau. Mais, résolu, selon son dicton favori, à faire face, et joyeuse face, aux circonstances, il n'en était pas moins l'âme et la vie de la chambrée d'avant. Par exemple, il lui arrivait parfois de s'interrompre au beau milieu d'un récit amusant, pour aller, sans plus de façon, se trouver mal tout à l'aise dans son coin; puis il revenait reprendre le joyeux propos juste où il l'avait laissé, aussi dispos, aussi allègre, que si cette façon d'agir eût été toute simple et des plus ordinaires.

(*La suite à demain.*)

ERRATA. — Il s'est glissé plusieurs fautes d'impression dans le feuilleton de *Martin Chuzzlewitt* du 8 juillet; nous relevons ici les principales:

Page 2, 2e colonne, ligne 4, au lieu de : chatouillait admirablement, lisez : *agréablement*.

Même page, même colonne, ligne 23, au lieu de : oui dà! la jugez-vous, lisez : *encore* la jugez-vous.

Même page, même colonne, ligne 25, alinéa et lisez : Elle était tant soit peu abattue, Monsieur, *dit Mark*.

Même page, même colonne, ligne 28, au lieu de : qu'elle en a repris, lisez : *qu'elle a repris*.

Même page, 3e colonne, ligne 26, au lieu de : tout ce qui était desservi, lisez : tout ce qui était *dessus*.

Même page, même colonne, avant-dernière ligne, au lieu de : Allons, etc., lisez : *Allez*-y bon jeu, bon argent!

La Société géologique de France a décidé que ses séances extraordinaires de l'année 1846 auraient lieu à Alais (Gard), le dimanche 30 août, à midi, et jours suivants. On se réunira à la salle de la mairie. Les personnes qui désirent prendre part aux séances et aux excursions, y sont invitées, et seront admises en se faisant présenter par un membre de la Société.

La Société a été déterminée dans son choix par le grand intérêt géologique que présentent les environs d'Alais. Cette ville, bâtie sur un des plus riches terrains houillers de la France, et qui est devenue un des centres les plus actifs de l'industrie du fer, est placée à la limite des formations anciennes et des formations secondaires; cette limite, toujours si intéressante, offre près d'Alais des gisements de minerai de fer et de minerai de plomb. Les phénomènes qui s'y sont développés ont donné aux calcaires jurassiques de cette contrée des caractères qui ont été interprétés différemment par quelques géologues, et, sous ce rapport, leur étude est digne d'attirer l'attention de la Société.

Le terrain crétacé inférieur, comprenant le terrain néocomien et le calcaire à hippurites, repose immédiatement sur le calcaire jurassique; il constitue des relèvements prononcés, dont l'un, la montagne du Bousquet, forme une espèce d'observatoire qui, placé au milieu du bassin secondaire, fournit un moyen facile d'en saisir l'ensemble.

On doit citer encore, comme objet d'étude, les terrains tertiaires et les roches volcaniques du Vivarais, qui s'avancent jusqu'à quelques lieues d'Alais.

» votre, n'est-ce pas, mon cher monsieur, mon brave électeur ? »

Quand la corruption personnelle ne donne pas, faute de sujets, on se rabat sur la locale. Un sous-préfet qui ne croit à rien, pas même au diable, vous promettra pour votre église un beau saint, un patron de village, bien conditionné, à l'huile. Il convoquera les électeurs ébahis au bord de la rivière, et il leur fera voir, en travers, l'image d'un pont. Aux cabaretiers, aux cafetiers, aux bouchers, aux hôteliers, aux herboristes, aux herbagers, aux herbivores, aux carnivores, non pas à tous, mais à ceux qui sont électeurs, bien entendu, il annoncera des bâtisses de casernes; et tous ces braves gens croiront qu'il va leur arriver des régiments de bon appétit et de grand soif, pour consommer leur bière, leur vin, leur absinthe, leurs viandes et leur foin; et ils s'imagineront entendre déjà, dans le lointain, le son de la trompette et du tambour. Ces offres finissent toujours par le refrain ordinaire : « Avec un député de l'opposition, vous n'obtiendrez rien, absolument rien ! »

C'est vrai ; mais si les députés de l'opposition n'obtiennent rien, le préfet n'obtient pas toujours grand'chose, non plus, de son député local.

Accident sur le chemin de fer du Nord.

On assurait hier et aujourd'hui, à la Bourse, que les victimes dont on a constaté la mort à la suite de l'accident de Fampoux s'élèvent à plus de cent. Comme dans les chemins de fer il n'existe pas de registre pour les places, il est probable que le nombre exact des morts ne sera jamais connu. Au départ des dernières nouvelles toutes les voitures n'avaient pas encore été retirées. Les morts qu'on retrouve ont tous les vêtements déchirés et en lambeaux; c'est une preuve des tortures qu'ils ont dû endurer avant de mourir.

Voici, d'après le *Courrier du Nord*, quel était l'état du train peu après l'événement :

Une locomotive déraillée restée sur la voie. — Un wagon de bagages resté sur la voie. — Une voiture de 3e classe à la suite renversée dans le marais. — Deux voitures de 1re classe à la suite renversées dans le marais. — Une voiture de 2e classe à la suite renversée dans le marais. — Une voiture de 3e classe à la suite renversée dans le marais. — Un train portant une voiture de messageries renversée dans le marais. — Une voiture de 2e classe culbutée dans le marais. — Une voiture de 2e classe culbutée et entièrement brisée dans le marais. — Un train portant une voiture de poste renversée dans le marais. — Un train portant une voiture de messageries renversée tout près de l'eau. — Un train portant une voiture de messageries entièrement aplatie dans le marais. — Un train portant une voiture de messageries renversée sur le côté. — Deux voitures de 2e classe sur le talus. — Un wagon de bagages sur le talus. — Une voiture de 2e classe sur la voie. — Deux voitures de 1re classe sur la voie. — Une voiture de 2e classe sur la voie. — Six trains portant chacun une voiture de poste, restés sur la voie. — Deux voitures de bagages.

Le *Journal de la Somme* annonçait hier que la compagnie se propose d'appeler le gouvernement en garantie des dommages-intérêts auxquels elle pourra être condamnée : le ***Messager du Nord*** ajoute aujourd'hui qu'elle est déterminée à demander le remplacement des rails qui sont trop faibles.

Nous n'avons pas besoin de signaler l'outrecuidance de la première de ces demandes. Quant aux rails, il est possible qu'ils ne soient pas assez forts ; le chemin avait été fait pour des locomotives ordinaires ; la compagnie y a placé des locomotives d'un poids presque double ; elle pouvait prévoir ce qu'une telle modification préparait de dangers.

Tous les journaux du Nord et de la Belgique sont unanimes à déclarer que le chemin a été livré trop tôt à la circulation. La compagnie tenait à ce qu'il fût ouvert dans une saison où les spéculateurs sont encore à Paris. Dans quatre ou cinq mois la Bourse eût été déserte et l'agiotage n'eût plus trouvé son compte. C'est pour cela que, malgré la résistance des ingénieurs du gouvernement et de la compagnie, et sans souci de la vie des voyageurs, l'ouverture s'est faite avant que les travaux fussent consolidés.

C'est aussi cette soif d'agiotage qui a fait livrer le chemin tout entier à la circulation dès le premier jour ; ce n'est pas ainsi qu'on a procédé en Belgique ; le réseau de la voie ferrée s'est fait et a été essayé par sections ; on a construit d'abord la ligne de Bruxelles à Malines, et de là on s'est avancé de proche en proche jusqu'à Ostende et aux frontières de la France et de la Prusse. Encore la première année avait-on soin de diviser les convois de manière à ce qu'il n'y eût jamais à la suite sur les rails qu'une locomotive et sept ou huit wagons. De ouvriers terrassiers étaient constamment occupés sur tous les points à l'inspection et à la réparation de la voie. Rien de tout cela ne s'est fait sur le chemin du Nord. Il est vrai qu'en Belgique les chemins de fer n'appartiennent pas à des agioteurs et qu'ils sont restés la propriété de l'Etat.

Le lendemain même de l'accident, la direction des chemins de fer de Belgique adressait une circulaire pour recommander aux chefs de convoi de ne pas permettre aux machinistes d'accélérer la marche ordinaire des locomotives, quel que soit le retard. La suspension, et même la destitution, sera appliquée sévèrement aux employés qui contreviendraient à cet ordre formel.

Il paraît qu'un grand nombre des employés du chemin du Nord ont offert leur démission à cause des risques qu'ils courent. Ces démissions ont été refusées ; la compagnie craint les révélations. Mais elle se souviendra en temps et lieu de ces demandes pour congédier ceux qui les ont faites.

Le *Courrier du Nord* rapporte l'explication suivante des causes de l'accident :

« Au moment où l'on quittait la courbe qui précède les remblais du marais, le machiniste se serait aperçu que la vitesse donnée par la lo-

proportions. On se souvient des causes qui l'ont amenée :

Pendant longtemps, on employait, dans les fosses, des chariots en bois servant à transporter le charbon. Un certain nombre d'ouvriers mineurs s'attelaient à ces chariots et les traînaient. Plus tard, on fit fabriquer ces véhicules en tôle, sans que leur poids ni leur capacité fût augmentée. Les ouvriers acceptèrent ce nouvel instrument de travail, mais, il y a quelques jours, dans certaines des fosses, on introduisit des voitures plus grandes et plus lourdes qu'on voulut faire tirer par le même nombre d'hommes. Ceux-ci, dont le labeur était augmenté sans que le salaire le fût, refusèrent de travailler ; on fit venir alors des ouvriers belges qui remplacèrent les ouvriers français. L'exaspération gagna les habitants d'Anzin, qui se mirent décidément en grève.

Le 6 juillet les ouvriers de quatre fosses se réunirent et déclarèrent qu'ils ne voulaient plus travailler. Le procureur du roi et le juge d'instruction de Valenciennes, qui s'étaient rendus sur les lieux, firent procéder à quelques arrestations, qui ne servirent qu'à irriter les esprits. Le lendemain, les gendarmes étaient dès trois heures et demie du matin à la fosse La Cave. Le maire d'Anzin et M. Lebret, associé-régisseur gérant, s'y rendirent plus tard ; les ouvriers choisirent quelques-uns d'entre eux pour exposer leurs griefs ; ils n'avaient voulu d'abord que se plaindre des machines qui leur étaient imposées, mais ils profitèrent de l'occasion pour demander que le prix de la journée fût porté à 3 fr. M. Lebret répondit que la compagnie ne ferait droit à cette demande que dans le cas où les travaux seraient repris ; les ouvriers annoncèrent qu'ils allaient travailler; mais en y réfléchissant, ils craignirent, comme cela est arrivé tant de fois, que, les travaux repris, on n'oubliât les promesses qui avaient été faites pendant la grève, et ils déclarèrent qu'ils attendraient qu'on voulût leur faire justice. Les femmes, à qui la nécessité de pourvoir aux subsistances de chaque jour a donné un plus profond sentiment des nécessités de la vie, les encourageaient énergiquement à cette résistance.

L'administration, craignant pour ses propriétés, ne s'obstina pas à faire marcher les machines malgré les ouvriers ; elle éteignit les feux dans toutes les fosses d'Anzin ; mais au lieu de discuter les prétentions des ouvriers, elle crut devoir recourir à la force armée, et, sur sa demande, de nombreux corps de troupes furent envoyés à Valenciennes.

« Depuis quelques jours, dit en date du 13 le *Courrier du Nord*, publié dans cette ville, Valenciennes a véritablement l'aspect d'une place de guerre ; des troupes de toutes armes y arrivent à chaque instant, pour être ensuite échelonnées sur les divers établissements de la compagnie des mines d'Anzin. Vendredi soir, c'était un bataillon du 50e de ligne, venu de Lille à marches forcées ; samedi, 400 hommes du 8e hussards arrivaient de Maubeuge ; aujourd'hui, 300 hommes des dragons de Cambrai entrent dans Valenciennes, et un bataillon du 24e de ligne est attendu d'un moment à l'autre. D'un autre côté, les compagnies du 39e, en garnison à Cambrai et au Quesnoy, sont dirigées sur les mines d'Anzin et de Douchy, qu'occupent déjà un bataillon du même régiment et deux escadrons de lanciers.

» Ce grand déploiement de forces n'est cependant qu'une mesure de prudence, car aucune manifestation hostile n'a fait craindre de violences de la part des mineurs. Le chômage continue toujours aux mines d'Anzin ; les feux restent éteints, mais tout est parfaitement calme autour des diverses fosses.

» A Lourches, centre d'exploitation de la compagnie de Douchy, les travaux ont aussi été suspendus. Voici à quelle occasion : samedi, 25 ouvriers, qui avaient quitté le travail le matin, se sont présentés à la fosse Saint-Mathieu, le directeur de l'établissement, étant arrivé sur ces entrefaites, les ouvriers lui ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas travailler en présence du chômage de leurs camarades d'Anzin et de Denain, et qu'ils allaient faire cesser le travail dans toutes les fosses. — « Ce que vous demandez va être fait à l'instant même, » a répondu le directeur, qui ne voyait aucun moyen de les empêcher d'exécuter leur résolution ; et, en effet, quelques minutes après, les feux étaient partout éteints par son ordre. A peine cette mesure avait-elle été prise, qu'une troupe de 5 ou 600 mineurs, venant de Denain, arrivait à Lourches, et demandait instamment à M. Charles Mathieu de ne pas fournir de charbon aux établissements métallurgiques de Denain, approvisionnés d'ordinaire par la compagnie d'Anzin. M. Mathieu, qui n'avait reçu de Denain aucune demande de fournitures, put facilement promettre aux ouvriers ce qu'ils désiraient, et ceux-ci se retirèrent satisfaits.

» Il paraît, au reste, que les ouvriers ont promptement renoncé à leur projet de priver de charbon les établissements de Denain ; car ils n'ont mis hier aucune opposition au déchargement de plusieurs bateaux, destinés à cet approvisionnement.

» Depuis lors, aucune manifestation n'a eu lieu ni dans les établissements d'Anzin, ni à Douchy. Les ouvriers de ces dernières mines, qui n'articulent aucun grief particulier contre leur compagnie, paraissaient même disposés à reprendre aujourd'hui leurs travaux ; aussi les feux ont-ils dû être rallumés dès ce matin.

» Les membres du conseil d'administration de la compagnie d'Anzin se réunissent, dit-on, aujourd'hui à Saint-Vaast-là-Haut, pour aviser aux moyens de faire cesser ce fâcheux état de choses. Depuis le commencement des troubles, M. le sous-préfet de Valenciennes, dont nous nous plaisons à louer le zèle et l'activité en cette circonstance, n'a pas quitté Saint-Vaast-là-Haut, d'où il peut facilement se porter sur tous les points où sa présence peut être nécessaire. De leur côté, les maires de Valenciennes et des communes sur lesquelles les mines sont situées veillent avec une constante sollicitude au maintien de l'ordre. »

Il paraît que les travaux ont été repris à Douchy par le plus grand nombre des ouvriers. L'*Echo de la frontière* du 14, annonce cependant qu'au moment de mettre sous presse, on apprend que la grève est générale dans tous les établissements houillers de l'arrondissement de Valenciennes, et qu'elle s'étend même au charbonnage de Bernissard, qui est en Belgique. Ce journal ajoute que la position des ouvriers est critique, que beaucoup couchent dans les champs de peur d'être arrêtés la nuit à domicile, et que des femmes de mineurs errent dans les campagnes et même à Valenciennes en implorant la commisération pu[illegible]



déclaré qu'ils ne pouvaient compter sur la milice citoyenne.

» Ce qu'il y a de certain, c'est que par suite du départ de la garnison, le maire a donné l'ordre de faire occuper les postes de la ville par les citoyens, et que le digne commandant de la garde nationale, après avoir transmis cet ordre, a donné sa démission. Les gardes nationaux ont refusé le service. Cinq ou six employés se sont seuls rendus au poste de la place, et on a dû les faire relever par les ouvriers de la citadelle.

» A Denain tous les ouvriers sont aussi en grève, mais ces grèves ont *actuellement* un caractère si pacifique, que le maire de cette commune voyant arriver un escadron de cavalerie a formellement refusé des billets de logement. — Je n'ai pas demandé de troupes, a-t-il dit, je réponds de la tranquillité de ma commune, et ces troupes sont campées dans les chantiers de la compagnie.

» En présence de ces événements, quel remède immédiate ? un seul. Un minimum et l'admission des ouvriers à une part proportionnelle dans les bénéfices. C'est une vérité qui devrait frapper tout le monde. Que cette part soit même minime, l'ouvrier sera associé à la prospérité de l'établissement, il se gardera de le laisser chômer, car le chômage c'est une perte dont il supporterait sa part.

» On le voit, tous les renseignements s'accordent pour montrer le caractère pacifique de la grève. Le ***Messager du Nord*** dit à ce sujet :

» Cet heureux calme est dû à la conduite pleine de sagesse et de modération des chefs et des troupes envoyées sur les lieux. Toutes les précautions ont été si bien prises pour éviter les provocations, qu'on nous assure que les soldats sont arrivés la baïonnette dans le fourreau. Après tous les malheurs auxquels a donné lieu jusqu'à ce jour l'intervention de la force armée dans la question des salaires, c'est vraiment un spectacle consolant que de voir qu'il y a encore en France des chefs et des soldats qui savent faire respecter l'ordre avec toute la modération qui est le véritable apanage de la force. Au reste, il faut bien le reconnaître, lorsqu'on a eu à regretter l'effusion du sang, la faute en a été bien plus souvent au zèle intéressé des magistrats ambitieux de l'ordre civil qu'à la brutalité personnelle des soldats, et les décorations et les récompenses que quelques-uns des vrais coupables ont obtenues sont bien propres à exciter chez eux une funeste émulation.

— La grève des charpentiers de Caen s'est heureusement terminée : Voici ce que nous lisons dans le dernier numéro du *Haro* :

« Nous avons dit les arrangements que M. Marie, Louis, s'était chargé de stipuler avec les ouvriers au nom de tous les entrepreneurs. On se rappelle que la journée d'ouvrier devait être payée 2 fr. en hiver ; 2 fr. 25 en été. M. Marie s'était empressé de signer une convention écrite et quelques ouvriers étaient retournés dans ses chantiers ; mais la plupart voulaient que la journée fût toujours payée 2 fr. 25.

» Les autres entrepreneurs n'avaient pas voulu donner de signature ; leurs chantiers étaient restés déserts.

» Le 12, ces messieurs ont mandé leurs ouvriers ; ils leur ont dit que leur intention avait toujours été d'augmenter le salaire ; mais qu'ils n'avaient pas besoin de donner de signature ; qu'ils engageaient solennellement leur parole, et que cela valait bien une signature. Ils ont ajouté, de plus, qu'ils n'avaient jamais eu l'intention de créer deux espèces de journées, la journée d'hiver et la journée d'été ; que cette idée appartenait à M. Marie, qui s'était chargé de la faire admettre par les ouvriers ; que s'ils voulaient reprendre leurs travaux ils seraient, dès ce jour, payés à raison de 2 fr. 25 c. — Les travaux ont été repris sur les chantiers qui chômaient encore.

» Le débat peut donc être considéré comme à peu près terminé. Il ne reste plus que trois entrepreneurs qui ne soldent pas la journée à ce prix. Mais deux de ces maîtres n'occupent pas six ouvriers à eux deux, et les travaux n'ont pas été interrompus chez eux. Ce sont des ateliers presque en dehors des autres. M. Marie fait travailler une vingtaine d'ouvriers. — Sur ce nombre, quelques-uns, comme nous l'avons dit plus haut, avaient accepté les conditions de 2 fr. et 2 fr. 25 c. ; les autres ne voulaient pas deux prix. Ceux-ci ne sont pas encore rentrés en chantier. Il est probable que M. Marie, qui fut si empressé de signer les premières conventions, adhérera aux nouvelles dès qu'il connaîtra ce qu'ont fait ses confrères. »

Le *Haro* ajoute : « La grève des ouvriers charpentiers n'est pas encore terminée que déjà, l'on nous annonce que les ouvriers couvreurs ont aussi demandé une augmentation de salaire.

» Nous ferons ici, comme nous l'avons fait pour les ouvriers charpentiers, le budget annuel des recettes de l'ouvrier couvreur.

» Nous n'avons pas besoin dire les dangers d'un tel état ; il y a peu d'années que nous n'ayons à enregistrer la chute et la fin prématurée de quelque ouvrier couvreur.

» Il y a à Caen dix-sept entrepreneurs de couvertures de bâtiments, occupant environ quatre-vingts ouvriers. Ceux-ci, comme les charpentiers, comme les maçons, demeurent dans les villages qui avoisinent la ville, à 4, 8 et même 12 kilomètres ; comme les charpentiers, les couvreurs, à quelques exceptions près, ne pouvant rester en ville à cause de la cherté des vivres et des logements, demeurent à la campagne (où on leur fait faire les journées de prestation). Le travailleur de la ville prend rarement cet état, parce qu'il ne rapporte qu'un très-médiocre salaire pour un travail long, pénible et dangereux.

» En effet, le bon ouvrier couvreur travaille huit heures en hiver et dix heures en été, et cette journée est payée 1 fr. 60 c.

» Il n'est peut-être à Caen qu'un seul entrepreneur qui donne de l'ouvrage à la tâche. Or, à la tâche, on paye 25 c. le mètre en tuiles ; un bon ouvrier, en travaillant dix heures par jour, ne peut guères faire que 8 mètres d'ouvrage.

» La journée n'est donc que de 1 fr. 60. — Mais en hiver il y a environ six semaines ou deux mois de chômage ; si à ce chômage on ajoute les dimanches et jours fériés, il est évident qu'un bon ouvrier, même avec la meilleure volonté du monde, ne travaillera guères que 240 à 250 jours. Or, 240 à 250 jours de travail à 1 fr. 60 ne donnent que 384 à 400 fr. de salaire annuel !

» Nous entendons chaque jour répéter autour de nous que la sueur de maçon coûte cher ; on avouera que celle de couvreur est du moins à bon marché et que 400 fr. pour nourrir une famille est une somme insuffisante. Voilà cependant ce qui existe.

» Les faits parlent plus haut même que le sentiment philanthropique,

sait quand il se confiait ainsi à la loyauté du caractère polonais. L'ordonnance qui défend aux Varsoviens de sortir après sept heures du soir avec des lanternes vient d'être révoquée, et les mesures relatives aux étrangers ont été rendues moins rigoureuses. On va jusqu'à prêter au czar le projet d'abolir l'esclavage dans toutes les provinces russes où il existe encore.

On vient de commencer à Cracovie la construction de deux grandes prisons, qui contiendront chacune environ 600 cellules et de nombreux ateliers. Des impôts énormes ont été imposés aux habitants par les puissances protectrices. Il est défendu aux étrangers de pénétrer dans la ville, et il est interdit à tous les habitants de se présenter, sous des peines rigoureuses, dans les hôtels des hauts fonctionnaires avec une canne ou un parapluie.

La ville est dans la plus extrême misère; un fait en donnera une idée. Lorsqu'il s'est agi de distribuer les 6 000 florins (15 600 fr.) que le gouvernement d'Autriche avait envoyés pour secours, il a fallu les partager entre dix-huit cents familles indigentes!

On vient de soumettre à l'empereur d'Autriche un projet relatif à l'organisation de la justice civile et criminelle de première instance dans le royaume de Gallicie.

En ce qui concerne l'administration politique du pays, il paraît qu'on a surtout en vue d'augmenter le nombre des fonctionnaires. Les travaux des chefs de cercle ayant excessivement augmenté, les huit nouvelles charges de commissaires du cercle créées par le gouvernement paraissent insuffisantes.

L'Espagne va, comme la France, s'occuper des élections. Des ordres ont été donnés pour empêcher les réfugiés espagnols en Portugal de repasser la frontière; il paraît, au reste, que l'insurrection du Minho est totalement comprimée.

Un journal espagnol publie les statuts d'une société mutuelle de secours entre tous les membres du clergé séculier et régulier de la Péninsule; chaque membre paiera une cotisation et recevra une pension des secours quand il se trouvera, pour quelque motif que ce soit, dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions. L'idée d'association fait son chemin.

La reine vient de reconnaître l'indépendance de la république orientale de l'Uruguay (Montévidéo). Le traité porte qu'il y aura amnistie générale pour le passé à l'égard de tous les Espagnols et citoyens de la république orientale. Les réclamations pour les droits des deux Etats seront admis en ce qui concerne les intérêts privés de leurs nationaux. Un traité de commerce sur des bases d'utilité et d'avantages réciproques sera dressé dans le plus bref délai. Ce traité a été conclu à la suite d'une insurrection qui eut lieu le 1er avril dernier dans cette ville, et qui proclama le général Rivera président de la république. Rivera est un ennemi de l'influence française et de l'influence anglaise; il était déjà tout dévoué à l'Espagne lorsque le consul espagnol eut occasion de lui rendre quelques services; de sorte qu'un lien étroit s'est établi entre ces deux hommes, et par suite, entre les gouvernements qu'ils représentent. La proclamation de Rivera a été faite aux cris de: Vive l'Espagne!

Le Brésil ne paraît pas disposé à céder sur la question de la traite. La Chambre des députés a inséré le passage suivant dans l'adresse en réponse au discours prononcé par l'empereur à l'ouverture de la session:

La Chambre considère le bill du parlement britannique qui soumettrait aux tribunaux d'une nation étrangère les navires brésiliens soupçonnés de faire la traite comme ne s'accordant pas avec les principes de la souveraineté et de l'indépendance nationales. C'est pourquoi la Chambre approuve la protestation de votre gouvernement contre cette loi. Appréciant la bonne foi que votre gouvernement a mise à remplir ses obligations envers la Grande-Bretagne, elle vous promet son concours loyal et unanime pour maintenir les prérogatives de la couronne et les droits de la nation.

Une révolution a failli éclater au Chili. L'approche des élections avait exalté les esprits à Santiago. Le gouvernement crut devoir faire saisir les chefs des oppositions extrêmes; la foule, en apprenant les arrestations, parcourut les rues en désordre, et pilla l'imprimerie du journal ministériel; un corps de cavalerie comprima l'émeute; la ville a été mise en état de siége. Le reste de la république est resté étranger à ce mouvement.

La guerre a commencé entre le Mexique et les Etats-Unis. Les Mexicains ont été plusieurs fois battus. Le général Arista, à la date des dernières nouvelles, avait réussi à former un corps de près de 15 000 hommes, avec lequel il occupait Monterey. Il est peu probable que la victoire fasse un retour du côté du Mexique. Au reste, le président des Etats-Unis est tout disposé à un accommodement. Voici une phrase d'un de ses derniers discours:

« J'espère que la guerre avec le Mexique, si elle est poussée vigoureusement, sera de courte durée. Je serai toujours prêt à conclure une paix honorable lorsque le gouvernement mexicain en manifestera le désir. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — La *Presse* annonce que le maréchal Soult a donné sa démission de président du conseil; cette démission ne serait rendue publique qu'après les élections.

— M. Guizot est parti pour le Val-Richer, où il va passer un mois entier, renvoyant à l'époque de son retour les affaires les plus sérieuses, notamment les arrangements relatifs à Taïti, toujours en suspens. Il paraît certain que la mission de M. le capitaine Lavaud est ajournée, et qu'on se contentera, quant à présent, d'envoyer à M. Bruat de nouvelles instructions relatives aux propositions de la reine Pomaré.

Le collége d'Yvetot vient, dit le *Journal de Rouen*, de reporter les suffrages à M. Hébert, procureur général près la cour royale de Paris, ancien député de cet arrondissement. Dans une réunion préparatoire, M. Charles Ledru entend surtout interpeller M. Hébert au sujet de son affaire de discipline. « Une assemblée électorale, dit M. Ledru dans sa lettre, ce n'est plus le huis-clos; devant de tels juges, on ne doit d'égards qu'à la vérité; le procureur général s'efface dans le candidat, qui, la veille accusateur sur son siége, devient à son tour l'accusé. »

— Le pape, écrit-on de Rome, s'est rendu à pied et accompagné de quelques prélats et soldats suisses à l'église des nonnes salésiennes, où la fête de la Visitation a été célébrée. Les habitants de Rome ont été surpris de voir le pape sortir à pied; ce qui n'était pas arrivé depuis le pape Ganganelli. Après l'office divin, il a visité le couvent. Les religieuses ont été admises à lui baiser les pieds et les mains. A son retour, il a été accueilli par des vivats. S. S. a reçu une pétition que lui a présentée un pauvre homme, et aussitôt les vivats ont redoublé.

Les six cardinaux Lambruschini, Bernetti, Amat, Gizzi, Mattei et Macchi se sont réunis, et le pape leur a soumis les questions suivantes: 1° Comment et dans quelle forme une amnistie doit-elle être donnée? 2° Comment pourra-t-on rembourser la dette publique? 3° Conviendrait-il de licencier les troupes étrangères? 4° Vaudrait-il mieux pour l'administration qu'il y eût un ou deux généraux d'Etat? — Il arrive des députations de toutes les villes pour féliciter le Saint-Père.

On dit que, cette année, les savants romains pourront se rendre au congrès scientifique, et que, l'année prochaine, ce congrès se tiendra ici. Il est vrai que le système de l'enseignement sera modifié, et que la censure deviendra moins sévère, surtout en ce qui concerne les matières scientifiques.

— Hier à minuit le thermomètre centigrade de l'ingénieur Chevalier, opticien du roi, marquait 23° 4|10e au-dessus de 0. Aujourd'hui à 6 h. du matin, 23° 3|10e au-dessus de 0. A midi, 28° 1|10e. A deux heures 29° au-dessus de 0.

ÉLECTIONS PAR ACCLAMATIONS. — Nos élections sont faites, dit l'*Indépendant des Pyrénées-Orientales*. Perpignan a pris l'avance. Le jour même de son arrivée, M. Arago a été proclamé député par les dix mille personnes de tout âge et de tout rang qui encombraient les salons de l'*Hôtel de l'Europe* et des rues adjacentes. Les formalités n'ajouteront rien à sa nomination; il est un mode d'élection plus sûr que le scrutin: c'est le vote par acclamation.

M. Arago n'a eu qu'une voix, celle de son pays; il ne lui a manqué qu'une voix, celle de l'administration. D'une part, un cri unanime; de l'autre, un silence de mort. Jamais position ne fut plus nettement dessinée. A ceux-là mêmes qui se sont abstenus, demandez: Pour qui donc êtes-vous? — Je serais... mais hélas! ne voyez-vous donc pas mon collier?

Ceci peut donc s'appeler, en termes de palais, une question solennellement décidée chambres réunies.

ENCORE LE CHEMIN-ROTHSCHILD. — Nous avons, dit le *Courrier du Pas-de-Calais*, à enregistrer un nouveau malheur sur le chemin du Nord. Le convoi de Valenciennes pour Bruxelles, parti hier matin, arrivait près de la halte de Blanc-Misseron; la locomotive fait entendre le sifflet pour le signal d'arrivée.

Le garde-frein du convoi, le nommé Martin, âgé de 28 ans, descend le marche-pied du wagon à frein pour s'assurer s'il est temps de serrer le frein, lorsque, s'étant avancé le corps en avant, il se trouve pris entre la voiture et un poteau planté dans l'accotement. Le malheureux expirait au départ du convoi, ayant la tête et la poitrine à moitié écrasées.

UNE NOURRICE. — On parle, depuis quelques jours, dit le *Journal de l'Eure*, d'un crime qui aurait été commis par une fille des environs de Louviers. Les circonstances de ce crime sont tellement atroces qu'il nous répugne d'y ajouter foi.

Suivant le bruit public, cette fille serait allée à Paris pour y chercher un nourrisson. Un enfant lui fut confié; on lui paya par anticipation deux mois de la pension, puis une riche layette fut mise à sa disposition.

Mue par un sentiment inexplicable, ou dans le but de s'approprier l'argent et les effets, tout en s'affranchissant des charges, elle aurait broyé la tête de l'enfant et aurait enterré le cadavre dans un bois, puis se serait présentée de nouveau à Paris, au bureau des nourrices, afin d'obtenir un nouveau nourrisson.

Interrogée par les personnes qui dirigent ce bureau, elle aurait, par des mensonges, cherché à expliquer sa conduite; mais l'embarras de ses réponses ayant éveillé les soupçons, on la fit arrêter; alors elle avoua son crime.

INCENDIE. — Les journaux du Canada nous apportent la nouvelle d'un désastre qui a jeté la désolation dans la ville de Quebec, déjà si cruellement éprouvée par le violent incendie de l'année dernière. Le 12 juin, le théâtre de cette ville est devenu la proie des flammes, et un grand nombre des spectateurs, qui venaient d'assister à une représentation d'expériences chimiques, ont péri victimes de ce désastre. Le feu, communiqué au rideau par une lampe qui s'était renversée, s'est développé avec une effrayante rapidité; en quelques instants, la scène et toute la salle ont été enveloppées par les flammes. Le nombre des malheureux qui ont péri est de 46. Le théâtre et un bâtiment contigu ont été entièrement détruits.

LES VICTIMES DU TRAVAIL. — Nous avons à raconter un autre malheur qui vient d'avoir pour théâtre l'Angleterre: Un orage affreux ayant éclaté jeudi dans l'après-midi, des torrents descendant de toutes les hauteurs voisines, se sont précipités dans une mine de plomb, près Truro, et l'ont inondée en quelques instants; quelques-uns des ouvriers qui y travaillaient, sont parvenus à sortir sains et saufs; les autres, au nombre de quarante-trois, ont péri sous les eaux. On a vu quelques-uns de ces malheureux, luttant contre le torrent, essayer de s'élever à la surface, mais épuisés par les efforts qu'ils avaient faits pour gravir les échelles, ils sont tombés au fond de l'abîme pour ne plus se relever.

UN COUP DE FOUDRE. — Dernièrement, dit l'*Adour*, deux habitants de la commune d'Itxatsou se retiraient du marché d'Espelette, lorsque, surpris par un terrible orage, ils eurent la malheureuse idée de

A MM. B. au Havre et G. à Boulogne-sur-Mer. — Notre ami et collaborateur, A. C., auteur des paroles de l'*Ode-Symphonie*, désire savoir si cette œuvre artistique a été exécutée, cette année, dans votre ville. Dans le cas de l'affirmative, veuillez nous en écrire deux mots par la première occasion.

AVIS DE MANDATS.

M. M., ingénieur, à Cherbourg, au 31 du courant, pour la R. et abonnements.

M. C. à Bessège, au 31 du courant, pour abonnement B.

M. H. à Bacqueville, au 31 août prochain sur L. de Dieppe, pour la R. et abonnements.

M. B. en croisière à Gorée, à trois jours de vue après le 1er septembre, sur L. de Toulon, pour la R.

Marchés.

Marché aux bestiaux du 14 juillet. — Chapelle-Saint-Denis. — Taureaux amenés 11, vendus 07, de 0,00 à 0,00 86. — Vaches amenées 101, vendues 63, 1,12-1,00 à 78. — Veau amenés, 319, vendus, 319, de 1,50-1,40-120. — Vaches laitières, amenées, 109, vendues, 49, de 2,50 à 510.

Marché aux bestiaux du 14 juillet. — Maison-Blanche. — Porcs amenés, 275, vendus 291, de 1,40-1-38-1,36.

Marché aux fourrages, du 14 juillet. — Faubourg Saint-Antoine. — Foin, 1re 56 à 58; 2e 48 à 50; 3e 38 à 40. — Sainfoin, 1re 46 à 48; 2e 00 à 00; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1re 00 à 00; 2e 48 à 50; 3e 00 à 00. — Regain, 1re 00 à 00; 2e 00 à 44; 3e 00 à 00. — Trèfle, 1re »» à »»; 2e »» à »»; 3e »» à »». — Paille de blé, 1re 32 à 33; 2e 28 à 30; 3e »» à »». — Paille de seigle, 28 à »»; 2e »» à »»; 3e »» à 25. — Paille d'avoine, 1re »» à 60; 2e 52 à 54; 3e »» à «».

Marché aux farines, du 14 juillet. — Arrivages, 8249-38; ventes, 8360-01 restant, 22443-22. — Cours moyen du jour, 41-46; quinzaine, 00-00, — Ventes en disponible, gruaux, 26 q. 69 k. de 49-70 à 59-90; 1re marque, 262 q. 19 k. de 43-30 à 46-50; 2e 653 q. 12 k. de 39-50 à 42-70; 3e 24 q. 88 k. de 30-55 à 36-95; 4e 0 q. 00 k. de 00-00 à 00-00; cuisson, 335-95; relevé, 106-76. — Ventes à livrer, 3286 q. 01 k. de 37-55 à 43-65; cuisson, 3375 q. 50 k.; revente 288 q. 88 k. de 40-10 à 44-60.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 2 juin. — TRONCHAUT, négociant, à Montrouge, route de Châtillon, 29. Juge-comm., M. Labbé; syndic prov., M. Colombel, rue Castellane, 12.

Du 3 juillet. — ABVEUF, marchand de vins-traiteur, rue du Marché-Neuf, 52. Juge-comm., M. Ferté; syndic prov., M. Haussmann, rue Saint-Honoré, 290.

Bourse du 14 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 30	83 30	83 20	83 25
— — fin courant	83 35	83 35	83 30	83 30
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 55	121 55	121 45	121 45
— — fin courant	121 75	121 75	121 70	121 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours		3455 »»
4 0/0 J. »	» »»	O. V. de Par.	»	1337 50
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp......	»	465 »»
— fin Ct	» »»	— Gouin....	»	1210 »»
B. du Trés.	» »/»	— Gann.....	»	1150 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0..... d. 50	»» »»	»» »»	——	»» »»	»» »»
5 p. 0/0..... d. 50	» »»	121 83	——	122 25	122 40
REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.		
3 p. 0/0.....	15 »/»	20 »/»		»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	25 »/»	30 »/»		»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM.............	Der C.	100 1/2
Récép. Rotsch.	»	101 »»	BELG. 2 1/2.....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	100 1/8
— — pass.	»	5 »/»	— do 1840....	»	101 1/2
— 3 p. 0,0.	»	35 3/4	— do 1842....	»	104 »/»
Dete intérieure	»	31 3/8	— Banque.....	»	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1841.	»	» »/»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	» 50
HAITI..........	»	» »/»	AUTRICHE......	»	» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... » »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1260 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1060 »»
V. r. dr.	» »»
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1275 50
— à Rouen.	992 50
R.-Havre..	» »»
Avignon...	800 »»
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str...	507 50
Tours-Nant	500 »»
Orl.-Vierz.	630 »»
C. du Nord	717 50
Famp-Has.	» »»
Diep.-Féc..	405 »»
Boul. à Am.	» »»
Orl.-Bord.	567 50
Mont. à Tr.	373 »»
Paris-Lyon	523 75
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	5900 »»
Lin Maber.	» »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 78; courant du mois, 78 à 79; août 79, 4 derniers, 85 à 84-50; 4 premiers 1847, 87.

LILLE. — Colza, 00,00 à 00. œillette rousse, 00 00; lin, 00,00; cameline, 00 à 00; chanvre; 00; voiture, 0,00 à 0.

ESPRIT 3/6. — Disponible courant du mois et août, 117 à 118; septembre et octobre, 119 à 120; novembre et décembre, 113 à 114; 4 premiers mois 1847, »»».

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 90 les 100 kil.

L'un des gérants: F. CANTAGREL

CHATEAU-ROUGE. Grand Festival dansant, jeudi 16 juillet. De nouveaux quadrilles, la *Valse de la Tour de Nesle*, et la *Polka du Château-Rouge* seront exécutés par un *orchestre extraordinaire* de 70 musiciens, sous la direction habile de M. LAURENT aîné. Un orchestre militaire, composé de la musique des lanciers, jouera sur la pelouse de grandes fanfares guerrières. Les plaisirs de cette fête seront variés par l'ascension de *quatre ballons grotesques* et par un magnifique feu d'artifice de RUGGIERI, dont la pièce principale représentera le *Miroir des Almées*. — Prix d'entrée: 3 fr., pour les dames, 50 c.

Spectacles du 15 juillet.

7 h. »/» OPÉRA. —
7 h. »/» FRANÇAIS. — Spéculateurs, Médecin.
6 h. »/» OPÉRA-COMIQUE. — Zémira et Azor, le Nouveau Seigneur.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Gant et l'Eventail, Fleurs animées, Dondaine.
6 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Baronne de Blignac, Sport et Turf, Veuve.
7 h. »/» GYMNASE. — Juanita. Cachucha. Plus beau jour. Changement.
6 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Inventeur, Châle bleu, Femme, Rue.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Relâche.
6 h. »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 h. »/» GAITÉ. — Château, Victorine.
6 h. 3/4 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 3/4 COMTE. — Riquet à la Houpe, Deux Chasseurs, les Lions.
6 h. 3/4 FOLIES. — Fée, le Tyran, Constant.
2 h. 1/2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

relatives à l'Orégon. La paix est faite et pour longtemps sans doute, entre l'Angleterre et les Etats-Unis qui vont pouvoir consacrer toutes leurs forces à la guerre avec le Mexique.

Il n'est pas arrivé de nouvelles importantes du théâtre de la guerre. Mais les situations respectives se dessinent de plus en plus.

Le général Taylor après avoir pris possession de Matamoros, se prépare à remonter le Rio-Grande pour se rendre à Camargo et de là à Monterey dans la Nouvelle-Léon. Monterey est à 90 lieues environ de Matamoros; c'est la principale ville de la province: elle commande l'entrée des plateaux ou de l'intérieur du Mexique. Pendant que s'accomplissent ces projets, Matamoros devient le centre d'un autre genre d'opérations qui, pour être plus pacifiques, n'en sont pas moins conquérantes. Une feuille hebdomadaire y a déjà fait son apparition pour appeler les populations à secouer les liens qui les rattachent à cette vieille et croulante organisation du Mexique central. Cette feuille a commencé du reste par proclamer dans son titre le but qu'elle se propose; elle s'est intitulée « la *République du Rio-Grande* et *l'ami du peuple*. » et, afin de pouvoir s'adresser à tous, elle s'imprime en espagnol et en anglais. On y fait appel à tous les sentiments de liberté et de progrès; on explique aux populations mexicaines qu'il ne s'agit pas ici d'une guerre ordinaire, ayant pour but un envahissement, une conquête. « Si c'était contre l'Angleterre que le Mexique avait à combattre, certes la guerre ne se terminerait pas autrement que par l'entière soumission du pays. Mais avec les Etats-Unis il n'en est pas ainsi. Ils ne peuvent, ils ne veulent augmenter leur population, étendre leur territoire que par des annexions volontaires: ils savent trop combien sont précieux les droits civils pour en vouloir priver qui que ce soit. Mais par cela même que les Etats-Unis tiennent à conserver leur organisation, ils ne peuvent s'arrêter au Rio-Grande, barrière insuffisante entre eux et le vieux Mexique qui, dans sa décrépitude, penche vers la monarchie et est tout prêt à se vendre à l'Angleterre. Il faut donc ou qu'une république jeune et puissante s'organise au Rio-Grande, ou que l'armée américaine recule la frontière jusqu'à la Sierra-Madre. C'est aux populations du nord du Mexique à voir si elles veulent accepter la main qu'on leur tend pour avancer d'un demi-siècle sur leur état actuel. » Tel est en résumé l'appel qu'adresse le nouvel organe des idées américaines aux populations qui l'environnent, et certes il est de nature à produire un certain effet. — Un autre journal s'annonce et a déjà publié son prospectus: il se nommera le « *Rio-Grande Herald*. »

Ce n'est pas tout: on met en même temps en jeu un autre mobile plus puissant encore, l'intérêt privé. On sait que, grâce à des droits prohibitifs, les étoffes de coton étaient dans le Mexique d'un prix extrêmement élevé. L'entreprenant Américain n'a pas laissé échapper l'occasion, et, à la suite de l'armée d'occupation, quelques marchands se sont glissés dans Matamoros et ont ouvert des boutiques, étalant aux yeux des Mexicains ébahis des marchandises cotées à des prix extrêmement réduits. C'est, disent les correspondances, un curieux spectacle que de voir se presser autour de ces magasins une foule composée des éléments les plus divers. Depuis la femme élégante jusqu'au nègre et même jusqu'à l'Indien, tout le monde veut voir et, qui mieux est, veut acheter. Les marchands mexicains regardent d'un œil morne leurs assortiments délaissés, qui, bien que provenant pour la plupart de contrebande, ne sauraient en aucune manière soutenir la concurrence avec les produits américains, — et cependant ceux-ci sont vendus le double de leur prix ordinaire.

Certes, de tous les moyens de conquête, celui-là est à la fois le

surtout par cette paisible propagande d'idées et d'intérêts, que par les triomphes les plus éclatants. Nous trouvons dans une lettre de Matamoros notre pensée résumée d'une manière assez énergique: « Nul doute, y dit-on, que les Mexicains n'abandonneront leur gouvernement actuel pour une constitution plus libérale, comme ils ont laissé là leurs vieux magasins pour courir au bon marché. »

Au demeurant, on ne sait pas quelles difficultés trouvera sur son chemin la colonne qui remonte le Rio Grande. Quelques lettres de Matamoros prétendent que l'on arrivera à Monterey, presque sans brûler une amorce; des lettres de la Pointe-Isabelle assurent que Monterey est plein de troupes, et qu'on se prépare à défendre tous les points de la route.

Le président Paredès a pris la résolution de diriger en personne les opérations militaires: il est parti pour aller couvrir Monterey à la tête de toutes les troupes disponibles. Le général Arista est toujours dans cette ville à la tête de 15 000 hommes. Un autre général mexicain occupe avec 1 500 hommes la petite ville de Rionosa, à 60 mille de Matamoras. 800 hommes de l'armée américaine se portent sur ce dernier point, et on ne tardera pas à recevoir la nouvelle d'un engagement entre ces deux corps.

Du blocus de Vera-Cruz, on ne sait rien, sinon l'ajournement de l'attaque du fort de Saint-Jean-d'Ulloa. En attendant on publie des cartes représentant la prise de ce fort par les Français, pour en tirer des leçons au profit des Américains.

On s'occupe beaucoup aux Etats-Unis des projets d'interventions attribués soit à la France, soit à l'Angleterre, dans les affaires du Mexique. On est d'accord pour repousser avec énergie comme contraire au droit des gens toute manifestation qui n'aurait pas un caractère de médiation toute pacifique. Aussi a-t-on accueilli avec inquiétude des nouvelles de Vera-Cruz, du 1er juin, annonçant que l'intention bien arrêtée de l'escadre anglaise était de s'emparer de tous les ports importants de la Californie, aussitôt qu'elle apprendrait le commencement des hostilités entre les Etats-Unis et le Mexique. Il paraît, du reste, que la notification du blocus a donné lieu entre les autorités mexicaines et américaines, à un échange de courtoisie, qui rappelle les politesses historiques des officiers français et anglais avant la bataille de Fontenoy. Quand on apprit le commencement des hostilités à Vera-Cruz, un conseil s'assembla et émit le vœu que tous les bâtiments américains à l'ancre dans le port fussent immédiatement saisis. Le général Bravo, gouverneur de Vera-Cruz, s'y opposa et laissa sortir ces bâtiments avec leurs cargaisons, attendu qu'ils étaient entrés de bonne foi dans la rade.

En apprenant cette libérale conduite, le capitaine américain Gregory relâcha deux navires mexicains qu'il avait capturés, et les renvoya au général Bravo, avec une lettre flatteuse, à laquelle celui-ci fit une réponse pleine de dignité et de modestie. A bord des bâtiments mexicains, relâchés par le capitaine Gregory, se trouvait un colonel, neveu du général La Vega, qui a été fait prisonnier par le général Taylor. Les Américains voulurent d'abord ne lui rendre sa liberté que sur parole, mais il se trouvait que cet officier était envoyé au château de Saint-Jean-d'Ulloa, comme prisonnier de Paredès, pour avoir pris part à Tabasco à un *pronunciamento* en faveur de Santa-Anna, et en apprenant ces détails, il fut rendu, sans conditions, à la liberté, si ce n'est à la prison.

Enthousiastes du général Bravo, les habitants de Vera-Cruz avaient voulu le porter à la présidence, mais (désintéressement rare au Mexique!) il a refusé ce périlleux honneur, et (chose non moins bizarre!) les vues des Vera-Cruzanos s'étaient reportées unanimement sur Santa-Anna, dont le général Bravo est l'ennemi déclaré.

Les provinces de l'intérieur se sont hautement prononcées pour

général Taylor en sera beaucoup plus rapide, et les Etats-Unis pourront compter sur la prochaine possession de la Californie, objet immédiat de leurs désirs. Ce premier succès déterminera sans doute le Mexique central à suivre dans la Confédération le Texas qu'il a voulu en détacher. Tout fait présager cette issue de la guerre. La France n'aurait point à la déplorer.

Les capitaux et les salaires.

Nous trouvons dans la *Gazette des Tribunaux* un article où, tout en repoussant des systèmes inapplicables qui pousseraient peut-être la société à des catastrophes, la situation des travailleurs en face des capitalistes se trouve très sagement et très nettement appréciée. Nous reproduisons la plus grande partie de ce travail, en faisant aussi nos réserves sur le reste.

La question des relations du travail avec le capital n'est qu'une des faces du grand problème de l'amélioration du sort des classes laborieuses, mais il n'en est pas de plus importante, et, pour la traiter sérieusement, ce n'est pas trop d'un livre. Il s'agit, en effet, de l'existence matérielle, du gagne-pain de deux ou trois millions d'individus que l'industrie manufacturière a accumulés au sein de ses vastes ateliers, et sur lesquels pèse tout le poids des crises, des intermittences, des engorgements, des chômages. Il s'agit des extrémités cruelles auxquelles se trouve réduite toute une classe de travailleurs, par suite des excès de la concurrence et de la nécessité où elle place l'entrepreneur de rabaisser jusqu'au minimum de subsistances le taux habituel des salaires. Le principe de la liberté de l'industrie est un principe fécond et salutaire; loin de nous la pensée de répéter les accusations de tout genre que lui ont prodiguées depuis quelques années les écoles socialistes. C'est à ce régime encore nouveau, puisqu'il ne date que d'un demi-siècle, que notre pays a dû les immenses progrès dont il se félicite tous les jours. C'est la liberté qui nous a enrichis; elle a été le meilleur et le plus énergique stimulant des découvertes qui ont si généreusement fertilisé le sol des entreprises industrielles; elle a imprimé à l'activité humaine, désormais tournée vers la production, un élan prodigieux et une audace inouïe.

Mais cette liberté a eu tout naturellement aussi ses inconvénients et ses dangers. Les ouvriers de la grande industrie ont payé cher le vaste et rapide accroissement de la richesse publique; les salaires ont dû graviter vers le minimum, sous la vive impulsion de deux causes d'une extrême énergie, l'application des machines, la concurrence illimitée des producteurs entre eux, des producteurs avec les travailleurs, des travailleurs avec eux-mêmes. Que l'invention des machines ait fortement contribué à avilir le prix de la main-d'œuvre, cela se conçoit aisément; elles ont pris la place de l'ouvrier; elles ont substitué aux moteurs vivants des moteurs inanimés, d'une puissance incomparable, d'une puissance telle, que les exigences de la production, si grandes qu'on les suppose, ne parviendront jamais à l'épuiser. Les effets de la concurrence, en ce qui concerne la baisse des salaires, ne sont pas moins faciles à comprendre, la loi suprême de l'entrepreneur d'industrie étant le profit. Pour obtenir ce profit, et en élever le chiffre aussi haut que le demandent les nécessités du loyer des capitaux engagés dans l'usine, et les calculs toujours enflés de la cupidité individuelle, le manufacturier n'a pas le choix des moyens. Loin de pouvoir augmenter ses prix de vente, il est perpétuellement forcé de les réduire, car le bon marché est la conséquence inévitable de l'abondance des produits. S'il tentait de s'arrêter sur la pente du rabais,

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 16 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

XXI.

Qu'on est heureux en Amérique!
Courons, courons, doublons le pas,
Pour *le* trouver là-bas, là-bas.
(*Le Bonheur*. — BÉRANGER.)

(Suite.)

A mesure que Mark Tapley s'acclimatait à bord, on ne peut dire que son bon naturel et sa gaieté augmentassent, la chose eût été trop difficile, mais son service auprès des invalides en redoublait d'activité. A toute heure, en tout temps, pour toute affaire et tout plaisir, Mark Tapley était mis en réquisition. Un rayon de soleil venait-il à briller sur le ciel d'ardoise, Mark dégringolait au plus vite dans l'entre-pont et reparaissait conduisant, soutenant, traînant, portant, tantôt une femme, tantôt une demi-douzaine de marmots, ou bien encore un homme, un lit, un matelas, un poêlon, un panier, n'importe qui, n'importe quoi, animé ou inanimé, qu'il crut devoir se bien trouver du grand air. Si, vers le milieu du jour, une heure ou deux de beau temps venaient allécher les traînards qui n'osaient que rarement se hasarder sur le pont, et les encourageraient à grimper dans la chaloupe, à s'établir sur les espares, à venir demander de l'appétit à l'air salé, c'était encore Mark qui, établi au milieu du cercle, faisait circuler les tranches de bœuf fumé, le biscuit, les petits verres de grog. C'était lui qui coupait par morceaux, avec son couteau de poche, la provende des petits; lui qui régalait l'assemblée de nouvelles surannées, lues à haute et intelligible voix, dans quelque vénérable gazette; parfois, entouré d'un groupe choisi, il chantait à tue-tête une bonne vieille ballade. C'était Mark qui préparait, pour ceux qui ne savaient pas écrire, de beaux commencements de lettres adressées aux amis, aux chers parents demeurés au pays; lui, qui faisait assaut de quolibets et de bons mots avec les gens de l'équipage; lui qui, prêt à être emporté par un coup de mer, et tout ruisselant d'une pluie d'écume salée, tendait encore à autrui une main secourable; enfin, partout, c'était lui qui faisait ceci ou cela, mais toujours quelque chose pour l'utilité générale.

A la nuit, quand le feu du cuisinier brillait sur le pont, et que de pétillantes étincelles, voltigeant à travers les agrès et le nuage de voiles, menaçaient le vaisseau d'incendie, au cas où l'air et l'eau ne suffiraient pas à sa destruction, on retrouvait encore Mark Tapley. Habit bas, manches retroussées, plongé dans toutes sortes de travaux culinaires, il composait les plus délicieuses sauces, inventait les plus fantastiques ragoûts. Reconnu de tous pour autorité légitime, il aidait toujours à faire ou à terminer quelque œuvre que personne n'eût osé entreprendre sans son concours universel. Bref, jamais on ne vit popularité égale à celle que Mark avait su acquérir sur le noble et excellent voilier *le Screw*. L'admiration générale en vint à tel point, qu'en son for intérieur le pauvre Mark commença à s'inquiéter et à douter qu'un homme pût avec quelque justice s'enorgueillir de conserver sa gaieté au milieu de pareils encouragements.

— Si cela dure, dit-il, je ne vois pas, quant à moi, grande différence entre l'auberge du Dragon-Bleu et le cabanon du *Screw*. Le beau mérite vraiment de se conserver jovial! c'est comme un sort! il faut que tout me vienne à point et à souhait!

— Ah ça, Mark! lui demanda impatiemment Martin, tandis qu'il ruminait près de son hamac; en avons-nous pour longtemps?

— Une semaine, à ce qu'on assure, et nous sommes au port. Le vaisseau marche maintenant aussi bien qu'il peut marcher, ce qui n'est peut-être pas beaucoup dire.

— Non, certes, soupira Martin.

— Essayez de faire un tour là-haut, Monsieur, je vous assure que vous vous en trouverez mieux.

— Belle idée! Aller parader devant les messieurs et dames qui se prélassent sur le gaillard-d'arrière, reprit Martin avec amertume, pour qu'ils me voient confondu avec la tourbe de mendiants arrimée dans cet ignoble trou! Oui, je m'en trouverais mieux, en vérité!

— Je sais bien que, Dieu merci! je ne puis juger d'après moi de sentiments d'un homme comme il faut, répondit Mark en toute humilité; mais pourtant, Monsieur, il me semblerait que même un gentilhomme doit se trouver plus mal à l'aise, et de beaucoup, ici dedans, que là haut à l'air frais. D'autant plus que les messieurs et dames de l'arrière n'en savent pas plus long sur son compte que lui sur le leur, et ne s'en inquiètent pas davantage. C'est du moins ce qu'il me semble, Monsieur.

— Et je vous dis, moi, qu'il vous semble mal, et que vous jugez tout de travers.

— Très probable, Monsieur, répliqua Mark, avec son inaltérable bonne humeur; c'est ce qui m'arrive souvent.

— Croyez-vous, par hasard, poursuivit Martin, se soulevant, appuyé sur son coude, croyez-vous qu'il y ait grand plaisir à rester couché ici?

— Oh! quant à cela, Monsieur, il faudrait être archi-fou pour se le figurer, répondit Tapley.

— Alors, pourquoi me harceler, me persécuter sans relâche pour que je me lève! demanda Martin. Je reste couché ici, parce que je ne veux pas courir le risque d'être reconnu, dans de meilleurs jours, par quelqu'un de ces orgueilleux richards, pour un misérable passager de seconde classe! Je reste couché ici, parce que je veux cacher ma position et moi-même, et ne pas arriver dans le nouveau monde, flétri, stigmatisé, du nom de pauvre. Si j'avais pu payer une place de première classe, j'aurais, comme les autres, tenu la tête haute: je ne puis la lever, je la cache. Commencez-vous à comprendre maintenant?

— J'en suis désolé, Monsieur, dit Mark. Je n'imaginais pas que vous prissiez la chose si fort à cœur.

— Je crois parbleu! bien que vous ne l'imaginiez pas, répartit son maître: qu'en sauriez-vous si je ne vous le disais? C'est pain béni pour vous, Mark, d'aller, de venir, de trotter dans ce bouge, d'y mener joyeuse vie. Il vous est aussi naturel de vous accommoder aux circonstances qu'à moi de ne pouvoir m'y faire. Supposez-vous, par exemple, qu'il puisse y avoir à bord une seule créature vivante qui endure ce que j'y souffre, moi? le supposez-vous, dites?

Martin, assis sur son séant, regardait Mark d'un air profondément convaincu et pourtant interrogateur.

Le visage de Mark se grima d'une étrange façon; il pencha la tête de côté, absorbé en apparence dans l'insoluble problème. Ce fut son maître qui le tira d'affaire; il se rejeta sur le dos, reprit son livre, et dit:

— Mais à quoi bon vous faire une pareille question, quand tout ce

(1) Voir les numéros du 4 juin au 15 juillet.

présent. » Tout le nœud de la situation est là; le maître, surpris par la grève des travailleurs, s'assied patiemment sur ses capitaux accumulés, et réserve son activité pour des jours plus favorables; le travailleur oisif rentre le soir au logis et n'y trouve que le dénuement et la misère. Le premier jour il laisse crier les siens; le second il est vaincu, et il court se livrer pieds et poings liés à l'entrepreneur, qui, contraint d'abuser de sa victoire, le taxe sans hésiter au minimum des subsistances, au taux qui lui est rigoureusement nécessaire pour soutenir son existence et continuer sa race déshéritée. A ce prix, l'ouvrier est fort mal; il ne mange pas à sa faim et ne boit pas à sa soif; il ne se nourrit que de choses malsaines et peu substantielles; mais il ne meurt pas précisément d'inanition, et c'est là tout ce que l'industrie lui demande. Qu'importe que sa robuste constitution dépérisse par suite des privations? Qu'importe que sa femme ait le teint maladif et la joue creuse, que ses enfants s'étiolent sur son misérable grabat? Le travail manufacturier n'exige pas déjà un si grand déploiement de force; la machine fait la grosse besogne: il suffit, pour la seconder, du bras le plus délicat et de la main la plus amaigrie.

Tels sont les déplorables inconvénients attachés, sous le régime de la libre concurrence, à l'institution du salariat. Pendant que le pays prospère, que la richesse s'accroît, que le bien-être descend jusques dans les profondeurs de la société, il est une population qui s'appauvrit et dégénère, une classe de parias qui semble destinée à souffrir de tout ce dont s'augmente l'aisance des autres. La réalité de cette décadence ne peut être niée, les enquêtes officielles la constatent; une foule de documents et de témoignages s'accordent à la signaler. Partout ailleurs, la vie humaine a crû d'environ quatre années depuis la fin du dernier siècle; on en a vu la moyenne diminuer étrangement dans les centres manufacturiers. En outre, l'organisation physique s'y détériore avec une extrême rapidité et dans des proportions menaçantes; les hommes s'y rapetissent et s'y énervent. On sait que les départements industriels ont peine à subvenir aux nécessités légales du recrutement annuel.

Cet étiolement progressif, ce paupérisme si menaçant, d'où viennent-ils? De l'hostilité des profits et des salaires. Sous le régime de la concurrence illimitée, les faits ne sauraient guère se passer autrement. C'est là une conséquence inévitable et forcée contre laquelle tous les raisonnements du monde ne prouvent malheureusement rien.

Les économistes de l'école libérale ont cependant nié cette hostilité. Il en est même qui prétendent avoir constaté des rapports habituels de sympathie et de solidarité entre les profits et les salaires. Les profits, disent-ils, ne peuvent hausser sans déterminer une plus grande production, par suite une plus grande demande de travail, et finalement des salaires plus élevés. A cette objection, la réponse est facile. De ce que le bénéfice augmente, il ne s'ensuit pas nécessairement que la production doive augmenter dans des proportions équivalentes.

« Ce n'est pas chose assurée, il s'en faut, dit M. Dupont-White, dans son essai qu'il vient de publier sur les relations du travail avec le capital, que le retour vers l'emploi productif de *tous* les capitaux acquis par la hausse des profits. Sans doute, il en est beaucoup, dans un pays livré à l'industrie, qui reprendront cette direction; mais aussi que de profits se liquideront pour se dépenser noblement, à l'abri des chances et des disgrâces de l'industrie? C'est même, à vrai dire, l'inévitable fin de toute production. Si l'on produit pour gagner, on ne ... production, le demandeur de gain, la baisse progressive des frais généraux qui mesurent de si près la part du travailleur, sollicitent de tous côtés la découverte et le perfectionnement de cet auxiliaire. Vous ne verrez pas les profits s'élever, les capitaux grandir, l'industrie s'étendre et s'exalter, sans que la puissance, la rapidité, l'économie des engins ne viennent répondre à cette fièvre des esprits, à ce déchaînement de toutes les entreprises. C'est le caractère de notre époque, et la mesure de toute civilisation que l'essor du travail mécanique. Or, le triomphe des machines c'est l'exclusion du travail humain, c'est du moins une grave altération dans la demande de travail qui s'était faite jusque-là! l'histoire de l'industrie, ou plutôt l'industrie elle-même, telle que nous la voyons fonctionner de nos jours avec ses chômages et ses crises, en est la démonstration vivante... »

Pour que l'application de plus en plus générale des machines ne nuisît pas à la main-d'œuvre qu'elle tend partout à supplanter, il faudrait se placer dans l'hypothèse d'un grand commerce extérieur, d'un accroissement perpétuel de débouchés qui permît aux engins mécaniques de déployer toute leur puissance, en élevant en même temps, vu l'immense quantité des marchandises à exporter, la demande du travail humain. Ce grand commerce étranger, ce monopole si lucratif de l'approvisionnement du monde, la Hollande l'a eu, l'Angleterre l'a usurpé après elle; mais qui oserait rêver aujourd'hui la fortune de la Hollande ou de l'Angleterre? Ce n'est pas au moment où la diffusion des lumières, le mélange des nations, la grandeur des Etats, la variété de leurs produits, le progrès des arts mécaniques, le régime de la liberté commerciale chez les uns, la prohibition chez les autres, et chez tous le discernement de l'intérêt personnel si éveillé sur tous les moyens de bénéfice, tendent à opérer le nivellement industriel, qu'un seul pays pourrait espérer de s'assujettir les autres et de s'enrichir à leurs dépens. Cette supposition est donc une chimère, et le salaire est irrévocablement condamné à la baisse; dans l'état actuel des choses, et puisque le profit n'ayant aucune chance d'augmenter au détriment du consommateur ni du producteur de matières premières qui échappe à ses atteintes, se prélève en général sur le salaire, le mieux qui pût arriver à celui-ci serait la diminution des profits.

Mais les économistes ne se tiennent pas pour battus, et, transformant l'objection, ils opposent au fait si énergiquement caractérisé de l'insuffisance des salaires, l'amélioration qu'ils disent avoir remarquée dans le sort des classes laborieuses. Pure illusion! ce n'est là qu'un bien-être apparent; au-delà, on se trouve face à face avec la misère. L'ouvrier est mieux vêtu sans doute, car les progrès de l'industrie ont fait prodigieusement baisser le prix du coton et de la laine, sans parler de mille autres objets; sa chemise et son habit lui coûtent moins cher; il peut à moins de frais meubler son modeste réduit. Mais si l'on sait comment il s'habille et de quelle manière il est logé, on ne sait guère ce qu'il mange; et le fait est qu'il se nourrit fort mal. La statistique démontre que le prix du blé a haussé d'un tiers en France et en Angleterre depuis un demi-siècle; elle constate aussi que la consommation de la viande a décru, qu'il se boit beaucoup moins de vin qu'autrefois. Qu'en conclure? Si les céréales ont augmenté de valeur, l'ouvrier doit consacrer à l'achat de son pain une plus grande partie de son salaire; s'il se consomme moins de bétail et de vin, c'est qu'il n'est plus assez riche pour en acheter. Ainsi le vêtement du journalier de l'industrie est meilleur et coûte moins, mais les denrées de première nécessité lui coûtent plus cher, et sa table ne se couvre que d'aliments plus grossiers. Sont-ce là de véritables symptômes de bien-être, et les économistes sont-ils autorisés à s'en féliciter?

Accidents sur le chemin de fer du Nord.

Nous avions annoncé qu'un ingénieur employé par la compagnie du chemin de fer du Nord, s'était opposé à ce que la voie fût livrée au public le 1er juin. Le *Courrier français* a nommé cet ingénieur: c'est M. Onfroy de Bréville. La compagnie a cru devoir répondre ce qui suit par les journaux officiels du gouvernement, qui se sont fait ses très humbles organes:

Un journal demande s'il est vrai que la circulation sur le chemin de fer du Nord ait été autorisée par l'administration contre l'avis formel de M. Onfroy de Bréville, ingénieur en chef du chemin. Avant de permettre l'ouverture de la circulation sur le chemin du Nord, l'administration a consulté MM. de Bréville et Busche, ingénieurs en chef des deux sections de ce chemin, sur la question de savoir si l'on pouvait, sans inconvénient, y établir dès à présent, un service de transport, et c'est sur la réponse affirmative qu'ils ont faite l'un et l'autre que ce service a été autorisé.

Nous répondrons, comme le *Courrier français*, qu'un tel démenti donné par la compagnie et par le gouvernement, doit être considéré comme non avenu, et que M. Onfroy de Bréville lui-même, est plus croyable en ceci que la compagnie et le ministère, qui sont parties intéressées dans le procès. La compagnie et le gouvernement n'ont-ils pas cherché à faire croire qu'il n'y avait que 14 victimes?

Un voyageur écrit au même journal une lettre dans laquelle il donne les détails d'un nouvel accident arrivé dans la journée du 12. Nous reproduisons une partie de cette lettre:

Arrivé de Belgique à Lille, j'ai quitté cette ville le 12 à midi par le chemin de fer du Nord. Notre convoi, formé d'une quinzaine de voitures, avait depuis quelques minutes dépassé le lieu témoin de l'horrible catastrophe de Fampoux, lorsqu'un choc violent imprimé aux voitures vint jeter l'alarme dans les esprits, que les divers accidents survenus depuis peu sur cette même ligne ne pouvaient guère rassurer. Cette alarme néanmoins fut de courte durée. Au choc qui l'avait causée succéda bientôt un ralentissement gradué; puis l'arrêt complet de tout le convoi.

Chacun se demandait avec inquiétude ce qui avait pu causer ce nouvel accident. Ce mutisme obstiné des agents de l'administration ne pouvait guère fixer les idées sur ce point. A la longue cependant, nous parvînmes à en apprendre la cause; la voici en deux mots:

Grâce aux nombreux vices de construction du chemin, il s'est formé de distance en distance des affaissements dans le niveau du sol. Notre convoi était lancé à grande vitesse, lorsque, par suite d'un affaissement du sol du remblai sur lequel nous roulions, le tender imprima à la machine une secousse si violente que celle-ci, ayant brisé les chaînes qui l'attachaient au convoi, s'élança dans l'espace avec une force d'impulsion inouïe. Cette accélération extraordinaire de la marche de la machine exerça sur celle-ci la plus funeste influence: les tubes bouilleurs de la chaudière éclatèrent, et cet accident, livrant passage à l'eau que contenaient les tubes, occasionna l'arrêt de la machine, après en avoir éteint le foyer. D'autre part, l'affaissement du sol, joint au contre-coup du choc qui avait lancé en avant d'une manière si énergique la locomotive placée en tête du convoi, amena le déraillement du tender et celui des six premières voitures qui le suivaient. La Providence, sans doute, veillait sur les voyageurs confiés aux mains inhabiles des agents de M. de Rothschild. Car, dans un accident dont les suites sont presque tou...

---

que je viens de dire prouve que vous n'êtes pas en état de la comprendre. — Apprêtez-moi un verre d'eau-de-vie et d'eau — très faible et froid; — passez-moi aussi un biscuit; et dites à votre protégée, qui est notre voisine de plus près que je ne voudrais, de tâcher que sa marmaille soit moins bruyante que la nuit dernière. Dépêchez! vous serez un bon diable!

Mark obéit avec la dernière promptitude, et tandis qu'il exécutait ces divers ordres, ses esprits, un moment abattus, semblèrent se relever. Il murmura même, à part lui, que décidément il y avait plus de mérite à se tenir en joie à bord du *Screw* qu'au foyer du *Dragon bleu*: et, ce qui n'était pas une mince satisfaction, il était sûr d'avoir toujours près de lui la pierre de touche de sa bonne humeur, de la retrouver à terre, pour ne plus s'en séparer, en quelque lieu que le destin l'appelât. Néanmoins, il ne jugea pas à propos d'expliquer à qui ou à quoi ces consolantes pensées faisaient allusion.

Une excitation fébrile se manifesta tout à coup à bord; les prédictions sur le jour précis, sur l'heure même où l'on atteindrait New-York, circulèrent parmi les passagers; la foule se portait sur le pont; un œil curieux était embusqué à chaque ouverture des flancs du navire, et la manie de faire des paquets le matin pour les défaire le soir, gagnait comme une épidémie. Ceux qui avaient des missives à remettre, des amis à embrasser, ceux qui savaient où ils allaient et ce qu'ils comptaient faire, ne tarissaient pas sur leurs projets et sur leurs plans. Du reste, comme cette classe de passagers était de beaucoup la moins nombreuse, et que la majorité n'avait pas de but fixe, l'auditoire ne manquait point aux orateurs. Ceux qui s'étaient mal portés durant toute la traversée, commençaient à se rétablir, ceux qui s'étaient portés à merveille, se portaient encore mieux.

Un Américain, passager de première classe, qui, jusqu'alors, était demeuré enseveli sous ses fourrures et son chapeau ciré, apparut soudain dans sa gloire, coiffé d'un haut et reluisant castor, et ne cessa plus d'inspecter la petite valise de cuir jaune qui contenait ses habits, son linge, ses brosses, son nécessaire, ses livres, ses breloques et autres bagages. Les mains profondément enfoncées dans ses poches, il arpentait le pont, les narines dilatées, humant par avance, l'air de la liberté, mortel aux tyrans, et que jamais esclave ne respirât, (sauf dans des circonstances tout à fait insignifiantes.) Un Anglais, véhémentement soupçonné de s'être enfui d'une banque, emportant avec lui mieux que la clef de la caisse, devenu éloquent sur le beau sujet des droits de l'homme, fredonnait la Marseillaise. Bref, une même sensation dominait chez tous; le continent américain était proche, si proche, que, par une belle nuit étoilée, un pilote vint à bord, et, peu d'heures après, le vaisseau jetait l'ancre en rade, pour y attendre l'arrivée du bateau à vapeur qui devait transporter les passagers à terre.

Quand il parut, le jour brillait à peine, et pendant une heure qu'il passa côte à côte avec le navire, — temps durant lequel chauffeurs et machinistes n'excitèrent guère moins de curiosité que s'ils eussent été autant de bons ou mauvais anges, — le bateau se chargea de toute la cargaison vivante, y compris Mark, flanqué de la pauvre femme et de ses trois marmots, dont il s'était constitué le gardien. Martin avait repris son costume habituel, recouvert seulement d'un sale et vieux manteau jusqu'à ce qu'il eût pour jamais quitté ses vulgaires compagnons de voyage.

Le bateau à vapeur, avec sa fumante machine sur le pont, et ses roues en mouvement, semblait dans sa marche un monstre antédiluvien, ou un gigantesque insecte à mille pieds, vu à la loupe. Il remontait à toute vitesse une magnifique baie: bientôt les hauteurs se montrèrent, puis des îles, puis une longue et plate ville, éparpillée sur la rive.

— La voilà donc, enfin, cette terre de la liberté! dit Mark Tapley, debout à la proue. A la bonne heure! toute terre sera la bien-venue après tant d'eau!

(*La suite à demain.*)

Bibliographie.

Le Siècle, épître à Châteaubriand, par Bathild Bouniol; grand in 8°.

Le siècle! quel magnifique sujet de poème, à se borner même à la France! Fière des conquêtes de la Révolution, mais impuissante à se constituer fermement, la nation attendait un organisateur; il apparut, mais la nationalité était menacée: il se dévoua à la guerre, et n'employa à l'œuvre organisatrice que les heures dérobées à ses préoccupations de conquérant; il donna à la France l'unité, mais il confisqua la liberté.

Le passé se remuait; la noblesse, le droit divin, vaincus en 89, renouaient leurs tronçons; ils reprirent vie un moment; le peuple se leva et en fit justice. Il croyait avoir rompu ses chaînes; il s'aperçut qu'à la place de l'ancienne aristocratie qui l'avait asservi au nom de la conquête, il s'en créait une autre non moins insolente et plus froidement égoïste, qui aspirait à l'asservir au nom du capital. La nouvelle féodalité, au lieu de la force, cherche à dominer par la corruption; elle ridiculise les vertus et fait proclamer par ses journaux la richesse supérieure à la foi; le gouvernement se courbe humblement devant elle; S. M. Rothschild Ier est proclamé roi de la France, et le nouveau souverain, semblable à ces despotes de l'Orient, inaugure son pouvoir par une vaste hécatombe humaine.

Mais les traditions du Christianisme et de la Révolution ne sont pas morts; le socialisme les a recueillies, agrandies et complétées; comme la doctrine du Christ, il marche d'abord dans l'ombre, on le raille, on le persécute; mais un jour, ses ennemis les plus acharnés se surprennent parlant sa langue; il est partout, dans la littérature, au théâtre, dans les assemblées délibérantes, dans la presse et à la tribune, dans la chaire du professeur et dans celle du prêtre catholique. L'aristocratie nouvelle est minée par lui à l'heure même de son triomphe, et l'on peut déjà entrevoir l'heure où sonnera, à son choix, son 4 août ou son 29 juillet.

Il y a dans un tel tableau un vaste cadre à l'épopée à la fois et à la satire; le grand et le mesquin, le sublime et le ridicule s'y touchent, mais l'ensemble d'un poème ainsi compris sur le demi-siècle qui vient de s'écouler ne pourrait manquer d'être une œuvre grande et belle pour peu que le poète eût de force et d'haleine pour la mener à fin.

Ce n'est pas ainsi que M. Bouniol a envisagé son sujet; quoique jeune, ce n'est pas l'avenir qu'il regarde, c'est le passé; ce n'est pas le côté grand de la révolution qui le frappe, il n'y veut voir que les pages sanglantes, et il semble croire que le catholicisme pourrait guérir toutes nos douleurs, mettre un terme au charlatanisme qui nous déborde, à la corruption qui nous ronge. Son vers est ferme, concis et sobre, les pages de son poème où il peint les terribles exécutions de la Terreur et la démoralisation présente sont pleines de force, bien qu'un peu ternes peut-être. Qu'il travail et persévère, il réussira, mais qu'il songe bien que l'inspiration poétique croît en raison du point de vue élevé où l'on se place. L'esprit de parti a trop rétréci son horison; avec son talent, il pouvait faire un poème remarquable; en le lisant tel qu'il l'a fait, on songe moins à ce qui s'y trouve qu'à ce qui devrait s'y trouver.

J. F.

fers des deux autres, protège la vie des voyageurs. Il est impossible, en présence de pareils faits, que le gouvernement continue à autoriser l'exploitation de cette voie désastreuse. C'est assez de victimes au dieu des banquiers.

QUAND NOUS SERONS A DIX, NOUS FERONS UNE CROIX. — Le bruit a couru aujourd'hui à la Bourse, dit la *Patrie* de ce soir, qu'un second accident fort grave est arrivé sur le chemin de fer du Nord. Selon notre règle de prudence, nous nous sommes encore adressés à l'administration de ce chemin, et le secrétaire, M. de Reims, nous a déclaré qu'aucune nouvelle de ce genre n'était parvenue à l'administration. Nous faisons des vœux sincères pour que ce démenti n'ait pas le sort de celui que nous avons enregistré il y a huit jours.

Cet accident serait le quatrième. Les autres journaux du soir gardent le silence sur ce bruit.

Nous continuons d'emprunter aux journaux du Nord quelques détails sur les suites du premier accident :

Des ouvriers ont, à ce qu'il paraît, reçu défense de retirer du marais, *pendant le jour*, les wagons qui se trouvent sous l'eau ; ces travaux s'exécutent la nuit. L'intention de l'administration, en prenant cette mesure, est facile à comprendre ; il n'est pas douteux, d'ailleurs, qu'il ne se trouve dans ces wagons de nombreux voyageurs.

— Des familles nous arrivent de toutes parts pour réclamer quelqu'un de leurs membres. La nuit dernière, une dame du Sacré-Cœur est arrivée à Arras, pour réclamer une de ses sœurs religieuses qui avait disparu avec sa famille ; M. Lallier, procureur du roi d'Arras, l'a conduite sur les lieux. On ignore jusqu'à ce moment le résultat de cette démarche. Cette religieuse est d'Aix-la-Chapelle, et appartenait à une des premières familles de l'endroit ; elle se rendait avec ses parents de Paris à Bruxelles.

— Le bruit court à Arras que de nombreux cadavres ont été retirés de nouveau la nuit dernière du marais de Fampoux. Un ouvrier de M. Hallette en fixe le nombre à une SOIXANTAINE. *On dit que trois wagons en ont été chargés pour les conduire à l'abri des curieux.* Nous aimons mieux croire une autre version qui nous paraît plus vraisemblable, nous étant donnée par un personnage que sa position met à même d'être bien informée : le chiffre de ces nouveaux cadavres serait de TRENTE-CINQ.

— Une des deux femmes retirées avant-hier du marais, appartient à une famille riche ; du moins, elle portait aux doigts de nombreux brillants.

— Un malheureux qui a perdu sa fille dans l'événement, rôde depuis ce moment dans la campagne comme un fou, demandant sa fille à tous ceux qu'il rencontre ; cependant, cet infortuné a vu son enfant expirer près de lui ; un prêtre lui donnait les derniers secours de la religion.

Nouvelles de l'Extérieur.

ROME. — On écrit de Livourne, 8 juillet, que Pie IX est malade, et que deux fois il a fallu recourir à la saignée. L'altération de la santé du pape est généralement attribuée au chagrin que lui cause l'abandon où le laisse la France devant les exigences du parti rétrograde, si vivement appuyé par l'Autriche.

« Pie IX est capable d'en mourir, dit notre correspondant ; mais on craint qu'il ne soit pas capable d'autre chose. Déjà dans leurs pasquinades les Romains font le jeu de mot qu'on va lire :

Pio nono — Bello e buono
Ma — Stai. (Mastai-Ferretti.)

» Pie IX, tu es beau et bon, mais stationnaire. »

L'*Observateur autrichien* reproduit, d'après la *Gazette de Vienne*, les nouvelles suivantes, arrivées de Livourne, et dont le caractère est à peu près officiel :

« Le nouveau pape a publié le jour de Saint-Pierre et de Saint-Paul une amnistie générale pour tous les délits politiques commis depuis 1831 jusqu'à ce moment. Le cardinal Amat est nommé secrétaire d'Etat de l'intérieur, et le cardinal Gizzi des affaires étrangères. Une commission est instituée pour inspecter les légations et pour soumettre au pape un rapport sur les réformes à opérer. »

Nous rapportons cette nouvelle, mais elle mérite confirmation.

ESPAGNE. — Les journaux de Lisbonne assurent que la prétendue insurrection miguéliste, à laquelle n'ont pris part d'ailleurs que des personnes obscures, n'était que le résultat de menées cabralistes. On a trouvé, disent-ils, des documents tendant à prouver que les partisans du ministère déchu voulaient soulever les miguélistes et légitimer par suite une in- tervention de l'Espagne dans le Portugal. C'est en effet le journal du parti cabraliste qui publiait toutes les nouvelles alarmantes.

PORTUGAL. — L'*Heraldo*, journal de Madrid, rapporte le bruit de la formation d'un nouveau ministère de coalition entre les diverses fractions du parti modéré, sous la présidence de Castro y Orezco, dont le premier acte serait de marier la reine avec un prince de Cobourg.

TRAITÉ ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LES TRIBUS INDIENNES DU TEXAS. — Les correspondances du Texas annoncent enfin la conclusion du traité négocié par le général Butler et le colonel Lewis avec les tribus indiennes de ce pays. Cette nouvelle emprunte aux circonstances du moment une grande et réelle importance. Voici quelles sont les principales clauses de ce traité :

Les Indiens se mettent sous la protection des Etats-Unis, ne reconnaissant aucune autre autorité, et s'engageant à une amitié perpétuelle avec les Etats-Unis et les tribus indiennes leurs alliées.

Elles s'engagent à ne former alliance avec aucun ennemi, et à donner avis de toute ligue ou tentative hostile.

Les Etats-Unis ont le droit d'établir des agences et comptoirs commerciaux parmi les tribus, d'établir des postes militaires, etc.

Les tribus accordent aux Etats-Unis droit de contrôle sur leur commerce : elles s'engagent à ne jamais se faire directement justice elles-mêmes, mais à s'adresser, le cas échéant, aux agents des Etats-Unis.

Elles accordent le droit d'introduire chez elles des ministres et des maîtres d'école.

Elles consentent à prohiber l'introduction des spiritueux parmi elles, et à dénoncer toutes infractions à cette prohibition.

Ainsi ce traité a pour conséquence une entente ... le gouvernement des Etats-Unis ... seurs sur le terrain même où sont leurs adversaires. On peut en outre remarquer que plusieurs des clauses citées plus haut auront pour effet constant de répandre chaque jour davantage chez les tribus adhérentes les idées américaines. C'est toujours la suite du système de pacifique conquête que nous signalons pour le Mexique. Nous ne doutons pas qu'il n'obtienne un égal succès dans le Texas.

AMÉRIQUE DU SUD. PÉROU. — Une compagnie anglaise a sollicité suprême du gouvernement du Pérou, l'autorisation d'établir un chemin de fer de Callao à Lima. Le rapport, présenté par Jean Nuguent Rudal, a été renvoyé pour information, au tribunal du consulat.

CHILI. — Il est aussi question au Chili d'un chemin de fer entre Chillan et Talcahuano et d'un pont sur le Nuble ; ce projet a été conçu par M. le colonel Viel, et, à ce qu'il paraît, a été favorablement accueilli par le gouvernement.

L'intendant de Valdivie vient de rendre compte de l'exploration du fleuve Bueno, faite avec le plus grand succès par un Français, M. Léopold Pavie, à bord d'une goëlette de 25 tonneaux. Ce Français, après s'être assuré par terre de la véritable embouchure du Bueno, y entra avec son petit bâtiment, nommé la *Persévérance*, et, au bout de quatre jours, il jetait l'ancre dans un lieu appelé Trumas qui se trouve au centre même des départements de l'Union et d'Ozorno. L'intendant de Chiloé vient de demander au gouvernement suprême l'autorisation d'envoyer un bâtiment national aux ordres du même Pavie, afin de pratiquer dans le nouveau port les plus minutieuses investigations, avec le secours du directeur de l'école de Navigation et de quelques élèves de la même école, qui feront partie de l'expédition.

La goëlette *Rosarito*, entrée à Valparaiso, le 28 février, avec le nouveau pavillon équatorien, a apporté des nouvelles de Guayaquil jusqu'au 28 janvier. D. Vicente Rocafuerte se trouvait à la tête de la république, comme chef suprême provisoire.

LA PLATA. — Le brick *Hébé*, venant de Rio-Janeiro, a apporté à Baltimore la nouvelle que les troupes noires s'étaient révoltées à Montevideo et s'étaient rendues maîtresses de la ville. Les ministres ont été destitués, et un gouvernement provisoire a été établi. Nous attendrons les détails pour apprécier l'influence que peut exercer sur la situation du pays cet incident, qui n'est connu jusqu'ici que par une dépêche télégraphique parvenue à New-York.

— Le général Paz, dont le rôle devenait si important, a été obligé de se retirer dans le Paraguay, abandonné de la moitié de son armée ; voici dans quelles circonstances. Il avait appris que des négociations étaient ouvertes entre Urquiza et le gouverneur de Corrientes, Madariaga. Pour prévenir ces rapprochements entre eux, il fit appel au congrès de Corrientes, et il fut résolu qu'on déposerait Madariaga de concert. Celui-ci, prévenu à temps, fit arrêter une partie des membres du congrès et marcha à la rencontre de Paz. Aussitôt une partie de l'armée du général, composée principalement de Correntinos, passa du côté de Madariaga, et Paz dut se retirer dans le Paraguay. Rentré à Corrientes, le gouverneur proclama la déposition de son adversaire et son intention de le poursuivre. Par suite de cette défection il ne restait plus à Paz que des troupes du Paraguay, et il est probable que cet incident va amener le rappel de ces troupes par leur gouvernement.

Ce qui nous fait craindre surtout cette résolution, c'est que le gouvernement de la république Argentine a accepté l'intervention offerte par les Etats-Unis pour terminer ses différends avec le Paraguay, et il est très possible que ce concours de circonstances soit regardé par cette république comme l'occasion de se séparer de Montevideo pour faire sa paix avec Rosas.

Le rôle de l'intervention devient plus difficile de jour en jour au milieu de ces soulèvements et de ces dissensions. Une correspondance de Buenos-Ayres prétend que cette intervention sera sans fruit tant que les puissances n'auront pas envoyé 40 000 hommes de troupes ou d'autres ministres plus capables. En attendant, on brûle de voir arriver le steamer anglais *Cyclope*, qui doit apporter la réponse des gouvernements anglais et français aux propositions de Rosas, portées il y a quelques mois en Europe par le baron de Breteuil.

La dernière nouvelle que nous donnent les correspondances est de nature à faire craindre quelques mésintelligences entre les deux marines intervenantes. Il s'agit du navire anglais *le Ringdove*. Ce navire avait pénétré, malgré le blocus, dans un port de la côte de Buenos-Ayres, où il fut découvert et saisi par une goëlette de sa nation qui le ramena à Montevideo. Mais là, l'amiral anglais donna tort à l'officier qui l'avait trouvé. L'amiral français, instruit de ce fait, ne voulut point donner les mains à un acte de partialité si étrange et, par son ordre, le *Ringdove* fut saisi, ramené à Montevideo et condamné à être vendu avec sa cargaison comme prise française.

Nous craignons, avons-nous dit, que ce ne soit là un motif de mésintelligence entre les deux stations ; mais la faute en doit retomber tout entière sur l'amiral anglais qui s'est associé à une infraction au blocus ; l'amiral français, lui, n'a fait que son devoir, et le gouvernement anglais désapprouvera probablement son amiral.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Par ordonnances du roi, en date du 11 juillet :

M. Bignon, ancien vice-président de la chambre des députés, est nommé conseiller maître à la cour des comptes, en remplacement de M. Dutilleul, nommé procureur-général près la même cour ;

M. de Gombert, conseiller référendaire de première classe à la cour des comptes, est nommé conseiller-maître des comptes, en remplacement de M. Rielle, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite ;

M. Thomas, conseiller référendaire de deuxième classe, est nommé conseiller référendaire de première classe, en remplacement de M. Foacier, nommé conseiller maître ;

M. Toutain, conseiller référendaire de deuxième classe, est nommé conseiller référendaire de première classe, en remplacement de M. Mattioli, décédé. Il est remplacé par M. Trubert, auditeur de première classe au conseil d'Etat ;

M. Rivière de l'Arque, conseiller référendaire de deuxième classe, est nommé conseiller référendaire de première classe, en remplacement de M. de Gombert, nommé conseiller maître. Il est remplacé par M

... était, en cette circonstance, l'époque ordinaire de leur réunion mensuelle, pour statuer sur les réclamations des ouvriers. Quoi qu'il en soit, à défaut de cette marque de bienveillance, nous espérons que le conseil de régie ne suivra pas les inspirations qui l'attendent ici, et qu'il saura rendre bonne et prompte justice.

Les ouvriers de Fresnes-Midi ont abandonné leurs travaux, par suite des menaces que leur auraient adressées, dit-on, les ouvriers d'Anzin.

DONIZETTI, le célèbre auteur d'admirables opéras, qui avait quitté Paris il y a quelques mois, dans un état alarmant, n'a pas éprouvé sous le doux ciel de son pays l'amélioration espérée par ses amis. Sa santé continue à dépérir, son esprit est tombé dans une mélancolie noire et profonde, sa raison défaillante se plonge dans une sombre méditation ; il ne parle à ceux qui l'entourent que pour s'entretenir, non de sa fin prochaine, mais de sa mort accomplie. Il se met à son piano, prélude par quelques notes brillantes, éclair rapide de son génie, puis la pensée fugitive s'envole et lui échappe, ses doigts errent sur les touches et ne produisent que des sons incohérents ; alors l'infortuné se frappe le front, et s'écrie douloureusement : « Vous voyez bien que je suis mort ! » Il se promène dans le jardin de sa maison, cueille des fleurs, les effeuille et dit en montrant leurs débris : Pauvres fleurs ! mortes comme le pauvre Donizetti ! C'est vainement qu'on cherche à le ranimer en exécutant près de lui ses plus belles compositions. Il écoute et demeure insensible : il ne reconnaît plus ses chefs-d'œuvre, il ne sourit plus à sa gloire !

UN VIOLENT ORAGE, dit le *Journal de Rouen*, a éclaté sur Rouen le 11, vers deux heures du matin. Pendant près de deux heures, la foudre a grondé presque continuellement ; les éclairs, qui se succédaient avec une effrayante rapidité, laissaient à peine paraître les ténèbres pendant les courts intervalles où ils ne faisaient pas resplendir de leurs vives lueurs le ciel qui semblait tout en feu.

Plusieurs fois les éclats un tonnerre ont été si subits et si retentissants, que chacun a pu être averti qu'il venait de tomber en quelque lieu de la ville ; et effectivement, on ne compte pas moins de cinq endroits qui ont été visités par la foudre.

Elle est tombée d'abord sur l'hôtel de Rouen. Le fluide est entré au cinquième étage dans un corridor sur lequel s'ouvrent plusieurs chambres, notamment celle du chef de cuisine de l'hôtel. Celui-ci était couché ; il a été réveillé par une terrible commotion : c'était la foudre qui, en passant, ébranlait sa porte, sur laquelle elle laissait des traces de feu. L'hôtel fut tout aussitôt rempli d'une forte odeur sulfureuse et d'une épaisse poussière causée par les plâtres qui s'étaient disjoints et qui, dans plusieurs appartements, tombaient en morceaux. Du corridor par lequel il s'était introduit, le fluide est descendu le long d'un escalier jusqu'au premier étage, brisant dans sa route des cordons de sonnettes ; puis, passant sous le vitrage d'une cour couverte, il est entré, par la fenêtre, dans une chambre occupée par des femmes de service. Là, il a brisé le manteau de la cheminée ; il est sorti aussitôt par le chemin qu'il avait pris pour entrer dans cet appartement, situé à l'entresol, immédiatement au-dessous du vitrage de la cour, et, descendant jusqu'au rez-de-chaussée, il est venu, à la hauteur de trois mètres du sol, achever de détruire les cordons de sonnettes placés dans un angle près de la grande porte de l'hôtel. En même temps il a perforé un tuyau de plomb qui sert à l'éclairage au gaz, a enflammé le gaz qui s'est échappé tout à coup, et enfin a disparu en faisant un trou dans la maçonnerie du mur.

Le chef de cuisine, ayant aperçu la flamme du gaz qui s'élevait à une grande hauteur, est aussitôt accouru afin de l'éteindre. Il a été assez heureux pour y parvenir très promptement. Le danger avait été d'autant plus grand que le tuyau était percé au-dessous d'une poutre qui déjà était près de s'enflammer.

Presque au même moment, la foudre renversait une cheminée du couvent des dames de la Miséricorde, et s'introduisait dans l'oratoire de la supérieure pendant que cette dame était en prières. Le météore est sorti par la fenêtre en brisant une vitre. La supérieure, qui, pendant un instant, s'était vue entourées de feu, a perdu connaissance, et ce n'est que deux heures après qu'elle a pu reprendre ses sens.

Les autres endroits où le tonnerre est tombé à Rouen, mais où il a laissé peu ou point de traces, sont la chapelle des dames de l'Annonciation, rue du Petit-Maulevrier, la cour du Palais-de-Justice et un jardin du Faubourg-Martainville. On nous signale aussi le Mont-aux-Malades et le Petit-Quevilly, comme ayant vu la foudre tomber sur leur territoire, mais sans y avoir causé de dégâts.

A Bosc-Guerard-de-Marcouville, la foudre est tombée sur un bâtiment dépendant du presbytère et l'a incendié. Malgré les secours apportés par les habitants de Bourgtheroulde et par la gendarmerie, on n'a pu se rendre maître du feu que lorsque déjà le dégât était assez grand.

La perte est évaluée pour le mobilier du curé à 200 fr., et pour le bâtiment qui appartient à la commune, à 4 400 fr. Rien n'était assuré.

La foudre est aussi tombée à Bosc-Roger sur deux arbres, auprès de l'église.

VARIETES.

Histoire résumée de la ligue anglaise.

La dissolution de la ligue est le fait le plus notable survenu depuis le triomphe de sir Robert Peel et de la liberté commerciale. Ce triomphe même est dû à la grande ligue dont Cobden était le chef, et, maintenant qu'est atteint le but pour lequel la ligue s'est formée, elle s'est dissoute expressément, en séance publique, sous la réserve de conserver le cadre de son comité central, jusqu'à ce que la loi des céréales soit complètement éteinte ; ce qui n'aura lieu qu'en février 1849.

Les discours de Cobden et de M. G. Wilson, le président du comité central de la ligue, sont des monuments remarquables d'histoire contemporaine, et fourniront des documents d'une grande valeur aux historiens futurs de la Grande-Bretagne. Ces discours, en effet, résument toute l'histoire de la ligue et de son triomphe. Nous en ferons quelques extraits, d'après le rapport des journaux anglais :

DERNIER MEETING DU CONSEIL DE LA LIGUE.

Aujourd'hui, jeudi, 2 juillet, le comité central et le conseil général de la ligue se sont réunis à Manchester, pour dissoudre la société, ou plutôt pour en suspendre tous les mouvements de propagande et d'agitation politique.

rapide sur notre organisation et nos mouvements depuis le commencement.

» Vous savez tous que la ligue a été organisée par quelques personnes qui se sont réunies (au nombre de sept) à Manchester, au mois de septembre 1838. Bientôt après, un certain nombre de fabricants et de négociants de cette ville se sont réunis pour former un fonds de 75,000 francs, afin de commencer un mouvement de propagande et d'agitation politique, pour éclairer le pays sur ses véritables intérêts. Cette première souscription fut bientôt doublée, et c'est avec ce fonds de 150 000 francs, que le comité directeur a commencé le mouvement populaire. La première chose qu'il a faite a été de provoquer un meeting de délégués de plusieurs villes et districts des environs, et ce meeting a décidé qu'on formerait des sociétés affiliées sur tous les points du pays.

» Les délégués de ce meeting sont retournés dans leurs foyers avec la mission de provoquer des meetings de délégués à Londres. Le premier meeting à Londres a eu lieu en février 1839. Là, il a été résolu que les délégués réunis aux fabricants, négociants, etc., organiseraient des pétitions au parlement par lesquelles ils demanderaient à exposer devant le parlement même leurs projets et leurs désirs. Un député, M. Villiers, a présenté leur pétition à la chambre des communes, qui a passé outre sans vouloir s'en occuper. Les délégués se sont alors dispersés, mais un mois plus tard, ils se sont réunis de nouveau, et M. Villiers a de nouveau prié le parlement de s'occuper de la question des céréales, en formant un comité spécial dans son sein. La chambre des communes a encore refusé de s'en occuper; et là dessus les délégués, ont constitué l'association actuelle que nous allons dissoudre aujourd'hui.

» Une fois l'association constituée, il a été décidé que le comité directeur siégerait à Manchester, et que pour rendre plus faciles les communications entre les diverses branches de la société, un journal spécial serait établi sous le nom de *Anti-corn-law circular*. Le premier numéro de cette circulaire imprimée fut publié au mois d'avril 1839.

» En outre de ce petit journal mensuel, le comité a enrôlé un certain nombre d'orateurs pour propager ses idées dans le pays. Ces orateurs ont provoqué des meetings et des discussions, et, quoique ces meetings aient souvent été interrompus par des adversaires de nos idées, ces idées ont toujours eu du succès; à tel point qu'à la fin de l'année 1839 plus de cent villes avaient organisé des sociétés affiliées à la société centrale de Manchester.

» Pendant l'année 1839, nous n'avons fait que des distributions de brochures, de pamphlets et de feuilles volantes (*tracts*), en outre des discours et des meetings sur une échelle restreinte. En 1840, nous avons commencé à provoquer ces grands meetings qui ont depuis rendu notre ville si célèbre dans le mouvement. Au mois de janvier de 1840, nous avons fait construire ce grand pavillon temporaire dans lequel 4 000 personnes des classes inférieures ont dîné ensemble le 13 du mois, et où, le lendemain, 5 000 ouvriers ont assisté à un banquet. Dans cette réunion, il s'est trouvé des délégués de tout le royaume.

» Ce même jour du 14 janvier, les délégués se sont réunis à Londres pour l'ouverture du parlement, quand M. Villiers a de nouveau prié la chambre de s'occuper de la loi des céréales. La discussion s'y est engagée cette fois, mais sans résultat. Les délégués se sont de nouveau dispersés pour faire leur rapport dans leurs villes respectives. Au mois de mars, ils se sont encore réunis à Londres, de M. Villiers a fait une motion à la Chambre qui a été repoussée par une grande majorité. Là dessus les délégués se sont séparés avec l'intention de chercher des moyens plus efficaces pour se faire entendre dans le parlement. Les discours publics et la distribution de feuilles imprimées ont été continués dans le pays, et en novembre 1840, les délégués se sont réunis pour discuter les moyens de progrès, et après avoir émis un vote de confiance dans le comité central, ils se sont dispersés. En 1841, lord John Russell, alors ministre, proposa une loi par laquelle le droit d'entrée des céréales serait réduit à un taux fixe de 8 shellings par *quarter*. Là-dessus la Chambre a été dissoute, et après les nouvelles élections un cabinet tory succéda au cabinet whig. Sir Robert Peel fut le chef du nouveau ministère. Dans le nouveau parlement, nous avions moins d'amis que dans le précédent; mais nous y avions, pour venir en aide à M. Villiers, une nouvelle recrue (M. Cobden) dont vous connaissez la valeur.

de la souffrance des classes pauvres, se sont réunies, et ont décidé qu'elles iraient de porte en porte quêter des signatures à une pétition générale, par laquelle on prierait humblement la reine de parler à ses ministres de la souffrance des classes pauvres et de la nécessité de soulager leur misère par des moyens législatifs. Au milieu de l'hiver, elles ont obtenu par ce moyen plus de 100,000 signatures à cette adresse dans la seule ville de Manchester. Pendant que les unes étaient ainsi occupées, les autres se sont chargées d'organiser un grand bazar où elles ont elles-mêmes vendu, au profit de la cause, les objets que l'on avait réunis pour cette fin.

» En 1842, elles ont fait plus: elles ont organisé un bazar dans le théâtre royal, dont les bénéfices au profit de la cause ont dépassé une somme de deux millions et demi. Ainsi soutenus, nous avons commencé la campagne de 1842.

» Dans le cours de cette année, sir Robert Peel a proposé une modification insignifiante à la loi des céréales. M. Villiers en a proposé l'abolition complète, et sa proposition a été repoussée par une majorité de 395 contre 92, une majorité absolue de 303. A cette époque est arrivée l'émeute des ouvriers à Manchester, dont je ne parlerai que pour dire que les adversaires de la ligue ont fait des efforts inouïs, pour faire croire au pays que nous avions suscité ces troubles. Nous devons dire que ces calomnies ne nous ont pas empêché de continuer nos meetings et notre agitation toute pacifique.

» Bientôt après, nous avons commencé nos grands meetings hebdomadaires, qui ont eu tant d'influence sur le pays et sur les chambres.

» A la fin de 1842, voyant que nos idées faisaient peu de progrès dans le parlement, nous avons résolu d'agrandir notre mouvement d'agitation légale et pacifique. Nous avons demandé une subvention pour l'année 1843, cinq fois plus forte que celle de 1842; nous avons demandé à nos amis une subvention de 1 million 250 000 francs, au lieu de 250 000. Nous avons continué avec plus d'énergie nos meetings hebdomadaires, et, ne trouvant pas de local assez grand, nous avons fait construire ce monument que vous connaissez, le *Free-Trade-Hall*.

» Douze cent cinquante mille francs étaient une somme énorme pour nous à cette époque. On ne croyait pas à la possibilité de l'obtenir. MM. Cobden, Bright, Moore et Thompson se sont mis à parcourir le pays en tous sens pour provoquer des meetings et activer le zèle de nos amis, et au mois de janvier 1843, à l'ouverture de notre *Free-Trade-Hall*, nous avions déjà plus d'un million de subvention souscrite.

» Pendant cette année, nous avons transporté le centre de notre activité de Manchester à Londres, et là nous avons tenu dans le théâtre de Drury-Lane, ces grands meetings hebdomadaires qui ont étonné le monde. MM. Cobden et Bright ont résolu de parcourir les provinces pour instruire les agriculteurs, fermiers et laboureurs, de leurs véritables intérêts dans la question. Par ce mouvement, M. Cobden est allé attaquer les propriétaires chez eux, dans leurs forteresses; et là, en face de leurs tenanciers et de leurs dépendants, le public s'est déclaré en faveur de nos principes, en trente-deux grandes occasions. Une seule fois, nos adversaires ont eu le dessus, au milieu de leurs esclaves, et encore ne l'ont-ils pas en réellement, car les dépendants ne sont pas toujours libres de se prononcer selon leurs opinions réelles.

» Après toutes ces démarches, pendant l'année 1843, nous avons résolu de doubler tous nos efforts pour l'année suivante, et de demander une subvention double, c'est-à-dire une somme de deux millions et demi. Nous l'avons eue. Tout a été fait de même, mais sur une plus grande échelle. Je ne parlerai pas du bazar tenu dans le théâtre royal de Covent-Garden, à Londres, pendant l'année 1845. Ce bazar a duré vingt-et-un jours, et jamais plus grand témoignage ne fut donné des ressources d'esprit des hommes et du dévouement des femmes.

» Après avoir fait des discours et répandu des livres, des brochures, des journaux et des feuilles imprimées par tous les pays, après avoir instruit toutes les classes de la société sur les principes de la liberté du commerce, nous résolûmes d'attaquer la question politique de front, et de créer des électeurs qui nous donneraient des députés. Ce mouvement a réussi. Tout le monde a vu que cela réussirait, et avant peu. Les partis politiques ont bientôt reconnu qu'il fallait céder à ce moyen, et ils se sont convertis rapidement pour faire de nécessité vertu.

» J'en appelle à vous, Messieurs, pour prononcer sur la conduite

restant, 22588-00. — Cours moyen du jour, 41-54; quinzaine, 41-48, — Ventes en disponible, gruaux, 01 q. 57 k. de 00-00 à 59-50; 1re marque, 135 q. 02 k. de 43-00 à 45-90; 2e 308 q. 31 k. de 39-50 à 42-70; 3e 07 q. 25 k. de 00-00 à 30-55; 4e 10 q. 99 k. de 00-00 à 28-00; cuisson, »»»-»»; relevé, 43-96. — Ventes à livrer, 3925 q. 00 k. de 40-10 à 40-75; cuisson, 235 q. 50 k.; revente 62 q. 80 k. de 39-50 à 42-05.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 13 juillet. — MOURMANN et MAYER, commissionnaires en marchandises, rue de la Marche, 8; M. Belin-Leprieur, juge-comm.; syndic prov., M. Lefrançois, rue Louvois, 8.

Bourse du 15 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 20	83 20	83 15	83 15
— — fin courant	83 25	83 25	83 20	83 25
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 40	121 40	121 40	121 40
— — fin courant	121 70	121 70	121 60	121 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»	» »»	Banq. de Fr. dr cours		3160 »»
4 0/0 J.	»	107 »»	O. V. de Par.	»	1337 50
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp.	»	415 »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	1210 »»
B. du Trés.	»	3 1/2	— Gann....	»	1150 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	»» »»	81 35	»» »»	»» »»
5 p. 0/0......	d. 50	» »»	» »» »»	122 20	122 30
REPORTS.	du Ct à fin du mois.			D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	17 1/2	»» »/»		»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	25 »/»	»» »/»		»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM.	Der C.	100 1/2
Récép. Rotsch.	»	103 »»	BELG. 2 1/2......	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	32 »/»	— 4 1/2......	»	» »» »/»
— — pass.	»	» »/»	— do 1840.....	»	101 1/2
— 3 p. 0,0.	»	35 3/4	— do 1842.....	»	104 »/»
Dete intérieure	»	31 1/4	— Banque....	»	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1841.	»	1106 25
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT.......	»	1222 50
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE	»	393 »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1260 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1065 »»
V. r. dr.	427 50
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	» »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans.	1270 »»
— à Rouen.	990 »»
R.-Havre...	» »»
Avignon...	» »»
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str...	487 50
Tours-Nant	500 »»
Orl.-Vierz.	» »»
Ch. du Nord	713 25
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc..	400 »»
Boul. à Am.	465 »»
Orl.-Bord.	562 50
Mont. à Tr.	275 »»
Paris-Lyon	523 75
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber	» »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 78, courant du mois, 78 à 79; août 79. 4 derniers, 85 à 84-50; 4 premiers 1847, 87-50.

LILLE. — Colza, 72,00 à 00. œillette rousse, 00 00; lin, 00,00; cameline, 00 à 00; chanvre; 00; voiture, 0,00 à 0.

ESPRIT 3/6. — Disponible 118; courant du mois et août, 117 à 118; septembre et octobre, 119 à 120; novembre et décembre, 114 à 115; 4 premiers mois 1847, »»».

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 93 les 100 kil.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

ÉLÉGANCE, ÉCONOMIE, SANTÉ. L'inventeur breveté des Chapeaux abroxides inaltérables à la pluie et à la transpiration, vient de leur adapter, sans augmentation de prix, des *ventouses invisibles* qui préviennent la chute des cheveux et souvent de grands maux de tête. L'avantage de ces Chapeaux est constaté par un certificat du conseil d'administration de la garde municipale de Paris, et par le rapport d'une commission à l'Académie de l'Industrie. Chapeaux pour domestiques à 10 fr. 50 c., plus solides que le feutre. PHILIPPE, passage du Grand-Cerf, 38 et 40.

GUERRE AUX CHEVEUX GRIS. NOUVELLE COMPOSITION, supérieure à tout ce qui a existé jusqu'à présent, et seule *approuvée*. L'EAU CHANTAL teint à la minute en toutes nuances, et pour toujours, les CHEVEUX et la BARBE en leur donnant de la souplesse et un brillant naturel. On peut essayer l'article! Prix: 6 fr. Chez Mme Chantal, rue Richelieu, 67, porte cochère, à l'entresol. (On expédie.)

LE TRAITÉ des voies urinaires de M. DUBOUCHET, médecin, voué depuis vingt ans à cette spécialité de l'art de guérir est à sa 9e édition. — Prix: 5 fr. et 6 fr. 50 c. par la poste. — Chez l'auteur rue Taitbout, 14. — Consultations de midi à quatre heures.

Spectacles du 16 juillet.

7 h. »/» OPÉRA. —
7 h. »/» FRANÇAIS. — Louis XI.
6 h. »/» OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Gant et l'Eventail, Fleurs animées, Riche d'amour.
6 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Baronne de Blignac, Sport et Turf, Veuve.
7 h. »/» GYMNASE. — Prem. des Quatre Reines.
7 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Inventeur, Châle bleu, Femme, Rue.
6 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Relâche.
6 h. »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 h. »/» GAITE. — Château, Victorine.
6 h. 30 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 3/4 COMTE. — Riquet à la Houpe, Deux Chasseurs, les Lions.

GLACIÈRES PARISIENNES EN **15 MINUTES AU PLUS!** GLACES, SORBETS, CHAMPAGNE FRAPPÉ, etc., par les plus grandes chaleurs, avec cet ingénieux petit Appareil, qui fonctionne sans mécanisme et à l'aide d'un sel inoffensif, comme le sel de cuisine. — Plus de dangereux acides qui brûlent et empoisonnent! — 18, 38 et 55 fr. — Expériences publiques tous les jours, à deux heures, boulevart Poissonnière, 12, au fond de la cour, en face la rue du Sentier.

Chez LABÉ, Libraire, place de l'Ecole-de-Médecine, 4.

GASTRITES

Cinquième édition, *considérablement augmentée.*

GASTRALGIES. — MALADIES NERVEUSES. — AFFECTIONS CHRONIQUES DES VISCÈRES.

Considérées dans LEURS CAUSES, dans LEURS EFFETS et dans LEUR TRAITEMENT.

Ouvrage PARTICULIÈREMENT DÉDIÉ aux nombreuses victimes des maladies des organes de la digestion; par J.-C. BESUCHET DE SAUNOIS, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, médecin de l'Asile et inspecteur des Écoles du septième arrondissement, membre des Sociétés royales des Sciences et Minéralogie de Belgique, d'Iéna, etc. Un beau vol. in-8o avec gravures anatomiques. Prix: 5 fr., et 6 fr. par la poste, en un bon affranchi sur Paris.

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — Affranchir.

Diminution de Prix.
VARICES, ENGORGEMENTS,
BAS ÉLASTIQUES LE PERDRIEL,
Guêtres, Gants, Ceintures élastiques en caoutchouc, avec ou sans œillets de LEPERDRIEL, Pharmacien à Paris. ou BANDAGES PRÉCIEUX pour la COMPRESSION MÉTHODIQUE du CORPS et des MEMBRES, faubourg Montmartre, 78. (*Envoyer des mesures franco.*)

SAVON DE GUIMAUVE Ce véritable savon, si précieux pour la peau, ne se vend que chez BLANCHE, parfumeur, passage Choiseul, 48. Eviter la contrefaçon. CRÈME D'HÉBÉ, infaillible pour les rides.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES. 33, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

DERRIÈRE LE GRAND MAT Etude psychologique, de la Vie maritime, PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE-DEUX LAMES 3 volumes in-8.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu. 41

TENTES AGRICOLES. Brevetées d'invention, sans garantie du gouvernement. Elles se dressent avec facilité, se haussent et se baissent suivant le besoin, et sont utiles pour la conservation des moissons — YVOSE, LAURENT et Ce, quai Valmy, 65, sur le canal St.-Martin, à Paris. (Affranch.)

Cors, Ognons et Durillons. — Le Taffetas gommé de P. GAGE est le seul qui en détruise la racine en quelques jours 2 f., r. de Grenelle-St-Germain, 13; Foubert, passage Choiseul, 35, et Legrand, pass. des Panoramas, 8.

AVIS. — CHOCOLAT MÉNIER. Le CHOCOLAT MÉNIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prémunir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes du Chocolat Ménier aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le fac-simile de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le Roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le Chocolat Ménier de tous les autres. L'heureuse combinaison des appareils que je possède dans mon usine de Noisiel, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce Chocolat, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. Dépôt principal, passage Choiseul, 21; et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

IMPRIMERIE LANGE-LÉVY, rue du Croissant, 16.

couvent catholique sont l'exécution la plus parfaite d'un phalanstères, avec une seule cuisine, une seule cave, un seul grenier, des travaux distribués selon la capacité et selon l'*attrait*, sinon selon l'attraction de chacun. » — 2° La théorie phalanstérienne veut parvenir à ce qu'elle appelle l'organisation sociale par le despotisme et jouissances matérielles, tandis que le christianisme tend au même t par la liberté et le sacrifice; et c'est là un abîme qui les sépare.

L'*Alliance* se tromperait fort si elle nous attribuait la moindre tention de polémique avec elle; la position intermédiaire que ce urnal a prise entre l'immobilité du catholicisme de l'*Univers* et s propres doctrines, témoigne d'une indépendance que nous hoorons : il se rallie à nous en suivant l'impulsion de ses intincts evés, sans bien connaître la différence des drapeaux. Donc, nous i devons et nous lui portons toutes sortes de sympathies bienveilntes.

Il y aurait d'ailleurs un autre motif pour nous détourner d'une olémique avec ce journal : c'est qu'il ne connaît pas d'une manière suffisante nos idées et nos projets. Si quelquefois il 'est rencontré avec nous, c'est pour avoir recueilli dans l'atmosphère, dans le courant de la circulation générale, des vérités ui subjuguent son intelligence, et qu'il adopte sans en soupçonner origine. Quelques exemples : l'*Alliance* accuse la doctrine de Fourier « de soumettre toutes les intelligences, toutes les volontés, tou» tes les organisations à la même règle; de les emprisonner dans la » même discipline, de les rendre dépendantes de la même auto» rité, et d'une autorité qui s'exercerait au nom de l'homme seul, » qui dominerait à la fois l'âme et le corps, sans autre raison de ses » actes que les caprices d'une volonté purement humaine, mécon» naissant ainsi la nature de l'humanité, ses besoins, SES PAS» SIONS MEME, DONT IL FAUT BIEN TENIR COMPTE, QUOI » QU'ON EN AIT, et la *condamnant au plus dur, au plus abject » despotisme.* » Reprocher aux phalanstériens de dédaigner les passions humaines, *dont il faut bien tenir compte, quoi qu'on en ait* (aveu que nous enregistrons!), autant vaudrait qu'un protestant reprochât à un catholique de ne pas honorer la révélation de Jésus-Christ, dont il faut bien tenir compte quoi qu'on en ait! Ainsi encore, il est aussi juste d'accuser le socialisme de n'avoir d'autre mobile que les jouissances matérielles, que d'en accuser les catholiques, parce qu'ils se permettent de déjeûner et de dîner! Pour renouveler ces banales imputations, il faut être resté plus étranger qu'il ne convient à nos livres et à nos paroles. Ainsi, n'ayant aucun terrain commun pour la discussion, nous n'acceptons pas avec l'*Alliance* une polémique que nous n'avons pas provoquée.

Ce que nous avons provoqué, ce que nous persistons à lui demander, et cela dans des intentions parfaitement sympathiques, c'est son plan d'organisation du travail (si le mot d'organisation sociale lui répugne), dans les grandes maisons communes et dans les grands ateliers sociétaires dont elle sollicite la fondation. — Qu'on ne nous réponde point par les souvenirs des communautés religieuses, des couvents et des monastères. Ces maisons pieuses n'étaient habitées que par des personnes du même sexe : dans le phalanstère catholique, il y aura sous le même toit, hommes et femmes, parents et enfants, qui seront en contact permanent le jour, en voisinage la nuit. La règle qui convenait à des moines ne peut évidemment suffire pour des familles. Quelles garanties proposera-t-on pour que la vérité, la loyauté, les bonnes mœurs, règnent dans ces nombreuses réunions? Dans les couvents, l'autorité conserver le principe de la propriété, il faudra donc, en [illegible] férence des couvents, que les droits de chacun dans l'œuvre collective, droits en capital, en talent, en travail, soient déterminés avec une précision qui prévienne les conflits. Comment s'y prendra-t-on? Autres difficultés. Il n'y aura, convient-on, dans le phalanstère catholique, qu'une seule cave et une seule cuisine. Voudrait-on nous dire si les familles devront manger à la même table, ou à des tables séparées comme dans les restaurants, ou dans leurs propres appartements? — Tout cela, quoique minutieux pour des esprits légers, ne le sera certainement pas pour les rédacteurs de l'*Alliance*, qui ne lancent pas de tels projets sans en avoir mûri les difficultés, et parmi ces difficultés, ils le savent, se trouve celle de faire vivre en paix un nombre considérable d'hommes, de femmes et d'enfants, divers de goûts, d'habitudes et de caractère, inégaux en talent, en prétentions et en dévoûment. En fait d'association domestique, les questions de pot au feu sont les questions pivotales.

Nous ne sommes pas à bout de notre curiosité. L'*Alliance* a souvent signalé avec force tous les abus de l'industrialisme; elle ne songera donc pas à condamner les habitants de son phalanstère catholique à un travail forcé de 12 ou 15 heures par jour. L'industrie, elle voudra la faire alterner avec l'agriculture, les travaux matériels avec la culture de l'âme. Peut-elle nous dire d'après quelles règles s'opèreront ces engrenages et ces alternances, et comment s'apprécieront en qualité et en valeur les résultats du travail?

Nous pourrions multiplier indéfiniment nos questions : c'est assez pour aujourd'hui de celles-là :

S'il est vrai que l'histoire du catholicisme fournisse la solution, que l'*Alliance* veuille bien nous citer la communauté dont elle proposera d'adopter la règle. — Si dans le passé catholique ou non catholique la solution manque, qu'elle donne la sienne, ou du moins qu'elle nous apprenne dans quel livre on peut la trouver, non-seulement en principe (nous sommes d'accord avec ce journal pour le trouver dans l'Evangile), mais dans les applications à des faits d'un ordre tout nouveau. Elle nous rendra un service signalé.

Mais si après avoir compulsé les canons et les conciles, on est obligé de convenir que le couvent n'a guères rien de commun avec le phalanstère que l'unité d'habitation et l'économie de la grande consommation, si dans les oracles des théologiens ne se trouvent pas de plus vives lumières, que nos confrères aient donc le courage de lire et d'étudier les théories phalanstériennes qui donnent à tous ces problèmes des réponses éclatantes de vérité, et le fruit de leurs recherches, qu'ils aient le courage de le proclamer!

Nous savons bien qu'autour d'eux les esprits sont alarmés (et c'est la meilleure preuve de la nouveauté des questions et des solutions), et que c'est faire déjà acte de hardiesse d'oser imprimer que l'aumône pourrait bien un jour faire place à des institutions préventives, qui la rendraient inutile en répandant un bien-être général (Dieu sait combien d'anathèmes nous a valu une telle prétention, qui semblait contraire au fameux texte : *Il y aura toujours des pauvres parmi vous*). Nous savons toutes les alarmes et toutes les inquiétudes du clergé envers une feuille rivale de l'*Univers*, et nous en tenons compte aux rédacteurs de l'*Alliance*. Mais quand on prend son courage, il faut le prendre à deux mains. Vous voulez, Messieurs, des phalanstères catholiques, osez le déclarer. La foi n'est pas engagée, que nous sachions, dans tel ou tel système du travail ou de la répartition.

France! Mais vous savez bien que l'archevêque de Paris pousse de toutes ses forces au socialisme, en dépit des vieux journaux de la vieille économie politique. Donc, en avant! Dieu et vos chefs vous protègent!

L'*Univers religieux* se fait un malin plaisir du petit embarras où nos critiques et nos éloges, suivant le cas, mettent l'*Alliance*. Le pieux journal déclare aujourd'hui qu'il est fort loin d'approuver les principes économiques de l'*Alliance*, parce que!... parce que *le principe de l'association universelle des travailleurs avec les capitalistes*, SI CATHOLIQUE QU'IL SOIT EN THÉORIE, *conduit dans la pratique à toutes les extravagances du phalanstère.* Un principe catholique qui conduit aux extravagances du phalanstère! En voilà une fameuse ânerie civilisée, digne d'enrichir notre collection! Elle s'accroîtra considérablement quand paraîtra le travail que l'*Univers* n'a pas eu *jusqu'à présent le temps et l'espace de traiter* (or, il en est à sa 14e année d'existence) *sur le plus formidable des problèmes posés par la Providence aux sociétés modernes*, et c'est pourquoi nous prions l'*Univers* de se hâter.

Progrès de l'Emancipation sociale en Suisse. — Constitution bernoise.

Il y a deux Suisses dans la Suisse : la Suisse du passé et la Suisse du présent, qui ne sont ni l'une ni l'autre la Suisse véritable, c'est-à-dire la Suisse de l'avenir.

Chacune de ces deux pseudo-Suisse est dominée par une espèce de triumvirat, composé de trois cantons pour la vieille Suisse, et de trois villes pour la Suisse actuelle.

Les trois cantons sont : Schwitz, Uri et Unterwald, les plus pauvres de la confédération.

Les trois villes sont : Bâle, Genève et Neuchâtel, plus riches ensemble que tout le reste de la Suisse.

On dit que les pâtres et chasseurs schwitzois furent originairement une peuplade scandinave, qui abandonna la Suède afin de se soustraire à la famine, et l'on ajoute que c'est du nom de Schwitz, petit bourg fondé en mémoire de leur patrie (*la Suède*, *Schweden*), que les nouveaux habitants de l'Helvétie appelèrent ce pays *la Suisse* (*Schweitz*).

Les banquiers et usuriers bâlois ne descendraient-ils pas de leur côté de ce dieu dévorant nommé Baal, qui eût absorbé le monde entier? — La ville de Bâle, qui serait, dit-on, assez riche pour acheter la Suisse, attend peut-être que ce pays se vende à elle pour lui imposer son nom. Que la Suisse se défie des chemins de fer.

Dans les trois cantons primitifs, le gouvernement est une sorte de patriarcat démocratico-théocratique.

Dans les trois villes civilisées, le gouvernement est un burgraviat oligarchico-ploutocratique,

A Schwitz, on croit au pape, l'archipatriarche de la catholicité; on jure sur l'Evangile, et l'on pratique l'ultramontanisme.

A Bâle, on croit à Luther, le père de la féodalité religieuse; on jure sur la Bible, et l'on professe le piétisme.

L'ultramontain schwitzois vend son sang au grand-seigneur infaillible des consciences.

Le piétiste bâlois prête ses écus rognés aux souverains absolus de

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 17 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR **CHARLES DICKENS.**

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

XXII.

Martin quitte le noble et rapide paquebot *le Screw*, et débarque à New-York.

Une légère fermentation se faisait sentir jusques sur la plage de la terre de l'Indépendance. Un alderman avait été élu la veille, et les amis du candidat vaincu ayant jugé à propos d'appuyer les immortels principes de la Pureté d'élection et de la Liberté des votes, en cassant un petit nombre de bras et de jambes, et en traquant de rue en rue un ***suspect***, dans le bénévole projet de lui pourfendre la tête, la susceptibilité des partis s'en était légèrement émue. Ces gentillesses, folâtres écarts de l'imaginative populaire, n'avaient cependant rien d'assez saillant pour qu'on s'en souvînt encore après l'intervalle d'une nuit, si les étincelles ne s'en fussent rallumées, pétillantes, au souffle vivifiant de la publicité. La nouvelle était déjà proclamée, avec de perçantes clameurs, par une nuée de jeunes crieurs publics, qui s'étaient abattus, non-seulement dans tous les carrefours, toutes les ruelles de la ville, sur son port, sur ses quais, mais qui, du tillac à la quille, avaient envahi, avant qu'il touchât terre, le bateau à vapeur, pris d'assaut par cette légion d'impudents petits citoyens.

— Ici! ici! voilà le ***Tranche-au-vif*** de New-York! vociférait l'un. Voici le dernier numéro du ***Sicaire*** de New-York! criait l'autre. Lisez, lisez le ***Pilori*** du jour!, hurlait un troisième: Voilà l'***Inquisiteur du matin!*** Voilà le dernier numéro du ***Mouchard des familles!*** Demandez, demandez l'***Espion domestique!*** Achetez le ***Vautour!*** Voilà, voilà le ***Frélon*** de New-York! le ***Crocheteur des serrures!*** l'***Oreille des clubs!*** Achetez, achetez le ***Pourfendeur*** de New-York! Voilà, voilà le ***Charivari*** des Etats-Unis; tous les journaux de New-York, du premier au dernier! Demandez! demandez!

— Ici vous trouverez le compte-rendu de l'échauffourée patriotique d'hier, de l'émeute ***Locofoco*** (1), qui a remouché les whigs d'importance; le récit véridique des yeux arrachés et crevés dans les ***gougings*** (2) de l'Alabama; l'histoire détaillée de l'intéressant ***duel*** (3) aux couteaux-poignards de Bowie dans l'Arkansas. Voilà, voilà les nouvelles politiques, commerciales, les nouvelles modes et les derniers cours! Demandez, les voici! demandez, les voilà!

— Voilà le ***Pilori!*** hurlait-on d'autre part, le ***Pilori*** de New-York! un des douze mille numéros du ***Pilori*** de ce jour! Lisez, lisez les derniers cours de la bourse et du marché, et toutes les nouvelles du port. Quatre colonnes de correspondance de la province, lisez! le récit détaillé et véridique du dernier ***raout*** de mistriss White, et les remarques particulières et anecdotiques du rédacteur sur la vie privée des grandes dames et célébrités féminines de New-York, rassemblées à ce bal. — Voilà, voilà le ***Pilori!*** demandez un des douze mille numéros du ***Pilori*** du jour: vous y verrez toute la coterie de Wall-Street et toute la cabale de Washington exposées en plein pilori! — Lisez, lisez le récit exact d'un acte flagrant d'improbité commis par le secrétaire d'Etat, à l'âge de six ans : communication authentique obtenue à grands frais de sa nourrice et devenue la propriété exclusive du ***Pilori***. Voilà, voilà! achetez un des douze mille numéros du ***Pilori*** du jour! On y voit une colonne entière de noms, en toutes lettres, des citadins de New-York, avec leur conduite en regard!

— Voici, voici l'article du ***Pilori*** sur le juge qui l'avait fait assigner avant-hier comme pamphlétaire; plus, l'hommage rendu au jury indépendant qui l'a acquitté, et l'énumération de ce qui attendait les jurés en cas contraire! — Voilà, voilà, le ***Pilori*** toujours prêt, toujours prompt, toujours à l'affût! Achetez le premier journal des Etats-Unis; achetez un des douze mille numéros du ***Pilori*** du jour, tout frais sortant de la presse, et encore en tirage. Achetez, achetez le ***Pilori*** de New York!

— C'est à travers ces organes éclairés et progressifs que les bouillonnantes passions de ma patrie se font jour, dit une voix presque à l'oreille de Martin.

Celui-ci se retourna involontairement, et vit, debout à son coude, un quidam au teint jaune, aux joues creuses, avec des cheveux crépus et de petits yeux clignotants, dont la singulière et douteuse expression, moitié humoriste, moitié dédaigneuse, pouvait, sur plus ample examen, passer pour une heureuse combinaison d'astuce, de vulgarité et de suffisance. La physionomie du personnage empruntait un surplus de gravité à son chapeau à larges bords; il croisait les bras d'un air imposant, mais son costume répondait peu à la majesté de ses attitudes. La redingote bleue, qui tombait jusqu'à ses chevilles, dissimulait mal un grossier pantalon écourté, et le jabot sale et fripé qui s'échappait effrontément de son gilet de peau de buffle semblait revendiquer l'égalité des droits, et protester hautement de son indépendance. Ainsi accoutré, à demi appuyé, à demi assis sur le rebord du bateau, ses larges pieds plats croisés devant lui, sa grosse canne, à fort pommeau de métal et ferrée du bout, suspendue à son poignet par un cordon à glands, le gentilhomme cligna de l'œil droit, plissa le coin de sa bouche, et répéta d'un air profond :

— C'est à travers ces organes éclairés et progressifs que se font jour les bouillonnantes passions de ma patrie!

L'orateur regardait Martin, qui, ne voyant personne à portée de répondre, s'inclina et dit :

— Vous faites allusion à...

— A ce palladium de nos libertés au dedans, à ce qui fait la terreur de l'oppression étrangère au dehors, répliqua l'Américain, indiquant du bout de son bâton un des jeunes crieurs de journaux, petit gars borgne, d'une rare malpropreté. A ce qui nous vaut l'admiration et l'envie du monde, Monsieur, à ces hardis propagateurs des lumières, héraults de la civilisation humaine! Permettez-moi, Monsieur, poursuivit-il, en appuyant le fer de sa canne sur le pont de l'air d'un homme avec lequel on ne badine pas, permettez-moi de vous demander ce que vous pensez de ma patrie?

— N'ayant pas, comme vous voyez, touché terre encore, je suis assez

(1) Voir les numéros du 4 juin au 16 juillet.

(1) Sobriquet accepté par les ultra-démocrates des Etats-Unis comme celui de sans-culotte le fut par les ultra-républicains de la France. L'origine en paraît fort insignifiante. A l'un des plus mémorables ***meetings*** du parti populaire, les fenêtres étant ouvertes, un coup de vent éteignit toutes les lumières, qui furent rallumées à l'aide d'allumettes chimiques, ***Locofoco matches***. Le nom en fut appliqué par les whigs au parti populaire, qui s'en pare comme d'un titre d'honneur.

(2) Les ***gougings***, luttes fort en usage, consistent à se plonger réciproquement le pouce dans l'orbite. Les acteurs en ce genre d'escrime parviennent souvent à se priver mutuellement de la vue.

(3) Le duel avec le ***couteau de Bowie*** est terrible. Cette arme, dont la lame recourbée, à double tranchant, est large comme la main, donne la mort presqu'à coup sûr. L'inventeur, Bowie, est mort tué par un de ses propres couteaux.

Deux cités féodales, Genève et Bâle, ont également concouru à sa réforme religieuse;

Trois pays unitaires, Vaud, Berne et Zurich, travaillent aujourd'hui ensemble à l'œuvre de sa réforme sociale.

Le socialisme vient de remporter à Berne une nouvelle victoire sur l'ultramontanisme et le piétisme, ligués pour le renverser.

Mais avant de raconter ce triomphe, qui sera peut-être décisif pour le succès de la cause sociale en Suisse, qu'il nous soit permis de caractériser, en quelques mots, le rôle historique de la ville qui a servi de théâtre aux combattants.

Berne a cela de particulier entre les principales cités européennes, qu'elle fut fondée uniquement dans le but de résister à la féodalité guerrière du moyen-âge.

La baronnie autrichienne, d'une part, et de l'autre la baronnie bourguignonne, se disputaient la domination de l'Helvétie. L'Aar, qui coulait entre les compétiteurs, séparait leurs races réciproquement ennemies. Ce fut sur les bords de cette rivière rapide que quelques montagnards hardis construisirent, au douzième siècle, un burg appelé *Bern* (Ours), du nom de l'animal sauvage qui devint bientôt l'effroi de l'aigle d'Autriche et du lion de Bourgogne.

Vaincue à Sempach, la féodalité autrichienne laissa entre les griffes de l'ours républicain le pays d'Argovie, berceau de Habsbourg; et terrassée à Morat, la féodalité bourguignonne lui abandonnale pays de Vaud; mais après cette double victoire, l'esprit féodal passa du cadavre des vaincus dans l'âme du vainqueur, et le bourgeois de Berne, transformé en patricien, se déclara, à son tour, le très-haut et très-puissant seigneur des Vaudois et des Argoviens qu'il avait conquis, mais qu'il refusait d'émanciper.

L'ours, succédant donc à l'aigle et au lion, était devenu, dans la moitié de la Suisse, l'emblème de la tyrannie bourgeoise, bien autrement dure que celle des chevaliers, lorsque la révolution française, messagère de la liberté pour le monde entier, arracha de ses griffes les deux peuples dont il avait fait ses victimes. Argovie et Vaud, affranchis par le sabre républicain de la France, formèrent deux nouveaux cantons dans la confédération helvétique.

Après la grande victoire féodale de Waterloo, la Sainte-Alliance n'osa pas rendre au patriciat bernois ses anciens sujets; mais l'ours eut sa bonne part des dépouilles de l'empire français; on lui céda le département français du *Mont-Terrible*, désigné aujourd'hui sous le nom de *Jura Bernois*. Les hauts et puissants seigneurs de Berne, ainsi restaurés dans leurs privilèges féodaux, vécurent aussi longtemps que la Restauration. Eux non plus n'avaient rien oublié, ni rien appris. Allemands et protestants, ils eussent voulu faire une seconde Irlande du pays des Jurassiens français et catholiques. Ils en furent empêchés par la révolution de juillet; la vue du drapeau tricolore, arboré tout à coup sur les cimes jurassiennes, fit rentrer le vieil ours dans sa tanière. Qu'il y reste donc, cet animal égoïste, en laissant désormais à la croix fédérale, symbole chrétien de la fraternité universelle, le soin de donner à la Suisse, par l'association, l'unité qu'il n'a pu lui imposer par la conquête. C. G.

Nouvelles d'Amérique.

Les évènements marchent rapidement au Mexique. Les journaux américains du 30 juin nous donnent des nouvelles du théâtre de la guerre, qui confirment toutes les prévisions sur les triomphes du [illegible] que les moyens de transport [illegible] faite pour embarrasser plutôt que pour faciliter ses mouvements. Aussi exprime-t-il l'espoir que le gouvernement aura donné des instructions en conséquence. La dépêche se termine par ce passage: « Nos dernières nouvelles du général Arista disent ses troupes campées à Coma, dans une vaste ferme située sur la route de Monterey, à environ cent milles d'ici. Il a des détachements qui couvrent les chemins conduisant à Matamoros, afin de couper toute communication avec l'intérieur. Les autorités départementales ont publié des décrets dans lesquels elles dénoncent comme traîtres tous ceux qui auront des rapports avec nous et les nôtres. Je suis, néanmoins, disposé à croire que, dans quelques endroits au moins, nous ne serons pas reçus défavorablement. Nous n'avons point de nouvelles de Mexico. Des munitions et toutes sortes d'approvisionnements de guerre sont découverts tous les jours dans la ville de Matamoros. On a découvert entre autres cinq pièces de canon et une grande quantité de balles, boulets et autres projectiles. »

Une correspondance particulière, datée du 6 juin, ajoute à ces derniers détails que des renseignements suspects étant parvenus au quartier général sur la maison occupée dans Matamoros par le consul anglais, des recherches ont été ordonnées, et que ces recherches ont amené la découverte d'une grande quantité d'uniformes mexicains, de balles et boulets, de pièces de 24 et de 32, et de 14 voitures de train d'artillerie, dont une partie était enfouie dans une cour spacieuse située au rez-de-chaussée de la maison, et dont l'autre partie était enfermée sous clef dans des chambres contenant, dit-on, les provisions particulières de la maison consulaire. Cette violation flagrante de la neutralité, qui est le devoir des ministres étrangers, avait causé une vive sensation dans l'armée. Le consul anglais, qui est resté à Matamoros, avait dit, pour sa défense, que le rez-de-chaussée de la maison n'était point occupé par lui, mais par un Mexicain à qui il l'avait loué, et qui était seul responsable des objets dont seul il avait accepté la garde. Cette explication avait paru peu satisfaisante, et le consul évitait, dit-on, de se montrer en public.

A la dépêche privée du général Taylor est jointe la copie d'un projet de proclamation aux troupes américaines, trouvé dans les papiers du général Arista. Dans cette proclamation, le général mexicain, après avoir accusé le gouvernement américain d'une ambition condamnée par toutes les lois divines et humaines, qui le portait à dépouiller un peuple voisin et *ami*, s'adressait aux Européens qui figurent dans l'armée du général Taylor et leur disait que « les Mexicains sont les *amis déclarés* de la majorité des nations de l'Europe. » Il les invitait, en conséquence, à abandonner une cause *sacrilège*, à devenir de *paisibles citoyens mexicains*, et garantissait un don gratuit de 320 acres de terre à tous les soldats désertêurs. Les officiers devaient en avoir davantage. « Un pareil appel, dit le général Taylor au ministre de la guerre, avait déjà été faits à nos soldats par Ampudia. Vous pouvez voir, par ces documents, de quelles armes on se servait contre nous. »

Aux dernières dates, le corps principal de l'armée du général Taylor était campé sur la rive droite de la rivière Deshas, et les régiments Jackson et Washington, des volontaires louisianais, occupaient la rive gauche. Le gouverneur Henderson était arrivé le 10 avec 1 000 volontaires texiens, accompagnés de 17 Indiens; d'autres compagnies de l'Alabama, de Saint-Louis et de Louisville étaient débarquées dans l'île de Brasos. Les forces que le général Taylor portait, dans sa dépêche antérieure, à 8,000 hommes, devaient donc s'élever à près de 12 000. Le comité envoyé pour offrir au général Taylor les re[illegible] [illegible] diens, le sénateur du Massachusetts regarde comme erronés les calculs fondés sur l'impôt du thé, à moins que cet impôt ne consiste en un droit spécifique et non en un droit *ad valorem*, qui amènerait immédiatement une baisse fictive dans les factures présentées aux douanes. L'émission des bons du trésor sera plus efficace; aussi devrait-on y avoir recours sans retard, car chaque semaine, chaque jour de délai aggravent les embarras d'une situation à laquelle on ne saurait trop se hâter de porter remède. M. Webster regarde comme une opinion fort hasardée, et qu'aucune expérience ne justifie, l'espoir d'une augmentation de revenu basée sur la diminution du tarif et l'établissement des entrepôts. « Je ne comprends réellement pas, dit-il, comment un surplus d'un million sera produit par l'admission de marchandises qui pourront être réexportées sans payer aucun droit! » Quant aux terres publiques, les calculs du secrétaire du trésor lui paraissent aussi de pures conjectures. « La vérité est, dit l'orateur, que si la guerre continue, nous devons avoir une taxe *substantielle*, ou encourir la formation d'une dette publique. Nous ne pouvons regarder les bons du trésor comme un revenu; si ces bons portent intérêt, et sont payables à long terme, ils deviennent naturellement dette publique... Nos dépenses sont très grandes. J'ai dit, il y a quelques temps, sur la foi de renseignements étrangers, que ces dépenses étaient d'un demi-million par jour. J'en suis parfaitement convaincu. Il y a quarante jours que nous avons déclaré la guerre et autorisé la levée de 50 000 volontaires. Ma conviction pleine et entière est que toutes les dépenses nécessaires pour la levée, l'équipement, l'organisation et le transport des forces déjà enrôlées, s'élèvent à 20 millions de dollars, ou bien près, en ce moment. »

M. Webster expose ensuite l'inconséquence qui existe entre l'émission projetée et indispensable de bons du trésor et la création de la sous-trésorerie, qui a précisément pour but de défendre aux agents du gouvernement d'émettre et de recevoir en paiement autre chose que des espèces. L'un ou l'autre de ces projets doit donc être abandonné, et la logique veut que ce soit le *sub-treasury*, car il est évident que si le gouvernement est obligé d'émettre du papier pour son propre usage, il n'a pas besoin de trésoriers pour garder des trésors vides. M. Webster a terminé ce remarquable discours en demandant qu'avant de pousser plus loin la guerre contre le Mexique, on fasse preuve de magnanimité en lui tendant de nouveau l'olivier de la paix. Le Mexique est une puissance voisine des Etats-Unis, plus faible que ces derniers, et leur sœur en institutions républicaines. Le peuple américain ne peut ni désirer, ni vouloir sa ruine, au delà de ce qui est indispensablement nécessaire à la vindicte de ses justes droits. L'Union doit convaincre les Mexicains de sa modération et les rappeler au bon sens et à l'équité. Aucune puissance européenne ne leur prêtera son appui; M. Webster en est convaincu. Il voudrait donc qu'on fît à ce peuple faible et abandonné des offres formelles de conciliation; s'il les repoussait, la responsabilité d'une guerre à outrance retomberait alors sur sa tête.

Il y a de la grandeur, au point de vue de l'humanité, dans cette dernière suggestion de M. Webster. Le peuple mexicain est malheureusement si aveuglé par son incurable orgueil, qu'il pourrait bien prendre pour de la faiblesse cette grande preuve de force et de magnanimité, et persévérer dans son opiniâtre résistance. Mais peut-être aussi ses yeux s'ouvriraient-ils à la lumière. Dans tous les cas, la cause américaine ne pourrait que gagner à un pareil essai. Malheureux, cet essai lui vaudrait la sympathie de toutes les puissances européennes; heureux, il éviterait au pays des dépenses qui menacent d'être hors de

---

mal préparé à répondre à cette question, répliqua Martin.

— Soit! reprit l'Américain; puis, désignant de sa canne les vaisseaux amarrés dans le port, et enveloppant l'air et l'eau dans son geste grandiose: je parierais même, dit-il, que vous étiez peu préparé à d'aussi brillants symptômes de notre prospérité nationale.

— En vérité, je ne sais, dit Martin; mais si, il me semble que si.

L'Américain cligna de l'œil d'un air fin, et affirma que cette façon dubitative de répondre ne lui déplaisait point. C'était chose naturelle, et, en sa qualité de philosophe, il aimait à observer les préjugés humains sous toutes leurs faces.

— Je vois, Monsieur! poursuivit-il inspectant les passagers d'un regard qu'il ramena vers Martin, et posant son menton sur le pommeau de sa canne, je vois! vous apportez l'ordinaire cargaison de misère, de pauvreté, d'ignorance et de crime, et vous venez vous en décharger dans le sein de la grande république. Fort bien! Monsieur! qu'ils accourent à toutes voiles des extrémités du vieux monde! Quand les vaisseaux sont sur le point de sombrer, les rats les quittent, dit-on. Il y a du vrai dans cet axiome.

— Le vieux navire tiendra la mer encore un an ou deux, à ce que j'espère, dit Martin laissant échapper un sourire, provoqué moins par le discours que par la bizarre emphase de l'orateur, qui, glissant sur les mots d'une certaine étendue, appuyait sur les autres, comme si les premiers étant de taille à se tirer d'affaire tout seuls, il n'eût eu à s'inquiéter que des monosyllabes.

L'espérance, dit le poète, est la nourrice des désirs insensés; je doute, Monsieur, qu'elle mène à bien les vôtres!

— C'est au temps à répondre, répliqua Martin.

L'Américain hocha la tête, et reprit au bout d'un moment:

— Comment vous nommez-vous, Monsieur?

Martin déclina son nom.

— Quel âge avez-vous?

Martin déclara son âge.

— Votre profession, Monsieur?

Martin dit qu'il était architecte.

— Et votre destination? poursuivit le gentilhomme.

— Réellement, répondit Martin en riant, je ne saurais vous satisfaire à cet égard, attendu que je ne le connais pas moi-même.

— Oui dà! reprit-il.

— Vraiment non! dit Martin.

L'individu passa sa canne sous son bras gauche, et après avoir examiné l'Anglais avec attention, il tendit sa large main, secoua celle du jeune homme et dit:

— Je me nomme le colonel Diver, Monsieur; je suis l'éditeur du *Pourfendeur* de New-York!

Martin reçut la communication avec le respect dû au ton de l'annonce.

— Le *Pourfendeur* de New-York, Monsieur, reprit le colonel, comme vous ne l'ignorez pas, sans doute, est l'organe de l'aristocratie de cette ville.

— Ah! il y a une aristocratie dans ce pays? demanda Martin; et de quoi se compose-t-elle?

— D'intelligence, Monsieur, répliqua le colonel, d'intelligence, de vertu, et de ce qui en est la conséquence naturelle dans cette république, Monsieur, — d'argent.

Ce renseignement enchanta Martin, qui tenait pour assuré que si l'intelligence et la vertu menaient droit à la fortune, il ne pouvait manquer de devenir millionnaire. Il allait exprimer la joie que lui donnait cette perspective, lorsqu'il en fut empêché par le capitaine du *Screw*, qui venait saluer le colonel. Trouvant sur le pont un étranger bien mis (Martin s'était hâté de rejeter en arrière son vieux manteau), il lui donna aussi une poignée de main, à l'inexprimable soulagement du jeune homme, qui, en dépit de la suprématie incontestablement assurée à l'intelligence et à la vertu dans cette terre promise, aurait été profondément mortifié de paraître, devant le colonel Diver, sous l'humble aspect d'un passager de second ordre.

— Eh bien! cap'taine? dit le colonel.

— Eh! colonel! cria le capitaine, quelle mine de prospérité! à peine si je pouvais vous reconnaître!

— Une bonne traversée, cap'taine? demanda le colonel, tirant l'autre à part.

— Magnifique! une vraie joûte! eu égard au temps, dit ou plutôt chanta le capitaine avec l'accent du terroir.

— Oui? dit le colonel.

— Je viens justement, reprit le capitaine, d'envoyer un mousse porter à votre bureau, colonel, une petite annonce, avec la liste des passagers.

— N'auriez-vous pas sous la main quelqu'autre de ces petits drôles? demanda le colonel d'un ton sévère.

— Si bien! vingt, s'il vous les faut, colonel!

— Un seul, de moyenne taille, suffira, je pense, pour porter à mon bureau une douzaine de bouteilles de champagne?... fit observer le publiciste d'un air distrait. Nous disions donc, une traversée des plus rapides?

— Comme le vent, affirma le capitaine.

— Le bureau est à deux pas, vous savez, poursuivit le colonel. Ravi que vous ayez fait un si excellent voyage, cap'taine. — Si vous trouviez à court de bouteilles de pintes, ne vous en tourmentez pas! En deux courses, votre mousse pourra aisément porter vingt-quatre bouteilles de taille ordinaire. — Une traversée admirable, d'une vitesse inouie, n'est-ce pas?

— De la plus inimaginable vélocité! dit le marin.

— Je vous en fais mon sincère compliment, cap'taine. Prêtez-moi, par la même occasion, un tire-bouchon et une demi-douzaine de verres, s'il vous plaît. — Que les éléments déchaînés se liguent contre *le Screw*, ce noble paquebot de ma patrie, Monsieur, poursuivit le colonel, se tournant vers Martin et du bout de sa canne décrivant un victorieux paraphe sur le pont, il triomphera d'eux et de leur rage! il restera sans rival en son incomparable vélocité!

Le capitaine qui avait, pour le moment, le *Pilori*, attablé dans une de ses cabines, se gorgeant à ses frais, et dans l'autre l'aimable *Tranche-au-vif*, buvant à rouler sous la table, prit cordialement congé de son ami et patron le colonel, pour aller lui expédier le champagne au plus vite, bien convaincu, et sur preuves patentes, que s'il négligeait de se concilier les bonnes grâces du terrible Pourfendeur, l'illustre potentat l'aurait, avant la fin du jour, dénoncé lui et son vaisseau, en grosses capitales, à la vindicte publique; et non-seulement lui, mais la mère qui l'avait porté et le père qui l'avait engendré, fussent-ils morts et enterrés depuis un quart de siècle.

Le colonel, demeuré seul avec Martin, l'arrêta comme il s'éloignait, et s'offrit à lui faire les honneurs de la ville, et à le présenter, au cas où la chose lui conviendrait, dans une pension bourgeoise du meilleur ton. Auparavant, il le pria de l'accompagner au bureau du *Pourfendeur*, où il se faisait fort de lui faire goûter du champagne, qui avait fait la traversée avec lui.

Le tout était si prévenant, si hospitalier, que, malgré sa répugnance à ouvrir la journée par une libation, Martin accepta. Après avoir enjoint à Mark, encore tout entier au soin que réclamait la pauvre femme et ses trois enfants, d'en finir au plus tôt, de se faire livrer les bagages, et d'aller attendre ses ordres au bureau du *Pourfendeur*, il suivit son nouvel ami sur la rive.

(*La suite à demain.*)

Vorort leur avait demandé communication officielle du traité d'alliance séparée qui a été conclu entre les sept cantons, et que les gouvernants de Fribourg ont fait publiquement sanctionner par leur majorité du grand-conseil. Voici, en résumé, la réponse de M. Siegwart :

La demande et les réclamations du Vorort l'étonnent. Il ne sache pas que, sur la foi de nouvelles non officielles, le Vorort puisse interpeller un Etat confédéré comme il le fait. C'est une affaire de parti pour le Vorort. Lucerne n'est point tenu de répondre à l'invitation directoriale, et moins encore au nom d'autres Etats dont il n'a reçu aucun pouvoir à cet effet. Il est aussi surpris, le gouvernement de Lucerne, qu'on se soit précisément adressé à lui pour obtenir la communication dont il s'agit, et non pas, par exemple, à cet Etat dont les délibérations, parvenues au Vorort par les feuilles publiques, lui ont offert l'occasion de se préoccuper du bien de la patrie. Bien qu'il n'en ait pas le devoir, Lucerne s'empresse néanmoins de joindre à sa lettre au Vorort la copie authentique des résolutions de la Conférence, composée des Etats de *Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwald, Zug, Fribourg* et *Valais*.

M. Siegwart rappelle ensuite les évènements de 1844-45. Il accuse le Vorort de Zurich de ne pas être venu en aide au canton de Lucerne (qui n'avait point réclamé l'assistance fédérale), et se plaint qu'il y ait encore des états qui n'aient pas promulgué une loi contre les corps-francs. C'est pour se préserver de leur invasion que Lucerne et ses alliés ont conclu la convention qu'on vient incriminer. Elle est conforme au pacte ; elle n'est autre chose qu'un accord verbal (*Verabredung*) sur la manière de remplir les prescriptions de l'art. 4 de ce même pacte. S'attachant ensuite à interpréter judaïquement le pacte, M. Siegwart fait voir que tout ce qui vient d'être réglé entre les sept cantons est autorisé par l'acte fédéral, et qu'il y a vraiment lieu d'être stupéfait quand on voit des réclamations qui n'ont pas le sens commun.

Lucerne n'a donc point à se justifier, car d'abord il ne reconnait aucun droit à l'autorité qui l'interpelle. La position de Lucerne est légale, ses intentions sont pures ; il maintiendra en tout temps les engagements qu'il vient de contracter, et avec l'aide de Dieu et de ses alliés il attendra d'un pied ferme les évènements.

On devait s'attendre à cette réponse. Toute la Suisse, tous ses grands-conseils sont dans l'erreur. M. Siegwart a découvert que le pacte autorise, commande même les alliances séparées pour résister aux arrêtés de la Diète. La Suisse libérale ne saura-t-elle jamais rien découvrir dans ce pauvre pacte? (*Helvétie.*)

AUTRICHE. — L'*Observateur rhénan* annonce sous la rubrique de Vienne que la dernière diète de Bohême a produit des résultats très heureux : la noblesse des Etats payait un cinquième de moins d'impôts que les autres classes de la société. La noblesse a généreusement renoncé à ce privilége. Les Etats ont ensuite voté une adresse à l'empereur, pour le prier de vouloir bien employer ce cinquième dans l'intérêt du peuple et du pays. Les Etats ont aussi demandé que la loterie fût abolie dans tout le royaume.

AFRIQUE MÉRIDIONALE. — On sait que les Cafres qui entourent la colonie anglaise du cap de Bonne-Espérance ont attaqué les Européens, et ont tout incendié dans les campagnes environnantes. A la date du 16 mai, sur toute la longueur de la ligne de la frontière nord-est, les postes militaires, aidés par les colons et les Fingos amis, étaient réduits à la défensive, et avaient de la peine à défendre leur vie, tandis que les hordes pillardes des Cafres leur enlevaient leurs troupeaux par milliers de têtes et brûlaient toutes les fermes isolées, sans qu'on pût les punir.

Des centaines de colons établis sur la frontière s'étaient vu enlever tout ce qu'ils possédaient, et quoique l'on eût fait au Cap tout ce qu'on pouvait pour secourir ces malheureux, les journaux font appel à la générosité de la mère-patrie. On croit que cet appel sera entendu et que les négociants de Londres qui font des affaires avec le Cap, feront une souscription en faveur de la colonie.

PORTUGAL. — Les journaux rapportent que l'insurrection est complètement étouffée.

Des lettres de Braga, du 29 juin, rapportent que de nouveaux désordres ont eu lieu aux environs de cette ville. Les habitants de quelques paroisses au nord de Cavado se sont présentés, les armes à la main, devant Palmeira, demandant que le receveur des contributions leur restituât ce qu'ils avaient payé pour plusieurs impôts, entre autres pour le subside littéraire, impôt destiné à couvrir les frais de l'instruction publique. Cette affaire avait pris une tournure assez grave pour que le gouvernement ait cru devoir envoyer à Palmeira quelques compagnies d'infanterie. La lutte parait avoir été assez vive ; des deux côtés, il y a eu des morts et des blessés.

Les journaux septembristes attaquent le ministère avec une grande violence. Le *Patriota* l'accuse de travailler à une restauration pour laquelle il compte sur une partie de l'armée. On conspire, dit-il, dans ce sens, dans l'Alemtejo et les Algarves.

LA PLATA. — Un brick de guerre espagnol, *Hervey*, est arrivé dernièrement à Cadix, venant de Montévidéo. Les nouvelles qu'il apporte ne sont pas d'une date postérieure à celles que nous avons déjà publiées. Quant aux nouvelles arrivées par la voie de New-York, elles sont de plusieurs semaines antérieures à celles qui sont venues par le *Coriolan* et le *Hervey*.

Au départ de ce bâtiment, M. Creus, l'agent espagnol qui a conclu le traité avec la république de Montévidéo, a fait des contrats sur une grande échelle pour une émigration espagnole sur une grande échelle : on ferait venir ces nouveaux colons des îles ou même de l'Espagne. Et cependant des lettres écrites par des Orientaux eux-mêmes disent qu'en fait de colonisation ils ne désirent, ils ne veulent rien que cette population éclairée et industrieuse de France, d'Angleterre, d'Allemagne et des autres pays qui envoient leurs émigrations à l'Amérique du Nord.

Voici donc un nouvel intérêt qui se présente, et qui doit être un puissant motif ajouté à tant d'autres pour engager la France à agir avec vigueur contre le dictateur de Buénos-Ayres.

Si l'Angleterre hésite encore, notre intérêt n'est-il pas assez grand pour agir seuls?

Le transport du charbon par les canaux est empêché. Les fabriques métallurgiques sont compromises dans leur alimentation. Ces industries souffrent par vous. Dans des communes houillères des bandes contraignent les ateliers à se fermer, les feux à s'éteindre.

La propriété, la liberté du travail sont en péril, et bientôt la violation des lois jettera ces hommes égarés dans toutes les conséquences de la misère et du désespoir qui est en est l'inévitable suite.

A Denain, à Anzin vous avez pu m'entendre, comme magistrat, comme votre ami, vous donner le conseil de présenter vos réclamations, ainsi que doivent le faire des citoyens, avec calme et sans tumulte.

Malgré l'intérêt que je porte aux classes ouvrières, je vous ai dit que, quand il serait en mon pouvoir d'accorder ce que vous demanderez, je ne vous le donnerais pas aussi longtemps que vous conserverez l'attitude de la violence et de la turbulence.

Je vous ai adjurés de rentrer dans vos habitations, et de reprendre vos travaux pour qu'il fût possible de concilier l'examen de la question des salaires, avec le respect dû à la tranquillité publique.

J'avais trop espéré du sentiment paternel qui dictait mes paroles. Les droits de la propriété et du travail m'imposent aujourd'hui d'autres devoirs.

L'obéissance due à la loi me commande d'avertir ceux d'entre vous qui cèdent à une malheureuse contrainte, qu'ils seront défendus pendant et après leurs travaux, et ceux qui voudraient les troubler, qu'ils trouveront partout la force publique pour les arrêter dans leurs pernicieux desseins, et des magistrats pour déjouer et faire punir leurs actes coupables. »

Il ne paraît pas que ces paroles aient produit un grand effet ; au moins la grève n'a-t-elle pas cessé.

L'organe de la féodalité financière dans le département du Nord, *l'Echo de la frontière*, publie la pièce suivante qui lui a été remise le 15 au soir par la compagnie :

« La compagnie d'Anzin, dans la situation où l'ont placée les circonstances qui se sont produites depuis quelques jours, se doit à elle-même de porter à la connaissance du public la vérité des faits, étrangement dénaturés par la malveillance, ainsi que la déclaration formelle de la ligne de conduite qu'elle croit devoir suivre.

Ses ouvriers ont abandonné ses exploitations et se sont mis en pleine révolte, sans aucune réclamation préalable, sans qu'elle ait été appelée à examiner si elle pouvait ou non satisfaire à une demande d'augmentation de salaire. C'est en employant la menace qu'ils ont fait éteindre les feux à toutes les fosses ; ils ont été plus loin encore, ils se sont opposés à la circulation des voitures de charbon, au chargement des bateaux, et ils ont été jusqu'à arrêter les travaux dans les usines métallurgiques de Denain.

En présence de faits si graves, et des dangers qu'un état de choses si violent et si contraire à l'ordre et à la liberté peut entraîner, soit pour les établissements de la compagnie elle-même, soit pour les nombreux établissements industriels dont l'existence est liée à la sienne, l'autorité publique ne pouvait rester dans l'inaction. Des mesures énergiques ont été concertées entre l'autorité civile et l'autorité militaire, pour protéger la reprise des travaux partout où les ouvriers de bonne volonté seront disposés à le faire, et pour assurer sur tous les points la sécurité due aux personnes et aux propriétés.

Ce n'est qu'après le rétablissement complet de l'ordre et la reprise des travaux, que la compagnie d'Anzin examinera avec la bienveillance qu'elle n'a cessé de porter dans tous les temps à ses ouvriers, leur réclamation pour une augmentation de salaire, réclamation qui, elle le déclare de nouveau, n'est arrivée à sa connaissance qu'en même temps qu'elle apprenait la cessation forcée des travaux dans ses exploitations.

Chacun comprendra la nécessité d'examiner avec maturité une question qui exercera inévitablement une si grande influence sur les salaires des diverses industries de l'arrondissement. »

— Le même journal annonce que les ouvriers en grève sont dans une grande détresse. Les femmes mendient dans les fermes et même dans la ville. Des habitants de Valenciennes leur ont fait, lundi, une distribution de pain, de vivres et de tabac.

Chronique des chemins de fer.

LE CHEMIN-ROTHSCHILD. — *L'Indépendant belge* annonce que M. l'ingénieur Potenti s'était rendu sur les lieux de l'épouvantable catastrophe du 8 juillet, et qu'il se proposait de publier sous peu quelques observations à ce sujet. En attendant, nous croyons pouvoir donner ce qui suit comme le résumé de son opinion sur la cause première de l'évènement :

« M. l'ingénieur Potenti a remarqué qu'au point où a eu lieu le déraillement, un rail d'un des côtés de la voie seulement a été légèrement courbé, et celui qui y fait suite déchiré en tête du bord du champignon, sur une longueur de dix-huit centimètres. Il en augure que le rail qui a été courbé n'était pas suffisamment fixé dans le coussinet d'assemblage ; la première locomotive, en passant dessus, a dès lors, par sa pesanteur et son frottement, déterminé cette flexion du rail, sans cependant l'écarter sensiblement du suivant ; mais la seconde, en se traînant sur cette barre de fer déjà courbée, a achevé de la déplacer, de telle sorte que le rail suivant s'est trouvé former une saillie intérieure que la roue de la locomotive a forcément rencontrée. C'est ainsi, selon M. Potenti, que ce rail a dû être déchiré.

» Il est facile de comprendre que le choc produit par cet obstacle a d'abord brisé la chaîne qui liait les deux locomotives. Une fois séparées, la première a continué sa route sur la bonne voie ; la seconde a déraillé, et après avoir parcouru un certain espace, en brisant environ quatre-vingts coussinets, elle s'est arrêtée sur le bord du talus, dans lequel elle s'est implantée.

» Mais auparavant, un choc de réaction s'était fait également sentir de voiture à voiture. Toutes les chaînes se sont trouvées soumises à la même épreuve, à la même tension. Plusieurs, plus faibles que les autres, se sont brisées, et cela explique cette circonstance de la séparation du convoi en diverses parties. »

— L'instruction se poursuit. M. Busche, ingénieur en chef du chemin de fer du Nord, a été appelé au parquet de la cour de Douai, où il a subi un long interrogatoire.

— La compagnie du Nord annonce qu'elle transporte le public de



« Un bruit sinistre avait circulé en ville ; on disait qu'un nouvel accident était arrivé dans l'après-midi entre Rœux et Fampoux. Ce n'était heureusement qu'une terreur panique : un tuyau, il est vrai, avait éclaté dans une locomotive; mais il n'en était résulté aucun accident. »

Ceci explique, peut-être, le faux bruit de bourse d'hier rapporté par la *Patrie*.

LE CHEMIN DU HAVRE. — Certaines compagnies du chemin de fer, dit l'*Impartial de Rouen*, ont un sans-gêne incroyable. Croirait-on que ces jours derniers l'administration du chemin de fer du Havre a fait occuper un terrain et des bâtiments situés rue du Champ-des-Oiseaux, quoique ces bâtiments et terrains ne fussent pas sa propriété, et qu'elle a osé même y mettre les ouvriers! Le propriétaire vient d'être obligé d'employer la force armée pour défendre ce qui restait de sa propriété et en expulser les ouvriers de l'administration. Avons-nous tort, après cela, de nous plaindre des envahissements de la féodalité financière, que nous signalions l'autre jour à nos lecteurs ?

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le *Moniteur* publie, sous la date du 10 juillet, les deux ordonnances suivantes :

1° La place de directeur des essais près la commission des monnaies est rétablie. Le traitement attribué à cette place est fixé à 9,000 fr. Les dispositions des art. 89, 93 et 95 de l'ordonnance du 1er décembre 1844, sont modifiées en ce qu'elles ont de contraire à la présente ordonnance.

2° Il y aura dans l'hôtel des Monnaies de Paris un commissaire du roi adjoint, chargé d'assister et de suppléer au besoin le commissaire du roi. Le commissaire du roi adjoint sera nommé par le ministre des finances, sur la présentation du président de la commission des monnaies. Le ministre des finances déterminera, conformément à l'art. 16 de l'ordonnance du 26 décembre 1827, les attributions qu'il conviendra de confier au commissaire du roi adjoint dans l'intérêt du service.

— Par une ordonnance royale du 10 juillet, M. Bréant, vérificateur du laboratoire des essais près la commission des monnaies, est nommé directeur dudit laboratoire.

— Une décision ministérielle du 12 juillet, nomme M. Durand, commissaire du roi près la monnaie de Rouen, aux fonctions de commissaire du roi adjoint près la monnaie de Paris.

— Par décisions ministérielles du 12 juillet, M. Pelouze, membre de l'Institut, est nommé vérificateur au laboratoire des essais de la monnaie de Paris, en remplacement de M. Bréant ;

M. Peligot, professeur de chimie au Conservatoire des arts et métiers, est nommé essayeur des monnaies, en remplacement de M. Pelouze ;

M. Levol, aide-essayeur au laboratoire des essais, est nommé essayeur, en remplacement de M. Chevillot, admis à la retraite.

— M. Quénault, avocat-général à la cour de cassation, est nommé conseiller à la même cour, en remplacement de M. Lebeau, décédé ; et M. Nicias Gaillard, procureur général à Toulouse, est nommé avocat général à la cour de cassation, en remplacement de M. Quénault.

M. Doms, procureur général près la cour royale d'Amiens, remplace M. Gaillard à la cour de Toulouse ; — M. Preux, procureur général près la cour royale de Metz, passe à la cour d'Amiens ; — M. Decous, procureur général près la cour royale de Bastia, le remplace à Metz ; — M. Dufresne, procureur du roi près le tribunal de première instance de Nantes, est nommé procureur général près la cour de Bastia.

M. Frayssengues, procureur du roi près le tribunal de première instance d'Agen, est nommé conseiller à la cour royale d'Agen ; il est remplacé par M. Calvet, procureur du roi près le siége de Marmande ; — M. Tropenat, substitut près le même tribunal, passe procureur du roi.

M. Vial, procureur du roi près le siége de Châlons-sur-Marne, passe au même titre à Auxerre; il est remplacé par M. Nancey, procureur du roi près le siége de Nogent-sur-Seine; M. Guérin-Devaux, substitut près le siége de Reims, lui succède en cette dernière qualité.

— Un grave accident vient d'attrister la garnison et la population civile d'Oran. Dans la nuit du 2 au 3 courant, le plafond de la salle de police du 2e régiment de chasseurs, au quartier de Kerguentah, s'est écroulé avec fracas sur les militaires qui s'y trouvaient détenus ; 7 hommes ont été tués, et 6 autres, plus ou moins grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital militaire.

PÉAGE DU PONT DU CARROUSEL. — En 1831 une compagnie anonyme a été autorisée par ordonnance royale à construire et à exploiter le pont du Carrousel, moyennant une concession fixée à trente-quatre ans dix mois.

Le tarif annexé à l'ordonnance était ainsi réglé : Pour chaque personne à pied, chargée ou non, 5 centimes ; pour chaque cavalier et son cheval, 10 centimes ; pour chaque cheval, 5 centimes ; pour un carrosse à deux chevaux, 25 centimes ; pour une chaise ou cabriolet à un cheval, 15 centimes

La question était donc de savoir si une voiture dite cabriolet, mais ayant quatre roues, doit payer 15 centimes, ou 20 centimes, tarif fixé actuellement par la compagnie.

Le tribunal de simple police de Paris, dans son audience du 15, a jugé que la compagnie avait indument réclamé 20 centimes, et l'a condamnée à la restitution des sommes perçues et à 5 francs d'amende.

LES VICTIMES DU TRAVAIL. — Deux enfants de Dax étaient occupés, dit l'*Ariégeois*, à introduire dans des pailles sèches, destinées à l'usage des mineurs, de la poudre pulvérisée. Ils s'étaient renfermés dans une immense caisse en bois, placée au centre de l'atelier, pour recevoir, à la fin de la journée, tous les outils du chantier. L'un d'eux, qui avait, à l'insu de tout le monde, un briquet et de l'amadou dans sa poche, a voulu en tirer du feu pour allumer une cigarette. Une étincelle est tombée dans une boîte en ferblanc, placée à un des angles de la caisse, et contenant environ un kilogramme et demi de poudre à mines. Aussitôt une explosion s'est fait entendre, explosion qui a étouffé les cris de ces pauvres enfants, qui ont été trouvés sur la route dans un état pénible à décrire. On est accouru de tous les points du chantier. L'un des enfants, dédaignant tout secours, s'est relevé ...

Le meurtrier, arrêté sur-le-champ, a été remis entre les mains de la justice.

LES BOLIDES ou globes de feu, ont été très nombreux cette année dans le midi de la France. Un incendie vient d'être occasionné par un bolide, aux environs de Bagnères-de-Luchon. Le feu a été communiqué à une grange, vers trois heures du soir, par une gerbe lumineuse qui a sillonné les airs avec une grande vitesse et un bruit assez intense, et qui est tombée sur le bâtiment. En peu d'instants, tout est devenu la proie des flammes. Les bestiaux renfermés dans les étables ont été entièrement consumés.

UNE EXCURSION AU BAL MABILE. — Une jeune dame appartenant à une classe distinguée de la société, et dont le mari est en ce moment éloigné de Paris, Mme L..., entendait si souvent parler du jardin et du bal Mabile, que l'irrésistible fantaisie lui prit de visiter ce rendez-vous de la fashion équivoque, où trônent la polka et la redowa enjolivées de quelques accessoires excentriques. Mais une femme ne peut guères aller seule au bal Mabile, et s'y faire accompagner par un jeune homme présente quelque chose d'assez scabreux. Mme L... avisa à un moyen de tourner la difficulté : ce fut de se faire accompagner par une demoiselle R..., charmante personne que la recherche de sa toilette et sa distinction apparente rendaient de tout point digne de lui servir de compagne dans cette espèce d'escapade aventureuse.

Voilà donc les deux jeunes femmes parties pour le bal ; elles y arrivent au milieu de la foule et sont tout d'abord vingt fois invitées. Cependant, après quelques contredanses et quelques polkas, elles sentent la nécessité de chercher un peu de fraîcheur sous les ombrages scintillants des clartés du gaz. Elles s'enfoncent donc dans les massifs de verdure, mais là encore plus d'un cavalier empressé ou indiscret les suit.

Comme elles détournaient une allée, tout en causant de ces mille riens dont les jeunes femmes se communiquent exclusivement le mystère, un élégant cavalier qui les avait suivies à distance, appela à voix basse Mlle R..., en la suppliant du geste de lui accorder quelques secondes d'entretien. Aussitôt la jeune femme dégageant d'un geste rapide son bras passé sous celui de Mme L..., courut à la rencontre du discret cavalier.

Il paraîtrait que, dans la promptitude extrême que mit Mlle R... à quitter le bras de sa compagne, une bague de prix qu'elle portait à l'index de la main droite par dessus son gant, aurait glissée sur la peau mince et glacée, et se serait trouvée retenue au passage par les franges soyeuses du châle de crêpe de Chine que portait Mme L... Quoi qu'il en soit, lorsqu'après une conversation qui ne dura que quelques instants, Mlle R... revint trouver cette dame, elle s'aperçut qu'elle venait de perdre sa bague.

C'était sans doute un souvenir auquel, indépendamment de sa valeur, elle attachait un grand prix, car aussitôt elle se mit à sa recherche, aidée en ce soin de Mme L... Mais au moment où toutes deux, penchées vers le sable de l'allée, elles semblaient porter tout leur soin à cette investigation difficile : « Ne prenez pas tant de peine, dirent à Mlle R... plusieurs personnes qui ne l'avaient pas perdue de vue elle et sa compagne, votre bague n'est pas tombée sur le sol, au moment où vous avez quitté le bras de madame, elle est demeurée accrochée aux franges de son crêpe de Chine, d'où nous l'avons vue la retirer et la cacher précipitamment dans le corsage de sa robe. » C'était là une inculpation bien grave, et Mlle R... ne pouvait y croire, lorsque survenant des sergents de ville attirés par le rassemblement à chaque instant grossissant qui se formait autour des deux jeunes femmes, Mme L..., suivant la plainte, porta vivement la main à son corsage et y prit un objet qu'elle lança dans le feuillage épais d'un bosquet.

Pendant ce temps, l'officier de paix de service avait été prévenu ; lorsqu'il arriva pour recueillir les assertions accusatrices des témoins, madame L., tout en niant le fait qui lui était imputé, proposait de payer à l'instant la valeur de la bague. En présence de déclarations précises imputant à madame L. de s'être approprié la bague, l'officier de paix se vit contraint de faire conduire cette dame devant le commissaire de police.

Madame L., qui dut décliner sa qualité, tout en repoussant avec énergie l'inculpation dirigée contre elle, invoqua vainement devant ce magistrat la notoriété de sa position, le nom qu'elle porte, et le témoignage des personnes les plus honorables qui vinrent garantir sa moralité. En présence de dépositions précises, et surtout attendu cette circonstance que la bague, retrouvée après de longues recherches dans le bosquet, portait encore à son chaton plusieurs fils de soie rouge provenant de la frange du châle de crêpe de Chine que portait madame L., le commissaire de police a dû, bien qu'à regret, envoyer cette dame au dépôt de la préfecture de police, sous l'inculpation de détournement frauduleux.

La justice, qui avait été immédiatement saisie, a autorisé la mise en liberté sous caution de madame L.

Tribunaux.

L'AUTORITÉ MATERNELLE. — Toute une famille de Bohémiens, la mère et les deux filles, comparaissait aujourd'hui devant le tribunal correctionnel, celles-ci, sous la prévention de mendicité, celle-là, citée comme civilement responsable.

... les mêmes réponses.

M. le président à la mère : Vous êtes responsable des actes de vos enfans ; pourquoi les envoyez-vous mendier ?

La mère : Je les envoie chanter, mais pas mendier.

M. le président : Chanter comme vous l'entendez, c'est mendier.

La mère : Qu'on empêche de chanter pour son plaisir, mais pas pour son besoin. Je n'ai pas d'autre état pour moi et mes enfants, c'est de naissance que nous chantons tous.

Les deux petites filles, déclarées avoir agi sans discernement, ont été renvoyées de la poursuite ; la mère a été condamnée à vingt-quatre heures de prison et aux dépens.

VARIÉTÉS.

AGRICULTURE. — Il paraît que le gouvernement des Etats sardes comprend mieux que le gouvernement français toute l'importance d'une participation active et sérieuse dans l'organisation des sociétés d'agriculture.

L'extrait suivant d'un article du *Courrier des Alpes*, qui se publie à Chambéry, met en relief le noble exemple donné par le roi de Sardaigne aux monarques des grandes puissances :

« Depuis quelque temps, diverses circonstances avaient ralenti les travaux du Comice agricole de Chambéry, et tous les véritables amis de leur pays désiraient que l'on prît enfin quelque détermination propre à faire prospérer le Comice et à répondre ainsi, autant qu'il est possible, aux intentions éclairées du roi, qui, en créant l'Association agricole, a réalisé une pensée de haute administration, et donné la mesure de la sollicitude qu'il porte sur tout ce qui peut accroître la prospérité de ses peuples. Nous donnons ici le compte-rendu de l'intéressante réunion du 4 juillet, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

M. l'intendant-général chevalier Belgrano, directeur honoraire, présidant la séance, donne communication du billet royal portant le nouveau règlement de l'Association agricole.

Il retrace ensuite les vicissitudes qu'a subies le Comice de Chambéry, l'encourage à marcher avec énergie dans la voie que suivent tous les autres comices des états royaux, et surtout ceux des autres provinces de la Savoie.

Il invite d'une manière toute spéciale l'assemblée à s'occuper des questions relatives à l'instruction agricole et à l'amélioration de la race bovine : il expose que le ministère s'empressera de favoriser toutes les mesures réalisables du Comice, et il promet sa coopération dévouée.

L'assemblée tout entière se lève pour remercier M. l'intendant-général de sa bienveillante intervention et des intéressants et nombreux détails dont il a entretenu le Comice : elle le prie d'être auprès du gouvernement l'interprète de la reconnaissance et de la confiance du Comice ; et tous les membres protestent de leur zèle pour les développements et la plus utile direction d'une institution que la bonté paternelle du roi protége chaque jour davantage.

MOYEN DE PRÉSERVER LES BESTIAUX DU TYPHUS. — Un fait curieux, dit le *Courrier des Alpes*, et qui ne manque pas d'importance pour l'agriculture, vient d'être signalé à l'Académie de médecine.

Un propriétaire hongrois, M. Samarjay, aurait trouvé le moyen de préserver les bêtes à cornes du typhus contagieux, qui a donné de si vives inquiétudes aux éleveurs d'une grande partie de l'Europe, surtout de la France, de l'Allemagne, etc.

Le moyen est simple et facile ; il consiste dans l'inoculation de la salive d'un sujet malade sous la peau des animaux qui sont menacés du fléau. Si l'on en croit certaines publications, cette inoculation serait aussi efficace que celle du claveau pour le mouton et de la vaccine pour l'homme.

Voici le procédé opératoire employé par M. Samarjay : il prit de la salive d'un bœuf chez lequel le typhus s'était prononcé ; puis, faisant une incision de deux centimètres environ à la peau, à la face interne de la cuisse, il la décolla avec le bout de son doigt, de manière à y faire une petite poche, et y introduisit la salive. L'animal ainsi inoculé est atteint d'une maladie factice, d'un caractère bénin, et qui le préserve du typhus, qui ne se déclare plus chez les individus qui ont en été affectés une fois. Il paraît que cette expérience, faite sur un grand nombre d'individus pendant les ravages du typhus, aurait été couronnée d'un plein succès.

Ce fait mérite confirmation ; mais, dans le cas où il serait exact, ce serait un service immense dont les résultats ne seraient pas moins importants que ceux de l'inoculation du claveau, sur lequel il n'y a plus de doute.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. J. à Alger. — Reçu le mandat. Nous comptons sur vous. Compliments affectueux à X. dès son retour.

M. D. à Laflèche. — Nous servirons sur votre avis et porterons à votre compte.

M. G. à Mâcon. — Reçu les 19. — Merci, courage !

M. F. à Châlon-s.-S. — Reçu les 307,20. — C'est bien, continuez et prospérez. — Félicitations aux nouveaux.

Du 14 juillet. — DEIBE, pharmacien, rue du Temple, 50. Juge-comm., M. Grimoult; syndic prov., M. Battarel, rue de Cléry, 9. — ESPINASSE fils aîné, marchand de vins en gros, rue Rambuteau, 20. Juge-comm., M. Monclny; syndic prov. M. Duval-Vaucluse, rue Grange-aux-Bells, 5. — APPIAU, négociant en vins, rue de Bellefonds, 20. Juge-comm., M. Labbé; syndic prov., M. Tiphagne, rue du Faubourg-Montmartre, 61. — BÉTHIZY, marchand de verres à vitres et cartonnages, rue du Petit-Thouars, 30. Juge-comm., M. Leroy; M. Sergent, rue des Filles-St-Thomas, 17.

Bourse du 16 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 25	83 25	83 20	83 20
— — fin courant	83 20	83 30	83 25	83 25
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 80	121 80	121 80	121 80
— — fin courant	121 70	121 75	121 70	121 75

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3160 »»
4 0/0 J. »	107 »»	O. V. de Par. »	1357 50
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	617 50
—— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1210 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann..... »	1160 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.
3 p. 0/0......	d. 50	»» »» 83 35	——	»» »» »» »»
5 p. 0/0......	d. 50	» »» 121 80	——	»»» »» »»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	17 1/2	10 »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours »	» »/»	ROM............. Der C.	100 1/2
Récép. Rotsch. »	» »»	BELG. 2 1/2..... »	55 3/4
ESP. Dette act. »	31 3/4	— 4 1/2..... »	100 1/2
— — pass. »	5 »/»	— de 1840.... »	104 1/4
— 3 p. 0/0. »	»» »»	— de 1842.... »	104 »/»
Dette intérieure »	31 3/8	— Banque.... »	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837 »	» »/»	— de Em. 1841.	»» »»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT....... »	1222 50
HAÏTI........ »	» »/»	AUTRICHE...... »	»»» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... » »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	» »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	426 25
— Ob. anc.	1015 »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	262 50
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1273 75
— à Rouen.	992 50
R.-Havre.	712 50
Avignon...	» »»
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str...	466 25
Tours-Nant	500 »»
Orl.-Vierz.	625 »»
C. du Nord	712 50
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc..	400 »»
Boul. à Am.	465 »»
Orl.-Bord.	561 50
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	521 25
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber.	» »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 78; courant du mois, 78 à 79; août 79, 4 derniers, 85 à 84-50; 4 premiers 1847. 87-00.

LILLE. — Colza, 72,50 à 00; œillette rousse, 00 00; lin, 00,00; cameline, 00 à 00; chanvre; 00; voiture, 0,00 à 0.

ESPRIT 3/6. — Disponible 118; courant du mois et août, 117 à 118; septembre et octobre, 119 à 120; novembre et décembre, 115 à 114; 4 premiers mois 1847, »»».

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 89-50 les 100 kil.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10.

L'AGE D'OR DES TRAVAILLEURS voté à la Chambre des pairs et mis à la portée de tout le monde, au moyen de VINGT-CINQ centimes. — Brochure in-12. — (Extrait du *National de l'Ouest*.) — En vente, à Paris, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10. — A NANTES, chez Mlle Dauvin, libraire.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

BANQUE DU COMMERCE. — Les actions de cette société, placée sous les meilleures garanties, offrent un placement avantageux et sûr; l'intérêt et le dividende donneront de 7 à 10 0/0. Au moyen de la réserve, un minimum de 6 0/0 est assuré aux actions. La souscription pour le complément du capital est ouverte rue Hauteville, n° 1. Les actions sont de 1 000 francs, payables au quart en souscrivant, un quart dans trois mois et l'autre moitié dans six mois.

— L'administration du *Railway*, journal des chemins de fer, nous prie d'annoncer à ses abonnés qu'elle se met en mesure de satisfaire aux exigences de la loi, qui le contraignent à déposer un cautionnement. Ce journal, qui a été si favorablement accueilli, tiendra compte à ses souscripteurs du léger retard que lui imposent les formalités à remplir pour continuer une entreprise qui reçoit chaque jour de nombreux témoignages.

Plus de 10 000 exemplaires du pamphlet de Timon, sur la corruption électorale et parlementaire, ont été enlevés en deux jours. — La Biographie des députés, que publie le même éditeur et qui est faite au point de vue de l'opposition, paraîtra samedi 18 ; elle contient de nombreux détails sur la vie publique et les votes de chaque député.

Spectacles du 17 juillet.

7 h. »/» OPÉRA. — L'Ame en peine, Betty.
7 h. »/» FRANÇAIS. — Iphigénie en Aulide, Femmes savantes.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Zémire et Azor, le Veuf du Malabar.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Fleurs animées, Oui ou non, Homme blasé, Mère.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Baronne de Blignac, Sport et Turf, Maître d'école.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Chacun chez soi, Quatre Reines, Mère de famille.
7 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Philtre, Deux papas, Frisette, Femme.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Tour de Nesle, Trilby.
6 h. »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 h. »/» GAITÉ. — Château, Horace.
6 h. 3/4 CIRQUE NATIONAL (Champs-Élysées). — Exercices d'équitation.
7 h. 1/2 COMTE. — Enfants jaloux, Crispin, Gentil Hussard.
7 h. »/» FOLIES. — Fée, le Tyran, Juif.
6 h. 1/2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

PAGNERRE, éditeur des Nouveaux Résumés historiques, à 1 fr. 50 c. le vol.; du Dictionnaire politique, 1 vol. gr. in-8°, 20 fr.; rue de Seine, 14 bis.

ORDRE DU JOUR sur la **CORRUPTION** ÉLECTORALE et PARLEMENTAIRE, par **TIMON**

Un volume in-32. — Prix : 50 centimes.

SOUS PRESSE :

LIVRE DES ORATEURS, par **TIMON**. 15e édition. 2 volumes grand in-18.

BIOGRAPHIE DES DÉPUTÉS

PRÉCÉDÉE D'UNE

HISTOIRE de la **LÉGISLATURE** de 1842 à 1846, par **2 JOURNALISTES**.

Un fort volume in-18. — Prix : 2 francs.

COURROIES DE MÉCANIQUE ET TUYAUX DE POMPES EN CAOUT-CHOUC

GUÉRIN Jeune ET Ce, BREVETÉS *sans garantie du Gouvernement*, Rue des Fossés-Montmartre, n° 3, à PARIS.

COURROIES EN CAOUT-CHOUC perfectionnées ne s'effilant plus sur les côtés. LES COURROIES en CAOUT-CHOUC ont l'avantage de ne pas s'allonger, d'être d'un seul morceau et d'une durée supérieure à celles en cuir. N° 1 très-fort, 40 centimes le mètre sur un centimètre de largeur. N° 2, un peu moins fort, 35 centimes. N° 3, force ordinaire de cuir, 30 centimes.

TUYAUX DE POMPES à incendie sans couture ni jonction résistant à une pression de 15 à 20 atmosphères. 6 tissus sur 45 millimètres de diamètre, 4 fr. le mètre. Pour pompes d'arrosement, 3 tissus sur 28 millim., 2 fr. le mètre. Sur 15 millimètres, 2 fr. 50 c. et sur 45 millim., 3 fr. (*Toute espèce de tuyaux pour conduits d'eau, de gaz, de vapeur et pour porte-voix*).

Paletots en caout-chouc à 50 et 60 fr.; Manteaux à 20, 35, 45 et 55 fr.; Manteaux grande taille, à 50, 60 et 75 fr.; Coussins à air, 12 fr.; Clysoirs, 4 fr.; Tabliers de nourrice, 6, et 7 fr.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE

PAR CH. HAREL.

Brochure in-8o. — Prix : 2 fr.; et par la poste, 2 fr. 70 c.

[illegible] ce que la nature aussi bien que ses [illegible]teurs ont voulu qu'elle soit; c'est-à-dire, la ville de l'alliance, pour les deux races allemande et française réunies aujourd'hui par l'Aar qui les séparait autrefois. Renonçant au code féodal qui le régissait, le peuple bernois a voulu se donner une constitution nouvelle qui assurât la souveraineté de la démocratie, en préparant la solution pacifique du problème du prolétariat.

L'assemblée constituante nommée par le peuple bernois, s'est montrée digne de la haute mission qui lui a été confiée. Sur environ 150 membres, deux seulement ont protesté contre le projet de constitution, prétextant qu'ils ne voulaient pas décréter la tyrannie des prolétaires. De ces deux opposants, l'un est un piétiste protestant, l'autre un ultramontain catholique.

Nous allons voir de quelle formidable réaction fut suivie cette opposition produite par une si imperceptible minorité. C'est que semblable à celui qui se noie, le vieil homme qui refuse de se dépouiller fait un dernier appel à la force du désespoir.

L'assemblée constituante s'était mise à l'œuvre au grand jour, en face de ses amis comme de ses ennemis. La vieille aristocratie piétiste était trop intéressée à conserver les bonnes grâces de l'ultramontanisme, pour s'opposer à l'émancipation complète des Jurassiens, qui ont obtenu pour la langue française et le catholicisme, des droits égaux à ceux dont jouissent la langue allemande et le protestantisme dans le reste du canton. Aussi, tant que l'assemblée constituante s'est renfermée dans les questions politiques et religieuses, ses adversaires ont gardé le silence; mais ils ont relevé la tête lorsqu'on a voulu aborder les réformes sociales. Alors le fantôme du communisme a été évoqué à Berne comme il l'avait été à Lausanne et à Zurich.

La Constituante avait à examiner les moyens les plus efficaces de remédier au paupérisme. La misère est grande chez le peuple bernois, surtout dans certains districts allemands et protestants, où le sort des paysans n'est pas moins affreux que celui des malheureux Irlandais. C'est que tout comme l'Irlande, un pays de conquête, la campagne bernoise porte encore l'empreinte de la griffe féodale de l'ours qui la subjugua. Partout des dîmes, des taxes, des rentes foncières et d'autres souvenirs non moins odieux d'un âge qui ne saurait être plus longtemps prolongé, en Suisse moins encore que partout ailleurs.

En ce qui concerne plus spécialement les pauvres, la Constituante avait résolu de substituer aux ressources insuffisantes de l'aumône, les produits du travail garanti et organisé. Cette mesure était éminemment sage et progressive, mais d'une application difficile. Jusqu'ici la charité avait été exercée par les communes elles-mêmes, qui entretenaient leurs pauvres, soit avec les revenus de fonds affectés spécialement à cet usage, soit au moyen d'une taxe progressivement imposée sur les propriétaires.

Les fonds affectés à l'entretien des pauvres sont quelquefois très considérables, mais ils n'existent que dans les villes, les bourgs et les gros villages qui acquirent jadis le privilège de bourgeoisie. Aussi appelle-t-on *biens des bourgeois* (*Bürgergüter*) ces fonds qui proviennent soit des donations ou des legs faits par les habitants eux-mêmes, soit des sommes versées par les étrangers qui veulent acquérir dans une commune le droit de bourgeoisie, payé en Suisse dans les moindres villes, où la plupart de celles-ci se rappelant avoir acheté fort cher de leurs anciens seigneurs ce droit [illegible]

Mais c'est l'usage de ces fonds qui est presque toujours déplorable. Ils ne servent guères qu'à renter la gueuserie de ceux auxquels ils sont affectés. Rien n'égale le *far niente* d'un bourgeois suisse assez heureux pour être né dans une indigence, grâce à laquelle il est sûr de ne jamais manquer de rien. Il ne travaillerait qu'autant que la besogne lui paraîtrait amusante. En attendant qu'il lui soit prouvé que le travail peut devenir attrayant, il mange, boit, fume, se promène et dort, trouvant que tout est pour le mieux dans un pays où il suffit de naître bourgeois pour avoir le droit de vivre sans rien faire. Faut-il s'étonner après cela que, privilégié comme il l'est, le bourgeois bernois s'unisse aux ultramontains et aux piétistes pour faire une guerre acharnée aux réformes sociales?

Dans les communes non rentées et n'ayant d'autre ressource que la taxe pour subvenir au soulagement des pauvres, ceux-ci sont bien loin de mener une existence de gentilhomme ou de chanoine. Comme le paupérisme fait des progrès de plus en plus effrayants dans les campagnes, grâce au morcellement du sol, qui rendra bientôt la propriété terrienne complètement illusoire, il est arrivé que les indigents se sont recrutés parmi ceux-là mêmes qui contribuaient naguères à les soulager. Telle contrée est si misérable, que la perception de la taxe y est devenue impossible. Dans l'*Emmenthal*, et ailleurs, les enfants, criés à certains jours sur la place publique, sont offerts au rabais à celui qui veut s'en charger moyennant une rétribution la plus petite possible. L'enfant ainsi livré devient le plus souvent l'objet d'une exploitation pleine de barbarie. C'est un esclave dont le maître tire tout le parti possible, le ménageant d'autant moins, qu'il sait d'avance que l'âge doit un jour l'émanciper. Mais quand ce jour de la délivrance arrive, le jeune affranchi, épuisé et malade, manque trop souvent des forces nécessaires pour gagner en travaillant le salaire qui le ferait vivre.

Enfin, tout pauvre qui n'a droit de bourgeoisie nulle part, pas plus dans une commune rentée que dans une commune taxée, tout Suisse issu d'un *manant*, est astreint à une condition pire que la servitude, et ses descendants, véritables bohémiens de l'Helvétie, seront condamnés jusqu'à la dernière génération au même sort que leur père. Privés de patrie (*Heimathlosen*) dans le pays où ils sont nés, où ils s'efforcent de vivre, et où ils mourront, ils errent dans toutes les communes, et celles-ci refusent également d'avoir avec eux aucune espèce de solidarité.

Tel est, dans le canton de Berne, le sort des indigents qui peuvent, on le voit, se diviser en trois classes, à savoir: 1° les gueux rentés des villes; 2° les esclaves des communes taxées ou non taxées; 3° les parias de la voie publique.

Cette misère à trois degrés, qui serait déshonorante pour tout état civilisé, l'est bien davantage encore pour un pays libre et jouissant, comme la Suisse, de l'inappréciable avantage de n'avoir pas à supporter le poids écrasant d'un budget constitutionnel.

C'est ce que la Constituante avait parfaitement senti. Reconnaissant l'urgence d'extirper le mal par la racine, c'est-à-dire en dérobant l'enfance à la misère, et résolue à substituer le travail à l'aumône, cette assemblée demanda la création d'un grand établissement central, où les enfants pauvres recevraient indistinctement une éducation agricole et industrielle. Et pour subvenir aux frais d'une entreprise aussi éminemment nationale, elle réclama la centralisation des rentes et des taxes affectées à l'entretien des pauvres dans toutes les communes. L'évènement ne devait pas tarder à démontrer qu'en faisant ainsi appel au patriotisme de leurs con[illegible]

[illegible] *Casino* de Berne, nommèrent un comité composé de sept membres, et chargé de *surveiller* l'assemblée constituante. Le Jura et l'Oberland étant les deux contrées les plus considérables et les plus riches du canton, ce fut à un ultramontain jurassien et à un piétiste oberlandais que fut dévolu, avec la présidence du comité, la surveillance en chef des constituants, traités hautement de communistes et de voleurs par messieurs les représentants de la bourgeoisie.

On a dit que l'ours des vieux jours féodaux était alors sorti de sa retraite, et que l'aristocratie déchue avait offert son alliance à la bourgeoisie, pour défendre en commun les droits sacrés de la propriété. Il est certain que la réaction avait fini par prendre une tournure politique, et qu'il était même question de faire rendre le pouvoir au parti conservateur, lorsque le bruit se répandit tout à coup que le peuple des campagnes se préparait à marcher sur la capitale, afin de protéger l'assemblée constituante. Alors, mais seulement alors, le conseil d'Etat, qui n'avait longtemps su quel parti prendre, se décida à prononcer la dissolution du comité du *Casino*. Cette mesure prudente, mais tardive, ne fut votée que par huit voix contre sept. Une voix de moins, et la démocratie allait peut-être livrer bataille à l'aristocratie et à la bourgeoisie coalisées.

Les deux partis qui divisent la Suisse attendaient avec impatience le dénouement de la crise bernoise. D'une part, les villes piétistes et les cantons ultramontains se préparaient à soutenir la féodalité et le privilège; de l'autre, les républicains socialistes et radicaux de toute la Suisse n'étaient pas moins décidés à défendre avec les constituants bernois la cause de l'unité et de la démocratie. Car il ne faut plus s'y tromper, la guerre qui menace la Suisse n'est ni religieuse ni politique, comme quelques-uns affectent encore de le croire, c'est la guerre sociale. Et la lutte a commencé du jour où, dans le canton de Bâle, les paysans firent scission avec les bourgeois et la campagne avec la ville. Depuis, le cri de: *A'bas les riches et les piétistes!* qui donna le signal de la révolution vaudoise, a trouvé de l'écho à Berne et à Zurich. L'ultramontanisme et le piétisme ne jouent ici qu'un rôle secondaire, et si le peuple a confondu ces deux classes de sectaires dans la malédiction qu'il a vouée au parti financier, c'est que sous le manteau de ces faux chrétiens, il aura découvert l'oreille du veau d'or.

Pour s'assurer d'une manière plus certaine encore de quel côté se trouve le parti véritablement national, il suffirait de regarder du côté de l'Autriche. Il faut que M. de Metternich, qui sent le communisme de si loin, n'ait pas employé tous ses soldats en Gallicie, puisqu'il lui en reste suffisamment pour garnir le Vorarlberg et le Lichtenstein sur la frontière helvétique. Et c'est, dit-on, dans l'homme de la jacquerie officielle, dans le septembriseur monarchique que la Suisse de Guillaume Tell espère. Qu'il sorte alors de sa tombe, le hardi chasseur qui sut affranchir sa patrie du joug de Habsbourg, ou plutôt, si ce que raconte la tradition est véritable, s'il n'est pas mort, mais s'il dort dans sa grotte, qu'il se réveille, il retrouvera Gessler debout, et derrière le bailli ressuscité par les argentiers du moyen-âge, le libérateur verra s'élever la féodalité nouvelle.

En résumé, les deux partis qui se menacent en Suisse, sont les mêmes que ceux qui vont se disputer la France aux élections. Il y a de chaque côté du Jura un parti national et un parti financier. C'est donc aussi la cause de la France et jusqu'à un certain point celle de l'Europe qui se plaide devant la diète de Lucerne. Lorsque les peuples se sentent solidaires, c'est qu'ils sont mûrs pour l'unité.

(1) Voir le numéro d'hier.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 18 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

XXIII.

Le Pourfendeur à l'œuvre.

La triste foule des émigrants encombrait le débarcadère. Groupés autour de leurs lits, de leurs malles, sous le ciel et sur la terre nue, les malheureux semblaient tombés de quelque planète, tant ce nouveau monde leur était étranger. Martin et son guide se frayèrent, non sans peine, un passage au milieu de ces pauvres dépaysés, et poursuivirent leur route, le long d'une rue bruyante, bordée d'un côté par le quai et le port, de l'autre par une éternelle rangée de maisons et de magasins, à couleurs tranchantes, d'un rouge de briques, ornées de plus d'enseignes noires à lettres blanches, et de plus d'enseignes blanches à lettres noires, que Martin n'en avait vu de sa vie. Ils tournèrent ensuite le coin d'une étroite ruelle, puis d'une autre, d'une autre encore, et atteignirent enfin la maison, au front de laquelle se lisait en caractères géants: *Le Pourfendeur, journal de New-York.*

Le colonel, qui avait toujours marché en homme oppressé du sentiment de sa propre importance, la main enfoncée dans son gilet, sa tête oscillant d'un côté à l'autre, son chapeau rejeté en arrière, prit les devants; il gravit un escalier étroit et sale, et introduisit l'étranger dans une chambre à l'avenant, où des débris de journaux, épreuves, manuscrits, imprimés, faisaient litière. Derrière un vieux bureau vermoulu, sur une table à tréteaux, siégeait un étrange personnage; un trognon de plume passé en travers de la bouche, armé d'une paire d'énormes ciseaux, il coupait, rognait, taillait une file de *Pourfendeurs*. Il y avait quelque chose de si irrésistiblement comique dans le geste et dans l'expression, que, tout en se sentant sous le feu des regards du colonel Diver, Martin eut beaucoup de peine à réprimer un éclat de rire.

Le *Pourfendeur*, qui coupait et tranchait ainsi dans le vif, était un petit jeune homme, imberbe, d'une pâleur maladive, due, peut-être, à l'intensité de ses méditations, et sans nul doute, à l'usage immodéré du tabac, qu'il chiquait, à ce moment-là même, avec une vigueur toute martiale. Son col de chemise, rabattu sur un ruban noir, faisait office de cravate, et ses cheveux plats,

Rare et frêle espérance,

étaient, non-seulement, lisses et séparés sur le front, afin de ne rien voiler de son poétique aspect, mais encore avaient été épilés çà et là; ce qui expliquait le prodigieux développement de cet organe de la pensée. Il avait le genre de nez écrasé que le vulgaire se plaît à flétrir du sobriquet de « nez de carlin, » mais dont le bout retroussé, marque un superbe dédain des choses d'ici-bas. Le duvet jaunâtre, qui pointait sur sa lèvre supérieure, clair-semé en dépit de la culture la plus assidue, ressemblait moins aux prémices d'une moustache, qu'à quelques récentes traces de pain d'épice; l'âge tendre du jeune adolescent justifiait cette dernière conjecture. Tout entier à sa besogne, chaque fois qu'il ouvrait et fermait ses gigantesques ciseaux, le mouvement analogue de ses deux mâchoires lui donnait un air formidable.

Martin décida, à part lui, que ce devait être le fils du colonel Diver, espoir de la famille, et future colonne du *Pourfendeur* de New-York. Il se disposait à féliciter l'heureux père sur la précocité de son jeune rejeton, et sur le plaisir qu'il y avait à le voir ainsi jouer à l'éditeur, dans toute la naïveté de son âge, lorsque le colonel l'interrompit au début pour lui dire avec orgueil:

— Mon collaborateur pour le département de la guerre, M. Jefferson Brick, que j'ai l'honneur de vous présenter!

Martin tressaillit à cette introduction inattendue et à l'idée de l'irréparable bévue qu'il avait failli commettre.

Evidemment charmé de l'effet qu'il venait de produire, M. Brick tendit la main à l'étranger d'un air paterne, pour le rassurer, et lui montrer qu'il s'effrayait à tort, lui, Brick, ne lui voulant aucun mal.

— Vous connaissez de réputation Jefferson Brick, [illegible] que je puis voir, Monsieur, reprit le colonel avec un sourire. L'Angleterre a ouï parler de Jefferson Brick. L'Europe a [illegible] Voyons un peu, combien y a-t-il que vous avez quitté l'Angleterre?

— Cinq semaines environ, dit Martin.

— Cinq semaines! répéta le colonel d'un air pensif, comme il se hissait à son tour sur la table et balançait ses jambes [illegible] pendantes; alors je puis vous demander lequel des articles de M. Brick excitait à cette époque le plus de fureur dans le parlement britannique et à la cour de Saint-James?

— Sur ma parole, dit Martin, je...

— Je sais de bon lieu, Monsieur, interrompit le colonel, que les cercles aristocratiques de votre pays tremblent au seul nom de Jefferson Brick; mais je désirerais apprendre de votre bouche, lequel de ses articles a terrassé...

— L'hydre de la corruption aux cent têtes, rampant aujourd'hui dans la poussière, transpercé par le glaive de la Raison, et lançant jusqu'à la voûte éthérée son sang noir et vénéneux, acheva M. Brick, se coiffant, d'un air féroce, de sa petite casquette de drap bleu, à visière vernissée, et citant son dernier article.

— Une libation à la liberté! hein, Brick! souffla le colonel.

— C'est de sang qu'il la faut boire! cria le petit homme; oui, de sang!... Et à ce mot il referma sa gigantesque paire de ciseaux avec un bruit aigre et discord, comme s'ils faisaient écho et se rangeaient à son opinion sanguinaire.

Après quoi les deux majestueux organes de la presse regardèrent Martin, dans l'attente d'une réponse.

— Sur ma vie, dit ce dernier, qui avait recouvré son sangfroid habituel, je ne saurais vous donner à cet égard d'information satisfaisante, car la vérité est que...

— Arrêtez! s'écria le colonel jetant un regard sombre à son collaborateur chargé du département de la guerre, et hochant la tête à chaque phrase; je devine ce que vous allez dire! Vous n'avez jamais entendu parler de Jefferson Brick! jamais rien lu de lui! jamais ouï le nom du *Pourfendeur* de New-York! jamais soupçonné qu'il ex[e]rçât la moindre influence sur les cabinets de l'Europe! hein? c'est cela, n'est-ce pas?

— C'est en effet ce que j'allais répondre, dit tranquillement Martin.

— Contenez-vous, Jefferson, n'éclatez pas! dit gravement le colonel. O tourbe d'Europe!... Là-dessus, prenons un verre de vin!

En parlant il se laissa glisser en bas de la table, et tira d'un panier posé en dehors de la porte une bouteille de champagne et trois verres.

— M. Jefferson Brick, ici présent, Monsieur, dit le colonel remplissant son verre, celui de Martin, et passant la bouteille à son collaborateur, va nous donner aulieu d'un des *toasts* prostitués de la vieille Europe, un *sentiment* virginal de la jeune Amérique.

— Puisque vous me provoquez, s'écria le foudre de guerre, je vous ferai raison! Buvons au *Pourfendeur* de New-York et à ses frères de

(1) Voir les numéros du 4 juin au 17 juillet.

Il faut donc ouvrir la voie aux développements, aux réformes que la raison publique réclame, sans oublier toutefois que c'est au temps à mûrir les projets de l'homme, et qu'il doit lui faire toujours une large part dans la réalisation de ses pensées, même les plus utiles et les plus fécondes.

Permettez-moi, Messieurs, d'ajouter qu'au milieu des graves intérêts qui seraient l'objet de mes préoccupations les plus vives pendant la durée du mandat dont vous m'auriez investi, je placerais au premier rang le sort actuel des classes ouvrières, la nécessité de l'ORGANISATION DU TRAVAIL, et tout ce qui peut assurer le bien-être de cette partie si nombreuse de notre population.

Un avocat général, qui se porte comme candidat conservateur, proclamant la nécessité d'organiser le travail, quelques semaines après que M. Duchâtel déclarait à la tribune nationale qu'il ne pouvait comprendre ce que ces deux mots veulent dire, c'est d'un très bel et très honorable exemple, et nous en félicitons vivement M. de Thorigny. Aussi regrettons-nous d'être obligés de lui dire, comme à M. de Gasparin : La place est prise et occupée par M. de Jouvencel, qui n'a nullement démérité de la confiance des électeurs. Nous espérons néanmoins que ces paroles, empreintes d'un caractère vraiment libéral, et descendues d'un des plus hauts sièges de la magistrature française, retentiront dans les rangs du parti conservateur comme un témoignage du progrès que font, dans toutes les classes de la nation, les idées d'avenir.

Voici encore quelques passages d'autres circulaires dignes d'être citées :

En fait d'impôts, j'inclinerai toujours pour qu'on charge le moins possible les classes les plus pauvres. En fait de dépenses, je serai rigoureux, moins cependant sur la quotité que sur l'emploi de la somme demandée : il ne faut pas craindre de semer l'argent, si l'on doit en récolter la prospérité du pays.

J'appuierai la conversion des rentes. Ce serait, à mes yeux, un moyen utile de rendre au commerce et à l'industrie une partie des capitaux détournés par l'exécution des chemins de fer.

Les classes ouvrières ont toujours eu, on le sait, mes sympathies, et je crois que notre législation est insuffisante à régler tous les rapports de l'ouvrier avec le maître, ainsi que toutes les questions relatives à la concurrence, aux chômages, aux grèves, etc. Je pense que l'attention du gouvernement doit être sérieusement appelée sur ce point.

L'agriculture n'a point eu jusqu'à présent une part assez large aux faveurs du budget : je m'associerai à tous les encouragements qui seront demandés pour cette industrie nourricière de la France.

Je suis en principe partisan de la liberté du commerce, mais je n'en demande l'application à mon pays que progressivement, et, dans tous les cas, lorsqu'elle se présentera avec des avantages réciproques pour nous et nos voisins. Une réforme brusque et radicale, comme celle de l'Angleterre, n'est peut-être pas applicable à la constitution économique de la France. (*Circulaire de M. Abel Vautier, candidat conservateur à Caen.*)

Je m'unirais aux hommes éclairés qui insistent sur la nécessité de s'occuper des intérêts agricoles, de protéger contre le monopole les petites industries, et de rechercher les moyens d'étendre encore les bienfaits du crédit.

... ment avantageuse pour nos alliés et pour nous ; une paix honorable qui ne soit pas achetée par l'abandon de notre commerce, par les humiliations de notre drapeau.

Mes opinions se résument ainsi : vérité dans le système représentatif, sollicitude sincère des intérêts légitimes, indépendance nationale. (*Circulaire de M. César Bertholon, candidat de l'opposition au 3e arrondissement de Lyon.*)

L'agriculture ne me paraît pas participer aux bienfaits du gouvernement dans la production de son importance réelle, et surtout des sacrifices imposés au sol ; je ferais tous mes efforts pour obtenir une plus juste répartition en faveur de cette source principale de notre richesse.

L'amélioration du sort de la classe ouvrière et de la classe pauvre serait également l'objet de toute ma sollicitude ; et mon adhésion serait acquise à toute proposition, quelle qu'en fût l'origine, qui atteindrait ce but. (*Circulaire de M. Bouvattier, membre du conseil général de la Manche, candidat conservateur au collége électoral d'Avranches.*)

Si j'avais l'honneur de vous représenter, je réclamerais :

La réduction des rentes, que le gouvernement trouve toujours inopportune ;

La réforme postale ;

La diminution de l'impôt sur le sel, si utile au soulagement des classes pauvres et aux besoins de l'agriculture ;

La diminution du droit de timbre sur les journaux, qui gêne la propagation des idées ;

La révision de la loi sur les annonces judiciaires, qui établit un monopole et une subvention déguisée au profit de la presse vénale, et fait descendre la magistrature dans l'arène des passions politiques ;

La réforme des lois de septembre, lois d'exception, et qui ne doivent être que transitoires ;

La réforme de la loi sur le Jury, qui laisse aux préfets le triage des listes, et fausse l'institution ;

La réforme de la loi sur les patentes, qui, entre les mains d'une administration corruptrice, est un moyen de faire et de défaire des électeurs ;

La représentation de l'agriculture, en prenant pour base le principe électif ;

L'amélioration du sort des classes laborieuses, leur instruction, leur moralisation.

Je voterais pour toutes les lois qui auraient pour but de réformer la loi électorale actuelle, et d'étendre la faculté électorale à un plus grand nombre de citoyens ; pour une loi sur la liberté de l'enseignement, conciliant les droits de l'Etat avec ceux du père de famille. Homme nouveau, libre de tous engagements avec les coteries politiques, je siégerais dans les rangs de la gauche indépendante. (*Circulaire de M. Léon de Laferrière, aux électeurs de Sémur (Côte-d'Or.)*

Colonisation de l'Algérie.

Le journal algérien la *Seybouse* continue à développer un système de colonisation de l'Afrique septentrionale, tout à fait analogue à celui que nous avons indiqué. Nous reproduisons une partie

... duire une œuvre importante comme la colonisation. Le travail des forces de l'homme mérite mieux qu'une récompense stérile. Jusqu'ici toutes les entreprises agricoles que des colons courageux et persévérants ont voulu créer, agencer, ont souffert par la cherté du salaire accordé à la main-d'œuvre, surtout par l'insouciance, l'ignorance des individus employés aux travaux du sol. Le maître a été soumis à l'ouvrier ; celui-ci a trouvé l'emploi de ses journées profitable à son existence au-delà de ses besoins ordinaires, mais rarement il s'est laissé diriger par des idées d'ordre et d'économie. Si quelques ouvriers, et ils sont en petit nombre, ont su recueillir des épargnes, ils se sont laissés séduire par l'attrait des placements usuraires pour augmenter leur pécule. Hors cette position exceptionnelle, combien, au lieu d'employer l'excédant de leur travail sur les besoins de la vie, aux progrès, au perfectionnement de leur métier, à leur éducation morale, n'ont témoigné que des tendances à l'oisiveté, le goût du cabaret, l'amour des plaisirs, souvent de l'immoralité !

Le salariat, c'est l'égoïsme mis en pratique ; c'est l'asservissement le plus honteux, le plus dégradant. Quelle anarchie sociale il entraîne ! Combien il pervertit les idées et les aptitudes ! Pour l'appât du gain d'une journée, un maçon, un menuisier, un peintre en bâtiments se fera faucheur, moissonneur, cultivateur, genre de travaux qu'il ignore ; et n'est-ce pas une des choses qui doivent le plus affliger dans l'appréciation des motifs qui excitent beaucoup d'individus à émigrer en Algérie, que d'en voir un si faible nombre propres ou habitués aux ouvrages de la terre, lorsqu'on y trouve tant d'ouvriers d'art !

Relativement, toutes ces forces peuvent être utilisées par une organisation sociale sagement instituée. Les vrais cultivateurs, on le comprend, on le dit même en France, à la tribune, on l'écrit dans les journaux, seront attirés en Algérie lorsqu'il leur sera fait une condition, quand ils pourront se constituer une propriété par leur travail. Il ne s'agit point de proclamer des principes, des maximes ; il faut les appliquer.

Une grande et féconde pensée se manifeste dans la société européenne, et ne demande qu'à être pratiquée pour que des avantages étonnants soient réalisés, c'est l'association ; elle peut rétribuer chacun suivant ses œuvres, relever la position sociale du travailleur, si humiliée, si opprimée en France. L'association, c'est la charité de Dieu régnant parmi les hommes ; c'est la pensée de l'évangile, la fraternité prêchée par le Christ.

Que la colonisation de l'Algérie soit donc l'occasion de faire naître, d'encourager cette association, d'augmenter en les harmonisant les forces actives et unies, devant lesquelles les difficultés les plus abruptes de la nature disparaissent comme par enchantement.

Qu'il soit créé une propriété s'exerçant sur une vaste terre ; que cette propriété soit une ; mais que des intérêts nombreux et relatifs s'y trouvent infiniment liés et unis ; que cette propriété, en s'améliorant, en acquérant de la valeur, en produisant, appartienne à tous ceux dont les bras ou l'argent l'auront mise en culture et fécondée ; que le droit du travailleur et celui du capitaliste, dérivant du même principe, crée à l'un et à l'autre une condition égale, autrement les fautes s'accumulent, les entreprises isolées et ruineuses dépensent une force, une énergie qui finissent par s'user, auxquelles succèdera un fâcheux découragement.

Il est à regretter que malgré d'éloquentes et chaleureuses paroles, de nobles inspirations, les dernières discussions des chambres aient laissé

---

la presse ; de la presse ! Puits de Vérité, dont l'onde noire (délicate allusion à l'encre d'imprimerie) est cependant assez transparente pour réfléchir les glorieuses destinées de ma patrie !

— Ecoutez ! écoutez ! s'écria l'éditeur en chef avec complaisance. Est-ce là, Monsieur, un style fleuri et riche en métaphores ?

— Fort coloré, répondit Martin.

— Voici le *Pourfendeur* du jour, Monsieur, poursuivit le journaliste, en lui tendant une feuille colossale. Vous y verrez Jefferson Brick à son poste, à l'avant-garde de la civilisation, défenseur acharné de l'incorruptibilité nationale !

Le colonel s'était de nouveau hissé sur la table ; du haut de ce bastion, lui, et la sentinelle avancée de la morale, tout en regardant Martin lire le journal, échangeaient des clignements d'yeux, et sablaient le champagne avec tant d'ardeur, qu'ils avaient fini leur seconde bouteille, lorsque Martin posa la feuille.

— Eh bien, qu'en pensez-vous ? demanda l'éditeur.

— Mais c'est un véritable libelle ! répliqua Martin.

Le colonel se montra singulièrement flatté de cette remarque ; il dit qu'il espérait n'avoir jamais ménagé personne.

— Nous sommes indépendants de ce côté du globe, Monsieur, ajouta M. Jefferson Brick ; libres de faire et de dire tout ce qu'il nous plaît !

— A en juger par ce spécimen, riposta Martin, vous avez par contre quelques milliers de gens, qui, loin d'être aussi indépendants, ne font rien moins que ce qui leur plairait.

— Qu'importe ! il faut bien qu'ils cèdent aux instigations de la toute-puissante Institutrice des masses, dit le colonel. Ils bronchent parfois ; mais en général nous maintenons le grappin sur la vie publique et privée des citoyens, et notre pouvoir, lié aux nobles institutions de notre heureuse patrie, est aussi absolu que celui...

— Du blanc sur le nègre, suggéra M. Brick.

— Po-si-ti-vement, affirma le colonel.

— Oserais-je vous demander, reprit Martin, non sans hésiter un peu, — un passage du journal motive ma question, — oserais-je vous demander si l'Institutrice des masses se permet souvent — en vérité, je ne sais comment nommer poliment la chose, — se permet de faire des... faux ?... Des lettres supposées, par exemple, poursuivit-il, puisant du courage dans l'absence et le calme de ses auditeurs, avec attestation solennelle qu'elles ont écrites par des personnages vivants ?

— Pourquoi pas, Monsieur ? oui, cela se fait.

— Et le public instruit, les masses, que font-elles ? demanda Martin.

— Elles achètent, répliqua le colonel.

M. Jefferson Brick expectora et rit.

— Elles achètent, par centaines, et par centaines de milliers d'exemplaires, continua l'éditeur. Oh ! nous sommes d'habiles gens ici et nous savons apprécier l'habileté.

— Est-ce que par hasard habile serait synonyme de fourbe en Amérique ? reprit Martin.

— Un mot en vaut un autre, dit le Colonel ; les termes varient selon les points de vue. Le fait est que vous ne pouvez mettre la main au plat et vous faire votre part, dans la vieille Europe, tandis que nous le pouvons, nous autres !

— Aussi, ne vous en faites-vous faute, et sans pudeur ! pensa Martin.

— D'ailleurs, reprit le colonel, se penchant pour faire rouler la troisième bouteille vide dans le coin où dormaient ses deux sœurs, l'art de forger des lettres, de quelque nom qu'on le nomme, n'est pas de notre création, Monsieur, que je sache ?

— Je ne le suppose pas.

— Non plus que nous n'avons inventé toutes les autres variétés de fourberies et de faux ?

— Inventé ! non ; je ne crois pas...

— Alors, toute la pacotille nous vient de la vieille Europe ? Eh bien ! que la vieille Europe en réponde ! et brisons là-dessus. Maintenant, si vous voulez bien prendre les devants avec M. Jefferson, je fermerai la porte.

A ce signal de départ, Martin descendit l'escalier, le collaborateur chargé du département de la guerre le précédant d'un air majestueux ; le colonel formait l'arrière-garde.

Tandis que tous trois cheminaient ensemble, l'Anglais, incertain, se demandait si, dans l'intérêt de sa dignité, il ne devait pas administrer quelques coups de pied au colonel, pour le punir d'avoir osé l'aborder ; ou s'il entrait dans le domaine des choses possibles qu'un pareil drôle et sa boutique fissent partie des institutions libérales de ce monde régénéré ?

Du reste, il était évident que le colonel, heureux et fier de la position qu'il s'était faite et de sa profonde intelligence de l'opinion publique, s'inquiétait peu de ce que Martin ou tout autre penserait de lui. Ses denrées, fortement épicées pour la vente, se vendaient bien. Ses milliers de lecteurs ne pouvaient pas plus lui reprocher leur goût pour sa littérature fangeuse, qu'un gourmand ne peut rendre son cuisinier responsable de ses appétits brutaux. Apprendre qu'en aucune ville de l'Europe, un pamphlétaire de sa trempe n'eût osé se montrer en plein jour, eût été pour l'éditeur du *Pourfendeur de New-York* un sujet de triomphe. N'était-ce pas la preuve incontestable que ses travaux étaient parfaitement adaptés au goût du public, et que lui-même était un des types les mieux frappés de la nationalité américaine ?

Ils firent plus d'un mille dans une belle et large rue que le colonel appela *Broadway*, et qui, au dire de M. Jefferson, damait le pion au monde entier ; tournant ensuite dans une des nombreuses ruelles de traverse, ils s'arrêtèrent devant une maison d'assez mesquine apparence. Un étroit perron à deux rampes, ornées de pommes de pin, conduisait à une petite porte verte ; au-dessus du marteau, sur une plaque oblongue, se lisait le nom de *Pawkins*. Quatre cochons, arrivés par hasard au haut de l'estrade, contemplaient de là les passants.

Le colonel frappa, de l'air d'un homme qui rentre chez lui. Une servante irlandaise mit le nez à une lucarne pour faire une reconnaissance, et durant son voyage du grenier au rez-de-chaussée, les cochons se recrutèrent de deux ou trois amis et voisins, et tous s'allèrent vautrer de compagnie au milieu du ruisseau.

— Le major y est-il ? demanda le colonel.

— Lequel, Monsieur, répliqua la servante, dont l'hésitation prouvait que les majors étaient en *majorité* dans l'établissement. Est-ce le maître ?

— Maître ! s'écria le colonel Diver. Il s'arrêta court, et se retourna vers son collaborateur.

— O flétrissantes institutions de l'empire britannique ! s'écria Jefferson Brick. Maître !

— Que trouvez-vous d'étonnant à ce mot ? demanda Martin.

— De l'entendre proférer ici, Monsieur, sur la terre de la liberté, répliqua Jefferson Brick. Voilà tout. Il n'y peut sortir que de la bouche de quelqu'être avili, dépravé, de quelque *officieux*, aussi novice aux bienfaits de notre patrie que peut l'être cette créature ! Il n'y a pas plus de maître ici que de serviteurs, Monsieur !

— Rien que des esclaves alors ? murmura Martin.

M. Jefferson Brick ne jugea pas à propos d'entendre, et marcha sur les traces du *Pourfendeur incarné*. Ainsi fit Martin, se disant tout le long de la route que le citoyen, libre et indépendant, qui peut condescendre à reconnaître pour chefs de pareils hommes, se fait de la liberté une moins noble image que le serf russe qui rêve d'elle, endormi chaque nuit sur le four qui lui sert de couche.

(*La suite prochainement.*)

tout faits d'Alger *par des officiers qui savent écrire, et que M. Bugeaud a réunis autour de lui pour formuler, avec plus ou moins de talent, une série d'articles sur les thèmes fixés par le maître, lesquels articles reviennent à Alger pour être reproduits dans le journal de M. Bugeaud.*

M. Charles Lesseps et M. Petit sauront, quand ils le voudront, le nom de l'auteur de ces articles.

Algérie.—D'après le plus grand nombre de renseignements, Abd-el-Kader serait toujours dans le voisinage de Setisifa, où les dernières nouvelles l'avaient laissé.

La déira est toujours campée à El-Korb, sur le cours supérieur de la Malouya. Les journaux d'Alger assurent qu'elle est livrée à de vives discussions. Les uns veulent rejoindre l'émir, d'autres voudraient pénétrer dans l'intérieur du Maroc et se rapprocher de la capitale pour y fonder des établissements paisibles ; enfin, quelques-uns inclinent à un rapprochement vers les Français, mais on comprend que ce parti est obligé à une grande réserve.

Un grand nombre d'émigrés attendent, pour rentrer en Algérie, qu'ils aient pu récolter et vendre les blés semés en terre étrangère pendant le temps de l'émigration ; aussi s'attend-on à voir les retours plus nombreux lorsque la moisson sera faite.

Le bruit a couru parmi les tribus du sud de l'Algérie, qu'Abd-el-Kader, las de se voir pourchassé par nos colonnes, avait enfin franchi la frontière et s'était retiré dans l'oasis de Figuig, située à cent lieues environ de la côte, dans le Sahara marocain, à une douzaine de lieues seulement de la frontière de l'Algérie.

Il est probable que cette oasis, entièrement peuplée de Berbères, chez lesquels le fanatisme de la nationalité est aussi facile à émouvoir que celui de la religion, sera le lieu de refuge de l'émir lorsqu'il se décidera à quitter l'Algérie ; mais à l'époque des dernières nouvelles il lui restait encore dans la région du sud-ouest de l'Algérie un espace à parcourir avant d'être acculé à la frontière, et il est permis de douter qu'il se soit décidé aussitôt à nous laisser le champ libre de ce côté.

Cependant, sa situation en Algérie devient de plus en plus difficile et précaire ; il ne pourra bientôt plus sans danger y prolonger son séjour, et alors toute notre attention devra se porter sur le Maroc, où il est indubitable qu'il fomentera de nouvelles intrigues et organisera de nouveaux moyens de défense.

— Des dépêches arrivées au gouvernement confirment les dernières nouvelles de la province de Constantine qui, en rendant compte des évènements de guerre qui ont complété la défaite des Kabyles insurgés, ont fait entrevoir une pacification entière de la province.

Une lettre du général Bédeau, du 4 juillet, datée de Constantine, fait connaître que deux mille caïds ou autres chefs de la province de Constantine se sont réunis spontanément dans cette ville lors de l'arrivée de M. le duc d'Aumale, pour lui renouveler les assurances de leur soumission à la France.

La plus grande partie d'entre eux étaient venus de quatre-vingts et cent lieues pour se rendre auprès du prince, empressés de lui témoigner qu'ils avaient conservé les souvenirs qu'il a laissés dans cette partie de l'Algérie. Ils ont accompagné le prince jusqu'à son embarquement à Philippeville. Ce fait politique a une portée immense.

Angleterre. — Les journaux de Londres pensent, en général, que la discussion de la loi des sucres sera aussi passionnée que celle qu'a provoquée la loi des céréales. Quelques-uns même paraissent croire sérieusement que le ministère n'aura pas la majorité, et qu'il ne serait pas impossible qu'il y eût, à cette occasion, une nouvelle crise ministérielle. Les toris, dit-on, s'organisent en vue de ce résultat possible, sinon probable, et ils espèrent manœuvrer assez bien pour se débarrasser en une seule session de leurs deux plus grands ennemis.

Le *Times* ne croit pas que lord John Russell doive jouer le tout pour le tout. Il y a, dit-il, un temps pour l'intrépidité et un temps pour la prudence. *Le gouffre se referme sur un premier ministre, c'est assez d'un Curtius par an.*

Pologne.— On écrit des frontières au *Correspondant de Nuremberg* :

« Suivant des nouvelles dignes de foi, les propositions qui ont été adoptées dans la conférence spéciale, relativement à l'avenir de Cracovie, sont celles qui ne compromettent pas l'existence de cet Etat libre, mais qui s'opposent au retour d'évènements comme ceux dont nous avons été témoins. On ne dit pas si la diplomatie française et la diplomatie anglaise ont coopéré à ce résultat.

» On assure aussi qu'il a été conclu un accord, suivant lequel les instructions pendantes au sujet des derniers évènements seront terminées le plus promptement possible, et la peine de mort ne sera pas appliquée.

» Le prince Paskewitsch a emporté à Saint-Pétersbourg une liste de propositions de grâces à accorder à des sujets du royaume de Pologne. On attend la publication de cette amnistie à l'occasion du mariage de la grande-duchesse Olga. »

Allemagne. — Dans une de ses dernières séances, l'assemblée des Etats du duché de Saxe-Cobourg et Gotha a reçu du gouvernement une proposition importante. Le duc, pour arriver à une augmentation du revenu public sans imposer de nouvelles charges à ses sujets, a consenti à céder au trésor public les deux cinquièmes du revenu net des domaines de la couronne jusqu'à ce que la dette consolidée soit amortie. Lorsque ce but sera atteint, les domaines ne contribueront plus que pour un tiers dans les dépenses de l'Etat.

Italie. — Les honneurs rendus à Naples à la mémoire du dernier pape ont été marqués, dit une correspondance particulière, par un incident dont on s'occupe beaucoup. Le soin de prononcer l'oraison funèbre avait été confié à Monsignor Luca, évêque d'Aversa, prélat qui jouit d'une grande réputation de talent, et qui passe pour une des lumières de l'église napolitaine. Le nonce l'avait prévenu que le corps diplomatique assisterait à la cérémonie, et lui avait recommandé d'éviter tout ce qui pourrait blesser quelque susceptibilité ; mais, retenu au lit par une très grande sensation.

— Le gouvernement papal a décidé qu'un chemin de fer serait exécuté de Bologne à Livourne. On y joindra ensuite celui de Bologne à Ancône, et de là, par les Apennins à Rome, en passant par Civita-Vecchia.

Jusqu'à présent, le Saint Père a gracié et mis en liberté dix-sept condamnés politiques.

FAITS DIVERS.

M. de Mas-Latrie, chargé par M. le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique en Orient, est de retour de son voyage qui a été des plus fructueux. Après avoir profité de son séjour à Constantinople, à Smyrne et dans l'île de Rhodes, pour étudier les monuments des croisades qui s'y trouvent encore, M. de Mas Latrie a continué ses recherches en Syrie, où il a visité Beyrouth, Balbek, Damas, Sidon, Tyr, Saint-Jean-d'Acre, Jaffa, Jérusalem et la vallée du Jourdain. De Jérusalem il s'est rendu au Caire par Askalon, Gaza et l'isthme de Suez.

C'est en quittant l'Egypte que M. de Mas-Latrie s'est rendu en Chypre, but principal de son voyage, et où il a fait un long séjour. Outre une grande quantité de documents inédits, relatifs à l'histoire de Chypre au moyen-âge, M. de Mas-Latrie a rapporté différents objets antiques, produits de fouilles exécutées sur ses demandes, et entre autres plusieurs statuettes dont il a fait hommage au cabinet de la Bibliothèque royale. Mais l'objet le plus remarquable dont il ait signalé l'existence, est une grande pierre de basalte couverte d'inscriptions cunéiformes et décorée de l'image en relief d'un prince ou d'un prêtre portant un sceptre de la main gauche.

Ce curieux monument, dont M. de Mas-Latrie présente, dans son rapport au ministre, l'acquisition comme très possible, paraît appartenir à l'art assyrien. Le dessin qui en a été présenté à l'Académie des Inscriptions a donné lieu, dans une des dernières séances, à une intéressante discussion provoquée par un rapport de M. Letronne sur la question.

— L'ouvrage dont nous avons rendu compte dans nos numéros des 28 juin et 12 juillet 1846, intitulé : *De l'Agriculture en France*, par MM. Mounier et Rubichon se vend chez M. Guillaumin, libraire, rue Richelieu, 14.

VINS FALSIFIÉS.—Aujourd'hui le tribunal correctionnel de la Seine avait à prononcer sur d'importantes saisies de vins opérées par des dégustateurs-gourmets ; ces vins, d'après le rapport des experts, ne consistaient qu'en un mélange de lies d'eau et de vinaigre. Le tribunal a ordonné l'effusion des quatorze pièces saisies devant la porte des sieurs Schram-Scipierre et Regnault, qui ont en outre été condamnés à l'amende.

WAGONS-POSTE. — L'administration des postes vient de réaliser de nouvelles améliorations dans le transport et le service des dépêches par l'adoption de wagons-postes.

Le système de ces wagons-postes ou bureaux ambulants permet d'effectuer en même temps le tri des lettres et leur transport. Il résulte de ce nouveau mode une économie notoire de temps.

L'intérieur de ces wagons figure un véritable bureau de poste. Il se divise en deux parties ; l'*avant-bureau* a le tiers de la totalité du wagon. Son ameublement consiste en un coffre surmonté d'un casier, numéroté à la lettre de chacun des bureaux d'arrondissement de Paris ; d'un fauteuil pour le repos des employés et d'un tabouret pour le garçon de bureau. Le *bureau* comprend les deux tiers du wagon ; il est meublé de trois buffets servant de tables, surmontés de casiers où doivent être mises les lettres destinées à chaque bureau du parcours pour l'aller et le retour.

Une table est réservée au directeur du bureau pour faire ses écritures, et les deux autres aux employés chargés du tri, du timbrage et de la taxe des lettres pour le parcours.

Toutes les autres dispositions nécessaires au service sont faites avec un parfait ensemble et d'une manière ingénieuse. Cinq lampes artistement encadrées dans le plafond éclaireront les deux compartiments. Un calorifère placé à l'extérieur d'une manière invisible donnera par les froids les plus rigoureux de 15 à 20 degrés de chaleur.

— On a conduit hier matin à Rouen le premier wagon-poste qui a commencé la nuit dernière sa mission.

Les mêmes wagons, dans des formes perfectionnées, seront inaugurés le 1er août prochain sur la ligne d'Orléans à Tours, et plus tard sur celle du Nord.

INTELLIGENCE D'UN CHEVAL. — Un fait qui tient du prodige, dit le *Courrier du Gard*, et qui semblerait incroyable s'il ne s'était passé en présence de plus de deux cents personnes, a eu lieu dans notre ville, vendredi 3 juillet courant, à sept heures et demie du soir.

Un cheval fougueux, qui avait sans doute pris le mors aux dents, traversait avec une effrayante rapidité l'étroite rue de l'Enfance, lorsque, arrivé en face du Château-Fadaise, des cris d'effroi retentissent, et tout d'un coup l'animal indompté s'arrête, tressaille et hennit à la vue de trois jeunes enfants étendus sur le pavé, et auxquels la peur d'être foulés aux pieds faisait pousser des cris de détresse ; puis s'approchant du plus jeune, il promène un moment sur sa tête sa bouche écumante, lui passe bien doucement le pied sur les genoux et s'en retourne tranquillement.

L'animal avait reconnu le fils d'un des amis de son maître.

NAUFRAGE.— La ville de Belle-Ile vient d'être attristée par un déplorable évènement. Il y a quelques jours, un petit chasse-marée partit dans la soirée du port de cette ville, ayant à son bord cinq femmes, parmi lesquelles se trouvait celle du capitaine. Assailli par un grain, près du Croisic, ce navire fut jeté sur des rochers, et, défoncé par ce choc, il recevait l'eau par une large ouverture. Le capitaine, comprenant l'imminence du danger, descendit dans sa chambre, fit lever les femmes qui s'y étaient endormies, mit son canot à la mer, les y embarqua, et les ayant déposées sur un rocher, il revint à son bord pour y prendre ses papiers et le peu d'argent qu'il possédait ; puis, étant entré de nouveau et avec son équipage dans le canot, il se dirigea vers le rocher sur lequel il avait laissé les passagères. Quels ne furent pas son étonnement et sa douleur lorsqu'il s'aperçut qu'elles avaient été enlevées par la lame ! Toutes cependant n'avaient pas encore entièrement disparu, mais l'obscurité était telle qu'on ne pouvait distinguer personne. ... nombre d'à peu près vingt personnes. On fit le vide dans le tuyau et on partit.

La vitesse était très modérée, et on avait parcouru tout le côté méridional du parc, lorsque, près de l'angle de la gare, il y eut un déraillement, et le wagon, lancé hors de la voie, culbuta, fut jeté sur le côté, enfoncé dans la terre, et malheureusement le côté qui touchait le sol était précisément celui de la portière.

L'effroi fut grand, plus grand pour les spectateurs que pour ceux qui étaient dans le wagon, car ils sortirent tous sains et saufs, hissés par les fenêtres du wagon ; une femme seule, quelque peu contusionnée, a réclamé les secours de M. le docteur Duplanty.

Bientôt remis de cette panique, on chercha la cause de l'accident, cause bien simple, qui n'est autre que la rupture de la première roue gauche du wagon.

Le déraillement a produit un singulier effet. On sait que, sur les chemins de fer atmosphériques, les rails sont à dos arrondi ; les roues, creusées en forme de poulie, portent sur ces rails ; il semble donc que les roues peuvent bien enfoncer le rail dans la terre, mais ne peuvent pas l'en arracher, et, cependant, c'est ce dernier effet qui s'est produit ; dans une longueur de plusieurs mètres, les rails étaient arrachés, les coussinets forcés.

Quoi qu'il en soit de cet accident, qui n'a été accompagné d'aucun malheur, la cause bien connue étant la rupture d'une roue, il ne laisse rien à préjuger contre le système expérimenté.

FRAUDES COMMERCIALES. — Le lait, pour beaucoup de maladies, est la seule nourriture possible ; mais, pour tous les hôtes malheureux des hospices, il constitue un des repas de chaque jour. Le lait pourtant est peut-être, de tous les aliments fournis aux hospices, celui dont la mauvaise qualité est le plus incontestable. On se rappelle de quelles observations cette fourniture fut l'objet dans l'énergique rapport publié, il y a deux ans, par les médecins des hôpitaux.

Depuis quelque temps, un des chefs du service médical de l'hospice Cochin, M. le docteur Nonat, observait dans ses salles des accidents qu'il attribuait au lait servi à ses malades. Sur ses observations répétées, le lait, examiné par le directeur de l'hospice Cochin, a été trouvé tellement frelaté, qu'on a dû le refuser, malgré les protestations du fournisseur, qui a déclaré que jamais, pour le prix alloué, il ne pourrait en livrer de meilleur.

Veut-on savoir à présent quel est ce prix : 20 cent. par litre, quand il est de notoriété publique que du lait médiocre mais pur coûte 30 c. à Paris.

Quant à la peine qui atteint le fournisseur en pareil cas, voici ce qui se passe aux termes du cahier des charges : Le directeur est autorisé à s'adresser immédiatement au commerce pour remplacer aux dépens du fournisseur les denrées refusées qu'on lui rend. Tout se borne là ; et, comme hier le directeur n'a pu trouver dans le faubourg Saint-Jacques une quantité de lait à beaucoup près suffisante, les malades de l'hospice Cochin ont été mis à la diète. (*Esprit public.*)

Académie des Sciences.

Présidence de M. MATHIEU. — *Séance du 13 juillet.*

Partie scientifique. — *Des accidents sur les chemins de fer.* —Il était impossible que l'accident du chemin de fer du Nord n'amenât pas un débat important devant l'Académie des sciences sur les dangers de toute nature présentés par les nouvelles voies de communication, œuvre immense d'avenir, mais grosse d'évènements terribles. M. Séguier s'est chargé d'ouvrir la discussion, et il a bravement attaqué la double incurie du gouvernement et des compagnies. Malheureusement, M. Séguier a dépassé quelque peu les bornes de la prudence, ce qui a enlevé à ses paroles une grande partie du crédit qu'elles auraient eu, en concluant qu'il n'y avait de salut que dans l'adoption de son idée à lui, de son propre système de chemin de fer. Malheureusement encore, M. Séguier s'est montré injuste envers un homme qui a consacré tous ses efforts à améliorer le service des railways, envers M. Arnoux, qui ne semblait être en cause que comme un rival assez heureux pour obtenir que l'on fît des essais en grand des trains articulés, genre de succès en vain ambitionné par M. Séguier pour son rail intermédiaire, sur lequel roulent deux roues horizontales. Lorsque M. Séguier a émis pour la première fois son idée, nous l'avons combattue, parce qu'elle nous a semblé d'une réalisation impossible. Nous ne reviendrons pas sur cette question, à moins que M. Séguier ne persiste à appeler la discussion sur son système. Nous aimons mieux aujourd'hui louer l'honorable académicien pour le courage qu'il a montré, pour l'indépendance dont il a fait preuve. M. Séguier savait fort bien qu'en attaquant ouvertement les compagnies, il se créait des ennemis implacables. Les hauts barons de la féodalité financière et industrielle ne pardonnent pas que l'on combatte leurs envahissements, et ils jurent chaque jour de briser les résistances des écrivains et des savants probes et libres, comme déjà ils ont acheté l'obéissance passive de la presse ministérielle et dynastique. Eh bien ! M. Séguier s'est avancé bravement au devant de nos ennemis à tous, les détenteurs des capitaux, les monopoleurs, les hommes qui menacent d'asservir la société à leurs intérêts privés. Il a bien agi en cherchant à entraîner dans sa rébellion contre un joug insupportable les hommes chez qui le sentiment de la liberté est encore vivace.

« Un cri d'alarme sera vainement parti de cette enceinte ! s'est écrié M. Séguier. L'un de vous (M. Piobert) vous aura fait partager ses légitimes terreurs ; votre vive sollicitude pour la vie de vos concitoyens vous aura conseillé de rompre avec tous nos usages académiques, et l'inertie de la routine, et la tolérance du laisser-faire, ne se seront point émues ! Le 8 juillet fait le triste pendant du 8 mai.

» Le déraillement accompagné d'incendie sur le chemin de Versailles (rive gauche) voit enregistrer à sa suite le déraillement suivi de submersion sur le chemin du Nord. Cette lugubre journée a même eu un lendemain !

» Quels fruits a donc portés la cruelle expérience faite au prix de la vie et des souffrances de tant de victimes ; l'exemple de deux lo-

trelles ensevelies dans un gravier mouvant; je n'attacherai mes supports sur mes poutrelles que par de simples chevillettes, celles-ci seront lancées à grands coups de marteau dans les extrémités des poutrelles, au risque, presque certain, de les fendre; je ne prendrai aucune précaution pour éviter l'oxydation des chevillettes ou la pourriture des poutrelles; pourtant sur cette voie établie d'une façon si peu durable, je prétends faire courir à plus de 80 kilomètres à l'heure de pesantes machines, dont la direction certaine ne sera garantie que par le parallélisme des essieux, la solidarité des roues, et un rebord de jante de quelques centimètres.

» Messieurs, je n'hésite pas à le dire, une telle proposition serait taxée par vous de folie. Aujourd'hui, pourquoi donc est-ce moi seul que vous accusez d'exagération? Pourtant je ne trahis point la vérité; les dangers que ma fidèle description fait pressentir ne sont point les chimériques appréhensions d'une imagination frappée; le péril existe, mais déjà il ne vous effraie plus, la pratique de chaque jour vous a familiarisés avec lui! Deux catastrophes à jamais regrettables me donnent trop tristement raison pour que je me croie obligé d'énumérer devant vous les causes si nombreuses qui peuvent, sur les chemins actuels, amener des accidents. Qu'ai-je besoin de démontrer l'insuffisance trop bien prouvée des moyens employés pour les prévenir? Vous me dispensez de mettre en parallèle d'un côté la multiplicité des chances fatales, de l'autre la faillibilité des trois précautions qui constituent, à elles seules, tout le dispositif de sûreté d'un chemin de fer. Répétons-les: le parallélisme des essieux, la solidarité des roues, le rebord des jantes, trois moyens douteux qui doivent pourtant suffire à tous les cas. »

C'est surtout en s'attaquant à cet abus quotidien des vitesses excessives sur tous les chemins de fer, que M. Séguier a eu mille fois raison. Combien souvent on cherche à rattraper le temps perdu aux stations, ou même les retards que l'on met à partir des embarcadères, à ramener la vitesse moyenne à sa valeur ordinaire de sept à huit lieues à l'heure, en s'élançant follement sur la voie avec une vitesse exceptionnelle de vingt ou même trente lieues à l'heure! C'est dans ces moments-là que les accidents sont terribles, que les wagons sont brisés, les voyageurs broyés, renversés, brûlés, noyés. Nous le croyons, c'est à une vitesse exagérée et brusquement ralentie qu'est dû l'accident de Fampoux. Le *trop prudent* rapport de M. Frissard le prouve surabondamment. On comprend, en effet, quel désastreux résultat a dû produire une accélération subite, suivie bientôt d'un prompt ralentissement dans le mouvement de cette longue file de voitures de masses si inégales, voitures pesamment chargées et intercalées de voitures vides. Ces masses, qui ne formaient point un système unique, mais autant de mobiles reliés seulement par des chaînes et animés de forces vives si différentes, ont été bousculées les unes sur les autres, comme cela arrive, quand dans un régiment tous les soldats ne marchent point du même pas, quand dans une foule quelques étourdis se mettent à courir. Comme l'a dit M. Morin, ce qu'il y a de plus urgent à faire, c'est de munir chaque convoi d'un mécanisme chargé d'indiquer la vitesse maximum (et il y a de ces appareils); ce mécanisme serait mis à l'abri d'une main mal intentionnée par une porte solidement fermée; une amende considérable serait infligée au mécanicien chaque fois qu'il dépasserait la vitesse légalement prescrite. Alors les accidents lamentables que nous déplorons n'arriveraient point. Et qu'on ne vienne pas nous dire. Dix lieues à l'heure, ce n'est pas assez! Il faut courir à vingt lieues, trente lieues à l'heure; les chemins de fer sont faits pour cela! — Non, les chemins de fer ne sont pas faits pour cela; la science n'a pas encore réalisé assez de progrès, la mécanique n'a pas encore les moyens de combler vos espérances homicides! — Voyez donc, il y a vingt ans, vous trouviez magnifique de faire quatre lieues à l'heure, et aujourd'hui vous ne voulez plus vous contenter de dix lieues. Mais si vous voulez des progrès si rapides, encouragez vos inventeurs; ne les repoussez point comme vous faites aujourd'hui; donnez-leur seulement un peu de cet argent que les agioteurs enfouissent dans leurs coffres, et des moyens de locomotion, comme ceux que vous désirez, seront bientôt trouvés. — Mais aujourd'hui, celui-là qui court sur nos chemins de fer imparfaits avec ces vitesses exagérées dont il est d'usage de faire la galanterie aux princes du sang, aux grands personnages, celui-là s'expose à une mort imminente. Le public n'est pas comme M. Thénard: « Indiquez-moi, a dit ce savant » illustre, une entreprise de chemin de fer qui promette à ses voya» geurs une vitesse de vingt lieues à l'heure, et je déclare que, de ma » vie, je ne consentirai à monter dans ses voitures. » Le public monterait en foule dans les voitures de cette compagnie, et cette compagnie, en tuant ses voyageurs, s'écrierait: Que m'importe? je ne les ai pas forcés à venir, et j'ai réalisé de beaux bénéfices!

De cette discussion académique, dont nous ne prenons que ce qu'il y a eu de raisonnable, il doit donc résulter cet enseignement que nous tenons à faire ressortir:

Aller avec une vitesse excessive sur les chemins de fer tels qu'ils sont actuellement établis, c'est courir au devant de la mort.

Les compagnies, en ordonnant des convois à grande vitesse, exposent *sciemment* les voyageurs à un danger imminent. Elles profitent de l'ignorance du public, en lui faisant chèrement payer un danger qu'elles lui font prendre pour un service ou même un plaisir.

La compagnie du Nord a fait preuve de la plus grande ignorance et de la plus grande incurie, le 8 juillet dernier; elle a accumulé sur le malheureux convoi précipité dans les marais de Fampoux toutes les chances d'accident qu'il était facile de prévoir: vitesse exagérée, deux locomotives inégales, wagons pesamment chargés intercalés entre des wagons vides.

Partie médicale. — *Hygiène.* — Dans les salles où se tiennent réunies un grand nombre de personnes, l'air vicié par la respiration

Le 29 mai dernier, dans un petit amphithéâtre de 280 mètres carrés, dont on avait fermé soigneusement les portes, les fenêtres et bouché la cheminée, 55 jeunes gens sont restés réunis pour une leçon depuis dix heures du matin jusqu'à onze heures et demie. On a soustrait de la capacité de l'amphithéâtre vide le volume de tous ces auditeurs. Le volume moyen fourni par l'eau déplacée a égalé pour chaque individu 64 litres 24, soit en mètres cubes 0,06424. Il a été ajouté pour le volume des vêtements de chacun 0 m. cube 005. Retranchant des 280 000 litres d'air contenu dans l'amphithéâtre vide 3 520 litres, volume des 55 personnes, il est resté 276 480, soit pour chaque auditeur 5 026 litres 9.

Après la séance, l'air pris soit à ras de terre, soit au niveau du plafond, élevé de 3 m. 80, a offert la composition suivante:

	Pour le premier.	Pour le second.
Oxygène,	20,10	19,80
Azote,	79,35	79,58
Acide carbonique,	0,55	0,62

Cela donne en moyenne 58 parties d'acide carbonique sur 1,000 parties d'air ayant servi à la respiration de 55 personnes dans les circonstances indiquées. Or, l'air contenant d'ordinaire 5|10 000e d'acide carbonique, celui de l'amphithéâtre en contenait, après la séance, onze fois plus.

D'après les données qui précèdent, on a, pour la totalité de l'acide carbonique dans l'amphithéâtre, 1 615 litres 78. Si l'on retranche de ce nombre 138 litres 2 d'acide carbonique qui devaient se rencontrer primitivement dans l'air du même amphithéâtre, on obtient 1 465 litres 6, qui, divisés par 55, donnent, pour la quantité d'acide carbonique dégagé par chaque individu, 26 l. 64, ou 17 l. 76 par heure.

Un homme adulte, de force ordinaire, dégage dans le même temps 18 l. 64 d'acide carbonique, ou 0,281 de son propre volume.

Le poids de ce volume d'acide carbonique égale 32 grammes 85, et représente 8 gr. 96 de carbone que brûle par heure chaque adulte. Ces nombres se rapprochent beaucoup de ceux établis par M. Dumas dans sa statique chimique.

La conclusion pratique du travail de M. Lassaigne est qu'il importe de renouveler toute la masse d'air dans les lieux où se trouvent de grandes réunions d'hommes.

On ne saurait trop insister sur les observations scientifiques qui ont pour objet les conditions de l'air respirable. Nos écoles, nos salles de cours dans les divers établissements d'instruction publique, nos églises et nos théâtres, deviennent, par l'absence de ces conditions, des lieux où l'on ne séjourne pas habituellement sans préjudice pour la santé.

Comment se comportent les boissons alcooliques introduites dans les voies digestives. — Telle est la question examinée par MM. Sandras et Bouchardat, dans un nouveau Mémoire soumis à l'Académie.

Les boissons alcooliques ne subissent, dans l'appareil digestif, d'autre altération que d'être étendues par le suc et le mucus gastrique, la salive et les autres liquides qui s'y rencontrent.

L'absorption des boissons alcooliques s'effectue par les orifices des veines, ainsi que l'a établi M. Magendie. C'est particulièrement dans l'estomac que cette absorption a lieu; quand les boissons alcooliques sont données en grand excès ou mélangées avec du sucre, cette absorption peut se continuer dans tout le reste des intestins.

Les vaisseaux chylifères ne contribuent nullement à l'absorption des boissons alcooliques. Après leur ingestion, le chyle ne renferme aucune trace d'alcool. Les boissons alcooliques introduites dans le torrent de la circulation, l'alcool n'est éliminé par aucun des appareils sécréteurs; une petite proportion est seulement évaporée par les poumons, et peut être recueillie avec les gaz et les vapeurs qui s'exhalent continuellement par cet organe.

L'alcool et les produits qui en dérivent disparaissent rapidement de l'économie. Lorsqu'il est introduit avec du glucose, de la dextrine, la destruction en est rendue plus rapide.

De la Médication réfrigérante et des conditions qui en rendent l'emploi inoffensif, par le docteur Robert Latour.

Voici l'hydrothérapie qui s'offre au jugement de l'Académie des sciences, non pas toutefois sans se déguiser un peu, mais en laissant discrètement à la porte, avec toutes ses prétentions comme panacée, jusques à son nom propre. C'est donc sous prétexte d'expliquer le mode d'action du froid à la surface du corps qu'on est venu raconter diverses cures opérées dans un des établissements hydrothérapiques fondés aux portes de Paris. Mais pourquoi, devant un corps savant, dissimuler le nom, quand on fait la théorie de la chose? Il n'y a pas de mal, que nous sachions, à guérir et à soulager par un moyen nouveau, dût un simple paysan l'avoir inventé et mis en vogue, en exagérant bien entendu ses propriétés salutaires, en s'aveuglant par contre sur ce qu'il peut avoir d'inconvénients et de dangers. Aujourd'hui, après avoir triomphé des dédains du corps médical, le traitement par l'eau froide commence à passer en des mains qui sauront l'appliquer avec un judicieux discernement. Nous n'en voudrions pour preuve que le Mémoire de M. R. Latour, qui expose nettement, à côté des conditions dans lesquelles l'immersion froide peut se faire avec avantage, celles au contraire où elle est accompagnée du danger le plus sérieux. L'action imprudente du froid à la surface du corps détermine des congestions du sang dans le cœur et les poumons, d'où peuvent résulter des accidents mortels.

D'après ce médecin, tous les phénomènes produits par l'application du froid sur le corps vivant peuvent s'expliquer d'une manière toute physique par la condensation qu'il produit dans les tissus et par le retard qu'il apporte à la progression du sang dans les petits vaisseaux.

L'augmentation de chaleur qu'on ressent dans une partie qui vient d'être soumise à l'action du froid, n'est pas réelle. Cette sensation n'est due qu'à la différence entre l'état présent et l'état de réfrigération qui a précédé.

Considération importante pour les applications hydrothérapiques,

médecin napolitain, M. Ascagne Pisani, traduite par Mlle Louise Desmonceaux et qui traite de l'abus des remèdes. **B. et P.**

PETITE CORRESPONDANCE.

M. G. en voyage. — Les numéros adressés sur votre indication à M. P. et à M. B., à Evry, nous reviennent avec la mention: *inconnu*, après avoir été à Evry par Pont-sur-Yonne, et à Evry-les-Châteaux par Brie Comte-Robert.

M. B. à Genève. — Veuillez dire à M. P. que nous arrangerons son affaire.

M. H. à Sainte-Hermine. — Reçu les 57. — Nous envoyons de nouveau le Bulletin.

M. M. à Rennes. — Nous expédions immédiatement.

M. L. à Amiens. — Reçu les 110. — Depuis les brochures, nous vous avons envoyé le livre de M. de B. sur les sociétés de secours.

A tous. — Nous recevons très souvent des réclamations au sujet d'adresses inexactes. — Nous prions toutes les personnes qui nous écrivent pour abonnements, vente ou demandes de livres, d'apporter un soin tout particulier à l'écriture des noms propres, et d'indiquer exactement le bureau de poste dont dépend le lieu de destination.

Marchés.

Marché aux bestiaux du 17 juillet.— Chapelle-Saint-Denis. — Taureaux amenés »», vendus 00, de 0,00 à 0,00 00. — Vaches amenées 000, vendues 00, 0,00-,00 0 à 00.— Veau amenés, 843, vendus, 843, de 1,50-1,40-120.— Porcs amenés, 952, vendues, 940, de 1,40 à 1-20.

Marché aux fourrages, du 17 juillet.— Faubourg Saint-Antoine. — Foin, 1re »» à »»; 2e »» à 50; 3e 42 à 46. — Sainfoin, 1re 48 à 50; 2e 00 à 00; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1re 00 à 00; 2e 48 à 50; 3e 00 à 00. — Regain, 1re 00 à 00; 2e 00 à 44; 3e 00 à 00.— Trèfle, 1re »» à 45; 2e »» à »»; 3e »» à »».— Paille de blé, 1re »» à 32; 2e »» à 30; 3e »» à 28. — Paille de seigle, 35 à »»; 2e 30 à 32; 3e »» à 28.— Paille d'avoine, 1re »» à 00; 2e »» à 54; 3e »» à »».

Marché de Versailles du 17 juillet.— Foin 1re 41 à 48; 2e 38 à »»; 3e 35 à 36. — Paille de froment, 26 à 32; de d'avoine, 40 à 00.— Trèfle, 38 à 40.— Luzerne, 38 à 40.— Regain, 00.

Beurre en livres (les 100 kil.) 1re 180; 2e 150 à 170.

263 veaux, vendus de 1-00 à 1-30 le kil.

Marché de Paris du 17 juillet. — Taureaux, amenés, 7, vendus 4, à 0-80. Vaches, amenées 87, vendues 78, de 1,18-1,02-0,86. — Veaux, amenés, 1,018, vendus, 992, de 1,56-1,38-1,20.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 15 juillet. — LÉONARD, fabricant de lits de fer, rue des Trois-Couronnes, 30. Juge-comm., M. Odier, syndic prov., M. Lefrançois, rue Louvois, 8.

Bourse du 17 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3. p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 10	83 20	83 10	83 20
— — fin courant	83 25	83 25	83 20	83 25
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 45	121 80	121 45	121 75
— — fin courant	121 70	121 80	121 70	121 80

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»		Banq. de Fr. dr cours	3160	»»
4 0/0 J.	» » »»		O. V. de Par.	» 1365	»»
Emp. 1844. au Ct	» » »/»		C. hyp.	» 415	»»
— fin Ct	» » »»		— Gouin	» 1210	»»
B. du Trés.	» » »/»		— Gann.	» 1175	»»

PRIMES.	fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0 ..... d. 50	»» »»	83 30	»» »»	83 35
3 p. 0/0 ..... d. 50	» »»	» »»	»»» »»	»»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	10 »/»	05 »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM.	Der C.	100 1/2
Récép. Rotsch.	»	100 50	BELG. 2 1/2	»	56 »/»
ESP. Dette act.	»	32 »/»	— 4 1/2	»	100 1/2
— — pass.	»	» »/»	— de 1840	»	» »/»
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— de 1842	»	104 »/»
Dette intérieure	»	31 3/8	— Banque	»	930 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1841.	»	»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT	»	1222 50
HAITI	»	» »/»	AUTRICHE	»	»»» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. » »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1251 50
Act. d J.	» »»» »»
Ch. S. G.	» 1060 »»
V. r. dr.	426 25
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	257 50
Paris à Se.	» »»
— à Orléans	1277 50
— à Rouen.	987 50
R.-Havre.	708 »»
Avignon	877 50
Str. à Bâle.	213 »»
Paris-Str.	405 »»
Tours-Nant	397 50
Orl.-Vierz.	— » »»
C. du Nord	712 50
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc.	400 »»
Boul. à Am.	467 50
Orl.-Bord.	560 »»
Mont. à Tr.	375 »»
Paris-Lyon	545 »»
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	» »»
Lin Maher	700 »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 78-79; courant du mois, et août 79 à 80; 4 derniers, 84; 4 premiers 1847. 87-00.

LILLE.—Colza, 72,50 à 72; œillette rousse, 83-00; lin, 81,00; cameline, 78-50 chanvre; 81-50; voiture, 0,00 à 0.

ESPRITS 3/6.—Disponible 118; courant du mois et août, 119 à 000; septembre et octobre, 000 à 120; novembre et décembre, 114 à 115; 4 premiers mois 1847, »»».

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 90-91 les 100 kil.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

La fabrique des lits en fer et sommiers élastiques d'Auguste Dupont, rue Neuve-Saint-Augustin, 3, est la seule où l'on trouve une exposition permanente de plus de mille lits en fer garnis ou non de leurs sommiers.— Assortiment complet de meubles de jardins.

Spectacles du 18 juillet.

7 h. »/» OPÉRA. —
7 h. »/» FRANÇAIS. — La Ciguë, le Festin de Pierre.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Fleurs animées, Oui ou non, Homme blasé, 3e Mari.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Baronne de Blignac, Sport et Turf, Maître d'école.
7 h. 1/2 [illegible] — Chacun chez soi, Quatre Reines, Mère de famille.
7 h. 1/2. PALAIS-ROYAL. — Major Cravachon, Fiole, Femme, Voisin.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Mathilde, Trilby, Calypso.
6 h. »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 h. »/» GAITÉ. — Château, Ernestine.
7 h. 1/2 COMTE. — Deux Chasseurs, Visite de Cromwell, Maison des fous.
7 h. »/» FOLIES. — Fée, le Tyran, Constant, Prix de vertu.
7 h. 1/2 LUXEMBOURG. — Pilules d'amour, Veuve de 16 ans.
8 h. »/» CIRQUE NATIONAL (Champs-Élysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 1/2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

[illegible] quinzaine, à partir du commencement de cette publica-
tion, que par suite de la transformation du numéro de quinzaine en numéro de huitaine, leur abonnement expire à la fin de juillet.

On s'abonne : à Paris, rue de Seine, n° 10 ; dans les départements, chez les principaux libraires, près des directeurs des Messageries royales et générales, et des diligences qui correspondent avec ces grandes entreprises.

On peut enfin s'adresser aux directeurs des postes pour obtenir, contre espèces, un mandat sur Paris, que l'on joindra à la lettre portant la demande de l'abonnement ou du renouvellement.

PARIS, 18 JUILLET.

Notre Programme.

Nous avons successivement adressé la parole aux électeurs de France, aux non-électeurs et aux candidats, nous efforçant de faire sentir à chacun toute l'importance de ses devoirs dans la circonstance solennelle où le pays se trouve.

Pour achever notre tâche, il nous reste à tracer le programme d'une politique nationale et humaine, telle que nous la concevons, et que nous voudrions la voir formuler dans les vœux des électeurs et dans les professions de foi des candidats, pour que son triomphe fût assuré à la chambre.

Voici en quels termes simples et brefs se résument nos pensées : l'étendue du plan nous impose la concision dans l'expression.

I. *Dans l'ordre* RELIGIEUX.

Liberté réelle des cultes par la suppression de toute autorisation préalable pour l'ouverture d'un temple ; simple déclaration à la police ; propagande soumise aux seules restrictions de l'ordre, suivant les lois générales du pays ;

Organisation démocratique de la hiérarchie sacerdotale par le concours des membres du clergé dans la nomination des évêques ;

Garanties assurées au clergé inférieur contre le pouvoir absolu de révocation aujourd'hui conféré aux évêques ;

Suppression du casuel, et élévation proportionnelle des traitements dans la mesure des besoins ;

Substitution d'un simple droit d'approbation ou de critique au droit de propriété attribué aux évêques sur les livres de prières et d'enseignement religieux ;

Indépendance fermement établie de l'Etat envers le clergé ; subordination du clergé à l'Etat dont il fait partie, et par la nature de ses fonctions, et par le traitement qu'il en reçoit ;

Convocation d'un concile général provoqué à Rome ;

Augmentation du nombre des cardinaux français à Rome ; garanties contre les nominations précoces de pape, en l'absence des membres du conclave étrangers à l'Italie.

II. *Dans l'ordre de l'*ÉDUCATION.

Instruction primaire gratuite et répandue à larges flots dans toutes les communes de France ;

[illegible] premiers degrés annoncent nos espérances ;

Fusion des classes dès l'enfance par la communauté de l'éducation ; voies ouvertes dans toutes les carrières à tout talent, afin que chaque citoyen puisse développer pleinement toutes ses facultés à son avantage et à celui de la patrie.

Liberté d'enseignement moyennant simple déclaration d'ouverture des écoles, et garanties de capacité et de moralité chez l'instituteur et ses associés ; constitution de jurys d'examen dans des conditions d'impartialité rassurantes pour tous les intérêts ;

Egalité d'obligations et de droits entre les écoles privées et les écoles publiques ; droit permanent des agents de l'Etat à surveiller la salubrité et la moralité des écoles, dans les limites des lois générales du pays ;

Suppression de tout privilége existant en faveur des grands et petits séminaires, et de tout autre établissement ecclésiastique d'éducation, dirigé soit par des hommes, soit par des femmes ;

Transformation successive des colléges communaux en écoles secondaires à caractère professionnel et scientifique ;

Organisation au nom et aux frais de l'Etat d'un système intégral d'éducation publique pour servir de modèle à toutes les entreprises particulières ; fondation générale de crèches, salles d'asile, ateliers d'apprentissage, colonies d'éducation pour toutes les catégories d'enfants ;

Admission gratuite, ou à très bas prix, des élèves dans tous les établissements de l'Etat ;

Réduction du temps et simplification des méthodes consacrées à l'étude des langues mortes.

III. *Dans l'ordre* POLITIQUE *proprement dit.*

Réforme électorale qui fasse intervenir la généralité des citoyens dans les élections ;

Abolition du cens d'éligibilité ; indemnité aux représentants ;

Règlement des conditions d'admission et d'avancement dans les fonctions publiques ;

Affranchissement de la presse, écrasée par le timbre et les cautionnements ;

Impôt sur les annonces ;

Révision des lois de septembre, en tout ce qui menace la liberté de la discussion philosophique ;

Révision de la loi sur les annonces judiciaires ; leur mise en adjudication d'après un cahier des charges ;

Attribution aux conseils-généraux de la formation des listes du jury ;

Confection et exploitation par l'Etat de toutes les grandes œuvres d'utilité publique ; expropriation des compagnies pour toute infraction au cahier des charges ;

Hostilité énergique contre la féodalité financière ; développement des fonctions productives de l'Etat ;

Organisation par l'Etat, en son nom et pour son compte d'un système unitaire d'assurances ;

Emploi des fonds des caisses d'épargne à commanditer des travaux publics ;

Conversion des rentes directement ou sous forme d'impôt de la rente ;

Etablissement de droits de mutation sur les valeurs mobilières,

[illegible]

Adoption d'un système concerté de quarantaines, d'unités matérielles (monnaies et autres) ; de propriété littéraire et artistique, de voies de communications, codification du droit international ;

Système des congrès généralisé ; mesures à prendre en commun pour le règlement des affaires européennes ;

Organisation d'une flotte neutre pour la police des mers, et particulièrement pour la répression efficace de la traite ;

Déclaration de neutralité des quatre principaux passages du globe : isthme de Suez, isthme de Panama, Bosphore et Sund.

Alliance de la France avec l'Allemagne, condition du progrès en Europe ; de la France avec les Etats-Unis, condition du progrès dans le monde ;

Négociations sérieuses pour la restauration de la Pologne et l'affranchissement de l'Italie ;

Intervention efficace sur les bords de la Plata, en faveur de Montévidéo ; et à Constantinople, en faveur des chrétiens de la Syrie ;

Colonisation sociétaire favorisée en Algérie ; essais sur la transformation des armées destructives en armées productives ;

Colonisation des contrées sauvages et barbares : prise de possession effective et colonisation de Madagascar ;

Abolition de l'esclavage aux colonies par l'organisation du travail libre sociétaire.

IV. *Dans l'ordre* INDUSTRIEL.

Vaste développement de tous les travaux publics utiles à l'agriculture, tels que canaux d'irrigation, chemins vicinaux, reboisements, endiguements de fleuves et rivières ; études générales sur la force, la qualité et les nivellements des cours d'eau ;

Encouragements à l'agriculture sur une très large échelle ;

Suppression de l'impôt du sel ; et, si c'est trop difficile, réduction à 10 centimes le kilogramme ;

Codification des lois rurales ; modifications des lois administratives et criminelles en vue de l'intérêt agricole ;

Création d'un ministère spécial de l'agriculture ; tout au moins subordination de la division de l'industrie et du commerce à la division agricole ;

Péréquation de l'impôt foncier entre toutes les communes de France ;

Révision de la loi sur les échanges pour les rendre plus faciles ; diminution des droits de mutation à titre onéreux ;

Dégrèvement de l'impôt foncier au profit des pauvres, comme il se pratique en beaucoup de villes pour l'impôt personnel et mobilier ;

Amélioration du régime hypothécaire ; développement du crédit foncier au nom de l'Etat ;

Modification des lois sur les coalitions, pour placer les maîtres et les ouvriers dans des conditions identiques ;

Exploitation directe par l'Etat de toutes ses propriétés, telles que salines, mines et minières, lacs et étangs, chemins de fer et canaux ;

En cas d'aliénation forcée de quelque propriété de l'état, vente aux enchères ou sur soumission, au lieu de concession gratuite ;

En cas de concession, stipulation en faveur des travailleurs et des consommateurs ; dans les concessions de mines particulièrement, fixation d'un maximum pour les prix de vente, et d'un mini-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 19 JUILLET 1846.

A CHARLES BR....

QUELQUE PART, AUX EAUX DES PYRÉNÉES.

Cher ami,

Vous me priez de vous tenir au courant des nouvelles les plus fraîches, en fait de science, de politique et de littérature ; je m'empresse de vous servir la macédoine demandée.

Il a passé pas mal d'eau sous le Pont-Neuf depuis votre départ, ce qui n'empêche pas la rivière d'avoir l'air d'avoir soif.

La question du soleil est toujours la grande question du jour. Vous rencontrez sur le pont des Arts deux académiciens déguisés en bourgeois et discutant chaudement. Vous vous imaginez aussitôt que la conversation des deux immortels roule sur les élections ou sur l'accident de Fampoux. Pas le moins du monde ; ces braves gens se transmettent confidentiellement le résultat de leurs observations thermométriques. Vous attrapez au vol leur parole d'adieu : « Un fier temps pour les biens de la terre ! » disent-ils. Notez bien que s'il faisait un temps épouvantable, ça serait la même chose. Le bourgeois de Paris est moralement convaincu que le temps qu'il fait est toujours un fier temps pour les biens de la terre.

Il est de fait que cette année 1846, météoriquement parlant, est une année bénie et qu'il était grand temps qu'elle nous arrivât. Quand je vous disais cet hiver que le Soleil ne pouvait se dispenser, sans trahir ses plus impérieux devoirs, de faire une démonstration éclatante en faveur de la Terre, afin de dissiper les bruits que les ennemis de notre infortunée planète se plaisaient à répandre sur le caractère pernicieux de sa maladie de l'an passé. La Terre a été très bas, et je puis bien avouer tout haut maintenant ce que je vous cachais en 1845, à savoir que la contagion qui frappait les pommes de terre avait rempli mon âme des appréhensions les plus douloureuses. Mais tout me porte à croire qu'aujourd'hui la malade est à peu près remise de son indisposition, grâce à l'intervention du Soleil, et qu'avec un peu de sagesse et de ménagement, rien ne l'empêchera de fournir sa carrière et de nous porter encore quelques milliers d'années. Vous me direz à cela que si la providence suprême s'avisait d'ordonner que notre humanité n'accomplit pas sa destinée sur ce globe, elle nous la ferait accomplir ailleurs ; je le sais parfaitement, ce n'est pas là ce qui m'inquiète ; mais vous conviendrez avec moi que c'est toujours une affaire très grave qu'un déménagement de cet ordre. Inutile sans doute de vous rappeler que la majeure partie des disgrâces de la Terre lui viennent du refus de concours obstiné de la cardinale d'Amour qui a positivement déclaré ne pas vouloir rentrer en communion d'aromes avec la cardinale d'Amitié, tant que celle-ci n'aurait pas commencé par s'expurger de tous les virus moraliques, philosophiques et autres qui l'infectent et qui tous contrecarrent le libre essor d'amour. Quelque funestes qu'aient été pour nous autres jusqu'ici les conséquences de cette inimitié déplorable, je suis forcé de reconnaître qu'il y a un peu de notre faute dans notre misère et que la cardinale d'Amour est pleinement dans son droit. Il faudrait pourtant voir un peu, entre nous, à débarrasser notre monde des virus ci-dessus.

Les témoignages chaleureux de sympathie que la terre a reçus cette année du Soleil devaient, comme vous le pensez bien, produire leur principal effet sur la végétation des plantes créées par la combinaison des deux arômes du Soleil et de la Terre. C'est aussi ce qui a eu lieu. Le melon, le raisin, la pêche, la fraise s'épanouissent cette année dans un luxe insolite, et il n'y a qu'à goûter à la chair délicieuse de ces fruits pour reconnaître qu'une réconciliation sincère s'est opérée entre les producteurs. Le froment, en sa qualité d'enfant issu du même mariage, devait naturellement avoir sa part des bienfaits de la même influence. La moisson sera magnifique, quoi qu'on puisse vous dire, et la qualité du grain compensera grandement ce qui pourra lui manquer sous le rapport de la quantité.

Ce qui est cause que le prix du pain a renchéri sur tous les marchés de la France, et qu'il y a eu émeute en dix places à la fois, à Nancy notamment, et à Paris, rue Mouffetard. Le soleil propose, l'accapareur dispose. C'est comme le bon Dieu aussi, qui s'était imaginé de doter la France d'une multitude de rivières et de fleuves, ces grands chemins qui marchent tout seuls et qui transportent les hommes et les choses à des distances infinies, rien qu'à l'aide des flots et des vents. Les monopoleurs des chemins de fer, pour punir le bon Dieu de se mêler d'affaires qui ne le regardent pas et lui faire la leçon, les vont supprimer les fleuves, et ce sera bien fait. On dit qu'ils ont déjà supprimé le Rhône et la Loire, et qu'ils ne tarderont pas à décider l'abolition de la Seine et du canal de Saint-Quentin.

Du reste, il n'est pas à ma connaissance que les [illegible] aient découvert de nouvelles planètes depuis huit jours. [illegible]ire est toujours sous le coup de la fameuse prédiction [illegible], qui a donné rendez-vous à tous les télescopes officiels [illegible] de janvier 1847 dans les parages d'Herschell. Le savant [illegible] mis au monde pour mes menus plaisirs. Comprenez-vous ce brave M. Leverryer qui veut nous donner pour du neuf une planète connue et nommée depuis un demi-siècle ; nommée, mon cher Monsieur, nommée, et par Rétif de la Bretonne et par Fourier ! Elle s'appelle *Sapho*, et l'on sait si bien sa constitution, son tempérament et ses mœurs, qu'on vous dira quelles plantes elle a produites, le tabac, par exemple. Cela va être très joli tout de même, au moment de l'expérience, quand au lieu d'un astre que l'on cherchait, on va en trouver quatre : deux ambigu d'abord, le nommé Protée (clavier de Saturne), la nommée Sapho (clavier d'Herschell), puis les deux notes complémentaires de la gamme d'Herschell, qui, en sa qualité de cardinale d'Amour, ne peut pas se contenter de moins de huit satellites. (L'amour module par 4 et 8.) Cher ami, je vous ai quelquefois entendu déplorer l'induration d'intellect qui caractérise à un degré si éminent certaines cervelles obscurantes du cénacle de la rue du Coq ; mais alors, que me direz-vous donc de la cécité obstinée du savant de l'Observatoire ? Car, enfin, l'obscurant peut vous objecter que l'intelligence n'est pas dans les conditions de son programme, tandis que science oblige. Or, puisque science oblige, expliquez-moi comment il se peut faire qu'un savant ne reconnaisse pas tout d'abord que l'ensemble des astres d'un tourbillon quelconque, constitue un clavier harmonique à 32 touches ? Où serait l'harmonie, la régularité, la possibilité du mouvement hors du nombre 32 ? où l'harmonie et le mouvement sans la décomposition du clavier susdit en deux gammes, l'une majeure, l'autre mineure, et composées chacune de sept notes principales et de cinq secondaires, comme la gamme passionnelle, qui compte sept passions animiques et cinq sensitives ?

Voyons, est-ce que tout le monde ne sait pas que la gamme majeure module par 7 et 5, la mineure par 8 et 4 ? Voilà donc la gamme majeure et la gamme mineure planétaires toutes trouvées ; majeure 7 et 5, les sept satellites de Saturne, cardinale d'Ambition, mode hyper-majeur ; plus les cinq de la Terre, cardinale d'Amitié, mode hypo-majeur. Mineure, 8 et 4, huit à Herschell, cardinale d'Amour, puisque Jupiter, la cardinale de Familisme, n'en a que quatre. Je ne sais pas, mais il me semble que ces calculs-là sont aussi clairs et aussi simples que bonjour. Somme des satellites : 24, plus les quatre planètes lunigères, 28, plus les quatre ambiguës ou notes complémentaires (analogues des quatre dents de sagesse dans le clavier dentaire) 32 ! ! ! Et nous ne connaissons que 28 touches du clavier planétaire.

Conclusion à tirer des calculs ci-dessus : il reste aux observateurs à découvrir dans la sphère de notre tourbillon deux satellites d'Herschell et les deux ambiguës, Protée et Sapho déjà nommés.

Et vous rendrez cette justice au feuilleton de la *Démocratie*, qu'il n'a jamais refusé à MM. les membres de l'Institut de les renseigner

[illegible] TIMBRE

Rappel des monts-de-piété à l'esprit de l'institution primitive; afin qu'ils cessent d'être des lieux d'usure pour les uns, et de ruine pour les autres; banques de prêt gratuit sur lien d'honneur, sur caution, sur consignation;

Garanties publiques pour la qualité, la quantité, le poids, la mesure, le prix et l'origine des marchandises, surtout à la sortie du royaume; développement de la concurrence véridique par les communes ou les particuliers associés; fondation de comptoirs communaux;

Grande publicité donnée à toutes les informations qui intéressent l'agriculture, l'industrie et le commerce, par la fondation d'un bulletin national de documents, et par celle de registres locaux pour l'offre et la demande du travail.

V. *Dans l'ordre de la* SCIENCE.

Organisation d'un système général de relations, d'envois, d'échanges, de correspondance entre tous les corps savants, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur;

Tableau périodique des progrès des sciences, et des lacunes à combler;

Voyages d'exploration dans toutes les parties du monde;

Recherches scientifiques et méthodiquement coordonnées dans toutes les collections et bibliothèques;

Problèmes à poser par toutes les académies sur les formes sociales les plus favorables au bonheur;

Récompenses nationales à tous les inventeurs de grandes vérités et aux auteurs de livres remarquables; publications de leurs découvertes et de leurs livres aux frais de l'Etat.

VI. *Dans l'ordre de l'*ART.

Mise au concours par le gouvernement et par les académies des problèmes relatifs à l'art nouveau;

Conservation et restauration des monuments-types de l'art du passé; instauration des monuments-germes de l'art de l'avenir;

Etudes stimulées sur l'architecture sociétaire;

Constitution régulière de la propriété artistique, littéraire, dramatique;

Honneurs et richesses à décerner aux artistes comme aux savants; inscription des uns et des autres sur le livre d'or des gloires nationales.

Voilà, renfermés dans de bien étroites limites, mais suffisamment indiqués, les traits principaux de la politique que nous désirerions voir inaugurer dans le pays, dans les chambres, dans le pouvoir. Ce ne sont pas de stériles arguties sur la maxime *le roi règne et ne gouverne pas*, ni des redites fatigantes sur l'acharnement des partis ou la corruption des ministres. Assez de gens, Dieu merci! signalent le mal, et au besoin l'exagèrent, pour que les publicistes quelque peu pratiques et sensés, comme nous avons la prétention de l'être, s'enquièrent des remèdes! C'est ce que nous avons fait.

Nous avons la ferme confiance qu'en adoptant ce programme, la France reprendrait à la tête des nations l'initiative glorieuse du mouvement social. Elle serait prospère, puissante, digne, heureuse,

poésie, et aucun genre de lauriers ne leur a manqué.

Réponse victorieuse à ces contempteurs du peuple, dénigreurs systématiques, qui nient son intelligence afin de pouvoir nier ses besoins. Car il faut le dire, cette soif d'instruction qui tourmente les ouvriers, ces fécondes aspirations vers une sphère plus élevée que celle où une société marâtre veut les reléguer, éveillent en eux des besoins nouveaux qui veulent être satisfaits. Les attractions sont proportionnelles aux destinées. Aux peuplades sauvages, les fruits, qui dans les forêts croissent spontanément, peuvent suffire; aux peuples civilisés il faut une nourriture plus perfectionnée. Dieu ne peut avoir éveillé en nous des désirs sans avoir mis auprès tout ce qui doit être propre à les satisfaire.

Regardez! c'est Reboul, le poète aux inspirations religieuses, le chantre du dernier jour, qui emploie avec un art infini tous les épis de cette immense gerbe laborieusement amassée dans les heures trop rares qu'il dérobe à son travail.

Voici Charles PONCY, le chantre de *la Muiron*; Poncy, le généreux maçon, qui au nom du peuple vient amnistier cette grande renommée que vous savez: renommée si chèrement achetée et que le peuple paya de son sang le plus pur! Saluez Poncy! Poncy dont les croyances méridionales n'ont pas hésité à chanter ces restes illustres que nous redemandâmes aux profondeurs de l'Atlantique; Poncy, dont la muse éloquente réunit dans un chant sublime le berceau et la tombe, la frégate *la Muiron*, la frégate *la Belle-Poule!*

Applaudissez, voici le poète d'Agen! JASMIN, c'est dans la langue des trouvères qu'il épanchera à longs flots sa mélodieuse poésie; il chantera dans son harmonieux dialecte, plein d'une suave euphonie, et le pays natal et les douces émotions de l'amour. Déjà la couronne d'or l'attend. Place au poète! la belle Laure seule manquera au triomphe de ce nouveau Pétrarque.

Mais inclinez-vous avec respect: cet homme modeste et simple que vous voyez, dont le doux et mélancolique visage respire l'amour de l'humanité, c'est AGRICOL PERDIGUIER, c'est un *compagnon menuisier*.

Ah! trois fois grande est la mission de cet homme! trois fois grand est le courage qu'il a mis au service d'une sainte cause! Savez-vous bien ce qu'il a fait? Ecoutez. Depuis bien des siècles de pauvres ouvriers vivaient en guerre perpétuelle. Ainsi que des bêtes fauves, ils ne s'approchaient que pour se déchirer; les haines grandissaient chaque jour; compagnons du devoir, compagnons de liberté, *Gavots, Espontons, Dévoirants*, ne s'abordaient que la menace à la bouche et les armes à la main; des rixes fatales venaient plonger de malheureuses familles dans la douleur! et le nom seul du compagnonnage faisait pâlir les pauvres mères en deuil! Un fatal esprit de corps perpétuait toutes ces haines. Perdiguier vint, et lui, compagnon, eut le courage de reprocher à ses frères une conduite indigne que malheureusement semblait légitimer l'usage. Il leur parla d'union, de fraternité, de paix générale, d'association. Sa plume vint au service de sa parole; le simple ouvrier devint un grand et généreux écrivain. Alors plusieurs de ses frères égarés revinrent à des sentiments meilleurs, et comprirent qu'ils étaient tous enfants du même Dieu, que tous ils devaient s'aimer, et les

(1) Voir les numéros des 8, 12, 19, 26 avril, 3, 10, 17, 24 et 31 mai.

désir de glorifier dans cette assemblée des ouvriers, nos frères à tous.

Que si ma voix pouvait être entendue de tous ceux que j'ai nommés, je leur crierais: Courage, amis, et ne mollissez pas à la peine! Les poètes sont les sentinelles avancées des nations; ils doivent signaler l'ère de l'émancipation et nous guider à la terre promise.

Enfants du peuple, venez hâter la rédemption du peuple!

Toast porté par M. Belnet:

A l'organisation du travail! problème que le monde était appelé à résoudre, avant de passer de l'état incohérent et morcelé de l'agriculture et de l'industrie, phase d'injustice, de souffrance et de misère générale, à l'état sociétaire et combiné, phase de répartition équilibrée en raison du capital, du travail et du talent! L'état sociétaire a seul puissance d'instaurer le règne de la fraternité, de la justice, de la vérité, du bien-être général sur cette terre, arrosée jusqu'à ce jour par le sang et par les larmes de ses malheureux habitants. Déjà les lueurs qui commencent à poindre à tous les coins de l'horizon nous annoncent l'aube du bonheur.

A l'organisation du travail, problème dont la solution a été apportée au monde par Charles Fourier!...

Banquet de Rio-Janeiro (Brésil).

Nous recevons de Rio-Janeiro le compte-rendu imprimé du banquet, célébré par nos amis, en commémoration du 7 avril. Nous répondons à ce témoignage de confraternité qui nous arrive à travers l'Océan, en reproduisant le principal discours qui a été prononcé par M. Derrion, directeur de la colonie du Sahy, nouvellement arrivé à Rio-Janeiro. Dans cet échange de souvenirs affectueux et de pensées communes, l'âme des croyants se fortifie, et le progrès des idées dans le monde se manifeste aux plus incrédules.

Après avoir exposé, en commençant, les difficultés de divers genres qu'éprouve tout naturellement à son début, une entreprise de réalisation sociétaire, au moyen de la colonisation, difficultés qu'il faut savoir traverser sans se plaindre, ni se décourager, M. Derrion continue ainsi:

Au surplus, comme socialistes, avons-nous à nous plaindre de la destinée? Bien au contraire.

Après plus de quatre années de débats, de tiraillements et d'anarchie, engendrés par l'esprit de morcellement qui voulait aussi nous envahir; malgré l'insuffisance des moyens promis, mais non pas accordés ni ponctuellement, ni entièrement, comme on l'a cru peut-être; malgré les désertions avec armes et bagages, et plus que tout cela, malgré les difficultés immenses qu'opposait à des Français de Paris une nature sauvage que sans expérience il s'agissait de dompter: la colonie sociétaire du Sahy est debout... une et indivisible!.. Le noyau sociétaire qui l'habite n'est qu'un germe, il est vrai, mais un germe vivant qui commence à se soutenir de ses propres forces. Eh bien! semblable à ces enfants qui deviennent d'autant plus robustes que leur enfantement a été plus laborieux et leur enfance plus nécessiteuse, le nôtre sans doute étonnera un jour ceux qui le dédaignent ou le décrient aujourd'hui.

---

sur les choses hors de leur portée, comme de leur indiquer la place où stationnent dans le ciel les astres demandés. Le feuilleton de la *Démocratie* ne s'est pas borné à donner à qui a voulu l'entendre le nom, le signalement, le numéro de la stalle occupée par chacun d'eux, à crier *cassecou* aux jeunes astronomes en voie de s'égarer, il a expliqué les causes de cette irrégularité des mouvements d'Herschell qui intrigue si fort les corps savants des quatre parties du monde. Et une explication bien simple, si vous vous en souvenez..... Cupidon est un petit fripon qui ne veut rien faire comme les autres, qui n'a pas de plus grand bonheur que de bouleverser toutes les idées reçues, de soumettre le fort au faible, Hercule à Omphale, par exemple... Et Cupidon est maître absolu dans Herschell. Donc... mais je croirais faire injure à votre intelligence que de tirer la conclusion pour vous. Et puis, vous en avez peut-être assez sur l'astronomie passionnelle, quoique par politesse vous n'osiez pas le dire.

D'ailleurs la grande nouvelle scientifique du quart d'heure n'est pas là. La véritable question scientifique de juillet 1846, celle qui a le privilége d'absorber l'attention de tous les esprits sérieux, est la grande découverte opérée par le jeune Frédéric Bastiat, natif de la Garonne. En ce moment où le défaut de débouchés se faisait généralement sentir, le jeune nourrisson d'Adam Smith, armé du verre grossissant de la liberté commerciale et de cette dose d'assurance qui manqua rarement à ceux de sa patrie, a eu la chance de découvrir sur le globe DEUX MILLARDS et quelques centaines de millions de consommateurs, dont l'existence mystérieuse avait complètement échappé jusqu'à ce jour aux recherches des navigateurs. On sait que, dans la langue des Anglais et des économistes, cette expression de *consommateur* est synonyme de celle d'*homme*, la valeur de l'individu, suivant l'économisme, se jaugeant à la masse des produits manufacturés qu'il est susceptible d'acheter. Deux milliards deux cent millions de plus d'habitants sur le globe! Vous pouvez juger de là-bas quel tapage cette trouvaille a fait en tombant tout d'un coup au milieu des civilisés, et quelles actions de grâce l'industrie manufacturière encombrée a dû rendre à l'auteur. En effet, quels sont les titres à l'immortalité de ce Christophe Colomb dont on a tant parlé, tant fait mousser la gloire? D'avoir découvert un méchant hémisphère, voilà-t-il pas.... un hémisphère peuplé de vingt-cinq millions de consommateurs! Et quels consommateurs! un tas de va-nu pieds qui ne s'habillaient pas du tout ou qui s'habillaient de peaux de bêtes et de chevelures d'hommes. Dites moi un peu ce que pèsent dans la balance du commerce ces vingt cinq millions de gueux, de peaux rouges, en regard des deux milliards de consommateurs nouveaux si heureusement découverts par l'économiste de la Garonne, consommateurs que rien ne nous empêche de considérer tous comme des viveurs finis! Voulez-vous que je vous dise franchement mon opinion sur cette découverte? Eh bien, mon cher, mon opinion, c'est que Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan et les autres ne sont que de la Saint-Jean auprès de Frédéric Bastiat. Comme un grand cerf dans la forêt élève son bois rameux au dessus de la tête des jeunes faons dont il est suivi, ainsi pour moi la gloire de Frédéric Bastiat dépasse celle de tous ses rivaux. A eux tous, et aidés de tous les documents de la statistique, ils n'avaient pu trouver qu'un misérable chiffre de huit cent millions pour la population totale du globe, et voilà que, de son premier coup d'œil, coup d'œil d'aigle, l'Achille de la liberté commerciale, le calculateur audacieux, reconnait l'erreur universelle, qu'il la signale, qu'il la biffe d'un trait de plume du registre de l'humanité. *Macte animo, generose puer, sic itur ad academiam.* Armateurs de Bordeaux, de Libourne et de Tonnay-Charente, de Cette et de Bayonne aussi, fabricants de vins de l'Est et du Midi, livrez-vous à une joie sans mélange et à des spéculations effrénées sur le commerce des liquides; je vous y autorise; allez, courez, volez, le chiffre de vos consommateurs est triplé, et Bordeaux, comme une nouvelle Salente, va voir affluer dans son port les navires de tous les climats. Sandis! comme les affaires marcheraient si l'on avait seulement à la chambre une soixantaine de gaillards de cette force!

Peut-être, cher ami, désireriez-vous savoir en quel endroit si négligé jusqu'ici de notre planète, gitent les deux milliards de mortels nouvellement découverts; il me serait malheureusement fort difficile de vous renseigner sur ce chef, l'inventeur ayant manifesté l'intention formelle de garder quelque temps encore son secret; mais toujours nous est-il permis de nous écrier avec le poète latin: *Quid non mortalia...* traduction en bon français, « besoin des débouchés, où ne pousses tu pas l'imagination aventureuse des Economistes? »

Les compatriotes de M. Frédéric Bastiat proposent de lui élever une statue pyramidale, au sein des flots de la Garonne. J'ai souscrit pour dix centimes, et j'aime à croire que vous suivrez mon exemple: l'humanité ne saurait se montrer trop prodigue de gratitude envers ses bienfaiteurs.

Peut-être encore avez-vous entendu dire que le même économiste avait juré de mettre en poudre les impitoyables arguments que Vidal semble avoir accumulés comme à plaisir, dans son *Traité de la Répartition des Richesses*, pour faire de la peine aux économistes d'Angleterre et de France... Hélas! M. Frédéric Bastiat s'entend mieux à tripler, sur le papier, la population d'un globe, qu'à discuter une question sociale. Vidal a supporté le choc sans bouger d'une semelle, mais c'est sur moi que l'orage a crevé. M. Frédéric Bastiat a écrit que je ne mourrais pas sans faire amende honorable à l'Economisme anglican des dures vérités que je lui avais jetées à la face. Vous me croirez si vous voulez, mais je suis resté impassible et froid, sous le coup de l'anathème, comme Vidal sous le coup de la critique. Je n'ai pas même appelé l'économiste gascon, souteneur de l'industrie britannique, à répondre devant Dieu de ses dogmes impies. Vous savez le sort qui attend les partisans de la liberté commerciale et du salaire dans la vie ultérieure, et qu'ils sont condamnés tous à expérimenter dans les basfonds des bagnes industriels, les douceurs du régime qu'ils ont préconisées dans leur vie. J'ai plus envie, vous le pensez bien, de les plaindre que de les accuser.

On a parlé aussi depuis quelque temps à Paris d'accidents de chemins de fer. Je suis content de la compagnie Rothschild, qui va très bien, très bien dans l'intérêt des principes que j'ai toujours défendus. Il paraît que la calomnie et la malveillance ont bien envenimé les choses, à propos du petit accident arrivé à Fampoux. Vous verrez que l'innocence de la compagnie et du gouvernement sortira pure et immaculée de l'instruction judiciaire, et qu'il sera prouvé, comme dans l'affaire de la catastrophe de la Rive gauche, que tout le monde avait fait son devoir. Que diable voulez-vous aussi! on n'est pas dans le secret des caractères des machines, et la prudence humaine ne peut pas prévoir tous les événements; et puis, en somme, on ne prend pas les gens de force pour les faire monter dans les wagons; si toutes les personnes qui ont perdu la vie dans l'accident de Fampoux, étaient restées chez elles, le malheur dont elles se plaignent ne leur serait pas arrivé. J'avoue que ce raisonnement, que j'ai entendu sortir l'autre soir de la bouche d'un actionnaire du Nord, m'a paru sans réplique.

Imaginez-vous que des journaux malintentionnés ont été jusqu'à écrire dans des articles intitulés: *Sinistres Rothschild*, que l'accident du 8 juillet avait failli être suivi de deux autres non moins déplorables. L'autorité a voulu remonter aux sources de ces bruits; il a été prouvé qu'il y avait eu en effet deux sinistres ultérieurs, et que ces sinistres auraient pu avoir des conséquences très graves, mais que le malheur s'était borné à quelques paires de côtes enfoncées et de jambes broyées. La malveillance, déconcertée, s'est tue. C'est dans ces journaux que j'ai lu qu'un mari était venu se plaindre d'avoir perdu sa femme légitime, comme si c'était probable...

J'ai ouï-dire qu'un jeune magistrat d'une cour royale quelconque, emporté par l'excès de son zèle inconsidéré pour une cause qu'il croyait être celle de la société, aurait parlé de lancer un mandat d'amener contre le directeur de la compagnie du Nord, sous prévention d'homicide involontaire, comme s'il s'était agi d'un simple charretier d'omnibus. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'une proposition aussi incongrue, et qui ne pouvait aboutir qu'à un scandale ou à une iniquité,

SUPPLÉMENT.

Vous avez noblement apporté votre part de travail à l'œuvre du siècle.... Au nom de Fourier qui m'entend, je vous remercie.

J'en remercie aussi la nation brésilienne et le gouvernement en particulier; trompé par des exagérations malveillantes, il ne sait pas tout ce qui pourra sortir d'heureux de ce coin de terre où il a sanctionné, légalisé l'association du travail, du capital et du talent.

Maintenant je laisse de côté le Sahy et les questions de personnes, et, malgré la longueur de mon discours, je vous demande de me permettre quelques mots sur l'œuvre sociale en général. L'occasion de causer de ces choses se présente si rarement, et j'en ai été privé si longtemps, que je suis pardonnable d'en abuser un peu cette fois.

Comme nous venons de le remarquer, le nombre des hommes à principes sociaux est encore bien faible dans cette ville pourtant populeuse. Ce n'est pas que nous devions les compter par le chiffre de ceux ici présents : chacun en connaît et des plus fermes qui, à leur grand regret, n'ont pu se rendre à notre invitation amicale : mais n'importe, seraient-ils vingt fois plus nombreux encore, ils ne le seront jamais assez pour le bonheur du monde.

Cela veut dire qu'il faut absolument aviser aux moyens de faire parvenir à d'autres la lumière que nous avons été heureux de recevoir nous-mêmes.

Faites à autrui ce que vous aimez qui vous soit fait; cette parole du Christ sera éternellement la meilleure des lois, et son accomplissement, le plus sacré devoir des hommes.

Pour nous surtout, qui, pauvres en fortune, mais riches en convictions, devons donner aux autres en proportion de ce que nous avons reçu.

En effet, quelle belle théorie que celle de l'*Unité universelle*, quelle attrayante étude que celle de l'organisation du travail et de l'éducation nouvelle!

Combien doit être intéressant pour les économistes, le système rationnel qui réalisera la richesse générale, quoique proportionnelle, qui amènera non-seulement la satisfaction des besoins matériels les plus indispensables, mais encore celle des besoins moraux les plus intimes, les plus délicats!

Quelle sublime philosophie que celle qui donne la clef de tous les problèmes humanitaires, qui soulevant presque en entier le voile qui jusqu'à ce jour rendait impénétrables les secrets de la nature, fait connaître à l'homme sa véritable destinée, jette des éclairs d'une éblouissante lumière dans les profondeurs de la vie passée et future, et tout en donnant le bonheur dans celle-ci, apporte encore, lorsque la mort approche, des consolations ineffables, des espérances qui dépassent tout ce que notre imagination a osé rêver de plus grandiose, de plus merveilleux.

Est-ce qu'il peut être difficile de propager de telles choses, de faire partager de telles croyances, lorsqu'elles sont appuyées sur des raisonnements rigoureux, sur des démonstrations mathématiques?

Qui pourrait, qui voudrait s'opposer à leur vulgarisation? serait-ce la politique? Nos idées ne sont pas de son ressort; à l'imitation de Jésus, nous rendons à César ce qui appartient à César.

Connaissant la nullité des prétendues améliorations obtenues par les moyens révolutionnaires, nous nous bornons à enseigner comment on peut harmoniser les intérêts par l'association intégrale, comment on peut abolir les luttes cruelles de la concurrence anarchique par de notre science bienfaisante. Ce n'est pas l'instant d'entrer dans des détails à ce sujet; nous choisirons pour cela un moment plus opportun. Mais, en finissant, je vous propose un toast à tous les socialistes phalanstériens du globe.

A nos frères!

La *Démocratie pacifique* se fait l'interprète de tous les phalanstériens du globe, en remerciant affectueusement de ce toast ses frères de Rio-Janeiro : tous nos vœux les ont suivis sur la terre étrangère! Puisse le succès couronner leur dévouement!

La brochure qui nous est parvenue contient, de plus, deux pièces de vers qui ont été lues au banquet, l'une de M. Huger, ouvrier menuisier, qui remplissait les fonctions de président, et l'autre de M. le docteur Mure.

EXPOSITIONS PHALANSTERIENNES (1).

II. — A CHALON-SUR-SAONE. — M. Victor Hennequin.

En conscience, Dijon devrait passer avant Châlon, puisque Dijon a entendu avant Châlon la parole de notre ami. Mais nous attendons encore certain journal annoncé qui doit nous donner un compte-rendu fait à un point de vue autre que celui des deux journaux qui s'en sont déjà occupés; c'est la raison qui nous détermine à différer de quelques jours notre propre récit, afin de ne pas le diviser.

Nous nous bornerons du reste à rapporter les opinions émises sur les conférences de notre ami par la presse locale.

Voici en quels termes s'exprime le *Courrier de Saône-et-Loire* :

EXPOSITION DE LA DOCTRINE PHALANSTÉRIENNE A CHALON-SUR-SAONE.

Vir probus, dicendi peritus.

Un phalanstérien, remarquable par son double talent d'écrivain et d'orateur, M. Victor Hennequin, a fait lundi (2) l'exposé historique de la nouvelle École, et celui des prolégomènes de la doctrine. L'orateur a captivé son nombreux auditoire par le charme de sa parole, sa logique puissante, son style rapide, coloré, et surtout par un sentiment empreint d'une complète bonne foi. Nous croyons qu'il ne convertira personne à la doctrine du maître, mais tous les bons esprits regretteront que ce talent distingué épuise ses veilles à vouloir réaliser des utopies, qui ne pourront être mises à l'état d'application que dans de longues années, si elles le sont jamais.

Nous dirons à M. Hennequin, l'École fondée par Fourier n'a pas encore subi l'épreuve de la réalisation, car nous ne regardons pas comme émanés directement de l'École, les essais tentés à Condé, à Cîteaux et au Brésil. Elle a vu le naufrage des Saint-Simoniens et des Owenistes, et elle manœuvre pour éviter le double écueil contre lequel viennent ordinairement échouer les novateurs. L'École tient à démontrer que le phalanstère respecte la propriété, puisque suivant le vœu du maître, les bénéfices réalisés en commun seront attribués au *capital, au travail et au talent*, et que tout propriétaire devra recevoir un dividende proportionné à l'étendue et à la valeur des terrains par lui engagés dans l'exploitation.

Elle va même jusqu'à affirmer, que quoique les terres ainsi concédées dussent être cultivées dans l'intérêt général, le propriétaire en ti-

(1) Voir le numéro du 12 juillet.
(2) Dans une salle de l'hôtel de ville.

Fourier.

Pour nous, qui ne nions pas le progrès, qui croyons que l'humanité, cette fille de Dieu, poursuit une marche incessante et providentielle, nous disons que le christianisme renferme tout, qu'il est l'immense, l'infini, l'éternel, le port de toute l'humanité, la forme sociale la plus pure, la plus parfaite; loin que le génie puisse détourner de lui, l'imagination de son premier élan dépasse les bornes de la vie, et il n'est qu'un reflet de la divinité. GAUTIER SAINT-AUBIN.

Si nos informations sont exactes, un assez grand nombre de dames de notre ville, qui éprouvent le désir d'entendre M. Victor Hennequin, n'ont pas osé se présenter à la première séance, malgré l'invitation spéciale qui leur en a été adressée. Pour les encourager à plus de hardiesse, nous croyons devoir les prévenir qu'à Dijon, les dames de la ville ont honoré de leur présence le cours de M. Hennequin, et qu'à la dernière séance notamment, elles sont venues en grand nombre, et n'ont pas été les moins empressées à couvrir de leurs applaudissements la parole de l'orateur.

Le *Courrier de la Côte-d'Or* se livre dans le numéro qui suit, à une longue appréciation de la doctrine de Fourier, où il maintient et développe les réserves qui précèdent. Il va sans dire que ses scrupules ne nous paraissent pas fondés; mais la dissidence même donne plus de prix à nos yeux aux jugements bienveillants qu'il porte sur notre ami et sur le caractère général de la propagande phalanstérienne.

Le *Patriote de Saône-et-Loire*, sans être mieux rallié, a aussi droit à la reconnaissance de l'École Sociétaire, par les lignes suivantes qu'il a imprimées à propos de ce cours :

M. Hennequin, l'apôtre éloquent du socialisme phalanstérien, a terminé, samedi dernier, l'exposition de la doctrine de Fourier, qu'il avait dû resserrer en quatre leçons. Il nous est impossible de chercher à analyser, dans notre feuille, cette exposition déjà très sommaire; nos lecteurs n'ont point oublié, sans doute, les nombreux articles que nous avons déjà consacrés aux principes de l'association. Les séances de M. Hennequin ont été suivies avec exactitude par un grand nombre de personnes de toutes les classes, parmi lesquelles se distinguaient quelques dames que n'ont point retenues les puériles susceptibilités de leur sexe. L'orateur s'est constamment tenu à la hauteur de son sujet, sa parole est nette, lucide, facile, élégante et quelquefois noblement inspirée. Il a été généralement applaudi, chacun lui a tenu compte de ses généreuses convictions, et s'il ne les a pas fait partager à tous, au moins a-t-il ébranlé beaucoup d'esprits sceptiques qui ont fini par être persuadés qu'il y avait quelque chose de possible à tenter pour l'organisation du travail et de l'amélioration du sort de nos frères les travailleurs. Cette précieuse semence ne sera pas perdue pour la cause de l'humanité, et les auditeurs de M. Hennequin conserveront dans leur cœur le long souvenir d'un honnête homme, habile dans l'art de bien dire.

Revue des Journaux populaires.

L'Atelier, qui se distingue des autres journaux populaires par son attachement inaltérable au catholicisme, fait, à propos de la nomination du nouveau pape, les réflexions suivantes, témoignage des sentiments peu rassurants qui remplissent les âmes des fidèles dans les rangs populaires.

Ce qui est plus grave, c'est que, dans cette lutte contre un peuple qui demande la liberté, l'autorité spirituelle du vicaire de Jésus-Christ

---

n'a rencontré que la désapprobation universelle. La justice ne pouvait, sans se déjuger d'ailleurs, accueillir l'opinion courageuse mais ridicule du jeune magistrat. Elle avait décidé dans l'affaire de l'accident du 8 mai, où il y avait eu une centaine de victimes, que les administrateurs de chemin de fer n'étaient point responsables des accidents occasionnés par leur faute. D'une semblable jurisprudence à celle qui ferait traduire ces administrateurs devant les tribunaux, à propos d'un malheureux accident qui n'aurait pas coûté la vie à plus de quinze ou vingt personnes, la distance était trop forte pour que le ministère public la franchît d'un seul bond. Je ne dis pas que la jurisprudence du jeune magistrat ne sera pas adoptée un jour, je dis seulement que le temps de l'appliquer n'est pas venu.

A preuve, c'est que c'est la compagnie qui attaque le gouvernement en dommages-intérêts, à ce qu'on dit. Certainement que tous les hommes sensés trouveront comme moi que la compagnie fait très bien : dès que le gouvernement s'est engagé à fournir à la compagnie une voie parfaitement viable et à lui faire gagner vingt millions par an pendant quarante ans, la compagnie a le droit de forcer le gouvernement de s'exécuter vis-à-vis d'elle. A bas le gouvernement! vive la compagnie!

Une réflexion consolante pour le cœur de l'homme juste, c'est de penser que l'opinion publique est précisément appelée en ce moment à faire raison à tous ces dignes administrateurs de chemins de fer des préventions et des calomnies dont ils sont depuis si longtemps victimes. Vous apprendrez avec intérêt, je suppose, que M. Fould, de la rive gauche, juif de nation, sollicite les suffrages des électeurs de l'Hérault; que M. Emile Pereire, son co-religionnaire et directeur du railway du Nord, a des chances à Nogent-le-Rotrou. Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler non plus de la candidature de M. d'Eic..... dans la Sarthe, de celle de M. Solar, de l'*Epoque*, dans la Gironde. Si toutes ces candidatures hébraïques prospèrent, comme j'en ai l'espoir, au moins aurons-nous l'avantage de voir la tribu de Juda dignement représentée dans le parlement de France, et ce sera justice. Dès que le veau d'or était adoré dans le temple, il devenait inique de tenir plus longtemps ses grands-prêtres à la porte. Vous qui n'aimez pas le juif et qui souffrez déjà pas mal de le voir investi chez nous du monopole de la banque et de celui des transports, vous n'admettez pas, comme moi, la nécessité d'accorder à l'élément juif une représentation spéciale en rapport avec la haute influence qu'il exerce sur les affaires du pays; vous vous imaginez comme tant d'autres qu'il est impossible de faire comprendre la valeur du mot de patrie à ces marchands d'espèces dont la patrie est partout où il y a de l'argent à gagner, et qu'aucune attache ne retient à notre sol; vous semblez craindre que l'esprit de nationalité ne disparaisse peu à peu de nos assemblées nationales et qu'on n'en vienne à y admettre des directeurs de chemins de fer anglais, après y avoir admis des directeurs de chemins de fer israélites. Eh bien, après! et quand la chose se ferait, le grand mal! Et comme on voit que vous profitez peu de la lecture du *Journal des Débats*! Qu'est-ce que ça me fait à moi que ce soient des Juifs ou des Anglais qui votent au Palais-Bourbon, si ce sont des Juifs et des Anglais qui font voter nos députés avec des actions de chemins de fer! Voyez-vous, mon cher ami, il faut marcher avec son siècle; votre mot de patrie n'est qu'un mot; qui est-ce qui a une patrie? Votre soi-disant parti national n'est qu'un tas d'émeutiers et de cerveaux brûlés.

Le Juif n'a pas de patrie, c'est vrai, mais nous sommes tous un peu Juifs. Lisez plutôt l'*Epoque*, le journal de M. Solar. Hourrah pour Solar et Pritchard, Fould, Pereire et Rothschild! *England and Juda for ever!*

Vous ne sauriez vous figurer, mon ami, malgré votre imagination d'artiste, l'incommensurable quantité de jolies filles que la capitale de la civilisation, autrement dite Paris, renferme dans son sein. J'ai vu des jours où il m'a été donné de rencontrer, rien que dans les alentours du pont des Arts et du pont des Saints-Pères, plus d'une vingtaine de minois adorables, juchés sur des tailles de sylphides. Il fallait une année tropicale comme celle-ci pour faire sortir tous ces délicats papillons de leurs chrysalides fumeuses, enterrées jusque-là dans les arrière-magasins de la rue Saint-Martin et de la rue Saint-Denis. Que de trésors inédits, que de ravissants corsages recèlent ces tombes anticipées; que j'ai envié de fois, depuis deux mois, le sort des goujons de la Seine où sont venus se jouer tant de corps satinés! Il est évident, pour moi comme pour Méry, que cette amélioration du type virginal est due à l'influence des expositions annuelles du salon de peinture, où les mères, ayant occasion de contempler des formes enchanteresses, s'ingénient à les reproduire en des copies vivantes par le seul travail du désir et de l'imagination. Que le gouvernement, s'inspirant d'une pensée artistique, digne d'avoir germé dans le cerveau d'Aspasie, s'avise de supprimer la garde nationale, et vous verrez incontinent s'améliorer les types d'hommes. Le plus grave des torts du régime constitutionnel, à nos yeux, n'est pas d'avoir fait de la nation française une nation de boutiquiers et d'agioteurs, mais bien de nous avoir vicié le corps en même temps que l'esprit. Je ne pardonnerai jamais à la révolution de 1830 l'avénement des Prunelle, des Fulchiron et des Cunin-Gridaine. L'Évangile a dit : Jugez l'arbre à ses fruits, et la révolution de 1830 à ses hommes.

Vous avez pris un abonnement au *Constitutionnel* pour lire le nouveau roman d'Eugène Sue. Vous êtes, par conséquent, au courant de la plus importante des nouvelles littéraires du jour. Vous qui vous attendrissez si facilement aux récits d'infortunes que vos yeux n'ont pas vues, que diriez-vous à qui vous affirmerait, pour en avoir été témoin, que les misères de l'habitant de la Sologne, si éloquemment décrites, ne sont nullement le produit de l'imagination du peintre, mais la traduction d'un fait quasi-universel. Oui, mon ami, c'est là le véritable tableau de ces félicités champêtres qu'on vous a fait rimer en églogues au collège; et ces êtres abrutis et dégénérés dont la dégradation vous fait peur, vivent à quelques heures de Paris; la parole libératrice du Christ et la révolution de 89 ont touché ces cadavres sans les ressusciter. Consolons-nous pourtant, car l'idée de régénération sociale et d'émancipation universelle a enfin trouvé son vulgarisateur, et nombre d'esprits généreux ne tarderont pas à marcher sur les traces de l'éloquent romancier. L'égoïste repu, troublé dans ses jouissances matérielles, le capitaliste fainéant gorgé de la substance du travailleur et à qui le travailleur vient enfin demander ses comptes, tout ce qui vit d'iniquités, d'abus et de parasitisme, se soulève vainement contre l'anathème de l'écrivain du peuple. La cause du juste est gagnée dans nos cœurs, et, demain, oui, demain, nous inscrirons son triomphe dans les pages de la loi. Demain tomberont les fers de l'opprimé, dans tous les lieux où il y a des esclaves qui souffrent et des cerveaux qui pensent, en Angleterre, comme en Allemagne, en Italie comme en France, et la rapidité des envahissements du capital oppresseur n'aura fait que mieux démontrer à tous les nobles esprits la nécessité de se coaliser pour arrêter sa marche. Honneur aux combattants de la sainte Phalange à qui il aura été donné de porter les premiers coups à l'idole de Baal, et d'essuyer la première bordée des clameurs de l'infâme! Honneur à ceux qui porteront les stygmates des morsures de la bête, car la postérité les reconnaîtra à ces signes!

Alexandre Dumas continue à parodier Jules César à ravir, dictant pour le plus grand amusement de son million de lecteurs, trois ou quatre romans à trois ou quatre journaux à la fois, et versant chaque jour dans le torrent de la circulation littéraire le flot toujours aussi abondant de son intarissable gaîté. Encore un grand écrivain à gagner aux idées sociales! Calculez un peu de quelle vitesse serait susceptible une machine de progrès montée par deux chauffeurs comme Eugène Sue et Alexandre Dumas, disposant de la force combinée de ces deux puissants moteurs qui s'appellent le roman et le drame.

Raisonner sur l'amour, c'est perdre la raison, dit Boufflers quelque part; *et de cet art charmant la meilleure leçon, c'est la nature qui la donne.* George Sand s'amuse en ce moment à développer cette thèse dans un roman intitulé *Lucrezia*, où l'esprit se fait battre par la chair, que c'est une bénédiction. Comme type de femme blasée, la Lucrezia, qui n'a rien des mœurs de son homonyme, est à la même dis-

qui aura attiré sur elle la colère des peuples ?

Nous savons qu'il est une espèce de croyants optimistes qui, sans s'inquiéter de ce qui pourra arriver, se contentent de dire que rien ne prévaudra contre l'Eglise.

Sans doute, en un certain sens, rien ne prévaudra contre l'Eglise; mais sur qui pèsera la responsabilité de tous les malheurs que la réaction produira? Assurément, sur ceux-là seuls qui auront excité les réacteurs.

Quoi qu'il en soit, la situation actuelle est des plus difficiles pour Pie IX ! S'il est vrai, ainsi qu'on le dit, qu'il soit animé de bonnes intentions, il ne lui sera pas permis de les manifester, à moins qu'il ne soit doué d'une grande énergie, et qu'il ne veuille prendre le parti, en affranchissant le peuple qui lui est soumis, de s'affranchir définitivement lui-même des gouvernements qui le dominent, et d'en appeler à l'Europe catholique et libérale.

Il ne semble pas qu'il soit possible à un pape bien intentionné de sortir autrement de la très fausse et très dangereuse position où se trouve aujourd'hui le saint-siège.

L'*Atelier* fait ensuite l'histoire de la pétition des ouvriers contre la loi des coalitions. Nous avons déjà cité en entier cet article, qui montre par quel incroyable dédain les députés de la bourgeoisie accueillent les réclamations du peuple. On n'a pu obtenir un rapport depuis dix mois d'instances et de promesses.

Ce journal ouvre contre le *Fouriérisme* une polémique à laquelle il nous invite à répondre. Nous tenons trop à appeler sur nos idées l'attention des classes ouvrières et de leurs guides dans la presse, l'attaque est d'ailleurs trop courtoise, pour que nous n'acceptions pas avec empressement la provocation de l'*Atelier*. Seulement nous sommes encombrés aujourd'hui par les évènements du jour, et obligés de renvoyer notre réponse à un des prochains numéros de huitaine : elle paraîtra avant la première livraison de l'*Atelier*. Nous nous ferons fort d'établir, ce qui est la base même de la polémique soulevée, que la doctrine de Fourier contient l'application parfaite de la doctrine du Christ.

La *Fraternité* nous fournit souvent l'occasion de la citer avec éloges. Voici encore de nobles paroles que nous enregistrons d'autant plus volontiers, qu'elles font mieux contraste avec le langage égoïste des journaux de la bourgeoisie.

Loin de nous cependant la prétention de délivrer l'homme de toutes les misères de ce monde. Il est de ces choses que jusqu'à nos jours d'intelligence humaine a vainement cherché à définir, comme la puissance occulte qui régit l'univers, comme le principe de la vie; la source de nos douleurs physiques est de ce nombre. Aussi toute science, quelque profonde qu'elle ait été, a-t-elle la plus souvent échoué en présence de ces problèmes, qui, par leur si haute portée, semblent au vulgaire de nature surhumaine. Sans renoncer pour notre part à aider à la solution de ces problèmes, nous nous sommes imposés une tâche non moins rude, non moins difficile, c'est de réaliser nos espérances de régénération sociale, c'est de faire de l'union de notre âme et de notre esprit un foyer de chaleur et de lumière pour les cœurs aveugles et glacés, c'est de confondre enfin toutes les divergences humaines dans l'immense unité d'un même amour.

A cet effet, moralisons-nous, frères; délivrons-nous de ces préjugés barbares qui enrayent notre intelligence. S'il est bon quelquefois de hors de la société, et se mettre en dehors de la société, c'est la méconnaître ou la défier, c'est n'être plus un homme, mais un fou.

C'est aux hommes de bien, et nous nous croyons de ce nombre, c'est à nous tous qui déplorons la haine des uns contre les autres, la tyrannie du fort, la servitude du faible, l'orgueil des grands et l'humilité des petits; c'est à nous qu'il est donné de continuer, mais avec des matériaux plus purs, plus solides et plus durables, l'œuvre inachevée du Christ. Comme lui, mais avec un langage conforme à l'entendement de notre siècle, prêchons l'amour du travail, l'union des cœurs et l'oubli de soi-même; faisons plus que prêcher, pratiquons ces œuvres méritoires, et dussions-nous fléchir et succomber sous le fardeau des épreuves qui nous sont réservées, dussions-nous, comme Jésus, après avoir nourri le monde de notre âme, le nourrir encore de notre sang; marchons encore, marchons toujours.

A nous, frères en croyance, le martyre de l'abnégation. Le dévouement est, dit-on, la vertu du courageux : manquerons-nous de courage? Non. Persistons toujours, et quand même, dans la résolution d'améliorer notre sort, étouffons dans nos cœurs ces instincts grossiers qui font notre honte et la force de nos oppresseurs; réveillons en nous le sentiment de la dignité humaine; efforçons-nous de nous sortir de l'ornière où la misère, l'ignorance et le désespoir nous retiennent comme de pauvres captifs. Frayons-nous une voie nouvelle et sûre, et, pour éviter à nos enfants jusqu'à la moindre douleur dans la régénération de l'humanité, arrachons une à une les ronces du chemin et les pierres qui l'encombrent, aux risques de nous déchirer et de nous briser aux accidents de la route. Dans notre enfantement d'une société nouvelle, élevons la voix assez haut pour qu'elle soit entendue des heureux de la terre, implorons moins pour nous que pour eux un regard fraternel; exposons à leurs yeux nos membres endoloris, nos femmes frappées de marasme et nos enfants étiolés; découvrons les plaies toujours saignantes qui nous rongent et nous tuent, conséquences inévitables de leur oisiveté et de leur égoïsme; demandons notre affranchissement, non point à genoux, comme on sollicite une aumône, mais la tête haute, comme on réclame une chose due. Et si le tableau de nos misères ne peut émouvoir leur âme, si l'exposé de nos droits ne peut éveiller leur raison, si nos efforts enfin ne peuvent les ramener à nous, alors, semblables à ce malheureux que la fatalité jette au pied d'un monument en ruines pour, au péril de sa vie, prévenir et sauver les passants d'un malheur inattendu, nous, sentinelles perdues, placées au plus bas degré de l'édifice social, que la philosophie bat en brèche, crions Gare ! et mourons à la peine.

Les classes populaires comprennent bien qu'il faut qu'elles prennent pied dans la presse périodique, pour devenir une puissance dans l'Etat. Nous ne pouvons que les féliciter de cette nouvelle tactique, qui les conduira à une prompte émancipation. Il n'est pas possible d'exploiter longtemps des gens qui raisonnent, lisent, écrivent, discutent, publient leurs griefs et leurs vœux. L'opinion publique, essentiellement juste, parce qu'elle s'appuie sur les admirables instincts de la nature humaine, ne tarde pas à prendre parti pour les victimes, et les oppresseurs sont obligés de capituler.

Déjà Paris et Lyon avaient leurs journaux populaires. Depuis un mois, Marseille a le sien, le *Phocéen, feuille sociale et littéraire, rédigée par des membres de l'Athénée-Ouvrier* (1). Nous recevons

(1) Paraît tous les samedis. Prix : 4 fr. par trimestre.

Nous voyons tous les jours ces hommes éminents, presser avec effusion de leurs mains délicates la main calleuse du travailleur. Nouveaux Moïses, ils ont frappé le rocher, et la source a jailli, mais cette source serait bientôt tarie si le peuple ne la ravivait pas en faisant preuve de bonne volonté. Il faut qu'il prenne son courage à deux mains et qu'il pousse le char du progrès, enrayé depuis dix-huit siècles dans la route de l'avenir.

Les hommes généreux et dévoués à la sainte cause du peuple, dont nous parlions tout-à-l'heure, sont enchaînés aux devoirs que leur impose la position qu'ils occupent dans la société; ils ont pu, sans doute, après de laborieuses recherches, comprendre d'une façon théorique les besoins du travailleur; mais si ce dernier ne leur prête la main, ils ne pourront jamais dérouler un à un les anneaux de cette chaîne mystérieuse qui se rive toujours plus fort au pied du prolétaire.

Il importe donc à l'ouvrier de les aider dans cette tâche, en mettant en pratique cet adage aussi vieux que le monde : *aide-toi, le ciel t'aidera*.

L'envoi du journal était accompagné d'un joli volume de poésies dont nous rendons compte aux Variétés.

Nous invitons de toutes nos forces les amis des classes ouvrières à provoquer dans tous les grands centres de population, la fondation de pareils journaux, qui ne tarderont pas à devenir les confidents de toutes les réclamations, et les échos de tous les bons conseils.

Nous aurions encore quelques mots à répliquer à l'*Alliance* et à l'*Univers*, mais, à défaut d'espace, nous ajournons à mardi.

REVUES DE LA HUITAINE.

Mouvement politique et social.

FRANCE.

La seule idée qui préoccupe aujourd'hui la France, est l'élection des députés... Idée, n'est pourtant pas le mot propre, car, de toutes les impulsions qui dirigent les électeurs, l'idée est certainement la moins puissante. L'intérêt particulier, l'amour-propre, la corruption, la complaisance, l'indifférence, voilà les grands moyens à travers lesquels passent les votes électoraux pour aller tomber dans l'urne du scrutin; mais l'Idée, mais l'intérêt général bien entendu, mais l'amour de la patrie et de l'humanité, mais des vues nettes et arrêtées sur le mouvement social, rien n'est plus rare, rien n'est moins influent, rien même ne passe pour plus ridicule.

Néanmoins, constatons que dans quelques circulaires de candidats conservateurs, les mots organisation du travail, amélioration du sort du peuple, commencent à se glisser; ce ne sont, sans doute, que des mots, et il ne faut pas s'exagérer l'importance dans la bouche de ceux qui les prononcent, sans y attacher un sens précis; mais enfin c'est un symptôme, c'est un aveu à enregistrer; peut-être ces candidats songeront-ils plus tard à se rendre compte de ces phrases qui se sont trouvées sous leur plume, comme étant un bon passe-port électoral. Le plus sûr pourtant est de ne pas trop s'y fier, et que le peuple lui-même sache et comprenne bien ce que c'est que l'organisation du travail.

— Après le mouvement électoral, l'évènement le plus important de cette semaine est la grève des ouvriers des mines houillères d'Anzin.

---

tance de la Lélia que la mère de famille de la vierge, comme pivot de charnelle attraction. Ce qui n'empêche que Georges Sand ne soit le premier écrivain de ce siècle. Je me suis pourtant laissé dire qu'ils n'avaient pas voulu le décorer cette année avec M. Lemachois et M. John Lemoinne, sous prétexte qu'il avait oublié de faire ses études et d'apprendre le rudiment. Je vous parie que la même raison sera cause que toute la cuistrerie des *Débats*, à commencer par l'*Ane mort*, franchira le sommet du Pinde, je veux dire entrera à l'Académie française, avant l'auteur de *Lélia*. Vous n'ôteriez pas de la tête à M. Baour-Lormian et à M. Dupaty qu'il est complètement impossible d'écrire le français d'une manière un peu passable à qui n'est pas d'une certaine force sur le *De viris* et Lhomond.

Vous savez bien ce M. Pierre Leroux qui était si ennuyeux, si nébuleux jadis, et que nous étions si contents de ne pas aimer, parce que nous ne pouvions pas le souffrir ; eh bien, il paraît que l'infortuné n'a pu se consoler du départ de son dernier admirateur et que dans sa douleur, il se propose de démontrer l'identité parfaite de Fourier et de l'Antechrist. Voyez un peu, mon cher ami, par le seul exemple de ce châtiment renouvelé de l'histoire de feu Nabuchodonosor, ce que c'est que de nous, et comment l'amour exagéré de soi-même, qui perdit aussi le beau Narcisse, peut vous métamorphoser quasi-subitement un philosophe... en chose. Un *de Profundis*, s'il vous plaît, pour l'intelligence du pauvre homme. Ce n'est rien encore que de trop s'aimer soi-même, le dur c'est de n'avoir pas de rivaux.

Un écrivain un peu plus profond, un peu plus érudit, mais beaucoup plus amusant que M. Pierre Leroux, c'est Méry, l'auteur d'une *Conspiration au Louvre*. Je n'ai jamais trouvé qu'un défaut à Méry, c'est d'avoir trop d'esprit, infiniment trop d'esprit pour un homme seul. Qu'on soit généreux, prodigue même de son or, quand on en a beaucoup, c'est très bien, mais qu'on se plaise à humilier les petites gens par l'étalage de ses richesses, voilà ce qui n'est pas charitable et ce que je ne pardonne pas. Je ne vous engage pas à lire l'histoire des amours de M. Arthur et de Mlle Bonchatain dans la *Presse*, car c'est décourageant pour tous ceux qui se mêlent d'avoir un peu d'esprit.

Si longue que soit déjà cette épître, vous ne voulez pas que je la termine, sans vous donner des nouvelles de la rue de Seine et de la rue du Coq.

Le comité de la D... a énormément pâti de votre absence. Nous avons bien tenté de louables efforts pour nous réunir quelquefois depuis votre départ; mais les séances, hors une, ont été bien languissantes, bien ternes. Il n'y a eu qu'une voix pour reconnaître que ça ne mordait plus, comme quand vous y étiez.

Le chat de l'établissement fait toujours de gros chagrins aux moineaux francs du voisinage. Je ne vous dirai pas comme mon cœur saigne de ces assassinats. J'ai eu aussi bien des désagréments pour mon feuilleton de l'autre jour; je ne sais pas en quoi j'ai mérité la haine de mes compositeurs, pour qu'ils m'aient fait dire qu'on pouvait aimer les *femmes grosses*, quand j'avais écrit les *femmes grasses*. Vous seul, mon ami, qui avez subi de semblables tortures, pouvez comprendre l'acuité de mes tribulations. Heureusement qu'il m'est venu bien de la satisfaction du côté de Castagno, et aussi du côté de mes perdreaux et de mes faisandeaux.

Le Café des Arts n'est content du gouvernement que tout juste, et ce n'est pas sans cause. Il n'y est tombé que deux ou trois décorations lors de la dernière distribution ; ce n'était pas assez, convenez-en. Il est triste de compter parmi les noms oubliés, ceux de Papety, de Français, de Diaz, de Baron, etc. Dites-moi alors à quoi sert d'avoir des succès ? Ah ! que si les jolies femmes étaient les seules juges du concours, comme il y aurait moins d'injustices, d'oublis immérités ! Et comme on verrait à chaque exposition s'accroître le nombre des sujets d'amour et diminuer proportionnellement le nombre des sujets d'amphithéâtre. Malheureusement, ce ne sont pas de jeunes et jolies femmes qui décernent les récompenses nationales et qui couronnent les vainqueurs, ce sont des hommes, hélas ! et des hommes généralement vieux et laids. La question de l'art, mon ami, n'est qu'une question de sexe.

Français et Baron partent pour Florence aujourd'hui même. On dit que Papety est en train de visiter les lieux où fut Troie et d'arracher à la brutalité de leurs ravisseurs les dames anglaises qui fréquentent les rives du Scamandre, attirées vers le fleuve par une vieille tradition. Théo... est occupé à ses lapins; Antoine D... à ses carpes; de sorte que c'est peut-être moi qui dans le moment actuel, représente le plus fidèlement le groupe des piocheurs.

Si la *Gazette des Tribunaux* vous tombe par là-bas sous la main, vous y verrez que le sage Ulysse a fini par se laisser entraîner aux séductions des sirènes, et par mordre comme nous au fruit de l'arbre de la science... De sorte que je ne vois plus guères que le redoutable logicien Toug... qui tienne bon dans le camp des arriéristes. En voilà un qui ne perdra pas sa part de paradis pour avoir voulu trop connaître.

Vous trouverez ici, je vous en préviens, pas mal de changements à votre retour. Le page Alcindor que nous avions si bien formé aux douces habitudes de la domesticité passionnée, vient de nous quitter pour prendre femme. On nous a livré en sa place, un gars civilisé qui nous offre un abricot ou une pomme de terre frite, quand nous lui demandons un légume ou un fruit vestalique quelconque. Encore une éducation à refaire : le métier devient fatigant.

La négligence avec laquelle le major remplissait ses fonctions de fournisseur-général de tabac a enfin porté ses fruits. Les plaintes étaient devenues depuis quelque temps si nombreuses, qu'on a senti la nécessité de faire un exemple, de frapper un grand coup, de donner cet emploi à un autre. Le major a été destitué et sa place octroyée à Comey... J'aime à penser que le nouveau titulaire, comprenant mieux que son prédécesseur l'importance de sa haute mission, justifiera largement la confiance dont nous l'avons investi. Il m'est pénible d'avoir à vous narrer que le major a subi sa disgrâce avec un stoïcisme qui nous a profondément affligés.

Le four a peu fourni pendant la dernière décade. Il est bien venu un matin avec Charles, un banquier qui nous a raconté, dans le style de sa profession, la magnificence de la salle de l'argent *moyenni* à l'hôtel de la Vrillière. « *Moyennement* parlant, » a interrompu Charles, avec cette prestesse de riposte et cet à-propos de charité qui caractérisent l'ami sincère. On a moyennement ri.

Du reste, la même incertitude mystérieuse continue de planer sur l'existence du *gredin* de la Californie. Vainement s'est-on adressé à toutes les notabilités zoologiques du Jardin-des-Plantes, pour avoir le véritable nom de la bête, on n'a jamais pu le savoir.

J'ai tant de fois entendu dire, dans nos classes, qu'il n'y avait plus de Pyrénées, que je ne serais pas fâché de vous voir élucider cette question dans l'intérêt de la géographie et de la politique. C'est vous dire que si vous avez quelque histoire intéressante de beefteack d'ours ou d'isard à nous envoyer de ces monts, nous la recevrons avec joie. A vous de cœur.

A. TOUSSENEL.

P. S. Je rouvre la présente pour vous dire que Fourc... rentrait à Paris comme vous en sortiez, ce qui est peut-être une raison pour que vous ne vous rencontriez pas dans les Basses-Pyrénées... Je viens de lire la profession de foi d'un avocat-général de Paris, qui promet de réclamer l'organisation du travail, si on le nomme député. Je regrette de ne pas être électeur pour accorder mon suffrage à ce digne magistrat.

O'Connell a promis tout son appui au nouveau ministère à la condition que celui-ci fera, pour l'Irlande, tout ce que celle-ci réclame pour être sur le pied de l'égalité politique avec l'Angleterre. Cette déclaration du grand agitateur a déplu à un certain nombre de ses partisans qui veulent, quand même, le rappel de l'union. Le camp d'O'Connell est divisé aussi sur une autre question, celle de la subvention du clergé catholique de l'Irlande par le gouvernement de l'Angleterre.

O'Connell est pour la subvention, et les dissidents sont contre. Enfin, la rupture est très sérieuse, et donne de vives inquiétudes au vieux chef irlandais. Le nouveau parti s'appelle la Jeune-Irlande, et ne veut pas entendre parler d'une politique modérée, qui tendrait à réconcilier le peuple irlandais avec la domination anglaise, quelque juste et conciliatrice que puisse devenir cette dernière. L'Irlande pour les Irlandais et le rappel de l'Union, tel est le cri du parti de la Jeune-Irlande, qui donne tant de mal à O'Connell.

On dit que la récolte des pommes de terre y est menacée cette année par la maladie qui l'a ravagée l'année dernière. Si ces craintes sont bien motivées, il y aura de grandes difficultés pour maintenir la tranquillité.

SUISSE.

(Correspondance particulière de la *Démocratie pacifique*.)

Bien que la situation actuelle de la république helvétique paraisse tout à fait dessinée, bien que les partis qui y sont en présence soient nettement tranchés, et placés, l'un sous le drapeau de la démocratie, l'autre sous le drapeau de l'ultramontanisme, il est cependant difficile de saisir les éléments des questions qui agitent l'esprit de ce peuple actif et intelligent, si l'on ne se reporte par la pensée à quelques temps en arrière.

Durant les années 1830, 1831 et 1832, la plupart des cantons suisses qui ont une certaine importance, modifièrent leurs institutions en cherchant à y faire pénétrer les principes féconds de la démocratie. Mais les tendances progressives qui, à cette époque, se manifestèrent de tous côtés, et qui, même dans la plupart de ces états, se traduisirent en révolutions, pacifiques il est vrai, mais plus ou moins complètes, ayant pour effet nécessaire d'éloigner du gouvernement les quelques familles qui, depuis 1814, se l'étaient approprié et avaient fait de la Suisse la terre de l'aristocratie, le parti populaire se trouva bientôt harcelé de deux classes d'ennemis : la première se composait de ces familles déchues des cantons régénérés, familles qui avaient aspiré et souvent réussi à constituer un patriarcat; la seconde embrassait le parti-prêtre et les magnats des petits cantons où l'esprit de progrès n'avait pas encore eu accès, à cause de l'influence du clergé ultramontain. Ces deux éléments, ces deux forces de résistance agissant sous l'empire des mêmes idées et à l'aide des mêmes préjugés, ne devaient pas tarder à se rapprocher, à s'unir pour s'opposer au torrent qui s'avançait et jetait l'épouvante dans leurs rangs, c'est-à-dire à l'émancipation des masses. Aussi, le 14 novembre 1832, les chefs de ces castes formèrent à Sarnen, dans le petit canton d'Unterwald, une alliance offensive et défensive qui prit le nom de ligue de Sarnen. Cette ligue opéra bientôt un soulèvement armé, dont le but était une réaction générale, et si grande fut son audace, que la diète dut faire marcher des troupes pour mettre un terme à la révolte. La dissolution de la ligue eut lieu à Beckenried (canton d'Unterwald), le 7 août 1833.

Mais malgré la rupture des liens extérieurs qui avaient servi à cette coupable tentative, le parti des Sarniens se maintint dans toute sa vigueur, et plus tard se fortifia de l'appui indirect que lui donnèrent quelques-uns des gouvernements cantonaux qui, quoique issus de récentes révolutions, cédaient par corruption ou faiblesse aux menées réactionnaires. Peu à peu, les cantons protestants qui auraient dû agir efficacement pour écarter les influences de l'obscurantisme toujours actif, toujours entreprenant, s'endormirent, et l'heure vint où l'on put signaler dans quelques-uns l'avènement d'une aristocratie nouvelle, l'aristocratie du doctrinarisme; tandis qu'à côté d'eux, dans la plupart des cantons catholiques, les ultramontains avaient acquis la plus absolue des dominations. On se convainquit alors, mais un peu tard, que le doctrinarisme ne demandait pas mieux que de laisser faire ses amis les ultramontrains, et de sanctionner par son silence leurs envahissements. Le libéralisme de 1830, doctrine vague, creuse, qui avait toujours reculé devant l'application loyale des principes généraux qu'il proclamait et qui n'avait rien fait pour le bien des masses, fut ainsi battu en brèche de divers côtés : en Valais et à Lucerne, on le vit expirer au milieu de sanglantes scènes, sous les coups du fanatisme, sans que le peuple, qui ne s'attache jamais à une politique faible et délétère, se levât pour le soutenir. Ce libéralisme avait été impuissant pendant son règne, il s'en allait sans laisser dans ces cantons le moindre regret, mais, ce qui est déplorable, il y laissa le pouvoir politique dans les mains des prêtres.

Lorsque les malheureux événements du Valais éclatèrent, en 1844, on n'ignorait pas que les ultramontains fussent parfaitement unis, mais on était loin de penser qu'ils possédassent une organisation complète, qu'ils eussent fondé une confédération dans la confédération. Cependant on dut déjà s'étonner de voir un Lucernois, connu en Suisse par son fanatisme féroce, appelé à diriger, dans un canton auquel il était étranger, tout ce mouvement de révolte, qui précipita de son siége le gouvernement valaisan. Aujourd'hui, d'importantes découvertes viennent d'avoir lieu. Par l'effet du plus singulier hasard, on vient d'obtenir des documents authentiques, mais destinés à rester secrets, qui attestent que déjà, en 1845, c'est-à-dire à une époque où la Suisse était dans la paix la plus profonde, les gouvernements ultramontains posèrent les bases d'une conjuration contre l'autorité fédérale.

Voici ce que ces documents, qui ne sont autre chose que les protocoles mêmes des décisions de ces cantons rebelles et qui ne sont connus que depuis quelques jours, nous apprennent :

... était muni de pleins pouvoirs pour voter toutes les mesures énergiques que prendraient les Etats réunis, *attendu que son canton ne donnerait jamais les mains à des demi-mesures.*

On s'occupa ensuite de la question de savoir jusqu'à quel point les chefs de la conjuration pouvaient compter sur l'appui du peuple pour les soutenir *avec résolution dans leurs entreprises vigoureuses.* Sur ce point, les délégués ne furent pas unanimes : les uns déclarèrent qu'ils ne possédaient pas à cet égard des données suffisantes; les autres avouèrent qu'ils ne pouvaient espérer que les populations de leurs Etats se lançassent dans de dangereuses entreprises, surtout en ayant pour seul motif une affaire aussi spéciale que celle des couvents argoviens, alors surtout que la suppression de quelques-uns d'entre eux avait reçu la sanction de la diète, et que cette difficulté était également terminée.

Passant ensuite à l'examen de l'objet principal de la conférence qui était de prendre des mesures, les délégués exposèrent leur point de vue sur l'état politique de la Suisse.

L'un de ceux du canton de Lucerne, Siegwart-Muller, ci-devant radical exagéré, déplora vivement l'oppression qui selon lui pesait sur les catholiques, les persécutions dont ils étaient l'objet, et proposa de lancer un dernier manifeste aux états confédérés, en les menaçant de rompre le pacte et de fonder une confédération à part, s'ils ne cédaient aux exigences des cantons ligués. Il est à remarquer cependant qu'il ne parait avoir donné aucune explication sur ces exigences, parce que sans doute les griefs étaient imaginaires. Il parla aussi des doctrines *anti-sociales* et *anti-chrétiennes* du radicalisme qu'il fallait abattre.

Le délégué du canton d'Uri attaqua aussi avec violence le radicalisme, et prétendit que depuis 1831 il aspirait à détruire le pacte fédéral. Le moment, ajoutait-il, était des plus favorables pour agir et mettre fin à l'oppression sous laquelle les cantons ligués se trouvaient, parce que dans le moment actuel *les cantons du parti conservateur formaient une masse compacte*, et il recommanda d'agir vivement.

Le délégué de Schwitz alla plus loin encore : il traita les autres confédérés *d'ennemis* qu'il fallait combattre comme combattait l'armée des anciens Suisses, c'est-à-dire sans compter ses adversaires.

Les délégués d'Unterwald étaient divisés sur la marche à suivre. Unterwald-le-Haut voulait marcher, Unterwald-le-Bas conseillait la prudence.

Le délégué de Zug recommanda de rester dans les voies légales.

Enfin, celui de Fribourg déplora que son canton ne fût pas placé plus à portée de ses amis politiques, pour les aider efficacement. Cependant il émit l'espoir qu'en apportant de l'ensemble dans les opérations, on atteindrait le but commun.

Cet exposé rapide des opinions, qui fut consigné au protocole, les moins clairvoyants même sont forcés aujourd'hui d'inférer que les conjurés n'avaient pas autant à cœur les intérêts de l'Eglise catholique, qui, comme chacun le sait, ne reçut jamais la moindre atteinte des gouvernements suisses, que ceux d'une combinaison politique qu'ils trament dès longtemps; ce qui le prouve d'ailleurs, c'est que deux cantons entièrement catholiques, Soleure et Tessin, sont tout à fait opposés à la politique de leurs coreligionnaires, et qu'un grand nombre de catholiques suisses gémissent des extravagances de la ligue. A tous les yeux, il est aujourd'hui évident que la ligue de 1845 n'est qu'une hardie reproduction de celle de Sarnen; il n'y a entre elles que la distance de dix ans.

Après deux jours de délibération, les délégués résolurent :

1° De soumettre à leurs gouvernements respectifs leur plan de menaces de retraite hors de la Confédération;

2° De prendre les précautions nécessaires pour que les actes de la conférence restassent secrets;

3° De communiquer le protocole de la conférence au demi-canton d'Appenzell (Rhodes intérieures), au canton du Valais et au canton de Neuchâtel, avec invitation de se joindre, comme canton conservateur, à la ligue, mais de laisser en dehors d'elle le canton de Bâle-Ville;

4° Enfin, d'exprimer à la partie d'Unterwald et au canton de Zug, qui n'adhéraient pas encore, le *vœu pressant* qu'ils le fissent sans délai.

En dernière analyse, il n'y eut que Lucerne, Uri, Schwitz et une partie d'Unterwald qui, par l'organe de leurs délégués, prirent dans cette fameuse conférence une décision définitive, car Fribourg même référa sur les points les plus importants. Néanmoins, au fond de tout cela, on retrouve bien l'idée de faire deux Suisses en déchirant le pacte.

Que se passa-t-il ensuite dans l'intérieur des gouvernements engagés dans la ligue ou sollicités à y souscrire? Il serait bien difficile de le dire. Il est seulement certain que l'on préféra dans les premiers temps agir partiellement, c'est-à-dire entraîner des cantons à des actes qui les rendissent hostiles au reste de la Confédération. C'est ainsi que la ligue provoqua de toutes ses forces l'appel des jésuites à Lucerne, l'un des trois directoires fédéraux : ce qui devait être une cause inévitable de guerre civile. C'est ainsi qu'elle fit éclater en Valais, comme nous l'avons vu plus haut, une guerre dont les opérations furent dirigées par un Lucernois, Meyer, l'un des chefs de la ligue et l'un des délégués de son canton à la conférence. C'est ainsi encore qu'elle chercha à plusieurs reprises à mettre en révolte et à armer les districts catholiques du canton d'Argovie. Le gouvernement de Lucerne en particulier, qui connaissait l'influence du clergé sur une partie de sa population et qui savait comment en profiter, se livra à une foule de mesures arbitraires et vexatoires contre la partie qui ne partageait pas ses vues politiques et religieuses. Bientôt la terreur régna dans ce canton, et pour s'y soustraire, des masses de citoyens durent fuir leurs demeures et se réfugier sur le territoire des cantons voisins. Là, réunis et assurés des sympathies de leurs confédérés, ces fugitifs conçurent le projet de rentrer chez eux en renversant le gouvernement qui les opprimait, et ainsi prit naissance la malheureuse expédition des corps francs qui livra aux mains de ce même gouvernement la vie et la fortune de tant d'hommes de cœur qui les uns périrent massacrés par des fanatiques, et les au-

... soin de tenir bonne note de la réponse. La plupart des voyageurs qui sont déjà rentrés en Pologne, bien que restés en dehors de tout mouvement politique, ont été arrêtés à la frontière, et plusieurs ne sont pas encore sortis de prison. L'empereur, à son dernier passage à Varsovie, tout en manifestant officiellement sa satisfaction aux habitants de la ville, a recommandé la plus grande sévérité dans le jugement des personnes politiquement compromises; il a lui-même révisé et signé plusieurs arrêts, aggravant, pour quelques-unes des victimes, la peine d'un degré, et il a refusé d'accueillir tout recours en grâce. En revanche, il ne s'est point montré avare de croix, particulièrement à l'égard des juges militaires des prévenus.

Ces préoccupations ne lui font pas négliger les intérêts commerciaux de son empire. La Russie a sur les autres nations européennes l'avantage d'avoir des agents au centre même de la Chine, à Pékin. Ces agents sont des missionnaires versés dans les langues orientales, qui, sous prétexte de science et de religion avec les principaux de l'empire, espionnant tous les secrets du gouvernement céleste, les transmettent à la cour de Saint-Pétersbourg. Aussi la Russie a-t-elle obtenu de la Chine des faveurs qu'aucun autre peuple n'a obtenus, la principale est le monopole presque exclusif du commerce par terre. Ce droit, pour la Russie, d'entretenir une mission dans la capitale de l'empire, date du règne de Pierre-le-Grand.

Ce commerce se fait presque uniquement à Kiakhta, ville de la Sibérie orientale; cette ville appartient par moitié aux deux peuples; mais la partie russe est seule habitée toute l'année; l'autre ne l'est qu'à l'époque des marchés. Les négociants russes y apportent des fourrures, des cuirs, des maroquins, des draps, qu'ils échangent avec les Chinois contre du nankin, du thé, du musc, de la rhubarbe et autres produits analogues.

La Russie aspire à rendre ce marché permanent, et à obtenir du gouvernement chinois un traité qui lui assure l'entrée en franchise de ses marchandises par cette frontière, et outre le monopole de certains articles sur lesquels les Anglais et les Américains lui font concurrence. Elle vient en conséquence de renforcer sa mission, et d'y envoyer deux nouveaux agents, savants et adroits, au moyen desquels elle espère arriver à ses fins. Ces agents doivent voyager de la manière la plus simple. Mais l'Angleterre a eu connaissance de ce plan, et de son côté elle songe à obtenir la faveur d'envoyer aussi des agents à Pékin. Les deux grandes puissances envahissantes vont donc se trouver aux prises par la diplomatie dans le céleste empire, en attendant qu'elles se rencontrent dans l'Asie centrale les armes à la main.

ESPAGNE.

Le gouvernement espagnol vient de rendre deux décrets portant que les branches des contributions indirectes et de la régie, qui jusqu'à présent avaient été administrées séparément, seront à l'avenir réunies en une seule administration dans chaque province. C'est une simplification des rouages trop compliqués de l'administration.

Un autre décret porte qu'il sera fait une statistique officielle de la richesse publique et spécialement de la richesse territoriale; une commission a été chargée de recueillir tous les documents à cet effet.

On se rappelle qu'à la suite des événements de la Galice, 200 soldats furent déportés en Amérique, sur un simple arrêté du général Villalonga. Le *Comercio* de Cadix nous apprend que ces soldats, embarqués sur une frégate marchande, qu'escortait un brick de guerre, ont profité d'un moment où le brick était resté en arrière, pour se soulever, et que la frégate, dont ils ont pris la direction, vient de les débarquer à Lisbonne.

PORTUGAL.

Le Portugal continue à être en proie à une vive agitation intérieure. Quoi qu'en disent les correspondances espagnoles, l'insurrection de la province Tras-os-Montès parait étouffée; les miguélistes n'avaient point de chef; mais la province est loin d'être calme. Plusieurs villes principales ont établi des juntes, qui ont la prétention d'être indépendantes. Le gouvernement central, paralysé par tous ces mouvements, vient de rendre un décret tendant à établir deux nouveaux cercles formés des districts les plus remuants, avec des chefs indépendants de l'administration, et chargés de correspondre directement avec le gouvernement central.

La commission chargée d'examiner le projet de réforme électorale a terminé ses travaux. Elle propose, dit-on, l'élection directe, l'incompatibilité des fonctions de député avec d'autres fonctions publiques, mais non avec celles de juge. Le ministère voudrait conserver la chambre des pairs, mais on doute que la chambre élue donne son approbation. Il paraît, suivant une correspondance espagnole, que le ministère craindrait l'exaltation actuelle des esprits, et chercherait à reculer les élections jusqu'à l'année prochaine. On dit aussi qu'il se propose de réduire de moitié la dotation de la reine. La même correspondance ajoute qu'une crise ministérielle est imminente, que Palmella, qui a entrepris une tâche au-dessus de ses forces, passerait à l'intérieur, et il serait remplacé aux finances par le conseiller Avila. On parle aussi d'un ministère dont Aguiar, chef du parti radical, aurait la présidence.

Les réfugiés espagnols prennent une part active à toutes ces agitations.

Le journal *A Revoluçao de Septembro* donne les détails suivants sur la rentrée des émigrés portugais dans leur patrie :

« Les démonstrations de l'opinion publique ont formé partout, en cette occasion, un singulier contraste avec les actes ministériels, car autant dans les premières tout a été noble et grand, autant dans les derniers tout a été mesquin et misérable.

» La rentrée de nos émigrés a provoqué une réjouissance générale dans le pays qu'ils ont traversé. Le peuple, qui remplissait les rues, couvrait ces illustres proscrits de fleurs, et faisait entendre des chants patriotiques. La nuit, les maisons étaient illuminées, et l'on donnait

démonstrations en faveur des émigrés, ainsi que d'imprécations immenses contre le ministère, tant à cause de son procédé vil et mesquin, que pour sa conduite hypocrite et tortueuse.

» Deux épées de Tolède ont été offertes, par les émigrés, l'une au colonel don César de Vasconcellos, et l'autre au colonel Jose Guar do Ferreira Passos, qui avaient dirigé le mouvement de la glorieuse jounée du 5 février 1844.

» Le samedi, 11 courant, un splendide dîner a été offert par souscription nationale, aux émigrés, pour fêter leur retour en Portugal. Le repas a été suivi d'une représentation extraordinaire donnée au théâtre de Dona Maria, au bénéfice des émigrés nécessiteux. »

DANEMARK.

Le roi de Danemark a été frappé ces jours derniers par une indisposition très grave qui donne lieu à des appréhensions sérieuses.

Le gouvernement danois a conçu depuis longtemps le dessein de supprimer toute distinction entre les possessions danoises et les duchés allemands de Holstein et de Schleswig. L'Allemagne considère ce dessein comme une atteinte au principe de sa nationalité, et dans les Chambres de Bade et de Hanovre, des motions ont été faites pour inviter les gouvernements à agir près de la diète de Francfort, afin d'obtenir qu'elle protège le Holstein et le Schleswig contre l'incorporation dont ils sont menacés. Cette question est d'un haut intérêt pour l'avenir maritime du Zollverein.

AFRIQUE.

Le bey de Tunis a, comme on sait, décrété l'abolition de l'esclavage dans ses états. Mais certains individus qui possédaient des esclaves les ont expédiés clandestinement à Tripoli, où ils les ont vendus. Informé de ce fait, le bey a envoyé dans cette ville six gendarmes, avec mission d'arrêter les coupables et de les conduire prisonniers à Tunis. Or, parmi eux se trouvait Si Soliman-ben-Ayet, frère de Si Mahmut, l'homme d'Etat du jour, qui, à peine arrivé, a été rendu à la liberté sans aucune espèce de justification; mais un autre malheureux, Mahomet-ben-Zekri, a été mis en prison.

Le vice-roi d'Egypte, Méhémet-Ali, par une fantaisie qu'on a peine à s'expliquer, va se rendre à Constantinople; au départ du dernier bateau à vapeur, il n'attendait pour s'embarquer que le firman d'invitation.

A la date des dernières nouvelles, on attendait à chaque instant à l'île de Bourbon, l'arrivée de la flotte française chargée d'aller venger l'horrible massacre de nos concitoyens à Madagascar, et cet espoir avait rempli tous les cœurs d'enthousiasme. Hélas! ils comptaient sans M. Thiers et ses amis.

La colonie anglaise du cap de Bonne-Espérance a été violemment attaquée par les Cafres.

ÉTATS-UNIS

L'invasion du Mexique par l'armée des Etats-Unis marche avec une rapidité extrême; s'il faut ajouter foi aux journaux américains, déjà le démembrement du Mexique a commencé. Les provinces du Nord songent à se détacher du Mexique pour entrer dans la fédération des Etats-Unis. Le Yucatan s'est déjà prononcé dans ce sens. La Californie, dit-on, se prépare à suivre cet exemple.

Le gouvernement des Etats-Unis organise un corps de volontaires émigrants, qui doivent d'abord se joindre à l'armée pour conquérir la Californie, et ensuite s'y établir comme colons. Ce corps se composera d'artisans et d'agriculteurs. Le gouvernement a promis de donner à chacun de ces volontaires, 820 arpents de terre après la conquête du pays dans lequel ils doivent s'établir.

Les bruits les plus contradictoires, relativement à la guerre du Mexique, circulent dans les journaux américains. Selon les uns, la paix ne tardera pas à être conclue entre les deux pays; selon les autres, la conquête du Mexique est à peu près certaine, et la fédération des provinces à l'Union américaine désirée à la fois par les deux peuples. De tous ces bruits, on ne peut rien conclure de positif. Il nous faut attendre d'autres nouvelles.

On soupçonne maintenant que tout le bruit de la guerre avec l'Angleterre à propos de l'Orégon, n'a été qu'une feinte de la part du président Polk pour masquer ses intentions de conquête du Mexique. Ce soupçon ne paraît pas sans quelque fondement. Du reste, les Mexicains n'ont jamais su se gouverner eux-mêmes, et leur pays aurait beaucoup plus de chances de progrès et de bien-être sous le gouvernement des Etats-Unis.

Erratum. Nous avons déjà signalé dans le numéro quotidien, comme contraire à tous nos principes, le récit qui était fait dans notre dernier numéro de huitaine, des troubles d'Anzin. Nos lecteurs ont dû s'étonner d'un langage si opposé au langage du reste du journal, et deviner sans doute que c'était un emprunt Telle était la vérité. Ce récit était celui de l'*Echo de la frontière*, feuille toute dévouée à la compagnie d'Anzin, dont le nom n'avait pas été cité par mégarde.

Grève des mineurs d'Anzin.

Les travaux ont été repris dans les mines de la compagnie d'Anzin. Une correspondance du *Courrier du Nord*, en date du 17, à midi, contient ce qui suit :

La grève vient de cesser comme par enchantement. A Anzin, à Saint-Vaast-là-Haut, à Vicoigne, dès ce matin, de nombreux ouvriers se sont présentés aux fosses dont les feux avaient été rallumés, et se sont remis immédiatement au travail. A chaque instant les retardataires rentrent; les fosses de Saint-Vaast-là-Haut sont presque au grand complet.

Pour faire comprendre ce revirement heureux, mais inattendu, dans les dispositions des ouvriers, nous avons besoin de dire quelques mots des démarches de l'autorité et des ingénieurs, dont la conduite, pour en ramener un grand nombre à la raison. Cette marche toute paternelle et pacifique a complètement réussi. Dans la journée d'hier, l'état des esprits paraissait totalement changé, et hier soir, 500 ouvriers environ de Saint-Vaast-là-Haut et d'Anzin arrivaient à la maison de direction pour demander du travail.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, ces bonnes dispositions n'ont fait qu'augmenter depuis; mais ce matin cependant, la reprise des travaux n'a pas encore eu lieu dans les fosses de Denain. Ce fâcheux état de choses ne peut du reste pas durer, car une préoccupation qui a sans doute cessé à l'heure où nous écrivons, a seule pu arrêter les ouvriers de cet établissement. Hier, un certain nombre de mineurs de Saint-Vaast-là-Haut, s'étant rendus près d'eux pour les engager à suivre leur exemple, les ouvriers de Denain ont cru avoir affaire à des agents soudoyés par l'administration, et les ont repoussés sans vouloir les entendre. Cette erreur doit être maintenant dissipée.

A Saint-Vaast, l'empressement des ouvriers à reprendre leurs travaux a causé ce matin un singulier incident. A la fosse de la *Vedette*, l'officier du poste, qui n'avait pas été averti, voyant accourir une masse compacte de mineurs, a cru à une attaque d'autant plus dangereuse qu'il disposait de peu d'hommes. Il s'est mis cependant sur la défensive et se préparait à faire bonne résistance, lorsque des signes de joie et de paix l'ont promptement fait revenir de son erreur. Les soldats ont alors ouvert joyeusement leurs rangs aux braves travailleurs, qui se sont mis immédiatement à l'ouvrage.

Nous pouvons donc considérer aujourd'hui la grève comme entièrement terminée. Le bon sens des ouvriers a enfin triomphé de fâcheuses méfiances et tout fait espérer qu'ils n'auront pas à s'en repentir. La compagnie s'est engagée à être juste et paternelle; ses intérêts, autant que la raison et la justice, lui commandent de tenir parole. Nous venons d'apprendre, du reste, que la régie, réunie à Saint-Vaast-là-Haut, s'occupe activement, depuis la rentrée des ouvriers, des réclamations et de la demande d'augmentation qui lui a été adressée.

L'*Echo de la Frontière*, organe ordinaire de la compagnie, ajoute qu'il est autorisé à dire que la Régie ne se séparera pas sans avoir fait connaître aux ouvriers sa détermination.

L'*Impartial du Nord*, donnait, le 17, avant que les travaux fussent repris, de sages conseils au préfet et à l'administration des mines :

Vous dites aux ouvriers qu'ils doivent se soumettre d'abord, qu'après cela on examinera leurs griefs. Mais si vos conseils ne sont pas entendus, si une défiance mal justifiée, nous voulons le croire, les empêche de se rendre à vos exhortations, faut-il pour une question d'étiquette, ensanglanter nos villages? Il nous semble que, représentant du pouvoir central, vous, préfet, vous pourriez, vous devriez agir comme intermédiaire entre les ouvriers et leurs maîtres, et nous aimons à le croire, si un arbitrage désintéressé s'offrait pour juger la difficulté, les ouvriers l'accepteraient avec empressement.

Les ouvriers ne sont pas des esclaves, après tout; si les conditions qui leur sont offertes par la compagnie ne leur paraissent pas acceptables, de quel droit pourriez-vous les contraindre? Si, demain, les mineurs de la compagnie voulaient embrasser d'autres professions dans l'espoir d'y trouver un salaire plus élevé et un travail moins pénible et moins dangereux, en vertu de quelle loi pourriez-vous les enchaîner dans les entrailles de la terre? Des violences ont-elles eu lieu? Nous les désapprouvons, et nous n'avons pas attendu jusqu'à ce moment pour dire la vérité aux ouvriers; d'ailleurs les tribunaux sont là pour faire justice des tentatives coupables. Mais, encore une fois, pourquoi imposer la soumission préalable, au lieu d'agir comme intermédiaire officieux, puisque l'insuffisance de notre organisation politique ne vous permet pas d'intervenir à un titre plus efficace?

Maintenant, nous engagerons la compagnie d'Anzin à déposer sur ce point tout amour-propre, nous la convions à entrer, s'il le faut, en composition avec ses ouvriers, à ne pas se croire obligée de répondre par une espèce de déclinatoire aux demandes de ces derniers. Nous comprenons que les représentants de l'Etat ne puissent pas transiger avec la violation des lois, mais la compagnie d'Anzin ne représente qu'un intérêt particulier, et elle peut, sans déroger, faire quelques concessions de forme à ceux dont le travail l'enrichit. Nous ne lui demandons pas d'accueillir sans examen des demandes qui seraient exagérées, nous lui demandons de les examiner, de les discuter avec une commission d'ouvriers, en présence de l'ingénieur en chef des mines et du préfet lui-même. Si les prétentions des ouvriers sont exagérées, nous ne pouvons croire qu'ils y persistent quand des voix amies les auront éclairés. Mais, pourquoi les repousser sans examen, pourquoi refuser toute intervention arbitrale, pourquoi requérir des mesures énergiques, des mesures extrêmes, dont tout le monde déplorerait les résultats?

Nous éprouvons, — pourquoi le cacher? — une pitié profonde, une mense sympathie pour ces ouvriers, déshérités de la lumière du jour, condamnés à des travaux que n'accepteraient pas les forçats de Toulon, exposés chaque jour à des dangers sans nombre, et aux terribles affections que l'on gagne dans les mines, et qui se transmettent de génération en génération. Nous croyons que l'indulgence, l'indulgence excessive, est un devoir d'humanité et de bonne politique envers ces hommes qui, dénués pour la plupart de toute instruction, sont moins coupables que d'autres quand ils dépassent les limites de la légalité. A ces puissantes considérations, nous ne comprendrions pas qu'on voulût opposer sérieusement la personnalité de la compagnie d'Anzin, faire de ce débat une question d'étiquette, et, pour sauvegarder l'amour-propre de quelques personnes privées, exposer des milliers d'ouvriers à être décimés par le fer et le feu.

On n'a pas eu besoin de recourir à ces extrémités. Nous nous en applaudissons. La compagnie s'est formellement engagée, nous espérons qu'elle ne reculera pas devant ses promesses, et ne fera pas repentir les ouvriers d'avoir eu confiance en sa parole.

Dans un document qu'elle a publié, la compagnie dit qu'il est indispensable d'examiner avec maturité une question qui exercera inévitablement une grande influence sur les salaires des diverses industries de l'arrondissement.

Le *Courrier du Nord* fait, à ce sujet, les réflexions suivantes :

Nous comprenons, mais sans la partager, la susceptibilité et l'hésitation de la compagnie d'Anzin. Elle conçoit qu'en augmentant le salaire de ses ouvriers, elle fera par cela même augmenter le salaire dans les usines voisines, et elle se préoccupe avant tout du changement qui en résultera dans la situation de toutes les industries. Il est

Les ouvriers charpentiers de Caen ayant obtenu des entrepreneurs l'augmentation de salaire qu'ils leur avaient demandée, ont tous repris leurs travaux.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — M. le duc d'Aumale est arrivé hier à Paris par le chemin de fer d'Orléans, revenant d'Afrique.

— M. le ministre des travaux publics vient de charger M. Clapeyron, ingénieur des mines, chargé de diriger la construction du matériel du chemin de fer du Nord, de faire un rapport sur chaque locomotive, constatant le poids, la dimension et la force de ces appareils.

— Ibrahim-Pacha a quitté Londres le 16, à sept heures et demie du soir, et est arrivé le même jour à Gosport, où il doit s'embarquer sur un bâtiment que le gouvernement anglais met à sa disposition. On croit que le pacha, avant de retourner à Alexandrie, visitera successivement Cadix, Gibraltar et Lisbonne.

— A l'occasion du deux-centième anniversaire de la naissance de Leibnitz, la Société historique de la Basse-Saxe a tenu à Hanovre une séance dans laquelle le littérateur C. Gœdecke a lu une dissertation sur les travaux du célèbre philosophe Le conseiller intime Blumenbach a rappelé dans un discours plusieurs faits nouveaux et intéressants de sa vie. La réunion s'est rendue ensuite à l'église de Neustadt, où se trouve la pierre sépulcrale, qui recouvre les restes de Leibnitz. Des ceps et cyprès ont été déposés sur la tombe par toute l'assistance.

A la Bibliothèque Royale, on a exposé les objets appartenant à l'illustre savant. L'exposition était composée du fauteuil de cabinet sur lequel il est mort assis; de la célèbre machine à calculer, et d'un grand nombre de manuscrits.

Le buste de Leibnitz portait une couronne de lauriers, et des fleurs étaient répandues autour du monument.

CHEMIN DE FER AU MEXIQUE, — La construction du chemin de fer de la Vera-Cruz vers Mexico, écrit-on à l'*Emancipation belge*, avance aussi rapidement qu'il est possible dans un pays qui a été tourmenté par plusieurs révolutions, et malgré le climat meurtrier et la mort de plusieurs employés qui avaient suivi l'ingénieur belge qui le dirige, on a pu organiser des ateliers assez nombreux de terrassiers indigènes, gens naturellement indolents, et chez lesquels il n'est possible de changer les habitudes que le climat leur a fait contracter, qu'à force de patience et de fermeté.

Les terrassements, ouvrages d'art, stations et la voie de la moitié de la première section, sont complètement achevés sur près de 25 kilomètres. L'igénieur a profité de la saison des pluies pour faire une reconnaissance des terrains pour la continuation des études du projet jusques sur le plateau de la Cordillièr e.

— Par une circulaire en date du 8 de ce mois, M. le ministre de la guerre autorise MM. les lieutenants-généraux commandant les divisions militaires à délivrer des congés aux officiers sous leurs ordres qui seraient électeurs et voudraient user de leur droit électoral, ainsi qu'à accorder des prolongations à ceux qui se trouvent déjà en congé.

— Par ordonnance du roi, la Banque de France est autorisée à établir un comptoir d'escompte à Valenciennes. Les opérations de ce comptoir seront les mêmes que celles de la Banque de France, et seront exécutées sous la direction et la surveillance du conseil général de la Banque, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 25 mars 1841.

— Le roi vient de rendre l'ordonnance suivante :

Art. 1er. L'Académie de Sciences morales et politiques est autorisée à accepter le legs qui lui a été fait par le sieur Singer, négociant à Paris, dans son testament du 18 août 1845, d'une rente annuelle sur l'Etat de douze cents francs.

Art. 2. Ce legs sera employé à la fondation de quatre prix perpétuels et annuels qui recevront la dénomination de *Prix Singer*, et qui seront distribués selon la volonté du testateur de la manière suivante, savoir : 1° Un prix annuel de 300 francs à la personne qui aura fait la plus belle action de courage et d'humanité dans l'année, du 1er janvier au 31 décembre, à sauver les naufragés qui auraient été en danger de périr, soit sur la mer, soit sur les côtes, les fleuves, rivières ou canaux; 2° un prix annuel de 300 francs à la personne qui aura fait la plus belle action de courage et d'humanité à sauver la vie à une ou plusieurs personnes qui auraient été exposées à périr dans un incendie. Les pompiers sont compris au nombre des personnes qui pourront prétendre à ce prix : 3° un prix annuel de 300 fr. au cocher de voitures de place, c'est-à-dire à tout cocher de voitures de places suspendues, soit à deux ou quatre roues, qui aura fait la plus belle action de probité et d'humanité dans l'année; 4° un prix annuel de 300 fr. à la personne qui aura fait dans l'année la plus belle action de courage et d'humanité dans le département du Haut-Rhin.

Art. 3. Le premier, le deuxième et le quatrième de ces prix pourront être décernés plusieurs années de suite à la même personne, mais le troisième, attribué aux cochers de place, ne pourra être dé cerné à la même personne qu'une seule fois.

— Vendredi, à la halle de Rouen, on a vendu le premier sac de blé nouveau qui y ait été apporté cette année; il a été acheté au prix de 26 fr. l'hectolitre.

— Une décision récente du ministre de la guerre vient de disposer que les fourrages artificiels entreraient dorénavant pour un tiers dans la composition de la ration de foin des chevaux de l'armée.

INTOLÉRANCE.— Un entrepreneur en bâtiments, dit le *Courrier de la Moselle*, fut dernièrement mandé à Gorze, dans sa famille, pour être parrain d'un enfant de sa sœur établie dans cette commune, mais le curé refusa de l'accepter comme parrain, attendu que ledit entrepreneur avait fait travailler ses ouvriers le dimanche de la Fête-Dieu.

L'entrepreneur lui répondit qu'il n'avait fait travailler que dans un cas de nécessité, et afin de faire achever, sur les instances de la municipalité, une salle de la mairie dans laquelle devait s'assembler, tout prochainement, le conseil de révision.

Le curé n'en voulut pas démordre. Le père déclara net, alors, que son enfant n'aurait pas d'autre parrain. — Hé bien, reprit le curé, il ne sera pas baptisé.

Voilà donc le pauvre petit privé du premier des sacrements, par la volonté seule de M. le curé.

y mettre entrave. M. de V... venait de recevoir une lettre de . le procureur du roi de Paris; cette lettre lui annonçait qu'une mme aliénée qu'on avait trouvée abandonnée sur la voie publique un n auparavant et qui, à ce moment, avait été conduite à la Salpêtrière, ulssait, depuis peu, de quelques éclairs de raison, et que dans ces oments lucides, elle prétendait être la dame de V...

M. de V... se contenta d'envoyer un extrait de l'acte mortuaire de sa mme, et en présence d'une pièce si authentique, cet incident était r le point de ne pas avoir de suite; mais l'autorité judiciaire, conrvant quelque doute, voulut les éclaircir, et manda M. de V... à Pas, pour être confronté avec la folle. Il partit plein de sécurité, car il doutait pas de la mort de sa femme. Qu'on juge de sa stupéfaction rsqu'il reconnut sa femme dans la malheureuse insensée!

Il paraîtrait qu'en se sauvant de la maison de son mari, Mme de V... ait rencontré une mendiante bien connue dans le pays, et dont la ison n'était guères plus assurée que la sienne. Cette mendiante parurait les communes environnantes, dans un rayon assez étendu, et le apparaissait ainsi d'un instant à l'autre sans qu'on fit beaucoup ention à elle. On suppose donc que Mme de V..., s'imaginant dans folie être l'objet de quelques persécutions, aurait proposé à la mennte d'échanger leurs habits, et en effet elle portait les haillons de lle-ci lorsqu'elle a été arrêtée à Paris.

Quant à la mort de la mendiante, on en est réduit à des conjectures.

VARIETES.

Critique littéraire.

L'ATHÉNÉE-OUVRIER, recueil de morceaux poétiques et littéraires, lus dans les séances publiques de cette Société. Marseille 1846.

La poésie, si l'on prend ce mot dans toute son étendue, n'est s une jouissance à l'usage exclusif de quelques-uns; c'est un enfait du ciel au partage duquel tous les hommes sont appelés. artout où l'émotion apparaît, c'est le souffle de la poésie qui passe; poésie est dans le cœur de la jeune fille qui brûle de prononcer mot que la pudeur retient encore; dans l'émotion de la mère, nt au sourire de son enfant; elle pénètre l'âme du rêveur, i, du haut de la falaise, contemple la mer écumante et les eurs du rivage se courbant sous la brise. Elle se plaît surtout aux stes réunions d'hommes qu'anime une même pensée; c'est elle i poussa d'obscurs pêcheurs à tenter la conquête du monde au m de l'Evangile; elle qui enrôla les guerriers des croisades et les availleurs de ces merveilleuses cathédrales du moyen-âge; c'est le encore qui inspira les privilégiés lorsque, dans cette mémorae nuit du 4 août, ils immolèrent leurs privilèges au grand prinpe de la fraternité humaine. C'est la poésie que le Christ annonit à ses disciples lorsqu'il leur disait: « Rassemblez-vous trois en on nom, et je serai au milieu de vous. » Tout sentiment profond, ut élan de l'âme, tout enthousiasme en est une manifestation. art du poète est de la recueillir, de l'enfermer sous des paroles i la rappellent dans les cœurs et en reproduisent les effets.

Dans ce partage, les classes lettrées n'ont pas une meilleure part e les classes populaires. Loin de là, le riche vit souvent seul, le epticisme a émoussé sa faculté de sentir; mais le travailleur a ute sa verdeur de sensation et il vit rarement isolé. A l'atelier, aux amps, à la fabrique, il exécute des travaux répugnants, mais avec entourage souvent sympathique; les passions de groupes apraissent, et par suite la poésie enthousiaste et la poésie railleuse i en sont la double expression. Recueilli, ce vague sentiment étique devient la légende née on ne sait d'où, qui n'appartient à rsonne, mais dont chacun peut réclamer sa part; il inspire ces ants populaires, ballades, chansons, romances, de l'Allemagne, l'Ecosse, de l'Espagne, si poétiques encore, malgré la rudesse leurs formes.

Ce qui a manqué, ce qui manque encore au peuple, ce n'est pas nstinct de la poésie, c'est la faculté d'exprimer ses sentiments, de anifester sa vie. La langue qu'il parle est d'ordinaire bornée et u flexible, et en fût-il autrement, le poète populaire la méprise, ne veut écrire qu'en beau langage et tient à la distinction. ais l'idiome est rétif, même à ceux qui ont l'habitude de le scipliner. De là, pour le poète, des efforts inouis contre la vulgaté, une recherche continuelle d'élégance qui fatigue. Comme l'écolier qui fait un thème saisit avec bonheur l'occasion d'orner son avail d'une phrase de Cicéron et de Virgile, l'ouvrier-poète n'est mais aussi heureux que lorsqu'il a pu faire entrer dans son vers ne expression, une métaphore empruntée à un illustre écrivain. e travail de la forme finit même par lui faire oublier celui de la ensée; et son œuvre n'a, ni pour le style, ni pour les idées, rien e ce cachet d'originalité qu'on en devait attendre. Tous ses efrts n'ont conduit le poète qu'à ce qui ne serait pour un autre ue le point de départ. Vous qui lui reprochez de n'avoir pas fait ssez, regardez d'abord le chemin qu'il a parcouru.

Au reste, cette difficulté pour l'ouvrier de se créer une forme à oi, tend à s'aplanir. Si l'éducation est encore un privilége, si l'ennt du fermier doit souvent passer aux champs le temps de l'éole; si l'enfant de la fabrique est astreint dès son jeune âge à d'aérutissants travaux, la plus grande masse cependant peut recevoir bienfait d'une éducation première, et l'instruction se fait de plus en lus facile et abordable. Aussi voyons-nous les poètes populaires multiplier depuis quelques années. Les siècles précédents ne ous avaient légué que deux noms, celui d'Adam Billaut, le meuisier de Nevers, dont la bien-venue au Parnasse (style du temps) ut célébrée par un sonnet de Corneille, et celui du foulon de Faise, inventeur du vaudeville, Olivier Basselin; encore ce dernier les chefs-d'œuvre, mais le style en est coulant et mélodieux; il y a un vif sentiment du rhythme, et çà et là on y trouve d'heureuses et larges inspirations, comme dans ces vers où M. Poncy, ouvrier maçon, commente les paroles de l'Evangile: *Il y aura beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* Il s'adresse à Dieu:

Je suis monté bien haut sur nos collines nues,
Pour te voir de plus près, pour écouter encor
Le frôlement produit par la robe des nues,
Lorsqu'au vent de la nuit ondulent leurs plis d'or.....

J'étais parti joyeux, attachant ma prunelle
A la voûte où je lis ta gloire et ta bonté;
Mais la plainte d'en bas, qui passait solennelle,
A ramené mes yeux vers la réalité.

Et du haut de ces monts que le torrent balaie,
J'ai vu la terre en proie aux fléaux de l'enfer,
J'ai vu surtout le bagne, immense et rouge plaie,
Tordre, en te blasphémant, sa ceinture de fer.

Et ces forçats, courbés sous la chaîne et la honte,
Leurs grincements de dents, leurs rires de démons,
Troublaient l'hymne infini, qui, sans cesse, à toi monte
Des profondeurs des mers et des cimes des monts.

N'est-ce pas toi, Seigneur, qui, dans ta main sublime,
Tiens les destins de tous?... Et si c'est toi, pourquoi
Ceux-là sont-ils tombés dans les gouffres du crime?
N'avais-tu pas pour eux de place auprès de toi?

D'où vient que le malheur de ton sein les exile?
D'où vient pour ces brebis l'abandon du pasteur?
Ton amour n'est-il plus l'universel asile
Qu'ouvrit le flot de sang de ton flanc rédempteur?

A quand la guérison de toute plaie immonde?
Le jour où tous croiront et ne souffriront plus?
A quand ce jour qui doit régénérer le monde?
A quand le jour divin où tous seront élus?

Car, puisque c'est pour tous que tu mourus, espère
Que le prix des vertus une fois bien senti,
Tous voudront, tous pourront vivre au sein de ton père,
Et tu t'applaudiras, ô Christ! d'avoir menti.

Les poètes marseillais n'ont pas pénétré dans la vie populaire beaucoup plus avant que leurs prédécesseurs; ils ont comme eux préféré imiter les écrivains de la bourgeoisie. Ch. Poncy relève de V. Hugo, comme J. Reboul, de Lamartine; mais ne le leur reprochons pas trop durement. La poésie ne rend pas les choses telles qu'elles sont; elle les peint transformées et idéalisées. Pour bien voir un paysage, il faut s'en éloigner et choisir son point de vue; il en est de même de la vie sociale: tant qu'on se tient dans un centre, les objets se confondent, ce n'est qu'à distance qu'on assigne à chacun la place et l'importance qu'il doit prendre dans le tableau. L'ouvrier est mal placé pour voir ce qui l'entoure; M. Michelet ne peint la misère de couleurs si brillantes que parce qu'il en est loin.

Celui qui souffre, d'ailleurs, a hâte d'échapper à sa souffrance. Courbé tous le jour sous le poids d'un travail qui l'abrutit, froissé par la vulgarité de ce qui l'entoure, fatigué par les privations, n'est-ce pas trop que demander à l'ouvrier de ne pas échapper à ses maux, même en rêve? N'est-ce pas trop de vouloir que, bravant ce sentiment de pudeur et de fierté qui lui fait supporter la misère pourvu qu'on l'ignore, il mette à nu ses plaies et révèle ses douleurs? Pourquoi Dieu lui aurait-il donné ces deux consolatrices, l'Imagination et la Poésie, sinon pour lui rendre plus court le pénible trajet qui le sépare des jours où l'Harmonie transformera ses travaux en plaisirs? Laissons-le se créer à son gré un monde plus heureux; laissons-lui rêver les fêtes et l'amour de ces belles jeunes filles qu'il rencontre parées, et dont il ne savourera jamais le regard sympathique. S'il peignait sa vie et celle de ses frères, il ne pourrait que se plaindre et maudire, l'art y gagnerait peut-être, mais le bonheur du poète serait compromis. Nous ne pouvons lui donner la réalité, qu'il puisse au moins en caresser l'image.

Ce reproche, au reste, ne s'appliquerait pas à tout le recueil des poètes marseillais: parmi les nouvelles qu'il renferme, il en est une ode destinée à retracer la misérable existence de l'ouvrier, et dans une ode de Ch. Poncy sur l'Algérie, qui rappelle sans trop d'infériorité le poète des *Orientales*, l'Avenir adresse à la France l'allocution suivante:

Si tu dois, sur ce sol où Dieu guide tes pas,
Donner à tous le pain que le laboureur sème,
O France! il faut d'abord n'en pas manquer toi-même,
Et beaucoup des tiens n'en ont pas!

Et pourtant, chaque jour ton active industrie
Arrache des trésors à la terre meurtrie;
Ton sein est arrosé par de fécondes eaux.
Il ne souffre jamais des ardeurs tropicales,
Et les glaçons du Nord n'enfoncent pas les cales
De tes majestueux vaisseaux.

Et pourtant le soleil, ni les fertiles terres
Ne manquent à la faim de tes fils prolétaires;
Tu n'a pas plus d'enfants que tu n'en peux nourrir;
Et partout la faim crie, et partout sa voix sombre
Suppute les douleurs, les angoisses sans nombre
Que tu négliges de guérir.

Les nomades Bédouins que tu prétends soumettre,
Au moins, dans le désert, vivent sans lois ni maître.
Les tourments de la faim ne troublent pas leurs jours;
Car, libres de chercher partout leur nourriture,
Ils la pulsent sans cesse aux flancs de la nature,
Mère qui la donne toujours!

PETITE CORRESPONDANCE.

M. P. à F. — Reçu les 108,10. — Nous expédions. — Remerciements à M. D.

M. J. à Bonifacio. — Reçu les 90. — Merci des détails. — Observez. — Compliments à M. A.

M. M. S. à Montbéliard. — Reçu les 156.

M. C. à Châlon-sur-Saône. — Veillez à vos abonnements de huitaine dont l'échéance est fin juillet.

M. D. à Bruxelles. — Même recommandation.

M. P. à Decize. — Reçu les 72. — Merci. — Nous arriverons à tomber d'accord.

M. A. M., rue de Sèvres. — Nous recevrons avec plaisir et examinerons.

M. J. A. à Cadix. — Notre ami F. D. a reçu votre lettre du 8 courant, et nous a communiqué les passages qui nous concernent. — Nous reconnaissons bien votre excellent cœur; mais soyez sans inquiétudes sur l'avenir de l'Ecole.

M. C. à Bruxelles. — Cordial accueil à MM. A., de N. et M. — Nous vous enverrons un état complet.

M. Ch. R. à Rambouillet. — Reçu. — Affectueux remerciements. — Nous vous donnerons, en une autre occasion, plus de détail.

Echo de l'Aveyron. — Nous sommes au courant... mais nous n'avons rien à rétracter.

Courrier de Nantes. — Pour un ami, vous ne lisez pas la D. P. avec la religieuse attention qui lui est due, sans quoi vous n'auriez pas fait honneur au *Commerce* d'une correspondance de Madagascar qui était toute nôtre. Vous deviez bien soupçonner qu'un journal qui prend le titre de *Commerce*, nous pillait sans nous citer. — Même avis, sauf nuance convenable de ton, à quelques autres journaux.

Impartial de Seine-et-Oise. — *Quimpérois.* — *Journal de Lille.* — Remerciements.

Libéral liégois. — Pourquoi donc changez-vous nos plus belles phrases? Un peu de socialisme ne gâterait rien aux vôtres; croyez-le bien.

Sentinelle des Pyrénées. — Continuez. Vous nous faites grand plaisir; mais il y aurait aussi bon parti à tirer de nos grandes colonnes.

Journal de Genève. — Puisque vous vous obstinez à ne pas nous faire honneur du *Mariage de raison*, nous vous déclarons, plus haut que jamais, que la vertu des fils de Genève est un mythe, et encore quel mythe! Heureusement que nous n'avons jamais eu foi dans la patrie des banquiers.

Journal et Courrier du Havre. — Pourquoi ne nous parlez-vous plus? *Conservateur de la Dordogne.* — Reçu.

Bulletin d'Espalion. — Reçu aussi. — Nous comprenons, approuvons et remercions vivement. — Encore à huitaine les Aneries civilisées de M. A. T...

Marchés.

Marché aux fourrages. — Barrière d'Enfer 18 juillet. — Foin 1re 51,54; 2e 49,50; 3e 45,48. Luzerne. 1re 49,00; 2e 00,00; 3e 00,00. Paille de blé, 31,32; 2e 29,30; 3e 27,28. Regain, 00.

Marché Saint-Martin du 18 juillet. — Foin 1re qualité, 52 58; 2e 45 50; 3 00 40. Paille de blé, 1re qualité, 29 32; 2e 26 28. — Paille de Seigle, 1re qualité, 26,28; 2e 00 00.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 16, 17 et 18 juillet. — Beurre (le kil.) En livres, 1,12 à 2,24. — En mottes Isigny, 1,50 à 3,50. — En mottes Gournay, 1,20 à 3,40. — Petit beurre, 1,06 à 1,66. — Beurre salé et fondu, 0,00 à 0,00.

OEufs (le mille). Du 16 juillet, 46 à 67. — Du 17 juillet, 45 58. — Du 18 juillet, 45 à 60.

fromages (la dizaine). — Brie, 10 à 26. — A la pie, 5 à 15.

Halle à la viande du 18 juillet. — 20137 kil. Bœuf, 1-40 1-15 0-80. — 15493 kil. Veau, 1-40 1-20 1-00. — 3131 kil. Mouton, 1-40 1-20 1-00. — En gros, 29840 kil. 1-48 1-42 1-36.

Marché aux bestiaux du 18 juillet. — Maison-Blanche. — Porcs amenés, 292, vendus 223, de 1,30-1-34-1,32. — Vaches laitières, amenées, 56, vendues, 39, de 230 à 420.

Marché aux chevaux du 18 juillet. — Chevaux de selles et de cabriolet entrées 188, vendus 20 de 180 à 1000. — De trait 204, vendus 27 de 350 à 1240 — Hors d'âge 91 entrés, vendus 23 de 70 à 400. — Anes entrés 11 vendus 2 de 30 à 80. — Chèvres amenées 8, vendues de 00 à 00. — Voitures, 22 amenées, 4 vendues de 60 à 115. — Encan, entrés 6, vendus 6 de 10 à 300. — Essai, 91.

Marché aux farines, du 18 juillet. — Arrivages, 7879-48; ventes, 8523-54 restant, 22586-95. — Cours moyen du jour, 44-01; quinzaine, 42-27. — Ventes en disponible, gruaux, 628 q. 00 k. de 47-15 à 60-50; 1re marque, 670 q. 30 k. de 43-00 à 45-85; 2e 303 q. 01 k. de 40-75 à 42-70; 3e 15 q. 71 k. de 31-05 à 31-05; 4e 00 q. 00 k. de 00-00 à 00-00; cuisson, 160-14; relevé, 51-81. — Ventes à livrer, 7284 q. 80 k. de 40-10 à 43-95; cuisson, 942 q. 00 k.; revente 31 q. 40 k. de 40-75 à 44-00.

Bourse du 18 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 05	83 05	83 »»	83 »»
— — fin courant	83 20	83 20	83 15	83 15
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 75	121 75	121 65	121 70
— — fin courant	121 75	121 80	121 70	121 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3160	»»
4 0/0 J. »	» 107 »»	O. V. de Par. »	1365	»»
Emp. 1844. au Ct	» » »/»	C. hyp...... »	420	»»
—— fin Ct	» » »»	— Gouin.... »	1207	50
B. du Trés.	» » »/»	— Gann..... »	1185	»»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	83 23	83 30	——	»» »»	83 25
5 p. 0/0......	d. 50	» »»	» »»	——	»»» »»	»»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	10 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	05 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM.............	Der C.	100 3/8
Récép. Rotsch.	» 100 50	BELG. 2 1/2......	»	56 »/»
ESP. Dette act.	» »» »/»	— 4 1/2......	»	100 1/4
— — pass.	» » »/»	— de 1840...	»	101 7/8
— 3 p. 0/0.	» »» »/»	— de 1842....	»	» »/»
Dete intérieure	» 31 3/8	— Banque....	»	925 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	» » »/»	— de Em. 1841.	»	1115 »»
HOLL. 2 1/2	» »» »/»	PIÉMONT........	»	1222 50
HAITI.......	» » »/»	AUTRICHE......	»	395 »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1262 50
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	445 »»
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	1100 »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1277 50
— à Rouen.	900 »»
R.-Havre..	692 50
Avignon...	875 »»
Str. à Bâle.	215 »»
Paris-Str...	485 »»
Tours-Nant	494 25
Orl.-Vierz.	535 »»
C. du Nord	706 75
Famp-Haz.	515 »»
Diep.-Féc..	400 »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	550 »»
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	541 25
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber..	» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... » »»



MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible et courant du mois, 79; 4 derniers, 84; 4 premiers 1847, 87-50 à 87.

...—Colza, 72,50 à 00; œillette rousse, 00-00; lin, 81,50; cameline, 00-00 chanvre, 00-00; voiture, 0,00 à 0.

ESPRITS 3/6. — Disponible 120; courant du mois et août, 120 à 000; septembre, 000 à 121; novembre et décembre, 114 à 115; 4 premiers mois

... — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 90-91 les 100 kil.

2e, 00,00 à 00,00.	Vaches...	87	83	1 08	0 96	0 80
3e, 00,00 à 00,00.	Veaux....	974	839	1 50	1 30	1 10
4e, 00,00 à 00,00.	Moutons..	8051	8212	1 34	1 16	0 90

HALLE DE PARIS.

Grains (l'hectolitre).

Froment, 00 à 00. Seigle, 00 à 00. Orge, 00 à 00. Avoine, 0 à 00.

LAINES.

Châteaudun, mérinos, 1 40 à 1 80 le kil. Grosses laines, mieux tenues.—Toulouse, ventes difficiles; baisse.

SOIES.

Avignon, 1re qualité, prix soutenus; 2e qualité, baisse de 2 fr. par kil.

Seigle, 14 à 15. Orge, 11. Avoine, 9 à 10-50.

Montargis (Loiret). From. 21 à 24. Seigle, 16-25. Orge, 10-50 à 12-50. Avoine, 9 à 9-50. — Meung, from. 21-50 à 23-16.

Neubourg (Eure). From. 23. Méteil, 20. Seigle, 12. Orge, 13-50. Avoine, 11.

Brissac (Maine-et-Loire), From. 19-50. Seigle, 12-50. Orge, 10. Avoine, 7-23. Haricots, 17-50. Lin, 22-25.

Caen (Calvados). From. 18 à 22. Orge, 12-50. Sarrasin, 9 à 10. Avoine, 10-25. Colza, 22.

Châteauroux (Indre). From. 21-63 à 24-80. Seigle, 15-30 à 16-25. Orge, 12-23 à 14. Avoine, 8-50 à 9.

Châlons-sur-Saône Saône-et-Loire). From. 25. Seigle, 16-50 à 18. Orge, 15-50. Sarrazin, 11-25. Maïs, 17-50. Avoine, 9. Colza, 20 à 21-50.

Dijon (Côte-d'Or). From. 25 à 26. Seigle, 17. Orge, 16.

Dôle (Jura). From. 21-75 à 23-75. Orge, 12-75. Maïs, 15-75. Fèves, 16-25. Avoine, 8-25. Haricots, 18-75.

Pont-l'Abbé (Finistère). From. 19-93. Seigle, 12-39. Orge, 7-99. Sarrasin, 9-50. Avoine, 6-71.

Sancerre (Cher). From. 21-16 à 23-25. Méteil, 18. Marsèche, 14-50. Avoine, 8.

Tours (Indre-et-Loire). From. 19 à 21-50. Seigle, 13. Orge, 12. Avoine, 9-50.

Vouziers (Marne). From. 22-68 à 23-58. Seigle, 12-14. Orge, 11-79. Avoine, 8-37.

Bergues (Nord). From. 22-60 à 24-60. Escourgeon, 12. Avoine, 11-50. Fèves, 20. Lin, 22. Colza. 22.

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). From. 22-35 à 23-35. Seigle, 18. Fèves, 19-50. Orge, 11-50 à 12.

Marseille (Bouches-du-Rhône). Pologne, 21 à 23 50. Rochelle, 25 77. Ibrail, 17 81 Galatz, 18 43. Romélie, 18 60.

Sens (Yonne). From. 22 73. Seigle, 14 70. Orge, 11 70. Avoine, 10. — Saint-Florentin, from. 23 à 25.

Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). From. 21 33 à 24. Seigle, 12 60 à 16. Orge, 12 à 14. Avoine, 10 à 11. Farines, 159 kil. 67 fr.

COURS D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE PRATIQUE

60 LEÇONS.
5 leçons par semaine.

PAR **M. JULIEN BLANC**

20 fr. par mois.
85 fr. le cours entier.

M. JULIEN BLANC, qui a fait, le 25 juin, rue Duphot, devant un auditoire nombreux et choisi, l'exposition de sa méthode EXPÉDITIVE et ATTRAYANTE pour l'enseignement de l'orthographe, ouvrira très incessamment chez lui, rue Sainte-Anne, n° 63, un cours d'après cette méthode. Ce cours est destiné aux adultes des deux sexes. Il durera CINQ mois.

Les leçons auront lieu trois fois par semaine, à huit heures du soir. Chaque leçon durera une heure et demie, et le cours entier se composera de 60 leçons. — On s'inscrit chez M. JULIEN BLANC, rue Sainte-Anne, n° 63, tous les jours de dix heures à six heures. — Le premier mois (20 fr.) se paie au moment où l'on se fait inscrire, et chaque mois successivement d'avance. En acquittant d'avance le prix du cours entier, on ne paie que 85 fr. au lieu de 100.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10 :

LA DERNIÈRE INCARNATION

LÉGENDES ÉVANGÉLIQUES DU XIXme SIÈCLE,

PAR A. CONSTANT.

Prix, 60 centimes. Par la poste, 75 c.

PRÉSERVATION DE LA FAMINE.

DES CÉRÉALES PAR RAPPORT aux INDIGENTS

MOYENS D'ASSURER LE PAIN AUX OUVRIERS PENDANT LES ANNÉES DE DISETTE;

PAR LE Dr GUILMOT,

Chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien chirurgien major de la garde impériale, médecin de la maison centrale de Loos.

Brochure grand in-octavo. Prix : 1 fr. Par la poste : 1 fr. 15 c.

FÉODALITÉ ou ASSOCIATION

A propos des Houillères du Bassin de Saint-Étienne.

PAR VICTOR HENNEQUIN.

Prix : 0,75 centimes. Brochure in-8. Par la poste, 1 fr.

DU MONOPOLE DES SELS

PAR LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE.

Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique*.

AVEC PRÉFACE, DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PAR RAYMOND THOMASSY.

Prix : 1 franc. Brochure in-8. Par la poste, 1 fr. 25.

INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE.

Deux volumes in-octavo. PREMIÈRE PARTIE.

LES JUIFS

Prix : 12 fr. Par la poste, 16 f.

Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE,

SUIVI DE MÉLANGES,

Un volume in-8°. Prix . 6 fr. Par la poste, 7 f. 50.

Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

TABLE DES MATIÈRES. — VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ECOSSE. — Un vase brisé. — A Charles Fourdrin. — Histoire du docteur Akiba. — Aux légitimistes. — Napoléon socialiste. — Notes d'un étudiant en droit.

DRAGÉES DE LACTATE DE FER DE GÉLIS ET CONTÉ

4 fr. la boîte. Approuvées par l'Académie royale de Médecine de Paris. 2 fr. la 1/2 boîte.

Le rapport fait à l'Académie de médecine constate la supériorité de cette préparation, qui offre le moyen le plus agréable et le plus facile d'administrer le fer à l'état soluble, et les médecins la prescrivent de préférence aux autres ferrugineux toutes les fois que ceux-ci sont indiqués, principalement dans le traitement des PALES COULEURS, des PERTES BLANCHES et pour FORTIFIER les TEMPÉRAMENTS FAIBLES. On ne vend ces dragées qu'en boîtes carrées portant la signature ci-contre, le cachet des inventeurs et celui de M. LABÉDONYE. Dépôt génèral à la pharmacie, rue Bourbon-Villeneuve, 19, et dans presque toutes les pharm. de chaque ville de France et de l'étranger,

Rue St-Louis, 21, au Marais. PLUS DE MÉDECINES DÉSAGRÉABLES,

LIMONADE GAZEUSE PURGATIVE DE QUENTIN.

CAPSULES RAQUIN

AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues à *l'unanimité* par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc.

A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

SAVON DE GUIMAUVE

Ce véritable savon, si précieux pour la peau, ne se vend que chez BLANCHE, parfumeur, passage Choiseul, 48. Eviter la contrefaçon. CREME D'HÉBÉ, infaillible pour les rides.

SIROP D'ECORCES D'ORANGES.

TONIQUE ANTI-NERVEUX

SIROP TONIQUE ANTI-NERVEUX J. P. LAROZE

De J. P. LAROZE, pharm., rue Neuve-des-Petits-Champs, 26. Paris.

Toujours en flacons spéciaux portant les signat. et cachet ci-dessus.

Il est prescrit avec succès dans les affections nerveuses de l'estomac et des intestins. Il excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la langueur, le dépérissement, la débilitation organique, les gastralgies, névroses des viscères, abrège les convalescences traînantes, détruit la constipation. Prix du flacon, 3 fr., dépôt dans chaque ville, et chez MM. LEMAILLAN, à Rouen; VERNET, à Lyon; THUMIN, à Marseille; VANEL jeune, à Bordeaux; ABBADIE, à Toulouse.

1 FR 240 Feuilles beau papier à lettres glacé; extra-fin, très glacé, dans une boîte, 1 fr. 50 c. et 2 fr.; initiales sans augmentation; nouvelles enveloppes 50 c. et 1 fr. le cent; papier écolier, 3 fr. la rame; registres, 75 c. les 100 pages; 200. 1 fr. 50 c. r. Joquelet, 8, au 1er, près la Bourse.

ENTRETIEN ET PANSEMENT

Propres, commodes et économiques

des VESICATOIRES et des CAUTERES

avec les *TAFFETAS LE PERDRIEL*,

L'un n° 1, 2, 3 et 4 pour vésicatoires (rouleaux roses), l'autre sans numéro pour cautères (rouleaux bleus).

POIS ELASTIQUES EN CAOUT-CHOUC

Emollients à la guimauve, suppuratifs au garou.

SERRE-BRAS élastiques à plaque et sans plaque. COMPRESSES, etc., de LE PERDRIEL, pharmacien, Faubourg-Montmartre, 78.

CEINTURES DE NATATION.

Avec ce préservatif on peut rester dans l'eau aussi longtemps qu'on le désire, sans se fatiguer ni pouvoir se noyer. 15 fr. GUERIN jeune et comp., rue des Fossés-Montmartre, 3, à Paris.



LA SILHOUETTE, PAMPHLET ILLUSTRÉ, 16 pag. in-4 tous les dimanches, caricatures dans chaque numéro, 1 grav. de modes par mois. Un an, 4 fr.; 6 mois, 11 fr.; 3 mois, 6 fr. RUE DES FILLES-ST-THOMAS, 1.

MÉDAILLE D'OR.

LEMONNIER, dessinateur en cheveux de la Reine, membre de l'académie de l'industrie, vient d'inventer plusieurs genres d'ouvrages, palmes, boucles, chiffres dans leur état naturel, ni mouillés, ni gommés. Fabriques de tresses perfectionnées par des moyens mécaniques.

Rue du Coq-St-Honoré, 13.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

LES JUIFS

ROIS DE L'ÉPOQUE

HISTOIRE de la FÉODALITÉ FINANCIÈRE,

par A. TOUSSENEL.

1 volume in-8.—Prix, 5 francs. Par la poste, 6 fr. 25 cent.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA,

D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX

Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

la Russie, n'empêcheront pas l'intérêt britannique de marcher en avant.

Jamais l'Angleterre ne tolèrera que le transit de l'Inde par l'Egypte soit en d'autres mains que les siennes. Elle ne peut pas même souffrir qu'il soit dans les mains du gouvernement égyptien.

Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les journaux d'Orient :

On se préoccupe beaucoup de l'affaire du transit. Cette question qu'on croyait entièrement terminée, vient d'être de nouveau soulevée par la presse anglo-indienne : le *Times* et le *Courrier* de Bombay en parlent longuement. Ce dernier journal est particulièrement hostile au gouvernement égyptien qu'il conjure de ne pas persister longtemps dans son système de monopole, et de laisser une pareille entreprise se développer en pleine liberté. Il le supplie d'écouter les conseils de la prudence qu'il lui adresse, car sa résistance pourrait enfin mal tourner et avoir des suites graves. S. A. a demandé la traduction de ces deux articles, et, après en avoir pris connaissance, elle s'est montrée fort surprise d'une pareille opposition et de la manière dont elle s'exprime. Le pacha, pour le moment du moins, paraît décidé à ne pas faire un pas de plus dans la voie des concessions, S. A. étant persuadée que le transit fait par des compagnies particulières aurait beaucoup plus d'inconvénients que ceux qu'on reproche aujourd'hui à cette entreprise.

Il y a à peine six mois que Méhémet-Ali a pris l'administration du transit; il ne l'a pas encore entièrement réorganisé; il n'a pas encore réglé et publié tous les tarifs : et voilà que la presse anglaise de l'Inde attaque ce qu'elle appelle le *monopole égyptien*. Le grand argument des journaux de l'Inde, c'est l'incapacité de l'administration égyptienne, qui met en péril la vie des voyageurs; et il faut reconnaître que cet argument est malheureusement justifié par quelques faits récents.

En principe, il est certain qu'une administration égyptienne ne peut avoir la même valeur, soit comme exactitude dans le mouvement, soit comme perfection dans les travaux d'art, qu'une administration composée d'éléments européens. Mais est-ce là une raison pour déposséder Méhémet-Ali du transit? Est-ce qu'on peut appeler *monopole* un acte d'administration? Et, à ce point de vue, l'administration et le gouvernement britannique ne sont-ils pas un immense monopole?

Dans l'état actuel du droit international, nul ne peut dire à un gouvernement reconnu : « Votre manière d'administrer n'est pas à mon gré; vos ports et vos routes sont mal tenus; vos canaux ne sont pas suffisamment creusés; vos cités ne sont pas commodes; on est exposé chez vous à des maladies contagieuses et à toutes sortes d'accidents. Administrez différemment, ou laissez-moi administrer à votre place. » Il est vrai que Méhémet-Ali n'est pas complètement souverain et qu'il paie tribut au sultan Abdul-Medjid. Mais alors, que les journaux de l'Inde adressent leurs plaintes à Constantinople, où ils rencontreront la volonté collective de l'Europe.

Mais la politique anglaise ne prendra certainement pas cette voie. L'Angleterre sait très bien s'adresser à l'Europe, quand il s'agit de s'opposer à la France; mais quand il s'agit de son intérêt, et surtout d'un intérêt aussi capital que les routes de l'Inde, la politique du cabinet de Saint-James ne consulte personne. Aussi, à l'heure qu'il est, dans la prévision que Méhémet-Ali, appuyé indirectement par l'Autriche, la France et la Russie, résiste aux sollicitations qui vont lui être adressées par le nouveau cabinet whig, et qui iront peut-être jusqu'aux menaces, la presse anglo-indienne propose d'organiser la deuxième route par l'Euphrate et la Syrie. D'après leurs calculs, cette deuxième voie, combinée avec le passage à tra-

27 jours et demi, tandis qu'il prend aujourd'hui 33 à 34 jours par Suez et la France.

Mais les mêmes difficultés se présentent toujours. Qui sera maître de cette deuxième route de l'Inde, par l'Euphrate et la Syrie ? sera-ce une compagnie anglaise? sera-ce le gouvernement de Constantinople? Qui exécutera les travaux d'art ? à qui appartiendra le matériel ? L'Europe consentira-t-elle à ce qu'un pavillon national quelconque commande cette route ? La Russie acceptera-t-elle jamais que ces deux routes soient à la fois commerciales et militaires?

On le voit, les mêmes complications menacent d'arrêter l'intérêt britannique. Il n'y a d'autre solution que le principe de la neutralité appliqué aux grandes routes de l'Inde, comme il l'est déjà aux détroits des Dardanelles et du Bosphore.

Manifeste du comité réformiste de la gauche.

LA PRESSE LIBÉRALE AUX ÉLECTEURS.

« Votre commission, n'en doutez pas, eût voulu qu'il
» fût possible d'appeler à l'exercice des droits politi-
» ques tous les enfants de la grande famille; car tous
» sont plus ou moins intéressés au gouvernement de
» l'Etat, aux votes de l'impôt, aux mesures législatives
» qui gênent ou favorisent la liberté des personnes, ou
» celle du commerce et de l'industrie. *Tous ont reçu*
» *de la nature des droits* qu'il serait aussi injuste que
» peu sensé de méconnaître. »

(***Rapport* de M. Bérenger *sur la loi électorale, du 23 février* 1831.**)

Les représentants des journaux ci-après désignés, s'étant réunis à Paris, à la fin du mois de décembre 1845, pour se concerter, tant sur les bases d'une réforme électorale en rapport avec les besoins et les vœux de la nation, que sur les moyens à prendre pour la faire prévaloir, ont examiné et débattu, dans plusieurs conférences, les diverses questions qui se rattachent à cet important objet. Nous venons exposer devant le corps électoral les principes et les propositions qui ont été adoptés dans cette assemblée.

NÉCESSITÉ DE LA RÉFORME. — VICE DU SYSTÈME ACTUEL.

La nécessité et l'urgence d'une réforme sérieuse, efficace, du système électoral en vigueur, ont été unanimement reconnues. La loi des élections est la base du gouvernement représentatif. Quand elle est défectueuse, toutes les garanties nationales sont compromises, toutes les institutions viciées : réciproquement, si le pays souffre dans ses intérêts ou dans sa dignité, si sa liberté est en péril, si sa moralité subit de déplorables atteintes, ce sont là presque toujours les conséquences d'un mauvais système électoral. Celui qui subsiste en France depuis la loi du 19 avril 1831 est condamné à la fois par son caractère et par ses résultats, même par son origine.

En se reportant à la discussion de cette loi, l'on voit en effet que, dans la pensée même de ses auteurs, il ne s'agissait en réalité que d'une mesure provisoire et de circonstance; qu'ils n'ont nullement songé à examiner, à proclamer les principes de la matière; qu'opérant sans règles fixes et sans données certaines, ils ont procédé tout-à-fait arbitrairement, soit en fixant le contingent attribué à chaque département dans la représentation nationale, soit en déterminant le cens électoral d'après des documents si mensongers, que le nombre des électeurs créés par la loi nouvelle *était évalué au double de ce qu'il devait être réellement*.

En admettant même que la loi du 19 avril eût été fondée sur une appréciation exacte de la situation politique de la France en 1831,

que le droit politique appartient de plein droit à tous ceux qui peuvent être réputés capables de l'exercer; que cette capacité n'est pas créée, mais seulement constatée par la loi. Celle-ci doit donc se modifier en raison du développement social, et se rapprocher de la démocratie à mesure des progrès que font les masses en aptitude à l'exercice des droits civiques.

Le système qui fait dépendre ces droits de la possession d'un cens contributif élevé, attaché presque exclusivement à la propriété foncière, correspond à un état de société déjà loin de nous, à cet ordre féodal où toute richesse, toute supériorité sociale dérivait de la possession du sol. L'accroissement illimité des capitaux mobiliers, les développements continus de l'industrie et de la science tendent de plus en plus à déplacer les influences, à réduire l'importance relative de la fortune terrienne : la loi politique qui ne tiendrait pas compte de ce mouvement irrésistible, serait bientôt débordée par lui : elle n'échapperait à la réforme que pour tomber sous les coups d'une révolution.

Depuis 1831, la démocratie a gagné beaucoup de terrain en Europe. La Belgique, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et plusieurs Etats d'Allemagne ont adopté des constitutions représentatives. L'Angleterre a réalisé une large réforme parlementaire qui lui a donné près d'un million d'électeurs, et qui a rendu inévitable la déchéance de l'aristocratie foncière au profit des classes industrielles. La France peut-elle sans honte et sans péril rester en arrière d'un mouvement européen dont elle-même a donné le signal? Quand tout marche autour d'elle, ne doit-elle pas au moins garder son rang et marcher du même pas que ses voisins? La réforme anglaise a été bonne, comme le prouvent tous les jours ses résultats; quelle en est pourtant la signification relativement à nous? C'est que, si notre loi électorale était l'expression vraie de notre civilisation politique, l'Angleterre serait plus éclairée, plus morale, plus digne de la liberté que la France dans la proportion de six à un, puisqu'elle a six fois plus de citoyens actifs que nous relativement à la population. La France consent-elle à faire, en présence de l'Europe, un si humiliant aveu? Que si la France ne croit pas être, à ce point, inférieure à la nation anglaise, qu'elle se hâte donc d'élever le niveau de ses institutions à la hauteur du rang qu'elle veut occuper dans l'opinion du monde et dans la hiérarchie des peuples.

Il est notoire que le système électoral actuel tend de plus en plus à détruire l'esprit public, à éteindre la vie politique, à transformer le gouvernement représentatif en un scandaleux trafic de votes et d'influences, entre les députés et les ministres, entre les électeurs et les députés. En faisant des droits du citoyen l'apanage exclusif de la richesse, ce système proclame que la richesse seule est honorable, et que pour être quelque chose en France, la vertu, le savoir, l'estime publique ne servent de rien sans une inscription au rôle du percepteur. C'est là un principe toujours agissant de démoralisation publique, une provocation permanente à la cupidité individuelle. Le fractionnement excessif des collèges surexcite l'esprit de localité, et assure partout la domination des intérêts fractionnaires sur l'intérêt général. L'extrême inégalité numérique entre des collèges investis à titre égal du droit d'élire les députés, crée une foule de bourgs-pourris où l'importance relative de l'électeur est en raison inverse des garanties de lumières et d'indépendance qu'il peut offrir au pays : en sorte qu'une minorité corrompue domine aisément la saine majorité du corps électoral. Faut-il, dès-lors, s'étonner si le gouvernement représentatif n'est plus qu'une ruineuse et

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 21 JUILLET 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

VAUDEVILLE. *Les Fleurs animées.*—GYMNASE. *Les Quatre Reines.*—PALAIS-ROYAL. *Mon Voisin d'omnibus.*

Les analogies des femmes et des fleurs sont en partie à faire. Ce sera quelque jour, je l'espère, la tâche très spirituelle d'une habile et docte plume, bien connue des lecteurs de ce feuilleton. Je ne m'aventurerai certes pas dans cette étude délicate. Deux raisons excellentes m'y déterminent : d'une part, mon inexpérience scientifique; de l'autre, mon religieux respect des fonctions acquises. Que d'obstacles ne découvré-je pas, en effet, dans les sentiers encore inexplorés où croissent ces belles analogies! Que de fleurs je foulerais d'un pied distrait! que d'épines me piqueraient les doigts! Qui sait si le madrigal et la fadeur, fort à craindre en pareille matière, ne se glisseraient pas subrepticement au bout de ma plume, à défaut de grâce, d'esprit et de justesse? Cette alternative me fait frémir. N'ayons donc point de fausse honte; il est sage de renoncer aux entreprises illustres qu'on ne peut mener à bonne fin. MM. Labie, Commerson et Xavier de Montépin ont mis en scène la *rose*, le *lilas*, le *coquelicot*, la *belle de nuit* et la *pensée*. A la bonne heure! Mais j'ignore complètement ce que nous veulent toutes ces belles fleurs. Il est vrai de dire que le héros de la pièce est fou, à moins qu'il ne soit d'un infini plus intelligent que le commun des hommes. La jeune fille qu'il aime l'a trahi, et le jour même de son mariage, elle lui jette pour tout adieu un bouquet par sa fenêtre. Depuis ce moment, Stéphen se figure que les femmes sont des fleurs. Grâce à cette merveilleuse imagination, un soir qu'il se promène par la campagne, il se réfugie, pour échapper au mauvais temps, dans une maison qui ne peut raisonnablement appartenir qu'à Hermance, sa maîtresse infidèle. Là le merveilleux abonde. Stéphen y fait sa cour aux fleurs qui surgissent par enchantement autour de lui. Celle-ci est une *rose* cruelle, celle-là un irritable *coquelicot*. Mlle Castellan est une *belle de nuit* pleine de gaieté, Mme Doche une *pensée* on ne peut plus gracieuse. Bref, tout s'explique : Julie aime toujours Stéphen, elle est veuve, il n'est plus fou, ils se marient et la toile tombe. Cette donnée pouvait être fort heureuse, mais la pièce est assez mal venue. Ce demi-fantastique et cette réalité qui l'absorbe déplaisent à la longue. On m'objectera que Stéphen n'ayant pas son bon sens, le public est prié d'y remédier; mais auteurs et critiques ont tellement pris l'habitude de ne compter le public que pour fort peu de chose, que celui-ci s'efface volontiers. Y a-t-il un public qui juge? Et cette foule quelconque, destinée à remplir les banquettes, entre-t-elle pour un *iota* dans tout ceci? Ce n'est plus même une question.

Le Gymnase a presque ri la semaine dernière, et le Palais-Royal a failli céder aux douceurs du sommeil à l'heure où le gaz s'allume. Ces deux théâtres ont chacun une spécialité. Le premier exploite la vertu larmoyante, le second la farce grivoise; tous deux vivent des niaiseries de ce piètre monde. Celui-là s'avise, par un touchant anachronisme, de faire débiter à Marie Stuart quelques bribes de Lhomond; celui-ci bossue l'épaule de Grassot; et par une bizarrerie inexplicable, l'érudition de l'une a fort réjoui ceux qu'a fort attristés la bosse de l'autre. Je n'hésite pas à proclamer les *Quatre Reines* un chef-d'œuvre d'invention. MM. Paulin et Laurencin sont de remarquables historiens *ad inveniendum* et non *ad narrandum*. Il était impossible de parodier plus spirituellement cette pauvre Catherine de Médicis, tant calomniée. Le coup suprême lui a été porté, jeudi, vers les neuf heures du soir, sur le théâtre Bonne-Nouvelle.

Quelle terrible et majestueuse reine c'était que Catherine de Médicis, telle que l'ont récemment découverte MM. Paulin et Laurencin! Sa robe était noire, sa face pâle, son geste brusque et son allure saccadée. Elle entrait et sortait vivement, sans que personne en devinât jamais le motif. En outre, elle avait sans cesse à ses côtés trois jeunes reines, toutes trois calquées sur le même patron, marchant du même pas, prononçant les mêmes paroles; toutes trois mariées et n'ayant jamais vu leurs maris, François de France, Henri de Navarre et Philippe d'Espagne. Ces royales délaissées s'ennuient beaucoup dans la pièce de MM. Paulin et Laurencin, et il y a bien de quoi! M. de Pongibaud ne les amuse guères, mais il obsède fort la comtesse Aloïse, aimée de M. de Castelnau, proscrit par Catherine. Heureusement que voici maître Boniface, marchand drapier, fournisseur de la cour. L'amoureux exilé ne trouve rien de mieux à faire que de passer pour le commis de maître Boniface. La comtesse Aloïse, effrayée d'une indiscrétion de ce dernier, insinue adroitement à chacune des jeunes reines que le garçon drapier est tout bonnement le roi de France, — le roi de Navarre, — et le roi d'Espagne. Les naïves têtes couronnées s'y laissent prendre complaisamment, et M. de Castelnau, tout ébahi d'un bout de la pièce à l'autre, accepte, en témoignage d'amour conjugal, le bracelet de Marie Stuart, les tablettes de Marguerite et l'anneau d'Elisabeth. Mais, hélas! il avait compté sans M. de Pongibaud! Celui-ci le fait arrêter; les trois reines le font évader; l'amour le fait revenir; Catherine veut le faire mettre à la Bastille; un duel bienheureux le fait pardonner, ses protectrices le font se marier, et le tout se fait siffler! O Gymnase, des rires immodérés ont troublé ton enceinte. C'est en vain que Mlle Melcy a levé vers le ciel les beaux yeux de Marguerite de Navarre; vainement Mlle Désirée nous a-t-elle montré son minois spirituel; si n'étaient, de temps à autre, la grâce, la finesse et la distinction de Mlle Rose Chéri, — les allures joyeuses et l'excellent naturel d'Achard, — nous dirions, ô Gymnase, que ton étoile pâlit, et que la scène illustrée par le grand Scribe va disparaître de la face du boulevart Bonne-Nouvelle!

Que ma douleur lyrique n'effraie personne, — si tant est que feu Gymnase dût être pleuré de son impressionnable public. — Je sais un remède à ses maux : Qu'il soit défendu à tout vaudevilliste, atteint et convaincu d'avoir exercé la patience auditive durant dix années, — la limite est certes fort honnête! — qu'il lui soit défendu de commettre un nouveau méfait en un ou plusieurs actes, sous peine d'être promu à l'Académie comme M. Scribe, ou à la chevalerie comme M. de St.-Ybars; que des successeurs tout neufs leur soient donnés et que de jeunes noms se lèvent au gaz de la rampe! Ce serait à coup sûr tout aussi mauvais, mais d'un mauvais différent peut-être, ce qui a bien son prix. Dussé-je être accusé d'un vaudeville ou deux impitoyablement refusés, je soutiens que l'idée ci-dessus, pour être neuve, n'en est pas moins désintéressée.

L'esprit, la gaieté et l'entrain sont d'excellentes choses; mais en quoi consistent-elles? MM. Gustave Albitte et Louis Dugard ont résolu la question d'une façon toute nouvelle. Il s'agit de choisir tout d'abord un sujet bien vieux, bien usé, bien vide; tout ce qu'il peut y avoir de mieux dans le genre. Cela fait, — en vérité ce n'est pas trop difficile

Le cens ne confère le droit électoral que parce l'aisance individuelle, dont il est le signe assez équivoque, est considérée comme une présomption de capacité politique. Dès lors, la loi déroge à son propre principe, elle dégénère en un véritable privilège, s'il existe d'autres présomptions plus sûres et plus incontestables dont elle ne fasse point acception. En France, on peut être électeur sans savoir ni lire ni écrire ; on peut, d'autre part, être de l'Institut, de la cour de cassation, du conseil de l'Université, sans être réputé capable de voter dans un collége électoral. Cette montrueuse contradiction est le résultat de l'exclusion prononcée, en 1831, contre les professions lettrées, par suite d'un déplorable malentendu dont les hommes de la restauration surent habilement profiter pour maintenir le privilége du cens. Les chambres de cette époque se montrèrent, en ce point, animées d'un esprit plus étroit et plus exclusif que le gouvernement, dont le projet primitif avait reconnu, dans une certaine mesure, les droits des professions lettrées; plus que la restauration elle-même qui, en leur ouvrant l'accès du jury, avait fait en faveur de ces droits tout ce que permettait le texte de la charte de 1814.

Dans un système électoral où les droits politiques sont reconnus appartenir aux citoyens réputés capables d'en faire un usage intelligent, ces droits ne sauraient donc être refusés à ceux dont l'aptitude littéraire ou scientifique est constatée par des titres certains, tels que les diplômes des diverses facultés; ou par l'exercice des fonctions qui la supposent nécessairement, et dont la nomenclature doit figurer dans la loi électorale comme dans celle du jury.

La capacité du clergé ne pouvant être contestée, il serait souverainement injuste de lui refuser l'exercice des droits électoraux, sauf à en circonscrire l'application dans des limites analogues à celles qui seraient déterminées pour d'autres catégories de citoyens.

En confiant à la garde nationale la défense de nos institutions, la charte de 1830 a voulu lui donner un caractère politique dont elle ne saurait se dépouiller dans l'exercice du plus important de ses droits, celui d'élire ses officiers. Les hommes que la milice citoyenne appelle, par un libre choix, à l'honneur de la commander, présentent par ce fait seul les garanties essentielles de la capacité politique. Où trouver, en effet, dans une classe de citoyens, des présomptions plus sûres de moralité, de notabilité, d'esprit civique, d'influence et de considération personnelle? Si, dès à présent, le corps des officiers de la garde nationale réunit des conditions si désirables, alors que ce titre peut être considéré dans beaucoup de circonstances comme trop peu important pour motiver, soit une attention scrupuleuse de la part des gardes nationaux dans le choix de leurs élus, soit un vif désir de l'obtenir de la part de ceux qui seraient les plus dignes d'y prétendre, ne serait-on pas d'autant plus assuré de la bonté des choix, si la qualité d'officier de la garde nationale conférait en même temps celle d'électeur politique? Ce serait fortifier et améliorer à la fois nos deux plus grandes institutions, corriger ce qu'il y a de stationnaire et d'aristocratique dans un corps électoral composé de censitaires, par l'introduction d'un élément mobile, procédant d'une origine démocratique ; faire enfin, dans notre système politique, la part des masses non représentées, qui ne sauraient en être exclues sans injustice et sans danger. On fortifierait l'unité nationale, on élargirait considérablement la base de la monarchie représentative, en abaissant la barrière qui sépare aujourd'hui deux cent cinquante mille citoyens de tout un peuple d'ilotes peu résignés. Les graves objections qui s'élèvent dans un grand nombre d'esprits contre nos institutions actuelles perdraient beaucoup de leur force le jour où il suffirait d'être limite pourrait également être adoptée dans l'admission au droit électoral des ministres des cultes légalement reconnus, ainsi que des instituteurs communaux.

L'institution des prud'hommes, l'organisation syndicale des corps d'ouvriers et les créations analogues nées ou à naître doivent être heureusement utilisées pour donner aux classes laborieuses des organes spéciaux dans le corps électoral, et pour déposer, au sein de la réforme projetée, un germe populaire que l'avenir devra féconder.

Pour ce qui regarde l'importante question de l'organisation des colléges, il y a encore lieu de demander avec énergie une réforme essentielle. Le fractionnement actuel qui, en créant autant de centres électoraux que de députés à nommer, porte au degré le plus extrême la prédominance corruptrice des intérêts de localité sur l'intérêt général du pays, peuple la chambre élective de capacités subalternes et de notabilités équivoques, et multiplie les bourgs pourris où l'importance des votes est en raison inverse de leur valeur morale et politique.

Pour remédier à ce vice capital, il convient d'adopter l'élection centralisée dans les chefs-lieux de département, suivant le mode éprouvé avec succès en France sous le régime de la loi du 5 février 1817.

Quant à la question des incompatibilités, il faut reconnaître qu'en principe, aucune restriction légale ne doit contrarier la liberté, la souveraineté du vote électoral. Cependant, dans l'état actuel des choses, en raison de l'égoïsme croissant et du système d'intimidation et de corruption mis en pratique par les ministres, en vue de l'indépendance et de la dignité même de la chambre, il convient de restreindre, à certains égards, l'exercice de cette souveraineté. De nouvelles incompatibilités devront être étendues aux membres amovibles de la magistrature et aux agents rétribués par la liste civile. Les membres inamovibles des cours et tribunaux seront toujours assez nombreux à la chambre pour y représenter le corps judiciaire, et apporter des lumières et une expérience spéciale aux discussions intéressant la législation civile et criminelle ; les magistrats des parquets présentent de bien moindres garanties d'indépendance, et laissent, par leur éloignement de leurs siéges, un vide plus préjudiciable au service public. Quant aux serviteurs de la liste civile, leur présence ne saurait être plus longtemps tolérée dans une assemblée où leurs votes sont la manifestation d'une volonté irresponsable, qui ne saurait intervenir dans les délibérations législatives, sans mettre en péril la vérité du régime représentatif, l'indépendance des chambres et l'inviolabilité de la couronne.

Si les nouvelles restrictions que l'on propose d'adopter à la liberté électorale, en ce qui touche les fonctionnaires, restent en deçà des vœux souvent exprimés jusqu'à ce jour, c'est que cette liberté est un principe qui ne doit jamais fléchir si ce n'est en présence d'une incontestable nécessité; c'est aussi qu'il y a d'autant moins lieu de stipuler des garanties contre les tendances du corps électoral, que ce corps lui-même en présente de plus réelles par sa composition et son organisation. Les réformes reclamées sous ce double rapport, doivent sembler suffisamment rassurantes pour dispenser de règles plus restrictives en ce qui concerne les incompatibilités.

Les résolutions que la presse libérale soumet aujourd'hui à l'examen du pays ne diffèrent pas essentiellement des idées adoptées en 1838 par la réunion des députés de l'opposition, et formulées dans un programme qui n'a pas cessé d'engager moralement dans » et de l'industrie. *Tous ont reçu de la nature des droits* qu'il serait aussi injuste que peu sensé de méconnaître. »

(Rapport sur la loi électorale ; *Moniteur* du 23 février 1831.)

Conséquemment à ce principe posé même par les législateurs de 1831, l'exercice du droit électoral ne dépend plus que d'une capacité politique, déduite de certains signes apparents et de certaines conditions que la loi détermine; et, comme il serait aussi injuste que peu sensé de priver un citoyen de l'exercice d'un droit qu'il tient de la nature, il est du devoir du législateur de rechercher incessamment tous les enfants de la grande famille qui ont acquis la capacité jugée nécessaire pour sortir de l'état de tutelle et d'infériorité. Ce soin de pourvoir à l'émancipation politique des citoyens serait aussi le devoir d'un bon gouvernement.

Le corps électoral étant ainsi constitué, représente légalement toute la sagesse et toutes les lumières du pays : la loi se donne donc à elle-même un flagrant démenti quand elle limite le choix des électeurs par des conditions d'éligibilité. Il est notoire, d'ailleurs, que ces conditions sont facilement éludées, au moyen de simulations. Une loi qui souvent fait du mensonge une sorte de nécessité, est une loi immorale. Le cens d'éligibilité doit donc être aboli, et pour rendre la députation accessible à tous les citoyens, il doit être attribué aux députés une indemnité de voyage et de séjour.

Le nombre des députés est évidemment insuffisant, et l'attribution faite aux départements par la loi du 19 avril du contingent qu'ils envoient à la Chambre, est entachée d'injustice et d'arbitraire.

Le nombre des députés attribués à chaque département doit être proportionnel à la population ;

Le rapport le plus convenable à établir est celui d'un député pour soixante mille âmes ;

Cette disposition, d'après les tableaux officiels de la population, porterait le nombre des députés à 567, ou 108 de plus qu'aujourd'hui.

Il est nécessaire, comme nous l'avons démontré, que le nombre des électeurs soit augmenté d'une manière notable.

Le cens absolu doit être préféré au cens relatif.

On peut accepter, comme maximum, le chiffre actuel de 200 fr.; mais il est à désirer que ce chiffre soit promptement et progressivement abaissé.

ONT ASSISTÉ AUX DÉLIBÉRATIONS LES RÉDACTEURS EN CHEF OU REPRÉSENTANTS DES JOURNAUX CI-APRÈS :

JOURNAUX DE PARIS :

Courrier français. — Commerce. — Esprit public. — National. — Réforme. — Démocratie pacifique. — Revue indépendante. — Ami du Peuple. — Atelier. — Les Ecoles. — Populaire. — Union. — Fraternité. — Almanach du mois.

JOURNAUX DES DÉPARTEMENTS :

Barbier, de Lille. — Bien public, de Mâcon. — Censeur de Lyon. — Colonne, de Boulogne. — Courrier d'Alsace. — Courrier de la Côte-d'Or. — Courrier de Loir-et-Cher. — Courrier du Nord. — Courrier de la Sarthe. — Echo du Nord. — Echo de Vésone. — Eclaireur de l'Indre. — Eclaireur de Saint-Omer. — Emancipation de Toulouse. — Glaneur d'Eure-et-Loir. — Guetteur de Saint-Quentin. — Haro de Caen. — Impartial du Nord. — Indépendant d'Angoulême. — Indépendant du Midi. — Journal de Béziers. — Journal de Dunkerque. — Journal du Havre. — Journal du Loiret. — Journal de la Meuse. — Journal de la Somme. — Libéral du Nord. — Patriote des Alpes. — Ju-

---

avec de la bonne volonté, et les fournisseurs accoutumés du Palais-Royal prouvent chaque jour qu'ils n'en manquent pas de ce côté, — cela fait, prenez Grassot, surmontez son épaule droite d'une énorme bosse; faites en sorte qu'il la montre souvent au public, et tout est dit. Le succès est enlevé. Avec deux bosses c'eût été beaucoup mieux ; et si Grassot s'en était appliqué une troisième sur la poitrine, le public aurait brisé les banquettes d'enthousiasme. L'autre soir il a bâillé seulement. Que ceci serve de leçon à MM. Gustave Albitte et Louis Dugard. Il ne faut pas abuser des moyens de réussite, mais il est sage d'en profiter.

Charles de Varennes a très fort abusé des dettes et des lorettes; c'est pourquoi il se marie. Sa future est charmante, la dot est belle; mais M. Godibert, de qui dépend son mariage, inébranlable en théorie, est en réalité plus mobile qu'une girouette et plus changeant que le cœur de la femme...

C'est peut-être un blasphème, et je le dis tout bas.

Il a déjà promis sa fille à M. Hector Grivelet, jeune commis-voyageur de la pure espèce ; celui-ci dévoile les antécédents de Charles de Varennes : maîtresses, lettres de change et le reste. Le bonhomme veut et ne veut plus, et je ne sais comment cela finirait, s'il n'y avait au monde un certain Clérissau, providence damnée du jeune prodigue. Ce Méphistophélès bossu et bienveillant paie ses dettes, détourne les soupçons les mieux fondés, obscurcit les questions les plus claires, embrouille les situations les plus nettement définies. Que le lecteur sache bien qu'il n'y a rien de tout ceci dans la pièce comblée par la bosse de Grassot. Bref, il marie son protégé après avoir abominablement grisé le commis-voyageur. Or, Clérissau n'est autre qu'un créancier qui, dans sa perspicacité, a jugé qu'une riche dot paierait plus facilement les dettes du jeune homme. Tout ceci est triste, en vérité. Turlupin en eût rougi. Le public moderne a prodigieusement bâillé. Cela s'appelle un succès d'estime. Demandez plutôt au Théâtre-Français, qui s'y connaît ; témoins *Jean de Bourgogne*, les *Spéculateurs*, et tant d'autres indignités *estimables*.

A propos de la scène soporifique par excellence, toutes les fois que Rachel ne la transfigure pas, — il est bruit dans le monde littéraire d'une comédie en cinq actes et en vers, l'*Ecole des Familles*, de M. Adolphe Dumas, refusée à l'unanimité par les comédiens les plus ordinaires qui soient. Ce refus a fait événement. MM. Victor Hugo, A. de Vigny, Alex. Dumas, et quelques autres poètes et littérateurs distingués, ont protesté contre la décision du comité. Une telle protestation est chose sérieuse. Les œuvres misérables que reçoit, par acclamation, le Théâtre-Français, sont autant de preuves accablantes d'une ineptie à laquelle il est plus que temps de soustraire la haute littérature. L'heure est venue pour la critique de stigmatiser sévèrement et unanimement cette scène abâtardie. Quant à M. Adolphe Dumas, lequel est certainement un homme intelligent et un poëte consciencieux, quoique son talent réel ait souvent avorté, nous croyons devoir le féliciter du rejet de sa pièce. L'ignorance ou la mauvaise foi de tels juges fait bien augurer de l'œuvre qu'ils ont condamnée.

—M. Bouchet, l'un des meilleurs artistes de la précédente troupe de l'Odéon, a débuté samedi dernier au Théâtre-Français. Il a repris le rôle qu'il avait créé avec un véritable talent dans la spirituelle comédie de M. Augier, la *Ciguë*. Il avait, de plus, audacieusement choisi le rôle de don Juan, du *Festin de Pierre*. *Audaces fortuna juvat*. M. Bouchet est sorti avec honneur de cette difficile épreuve, et les applaudissements mérités ne lui ont pas manqué. M. Bouchet a une diction nette, le geste naturel, les inflexions justes. Il y a chez lui beaucoup d'étude. On lui désirerait seulement un peu moins de sagesse, parfois, ou un peu plus de chaleur et d'élan, dût-il franchir un peu les bornes du goût pur et sévère dont nous admettons volontiers que la première scène française doit se faire la gardienne fidèle.

L'adjonction de M. Bouchet ne pourra qu'être utile aux comédiens ordinaires, et agréable au public.

L. DE L.

GRAND FESTIVAL MILITAIRE.

Nous avons entendu aujourd'hui la première répétition générale, à l'Hippodrome, du grand festival militaire qui doit avoir lieu vendredi prochain. C'était magnifique. Que sera-ce donc le jour de l'exécution ? Nous entendions de tous les côtés des artistes, parmi les auditeurs et parmi les exécutants, dire que l'effet dépassait de beaucoup l'idée qu'ils avaient pu s'en faire. Plus d'un avait cru pouvoir affirmer d'avance que l'ensemble serait impossible à obtenir entre des musiciens placés à une aussi grande distance les uns des autres. Il faut savoir, en effet, que les musiciens couvrent une surface comprise entre deux ellipses dont le plus grand axe n'a pas moins de 60 mètres. Ces mauvais présages ont été pleinement démentis ; non-seulement la sonorité est ce qu'on doit attendre d'une réunion de 1800 instruments aussi éclatants que ceux qui entrent dans la composition des musiques militaires, mais la précision du rhythme ne laisse rien à désirer. Plusieurs des morceaux du programme offraient de véritables difficultés d'exécution. Nous pouvons citer entre autres, l'ouverture de *Fra Diavolo*, la marche de *Fernand Cortez*, le magnifique final de la symphonie funèbre de Berlioz, connu sous le nom d'*Apothéose*. Ces trois morceaux, comme les autres, ont été enlevés. MM. Spontini et Berlioz qui étaient présents, ont pu manifester tout leur contentement, et M. Auber, s'il eût été là, aurait eu sans doute un grand plaisir à s'entendre interprété avec cette vigueur et cet ensemble. On peut avancer hardiment aujourd'hui, que jamais plus belle fête musicale n'aura été donnée à Paris ni ailleurs. Or, cette fête ne pouvait être conçue, organisée que par l'Association des artistes musiciens. Nous avons donc eu raison de dire déjà plusieurs fois que l'Association des artistes musiciens n'était pas seulement une précieuse institution de secours, mais qu'elle était appelée aussi à prêter un puissant concours au développement de l'art. Déjà deux fois elle a prouvé sa puissance par les beaux concerts donnés à l'Académie royale de musique. Le festival de vendredi, d'un genre tout nouveau, auquel prennent part 1 800 exécutants, sera un témoignage plus éclatant encore de ce qu'elle peut faire; elle ira plus loin encore. Mais n'anticipons pas sur l'avenir, d'autant plus que le présent mérite qu'on s'y arrête.

Nous donnerons après-demain le programme complet du festival. Bornons-nous à mentionner aujourd'hui, outre les trois morceaux déjà cités, la *Prière de Moïse*, une belle fantaisie de M. Mohr, un chœur d'*Armide*, de Gluck, une charmante suite de valses, de Hünten, les *Bords du Rhin*, arrangés par M. Klosé, et le chœur de *Judas Macchabée*, de Haendel, qui couronnera magnifiquement la fête. Après une telle exécution, il sera permis aux musiciens d'entonner aux applaudissements de tous : *Chantons victoire!*

ALFRED B.

[illegible] la porte à ceux qui ne verraient dans cette liberté qu'un moyen d'exploitation, ou qu'une arme contre notre nationalité.

La réforme électorale et la réforme parlementaire sont, à mon avis, au point de vue politique comme au point de vue moral, des nécessités immédiates de notre situation. La nation et tous les pouvoirs publics n'ont qu'à y gagner.

Dans le cadre même de ces réformes, je place, comme une des mesures les plus efficaces et les plus profitables, un système de garanties législatives, qui, sans énerver le pouvoir exécutif, règle l'admission, l'avancement dans les services publics, et qui assure l'état des fonctionnaires civils, ainsi que la charte l'a déjà ordonné et que des lois particulières l'ont déjà fait pour les officiers de terre et de mer.

Comme jurisconsulte, comme publiciste, j'ai, depuis dix-huit ans, défendu en mainte occasion les libertés de la presse : je continuerai à les défendre, quoique j'en connaisse et que j'en blâme les écarts. J'ai médité sur l'institution du jury et sur les moyens d'en raffermir, d'en mieux assurer la sincère application. Je ne puis considérer certaines dispositions des lois de septembre que comme des mesures exceptionnelles et transitoires, qu'il est temps de faire disparaître de notre législation.

Mais l'homme d'Etat ne doit pas oublier non plus que la liberté de conscience et la liberté des cultes sont au nombre des conquêtes les plus précieuses, des garanties les plus nécessaires pour le repos des sociétés modernes.

Sous quel ministère que ce soit, n'importe les hommes en possession du pouvoir, je défendrai, et au besoin je porterai moi-même à la tribune, loyalement, mesurément, mais résolument, les propositions nécessaires à la mise en pratique des principes que je viens d'exposer.

Il est un dernier point que, jusqu'à ce jour, les vieux partis politiques ont trop oublié, sur lequel ils se sont montrés trop ignorants ou trop indifférents.

Les problèmes de l'économie sociale doivent prendre désormais une large part dans les préoccupations du gouvernement et des chambres. L'Allemagne, en formant son union douanière, l'Angleterre, en décrétant son bill sur les céréales et sur les échanges, nous donnent l'exemple et l'éveil.

Ces problèmes ne s'arrêtent pas à la surface des intérêts matériels. Ils pénètrent plus avant. La direction de la politique extérieure et intérieure, le développement d'un ordre libéral et pacifique, l'accroissement général de la richesse nationale, le soin public du bien-être, de la moralisation, de l'instruction professionnelle et véritablement utile des masses laborieuses et pauvres, y sont liées étroitement.

J'en ferais ma spécialité, non pour rester dans de vaines discussions de théorie, mais pour arriver à des mesures immédiatement et généralement applicables. Quelques hommes de bonne foi et de résolution, pénétrés de ces idées et se groupant ensemble pour les faire valoir, peuvent porter au sein de la chambre un parti nouveau, une impulsion nouvelle, étrangère aux passions, mauvaises et bienfaisante pour tous.

Je serai au nombre de ces hommes. L'agriculture, l'industrie, le commerce et la population pauvre, où se recrutent les travailleurs, auront en moi un mandataire dévoué.....

M. Machain, médecin, candidat de l'opposition à Niort, formule ainsi ses vœux :

Je veux que la presse soit libre, je veux que les entraves qui arrêtent son essor disparaissent de nos codes avec les fatales lois de septembre : la publicité sauvegarde toutes les libertés, et garantit l'accomplissement des devoirs des citoyens. Fort de sa conscience, le député doit livrer lui-même sa vie tout entière à la publicité. A la fin de chaque session, je viendrais vous rendre compte de mes actes parlementaires.

Je ne voterais pas l'armement des fortifications qui entourent Paris ; car, en voyant ces bastilles élevées entre la France et sa capitale, je tremble pour la liberté des citoyens et l'indépendance du parlement.

Je demanderais la réforme postale, et l'abolition de l'impôt du sel, si lourd pour les travailleurs et pour l'agriculture. Je repousserais de toutes mes forces les projets de dotation et d'apanage, toute dépense, en un mot, qui ne serait pas légitimée par l'intérêt public et l'assentiment de la nation.

Je voudrais que la philanthropie conduisît les pouvoirs de l'Etat à régler les intérêts du travail et de l'industrie. Assurer par de sages mesures le bien-être de tous, ce serait mettre fin aux déchirements périodiques que la misère enfante, qui affligent le cœur de l'homme de bien, et compromettent le repos public ; ce serait détruire radicalement cette lèpre de la mendicité, qui attriste nos villes et désole nos campagnes.

J'appelle de tous mes vœux les progrès de l'agriculture, cette puissante industrie qui soutient toutes les autres. Je sanctionnerais de mon vote l'heureuse organisation qui lui assurerait une considération méritée, et le rang qui lui appartient parmi les sciences.

Nous trouvons les passages suivants dans la circulaire de M. Carnot, député sortant, aux électeurs du sixième arrondissement de Paris.

A quel titre réclamerait-il la confiance, un pouvoir qui utilise dans l'intérêt égoïste de sa conservation toutes les faveurs dont il dispose ? qui fait passer avec affectation les deniers mêmes de la charité publique par les mains de ses candidats favoris, pour les recommander aux colléges électoraux ? qui se fait des fonctions de l'État une monnaie électorale et parlementaire, au risque de peupler l'administration d'agents peu dignes ou peu capables ?

A quel titre réclamerait-il la confiance, un pouvoir, témoin inactif des abus engendrés par la constitution de certaines compagnies industrielles ? Un amendement au projet d'adresse avait pour but de flétrir l'agiotage qui menace d'envahir le corps législatif et fait déjà de ses [illegible] serve avec soin ceux qui pèsent sur elle directement et de tout leur poids.

M. Carnot est un peu timide, comme on le voit ; un candidat conservateur, M. Huet, avocat à la cour de cassation, est plus explicite dans sa circulaire aux électeurs de Verneuil :

Je désire dans le gouvernement de la France la volonté :

D'encourager les grandes sources de la richesse publique, l'agriculture et l'industrie ; l'agriculture surtout, trop négligée et qui doit être l'une des sources les plus fécondes de notre prospérité ;

De s'occuper du sort de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse de la société, de la faire participer à l'aisance du pays ;

De favoriser le développement du travail et d'assurer les droits de l'intelligence.

Malheureusement M. Huet a le tort de se porter en concurrence avec M. Garnier-Pagès. Or, les sympathies de M. Garnier-Pagès pour les classes souffrantes ne sont pas douteuses ; il a, de plus, le mérite d'avoir combattu avec une persévérance que les défections n'ont pas démentie, l'abandon des chemins de fer par l'Etat, et d'être resté l'antagoniste de la féodalité industrielle sous toutes ses formes. Nous ne sachons donc pas qu'il ait en rien démérité des électeurs. Que M. Huet ne frappe-t-il à la porte du collége de quelque conservateur-borne ? Il n'en manque pas dans l'Eure.

COMITÉ CENTRAL DES ÉLECTEURS DE L'OPPOSITION DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Le comité central des électeurs de l'opposition du département de la Seine a choisi dans son sein une commission qui se réunit tous les jours, de trois heures à cinq heures, chez M. Pagnerre, secrétaire du comité, rue de Seine, 14 bis. C'est à cette adresse que toutes les lettres et communications doivent être transmises.

Mission de la Belgique.

Nous empruntons au *Débat social* de Bruxelles, les vues suivantes d'une parfaite justesse sur la destinée de la Belgique.

C'est donc en marchant en avant dans le domaine des idées, c'est en marchant progressivement vers la réalisation d'un principe inscrit dans notre pacte fondamental, la souveraineté de la nation, que nous parviendrons à intéresser tous les peuples à l'avenir de la Belgique. Et quel pays, en effet, est plus propre que le nôtre pour remplir ce rôle d'initiation aux idées démocratiques ? Sans parler de sa situation topographique, qui la place au centre des nations les plus avancées, la Belgique a dans ses institutions actuelles franchement comprises tous les germes de développement, toutes les garanties d'avenir qu'elle peut désirer. La constitution belge, loyalement comprise et interprétée, appliquée avec toutes ses conséquences, ne nous fournit-elle pas tous les moyens nécessaires pour accomplir ce progrès dans les idées, ce perfectionnement dans nos institutions politiques et sociales, qui nous placerait à la tête de l'Europe progressive ? La liberté de la presse la plus illimitée, dégagée des entraves de la censure et des cautions d'imprimeur, le droit d'association, et comme conséquence, le droit accordé à tous les citoyens de se réunir pour discuter de leurs intérêts, le pouvoir royal restreint dans d'étroites limites, et contrebalancé par le pouvoir législatif qui dispose du budget et qui tient ainsi sous sa dépendance des ministres responsables, la liberté religieuse garantie, le pouvoir civil indépendant et complétement séparé du pouvoir théocratique, tous ces moyens d'action accordés aux citoyens ne sont-ils pas entre nos mains un pouvoir immense pour consolider notre nationalité au dehors et pour garantir nos libertés contre les empiètements du pouvoir au dedans ?

L'opposition a donc un beau rôle à jouer en Belgique, elle tient entre ses mains les destinées, l'avenir du pays, et malheur à elle si elle venait à faillir à cette grande mission ! L'élan a été donné au vieux libéralisme par la jeune opinion, par l'opinion avancée ; le congrès libéral, œuvre démocratique s'il en fut, assemblée composée de citoyens représentant toutes les parties, tous les besoins, tous les intérêts du pays, réunie pour imprimer une nouvelle vigueur à l'opposition des chambres, pour ranimer et stimuler le zèle des représentants libéraux, le congrès libéral a compris qu'il était temps de tirer l'opposition de cette vieille ornière dans laquelle elle se traînait misérablement depuis 1830 ; il a compris que le salut de la Belgique résidait ailleurs que dans d'obscures et mesquines questions de personnes, qu'il était temps de s'occuper des principes, qu'il était temps de poser des actes et de démontrer à la nation qu'il ne s'agit pas seulement de renverser de mauvais ministres, mais qu'il faut encore étendre les droits des citoyens qui concourent à la formation du pouvoir, qu'il faut en accorder à ceux qui en ont été privés jusqu'à ce jour, et qu'il faut enfin et surtout s'occuper sérieusement des intérêts de ceux qu'on a trop longtemps oubliés.

Le congrès libéral ne s'est point dissous, il s'est ajourné ; il a reconnu qu'il restait à s'occuper de graves intérêts, et en cela l'opposition a prouvé que s'il se trouve quelques retardataires dans les chambres, la partie active du libéralisme veut marcher en avant, et parvenir à donner à cette Belgique, qu'on aperçoit à peine sur la carte, l'importance et l'influence qu'elle doit exercer dans le monde européen.

La république batave était au seizième et au dix-septième siècle le refuge des libres penseurs, le foyer des idées ; pourquoi la Belgique de 1830 ne serait-elle pas la sentinelle avancée du progrès social et des principes démocratiques ?

[illegible] siècle. Mais l'Angleterre, qui convoite le passage par Suez et aspire à le prendre par force si elle ne peut l'obtenir par ruse, a un très grand intérêt à ce que le vice-roi d'Egypte ne devienne pas trop puissant. La froideur avec laquelle a été reçu Ibrahim-Pacha outre-Manche, pourrait n'être pas étrangère à tous ces projets.

Le consul d'Angleterre à Alexandrie vient d'être rappelé et remplacé par M. Murray, premier secrétaire d'ambassade à Naples. Ce rappel, dans les circonstances actuelles, est considéré comme un évènement important. On l'attribue à l'affaire du transit, dans laquelle on assure que M. Barnett n'a pas montré toute la fermeté que son gouvernement attendait de lui.

Le gouvernement français vient de renouveler l'expérience tentée cet hiver en des circonstances défavorables, pour prouver que le trajet le plus court de Suez en Angleterre est par Marseille et non par Trieste. Nos inspecteurs sont partis, à cet effet, d'Alexandrie, le 15, à cinq heures du matin. Les journaux de Marseille ne nous ont pas appris l'heure de leur arrivée.

Une expédition vient d'être entreprise par la Porte contre les Arabes du Désert, qui étaient venus en nombreuses troupes dévaster les frontières de la Syrie, et contre les habitants des montagnes de Naplouse qui se sont révoltés. A la date des dernières nouvelles, un corps d'armée campait dans les plaines de Saffuri, près de Nazareth, où le général en chef devait se rendre d'un autre côté avec de nouvelles troupes. Les montagnards faisaient de grands préparatifs de résistance.

La Syrie continue à être un théâtre de meurtre et de pillage ; des pirates dévastent les côtes, et les Druses font périr les chrétiens quand ils croient le pouvoir faire avec impunité. Une lettre de Beyrouth annonce qu'un chrétien grec, rencontré dans la campagne par des Druses, fut arrêté comme un voleur de grain, et comme tel soumis par eux au supplice de la bastonnade, dans lequel il expira ; c'est plus tard seulement que l'autorité a su la vérité à ce sujet, et a cherché d'un côté à punir les dénonciateurs, de l'autre à désintéresser par de l'argent les parents de la victime.

Les lettres de Smyrne contiennent d'affligeants détails sur un violent tremblement de terre qui a eu lieu dans cette ville le 25 juin. La secousse a été courte, mais terrible, et a menacé Smyrne d'une destruction totale. Un nombre infini de maisons ont été lézardées, trois ou quatre se sont écroulées dans différents quartiers, deux autres n'ont été retenues dans leur chute que par celles qui leur font face ; la voûte de l'église des Soccolans s'est crevée et les lustres qui y étaient suspendus sont tombés en éclats au milieu de la nef ; deux minarets ont été renversés, et les dômes de deux mosquées se sont ouverts ; des meubles ont été brisés ou endommagés dans une foule d'habitations. Mais ce qu'il y a de plus malheureux dans cette catastrophe, c'est que l'on a à déplorer la mort de quelques personnes, et que plusieurs autres ont été plus ou moins grièvement blessées. Enfin la désolation et la terreur étaient générales.

Les campagnes environnantes ont également éprouvé les effets de ce terrible phénomène, et le café de l'échelle de Bournabat a été détruit. Le tremblement de terre s'est aussi fait sentir à Mételin.

Une correspondance de Bagdad, en date du 10 juin, annonce l'embarquement des grands blocs antiques de Ninive, découverts par M. Botta, près de Mossoul, qui gisaient depuis un an, au nombre de plus de cent, dans l'enceinte du consulat-général de France à Bagdad. Cette difficile opération s'est faite au moyen de journaliers arabes avec le plus grand succès. Les bâtiments sur lesquels on avait placé les blocs pour descendre le fleuve, sont partis de Bagdad le 1er mai, le 24 ils entraient à Bassorah où le transbordement a eu lieu sur la gabarre royale *le Cormoran*, et depuis le 1er juin ces précieux débris sont en route pour la France.

Les environs de Salonique ont perdu depuis quelques temps de la sécurité dont ils jouissaient naguères. Un certain nombre de malfaiteurs, réunis en bande, parcourent le pays et ont commis dernièrement plusieurs vols audacieux et même des meurtres. Les côtes sont aussi infestées par des pirates. Un bâtiment qu'on supposait se livrer à ce genre de commerce, avait été saisi ; il a été relâché sous la caution du gouvernement grec ; mais on rapporte qu'un cutter de guerre hellénique a découvert un trihandiri pirate monté par sept hommes, dans les criques du mont Athos, avec 360 mille piastres en argent monnayé. Trois des hommes de l'équipage ayant voulu se sauver à la nage, auraient trouvé la mort dans les flots ; les autres auraient été pris et conduits en Grèce.

Les ravages produits dans la Messénie par les tremblements de terre sont épouvantables. Les secousses ont duré plusieurs jours, et il n'est pas resté une seule maison debout dans la ville de Nisi, dans le bourg de Micromani, dans les villages d'Asprochomatos, de Calamios, d'Aslan-Aga, de Baliaga et de Gartzoglis. Quoique moins dévastés que les localités ci-dessus, les villages de Basta, de Gliata, de Kourtkouzi, de Phoutzala, de Pharmezi, de Delimeri, de Vèls-aga de Kalami, de Katzikovi, d'Hospitakia, de Kartépoli, de Pépérikza, d'Anaziri, de Hassan-pacha de Calamata, d'Aloupochori et de Mavromati ont été détruits en grande partie. La ville de Calamata a moins souffert, mais il n'y reste pas toutefois une seule maison qui n'ait été plus ou moins endommagée. En quelques endroits la terre s'est entr'ouverte et a vomi des eaux chargées de sable. Près du village de Baliaga un petit lac dont l'eau est chargée de matières sulfureuses s'est formé. On ne compte guères cependant que vingt-huit ou trente personnes mortes dans ce désastre. Le nombre des maisons détruites s'élève à 2 500 environ ; on évalue la perte causée par le sinistre à près de quatre millions de francs.

Une souscription a été ouverte immédiatement chez notre représentant à Athènes.

des journaux se prononcent pour un des fils de l'infant don Francisco.

La statistique que le gouvernement vient d'ordonner a pour but d'arriver à une plus équitable répartition des impôts.

Hier a eu lieu dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel-de-Ville, une séance consacrée à faire connaître les principes sur lesquels repose une société de secours mutuels fondée par M. Liévyns, sur des bases plus larges qu'aucune de celles qui l'ont précédée, ayant pour titre *la Fraternité*.

Dans notre prochain numéro de huitaine, nous donnerons un compte-rendu détaillé de cette séance, dans laquelle d'excellents principes de sociabilité ont été proclamés, et nous reproduirons, autant que leur étendue nous le permettra, les discours qui ont été prononcés.

Les Travailleurs et les Salaires.

CAEN. — Les ouvriers couvreurs, menuisiers et plâtriers, sont encore en grève; ils n'ont pas pu parvenir à s'entendre avec les entrepreneurs. On annonce que les ouvriers maçons doivent aussi lundi demander une augmentation de salaire. L'ouvrier maçon ne gagne guères à Caen que 1 fr. 50 c. à 1 fr. 60 c. les jours qu'il travaille. Cet ouvrier loge aussi hors ville; il travaille environ 270 jours par an.

ANZIN. — Les travaux ne sont pas repris aussi complètement qu'on l'avait annoncé. Nous trouvons ce soir dans le *Moniteur parisien*, la correspondance suivante, datée de Valenciennes, 18 juillet :

Le préfet du Nord est reparti le 17 dans la soirée pour Lille; le sous-préfet de Valenciennes reste encore à Saint-Vaast, afin de se concerter avec le lieutenant-général sur les dernières mesures de précaution et de prudence à prendre pour apaiser complètement la grève des ouvriers mineurs. Les travaux repris hier à Fresnes-Midi, ont été suspendus de nouveau ce matin par suite des excitations des ouvriers de Vieux-Condé, qui persistent à rester en grève; mais on ne pense pas que cet état de choses se prolonge, le calme étant rétabli sur les points principaux de l'arrondissement.

La régie d'Anzin vient de faire afficher une proclamation pour calmer cette effervescence, qui est arrivée à son dernier période.

Reste maintenant la grave question des salaires, dont la régie d'Anzin s'occupe sans relâche; nous espérons avant peu en faire connaître le résultat.

Voici la proclamation de la régie d'Anzin :

« Ouvriers mineurs de Fresnes et Vieux-Condé, les travaux des mines ont été repris vendredi à Anzin, Denain, Abscon et Vicoigne. Aujourd'hui les coupes au complet sont descendues dans toutes les fosses de ces établissements. Cependant à Fresnes et Vieux-Condé les ouvriers refusent encore de descendre ou en sont empêchés par des menaces. Un tel état de choses ne peut provenir que de l'erreur ou de la malveillance, et ne peut être toléré. Soyez donc avertis que lundi prochain les travaux doivent reprendre sur tous les points. Les coupes seront commandées, elle devront se rendre à leurs fosses respectives. Les ouvriers seront protégés et tout désordre sera réprimé. »

Petite chronique des chemins de fer.

ENCORE LE CHEMIN-ROTHSCHILD. — Où et quand, demande le *Messager du Nord*, s'arrêteront les imprudences de la compagnie du chemin de fer du Nord? Hier, d'après les journaux de Paris, nous annoncions un nouvel accident qui pouvait, sur un certain terrain, répéter le malheur de Fampoux. Aujourd'hui, c'est encore un fait de ce genre, moins grave sans doute, mais qui pouvait prendre de la gravité.

Samedi, le convoi qui venait d'Arras à Lille, en passant par Fampaux, fut, à quelque distance de ce lieu, arrêté subitement. Les voyageurs, encore sous l'impression de la catastrophe, s'effrayèrent avec juste raison. Cependant ils restèrent à attendre pendant plus d'une demi-heure sans qu'on voulût leur apprendre la cause de cette station imprévue. Enfin le convoi se remit en marche, mais en sens inverse, c'est-à-dire en retournant vers Arras.

Voici ce qui s'était passé :

On a enlevé des rails à Fampoux, sur la ligne de l'accident; et, par conséquent, la route est incorrompue sur ce point. Or, les employés avaient, sans prudence, engagé le convoi sur cette ligne défectueuse, et c'était seulement à la vue du danger pour ainsi dire, qu'on s'était rappelé les travaux. Il avait donc fallu rebrousser chemin et regagner la véritable voie. Mais nous le demandons : que serait-il arrivé, si la marche du convoi eût été moins lente, si, lancée avec force, la locomotive n'eût pu être arrêtée à temps? Et tous ces exemples n'émeuvent pas l'autorité? En vérité c'est à n'y rien comprendre!

LES OEUVRES DE LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE. — Un événement qui n'a pas eu, fort heureusement, les proportions de l'écroulement du viaduc de Barentin, dit le *Journal de la Somme*, mais qui, comme lui, a sa signification, a eu lieu cette après midi. Vers quatre heures, au moment où une pluie d'orage assez forte tombait sur la ville, une partie du tunnel du chemin d'Amiens à Boulogne, situé derrière l'o. troi de la porte Noyon et vis-à-vis du couvent des sœurs de la Miséricorde, s'est tout à coup écroulée. On attribue à diverses causes cet accident. Nous ne les ferons pas connaitre. Il sera très certainement l'objet d'un rapport de M. l'ingénieur en chef chargé de la direction des travaux.

CHRONIQUE DU JOUR. — On nous prie d'annoncer qu'une réunion des électeurs de l'opposition du 3e arrondissement aura lieu mercredi prochain 22 juillet, à sept heures du soir, au bazar du boulevart Bonne-Nouvelle, 20.

— C'est dans la matinée du 14 que le général Montholon a été mis en liberté par le juge-de-paix. M. de Montholon a pris immédiatement la route de Paris.

Les deux soldats du 70e dont l'intervention a considérablement retardé le jugement du docteur Conneau partaient pour se rendre chacun dans un autre régiment, quand un mandat d'amener, lancé par le procureur du roi, les a de nouveau mis sous la main de la justice. Ces deux soldats ont été conduits à Péronne, où l'instruction de leur affaire va être poursuivie.

Les deux gardiens acquittés sont rentrés à Ham. On a attendu, pour les mettre en liberté, que le délai pour l'appel fût expiré.

— Il paraît, dit le *Journal d'Elbeuf*, que les loups se promènent depuis quelques jours dans les environs d'Elbeuf. Avant-hier, une louve, accompagnée de deux louveteaux, a été aperçue, vers quatre heures du matin, sur la côte du Bourgtheroulde; ils se dirigeaient vers Lalonde.

Mardi dernier, des loups ont été rencontrés dans les environs du Thuit-Anger. Enfin, à Tourville-la-Campagne, deux de ces animaux se sont introduits, peudant la nuit, dans une étable appartenant à M. Chevalier, marchand boucher; ils y ont égorgé cinq moutons et ont lutté avec un jeune cheval, qui a été assez heureux pour repousser les attaques de ses terribles adversaires.

— M. le ministre des finances vient d'adresser aux préfets une circulaire relative à l'importante question de la conservation du cadastre, accompagnée du projet de loi sur cette question et d'une note qui en explique les principales dispositions. Le ministre invite les préfets à envoyer des exemplaires de ces documents aux membres des conseils généraux qui auront à exprimer leur avis lors de leur prochaine réunion.

— L'*Observateur rhénan* prétend savoir que le voyage actuel du célèbre lieutenant Waghorn en Allemagne, est fait pour préparer les entreprises d'une société gigantesque qui s'est constituée à Londres avec un capital social de plusieurs millions de livres sterlings, et qui a pour but de transporter les voyageurs dans toutes les directions possibles, de les nourrir et de les loger, le tout à raison de 11 francs par jour. Les coupons de voyage contiendraient des petits coupons qu'on pourrait détacher, avec les mots de *déjeuner*, *diner*, *souper*, *logement*, et qui seraient acceptés en guise de paiement par les hôteliers dans toutes les grandes villes du continent, avec lesquels la compagnie aurait fait des arrangements dans ce but.

— M. le ministre de l'instruction publique, dit l'*Akhbar* du 14 juillet, accompagné de M. le maréchal gouverneur, de M. le lieutenant-général de l'Etang, inspecteur général de la cavalerie d'Afrique, de M. l'amiral Rigodit, de M. le maréchal de camp Jusuf, de M. le lieutenant-colonel Rivet et de M. le capitaine Langlade, officier d'ordonnance du maréchal, est parti hier dimanche à dix heures du soir pour Cherchell, Ténès et Orléansville, sur la frégate *le Panama*.

A son retour, M. de Salvandy doit aller visiter tous les ports de l'est et la ville de Constantine. Il rentrera ensuite en France, après avoir fait une tournée à Mostaganem, Arzew et Oran.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

« Par décision royale du 13 juillet 1846, M. le maréchal de camp Levasseur, commandant le département des Côtes-du-Nord, est mis à la disposition de M. le gouverneur général de l'Algérie.

» M. le maréchal de camp Petiet, commandant le département du Loiret, est admis, par décision royale du 30 juin dernier, dans la section de réserve du cadre de l'état-major général, à dater du 20 juillet 1846.

» Par ordonnance du roi en date du 29 juin, les batteries de Mers et du Tréport sont classées comme postes militaires. »

SUICIDE. — Samedi, vers huit heures, on a retiré de l'eau, en face de l'Hermitage, et apporté à la morgue le corps d'une jeune fille de vingt-deux ans. Cette malheureuse, dont le nom de baptême est Rose, était employée comme domestique chez Mme Julien, marchande de comestibles, passage Pommeraye. Elle était entrée en service depuis environ trois mois; et, dès cette époque, elle était enceinte. Ne pouvant dissimuler plus longtemps son état de grossesse, elle tomba dans un profond chagrin et manifesta à plusieurs reprises l'intention de se détruire. Tout en combattant ses pensées sinistres, ses maitres l'engagèrent avec douceur à choisir un lieu convenable pour faire ses couches, ne pouvant la garder plus longtemps dans cet état, exposé aux caquets de tout le voisinage et en butte à de détestables plaisanteries.

Enfin mardi soir, vers dix heures, au moment de fermer le magasin, Mme Julien fit appeler sa domestique. Ne recevant point de réponse, cette dame monta à la chambre de Rose. Ce lieu était dans un assez grand désordre. Puis quelques lignes, griffonnées à la hâte, ne laissaient plus de doute sur la résolution que venait de prendre cette pauvre fille. On se mit de tous côtés à sa recherche, espérant encore l'arrêter dans cette funeste détermination; mais ce fut en vain; on ne put savoir ce qu'elle était devenue. Son corps a été retrouvé ce matin et reconnu par plusieurs personnes que ce déplorable événement a vivement affectées.

Les suicides de ce genre appellent les méditations de la société entière qui y a bien sa part de complicité. (*Courrier de Nantes*.)

MISÈRE. — On lit ce qui suit dans la *Dunkerquoise*: « On assure que les malheureux Allemands qui se trouvent en si grand nombre en notre

[illegible] M. de G. — Il fallait nous dire les noms de ceux qui n'ont pas reçu. L'envoi a été ordonné pour tous.

M. V, à Lorient. — Reçu les 184. — Merci. — Compliments à tous.
M. G. à Cherchell. — Reçu les 10. — Remercîment cordial.
M. J. M. à Besançon. — Nous attendons toujours les sommaires.
M. W. G. à Poligny. — Envoyez-nous, s. v. p., des Fruitières.

Marchés.

Halle aux grains et farines. — Froment, 23-00 00 ; seigle, 16-70; orge, 00-00; avoine, 10-60 à 10-80; son, 0-00; recoupe, 0-0; remoulage, 0-0; haricots de Liancourt, 00 à 00-00 ; haricots ordinaires, 27-35 à 28-00 ; haricots flageolets, 00-00 à 00-00 ; haricots suisses blancs, 00-00; haricots rouges de Chartres, 00-00 haricots nains, 24 26-00 ; pois verts, 00 ; pois gris, 20-65 ; cassés, 33-33 à 50; lentilles diverses 00-00; vesces de printemps, 16-00 à 18-00; lin, 29-36 à 21-3 ; criblures, 00-00.

Marché aux farines, du 20 juillet. — Arrivages, 12519-81 ; ventes, 12551-22 restant, 22555-54. — Cours moyen du jour, 00-00; quinzaine, 00-00. — Ventes en disponible, gruaux, 7 q. 85 k. de 57-80 à 60-56 ; 1re marque, 755 q. 17 k. de 43-30 à 45-85 ; 2e 718 q. 13 k. de 38-20 à 42-65; 3e 12 q. 56 k. de 33-85 à 36-40; 4e 00 q. 00 k. de 00-00 à 00-00; cuisson, 000-00; relevé, 00-00. — Ventes à livrer, 11038 q. 67 k. de 27-40 à 43-30; cuisson, 2464 q. 90 k. ; revente 18 q. 84 k. de 42-05 à 43-95.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 17 juillet. — GRANIER, demeurant à Belleville, Grande-Rue, 163, en son nom personnel, et la société du journal le *Monde*, dont le siège est rue Laffitte, 1, et dont le sieur Granier est gérant. M. Chevalier, juge-comm.; M. Pascal, rue Richer, 32, syndic prov.

GUILLAUME, marchand de vins-traiteur, rue Saint-Lazare, 74. M. Ferté, juge-comm.; M. Henrionnet, rue Cadet, 13, syndic prov.

ARNAL, chasublier, rue de Madame, 18. M. Châtenet, juge-comm.; M. Boulet, passage Saulnier, 16, syndic prov.

Bourse du 20 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0|0 J. du 22 juin au Ct	83 10	83 10	83 10	83 10
— — fin courant	83 10	83 10	83 05	83 10
5 p. 0|0 J. du 22 mars au Ct	121 65	121 70	121 65	121 70
— — fin courant	121 60	121 65	121 60	121 65

4 1|2 J. 22 m. dr cours	»	»»	Banq. de Fr. dr cours	3182	75
4 0|0 J. »	»	»»» »»	O. V. de Par. »	1365	»»
Emp. 1844. au Ct	»	» »|»	C. hyp...... »	540	»»
—— fin Ct	»	» »»	— Gouin.... »	1207	50
B. du Trés.	»	» »|»	— Gann..... »	»»»»	»»

PRIMES. fin cour. fin proch.

3 p. 0\|0...... d. 50 »» »» »» »» —— »» »» 83 45
5 p. 0\|0...... d. 50 » »» » »» —— »»» »» »»» »»

REPORTS. du Ct à fin du mois. D'un mois à l'autre.

3 p. 0\|0..... 05 »\|» »» »\|» 12 1\|2 »» »\|»
5 p. 0\|0..... »» »\|» »» »\|» »» »\|» »» »\|»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»|»	ROM............ Der C.	100	1|2
Récép. Rotsch.	»	100 50	BELG. 2 1|2..... »	»»	»|»
ESP. Dette act.	»	32 1|2	— 4 1|2...... »	»»»	»|»
— — pass.	»	5 »|»	— do 1840.... »	103	»|»
— 3 p. 0,0.	»	»» »|»	— do 1842.... »	»	»|»
Dette intérieure	»	38 »|»	— Banque.... »	932	50
PORTUG. 3 0|0 1837	»	» »|»	— do Em. 1841. »	»»»»	»»
HOLL. 2 1|2	»	»» »|»	PIÉMONT........ »	1222	50
HAITI....	»	» »|»	AUTRICHE...... »	395	»»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... » »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.		
4 Can. 3 0|0	1262	50
Act. d J. »	»»»	»»
Ch. B. G. »	»	»»
V. r. dr.	410	»»
— Ob. anc.	»	»»
— — nouv.	»»»»	»»
V. r. gauc.	290	»»
Paris à Sc.	»	»»
— à Orléans	1267	50
— à Rouen.	978	»»
R.-Havre..	675	»»
Avignon...	870	»»
Str. à Bâle.	215	»»
Paris-Str...	462	75
Tours-Nant	490	»»
Orl.-Vierz.	603	»»
C. du Nord	702	50
Famp-Haz.	»»»	»»
Diep.-Féc..	»»»	»»
Boul. à Am.	482	50
Orl.-Bord.	537	50
Mont. à Tr.	370	»»
Paris-Lyon	800	»»
Bord-Teste	»»»	»»
Zinc V. M..	»	»»
Lin Maber.	»	»»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible et courant du mois, 79; août 80; 4 derniers, 84; 4 premiers 1847, 87-50 à 87.

LILLE. — Colza, 72,50 à 00; œillette rousse, 00 00; lin, 81,50; cameline, 00-00 chanvre; 00-00; voiture, 0,00 à 0.

ESPRITS 3,6. — Disponible 120; courant du mois et août, 120 à 000; septembre et octobre, 000 à 121; novembre et décembre, 114 à 115; 4 premiers mois 1847, »»».

Savons. — Marseille bleu pâle disponibles belle qualité 90-91 les 100 kil.

Les personnes qui sont affectées de maladies nerveuses et celles qui souffrent par suite de maladies anciennes ou nouvelles des voies digestives, peuvent, avec toute confiance, avoir recours à l'ouvrage du docteur BESUCHET DE SAUNOIS (5e édit.); elles y trouveront un guide sûr, des conseils excellents et de curieuses révélations sur les causes et la nature de toutes les maladies. (Voir aux Annonces.)

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Spectacles du 21 juillet.

7 h. »|» OPÉRA. —
7 h. »|» FRANÇAIS. — Le Cid, le Joueur.
7 h. 1|2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la reine.
6 h. » » VAUDEVILLE. — Fleurs animées, le Poltron, 3e Mari, Mlle Lange.
7 h. »|» VARIÉTÉS. — Baronne de Blignac, Sport et Turf, Veuve
6 h. 1|2 GYMNASE. — Les premières Amours, Changement, Quatre Reines.
7 h. »|». PALAIS-ROYAL. — Roman de la pension. Voisin, Garde-Malade.
6 h. 1|2. PORTE-ST-MARTIN — Tour de Nesle, Trilby, Calypso.
6 h. »|» AMBIGU. — Marché de Londres.
5 h »|» GAITÉ. — Château des Sept-Tours, Horace.
6 h. 1|2 COMTE. — Cromwell, intermède, Crispin.
5 h. 1|2 FOLIES — La Fée, le Tyran, le Juif, le Prince d'un jour.
7 h. 1|2 LUXEMBOURG. — Pilules d'amour, Veuve de 16 ans.
6 h. »|» CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 1|2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

Chez LABÉ, Libraire, place de l'Ecole-de-Médecine, 4.

GASTRITES,

Cinquième édition, considérablement augmentée.

GASTRALGIES. — MALADIES NERVEUSES. — AFFECTIONS CHRONIQUES DES VISCÈRES.

Considérées dans LEURS CAUSES, dans LEURS EFFETS et dans LEUR TRAITEMENT. Ouvrage PARTICULIÈREMENT DÉDIÉ aux nombreuses victimes des maladies des organes de la digestion; par J.-C. BESUCHET DE SAUNOIS, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, médecin de l'Asile et inspecteur des Écoles du septième arrondissement, membre des Sociétés royales des Sciences et Minéralogie de Belgique, d'Iéna, etc. Un beau vol. in-8e avec gravures anatomiques. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste, en un bon affranchi sur Paris.

Ce Traité, le plus populaire et le plus complet qui ait été publié depuis plus de vingt ans, doit son immense succès au talent avec lequel l'auteur a su, dans un cadre restreint, présenter sous une forme aussi intéressante que facile la nosographie la plus complète de toutes les affections viscérales, et aborder, de façon à être compris par tout le monde, des questions THÉORIQUES et PRATIQUES qui, avant lui, n'avaient été que très imparfaitement traitées dans les plus savants ouvrages. Ce livre est le véritable guide pratique de tous ceux qui cherchent soulagement à leurs maux.

Etude de Me Carnet, huissier, rue des Deux-Boules, no 10.

VENTE

par autorité de justice

En l'Hôtel des Commissaires-priseurs, place de la Bourse, no 2, le 22 juillet 1846, consistant en bureaux, bibliothèque, cartonnier, fauteuils, idem Voltaire, pendules, flambeaux, armoire, commode, chaises, chauffoir, table à jeu, causeuse, rideaux et autres objets. — Le tout au comptant.

A LOUER. Rue de Rambuteau, 6, et rue Sainte-Avoye, 44, TERRAIN avec HABITATION propre à une auberge, à un établissement de voitures publiques, à un marchand de fer, à un épicier en gros, etc. — S'adresser au Roulage, passage Ste-Avoye.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu. 41

Librairie Sociétaire, r. de Seine, 10.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE

PAR CH. HAREL.

Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

Imprimerie LANGE LEVY et Comp., 16, rue du Croissant.

On s'abonne à Paris, rue de Seine, n° 10; dans les départements, chez les principaux libraires, les directeurs des messageries royales et générales, et des diligences qui correspondent avec ces grandes exploitations.

On peut aussi s'adresser aux directeurs des postes pour obtenir, contre remise d'espèces, un mandat sur Paris, qui sera joint à la lettre portant demande d'abonnement ou de renouvellement.

PARIS, 21 JUILLET.

Une circulaire franchement socialiste.

Les idées sociales gagnent rapidement du terrain; à tous les témoignages que nous en avons souvent rapportés, les élections politiques nous permettront d'ajouter les manifestations des candidats. Le nombre n'est pas encore considérable de ceux qui osent arborer la bannière du socialisme; mais il suffit d'un petit nombre pour indiquer les tendances nouvelles. Dans nos précédentes citations, on a pu remarquer des aperçus caractéristiques. Voici une manifestation des plus franches. Elle émane de M. Bernard Lavergne, docteur en médecine, candidat à Castres. Sa circulaire se divise en deux parties : examen de la situation sociale, examen de la situation politique. Nous ne rapportons que la première, mais la seconde n'a pas une moindre valeur, par la fermeté des critiques et l'élévation des vues.

Situation sociale.

Malgré les efforts du pouvoir, un fait social d'une immense gravité commence à fixer l'attention publique. Ce fait, qui jette de sombres nuages sur l'avenir, c'est l'agitation de la classe prolétaire.

Déjà plusieurs symptômes l'ont manifestée. Tour à tour obscurcie par les hommes intéressés, ou faussée par l'envahissement des partis politiques, dans le début leur signification a échappé aux masses. Faut-il s'en étonner ? La raison publique, qui cherche son guide dans la presse, a trouvé la vérité altérée partout.

Mais quand, après les premiers soulèvements de Lyon, de nouveaux troubles s'y montrèrent; quand Rive-de-Gier, Saint-Etienne, Paris présentèrent, sinon le même spectacle, du moins les mêmes causes d'agitation, l'esprit public s'émut, il pressentit quelque chose de sérieux, quelque grande souffrance dans tous ces mouvements, qui, différents par la forme, invoquaient les mêmes motifs et parlaient le même langage; car « *Du travail ou du pain*, » s'écriaient, les armes à la main, les tisseurs de Lyon; « *Un salaire suffisant*, » ont dit les charpentiers de Paris, dans la lutte pacifique qu'ils viennent de soutenir contre les entrepreneurs.

Ces faits ont éclairé l'opinion, et aujourd'hui, aux yeux de tout homme impartial, la situation, ce nous semble, est celle-ci :

Au-dessous de la classe aisée, propriétaire du sol, des capitaux et des instruments de travail, est une autre classe — nombreuse — qui n'a rien, absolument rien pour moyen d'existence, que le travail que la première lui fournit.

Généralement ce travail la fait vivre, c'est-à-dire qu'il la met dans

Telle est la loi pour tout prolétaire : *Jamais la nourriture du lendemain n'est garantie.*

Ceci est un fait, prenons-le comme tel.

Quel enseignement porte-t-il avec lui? Que présage-t-il?

Pour avoir la réponse à cette question, voyons ce que sont ces prolétaires.

Les ouvriers de Paris, de Lyon et de toute la France, en général, sont-ils des hommes abrutis, ignorant leurs droits et leurs intérêts ? Ont-ils devant la classe qui emploie leurs bras l'humilité des serfs de Russie devant leurs seigneurs? ou l'ignoble insouciance des lazzaroni italiens? Les voit-on, comme la populace d'Outre-Manche, plaventrer devant le carrosse armorié des gens de cour? Les croyez-vous même insouciants et dévots comme nos paysans du Midi ?

Non : nos ouvriers sont des hommes raisonnables, auxquels le gouvernement a dû donner de l'éducation et qui en ont profité ; des hommes qui voient clairement leurs intérêts ; et prenons garde, hommes de la bourgeoisie; car je crains bien qu'ils ne sentent aujourd'hui leurs droits comme nous sentions les nôtres avant 89, et que comme nous à cette époque, ils ne songent déjà à les conquérir.

Voyez-vous le danger maintenant ? Pour nous, nous le redoutons plus que nous n'aurions redouté celui qu'annonçaient nos pères à la fin du siècle dernier; car il y avait parmi eux de grands savants, de grands philosophes; car ils avaient déjà la fortune et ne cherchaient que la puissance. Mais ceux qui nous menacent aujourd'hui sont des hommes sans connaissances économiques; la masse même est à peine civilisée, et ce qu'elle demande, c'est du pain. Vœu bien modeste assurément et bien légitime ; mais qui peut répondre où s'arrêtera la colère du peuple, aigrie par une vie de privations, contre une classe qu'il hait !

Donc, ne pas voir là un grand danger, c'est un aveuglement bien étrange. Le reconnaître et pourtant le nier, c'est une folie très peu habile. Le confesser, le regarder en face et chercher à le prévenir, voilà, ce nous semble, la seule conduite forte, raisonnable et digne.

Mais, pour lui opposer des moyens convenables, il faut connaître les causes qui entretiennent cette malheureuse situation des prolétaires.

Ces causes on les a vues tour à tour dans l'immoralité, dans l'inconduite de l'ouvrier; c'était un moyen trop commode d'opposer à ses plaintes une fin de non-recevoir pour qu'on ne l'essayât point ; mais qui ne sent que cette cause ne peut amener que quelque ruine particulière et n'agit nullement sur la masse des travailleurs ?

On a accusé encore la dureté des maîtres. *Il y a une apparence de raison* à rejeter les causes des souffrances d'un inférieur sur son supérieur immédiat ; mais juger sur cette apparence, ferait commettre ici la plus criante injustice. Voyons, en effet, si la position des chefs d'industrie, loin de devoir être accusée, n'a pas droit, au contraire, à notre sollicitude.

Quand l'Assemblée constituante substitua aux priviléges des maîtrises et corporations la liberté de l'industrie et des transactions commerciales, elle accomplit un acte de grande justice. Le principe de la concurrence illimitée dût produire, et produisit, en effet, beaucoup de bien ; mais ce principe, bon en lui-même, a été, dans son application, l'instrument de grands abus et d'une tyrannie nouvelle. Jeté au milieu de notre législation, sans contre-poids légal, il aurait fallu, pour qu'il n'amenât point ce résultat, qu'il trouvât un contrepoids moral dans la conscience publique : il ne l'y trouva point. Dès lors, sous les apparences de la liberté et avec la légalité pour elle, une guerre sourde, hypocrite, impitoyable, envahit le champ

la classe ouvrière. A chaque faillite, à chaque arrêt d'une usine, il y a eu forcément chômage, parce que le chef d'industrie n'a plus fourni de travail; mais est-ce à lui qu'il faut s'en prendre ? Evidemment non : il a été ruiné lui-même !

Sans aller chercher les cas extrêmes de banqueroutes, voulez-vous accuser l'industriel qui ne donne à ses travailleurs qu'un salaire exigu, insuffisant même? Mais, s'il ne fait ainsi, son voisin l'écrasera, il sera forcé de fermer ses ateliers, et alors le prolétaire n'aura rien du tout.

Non! sauf exceptions qu'on ne saurait trop flétrir, n'accusez pas les maîtres.

Mais le prolétaire souffre pourtant: qui donc accuser ? — Qui? Personne; mais *quelque chose.*

Vous venez de voir un des effets de la concurrence illimitée : ce n'est pas tout. La guerre que je vous ai signalée a aujourd'hui ses grandes manœuvres : les sociétés par actions, fort à la mode en ce moment, sont de ce nombre. Or, ce genre d'association — chose excellente aussi en elle-même, mais funeste dans son actuelle application — a pour caractère de porter avec lui la mutation fréquente des titres de possession, le renouvellement continuel des titulaires, et, par cela même, de substituer un coupon à un homme.

Il en résulte que l'ouvrier, quand il souffre, ne sait à qui se plaindre : il trouve immédiatement au-dessus de lui l'agent de la société, qui le renvoie au conseil d'administration. Le conseil allègue sa subordination aux actionnaires, et les actionnaires sont, qui? Aujourd'hui ceux-ci, demain ceux-là, en définitive des coupons de rentes.

De sorte que, dans ce mode d'association, l'homme disparaît entièrement, et laisse à la place de son cœur un livre de comptes.

Garantissez donc aux ouvriers un salaire suffisant avec une pareille organisation sans entrailles, surtout si elle est puissante! Doit-on s'étonner que son annonce seule soulève aujourd'hui tout le bassin houiller de la Loire ?

Concluons donc que la malheureuse situation du prolétaire ne peut être imputée à personne, qu'elle dérive fatalement de l'enchaînement des choses, qu'elle est la conséquence inévitable de l'anarchie qui règne dans l'industrie et le commerce, et que, parmi les choses que cette anarchie permet, ce qui la favorise surtout, ce sont les sociétés par actions, autorisées par le gouvernement sans garanties stipulées pour les ouvriers.

Joignez à ces causes tout ce qui, de près ou de loin, exerce une influence sur la production et surtout cette ignoble plaie de notre époque, les spéculations des agioteurs, et vous aurez la clef des misères qui fondent sur la classe ouvrière, où chaque désastre social vient aboutir.

Et alors vous serez convaincu de la réalité de ses souffrances et peut-être puiserez-vous la résolution de les soulager plus que dans le motif étroit de parer un danger à ceux qui sont au-dessus d'elle. Peut-être la justice et la charité vous parleront-elles en face d'une portion de l'humanité qui naît, vit et meurt misérable; qui, de génération en génération, *se transmet le dénuement*, qui n'a jamais sa nourriture garantie et, par ainsi, reste à la merci des bonnes ou des mauvaises passions du riche.

La connaissance des causes nous met à même d'apprécier la valeur des moyens proposés contre le mal que nous signalons.

On sait comment le gouvernement a répondu jusqu'ici aux manifestations des souffrances du prolétaire ; mais les coups de fusil sont un mauvais moyen : l'homme tombe, l'idée reste.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 22 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

XXIV.

Un homme populaire.

Le colonel introduisit ses compagnons dans une arrière-salle du rez-de-chaussée, vaste, bien éclairée, mais des moins confortables. Entre le froid plancher, les quatre murs nus, le plafond reblanchi, on ne voyait qu'un hideux squelette de tapis, une table à manger, désert dont la plane surface s'étendait de l'une à l'autre muraille, et une étourdissante collection de chaises à fond de canne. Le poêle, qui s'élevait à l'extrémité de cette salle de festin, ressemblait assez à trois petits barils de fonte, superposés l'un à l'autre au dessus d'un cendrier, et soudés à la façon des jumeaux siamois ; il était flanqué de deux immenses crachoirs en cuivre. Un gros homme, son chapeau enfoncé sur les oreilles, plongé dans une *berceuse*, se balançait en avant, en arrière, devant ce foyer, et s'amusait à expectorer, à tour de rôle, dans le crachoir de droite et dans celui de gauche. Un jeune nègre en sale jaquette blanche, se hâtait d'aligner sur la table, les couteaux et les fourchettes. L'uniformité de ces deux longues files était rompue, de distance en distance, par des cruches pleines d'eau. Le négrillon voyageait de haut en bas, de long en large, tiraillant, étendant, unissant avec ses sales mains la nappe plus sale encore, dont les plis et les taches rappelaient le déjeuner. L'atmosphère échauffée par la tôle, épaissie par les nauséabondes vapeurs qui s'échappaient de la cuisine, corrompue par les exhalaisons de tabac, était tout à fait intolérable.

Le gros homme dans la berceuse, tournait le dos à la porte ; absorbé par son passe-temps intellectuel, il ne s'aperçut de l'approche des trois nouveau-venus que lorsque le colonel, marchant droit au poêle, porta sa contribution au crachoir de gauche, au moment même où le major, car c'était lui, se penchait au dessus. Ce dernier réserva son feu, redressa la tête, et dit de l'air assoupi et vague d'un homme qui aurait veillé toute la nuit, air que Martin avait déjà remarqué dans le colonel et dans M. Jefferson Brick :

— Eh bien ! colonel?

— Voilà un gentilhomme, fraîchement débarqué d'Angleterre, major, tout disposé à se caser ici, si l'*indemnité* lui paraît raisonnable.

— Charmé de vous voir, Monsieur, répliqua le major, et il échangea une poignée de main avec Martin, sans qu'un muscle de son visage remuât. En voie de prospérité, j'espère?

— Mais comme de coutume, répondit Martin.

— Dites mieux que de coutume, reprit le major. Ah! vous verrez briller le soleil, *ici !*

— Il me semble l'avoir vu briller quelquefois ailleurs, répondit Martin en souriant.

— Je ne le pense pas, dit le major avec une indifférence stoïque, mais d'un ton péremptoire qui n'admettait pas le doute. La question ainsi tranchée, il mit son chapeau de côté pour se gratter plus commodément la tête, et salua M. Jefferson Brick d'un air engourdi.

Le major Pawkins, originaire de la Pensylvanie, se distinguait par la grosseur de son crâne et le prodigieux développement de son front jaune ; avantages qui lui valaient dans les cabarets, cafés et autres lieux de rendez-vous, le renom d'une rare sagacité ; il avait l'œil terne, l'éloquence morne et lourde, étant de ces gens qui, spirituellement parlant, ont besoin pour se retourner de beaucoup de temps et d'espace. En trafiquant de son mince capital de sagesse, il avait pour principe invariable de mettre en montre le tout et au delà ; ce qui n'aidait pas peu à grossir la foule de ses admirateurs, et en imposait même à M. Jefferson Brick, qui souffla dans l'oreille de Martin :

— Un des hommes les plus remarquables de notre patrie, Monsieur!

L'exposition perpétuelle de tout ce qu'il avait de sagesse à vendre ou à louer ne constituait pas le seul titre du major à la sympathie de ses compatriotes ; c'était, de plus, un politique consommé. Le premier article de son *credo*, en tout ce qui touchait à la bonne foi publique, à l'intégrité, à la probité nationale, pouvait se résumer ainsi : « Passez-moi l'éponge sur tout cela, et recommençons de plus belle. » Cet axiome faisait de lui, en politique, un patriote, en affaires commerciales, un hardi spéculateur ; tranchons le mot, c'était un génie de premier ordre pour duper son monde. Personne n'était plus habile à fonder une banque, à négocier un emprunt, à former une compagnie de défrichement, inoculant la ruine, la peste, la mort à des centaines de familles ; aussi passait-il pour un homme *sérieux* et pour entendre admirablement les affaires. Il pouvait discuter douze heures durant des intérêts de la nation avec la plus imperturbable monotonie, et chiquer, fumer tout ce temps plus de tabac, absorber plus de vin, de rhum, de julep à la menthe, qu'aucun autre membre de son club : de là sa réputation d'orateur et sa popularité. Bref, soulevé par le flot, il pouvait d'un moment à l'autre arriver à la députation, non-seulement à New-York, mais au congrès général, à Washington même. Comme la prospérité particulière d'un homme n'est cependant pas toujours au niveau de son dévouement patriotique, et que les transactions frauduleuses ont des hauts et des bas, le major était parfois obligé de louvoyer et de filer à l'ombre. Donc, Mme Pawkins tenait pour l'instant une pension bourgeoise, tandis que son héroïque époux mangeait, dormait, se berçait et chiquait, par manière de passe-temps.

—Vous êtes venu visiter notre pays dans un temps où le commerce est aux abois! dit le major.

—A la veille d'une effroyable crise! reprit le colonel.

—A une époque de stagnation sans précédents! ajouta M. Jefferson Brick.

—Je suis fâché d'apprendre que tout aille si mal, répliqua Martin. Cela ne durera pas, j'espère...

Si Martin eût été le moins du monde au fait des us et coutumes du terroir, il aurait su qu'à en croire individuellement chaque Américain, du premier au dernier, le commerce est invariablement aux abois, la crise imminente, la stagnation sans précédents. Mais, prenez en masse ces mêmes hommes, vous les trouverez prêts à toute heure du jour et de la nuit, à jurer, de par l'Evangile, qu'il n'est pas sur la face du globe, pays plus prospère, contrée plus florissante que la leur.

— J'espère que cela ne durera pas ? répéta Martin.

— Baste ! il faudra bien marcher d'une façon ou de l'autre, répliqua le major; nous nous en tirerons après tout.

---

(1) Voir les numéros du 4 juin au 18 juillet.

pureté de leurs intentions que par la sagacité de leur esprit d'observation, qui pensaient que le seul moyen efficace consistait à répandre plus de religion parmi le peuple ; mais, auparavant, il faudrait faire aimer la religion à la foule insouciante.

Rien de tout cela ne suffit : que faut-il donc ?

Il faut d'abord convaincre la classe prolétaire de la sollicitude du gouvernement, en provoquant par toute la France une enquête sur le sort des ouvriers. Par ce moyen la vérité sera connue sur le degré de leur dénuement ; et il est impossible que de cette étude il ne ressorte pas l'indication de quelques moyens d'amélioration applicables.

Ces moyens connus, que le gouvernement s'occupe activement de les réaliser.

D'hors et déjà il en est qu'il peut et doit mettre en pratique ; tel est le dégrèvement des impôts qui pèsent immédiatement sur le pauvre (1).

Tel est l'établissement de caisses de prévoyance, que le gouvernement doit, non pas créer tout seul, mais favoriser, aider.

Telle est, chaque fois que le pouvoir autorise une grande association industrielle, la stipulation de garanties qui mettent l'ouvrier à l'abri d'une diminution de salaire arbitraire et trop funeste, tout en sauvegardant les intérêts des capitalistes.

Tels sont surtout les encouragements donnés aux maîtres qui font participer l'ouvrier à leurs bénéfices ; qui, au lieu de lui donner un salaire fixe, proportionnent la rétribution au travail et au talent, et substituent ainsi l'association au service. Puissant moyen d'amélioration sociale et d'accroissement de richesse pour tous ! Déjà des essais ont été faits et le succès a dépassé partout les espérances.

Voilà ce que le gouvernement pourrait faire tout de suite. Ce progrès amené, la voie serait toute tracée pour l'avenir. Le peuple, satisfait des intentions qu'on lui témoigne, espèrerait et cesserait d'assombrir l'horizon social, et la question du prolétariat s'effacerait insensiblement.

Telle est la solution pacifique que nous concevons, que nous appelons et à laquelle tous nos efforts sont acquis.

La question du prolétariat n'est pas la seule qui menace notre ordre social ; au dessus de nous, il en est une autre tout aussi dangereuse.

La concurrence est devenue une guerre sans merci où le fort écrase le faible.

Les capitaux se réunissent ; ils deviennent les maîtres absolus du champ sur lequel ils se portent : dès lors, ils réalisent un monopole et rançonnent le consommateur. Plus nous allons, plus nous voyons se multiplier ces pirates industriels, et il est facile de prévoir le moment où toutes les grandes branches de la production seront dans les mains de quelques compagnies privilégiées.

Où nous mène cet état de choses ? — A l'omnipotence des financiers, à une féodalité nouvelle.

Qu'en résultera-t-il ?

D'abord, l'asservissement complet de la classe moyenne, qui n'aura plus qu'à fournir des commis aux grandes exploitations des monopoleurs ; car le travail abandonnera les petites fortunes. De là la chute de cette émulation si féconde que la propriété et l'industrie divisées en des milliers de mains ont, depuis cinquante ans, communiquée à notre pays. Nous n'avons jamais cessé de combattre ceux qui veulent nous conduire à cette féodalité ; c'est pourquoi nous nous sommes tous appelés des *Conservateurs*. Oui, conservateurs du mal !...

(1) Peut-on douter de l'indifférence du gouvernement pour les classes pauvres, quand on le voit s'opposer, malgré la certitude de son isolement, à la diminution de l'impôt du sel ? Voilà pour répondre à ceux qui prétendent que le pouvoir s'occupe de la question du prolétariat.

Vous le demandez et vous êtes le gouvernement ?

Quoi ! devant le monopole qui s'avance, vous ne pouvez rien ? Mais n'avez-vous pas des lois qui défendent la réunion des capitaux sans autorisation préalable ? Donc, ne pouvez-vous, en l'autorisant, stipuler des garanties pour le consommateur et l'ouvrier ? Et si les lois vous manquent, que n'en faites-vous ? Pourquoi ne chargez-vous pas l'Etat lui-même des entreprises d'intérêt général ? Quoi ! lorsqu'un homme tentera de porter ses spéculations infâmes jusques sur une denrée indispensable à la vie, sur le sel, comme cela va arriver, par exemple, vous ne saurez point — vous, le pouvoir — vous ne saurez point le défendre à cet homme ?... Mais c'est presque un cas de salut public, et vous ne pouvez rien ?

Vous répondez : « Nous sommes forcés de ménager ces hommes : ils sont plus puissants que nous le voudrions. »

Voilà donc le gouvernement de la France réduit à redouter les hauts barons de la finance ! Ils sont donc les maîtres de la situation aujourd'hui ? Ah ! nous ne voulons pas d'autres raisons de votre politique, pas d'autres motifs de votre égoïsme, pas d'autre explication de votre résistance invincible à tous les efforts qui tendent à soulager les souffrances d'une moitié de la population.

Vassaux des hommes d'argent, comme eux vous êtes sans grandeur et sans entrailles. Et le monde a beau s'agiter autour de vous, le sol a beau trembler sous vos pas, vous resterez inexorables, non que vous ne voyez le danger, mais parce que vous vous dites que l'état de choses que vous soutenez durera toujours autant que vous.

Hé bien ! sachez qu'il y a en France des hommes qui ne veulent à aucun prix de cette ignoble souveraineté. Un pays qui n'a point supporté l'aristocratie du sang, basée pourtant sur des services rendus, et qui nourrissait du moins les manants qui se battaient pour elle, ne supportera pas longtemps l'aristocratie de la fortune, due trop souvent à des spoliations publiques, et qui donne à peine un salaire suffisant aux travailleurs dont les sueurs l'engraissent.

Avisez donc, hommes du pouvoir, à écarter bientôt les gens de Bourse, sans quoi je crains bien que les efforts des esprits généreux qui vous signalent l'orage, ne soient impuissants pour le conjurer.

Nous résumons ainsi nos principes dans une profession de foi :

La tranquillité actuelle de la France ne nous rassure point contre l'avenir ; l'ordre social est menacé : en bas, par les prolétaires ; en haut, par les grandes fortunes.

Il est possible encore d'éviter une révolution ; c'est en entrant dans la voie des améliorations pacifiques. S'opposer au progrès, s'obstiner dans la résistance, compromet tout ; voilà pourquoi nous ne sommes pas *conservateur*.

Pour résoudre la question du prolétariat, il faut d'abord faire une enquête sur l'état de la classe pauvre, proclamer le droit au travail et chercher à l'organiser.

Il faut attaquer d'une main ferme la féodalité financière, démasquer son immoralité, s'opposer à ses progrès en laissant à l'Etat l'exécution des travaux d'utilité générale. Il faut porter des lois sévères contre l'agiotage et rappeler les capitaux vers l'amélioration du sol.

Nous considérons comme *le plus grand intérêt de la France le développement de son agriculture*. Il faut réduire l'impôt foncier, éteindre l'impôt sur le sel, répandre partout les fermes-modèles et

Paris proteste contre cette violation de la liberté de la pensée, puisque cette liberté, la plus chère à la France, renferme toutes les autres.

Nous croyons agir dans un intérêt public en choisissant, pour notre candidat, l'homme qui a été désigné à notre opinion par les répulsions ministérielles, et par la lutte qu'il a soutenue au nom des grands et immortels principes de nos deux révolutions.

M. Quinet n'a jamais cherché le progrès que par les voies pacifiques de l'intelligence et de l'éducation nationale. Son opposition franche et persévérante n'est sortie et ne sortira en aucun temps des conditions de l'ordre et du respect aux lois ; tels sont les principes pour lesquels nous entendons lui donner et conserver notre appui.

Nous espérons que cet appel fait aux sentiments généreux de nos concitoyens sera entendu.

Il sera d'un bon exemple de montrer que le défenseur d'une cause légitime, s'il est renié par le pouvoir, est sûr de trouver son appui dans l'opinion publique.

Une réunion d'Électeurs de l'Opposition constitutionnelle du quatrième arrondissement.

Le conseil provincial du Luxembourg vient d'émettre à l'unanimité un vœu qui, formulé en loi, serait le point de départ d'une nouvelle ère pour les gouvernements, celle où l'Etat se faisant entrepreneur, ne demanderait plus ses ressources à des impôts gratuitement payés, mais à la rénumération des services rendus.

Ce vœu est ainsi formulé :

Le conseil provincial émet le vœu : 1° que le gouvernement présente aux chambres une loi qui, en rendant les assurances obligatoires pour tous les habitants du pays, lui en assure le monopole ;

2° Que les bénéfices à provenir de cette mesure soient employées à couvrir les charges de l'Etat et servent à diminuer, jusqu'à concurrence de ces bénéfices, les contributions actuellement existantes.

Nouvelles d'Orient.

On dit que le gouvernement turc, dans les nombreux conseils qui ont lieu chaque jour depuis le retour du sultan à Constantinople, s'occupe de modifications à apporter à la hiérarchie des ulémas, de manière à ce que ce corps pèse moins sur l'administration, et surtout des moyens de mettre la législation en ce qui concerne les chrétiens en rapport avec celle des autres peuples de l'Europe. On a compris, à la Porte, que le régime auquel ils sont soumis est trop opposé aux idées du siècle. Ainsi, par exemple, à ne parler que de l'administration de la justice, dans toute contestation entre un musulman et un raya, soit que ce dernier se présente comme demandeur ou comme défendeur, le témoignage des chrétiens n'est pas admis ; or, comme même dans les affaires civiles, le jugement (Ilam) se base beaucoup plus sur le témoignage que sur les pièces, et que ces témoignages s'achètent à deniers comptants, il en résulte que, dans la plupart des cas, les chrétiens renoncent à demander justice, parce qu'ils désespèrent de réussir, et qu'ils succombent presque toujours quand ils ont le courage de l'entreprendre. Aussi assure-t-on que le ministère actuel voudrait imaginer un moyen de faire admettre en justice le témoignage des rayas. On sera peut-être obligé de créer à cet effet de nouveaux tribunaux à l'instar du tribunal de commerce ; car, pour ce qui est des tribunaux présidés par les Cadis, les Kasaskiers et le Cheh-ul-Islam, ce qu'on appelle en un mot chériat, ou les lois religieuses, le koran est formel, et le témoignage des chrétiens n'est pas admissible.

— Le sol de notre patrie est élastique, fit observer le Pourfendeur.

— Nous sommes le jeune lion ! ajouta M. Jefferson Brick.

— Nous portons en nous-mêmes des principes de vitalité, de force, affirma le major. Si nous prenions quelqu'*amer* pour nous ouvrir l'appétit ? qu'en dites-vous, colonel ?

Ce dernier ne demandait pas mieux et le major proposa le cabaret voisin. On y serait « dans un pas et un coulé, » dit-il. Il renvoya Martin à Mme Pawkins pour s'entendre avec elle de l'*indemnité* à offrir pour le vivre et le couvert ; il ne tarderait pas à faire la connaissance de cette dame, car le diner se servait à deux heures et les trois quarts étaient sonnés. Cette circonstance rappela au major qu'il n'avait pas une minute à perdre s'il voulait se réconforter d'un petit verre d'absinthe. Il sortit donc, laissant aux autres la liberté de le suivre.

Quand M. Pawkins se leva de sa berceuse et déplaça ainsi une certaine masse d'air, toutes les odeurs qui se combattaient l'une l'autre furent absorbées dans une immense exhalaison de tabac. Martin s'y déroba au plus vite, et tandis qu'il regardait cheminer son hôte dans sa majestueuse corpulence et son apathique lenteur, il ne put s'empêcher de le comparer à quelque gigantesque plante parasite, cramponnée au sol vierge de la république, et menaçant de l'envahir tout entier, si on ne l'extirpait au plus tôt.

D'autres végétaux de la même famille entouraient le comptoir du cabaret voisin. Parmi eux, un individu prêt à partir pour une tournée d'environ six mois dans les régions de l'ouest, ne parlait que millions, défrichements, villes à fonder, bien que tout son bagage consistât en un chapeau de toile cirée, et une petite valise de cuir ventre de biche, pareille à celle de certain voyageur américain qui avait fait la traversée à bord du *Screw*.

Ils revenaient à pas comptés, Martin donnant le bras à M. Jefferson, et le colonel et le major marchant devant eux, côte à côte, lorsqu'à cinquante pas de la maison, ils entendirent le bruyant tintement d'une cloche. A peine le son avait-il frappé leurs oreilles, que le colonel et son compagnon s'élancèrent en avant, franchirent le perron, et, poussant la porte entrebâillée, se précipitèrent à l'intérieur comme deux échappés de Bedlam. De son côté, M. Jefferson Brick dégagea rapidement son bras de celui de Martin, prit son élan dans la même direction et disparut.

— Bon Dieu ! pensa Martin. Le feu est au logis... c'est sûrement le tocsin !

Pourtant on ne voyait ni fumée ni flamme, rien qui annonçât un incendie. Martin se pressait néanmoins et glissait sur le pavé boueux, lorsque trois individus courant à toutes jambes débusquèrent d'une rue voisine, l'inquiétude, l'agitation peintes sur la figure. Ils se coudoyèrent le long des marches, luttèrent un moment à qui aurait le pas, puis se jetèrent dans la maison, ne formant plus qu'un amas confus de jambes et de bras. Gagné par l'anxiété générale, Martin se mit à courir à son tour, mais il fut dépassé, renversé presque, par deux survenants qui semblaient avoir perdu la tête.

— Qu'y a-t-il !.. où est-ce ?.. cria Martin hors d'haleine au nègre qu'il trouva dans le vestibule.

— Par là ! dans la salle à manger, M'sieu. Mais vous, pas prend peur ! le coonel avoir gadé place à vous, tout cont' li.

— Une place ?

— Oui, pour la diner, M'sieu !

Martin le regarda d'un air effaré, puis il partit d'un grand éclat de rire, auquel le jeune nègre, autant par sympathie et bonne humeur que dans le désir de lui être agréable, répondit si cordialement, que ses dents blanches brillèrent au milieu de sa face noire comme un sillon lumineux.

— Sur ma foi, tu es de beaucoup le plus sociable camarade que j'aie rencontré ici, dit Martin, lui frappant amicalement sur le dos ; et tu m'ouvres l'appétit mieux que tous les *amers* du monde.

Il fit alors son entrée au salon, et se glissa discrètement sur la chaise que le colonel (qui avait déjà plus d'à moitié dîné) n'avait pu lui réserver qu'en la couchant le dos contre la table.

(*La suite à demain*.)

La *Gazette d'Augsbourg*, dans son numéro du 15 juillet, rapporte l'anecdote suivante dont elle garantit l'exactitude :

Un riche bey de Constantinople avait remarqué que sa fille unique depuis quelque temps souffrait et dépérissait à vue d'œil. Il fit appeler des médecins, et comme leur secours n'améliorait en rien l'état de la jeune personne, il s'adressa à celle-ci même et la questionna. Elle lui avoua qu'elle avait conçu un violent amour pour un jeune tailleur arménien chrétien et qu'elle désirait l'épouser.

Cet aveu embarrassa singulièrement le musulman. Il recourut de nouveau aux médecins, et leur demanda si une maladie causée par l'amour pouvait devenir mortelle, et sur leur réponse affirmative, il songea à un moyen de satisfaire sa fille d'une manière qui se conciliât avec ses sentiments religieux. Voici ce qu'il fit : il se rendit à la boutique du tailleur en question, et lui commanda divers vêtements, à la condition que le maître lui-même les lui apporterait.

Quelques jours après, l'Arménien apporta au bey les objets demandés. Celui-ci les reçut, lui paya le montant de sa facture, et lui fit en outre un présent, en le priant d'attendre un moment parce qu'il avait encore une commande à lui faire. Le bey se retira, et aussitôt après deux esclaves noirs parurent et invitèrent le tailleur à les suivre.

Ils le conduisirent dans le harem où se trouvait la jeune fille du bey, laquelle, en voyant le tailleur, s'évanouit ; puis, après être revenue à elle-même, se jeta à son cou et l'embrassa avec effusion. Dans cet instant même, le bey entra subitement, il fit saisir le tailleur par des esclaves, et lui déclara qu'il avait commis le crime de profanation dans le harem, et que, d'après les lois en vigueur, il devait ou se faire musulman et épouser la jeune fille, ou subir la peine de mort. Le bey croyait que le jeune homme, placé dans cette alternative, opterait pour le changement de culte et le mariage ; mais il se trompa, l'Arménien déclara résolûment qu'il n'abjurerait pas sa religion.

Le bey, dans l'espoir de fléchir l'Arménien, le retint captif dans sa maison ; mais comme ce jeune homme persistait à vouloir rester fidèle à son culte, il le fit arrêter et traduire devant le tribunal. Là, l'Arménien allégua pour sa défense que rien ne pouvait lui être imputé à crime, parce qu'il avait été en quelque sorte forcé de se conduire comme il l'avait fait. La jeune fille fut appelée comme témoin, et elle confirma le dire de l'accusé.

Le juge, après une longue délibération, somma le chrétien d'embrasser l'islamisme, pour ne pas s'exposer à une condamnation à la peine capitale, et comme l'Arménien refusa d'obtempérer à cette injonction, le juge le condamna à avoir la tête tranchée. Cependant, en raison des circonstances qui militaient en faveur du condamné, le magistrat a ordonné que l'arrêt de mort serait soumis au sultan, afin que S. H., si elle le jugeait à propos, pût gracier le condamné ou lui accorder une commutation de peine.

réformes serait la création d'une espèce de conseil d'état composé des hommes éminents de la régence.

— Des combats importants ont eu lieu dans les montagnes du Caucase. S'il en faut croire le journal officiel de Saint-Pétersbourg, les troupes russes auraient à deux reprises remporté une victoire sur Schamyl après des prodiges de valeur faits par les Cosaques et les Circassiens, fidèles à la cause russe. Mais on sait que le gouvernement de Saint-Pétersbourg est toujours victorieux..... dans ses journaux.

Une déclaration officielle vient d'être publiée relativement à la question de la succession aux duchés allemands de Schleswig et de Holstein, annexés à la couronne de Danemark. Cette déclaration, signée par le roi Christian VIII, par le prince du sang royal et par le conseil des ministres, porte en substance que, même dans l'hypothèse où la ligne mâle s'éteindrait dans la famille actuelle, le duché de Schleswig resterait inséparable de la couronne de Danemark. Quant au duché de Holstein, le document dont il s'agit n'exprime pas une certitude aussi absolue, et réserve en quelque sorte la question comme n'ayant pas encore été complètement approfondie. Le roi s'engage, d'ailleurs, à respecter les franchises et les droits particuliers du duché de Schleswig, tout en le considérant comme une province irrévocablement annexée au Danemark.

Les correspondances de Berlin que publie la *Gazette de Cologne*, assurent que M. Flottwell aura pour successeur au ministère des finances M. Eichmann, qu'il remplacerait à son tour en qualité de président supérieur de la province rhénane.

M. Donelson vient d'arriver à Berlin, où il remplacera, en qualité de ministre des Etats-Unis, M. Wheaton, le célèbre publiciste, qui a été rappelé par son gouvernement.

On écrit de Berlin au *Correspondant de Nuremberg* :

« Ce n'est pas M. de Meyendorff, mais son frère, qui se rendra, dit-on, à Paris, en mission extraordinaire, pour négocier un traité de commerce entre la France et la Russie. »

La chambre des députés de Bade a eu le 14 une séance fort intéressante. La discussion a roulé sur une demande du gouvernement, tendant à allouer un supplément de subside à l'université de Fribourg. Les députés de l'opposition ont vivement attaqué l'influence catholique qui domine exclusivement, ont-ils dit, dans cette université, au point que non-seulement les professeurs protestants en sont exclus, mais qu'on exige des professeurs, quelle que soit la branche d'enseignement dont ils sont chargés, de renouveler chaque année leur serment de fidélité aux décisions du concile de Trente. La commission de la chambre proposait de réduire de 11 500 fr. la somme demandée par le gouvernement. Trente voix se sont prononcées pour et trente voix contre la proposition. La voix prépondérante du président a seule épargné au ministère un grave échec.

Les journaux de Madrid du 16 confirment la nouvelle du pronunciamiento radical de Coïmbre, donnée par l'*Heraldo* du 15. Santarem et plusieurs autres villes de Portugal auraient suivi l'exemple de Coïmbre, et l'autorité du gouvernement serait de nouveau méconnue sur un grand nombre de points.

La commission du budget du gouvernement grec a présenté son rapport à la chambre, dit une lettre d'Athènes, publiée par le *Messager*. On vient de découvrir un nouveau complot. Une correspondance entre quelques personnages assez marquants du parti mavrocordatiste et des chefs de bandits a été saisie. On y a vu pourquoi un certain Christos Boulgari, un des plus redoutables chefs de brigands de la Roumélie, venait d'apparaître tout récemment sur la frontière à la tête d'une bande nombreuse. Il était appelé à venir se joindre, en Eurytanie, à une troupe armée en secret, dans le but de faire éclater une révolte à main armée. Les principaux meneurs de cette entreprise sont arrêtés, et une instruction régulière a été entamée.

Chronique des Chemins de fer.

L'*Echo de la Frontière*, qui se fait volontiers l'organe de la féodalité industrielle, et qui, par conséquent, est quelque peu suspect de faveur à l'endroit des compagnies de chemin de fer, résume et explique ainsi les accidents qui se sont succédé si rapidement sur la ligne Rothschild :

« L'administration du chemin de fer, ou peut-être seulement les principaux banquiers qui sont à sa tête, paraissent avoir organisé à Paris une *conspiration du silence* pour arrêter la publication ou la reproduction, par la grande presse parisienne, de toutes les nouvelles qui ont rapport au chemin de fer du Nord. Or, il y a plusieurs genres d'accidents qui arrivent sur les rails-ways ; les uns funestes, les autres sans conséquences désastreuses : eh bien ! il advient que la vérité est soustraite à la publicité, mais le mensonge, ou plutôt l'exagération, passant de bouche en bouche, arrive en grossissant à la Bourse et peut y causer des désastres.

» Ainsi, depuis le commencement du mois de juillet, cinq accidents ont eu lieu sur le chemin de fer du Nord, à peu près sur le même point. Le premier insignifiant, le second terrible, le troisième funeste, mais moins grave, le quatrième et le cinquième pouvaient être importants, mais le hasard les a rendus innocents.

» Le premier a eu lieu le dimanche 5 juillet, à sept ou huit heures du soir, à la station de Rœulx, entre Arras et Douai. Le train, composé de trente voitures et tiré par deux locomotives, n'a pu sortir de la station, placée maladroitement sur une pente. De grands efforts ont été faits ; il n'y eut personne de blessé, mais un retard de deux heures s'en est suivi. On est arrivé à Valenciennes à onze heures du soir, au lieu de neuf heures ; MM. de Rothschild et de Talabot, qui faisaient partie du convoi, ont dû coucher dans cette ville.

» Cet incident du chemin était insignifiant par lui-même ; mais on l'a caché ; la nouvelle, qui en est partie de Valenciennes le 6 pour Paris, a été arrêtée au passage et dissimulée le 7 à son arrivée dans la capitale. Elle n'en a pas moins couvé et grossi sourdement dans les lieux mi de fer et du public voyageur.

» Le 17, le machiniste prit par erreur la voie où les rails sont dérangés par suite de l'accident de Fampoux, voie condamnée dans ce moment : cinq minutes plus tard, et tout le train allait plonger au fond du marais comme dans la journée du 8. Des cris et des signaux arrêtèrent la machine. On fut obligé de marcher à reculons jusqu'à une aiguille, et il y eut un retard de trois heures. Ce fait n'est pas connu à Paris, et il ne le sera pas, ou il le sera mal par des bruits de Bourse. »

— Le cahier des charges de la compagnie du Nord, dit le *Journal de la Somme*, ou tout au moins les règlements de police qui ont dû être faits pour réparer les oublis des Chambres à cet égard, défendent de placer les convois entre deux locomotives. Cette prescription n'est pas observée. Les trains venant de Bruxelles ont presque toujours, nous assure-t-on, une locomotive en tête et une locomotive en queue. Nous pouvons affirmer que, mardi dernier, le convoi venant de Lille et se dirigeant sur Paris, qui quitte Amiens à quatre heure cinquante-cinq minutes, a été ainsi remorqué, malgré la promesse faite aux voyageurs, pendant deux kilomètres environ, à la sortie de Tartigny.

Il en a été de même, hier, pour le convoi de Paris à Amiens, qui quitte Paris à dix heures du matin. L'administration se doit à elle-même de faire respecter avec un peu plus de sévérité les règlements de police qu'elle impose aux compagnies pour assurer la sécurité des voyageurs.

— Un malheur, dit l'*Echo du Nord*, vient encore d'arriver près de Seclin, sur le chemin de fer du Nord ; mais ici la compagnie n'a aucun reproche à se faire. Un garde-magasin qui était dans les fourgons de bagages ayant senti l'odeur de fumée de tabac, a passé la tête en dehors pour avertir le contrevenant de son infraction aux règlements des chemins de fer. Malheureusement le convoi longeait de très-près les arbres, et l'un d'eux a si violemment heurté la tête de l'employé, que l'on a été obligé de le faire descendre et transporter à Seclin, où il est en traitement.

— Samedi, un horrible accident a eu lieu sur un des chemins de fer des comtés de l'est en Angleterre, près de Stratford. Le train qui venait d'Ipswich était en retard de vingt minutes ; il était à peine arrivé près de la plate-forme sur laquelle les voyageurs mettent le pied en sortant de voiture, lorsqu'un train de marchandises, arrivant de Romford, sur les mêmes rails, à toute vitesse, sans avoir égard au signal qu'on lui faisait de ne pas avancer, vint se heurter contre la dernière voiture du convoi d'Ipswich. Cette voiture fut littéralement réduite en atômes, et alors commença une scène comme celles qui sont écrites dans les annales de nos deux chemins de fer, celui du Nord et celui de la rive gauche de la Seine.

Un témoin oculaire de l'accident dit qu'on voyait de côté et d'autre, des corps avec bras cassés, côtes enfoncées, jambes ou pieds écrasés, tous défigurés et dans le plus horrible état ; la plupart ayant l'air de cadavres. Cependant, malgré tout ce fracas, chose étonnante à dire, tous les voyageurs étant plus ou moins blessés, il y a lieu de se féliciter qu'il n'y ait pas eu un seul mort sur le coup.

Quatorze personnes grièvement blessées ont été portées à l'hôpital ; de Londres à Ipswich on craint que quelques-unes d'elles ne succombent à leurs blessures. Les secours sont arrivés très-promptement.

On est à comprendre comment le nombre des victimes et surtout celui des morts n'est pas plus considérable. Un ancien gouverneur de la banque d'Angleterre, et président du tribunal d'Ilford, a reçu une très forte contusion au dessus de l'œil. Après son pansement, il a déclaré que dans sa conviction il y avait faute et coupable négligence de la part du mécanicien-conducteur.

— La Bourse, dit le *Moniteur Industriel*, n'est plus fréquentée que par ceux qui ne vont pas aux élections, qui n'ont pas de villa et qui ne trouvent pas à emprunter une place de Paris à Baden-Baden.

Aussi, on n'y spécule pas, on n'y tripote pas. Car ces gens-là s'y connaissent, et ils savent que ce serait perdre leur temps.

Mais, ne pouvant agir, ils parlent beaucoup. Aussi que de choses on peut apprendre là en une seule séance !

Ecoutons ce groupe. « C'est toi qui as monté ce Strasbourg, ou ce Lyon, ou ce Bordeaux ? — Oui. — Combien d'actions as-tu obtenu ? — J'en ai pris trois mille, mais comme les promesses n'allaient pas, il m'a fallu en rapporter près de la moitié. Comptes faits, je n'ai gagné que cinquante mille francs. Mais ce sont les administrateurs qui ont tout gâté. Ils faisaient vendre des promesses à tout prix. J'ai surpris A., B., C., D., pairs de France et députés, revendre le soir à 10 fr., à 5 fr. et à 1 fr., et même à 50 c., ce qu'on leur avait donné il n'y avait pas une heure. D'ailleurs, ils avaient raison, ils n'avaient qu'à remonter aux bureaux, on leur en donnait encore. »

Ecoutons cet autre groupe. « Comment as-tu pu obtenir ces administrateurs ? — Oh ! mon cher, tu es bien naïf ; j'en trouvais pour rien ; et pas un seul ne m'a repoussé, lorsque je lui ai expliqué comment il pouvait tirer parti de sa position. »

Allons plus loin. « Mais où diable as-tu déterré ce banquier ? — J'ai pris Bottin, et je suis allé de l'un chez l'autre. J'ai livré la compagnie à celui qui me l'a achetée le plus cher. »

Poursuivons notre promenade. « Et ton comte de la... et ton marquis de..., qui n'avaient pas le sou, qui n'avaient pas de position ; pourquoi diable allais-tu chercher ces gens-là ? — Pour, en cas de besoin, faire une majorité et distribuer tout de suite des dividendes. »

Encore. « Combien as-tu gagné sur les annonces ? — Ne m'en parle pas ; je voulais en faire pour 50 000 fr., mais la souscription a marché si rapidement, que l'on m'a arrêté à 20 000 fr. Cela m'a produit une quinzaine de mille fr. »

A chaque groupe, des faits nouveaux, l'explication d'une énigme, la preuve d'une démoralisation incroyable !

Rien de nouveau. On a beaucoup ri du procès que la compagnie du Nord parle de faire au gouvernement. Il est, du reste, certain qu'une indemnité lui serait nécessaire pour soutenir le cours de ses actions.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — La première partie du musée grœco-romain, organisé dans le palais des Beaux-Arts, a été ouverte hier aux études et au public.

— MM. les notables commerçants du département de la Seine se sont réunis aujourd'hui, à onze heures, à la Bourse, dans la salle des audiences du tribunal de commerce, à l'effet de procéder au remplacement des juges et suppléants dont les fonctions expirent cette année.

M. le préfet de la Seine a ouvert la séance, selon l'usage, et a prononcé un discours dans lequel il a présenté la statistique du commerce d'être renouvelées, et l'exécution paraît devoir présenter moins de difficultés que l'on ne l'avait cru d'abord. Il est démontré aujourd'hui que la voie la plus économique pour l'établissement de la ligne de fer est le littoral.

GRÈVE D'ANZIN. — L'*Echo de la frontière* annonce ce soir qu'une seule division de mineurs n'a pas encore repris son travail, celle qui se trouve sur la route d'Aubry ; il dit que ce chômage n'a pour cause que la *ducasse* du village voisin. Les troupes n'ont pas encore quitté les lieux.

LES VICTIMES DU TRAVAIL. — Trois mineurs ont été dernièrement enfouis sous un éboulement, dans l'exploitation de Gagne-Petit, près Saint-Etienne. Depuis ce jour, des travaux ont été entrepris ; mais l'air est extrêmement vicié ; la lampe des travailleurs s'éteint à chaque instant. Cependant, on a retrouvé vivants les chevaux exposés à l'air méphitique qui s'est dégagé dans les premiers moments du sauvetage. Ce fait est rassurant et permet d'espérer que ces pauvres gens existent encore. On a rencontré l'éboulement ; mais, désespérant de le relever à temps, on a pris le parti de le tourner. On est parvenu, avec des caisses d'aérage et des ventilateurs, à entretenir un air respirable. Mais les travaux dirigés par les ingénieurs ne vont que très lentement. Le dernier numéro du *Mercure Ségusien* (19 juillet), contient le *post-scriptum* suivant :

« *3 heures du matin*. — Cette nuit, des cris des mineurs ensevelis ont répondu à l'appel de leurs camarades. La joie de savoir qu'il y a au moins un homme à sauver redouble le courage des travailleurs, et que l'on espère arriver jusqu'à lui avant midi. — C'est aujourd'hui le sixième jour. »

LES MOEURS DU BON VIEUX TEMPS. — Malgré la croyance officielle de nos hommes de lois qui n'hésiteraient pas à affirmer que la civilisation a jeté sur toute la France son impérieux niveau, dit le *Propagateur des Ardennes*, et que le code civil a aboli tous les usages, pour ne plus laisser subsister que l'uniformité de la loi, tous les jours une observation, même superficielle, des mœurs de nos villes et de nos campagnes atteste hautement que les *coutumes* subsistent encore et souvent nous gouvernent aussi rigoureusement que la loi.

Exemples : 1° Dans la ville de Doullens, l'habitude invétérée et peut-être indestructible chez les pauvres, de porter le bouquet et de souffrir un cadeau à quiconque se trouve dans une circonstance quelque peu extraordinaire ; 2° à Vernon, à chaque décès, un individu, revêtu d'une tunique mortuaire ornée d'ossements et de larmes, parcourt la ville, armé de deux clochettes au bruit aigu et pénétrant ; puis, à chaque carrefour, après les avoir agitées par trois fois, il s'écrie d'un ton lamentable : « On recommande à vos prières N... : il est de la confrérie de Saint-Jacques, de la confrérie de Saint-Roch, de la confrérie de Saint-Sébastien, etc., etc. ; il est décédé ; le convoi se fera à... heures. » Puis trois autres coups de sonnette.

Ce mode est tellement consacré, qu'Ibrahim-Pacha serait mort lors de son passage à Vernon, qu'il eût été recommandé.

Arrive le premier dimanche de chaque mois. Alors, au point du jour (autrefois c'était à minuit ; mais l'heure a été changée, parce que l'action constituait un tapage nocturne), le même individu parcourt encore la ville, cliquetant continuellement, frappant trois coups à la porte des membres de la charité, et, s'arrêtant au coin des rues, il chante dolemment et sur l'air de la *Belle endormie*, ou approchant : « Bonnes gens, ou bonnes âmes, qui dormez, réveillez-vous ! réveillez-vous ! priez pour les trépassés », etc.

3° Dans la plupart de nos communes rurales l'usage de payer *le vin* aux jeunes gens de la commune où l'on prend femme est encore si impérieusement suivi, qu'il n'y a pas possibilité de s'y soustraire. Nous allons en citer une nouvelle preuve éclatante.

Un jeune homme de Marieux devait épouser une jeune fille d'Harponville (Somme), jeudi 17 de ce mois. Suivant l'usage, le futur époux, accompagné de quelques amis de sa commune, au nombre desquels était son frère, alla, le dimanche qui précédait la semaine du mariage, se mettre en rapport avec les jeunes gens de la commune de sa future et leur demander quelles étaient leurs prétentions.

— Nous ne voulons pas vous commander, donnez-nous selon votre fortune. — Est-ce 200 francs ? — Non, ce n'est pas assez. — 220 ? — Non. — 250 ? — Non. — Eh bien, dit le frère du marié, nous ne donnerons pas un centime de plus, et si vous n'êtes pas satisfaits, vous n'aurez rien du tout. — Et les quatre jeunes gens de Marieux se retirèrent dans la maison de la future épouse. Au bout de quelques instants, ils y furent suivis par des enfants qui poussèrent des cris charivariques et même, dit-on, lancèrent quelques pierres contre la maison. Survint enfin un parlementaire au nom de la jeunesse d'Harponville. Ce parlementaire n'ayant rien obtenu, les jeunes gens d'Harponville arrivèrent en masse, envahirent la maison et maltraitèrent le jeune marié et son frère, au point que l'on eut beaucoup de peine à empêcher que la mêlée ne devînt très sérieuse.

Les jeunes gens de Marieux étaient, dit-on, disposés à porter plainte à qui de droit et à demander la protection de la gendarmerie pour assurer la célébration du mariage. — Nous apprenons que les deux parties se sont mis d'accord au moyen d'un *vin* de 400 francs.

VARIÉTÉS.

Histoire de la Confession.

SOUS SES RAPPORTS RELIGIEUX, MORAUX ET POLITIQUES, CHEZ LES PEUPLES ANCIENS ET MODERNES.

Par M. le comte **C.-P. DE LASTEYRIE.**

L'existence des sociétés humaines, dont le développement offre des analogies si frappantes avec le développement de la vie des individus, présente, dans sa dernière phase, comme l'existence de l'homme individuel lui-même, un phénomène remarquable : c'est la *rétrospectivité*, pour ainsi dire, ou la tendance à remonter par la pensée le cours des temps antérieurs ; à graver leur souvenir au burin de l'histoire, comme aussi à jeter dans le creuset de la philosophie indépendante, leurs institutions, leurs croyances et leurs mœurs. C'est l'époque où, dans l'homme, se réveillent les souvenirs, où se forment les appréciations nettes et distinctes des grands faits qui ont marqué le cours de sa vie active ; c'est aussi, par analogie, l'époque où, dans la société, les travaux historiques et les recherches critiques. Lorsque les individus et les peu-



capable de grandes choses, mais dépouillée cependant des prestiges qui enflamment la jeunesse des nations, travaillée par des éléments de dissolution nombreux et redoutables, et au total plus près de sa fin que de son berceau; — la civilisation européenne, disons-nous, prouve la tendance des êtres au déclin de la vie. Elle raconte et juge son passé. De là l'immense quantité de travaux accumulés depuis si peu de temps dans toute l'Europe, pour rechercher des origines, éclaircir des évènements, élever ou rabaisser telle ou telle individualité historique, accuser ou défendre systématiquement telle ou telle partie des institutions anciennes. A côté de ces nombreuses investigations, dont plusieurs ont un incontestable mérite, qu'ils sont clairsemés et rares les livres inspirés par la grande pensée d'une rénovation sociale! rénovation dont la contingence, et nous osons dire la nécessité, devraient apparaître surtout aux esprits voués à la science de l'histoire, science qui ne fait que retracer, sous toutes les formes possibles, les incessantes évolutions des sociétés humaines.

Et toutefois, c'est seulement par une aspiration féconde vers les destinées ultérieures des peuples, que les compositions historiques portent le triple caractère de poésie dans la forme, de vérité philosophique dans le fond, d'utile enseignement dans le résultat. C'est par cette tendance qu'elles ont droit de cité chez les générations futures, dont l'écrivain s'inspire par avance, et aux intérêts de laquelle il s'associe intellectuellement.

Aussi ce qui nous sert de critérium pour apprécier le mérite plus ou moins grand de toute œuvre historique et critique, c'est le point de vue plus ou moins général auquel l'écrivain s'est placé. Si l'auteur, prenant pour sujet une grande institution religieuse ou sociale, dont il décrit les formes et raconte les conséquences, a pesé tout ce que le principe de ces institutions renferme en soi de général, de philosophiquement vrai; — s'il a dévoilé ce que ces institutions possèdent d'harmonie avec les ressorts permanents de l'âme humaine; — s'il a décrit les modifications qu'elles affectent, suivant les temps et suivant les lieux; — enfin, si en mettant à nu les abus produits par elles parmi des âmes et des intelligences faussées, au sein d'une société corrompue, il a pénétré en même temps ce que ce même principe engendrerait de bon et de grand sous l'empire de la droiture individuelle et sociale: — alors l'auteur a réellement fait l'histoire critique de l'institution qui lui a servi de sujet; alors il a réellement traité la matière, dont le titre de son livre indique qu'il traitera.

Le livre de M. de Lasteyrie, dans lequel on ne saurait, sans injustice, méconnaître de sincères convictions, et quelques consciencieuses études, nous paraît manquer de cette portée philosophique, et ne nous semble point justifier son titre qui est: *Histoire de la confession, sous ses rapports religieux, moraux et politiques, chez les peuples anciens et modernes.* Avant de terminer cet article, nous dirons ce que ce livre nous paraît renfermer d'utile et de louable; mais que l'on nous permette, en considération de l'importance du sujet, d'exposer notre propre pensée sur l'institution même dont l'auteur a fait la critique: on comprendra mieux après cela ce qui, dans son livre, nous a paru défectueux.

L'âme humaine, se développant dans la sphère religieuse, éprouve le besoin d'accomplir sur elle-même un travail de perfectionnement. Ce travail individuel, élément évidemment nécessaire de la perfection sociale, consiste dans l'étude de soi-même; dans l'observation des penchants qui font sentir en nous leur domination, des habitudes qui tendent sans cesse en nous à constituer, comme on l'a dit, une seconde nature; dans une série d'efforts accomplis pour diriger ces penchants de la manière la plus conforme au bien social, à la loi divine, pour réduire à néant leurs tendances subversives, pour subordonner leurs manifestations inférieures à leurs manifestations élevées; en un mot, pour développer leur essor harmonique, en absorbant leur essor vicieux.

L'un des éléments essentiels de ce travail intérieur, c'est la reconnaissance, faite par l'individu de ce qu'il y a d'imparfait et de vicieux dans ses propres actes; cette reconnaissance, non générale et tacite, mais précise et expresse, est ce qui constitue la confession, et peut, ainsi que M. de Lasteyrie l'indique fort bien, se pratiquer sous quatre modes différents:

L'examen intérieur, tel que l'ont enseigné Pythagore et ses disciples, ou la confession de l'individu à lui-même;

L'aveu fait en assemblée, ou la confession publique, usité chez les premiers chrétiens, et dans un grand nombre de communautés.

La confession secrète d'un homme à un autre homme, sans que celui-ci soit revêtu d'un caractère religieux.

Enfin, celle qui s'adresse au prêtre, revêtu à cet égard, suivant le catholicisme, d'une mission divine, et ayant le pouvoir d'effacer au nom de Dieu l'acte même qui lui est déclaré.

De ces quatre formes particulières du principe général de la confession, la dernière est la seule dont il soit parlé dans le livre de M. de Lasteyrie; les trois autres n'y sont guères qu'indiquées. Cela se conçoit. C'est qu'en effet cette forme est la seule qui ait eu dans la société le caractère d'une institution permanente, visible et obligatoire. L'examen intérieur, dont l'utilité morale ne peut cependant être contestée, n'a pu avoir ce caractère, parce qu'il est un fait purement individuel; on peut le conseiller, mais nul ne sait s'il sera pratiqué. Il suppose d'ailleurs, pour avoir des résultats utiles, pour être réel, une intelligence suffisamment droite, une âme habituée à se replier sur elle-même, à faire abstraction de ses désirs les plus vifs, de ses continuelles préoccupations; il demande l'habitude de la réflexion, et les loisirs que cette habitude suppose généralement. Par cela même, il est en rapport avec les besoins et les facultés d'un philosophe religieux; mais il est sans action réelle au milieu des masses incultes, des enfants, des hommes entraînés dans le mouvement des affaires et des travaux; il dépasse la portée des individus

pose, pour recevoir un conseil dont l'impérieux besoin se fait sentir, souvent pour donner à d'amères plaintes un libre cours. En outre, il suppose qu'on rencontrera une garantie certaine de discrétion, des lumières suffisantes, l'attention bienveillante et le dévouement affectueux; toutes choses qu'il est difficile de trouver réunies.

On peut juger maintenant de ce qui a le plus contribué, suivant nous, à l'établissement et à la durée de la confession sacerdotale. Le besoin, inhérent à la nature humaine, et manifesté dans toutes les religions et dans beaucoup de philosophies, de se créer un procédé pratique de perfectionnement individuel; — la confirmation que ce besoin a trouvée dans les dogmes fondamentaux du christianisme; — enfin, l'insuffisance de l'examen intérieur, l'impossibilité radicale de la confession publique, les obstacles qui empêchent la confession d'homme à homme, abstraction faite de la fonction religieuse chez celui qui la reçoit; — telles ont été, suivant nous, les causes les plus actives qui ont fondé la confession ecclésiastique. Il est clair, du reste, que nous laissons de côté la question théologique, la question de sacrement; nous raisonnons d'après les données de la philosophie, et en tenant compte seulement des tendances du cœur humain.

Nous croyons donc que M. de Lasteyrie s'est trompé, en méconnaissant ces diverses causes, dont l'action nous semble cependant évidente. Il a mieux aimé leur substituer entièrement l'intérêt et l'avarice des prêtres, secondés par l'imbécille crédulité des nations. Nous ne nierons pas que la confession n'ait été souvent aux mains du clergé une cause d'influence particulière ou collective, un moyen d'enrichissement au profit de l'ordre tout entier; nous croyons très bien que la perspective de cette influence, de cet enrichissement, ont activé les efforts du clergé pour s'assurer un moyen aussi puissant de domination. Mais nous pensons aussi que ce ne fut point là la seule cause, ou, pour mieux dire, ce fut la cause accessoire. Les grandes tendances morales et religieuses, dont le clergé, dans ses hommes éminents, fut au moyen-âge la plus haute expression, ont été trop manifestes, ont produit de trop saints résultats, pour qu'on puisse considérer, dans les faits accomplis à cette époque, la cupidité comme le mobile exclusif du corps clérical. La conscience d'une grande mission à accomplir au milieu des peuples fut pour beaucoup dans les actes du clergé; un désir, quelquefois peu éclairé, mais généralement sincère, du bien social et religieux, se montre dans son histoire, à côté des abus dont nulle institution n'a été exempte jusqu'à ce jour.

Nous ne saurions donc approuver cette pensée que l'établissement de la confession ait eu pour bases uniques une profonde superstition chez les uns, un effronté charlatanisme chez les autres. A nos yeux, ceux qui ont soutenu cette institution, soit en fait, soit en doctrine, ont presque tous cru sincèrement à sa bonté intrinsèque, à sa concordance nécessaire avec l'ensemble du système chrétien, enfin à son efficacité comme élément du bien social et religieux. Les masses l'ont acceptée d'après l'enseignement et la tradition, mais généralement sans aucune contrainte morale, parce que cette institution, loin de faire une violence permanente à la nature humaine, correspond, au contraire, suivant nous, à de nombreuses tendances de l'âme, et qu'elle se coordonne librement à un certain état des esprits.

Si nous quittons la question des origines, pour examiner celle des résultats, nous trouvons aussi que M. de Lasteyrie a présenté un aperçu imparfait, et que son travail ne porte pas le caractère d'une étude assez large, ni assez impartiale. Non pas que nous entendions révoquer en doute les faits qu'il cite, c'est-à-dire quelques crimes commis dans l'exercice de la confession, certains actes de dépravation qu'elle a couverts de son ombre, et les mauvaises influences qui se sont produites par son moyen dans de nombreuses circonstances politiques. Puisque, pendant plusieurs siècles, tant de millions d'individus se sont, durant tant de jours de leur vie, assujettis à cette pratique, il est impossible de ne pas trouver matière à remplir beaucoup de volumes du récit de faits déplorables. Mais est-ce là tout ce qu'il convient de faire? Juge-t-on une institution en reproduisant seulement les extrêmes du mal qu'elle a produit dans ses fausses applications? N'est-il pas raisonnable et juste de dire aussi que la confession peut, aux mains de la vertu, produire des résultats nobles, consolants, quelquefois sublimes? Le clergé catholique serait-il donc le seul corps où n'eussent jamais paru les hommes éminents par le cœur, le savoir et l'intelligence? Enfin, n'est-il pas de toute évidence que les cas où le prêtre veut, peut et ose abuser de son pouvoir, sont encore des cas exceptionnels? Il nous semble plutôt raisonnable de penser que, dans la généralité des espèces, la volonté doit être une volonté droite, parce qu'elle est une volonté désintéressée; et n'est-il pas difficile de concevoir après tout qu'une fonction aussi haute et aussi solennelle que celle dont il se voit revêtu, n'agisse pas sur lui-même de manière à élever sa pensée et à rendre sa parole utile? Tous les hommes s'inspirent d'un caractère analogue à la mission dont ils sont dépositaires: le médecin, le soldat, le magistrat, l'artiste, le savant, l'industriel se sentent élevés et meilleurs, lorsqu'ils songent que de graves intérêts reposent sur leurs têtes, que des devoirs solennels leur ont été confiés. Pourquoi le sacerdoce seul serait-il exclu de cette loi, commune à toutes les vocations, et dont l'effet est d'autant plus certain, que la vocation elle-même est plus élevée?

On le voit, nous n'avons pas dissimulé la divergence qui existe entre les appréciations de M. de Lasteyrie et nos propres impressions sur le grave sujet qu'il a traité. Cette sincérité nous oblige en même temps à reconnaître qu'une conviction loyale et une bonne intention ont présidé à l'œuvre dont nous achevons le compte-rendu.

M. de Lasteyrie, en effet, est principalement en affinité avec cette école philosophique du dernier siècle, qui a eu le tort de ne nous comprenons, sans les partager grandement nous-même, les préoccupations sous l'empire desquelles M. de Lasteyrie a écrit son livre; on doit rendre justice à la franchise de ses intentions, et son œuvre a un côté utile, en ce qu'elle rappelle à certains partisans trop inconsidérés des traditions catholiques, des abus qu'ils ont eu le tort de nier, et contre lesquels ils devraient plutôt, car cela serait possible, découvrir et appliquer des garanties.

HIPPOLYTE DESTREM.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. M. à Dijon. — Nous recevons aujourd'hui le nº 3 de l'*Echo;* mais nous n'avons pas vu les numéros 1 et 2. Veuillez nous les faire adresser.

M. B. à Brest. — Nous ferons pleinement droit à votre légitime demande. — Nous écrivons à M. de R., qui est à Lorient.

M. R. à Grenoble. — Merci de vos excellents conseils. Nous comptons sur votre promesse pour le projet de C. A.

M. B. à Peyrestortes. — Nous vous écrivons.

M. D. à Nanteuil-sur-Marne. — Auriez-vous lu le volume de D. S., dont la révision vous est confiée?

Marchés.

Marché aux farines, du 21 juillet.— Arrivages, 8703-03; ventes, 8940-11; restant, 22318-50.— Cours moyen du jour, 40-90; quinzaine, 41-99. — Ventes en disponible, gruaux, 7 q. 85 k. de 56-70 à 57-30; 1re marque, 499 q. 36 k. de 42-70 à 45-88; 2e 993 q. 25 k. de 38-20 à 42-00; 3e 1 q. 57 k. de 35-65 à 00-00; 4e 00 q. 00 k. de 00-00 à 00-00; cuisson, 000-00; relevé, 120-31.— Ventes à livrer, 6720 q. 00 k. de 38-20 à 43-95; cuisson, 392 q. 50 k.; revente 205 q. 67 k. de 36-30 à 57-30.

Marché aux fourrages. — Saint-Antoine, 21 juillet. — Foin 1re 52,55; 2e, 50; 3e 39,38. Sainfoin, 1re, 55; 2e, 45,50. Luzerne, 2e 48; 3e 42,44. Trèfle, 1re, 41; 3e, 36. Paille de blé, 30,32; 3e, 27. Paille de seigle, 31,32. Paille d'avoine, 2e, 43.

Marché de la Maison-Blanche, 21 juillet. — Porcs: amené, 268; vendu, 226; prix du kil. sur pied, 1,36-1,34-1,32.

Marché de la barrière d'Enfer, 21 juillet. — Foin, 1re, 52 à 56; 2e, 48 à 50; 3e, 45 à 47. — Luzerne, 1re, 50. — Paille de blé, 1re, 32 à 34; 2e, 29 à 30; 3e, 28.

Bourse du 21 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 10	83 10	83 10	83 10
— — fin courant	83 10	83 10	83 10	83 10
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 60	121 60	121 60	121 60
— — fin courant	121 60	121 65	121 60	121 65

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»	» »»	Banq. de Fr. dr cours		3460 »»
4 0/0 J. »	»	107 »»	O. V. de Par.	»	1365 »»
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp.	»	4 0 »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin	»	1210 »»
B. du Trés.	»	» »/»	— Gann.	»	1185 »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0	d. 50	»» »»	»» »»	—	»» »»	»» »»
5 p. 0/0	d. 50	» »»	» »»	—	»»» »»	»»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM.	Der C.	100 1/2
Récép. Rotsch.	»	100 50	BELG. 2 1/2	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2	»	100 1/4
— — pass.	»	5 »/»	— de 1840	»	102 »/»
— 3 p. 0/0	»	»» »»	— de 1842	»	104 1/2
Dette intérieure	»	31 »/»	— Banque	»	»»» »»
PORTUG. 3 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1841	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT	»	»»» »»
HAITI	»	»»» »/»	AUTRICHE	»	393 »»

Union linière » »» — Fourneaux de l'Aveyron » »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	»»» »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. à	» »»
V. r. dr.	800 »»
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	255 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1265 »»
— à Rouen.	900 »»
R.-Havre.	660 »»
Avignon.	8?7 50
Str. à Bâle.	213 »»
Paris Str.	481 75
Tours-Nant	381 25
Orl.-Vierz.	990 »»
C. du Nord	600 75
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	480 »»
Orl.-Bord.	815 »»
Mont. à Tr.	370 »»
Paris-Lyon	59? »»
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	» »»
Lin Maber.	» »»

MARCHANDISES.— HUILE de colza, disponible, 79 à 80; courant du mois et août 80 à 81; 4 derniers mois, 84 à 85; 4 premiers 1847, 87 à 88.

LILLE.— Point de courrier.

ESPRITS 3/6. — Montpellier disponible, courant du mois et août, 122; septembre et octobre, 121; novembre et décembre et 4 premiers mois 1847, »»».

Savons. — Il s'est vendu 44 caisses Marseille bleu pâle, 2e qualité, 95 fr. les 100 kil.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

CHATEAU-ROUGE. Jeudi 23 juillet, aura lieu la grande *KERMESSE FLAMANDE.* Aux illuminations ordinaires du jardin, se joindront 30 000 verres de couleur et 2 000 lanternes aériennes. L'orchestre extraordinaire de danse se composera de 70 musiciens. La belle musique du 4e de hussards jouera de brillantes fanfares avec les nouveaux instruments de Sax. Avant la fin du jour plusieurs ballons grotesques s'élèveront dans les airs. A dix heures et demie, magnifique feu d'artifice par Ruggieri; la pièce principale représentera le chemin de fer du Nord. — Prix d'entrée: 5 francs, pour un cavalier et une dame; 3 fr. 50 c. billets pris d'avance chez tous les marchands de musique; 1 fr. une dame seule. — En cas de pluie, la KERMESSE serait remise au jeudi suivant.

Spectacles du 22 juillet.

7 h. 1/2 OPÉRA. — Une Ame en peine, Betty.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Les Préventions, la Camaraderie.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Diamants, le Nouveau Seigneur.
8 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Fleurs animées, le Gant, les Malheurs, Mlle Lange.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Baronne de Blignac, Sport et Turf, Veuve
6 h. 1/2 GYMNASE. — La Visite, Rébecca, Quatre Reines, la Cachucha.
7 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Roman, Voisin, Garde-Malade, Major.
6 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Les Enfants du délire, Mathilde, Calypso.
6 h. 1/2 AMBIGU. — L'Ouvrier, Héloïse et Abeilard.
5 h. 1/2 GAITÉ. — Château des Sept-Tours.
6 h. 1/2 COMTE. — Cromwell, intermède, Petits Savoyards.
5 h. 1/2 FOLIES. — La Fée, le Tyran, le Juif, le Prince d'un jour.
6 h. 1/2 LUXEMBOURG. — Pilules d'amour, Veuve de 10 ans.
6 h. 3/4 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
6 h. 1/2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

Imprim. Lange-Lévy et Cie, rue du Croissant, 16.

en termes non moins remarquables par leur énergie. Ces solennelles manifestations, si nouvelles jusqu'à présent dans l'arène politique, caractérisent la période dans laquelle commence à entrer l'esprit national, et elles honoreront, quel qu'en soit le résultat, les hommes qui en auront pris l'initiative.

Le droit démocratique, le droit de tous, ne doit pas être confondu avec le principe révolutionnaire; il a triomphé par une révolution; mais proclamé par Turgot dans le célèbre édit de 1776, il aurait pu s'incarner dans la société par un double mouvement de réforme et d'organisation progressives, qui eussent achevé *pacifiquement* l'œuvre de transformation de la vieille société, œuvre déjà fort avancée avant 89.

Malheureusement les privilégiés de l'ancien ordre de choses n'acceptèrent pas à temps la transaction pacifique. Comme tous les vieillards qui ne veulent pas mourir, et qui s'imaginent que Dieu va faire un miracle pour eux, ils barrèrent le chemin à l'idée de réforme, croyant lui opposer une digue assez forte pour l'arrêter dans sa marche. Alors l'idée refoulée fit explosion, et brisa la vieille société, et noya les privilèges et les titres dans le sang des privilégiés.

La guerre finie, les privilèges de caste et de naissance abolis, et le principe de l'éligibilité inscrit victorieusement dans la loi, l'œuvre d'émancipation était-elle achevée? l'ordre nouveau était-il établi sur un fondement impérissable? Nullement.

L'œuvre d'organisation demeura tout entière à créer.

Cette œuvre est le problème de notre époque, la tâche de notre génération.

Faire passer le principe démocratique dans les faits, dans les institutions publiques, dans la loi, voilà le but vers lequel doivent aspirer aujourd'hui toutes les âmes généreuses, la sainte mission que doivent poursuivre tous les nobles esprits.

Nos pères ont renversé l'ancien régime parce qu'ils avaient l'intelligence de leur droit et la conscience des injustices dont ils étaient victimes: mais les éléments de liberté qu'ils ont fait entrer de force dans la constitution française ne concernant que la politique, ils nous ont laissé à organiser le régime industriel, l'atelier, la boutique, de la base jusqu'au faîte.

Nos pères ont renversé les jurandes, les maîtrises, les corporations anciennes, qui constituaient une organisation illibérale de l'industrie; mais ils ne l'ont pas remplacée par une organisation meilleure; loin de là, ils ont livré à la concurrence la plus anarchique, à la guerre la plus aveugle, et par suite au monopole des gros capitaux, tout l'atelier social, c'est-à-dire tout le domaine de la production, de la répartition et de la consommation des richesses.

Et cette concurrence anarchique, mère du monopole, a fait s'élever sur les débris de l'ancienne féodalité nobiliaire une féodalité nouvelle, née d'hier, mais déjà redoutable et puissante, et qui pose son pied sur la tête des rois.

En ce moment, les hauts barons de la féodalité nouvelle sont en possession du monopole de la banque et du monopole des transports, les deux grands leviers du commerce: chemins de fer, canaux, [...] d'une aristocratie insolente, de quelques centaines de familles possédant à elles seules tous les instruments du travail, c'est-à-dire les capitaux et la terre. Il est bien évident, en effet, que la propriété foncière de France, aujourd'hui grevée d'une hypothèque de 12 milliards, tombera au pouvoir de la nouvelle aristocratie, quand celle-ci le voudra, quand elle aura jugé à propos d'appliquer à l'industrie agricole le système d'absorption qu'elle a déjà appliqué à l'industrie manufacturière et à l'industrie mercantile.

Alors les petits propriétaires se trouveront bien forcés de capituler et de vendre à vil prix aux barons de la finance leurs propriétés ruinées par l'impôt et par l'hypothèque; ainsi sont déjà les petits marchands de Paris et d'ailleurs, obligés de se retirer devant la concurrence insoutenable de ces bazars gigantesques qu'on voit surgir de temps à autre dans les riches quartiers de la capitale, et qui auront absorbé avant dix ans tout le commerce de la France.

Ainsi nos pères ont affranchi le bourgeois et non le peuple; le capital, non le travailleur. Cependant la bourgeoisie n'aurait pas vaincu en 89, ni depuis, sans le peuple, sans le concours de ce fidèle auxiliaire.

En présence de ces menaces d'oppression et d'accaparement universel, le premier devoir des mandataires de la société est donc de signaler et de combattre avec énergie les empiètements de l'aristocratie nouvelle.

Si j'avais à vous représenter, Messieurs, je défendrais de mon vote le système de l'exécution et de l'administration des grandes voies de communication par l'Etat; je réclamerais le rachat et l'appropriation de tous les canaux et de tous les chemins de fer au profit de la nation, de la bourse commune; je voterais également pour le retour à l'Etat du privilège de la Banque, si maladroitement concédé à l'industrie privée.

L'Etat doit protéger la petite propriété; l'Etat doit aide et protection à la classe des travailleurs. Je réclamerais avec insistance l'émancipation des serfs de l'industrie manufacturière aussi bien que de ceux de l'industrie agricole.

Je demanderais que le droit au travail, reconnu par Turgot et par le roi Louis XVI, fût écrit en tête de la constitution, et qu'il fût reconnu:

« Que la société *doit* le travail à chacun de ses membres;

» Que le temps est venu pour la charité sociale de prendre la place de la charité privée et de faire disparaître du langage de l'humanité le mot humiliant d'aumône. »

La reconnaissance du *droit au travail* entraîne pour première conséquence la nécessité d'organiser le travail.

Je demanderais aux Chambres de voter la fondation d'un certain nombre d'ateliers agricoles et industriels, destinés à servir de refuges en même temps que d'institutions-modèles à tous les travailleurs.

L'administration, qui doit être la providence du pauvre, trouverait par là moyen de fournir de l'emploi à tous les bras inoccupés et de débarrasser les grandes cités industrielles de ces masses de mendiants et de vagabonds dont le nombre, qui va toujours croissant, devient pour la sécurité publique un motif d'inquiétude. Je demanderais que les fonds des caisses d'épargne fussent consacrés [...] joug de la misère et de la tyrannie de [...] cipation ne vient pas. Nous, bourgeois libérés de 89 et libérés par la grâce du travailleur, n'ajournons pas plus longtemps la reconnaissance de ses droits. Instruits par l'expérience des opposants de 89, n'attendons pas pour être justes envers le peuple qu'il enfle encore sa voix, qu'il descende une fois de plus sur la place publique pour dire: Il est trop tard.

Non, Messieurs, la bourgeoisie se montrera sympathique aux souffrances de ces frères du peuple par qui elle a vaincu; elle n'attendra pas que la misère ait déclaré une guerre d'extermination à la propriété et au capital, pour se souvenir de ses devoirs envers le peuple qui travaille et qui souffre. Ces devoirs de la bourgeoisie intelligente sont d'aller au devant de toutes les réformes susceptibles d'améliorer la condition des classes laborieuses.

Si j'avais l'honneur de vous représenter, Messieurs, je demanderais la création d'un ministère spécial de l'agriculture. L'agriculture est la branche la plus importante de notre industrie nationale; ce fut de tous temps la source de la puissance et de la prospérité de notre patrie. L'agriculture, qui est le domaine de la production, c'est-à-dire le domaine de la richesse même, ne peut être ravalée à la condition de dépendance du ministère du commerce, dont les attributions se bornent à distribuer la richesse.

L'usure grève les transactions et le travail de l'agriculture d'une charge énorme évaluée à plus d'un milliard. Je demanderais en conséquence la création d'une institution de crédit agricole qui affranchît le laboureur de ce tribut écrasant que l'usure parasite prélève sur son travail.

Je demanderais l'établissement d'un vaste système d'éducation professionnelle agricole, système comprenant le haut enseignement (école des ingénieurs) et l'enseignement primaire (école de la charrue).

Les vices de la législation hypothécaire empêchent les capitaux de se porter vers l'agriculture et les font refluer dans les coffres des banquiers et des agioteurs. Je demanderais la réforme de la législation hypothécaire dans l'intérêt de la propriété foncière.

Je demanderais enfin que l'agriculture, sur qui pèse aujourd'hui toute la charge d'un budget toujours grossissant, soit exonérée d'une partie de ce poids qui l'écrase. Je demanderais que le capital fût soumis à l'impôt au même titre que la propriété foncière.....

Je ne marcherai jamais avec ces hommes pour qui les mots de loyauté, de probité et d'honneur national sont des mots vides de sens, — avec ces hommes qui vendent depuis cinq ans à des banquiers cosmopolites la fortune et l'honneur de la France, — avec ces trembleurs ingrats qui ont consacré les fonds du budget à l'embastillement de la capitale et qui ont eu le front d'indemniser de nos deniers un Pritchard, un agent anglais pris en flagrant délit de provocation à la révolte contre notre autorité.

Jamais mes sympathies ne seront à ce gouvernement sans bonne foi qui affirme audacieusement à la tribune de la Chambre que la France est dans une voie de prospérité toujours croissante, au moment où la banqueroute jette dans la consternation et le désespoir des milliers des familles, où les grèves d'ouvriers, chaque jour plus [...]

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.
JEUDI 23 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR **CHARLES DICKENS.**

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

XXV.

Martin dîne à table d'hôte. — Particularités de la cérémonie.

L'assemblée était nombreuse; dix-huit à vingt convives, parmi lesquels cinq ou six dames, serrées l'une contre l'autre, formaient, à elles seules, une petite phalange défensive. Tous les couteaux, toutes les fourchettes, étaient à l'œuvre et s'escrimaient d'une façon alarmante. Peu de paroles s'échangeaient; chacun avalait comme s'il y allait de la vie; et une famine eût été prédite pour le lendemain avant déjeuner, qu'on n'eût pu mettre plus d'ardeur à satisfaire la première loi de nature. La volaille faisait le gros du festin; une dinde figurait au haut bout de la table, deux canards occupaient l'autre extrémité, et deux volatiles inconnus siégeaient au centre. Le tout disparut comme si les oiseaux, recouvrant l'usage de leurs ailes, eussent pris l'essor à travers chaque gosier humain, y plongeant comme en un gouffre. Les huîtres, cuites et marinées, ne firent qu'un saut de leurs spacieuses coquilles dans les bouches béantes, où elles glissaient par vingtaines. Les hors-d'œuvre les plus piquants, les plus épicés, ne faisaient qu'apparaître. Les cornichons, les piments, les concombres au vinaigre, se croquaient comme dragées, sans qu'un œil sourcillât. Des montagnes d'aliments indigestes se fondaient comme la glace au soleil. C'était vraiment chose solennelle et stupéfiante à voir! Ceux-ci, affligés d'une digestion laborieuse, se gorgeaient à plaisir, nourrissant, non-seulement eux, mais une nuée de cauchemars, hôtes habituels de leur couche. Ceux-là, maigres, hâves, tirés, mal repus en dépit de ce carnage des pièces de résistance, couvaient les pâtisseries d'un regard avide. Ce que Mme Pawkins ressentait chaque jour pendant le dîner, échappe à la pénétration humaine; sa seule consolation, c'est que le supplice était court.

Dès que le colonel eut fini de dîner, événement qui eut lieu juste au moment où Martin, envoyant son assiette, sollicitait un morceau de dinde pour commencer le sien, l'Américain demanda à l'Anglais ce qu'il pensait des divers pensionnaires qui affluaient là de toutes les parties de l'Union, et s'informa si quelques renseignements sur eux lui seraient agréables.

— Veuillez me dire, répliqua Martin, quelle est cette petite fille à figure maladive, à gros yeux saillants, là, vis-à-vis de vous? Je ne lui vois ni mère ni chaperon.

— Parlez-vous de cette matrone en robe bleue? demanda le colonel avec emphase; c'est mistriss Jefferson Brick, Monsieur.

— Eh non! dit Martin, je parle de cette petite poupée, là, juste en face...

— Eh bien, monsieur, répliqua le colonel, c'est Mme Jefferson Brick en personne.

Martin fit volte-face et regarda le colonel. Il parlait sérieusement.

— Sur mon âme, alors je ne désespère pas de voir quelqu'un de ces jours naître un héritier à M. Brick, dit Martin.

— Il en a déjà deux, monsieur, répondit le colonel.

L'allure de la dame était si juvénile, que Martin ne put retenir une exclamation.

— Oui, monsieur, poursuivit le *Pourfendeur*, s'il est des institutions qui compriment la nature humaine, il en est qui la développent!... Après un moment de silence: Jefferson Brick, ajouta-t-il, est un des hommes les plus remarquables de notre pays, monsieur!

Ces paroles furent murmurées à voix basse, car l'homme remarquable siégeait à côté de Martin.

— Auriez-vous la bonté de me dire, monsieur Brick, reprit l'Anglais, s'adressant cette fois à son voisin de droite et le questionnant, moins par curiosité que pour l'amour de la conversation, me diriez-vous quel est ce..... il allait dire *petit garçon*; mais, tournant la difficulté, il reprit: ce petit monsieur, là-bas, qui a le nez rouge?

— Le professeur Mallet, Monsieur, répondit Jefferson.

— Puis-je demander quelle science il professe? reprit Martin.

— L'éducation, Monsieur.

— Peut-être un maître de pension? demanda Martin en hésitant.

— Un homme de la plus haute moralité, Monsieur, formé des éléments les plus purs, jouissant de facultés peu communes, répondit le correspondant chargé du département de la guerre. A la dernière élection pour la présidence, il a jugé de son devoir de répudier son père, et de le dénoncer pour avoir voté du mauvais côté. Depuis, il a publié quelques pamphlets d'une immense portée, qu'il a signés *Suturb*, ou Brutus renversé. C'est un des grands hommes dont notre patrie s'honore, Monsieur.

— A ce compte, il n'y aura pas disette de grands hommes, pensa Martin.

Poursuivant son enquête, l'Anglais découvrit qu'il n'y avait [...] moins de quatre majors présents, deux colonels, un général et [...] pitaine. Il en conclut que l'état-major de la milice américaine [...] nombreux, qu'à moins de se commander mutuellement l'un l'a[...] officiers ne devaient savoir où et comment se pourvoir de soldats. [...] des assistants n'était dépourvu de titres. Ceux qui ne jouissaient pas des honneurs militaires, étaient docteurs, professeurs ou révérends. Trois d'entre eux, grossiers et désagréables personnages, avaient été députés par les états voisins: l'un pour affaire de négoce; le second, comme envoyé politique; le troisième, comme missionnaire aux frais d'une secte religieuse. Parmi les dames siégeaient mistriss Pawkins, droite, osseuse et silencieuse, et une vieille demoiselle, à figure en lame de couteau, qui soutenait les droits des femmes envers et contre tous. Elle venait d'ouvrir un cours pour la propagation de ses idées. Les autres étaient si complètement dépourvues d'individualité et de caractère, qu'elles eussent pu faire échange d'âme et d'esprit entre elles, sans que personne s'en doutât. Aussi, n'étaient-elles point enrôlées parmi les personnages les plus remarquables du pays.

Plusieurs hommes, en avalant leur dernière bouchée, se levèrent et sortirent, tournoyant une minute ou deux près du poêle, et faisant halte aux crachoirs de cuivre.

Un petit nombre plus sédentaire, s'oublia environ un quart d'heure à table et ne se leva qu'avec les dames.

— Où vont-elles? demanda Martin à l'oreille de M. Jefferson Brick.

— Dans leurs chambres à coucher, Monsieur.

— N'y a-t-il pas de dessert? Pas un moment de loisir à donner à la conversation? demanda Martin, assez disposé à jouir de quelque relâche après son long et assommant voyage.

— De ce côté de l'Atlantique, Monsieur, nous ne sommes pas hommes de loisir, mais d'affaires, et nous n'avons pas de temps à perdre.

Les dames filèrent sur une seule ligne; M. Jefferson Brick et les autres hommes mariés signalèrent le départ de leurs compagnes par un léger mouvement de tête, et ce fut chose terminée. Martin trouvait la coutume peu de son goût; cette fois il garda son opinion pour lui, ayant grand désir de profiter de la conversation de ces *gentlemen* si affairés, qui s'étiraient à l'envi l'un de l'autre autour du poêle comme si le départ des femmes les eût allégé d'un poids assommant. Les crachoirs et les curedents étaient maintenant en grande réquisition.

A vrai dire, l'entretien, vide d'intérêt, pouvait se résumer en un seul mot, l'argent. Soucis, joies, espérances, affections, vertus, poésie, tout semblait se fondre et couler en dollars. Le hasard le plus favorable n'aurait pu apporter, au milieu de ces fastidieux caquets, chose légère ou gracieuse qui ne s'épaissît en métal. Les hommes étaient pesés au poids de leurs dollars, leurs actes jaugés en dollars, la vie, mise à l'encan, évaluée au taux le plus juste, portée aux nues ou traînée dans la fange, selon le total des dollars.

[...] l'argent, la seule chose qui eût droit au respect, c'étaient les [...] ayant pour but d'en acquérir. Plus un homme avait su je[ter par-de]ssus bord de vertus, d'honneur, de générosité, allégeant sa [...] de ce lest inutile, plus il avait de place à donner aux dollars. [...], on pouvait faire du commerce une impudente fraude, un [...]égal. Pour l'argent, on pouvait faire du drapeau de la Ré-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 22 juillet.

rois du coffre-fort, avisant que réduire la rente, c'est imposer le capital, toucher à l'arche sainte de leurs privilèges, et que, sous le régime de la féodalité d'argent, l'argent doit être franc de tout impôt, comme la terre du seigneur sous le régime de la féodalité nobiliaire, les hauts barons de la Bourse et les rentiers de Genève intimèrent au pouvoir l'ordre de mettre un frein à l'ardeur économique de la chambre élective, et de faire casser son vote par qui de droit. Le ministre des finances, partisan de la conversion, fut condamné à solliciter contre la mesure le veto de la Chambre des pairs.

Le ministère actuel n'a pu conquérir, pendant toute la durée de son long règne, une sympathie sincère, un appui désintéressé. Il a refusé d'intervenir entre le travailleur et le chef d'industrie dans la question des grèves, quand le travailleur et le chef d'industrie réclamaient cette intervention. Il a livré le trésor de la France au pillage des traitants ; il a amoindri et déconsidéré le pouvoir; il a blessé toutes les susceptibilités de l'honneur national dans toutes les questions de politique extérieure auxquelles il a touché. Je poursuivrais impitoyablement de mon vote toutes ces lâchetés et toutes ces félonies.....

Partisan sincère du progrès pacifique, je n'ai pas besoin de témoigner de mes sympathies pour tout système ayant pour objet d'élargir les bases du système électoral actuel; car, en principe absolu, tous ceux qui paient l'impôt ont le droit d'en surveiller la destination et l'emploi.....

Nous avons le droit d'exiger que les grandes réformes politiques et sociales dont tous les hommes de cœur et d'intelligence reconnaissent le besoin, soient mis à l'ordre du jour. Brisons donc, sans plus tarder, Messieurs, avec cette politique de résistance et de honte qui a fait tomber notre patrie si bas dans l'estime des autres peuples. Rompons sans retour avec ces hommes qui ne se succèdent depuis quinze ans au timon des affaires que pour nous tromper au dedans, pour nous humilier au dehors.

LÉOPOLD GRAFFIN.

Un certain nombre d'électeurs de l'arrondissement de Colmar *extra-muros* viennent de publier une circulaire dont nous reproduisons quelques passages:

Dans notre constitution sociale, le pouvoir souverain est composé de trois éléments : la royauté, la pairie et la chambre élective. De ces trois éléments, la chambre élective doit représenter plus spécialement les intérêts du peuple, ceux de la grande majorité des travailleurs.

Nous proposons de demander aux candidats à la députation des garanties de *loyauté politique et des preuves de capacité*. C'est une mesure qu'indique le bon sens le plus vulgaire; c'est une précaution que nous prenons toutes les fois que nous confions à quelqu'un une mission de haut intérêt.

Les électeurs, qui répondront à cet appel, se réuniront pour élaborer un programme énonçant les principales questions d'économie politique et sociale qui touchent aux besoins et aux intérêts du peuple. Ils stipuleront également les engagements à proposer aux candidats, pour obtenir d'eux des garanties de probité politique.

[illegible] comprendre, c'est qu'il croit flatter ses juges et qu'il se sent devancé par l'opinion publique.

Les électeurs du huitième arrondissement de Paris ont tenu hier une réunion préparatoire dans laquelle ont paru les deux candidats à la députation : M. Bethmont, député sortant, candidat de l'opposition, et M. Beudin, ancien député, candidat conservateur. Nous tenons à constater comme preuve de la puissance acquise par les idées socialistes, que les deux candidats ont cru devoir déclarer qu'ils demanderaient à la chambre des *institutions protectrices pour les classes laborieuses*, l'extension de l'instruction primaire, etc. M. Bethmont, du reste, n'avait pas attendu cette occasion pour réclamer en faveur des populations souffrantes, c'est par un discours en leur faveur qu'il a débuté à la Chambre.

Avis aux électeurs de l'opposition du premier arrondissement.

Une réunion générale des électeurs de l'opposition du 1er arrondissement aura lieu aujourd'hui jeudi, à 7 heures du soir, au manége Duphot, rue Duphot.

Ceux de MM. les électeurs qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation peuvent en réclamer chez M. Fournier-Saint-Amant, rue Saint-Thomas-du-Louvre, 42. On ne sera admis que sur la présentation d'une lettre.

La Démocratie et l'Esprit public.

Lorsqu'une erreur échappe de bonne foi à un journal, comme il n'y a pour lui aucun embarras de conscience, il s'empresse de la réparer.

Mais s'il refuse cette satisfaction loyale, ne donne-t-il pas droit de dire qu'il trompe sciemment ses lecteurs?

Nous posons cette question au rédacteur en chef de l'*Esprit public*.

Dans son avant-dernier supplément consacré à l'Algérie, ce journal avait avancé que les articles récemment publiés par la *Démocratie pacifique*, sur les affaires de ce pays, et reproduits avec éloges par la *France algérienne*, avaient été envoyés d'Alger par les familiers du maréchal Bugeaud. Nous nous sommes plaints de cette attaque injuste en ajoutant que l'auteur des articles était prêt à se faire connaître soit à M. Lesseps, soit à M. Peut (et non Petit, comme on nous l'a fait dire par erreur typographique), rédacteur en chef du supplément algérien.

Au lieu de tenir compte d'une réclamation conçue en termes très modérés, l'*Esprit public* renouvelle son accusation sous une forme un peu évasive, mais au fond également précise : *Que la* Démocratie pacifique *ait inséré de confiance des élucubrations qui lui étaient adressées par les complaisants de M. le maréchal Bugeaud, nous le croyons, mais, mais....*

Peu nous importent les *mais* plus ou moins polis dont on voile le fond de la pensée; c'est ce fond même qui était l'objet de notre plainte et de notre réclamation.

geaud, mais seulement conseillé d'en faire l'essai sur quelques points, sauf extension en cas de succès, comme elle le conseille pour tout système qui se présente sous des apparences quelque peu raisonnables. — La *Démocratie* n'a donc pas proposé de sacrifier 500 millions par an, ni d'immoler le progrès à la liberté, ou la liberté au libre-arbitre, ou le pouvoir civil au pouvoir absolu et tyrannique, et autres imputations de même force. La *Démocratie* a développé et appuyé seulement le système de colonisation sociétaire, qui, loin *de briser une à une ses théories*, comme dit l'*Esprit public*, en est la fidèle application. S'élevant même au dessus des habitudes de la polémique journalière, elle a rattaché chacune de ses vues sur l'organisation de l'Algérie aux grandes idées de la Théorie sur l'organisation de l'univers, type suprême de l'ordre. Il faut ignorer le premier mot des doctrines sociétaires pour prétendre qu'à propos de l'Algérie nous nous sommes lancés dans une voie opposée à notre programme de socialisme. Le reproche contraire aurait seul quelque fondement.

4° Enfin, la *Démocratie* refuse la polémique que l'*Esprit public* lui propose, sur les hommes et les choses de l'Algérie, tant que l'*Esprit public* n'aura pas fait acte et preuve de loyauté par l'insertion de la présente rectification.

Voilà ce que déclare à l'auteur inconnu de l'accusation l'auteur des articles sur l'Algérie, insérés dans la *Démocratie pacifique* : c'est, en un mot, le démenti le plus net qui se puisse donner en termes polis.

JULES DUVAL.

Le journal l'*Alliance*, avec lequel nous avions ces jours-ci une polémique des plus courtoises, annonce aujourd'hui qu'il est obligé de suspendre pour quelque temps sa publication. Nous apprenons avec regret cette nouvelle. Par la loyauté de ses discussions, par l'élévation et le désintéressement de ses convictions, l'*Alliance* méritait un meilleur sort; elle méritait surtout de survivre aux journaux qui l'écrasent de leur concurrence. Ses adieux permettent d'espérer sa prompte renaissance. Nous le désirons sincèrement, parce que la tâche qu'elle avait entreprise de réconcilier le catholicisme avec la liberté, est une tâche honorable, fût-elle une illusion. Aussi avait-elle en peu de temps conquis un succès d'estime universelle. Mais que l'expérience malheureuse dont ce journal est victime fasse comprendre à ses honorables rédacteurs qu'il n'est pas possible de transformer le monde des faits sans toucher quelque peu à celui des idées, car les faits ne sont jamais que la forme des idées. Etre progressif en fait et stationnaire en idée, c'est tenter l'impossible.

On écrit de Turin, le 5 juillet, à la *Gazette d'Augsbourg*, que le différend douanier entre la Sardaigne et l'Autriche se complique et qu'il est probable que l'Autriche, reconnaissant l'impossibilité de l'aplanir par une commission mixte, usera de la proposition que lui a faite la Sardaigne de s'en remettre à l'arbitrage d'une tierce puissance, et qu'elle choisira pour arbitre la Prusse.

Le gouvernement espagnol vient de rendre un décret qui décide que

---

publique un bâillon : on pouvait en souiller les étoiles une à une, le taillant, le dépeçant bande à bande, comme les chevrons d'un caporal dégradé. Tout pour les dollars! Qu'est-ce qu'un pavillon, qu'est-ce qu'un drapeau, devant l'or?

Celui qui hasarde sa vie et ses membres à la chasse au renard met sa gloire à courir à bride abattue. Il en était ainsi de ces messieurs. Le plus grand patriote était celui qui braillait le plus haut, au mépris de toute décence. Le plus digne champion, l'homme qui, dans sa fougue brutale, ne trouvait pas le temps de flétrir la turpitude du voisin, qu'il s'efforçait de surpasser. En peu de minutes de cette causerie autour du poêle, Martin apprit que porter à l'Assemblée législative des pistolets, des cannes à dard, et autres arguments persuasifs: que sauter à la gorge de son adversaire, comme le pourrait faire un chien ou un rat; que tempêter, quereller, s'emporter, boxer, et triompher de par la force musculaire, étaient autant de faits glorieux; qu'au lieu de déshonorer la liberté, de la frapper plus droit au cœur que ne le ferait le cimeterre d'un despote; ces actes forcenés étaient de dignes offrandes aux yeux de ses adorateurs, un encens épuré dont le parfum patriotique montait au ciel.

Une fois ou deux, quand il crut en trouver le joint, Martin, en sa qualité d'étranger, basarda une ou deux questions sur les poètes nationaux, sur le théâtre, la littérature et les arts. Mais les renseignements que ses interlocuteurs étaient en mesure de lui donner ne dépassaient pas les redondantes philippiques des Illustres de l'époque, tels que Jefferson Brick, le colonel Diver et autres, célèbres pour l'excellence du genre, vulgairement nommé *vocifération!*

— Nous sommes un peuple occupé, Monsieur, dit un des capitaines qui venait de l'Ouest; nous tenons peu aux idées : passe encore quand elles nous viennent à travers les journaux, mêlées à des articles solides, substantiels, mais pouah! fi de vos livres!

Ici, un général, pris de nausée à la seule perspective de lire quelque chose qui n'eût pas trait au commerce ou à la politique, et qui ne fût pas un journal, demanda si personne ne se sentait en goût de prendre un petit verre?

L'idée sourit à la plupart des assistants, qui filèrent un à un vers le cabaret voisin, et de là regagnèrent probablement leurs comptoirs et leurs banques, pour revenir de nouveau rabâcher encore à la taverne de dollars et d'argent, nourrir leur esprit de quelques phrases ampoulées sur le patriotisme, et finir enfin par aller ronfler au sein de la famille.

— Seule jouissance qu'ils sachent goûter en commun, se dit Martin, poursuivant le cours de ses réflexions.

Il continua de rêver aux dollars et aux démagogues de cabaret, se demandant si ces gens étaient réellement aussi affairés qu'ils prétendaient l'être, ou si tout bonnement ils étaient impuissants à jouir de tout plaisir social, de tout bonheur domestique.

Le problème était difficile à résoudre, et la solution n'avait rien de récréatif, si bien que Martin, assis à la table déserte, de plus en plus abattu, et repassant en son âme les difficultés de sa situation, poussa un profond soupir.

Un convive, homme entre deux âges, à l'œil noir, au teint brun, avait tout d'abord attiré l'attention de Martin par l'expression cordiale et ouverte de ses traits. Mais impossible à l'Anglais de rien tirer de ses voisins au sujet d'un individu pour lequel ils semblaient professer le plus complet dédain. Il ne s'était pas mêlé à la conversation autour du poêle, n'avait pas quitté la salle avec les autres, et lorsqu'il entendit Martin soupirer pour la trois ou quatrième fois, il hasarda quelques paroles, essayant, sans s'imposer, d'engager l'entretien. Ses motifs étaient à la fois si évidents et si délicatement voilés, que Martin en ressentit une velléité de reconnaissance, et la laissa percer dans sa réponse.

— Je ne vous demanderai pas, dit en souriant l'étranger, qui se leva et se rapprocha de Martin, je ne vous demanderai pas si mon pays vous plaît, et ce que vous en pensez? Je ne le devine que trop; mais, forcé en ma qualité d'Américain de commencer par une question, je *vous demanderai* si le colonel vous agrée?

— Votre franchise m'encourage; j'avoue sans détour qu'il ne m'agrée pas du tout, bien que je lui doive des remerciements de m'avoir conduit ici, et même d'avoir arrangé les choses sur un pied assez raisonnable, ajouta Martin, se souvenant de quelques mots que le colonel lui avait glissé dans l'oreille avant de le quitter.

— Trêve à la reconnaissance, reprit sèchement l'étranger; le colonel recrute à bord des paquebots quelques passagers d'Europe, auxquels il extorque des renseignements de fraîche date, pour engraisser son journal; il présente, par la même occasion, ces étrangers ici comme pensionnaires, et gagne sur eux, j'imagine, quelque petite remise, déduite par l'hôtesse sur son écot de la semaine. J'espère ne pas vous avoir choqué? ajouta-t-il, s'apercevant que Martin rougissait.

— Comment serait-ce possible, mon cher Monsieur? dit Martin, serrant la main qui lui était offerte. A vous dire vrai, je me demande...

— Quoi?

— Je me demande, puisqu'il faut parler net, comment s'y prend le colonel pour esquiver les coups de bâton?

— Eh! il en a bien remboursé quelques uns, répondit tranquillement l'Américain. Il fait partie de cette classe d'hommes que notre Franklin signalait, dix ans déjà avant la fin du dernier siècle, comme une source de dangers et de disgrâces pour le pays. Peut-être l'ignorez-vous, mais Franklin a déclaré en termes péremptoires que tout individu calomnié par un drôle de l'espèce du colonel, ne trouvant protection suffisante ni dans les lois du pays ni dans les sentiments élevés de ses compatriotes, serait en droit de récriminer sur le dos de cette vermine publique à l'aide d'un bon gourdin.

— Je n'en savais pas le mot, dit Martin, mais je suis ravi de l'apprendre, et trouve le conseil digne de mémoire, d'autant plus... Ici il hésita de nouveau.

— Allons, poursuivez, dit l'autre comme s'il devinait les paroles qui prenaient Martin à la gorge.

— D'autant plus que je commence à soupçonner qu'il fallait une forte dose de courage, même au temps de Franklin, pour écrire librement sur quelque sujet que ce fût, dans cette très indépendante république.

— Du courage, sans doute, il en fallait. Et pensez-vous qu'il n'en faille pas de nos jours? reprit son nouvel ami.

— Si vraiment, et beaucoup!

— Vous dites vrai, si vrai, que je ne crois pas possible qu'un auteur satirique puisse respirer notre air. Un Juvénal, un Swift, qui naîtrait parmi nous demain, serait écrasé sur l'heure. Si, connaissant un peu notre littérature, vous pouvez me nommer un Américain qui ait signalé et disséqué nos travers, comme peuple, et non comme appartenant à tel ou tel parti, et qui ait pu échapper aux calomnies les plus dégoûtantes, aux plus sales injures, son nom, croyez-moi, sera nouveau à mes oreilles. Je pourrais vous citer plus d'une circonstance où un de nos écrivains ayant hasardé la plus innocente critique, l'exposition la moins amère, la mieux intentionnée, de quelques-uns de nos ridicules et de nos vices, a été contraint d'annoncer que le passage en question serait retranché, expliqué ou métamorphosé en éloge, dans une nouvelle édition revue et corrigée.

— Et comment les choses en sont-elles venues là? demanda Martin d'un ton abattu.

— Rappelez-vous ce que vous avez entendu et vu aujourd'hui, à commencer par le colonel et sa clique, et vous ne demanderez plus comment, dit son ami. Mais *eux*, d'où sortent-ils? C'est une autre question. Dieu nous préserve de voir en cette engeance un spécimen de l'intelligence et de la moralité américaines; seulement, l'écume monte à la surface, hélas! et trop souvent c'est de cette tourbe que sort la représentation du pays.. — Mais ne ferez-vous pas un tour de promenade?

Il y avait dans les manières de l'Américain une franchise pleine de cordialité, un mélange de droiture et de bienveillance, que Martin n'avait pas encore rencontré; il passa son bras sous celui de son nouvel ami, et ils sortirent ensemble.

Peut-être est-ce à des hommes de cette trempe que le poète irlandais (Thomas Moore), faisait allusion, lorsque transplanté sur le rivage américain, il y a plus de quarante ans, il ouvrit les yeux comme bien d'autres l'ont fait depuis, sur les taches qui ternissent les brillants dehors de la république-modèle : souillures que l'éloignement et de décevantes illusions ont trop longtemps caché.

« Sans *eux*, sans ces élus, tes jours seraient comptés,
» O Colombie impure, où les fruits avortés,
» Le ver au cœur, germés à l'ombre, se flétrissent,
» Tombent, et sans mûrir, avant l'été pourrissent! »

(*La suite à demain.*)

encore le 14 mai, et l'on attendait pour le réduire un convoi de grosse artillerie, dont le passage était retardé par les difficultés du terrain. Le gouverneur général, sir Henry Hardinge, était revenu à Simlah le 16 mai, après une tournée d'inspection dans l'intérieur du royaume de Lahore. Le choléra sévissait toujours à Rajpour parmi les troupes britanniques.

L'empereur de la Chine avait publié une proclamation pour annoncer que l'île de Chusan allait être immédiatement évacuée par les Anglais.

ÉLECTIONS DE PARIS. — Aux termes d'un arrêté que vient de prendre M. le préfet de la Seine, les électeurs des 36 sections dont se composent les 14 colléges électoraux du département de la Seine, se réuniront dans les lieux indiqués au tableau suivant :

1er COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, Mairie, rue d'Anjou-Saint-Honoré. — 2e, Ecole, rue de l'Arcade, 52. — 3e, salle Valentino, rue Saint-Honoré, 359.

2e COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, Mairie, rue Pinon. — 2e, Ecole, rue Neuve-Coquenard, 5. — 3e, nouvelle mairie, rue Chauchat. — 4e, Bourse, salle des faillites. — 5e, Bourse, salle des délibérations. — 6e, salle Montesquieu, rue Montesquieu.

3e COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, Mairie, place des Petits-Pères, salle des Elections. — 2e, Ecole, rue de Paradis-Poissonnière, 20. — 3e, Ecole, rue du Gros-Chenet, 4.

4e COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, Halle aux draps, Salle d'Asile. — 2e, Halle aux draps, salle du rez-de-chaussée.

5e COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, Mairie, rue de Bondi. — 2e, Ecole, cour des Miracles, place du Caire.

6e COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, Ecole, rue Neuve-Saint-Laurent.—2e, Mairie, rue de Vendôme.—3e, Ecole des filles, rue Sainte-Elisabeth, 6.

7e COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, Mairie, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. — 2e, Ecole, rue de l'Homme-Armé, 2.

8e COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, Mairie, place Royale. — 2e, bâtiment des Quinze-Vingts, rue de Charenton.

9e COLLÉGE ÉLECTORAL. — Section unique, Hôtel-de-Ville, salle St-Jean.

10e COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, Mairie, rue de Grenelle. — 2e, Ecole, rue du Bac, 109. — 3e, Ecole, rue Saint-Dominique Gros-Caillou, 188.

11e COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, Palais-de-Justice, galerie Lamoignon. — 2e, Ecole, rue Madame, 2.

12e COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, bâtiment des Sourds-Muets, rue Saint-Jacques. — 2e, Jardin-des-Plantes, salle de l'amphithéâtre, entrée par la rue Cuvier.

13e COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, Grand-Montrouge, Grande-Rue, 32, maison de M. Jolicler. — 2e, Petit-Montrouge, hospice Larochefoucauld.

14e COLLÉGE ÉLECTORAL. — 1re section, Saint-Denis, hôtel de France. — 2e, Saint-Denis, Ecole, rue de Paris, 81. — 3e, Saint-Denis, Justice de Paix, rue Franklin.

Les électeurs sont invités à se rendre à la mairie de la commune où ils exercent leurs droits politiques, à partir du 26 juillet courant, pour y retirer leur carte, la signer et en donner récépissé.

Encore le Chemin-Rothschild.

Il faut absolument, dit le *Messager du Nord*, que chaque journal de Lille établisse un article spécial et quotidien pour enregistrer les malheurs, les imprudences ou les accidents dont le chemin du Nord offre le spectacle continuel.

Ce matin encore, le convoi de Tourcoing à Lille a été arrêté à Wasquehal par suite de l'incurie ordinaire des agents. Le tender de la locomotive — l'essieu — s'est brisé tout à coup. Les voyageurs ont éprouvé une forte secousse, sans blessures, mais il a fallu venir à Lille chercher une autre locomotive, qui n'a pu arriver sur les lieux que bien longtemps après l'accident. Pendant le temps qui s'écoulait, les voyageurs ont pu réfléchir aux avantages de la célérité proverbiale des chemins de fer.

Suivant l'opinion de plusieurs ingénieurs, il y aurait à Wasquehal un vice de terrain qui pourrait bien être pour quelque chose dans le brisement du tender dont il s'agit. On ferait bien, pensons-nous, de prendre des précautions *avant*, plutôt d'avoir à expliquer *après*.

— Voici, dit l'*Indicateur de Tourcoing*, un fait qui témoigne combien le service du chemin de fer du Nord laisse à désirer :

« Mercredi dernier, au convoi qui part de Lille à onze heure vingt-cinq minutes du matin, on manqua de voitures ; les conducteurs durent entasser les voyageurs dans celles déjà pleines; plusieurs d'entre eux réclamèrent et prétendirent rester seulement cinq sur chaque banquette ; mais d'autres, plus candides, consentirent à se laisser mettre en presse.

» Arrivé à Roubaix, le convoi dut encore prendre beaucoup de voyageurs. Contrairement aux arrêtés de l'autorité supérieure, dont il paraît que les employés font bon marché, il n'y avait à la station de Roubaix aucune voiture d'attente. On continua d'entasser les voyageurs tant bien que mal ; on en avait même fait monter un bon nombre dans le wagon des bagages *qui suivait immédiatement le tender*, et ils allaient faire le voyage en société des caniches que l'on attache dans ce wagon, lorsque le commissaire de police de la station, s'étant aperçu de ce nouvel abus, intima l'ordre de faire descendre les voyageurs, que l'on parvint enfin à placer dans les voitures de 1re et 2e classe, quoiqu'ils fussent munis de cachets de places inférieures.

» Ce n'est pas tout : le 20 juin, l'administration a publié un tableau des heures du chemin de fer; eh bien! depuis dimanche dernier il lui a plu d'avancer de dix minutes le départ de onze heures vingt-cinq minutes, et cela sans porter ce changement à la connaissance du public, sans le communiquer aux journaux. Il s'en suit que la plupart des voyageurs arrivent trop tard à la station, et sont forcés de rentrer chez eux en pestant de bon cœur contre les auteurs de cette espèce de mystification. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Par ordonnances individuelles, contresignées par M. le maréchal duc de Dalmatie, président du conseil, le roi a élevé à la dignité de pair de France :

MM. Barbet, maire de Rouen, ancien député ; comte Cornudet, id. ; baron Deponthon, lieutenant-général ; comte Dumoncel, ancien député ; le supérieur des Mékitaristes de Venise ou par son délégué. L'autorité administrative, la direction et la surveillance de tout l'établissement appartiennent à un délégué du supérieur des Mékitaristes de Venise. Ce délégué prend le titre de directeur du Collége arménien de Samuel Moorat.

— Une ordonnance en date du 20, contient un grand nombre de nominations judiciaires dans les colonies. M. Hosereau (Gabriel), ingénier de la marine de première classe, a été nommé directeur des constructions navales à Rochefort.

— L'exposition des échantillons et des produits rapportés de Chine par la mission commerciale, a ouvert aujourd'hui, comme nous l'avions annoncé, dans le local de l'Ecole supérieure de la ville de Paris, rue Neuve-Saint-Laurent, 17.

Elle est considérable, dit le journal officiel du soir, et par le nombre et par la nature des articles ou collections d'articles qui y figurent. On en compte, dans les deux vastes salles que l'Exposition a empruntées à l'important établissement dirigé par M. Pompée, près de deux mille, qui se trouvent répartis entre les quatre divisions générales des industries lainières, entrant dans la catégorie de ce que nous nommons articles de Paris. A cet ensemble, enfin, s'ajoutent de nombreux échantillons de tabacs, de sucres, de liqueurs spiritueuses, de matières tinctoriales, minérales, etc., de Chine et de Cochinchine.

Nous n'avons point la pensée de tracer dans cette note un tableau détaillé de l'exposition, qu'une première visite nous eût d'ailleurs difficilement permis d'apprécier : disons seulement que, même en dehors de la question fort importante des produits textiles, elle présente un grand caractère d'intérêt, et aussi un aspect fort pittoresque par l'immense quantité de dessins, d'albums, de peintures et d'instruments de toute sorte qui font connaître l'état des industries et de l'art chez les Chinois. Il est facile d'en juger par l'examen de l'exposition que les délégués commerciaux ont, dans le choix des échantillons et des modèles qu'ils ont rapportés, dignement compris et exécuté la mission dont les avait chargés le gouvernement du Roi.

— Une commission s'est formée à Avignon pour élever, par souscription, un monument à saint Louis, à Aiguesmortes, où ce prince s'embarqua pour la croisade d'Egypte.

— L'éléphant de la Bastille est en pleine démolition. Au moment où ont été donnés les premiers coups du marteau destructeur, une myriade de rats s'est échappée des flancs du colosse et s'est répandue dans les environs. On n'a pu parvenir à en détruire que cent cinquante à deux cents. Cette maçonnerie considérable ne contenait rien des immenses valeurs de fer, de plomb et de bois que l'on disait avoir servi à sa construction. On assure qu'on va prochainement commencer, sur la place de la barrière du Trône, *intra muros*, les travaux nécessaires à l'érection d'une fontaine monumentale reproduisant exactement, en pierre, cet immense quadrupède.

— M. le ministre de l'intérieur adresse, sous la date du 18 juillet 1846, la circulaire suivante à MM. les préfets des départements : « D'après les lois et règlements sur l'imprimerie, l'impression et la publication de tout écrit doivent être précédées d'une déclaration et d'un dépôt qui, dans les départements, doivent être faits au secrétariat de la préfecture. La stricte exécution de ces dispositions peut, à raison des retards qu'elle exige, porter atteinte à la liberté des discussions en matière électorale. Le temps manque souvent, en effet, au moment de l'élection, pour accomplir les formalités de la déclaration et du dépôt au chef-lieu du département. Cette difficulté s'est présentée aux élections générales de 1842. Pour éviter qu'elle se reproduise, j'ai décidé que, lorsqu'il s'agira d'une publication relative aux élections, et jusqu'à l'achèvement des opérations électorales, la déclaration et le dépôt pourront, par exception, être reçus au secrétariat de la sous-préfecture du lieu où la publication devra être faite, tous les jours, à toute heure, et même le dimanche. Je n'ai pas besoin de vous dire que toute publication sans nom d'imprimeur devra être déférée immédiatement au procureur du roi. »

— L'idée émise dans la dernière session du conseil général de Loir-et-Cher, de former dans le département une colonie agricole à l'instar de celle de Mettray, pour les enfants-trouvés, occupe très sérieusement en ce moment la commission des hospices et la Société d'agriculture de Loir-et-Cher.

— Une pauvre jeune fille de 15 ans, qui avait été attirée samedi dans un cabaret de la barrière Mont-Parnasse, par un homme d'une quarantaine d'années, dont elle avait fait rencontre en traversant le jardin du Luxembourg, s'est précipitée dans la Seine, à la hauteur du pont de Grenelle, entre une et deux heures du matin. Un cabaretier, dont l'établissement est situé sur la berge, et qui passait la nuit à mettre du vin en bouteilles, ayant heureusement entendu le bruit de la chute de la jeune fille, s'est précipité à son secours, l'a saisie par les vêtements, et lui a sauvé la vie.

Il paraîtrait que l'homme qui avait accosté cette jeune fille se serait porté sur sa personne à d'odieuses tentatives, après avoir troublé sa raison en mêlant des spiritueux à sa boisson. Abandonnée ensuite par lui dans la plaine, la malheureuse enfant, n'osant plus retourner dans sa famille, aurait pris la fatale résolution à l'accomplissement de laquelle un heureux concours de circonstances s'est opposé.

LES TRAVAILLEURS ET LES SALAIRES. — Une grève s'est déclarée à Dunkerque, le lundi 20 juillet au matin, parmi les ouvriers, au nombre de cent à peu près, occupés spécialement à l'enfoncement des pieux dans les travaux de construction du bassin à flot. C'était une simple abstention de travail sans démonstrations violentes, et qui avait pour cause déclarée une insuffisance de salaire. On espère que cette grève n'aura pas de durée. (*Dunkerquois*.)

— On écrit de Valenciennes, le 21 juillet :

« Une réunion des représentants des sociétés houillères du bassin de Valenciennes a eu lieu hier à la maison de régie de la compagnie d'Anzin, pour s'occuper de la question de l'augmentation du salaire des ouvriers mineurs. Rien n'a transpiré sur le résultat de cette conférence. »

PROSPÉRITÉ CROISSANTE. — A Paris, du 1er juillet 1845 au 1er juillet 1846, le nombre des faillites a été de 836, plus de deux par jour. — L'administration s'en console en faisant remarquer que le nombre des patentés va toujours croissant.

MONOPOLES. — On sait que le beau poisson de mer est beaucoup plus rare et même plus cher sur le littoral picard ou normand que sur les marchés de Paris. C'est le fruit d'un vaste et persévérant système d'accaparement et de monopole exercé avec audace, patent à tous les yeux, sauf aux yeux de l'administration. Police civile, surveillance ma... des autres heureuses. Elle était en condition depuis plusieurs mois dans le passage Pommeraye. Elle laissait voir beaucoup de tristesse et restait presque toujours solitaire. Quand on lui disait de sortir pour voir le monde, elle répondait : « Je ne l'ai que trop vu le monde ! » Elle manifestait même l'intention de se détruire et s'informait du genre de mort le moins douloureux. Quelques consolations, un peu de charité surtout, eussent rattaché à la vie cette pauvre fille ; mais au lieu de ce sentiment de charité qui fait pleurer avec ceux qui pleurent, et qui verse de l'huile sur les plaies de l'homme tombé entre les mains des voleurs et blessé de toutes parts, on rapporte qu'elle entendait dire par derrière, lorsqu'elle se contraignait horriblement pour dissimuler sa position : « Voyez donc comme elle marche ! » Et le soir même qu'elle s'est jetée à l'eau, on lui avait, dit-on, signifié qu'elle eût à déguerpir le lendemain matin. Séduite, abandonnée et rejetée, ne sachant sans doute que devenir, mais ne voulant pas déchoir plus bas et devenir la chair banale des carrefours, elle prit le parti d'en finir avec l'existence, et se rendit à la rivière où elle s'est précipitée vers les onze heures de la nuit.

Quand l'honneur est plus cher que la vie, qu'on meurt volontairement pour ne pas devenir un sujet de scandale public et conserver un reste de dignité, comme l'a fait cette infortunée, on est assurément digne d'un meilleur sort et d'un meilleur monde.

ALGÉRIE. — Un tambour de la milice de Chéragas a été dévoré par une panthère. Le malheureux revenait de Saint-Ferdinand, et l'on suppose qu'après de trop copieuses libations, il s'était couché sur le revers de la route, où l'on a retrouvé ses débris mutilés. Cette panthère est la même sans doute qui, selon l'*Akhbar*, a poursuivi l'autre jour un des propriétaires de la Consulaire.

QU'IL NE FAUT PAS DORMIR AUPRÈS D'UN INCONNU. — Il y a quelques jours un jeune Suisse, frais débarqué dans la capitale, se promenait aux Champs-Elysées, lorsqu'il fut abordé par un Monsieur fort bien mis qui flânait comme lui. La conversation s'engagea et devint peu à peu plus intime; les deux promeneurs dépassèrent la barrière de l'Etoile et allèrent visiter la chapelle élevée sur le lieu de l'accident qui occasionna la mort du duc d'Orléans, puis rentrèrent à Paris pour dîner. Quand on sortit du restaurant, le ciel était magnifique, l'atmosphère était rafraîchie, et le soleil du soir dorait joyeusement la cime des arbres ; l'inconnu proposa une nouvelle promenade dans la campagne ; la proposition fut acceptée. Cependant la nuit approchait, on avait quitté les sentiers frayés ; l'inconnu se plaignit tout-à-coup d'une grande fatigue et d'un irrésistible besoin de sommeil ; le jeune Suisse dit qu'il était dans le même cas, et les deux nouveaux amis de s'étendre sur l'herbe.

Si tous deux dormirent, si la sieste fut longue, c'est ce que nous ne savons pas; ce qu'il y a de certain, c'est que lorsque le Suisse se réveilla, il ne trouva plus son compagnon à ses côtés ; il crut avoir trop prolongé son somme et se leva rendant tout bas grâce à son camarade qui n'avait pas cru devoir le réveiller. Il voulut alors apprécier la durée de son sommeil et chercha sa montre, une montre de 400 fr. ; mais la poche était vide. Son *ami* la lui avait empruntée pour garder sans doute un souvenir de lui. Il avait par la même occasion enlevé une bourse contenant 360 fr. que le dormeur portait dans sa poche.

DANGER D'ACHETER DU BEURRE CHEZ LE MARCHAND DE VIN. — Le sieur Delabrosse, marchand fruitier, partit, il y a environ six semaines, pour Gournay, afin d'y faire l'achat de la quantité de beurre nécessaire à son commerce. C'est dans cette ville que le sieur Delabrosse a l'habitude d'acheter cette denrée ; aussi y est-il fort connu. En y arrivant, il rencontra quelques amis domiciliés dans la ville et qui l'invitèrent à prendre sa part de quelques bouteilles de vin blanc. « J'en prendrai un verre debout, dit-il, mais pas davantage ; il faut que je fasse bien vite mes affaires, et que je retourne à Paris ; ma femme m'attend. »

Ce ne fut pas un verre que but le scrupuleux Delabrosse ; mais dix, vingt, trente verres ; il s'était assis au quatrième, et à sept heures du soir, il était encore établi chez l'aubergiste au milieu des bouteilles vides.

Le lendemain matin, ses amis de la veille lui offrirent de nouveau le vin blanc pour chasser le souvenir de l'orgie de la veille. « Oh ! cette fois, dit le fruitier, c'est moi qui vous régale ; mais je n'en prendrai que deux verres, je vous en préviens, et debout encore... Il faut que je m'en retourne bien vite ; ma pauvre femme m'attend. » Mais, hélas ! ce qui avait eu lieu la veille se renouvela, et le pauvre Delabrosse se trouva ivre quand vint le soir.

Quinze jours se passèrent ainsi; chaque matin, pour se remettre l'estomac, le fruitier buvait un verre de vin blanc, debout, et en répétant sa phrase sacramentelle : « Ma pauvre femme m'attend. » Et toujours l'ivresse lui faisait oublier son serment.

Cependant il se décida un beau matin à revenir à Paris ; ce fut quand il n'eut plus le sou. Tout l'argent destiné à l'achat de son beurre avait passé en vin blanc.

Quand il rentra chez lui, il était d'une humeur de dogue. Pendant toute la route il avait repassé dans sa tête tous les torts qu'il avait eus : son argent dépensé, sa femme bourrelée d'inquiétudes par sa longue absence, son commerce compromis ; tout cela lui avait irrité les nerfs, fait monter le sang au cerveau, et, comme nous le disions, il rentra dans un état d'excitation extrême. Sa femme, en l'apercevant, l'accabla de reproches et d'injures. Dans l'impossibilité où il était de se justifier, il eut recours à un moyen que les hommes de la classe ouvrière emploient trop souvent quand ils sont dans leur tort : il se jeta sur sa femme et la roua de coups. Aux cris de cette malheureuse, les voisins accoururent, et eurent beaucoup de peine à faire lâcher prise au mari. Enfin, on parvint à dégager la pauvre femme, mais elle avait la figure noire de coups, rouge de sang ; son œil gauche sortait presque de l'orbite.

Une plainte fut portée par la femme Delabrosse, et cette plainte amenait le fruitier devant la police correctionnelle.

La femme Delabrosse cherche à atténuer les torts de son mari ; mais son visage porte encore les traces de la brutalité de cet homme, et, d'ailleurs, les dépositions des témoins ne laissent aucun doute sur les faits qui lui sont reprochés.

M. le président : Comment est-il possible que vous vous soyez porté à de pareils excès ?

Le prévenu : J'étais déjà assez vexé d'avoir perdu mon temps et mon argent, sans que ma femme vienne encore me revexer par ses observations.

M. le président : Ne fallait-il pas qu'elle vous fit des compliments sur votre conduite?

[illegible] Cavalerie.
3° CLARA, valse. (*Mohr.*) Cavalerie.
4° MOSAÏQUE DE FERNAND CORTEZ, arrangée par KLOSÉ. (*Spontini.*) Infanterie et Cavalerie.
5° PAS REDOUBLÉ DE LA JUIVE, arrangé par BEER (*Halévy.*) Infanterie.
6° APOTHÉOSE, final de la Symphonie funèbre. (*Berlioz.*) Infanterie et Cavalerie.

SECONDE PARTIE.

7° FANTAISIE MILITAIRE. (*Mohr.*) Infanterie et Cavalerie.
8° CHOEUR D'ARMIDE, arrangé par FESSY. (*Gluck.*) Cavalerie.
9° LE FRANC-JUGE, pas redoublé. (*Ennès-Beer.*) Infanterie.
10° OUVERTURE DE FRA DIAVOLO, arrangée par BEER. (*Auber.*) Inf.
11° LES BORDS DU RHIN, valse arrangée par KLOSÉ. (*Hünten.*) Inf.
12° CHASSE, arrangée par FESSY. (*Rossini.*) Cavalerie.
FINAL, CHANTONS VICTOIRE, chœur de JUDAS MACHABÉE, arrangé par FESSY. (*Haendel.*) Infanterie et Cavalerie.

Académie des Sciences.

Présidence de M. MATHIEU. — *Séance du 20 juillet.*

Des accidents sur les chemins de fer.

Les accidents se reproduisent si fréquemment et d'une manière si terrible sur les chemins de fer, que nous ne craignons pas de fatiguer l'attention de nos lecteurs, en revenant souvent sur les questions soulevées par l'exploitation de ces nouvelles voies de communication. D'ailleurs notre devoir de publiciste nous oblige de rapporter aussi fidèlement que possible la longue discussion qui, commencée dans la séance de l'Académie des sciences du 13 juillet, s'est reproduite plus longue et plus animée huit jours après. Nous avons déjà rendu compte de la lutte engagée par M. Séguier contre l'insouciance des compagnies financières et du gouvernement pour la sécurité publique. Nous avons loué hautement le courage de cet honorable académicien, dont la générosité, l'intégrité, l'honnêteté ne sauraient être mises en doute. Aussi nous sommes désespéré d'être forcé de le combattre aujourd'hui. Dans notre précédent compte-rendu, nous avions supprimé la portion de la discussion relative à l'accident du chemin de Saint-Ouen, espérant que nous n'aurions pas à nous expliquer à cette occasion. Aujourd'hui le silence ne nous est plus permis, tant à cause de la solennité de la discussion qui s'est passée au sein de l'Académie, qu'à cause des erreurs que le silence des personnes compétentes contribue toujours à propager parmi le public prévenu ou ignorant.

Le jour où notre compte-rendu paraissait, une narration inexacte de l'accident de Saint-Ouen était publiée par la *Démocratie* sur la foi d'un autre journal, qui l'avait empruntée au rapport de M. Séguier. Nous devons donc reprendre le récit de cet événement, base de la discussion académique.

Dans le but d'essayer l'efficacité d'une soupape imaginée par M. Hédiard pour la fermeture de la fente longitudinale du tube de propulsion du système atmosphérique, il a été établi à Saint-Ouen un chemin de fer ayant la forme d'une ellipse ovoïde dont le parcours total est de 1 697 mètres. Ce sont deux lignes droites un peu inclinées entre elles, de longueur presque égale, et raccordées à leurs extrémités, du côté du plus grand écartement, par deux arcs de cercle contigus, l'un de 80 et l'autre de 84 mètres de rayon, mais du côté du plus petit écartement par une courbe de 40 mètres de rayon seulement. Le tube propulseur est établi sur l'une des droites et sur une longueur de 600 mètres. C'est à que la machine à vapeur fixe agit pour faire le vide en avant du piston et donner l'impulsion au convoi, qui doit ensuite parcourir le reste du chemin par suite de l'impulsion acquise dans la traversée du tube, et revenir s'aboucher dans ce tube où il reçoit une nouvelle impulsion, de telle sorte qu'il peut se mouvoir aussi longtemps que l'on veut.

Le 9 juillet dernier, dans un convoi formé de deux wagons et d'une diligence du système à trains articulés inventé par M. Arnoux et exploité sur le chemin de fer de Sceaux, montèrent vingt-cinq personnes environ, parmi lesquelles se trouvaient MM. le baron Séguier, le duc de Mortemart, Jules Pasquier, Polonceau, notre ami Tessié du Motay, et une quinzaine de dames. Ce convoi venait de faire un premier tour, et de parcourir une seconde fois le tube de propulsion avec une vitesse de *dix-huit* lieues à l'heure (chiffre donné par M. Polonceau), il entrait dans la courbe de 84 mètres de rayon, lorsque la diligence, dont on avait fait la galanterie aux dames, fut jetée hors de la voie, en bas du remblai, du côté extérieur de l'ellipse. Malgré cette chute terrible, accomplie au milieu de circonstances réunies pour rendre la mort presque inévitable, aucun des voyageurs ne fût sérieusement blessé, tous furent retirés sains et saufs de la diligence brisée.

A quoi est dû cet accident? Telle est la question qu'il faut maintenant résoudre et qui a agité d'une manière si orageuse l'Académie des sciences. M. Séguier, victime heureusement échappée au danger, a prétendu que la force centrifuge avait jeté la berline hors la voie, que les moyens employés par M. Arnoux pour franchir les courbes, étaient insuffisants, qu'avant trois mois, un accident pareil, mais dont les conséquences pourraient bien être terribles pour les malheureux voyageurs, arriverait sur le chemin de fer de Sceaux.

Nous devons le dire à M. Séguier, malgré le respect que nous professons pour son caractère d'homme loyal, de savant dévoué et indépendant, pour sa position d'académicien, ses paroles étaient malheureuses, même légères. Aussi nous concevons très bien l'orage qu'elles ont [illegible] » antagonistes, à savoir si l'accident du chemin de fer de Saint-Ouen » devait être attribué ou non à la force centrifuge. C'est alors que la » séance a pris un aspect nouveau et tout à fait inattendu. M. Morin, » nous démontrant comment on calcule la force centrifuge, comment » on fait la somme des roues, des essieux, des brides, des ressorts, » des hommes et des femmes contenus dans les voitures; M. Séguier, » se retranchant dans ses habitudes judiciaires et s'enveloppant dans » sa robe de magistrat. Si de cet échange de paroles hétérogènes, si » de ce contraste d'expressions étonnées de retentir dans la même » enceinte, on nous demandait de tirer une conclusion, en vérité, nous » déclinerions notre compétence. Le fait est, qu'un wagon a versé, » qu'il est tombé du côté extérieur de la courbe; que ce versement a » eu lieu par suite de la désorganisation d'un des ressorts de suspension. »

L'erreur scientifique de M. Séguier a été effectivement de prétendre que la force centrifuge avait jeté la berline du côté extérieur de la courbe, avant la détérioration du ressort, et que la chute avait brisé les roues et le wagon. M. Morin, avec toute la rigueur qu'il sait donner à ses démonstrations, a parfaitement bien prouvé que la force centrifuge, trois fois plus faible, dans les circonstances de l'accident, que la pesanteur de la berline, n'avait pu renverser celle-ci. M. Morin a aussi parfaitement démontré qu'avant la verse du wagon, un ressort brisé avait coupé, *scié* les rais en bois d'une des roues de droite de la diligence, précisément du côté de la chute, et que par conséquent, indépendamment de toute force centrifuge, la verse était imminente.

A ces démonstrations irréfutables, M. Séguier n'a répondu d'abord que par les raisons suivantes: le procès verbal de M. le maire de Saint-Ouen dit que la force centrifuge a causé l'événement; il est prouvé judiciairement que la force centrifuge a tout fait; les témoins en ont déposé, etc. Tout cela, bon au palais, n'était pas de mise à l'Académie, car les arrêts de MM. de la police et de la justice, ne prouvent rien quant à la science. Aussi M. Séguier, sauf à se condamner lui-même, ce qui prouve sa parfaite bonne foi, a-t-il été mieux inspiré en lisant le mémoire de M. Polonceau, où ce savant ingénieur admet comme prouvé que la voiture a versé par suite de la rupture du ressort et ensuite du bris de la roue de bois, mais où il prétend aussi que le ressort a été précisément désorganisé par les efforts de la force centrifuge. C'est ainsi que le débat est transporté sur un tout autre terrain, et nous convenons que, pour le moment, il ne nous est pas possible de dire si M. Polonceau a ou non raison.

Mais, va-t-on nous répondre, qu'avaient donc à faire dans tout ceci et le système de M. Arnoux et le chemin de fer de Sceaux? M. Séguier les a mis en cause, parce qu'il avait la conviction que la force centrifuge pouvait facilement renverser un convoi, malgré les gallets de M. Arnoux. Comme, sur le chemin de Sceaux, les courbes sont nombreuses, et comme par conséquent la force centrifuge est appelée à jouer un certain rôle, M. Séguier a crié *gare!* Puis, tout aussitôt, M. Séguier s'est mis à faire une enquête judiciaire. Il a apporté une sorte de procès-verbal dressé par M. Vaillant, adjoint au maire du onzième arrondissement, où se trouvaient, disait-il, les dépositions des personnes les plus compétentes et les plus honorables de Sceaux sur la fréquence des accidents dûs au système même des trains articulés de M. Arnoux. Mais d'abord, dans ce rapport, nous n'avons point vu les noms de ces personnes si compétentes; et d'ailleurs, nous qui faisons matin et soir le voyage de Sceaux et qui n'avons aucun intérêt (il nous suffit de le dire pour qu'on en soit sûr), nous dont nous pouvons, sans être taxé d'audace, invoquer la compétence en pareille matière, nous pouvons dire qu'il y a bien eu de petits événements ayant occasionné des retards dans les départs ou les arrivées des convois, mais qu'aucun d'eux n'était dû spécialement au système employé. Nous regardons donc comme un devoir de rassurer le public contre des appréhensions étourdies, légères, ne reposant sur aucune base sérieuse. A la condition que les administrateurs du chemin de Sceaux auront toujours la même prudence de ne jamais faire franchir les courbes avec une vitesse supérieure à 5 ou 6 lieues à l'heure, nous pouvons affirmer qu'il n'y aura pas d'accident produit par la force centrifuge, et que même cette force désorganisât-elle, comme à St-Ouen, l'un des ressorts de suspension, celui-ci ne scierait pas des roues qui sont en fer sur le chemin de Sceaux, et non en bois comme sur le chemin d'essai de St.-Ouen. Nous ajouterons que sur ce dernier chemin, les ingénieurs ont commis une faute grave en mettant la courbe à l'issue du tube de propulsion, au point même où la vitesse est de 18 à 20 lieues à l'heure. C'est probablement là la cause de l'événement qui a amené le débat académique.

Nous terminerons par une réflexion. Par cela seul qu'il n'est pas arrivé de malheur réel à Saint-Ouen, les savants ont pu discuter à fond la cause de l'accident où l'un des leurs avaient manqué périr. A Fampoux, par cela seul que des victimes sont à déplorer, les savants ne peuvent aborder le débat, et les causes restent et resteront obscures. N'y a-t-il pas là un renversement complet des lois de la raison?

Nous dérogeons pour une fois à nos habitudes en signant aujourd'hui notre discussion scientifique. Mais nous croyons qu'il y a des circonstances où il ne faut pas hésiter à engager nettement sa responsabilité personnelle.

BARRAL,

Répétiteur et ancien élève de l'Ecole Polytechnique.

Halle à la viande du 22 juillet. — [illegible] kil. Bœuf, 1-35 1-10 0-80. — 15486 kil. Veau, 1-35 1-15 1-00. — 2880 kil. Mouton, 1-40 1-20 1-00. — En gros, 34640 kil. 1-46 1-38 1-30.

Halle aux Blés. — du 22 juillet. — Choix, 116 à 118 k. 37,00 à 37,50. — Montereau 115 k. 35-50 à 36-00. — Bretagne 115 kil. 34-00 à 34-50. — Blés nouveaux 120 kil. 38-50 à 39-00.

Seigle, 108 à 110 k. 22,00 à 22,50.
Orge. 92 à 93 k., 17,00 à 17,50.
Scourgeon, 00 à 00 kil., 00 00 à 00 00.
Avoine. — 150 k. 33,50 à 34,00; 145 k. 33,00 à 33,50; 140 k. 31,50 à 32,00 les 3 hectolitres dans Paris.

Issues. Son, 12,50 à 13 00. — Moutures 13,00 à 13,00. — Recoupettes 15,00, — Remoulages, les ordinaires, 19,00 à 19,50; les fins, 20,00 à 20,50; les blancs, 22,00 à 22,50.

Marché aux chevaux du 22 juillet. — Chevaux de selles et de cabriolet entrées 100, vendus 22 de 270 à 900. — De trait 207, vendus 27 de 400 à 1220 — Hors d'âge 112 entrés, vendus 21 de 80 à 110 — Anes entrés 16 vendus 4 de 25 à 40 — Chèvres amenées 6, vendues 2 de 16 à 20 — Voitures, 23 amenées, 5 vendues de 100 à 200. — Encan, entrés 6, vendus 6 de 50 à 125. — Essai, 86.

Marché aux farines, du 22 juillet. — Arrivages, 4364-19; ventes, 1491-43; restant, 22128-26. — Cours moyen du jour, 41-57; quinzaine, 41-94. — Ventes en disponible, gruaux, 58 q. 9 k. de 50-95 à 60-50; 1re marque, 416 q. 05 k. de 45-95 à 45-85; 2e 579 q. 34 k. de 38-20 à 42-05; 3e 26 q. 21 k. de 30-55 à 35-65; 4e 00 q. 00 k. de 00-00 à 00-00; cuisson, 314-00; relevé, 68-80. — Ventes à livrer, 2782 q. 01 k. de 26-95 à 43-95; cuisson, 204 q. 10 k.; revente 51 q. 81 k. de 42-05 à 43-95.

Marché de Saint-Germain-en-Laye du 20 juillet. — Blé, 1re 24,00; 2e 22,66; 3e 21,33. — Seigle, 1re 16,00; 2e 12,66. — Orge, 1re 14,66; 2e 14,00. — Avoine, 1re 11,00; 2e 10,00; 3e 9,66.

Farines, 159 kil. de 66 à 68. — Foin, 1re de 48 à 50; de 40 à 45; 3e 36 à 40. — Paille, de 28 à 32.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 20 juillet. — SIEFFRIED, scieur de pierres, rue Popincourt, passage de l'Asile, 9. Juge-comm., M. Halphen; syndic prov., M. Richommé, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 10. — BARRET, ancien logeur en garni, à Batignolles, demeurant rue Neuve-Breda, 11. Juge-comm., M. Chatenet; syndic prov., M. Decagny, rue Thévenot, 16. — MAUFRA, entrepreneur de bâtiments, ci-devant rue Geoffroy-Marie, 11, et actuellement rond-point de la barrière de l'Etoile, 5. Juge-comm., M. Baudot; syndic prov., M. Duval-Vaucluse, rue Grange-aux-Belles, 5. — LAURENCE, marchand de papiers peints, rue Sartine, 8. Juge-comm., M. Housselle-Charlard; syndic prov., M. Huet, rue Cadet, 1.

Bourse du 22 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0|0 J. du 22 juin au Ct	83 10	83 10	83 10	83 10
— — fin courant	83 10	83 10	83 10	83 10
5 p. 0|0 J. du 22 mars au Ct	121 65	121 65	121 60	121 60
— — fin courant	121 65	121 70	121 65	121 70

4 1|2 J. 22 m. dr cours		112 50	Banq. de Fr. dr cours		3160 »»
4 0|0 J. »	»	107 »»	O. V. de Par.	»	1367 50
Emp. 1844. au Ct	»	» »|»	C. hyp......	»	420 »»
— — fin Ct	»	» »»»	— Gouin....	»	1210 »»
B. du Trés.	»	3 3|8	— Gann.....	»	1163 »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0|0..... d. 50	»» »»	»» »»	——	»» »»	83 50
5 p. 0|0..... d. 50	» »»	» »»	——	»»» »»	»»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0|0.....	»» »|»	05 »|»	»» »|»	»» »|»
5 p. 0|0.....	»» »|»	»» »|»	»» »|»	»» »|»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »|»	ROM..............	Dr C.	100 5|8
Récép. Rotsch.	»	100 50	BELG. 2 1|2.....		»» »|»
ESP. Dette act.	»	»» »|»	— 4 1|2......	»	100 3|8
— — pass.	»	» »|»	— dº 1840.....	»	102 »|»
— 3 p. 0|0.	»	35 3|4	— dº 1842.....	»	104 1|2
Dette intérieure	»	32 1|8	— Banque......	»	»»» »»
PORTUG. 5 0|0 1837	»	» »|»	— dº Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1|2	»	»» »|»	PIÉMONT........	»	»»» »»
HAITI....	»	» »|»	AUTRICHE......	»	» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0|0	»» »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	410 »»
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Se.	» »»
— à Orléans	1288 75
— à Rouen.	967 50
R.-Havre..	665 »»
Avignon...	860 »»
Str. à Bâle.	215 »»
Paris-Str...	451 25
Tours-Nant	381 75
Orl.-Vierz.	» »»
C. du Nord	696 25
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc..	390 »»
Boul. à Am.	437 50
Orl.-Bord.	325 »»
Mont. à Tr.	370 »»
Paris-Lyon	500 »»
Bord-Teste	160 »»
Zinc V. M..	6000 »»
Lin Maber.	700 »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... » »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 78-50 à 79; courant du mois 80; août 81; 4 derniers mois, 85 à 86; 4 premiers 1847, 87 50 à 88.

LILLE. — Point de courrier.

ESPRITS 3\|6. — Montpellier disponible, courant du mois et jusqu'en octobre, 122; novembre et décembre 115; 4 premiers mois 1847, »»».

Savons. — Il s'est vendu 75 caisses Marseille bleu pâle, 2e qualité, 92 fr. les 100 kil.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Spectacles du 23 juillet.

7 h. »|» OPÉRA. —
7 h. »|» FRANÇAIS. — Le Misanthrope, Famille Poisson.
7 h. 1|2 OPÉRA-COMIQUE. — Mousquetaires de la Reine.
6 h »|» VAUDEVILLE. — Fleurs animées, le Gant, les Malheurs, Mlle Lange
7 h. »|» VARIÉTÉS. — Baronne de Blignac, Sport et Turf, Veuve
6 h. 1|2 GYMNASE. — Quatre Reines, Premières amours, Maitresse, Juanita.
7 h. »|». PALAIS-ROYAL. — Roman, Voisin, Garde-Malade, Fiole.
6 h. 1|2. PORTE-ST-MARTIN — Les Enfants du délire, Mathilde; Calypso.
6 h. »|» AMBIGU. — Le marché de Londres.
5 h. »|» GAITÉ. — Château des Sept-Tours.
6 h. 1|2 COMTE. — Cromwell, Riquet à la Houpe; le Ventriloque.
5 h. 1|2 FOLIES. — La Fée, le Tyran, le Juif
6 h. 1|2 LUXEMBOURG. — Pilules d'amour, Veuve de 16 ans.
6 h. 1|2 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 h. 1|2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

BANDAGES A BRISURES.

Nouveaux BANDAGES A BRISURES, PELOTES FIXES ET A RESSORTS MOBILES, s'ajustant d'eux-mêmes sans sous-cuisses et sans fatiguer les hanches; approuvés et reconnus supérieurs aux bandages anglais, par l'Académie royale de médecine de Paris, de l'invention de BURAT FRÈRES, chirurgiens herniaires de la maison du roi et de la marine royale, successeurs de leur père, rue Mandar, 12. Nous prévenons les personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance de ne pas confondre notre maison avec celles qui existent aux deux extrémités de la rue Mandar.

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — Affranchir.

Imprimerie LANGE LÉVY et Ce, rue du Croissant, 16.

Etude de Me Clayeux, du Cloître Saint-Méry, 18.

VENTE par autorité de justice

En l'Hôtel des Commissaires-priseurs, place de la Bourse, nº 2, le 23 juillet 1846, consistant en commodes, secrétaires, table de nuit, toilette, canapé, fauteuils, chaises, literie, rideaux, pendules, guéridon, couchette, etc.

Cors, Ognons et Durillons. — Le Taffetas gommé de P. GAGE est le seul qui en détruise la racine en quelques jours 2 f., r. de Grenelle-St-Germain, 13; Fouhert, passage Choiseul, 35, et Legrand, pass. des Panoramas, 8.

VARICES. MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE 1844. — BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc, sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs. — FLAMET jeune, seul inventeur et fabricant breveté, sans garantie du gouvernement. Rue Saint-Martin, 87. — Affranchir.

[illegible] voir des développements, familiers à tous les électeurs de son pays, pour concentrer ses déclarations sur les questions qui se débattent autour de lui entre ses concurrents. Il en dit assez cependant pour que l'on voie dans quel camp il planterait sa bannière, s'il était appelé à représenter les électeurs de l'Aveyron.

Le jour des élections approche, et déjà deux candidatures se sont produites. Mais j'ai la douleur de voir que toutes se développent dans la sphère des intérêts particuliers et en opposition avec l'intérêt général.

Je serais infidèle à mes antécédents, je méconnaîtrais mes devoirs de citoyen si, en regard des tactiques ou des principes étroits ayant pour objet l'intérêt des coteries, je ne proposais l'adoption de principes que je crois avoir puissance de faire le bien de la société entière.

Pour la deuxième fois donc, je vous offre mes services : mais cette offre, je vous l'adresse avec toute la rudesse d'un homme qui ne recherche ni richesses, ni honneurs, et qui est franchement disposé à sacrifier son temps, sa peine et sa fortune à la défense des intérêts de ses concitoyens, et qui, par conséquent, se croit dispensé envers vous du tribut ordinaire d'hommages qui décèle trop souvent un intérêt personnel chez celui qui le paie.

Aux dernières élections, j'eus l'honneur de vous adresser ma profession de foi politique et sociale. Mes opinions sont restées les mêmes ; je me dispenserai de les reproduire et me contenterai d'exposer ma manière de voir sur quelques questions mises depuis à l'ordre du jour.

La liberté religieuse consacrée par nos lois me semble, par une conséquence rigoureuse, entraîner après elle la liberté d'enseignement : je crois que le gouvernement n'a droit d'accaparer l'enseignement que par voie de libre concurrence.

L'augmentation de la richesse nationale doit marcher côte à côte avec les améliorations morales : elles sont dans une dépendance réciproque.

C'est ici le cas d'intervenir dans le débat qui s'est élevé entre deux honorables compétiteurs.

La richesse a pour cause unique le travail et le capital, territorial ou autre. Ces deux éléments de la production sont frappés d'impuissance par l'isolement ; et leur union est d'autant plus féconde, qu'ils sont mieux harmonisés. Les choses doivent donc être disposées de manière qu'il n'y ait ni duplicité, ni insuffisance d'action appliquée au capital, ce qui équivaudrait au gaspillage de la richesse nationale.

Notre globe étant formé de zones différentes donnant des produits tous différents et tous propres à satisfaire les besoins de l'homme, et ce dernier étant doué de locomotion, il n'est pas fait, comme les plantes, pour vivre du seul mètre carré de terre qui l'a vu naître et de l'air qui circule au-dessus : il a droit aux produits, non-seulement du mètre carré qui le porte, mais du globe entier. Refuser à l'homme la participation à tous les avantages disséminés sur la terre, ce serait méconnaître sa nature et ses droits sanctionnés par la découverte de la navigation et des chemins de fer.

Les limites posées entre les divers Etats ne doivent certainement pas avoir pour but d'imposer aux peuples divers des privations réciproques ; nous sommes hommes avant tout, et les diverses qualités de Français, Espagnol ou Anglais, ne doivent pas être une cause de répulsion mutuelle.

L'Angleterre protestante nous précède dans la voie de la fraternité humaine, en proclamant la liberté des relations internationales; elle donne l'exemple à la France catholique dont elle aurait dû le recevoir; soyons dociles à son appel.

Mais j'entends des hommes bien intentionnés sans doute et bons parer aux éventualités de la guerre, dont toutes les chances n'ont pas encore disparu dans l'état de notre civilisation, il faudrait que les établissements métallurgiques, achetés par la nation, conservassent leurs cadres de manière à ne fabriquer tout juste que ce qui serait nécessaire pour tenir usines et personnel prêts à produire, à un moment donné, le fer nécessaire à la consommation de la France. Par ce procédé, l'Etat perdrait peut-être un ou deux millions par an ; mais il resterait rassuré contre le mauvais vouloir de l'étranger ; et que serait cette perte en comparaison de l'impôt que le monopole des fers prélève sur les consommateurs? Que serait cette perte en comparaison des avantages que procurerait à la France la libre introduction de ses vins sur le marché anglais ?

Cet acte de justice accompli, ces précautions prises, n'est-il pas évident que la nation a intérêt à rendre le travail de ses enfants le plus productif possible ? Et le travailleur ne produit-il pas d'autant plus qu'il s'applique à des œuvres qu'il accomplit mieux que ses concurrents ; et ne produit-il pas d'autant moins qu'il reste dans un état d'infériorité plus prononcée à l'égard de ces derniers ?

Il faut donc que chaque contrée, que chaque nation, que chaque zone se livre à la culture, à l'industrie dans lesquelles elle a la nature pour auxiliaire. Chaque contrée a sa supériorité pour certain genre de culture ou d'industrie ; chaque contrée doit donc asseoir sa culture, son industrie sur les bases inébranlables de sa supériorité.

Violenter la nature, c'est gaspiller les forces, c'est diminuer les sources de la production. Nous ne disputons pas aux régions tropicales la production du girofle et du café; pourquoi ne reconnaîtrions-nous pas la supériorité des mines de fer et de charbon de l'Angleterre, si supériorité il y a ? Et pourquoi repousserions-nous l'offre qu'elle fait de partager avec nous les avantages qu'elles présentent ?

Quant au bétail suisse et piémontais, la question change de face. Notre infériorité à cet égard n'est imputable ni à notre sol ni à notre climat, mais à notre torpeur, mais à l'aveuglement de ceux qui sont préposés à la gestion de nos affaires. — Est-ce que les vallées occidentales des Alpes ne sont pas aussi arrosables que leurs vallées orientales? Est-ce que le reste de la France, dominé par le Jura, les Pyrénées et le Cantal, avec ses ramifications, ne peut pas trouver dans les nombreuses rivières qui prennent naissance dans ces montagnes, de quoi défier un pays quelconque du globe pour la production du fourrage et conséquemment pour la production du bétail ? Est-ce que la *suppression* de l'impôt du sel ne serait pas une production aussi efficace qu'une ligne de douaniers croisant la baïonnette sur le bétail étranger, et provoquant, par réciprocité, la répulsion de nos produits des territoires voisins ?

Ah ! ouvrons les yeux à la vérité. Ce n'est pas dans l'intérêt des peuples que les barrières qui les isolent ont été élevées. Sans nous amuser à des discussions puériles, portons les yeux sur le résultat du *système protecteur*. Que trouvons-nous? Des milliers d'hommes capables de travailler, formés en double haie sur la frontière de chaque Etat, occupés simplement à fouiller malles et poches des voyageurs, et vivant en parasites sur les passants au lieu d'être appliqués à la production ; des privations réciproques imposées aux habitants de chaque Etat, sans compensation réelle !

Reconnaissons que les douanes font partie du système d'inféodation de la France à l'aristocratie industrielle, financière et administrative : elles établissent des impôts au profit des grands industriels et des emplois pour les favoris du pouvoir, de même que nos lois de finances dispensent les financiers de toute contribution aux charges de l'Etat; de même que l'administration donne à l'aristocratie naissante, gratuitement, voire avec primes, mines, canaux, ponts et chemins de fer; de même que sous le nom de caisse d'a[illegible] pour les menus plaisirs des seigneurs de l'administration, de la finance et de l'industrie. Voyez plutôt : à quelques demi-douzaines de comédiens de la capitale, subvention par millions ; à un millier de marins lancés à la pêche de la baleine, trois millions d'encouragement; et à *vingt-cinq millions* de cultivateurs, *neuf cent mille francs sortis de leurs poches en innombrable compagnie !* On se fait scrupule de réduire les rentes 5 p. 0|0, 4 et demi p. 0|0, alors qu'on trouve à emprunter à 4 p. 0|0 ; et c'est le malheureux obligé de suer sang et eau pour gagner le pain de chaque jour, qui paie la rente à un quart au-dessus du cours ! Les députés financiers s'adjugent un chemin de fer avec soixante millions de gratification, et le misérable cultivateur, pour obtenir cinquante francs pour l'amélioration des chemins de sa commune, a besoin d'être électeur et de faire taire ses convictions au profit du candidat ministériel. On repousse la diminution de l'impôt du sel, sous prétexte de la pénurie du trésor, et, en même temps, on augmente une foule de traitements suffisants pour ceux mêmes qui les reçoivent (1).

Et, pour opérer toutes ces déprédations, on trouve des auxiliaires dans le corps électoral, on admet la partie influente de ce corps au partage des dépouilles de la nation, et au moyen de ce, la ruine de la France marche avec rapidité. Et si les hommes de bonne foi ne se ravisent, ne se liguent pour résister aux envahissements de l'aristocratie financière, industrielle et administrative, la ruine des propriétaires et des travailleurs sera bientôt consommée.

Il faut donc que les honnêtes gens, que tous les propriétaires et travailleurs qui ne basent pas leur existence sur la spoliation de leurs semblables, mais qui veulent vivre du produit de leur bien ou de leur travail et repousser les parasites qui ébrèchent leurs moyens d'existence, fassent abstraction de leurs opinions politiques pour se réunir sur le terrain neutre des intérêts moraux et matériels. Il ne faut rien de moins que leur union intime et générale pour conjurer la ruine du pays.

C'est sur ce terrain neutre que je pose ma candidature, prêt toutefois à me retirer devant quiconque partagera mes principes. Je voudrais avoir des talents brillants à mettre au service de l'arrondissement de Rodez : je n'ai à lui offrir que la connaissance assez approfondie des maux qui affligent la propriété, l'agriculture et le travail en général, celle du remède qu'il faudrait y appliquer et le dévouement le plus absolu à sa prospérité.

J.-A. DURAND, *cultivateur à Gros.*

P.-S. Je crois avoir rempli mon devoir, en mettant mes services à la disposition de mon pays. C'est à ceux qui sont avec moi dans la même communauté de convictions à faire le leur. Ce n'est pas assez qu'ils votent suivant les inspirations de leur conscience ; ils doivent encore contrebalancer de toutes leurs forces l'influence de l'administration sur les hommes faibles, indécis ou peu instruits ; ils doivent les éclairer sur le mal qui nous a été fait, sur les dangers qui nous menacent et sur les moyens de nous défendre.

Le triomphe des droits de la propriété et du travail, contre la ruse et la corruption est au prix de l'union des propriétaires et travailleurs honnêtes. Serrons nos rangs et la victoire sera à nous !

(1) Quelle tache pour l'administration de s'obstiner au maintien d'un impôt qui, pour une cinquantaine de millions qu'il donne au trésor, prive l'agriculture de *sept cents millions* de produits ! Et quelle honte ne serait-ce pas pour la France, si elle acceptait l'ordonnance sur le sel destiné à l'agriculture, et le vote hypocrite de la chambre des députés, sans manifester sa haute réprobation !

Si j'étais député, je voterais contre toute allocation de fonds à un ministère qui étouffe la production dans son germe. Pour moi, la suppression de l'impôt du sel devrait précéder le vote du budget.

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 24 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT[1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

XXVI.

Mark reparaît avec une recrue.

Il était de la nature de Martin d'oublier complètement qu'il y eût un Mark Tapley au monde, ou, si le pauvre hère se représenta parfois à son imagination, de chasser ce souvenir comme chose importune, dont il serait toujours temps de s'occuper aux heures de loisir. Cependant, lorsqu'il se vit dehors, l'idée que Mark se morfondait à faire le pied de grue sur le palier du *Pourfendeur*, lui traversa l'esprit, et il proposa à son nouvel ami, si toutefois il n'y voyait aucun inconvénient, de diriger leur promenade du côté du journal, attendu qu'il ne serait pas fâché de terminer l'affaire des bagages.

— Et à propos d'affaires, dit-il, oserais-je vous demander, pour ne pas être en reste de questions, si vous habitez cette ville, ou si vous n'y êtes, comme moi, qu'en passant?

— Tout à fait en oiseau de passage, répartit son ami. Né dans l'Etat de Massachusetts, je ne m'éloigne guères de ma tranquille petite ville, et me plais peu au milieu de ces foules affairées qu'on aime d'autant moins qu'on les connaît davantage.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 23 juillet.

— Vous avez voyagé à l'étranger? demanda Martin.

— Beaucoup.

— Et à l'instar de la plupart des voyageurs, vous n'en êtes que plus attaché à vos foyers domestiques, à votre pays natal? demanda encore Martin, l'examinant d'un œil curieux.

— A mes foyers? oui, répliqua l'Américain : à mon pays? comme terre natale, oui aussi.

— Ce oui n'est pas sans restriction?

— Entendons-nous ! Me demandez vous si j'ai rapporté de l'étranger un goût exclusif pour les erreurs de ma patrie? plus d'enthousiasme pour ceux qui, à raison de tant de dollars par jour, s'érigent en forcenés et aveugles prôneurs de ma nation? Si je vois, avec plus d'insouciance, grandir et se propager parmi nous, dans les affaires publiques et privées, des principes que les plus éhontés de vos avocats rougiraient de défendre, hors de l'atmosphère vicié de vos cours criminelles? Oh, si c'est là ce que vous demandez, je réponds nettement Non.

— Non ! dit Martin, si juste avec la même intonation qu'il fit écho.

— Demandez vous, poursuivit son compagnon, si je suis revenu plus satisfait d'un ordre de choses qui divise la société en deux classes, dont l'une, la masse, revendique une indépendance effrénée, et fonde ses droits, et son existence même, sur le mépris de toute bienveillance, de toutes formes, de toutes convenances sociales; en sorte que plus un drôle affiche de grossièreté et d'impudeur, mieux il représente cette masse brutale, et plus il a de chances de lui complaire; tandis que l'autre, en minorité, dégoûté de ce type d'homme public, se réfugie dans les douceurs et la mollesse de la vie privée, s'entoure de tous les raffinements du luxe, et laisse la république s'en tirer comme elle peut, au milieu des criailleries de la presse et d'un pillage universel. Est-ce d'un tel état de choses que vous demandez si je suis content? Non, dis-je alors, mille fois non !

— Non ! répéta de nouveau Martin, tout à fait mécaniquement. Il se sentait découragé, inquiet, moins, il le faut dire, dans l'intérêt de tous, que dans celui très particulier de l'architecture domestique, dont l'avenir lui semblait singulièrement compromis.

— En un mot, poursuivit l'Américain, je ne crois pas, et par conséquent je n'accorde point que nous soyons des modèles de sagesse à offrir en exemple au monde entier, le *nec plus ultra* de la perfectibilité humaine, et autres exagérations que vous entendrez proclamer ici chaque jour à son de trompe, le tout, parce que nous entrons dans la vie politique avec deux avantages inappréciables.

— Qui sont ? demanda Martin.

— D'abord, la date récente de notre histoire, qui s'ouvre à une période assez avancée pour échapper aux âges de barbarie et de cruauté qui souillent les annales des autres peuples. Nous héritons de la lumière, sans avoir traversé les ténèbres. Ensuite, l'immensité de notre territoire, qui nous préserve, jusqu'ici du moins, d'un excédant de population. A part ces deux faits, nous n'avons pas accompli grand'chose, ce me semble.

— En éducation? suggéra Martin.

— Il y a eu quelques tentatives, mais peu dignes d'orgueil, interrompit l'Américain, avec un léger haussement d'épaules ; car dans le vieux monde, même sous le régime despotique, on a fait autant et plus, sans le faire sonner si haut. Nous brillons, il est vrai, par comparaison avec l'Angleterre, mais elle est sur ce point à toute extrémité... Vous m'avez complimenté de ma franchise, vous savez, poursuivit-il en riant.

— Oh, elle ne m'étonne pas quand il s'agit de mon pays, reprit ingénuement Martin; c'est lorsqu'il est question du vôtre que votre franc-parler me surprend.

— Ce n'est cependant pas chose rare parmi mes compatriotes, abstraction faite du colonel Diver, des Jefferson Brick, des majors Pawkins, et autres hâbleurs de même trempe. Cependant, les meilleurs d'entre nous rappellent toujours un peu l'homme de la comédie de Goldsmith qui ne souffrait pas qu'autre que lui injuriât son maître. Mais en voilà assez sur ce chapitre. Vous venez, si je ne me trompe, dans l'intention d'améliorer votre fortune, et je serais désolé de vous faire perdre courage. D'ailleurs, quelques années de plus que vous me donnent peut-être le droit de hasarder un ou deux avis de peu d'importance.

Il n'y avait pas l'ombre de curiosité ni de présomption dans cette offre, dont la cordialité appelait la confiance. Aussi Martin raconta-t-il sa chance, abordant l'aveu si difficile à faire de sa pauvreté. Il n'alla

cieux commettants. Quant au sort définitif de la loi, la Chambre des pairs me tient à l'abri de toute crainte : elle n'hésitera pas entre le rejet de la loi de réduction et le risque de se voir hausser le ratelier.

Ainsi fut dit entre ministres et députés, et une scène d'opposition fut jouée : la Chambre des députés vota, à une grande majorité et malgré le ministère, une réduction de deux tiers sur l'impôt du sel. Et M. Tel et M. Tel, députés ministériels sans réserve, qui branlaient au manche, sortirent de la chambre, se félicitant réciproquement d'avoir consolidé leur position auprès de leur commettants, et rendant hommage à l'habileté de nos hommes d'Etat pour ce qui est de jeter de la poussière aux yeux des électeurs.

Enfin, ainsi qu'il était entendu, la Chambre des pairs, par l'attention respectueuse prêtée au rapport contraire de sa commission, et le renvoi de la discussion de la loi à l'année prochaine, a montré, à ne laisser aucun doute, qu'elle avait plus de sollicitude pour les mangeurs de faisans et d'ananas que pour les consommateurs de pommes de terre et les cultivateurs qui voient dans le sel un élément de santé et de développement pour leurs bestiaux.

Que reste-t-il à faire ? C'est d'ameuter les électeurs contre la Chambre des pairs, qui manifeste des dispositions hostiles à la réduction de l'impôt du sel, et de leur faire réélire les hommes qui ont voté contre cet inique impôt.

Mais la Chambre des pairs est en conformité de vues et de sentiments avec le ministère. Qu'importe ! les journaux ministériels font chorus contre les dispositions manifestées par la Chambre des pairs, et la conséquence toute naturelle de leur indignation est qu'il faut renvoyer à la Chambre les hommes énergiques qui ont voté la loi que MM. les pairs veulent mettre à néant.

Pour le coup, le tour est trop grossier : les électeurs verront la mystification qu'on leur prépare avant qu'elle soit accomplie, et, à coup sûr, les comédiens ne parviendront pas à faire illusion jusqu'au bout. Comment ! le ministère trouve adhésion à son système dans la Chambre des pairs et il emploie ses journaux à combattre les tendances de cette Chambre ! Il a trouvé opposition presque unanime sur les bancs ministériels de la Chambre des députés, et ce sont ces députés opposants qu'il présente lui-même aux suffrages des électeurs et au service desquels il met la presse qu'il subventionne ! Et il fait mousser comme principal titre de ces députés à la reconnaissance de leurs commettants l'opposition qu'ils lui ont faite ! Ah ! évidemment, ministres et députés ministériels, vous vous êtes concertés pour relever la popularité de ces derniers par l'apparence d'un acte de justice que vous saviez devoir échouer à la deuxième filière constitutionnelle. Evidemment ce n'est pas l'impôt que ces députés ont voulu abaisser, c'est leur popularité, compromise par toutes sortes de gaspillages de la fortune publique, qu'ils ont voulu relever.

J.-A. DURAND.

Dans la circulaire de M. Mathey, candidat à Châlon-sur-Saône, nous remarquons les passages suivants qui peignent en traits énergiques notre situation maritime :

La discussion des crédits supplémentaires de la marine a mis à nu cette année les plaies de notre état naval, et a révélé quels sont les désordres, la confusion, l'imprévoyance, l'incapacité, le gaspillage qui règnent dans l'administration de la marine. Ces scandaleux mystères ont causé une indignation générale dans la Chambre comme dans le pays ; et en voyant les effets de l'incurie systématique du pouvoir ; on est autorisé à conclure qu'il obéit à des inspirations coupables, à un plan arrêté. Les débats ont fait connaître toute l'étendue de la situation désastreuse de notre marine ; les ministres du 7 août refusent de porter notre flotte au chiffre réglé par les ordonnances du 1er février 1837 et du 4 mars 1842, chiffre insuffisant déjà, eu égard aux ressources de la France et aux exigences de sa position ; malgré les avertissements réitérés du pouvoir législatif, ils laissent notre marine à vapeur dans un état d'infériorité alarmant ; c'est au point que, parmi le petit nombre de bâtiments qui la composent, quelques-uns à peine peuvent soutenir la concurrence avec les navires anglais. Le personnel de l'inscription maritime s'anéantit tous la lutte qui tôt ou tard sortira de cette amitié hypocrite et contre nature qui nous lie à l'Angleterre, et contre laquelle protestent les instincts du pays.

Les électeurs de l'opposition du troisième arrondissement de Paris se sont réunis hier pour entendre les explications de M. Taillandier, député sortant. Six cents électeurs environ assistaient à cette réunion ; les explications de M. Taillandier sur la politique extérieure et intérieure ayant paru satisfaisantes, il a été décidé que toutes les voix de l'opposition se porteraient sur lui dans ce collége.

Des électeurs opposants du cinquième arrondissement ont également décidé qu'ils maintiendraient leur mandat à M. Marie. Dans son compte-rendu M. Marie a surtout insisté sur la nécessité d'une réforme électorale.

Les électeurs de l'opposition du 1er arrondissement de Paris se sont réunis ce soir rue Duphot, sous la présidence de M. O. Barrot. Le comité a proposé à l'assemblée de décider : 1° qu'un seul candidat serait présenté et soutenu par les différentes nuances de l'opposition ; 2° que le général de Lamoricière serait appelé par les électeurs à poser sa candidature et invité à expliquer devant le collége réuni, et contradictoirement avec le candidat ministériel, la position qu'il entendait prendre à la Chambre.

Malheureusement, M. de Lamoricière est absent de Paris, et malgré les vives sympathies qu'excitent son nom et les services qu'il a rendus à son pays, malgré les unanimes applaudissements qui ont accueilli la lecture de plusieurs lettres, où il accepte franchement la lutte contre tout candidat ministériel, l'assemblée, tout en donnant son adhésion aux propositions de son comité, a cru nécessaire, avant de prendre une décision définitive, de demander au général lui-même, dans une séance publique, des garanties susceptibles de donner à sa candidature un caractère plus net. En conséquence, elle s'est ajournée à une prochaine séance, pour entendre le général contradictoirement, avec deux autres candidats de l'opposition, MM. Piorry et Gasc, qui ont maintenu leur candidature.

Quant à M. Foissac, il avait déclaré d'avance qu'il était disposé à se retirer au cas où l'opposition serait décidée à porter toutes ses voix sur M. de Lamoricière.

M. Victor Lechevalier, chef d'escadron d'artillerie, vient d'adresser aux électeurs du dixième arrondissement de Paris une circulaire pour se désister de sa candidature.

La féodalité industrielle à l'œuvre.

ACCIDENTS SUR LES CHEMINS DE FER.

VIERZON. — Le chemin de fer de Vierzon débute, dit le *Loiret*, sous de tristes auspices. Nous avons fait connaître l'affaissement d'une partie d'un remblai. Dimanche un autre accident, grave par ses conséquences, a eu lieu sur la même ligne.

Un voyage d'exploration avait été arrêté, et M. le préfet devait lui-même en faire partie. Un convoi composé de quelques wagons était allé jusqu'à Vierzon sans le moindre incident. Au retour, ce convoi était arrivé à la hauteur de la sablière de Saint-Cyr-en-Val, lorsque le mécanicien s'aperçut qu'une aiguille était à demi ouverte. Il voulut arrêter la machine, mais l'impulsion était donnée, et l'aiguille fut franchie. Le tender qui précédait la machine fut lancé à onze mètres de distance, et dans cette secousse la locomotive, tournant sur elle-même, vint se placer en travers de la voie.

Cette locomotive était montée par M. Davasse, sous-chef de la section de Salbris, par un mécanicien, un chauffeur et un autre homme de de son conducteur.

Le 15, au moment où le convoi des voyageurs arrivait à Lyon, à trois heures, et passait derrière la caserne de Perrache, la machine qui remorquait ce convoi, s'est engagée sur une voie d'embranchement dont l'aiguille n'avait pas été convenablement placée ; le mécanicien conducteur ayant arrêté brusquement la locomotive, la première voiture a déraillé ; les voyageurs, effrayés de cet accident sans importance, mais dû à la négligence d'un employé, sont descendus de voiture pour se rendre à pied à l'embarcadère.

Enfin, le 15, à six heures du soir, le nommé Moulin, voiturier du chemin de fer, a été blessé grièvement à la cuisse gauche en conduisant quatre wagons vides qui ont déraillé sur le pont de la gare de Perrache. Cet homme a été fortement pressé entre la balustrade du pont et le premier wagon déraillé ; il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

TOURS. — Les voyageurs qui passent sur le chemin de fer d'Orléans à Tours, se plaignent que l'administration n'ait pris aucune mesure contre les nuages de poussière qui s'élèvent du sol en si grande abondance, que le voyage n'est pas tolérable.

ROUEN. — Hier mercredi, dit le *Journal de Rouen* d'aujourd'hui, un accident a retardé l'arrivée du convoi du chemin de fer, qui entre habituellement dans la gare de Rouen à onze heures du soir, et qui n'est arrivé qu'à minuit et quelques minutes. Voici pourquoi : En sortant de la station de Mantes, le train, dont faisait partie un des wagons-postes nouvellement installés, marchait à grande vitesse, lorsque, près du pieu 58, une lampe au gaz hydrogène liquide qui éclairait le wagon-poste se détacha de l'endroit où elle était suspendue, et tomba sur un fauteuil qu'elle incendia. Le wagon de l'administration postale était occupé par quatre employés ; l'un d'eux, qui était assis sur le fauteuil atteint par la flamme, fut saisi de terreur, et, sans réfléchir à l'imprudence qu'il commettait, il s'élança sur la voie en poussant de violents cris d'alarme. On arrêta le train, mais beaucoup plus loin.

L'incendie dont le wagon-poste était menacé fut étouffé tout d'abord et très facilement ; le dégât a été restreint à la destruction du fauteuil dont nous avons parlé, puis on s'est mis à la recherche du malheureux qui, dans sa chute, eût pu se faire de dangereuses blessures. On le retrouva étendu sur la terre, en dehors de la voie, et n'ayant que de fortes contusions mais dans une sorte de stupeur qui lui ôtait la conscience de l'action qu'il avait faite et de l'événement qui en avait été la cause.

Les travailleurs et les salaires.

GRÈVE D'ANZIN. — Le journal officiel de la compagnie d'Anzin, l'*Echo de la frontière*, annonce que la régie a réglé les conditions de salaire qu'elle entend faire à ses ouvriers. Cette décision, qui a été affichée dans tous les établissements houillers, porte qu'il est alloué une augmentation de salaire de *trente centimes* par journée, aux mineurs et aux bercheurs ; de *vingt centimes* pour la troisième classe et de *quinze centimes* pour la quatrième classe des ouvriers du fond.

Ainsi la journée de 2 fr. est portée à 2 30

—	de 1 80	—	à 2 10
—	de 1 40	—	à 1 60
—	de 1 10	—	à 1 25

Cette augmentation équivaut à 15 p. % du salaire actuel.

La tâche continuera à être calculée de manière que l'ouvrier de force et d'adresse moyennes puisse la faire entre 8 à 10 heures, y compris le temps nécessaire pour descendre et remonter.

La compagnie d'Anzin a prévenu en même temps ses ouvriers que ceux qui ne seraient pas satisfaits de ces conditions de travail et de salaire peuvent demander leurs livrets, et que ceux qui, à compter d'aujourd'hui, refuseraient de descendre dans les travaux, le recevraient immédiatement. Quelques-uns ont en effet réclamé leurs livrets, mais la plupart des ouvriers ont repris leurs travaux immédiatement. Ils avaient demandé que le prix de la journée fût porté à trois francs : ils sont donc bien loin d'avoir obtenu ce qu'ils réclamaient, mais un cho.

---

pas, il est vrai, jusqu'à dire, — comment s'y fût-il résigné ! — à quel point il était pauvre ; mais, d'un air dégagé, il laissa présumer qu'il lui restait de l'argent pour environ six mois ; il n'en avait pas pour autant de semaines : n'importe ! il avoua qu'il n'était rien moins que riche, et se montra disposé à accueillir les conseils avec reconnaissance.

La façon dont la figure de l'étranger s'allongeait à mesure que les plans d'architecture domestique se déroulaient devant lui n'aurait pu échapper à personne, à plus forte raison à Martin, dont une position précaire aiguisait la sagacité naturelle. En dépit d'héroïques efforts pour se montrer encourageant, l'Américain ne put s'empêcher de hocher une ou deux fois la tête. C'était comme s'il eût dit en langue vulgaire : Cela n'ira pas ! Mais il le prit ensuite sur un ton enjoué et affectueux. New-York n'offrant aucune des facilités que désirait Martin, il proposa de s'informer sans retard si d'autres villes présenteraient de meilleures chances.

Il déclina aussi son nom : Bevan ; sa profession, il était reçu docteur, bien qu'il n'exerçât que peu ou point la médecine. Tout en causant de lui, de sa famille, ils arrivèrent au bureau du *Pourfendeur*.

A peine avaient-ils franchi le seuil que l'air patriotique, *Rule Britannia*, sifflé avec une grande énergie, assaillit leurs oreilles et leur annonça que Mark Tapley prenait ses ébats au premier étage, sur le palier. En effet, à l'endroit d'où partaient les sons, ils le trouvèrent retranché derrière un rempart de bagages, faisant de son mieux valoir son chant national, en l'honneur, et à l'évidente satisfaction, d'un vieux nègre au crâne grisonnant, posté sur un fort détaché (un portemanteau) et dévorant des yeux le chanteur. Celui ci, négligemment étendu, la tête appuyée sur sa main, le contemplait aussi d'un air pensif, tout en sifflant sans relâche. Mark venait de dîner, comme en témoignaient son couteau encore ouvert, une bouteille clissée, et quelques bribes de viande et de pain dans un mouchoir. Il avait employé une partie de ses loisirs à décorer la porte du journal, sur laquelle apparaissaient ses initiales en lettres d'un demi-pied de long, avec le quantième du mois en plus petits caractères ; le tout enjolivé d'une bordure et de paraphes du jet le plus hardi.

— Je vous croyais quasiment perdu, Monsieur, s'écria-t-il ; et se levant, il interrompit l'air à l'endroit où les fiers Bretons déclarent qu'ils ne seront jamais, jamais esclaves !... Ça ne va pas mal, Monsieur, j'espère ?

— Non, Mark. Qu'avez-vous fait de votre protégée ?

— La pauvre folle ? oh ! elle va à ravir : tout est au mieux à présent.

— Quoi ? aurait elle retrouvé son mari ?

— Oui, Monsieur ; c'est à dire ses restes, ajouta Mark Tapley, se reprenant.

— Le pauvre diable est mort ?

— Pas tout à fait. Mais il faut qu'il ait eu la vie chevillée dans le corps pour tenir à tant d'accès de fièvre ! J'ai cru qu'elle allait trépasser aussi en ne le voyant pas au débarcadère. Sur ma parole, je l'ai cru !

— N'était-il donc pas là pour la recevoir ?

— En os, oui ; en chair, non. Il n'y avait plus de lui que son squelette, étiré, aminci, qui se traînait lentement sur la grève, ressemblant au joyeux et robuste mari que la pauvre femme avait jadis, à peu près comme votre ombre vous ressemble, Monsieur, quand le soleil couchant la dessine à terre longue et grêle. Enfin, c'était tout ce qui en restait, et elle s'en est contentée, pauvre âme ! aussi ravie que si elle l'eût retrouvé tout entier !

— Aurait-il par hasard acheté un lot de terrain ? demanda M. Bevan.

Mark branla la tête.

— Que oui, qu'il en a acheté, et tièrement payé, j'en réponds ! A entendre les vendeurs, il y avait de tout à foison, dans ce lot-là : toutes sortes de richesses, d'avantages de nature ! il est bien vrai qu'il y en avait *un* illimité, de l'eau sans commencement ni fin !

— Je présume qu'il eût pu difficilement s'en passer, dit Martin avec quelque impatience.

— Aussi ne lui manquait-elle pas, Monsieur. Les robinets étaient toujours ouverts. Il en avait dessus, dessous, en long, en large, autour et partout, sans payer ni taxes ni porteur d'eau. Indépendamment de trois ou quatre rivières bourbeuses à son coude, la moyenne, sur la ferme, variait de quatre à six pieds dans les mois de sécheresse. En temps pluvieux, il ne peut pas dire au juste combien, vu qu'il n'a jamais pu trouver de perche assez longue pour sonder le fond.

— Est-ce possible ? demanda Martin à son compagnon.

— C'est probable, répliqua ce dernier. Quelque lot du Missouri ou du Mississipi.

— Il n'en est pas moins descendu de ce lieu de déluge, poursuivit Mark, pour venir à New-York recevoir sa femme et ses enfants ; et tous sont repartis en bateau à vapeur, cette sainte après-midi, aussi joyeux de s'en retourner ensemble que s'ils allaient en paradis ; et ma foi, ils en prennent le chemin tout droit, à en juger sur la mine du pauvre diable.

— Ah çà, pourrais-je vous demander, dit Martin, reportant avec un froncement de sourcil, son regard de Mark au nègre, ce que c'est que cet individu ? quelque nouvelle recrue sans doute ?

— Chut ! murmura Mark Tapley tirant son maître à part, et lui soufflant à l'oreille : c'est un homme de couleur, Monsieur.

— Me croyez-vous aveugle, demanda Martin avec humeur, pour me venir faire cette confidence devant une des faces les plus noires que j'aie vues de ma vie ?

— Un moment, Monsieur, reprit Mark. Par « homme de couleur », j'entends qu'il a été un de ceux qu'on voit affichés en estampes, dans les boutiques, sur les enseignes... « Il est homme et ton frère. » Vous savez bien, Monsieur, poursuivit Mark Tapley indiquant à son maître par une pantomime expressive la figure représentée sur les médailles et au frontispice des brochures en faveur de l'émancipation des noirs.

Martin tressaillit : Un esclave ! dit-il à demi-voix.

— Vous y êtes, Monsieur ! dit Mark sur le même ton. Ni plus ni moins qu'un esclave ! Si bien que lorsque cet homme était jeune, il a reçu une balle dans la jambe, une balafre sur l'avant-bras. Il a été marqué et tailladé au vif, sur tous ses membres, comme qui dirait d'un porc, sauf votre respect, Monsieur. Son corps a été déformé à coups de fouet, son cou écorché par un collier de fer, ses chevilles et ses poignets meurtris par les chaînes. On en voit encore les marques au jour d'aujourd'hui (1). Pendant que j'étais en train de dîner il a été

(1) Pour absoudre Mark du reproche d'exagération, nous copions au hasard quelques uns des avertissements prodigués sans pudeur dans les journaux américains, et précédés habituellement d'une grossière gravure sur bois, représentant un nègre, les mains enclavées dans des menottes, courbé sous l'étreinte d'un blanc qui le tient serré à la gorge.

le plus ou moins de facilité du travail. Elle est calculée de manière que les ouvriers de force et d'adresse moyennes puissent la faire en 8 et 9 heures, 10 heures au plus, y compris le temps nécessaire pour descendre dans les mines et remonter au jour. Quelques-uns, malhabiles ou peu laborieux, ne parviennent pas toujours à la faire; beaucoup, plus forts ou plus adroits que leurs camarades, font une tâche et demie, et jusqu'à deux tâches par journée.

La journée, c'est-à-dire la tâche qui la représente, est payée 2 francs. Ce taux est celui généralement adopté dans les exploitations du bassin de Valenciennes.

Une indemnité de 25 centimes par jour est accordée en outre aux mineurs qui descendent dans les fosses les plus profondes.

La compagnie d'Anzin procure en sus à ses ouvriers des avantages qui constituent une véritable augmentation de salaire.

Ainsi, elle en loge une grande partie dans des maisons commodes, saines, parfaitement entretenues, dont elle augmente tous les ans le nombre, qui s'élève maintenant à plus de 800.

A chacune de ces maisons est annexé un petit jardin ou une portion de terre. Le mineur en jouit moyennant un loyer variant de 2 fr 50 à 4 fr. par mois, ce qui est tout au plus le tiers de ce que lui coûterait ailleurs son logement.

Elle donne pour chauffage une quantité de charbon proportionnée au nombre d'individus composant la famille.

S'il est blessé, s'il tombe malade, lui ou les siens, l'ouvrier est traité et soigné à domicile, aux frais de la compagnie, par des médecins également attachés à chaque centre d'exploitation. En même temps, il reçoit, outre les médicaments, des secours pécuniaires et alimentaires.

Lorsque le mineur a plusieurs enfants, sa position s'améliore du fruit de leur travail précoce, sans qu'ils aient un apprentissage à faire. Avant dix ans, on les emploie à ramasser les pierres qui se trouvent mêlées au charbon extrait, et dès-lors ces enfants gagnent 30 à 40 centimes; à 10 ans les garçons sont admis aux travaux du fond, et pour descendre et porter le petit bois aux mineurs, ils y gagnent 50 centimes; à douze ans ils peuvent gagner 75 centimes à 1 franc, de 14 à 16 ans 1 fr. 25 à 1 fr. 50; de 16 à 20 ans 1 fr. 50 à 2 fr.

Quoique voués au travail dès leur enfance, les mineurs ne sont point pour cela privés d'instruction. Loin de là. La compagnie d'Anzin entretient ou subventionne quinze écoles primaires où l'enfant est reçu de 7 ans à 14.

A sa première communion, chaque enfant reçoit une gratification de 6 fr. pour l'aider à s'habiller.

Tous les travaux des mines ne se font point à la tâche ou journée. Une partie se donne à l'entreprise ou au marchandage. Les ouvriers n'ont de concurrents qu'eux-mêmes pour ces sortes d'ouvrages, et leur gain dépend de leur plus ou moins d'habileté.

Plus avancé en âge, le mineur trouve encore des travaux appropriés à ses forces, et quand il ne peut plus descendre dans la fosse, la compagnie lui donne un emploi au jour, qui, outre le chauffage, lui assure un salaire d'au moins 1 fr. 40 cent. par jour.

Enfin, les ouvriers blessés, infirmes, ou devenus par leur âge impropres à un travail quelconque, reçoivent sous le titre de pension, un secours qui varie selon les cas prévus. S'il vient à mourir, cette subvention est en partie reversible sur la tête de sa veuve; ses enfants, jusqu'à l'âge de 10 ans, ont un secours mensuel. Ces pensions et secours sont pris sur la caisse de la compagnie, qui n'exerce aucune retenue sur le salaire de ses ouvriers.»

Les dernières nouvelles du Portugal annoncent que la ville de Coïmbre vient de s'insurger victorieusement contre le gouvernement actuel. Le ministère ayant envoyé à Coïmbre M. Magalhès, chef politique, ce magistrat, qui ne plaisait nullement aux étudiants de l'université, a été accueilli par les cris : *A bas le traître! mort au traître!* M. Magalhès a jugé prudent de reprendre sur-le-champ la route de Lisbonne.

Il paraît certain que l'armée portugaise, si odieuse aux juntes et aux clubs révolutionnaires, est en pleine dissolution. Les partisans de Don Miguel profitent habilement de cette circonstance pour s'organiser. Tous les journaux de Madrid s'accordent à reconnaître que les provinces du nord du Portugal sont remplies de guerillas qui grossissent très alarmé du voisinage des forces britanniques, depuis que celles-ci occupent le Punjaub.

— On a reçu à Calcutta la nouvelle d'une victoire décisive remportée par les Anglais sur les naturels de la Nouvelle-Zélande. Le 11 février, les troupes britanniques et les naturels alliés, après un long siège, ont pris le fort des rebelles par assaut; l'ennemi a vaillamment résisté pendant trois heures. Les chefs Heki et Kawilti ont présenté leur soumission et reçu leur pardon.

Le missionnaire Pritchard, qui s'est fait un nom fameux par le rôle qu'il a joué à Taïti, est aujourd'hui à la Nouvelle-Zélande. Dès son arrivée, le remuant missionnaire avait convoqué en assemblée les chefs de ces îles pour les engager à interdire l'eau et le feu aux prêtres catholiques. Les chef ont refusé de se rendre à son invitation, et depuis ce temps sa position est devenue excessivement précaire, et on le considère comme fort loin d'être en sûreté.

Le *Friend of China* dénonce l'existence d'un grand nombre de pirates dans les eaux de la Chine. Ces forbans ont de très bons navires montés par 100 ou 120 hommes chacun. Déjà plusieurs bâtiments de commerce étrangers ont été victimes de leurs déprédations.

— Le *Singapoor Free Press*, du 28 mai, annonce qu'un schooner de guerre danois de 16 canons a été détruit par des pirates en vue de la côte de Banka (une des Moluques). La flottille des pirates, dit ce journal, comptait 40 barques portant chacune 60 hommes et une couleuvrine. Après avoir pris le schooner à l'abordage, les forbans ont massacré tout l'équipage et pillé le bâtiment, qu'ils ont fini par couler bas. Ils sont ensuite descendus dans l'île de Banka, ont saccagé un village, tué tout ce qui a tenté de leur résister, et emmené en esclavage un assez grand nombre d'hommes, et surtout de femmes et d'enfants. On assure que ces brigands sont commandés par un officier danois renégat, qui a été chassé honteusement du service de son pays il y a quelques années. S'étant alors réfugié chez les pirates qui infestent ces parages, il a épousé la fille d'un de leurs chefs et les guide aujourd'hui dans leurs expéditions les plus aventureuses, qu'il dirige de préférence contre ses compatriotes.

Toutes les difficultés relatives au traité conclu entre la Grande-Bretagne et la Chine ont été aplanies. L'empereur a consenti à accorder aux étrangers le droit d'entrer à Canton, qu'il garantissait par la dernière convention, mais qui n'avait pu jusqu'à présent être exercé, eu égard aux fâcheuses dispositions des gouverneurs de province et de la populace. Les Anglais n'ayant plus aucun prétexte pour garder Chusan, que le complet payement de l'indemnité chinoise les force à rendre, se disposent à l'évacuer et à concentrer leurs troupes avec tout leur matériel à Hong-Kong. Pour prévenir toute discussion ultérieure sur les termes du traité, sir J. Davis, gouverneur de Victoria, a conclu une convention additionnelle avec l'empereur. Cette nouvelle clause a été expédiée par la malle pour être soumise à la ratification de la reine d'Angleterre.

Le paquebot *le Montézuma* vient d'apporter à Liverpool des nouvelles des Etats-Unis plus récentes de deux jours que celles qui ont été publiées en dernier lieu. Il était question d'un message que le président Polk se proposait d'adresser au congrès pour lui recommander l'émission des lettres de marque. Cette mesure serait adoptée en guise de représailles contre le Mexique, le consul des Etats-Unis à Rio-Janeiro ayant écrit à son gouvernement que des pirates, sous pavillon mexicain, avaient paru dans les mers du Brésil. On parlait aussi d'une mission conciliatrice que les évêques catholiques des Etats-Unis voulaient faire remplir, à Mexico, par des jésuites, sinon d'une manière officielle, au moins avec l'agrément du cabinet du président Polk.

La désorganisation gagne successivement toutes les provinces du Mexique : le département de Salisco s'est prononcé en faveur de Santa-Anna; Paredès est parti pour l'armée; Arista et Ampudia, qui ont commandé tour à tour les troupes opposées au général Taylor, sur le Rio-Grande, ont été mandés à Mexico pour rendre compte de leur conduite.

nances, l'une sur le mode d'acquisition et la délimitation des terrains acquis par les colons de l'Algérie, l'autre sur l'organisation du ministère de la marine. Nous y reviendrons.

— Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le ministère de l'agriculture et du commerce a fait exposer, dans les salles de l'Ecole supérieure de la ville de Paris les échantillons et modèles rapportés par la mission commerciale de Chine. Des billets d'entrée sont délivrés sur demande faite, soit au ministère du commerce, soit à la chambre de commerce de Paris (place de la Bourse). L'exposition se prolongera jusqu'au 20 août.

— Les travaux pour les fêtes de juillet, commencés aux Champs-Elysées, le 15 de ce mois, s'exécutent avec une grande rapidité. Les illuminations s'étendront de la place de la Concorde à la barrière de l'Etoile, formant des guirlandes de verre de couleur, séparées de vingt-cinq en vingt-cinq mètres par des pilastres de six mètres de hauteur. Les deux théâtres et les quatre orchestres seront bientôt terminés.

— Les nouvelles d'Afrique que nous recevons aujourd'hui par les journaux d'Alger sont dépourvues d'intérêt. Le *Moniteur algérien* est entièrement consacré aux récits des excursions de M. le ministre de l'instruction publique dans nos possessions africaines. Le ministre a visité Tenès, Orléansville et Cherchell. Jeudi a eu lieu le grand banquet qu'ont offert à M. de Salvandy les habitants d'Alger.

— Le 5 juillet courant, une goëlette a péri corps et biens, en sombrant sous voiles, dans la Manche, par le travers de Neuville (quartier maritime de Dieppe). Deux hommes étaient restés cramponnés dans la mâture; mais il a été impossible de les sauver, malgré tous les efforts dirigés à cet effet par le commissaire de l'inscription maritime à Dieppe.

— Dans sa séance du 15 juin, le conseil colonial de la Guadeloupe a nommé ses délégués en France : M. de Jabrun, qui, au premier tour de scrutin, a eu 17 suffrages sur 29 votants, et M. Reizet, au second tour, 15 voix sur le même nombre des votants.

— MM. les notables commerçants ont terminé aujourd'hui leurs opérations électorales pour le renouvellement de ceux des membres du tribunal de commerce dont les fonctions expirent cette année. Ont été nommés juges suppléants : MM. George, en remplacement de M. Chatenet; Ferté, en remplacement de M. Milliet; Belin-Leprieur, en remplacement de M. George Couriot; en remplacement de M. Jouet; Charenton, en remplacement de M. Ferté; Denière fils, en remplacement de M. Belin-Leprieur; Léon Valès en remplacement de M. Labbé; Plaine, en remplacement de M. Bourceret; Germinet, en remplacement de M. Gallais.

— La société formée pour l'établissement des passerelles de Damiette et de Constantine avait intenté une action contre le préfet de la Seine, à raison du préjudice que leur cause le pont jeté sur l'estacade de l'île Saint-Louis et dont le passage est gratuit. Ce pont fait communiquer l'île Saint-Louis à la rive droite de la Seine par l'ancienne île Louviers.

Après deux jugements rendus par le tribunal de première instance, l'affaire a été portée au conseil d'Etat. Ce dernier, par un arrêté du 14 de ce mois, a approuvé l'arrêté de conflit pris au mois de mars par le préfet de la Seine, a annulé l'exploit introductif d'instance du 21 août précédent, ainsi que les deux jugements du tribunal de première instance, et attendu que c'est l'autorité administrative qui décide en matière de réclamation de dommages-intérêts pour préjudice causé par des travaux publics, a renvoyé l'affaire aux ministres que cela concerne.

— Parmi les animaux envoyés par l'iman de Mascate au roi, et dont nous avons annoncé l'arrivée à bord du *Caire*, se trouvent deux juments d'une beauté remarquable, qui descendent en ligne directe de la fameuse *Borah*, la jument favorite du prophète. Elles portent suspendues au col dans des boîtes de plomb leurs titres de généalogie, avec les attestations d'usage constatant la pureté de leur race.

LES VICTIMES DU TRAVAIL. — Une lettre publiée ce soir par le *Moniteur parisien* contient de longs détails sur la délivrance des trois ouvriers mineurs ensevelis sous un éboulement dans un des puits du Gagne-Petit, près de Saint-Etienne. Nous reproduisons la fin de cette lettre :

« Dans la nuit du samedi au dimanche, un faible son se fait entendre; on écoute avec anxiété, avec espoir; trois coups sont frappés de

---

sa veste, et m'a débarrassé de ma faim par la même occasion.

— Tout cela est-il vrai? demanda Martin à son nouvel ami.

— Je n'ai nulle raison d'en douter, répondit-il les yeux baissés et secouant la tête. Il en est souvent ainsi.

— Dieu vous bénisse! reprit Marc, c'est aussi vrai que l'Evangile; je ne le sais que trop, moi, pour avoir entendu l'histoire tout au long. Son premier maître mourut; ainsi fit le second, la tête ouverte d'un coup de hache par un autre esclave, qui, l'affaire faite, alla se noyer au plus vite. Puis le pauvre noir, — celui qui est là, — *gagna*, comme il dit, un meilleur maître. Il mit sou sur sou, et, au bout de nombre d'années, parvint à racheter sa liberté, qui lui fut vendue au rabais, vu le déclin de ses forces et son état maladif. Ce fut alors qu'il vint ici, où il travaille tant qu'il peut, et économise de son mieux pour se passer, avant de mourir, une petite fantaisie... un rien, une bagatelle... sa fille seulement, sa propre fille, qu'il voudrait racheter!... Voilà tout! hurla Marc Tapley, s'exaltant de plus en plus. Et vive la Liberté! Hourrah!

Martin s'empressa de lui mettre la main sur la bouche.

— Paix donc, cria-t-il. Trève à vos folies! Ne pourriez-vous me dire ce que fait là cet homme?

— Qui, lui? Il attend nos bagages pour les charrier sur sa brouette. Il serait venu un peu plus tard, mais j'ai voulu l'avoir à l'avance, et je l'ai loué à un prix raisonnable (de mon argent de poche), pour me tenir compagnie et me mettre la joie au cœur. Aussi me voilà gai comme pinson! Oh! si j'étais assez riche pour passer contrat avec lui et lui payer une visite quotidienne, afin de le contempler tout à mon aise, je deviendrais par trop jovial!

Il est fâcheux d'élever des doutes sur la véracité de Mark, mais l'expression de ses traits donnait au moment même le démenti le plus formel à sa déclaration de folle gaieté.

— Le Seigneur nous protège, Monsieur! poursuivit-il; ils sont si amoureux de la Liberté, de ce côté du globe, qu'ils l'achètent, la vendent, l'étalent en plein marché. Bref, ils en sont si affolés, qu'ils ne peuvent se retenir de prendre avec elle toutes sortes de licences! et voilà la raison du pourquoi!

— Fort bien! dit Martin qui désirait changer de sujet; maintenant que vous tenez votre conclusion, Mark, peut-être ma ferez-vous l'honneur de m'écouter. Voici sur cette carte l'adresse du lieu où il faut faire porter nos bagages : « Pension bourgeoise de mistriss Pawkins. »

— Pension bourgeoise de mistriss Pawkins, répéta Mark. Allons, Cicéron! en avant!

— Cicéron?

— C'est son nom, Monsieur, répliqua Mark. Et il chargea le portemanteau de cuir, dont les reflets de sa noire figure égalaient les ombres, le nègre acquiesça par une grimace, et descendit, clopin clopant, chargé d'une partie des bagages; Mark Tapley avait pris les devants avec le reste.

Martin et son ami les suivirent jusqu'à la porte d'en bas; ils allaient continuer leur promenade, quand l'Américain s'arrêta, et demanda avec quelque hésitation si l'on pouvait se fier au jeune homme.

— A Mark? oh! certainement. On peut tout remettre à sa garde.

— Vous ne me comprenez pas. — Je crois plus prudent pour lui de ne pas nous quitter. C'est un brave garçon, qui dit trop ouvertement ce qu'il pense.

— Au fait, répliqua Martin en souriant, n'ayant jamais vécu dans une république, il a pris l'habitude d'avoir son franc-parler.

— Décidément il vaut mieux qu'il nous accompagne, reprit l'Américain. Il pourrait lui arriver malheur. Nous ne sommes pas ici, à la vérité, dans un Etat à esclaves, mais, je l'avoue à notre honte, l'esprit de tolérance est chez nous moins commun que la lettre. Notre modération les uns envers les autres n'a rien de bien exemplaire, et pour peu qu'il s'agisse d'étrangers... Non, toutes réflexions faites, il est plus sage qu'il nous suive.

Mark fut rappelé immédiatement; Cicéron et sa brouette s'acheminèrent d'un côté; Martin et ses compagnons de l'autre.

Ils passèrent deux ou trois heures à parcourir la ville, s'arrêtant aux points de vue les plus remarquables, parcourant les principales rues, examinant les édifices publics. Enfin, comme la nuit approchait, Martin proposa de retourner prendre le thé chez mistriss Pawkins, mais sa nouvelle connaissance insista pour le présenter chez un de ses amis logé dans le voisinage. Bien que fort las et très disposé à décliner la politesse, Martin sentit qu'il serait de mauvais goût de se raidir contre une offre obligeante, et pour la première fois de sa vie, résigné à tous hasards, il sacrifia sa propre volonté à celle d'autrui; il le fit même de bonne grâce, tant les voyages lui avaient déjà profité.

(La suite à demain.)

« .·. En fuite, un négrillon d'environ douze ans; il porte au cou un collier de chien à piquants, sur lequel est gravé le nom de *De Lampert*. »

« .·. Vingt-cinq dollars de récompense à qui me ramènera mon nègre Isaac. Il a au-dessus de l'œil droit la cicatrice d'un coup de bâton, et sur le dos, celle d'un coup de feu. »

« .·. En fuite, un nègre du nom d'Arthur. Une large cicatrice, restes d'une estafilade faite au couteau, lui traverse la poitrine et les deux bras. Il aime fort à parler de la bonté de Dieu. »

« .·. En fuite, une jeune mulâtresse du nom de Marie. Elle a une petite cicatrice sur l'œil gauche, plusieurs dents de la mâchoire supérieure arrachées, et la lettre A marquée au fer rouge sur les joues et le front. »

« .·. En fuite, une négresse et ses deux enfants. Peu de jours avant son évasion, je l'avais brûlée à la joue gauche avec un fer rouge, en essayant de tracer la lettre M. »

Les dents arrachées, les oreilles, les doigts des mains et du pied coupés, signalements habituels des malheureux fugitifs, sont autant de châtiments infligés par le caprice des propriétaires, au moindre mécontentement, de crainte d'évasion, ou encore lorsqu'une belle négresse inspire de la jalousie. Quant aux lettres marquées au fer rouge, c'est une simple mesure d'ordre. Du reste, les maîtres qui font couper la main à leur esclave, choisissent de préférence la gauche, comme moins agissante; de même ils ménagent l'orteil en mutilant le pied. Le nez et les oreilles paient aussi leur tribut de chair et de sang aux propriétaires d'esclaves. Nous pourrions en citer de nombreux exemples en continuant à reproduire ces annonces, aussi communes dans les journaux américains que celles des maisons à vendre dans nos petites-affiches; mais cette dégoûtante et barbare nomenclature fatiguerait nos lecteurs autant qu'elle nous a fatigués nous-mêmes.

LES MONOPOLES. — Dans la nuit d'avant-hier, écrit-on de Mayence en date du 18 juillet, notre ville a été le théâtre de graves désordres.

Vendredi, les boulangers apprirent que la taxe du pain serait augmentée pour le 20 courant, et par suite ils ne firent qu'une très petite quantité de pain, qu'encore ils réservèrent tout entière pour leurs fortes pratiques, de sorte que le lendemain la majeure partie de la classe ouvrière manqua de pain.

Cette disette de l'aliment de première nécessité fit naître une sourde fermentation, et vers dix heures du soir une foule d'individus appartenant au petit peuple, parcourait les rues de Darmstadt, en criant: « Mort aux Boulangers ! »

Bientôt après ils jetèrent des pierres contre les maisons de ces industriels; la police et la force armée intervinrent; mais déjà quinze boutiques de boulangers avaient été détruites.

Beaucoup d'arrestations ont été faites hier et aujourd'hui. Notre municipalité a fait fabriquer de fortes quantités de pain dans la boulangerie de la forteresse, afin de pouvoir satisfaire à toutes les demandes.

UNE SPÉCIALITÉ. — Une de ces dernières nuits, un homme armé d'une tringle a opéré, sur la route d'Aubagne, plusieurs arrestations. S'étant d'abord posté sur le chemin d'Aubagne à Toulon, il se mit en devoir, à l'aide d'une vrille, d'ouvrir un de ces petits caissons de charrettes, dans lesquelles les conducteurs déposent leurs argent. Deux charretiers furent ainsi dévalisés, l'un d'une somme de 12 fr., et l'autre de celle de 20. Le premier de ces charretiers qui, ainsi qu'ils en ont la malheureuse habitude, dormait et laissait à ses mulets le soin de se guider eux-mêmes, s'éveilla brusquement, et interpella l'individu qui commettait l'effraction de son caisson; celui-ci souleva sa tringle, rendit muet le charretier et vida le caisson; il en fit autant à un autre. Ensuite, il se dirigea vers Marseille, et entendit, près le village des Pennes, s'approcher une charrette vers laquelle il s'avança résolûment.

Le conducteur de cette charrette était un nommé Bonifay, de Cuges. Celui-ci ne parut pas au voleur aussi disposé que les premiers à le laisser fouiller son caisson. Aux injonctions du détrousseur nocturne, il sauta à terre et vint courageusement s'opposer à l'effraction d'un caisson qui, à la vérité, contenait une somme de 500 francs. Mais, alléché par une opposition qui lui faisait présager un butin considérable, le voleur déclara qu'il avait des camarades embusqués derrière les arbres de la route et qu'il allait commencer par faire usage de sa barre de fer, si on ne voulait pas être d'une humeur aussi accommodante.

Le charretier ne jugea pas qu'il fût prudent de tenter une plus longue résistance, et les 500 francs passèrent du caisson dans la poche de cet individu, dont le signalement a été donné à la police et que celle-ci espère pouvoir bientôt arrêter.

Académie des Sciences.

Sciences médicales. — *Recherches sur le sang, par M. Dumas.* — Le sang, cette chair fluide que Moïse appelle la *vie* même, tant son importance était dès lors sentie, a été de nos jours l'objet de savantes recherches qui ont jeté un grand jour sur sa composition et sur le rôle qu'il joue dans l'économie animale. De la proportion que présentent entre eux les principes élémentaires du sang dans chaque individu résultent, par rapport à sa vitalité, à sa santé, de notables conséquences. Réciproquement, tout grave désordre dans les fonctions et dans l'état des organes altère aussitôt d'une façon très appréciable la constitution du sang. L'intéressant Mémoire lu par M. Dumas dans une des précédentes séances de l'Académie, est de nature à éveiller l'attention des médecins sur la part que pourrait avoir à la production de certains phénomènes pathologiques telle ou telle modification des principes du fluide sanguin. Nous reproduisons à peu près textuellement cette importante communication.

Le sang renferme, on le sait, trois matières organiques azotées, essentielles à sa nature et à sa fonction: la fibrine, l'albumine et la matière des globules. Leur abondance et l'importance de leur rôle les ont dès longtemps signalées à l'observation des physiologistes.

Mais, s'il est aisé de se procurer la fibrine du sang par le battage de ce liquide au sortir de la veine; s'il est non moins facile d'en obtenir l'albumine en laissant son sérum se séparer par une coagulation spontanée, il n'en est plus de même lorsqu'on veut se procurer les globules débarrassés de fibrine et d'albumine.

Dans ces derniers temps toutefois un procédé particulier, indiqué par M. Berzelius et développé par M. Muller, a mis MM. Lecanu et Figuier sur la voie d'une méthode propre à fournir les globules purs de tout mélange.

Cette méthode est fondée sur une modification que le sang éprouve dans sa manière d'être à l'égard des ouvertures que lui offre le papier de nos filtres. Verse-t-on du sang battu, privé de fibrine, liquide par conséquent, sur un filtre de papier joseph, on voit les globules de ce sang passer au travers du filtre et fournir ainsi un liquide fort coloré en rouge (1). La filtration, en pareil cas, ne laisse sur le filtre qu'un résidu de globules altéré et si peu abondant, qu'il devient impossible d'en étudier les propriétés.

Mais si avant de filtrer le sang, on le délaie avec trois ou quatre fois son volume d'une dissolution saturée de sulfate de soude, ce mélange modifie tellement les propriétés de la liqueur où flottent les globules, qu'elle passe à travers les pores du papier en laissant tous les globules sur le filtre. Comme la filtration est rapide, les globules peuvent être recueillis dans un état de pureté et d'intégrité satisfaisant.

Toutefois l'application de ce procédé n'est pas sans quelque difficulté. Si l'on prend du sang dépouillé de fibrine, mais conservé pendant quelques heures, et qu'on essaie de le filtrer après une addition de sulfate de soude, la liqueur passe difficilement et passe toujours colorée à travers le filtre, il faut donc opérer sur du sang fraîchement extrait.

(1) On sait que la matière colorante du sang (*hématosine*) enveloppe les globules, et que c'est elle qui contient le fer que l'on trouve dans le sang.

Je jette, dit le savant chimiste, sur un grand filtre mouillé d'avance d'une solution de sulfate de soude, le sang à peine sorti de la veine, mais défibriné et étendu de la dissolution de sulfate de soude; un courant d'air est sans cesse excité à travers le liquide que le filtre contient. Un filet continu de sulfate de soude remplace la liqueur qui s'écoule.

Pour peu que les globules aient le temps de se déposer sur les parois du filtre et d'y former une couche d'une épaisseur sensible, ceux qui touchent à la surface du papier ne reçoivent plus d'air et passent au violet, tandis que ceux qui constituent la couche extérieure ont l'état artériel et arrêtent évidemment tout l'air contenu dans la liqueur de lavage. Dès lors la liqueur passe colorée, et si on ne remédie à cet inconvénient, sa coloration, qui va sans cesse en augmentant, amène bientôt une profonde altération des globules.

Les globules du sang se comportent dans ces diverses circonstances comme s'ils constituaient des êtres véritablement vivants, capables de résister à l'action dissolvante du sulfate de soude tant que leur vie persiste, mais cédant à cette action dès qu'ils ont succombé à l'asphyxie qui résulte pour eux de la privation de l'air, et qui se manifeste avec une singulière rapidité, soit par leur changement de couleur, soit par leur prompte dissolution.

Dès lors la tâche du chimiste doit consister à maintenir vivants ces globules, et parmi les moyens qui se présentent à l'esprit, on peut citer l'agitation du liquide, son aération constante, enfin le maintien de sa température au degré où elle se trouvait dans l'animal.

Cette altération si rapide des globules, dès qu'ils sont privés du contact direct de l'air ou de l'eau aérée, l'énergie extrême avec laquelle dans une couche de globules, ceux qui occupent la surface s'emparent de la totalité de l'oxygène dissous dans l'eau, ne laissant parvenir au-dessous d'eux qu'une liqueur impropre à les artérialiser, sont des circonstances bien propres à fixer l'attention des physiologistes.

En effet, dans les discussions ou les calculs dont la respiration a été l'objet, on a toujours regardé le sang comme un liquide homogène, recevant le contact de l'air dans le poumon et en subissant des altérations plus ou moins rapides.

Sans doute le sérum a une part dans le phénomène de la respiration; mais les globules du sang constituent autant de vésicules flottant dans le sérum, douées d'une respiration propre dont les effets confondus avec ceux qui résultent de la respiration du sérum, produisent le phénomène général de la respiration.

On pourrait donc dire, en mettant de côté pour un moment l'action propre du sérum sur l'air, que la respiration d'un animal supérieur, de l'homme en particulier, a surtout pour objet de fournir de l'oxygène aux globules de son sang et d'expulser les produits dans lesquels ils le convertissent.

Dès lors, si l'on essaie de calculer les effets de la respiration, il faut tenir compte des membranes qui forment les enveloppes de ces globules, car on sait combien sont différents de la dissolution pure et simple des gaz, les phénomènes d'endosmose si étranges qui se passent à travers les membranes qui servent à séparer deux réservoirs pleins de gaz différents ou deux liquides chargés de gaz dissemblables aussi.

La respiration, pour être bien comprise, doit donc être étudiée dans ces vésicules ou globules sanguins, siège principal des principaux phénomènes qu'elle est chargée d'accomplir et dont l'organisation en complique étrangement les lois physiques.

Pour reconnaître l'intégrité des globules, nous avons deux moyens: le microscope et l'agitation avec l'oxygène. Tant que les globules sont entiers, le microscope nous l'indique; tant qu'ils peuvent devenir artériels, ils rougissent dans leur contact avec l'oxygène.

Or, tout le monde sait que le sang possède ces deux caractères pendant la circulation. Il ne les perd pas après la sortie du corps de l'animal. Le battage du sang qui sépare la fibrine laisse les globules intacts et ne les prive en rien de la faculté de s'artérialiser.

L'albumine n'est pas plus indispensable que la fibrine à ce phénomène. Quand on remplace peu à peu le sérum où flottent les globules par une solution de sulfate de soude, ils n'en conservent pas moins leur intégrité, comme on s'en assure au microscope; ils n'en deviennent pas moins vermeils par leur agitation avec l'oxygène.

Ainsi, la faculté de prendre la couleur brillante du sang artériel appartient aux globules. Elle est indépendante de l'albumine, du sérum, de la fibrine du sang, de l'action vitale de l'animal.

Mais si le sulfate de soude respecte cette propriété, en sera-t-il de même de tous les sels alcalins? non, sans doute; l'expérience le démontre.

Le phosphate de soude ordinaire qui existe dans le sang, tout comme le sulfate, peut, comme lui, se mêler au sang à saturation, sans altérer en rien la possibilité de le rendre artériel.

Des sels produits par des acides organiques, tels que le sel de Seignette, sont dans le même cas; ce qui permet de croire que le lactate de soude peut exister dans le sang, même en dose élevée, sans qu'il en résulte aucun dommage sous ce rapport.

Mais il en est tout autrement du sel marin ou du chlorure de potassium. Si l'on sature de sel marin du sang battu bien frais et qu'on l'agite immédiatement avec du gaz oxygène, la couleur demeure violette et sombre. Le sel ammoniac produit le même effet.

Y aurait-il quelque rapport entre ce phénomène et l'influence de l'abus des viandes salées qui prédisposerait au scorbut?

Quoi qu'il en soit, il y a des sels qui laissent au sang la faculté de s'artérialiser et d'autres qui lui enlèvent cette propriété. Les premiers sont en même temps propres à conserver les globules dans leur intégrité et lui donnent la propriété de fournir un sérum incolore par la filtration. Au contraire, ceux qui lui ôtent la faculté de devenir artériel, laissent plus aisément filtrer un sérum coloré.

L'ensemble de ces expériences conduit à penser que la matière colorante du sang est surtout propre à prendre la teinte caractéristique du sang artériel quand elle est unie aux globules mêmes dont elle fait par[…]ules du sang.

M. Dumas donne en terminant le résultat de l'analyse élémentaire des globules du sang: Carbone, 55,1; hydrogène, 7,1; azote, 17,2; oxygène, 20,6.

Il résulte évidemment de cette analyse, comme on l'avait conclu des propriétés des globules du sang, que ces corps appartiennent à la famille des matières albuminoïdes. — P.

— Dans notre article de ce matin sur l'accident du chemin de fer de Saint-Ouen, il s'est glissé, à notre insu, que la première narration de l'accident publiée par la *Démocratie* aurait été empruntée à un rapport de M. Séguier. C'est une erreur, et M. Séguier, devant l'Académie, a lui-même protesté contre le récit du *Moniteur* et du *Journal des Débats*, copié le lendemain par la *Démocratie*.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. T. à Saint-Etienne. — Reçu les 527. — Nous vous dirons si nous sommes d'accord. — Merci des détails. — Envoyez-nous le journal en question, dont vous ne nous dites pas même le nom.

M. C. à Châlon-sur-Saône. — Reçu les 108 et la broch. — Merci. — Courage.

M. L. à Saulieu. — Reçu les 109. — Cordial accueil à M. D.

M. P.-D. à Port-Louis. — Reçu vos lettres des 6 et 9 avril, des 9 et 22 mai. Nous servons les 213. Vous aurez dû recevoir livres et lettre. Nous n'avons pu faire partir du 1er janvier, comme vous le demandez. Il y aurait des lacunes.

M. F. à Douai. — Les compositeurs nous ont fait vous dire, hier, que nous avions reçu *pour* M. T., vous aurez bien lu *par*.

M. D. à Nanteuil-sur-Marne. — A vous, avant-hier, nous ne voulions pas dire: *Auriez-vous lu*; mais bien: Avez-vous lu?.. Nous vous enverrons l'arme et la bénédiction de A. T., avec la manière de s'en servir. A. T. vous remercie de votre coullance; il ne la trompera pas, seulement il a besoin de savoir si vous voulez une arme qui se charge par la culasse. Le prix lui va.

MM. B. et S. à Lyon. — Veuillez faire bon accueil à une traite de 100 fr. à trois jours de vue, ordre M. Gallet, que nous délivrons contre espèces et dont nous créditons votre compte.

M. D. à Etretat. — En l'absence de réponse de votre part, nous allons passer outre et donner le bon à tirer. Envoyez toujours la copie, sous bande et *affranchie*, moyennant 5 c. la feuille.

M. B. à Laflèche. — Il faut, ami, vous résigner encore jusqu'après les élections.

M. E. de K. à Anvers. — Votre brochure sera examinée avec intérêt, et vous serez le bienvenu l'hiver prochain.

Marchés.

Marché de la barrière d'Enfer, 23 juillet. — Foin, 1re, 51 à 00; 2e, 49 à 48; 3e, 45 à 00. — Luzerne, 1re, 50. — Paille de blé, 1re, 31 à 00; 2e, 29 à 00; 3e, 28.

Halle aux grains et farines. — Froment, 23-66 00; seigle, 14-00; orge, 00-00; avoine, 9-70 à 12-15; son, 0-00; recoupe, 0-0; remoulage, 0-0; haricots de Liancourt, 00 à 39-70; haricots ordinaires, 16-70 à 00-00; haricots flageolets, 00; haricots suisse rouges, 18-65 à 21-36; haricots nains, 22-65 à 24; pois cassés, 42; lentilles diverses, 27-30 à 63-35; vesces de printemps, 16-50; millet, 18-70.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 21 juillet. — CHAMAS, parfumeur, rue Montmartre, 128. Juge-comm., M. Rousselle-Charlard; syndic prov., M. Monciny, rue Feydeau, 26. — LUTTON, imprimeur, rue Notre-Dame-des-Victoires, 38. Juge-comm; M. Halphen; syndic prov., M. Héron, faubourg Poissonnière, 14.

Bourse du 23 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 10	83 20	83 10	83 15
— — fin courant	83 15	83 20	83 15	83 20
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 65	121 65	121 60	121 65
— — fin courant	121 65	121 70	121 65	121 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»		Banq. de Fr. dr cours		3160 »»
4 0/0 J. »	»	107 »»	O. V. de Par.	»	1370 »»
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	416 »»
— fin Ct	»	» »»	— Goulo....	»	1210 »»
B. du Trés.	»	3 1/2	— Gann.....	»	1165 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.
3 p. 0/0......	d. 50	»» »»	»» »» —	»» »» »» »»
5 p. 0/0......	d. 50	» »» 121 75	—	»» »» 122 30

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	03 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	05 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM..............	Der C.	100 1/2
Récép. Rotsch.	»	100 50	BELG. 2 1/2....	»	55 5/8
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	100 1/2
— — pass.	»	5 »/»	— do 1840....	»	101 7/8
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— do 1842....	»	104 5/8
Dete intérieure	»	32 3/8	— Banque....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— do Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	» »/»	PIÉMONT........	»	1225 »»
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE	»	393 »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. à 0/0	1262 50
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	410 »»
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1272 50
— à Rouen.	970 »»
R.-Havre..	670 »»
Avignon...	» »»
Str. à Bâle.	213 75
Paris-Str...	483 75
Tours-Nant	190 »»
Orl.-Vierz.	605 »»
C. du Nord	700 »»
Famp-Haz.	410 »»
Diep.-Féc..	»»» »»
Boul. à Am.	452 50
Orl.-Bord.	530 »»
Mont. à Tr.	370 »»
Paris-Lyon	505 »»
Bord-Teste	165 »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber	700 »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... » »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 80-00 à 84; courant du mois 82 à 83; août 83 à 84; 4 derniers mois, 86 à 87; 4 premiers 1847, 89.

LILLE. — Colza, 73-50.

ESPRITS 3/6. — Montpellier disponible, courant du mois et jusqu'en octobre, 122; novembre et décembre 115; 4 premiers mois 1847, 115.

Savons. — Il s'est vendu 91 caisses Marseille bleu pâle, 2e qualité, 92 fr. les 100 kil.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

M. A. DELAVIGNE ouvrira le 5 août, à l'*Institut complémentaire des études classiques*, rue des Fossés-Saint-Victor, 25, un nouveau cours trimestriel préparatoire au baccalauréat ès-lettres.

Spectacles du 24 juillet.

7 h. »/» OPÉRA. — Une Ame en peine, Betty.
7 h. »/» FRANÇAIS. — Andromaque, Femme de 40 ans.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Zémire et Azor.
6 h »/» VAUDEVILLE. — Fleurs animées, Mlle Lange, Troisième Mari.
7 h. »/» VARIÉTÉS. — Baronne de Blignac, Sport et Turf, Veuve
6 h 1/2 GYMNASE. — Quatre Reines, Premières amours, Belle et la Bête.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL. — Roman, Voisin, Garde-Malade, Major.
6 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Cabrion, Tour de Nesle.
6 h. »/» [illegible]. — Le marché de Londres.

Imprim. Lange-Lévy et Cie, rue du Croissant, 16.

paix du monde et à la bonne harmonie des nations. Nous avons démontré l'impossibilité du partage matériel de cet empire, par des raisons politiques et géographiques ; mais, quant au partage d'influence progressive, il est d'autant plus naturel et inévitable, que nous voyons le gouvernement de Constantinople lui-même l'admettre comme une des conditions de son existence et de la régénération de la Turquie.

Quels sont les éléments de la civilisation occidentale qui conviennent à la Turquie ? Dans quelle mesure la Turquie doit-elle les adopter ? Quelles sont les influences bienveillantes et sociales ? Quelles sont les influences égoïstes et cachant une arrière-pensée hostile ? Toute la politique du divan de Constantinople consiste à se poser ces questions et à les résoudre avec discernement et prudence. Reschid-Pacha est un des hommes qui ont le mieux compris cette politique, et depuis sa rentrée aux affaires le *Journal de Constantinople* a parfaitement établi ce système, dont il a fait en quelque sorte le programme du nouveau ministère.

Nous attendions de la part de Reschid-Pacha des actes conformes à cette politique ; car, jusqu'à présent, il faut bien le dire, les bonnes intentions du jeune sultan n'ont guères abouti qu'à des promesses et à des discours. Il était temps de passer du domaine de la phrase dans celui du fait ; il était temps de mettre en harmonie les paroles et les actes. Les promesses des souverains obligent ; Reschid-Pacha a compris qu'il ne pouvait plus différer les réformes attendues ; et celles qu'il vient d'opérer dénotent une grande sagesse et un sentiment vrai de l'amélioration du sort des masses laborieuses.

Les réformes entreprises ou projetées par le nouveau ministre portent sur quatre points principaux : 1° l'éducation, 2° l'assiette des impôts, 3° les travaux publics, 4° la justice.

Il ne sera pas facile assurément de refaire la pensée des Orientaux, car le dogme de l'islam l'a en quelque sorte pétrifiée. Il importe au plus haut degré de lui rendre l'activité et la vie, de lui donner le caractère d'universalité qu'elle n'a pas. Reschid-Pacha a parfaitement senti que c'était là le principe de toute régénération sérieuse en Orient. Aussi, le nouveau ministre ne s'est pas contenté de laisser battre en brèche les préjugés de l'islamisme par le contact des idées de l'Europe ; il a organisé un système d'enseignement universitaire, qui dominera l'enseignement rétrograde des ulémas, et qui s'inspirera de tous les progrès scientifiques accomplis dans le monde. Voici comment l'*Impartial de Smyrne* expose cette réforme :

Cinq grandes écoles centrales ou universités seront établies dans chacun des chefs-lieux des cinq grandes divisions territoriales de l'empire ; ces universités auront l'inspection des écoles primaires déjà établies et de celles qu'on va établir dans toutes les villes et villages qui en sont dépourvus, en même temps que le système actuel d'enseignement sera amélioré et les études augmentées. Une école normale sera en outre fondée dans la capitale, et l'on en tirera les professeurs et instituteurs qui seront chargés de la direction des écoles primaires. Pour complément de ces mesures, S. M. I. vient de décréter la formation d'un conseil général de sciences et belles-lettres, sous la direction supérieure de LL. Exc. Reschid-Pacha et Rifaat-Pacha. S. Exc. Emin-Pacha, déjà président du conseil militaire de Scutari, en est nommé [...] mission qui vient de leur être confiée.

L'assiette de l'impôt n'a jamais été bien régulière en Turquie. Il n'existe pas de cadastre pour l'impôt foncier ; et, d'ailleurs, l'on sait que la plupart des terres sont incultes. Quand une terre vient à être défrichée par une famille, on l'impose d'une manière approximative. Un cadeau fait au gouverneur peut, pendant un certain temps, soustraire cette terre à l'impôt. En général, pour tout ce qui touche à l'impôt foncier, il n'y a guères d'autre règle en Turquie que le caprice des gouverneurs de provinces. Ils s'approprient une partie des impôts perçus ; quand les cultivateurs font quelques dépenses, ils les accablent d'exactions arbitraires ; et c'est ainsi qu'ils accumulent d'énormes richesses. Toute leur habileté consiste, alors, à échapper au pouvoir central, qui s'enrichit en les dépouillant.

Quant aux impôts de consommation, ils sont affermés à des traitants qui n'en abusent pas moins que les gouverneurs des provinces n'abusent de l'impôt foncier. C'est sur les impôts de consommation que Reschid-Pacha a commencé les réformes. Ainsi, dans son dernier voyage, le sultan a supprimé les douanes à Andrinople, Zichetevi, Roostouk, Brousse, Koniche et Tocat. Il va également abolir les droits sur les denrées qui servent à la nourriture du peuple. Il en a fait, à son retour à Constantinople, la promesse solennelle, en ces termes :

Les droits appelés *rusoumat-schtissabié* que l'on prélevait sur les marchandises, les denrées et les bestiaux, grevaient mes sujets dans leur existence et leur commerce ; déjà j'avais adressé à cet égard des ordres à mes ministres ; pendant mon voyage j'ai pu me convaincre combien ces droits étaient oppressifs. Je fais connaître dès à présent qu'à partir du mois de mars de l'année prochaine ce droit sera supprimé sans pouvoir être remplacé.

Quant aux travaux publics, Reschid-Pacha paraît vouloir adopter le principe qu'ils doivent être exécutés par l'Etat. Cette résolution est d'autant plus méritoire que, pour ce qui concerne cette branche d'administration, la Turquie a tout à créer. Il n'y a en effet, dans l'empire ottoman, aucun germe de génie civil, et jamais le gouvernement turc n'avait cru qu'il fût de son devoir d'ouvrir et d'entretenir des routes, de construire des ponts et des chemins, de rendre les fleuves et les rivières navigables, de creuser des ports, d'élever des monuments publics ; les mosquées elles-mêmes sont entretenues par des fondations particulières.

Quand un fidèle musulman, mu par un esprit de charité, creusait un puits ou une citerne, établissait une fontaine, bâtissait un caravansérail, ouvrait une route, un chemin communal, le gouvernement turc approuvait et laissait faire ; pour lui, il ne se croyait obligé de prendre aucune initiative de ce genre. L'incurie de l'administration turque est proverbiale ; elle a vécu, elle vit encore au milieu des ruines sans s'émouvoir et en conservant le flegme le plus imperturbable.

Eh bien ! Reschid-Pacha vient enfin de déroger à cette incurie séculaire : il a profité du voyage d'Abdul-Medjid pour ordonner de canaliser la rivière de la *Maritza* et de creuser le port d'*Enos*. Nous engageons Reschid-Pacha à persévérer dans cette voie, et à former, si cela est nécessaire, un *ministère des travaux publics*. [...] ganisation judiciaire seraient en vigueur ; on va même jusqu'à dire que le voyage de Méhémet-Ali à Constantinople n'aurait d'autre but qu'une entente entre lui et Reschid-Pacha à propos de cette codification nouvelle. Il est certain que, depuis longtemps, ces deux hommes d'Etat nourrissent l'idée d'un code pour l'Orient, et il ne serait pas impossible que cette pensée commune n'amenât entre eux un rapprochement désirable.

Nous félicitons Reschid-Pacha d'être entré résolûment dans la voie des réformes ; mais, tout en s'occupant d'améliorations intérieures, nous aurions désiré qu'il portât aussi son attention vers les questions de politique générale, questions dont la Turquie, par sa position géographique et par ses précédents, est en quelque sorte le centre. L'existence de l'empire ottoman dépend de la solution pacifique et sociale de ces questions, non moins que des réformes intérieures. Que le sultan et ses ministres y songent ! Il y a en Europe des hommes très considérés et très puissants par la parole, qui demandent et demanderont le partage de l'empire ottoman, tant que ces questions d'intérêt universel ne seront pas résolues.

La destinée de la Turquie est de faire naître l'harmonie ou la discorde entre les puissances, selon qu'elle prendra une initiative intelligente et sociale dans les questions dont il s'agit, ou qu'elle s'abstiendra de prendre aucune initiative. Ainsi, qui a fait, il y a cinq ans, rentrer la France dans le concert européen ? La Turquie, en demandant que la neutralité du Bosphore et des Dardanelles fût reconnue par les puissances. Qui pourrait, aujourd'hui, prévenir le conflit nouveau dont le transit égyptien et la question des routes de l'Inde menacent encore une fois la paix du monde ? La Turquie, en demandant que le principe de la neutralité, déjà appliqué aux deux détroits qui conduisent à Constantinople, le soit aussi à l'isthme de Suez et au grand canal maritime qu'on y construirait. Ce qu'on a fait après pour les détroits naturels du Bosphore et des Dardanelles, il faut le faire auparavant pour le détroit artificiel qui unira la Méditerranée à la Mer Rouge.

Il nous semble qu'une pareille idée devrait frapper Reschid-Pacha et Méhémet-Ali, maintenant qu'ils vont se trouver en présence l'un de l'autre. C'est le moyen de rallier tous les intérêts particuliers à l'intérêt général. C'est le moyen, pour Méhémet-Ali de mettre un terme aux tracasseries de la politique anglaise, de dégager la question égyptienne de la question des routes de l'Inde, et d'assurer la possession de l'Egypte à sa dynastie. Quant à la Turquie, elle y trouverait cet immense avantage d'avoir inspiré à l'Europe une pensée d'association et de paix, et d'avoir éclairé ainsi l'esprit de ceux qui la placent sans cesse sous le coup d'un partage.

Les réformes intérieures entreprises par Reschid-Pacha sont sans doute très utiles ; mais la neutralité de l'isthme de Suez, demandée par la Porte et reconnue par les puissances, contribuerait bien plus efficacement encore à l'affermissement de l'empire et à la gloire du nouveau ministre.

Mouvement électoral.

Nous recevons une circulaire adressée par une réunion des électeurs opposants du 4e arrondissement de Paris à leurs collègues, pour leur proposer la candidature de M. Edgard Quinet, en rem-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 25 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

XXVII.

Martin élargit le cercle de ses connaissances et y trouve toutes sortes de satisfaction.

M. Bevan s'arrêta devant une maison de bonne apparence, dont les fenêtres vivement éclairées illuminaient la rue obscure. Il frappa ; la porte fut immédiatement ouverte par un Irlandais ; tellement Irlandais d'accent, de gestes, de visage, qu'il semblait ne pouvoir être vêtu que de haillons, et manquer à son devoir, aux précédents, à toute idée reçue, en se montrant avec une figure riante et un habit complet.

Mark fut laissé aux soins de cette espèce de phénomène, et M. Bevan introduisit Martin dans le salon. Là, il présenta à ses amis M. Chuzzlewitt, gentilhomme récemment débarqué d'Angleterre, dont il avait eu le plaisir de faire la connaissance depuis peu. Accueilli avec la plus parfaite urbanité, Martin, en moins de cinq minutes, se trouva établi fort à l'aise au coin du feu, et presque sur un pied d'intimité avec toute la famille.

Elle se composait de deux jeunes miss ; l'une âgée de dix-huit ans, l'autre de vingt ; toutes deux à tailles élégantes et sveltes, toutes deux jolies ; de leur mère, plus âgée, plus flétrie, qu'à l'avis de Martin elle n'aurait dû l'être ; de leur grand-mère, petite vieille, au regard vif, à l'air éveillé, qui semblait s'être fait enterrer une première fois, pour reparaître ensuite toute guillerette sur l'horizon ; de plus, il y avait le père et le frère des deux jeunes miss, le premier, négociant, le second, encore étudiant au collège. Tous deux rappelaient, par une certaine conformité de manières, l'introducteur de Martin, auquel ils ressemblaient un peu ; chose assez naturelle, puisqu'ils étaient parents.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 24 juillet.

Martin n'avait pu s'empêcher d'établir la généalogie à partir des jeunes filles, vu qu'elles tenaient le premier rang dans ses pensées ; non-seulement parce qu'elles étaient jolies, mais parce qu'elles portaient les plus attrayants petits souliers du monde, et les bas de soie les plus fins et les mieux tirés ; avantages que leurs *berceuses* déployaient de façon à tourner la tête aux regardants.

Rien de plus confortable sans doute que d'être commodément assis dans une chambre bien close, meublée avec élégance, chauffée par un brillant foyer, remplie de charmantes bagatelles, y compris quatre ensorcelants petits souliers, le même nombre de bas blancs et soyeux, et enfin, — pourquoi non ? — de petits pieds, de fines jambes dignes d'être aussi gracieusement enchâssés ! une rude traversée dans le *Screw*, une maussade halte dans la pension bourgeoise de mistriss Pawkins, avaient merveilleusement préparé Martin à contempler sa nouvelle situation d'un point de vue flatteur. En conséquence, il devint charmant, irrésistible ; et lorsque le thé et le café arrivèrent, escortés de douceurs, de fruits confits, et des plus miraculeux petits gâteaux du monde, l'Anglais, livré à toute sa vivacité d'esprit, avait fait la conquête de la famille entière.

Une autre circonstance, des plus agréables, se révéla, avant que la première tasse de thé eût été bue. Le croirait-on ? tous avaient visité l'Angleterre ! se pouvait-il rien imaginer de plus heureux ! Cependant Martin ne fut qu'à demi satisfait, lorsqu'il découvrit dans quel prodigieux monde de ducs, lords, vicomtes, marquis, duchesses, chevaliers, baronnets, ses nouveaux amis, se trouvaient lancés, et quel vif intérêt leur inspiraient les moindres particularités relatives à tant d'illustres personnages ! Les questions sur cette foule de précieuses santés ne tarissaient pas : « Le duc *** était-il bien, tout à fait bien ? Martin répondit imperturbablement : — Oui ! oh oui ! à merveille ! — jamais il ne s'est mieux porté. » S'agissait-il de savoir si la mère de sa Grâce la duchesse de ** n'était pas fort changée ? — « Pas le moins du monde, affirmait-il ; vous la verriez demain, que vous croiriez l'avoir quittée hier... » Tout glissait donc comme sur des roulettes, même lorsque les jeunes miss, inquiètes de la destinée des poissons dorés qui frétillaient dans la fontaine grecque de telle ou telle noble serre, voulurent savoir s'ils étaient toujours aussi nombreux ? Martin affirma, après mûre considération, qu'ils devaient avoir doublé ; et, quant à ce qui concernait les plantes exotiques, c'était audelà de toute description, foi d'amateur ! Il fallait le voir pour y croire ! Cet excès de prospérité rappela au souvenir des membres de la famille, les splendeurs sans pareilles d'une fête où était réunie la pairie tout entière, la fine fleur de la noblesse britannique, et [...] la cour au grand complet ; fête à laquelle ils avaient été [...] ment invités. On pouvait presque dire qu'elle s'était [...] honneur. Puis vinrent les délicieuses réminiscences [...] Norris, le père, avait dit au marquis, et de ce que Mme Norris, la mère, avait dit à la marquise, et de ce que le marquis et la marquise avaient répondu, des affectueuses et solennelles assurances qu'avaient prodigué leurs Grâces, affirmant sur parole qu'elles eussent tout fait au monde pour décider M. et Mme Norris, et les demoiselles Norris, et leur frère, M. Norris cadet, à se fixer en Angleterre, afin de pouvoir cultiver assidûment leur amitié. Ces agréables récits se prolongèrent longtemps.

Martin néanmoins trouvait quelque chose d'étrange, de contradictoire dans la façon dont MM. Norris père et fils (si glorieux de correspondre, courrier par courrier, avec quatre pairs de la Grande-Bretagne), assaisonnaient de déclamations républicaines le brillant étalage de leurs succès aristocratiques. Ils se félicitaient de l'inappréciable avantage de vivre à l'abri de ces distinctions arbitraires, dans la terre classique des lumières et de l'indépendance, où l'on ne connaît de noblesse que celle que donne la nature, où l'ordre social repose sur de larges bases d'égalité et d'amour fraternel. Ce thème entraînant inspira au père un discours qui menaçait de devenir interminable, lorsque M. Bevan s'avisa, pour faire diversion, d'adresser à ses hôtes quelques questions insignifiantes sur le propriétaire de la maison voisine. M. Norris déclara en réponse que ledit personnage professant des opinions religieuses qu'il lui était impossible d'approuver, il avait décliné l'honneur de sa connaissance. Madame Norris avait aussi son motif, qui, bien qu'exprimé en d'autres termes, aboutissait à la même conclusion : « ces gens-là pouvaient être assez bien dans leur genre, mais la bonne compagnie ne les voyait pas. »

Un autre trait fit sur Martin une vive impression. M. Bevan, ayant raconté ce qui s'était passé entre Mark et le nègre, il devint évident que tous les Norris étaient *abolitionnistes* (1), à la grande satisfaction du jeune Anglais, qui n'hésita plus à exprimer sa sympathie pour une pauvre race vouée à tant de souffrance et d'oppression ; mais au plus bel endroit de son discours, une des jeunes miss, la plus élégante et la plus jolie, fut prise d'un fou rire qui lui ôta la parole pendant quelques minutes. Quand elle put modérer ses bruyants éclats, elle répondit aux instances polies de Martin, qui la suppliait de lui dire en quoi il était si plaisant : que les nègres étaient de si *drôles* de gens, qu'ils avaient un langage et des manières si comiques, qu'il était impossible à ceux qui les connaissaient de prendre au sérieux une partie si bouffonne de la création ! M. et madame Norris, père et mère, mademoiselle Norris, M. Norris le jeune, et jusqu'à la vieille grand'mère, se rangèrent à cet avis ; il ne pouvait y avoir qu'une voix sur un fait aussi évident.

Eh quoi ! les tortures, les angoisses convulsives de l'esclavage, et leurs horribles traces, n'impriment-elles pas un caractère sacré à

(1) Partisans de l'affranchissement des noirs.

l'étranger, injurieux aux pays, et je voterais qu'il est temps que les honnêtes gens s'entendent pour rappeler au pouvoir son origine, qu'il est tout près d'oublier.

Je crois que le ministère qui, dans le vote Pritchard, a soldé notre honte à l'Angleterre, doit du moins rendre cet immense service de réveiller les plus indifférents et d'ouvrir les yeux aux plus aveugles.

Pourquoi, Messieurs, sommes-nous faibles au dehors? parce que l'esprit de 1830 est renié au dedans.

Pourquoi a-t-on pu dire que la France est descendue au rang de seconde puissance? parce que le chemin où l'on nous mène est, en effet, celui de tous les peuples qui vont à leur déclin; parce que nous ne représentons plus dans le monde le principe d'une liberté progressive; parce qu'un pouvoir sans foi met son habileté à rabaisser la France pour la dominer; parce que l'immobilité systématique est le contraire du génie national, qu'elle stérilise, en amoncelant les difficultés et les périls dans un avenir prochain.

A ces maux, quels remèdes? Le premier de tous, et celui qui est le plus loin de nous, la vérité. Nos institutions faussées risquent d'être bientôt réduites à l'apparence; il faut les redresser. Notre drapeau n'a plus de couleurs, il faut le retremper. Les promesses de 1830 sont oubliées; il faut les rappeler par les moyens pacifiques d'une représentation large et sincère, si l'on veut éviter les voies menaçantes des révolutions inconnues. En rentrant avec sincérité dans l'esprit libéral de 1830, nous rentrerons dans l'ordre réel que le pouvoir compromet et détruit, sous prétexte de l'établir.

Dans la lettre qu'il vient d'adresser aux électeurs de Mâcon, M. de Lamartine fait entendre les sages conseils que nous reproduisons :

Ne témoignez pas d'indifférence à nos institutions politiques, en négligeant d'assister aux opérations du collége électoral; sachez que la nomination de vos représentants est l'acte constitutif de la souveraineté nationale; sachez qu'un peuple qui dédaigne d'exercer sa souveraineté commet une véritable abdication; sachez, de plus, qu'un député n'a que la force que vous lui donnez dans le parlement, soit pour l'autorité de son caractère, soit pour la défense des intérêts légitimes de son arrondissement. Si vous voulez que votre mandat soit fort et respecté, fortifiez ce mandat d'autant de votes qu'il y a d'électeurs dans les deux cantons, c'est le nombre de vos signatures qui donne sa valeur au titre de votre député.

Réfléchissez que la liberté n'est pas un bénéfice sans charge; que la conservation de vos droits résulte de l'accomplissement de vos devoirs; et que ce n'est pas trop exiger d'une nation libre que de lui demander de consacrer, tous les cinq ans, une heure à l'exercice du plus auguste et du plus nécessaire de ses droits. Le député donne, sans se plaindre, tous les mois de l'année, toutes les heures du jour, toutes les forces de sa vie aux affaires publiques; la loi ne vous demande qu'un moment à de rares intervalles. Donnez ce moment, sans hésiter, à vos fonctions de citoyens, et après avoir consacré cinq ans à vos occupations, à vos affaires, à vos familles, sacrifiez un jour à la patrie. La souveraineté nationale est à cette condition, la liberté est à ce prix.

Nous continuons à reproduire les fragments des circulaires électorales qui annoncent des tendances socialistes.

M. Perron, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, candidat :

Habitants des campagnes, et vous tous qui ne devez qu'au travail votre honorable position, c'est à vous principalement que je m'adresse : vous êtes la force et la richesse de la France; en vous s'est conservé pur le feu sacré du patriotisme; vous sentez, comme moi, vibrer dans votre âme la fibre populaire; nous sommes frères, les mêmes sentiments nous unissent, notre origine est la même, notre cause est commune.

M. Andryane vient d'adresser aux électeurs de Colmar *extra-muros* une profession de foi détaillée dont nous extrayons quelques passages.

Vous savez maintenant quelle a été ma vie; vous savez que bien jeune encore, je me suis dévoué pour une noble cause; pour l'indépendance de l'Italie, et que le prix de ce dévouement fut un échafaud, dont la Providence seule a pu me sauver, puis une captivité cruelle, une captivité de dix ans dans les prisons d'état de l'Autriche. Epreuve longue, terrible, que j'ai soutenue, grâce à Dieu, noblement, dignement, sans qu'une seule faiblesse, une seule, ait terni mon honneur...

La presse quotidienne et périodique, par la diversité même de ses opinions, étant la sentinelle avancée de la civilisation et l'une des causes les plus efficaces du progrès de nos institutions, je voterais pour la révision de la loi sur les annonces judiciaires, parce qu'il n'est pas juste que tel ou tel journal, de tel ou tel parti, puisse être arbitrairement avantagé ou froissé dans ses intérêts, en recevant ou perdant l'insertion des annonces judiciaires, par le bon ou le mauvais vouloir de l'administration.

La charte de 1830 ayant déclaré et promulgué qu'il serait pourvu à l'instruction publique et à la liberté de l'enseignement par une loi ultérieure, j'insisterais, si j'étais à la Chambre, pour que cette loi, si importante et si fondamentale, fût promptement présentée et discutée, et je voterais pour qu'elle fût franchement libérale, parce qu'il est d'un intérêt extrême pour la moralité sociale, que les droits des pères de famille soient solennellement garantis et sanctionnés, tout en réservant à l'Etat son imprescriptible droit de surveillance.

La garde nationale étant la gardienne naturelle et le plus ferme appui de nos institutions constitutionnelles, je veillerais à ce que la loi qui l'organise ne soit pas impunément suspendue et violée. Persuadé d'ailleurs qu'on peut, au moyen de quelques légères modifications dans son organisation, en faire une réserve réelle et formidable, sans surcharger pour cela les citoyens, je voterais pour la formation de cette nationale réserve qui, conjointement à celle qu'on devra organiser dans l'armée active, nous mettra enfin à même de réduire l'effectif de nos troupes, beaucoup trop nombreuses pendant la paix, et de renvoyer dans leurs foyers 60 ou 80 000 jeunes soldats, au grand avantage de l'agriculture qui manque de bras, et au grand soulagement des contribuables, qui auraient ainsi 50 ou 55 millions à payer de moins par année.

Les impôts augmentent sans cesse et dans des proportions déplorables pour le bien-être des classes laborieuses; je voterais pour la conversion des rentes ou pour un droit de mutation, parce que tous les citoyens étant égaux devant la loi, il est de toute justice que tous supportent, avec soin de faire également porter le dégrèvement sur tous les sels employés dans la confection des produits industriels.

Les progrès et la prospérité de l'agriculture dépendant presque exclusivement du plus ou moins de facilité à se procurer des capitaux, je travaillerais d'abord à la réforme de notre système hypothécaire pour arriver ensuite à l'organisation du crédit agricole, n'oubliant pas, en attendant la solution de cette épineuse question, que le meilleur moyen d'être utile aux cultivateurs, est indépendamment de la réduction de l'impôt sur le sel et d'une bonne loi sur les irrigations, de leur conserver les travailleurs des campagnes.

Je voterais pour que des encouragements efficaces fussent accordés à l'agriculture, au moyen d'importantes primes annuelles et de concours à plusieurs degrés.

L'amélioration du sort des classes pauvres et laborieuses étant un devoir sacré pour tout homme de bien et surtout pour un député, je m'associerais de cœur et d'action à toutes les propositions, toutes les mesures qui tendraient à répandre de plus en plus parmi eux l'instruction et les connaissances utiles, à leur assurer un travail régulier et à abaisser le prix des subsistences. J'emploierais en outre tous mes efforts pour que l'on établisse en leur faveur, sous la garantie et par l'entremise du gouvernement, des caisses de retraites, qui mettraient l'ouvrier pendant les dernières années de sa vie à l'abri du besoin, au moyen d'un assez faible sacrifice fait pendant les jours de force et de travail.

M. Raimbault, candidat de l'opposition à Châteaudun, formule ainsi son programme politique :

1° Sincérité du gouvernement représentatif au dedans, et maintien de la dignité nationale au dehors;

2° Réforme parlementaire, élargissant le cercle des incompatibilités, comme le plus sûr moyen de garantir la chambre élective contre certaines influences;

3° Réforme électorale conférant le droit de voter à tous les citoyens qui composent la deuxième partie de la liste du jury;

4° Consécration légale du droit d'enquête parlementaire en toutes matières, et notamment en matière d'élections, comme le meilleur moyen de réprimer et de punir la fraude;

5° L'adoption de mesures propres à améliorer le sort des classes laborieuses, en favorisant, par la modification de certains impôts, le développement de l'agriculture et de l'industrie;

Ainsi, l'abolition ou au moins une forte réduction de l'impôt sur le sel;

La réforme du régime postal et la modification des taxes;

La suppression de l'impôt personnel, sauf sa réunion à l'impôt mobilier, si les besoins du trésor l'exigent impérieusement;

6° La réduction de la rente de 5 % comme offrant le double moyen pour le trésor de couvrir le déficit qui résultera de la diminution de l'impôt sur le sel; et pour l'agriculture et l'industrie, de faire baisser le taux de l'intérêt et de l'argent dont elles ont besoin;

7° La modification de l'article 696 du Code de procédure civile, qui, voté dans un simple but de procédure et de publicité, est devenu trop souvent une arme contre la presse départementale et un moyen de sub-

---

l'être humain qui les subit, fût-il au physique aussi grotesque qu'un singe, aussi absurde au moral que le plus bénin des Nemrods qui donnent la chasse aux peaux rouges ou noires?

— Bref, déclara M. Norris père, qui tenait à résumer la question, il y a une antipathie naturelle entre les deux races.

— Antipathie, murmura l'ami de Martin, qui va jusqu'aux plus odieuses tortures, et jusqu'à vendre et acheter les générations qui ne sont pas nées encore!

M. Norris fils s'abstint de parler, mais fit une laide grimace, et secoua délicatement les doigts, comme eût pu le faire Hamlet après avoir manié le crâne de Yorick. On eût dit que le sensitif Américain venait de toucher un nègre, et que la peau du noir avait déteint sur lui.

Averti qu'il s'était fourvoyé sur un terrain glissant, Martin battit en retraite, et pour rendre à la conversation son premier essor enjoué, il s'adressa aux jeunes personnes, dont la riche et brillante parure, à l'unisson des petits souliers et des fins bas de soie, annonçait qu'elles étaient passées maître dans l'étude des modes françaises. De fait, si leur instruction sur ce point était tant soit peu arriérée, en revanche, elle était des plus étendues. La sœur aînée surtout, qui se distinguait par sa science en métaphysique, en hydraulique, non moins que par ses connaissances approfondies des lois de la pression et des droits de l'homme, avait l'art de combiner ces divers talents de société de manière à les introduire, bon gré mal gré, dans le discours, soit qu'on parlât chiffon, soit qu'on devisât de la perfectibilité humaine. Le résultat de cette combinaison, aussi instructive qu'ingénieuse, était de plonger les auditeurs, au bout de cinq minutes, dans une sorte d'aliénation mentale.

Martin se sentit pris de vertige, et apercevant un piano, il s'y accrocha comme planche de salut, et supplia la sœur cadette de chanter. Elle y consentit de bonne grâce. Alors commença un concert dont les demoiselles Norris firent tous les frais. Les ariettes succédèrent aux airs de bravoure; puis vinrent les romances. Elles chantèrent de l'allemand, du français, de l'italien, de l'espagnol, du portugais, du Suisse, de tout, hors de l'anglais. Leur langue natale, il donc! c'était par trop vulgaire. Il en est des langues comme de bon nombre de voyageurs, gens d'assez mince étoffe, dédaignés au logis, mais distingués et choyés au dehors.

Il est probable qu'avec le temps les demoiselles Norris en seraient venues à l'hébreu, si elles n'eussent été subitement interrompues par le domestique irlandais, qui, ouvrant la porte à deux battants, annonça d'une voix de Stentor : — Le *giniral* Fladdock!

— Se peut-il! s'écrièrent simultanément les deux sœurs, suspendant aussitôt leur mélodie. Le général! quoi! le général de retour!

(*La suite prochainement.*)

Bibliographie.

DE LA PRESSE COMME MOYEN PROVIDENTIEL DE RÉGIR LE MONDE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, par VICTOR CALLAND; br. in-8°.

Cette brochure est un appel aux catholiques en faveur des idées sociales. Elle se divise en trois chapitres : le premier contient une démonstration du christianisme d'après les principes de l'unité de l'être, de la solidarité du genre humain, et de la destinée sociale basée sur l'attrait. Les principes sont incontestables, mais les conséquences ne nous semblent pas en découler naturellement; il y a évidemment erreur dans une suite de syllogismes qui amènent à considérer le catholicisme romain du siècle présent comme une incarnation vivante du progrès. Il nous serait facile de relever cette erreur, et de montrer par les faits que le catholicisme romain n'a développé qu'une partie de la sublime doctrine du Christ; qu'il a remplacé les grands principes de la fraternité et de l'égalité par la création d'une aristocratie insolente qui veut bien protéger le faible, mais non l'émanciper; qu'il a rapetissé les dogmes chrétiens à la mesure de certains hommes, au profit de certaines castes, et qu'il veut perpétuer des choses secondaires, le sacrifice et la souffrance, comme but, tandis qu'il a déclaré transitoires des lois fondamentales, l'élection des pasteurs par les fidèles, le mariage des prêtres et surtout ces grandes assemblées où le christianisme, représenté par ce qu'il y avait de plus éclairé dans le monde, se complétait et se transformait, sans sortir de la tradition de Jésus, les conciles. Mais cette discussion ferait un livre plus long que celui de M. Calland; nous passons.

Si la régénération sociale est en germe dans le catholicisme, il faut adresser un appel aux catholiques pour en hâter l'éclosion; tel est l'objet de la seconde et de la troisième partie de la brochure. Les catholiques, en effet, forment la majorité de la population civilisée du globe. Tous, d'une extrémité du monde à l'autre, s'unissent aux mêmes jours, presque aux mêmes heures, dans un même but; c'est une immense association à laquelle il ne manque pour tout dominer qu'une tête, un centre d'action. La formation de comités locaux correspondant avec un comité central, lui donnerait la vie et l'unité, et alors il n'est rien qu'elle ne pût entreprendre. Une contribution infiniment minime de chaque membre lui permettrait de créer un journal à un bas prix, tel qu'aucune feuille mercantile ne lui pourrait faire concurrence, et de monopoliser la pensée. La solidarité de tous les membres de ce grand corps lui permettrait de faire triompher partout ses amis et ses doctrines, et par conséquent de monopoliser l'action.

Une telle association suffirait assurément à changer en quelques années la face du monde, à le lancer dans les voies de l'harmonie, si le catholicisme contient, en effet, la loi du progrès; à l'asservir à une immense et inattaquable féodalité, si les influences qui le dirigent aujourd'hui continuaient à y dominer.

Cette conception, grosse d'avantages et de dangers, comme tous les monopoles, est grandiose, et pourra sourire à quelques esprits; mais nous ne concevons ni craintes ni espérances au sujet de sa réalisation. Pour qu'un si vaste corps s'organise, pour qu'il devienne une puissance, il faut un lien sympathique, profond, il faut la foi, non celle qui se contente de paroles et d'œuvres mortes, mais la foi active, qui marche au but avec ardeur et persévérance. Or, cette foi, où est-elle aujourd'hui dans le catholicisme? Ceux qui l'ont ne font que l'exception, et leur influence serait paralysée par l'indifférence des masses.

Où est, chez les croyants même, cette unité de vues, qui leur fera accepter la direction d'un centre? Il existe, à Paris, une dizaine de journaux catholiques qui se font une guerre acharnée et dépensent entre eux beaucoup plus de fiel que contre leurs ennemis avoués. Le clergé catholique est aussi divisé que ses journaux. C'est parce que les papes le savent bien qu'ils se gardent de convoquer ce concile œcuménique, vainement réclamé depuis quatre siècles.

Cette foi qui l'abandonne, le catholicisme a un moyen de la réveiller, c'est d'entrer franchement dans la voie du socialisme, c'est de se faire l'appui des masses laborieuses et de se rallier à ceux qui travaillent, à les émanciper par la substitution de l'association au salariat. Cette évolution, le catholicisme peut l'accomplir sans grande modification de ses doctrines, au moyen d'une plus large application de ses principes. Le socialisme procède du christianisme, comme la doctrine de Jésus procédait de celle de Moïse. Mais le parti catholique ferme les yeux pour ne pas le comprendre. Lorsque le Christ apparut, les scribes, c'est à dire les savants, les pharisiens, c'est à dire les économistes, et les prêtres l'entourèrent de railleries, et soulevèrent les persécutions contre lui; le peuple seul recueillit et comprit la divine parole. Il en est malheureusement de même aujourd'hui, et bien que nous fassions appel à tous, nous craignons fort que ce qu'on appelle parti religieux ne se mette dans le cas de ces juifs endurcis qui après dix-huit siècles se refusent encore à admettre la doctrine de Jésus.

Quelque amour qu'ils aient du monopole, il est donc peu probable que les catholiques puissent et osent tenter la vaste organisation que leur propose M. Victor Calland. Quoi qu'il en soit, son livre atteste de généreuses tendances; c'est avec bonheur que nous entendons partir du camp religieux ce cri de Fourier, qui résume tout : organisation du travail. Que l'auteur continue ses tentatives conciliatrices, quand même il n'arriverait à persuader personne, une partie de ses idées généreuses germera et servira à préparer la moisson de l'avenir.

J. F.

c'est-à-dire le développement des intérêts agricoles, trop négligés jusqu'ici, bien qu'ils constituent l'un des principaux éléments de la richesse nationale et du bien-être des populations pauvres qui ont tant de droits à nos sympathies.

En politique, ma profession de foi est simple, je suis attaché à nos institutions et je veux leurs progrès. Je veux aussi qu'elles soient pratiquées avec bonne foi, avec sagesse, avec pureté.

M. Daurier est ainsi recommandé par l'*Espérance* :

En publiant aujourd'hui la profession de foi que M. le baron Daurier adresse aux électeurs de l'arrondissement de Nancy (*extrà muros*), qu'ils nous soit permis de nous applaudir de voir se porter comme candidat à la députation, un homme bien connu de tous nos concitoyens par son dévouement aux intérêts des classes ouvrières et agricoles. On ne peut se le dissimuler, — et des plaintes se sont souvent élevées à ce sujet, — l'agriculture n'est point représentée à la Chambre comme elle devrait l'être, et peu de voix se font entendre en sa faveur lors des discussions les plus importantes pour elle.

Nous trouvons ce qui suit dans la circulaire que M. Barthélemy, candidat opposant, adresse aux électeurs de Chartres :

Ayant toujours vécu au milieu des travaux des champs, j'ai pu apprécier par moi-même tout ce que mérite d'estime et d'encouragement la classe laborieuse des cultivateurs. L'agriculture est incontestablement l'industrie fondamentale de la France : néanmoins, dans leurs prodigalités, les pouvoirs publics, même électifs, semblent oublier tout à fait cette branche importante de notre puissance et de notre richesse. C'est sur cette partie du travail national qu'il me parait surtout nécessaire d'appeler la sollicitude des chambres et du gouvernement. Mon concours serait acquis à toutes les mesures qui auraient pour objet de combler les lacunes si souvent signalées à cet égard dans notre énorme budget.

Les droits de poste entravent les rapports des familles avec les jeunes soldats que la conscription vient enlever périodiquement à nos campagnes : je voterais la réforme postale et en particulier le principe de la taxe uniforme.

La conversion de la rente aurait pour effet de réaliser une économie de 15 à 20 000 000 francs ; mais elle aurait surtout, chose bien plus importante, une influence notable sur l'intérêt de l'argent dont l'élévation est un fléau pour nos campagnes; je voterais pour la conversion de la rente.

Vous savez tous combien le sel pourrait être d'un immense secours à l'agriculture, soit pour améliorer la race de nos bestiaux, soit pour multiplier les forces productives de notre sol. Or, l'élévation de l'impôt qui pèse sur cette précieuse substance ne permet pas d'employer le sel pour l'agriculture : je voterais la réduction de l'impôt du sel.

Jusqu'à ce jour, ces trois mesures importantes ont été l'objet de propositions spéciales à la chambre des députés, qui les a accueillies avec faveur; mais elles sont venues se heurter contre le mauvais vouloir du gouvernement et les résistances systématiques de la chambre des pairs. Pour que l'expression du vœu public et de la volonté de la chambre des députés se fasse jour, il faut que ces trois réformes fassent partie intégrante du budget; je me joindrais donc à ceux qui prendraient ce parti extrême, sans lequel on ne peut espérer de faire triompher l'intérêt public des obstacles illégitimes qu'on s'opiniâtre à lui opposer.

M. Benech s'exprime ainsi dans sa circulaire aux électeurs du premier collège du Lot :

Mon opinion politique est que la paix continuelle étant la base du gouvernement actuel, il est nécessaire, à moins d'être inconséquent, de renvoyer dans leurs foyers les deux tiers de l'armée, pour diminuer les impôts et enrichir l'agriculture et le commerce par deux cent mille bras de plus ;

Que, s'il est dans la nature de perfectionner le monde où l'on vit, le gouvernement suit une marche inverse, en ce que les produits du sol sont loin d'avoir leur valeur réelle, parce que le fisc, par ses octrois, ses impôts indirects et les falsifications qu'il tolère, nuit à leur consommation, et par conséquent à leur valeur, ainsi qu'aux besoins et à la santé de l'homme ;

Que le crédit et la fortune publique se trouvant concentrés entre les mains de quelques individus, il faudrait, au contraire, qu'ils fussent basés sur la richesse nationale ;

Que, par les motifs qui précèdent, il faut modifier les octrois et les impôts indirects, de manière à ne pas gêner la circulation des produits et la consommation ;

Qu'il soit établi une banque nationale, afin que le crédit et la fortune s'étendent jusqu'au dernier des hameaux ;

Que le propriétaire puisse opérer la transmission de sa propriété avec autant de facilité que le négociant le fait de sa fortune, sans être soumis aux impôts énormes qui pèsent sur lui.

Le comité électoral de l'extrême gauche vient d'adresser la circulaire suivante aux électeurs :

Après les élections de 1842, la vérification des pouvoirs révéla de si coupables manœuvres, que, malgré les efforts de l'administration, la majorité de la Chambre n'osa pas refuser l'enquête demandée par l'opposition; des séductions employées auprès des électeurs, des violences exercées contre la liberté des suffrages furent alors officiellement constatées.

Le développement toujours croissant du système de corruption, mis en œuvre par le ministère, nous donne le droit de prévoir que les abus de 1842 seront dépassés en 1846. Il importe de placer la Chambre

ger par la citation suivante du Courrier [illegible] à qui nous adressons les félicitations que mérite la franchise courageuse de ses déclarations :

Nous trouvons dans le *Journal de Saint-Quentin* un article qui nous est adressé et auquel nous devons une réponse ; elle ne sera ni longue ni difficile à faire, car, en somme, le *Journal de Saint-Quentin* se borne à nier la féodalité industrielle, le monopole des voies de communication, la séparation de la bourgeoisie d'avec le peuple, et la lutte de l'argent contre l'intelligence et le travail. Il dit aussi que nous avons écrit un manifeste en faveur de l'Ecole sociétaire, ce qui, selon lui, serait un hors-d'œuvre.

En avançant qu'il existe une féodalité financière dont le chef, ayant nom Rothschild, est plus puissant que le roi; en disant que ce chef a su faire incliner devant sa volonté les chambres et la presse, et qu'il s'est emparé des voies de communication les plus importantes, que l'Etat n'aurait jamais dû abandonner, nous avons avancé des faits positifs, ainsi qu'en faisant remarquer qu'il y a séparation entre la bourgeoisie et le peuple, puisque la première a profité de la révolution, tandis que le peuple est resté dans la plus profonde misère. En disant enfin qu'il n'y a pas union et accord suffisants entre le talent, le travail et le capital, puisque le capital, au lieu de s'associer le travail et le talent, et de les élever à lui, leur jette comme à des esclaves un misérable salaire, nous n'avons rien inventé. A moins de fermer les yeux volontairement, chacun voit tous ces faits, et il ne suffit pas de les nier pour les faire disparaître. En face du désespoir des classes ouvrières, et en présence de ces grèves déplorables qui ont lieu chaque jour, comment peut-on soutenir que l'argent, l'intelligence et le travail vivent en très bonne intelligence? N'en est-on pas réduit à enchaîner le travail par la crainte des baïonnettes et de la fusillade? Venir dire ensuite qu'il est permis à tout le monde d'arriver à l'argent par l'intelligence et le travail, c'est faire une mauvaise plaisanterie; on sait combien d'hommes laborieux et intelligents voient se briser chaque jour leurs efforts contre des circonstances fâcheuses qu'ils ne peuvent vaincre, à cause de l'imprévoyance de la société.

Quant à notre sympathie pour l'Ecole sociétaire, que la pénétration du *Journal de Saint Quentin* lui a fait découvrir, ce qui n'était pas bien difficile, nous n'en faisons pas mystère; seulement il nous permettra de voir dans son article une contradiction, quand il nous demande les moyens de soulager les besoins des classes pauvres, et quand, plus loin, il dit que les théories qui traitent ce sujet grave et important, sont des hors-d'œuvre dans une lutte électorale. Comme nous ne pouvons pas à la fois parler et nous taire, il nous est assez difficile de nous conformer aux avis qu'il nous donne. « *Eh quoi !* — dites-vous,— *lorsque les passions s'agitent, lorsque le terrain devient brûlant, vous essayez d'appliquer les doctrines de* FOURIER, *applicables si l'on veut, aux questions avec lesquelles elles ne peuvent avoir, au point de vue pratique du moins, qu'une relation indirecte ou impossible.* » Nous ne nous amuserons pas à relever ce que cette phrase peut avoir d'entortillé ; nous dirons seulement qu'une théorie qui promet des améliorations sociales ne peut que rendre le terrain moins brûlant et qu'elle est tout-à-fait dans la question lorsque, en vue des élections, on discute les intérêts généraux du pays.

Quoique vous ne vouliez pas entendre parler des théories qui traitent ce sujet, vous prétendez désirer « les améliorations sociales avec lesquelles on pourra satisfaire *enfin* les besoins des classes pauvres ; » vous demandez la satisfaction des besoins du pays, du commerce, de l'industrie, vous demandez des dégrèvements indispensables, la réduction de certaines taxes onéreuses qui frappent le commerce de détail, la suppression de l'impôt du sel, la réduction de la taxe des lettres, une loi nouvelle des patentes ; vous ne voulez plus être ni ministériel, ni conservateur ; vous vous appelez le parti constitutionnel. Tout cela est peut-être fort adroit, mais on aura de la peine à ne pas douter de votre sincérité, et vous risquez bien, vous aussi, de prêcher dans le désert, à en juger du moins par les cinquante électeurs que vous êtes parvenu à réunir. En admettant pourtant toute sincérité de votre part, nous craignons beaucoup pour vous, que vous ne soyez désavoués par vos patrons : par le ministère qui a l'habitude des désaveux, et surtout par M. Fould; nous connaissons parfaitement sa pensée au sujet de ces fameuses améliorations sociales dont vous daignez parler; M. Fould ne se cache pas pour trouver tout parfaitement organisé, et s'occupe beaucoup plus des jeux si moraux de la Bourse, que des moyens et des théories qui conduiraient à améliorer le sort des classes pauvres. Il est vrai que M. Fould a tout lieu de se féliciter de l'état des choses, car, sous Rothschild Ier, roi des juifs et des chrétiens, M. Fould peut avoir l'espoir et l'ambition d'être premier ministre; voilà un gouvernement qui, s'il n'est pas solide, aura du moins un trône d'or.

Angleterre. — Lord John Russel a présenté à la chambre des communes son projet de loi sur les sucres.

Ce projet propose d'accorder les compensations suivantes aux colons des Indes occidentales pour le préjudice que doit leur occasionner le nouveau système de droits sur les sucres. Les colons pourront engager pour un an des nègres sur la côte d'Afrique, pour les employer aux travaux de leurs plantations. N'est-ce pas là, dit le *Standard*, la traite déguisée sous un autre nom?

En second lieu, les assemblées législatives des colonies des Indes occidentales pourront abroger toutes les lois locales qui accordent des droits différentiels aux produits de la mère-patrie sur les marchés de ces colonies. C'est là, continue le *Standard*, un médiocre avantage, car déjà les Indes-occidentales reçoivent une grande quantité d'articles étrangers à meilleur marché que les produits similaires que nous leurs envoyons. Ainsi, tout le commerce des provisions de bouche a passé de l'Irlande aux Etats-Unis.

Le *Times* fait entrevoir que le projet ministériel rencontrera une opposition formidable, qui pourrait bien se terminer par le renversement du cabinet. Le *Globe* dit à son tour qu'on a dans la Cité des craintes sérieuses sur l'issue du projet de lord John Russell.

Hanovre. — La seconde chambre des Etats du Hanovre, dans sa séance du 18 juillet, s'est occupée d'une motion de M. Lang, conseiller de l'échiquier, relative à l'indépendance politique des duchés de Schleswig et Holstein vis-à-vis du gouvernement danois. Après une discussion animée, la chambre a adopté à l'unanimité, moins 5 voix,

Caen. — Les ouvriers [illegible] ont demandé une augmentation de salaire. Ces ouvriers, à Caen, travaillent 14 heures et gagnent 2 francs par jour. Ils demandent que le salaire de la journée soit fixé à 2 francs 50 et à ne travailler que 13 heures par jour. On annonce qu'ils commenceront leur grève lundi prochain : cependant les entrepreneurs paraissent reconnaître que leur demande est juste, aussi espérons-nous que cette grève ne viendra pas se joindre à celles dont nous sommes témoins depuis quelques jours.

Lille.—La crise de l'industrie dans le Nord, écrit-on de Lille, crise que l'on doit attribuer en partie à la cherté des subsistances, ne touche pas encore à sa fin. L'industrie linière surtout, à laquelle on a donné une extension si rapide, est en souffrance. Il y a encombrement de produits. Je pourrais citer des fabricants qui ont en ce moment jusqu'à deux mille pièces de toile en magasin, tandis qu'ils étaient habitués à écouler la marchandise à mesure qu'elle se fabriquait. Il est vrai qu'il y a beaucoup de mauvaises toiles, ce que l'on attribue en général à la qualité du fil et à l'imperfection du tissage.

Nous avons accueilli un grand nombre de tisserands flamands, mais ce ne sont pas les meilleurs, tant s'en faut. Ces ouvriers gagnent 2 fr. par jour, mais ils travaillent depuis quatre heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Les meilleurs peuvent gagner jusqu'à 2 francs 50 c. Ce salaire n'est sans doute pas brillant, vu l'excès de la peine qu'ils se donnent et la cherté de la vie animale. Les femmes flamandes qui ont suivi leurs maris ou leurs pères sont employées en grand nombre au tissage du calicot.

Ces ouvriers se croiraient heureux, même à ces dures conditions, si le travail leur était assuré ; mais vous savez que, dans l'organisation actuelle de l'industrie, il n'y a rien de plus précaire. Dès qu'une crise survient, on jette les ouvriers par milliers sur le pavé. Tel paraît devoir être sous peu le sort d'un grand nombre de nos travailleurs. Les étrangers seront les premières victimes. On en a déjà renvoyé beaucoup depuis le commencement de cette année. A Armentières seul, sept cent tisserands vont être congédiés avant huit jours. On m'assure que les Belges s'obstinent à ne pas quitter l'endroit.

Pantin.— Quelques troubles, dit le *Constitutionnel*, ont eu lieu à Pantin, par suite de la demande d'une augmentation de salaire de la part des ouvriers carriers. Il paraît que, la gendarmerie étant intervenue, il y a eu lutte et violence, et qu'il a fallu appeler la troupe de ligne. Des arrestations ont eu lieu.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — On nous prie d'annoncer que l'auteur de la brochure intitulée : *Rothschild, roi des Juifs*, est M. Georges Darnwaell, auteur de plusieurs brochures contre les jésuites.

— On écrit de Stockholm que le 26 juin il a fait un froid tellement vif pour la saison, que tous les légumes plantés en pleine terre ont été détruits par la gelée. On a même trouvé des morceaux de glace sur l'eau du bassin de la fontaine du parc.

— Hier à minuit le termomètre de l'ingénieur Chevalier, opticien du roi, marquait 21° 4|10 au-dessus de 0; aujourd'hui, à 6 heures du matin, 19° 7|10; à midi, 31° 8|10; à 2 heures, 27 5|10.

EXACTION DE LA COMPAGNIE ROTHSCHILD. — La voiture du général qui a échappé si heureusement ayant été littéralement broyée, pour continuer son inspection, il a dû en demander une autre, qui est arrivée de Paris à Valenciennes par le chemin de fer. Est-il vrai, dit l'*Echo du Nord*, que l'on ait osé exiger de lui le paiement du transport de cette voiture, et que, sur son refus, on lui aurait répondu *qu'on saurait bien l'y contraindre?*

Nous voulons croire que l'administration supérieure fera justice de l'impertinence de ses subalternes. Voilà de ces faits qui disent assez combien l'auteur des deux lettres insérées dans le numéro d'hier et dans celui du 12 était dans le vrai, en disant que l'absence d'un administrateur permanent dans le pays est une faute.

— Le *Journal de la Somme*, auquel nous avons emprunté les détails d'un écroulement d'une partie du tunnel sur le chemin de fer d'Amiens, rectifie ainsi son premier récit :

« L'écroulement d'une partie du tunnel du chemin de fer de Boulogne, qui a eu lieu samedi dernier, n'a pas eu fort heureusement beaucoup de gravité. Quelques travaux de peu d'importance suffiront pour réparer le désastre, et dans quelques jours il n'y paraîtra plus.

» Nous sommes allés sur les lieux, en compagnie d'un homme de l'art, et il est résulté clairement de notre examen que la portion du tunnel restée debout a des conditions de stabilité satisfaisantes. La cause réelle de l'écroulement est étrangère à l'orage qui a fâcheusement coïncidé avec l'événement. Un conducteur des travaux ayant ordonné à quelques ouvriers charpentiers de décaler quatre fermes parmi celles qui soutenaient la voûte, ces maladroits comprirent mal l'ordre qui leur était donné, et décalèrent presque toutes les fermes, et entre autres celles qui supportaient une portion de voûte achevée depuis quelques heures seulement ; il n'en fallut pas davantage pour déterminer la chute de cette portion de voûte, encore fraîche. Nous avons pu d'ailleurs constater que les murs latéraux n'ont éprouvé pendant l'accident aucune déviation, et que la voûte restée debout, comme la partie sur laquelle les voitures passent depuis longtemps, n'a pas fléchi d'une ligne. »

LES VICTIMES DU TRAVAIL. — On nous écrit de Vierzon, 20 juillet : « Un malheur vient encore de jeter le deuil dans l'armée infatigable des travailleurs qui, hélas ! marquent chaque jour de leur sang ces nouveaux champs de bataille d'où devra sortir un jour leur salut.

» Quelques fermes de la charpente établie au souterrain de Vierzon ont été renversées au moment où les derniers mètres de la voûte allaient être clavés. Treize ouvriers ont été plus ou moins grièvement blessés, quatre ont succombé. L'emplacement de cet affreux événement a été entièrement déblayé pendant la nuit et, par conséquent, le nombre des victimes est entièrement connu. »

— Des ouvriers du chemin de fer du Havre travaillaient à Rouen à creuser une tranchée, lorsqu'ils rencontrèrent sous leurs pioches une fosse d'aisance dont ils ne soupçonnaient pas l'existence : les miasmes qui s'en exhalèrent aussitôt firent tomber l'un d'eux asphyxié. Transporté immédiatement chez M. Berthois, pharmacien, rue Beffroi, il y a

aux pieds, lui dit : « Ah! toi, vous êtes heureux de m'avoir rencontré ; je suis marchand de chevaux, j'ai justement besoin d'un palefrenier ; vous êtes fort, vous me convenez parfaitement, je vous prends à mon service. » Le Normand accepta; l'autre alors lui dit qu'il allait chercher sa pendule, qui était en réparation chez son horloger, et l'engagea à le suivre. Après avoir parcouru plusieurs rues, il le fit arrêter et lui dit de l'attendre ; puis, à quelques pas de là, entra dans une boutique, où il resta quelques instants, puis revint auprès du Normand, lui dit qu'il fallait aller à son domicile chercher 10 fr., attendu que l'horloger lui demandait 75 fr., et qu'il n'en avait sur lui que 65. Le Normand s'empressa d'offrir les 10 fr. à son nouveau maître. L'homme à l'horloge ne se fit pas prier, fit mine de se diriger vers la maison de l'horloger, et ne reparut plus.

DILAPIDATIONS DE L'ADMINISTRATION MARITIME. — On sait déjà que le conseil d'Etat a autorisé les poursuites judiciaires contre les agents de l'administration de la marine, compromis dans l'affaire de Rochefort. Il y a eu, depuis quelques jours, de nouvelles arrestations. D'ailleurs, nous apprenons que la justice recherche avec une louable activité tous ceux qui, de loin ou de près, se sont associés aux agents de l'administration locale.

COMMUNICATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE. — Il est question, à Pampelune, d'établir un service régulier de correspondance pour la France, par Saint-Jean-Pied-de-Port. Un courrier serait expédié tous les jours. Le point intermédiaire ne paraît pas avoir été choisi avec bonheur, car, en introduisant cette grande amélioration dans la Navarre, on a choisi la route la moins importante et la plus coûteuse, car le pays est excessivement accidenté. Il y a lieu d'espérer que l'autorité, en examinant plus à fond ce projet, appelé à faire un grand bien au pays, adoptera une autre ligne. Il n'est personne qui ne reconnaisse que celle qui passerait par Vittoria, Toloso, Logrono ou Tudela, serait infiniment plus avantageuse que l'autre, dont l'utilité est fort contestable, et entraînera des dépenses bien plus considérables.

— La peinture à l'encaustique n'en est plus aux essais. Une nouvelle et remarquable application de ce procédé vient d'être faite dans la chapelle de la maison royale de Charenton, par un ancien grand-prix de Rome, M. François Dubois, auquel M. le ministre des travaux publics avait confié les peintures décoratives de l'intérieur. On doit louer dans cette œuvre, la simplicité religieuse de la composition, simplicité qui s'harmonise heureusement avec la pensée qui a présidé à la construction de l'édifice, et qui grandit l'impression générale au lieu de l'affaiblir.

VARIÉTÉS.

Critique littéraire.

LÉGENDES ET TRADITIONS DE LA NORMANDIE, par OCTAVE FERRÉ, 1 vol. in-8°, illustré. — Rouen, 1845.

C'est dans les traditions que le peuple dépose ses souvenirs, ses regrets, ses espérances. On peut juger l'Espagne du moyen-âge sur son romancero, l'Allemagne sur ses fraîches et panthéistiques légendes. Les traditions de la Bretagne nous montrent un peuple naïf et bon, mais opiniâtre comme ses rochers battus par la vague ; les légendes normandes attestent un singulier mélange de franchise et d'adresse, de défiance et de naïveté, et se distinguent entre toutes par un caractère éminemment démocratique.

La femme y figure souvent; puissance malfaisante quelquefois, mais le plus souvent apportant le bonheur avec elle. La Normandie est restée en ce point fidèle à la tradition du Nord, qui donnait au sexe faible un commerce avec la divinité. Les fées, qui ne sont que l'idéal de la femme, entourent, si l'on veut l'en croire, le paysan normand d'une bienveillante protection. Elles labourent pour lui pendant les belles nuits d'été, le réjouissent de leurs chants, réparent ses instruments d'agriculture, guérissent son bétail, et placent des gâteaux près de lui lorsqu'il s'est endormi sous le poids du soleil et du travail.

Ce ne sont pas, au reste, les seuls êtres surnaturels dont le paysan normand voit la protection s'étendre sur lui. Le *Gobelin* va la nuit troubler le repos du riche dans son château, il organise entre tous les ustensiles sonores un vaste charivari qui s'étend de la cave au grenier, mais il respecte le sommeil du pauvre. Pour écarter le noble des monceaux d'or enfouis sous la terre, il prend des formes étranges et s'environne de bruits effrayants ; mais lorsque cent ans ont passé sur un trésor enterré, le Gobelin l'extrait du sol et l'apporte au cultivateur qui lui a donné asile, lorsque par les froides soirées d'hiver il se transformait en chat noir ou en gros chien de ferme. Aussi le Normand se garde-t-il de repousser le pauvre ou l'animal qui l'implore : le pauvre peut être Jésus lui-même ; les animaux, gobelins ou non, sont souvent les bienfaiteurs de l'homme ; l'alouette va pour lui demander au ciel du beau temps ; le pivert de la pluie ; le martin-pêcheur porte bonheur aux lieux qu'il fréquente ; aussi, en faisant la récolte, ne manque-t-on jamais de lui laisser pour sa part quelques-uns des plus beaux brins de chanvre.

Mais l'animal que le Bas-Normand honore le plus, c'est le troglodyte, petit oiseau du genre des roitelets, toujours vif, alerte, sautillant, dont on ne manque guères, en la saison des amours, d'apercevoir la jolie tête grise sortant d'un nid de mousse et de fougère à la base des grandes haies. Introduisez votre main dans ce nid, vous y trouverez dix ou douze œufs blancs piquetés de carmin ; mais prenez garde d'être aperçu dans cette opération sacrilège. L'enfant qui, chaque jour, passe auprès de ce trésor l'admire, mais il le respecte, et pour rien au monde il ne priverait l'oiselet de sa future postérité. L'homme a une dette de reconnaissance à payer au troglodyte, ou plutôt à la *rebette*, comme on l'appelle en Normandie. Sans ce petit oiseau, le genre humain n'existerait plus.

... faible et de plus délicat dans la nature organisée, un oiseau, un être féminin? Poursuivons.

Le feu rendit promptement la vie au globe paralysé, la plante se reprit à végéter, l'animal à se mouvoir, l'homme à étudier et à régir la terre ; la face du monde fut renouvelée, mais le Prométhée ailé restait nu et disgracieux. Les oiseaux s'assemblèrent, et il fut voté d'enthousiasme que l'on ferait à la rebette un vêtement pour lequel chacun fournirait une de ses plumes ; de là le corsage gris et bariolé qu'elle porte encore aujourd'hui. Un seul oiseau se refusa à contribuer pour sa part à l'œuvre d'amour et de reconnaissance. L'ennemi de la lumière, le hibou, déclara qu'il ne donnerait rien à celui qui avait fourni à l'homme le moyen de restreindre son empire. Un cri d'indignation général accueillit cette proposition ; toutes les plumes se hérissèrent, tous les becs s'ouvrirent par un seul mouvement, et le hibou, poursuivi par tous ses frères, se hâta de gagner le creux d'un arbre, d'où il ne sortit plus à la lumière du soleil. Cette indignation s'est transmise de race en race, et aujourd'hui encore, bien que des milliers d'années se soient écoulées depuis, vous ne verrez pas un hibou s'aventurer au soleil, que tout le peuple ailé ne l'entoure, ne le harcelle et ne le force à s'isoler dans les ténèbres qu'il a choisies.

La science eût-elle trouvé une allégorie plus nette et plus délicate que cette légende née chez un peuple ignorant? En voulez-vous une autre non moins frappante?

Pendant la nuit de Noël, au moment de la messe de minuit, les forêts et les carrefours retentissent, assure-t-on, de violents coups de fouet auxquels répondent des cris douloureux. C'est un pauvre paysan qui se débat sous l'étreinte d'un cavalier impitoyable, le *varou*. Quand le varou a sauté sur les épaules d'un homme, il faut que l'homme s'élance en courant dans la campagne ; halliers, marais, précipices, rien ne doit le retenir, rien ne doit le faire dévier de la ligne droite ; chaque temps d'arrêt qu'il se permet, chaque carrefour qu'il rencontre lui vaut sept coups du fouet de l'impitoyable démon ; le jour seul met un terme à cette torture.

Cette légende n'a pas besoin d'explication : le paysan, c'est le travailleur ; le varou, c'est la misère, la faim, qui, dès qu'elle a saisi un pauvre homme, ne l'abandonne qu'à la mort, et redouble de cruauté chaque fois qu'il se repose ou qu'il cherche à se frayer une autre voie. Cette course se fait à l'heure même où l'on se réjouit de la naissance du Christ, pour montrer que le Rédempteur n'a pas racheté tous les hommes, et que le prolétaire attend encore son émancipation. La légende ajoute un détail d'une signification sinistre. Le prolétaire chargé du varou est rendu exceptionnellement à la liberté, si un passant qui le rencontre lui fait une blessure entre les yeux ; l'effusion du sang le délivre.

Terminons par une citation d'un genre moins sombre :

Lorsque vous voyagez de nuit à pied en Basse-Normandie, prenez garde, au moment où vous arrivez sur une lande, de poser le pied sur la *mauvaise herbe* ; à l'instant vous verriez tous les objets se déplacer : vous ne reconnaîtriez plus le sentier frayé entre les ajoncs nains et les bruyères fleuries ; cherchez-vous la lune dans le ciel blafard, elle vous indique le midi où vos souvenirs placent le nord ; une voix se fait entendre à distance, vous courez dans cette direction, la voix vous appelle dans une autre, se déplaçant à mesure que vous avancez ; épuisé de fatigue, tentez-vous de vous asseoir sur un quartier de rocher, l'image de votre femme inquiète, de vos enfants, de vos amis en pleurs vient vous assaillir ; vous reprenez votre course désordonnée et marchez en vain jusqu'à ce que le coq chante et que l'aurore illumine le ciel.

N'est-ce pas là l'emblème de l'homme lancé dans une fausse voie à son entrée dans la vie? S'il a marché sur la mauvaise herbe, s'il s'est imprégné des idées creuses de l'économisme et du libéralisme, le monde extérieur se transformera pour lui ; c'est en vain que les faits viendront l'avertir, que les plaintes de ceux qui souffrent lui prouveront l'erreur de son point de départ, il s'obstinera à chercher la lune au nord, et ne reconnaîtra son erreur que lorsque le jour se fera, c'est-à-dire lorsque l'harmonie se sera réalisée.

Ce ne sont pas ces légendes ni tant d'autres du même genre, sombres, capricieuses ou joyeuses, que M. Octave Ferré a prises pour texte de ses récits ; il a préféré les diableries qui sont beaucoup moins originales ; encore s'est-il gardé de rappeler celles où le peuple ne pouvant se venger autrement de ses oppresseurs, les damne ou leur impose de longues et bizarres pénitences. L'auteur des *Légendes de la Normandie* a choisi les traditions les plus vulgaires, et oubliant que leur charme est dans leur naïveté même, il les a jetées dans le moule des romans modernes. Son livre semblera amusant et curieux à ceux qui ne tiennent pas les légendes normandes de la bouche de leur mère ou de leur nourrice ; mais ceux-ci doivent se garder de le lire ; à un frais bouquet de fleurs champêtres, l'auteur a substitué des fleurs artificielles ; l'œil y sera trompé peut-être, mais le parfum n'y est plus.

J. FLEURY.

Grand Festival militaire.

Un temps magnifique a favorisé la belle fête dont l'Hippodrome a été aujourd'hui le théâtre. Les nuages dont le ciel était couvert et qui, un instant, ont menacé de se résoudre en pluie, ont épargné aux exécutants les ardeurs incommodes d'un soleil caniculaire. Dès une heure de l'après-midi, un courant continu de voitures et de piétons se dirigeait vers l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile ; à 2 heures les portes de l'Hippodrome étaient assiégées d'une foule immense. Tout autour de la

... mener à bonne fin une entreprise de cette nature.

Notre prochain feuilleton rendra un compte détaillé, au point de vue musical et artistique, de cette solennité. Aujourd'hui l'Association des artistes musiciens a donné une preuve éclatante de sa puissance ; mais *inpssance oblige* : le comité de cette Association ne l'oubliera point, et au besoin le public aurait le droit de l'en faire ressouvenir. Applaudissons au passé, mais surtout en raison des promesses qu'il renferme pour l'avenir.

ALLYRE B.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. W. à Ribeauvillé. — Reçu les 93. — Nous n'avons aucun renseignement particulier sur M. A. Jugez d'après sa circulaire, ses promesses, le patronage qu'il accepte, etc.

M. G. à Toulouse. — Très bien, ami. Nous servons immédiatement. Nous apprécions ce résultat.

M. V. C. à Montargis. — Allez à la poste et aux messageries de l'Hôtel des Postes.

M. D. à Paris. — Vous nous avez donné votre adresse rue Sainte, 42 ; mais vous avez oublié de nous dire le nom de la sainte. Aussi, une lettre que nous vous adressions, il y a quatre jours, nous revient-elle aujourd'hui, n'ayant pu vous trouver. Nous vous engagions à venir nous voir. Nous réitérons l'invitation.

Marchés.

Marché de Versailles du 24 juillet. — Foin 1re 48 à 45 ; 2e »» à »» ; 3e »» à »». — Paille de froment, 27 à 35 ; de d'avoine, 38 à 00. — Trèfle, 35 à 42. — Luzerne, 36 à 47. — Regain, 00.

Beurre en livres (les 100 kil.) 1re 210 ; 2e 180 à 200.

Œufs (le mille), 48 à 54.

Veaux, 229 vendus de 1,20 à 1,40 le kil.

Marché aux fourrages, du 24 juillet. — Faubourg Saint-Antoine. — Foin, 1re 56 à 57 ; 2e 50 à 53 ; 3e 00 à 00. — Sainfoin, 1re 48 à 00 ; 2e 45 à 46 ; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1re 00 à 55 ; 2e 50 à 52 ; 3e 00 à 00. — Regain, 1re 00 à 00 ; 2e 00 à 00 ; 3e 00 à 00. — Trèfle, 1re »» à 00 ; 2e »» à »» ; 3e »» à »». — Paille de blé, 1re 30 à 32 ; 2e »» à 28 ; 3e »» à 00. — Paille de seigle, 30 à »» ; 2e 00 à 3e »» à 00. — Paille d'avoine, 1re »» à 00 ; 2e »» à 00 ; 3e »» à »».

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 22 juillet. — CAHEN, colporteur, rue du Temple, 83. Juge-comm., M. Labbé ; syndic prov., M. Colombel, rue Castellane, 2. — COQUET, menuisier, rue Coquenard, 23. Juge-comm., M. Barthelot ; syndic prov., M. Gromort, passage Saulnier, 4 bis.

Bourse du 24 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 20	83 25	83 20	83 21
— — fin courant	83 25	83 23	83 23	83 15
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 80	121 70	121 60	121 70
— — fin courant	121 70	121 70	121 70	121 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	112 50	Banq. de Fr. dr cours	3355 »»
4 0/0 J. » »	107 »»	O. V. de Par. »	1370 »»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	410 »»
—— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1210 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann..... »	1105 »»

PRIMES. fin cour. fin proch.

3 p. 0/0...... d. 50 83 30 83 21 —— »» »» »» »»

5 p. 0/0...... d. 50 » »» »»» »» —— »»» »» 122 30

REPORTS. du Ct à fin du mois. D'un mois à l'autre.

3 p. 0/0..... 00 »/» »» »/» »» »/» »» »/»

5 p. 0/0..... 05 »/» »» »/» »» »/» »» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM..............	Der C.	100 1/2	
Récép. Rotsch.	»	» »/»	BELG. 2 1/2.....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	33 1/2	— 4 1/2......	»	» »/»
— — pass.	»	» »/»	— de 1840...	»	101 7/8
— 3 p. 0/0.	»	33 3/4	— de 1842...	»	103 5/8
Dette intérieure	»	32 5/8	— Banque....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	59 1/2	PIÉMONT........	»	» »»
HAITI............	»	» »/»	AUTRICHE......	»	395 »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. » »».

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1264 30
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	403 »»
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	200 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1273 50
— à Rouen.	970 »»
R.-Havre.	» »»
Avignon...	878 »»
Str. à Bâle.	218 75
Paris-Str...	462 50
Tours-Nant.	392 50
Orl.-Vierz.	606 »»
C. du Nord	703 75
Famp-Haz.	410 »»
Diep.-Féc.	400 »»
Boul. à Am.	480 »»
Orl.-Bord.	535 »»
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	565 »»
Bord-Teste	400 »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber.	» »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 82-00 à 83 ; courant du mois 83 à 81 ; août 84 à 85 ; 4 derniers mois, 83 à 00 ; 4 premiers 1847. 90.

LILLE. — Colza, 74 ; lin, 63-50 ; cameline, 82. — Sans expéditions.

ESPRITS 3/6. — Montpellier disponible 122-50, courant du mois et jusqu'en octobre, 122 ; novembre et décembre 115 ; 4 premiers mois 1847, »»».

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

LE TRAITÉ des voies urinaires de M. DUBOUCHET, médecin, voué depuis vingt ans à cette spécialité de l'art de guérir, est à sa 9e édition. — Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste. — Chez l'auteur, rue Taitbout, 14. — Consultations de midi à quatre heures.

Spectacles du 25 juillet.

7 h. 1/2 OPÉRA. —
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Spéculateur, Folies amoureuses.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Charlotte. (Première représentation.)
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Baronne de Blignac, Sport et Turf, Veuve.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Giroflée, Belle et la Bête, Quatre Reines, Mme Cérigny.
7 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Deux coupables, Garde, Voisin, 3 beaux-frères.
6 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Docteur noir.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Le marché de Londres.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Château des Sept-Tours.
6 h. 1/2 COMTE. — Riquet à la Houppe, Mort aux rats, Hommes de 16 ans.
6 h. 1/2 FOLIES. — La Tyran, le Juif, Prince d'un jour.
6 h. 1/2 LUXEMBOURG. — Pilules d'amour, Veuve de 16 ans.
6 h. 1/4 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
2 h. 1/2. HIPPODROME. — Les Dimanches, Mardis et Jeudis.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

vendiquer l'honneur. Dédaigneusement abandonnées à quelques penseurs et à quelques journalistes, elles auraient discrédité une profession de foi. On était trop positif pour s'engager dans ces chimères.

Quel progrès en quatre ans! Les répulsions sont tombées comme par enchantement, et si rapide a été la transformation, qu'électeurs et candidats se rencontrent aujourd'hui sur ce terrain nouveau dans un grand nombre de colléges. Les idées sociales figurent à des degrés divers dans beaucoup de programmes, et en quelques lieux elles lancent leurs propres candidats qui se parent bravement des couleurs nouvelles. Le nombre en est encore faible, sans doute, et il ne faut pas s'en étonner ni s'en plaindre, lorsque l'on sait combien de liens, combien de considérations gênent la liberté d'allure des candidats. Mais il y en a assez pour signaler aux plus incrédules la naissance et les progrès du parti social dans la nation.

Ce fait nouveau de la politique constitutionnelle devient surtout sensible, par certaines phrases qui colorent d'une teinte tout à fait nouvelle les circulaires des candidats purement politiques. Partout abondent les déclarations de sympathie en faveur des classes souffrantes, les promesses de concours à toutes mesures qui auront pour objet d'améliorer la condition du peuple, d'alléger ses charges, de donner à ses enfants le bienfait de l'instruction, de garantir sa vieillesse contre l'abandon et la misère. Beaucoup de candidats signalent les désordres industriels, le défaut de toute garantie pour le travail de l'ouvrier, surtout l'accroissement effrayant de la puissance féodale des grandes compagnies. Dans les circulaires il est question de grèves, de monopoles, de coalitions. Quelques candidats, et de ceux-là mêmes qui ne se posent pas en représentants du socialisme, ont annoncé leur dévouement à la sainte cause de l'organisation du travail.

Ces symptômes acquièrent plus d'importance, si l'on remarque qu'ils éclatent dans tous les partis, parmi les hommes les plus éminents dont chacun d'eux s'honore. Chez les légitimistes ces tendances nouvelles trouvent généralement bon accueil, et quelquefois un concours cordial. Le parti conservateur a fourni, en bien petit nombre il est vrai, quelques adhésions: nous citions naguères celle d'un avocat-général à la cour royale de Paris. Mais c'est principalement de l'opposition de gauche et du radicalisme que viennent ces manifestations, destinées à opérer prochainement la fusion de tous les hommes de progrès dans un grand parti national. On commence à comprendre, dans tous les rangs, qu'à se murer dans les cercles exclusifs des opinions hostiles, on s'immobiliserait dans la haine et l'inertie, tandis qu'à faire un pas en avant, sur le terrain neutre, ou pour mieux dire sur le terrain commun des améliorations sociales, où à la juste espérance de reconstituer l'unité des pensées et des sentiments, suprême ambition du patriotisme.

Il est encore bien remarquable que ces signes des temps nouveaux émanent généralement d'hommes nouveaux. Les chefs de parti qui ont conquis leur haute position par la politique pure, s'en tiennent à leurs succès, et ils craignent de s'aventurer dans les régions à eux inconnues du socialisme. Ils sont même très rares les anciens députés qui font volte-face pour obéir aux circonstances; politiquement il en coûte de se rajeunir, et l'on aime mieux vivre sur l'ancienne gloire. Nous en sommes peu affligés. Nous préfé-

Voici du reste un nouvel exemple de la façon dont se posent les candidatures phalanstériennes, dans les départements. Nous l'empruntons à l'*Echo de la Côte-d'Or*, nouveau journal de Dijon, qui prend place à son début dans les premiers rangs de la presse provinciale:

PROGRAMME DES ÉLECTEURS PHALANSTÉRIENS.

Trop restreinte en 1842, l'Ecole de Fourier s'est abstenue de toute manifestation à l'approche des élections. Il n'en est plus de même aujourd'hui: les principes politiques développés, soutenus par la *Démocratie pacifique*, se sont rapidement propagés. Elle compte parmi les électeurs des partisans qui ont résolu de prendre part à la lutte qui va s'ouvrir et d'employer, en faveur de ces mêmes principes, l'influence dont ils disposent.

En conséquence, les phalanstériens électeurs de Dijon croient devoir rendre public le programme suivant auquel ils se rallient pleinement.

(Suit une grande partie du programme que nous avons publié dans notre dernier numéro de huitaine.)

Le candidat dont les principes concorderont le plus avec ceux qui viennent d'être formulés, pourra compter sur leurs suffrages.

Les électeurs de l'opposition de Montargis portent leurs suffrages sur M. Victor Considerant.

Voici en quels termes le *Courrier français* accueillait hier cette candidature:

M. Considerant est un homme de cœur et d'un talent depuis longtemps déjà éprouvé; quels que soient les dissentiments qui, sur certaines questions, nous séparent de lui, nous serions heureux que les élections prochaines lui ouvrissent l'accès du Palais-Bourbon. Il est d'autres questions, et en grand nombre, des questions de liberté et de moralité publique, sur lesquelles nous sommes sûrs de nous rencontrer toujours avec lui. Nous nous occuperons en détail de cette candidature, que nous nous contentons ce soir de recommander aux hommes indépendants du collége de Montargis.

L'*Esprit public* reproduit aujourd'hui, en y adhérant, l'article du *Courrier français*.

Petit avis électoral d'un non-électeur.

C'est au moment des élections que se trouve nettement tranchée la division des Français en deux peuples: l'un qui fait la loi ou du moins qui nomme les délégués chargés de la faire; l'autre qui subit la loi sans concourir à sa confection, ni directement, ni indirectement.

Nous autres, au nombre de trente et quelques millions d'individus, qui formons le second peuple et qui n'avons point le vote politique, réservé à une minorité de deux cent mille censitaires, nous regardons cependant s'accomplir les élections avec le sentiment qu'il y a là une grande et flagrante usurpation d'un droit imprescriptible. Cette usurpation, qu'expliquent peut-être les misérables conditions de notre état social, se trouve consacrée par la loi; il faut donc nous y soumettre, et c'est ce que nous faisons tant que cette loi, attentatoire au double principe de la souveraineté du peuple et de l'égalité politique des citoyens, n'aura pas été changée. C'est à provoquer ce changement que doivent tendre aujourd'hui

ter du fond de notre âme. A eux maintenant [illegible] par le choix de mandataires qui ferment obstinément toute voie au progrès social, ils rendaient inévitable un nouveau recours aux révolutions!

Un non-électeur.

MOUVEMENT ÉLECTORAL.

M. Aumont, député sortant, candidat de l'opposition à Caen, dit dans sa circulaire:

Trois grands évènements, selon moi, s'accompliront vraisemblablement d'ici à quelques années.

Je mets en première ligne (je n'ai pas besoin de faire des réserves contre toute mauvaise interprétation de mes paroles), je mets en première ligne l'avènement d'un nouveau règne. En second lieu, une crise financière sur les actions des chemins de fer, à tous les jeux de bourse; elle est inévitable.

Enfin, une crise de travailleurs et ouvriers sera la suite et comme la conséquence forcée de la crise financière. Il faudra parer à de tels évènements.

Je ne vous dissimule pas que la crise des artisans et des ouvriers renferme la question la plus sérieuse et la plus révolutionnaire de notre époque; car la véritable lutte constitutionnelle et parlementaire ayant disparu dans ce qu'elle a de vrai et de sincère, il ne restera plus que le combat entre la monarchie et les doctrines populaires. L'opposition, qui veut la sincérité du gouvernement représentatif, parce qu'elle aime la liberté pour la liberté même, l'opposition a, dans son programme ou dans la libéralité et la générosité de ses principes, des moyens et des mesures pour satisfaire aux besoins et aux intérêts les plus pressants des classes populaires; il le faut, et cela doit être. Ces classes sont les seules qui ne sont pas représentées dans le gouvernement et qui n'aient pas la plus petite place dans les grands pouvoirs publics; l'opposition serait condamnable si elle ne pensait un jour à satisfaire et à régler de tels intérêts.

Le système (qu'on me pardonne ce mot), le système cafard qui nous régit, et que nous combattons, semble embrasser avec tendresse la cause des ouvriers, qu'il porte dans son cœur; il est disposé, en effet, à leur fournir ce qu'il appelle du travail; il le fait, et ce n'est pas là ce que je blâme; mais il ne fait rien pour le cas où le travail viendrait à manquer, ni pour ceux qui ne peuvent se livrer au travail.

Les lignes suivantes de la circulaire de M. Saivres, candidat conservateur à Montbéliard, annoncent de généreuses tendances:

Ce temps de calme doit être employé à combler les lacunes qui existent encore dans le programme de l'instruction primaire, à fixer le sort des instituteurs, à satisfaire les besoins réels des populations, à augmenter le bien-être général, mais plus spécialement, et avant tout, celui des classes pauvres. C'est une mission que je m'efforcerai de remplir avec tout le dévouement dont je suis capable.

De louables tentatives ont été faites pour fonder l'asile qui doit moraliser l'enfance, ouvrir le refuge qui doit accueillir la vieillesse. Je suivrai avec un intérêt constant le progrès de ces institutions, qui fortifieront la bonne harmonie qui règne dans la société.

Le but que je me propose est de conquérir tous les progrès réali-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 26 JUILLET 1846.

LE CERF.

Je suis le cerf à cause de ma teste;
Par les Grecs fuz *ceratum* surnommé.
En beauté l'excède toute beste
Dont à bon droit ils m'ont ainsi nommé.
Pour le plaisir des rois je suis donné:
De iour en iour les veneurs me pourchassent
Par les forêts. Je suis abandonné
A tous les chiens qui sans cesse me chassent.

Toute la destinée du cerf est écrite en ces vers. Victime réservée aux honneurs de la tuérie royale pour la beauté de son corps, éternel objet de l'ardente convoitise de la meute pour l'excellence de sa chair. Un dix-cors ravagé par de profonds chagrins et désireux de verser ses peines dans le sein d'un homme pieux, n'emprunterait pas à la poésie un langage plus touchant, plus naïf, que celui que lui prête Dufouilloux.

Noble et douce nature, créature victime, encore une bête du bon Dieu!

Car il y a les bêtes du bon Dieu, comme il y a les bêtes du diable. Les hirondelles et les bergeronnettes sont des oiseaux du bon Dieu; le hibou et le vautour sont des oiseaux du diable; le renard, emblème du procureur, le bouc, emblème de la luxure, relèvent de Satan; le bœuf et la brebis, emblèmes du travailleur exploité, relèvent du bon Dieu.

Il y a aussi les peuples de Dieu, l'Athénien, le Français; les peuples de Satan, le Juif, l'Anglais; les socialistes de Dieu, ceux qui réclament le droit de vivre pour tous et qui écrivent que le bonheur est la destinée de l'homme; les socialistes de Satan, qui disent que la misère est le lot fatal des masses, qui, après avoir fait semblant d'abolir l'héritage et de chercher la femme libre, ont vendu pour un peu d'or leur plume et leur conscience aux juifs. Infamie sur les apostats! Et ça demande à être député!

Il n'y a qu'à consulter les légendes historiques et religieuses de tous les peuples pour reconnaître que le cerf est un des instruments dont Dieu s'est servi le plus souvent pour faire part aux mortels de ses desseins sur eux. Ce fut un cerf blessé du mont Ida qui donna à l'homme la première leçon de thérapeutique, et lui fournit la recette du dictame avec la manière de s'en servir. Ce qui me rappelle que l'autre jour une impardonnable distraction m'a fait oublier de glorifier la chèvre pour sa découverte du café, emblème d'amour charnel, qui ne pouvait être inventé que par une bête folle de son corps.

Saint Hubert, gentilhomme austrasien (lorrain), s'abandonnait à sa passion pour la chasse avec une fougue qui lui faisait complètement négliger le salut de son âme. Le bon Dieu, qui avait des desseins sur lui et qui le destinait à être un jour le patron vénéré de la corporation des chasseurs, lui fit faire un beau matin, ou un beau soir, la rencontre d'un cerf qui portait un saint-sacrement sur son chef en guise d'andouillers. La légende rapporte que les flammes qui jaillissaient de cet appareil lumineux étaient si éblouissantes, que les chiens qui chassaient l'animal en prirent peur et renoncèrent à courre le cerf pour le reste de leur vie. Leur maître fit mieux; averti par cette manifestation éclatante que le Seigneur n'approuvait que médiocrement ses occupations habituelles, il dit adieu à ses chiens et se retira au fond d'un hermitage, où il édifia ses frères en Jésus par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, partageant désormais son temps entre la pipée, la prière et la préparation de ses remèdes secrets contre la rage.

Ou je me trompe fort, ou il doit y avoir un peu de cerf dans la biographie de saint Eustache et dans celle de saint Germain-l'Auxerrois.

Qui nourrit le fils de Geneviève de Brabant du lait de ses mamelles? Une biche... Qui fut dans le désert la consolatrice et l'amie de cette femme innocente, malheureuse et persécutée par un tyran barbare, soupçonneux et peu délicat? Une biche.

Je n'en finirais jamais si je voulais citer tous les exemples qui prouvent que l'humanité, dans ses afflictions, a toujours trouvé refuge et reconfort près de la biche et de sa famille. Toutes les histoires un peu poétiques en sont pleines.

Il y a dans le poème de Jocelyn une biche qui a certainement plus de sentiments humains dans le cœur que cet odieux évêque de Grenoble, lequel ne trouvant pas que son propre martyre lui garantisse suffisamment sa place au paradis, force deux jouvenceaux qui s'adorent à s'immoler et à se damner pour lui en cette vie et dans l'autre. Fi! l'affreuse religion!

Qui n'a pas lu dans les *Métamorphoses* d'Ovide l'épisode touchant du jeune Cyparisse, inconsolable de la mort de son cerf, et qu'Apollon, touché d'un si beau désespoir, change en cyprès, image des douleurs éternelles.

Oh! oui, le contrat d'alliance et d'amitié entre l'homme et le cerf a été signé, il y a bien longtemps; Phèdre en parle dans ses fables; mais si le cerf l'a toujours scrupuleusement respecté, il faut bien [illegible] que l'homme y a donné de fiers coups de canif. Que de fois [illegible] pas plus tard que l'année dernière, un malheureux [illegible] bout de jambes et de ruses, chercher un refuge [illegible] l'homme, et celui-ci lui plonger son couteau dans [illegible] ler et le saler après. Ainsi, l'Anglais victorieux reconnut un jour la confiance du magnanime empereur qui lui demandait un asile, l'enchaîna, le garrotta, le cloua sur un roc désert, au sein de l'Atlantique, et l'y fit sécher de consomption et d'ennui... l'Anglais, ce même Anglais que M. Guizot et M. Thiers se disputent l'honneur de servir à genoux, l'Anglais qui fait nos chemins de fer pour nous briser le corps, qui fera demain nos lois et nos législateurs, nos législateurs qui lui vendront pour des actions de chemins de fer l'honneur et le sang de la France. Oh! Dieu de ma patrie, détournez de ma bouche ce calice de turpitude et de vénalité!

Mais puisque le cerf avait été doué du triste don des larmes par le suprême ordonnateur des choses, apparemment que c'était pour s'en servir. Cette réflexion est juste.

C'est vrai, le cerf symbolise l'homme juste, le travailleur persécuté par l'égoïsme des grands seigneurs et livré à l'exploitation de tous les agents parasites de l'administration civilisée (chiens courants).

Et ce travailleur-là n'est pas un travailleur ordinaire, un simple manœuvre possédant ses bras pour tout capital, comme disait le grand ministre Turgot, l'ami du peuple et du bon roi Louis XVI, ce prince dont la civilisation fit un martyr, et dont l'Harmonie eût fait un si glorieux président de la série des ingénieurs-mécaniciens.

Le cerf travaille de tête... C'est un de ces poursuivants acharnés de la science, pour lesquels la science n'a que des épines et qui périssent d'une manière misérable comme Salomon de Causs, pour avoir devancé les idées de leur siècle.

Que d'obstacles à surmonter pour l'inventeur, avant d'avoir parfait son œuvre! Après les douleurs de l'enfantement, que de douleurs pour faire accepter sa découverte, pour pouvoir la développer dans son beau! Que de souffrances dévorées dans la solitude! Las! l'inventeur aussi fut doué du triste don des larmes.

Le cerf n'apporte en naissant que les rudiments de sa parure de tête, dont le développement parfait et régulier représente la série industrielle ornée de son pivot, le merrain. De même que le cerveau de l'inventeur s'enrichit chaque année d'une acquisition nouvelle, ainsi, la tête du cerf doit s'accroître avec l'âge de quelque nouvel andouiller:

Le daguet n'a, sur la tête,
Que quelques dagues seulement;
C'est une petite bête
Qui se fait chasser très longtemps!
(*Fanfare du daguet.*)

Mais comme le *daguet* (cerf qui prend sa deuxième année) a remplacé le faon, le *haire* (un an de plus) a succédé au daguet; la *troisième tête* au haire; la *quatrième tête* à la troisième; le *dix cors jeunement* à la quatrième tête; le *dix cors* au dix cors jeunement.

Or, chacune de ses métamorphoses a été pour la malheureuse bête

ment, si importante pour l'augmentation des richesses de la France; celle des servitudes militaires qui entravent les constructions et les rectifications des routes dans les départements frontières; celle de la réduction de la rente cinq pour cent; celle de la taxe uniforme des lettres: toutes ces réformes exigeront de votre représentant des efforts assidus, et je combattrai avec zèle les raisons dont on voudrait s'autoriser pour les différer.

La circulaire de M. Chamborant aux électeurs de Confolens contient les lignes suivantes:

Mes principes sont ceux de 1789. J'appartiens aux opinions démocratiques modérées, chrétiennes. Le cas échéant, je siégerais à gauche. Mon opposition, toutefois, ne serait jamais systématique; je ne consentirais jamais à confondre la cause des principes avec celle des hommes. Les personnes ministérielles; les personnages dynastiques, n'ont d'autre valeur pour moi que celle qui peut être utilement employée pour le développement incessant, gradué des intérêts permanents, moraux et matériels de mon pays.

Trois choses me préoccupent avant tout: le sort des classes ouvrières; la réduction de l'impôt excessif qui nous écrase; la conciliation des gens honnêtes de tous les partis.

Je pourrais résumer ma vie et mes études dans ces trois points; car voici près de vingt ans que je m'occupe de la solution des difficultés économiques et politiques qu'ils présentent.

L'Etat doit la vie physique et morale à la masse de nos travailleurs.

Il n'y a pas de force réelle dans un état sans une bonne assiette de l'impôt, et cette assiette sera mauvaise tant que l'impôt ne sera pas devenu une charge légère pour les contribuables.

L'Etat, enfin, sera toujours gêné dans la liberté de ses mouvements, dans l'expansion de ses légitimes influences et de sa grandeur, tant que les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent, n'auront pas consenti à oublier leurs griefs et leurs rivalités réciproques dans l'intérêt suprême et permanent de la patrie.

Nous trouvons les passages qui suivent dans le compte-rendu adressé par M. Vieillard, député sortant de l'opposition, aux électeurs de Carentan:

Vous vouliez toutes les réformes qui, dans le développement paisible et régulier des institutions, peuvent et doivent dégager la pensée d'entraves odieuses, supprimer ou diminuer tout impôt qui n'offre pas une utilité réelle, améliorer le sort des classes laborieuses.

Vous vouliez que les finances de l'Etat, cette cotisation de chacun pour l'avantage de tous, fussent administrées avec intelligence et probité.

Vous vouliez enfin que l'enseignement de notre jeunesse fût arraché à l'arbitraire intéressé du pouvoir et confié à des lois protectrices de l'avenir de la patrie.

Le gouvernement a pu faire avorter toutes les propositions qui avaient pour but d'étendre le cercle de l'élection, de réduire et de limiter dans la Chambre le nombre des fonctionnaires, de la préserver du contact impur des spéculations, de rendre à la presse, garrottée par [...] des petits, une sorte de féodalité industrielle, livrant à l'aveugle empressement de la cupidité l'exploitation de nos principales voies de communication, et plaçant les populations alarmées entre la catastrophe du 8 mai et celle du 8 juillet, entre les souvenirs de Versailles et les impressions toutes récentes de Fampoux!

M. Vieillard est aussi porté à Cherbourg par l'opposition.

M. Crozet, candidat de l'opposition à Grenoble, exprime ainsi ses vœux politiques et sociaux:

Je voudrais voir la France reprenant, parmi les nations, le rang qui lui appartient, le premier rang;

L'ordre régnant dans son sein pour faire régner la véritable liberté;

L'ordre dans les finances; plus de cette dissipation effrénée des deniers publics qui porte l'impôt à ses dernières limites, qui ruine le riche et accable le pauvre;

Des institutions solides qui ne permettent plus la violation des lois, qui nous défendent contre tant d'abus que nous voyons, contre cet abominable corruption, cette désolante démoralisation qui menace de tout envahir; des institutions qui fassent porter à chacun la responsabilité de ses actes;

La liberté de conscience, la première de toutes, fortement garantie;

Le corps électoral nationalement, loyalement constitué, parfaitement libre dans le choix de ses représentants;

La paix, mais une paix solide appuyée sur la puissance, la puissance sans laquelle il n'y a pour un peuple ni paix, ni richesses durables, ni honneur, et qui est la santé des nations;

Le commerce et l'industrie protégés par les lois, honorés comme ils doivent l'être;

L'égalité, l'harmonie dans toutes les classes de la nation régies par des principes, comme dit notre grand poëte, et non par des ministères de partis;

La condition des classes laborieuses et productrices améliorée, objet constant de la sollicitude de l'Etat, le droit de vivre par le travail hautement reconnu;

L'association pour toutes les grandes choses, protégée et réglée, sans oublier jamais que la plus grande des associations, c'est le gouvernement.

Dans sa circulaire aux électeurs de Rambouillet, M. d'Escune formule ainsi son programme:

Je voudrais qu'il ne reculât pas devant la liberté de conscience par la consécration de la liberté d'enseignement et la reconnaissance des imprescriptibles droits du père de famille.

Je voudrais qu'il ne reculât pas davantage devant la liberté civile, politique et religieuse, en proclamant les droits d'association pacifique et régulière dans la limite des lois, qui peuvent réglementer la faculté, mais non la confisquer.

Je voudrais qu'il acceptât dans toute son étendue la liberté du travail national, en réclamant pour lui tous les adoucissements de taxe et d'impôts compatibles avec un gouvernement fort, mais paternel, mais économe: par exemple, la conversion de la rente, qui ferait refluer les

Nous n'avons pas reçu la circulaire de M. Lherbette, mais un journal qui combat sa réélection, le range au nombre de ceux qui réclament l'organisation du travail.

Procès d'Elbeuf. — Les Machines et les Ouvriers.

La cour d'assises de la Seine-Inférieure s'est occupée ces jours derniers de l'affaire des troubles d'Elbeuf.

On se rappelle les faits de la cause. Nos lecteurs n'ont pas oublié que le 22 mai dernier, le bruit se répandit dans la population ouvrière d'Elbeuf que M. Félix Aroux, fabricant, qui avait importé d'Angleterre une machine appelée trieuse, qu'il faisait fonctionner depuis quelques jours sous la direction d'un Anglais, avait congédié trente femmes employées chez lui, et dont le travail allait se trouver remplacé par celui de la nouvelle machine. Aussi, vers les huit heures du soir, à la sortie des ateliers, des groupes nombreux se formèrent devant la fabrique de M. Aroux, puis des cris menaçants se firent entendre: « Il nous faut la mécanique pour la brûler; qu'on nous livre l'Anglais et la machine! »

Le maire et les commissaires de police intervinrent, mais il ne purent dissiper le rassemblement; la garde nationale fut appelée, mais elle demeura impuissante; on fit alors venir des troupes de ligne et de la gendarmerie: une collision eut lieu; des pierres que l'on fournissait en faisant la chaîne, furent lancées sur les troupes, qui répondirent par des coups de baïonnettes; le logement du portier de M. Aroux fut pillé; on arrêta ceux qui furent le plus remarqués dans cette émeute, et c'est sous l'inculpation de ces faits que sont cités devant la cour: 1° Louis-Stanislas Saint-Amand, ouvrier de fabrique; 2° Théodule Lecoq, briquetier; 3° Hippolyte Poullain, teinturier; 4° Modeste Dugard, ouvrier de fabrique; 5° Paul Dugard, bûcheron; 6° Vital Démare, tableur; 7° Adolphe Marchand, homme de corvée; 8° Victor Berrier, ouvrier briquetier; 9° Albéric Minfray, déchargeur; 10° Pierre-Michel Dumouchel, ouvrier charpentier; 11° Joseph-Alexandre Delaunay, ouvrier tondeur; 12° Victor Pencin, ancien postillon; 13° Louis Papavoine, manœuvre maçon; 14° Adolphe Cressent, ouvrier cordonnier; 15° Norbert-Napoléon Moisant, tisserand; 16° François-Auguste Delaruelle, gardeur de bestiaux; 17° Eugène-Prosper Lauvray, ramoneur; 18° Anne Savignac, trieuse.

Les débats n'ont révélé rien d'important. On a remarqué que le maire et les gardes nationaux d'Elbeuf n'ont pas reconnu positivement les accusés, qui n'ont été signalés que par les soldats de la ligne et la gendarmerie. Parmi les accusés, les uns ont avoué avoir jeté des pierres; la plupart se sont défendus par des dénégations.

M. l'avocat général Chassan a soutenu l'accusation et a demandé une punition exemplaire des perturbateurs.

Dans une éloquente et lumineuse plaidoirie, Me Deschamps ne s'est pas contenté de discuter les faits relatifs à ses clients, il a abordé hardiment la question des machines et du salariat. Nous reproduisons, d'après le *Journal de Rouen*, une partie de son plaidoyer.

M. l'avocat-général, a-t-il dit, s'est étendu avec complaisance sur l'histoire de la ville d'Elbeuf, sur sa prospérité toujours croissante. Prospérité croissante! je souhaite sincèrement pour elle que ce mot ait une signification plus vraie qu'en politique. M. l'avocat-général a oublié que là où commence la prospérité d'une ville, là commence aussi la décadence d'une autre. Qu'il regarde à côté d'Elbeuf, il verra Louviers et Darnétal, au détriment desquels il s'est élevé, et qu'il a presque absorbés.

On nous dit que c'est une prospérité nationale que celle de la ville d'Elbeuf; prospérité nationale, soit! si, par là, vous n'entendez parler

---

une crise douloureuse. Elle a été obligée aussi de se retirer dans la solitude et loin de tous les regards pour mûrir en paix son travail; mais à peine a-t-elle reparu dans la lice, fière du nouveau perfectionnement de son procédé, qu'elle se trouve soudain le point de mire des traits acérés de l'envie, des attaques de la concurrence, de la cupidité du fisc, je veux dire des chasseurs. Car le cerf qui a perdu son bois en mars, l'a refait en juin, et c'est l'époque où le *gagnage* est friand, et où commence la venaison du cerf. Tayaut! Tayaut! écoutez le cri de guerre des veneurs et le bruit étourdissant des fanfares qui sonnent la *royale*, c'est un dix cors qui fuit devant la meute; pour lui vient de s'ouvrir l'ère des persécutions.

Et voyez le malheur... à mesure que son cerveau s'enrichit, que son noble front s'illustre, s'accroît dans la même proportion le nombre de ses persécuteurs. Tant qu'il n'était que daguet, jeune et léger de bagage scientifique, c'est à peine si les veneurs daignaient s'occuper de lui. Son obscurité lui tenait lieu de sauve-garde, et puis le poids de l'existence est si facile à porter au matin de la vie, et ses jarrets étaient si vigoureux, si souples! Attendons qu'il profite, disaient-ils, pour aujourd'hui le jeu ne vaut pas la chandelle. Mais voici que le daguet est devenu dix-cors, que l'embonpoint et la pesanteur lui sont arrivés avec l'âge. En avant, piqueurs et limiers, plus de repos à la bête, son bois au ratelier, sa chair à la curée!

C'est pour en venir là que le noble animal a refait tous les ans sa tête, dont le poids a fini par alourdir sa marche. Travail infructueux comme celui de l'inventeur obligé de recommencer tous les ans sa besogne, sans pouvoir parvenir à dompter la misère où le retient invinciblement l'oppression du capital oisif ou de la caste privilégiée. Travailleurs, caste maudite, il est écrit dans la Bible et dans l'Evangile de saint Malthus et de saint Baptiste Say que vous périrez à la peine, que le produit de vos sueurs appartient à vos maîtres. Courbez vos fronts devant la loi du plus fort, subissez l'arrêt du destin....

Et les victimes, découragées par l'inutilité de leurs efforts, se résignent ou vont demander à l'ivresse l'oubli momentané de leurs maux et de leur avenir. Et les apôtres de la fausse morale, souteneurs-nés des priviléges, des classes fainéantes, et les valets de plume de l'impure Albion, messieurs les économistes, prennent texte de l'abrutissement où le triomphe de leurs doctrines a plongé leurs victimes, pour tonner contre l'immoralité native des classes laborieuses. Et M. le préfet de l'Oise range par arrêté le cerf et le chevreuil dans la catégorie des animaux nuisibles!!

Parce que de pauvres bêtes, à qui si peu de jouissances sont livrées en ce monde en retour de tant de misères, parce que le cerf, le daim et le chevreuil semblent se jeter avec avidité au printemps sur les pousses des jeunes chênes, qui leur procurent une ivresse passagère, une minute d'abandon, d'insouciance gaîté, trop souvent expiée par un châtiment terrible, de cupides propriétaires de forêts, d'insensibles administrateurs ont déclaré les trois innocentes espèces duement atteintes et convaincues du vice originel d'ivrognerie. Ainsi disent les ministres puritains d'Albion, parlant des prolétaires irlandais et saxons, méprisable canaille imbue de tous les vices.

Parce que le cerf, aigri par les chagrins sans nombre dont il est assailli, recherche avec fureur les distractions d'amour, les mêmes l'ont accusé de luxure et d'impudicité. Comme si la privation et la misère n'étaient pas les légitimes excuses de tous les excès des sens! comme s'il était possible au pauvre monde d'apporter de la mesure dans la jouissance du seul bien que le riche ne lui ait pas encore interdit! Ah! la morale vous est facile à vous, riches impotents blasés sur les jouissances d'amour, et qui pouvez acheter à prix d'or les caresses et la chair de la fille du peuple, sauf à l'abandonner, votre caprice passé; mais faites boire le cerf à votre auge et constituez-lui un harem, et vous verrez qu'il ne vous scandalisera plus de ses débordements. Eh parbleu! ne s'enivre pas, on le sait de reste, qui peut boire à sa soif le vin des meilleurs crûs. La fausse morale est fille de cette aristocratie britannique qui s'écria un jour par la voix de Bolingbroke: « La vigne ne croît pas dans notre île, mais nous buvons le vin de toutes les nations. »

J'ai dit les mœurs du cerf, j'ai raconté sa vie, si remplie d'amertume. C'est l'orgueil des forêts, c'est le gibier royal par excellence. L'espèce en est répandue par tout le globe. Le Jardin-des-Plantes de Paris en possède aujourd'hui une dizaine d'espèces vivantes, dont la plus semblable à la nôtre est celle du Malabar. Les savants des Académies avaient imaginé dans le temps de chercher querelle à Virgile pour avoir affirmé l'existence du cerf africain. Il paraît que ces Messieurs tenaient énormément à ce que la terre d'Afrique ne nourrît que des antilopes et des gazelles. Les lauriers de notre dernière conquête ont dû les contrarier beaucoup, car on a rencontré le cerf en Algérie, au district de la Calle, probablement dans les lieux mêmes où l'avait observé le pieux Enée, il y a vingt-cinq siècles.

Le cerf a pour ennemis tous les carnassiers du globe, les canins et les félins notamment. Dans la Perse et dans l'Inde, on le chasse au guépard, charmante espèce de tigre qui se dresse comme un lévrier. Je ne sache pas qu'on le chasse nulle part à l'oiseau, à l'instar de la gazelle. Pline affirme néanmoins que de son temps les aigles faisaient beaucoup de chagrin aux cerfs, commençant par leur troubler la vue avec la poussière de leurs ailes, puis leur crevant les yeux. Le gypaëte des Pyrénées et des Alpes a été accusé aussi de faire usage d'un procédé identique pour détruire le chamois et l'isard. Ici je ne m'inscrirai pas en faux contre le témoignage de Pline, quoiqu'il se soit passé du temps de cet écrivain une foule de choses d'histoire naturelle qu'on n'a pas observées depuis. J'ai vu des pies et des corneilles poursuivre des levrauts dans nos champs et leur crever les yeux. Le faucon blanc d'Afrique, qui n'est pas plus gros qu'un pigeon, attaque la gazelle, je ne vois pas pourquoi l'aigle et le gypaëte ne s'en prendraient pas au cerf ou au chamois dans un besoin urgent.

Dans les forêts du Nord où le cerf disparaît pour faire place à l'élan et au renne, les principaux ennemis de ces deux races sont le loup, le glouton et le chat-cervier, le loup qui chasse à forcer comme le chien, et qui pratiqua de temps immémorial la méthode des relais; le glouton et le chat-cervier qui préfèrent l'affût et s'embusquent dans les branches touffues des sapins, pour de là se laisser choir sur la proie qu'ils guettent au passage. L'ours a toujours été plus friand de fraises et de miel que de chair: le cerf et ses congénères ont eu rarement à se plaindre de lui. Je ne suis pas fâché de trouver, en passant, l'occasion de délivrer ce certificat de bonnes vie et mœurs à une bête trop calomniée.

D'innombrables troupeaux de cerfs émaillaient le sol des prairies et des forêts de l'Amérique du Nord, avant que la fée de l'industrie y eût transformé d'un coup de sa baguette le désert et la solitude en cités populeuses, et n'eût planté les assises des ports aux plages limoneuses où dormaient naguères au soleil les caïmans musqués. Le cerf (daim de Cooper) constituait alors tout le fonds de la richesse sociale, tout le capital des Peaux rouges, de la rive gauche du Mississipi jusqu'à l'Atlantique, comme le bison, celui des Peaux rouges de l'Ouest, de la rive droite du fleuve jusqu'aux Montagnes Rocheuses. C'était pour eux, ou pour elles, la manne du désert, leur unique ressource contre la faim, supplice normal de la sauvagerie. L'Européen civilisé, cet être que saisit le besoin de gaspillage et de destruction, à la vue des richesses, n'eut garde, comme on pense bien, de ménager celles-ci. Il vint des exterminateurs de partout pour faire la guerre aux daims et aux bisons, et ces espèces n'eussent pas duré un siècle, si l'esprit de conservation, inhérent à la propriété, n'eût fini par insuffler une idée raisonnable dans le cerveau des Yankees. Donc ces destructeurs acharnés s'aperçurent un jour qu'ils n'étaient pas les seuls à vouloir la fin de leur fauve, et que le loup et le couguar (panthère grise d'Amérique) leur faisaient dans ce but une rude concurrence. Adonc ils déclarèrent une guerre à mort, guerre de concurrence à ceux-ci, et la bataille dure encore et si bien, que le daim, comme le pigeon de la fable, profite largement du conflit des voleurs; c'est-à-dire que l'espèce se repeuple depuis lors aux prairies et aux forêts de la Nort-Amérique, et que le cerf américain, toujours ami de l'homme, toujours confiant dans sa générosité, vit aujourd'hui dans la conviction intime que l'homme n'a été poussé à sévir contre le couguar que par le seul désir de l'obliger, lui cerf. Pour quoi chercherais-je à détruire ces illusions candides?

Le cerf méritait d'être honoré mieux que partout en France; la France est la patrie des illustres veneurs. ***France, nourrice de toute noblesse et fontaine des sciences et des arts***, dit Jacques Dufouilloux, gentilhomme poitevin, le plus grand des écrivains du cerf que je connaisse, et dont j'engage tous mes lecteurs, je ne dis pas toutes mes lectrices, à lire le célèbre traité de ***Vénerie***, nouvellement réédité par

SUPPLÉMENT

est montée, M. Aroux congédie trois ouvrières; on annonce qu'il en congédiera d'autres à la fin de la quinzaine. La nouvelle circule, elle grossit; on parle de 50 ouvrières renvoyées. Le soir on s'attroupe auprès de trois femmes qui se plaignent d'avoir été congédiées. L'une d'entre elles pleure. Elle songe à son enfant qui n'aura plus de pain. Des ouvriers l'écoutent, des maçons, des charpentiers qui n'ont pas d'intérêt direct dans l'affaire, et se promettent de lui faire rendre justice.... Circonstance aggravante, selon le ministère public! il ne s'agissait pas d'eux, les ouvriers devaient passer sans y prendre garde! La charité, la fraternité nous sont imputées à crime!

Donc, autour de cette femme qui pleure il y a des gens qui font un retour sur eux-mêmes, qui pensent à ce qu'ils ont souffert l'hiver dernier au milieu du chômage de l'industrie, qui songent à ce qu'ils souffriront demain, si quelque machine anglaise vient leur enlever leur travail. L'émeute s'est traduite par des violences déplorables, mais, au commencement, il y avait des pleurs!...

Maintenant, les ouvriers ont-ils eu tort de s'inquiéter de l'importation d'une nouvelle machine? Je ne veux pas envenimer le débat, je ne veux pas soulever des questions sur lesquelles, quoiqu'elles ne touchent pas directement aux intérêts politiques, on est loin d'être d'accord, et surtout la question du malaise chez les classes ouvrières, qui les rendent plus inquiètes et plus disposées à l'émeute. Je ne veux pas traiter ces questions, que l'on place pourtant en dehors des préoccupations politiques. Il ne faut pas que cette barre devienne une tribune du haut de laquelle on puisse proclamer des théories plus ou moins contestées.

Je dirai seulement comme un grand poète dont les opinions ont été jugées parfaitement orthodoxes, car un manteau de pair a été jeté sur ses épaules, je dirai comme Victor Hugo: « Que de même qu'il faut considérer le soldat comme l'ouvrier de la guerre, il faut considérer l'ouvrier comme le soldat de la paix. » Si le soldat n'a pas le droit de se plaindre d'avoir des chefs, il a du moins une existence assurée, certaine; l'Etat pourvoit à ses besoins et ne le laisse pas en présence de chefs qui ont des intérêts contraires aux siens. Pour les officiers et les soldats, l'intérêt est le même. L'ouvrier, lui, au contraire, se trouve souvent en présence de chefs dont les intérêts sont contraires aux siens. De là naissent des antagonismes, des luttes acharnées, et l'ouvrier a recours au pire de tous les remèdes, la violence!

L'ouvrier a tort et raison à la fois de redouter la concurrence des machines. Il aurait tort sans doute, s'il voulait réclamer la suppression totale des machines, s'il voulait que tout se fît par le travail des mains. Les machines sont le complément de l'intelligence humaine; elles centuplent les forces de l'homme et viennent au secours de sa faiblesse. Par elles, l'homme devient maître de la nature. Les eaux, les vents, le feu lui sont soumis. Si l'ouvrier ne comprenait pas cela, il aurait tort. Certains économistes voient dans le développement des machines un intérêt plus grand encore. Lorsqu'elles seront arrivées au plus haut degré de perfectionnement, l'ouvrier ne serait plus assujetti aux travaux manuels les plus pénibles; son labeur serait considérablement diminué. Il pourrait alors cultiver son intelligence, s'occuper de son âme, de son avenir, de sa famille. Je fais des vœux sincères pour que ce ne soit point un beau rêve. — Si l'ouvrier voulait la destruction complète des machines, il aurait tort, je le répète; mais s'ensuit-il que, transitoirement, l'introduction brusque des machines ne lui puisse être funeste?

On nous a dit: plus la production sera grande, plus les objets de consommation se donneront à bon marché, et l'ouvrier pourra les acheter à peu de frais. Il n'y a à cela qu'une petite difficulté; pour que l'ouvrier puisse profiter de la consommation à bon marché, il lui faut de l'argent, et par conséquent du travail. Sans argent, pas de bon marché. L'équilibre, dit-on, finira par s'établir, il ne s'agit que d'attendre. Le riche peut attendre, sans doute, mais le pauvre qui, avec un travail régulier atteint à peine au nécessaire, vous lui parlez d'attendre!... Mais, pour l'ouvrier qui ne travaille plus, l'attente, c'est la ruine, c'est la faim, c'est la mort!...

L'ouvrier qui gagne de 400 à 600 fr. par an, s'il a une famille, n'a pas même de quoi vivre au jour le jour. Il ne peut donc pas thésauriser. Si donc il arrive un désordre accidentel, la misère vient bien vite dans toute son horreur. Le maître, dans les temps de crise, peut retrancher son superflu; mais l'ouvrier, que pourra-t-il donc retrancher, lui qui ne mange que quand il travaille? Si demain il ne travaille pas, il ne mangera plus. Donc, l'alarme a dû être dans le cœur des ouvriers qui comprennent leur position.

Le remède à ce mal n'est pas dans la conduite du maître; il est maître chez lui. Il ne s'occupera guères de l'ouvrier lorsqu'il lui faut produire pour lutter contre la concurrence extérieure ou indigène. Dans les temps de détresse, son cœur ne lui dira peut-être pas qu'il est de son devoir de partager avec l'ouvrier. Libre à lui d'être compatissant ou impitoyable. Et cependant, le remède à un pareil état de choses, ne faut-il pas le chercher?

Voici ce qu'écrivait, à ce sujet, un homme dont je vous dirai tout-à-l'heure le nom:

« Dans le marché qui se débat entre l'ouvrier et celui qui l'emploie, le prix du travail se mesure sur le nécessaire. Avec le contrat libre, tel qu'il existe aujourd'hui, l'ouvrier donne son travail, le maître paie le salaire convenu... *Quand les affaires du maître sont embarrassées et que son industrie décline, il renvoie sans pitié l'ouvrier, et, ne voulant plus de travail, cesse d'accorder le salaire. Peu lui importe que l'ouvrier manque de travail ou puisse trouver un emploi, que sa misère soit extrême, du moment qu'il n'a plus besoin de ses bras, il le congédie; c'est à l'ouvrier à se tirer d'affaire comme il peut. Ainsi le veulent nos lois.* »

Celui qui écrivait ces lignes était M. Duchâtel; mais alors il n'était pas ministre.

Si l'ouvrier est le soldat de la paix, est-ce qu'il n'y a rien à faire pour assurer le sort de cette milice nouvelle, qui nous nourrit et nous vêtit, qui fournit à nos besoins et à notre luxe?

M. l'avocat-général nous a indiqué les difficultés de la question. Selon lui, le maître est parfaitement libre d'agir chez lui comme bon lui semble. Qu'il renvoie tous les ouvriers de ses ateliers, qu'il emploie telles machines qu'il jugera convenable, c'est son droit. L'Etat commettrait une impiété en cherchant à le contrôler; ce serait une atteinte portée à la liberté de l'industrie. Je le déclare, M. l'avocat-général est plus libéral que moi, plus libéral que qui que ce soit. Sa liberté est une liberté dont personne ne veut, dont il ne voudrait pas lui-même: la liberté de tout faire sans le contrôle de l'Etat. Toutes nos libertés sont-elles donc illimitées? La liberté de la presse, la liberté des cultes, ne subissent-elles pas des restrictions et un contrôle? Et il ne serait pas permis à l'Etat d'interdire une machine dans l'intérêt général? Demain, de par le bon plaisir d'un maître, mille ouvriers, laissés sans ouvrage, pourraient mourir de faim, et l'on ne pourrait que se livrer à des regrets stériles? Non, monsieur l'avocat-général, ce n'est pas sérieusement que vous avez soutenu une semblable théorie, et toutes vos belles paroles n'ont eu qu'un seul but, celui de dire au jury: Condamnez ces malheureux, et surtout condamnez-les sévèrement.

On a dit que dans les troubles d'Elbeuf on voulait tenter une révolution de juillet au petit pied. La révolution de juillet n'a pas été une émeute. Elle a été une sainte cause plaidée par le peuple sur la place publique. Le peuple que vous dédaignez si fort, ce sont eux qui descendent courageusement dans la rue le jour où il s'agit de prendre une bastille ou de donner une couronne!... (Sensation prolongée.)

Après quatre jours de débats le jury est entré vendredi à huit heures du soir dans la salle des délibérations; deux cent quatre-vingt-dix-sept questions principales lui avaient été soumises.

Il est rentré en séance ce matin samedi, à 2 heures, et le chef du jury a lu le verdict, en conséquence duquel les accusés Desmares, Berrier, Dumouchel, Honcin, Moisant et Lauvray ont été acquittés et sur-le-champ mis en liberté. Des circonstances atténuantes ont été admises en faveur de Saint-Amand, Lecoq, Poullain, Paul Dugard, Modeste Dugard, déclarés coupables de crimes. Les autres accusés n'ont été reconnus coupables que du simple délit d'attroupement.

La cour a condamné Saint-Amand à deux ans de prison; Lecoq, à six mois; Poullain, quatre mois; Paul Dugard, six mois; Modeste Dugard, quatre mois; Marchand, un mois; Minfray, trois mois; Delannay, deux mois; Papavoine, deux mois; Cressent, trois mois; Delarueile, trois mois; fille Savignac, trois mois.

L'audience a été levée à quatre heures. Le *Mémorial de Rouen* annonce que plusieurs des condamnés ont manifesté l'intention de se pourvoir en cassation.

EXPOSITIONS PHALANSTERIENNES (1).

III. — A Dijon. — M. Victor Hennequin.

A Dijon, durant six jours consécutifs, notre collaborateur a exposé la Théorie de Fourier dans la plus grande salle de l'hôtel-de-ville. Pendant six séances, cette salle, qui contient douze cents personnes, a été constamment remplie par un auditoire sympathique.

Le *Spectateur de Dijon*, journal qui vogue dans les eaux de l'*Univers*, a constaté lui-même la grande affluence du public. Voici quelques extraits de cette feuille religieuse:

M. Victor Hennequin, avocat à la Cour royale de Paris, était annoncé comme devant commencer, hier lundi, devant les amateurs, l'exposition de la doctrine de Fourier.

Le disciple de Fourier a le talent de la parole; sa manière est naturelle, son élocution très-facile, et c'est ce qui lui a valu, aujourd'hui mardi, un nombreux auditoire.

Dans sa séance d'hier 22, M. Hennequin a fait l'historique et donné les prolégomènes du fouriérisme. — Après avoir rappelé que Platon en Grèce, Campanella en Italie, et Thomas Morus en Angleterre, avaient imaginé chacun un système de société plus parfait que ce que les hommes ont réalisé depuis le commencement du monde, le premier, dans sa *République*; le second, dans sa *Cité du soleil*; et le troisième, dans ce que son génie pratique l'avait porté lui-même à nommer une *Utopie*; M. Hennequin est arrivé tout de suite à la pléiade moderne: Owen d'Ecosse, Saint-Simon et Fourier, de notre France.

Owen, dans son association industrielle, ne récompensait que le *travail*. — Saint-Simon voulait récompenser le *travail* et la *capacité*. — Fourier, lui, le *révélateur* suprême, prétendant répondre à toutes les exigences légitimes des membres de l'association, offre de récompenser le *travail*, la *capacité* et le *capital*.

(1) Voir les numéros des 12 et 19 juillet.

Lebossé d'Angers (1). Aussi le cerf a-t-il joué un rôle immense dans l'histoire des plaisirs des rois de France, princes qui chassaient de race, et qui n'ont pas dédaigné de consacrer leurs veilles à l'étude de la chasse à courre. Mais si le cerf a eu quelques beaux jours sous l'ancienne monarchie, qu'il est tombé bas avec elle, qu'il a expié chèrement ses amitiés royales! En 89, comme, depuis, en 1830, ce fut, hélas! la première victime innocente sur laquelle le courroux du peuple s'abaissa. *Quidquid delirant reges, plectuntur cervi*, aurait dû dire le poète, au lieu de *achivi*, car il est certain que le peuple a moins à pâtir des révolutions que le cerf. Et pourquoi cela, si le noble animal symbolise l'inventeur? Eh! mon Dieu! pour une raison bien simple; parce que toutes les révolutions françaises où le cerf a pâti ont été escamotées par l'aristocratie du capital au grand détriment des travailleurs, et que mieux vaut pour l'homme de génie, le Molière, le Riquet, le Perrault, le Monge, le Laplace, l'amitié de Louis XIV, de Colbert ou de Napoléon, que la protection de la charte de 1814 et de 1830, sous le régime de laquelle les Sully et les Colbert ont nom Cunin-Gridaine, Fulchiron, Duchâtel. Le grand roi, le souverain absolu, n'aime que modérément le progrès, c'est une justice à lui rendre, mais par fierté, par amour de la gloire, il se croit tenu d'encourager la science et les beaux-arts; il dote de riches pensions le poète et l'artiste; il les réserve pour les plaisirs intellectuels de sa cour. Sous l'ancienne monarchie, le cerf ignorait l'indigence; la munificence de la liste civile lui versait le sel par monceaux, le sel, emblème de pureté et de lustre qui défend le cuir des ruminants contre les morsures du tiquet parasite. Demandez à M. de Montalivet ce que lui coûte aujourd'hui la fourniture du sel pour les cerfs, les chevreuils et les daims de la liste civile; demandez à M. Duchâtel ce que lui coûtent par an Lamartine, Victor Hugo, Châteaubriand, George Sand... Un pauvre journaliste ministériel, vieux et chargé de famille, sollicitait un jour d'un ministre de l'intérieur de mes ennemis, un modique secours de cent à deux cents francs. Ne lui refusez pas cette grâce, disait quelqu'un à l'Excellence; cet homme vous a servi, on l'a injurié, calomnié, blessé peut-être pour vous; c'est un pauvre métier, allez, que celui de vous défendre. — Sans doute, mais que voulez-vous, la caisse des fonds secrets est à sec; ces députés sont si cancres pour les allocations de cette nature. — Allons donc, M. le ministre, vous êtes assez riche pour donner des pensions de six mille francs à des M. Ma..., de l'ancien *Constitutionnel*, et à d'autres écrivains aussi médiocres, et qui n'ont jamais rien fait pour vous, et vous ne trouveriez pas une misérable somme de cent francs, une fois déboursée, pour un ancien serviteur, un homme marié, un père de famille. — Eh! au diable les imbéciles qui se marient quand ils sont pauvres; je ne lui dois rien, moi, à votre journaliste ministériel, *je n'ai pas signé à son contrat de mariage*.

(1) Paris, chez Firmin Didot, Furne, Amyot, Dentu, Germer frères, etc.

Vous croyez que c'est là une histoire inventée à plaisir; je le voudrais pour notre honneur à tous; mais je la certifie sincère et véritable. Ce ministre si dur au pauvre monde a épousé deux cent mille livres de rente.

Si nos lecteurs se rappelaient l'article *Lièvre*, publié dans ce feuilleton, il y a deux ans à peu près, je leur dirais: vous savez la chasse du cerf, car le cerf n'est pas moins ingénieux, pas moins fécond en ressources que le lièvre. Ces deux malheureuses bêtes ayant été créées pour le martyre, il a bien fallu leur donner avec la vitesse, la finesse d'ouïe et d'odorat, la faculté de combiner des plans de stratégie défensive. Au surplus, Dufouilloux n'a rien laissé à dire sur le chapitre du cerf à ceux qui sont venus après lui. J'y renvoie les esprits curieux de détails.

Le cerf a recours aux mêmes ruses que le lièvre pour dépister les chiens; il rebat comme lui ses voies le long des routes. Le lièvre forcé se juchera sur la tête d'un saule, se nichera dans un four à chaux abandonné; l'histoire de la chasse du cerf abonde en hallalis dramatiques dont la scène se passe sur des toits de maisons. Seulement, le cerf fait entrer plus volontiers que le lièvre la traversée des étangs et des fleuves dans ses combinaisons; il use aussi plus fréquemment du change. Touchant instinct de la solidarité, presque tous les animaux persécutés par les chiens et par l'homme ont recours à la tactique du change, le sanglier, le daim, le chevreuil, comme le cerf et le lièvre. Un lièvre, un cerf a dans la tête la liste de tous les individus de son espèce qui séjournent dans son voisinage; il sait leur âge, leur buisson ou leur gîte; à défaut de cerf ou de harde de biches, le cerf donnera change sur le chevreuil et réciproquement. Voyez pourtant comme la chasse deviendrait difficile et pénible pour le chien et pour l'homme, si toutes ces bêtes savaient s'associer dans l'intérêt de leur mutuelle défense. Et les pauvres travailleurs, hélas! eux aussi forceraient bientôt messieurs du capital à compter avec eux, s'ils savaient se servir du principe sauveur de l'association, ce levier puissant de progrès avec lequel le travail soulèvera le monde un jour. Aussi les veneurs et les capitalistes, qui savent de quels revers les menace l'union des travailleurs et des bêtes de chasse, redoublent-ils incessamment d'efforts pour apporter des entraves à la conclusion de tout traité de solidarité entre leurs victimes. Le banquier a ses journaux et ses économistes pour prêcher la concurrence anarchique sous le nom de liberté commerciale; le veneur a ses limiers pour débrouiller le change et pour remettre sur la voie de la bête de chasse, la meute dévoyée.

Je ne sais pas de spectacle plus beau que celui du débucher d'un dix cors, dans toute la plénitude de sa vigueur, emportant après lui, à travers les bruyères, les fossés, les obstacles, l'ouragan furieux de la meute mugissante, bondissante, anhélante qui s'enivre de l'écho de ses propres clameurs, et vous enivre, vous, spectateurs et chasseurs, et vous entraîne à sa suite dans sa course effrénée. Rien de beau, de majestueux, d'élégant comme le noble animal qui bondit d'assurance, la poitrine en avant, la tête gracieusement inclinée sur l'arrière. Qui pourrait l'arrêter dans sa fuite rapide, la bête aux jarrets d'acier, qui rase les buissons comme fait l'hirondelle! Qui pourrait l'arrêter? l'inquiétude, hélas! le son retentissant des fanfares, la vue de tout ce monde et les échos de la montagne, qui lui rapportent à chaque demi-heure les hurlements de rage de nouveaux ennemis; car des relais de chiens frais et âpres à la curée ont été disposés sur sa route présumée de distance en distance, et son moral se trouble à mesure que les voix de la meute altérée se rapprochent et que ses forces l'abandonnent. Ah! que si l'idée lui venait d'emprunter au loup sa tactique, de courir droit devant lui, tout droit, toujours tout droit, à travers champs et fleuves... qu'il aurait bientôt laissé loin derrière lui, dépaysé, dispersé et perdu, le gros des escadrons ennemis. Ainsi faisait un cerf de la forêt de Chantilly, qui tirait droit à la forêt d'Ardennes aux premières voix des chiens, ne s'arrêtant qu'à trente-cinq lieues du lancer, et qui fut pris pourtant par le prince de Condé, et que le prince de Condé seul pouvait prendre. Mais tous n'ont pas l'énergie de persévérance, la vigueur de jarret de l'illustre cerf de la forêt d'Ardenne. Altérée, essoufflée, notre bête sur ses fins, tête basse, dos arqué, langue pendante, s'achemine lentement vers le prochain étang, dans l'espoir qu'un long bain réparera ses forces. Vain et fragile espoir! l'onde inhospitalière mouille à peine son corps, que ses membres saisis se raidissent et se tendent; elle veut gagner le large, ses jarrets indociles refusent d'obéir, et pourtant il faut fuir, car voilà que le premier peloton de la meute implacable a pris l'eau après elle et nage dans son sillage. Ecoutez les fanfares qui sonnent le *bat l'eau*, puis l'hallali sur pied. Admirez un instant sur la surface polie de l'onde cette large tête noire historiée de ramure, autour de laquelle se meuvent, avec une activité de fourmi et un tapage infernal, ces cent têtes de chiens; le cercle se rétrécit, tous ces points isolés se rapprochent, se confondent; tous ces museaux altérés gagnent, gagnent; le silence se fait, le sifflement des narines succède aux hurlements. Allons, l'heure est venue, il faut périr, l'homme ainsi l'a voulu, et les yeux du noble animal s'emplissent d'amères larmes; puis tout à coup l'éclair de la vengeance illumine sa pensée; plus d'indignes pleurs, guerre pour guerre, et avisant le tertre voisin, il s'y installe par un suprême effort, et de ses pieds et de sa tête, brisant, chargeant, perçant tout ce qui s'offre à ses coups, il s'enivre de carnage à son tour, et tombe sur un sommier de cadavres ennemis.

Histoire des travailleurs qui portent sur leur drapeau la devise terrible: *Vivre en travaillant ou mourir en combattant!*

A. TOUSSENEL.

que c'est une erreur de soutenir le contraire comme tous les disciples de Fourier, erreur d'autant plus déplorable à notre avis, que si elle venait à se propager, le pouvoir pourrait continuer en paix son œuvre de ruine et de honte, sans redouter le moindre contrôle sérieux. N'eussions-nous par devers nous que cette seule raison de contester l'opportunité de la propagande fouriériste, qu'elle nous paraîtrait déterminante; mais nous ne contestons pas seulement l'opportunité de la propagande en question, nous contestons de plus la possibilité de réaliser la pratique de la théorie de Fourier. Dans quelques jours, nous dirons pourquoi.

Le *Courrier de la Côte-d'Or* a publié, en effet, quatre articles, dans lesquels il combat la Théorie de Fourier. Nous trouverons le temps de répondre à ces articles, et nous commencerons par déclarer que l'auteur a raison d'affirmer qu'il ne s'est écarté dans cette discussion ni de la bonne foi ni de la convenance.

—Le *Journal de la Côte-d'Or*, organe des conservateurs, contient dans son numéro du 16 courant un article très bienveillant pour M. Victor Hennequin. Enfin, nous savons de bonne part qu'une analyse développée de son cours sera publiée dans l'*Écho de la Côte-d'Or*, nouveau journal dijonnais, qui mérite les sympathies de nos amis.

—

Le *Courrier de Saône-et-Loire* (de Châlon-sur-Saône) publie la lettre suivante que lui a adressée M. Hennequin, en réponse à quelques objections qu'avait formulées contre la Théorie sociétaire, M. Gautier Saint-Aubin, rédacteur en chef de ce journal. La lettre est précédée des lignes suivantes :

« M. Victor Hennequin nous a fait l'honneur de répondre à nos comptes-rendus des deux premières séances qui ont eu lieu dans notre ville. Nous nous empressons d'insérer cette lettre, tout en regrettant de voir un jeune homme si loyal et si éloquent, mettre toutes ses magnifiques facultés au service d'une cause que nous ne croyons pas impossible sous quelques rapports, peut-être un jour, mais qui, dans l'état actuel de la société, est encore au pays des chimères. »

—

Saint-Etienne, 13 juillet.

Monsieur,

Vous avez consacré plusieurs articles à l'appréciation du cours que j'ai fait à l'hôtel-de-ville de Châlon-sur-Saône. Si je voyageais pour chercher des succès personnels, je n'aurais qu'à me féliciter de vos jugements et je protesterais seulement contre leur excessive bienveillance, mais je parcours la France pour propager la doctrine qui doit sauver l'humanité, et les critiques dirigées si légèrement par vous contre la théorie de Fourier, ne me permettent point d'accepter ces éloges qui ne s'adressent qu'à ma personne.

A l'égard de Fourier, votre siége est fait, et les objections que vous venez de renouveler contre la science sociale sont, dans le fond comme dans la forme, celles que vous produisiez il y a quelques mois dans vos colonnes en discutant avec un de nos amis. La théorie de Fourier, dites-vous, détruit la famille, détruit la propriété; enfin, il est inutile de combiner de nouveaux systèmes sociaux, puisque le christianisme est une forme sociale parfaite.

Les phalanstériens, Monsieur, songent si peu à détruire la famille, qu'ils classent le sentiment de famille parmi les ressorts *cardinaux* de leur société. En assurant à tous les êtres humains la satisfaction des premiers besoins de la vie, en déchargeant le père et la mère des frais entraînés par l'éducation, ils permettent aux parents de considérer l'accroissement de leur famille comme un bonheur sans mélange. Je vois dans le phalanstère, comme dans un clan de l'Ecosse ou comme dans une tribu hébraïque, l'aïeul contemplant ses petits-fils et les enfants de ses petits-fils : je vois l'enfant trouvant dans la commune organisée, dans ce petit monde industriel où tous les arts fonctionnent, la facilité de s'instruire et de s'ouvrir des carrières sans aller chercher la science dans des colléges éloignés : que si maintenant je porte mes regards sur la société actuelle, j'y vois le pauvre maudissant la naissance de ses fils, la mère souvent poussée par la misère à l'infanticide, le riche exilant ses fils du toit paternel pour les écrouer dans les prisons universitaires. De ces deux sociétés, quelle est celle qui donne le plus de satisfaction au sentiment de famille ? votre bonne foi répondra.

Nous supprimons la propriété, ajoutez-vous. Les communistes vous diront au contraire que nous lui faisons une trop belle part. Vous convenez que les phalanstériens attribuent au capital un dividende, mais en pleine harmonie, dites-vous, quand le travail s'exercera en vertu de l'attrait seul, le capital deviendra complètement inutile. — J'admets que dans une pareille société le capitaliste ne pourra pas, l'argent à la main, contraindre le travailleur à des œuvres répugnantes, mais il y aura des séries qui correspondront à toutes les variétés de l'industrie. Ces séries, indépendamment des objets de consommation courante, mettront leur amour-propre à réaliser des chefs-d'œuvre, à donner à certains produits le cachet de l'art. Il y aura des produits exceptionnels par la façon et par la qualité de la substance. Ces objets devront trouver des consommateurs, et la Phalange ne pouvant, à cause de leur rareté, les distribuer à tout le monde, les décernera aux associés qui se seront distingués par leur talent ou par la persévérance de leur travail. Dans cette répartition, le capital ne sera pas oublié, et voici pourquoi : en harmonie, la part de chaque individu dans la richesse sociale dépasse de beaucoup ses besoins de consommation ; il a donc la possibilité de réserver, d'accumuler des valeurs, et si ces valeurs deviennent utiles à la phalange, elle ne peut les faire sortir des mains du possesseur que par attraction, en le désintéressant par des avantages. La propriété n'est donc pas stérile en harmonie.

Vous voyez dans le christianisme une forme sociale qui devrait nous dispenser de chercher un meilleur idéal. Pour ma part, je vois dans le christianisme une religion, mais je refuse de l'appeler forme sociale, attendu que chez les peuples chrétiens nous trouvons des républiques, des monarchies soit tempérées, soit absolues, qu'ici règne le salariat, ailleurs le servage, et que depuis 1800 ans le christianisme s'est trouvé combiné avec les formes sociales les plus diverses. Dites que le christianisme devrait exercer sur les faits sociaux plus d'influence, qu'il contient des principes d'unité, de fraternité, de charité, propres à en... avez eu tort d'y voir l'émancipation de la nature brutale.

En ne consacrant dans votre ville que quatre séances à l'exposition de la théorie phalanstérienne, mon but était bien moins de faire connaître entièrement cette théorie, que d'en signaler l'importance et de déterminer mes auditeurs à l'étudier sérieusement. Je regrette de ne pas vous avoir inspiré cette résolution. En approfondissant les œuvres de l'Ecole sociétaire, craindriez-vous de devenir phalanstérien? Ce malheur pourrait bien vous arriver, mais votre qualité de conservateur n'en serait pas compromise. La véritable conservation est intelligente et progressive. Le gouvernement le plus durable sera celui qui comprendra l'urgence des améliorations sociales et qui mettra sa gloire à les réaliser.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

VICTOR HENNEQUIN.

—

Dimanche prochain nous rendrons compte de l'effet produit par M. Victor Hennequin à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Etienne.

La Fraternité,

ASSURANCE MUTUELLE DES OUVRIERS DES DEUX SEXES.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro de huitaine, nous rapportons aujourd'hui les discours qui ont été prononcés le 19 juillet dans la réunion générale de l'institution de prévoyance qui s'est formée à Paris sous le nom de la *Fraternité*. Caractère très libéral des statuts, admission des femmes au partage des bienfaits, fusion de tous les rangs dans le patronage et de toutes les professions dans l'association, secours suffisants, intelligence et dévouement des administrateurs, tous les éléments de succès nous paraissent réunis dans cette société. Aussi nous ferons-nous un devoir de lui donner tout l'appui de notre publicité et de nos encouragements. On sait quels avantages les artistes musiciens et les artistes dramatiques ont tiré d'une pareille institution : la *Fraternité* constituée sur un plan plus large doit obtenir un succès plus grand encore.

—

Voici d'abord le discours prononcé par M. Lievyns, ouvrier estampeur, qui a pris la part la plus active à l'organisation de la Société.

Mesdames et Messieurs,

A chacune des grandes époques de la vie de l'humanité, la Providence a marqué du doigt ceux qui doivent être les instruments de sa volonté.

C'est elle qui leur a donné cette puissance de conviction, cette foi profonde, cette volonté d'action nécessaire pour supporter les dégoûts, les déceptions, les injures même que l'on rencontre inévitablement, lorsqu'il s'agit d'attaquer la routine et de vaincre les préjugés qu'elle a consacrés.

Voilà bientôt deux mille ans que le Christ a apporté aux hommes des idées profondes de fraternité.

Néanmoins, la Fraternité, cette vertu si essentielle, qui échappe à la loi humaine, parce que la morale seule peut la commander;

La Fraternité, si douce, si bienfaisante, si consolante dans nos misères, laisse tellement à désirer chez nous, qu'il nous a été impossible de trouver un symbole qui résumât cette pensée divine.

Tout le monde s'accorde à reconnaître les services que les caisses d'épargne ont rendu aux classes ouvrières, par les réserves qu'elles ont permis aux travailleurs de former peu à peu.

Cependant cette consécration d'une des formes que peut prendre l'épargne et que peut souhaiter l'esprit de prévoyance, laisse sans satisfaction un grand nombre de besoins.

Les blessures souvent très graves, les longues maladies sont autant de chances pour que les économies accumulées soient enlevées, et que l'ouvrier n'ait plus que la misère en face de lui ; dans ces circonstances les sociétés de secours mutuels sont un bienfait incontestable ; sous la surveillance toute paternelle de l'autorité et avec son autorisation protectrice, elles offrent des garanties que l'on doit désirer devoir rendre accessible à tous ceux qui ont intérêt à jouir de ses bienfaits.

Pour être admis dans les sociétés de secours mutuels, il faut généralement être âgé de moins de quarante ans, et payer un droit d'admission qui varie selon le capital en caisse, c'est-à-dire selon l'ancienneté de la société. Si quelques-unes prolongent jusqu'à quarante-cinq ans l'âge où l'on peut être admis, ce n'est qu'à la condition d'une augmentation dans la somme première à verser à la caisse, avant d'avoir droit aux secours ; cette double condition d'âge et de premier versement est la cause qu'un très grand nombre d'ouvriers, sont privés des avantages que procure le secours mutuel.

Celui qui subsiste de son travail journalier, se laisse facilement aller à vivre au jour le jour; il s'inquiète moins, lorsqu'étant au début de la carrière, il n'a encore subi aucune épreuve; l'inexpérience et la légèreté de la jeunesse ajoutent à ces dispositions, et c'est précisément à l'époque de la vie, où il serait plus facile de se précautionner d'avance contre les accidents futurs, que les ouvriers se laissent endormir sur les périls qui les menacent.

L'esprit de prévoyance et d'économie ne vient généralement à l'ouvrier qu'avec l'âge et les besoins de la famille, si bien que dans la jeunesse la nécessité de réunir un capital, quelque minime qu'il soit, fait sans cesse ajourner le moment où il se présentera pour être admis à partager les avantages de la mutualité ; plus tard, les préoccupations du mariage, les premiers soins à donner à une famille naissante sont autant de motifs d'ajournement, et lorsqu'avec l'âge l'avenir se présente à lui sous son véritable aspect, les sociétés refusent de l'admettre, parce qu'il a dépassé l'âge de l'admission.

... comprenant les personnes qui n'ont pu être portées sur la liste.

Le montant de la souscription a non-seulement suffi à couvrir les frais indispensables, mais le montant des promesses qui nous sont faites et le nombre toujours croissant de nos sociétaires honoraires nous donne lieu d'espérer que, dès les premières répartitions, les sociétaires n'auront à fournir qu'aux dépenses occasionnées par le service ordinaire.

Désormais aucun doute n'est permis, grâce au zèle et au dévouement de l'honorable docteur qui a bien voulu se charger de l'organisation du service médical; l'avenir de la Fraternité est certain; zèle, savoir, dévouement, désintéressement, unité d'action, tout se trouve réuni pour nous autoriser à dire que la Fraternité n'est rien de moins qu'une institution sociale. Oui, la Fraternité est une institution sociale, puisqu'elle a pour but et qu'elle aura pour conséquence l'amélioration morale, intellectuelle et physique du sort de la classe la plus nombreuse de la société.

Cette œuvre aura d'ailleurs pour caractère spécial de n'être hostile à aucun intérêt, et si dans la suite elle compte des martyrs, ce ne seront que ceux qui, ne la comprenant pas, auront refusé de prendre part à ses bienfaits.

Aujourd'hui l'église célèbre un saint, dont la vie tout entière a été consacrée au soulagement des infortunes humaines et dont le nom seul est une glorification : saint Vincent de Paul, l'apôtre des affligés, l'ami des pauvres, l'idéal du chrétien... Nous ne pouvions donc choisir un jour plus favorable pour annoncer la constitution de la Fraternité.

—

M. Réglet, vice-président du conseil d'administration, s'est exprimé ensuite en ces termes :

...Et d'abord, disons-le tout de suite, afin que chacun de nous le saisisse bien, ce que nous présentons aujourd'hui à la grande famille des ouvriers ; n'est pas une sorte de tontine, où les épargnes des décédés viennent constituer des rentes aux survivants. Non, rien de cela n'est entré dans notre plan.

L'œuvre qui nous rassemble aujourd'hui est uniquement l'application de l'assurance mutuelle contre la maladie, avec adjonction de diverses indemnités pécuniaires en faveur des enfants, veufs ou veuves des assurés venus à décéder.

Tel est, en attendant mieux, le seul but que se propose la Fraternité.

Mais aussi, Messieurs, si son action se réduit, se résume à cette seule fonction, elle entend en répandre les avantages sur toutes les fractions de la grande famille laborieuse, sans exclusion, sans restriction d'âge, de sexe, ni d'état, autres que celles dictées par la morale et les lois; imitant en ceci la bonne Providence, qui protége tous ses enfants et n'en repousse aucun.

Un autre avantage qu'elle présente à la grande famille, est celui de la modicité du sacrifice à la charge de ses sociétaires et l'absence complète de tout service personnel.

Ainsi, Messieurs, au moyen d'une prime dont le maximum est fixé par trimestre, pour les hommes, à 4 fr. 50, et pour les femmes à 2 fr. 25 seulement, chaque ouvrier est assuré, en cas de maladie, des soins du médecin, des médicaments de toute nature et d'une indemnité en numéraire, qui, selon les cas, peut s'élever, pour les femmes, à 250 fr., et pour les hommes à 460 fr.

Quant au maximum de la prime énoncée plus haut, n'oublions pas, Messieurs, de remarquer que c'est là *un maximum*, c'est-à-dire une limite extrême qui, dans aucun cas, ne saurait être dépassée et que, dans notre opinion, la prime n'atteindra jamais. Ce chiffre n'est donc établi dans nos statuts que par une sorte d'excès de prudence et par une application rigoureuse de ce principe que mieux vaut promettre peu et tenir beaucoup, que d'ouvrir la moindre chance au résultat opposé.

Nous ne saurions ici, Messieurs, faire la critique des sociétés venues avant la nôtre. Elles ont pour la plupart pris naissance dans des temps sous certains rapports moins heureux que le nôtre; de plus, elles nous ont frayé la voie, et peut-être pourrait-on dire à juste titre que, sans elles, nous n'existerions pas.

Or, sans toucher en rien au respect que nous devons à ceux qui nous ont précédés dans la carrière humanitaire où nous entrons aujourd'hui, qu'il nous soit permis de vous faire remarquer que, dans la plupart des combinaisons sur lesquelles ces sociétés reposent, il entre des services actifs plus ou moins nombreux et souvent fort laborieux à la charge de chacun de leurs membres, tantôt à titre de visiteur, de surveillant, de receveur, de caissier, etc., tantôt à un autre titre trop respectable dans son principe pour être attaqué, et qui cependant, à la fin de l'année, ne laisse pas que de se résumer en une lourde dépense, nous voulons parler ici de l'obligation *imposée* aux sociétaires de se joindre aux derniers devoirs rendus par la famille.

D'après divers calculs sérieusement faits, et que, du reste, chacun de vous, Messieurs, peut faire comme nous, ces divers services personnels avec les conséquences qu'ils entraînent en dépenses de temps et de numéraire, triplent et au-delà les cotisations annuelles des sociétaires.

C'est cet écueil que nous avons tenu à éviter, en ne laissant à la charge de nos sociétaires aucun service personnel.

Dans cette vue, les statuts de la Fraternité en constituent l'administration sur un pied, tel que dans aucun cas la Société n'a recours à ses membres que pour se constituer, cela par voie d'élection, dans les limites et suivant les principes établis par son règlement.

Cette administration se compose d'un conseil de régence formé de quinze régents et d'un président, tous élus pour deux ans par l'assemblée générale.

Ce conseil, dont la composition tout entière est confiée à la sagacité

telle somme, cette même somme s'élèvera de un quart ou un cinquième, selon que la prime d'assurance descendra dans l'une ou l'autre de ces mêmes proportions.

Mais, comme il ne suffit pas que chacun paie peu, qu'il faut encore, et surtout que les assurés soient satisfaits des services de l'association, et que nécessairement l'extension du nombre des assurés est ou doit être considérée comme la manifestation de la satisfaction des assurés, cette même extension du nombre des sociétaires augmentera également les avantages faits au personnel de l'agence. Donc alors, vous le voyez, Messieurs, ses intérêts ne font plus qu'un avec ceux des assurés et de l'association en général.

De cet accord, de cette fusion des intérêts de tous naîtront, nous l'espérons, un ensemble, une harmonie, une puissance au moyen desquels, avec la protection de l'autorité qui nous est acquise, avec votre bienveillant concours et l'aide de la Providence, l'association vaincra les difficultés et surmontera tous les obstacles qu'elle pourra rencontrer sur sa route.

Bien qu'aujourd'hui nous touchions en quelque sorte au terme des difficultés de l'enfantement de notre œuvre, nous ne saurions nous dissimuler que son adolescence encore sera laborieuse et rude peut-être.

Mais la Foi et l'Espérance ne nous abandonneront pas, et, couverts de cette double égide, nous arriverons bientôt à ne laisser à nos successeurs d'autres soins, d'autre charge que de continuer et d'entretenir le mouvement ascensionnel de la belle et grande institution qu'avec vous et par votre généreux concours nous aurons eu le bonheur de voir se réaliser, et de laquelle résultera une des plus notables améliorations du sort de la grande famille des ouvriers, si intéressante dans la plus grande partie de ses membres par les vertus qui la distinguent, si utile à la France par les nombreux services qu'elle lui rend et la position élevée, grande et puissante qu'elle lui assure parmi les nations civilisées.

M. Cibille, ouvrier estampeur, autre administrateur, a prononcé les paroles suivantes :

Les discours que vous avez déjà applaudi, me font aborder en tremblant cette tribune; je ne suis pas orateur, mais puissé-je à défaut d'éloquence, trouver dans les sentiments qui m'animent, la force nécessaire pour m'acquitter de la tâche qui m'a été confiée.

Les sociétés de secours mutuels, dont l'origine remonte à une date fort ancienne, ont quelque chose de sympathique avec la sociabilité si naturelle à l'homme; elles entretiennent en lui la compassion pour les maux de ses semblables, résultats souvent d'une maladie grave ou d'un accident au travail; elles sont fondées sur le véritable principe qui doit présider à la bienfaisance réciproque, qui tend à rendre les travailleurs capables de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

Ces associations élèvent le caractère de l'ouvrier, il goûte une légitime fierté en pensant qu'il doit à ses propres efforts la garantie qu'il obtient, qu'il n'est point exposé à invoquer la pitié, et ce sentiment de son indépendance et de sa dignité redouble son courage, comme il développe ses facultés.

Pourtant, malgré tous les bienfaits qu'elles présentent, l'effectif des membres des associations mutuelles ne s'élève qu'à 18 ou 19 000 ouvriers seulement pour Paris; qu'est-ce que cela pour une famille industrielle aussi considérable? peu de chose, puisqu'il reste plus de 500 000 ouvriers et ouvrières qui vivent dans l'isolement, isolement funeste, et que la Société que nous fondons aujourd'hui est appelée à détruire.

La généralisation du principe des sociétés de secours mutuels, sous une nouvelle forme qui permette aux ouvriers et ouvrières de se faire admettre quel que soit leur âge et leur état, a été de l'avis de tous les hommes sérieux, une idée heureuse et salutaire, digne de toute leur sympathie; bien comprise, et elle le sera, sa portée future doit être immense.

Basée sur les sentiments d'amour que tous les hommes se doivent entre eux, la société nouvelle devait s'appeler la Fraternité.

Fraternité !!! précepte divin, que de fois ce nom pur et saint a été méconnu; que de fois il a été remplacé chez les travailleurs par des jalousies puériles incapables de supporter le raisonnement; jalousies qui ont engendré les divisions, les camps séparés, souvent les haines sauvages; ah! qu'il est désirable le jour où l'homme, voyant dans l'homme un frère, lui tendra les bras avec amour!

Cette union, si chrétienne et si fraternelle, fera disparaître les causes de ces rivalités, de cet esprit de corps dédaigneux qui irrite et provoque, enfin ces luttes sanglantes dont notre siècle a la honte d'être trop souvent le témoin. Ouvriers, mes frères, soyons donc toujours unis, toujours amis, toujours rivaux d'estime; mais ne soyons jamais divisés, jamais hostiles, jamais dédaigneux : ce régime moral doit faire le bonheur individuel et la prospérité générale.

La société la Fraternité doit exercer dans ce sens la plus salutaire influence sur la grande famille industrielle. Sa puissance moralisatrice la place comme la digne avant-garde des bienfaits sociaux que l'avenir nous prépare!

A nous donc, Messieurs, et que votre puissant concours nous fasse marcher à pas de géant vers cette ère de bonheur et de sécurité qui nous est promise.

Et maintenant, à vous tous qui êtes ici présents, merci, à vous, Mesdames et Messieurs, qui, comme membres honoraires, nous avez aidé dans la route difficile où nous étions entrés, où nous avions tant besoin d'encouragement;

A vous, Ouvriers et Ouvrières, qui avez eu foi dans notre œuvre et qui nous avez compris, vous qui formez le noyau d'où s'élèvera l'arbre qui protégera de son ombrage tant de nos frères malheureux.

Enfin, merci à vous tous, Messieurs, qui, non contents de nous avoir

Rien ne peint mieux la dégradation intellectuelle où le gouvernement précipite la France que cette stupéfaction profonde éprouvée par chacun à l'annonce d'idées et de sentiments qui ont agité et remué profondément la nation française pendant le cours de la révolution, idées et sentiments tellement oubliés, tellement absorbés par notre quiétisme bourgeois, que leur réapparition doit être signalée comme un phénomène tout nouveau.

Ces grandes idées de charité sociale, d'émancipation de toutes les classes qui fomentèrent la révolution française et engendrèrent ces exaltations surhumaines dont elle reçut un caractère inouï de grandeur et d'audace, ces grandes idées étaient tombées en désuétude.

Tous nos hommes politiques, depuis le premier jusqu'au dernier, n'étaient occupés qu'à de vaines luttes de pouvoir et d'amour-propre; chacun ne songeait qu'à soi, personne à la France. Les plus habiles et les victorieux ont été ceux qui ont su faire adopter au pays et faire mettre en pratique cette maxime : Chacun chez soi, chacun pour soi.

Est-ce M. Guizot, est-ce M. Thiers qui sera ministre? Voilà notre grande préoccupation depuis quinze ans!

Et pendant ce temps le pouvoir des écus grandissait toujours; la Finance mettait la main sur le gouvernement et les gouvernés, et elle a poussé l'insolence jusqu'à faire déclarer ces jours derniers, à mots couverts, par un de ses journaux, que les travailleurs appartenaient aux maîtres, parce que ceux-ci pouvaient seuls faire *subsister* ceux-là. Eh! propriétaire de mines, de bois et d'usines, comment subsisterais-tu donc toi-même, si la main des travailleurs ne venait vivifier ta propriété, tirer ton charbon de ton puits, abattre tes bois et les mener au marché, faire rouler tes machines inertes? Tu fais subsister, dis-tu, le travailleur, c'est-à-dire que tu lui donnes juste ce qu'il lui faut pour qu'il ne meure pas de faim; mais l'ouvrier fait plus pour toi que tu ne fais pour lui; il ne se contente pas de te faire *subsister*, expression si naïvement caractéristique, mais son travail te fournit les moyens de *vivre*, de vivre dans le comfort et le luxe; tu lui dois donc plus qu'il ne te doit, ou plutôt, il y a là une iniquité sociale qu'il s'agit de réparer. Pour arriver à ce but, il faut que la France s'inspire de nouveau des idées puissantes d'après lesquelles a été inaugurée l'ère de 89. Nous avons vu avec joie, durant cette semaine, que plusieurs candidatures se sont enfin montrées dans ce sens. Les candidats nouveaux ont parlé d'autre chose que de nos ministres et de leurs querelles; ils ont abordé les questions sociales et se sont prononcés pour la reprise du travail régénérateur interrompu depuis si longtemps. Il importerait que, dans le cours de la prochaine session, un petit groupe d'hommes, protestât par sa présence, par ses discours, par ses actes, contre la marche illibérale que suivra la chambre nouvelle; il faudrait que ce groupe compacte servît de fanal à l'opinion publique égarée par la réaction financière, et préparât les travaux qui, dans la législature suivante, résoudraient, avec l'appui de la nation, les difficultés provoquées par la mauvaise direction imprimée au mécanisme gouvernemental et social. Espérons que le succès de ces pionniers de l'avenir avancera le jour où triomphera l'armée des travailleurs.

— Aux mines d'Anzin, à la suite de la grève, les propriétaires des mines ont accordé une légère augmentation de salaire.

— A Caen, les ouvriers menuisiers, qui ne gagnent que 2 fr. pour 14 heures de travail, demandent à gagner 2 fr. 50 cent. et à ne travailler que 13 heures par jour.

SUISSE.

(Correspondance particulière de la *Démocratie pacifique*). (1)

Nous avons vu comment le pacte séparatiste de 1843 succéda à celui du même genre, que, dix ans auparavant, la diète fédérale avait dû dissoudre; nous avons vu comment renaquit cette fédération de cantons rétrogrades, et nous avons signalé ses premiers effets, qui furent la guerre civile du Valais en 1844, dont sortit un gouvernement fanatique et cruel; l'appel des jésuites comme corps enseignant dans le canton de Lucerne, ce qui amena une autre guerre plus meurtrière encore que celle du Valais, et en définitive la consolidation du régime clérical dans la plupart des cantons catholiques.

A ces avantages marquants que sut se donner ce parti-là vinrent se joindre quelques actes de la diète fédérale, qui augmentèrent ses forces et favorisèrent ses entreprises. En effet, l'année dernière, la diète consentit à payer de sa caisse 150,000 fr. de Suisse au canton de Lucerne, pour l'indemniser de ses frais d'armement; outre cela, elle promulga contre les corps francs un arrêté sévère qui est tout à l'avantage du parti rétrograde; enfin, elle prononça la destitution des officiers qui avaient fait partie de ces corps, et par là elle écarta de l'armée fédérale des hommes distingués par leur intelligence et leur patriotisme.

Une autre circonstance vient encore contribuer à rendre le terrain défavorable au parti éclairé; il a sur ses derrières l'aristocratie protestante et les doctrinaires, qui font partout cause commune avec les ultramontains, conspirent pour eux et les justifient en toute occasion. C'est ainsi, par exemple, que Neufchâtel, canton monarchique, les appuie de toutes ses forces; c'est ainsi que Bâle-Ville leur ouvre ses coffres, et que Genève, la Rome calviniste, dominée par une camarilla de financiers, laquelle est elle-même soumise à toutes les exigences de la diplomatie étrangère, n'apporte en diète que des votes hostiles à la cause libérale. Et par le plus affreux des jeux de mots, cette association de prêtres, d'aristocrates et d'hommes d'argent, qui étend son réseau sur la Suisse, a le courage de prendre le titre de *parti conservateur*, tandis qu'elle ne travaille qu'à diviser la patrie et à détruire sa nationalité.

Cet état de choses fait naître bien de pénibles réflexions. Serait-

(1) Voir le numéro du 19 juillet.

Il semblerait que ses triomphes de 1844 et 1845 devaient suffire amplement à cette fraction du peuple suisse. Mais non; elle ne demande pas seulement sa place au soleil, elle veut jouir exclusivement. Prenant pour prétexte l'absolue nécessité de se débarrasser de ce qu'elle appelle le *radicalisme*, terme sous lequel elle désigne tout ce qui lui résiste, elle voue la Suisse libérale à l'extermination. Nous allons signaler, à cet égard, des actes bien autrement graves que ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent.

Déjà, durant la diète de 1845, les députés des cantons de la ligue s'occupèrent, à Zurich même, de l'exécution de leurs projets ultérieurs. C'était pendant cette session si féconde pour eux en avantages de toutes espèces, qu'ils résolurent de violer encore une fois le pacte, de renier l'autorité fédérale et de se jeter dans une lutte décisive.

Quelques mois plus tard, le 12 novembre de la même année, le gouvernement lucernois invita ses co-associés à se faire représenter dans le lieu de son siège à une conférence secrète, qui devait s'ouvrir le 9 décembre suivant. Cette conférence eut lieu effectivement, et voici le texte de la résolution secrète, qu'après trois jours de délibérations, elle eut le courage de prendre :

« Les cantons de Lucerne, Ury, Schwyz, Unterwalden, le Haut et le Bas-Zug, Fribourg et Valais s'engagent à se défendre mutuellement par tous les moyens dont ils disposent, aussitôt que l'un d'entr'eux serait attaqué dans son territoire ou dans ses droits de souveraineté, conformément au pacte fédéral du 7 août 1815 et aux anciennes alliances.

» Les cantons s'entendront sur la manière la plus convenable d'être informés de ce qui se passe. Aussitôt qu'un des cantons a reçu l'avis certain qu'une attaque a eu lieu ou se prépare, il est considéré comme appelé à la surveillance fédérale et tenu de mettre sur pied les troupes nécessaires, sans attendre l'avis officiel du canton attaqué.

» Un conseil de guerre composé d'un député de chacun des Etats nommés plus haut, muni des pouvoirs les plus étendus, a la direction supérieure de la guerre. Il se réunira en cas d'attaque effective ou de menaces.

» Le conseil de guerre avec les pouvoirs qui lui sont remis, prend au besoin toutes les mesures nécessaires à la défense des cantons. Si le danger est moins pressant, il s'entendra avec les gouvernements.

» Pour ce qui est du paiement des frais occasionnés par de semblables levées de troupes, il est admis comme règle que le canton requérant doit acquitter les frais de la levée de troupes qu'il a demandée. Sont toutefois réservés les cas où il y a des raisons particulières d'admettre une base de répartition spéciale. Les autres frais qui dans l'intérêt commun sont résultés pour l'un ou l'autre des cantons, seront supportés par tous les cantons prénommés, d'après l'échelle d'argent fédérale. »

Dans les petits cantons, l'affaire fut traitée avec assez de mystère et par les conseils seulement, de telle sorte qu'elle n'y produisit pas d'éclat. Cependant il paraîtrait qu'à Zug la question fut vivement débattue et résolue dans le sens affirmatif, par 17 voix seulement contre 15. En Valais, l'adhésion ne pouvait pas rencontrer d'obstacles, après les évènements qui s'y étaient passés et sous l'empire du terrorisme qui y régnait. Mais à Fribourg il n'en devait pas être ainsi : le grand-conseil de ce canton, appelé à s'occuper de cette grave question, dans sa séance du 9 juin dernier, eut sous les yeux le dossier des pièces de la conférence et put voir que le conseil d'Etat avait fait de grands pas dans la négociation dont il s'agissait sans le consulter, et qu'il était dès longtemps nanti de toutes les pièces relatives aux résolutions de la conférence. Le conseil d'Etat avait même assez peu de confiance dans la souplesse du corps législatif, car, tout en préavisant pour l'adhésion à ces résolutions, il proposait de déclarer que « *le gouvernement fribourgeois se réservait d'avoir le droit de disposer de ses troupes selon les circonstances.* » C'était là un amendement pour tranquilliser les âmes honnêtes.

Une discussion des plus vives, et qui dura sans interruption pendant dix heures, s'engagea aussitôt dans le sein du grand-conseil. Vingt-deux orateurs attaquèrent le projet d'adhésion. Ils se récrièrent vivement contre la conduite du conseil d'Etat, qui avait tenu caché cette affaire, ne l'avait soumise au grand-conseil que subitement, à la dernière séance de sa session; puis, remontant à l'histoire de la confédération, ils démontrèrent que toutes les alliances particulières avaient été fatales aux confédérés; que celle-ci mènerait nécessairement à la guerre civile, et que d'ailleurs le pacte fédéral l'interdisait formellement. De nobles et chaleureuses paroles furent prononcées par cette partie de l'assemblée, dans le but de mettre, si possible, une digue au torrent de la passion et du fanatisme qui entraînait les ultramontains; elle s'efforça par tous les moyens de persuasion de ramener ceux-ci aux sentiments de la nationalité suisse; ses efforts furent vains. A peine une dizaine d'orateurs et de membres du gouvernement se firent-ils entendre pour soutenir le projet, en se fondant sur ce qu'il n'avait qu'une existence éventuelle, que la faction ultramontaine, dont le concours leur était assuré, l'emporta à une assez forte majorité. Cela ne signifie point que le peuple fribourgeois partage dans sa grande majorité les vues de son conseil représentatif; il est au contraire assez vraisemblable que dès qu'il aura vu où veut le conduire la ligue, il se retournera violemment contre ses chefs et qu'il en résultera un profond changement.

Un épisode qui ne manque pas d'intérêt a signalé cette fameuse séance du grand-conseil de Fribourg. Les députés du district de Morat, qui est réformé et riche, et qui par son importance a toujours exercé une grande influence sur les affaires du canton, ne pouvant laisser passer l'acte d'adhésion à la conférence sans élever la voix, déposèrent une vigoureuse protestation signée par eux et se retirèrent de l'assemblée. Dans cette pièce ils exposaient deux points de vue; le premier, que le concordat de la ligue était une infraction au pacte fédéral; le second, que la religion évangélique réformée étant, d'après la con-

qu'on ne peut même prévoir complètement le résultat de ses prochaines délibérations; mais, quoi qu'il en soit, la lutte sera vive, et le moment n'est peut-être pas éloigné où la nation suisse devra, pour en finir, recourir à quelque remède héroïque, sous peine de périr.

Dans un prochain article, nous examinerons la question du pacte séparatiste au point de vue du droit et de l'intérêt de la confédération.

(*La suite prochainement.*)

ITALIE.

L'amnistie si vivement réclamée par les populations des Etats Romains vient enfin d'être accordée par le pape. La proclamation qui annonce cette bonne nouvelle a été accueillie à Rome par des transports unanimes. En voici la traduction :

PIE IX

A ses très fidèles sujets, salut et bénédiction apostolique.

Dans ces jours où notre cœur était ému de voir la joie publique s'associer à notre exaltation au pontificat, nous ne pouvions nous défendre d'un sentiment de douleur, en pensant qu'un certain nombre de familles ne pouvait participer à la joie commune, parce qu'elles portaient la peine de quelques offenses faites par l'un de leurs fils à la société et aux droits sacrés du prince légitime.

Nous voulons, aujourd'hui, jeter un regard de compassion sur cette jeunesse inexpérimentée qui a été entraînée, par de trompeuses espérances, au milieu des discordes politiques où elle a été plutôt séduite que séductrice. C'est pour cela que nous voulons étendre la main et offrir la paix du cœur à ces enfants égarés qui voudront montrer un repentir sincère. Maintenant que notre bon peuple nous a fait voir son affection et sa constante vénération pour le saint-siége et notre personne, nous sommes persuadé que nous pouvons pardonner sans danger. Nous prescrivons donc et ordonnons que le premier jour de notre pontificat soit solennisé par l'acte suivant de grâce souveraine :

1° Il est fait à tous nos sujets qui se trouvent actuellement en lieu de punition, pour délits politiques, remise de leur peine, pourvu qu'ils fassent, par écrit, une déclaration solennelle sur leur honneur, de ne vouloir, en aucune manière ni en aucun temps, abuser de cette grâce, et de remplir à l'avenir tous les devoirs de bons et de fidèles sujets.

2° Ceux de nos sujets qui sont en pays étrangers pour délits politiques, pourront profiter de la présente résolution en faisant, dans le délai d'une année, connaître à nos nonces apostoliques ou aux autres représentants du saint-siége, leur désir de profiter de cet acte de notre clémence.

3° Nous absolvons également ceux qui, pour avoir pris part à quelques machinations contre l'Etat, se trouvent surveillés politiquement ou déclarés incapables d'offices municipaux.

4° Nous voulons que toutes les procédures criminelles pour délits politiques qui n'ont pas encore reçu un jugement définitif, soient à l'instant supprimées et que les prévenus soient librement renvoyés, à moins que quelques-uns d'entre eux demandent la continuation du procès, afin de mettre leur innocence au grand jour.

5° Ne sont pas compris dans les dispositions des précédents articles le petit nombre d'ecclésiastiques, d'officiers militaires et d'employés du gouvernement qui sont déjà condamnés, ou en fuite, ou en procès pour délits politiques.

A l'égard de ceux-ci, nous nous réservons de notre détermination après avoir pris connaissance de leur position particulière.

6° Sont également exceptés de la présente grâce les crimes et délits ordinaires dont la connaissance est renvoyée aux tribunaux.

Nous voulons avoir confiance que ceux qui useront de notre clémence sauront respecter dans tous les temps leurs devoirs et leur honneur. Nous espérons encore que leurs esprits, adoucis par notre pardon, déposeront leur haines civiles qui, toujours, sont l'occasion et l'effet des passions politiques, afin de resserrer les liens de paix dont Dieu a voulu que tous les fils d'un même père fussent unis; mais, si notre espérance se trouvait trompée, ce serait avec une bien amère douleur que nous nous rappellerions que, si la clémence est l'attribut le plus doux de la souveraineté, la justice en est le premier devoir.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 16 de juillet 1846.

De la première année de notre pontificat.

Signé : PIUS PP IX.

Ce document rédigé, dit-on, par le Pape lui-même, est contre l'usage signé par S. S. et n'est revêtu de la signature d'aucun secrétaire d'Etat.

On remarquera avec douleur l'exception qui est faite à l'égard des militaires, des ecclésiastiques et des employés du gouvernement.

En réduisant son bienfait, le saint-siége autorise à croire qu'il a moins obéi à de généreuses impulsions de cœur ou de politique, qu'à une espèce de contrainte morale de l'opinion publique.

Des doutes sur l'esprit libéral de la nouvelle cour pontificale sont fortifiés d'une circulaire émanée de la secrétairerie d'Etat, qui invite les populations à ne plus envoyer de députations au Saint-Père; elle insiste surtout pour que l'on n'entretienne pas le Pape d'affaires administratives, ce qui, y est-il dit, est inutile, vu les dispositions paternelles de Pie IX.

Ce n'est pas avec de telles précautions que le Pape sera bien renseigné sur le véritable état du pays.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — Le *Moniteur* d'aujourd'hui publie le mode et les conditions d'admission à l'école des mineurs de Saint-Etienne. Le concours définitif aura lieu à Saint-Etienne, devant le conseil de l'école constitué en jury d'examen. Les candidats déclarés admissibles seront informés directement de l'époque à laquelle s'ouvrira le concours.

L'admission des élèves sera prononcée par le sous-secrétaire d'Etat des

...pulation de toute l'Allemagne.

— L'empereur de Russie, pour venir en aide aux classes peu aisées du gouvernement de Wilna et des gouvernements voisins, qui depuis deux ans sont dans la plus grande détresse par suite de mauvaises récoltes, a mis à la disposition des autorités 500,000 roubles d'argent (2 millions de fr.)

A Varsovie, il a fait distribuer des secours aux pauvres de la ville et des campagnes, auxquels les mauvaises récoltes, les inondations et les épizooties de l'année passée ont causé de grands préjudices. Enfin, le czar a supprimé l'impôt des approvisionnements du contingent, et a libéré les paysans, les propriétaires fonciers et les habitants des petites villes, des amendes qui leur avaient été infligées pour certains délits et contraventions.

CHEMINS DE FER. — Aujourd'hui, dit le *Moniteur industriel*, on parlait à la Bourse de faire racheter les chemins de fer par le gouvernement. Nous ne savons dans quel but on disait cela, car, à la Bourse, tout a un but, un prix; mais l'opinion des chemins de fer exécutés par le gouvernement, qui n'était d'abord que l'opinion de quelques hommes supérieurs, commence à s'étendre. Reste à savoir si ce ne sera pas trop tard, surtout avec une chambre de députés qui compte les actionnaires de chemins de fer par centaines.

— On sait que la compagnie du chemin de fer de Fampoux à Hazebrouck a fait un appel de 25 fr. par action; les actionnaires n'ayant pas répondu à cette demande, la compagnie ne peut continuer ses travaux. Les nombreux employés ont reçu avis de la suspension de leurs fonctions.

— Les actions du chemin de fer du Nord sont à 200 fr. au-dessous de ce qu'elles étaient d'abord.

— Une commission, nommée *Commission des accidents*, a été instituée par le ministère des travaux publics après la catastrophe du 8 mai sur le chemin de fer de la rive gauche. On se rappelle que c'est d'après l'avis de cette commission que M. Teste prit un arrêté par lequel il était interdit aux compagnies de fermer à clef les portières des voitures de voyageurs, et d'employer deux locomotives placées l'une en tête, l'autre à l'extrémité du convoi.

Cette commission va se réunir sous la présidence de M. l'inspecteur-général des mines Cordier, pour donner son avis sur la catastrophe de Fampoux, et indiquer les mesures ou les modifications qu'elle regardera comme nécessaires, soit dans le service, soit dans l'ensemble du matériel roulant affecté à l'exploitation de la ligne.

(*Moniteur parisien.*)

— Dernièrement un ingénieur du chemin de fer de Rouen fut dévalisé de son portefeuille au moment où, arrivant par le dernier convoi venant de Bruxelles, il réclamait sa valise dans la salle des bagages du chemin de fer du Nord. Des vols semblables se commettaient presque chaque jour à l'embarcadère du clos Saint-Lazare, sans que les employés de la compagnie, auxquels on avait cependant recommandé une active surveillance, pussent en découvrir les auteurs. Des plaintes ayant été déposées à ce sujet à M. le préfet de police, un service permanent d'agents exercés fut établi pour les moments d'arrivée et de départ, service dont la vigilance n'a pas tardé à justifier l'utilité.

Avant-hier, en effet, au moment où, vers neuf heures et demie du soir, le dernier convoi de voyageurs arrivait de Bruxelles, un mouvement insolite s'était fait remarquer dans la salle des bagages, où se portait la foule des voyageurs, empressés de réclamer leurs effets. Les agents, habitués à ces sortes de manœuvres, ne doutèrent pas qu'un vol venait d'être commis ou tenté. S'adressant donc à une dame qui se trouvait au centre du groupe où s'était fait le mouvement tumultueux qui avait attiré leur attention, ils lui demandèrent si on ne venait pas de la voler. La dame se fouillant aussitôt, reconnut qu'on lui avait enlevé sa bourse et une tabatière d'une grande valeur.

Cette constatation faite, les agents s'emparèrent de deux individus qu'ils n'avaient pas perdus de vue, et qui, d'après leurs antécédents et l'attitude qu'on leur avait vu prendre dans le groupe où ils encadraient en quelque sorte la dame volée, tandis que des compères bousculaient des voisins pour détourner leur attention, devaient être les auteurs du coup qui venait d'être fait.

Au moment de leur arrestation, ces deux individus se trouvaient nantis de sommes assez fortes dont ils ne purent justifier la possession. L'un d'eux, notamment, avait 210 fr. dans le gousset de son pantalon, et 45 fr. dans la poche de son gilet. Ils ne purent, en outre, donner de motifs plausibles de leur présence dans la salle des bagages, car ils n'arrivaient pas par ce convoi, ne devaient partir par aucun autre, et n'avaient ni malles ni paquets à réclamer.

Ces deux filous, déjà repris de justice, ont été mis à la disposition du parquet; mais au grand regret de la dame volée, qui est la femme d'un entrepreneur domicilié boulevart Poissonnière, quelque prompte qu'eût été leur arrestation, ils avaient eu le temps de faire passer entre les mains de quelque complice la tabatière, qui n'a pu être retrouvée encore, mais dont la désignation a été donnée dans tous les bureaux du Mont-de-Piété et chez les principaux bijoutiers-brocanteurs.

FOUETTE, COCHER. — Une petite scène des plus comiques s'est passée l'avant-dernière nuit, vers une heure du matin, dans la rue Neuve-des-Petits-Champs. Un brave cocher de cabriolet à quatre roues, qui avait conduit une personne dans l'une des maisons de cette rue, attendait devant la porte le retour de son bourgeois; mais le bourgeois tardait, et l'Automédon, fatigué de ne voir rien venir, se tourna de gauche et de droite sur son siége; puis bientôt après il s'endormit. L'Autodémon dormait du sommeil du juste; il dormait, insoucieux des mille rumeurs de la grande ville; il ronflait, et sa main assoupie laissait flotter les rênes sur la croupe de son coursier; le pauvre bête, digne de la confiance de son maître, demeurait en place, fixe et immobile. Vinrent à passer quelques mauvais plaisants attardés; ils envièrent au brave cocher son sommeil tranquille, et ils se mirent en tête de l'empêcher à jamais de s'endormir tant qu'il serait en état de siége, c'est-à-dire dans l'exercice de ses fonctions.

Aussitôt il se mettent à l'œuvre, dételent en tapinois le cheval qui se laisse faire, puis ils l'emmènent, abandonnant le cocher qui se carrait sur son siége comme dans le lit le plus moelleux. Quelques minutes après passait une ronde, le chef de s'étonner en trouvant sur la voie publique un pareil équipage; on appelle le cocher, on le secoue par son carrick, à grand'peine on le réveille, le bonhomme se frotte les yeux, saisit à la hâte ses guides, et, encore à moitié endormi, il ré-

Trois questions étaient soumises à l'appréciation du comité : l'organisation d'un service pour le transport des dépêches entre New-York et la Grande-Bretagne; l'établissement d'une ligne à vapeur régulière entre New-York et le Havre, et enfin la création d'une navigation locale, reliant entre eux les points importants de la côte américaine et les nouveaux ports que l'Union vient d'acquérir sur l'Océan-Pacifique.

Pour la ligne de New-York à l'Angleterre, la première à établir, la maison E.-K. Collins, de New-York, offre de se charger du service entre cette ville et Liverpool, avec des navires jaugeant 2 000 tonneaux, moyennant une subvention annuelle de 586 000 piastres, payables par quarts.

Quant aux lignes du Havre et de la Nouvelle-Orléans, elles sont embrassées toutes deux dans une proposition de M. G.-A. Sloo. Celui-ci offre de construire dix steamers; quatre seraient appliqués à la navigation entre New-York et le Havre, et effectueraient quarante-huit voyages par an; quatre autres feraient un service bebdomadaire de New-York à la Nouvelle-Orléans, en touchant à Norfolk, Charleston, Savannah et la Havane; le neuvième irait deux fois par mois de la Nouvelle-Orléans à Balise ou à Chagres avec les dépêches pour l'Amérique Centrale et l'Océan-Pacifique; enfin, le dernier resterait disponible pour parer aux éventualités.

Ces paquebots jaugeraient 1 500 tonneaux et auraient des machines d'une force de 1 500 chevaux. M. Sloo en estime le coût à trois millions de dollars, et demande une avance de 1 000 000, faite au fur et à mesure des besoins de la construction, et qu'il rembourserait en dix annuités de 100 000 piastres sans intérêts. Comme subvention annuelle, M. Sloo demande qu'on lui abandonne les revenus de la poste sur les lignes du Havre et de la Nouvelle-Orléans, et qu'on alloue 90 000 piastre par an pour le service de ce dernier port à Chagres ou à Balise.

L'ensemble de ces propositions embrasse le plus vaste service qui ait encore été organisé d'une manière régulière, et cela à des conditions telles, qu'il est douteux qu'aucun autre gouvernement puisse en obtenir de semblables.

Après avoir vivement insisté sur ces divers avantages, le comité propose à la chambre d'accepter les offres de MM. Collins et Sloo. Si le double plan de ces hardis spéculateurs est mis à exécution, comme cela est probable, il ne restera plus à la France qu'à se croiser les bras et à voir, une fois encore, une marine étrangère lui enlever le transport de ses lettres, de ses voyageurs et de ses marchandises.

Par ordonnance royale en date du mois de juin 1846, *M. Adrien Benoît*, avocat à la cour royale de Paris, a été autorisé à ajouter à son nom celui de *Champy*, et à s'appeler à l'avenir *Benoît-Champy*.

VARIÉTÉS.

Excentricités de Fourier.

COSMOGONIE. — COURONNE BORÉALE, ANTI-LIONS ET ANTI-BALEINES, MER DE LIMONADE, — QUEUE DE 32 PIEDS.

Il y a deux mois, un journal qui voudrait avoir le monopole du Christianisme, et qui nous a sérieusement défendu de nous dire chrétiens, l'*Univers*, plaisantait avec la légèreté qu'on lui connaît, sur l'anti-baleine, la mer de limonade et les choux au jasmin. Le pieux journal nous sommait de déclarer si nous ajoutions foi à ces excentricités fidèlement extraites, disait-il, de l'œuvre de Fourier, ou si nous les considérions comme des hallucinations et des rêveries.

La *Démocratie* fut généreuse, elle promit de s'expliquer dans un article spécial, non-seulement sur l'anti-baleine, la limonade et le jasmin, mais encore sur la couronne boréale et sur la queue de 32 pieds, deux merveilles que nos adversaires n'avaient pas mentionnées, de peur sans doute de rendre notre confusion trop grande, et de triompher de nous à trop bon marché!

Nous fîmes attendre un peu l'article annoncé, que voulez-vous? Le rédacteur qui s'en était chargé avait mieux à faire, il avait à parcourir la France, à proclamer dans toutes les villes la nécessité d'organiser le travail, d'organiser la commune, de fonder l'association universelle. Il avait à propager ces vérités rayonnantes contre lesquelles les portes du jésuitisme ne prévaudront pas, et qui assurent la gloire immortelle de Fourier, quoi que fasse l'envie. Il fallait que ce rédacteur, apôtre obscur de la science sociale, sût par expérience qu'il était dépositaire de ces grandes vérités qui suppléent à l'insuffisance des propagateurs, et qui rassemblent des populations enthousiastes. Il fallait qu'à Dijon, à Châlon-sur-Saône, à Saint-Etienne, il vît accourir à lui des hommes et des femmes dégoûtés de philosophie, de théologie, de politique, des âmes affamées d'idées fécondes et réparatrices. Il fallait qu'il sentît frémir et palpiter à sa voix des auditoires sympathiques, tandis que les satellites de l'immobilisme, les journalistes intéressés à perpétuer l'erreur, conservateurs-bornes, républicains-bornes et catholiques-bornes, formaient contre le progrès de la science sociale les ligues les plus curieuses, les alliances les plus inattendues. Ainsi, dans une armée en déroute, tous les rangs, toutes les armes se confondent, le canonnier coudoie les fantassins et le grenadier se mêle aux tirailleurs.

Les grandes choses font oublier les petites : ce spectacle nous fit oublier l'*Univers*, ses jasmins et ses baleines.

En revenant à Paris, nous étions moins disposé que jamais à nous occuper du journal religieux. Il avait prouvé que toute discussion avec lui doit être stérile, car il ne jouit d'aucune liberté intellectuelle et ses opinions lui sont commandées. Nous autres Phalanstériens, nous possédons pleinement l'indépendance scientifique; nous pouvons dispenser le blâme et l'éloge à tout le monde, depuis le pape jusqu'au dernier prolétaire. Nous pouvons, dans le domaine des idées, tout rejeter et tout admettre. Fourier lui-même est soumis le premier à notre contrôle; mais l'*Univers*, il faut qu'il justifie, qu'il défende à outrance et contre tout venant les jésuites, l'Eglise catholique telle qu'elle est, et le pape, quel qu'il soit. Ne faut-il pas avoir abdiqué toute liberté intellectuelle, obéir au parti

Nous pensions que l'*Univers*, imbu de ces antiques doctrines, allait admonester sévèrement le nouveau pape Mastai Ferretti, un étourdi de cinquante-quatre ans qui ouvre la porte aux innovations, inaugure des chemins de fer, amnistie les condamnés politiques et les locomotives, et prétend que la paix des Etats romains doit reposer sur autre chose que sur les fusils des Autrichiens et les hallebardes des Suisses.

Il est bien vrai que le nouveau pape rencontre une foule d'obstacles dans la voie nouvelle où il s'engage noblement, qu'il est abreuvé de dégoûts et que, pensant aux jours si calmes filés par son prédécesseur, il est souvent tenté de renoncer aux innovations et de s'écrier :

Moi, je pense comme Grégoire.

. . . .

Vous connaissez le reste du refrain ; mais enfin Pie IX a témoigné des velléités de réforme et devait encourir, pour cela seul, la disgrâce de l'*Univers*, si l'*Univers* était logique. Point du tout : ce journal qu'on dirait écrit par le dévot Homenaz dans l'île rabelaisienne des Papimanes, ce journal après avoir félicité Grégoire XVI d'être vieux, félicite Pie IX d'être jeune (pour un pape, bien entendu), et célèbre l'amour du progrès chez celui-ci après avoir déifié l'aveugle instinct de la conservation chez l'autre. Non, vraiment, l'*Univers* n'est pas libre et nous ne discuterons pas avec lui. La guerre qu'il fait aux idées phalanstériennes est comprise dans sa consigne; il n'y a pas chance de le convaincre; ses objections dédaigneuses ne sont pas des arguments qu'il nous oppose, mais des pierres qu'il est chargé de nous jeter.

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous exprimerons notre manière de voir sur la couronne boréale et autres assertions surprenantes de Charles Fourier; mais ce ne sera point pour l'*Univers*, nous écrirons pour les hommes de bonne volonté, qui étudient sérieusement la science sociale, et qui peuvent être arrêtés dans leur marche par ces broussailles et par ces ronces.

La théorie de Fourier se compose de trois parties : un système d'association, une cosmogonie, des vues sur l'analogie universelle. L'Ecole sociétaire est constituée pour enseigner et pour appliquer l'association phalanstérienne, c'est-à-dire une organisation agricole et industrielle, dont la commune régénérée doit être le type et qui réalisera pour le monde entier le règne de la vérité, de la liberté et de la justice. Cette partie de la théorie, l'*Univers* s'est bien gardé de l'examiner; à peine connait-il par leurs titres les livres où elle est développée; mais nous en acceptons la responsabilité sans aucune réserve. Que l'*Univers* cherche à l'attaquer, et bientôt ses dents seront usées comme celles du serpent de Lafontaine ; il aura mordu l'acier.

Quant à la cosmogonie et à l'analogie, qui se composent d'hypothèses brillantes, mais non vérifiées, qui d'ailleurs sont étrangères à notre mission, l'organisation sociale, nous ne les enseignons pas. La cosmogonie et l'analogie de Fourier figurent dans ses œuvres, mais jamais dans nos brochures, dans nos journaux, dans nos leçons orales; nous ne sommes responsables que de nos affirmations.

Déjà l'*Univers* triomphe et se prépare à nous appliquer l'épithète de schismatique, dont il nous menace depuis longtemps; mais il n'y a de schisme et d'hérésie qu'en matière religieuse; en matière scientifique l'homme a parfaitement le droit de rejeter comme d'admettre; il peut condamner partiellement les plus grands inventeurs, et Fourier pour nous est un inventeur, sans caractère surnaturel. Voici comment il juge sa mission dans la *Fausse Industrie* :

« Gardons-nous d'allier le mysticisme à une affaire purement » scientifique; cette fonction, qui m'est échue, n'était pas mission » personnelle donnée à un élu comme celle de Jean-Baptiste, mais » mission concurrente, carrière ouverte à tous; prix d'une étude » spéciale assignée à la raison humaine, prix applicable à quiconque ferait le travail d'interprétation du code divin, le calcul analytique et synthétique de l'attraction passionnée. »

Nous ne sommes point les esclaves de Fourier, si grand qu'il soit, mais les serviteurs de la vérité, et si la raison nous disait que sa cosmogonie et sa théorie analogique sont des rêveries, nous n'hésiterions pas à le déclarer et à simplifier par cette déclaration notre fonction de propagateurs.

Cependant telle ne sera pas notre attitude; nous n'enseignons pas les excentricités de Fourier et n'en sommes pas responsables, mais nous les respectons. Sans affirmer que ce soient des vérités, nous ne dirons jamais que ce soient des erreurs, car ces conceptions étonnantes du génie dépassent les données de la science actuelle. Fourier s'est aventuré dans un domaine où n'a jamais pénétré ni le compas ni le télescope, dans des régions où nul ne s'est élevé pour contrôler son dire. Déclarer qu'il n'a rapporté de ces mondes inconnus que des observations exactes, serait téméraire assurément; soutenir qu'il a déraisonné, serait plus téméraire encore.

Oui, plus téméraire; croyez-vous donc que le fondateur de la science sociale barbouillait le papier au hasard, comme vous pouvez le faire? croyez-vous qu'il se livrait à son imagination, à je ne sais quel délire, lui, l'homme des chiffres et de la précision, lui dont les ignorants seuls peuvent rire, car nous recrutons principalement ses disciples chez les anciens élèves de l'Ecole polytechnique, ingénieurs, naturalistes, professeurs d'astronomie. Toutes les fois qu'on a pu vérifier les assertions du maître, elles se sont trouvées justes; en 1820, Fourier dans son *Traité de l'unité universelle*, annonçait que le climat de la France irait dégénérant, que l'olivier de Provence abandonnerait certaines zones, et l'olivier s'est retiré des latitudes fixées; à la même époque Fourier menaçait l'Europe du choléra asiatique alors connu des seuls savants, objet d'érudition médicale, objet d'effroi maintenant et de souvenir douloureux pour nos populations. Douze ans plus tôt, dans sa *Théorie des quatre mouvements*, restait à les douer du principe vital qui doit tout animer. La raison repousse l'hypothèse d'une nature morte; non, la vie ne saurait être bornée à la surface de notre petite planète. Il y a des humanités sur tous les globes, et ces globes eux-mêmes ont leur vie. La comète errante, nébuleuse, sans consistance encore comme sans marche régulière, est un astre qui se forme, qui se développe. Il sera constitué plus tard, prendra du poids, de l'équilibre, et jouera son rôle dans la céleste harmonie. Tel astre, parvenu à l'apogée, rayonne du plus vif éclat, tel autre décline. Il en est dont la population a péri, dont les flancs sont crevassés, véritables cadavres qui ne respirent plus, qui ne portent plus d'atmosphère.

Cette vie sidérale ne serait pas complète si l'amour n'y figurait pas ; les plantes ont leur hymen, les astres aussi marient leurs aromes, et des fruits, des animaux naissent de leurs influences croisées... Vous trouvez cela ridicule, Messieurs? Combien les botanistes encroûtés du temps passé n'ont-ils pas ri de Linnée!

On lit dans les œuvres de Fourier que, lorsque la terre et l'humanité terrestre seront parvenues à leur développement complet, une couronne boréale, un disque lumineux se fixera au pôle nord ; sa lumière remplacera celle du soleil, dont les régions polaires sont souvent privées, et sa chaleur, fondant les glaces, rendra de vastes mers, de belles côtes, des ports magnifiques au commerce et à la navigation.

En quoi cette hypothèse est-elle contraire au bon sens, et même aux faits acquis dès à présent à la science? Quand Fourier dit que le soleil est habité, l'ignorant ricane, mais Herschell ne rit pas, car il a défini le soleil : « un grand et magnifique monde baignant dans un océan de lumière. » Quand Fourier décrit la couronne boréale, il faut, pour lever les épaules, n'avoir jamais contemplé une mappemonde, n'avoir jamais ouvert un traité de physique et de météorologie.

Dieu a-t-il créé des continents pour les laisser ensevelis sous la glace ? Si vous le croyez, vous avez peu de foi dans l'intelligence divine. Les glaces boréales disparaîtront, et quelle puissance doit les anéantir? Contemplez le pôle, n'est-il pas dès aujourd'hui un foyer d'électricité? Ne voyez-vous pas se tourner vers lui les aiguilles des boussoles? Cette électricité n'est-elle pas lumineuse par intervalles? Qu'est-ce que la couronne de Fourier? L'aurore boréale devenue permanente ; rien de plus.

Cette fixation d'un fluide lumineux n'est pas sans analogues dans le monde sidéral. Pourquoi la terre n'aurait-elle pas une couronne, lorsque Saturne est entouré de deux anneaux? Nous ne garantissons pas la formation de la couronne boréale ; mais parmi les hypothèses les plus accréditées dans le monde scientifique, y en a-t-il beaucoup qui soient appuyées de probabilités aussi nombreuses ?

Lorsque, depuis l'origine du globe, nous voyons la terre se transformer sans cesse, afin de se mettre plus en rapport avec les besoins de l'humanité; lorsque nous la voyons débuter par le déluge et les convulsions volcaniques avant de se prêter à la navigation, à la culture, nous avons le droit de conjecturer que l'Océan subira des transformations semblables, et que s'il ne se change pas en *bol de limonade*, il pourra du moins désaltérer les navigateurs, sans porter, comme il le fait aujourd'hui, la fièvre dans leurs entrailles.

Restent l'anti-lion, l'anti-baleine. Cette nomenclature vous choque; mais pourquoi voulez-vous que la création ait épuisé sa faculté productive? Les animaux, les végétaux qui couvrent notre planète n'ont pas été créés en un clin d'œil; ils ont paru à des époques successives; le mobilier de la terre a été renouvelé plusieurs fois, et toujours il s'est trouvé en harmonie avec l'état général du globe. Aux convulsions primitives correspondent le mastodonte, le paléosaure, l'ichtyosaure à demi crocodile, à demi poisson, le ptérodactyle, chauve-souris colossale, êtres monstrueux, dont l'existence ne peut plus être mise en doute, et qui symbolisaient l'anarchie des éléments. Aujourd'hui, les pays sauvages et barbares sont visités par le boa, par le tigre ; les végétaux vénéneux y pullulent; dans les pays civilisés l'animal domestique se multiplie. Lorsque l'humanité aura pris complète possession de son globe, lorsque, par la louveterie unitaire, par des procédés de destruction savamment combinés, elle aura fait disparaître les espèces nuisibles qui composent plus des trois-quarts du règne organique actuel; la Providence, fidèle à ses précédents, ne devra-t-elle pas combler cette lacune, et nous doter de plantes et d'animaux contremoulés, faits pour servir l'homme et complètement en rapport avec l'Etat définitif de la terre? L'idée est grande, poétique, religieuse et scientifique à la fois ; elle ne blesse que les hommes qui craignent d'être compris dans la destruction des créatures malfaisantes.

Quant à la queue de 32 pieds, ceux-là mêmes qui exploitent contre nous cette sotte invention savent très bien que Fourier n'a point promis à l'humanité une queue, encore moins une queue de 32 pieds et terminée par un œil. Un petit journal ajoutait naguères un lorgnon. Fourier s'est contenté de dire, avec toute vraisemblance, que le monde solarien était plus riche que le nôtre, que les solariens avaient un organe de plus que nous. Cet organe, il ne l'a ni décrit ni nommé, plus prudent en cela que les théologiens, qui possèdent tant de renseignements sur la queue de Lucifer. Est-ce que, sur notre globe même, les créations ne sont pas graduées? Au caïman d'Amérique, le soleil puissant d'Afrique substitue le crocodile. L'Afrique remplace la vigogne par le dromadaire; le tapir, au long museau, qui ne possédait que le rudiment de la trompe, devient éléphant dans l'Abyssinie. Changez de globe, passez de la planète au soleil, au pivot d'un monde, [illegible] gradation sera certainement plus accentuée. Dans tout [illegible] cherche en vain le mot pour rire.

Nous avons passé en revue les principale[illegible] cosmo-



journal jouissait de la liberté intellectuelle, il comprendrait que la cosmogonie de Fourier, sans pouvoir être enseignée comme une science positive, a droit au respect de toutes les intelligences, et, attendant comme nous, que cette partie de la théorie soit contrôlée par les découvertes à venir, il bornerait sa polémique à nos idées pratiques sur l'association, sur l'organisation de la commune.

Nous savons d'avance que le journal religieux n'en fera rien. Nous nous attendons à le voir plaisanter au premier jour sur la couronne boréale et sur la queue de trente-deux pieds avec une candeur digne de l'*Epoque*. Comme les têtes de l'hydre, cette queue repousse autant de fois qu'on l'a coupée ; mais ce n'est point pour l'*Univers* que nous parlons; c'est pour les esprits impartiaux. Il en est beaucoup parmi les catholiques. Nous souhaitons à ces hommes honnêtes et consciencieux un organe qui les représente dignement dans la presse et qui ne donne à personne une fausse idée de leur caractère et de leurs intentions.

Nous dirons prochainement ce que nous pensons des bayadères et des bacchantes.

V. H.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. E. C. à Bruxelles. — Nous écrivons à M. D.

M. B. à Lyon. — Le bulletin a été envoyé à tous ; mais il a sans doute été traité par la poste avec le dédain que l'on y professe pour les imprimés qu'on suppose toujours ne pas pouvoir être réclamés. — Vous recevrez les 500 premiers exemplaires de *Solidarité*. — Nous attendons la dernière feuille de Besançon. — Le compte-rendu paraîtra dans le prochain bulletin, ainsi que nous l'avons annoncé dans le premier.

MM. B. et S. — Voyez vos factures ; c'est 10 p. cent. — Nous sommes pleinement renseignés.

M. P. à Brest. — Nous transmettons à B. — Nous ne trouvons pas trace de votre lettre du 29 mai.

Marchés.

Marché de la barrière d'Enfer, 25 juillet. — Foin, 1re, 52 à 56 ; 2e, 48 à 50 3e, 40 à 46. — Luzerne, 1re, 52. — Paille de blé, 1re, 31 à 32 ; 2e, 28 à 30; 3e, 00.

Marché Saint-Martin du 25 juillet. — Foin 1re qualité, 50 56 ; 2e 42 48 ; 3 38 40. Paille de blé, 1re qualité, 28 31 ; 2e 24 27. — Paille de Seigle, 1re qualité 28,31 ; 2e 00 00.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 23, 24 et 25 juillet. — Beurre (le kil.). En livres, 1,32 à 2,34. — En mottes Isigny, 1,00 à 3,00. — En mottes Gournay, 1,90 à 3,60. — Petit beurre, 1,32 à 1,74. — Beurre salé et fondu, 0,00 à 0,00.

OEufs (le mille). Du 23 juillet, 40 à 65. — Du 24 juillet, 43 62. — Du 25 juillet, 40 à 62.

fromages (la dizaine). — Brie, 8 à 24. — A la pie, 5 à 15.

Halle à la viande du 25 juillet. — 18462 kil. Bœuf, 1-40 1-15 0-80. — 15691 kil. Veau, 1-35 1-15 1-00. — 2864 kil. Mouton, 1-40 1-20 1-00. — En gros, 31600 kil. 1-40 1-30 1-20.

Marché aux bestiaux du 25 juillet. — Chapelle-Saint-Denis. — Taureaux amenés »», vendus 00, de 0,00 à 0,00 00. — Vaches amenées 000, vendues 00, 0,00-,00 0 à 00. — Veau amenés, 869, vendus, 869, de 1,30-1,20-1,10. — Porcs amenés, 1031, vendues, 1000, de 1,40 à 1-00.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 14 juillet. — BASTIAT, charpentier, à Passy, rue Vital, 31. Juge-comm. M. Leroy ; syndic prov., M. Thierry, rue Monsigny, 9.

Du 23 juillet. — DESAUES, chaudronnier, rue Phélippeaux, 23. Juge commissaire, M. Gaillard; syndic prov., M. Defoix, rue Saint-Lazare, 70. — PERRIN, marchand de vins, quai de Gèvres, 28. Juge-comm., M. Gaillard ; syndic prov., M. Magnier; rue Taitbout, 11. — BURLAT, grainetier, à Courbevoie. Juge-comm., M. Cornuault; syndic prov., M. Thiébaut, rue de la Bienfaisance, 2. — MARIOTON, menuisier, rue Saint-Nicolas-d'Antin, 50. Juge-comm., M. Cornuault; syndic prov., M. Geoffroy, rue d'Argenteuil, 14. — MOUVIER et demoiselle BELHOMME, carriers, route d'Ivry, 13, à Ivry. Juge-comm, M. Cornuault; syndic prov., M. Breuillard, rue de Trévise, 6. — BROUET, papetier, rue du Four-Saint-Honoré, 19. Juge-comm., M. de Rotrou; syndic prov., M. Gromort, passage Saulnier, 4 bis. — BULMANN, tailleur, rue de Richelieu, 92. Juge-comm., M. de Rotrou ; syndic prov., M. Hellet, rue de Paradis-Poissonnière, 56.

Bourse du 25 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 30	83 30	83 20	83 30
— — fin courant	83 25	83 30	83 25	83 30
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 60	121 60	121 60	121 60
— — fin courant	121 65	121 75	121 65	121 75

4 1/2 J. 22 m. dr cours	112 50	Banq. de Fr. dr cours	3450 »»
4 0/0 J. »	107 »»	O. V. de Par. »	1370 »»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	400 »»
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1215 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann..... »	1125 »»

PRIMES.	fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0..... d. 50	»» »»	»» »»	83 60	83 65
5 p. 0/0...... d. 50	» »»	»»» »»	122 25	122 35

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	00 »/»	»» »/»	12 1/2	15 »/»
5 p. 0/0.....	05 »/»	»» »/»	32 1/2	35 »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM............	Der C.	100 1/2
Récép. Rotsch.	»	100 50	BELG. 2 1/2.....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	» »/»
— — pass.	»	» »/»	— do 1840.....	»	102 »/»
— 3 p. 0/0.	»	36 »/»	— do 1842.....	»	» »/»
Dette intérieure	»	32 3/8	— Banque.....	»	935 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— do Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1223 »»
HAITI.........	»	5 »/»	AUTRICHE......	»	395 »»
Union linière...	»	»»	— Fourneaux de l'Aveyron...	»	»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	1252 50
Act. d. J.	[illegible]
Chs. S. G. »	1025 »»
V. r. dr.	410 »»
— Ob. [illegible]	» »»
— — nouv.	1106 »»
V. r. gauc.	290 »»
Paris à St-G.	[illegible]
— à Orléans	[illegible]
— à Rouen.	977 50
R.-Havre..	698 »»
Avignon..	377 50
Str. à Bâle.	213 75
Paris-Str...	483 »»
Tours-Nant	395 »»
Orl.-Vierz.	600 »»
C. du Nord	707 50
Famp-Has.	420 »»
Diep.-Féc..	[illegible]
Boul. à Am.	» »»
Orl.-Bord.	540 »»
Mont. à Tr.	278 »
Paris-Lyon	540 »»
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber.	695 »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 00-00 à 83, courant du mois et août 81 ; 4 derniers mois, 83 à 00; 4 premiers 1847, 90.

LILLE. — Colza, 74 ; lin, 00-00 ; cameline, 00. — Sans expéditions.

ESPRITS 3/6. — Montpellier disponible 122-00, courant du mois et jusqu'en octobre, 121; novembre et décembre 115 ; 4 premiers mois 1847, »»».

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, 92 fr. les 100 kil.

LAINES.

Chartres, 1-50 à 1-80 le kil. — Châteauroux, de 2-10 à 2-30 le kil. — Châlons-sur-Marne, peu d'affaires. — Semur, 5 fr. le kil. — Paris, laines d'Espagne, 5 à 5-60.

SOIES.

Avignon, qualité ordinaire 12|14 de 52 à 55; choix, 11|12 de 56 à 57; filature en marchandise courante, 12|24 de 56 à 58 le kil.

... 12. Avoine, 8-40 à 9-20.

Arras (Pas-de-Calais). From. 19 à 23. Seigle, 13-50 à 14-50. Escourgeon nouveau. 10-50 à 11-75. Avoine, 8-50 à 10-23.

Angers (Maine-et-Loire). From. 18-75 à 19-50. Seigle, 13. Orge 10-25. Avoine, 8-25 à 9. Fèves, 8-50.

Bar-le-duc (Meuse). From. 21 à 22. Orge 9. Avoine, 8-25.

Le Blanc (Indre). From. 18-50 à 20; nouveau, 19 à 20-50. Seigle, 14-50. Orge, 11-

Douai (Nord). From. 19 à 23—50. Escourgeon, 9—50 à 10—50. Seigle, 13 à 14; de nouveau, 11—50 à 13. Colza, 22—85.

Laval (Mayenne). From. 16—25 à 18—75. Orge, 8—75 à 9—25. Sarrazin, 6—25 à 7—50. Avoine, 7 50 à 8.

Strasbourg (Bas-Rhin). From. 22 à 26—50. Seigle, 17—50. Haricots, 21. Maïs, 20.

Nevers (Nièvre). From. 22 à 23—60. Seigle. 17—50. Orge, 16. Foin nouveau 26 à 30.

COURS D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE PRATIQUE

60 LEÇONS.
3 leçons par semaine.

PAR **M. JULIEN BLANC**

20 fr. par mois.
85 fr. le cours entier.

M. JULIEN BLANC, qui a fait, le 25 juin, rue Duphot, devant un auditoire nombreux et choisi, l'exposition de sa méthode EXPÉDITIVE et ATTRAYANTE pour l'enseignement de l'orthographe, ouvrira très incessamment chez lui, rue Sainte-Anne, n° 63, un cours d'après cette méthode. Ce cours est destiné aux adultes des deux sexes. Il durera CINQ mois.

Les leçons auront lieu trois fois par semaine, à huit heures du soir. Chaque leçon durera une heure et demie, et le cours entier se composera de 60 leçons. — On s'inscrit chez M. JULIEN BLANC, rue Sainte-Anne, n° 63, tous les jours de dix heures à six heures. — Le premier mois (20 fr.) se paie au moment où l'on se fait inscrire, et chaque mois successivement d'avance. En acquittant d'avance le prix du cours entier, on ne paie que 85 fr. au lieu de 100.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10 :

PRÉSERVATION DE LA FAMINE.

DES CEREALES PAR RAPPORT AUX INDIGENTS

MOYENS D'ASSURER LE PAIN AUX OUVRIERS PENDANT LES ANNÉES DE DISETTE;

PAR LE Dr GUILMOT,

Chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien chirurgien major de la garde impériale, médecin de la maison centrale de Loos.

Brochure grand in-octavo.

Prix : 1 fr.
Par la poste : 1 fr. 15 c.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA D'APRÈS LE TABLEAU DE GIGOUX (0,50 CENTIMÈTRES SUR 0,34.)

ÉPREUVES D'ARTISTES, sépia	50 fr.	ÉPREUVES AVANT LA LETTRE, sur sépia	35 fr.	ÉPREUVES APRÈS LA LETTRE, sépia	15 fr.
— — sur chine	40	— — sur chine	30	— — sur chine	15
— — sur blanc	»	— — blanches	24	— — sur blanc	12

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

PAR F. CANTAGREL.

Un beau volume in-18 compacte, de 400 pages.

Prix : 4 francs. — — 2e édition. — — Par la poste, 4 fr. 50.

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE DE LA DOCTRINE DE FOURIER,

PAR HIPP. RENAUD.

Ancien élève de l'École polytechnique.

Prix : 2 francs. — — 1 vol. in-8. — 2e édition. — — Par la poste, 3 fr. 50.

PETITS LIVRES SOCIÉTAIRES A BAS PRIX :

EXPOSITION ABRÉGÉE DU SYSTÈME PHALANSTÉRIEN, suivi de : *Études sur quelques problèmes fondamentaux de la destinée sociale*, par VICTOR CONSIDERANT. 3e édition, in-32 compacte. Prix, 0,60 cent., et par la poste, 0,75 c. — Les 12 exemplaires, 6 fr., et par la poste, 7 fr. 75.

Le MÊME OUVRAGE, moins les *Études*. — Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,35 c. — Les 12 exemplaires, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE à l'usage des Ignorants et des Savants (extrait de *Débâcle de la Politique*), par V. CONSIDERANT. — Prix, 0,40 c., et par la poste, 0,50 c.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION, par MATH. BRIANCOURT. Prix, 0,80 cent., et par la poste, 1 fr. — Les 12 exempl., 8 fr., et par la poste, 10 fr.

PRÉCIS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL (extrait du précédent). Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,35 c. — Les 12 exempl., 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50.

IMMORALITÉ DE LA DOCTRINE DE FOURIER. — Brochure in-8 de 48 pages. — Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,50 c.

LES ENFANTS AU PHALANSTÈRE, dialogue sur l'éducation (extrait du FOU DU PALAIS-ROYAL), par F. CANTAGREL, in-32. — Prix : 0,40 c., par la poste, 0,50 c.

DE LA POLITIQUE NOUVELLE, convenant aux intérêts actuels de la société, par V. CONSIDERANT (2e édit.). — Prix, 0,15 c., par la poste, 0,20 c.

LES FRUITIÈRES DU JURA ou **ASSOCIATION DOMESTIQUE** pour la fabrication du fromage de Gruyères, par W. Gagneur, br. in-18. — Prix, 0,40 c., par la poste, 0,50 c.

COURROIES DE MÉCANIQUE ET TUYAUX DE POMPES EN CAOUT-CHOUC

GUÉRIN Jeune ET Ce, BREVETÉS *sans garantie du Gouvernement*, **Rue des Fossés-Montmartre, n° 5, à PARIS.**

COURROIES EN CAOUT-CHOUC perfectionnées ne s'effilant plus sur les côtés. Les COURROIES en CAOUT-CHOUC ont l'avantage de ne pas s'allonger, d'être d'un seul morceau et d'une durée supérieure à celles en cuir. N° 1 très-fort, 40 centimes le mètre sur un centimètre de largeur. N° 2, un peu moins fort, 35 centimes. N° 3, force ordinaire de cuir, 30 centimes.

TUYAUX DE POMPES à incendie sans couture ni jonction résistant à une pression de 15 à 20 atmosphères. 6 tissus sur 45 millimètres de diamètre, 4 fr. le mètre. Pour pompes d'arrosement, 3 tissus sur 28 millim., 2 fr. le mètre. Sur 35 millimètres, 2 fr. 50 c. et sur 45 millim., 3 fr. (*Toute espèce de tuyaux pour conduits d'eau, de gaz, de vapeur et pour porte-voix*).

Paletots en caout-chouc à 50 et 60 fr.; Manteaux à 20, 35, 45 et 55 fr.; Manteaux grande taille, à 50, 60 et 75 fr.; Coussins à air, 12 fr.; Clyssoirs, 4 fr.; Tabliers de nourrice, 6, et 7 fr.

BNDAGES

Rue de la Cité, 31, Paris.

CARPOT-VIGNIER, brevetés.

sans garantie du gouvernement.

Fabrique à Belleville, occupant 200 ouvriers en bandages, ceintures en tous genres, clyso-pompe, instruments de gomme élastique, ce qui leur permet de vendre leurs articles aux prix ci-dessous :

Bandage simple	5	7	10	Bandage double	8	12	15	Bas lacés,	7	10	12
Mobile,	8	10	12	Mobile,	12	15	20	Suspensoirs,	1	2	–
Gommé,	10	12	15	Gommé,	15	20	25	Clyso-Pompe,	5	7	12
Imperceptible	10	12	15	Imperceptible	15	20	25	Injecteur,	8	10	10.
Sans couture,	15	20	25	Sans couture,	20	30	40	Fonctionn. d'une main	3		

Nota. On expédie contre un mandat franco sur la poste.
Victor Masson, éditeur, 1, place de l'Ecole-de-Médecine.

Rue St-Louis, 21, au Marais. PLUS DE MÉDECINES DESAGRÉABLES,

LIMONADE GAZEUSE PURGATIVE DE QUENTIN.

THERMOLAMPES à l'usage de la cuisine; cet appareil assure à son inventeur une longue continuité de succès; car désormais on n'a plus à craindre les effets du charbon. La fabrique chez M. A. DUMAS, entrepreneur d'appareils à gaz, 270, rue Saint-Honoré.

SAVON DE GUIMAUVE Ce véritable savon, si précieux pour la peau, ne se vend que chez BLANCHE, parfumeur, passage Choiseul, 48. Eviter la contrefaçon. CRÈME D'HÉBÉ, infaillible pour les rides.

ENTRETIEN ET PANSEMENT

Propres, commodes et économiques

des **VÉSICATOIRES** et des **CAUTERES**

avec les *TAFFETAS LE PERDRIEL*,

L'un nos 1, 2, 3 et 4 pour vésicatoires (rouleaux roses), l'autre sans numéro pour cautères (rouleaux bleus).

POIS ÉLASTIQUES EN CAOUT-CHOUC

Emollients à la guimauve, suppuratifs au garou.

SERRE-BRAS élastiques à plaque et sans plaque, **COMPRESSES**, etc., de **LE PERDRIEL**, pharmacien, Faubourg-Montmartre, 78.

1 FR 240 Feuilles beau papier à lettres glacé; extra-fin, très glacé, dans une boîte, 1 fr. 50 c. et 2 fr.; initiales sans augmentation; nouvelles enveloppes 50 c. et 1 fr. le cent; papier écolier, 3 fr. la rame; registres, 75 c. les 100 pages; 200, 1 fr. 50 c. r. Joquelet, 8, au 1er, près la Bourse.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.

33, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

Diminution de Prix.

VARICES, ENGORGEMENTS,

BAS ÉLASTIQUES LE PERDRIEL,

Guêtres, Gants, Ceintures élastiques en caoutchouc, avec ou sans œillets **de LEPERDRIEL, Pharmacien à Paris**, ou BANDAGES PRÉCIEUX pour la COMPRESSION MÉTHODIQUE du CORPS et des MEMBRES, faubourg Montmartre, 78.
(*Envoyer des mesures franco.*)

PATUREL, rue Saint-Martin, 198, seule fabrique de

FOUETS ET CRAVACHES

En Caoutchouc. Stiks, fouets, cannes et cravaches oléophanes.

CONSERVATION DE LA CHEVELURE.

Par la Pommade de Dupuytren, efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLART, ph., r. d'Argenteuil, 31.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

LES JUIFS

ROIS DE L'ÉPOQUE

HISTOIRE de la FÉODALITÉ FINANCIÈRE,

par A. TOUSSENEL.

1 volume in-8. — Prix, 5 francs. Par la poste, 6 fr. 25 cent.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime,

PAR ÉDOUARD PUJOL,

Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES. 3 volumes in-8.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE

PAR CH. BAREL.

Brochure in-8°. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

les électeurs français y pensent, l'Europe entière les regarde; qu'ils imposent à tout candidat pour condition même de leur suffrage, le rétablissement de la Pologne indépendante par la volonté énergique du gouvernement, et la Pologne revivra libre!

Aux Electeurs français.

Citoyens électeurs, fils de deux grandes révolutions et représentants légaux de la France! au moment d'accomplir un devoir de la plus haute importance nationale, — songez à la Pologne!

Nous ne vous parlerons pas de ces liens sympathiques qui existent depuis des siècles entre la France et la Pologne, appelées l'une et l'autre à remplir la même mission aux deux extrémités de l'Europe; ni de ces champs de bataille où le sang français et polonais coulait pour la même cause; ni de cet arc de triomphe où la Pologne est représentée parmi vos plus belles illustrations nationales; ni enfin de ce martyre qu'elle supporte, qu'elle supporte avec tant de courage. Vous connaissez la longue et glorieuse confraternité des deux nations; vos cœurs tressaillent de joie à chaque espérance de la Pologne; vos cœurs se couvrent de deuil à chaque douleur de votre sœur du Nord. Naguères encore, la France ne lui a-t-elle pas donné des preuves solennelles d'une sympathie profonde et universelle, enracinée dans le passé et cimentée par la communauté des principes sociaux?

Mais nous vous rappellerons, citoyens électeurs, que l'état actuel de l'Europe ne peut durer longtemps: il n'y a pas de liens entre les peuples et leurs gouvernements; trop d'injustice, trop d'oppression pèsent sur l'Europe civilisée; les peuples slaves, et à leur tête la Pologne, travaillés par les idées de liberté, de l'égalité et de l'indépendance, se préparent continuellement à une lutte terrible. Les derniers évènements de Pologne, leur caractère démocratique, et même la peur sanglante des gouvernements du Nord, ont consolidé la solidarité des peuples.

Nous vous demanderons donc, la France, la France fidèle à sa mission civilisatrice, ne doit-elle pas écouter les vœux de ces peuples opprimés, leur tendre incessamment son bras, et leur prouver que le génie de 1789 et de 1830 a conservé toute sa puissance?

Vous avez aujourd'hui la paix, demain vous pouvez avoir la guerre. Quels seront alors vos alliés? Sera-ce la Russie, la Prusse ou l'Autriche, ou bien la Pologne, l'Allemagne et l'Italie?

S'il en est ainsi, est-ce assez que de protocoliser des réserves en faveur de la Pologne, d'accorder une hospitalité généreuse à ses enfants exilés et de protester annuellement contre les cruautés dont elle est l'objet?

Non, citoyens électeurs! faites comprendre à vos représentants, et par eux à votre gouvernement, que l'indépendance de la Pologne est une nécessité qu'un avenir prochain doit résoudre, et que, par conséquent, l'action de la France doit se montrer énergique et puissante dans cette œuvre nationale.

C'est ce que nous attendons de votre patriotisme éclairé.

Les Membres délégués de l'émigration démocratique polonaise.

MOUVEMENT ÉLECTORAL.

Nous continuons à signaler les tendances socialistes que nous trouvons dans les professions de foi des candidats; mais il doit être compris par nos amis que nous n'entendons pas pour autant, prendre parti pour ceux des candidats dont nous reproduisons ainsi des manifestations: nous constatons le progrès des esprits plutôt que nous ne faisons acte politique.

Lodève.—M. Jules Renouvier, candidat del'opposition à Lodève, de régence dépossédant la nation du droit de prononcer dans les interrègnes, le maintien des lois de septembre, l'asservissement de la presse au timbre, ne sont-ce pas là des manifestations hostiles aux intérêts démocratiques, incompatibles avec l'institution d'une monarchie qui tient son droit de la souveraineté du peuple?

L'administration doit entrer dans la voie graduelle des réformes reconnues bonnes et urgentes par les économistes les plus éclairés. La réduction de la rente est refusée avec obstination, malgré les votes répétés de la Chambre des députés. Ainsi se perpétue un privilège des grands capitalistes de Paris, au détriment de l'agriculture et du crédit dans les départements. Le dégrèvement de l'impôt du sel, que nous avions vu adopté par la Chambre presque entière, est aussi repoussé par le ministère, qui n'a pas craint de soutenir dans cette occasion une minorité de vingt voix. A ces mesures systématiquement annulées et qui sont cependant les plus modestes de celles que demanderait la réforme de notre système d'impôts, ne serait-il pas convenable d'ajouter une contribution sur les objets de luxe et les rentes mobilières qui viendrait en aide aux petits propriétaires et aux classes vivant de leur travail? — Si l'agriculture a besoin d'être protégée par des moyens plus efficaces que des prix offerts à l'amélioration des races de bestiaux, l'industrie ne devrait-elle pas aussi préoccuper davantage l'attention du gouvernement? Une loi sur les droits et les conditions du travail, réglant l'apprentissage, des salaires suffisants, des retraites assurées, garantirait aussi bien l'ouvrier contre les exigences des chefs d'ateliers, que les chefs eux-mêmes contre les révoltes, les bris de machines et les grèves, témoignages trop fréquents des misères des classes industrielles.

Dans l'instruction publique, quelques mesures récentes témoignaient d'un certain esprit d'amélioration, auquel la force d'exécution a pourtant manqué. L'augmentation du traitement des instituteurs communaux n'était-elle pas des plus urgentes? Cependant les instituteurs et les institutrices restent dans une condition si misérable, qu'ils n'atteignent pas au salaire d'un manouvrier. L'éducation qui prévient la faute est-elle d'un intérêt moindre que la justice qui la châtie? La loi sur la liberté d'enseignement, une des promesses de la Charte, doit enfin être tenue. Non que l'on puisse entendre par là que l'Etat renonce à sa plus précieuse prérogative, l'instruction publique représentée par les facultés, par les écoles normales et professionnelles, par les comités d'instruction primaire; mais les familles ont le droit de préparer leurs enfants à cet enseignement, dans des établissements publics ou privés de leur choix, selon le mode qu'elles jugent le plus moral et le plus convenable au caractère particulier de l'enfant.

Pour tant de plaintes, pour tant de besoins, si vainement exposés, une seule satisfaction est donnée au pays: les chemins de fer. Mais les chemins de fer tiennent de trop près à tous les intérêts d'une contrée pour être laissés à la spéculation privé. Une compagnie ne les entreprend que dans des vues fort étrangères à toute bonne administration, et n'y réussit que par des moyens de Bourse, source de fortune disproportionnée des uns, mais cause de ruine pour beaucoup d'autres. Puisque le pays tout entier profite de l'institution, n'est-il pas mieux d'y employer les moyens ordinaires et loyaux du crédit public? Le jour n'est pas éloigné, sans doute, où l'on s'étonnera que de si puissants rouages aient pu être livrés à de nouveaux fermiers généraux. Dans la monarchie absolue, les rois et les ministres, qui n'étaient que leurs premiers courtisans, exploitaient ainsi les diverses branches du revenu public; dans notre gouvernement maître de ses ressources, avec des ministres qui doivent être capables, avec des ingénieurs qui sont les plus instruits du mode, il n'est pas permis de mettre en ferme la fortune de la France.

Châteaulin. — Circulaire de M. Th. Gourdin, candidat de l'op[position] ... du tabac et des boissons les frappent ... me plus de sel que le riche; il consomme aussi plus de tabac; le tabac, pour lui, est une nécessité. Le pauvre aussi paie le plus d'impôts sur les boissons; il prend sa piquette au cabaret, et chacun sait combien elle est imposée en comparaison du vin que boivent les riches chez eux.

Le pauvre qui voyage paie un impôt, parce qu'il voyage dans les voitures publiques; le riche, au contraire, voyageant dans sa voiture, ne paie rien.

Il n'est pas jusqu'à l'impôt du timbre, qui ne frappe le pauvre: chaque mariage de pauvre coûte, au moins, six francs de timbre.

Mais l'impôt des hommes est surtout celui qui frappe la classe pauvre, c'est elle qui fournit tous les soldats; le riche, au moyen d'une faible somme, se fait remplacer, et cet impôt est devenu énorme en pleine paix: sous Louis XVIII, il était de quarante mille hommes, sous Charles X de soixante mille, et aujourd'hui il est de quatre-vingt mille hommes par an.

La loi sur la chasse a été faite en faveur des riches; il fallait protéger leur gibier et établir pour eux un privilège de fortune. Le pauvre paysan qui n'a qu'un champ ou deux ne peut pas payer vingt-cinq francs pour défendre sa propriété contre le gibier, et lui, qui n'a de récréation que la chasse, en est entièrement privé. La loi sur la chasse nous ramène à l'ancien régime, et il n'y a pas de loi plus rigoureusement exécutée.

Propose-t-on la conversion des rentes? les riches n'en veulent pas; elle est ajournée.

Le brave député Demesmay, auquel les Bretons doivent un monument, propose-t-il un dégrèvement sur l'impôt du sel, le ministère en masse s'élance à la tribune pour voter contre la proposition; elle est adoptée par une immense majorité à la chambre des députés; elle est ensevelie à la chambre des pairs. Le ministère devait être renversé à la session dernière: puisqu'il n'est pas pour le peuple, il ne doit pas rester à la tête du peuple.

Nous autres Bretons, nous qui savons que la masse de nos concitoyens n'a pour soupe que de l'eau, du sel et un peu de farine, nous sommes indignés de voir refuser le sel à bas prix, pour nourrir des enfants qui feront plus tard des soldats à la patrie.

On a dit que chaque individu en France ne consomme que six kilogrammes de sel; nous savons que chaque Breton à la campagne en consomme plus de douze kilogrammes et il ne sale ni son pain, ni ses patates, il ne donne pas de sel aux bestiaux et il l'économise partout. L'impôt est léger, dit-on; pour les ministres sans doute qui ne consomment pas chacun deux kilogrammes de sel par an; mais, pour le peuple des campagnes qui supplée à tout par le sel, c'est un impôt énorme. Les grands ne savent pas combien de kilomètres nos mendiants sont obligés de parcourir pour se procurer l'argent nécessaire à leur consommation de sel; ils ne savent pas combien de fois ils en manquent.

Parle-t-on d'établir des impôts sur le luxe, le ministère dit qu'ils ne produiraient rien.

Et quoique nous soyons accablés d'impôts de tous genres, le gouvernement n'a encore rien fait pour venir au secours de nos pauvres, des invalides de l'agriculture et des métiers. Ils sont abandonnés à la charité publique; il n'a rien fait pour assurer du pain à tous, et beaucoup n'en ont pas assez. Il n'a pas cherché à procurer de travail à tous, et dans notre département, où il y a tant à faire, il ne s'est occupé ni de nos landes, ni de nos marais, ni de nos montagnes; il n'a rien essayé pour améliorer le sort de nos travailleurs et augmenter les produits de notre agriculture....

Ne nous laissons plus, nous autres paysans, leurrer par de vaines promesses; n'acceptons pas d'images pour nos églises, à la condition

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 28 JUILLET 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

VAUDEVILLE. — *Charlotte*, drame en trois actes, par MM. Emile Souvestre et Eugène Bourgeois.

MM. Souvestre et Bourgeois viennent d'obtenir au Vaudeville un franc succès, succès durable et d'une portée sérieuse: ce n'est pas d'un vaudeville qu'il s'agit, c'est d'un drame où l'on n'a prodigué ni les personnages, ni les décorations, ni les phrases, mais qui tient les spectateurs émus et palpitants pendant trois actes.

La Charlotte de M. Emile Souvestre est celle de Gœthe; c'est la jeune fille aux rubans roses, la fiancée d'Albert allumant, à son insu, dans le cœur de Werther un de ces amours désespérés qui finissent par le suicide.

En voyant figurer sur la scène du Vaudeville Charlotte, Albert, Werther et Gœthe lui-même, nous avons craint un moment que l'œuvre nouvelle ne fût un pastiche, une simple exhumation, que les auteurs ne se fussent contentés de mettre en dialogue les lettres de Werther, ce roman populaire et immortel.

Nous nous trompions; l'œuvre de Gœthe est resserrée, renfermée tout entière dans le prologue du drame. La toile se lève, paraît Werther; il est fou d'amour, il éprouve tous les sentiments exprimés en ces termes dans le roman qui porte son nom.

« O bonheur, ô comble du bonheur! moi!... moi, son époux! Dieu! » si tu m'avais créé pour cette béatitude, ma vie n'eût plus été qu'actions » de grâces! Je ne murmure pas: pardonne-moi mes larmes, pardonne » mes vœux superflus! Charlotte, mon épouse! J'eusse pressé contre » mon sein cette créature céleste! Tout mon corps frissonne, ô Wilhelm, quand Albert enlace ses bras autour de cette taille souple!

» Et, le dirai-je? Mais pourquoi pas, mon ami? J'étais plus fait que » lui pour la rendre heureuse! Non, Albert ne saurait remplir tous » les vœux d'un tel cœur; non, leurs âmes ne sont pas d'intelligence, » lorsque souvent nos cœurs savent si bien s'entendre; par exemple, » quand nous lisons ensemble certaines pages; dans mille autres circonstances qui nous causent les mêmes émotions. Mais, Wilhelm, » il l'aime si tendrement... et que ne mérite pas un pareil amour? »

Charlotte aimerait Werther si elle osait penser à lui; mais, fiancée d'Albert, esclave de la parole donnée, elle ne veut songer qu'à son futur époux. Toutefois, dans le livre de Gœthe, lorsqu'elle voudrait bannir Werther de sa présence, elle ne peut s'y résigner.

« Accoutumée comme elle l'était à lui voir partager ses pensées, » elle sentait qu'en l'éloignant elle allait créer près d'elle un vide impossible à remplir. Oh! quelle eût été sa joie de ne voir en lui qu'un » frère... ou de lui faire épouser une de ses amies, moyen qu'elle jugeait propre à rétablir entre Albert et lui leur ancienne intimité.

» Son imagination venait de passer en revue le cercle entier de ses » connaissances, et découvrait dans chacune quelque défaut; elle n'en » voyait point dont elle eût fait avec plaisir l'épouse de Werther.

» C'était ainsi que la pauvre Charlotte se perdait dans ses réflexions, » sans vouloir s'avouer son vœu secret de garder Werther pour elle. »

Entre ces deux figures placez le fiancé, Albert, homme confiant et généreux; voyez sur le second plan, Gœthe qui observe et prend des notes, vous aurez tous les personnages de notre prologue.

Charlotte a promis sa main, elle la présente à son prétendu, tous deux vont se rendre à l'autel, lorsqu'une détonation se fait entendre. Werther vient d'attenter à ses jours. On court à sa chambre.

« Le sang répandu sur le dos du fauteuil fit voir qu'il s'était donné » le coup, assis devant son bureau; qu'ensuite il était tombé et s'était » longtemps débattu à l'entour. Il était étendu près de la fenêtre, tout » habillé, avec des bottes, un frac gris et une veste chamois. »

Là finit l'œuvre de Gœthe, là celle de M. Souvestre commence. Albert est médecin, il examine le blessé, puis il s'écrie: « Je réponds des jours de Werther. » Voyant Charlotte mourante et comprenant que Werther est aimé, il renonce noblement à ses droits. Les deux amants seront unis.

Werther, marié à Charlotte, voilà donc le sujet du drame, voilà le sujet qui doit animer trois actes; sujet piquant. Le lecteur se demande souvent, quand il achève un roman célèbre, qu'arriverait-il si l'auteur suivait le héros et l'héroïne dans la vie conjugale? Quel ménage feraient Paul avec Virginie, Chactas avec Atala, Werther avec Charlotte? Ces amants éprouvés par tant de misères parviendraient-ils à la félicité des élus? Suffirait-il de marier ceux qui s'aiment pour que le paradis fût réalisé sur la terre?

M. Souvestre a répondu en nous montrant Werther inconstant, Werther torturant Charlotte, la poussant à s'empoisonner, à se réfugier dans le suicide à son tour.

La conception est belle et forte, mais un socialiste décidé en aurait tiré plus de parti. Les auteurs de *Charlotte* ont bien compris que le mariage était incompatible avec la nature de Werther, mais ils n'ont pas apprécié largement cette nature; ils se sont montrés pour elle impitoyables: Albert, l'homme honnête, l'homme fidèle à tous les devoirs sociaux, reçoit d'eux un piédestal qui en fait le plus grand personnage de la pièce. Werther, l'homme exalté, poétique, exceptionnel, est flétri, condamné, puni par cet enchaînement de malheurs qu'un auteur moraliste a toujours à son service.

Eh bien! oui, au sein de notre société mesquine et monotone qui parque le cultivateur dans son enclos, le savant dans son cabinet, le mari dans son ménage, Werther sera malheureux et sèmera le malheur autour de lui, tandis qu'Albert, bon père, bon époux, bon citoyen et bon garde national, sera cité comme un modèle et salué à sa dernière demeure par la mousqueterie des épiciers ses frères d'armes. Oui, telles sont les parts que la civilisation doit faire à ces deux hommes. Elle brisera Werther, car elle n'a pas de place pour lui. Werther est antipathique à son étroitesse, à sa laideur, à son immobilité. Werther, c'est l'amant de l'idéal, c'est le désir aux ailes de feu, c'est le papillon qui ne peut rester longtemps sur la fleur une fois aspirée.

Mais que la société se transforme, qu'elle donne essor au mouvement et à la vie, qu'elle sache légitimer, utiliser tous les caractères, et Werther prendra son rang. Sa mobilité donnera l'impulsion à tous les arts; il dirigera les hommes. Charlotte ambitionnera peut-être encore

l'honneur de la moralité publique, il n'eût pas donné lieu à cette fièvre d'agiotage qui s'est emparée de toutes les classes de la société, et qui a pénétré jusques sur les bancs du Palais-Bourbon. Triste spectacle que celui de voir des représentants de la France, bien plus occupés de leurs intérêts personnels que de ceux de leur pays, se mêler à toutes ces transactions et devenir ainsi juges et parties dans leur propre cause.

Que penseriez-vous de votre député, s'il s'était déclaré l'ennemi de toute espèce de réforme et d'amélioration sociale et morale; s'il avait rejeté cette proposition qui avait pour objet de diminuer le droit sur le sel, impôt supporté en grande partie par la classe la plus pauvre de la société, et contraire à l'humanité ainsi qu'aux intérêts de l'agriculture?

Alby. — M. d'Aragon, candidat de l'opposition, réclame positivement une loi sur l'organisation du travail.

A l'intérieur, dit-il, je soutiendrai toutes les réformes qui rendront la corruption moins facile et moraliseront le pays, en évitant à des hommes honnêtes, mais faibles, les tentations qu'on leur prodigue aujourd'hui.

J'appuierai toute proposition dont le but sera de réunir tous les électeurs de chaque département en un seul collége, et de faire participer un plus grand nombre de citoyens à la vie politique.

Désireux que les fonctionnaires qui veulent ne rien devoir qu'à leur mérite, soient à l'abri des injustices et des passe-droits, je voterai toutes les lois qui règleront pour eux un avancement hiérarchique et laisseront le moins de part possible à la faveur.

Je serai pour la liberté complète d'enseignement, pour la révision des lois actuelles sur la presse; j'appuierai les propositions qui tendront à nous amener à la liberté des échanges. L'agriculture doit surtout obtenir l'appui et les encouragements d'un bon gouvernement.

Je ne négligerai pas non plus les intérêts de la classe ouvrière qui a tant de droits à notre sollicitude. Le temps de s'occuper efficacement d'elle est venue. *La loi sur l'organisation du travail sera une des grandes œuvres de notre époque.*

L'impôt qui pèse sur le sel, grâce à l'opposition du ministère, peut encore être remis en question; je me prononcerai dans ce cas énergiquement pour qu'il soit réduit. Je soutiendrai l'abaissement de la taxe des lettres; une meilleure législation sur les vins, et sur le prélèvement des impôts indirects; la réduction des rentes; enfin, je repousserai de toutes mes forces l'établissement de charges nouvelles, et notamment pour des apanages et des dotations.

Lalinde (Dordogne). — M. de Gourgues, candidat légitimiste, s'exprime ainsi:

Nous voulons une révision de la loi électorale.

La concurrence dans l'enseignement entre l'Université, qui ne sera plus un monopole, et des chefs d'établissements, soumis, comme les autres citoyens, à la seule vigilance des magistrats;

L'incompatibilité absolue entre les fonctions publiques et la solennelle mission de représenter le pays;

L'abolition du cumul, même dans les places honorifiques; car autant que possible il faut ouvrir des voies devant ceux qui apportent à la société leur activité et leurs connaissances;

L'extension de notre navigation commerciale et de nos forces navales;

Une réduction considérable dans l'armée de terre, ce qui laissera les enfants aux familles et délivrera d'une charge inutile en temps de paix: la défense du territoire n'est pas dans une armée nombreuse, mais

...litaire; cette dette envers le pays pèse d'une manière trop inégale sur les citoyens. Le cultivateur donne son fils, souvent soutien unique d'une pauvre famille; l'homme riche donne une somme dont il s'aperçoit à peine sur ses revenus; donc, il en est quitte trop vite envers la patrie.

Langres. — Circulaire de M. Pauwels:

A l'intérieur, je voterais pour toute extension modérée du droit politique; pour la prompte solution des questions commerciales et industrielles laissées jusqu'ici en suspens; pour les progrès de notre agriculture protégée et encouragée à la faveur du crédit; pour l'amélioration du sort des travailleurs; pour le dégrèvement progressif de l'impôt, notamment pour l'abaissement de cet impôt du sel qui pèse si lourdement sur nos classes laborieuses.

Bordeaux. — Il est temps, dit la circulaire de M. Bastard, candidat conservateur, que les classes peu aisées voient diminuer les privations dont les divers gouvernements qui se sont succédé n'ont malheureusement pas allégé le poids.

Saint-Denis. — M. Ferdinand de Lasteyrie, dans sa circulaire aux électeurs, s'engage à demander qu'au dedans les pouvoirs de l'État se préoccupent avec une sérieuse et active sollicitude de l'éducation et du bien-être des classes ouvrières, de la recherche des moyens et de l'examen des questions qui se rapportent à cet objet si important.

Ribérac. — Je désire, dit M. du Burguet, candidat opposant, l'amélioration du sort des classes pauvres, surtout dans nos campagnes, jusqu'ici tout-à-fait abandonnées; une répartition plus égale des charges de l'État; une distribution moins arbitraire des travaux et des bienfaits, que tous paient également, auxquels tous doivent participer.

Bergerac. — M. Dezeimeris, député sortant de l'opposition, émet un vœu semblable.

Un très grand nombre de candidats réclame un impôt sur les objets de luxe; un nombre plus considérable encore se prononce pour l'exécution des chemins de fer par l'État.

Rouen. — Dans sa circulaire, M. Lefort, candidat de l'opposition de gauche, témoignait de ses sympathies pour les classes populaires; ces sympathies lui ont valu de ses adversaires des critiques auxquelles il a ainsi répondu dans une réunion d'électeurs:

J'ai dit qu'il était urgent de s'occuper du sort de la classe ouvrière et de rechercher les moyens de l'améliorer, parce que je suis effrayé des dangers dont nous menace l'avenir, si l'on continue à s'endormir dans une trompeuse sécurité. — Remarquez-le, Messieurs, les états absolus eux-mêmes font de cette importante question l'objet de leur sérieuse attention. Comment donc a-t-on pu taxer de balivernes et tourner en ridicule un désir si légitime et si modérément exprimé?

Le comité radical de cette ville n'a pas cru cependant devoir accepter la candidature de M. Lefort. Il a choisi pour candidats MM. Arago et Louis Blanc, et a proposé cette double candidature, par une circulaire aux électeurs, dans laquelle nous remarquons les passages suivants, empreints d'un large caractère de socialisme.

Nous qui prenons l'électorat au sérieux et qui, investis par la loi actuelle d'un privilége, voulons l'exercer, non pour nous, mais pour

...que nous serons compris de tous les amis sincères de la démocratie, en disant que le programme peut se réduire à ces deux points: 1° étendre assez le cercle du corps électoral pour y opérer une complète régénération; 2° fixer d'une manière assez stable la position des classes inférieures, pour que, malgré l'abaissement progressif des salaires et l'élévation progressive du prix des denrées, le sort de toutes les familles soit assuré, et que chacun, au degré de l'échelle sociale où le placent son intelligence et son aptitude, soit appelé à contribuer à l'harmonie de l'ensemble, et ne soit jamais considéré comme une embarrassante superfluité dans l'ordre social.

En un mot, ce que nous ne voulons pas qu'on puisse oublier, c'est que toutes lois sur l'éducation publique, lois sur l'enfance, lois sur le travail, lois d'impôts sur les objets de première nécessité, lois financières, tout, en un mot, se doit faire, avant tout, *pour le peuple qui est et sera toujours le véritable souverain.*

Nous n'avons pas besoin de dire, quant à la politique extérieure, que nos doctrines n'admettent pas les vieilles ruses de la diplomatie, les concessions arrachées à la peur et les alliances de souverains qui n'auraient pas pour but unique le bonheur des peuples et la dignité des nations. Mais nous croyons que le meilleur moyen de faire reprendre à une nation grande et forte le rang qui lui appartient, c'est de la doter d'institutions larges et populaires, d'intéresser tous ses membres à la défense du territoire, en détruisant les germes de discorde qu'une trop grande inégalité des avantages sociaux peut créer entre eux, et en les unissant, au contraire, par les liens de l'association et de la fraternité.

Candidature de M. Considerant.

Le *Journal du Loiret*, organe de l'opposition démocratique à Orléans, accueille en ces termes la candidature de M. Considerant à Montargis:

Nous avions dit que l'arrondissement de Montargis, si singulièrement délaissé par M. Cotelle, ne resterait pas sans candidat libéral. Ce candidat est M. Victor Considerant, ancien capitaine du génie, membre du conseil municipal et du conseil général de la Seine, et rédacteur en chef de la *Démocratie pacifique*.

Nous recommandons vivement aux patriotes de Montargis la candidature de M. Considerant, dont le talent, la probité et le dévouement aux idées libérales nous sont connus; il se présente d'ailleurs avec le patronage de l'honorable M. Arago, son collègue au conseil général. Quels que soient les dissentiments qui, sur certaines questions spéciales, nous séparent de lui, nous serions heureux que les élections prochaines lui ouvrissent l'accès du Palais-Bourbon, certains que nous sommes de le rencontrer toujours avec nous sur toutes les questions de liberté et de moralité publique.

Une réunion préparatoire des électeurs aura lieu à Montargis. C'est là que M. Victor Considerant se fera connaître aux hommes indépendants dont il vient réclamer les suffrages. Sa parole éloquente et convaincue entraînera, nous l'espérons, les sympathies de tous ceux que n'a pas atteints la corruption électorale; et M. de Salles, que la retraite de M. Cotelle avait laissé un instant maître du champ de bataille, va trouver devant lui un adversaire résolu à lui disputer la victoire.

Le banquet de Lisieux.

Hier, dimanche, nous écrit-on de Lisieux, a eu lieu, sur la terrasse du Jardin-Public de Lisieux, le banquet offert à M. Guizot par les électeurs de l'arrondissement, et par toutes les personnes que la curiosité, la sympathie ou des motifs personnels avaient attirées à cette solennité,

---

un de ses regards, mais elle n'essayera plus de confisquer cette nature qui appartient à tous; comprenant la mission de ce génie elle, ne prétendra plus l'enfermer pour la vie dans la chambre où elle distribue des tartines à sa petite famille. Que les soldats comme Albert emboîtent le pas et sentent le coude à gauche, les généraux comme Werther n'ont point de place fixe; ils galopent tantôt sur les flancs, tantôt à la tête, tantôt à la queue de la colonne.

Voilà ce que M. Souvestre et son collaborateur n'ont pas dit ni fait deviner. Tout en peignant vivement et dans un fort beau style l'instabilité de Werther qui trahit Charlotte après avoir donné son sang pour l'obtenir, les tourments de cet homme qui se croit criminel parce que son amour est épuisé, ils n'ont pas interprété cette nature, indiqué son emploi dans une société meilleure. Werther est pour eux inexplicable, c'est un volcan qui brûle et renverse. Plus éclairés, plus compréhensifs, ils auraient vu dans ce cœur un foyer de vie et de lumière.

Fallait-il donc amnistier et glorifier l'inconstance? Nullement. Elle serait coupable chez Albert qui n'y est pas sollicité par sa nature; mais il fallait comprendre que le lien conjugal doit s'assouplir et se prêter aux différents caractères. En France le nœud est indissoluble; le divorce est admis en d'autres pays de l'Europe; en Asie la liberté va plus loin. Cette diversité nous annonce que dans l'avenir, lorsque les peuples combineront les résultats de leur expérience, on n'imposera pas le mariage indissoluble à toutes les âmes, pas plus qu'on ne saurait imposer le même vêtement à tous les corps. Les variétés de caractères seront classées, définies; on connaîtra leur emploi dans l'harmonie sociale comme on connaît dès à présent l'emploi de chaque instrument dans un orchestre. Dès l'enfance de Werther son inconstance, sa mobilité seront notoires; il ne cherchera pas à masquer des penchants que la société ne réprouvera plus, et nulle Charlotte ne sera trompée, car nulle ne se flattera de l'enchaîner pour toujours.

Dans la pièce nouvelle, Werther marié se lasse de son bonheur; il sauve la vie à la jeune Hélène, fille d'un major, et, dans sa reconnaissance, croyant d'ailleurs qu'un mariage peut tout réparer, Hélène abandonne à son sauveur tout ce qu'une femme peut donner. Un incident amène Hélène et son père dans le château de Werther. Dès la première entrevue Hélène et Charlotte deviennent intimes, la jeune fille raconte que son père lui destine un riche mariage, mais qu'elle ne consentira jamais à cette union, parce qu'elle aime un jeune homme qui est engagé d'honneur à l'épouser. Ici Werther paraît entre les deux femmes. Hélène comprend que son amant est marié et Charlotte devine en même temps qu'elle est trahie. Cette scène produit une impression vive.

Cependant le major trouvant sa fille rebelle à l'union projetée, veut connaître l'homme qu'elle aime, l'homme qui l'a déshonorée, afin de le contraindre au mariage. — Le séducteur est marié, — point de réparation possible. Entre le major et Werther un duel à mort doit avoir lieu. Albert servira de témoin avec plaisir, car il est furieux de voir son abnégation devenue inutile et Charlotte malheureuse pour la vie.

Au moment où l'on part pour le lieu du combat, Charlotte arrive pâle et défaillante; pensant que sa vie seule est un obstacle au bonheur de Werther et d'Hélène, ne tenant plus à conserver une existence que l'amour n'animera jamais, elle s'est empoisonnée; elle meurt; mais Hélène refuse d'accepter le fruit d'un pareil sacrifice, et quand Werther s'écrie: « Que me restera-t-il sur la terre? » Albert, montrant le cadavre de Charlotte, lui répond tristement: *le souvenir!*

La pièce est bien jouée. Mme Albert, chargée du rôle de Charlotte, domine les autres artistes; c'est sur elle que l'intérêt se concentre.

C'est pour donner à son talent sérieux, dramatique, une occasion de se manifester, que le théâtre du Vaudeville a retenu cette pièce, qui semblait écrite pour la Porte-Saint-Martin. Le Vaudeville n'aura pas à se repentir d'être sorti de son genre habituel; le succès a justifié cette hardiesse, et nous ne partageons pas la susceptibilité de ces spectateurs qui n'accordent à certains théâtres que le droit de les faire pleurer, à d'autres que celui de les faire rire. Quelle que soit la salle, un auteur arrive à son but quand il émeut et enlève les applaudissements. Mme Albert a été douce, aimante, dévouée, sans exagérer son rôle, sans le poétiser par trop, sans faire de Charlotte une Lélia, sans oublier que Charlotte est faite pour la vie de ménage, et que l'auteur de *Werther* nous la fait voir distribuant des tartines de confitures. Munié, dans Werther, a été chaleureux, noble, et n'a pas succombé sous le poids d'un pareil rôle. Quant à Mme Doche (Hélène), c'est une femme fort gracieuse, mais elle ne possède pas le sentiment et l'inspiration au même degré que la gentillesse. Des mouvements d'épaule, des convulsions du sein ne rendent pas l'émotion quand le visage reste impassible.

Puissent MM. Souvestre et Bourgeois, complétant leur drame par un autre, nous montrer à quelles conditions le bonheur de Werther serait possible. Ce type est bien pris dans sa nature, et Dieu ne saurait créer des âmes d'élite pour les condamner au désespoir. La solution du problème n'est pas dans les livres de morale; Werther, s'efforçant d'être bon mari, d'étouffer ses désirs et jouant la passion près de Charlotte, serait toujours infortuné. Une organisation sociale, fondée sur la nature humaine, sur les penchants que la Providence nous a donnés, mettra seule un terme à de pareilles souffrances. Que les auteurs en possession de la scène esquissent enfin cette organisation, qu'ils la fassent désirer du public, l'avenir leur tiendra plus de compte d'une pensée sociale vulgarisée que de vingt coups de théâtre et de cent mots à effet.

VICTOR HENNEQUIN.

Grand Festival Militaire de l'Hippodrome.

Le beau festival militaire de l'Hippodrome, dont nous avons sommairement rendu compte, le soir même de l'exécution, marquera dans les fastes musicaux de la France. La constatation de ce fait, que l'on peut réunir et faire manœuvrer avec ensemble une véritable armée de musiciens, ouvre un champ tout nouveau à l'inspiration des compositeurs. Nul n'aurait osé spéculer sur une semblable masse d'instrumentistes. Or, dans un morceau, le style, le choix des idées, l'arrangement de l'harmonie, sont des choses commandées jusqu'à un certain point par le caractère et le nombre des instruments qui doivent l'interpréter. Il ne suffirait pas, par exemple, de faire jouer un quatuor par un orchestre entier, en y ajoutant les instruments à vent, pour le transformer en symphonie. La connaissance que l'on a des ressources et des éléments de l'interprétation, influe beaucoup sur l'inspiration. Ce n'est qu'après avoir entendu bien des fois les orchestres de leur temps, après en avoir analysé

heureux, son discours a été un premier-Paris du journal des Débats, la justification de la politique passée, l'intention de la continuer dans l'avenir. Pas un mot des classes souffrantes, des désordres dans les relations commerciales, dans une ville où plusieurs faillites viennent de compromettre tant d'existences. Toujours cette aveugle confiance dans nos institutions ! M. Guizot a terminé par des actions de grâces au roi, au roi de la paix, qui naguères, en visitant, au milieu des acclamations des ouvriers, les fortifications dont il a entouré les libertés de la France, aurait pu dire aux étrangers, comme autrefois Léonidas aux envoyés de Xercès : « Viens les prendre. » Cette image oratoire a éveillé les ardeurs guerrières d'un ancien militaire, commandant de quelque garde nationale. « Viens les prendre, a-t-il répété, nous sommes là pour les défendre ! »

En réponse à notre dernier article, *l'Esprit public* (supplément algérien), insère notre réponse et la fait suivre des réflexions suivantes :

La réponse que l'on vient de lire a été principalement motivée par un article de notre supplément du 17 courant ; cet article, un peu incisif et d'une autre plume que la nôtre, fut suivi, dans notre dernier numéro, d'un appel à la ***Démocratie pacifique***, dont nos lecteurs ont pu juger toute la convenance.

Comme aujourd'hui c'est à notre rédaction que la ***Démocratie pacifique*** s'attaque, nous lui répondrons :

1° Que si les articles sur la ***colonisation militaire*** ne lui ont point été adressés par quelqu'une des créatures de M. le maréchal Bugeaud (ce que nous devons croire, puisque leur auteur se nomme), il n'en est pas moins vrai que ces articles ***étaient une approbation des projets du gouverneur général***; que cette approbation, quelque limitée qu'elle fût, donnait texte aux journaux algériens pour préconiser davantage les ruineux projets de M. le duc d'Isly : que ***l'essai sur quelques points, sauf extension en cas de succès***, n'est point possible avec un homme qui n'écoute ni raison, ni discipline; que loin de conduire avec prudence un plan sagement combiné, M. le gouverneur général voudrait, ***comme il a toujours voulu***, lui donner la plus grande extension, sans s'inquiéter d'autre chose que de satisfaire ses excentricités ruineuses pour la France (1); qu'enfin c'est à tort que la ***Démocratie pacifique*** se plaint du prétendu ***sens caché*** de notre dernier article, car nous n'avons point l'habitude de déguiser la vérité sous des formes plus ou moins polies ;

2° Qu'il n'entre ni dans nos intentions ni dans nos idées de discuter les principes du fouriérisme ; nous laisserons la ***Démocratie pacifique*** poursuivre sa carrière politique et ses réformes sociales sans jamais formuler un blâme ou exprimer une louange.... Ce n'est point le but de notre partie ***Afrique*** !

3° Qu'enfin, et pour rentrer dans la ligne que nous nous sommes tracée, et qu'elle nous trace elle-même, nous prierons la ***Démocratie pacifique*** d'insérer notre réponse.

Quant au paragraphe qui termine l'article signé ***Jules Duval***, si c'est une menace, nous ne sommes point d'humeur à la tolérer ; M. ***Jules Duval*** doit savoir qu'un homme de cœur, lorsqu'il se sent offensé, demande des explications, et ne rend point tout un public confident de velléités courageuses qui n'existent point dans la forme, mais dans le fond.

WARNERY (2).

L'Esprit public reconnaît donc enfin, malgré une double affirmation contraire, que les articles par lui attribués, aux complaisants du maréchal, sont émanés de la rédaction de la *Démocratie* ; c'est tout ce que nous demandions.

L'Impartial de Rouen, journal légitimiste, fait les réflexions suivantes sur le procès des ouvriers d'Elbeuf :

(1) Cet essai coûterait au moins 100 millions à la France ; il nous semble que l'on peut utiliser plus avantageusement une somme aussi énorme.
(2) Rédacteur en chef de la partie ***Afrique***.

voulu qu'aux conseils se mêlassent au moins quelques espérances, et que ceux qui se croient, à tort peut-être, de véritables parias dans notre société, pussent voir briller dans le lointain le phare du bonheur et du salut.

Tout est bien, dites-vous ; la population s'accroît ; la production s'accroît aussi ; et vous vous arrêtez là, parce que vous ne pouvez aller plus loin, et que vous trouvez un obstacle insurmontable pour faire triompher vos théories. Une chose ne s'accroît pas, hélas ! en proportion de vos statistiques, qui ne peuvent rien pour le bonheur de l'ouvrier, c'est la consommation. Vous produisez beaucoup, mais vous consommez peu ; pourquoi ? C'est que les classes ouvrières, qui sont nombreuses dans notre société, n'ont pas ce qui est essentiel pour consommer, le salaire proportionné aux besoins. Ce n'est pas sur les industriels, qui se trouvent à la tête des établissements que doit retomber notre accusation, mais bien sur le système politique, qui hausse dédaigneusement les épaules, lorsque l'on ose parler à la tribune de l'organisation du travail.

Donnez des conseils à l'ouvrier, soit ; mais faites plus, donnez-lui de l'espérance; faites plus encore, réalisez ces espérances que vous lui avez fait concevoir. Assurément nous avons entendu, dans ces débats de cour d'assises, de bien étranges principes sur la liberté en général, et sur celle de l'industrie en particulier ; mais vous n'avez oublié qu'une chose en proclamant pour l'industrie, ***la liberté*** d'introduire toute machine, même lorsqu'elle aurait pour résultat d'enlever le travail à l'artisan : c'est que la liberté est la faculté de faire ce qui plaît, ***en ne portant pas atteinte aux droits d'autrui*** ; c'est que la liberté, telle que nous l'avons entendu prêcher, serait une licence barbare et cruelle ; c'est qu'il faudrait au moins qu'une loi réglementât la matière, afin que la liberté ne devînt pas la licence.

Ce journal ajoute que des ouvriers stationnaient dimanche soir sur les diverses places de notre ville, manifestant l'intention d'aller remercier Me Deschamps de la chaleureuse protestation faite par lui dans l'intérêt de la classe ouvrière contre les étranges théories d'économie politique et de police industrielle émises par le principal organe du ministère public dans l'affaire des troubles d'Elbeuf. Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

M. Deschamps figure en tête de la circulaire du comité dont nous avons cité un fragment.

PRUSSE.

L'histoire du bannissement de mistriss Aston rappelle les beaux temps de l'inquisition. C'est en effet l'inquisition que le piétisme s'efforce d'implanter en Prusse. En attendant qu'ils rallument le bûcher de Cervet, les successeurs de Calvin bannissent, proscrivent, exilent. Ils n'osent pas encore dire : ***crois ou meurs***, mais ils disent déjà : ***crois ou pars***. On n'arrache pas la vie à celui qui refuse d'adorer Moloch, mais on lui ôte sa patrie, on le prive de sa famille ; les suppôts de la sainte inquisition prussienne parcourent en ce moment jusqu'aux petites villes du royaume, chargés de prendre des renseignements exacts sur les personnes soupçonnées de professer l'athéisme (***lisez le rationalisme***) et le communisme (***lisez le socialisme***). A Hamm, deux référendaires ont été assez mal reçus des habitants requis par eux de dénoncer ceux qui passent pour persifler (***persiffliren***) la religion chrétienne (***lisez le piétisme, c'est-à-dire le culte du Veau d'Or***, de ***Baal*** et de ***Moloch***). Les contrées connues pour avoir donné des marques de sympathie aux ***Amis des lumières*** et aux doctrines socialistes, sont l'objet de l'enquête la plus scrupuleuse de la part de MM. les référendaires qui feront sans doute là dessus un beau rapport ; après quoi l'on verra s'il y a lieu de prononcer contre les suspects une proscription en masse ; et si cette mesure ne suffit pas, eh bien ! on pourra exterminer les ***amis des lumières*** en les jetant dans leur propre élément, c'est à dire en les brûlant dans un ***autodafé*** public.

... ou le théologien qui vivant en Prusse hors du parti conservateur, n'a pas eu à subir avec plus ou moins d'amertume toutes les peines de l'exil? La proscription a quelquefois été passagère, mais elle a aussi été souvent éternelle. Fatigués d'espérer en vain, les généreux enfants de l'Allemagne s'en vont demander au Nouveau-Monde une vie libre que la patrie leur a refusée. C'est ainsi que ***Wienbarg***, écrivain non moins énergique qu'incorruptible, vient de s'embarquer à Hambourg, avec plusieurs autres membres de la ***Jeune-Allemagne***, parmi lesquels on distingue l'un des principaux rédacteurs des ***Annales de Halle***. Plusieurs écrivains socialistes réfugiés en Suisse et fixés à Zurich, se rendent également en Amérique. ***Arnold Ruge***, qui a sollicité pour eux, dans les journaux allemands, le secours de ses compatriotes, ne tardera pas à les suivre lui-même au delà de l'Océan. L'ancien rédacteur du ***Vorwaërts*** a pour compagnon d'exil à Zurich le célèbre Freiligrath, l'une des gloires les plus pures et les plus incontestables de la poésie moderne en Allemagne. Les plus beaux vers de Freiligrath ont été composés sous l'inspiration de l'idée sociale. Le roi de Prusse avait voulu s'attacher le poète par une pension. Mais Freiligrath a noblement repoussé la chaîne d'or avec laquelle on prétendait garrotter sa muse. La harpe du chantre socialiste refuse de vibrer en l'honneur du Veau d'Or. Tant que ses amis sont restés à Zurich, Freiligrath a vécu près d'eux, pauvre et libre. Aujourd'hui qu'ils partent décidés à devenir citoyens de l'Union américaine, le poète ne les suivra pas, car il ne saurait renoncer à sa bonne Allemagne qui a besoin de ses chants pour être consolée. D'autres amis de Freiligrath, toujours des exilés, ont appelé le poète près d'eux à Londres, où ils lui ont trouvé comme moyen d'existence une place de teneur de livres chez un marchand. Ainsi, celui qui refusa d'être le barde pensionné des Brandebourg, sera sergent de boutique sur les bords de la Tamise. Mais qu'importe à l'homme de cœur le travestissement burlesque dont il est affublé par la civilisation ! La destinée nouvelle de Freiligrath, le poète socialiste, fut pendant quarante ans celle de Fourier, qui n'en créa pas moins, dans une arrière-boutique, des œuvres qui sont immortelles ! Ce n'est sans doute pas sans dessein que la Providence attire aujourd'hui le poète socialiste de l'Allemagne dans la Babylone britannique.

Avant d'abandonner la Suisse, Freiligrath aura pu serrer la main du jeune Gottschal, son frère en poésie. Celui-ci mérite aussi d'être rangé parmi les victimes de l'inquisition piétiste. Non pas que son tribunal l'ait frappé directement ; mais, comme nous l'avons dit ailleurs, Gottschal est l'ami de cœur de celle qui a été surnommée la ***George Sand allemande***. Le poète qui chanta la grande dame socialiste, dans les deux dithyrambes d'amour intitulés : ***Madonna und Magdalena***, serait-il venu en Suisse pour confier la proscrite mistriss Aston aux soins des autres proscrits allemands réfugiés dans le pays ? Peut-être ; quoi qu'il en soit, avant de quitter la patrie de Guillaume Tell, Gottschal avait préparé la vengeance contre ceux qui prétendent que la femme est déjà trop émancipée. Le pays qui avait si bien inspiré Schiller, n'aura pas moins bien inspiré Gottschal. Dans cette Helvétie, qui sue le socialisme par tous les pores, le jeune poète a eu l'idée de composer un grand drame social. Et le héros choisi par lui est un homme dont la Jeune-Allemagne est avec raison aussi fière que la vieille Suisse a pu l'être de Guillaume Tell. C'est Thomas Münzer, l'homme qui tenta, au seizième siècle, l'émancipation sociale de l'Allemagne.

Le seul choix d'un semblable héros prouve que l'auteur a aussi bien l'intelligence de l'époque où nous vivons, que de la nation pour laquelle il a écrit. Faire enseigner le socialisme aux Parisiens par l'Athénien Diogène, c'était une idée spirituelle éminemment française, qui expli...

à fond toutes les voix et tous les timbres, que Haydn, Mozart, Beethoven ont pu écrire leurs merveilleuses symphonies ; Palestrina, Jomelli, Hændel, malgré tout leur génie, auraient été fort embarrassés si on leur eût proposé de remplir une page d'orchestration de nos jours. L'on peut donc légitimement espérer que le nouveau domaine sonore, conquis par l'Association des artistes musiciens, sera cultivé conformément à sa nature spéciale par le génie des compositeurs et produira des fruits d'une nature toute nouvelle.

Le compositeur pourra spéculer sur un orchestre composé à peu près comme suit : 40 petites flûtes, 300 clarinettes assorties, 200 trompettes d'harmonie à cylindres et à pistons, 150 cors d'harmonie, 350 sax-horns assortis de tonalité, 300 ophicléides, sax-horns, contrebasses ou bassons, 150 trombonnes, 16 grosses caisses, autant de paires de cymbales, 40 tambours de musique. Quant aux tambours ordinaires, à discrétion. Une centaine environ de ces derniers ont donné dans la coda du final de la symphonie funèbre.

A l'intelligence et au génie maintenant il appartiendra de tirer le meilleur parti possible de cette masse imposante, de ces timbres divers, d'extraire des fractions de l'ensemble, de les combiner entre elles et avec la masse, etc., enfin de mettre au jour tous les effets variés et puissants que ce formidable orchestre renferme dans ses flancs.

Nous avons entendu formuler des jugements très divers sur l'effet produit vendredi dernier. Si tout le monde est d'accord sur la précision et l'ensemble remarquable de l'exécution, on se divise sur la question de la puissance. Il y a des personnes chez qui l'annonce de 1 800 musiciens avait fait naître l'idée d'un tapage assourdissant, et qui, par suite de leur désappointement, en sont venues à penser réellement et à dire que l'orchestre ordinaire de l'Hippodrome faisait autant de bruit. Beaucoup se seront dit : Un corps de musique militaire produisant un certain bruit, quarante corps de musique réunis doivent produire un bruit quarante fois plus fort. Ce raisonnement paraît fort simple, mais il est parfaitement faux. Les sons ne s'additionnent pas, ils se combinent, et cette combinaison ayant lieu suivant les trois dimensions de l'espace, l'intensité doit progresser, non pas comme le nombre des éléments sonores, mais plutôt comme la racine cubique du nombre de ces éléments. Ainsi, pour prendre un exemple dans la perspective (et l'oreille a sa perspective comme la vue), un monument, pour paraître double d'un autre, dans toutes ses dimensions, doit avoir un volume réellement octuple. Il résulte de là que la commotion produite sur l'oreille par les 40 musiques réunies vendredi dernier à l'Hippodrome, ne pouvait être que de trois à quatre fois plus forte que celle produite par une seule musique (40 étant compris entre 27 cube de 3, et 64 cube de 4). Nous ne donnons pas ce résultat comme prouvé, bien qu'il nous paraisse beaucoup se rapprocher de la réalité. Au surplus, nous renvoyons ce problème aux physiciens. Nous n'avons parlé ici que de l'intensité du son, de la commotion ressentie par le tympan. Quant à la rondeur, au timbre, toutes les oreilles musicales exercées savent ce que communique de charme à un son, le nombre des instruments qui concourent à le former. Vingt violons et un seul violon peuvent produire deux sons égaux en intensité, mais il y aura entre ces deux sons une grande différence de qualité, le violon solo fût-il un stradivarius, et les vingt autres de simples instruments d'orchestre. Sous ce rapport la réunion de l'Hippodrome a produit des résultats merveilleux et qui ont pu être appréciés par les oreilles quelque peu raffinées. Celles-là ont bien pu s'apercevoir que la commotion n'était pas ***quarantuplée***, mais elles auront sainement jugé qu'il y avait là quelque chose de plus qu'une simple musique militaire.

En somme, si quelques personnes qui s'attendaient à trop dans un sens, ont été désappointées, le plus grand nombre des auditeurs ont été pleinement satisfaits, et, quoi qu'en puisse dire un petit journal qui a trop d'esprit pour avoir toujours le sens commun, aucune personne de bonne foi n'a eu l'idée de considérer cette grande et belle fête comme une mystification. Il n'y aura de mystifiés, en cela, que les lecteurs du petit journal qui, ajoutant foi à un jugement pareil, se priveraient volontairement d'entendre un concert du même genre, s'il peut être reproduit.

Il faut rendre hommage à qui de droit. L'idée première du festival militaire est due à M. le baron Taylor qui, non content d'avoir créé les trois associations d'artistes, dont il est le président, consacre tous les jours son activité et sa haute intelligence à leur faire produire tous les fruits que peuvent et doivent porter ces fécondes institutions.

Nous n'entreprendrons pas une appréciation détaillée des différents morceaux qui composaient le programme. Nous citerons seulement, comme ayant le plus produit d'effet : 1° un charmant pas redoublé de M. Brepsant, qui ouvrait le concert ; 2° la ***Prière de Moïse***, arrangée par M. Fessy, dans laquelle l'accord parfait, soutenu doucement par tous les instruments graves, pendant la reprise majeure de chaque couplet, revêtait, avec cette masse d'instruments, un charme inexprimable ; 3° un mosaïque de ***Fernand Cortez***, grande et noble musique, arrangée par M. Klosé ; 4° ***L'apothéose***, final de la symphonie funèbre de Berlioz, admirable inspiration si bien conçue au point de vue de la masse, et dont nous avons plus que jamais apprécié toute la valeur ; 5° une fantaisie militaire, par M. Mohr, dans laquelle cinquante cornets à pistons et quarante-deux trombonnes détachés de la masse jouaient, chaque groupe, le rôle d'un instrument récitant ; 6° la jolie ouverture de ***Fra Diavolo***, arrangée par Beer ; 7° ***Les bords du Rhin***, gracieuse valse de Hünten, arrangée par M. Klosé, dans laquelle on entendait les ophicléides lutter de légèreté dans les cadences avec les clarinettes ; 8° enfin, le chœur de ***Judas Machabée*** : « Chantons victoire. » Nous devons dire, que pour ce dernier morceau, l'absence des voix se faisait vivement sentir. C'est un motif essentiellement choral. Espérons qu'à une prochaine occasion, les orphéonistes consentiront à se joindre à l'Association des artistes musiciens. Les braves ouvriers qui composent l'Orphéon s'empresseraient de répondre, nous en sommes sûr, à un appel fait en vue d'une grande manifestation d'art national, et au nom d'une œuvre qui a pour but le soulagement d'une classe nombreuse de malheureux.

ALLYRE B.

P. S. Nous apprenons à l'instant qu'un affreux incendie a dévoré une grande partie de l'Hippodrome, et notamment les écuries et les magasins où était déposé le matériel de ce bel établissement. (Voir aux ***Faits divers*** les détails.) Tout le monde déplorera ce désastre ; mais les artistes musiciens plus que personne y doivent compatir, car MM. F. Laloue et V. Franconi se sont montrés d'une générosité parfaite à l'égard de leur Association. Les musiciens sauront sans doute prouver à ces messieurs qu'ils sont reconnaissants.



dénouer de leur mission à la fois divine et humanitaire.

Si Thomas Munzer se réveille, c'est que les temps sont bien près de venir.

C'est à Breslau, sa ville natale, et l'un des centres les plus actifs du socialisme en Allemagne que, pour la première fois, Gottschal a lu, dans un cercle nombreux d'amis, son beau drame de *Thomas Munzer*. Son succès a été complet. Cette lecture a été suivie d'un banquet, pendant lequel des toasts ont été portés en l'honneur du réformateur social du seizième siècle, et des grands hommes de tous les pays, qui poursuivent l'extirpation du prolétariat. On n'espère pas qu'aucun théâtre allemand ose représenter le drame socialiste de Gottschal, tant est puissante sur la censure l'influence exercée par l'inquisition piétiste, même dans les pays qui n'appartiennent pas à la monarchie prussienne. Le théâtre de la ville libre de Hambourg, quoique moins facile à intimider que les autres, n'oserait cependant pas accorder à *Thomas Munzer* l'hospitalité qu'il a si libéralement donnée au *Diogène* de Félix Pyat. Lieux d'asile pour les socialistes persécutés, les deux villes libres de Hambourg et de Brême sont l'objet d'une surveillance particulière de la part du gouvernement prussien, qui ne leur pardonne pas leur indépendance. C., G.

DANEMARK. — SUÈDE. — RUSSIE.

Le vent des réformes souffle sur tous les Etats. Le sultan déclare qu'il veut que désormais il n'y ait aucune différence entre ses sujets, à quelque religion qu'ils appartiennent ; le bey de Tunis abolit l'esclavage dans ses possessions, le czar de Russie annonce des intentions semblables, et le pape lui-même accorde une amnistie.

Voici venir maintenant le roi de Danemark qui rend un décret pour préparer l'abolition du servage. Les paysans danois avaient été jusqu'ici privés du droit de posséder aucune portion du sol ; simples fermiers de l'Etat ou de la noblesse, ils pouvaient être chassés à la première fantaisie du maître ; quelques nobles, pressés d'argent, avaient cependant consenti exceptionnellement à vendre aux paysans certaines portions de terre ; le gouvernement l'avait toléré ; il vient de faire plus : il a décidé qu'il donnerait aux paysans de la couronne toutes les facilités possibles pour acquérir des fermes qui deviendraient héréditaires dans les familles. Il est probable que la noblesse suivra cet exemple, et que les paysans qui, en général, sont, dit-on, assez aisés, pourront, moyennant finance, reconquérir leur liberté. Une remise d'un tiers sur le prix d'estimation sera accordée aux fermiers qui voudront acquérir le sol cultivé par eux.

Le gouvernement turc s'ingère, dit-on, à trouver des accommodements avec les prescriptions du Coran, pour placer les chrétiens et les musulmans sur le pied d'égalité devant la loi. On ne se douterait pas qu'un Etat civilisé, gouverné par un prince français, eût des leçons à recevoir d'un gouvernement barbare. En Suède, tout individu qui se présente devant un tribunal comme plaignant ou comme témoin, doit avant tout présenter une attestation du pasteur luthérien constatant qu'il connaît sa religion. Chaque année les pasteurs font leur tournée chez tous leurs paroissiens ; le pasteur rédige une note qui demeure secrète ; si quelqu'un désire paraître en justice, ou se met sur les rangs pour obtenir un emploi, ne fût-ce que celui de garde-champêtre, on exige de lui l'exhibition du certificat pastoral. Si le certificat est favorable, l'impétrant est admis à témoigner ou à solliciter ; mais si le certificat porte qu'il sait mal son catéchisme, il est par là même privé de tout droit. Ainsi dernièrement, une famille de paysans qui avaient été assassinés chez eux par une bande de brigands, n'ont pu obtenir justice, parce qu'ils appartenaient à la secte dissidente des *Liseurs*.

— Les correspondances démentent les victoires dans le Caucase, pompeusement annoncées par le journal officiel de Saint-Pétersbourg. Ainsi, Chamyl, au lieu d'avoir été battu, se serait avancé avec 30 000 cavaliers jusqu'au Térek, aurait franchi cette rivière et passé au fil de l'épée un corps de 4 000 fantassins russes qu'il aurait surpris ; de là il aurait marché sur la Kabardie où 4 000 colons russes avaient été établis ; il aurait semé partout le massacre, le ravage et la désolation, et emmené 8 000 jeunes Cabardiens propres à grossir les rangs de son armée.

PORTUGAL ET ESPAGNE.

Un engagement a eu lieu le 9 juillet, entre un détachement de troupes portugaises, accompagné de 300 paysans, contre une bande miguéliste, dans les montagnes de la province entre Douro et Minho ; les miguélistes se sont dispersés après avoir perdu 12 hommes et laissé 10 prisonniers. Un autre combat eut lieu quelques jours après sur le même point ; mais les miguélistes n'eurent que trois hommes de tués.

Le gouvernement central paraît lui-même fort divisé. Une lettre de Lisbonne, publiée par un journal espagnol, annonce que la reine ayant refusé de signer un décret, les ministres lui auraient répondu : « Si Votre Majesté refuse, nous donnons notre démission, et vous en verrez les conséquences. » La reine aurait signé.

Nous avons annoncé le soulèvement de Coïmbre, dont la municipalité s'est déclarée indépendante. Un journal espagnol annonce que Sousa s'est également soulevé et a chassé ses administrateurs.

Le parti progressiste comprend la solidarité qui lie les destinées du Portugal à celles des autres peuples de l'Europe. Les vieilles rancunes qui ont si longtemps divisé les Portugais et les Espagnols paraissent près de s'évanouir. Un nouveau parti, celui de l'unité de la Péninsule ibérique, commence à compter de nombreux et actifs partisans dans les deux pays. Ainsi, après avoir passé près de deux ans en Espagne, les émigrés portugais sont rentrés dans leur patrie, pleins de reconnaissance pour le pays qui leur avait donné l'hospitalité. Dans le banquet donné en leur honneur le 11 de ce mois, à Lisbonne, M. Iriarte a porté un toast *à la prospérité de la nation portugaise*.

— Les journaux espagnols se plaignent des tracasseries que le ministère fait subir à la presse. Les habitants de l'Andalousie, cultivateurs d'oliviers et fabricants d'huile, ont présenté à la reine une pétition longuement motivée pour demander que Séville ne soit pas éclairée au

2° Le mercredi 29, les dépêches partant de Paris seront fermées à une heure du soir ; en conséquence, la dernière levée des lettres se fera :

Aux boites de quartier et à celle de la Bourse, à midi ;

Aux boites des bureaux d'arrondissement, à midi et demi ;

Et aux boites de l'hôtel des Postes, rue Jean-Jacques-Rousseau et rue Coq-Héron, à une heure.

La dernière distribution des lettres se fera de midi à deux heures.

Les affranchissements seront reçus dans les bureaux d'arrondissement jusqu'à midi, et les articles d'argent seront reçus et payés dans les mêmes bureaux jusqu'à la même heure.

A l'hôtel des Postes, le bureau de l'affranchissement des journaux et imprimés sera ouvert jusqu'à onze heures ; la caisse centrale, le bureau de l'affranchissement des lettres et le bureau de la poste restante seront ouverts jusqu'à midi ; les autres bureaux seront fermés.

Les malles partiront à six heures du soir, et MM. les voyageurs devront se rendre à l'hôtel des Postes à cinq heures et demie précises.

— La Caisse d'Epargne de Paris a reçu les dimanche 26 et lundi 27 juillet, 671 400 francs, de 4 712 déposants, dont 599 nouveaux.

Les remboursements effectués la semaine dernière à 1 936 déposants, dont 505 soldés, s'élèvent à 697 304 fr. 17 c.

Les rentes achetées à la demande des déposants pendant la même semaine montent à un capital de 70 497 fr. 80 c.

Les demandes de remboursement à 779 153 fr.

INCENDIE DE L'HIPPODROME. — Le spectateur ne connaît de l'Hippodrome que l'enceinte où se donnaient, trois fois par semaine, ces fêtes qui convoquaient toute la fashion de Paris. Auprès de cette enceinte étaient de vastes bâtiments servant de magasins pour les costumes, de remises pour les chars, d'écuries pour les chevaux, de granges pour les fourrages. La nuit dernière, à deux heures et demie, le feu s'est déclaré entre le magasin des costumes et le bâtiment où étaient les fourrages. Il a fait des progrès rapides. Trois palefreniers, les nommés Jean, Alexandre et l'Italien, couchés dans l'établissement, ont été réveillés par l'incendie et ont pu se sauver. Les secours sont arrivés. Les sapeurs-pompiers, toujours admirables de zèle et de courage, étaient secondés par des détachements de gardes municipaux et du 14e régiment d'infanterie légère. Les gardes municipaux étaient venus, portant chacun à la main un sceau à incendie. Cette mesure est excellente et doit être adoptée pour tous les sinistres de ce genre. Bientôt la gendarmerie de Neuilly, celle de Passy, les commissaires de police de Chaillot et du quartier du Roule, de nombreux officiers de paix et M. le préfet de police lui-même étaient sur les lieux, donnant ou dirigeant les secours. On est parvenu à préserver les bâtiments de l'administration des voitures-omnibus, contigus à l'Hippodrome. Malheureusement l'eau manquait et les secours en ont souffert.

45 chevaux se trouvaient dans les écuries menacées par le feu ; on les a sauvés, mais avec beaucoup de peine.

L'incendie a été concentré dans l'intérieur, c'est-à-dire dans ce qu'on peut appeler les bâtiments d'exploitation ; il n'a pas gagné les gradins qui entourent l'Hippodrome proprement dit. Les fourrages, les costumes et une grande partie du matériel ont été consumés. Ce qu'on regrette le plus, ce sont les armures toutes neuves d'un tournoi que l'administration préparait pour la fête du 29 juillet. Ces armures ont coûté, dit-on, de 15 à 20 000 fr. La sellerie a été épargnée.

A six heures, ce matin, le feu était complètement éteint. On nomme, comme s'étant particulièrement distingués, les sieurs Godard, menuisier, Busset, coiffeur, et Hugues, traiteur. Arrivés les premiers, ils ont beaucoup aidé à sauver les chevaux. On cite aussi les employés du poste voisin de l'octroi, qui ont porté de prompts secours.

Personne n'a été blessé.

L'établissement était assuré par quatre compagnies.

Devons-nous maintenant nous faire l'écho d'un bruit pénible à répéter ? On dit que la malveillance n'est pas étrangère à ce désastre. On en cherche la preuve dans l'endroit où le feu a pris ; cet endroit était en effet le plus dangereux de l'établissement : les fourrages devaient facilement s'allumer et communiquer l'incendie. La justice a commencé, du reste, des informations.

LES INCENDIES se multiplient dans les départements de l'Aube et de l'Yonne ; on croit à des bandes d'incendiaires.

« L'épouvante est dans nos campagnes, dit l'*Union*, journal de l'Yonne ; la tristesse est dans tous les cœurs, car le fléau qui désole notre département, loin de paraître toucher à sa fin, redouble de fureur. » L'*Union* cite en effet plusieurs incendies qui viennent d'avoir lieu en peu de jours. Aucun jour ne s'écoule sans un désastre de ce genre.

LES AGIOTEURS. — Une affaire fort grave qui s'instruit à Orléans, et dans laquelle il s'agit d'escroqueries, d'abus de confiance et de faux, a motivé de la part du parquet du chef-lieu du Loiret l'envoi de mandats et de commissions rogatoires en exécution desquels deux individus connus à la Bourse par leurs spéculations sur les chemins de fer ont été arrêtés.

GRÈVE. — Les ouvriers de la citadelle de Dunkerque se sont encore mis en grève, dit le *Journal de Dunkerque*, mais cette fois ils ne se sont livrés à aucun acte de violence. Nous les en félicitons. C'est encore une insuffisance de salaire qui motive cette suspension de travaux. Nous disions il y a deux mois : La conduite tenue par l'administration peut mener à de très graves conséquences ; la ville est en ce moment témoin d'événements déplorables ; la garde nationale et la troupe de ligne, un grand renfort des garnisons voisines, prennent les armes à la première réquisition de l'autorité... Devoir tirer sur les citoyens.... A qui la faute de si regrettables conflits ? à des chefs d'atelier qui refusent d'entendre les justes réclamations d'ouvriers qu'ils emploient. Et l'administration, que fait-elle ? ...Ah ! quel triste rôle elle vient de jouer !... Nous venons de la voir à l'émeute ; nous avons souffert pour elle de sa déplorable légèreté, de son imprévoyance, et c'est avec chagrin que nous voyons des actes de violence en être la suite.

Aujourd'hui, c'est encore à l'autorité administrative que les travailleurs doivent adresser leurs plaintes ; puisse-t-elle se montrer plus médiatrice, surtout plus ferme vis-à-vis des entrepreneurs...

Aux ouvriers, nous dirons : Restez calmes, et la bonté de votre cause sera bientôt avérée par vos magistrats.

— L'affaire des ouvriers serruriers du Mans, prévenus de coalition, s'est terminée avant-hier devant le tribunal de police correctionnelle du Mans. Trois condamnations ont été prononcées : l'une à huit jours de prison contre le nommé Braindeau, et les deux autres à trois jours contre les nommés Seize et Desarthes. Les autres prévenus ont été acquittés. (*Courrier de la Sarthe.*)

PAUPÉRISME. — La misère, écrit-on de Belgique, prend ici une extension effrayante. A Bruxelles, une veuve s'est jetée dans le canal, abandonnant à la pitié publique trois petits orphelins affamés. A Belleghem, près Bruges, une femme a tué ses deux enfants en bas âge. Le rapport des médecins, concordant avec les informations prises auprès des autorités de la commune, constate que cette malheureuse a commis ce crime sous l'influence d'une aliénation mentale, déterminée par la constante privation des premiers besoins de l'existence. La médecine reconnaît dans les populations flamandes des symptômes particuliers dénotant les longues abstinences, et notamment les affections scorbutiques et gastralgiques. Les dépôts de mendicité, dont les mouvements ne sont plus portés mensuellement dans les journaux, sont encombrés au point qu'on n'y reçoit plus que des fantômes à la veille de mourir de faim ; la plupart succombent le lendemain ou le surlendemain de leur entrée. Dernièrement, au dépôt de mendicité de Bruges, un enfant, désaccoutumé d'aliments substantiels, est tombé mort après avoir pris un bouillon.

L'*union douanière* avec la France est considérée dans les Flandres comme la dernière ressource qui puisse prévenir une crise sociale. Les autorités de Thielt, dans leur pétition, déclarent ne pouvoir répondre de l'ordre public qu'à ce prix. Le conseil provincial de la Flandre occidentale s'est prononcé dans le même sens, en appuyant les pétitions de plus de quarante villes ou communes, et le gouverneur, M. de Muelenaëre, menace la cour d'une *Gallicie*, s'il n'est pas donné satisfaction aux plus impérieux besoins. Mais l'*union* est impossible dans la condition de *neutralité perpétuelle* où la Belgique s'est mise. Ne faudrait-il pas, en effet, entourer ses frontières du cercle de nos douanes, dont la direction résiderait à Paris, et attribuer à notre cour de cassation le règlement des litiges douaniers en dernier ressort ? Or, ce serait là une véritable *alliance* avec la France, et, pour la conclure, il faudrait au prince anglo-saxon qui trône à Bruxelles assez d'énergie pour braver Londres et Berlin, c'est-à-dire les parrains de sa malencontreuse royauté.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. G. en voyage. — De mieux en mieux. — Tous auront reçu le numéro de dimanche, et leur abonnement partira du 1er août.

M. F. à Blois. — Merci pour les documents précis et intelligents que vous nous adressez.

M. J. à Alger. — Reçu les 100. MM. A. et S. sont au service. L'échéance de M. A. sera au 15 janvier 1847 ; celle de M. S. au 31 octobre 1846.

M. L. à Châtellerault. — Votre abonnement à la Ph. est échu fin juin. — Nous vous expédions la livraison de juillet.

M. L. à Rocroi. — Nous vous avons porté 200 à titre d'actionnaire, et 200 à titre de rente pour l'année.

Observateur de la Haute-Marne. — *Journal de Lille.* — *Propagateur des Ardennes.* — *La Colonne et l'Observateur.* — *Echo d'Oran.* — Remerciements.

Le *Rhône*. — Décidément nos feuilletons fouriéristes répugnent peu à nos adversaires. Après la *France méridionale* et le *Mémorial de Rouen*, voilà-t-il pas le *Rhône* qui nous enlève *Mme Gantois* ! — A merveille ! mais citez donc l'origine ! Et vous aussi, *Auxiliaire breton*, qui trouvez à votre goût le *Mariage de raison*.

Marchés.

Marché aux farines, du 27 juillet. — Arrivages, 8043-68 ; ventes, 9107-32 ; restant, 20947-02 — Cours moyen du jour, 42-88 ; quinzaine, 42-28. — Ventes en disponible, gruaux, 21 q. 98 k. de 54-75 à 58-60 ; 1re marque, 968 q. 69 k. de 42-70 à 45-85 ; 2e 1168 q. 08 k. de 38-20 à 42-35 ; 3e 35 q. 57 k. de 30-25 à 37-55 ; 4e 21 q. 98 k. de 00-00 à 22-30 ; cuisson, 20-69 ; relevé, 157-00. — Ventes à livrer, 4025 q. 48 k. de 39-00 à 54-75 ; cuisson, 2551 q. 25 k. ; revente 125 q. 60 k. de 38-20 à 42-65.

Halle aux grains du 27 juillet. — Froment, 24 à 33. — Seigle, 14,65 à 15,35. — Haricots ordinaires, 26,65 ; dito suisses rouges, 21,35. — Pois gris, 18,32 dito cassés, 28. — Vesces de printemps, 16,65 à 18,65. — Criblures, 10,65 à 12,5

Bourse du 27 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr cours.	INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 35	83 35	83 35	83 35	4 Can. 5 0/0	1265 »»
— — fin courant	83 40	83 40	83 35	83 35	Act. d J.	» »»
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 65	121 65	121 60	121 60	Ch. S. G.	» »»
— — fin courant	121 85	121 85	121 75	121 75	V. r. dr.	»

4 1/2 J. 22 m. du cours	112 50	Banq. de Fr. dt cours	3450 »	— Ob. anc.	»
4 0/0 J.	»	O. V. de Par.	1370 »	— nouv.	»
Emp. 1844. au Ct	»	C. hyp.	365 »	V. r. gauc.	260 »
fin Ct	»	— Gouin	1210 »	Paris à St.	»
B. du Trés.	»	— Gann	1130 »	à Orléans	1275 »

PRIMES.	fin cour.	fin proch.		
3 p. 0/0	d. 50 » »	» »	— à Rouen.	900 »
5 p. 0/0	d. 50 » »	122 20	R.-Havre.	700 »
REPORTS.	du Ct à fin du mois.	D'un mois à l'autre.	Avignon.	»
3 p. 0/0	00 » »	12 1/2 45 »	Str. à Bâle.	215 »
5 p. 0/0	10 » 15 »	» »	Paris-Str.	496 25

FONDS ÉTRANGERS.					
NAPLES. au Ct du cours	»	ROM.	Der C. 100 1/2	Tours-Nant	590 »
Récép. Rotsch.	100 50	BELG. 2 1/2	» »	Orl.-Vierz.	648 75
ESP. Dette act.	» »|»	— 4 1/2	» »	C. du Nord	712 50
— pass.	» »|»	— de 1840	102 »	Famp.-Has.	430 »
— 3 p. 0/0	36 »|»	— de 1842	» »|»	Diep.-Féc.	250 »
Dette Intérieure	32 3/8	— Banque	» »»	Boul. à Am.	450 »
PORTUG. 5 0/0 1837	» »|»	— de Em. 1841	» »»	Orl.-Bord.	548 75
HOLL. 2 1/2	60 »|»	PIÉMONT	1223 »»	Mont. à Tr.	370 »
HAITI	» »|»	AUTRICHE	393 »»	Paris-Lyon	543 75
Union linière	» »»	— Fourneaux de l'Aveyron	» »»	Bord-Teste	» »»
				Zinc V. M.	6000 »»
				Lin Maber	695 »»

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Spectacles du 28 juillet

7 h. 1/2 OPÉRA. — L'Ame en peine, Betty.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Mérope, le Dissipateur.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
7 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Charlotte, Robinson, Oui ou non.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Sport et Turf, Veuve Baronne, un Domestique.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Premières amours, Quatre Reines, la Belle.
6 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Roman, Garde, Voisin, Un Brelan.
6 h. 1/2 PORTE-SAINT-MARTIN. — Enfants, 1841 et 1911, 2 Serruriers.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
5 h. 1/2 GAITÉ. — Château des Sept-Tours, Vagabond.
6 h. 1/2 COMTE. — Riquet à la Houpe, les Enfants, Intermèdes.
5 h. 1/2 FOLIES. — Le Tyran, le Juif, la Ferme de Boudy, la Fée.
6 h. 1/2 LUXEMBOURG. — Pilules d'amour, Veuve de 16 ans.

Imprim. Lange-Lévy et Cie, rue du Croissant, 16.

[illegible] ne lui ont fait défaut dans les questions [illegible], et que de fois n'avons-nous pas entendu M. Guizot ou M. Duchâtel répondre aux arguments les plus serrés, les plus nerveux de l'opposition, par cette parole hautaine : *On va voter!*

Un ministère si sûr de sa majorité devrait, ce nous semble, après six années d'exercice, s'occuper de toute autre chose que de sa conservation. Sûr de son équilibre, il devrait marcher en avant, sacrifier au désir de progrès, améliorer les institutions, l'état social. Tous les bons esprits le demandent, même dans le camp des conservateurs, et la *Presse*, dans son numéro de lundi dernier, formulait ainsi le vœu général :

Ainsi donc, tout le monde le reconnaît ; l'œuvre du gouvernement ne saurait PLUS consister à se croiser les bras et à résister par système à toute espèce de changement. On admet qu'il y a une foule de questions *sociales*, politiques, administratives, qui réclament une étude attentive et une solution prompte ; on proclame que le moment est venu de s'en occuper avec la plus vive sollicitude. Eh bien ! que la France entière s'applaudisse du symptôme qui se manifeste. M. Guizot, dans le discours qu'il prononcera aujourd'hui au banquet que lui donnent ses électeurs, doit, dit-on, inaugurer lui-même, avec l'autorité qui s'attache à sa position et à sa parole, cette tendance nouvelle du cabinet du 29 octobre.

Nous avons dû prendre acte d'un pareil engagement, et nous enregistrons les bonnes intentions de la *Presse* ; mais, il faut en convenir, M. le ministre des affaires étrangères a singulièrement trahi la confiance du journal conservateur. Le discours prononcé à Lisieux, au milieu de six cents convives et de quatre à cinq mille promeneurs, ne contient aucune pensée d'amélioration sociale. Ce programme est celui que M. Guizot a porté mille fois à la tribune des deux chambres ; c'est au moyen de ce confus manifeste qu'il élude toutes les interpellations ; car M. Guizot a la singulière propriété de cacher le vague et l'incohérence des idées sous une expression qui semble au premier abord nette et précise. Aucun orateur ne paraît plus clair que M. Guizot, aucun n'est plus amphibologique.

Nous ne reproduirons pas le discours de Lisieux, ce serait anticiper sur le compte-rendu de la discussion de l'adresse : cette harangue a eu trop de succès pour ne pas se reproduire plus d'une fois, et nous l'entendrons sans aucun doute à la Chambre des députés.

M. Guizot commence par se féliciter de la force conquise dans l'opinion par le gouvernement de juillet. Cette force doit être utilisée ; elle tendra au progrès. Qu'est-ce que le progrès dans l'ordre politique ? Selon M. Guizot, c'est l'accroissement et la consolidation de la majorité ministérielle. Nous citons :

S'agit-il du progrès politique ? Je le résumerai en un mot. Le premier de tous, le plus essentiel, le plus pressant était la création d'un grand parti de gouvernement constitutionnel, du parti conservateur, tout le monde l'a dit : le vrai régime constitutionnel, c'est la présence de deux partis, un parti de gouvernement, un parti d'opposition, ayant leurs principes, leurs drapeaux, leurs chefs, discutant tous les jours l'un contre l'autre les intérêts et les affaires du pays, opposant idée à idée, jugement à jugement, système à système. C'était là, Messieurs, ce que tous les amis de nos institutions appelaient de leurs vœux. C'est en effet l'état régulier du gouvernement représentatif, c'est le besoin actuel et la sécurité future du pays. Ce progrès commence à s'accomplir parmi nous, important dans le présent, plus important encore dans l'avenir.

Nous aurons besoin un jour de toute la force, de toute la consistance, de toute l'autorité du parti conservateur. Nous nous féliciterons alors qu'il se soit formé, exercé, aguerri par avance dans des temps [illegible] entraves qu'il faut apporter à [illegible] industrielle ; en un mot, il est muet sur l'organisation du travail. Il ne parle pas davantage de la colonisation, de notre expansion maritime, de la confédération continentale, sujet que l'Angleterre ne lui permettrait pas de traiter, et, pour symboliser par une image la prospérité du règne actuel, il nous montre le roi Louis-Philippe... *visitant les fortifications de Paris.*

Il est inconcevable que M. le ministre des affaires étrangères, dont on ne saurait contester les facultés supérieures, n'ait tiré aucun parti des idées d'organisation pacifique propagées depuis si longtemps au sein du pays, et qui percent déjà, dans les circulaires de tant de candidats politiques. Le mot *social* ne se lit pas une fois dans le discours de Lisieux. Si ce discours est adopté par le cabinet comme spécimen de sa politique, nous devrons en conclure, malgré la prophétie de la *Presse*, que l'œuvre du gouvernement consistera *encore* à se croiser les bras et à résister par système à toute espèce de changement.

MOUVEMENT ÉLECTORAL.

Rouen. — Conservateurs, opposants et radicaux, tous les candidats de cette ville protestent de leurs sympathies en faveur des classes ouvrières.

Dans une réunion électorale, M. de la Germonière, candidat de l'opposition, s'exprime ainsi :

Améliorer la condition de la classe pauvre et souffrante par toutes les mesures propres à développer la moralité et le bien-être de tous, c'est pour chacun de nous un devoir de conscience et d'humanité. Il y a plus encore à faire pour des hommes politiques ; ils doivent penser au lendemain, et songer à introduire par degrés dans notre administration et dans nos lois tout ce qui peut à la fois préparer à ceux qui souffrent un avenir meilleur, et par là éviter à la société de nouvelles perturbations.

Dans une autre réunion, M. Rondeaux, candidat conservateur, a déclaré qu'il fait les vœux les plus sincères en faveur des travailleurs, et qu'il est disposé à concourir à toutes les mesures législatives qui pourraient être prises à l'effet de venir au secours de cette classe si digne d'intérêt.

M. Keittinger, autre candidat conservateur, dit dans sa circulaire :

Je veux, avant tout, le bien-être des classes ouvrières ; j'accueillerais avec bonheur tout ce qui pourrait contribuer à améliorer leur sort, et c'est principalement pour atteindre ce but que je crois d'abord important d'assurer une protection efficace à l'agriculture, à l'industrie et à la navigation ; je repousserais de toutes mes forces ces dangereuses théories qui, livrant notre marché aux produits étrangers, ruineraient nos fabriques et aggraveraient encore la position de nos malheureux ouvriers. Au reste, en cela, je serais fidèle à mes convictions les plus profondes, et je ne ferais que mettre en pratique des principes sur lesquels on ne m'a jamais vu varier.

Caen. — Le comité électoral légitimiste a publié un long programme à la suite duquel il propose la candidature de M. de Fontette, député sortant. Nous y remarquons les passages suivants :

Dans les derniers jours de sa stérile existence, la chambre qui vient de finir a jeté un regard sur les besoins des classes prolétaires ; elle a admis la proposition d'un dégrèvement considérable sur l'impôt du sel, l'un de ceux qui peuvent être regardés comme les plus injustes, parce [illegible] nous faire entendre leur voix sur ce déplorable sujet, au moins ne fermons pas volontairement les yeux sur nos intérêts les plus pressants. — Quelle est la position actuelle de l'ouvrier dans nos manufactures ? Quels liens, quels bienfaits le rattachent à la société, à la famille, à la propriété ? Quelle part a-t-il, quelle voix peut-il faire entendre dans notre organisation sociale ? — Quel serait le sort de cet ouvrier, et quel serait celui du pays, si une crise commerciale durable venant à éclater, le pays se trouvant engagé dans des guerres longues et difficiles comme celles de la révolution et de l'empire, les sources de la production et du travail venaient à s'arrêter parmi nous ?

Nous vivons en pleine paix. Toutes les branches de l'industrie ont pris d'énormes accroissements. De vastes entreprises, des travaux publics immenses, mais *temporaires*, ont augmenté les moyens de travail pour les populations, et cependant, au milieu de toutes ces ressources et de ce calme social, combien n'avons-nous pas déjà d'avant-coureurs qui doivent éveiller nos réflexions sur ce sujet ? — N'est-ce rien que ces grèves générales ou partielles qui se reproduisent si fréquemment et qui viennent en pleine paix arrêter l'action du travail ? — N'est-ce rien que ces luttes et ces collisions qui se renouvellent tantôt sur un point, tantôt sur un autre ? — La force les comprime, les tribunaux les condamnent ; mais en dehors de tout cela subsistent d'immenses questions qu'il ne leur est pas donné de trancher.

Le comité est moins heureux dans les remèdes qu'il propose que dans ses critiques, mais on doit au moins louer la pensée généreuse qui l'a inspiré :

Jusqu'ici l'ouvrier a été assez sage pour ne prendre aucune part aux passions politiques qui agitent notre société ; travaillons à ce qu'il le soit toujours, en donnant satisfaction à ses véritables intérêts. Quelques-uns de ces intérêts sont, nous le savons, l'objet de débats plus ou moins graves. Il en est qui ne peuvent être contestés par personne. — L'ouvrier a besoin de secours quand, par des circonstances momentanées, son travail est insuffisant pour subvenir aux nécessités de sa famille. — Il a besoin d'avances quand le prix de ce travail n'arrive que trop tard pour faire face à ses nécessités. — Il a besoin d'être excité à l'économie et à l'épargne, quand il est dans la force de l'âge, pour y trouver une ressource dans les jours de la vieillesse. — Il a besoin de distinctions, d'honneurs, pour être relevé à ses propres yeux, pour être encouragé à supporter les affligeantes misères de sa position ; et la société, à son tour, a besoin de le rattacher à elle et de ne pas laisser en dehors de son organisation cette force puissante par le nombre, et qui le deviendrait bientôt par son hostilité contre des institutions dans lesquelles elle ne trouverait ni place ni appui.

La sécurité de la société serait-elle donc compromise en permettant aux ouvriers, sous la tutelle de l'État, de s'associer partout où ils voudraient le faire, dans un nombre déterminé, pour former entre eux des caisses de secours, afin de se soulager dans leurs misères, et de choisir dans leurs rangs et seulement parmi eux les syndics chargés de leur distribuer, selon leurs besoins, ces secours ainsi que ce que la bienfaisance publique ou particulière voudrait y ajouter ? — Serait-elle compromise en fondant par le gouvernement, ou en autorisant les villes ou les particuliers à fonder sous ses auspices, des caisses qui, sur la désignation de ces syndics, pourraient faire à ceux qui feraient partie de ces associations des avances dont la rentrée s'opérerait sur le produit de leurs travaux, et de substituer ces institutions bienveillantes aux exigences du manufacturier ou du prêteur auxquels ils sont livrés aujourd'hui ? — Ne serait-ce pas même une chose éminemment utile que des primes fussent accordées par le gouvernement, les communes ou les particuliers, afin d'encourager de la part de l'ouvrier l'épargne et l'économie, en prenant d'ailleurs les précautions propres à prévenir la fraude ? — Pourquoi enfin la société, en ouvrant pour la classe ouvrière cette organisation éminemment morale, n'honorerait-elle pas les choix qu'elle aurait faits dans ceux qu'elle aurait placés à sa tête, en les appelant, non pas si l'on veut à des élections politiques mais à celle des membres chargés de l'administration de leur cité, mais à la désignation des notables commerçants, qu'une législation [illegible]

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 29 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

XXVIII.

Martin bat en retraite devant un général américain.

A l'exclamation de miss Norris, le général, en grand uniforme, paré comme pour une revue, s'élança dans le salon avec une telle impétuosité qu'une de ses bottes accrocha le tapis : son épée se mit en travers de ses jambes, et il alla donner du nez sur le parquet, présentant aux regards consternés des spectateurs un petit point rond, chauve et luisant sur le sommet de son crâne. Ce n'était rien encore : assez replet de sa nature et fort serré dans ses habits, une fois que l'infortuné général fut à terre, il lui devint impossible de se relever. Il resta donc gisant sur le ventre, se tortillant, et faisant faire à ses bottes toutes sortes d'évolutions sans exemple dans les fastes militaires.

Il y eut un élan universel pour lui venir en aide. Mais l'uniforme était si terriblement et si merveilleusement juste, que le héros fut relevé tout d'une pièce, comme un clown qui fait le mort. Raide et sans pli, il ne reprit possession de son individu qu'en se retrouvant d'aplomb sur les plantes de ses pieds ; alors, ranimé comme par miracle, s'avançant de biais pour tenir moins de place, et sauver de tout contact l'or de ses épaulettes, il parvint jusqu'à la maîtresse de la maison, et la salua, le sourire sur les lèvres.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 25 juillet.

Il est vrai que la famille Norris n'aurait pu manifester plus de joie à cette apparition inattendue, si New-York eût été en état de siège et qu'il n'y eût pas eu moyen de se procurer, pour or ou pour argent, un général quelconque.

Par trois fois, à la ronde et à tour de rôle, il serra et secoua la main de tous les Norris. Puis, s'éloignant de quelques pas, il les passa en revue à distance, son ample manteau, rejeté sur l'épaule droite, laissant à découvert sa poitrine martiale.

— Est-ce bien vous ? s'écria le général, est-ce vous que je revois, esprits d'élite de ma noble patrie ?

— Oui, répliqua M. Norris, c'est nous-mêmes, général !

Ce fut alors à qui entourerait le général, à qui s'informerait de ce qu'il avait vu, fait, pensé, depuis la date de sa dernière lettre. Tous voulaient savoir s'il s'était fort amusé à l'étranger, et surtout, avant tout, sur quel pied d'intimité il était avec les nobles ducs, lords, vicomtes, marquises, duchesses, chevaliers et barons, qui faisaient les délices de « ces populations abâtardies, plongées dans la nuit de l'ignorance. »

— Ne m'en parlez pas ! répliqua le général. A vrai dire, je n'ai vécu que dans ce monde-là ; je rapporte même dans ma malle des journaux où mon nom est imprimé (ici il baissa la voix et prit un ton solennel), imprimé en toutes lettres, parmi les nouvelles fashionables du jour. Mais que de préjugés dans cette étourdissante Europe !

— Ah ! fit M. Norris père, secouant la tête d'un air mélancolique et jetant à Martin un regard de côté, comme pour lui dire : Je ne puis le nier.

— Et le sentiment moral, combien peu développé ! se récria encore le général ; quelle absence de dignité chez l'homme !

— Ah ! soupirèrent tous les Norris, dans l'abomination de la désolation.

— Non, impossible d'atteindre à [illegible] moins d'être sur les lieux ; vous, Norris, qui êtes un [illegible] d'une imagination exubérante, je suis sûr que vous [illegible] vous en faire une idée avant de l'avoir vu de vos [illegible]

— Jamais ! dit M. Norris.

— Que d'entraves ! L'orgueil [illegible] sans fin, l'étiquette, le cérémonial ! [illegible] d'emphase à mesure qu'il énumérait [illegible] entre l'homme et l'homme ! quelle [illegible] la race humaine en castes, et cartes, hautes et basses, trèfle, carreau, pique... tout enfin, hors du cœur !

— Ah ! s'écria la famille entière, ravie de cette pointe. Mais l'indignation reprit promptement le dessus.

— Un moment ! dit tout à coup M. Norris père, saisissant le bras du général Fladdock. N'avez-vous pas fait la traversée dans *le Screw*?

— Oui.

— Est-il possible ! s'écrièrent les jeunes filles. Quel heureux hasard !

Le général ne paraissait pas comprendre pourquoi son passage à bord du *Screw* causait une si vive sensation, et il ne fut pas beaucoup plus au fait quand M. Norris lui présenta Martin, en disant :

— Un de vos compagnons de voyage !

— De mes compagnons ! répéta le général. Non ! non, pas que je sache.

Il n'avait jamais vu Martin, mais celui-ci l'avait vu, et reconnu, dès qu'ils se trouvèrent face à face, pour le passager qui, le jour de l'arrivée, les mains enfoncées dans ses poches, humait avec délices l'air de la liberté.

Tous les yeux se fixèrent sur Martin. Il n'y avait pas d'évasion possible : il fallait que la vérité se fît jour.

— Je suis venu dans le même vaisseau que le général, dit Martin, mais non dans la même cabine. Forcé à une stricte économie, j'avais pris une des places de l'avant.

Si le général se fût vu transporté en personne près d'un canon chargé, avec ordre d'y mettre le feu, il n'eût pu tomber dans une consternation plus grande. Quoi ! lui, Fladdock ! — Fladdock en grand uniforme de la milice nationale ! — Fladdock, le général ! — Fladdock ! le Benjamin des grands seigneurs d'outre-mer ! — Lui, soupçonné de connaître un quidam juché sur l'avant d'un paquebot, payant pour un passage de deuxième classe la modique somme de quatre guinées dix shellings ! Et trouver un pareil drôle établi dans le sanctuaire de la mode, au sein même de l'aristocratie de New-York ! Il en porta la main à la garde de son épée.

Un silence de mort planait sur les Norris. Si cette histoire venait à transpirer, ils étaient à jamais compromis, perdus, grâce à l'imprudence d'un parent campagnard ; eux, dont l'étoile brillait d'un éclat sans pareil dans les hautes régions de New-York ! Il y gravitait bien d'autres astres, au-dessus, au-dessous, mais pas un ne se compromettait jusqu'à sortir de son orbite ou jusqu'à échanger un rayon avec les astres voisins ; et cependant, à travers ces sphères infinies, circulerait l'effroyable nouvelle que les Norris, déchus de leur

Perfectionner cette législation, c'est faire aussi de la haute politique. Heureux les hommes, qui par leurs méditations consciencieuses et leurs généreux efforts, pourront contribuer à maintenir ce qui est bien, à corriger ce qui ne l'est pas encore !

Besançon. — Nous n'avons pas reçu la circulaire de M. Jobez, candidat de l'opposition, porté en concurrence à M. Véjux; mais une lettre de lui, publiée dans le *Franc-Comtois*, nous apprend qu'il désire, dans l'intérêt de son pays et pour la sécurité de l'avenir, le renversement du cabinet actuel, et l'avènement d'un autre qui nous fasse entrer peu à peu dans des réformes modérées, dégrevant les travailleurs, et préparant à la bourgeoisie un travail tranquille et honorable, à l'abri des réactions brusques et violentes, etc.

Mayenne. — M. Charles de Bourmont, candidat légitimiste, dit qu'il veut l'amélioration du sort de la classe ouvrière et de l'armée, la révocation des lois de septembre, la liberté d'association, la liberté religieuse, etc.

Bourges. — Un autre candidat légitimiste, M. Vogué, s'exprime ainsi :

Préoccupés des intérêts populaires, de ceux qui n'ont pas encore de voix dans nos assemblées politiques, les députés consciencieux se rappelleront que tout pouvoir n'est légitime que lorsqu'il travaille au bien de tous; ils appelleront, sur les classes moins favorisées de la Providence, une moralité chaque jour plus religieuse et plus éclairée, une part chaque jour plus grande dans les bienfaits de l'éducation, dans la distribution de la richesse publique que leurs labeurs fécondent et multiplient.

Montbéliard. — M. Verner de Mérode, candidat légitimiste, dit également dans sa circulaire :

Je voudrais que le ministère ne fût pas uniquement occupé de vivre, mais qu'il s'efforçât, chaque année, de réaliser quelque utile amélioration, qu'il s'efforçât de diminuer les impôts qui pèsent le plus lourdement sur les populations agricoles et industrielles. Ainsi je trouve déplorable que le gouvernement n'ait pas pris lui-même l'initiative de la diminution de l'impôt sur le sel, plus déplorable encore qu'il ait cherché à en faire retarder l'adoption par la Chambre des pairs...

Je suis d'ailleurs convaincu que, si l'on avait une réelle bonne volonté, on pourrait établir certaines taxes sur les objet de luxe, comme cela a lieu en Angleterre et en Belgique, qui produiraient des recettes sinon très considérables, du moins suffisantes, en les réunissant à celles qui proviendraient de l'accroissement de la consommation, pour rétablir bientôt l'équilibre. Je verrais, dans un effort de ce genre, le double avantage du bien-être matériel qui en résulterait pour l'agriculture et les classes peu aisées, celui d'un bon exemple, un premier pas fait dans une voie très salutaire, qui pourrait être suivi de tentatives du même genre, dans l'intérêt soit de l'agriculture, soit du commerce et de l'industrie.

Bordeaux. — M. A. Nicolas, candidat conservateur au collège du Nord, après avoir déclaré comme tous les candidats des ports qu'il demandera la liberté des échanges, ajoute :

... tout ce qui pourra améliorer sa position et assurer son avenir.

Angoulême. — M. Ph. Albert, candidat de l'opposition, qui se présente en concurrence avec M. Bouillaud, demande le soulagement des charges particulièrement difficiles pour les classes laborieuses, et le large développement du bien-être général par le progrès régulier et pacifique des intérêts moraux et matériels du pays.

Clermont (Oise). — M. le duc de Mouchy, candidat de l'opposition, dit qu'il réclamera le perfectionnement des lois sur le travail.

Marseille. — M. Louis Reybaud, candidat de l'opposition, dit dans sa circulaire que les législateurs doivent s'occuper de la solution des grands problèmes du paupérisme, du travail manufacturier, des salaires et de l'association.

Toulouse. — M. de Tauriac, candidat opposé par les conservateurs à M. Espinasse, député sortant, légitimiste, dit dans sa circulaire que s'il était envoyé à la chambre il voterait :

Pour la suppression des monopoles, funestes à la richesse publique comme à la fortune privée;

Pour le large développement de l'instruction populaire qui moralise en éclairant, et qu'il serait heureux de seconder les vues du gouvernement dans son désir de placer sagement les idées d'ordre et de morale sous la sauvegarde de la religion.

Le comité électoral qui s'est organisé dans cette ville invite les électeurs de l'opposition à ne donner leur suffrage qu'aux candidats qui s'engageront sur les grandes questions de réforme électorale et parlementaire, qui réclameront la réduction des impôts énormes pesant sur le peuple; qui soutiendront de toutes leurs forces tout projet d'amélioration morale et matérielle du sort des travailleurs, en même temps qu'ils réclameront que nos relations étrangères soient dirigées d'une manière plus digne du nom et de la puissance de la France.

Le plus grand nombre des candidats réclament une large réforme électorale, l'amélioration de la situation des masses, presque tous une réforme postale, l'abolition de l'impôt sur le sel, le développement de l'instruction et des encouragements efficaces pour l'agriculture.

Abbeville. — *L'Echo agricole* recommande ainsi M. Charles d'Assailly :

M. Charles d'Assailly, qui se porte à la députation d'Abbeville, en remplacement de M. Tillette de Clermont, parait avoir de très grandes chances de succès, et, au point de vue agricole, nous nous en félicitons; car, dans le dernier congrès tenu au mois de mai, M. Charles d'Assailly a traité avec un talent vraiment éminent les questions les plus difficiles, les plus complexes, notamment celles des institutions de crédit et de l'abaissement de l'intérêt des capitaux qui seraient prêtés aux cultivateurs, de l'instruction agricole, des colonies agricoles préventives en faveur des enfants pauvres et indigents, puis des enfants trouvés, et enfin des colonies répressives pour les jeunes détenus, ne devant venir qu'en seconde ligne; il a demandé avec justice et logique l'admission des indigents ruraux dans les hospices, etc., etc.

grande partie, en engageant les électeurs à la méditer. Il est à craindre seulement, pour le bon effet des conseils qu'elle donne aux électeurs, qu'elle ne leur parvienne beaucoup trop tard.

La politique pure doit, sans doute, tenir une large place dans les appréciations du corps électoral, mais les grandes questions économiques et industrielles qui sont à l'ordre du jour de l'opinion publique, appartiennent aussi à la politique, et même à la politique la plus élevée, puisqu'elles se rattachent aux forces vives de la nation.

Choisir, pour résoudre d'aussi graves problèmes, des hommes étrangers à la situation intérieure et extérieure de l'industrie, aux conditions des rapports conventionnels entre les chefs d'établissement et les ouvriers, aux besoins et aux difficultés de la fabrique, c'est compromettre les intérêts généraux du pays, non moins que les intérêts particuliers des industriels et des ouvriers. Pour discuter des matières aussi spéciales, il faut des hommes spéciaux, et par malheur, l'industrie n'a jamais compté, dans les conseils du gouvernement et dans les chambres, un assez grand nombre de véritables représentants. On y trouve surtout des négociants, dont l'intérêt est radicalement contraire, et, à peine quelques grands manufacturiers, qui sont plutôt entrepreneurs d'industrie qu'industriels. Voilà la situation vraie des choses, et tous ceux qui ont suivi la discussion des lois et projets de lois industrielles dans les conseils généraux et dans les chambres, savent quelles erreurs capitales y sont à chaque instant commises, et quelles considérations étroites y dominent.

Sans perdre de vue les questions de politique générale, et tout en conservant, sous ce rapport, leurs opinions divergentes, il faut que les industriels s'entendent pour envoyer à la Chambre le plus grand nombre possible de représentants sérieux et réels de leurs intérêts, des mandataires spéciaux, connaissant bien leurs besoins et capables de les faire apprécier dans le parlement. Jamais les circonstances ne leur en ont fait un devoir plus impérieux, car ils ne doivent pas oublier qu'ils ont à défendre le double intérêt de leurs établissements et de leurs ouvriers non-électeurs.

D'une part, en effet, la réforme commerciale qui vient de s'accomplir en Angleterre prépare des résultats imprévus et qui doivent nécessairement exercer une influence considérable sur nos industries d'exportation, et, par contre-coup, sur les autres. Il est évident que ce n'est ni par générosité, ni pour obéir aux principes de la liberté commerciale, que l'Angleterre agit en cette occasion. En ouvrant ses ports aux produits et surtout aux matières premières de l'étranger, ce qu'elle recherche et ce qu'elle espère, c'est d'écouler en retour les marchandises de ses fabriques. Quelques-unes de nos industries y pourront gagner, mais beaucoup doivent y perdre, si nos frontières restent absolument fermées aux libres échanges. Déjà le gouvernement a été frappé de ces graves considérations, et il s'occupe, dit-on, d'une révision générale des lois de douanes.

D'autre part, des lois organiques importantes sont à l'étude; celles des livrets d'ouvriers, des dessins et modèles de fabrique, des marques de fabrique, ont été discutées devant la Chambre des pairs, et toutes les trois laissent beaucoup à désirer. D'autres lois sur l'apprentissage, sur les prud'hommes, sur les sociétés commerciales, ne tarderont pas à être présentées. D'autres ne sont pas moins nécessaires sur les conseils généraux du commerce et des manufactures, sur les chambres de commerce et les chambres consultatives des arts et des métiers; sur le louage d'ouvrage et d'industrie; sur le marchandage; sur les conditions, la discipline et la salubrité du travail; sur le travail des enfants et des femmes; sur l'arbitrage volontaire ou forcé en matière commerciale; sur les société de secours mutuels pour les ouvriers; sur les caisses de retraites et les maisons de refuge; sur les associations ouvrières; sur les coalitions et le compagnonnage, etc. En un mot, toute une organisation industrielle nouvelle se prépare et doit être, pour la prochaine législature, l'objet des plus sérieuses préoccupations.

---

antique splendeur, trompés par des dehors distingués, avaient reçu un homme sans dollars, un pauvre, un inconnu ! O aigle tutélaire de l'immaculée République, n'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie !

— Souffrez que je me retire, dit Martin, rompant enfin ce terrible silence. Je sens que je cause ici autant d'embarras au moins que j'en éprouve à me voir si déplacé ! mais je dois disculper mon introducteur, qui, en me présentant, ignorait à quel point j'étais peu digne d'un tel honneur !

Il salua et sortit, de glace au dehors, de feu au dedans.

— Allons, allons, dit M. Norris père, encore pâle, parcourant des yeux l'assemblée, il y a cela de bon, que ce jeune homme a été initié ce soir à une élégance de manières, à un raffinement de mœurs, à une hospitalité de bon goût, auxquels il était resté étranger dans son pays natal. Espérons que cette circonstance lui profitera, et éveillera en lui le sens moral.

Si le sens moral, — denrée tout à fait transatlantique, car, à en croire les hommes d'Etat, les orateurs et les pamphlétaires indigènes, l'Amérique en a le monopole, — si le sens moral implique un bienveillant amour du genre humain, jamais Martin n'en avait été plus dépourvu. Tandis qu'il arpentait les rues, suivi de Mark, ses tendances immorales étaient au contraire en pleine activité, lui soufflant d'énergiques et sanguinaires exclamations, qu'heureusement pour lui personne n'entendit. Il avait cependant recouvré assez de sangfroid pour rire des burlesques incidents de la soirée, lorsqu'il entendit marcher à pas pressés derrière lui; il se retourna et aperçut son nouvel ami hors d'haleine.

M. Bevan passa son bras sous celui de Martin, le supplia de marcher moins vite, et, après une pause de quelques minutes, dit enfin :

— J'espère que vous me disculpez; mais dans un autre sens?

— Quoi? que voulez-vous dire? demanda Martin.

— J'espère que vous ne me soupçonnez pas d'avoir en rien prévu l'issue de notre visite?

— Non certes; et je vous suis d'autant plus obligé de votre intérêt, que je vois de quelle étoffe sont faits vos honorables citoyens.

— De la même étoffe que la plupart des honorables citoyens des autres pays, je crois; seulement mes compatriotes ont le tort d'agir autrement qu'ils ne parlent.

— Je gagerais, poursuivit l'Américain, qu'une scène du même genre dans une comédie anglaise, ne vous paraîtrait ni improbable, ni chargée. Sans doute la chose est plus ridicule ici que partout ailleurs; la faute en est à nos éternelles et fausses protestations d'égalité. Quant à ce qui me concerne, je savais parfaitement que vous n'étiez pas au nombre des passagers de première classe : j'avais vu la liste.

— Je suis d'autant plus reconnaissant de votre bon accueil, dit Martin.

— Norris n'en est pas moins, dans son genre, un très bon homme, je vous assure.

— Vous trouvez ? dit sèchement Martin.

— Oui, il a d'excellentes qualités. Si vous, ou tout autre, vous fussiez adressé à lui comme à un supérieur, si vous aviez réclamé ses bons offices, *in forma pauperis*, il eût été plein d'obligeance et d'égards.

— Je ne me suis pas expatrié, et n'ai pas fait trois mille lieues pour accepter un pareil rôle, répliqua Martin.

Ils continuèrent à marcher sans mot dire, chacun absorbé dans ses propres pensées.

C'en était fait chez le major du thé ou du souper, bref, du repas du soir, de quelque nom qu'on le nomme en Amérique, lorsque Martin et son compagnon arrivèrent. La nappe, surchargée d'un renfort de taches, couvrait encore la table. A l'un des bouts siégeait Mme Jefferson Brick, flanquée de deux autres dames. Toutes trois, évidemment en retard, enveloppées de châles et de chapeaux, venaient de rentrer, et dégustaient leur thé à la terne clarté de trois chandelles inégales plantées dans trois chandeliers dépareillés.

Les dames causaient entre elles à haute voix ; mais, à l'aspect des survenants, elles se turent et affichèrent une réserve excessive. Tandis qu'elles échangeaient tout bas quelques remarques, la température de l'eau bouillante qui emplissait la théière tomba de vingt degrés sous l'influence de leur souffle glacial.

— Etes-vous allée à l'assemblée, Mme Brick? demanda l'ami de Martin, avec un clignement d'yeux railleur.

— Non, j'étais au cours, Monsieur.

— Ah ! pardon, j'oubliais. Vous n'assistez jamais, je crois, à l'assemblée?

Ici, la dame qui occupait la droite de Mme Brick toussa pieusement, comme pour dire: Moi, j'y assiste. Elle y était, en effet, fort assidue, et ne manquait pas un des sermons de la semaine.

— Le prêche était-il remarquable? demanda M. Bevan s'adressant à cette dernière.

Elle leva les yeux d'un air béat. Elle avait été on ne peut plus édifiée des allusions acerbes et mordantes lancées contre tous ses amis et connaissances à l'ombre de la doctrine. Le prédicateur leur avait bien dit *leur* fait, et de la façon la plus énergique! En outre, son chapeau ayant éclipsé tous les autres chapeaux de la congrégation, elle avait lieu d'être complètement satisfaite.

— Quels cours suivez-vous en ce moment, Madame? dit l'ami de Martin, revenant à Mme Brick.

— Un cours sur la philosophie de l'âme, tous les mercredis.

— Et les lundis ?

— Sur la philosophie du crime.

— Et les vendredis?

— Sur la philosophie des végétaux.

— Vous oubliez les jeudis, ma chère, le cours de philosophie gouvernementale, fit observer la troisième dame.

— Non, c'est le mardi, reprit mistriss Brick.

— C'est juste, s'écria l'autre; les jeudis sont réservés à la philosophie de la matière.

— Vous voyez, monsieur Chuzzlewitt, que nos dames ne manquent pas d'occupations, dit M. Bevan.

— Oui, certes, entre d'aussi graves études au dehors et les soins du ménage au dedans, le temps doit être bien employé.

Martin s'arrêta court : évidemment l'éloge ne prenait pas, quoiqu'il lui fût impossible de deviner ce qui lui attirait l'expression dédaigneuse qui se peignit sur les trois visages. Dès que les dames eurent quitté la chambre, ce qu'elles ne tardèrent pas à faire, M. Bevan lui apprit que ces philosophes femelles avaient en grand mépris les occupations domestiques. Il y avait cent à parier contre un que pas une de ces érudites n'était en état de faire le plus simple ouvrage de femme, encore moins de façonner une robe ou un bonnet pour ses enfants.

— Décider si, en fait d'instruments tranchants, les aiguilles ne leur iraient pas mieux que la controverse, est une question ardue, reprit M. Bevan ; mais ce dont je puis répondre, c'est qu'elles s'exercent volontiers sur autrui. Les assemblées dévotes et les cours publics, véritables écoles de médisance, remplacent ici les bals et les concerts. Elles y vont pour échapper à une existence monotone; pour commérer, pour passer mutuellement en revue leurs toilettes bourgeoises, puis s'en reviennent au logis.

— Par logis, entendez-vous une pension, une maison comme celle-ci?

— Oui, souvent. — Mais vous n'en pouvez plus. Bon soir; demain matin nous causerons de vos projets. Vous devez déjà voir qu'un plus long séjour ici ne vous profiterait guères; il faut pousser plus avant.

— Peut-être pour trouver pire, dit Martin.

— J'espère que non. Mais à chaque jour suffit sa peine, comme

ser ce système, en attendant l'occasion de faire [illegible] plusieurs attaques du même genre ont eu lieu depuis quelques jours dans les tribus de la subdivision de Tlemcen. On parle toujours de lettres répandues dans les tribus, de prédications des deux côtés de la frontière. Soit lassitude, soit crainte de nos forces, toujours sous leurs yeux et prêtes à agir, ces excitations sont jusqu'ici très froidement accueillies. L'émir a quitté Raz-el-Aïn des Beni-Matar, et doit maintenant avoir rejoint la deïra, sur la Moulouïa supérieure. »

Russie. — Les états de la confédération germanique ont protesté contre la déclaration du roi de Danemark, au sujet des duchés de Holstein et de Schleswig, au nom de l'indépendance de ces duchés. Nous avons fait connaître la protestation du Hanovre. Le 20 juillet, une réunion publique, à laquelle on comptait plusieurs milliers d'habitants des duchés de Schleswig et Holstein, a eu lieu à Neumunster. Une adresse y a été adoptée pour protester contre la proclamation du roi de Danemark. Cette adresse, qui sera présentée aux Etats des deux duchés assemblés à Itzehoë, dénie au roi de Danemark tout droit de succession dans les duchés où la ligne masculine est seule admise à succéder. D'autre part, le roi a fait savoir aux Etats qu'il persiste dans ses prétentions et il défend aux commissaires royaux près de cette assemblée de recevoir des pétitions ou des mémoires relatifs à la question de succession.

Un journal annonce aujourd'hui que le czar a fait également protester, par son ambassadeur à Copenhague, contre cette déclaration, parce qu'il revendique lui-même les duchés, dans le cas où le roi actuel viendrait à mourir sans héritier direct. Déjà, plus d'une fois, il a voulu faire valoir ces droits; le Danemark a toujours évité une réponse directe; cependant, cette réserve a été moins grande à l'égard du Holstein. Il est de l'intérêt de l'Europe de se prononcer contre ce nouvel agrandissement de la Russie; on sait trop ce qu'elle a fait de la Pologne.

Le recrutement s'opère, dit-on, dans ce malheureux royaume avec une rigueur extraordinaire. C'est la nuit que l'on s'empare ordinairement des malheureux condamnés à servir comme soldats dans les armées russes. Tous ceux qui peuvent apercevoir de loin les employés chargés de faire les enrôlements, prennent la fuite. L'aversion naturelle des jeunes gens de la campagne contre le service militaire russe est encore augmentée par la conviction qu'ils ne pourront jamais rentrer dans leurs foyers. En effet, presque aucun de ceux qui ont été pris comme recrues en 1831, et qui, par conséquent, ont fini le temps de 15 ans prescrit pour le service, n'est retourné dans son pays.

Aussi, le moment où les enrôlés, entourés d'une forte escorte, quittent le chef-lieu de la province, est réellement navrant pour les spectateurs. Les pères, les mères, les sœurs, les amis et connaissances regardent défiler les malheureuses victimes, qui ont l'air de marcher à l'échafaud, et remplissent les rues de leurs cris et de leurs gémissements.

Le *Journal de Francfort* prétend que les mécontents des provinces russo-polonaises sont toujours en correspondance avec les émigrés polonais. Le gouvernement prussien a, suivant ce journal, découvert une poste aux pigeons entre Ossek et Strasbourg, où se trouvent les directeurs du gouvernement révolutionnaire de Cracovie. Un pigeon intercepté a été envoyé sur-le champ à Berlin. Le pauvre animal a dû être condamné à mort et mangé en punition de s'être mêlé de politique.

Le czar est, assure-t-on, très irrité à cause de la guerre contre les

Pampelune, il a été découvert le 16 juillet, au moment où il allait éclater.

Le but des conjurés est encore incertain; l'*Heraldo*, journal ministériel, en parle en ces termes :

« Le plan des révolutionnaires était de gagner quelques-unes des braves et fidèles troupes en garnison dans la Catalogne, entreprise certainement peu facile; de s'emparer par surprise des places de Pampelune et de Saint-Sébastien, comme base de leurs opérations; et, attirant ainsi l'attention du gouvernement sur des points divers et éloignés, de faciliter l'entrée par la Castille et la Galice des Espagnols émigrés en Portugal, tandis qu'une autre poignée de révolutionnaires résidant à Gibraltar menaceraient l'Andalousie d'une nouvelle invasion.

» Pour corrompre les soldats, on leur a versé l'or à pleines mains; pour encourager les révolutionnaires, on leur a fait croire qu'ils pouvaient compter sur l'appui de l'Angleterre et du Portugal. Quelques chefs du parti ayacucho, et l'un des aides-de-camp d'Espartero se sont rapprochés des frontières pour se mettre à la tête du mouvement. Mais heureusement, toutes ces mesures ont été déjouées, et à Pampelune, comme en Catalogne et à Saint-Sébastien, les machinations des ennemis de la reine ont échoué devant la fidélité de l'armée, la surveillance du gouvernement et l'énergie des autorités. Nous disons les ennemis de la reine, car les révolutionnaires ne veulent pas seulement un changement de politique ou de cabinet, ils travaillent à une révolution complète dans toute l'extension de ce mot. La pensée qu'un changement fondamental est aussi nécessaire en Espagne qu'en Portugal prend chaque jour plus de consistance. »

Quoi qu'il en soit, le mouvement avait pour chef don Rodriguez de Ciria, président de la junte de Pampelune lors du mouvement de septembre 1840, et un des principaux progressistes de Pampelune. Un officier de la garde nationale, quelques fonctionnaires, un ancien colonel, quatre sergents, un soldat et plusieurs particuliers ont été arrêtés avec lui; un dossier volumineux a été saisi; l'affaire s'est instruite rapidement et a été portée devant un conseil de guerre. Un juge de 1re instance, qui avait soulevé la question de compétence à l'égard des bourgeois, et réclamé la disjonction en leur faveur, a été arrêté lui-même sous prévention de complicité, et transporté jusqu'à nouvel ordre à Estella sous escorte.

Les débats de l'affaire ont été rendus publics; le procureur fiscal avait requis la peine de mort contre Elizalde, l'ancien officier de la garde nationale et contre les cinq prévenus militaires. Le conseil s'est montré moins sévère. Elizalde et un sergent ont été condamnés à dix ans de galères, un autre sergent à huit ans, et les autres à des peines inférieures. Ciria et les autres bourgeois ont été bannis de la province pour un certain temps; le commandant de cavalerie Gonzalès sera expédié sur un autre point; un des sergents a été déclaré non coupable, et le militaire qui a découvert la conspiration a obtenu de l'avancement.

Les familles avaient adressé, avant le jugement, un courrier à la reine pour obtenir une diminution de peine ou une commutation dans le cas où la peine capitale serait prononcée; le capitaine général a refusé de retarder le procès; tout a été terminé en quatre jours. Au reste, le jugement a été accueilli avec joie; on s'attendait généralement à une punition beaucoup plus sévère.

La garde civile, qui est en Espagne ce que la gendarmerie est en France, va être considérablement augmentée. Un courrier a été envoyé du ministère de la guerre à Lisbonne portant au gouvernement portu-

tant civils que militaires, donnés par les chefs de cette insurrection; 3° la réorganisation du 12e régiment d'infanterie et du 1er de chasseurs, qui furent licenciés pour avoir pris part à la révolte; 4° la destitution de tous les commandants et officiers des différents corps qui ne méritent pas la confiance du peuple; 5° dans le cas où il ne serait pas fait droit immédiatement à toutes ces exigences, la destitution des ministres de la guerre et de l'intérieur; 6° enfin, la destitution du marquis de Saldanha.

Le ministère Palmella n'a pu résister à tant d'exigences opposées; il a donné sa démission. Les journaux de Lisbonne du 18, que nous recevons aujourd'hui, ne nous indiquent pas que la crise ministérielle soit à son terme; mais nous apprenons par la voie anglaise que, dans la journée du 20, le nouveau cabinet s'est composé de la manière suivante. La modification est presque entièrement faite dans le sens septembriste :

« Le duc de Palmella conserve la présidence du conseil et prend le portefeuille de l'intérieur au lieu du portefeuille des finances; le ministre de la justice et celui de la marine, MM. Loureiro et Monsinho, se retirent; M. Albuquerque passe de l'intérieur à la marine; et le cabinet se complète par l'adjonction du vicomte Sa da Bandeira comme ministre de la guerre (au lieu du marquis de Saldanha, qui n'a pas accepté), et de deux de ses amis politiques, MM. Agulas, comme ministre de la justice, et Sanchez, comme ministre des finances.

Afrique occidentale. — On dit que le contre-amiral Montagniès de Laroque, commandant de la division navale des côtes occidentales d'Afrique, vient de mettre garnison à Sebida, dans le fort cédé à la France par le roi de Dahomey, un des plus puissants souverains de cette partie de l'Afrique. C'est à Nehida que se trouve le comptoir fondé par la maison Regis, de Marseille, qui est en pleine prospérité.

Ce fait, s'il se confirme, constitue une prise de possession légale, et peut acquérir de l'importance, en donnant à la France un établissement sur un des points commerciaux les plus avantageux de la côte occidentale d'Afrique.

Chine. — On se montre, en Angleterre, généralement satisfait des dernières nouvelles de la Chine. Le gouvernement du Céleste-Empire, qui avait cependant bien ses raisons, puisqu'il ne s'agissait de rien de moins que d'empoisonner ses sujets, semble avoir sincèrement dépouillé sa défiance, son antipathie traditionnelle envers les étrangers. Les autorités ont l'ordre de Pékin d'accorder toute espèce de facilité pour l'extension du commerce. Le droit, naguères contesté, d'entrer dans la ville de Canton, est concédé et confirmé de la propre main de l'empereur. Seulement, il est convenu que l'exercice de ce droit sera ajourné jusqu'à ce que la population de Canton se trouve mieux sous le contrôle du gouvernement local.

L'empereur de la Chine vient de rendre l'édit suivant, qui permet le libre exercice du christianisme :

« Dans une circonstance antérieure, Ki-ing et autres nous ayant soumis une pétition demandant que ceux qui professent par des actes vertueux la religion du Seigneur du ciel fussent exempts de punition, et que ceux qui élèvent des églises, qui s'y assemblent pour prier, vénèrent la croix et les images, lisent et expliquent les livres sacrés, ne fussent point empêchés d'agir de la sorte; tout cela fut accordé. La religion du Seigneur du ciel, instruisant et guidant les hommes à bien faire, diffère immensément des sectes illicites et hétérodoxes, et, par-

---

savez. Bonsoir!

Ils échangèrent une cordiale poignée de main et se quittèrent.

Dès que Martin fut seul, l'excitation causée par le changement de lieux, par la nouveauté des objets, tomba tout à coup; il se sentit si abattu, si épuisé, que l'énergie nécessaire pour monter l'escalier et se traîner jusqu'à son lit lui manqua.

Quel changement douze à quinze heures n'avaient-elles pas opéré dans ses espérances, dans ses projets les plus chers! Etranger à ce sol, à cette atmosphère, il n'avait pas foulé l'un, respiré l'autre un jour, que déjà son entreprise lui semblait avortée. Toute téméraire, toute hasardeuse qu'elle lui fût apparue à bord, elle avait pris à terre un aspect bien autrement sombre. Les pensées qu'il appelait à son aide, loin de le soulager, s'offraient sous les formes les plus tristes, les plus désespérantes, l'éclat même du diamant qu'il portait au doigt se noyait dans ses larmes, et n'avait plus pour lui un seul rayon d'espoir.

Il demeurait assis auprès du poêle, absorbé dans sa rêverie, sans prendre garde aux pensionnaires qui rentraient un à un, avalaient quelques gorgées d'eau à même une grande cruche placée sur le buffet, et tournoyant un moment, comme fascinés, autour des crachoirs de cuivre, gagnaient pesamment leur lit. Enfin, Mark Tapley arriva et secoua Martin par le bras, le croyant endormi.

— Mark! s'écria Martin, et il tressaillit!

— Moi-même, Monsieur, dit le joyeux serviteur, mouchant la chandelle avec ses doigts. Tout marche à souhait. Votre lit n'est pas des plus larges, il est vrai, et il ne faudrait pas avoir grand soif pour boire avant déjeuner toute l'eau destinée à votre toilette, et avaler l'essuie-main par dessus le marché; mais vous dormirez cette nuit sans qu'on vous berce.

— Il me semble être encore sur mer; la maison tourne, dit Martin chancelant; je suis anéanti!

— Pour moi, je me sens plus dispos que jamais, et ce n'est pas sans cause! J'aurais dû naître ici: oui, ma foi! Prenez garde où vous mettez le pied! — Ils montaient l'escalier. — Vous rappelez-vous le monsieur à bord du *Screw*, qui avait pour tout bagage un extrait de valise?

— Oui.

— Eh bien! aujourd'hui on a rapporté son linge du blanchissage et on l'a déposé là, devant sa porte. Jetez-y un coup-d'œil, Monsieur! Rien que des semblants de chemise et une trentaine de cols; voilà le secret d'un si mince bagage!

Martin était trop las pour prendre intérêt à cette découverte. Il se laissa conduire machinalement jusqu'à sa chambre. Elle était singulièrement exiguë, éclairée par un carreau, meublée d'un lit en forme de coffre sans couvercle, de deux chaises, d'un lambeau de tapis, d'un petit miroir cloué au mur, d'une table étroite, soi-disant de toilette, avec une tasse et un pot au lait, faisant office de pot à l'eau et de cuvette.

— J'imagine qu'ils se fourbissent la figure avec un torchon sec, en ce pays, dit Mark, pour ma part, je les crois atteints de ***drophobie***, Monsieur!

— Tâchez de me tirer mes bottes, dit Martin, se jetant sur une chaise. Je suis brisé!... je suis mort, Mark!

— Vous chanterez sur un autre ton demain matin, reprit Mark, et même ce soir : goûtez-moi seulement un peu cela!

Il lui présenta un immense gobelet rempli jusqu'au bord de glaçons transparents, au travers desquels apparaissaient une ou deux tranches de citron nageant dans un liquide doré d'un aspect délectable!

— Qu'est-ce? demanda Martin.

Mark, sans répondre, plongea dans le mélange un roseau, qui mit en rumeur tous les fragments de glace; puis il indiqua d'un geste expressif comment la liqueur devait être aspirée à travers ce canal par le buveur ravi.

Martin prit le verre, appliqua ses lèvres au roseau, leva les yeux en extase, et ne s'arrêta pas qu'il n'eût absorbé jusqu'à la dernière goutte.

— Là! dit Mark, reprenant le gobelet d'un air de triomphe. S'il vous arrive encore de vous sentir abattu, demi-mort, et que je ne me trouve pas sous votre main, vous n'avez qu'à dire au premier venu de courir vite vous chercher un ***savetier*** (1).

— Un savetier! répéta Martin.

— Oui, monsieur, reprit Mark, caressant tendrement le gobelet vide, cette merveilleuse invention ne s'appelle pas autrement ici. C'est comme qui dirait un breuvage qui ***remonte***, qui d'usé vous fait neuf, qui vous rafistole son homme et le remet sur pied, ainsi que fait le savetier des vieilles chaussures. Vous voilà en état d'ôter vos bottes, à présent, ou je ne m'y connais pas.

Après cet exorde, Mark apporta le tire-bottes.

— Songez pourtant, dit Martin... — n'ayez pas peur, Mark, ce n'est pas une rechute, — mais, Dieu du ciel, songez à ce que nous deviendrions, s'il nous fallait être abandonnés, sans effets, sans argent, dans quelque coin sauvage de cette contrée inhospitalière!

— Ma foi, Monsieur, répliqua l'imperturbable Mark Tapley, je ne sais trop, d'après l'échantillon, si l'on ne se trouverait pas mieux dans les coins sauvages que dans les coins civilisés.

— Oh! Tom Pinch! Tom Pinch! soupira Martin, d'un ton pensif; que ne donnerais-je pas pour me retrouver près de vous, pour entendre votre voix, fût-ce même chez Pecksniff, dans notre vieille chambre à coucher!

Mark fit galement écho :

— Oh! ***Dragon bleu! Dragon bleu!*** s'il n'y avait pas tant d'eau entre vous et moi, et une certaine lâcheté à retourner en arrière, je ne sais si je n'en dirais pas autant; mais me voilà ici, à New-York, en Amérique, dans les Etats Dés-unis; et vous êtes là-bas, vous, ***Dragon***, dans le Wiltshire, en Europe, et nous avons notre fortune à faire, et une belle jeune dame avec qui la partager; et si, une fois au pied du monument de Londres, on allait se décourager dès la première marche, on n'arriverait jamais en haut.

— Bien dit, Mark, s'écria Martin. Regardons en avant.

— Dans toutes les histoires que j'ai lues, Monsieur, les gens qui s'avisaient de regarder en arrière étaient toujours changés en bornes, répliqua Mark; et m'est avis qu'ils l'avaient bien mérité. Sur ce, bon soir, Monsieur, et bons rêves!

— Alors c'est du pays qu'ils me viendront, dit Martin, s'enfonçant sous ses couvertures.

— Ainsi soit-il! murmura Mark Tapley; quand il fut dans sa chambre hors de la portée de la voix; mais que je devienne citoyen des Etats ***Iniques***, si avant peu nous n'avons du fil à retordre, et passablement de mérite à nous tenir en joie!

Tandis que dans leur sommeil ils confondent les ombres des objet lointains avec les fatigantes et proches réalités, qu'il nous soit permis de changer aussi rapidement le lieu de la scène, de traverser de nouveau les grandes eaux, et de ramener le lecteur sur la rive anglaise.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

(*La suite à demain.*)

---

(1) C'est à peu près ce qu'on nomme plus élégamment en France ***une marquise***.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. Pflieger, maire et ancien député d'Altkirch, est mort frappé d'apoplexie foudroyante dans la soirée de mardi 21 juillet. M. Pflieger était âgé de 70 ans.

— Le programme des fêtes de juillet étant le même cette année que celui des années précédentes, nos lecteurs nous dispenseront de le reproduire.

— Ibrahim-Pacha et sa suite sont attendus à Barcelone pour la fin de ce mois. L'ordre a été donné de Madrid aux autorités locales de recevoir le prince égyptien avec tous les honneurs dûs à son rang.

— La *Patrie*, à laquelle nous avons emprunté la note de l'incendie de l'Hippodrome, rectifie ainsi son récit ce soir :

Nos renseignements sur l'incendie de l'Hippodrome n'étaient pas tout à fait exacts : les gradins du cirque ont été brûlés en partie. Un cheval a péri. Quelques personnes ont reçu des contusions. Deux circonstances déplorables ont contribué à l'extension du feu : d'abord, l'eau manquait, ainsi que nous l'avons dit ; puis, lorsque les sapeurs-pompiers de Paris et de Chaillot sont arrivés à la barrière de l'Etoile avec leur matériel de sauvetage, ils n'ont pu passer : on leur a fermé la grille ; il a fallu pour passer aller chercher une permission à la préfecture de police. Pendant ce temps, l'Hippodrome brûlait et les pompiers attendaient les bras croisés.

Le *Siècle* annonce qu'une instruction judiciaire a été commencée. On a recueilli les faits suivants :

« Un caporal de ligne, de garde à la barrière de l'Etoile, a déclaré qu'il avait vu une fusée lancée en l'air dans la direction des écuries de l'Hippodrome quelques minutes avant le sinistre.

» Un homme qui avait apporté un baril d'huile à l'Hippodrome samedi dernier a déclaré qu'il avait eu de grandes inquiétudes, attendu qu'on lui avait dit en route que l'Hippodrome était consumé. »

« On prétend, dit un autre journal, qu'un des écuyers avait imprudemment jeté un cigare allumé dans un trou au fumier, du côté des écuries, ce qui aurait été la première cause de l'incendie. Cependant il n'y a rien de certain à cet égard, et la justice informe en ce moment. Le bruit s'était même répandu parmi la foule que l'incendie pouvait être dû à la malveillance, et l'on a parlé de corps inflammables qui auraient été jetés dans le grenier à fourrage. »

« On se perd en conjectures sur l'origine du désastre, ajoute le *Constitutionnel*. Le feu a pris dans un magasin de foin et de paille, où l'on n'entre jamais avec de la lumière. Il est vrai que par une inconcevable imprudence on avait permis au public de fumer pendant le dernier festival. Mais si l'incendie avait été occasionné par un morceau d'amadou ou par un bout de cigare, il n'aurait pas attendu deux jours pour éclater. En supposant que l'accident soit le résultat d'un crime, idée que nous voulons repousser jusqu'à preuve contraire, rien n'eût été plus facile que de s'approcher de l'enceinte extérieure, et de jeter sous les ais disjoints du hangar un corps enflammé. »

La perte est évaluée par les uns à 160 000 fr., par d'autres à 80 000 fr., par d'autres enfin à 50 000 fr. seulement.

Les travaux vont être immédiatement entrepris pour rétablir l'Hippodrome dans son ancien état, et l'on croit qu'avant un mois la réouverture sera annoncée.

COMME TANT D'AUTRES. — L'*Observateur belge* raconte la déplorable fin d'une victime de la misère :

« Depuis mardi matin, dit-il, les habitants de la populeuse rue d'Ophem sont dans la consternation. Un de ces événements que l'esprit se refuse à croire, le suicide d'une malheureuse mère de famille poussée au désespoir par la plus affreuse misère, est venu attrister tout le monde et opérer une affligeante diversion au milieu d'une population en fête. Nous avions voulu douter de la réalité des renseignements qui nous avaient été fournis sur ce sinistre, mais des informations directes ne nous le permettent plus. En 1844, un ouvrier employé à une scierie à vapeur du faubourg de Flandres se tua en tombant avec une croisée qui était venue à se détacher dans l'atelier. Il laissait une veuve enceinte et mère de deux enfants encore en bas âge. De faibles secours, insuffisants et bientôt épuisés, furent donnés alors à cette infortunée famille. La veuve dut renoncer à l'unique moyen d'existence qui lui restait, un petit commerce d'épiceries et de légumes qu'elle avait entrepris du vivant de son mari.

» L'extrême cherté des subsistances, l'état maladif de cette chétive famille d'orphelins, vinrent mettre le comble à un dénuement insupportable. La fatale idée de destruction s'empara de l'esprit égaré de la mère de famille. Elle se prépara avec un calme effrayant à l'exécution de ses sinistres desseins. Mardi, pendant la nuit, après quelques instants consacrés à la prière, cette mère désolée soigna ses enfants, leur mit du linge propre, puis leur donna sa bénédiction et le dernier baiser maternel qui devait être le signal d'un éternel adieu ! Quelques heures après, au lever du soleil, on retirait du canal le cadavre d'une femme noyée...

» Si ce qu'on rapporte est vrai, des parents de cette malheureuse veuve, qui jouissaient d'une certaine aisance, auraient durement refusé de la secourir. Quoi qu'il en soit, nous aimons à croire que le sort des petits orphelins inspirera la vive sollicitude des âmes vraiment charitables.

» Les visiteurs des pauvres, ajoute ce journal, se figurent que, parce que nous sommes dans la bonne saison, leur zèle doit se ralentir ; c'est une erreur grave par le temps où nous vivons. Maintes familles d'ou-

où sa sœur se débat. Peu d'instants après elle reparut au-dessus de l'eau... sa petite sœur était évanouie dans ses bras, et elle, toujours calme au milieu du danger, nageait tant bien que mal pour regagner le rivage. Bientôt elle put s'accrocher à des roseaux. Heureusement, M. Fasquelle, boulanger, vint à passer. Il se jeta immédiatement à l'eau, et les deux pauvres petites sœurs furent sauvées. »

COMME QUOI IL EST CONTRAIRE A L'ÉVANGILE DE VOTER POUR UN DÉPUTÉ MINISTÉRIEL. — Le bon curé de la commune de V..., dans le département de la Meurthe, est électeur et ne croit nullement que l'Evangile lui défende d'user de ses droits électoraux ; aussi est-il l'objet de toute espèce de cajoleries de la part des autorités administratives. Le sous-préfet surtout ne le quitte pas. Dans sa dernière visite, il a commencé par faire l'éloge des vertus, des qualités éminentes de M. de Lespée, député du lieu. Le curé laisse le visiteur terminer le panégyrique, puis il lui déclare tout net qu'il ne votera pas pour le candidat ministériel.

— Mais, monsieur le curé, lui dit le sous-préfet, la morale de votre divin maître ne vous prescrit-elle pas de vous soumettre au pouvoir temporel, c'est-à-dire aux volontés des gouvernements établis ?

— La morale de mon divin maître, Monsieur, je la connais un peu mieux que vous, et tenez, je lisais encore hier le Nouveau-Testament...

— Eh bien ! qu'y avez-vous vu ?...

— Que *celui qui se sert de l'épée périra par l'épée*. Vous voyez donc que votre candidat est un homme très dangereux.

Le sous-préfet n'insista plus et remonta en voiture.

UN NOM PROPHÉTIQUE. — Un Canchois mort dernièrement, dit l'*Abeille*, a mis dans son testament une singulière clause. Le défunt enjoint à ses héritiers de soulever tous les ans, le jour de saint Grégoire, son patron, la pierre sépulcrale qui couvre sa fosse, et d'y verser trois litres d'eau-de-vie de Cognac (première qualité).

En voilà un qui était bien digne de porter le nom... du défunt pape.

LA CIVILISATION ET LA BARBARIE. — Dernièrement un secrétaire de l'ambassade ottomane se faisait expliquer ce que c'est que la corruption électorale ; les explications entendues, il tira un calepin de sa poche et écrivit cette note : En Turquie, ce sont les pauvres qui mendient ; en France, au contraire, ce sont les riches.

UNE ANGLAISE POSITIVE ET ROMANESQUE. — Une demoiselle d'Ayrshire était recherchée à la fois par deux jeunes gens, et n'avait nulle raison pour satisfaire l'un exclusivement aux dépens de l'autre. Elle a trouvé un accommodement qui lui parut le plus équitable possible dans la circonstance : elle a épousé l'un, et s'est laissé enlever par l'autre.

TÉLÉGRAPHIE SOUS-MARINE. — Les lords de l'amirauté, avant d'autoriser des ingénieurs à établir une communication par télégraphe électrique sous-marin entre la France et l'Angleterre, leur avaient donné l'ordre d'en installer un, à titre d'essai, à travers le port de Portsmouth, pour joindre l'hôtel de l'amirauté au débarcadère du chemin de fer de Londres, sur lequel se trouve déjà établi un télégraphe électrique ordinaire. Les heureux résultats des premières expériences ne permettent plus de douter du succès.

VARIÉTÉS.

LE CHEMIN DE FER ET LES PIGEONS.

L'administration du chemin de fer du Nord a pris, le 4 de ce mois, une délibération grave, importante, solennelle ! elle a défendu le transport des pigeons sur toute la ligne qu'elle gouverne.

Défendre aux pigeons en cage de voyager par la voie qui transporte ou qui transportera des chevaux, des ânes, des bœufs, des cochons, et cela sous prétexte d'incommodité pour les voyageurs, est une mesure qui, au premier abord, semble fort ridicule ; mais ce n'est qu'un des points de la question.

Une seconde objection se présente tout de suite, et avant qu'on ait eu le temps de rire de la première : L'administration d'un chemin de fer, pas plus que celle des routes royales, départementales et communales, a-t-elle le droit de fermer une voie publique à qui ou à quoi que ce soit ? Nous livrons aux avocats et aux tribunaux ce problème et sa solution.

Venons au fait : Il y a sous ce ridicule et sous cet effronté monopole une grande question financière et politique. Expliquons-nous :

Depuis longtemps M. de Rothschild était désolé de se voir devancer à la Bourse par des spéculateurs qui recevaient la cote des fonds de Londres et d'Amsterdam avant lui, malgré le nombre et l'activité de ses estafettes. Il apprit bientôt que cette heureuse concurrence lui était suscitée par la compagnie des pigeons, société de spéculateurs qui font partir chaque jour pour Calais, ou tout autre point de communication, des pigeons en cage, au col desquels on attache là-bas des billets qu'ils rapportent à tire-d'ailes dans les colombiers de Paris. Depuis l'ouverture du chemin de fer du Nord, le service avait été organisé d'une manière encore plus inquiétante. On expédiait les pigeons sur certains points de jonction, et le service n'en était que plus rapide.

Or, il ne s'agissait plus seulement d'une concurrence dangereuse sur le cours des fonds publics, mais aussi sur le chiffre des recettes des diverses stations du chemin. Car il faut savoir que le roi-pontife de la Bourse avait organisé, pour son usage particulier, une corres-

(*Corsaire-Satan.*)

PETITE CORRESPONDANCE.

M. A. à Melle. — Reçu les 81. — Merci.

M. R. à Saint-Amant. — Cordial accueil. — Nous vous inscrivons.

M. M. à Mamers. — Reçu les 60. — Nous apprécions toutes les difficultés, et vous en tenons compte. Nous tâcherons de faire droit à votre demande.

M. R. à Tullins. — Reçu les 32. — Remerciements.

M. A. C. aux Brenets. — Nous expédions aujourd'hui à Monthéliard, par Besançon, pour vous et pour vos environs.

M. J. M. à Besançon. — Au reçu d'un ballotin que nous mettons aujourd'hui à la diligence, *franco*, veuillez enlever la carte qui porte votre adresse, et acheminer par la voie la plus prompte et la moins coûteuse, à l'adresse qui se trouvera découverte. — La réponse à la question adressée à votre ami P., vous aura été portée par la D. P.

Marchés.

Marché de la barrière d'Enfer, 28 juillet. — Foin, 1re, 53 à 56 ; 2e, »» à 50 ; 3e, 40 à 45. — Luzerne, 1re, 50. — Paille de blé, 1re, 30 à 32 ; 2e, 29 à 00 ; 3e, 00.

Marché de Saint-Germain-en-Laye du 27 juillet. — Blé, 1re 24,66 ; 2e 24,00 ; 3e 23,66. — Seigle, 1re 17,33 ; 2e 16,00. — Orge, 1re 14,66 ; 2e 14,00. — Avoine, 1re 11,17 ; 2e 10,00 ; 3e 9,66.

Farines, 159 kil. de 66 à 68. — Foin, 1re de 48 à 50 ; de 40 à 45 ; 3e 30 à 40. — Paille, de 28 à 30.

Marché de la Maison-Blanche, 28 juillet. — Porcs : amené, 236 ; vendu, 233 ; prix du kil. sur pied, 1,26-1,23-1,20.

Marché aux bestiaux du 28 juillet. — Chapelle-Saint-Denis. — Taureaux amenés 10, vendus 07, de 0,00 à 0,00 80. — Vaches amenées 82, vendues 37, 1,02-,00 0 à 76. — Veau amenés, 128, vendus, 126, de 1,30-1,30-1,10. — Porcs amenés, »»»», vendues, 0000, de 0,00 à 0-00.

Marché aux farines, du 28 juillet. — Arrivages, 4412-18 ; ventes, 3837-08 ; restant, 21522-12 — Cours moyen du jour, 42-16 ; quinzaine, 42-27. — Ventes en disponible, gruaux, 01 q. 57 k. de 54-75 à 58-60 ; 1re marque, 169 q. 56 k. de 42-65 à 45-85 ; 2e 180 q. 97 k. de 38-20 à 42-35 ; 3e 18 q. 84 k. de 35-65 à 36-95 ; 4e 00 q. 00 k. de 00-00 à 00-00 ; cuisson, 00-00 ; relevé, 000-00. — Ventes à livrer, 919 q. 85 k. de 40-75 à 43-30 ; cuisson, 2507 q. 29 k. ; revente 000 q. 00 k. de 00-00 à 00-00.

Bourse du 28 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 35	83 35	83 35	83 35
— — fin courant	83 35	83 35	83 35	83 25
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 80	121 80	121 75	121 80
— — fin courant	121 70	121 75	121 70	121 75

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3455 »»
4 0/0 J. »	» 107 »»	O. V. de Par.	» 1370 »»
Emp. 1844. au Ct	» » »/»	C. hyp......	» 360 »»
—— fin Ct	» » »»	— Gouin....	» 1210 »»
B. du Trés.	» »» »/»	— Gann.....	» » »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.
3 p. 0/0......	d. 50	»» »» 83 40	——	»» »» 83 70
5 p. 0/0......	d. 50	» »» »»» »»	——	122 25 122 30

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	00 »/»	»» »/»	15 »/»	12 1/2
5 p. 0/0.....	00 »/»	»» »/»	32 1/2	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM.............	Der C. 100 1/2
Récép. Rotsch.	» 100 50	BELG. 2 1/2.....	» 55 3/4
ESP. Dette act.	» 32 1/2	— 4 1/2......	» 100 1/2
— — pass.	» 5 1/8	— de 1840....	» 102 »/»
— 3 p. 0/0.	» »» »/»	— de 1842....	» 104 5/8
Dette intérieure	» 32 1/4	— Banque.....	» 940 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	» » »/»	— de Em. 1841.	» »»» »»
HOLL. 2 1/2	» »» »/»	PIÉMONT........	» » »»
HAITI....	» » »/»	AUTRICHE......	» 393 »»

Union linière.... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. » »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1265 »»
Act. d J.	» »»» »»
Ch. S. G.	» » »»
V. r. dr.	405 »»
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1275 »»
— à Rouen.	980 »»
R.-Havre..	700 »»
Avignon...	877 50
Str. à Bâle.	215 »»
Paris-Str...	405 »»
Tours-Nant	500 »»
Orl.-Vierz.	616 25
C. du Nord	706 25
Famp-Haz.	420 »»
Diep.-Féc..	» »»
Boul. à Am.	» »»
Orl.-Bord.	543 50
Mont. à Tr.	363 »
Paris-Lyon	510 »»
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber.	693 »»

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 00-00 à 81 ; courant du mois 82 ; août 83,50 ; 4 derniers mois, 86 à 87 ; 4 premiers 1847, 90.

LILLE. — Colza, 73-50 ; lin, 00 ; cameline ; 00. — Sans expéditions.

ESPRITS 3/6. — Montpellier disponible, courant du mois et jusqu'en octobre, 121 ; novembre et décembre 115 ; 4 premiers mois 1847, »»».

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, 93 fr. les 100 kil.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Spectacles du 29 juillet.

7 h. »/» OPÉRA. — Relâche.
7 h. »/» FRANÇAIS. — Relâche.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Relâche.
7 h »/» VAUDEVILLE. — Oui ou non, les Fleurs animées, les Malheurs.
7 h. »/» VARIÉTÉS. — Sport et Turf, Baronne, un Domestique.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Quatre Reines, la Belle, Juanita.
6 h. »/» PALAIS-ROYAL. — Le Roman, Garde, Voisin, 3 Beaux-Frères.
6 h. 1/2. PORTE-ST-MARTIN. — Enfants, 1841 et 1941, 2 Serruriers.
6 h. »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
5 h. »/» GAITÉ. — Château des Sept-Tours, la Chanteuse.
6 h. 1/2 COMTE. — Ricco, Intermèdes, Petits Savoyards.
5 h. 1/2 FOLIES. — Le Tyran, le Juif, la Fée, le Retour.
6 h. 1/4 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.

2 fr. le flacon.
MAUX DE DENTS
LA CRÉOSOTE BILLARD
enlève la douleur de dent la plus vive et guérit la carie.
Pour éviter les contrefaçons chaque flacon doit porter la signature de l'Auteur. Billard
DÉPOT GÉNÉRAL CHEZ GASQUET-BILLARD, PHARMACIEN, Rue St Jacques la Boucherie, 20, à côté du Corps de Garde de la Place du Châtelet.

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 201, à Paris. — Affranchir.

SIROP de DIGITALE de LABELONYE
SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE PHAR À PARIS
Ce SIROP est toujours le médicament que les médecins prescrivent avec le plus de succès contre les Maladies du Cœur (palpitations) et les diverses Hydropisies, qu'il guérit ou modifie en peu de jours, ainsi que contre les Asthmes et Catarrhes chroniques, les Rhumes opiniâtres, Toux ou Bronchites nerveuses. On ne le vend qu'en bouteilles recouvertes d'une capsule en étain portant l'empreinte.
Chez LABELONYE, pharm., rue Bourbon-Villeneuve, 19, et dans presque toutes les pharmacies de chaque ville.

SAVON DE GUIMAUVE
Ce véritable savon, si précieux pour la peau, ne se vend que chez BLANCHE, parfumeur, passage Choiseul, 48. Eviter la contrefaçon. CRÈME D'HÉBÉ, infaillible pour les rides.

Imprimerie LANGE LÉVY et Ce, rue du Croissant, 16.

PAPIER D'ALBESPEYRES
Entretenant seul les VÉSICATOIRES, sans odeur ni douleur
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

ENTRETIEN ET PANSEMENT
Propres, commodes et économiques
des VESICATOIRES et des CAUTÈRES
avec les *TAFFETAS LE PERDRIEL*,
L'un no 1, 2, 3 et 4 pour vésicatoires (rouleaux roses), l'autre sans numéro pour cautères (rouleaux bleus).
POIS ELASTIQUES EN CAOUT-CHOUC
Emollients à la guimauve, suppuratifs au garou.
SERRE-BRAS élastiques à plaque et sans plaque, COMPRESSES, etc., de LE PERDRIEL, pharmacien, Faubourg-Montmartre, 78.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.
LES JUIFS
ROIS DE L'ÉPOQUE
HISTOIRE de la FÉODALITÉ FINANCIÈRE,
par A. TOUSSENEL.
1 volume in-8. — Prix, 5 francs.
Par la poste, 6 fr. 25 cent.

SOLIDARITÉ,
VUE SYNTHÉTIQUE DE LA DOCTRINE DE FOURIER,
Par H. RENAUD.
2e édition, 1 vol. in-8.
Prix, 3 fr., et par la poste, 3 50.

succès que celui de *Diogène* à Hambourg, est le *Juif-Errant*, joué en ce moment sur le théâtre de Francfort.

Le titre seul de cette pièce suffirait déjà pour la faire bien accueillir dans une ville où le peuple d'Israël ne compte pas moins de dix mille enfants, qui se perpétuent sur les bords du *Mein* depuis les siècles reculés du moyen-âge. A cette époque peu judaéophile, le juif paraissait aussi sur la scène, mais c'était pour y être honni et vilipendé de la manière la plus atroce. Car on stigmatisait en sa personne la bassesse, la cupidité, l'avarice, la trahison, toutes les inclinations les plus sordides, tous les sentiments les plus hideux, toutes les passions qui avilissent l'humanité. Dans ces drames naïfs où le moyen âge représentait la passion du Sauveur, le rôle du juif n'était autre que celui d'Iscariot, le traître et l'apostat. A peine le faux disciple se montrait-il sur les tréteaux, tenant dans sa main la bourse qui renfermait le prix de la tête de son maître, que le populaire, emporté par son indignation, s'écriait tout d'une voix: *A bas messire Judas! à bas le baron des trente deniers!* Ainsi, cette grande voix du peuple douée du don de prophétie, puisqu'elle est la voix de Dieu, proclamait bien à l'avance la haute noblesse financière d'une race regardée dès-lors comme si vile par ses contemporains, qu'ils la plaçaient au-dessous de celle des bêtes.

Le juif des mystères du moyen-âge, le baron des trente deniers, c'est le vieux juif; le juif du passé qui, n'ayant rien oublié, est toujours prêt à recommencer sur l'humanité tout entière, le crime commis par Judas sur son divin maître. Au contraire, le juif du drame socialiste moderne, le juif errant, c'est le juif de l'avenir, le juif réconcilié qui mérita, par son dévouement et ses souffrances, de rentrer en grâce auprès des autres hommes ses frères. Ce juif-là, n'en doutons pas, sera aussi béni du peuple que l'autre en a pu être conspué.

Le succès du *Juif-Errant*, sous sa double forme romancière et dramatique, s'est expliqué, en Allemagne comme en France, par sa haute signification sociale. Si chacun, après avoir lu le roman, veut encore voir le drame, c'est que chacun a reconnu aussi que l'idée qui préside à cette double production est bien réellement l'idée des temps nouveaux. Laissons flotter au vent, dans la nuit obscure du passé, le cadavre d'Iscariot suspendu à son poteau immobile, et avançons toujours de plus en plus avec Ahasvérus dans les champs dorés de l'avenir.

Francfort, patrie des Rothschild, peut passer pour la capitale de l'Allemagne juive, de même que Berlin est la capitale de l'Allemagne protestante et Vienne celle de l'Allemagne catholique. Ajoutons, de plus, que Francfort, par sa position topographique qui fait de cette ville le centre de l'Europe, tend à devenir la Mecque du monde financier, comme elle fut au moyen-âge le chef-lieu de l'empire germanique.

Ainsi que les protestants et les catholiques de l'Allemagne, les juifs de Francfort se partagent en deux camps. D'une part, les talmudistes tendent la main aux piétistes et aux ultramontains; de l'autre, les néo-israélites marchent sur les traces des néo-catholiques et des néo-protestants. Et de même qu'on peut dire que la ploutolâtrie est la commune religion des trois vieilles sectes, de même on pourrait croire aussi que le rationalisme est celle des jeunes, si le rationalisme était, non pas la religion nouvelle, mais la transition à cette religion qu'il aura eu du moins le mérite d'avoir préparée, en nettoyant le temple de toutes les ordures laissées là par les vieux dieux qui s'en vont pour ne plus revenir.

Le socialisme pourra donc trouver des auxiliaires puissants parmi les néo-israélites. Par leurs mœurs douces et honnêtes, par leur science et leur intelligence, leur caractère sociable et leur esprit éminemment progressif, les juifs des temps nouveaux méritent de continuer à faire le commerce d'argent, il faut bien se garder de les confondre avec les barons du coffre-fort. Ils sont trop intelligents pour ne pas voir qu'une fois le monopole de leur industrie concentré dans les grandes familles financières, il ne restera plus aux petits bourgeois qu'à solliciter des places de laquais auprès des princes de la dynastie nouvelle. Dure condition pour la fierté juive, non moindre que l'orgueil castillan! Il faudrait que les juifs régénérés n'eussent pu renverser le Crésus du Talmud pour se résoudre à ramper devant lui. Mais ils connaissent trop bien les ressorts de la puissance des nouveaux rois de l'époque pour ne pas être envisagés par la féodalité financière comme ses ennemis les plus terribles et les plus dangereux. M. Salomon de Rothschild, qui règne à Francfort, le sait bien, lui qui professe pour les néo-israélites une exécration qui n'est égalée que par son dévouement au talmudisme. Le crime des hérétiques juifs est certainement des plus grands; ils désertent le sabbat, laissent croître leurs enfants mâles dans l'incirconcision, parlent avec respect du Christ comme d'un compatriote illustre dont ils vénèrent la doctrine, et n'ajoutent pas la moindre foi au Messie charnel qui doit faire, au profit exclusif de leur race, la conquête de tous les peuples de la terre.

La vieille synagogue, de son côté, taxant de folle impiété ceux qui nient son libérateur matériel au moment même où tant de signes éclatants annoncent sa venue prochaine, n'oublient rien pour prouver que le Bethléem du conquérant universel est bien la ville libre sise sur les bords du Mein, vers le gué auquel les Franks ont laissé leur nom (*Franken-furt*). En effet, quand seront achevés les chemins de fer qui s'étendent entre Londres et Venise, entre Vienne et Berlin, entre Saint-Pétersbourg et Paris, Francfort, placé au centre de ces diverses capitales, deviendra le caravansérail de l'Europe. Et ce serait de nos jours avec plus de vérité qu'au moyen-âge que l'empereur élu dans ses murs pourrait se parer du titre de roi des rois. Les plus récents commentaires ajoutés au Talmud pour confondre les incrédules prouvent clairement que ce titre fastueux est réservé aux descendants du glorieux Salomon de Rothschild. Il n'est pas jusqu'au nom allemand de cette famille prédestinée qui ne soit, au dire des rabbins les plus ingénieusement érudits, un présage certain de la toute-puissance de sa domination future. En langue tudesque, le mot *rothschild* signifie littéralement *bouclier rouge*. Or, pour un conquérant, ce nom emblématique n'est-il pas cent fois plus significatif que ceux d'Attila et de Tamerlan, dont les boucliers, teints du sang de tant de peuples massacrés, ne furent certainement pas d'un écarlate plus rutilant que l'écu juif de MM. de Rothschild? Aussi, que de gens cherchent à s'abriter sous ce pavois rothschildien, que l'on sait destiné à porter un jour le roi des rois! On dirait qu'il suffit de toucher de la main le magique bouclier pour être anobli par son contact.

Les journaux prussiens racontaient dernièrement l'histoire d'un *parfait gentilhomme* qui aurait voulu se faire passer auprès des habitants de Berlin pour le fils de sa majesté Salomon I[er], le Rothschild des bords du Mein; mais la police n'a pas tardé à démasquer cet imposteur d'un nouveau genre. Les piétistes prussiens, qui connaissent leur Bible aussi bien que les plus fameux talmudistes, ont fait saisir et jeter dans un cul de basse fosse ce faux Messie qui, n'ayant été annoncé par aucune lettre de change, avait voulu usurper la place de l'enfant qui doit avoir eu pour langes les billets de banque, et pour crèche le coffre doré de son auguste père.

Un paysan de la Souabe a mieux fait que de se dire juif, il l'est devenu effectivement. C'est le livre de David Strauss qui l'a converti. Il a pensé que, puisque Christ n'est pas vrai, sa religion ne l'est pas davantage. Selon lui, la Bible est seule digne du respect des hommes, parce qu'elle n'a point été inventée après coup, comme l'Evangile. C'est pourquoi notre homme ne hante plus que le peuple juif; il a rompu avec la société civilisée, comme il se serait fait loup au milieu des bois, parce qu'il aura pensé qu'entre juifs comme entre loups, on ne se mange pas.

Ce que c'est cependant que les progrès en civilisation! Tel qui eût conspué naguères les enfants de Jacob, s'efforce aujourd'hui de se faire passer pour le fils d'un homme que le vice de son origine empêchait il y a cinq ans d'être reçu dans le *grand casino* de sa ville natale. Il est vrai que, s'il était dédaigné des patriciens francfortois, M. Salomon de Rothschild se consolait en voyant affluer les membres de la diète germanique dans ses salons, qu'il espère bientôt ouvrir aux députés du grand parlement fédéral de l'Allemagne. Comme les intérêts des peuples allemands seront bien défendus sous le bouclier du riche Salomon!

Frappés de la ressemblance qu'ils trouvent entre les barons juifs d'aujourd'hui et les burgraves franks d'autrefois, entre le *Geldmann* israélite et l'*Edelmann* chrétien, les *Jahrbücher de Darmstadt*, revue socialiste, établissent entre eux le parallèle suivant, que nous recommandons au spirituel historien de la féodalité financière:

« Les juifs sont le peuple du Seigneur, les gentilshommes sont » le peuple des seigneurs; les juifs se nourrissent de la substance » des pauvres, les gentilshommes le font également. Les juifs, qui » se croient une race privilégiée, portent comme preuve de leur » origine une marque à l'organe de la génération; les gentilshommes, sans avoir recours à une semblable distinction, croient absolument la même chose; c'est pourquoi, trouvant entre eux tant » d'analogie, la noblesse est venue aux juifs et les juifs sont allés » à la noblesse, si bien que l'on dirait que tous les gentilshommes » sont devenus juifs, et que tous les juifs sont gentilshommes. »

MOUVEMENT ÉLECTORAL.

Nous avons reproduit les phrases qui, dans les circulaires d'un grand nombre de candidats à la députation, annoncent des tendances socialistes; ces tendances ne sont pas le fait exclusif d'un parti; bien que les manifestations les plus nettes et les plus nombreuses viennent des candidats soutenus par l'opposition et le parti radical, les idées sociales ont également pénétré dans le camp conservateur et dans le camp légitimiste, et il est plusieurs villes où tous les candidats se sont plu à enchérir les uns sur les autres à qui ferait la déclaration la plus expresse. Que ces professions de foi soient souvent un moyen de capter les suffrages, nous ne l'ignorons pas; mais cela même ne prouve que mieux les immenses progrès que les idées sociales ont faits depuis quelques années dans le corps électoral.

Nous enregistrons aujourd'hui les manifestations socialistes de la presse.

L'*Observateur des Pyrénées*, dont nous connaissons de longue date l'esprit progressif, reproduit le *programme* que nous avons publié dans la *Démocratie* du 19, en faisant précéder cette citation des lignes suivantes:

La *Démocratie pacifique* vient à son tour de publier son programme. C'est ce qui a paru jusqu'aujourd'hui de plus précis, de plus substantiel, de plus complet. Nous adhérons sans restriction à toutes les améliorations qu'il réclame, à toutes les bonnes idées pratiques qu'il contient, et nous en recommandons instamment la lecture aux esprits justes et éclairés.

Le *Courrier* et le *Journal de la Côte-d'Or* citent également ce programme, qui leur est communiqué, disent-ils, par les phalanstériens de Dijon. Le *Courrier* y adhère en ces termes:

Nous insérons avec empressement le manifeste que nous communiquent les phalanstériens de Dijon. A l'exception de la liberté d'ensei-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE,

JEUDI 30 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS!

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

SECONDE PARTIE.

I.

Affaires de la maison Antoine Chuzzlewitt, père et fils. — Un des associés se retire à l'improviste.

Le changement engendre le changement; rien ne se propage aussi vite. Qu'un homme vienne à quitter le cercle étroit de ses soucis, de ses plaisirs, ne fût-ce qu'un moment, son départ de la scène monotone où il jouait un des principaux rôles devient le signal d'une confusion instantanée. Un coin chassé dans une fente suffit pour faire éclater le bloc le plus dur; ainsi l'esprit de changement, insinué dans le vide que laisse l'absence, fait voler en éclats, au bout de quelques semaines, ce qu'avaient cimenté de longues années. La mine, sourdement creusée par le temps, joue alors, et ce qui semblait granit et marbre, n'est plus que sable et poussière.

— Quel printemps glacial! grommela un soir le vieil Antoine, en se rapprochant du feu. Bien sûr, la saison était plus chaude en mon jeune temps.

— Froide ou chaude, ce n'est pas une raison pour brûler vos habits et y faire des trous, reprit l'aimable Jonas, levant les yeux de dessus le journal de la veille. Du drap de grande largeur encore! il ne coûte pas assez cher, peut-être!

— Ah! le brave garçon! s'écria le père, soufflant sur ses froides mains ridées, et les frottant languissamment l'une contre l'autre. Est-il ménager! ce n'est pas lui qui se laisserait aller aux dépenses de luxe, aux vanités de la toilette; non, non!

— Ce n'est pas dit, s'il n'en coûtait rien; si on pouvait se faire beau gratis, je m'en passerais peut-être la fantaisie comme un autre.

— Oui dà, si! ricana le vieux; si!... Quel froid il fait aujourd'hui!

— Ah çà, laissez-vous le feu tranquille! cria M. Jonas, arrêtant la main de son vénérable père, qui s'emparait des pincettes. Est-ce pour manquer de tout sur vos vieux jours, que vous vous mettez à dissiper maintenant?

— Je n'en aurai pas le temps, Jonas, dit le vieillard.

— Le temps de quoi? brailla son héritier présomptif.

— D'en venir à manquer. Ah! je voudrais l'avoir ce temps-là, Jonas!

— Je m'en doute, vieux renard que vous êtes, murmura Jonas, regardant son père du coin de l'œil, les sourcils froncés, et parlant trop bas pour en être entendu. Je vous reconnais bien là, vieil égoïste! Vous n'avez garde de vous laisser manquer de rien, vous! mais que votre chair et votre sang soient réduits à la besace, vous ne vous en soucieriez non plus que de cela, vieux caillou!

En terminant ce respectueux discours, il porta la tasse à ses lèvres, car ils étaient en train de prendre le thé avec le vieux Chuffey. Jonas regarda ensuite fixement son père, et s'arrêtant parfois pour avaler une cuillerée, il poursuivit sur le même ton:

—En venir à manquer! vraiment! joli barbon, pour parler de manquer à son âge! Commencez-vous à nous chanter disette, hein?... à la bonne heure! Vous n'aurez pas le temps d'y arriver, dites-vous? j'espère ma foi bien que non! Vous auriez le cœur de vivre une couple de siècles si on vous laissait faire, et encore n'en auriez-vous pas tout votre comptant. Je vous connais, allez!

Le vieil Antoine soupira et se courba de plus en plus sur le feu M. Jonas brandit sa cuillère de métal britannique, et traitant la question de plus haut, il l'aborda du point de vue moral:

— Si vous êtes si jaloux de vivre, grommela-t-il toujours à demi-voix, que ne faites-vous, une fois pour toutes, abandon de votre bien? Vous achèteriez à bon compte une rente viagère et votre vie vaudrait quelque chose, et prendrait de l'intérêt pour vous et pour celui qui spéculerait dessus. Mais non, cela ne vous va pas. Ce serait trop naturel, trop juste, n'ayant qu'un fils unique! vous aimez mieux agir contre nature et lui retenir son dû! Fi! j'aurais honte de moi à votre place, et j'irais cacher ma vieille tête, n'importe où...

Il est possible que cette phrase banale remplaçât les mots fosse, cercueil, cimetière ou tout autre lieu de repos que la piété filiale de M. Jonas lui interdisait de nommer.

Il ne continua pas, cependant, car Chuffey, du fond de sa vieille chaise au coin du foyer, avisant Jonas en train de parler, et Antoine en train d'écouter, s'écria par une soudaine inspiration:

— C'est bien votre fils, monsieur Chuzzlewitt; votre propre fils, monsieur!

Le vieux Chuffey était loin de comprendre la portée de ses paroles, et l'amère satire qu'elles contenaient, et qui eût frappé le vieillard au cœur, si les mots qui erraient sur les lèvres de son fils, les pensées qui roulaient dans sa tête, eussent pu arriver jusqu'à lui; mais la voix du vieux commis changea seulement le cours des réflexions d'Antoine: il se redressa.

— Oui, oui, Chuffey; Jonas est un vrai rejeton de la vieille souche; bien vieille maintenant, mon pauvre Chuff! soupira le vieillard, l'œil trouble et l'air abattu.

— Diablement vieille! affirma Jonas.

— Non, non, dit Chuffey; non, M. Chuzzlewitt; pas vieille du tout, mon cher patron!

— Allons, le voilà pire que jamais! s'écria Jonas. Sur mon âme, il tombe tout-à-fait en enfance. Vous tairez-vous, une bonne fois? vieil idiot!

— Il dit que vous n'y connaissez rien, cria Antoine au vieux commis.

— Tut! tut! répondit Chuffey, je m'y connais mieux que lui. Je dis

(1) Voir les numéros du 4 juin au 29 juillet.

Vous prétendez que vous désirez des réformes, et vous vous rétractez presqu'aussitôt en ajoutant qu'il faut laisser faire; puis vous demandez de nouveau des réformes pour vous en armer contre l'opposition, ce qui, nous l'avouons, serait une excellente tactique que nous conseillons depuis longtemps au pouvoir. Nous approuvons encore vivement cette pensée : « Les améliorations positives ne nuisent pas au développement des idées morales, et ces deux espèces de progrès peuvent fort bien marcher de front en se prêtant un mutuel secours. » Nous croyons même que la moralisation n'est possible que lorsque les besoins matériels sont satisfaits, et que les moralistes perdent leur temps à prêcher des affamés.

Nous ne pouvons trop vous louer aussi pour cette phrase. « Nous regardons le travail comme la propriété la plus sacrée et la plus respectable; pour nous c'est plus qu'une nécessité, c'est un droit imprescriptible. »

Nous prenons acte de cette manifestation du comité conservateur de St-Quentin qui nous avait échappée. — Voilà le comité Fould, le centre du centre, qui déclare que le *droit au travail est un droit imprescriptible*. Il faudra bien un jour que ce droit devienne un fait.

Nous trouvons dans une polémique que la même feuille soutient contre le *Journal de St.-Quentin* les passages suivants :

Vous nous appelez phalanstérien; vous nous flattez; nous ne pouvons regarder ce nom comme une injure, car bien des hommes sérieux et de mérite s'honorent de le porter; ces hommes, au niveau de qui vous nous élevez, sont pleins d'amour, de dévouement et d'humanité; permettez-nous de croire qu'ils valent beaucoup mieux même que vous. Pour nous, nous ne nous croyons pas le moins du monde prophète et nous prenons tout simplement ce que nous trouvons de bon et d'utile dans le Fouriérisme et ailleurs; nous ne sommes que l'écho de ce que des hommes de génie ont découvert. En cela nous remplissons notre devoir de publiciste; c'est vous, Monsieur, qui ne remplissez pas le vôtre, en ridiculisant une théorie que vous avouez vous-même ne pas connaître et dans laquelle on devrait au moins respecter l'intention et le but; c'est vous qui vous gonflez la bouche d'une façon vaine en affectant une pitié qui ne vous va pas.

Eh ! mon Dieu, qui donc, par le temps qui court, n'est pas tant soit peu phalanstérien, même sans le savoir : Eugène Sue, Dumas, Lamartine, Hugo, Soulié, Gozlan, Balzac, Louis Blanc, Georges Sand, etc., etc., le sont plus ou moins. Béranger a dit que s'il avait eu un million, il l'eût donné à Fourier, et il a écrit ceci :

Fourier nous dit : sors de la fange,
Peuple en proie aux déceptions;
Travaille, groupé par phalange,
Dans un cercle d'attraction.
La terre, après tant de désastres,
Forme avec le ciel un hymne;
Et la loi qui régit les astres
Donne la paix au genre humain.

Le duc d'Orléans, dont on déplore la perte, montrait la plus vive sympathie pour cette théorie que vous attaquez inconsidérément. Le duc d'Aumale disait naguères au préfet d'une des premières villes de France, que les phalanstériens seuls sauveraient l'Algérie par la colonisation sociétaire. Le maréchal Bugeaud veut en Afrique des colonies militaires et agricoles qui sont des commencements de phalanstères. Le général de Lamoricière a des idées semblables, et le maréchal Soult les approuve. M. Guizot lui-même, il y a quelques années, avouait que la propagation de la théorie de Fourier ne pouvait que produire un bon effet. Les colonies agricoles de Mettray, Ostwald, Petit-Bourg sont des phalanstères imparfaits que le gouvernement protège. Dernière grève des mineurs d'Anzin! Pourquoi? Parce que le Phalanstère aurait prévenu cette grève, l'aurait empêchée de naître! Vous auriez vu encore que *toutes les questions auxquelles les classes pauvres sont intéressées*, sont résolues par la *Théorie des Harmonies*, qui se trouvent peut-être exposées dans *la Phalange, qu'un de vos voisins a bien voulu recevoir par curiosité, pendant trois mois*. Je ne suis pas phalanstérien, et cependant j'admire cette théorie des harmonies, cette sublime conception d'un des plus beaux génies du dix-neuvième siècle. Savez-vous, Monsieur, que ces théories ont fixé l'attention des plus grands penseurs de notre époque? Savez-vous que si jamais cette conception était admise comme vraie, tous les problèmes sociaux seraient résolus? Avant de persifler, avec un rire moqueur, ceux qui ont le bonheur de croire à ces belles idées, donnez-nous, vous, une des vôtres, la solution d'un seul des problèmes auxquels les classes pauvres sont si intéressées! Ah! si vous la connaissez, donnez-la; le temps n'est plus où l'on mettait la lumière sous le boisseau!

Un des vôtres, Monsieur, un homme de talent, *a osé*, dans une chaire salariée par l'Etat, proposer un moyen, un remède, et donner une solution à l'une de ces questions. Il a proposé l'association du capital-travail au capital-argent, ce qui depuis s'est appelé organisation du travail; eh bien! personne avant lui n'avait-il songé à réaliser cette idée? Si, Monsieur, un homme en 1807, et cet homme c'est Fourier!

En attendant, Monsieur, que vous nous émettiez une solution quelconque, meilleure que celles apportées par le Phalanstère, permettez-nous de faire des vœux pour l'élection de députés qui, fidèles à nos glorieuses révolutions, comprendront que, tout en poussant leur petit bien au rapport, ils doivent songer aux vingt-cinq millions de Français, leurs frères, qui n'ont pour *tout petit bien* que leur travail.

(1) Nous prions nos amis d'ajouter à notre programme les propositions suivantes, qui ont échappé à notre attention, bien que depuis longtemps familières à nos lecteurs : — Réforme postale par la taxe uniforme de 20 centimes ; — Participation de tous les patentés à l'élection des juges consulaires et de tous les ouvriers domiciliés à celle des prud'hommes ; — Impôt sur les objets de luxe.

— —

Le *Messager du Nord* reproduit en entier la circulaire de M. Grafiin aux électeurs de Saint-Calais; il y adhère en ces termes :

Parmi les professions de foi que lancent les candidats à la députation, il en est une surtout qui nous semble digne d'une mention particulière, parce qu'elle apprécie parfaitement notre état social et politique : nous ne saurions trop engager nos lecteurs à donner une sérieuse attention à ces observations si pleines de vérité, de logique, et, il faut le dire, de courage, quand elles sont adressées à des électeurs créés par la loi du monopole politique.

———

Le *Précurseur de l'Ouest* signale ainsi les inconvénients de la tactique employée par les journaux conservateurs de représenter comme des anarchistes les hommes qui demandent des réformes :

Cette tactique, dit-il, ne tend à rien de moins qu'à rejeter hors du cercle constitutionnel tous les hommes de cœur et de conviction qui veulent arriver progressivement à la réalisation des conquêtes sociales.

Vouloir l'ordre, est-ce corrompre les esprits et les cœurs; est-ce soudoyer l'intrigue; est-ce livrer l'or de notre budget aux loups-cerviers de la haute finance; est-ce subir l'omnipotence de M. Rothschild; est-ce fermer les oreilles à toutes plaintes sociales; est-ce se faire dur et impitoyable aux faibles, complaisant et servile pour les forts; est-ce ne se préoccuper que du présent, sans s'instruire du passé, sans s'inquiéter de l'avenir; est-ce subir les évènements au lieu de les prévenir et de les diriger; est-ce ne reconnaître qu'un remède, la répression, aux douleurs d'une société travaillée d'un malaise inconnu? Si c'est ainsi que vous comprenez l'ordre, nous n'en voulons pas, et la France l'a trop subi.

L'ordre, tel que nous le comprenons, c'est la liberté et non la compression; c'est le libre essor donné à toutes les forces vitales du pays; c'est la dignité dans le pouvoir, c'est la moralité dans ses agents; c'est la loi égale pour tous, respectée par tous, gouvernants et gouvernés; c'est la juste sollicitude des besoins, des misères des classes laborieuses; c'est le désir constant d'améliorer leur position et de les préparer au grand œuvre de l'organisation du travail que l'avenir nous réserve; c'est l'exécution complète du contrat de 1830; ce sont les ministres responsables et la royauté inviolable pour ses amis comme pour ses ennemis; c'est l'économie dans les finances de l'Etat; c'est la sistance était une des premières sollicitudes des législateurs de l'antiquité. Chez les modernes, et chez nous en particulier, ces choses sont généralement livrées au hasard, ou bien aux aveugles appétits du fisc. La population s'accroît cependant; mais y a-t-il rien au monde de plus prolifique que la misère de l'Irlande et des districts manufacturiers de l'Angleterre? La nudité, la faim, l'épidémie périodique et des émigrations annuelles par centaines de mille âmes, rien n'y fait. Les peuples s'accoutument à ne vivre qu'à demi. C'est même là-dessus que se fondent les calculs et la prospérité de certains barons de l'industrie. La base de l'alimentation humaine, dans les bons pays de l'Europe, était autrefois le pain et la viande, « la force de l'homme, » dit l'Ecriture; le progrès continu des lumières, du matérialisme industriel et de l'agriculture à la bêche, tend partout à y substituer la pomme de terre. Le régime des trappistes deviendra insensiblement celui du peuple le plus brave, le plus gai et le plus ingénieux de la terre; et si toutes ces qualités y résistent, le précieux tubercule aura mérité des autels. — Quel dommage qu'il faille des soldats! disait un dandy de Bond-Street. Le peuple serait si avantageusement remplacé par les machines! — Ne dirait-on pas que notre système général d'administration, et l'intérêt des éleveurs, et le fisc et l'octroi, conspirent chez nous à la réalisation de ce vœu *fashionable?*....

La loi d'élection institue une caste de privilégiés, loi féodale, matérialiste et corruptrice, qui préfère l'argent ou la glèbe à l'homme, et substitue à la France de la Constituante et de l'Empire une fédération anarchique de clochers.

Ses chemins de fer sont destinés à constituer une nouvelle féodalité financière, et qui ont déchaîné sur le pays le fléau ravageant du jeu et des spéculations aléatoires.

La condition hygiénique, morale, économique, administrative, financière est aussi mauvaise que la situation intérieure est humiliante et précaire.

— —

Ces nombreux témoignages de transformation dans l'esprit public doivent prouver à nos amis que le temps est passé des précautions oratoires et des timidités prudentes : il faut que dès à présent le parti social se pose hardiment partout, dans la presse, dans les collèges électoraux, dans les réunions de toute nature, et bientôt il sera dans les pouvoirs publics. Nous ne tarderons pas à lancer une série de travaux sur toutes les questions administratives, afin de provoquer dans la prochaine assemblée des conseils généraux des manifestations pareilles à celles des collèges électoraux.

———

Le *Bien public* contient dans son dernier numéro, sur la possibilité d'un ministère Peel en France, un article où nous croyons reconnaître la plume de M. de Lamartine; bien que nous ne partagions pas complètement les idées de l'éloquent écrivain, nous reproduisons la plus grande partie de l'article, qui nous semble contenir une juste appréciation de la situation présente.

La *Presse* soutenait dans un de ses derniers numéros que si Robert Peel a pu sans danger détruire les privilèges odieux de la grande propriété, les monopoles du haut commerce, et tendre d'une main au peuple des lois d'égalité, et de l'autre du pain et des vêtements à bas prix, c'est parce qu'il est appuyé sur le parti conservateur. Un whig ou un radical ferait trembler le sol, et le premier pas qu'il tenterait vers les réformes paraîtrait mener l'Angleterre aux abîmes. Pourquoi, continuait la *Presse*, n'en serait-il pas de même en France?

C'est, répond le *Bien public*, que l'Angleterre est à deux siècles, et que la France est à quinze ans de distance de sa révolution.

Il y a bien quelques autres raisons encore. Mais celle-là suffit. Une société vieille de deux siècles se comporte autrement qu'une société de quinze ans. L'une a une confiance en elle-même et dans la force de ses institutions que l'autre ne peut pas avoir. L'une fait des pas de géant sans craindre une chute; l'autre fait des pas d'enfant aux lisières, et trem-

---

que c'est *lui* qui n'y connait rien. Il n'est qu'un enfant, après tout, lui! et vous aussi M. Chuzzlewitt, vous n'êtes encore qu'un jeunet, ha! ha! ha! un écolier, auprès de tant d'autres que j'ai connus! et à côté de moi, donc!... Ne l'en croyez pas... ne l'écoutez pas!

Après cet extraordinaire flux de paroles — pour Chuffey, c'était un débordement d'éloquence sans précédents, — la pauvre vieille ombre attira la main de son maître sous son bras paralytique, l'y retint, et l'enveloppa de ses doigts amaigris, comme pour le protéger.

— Je deviens de plus en plus sourd, Chuffey! dit Antoine avec autant de douceur, ou, pour parler plus juste, aussi peu de rudesse qu'il était capable d'en montrer.

— Non, non! cria Chuffey; je vous dis que non! Et quand cela serait? N'y a-t-il pas plus de vingt ans que je suis sourd, moi!

— Je tourne aussi à devenir aveugle, reprit le vieux, branlant la tête.

— Bon signe! cria Chuffey. Eh! eh! le meilleur signe du monde! Vous y voyiez trop clair autrefois!

Il promena avec tendresse sa main sur celle d'Antoine; il la caressait comme on fait pour réconforter un enfant. Et, attirant de plus en plus le bras du vieillard sous le sien, il secoua ses doigts tremblotants du côté de Jonas; il semblait vouloir l'écarter. Mais Antoine étant redevenu tout à fait immobile et silencieux, Chuffey relâcha peu à peu son étreinte, et s'affaissa dans le fond de sa vieille niche. Seulement, de temps à autre, il allongeait la main pour toucher doucement l'habit de son patron et s'assurer qu'il était là, bien là, toujours à ses côtés.

M. Jonas fut tellement abasourdi de ces façons d'agir qu'il en resta frappé de stupeur; son regard effaré demeurait rivé sur les deux vieillards, jusqu'à ce que Chuffey fût retombé peu à peu dans sa somnolence habituelle et Antoine dans sa léthargie. Donnant alors carrière à son irritation, Jonas s'avança, le bras tendu, la main fermée, comme si, vulgairement parlant, il se disposait à régaler le vieux commis d'une grêle de coups de poings.

— Voilà deux ou trois semaines qu'ils galopent sur cette piste, pensa Jonas, ruminant à part lui avec humeur. Jamais je n'avais vu mon père se préoccuper de cet idiot comme il l'a fait ces derniers jours... Ah! ah! vous mériteriez-vous par hasard de chasser au testament, maître Chuff, hein?

Mais Chuffey se doutait aussi peu des pensées de M. Jonas que des mouvements du poing menaçant qui voltigeait si près de son crâne chauve. Quand Jonas eut déblatéré à la satisfaction de son cœur, il prit la chandelle sur la table, entra dans le bureau vitré, tira un trousseau de clefs de sa poche et ouvrit un tiroir secret sous le couvercle du pupitre, tout en regardant parfois furtivement au-dessus, afin de s'assurer que les deux vieux ne bougeaient de devant le feu.

— Chaque chose à sa place, dans le même ordre, murmura-t-il, soutenant le battant du pupitre avec son front et déployant un papier. Voilà le testament, maître Chuff! Trente louis par an pour votre subsistance, vieux podagre! et le reste à son fils unique, Jonas!... Vous aurez beau vous mettre en frais, vous n'y gagnerez pas un denier.

— Ah! qu'y a-t-il?

Il y avait en effet de quoi tressaillir. Un visage collé aux vitres regardait curieusement, non pas Jonas, mais le papier qu'il tenait à la main. A ce cri d'effroi, les yeux attentivement fixés sur l'écrit, se relevèrent tout à coup et rencontrèrent les siens; ils ressemblaient singulièrement aux yeux de M. Pecksniff.

Laissant retomber avec bruit le battant du pupitre, non sans donner un tour de clef, Jonas, pâle, hors d'haleine, regarda ce fantôme. Le spectre s'ébranla, ouvrit la porte et apparut.

— Qu'y a-t-il? s'écria Jonas en reculant. D'où venez-vous?... A qui en avez-vous?

— Ce qu'il y a? répliqua moelleusement la voix de M. Pecksniff, tandis que M. Pecksniff lui-même, en chair et en os, souriait gracieusement au jeune homme. A qui j'en ai, monsieur Jonas?

— Pourquoi êtes-vous là, à m'espionner, à me guetter? reprit Jonas avec emportement. Qu'est-ce que cela signifie? Venir en ville en cachette, se glisser chez les gens pour les surprendre à l'improviste? C'est par trop fort aussi qu'un homme ne puisse lire le... le... le journal, dans son propre bureau, sans qu'on vienne l'effrayer à lui tourner le sang! Que ne frappiez-vous?

— C'est ce que j'ai fait, M. Jonas, répondit Pecksniff, mais personne ne m'a entendu. J'étais curieux, poursuivit-il, et de sa façon doucereuse il posa affectueusement la main sur l'épaule de son interlocuteur : curieux, je l'avoue, de savoir quelle partie du journal vous intéressait si fort, mais le vitrage s'est trouvé trop sale, trop obscur.

Jonas lança à la dérobée un coup d'œil sur la cloison vitrée; en cela du moins, Pecksniff disait vrai, les vitres n'étaient rien moins que claires.

— Voyons! serait-ce la poésie? continua M. Pecksniff, gourmandant Jonas du bout du doigt, avec une douce raillerie. La politique, peut-être? — ou plutôt le cours de la rente? Oh!... j'y suis cette fois! Je brûle, n'est-ce pas?

— Vous n'êtes toujours pas loin de la vérité, répondit Jonas, reprenant son aplomb et mouchant la chandelle. Mais, de par tous les diables, qu'est-ce qui vous ramène sitôt à Londres? N'y a-t-il pas de quoi faire sauter un homme, de rencontrer ainsi tout à coup les yeux de quelqu'un qu'on croyait à soixante ou quatre-vingts milles?

— En effet, dit M. Pecksniff, c'est saisissant, il n'y a pas de doute, mon cher Jonas; et tant que la constitution de l'âme humaine sera...

— Au diable la constitution de l'âme! interrompit Jonas avec impatience. Qu'est-ce qui vous amène?

— Une petite affaire, survenue tout à fait inopinément.

— Ah! cria Jonas, est-ce tout? A la bonne heure! Le vieux est là, dans la chambre. Holà, père, voilà Pecksniff! Sa tête déménage de plus en plus, murmura-t-il, secouant sans cérémonie le respectable auteur de ses jours. Ne comprenez-vous pas que Pecksniff est là, caboche fêlée?

Le résultat de la secousse et de cette affectueuse remontrance fut le réveil du vieillard. Tiré de sa torpeur, il se prit à rire en sa barbe, moins du plaisir de la visite, que du bonheur qui le chatouillait agréablement, d'avoir jadis appelé en face M. Pecksniff, hypocrite!

Le nouveau-venu, débarqué à Londres depuis une heure au plus, n'avait pas encore pris le thé; on lui servit, avec une tranche de lard grillé, les restes de la collation; et comme M. Jonas avait un rendez-vous d'affaires dans la rue voisine, il sortit pour s'y rendre, promettant d'être de retour avant que M. Pecksniff eût fini son repas.

(La suite à demain.)

consolider ce sol, ces industries, ces capitaux, ces avantages sociaux, sous leurs pas, pour que leurs familles se perpétuent après eux dans la sécurité et dans le bien-être que la première révolution leur a donnés, et que des révolutions plus profondes compromettraient ou anéantiraient. C'est l'élément vraiment national du parti conservateur.

Le second élément de ce parti, c'est le parti dynastique, c'est-à-dire c'est la royauté de Juillet, et ce sont les royalistes de la royauté de Juillet. Une royauté qui, du sein d'une tempête de trois jours, s'est vue miraculeusement soulevée sur un trône relevé aussitôt qu'abattu, n'a pas envie de retomber de ce trône dans cette tempête. Elle se cramponne naturellement au pouvoir suprême, non pas par ambition seulement, mais par instinct de salut et de propre conservation. Entre le trône et l'ostracisme, il n'y a pas de milieu pour une famille qui a régné. A côté de cette famille dynastique se rallient, se groupent et se pressent tous les hommes, toutes les familles, tous les intérêts, tous les dévouements, désintéressés ou non, qui se sont précipités à cette dynastie, qui s'y sont dévoués ou par sentiment ou par calcul, qui ont fait de sa fortune leur fortune, et que, grandis, enrichis, illustrés par cette royauté, retomberaient avec elle et plus bas qu'elle dans le vide que sa chute creuserait sous leurs noms.

Eh bien! quel point d'appui un homme d'État progressiste, poussé par ses convictions et par les besoins du temps, à faire avancer son siècle et à donner de nouveaux et nécessaires développements au principe moderne de la démocratie organisée, quel point d'appui solide et sympathique un tel homme d'Etat trouverait-il pour appuyer le levier d'un gouvernement populaire dans l'un ou l'autre des deux éléments du parti conservateur, tels que nous venons de les décrire? Nous répondons hardiment, aucun. Son point d'appui lui manquera, le trompera, l'engloutira au premier essai d'innovation qu'il osera tenter.

Ainsi que nous l'avons démontré, la classe moyenne et propriétaire auquel le gouvernement appartient par les lois électorales et par les fonctions publiques, est persuadé qu'elle n'a rien à gagner et qu'elle a tout à perdre à des changements ou à des innovations qui feraient participer de plus grandes masses de droits, de lumière, de travail et d'intérêt à l'organisation de la société gouvernementale. Son intelligence, intimidée par ses souvenirs, ne lui permet pas de comprendre que le tout est plus fort que la partie, et que si la nation tout entière entrait avec gradation et régularité dans le cadre et dans l'exercice de la liberté, cette nation **légale** serait mille fois plus inébranlable aux révolutions que ce **pays légal** de cinq ou six cents mille citoyens suspendus avec leur trône au dessus de trente-quatre millions de **peuple**, qui peuvent les engloutir en se remuant seulement sous leurs pieds. Le parti conservateur, se croyant ainsi à tort placé sur un écueil et entouré de l'abîme, regarderait comme un homme à courte vue ou comme un traître, tout homme d'Etat qui lui proposerait d'en sortir pour élargir sa base, pour tendre la main au peuple, pour se confondre avec les masses nationales et pour les introduire à la participation légale et complète du pouvoir et des avantages sociaux. Cet homme fût-il à la fois Fénelon, Montesquieu et Mirabeau, ne persuadera jamais au parti conservateur d'abdiquer son nom et de s'appeler le parti novateur. Et pourquoi? parce qu'on ne guérit pas de la peur, dit le proverbe, et parce qu'on ne persuade pas l'intérêt, dit l'expérience. De ce jour-là, l'homme d'Etat de la **Presse** serait répudié par son parti, et il irait rejoindre sur les **bancs de patience** de la gauche toutes les vérités ajournées et tous les hommes politiques jetés hors des rails du temps, avec Lafayette et Dupont (de l'Eure), et tous les grands coupables d'espérances anticipées. Si la **Presse** en doute, qu'elle regarde où sont allées, depuis quinze ans, toutes les propositions les plus modestes de progrès constitutionnel, et tous les auteurs de ces propositions?

Direz-vous : Mais notre homme d'Etat appuiera son levier sur le parti dynastique? C'est bien mal connaître l'esprit du parti dynastique que de le confondre avec l'esprit d'innovation dont il est, par sa nature, l'ennemi obligé et l'antagoniste perpétuel. La royauté est le seul point fixe et immuable de nos institutions toutes mobiles, toutes transitoires et toutes électives. Lui demander le mouvement, c'est lui demander le suicide dans la pensée étroite de ses partisans. Proposer au trône d'abandonner le point culminant et solide placé au-dessus des orages où la constitution l'a posé, pour se jeter dans la mobilité et dans l'inconnu des grandes réformes populaires, et pour se livrer au courant du temps, serait aussi insensé que de demander l'immobilité et la fixité aux institutions populaires. Une institution ne donne que ce qu'elle a. Les démocraties sont mobiles; les dynasties sont stationnaires quand elles ne sont pas rétrogrades; espérer que la couronne se fasse l'a itatrice de la nation, c'est se tromper d'élément, c'est demander à l'eau de brûler et au feu d'éteindre. Un homme d'Etat qui se tromperait assez grossièrement pour demander à la couronne la force d'impulsion et au peuple la force de résistance, ne survivrait pas huit jours à ce paradoxe en action. Louis XVI est un fatal exemple toujours présent à l'esprit des chefs de dynastie. Englouti dans les réformes qu'il avait évoquées, il a donné pour longtemps aux rois l'horreur des ministres novateurs. L'attitude des rois sur le trône est d'être assis et non debout. Leur attitude est l'image de leurs pensées; chaque pas plus loin que le marchepied de leur dynastie leur paraîtrait un chemin fait vers leur chute; plus la dynastie est jeune, plus elle craint de s'aventurer. La haute intelligence, même d'une royauté, n'y peut rien. La nature est plus forte que le génie. Certes, il arrivera rarement au pouvoir dynastique d'être représenté par une intelligence plus consommée et plus exercée aux révolutions des empires qu'il ne le fut de nos jours; et cependant, voyez! En quinze années de règne pacifique, si le pouvoir dynastique a fait faire de grands pas constitutionnels à la nation, ce sont des pas en arrière et pas un seul en avant. Ce pouvoir, si habile et si prudent tout à la fois, n'a compromis qu'une fois sa responsabilité par la main de son ministre, et n'a pris sur soi qu'un seul acte par ordonnance. Cet acte, c'est la fortification de Paris. Voilà son seul pas fait en dehors de la tutelle des Chambres. Et ce pas est revenu de cinquante ans en arrière en un seul jour : de l'Hôtel-de-Ville de Paris à la Bastille du 14 juillet! Sont-ce là les institutions dont un homme d'Etat progressiste demanderait l'initiative à la dynastie?

Non! il n'y a ni dans le parti conservateur, tel qu'il est aujourd'hui défini, ni dans le pouvoir dynastique, un point d'appui sur lequel un homme d'Etat progressiste puisse appuyer son levier pour tenter en France quelque chose d'analogue à ce que M. Peel peut tenter en s'appuyant sur les tories intelligents en Angleterre. Il serait abandonné au premier pas et tomberait entre tous les partis. C'est du sein de l'opposition, c'est sur le terrain de l'opposition, c'est de la force et des idées de l'opposition qu'un tel homme peut surgir, s'il surgit jamais d'hommes par le titre de citoyens! Enfin, c'est elle seule qui peut exercer aux jours des crises une assez salutaire pression sur le parti conservateur et sur le parti dynastique pour les contraindre à comprendre et à accepter leur salut et leur force réels dans les réformes qui ne deviennent pas des révolutions.

Il n'y a que deux forces pour un homme d'Etat : la résistance ou l'impulsion, selon l'heure. L'homme d'Etat des faits trouve sa force de résistance toute formée dans les intérêts immobilisés et préexistants. L'homme d'Etat des idées a besoin de se créer sa propre force d'impulsion à lui-même; car où voulez-vous qu'il la prenne? Où la trouvera-t-il, si ce n'est dans la popularité? Où est la popularité, si ce n'est dans le peuple? Tout homme de progrès et d'idées qui voudra gouverner en France n'a donc qu'un moyen de se fortifier : c'est de gouverner pour le peuple.

Que la **Presse** ne se trompe donc pas de pays. Si jamais un **Robert Peel** doit sortir des nécessités de la France, ce n'est ni du sein du parti qu'on appelle actuellement conservateur, ni du palais d'une dynastie, c'est du sein de l'opposition et de la popularité qu'il sortira, et puisse-t-il en sortir *à temps!*

Exploitation des travailleurs.

Au moment où l'on se plaint de la disette des bois sur le sol français, il existe dans les montagnes de la Corse de vastes forêts vierges où les arbres vivent et meurent sans que l'on puisse songer à les utiliser; les routes manquent partout. Depuis quelques années cependant la vieille île se renouvelle; des chemins la sillonnent déjà en divers sens; les ordres sont donnés par le gouvernement central, mais les habitants du pays, soit par un reste de cette insouciance qui caractérise les sociétés primitives, soit que d'autres objets les absorbent, prennent peu de part aux travaux. Les routes, les constructions particulières, la récolte même des moissons, resteraient à peu près complètement négligées si, chaque printemps, on ne voyait débarquer sur les côtes des troupes nombreuses de travailleurs italiens qui viennent apporter à leurs anciens frères leurs bras et leur activité en échange d'un minime salaire.

Mais la plupart de ces travaux sont livrés à des entrepreneurs. Les Italiens se trouvent loin de leur patrie, ils sont peu éclairés et n'ont de protecteurs que leurs consuls; or ces consuls demeurent à trente ou quarante lieues du siége des travaux; faire le voyage à pied pour s'aller plaindre serait une grande fatigue, une perte considérable de temps et d'argent; attendre les délais pour les explications et le jugement des griefs serait plus coûteux encore. Les entrepreneurs savent bien que l'ouvrier ne le fera pas, et ils abusent de son isolement.

Ainsi, sous prétexte qu'ils ne sont eux-mêmes soldés que lorsque les travaux sont arrivés à un certain point ou terminés, ils se refusent à payer leurs ouvriers à jour fixe. L'Italien étranger au pays, qui peut ne pas revenir l'année suivante, qui n'a ni connaissances ni crédit, se trouve ainsi livré à tous les spéculateurs de bas étage qui ne lui vendent rien qu'à des prix usuraires, et quelquefois même refusent complètement de lui rien fournir sans argent comptant. Force est alors de recourir à l'entrepreneur qui escompte quelques fonds à l'ouvrier à des taux fabuleux ou obtient de lui de larges réductions de salaire sur un travail déjà mesquinement rétribué.

La misère de ces pauvres gens est telle, les exactions des entrepreneurs ont été portées si loin, que l'*Insulaire français*, journal fort modéré d'habitude, pousse dans son dernier numéro un cri de détresse, non pas tant en faveur des ouvriers, qu'en faveur des travaux publics de l'île qui menacent de rester abandonnés. L'ouvrier piémontais, dit-il, est abreuvé de tant de déboires, que s'il trouve à s'employer ailleurs, il est impossible qu'il persiste à entreprendre de longs voyages après lesquels il ne remporte souvent dans ses montagnes, pour prix d'une longue et laborieuse saison, que le souvenir des injustices dont il a été victime.

Sur le continent, à défaut de garanties pour l'ouvrier, l'opinion publique ferait pencher la balance en sa faveur; il n'en est pas de même en Corse : le Piémontais est regardé comme un étranger qui vient l'été recueillir de l'argent dans l'île pour retourner l'hiver le dépenser dans ses montagnes; on ne fait pas attention qu'en place de l'argent qu'il emporte il a laissé des germes de prospérité qui n'existeraient pas sans lui. Que dans un pays où les travailleurs surabondent, les ouvriers indigènes obtiennent la protection qu'on accorde à l'industrie nationale, c'est justice, et le gouvernement a tort quand il néglige de la leur accorder, mais puisque la Corse ne fournit pas de bras, c'est de la reconnaissance et non de la haine qu'elle doit à ceux qui viennent la féconder.

Il y a quelques années, le gouvernement s'émut de ces plaintes; il fut décidé que les entrepreneurs seraient astreints à payer régulièrement et complètement leurs ouvriers, et l'administration des ponts-et-chaussées fut chargée de veiller à l'exécution de la mesure. Mais les entrepreneurs, qui se voyaient menacés dans le plus clair de leurs revenus, l'escompte et l'usure sur de grandes masses de travailleurs, firent entendre de bruyantes réclamations; ils contestèrent au gouvernement le droit d'intervenir dans un contrat librement consenti par l'ouvrier, ils prétendirent qu'ils n'avaient ni assez de crédit, ni assez d'argent comptant pour faire des paiements à jours fixes, et comme toujours quand la féodalité industrielle réclame, le gouvernement a cédé et abandonné le faible au bon vouloir du plus fort.

Le journal que nous avons cité demande l'intervention des consuls. Mais les consuls seront-ils plus puissants que ne l'a été le gouvernement? Il n'y a qu'un remède immédiat à ce mal. Les entrepreneurs sont presque tous au compte de l'Etat ou du département; que dans l'adjudication l'Etat insère une clause relative au minimum du salaire, au mode de paiement des ouvriers; qu'il assigne même à ceux-ci une part proportionnelle dans les bénéfices; il en a



sont toujours les mêmes joutes, la même musique, les mêmes mâts de cocagne gravis par les mêmes athlètes, les mêmes Français rossant les mêmes Bédouins et s'emparant du même Abd-el-Kader, pour narguer le maréchal Bugeaud, qui n'en peut faire autant. Le feu d'artifice nocturne, tiré comme toujours de la vallée de la Seine, de peur qu'on ne l'aperçoive de loin, représentait les mêmes fontaines et les mêmes palais drapés majestueusement dans un nuage de fumée qui les dérobe aux yeux. Quant à l'illumination, elle n'a donné lieu à aucun accident que nous sachions, ce qui n'est pas un petit éloge, quand il s'agit d'une fête civilisée. Il n'y avait dans cette fête qu'une chose de plus que les années précédentes : il est vrai qu'elle ne figurait pas sur le programme, c'est le sentiment de plus en plus puissant dans les masses, qu'une réforme politique n'est rien sans la réforme sociale, et que si une révolution redevenait nécessaire, ce qu'à Dieu ne plaise, ce n'est plus au nom de la charte qu'il la faudrait accomplir, mais avec la devise des ouvriers de Lyon : Vivre en travaillant!

— A Arras, un individu étant mort après avoir bu par défi deux litres de liqueurs spiritueuses, le cabaretier a été condamné, pour homicide commis par imprudence, à quatre mois d'emprisonnement et 50 fr. d'amende.

— Du 20 au 24 juillet, 24 nouveau-nés ont été enregistrés au bureau de l'état civil de Toulouse. Sur ce nombre, l'on en compte 16 venus au monde avant terme, par suite de la frayeur éprouvée par les mères pendant l'orage qui a éclaté dimanche soir.

— On mande de Bruxelles que le 22 juillet courant, dans l'une des rues de la 8e section, une jolie petite fille, très proprement vêtue, a été trouvée et conduite à l'hospice des enfants abandonnés, où elle peut être réclamée. Quand on l'a interrogée, elle a répondu se nommer Elise, être âgée de six ans, mais elle paraît n'en avoir que quatre ou cinq. Sa mère est morte, dit-elle, et son père est soldat dans un régiment d'infanterie. Elle ne sait ni indiquer son nom de famille, ni le lieu de sa naissance, qu'elle désigne en disant : « Je suis du village. » Elle a été conduite à Bruxelles par une femme inconnue, qui l'a abandonnée. Son langage est français, dégagé de tout accent wallon ou autre.

MISÈRE. — La *Dunkerquoise* donne de nouveaux détails sur la misère des émigrants allemands qui attendent à Dunkerque le moment de s'embarquer :

« Ce qui porte surtout notre population à se préoccuper si vivement des malheureux émigrants, dit ce journal, c'est la détresse de ceux-ci, c'est leur dénuement complet, c'est l'aspect déchirant de leurs souffrances. La santé de ces infortunés s'altère visiblement; beaucoup, étendus sur un monceau de paille, sont déjà en proie à une fièvre dévorante. Les autres, se traînant à peine, ne peuvent manquer de succomber bientôt, car non-seulement ils manquent de nourriture, mais tous à peu près sont dépourvus de linge, et ceux à qui il en reste des lambeaux les ont sur le corps depuis des mois. Un trait peindra l'excès de cette affreuse misère : ces jours derniers, nous rapporte-t-on, une malheureuse mère n'avait pas un morceau de lange pour envelopper l'enfant qu'elle venait de mettre au monde. »

DÉNOUEMENT. — Nous avons rapporté, d'après la *Gazette d'Augsbourg*, qu'une jeune tailleur arménien chrétien, qui avait embrassé la fille d'un bey de Constantinople qui l'aimait, et qui avait refusé d'embrasser l'islamisme, condition que l'on mettait à son mariage avec la jeune personne, mariage qui seul pouvait expier le crime de profanation du harem du bey, commise par lui, avait été condamné à la peine capitale, mais que le tribunal avait ordonné que l'arrêt de mort prononcé contre le jeune homme serait soumis à l'approbation du sultan.

La *Gazette d'Augsbourg* annonce qu'Abdul-Medjid a non-seulement fait grâce pleine et entière au jeune chrétien, mais que S. H. l'a même autorisé à épouser la fille du bey sans changer de culte.

Ce dernier fait, l'autorisation donnée à un mariage entre musulman et chrétien, est sans exemple dans les annales des peuples mahométans, et prouverait un grand progrès en tolérance religieuse dans l'empire ottoman.

PUITS ARTÉSIEN DANS LE DÉSERT. — L'idée magnifique qu'avait conçue M. Fournel, ingénieur en chef des mines de l'Algérie, de vivifier le désert au moyen de puits artésiens, est, dit la *France algérienne*, sur le point de se réaliser. Cette nouvelle importante ne peut qu'être accueillie avec joie par le monde savant et par les sincères amis de l'Afrique.

Les préparatifs ont été poussés avec la plus grande activité. Tout le monde s'y est prêté de bon cœur, à commencer par M. le gouverneur général, M. le général Charron, M. Fournel. Déjà les équipages de sonde et tous les instruments nécessaires sont arrivés à Constantine. Ils vont être dirigés sur Biskara au moyen de convois spéciaux.

M. Brochot, le mécanicien chargé des travaux, est enchanté de l'accueil qu'il a reçu à Alger. Il augure bien de la réussite de cette belle œuvre, entourée ainsi dès son début d'une protection large et éclairée. Aussi c'est avec enthousiasme qu'il va partir pour Biskara. Nos vœux l'y suivront. Puisse-t-il mener à bonne fin cette opération importante.

Tout le monde et les indigènes eux-mêmes, apprécieront la haute portée de ce fait sur les destinées de ce pays. Il fait le plus grand honneur aussi bien au gouvernement qu'à l'honorable M. Fournel.

LE PATOIS DE PARIS. — Un honnête électeur de Mirecourt qui se rendait dernièrement à Versailles par le chemin de fer de la rive gauche, se trouvait avoir deux jeunes fashionables pour voisins. Un peu ému de la vitesse avec laquelle le convoi était entraîné, le vieux provincial s'émerveillait de fendre ainsi l'espace à tire-d'aile, quand quelques mots, dits à haute voix par l'un de ses élégants compagnons de voyage, vinrent accroître sa panique.

— As-tu aperçu au *bois* la petite lionne de la Croix-de-Berny?

— Oui, répondit l'autre, hier encore, près du pavillon de la Muette.

Une *lionne* dans le bois de Boulogne... se dit le Vosgien stupéfait, elle se sera donc échappée du Jardin-des-Plantes.

Le petit vieux allait se permettre quelques questions, quand un des jeunes gens reprit :

— J'y avais rencontré la veille Maria, la belle panthère de Mabille!

Une *panthère* aussi, fit le Lorrain interdit; mais on n'est guères plus en sûreté dans le voisinage de la capitale que dans les plaines d'Alger!

— A propos, continua l'imberbe gentleman, Charles m'a envoyé son *tigre* pour me dire d'aller passer la soirée chez la reine Pomaré. Y

CHEMINS DE FER. — Le chemin de fer atmosphérique de Croydon (Belgique) a continué, depuis quinze jours, à faire le service au moyen de locomotives, par suite des rentrées d'air qui empêchaient de créer le vide dans le tube. La défectuosité de la soupape longitudinale a été occasionnée par un changement que les inventeurs du système ont introduit, croyant avoir trouvé une amélioration remarquable.

On sait que la soupape longitudinale que recouvre le tube atmosphérique est composée d'une bande de cuir fixée par des plaques de fer, sur toute la longueur de l'ouverture du tuyau. Sur le chemin de fer de Dalke à Kingstown, en Irlande, cette bande de cuir est recouverte d'une autre de la même matière, mais plus étroite; cette seconde bande est de la même largeur que les plaques de fer, qui ont environ 20 centimètres de longueur, à partir de la pièce qui recouvre la soupape.

Au lieu des grandes bandes de cuir on avait mis à Croydon des plaques très minces d'acier, de 10 c. environ de longueur. Mais ces plaques d'acier se sont dérangées, leur tranchant s'est trouvé en contact avec le cuir toutes les fois que la soupape est soulevée, en sorte qu'à certains endroits le cuir s'est coupé d'outre en outre.

Enfin, la force du soleil qui a fait monter la température à 100 degrés Fahrenheit (37° 7' centigrades) au-dessus du tube, a fait fondre la composition destinée à fermer hermétiquement la soupape.

On est en train de construire une nouvelle soupape d'après l'ancien système de la double bande de cuir, et l'on appliquera une autre espèce de composition qui a résisté à des épreuves variant depuis le 16° jusqu'au 180° Fahrenheit (de 8° 8" à 82° 3' centigrades).

Les réparations de cette ligne devaient être terminées pour le 16 juin, et l'on devait recommencer dès ce jour-là le service atmosphérique.

— Une tentative, qui ne peut être que celle d'un forcené ou d'un fou, dit le *Journal de la Somme*, et qui pouvait entraîner d'épouvantables conséquences, vient d'avoir lieu sur le chemin de fer du Nord. Il y a trois jours, dans la partie de ce chemin qui traverse le territoire de la commune de Vecquemont, les employés reconnurent que vingt-six coins destinés à maintenir les rails dans les coussinets avaient été enlevés. On conçoit à quel désastre horrible pouvait conduire un tel crime. Une plainte a été déposée au parquet de M. le procureur du roi d'Amiens, et l'instruction vient de s'ouvrir.

AFFAIRE DE L'ACCIDENT SUR LE CHEMIN DE CETTE. — Le 22 avril, un convoi de marchandises arrivait de Cette dans le débarcadère de Montpellier; la locomotive la *Jeanne d'Arc*, qui avait remorqué ce convoi, après s'en être détachée, allait, sous la conduite du mécanicien Falgueirettes, et montée par le chauffeur Jean-Jean, s'alimenter au point de la voie accoutumé, lorsqu'elle heurta de toute sa vitesse deux wagons chargés de terre et renversa l'ouvrier Azéma, qui eut les jambes broyées et succomba peu de temps après.

Une information judiciaire établit que cette locomotive avait depuis la veille son frein hors de service. En conséquence, comparaissaient devant le tribunal correctionnel de Montpellier les mécaniciens Garenq et Falgueirettes et le chauffeur Jean-Jean.

Le Tribunal, reconnaissant les prévenus coupables, les a condamnés, savoir : Falgueirettes, à quatre mois de prison et 50 fr. d'amende; Garenq et Jean-Jean à 100 fr. d'amende, et déclaré la compagnie civilement responsable.

QUAND ON PREND DU GALON ON N'EN SAURAIT TROP PRENDRE.— Le 30 du mois dernier, de grand matin, un facteur des messageries Lecomte et Cᵉ, déposait sous la porte-cochère de M. Londe, négociant en soieries, place des Victoires, à Paris, deux caisses de marchandises expédiées de Lyon. L'une, qui ne pesait rien de moins que quatre-vingt-seize kilogrammes, était remplie de soieries; l'autre, du poids de trente-six kilogrammes seulement, contenait des galons, des ganses, des glands et des cannetilles en or fin. Le facteur ne trouvant de levé que le garde-magasin, lui remit les deux cartes indicatives du numéro des colis et se retira. Brochain et Courtois qui, dès six heures du matin, cherchaient aventure, avaient tout vu; ils échangèrent un coup-d'œil, l'un fit le guet, l'autre enleva la toison d'or.

A onze heures le facteur revint pour toucher le prix du transport, et alors seulement on s'aperçut de la disparition de la caisse de passementerie. M. Londe alla faire immédiatement sa déclaration au commissaire de police, et le soir même la précieuse boîte était retrouvée dans une chambre d'hôtel garni, rue Beaujolais, en compagnie de quatre gaillards qui sans doute se réjouissaient en famille de ce qu'ils allaient pouvoir mener désormais une existence littéralement tissée d'or et de soie.

Les quatre commensaux furent arrêtés, mais l'instruction n'ayant révélé de charges suffisantes que contre Brochain et Courtois, ils comparaissaient comme seuls prévenus du vol. Bourel, qui siége à leurs côtés, n'a à répondre qu'à une prévention de rupture de ban. Ils renouvellent à l'audience les aveux qu'ils ont faits devant M. le juge d'instruction.

Le tribunal condamne Brochain à deux ans d'emprisonnement, Courtois à un an de la même peine, et Bourel à six mois de prison pour ban rompu. (*Droit.*)

UN ESCROC DE BOURSE. — Les spéculateurs de la Bourse viennent d'être encore troublés par une nouvelle fraude sur les opérations des chemins de fer. Le sieur M..., ancien officier de marine, annonça il y a quelque temps la création d'une nouvelle ligne de chemin de fer dans le Midi. Les plans, devis et toutes les appréciations d'usage étaient faits, il ne s'agissait plus que d'entreprendre les travaux, et une grande quantité d'actions représentant un capital considérable fut mis en circulation.

M. M... s'était rendu quelques temps auparavant adjudicataire en Belgique de houillères, au prix de quinze mil ons; il paraissait protégé par un homme puissant; son conseil administratif était composé de noms honorables; tout devait inspirer la sécurité et faire croire à une opération sérieuse; les apparences extérieures, ensuite, appuyaient cette croyance. Le siége de l'administration avait été transporté dans de riches appartements dans le quartier de la Madeleine, et garnis d'un mobilier de trente mille francs; tel était enfin l'état des choses lorsqu'on reconnut que les actions de cette ligne de chemin de fer, qui déjà se négociaient à la Bourse, étaient sans valeur, et présentaient même un caractère frauduleux.

Ces actions, émises par M. M... lui-même, n'avaient pas de titulaire réel et portaient des noms supposés; pour leur donner plus de crédit, il figurait le versement d'un dixième par le prétendu actionnaire et y joignait le certificat délivré par lui de ce paiement.

On ignore jusqu'où a été l'émission de ces faux titres; on pense que de toutes espèces qui y avaient déposées. Vingt-six malheureux pères de famille, accourus en grande hâte, pour être les témoins de cette scène de désolation, se sont trouvés ruinés en une heure, n'ayant plus pour toute ressource que les misérables vêtements dont ils étaient couverts. On ne saurait se faire une idée de l'agitation et du désespoir que de pareilles catastrophes répandent dans la campagne; des esprits crédules et irrités s'y livrent aux conjectures les plus étranges, comme cela s'était déjà vu, lors des incendies qui désolèrent la Normandie à la fin de la restauration. Inutile de dire que la politique a aussi sa place dans des suppositions enfantées par la peur et la crédulité.

Les paysans se sont décidés à se garder eux-mêmes. A la porte de chaque village, de chaque hameau, on trouve un factionnaire qui vous interroge sur la nature et sur les causes de votre voyage; malheur à l'inconnu qui ne répond pas aux questions à lui adressées de la manière la plus précise! il est fouillé, déshabillé, quelquefois même maltraité. Les habitants de ces pays, livrés à des terreurs que tant de malheurs excusent, ne rêvent plus qu'incendies et bombes incendiaires. Il y a quelques jours, l'ancien député de l'arrondissement d'Auxerre, M. Larabit, allant d'Irancy à Vincelotte, a été, dans ce très court trajet, soumis à un interrogatoire de cette nature.

•

La réunion générale et préparatoire des électeurs du 10ᵉ arrondissement (M. Jouvencel, député sortant), aura lieu le vendredi 31 juillet, à sept heures et demie très précises du soir, dans le grand Amphithéâtre de l'Ecole de Médecine.

Les électeurs, pour être admis, devront présenter leur carte d'électeur. Ils sont invités à la retirer à la mairie du 10ᵉ arrondissement.

VARIÉTÉS.

Intérêts agricoles.

Le président de la société royale d'Ecosse s'exprimait ainsi dans une des dernières assemblées sur le sort des travailleurs ruraux : « Le sort » des ouvriers et domestiques de ferme devient plus dur et plus malheureux à mesure que l'Agriculture devient *plus savante et plus perfectionnée dans les procédés* : C'est une iniquité flagrante, et » notre société doit réunir tous ses efforts, user de toute son influence, » pour aviser aux moyens de faire progresser le bien-être des ouvriers » agricoles, en même temps que la science agricole et les profits des exploitations rurales. »

On ne taxera pas d'utopies ces opinions émises de l'autre côté du détroit sur le sort des travailleurs; la misère dans laquelle sont tombées les classes ouvrières, et surtout celles qui sont attachées aux manufactures prouve assez qu'en Angleterre on ne fait point excès de prévoyance à leur égard. Ces preuves de sympathie ne sont donc pas gratuites, mais correspondent au contraire à des souffrances réelles.

Nous devons dire à l'honneur de la Société royale d'Ecosse, qu'elle ne s'est point bornée à signaler le mal; elle propose des récompenses honorifiques aux propriétaires qui consacreront une partie de leurs revenus à améliorer la position de leurs subordonnés. Cette prime d'encouragements donnée à la charité des classes aisées doit nécessairement rejaillir sur le pauvre.

Les sociétés d'agriculture de France s'empresseront de suivre cet exemple : il n'est pas de plus noble but à proposer à l'ambition du riche que celui qui consiste dans la récompense de sa sollicitude et de sa générosité envers les travailleurs qui concourent à l'accroissement de sa fortune.

TRAITÉ DE CHIMIE AGRICOLE, par M. P. JOIGNEAUX, de Dijon. — Un des traits qui révèlent au plus haut degré la fausseté de notre mécanisme social, c'est sans contredit l'antipathie, l'éloignement qui existent entre les sciences expérimentales et l'agriculture.

La science, reine orgueilleuse, s'est constamment retranchée dans les hautes régions de la société, cherchant à éviter tout contact avec l'humble et pourtant noble industrie.

Qu'est-il résulté de cette scission? que la science a perdu son plus beau domaine, son champ naturel et infini d'application; et l'agriculture, privée de son flambeau, errante, incertaine, est enfoncée dans le bourbier de la routine.

Au lieu de centupler la puissance de l'agriculture et d'en favoriser l'essor par une alliance intime, la chimie surtout n'a servi dans ces derniers temps qu'à fournir les funestes moyens de falsifier les produits de la terre.

Introduite dans l'antre du commerce civilisé, la science a abdiqué sa divine pureté et s'est prostituée en se livrant aux marchands : trop souvent elle est devenue entre leurs mains une arme meurtrière, un moyen de fraude et d'empoisonnement.

Inabordable, entourée d'aspérités, comment la science aurait-elle pénétré dans les campagnes?

Généralement pauvres, pressés de donner à leurs familles le concours de leur activité, les jeunes hommes qui jusqu'à ce jour se sont voués aux travaux des champs étaient loin de pouvoir sacrifier le temps nécessaire à l'étude d'une science compliquée dans ses principes, dans sa nomenclature, et que les savants se sont peu inquiétés de réduire à des formes plus simples et plus attrayantes. On doit donc considérer comme une œuvre utile tout travail qui aura pour objet de dépouiller la science de ce qu'elle a de trop abstrait, d'adoucir les formes anguleuses de sa technologie, de baser ses démonstrations sur des faits simples, connus de tous, et d'aider l'intelligence par des images claires et saisissantes. C'est à cette condition qu'on pourra rapprocher ces deux éléments de production et de richesse positives : la science et l'agriculture.

Le livre de M. P. Joigneaux est, à ce titre, appelé à rendre des services aux cultivateurs. L'auteur s'est surtout astreint dans ses démonstrations, à n'employer que le langage vulgaire; c'est, en effet, le seul moyen de rendre l'étude de la chimie abordable à tous, et la rigueur des principes ne saurait recevoir aucune atteinte de cette innovation.

La science n'emprunte son exactitude que de l'observation judicieuse que nous savons faire des phénomènes de la nature, et en quelques genres, abstractions, matériaux qu'il sait, prendre en ... il opère le plus souvent sans avoir connaissance de la valeur de ses travaux, sans appréciation possible des résultats futurs des modifications qu'il fait subir aux divers matériaux qu'il assemble.

Dieu n'a-t-il pas donné cependant une preuve de sa providence en refusant aux classes ignorantes sur lesquelles a reposé tout le fardeau de l'agriculture dans les temps de ténèbres le désir du progrès, et en leur distribuant, par compensation, les instincts de la routine, cercle étroit, mais dont tous les points étaient déterminés et dont la connaissance se transmettait de génération en génération?

Quelle torture, en effet, c'eût été pour l'homme appelé chaque jour à combiner entre elles mille substances de tous les règnes, si une prudente routine n'eût suppléé, jusqu'à un certain point, aux connaissances qui lui manquaient et qui ne pouvaient résulter que de recherches scientifiques et méthodiques poursuivies pendant une longue suite de siècles.

Mais aujourd'hui que le rapide accroissement de la population nous fait une loi d'augmenter la production; maintenant que, sous le poids de cette nécessité, des hommes intelligents cherchent à faire sortir l'agriculture du cercle étroit où elle a dû se maintenir dans le passé à défaut de boussole certaine; la science doit descendre de ses hautes régions et sourire à cet appel sympathique.

Cette fusion, ce rapprochement de la science et de la pratique agricoles est un des problèmes les plus importants de notre époque. M. Joigneaux est l'un des premiers qui aient cherché et réussi à le résoudre sous une de ses faces. Son livre est de nature à infiltrer parmi les cultivateurs les premières notions de chimie.

Nous nous bornerons à indiquer sommairement les principaux sujets qui se trouvent développés dans ce livre.

La nature du sol sur lequel il opérera étant la base du système que doit adopter le cultivateur, l'auteur s'occupe d'abord de cette question.

Il divise les divers sols en quatre classes : 1° terres noires ou terres fortes; 2° terres blanches ou terres froides; 3° terres brûlantes, 4° terres sablonneuses ou légères. Il détermine ensuite les éléments constitutifs de chacune de ces terres, en termes usuels et sans difficultés scientifiques.

Après avoir fait connaître au lecteur ce que l'on entend en chimie par les carbonates de chaux, l'alumine, la silice, la magnésie, les oxydes de fer, de manganèse, qui entrent en diverses proportions dans le sol arable; après avoir donné une idée nette des humus ou substances organiques végétales et animales, M. Joigneaux indique des moyens simples et pratiques de reconnaître la présence de ces éléments dans un terrain donné.

Puis vient la question des amendements salins; celle des engrais, avec analyse de leurs différentes compositions, de leurs divers degrés de chaleur, d'énergie et d'efficacité sur chaque espèce de terre.

La classification adoptée par M. Joigneaux pour les engrais est simple et satisfait aux besoins de la grande culture :

1° Engrais végétaux, enfouissements ou décomposition de toute substance végétale;

2° Engrais animaux, décomposition de tout corps animal : os, sang, muscles, etc.;

3° Engrais minéraux, plâtre, sel, salpêtre, sulfates de cuivre et de fer;

4° Engrais mixtes; ce sont les fumiers qui résument, en effet, toutes les autres espèces d'engrais.

L'action de l'athmosphère sur les divers sols et sur les plantes fait le sujet d'un chapitre où l'auteur détermine les rapports chimiques et mécaniques de l'air avec le tissu vert des plantes, puis avec leurs racines, au moyen de la combinaison préalable de la terre et des gaz aériens.

M. Joigneaux ne s'est pas restreint au cadre d'un ouvrage purement chimique. Il traite des aptitudes, des affinités, de tous les végétaux applicables à notre climat, ainsi que des procédés de culture qui leur conviennent.

Les céréales, la vigne, les arbres fruitiers, les végétaux oléagineux, les plantes tinctoriales, aromatiques, condimentaires, médicinales, à soude et à potasse, et différents tubercules sont tour à tour considérés au point de vue véritablement utile au cultivateur, c'est-à-dire dans leurs aptitudes chimiques et physiques en rapport avec les différents sols, les différents engrais et les températures locales.

On trouve encore d'utiles observations sur l'hygiène des populations rurales, et quelques aperçus d'économie domestique qui ne sont point sans valeur. M. Joigneaux termine enfin par quelques réflexions sur les vices de l'enseignement au point de vue agricole. Le passage suivant suffira pour faire apprécier l'esprit judicieux qui les a dictées :

« Nous ne sommes pas de l'avis de ces personnes de nos campagnes, qui posent en principe qu'un enfant, qu'un jeune homme en sait toujours assez s'il borne son horizon de travailleur à la culture de la terre; nous affirmons, au contraire, qu'il faut plus d'études pour faire un bon cultivateur, un cultivateur intelligent, que pour faire un bon médecin, un bon avocat ou un bon notaire. Est-ce-à-dire qu'il soit indispensable pour préparer aux travaux des champs un fils de laboureur, de le bourrer de grec et de latin, et de le pousser sur l'échelle de l'enseignement jusqu'au grade de bachelier? Oh! certes non, il importe peu à l'agriculteur de pouvoir traduire à première vue une page de Tacite, de Virgile ou d'Horace. Il a besoin, lui, de connaissances que l'on n'acquiert pas dans nos colléges, et qui valent incontestablement mieux que le bagage classique de nos bacheliers et licenciés..... »

Ces vues simples et positives sur l'insuffisance de l'enseignement universitaire ne sont que l'écho du sentiment général sur ce sujet; que l'on facilite l'étude des lettres, rien de mieux; mais ne serait-il pas de l'intérêt social bien entendu de favoriser surtout l'enseignement scientifique et agricole? L. F.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

... du château se sont élancés vers le coupable, mais il était arrêté par la foule. Le roi et la famille royale n'avaient reçu aucune blessure; ils sont restés sur le balcon pendant toute la durée du concert; de vives acclamations les ont salués.

L'assassin, péniblement arraché à l'indignation publique, a été conduit à la salle des aides-de-camp. Une paire de pistolets s'est trouvée sur lui. Il n'a pas cherché à nier son crime. Cet homme, âgé de cinquante ans environ, a déclaré se nommer Joseph Henri; sa taille est petite, son visage profondément triste. C'est un fabricant d'objets de fantaisie, domicilié à Paris, rue de Limoges, 8, au Marais.

Un journal ministériel assure que Joseph Henri était porteur de 10 francs en or. Le même journal ajoute ce qui suit :

Dans son premier interrogatoire, Joseph Henri a prétendu qu'aucun motif politique ou de vengeance particulière ne l'avait dirigé. Le désir d'en finir avec une vie misérable et de faire parler de lui aurait été son seul conseiller, bien que, comme nous l'avons dit, une somme assez importante ait été trouvée en sa possession.

Il a déclaré, du reste, que, depuis un mois, il nourrissait le dessein qu'il a exécuté aujourd'hui, et que, le 30 juin dernier, étant de garde au Drapeau, il n'avait été empêché de l'accomplir que par le déshonneur qui pouvait en rejaillir sur la compagnie dont il faisait partie dans la garde nationale.

Nous ignorons si l'enquête justifiera ces premières allégations de Joseph Henri; mais elles présentent un grand caractère de vraisemblance. Quoique certains journaux du pouvoir aient osé dire en d'autres circonstances, quoi qu'ils insinuent aujourd'hui à mots couverts, le régicide n'entre aujourd'hui dans les moyens politiques d'aucun parti. Il excite en France une indignation universelle. Que dit Joseph Henri? Qu'il a voulu rendre son nom célèbre. C'est qu'en effet la race d'Erostrate n'est pas perdue, c'est que de pauvres insensés s'enivrent à l'idée de remplir de leur nom tous les journaux, de voir leur autographie recherchée, de paraître en face de la Chambre des pairs comme un ministre de Charles X ou comme un maréchal de l'Empire.

Le pouvoir devrait se reprocher d'exciter ces déplorables ambitions, de prendre des fous au sérieux jusqu'au point de faire tomber leurs têtes. Des hommes qui appliquent au roi des Français des principes régicides invoqués par la Grèce contre Phalaris et Denis de Syracuse sont des insensés qui ont moins besoin du juge et du bourreau que du médecin. Un logement à Bicêtre ou à Charenton leur conviendrait mieux et leur susciterait moins de successeurs que l'appareil de la cour des pairs et de l'échafaud. Le fanatique bravera la mort plus aisément que les douches.

Bien que Joseph Henri éprouvât le désir maladif de la célébrité, il n'aurait pas commis d'attentat, s'il n'avait traîné une vie misérable. Importante révélation! Cet homme voulait en finir avec l'existence, et sa mort une fois résolue par lui-même, sa vanité l'a guidé dans le choix du suicide; car son crime est un suicide comme celui de Lecomte. Ces deux hommes, à bout de ressources, ont voulu finir par un coup d'éclat.

Et de Ravaillac; ce n'est même plus la furie politique, c'est la faim, prodigue de mauvais conseils; la faim qui dit à l'homme assez faible ou assez pervers pour l'écouter un instant : Risque une périlleuse tentative. Si tu réussis, tu seras nourri par les partis reconnaissants; si tu succombes, tu mourras glorieusement sous les regards de l'Europe entière.....

Nous dirons aux malheureux qui entendent cette voix : Elle vous trompe. Nul parti français ne récompense le régicide; point de chance pour vous, l'infamie est le seul fruit que vous puissiez récolter.... Mais nous dirons en même temps au pouvoir : Exterminez la misère, qui déclare à vous et à votre peuple une guerre obstinée; la misère, qui arma Fieschi, Darmès, Lecomte. Si le nouvel attentat doit influer sur la législation, qu'il vous inspire, non pas des représailles coupables contre nos libertés, mais la résolution de venir en aide à tous ceux qui souffrent, à tous ceux dont l'existence est précaire, d'assurer à tous les Français le pain quotidien. Vous seriez excusable de négliger ces questions si elles étaient insolubles, mais la solution est trouvée, et voilà plus de douze ans qu'on la propose à votre examen.

— —

La foule s'est transportée aujourd'hui dans le jardin des Tuileries pour reconnaître les lieux où Joseph Henri a tenté son crime. Chacun s'étonnait de l'extravagance de son entreprise; car il a tiré à une distance de 70 à 80 mètres, avec un pistolet que des témoins oculaires nous ont assuré n'être qu'un pistolet de poche; et de quelque genre qu'il fût, à une telle distance, l'attentat n'était qu'un acte de stupidité. Aussi la police a-t-elle été aujourd'hui mise en cause beaucoup plus que l'inculpé. On devine aisément quels commentaires inspirait cette coïncidence d'un crime impossible avec les élections générales.

MOUVEMENT ÉLECTORAL.

Nous continuerons à reproduire des fragments de circulaires électorales dans lesquelles nous trouvons des tendances socialistes.

Excideuil. — M. Chavoix, candidat de l'opposition, s'exprime ainsi :

Je pense qu'en examinant de sangfroid la marche générale de nos affaires publiques, les hommes qui seront appelés à les diriger à l'avenir devront se préoccuper principalement :

1° D'opérer la diminution, par toutes les réductions possibles et raisonnables, de l'énorme budget de quinze cent millions qui écrase la propriété foncière et tous les contribuables en général;

2° De chercher, par l'union des hommes honnêtes et consciencieux de tous les partis et par tous les moyens que la constitution actuelle du pays met en notre pouvoir, à porter le remède le plus efficace à la corruption politique, qui démoralise profondément la nation et la conduit d'une manière lente, mais certaine, dans la voie de nouvelles révolutions politiques et sociales. Ami sincère de l'ordre et du progrès, j'ai proposé, il y a quatre ans, d'établir par une loi des conditions ... ainsi ses vœux :

Si la France marche à la tête des nations, elle ne le doit pas seulement à l'éclat de ses armes et aux immortelles productions de son génie, elle le doit encore et surtout à la générosité de son caractère et de sa politique qui, partout, ont fait d'elle la protectrice des peuples opprimés; — lui conserver ce noble patronage vis-à-vis de tous, c'est continuer sa glorieuse histoire; c'est accomplir une mission providentielle; — le lui faire exercer en faveur des Polonais, c'est presque pour nous, Lorrains, un devoir de parenté : les fils adoptifs de Stanislas sont les frères germains des fils de Jean Sobieski.

Moins de barrières, moins de douanes, moins de frontières; — favoriser la liberté des échanges, tout en conservant à notre industrie la juste protection dont elle a besoin, et mêler ainsi les intérêts de nos voisins aux nôtres; — ce n'est pas seulement favoriser le commerce; c'est répandre nos idées parmi les étrangers, c'est leur communiquer notre civilisation, c'est les intéresser à notre tranquillité; — ce n'est pas seulement supprimer cette contrebande qui démoralise ceux qui l'exercent et ceux qui en profitent; c'est établir, c'est affermir à jamais la paix du monde, en cimentant la sainte alliance des nations.

A l'intérieur, liberté absolue de parler, d'écrire, de voter; — abolir ces lois de septembre qui, en violation de la charte, ont établi la censure sur les arts du dessin; — c'est tout simplement revenir aux vrais principes, car il est de l'essence de notre gouvernement que la pensée humaine jouisse de toute sa liberté, et que ses écarts et ses excès aient seuls à redouter les lois.

Améliorer le sort du peuple moralement, intellectuellement, matériellement, par une instruction aussi solide que facile à recevoir, par l'abaissement du prix des choses nécessaires à la vie; — c'est le devoir le plus impérieux du gouvernement et des chambres, ce doit être leur constante préoccupation.

Des impôts moins lourds sur la terre qui produit le pain; sur le sel, utile à tant d'usages sur les matières premières, base de l'industrie; sur la houille, son principal aliment; sur les correspondances, lien du commerce et des familles; sur les journaux propagateurs des idées, c'est le cri du peuple! — Et que le poids de ces lourdes charges soit reporté sur les objets de luxe! — C'est le cri de la justice! on doit avoir la liberté du luxe, mais il est juste de la payer.

Associer le peuple au crédit public, faire appel à ses petits capitaux et à son grand patriotisme; préférer son concours généreux et désintéressé aux onéreux services des grands spéculateurs; — c'est fondre l'intérêt de chacun dans l'intérêt général : tout citoyen qui devient créancier de l'Etat attache au sort de l'Etat le sort de sa famille; l'ordre et la paix deviennent sa politique.

Préférer toujours l'honnête à l'utile, les principes aux intérêts, les intérêts généraux à l'intérêt particulier, le mérite personnel et les services rendus aux sollicitations et à la brigue; — c'est obéir à la voix du devoir et à celle de la patrie; c'est assurer le présent et l'avenir; — le député qui pousse le ministre hors de cette voie est plus coupable que lui, parce qu'il est l'auteur du mal et qu'il le fait sciemment et par intérêt.

Voilà quelques-unes des maximes que je professe : vous y trouverez, comme dans toutes celles qui sont dans mon cœur, le profond amour du bien et l'ardent désir de voir la France grande et heureuse; vous y trouverez l'application de ces principes de liberté, d'égalité, de fraternité universelle qui sont la base de la morale et du christianisme, comme ils l'ont été de la révolution de 1789.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 31 JUILLET 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

SECONDE PARTIE.

II.

Affaires de la maison Chuzzlewitt père et fils; un des associés se retire à l'improviste. — (Suite.)

— A présent, mon bon Monsieur, dit M. Pecksniff à Antoine, à présent que nous voilà seuls, expliquez-moi, je vous prie, en quoi je puis vous servir : je dis seuls, vu que notre excellent ami, M. Chuffey, est, métaphysiquement parlant, un..., dirai-je, un personnage muet? demanda M. Pecksniff avec son plus onctueux sourire et la tête penchée de côté.

— Il ne nous entend ni ne nous voit, répliqua Antoine.

— C'est précisément pourquoi, reprit M. Pecksniff, je prends la liberté de le traiter de muet; ce qui ne m'empêche pas d'avoir une vive sympathie pour ses infirmités, en même temps que je professe la plus haute admiration pour les qualités éminentes qui honorent également son esprit et son cœur. Vous disiez donc, mon cher Monsieur?...

— Moi! je ne disais rien, que je sache, répliqua le vieillard.

— Alors c'était moi, reprit avec douceur M. Pecksniff.

— Ah! *vous*. Eh bien! quoi? que disiez-vous?

— Que jamais... M. Pecksniff s'interrompit, se leva, marcha vers la porte, s'assura qu'elle était fermée, et revint s'asseoir vis à vis, s'il était impossible de l'entrebâiller sans qu'il s'en aperçût. — De ma vie, mon cher Monsieur, je n'ai été plus agréablement surpris qu'hier en recevant votre lettre. Me faire l'honneur de désirer me consulter sur un sujet quelconque, c'est déjà beaucoup! mais vouloir le faire à l'insu de M. Jonas : c'est donner la plus haute preuve d'estime à celui que, naguères, vous avez offensé, — verbalement; il est vrai, — mais cette réparation me suffit, me touche, m'émeut, me pénètre!

M. Pecksniff avait toujours eu la langue bien pendue, et il débita ce petit *speech* d'une manière d'autant plus coulante, qu'il l'avait improvisé à loisir sur l'impériale de la diligence.

Il s'arrêta pour attendre la réplique; mais quoiqu'il ne fût venu, en effet, qu'à la requête d'Antoine, le vieillard gardait un silence obstiné, et sa physionomie demeurait impassible. En vain M. Pecksniff se tourna vers la porte, consulta sa montre, et mit en œuvre une foule d'ingénieuses rubriques, pour rappeler que le temps s'écoulait, et que si Jonas tenait parole, il ne tarderait guères, Antoine ne montra pas la moindre envie de renouer la conversation. Mais le plus étrange incident de cette étrange conduite, c'est que tout à coup, par un revirement soudain, sans qu'il fût possible d'assigner une cause à ce changement, ou d'en suivre les phases rapides, les traits du vieillard reprirent leur ancienne expression, et il s'écria en frappant violemment la table du poing, comme s'il n'y eût pas eu d'intervalle dans le dialogue :

— Vous tairez-vous, enfin, Monsieur? Me laisserez-vous parler?

M. Pecksniff s'inclina avec toute déférence, se disant à part lui : Je m'étais bien aperçu que son écriture était changée! Je disais encore hier qu'il n'avait plus l'esprit présent. Hem! ce que c'est que de nous!

— Jonas fait les yeux doux à votre fille, Pecksniff, dit le vieillard de son ton de voix ordinaire.

— Nous en avons déjà causé chez mistriss Todgers, s'il vous en souvient, Monsieur, répliqua l'architecte.

— Vous n'avez que faire de crier, reprit Antoine; je ne suis pas si sourd.

M. Pecksniff avait certainement élevé la voix plus que de raison, non pas tant à cause de la surdité d'Antoine, que dans l'idée que ses facultés baissaient. Aussi ce vif ressentiment de sa conduite circonspecte le déconcerta-t-il tout à fait. Ne sachant plus comment gouverner sa barque, il prit le parti de se taire, et fit une seconde inclination.

— Je vous dis, répéta le vieillard, que Jonas fait les yeux doux à votre fille.

— Une charmante fille! murmura M. Pecksniff, voyant que sa réponse était attendue. Une douce et charmante fille, monsieur Chuzzlewitt, quoiqu'il ne m'appartienne pas de le dire.

— A d'autres! vous en savez plus long! cria le vieux, se dressant sur son fauteuil et allongeant d'une aune sa figure de belette. Vous mentez!.. ferez-vous donc toujours l'hypocrite?

— Mon bon monsieur!... commença M. Pecksniff.

— Ne m'appelez pas bon, et ne faites pas semblant de l'être, vous, rétorqua Antoine. Si votre fille était telle que vous cherchez à me le faire accroire, elle ne serait pas le fait de Jonas. Mais étant ce qu'elle est, je crois qu'elle lui ira. Il n'aurait qu'à se laisser piper par quelque femme qui donnerait dans le désordre, ferait des dettes, mangerait son bien, le rongerait jusqu'aux os, mol, une fois mort....

Son visage s'altéra d'une façon si horrible en prononçant ce mot, que M. Pecksniff ne put s'empêcher de détourner les yeux.

— Savoir que les choses se passent de la sorte après moi, serait encore pis que d'y assister vivant. Voir le bien que j'ai amassé avec tant de peines, gaspillé, jeté aux ruisseaux des rues, pendant que je souffrirais le martyre, moi, pour l'avoir acquis, oh! ce serait un affreux supplice! Non, poursuivit-il d'une voix rauque, que l'argent du moins soit sauvé, qu'il y ait quelque chose de gagné, quelque chose à quoi se prendre, quand tout le reste s'en va!

— Mon cher M. Chuzzlewitt, ce sont là de funestes imaginations, des idées noires que rien ne justifie, j'ose l'affirmer. Le fait est que vous n'êtes pas bien...

— Pas encore mourant, interrompit Antoine avec une sorte de hurlement sauvage. Non, non, pas encore! il y a dans ce coffre, — il se frappa la poitrine, — des années de vie. Regardez-le, lui! — il montra du doigt le pauvre commis valétudinaire. — La mort n'a pas le droit de le laisser debout et de me jeter bas.

M. Pecksniff fut tellement effaré par l'accent du vieillard, et si complètement pris au dépourvu par son exaspération, que, perdant toute présence d'esprit, il ne put extraire la moindre bribe de moralité de son riche fonds de lieux communs. Il balbutia qu'en effet, il serait juste et loyal à M. Chuffey de prendre les devants : et d'après le peu qu'il savait de ce digne gentilhomme, il ne doutait pas de son empressement à complaire à son vénérable patron.

— Approchez!... plus près! dit le vieillard, en lui faisant signe d'avancer sa chaise. Jonas sera mon héritier; Jonas sera riche. Une bonne prise pour vous! vous l'avez flairé de loin!... Jonas fait les yeux doux à votre fille.

— Je le sais de reste, pensa M. Pecksniff; vous me l'avez assez répété.

— Il pourrait trouver plus riche qu'elle, poursuivit le vieillard, mais elle l'aidera à ménager son bien. Elle n'est ni trop jeune ni trop dissipée, et sort de bonne souche : gens durs à la détente. Mais n'allez pas jouer trop au fin. Elle ne le tient que par un fil; et si vous tirez trop ferme, le fil cassera. Je connais l'humeur du garçon, voyez-vous! Liez-le pendant que vous le tenez, Pecksniff, liez-le! Vous êtes par trop rusé; vous lui donnez trop de ligne. A votre façon de le mener, vous le laisserez des lieues en arrière. Bast! homme d'huile et de miel! croyez-vous que je n'aie pas d'yeux pour voir comment vous l'avez amorcé tout d'abord?

— Où veut-il en venir? pensa M. Pecksniff, épiant le vieillard avec anxiété. N'a-t-il donc pas autre chose à me confier?

Le vieil Antoine se frotta les mains, murmura en lui-même, se plaignit de nouveau du froid, rapprocha sa chaise du feu, tourna le dos en plein à M. Pecksniff, et, le menton enfoncé dans la poitrine, fut, en moins d'une minute, complètement absorbé.

Quelque bizarre, quelque peu satisfaisante qu'eût été cette courte entrevue, M. Pecksniff, en supposant qu'il n'en tira rien de mieux, y gagnait toujours un avis qui payait amplement le voyage, aller et retour. Le digne gentilhomme n'avait jamais, faute d'occasion, sondé les profondeurs du caractère de Jonas; une recette pour s'assurer un pareil gendre, recette venant directement du père, avait bien son prix. Afin de ne rien perdre de ses avantages, en laissant Antoine se rendormir

(1) Voir les numéros du 4 juin au 30 juillet.

guise, et contre les excès de la libre concurrence commerciale.

Civray. — M. Bonnin s'exprime ainsi dans son compte-rendu :

Je me suis associé à toutes les réunions qui avaient pour objet l'amélioration du sort des populations souffrantes. Je me suis mis en relation avec les hommes qui s'occupent le mieux et le plus des divers moyens de charité mis en œuvre : association, écoles, asiles, crèches, ouvroirs, industrie agricole.

Sans esprit d'opposition systématique, j'ai accueilli toutes les améliorations qui ont été proposées. J'ai même excité et poussé le pouvoir à entrer dans toutes celles dont les besoins se font sentir. C'est dans la conférence agricole dont je faisais partie, que la question du sel a été élevée dès avant d'arriver à la Chambre. Toutes les questions économiques dans leurs relations avec l'agriculture y ont été discutées : le reboisement des montagnes, la question des chemins de fer dans leurs rapports avec l'agriculture, les biens communaux, l'extinction de la mendicité, l'instruction agricole.

Dans l'ordre des idées économiques, je crois que l'on peut arriver à d'immenses résultats, qui peuvent dominer et commander la politique elle-même au profit de tous; que tant d'abus qui nous pressent auraient un terme certain si, par une étude persévérante, une action régulière, pacifique, légale et incessante, on en demandait la suppression ou la réforme. Notre législation et notre constitution nous en offriraient certainement les moyens, si l'application en était poursuivie avec ensemble, assiduité et courage. Près de nous, chez un peuple voisin, en Angleterre, un pareil exemple vient d'être donné dans toute sa puissance. Quelques classes de la société, armées de toutes les forces des souvenirs, de la possession, de la domination, pesaient sur les autres parties de la société par d'immenses privilèges et par une législation qui leur permettait de mesurer en quelque sorte le prix et les conditions de la subsistance des autres classes. Quelques hommes de cœur et de dévouement se sont ligués pour rétablir les droits envers et contre tous. Pour premier gage de leur succès, ils ont obtenu l'abolition de la loi sur les céréales, et s'ils se reposent en ce moment, on peut déjà affirmer qu'aucune force désormais, en Angleterre, ne pourra maintenir les abus que la ligue voudra attaquer et abattre avec sa puissance irrésistible. Ce redressement légal et pacifique d'un attentat porté aux droits de l'humanité constitue un fait nouveau d'une immense portée comme résultat et comme exemple, et place les hommes qui en ont conçu le projet et poursuivi l'accomplissement parmi ceux qui, au-dessus des nationalités, appartiennent à l'humanité entière par leurs principes libérateurs et pacifiques. Cet exemple ne peut être perdu pour personne et commande dans cet ordre d'idées les études les plus sérieuses.

L'examen le plus attentif me conduit chaque jour davantage à cette pensée, que la guerre, si elle est le plus souvent une œuvre de colère ou d'ambition pour quelques hommes, constitue pour les peuples le mésentendu le plus funeste et le plus inintelligent de leurs vrais intérêts. Dans les faits actuels, la paix fait progresser et élaborer, sur toute la surface de l'Europe, nos idées de liberté, d'affranchissement social, de civilisation, nous rend sympathiques les peuples qui veulent s'en rapprocher, et réduit à l'état de rêve impuissant les projets hostiles que les cours pourraient former contre la révolution de juillet. Ce que je reproche au gouvernement n'est donc pas l'état de paix dont nous jouissons; ce que je lui reproche, c'est de ne pas commander et honorer parmi nous ce qui constitue à toutes les époques l'honneur, la dignité humaine dans ses races exploitées.

Au moment où la misère des populations belges est signalée de toutes parts, nous n'avons pu lire sans étonnement : Qu'un peuple est florissant et redoutable en raison directe du développement de son industrie.

Mais, allons plus loin, et voyons ce qui se passe en Angleterre, le pays par excellence de la production, et par conséquent du progrès social, suivant les idées de notre adversaire.

Tous les jours nous y voyons s'augmenter le nombre des prolétaires vivant dans la souffrance physique et dans l'abjection morale; nus, ignorants, affamés devant une aristocratie possédant tous les instruments de travail, les capitaux et la terre, il a fallu que la misère fût portée aux plus affreux excès pour qu'on y modifiât la loi sur les céréales. Des masses dégenillées, aussi déshéritées que les esclaves de toute dignité humaine, arrachent à l'aristocratie insolente et peureuse des salons la taxe des pauvres, place si honteuse d'un pays de travail. Voilà l'état social d'au delà du détroit. Et pourtant l'Angleterre est la fabrique de l'univers.

L'Irlande, après trois siècles d'oppression, est encore courbée sous le joug des lois d'exception les plus odieuses; cessez donc de nous présenter l'Angleterre comme un modèle pour la France. Est-il, au contraire, une nation qui ait jamais mieux prouvé la vérité de ces mots de Montesquieu : « Les peuples les plus heureux et les plus puissants ne sont pas ceux où l'on voit de grandes fortunes entourées d'une multitude misérable, mais ceux où l'aisance est la plus répandue, où chacun peut contribuer de son bien et de sa personne au service de l'État. »

Sans doute, les questions spéciales doivent être discutées par des hommes qui les connaissent, c'est le lot des chambres de commerce et des conseils de manufactures. Si les grandes questions économiques ne sont pas résolues à la chambres des députés comme il convient à l'intérêt du pays, c'est qu'elles sont mal élaborées par les chambres de commerce, aujourd'hui composées par faveur de gros bonnets, qui travaillent dans leur intérêt particulier, souvent au détriment des masses. Que l'élection soit le principe de la composition des chambres de commerce, et elles deviendront une véritable représentation des travailleurs, elles fourniront aux députés de la nation les vrais éléments de bonnes lois.

Mais que les tisserands, les filateurs n'aient pas l'impudence de mettre les convenances de leurs métiers au-dessus des grands intérêts de l'humanité, qu'ils ne disent pas que tout le problème social consiste à développer la production, qu'ils ne mettent pas la question douanière en opposition avec la sainte cause de l'égalité et de la fraternité humaines; qu'ils se rappellent l'anathème du Christ chassant les marchands du Temple.

Nous avons vu ce que savent faire pour l'avenir de l'humanité certains hommes d'industrie : M. Mimerel, candidat conservateur à Lille, n'a-t-il pas usé de tout son crédit auprès du pouvoir pour priver la population ouvrière de Roubaix des heureuses conséquences de la loi sur le travail des enfants dans les manufactures!

Le manége de la rue Duphot contenait ce soir mille ou douze cents électeurs du 1er arrondissement, réunis sur la convocation du comité de l'opposition. Il faut renoncer à peindre l'effroyable tumulte de cette assemblée. Sans doute plus d'un électeur a cru servir la cause de la conservation en s'efforçant de rendre la séance impossible. Mais, il après avoir complètement manqué à sa fonction, le bureau a manqué à l'assemblée, et en pouvant conduire la séance, il s'est décidé à la lever avant qu'aucun électeur eût donné le signal du départ.

Si M. de Lamoricière doutant, se refusant, comme il l'a dit avec fermeté, à recevoir un mandat impératif, tient pourtant à faire connaître nettement son opinion sur les faits qui n'ont pu être éclaircis ce soir, il peut encore faire parvenir une circulaire aux électeurs. Le comité de l'opposition conseillera-t-il au candidat un moyen aussi conforme au caractère de loyauté du général? Nous ne savons; malgré les fautes qui ont été commises, nous espérons encore que l'honorable général sortira victorieux de l'épreuve; mais, le cas échéant, il ne devra pas en trop reporter l'honneur à ses amis.

Les travailleurs et les salaires.

Un profond découragement s'est emparé de la majeure partie des ouvriers de Caen, dit l'*Intérêt public*, journal légitimiste de cette ville. Les charpentiers, les couvreurs, les plâtriers, les maçons et les menuisiers, désespérés de ne pouvoir suffire même aux premiers besoins de leurs familles, ont demandé aux maîtres-ouvriers une augmentation de 50 c. sur le prix actuel de leur journée.

L'état de menuisier est celui de ces corps de métiers dont les ouvriers sont en plus grand nombre domiciliés dans notre ville.

Or, un ouvrier menuisier travaille douze heures par jour et gagne 2 fr. D'après le tableau que nous allons soumettre à l'opinion publique, on verra clairement que cette somme lui est insuffisante pour vivre de la plus étroite économie. — Une famille d'ouvrier, composée de quatre personnes, dépensera au moins — par semaine :

12 kilog. de pain.	4 fr.	00 c.
1 kil. de bœuf, à 45 c. le demi-kil.	»	90
4 litres petite boisson par jour, à 25 c. le double litre.	3	50
1/2 kil. beurre.	1	00
Bois.	1	25
Savon, chandelle, sel, poivre, huile, lait et farine pour ses enfants.	1	50
Total.	12	15

Or, l'ouvrier menuisier ne reçoit que 12 fr.; il ne lui reste donc rien pour payer son loyer, rien pour ajouter quoi que ce soit à ses deux livres de bœuf, dans ses huit jours; rien pour acheter le moindre légume, rien enfin pour son entretien. L'ouvrier intelligent et laborieux ne peut subir une telle position, et une augmentation de 50 c. par jour serait à peine suffisante pour la lui rendre supportable.

Veut-on savoir maintenant comment l'ouvrier compense cette insuffisance de salaire? Par des privations.

L'artisan qui travaille de force, restreint sa boisson et n'achète point de viande, de sorte que les légumes les plus communs forment sa seule nourriture. Souvent même quand, à moitié de la semaine, il voit la somme de sa dépense égaler la somme du peu qu'il doit gagner, il est réduit à manger son pain sec et à boire de l'eau pure, condition pire encore que la condition même du forçat.

Que l'on envisage la position d'une jeune femme allaitant un enfant et obligée de vivre de cette existence misérable, sans que son mari, fort et courageux, puisse trouver dans son labeur des ressources suffisantes pour la soutenir; il sera impossible de n'être pas ému d'une

---

avant d'avoir tout dit, M. Pecksniff eut recours à plusieurs expédients ingénieux. Il mit en œuvre toutes sortes de petites ruses délicates, propres à réveiller l'attention. Il se servit des rafraîchissements placés devant lui, avec une aimable vivacité, heurta tasses et soucoupes, aiguisa le couteau, laissa tomber le pain, toussa, éternua, le tout en pure perte : M. Jonas revint sans qu'Antoine eût rouvert la bouche.

— Eh bien! mon père dort encore, cria-t-il, comme il accrochait son chapeau et jetait un coup d'œil sur le vieillard. Ah! et, de plus, il ronfle. Écoutez-le seulement.

— Il ronfle bien fort, fit observer M. Pecksniff.

— Fort! répéta Jonas, je vous en réponds; vous pouvez vous en rapporter à lui; d'habitude, il ronfle pour six.

— Savez-vous, monsieur Jonas, dit Pecksniff, que votre père — je ne voudrais pas vous effrayer — mais je trouve qu'il baisse furieusement!

— Vous trouvez? répliqua Jonas avec un hochement de tête, qui exprimait la profondeur de ses observations filiales. Ah bah! vous ne vous doutez pas à quel point il est coriace. Il ne branle pas encore au manche, allez!

— Je vous assure que j'ai été frappé du changement de sa figure et de ses manières, dit M. Pecksniff.

— Est-ce là tout ce que vous savez de plus neuf? demanda M. Jonas, s'asseyant d'un air assommé. Je vous dis que, de sa vie, il n'a été mieux! Et chez vous, comment va-t-on? Comment se porte Charité?

— Florissante, monsieur Jonas, florissante.

— Et l'*autre*, comment va-t-elle?

— Ma cadette? toujours jeune, toujours un peu évaporée, dit M. Pecksniff plongé dans une tendre rêverie. Elle va bien, fort bien, voltigeant de la chambre au salon, monsieur Jonas, comme une folâtre abeille; léger papillon, effleurant tout, de la colonne au pilastre; aspirant sa becquée dans notre vin de groseilles, comme l'oiseau-mouche. Ah! que n'est-elle un peu moins étourdie! que ne peut-elle emprunter quelques-unes des solides qualités de sa sœur aînée, mon jeune ami!

— Est-elle donc si étourdie? demanda Jonas.

— Couci-couci, dit M. Pecksniff avec émotion. Je ne veux pas être juge trop sévère de mon enfant; à côté de sa sœur, Cherry, oui, elle pourrait sembler un peu légère... Mais quel étrange bruit est-ce là, Monsieur Jonas?

— Quelque chose qui se détraque dans la sonnerie, je suppose, dit Jonas en regardant la pendule. Ainsi, c'est l'autre qui est votre favorite, hein?

Le tendre père allait répondre, et avait déjà appelé sur ses traits l'expression de la plus profonde sensibilité, quand le son qui l'avait frappé se fit entendre de nouveau.

— Sur ma parole, monsieur Jonas, vous avez une bien étrange pendule!

Étrange, en effet, si elle eût produit le son qui les fit tressaillir; mais ce bruit effrayant venait d'un autre rouage en train de se détraquer pour toujours. Un cri terrible, que les habitudes silencieuses du vieux Chuffey rendaient cent fois plus formidable, fit retentir la maison de la cave au grenier : Jonas et Pecksniff se retournèrent; Antoine Chuzzlewitt gisait étendu sur le plancher; le vieux commis s'était laissé glisser à genoux près de lui.

Tombé de sa chaise sous le coup d'une attaque, Antoine haletant, luttait pour chaque souffle d'air, et ses veines, ses artères gonflées, ses nerfs tendus, ses muscles retirés tressaillaient comme pour témoigner de son grand âge, et protester contre toute chance de guérison. C'était chose horrible à voir que l'effort désespéré du principe de vie, enfermé dans ce corps débile, cherchant à briser sa prison, à prendre son essor! Voir un jeune homme dans la plénitude de sa vigueur, se débattre ainsi avec l'énergie du désespoir, eût été un aspect terrible; mais ce corps usé, décrépit, tout à coup doué d'une puissance surnaturelle, donnant un démenti à son apparente faiblesse, par chaque convulsion de ses membres et de ses jointures, c'était un hideux spectacle!

Ils le relevèrent; on courut en toute hâte chercher un chirurgien, qui saigna le malade et ordonna quelques remèdes; la crise fut si longue qu'il était passé minuit quand on put le porter sur son lit, plus calme, mais complétement épuisé et sans connaissance.

— Ne vous en allez pas! murmura Jonas, approchant ses lèvres terreuses de l'oreille de Pecksniff. C'est une chance que vous vous soyez trouvé là! On n'aurait pas manqué de s'en prendre à moi!

— A vous! se récria M. Pecksniff.

— Le monde est si méchant! répliqua-t-il; il essuya sa face luisante et blême. On dit tant de choses! Quelle mine a-t-il à présent?

M. Pecksniff secoua la tête.

— J'avais coutume de plaisanter quelquefois, vous savez? mais je... je n'ai jamais souhaité sa mort. Le croyez-vous bien mal?

— Vous avez entendu ce qu'en dit le docteur? reprit M. Pecksniff.

— Ah! mais n'a-t-il pas pu exagérer le mal, pour se faire mieux payer en cas de guérison? dit Jonas. En tous cas, ne vous en allez pas, Pecksniff. Au point où nous en sommes, je ne voudrais pas rester ici sans témoin, non pas pour mille louis!

Chuffey n'entendait pas, ne parlait pas; assis au chevet du lit, il demeurait immobile; parfois il penchait la tête au-dessus de l'oreiller, comme pour écouter. C'était tout. Seulement, au profond de la nuit, M. Pecksniff, qui s'était assoupi, s'éveilla en sursaut, avec l'impression vague de l'avoir entendu prier, et mêler d'une façon étrange des chiffres à ses incohérentes prières.

Jonas veilla aussi toute cette longue nuit, mais à une place où son père n'aurait pu l'apercevoir s'il eût repris connaissance. Caché pour ainsi dire derrière le rideau, il lisait dans les yeux de M. Pecksniff l'état du moribond.

Lui, le grossier tyran, qui avait si longtemps fait la loi au logis, avait peur à présent de bouger : il tremblait tellement, que son ombre vacillait sur le mur.

Il faisait grand jour, un jour lumineux, éclatant, lorsque, laissant au vieux Chuffey le soin de garder le malade, ils descendirent déjeûner. Les gens passaient et repassaient dans la rue; les portes et les fenêtres s'ouvraient. Les filous et les mendiants se rendaient à leurs postes. Les ouvriers commençaient leur journée; les marchands étalaient leurs marchandises; les constables et les hommes de police faisaient le guet. Toute créature vivante, chacune en sa sphère, se démenait aussi fort pour vivre, que le vieillard malade luttait pour ne pas mourir, retenant chaque grain de sable au fond du sablier presque vide, avec autant d'acharnement que s'il se fût agi d'un empire.

— En cas de malheur, Pecksniff, dit Jonas, promettez-moi de rester jusqu'à ce que tout soit fini. Vous verrez si je fais bien les choses.

— Je sais que vous ferez tout ce qu'il sera convenable de faire, monsieur Jonas.

— Oui, oui, mais je ne veux pas qu'on en doute. Je ne veux pas que personne ait le droit de dire une syllabe contre moi. Les gens ne demandent qu'à parler. Comme s'il n'était pas assez vieux, ou que j'eusse, moi, le secret de le tenir en vie!

M. Pecksniff promit de rester, pour peu que les circonstances le rendissent nécessaire à son estimable ami. Ils terminaient leur repas en silence, lorsque Jonas poussa un cri d'effroi, et recula d'horreur. Une apparition terrible s'était tout à coup dressée devant lui, et lui glaçait le sang.

Le vieil Antoine, vêtu comme de coutume, était là, debout près de la table, soutenu par Chuffey, son unique ami. Sur son visage livide, sur ses mains osseuses, dans ses yeux vitreux, un mot se lisait, tracé par le doigt de l'Eternel et jusques dans les gouttes de sueur froide qui perlaient sur son front; ce mot était : *mort!*

Il leur parla : — c'était sa voix d'autrefois, mais aigre, creuse, comme le son que rend un crâne vide. Ce qu'il eût voulu dire..... Dieu le sait! il semblait prononcer des paroles, mais elles étaient de celles que jamais homme n'entendit. Il y avait un indicible effroi à voir ce squelette debout, marmottant un langage inconnu sur cette terre.

— Il va mieux, dit Chuffey, beaucoup mieux, à présent. Laissez-le s'asseoir dans son fauteuil, et il se trouvera bien. Je lui ai dit de ne pas s'inquiéter. Encore hier je le lui disais... Ce ne sera rien... rien du tout!

Ils le mirent dans son fauteuil et le roulèrent près de la fenêtre; ils ouvrirent la porte et l'exposèrent au frais courant de l'air matinal. Mais tout l'air d'ici-bas, tous les vents qui ont jamais soufflé entre ciel et terre, n'auraient pu lui infuser une vie nouvelle.

Plongez-le jusqu'à la gorge dans des monceaux de pièces d'or, ses doigts raidis ne se refermeront plus sur une seule!

(*La suite à demain.*)

ne. Si le nouveau ministère était animé de quelque vitalité, si l'on pouvait supposer que les divers partis qui déchirent le Portugal n'entraveront pas sa marche dès les premiers pas, et qu'il pourra accomplir les réformes que demande le parti septembriste, nous nous réjouirions de cette révolution ministérielle. Quelques jours avant la formation de ce cabinet le journal la *Révolution de septembre* formulait, au nom de son parti, un programme empreint d'idées larges et libérales.

Ce programme pose d'abord 1° la nécessité d'une bonne loi électorale propre à empêcher les fraudes, les violences de tous genres, la non-intervention du gouvernement dans les élections, la liberté laissée aux électeurs et aux candidats de discuter librement une sanction pénale dans le cas de fraudes patentes, l'élection directe, l'abolition du cens d'éligibilité qui restreint la liberté des électeurs, etc., et par suite une réforme de la charte que régit encore le Portugal, bien qu'une révolution l'ait abrogée;

2° La régularisation du système financier, la responsabilité réelle des fonctionnaires, l'incompatibilité des fonctions de député avec certaines places dans les finances;

3° Une réforme du système administratif, qui remplace la routine par la règle et confère les fonctions, non à ceux qui n'ont à faire valoir pour titres que les rhumatismes de soldats usés, la goutte de magistrats qui ont siégé trop longtemps; quelque brevet d'aristocrate de village, d'habile courtier d'élections, ou enfin des relations de parenté avec tel ou tel grand personnage; mais un système qui accorde les emplois publics au concours et après des examens subis au sortir d'écoles publiques de droit administratif.

Le journal septembriste demande de plus l'uniformité dans la jurisprudence des tribunaux administratifs, l'organisation d'une administration municipale et départementale, dont l'action concoure avec l'administration centrale, aujourd'hui trop surchargée, à l'amélioration du sol et à la civilisation du pays. Ces administrations auraient mission de faire une vaste statistique de toutes les forces et de tous les besoins du Portugal.

La constitution d'un tel pouvoir centralisé, mais ayant ses agents partout, du gouvernement à la paroisse, du district à la municipalité, disposant de l'école et du journal, permettrait de répandre rapidement l'instruction et le bien-être dans tous les rangs de la population et de remplacer, dans l'expédition des affaires, la lenteur bureaucratique par une action puissante, efficace et prompte.

Il serait nécessaire, ajoute ce journal, de réorganiser sur un même plan l'enseignement public; de refaire les lois et règlements sur cette matière, tombés en désuétude ou restés impuissants, de doter largement l'instruction primaire et l'instruction secondaire, de créer des chaires nouvelles ou de remplir celles qui sont sans emploi, de manière à distribuer à bas prix l'instruction littéraire et l'instruction professionnelle.

Il paraît, du reste, que les avocats pullulent aussi bien sur les bords du Tage que sur les rives de la Seine; car le journal septembriste voudrait qu'on entravât indirectement la tendance qui porte les jeunes gens vers les études juridiques.

Si les études sont abandonnées en Portugal, l'industrie est également en souffrance; une des causes principales de ce malaise, c'est l'influence de l'Angleterre qui s'est emparée de tout le commerce; le journal portugais en signale d'autres, la difficulté des communications, l'absence des capitaux, les obstacles au transit. Il demande donc que les intérêts économiques et sociaux aient leur représentation dans le parlement, dominé trop exclusivement jusqu'ici par les intérêts politiques. Les trois grandes industries qui nourrissent et enrichissent le pays, ont tour droit à la protection du gouvernement; il serait donc urgent de protéger le travail national contre la soif de lucre de quelques spéculateurs usuriers, de régler le prix des marchandises et de mettre un terme à une concurrence ruineuse pour les forces productrices de la nation.

L'intérêt de l'agriculture, des finances et des progrès matériels qui restent à accomplir, exige la liberté du sol sans préjudice des droits acquis; des modifications importantes doivent donc être apportées; sous ce rapport, aux règlements actuels, qui éloignent les capitaux de l'agriculture; il ne serait pas moins nécessaire de faire une loi sur les conventions relatives à la culture, et de créer une bonne police champêtre. L'instruction publique, la viabilité, le commerce, l'agriculture, les intérêts manufacturiers réclament évidemment des soins trop divers, des connaissances trop multipliées pour continuer d'être confiés au même ministre.

La jurisprudence criminelle exige également une réforme; beaucoup de jugements, quoique rendus conformément aux lois, ne peuvent être exécutés parce qu'ils sont impossibles; le code criminel aurait besoin d'être refondu en totalité.

Les procès traînent en longueur; une loi devrait exiger qu'ils ne pussent durer au delà de six mois; la compétence du jury devrait être considérablement étendue et s'appliquer aux délits politiques. Le code civil est également surchargé de vieilles prescriptions de chicane et de minuties dont il faudrait le débarrasser.

Un code militaire ne serait pas moins nécessaire qu'un code civil; il embrasserait les peines et les récompenses; une triple éducation devrait être donnée aux soldats, l'éducation technique, l'éducation constitutionnelle et l'éducation scientifique et vulgaire. Avant tout, il faudrait faire une loi de recrutement qui mît un terme aux engagements surpris, et fît peser l'impôt du sang également sur toute la nation.

Enfin, la législation militaire devrait être complétée par l'organisation d'une garde nationale que le gouvernement n'aurait pouvoir de dissoudre que dans des cas tout à fait exceptionnels. Le ministère Palmella avait déjà commencé à faire droit à ce besoin.

Quant aux colonies, il faudrait ou les abandonner tout à fait, ou y lorsque, après avoir achevé son œuvre de destruction, elle sent le besoin d'organiser.

Ce programme est fait à un point de vue élevé, et il comprend à peu près toutes les réformes urgentes dans l'état actuel du Portugal; on remarquera que si, dans certains points, il est en arrière de notre constitution sociale, il devance sur beaucoup d'autres les plans de nos hommes d'opposition. Modéré dans toutes ses parties, il ménage les transitions et n'a aucun caractère d'exagération; mais il est peu probable cependant qu'il soit appliqué, bien que le parti qui l'a fait ait aujourd'hui le pouvoir entre les mains. Il faudrait pour cela une force dont le nouveau cabinet ne semble pas armé. Le parti de la cour, d'ailleurs, a été obligé de subir le ministère Palmella, mais il lui garde rancune d'avoir renversé Costa-Cabral; et il n'est sorte de moyens qu'il n'emploie pour lui créer des embarras et le discréditer dans l'opinion. Les miguélistes ou absolutistes, l'attaquent de leur côté en ne lui ménageant ni les injures, ni les sourdes menées, ni même les attaques violentes et les révoltes à main armée, et le parti modéré ou conservateur se rit des embarras de ceux qu'il appelle des démagogues. L'action du nouveau ministère serait donc probablement paralysée avant qu'il ait pu accomplir les réformes qu'il annonce, lors même que ces promesses ne seraient pas une de ces tactiques à l'aide desquelles les partis vaincus cherchent à se préparer la victoire.

Ce n'est qu'indirectement que nous connaissons le personnel du nouveau cabinet; nous ne pouvons savoir l'accueil qu'il a reçu du public, les journaux de Lisbonne ne nous étant pas encore parvenus.

ATTENTAT A LA VIE DU ROI.

DÉTAILS SUR JOSEPH HENRI.

La *Patrie* donne ce soir les détails suivants :

L'orchestre jouait la *Marseillaise*, par laquelle débutent toujours les concerts des fêtes de juillet. Le roi, tout à coup, fut aperçu indiquant énergiquement de la main un des côtés du jardin. Il y avait là, comme partout, beaucoup de monde. Au même instant, une détonation avait retenti. Le bruit n'avait dû s'en faire entendre que dans un cercle très restreint.

Un homme venait de tirer sur le roi, et c'était cet homme que S. M. indiquait.

Le sergent-de-ville Legros et un tambour-major de la ligne s'emparèrent de l'assassin. Il avait dans chaque main un pistolet. Ces pistolets sont de fort petite dimension et à un seul coup. On dit que l'assassin les avait déchargés simultanément, des deux mains, dans la direction du roi.

Ainsi que le roi, la reine avait vu le coup partir. La reine s'était à l'instant même précipitée dans les bras du roi.

Sa Majesté est restée impassiblement au balcon, et a donné l'ordre que rien ne fût interrompu dans la fête. Le concert a donc continué.

Instruite bientôt que la vie du roi venait d'être encore une fois menacée, la foule a fait entendre de nouvelles acclamations, qui se sont prolongées pendant plusieurs minutes.

Prévenus tout aussitôt, M. le garde des sceaux, M. le procureur du roi, M. de Saint-Didier, juge d'instruction, et M. Bresson, avocat-général, sont arrivés. Aux questions qui lui ont été faites, l'assassin paraît avoir répondu qu'il n'avait pas de complices et que, las de la vie, il avait voulu en finir par un grand crime; n'ayant pas le courage de se tuer, il aurait voulu qu'on le tuât!

Peu d'instants après, une perquisition a été faite au domicile de Henri. On y a trouvé des manuscrits émanés de lui et qui peuvent prouver que ses idées ne sont pas toujours bien nettes et bien saines.

On raconte qu'il y dix-huit ans, marié à une jeune femme, il la prit en flagrant délit d'adultère, et que le chagrin qu'il en éprouva lui causa une certaine aliénation d'esprit dont il n'a jamais été parfaitement guéri. Cette femme, que le bruit public, en effet, dit coupable, est morte il y a un an. Il vivait séparé d'elle depuis sa faute (avec une jeune personne, suivant le *Moniteur Parisien*, mais son intérieur n'était pas heureux).

Henri a eu de son mariage deux enfants, deux fils : l'un est militaire et sert maintenant en Afrique; l'autre a vingt-et-un ans et travaillait avec son père.

Dans sa fabrique d'objets d'acier poli, Henri occupait une vingtaine d'ouvriers. Son loyer est de 3 000 fr. Il est probable qu'il est électeur. Il est caporal de la 4e compagnie du 1er bataillon de la 7e légion de la garde nationale de Paris. Il avait demandé et obtenu ce grade pour se dispenser de factions, qui le rendaient quelquefois malade. Ce grade de caporal lui a été conféré dans trois élections successives.

Henri est un homme petit et grêle; il a moins de cinq pieds. Sa figure est sombre, et il avait toujours l'air soucieux et préoccupé. Il est vrai que ses affaires commerciales sont en fort mauvais état. Il eût été obligé, dit-on, de déposer son bilan avant un mois.

La politique ne paraît pas avoir été la grande occupation de Henri. Il en causait fort peu et lisait peu les journaux. C'est par un journal qu'il a connu les débats du procès du régicide Lecomte. Il traita Lecomte de misérable, et dit qu'il ne pouvait concevoir qu'on tentât de tuer le roi. Il avait pour le roi les paroles les plus respectueuses.

Du reste, son caractère paraissait fort doux. S'il ne concevait pas qu'on pût attenter à la vie du roi, il ne concevait pas non plus qu'on pût attenter à la vie d'un homme. Quelquefois, et dans les environs de Paris, il avait chassé. Sa chasse se bornait à peu près aux moineaux francs. S'il lui arrivait d'en tuer un, il en parlait plusieurs jours, en disant qu'il avait versé le sang : c'était un regret pour lui. Ceux à qui il tenait ce langage voyaient là un des signes de son dérangement ou de sa faiblesse d'esprit.

Henri est sorti de chez lui hier, à six heures et demie du *soir*, c'est-à-dire une heure à peine avant le crime. Rien d'extraordinaire n'a été remarqué dans sa démarche ni sur sa figure. En sortant, il a donné, avec une grande manifestation de pitié, une pièce de dix sous à un pauvre musicien qui râclait du violon dans la cour. Cette générosité a étonné ceux qui en étaient témoins. Henri avait sur lui 140 fr. en or qu'on a saisis.

Du 30 juin au 1er juillet, il montait la garde aux Tuileries. Il a déclaré, dans l'interrogatoire qu'il a subi, que ce jour-là il avait [illegible] ses deux pistolets, et qu'il s'en était armé avec l'intention d'en faire usage contre la personne du roi. S'il n'a pas réalisé cette intention [illegible]



ditieux.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — Les électeurs censitaires des quatorze collèges de la Seine, appelés à procéder, le 1er août prochain, à la nomination des députés, sont invités de nouveau à aller retirer leurs cartes, qui sont déposées depuis le 26 courant à la mairie de l'arrondissement où ils exercent leurs droits politiques.

— Une ordonnance royale du 24 juillet prononce la libération de 120 esclaves, savoir : 4 à la Martinique, 22 à la Guadeloupe, 63 à la Guyane française, 37 à Bourbon. Ces esclaves faisaient partie de ceux qui dépendent du domaine colonial et que le gouvernement a pris vis-à-vis des chambres l'engagement de libérer.

— A partir du 1er août, la malle-poste de Paris à Lille partira de Paris par le chemin de fer, à sept heures du soir, et passera à Amiens à onze heures. Le retour se fera par la même voie. La malle-poste partira de Lille à dix heures du soir, passera à Amiens vers une heure du matin et arrivera à Paris à cinq heures et demie.

— Hier, à minuit, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Chevalier marquait 23° 2|10e au-dessus de zéro; aujourd'hui, à six heures du matin, 19° 8|10e; à midi, 29° 4|10e; à deux heures, 31.

— Quatre demoiselles fort élégantes, et menant joyeuse vie, vinrent il y a quelque temps habiter La Chapelle Saint-Denis, en ayant soin de choisir un appartement situé sur l'extrême frontière de Paris.

Ces dames, en effet, y faisaient de fréquents voyages pour leurs affaires, et dans les moments qu'elles pouvaient consacrer aux loisirs, on était sûr de les rencontrer au nouveau Tivoli du Château-Rouge, qui est peu distant de leur demeure, et dont elles étaient des habituées les plus assidues.

Ce genre d'existence fit faire des réflexions à M. Winter, commissaire de La Chapelle; il voulut voir de près ses fringantes administrées, et un beau matin il alla leur rendre visite en bon voisin. Sa présence jeta quelque perturbation parmi les quatre demoiselles; il les engagea à se remettre, et tout en causant il leur demanda d'où provenait une grande quantité d'étoffes en pièces de toute nature, de foulards, de robes neuves confectionnées, qui donnaient à leur appartement l'apparence d'un magasin de nouveautés.

Cette question était bien simple, et il n'y avait [illegible] d'y répondre; mais en se pressant trop, deux des demoiselles s'écrièrent à la fois, l'une, on nous les a donnés; l'autre, nous les avons achetés!

Cette double explication était une maladresse, et pour la réparer, une troisième demoiselle, plus expérimentée, ajouta : Il y a des objets que nous avons achetés, et d'autres dont on nous a fait cadeau. Mais on ne déroute pas ainsi un commissaire de police, et M. Winter, sans paraître s'émouvoir le moins du monde, répliqua aux jeunes personnes : Vous me ferez connaître ceux qui vous ont donné ces marchandises et les endroits où vous en avez fait l'acquisition et tout sera dit. Mais en attendant je vais visiter les armoires et les meubles.

Dans cette perquisition, le commissaire découvrit encore d'autres objets de même espèce, plus une énorme liasse de reconnaissances du Mont-de-Piété.

Bref, à force de questionner, il obtint d'abord des demi-aveux, et finit par savoir qu'il avait sous la main une bande de voleuses qui depuis assez longtemps infestait les magasins de nouveautés de Paris, où avec une adresse consommée, elles parvenaient, en ayant l'air d'acheter, à dérober quelque objet à leur convenance.

La plupart des commis, qui d'ailleurs reconnaissaient en elles des danseuses du Château-Rouge, étaient sans défiance à leur égard, et c'est ainsi qu'entre des propros galants un coupon de soie ou une pièce de foulards disparaissaient. Les magasins de Notre-Dame-de-Lorette, ceux de Saint-Magloire et de la Dame-Blanche ont été principalement exploités de cette manière.

Nos quatre élégantes ont été envoyées au dépôt de la préfecture, à la disposition du parquet.

VARIÉTÉS.

Au moment où toute la France s'occupe du nouvel attentat commis sur la personne du roi, il nous paraît opportun d'appeler l'attention des esprits sérieux sur l'impuissance de la répression pour prévenir le retour de pareils crimes.

DU PRINCIPE RÉPRESSIF DANS LES RELATIONS HUMAINES.

Toutes les émotions que l'homme peut éprouver, soit comme être physique, soit comme être intellectuel et affectif, se classent en deux grandes catégories. L'une comprend les impressions du plaisir, du bonheur, de l'espérance; à l'autre se rapportent les impressions de la peine, de la crainte et du malheur. Entre ces deux termes, il n'est point de milieu : un objet, une pensée quelconque ne peuvent exercer une action sur notre âme, sans que cette action ne se présente immédiatement à nous, sous la forme d'un bien ou sous la forme d'un mal.

Nos impressions, soit qu'elles portent le caractère repoussant de la douleur, soit qu'elles laissent dans notre âme les traces vivifiantes de la joie, agissent comme puissant mobile sur nos déterminations; il suit de là qu'il existe deux modes distincts et fondamentaux, suivant lesquels l'homme peut agir sur son semblable, l'adulte diriger l'enfant, la société conduire l'individu.

Chacun de ces deux modes correspond à l'une des deux sortes d'émotions que nous avons indiquées : l'un se rapporte à la sensation de crainte et de souffrance; l'autre se lie directement aux émotions de l'espérance et du bonheur.

L'un, violent et redoutable, instrument de vengeance et de colère, fait entendre la menace et opère la contrainte; c'est le principe répressif.

L'autre est le principe d'attraction. Sympathique et affectueux, ministre d'amour, prodigue de bienfaits, il apparaît à toute créature vivante comme une émanation du Créateur, comme le mode d'action de Dieu, comme l'agent qui fait rayonner dans toutes les par-

exécute cessés d'être, aucun élément de légitimité.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce point; une thèse si évidente ne saurait, croyons-nous, trouver de contradicteur. Personne n'osera contester cette vérité, que l'attrait est préférable à la contrainte; que toute créature vivante a droit au bonheur dans les conditions que sa nature comporte, et qu'il vaut mieux conduire les hommes par la joie que par la douleur.

Aussi, nous ne nous proposons pas de démontrer la supériorité morale du principe d'attraction sur le principe répressif, et la nécessité pour l'homme de tendre sans cesse à remplacer en toutes choses celui-là; nous considérons cette double thèse comme incontestable. Mais nous essayerons de mettre en évidence quatre vérités, qui nous paraissent occuper une place importante dans le champ des idées philosophiques.

Premièrement, le principe répressif n'exerce qu'une action bornée et imparfaite. Quoiqu'il soit indispensable au maintien de l'ordre et de la justice dans les sociétés actuelles, cependant le nombre des infractions qui tombent sous son empire, n'est rien en comparaison de celles qu'il ne peut atteindre.

D'un autre côté, il a pour résultat d'engendrer ce que la théorie sociétaire appelle très justement le cercle vicieux, c'est-à-dire que les mêmes moyens par lesquels il prévient certains désordres, ont pour conséquence nécessaire des desordres d'une autre espèce.

En troisième lieu, ce principe est nécessaire à l'organisation sociale, telle que nous la montrent les temps passés et l'époque présente; mais rien ne prouve qu'il doive durer autant que le genre humain; rien ne prouve qu'il n'existe point de systèmes sociaux assez larges, assez simples, assez parfaits pour reposer entièrement sur le principe attractif.

Enfin, nous n'affirmons pas qu'on ait découvert, même en théorie, les moyens de se passer complètement de la répression; mais nous pensons qu'il existe dès à présent des moyens nombreux et applicables pour en diminuer la nécessité.

Et pour démontrer les propositions qui précèdent, nous examinerons l'action du principe répressif dans trois ordres essentiels des relations humaines, c'est-à-dire :

Dans la législation qui représente l'action exercée par la société sur l'individu :

Dans l'éducation, qui exprime l'action exercée par l'adulte sur l'enfant;

Dans l'organisation des travaux de tout genre, et des fonctions sociales de toute espèce, organisation qui comprend les rapports du supérieur avec l'inférieur.

Et dans chacun de ces trois ordres de faits, nous retrouverons la preuve de nos quatre propositions.

I. Nous avons dit en premier lieu : « Le nombre des faits que la » répression peut atteindre, est infiniment petit en comparaison » de ceux qui lui échappent, » et cela se manifeste avec la dernière évidence dans l'ordre de la législation. Comparons en effet les attentats qui tombent sous l'empire de la loi criminelle, avec ceux exactement identiques qui défient l'impuissance du législateur et du juge.

Le Code pénal reconnaît trois principales sortes de crimes ; l'attentat à la propriété, l'attentat aux mœurs, l'attentat à la personne et à la vie. Or, qui peut songer à mettre en comparaison les vols que la loi réprime, avec ceux qu'elle ne peut saisir? Nous ne parlons pas ici des faits qui seraient poursuivis, s'ils étaient connus; ces faits eux-mêmes, tout nombreux qu'ils puissent être, ne sont rien, pour la fréquence et pour la gravité, auprès de ceux qu'on ne peut songer à poursuivre, même lorsqu'on les connaît. Calculez le nombre immense d'attentats à la propriété, qui se commettent chaque jour, à toute heure, d'une manière fixe et régulière, par la grande majorité des populations ; — la fraude exercée dans presque toutes les transactions commerciales ou civiles ; les détournements en argent, en nature, commis par les gens de service; — les abus pécuniaires pratiqués dans tant de fonctions publiques ou privées; — les manœuvres de dol, qui entachent tant de contrats; — les sommes empruntées avec l'intention formelle de ne pas les rendre ; — les rétributions exorbitantes, les bénéfices léonins ; — les usures ; — les captations de testaments ; — les abus de confiance et les banqueroutes de toute espèce ; enfin ces grandes spoliations qui s'accomplissent à la suite des guerres civiles ou des guerres étrangères, et qui ont pour résultat de transporter à une classe les richesses d'une autre classe, à un peuple les biens d'un autre peuple.

Si l'imagination se représente un instant la masse énorme des faits qui appartiennent à ces diverses catégories, l'on comprendra sans peine que les quelques milliers de vols dénoncés annuellement aux tribunaux, forment une portion bien exiguë et bien mesquine de l'ensemble des infractions commises contre le droit de propriété.

Passons de cette sphère à celle des délits contre les mœurs. Nous le demandons à tout le monde, sur le nombre des adultères commis, combien en est-il qui soient connus? Et sur le nombre des adultères connus, combien en est-il que les tribunaux atteignent? Nous n'entrerons à cet égard dans aucun détail, et nous nous bornons à faire remarquer que la plus forte preuve de la fréquence de ce crime résulte de la pénalité légère dont il est l'objet. En effet, ce délit est éminemment anti-social; il blesse profondément la religion, la vérité et la justice; il agit comme un dissolvant sur la famille, cette base première de la société ; et s'il était rare, il serait classé certainement parmi les grands crimes, comme on l'a vu chez les anciens peuples. Mais, ce délit est tellement répandu, qu'il a dû être l'objet d'une répression très légère, et hors de proportion avec sa gravité.

s'exercent impunément par le plus fort sur le plus faible, par l'homme sur la femme, par les parents sur les enfants, par les enfants sur leurs vieux parents, sans autre raison que la force, sans autre cause que l'abrutissement, la colère ou l'orgueil de celui qui les fait éprouver!

Enfin, l'attentat suprême, le crime par excellence, l'homicide, défie, lui aussi, dans une foule de circonstances, tout l'arsenal législatif. Le meurtre des adultes n'est pas toujours puni; l'empoisonnement échappe bien souvent à la connaissance publique ; et deux crimes bien odieux, l'infanticide et l'avortement, y échappent presque toujours, l'avortement surtout qui se pratique, non pas à une époque avancée de la grossesse, mais dès l'instant même où l'on peut présumer qu'elle a lieu. Le moyen très simple à l'aide duquel l'avortement s'opère en pareil cas est employé très fréquemment dans les grandes villes ; et cependant c'est là l'homicide bien caractérisé, la destruction de l'être humain, un moment après que Dieu l'a fait éclore, et par la femme à qui Dieu confiait ce dépôt sacré!

Nous ne parlons pas de la guerre, parce que nous savons les objections qui pourraient nous être faites à cet égard; et cependant qu'est-ce que la guerre, si ce n'est le meurtre organisé, la destruction de l'homme par l'homme, sur la plus grande échelle possible? Aussi, sans méconnaître l'utilité relative de la guerre, les grandes choses qu'elle a souvent produites, et les services qu'elle a rendus à la cause de l'unité des peuples, nous devons faire remarquer qu'elle n'est encore après tout, pour atteindre à cet unité, qu'un moyen sanglant, imparfait, peu durable, et tout cela parce que le caractère en est essentiellement violent et répressif.

Nous croyons avoir démontré d'une manière satisfaisante ce que nous nommons l'insuffisance du principe de répression, dans le domaine de l'action législative. Toutefois, que l'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous ne voulons pas dire que la pénalité soit inutile; loin de là, nous la croyons indispensable dans les conditions actuelles de la vie sociale, et si l'action en était suspendue un seul jour, la société serait menacée. Seulement nous soutenons qu'elle est loin de suffire à tout; que les faits auxquels elle peut s'appliquer ne sont rien en comparaison de ceux qui lui échappent; enfin que pour arriver à faire disparaître du milieu des hommes les désordres contre lesquels la répression échoue, il faut interroger un principe supérieur à la répression même.

Passons maintenant à l'examen de l'action répressive dans l'ordre de l'éducation. Si cette action a un caractère insuffisant par rapport à la législation, qui ne s'occupe que des faits extérieurs, combien ce caractère ne sera-t-il pas plus saillant par rapport à l'éducation, qui a surtout pour objet le développement des sentiments et des facultés? On conçoit très bien que la crainte d'une souffrance ou d'un froissement quelconque empêche de se livrer à un acte déterminé; mais conçoit-on que cette crainte puisse, par son effet propre, créer dans l'âme un sentiment moral, dans le cœur une affection, dans l'esprit un ensemble d'idées? La crainte fait travailler, diront les pédants. Mais qui ne voit combien le travail, surtout le travail intellectuel, obtenu par la crainte, est sous tous les rapports inférieur à celui qui s'accomplit sous l'empire d'un penchant libre? Par la crainte, vous pouvez obtenir la présence matérielle de l'élève, imprimer un mouvement à ses membres; mais l'essor de l'intelligence, mais l'ardeur au travail, mais l'enthousiasme pour la science et le zèle pour l'étude, est-ce la crainte qui les donnera? C'est ici surtout que la méthode répressive manifeste une impuissance qui va jusqu'au ridicule ; là où il faut inspirer le goût et le plaisir du travail, elle crée le dégoût et l'ennui ; là où il faut unir par un lien noble et affectueux celui qui transmet le bienfait de l'enseignement et celui qui le reçoit, elle crée entre le maître et l'élève une barrière d'aversion réciproque: et tandis qu'il faut placer l'âme de l'enfant dans un état de parfait équilibre et d'heureuse disposition, elle y jette les inquiétudes qui la détournent du but à poursuivre, les appréhensions qui la troublent, les colères qui l'agitent et l'aigrissent.

Nous n'avons parlé que de l'éducation de l'intelligence; que serait-ce s'il fallait parler de celle du cœur? C'est là surtout que l'idée de la répression est absurde; car l'éducation du cœur se compose exclusivement de tendances affectueuses, de sentiments généreux; et comment obtenir l'affection, par la répression qui engendre la haine, les idées généreuses par la crainte, qui est le moins noble de tous les sentiments humains?

Tel est cependant le vice radical de tous les systèmes d'éducation pratiqués depuis le commencement du monde, et voilà pourquoi cette branche des connaissances humaines est certainement la plus arriérée de toutes. Cependant une étude attentive des instincts de l'enfance suffit pour révéler les ressorts nombreux et variés qui agissent sur elle d'une manière agréable et certaine, ressorts dont la connaissance forme la base de la véritable science de l'éducation. L'enfance est très portée au plaisir, à la variété, susceptible d'amitie, capable d'émulation et d'enthousiasme; l'action combinée de ces sentiments divers, dont la culture est à peu près inconnue aujourd'hui, formerait un mobile bien plus sûr et bien plus efficace que les moyens de contrainte mesquins, ridicules, souvent abusifs, que l'on est obligé d'employer, dans l'ignorance où l'on est d'un système plus raisonnable.

L'inconvénient que nous venons de signaler dans l'ordre de l'éducation, apparaît exactement identique dans l'ordre des travaux de toute espèce. Tant que le salaire sera le mode de rétribution adopté à peu près universellement pour les travaux agricoles, industriels, commerciaux, administratifs et domestiques; tant que le mode infiniment plus juste, plus rationnel, plus productif, de la

travail lui-même, suivant les forces, l'intelligence et la bonne volonté de ceux qui l'accomplissent. Or, là où le principe attractif fait défaut, l'intervention du principe répressif est nécessaire; d'où les réprimandes, les menaces, les retenues de salaire, les révocations d'emploi, et d'autres moyens de contrainte. Mais ces tristes moyens, tout indispensables qu'ils sont dans l'état actuel des choses, n'empêchent pas, ne peuvent empêcher l'énorme déperdition de richesses qui résulte pour les propriétaires des mauvaises dispositions des salariés : ce qui justifie pleinement notre assertion relative à l'insuffisance du principe répressif dans l'ordre de l'organisation du travail.

HIPP. DESTREM.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. P. à Nantes. — Nous nous chargerons volontiers de surveiller l'impression. Mais croyez-vous avoir meilleur marché à Paris qu'à Nantes?

M. B. à Genève. — Reçu les 100. Nous verrons avec plaisir M. F.

M. B. à Mulhouse. — Vos réclamations sont justes; mais il ne faudrait cependant pas renoncer pour autant.

M. C. à Bordeaux. — Reçu les 70. Merci.

M. S. à Strasbourg. — Reçu les 501,20. Nous examinerons et vous dirons si nous sommes d'accord.

M. S. à Auch. — Nous nous conformerons à vos instructions pour les abonnements et la R.

M. D. L. à Barèges. — Reçu, ami ; mais maintenant prolongez votre séjour et employez-le religieusement à..... ne rien faire.

M. B à Bourbonne. — Nous expédions.

M. L. à Périgueux. — Les trois abonnements pour M. B. sont pris. — Généralement et dans une certaine mesure, oui.

M. E. C. aux Brosses. — Reçu, ami. C'est bien. Mais il faut nous ramener votre sœur M. qui nous a plu, bien que nous l'ayons seulement entrevue.

M. D., auteur d'Araoz, en congé à Paris. — Veuillez nous envoyer votre adresse, ou bien, venez nous voir.

M. X. Y. à Rodez. — Merci, ami. — Reçu les 100. Il y a toujours pour vous une longue lettre sur le chantier. — Mais la fièvre électorale nous absorbe presqu'autant que vous, et ce n'est pas peu dire.

M. J. D. à G. — Reçu votre lettre, compliments et vœux de tout genre. Quel duel !

Marchés.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 27, 28 et 29 juillet. — Beurre (le kil.) En livres, 1,30 à 2,36. — En mottes Isigny, 1,90 à 4,00. — En mottes Gournay, 1,90 à 3,50. — Petit beurre, 1,34 à 1,82. — Beurre salé et fondu, 1,62 à 1,66.

OEufs (le mille). Du 27 juillet, 37 à 62. — Du 28 juillet, 41 65. — Du 29 juillet, 00 à 00.

fromages (la dizaine). — Brie, 10 à 30. — A la pie, 5 à 15.

Halle à la viande du 29 juillet. — 13234 kil. Bœuf, 1-35 1-10 0-80. — 12829 kil. Veau, 1-30 1-10 1-00. — 2221 kil. Mouton, 1-10 1-20 1-00. — En gros, 33040 kil. 1-36 1-28 1-20.

Marché Saint-Martin du 29 juillet. — Foin 1re qualité; 55 00 ; 2e 50 00; 3e 00 00 Paille de blé, 1re qualité, 28 31 ; 2e 26 27. — Paille de Seigle, 1re qualité 28,30 ; 2e 00 00.

Marché de la barrière d'Enfer, 29 juillet. — Foin, 1re, 55 à 00; 2e, 50; 3e 40. — Luzerne, 1re, 50. — Paille de blé, 1re, 30 à 32 ; 2e, 29.

Bourse du 30 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 40	83 45	83 35	83 35
— — fin courant	83 20	83 40	83 20	83 35
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 70	121 75	121 70	121 70
— — fin courant	121 70	121 73	121 70	121 73

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»		Banq. de Fr. dr cours	3153 50	
4 0/0 J. »	»	107 »»	O. V. de Par.	»	1370 »»
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	355 »»
—— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	» »»
B. du Trés.	»	» »/»	— Gann.....	»	1190 »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.
3 p. 0/0......	d. 50	»» »»	»» »»	——	»» »»	»» »»
5 p. 0/0......	d. 50	» »»	»»» »»	——	» »»	122 25

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	00 »/»	»» »/»	15 »/»	12 1/2
5 p. 0/0.....	00 »/»	»» »/»	32 1/2	35 »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM............. Der C.		100 1/2
Récép. Rotsch.	»	100 50	BELG. 2 1/2......	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	100 1/2
— — pass.	»	5 1/4	— do 1840....	»	101 7/8
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— do 1842....	»	» »/»
Dette intérieure	»	31 3/8	— Banque.....	»	940 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— do Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT.........	»	1225 »»
HAITI....	»	»» »/»	AUTRICHE......	»	397 50

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... » »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1265 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»»» »»
V. r. dr.	405 »»
— Ob. anc.	1040 »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Se.	» »»
— à Orléans	1273 »»
— à Rouen.	980 »»
R.-Havre..	700 »»
Avignon...	877 50
Str. à Bâle.	213 75
Paris-Str...	405 »»
Tours-Nant	500 »»
Orl.-Vierz.	510 »»
C. du Nord	706 25
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc..	395 »»
Boul. à Am.	» »»
Orl.-Bord.	547 50
Mont. à Tr.	» »
Paris-Lyon	506 75
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	6000 »»
Lin Maber.	» »»

MARCHANDISES.— HUILE de colza, disponible, 00-00 à 82; courant du mois et août 83,00; 4 derniers mois, à 87; 4 premiers 1847, 90.

LILLE.— Colza, 74 00 : lin, 00 ; cameline, 00. — Sans expéditions.

ESPRITS 3/6.— Montpellier disponible, courant du mois et jusqu'en octobre, 121; novembre et décembre 115; 4 premiers mois 1847, »»».

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, 93 fr. les 100 kil.

L'un des gérants: V. CANTAGREL.

Spectacles du 31 juillet.

7 h. »/» OPÉRA. — Guillaume Tell.
7 h. »/» FRANÇAIS. — Le Tyran, Mérope.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Zémir et Azor, le Postillon de Lonjumeau.
7 h. »/» VAUDEVILLE. — Oui ou non. Charlotte. Riche d'amour.
7 h. »/» VARIÉTÉS. — Tricorne, Sport et Turf, Baronne, Domestique, Bœuf.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Chacun chez soi, 4 Reines, la Belle. Vie en partie d.
6 h. »/» PALAIS-ROYAL. — Le Roman, Garde, Voisin, 3 Beaux-Frères.
6 h. 1/2. PORTE-ST-MARTIN. — Docteur noir.
6 h. »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
5 h. »/» GAITÉ. — (Représentation extraordinaire.)
5 h. 1/2 COMTE. — Cromwell, Intermèdes, les Troupiers.
6 h. 1/2 FOLIES. — Le Tyran, la Nouvelle Arsène, Contant.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

[illegible] de Berlin. L'esprit de ces deux cités maritimes, qui sont autant en relation avec l'Amérique qu'avec l'Allemagne, est déjà imprégné de la démocratie des Etats-Unis, et si jamais il envahissait l'Allemagne, l'esprit démocratique déborderait assurément autant par Hambourg et par Brême que par la frontière helvétique. Le gouvernement prussien se tient d'autant plus en garde contre cette invasion d'idées, qu'il est à peu près fixé sur les projets révolutionnaires du parti républicano-communiste depuis qu'il a saisi les papiers des chefs de ce parti et fait dissoudre les clubs qu'il tenait dans la principauté de Neufchâtel. Il n'ignore pas que les cinq millions de citoyens libres allemands fixés aux Etats-Unis sont plus ou moins placés sous l'influence des proscrits socialistes, et que ces derniers entretiennent des relations actives avec l'Allemagne, surtout avec les associations artistiques et ouvrières qui couvrent ce pays d'un vaste et inextricable réseau.

Les fondateurs du Zollverein en seront bientôt à regretter d'avoir pris l'initiative de l'association, tant toutes les classes de la nation allemande ont mis d'empressement à suivre ce noble exemple. Le nombre des associations formées depuis quelques années de l'autre côté du Rhin est vraiment prodigieux. On y institue des sociétés pour les motifs les plus bizarres. Le mot *Verein* (union) apparaît à chaque instant en grosses lettres dans cette Allemagne déchiquetée et morcelée, qui voit son unité partout où elle n'est pas, et ne la voit pas où elle est véritablement.

Celles de ces sociétés qui ont le privilège d'éveiller le plus spécialement les soupçons de l'inquisition prussienne, sont le *Sængerverein* et le *Handwerkerverein* (l'association des chanteurs et l'association des ouvriers). Peut-être la Prusse craint-elle que ses musiciens, si ardents à populariser les chants nationaux, ne finissent par jouer une *Marseillaise* germanique, qui retentirait désagréablement aux oreilles des trente-six princes souverains de la Confédération. Peut-être pense-t-elle aussi que, quoique se renfermant dans la sphère des réformes sociales permises (*in der erlaubten Sphære des Socialen*), ses ouvriers associés pourraient finir par aller trop vite en besogne. Une découverte provoquée par la dénonciation a mis dernièrement la police dans un grand émoi. On lui avait livré le cachet de l'*Handwerkerverein* de Berlin; et, par une coïncidence singulière, mais qui n'a rien d'étonnant, l'emblème et la devise de ce cachet étaient exactement les mêmes que ceux des clubs allemands formés par les proscrits socialistes dans les pays étrangers. Deux mains unies en signe d'association, voilà l'emblème, et le mot *Vorwaerts* (en avant!), voilà la devise. On se rappelle que ce mot *Vorwaerts*, devenu le cri de ralliement de la Jeune-Allemagne, était aussi le titre du journal républicain fondé à Paris par Arnold Ruge.

Il n'en fallut pas davantage pour faire croire que les clubs que l'on croyait avoir dissous hors de l'Allemagne avec l'aide des gouvernements étrangers, possédaient dans l'Allemagne même des ramifications qui pouvaient s'étendre dans toutes les villes dotées comme Berlin d'un Handwerkerverein. Que devenaient les gouvernements allemands si l'on retrouvait au dedans de l'Allemagne l'ennemi que l'on croyait avoir chassé au dehors? L'inquisition prussienne vou[illegible] égard, [illegible] après elle laissait saisir chez les libraires des livres qualifiés de suspects.

Plus éloignée et moins soumise à l'action de Berlin, la ville libre de Brême se montre aussi moins disposée à obéir aux injonctions de l'inquisition prussienne. Plusieurs socialistes y avaient trouvé un asile d'autant plus commode, que la mer près de laquelle la ville est située, leur ouvrait une voie de salut en cas de persécution. C'était sous l'inspiration et avec la collaboration de ces socialistes qu'étaient rédigés les deux journaux de Brême, connus l'un sous le titre de *Gazette de Brême*, l'autre sous celui de *Gazette du Weser*.

Ces deux feuilles n'étaient pas seulement les journaux de Brême; l'indépendance qui caractérisait leur rédaction les avaient rendues populaires dans toute l'Allemagne septentrionale. Dans les Etats prussiens, la seule *Gazette du Weser* comptait plus de 2 000 abonnés rapportant annuellement une somme d'environ 100 000 fr. Cette feuille, attendue avec impatience, était lue avec avidité dans les lieux publics. On la regardait, en quelque sorte, comme le moniteur officiel des nouvelles de l'émigration américaine, car elle était, pour le Nouveau-Monde, ce que la *Gazette d'Augsbourg* est pour l'Orient, une sentinelle vigilante ordinairement bien informée. Mais le vent qui souffle de New-York est plus redouté des monarchies allemandes que celui qui vient de Constantinople.

L'inquisition prussienne, si bénévole pour la *Gazette universelle d'Augsbourg*, tandis qu'elle interdit la rivale de cette feuille, la *Gazette universelle de Leipzig*, jugeant à propos de faire subir un sort pareil aux journaux de Brême, vient de prendre les mesures les plus sévères pour que ni l'un ni l'autre ne soient désormais introduits soit par la poste, soit par les libraires, dans les Etats de Sa Majesté prussienne. Quelques semaines auparavant, la censure avait fait un procès de *tendance socialiste* à la *Gazette de Trèves*, honnête et consciencieux journal dont le seul tort est de recommander l'alliance des socialistes français contre l'invasion de la féodalité financière, se moquant spirituellement de ces Chauvins de l'Allemagne, qui, rêvant encore à la levée de boucliers de 1815, s'entendent avec l'Angleterre pour fêter sottement l'anniversaire de Waterloo. Car, parmi tous les *Vereins* qui pullulent en Allemagne, il ne faut pas oublier le *Freiwilligenverein*, association de héros quinquagénaires qui croient pieusement avoir opéré la délivrance de leur patrie en 1815, et continuent chaque année à chanter, le verre à la main : *La honte de la France agenouillée devant les vaillants fils de la Germanie*. Et cela a eu lieu cette année sur les bords du Rhin, à Bonn, dans un pays qui fit partie de l'empire français, et dans une ville savante où le professeur qui enseigne le droit français a été porté en triomphe.

Les gouvernements qui tolèrent et favorisent même de semblables manifestations, sont encore plus fous que ceux qui les produisent. Est-ce donc d'une bien sage politique de rappeler que cette belle contrée du Rhin, qui fut successivement gauloise, franke et française, a si souvent appartenu à la France? En éternisant les souvenirs d'une discorde qu'il faudrait enfin oublier, ne craint-on pas d'éterniser aussi les désirs d'une vengeance qui pourrait devenir aussi implacable que terrible?

La Prusse n'a pas un seul ami en Europe. De toutes parts, au contraire, les plus grands dangers se préparent pour elle. L'Angleterre [illegible] les sages conseils de la *Gazette du Weser*, lorsque celle-ci lui montrait, dans la médiation des socialistes français, le seul gage possible de l'alliance future de la France et de l'Allemagne? Mais c'est en interdisant le journal de la ville libre que la Prusse a répondu à son généreux appel. Si nous avons toujours foi dans l'alliance franco-allemande, il ne nous en reste guères plus dans les destinées de la Prusse que dans celles de l'Autriche, tant la décadence que prépare le piétisme à la monarchie du grand Frédéric nous semble imminente.

Pendant qu'en interdisant les journaux brêmois, on semble vouloir étouffer une voix importune, devenue l'écho de la grande et forte voix américaine, la ville libre de Brême s'occupe activement de relier encore davantage les Etats opprimés de la Confédération germanique à la terre indépendante des Etats-Unis. Une ligne de paquebots à vapeur va être établie entre le port de Brême et celui de New-York. Ainsi, les Allemands qui brûlent de se soustraire au *despotisme paternel* et à l'*absolutisme intelligent* de leurs princes, ne viendront plus étaler dans les rues du Havre et de Londres les signes d'une misère moins honteuse pour eux que pour ceux qui les gouvernent. Avant que l'année finisse, ce ne sera pas cent mille, comme nous l'avions dit, mais près de deux cent mille émigrants, qui auront quitté l'Allemagne en 1846, pour venir s'établir aux Etats-Unis. Quant à la mère-patrie, insouciante marâtre, elle persiste à ne pas plus s'occuper de ceux de ses enfants qui partent que de ceux qui sont partis. Il n'y a toujours point de colonies allemandes, il n'y a que des millions d'émigrants allemands, qui resteraient perdus au milieu des forêts de l'Amérique, comme autrefois les Hébreux dans le désert, si le socialisme, nouveau Moïse, ne les rassemblait pour les conduire à la terre promise.

La proscription des socialistes a eu cela d'utile, qu'elle a donné à l'émigration des chefs intelligents et dévoués. Ce sont les socialistes qui, les premiers, s'écartant des partis politiques, ont consacré leur plume à la défense des intérêts allemands dans les provinces de l'Union américaine. Ils se sont acquittés de cette noble mission avec un succès qu'ils osaient à peine espérer. Le parti des natifs Anglo-Saxons, hostile surtout à la race allemande, leur a dû de nombreuses défaites. Dans leur reconnaissance pour ceux qu'ils considèrent comme leurs protecteurs, les volontaires allemands de la guerre du Mexique, qui formaient plus du tiers de l'armée américaine, avaient choisi pour chefs des socialistes de leur pays. Henri Koch, écrivain connu par ses tendances socialistes (*der durch seine socialistischen Tendenzen bekannte Heinrich Koch*), avait le commandement en chef des troupes allemandes, remarquables, dit le *Pensylvanien*, par leur belle tenue, leur force et leur air déterminé. Les volontaires sortirent de Saint-Louis en entonnant un chant national de la vieille Allemagne, portant au milieu d'eux un drapeau sur lequel Henri Koch leur avait fait jurer de vaincre ou de mourir, après leur avoir montré la nécessité de confondre à force de bravoure les accusations absurdes de l'*ultra-nativisme*, qui prétend que les Allemands sont de mauvais citoyens, et qu'on ne les attire dans le Texas que dans le but de les faire servir à former peu à peu une armée assez puissante pour occuper le Mexique, et faire de ce pays une monarchie destinée à brider la république américaine. Bientôt après les Allemands prirent au combat livré aux

(1) Voir le numéro d'avant-hier.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 1er AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

II.

Le lecteur entre en relation avec certains personnages qui touchent par les deux bouts au néant de la vie.

M. Pecksniff courait en cabriolet de remise, car Jonas avait dit : Surtout n'épargnez rien! Ce tendre fils savait le monde enclin aux mauvaises pensées, aux interprétations malignes, et avait résolu de n'y point prêter, sûr que s'il cédait un pouce, on prendrait une toise. Il ne serait pas dit que le fils de son père eût lésiné sur les funérailles paternelles. Aussi, jusqu'à la fin des obsèques, Jonas avait pris pour devise : Prodiguez, n'épargnez pas!

M. Pecksniff était allé chez un entrepreneur de pompes funèbres, et, sur sa recommandation, se rendait chez un autre fonctionnaire civil du deuil, fonctionnaire féminin, garde-malade, garde-couches, qui se chargeait aussi, par extension, des lugubres devoirs que, moyennant salaire, les vivants rendent aux morts. Le nom indiqué sur la carte que tenait M. Pecksniff était Gamp, l'adresse Kings'gate-Street, dans Holborn.

La dame habitait chez un oiselier, à côté de l'inépuisable fabrique de pâtés de mouton, juste en face de la boutique de mou, établissements qui jouissaient d'une égale célébrité dans leur clientèle, tant bipède que quadrupède, à en juger par les inscriptions des deux boutiques : « Au Rendez-Vous des gourmands! — au Régal des chats friands! »

Mme Gamp, qui avait étudié et pris ses degrés dans l'art de garde-malade, et qui, sur son enseigne, s'intitulait hardiment sage-femme, logeait au premier sur la rue, où, en cas d'urgence, on pouvait l'assaillir de nuit, à l'aide d'une canne, d'un caillou ou de fragments de pipes cassées, projectiles beaucoup plus efficaces que le marteau de la porte, construit de façon à n'être point entendu de l'intérieur, mais à mettre en émoi tout le quartier.

Il arriva cette fois que Mme Gamp avait passé la nuit debout, assistant à la cérémonie qui, dans la langue des commères, résume en deux syllabes la malédiction prononcée contre Adam et Eve. Elle n'avait pas été retenue à l'avance, mais appelée par suite de sa réputation, pour aider de ses avis une de ses consœurs, et la crise finie, elle était revenue se coucher. En sorte qu'au moment où le cabriolet de M. Pecksniff s'arrêta sur le pavé d'Holborn, Mme Gamp ronflait derrière ses rideaux hermétiquement fermés, dans toute la volupté d'un premier somme.

Si l'oiselier se fût trouvé au logis, il n'y aurait eu que demi-mal, mais il était sorti, et sa boutique close. Les volets, il est vrai, étaient ouverts; à chaque carreau de vitre un chétif oisillon, dans une chétive petite cage, sifflotait, sautillait son petit ballet de désespoir, se cognant la tête aux barreaux d'en haut; tandis qu'un infortuné chardonneret, son voisin, qui était censé habiter une rouge *villa*, sur laquelle se lisait son nom, tirait à grand'peine son seau lilliputien, et semblait, dans sa muette éloquence, supplier le charitable passant d'y jeter pour un liard de vert-de-gris. La porte n'en demeurait pas moins fermée. M. Pecksniff mit la main au loquet et l'ébranla jusqu'à ce qu'une sonnette fêlée rendit un son lugubre; mais personne ne vint. L'oiseleur était barbier à ses heures de loisirs, et de plus coiffeur dans le dernier goût. Peut-être lui avait-on envoyé un exprès de l'autre bout de la ville, pour le prier de venir accommoder un seigneur de la cour ou coiffer quelque duchesse. Quoi qu'il en soit, il avait quitté ses pénates, ne laissant d'autres traces que la gravure officielle, emblème de sa profession, où un perruquier-modèle frise, d'un air dégagé, une dame de haut parage.

Après avoir reconnu les dehors, M. Pecksniff, dans l'innocence de son âme, souleva le marteau; au premier coup, les croisées de la rue se garnirent de têtes; et avant qu'il pût récidiver, des escadrons de femelles, toutes dans une situation plus ou moins *intéressante*, et à la veille de recourir aux lumières de Mme Gamp, arrivèrent en masse, criant en chœur avec un intérêt des plus véhéments : « Tapez à la fenêtre, Monsieur, tapez donc! Il n'y a pas à barguigner, quand ça vous tient; tapez ferme! »

M. Pecksniff emprunta le fouet du cocher, et fit avec le manche un tel remue-ménage parmi les pots de fleurs du premier, que Mme Gamp s'éveilla en sursaut, et à la grande satisfaction des matrones, cria d'une voix légèrement enrouée :

— On y va! on y va!

— Pauvre cher homme, il est blanc comme un linge! dit une des commères, faisant allusion à la pâleur de M. Pecksniff.

— Tiens! c'est bien le moins, s'il a du sentiment, reprit une autre.

Une troisième, les bras croisés sur son ventre, eût désiré qu'il choisît mieux son temps.

— Mme Gamp lui manquerait encore, à elle. Fallait-il avoir du guignon!

Ces divers commentaires mirent M. Pecksniff fort mal à l'aise, en lui apprenant qu'on le supposait préoccupé d'une entrée dans ce monde, tandis qu'il l'était d'une sortie. Mme Gamp elle-même partageant l'impression générale, ouvrit la fenêtre, et cria de derrière le rideau, tout en s'habillant à la hâte :

— Ce sera Mme Perkins?

— Non! répliqua M. Pecksniff, impatienté. Mme Perkins n'a rien à démêler avec ce qui m'amène.

— Ah! c'est vous, monsieur Wilks! s'écria Mme Gamp, toujours invisible; j'en suis toute saisie! Cette chère Mme Wilks, qui n'a rien de prêt, pas seulement un béguin! Je suis sûre que vous ne savez où donner de la tête, pauvre monsieur Wilks!

— Je ne suis pas M. Wilks, dit Pecksniff. Je ne connais pas M. Wilks! Il ne s'agit de rien de pareil. Un de mes amis est mort; on avait besoin d'une garde, et M. Mould, l'entrepreneur des pompes funèbres, vous a recommandée.

Mme Gamp, alors en mesure de paraître, et ayant toujours à sa disposition un visage de circonstance, montra sa figure sépulcrale à la croisée, et dit qu'elle allait descendre. Mais les matrones, furieuses d'avoir pris le change, se déchaînèrent contre M. Pecksniff et sa mission. La dame aux bras croisés lui signifia, en termes des plus virulents, qu'il eût à s'abstenir de venir parler de *ses morts* à des femmes susceptibles de frayeurs. « Rien que sa face de carême-prenant était capable d'avancer leur terme. Il était assez vieux et assez laid pour être mieux avisé! » Les autres commères ne demeurèrent pas en reste, et les enfants, accourus par vingtaines, huèrent et sifflèrent M. Pecksniff avec un tel acharnement, que lorsque Mme Gamp parut sur le seuil, il la hissa tant bien que mal dans le cabriolet, y monta après elle, et, ordonnant au cocher de fouetter son cheval, s'enfuit au plus vite, accablé sous les malédictions populaires.

Mme Gamp emportait un énorme paquet, une paire de soques, un parapluie géant couleur feuille-morte, couronné d'une pièce circulaire d'un bleu vif artistement posée au centre. Ahurie par cet enlèvement soudain, elle avait conçu les idées les plus fausses à l'endroit des

(1) Voir les numéros du 4 juin au 31 juillet.

l'Allemagne féodale qu'il faut mourir

MOUVEMENT ÉLECTORAL.

Suite des circulaires à tendances socialistes.

Lons-le-Saulnier. — M. Cordier, député sortant, dit dans son compte-rendu :

J'ai demandé, conformément à la Charte, la liberté de l'enseignement, sous la direction des autorités locales et la surveillance du gouvernement, et avec une subvention suffisante du Trésor dans chaque commune rurale ; parce que la France ne peut rester plus long-temps, sous le rapport de l'instruction publique, dans un état d'infériorité manifeste relativement aux autres peuples représentatifs.

Avec la liberté de l'enseignement et des subventions suffisantes, allouées à chaque commune par le Trésor, la jeunesse recevrait une instruction morale, positive, fécondante; les enfants de génie des classes pauvres, dans les campagnes, d'où ils sortent par prédilection, seraient encouragés, secondés, et illustreraient leur patrie ; les cultivateurs donneraient, sous leurs yeux, une éducation paternelle et complète à leurs fils, et seraient affranchis des sacrifices ruineux qu'ils s'imposent en les envoyant dans les colléges des grandes villes.

J'ai voté pour la réforme électorale. Il est inique de dépouiller les glorieux vétérans de l'armée et de la marine, les officiers de la garde nationale, les conseillers municipaux, de la faculté de concourir à la nomination des députés appelés à voter les impôts du sang et de l'argent.

J'appuierai la proposition du vote universel des contribuables, comme la conséquence logique de la Charte, et le seul moyen de préserver le pays du fléau de la corruption électorale et parlementaire.

J'ai voté les projets de loi sur les chemins de fer, mais j'ai voté contre les lois de concession des grandes lignes à des étrangers, spéculateurs de bourse, sans adjudication, avec des subventions de 25, 30 et 100 millions à payer par les contribuables ; parce que j'avais prévu et souvent prédit à la tribune que le système suivi des travaux publics, inventé par de grands monopoleurs, épuiserait les ressources du Trésor, et ruinerait les petits capitalistes...

En définitive, Messieurs, j'ai demandé des impôts proportionnels ; la diminution du droit de circulation sur les vins, du tarif sur les lettres, etc. ; l'abolition de l'impôt du sel, des prestations en nature pour la réparation des chemins, qui seraient remplacés par des impôts somptuaires et un prélèvement du dixième sur les rentes en fonds publics.

Grenoble. (intra-muros). — M. C. Royer, conseiller à la cour royale, pense :

Qu'il est urgent de faire des lois pour que les élections ne soient plus un mensonge, et le résultat de la plus audacieuse corruption, et pour que la représentation nationale soit le produit vrai de l'opinion publique ;

Qu'il est urgent que la fortune publique ne soit plus livrée à l'agiotage, au monopole ; qu'elle ne soit pas souillée par de honteuses indemnités ; qu'elle ne soit plus destinée à enrichir quelques-uns au détriment de tous, et surtout qu'elle ne soit plus employée à démoraliser et à corrompre ;

Qu'il est urgent que le sort des classes ouvrières soit amélioré, et que les impôts qui pèsent principalement sur elles soient abaissés ;

Qu'il est urgent, enfin, que les mesures exceptionnelles disparaissent

Sur tous ces points, je trouve la volonté du pays sage, utile, raisonnable, je partage tous ses sentiments, et je m'efforcerais de les faire prévaloir.

Lyon (Collège du Nord). — M. Dervieu fils, candidat de l'opposition, s'exprime ainsi :

Si j'avais l'honneur de vous représenter, je chercherais à faire concorder les grands intérêts de l'Etat avec ceux de notre belle industrie et de notre chère patrie.

J'appuierais les traités de commerce favorables aux bons rapports de la France avec tous les peuples.

J'insisterais pour que le partial et funeste système de douane qui nous régit fût modifié sur des bases de réciprocité avec les autres nations, de manière à voir cesser graduellement des protections exagérées établies en faveur des industries les moins appropriées aux exploitations nationales, et qui provoquent des représailles au détriment des consommateurs et de nos industries les plus vivaces.

Je demanderais que la loi sur l'impôt des portes et fenêtres fût, relativement aux ateliers, interprétée à Lyon comme en d'autres centres manufacturiers. La loi des patentes se trouve dans le même cas ; j'en appuierais la révision, afin qu'elle fût, sans froissement, applicable à l'industrie lyonnaise.

Les lois projetées sur les dessins de fabrique n'offrent pas assez de garanties à cette propriété du génie ; celle sur les livrets d'ouvriers se trouve sur plusieurs points inconciliable avec les besoins et les usages de la fabrique lyonnaise. Elle serait ici contraire aux intérêts des ouvriers que cette loi a eu sincèrement l'intention de protéger.

Je voudrais qu'aucune loi concernant les industries ne pût être proposée aux chambres avant de sérieuses enquêtes faites au sein des industries intéressées.

J'appuierais une réforme postale sur de larges bases.

J'engagerais le pouvoir à encourager l'essor des industries, du commerce et de l'agriculture ; à s'occuper avec sollicitude du sort des classes laborieuses, en fondant des écoles gratuites où les chefs de famille seraient *tenus* d'envoyer leurs enfants pour y recevoir une instruction élémentaire, s'initier aux principes de la morale et de l'hygiène, et apprendre une profession manufacturière ou agricole. Je réclamerais aussi en faveur des mêmes classes l'établissement de crèches, de salles d'asile, de caisses de récompenses, de prévoyance et de secours.

Semur. — Un électeur de l'arrondissement de cette ville combat ainsi la candidature de M. Vatout :

La lutte électorale engagée par toute la France doit avoir pour résultat de soumettre le pays à la féodalité financière personnifiée dans M. Rothschild, et au vasselage de la cour, ou de replacer la France à la hauteur de la révolution de juillet, pour qu'elle puisse marcher librement à l'amélioration du sort des masses à l'intérieur, et aider pacifiquement à l'extérieur les peuples opprimés à sortir de l'esclavage où les retient la politique barbare de M. de Metternich.

De la part de l'aristocratie bourgeoise, qui veut se substituer à l'ancienne aristocratie renversée par la révolution de 1789, on conçoit ce désir de se faire représenter par un député entièrement à la discrétion du pouvoir qu'elle pense dominer. Mais de la part de citoyens indépendants et travailleurs, ce serait chose inconcevable.

Toulon. — Nous lisons dans la *Sentinelle de la Marine* que dans une réunion électorale M. Ortolan a démontré avec quelques détails cité, que ce sont les candidats du parti conservateur qui y figurent le plus rarement. Trop souvent, en effet, les candidats de cette couleur se contentent de faire ressortir leur position personnelle ou d'entretenir leurs électeurs d'intérêts de clocher. Quelques-uns, mais en petit nombre, cherchent à justifier leur refus d'adhérer à la proposition relative au dégrèvement du sel; mais la plupart se défendent d'y avoir pris part. M. A. Passy va plus loin ; il nie, en soulignant doublement ces mots, que l'indemnité-Pritchard ait jamais été votée. Les plus nombreux, qui se sentent loin des grands centres manufacturiers et des campagnes infertiles, embouchent résolument la flûte pastorale et chantent la prospérité croissante et le règne d'Astrée. A ceux-là il n'y a aucune sympathie à leur demander pour les misères de la grande majorité de la nation. Ils ont bien dîné, bien voté, ils sont heureux, le mal n'existe pas.

Le comité central des électeurs de l'opposition vient d'adresser la circulaire suivante aux électeurs de la Seine :

La lutte est commencée; dans quelques heures nous serons autour du scrutin, dans quelques heures nous aurons donné au pays de nouveaux représentants.

Le ministère ne néglige aucun moyen pour égarer les esprits, pour dénaturer les vœux du corps électoral, pour fausser ses volontés. La corruption et la calomnie sont les armes qu'il emploie aujourd'hui à ciel ouvert et sur tous les points de la France.

Il y a quatre ans, il exploitait, pour se maintenir au pouvoir, un événement malheureux, la mort de M. le duc d'Orléans ; aujourd'hui, il essaye d'exploiter le crime d'un misérable, ou la folie d'un insensé. Mais, parce qu'un misérable a commis un crime odieux, ou un insensé une folie, s'ensuit-il donc que le ministère n'ait pas dilapidé la fortune de la France, compromis sa sécurité, profondément blessé son honneur ; s'ensuit-il que le budget ne s'élève pas à 1 500 millions, et que le ministère n'ait pas arraché au servilisme de la dernière majorité le vote de l'indemnité-Pritchard !

Non, électeurs ! Et dans ces tentatives multipliées, dont vous voyez autour de vous l'influence et l'audace, vous ne trouverez qu'un motif de redoubler de zèle et d'énergie. Les élections de la Seine ont, vous le savez, une influence énorme ; connues les premières, elles produisent dans toute la France un effet immédiat et certain. Vous ferez donc tout ce qui est en votre pouvoir pour que ces élections soient bonnes, pour qu'elles assurent au pays les représentants dévoués, énergiques, intelligents dont il a plus que jamais besoin.

Surtout pas de nonchalance ! Ce n'est pas seulement un droit, un droit personnel que vous avez à exercer, votre mission est plus haute et plus rigoureuse : vous avez à remplir un devoir envers le pays, envers les classes nombreuses qui sont privées des droits politiques et au nom de qui vous agissez. Venez donc tous apporter religieusement le verdict de votre conscience. Le pays ne vous demande pour cela qu'un jour, qu'une heure, dans un espace de quatre années ; c'est là une dette sacrée qu'à tout prix il faut acquitter.

Ne vous dites pas : Qu'importe ma voix ? — Ce n'est après tout qu'une voix de plus ou de moins ! — Une voix de plus ou de moins, mais c'est quelquefois la victoire ou la défaite. Dans la chambre, une voix de plus ou de moins, c'est de plus ou de moins l'impôt du sel, celui des postes, celui des patentes, la violation ou l'observation des lois, la réduction ou l'augmentation de la dette, un budget raisonnable ou monstrueux ; c'est de plus ou de moins l'indemnité-Pritchard !

Voilà ce que peut une voix, Électeurs de la Seine, voilà ce qu'elle

---

cabriolets, qu'elle semblait confondre avec les malles-postes et les diligences. Pendant le premier quart-d'heure, elle s'obstina à pousser ses bagages dehors, et à crier au cocher de les loger dans le coffre de derrière ou sur l'impériale. Revenue enfin de cette hallucination, elle concentra toute son anxiété sur ses soques, les fourrant dans le coin de gauche, dans celui de droite, puis au milieu, au grand détriment des mollets de M. Pecksniff, en butte à ces innombrables évolutions. Enfin, aux approches de la maison mortuaire, elle reprit assez de calme pour dire :

— Ainsi ce pauvre défunt est mort, Monsieur ; quelle pitié ! surtout quand on pense... ici, elle s'arrêta ; elle ne savait que penser du mort, ne le connaissant pas, même de nom. Quand on pense que nous en viendrons tous là ! ajouta-t-elle. C'est aussi sûr que de naître, sauf pourtant qu'on ne peut pas calculer si juste. Ah ! ce pauvre cher homme !

Mme Gamp était une grosse vieille, à la voix éraillée, aux yeux larmoyants, qu'elle avait la faculté remarquable de lever au ciel, de façon à n'en laisser voir que le blanc. Son col gros et court ne lui permettait qu'à grand'peine de regarder par delà sa replète personne. Elle portait une robe d'un noir rougeâtre, souillée de tabac, un châle et un bonnet à l'avenant. De temps immémorial, elle avait par principe adopté ce costume pour les cérémonies funèbres. Elle y trouvait le double avantage de témoigner ainsi de son respect pour le mort, et d'exhorter indirectement les héritiers à lui offrir un deuil plus frais ; appel si souvent renouvelé, et si fructueux, qu'on voyait appendues, comme autant de fantômes, dans une douzaine au moins d'échoppes de fripières, tout le long d'Holborn, les dépouilles opimes de Mme Gamp, depuis la robe jusqu'au bonnet. La figure de l'estimable garde, et plus particulièrement son nez, étaient d'un rouge pourpre ; et il était difficile de jouir de sa conversation, sans être assailli par une odeur spiritueuse des plus prononcées. Comme la plupart de ceux qui ont atteint un degré éminent dans leur profession, elle avait la sienne fort à cœur ; si bien qu'à part ses prédilections naturelles comme femme, elle aimait avec un égal plaisir accoucher ou enterrer.

— Ah ! répéta-t-elle, les exclamations étant toujours de mise dans ce derniers cas ; ah ! Dieu ! quand Gamp fut *assommé* de comparaître là haut, comme disait le pasteur, pour rendre ses comptes, je le vois encore à l'hôpital, sur son *gravat*, sa bouteille à la main, sa jambe de bois sous son bras gauche ; ça me tourna les sens, et je faillis tomber à la renverse ! Mais je me dis : pas de ça, faut tenir bon !

A en croire certains bruits qui avaient circulé dans les cercles de Kings'gate-Street elle avait en effet merveilleusement tenu bon, poussant même l'héroïsme jusqu'à disposer des restes de feu M. Gamp dans l'intérêt de la science. A la vérité, il y avait de cela vingt ans, et M. et Mme Gamp vivaient séparés, par suite d'incompatibilité de goût en fait de boisson.

— Vous vous êtes aguerrie depuis lors, je suppose ? reprit M. Pecksniff. L'habitude est une seconde nature, Mme Gamp.

— Vous pouvez bien le dire, Monsieur, et pourtant on a beau se faire à la chose, ça vous produit toujours un drôle d'effet. Sans une petite goutte de liqueur (je n'en prends jamais plus d'une goutte) pour me redonner du nerf, je ne serais pas capable de m'en tirer proprement. A ma dernière pompe *funeste*, la défunte était une jeunesse : « Mme Harris, » que je dis, « laissez la bouteille sur la cheminée ! ne me pressez pas d'en prendre ! rien que de quoi mouiller mes lèvres quand je me sens dévaler, c'est assez pour me remettre le cœur, et la besogne marche, car ce n'est pas pour se croiser les bras qu'on vous paie. » — « Mme Gamp, » qu'elle me répond, « si jamais il y a eu une garde soigneuse et sobre à trente-six sous par jour pour le pauvre monde, et à trois shellings douze sous pour les riches, les veilles de nuit comptées à part, bien entendu, et Mme Gamp appuya sur cette réserve, vous êtes ce *Phénisque* ! — « Oh ! madame Harris, que je dis, ne parlez pas d'argent ! si je pouvais ensevelir tous mes semblables, je le ferais gratis avec plaisir, rien que pour amour du prochain. » Mais, par exemple, je dis toujours à ceux qui ont les clefs de l'office, que ce soient des dames ou des messieurs, — ici elle attacha un regard pénétrant sur M. Pecksniff, — je leur dis : « Ne me demandez pas si je veux ou non prendre un petit verre, mais laissez la bouteille sur la cheminée, que je l'aie seulement sous la main, quand mon cœur se barbouille ! »

Ils arrivaient comme elle terminait ce discours pathétique. Dans le vestibule, ils rencontrèrent l'entrepreneur, M. Mould, petit individu, d'un âge mûr, au front chauve, vêtu de noir, armé de son tarif ; une massive chaîne de montre se dandinait à son gousset, et sa physionomie, en suspens entre le rire et les larmes, ressemblait à celle d'un gourmet qui s'efforce de déprécier l'excellent vin qu'il déguste.

— Eh bien, madame Gamp, comment vous va ? dit ce personnage d'une voix en sourdine, aussi discrète que son pas.

— Point trop mal, Monsieur, Dieu merci, répliqua la garde, avec une révérence.

— Vous y mettrez tous vos soins, madame Gamp, il ne s'agit point ici d'un cas ordinaire, poursuivit l'entrepreneur avec un hochement de tête solennel. Que ce soit bien, très bien, je vous prie, madame Gamp.

— Soyez tranquille, répliqua-t-elle en faisant une seconde révérence. Ce n'est point d'aujourd'hui que Monsieur me connaît, je m'en flatte.

— Non, madame Gamp ; je m'en flatte aussi.

La garde fit une troisième révérence.

— Monsieur, continua l'homme noir, se tournant vers M. Pecksniff, je ne me rappelle pas avoir vu dans tout le cours de ma pratique un cas plus intéressant.

— En vérité !

— On ne rencontre pas souvent de pareils regrets, Monsieur. Une douleur qui ne connaît pas de bornes, qui n'assigne positivement aucune limite — il ouvrit de grands yeux et se leva sur la pointe de l'orteil, — aucune limite à la dépense. J'ai ordre, Monsieur, de mettre tout mon établissement sur pied : huit porteurs, quatre maîtres des cérémonies, deux commissaires du deuil et des pleureurs sans nombre, avec cierges allumés : ce dernier article revient fort cher, Monsieur Pecksniff, vu qu'à raison de leurs fonctions les pleureurs boivent sec. Un double cercueil à poignées d'argent, du modèle le plus nouveau, orné de têtes d'anges en style gothique ; un corbillard de première classe, avec des faisceaux de plumes aux quatre coins, des panaches aux chevaux ; enfin, Monsieur, tout ce qu'il y a de plus splendide !

— Mon ami Jonas a toujours été un homme exemplaire, dit M. Pecksniff.

— J'ai vu, de mon temps, Monsieur, beaucoup de ce qu'on appelle piété filiale, répliqua M. Mould, et beaucoup aussi de ce que j'appellerais, moi, *impiété* filiale. C'est notre lot, à nous autres, nous pénétrons forcément dans les secrets de famille. Mais je puis attester n'avoir jamais rien vu d'aussi magnifiquement filial que cette commande ; rien d'aussi honorable pour la nature humaine, rien de plus propre à nous réconcilier avec ce bas-monde. Ce qui prouve, Monsieur, jusqu'à l'évidence, la vérité de cet axiome favori de feu le grand poète tragique enterré à... à Stratford : « Qu'à quelque chose malheur est bon ! »

— Il y a plaisir à vous entendre parler ainsi, M. Mould, remarqua M. Pecksniff.

— Je le pense, Monsieur. Quel homme que feu M. Chuzzlewit ! Ah ! c'était un homme rare ! On parle de lords-maires, de schériffs, d'aldermen, de conseillers ; qu'on m'en montre un, un seul, digne de chausser les souliers du défunt ! Non, non, s'écria M. Mould avec un amer sarcasme, apostrophant en esprit les dignitaires de la Cité ; n'y touchez pas à ses souliers ! ne les essayez pas, vous y seriez trop à l'étroit ! Qu'ils soient laissés au fils, seul capable de marcher sur les traces du père. Ce n'est pas à moi qu'on en donnera à garder. Je ne prends pas la paille pour le son. Je connaissais le défunt et son crédit. — M. Mould remit le tarif annoté dans sa poche. — Serviteur, M. Pecksniff, au revoir !

M. Pecksniff rendit le salut ; et M. Mould, satisfait de sa brillante improvisation, se disposait à partir le sourire sur les lèvres, lorsque se rappelant la circonstance, il redevint sombre, soupira, regarda dans la coiffe de son chapeau, comme pour y chercher quelque motif de consolation, et n'en trouvant point, le remit sur sa tête et s'éloigna d'un pas lugubre.

(*La suite prochainement.*)

Mais si quelque chose pouvait justifier et expliquer ces rumeurs, c'est bien l'affectation de quelques journaux à faire intervenir à tout propos la Providence. Un malheureux (nous croyons ce mot de toute justice), aigri et rendu à moitié fou par des chagrins de famille et le mauvais état de ses affaires, décharge deux pistolets de poche à 70 mètres au moins du roi, et si le roi n'est pas tué, c'est aussitôt la Providence qui a détourné la balle de l'assassin ! Ainsi l'assure le *Journal des Débats*, dont la dévotion est de fraîche date.

A qui espère-t-on en imposer avec cette jonglerie de paroles ! Il se peut bien que nous ne soyons plus les fils de Voltaire, mais ne sommes-nous plus un peuple de gens sensés, pour qu'on nous demande de crier au miracle, parce que des pistolets de poche ne portent pas à la même distance que de bons fusils !

La *Presse* y met plus de bonne foi : « L'assassin, dit-elle, était à plus de cent pas, ou soixante-quinze mètres, du roi ; c'est à peine si les balles auront seulement pu atteindre le pied du palais des Tuileries. — Quant aux armes, c'étaient deux petits pistolets de poche appelés *coups de poing*, longs de 15 à 20 centimètres, avec lesquels le meilleur tireur manquerait son but 80 fois sur 100 à 15 pas de distance. »

Que l'on cesse donc, par une ridicule hypocrisie de langage, de compromettre le nom sacré de la Providence dans un évènement qui est tout entier du ressort de la folie ou de la misère humaines.

Nouveaux détails sur Joseph Henry.

Une ordonnance royale, insérée au *Bulletin des lois*, convoque immédiatement la cour des pairs et lui renvoie le jugement de l'affaire Henry. M. Hébert remplira les fonctions de procureur général, il sera assisté de M. Bresson. Le garde des archives de la chambre et son adjoint rempliront les fonctions de greffier.

Une correspondance parisienne publiée par le *Journal de Rouen*, contient ce qui suit :

Joseph Henry a été un très habile ouvrier dans sa partie ; il travaille les objets d'acier avec une rare perfection, ou plutôt il travaillait, car aujourd'hui sa vue est très affaiblie, et *il voit à peine à une distance de quelques pas*. Vers l'année 1835, il fit faillite, et cet accident donna à son caractère, déjà triste, une teinte plus sombre encore. A la même époque, il se sépara de sa femme, qui était d'une beauté remarquable et qu'il avait surprise en flagrant délit d'adultère ; elle est morte il y a dix-huit mois ou deux ans au plus.

Mme Henry ayant quitté son mari, il se mit à vivre publiquement avec sa bonne. Celle-ci connaissait tous les secrets de son maître, au point de vue de la fabrication des objets de métal, de damasquinerie, etc. Il avait donc un intérêt à ne pas la laisser partir et à se l'associer. Elle est restée cinq ans avec lui, et ne l'a quitté que parce qu'il l'a surprise en tête-à-tête avec un acteur des petits théâtres des boulevarts. Henry, comme on le voit, était malheureux dans ses affections. Il est connu dans son quartier pour avoir beaucoup aimé, et il a toujours eu pour le beau sexe une passion sans égale, bien différent en cela de son prédécesseur, Pierre Lecomte, l'auteur de l'attentat de Fontainebleau.

Il était encore avec la bonne dont nous parlons, quand il remonta son établissement à l'aide des fonds que lui prêta une dame qui, par ses relations avec un sieur A..., était à même de disposer d'un assez fort capital. Cette dame s'est associée avec lui pour la fabrication des objets d'acier poli, et lui a fait prêter une somme qu'on évalue en totalité à près de 150 000 fr. Cette association avait son siège rue de Limoges, et, pendant quelque temps, elle eut pour représentants Henry et sa bonne, et la personne tierce qui lui avait procuré des fonds dont il lui fallait payer l'intérêt. Henry s'est brouillé avec cette dernière, et il exploitait seul maintenant sa maison. Cette exploitation n'était pas très profitable. Henry était obligé de servir les intérêts des capitaux empruntés par lui. Et puis, ses scrupules mêmes d'artiste ne lui permettaient pas de faire rapidement de ces objets qui se débitent facilement dans le commerce de détail. Il passait quelquefois cinq ou six nuits sur une matrice d'acier, par exemple, ou sur tel autre objet qui lui venait de chez les fabricants, et dont il n'était pas content. Il perdait donc du temps, vendait cher et vendait peu, par cela même, de ces objets que la mode accrédite et rejette en quelques mois, en quelques semaines. Il faisait beau et cher, disons-nous, en sorte qu'il y a peut-être, à l'heure qu'il est, dans son magasin, pour 200 000 fr. de marchandises fort belles, et qu'on ne vendrait pas 20 000 fr. s'il fallait qu'on réalisât. Henry avait ajouté à son industrie ordinaire la fabrication des objets d'orfèvrerie en argent pour les nécessaires.

Nous allons dire maintenant quelques mots du physique et du moral d'Henry. C'est un homme d'une taille plutôt petite que moyenne. Il marchait toujours la tête courbée vers la terre, les bras pendants. Ses mains étaient sans cesse agitées d'un tremblement nerveux. Son visage est plein, ses yeux caves et portant la trace de fatigues. Ses cheveux sont châtains et légèrement grisonnants. Il laisse croître de petits favoris. Son teint est un peu foncé ; il parle très lentement.

Henry, malgré tous ses mécomptes de fortune, avait, jusques dans ces derniers temps, espéré qu'enfin le sort lui serait moins contraire. Son rêve était de se retirer avec deux mille livres de rente à la campagne. « Je voudrais, disait-il un jour à quelqu'un de ses confidents (et il paraît qu'on n'avait pas besoin de l'avoir fréquenté assiduement pour qu'il s'ouvrît à vous), je voudrais me retirer avec deux mille francs de rente, pas davantage, dans une maison de campagne près de laquelle coulerait un ruisseau où j'irais tous les matins me baigner les pieds. Ce serait tout mon bonheur, c'est mon rêve ; et pour avoir cela, je m'arrangerais, s'il le fallait, pour faire banqueroute. »

C'était une vie retirée, une vie de campagne qu'il ambitionnait et qu'il songeait à se procurer par des moyens assez peu honorables, on le voit. Ajoutons que depuis longtemps Henry était connu dans son quartier par ses voisins, dans son magasin par ses ouvriers, comme un homme très maniaque et liant difficilement deux idées ensemble. Ainsi, il abordait un sujet de conversation, et tout d'un coup, à la grande surprise de son auditeur, il parlait de toute autre chose. Depuis nombre d'années il était sujet aux migraines. Alors il éprouvait des souffrances inouïes, restait au lit pendant vingt-quatre heures et plus et ses douleurs lui ôtaient, disait-il, jusqu'à l'usage de la vue.

deaux, dans les Pyrénées, dans l'Ariège, soyez certains que le zèle commentateur des agents électoraux va donner, a déjà donné à la dépêche un sens hostile à l'opposition.

L'Espagne et le Portugal.

Le gouvernement espagnol se montre fort irrité du refus qui lui a été fait par le ministère portugais de livrer les condamnés politiques que la tempête a jetés sur les côtes du Portugal. Un ultimatum aurait été signifié au cabinet de Lisbonne des troupes s'échelonnent sur la frontière portugaise. Il ne serait question de rien de moins que d'une rupture violente et d'une intervention à main armée dans les affaires du Portugal. Le parti modéré ou conservateur pousse le gouvernement en ce sens ; ce n'est qu'avec un vif sentiment de mécontentement et de crainte qu'il voit le parti progressiste arriver au pouvoir à Lisbonne, tandis qu'on cherche à le refouler et à l'annihiler à Madrid. L'ambassadeur espagnol à Lisbonne est l'ancien ministre Gonzalez Bravo. Loin de s'effacer, comme autrefois M. Guizot, quand il était ambassadeur de la France à Londres, Gonzalez Bravo prend par l'intrigue une part active aux affaires intérieures du Portugal ; il a soutenu de son influence le ministère de Costa-Cabral, et aujourd'hui il intrigue contre la cabinet Palmella. Cette conduite de l'ambassadeur est peu propre à entretenir la bonne intelligence entre deux pays déjà jaloux l'un de l'autre, et l'intervention passionnée de Gonzalez Bravo a été assurément pour quelque chose dans le refus d'extradition des exilés, opposé par le Portugal aux exigences du gouvernement espagnol.

Il est donc difficile de prévoir ce qui arrivera ; une rupture entre les deux nations serait déplorable, et aujourd'hui cependant nous ne voyons guères qu'un moyen de l'éviter, ce serait le rappel par l'Espagne de Gonzalez Bravo ; car aujourd'hui le gouvernement portugais ne pourrait sans un acte de la plus déplorable faiblesse se refuser à donner plus longtemps aux exilés espagnols l'hospitalité qu'il leur a généreusement offerte, et pour un ministère progressiste ce serait un bien triste début. Il est probable cependant que les partis qui se voient aujourd'hui vaincus le pousseront dans cette voie et profiteront de cette occasion pour le renverser, s'emparer de ses dépouilles, et provoquer une réaction.

Quant à remplacer l'ambassadeur, l'*Eco del Comercio* en donne le conseil au gouvernement espagnol ; mais ce conseil sera-t-il entendu ? La chose est peu probable. D'un autre côté, l'Angleterre qui domine le Portugal par le commerce, ne resterait probablement pas impassible en présence d'une intervention ; nous ne parlons pas de la France qui aurait bien aussi peut-être le droit de faire prévaloir sa politique.

Pendant que la situation se complique ainsi à l'extérieur, le gouvernement espagnol se prépare aux élections ; mais il retarde autant qu'il peut *ce carnaval politique*, suivant l'expression peu parlementaire de l'un des membres du cabinet. Le gouvernement représentatif n'est pas mieux pratiqué au delà des Pyrénées qu'en deçà, mais on en convient en Espagne avec une franchise que n'ont pas encore nos journaux ministériels. Dernièrement un journal conservateur de Madrid disait que les partis employant contre le gouvernement des moyens indignes, le gouvernement avait raison d'en employer de tels contre les partis.

Les journaux espagnols sont unanimes à blâmer le procédé quelque peu expéditif du général Pavia, qui, pour ne pas être troublé dans ses opérations judiciaires à Pampelune, a fait arrêter et exiler un juge qui protestait contre la prétention du conseil de guerre à juger des accusés civils ; quelques journaux assurent même que s'il a eu recours à ce moyen extra-judiciaire, c'est qu'il craignait que la justice ne mît à néant la conspiration qu'il avait découverte. Quoi qu'il en soit, la question n'est pas définitivement résolue, et le juge séquestré paraît bien décidé à demander une éclatante réparation.

On s'occupe toujours du mariage de la reine ; presque tous les partis se réunissent pour désigner l'infant don Francisco ; mais l'infant semble garder quelque peu rancune à sa cousine de ce que son frère, l'infant don Henrique, est en disgrâce ; et, invité dernièrement par la régente à assister aux fêtes données à l'occasion de la Sainte-Catherine, il a allégué divers prétextes pour ne pas quitter son commandement militaire de Pampelune.

Les joueurs de bourse et les chemins de fer.

La *Gazette des Tribunaux* dénonce des délits d'agiotage qui se commettent chaque jour à la Bourse sans que la justice s'en préoccupe.

Il se passe depuis quelque temps à la Bourse, dit ce journal, des faits extrêmement graves, et sur lesquels nous ne comprenons pas que l'attention du ministère public ne se soit pas encore portée. Presque tous les jours les cours des effets publics, et notamment des actions de chemins de fer, sont tour à tour, à l'aide de fausses nouvelles, poussés à la hausse ou à la baisse, suivant les besoins des spéculateurs qui ont recours à ces coupables manœuvres.

Cela se fait, à ce qu'il paraît, sans que personne se doute qu'il y a là un délit que la loi punit d'amende et d'emprisonnement. Ainsi, il y a quelques jours, un journal, dans son bulletin de la Bourse, parlait, comme d'une chose toute simple, d'une fausse nouvelle qui avait fait baisser des cours de 15 à 20 fr., et disait que cette baisse momentanée *avait permis* à ceux qu'on appelle, dans le langage du lieu, les *vendeurs à découvert*, de réaliser leurs bénéfices.

Il y a à la Bourse un commissaire de police dont la mission, dont le devoir est de découvrir et de dénoncer les auteurs de ces manœuvres. [illegible] possible qu'il ignorât seul ce que tout le monde sait ? On dit qu'il a organisé une surveillance fort active contre les voleurs de foulards et de tabatières : cela est fort bien ; mais ces voleurs-là ne sont [illegible] les plus dangereux, ni peut-être les plus coupables.



[illegible] d'une seule compagnie ?

Les élections sont là. Si les électeurs savaient quel avenir réservent à la France les fautes et les calculs des députés actionnaires et administrateurs de chemins de fer, loin d'en inonder la chambre, ils n'y en enverraient plus un seul. Les concessions de chemins de fer, telles que les ont faites nos ministres et nos députés qui prennent des actions dans ces entreprises, ne sont que des privilèges accordés à quelques spéculateurs pour rançonner l'industrie, le commerce, l'agriculture, en un mot, le pays.

Car, en présence des faits passés et des faits présents, y a-t-il d'autres raisons que celles d'un agiotage effronté et d'une tolérance coupable, pour expliquer les entreprises de nos chemins de fer ? »

Le même journal disait, quelques jours auparavant :

« La Bourse a présenté, pendant ces trois derniers jours, un singulier spectacle. La démoralisation était au comble. On allait jusqu'à dire que pas un seul chemin de fer ne résisterait. Et cependant il y a eu reprise sur les actions des chemins de fer. C'était une énigme pour le plus grand nombre. Mais, pour les habiles, c'était la chose la plus naturelle du monde.

Voici l'explication de ces choses inexplicables en apparence :

L'administration du chemin de fer ayant fait ces jours derniers un appel de vingt-cinq francs par action, il s'est trouvé que les actionnaires ont préféré perdre les cent francs déjà payés que d'ajouter encore vingt-cinq francs. Dans cette situation, l'administration de la compagnie a cru devoir s'arrêter là et s'en rapporter à la générosité des Chambres pour la restitution du cautionnement.

Cela une fois connu, la situation de la place n'était plus douteuse. Aussi deux autres compagnies se sont décidées à mettre également la clef sous la porte et à s'en aller confesser humblement leur impuissance au gouvernement. Elles demanderont d'abord un secours, un appui ou une garantie d'intérêt. Si cela leur est refusé, elles demanderont la restitution de leur cautionnement.

Or, on le voit, si ces compagnies obtiennent un secours, les actions peuvent remonter ; si ces compagnies obtiennent la restitution de leur cautionnement, ce que notre gouvernement ne leur refusera certes pas, elles pourront rembourser les actionnaires au pair.

C'est ce que les habiles ont compris, et les habiles ayant compris cela, se sont mis à racheter après avoir vendu en sauve qui peut.

Ce n'est pas tout : on nous assure que depuis deux jours deux compagnies, quoique ayant deux puissants banquiers, renoncent à deux chemins de fer, parce *qu'elles ne peuvent trouver des actionnaires sérieux*, et parce que l'on ne trouve même plus aujourd'hui des administrateurs assez entreprenants pour souscrire une grande *masse d'actions*, ainsi que cela se faisait lorsqu'on pouvait immédiatement revendre les *masses d'actions* avec de grosses primes, *avant même de les avoir payées*.

Ainsi la seule liquidation qui se fait présentement des actions dont les administrateurs s'étaient surchargées, va peut-être amener la non-exécution actuelle de cinq ou six de nos principales lignes ! Qu'arrivera-t-il donc lorsque les actionnaires seront appelés à effectuer les deuxième ou troisième versements du prix de leurs actions ? Nous voulions des chemins de fer, et les agioteurs ne se sont même pas donné la peine de savoir sur quel chemin de fer ils travaillaient ! ce qu'il leur fallait, c'étaient des titres, c'étaient des cartes, pour jouer à un jeu où les crédules perdent toujours, toujours.

Le *Progrès du Pas-de-Calais*, qui reproduit cet article, ajoute :

L'administration du chemin de fer qui a fait l'appel de 25 francs par action, et à laquelle les actionnaires ont répondu par un mortel silence, chacun le sait, c'est celle de Fampoux. Ni cette compagnie, ni aucune autre, pour le moment du moins, ne songent à reprendre les travaux. Cela ne convient ni à MM. Rothschild et Delebecque, administrateurs du chemin du Nord, ni à MM. Lafitte et Adam, administrateurs du chemin de fer d'Amiens à Boulogne. La ligne de Fampoux leur aurait fait concurrence ; si elle s'exécute, ce ne sera que tardivement et quand le passage des voyageurs sera complètement et tout entier assuré à Boulogne au préjudice de Calais.

Les Travailleurs.

Les travaux ont été partout repris dans le bassin houiller de Valenciennes, et toute trace de la dernière grève est effacée. La toute-puissante compagnie a profité de ce calme pour enlacer ses travailleurs dans un réseau de prescriptions destiné à rendre désormais impossibles les grèves et les réclamations collectives contre la dureté des travaux et l'insuffisance des salaires. Voici la charte que la royauté absolue du capital vient *d'octroyer* aux travailleurs, ses très humbles esclaves par la faim :

Les *coupes* doivent se rendre à leurs fosses respectives aux heures indiquées par le service, et tous les ouvriers qui refuseraient de descendre seront rayés du contrôle de la compagnie et ne seront plus réadmis dans ses exploitations. Leurs livrets seront adressés immédiatement à M. le procureur du roi, avec déclaration que ces ouvriers n'ont pas rempli leurs engagements envers la compagnie. Le refus de travail par une classe d'ouvriers ne peut justifier celui des ouvriers d'une autre classe. Ainsi le refus des *herscheurs* ne serait pas une excuse pour les *ouvriers à la veine*, et réciproquement. En cas de tumulte et de voies de fait, la coupe entière en sera responsable, et tous les ouvriers commandés pour en faire partie seront renvoyés des travaux de la compagnie. Seront exceptés néanmoins les ouvriers qui seront descendus ou qui auraient offert de descendre. Si les ouvriers croient avoir collectivement des motifs qui justifient leur résistance aux ordres de leurs chefs immédiats, ils devront déléguer cinq d'entre eux au plus, et trois au moins pour porter leur réclamation au représentant de la régie à Anzin, dans le jour même où le refus du travail aura eu lieu. En cas d'absence du représentant de la régie, ils s'adres-

iniquité, c'est que la classe ouvrière qui réclame, brutalement parfois, nous l'avouerons, un supplément de salaire ou un salaire assuré, ne fait que réclamer après tout ce qui lui est dû et ce dont on l'a indignement frustrée; c'est que les ouvriers salariés que l'on traîne, au moindre signal de révolte, devant la cour d'assises, sont les victimes du système le plus inique qui fut jamais; c'est que la misère, cause des coalitions et des révoltes qui viennent jeter les perturbations dans le champ du travail, n'est pas le fruit de leur inconduite ou de leurs vices, comme on se plaît tant à le répéter, mais bien le résultat d'une législation oppressive, d'une législation établie au détriment des travailleurs salariés et au profit des chefs d'industrie!

Les ouvriers ont vu leur sort s'aggraver de jour en jour davantage. A mesure que le prix des denrées de première nécessité s'augmentait, ils étaient naturellement obligés d'accroître la somme de leur travail. Bientôt, le prix des objets de consommation ne cessant de s'élever, ils ont été obligés de sacrifier aux nécessités de chaque jour, non-seulement leur santé, leur vie, mais encore la santé, la vie de leurs enfants. A peine créées, les générations sont devenues victimes de ce mécanisme odieux qui prélève sur le travail du pauvre les loisirs du riche!...

Voyez, par exemple, l'industrie minière et l'industrie drapière. Assurément, voilà deux industries que la protection a rendues riches, florissantes! Voilà deux industries dont la protection a doublé, triplé les revenus en peu d'années. Sous la restauration, les fabricants de drap ont réalisé des fortunes énormes; aujourd'hui, c'est le tour des propriétaires de mines et de hauts-fourneaux. Les uns et les autres ont prélevé et prélèvent encore un ample tribut sur la fortune publique. Mais alors que les capitaux engagés dans ces industries doublaient, triplaient de valeur, quel était le sort des ouvriers mineurs et des ouvriers des manufactures de drap? Les ouvriers mineurs étaient obligés, naguères encore, d'opposer des coalitions aux prétentions abusives des propriétaires de mines; les ouvriers d'Elbeuf enfin, à qui on avait pourtant si bien promis un *travail assuré*, étaient rejetés impitoyablement de l'atelier dans la rue.

Puissent ces faits déplorables, qui se renouvellent sans cesse, ces coalitions, ces désordres qui sont devenus comme des épidémies périodiques de notre monde industriel, ouvrir enfin les yeux à nos législateurs!

Le tribunal de police correctionnelle de Dijon s'est occupé le 22 de l'affaire des troubles de Blasy. On se rappelle que les ouvriers employés au tunnel de Blasy se crurent pendant quelques jours sur le point d'être exclus de ces travaux et remplacés par des ouvriers piémontais, et qu'il s'en suivit d'assez graves désordres. Neuf prévenus ont comparu après avoir subi, un seul excepté, une détention préventive de trois semaines. L'un des prévenus a été acquitté, un autre a été condamné à un mois d'emprisonnement, et les autres à quinze jours de la même peine. Les débats ont révélé un acte qui fait honneur à l'un des prévenus, Garigal. Il trouva un jour un enfant nouveau-né que l'on avait exposé; il le recueillit, et depuis six années, la petite fille, élevée chez lui, a vécu des minces épargnes de l'ouvrier. Garigal est du nombre de ceux qui ont été condamnés à quinze jours.

L'avocat des prévenus a soutenu que l'article du Code relatif aux coalitions n'était pas applicables aux prévenus, parce qu'il ne s'agissait pas de salaires. La cour ayant refusé de sanctionner cette doctrine, on nous écrit qu'un appel va être porté devant la cour royale de Riom.

— La grève des ouvriers couvreurs de Caen est, dit le *Haro*, terminée: il a été convenu entre eux et les entrepreneurs, que le salaire de la journée, qui était de 1 fr. 60 c., serait élevé à 2 fr. — Les ouvriers, dans le principe, demandaient 2 fr. 50 c. — En outre, il a été établi que les couvreurs ne prêteraient plus d'échelles aux maçons.

Nous félicitons les entrepreneurs et les ouvriers d'avoir terminé leur débat à l'amiable.

Lundi, les ouvriers menuisiers et les ouvriers maçons sont entrés en grève.

Aujourd'hui un grand nombre de travaux sont interrompus par suite des grèves. Presque tous les corps d'état en bâtiments ont fait la leur.

Ceci démontre jusqu'à l'évidence que le *salariat* est aujourd'hui la question palpitante, que c'est le problème le plus urgent de l'ordre social, et qu'il importe au plus haut point de l'étudier avec une grande attention.

— Le tribunal correctionnel de Saint-Gaudens, dit un journal, s'est occupé, dans son audience du 24 juillet, de l'affaire relative aux troubles qui ont éclaté dans les chantiers des mines d'Uls, les 16 et 17 juin dernier. Neuf individus avaient été renvoyés devant le tribunal, comme prévenus du délit de coalition. Le procureur du roi avait conclu à l'application de l'art. 415 du Code pénal, mitigé par les circonstances atténuantes qui se rencontraient dans la cause. Le tribunal a condamné un des prévenus à un mois de prison, deux à quinze jours et les six autres à dix jours de la même peine.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — A compter de samedi, 1er août 1846, le prix du pain, dans Paris, est fixé: le pain de 1re qualité, à 38 cent. le kilog. Le pain de 2e qualité, à 30 cent. le kilog.

— M. de Genoude, rédacteur en chef de la *Gazette de France*, est en ce moment à Toulouse, où il se porte candidat à la députation.

— Le 30 juillet, jour anniversaire de la mort de J. Jacotot, ses disciples se sont rendus en corps au Père-Lachaise. Des discours ont été prononcés.

— Hier, à minuit, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Chevallier marquait 23° 1|10e au-dessus de zéro; aujourd'hui, à six heures du matin, 23° 2|10e; à midi, 31° 4|10e; à deux heures, 33° 5|10e.

ABD-EL-KADER, dit le *Moniteur algérien*, se trouvait le 13 juillet à Aïn-Guenfouda, dans le Maroc; le 14, il a dû marcher vers sa deïra avec peu de monde. On ignorait si la deïra venait au-devant de l'émir et ce qu'il allait faire. Il répand des lettres dans le pays, qui y sèment quelque inquiétude. C'est le résultat inévitable de son voisinage. M. le chambre, au quatrième étage, une jeune fille périssait sans secours, dans l'atmosphère délétère produite par le charbon de bois en ignition. Ce n'est que le lendemain, lundi, après midi, que les voisins ne l'ayant pas aperçue de toute la journée, et se rappelant qu'elle avait acheté la veille une certaine quantité de charbon, et laissé échapper quelques paroles sinistres, firent prévenir le commissaire. La porte de la chambre fut enfoncée, mais tout secours était depuis longtemps inutile; on ne trouva plus qu'un cadavre. Cette jeune fille paraît avoir préparé sa mort avec un sangfroid et une lucidité d'esprit extraordinaires, elle avait écrit plusieurs lettres, mis en ordre son trousseau qu'elle avait disposé en petits paquets à l'adresse de différentes personnes, et écrit quelques lignes en manière de testament. Une circonstance peut donner une idée des cruelles souffrances qu'elle a dû éprouver avant de rendre le dernier soupir: sa lèvre inférieure était dévorée en partie et un lambeau de chair se voyait encore entre ses dents, rouges de sang. Il paraît, ajoute le *Courrier de Lyon*, qu'un chagrin d'amour aurait déterminé ce suicide.

RÉPRESSION DE LA TRAITE. — Les dernières lettres que M. le ministre de la marine et des colonies a reçues du contre-amiral Montagniès de la Roque, commandant la division navale des côtes occidentales d'Afrique, annoncent qu'à la fin du mois de mai la croisière française, agissant en exécution de l'art. 8 de la convention du 29 mai 1845, pour la répression de la traite des noirs, et conformément aux instructions y annexées, avait arrêté trois bâtiments négriers prévenus de faits de piraterie, savoir:

La Notre-Dame-de-Grâce, bâtiment sarde, saisi dans les environs du cap Lopez par la goëlette *la Fine*, commandée par le lieutenant de vaisseau Rodolphe Darrican;

La goëlette brésilienne *l'Adélaïde*, saisie à la côte du Congo par le brick *l'Abeille*, commandé par le capitaine de corvette Chiron de Brossay;

La goëlette brésilienne *la Sans-Pareille*, arrêtée dans le golfe de Benin par la corvette à vapeur *l'Espadon*, sous le commandement de M. le capitaine de corvette Bolle.

La première de ces prises a déjà été envoyée à Brest, où elle est l'objet d'une procédure suivie en exécution de la loi du 10 avril 1825 sur la répression de la piraterie. Il en sera de même des navires *l'Adélaïde et la Sans-Pareille*, qui se rendent en France sous la conduite d'officiers et d'équipages momentanément détachés des bâtiments de la division. (*Moniteur.*)

CHEMINS DE FER. — Le jury, dit le *Standard*, a rendu son verdict après l'enquête qui a eu lieu sur la cause de l'accident dont le chemin de fer de l'Est a été le théâtre le 18 juillet: « Le jury est d'avis que la mort de William Lind a été occasionnée par l'imprudence de William Clare qui conduisait la locomotive Tirefly, le 18 juillet; en conséquence, il rend contre lui un verdict de meurtre. Le jury désire aussi que l'on sache que, dans son opinion bien arrêtée, un certain degré de culpabilité s'attache aux directeurs du chemin de fer de l'Est, en ne veillant pas convenablement à ce que l'on observe avec la plus grande rigueur les règles qu'ils ont posées relativement à l'heure du départ des trains successifs à chaque station, à l'exécution des signaux à toutes les stations et à l'observation du temps précis pour l'arrivée et le départ de tous leurs convois, et enfin en n'ayant pas soin de n'admettre dans toutes les branches du service que des personnes parfaitement compétentes.

— Lundi, le chemin de fer de Montpellier à Nîmes a été le théâtre d'un déplorable accident. Pendant que le convoi parti de Nîmes à sept heures du matin et qui avait suivi la voie du côté de la mer, était arrêté à la station de Vergèze, M. Cauvy, ingénieur de la compagnie, qui se trouvait dans le wagon des bagages, en était descendu et se tenait debout sur la voie, du côté de la montagne, ayant le dos tourné vers Montpellier. Il était depuis quelques instants dans cette position, quand le convoi direct parti de Montpellier à six heures et demie, et qui ne devait pas s'arrêter à la station, est arrivé à toute vitesse. M. Cauvy, atteint d'une surdité très prononcée, n'a entendu ni le bruit du convoi, ni les cris des gardes qui l'avertissaient de quitter la voie.

La locomotive est arrivée directement sur lui, l'a pris au milieu des reins et l'a broyé d'une manière horrible. Ce triste accident, qui semble ne pouvoir être attribué qu'à la malheureuse infirmité de celui qui en a été la victime, a produit une douloureuse sensation. M. Cauvy, qui, avant de devenir ingénieur de la compagnie, avait été long-temps attaché, comme conducteur, aux service des ponts et chaussées, était un employé probe et capable, et entouré à juste titre de la considération publique. Sa triste fin a causé d'unanimes regrets.

UNE CONQUÊTE DU CHATEAU-ROUGE. — Narcisse Frébois était allé dernièrement chercher aventure au bal du Château-Rouge... Déjà, malgré son épingle de diamant et sa cravate rouge-pomaré, il avait été éconduit par quelques-unes des déités du lieu... Déjà Frisette, qui a son danseur blond favori, l'avait appelé *vieux cornichon;* et Florentine, qui n'a de soupirs que pour les altesses, lui avait lancé un de ces regards junoniens qui renversent un tambour-major, lorsqu'il avisa deux jeunes femmes qui s'avançaient timidement au milieu de la cohue. De la timidité au Château-Rouge! c'était une trouvaille! Les yeux de Narcisse s'étaient arrêtés avec admiration sur la plus grande, qui avait les plus beaux cheveux noirs du monde, des traits à la Grisi et une main d'enfant. Narcisse se précipita sur les traces de ces jeunes femmes, qui avaient un petit air effrayé qui était bien le plus singulier et le plus charmant du monde. Evidemment, ces dames n'étaient pas là dans leur société ordinaire.

Narcisse était bien le scélérat le plus heureux du monde! La plus grande était la femme d'un négociant de Strasbourg, que son mari avait laissée à Paris pour aller terminer une affaire au Havre; pendant l'absence du cher époux, elle avait eu envie d'aller voir le Château-Rouge, dont tout le monde parlait, et elle avait engagé une de ses amies à l'accompagner dans cette périlleuse excursion.

A peine eut-elle mit le pied dans ce lieu fatal qu'elle s'en repentit; les danses y sont si naturelles, les jeunes gens si hardis! Mais en vain avait-elle voulu sortir tout de suite. Emportée par le flot de la foule, elle avait été obligée de suivre le courant. C'est dans ce moment-là qu'elle fut abordée par Narcisse. Narcisse a une physionomie honnête et sous-préfectorale. Mme X..., en femme d'esprit, s'en aperçut sur-le-champ; elle regarda Narcisse comme un sauveur et accueillit sa déclaration avec une coquetterie mêlée de joie.

... un souflet, une ... judiciaire et le regret d'avoir compromis une jolie femme, qui bien certainement ne pourra plus aller au Château-Rouge.

Mieux eût valu courtiser Frisette. Comme cela, on ne compromet personne. (*Le Droit.*)

PETITE CORRESPONDANCE.

M. R. à Sentheim. — Nous sommes d'accord. Il y a 60 fr. à votre crédit. — Le mandat était lancé d'après votre lettre du 10 avril, quand nous avons reçu la remise de M. S., de Mulhouse.

M. V. à Dijon. — Reçu les 120. — Merci. — Nous comptons sur vous.

M. P.-F. à Cier. — Reçu, ami. — Merci. — A. B. vous remercie et vous écrira prochainement.

M. X. X. à Châlon-sur-Saône. — Nous nous conformons à votre lettre.

Marchés.

Marché aux farines, du 31 juillet. — Arrivages, 5440-33; ventes, 6419-71; restant, 19532-08. — Cours moyen du jour, 40-55; quinzaine, 40-94. — Ventes en disponible, gruaux, 59 q. 66 k. de 52-85 à 60-55; 1re marque, 420 q. 76 k. de 42-70 à 45-85; 2e 1186 q. 97 k. de 38-20 à 42-05; 3e 40 q. 75 k. de 30-55 à 37-90; 4e 00 q. 00 k. de 00-00 à 00-00; cuisson, 565-20; relevé, 100-00. — Ventes à livrer, 2307 q. 39 k. de 41-40 à 44-60; cuisson, 1177 q. 50 k.; revente 461 q. 58 k. de 41-40 à 56-05.

Marché aux fourrages, du 31 juillet. — Faubourg Saint-Antoine. — Foin, 1re 56 à 00; 2e 50 à 00; 3e 45 à 48. — Sainfoin, 1re 50 à 53; 2e » » à » »; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1re 53 à 55; 2e 48 à 50; 3e 00 à 45. — Regain, 1re 00 à 50; 2e 00 à 00; 3e 00 à 00. — Trèfle, 1re » » à 45; 2e » » à » »; 3e » » à » ». — Paille de blé, 1re 32 à 33; 2e » » à 30; 3e » » à 28. — Paille de seigle, » » à 35; 2e 33 à 3 » à 00. — Paille d'avoine, 1re » » à 00; 2e » » à 48; 3e » » à » ».

Halle aux grains du 31 juillet. — Froment, 23,25 à 24,35. — Avoine, 10 à 10,15. — Haricots de Soissons, 43,30; ds suisses rouges, 20,70. — Lentilles Gallardon, 70,70; de pays et autres, 56,70. — Millet, 16,70 à 22.

Bourse du 31 juillet 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 35	83 35	83 25	83 25
— — fin courant	83 35	83 40	83 25	83 25
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 85	121 85	121 85	121 85
— — fin courant	121 73	121 73	121 70	121 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	112 60	Banq. de Fr. dr cours	3180 » »		
4 0/0 J. »	»	107 » »	O. V. de Par.	»	» » »
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	352 50
—— fin Ct	»	» » »	— Gouin....	»	» » »
R. du Trés.	»	» »/»	— Gann.....	»	1190 » »

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	» » » »	» » » »	——	» » » » 83 60
5 p. 0/0......	d. 50	» » »	» » » »	——	» » » 122 35

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	00 »/»	» » »/»	13 »/»	12 1/2
5 p. 0/0.....	00 »/»	» » »/»	35 »/»	32 1/2

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM.............. Der C.		100 1/2
Récép. Rotsch.	»	100 50	BELG. 3 1/2.....	»	» » »/»
ESP. Dette act.	»	33 »/»	— 4 1/2......	»	» »/»
— — pass.	»	5 1/2	— de 1840....	»	102 »/»
— 3 p. 0.0.	»	30 1/2	— de 1842....	»	103 1/2
Dette intérieure	»	32 3/8	— Banque.....	»	» » »
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1841.	»	» » » » »
HOLL. 2 1/2	»	» » »/»	PIÉMONT........	»	» » »
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE	»	» »

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	» » »
Act. d J. »	» » » » »
Ch. S. G. »	» » »
V. r. dr.	» » »
— Ob. anc.	» » »
— — nouv.	» » »
V. r. gauc.	» » »
Paris à Sc.	» » »
— à Orléans	1272 50
— à Rouen.	» » »
R.-Havre..	» » »
Avignon...	» » »
Str. à Bâle.	213 » »
Paris-Str...	405 » »
Tours-Nant	496 75
Orl.-Vierz.	» » »
C. du Nord	700 » »
Famp-Has.	» » »
Diep.-Féc.	» » »
Boul. à Am.	442 50
Orl.-Bord.	548 » »
Mont. à Tr.	» » »
Paris-Lyon	506 25
Bord-Teste	» » »
Zinc V. M..	» » »
Lin Maber	» » »

Union linière... » » » — Fourneaux de l'Aveyron... » » »

MARCHANDISES. — HUILE de colza, disponible, 81-00 à 00; courant du mois et août 82,00; 4 derniers mois, 88 à 87; 4 premiers 1847, 88 à 90.

LILLE. — Colza, 00-00; lin, 00; cameline, 00. — Sans expéditions.

ESPRITS 3/6. — Montpellier disponible, 121; courant du mois et août, 121 à 120; septembre et octobre, 121; novembre et décembre 115; 4 premiers mois 1847, » » ».

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, 93 fr. 50 les 100 kil. — Ordres de livraison, 93-50, 91.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Nous croyons rendre service au public en réitérant l'avis de la prochaine clôture du Diorama, avec laquelle disparaîtra l'exposition actuelle qui se compose des trois belles toiles du Déluge, de Fribourg et de l'église Saint-Marc de Venise. Il est peu de spectacles qui présentent plus d'intérêt.

CHATEAU-ROUGE. L'empressement du public est tel, que le SIÉGE DE SARAGOSSE ne peut plus disparaître les samedis de l'affiche du Château-Rouge. — Samedi 1er août, nouvelle exécution de ce quadrille, avec la pluie de feu, l'embrasement, les bombes et les flammes de Bengale de Ruggieri. Dimanche, 2, grande soirée musicale et dansante; illumination du château en verres de couleur. — Prix d'entrée: 2 fr. pour un Cavalier et une Dame, 50 centimes une Dame seule.

M. ROBERTSON ouvrira un cours élémentaire de Langue anglaise mardi 4 août, à 7 heures du soir. Une enceinte est réservée pour les dames. On se fait inscrire d'avance, de midi à 5 heures, rue Richelieu, 47 bis.

Spectacles du 1er août.

7 h. » OPÉRA. —
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Le Tyran, Une Confidence, le Dépit amoureux.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
7 h. 1/2 VAUDEVILLE — Charlotte, Fleurs animées, Mlle Lange.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Tricorne, Sport et Turf, Baronne, Domestique, Bœufs.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Chacun chez soi, 4 Reines, la Belle, Vie en partie d.
6 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Roman, Garde, Voisin, Cravachon.
6 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Docteur noir.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
5 h. 1/2 GAITÉ. — Sept Tours, Page et Danseuse.
5 h. 1/2 COMTE. — Maison, Riquet, Ventriloque.
6 h. 1/2 FOLIES. — Le Tyran, la Nouvelle Arsène, Contaut.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

qui n'auront pas renouvelé avant cette époque.

Nous rappelons aux personnes qui s'étaient abonnées pour un an au nº de quinzaine, dès le commencement de cette publication, que par suite de la transformation du nº de quinzaine en nº de huitaine, leur abonnement expirait le 31 juillet.

En considération de l'intérêt qui s'attache aux élections, dont un grand nombre pourront être connues à Paris dès dimanche soir, la *Démocratie* paraîtra lundi et sera adressée à tous les abonnés du journal quotidien.

PARIS, 1er AOUT.

—

Lettres de Joseph Henry.

Le 29 juillet, à sept heures et demie du soir, au moment où le roi entouré de la famille royale se montrait au balcon des Tuileries, un homme, à la vue basse, armait de chaque main un pistolet de poche, et sans mesurer la distance qui le séparait du monarque, sans calculer la faible portée de ses armes, il les déchargeait toutes les deux à la fois. Jusqu'à ce jour on n'a retrouvé que les bourres.

Au premier récit de cet événement, nous l'avons attribué à la misère et au désespoir; nous avons dit: « Joseph Henry est un homme à bout de ressources qui a voulu terminer sa vie par un suicide éclatant. »

Tout concourt maintenant à justifier cette interprétation. On assure que le coupable avait acheté ses pistolets pour se détruire lui-même; que plus tard, en parcourant le Code pénal, il a conçu le projet d'attirer sur lui l'attention par un régicide simulé; que sa pensée n'était pas de tuer le roi, mais de convoquer pour ainsi dire la presse, la chambre haute et de leur dire: Voici les raisons qui m'ont déterminé à mourir.

Ce que plusieurs feuilles ont déjà conjecturé, nous venons l'étayer de preuves. Un de nos amis, M. Victor Richard, nous communique à l'instant trois lettres de Joseph Henry, datées du 14 mars, du 22 avril et du 23 juin de cette année. Ces lettres, dont les originaux sont déposés, font toucher au doigt la situation du malheureux qui les a signées. On y voit un homme intelligent, industrieux, avide de gloire, éprouvé par de nombreux chagrins domestiques, ruiné par la concurrence anarchique et par une série de déceptions. On le voit, non pas spéculant sur une faillite, comme les journaux l'avaient avancé, mais tremblant, au contraire, et déjà frappé de mort à la seule idée de manquer à ses engagements. On voit Joseph Henry pressentant sa ruine et faisant un dernier effort pour se rattacher à quelque branche; mais ce qui domine dans ces lettres, dont la pensée du régicide est complètement absente, c'est que le salut est presque impossible, et que l'instant de la mort est venu.

Joseph Henry, fabricant d'objets damasquinés, cherchait des fonds qui lui permissent de remettre au courant son industrie en souffrance. Il s'était adressé une première fois à M. Richard, mais sans succès. Après avoir assisté à une séance de la *Société des inventeurs*, dont il faisait lui-même partie, Joseph Henry renouvelle ses instances:

« ... m'a fait mettre dans cette Société, et si j'avais pu vous inspirer confiance, j'aurais espéré votre appui, votre protection, pour trouver plus qu'un bailleur, attendu que c'est d'un protecteur que j'ai besoin, un homme enfin, que le cas de mon décès ne puisse arrêter pour faire cette affaire, un homme, lequel, en me sauvant, y voie d'abord un trait d'humanité, et pour lui honneur et profit, ce que je puis garantir d'avance (toujours en passant outre sur le cas de décès). Il faudrait que je puisse rencontrer un homme assez riche à pouvoir, sans se gêner, risquer une somme, et qui puisse apprécier l'importance du malheur que ma perte peut causer, qu'il apprécie aussi que, si je me leurrais moi-même sur plus de la moitié de mes capacités et de mes espérances, il en faudrait moins de l'autre moitié pour faire mon bonheur et à lui un grand profit.

Je ne suis pas connu dans la Société, je n'y suis connu que comme payant ma cotisation; je n'ai jamais demandé la parole, ni soumis quelque chose, ni donné quoi que ce soit; j'assiste rarement aux réunions et séances, j'y vais quelquefois pour être au courant des découvertes, pour voir si d'autres ont été inspirés des mêmes idées que moi.

Je viens de faire encore une tentative d'emprunt, et je vois qu'il serait inutile que je cherche davantage; j'échouerais partout, je manque de tact, d'éducation pour pouvoir assez bien m'expliquer, et quand j'ai seulement dit la moitié de ce que vous avez entendu de moi, on ne veut plus rien entendre, et je me figure que l'on me prend pour un chevalier d'industrie, ce qui est chagrinant et décourageant; ce qui m'est arrivé depuis cinq ans est si inouï, si inimaginable, et pourtant si vrai; mais je conviens que cela serait arrivé à un autre qu'à moi, en l'entendant raconter, je pourrais très difficilement le croire.

Alors, il faut donc périr, puisque je ne peux ni ne veux me mettre en faillite, ni ouvrier chez les autres, ni fuir, porter mon industrie à l'étranger.

Dans ma dernière tentative, je demandais 20 000 fr., et avec j'aurais payé 5 000 fr. à mes fournisseurs, j'aurais offert 5 000 fr. à ma seule créancière, pour qu'elle veuille bien m'accorder deux ans de plus pour rembourser les 20 000; il m'aurait resté 10 000 fr., qui me seraient suffisants pour gagner 10 000 fr. par an, et pendant ces deux ans, j'aurais pu me mettre en belle position pour trouver un mariage avantageux, et je serais devenu riche ou du moins dans une certaine aisance. Au lieu de cela, il va falloir périr et enfouir dans la terre des choses d'une importance grandiose et dignes de grands honneurs.

En ce moment, Monsieur, je vous fais entendre mon cri de détresse; daignez prêter l'oreille et figurez-vous que je me noye et qu'il peut suffire que vous me tendiez la main pour me retirer du précipice; ne laissez pas échapper l'occasion d'une si belle action, je crois que jamais une semblable n'a existé et qu'elle sera unique, ma position et sa cause est exceptionnelle, sans vanité, ainsi que mon individu.

Je vous en supplie, Monsieur, daignez m'accorder encore une conférence; peut-être connaîtrez-vous quelqu'un de riche, soit dans notre Société des inventeurs ou ailleurs, qui voudront bien m'entendre, moyennant que vous voudrez bien m'accorder l'appui de quelques bienveillantes paroles de recommandation; je ne puis, comme M. Fulton, passer à l'étranger, et puis, comme je vous le dis, l'éducation me manque pour me présenter convenablement.

Si je suis bien inspiré en vous demandant votre protection, et que vous le puissiez, ma réussite vous causera de grandes joies.

Je suis fils d'un mécanicien inventeur, et j'ai reconnu que cela n'était qu'un abîme pour ceux qui n'ont point de fortune; aussi il y a un an: je suis donc venu. Ma partie reprend de mode avec fureur, je puis donc dire: la fortune me sourit; mais à quel moment, mon Dieu! au moment où j'ai un pied dans la tombe.

J'ai naturellement l'esprit innovateur, ce qui fait que j'ai des outils et des procédés pour faire mieux et plus vite que mes confrères; je pourrai vous le prouver, si vous daignez prendre la peine de vous en assurer.

Cependant, si je vous donne à entendre que j'ai des grandes choses à faire, je n'ai pas perdu une heure pour les chercher et les inventer, c'est des inspirations nées des événements et occasions, ou, pour mieux dire, des inspirations de Dieu.

Je me recommande à quelques moments de vos réflexions; je suis si pressé, que, si bientôt je manque à mes échéances, je suis mort, Monsieur.

Je suis avec une parfaite considération votre très humble serviteur.

JOSEPH HENRY.

Paris, 14 mars 1846.

P. S. Lorsque M. Débucourt fut chez vous, il s'est trouvé une personne qui disait que le damasquinage ne pourrait pas prendre, attendu qu'on en faisait une imitation. C'est précisément l'imitation que je fais depuis longtemps, dont je n'ai jamais pu en faire assez faute de fonds, attendu qu'il en faudrait faire beaucoup, quand le commerce ne va pas, pour avoir beaucoup à vendre quand il va; j'ai aussi l'avantage et la préférence dans cet article. »

Après avoir reçu de M. Richard une lettre bienveillante et la communication d'un plan qui avait pour but d'assurer aux petits fabricants le crédit et le travail, Joseph Henry répond ce qu'on va lire. Pour l'intelligence de cette réponse, il faut savoir que plusieurs années auparavant Henry avait espéré le rétablissement de ses affaires. Un avocat, désertant le barreau pour l'industrie, lui avait promis des fonds; mais ce prétendu commanditaire dépensait avec une maîtresse une grande partie de l'argent qu'il était censé mettre dans le commerce de Joseph Henry. De là, pour ce dernier, la nécessité de recourir à des expédients pour faire honneur à sa signature.

La mère de l'avocat apprit avec indignation que 55,000 francs prêtés par elle pour alimenter l'industrie de ce fabricant, fonds dont elle était créancière, avaient été détournés de leur destination légitime, et pour alléger les charges de Joseph Henry, elle réduisit sa créance à 20,000 francs, lui faisant grâce de 35,000. C'est cette dame que Henry nomme dans sa correspondance *ma bailleresse*.

Paris, 22 avril 1846.

Monsieur,

J'ai lu avec attention les statuts de votre œuvre, et je vois que tout y respire l'équité, la prévoyance.

Non-seulement que vous venez en aide au fabricant gêné et souffrant, vous procurez du travail et une position honorable au petit capitaliste. Car le travail étant père des vertus, l'homme tant riche qu'il soit a besoin de travailler, puisque l'oisiveté mène à la débauche, et celle-ci à la ruine; j'en ai pour dernière preuve mon bailleur, mort pour n'avoir pas compris que c'est le travail qui use le moins la vie; ce malheureux homme était avocat, et s'il avait eu la dixième partie de vos qualités, Monsieur, il m'aurait rendu bien heureux, tandis qu'il me ruinait et m'a mis au désespoir sans utilité pour personne.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 2 AOUT 1846.

GEORGE.(1)

—

— Vous m'avez fait souper avec un étrange personnage, dis-je au vieux professeur Schelling, en sortant d'une brasserie de Heidelberg.

— Quel âge lui donneriez-vous, mon fils?

— Quarante ans. La hideuse cicatrice qui sillonne le haut de son visage rend difficile, convenez-en, une appréciation positive.

— Quelle impression générale a-t-il produite sur vous, mon enfant?

— Une impression de répugnance, je l'avoue. Puis, en regardant avec une attention douloureuse cet homme foudroyé que vous nommez George, il m'a semblé qu'autour de sa tête flétrie rayonnait cette vague et sublime auréole qui couronne les grandes catastrophes, et, comme j'aime la poésie des ruines grandioses, je me suis senti ému et charmé.

— Tout cela est juste, mon fils; tout cela est bien; mais quand je vous aurai dit quelles passions, quelles souffrances torturèrent, galvanisèrent le cœur de George, les sensations que vous avez subies près de cette noble victime prendront un nouveau caractère de sympathie et de majesté. La nuit est pure; nous allumerons, vous, un de vos cigares princiers, moi, ma chère et vieille pipe; nous gagnerons, au fond de mon pauvre jardin, le kiosque vert où je travaille durant les beaux soirs d'été, et, si toutefois cela vous intéresse, je vous ferai connaître l'individu vis-à-vis duquel vous avez soupé.

Une heure après, nous étions assis dans le kiosque. Une épaisse et odorante fumée nous enveloppait; le feuillage se balançait sur nos têtes. L'honnête et spirituel Schelling commença:

George est de race espagnole. On a toujours ignoré les causes de son arrivée à Heidelberg et du long séjour qu'il a fait parmi nous. Il appartenait, je crois, à une illustre famille, dont il ne parle jamais. Sa mystérieuse existence éveilla souvent des soupçons. S'inquiétant peu des suppositions et des médisances, il vivait à sa guise, donnant un libre cours aux habitudes les plus excentriques, dépensant en roi les sommes mensuelles qu'il recevait exactement de Madrid. Il avait peu d'amis, cherchait et soulageait la misère, fuyait les plaisirs vulgaires, la foule, et consacrait à la musique, à la peinture, à l'exercice immodéré du cheval, à mille occupations aristocratiques, la meilleure partie de ses jours. Il parlait peu, questionnait moins, ne visitait que les pauvres et le bonhomme Schelling. Un cœur chaud battait dans sa poitrine; mais George s'étudiait à en maîtriser les élans. Son esprit grave, puissant, redoutait les folles ardeurs de l'enthousiasme. Était-ce le résultat d'un affreux passé ou l'expérience instinctive, prématurée des angoisses dont la vie est grosse?... Je ne sais; mais l'attente sérieuse qui précède le malheur est plus intéressante, plus sainte, selon moi, que le souvenir turbulent qui le suit. Certains pressentiments, a dit un de nos philosophes, sont de véritables révélations. Aussi la conversation de George, pleine de force et de raison, exerçait partout une invincible influence. Cette belle et riche nature, dont un sentiment poétique adoucissait les aspérités, est, sans contredit, la plus complète que j'ai connue et rêvée. Depuis cinq ans il est mort; il marche, il mange, il boit, il parle... mais ce n'est plus le George d'autrefois. Il n'a conservé qu'une douceur excessive, une charité inépuisable.

Ame éteinte, cerveau paralysé, il est comme emprisonné dans un linceul d'indifférence et d'oubli. Ses membres affaissés n'ont plus rien de leur beauté, de leur vigueur primitive. De vingt ans à trente, George, dans la souplesse, l'élégance et la pureté de ses formes, réalisait cet immuable et désespérant idéal que poursuivront toujours les statuaires de génie. Sa force était miraculeuse. Jamais tenailles d'acier n'ont serré plus violemment un objet que sa main blanche et fine, il vous eût meurtri le crâne en appuyant les doigts sur vos tempes..... Quel fier et hardi cavalier!... La sueur n'humecta jamais son front de marbre.

Je lui ai sans cesse vu, après de rudes et longues fatigues, un souffle calme et régulier. — Je n'invente rien... mille bouches confirmeraient l'exactitude de mes paroles, et ce portrait, tout merveilleux qu'il semble, n'est rien de moins qu'exagéré... Si George avait été ambitieux, il aurait atteint des hauteurs inouïes. Que n'eût-il point osé sous l'empire d'une énergique et fatale passion!... Je ne croirais pas, si je n'avais connu George, qu'un être aussi privilégié, une créature aussi parfaite pût se rencontrer en ce monde.

En lui les qualités les plus diverses se trouvaient réunies... Ne m'accusez ni de partialité ni d'indulgence; dites-moi plutôt que j'écris avec un panégyrique, et si l'éloge vous importune, brisons là. Je ne puis commencer l'histoire de George que par un long panégyrique, et si l'éloge vous importune, brisons là.

— Continuez, maître Schelling, je vous en supplie.

— Que de soirées charmantes nous avons passées, George et moi! Comme une source féconde talents, et vertus s'écoulaient du sein de ce magnifique jeune homme... que d'enivrantes surprises, de joyeuses découvertes! le premier chant qu'il entonna devant moi fit tressaillir mes os; sa voix mâle et pénétrante enchanta mon cœur.

Il touchait du forte-piano, s'accompagnait avec une étonnante facilité et semait ses nombreuses improvisations de mélodies ravissantes. Quelques toiles commencées, des esquisses au crayon tapissaient les murs d'un petit boudoir où ses accès de mélancolie le retenaient des mois entiers. Tout y indiquait un goût exquis, une rare délicatesse. On y voyait aussi une bibliothèque mignonne, sanctuaire que ne profanait aucune sottise, aucune indignité. Mon brillant ami se servait aussi purement que moi de la langue de Goethe et de Schiller. Kant, Locke, les plus profonds métaphysiciens, les rêveurs les plus abstraits, avaient orné sa mémoire de précieux trésors. Il arrêtait sur les soleils de la pensée un regard d'aigle, et plongeait son âme dans les abîmes insondables sans que le vertige l'étourdit.

Que de fois il embarrassa mon jugement timide, renversant d'un mot le vain échafaudage d'une science acquise lentement! Puis, avec quelle douceur modeste il dardait çà et là les éblouissants rayons d'une intelligence supérieure!... Pauvre et bon George!... Météore volé!

George, propriétaire d'une jolie maison, d'un beau parc et de trois lieues de prairies, vivait en seigneur. Sobre pourtant, il ne buvait sans soif qu'aux repas de fête; j'appelle ainsi ceux qu'il offrait à ses voisins et aux quatre ou cinq amis qu'il avait. Alors il devenait prodigue, affectait une sensualité qui nécessairement éveillait celle des autres, et tenait tête aux plus intrépides buveurs. Sa parole restait ferme, accentuée, son visage pâle; l'ivresse n'était pour lui qu'une sensation inconnue.

Ces détails, quoique mesquins, vous feront mieux connaître l'homme qu'une analyse plus philosophique et moins positive. Sachez bien que la carcasse de ce héros inconnu n'avait pas un défaut. Ce que je vous dis est aussi vrai qu'invraisemblable. Croyez-moi donc.

George avait beaucoup voyagé. Comme tous les hommes sans famille et sans patrie, il parlait indifféremment des pays qu'il avait parcourus, des personnages qu'il avait coudoyés..., ne s'arrêtait volontiers sur aucun souvenir. La satiété du changement le clouait seul en Germanie.

(1) On ne peut reproduire cette nouvelle qu'avec le consentement de l'auteur.

ferait *nouve aux genres ou de nouveaux modèles*, selon son esprit novateur. Dans le cas contraire, le fabricant qui par misère est obligé de ne faire faire que quatre jours par semaine à ses ouvriers, est plus malheureux que le plus malheureux d'eux, et lorsque le commerce reprend, il a beaucoup de peine à leur faire faire cinq jours, lorsqu'il aurait besoin que l'on en fasse sept, et il arrive souvent que des ouvriers agissant par esprit de représailles et d'autres par l'habitude de quatre jours, ne peuvent plus en faire six, et de là perte pour tout le monde, et l'ouvrier se gangrène davantage dans la débauche.

On a vu des fabricants capables de faire fortune se ruiner, et d'autres faire fortune avec un peu de capacité, le premier faute d'argent, le deuxième avec de l'argent.

Mais bientôt, Monsieur, grâce à votre invention, à vos travaux, à votre patronage, les plus capables deviendront les plus aisés.

Le fabricant qui ne sera pas gêné aura tout son esprit à ses produits, et ils seront mieux confectionnés et meilleur marché.

Et dans cent petites fabriques, je pose la mienne en moyenne, j'occupe 25 à 30 ouvriers, n'en comptons que 20, et disons : Il y a des pères de famille et des garçons, des pères qui ont des enfants, jusqu'à cinq; supposons que ces vingt ouvriers aient chacun une femme et un enfant, ce qui fait vingt ménages de trois personnes, qui sont soixante têtes ; leurs fabriques mettent aussitôt 6000 âmes à l'abri de la misère, et comme je le sens, le chiffre ne peut être longtemps à être doublé.

Voilà le sens moral et philanthropique de votre entreprise, Monsieur, attendu que plus l'ouvrier ignorant est occupé longtemps, moins il se déprave, et plus il a de temps à lui, plus il veut de plaisir.

La religion étant trop discréditée dans la classe ouvrière, au moins à ce défaut le travail peut les retenir en partie. Sans compter la somme de bonheur procurée à la classe fabricante, ainsi qu'à la classe aisée des petits capitalistes, qui trouveront là du travail avec une position honorable, et les simples actionnaires un placement avantageux.

Ce qui me semble le plus difficile, c'est de choisir les fabricants qui présenteront des garanties suffisantes.

Passer un examen pour les capacités manuelles et industrielles me paraît bien difficile à juger (bien que j'en serais bien aise pour moi-même); quant aux capacités d'administrer leurs maisons, que les écritures fassent foi d'ordre et d'économie; quant à la conduite, on ne peut connaître que ceux avec qui on vit, ou pas très loin de qui on vit, et quant aux renseignements de la conduite régulière ou irrégulière, cela dépend quelquefois des amis, des ennemis, des jaloux et des concurrents.

Il y a environ six ans que j'avais accepté un bailleur de fonds pour agrandir ma maison et donner plus d'extension à mon industrie, et l'agrandissement qui devait être complet il y a cinq ans, ne l'est pas encore, malgré que j'aie reçu plus de fonds qu'il ne m'en fallait, chose *inimaginable*, et j'ai manqué à gagner plus de 50 000 fr., et tant que je ne pourrai pas prendre six apprentis d'un seul coup, et que je n'aurai pas d'argent, je ne pourrai pas gagner 10 à 12 000 fr. par an, ce qui me serait si facile.

Vous devez bien penser, Monsieur, qu'il me tarde autant qu'à vous de voir la réalisation de la grande œuvre que vous avez conçue.

Je vous ai dit, chez vous, que je me verrais bientôt forcé d'aller trouver un ami pour lui emprunter une faible somme, c'est ce que j'ai fait

(7) Dans le temps de la morte-saison. (N. du R.)

Monsieur Richard, fondateur au Comptoir des Arts parisiens,
38, *rue d'Enghien.*

PARIS.

Le 23 juin, M. Richard reçut de Joseph Henry une troisième et dernière lettre.

Monsieur,

Je n'ose plus aller vous déranger pour savoir où en est notre entreprise, et savoir aussi quel espoir vous pourriez me donner.

C'est une chose bien affligeante pour moi d'être comme je suis depuis six ans, et surtout depuis deux ans que j'ai les bras liés, ne pouvant produire assez faute de fonds, et n'en pouvant pas trouver parce que mes pertes ne proviennent pas de mauvaises créances et ne sont dues qu'au coulage qu'aucun compte ne peut expliquer, mais seulement un raisonnement ennuyeux et qui paraît louche.

Cependant mes pertes sont plus que couvertes, puisque c'est ma bailleresse qui a bien voulu perdre; malgré cela je sens bien que je ne pourrai rien trouver; quel chagrin pour moi de voir si souvent venir les commissionnaires me demander du nouveau, et n'en pas avoir! Ils achètent pour 30 fr. au lieu d'acheter pour 200 à 300 fr.

Me savoir autant de capacité et ne pouvant rien faire, c'est désolant; je suis à bout de ressources et n'ai pas quinze jours à vivre. Mes écritures vont être terminées dans quelques jours, et je n'aurai pas la force de faire mon inventaire.

Si vous pouviez, Monsieur, trouver un moyen pour me sauver la vie, je ferais tout pour que cette belle action puisse vous rapporter 50 000 fr. Donnez, je vous prie, un coup d'œil sur le projet d'acte ci-joint, que je viens d'imaginer, pour intéresser légalement la personne qui me prêterait des fonds ou qui m'en ferait prêter, en lui donnant une remise qui n'a point de rapport avec l'intérêt d'argent dont la loi ne permet pas plus de 6 %.

Je suis persuadé qu'avec 25 000 fr. je gagnerais 125 000 fr. en dix ans, je rendrais les nouveaux 25 000 fr. et 25 000 fr. à madame ma bailleresse, qui ferait 50 000 fr. et 50 000 fr. par remise à mon sauveur, il me resterait 25 000 et mon établissement. Je sais qu'il est difficile de racheter sa vie, et voilà pourquoi j'offre la plus grosse part de mon gain à un sauveur.

Quand je serais bien en marche, d'ici un à deux ans, je crois que je pourrais trouver une femme de 45 à 60 ans avec 25 000 fr. de dot.

Si quelqu'un me prêtait 25 000 fr., je n'aurais pas besoin qu'on me les mette dans les mains, pourvu que j'aie la garantie d'avoir le crédit de cette somme chez un banquier pendant dix ans; après trois ans le banquier serait presque toujours couvert de cette somme; il payerait sur mes mandats et je lui remettrais toutes mes valeurs et je ne garderais jamais de fonds que pour une quinzaine au plus.

Si vous pouviez me procurer 25 000 fr. de crédit, je ferais à votre profit l'acte ci-joint, en le modifiant si vous ne le trouviez pas convenable.

Sur les 25 000 fr., il y en aurait 10 000 qui ne sortiraient presque jamais de chez le banquier; mais cependant, selon le besoin : ainsi, 5 000 fr. pour payer de suite mes fournisseurs, 5 000 fr. que j'offrirais à compte à madame ma bailleresse pour qu'elle veuille bien m'accorder trois ans pour le reste, et 5 000 fr., que je dépenserais pour fabriquer, en attendant que j'envoie toucher le montant de mes ventes. Si j'avais le bonheur de vous inspirer de la confiance, je crois, Monsieur, que vous pourriez faire cela sans débourser un sou, et non-seulement que vous feriez une belle affaire, vous feriez une belle action, vous sauveriez la vie à un homme utile; notez bien que c'est sérieux de sauver la vie, non-seulement la vie morale,

la vente générale de tous les articles, quel qu'il soit, de son commerce présent et à venir, qui serait compté chaque année en déduisant 15 0|0 pour les divers escomptes faites à ses pratiques, afin que les ... 0|0 ne soit prélevé par M. R... que sur le total net de la vente de chaque année, et payé aussi chaque année à M. R... M. H..., après avoir entendu une partie des explications des procédés secrets de M. R..., et les reconnaissant utiles et avantageux pour sa fabrication, a eu confiance au restant à expliquer, voyant l'utilité et aussi la sincérité de M. R... A ces égards, M. H... a consenti et promis une participation ou une remise pour dédommager M. R... de ses frais de recherches et de son labeur. Il a été convenu aussi que lesdits procédés ne seraient décrits nulle part dans l'intérêt des parties, attendu que si plusieurs personnes connaissaient lesdits procédés secrets, cela établirait une concurrence qui empêcherait les avantages qui doivent résulter du secret desdits procédés au profit des parties contractantes; par ces motifs, M. H... reconnaît d'avance (ayant tout entendu, tout apprécié et pouvant facilement tout retenir dans sa mémoire), qu'il est impossible que M. R. puisse dire et expliquer ses procédés secrets à d'autres personnes et sans se faire un grand préjudice à lui-même, et réciproquement; donc M. H. déclare qu'il n'aura jamais le droit de se plaindre, sous quel prétexte que ce soit, que M. R. aurait expliqué ses procédés à d'autres personnes, et qu'il ne peut pas se trouver de cas de refuser de payer ce qui est ci-dessus stipulé, quand même M. H... changerait de différents genres de commerce et industrie. M. H. reconnaît aussi combien lui seront grandement avantageux tous les procédés de M. R., tant pour les métaux les moins malléables que pour l'addition à ses recherches pour le secret de l'aventurine. En conséquence, M. H. promet et s'engage de payer chaque année à M. R. les... 0|0 sur sa vente, comme il est expliqué plus haut pendant la durée de..... années. Ce chiffre de remise à payer sera établi d'après l'addition faite du registre de vente, dont M. R. aura la faculté de vérifier toutes les fois qu'il le voudra par lui-même ou par son mandataire. Et s'il arrivait que faute de surveillance par M. H. des ventes soient faites sans être portées au registre de vente, M. R. aura droit de confisquer à son profit le montant de cesdites ventes.

M. Richard ne voulut pas accepter la fiction qui lui attribuait les découvertes de Joseph Henry, et qui servait de base au projet d'acte; il négligea de répondre à cette dernière lettre, et rien dès lors ne pouvait sauver Joseph Henry du désespoir. L'homme qui, dès le mois de mars, écrivait : *j'ai un pied dans la tombe*, ne devait plus songer au mois de juillet qu'à mourir. Dans quelles circonstances, sous l'empire de quelles réflexions la simple pensée du suicide s'est-elle transformée en régicide simulé, nous l'ignorons, mais ces deux projets diffèrent peu l'un de l'autre. Henry a voulu rendre sa mort éclatante, et dans quel but?

La vanité seule n'a point dû présider à cette détermination coupable. Henry avait une très haute opinion de ses découvertes et de sa personne, il ne pouvait se résoudre à *enfouir dans la terre des choses d'une importance grandiose et digne de grands honneurs*. Sa position, disait-il, était *exceptionnelle comme son individu*. Cet homme, qui se croyait un Colomb et qui l'était peut-être dans son industrie, a voulu faire parler de lui en terminant sa vie; mais ce désir avait un côté sérieux. Joseph Henry voulait attirer sur ses souffrances l'attention des pouvoirs publics, parce qu'il ne pouvait comprendre qu'un homme heureusement doué, jaloux des progrès

---

il vivait calme et heureux.

Ici le vieux professeur s'arrêta.

— Seriez-vous fatigué, mon cher maître?

— Non, mon fils, non, je me recueille. La passion que j'ai à vous dépeindre est de celles qui épouvantent les vieillards mêmes. J'ai perdu l'habitude des langages ardents. N'importe, écoutez-moi bien.

Il y a dix ans, le vieux château que vous avez visité hier était à vendre. Un colonel autrichien, possesseur d'une immense fortune, l'acheta, le restaura et s'y installa avec sa famille. C'était un grand et bel homme, dont soixante hivers n'avaient ni voûté la taille ni argenté les cheveux. Le baron de Kirstein se fit bientôt aimer, et nos paysans admiraient sans frayeur ses brusques allures, sa figure ouverte, martiale, les splendides épaulettes de son uniforme et les croix nombreuses qui illuminaient sa poitrine. D'amicales relations s'établissaient déjà entre lui et George, quand un incident remarquable vint enrichir ces deux nobles cœurs d'une vive et sincère amitié. A la chasse, une ronce aiguë et vigoureuse pénétra profondément dans le poitrail du cheval que montait le colonel. Exaspéré par la douleur, l'animal s'emporta. On vit alors cette fière et fougueuse jument, dressée à peine, qui supportait impatiemment la puissante étreinte de son cavalier, folle, échevelée, l'œil en feu, les naseaux sanglants, franchir des haies, de larges fossés, effleurer de sa robe humide la rude écorce des chênes, et dans cette course dévergondée et terrible jouer cent fois sa vie et celle de son maître. Si le baron n'avait couru aucun danger, c'eût été, m'a dit un jour le pauvre George, un spectacle aussi curieux qu'émouvant. Les chevaux de Lénore et de Mazeppa devaient ainsi galoper. Les quatre jambes de la jument, transformées en reptiles, broyaient les cailloux, mordaient le sol et dévoraient l'espace avec une rapidité qui éblouissait l'œil. Le colonel ne tomba point. De ses deux bras il avait entouré le col, rivé ses pieds aux flancs et saisi aux dents la crinière.

George n'était point de cette partie de chasse. Il se promenait à pied de ces côtés-là quand il aperçut le cheval du baron qui, dans son élan furieux, arrivait précisément à lui. Il attendit de pied ferme le passage de la bête éperdue, et, avec autant de sangfroid que d'adresse, se cramponna résolument au mors. Tout autre aurait été enlevé, brisé comme une paille... le jeune homme roula dans la poussière, mais la jument, haletante et vaincue, s'agenouilla.

Aucune blessure grave ne suivit cette triple chute; le colonel serra les mains de George et le conduisit au château, où la baronne de Kirstein fit au sauveur de son mari un ravissant accueil. George, que la présence d'une femme intimidait beaucoup, leva sur celle du colonel un regard clair, bienveillant... deux yeux noirs et humides, pleins de flamme et d'audace, répondirent à ce coup d'œil pur et innocent... Tout fut dit. Un amour délirant s'alluma dans le cœur de l'Autrichienne. Jamais tête aussi pâle, aussi re ulière n'avait charmé sa vue. George fut de toutes les fêtes... On attaqua sa sauvagerie habituelle : à ma grande surprise, on en triompha. La baronne, belle comme la Niobé antique, se jeta dans je ne sais quelle vie passionnée, mouvementée, brûlante... Hélas! je ne vis plus que rarement mon cher et courageux voisin! Une vivace et dangereuse sirène envint soudain le trésor dont jusque là j'avais joui seul.

Marie de Kirstein avait un port de reine. On assurait que sa chevelure déroulée avait un pied de plus qu'elle-même. Elle était brune. Son nez mince et aquilin, sa bouche grande, rouge et sensuelle, ses dents blanches et effilées, ses paupières paresseuses, ornées de longs cils, ses prunelles de jais et de velours, ses narines carminées, diaphanes et mobiles, sa lèvre hardie et humide, son ample et gracieux corsage dont les richesses doublaient la valeur d'une taille flexible, ses doigts fins et recourbés, tout rappelait en elle le type juif dans son orgueilleuse pureté. Sur un homme faible et vulgaire, cette femme, l'une de ces natures félines qui tuent ou font tuer, eût exercé la plus infernale puissance.

Une circonstance fortuite m'avait permis d'analyser la baronne; je crus George perdu.

— L'aimez-vous?... lui demandai-je un soir.

— Non.

— Vous aime-t-elle?

— Oui.

— Que pensez-vous de tout cela, et qu'allez-vous faire?

— Je l'ignore.

Cette réponse me surprit. Je n'avais jamais aperçu dans l'esprit de George une ombre d'incertitude.

— Vous semblez triste et découragé?

— Je souffre, en effet.

— Dois-je prolonger mes questions?

— Non, mon ami; bientôt, je serai plus ouvert... Aimez-moi.

Je ne pus qu'imaginer. George, d'une franchise proverbiale, m'avait dit qu'il n'aimait point la baronne, George oubliait son calme, sa douce et uniforme gaîté, ses habitudes les plus chères... Qu'éprouvait-il? pourquoi continuer, multiplier au château des visites qui le fatiguaient, le désolaient évidemment? Je me creusai la tête en pure perte, et, confiant dans la noblesse et la fière dignité de mon jeune ami, résolu d'attendre, j'imposai silence à mes vagues inquiétudes.

Des bruits étranges coururent soudain. Le colonel se formalisa de si violente façon que, certain soir, il assomma trois paysans qu'il avait vus sourire quand il passait. George alla moins souvent chez les Kirstein. De sombres nuages s'étaient formés; les malheureux en pâlissaient; on ne rencontrait que des visages mornes et des fronts ridés. Le baron devenait brutal, George ne sortait point. Au tomber de la nuit, deux fenêtres au plus s'éclairaient au château.

Le colonel avait voulu que je donnasse des leçons de littérature et d'histoire à sa fille. Deux fois par semaine j'allais trouver ma jeune élève, et je profitais de ces jours-là pour étudier autant que possible les dispositions du baron et les sentiments de sa femme. Mlle Maria de Kirstein avait dix-sept ans; son angélique visage respirait la douceur et les plus humbles vertus... Ses grands yeux bleus, purs et résignés, attiraient instantanément les plus vives sympathies... Frêle comme un enfant, pudique et réservée comme une jeune et sage fille, elle paraissait, fleur craintive et mignonne, s'étioler, dépérir près des éclatantes beautés de sa mère. On devinait toutefois que la jalousie rejetait cette âme blanche, immaculée, et que cette vie, enveloppée à son aurore d'une ombre trop épaisse, pâlissait dans l'oubli... M. de Kirstein adorait sa fille; mais la baronne, armée d'une de ces volontés devant lesquelles tout s'efface impérieusement rejetait dans l'ombre les dix-sept printemps de la pauvre Maria, et celle-ci n'éprouvait pas des joies de famille assez fortes pour détourner les yeux d'un monde qui la dédaignait. — Un matin, le colonel me remercia. Mlle de Kirstein, disait-il, avait besoin de repos; les leçons seraient interrompues. Je m'inclinai; on me reconduisit poliment et je m'en allai, des pleurs dans les yeux. — Décidément le colonel, jaloux de George, voulait isoler sa femme. Un orage se préparait.

Les rapports que j'avais eus avec les Kirstein m'avaient appris deux choses terribles : la première, c'est qu'un désir de la baronne, tel secondaire qu'il fût, renversait, détruisait, ainsi qu'une lave dévorante, tout ce qui entravait sa furie; la seconde, c'est qu'en pliant sous le joug de la belle et altière Autrichienne, c'est qu'en dehors de cette bruyante et vaine brutalité particulière aux vieux soldats, le colonel possédait une fermeté rare. Mû par une idée fixe, cloué devant un parti pris, il opposait aux coups de ses adversaires ou du sort cette énergie entêtée, féroce, que l'on redoute et qu'on admire dans les têtes bre-

SUPPLÉMENT.

doivent envisager toutes les faces des questions. Ils doivent être prévoyants et sages pour le faible et l'insensé ! Il eût été bien que le malheureux, dont la presse aujourd'hui s'occupe, subît son infortune avec résignation, qu'il sût résister au désespoir ; il eût été mieux que la prévoyance de la société eût écarté de lui le désespoir et toutes ses tentations. Ne voyez-vous pas que mille faits trahissent et signalent en ce moment l'incohérence de nos relations industrielles ? Ne voyez-vous pas qu'il est urgent d'organiser la fabrique, le commerce, la banque, en un mot toutes les branches de l'activité sociale ? Dans une société bien ordonnée, Joseph Henry, s'il était vraiment inventeur, n'eût pas abandonné la mécanique ; Henry eût fait partie d'une association puissante, éclairée, qui eût su juger ses inventions, les appliquer sans exiger de lui ni responsabilité ni sacrifice, enfin, l'en récompenser dignement. Dans une société qui eût départi les fonctions conformément aux aptitudes éprouvées, qui eût introduit dans les affaires du commerce une publicité loyale, Henry n'eût pas été livré à la merci d'un commanditaire infidèle. Une société qui imprimerait à tout produit la constatation de son origine et qui développerait l'honneur industriel, dégoûterait nos fabricants de produire à vil prix des objets de pacotille et la concurrence cesserait d'être impossible et ruineuse pour les hommes qui, comme Joseph Henry, n'ont pas sacrifié au négoce l'amour de l'art. La société répandant partout les lumières, proportionnant les débouchés à la production, fournissant aux agents utiles tous les instruments du travail, eût détruit la banqueroute dans son germe, et l'on n'aurait pas vu Joseph Henry quêtant de porte en porte les moyens de continuer l'exercice de sa profession ; des soldats ne l'auraient pas saisi deux pistolets à la main dans le jardin des Tuileries.

Quels avertissements faut-il donc à nos hommes d'État pour que, toute affaire cessante, ils s'occupent enfin de l'organisation du travail ?

Le roi, la bourse et les élections.

Divers bruits ont couru hier et aujourd'hui sur la personne du roi.

« Hier, dit le *Journal de Rouen*, le bruit s'est répandu dans notre ville que le roi, en arrivant la veille au château d'Eu, avait été atteint d'une attaque d'apoplexie à laquelle il avait succombé. On a remarqué que cette nouvelle était surtout colportée par quelques-uns des plus ardents coryphées électoraux du ministère, ce qui en explique peut-être l'origine et le mobile, car la nouvelle était fausse de tout point. »

Le *Mémorial de Rouen*, journal ministériel, rapporte le même bruit et ajoute :

« L'alarme s'est répandue de toutes parts; notre halle a été vivement agitée et les transactions s'en sont grandement ressenties. Nous sommes heureux de pouvoir démentir cette lugubre nouvelle et nous nous sommes empressés de le faire verbalement et par l'effort de tous nos amis, pour contre-balancer autant que possible le mauvais effet qu'elle tendait à produire, précisément un jour de marché et de réunion de tous les industriels des contrées environnantes. »

L'*Impartial* donne de plus longs détails :

« La nouvelle de la mort de Louis-Philippe, dit-il, s'est répandue hier matin dans Rouen. On affirmait qu'en arrivant à Eu il avait été frappé

Les bureaux des journaux du soir étaient encombrés par une foule impatiente de savoir si ces bruits, sortis ce matin des ministères, avaient quelque fondement ou s'il n'y fallait voir qu'une de ces manœuvres électorales dont M. Duchâtel a le secret, ou bien encore un de ces bruits que les agioteurs ne se font pas faute de répandre pour jouer à la baisse.

Ces journaux, qui ont paru fort tard, démentent nettement tous ces bruits :

« Ce matin, dit le *Moniteur parisien*, des bruits alarmants ont couru à Paris sur la santé du roi; ces bruits étant entièrement faux, M. le ministre des finances a autorisé M. Baudesson de Richebourg, commissaire de police de la Bourse, à les démentir formellement. »

Le *Messager*, journal officiel, ajoute :

« Une dépêche télégraphique d'Eu, en date d'aujourd'hui 2 heures et demie, annonce que le roi était en parfaite santé. Sa Majesté attendait à trois heures la visite du prince royal de Bavière. »

Une assez vive agitation règne dans Paris. Pendant toute la soirée des groupes nombreux se sont formés pour s'entretenir de ces rumeurs et les commenter dans les cafés et dans les rues.

Le chancelier de France, président de la cour des pairs, a l'honneur d'informer MM. les membres de la cour qu'elle se réunira le vendredi 7 août prochain, à midi, au lieu ordinaire de ses séances, pour recevoir communication de l'ordonnance du roi en date d'hier, qui, en vertu des articles 22 et 28 de la Charte constitutionnelle, convoque la chambre des pairs en cour de justice ; et pour prendre ensuite telle détermination qu'il appartiendra au sujet de l'affaire à laquelle se rapporte cette ordonnance.

— Henry est encore à la Conciergerie. Suivant l'usage, il ne sera transféré à la prison du Luxembourg qu'après que la cour des pairs aura rendu son ordonnance de mise en accusation.

MOUVEMENT ÉLECTORAL.

Suite des circulaires à tendances socialistes.

Rouen. — M. Levavasseur, candidat de l'opposition, après avoir réclamé la liberté de l'enseignement, la réforme postale, le dégrèvement du sel, ajoute :

Ce que réclament surtout les intérêts, c'est le développement du travail, la circulation rapide et la distribution intelligente des capitaux, la mise en valeur de toutes les richesses du sol, de toutes les forces de l'industrie, de toutes les conceptions pratiques de l'intelligence. C'est par le crédit et l'esprit d'association que ces grands résultats peuvent s'accomplir, à la condition d'être secondés par la sagesse et les lumières du législateur.

La situation des classes pauvres et laborieuses est, de nos jours, l'objet des sollicitudes de tous les esprits élevés, de tous les cœurs bienveillants et généreux. J'ai vu avec joie cette disposition se manifester, dans la dernière session des chambres, par la suppression du décime rural, par l'abaissement du droit sur les articles d'argent, par la remise du droit du timbre sur les actes nécessaires au mariage des indigents, faveur susceptible, à mon sens, de recevoir plus d'une bienfaisante extension. J'aimerais à concourir à l'établissement de caisses de retraite, d'institutions de prévoyance qui, avec le concours de l'État, auraient pour objet de rendre moins précaire le sort des travailleurs.

Mais, Messieurs, ce serait peu de réduire les charges qui pèsent sur les salaires, si l'on n'assurait avant tout le travail qui fournit les moyens de les payer.

[illegible] :

De grandes transformations sociales s'opèrent autour de nous. Je cherche à en comprendre les lois, à saluer dans leur avènement les volontés paternelles de la Providence. — L'activité du travail national, les progrès de l'intelligence publique, le bien-être populaire et les droits politiques largement développés, me semblent le but. — La liberté, la moralité, la religion, le sentiment fraternel, me semblent les moyens.

Rennes. — Le comité des électeurs de l'opposition de cette ville déclare dans une circulaire qu'ils ne voteront que pour les candidats qui s'engageront :

1° A combattre le ministère actuel dès le début de la session par leurs votes sur la présidence et sur l'adresse ;

2° A réclamer une réforme électorale comprenant l'élection au chef-lieu, l'adjonction des capacités, l'incompatibilité du plus grand nombre possible des fonctions publiques et salariées avec la députation, et la suppression du cens d'éligibilité avec une indemnité modeste, mais suffisante, aux députés ;

3° A voter l'abrogation de la loi sur les annonces judiciaires et la révision dans un sens libéral des lois de septembre et des autres lois de la presse ;

4° A rejeter toute demande de dotation ;

5° A voter la réduction de la rente 5 p. 0/0, la réduction de l'impôt sur le sel ;

6° A réclamer qu'un système plus digne du nom et de la puissance de la France règle nos relations avec l'étranger ;

Et qu'au dedans, enfin, les pouvoirs de l'État se préoccupent avec une sérieuse et active sollicitude de l'éducation et du bien-être des classes ouvrières.

Réunion préparatoire du dixième arrondissement.

Les électeurs du dixième arrondissement se sont réunis ce soir au grand amphithéâtre de l'École de Médecine. Le maire de l'arrondissement, M. Thierriet, présidait la séance. On remarquait à ses côtés trois membres de l'opposition et trois membres du parti conservateur.

Lorsque M. le président eut déclaré que : *le premier nom tiré du chapeau parlerait le premier*, les candidats ont été appelés successivement à la tribune.

M. ROBINET, chef du 4e bataillon de la dixième légion, et représentant l'arrondissement au conseil général de la Seine, commence par raconter sa vie. En juillet 1830, il a combattu pour la liberté ; depuis, il a combattu pour l'ordre public. M. Robinet réunit les deux qualités de décoré de juillet et de candidat conservateur.

Dans cette déclaration de principes, M. Robinet a été fréquemment interrompu. L'assemblée avait hâte d'en arriver aux interpellations. — Vous n'avez point parlé de la politique de la France, s'écrie un électeur. — Pour juger la politique de la France, il faut un talent que je n'ai pas. — Si vous n'avez pas d'opinion, récusez-vous ! (Tumulte.) — J'ai déjà dit que j'adhérais à la politique du parti conservateur, à celle du ministère actuel. (Tumulte. — Assez ! assez ! un autre ! un autre !)

M. Pagnerre demande, avec un peu de malice, qu'on permette au candidat d'exposer complètement son opinion.

M. Robinet garantit qu'il n'est point ministériel quand même ; il aurait voté la réduction de l'impôt du sel, la réforme postale ; il est opposé au projet de dotation. Si vous ne partagez point mes opinions, ajoute le candidat, vous apprécierez du moins ma franchise et ma loyauté.

---

tonnes.

Au moindre choc des passions, nous pouvions tout craindre. La position devait rester difficile tant que George habiterait Heidelberg. Je me rendis chez lui. Il était absent. Une légère feuille de papier voltigeait sur les plates-bandes du jardin. Je m'en emparai ; c'était une lettre que la rosée du matin mouillait encore. En dépit de mes habitudes de discrétion, je la parcourus ; la voici :

« Je vous aime, George; pourquoi vous le cacherais-je quand tout en moi vous le crie? Ai-je pu vaincre des sensations qui emplissent mes nuits de sanglots, de rêves délirants, fiévreux? — Vous êtes beau comme l'ange décrit qu'a entrevu Milton, de cette beauté poétique saisissante, grandiose, fille du génie et de l'amour. Etincelle dans vos yeux sombres, flamme et parfum dans votre souffle, élégance et force dans vos moindres gestes, divin sourire sur votre bouche, cette beauté que vous possédez au degré suprême, chef-d'œuvre de Dieu qui préoccupe l'artiste et la femme, cette beauté sans exemple s'exhale de votre personne entière comme la lumière jaillit du soleil... Vous êtes brave comme un lion... tout en vous est sublime ! Or, je vous aime, et, je vous le dis, car vous êtes le seul homme digne d'entendre une vérité si brûlante !

» Puis, je ne sais quelle voix mystérieuse me dit tout bas que vous m'aimez. Vos tristesses profondes, le trouble où vous jetait la rencontre de mes yeux consumés, ces heures pleines de silence et d'agitations qui s'écoulaient si vite, le frémissement du bras chéri sur lequel, dans nos promenades, je m'appuyais avec bonheur, tout m'a révélé, George, vos désirs et vos souffrances. Que n'avez-vous parlé?... Ce mot du ciel, ce mot que nos regards, nos mains, nos âmes ont tant de fois échangé, murmuré, que n'est-il sorti de vos lèvres?... l'entendrai-je enfin? me direz-vous : O Maria, je t'aime !

» Est-il dans la nature des hommes forts de trembler en face de l'amour? Vous souvient-il de ces quatre vers, dignes de Byron, que vous avez tracés sur l'écorce d'un de nos hêtres, où vous invoquez si passionnément cette Maria que vous semblez fuir?... O mon George bien-aimé ! venez lier votre cœur au mien... Nous irons dans votre belle Espagne, je vous suivrai partout, fière de mon amour.

» Je n'appartiens désormais ni à moi-même, ni au monde ; que Dieu me condamne ou m'absolve ! je ne lui demande que vous, ne le prie que pour vous, ne l'aime qu'en vous. Les plus brillants hommages m'ont laissée froide et pure. George, faites de moi ce que vous voudrez. »

J'étais sous la plus violente impression quand, ma lecture achevée, je sentis une main se placer sur mon épaule. Je me retournai brusquement; je vis George..... la couleur de la honte enflamma mes pauvres vieilles joues.

— Comprenez-vous maintenant que je sois au désespoir ? me demanda-t-il avec douceur.

— Au désespoir? fis-je étonné.

— La baronne est bien belle, n'est-ce pas ?

— Que d'hommes, à votre place, seraient ivres de joie.

— J'aimerais mieux mourir que de déshonorer un de mes frères en Dieu.

— Vous êtes sublime, George!

— Moins que vous ne pensez. Je préfère aux beautés les plus merveilleuses la pudeur et la virginité.

— Alors comment expliquer?

— Attendons encore... rentrez chez vous, mon brave Schelling... l'heure de votre repos a sonné... Je vous vais accompagner; j'ai d'ailleurs un service à vous demander...

— Parlez, George, parlez.

— Oh! ce n'est rien. Veuillez, ce soir, faire une longue promenade, et donnez-moi la clef de votre pavillon.

Je le regardai avec une surprise si naïve qu'il ne put s'empêcher de sourire.

— N'avez-vous plus confiance en moi ?

— Oh! mon bon et excellent George, vous savez bien que je vous suis dévoué corps et âme... Tenez, voici ma clef; de neuf heures du soir jusqu'à onze ma maison sera déserte... Vous m'inspirez une estime si particulière que je vous confierais le soin de mon salut. Mais j'ai comme un triste pressentiment ; il y a dans l'air un malheur, et je voudrais ne vous point quitter.

— Dieu veille sur les cœurs purs, me répondit-il simplement.

Après une cordiale étreinte nous nous séparâmes.

Rentré, je trouvai sur ma table de travail un pli coquet, féminin, tout imprégné d'un parfum rare et subtil qui énervait les sens. Je le dépliai, il ne contenait que ces mots :

« Je prie M. Schelling de m'attendre chez lui ce soir même. La conversation que nous aurons ensemble durera une heure à peine ; elle intéresse un de nos amis les plus chers...

» Solitude et discrétion.

» Baronne DE KIRSTEIN. »

Cinq heures de l'après-dîné sonnaient que je n'avais point revu George.

— Monsieur ne doit rentrer que fort tard, me dit son jardinier. Mon maître a voulu dégourdir les jambes de notre pauvre jument qui se repose depuis trois mois.

Que faire, et surtout que penser?

Qu'avait donc à me dire Mme de Kirstein? Voulait-elle m'interroger sur les sentiments de George?... Que devait-il se passer dans mon pavillon?...

La nuit s'avançait graduellement, semant de pâles étoiles au ciel, jetant çà et là de fraîches brises. Je ne savais si j'attendrais la baronne ou si je tiendrais la promesse que j'avais faite à George. J'eus peur de m'éloigner ; un bizarre mélange de curiosité et de dévouement me retint, et je m'enfermai dans une salle basse.

— George se croira seul, pensai-je, et moi je veillerai sur lui. Est-ce la baronne qu'il attend, cette amante furieuse et passionnée?... Est-ce un étranger, quelque mystérieux personnage?..... Est-il donc épié chez lui?... George se cacher, lui si hardi et si franc !... Ma tête brûlait... Un instant, je m'imaginai que mon jeune Espagnol adorait l'Autrichienne et que j'allais assister à un tête-à-tête adultère... Cette odieuse et lâche pensée m'a toujours causé des remords...

L'espace se chargeait de nuées lourdes ;... d'épaisses ombres portées s'allongeaient sur la terre... On ne pouvait s'introduire dans le pavillon qu'en suivant un sentier tortueux et feuillu qui aboutissait à une porte dérobée... Le sein palpitant, j'attendais dans l'obscurité... Une voix mélodieuse et connue arriva enfin jusqu'à moi. Je ne pus résister au violent désir qui m'arracha du lieu que j'occupais ; je m'avançai, prêtant une oreille attentive... Ce que j'entendis, ô mon fils ! n'appartient à aucun langage humain... Les puissances suprêmes de l'esprit, réunies à celles du cœur, composaient le plus suave, le plus céleste chant d'amour qu'on puisse entonner aux pieds de Jéhovah...

— Mais auprès de qui George s'exaltait-il ainsi ? demandai-je vivement.

— Auprès de Maria.

— La femme du colonel?

— Sa fille... Mlle de Kirstein se nommait Maria, comme sa mère... Je compris alors les craintes, la tristesse, les tourments de mon noble ami... et mes dents claquèrent de terreur... Jamais homme ne plaça dans de plus saintes et lumineuses régions l'idole qu'il avait choisie... Jamais expressions plus tendres, plus dévouées et plus chastes, ne s'échappèrent d'une bouche ardente... Les deux amants se contemplaient...

M. le président y met un terme en s'écriant : « Que ceux qui sont d'avis de continuer les interpellations veuillent bien *lever la main*. — *Asseyez vous maintenant*. »

M. TOURIN, troisième candidat, prie les électeurs d'avoir la bonté de se taire. (Interruption.) M. Tourin est un ex-adjoint au maire du dixième arrondissement. Il déclare qu'il racontera sa vie à partir de 1814. (Réclamations.) L'orateur passe à 1830. Son principal titre est d'avoir demeuré vingt ans dans l'arrondissement. Il est conservateur, c'est-à-dire *ami de toutes les choses* que nous avons conquises en juillet. M. Tourin boit un verre d'eau. L'auditoire l'applaudit avec frénésie. Le candidat se dispose à quitter la tribune. — Une voix : Saluez ! — M. Tourin retourne à sa place. Tonnerre d'applaudissements.

M. DE JOUVENCEL, député sortant, paraît au milieu d'acclamations presque unanimes. Membre de l'opposition, il est cependant constitutionnel et dynastique. Chaque année il vote contre le budget, qui lui paraît être la réunion de tous les moyens de corruption et de captation donnés au ministère (applaudissements que le maire, M. Thierriet, cherche vainement à réprimer.) M. de Jouvencel voudrait forcer le ministère à proportionner ses dépenses à ses recettes.

Le candidat blâme l'abaissement du cabinet actuel vis-à-vis de l'étranger. (Mouvements en sens divers ; une rixe s'engage dans une partie de la salle.) M. de Jouvencel condamne également la politique suivie actuellement à l'intérieur.

La candidature de M. de Jouvencel paraît accueillie avec une faveur marquée. La manière dont il a répondu à une interpellation relative à l'indemnité-Pritchard, a déterminé une véritable ovation.

M. AGÉNOR DE GASPARIN monte à la tribune, et nous entendons cette curieuse conversation s'engager entre deux électeurs : — M. de Gasparin n'est pas catholique ! — Je vous dis que si. — Il n'est pas catholique, puisqu'il est protestant. — Vous croyez cela ; eh bien ! sachez qu'un protestant est catholique aussi bien que vous ; il n'est pas catholique romain, voilà tout !

M. de Gasparin, d'abord accueilli, vu sa qualité de conservateur, par de violents murmures, a fini par commander l'attention à force de courage et de loyauté. Il a tracé un magnifique programme des réformes que le parti conservateur devrait accomplir. Nous exprimons encore une fois le regret de ne pas voir cet ami de la liberté d'enseignement, de la liberté religieuse, cet adversaire de la corruption, ce promoteur de la réforme administrative porter sa candidature devant un autre collège. Au 10e arrondissement la place de député se trouve honorablement remplie.

Nous ne dirons rien de **M. DE THORIGNY**. Cet avocat général a fort habilement discouru, et l'assemblée, fatiguée par les clameurs qu'elle avait poussées pendant tout le cours de la séance, l'a laissé parler en paix ; mais la candidature conservatrice de M. de Thorigny nous paraît avoir très peu de chances.

Elections de Paris.

Voici le résultat des scrutins pour la formation des bureaux dans les quatorze arrondissements de la Seine. Toutes les nominations du troisième collège appartiennent au ministère ; celles du dixième et du onzième appartiennent à l'opposition. Dans les autres, il y a partage. On sait, du reste, que la nomination des bureaux n'a pas de rapport nécessaire avec l'élection ; nous ne tirerons donc ce soir aucune conséquence au sujet des opérations de demain.

1er COLLÉGE. — 1re *section* : Electeurs inscrits, 359 ; votants, 332 ; [...] val, 149, et Marchais, 143.

2e COLLÉGE. 1re *section* ; Electeurs inscrits, 577, votants, 410 ; président M. Decan, par 199 voix ; scrutateurs, MM. Niel, 208 ; Niquet, 206 ; Francœur, 203, et Besson, 196.

2e *section* : Electeurs inscrits, 437 ; votants, 308 ; président, M. Hocmelle, par 174 voix ; scrutateurs, MM. Hamelin, 176 ; Irlande, 176 ; Lanson, 176 ; Thirion, 172.

3e *section* : Electeurs inscrits, 545 ; votants, 336 ; président, M. Legentil, par 185 voix ; scrutateurs, MM. Boutron-Charlard, 192 ; Lambert, 191 ; Mignotte, 188, et Beschu, 185.

4e COLLÉGE. — 1re *section* : Electeurs inscrits, 347 ; votants, 269 ; président, M. Journet, par 199 voix ; scrutateurs, MM. Trotrot, 209 ; Cussin, 214 ; Gallois, 210, et Cardeilhac, 197.

2e *section* : Electeurs inscrits, 338 ; votants, 267 ; président, M. Chambry, par 204 voix ; scrutateurs, MM. Sédillot, 223 ; Séjourné, 221 ; Lahure, 219 ; Page, 216.

5e COLLÉGE. — 1re *section* : Electeurs inscrits, 505 ; votants, 336 ; président, M. Louis, par 190 voix ; scrutateurs, MM. Delore, 189 ; Debussy, 189 ; Dubail, 187 ; Levesque, 182.

2e *section* : Electeurs inscrits, 546 ; votants, 364 ; président, M. Ferron par 224 voix ; scrutateurs, MM. Favrel, 222 ; Flotard, 221 ; Grellet, 219, et Carton, 217.

6e COLLÉGE. — 1re *section* : Electeurs inscrits, 356 ; votants, 369 ; président, M. Monin, par 192 voix ; scrutateurs MM. Lenoir, 201 ; Maquet, 197 ; Gambey, 196 ; François, 195.

2e *section* : Electeurs inscrits, 456 ; votants, 345 ; président, M. Chèze, par 205 voix ; scrutateurs : MM. Boulnois, 210 ; Bonnaire, 209 ; Roussel, 206 et Blot 205.

3e *section* : Electeurs inscrits, 416 ; votants, 260 ; président, M. Dobelin, par 181 voix ; scrutateurs, MM. Payot, 181 ; Auclerc, 174 ; Martin, 173 ; Biard, 170.

7e COLLÉGE. — 1re *Section*. Electeurs inscrits, 555 ; votants, 315 ; président M. Vivien, par 247 voix ; scrutateurs, MM. Jeanti, 237 ; Merger, 234 ; Riverin, 233, et Riglet, 222.

2e *section* : Electeurs inscrits, 376 ; votants, 274 ; président, M. Moreau ; scrutateurs MM Clayeux, Hautemanière, Isnard (Alphonse) et Pichard.

8e COLLÉGE. — 1re *section* : Electeurs inscrits, 505 ; votants, 456 ; président, M. Moreau, par 400 voix ; scrutateurs, MM. Bayvet, 332 ; Nast, 225 ; Bourget, 221, et Gastambide, 213.

2e *section* : Electeurs inscrits, 571 ; votants, 466 ; président, M. Perret, par 232 voix ; scrutateurs, MM. Chapelle, 230 ; Didiot, 228 ; Reynier, 225 ; Mélicourt, 222.

9e COLLÉGE. — *Section unique* : Electeurs inscrits, 563 ; votants, 428 ; président, M. Locquet, par 215 voix ; scrutateurs, MM. Rouillon, 214, Mansard, 210 ; Trichard, 208 ; Chamenton, 205.

10e COLLÉGE. — 1re *section* : Electeurs inscrits, 438 ; votants, 294 ; président, M. Beau, par 161 voix ; scrutateurs, MM. Escudier, 164 ; Duverger, 163 ; Barthélemy, 161, et Houet, 161.

2e *section* : Electeurs inscrits, 371 ; votants, 260 ; président, M. Bessas-Lamégie, par 139 voix ; scrutateurs, MM. Duraud (Amédée), 135 ; Turbat ; 126 ; Nivière, 125 ; et Desormeaux, 124.

3e *section* : Electeurs inscrits, 494 ; votants, 307 ; président, M. Musset, par 155 voix ; scrutateurs, MM. Larrey, 160 ; Giraud, 152 ; Guillotin, 152, et Leret, 146.

11e COLLÉGE. — 1re *section* : Electeurs inscrits, 354 ; votants, 306, président M. Gillet, par 183 voix ; scrutateurs MM. Serize, 211 ; Décrusy, 209 ; Baillère, 203, et Charpentier 195.

2e *section* : Electeurs inscrits, 353 ; votants, 325 : président M. Vaillant, par 192 voix ; scrutateurs, MM. Bouillon, 200 ; Séguier fils, 200 ; Blesta, 178, et David, 174.

12e COLLÉGE. — 1re *section* : Electeurs inscrits, 409 ; votants, 222 ; président, M. Delanneau, par 204 voix ; scrutateurs, MM. Pe[...]

[...] les 300 mille ouvriers de Paris. Aussi ne craignons-nous pas de rapporter avec quelques développements un dernier discours de M. Blatin, médecin, prononcé dans la séance générale de l'Hôtel-de-Ville.

. . . . . Tout ce bien qui s'accomplit sous nos yeux doit être reconnu et signalé ; mais il ne doit pas être regardé comme le dernier mot des progrès réalisables. Pourquoi ne le dirions-nous pas ? La classe ouvrière languit encore dans un état de souffrance qui ne cesse d'attirer sur elle les plus vives sollicitudes. Ceux qui vivent au milieu d'elle, ceux qui l'observent, ceux qui, comme les médecins, ont mission de la visiter dans ses plus profondes douleurs, ceux qui, comme les chefs d'industrie, la dirigent dans ses travaux, tous comprennent que bien des améliorations sont nécessaires, urgentes, et que parmi les plus nécessaires, parmi les plus urgentes, il en est dont la réalisation est possible, il en est dont la réalisation est facile ; elles deviennent alors un devoir pour la société, un devoir pour les bons citoyens. Et quelle amélioration plus urgente que celle qui a pour objet de veiller sur sa santé, menacée par tant de causes de destruction, par tant d'influences délétères ? Pour l'ouvrier, la santé n'est pas seulement une jouissance ; elle est encore un moyen indispensable de travail. Elle constitue un capital, le seul dont il dispose, dans l'œuvre de production à laquelle il concourt. La santé est pour l'ouvrier le libre et énergique emploi de ses forces : l'ouvrier malade, l'ouvrier qui souffre, qui languit, qui est infirme et chétif, cesse, par cela même, d'être un ouvrier. C'est un homme en proie à la souffrance, sans fortune, sans présent, sans avenir... Voilà sa destinée !...

Vous le savez, Messieurs, tant qu'un ouvrier n'éprouve point une maladie ou un accident, il peut suffire à ses besoins, à ceux de sa famille ; la misère est conjurée ; il trouve quelquefois de l'aisance dans sa pauvreté : chaque jour amène son pain, chaque jour a ses joies tout aussi bien que ses fatigues. Mais qu'un accident survienne, qu'une maladie se déclare, le travail, qui était la seule ressource de l'ouvrier, sa seule fortune, le travail ne le nourrira plus. Les soins dont il a besoin, les médicaments qui lui sont indispensables, le repos même qu'il est forcé de prendre, sont pour lui une cause de ruine. A-t-il, chose rare, pu faire en ses meilleurs jours quelques économies, la maladie les épuise. L'inquiétude, la misère et souvent le désespoir entrent alors dans la maison. Le salaire va manquer : la source des moyens de subsistance est tarie ; la famille n'a plus de pain !... Comment le malade aura-t-il les secours nécessaires ?

Pour lui du moins l'hôpital s'ouvrira ; mais qui veillera dès-lors sur ceux qu'il était chargé de nourrir ? Sa fille abandonnée, qui la protégera ? Où puisera-t-il les consolations, les soins affectueux, ces remèdes du cœur dont il a tant besoin ?

Et quand il rentrera convalescent dans sa triste demeure, incapable encore de reprendre sa tâche, trop faible pour le travail, trop pauvre pour le repos, comment attendra-t-il le retour de ses forces ? Cet homme que vous avez vu laborieux, sobre, faisant servir ses forces au bien-être de sa famille, au bien-être de la société, le voilà qui tombe, abattu par quelques jours de souffrance. Se relèvera-t-il jamais de cette ruine ?...

(1) Voir le numéro du 26 juillet.

---

pas un baiser ne se donna ; les mains à peine se touchèrent... J'écoutais, comme en extase, les rêveries pieuses, charmantes qui rajeunissaient mon cœur, et je sentais une pureté angélique, exhalée de leurs paroles, rejouir et pénétrer mon âme...

Un bruit de feuilles froissées, celui que fait une bête fauve en frôlant les haies, me glaça les os... C'était le vent... Mais j'avais levé les yeux, et je vis, à deux pas de moi, blanche, immobile, la tête appuyée contre une des plus minces cloisons, la femme du colonel. Je poussai un cri terrible... George parut. Dans l'ombre, son regard étincelait comme celui d'un tigre...

— Eh bien ? fit-il froidement.

— La baronne !... répondis-je à voix basse.

— Où ?...

— Mon cri l'a fait fuir. Vous êtes perdus...

— Je le sais, dit-il sans colère et sans émotion, la volonté de Dieu soit faite !

Il referma la porte du pavillon. Je n'entendis plus rien. On sut, le lendemain, qu'on avait trouvé Mme la baronne de Kirstein morte dans son lit, la main sur un poignard dont elle s'était frappée au cœur.

Ce que George éprouva je ne saurais le décrire. Cette fois une atroce douleur décomposa son visage. Je l'emmenai chez moi...

— Ne songez-vous pas, hasardai-je, que tôt ou tard cette affreuse mort engendrera des joies infinies ?

— Je hais l'égoïsme, répondit-il avec lenteur. Je donnerais ma vie pour que cette infortunée mère vécût encore.

Un magnifique soleil éclairait la matinée.

— Sortons-nous ? lui dis-je, l'air vous fera du bien.

— Que ma bien-aimée doit souffrir !...

— Ignore-t-elle... ?

— Tout... grâce à Dieu !

On frappa ; j'ouvris.

M. de Kirstein entra ; sa physionomie m'épouvanta. Je crois qu'il serait impossible à une face humaine d'exprimer un sentiment de haine concentrée et de fureur contenue plus horriblement caractérisé. George et moi nous nous dressâmes spontanément.

— Je viens ici, Monsieur, dit-il en s'adressant à George, sur lequel il arrêta des yeux vitreux, plombés, éteints, parce qu'on m'a dit chez vous que M. Schelling vous avait emmené. Or, il faut absolument que je vous parle.

En achevant ses mots, il déposa sur un guéridon une boite en palissandre qui résonna.

— Je suis prêt à entendre, colonel, ce que vous avez à me dire. Que la présence de mon vieil ami ne vous gêne en rien.

La voix de George me parut sensiblement altérée.

— Vous avez été l'amant de ma femme ! cria sourdement le baron. Dans une heure l'un de nous aura cessé de vivre.

— Je nie, sur mon honneur, avoir commis le crime dont vous m'accusez.

— Lisez, Monsieur.

Il tendit à George une lettre.

Celui-ci lut... une pâleur cadavéreuse s'épandit sur son visage... le papier fatal, échappé de ses doigts, tomba sur le plancher... Je le ramassai... il contenait quatre lignes ainsi conçues :

« Monsieur,

» Depuis quatre mois, je suis rongée de remords. J'ai souillé votre nom. George était mon amant... la vie m'est insupportable ; je m'en délivre... pardonnez-moi pour que Dieu m'ait en pitié !...

» MARIA. »

Je demeurai longtemps immobile, anéanti. George le premier recouvra un peu de calme et de sang-froid.

— Encore une fois, monsieur le baron, je vous affirme sur ce qu'un homme de cœur a de plus cher au monde, que je n'ai point trahi l'amitié qui nous liait... Ce billet est l'œuvre d'une infernale méchanceté, d'une infernale vengeance !

— Ne flétrissez pas la mémoire des morts ; c'est une lâcheté de plus... vous battrez-vous ?

— Jamais.

George, violemment frappé de la main au visage, bondit avec rage... puis je ne sais quelle imposante réaction le jeta sur sa chaise... seulement une grosse larme, la première qui humectait la paupière de cet homme puissant, roula sur sa joue déshonorée. Je sentis mon cœur se serrer affreusement.

— Vous battrez vous ? répéta froidement le colonel.....

— Je me battrai, répondit George avec un ton de résignation qui m'atterra.

— Allons donc... et quand ?... tout de suite.....

— Le temps d'arranger mes affaires et je suis à vous...

— Soit... Je reviendrai dans une heure...

M. de Kirstein sortit... les pistolets restèrent.

Je ne voulus point quitter George.

— Mes dispositions ne seront pas longues, me dit-il en souriant avec une tristesse navrante. Je n'ai point de famille et lègue tous mes biens aux pauvres... Vous serez mon exécuteur testamentaire...

— Voulez-vous écrire à Maria ?

— C'est inutile... mon cœur est un livre dont elle a lu toutes les pages... et mon souvenir ne mourra jamais dans son âme...

— Votre souvenir ? ô George... vous avez conçu un sinistre projet...

George se pencha vers moi et posa ses lèvres sur mon front...

— Cher maître... vous êtes le meilleur des hommes ; laissez ma destinée s'accomplir... Puis, tout à coup, il se prit à sangloter : Oh ! la revoir ! la revoir !... un instant la serrer dans mes bras... Malheur ! malheur !...

Le baron revint ; un vieux militaire l'accompagnait. Nous descendîmes au jardin. Il était midi, une pesante chaleur inclinait le feuillage... le ciel était chargé ; de larges gouttes de pluie tachaient le sol d'où s'exhalaient des parfums d'orage...

On mesura les distances ; tout se fit avec un calme effrayant et dans un terrible silence.

George tira le premier... Je vous ai dit qu'il était d'une adresse sans exemple ; sa balle, dont je distinguai parfaitement l'arrivée, enleva l'écorce d'un chêne à un mètre au moins au-dessus du baron...

M. de Kirstein tira à son tour... et George roula sur l'herbe...

Telle est l'origine de la cicatrice que vous lui avez vue.

— A-t-il souvenance de toutes ces choses là ? dis-je au vieux Schelling qui pleurait.

— Une souvenance vague. George n'est plus le même homme... son intelligence est éteinte ou engourdie ; le coup qu'il a reçu a désorganisé son cerveau.

— Que sont devenus Maria et son père ?...

— On l'ignore..... le baron vendit son château, emmena sa fille et retourna à Vienne.

— Et vous aimez bien George ?

— De tout mon cœur... Je me demande toujours s'il est possible que Mlle de Kirstein ait autant de mémoire que moi...

— Je serais heureux de le croire.

GABRIEL DANTRAGUE.

[illegible] force de conviction et d'ardeur, un plan qu'il avait médité dans le silence, celui de réunir en une grande famille la classe ouvrière, pour s'entr'aider et se soutenir, en cas de maladie. Il fit partager à quelques hommes bienfaisants son ardente foi; longtemps il lutta contre bien des obstacles, vainquit bien des résistances passives ou intéressées, mais parvint enfin à son but : il fonda la Fraternité.

Dès lors le concours des médecins devint nécessaire. Le conseil d'administration, provisoirement constitué sous la présidence d'un de nos plus respectables concitoyens, qui met au service de cette institution bienfaisante une précieuse expérience, un zèle, une activité exemplaires, le conseil d'administration voulut bien m'appeler dans son sein et me confier l'importante et délicate mission d'organiser pour la Fraternité le personnel médical.

Sur la liste des médecins que j'ai désignés, vous ne trouverez, Messieurs, que des noms honorablement connus, des praticiens dont l'expérience égale le savoir, des hommes qui se sont distingués comme élèves dans leurs étudeecomme savants dans les sociétés médicales auxquelles ils appartiennent comme philanthropes dans les services publics qu'ils ont acceptés.

L'administration de la Fraternité a sagement compris que le conseil de santé devait, au début et à l'avnir, se constituer par lui-même : que pour obtenir de son concours tous les bons fruits qu'elle en attend, il était indispensable qu'il régnât parmi tous ses membres, une unité de vues, une conformité de doctrines, une solidarité morale et scientifique trop raresdans les institutions analogues.....

Messieurs, une importante, une heureuse innovation ouvre à l'œuvre de la Fraternité une sphère d'utilité inconnue à la plupart des associations de prévoyance en cas de maladie. Les bienfaits de l'assurance mutuelle ne sont pas offerts seulement aux ouvriers. Les ouvrières y participent également. L'administration a voulu que les femmes, déjà si mal partagées sous le rapport de la force, de la santé et du salaire, ne fussent pas abandonnées, quand un accident, une maladie viennent les atteindre, car alors le tableau de leur détresse n'est pas moins affreux que celui des ouvriers, car pour elles s'offrent trop souvent alors les tristes ressources de la débauche.

Pour que les secours arrivent promptement à ceux qui les réclameront, pour que le médecin, vivant en quelque sorte au milieu de ses malades, puisse les mieux étudier et leur être plus utile, il a été jugé convenable de désigner par arrondissement deux médecins au moins. Ce nombre sera successivement augmenté, quand les besoins du service le réclameront.

La banlieue n'a pas été oubliée. Les ouvriers assurés qui habitent au voisinage des murs d'enceinte et dans les localités environnantes, trouveront parmi nos honorables collègues des communes les plus proches, des soins prompts et éclairés.

L'administration qui a pour but de moraliser, tant en soulageant, proclame que si la société moderne a relevé la femme de l'état d'esclavage où la tenait la société antique, elle en fait l'égale et la compagne de l'homme et lui donne des droits égaux.

Le service pharmaceutique a été institué de la manière la plus convenable pour que l'exécution des ordonnances pût être prompte et fidèle. M. Bonnevin, ancien pharmacien dont les lumières et l'expérience sont une garantie à cet égard, a bien voulu se charger du soin de cette organisation. Une surveillance active assurera la régularité de cette partie importante des secours médicaux et exigera que les substances dont un tarif sagement établi a réglé le prix, soient toujours d'une qualité irréprochable. Du reste, les malades conserveront la liberté de faire exécuter les prescriptions de leur médecin indistinctement chez celui des trente pharmaciens de la Fraternité qu'il leur conviendra de choisir. Tous les accueilleront avec bienveillance, car tous ils ont offert leur utile concours avec empressement et générosité.

Messieurs, l'œuvre des médecins ne se bornera pas à donner des soins aux malades. Elle étendra son influence sur le bien-être à venir de la classe ouvrière : elle l'initiera aux principes d'hygiène qui préviennent et réduisent les chances de la maladie; elle l'éclairera sur le danger des amorces perfides du charlatanisme; elle détruira dans son sein les préjugés traditionnels qui nuisent à sa santé, à sa bourse, à sa moralisation; elle recueillera tous les éléments propres à guider plus tard une autre génération médicale dans les maladies spéciales de chaque profession, préparant ainsi une tradition précieuse dans laquelle les gouvernants pourront puiser des enseignements pour les améliorations réclamées par l'hygiène morale et physique des classes ouvrières.

Cette œuvre est vaste et sérieuse : elle impose des devoirs graves et difficiles. Le corps médical a pris la résolution de les accomplir.

Avant de terminer, Messieurs, qu'il me soit permis d'exprimer aux membres de la Fraternité notre sympathie pour les classes ouvrières. En se vouant à cette œuvre philanthropique, mes collègues ont la conviction de trouver dans leurs rapports avec les assurés, les égards, les sentiments de respect et de reconnaissance qui seront de la part des ouvriers un acte de justice, et pour les médecins un encouragement, une modeste et douce récompense.

Après ce discours, M. Boissy a lu une pièce de vers, connue de nos lecteurs et surtout de ceux de nos amis qui assistent ordinairement aux banquets des ouvriers phalanstériens. Cette pièce a été écoutée avec un vif intérêt.

Enfin, la séance a été terminée par le morceau suivant qui a été parfois interrompu par de sympathiques applaudissements :

Notre ennemi commun, c'est l'ignoble égoïsme
Élevé, de nos jours, au rang de fanatisme,
L'égoïsme qui met tout le monde en péril,
[illegible]
Voulaient mettre en tout homme un germe de grandeur.
Quand ils demandaient compte à la vieille noblesse
De son stupide orgueil; de sa lâche mollesse.
Ils espéraient pouvoir ennoblir, à leur tour,
Tous les hommes de bien, de justice et d'amour.
Quand d'un clergé flétri par trop de complaisances,
Pour avoir encensé d'ici-bas les puissances,
Ils inscrivaient la chute en tête de la loi,
Ils croyaient que chacun portait le Christ en soi !...
Ces hommes animés d'une ardeur sans seconde,
Voulaient purifier, régénérer le monde,
Et de toute tutelle enfin l'émanciper;
Ils pensaient que tout homme allait se retremper
En acquérant de lui la pleine conscience,
Que, de sa dignité, c'était la renaissance,
Et que, grâce à l'essor de sa moralité,
L'homme arrivait enfin à sa majorité !...

La liberté n'est pas le droit d'être perfide,
D'exploiter son semblable au point d'être homicide,
De livrer le combat à plus faible que soi,
Sorte de lâcheté qu'autorise la loi,
Mais que la conscience en tout temps stigmatise
Comme un coup déloyal et porté par surprise.
La liberté, pour l'homme, est de briser le lien
Qui l'attache à l'erreur et l'éloigne du bien,
D'agrandir le domaine où tend son existence,
De féconder sa vie, arbre fertile, immense,
Alors que par l'amour sa sève au loin s'étend.
La liberté, seul bien auquel l'homme prétend,
Parce que, bien compris, il résume les autres,
Doit faire des humains de sublimes apôtres,
Apôtres de lumière, apôtres d'équité,
Pour que Dieu se retrouve en notre humanité.

L'égoïsme a commis un infernal blasphème
En disant que chacun doit penser à soi même,
En ajoutant qu'alors Dieu seul serait pour tous !...
Une telle formule est indigne de nous;
Et nous dirions plutôt (notre cœur nous l'ordonne !) :
Quand chacun est pour soi, Dieu n'est plus pour personne !...

Au siècle où nous vivons, plus vite que jamais,
Nous courons dans la voie où mène le progrès.
Le travail se conçoit, non plus comme une peine
Qui fait ressembler l'homme au bœuf qui fend la plaine,
Une routine aveugle, un effet du hasard,
Triste labeur auquel l'esprit n'a jamais part.
Cette distinction honteuse et mensongère
De lourds travaux auxquels l'âme reste étrangère,
Et de travaux brillants, objets de son orgueil,
Disparaîtra bientôt. Et déjà, sur le seuil
Du temple d'avenir, que de choses nouvelles !
Que d'éléments d'espoir ! Où sont donc les rebelles
Au mot d'ordre donné par le progrès, par Dieu?...
Il circule en tous sens, il pénètre en tout lieu.
Quel artisan n'aspire à colorer son œuvre
Des feux de son esprit? Qui veut rester manœuvre,
Et languir immobile au sein du monument ?
Qui, pour un terre à terre, évite un firmament?
La routine est traitée en cruelle ennemie,
Et le moindre atelier est une académie !...
Quant aux travaux qui font du pauvre travailleur
Une bête de somme, on semble prendre à cœur
De l'en débarrasser : à chaque mécanique,
L'homme semble affranchi d'un effort tyrannique,
Et l'on doit espérer que la science, enfin,
Verra dans le travail sa véritable fin,
C'est-à-dire la loi suprême de tout être,
Son développement, qui, seul, le fait connaître,
Et donne au monde entier, dès qu'il sort du berceau,
Tout ce que sa nature a d'utile et de beau !

Oui, voilà l'idéal, mais si loin de la terre,
Qu'à presque tous encore il semble une chimère.
Le progrès se fait bien, très positivement,
Il est de notre vie un nouvel élément :
La machine, en effet, semble racheter l'homme
De ce qui l'abrutit et de ce qui l'assomme;
Mais, pour dire le vrai, tel n'est pas son vrai but !...
L'homme n'est qu'un ressort qu'elle met au rebut.
L'homme est un instrument trop mou, c'est grand dommage,
Mais elle le remplace avec tant d'avantage !
L'homme, même modeste, humble et sans avenir,
Coûte encore assez cher à mal entretenir;
Tandis qu'une machine, ardente, infatigable,
N'exige presque rien, ce n'est pas comparable !...

Nous voilà revenus de ce faux idéal;
Le progrès n'est réel qu'autant qu'il est moral.
Qu'importe au malheureux que le marchand lui livre
Ses produits à bon compte, alors qu'il ne peut vivre?..
Tout est au plus bas prix?... Tant mieux pour mon argent !
Mais la baisse s'obtient au moyen d'un agent
Qui n'a pas la parole, est sous ma dépendance,
Et fera tous les frais de cette concurrence !..
Les uniques objets, parmi tous les produits,
Qui se maintiennent cher, ou même haussent leur prix,
Ce sont ceux qui, toujours, restent indispensables
Pour le millionnaire et pour les misérables.
La simple nourriture, avec le logement,
Est la ruine incessante et l'éternel tourment
De tous les malheureux, dont c'est la grande affaire !..
Le luxe est bon marché, mais pour le nécessaire,
Il est plus difficile, hélas ! d'y parvenir.

Un présent si bizarre entraîne à l'avenir,
Il y pousse avec force; on sent au fond de l'âme
[illegible]
Quand l'homme comprendra la sainte liberté
Qu'il invoque toujours, un rayon d'équité
Pénétrera son âme ; et la pure allégresse,
Qu'il n'espère jamais, qu'il désire sans cesse,
Comme en un tabernacle entrera dans son cœur;
Mais l'ivresse est impure au règne du malheur !
Dites au travailleur que, secourir ses frères,
C'est déjà triompher des plus grandes misères.
Les cœurs brûlants d'amour pour notre humanité
Proclameront les lois de la FRATERNITÉ !...

EUGÈNE STOURM.

19 juillet 1846.

REVUES DE LA HUITAINE.

Mouvement politique et social.

FRANCE.

Le mouvement électoral absorbe toute l'activité du pays; les candidats de toutes couleurs font les plus belles promesses du monde, et, à n'en croire que les circulaires, il importerait peu quel sera le parti triomphant, car de tous côtés on annonce une conduite sage, indépendante, honorable, patriotique, un dévouement sans bornes aux intérêts du pays, etc., etc.

L'administration ne s'endort pas ; non-seulement elle promet, mais elle exécute. En beaucoup d'endroits, si vous voyez des travaux commencés, vous pouvez assurer sans vous tromper que ce sont les arrhes donnés par le gouvernement pour un traité électoral. L'entraînement va si loin, que l'administration, justement difficultueuse en temps ordinaires pour les demandes de défrichements de forêts, accorde tout ce qu'exigent sur ce point les propriétaires électeurs, au grand dommage du sol et du climat français.

Il faut néanmoins reconnaître que, grâce à ce mouvement électoral, il s'est réveillé quelques sentiments trop longtemps endormis de patriotisme et d'unité, et le ministère, qui croyait avoir complètement dépravé la France, est étonné de voir survivre encore quelques germes d'honneur et de désintéressement. Ceci, pour le dire en passant, prouve la supériorité du mode de renouvellement intégral de la Chambre sur le mode de renouvellement partiel. Avec les renouvellements partiels, le pays s'endormirait dans une torpeur enivrante; avec le renouvellement intégral, il est saisi d'une fièvre salutaire qui peut produire des crises décisives.

—En dehors de la nation électorale, la nation des travailleurs prolétaires s'agite et manifeste ses besoins par les grèves. A Caen, les ouvriers couvreurs ont obtenu 2 fr. au lieu de 1 fr. 60 c.; ils demandaient 2 fr. 50 c. Dans la même ville les menuisiers et les maçons sont en grève.

Les procureurs du roi continuent à poursuivre les grèves; mais dans la plupart des cas, dans tous ceux où la violence n'a pas été employée, il y a dans ces poursuites un abus contraire non-seulement au bon sens, mais à la loi.

Car il existe une loi, supérieure à toutes les lois secondaires, c'est celle qui est inscrite dans la charte et qui consacre le principe de la liberté de travail. Lors donc que les ouvriers mécontents de l'insuffisance de leur salaire en demandent un plus élevé et qu'on le leur refuse, ils ont le droit de quitter l'atelier, et de faire tout ce qui est juste pour obtenir ce supplément de salaire. Or, évidemment le seul moyen efficace est le refus simultané de travail; car le refus partiel serait un véritable suicide.

Mais, dit-on, c'est consacrer la tyrannie du travail sur le capital. Lorsqu'il y a absence d'organisation il y a toujours tyrannie; mais malgré les grèves ce ne sera jamais la tyrannie du travail qui sera la plus forte; malgré les grèves, les ouvriers, dans l'ordre actuel, n'en continueront pas moins à être pauvres, et les capitalistes à vivre fort à leur aise.

A ceux qui s'aviseraient de se plaindre de la tyrannie exercée par le travail (quelle tyrannie! demander 50 sous, 3 fr., 5 fr. de salaire au lieu de 32 sous!) il faut rappeler sans cesse le rôle que joue le capital dans la répartition.

Un propriétaire de 200, — 500, — 1 000, — 2 000 hectares de terre ou de bois, un propriétaire de grandes mines de charbon, de fer, de cuivre, etc., serait aussi pauvre que le plus pauvre métayer ou le plus pauvre ouvrier mineur, s'il était seul, lui et sa famille, à cultiver ses champs et ses forêts, à creuser ses mines. Il n'est riche que parce qu'il emploie des travailleurs qui tirent de ses champs, de ses bois, de ses mines, des produits, dont lui, propriétaire, profite seul, sous la seule déduction du chétif *salaire* accordé au travailleur.

La grève n'est donc pas si tyrannique, puisqu'elle se réduit, de la part des travailleurs, à cette simple observation: « Sans l'aide du travail, votre propriété, votre industrie *ne vous rapporterait rien;* nous respectons votre propriété et votre industrie, mais nous demandons que vous nous fassiez jouir un peu plus largement des produits que vous n'auriez pas obtenus sans *notre concours;* une bonne organisation sociale peut seule déterminer la part vraiment équitable qui nous revient dans le produit, mais en attendant cette bonne organisation, nous vous faisons remarquer que votre part est excessive et qu'il est juste et humain de faire la nôtre un peu moins faible. »

En ces termes, les grèves ne sont que des réclamations *très modérées*, car, encore une fois, sans le travail, la propriété (terres, mines, bois, usines) n'a aucune valeur; il est donc juste que le travail ait la plus forte part dans le produit, puisqu'il crée et entretient la valeur de la propriété : or, c'est tout le contraire qui arrive aujourd'hui; le travail a la moindre part, une part vile, et le non-travail a presque tout. — C'est une organisation à refaire.

deux ans dans l'assainissement des quartiers infects est vraiment prodigieuse. Des milliers de masures hideuses ont disparu, comme par enchantement, pour faire place à des rues larges, bordées de grandes maisons propres et bien aérées.

Quoique, en Angleterre, tout soit dominé par l'esprit pratique et matériel, les idées ont avancé notablement. La question sociale a surtout fait d'immenses pas en avant. Les préjugés les plus dédaigneux accueillaient, il y a deux ou trois ans, le mot de réforme sociale; aujourd'hui, tout le monde commence à croire que l'idée sociale a de l'avenir. J'ai même assisté, avec quelques amis, lundi dernier, à un meeting, dans lequel un certain nombre de journalistes et d'hommes de lettres, influents dans la presse, s'étaient réunis pour former un *institut sociétaire* (*associative institution*), dont l'objet spécial serait l'étude de la science sociale, ou plutôt des principes de l'économie sociétaire en contraste avec ceux de l'économie politique. La société a été constituée séance tenante, et ses statuts formulés. Le premier article de ces statuts porte que l'Institut sociétaire est formé pour l'étude et la discussion des principes d'association, et non pour la réalisation d'un projet quelconque. L'institut sociétaire est établi à l'instar d'un institut mathématique ou autre, dans lequel on se propose d'étudier les principes scientifiques sans égard aux noms illustres de la science, Newton, Kepler pour les mathématiques, Fourier, Owen, Saint-Simon, pour la science sociale. Les trois quarts des personnes présentes à ce meeting ne connaissaient presque rien des principes d'association. C'est la nécessité du temps et la marche de l'idée qui les forcent à se mettre au courant de la nouvelle science.

Cette société est formée plus spécialement par et pour des hommes de lettres et des journalistes, qui se préparent ainsi par la discussion à disséminer les idées et les principes nouveaux dans tout le pays. J'en augure le plus grand bien, et d'autant plus qu'elle doit se recruter des hommes de tous les partis. La souscription est de dix shellings par an, et l'on espère y enrôler assez de membres pour constituer une rente annuelle de douze à quinze mille francs d'ici à quelques mois. Si cet espoir se réalise, l'idée d'association recevra une impulsion immense dans la presse de la Grande-Bretagne.

Pour un pays de préjugés enracinés comme celui-ci, je n'ai jamais vu un si grand bouleversement dans les idées et les opinions. Il n'y a pour ainsi dire, plus d'opinions ni de partis maintenant. Les conservateurs et les libéraux de toutes les nuances rivalisent pour les idées d'innovation et de progrès sur un point ou sur un autre de l'économie sociale et politique. Le nouveau ministère a promis monts et merveilles pour la session prochaine. Les libéraux les plus avancés sont dépassés par ses bonnes intentions pour l'Angleterre, l'Irlande et les colonies. O'Connell est presque détrôné par les promesses relatives à l'Irlande. Le fait est que la marche des idées et la nécessité des intérêts industriels forcent les partis politiques à marcher en avant, bon gré mal gré. Le mouvement matériel du pays a pris un tel développement que rien ne peut l'arrêter, et l'on est obligé d'étudier les idées nouvelles pour gouverner.

Ce meeting sociétaire n'est, au reste, qu'un fait isolé et inconnu, en comparaison des nombreux meetings qui ont lieu journellement sur tous les points du pays, pour la discussion de toutes sortes de questions sociales, politiques, religieuses. Le succès de la ligue des céréales a donné l'exemple de la puissance irrésistible d'une agitation bien conduite, et maintenant on veut *agiter* sur toutes les questions. Il y a des meetings pour la *protection des pauvres*, pour la *réhabilitation* et la *protection des femmes perdues* et pour la punition de ceux qui font trafic de séduction. Il y a des meetings pour l'*assainissement des villes*, pour le *logement et le comfort des classes ouvrières*, pour la *tempérance*, pour la *réduction des heures de travail*, pour l'*instruction morale et industrielle des enfants pauvres*, et pour toute espèce d'amélioration sociale et industrielle. Il y a aussi de fréquents et nombreux meetings pour l'extension des droits politiques aux classes des non-électeurs. Enfin, le mouvement des meetings et l'agitation générale des questions de droit et de liberté sont infiniment plus actifs ici qu'en France. Cela résulte naturellement de ce que les réunions et les discussions publiques sont ici libres de toute entrave. Néanmoins on peut dire qu'en Angleterre les questions sont beaucoup moins élucidées dans l'esprit des hommes influents de la presse et des partis.

L'existence du nouveau ministère paraît assurée au moins pour quelque temps par une majorité de plus de 100 voix sur les questions vitales. Il a eu 265 voix sur 400 dans la question des sucres et de la politique coloniale. Il existe des divergences de vues dans le cabinet même sur des questions secondaires, mais la désorganisation des partis par la politique de Peel a été telle qu'on ne peut espérer d'unité parfaite ni dans le parti ministériel, ni dans l'opposition. Tous les partis sont d'ailleurs dominés par les nécessités matérielles de l'époque.

Les journaux annoncent partout que la maladie des pommes de terre s'est déclarée de nouveau en Irlande et en Angleterre. On s'attend à de nouvelles difficultés sociales et politiques à cause de ce phénomène vraiment important dans l'état actuel des classes pauvres et de leurs habitudes de nourriture.

Un fait important à constater aussi, c'est la transformation du journalisme. Tandis qu'en France les journaux s'inféodent de plus en plus aux intérêts des privilégiés, ici, les journaux depuis longtemps déjà plus ou moins inféodés aux intérêts exceptionnels, se transforment en organes des intérêts généraux et populaires. Le *Times* lui-même est presque devenu socialiste, et tous les mois de nouveaux journaux sont établis pour plaider la cause du peuple et des progrès sociaux. En somme, si l'état social est ici plus bas qu'ailleurs, l'aspiration vers un état meilleur est aussi beaucoup plus énergique. Il faut espérer que la France ne restera pas en arrière du mouvement qui se manifeste si heureusement en Angleterre, car quoique, la souffrance y étant moindre, la réforme y paraisse moins urgente, elle n'en a pas moins d'immenses progrès à accomplir.

... juillet, en se levant sur les deux républiques de l'Amérique du Nord, verra l'une penchée vers sa ruine et l'autre arrivée à une hauteur de destinées presque incommensurable. La race anglo-américaine s'apprête à fêter l'anniversaire de son indépendance avec une splendeur inaccoutumée; elle en a le droit. Si les vaillants hommes qui ont fondé cette indépendance revenaient à la vie et qu'ils pussent contempler du haut de cet anniversaire le passé et l'avenir, la vaste carrière qu'a parcourue leur pays et la carrière plus vaste encore qui lui reste à parcourir, leur cœur serait rempli d'une juste fierté à laquelle se mêlerait peut-être plus d'une appréhension future; car on se perd par excès de grandeur comme par excès de faiblesse. Que dirait, par exemple, Jefferson qui, après avoir rattaché la Louisiane et le Missisipi au faisceau de l'Union, disait, dans son testament politique : « N'allons pas plus loin; étendre davantage le lien qui fait notre force, ce serait l'affaiblir et le rompre! » Que dirait cet apôtre de la démocratie qui croyait avoir élevé les colonnes d'Hercule sur le Missisipi, en voyant ces colonnes reportées au delà du Rio-Grande, jusque dans la Californie? Peut-être sa grande âme serait-elle autant émue de crainte que d'orgueil patriotique. Mais n'essayons pas de lever le rideau de l'avenir, et confiants en la Providence, dont les desseins conduisent les hommes et les peuples, saluons le soleil d'aujourd'hui, sans lui créer, dans notre esprit, des ombres imaginaires peut-être. L'Oregon, le Texas, Santa-Fé, la Californie, telles sont les quatre puissantes colonnes que l'année 1846 aura ajoutées aux vingt-six piliers gigantesques qui soutiennent l'édifice de la confédération américaine. Jamais appendice plus grandiose n'aura été donné aux grands actes de l'indépendance et de la constitution de l'Union, ces prémisses d'un principe social dont l'empire de tout un monde doit former le corollaire.

Un journal américain annonce que le navire **Lexington** partira de New-York, dans huit ou dix jours, pour l'Océan-Pacifique, et qu'il sera suivi, le mois prochain, de l'*Indépendance* qui partira de Boston. *Le Lexington* portera dans l'Oregon une compagnie d'artillerie légère, avec 26 pièces de fort calibre, 4 mortiers et une grande quantité de provisions, de munitions et matériaux nécessaires à la construction d'un fort à l'embouchure du Columbia. Le même navire, ou un autre qui le suivra de près, emportera la compagnie de volontaires du colonel Stevenson dont la destination est la Californie.

A ses armes de guerre et de travail manuel, le colonel Stevenson a eu, dit-on, l'idée de joindre une presse et une petite imprimerie, les armes de la pensée. Il trouvera probablement la place toute préparée et le lit de sa colonie tout fait, car une lettre d'un officier de l'escadre américaine, croisant dans l'Océan-Pacifique, datée de Mazatlan, 19 mai, annonce que cette escadre venait d'apprendre l'échec éprouvé par le capitaine Thorton, dans les premiers engagements de l'armée du Rio-Grande, et que le commodore se disposait à faire voile le lendemain pour s'emparer de Monterey et de San-Francisco, et *planter ainsi le drapeau américain dans la Californie.* « Nous avons pris à bord, ajoute cette lettre, une grande quantité de pelles, de pioches et de haches, d'où nous inférons que notre commandant a l'intention de démolir les fortifications de ces places qui, probablement, ne nous offriront pas plus de résistance que le commodore Jones n'en a rencontré en s'emparant de Monterey, il y a quelques années. »

Les mineurs d'Anzin.

Le *Mémorial de la Scarpe* donne quelques détails sur les causes qui ont déterminé la grève des mineurs.

On sait comment se pratique ordinairement le roulage intérieur et l'extraction de la houille : lorsqu'elle vient d'être abattue, elle est chargée sur des chariots qui parcourent des chemins de fer souterrains et qui sont poussés par des ouvriers mineurs, *traineurs* ou *herscheurs*, elle est encore portée jusqu'à l'orifice du puits, ensuite déchargée dans des bennes et remontée jusqu'au jour.

A ce mode, la compagnie d'Anzin en a substitué un autre qui est en usage dans les mines du pays de Liége; il consiste à se servir de wagons en tôle qui, après avoir reçu leur charge près des tailles et avoir été traînés à l'orifice du puits d'extraction, sont enlevés directement au jour à l'aide de guides en fil de fer qui les maintiennent.

La supériorité de ce nouveau système est évidente. En permettant d'extraire directement le wagon venant des tailles, il supprime le déchargement qui avait lieu du chariot de mine dans la benne; il économise ainsi une main-d'œuvre fatigante; ce qui est plus avantageux encore, il empêche le charbon de se briser. On appréciera cet avantage, quand on saura que la grosse houille a une valeur double de celle des gaillettes, et que les gaillettes se vendent elles-mêmes beaucoup plus cher que le menu. L'emploi des wagons en tôle a en outre permis d'augmenter le poids de la matière utilement transportée; ajoutons encore que l'usage des guides dans l'intérieur des puits a donné le moyen d'accélérer la vitesse d'ascension, de telle sorte qu'un puits peut accroître sa production journalière dans une proportion considérable.

L'adoption de ce nouveau mode est donc un véritable progrès au point de vue de l'exploitation. Mais ce qui motive les plaintes des ouvriers, c'est qu'en substituant ce système à l'ancien, on aurait augmenté le travail des herscheurs sans augmenter leur salaire. Ainsi, suivant eux, le poids des wagons qu'ils traînent dans la mine surpasserait notablement le poids des anciens chariots, et l'on aurait allongé la distance à parcourir des tailles au puits d'extraction.

Nous croyons en toute conscience que si le nouveau mode d'extraction que nous venons d'expliquer a des avantages notables pour la compagnie, il ne grève en rien les ouvriers et leur rend, au contraire, sous certains rapports, le travail plus facile et moins fatigant. Il n'a pas l'inconvénient, qui a rendu souvent les ouvriers hostiles aux perfectionnements mécaniques, d'apporter une perturbation momentanée dans les conditions du travail, en introduisant une force nouvelle qui réduit inopinément beaucoup de bras au désœuvrement, c'est-à-dire beaucoup d'ouvriers, de chefs de famille, à la misère.

Cependant, c'est une loi d'équité sociale, que tout ce qui contribue à la prospérité des chefs de l'industrie, doive contribuer aussi à l'amélioration du bien-être des ouvriers. Ceux-ci ne sont-ils pas les pre-

... cœur des autres travailleurs le sentiment de la fraternité et de la solidarité l'a emporté sur la crainte de la faim.

Le nombre et l'importance des questions à l'ordre du jour nous force encore, à regret, de renvoyer à un prochain numéro notre réponse à l'*Atelier*.

Toutes les personnes qui prendront un abonnement d'un an (soit 12 fr.) à notre numéro double du dimanche, recevront à titre de prime :

Exposition abrégée du Système Phalanstérien, par **VICTOR CONSIDERANT,**

Ou l'*Organisation du travail et l'Association*, par **MATHIEU BRIANCOURT,**

Ou *La Petite exposition abrégée* et le *Précis de l'Organisation du travail*, extraits des deux ouvrages précédents.

Pour un abonnement de six mois (soit 6 fr.) à la même feuille, on recevra :

La Petite Exposition abrégée du Système Phalanstérien,

Ou le *Précis de l'Organisation du travail.*

Les personnes qui s'abonneront pour un an pourront, si elle le préfèrent, faire prendre chez nous, rue de Seine, n° 10, ou chez nos correspondants, un *Almanach Phalanstérien de* **1846, ou un exemplaire de la** *Grève des Charpentiers en* **1845, par JULIEN BLANC. Ce livre in-12, compacte, de 270 pages, contient tous les détails de cet épisode instructif de la crise sociale de notre époque, et il renferme des documents et des conseils précieux aux travailleurs, au point de vue de l'antagonisme de leurs intérêts et de ceux des maîtres. — En ajoutant 50 centimes au prix de l'abonnement, c'est-à dire en envoyant 12 fr. 50 c., les abonnés d'un an recevront cet ouvrage par la poste. L'*Almanach phalanstérien* sera de même expédié par la poste, moyennant un excédant de remise de 40 centimes.**

On s'abonne à Paris, rue de Seine, n° 10, dans les départements chez les principaux libraires, près des directeurs des messageries royales et des messageries générales, et des diligences qui correspondent avec ces grandes entreprises.

On peut enfin s'adresser aux directeurs des postes, pour obtenir un mandat sur Paris, que l'on joindra à la lettre portant la demande de l'abonnement.

FAITS DIVERS.

M. Duchâtel a pris des mesures pour se procurer le plus rapidement possible les nouvelles des élections dans les arrondissements les plus reculés, en sorte que les 457 élections de France seront connues avant le 8 août, et qu'il ne restera plus ensuite à connaître que les deux élections de Corse.

— On construit en ce moment une grand'route stratégique qui relie tous les forts détachés de la rive gauche de la Seine autour de Paris.

— La cinquième session du congrès de vignerons français et étrangers s'ouvrira à Lyon, le jeudi 20 août 1846.

— Hier, à minuit, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Chevallier marquait 24° 7/10e au-dessus de zéro; aujourd'hui, à six heures du matin, 25°; à midi, 31° 2/10e; à deux heures, 32° 8/10e.

— Le tableau des prix de l'ectolitre de froment, pour servir de régulateur aux droits d'importation et d'exportation des grains et farines, a été arrêté ainsi qu'il suit :

1re classe, section unique, 21 fr. 17 c.; 2e classe, 1re section, 22 01; 2e 24 69; 3e classe, 1re section, 21 53; 2e 22 59, 3e 20 21; 4e classe, 1re section, 23 25; 2e 20 45.

TREMBLEMENT DE TERRE. — Le 29, dans la soirée, à Liége, vers neuf heures, une forte secousse qu'on doit attribuer soit à un léger tremblement, soit à un fort déplacement de terre qui s'est peut-être opéré dans une des nombreuses exploitations qui se trouvent sous notre sol, a été ressentie dans une partie du quartier du Sud. Sur la Fontaine, et surtout dans la rue des Jardins, cette secousse a été telle qu'un grand nombre de personnes s'en sont aperçues et ont pu en estimer la durée à 30 ou 40 secondes. (*Libéral liégeois.*)

SUICIDE. — Le *Censeur de Lyon* donne les détails suivants sur un fait que nous avons rapporté hier :

« Une jeune fille qui avait été séduite, puis délaissée, vient de se donner la mort. Elle était ouvrière en gilets chez M. M... Au moment d'accomplir son lugubre projet, elle a écrit à sa sœur la lettre suivante :

« Ma bonne sœur,

» Voyant ma santé s'altérer de jour en jour et étant abandonnée de celui dont la présence seule faisait mon bonheur, déchirée par des remords, abattue par le chagrin, je n'ai pu surmonter tout cela : je me suis donné la mort. Je t'en supplie, ne te lamente pas, ne pleure pas ma mort, car tu pleurerais mon bonheur. Ne suis-je pas plus heureuse que toi? Tu as peut-être un grand nombre d'années à vivre, et pour moi les maux sont finis !...

» Je te laisse ce que je possède, comme je te l'ai promis. Tu trouveras un testament chez moi. Je te recommande d'être exacte dans tous ce que je te recommande.

» Adieu ! Je t'embrasse de tout mon cœur, ainsi que toute ma famille.

Ta sœur, C. M. S... »

« Cette lettre, écrite avec le plus grand calme dans un moment suprême, dans laquelle on ne trouve pas une plainte de la victime contre son bourreau, et où l'on admire la résignation et la pureté des sentiments, cette lettre est une preuve de la grandeur d'âme de cette pauvre fille. Elle eût été si digne d'être heureuse! Et cependant elle expie par la mort la faute de s'être laissée tromper par un homme qui, loin de

teau, le placard suivant :

« AVIS. La compagnie incendiaire voyageant par toute la France :

Prévient messieurs les cultivateurs, meuniers, boulangers, marchands de grains, que s'ils font monter les grains au-dessus de trois francs, ils peuvent se mettre sur leurs gardes.

Vous avez chez vous le nommé N..., boulanger, qui fait le commerce de grains, outre son état de boulanger : qu'il prenne garde à lui : c'est par lui que les hostilités commenceront.

Vous avez chez vous un nommé N..., etc., etc. Nous ne parlons pas des autres canailles de commerçants qui veulent faire mourir de faim le pauvre père de famille ou les malheureux journaliers.

Je vous préviens que les rapports nous seront rendus toutes les quinzaines et que nous agirons en conséquence. »

LE VIN ET LA POLICE. — Nous avons annoncé l'arrestation de trois jeunes gens qui tenaient des propos outrageants pour le roi, le 29 juillet, dans les Tuileries, à l'heure même où Joseph Henry tirait son double coup de pistolet.

La *Gazette des Tribunaux* donne à ce sujet les détails suivants :

« Sur un point peu distant de celui où s'était placé Joseph Henry, trois jeunes gens, d'abord assez paisibles et paraissant attendre le moment où commencerait le concert, ne tardèrent pas à manifester leur impatience de ce que le Roi ne paraissait pas assez tôt au balcon de la salle des Maréchaux, pour que le signal du concert fût donné. Leur conversation, assez calme d'abord, et engagée à voix basse, bien qu'à la haute couleur de leur visage et à leur attitude il fût facile de reconnaître qu'ils sortaient d'un dîner où ils avaient un peu oublié les règles de la sobriété, leur conversation, disons-nous, devint bientôt ardente, agressive, et finit par dégénérer en propos insultants contre le roi et sa famille. Des citoyens qui étaient dans le groupe, au centre duquel se trouvaient les 3 jeunes gens, s'éloignèrent pour éviter une discussion, une collision peut-être que ceux-ci semblaient chercher. Ce ne fut que plus tard, lorsque l'explosion des deux coups de pistolets tirés sur le roi communiqua à la foule un sentiment en quelque sorte électrique d'indignation que ceux qui avaient entendu les propos des trois jeunes gens furent frappés de leur importance.

« On retourna à la place qu'ils occupaient avant l'attentat, et là on les retrouva, ignorant, à ce qu'ils déclarèrent plus tard, ce qui venait de se passer, et continuant à se répandre en injures contre le roi et sa dynastie.

« Ces trois jeunes gens furent alors arrêtés. L'un, commis marchand, est âgé de 19 ans ; le second est clerc d'avoué, âgé de 19 ans ; le troisième est également clerc d'avoué, âgé de 20 ans.

« Le commissaire de police du quartier des Tuileries, au bureau duquel ils furent conduits, les ayant interrogés, il ne nièrent aucun des propos qui leur étaient attribués, mais ils cherchèrent à s'excuser sur l'état d'excitation anormale où ils s'étaient trouvés à la suite d'un dîner fait au restaurant, dîner dans lequel ils avaient fêté, aux dépens de leur raison, l'anniversaire de la révolution de juillet. Ils affirmèrent d'ailleurs, n'avoir contre la personne du roi, ni contre sa famille, aucune intention malveillante ; et comme on leur demandait s'ils n'auraient pas été mis en avant, poussés par quelques parti politique, un d'eux, afin de prouver qu'aucun intérêt ne les dirigeait, produisit une reconnaissance du Mont-de-Piété, constatant l'engagement de sa redingote pour une petite somme dont le montant avait fait face aux frais du repas d'où ils sortaient quand ils étaient venus si malencontreusement au concert des Tuileries.

« Quoi qu'il en soit, ces trois jeunes gens ont été envoyés au dépôt de la préfecture, et mis à la disposition de M. le juge d'instruction Saint-Didier, adjoint cette fois, comme il l'avait été précédemment dans l'affaire Lecomte, à la commission que nommera la cour des pairs.

« Un quatrième individu, inculpé comme les précédents de cris séditieux et de menaces, âgé de dix-neuf ans, architecte, a été également arrêté. »

Par ordonnance *royale*, en date du mois de juin 1846, *M. Adrien Benoît*, avocat à la cour royale de Paris, a été autorisé à ajouter à son nom celui de *Champy*, et à s'appeler à l'avenir *Benoît Champy*.

On lisait hier dans le *Constitutionnel*, et aujourd'hui dans le *Moniteur* :

« M. Maurocordato, membre de la chambre des députés de la Grèce, chargé de faire le rapport sur la création de l'université d'Athènes et l'organisation de l'instruction publique en Grèce, a visité les établissements d'instruction primaire, les différentes écoles publiques et les collèges de Paris. Après avoir accompli le but de son voyage en France, il se rendra en Allemagne pour continuer les études sur l'état de l'instruction publique en Europe.

« Il y a dans ce récit une légère erreur que nous pouvons rectifier. Ce n'est pas M. Maurocardato, chef de l'opposition dans la chambre des députés de la Grèce, qui est en France, mais son neveu, M. Démétrius Maurocordato, étudiant en droit à la Faculté de Paris. Il est, du reste, vrai que le jeune Hellène, grâce à la confiance qu'inspire au gouvernement grec l'éclat de son nom et son mérite personnel, se livre aux travaux dont parle le *Constitutionnel*, dans le but de faire profiter son pays du fruit de ses études et de ses observations. »

VARIÉTÉS.

Aneries civilisées.

Les phalanstériens prennent généralement beaucoup trop au sérieux les attaques des civilisés. Quand elles partent de scrupules sincères, qu'elles supposent des études sérieuses, qu'elles sont d'accord avec la conduite morale de celui qui les propose, il est juste d'en faire cas et d'y répondre convenablement. A défaut du concours de ces trois conditions, nous conseillons à nos amis de les accueillir par un franc dédain ou par de joyeux éclats de rire. Ils sont d'ordinaire si sérieux, qu'ils ne doivent pas laisser échapper de telles occasions de divertissement. Héraclite est bien digne de nos respects, mais pourquoi n'aurions-nous pas quelque sympathie pour Démocrite ! Les phalanstériens savent tous que dans la planète Herschell, quand le parterre s'ennuie pendant les entr'actes des représentations scéniques, on fait paraître sur la scène, à titre de bouffon, un économiste ou un moraliste civilisé, qui ne manque

tiques de M. A. T... Loin de le détourner de sa tolérance envers nos adversaires, nous l'y encourageons vivement. Les idées phalanstériennes ne peuvent être popularisées que par le journalisme, et quelle source de popularité que huit longs articles de trois colonnes qui viennent tous les huit jours porter notre nom et des idées, quoique défigurées, jusques dans les chaumières les plus reculées et dans tous les cafés de village ! Au prix où sont les annonces et les commis-voyageurs, nous ne pouvons que nous féliciter des services économiques de nos adversaires. Il faut donc tâcher de dissimuler un peu notre joie pour ne pas les décourager.

Voici maintenant quelques échantillons du style et des idées de M. A. T... :

Continuons encore aujourd'hui le parallèle des deux écoles Voltairienne et Fouriériste, toutes deux issues des mêmes principes :

Les disciples de Voltaire formaient une ligue ; ce fait est patent, dit M. de Lorgues, leur correspondance en fournit d'irrécusables preuves.

Les disciples de Fourier s'appellent *phalanstériens*, du mot phalange ou colonne compacte. Ils font une « association combinée avec l'attraction des vices et des passions ou agrégation sociale. » Ainsi, plus de partage de la société par familles ; plus de familles.

Dans le principe, la philosophie du 18e siècle s'était bornée à des prédications de salon ou des oraisons d'orgie. C'est autour de ces tapis-francs que prit naissance le fameux *Esprit des lois* de Montesquieu ; là s'élabora le plan de l'*Encyclopédie*, ce vaste réservoir de la *science*, au dire de ses modestes auteurs. Il ne fallait, du reste, pour obtenir la vogue populaire, qu'un livre, pamphlet ou écrit quelconque, avec une certaine dose d'impiété ou d'irréligion, passe-port nécessaire, l'ouvrage fût-il « dans le style d'un cheval de carrosse, » selon la délicate expression de Voltaire.

. . . .

Le phalanstère commence à sortir du *néant* où il s'était tenu caché. Il boit, il mange, il danse, il chante des hymnes à la gloire du maître ; enfin, il organise son harmonie universelle, laquelle, disent les phalanstériens, « hier encore hyperbole poétique, aujourd'hui théorie scientifique, n'attend plus que la constitution de son milieu normal pour se compléter dans le monde des faits, en absorbant en soi la vie sociale ; elle s'établira définitivement par l'essor intégral des passions et des facultés humaines. »

Ce discours, débité avec force *à la fin du repas*, ne pouvait manquer d'exciter un tonnerre d'applaudissements.

. . . .

Un autre trait de ressemblance assez frappant entre la philosophie d'aujourd'hui et celle du dernier siècle, c'est la commensalité érigée en système. A ce compte, le métier de philosophe ne serait pas d'un trop difficile apprentissage. Se présenter avec bon appétit aux soupers assidus du baron d'Holbach, le premier maître d'hôtel ; aller en toute décence aux dîners réguliers de Mme Duduffant, ou de Geoffrin, ou de Tencin, recevoir de cette dernière, avec deux aunes de velours pour culotte, au jour de l'an, le titre de *bêtes* de sa *ménagerie ;* puis, boire et manger avec esprit, se moquer de Dieu et des hommes, voire même du nourrisseur, etc., voilà le vrai que...

Une des principales préoccupations et un des premiers chapitres du phalanstère, c'est la gastronomie. Charles Fourier avait divisé la société par agrégations ou groupes *séduisants* qu'il envoyait par centaines de mille faire des pâtés sur les rives de l'Euphrate. Pour un travail aussi assidu ce n'était pas trop de six *bons repas* par jour, et même sans fatigue pour l'estomac. Aujourd'hui ses disciples, organisés en comité de direction, sans trop se déranger, se livrent à des ébats chez tel ou tel restaurateur, à Paris ou dans les provinces, et généralement dans toutes les localités *amies du progrès*. La gaieté y est si expansive que des dames *du grand monde*, comme on appelle le monde des grands ennuis (des phalanstériennes), n'hésitent pas à déclarer, au sortir du phalanstère, qu'elles y ont goûté un bonheur sans mélange.

. . . .

Mais quel remède porter à ce mal ? Le voici. Socialistes, philanthropes, économistes, phalanstériens, tous gens de cœur et d'intelligence, comme on ne saurait en douter, s'occupent à résoudre le problème. Tous conviennent assez du malaise général qui règne dans les esprits, du dépérissement de la fortune publique et du progrès effrayant du paupérisme. Tirer de la propriété, et avec le moins de frais, le plus de ressources possibles, c'est à peu près l'idée des économistes ; manger, boire, danser, chanter, faire des vers à la gloire de la *Phalange*, puis pérorer, c'est là ce qu'on appelle *poser noblement une doctrine* qui, d'après les pronostics du *maître* et les sages interprétations des disciples, dans quatre années, « opérera la transformation du monde. » Ainsi arrêté en comité de direction, chez le restaurateur, à la barrière du Maine, à Paris, en l'an de grâce 1846. Le phalanstère.

. . . .

D'après Fourier, la vie de l'âme, c'est le plaisir, la jouissance des appétits grossiers ; son immortalité, c'est la métempsycose. « Nous renaîtrons sous des formes nouvelles. » (Extrait de la *Revue des Deux-Mondes*, 1839.)

. . . .

Après la funeste expérience du passé, et qui devrait être pour nous un salutaire préservatif pour l'avenir, après toutes les extravagances qu'on lit dans les ouvrages de Fourier et l'application que ses disciples s'apprêtent à faire de ses doctrines, nous n'avons plus qu'à dire, avec un célèbre publiciste de l'Aveyron, M. Henry de Bonald : « Comment des hommes, animés de bonnes intentions, peuvent-ils être assez aveugles pour s'avouer encore les partisans d'une doctrine qui ne tend à rien de moins qu'à détruire leurs familles, leur culte, leurs propriétés et toute leur existence religieuse, civile et sociale ?... Comment le triste bandeau qui couvre leurs yeux ne tombe-t-il pas tout à coup, quand ils entendent toutes les effrayantes révélations qui viennent de [illegible] société l'épouvantable application que d'infernales associations s'apprêtent à faire de ces doctrines qu'ils professent dans toute la [illegible] cité de leur cœur et de leur crédule innocence ! »

Ce serait bien ici le cas de dire, avec le roi-prophète : *Filii hominum* [illegible]

plus gaies qu'on ne le pense, et que, du moment où l'on se donne pas à l'homme de vaincre ses passions, il ne faut pas désespérer de lui faire tout croire. La foi n'est pas plus difficile que le courage. Ce n'est pas sans quelque scrupule que nous avons consenti à mêler quelque trait de ces billevesées à la matière d'un article sérieux. Aussi, nous nous en tiendrons là pour aujourd'hui. Pour tirer de la matière qui nous occupe quelque chose d'utile, de raisonnable, nous nous adresserons à la foi ; à cette foi divine qui engendre l'espérance, et desquelles vertus naît la charité comme une fleur naît de sa tige.

. . . .

Ne dirait-on pas, à les entendre, qu'ils vont tous se convertir, déserter les autels de Fourier, dont l'orthodoxie est plus que suspecte ! N'ont-ils pas demandé tout récemment, dans la *Petite Correspondance*, à entendre des sermons ? Eh bien ! soit ; nous disons comme eux : « Le bien est produit. » Que Me Fourier *reste dans ses draps*, nous garderons nos habitudes, notre religion, nos liens de famille, tout en travaillant de notre mieux, et pacifiquement, à la réforme de nos mœurs et au bien-être de la société, dans l'union des cœurs en Dieu, le seul souverain bien. Ainsi, nos chères montagnes demeureront vierges de l'épicurisme moderne, et nous n'y connaîtrons *d'autres phalanges que celles des génisses et des taureaux formés en groupes innocents.* C'est le vœu de notre cœur.

Ah ! Monsieur, il est des groupes autres que ceux des taureaux et des génisses que vous devez bien connaître !

Nous avions prié M. A. T. de nous dire dans quel ouvrage le théologien Bergier avait condamné les théories de Fourier, éditées pour la première fois, dix-huit ans après la mort de Bergier. On nous répond à cela de consulter l'édition du *Dictionnaire de théologie* qui se publie aujourd'hui avec le concours de l'archevêque de Reims et de quelques professeurs de théologie ; comme il y a des additions, l'article Fourier s'y trouve. Mais M. A. T. feint de ne pas comprendre : c'est l'opinion de Bergier, le fameux théologien, que nous réclamons, et non pas celle de M. Gousset, qui nous est profondément indifférente.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. G. à Clermont. — Nous servons M. B. — Envoyez-nous un exemplaire, et la chose sera immédiatement faite. Le premier ne se retrouve pas.

M. D. à Nanteuil. — Votre commission va être faite. Vous l'aurez comme vous le désirez.

MM. B. et S. à Lyon. — Nous nous conformons à vos lettres. — Il n'y a point de diminution. — Vous pouvez baser sur 10 p. cent pour le tout.

M. V. à Dijon. — Que devons-nous faire du deuxième abonnement de M. M. que nous avons reçu ? Nous ne servons, ainsi que vous le recommandez, qu'un exemplaire.

M. C. à Mons. — Nous vous attendrons. — Mais pour V. C. il est difficile de prévoir de si loin. — C'est probable.

M. S. à L. C. G. — Par quelle voie vous faire parvenir la pièce de l'All. rue concernant M. L. ?

M. C. à N. l. tr. — Reçu les 136. — Merci à tous. — Notre confiance est complète comme votre dévouement.

Propagateur des Ardennes. — *Courrier de Saint-Etienne.* — *Journal d'Epernay.* — Remerciements.

Journal de Valognes. — Remerciements. — J. F. fera ce que vous lui demandez.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

31 juillet. — GRAVASER, fabricant de papiers peints, rue de la Roquette, 88 ; M. Barat, juge-commissaire, et M. Tiphaine, rue du Faubourg-Montmartre, 61, syndic provisoire.

DUGDALE (Richard), mécanicien, rue du Colysée, 7 ; M. Bourceret, juge-commissaire, et M. Baudouin, rue d'Argenteuil, 36, syndic provisoire.

GUILLOT, loueur de voitures et maître d'hôtel garni, rue du Bac, 131 ; M. Bourceret, juge-commissaire, et M. Battarel, rue de Cléry, 9, syndic provisoire.

GELÉ, marchand de vin, rue Notre-Dame-des-Victoires, 2 ; M. Barat, juge-commissaire, et M. Blet, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 1, syndic provisoire.

TRUCHET, teinturier, rue du Caire, 9 ; M. Millet, juge-commissaire, et M. Pellerin, rue Lepelletier, 16, syndic provisoire.

Bourse du 1er août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 20	83 20	83 2»	83 20
— — fin courant	83 30	83 35	83 25	83 3»
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 65	121 75	121 65	121 75
— — fin courant	121 05	122 05	122 »»	122 »»

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»		Banq. de Fr. dr cours		3440 »»
4 0/0 J. »	»	107 »»	O. V. de Par.	»	1370 »»
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	360 »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin......	»	1210 »»
B. du Trés.	»	» »/»	— Gann......	»	1190 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	»» »»	»» »»	»» »»	»» »»
5 p. 0/0......	d. 50	» »»	»»» »»	» »»	»»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0......	12 1/2	13 »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0......	32 1/2	33 »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM..............	Der C.	100 1/2
Récép. Rotsch.	»	100 50	BELG. 2 1/2......	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	33 1/2	— 4 1/2......	»	100 1/2
— — pass.	»	» »/»	— do 1840......	»	102 »/»
— 3 p. 0/0.	»	»» »»	— do 1842......	»	101 1/2
Dette intérieure	»	32 3/8	— Banque......	»	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— dr Em. 1841.	»	»»» »»
[illegible] 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1225 »»
[illegible]......	»	» »/»	AUTRICHE......	»	»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.		
4 Can. 5 0/0	1265	»»
Act. d J. »	»»»	»»
Ch. S. G. »	»	»»
V. r. dr.	405	»»
— Ob. anc.	1010	»»
— — nouv.	»	»»
V. r. gauc.	260	»»
Paris à Sc.	»	»»
— à Orléans	1270	»»
— à Rouen.	972	50
R.-Havre..	»»»	»»
Avignon...	»	»»
Str. à Bâle.	215	»»
Paris-Str...	466	25
Tours-Nant	492	50
Orl.-Vierz.	»»»	»»
C. du Nord	695	»»
Famp-Haz.	»	»»
Diep.-Féc..	»	»»
Boul. à Am.	»»»	»»
Orl.-Bord.	540	»»
Mont. à Tr.	»	»»
Paris-Lyon	506	25
Bord-Teste	»	»»
Zinc V. M..	»	»»
Lin Maber	»	»»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... » »»

MARCHANDISES. — Colza disponible, et courant du mois, 84 ; août, 85 ; quatre derniers mois, 88 ; quatre premiers 1847, 91.

Lille. — Colza, 75-50 ; œillette rousse, »» ; lin, »» ; cameline, »» ; chanvre, »». [illegible] expédition.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 121 ; courant du mois et jusqu'en octobre, 120 à 121 ; novembre et décembre, 115 ; 4 prem. 1847, »».

Savons. — Marseille bleu pâle, disp., 1re sorte, 93-50 à 94 fr. les 100 kil.

Œufs (le mille), 48 à 54.
Veaux, 220 vendus de 1,20 à 1,40 le kil.

Marché Saint-Martin du 29 juillet. — Foin 1re qualité, 55 00 ; 2e 50 00 ; 3 00 00 Paille de blé, 1re qualité, 28 31 ; 2e 26 27. — Paille de Seigle, 1re qualité 28,30 ; 2e 00 00.

FOURIER, gravé par Calamatta, d'après le tableau de Gigoux, la Librairie sociétaire (rue de Seine, 10) peut aujourd'hui offrir le choix dans la collection suivante des épreuves : ÉPREUVES D'ARTISTE : sépia, 35 fr. ; sur chine, 30 fr. ; sur blanc, 24 fr. — APRÈS LA LETTRE : sépia ou sur chine, 15 fr. ; sur blanc, 12 fr.

8 1/2 FOLIES. — Constant, la Nouvelle Arsène, Chamboran.
7 1/2 CIRQUE-OLYMPIQUE (Champs-Élysées). — Exercices d'équitation.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

HALLE DE PARIS.

1er août.

Farines, les 100 kilog.
Choix. 52,85 à 60,55.

Blancs 1re	42,70 à 43,85.
2e	38,20 à 42 05.
3e	30,35 à 37,90.
4e	00,00 à 00,00.
Bises 2e	00,00 à 00,00.
3e	00,00 à 00,00
4e	00,00 à 00,0

BESTIAUX.

Poissy, le 30 juillet.

	Amené.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs....	1883	1565	1 12	0 98	0 84
Vaches...	99	91	1 06	0 92	0 78
Veaux....	868	868	1 40	1 22	1 04
Moutons..	7379	7272	1 48	1 28	1 08

HALLE DE PARIS.

Froment, 23-25 à 24-35. Seigle, 00 à 00. Orge, 00 à 00. Avoine, 10 à 10-15.

LAINES.

Paris. — Laine commune en suint, le kil. 1,70 à 1,80 ; mêlés, 1,90 à 2 fr. ; mérinos, 2,10 à 2,20 ; agneaux commun, 1,60 à 1,80 ; mêlés, 1,90 à 2,10 ; mérinos, 2,30 à 3,50.

SOIES.

Avignon. — Les affaires toujours calmes.

SUIFS.

Paris, 39,50 suifs de place. Les suifs étrangers sans affaires. — Oléine 71 à 72 ; stéarine, 250 ; chandelle, 63 fr. les 50 kil.

Marchés de la semaine dans les provinces. — *Prix de l'hectolitre.*

Auxerre (Yonne). From. 21 à 22-25 ; do nouveau, 24 à 25. Seigle, 12 à 13. Avoine, 9 à 10. — Saint-Florentin. from. 25 à 26-25.

Alkirch (Bas Rhin). From. 26-75 à 30. Seigle, 18. Avoine, 10-50.

Bayonne (Basses-Pyrénées). From. 23-75 à 24. Seigle, 15 à 16. Maïs, 14 à 14-25. Orge, 11 à 11-50. Avoine, 8-60 à 8-75.

Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). From. 22 à 26-67. Avoine, 9-67 à 11.

Clermont (Oise). From. 21-67 à 22-78. Seigle, 12-22. Orge, 11-94. Avoine, 9.

Cloyes (Eure-et-Loir). From. 20-25 à 22 ; do nouveau, 21-50 à 24-50. Seigle, 11-25. Orge, 11-50 à 12. Avoine, 8 à 9-50.

Coutances (Manche). From. 17-50 à 22-25. Orge, 9-50 à 11. Sarrazin, 8-75 à 9-50.

Domfront (Orne). From. 17-50 à 19-50. Seigle, 11 à 13-25. Avoine, 7 à 9. Sarrazin, 7 à 9.

Gisors (Eure). From. 23-10 ; do nouveau, 25-15 ; Seigle, 18-20. Orge, 12-15. Avoine, 8-95.

Montlhéry (Seine-et-Oise). From. 21 à 25-67. Seigle, 13 à 14-67. Orge, 11 à 12. Avoine, 9-50 à 10-25.

Marseille (Bouches-du-Rhône). From. Pologne, 18-43 à 19-37. Richelle, 22-50 à 22-80. Odessa 15-62 à 15-78.

Sancerre (Cher). From. 20 à 21-91. Méteil, 18-25. Orge, 14. Moutures, 16-25. Avoine, 8 50.

Châtellerault (Vienne). From. 18 à 18-50. Seigle, 13-50 à 14. Orge, 10 à 10-50. Maïs, 12-50. Avoine, 8. Vesces, 10. Lin, 23. Colza, 16-75.

Angoulême (Charente). From. 23-25 à 23-75.

Le Mans (Sarthe). From. 20-35. Méteil, 18-45. Orge, 11-25. Avoine, 9-10.

Montmédy (Meuse). From. 23-10 à 23-60. Orge, 13. Avoine, 8-25.

Soissons (Aisne). From. 22-69 à 23-09. Seigle nouveau, 15-38.

Valençay (Indre). From. 23 à 24. Seigle, 14 à 15. Orge, 12-50 à 14. Avoine, 8 à 8-50.

Ensemble des récoltes de 1846.

La récolte de cette année sera au-dessous de la moyenne sous le rapport de la quantité des céréales. La qualité sera généralement bonne.

Les graines oléagineuses sont recherchées dans le Nord. Il n'en est pas de même dans le Midi : à Marseille, les affaires sont stagnantes, les fabricants n'ayant pas écoulé les produits de 1845, ne peuvent acheter de nouvelles graines.

Les vignobles, en général, promettent une récolte abondante ; quelques localités cependant font exception.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

6 VOL. IN-8 — Prix, 37 f. 50.

ŒUVRES COMPLÈTES DE FOURIER

6 VOL. IN-8 — Prix, 37 f. 50.

Chaque Ouvrage se vend séparément, savoir :

THÉORIE DES 4 MOUVEMENTS
Un volume in-8, publié en 1808.
Prix, 7 fr. 50 c. ; par la poste, 8 fr. 75 c. (3e édition, 1846).

THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE
4 volumes in-8, publiés en 1822.
Prix, 24 fr. ; par la poste, 28 fr. 50 cent. (2e édition, 1841.)

LE NOUVEAU MONDE industriel et sociétaire.
1 fort vol. in-8, publié en 1829.
Prix, 6 fr. ; par la poste, 7 fr. 50 c. (3e édition, 1846.)

LA DERNIÈRE INCARNATION

LÉGENDES ÉVANGÉLIQUES DU XIXme SIÈCLE,

PAR A. CONSTANT.

Prix, 60 centimes. Par la poste, 75 centim.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10 :

PRÉSERVATION DE LA FAMINE.

DES CÉRÉALES PAR RAPPORT AUX INDIGENTS

MOYENS D'ASSURER LE PAIN AUX OUVRIERS PENDANT LES ANNÉES DE DISETTE ;

PAR LE Dr GUILMOT,

Chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien chirurgien major de la garde impériale, médecin de la maison centrale de Loos.

Brochure grand in-octavo. Prix : 1 fr. Par la poste : 1 fr. 15 c.

NOTICE SUR LA RUCHE A ESPACEMENTS ET SA CULTURE

LONS-LE-SAULNIER 1845.

Par CHARLES SORIA,

Membre des Sociétés d'émulation du Jura et du Doubs, de la Société encyclopédique des bords du Rhin, etc.

PRIX : 75 C.

PETITS LIVRES SOCIÉTAIRES A BAS PRIX :

EXPOSITION ABRÉGÉE DU SYSTÈME PHALANSTÉRIEN, suivi de : *Etudes sur quelques problèmes fondamentaux de la destinée sociale*, par VICTOR CONSIDERANT, 3e édition, in-32 compacte. Prix, 0,60 cent., et par la poste, 0,75 c. — Les 12 exemplaires, 6 fr., et par la poste, 7 fr. 75.

Le **MÊME OUVRAGE**, moins les *Etudes*. — Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,35 c. — Les 12 exemplaires, 3 fr., et par la poste, 4 fr. 50.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE à l'usage des Ignorants et des Savants (extrait de *Débâcle de la Politique*), par V. CONSIDERANT. — Prix, 0,40 c., et par la poste, 0,50 c.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION, par MATH. BRIANCOURT. Prix, 0,80 cent., et par la poste, 1 fr. — Les 12 exempl., 8 fr., et par la poste, 10 fr.

PRÉCIS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL (extrait du précédent). Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,35 c. — Les 12 exempl., 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50.

IMMORALITÉ DE LA DOCTRINE DE FOURIER. — Brochure in-8 de 48 pages. — Prix, 0,3[illegible] cent., et par la poste, 0,[illegible]0 c.

LES ENFANTS AU PHALANSTÈRE, dialogue sur l'éducation (extrait du FOU DU PALAIS-ROYAL), par F. CANTAGREL, in-32. — Prix : 0,40 c., par la poste, 0,50 c.

DE LA POLITIQUE NOUVELLE, convenant aux intérêts actuels de la société, par V. CONSIDERANT (2e édit.). — Prix, 0,15 c., par la poste, 0,20 c.

LES FRUITIÈRES DU JURA ou ASSOCIATION DOMESTIQUE pour la fabrication du fromage de Gruyères, par W. Gagneur, br. in-18. — Prix, 0,40 c., par la poste, 0,50 c.

LINGE DE MÉNAGE confectionné ; **SERVICES DAMASSÉS.**

TROUSSEAUX

VIDAL, rue de Choiseul, 2.

LINGERIE FINE pour dames ; **DENTELLES.**

Draps fa ls à 3 fr. 90 c. la p. Torchons à 2 fr. 90 c. la do. Serviettes fil, 9 fr. la do.

Chemises d'homme sur mesure depuis 4 fr. la pièce. Chemises de femme depuis 2 fr. jusqu'à 50 fr. la pièce. Peignoirs, camisoles, robes de chambre, layette confectionnées, etc., etc.

Tabliers de cuisine à 1 fr. Taies d'oreillers à 10, 50 la do. COUVERTURES.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.

Prix : 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

Ouvrages de M. CABET, ancien Député, ancien Procureur-général.

LE VRAI CHRISTIANISME

SUIVANT JÉSUS-CHRIST,

1 vol. in-18 de 648 pages. — Prix : 2 fr. 50 c. — Poste, 3 fr. 50 c.

VOYAGE EN ICARIE, Un volume de 612 pages ; 3e édition. — Prix : 3 fr.

HISTOIRE POPULAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

DEPUIS 1789 A 1845. — 2e *édition* ;

5 vol. in-8o. — Prix : 20 fr. — 1 vol. de gravures et portraits, 5 fr.

Les 4 premiers volumes en vente. — Les 5 et 6 incessamment.

ALMANACH ICARIEN. — BEAUCOUP D'ÉCRITS COMMUNISTES.

Au bureau du journal **LE POPULAIRE**, *r. J.-J. Rousseau*, 14, Et chez tous les Correspondants dans les Départements.

VARICES. **MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE 1844. — BAS ÉLASTIQUES** en caoutchouc, sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs. — **FLAMET** jeune, seul inventeur et fabricant breveté, sans garantie du gouvernement. Rue Saint-Martin, 87. — Affranchir.

CEINTURES DE NATATION.

Avec ce préservatif on peut rester dans l'eau aussi longtemps qu'on le désire, sans se fatiguer ni pouvoir se noyer. 15 fr. GUERIN jeune et comp., rue des Fossés-Montmartre, 3, à Paris.

BEAU MOBILIER

A VENDRE, meubles de salon, chambre à coucher, boudoir, salle à manger, sièges confortables, rideaux de lit et croisée, en damas, laine, soie et perse ; lits, literie, armoires à glaces, pendules, tapis et tableaux. S'adresser au concierge, 24 bis, rue des Petites-Écuries.

pas; Feissac, opposant 40; Gasc, opposant 25; voix perdues 17.

2e COLLÉGE. — Votants : 2 558.

MM. Jacques Lefebvre, conservateur 1 164; Berger, opposant, 1 154; voix perdues, 20.

3e COLLÉGE. — Votants : 1 345.

MM. Taillandier, opposant, 723; Bertrand, conservateur, 620.

4e COLLÉGE. — Votants, 887.

MM. Ganneron, opposant, 530; Malgaigne, opposant, 345.

5e COLLÉGE. — Votants, 914.

MM. Marie, opposant, 547; Blanqui, conservateur, 354; voix perdues 13.

6e COLLÉGE. — Votants, 1 200.

MM. Carnot, opposant, 723; Cotelle, conservateur, 470; voix perdues 5.

7e COLLÉGE. — Votants 774.

M. Moreau, opposant, 732 voix; perdues, 44.

8e COLLÉGE. — Votants, 1 078.

MM. Beudin, conservateur, 554; Bethmont, opposant, 520; Voix perdues, 2.

9e COLLÉGE. — Votants, 502.

MM. Locquet, conservateur, 262. Portalis, opposant, 239.

10e COLLÉGE. — Votants, 1 060.

MM. de Jouvencel, O. 607; de Gasparin, C. 245; de Thorigny, C. 102; de Bastard, C. 84; Robinet, C. 53; Tourin, C. 6; voix perdues, 4.

11e COLLÉGE. — Votants, 899.

MM. Vavin, O. 554; Zangiacomi, C. 333.

12e COLLÉGE. — Votants : 534.

MM. Boissel, O. 495; Hallays Dabot, C. 79; voix perdues, 15.

13e COLLÉGE. — Votants, 673.

M. Garnon, O., 642 voix; voix perdues, 53.

14e COLLÉGE. — Votants, 1040.

M. de Lasteyrie, O., 615 voix; M. Possoz, C., 525; voix perdues, 3.

En conséquence, MM. Périer, C.; Taillandier, O.; Ganneron, O.; Marie, O.; Carnot, O.; Moreau, O.; Beudin, C.; Loquet, C.; de Jouvencel, O.; Vavin, O.; Boissel, O.; Garnon, O. et F de Lasteyrie O. ont été proclamés députés.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité dans le deuxième collége, il sera procédé demain à un second tour de scrutin.

Ainsi, le ministère a obtenu dans le département de la Seine trois nominations et l'opposition dix.

Sur les treize nominations faites, douze laissent les partis dans le même état qu'avant la dissolution; mais dans le huitième arrondissement, l'opposition a perdu son député, M. Bethmont, remplacé par M. Beudin. Si, comme on l'assure, M. Berger réunit demain, contre M. J. Lefebvre, la presque totalité des voix perdues dans le deuxième arrondissement, l'équilibre se trouvera maintenu.

Nous regrettons vivement l'échec de M. Bethmont. Sa conduite loyale, le talent qu'il a déployé à la tribune, les idées qu'il y a produites, tout devait lui assurer le renouvellement d'un mandat dont il s'est acquitté non-seulement avec fidélité, mais avec une élévation de sentiments peu commune. M. Bethmont est un homme d'avenir dont la place est désormais marquée au parlement. Espérons qu'il y sera renvoyé par des votes mieux inspirés que ceux du huitième arrondissement.

CÔTE-D'OR. — *Dijon* : 1er collége, premier tour de scrution, aucun résultat. M. Saunac, député sortant, C. a obtenu le plus de voix.

2e, M. Muteau, O., R.

DOUBS. — *Besançon* : 1er collége : Il n'y a pas eu de résultat au premier tour de scrutin.

2e, M. Véjux, C., R.

Beaune : M. Clément, O., R.

GARD. — *Nîmes*. 1er collége : MM. le général Feuchères, C., élu en remplacement de M. Béchard, L.

2e, M. Teulon, O. R,

HAUTE-GARONNE. — *Toulouse*. 1er collége : M. Cabanis, maire de Toulouse, C., en remplacement de M. Joly, O.

3e, M. de Tauriac, C,, en remplacement de M. Espinasse, L.

GIRONDE. — *Bordeaux* : 1er collége, Le scrutin a été sans résultat.

2e, M. Ducos, O., R.

3e, Pas de résultat au premier tour de scrutin. M. de Bastard, C., a eu le plus de voix.

4e, M. Roul, C., R.

HÉRAULT. — *Montpellier* : 1er collége, M. Granier, C., R.

ILLE-ET-VILAINE.—*Rennes* : 1er collége, M. Jollivet, O., R.

2e, M. Legraverend, O., R.

INDRE-ET-LOIRE.—*Tours* : 1er collége, M. Gouin., O., R.

2e, M. Bacot, O., R.

MANCHE. — *Avranches* : M. Abraham Dubois, O., R.

Cherbourg : Général Meslin, C., en remplacement de M. Sellier, O.

MARNE. — *Châlons* : 1er collége, M. Dozon, C. R.

Vitry-sur-Marne : M. Lenoble, C., R.

MOSELLE. — *Metz* : 1er collége, M. le général Paixhans, C. R.

2e, collége, M. Ardant, député sortant, C., R.

3e, M. Pidancet, C., R.

NORD. — *Lille* : 1er collége, M. Delespaul, O., R.

2e, M. Lestiboudois, O., R.

3e, M. Mimerel, C., en remplacement de M. Alban de Villeneuve, O.

Douai (*intrà muros*) : M. Bommart, C., en remplacement de M. Choque, O.

OISE. — *Senlis* : M. Lemaire, C. R. — Les voix se sont réparties de la manière suivante : Votants, 558; M. Lemaire, 347 voix; M. Gérard de Blincourt, O., 191; M. Chartier, 18; voix perdues, 2.

PAS-DE-CALAIS. — *Boulogne* : M. François Delessert, C. R.

BAS-RHIN. — *Strasbourg* : 1er collége. M. Humann, C. en remplacement de M. de Hell, C.

2e M. Renouard de Bussières, C. R.

Haguenau : M. Lemasson, C. en remplacement de M. de Schauenburg, C., nommé pair de France.

RHONE. — *Lyon* : 1er collége. M. Sauzet, C. R.

2e. Il n'y a pas eu de résultat au premier tour de scrutin. — M. Martin, C. a obtenu le plus de voix.

3e. M. Desprez, C. R.

4e. M. Devienne, C. R.

SEINE-INFÉRIEURE. — *Rouen* : 1er collége : M. Rondeaux, C. R.

2e, M. Levavasseur, O,, en remplacement de M. Toussin, O.

3e, M. Lefort-Gonssolin, O., en remplacement de M. Barbet, C., nommé pair de France.

4e, M. Grandin, O., R.

SEINE-ET-OISE. — *Versailles*. M. Remilly, R. Votants, 421. Les voix se sont réparties de la manière suivante : M. Remilly, 344; Baron Mallet, 57; duc de Luynes, 6; divers, 8; illisibles, 6; bulletins blancs, 6.

Saint-Germain. M. Paul Daru, C., réélu par 545 voix contre 160 données à M. Coffinières.

VAR. — *Toulon* : 1er collége, M. Clappier, O., R.

Besançon (*extrà-muros*). — M. Jobez, candidat de l'opposition, s'exprime ainsi :

Le ministère actuel, qui, depuis cinq ans, dirige nos affaires au milieu de la paix la plus profonde, au milieu de la plus grande tranquillité, n'a produit à l'intérieur que le triste spectacle des chemins de fer livrés, sans ordre et sans un plan arrêté pour toute la France, à toutes les exigences des compagnies financières. Le budget, toujours croissant, a écrasé le pays comme en temps de guerre; tout ce qui pouvait soulager la nation, comme la réduction de l'impôt du sel, la conversion des rentes, a été repoussé avec une persistance extrême.

Je ne crains pas de le dire, les grands principes de liberté politique sont conquis; la grande question du jour est une question sociale qui ne peut se traiter qu'avec du temps, et un long temps. Les personnes éclairées doivent tendre la main au peuple qui les entoure, améliorer sa condition; elles ne doivent pas oublier que, sorties un instant de son sein, leurs descendants y rentreront et sentiront toutes les souffrances qu'elles n'auront pas soulagées.

Vous le savez, Messieurs, toute action comprimante a toujours amené, dans notre pays, des réactions qui ont souvent dépassé le but qu'elles cherchaient à atteindre; ce n'est qu'en jetant les yeux vers l'avenir qu'on peut les prévoir et les guider. Dans peu, des lignes de fer embrassant dans un immense réseau tout le royaume vont aboutir à nos routes royales, nos chemins vicinaux et départementaux, vont mêler les populations, faciliter le développement des idées et développer vigoureusement ce qui, jusqu'à présent, n'a été qu'en germe. Qu'a-t-on fait dans la prévision de cet avenir qui s'enlace aujourd'hui avec le présent? Je suis loin d'exiger du ministère la solution immédiate de questions que le temps seul peut amener; mais il m'est permis de lui demander compte d'un temps perdu pour l'étude; il m'est permis de regretter qu'à force de vouloir se maintenir immobile, il a laissé le mouvement des idées se concentrer dans la portion du peuple la moins éclairée.

La Rochelle (2e collége). — M. Labretonnière, candidat de l'opposition, formule ainsi son programme :

S'efforcer de ramener au travail une société qui se rue vers l'agiotage;

Ménager les finances de l'Etat, sans cependant introduire dans le budget une parcimonie incompatible avec la force et la grandeur que doit déployer la France;

Voter de grands travaux publics, pour qu'ils enrichissent l'avenir, et non pour que la corruption les escompte au profit d'une féodalité nouvelle.

Chercher des ressources dans la conversion de la rente, et les consacrer à l'agriculture succombant sous les charges qui l'accablent;

Annexer par une loi l'Algérie à la France;

Se souvenir que les classes populaires, dont le sang et les sueurs sont le ciment de toute grandeur nationale, ont droit aux sollicitudes du législateur.

Le *Guetteur de St.-Quentin*, dit dans sa polémique électorale :

Les exploits de la féodalité financière sont assez manifestes. Pour ne pas les voir, il faut se couvrir volontairement les yeux d'un triple bandeau. La haute banque abuse tellement de la permission qu'on lui donne de gaspiller les ressource du pays, que les dénégations innocentes et candides du genre de celles qu'on nous opposait ces jours-ci deviennent immensément ridicules.

Les entreprises qui importent le plus à l'avenir de l'industrie sont livrées aux hasards et aux excitations du jeu. Les chemins de fer sont moins d'admirables instruments de perfectionnement social qu'un élé-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

LUNDI 3 AOUT 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

VARIÉTÉS : *Un domestique pour tout faire*, par MM. Dartois frères. — PORTE-SAINT-MARTIN : *Le Docteur noir*, drame en sept tableaux, par MM. Anicet Bourgeois et Dumanoir.

Un homme qui se présente pour tout faire est souvent un malheureux, sans argent, sans industrie, sans études spéciales et n'ayant d'aptitude que pour manger. Cette dernière vocation est très commune, mais la société actuelle en tient peu de compte; elle ne se croit pas obligée d'assurer à chacun le pain quotidien. Aussi que d'angoisses, que d'agitations stériles chez les hommes qui se sentent talonnés par la faim! A tout prix il leur faut un emploi quelconque; pour l'obtenir ils offrent de remplir toutes les fonctions, ils se déclarent en possession de toutes les capacités : maîtres d'hôtel, maîtres d'école, secrétaires, concierges, chefs d'atelier, musiciens, frotteurs; on les trouvera faits pour tous les services. Voici une circulaire dans laquelle apparaît dans tout son jour ce charlatanisme de la misère.

Demande d'emploi à ceux pour qui l'humanité n'est pas un vain mot.

« AUSSI MORAL QU'INTELLIGENT ET PROBE.

« Un homme de bonne famille, recommandable par de hautes informations, âgé de 48 ans, veuf et sans enfants, ayant géré et connaissant pratiquement les parties tant commerciales qu'administratives, scientifiques, littéraires, industrielles, agricoles, ainsi que divers arts tant d'utilité que d'agrément.

» Désire s'attacher à une famille respectable et honorée, soit à titre de régisseur, intendant, secrétaire fixe, ou pour voyager en tous pays, homme de confiance, de compagnie, lecteur et secrétaire, tout à la fois; maître d'hôtel, etc., etc., concierge ou conservateur d'un domaine ou château, surveillant ou contrôleur d'établissements publics ou privés, colléges, pensionnats, fabriques, manufactures, commis de bureau et recettes. Ses capacités, jointes à une mûre et profonde expérience, le rendent apte à gérer tous emplois, et le mettent à même de diriger, l'ordre, le soin et l'économie d'une maison, tant pour ce qui concerne le service habituel et journalier que pour l'entretien et la création de l'ameublement et des décors qu'autres parties, non moins essentielles qui nécessitent l'emploi de diverses classes d'ouvriers toujours dispendieux, souvent incommodes et parfois peu sûrs de discrétion et de fidélité.

» Ses principes, son éducation morale et religieuse, le grand usage du monde, puissamment acquis dans des positions hautement sociales, tant en France qu'en Italie, en Sicile, en Suisse, en Angleterre, etc., etc., le rendent infiniment sympathique d'humeur et de caractère avec toutes personnes quels que soient leurs goûts, leurs usages, leur patrie et leur religion.

» Tenant peu aux émoluments il pourrait traiter à vie, et sans appointements avec des personnes âgées.

» Ses titres et ses répondants garantissent toute sécurité à son égard. »

Cette circulaire a été réellement distribuée; elle émanait d'un pauvre homme qui n'a trouvé de secours que chez les légitimistes, et qui par reconnaissance a cru devoir se compromettre dans quelques folles échauffourées. Notre homme n'était pourtant pas un adversaire intraitable du gouvernement. Vous le voyez, ses principes le rendent infiniment sympathique avec toutes personnes quels que soient leurs goûts, leurs usages, leur patrie et leur religion. Lecteur ou concierge, proviseur d'un collége ou sommelier, il eût frayé avec des Français comme avec des Anglais, avec des protestants comme avec des juifs. La dynastie de juillet eût gagné son cœur en le plaçant dans les bornes fontaines, dans les barrières, dans le balayage, ou en sollicitant pour lui un emploi de cantonnier-télégraphe dans les chemins de fer du roi Rothschild. Lorsque notre candidat universel parut en cour d'assises, car il y parut comme conspirateur, il suffit à son avocat de lire à haute voix sa circulaire pour exciter le rire de la cour, des jurés, de l'accusé lui-même; et cependant l'autorité judiciaire n'a pas été désarmée; au moment de prononcer elle a pris au sérieux Cauchard Desmares, elle l'a condamné à trois ans de prison, peut-être est-il encore sous les verroux. C'est bien dur.

Le domestique pour tout faire, mis en scène aux Variétés, par MM. Dartois frères, n'a pas besoin de gagner son pain. C'est un jeune amoureux qui se travestit en paysan et qui se rend à *la foire aux domestiques*, les marchés d'esclaves de la civilisation, dans l'espérance d'être engagé par celle qu'il aime et de s'introduire dans sa demeure. Cet espoir n'est pas trompé. Catherine, riche paysanne normande, choisit Hubert Gué pour serviteur et l'emmène en croupe sur une jument grise. L'entrée en scène du couple et de sa monture a obtenu beau coup de succès, et le cheval a contribué puissamment à la réussite de la pièce.

Sous ses habits de valet, Hubert Gué fait la conquête de Catherine, la dissuade d'un mariage qu'elle allait contracter. Bref, il se déclare, et de sa maîtresse il fait sa femme. Hubert emmène Catherine sur la jument qui les avait déjà portés; seulement, à ce moment de triomphe, c'est lui qui est en selle et qui place Catherine en croupe. Tous deux chantent le couplet final du haut de leur monture, et les auteurs peuvent se féliciter d'avoir trouvé une *situation neuve*.

La pièce a peu de portée, mais elle est habilement agencée. M. Pérey n'avait joué aucun rôle avec autant d'entrain que celui d'Hubert Gué. M. Kopp est très comique dans le rôle secondaire du paysan Serpette; son bonnet de coton, son costume de toile usée complètent l'effet produit par son air naïf et finot, physionomie de paysan bien calquée sur la nature.

Mlle Lobry, mécontente du Gymnase, qui ne la faisait figurer que dans les hors-d'œuvre, et ne lui donnait pour tout répertoire que des épluchures, a joué le rôle de Lucile avec distinction. Le personnage de Lucile, jeune personne à marier, n'est pas fort important dans le vaudeville de MM. Dartois. Mais nous avons appris une fois de plus que Mlle Lobry est gracieuse, qu'elle dit bien, qu'elle possède les manières du grand monde, et qu'elle porte on ne peut mieux la robe blanche. Nous lui souhaitons une prochaine occasion de montrer des qualités plus sérieuses.

En somme, la pièce est bien montée. Mlle Judith, Dussert, Lepeintre jeune, qui n'a pas grand chose à dire, contribuent à l'ensemble de leur mieux.

Le Noir, généreux, désintéressé, dévoué, digne de tous les prix Monthyon, le Blanc, le créole, mangeant du nègre, se repaissant des tortures physiques et morales qu'il inflige à son esclave, tel est le vieux tableau que la Porte-Saint-Martin vient d'offrir à son parterre, avec accompagnement de hurlements, de roulements d'yeux et de tirades déclamatoires. Nous voulons, nous réclamons l'abolition de l'esclavage, mais cette opinion n'entraîne pas chez nous l'admiration de tous les lieux communs, de toutes les vulgarités sonores qui peuvent être débitées pour exciter le noir à faire un feu de joie avec les habitations du créole.

Qu'à l'époque de la révolution française, moment d'élan contre toutes les tyrannies, époque d'enthousiasme, mais aussi d'inexpérience en fait de science sociale, on ait dénoncé les droits du planteur sur les noirs comme un attentat à l'humanité, nous le comprenons; c'est ainsi qu'au premier abord la question s'offre à tous les esprits généreux,

qui présidait l'assemblée, a déclaré que la séance préparatoire de la veille avait présenté un caractère de trouble et de confusion regrettable, que la liberté de discussion n'avait pas été suffisamment respectée, que M. de Gasparin, un des représentants les plus honorables du parti conservateur, n'avait pas été écouté avec les égards dus à sa franchise et à sa loyauté. M. Bixio a terminé son allocution par ces paroles : *Vous voulez être libres, et vous ne savez pas être justes.* De vifs applaudissements ont prouvé au président que l'assemblée reconnaissait la justesse de ses observations, et s'associait pleinement à sa pensée.

EXPOSITIONS PHALANSTERIENNES (1).

IV. — A SAINT-ETIENNE. — M. Victor Hennequin.

Avant de suivre notre collaborateur à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Etienne, nous devons faire nos adieux à la ville de Dijon, et féliciter le maire de cette cité ainsi que M. Nau de Champ-Louis, préfet de la Côte-d'Or, des dispositions libérales et progressives dont ils ont fait preuve en autorisant une exposition publique de la Théorie de Fourier.

Dans M. le préfet de la Côte-d'Or nous avons reconnu le digne beau-frère de M. de Salvandy, ministre dont nous n'approuvons pas tous les actes, mais dont nous savons honorer les intentions et le caractère.

Le *Journal de la Côte-d'Or*, organe des conservateurs à Dijon, a consacré avons-nous dit, un article bienveillant à M. Victor Hennequin: Voici le commencement de cet article :

Il y a quelques jours seulement, toute la population instruite de notre ville allait entendre M. Victor Hennequin, qui était venu nous exposer la Théorie sociétaire de Fourier. Les opinions peuvent être partagées sur la valeur scientifique de cette Théorie; elles le sont réellement, et rien ne prouve, malgré les progrès que le fouriérisme a faits dans l'opinion publique, qu'il doive de sitôt réunir tous les suffrages. La vérité la plus pure elle-même n'est pas acceptée en un jour par tous les esprits auxquels on l'enseigne: il n'y a guères que les vérités mathématiques qui jouissent d'un semblable privilège. Le fouriérisme a beau prétendre à une forme scientifique ou démonstrative, le fond sur lequel il opère n'est pas de l'ordre purement rationnel, le seul où la démonstration proprement dite soit possible. En fait d'idées de l'ordre moral, c'est beaucoup que la probabilité; la vraisemblance même est déjà quelque chose. Or, ici, la vraisemblance et la probabilité ne frappent pas également tous les esprits : on les trouve pour et contre.

Mais les opinions des Dijonais n'ont pas été partagées, que nous sachions, sur le mérite de M. Hennequin; chacun est convenu que ce jeune avocat est digne du nom qu'il porte.

Il est difficile d'avoir une parole plus abondante, plus facile, plus correcte, et de mettre un goût plus sévère dans les exemples, un enchaînement plus méthodique dans les idées. Si l'on pouvait reprocher quelque chose à M. Hennequin, c'est la trop grande rapidité de son débit. Mais il avait beaucoup à dire et peu de temps à nous donner. S'il nous revient jamais, peut-être fera-t-il bien de prendre plus de

(1) Voir les numéros des 19 et 21 juillet.

maine production étaient intimement associés ?

Cé vœu, cette croyance de Fourier, dont je m'honore d'être le disciple, s'est écrié M. Victor Hennequin, est devenu un problème social, et c'est de ce problème qu'il nous entretiendra durant cinq ou six séances, jusqu'à ce qu'il nous ait prouvé que les maîtres de l'Ecole l'ont résolu.

Ce fut en 1796 que Fourier conçut cette formule devenue fameuse : Association du Capital, du Travail et du Talent. — On sortait alors des horribles excès de la Révolution : beaucoup d'esprits fatigués, épouvantés de la tourmente, trouvaient que la conséquence répondait mal à la majesté des prémisses, et parmi ces mécontents, Fourier, qui n'appartenait à aucun parti politique ou philosophique, fut de ceux qui mirent le plus d'amertume dans leurs plaintes. Il dressa le bilan des calamités que la révolution lui paraissait avoir engendrées ou développées et les appela fléaux *limbiques*.

Cette expression, par laquelle il entendait sans doute exprimer la nature transitoire de nos malheurs sociaux, à l'instar des *limbes* dont l'existence est reconnue par l'orthodoxie de nos Eglises, fut le premier néologisme dont sa théorie eut besoin. — Et que nos lecteurs s'apprêtent à en voir d'autres, car Fourier, le plus novateur des économistes, a dû être nécessairement le plus novateur des écrivains pour exprimer des idées vierges.

Voici comment Fourier établit l'échelle des fléaux *limbiques* : deux causes pivotales, l'*égoïsme* qui rend les hommes ennemis les uns des autres, et la *duplicité d'action*, qui, comme résultat maudit de cet égoïsme universel, pousse les hommes à se tirailler, à se déchirer, à se nuire, à se combattre sans cesse, soit à coups de canon, pendant la guerre, soit à coups de fraudes, d'assassinats, de vols, de banqueroutes et de vilenies pendant la paix.

De ces deux causes souveraines sortent, chacune avec l'affreux masque qui lui est propre, sept calamités publiques :

1° L'*Indigence*, accusée si douloureusement, hélas ! par toutes les misères auxquelles nous assistons ;

2° La *Fourberie*, exaltée outre mesure par la concurrence effrénée des candidats commerciaux et industriels ;

3° L'*Oppression*, constatée par la domination des riches et par le servilisme des pauvres ;

4° Le *Carnage*, sanglante conséquence de la guerre ;

5° Les *Intempéries outrées*, résultat de l'isolement des hommes, qui, associés, maîtriseraient les climats par de grands travaux agricoles et sylvicoles ;

6° Les *Maladies provoquées*, effet de cet empoisonnement universel auquel nous assujétissent tous les affreux *sophistiqueurs* de denrées coloniales et indigènes ;

7° Le *Cercle vicieux*, fatale situation à laquelle nous ramène toujours notre ignorance des véritables remèdes qui pourraient nous sauver.

Voilà donc, selon Fourier, le tableau réel de cette Civilisation dont nous sommes si fiers ! Mais comment triompher de tant d'obstacles ? comment guérir la société de ses sept cancers ? Aurons-nous recours à la philosophie ? Elle nous a toujours déçus. A la politique ? Elle creuse les précipices, mais ne les comble pas. A la religion ? Elle nous ouvre le ciel, mais dédaigne la terre. Que fit donc le penseur ? Il douta comme Descartes, il douta de tout et se dit : Puisque les hommes se sont fourvoyés sans cesse en refaisant l'œuvre des hommes, arrière toutes leurs combinaisons ! Etudions et cherchons des principes absolument opposés à ceux qui les égarent depuis le commencement du monde. En un mot, procédons par l'*écart absolu*, c'est-à-dire par la répudiation de tout système de philosophie antique ou moderne ou contemporaine.

les ? Il faut donc que le travail soit attrayant et que les passions, naturellement engrenées les unes dans les autres, concourent à l'harmonie générale, depuis les plus exclusives qui engendreront les supériorités spéciales, jusqu'aux plus nobles, comme le dévouement et l'abnégation, qui fortifient l'âme et la rapprochent de Dieu.

Fourier découvre alors que l'homme n'éprouve pas une seule attraction qui ne soit une conséquence de sa nature. L'astre obéit aux lois de la gravitation ; la plante, à celles de l'ascension ; l'animal, à celles de l'instinct ; l'homme et la femme doivent obéir aux lois de la passion, sans rien perdre de leurs essors de liberté. — Le Maître a formulé ainsi ce principe : *Les attractions sont proportionnelles aux destinées*. Faisons décrire à ces passions les courbes que Dieu leur a tracées dans le domaine de la vie matérielle et de la vie intellectuelle, devinons les combinaisons qui conviennent à leur indépendance particulière et à l'harmonie générale ; guidons-les sans les comprimer, et nous aurons trouvé le secret d'associer la commune et d'assurer la félicité de tous ses membres.

C'est dans sa seconde séance, qui a eu lieu hier au soir, que M. Victor Hennequin a dû, selon sa promesse, analyser et expliquer la *gamme passionnelle* découverte par Fourier. Nous continuerons à analyser impartialement les théories qui trouvent en lui un si sage et si brillant interprète, aussi impartialement, toutefois, que le pourront faire notre esprit séduit et notre cœur touché.

Il est difficile, bien difficile aux plus indifférents, de ne point s'émouvoir en voyant un jeune homme de trente ans à peine, appartenant à une vieille et célèbre famille de robe, portant un nom qu'on révère au barreau et dont on se souvient ici plus que partout ailleurs ; pouvant prétendre à tout dans l'Etat par l'immense aptitude de son intelligence, l'éloquence de sa parole, la profondeur de ses travaux d'histoire, de jurisprudence et d'économie politique, renonçant au monde, abandonnant tout espoir ambitieux, sans arrière-pensée, sans réserve, et se consacrant de cœur et d'âme, de fortune et d'avenir, à la propagation de ses idées généreuses et au triomphe d'une religion sociale qui a pour but de régénérer notre société et de la délivrer des maux contre lesquels elle se débat en vain.

Oui, ce jeune homme prêche une loi d'amour pour rapprocher les pauvres des riches; et il invoque le Christ pour que notre égoïsme se fonde aux rayons de la divine Charité, dont il nous annonce les procédés d'application.

Ces doctrines ne remueraient-elles pas les sympathies d'un homme de cœur jusqu'au fond de ses entrailles, que le dévouement du jeune apôtre lui dirait encore : une théorie qui compte de pareils disciples mérite l'examen ! Mais M. Victor Hennequin est, en même temps que disciple dévoué, un orateur d'élite. Il s'annonce avec modestie, avec timidité même : puis bientôt, ce sont les idées qui parlent; l'homme disparait et il ne reste plus qu'une éloquente voix, empruntant tous les tons, tous les modes, pour ébranler vos préjugés, réchauffer votre conscience et vous appeler à des destinées fraternelles.

Les procédés de M. Victor Hennequin sont tout simples. Il n'est pas acteur, mais démonstrateur. Il déduit avec logique. Chacun de ses discours est un livre émouvant, dont les parties se tiennent avec un ordre admirable. Jamais il ne vise à l'effet et personne n'en produit davantage. Cette physionomie si réservée s'éclaire; ce front vaste resplendit et il en jaillit tour à tour la vraie satire philosophique qui égaie l'auditoire sans l'avilir, les raisonnements supérieurs qui l'instruisent et les nobles mouvements qui le transportent.

Les bravos unanimes de l'assemblée ont salué M. Victor Hennequin à la fin de sa première leçon. Nous résumerons, vendredi prochain, la deuxième et la troisième séance.

---

et de cette ardeur première une impression doit rester ; il en doit rester la résolution d'arriver le plus sagement, mais aussi le plus promptement possible à la transformation de la société coloniale.

Conservons le sentiment des droits du nègre, mais après cinquante années de réflexion et d'expérience, comprenons mieux les intérêts de l'esclave; n'oublions pas qu'il trouve dans l'habitation du maître la nourriture, le logement, la satisfaction des premiers besoins de la vie; ne le condamnons pas à la misère, au sort des prolétaires français, par un affranchissement soudain et irréfléchi. Au sentiment des droits du nègre, joignons la notion de ceux du planteur, ou plutôt comprenons la nécessité de maintenir sans interruption le travail organisé dans les colonies. Quand nous aurons senti combien le problème est complexe, nous ne serons plus violents, déclamatoires, exclusifs. Nous demanderons la fondation d'ateliers coloniaux, de grandes raffineries, où le travailleur noir soit associé aux bénéfices de son maître. Comprenant le besoin de concilier, pour arriver à ce but, tous les éléments de la société créole, nous reconnaitrons le ridicule et le danger de ces tableaux dramatiques où le Blanc est doté de tous les vices, le Noir orné de toutes les vertus, et qui, pour conclusion pratique, ne savent nous offrir qu'une insurrection générale de la race noire.

Les auteurs du *Docteur noir* n'ont évité aucun de ces écueils, et pour trouver à louer dans leur drame, nous serons obligés de nous rabattre sur les décorations et sur les costumes. Les costumes, en effet, sont charmants, pleins de richesse et d'exactitude.

La scène se passe au 18e siècle à la Guadeloupe ou à la Martinique, j'hésite entre les deux. Une héritière noble et poudrée, Pauline (Mlle Clarisse), est courtisée par le chevalier de Sainte-Luce, officier de marine. On va donner une fête chez la noble dame, mais elle arrive de France, elle connait peu les usages créoles, et n'est pas encore habitué à fouler aux pieds les hommes de couleur. Aussi, poussée par la curiosité, a-t-elle cru pouvoir inviter à son bal un mulâtre affranchi, le docteur Fabien (Frédérick-Lemaître) célèbre par son habileté médicale. Les parents et amis lui font comprendre que la présence de Fabien dans son salon causerait un affreux scandale. Quand le docteur Noir se présente, on l'arrête à l'antichambre, il est éconduit.

Cependant une épidémie sévit sur la colonie, Pauline éprouve les premières atteintes du mal, au milieu de sa fête ; elle pousse des cris étouffés, et va périr ; tout à coup le Docteur noir s'élance vers elle et lui fait une saignée. Fin du premier tableau.

Ce qui nous a frappé dans ce tableau, c'est le costume de M. Lemaitre, chapeau de paille, justaucorps écru, orné de passementerie blanche, visage bruni avec de la réglisse, et auquel on donne une couche nouvelle dans les entr'actes, vu l'effet de la chaleur.

Deuxième tableau. — Frédérick est dans sa case, il porte un justaucorps de velours, un manteau de toile rayée, un pantalon également rayé, et déplore son sort, car il aime Pauline sans espoir. Comment pourrait-il s'élever jusqu'à elle, lui, *ver de terre amoureux d'une étoile*, suivant une expression de M. Hugo ? Le docteur est visité dans sa case, par des malades auxquels il administre plusieurs remèdes. Pauline elle-même vient le consulter. Le docteur lui propose un tour de promenade.

Troisième tableau. — Frédéric se promène avec Mlle Clarisse; le docteur est toujours en pantalon rayé. Ne pouvant épouser Clarisse, il a résolu de mourir avec elle, et la conduit dans la *baie du Mulâtre*, espèce d'impasse ou la mer montante va les engloutir. — Je t'aime, Pauline, s'écrie le docteur ; par conséquent, il faut que je te tue. — Que c'est bien dit, mon Fabien ! Je t'aime aussi, rien que pour ce raisonnement. — Si je ne t'aimais pas, je te sauverais ; mais je t'aime, et je vais te noyer dans mon amour. — Dieu que les noirs sont vertueux ! jamais un blanc n'aurait eu pareille idée. Tu m'aimes donc beaucoup, Fabien ? — Crois-le, Pauline ; en voici la preuve : la mer va monter.

L'eau monte en effet ; elle menace le couple jusqu'au moment où Fabien changeant d'idée, s'embarque dans une chaloupe survenue par hasard, et dérobe sa maîtresse au trépas. Cet exercice aquatique, justifié peut-être par la saison, l'est faiblement par la vraisemblance.

Quatrième tableau. — Pauline a épousé sécrètement Fabien. Comment résisterait-elle à cet homme, qui a voulu la noyer ? — Tout à coup nous apprenons que la mère de Pauline, une marquise que l'on croyait morte, vit à Paris et rappelle sa fille en France. Pauline vend ses biens et s'embarque avec toute sa société, y compris son mari le mulâtre.

Cinquième tableau. — Après avoir subi tout ce qui précède, j'étais déterminé à partir avant la fin du drame. Je dois déclarer que le cinquième tableau m'a retenu, et qu'il a relevé la pièce. Ce tableau contient une scène forte, émouvante, et qui vigoureusement interprétée par Frédérick Lemaître et Mlle Clarisse, a enlevé les applaudissements de toute la salle. Le chevalier de Sainte-Luce, toujours épris de Pauline, est jaloux du docteur noir, et l'insulte en plein salon. Pauline, blessée dans ses affections les plus chères, s'emporte alors et déclare que le mulâtre est son mari. Malgré l'effet qu'elle produit, cette situation est fausse. Il est peu de riches et belles créoles qui aient épousé des mulâtres, au dix-huitième siècle surtout. La femme aspire à monter, non pas à descendre, et la blanche des colonies a peu d'entraînement vers les noirs. C'est par l'union de ses filles avec les hommes blancs que la race de couleur se modifie et se relève.

La marquise, vieille sorcière modelée sur la mère de *Virginie*, étend les mains pour maudire sa fille, le docteur veut détourner la malédiction en déclarant qu'il renonce à ses droits d'époux, mais cette expiation ne suffira pas.

Sixième tableau. — Vue intérieure de la bastille. Frédéric est sur la paille dans une basse fosse. On voit le chevalier de Sainte Luce emprisonné à un étage supérieur pour quelque étourderie. Nous sommes en juillet 1789; il est question d'états généraux, de tiers état, de révolution ; finalement le canon tonne, la bastille est assiégée; elle sera enlevée comme les applaudissements qu'un auteur obtient toujours à bon marché quand il fait appel à de pareils souvenirs. La bastille est prise, on ouvre au chevalier la porte de sa chambre élégante, on tire Fabien de son cachot, mais, en apprenant que Pauline vit encore, et qu'il est libre, le malheureux devient fou de joie.

Septième tableau. — La marquise est morte ; Pauline cachée dans un château de la Bretagne, ignore ce qu'est devenu son mari. Elle court des dangers, car, on on la sait issue d'une noble race et voici qu'un beau matin les sans-culottes viennent envahir sa demeure; ils veulent égorger une aristocrate. Comment sauver Pauline ? Ah, si elle pouvait démontrer, prouver par pièces positives, qu'étrangère aux préjugés, elle avait sous l'ancien régime épousé un mulâtre, un affranchi ! mais son acte de mariage est perdu, c'est Fabien qui en était dépositaire.

Tout à coup Fabien parait et le spectateur prudent redoute pour ses oreilles les cris aigus, déchirants, que doit exciter une reconnaissance à la Porte Saint-Martin, surtout quand elle a lieu au septième acte. — En effet, quoique vêtu en batelier breton, le docteur noir est reconnu, et Pauline pousse les cris que vous pouvez croire ; mais Fabien lui, ne reconnait personne, il est fou. On invoque inutilement son témoignage en faveur de sa femme. Soudain, un patriote irrité de ces lenteurs, ajuste Pauline avec un fusil de munition ; la balle frappe le mulâtre et lui rend subitement la raison, moyen curatif que les médecins d'aliénés devront employer avec beaucoup de réserve. Blessé à mort, Fabien reconnait Pauline, la sauve en déployant l'acte de leur mariage, ensuite il meurt et la toile tombe.

Frédérick a fait au cinquième acte et au septième des efforts admirables ; dignement secondé par Mlle Clarisse, son élève, il a préservé le *Docteur noir* d'une chute méritée. Mlle Grave, l'amour des *Petites Danaïdes*, est charmante dans un rôle de comtesse.

V. H.

de l'association, et vous apporterez chacun votre pierre à l'édifice de l'avenir. Si vous êtes convaincus que l'institution de la commune-modèle sauverait l'humanité de tous ses désordres, de toutes ses angoisses, votre devoir, dans la limite de vos facultés ou de vos moyens, c'est d'aider à la réalisation. Notre solution est pacifique. C'est sans désordre, sans révolution, qu'elle convie le monde à des destinées meilleures. Nos théories ne sont pas vaines, car les plus éminents dans la magistrature, dans le barreau, dans les armes spéciales, dans la science, les ont adoptées et les défendent. Ils font comme moi : ils prêchent la bonne nouvelle, sans autre ambition que de hâter le moment où les maux de leurs frères seront adoucis. Qu'il ne soit donc pas dit que vous m'avez fait l'honneur d'accourir à ce cours, malheureusement trop sommaire, pour écouter les paroles d'un prétendu rêveur. Si j'ai ébranlé vos esprits et touché vos cœurs, c'est que votre moment est venu d'être utiles au monde. Il y a partout des douleurs, des désespoirs, triste résultat d'un état social vermoulu et corrompu : vous connaissez une idée qui pourrait les guérir ; proposez-la à votre tour ; nous trouverons une ample récompense dans votre dévouement, et la société vous bénira. »

De triples salves de bravos ont répondu, nous l'avons déjà dit, à ce chaleureux et religieux appel de M. Victor Hennequin ; mais il est parti en laissant dans le cœur de son nombreux public l'amer regret de ne pas jouir plus longtemps de ses instructions. Toutefois, remercions les autorités stéphanoises de n'avoir pas entravé cette propagande de paix et de vie. C'est surtout dans les métropoles industrielles, atteintes de matérialisme, qu'il est bon, indispensable de secouer les âmes engourdies par les préoccupations exclusivement mercantiles. Le travail n'est une vertu qu'à la condition d'élever le cœur, d'agrandir l'esprit, de provoquer le dévouement : il est menaçant quand il se borne à fournir une maigre pitance aux uns et à grossir la fortune des autres. Grâce à Dieu, Saint-Etienne est un de ces généreux terrains où germent vite toutes les bonnes choses : l'industrie qui fait vivre l'homme aussi bien que les grandes idées qui fécondent sa conscience. Nos administrateurs municipaux et départementaux paraissent l'avoir compris : qu'ils reçoivent nos félicitations.

Nous comptons reproduire bientôt les articles du *Mercure ségusien*, autre journal de Saint-Etienne, qui a fidèlement analysé les leçons de notre collaborateur.

L'approche des élections, qui absorbaient tous les esprits, a déterminé M. Victor Hennequin à suspendre son travail de propagation ; mais les semences jetées à Dijon, à Châlon-sur-Saône, à Saint-Etienne, ne resteront pas stériles. Maintenant elles germent. C'est à nos amis à les faire fructifier par tous les moyens que peuvent leur suggérer leur zèle et leur dévouement à l'humanité.

Revue de l'extérieur.

Le gouvernement espagnol continue à réclamer l'extradition des condamnés politiques qui ont trouvé un asile en Portugal ; il s'appuie sur un traité de 1823, qui établit la réciprocité d'extradition entre les deux pays pour les déserteurs militaires avant qu'ils soient sous les drapeaux, ou lorsqu'ils font déjà partie de l'armée, et pour les malfaiteurs contre lesquels un jugement sera intervenu. Il est bien intervenu un jugement contre les Espagnols recueillis en Portugal, mais ce ne sont pas des malfaiteurs, ce sont des condamnés politiques compromis dans l'insurrection de la Galice ; on ne peut pas davantage les considérer comme déserteurs ; bien qu'ils appartiennent à l'armée, leur condamnation à la déportation a évidemment rompu leurs liens et les a rendus à la vie civile.

Un fait qui, s'il était exact, pourrait faire supposer que malgré ses démonstrations militaires sur les frontières du Portugal, l'Espagne n'a nul désir de recourir aux moyens extrêmes, c'est que, d'après un journal l'ambassadeur espagnol à Lisbonne, Gonzalez Bravo, aurait été privé de son titre d'ambassadeur et rappelé à Madrid. Les journaux ministériels gardent le silence à cet égard.

Un journal anglais annonce qu'une escadre composée d'une vingtaine de navires va partir de Cork pour aller croiser un mois ou six semaines en vue de Lisbonne. L'Angleterre craindrait-elle des velléités d'indépendance de la part du Portugal ?

L'avènement du nouveau ministère portugais est salué avec enthousiasme par la presse progressiste de l'Espagne ; quant aux journaux royalistes, ils se perdent en lamentations sur le malheureux état d'un pays qui n'a plus le bonheur de goûter les douceurs du gouvernement absolu ; ils commentent longuement deux manifestes que don Miguel vient d'adresser à ses anciens sujets et cherchent à prouver combien il serait avantageux pour les Portugais de rompre avec toutes ces idées de progrès et d'améliorations que les révolutions leur ont inspirées.

La reine de Portugal dona Maria a opposé jusqu'au dernier moment une résistance opiniâtre au remaniement du cabinet, et elle n'a cédé qu'en présence de l'émeute. Elle ne peut pardonner au parti progressiste le renversement du ministère Cabral, dont le dévouement à toute épreuve et l'habileté corruptrice servaient si bien les vues de la cour.

Les deux familles royales de Suède et de Danemarck se visitent mutuellement dans un but que tout concourt à faire supposer politique. Le prince royal et le prince Frédéric-Ferdinand de Danemark ont fait au roi et à la reine de Suède la première visite au château de Molmoë, puis le roi et la reine se sont rendus à Copenhague. Les lettres patentes du roi de Danemark qui déclarent les duchés de Schleswig et de Lauenbourg à tout jamais réunis à la monarchie danoise, et dont la publication a presque coïncidé avec ces visites, en dévoilent assez le caractère : il ne s'agit de rien de moins que d'incorporer à la monarchie danoise ces duchés, en les démembrant de la Germanie, sauf à étendre, un peu plus tard, cette opération au duché de Holstein.

En même temps que des lettres patentes étaient portées à la connaissance du public, sans être officiellement notifiées aux Etats des deux duchés, l'on déclarait à ceux du Holstein que la plupart de leurs Schleswig et de Lauenbourg, dépendraient de la monarchie danoise. Les deux Chambres demandent à leur gouvernement son intervention officielle contre cette mesure et il paraît impossible que la Diète germanique ne sorte pas enfin de la torpeur qui semble lui avoir fait si étrangement négliger cette question depuis trois années.

Un autre coup d'État vient d'avoir lieu au nord de l'Allemagne. Le duc de Brunswick n'ayant pu faire prévaloir ses exigences financières dans la deuxième chambre de ses Etats, les a congédiés ; et, par une simple ordonnance, il a prescrit la perception des impôts jusqu'en 1848.

Une nouvelle loi sur la procédure criminelle vient d'être promulguée en Prusse. Elle est datée du palais de Sans-Souci, le 17 juillet 1846. En voici les principales dispositions. Un ministère public est institué près chaque cour et près chaque tribunal. L'accusé comparaîtra en personne devant ses juges ; la procédure sera orale. Aucun moyen de contrainte ne pourra être employé contre l'accusé, pour le forcer à faire l'aveu du délit ou du crime dont il est accusé. Dans tous les cas, l'accusé pourra se choisir librement un défenseur. Dans le cas où l'accusation porte sur un délit ou sur un crime pouvant entraîner une peine plus forte que trois ans d'emprisonnement, le prévenu aura le droit d'exiger du tribunal la nomination d'office d'un défenseur. Le tribunal appliquera toujours la peine portée par la loi. Néanmoins, lorsqu'un accusé aura été reconnu coupable d'un crime pour lequel la loi prononce, soit la peine capitale, soit la détention à perpétuité, le tribunal, s'il trouve en son âme et conscience qu'il existe des circonstances atténuantes, pourra appliquer à l'accusé, dans le premier cas, l'emprisonnement à perpétuité et même à temps, dans le second cas l'emprisonnement à temps.

Aucun jugement ni arrêt ne sera plus soumis à la confirmation du ministre de la justice. Tout individu qui aura été renvoyé absous d'un crime ou d'un délit, ne pourra être poursuivi de nouveau pour le même crime ou délit, quand même on découvrirait de nouvelles preuves contre lui. Les prévenus mis hors de cause sous réserve, pourront être traduits de nouveau devant la justice, pour le même crime ou délit qui faisait l'objet de l'ancienne accusation portée contre eux, mais cela seulement dans les délais de la prescription. Les personnes intéressées dans l'affaire qui se juge, et tous les officiers de justice, notamment les commissaires de justice (c'est-à-dire les avocats), les référendaires et les auditeurs pourront assister aux débats judiciaires, mais les personnes non intéressées dans l'affaire devront se retirer sur-le-champ, si l'accusé le demande, ou si le tribunal l'ordonne dans l'intérêt des mœurs ou de l'ordre public.

On assure que, dans le procès contre les personnes impliquées dans la dernière insurrection de Pologne, on suivra le nouveau Code de procédure. Ce procès ne serait guères jugé avant le mois d'octobre ou de novembre, à cause du grand nombre d'accusés.

Tous les journaux de Berlin assurent que le projet de constitution a été sanctionné par le roi, et que la charte prussienne sera publiée le 5 août prochain. Il y a tout lieu de croire que cela est exact, car il ne serait pas probable que les censeurs eussent laissé publier comme positive une nouvelle qui, si elle était démentie, pourrait occasionner des troubles très graves.

Un traité de commerce entre les Pays-Bas et la Belgique vient d'être signé par les plénipotentiaires respectifs, mais comme il doit être soumis à la ratification des deux gouvernements, le gouvernement des Pays-Bas n'en publiera probablement pas le texte avant la communication officielle que le gouvernement belge est obligé d'en faire aux chambres, qui doivent coopérer à la ratification.

La durée normale du traité a été fixée à huit années, avec faculté réciproque toutefois de le dénoncer avant le 1er janvier 1851. Cette époque une fois passée, le traité aura cours jusqu'en 1855, à charge encore de le dénoncer un an d'avance. Faute de la dénonciation voulue, il continuerait de courir après 1855, et toujours pour un an au moins, à partir de la dénonciation qui devrait être faite par l'une ou l'autre des parties contractantes.

La ville de Mayence vient d'être le théâtre d'une émeute assez grave pour qu'on l'ait appelée *la révolution du pain*. En dépit des belles récoltes qui s'annoncent, les spéculateurs tiennent à maintenir les céréales le plus longtemps possible à haut prix, à l'aide des manœuvres dans lesquelles ils étaient fidèlement aidés par les boulangers. Ceux-ci avaient tout à coup haussé le prix du pain, dans la Hesse électorale, où il n'est pas taxé, et, pour mieux accréditer le bruit d'une disette, ils en avaient soustrait à la vente publique une masse considérable.

Ce qu'on eût dû prévoir arriva ; la foule se souleva le 17 juillet : portes, fenêtres, contrevents furent brisés à coups de hache. Les armoires et les caves, pleines de pain cuit, furent enfoncées et pillées. Des boulangers furent arrachés de leur lit et coururent grand risque d'être pendus, avant que la gendarmerie, qui n'est que de seize hommes, eût pu arriver, plus soucieuse d'environner et de couvrir le bourgmestre Nack que de se commettre avec le peuple. La garnison intervint, et l'effervescence se calma, sur la promesse qui fut faite de mettre un terme aux accaparements.

Déjà, en effet, les monopoleurs s'étaient répandus dans les villages et avaient acheté la plus grande partie de la récolte encore sur pied. Le gouvernement va, dit-on, défendre de faire le commerce des grains autrement que sur le marché.

Cette mesure est tout simplement un palliatif ; elle n'empêchera pas les capitalistes de produire des hausses ou des baisses factices et d'accaparer indirectement les denrées. Dans l'état actuel des lois, les gouvernements comme les particuliers sont impuissants contre la féodalité financière.

L'empereur Nicolas, se rendant à Péterhof, a failli être victime d'un accident. Un brick anglais a heurté le bateau à vapeur : la galerie de son bateau fut brisée ; et la cheminée de la machine à vapeur fut renversée. L'amiral Malden, qui se trouvait à côté de l'empereur, a été blessé ; quelques officiers ont reçu des contusions. L'amiral commandant la flotte de la mer Baltique a voulu mettre aux arrêts le commandant du bateau à vapeur ; mais l'empereur non-seulement ne l'a pas permis, mais il a exprimé hautement au capitaine sa satisfaction pour avoir rempli ses ordres sans hésitation, et au risque de compromettre son bâtiment.

Le brick anglais a pu continuer sa route. On ignore s'il a reçu de graves avaries, mais on ne doute pas que l'empereur Nicolas n'indemnise généreusement le capitaine.

Les conversions se font donc sous la double menace du knout et de l'exil en Sibérie. Elles ne laissent pas d'être nombreuses. Plus de 4 600 Livoniens, dit la *Gazette d'Augsbourg*, ont quitté le protestantisme pour devenir membres de l'église russe. On assure que toute la population lettone (race aborigène de la Livonie), qui s'élève à trois mille âmes, abandonnera ainsi le culte protestant pour le culte russo-grec. Quant au maintien de la langue allemande, l'empereur Nicolas aurait déclaré à cet égard, que le traité conclu par Pierre-le-Grand avec les provinces de la Baltique serait maintenu. La corvée qui existe encore dans ces provinces sera, dit-on, rachetée.

Des lettres de Chine annoncent aussi des conversions nombreuses dans le céleste empire, opérées par nos missionnaires ; mais celles-là sont libres et servent la cause de la civilisation. Dans la province de Kiang-Nan surtout, et dans Nankin, capitale de cette province, le Christ ferait de très grands progrès sur Bouddha. Le nombre des missionnaires qui parcourent en ce moment le Céleste-Empire dans l'intérêt de la foi catholique est de 80, dont 60 français et 20 italiens.

Si nous en croyons des nouvelles données par la *Gazette d'Augsbourg*, le Japon, ce vaste empire, plus mystérieux encore que la Chine, serait lui-même à la veille de sortir de son isolement. Ce journal assure qu'une mission des Etats-Unis a dû arriver à Yeddo, capitale du Japon, dans le courant du mois dernier. Ce ne serait pas, du reste, la première tentative des Américains. Pendant ces deux dernières années, ils ont plusieurs fois essayé de se fixer à Nangasaki, port important où les Hollandais et les Chinois ont seuls eu succès jusqu'ici. Mais jusqu'à présent le succès n'a pas couronné leurs efforts.

Affaires de la Plata.

Nous nous empressons de publier la lettre suivante, qui jette quelque lumière sur la mission confiée à M. Hood auprès de Rosas :

Monsieur le rédacteur,

Justement provoqué de la nouvelle mission confiée par le gouvernement Anglais, à M. Hood, auprès de Rosas, j'ai fait des démarches très actives pour obtenir à ce sujet des explications de monsieur le ministre des affaires étrangères.

Enfin, ayant appris que M. Guizot devait passer à Paris la journée du 29 juillet, je me suis présenté de bonne heure au ministère. Je n'ai pu arriver jusqu'au ministre, mais à la suite d'une longue conférence avec M. Génie, son secrétaire intime, celui-ci, quelques heures après, m'a rapporté, par ordre du ministre, la réponse suivante, qu'il m'a donnée comme officielle :

« La mission de M. Hood est toute officieuse. Il n'est chargé de rien
« terminer ; seulement, à cause de ses anciennes relations avec Rosas,
« l'on a pensé qu'il pourrait faire entendre raison à ce dernier, mais
« la politique du gouvernement Français n'a reçu aucune modification. »

Quoique cette déclaration fût bien pâle et bien timide, je ne l'ai cependant pas acceptée sans objection.

J'ai fait connaître à M. Génie qu'elle était en contradiction, manifeste avec les renseignements les plus dignes de foi, que la précipitation du gouvernement Anglais envoyant M. Hood, par un bâtiment à grande vapeur, serait inexplicable s'il s'agissait seulement d'une mission officieuse, que cet empressement dénotait plutôt l'intention du gouvernement Anglais, de terminer les affaires de la Plata, avec ou sans le concours de la France. Et dans tous les cas, au préjudice des intérêts français engagés dans ces pays.

M. Génie n'avait pas mission pour répondre à mes interpellations, il s'est appesanti sur les paroles du ministre, et il a répété qu'il était chargé de me les apporter avec un caractère officiel.

J'ai transmis ces détails dans divers ports de mer, aux personnes dont les intérêts sont engagés dans cette grave question ; mais beaucoup ont pensé qu'il était bon de leur donner une plus grande publicité par les journaux.

Je viens donc vous prier, monsieur le rédacteur, de leur trouver place dans l'un de vos prochains numéros.

Certes, la déclaration que j'ai obtenue de monsieur le ministre des affaires étrangères, est loin de donner une juste satisfaction aux intérêts et aux sentiments nationaux, mais je la publie pour calmer les inquiétudes que le départ de M. Hood avait suscitées.

Agréez, je vous prie, monsieur le rédacteur, mes salutations les plus empressées.

J. L. Long,

Consul général de la république orientale de l'Uruguay.

Moulissenore, près Mortagne.

Le 31 juillet 1846.

Les nouvelles et les réflexions que nous avons rapportées hier sur le Mexique, étaient empruntées au *Courrier des Etats-Unis*, organe des intérêts français dans l'Union américaine.



tiennent en place les rails dans les coussinets.

UN FRÈRE DE NAPOLÉON. — Le prince Louis Bonaparte (le comte de Saint-Leu), ex-roi de Hollande, est mort le 25 juillet à Livourne. Frappé subitement, dans la matinée d'hier, d'un coup d'apoplexie, il est tombé dans un assoupissement léthargique, et s'est éteint sans crise, sans convulsion. Il était âgé de soixante-huit ans. Le prince, depuis plusieurs années, atteint de paralysie, menait un vie très retirée ; il se tenait complètement en dehors de toute espèce d'intrigues politiques, et supportait avec une rare dignité les vicissitudes de la fortune.

L'ex-roi de Hollande n'avait auprès de lui, au moment de sa mort, qu'un jeune homme qu'il avait élevé, et qui ne le quittait jamais. Un courrier a été expédié à Florence au prince de Montfort, son frère.

On ignore quelles sont ses dispositions testamentaires. On sait que sa fortune était peu considérable ; on ne l'évalue guères qu'à 50 ou 60 000 fr. de rentes.

Des frères de Napoléon, il ne reste plus aujourd'hui que le prince de Montfort, ex-roi de Westphalie, âgé de soixante-deux ans.

FRAUDES COMMERCIALES. — Deux affaires, intéressant au plus haut point toute la population d'Alger, et plus spécialement la classe pauvre, ont occupé le tribunal correctionnel de cette ville, dans son audience du 21 juillet. Vainement une administration active et intelligente aurait pris toutes les mesures possibles pour empêcher les bouchers d'Alger de faire des bénéfices démesurés et illicites aux dépens du consommateur, il paraît constant que, journellement encore, malgré l'avertissement donné par la suspension de l'un d'eux, les bouchers n'en continuent pas moins de vendre à un prix plus élevé que la taxe. Cette infraction n'est pas la seule que l'on ait à se reprocher : deux d'entre eux, Michel Kakia et Salvator Brauca, comparaissaient devant le tribunal pour répondre à la prévention de tentative de corruption dans le but d'obtenir une hausse sur le prix d'achat, une baisse sur le poids, et, par suite, une augmentation sensible sur la taxe, ce qui devait produire à chacun un bénéfice considérable.

Les manœuvres pratiquées par ces deux individus, pour arriver à leurs fins, ont été prouvées jusqu'à l'évidence. Si elles n'ont pas réussi, il faut en savoir gré à la loyauté des agens auxquels ils se sont adressés. Non-seulement ils ont repoussé ces offres coupables, mais encore ils se sont empressés d'en informer l'autorité supérieure.

Aussi, le ministère public, après avoir démontré tout ce qu'auraient de fâcheux les conséquences possibles de la conduite des prévenus, a requis contre chacun d'eux toute la sévérité de la loi.

Le tribunal a condamné Kakia à quatre mois de prison et 200 fr. d'amende, et Brauca également à quatre mois de prison et 300 fr. d'amende.

CONQUÉRANTS ET BANQUIERS. — Voici un moyen indiqué par le *Punch* anglais pour s'emparer d'Abd-el-Kader :

« Qu'on lui fasse signer une lettre de change, n'importe pour quelle somme. Qu'on vende alors le billet à MM. tels et tels de Londres ou à MM. Fould et Oppenheim de Paris. Nous parions cent contre un que ces respectables négociants, le jour de l'échéance, trouveront Abd-el-Kader, dût-il se cacher dans l'arche de Noé, sur le mont Ararat. »

EFFETS DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — Le *Courrier d'Anvers* signale la pénurie de matelots dans laquelle se trouve la Belgique, pénurie telle que, quoique ce pays ne possède que 134 navires de mer, la plupart d'un faible tonnage, il est impossible de les équiper avec des nationaux. La moitié au moins des équipages est composée d'étrangers, ce qui, dans des circonstances données, une guerre, par exemple, pourrait avoir de graves inconvénients. En présence d'un tel état de choses et du nombre de marins de plus en plus restreint que fournissent les villes maritimes de Belgique, Anvers, notamment, le journal anversois émet l'idée d'y remédier par la création d'un établissement spécial, sous le patronage de l'Etat, dans lequel les enfants les plus robustes des hospices et des familles pauvres feraient leur éducation de matelot, et ouvriraient ainsi une pépinière d'hommes exercés où notre marine pourrait remplir ses cadres. Ces établissements seraient pour les équipages ce que les écoles de navigation sont pour les officiers.

LE CHEMIN ROTHSCHILD. — Ce soir, à minuit, dit le *Journal de la Somme*, le train du chemin de fer, qui aurait dû arriver à Amiens à huit heures quarante minutes, n'était pas encore entré dans le débarcadère. Ce n'est qu'à minuit un quart que le signal d'arrivée a été donné. Plus de cent cinquante personnes attendaient avec anxiété cette arrivée, et on a appris, avec joie, que, fort heureusement, le retard du convoi n'avait eu d'autre cause qu'un accident survenu à la machine. Un peu au dessus de Creil, on s'est aperçu que l'un des tubes de la chaudière avait crevé, et force a été d'aller presque au pas jusqu'à Clermont. Il n'y avait pas en cet endroit de locomotive de rechange, et il a fallu attendre qu'il en arrivât une de la station de Breteuil, ç'a été l'unique cause du retard, qui eût été à peu près insignifiant s'il s'était trouvé, dans la gare de Clermont, comme cela devrait être dans une station aussi importante, une locomotive toujours prête à remplacer celles qui pourraient se déranger en route.

LES TRAVAILLEURS DEVANT LA LOI. — Un refus de travail eut lieu dans la journée du 13 juillet ; des ouvriers employés au viaduc à construire dans la palu d'Arveyres, pour la traversée du chemin de fer de Tours à Bordeaux.

Quelque retard apporté au paiement des salaires des ouvriers donnait lieu depuis plusieurs jours à de sourdes rumeurs. Le mécontentement de quelques-uns ne connut bientôt plus de bornes. Le projet d'une grève générale fut organisé. Une députation des plus courageux se présenta, en conséquence, au bureau de l'agent chargé d'acquitter le prix des journées, et, après avoir réclamé hautement une augmentation de salaire, déclara que les travaux allaient cesser s'il n'était fait droit à leur demande. Ces manifestations furent mal accueillies. Les chefs du complot se répandirent alors dans les chantiers, ameutèrent leurs camarades, et menacèrent des dernières violences ceux qui persisteraient à travailler... En un clin-d'œil, les ateliers furent abandonnés. L'autorité intervint et fit arrêter sur le champ ceux qui lui furent signalés. Quatre d'entre eux comparaissaient le 30 devant le tribunal de police correctionnelle de Libourne,

Un des ouvriers, le nommé Sarazin, a été acquitté ; les trois autres ont été condamnés, savoir : le nommé Pomepuy à un mois ; le nommé Bouteiller à vingt jours, et Temporal à dix jours d'emprisonnement.

CONVERSATION TÉLÉGRAPHICO-ARTISTIQUE. — Nous avions vu déjà le télégraphe électrique transmettre des questions et des réponses

Les journaux allemands nous apprennent que, dans la soirée du 29 juillet, on a éprouvé à Cologne quelques secousses assez fortes de tremblement de terre, Le mouvement d'oscillation était dans la direction du nord au sud. Le même phénomène a été ressenti au même moment à Seegburg, à quelques lieues de Cologne.

Une double secousse s'est également fait sentir à Ems, le même jour, vers neuf heures du soir, il y eut une terrible détonation que les nombreux échos des rochers d'alentour rendirent encore plus effroyable. La haute société d'Ems, composée de personnages appartenant aux aristocraties française, russe, allemande, se trouvait à un concert donné au Kursal, où sont aussi les jeux. En peu de minutes la salle fut vide, on sortait par les portes et par les fenêtres ; plusieurs dames se trouvèrent mal et avaient des attaques de nerfs ; on se réunit ensuite dans les jardins, s'attendant à quelque catastrophe ; bientôt les personnes qui étaient rentrées chez elles, et dont plusieurs s'étaient déjà mises au lit, vinrent augmenter la foule ; quelques dames, à peine vêtues, préférant s'exposer à une pleurésie qu'à un danger plus grave selon elles.

Beaucoup de dames restèrent dans les jardins jusqu'à minuit ; elles auraient voulu trouver des voitures pour fuir. Ce matin, tout était dans l'état habituel, et l'un des plus redoutables phénomènes de la nature n'est plus qu'un simple sujet de conversation.

Une légère secousse du sol, dit le *Journal de la Moselle*, s'est manifestée à Metz, le 29 également, entre neuf et dix heures ; elle a été, dit-on, particulièrement sensible dans les habitations très rapprochées du cours de la Moselle. Ne pourrait-on pas attribuer ce phénomène à la dilatation des eaux souterraines causée par l'élévation de la température ?

— Le tribunal correctionnel de Caen, dans son audience du 25 juillet, a jugé les affaires suivantes :

Dans la première quinzaine de ce mois, François-Félix Dujardin, âgé de 33 ans, couvreur, demeurant à Verson, prit part à une coalition formée à Caen, entre les ouvriers couvreurs pour faire cesser en même temps les travaux dans tous les ateliers, empêcher de s'y rendre et faire augmenter les salaires ;

En outre, le 20 du même mois, vers cinq heures et demie du matin, sur la route de Caen à Verson, il porta volontairement des coups à Pierre Laville, ouvrier couvreur, par le motif que celui-ci n'aurait pas voulu prendre part à la grève.

Dujardin a été condamné à deux mois d'emprisonnement.

(*Intérêt public.*)

NAUFRAGE. — Le paquebot *Maiden-City* est parti de Liverpool pour Londonderry, avec des passagers, et par un beau temps, qui plus tard devint brumeux. Mais le commandant du paquebot, malgré l'obscurité, ne crut pas devoir altérer ni même ralentir sa route dont il se croyait sûr d'après ses compas. Soit par le courant, soit par toute autre cause, à une heure du matin, le navire toucha avec violence sur des rochers. Le danger était imminent, l'eau gagnait de tous côtés ; le capitaine fit donner la plus grande vitesse au bâteau qu'il dirigea droit sur la terre, en choisissant autant que possible sur un point d'échouement. Il a eu le bonheur de sauver ainsi tous les passagers, parmi lesquels il y avait un grand nombre de femmes. Le navire est totalement perdu.

TRAITE DES BLANCHES. — On s'est beaucoup récrié contre l'immoralité d'un usage qui permet en Angleterre aux maris de vendre leurs femmes ; Le même usage existait à Jersey. Il en coûtait pour cela deux livres sterling !

VARIETES.

EFFETS DE LA MISÈRE. — La société de médecine de Gand, dit le journal belge, la *Sentinelle des Campagnes*, dans une de ses séances, a mis à l'ordre du jour la discussion, concernant l'influence de la misère sur les classes inférieures.

M. le docteur Mareska a le premier répondu à cet appel, quoiqu'il n'ait point parcouru les campagnes, et par conséquent qu'il n'ait point étudié chez elle, cette population affamée, nourrie pendant des mois entiers avec un rare morceau de pain et la fane des navets ; mais ce qu'il a vu dans la maison d'arrêt de Gand, où l'on renferme des mendiants qui se rendent aux maisons de refuge ou qui en reviennent, a suffi pour lui donner une idée des maux que cette population a soufferts, malgré les soins pris par le gouvernement, les communes et surtout malgré la charité.

Pendant cinq mois, il y a vu passer et repasser des flots d'infortunés, nus, le teint hâve, terreux, la face bouffie, le corps infiltré. Les femmes tombaient de faiblesse, et les enfants, en entrant, demandaient à leur père : *Est-ce qu'ici nous aurons à manger?*

L'effrayante mortalité remarquée dans les dépôts de mendicité n'a rien qui étonne M. le docteur Mareska. L'épuisement, la maladie avaient poussé les malheureux hors de leurs foyers, et ils sont venus succomber à la porte des maisons de refuge.

« Vous me demanderez, — a dit M. Mareska, — quelles maladies affectaient ces malheureux. Je répondrai avec les médecins des dépôts de mendicité : il n'y a eu aucune maladie épidémique ou contagieuse mortelle, j'ai vu beaucoup d'ophthalmies catarrhales, surtout chez les enfants, beaucoup de diarrhées, de fièvres intermittentes, quelques cas rares de fièvre continue, de contractions ou de spasmes musculaires idiopathiques, d'hydropisies ; mais tous les individus étaient énervés, leurs forces vitales étaient épuisées par la misère, ils n'offraient aucune résistance aux principes morbides. »

Ce sont là, suivant M. Mareska, les effets produits par la disette des pommes de terre sur la population ouvrière dans les campagnes de Flandre. Ces effets ont été immédiats sur les vieillards et sur les enfants. Les hommes robustes et jeunes ont survécu, mais la ruine de leur constitution les aura pour longtemps encore condamnés à une vie languissante. — Un entrepreneur renvoya dernièrement comme trop débiles, des ouvriers flamands qu'il avait acceptés pour le creusement d'un canal. Un médecin observateur voyant arriver dans la ville qu'il habite, des conscrits, dont les uns appartenaient à la Flandre et les

[illegible] ques-uns se trouvent couverts par la sanction de l'autorité administrative ; qu'ainsi l'inégalité dans les taxes pour les marchandises d'une même classe, et le maintien d'un prix proportionnellement plus élevé pour un parcours partiel que pour le trajet entier de Rouen à Paris, ont été, sur la proposition de la compagnie, homologués par des arrêtés du préfet ;

Attendu que si l'article 35 du cahier des charges permet à la compagnie d'abaisser ses tarifs lorsqu'elle le juge convenable, il soumet ces modifications à des formalités préalables dont elle ne saurait s'affranchir ;

Attendu que le droit de répression que s'est réservé l'administration en cas de contravention, ne saurait détruire l'action réservée aux tiers dont les intérêts seraient lésés ;

Attendu qu'il résulte des documents produits et de l'aveu de la compagnie elle-même, que pendant le deuxième semestre de 1833, alors que le prix du transport des vins et de quelques autres marchandises de la première classe était fixé par le tarif à 20 c. par kilomètre et par tonne, soit 27 fr. de Rouen à Paris, la compagnie en opérait sans autorisation le transport moyennant 18 fr. 90 c. ;

Que dès le mois de mars 1844, elle faisait payer 15 fr. au lieu de 27 pour ces mêmes marchandises, encore bien que les arrêtés des préfets qui ont homologué la réduction à ce prix de 15 par tonne n'aient été rendus que les 10 et 21 mai suivants ;

Attendu qu'en vain le préfet de la Seine-Inférieure a prévenu la compagnie, et lui a fait défense, en février 1844, d'appliquer les nouveaux tarifs avant leur publication régulière et la sanction de l'autorité administrative ;

Qu'il est à remarquer aussi qu'en même temps que la compagnie faisait des rabais à certains commerçants, elle exigeait des autres les prix réels du tarif ;

Attendu que la compagnie a fait à ceux qui lui ont remis plus de mille tonnes une bonification de 30 c. en dehors des prix portés sur ses lettres de voiture ;

Attendu qu'au moyen de ces faveurs particulières et de ces réductions de prix arbitraires et en dehors des conditions imposées, la compagnie du chemin de fer de Rouen est sortie des limites d'une loyale concurrence, etc.

Le tribunal condamne la compagnie à payer aux mariniers de la Seine, lésés par sa concurrence, la somme de 90 000 fr.

On sait que la compagnie du chemin de Rouen s'assure le monopole des transports de Paris à Rouen, moyennant une indemnité annuelle de 35 000 fr. qu'elle paie à la société des bateaux à vapeur faisant ce trajet, qui n'ont discontinué leur service qu'à cette condition.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 11 juillet 1846. — MAADER, arquebusier, rue de l'Université, 27. Juge commissaire, M. Leroy ; syndic provisoire, M. Lecomte, rue de la Michodière, 5.

Du 31 juillet 1846. — DENIS, nourrisseur et fruitier, à Neuilly, rue de Seine, 43. Juge-commissaire, M. Chatenet ; syndic provisoire, M. Tiphane, Faubourg-Montmartre, 61.

DORLÉANS, entrepreneur de maçonnerie, rue Neuve-Saint-Etienne-du-Mont, 29. Juge-commissaire, M. Ferté ; syndic provisoire, M. Décagny, rue Thévenot, 16.

HOMBOURGER, crêmier et serrurier en voitures, grande rue de Chaillot, 19. Juge-commissaire, M. Ferté ; syndic provisoire, M. Biet, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 1.

MANGY, charcutier, rue du Contrat-Social, 1. Juge-commissaire, M. Chatenet ; syndic provisoire, M. Henrionnet, rue Cadet, 13.

MOUCHONNET père, entrepreneur de bâtiments, rue Laval, 18. Juge-commissaire, M. Chatenet ; syndic provisoire, M. Hérou, Faubourg-Poissonnière, 14.

DELAMARRE, limonadier, rue Richelieu, 112. Juge-commissaire, M. Ferté ; syndic provisoire, M. Jouve, rue Louis-le-Grand, 18.

N. B. Un jugement du 10 juillet 1846 déclare la société SANSON jeune et GAMART en état de faillite, et, en tant que besoin commun à ce dernier, le jugement du 19 janvier dernier déclaratif de la faillite SANSON jeune personnellement ; ce jugement continuant pour ce qui le concerne personnellement, fixe l'époque de la faillite audit jour, 19 janvier dernier. Juge-commissaire, M. Bourget ; syndic provisoire, MM. Hénin, rue Pastourel, 7 ; Sabourin, rue Saint-Dominique-Saint-Germain.

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 84 ; courant du mois, 85-50 : quatre derniers mois, 89 ; quatre premiers 1847, 91.

Lille. — Colza, 76 ; lin, 88. — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 121-50 ; courant du mois, septembre et octobre, 121 ; novembre et décembre, 115 ; quatre premiers mois 1847, ».

Savons. — Marseille bleu pâle, disp., 1re sorte, 94 fr. les 100 kil. — Ordres de livraison, 94.

Suifs. — La boucherie maintient toujours les suifs de place à 59 fr. 50 les 50 kil. La température continue de rendre les affaires à peu près nulles. Les suifs étrangers disponibles et à livrer sont délaissés ; les trois derniers mois 63 fr. cours nominal. Chandelle, 63. Oléines de suifs 72 à 73 fr. les 100 kil. Stéarines 250 fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Spectacles du 3 août.

7 1/2 OPÉRA. — Betty, l'Ame en peine.
7 » » FRANÇAIS. — Le Mariage de Figaro, une Soirée à la Bastille.
7 » » OPÉRA-COMIQUE. — Zémire et Azor, le Trompette de M. le Prince.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Charlotte.
7 » » VARIÉTÉS. — La Veuve, la Baronne, Un Domestique, les Bœufs, Sport.
6 1/2 GYMNASE. — La Visite, les Quatre Reines, la Cachucha.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Un Brelan, le Code, la Garde-Malade, Mon Voisin.
7 » » PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
6 » » GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours, le Vagabond.
7 » » AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Ricco, chansonnette, Barbe impossible.
5 » » FOLIES. — Constant, la Nouvelle Arsène, le Tyran, au Clair de la Lune.
7 » » CIRQUE-OLYMPIQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

Les voix se sont ainsi réparties : Votants, 2 356 ; M. Berger a obtenu 1 221 voix, M. J. Lefebvre, 1 135.

Il serait superflu de faire ressortir l'importance de cette nomination.

Suite des Nominations dans les départements.

AIN. — PONT-DE-VAUX. — M. Poisat, Conservateur, Réélu.
— BOURG. — M. de La Tournelle, C., R.
— TRÉVOUX. — M. Perrier, député sortant, C., R.
— BELLEY. — M. le comte d'Angeville, C., R.
— NANTUA. — M. le général Girod, C., R.
AISNE, — SOISSONS. — M. Lherbette, O., R.
— SAINT-QUENTIN. — 1er collége. — M. de Cambacérès, député sortant, O, R.
— CHATEAU-THIERRY. — Il n'y a pas eu de résultat au premier tour de scrutin.
— CHAUNY. — M. Odilon-Barrot, O. R.
— LAON. — Il n'y a pas eu de résultat au premier tour de scrutin.
ALLIER. — MOULINS. — M. Meilheurat, C R.
ALPES (BASSES). — DIGNE. — M. le comte d'Oraison, C, en remplacement de M. Gravier, C. nommé pair de France.
— FORCALQUIER. — M. Delaplane, C, en remplacement de M. le général Laidet, député sortant, O.
ARDECHE. — TOURNON. — M. le marquis de la Tourette, C., en remplacement de M. le baron Boissy-d'Anglas, C. député sortant, qui se présentait à Annonay.
— ANNONAY. — M. le baron de Boissy-d'Anglas, C., en remplacement de M. Tavernier, député sortant, qui ne se représentait pas.
— LARGENTIÈRE. — M. Mathieu, député, O R.
ARDENNES. — MEZIÈRES. — M. Oger, député sortant, C R.
— RETHEL. — M. Mortimer-Ternaux, O R.
— SEDAN. — M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce.
AUBE. — BAR-SUR-SEINE. — Il n'y a pas eu de résultat au premier tour de scrutin.
— TROYES, 1er collége. — M. Stourm, C R.
— NOGENT-SUR-SEINE. — M. Demeuve, C R.
AUDE. — CARCASSONNE, 1er collége — M. Ressigeac, C R.
— 2e collége. — M. Mahul, C, en remplacement de M. Fargues, député sortant, O.
— CASTELNAUDARY. — M. le comte Dejean, C R.
— LIMOUX. — M. Peyre, député sortant, C R.
AVEYRON. — SAINT-AFRIQUE. — M. de Courtois, C, en remplacement de M. Vergnes, C.
— MILHAU. — M. de Gaujal, C R.
— VILLEFRANCHE. — M. Cibiel, C R.
BOUCHES-DU-RHONE. — AIX. — M. Thiers, R.
— ARLES. — M. le marquis de Grille, C R.
— MARSEILLE. — 1er collége. — M. Berryer, R.
CALVADOS. — BAYEUX. M. le comte d'Houdetot, C R.
— LISIEUX. — M. Guizot, R. M. Guizot a obtenu 525 voix sur 561 votants.
— PONT-L'ÉVÊQUE. — M. Thil, O R.
— VIRE. — M. Deslongrais, O R.
CHARENTE. — BARBEZIEUX. — M. Tesnière, C R.
— ANGOULÊME. — M. Albert, C., en remplacement de M. Bouillaud, O.
— COGNAC. — M. Gabriel Martelle, C., en remplacement de M. le baron Lemercier, C.
CHARENTE-INFÉRIEURE. — JONZAC. — M. le comte Duchâtel, ministre de l'intérieur, R.
— SAINTES. — M. Dufaure, R.
— LA ROCHELLE. — 2e collége. — M. le baron Chassiron, C R.
— ROCHEFORT. — M. le colonel Dumas, C R.

— SEMUR. — M. Vatout, C R.
COTES-DU-NORD. — GUINGAMP. — M. Le Gorrec, O R.
— SAINT-BRIEUC. — M. Armez, C R.
— DINAN. — M. Brignon de Léhen, O, en remplacement de M. Dutertre, O.
CREUSE. — AUBUSSON. — M. Sallandrouze de la Mornaix, C, en remplacement de M. le comte Cornudet, C. nommé pair de France.
— BOURGANEUF. — M. Emile de Girardin, C R.
— BOUSSAC. — M. Regnauld, O R.
DEUX SÈVRES. — BRESSUIRE. — M. Tribert, O R.
— PARTHENAY. — M. Allard, C R.
DORDOGNE. — RIBÉRAC. — M. Debelleyme, C R.
DOUBS. — PONTARLIER. — M. Demesmay, C R.
DROME. — CREST. — M. Monnier de la Sizeranne, O R.
— ROMANS. — M. Dubouchage, O, en remplacement de M. Giraud, C.
— VALENCE. — Il n'y a pas eu de résultat au premier tour de scrutin.
EURE. — LES ANDELYS. — M. A. Passy, C R.
— EVREUX. — M. le comte de Salvandy, ministre de l'instruction publique, en remplacement de M. Dupont (de l'Eure), O.
— PONT-AUDEMER. — M. Hébert, C R.
— LOUVIERS. — Il n'y a pas eu de résultat au premier tour de scrutin.
— BERNAY. — M. Leprevost, C R.
— BRIONNE. — M. Dupont (de l'Eure), en remplacement de M. Legendre, O. R.
EURE-ET-LOIR. — DREUX. — M. le baron Desmousseaux de Givré, C R.
— CHATEAUDUN. — M. Raimbaud, O R.
— CHARTRES. — M. Chasles, député sortant, C R.
— NOGENT-LE-ROTROU. — Il n'y a pas eu de résultat au premier tour de scrutin.
FINISTÈRE. — MORLAIX. — M. Dudresnay, député sortant O R.
— BREST. — M. Lacrosse, O R.
— LANDERNEAU. — M. le comte de Las-Cases, C R.
— CHATEAULIN. — M. Goury, C R.
— QUIMPERLÉ. — M. Drouillard ; C., en remplacement de M. le marquis de Langle, C. dé missionnaire.
— QUIMPER. — M. de Carné, C R.
GARD. — ALAIS. — M. de Lafarelle, député sortant, C R.
— LE VIGAN. — M. le baron de Chabaud-Latour, C R.
— UZÈS. — M. Charles Teste, G en remplacement de M. de Labaume, C.
GARONNE (HAUTE-). — TOULOUSE, 2e collége. — M. de Genoude, O. en remplacement de M. le duc de Valmy, O.
— VILLEFRANCHE. — M. Martin, C R.
— MURET. — M. de Rémusat, O R.
GERS. — CONDOM. — M. Jules Persil, C R.
— LECTOURE. — M. le comte de Salvandy, ministre de l'instruction publique, R.
GIRONDE. — BLAYE. — M. le marquis de Lagrange, C R.
— BAZAS. — M. H. Galos. C R.
HAUTE-MARNE. — BOURBONNE. — M. le duc d'Uzès, C R.
— VASSY. — M. Peltereau-Villeneuve, C R.
— CHAUMONT. — M. le baron Duval de Fraville, C R.
HAUTE-LOIRE. — LE PUY. — M. Richond des Brus, C R.
HAUT-RHIN. — BELFORT. — M. le général de Bellonet, C R.
— COLMAR. — M. de Golbéry, C R.
— MULHOUSE. — M. Emile Dolfus, maire de Mulhouse, porté par toutes les opinions, en remplacement de M. André Kœchlin, qui ne se présentait pas.
— ALTKIRCK. — M. André Kœchlin, C, en remplacement de M. Pflieger, O, décédé.

— BELLAC. — M. Maurat-Ballange, O R.
HÉRAULT. — BÉZIERS. — M. Debès, C R.
— MONTPELLIER. — 2e collége. — M. Reynaud, maire de Cette, C., en remplacement de M. le baron de Larcy, O.
— LODÈVE. — M. Viger, C R.
— SAINT-PONS. — M. Benoît Fould, C., en remplacement de M. Floret, O.
INDRE. — LA CHATRE. — M. Delavau, O R.
— LE BLANC. — M. Lescot de la Millandrie, C R.
— CHATEAUROUX. — M. Muret de Bort, C R.
— ISSOUDUN. — M. Thabaud de Linnetières, C, en remplacement de M. Heurtault du Mez, O.
ILLE-ET-VILAINE. — VITRÉ. — M. le baron de Laplesse, C R.
— SAINT-MALO. — M. le baron de Berthois, C R.
— MONTFORT. — M. le marquis d'Andigné de la Chasse, O R.
ISÈRE. — SAINT-MARCELLIN. — M. le marquis de Bérenger, C., en remplacement de M. Martin, O.
GRENOBLE. — 1er collége. — M. Casimir Royer, O, en remplacement de M. Alp. Perrier, C.
— 2e collége. — M. Félix Réal, C. R.
VOIRON. — M. Sapey. C R.
JURA. — SAINT-CLAUDE. — M. Dalloz, C R.
POLIGNY. — M. Pouillet, C R.
DOLE. — M. le vicomte de Parcey, C R.
LANDES. — DAX. — M. le comte d'Etchegoyen, C R.
— MONT-DE-MARSAN. — M. Laurence, C R.
— SAINT-SÉVER. — M. Larnac, C R.
LOIRE. — MONTBRISON. — M. Lachèze, C R.
— SAINT-ETIENNE. — M. Lanyer, C R.
— FEURS. — M. Durosier, C R.
LOIRET. — ORLÉANS. — 2e collége : Il n'y a pas eu de résultat au premier tour de scrutin.
— 3e collége. — M. le baron Lecoulteux, C, en remplacement de M. Sevin-Mareau, C, sortant qui ne se représentait pas.
— PITHIVIERS. — M. de Loynes, C R.
— GIEN. — M. le baron Roger, O R.
— MONTARGIS. — M. le baron de Salles, C, en remplacement de M. Cotelle, O, qui ne se représentait pas.
LOIRE-INFÉRIEURE. — CHATEAUBRIANT. — M. Labaye-Jousselin, C R.
— NANTES, — 1er collége. — M. Dubois, O R.
— 2e collége. — M. Bignon, C R.
— 3e collége. — M. Lanjuinais, O R.
— PAIMBOEUF. — M. Colombel, O, en remplacement de M. l'amiral Le Ray, C.
— ANCENIS. — M. Billault, O R.
LOIR-ET-CHER. — BLOIS. — M. Bergevin, C R.
— ROMORANTIN. — M. Durand, O R.
— VENDOME. — M. Dessaigne, C., en remplacement de M. de Belleyme, O.
LOT-ET-GARONNE. — AGEN. — 1er collége. — M. Dumon, ministre des travaux publics, R.
— 2e collége. — M. Chaudordy, C. R.
VILLENEUVE-D'AGEN. — M. de Lesseps, O., en remplacement de M. Paganel, C.
LOZÈRE. — FLORAC. — M. le général Meynadier, C R.
— MENDE. — M. Rivière de Larque, C R.
MANCHE. — SAINT-LO. — 1er collége. — M. Havin, O R.
— VALOGNES. — M. de Tocqueville (Alexis), O R.
— COUTANCES. — M. Quénault, C R.
— CARENTAN. — M. le comte de Plaisance, en remplacement de M. Vieillard, O.
— PÉRIERS. — M. Rihouet, C R.
— MORTAIN. — M. Legrand, sous secrétaire d'état des travaux publics, C R.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 4 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

Par CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-BELLOC).

SECONDE PARTIE.

II.

Le lecteur entre en relation avec certains personnages qui touchent par les deux bouts au néant de la vie. — (Suite.)

M. Pecksniff monta suivi de Mme Gamp ; il l'introduisit dans la chambre où tout ce qui restait d'Antoine Chuzzlewitt gisait, recouvert d'un drap ; à côté battait un cœur aimant, mais débile, le seul qui l'eût aimé vivant, le seul qui le pleura mort. Cette formalité remplie, l'architecte descendit dans l'obscure pièce du rez-de-chaussée, où il avait laissé Jonas deux heures auparavant.

Ce modèle des orphelins, ce rare échantillon de piété filiale aux yeux de tous les entrepreneurs de pompes funèbres, était assis devant le gigantesque pupitre, griffonnant au hazard des chiffres sur une feuille de papier. Le fauteuil du vieillard, son chapeau, sa canne, enlevés de leur place habituelle, avaient été mis à l'écart. Les jalousies jaunes et enfumées, comme un brouillard de novembre, étaient rigoureusement fermées. Jonas lui-même était si abattu, qu'à peine l'entendait-on parler : de temps à autre, il glissait comme une ombre à travers la chambre.

— Pecksniff, dit-il d'une voix sourde, c'est vous qui réglerez le cérémonial, entendez-vous ? Vous pourrez dire à ceux qui vous en parleront que tout s'est fait convenablement et grandement. Y a-t-il quelqu'un que vous désiriez inviter au convoi ?

(1) Voir les numéros du 4 juin au 1er août.

— Non, monsieur Jonas, je ne pense pas.

— Cherchez, dit Jonas, nous ne voulons rien faire en cachette, si vous vous rappelez quelqu'un, invitez-le.

— Non, répéta M. Pecksniff, après un moment de réflexion. Je ne vous suis pas moins obligé de votre offre, monsieur Jonas, mais je ne vois réellement personne.

— A la bonne heure ! reprit Jonas. Alors, vous, moi, Chuffey et le docteur, nous faisons juste une voiture de deuil. Nous aurons le docteur, Pecksniff ; il sait comment le mal a pris, et il sait aussi qu'il n'y avait pas de remède.

— Où donc est notre vénérable ami, M. Chuffey ? demanda Pecksniff, regardant autour de la chambre et clignant des deux yeux à la fois, subjugué par son émotion.

Ici, il fut interrompu par Mme Gamp, qui, débarrassée de son châle et de son chapeau, fit son entrée, se prélassant, se rengorgeant, et réclamant, avec une légère nuance d'aigreur, la faveur d'un moment d'entretien particulier avec M. Pecksniff.

— Vous pouvez me parler ici en toute liberté, madame Gamp, reprit le digne homme, branlant la tête d'un air mélancolique.

— Ce n'est pas moi, Monsieur, qui viendrais interrompre les personnes qui pleurent leurs morts, comme ce n'est que de juste, dit Mme Gamp, mais sauf votre respect, et sans vouloir molester personne, il y a des choses qu'on ne peut pas digérer. J'ai été dans bien des maisons mortuaires, Monsieur, je connais mes devoirs, et je me flatte de les remplir, sinon, je ne serais pas ici, recommandée par M. Mould, qui n'*entreprend* que les grandes familles, et qui, comme chacun sait, leur a toujours donné toutes sortes de satisfactions. Je ne suis pas venue à mon âge sans avoir eu aussi mes peines (Mme Gamp insista sur ce point avec une emphase croissante) ; je sais compâtir aux contrariétés d'un chacun ; mais je ne suis, Dieu merci, ni Prussienne, ni *Russienne*, pour qu'on me fasse espionner !

Avant qu'il fut possible de répondre à ce singulier préambule, Mme Gamp, dont le visage s'empourprait de plus en plus, continua :

— Allez, Messieurs, il n'est pas si facile à une pauvre veuve de gagner sa pauvre vie, surtout quand on a du sentiment, et qu'on va chez les autres à porte ! Mais de quelque façon qu'on gagne son pain, chacun a ses *prégorattives*. Il y en a qui naissent Prussiens ou Russiens, dit Mme Gamp, se retranchant derrière cet invincible argument, comme dans une forteresse imprenable, ça les regarde, et ils en peuvent faire à leur idée ; mais ceux qui sont d'une autre espèce ne doivent pas se laisser molester.

— Autant que je puis comprendre cette bonne dame, dit M. Pecksniff, se tournant vers Jonas, M. Chuffey la gêne. Irai-je le chercher ?

— Faites, reprit Jonas. J'allais vous dire qu'il était encore là-haut, lorsqu'elle est entrée. J'irais bien moi-même le faire descendre, mais... j'aime mieux que vous y alliez, si cela vous est égal.

M. Pecksniff se leva, et, avant de sortir, tira de l'armoire une bouteille et un verre qu'il emporta : circonstance qui radoucit singulièrement Mme Gamp.

— Ce que j'en fais est pour le bien du pauvre cher homme, dit-elle, car je n'y prendrais non plus garde qu'à une mouche. Mais ceux qui ne sont pas faits à ces choses, y repensent toujours après, et c'est une vraie charité que de les emmener, même en dépit d'eux. Si l'on se fâche et qu'on leur lâche quelque injure, continua Mme Gamp, — probablement par allusion aux fleurs de rhétorique dont elle avait régalé M. Chuffey, — c'est en manière de *sinapisses*, pour vous les émoustiller un peu.

Quelque piquantes que fussent les épithètes appliquées au vieux commis, elles n'avaient pu le tirer de sa stupeur. Assis au chevet du lit, dans la chaise qu'il avait occupée la nuit d'avant, les mains jointes, la tête penchée, il ne se retourna pas, et ne parut s'apercevoir qu'il y eût quelqu'un dans la chambre qu'au moment où M. Pecksniff l'ayant pris par le bras, il se leva sans résistance.

— Trois fois vingt et dix, je pose zéro et j'avance sept, marmotta Chuffey. Il y a des hommes assez robustes pour vivre quatre fois vingt ans. Quatre fois zéro est zéro, quatre fois deux font huit, — 80. Oh ! pourquoi, pourquoi n'a-t-il pas vécu jusqu'à quatre fois zéro et quatre fois deux, huit, — quatre-vingts !

— Ah ! quelle vallée de larmes ! dit Mme Gamp, s'emparant de la bouteille et du verre.

— Pourquoi est-il mort avant son pauvre vieux serviteur, avant le vieil idiot ? dit Chuffey ; si on me l'ôte, que restera-t-il ?

— M. Jonas, répliqua Pecksniff. M. Jonas vous reste, mon bon ami.

— Je l'aimais, s'écria le vieillard en pleurant. Il avait toujours été bon pour moi. Nous avions étudié ensemble à l'école. Je le battis une fois de six points dans la classe d'arithmétique. Dieu me le pardonne ! ai-je bien pu avoir le cœur de l'emporter sur lui !

— Allons, monsieur Chuffey, dit Pecksniff, venez avec moi. Du courage ! comptez sur nous.

— Oui, oui, répliqua le vieux commis, je compterai, je compte... : Cinq fois huit font quarante ; — en quarante combien de fois vingt... Oh ! Chuzzlewitt ! la maison Chuzzlewitt, père et fils !... Votre propre

2e collège. — M. Genty de Bussy, C R.
—VANNES.—1er collège : M. Plougoulm, C, en remplacement de M. le comte Vigier, C, nommé pair de France.
—PONTIVY.—M. de Boblaye, C R.
MOSELLE.—SARGUEMINES.—M. le général Schneider, C R.
—THIONVILLE.—M. le comte d'Hunolstein, C R.
—BRIEY.—M. le baron de Ladoucette, O R.
NIEVRE.—CHATEAU-CHINON.—M. Benoist, O R.
—COSNE.—M. Delangle, C, en remplacement de M. Lafond, C, nommé pair de France.
NORD. — LILLE. — C'est par erreur qu'on a annoncé hier que M. Mimerel avait été nommé député par le 5e collège de Lille. M. Alban de Villeneuve, O, a été réélu.
— DUNKERQUE. — M. le comte Roger, O R.
— HAZEBROUCK. — M. Plichon, C, en remplacement de M. Bébaghel, O.
— CAMBRAI. — 1er collège. — M. le vicomte d'Haubersaert, C R.
— 2e collège. — M. le vicomte de Saint-Aignan, C, en remplacement de M. Corne, O.
— VALENCIENNES. — M. le baron de Maingoval, C R.
— DOUAI. — 2e collège. — M. Martin du Nord, garde des sceaux, C R, à l'unanimité.
— BERGUES. — M. de Stapland, O R.
— AVESNES. — M. Armand Behic, C, en remplacement de M. Marchant, O.
OISE. — BEAUVAIS. — 1er collège. — M. Donatien Marquis, O R.
— 2e collège. — M. le marquis de Mornay, O R.
— CLERMONT. — M. Legrand, C R.
— COMPIÈGNE. — M. le comte Henry de Laigle, C, en remplacement de M. Barillon, O.
ORNE. — DOMFRONT. — M. de Torcy, C, en remplacement de M. Aylies, O.
— MORTAGNE. — M. Ballot, O R.
— LAIGLE. — M. de Tracy, O R.
— ARGENTAN. — M. His, C. R.
— ALENÇON. — Il n'y pas eu de résultat au premier tour de scrutin.
— GACÉ. — M. Gigon de Labertrie, O. R.
— SÉEZ. — M. de Corcelle, O R.
PAS-DE-CALAIS. — MONTREUIL. — M. le duc d'Elchingen, en remplacement de M. d'Hérambault, C.
— ARRAS. — 1er collège, — M. Esnault, C R.
— 2e collège. — M. Léon d'Herlincourt, C, en remplacement de M. Harlé, C.
— SAINT OMER. — 1er collège. — M. Quenson, C, en remplacement de M. Armand, O.
— 2e collège. — M. Lefèvre Hermant, C, en remplacement de M. de Keysser, O.
— SAINT-POL. — M. Pierron, O R.
PUY-DE-DOME. — THIERS.—M. Berger, O R.
— RIOM. — 1er collège. — M. Pagès, C R.
— 2e collège. — M. Combarel de Leyval, O R.
— CLERMONT, — 1er collège, M. de Morny, C R.
PYRENEES-ORIENTALES.—PRADES.—M. Parès, C R.
—PERPIGNAN.—M. Arago, O R.
—CÉRET.—M. Garcias, C R.
RHONE.—LYON.—M. Martin, C R au second tour de scrutin.
SARTHE.—LA FLÈCHE.—M. Jules de Lasteyrie, O R.
—LE MANS.—2e collège, M. Ledru-Rollin, O R.
3e collège,—M. Paillard du Cléré, C R.
—MAMERS.—M. Gustave de Beaumont, O R.
—SAINT-CALAIS.—M. Gustave de Beaumont, O, en remplacement de M. de Rouillé-Fontaine, C.
SEINE-ET-OISE. — CORBEIL. — M. Darblay, C R.
— RAMBOUILLET. — M. Lepeletier-d'Aulnay, C R.
— PONTOISE. — M. Berville, O R.
— MANTES. — M. Hernoux, C R.
— ETAMPES. — M. de Laborde, C en remplacement de M. le vicomte de Viart, O.
SOMME. — ABBEVILLE. — 1er collège. — M. Vayson, C., en remplacement de M. Estancelin, O.
— 2e collège. — M. Dutens, C., en remplacement de M. le comte Tillette de Clermont, O.
— AMIENS. — 2e collège. — M. Gauthier de Rumilly, O. R.
— Doullens. — Blin de Bourdon, L. R.
— MONTDIDIER. — M. Cadeau d'Acy, C R.
TARN.—CASTRES.—1er collège.—M. le duc de Dalmatie, C R.
TARN-ET-GARONNE. — CASTEL-SARRAZIN. — M. Bourjade, C R.
— 1er collège. — M. Janvier, C R.
— 2e collège. — M. Léon de Malleville, O R.
— MOISSAC. — M. Duprat, C R.
— LAVAUR. — M. Daguilhon-Pujol, C en remplacement de M. Espigat, O.
— ALBI. — M. le comte d'Aragon, O en remplacement de M. le vicomte Decases, C.
— GAILLAC. — M. Delacombe, C R.
VAR. — BRIGNOLLES. — M. Pascalis, C R.
— DRAGUIGNAN. — M. Emmanuel Poulle, C R.
VAUCLUSE. — APT. — M. Mottet, C R.
— CARPENTRAS. — M. de Gérente, C, en remplacement de M. Bernardi, O.
— ORANGE. — M. Meynard, C R.
VENDEE. — LES HERBIERS. — M. Guyet-Desfontaines, O R.
— LES SABLES. — M. Luneau, O R.
— BOURBON-VENDÉE. — M. Chambolle, O R.
VIENNE. — CHATELLERAULT. — M. Proa, C R.
— LOUDUN. — M. Nozereau, O R.
— MONTMORILLON. — M. Junyen, O R.
VIENNE (HAUTE). — BELLAC. — Maurat-Ballange, O R.
VOSGES.—EPINAL.—M. Didelot, C R.
—SAINT-DIÉ.—M. Doublat, O R.
—NEUFCHATEAU.—M. Costé, C. R.
—REMIREMONT.—M. le vicomte Siméon, C R.
—MIRECOURT.—M. Boulay (de la Meurthe), O R.
YONNE.—AVALLON.—M. Garnier, C R.
SENS.—M. Vuitry, C R.
—JOIGNY.—M. de Bontin, C, en remplacement de M. de Cormenin, O.
—TONNERRE.—M. J. Palotte, O, en remplacement de M. Baume, C.

Invasion du Socialisme dans les colléges électoraux.

Nantes. — Dans un long compte-rendu qu'il vient d'adresser à ses électeurs, M. Dubois, candidat de l'opposition, s'exprime ainsi :

La réduction des rentes, la réduction des droits sur le sel, la réforme postale, l'augmentation de la flotte et l'amélioration de notre service naval, quatre grandes mesures qui pouvaient honorer la législature de 1842 ont-elles trouvé dans le ministère l'appui qu'il leur devait? Au contraire, il les a toutes combattues obstinément, sauf la dernière à laquelle il s'est résigné enfin, sous les clameurs du pays, et pour couvrir, s'il était possible, ses fatales déférences envers l'Angleterre.

Une seule question, celle des chemins de fer, a absorbé tout son zèle; il l'a conduite à peu près à fin : toutes les grandes lignes ont été votées : j'ai dû prêter mon concours, et je l'ai donné, mais, je l'avoue, en faisant ... la restauration. En opposant une résistance aveugle, brutale, insensée à l'esprit du siècle. Avant 1789, l'aristocratie s'isolait de la bourgeoisie et formait un gouvernement de caste. La bourgeoisie, en revanche, a sapé ce pouvoir, qu'une commotion populaire devait détruire. Le gouvernement, aujourd'hui, prétend isoler la bourgeoisie, il ne prend pas au sérieux sa mission démocratique, et quand il entend gronder au sein des classes ouvrières les agitations du communisme, il dit avec l'orgueil de la folie : « Ce sont des barbares. » Eh bien, si cela était, il faudrait élever ces barbares jusqu'à nous par notre sympathie, par notre charité. Si la classe moyenne ne veut pas voir périr sa puissance, qu'elle se rapproche donc du peuple, qui l'a fait ce qu'elle est. » (Applaudissemens vifs et prolongés.)

Narbonne. — M. de Ginestous, candidat de l'opposition, demande dans sa circulaire :

L'organisation d'une véritable réserve pour l'armée, comme force vis-à-vis de l'étranger, comme combinaison pour enlever moins de monde au foyer domestique et au travail, comme la seule disposition qui puisse nous faire réaliser immédiatement des économies considérables sur le budget de la guerre ;

La conversion des rentes ou la réduction du taux trop élevé de l'intérêt de la dette publique, consacrant, au profit du petit nombre, un privilége, aux dépens des contribuables non rentiers ;

Toutes les propositions favorables à l'agriculture, première source de toutes les richesses, et cependant si délaissée! Notamment toutes dispositions législatives devant avoir pour conséquence l'amélioration du régime des eaux ;

La réduction, en attendant sa suppression, de la taxe du sel, si lourde aux pauvres, si nuisible à l'agriculture ;

Toutes les applications raisonnables et réfléchies du principe qui consiste à arriver aux mêmes recettes, avec des impôts plus légers; mais plus fréquemment et plus volontairement acquittés, ainsi que cela s'essaie avec tant de succès dans d'autres pays, même en Russie!... Par exemple, la réforme postale, destinée à activer, et par là à populariser l'échange des idées, de même que les routes de fer activent l'échange des produits et la circulation des masses ;

Toutes les dispositions susceptibles d'améliorer le sort des classes les plus nombreuses et les plus souffrantes, sans néanmoins rien enlever à personne de ce dont il jouit.

Revue de l'extérieur.

L'Irlande se lasse du peu de succès de ses réclamations, et des lenteurs d'O'Connel si grassement payé pour ne rien obtenir. O'Connel ne s'est guère servi jusqu'ici de son immense popularité qu'au profit de l'Angleterre, et il n'a réussi qu'à empêcher l'Irlande de se montrer menaçante. Il s'est formé au sein même de la verte Erin, un parti qui s'intitule : *la Jeune Irlande*, et qui est décidé à obtenir justice à tout prix, lui fallût-il même recourir à une révolution armée. Depuis long-temps, une scission était imminente entre les deux fractions des Répealers ; elle s'est accomplie, il y a quelques jours. Voici à quelle occasion.

« M. John O'Connell, fils aîné du libérateur et membre distingué du parlement, ayant fait, dans une séance des membres du rappel, une critique fort vive des opinions du journal la *Nation*, qui soutient qu'il faut recourir à la force pour obtenir le redressement des griefs de l'Irlande, M. Mitchell, éditeur de la *Nation*, discuta à son tour les opinions d'O'Connell père, mais en des formes et avec des arguments tels, que M. John O'Connell crut devoir sommer l'association

---

fils, M. Chuzzlewitt, votre propre fils, monsieur !...

Il céda et se laissa emmener, murmurant toujours son expression familière. Mme Gamp, la bouteille sur un de ses genoux, son verre sur l'autre, les regards s'éloigner et branla longtemps la tête ; puis, sentant son cœur se barbouiller, elle se versa du rhum et le porta à ses lèvres. Elle recommença une seconde fois, une troisième, et alors, soit l'effet de ses réflexions sur la fragilité de cette vie, soit l'influence du cordial, ses prunelles, tournées en dedans demeurèrent tout à fait invisibles, tandis que sa tête oscillait de droite à gauche comme le balancier d'une pendule.

Le pauvre Chuffey, conduit à son coin accoutumé, s'y blottit, silencieux, immobile, sauf à de longs intervalles, où il se levait, marchait par la chambre, se tordait les mains, en poussant quelque cri subit et lamentable.

Pendant toute une semaine, ces trois habitants de la maison mortuaire ne bougèrent d'autour de l'âtre; ils ne mirent pas une fois les pieds dehors. M. Pecksniff aurait désiré sortir vers la brune; mais Jonas montrait tant de répugnance à le voir s'absenter, ne fût-ce qu'une minute, qu'il y renonça ; du matin au soir, ils restèrent confinés dans la sombre pièce, sans allégement, sans occupation.

Le poids de ce qui gisait raide et glacé dans la redoutable chambre au-dessus terrassait tellement Jonas, qu'il pliait sous le faix. Durant sept longs jours et sept mortelles nuits, il vécut oppressé, harassé par le terrible sentiment de la présence du corps. La porte faisait-elle un mouvement, il tournait de ce côté sa face livide, son œil hagard, comme s'il eût cru que les doigts d'un spectre se posaient sur la clef. Le feu venait-il à pétiller, il regardait par dessus son épaule, s'attendant presque à voir un fantôme souffler et attiser la flamme en l'éventant de son linceuil. Le plus léger craquement le faisait tressaillir. Une fois, dans la nuit, au bruit d'un pas au-dessus de sa tête, il cria que le mort marchait! qu'il était sorti de sa bière et se promenait pesamment à l'entour !

Il avait cédé sa chambre à Mme Gamp, et couchait, ainsi que M. Pecksniff, sur un matelas, à terre, dans le salon. Le hurlement d'un chien devant la porte lui causait une terreur qu'il ne pouvait cacher. Le reflet des cierges de l'autre côté de la rue, dans les vitres en face de la chambre funèbre, le troublait comme un œil scrutateur. Souvent, au profond de la nuit, il s'éveillait en sur saut et se levait pour épier le jour. Tous les arrangements domestiques, tous les ordres à donner, et jusqu'aux heures des repas, étaient laissés aux soins de M. Pecksniff; et cet excellent homme, jugeant dans sa sagesse que l'affliction demande des forces, et qu'une nourriture substantielle est le remède le plus efficace contre les vapeurs, avait profité de la circonstance pour commander le plus succulent ordinaire. Le souper se composait tous les soirs de ris de veau, de rognons sautés au vin de Champagne, d'huîtres, de pâtés de foie gras, et autres légers hors-d'œuvre, que M. Pecksniff arrosait au dessert d'un bol de punch chaud, tout en débitant les plus édifiants discours, et des sentences morales à convertir un Turc, pour peu qu'il eût l'intelligence de la langue anglaise.

M. Pecksniff n'était pas le seul à s'administrer ces consolations gastronomiques; Mme Gamp en prenait sa part. Jamais elle n'avait su s'accommoder d'une nourriture vulgaire, et sans être précisément « sur sa bouche », comme elle disait, elle se piquait d'avoir le goût fin, et répudiait avec mépris le hachis de mouton et les plats réchauffés. Pour les liquides, elle avait sa méthode et suivait un régime. Il lui fallait sa pinte de porter à déjeuner, sa pinte à dîner, sa demi-pinte dans l'intervalle du dîner au thé, en manière de confortatif, et, pour se tenir l'estomac en haleine. A souper, elle se contentait d'une pinte de la célèbre bière forte de Brighton, connue des amateurs pour *tapper au cerveau;* sans compter l'indispensable bouteille d'eau-de-vie ou de rhum laissée sur la cheminée, et les pressantes invitations à se rafraîchir d'un verre de vin que ne pouvaient manquer de lui faire des clients bien appris. Les employés de M. Mould jugeant également nécessaire de noyer leur douleur au début, commencèrent par s'enivrer, de peur que la besogne ne leur fît négliger cette partie importante du service. Bref, tant que dura la lugubre semaine, ce ne fut que lourde bombance et funèbre orgie; et, à l'exception du pauvre Chuffey, tout ce qui pullulait à l'ombre du cercueil d'Antoine Chuzzlewitt, festoya comme les Gouls dans un cimetière.

(*La suite à demain.*)

SOCIÉTÉ HELLÉNIQUE D'INDUSTRIE AGRICOLE.

Plusieurs Hellènes et Philhellènes, sous la présidence de M. le comte Lasteyrie, viennent de fonder à Paris une Société Hellénique, destinée à favoriser en Grèce, par la propagation des instructions les plus sûres, le perfectionnement et l'extension de l'agriculture et des diverses branches d'industrie qui s'y rattachent.

Les procédés de la société sont fort simples, et le résultat, plus ou moins prompt, plus ou moins complet, paraît infaillible.

D'abord, elle seconde de tout son pouvoir ceux des étudiants grecs, envoyés à Paris, qui voudraient se consacrer à des objets de son ressort : elle leur procure tous les renseignements désirables, et leur donne, au besoin, une direction ; elle leur ouvre les bibliothèques et les collections spéciales ; elle les introduit dans toutes les fermes-modèles et dans les usines remarquables.

Ensuite, et là se montre son action efficace, elle provoque la composition en langue grecque de résumés substantiels, appropriés à la Grèce, sur les différentes matières comprises dans son plan, et publie, à ses frais, ceux qui méritent son adoption. Déjà un de ces manuels, *Traité sur l'éducation des vers à soie*, est sous presse; la majeure partie est tirée de l'ouvrage estimé de M. de Boullenois, secrétaire de la Société séricole, et le reste est emprunté des autres bons auteurs français et étrangers ; il a été soumis à des hommes qui font autorité, avant d'être traduit en grec. Le même système sera suivi pour tous les autres livres de la Société hellénique. Outre ces précautions, qui lui promettent le suffrage de tous les Grecs les plus capables, la Société a pris des mesures d'un autre genre pour s'assurer la popularité, seul gage du succès réel : 1° deux exemplaires seront donnés à chaque bibliothèque publique de la Grèce, à chaque école de son gouvernement, à chacune de ses pensions de garçons ; 2° (sauf à un exemplaire offert à chacun des sociétaires) tous les autres seront vendus au plus bas prix possible ; 3° chaque livre publié par la Société tombera immédiatement dans le domaine public, et tout le monde pourra le réimprimer et le distribuer ou le vendre.

Quand ses progrès le lui permettront, elle s'empressera d'organiser, au prix le plus modique, un journal grec, exclusivement relatif à l'industrie agricole, et tenu au courant des inventions, des perfectionnements, des découvertes, des expériences ; enfin, de toutes les nouvelles intéressantes.

Cette société fait appel aux personnes généreuses de toutes les nations bienveillantes. La cotisation est laissée jusqu'à nouvel ordre à la discrétion des sociétaires. Les sommes sont reçues chez M. d'Eichtal, consul de la Grèce, 30, rue Basse-du-Rempart, ou chez M. Benard, agent de la société, rue Taranne, 12.

orateurs de la *Jeune Irlande*, M. Meagher, je ne puis croire qu'un progrès politique ne vaille pas une goutte de sang (vif assentiment). Je crois qu'il y a des occasions où les patriotes doivent lutter contre le despotisme armé. Depuis le jour où le Tout-Puissant se servit du bras d'une jeune fille juive pour tuer dans sa tente un tyran ivre, jusqu'au jour où il bénit les insurgés belges, qui s'étaient levés pour défendre la liberté de conscience, son bras n'a cessé de protéger la liberté et de bénir la gloire des patriotes. Quant à l'épée consacrée à défendre la liberté d'une nation, c'est une arme sacrée. Non! il ne faut pas abhorrer il ne faut pas stigmatiser le glaive. »

On voit, si la *Jeune Irlande* parvient à rallier de nombreux partisans, que ce n'est rien de moins que la guerre civile qui se prépare. L'Angleterre la bravera-t-elle?

Si la question s'aggrave entre l'Angleterre et l'Irlande, elle se simplifie entre l'Espagne et le Portugal : les journaux ministériels de Madrid étaient d'abord à la guerre; ils annoncent maintenant que le cabinet n'est pas solidaire de leurs opinions, et que ces opinions ont été condamnées par le gouvernement d'accord avec la section d'état du conseil royal; le ministère espagnol se bornerait désormais à demander que les déportés fussent tenus loin de la frontière espagnole. Réduite à ces termes, il est probable que la proposition sera acceptée. Il ne faut pas, du reste, faire trop d'honneur de cette modération au gouvernement de Madrid; la peur de l'Angleterre pourrait bien y être pour quelque chose.

Les gouvernements absolus sont obligés de céder partout quelque choses de leurs prétentions. Le roi des Deux-Siciles vient d'abolir aussi les commissions militaires pour les délits.

A Constantinople, les conseils se réunissent toujours, et affectent beaucoup d'activité; mais rien ne transpire de ce qui s'y débat, et les réformes sérieuses se font toujours attendre.

Le traité de commerce entre la Turquie et la Russie, qui avait été envoyé à Saint-Pétersbourg, est revenu à Constantinople où il a été ratifié le 15 juillet. Le gouvernement ottoman, pour réserver à ses sujets le commerce de certains produits du sol et de l'industrie indigène, a établi des droits prohibitifs sur le tabac à fumer ou en poudre, les vins et liqueurs spiritueuses, les sangsues, l'alun, et le poisson apporté de l'étranger. Ce traité prohibe en outre la vente de la poudre autre que la poudre de chasse, et pose des restrictions à la vente des canons aux navires marchands.

Les droits, au reste, sont peu élevés, et demeurent presque toujours au dessous de 5 p. 0/0. C'est le taux établi sur les tapis français exportés en Turquie, tandis que les tapis turcs importés en France paient à la douane, au moment de l'entrée, près de la moitié de leur valeur.

Méhémet-Ali a touché à Rhodes le 6 juillet; il a dû y rester douze jours pour purger sa quarantaine; on l'attendait à Constantinople vers le 19. Un cortège avait été disposé pour recevoir le vice-roi à son arrivée, mais il se déroba à cette fête officielle et se rendit par un chemin de traverse à sa maison de campagne.

On attendait aussi l'escadre du prince de Joinville; au départ du paquebot, elle se trouvait à Malte venant de Tunis.

Il paraît que les avocats abondent à Tunis, et qu'ils y mènent une existence assez laborieuse. La plupart sont étrangers comme on suppose, et comme ils n'ont pas de ressources propres, et que les procès sont peu nombreux, ils se rattrappent sur le petit nombre de clients qui ont recours à leurs services. Ainsi, il n'est pas rare quand la créance dont on les a chargés de poursuivre le recouvrement n'est pas considérable, que les honoraires réclamés par eux pour leurs peines et soins, n'aille beaucoup au delà. Dernièrement, par exemple, un avocat avait été chargé d'une affaire dans laquelle il s'agissait de réclamer une somme de 100 piastres; le procès fut gagné, mais l'avocat réclama 146 piastres d'honoraires. Plus d'une fois des mémoires semblables avaient été payés; mais les plaintes qui s'élevaient de tous côtés étaient telles, que le bey a cru devoir intervenir, mais à la manière turque, c'est-à-dire, qu'il a fait saisir l'avocat, et après l'avoir fait bâtonner en place publique, l'a fait conduire hors de la régence. Le correspondant du *Portafoglio maltese* s'égaie beaucoup sur cette bastonnade du bâtonnier de l'ordre des avocats tunisiens.

Il ne s'est passé bien de rien important dans la Syrie, depuis les dernières nouvelles. Les journaux et les correspondances d'Orient s'accordent à déclarer que la paix est à peu près rétablie dans la montagne, et que la disette a cessé sur tous les points. Le pacha de Jérusalem, Méhémet Pacha, a opéré sans coup férir le désarmement de l'Hébron, et fait rentrer les impositions. Le séraskier Namik pacha est revenu à Damas, après avoir refoulé bien loin de Khouran les hordes de Bédouins qui menaçaient les récoltes; Réchid pacha les avait également chassées des plaines de Hama, et il est rentré à Alep après avoir laissé une forte garnison dans cette ville.

Des vols cependant et des pillages se commettent effrontément jusque dans les villes. Les consulats de France et de Prusse, à Beyrouth, ont été dévalisés par des brigands, et l'on a trouvé dans les environs le cadavre d'un indigène assasiné. Le vol n'était pas le but des assassins, car ils ont laissé son argent dans ses poches. Kiamil-pacha, gouverneur de la ville, parcourt les rues incognito pendant la nuit, fait sa police lui-même, comme Aaron-al-Raschid, de merveilleuse mémoire.

Il s'est passé, il y a quelques mois à Jérusalem, un fait assez grave.

L'église du Saint-Sépulcre appartenait autrefois à des religieux français appelés Pères de la terre Sainte, patronés par la France depuis François Ier, et les chrétiens grecs n'avaient entrée aux lieux considérée comme la tutrice naturelle des catholiques orientaux. La solution de la question est simple : faire déclarer le saint-sépulcre propriété commune de tous les chrétiens, et fixer à des jours différents les cérémonies de chaque culte. Il n'y aurait plus alors aucun prétexte à ces rixes déplorables, qui ne se renouvellent que trop souvent, et un symbole qui appartient à toutes les communions chrétiennes ne serait plus monopolisé au profit d'une seule.

Des scènes du même genre ont eu lieu sur divers autres points de la Syrie. Le jeune gouvernement turc est animé de bonnes intentions, mais les hommes qu'il emploie les trahissent par leurs préjugés et la force d'inertie qu'ils opposent aux réformes qu'il veut tenter. Il lui faudrait pour réussir une main ferme comme celle du visiteur qu'il va bientôt recevoir. Méhémet-Ali a eu souvent recours au despotisme; souvent il s'est montré impitoyable et barbare, mais il a renouvelé l'Egypte.

Un autre prince travaille aussi avec une ardeur infatigable à la rénovation de son empire, c'est l'empereur de Russie. Seulement, ses réformes ont toujours jusqu'ici caché une arrière-pensée politique. Il se fait benin avec les petits, afin d'affaiblir les grands; il se dit le roi des Slaves, afin de soulever les Slaves contre leur gouvernement actuel et de les amener à se faire Russes; il fait par force des chrétiens grecs des catholiques et des protestants, afin d'éviter pour l'avenir toute chance de soulèvement et de rupture entre les diverses fractions de son empire, et aujourd'hui il tâche d'opérer la fusion de la plus persistante des nationalités, celle des juifs.

Il faut rendre cette justice au gouvernement russe que, lorsque beaucoup de peuples occidentaux proscrivaient les Juifs, la Russie leur accorda la faculté de s'établir dans dix-sept gouvernements, et dans les ceux précisément où le commerce pouvait être le plus florissant, sur les côtes baignées par la mer Noire et la Baltique; des droits civils leur furent donnés; il leur fut permis, non seulement de se faire recevoir dans les corps des commerçants des villes, mais encore de participer aux élections et d'être élus eux-mêmes membres de la municipalité et de diverses administrations locales. Ils purent, en outre, acquérir des immeubles et s'établir comme agriculteurs, soit sur leurs propres terres, soit sur les terres de la couronne; dans ce dernier cas, le gouvernement leur offrait secours et immunités. Ils furent de plus admissibles dans les établissements d'éducation publique, sans en excepter les universités et les académies.

Les juifs ont profité de quelques-uns de ces avantages, mais ils forment toujours une nation dans la nation; or, le czar veut qu'il n'y ait dans tous ses états qu'un jugement le sien, qu'une pensée, la sienne; en conséquence, il a rendu un ukase par lequel il interdit aux juifs l'usage de leur costume à dater de 1850; fonde en leur faveur diverses écoles spéciales, et leur donne des facilités pour sortir de l'état d'abjection où ils sont tombés par l'exercice de l'usure et de métiers dégradants. Des mesures coërcitives sévères serviront de sanction à cet ukase.

En voici les principales dispositions d'après la *Gazette de Wilna* :

« Afin de faire une juste distinction entre les israélites qui ont déjà cherché à se rendre utiles et ceux qui n'auraient encore ni profession ni établissement légal, le gouvernement invite ceux-ci à se placer dans une des catégories suivantes :

» 1° Une des trois guildes (classes) de commerçants; 2° la bourgeoisie de quelque ville ou bourg avec quelque propriété domiciliaire; 3° une des corporations d'artisans, après avoir fourni les preuves requises de leur connaissance du métier; 4° enfin, la classe agricole. Ceux qui préféreront ce dernier parti pourront s'établir, à leur gré, tant sur leurs propres terres acquises, soit personnellement, soit à titre de propriété communale, que sur les terres seigneuriales, ou bien encore sur celle appartenant aux domaines.

» Dans ces deux derniers cas, les agriculteurs juifs recevront des secours en argent pour frais de premier établissement, et jouiront en outre des immunités suivantes :

» Durant un terme de dix ans, ils seront exemptés de tout impôt ou redevance pécuniaire; pendant vingt-cinq ans, ils seront libres de tout recrutement; remise leur sera faite de tous arrérages d'impôts ou de redevance qu'ils pourront être restés devoir dans leur condition précédente.

» Le terme accordé aux juifs pour choisir un état sur les bases précitées est fixé au 1er janvier 1830.

» Ce terme expiré, tous ceux qui ne s'y seront pas conformés, à moins qu'ils ne jouissent déjà de privilèges particuliers comme étant revêtus de grades académiques ou appartenant à la bourgeoisie d'honneur, seront compris dans une catégorie spéciale et soumis à toutes les mesures répressives que le gouvernement jugera nécessaires d'adopter à leur égard. »

La convention passée entre les cours de Danemark et de Prusse au sujet du renouvellement du traité de commerce du 17 juin 1818, vient d'être publiée; l'article 1, concernant le péage du Sund, est conçu en ces termes :

On est convenu que le tarif du péage du Sund et des droits perçus sur les rivières navigables, lequel a été publié le 1er janvier 1842 par le gouvernement danois, sera, ainsi que les règlements et les dispositions qu'il contient, appliqué aux navires prussiens et à leurs chargements, de telle sorte que ledit tarif règlera à tous égards la perception du péage du Sund et des rivières navigables pour le commerce et la navigation des sujets prussiens. Comme ces derniers doivent être sous tous les rapports traités sur le pied des nations les plus favorisées, il a été convenu en même temps que toute réduction de ce tarif, ainsi qu'une concession quelconque relativement à la perception du péage du Sund et des rivières navigables, qui a été accordée à une autre nation ou qui le sera dorénavant, devra profiter de droit et *ipso facto* aux sujets prussiens. »

FAITS DIVERS.

— La dix-huitième exposition de la Société royale d'horticulture de Paris aura lieu les 6, 7 et 8 août, de 10 heures du matin à 5 heures du soir, dans l'orangerie de la Chambre des pairs. La séance publi-

... Plusieurs d'entre eux sont venus étudier dans nos ateliers et dans nos phares les détails relatifs à la construction ainsi qu'au service des appareils dioptriques, et l'on compte à l'étranger de nombreux établissements de cette espèce.

L'horizon de nos grands phares s'étend généralement de 45 à 55 kilomètres pour un observateur placé à 12 ou 15 mètres au-dessus de la surface de la mer. Cette portée, plus que suffisante pour les besoins ordinaires de la navigation, est de beaucoup inférieure à la distance jusqu'à laquelle pourraient être vus à l'œil nu, dans un beau temps, par un observateur suffisamment élevé, les éclats de lumière des appareils lenticulaires tournants de premier ordre. Nous citerons pour exemple celui du mont d'Agde. Lorsque l'atmosphère est dégagée de vapeurs, les éclats de ce phare sont facilement aperçus de la plateforme du phare du mont Béarn, à la distance de 92 kilomètres, et leur portée, dans ces circonstances favorables, atteint certainement un degré du méridien.

Les appareils d'éclairage ainsi que les lanternes des phares s'exécutent à Paris, à l'atelier central des phares, d'où les pièces sont expédiées pour leur destination.

PÊCHE AU CRÉANCIER. — Trois messieurs, dit l'*Abeille cauchoise*, se livraient dernièrement, au bord de la Seine, dans notre arrondissement, à l'exercice le plus pacifique du monde, celui de la pêche. Arrivés sur le bord de l'eau à cinq heures du matin, ils étaient encore là à midi, immobiles, le bras tendu, avec cette patience résignée qui distingue les amateurs du délassement sus-mentionné.

M. D..., dont la maison est voisine, et qui depuis fort longtemps s'amusait, de sa fenêtre, à observer les trois messieurs, voulut enfin jouir de près du dépit qu'ils paraissaient avoir de ne rien prendre, et vint aussi au bord de l'eau :

— Eh bien! Messieurs, leur dit-il, comment va la pêche?

— Pas mal, pas mal, répondit un des trois pêcheurs : ça se prépare...

— Ah! ça ne fait encore que se préparer, réplique M. D...; ah bien! excusez!... enfin, c'est égal; je viens m'initier, si vous le permettez, aux secrets du métier. Heureux, ajouta-t-il d'un ton railleur, si je puis profiter quelque jour des fines théories que je vois mettre en pratique.

— Comment, Monsieur! dit le même pêcheur, est-ce que vous doutez de mon adresse?... Tenez, je vais vous en faire juge. Suivez bien ma ligne... Attention! Je parie tout ce que vous voudrez que vous ne vous douteriez jamais de ce que je vais prendre;

— Je gage que c'est un éperlan, fit M. D...

— Du tout! du tout! reprit l'autre.

— Ce n'est pourtant pas une alose?

— Oh! non, la saison en est loin.

— Alors, c'est donc ce poisson à *arêtes* que vous appelez une *feinte?*

— Et une fameuse... réplique le prétendu pêcheur, car c'est vous-même que j'arrête et que je prends, attendu que je suis huissier assermenté, décoré de ma médaille, immatriculé et assisté de mes recors, et que vous devez 587 fr. 77 c. à M. V..., mon client, et même par corps; le tout, bien entendu, sans préjudice d'autres dus, droits, actions, intérêts, frais, dépens et mise à exécution. Voulez-vous me faire l'amitié de nous suivre au Clichy yvetotais.

Durant ce morceau final, la physionomie de M. D... était passée au bleu de Prusse; jusque-là il avait mis en défaut tous les huissiers lâchés sur lui; mais, cette fois, il prit son parti en brave, et suivit à Yvetot l'habile officier ministériel.

VARIÉTÉS.

Du principe répressif dans les relations humaines (1).

II. Voilà, nous le croyons, notre première proposition appuyée sur des bases incontestables dans les trois ordres de faits auxquels nous l'avons appliquée. Voyons si la seconde proposition, dont le développement sera beaucoup plus court, est également fondée.

Le cercle vicieux, tel est le second caractère attribué par nous au principe de répression, qui, en vertu de ce caractère même, engendre certains désordres, par l'effet des moyens qu'il emploie pour prévenir d'autres désordres.

C'est ainsi que la répression législative, exige pour l'application de la pénalité, l'emploi d'une nombreuse population que ses fonctions dégradent et abrutissent : geoliers, sbires, bourreaux, basse police, espions et dénonciateurs, tous gens nécessaire à la société, mais auxquels cependant s'attache toujours et dans tous les pays un cachet de réprobation morale. C'est ainsi que la peine, agissant seule et sans l'accompagnement d'un traitement moral, d'une action affectueuse sur celui qui la subit, a pour résultat inévitable, d'armer irrévocablement les condamnés contre l'ordre social, d'établir entre eux un concert de haine et de vengeance, de former un vaste foyer de corruption pour le contact de leurs vices, et de créer en eux un danger permanent pour les citoyens.

De même dans l'ordre de l'éducation, la punition, la menace et la réprimande, engendrent l'aversion pour l'étude, parce que l'étude en est l'objet direct; — l'aversion pour le maître, parce que le maître est obligé de les imposer; — souvent même, ce qui est déplorable, une sorte d'aversion pour la famille, parce que la famille impose le devoir de les subir. Destructives du lien affectueux, sans lequel il n'y a pas de véritable éducation possible, elles donnent à la jeunesse et au corps enseignant des tendances ridicules et funestes; au corps enseignant le pédantisme et la sécheresse de l'esprit et du cœur; à la jeunesse, l'aigreur, la colère et la dissimulation.

Enfin, dans l'ordre des fonctions sociales, l'action répressive engendre souvent, envenime toujours, l'un des plus grands fléaux du monde moral, l'hostilité des classes inférieures contre les classes supérieures. Les membres de celles-ci maîtres du capital et chefs des travaux, sont, à ce double titre, dans l'obligation incessante d'agir d'une manière compressive sur les membres de celles-

(1) Voir le numéro du 31 juillet.

» tant qu'il existera des hommes, il sera nécessaire que la com-
» pression s'exerce sur eux. »

De ces deux raisonnements, le premier part d'une prémisse exacte pour aboutir à une conséquence fausse; le second, régulier dans la conséquence, est faux dans le principe.

Conclure de ce qu'une chose a été nécessaire pendant quatre ou cinq mille ans, qu'elle doit l'être aussi pendant toute la carrière que le genre humain est appelé à fournir, c'est enfreindre toutes les lois de la logique, c'est méconnaître toutes les conditions de l'existence des êtres, c'est ignorer d'une manière complète ce que c'est que la durée. Les préjugés qui existent encore à cet égard, nous semblent entièrement identiques aux idées de ces nations dans l'enfance, qui prennent les limites de leur petit pays pour les limites du monde. Pour elles, il n'y a plus de contrées au delà du golfe qui baigne leurs côtes, au delà des montagnes ou des déserts qui les bornent; il n'y a pas de ciel au delà de leur horizon; leur territoire est à leurs yeux la création toute entière. Tels sont les préjugés qui dérivent de l'erreur des sens; mais la raison et l'expérience dissipent bientôt ces illusions. Elles montrent à ces peuples étonnés que leur territoire n'est rien auprès du continent qui le renferme; que ce continent n'est rien auprès de la masse du globe; que ce globe immense est mesurable par l'homme, soumis à ses recherches, et modifiable par ses travaux: enfin elle leur ouvre les plaines célestes, les régions incommensurables, elle leur apprend ce que c'est qu'une planète, un monde, un tourbillon, ce que peut être la course d'une comète, le voyage dans l'espace d'un soleil emportant avec lui son univers, les hauteurs des étoiles fixes, l'incalculable distance qui sépare les constellations des deux pôles, et la circonférence dont cet axe est le diamètre. Enfin, reculant dans leur esprit toutes les bornes imaginables, elle les pénètre de plus en plus de la grande idée de l'infini, devant laquelle toute intelligence se prosterne, et toute raison s'abîme. Parvenues à ce point, les nations revenant par la pensée aux idées qui ont marqué le point de départ de leurs recherches, reconnaissent que la raison les a affranchies des préjugés qu'engendre l'erreur des sens.

Ces préjugés, les nations civilisées les ont depuis longtemps dépouillés, en ce qui concerne l'étendue de l'espace, mais elles les possèdent encore quant à la nature du temps. Une durée de quelques siècles les étonne et les effraie, et elles croient que notre espèce et notre globe doivent être bien vieux, après six ou sept mille ans d'existence peut-être. De là ces arguments si futiles, en faveur de telle ou telle croyance, de tel ou tel système politique, arguments qui ont tous pour base une durée plus ou moins longue, pendant laquelle ont régné ces systèmes ou ces croyances; de là cette pensée si fausse, et cependant si répandue, que rien ne doit jamais être que ce qui a toujours existé. Que cette pensée de l'immobilisme universel domine aux dernières contrées de l'Orient, où tout est, jusqu'à un certain point, immobile, cela peut se concevoir; encore, si les nations orientales ne portaient pas un épais bandeau de superstition et d'ignorance, elles s'apercevraient certainement que des changements se sont accomplis dans leur passé, s'opèrent dans leur présent et se préparent dans leur avenir. Mais dans notre Occident, où tout va se modifiant sans cesse, l'agriculture comme l'industrie, la science comme l'art, les idées philosophiques comme les croyances religieuses, les institutions comme les mœurs, — n'est-ce pas une étrange thèse à soutenir que celle-ci: — « Il n'y a jamais rien de nouveau. »

Et cependant, combien de démentis a reçus à diverses époques ce préjugé barbare qui déclare une chose impossible dans l'avenir, parce qu'elle n'a pas existé dans le passé! Il y a quinze siècles, le monde entier ne connaissait pas d'autre moyen que l'esclavage pour faire accomplir le travail; qu'aurait-on dit alors à ceux qui voyaient déjà dans le salaire un moyen de remplacer la servitude? On leur aurait répondu: « Voyez, de l'Occident à l'Orient, et du Sud au
» Septentrion, l'esclavage existe depuis des années innombrables.
» Aucun législateur, aucun philosophe, n'a pu imaginer qu'il ne
» fût pas nécessaire; il règne partout dans la Perse comme dans la
» Germanie, dans les Gaules comme à Athènes, dans les institu-
dans l'élément factice et transitoire de notre organisation, mais dans ses bases essentielles et primordiales.

Or, ce travail difficile, qui seul pouvait donner la preuve des assertions si souvent répétées contre la nature humaine; ce travail sans lequel ces assertions sont purement gratuites; — ce travail n'a jamais été ni accompli, ni entrepris, ni conçu par les partisans de l'idée que nous combattons. Le peu de pensées qu'ils ont recueillies à cet égard ne se compose guères que d'attaques contre deux sentiments dont ils ont confondu le vrai principe avec les excès qui les dénaturent. Et cependant il ne faut pas un grand talent d'analyse pour discerner dans l'ordre des faits humains les immenses services, les bienfaits innombrables, qui sont dus à ces deux sentiments sublimes, l'amour et l'ambition; l'un, source intarissable d'art et de poésie, unit par le plus puissant et le plus affectueux de tous les liens le sexe fort au sexe faible, ennoblit celui-là et protège celui-ci, sème sur le monde avec une variété infinie les jouissances physiques et morales, remue toute la nature vivante dans ses plus intimes profondeurs, conserve les races, répare l'univers, et fait qu'à tout instant la vie triomphe de la mort. L'autre passion, mobile éternel de grandeur et de courage, donne aux forces de l'homme une puissance, à sa raison un développement, à ses desseins une étendue, qui opèrent l'accomplissement de ses immenses destinées; c'est elle qui réunit les individus en tribus, les tribus en cités, les cités en régions et les régions en empires; c'est elle qui fait naître et qui porte à un haut degré de valeur le sentiment si noble et si fécond de la dignité personnelle; c'est elle qui, poussant sans cesse l'homme dans la voie du travail et des découvertes, devient en grande partie le principe générateur de l'industrie, des arts et des sciences; c'est elle enfin qui fait vivre les individus, et qui développe les races, puisqu'elle est l'agent le plus actif de la formation des sociétés, sans lesquelles les races ne peuvent se développer et les individus ne peuvent vivre.

On voit par ce simple exposé combien sont dépourvus d'idées positives et de solides arguments, ceux qui soutiennent, que la nature humaine est mauvaise dans ses tendances fondamentales et indestructibles; on voit aussi combien est mal fondée la conclusion à laquelle ils aboutissent, savoir la nécessité éternelle du principe répressif.

IV. Nous voici arrivés à la dernière partie de notre tâche, à cette proposition, — « qu'il existe dès à présent des moyens nombreux
» et applicables de rendre moins fréquent l'emploi de la répres-
» sion. » A cet égard nous ne nous proposons pas d'embrasser dans leur ensemble, encore moins d'exposer dans leurs détails les moyens de tout ordre qui pourraient servir à atteindre ce but; il nous suffira d'indiquer en peu de mots les grands principes dont la réalisation nous paraît devoir amener ce résultat désirable.

Premièrement, la reconnaissance théorique du droit au travail, et surtout la réalisation de ce droit dans la pratique, par un système de garanties général et permanent: ce grand changement social, qui commence à devenir le vœu de tous les bons esprits, et qui sera, dans un temps peu éloigné, un point de ralliement immense pour l'opinion publique; ce bienfait qu'ont désiré et considéré comme réalisable les vastes intelligences et les grandes âmes de Turgot et de Fénélon, de Vauban et de Sully, de saint Louis et de Charlemagne: cette œuvre pour laquelle on a réuni de nos jours plus de matériaux qu'à aucune autre époque; cette œuvre, doit en s'accomplissant, diriger d'une manière naturelle, dans les voies de l'ordre, les populations nombreuses que le manque de travail et l'absence de la tutelle sociale, rejettent dans des voies funestes à la société. On peut, sans témérité, prédire que ce changement apportera une diminution notable dans le nombre des crimes, et par suite dans l'emploi des moyens de répression.

En second lieu, l'application progressive des principes de l'association à toutes les branches de la production nationale, doit tendre à substituer l'union des intérêts à leur opposition, et par suite à remplacer dans une foule de cas la haine par la solidarité, le mode répressif par le mode affectueux.

HIPPOLYTE DESTREM.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. D. à Limoux. — Reçu les 100. — Nous vous envoyons le bulletin.

M. A. à C. — Vous recevrez tout ce que vous demandez. — Nous inscrivons M. B., à qui vous transmettrez nos remerciements et félicitations.

M. P. à Indret. — Reçu les 44, 50. — Nous vous renvoyons le numéro réclamé.

M. A. M. à Reims. — Envoyez-nous six ex. de la polémique entre l'*Indic.* et la *Champ. Cath.*

M. M. à Dijon. — Envoyez-nous 39|36 exemp. de l'Epître de Paul-Jean aux Dijonnais.

Marchés.

Marché aux farines, du 3 août. — Arrivages, 789-71; ventes, 867-86; restant, 19543-51. — Cours moyen du jour, 41-33; quinzaine, 41-06. — Ventes en disponible, gruaux, 7 q. 85 k. de 66-05 à 58-60; 1re marque, 320 q. 28 k. de 42-70 à 45-85; 2e 112 q. 91 k. de 38-20 à 42-05; 3e 12 q. 21 k. de 30-55 à 36-95; 4e 00 q. 00 k. de 00-00 à 00-00; cuisson, 000-00; relevé, 15-70. — Ventes à livrer, 39 q. 25 k. de 42-65 à 00-00; cuisson, 0000 q. 00 k.; revente 59 q. 66 k. de 42-05 à 44-00.

Halle aux grains et farines. — Froment, 21 à 24; seigle, 15-70; orge, 00-00; sarrasin, 11 à 11-35; avoine, 10—15; son, 0-00; recoupe, 0-00; remoulage, 0-00; haricots de Soissons, 33-35; haricots de Liancourt, 00 à 00-00; haricots ordinaires, 26-00; haricots flageolets, 00; haricots suisse rouges, 00-00; haricots rouges de Chartres, 21-35; haricots nains, 22-65; pois verts, 00; pois gris, 00; pois jarras, 15-35 à 17; pois cassés, 00; Lentilles Gallardon, 00; lentilles diverses, 33-35 à 60; lentillon, 21-35; vesces de printemps 16-65 à 18-65; millet, 18; luzernes, 28 à 42.

Bourse du 3 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0|0 J. du 22 juin au Ct	83 20	83 30	83 20	83 25
— — fin courant	83 40	83 50	83 40	83 50
5 p. 0|0 J. du 22 mars au Ct	121 80	121 85	121 75	121 [illegible]
— — fin courant	122 20	122 20	122 05	122 05

4 1|2 J. 22 m. dr cours	»»» »»	Banq. de Fr. dr cours	3336 »»
4 0|0 J.	»»» »»	O. V. de Par.	1250 »»
Emp. 1844. au Ct	» »|»	C. hyp......	378 »»
—— fin Ct	» »»	— Gouin....	1210 »»
B. du Trés.	3 3|4	— Gann....	»»»» »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0|0......	d. 50	83 75	83 60	»» »»	»» »»
5 p. 0|0......	d. 50	122 35	122 40	» »»	»»» »»
REPORTS.		du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0|0.....		12 1|2	17 1|2	»» »|»	»» »|»
5 p. 0|0.....		30 »|»	27 1|2	»» »|»	»» »|»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »|»	ROM............ Der C.	100 1|2
Récép. Rotsch.	100 50	BELG. 3 1|2.....	»» »|»
ESP. Dette act.	24 »|»	— 4 1|2......	100 3|4
— — pass.	» »|»	— do 1840...	»»» »|»
— 3 p. 0|0.	36 1|2	— do 1842....	104 1|2
Dette intérieure	32 3|8	— Banque....	» »»
PORTUG. 5 0|0 1837	» »|»	— do Em. 1841.	»»» »»
HOLL. 2 1|2	»» »|»	PIÉMONT........	»»»» »»
HAITI....	» »|»	AUTRICHE......	»
Union linière...	» »»	— Fourneaux de l'Aveyron...	» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0|0	»»»» »»
Act. d. J.	»»» »»
Ch. S. G.	1050 »»
V. r. dr.	406 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	265 »»
Paris à Se.	» »»
— à Orléans	[illegible]
— à Rouen.	977 50
R.-Havre..	697 50
Avignon...	» »»
Str. à Bâle.	215 »»
Paris-Str...	482 75
Tours-Nant	500 »»
Orl.-Vierz.	608 75
C. du Nord	701 25
Famp-Haz.	420 »»
Diep.-Féc..	400 »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	518 75
Mont. à Tr.	370 »»
Paris-Lyon	508 75
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber.	» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 84; courant du mois, 85-50: quatre derniers mois, 89; quatre premiers 1847, 91.

Lille. — Colza, 76; lin, 88. — Sans expéditions.

Esprit. — 3|6 Montpellier disponible, 121-50; courant du mois, septembre et octobre, 121; novembre et décembre, 115; quatre premiers mois 1847, ».

Savons. — Marseille bleu pâle, disp., 1re sorte, 94 fr. les 100 kil. — Ordres de livraison, 94.

Suifs. — La boucherie maintient toujours les suifs de place à 59 fr. 50 les 50 kil. La température continue de rendre les affaires à peu près nulles. Les suifs étrangers disponibles et à livrer sont délaissés; les trois derniers mois 63 fr. cours nominal. Chandelle, 68. Oléines de suifs 72 à 73 fr. les 100 kil. Stéarines 250 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Spectacles du 4 août.

7 »|» FRANÇAIS. — Mahomet, l'Ecole des Femmes.
7 »|» OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la Reine.
6 1|2 VAUDEVILLE. — Charlotte, les Fleurs animées, Porthos.
7 »|» VARIÉTÉS. — La Veuve, la Baronne, Un Domestique, les Bœufs, Sport.
6 1|2 GYMNASE. — Relâche.
6 1|2 PALAIS-ROYAL. — Un Brelan, le Code, la Garde-Malade, Mon Voisin.
7 »|» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

Pour paraître le 5 août, la deuxième livraison du Tome IV de

LA PHALANGE

On s'abonne :

A Paris, au Bureau de la PHALANGE, rue de Seine, 10. Dans les départements, chez tous les directeurs des messageries et chez tous les Libraires.

PRIX D'ABONNEMENT :	Un an.	6 mois.	3 mois
Pour les abonnés à la *Démocratie pacifique*.	18 fr.	9 fr.	5 [illegible]
Pour les non-abonnés.	24	12	6 50
En sus pour les pays étrangers à surtax.	4	2	1

REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE, publiant les manuscrits de FOURIER.

ÉTUDES SUR LES QUESTIONS RELIGIEUSES, ÉCONOMIQUES ET ARTISTIQUES, AU POINT DE VUE DE LA SCIENCE SOCIALE; BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Par an, DOUZE NUMÉROS, de chacun 6 feuilles, formant 2 beaux volumes de près de 600 pages, format grand in-8.

TABLE DES MATIÈRES contenues dans la Livraison d'août 1846.

I. PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER. — DES PASSIONS SENSUELLES (suite). — Etat subversif de la vue en accord brut 0, de prime et de seconde, et en accords cardinaux. — De la progression en accords libres et mesurés. — Des accords visuels de septième ou somnambulisme. — Appendice sur l'exception et l'obscurantisme.
II. LA QUESTION RELIGIEUSE (10e article.) — Par M. H. DOHERTY.
III. POÉSIES. Le voile d'Isis. — Par M. LECONTE DE LISLE.
IV. BIBLIOGRAPHIE. — Histoire de l'Océanie, par M. C. Henricy. — Par C. M. — De la Pairie et de l'aristocratie moderne, par M. Cieskowski. — Du système parlementaire en France et d'une réforme capitale, par M. L. Couture. — Par I. R. — Suez et Panama, ode, par M. Bignan. — Par A. C.
V. MÉLANGES. — Analogies. — Erratum. — Les femmes de Byron, par L. de L. — Encore le Journal des Economistes.

Sommaire de la livraison de juillet.

PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER. — DES CINQ PASSIONS SENSUELLES. 1re notice. Chap. 1 à 4. L'arbre passionnel, sa dualité et ses subdivisions, ses séries nuancées et puissancielles. — Des passions en échelle puissancielle. — Classement des sens en actif, passif et neutre, en simple, composé et ambigu, et en mode majeur et mineur. — Des cinq anti-luxes. — 2e notice. Chap. 1er. De la dépravation des sens ou échelle subversive de nos facultés matérielles.
II. DE QUELQUES ABUS DE L'ESPRIT GÉOMÉTRIQUE. — Des moyennes, par BRE.
III. ESSAI D'ANALOGIE. — Le système planétaire; la vigne et le dattier, par B...y.
IV. BIBLIOGRAPHIE. Voyage dans l'Inde sur le golfe Persique, par M. Fontanier, — par A. C. — L'Église officielle et le messianisme, par M. Mickiewicz, 2e vol., — par L. M.
V. MÉLANGES. Le journal des économistes, — par E. B.

mêmes dans celle qui vient de mourir. Mais il ne faut pas oublier que presque partout où un conservateur l'a emporté sur un membre de l'opposition, il n'a dû sa victoire qu'à l'engagement pris dans sa circulaire de se préoccuper plus ou moins largement de réformes et d'organisation sociale; d'un autre côté, quelques uns des députés nouveaux de l'opposition arriveront à la Chambre avec des programmes pleins de généreuses tendances, et s'ils y sont fidèles, il y a lieu d'espérer que l'opposition sortira enfin de ces doctrines négatives dans lesquelles elle s'est trop longtemps enfermée. Une transformation des partis est donc probable, d'autant plus que le pays y pousse. Les pertes du parti légitimiste en sont la preuve. Si ce parti a laissé près de la moitié de ses anciens députés sur le champ de bataille (12 sur 25), c'est que le corps électoral lui-même, tout corrompu qu'on l'a fait, reconnaît la vanité des vieilles luttes personnelles, et qu'il sent la nécessité d'en finir avec un passé qui ne sait que se replier sur lui-même, et de marcher résolument vers un avenir, incertain encore pour beaucoup, mais nécessairement meilleur que le présent.

Suite des Nominations des députés dans les départements.

AISNE. — VERVINS. — M. Quinette, O. R.
— LAON. — M. Debrotonne, C, en remplacement de M. Desabes, C, qui ne se représentait pas.
— SAINT-QUENTIN. — 2e collége. — M. Vivien, O, R.
ALLIER. — GANNAT. — M. Bureaux de Puzy, O, R.
ALPES (HAUTES). — GAP. — M. le comte d'Hauterive, C R.
— EMBRUN. — M. Desclozeaux, C, en remplacement de M. Allier, O.
ARDÈCHE. — PRIVAS. — M. Champanhet, C R.
ARDENNES. — VOUZIERS. — M. Lavocat, C R.
ARIÉGE. — PAMIERS. — M. Darnaud, O R.
— FOIX. — M. Dugabé, C R.
— SAINT-GIRONS. — M. Dilhan, C R.
AUBE. — BAR-SUR-AUBE. — M. Armand, C R.
— BAR-SUR-SEINE. — Il n'y a pas eu de résultat au deuxième tour de scrutin; il y aura un scrutin de ballotage entre M. de Mesgrigny, C, député sortant, et M. Rambourg.
AVEYRON. — ESPALION. — M. Pons, C R.
BOUCHES-DU-RHONE. — MARSEILLE, 2e collége. — M. Clapier, C, en remplacement de M. Reynard, C, nommé pair de France.
— 3e collége. — M. Louis Reybaud, C, en remplacement de M. Surian, L.
CALVADOS. — CAEN. — 1er collége. — Il n'y a pas eu de résultat au second tour de scrutin.
— 2e collége. — M. Delacour, C, en remplacement de M. Fontette, L.
— FALAISE. — M. Paulmier, O, en remplacement de M. David, O.
CANTAL. — AURILLAC. — M. Bonnefons, C. R.
CHARENTE. — RUFFEC. — M. le marquis de Tryon-Montalembert, C, en remplacement de M. le comte Ernest de Girardin, O.
CHARENTE-INFÉRIEURE. — LA ROCHELLE, 1er collége. — M. Paillet, O, en remplacement de M. Rasteau, C.
— SAINT-JEAN-D'ANGELY. — M. Desmortiers, C R, au 2e tour.
— MARENNES. — M. Prosper de Chasseloup-Laubat. C R.
CHER. — BOURGES, 1er collége. — Le second tour de scrutin a été sans résultat. Il y aura un scrutin de ballotage entre M. Mater, C, et M. Mayet Génetry, C.

... ballotage.
COTES-DU-NORD. — LANNION. — M. le général de Thiards, C. R.
SAINT-BRIEUC, 1er collége. — Le second tour de scrutin a été sans résultat. Il y aura un scrutin de ballotage entre M. Tueux, député sortant C, et M. Sévoy, O.
— LOUDÉAC. — Scrutin sans résultat.
CREUSE. — GUÉRET. — M. Leyraud, O., R. au deuxième tour de scrutin.
DORDOGNE. — BERGERAC. — M. de Lavalette, C., en remplacement de M. Dezeimeris, O.
— SARLAT. — M. Taillefer, O, en remplacement de M. le marquis de Malleville nommé pair de France.
— EXCIDEUIL. — M. le maréchal duc d'Isly, C R.
— NONTRON. — M. Dussollier, O en remplacement de M. le marquis de Saint-Aulaire, C.
— PÉRIGUEUX. — M. Magne, C R.
— LALINDE. — M. le général de Garraube, C R.
DOUBS. — BESANÇON, 1er collége. — M. Convers, O, en remplacement de M. de Magnoncourt, C, nommé pair de France.
DROME. — MONTÉLIMART. — M. Nicolas, C, a été élu au 2e tour de scrutin, en remplacement de M. Laurans, C.
EURE. — LOUVIERS. — Le second tour de scrutin a été sans résultat. Il y aura scrutin de ballotage entre M. Charles Laffitte, C., et M. de Fontenay, O.
GARONNE (HAUTE-). — SAINT-GAUDENS. — M. Lapène, C, en remplacement de M. Amilhau, C.
GERS. — AUCH. — M. Barada, C R.
LOMBEZ. — M. Léonce de Lavergne, C, en remplacement de M. de Panat, O.
MIRANDE. — M. Lacave-Laplagne, ministre des finances, R.
GIRONDE. — LIBOURNE. M. Feuilhade-Chauvin, O. R.
LESPARRE. — M. Lawton, C., en remplacement de M. de Lasalle, décédé.
ILLE-ET-VILAINE. — FOUGÈRES. M. Monthierry, O. R.
REDON. M. le comte Defermon, C R.
INDRE-ET-LOIRE. — LOCHES. M. Ferdinand Barrot, O. R. au second tour de scrutin.
CHINON. M. Crémieux, O. R. au second tour de scrutin.
ISÈRE. — VIENNE. — 1er collége. — M. Lombard-Buffières, C, en remplacement de M. Couturier, C.
2e collége. — M. Jourdan, C, en remplacement de M. Bert, C.
JURA. — LONS-LE-SAULNIER. — M. Cordier, O. R.
LOIRE. — ROANNE. — M. de Raineville, O, élu au 2e tour de scrutin, en remplacement de M. Baude, C.
LOIRE-INFÉRIEURE. — SAVENAY. — M. Ternaux-Compans, O R.
LOT. — CAHORS, 2e collége. — M. Pelissié de la Mirandol, O, en remplacement de M. Cayx, C.
GOURDON. — M. Calmon, C R.
MARTEL. — M. Calmon fils, C, en remplacement de M. de Saint-Priest, C.
FIGEAC. — M. Salgues, C R.
MAINE-ET-LOIRE. — ANGERS, 2e collége. — M. Bineau, O R.
— SEGRÉ. — M. de Falloux, en remplacement de M. Jouneaulx, O.
— CHOLET. — M. de Quatrebarbes, O élu au deuxième tour, en remplacement de M. de Sevret, C.
— BAUGÉ. — M. Datier, O R.
— DOUÉ. — M. Tessié de la Motte, O R.
MARNE. — EPERNAY. — M. Joseph Périer, C R.
MARNE (HAUTE-). — LANGRES. — M. le comte Potier de Pommeroys, C R.
MAYENNE. — LAVAL. — 1er collége. — Il n'y a pas eu de résultat

... M. Dupin aîné, R.
PAS-DE-CALAIS. — BÉTHUNE. — M. Delebecque, C. R.
PUY-DE-DOME. — AMBERT. — M. Vimal, O., en remplacement de M. Molin, C.
ISSOIRE. — M. Moulin, C. R.
PYRÉNÉES (HAUTES). — BAGNÈRES. — M. de Goulard, C R.
— TARBES, 2e collége. — M. Achille Fould, C R.
PYRÉNÉES (BASSES). — PAU. — M. Lavielle, C. R.
— OLÉRON. — M. Henry Lacaze, C R.
— ORTHEZ. — M. Liadières, C R.
— BAYONNE. — M. Chégaray, C R.
— SAINT-PALAIS. — M. Daguenet, C R.
RHIN (BAS). SAVERNE. — M. Saglio, C R.
— SCHELESTADT. — M. le baron Hallez-Claparède, C R.
— WISSEMBOURG. — M. Cerfberr, C R.
RHIN (HAUT). — COLMAR. — M. Struch, O, en remplacement de M. Marande, C.
RHONE. — VILLEFRANCHE. — M. Terme, C R.
SAONE-ET-LOIRE. — AUTUN. — M. Schneider, C R.
SARTHE. — LE MANS, 1er collége. — M. Ad. d'Eichthal, C. en remplacement de M. Basse, C, qui ne se représentait pas.
— BEAUMONT-SUR-SARTHE. — M. Hortensius de Saint-Albin, O R.
SEINE-ET-MARNE. — MEAUX. — Il y pas eu de résultat au second tour de scrutin. Il n'y aura scrutin de ballotage entre MM. Lebobe, C, et Oscar de Lafayette, O.
SEINE-INFÉRIEURE. — LE HAVRE. — Le second tour de scrutin a été sans résultat. Il y aura un scrutin de ballotage entre M. Dubois, C, et M. Paravey, C.
SOMME. — AMIENS. — 1er collége. — M. Creton, O, en remplacement de M. Massey, C.
— PÉRONNE. — M. Beaumont, O.
VENDÉE. — FONTENAY. — M. Baron, O. R.
— LUÇON. — M. Isambert, O R.
VIENNE. — CIVRAY. — M. Bonnin, O. R, au 2e tour de scrutin.

Errata. Dans notre numéro d'hier le mot MONTAUBAN, (2e page, 2e colonne), se trouve oublié à la suite de Castel-Sarrasin. C'est par erreur typographique que M. Clapier a été mis au nombre des députés de l'opposition, et MM. Stourm, et de La Plesse, au nombre des députés conservateurs.

Notre programme religieux jugé par la GAZETTE DE LYON.

La *Gazette de Lyon* reproduit avec accompagnement de toutes sortes de critiques, la partie de notre programme relative à l'ordre religieux. Elle nous gourmande vertement pour quelques-unes de nos propositions, souligne les autres ou les imprime en petites capitales pour mieux les signaler à la défiance publique; enfin, elle en laisse quelques-unes en caractères plus modestes de bas-de-casse, mais en les englobant dans une censure générale.

Reprenons ces propositions en détail, en remontant l'ordre que nous venons de suivre, et sans nous mettre en peine de répondre aux quatre questions catégoriques que la *Gazette* nous pose: Aimons-nous le pape? Respectons-nous notre évêque? Connaissons-nous notre curé? Lisons-nous les livres d'église? Car nous pouvons lui répliquer par une seule: Qu'est-ce que cela vous fait?

La *Gazette* trouve-t-elle à redire à ces propositions-ci?

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 5 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

SECONDE PARTIE.

III.

De la piété filiale de ce bon M. Jonas, et des inconvénients d'une trop grande affliction.

Enfin, le jour des funérailles, cette édifiante et pieuse cérémonie, arriva. M. Mould, un verre d'excellent Porto à la main, le dos appuyé contre le pupitre, dans le petit bureau vitré, suivait de l'œil les aiguilles de sa montre, tout en causant avec Mme Gamp. Deux pleureurs, postés à la porte de la maison mortuaire, affichaient autant de douleur qu'on pouvait raisonnablement en attendre d'hommes qui avaient en perspective une aussi bonne affaire. Ainsi que l'avait annoncé M. Mould, tout son établissement était sur pied, dehors et dedans. Les panaches se balançaient, les chevaux hennissaient, les soies et les velours se déployaient au soleil; en un mot, selon l'emphatique expression de M. Mould, « tout ce que l'argent pouvait faire, avait été fait. »

— Et qu'est-ce qui peut plus que l'argent, madame Gamp? s'écria l'entrepreneur, comme il vidait son verre, et faisait claquer sa langue contre son palais.

— Rien au monde, Monsieur.

— Rien, sans contredit, madame Gamp, reprit M. Mould; vous avez raison. Pourquoi dépense-t-on plus d'argent, — ici, il remplit de nouveau son verre, — pour une mort que pour une naissance? Vous devez savoir cela, madame Gamp; c'est votre partie. Voyons! comment expliquez-vous la chose?

— C'est peut-être parce que les mémoires de l'entrepreneur des *pompes funestes* montent plus haut que ceux de la garde, dit Mme Gamp, d'un air fin, en lissant avec ses doigts sa robe noire toute neuve.

M. Mould éclata de rire.

— Ha! ha! vous avez déjeuné aux dépens de quelqu'un ce matin, madame Gamp, n'est-ce pas?

Les yeux de M. Mould tombèrent par hasard sur un miroir à barbe pendu en face, son air joyeux le scandalisa; il composa ses traits et redevint triste.

— Ce n'est pas le premier déjeuner que je fais aux dépens des autres, grâce à vous, Monsieur, ni le dernier que je ferai à votre bonne recommandation, j'espère, dit Mme Gamp avec une révérence.

— Certainement, répliqua M. Mould, s'il plaît à Dieu! Mais revenons à nos moutons. Vous n'y êtes pas, madame Gamp, vous n'y êtes pas du tout! je vous dirai le pourquoi. C'est parce que l'argent qu'on dépense pour les morts, si l'on s'adresse à un établissement respectable, où les choses se font en conscience, — rapporte honneur et profit aux vivants, guérit les cœurs brisés et répand du baume sur les plaies. On n'a que faire de consolations et de baume quand il y a naissance; mais quand il y a mort, c'est différent. Regardez-moi ce gentilhomme aujourd'hui, regardez-le un peu!

— Un gentilhomme généreux s'il en fut, toujours la main ouverte! s'écria Mme Gamp avec enthousiasme.

— Non, non, dit l'entrepreneur, vous vous méprenez; il n'est rien moins que généreux, tout au rebours; mais c'est un fils affligé, un fils tendre, respectueux, qui connaît la puissance de l'argent, qui sait que l'argent peut le consoler, prouver publiquement son amour filial, sa vénération pour le défunt. L'argent, poursuivit M. Mould, balançant lentement sa chaîne de montre, de manière à lui faire décrire un cercle après chaque article; l'argent peut lui donner un corbillard à quatre chevaux, avec caparaçons de velours semés de larmes, des cochers en manteaux de deuil avec crêpe neuf aux chapeaux, des panaches en véritables plumes d'autruche teintes en noir, des pleureurs mis dans le dernier genre funèbre, portant torches ou cierges, en nombre illimité, et figurant à volonté les pauvres, ce touchant ornement du convoi du riche, ou le peuple, cette portion indispensable d'un convoi populaire. L'argent peut lui donner un splendide tombeau, une place même à Westminster-Abbey, s'il ne recule pas devant un placement à fonds perdus. Non, non, madame Gamp, ne calomnions pas l'argent comme un vil métal quand il peut acheter de pareilles satisfactions!

— Et quelle chance, Monsieur, qu'il existe des gens comme vous pour les vendre ou les louer! s'écria Mme Gamp.

— Votre réflexion est parfaitement juste, madame Gamp! reprit l'entrepreneur. Sans nous, l'affliction passerait inaperçue; aussi, notre corporation devrait-elle être honorée avant toutes. Je ne vois pas pourquoi nous céderions le pas aux médecins! que de consolations n'ai-je pas prodiguées à mes semblables, s'écria M. Mould, grâce à mes chevaux noirs à longue queue, que je n'attèle jamais au dessous de dix louis dix schelings, prix fixe!

Mme Gamp méditait une réponse convenable, lorsqu'elle fut interrompue par l'entrée d'un des aides de M. Mould. — C'était son premier *factotum*, son chef de file, — le conducteur du deuil; personnage replet, dont la veste retombait sur les jambes au mépris de toute règle de proportions et de grâces, à figure plate et criblée de boutons, qu'ornait un nez de la plus splendide croissance. M. Tacker avait été en son temps un tendre et frêle arbrisseau; mais, à force des'épanouir dans l'épaisse atmosphère des funérailles, il bourgeonnait hiver comme été.

— Eh bien! Tacker, dit M. Mould, tout est-il prêt?

— Un superbe coup-d'œil, Monsieur! répliqua Tacker. Les chevaux, plus glorieux et plus fringants que jamais, piaffent et remuent la tête comme s'ils savaient ce que coûtent leurs panaches; — un, deux, trois, quatre, dit M. Tacker, entassant sur son bras les manteaux de deuil.

— Tom est-il là avec le vin et les biscuits? demanda M. Mould.

— Il n'attend que l'ordre, Monsieur.

— A merveille! reprit M. Mould, remettant sa montre dans son gousset et se regardant au miroir, afin de s'assurer que son visage avait l'expression de rigueur. Je crois que nous pouvons commencer; donnez-moi le paquet de gants, Tacker. Ah! quel homme que le défunt! ah! Tacker, Tacker, quel homme!

M. Tacker, que sa longue expérience des drames funèbres avait rendu excellent comédien, cligna de l'œil à Mme Gamp, sans déranger le moins du monde la gravité de sa physionomie, et suivit son maître dans la pièce voisine.

Il était essentiel pour M. Mould, et pour son tact dans sa profession, de ne point sembler connaître le médecin, quoique, par le fait, ils demeurassent porte à porte et travaillassent souvent de concert. Il s'avança donc pour présenter des gants noirs au docteur, comme si, de sa vie, il ne l'avait vu, tandis que de son côté ce dernier affectait un air aussi distrait, aussi indifférent, que s'il ignorait qu'il existât des entrepreneurs de pompes funèbres: il n'en avait jamais ouï parler; ja-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 4 août.

l'Eglise n'en saurait être ébranlée, pour peu qu'elle tienne. Car enfin, où serait l'impiété qu'à la mort de chaque dignitaire, les chapitres diocésains, les membres du clergé inférieur qui ont pu apprécier les vertus de leurs confrères et les talents de leurs supérieurs, fussent appelés à désigner le plus digne au choix du gouvernement et de la papauté? N'entendez-vous donc pas autour de vous signaler comme un symptôme de décadence le caractère politique qui déjà commence à percer dans les nominations des évêques? Ne lisez-vous pas comme nous qu'elles deviennent de jour en jour, à la manière des fonctions de préfet et de procureur général, la récompense des services politiques rendus à la dynastie à Paris et à Rome? Trouvez-vous dans les formes actuelles de la nomination des garanties suffisantes pour que le choix tombe sur le plus pieux, le plus savant, le plus modeste, le plus initié aux progrès des esprits et aux besoins de la situation?

3° Suppression du casuel et élévation proportionnelle des traitements dans la mesure des besoins.

Ingrats que vous êtes! vous nous devriez des actions de grâces pour le libéralisme dont nous faisons preuve dans un tel vœu. Vous n'ignorez pas que des hommes dont le caractère égale le talent, M. de Lamartine, par exemple, las de la tyrannie catholique, poussent à la suppression de tout traitement ecclésiastique, et demandent que le sacerdoce devienne une industrie libre à la façon de la médecine et du barreau, où chacun soit payé par qui l'emploie. Vous êtes trop clairvoyant pour ne pas comprendre que par ce temps de scepticisme et de pauvreté, le prêtre, livré à la générosité des croyants, mourrait de faim, et qu'en peu d'années séminaires et autels seraient déserts dans une grande partie de la France. Aussi votre parti s'oppose-t-il, avec une prudence que nous ne blâmons pas, à un système qui n'est qu'une façon déguisée de condamner le clergé à la misère. Hé bien! nous avons le cœur plus généreux et l'esprit plus libéral. Reconnaissant que la fonction religieuse est une haute et noble fonction, qui dans les époques de matérialisme ne doit point être livrée à un funeste abandon, nous demandons pour elle la protection directe de l'Etat. Nous sommes indignés aussi, il faut bien le dire, par ce trafic non moins humiliant pour le prêtre que révoltant pour les fidèles, qui se fait à propos de messes, de mariages, d'enterrements, de jeûnes et d'indulgences, de sermons et de catéchismes, et nous ne comprenons pas que le clergé ne rougisse point d'en être réduit à marchander le prix de la bénédiction qu'il appelle au nom de Dieu, sur l'union sainte du pauvre avec sa femme, et à vendre les prières et les chants qu'il fait retentir sur la tombe de ses frères! Ne sait-il pas quels trésors de haine s'accumulent par ses exigences dans le cœur des populations, et à quels sévères jugements il livre la religion?

4° Augmentation du nombre des cardinaux français.

La politique et la religion s'accordent pour ce vœu. Si la papauté représente la catholicité du globe entier, et ce doit être, n'est-il pas contraire à toute justice que la presque totalité des cardinaux, seuls appelés à élire le pape, soient italiens d'origine et de résidence? Appelés à remplir autour du souverain pontife la plupart des hautes fonctions, peuvent-ils l'éclairer par le tableau des besoins et des désirs de la chrétienté entière? Connaissent-ils [illegible] est-il en route qu'il apprend que Pie IX est nommé, et il n'arrive que pour lui adresser ses félicitations. Est-ce bien convenable? A quoi bon alors nommer des cardinaux chez les diverses nations catholiques, si les Italiens profitent de l'éloignement de leurs confrères pour escamoter l'élection? Mais passons. Certainement Mgr. de Bonald partage notre opinion sur les égards dus aux cardinaux-électeurs.

6° Convocation d'un concile général provoqué à Rome.

Pourquoi souligner cette proposition? Nous nous ingénions en vain à découvrir ce qu'elle peut avoir d'hérétique ou de schismatique. Les quinze premiers siècles ont eu leurs conciles; les trois derniers n'en comptent aucun, et cependant les conciles représentent l'esprit vivant de l'église. On est donc quelque peu fondé à croire qu'elle sommeille depuis trois siècles. Les bons catholiques devraient être les plus ardents à provoquer son réveil. C'est par les discussions d'un concile que l'église montrerait qu'elle marche toujours, quoiqu'en disent les impies, à la tête des lumières et des progrès, et qu'elle est bien, comme les catholiques de France, ses fils aînés, toujours ardente à protéger la liberté de culte, de conscience, d'enseignement, d'association, d'examen, de parole et de presse, ainsi qu'elle le fit à toute époque.

7° Substitution d'un simple droit d'approbation ou de critique au droit de propriété, attribué aux évêques sur les livres de prières et d'enseignement religieux.

Il faut être bien effarouché à notre égard pour souligner une telle proposition, qui est en ce moment soutenue devant les tribunaux par d'excellents catholiques, MM. Belin-Leprieur et autres, et qui, nous l'espérons bien, triomphera de l'étroite interprétation de quelques tribunaux. MM. de la *Gazette de Lyon* sont invités à lire le *Mémorial catholique* pour apprendre les abus qui accompagnent le seul exercice de la censure, autorisé par le décret du 7 germinal an XIII. Et si notre adversaire ne craint pas de se brûler les doigts en feuilletant le *Rappel*, il devinera quels honteux tripotages se masquent sous le voile des intérêts de l'orthodoxie. Et cela ne suffirait point? Il faudrait aux évêques la propriété même des livres ecclésiastiques! Nous espérons bien que la cour de cassation y avisera.

Restent trois griefs énormes: garanties demandées en faveur des desservans contre l'omnipotence des évêques; indépendance de l'état envers le clergé, subordination du clergé à l'état. — Le sujet mérite par son importance un article spécial. Nous le lui consacrerons.

M. Quinet nous prie de publier la lettre suivante :

Monsieur,

Les électeurs du 4e arrondissement de Paris, se sont étonnés de mon absence dans la réunion du 31, et de mon désistement, l'opposition de Mezières et Charleville en m'invitant à aller combattre, ce jour même du 31, une candidature purement ministérielle m'a ôté la liberté du choix. Entre un candidat ministériel et un membre du centre gauche, il ne m'était pas permis d'hésiter, et mon devoir était tracé.

Agréez, monsieur, etc.,

QUINET.

[illegible] la réunion préparatoire des électeurs de Nonancourt.

Depuis long-temps déjà on était réuni, nous écrit un correspondant, de vives paroles avaient été échangées; l'agitation était telle enfin que la séance a failli en rester là, et chacun se disposait à retourner au foyer domestique, lorsqu'un homme, écartant brusquement la foule, s'avance au milieu de l'assemblée et vient se placer en face des trois candidats à la députation. C'était un homme du peuple, un beau vieillard à cheveux blancs, dont le visage pâle et ridé, la démarche tremblante et l'aspect vénérable suspendent aussitôt les clameurs et ramènent dans la salle la foule qui s'éloignait. Chacun se tait, tous écoutent; que va-t-il dire? Il s'agenouille, deux grosses larmes tombent lentement sur ses joues, il s'écrie d'une voix forte, vibrante et profondément émue :

— Au nom de Dieu, du Christ et de l'humanité, si l'un de vous, Messieurs, est appelé à la chambre des députés, qu'il emploie toutes ses forces et toute son énergie à faire exécuter la loi sur le travail des enfants dans les manufactures. Pauvres enfants! personne ne songe peut-être aux tortures qu'on leur fait endurer chaque jour (le pays est surtout manufacturier). Pitié pour eux! c'est un vieillard qui vous le demande à genoux!

Puis, il s'est relevé lentement, et s'est perdu dans la foule, qui s'est ouverte devant lui avec respect.

Vous dire l'impression produite par ces paroles est impossible; j'ai vu des larmes dans des yeux qui n'avaient pas pleuré depuis longtemps.

Mœurs de la Corse.

Une lettre, que nous recevons de Bonifacio, contient quelques détails curieux sur l'état de cette île; nous en extrayons les passages suivants:

Bien qu'annexée à la France depuis près de quatre-vingts ans, la Corse est encore peu connue; Fourier a très bien défini le caractère de la population de cette île, mélange de barbarie et de patriarcat, sur lequel on essaie de greffer nos formes administratives. Vous ne vous doutez peut-être pas du nombre d'assassinats qui se commettent dans ce pays, et qui sont presque tous impunis. Du 1er janvier au 1er juin, on en avait enregistré à Ajaccio quatre-vingt-dix, et aucun des meurtriers n'était entre les mains de la justice. Il y a huit jours, en pleine place publique de Sartène, un habitant fut frappé d'un coup de stylet dans le ventre; il expirait quelques heures après. Le meurtrier, cette fois, a été arrêté.

Bonifacio, sous ce rapport, ne ressemble pas aux autres localités de la Corse, et les Bonifaciens tiennent beaucoup à ne pas être confondus avec les autres habitants de l'île. Point d'inimitiés entre eux; les hommes travaillent autant que les femmes, tandis qu'ailleurs, les hommes ne font que se promener le fusil sur l'épaule, les femmes servent de bêtes de somme. Mais, quoique étrangers aux affaires de la Corse, les pauvres diables n'en sont pas moins exploités par quelques bandits des environs. Pour vous en donner une idée, je puis vous raconter un fait qui s'est passé il y a quinze jours à peine: Un cultivateur aisé est enlevé du milieu de son champ, et conduit dans la montagne; il réussit une première fois à s'évader. Quelques jours après, les bandits s'en emparent de nouveau, l'emmènent dans leurs makis, et l'attachent par les quatre membres à un arbre. Ils l'ont tenu ainsi prisonnier pendant huit jours, jusqu'à ce qu'ils lui aient fait prendre l'engagement de leur solder, à divers termes, une somme de *trois mille francs*. Quand

---

mais il n'avait vu leurs annonces et leurs magasins, jamais il ne s'était trouvé en rapport avec aucun d'eux.

— Des gants, hein?... dit le docteur. Après vous, monsieur Pecksniff.

— Je ne le souffrirai pas, répliqua M. Pecksniff; après vous.

— Vous êtes bien bon, reprit le docteur; et il en choisit une paire. Je vous disais donc, Monsieur, que j'avais été appelé pour ce cas à une heure et demie environ... — Ah! des rafraîchissements, des biscuits et du vin... Quel est le Porto, je vous prie?... Bien obligé.

M. Pecksniff se servit aussi.

— Il pouvait être environ une heure et demie du matin, Monsieur, reprit le docteur, lorsque je fus appelé. Au premier coup de sonnette, je sautai à bas du lit, j'ouvris la fenêtre, je mis ma tête dehors... Un manteau de deuil, hein?... Ne l'attachez pas trop serré. Bien! c'est cela.

M. Pecksniff, ayant été également affublé du lugubre insigne, le docteur poursuivit :

— Je mis la tête à la fenêtre... Mon chapeau, hein?... ce n'est pas le mien, mon bon ami. Pardon, monsieur Pecksniff, mais je crois que nous avons fait involontairement échange de couvre-chefs. — Mille grâces!... Je vous disais donc....

— Nous sommes à vos ordres, Messieurs, interrompit Mould à demi-voix.

— Tout est prêt, hein? dit le docteur. Très bien! — Monsieur Pecksniff, je vous conterai le reste en voiture. C'est un cas fort curieux. Partons-nous? Il ne pleut pas, j'espère?

— Du tout, un temps à souhait, Monsieur, répliqua M. Mould.

— J'avais peur que le terrain fût humide, dit le docteur; hier mon baromètre a baissé. Nous pouvons nous féliciter de notre bonne fortune.

Mais apercevant M. Jonas et Chuffey sur le seuil de la porte, il se couvrit la figure de son mouchoir blanc, comme si une subite explosion de douleur l'eût suffoqué, et descendit côte à côte avec M. Pecksniff.

M. Mould et son aide n'avaient point exagéré la magnificence des apprêts; ils étaient splendides. Les quatre chevaux du corbillard piaffaient, se cabraient dans leur fougue, comme si, au lieu de porter le corps d'un homme, ils l'eussent foulé aux pieds. « Ils nous domptent, nous attèlent, nous montent, nous maltraitent, nous injurient, nous estropient pour leur plaisir; — mais ils meurent, hourrah! ils meurent! »

A travers les rues étroites, les voies tortueuses de la cité, le convoi d'Antoine Chuzzlewitt défilait avec pompe. De temps en temps, Jonas jetait par la portière un coup-d'œil sur la foule pour observer l'effet. M. Mould marchait en tête, recueillant avec un juste orgueil les exclamations des regardants; dans la voiture, le docteur chuchottait à l'oreille de M. Pecksniff la suite de son interminable histoire; tandis que le pauvre vieux Chuffey sanglottait, oublié dans son coin. Dès le début, il avait grandement scandalisé M. Mould, en laissant son mouchoir dans son chapeau et s'essuyant les yeux avec ses mains tremblantes. Au dire de l'entrepreneur des pompes funèbres, sa tenue était tout à fait inconvenante, et faisait tache dans la cérémonie, à laquelle on n'eût pas dû lui permettre d'assister.

Il y était pourtant, et au cimetière aussi, où il se conduisit d'une façon encore plus indécente. Prêt à tomber, il s'appuya sur Tacker, qui lui dit rudement qu'il n'était tout au plus bon qu'à suivre à pied un corbillard de troisième classe. Mais Chuffey, le ciel lui soit en aide! n'entendait ni parole, ni son, rien que l'écho d'une voix à jamais éteinte, vibrant au fond de son cœur.

— Je l'aimais! s'écria le veillard, s'affaissant sur la fosse, lorsque tout fut fini. Il était si bon pour moi! O mon patron, mon maître! mon vieux et cher ami!

— Allons, allons, M. Chuffey, dit le docteur, relevez-vous! le sol est crayeux, vous allez blanchir vos habits. Vous ne pouvez rester là.

— En vérité, Messieurs, dit M. Mould, promenant un regard humilié sur l'assistance, comme il aidait à relever le vieillard. Ce serait un convoi de pauvre, et M. Chuffey serait un des porteurs du corps, qu'il ne pourrait faire pis.

— Soyez homme, M. Chuffey, dit Pecksniff.

— Soyez gentilhomme, M. Chuffey! dit Mould.

— Sur ma parole, mon bon ami, murmura le docteur d'un ton péremptoire, et en se rapprochant, c'est pis que de la faiblesse; il y a ici oubli complet des convenances, dégoûtant égoïsme! C'est mal, fort mal, M. Chuffey! prenez exemple sur les autres. Vous oubliez, Monsieur, que vous ne tenez par aucun lien du sang à notre défunt ami : il avait un très proche, un très cher parent, monsieur Chuffey.

— Son propre fils! s'écria le vieillard, se tordant les mains avec désespoir; son propre fils, son fils unique!

Jonas devint pâle.

— Vous savez qu'il n'a pas sa tête, interrompit-il; il ne faut pas s'inquiéter de ce qu'il dit. Je ne m'étonnerais pas qu'il nous débitât quelque extravagance. Mais n'y prenez pas garde, que personne ne l'écoute; je ne l'écoute jamais, moi. Mon père l'a laissé à ma charge, et quoiqu'il dise ou fasse, j'aurai soin de lui.

Un bourdonnement d'admiration circula parmi le deuil, y compris M. Mould et sa suite, à ce nouvel exemple de magnanimité; mais Chuffey ne poussa pas l'épreuve plus loin : il ne dit plus une parole; laissé à lui-même, il se traîna vers la voiture, et se tapit de nouveau dans son coin.

Jonas avait pâli, au moment où la conduite du vieux commis absorbait l'attention générale; presque aussitôt il redevint maître de lui. Ce ne fut pas le seul changement que les yeux vigilants de M. Pecksniff épièrent en sa personne ce jour-là. A peine hors de la maison, il l'avait vu graduellement se remettre. A mesure que la cérémonie avançait, il le voyait peu à peu revenir à ses anciennes habitudes, reprendre sa première physionomie, sa grossièreté native, ses agréables et caractéristiques façons de parler, d'agir, redevenir enfin tout à fait lui-même, le gracieux, l'identique Jonas d'autrefois. Maintenant qu'assis dans la voiture, ils se rapprochaient du logis, et plus encore, lorsqu'en y rentrant, ils trouvèrent les fenêtres grandes ouvertes, laissant un libre accès aux flots d'air et de lumière, et toutes traces lugubres effacées, M. Pecksniff se sentit intimement convaincu que Jonas n'était plus le Jonas de la semaine qui venait de s'écouler, mais celui qu'il connaissait de longue date, et sans faire la plus légère tentative pour retenir un pouvoir si récemment acquis, il abdiqua, et reprit sa première position d'humble convive, d'hôte doucereux et passif.

Mme Gamp regagna ses pénates chez l'oiselier, et fut encore cette même nuit enlevée d'assaut pour introduire deux jumeaux en ce monde. M. Mould dîna gaîment au sein de sa famille, et passa au club une facétieuse soirée. Le corbillard, après une longue station à la porte d'un cabaret, regagna la remise, couronné en guise de panaches de douze croque-morts ivres, à rouge trogne, cramponnés aux urnes funéraires d'où jaillissaient le matin les faisceaux de plumes. Les pompeuses tentures de la douleur, serrées dans les armoires, furent mises en réserve pour le prochain héritier inconsolable. Les fougueux coursiers rentrèrent à l'écurie abreuvés et étrillés. Le docteur se grisa joyeusement à un repas de noces, et oublia le milieu de son histoire sans fin. Bref, il ne resta de trace visible de la funèbre parade que sur les registres de l'entrepreneur.

Et dans le cimetière? Non, pas même là. Les portes étaient closes: la nuit s'étendait sombre et humide; la pluie tombait muette sur l'herbe, sur les ronces inertes. Il y avait un sillon de plus. Le Temps, fouillant le sol, avait marqué son passage en soulevant une autre taupinière. C'était tout.

(*La suite à demain.*)

... dans leur lot ... pénétrer son âne ou sa chèvre.

Comme vous devez le penser, la plus grande injustice a présidé à ce partage. Dans la commune de Bonifacio, des propriétaires ont déjà vendu leurs lots pour 10 fr., tandis que d'autres ne les donneraient pas pour 1 000. Aussi, est-il probable que, dans quelques années, tous ces biens seront entre les mains des cinq ou six familles riches du pays, et ces *terrains*, qui étaient comme la réserve des pauvres, leurs seront ainsi enlevés pour toujours.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Deux membres de l'Académie de médecine de Paris viennent de partir pour Londres afin d'étudier le choléra sporadique, dont plusieurs cas se sont montrés dans cette ville. Il paraît que la maladie qui sévit en ce moment, dans la capitale de l'Angleterre, présente plusieurs particularités spéciales, qui rendent son étude utile pour la science.

— De mémoire d'homme, les eaux de la Seine n'ont été vues aussi basses qu'elles le sont aujourd'hui. Elles ne marquent plus que 30 centimètres au-dessus des plus basses connues, celles de 1719 qui servent de base aux échelles métriques du Pont-Royal et du pont de la Concorde.

Toute navigation à chargement ordinaire est devenue impossible, d'amont comme d'aval.

Comme dans quelques jours les canaux vont entrer en chômage, on prévoit que le niveau du fleuve, à moins de pluies extraordinaires, ne tardera pas à descendre aussi bas qu'en 1719.

Déjà les bases des piles de tous les ponts, ruinées et dégradées par les eaux, sont mises à découvert. Jamais l'époque n'aura été plus favorable pour les renchausser et les consolider.

Du reste, on profite de la circonstance, en beaucoup d'endroits, pour draguer le chenal et les ports, et pour construire des chaussées de hallage avec empierrement.

— Le peuple de Berne a adopté, le 1er août, à une très grande majorité, la nouvelle constitution.

— La Chambre des représentants belges est convoquée pour le 6 août, afin de se prononcer sur le nouveau traité de commerce conclu entre la Belgique et la Hollande, traité qui met fin à une guerre de tarifs également désastreuse pour les deux peuples.

— La commission militaire d'enquête de Cracovie a annoncé au général Castiglione, commandant le corps d'occupation autrichien, qu'elle a terminé ses opérations. En voici le résultat : Sur 1 250 insurgés prisonniers, 200 ont été livrés, soit à l'Autriche, soit à la Russie, 220 restent en prison pour être jugés à Cracovie même, et 830 ont été mis en liberté.

— Hier, à minuit, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Chevallier marquait 19° 9[10 au-dessus de zéro; aujourd'hui, à 6 heures du matin, 20° 5[10; à midi, 28°; à deux heures, 30°.

— M. Théodore Fix, auteur d'un grand nombre de travaux sur l'économie politique, est mort subitement, à Paris, samedi soir. Soudainement arrêté par une syncope au milieu d'une conversation d'amis, il s'est éteint, usé, à l'âge de 46 ans, par une vie de travail. L'Académie des Sciences morales et politiques l'avait déjà couronné une fois pour un mémoire sur la question des douanes allemandes. L'Institut réservait de nouvelles récompenses à ses travaux, notamment à son ouvrage sur les *Classes ouvrières*.

LE CHEMIN-ROTHSCHILD. — Le service de nuit, pour le transport des dépêches, a commencé depuis deux jours sur le chemin de fer du Nord; mais il paraît que les surveillants attachés à ce service spécial, bien que nommés, ne sont pas encore installés ; en attendant, la surveillance se fait par les garde-ligne et les garde-barrières, qui, occupés le jour et la nuit, ne peuvent suffire à une pareille tâche ; aussi la nuit dernière est-il arrivé un accident déplorable à Anvers, première station après Pontoise. Le nommé Pascal Beaugé, garde-barrière auprès du pont d'Anvers, venait de parcourir son cantonnement avant le passage du train de nuit venant d'Amiens à Paris, et qui doit traverser cette partie de la ligne à trois heures du matin. Le convoi n'arrivant pas, Pascal Beaugé s'assit sur une chaise auprès de la barrière, à peu de distance des rails. Epuisé de fatigue, il ne put résister au sommeil. Bientôt le sifflet du train se fit entendre. Beaugé se leva en sursaut et se porta brusquement du côté des rails; il n'était plus temps; renversé par la locomotive, son corps a été coupé en deux. Beaugé laisse dans tout le pays de vifs regrets ; il était connu par sa bonne conduite et sa rigoureuse exactitude; c'était un des meilleurs employés du chemin. Il avait 28 ans et laisse une femme et des enfants très jeunes.

— La compagnie du chemin de fer du Nord vient de régler provisoirement la marche de ses trains, à raison de 28 et de 32 kilomètres par heure.

Toutes les victimes de la catastrophe de Fampoux n'ont pas péri sur le lieu même du sinistre. Mme M..., de la commune de Mametz, attendait sa mère par le convoi de fatale mémoire. En apprenant l'événement, elle fut frappée d'un saisissement. Le lendemain, un nouveau convoi amena à Mametz la mère de Mme M..., mais le saisissement avait été trop violent, et, quelques jours après, celle-ci succombait.

FIL FAIT AVEC LES FEUILLES DE PIN. — Le pin (*pinus sylvestris*) est un arbre fort commun en Allemagne et en France, mais surtout dans la Silésie prussienne. Les feuilles de cet arbre sont rarement utilisées pour la nourriture des moutons; elles n'ont presque aucune valeur. En retirer un produit d'une grande utilité, les changer en fil excellent pour faire des étoffes propres à tous les usages, en sorte de laine ou de crin pouvant avec avantage remplir les matelats ou doubler les couvertures, c'est évidemment rendre un service éminent à l'humanité. Cette découverte est faite; elle n'est plus à l'état de projet; elle est éprouvée par la pratique. M. Weiss, propriétaire forestier, Zuckmantel, en Silésie, a trouvé un système de macération très peu coûteux, au moyen duquel il obtient des fils, des étoupes, et des tourteaux qui ne laissent rien à désirer. M. de Humboldt a fait au roi de Prusse un rapport très favorable sur cette invention, et le roi a com-

Si le lecteur veut se donner la peine d'examiner ces chronogrammes, il s'assurera que chaque distique renferme l'année. Le poème est dédié à Mgr Paredis, évêque d'Hirène; et la dédicace elle-même est en distiques chronogrammes. L'auteur trouve heureusement, dans le nom du vénérable évêque, l'anagramme *Pars Dei* et lui applique ce texte de l'écriture : *Pars Dei... facta est manifesta, et omnia opera ejus velut sol in conspectu Dei* (Eccl. XVII. V. 15-16.)

UNE NOUVELLE ÉGLISE. — Une foule d'entrepreneurs et d'architectes se pressent depuis deux jours à l'Hôtel-de-Ville, galerie des ponts-et-chaussées, pour examiner et étudier les plans et devis que M. Gau, architecte, a dressés par ordre de M. le préfet de la Seine, pour l'érection d'une église, place Bellechasse, à Paris, sous l'invocation de sainte Clotilde, dont l'entreprise sera adjugée le 17.

Sainte-Clotilde aura son chevet du côté de la rue de Grenelle, et son portail du côté du ministère de la guerre, duquel il sera séparé par une place plantée d'arbres, avec fontaine jaillissant au milieu. L'aspect général de cette nouvelle église, sa distribution, son ornementation, ont des rapports frappants avec l'église Sainte-Croix, cathédrale d'Orléans.

Cette église aura deux tours, un transeps, un chevet, des galeries basses et supérieures, de nombreuses chapelles, de riches balustrades extérieures avec pinacles, rosaces, arcs-boutans, etc. La sacristie sera au couchant. Cette partie nécessaire de toute église est très heureusement agencée avec l'œuvre capitale. Cette église coûtera au moins dix millions.

LES ÉMIGRÉS D'AMÉRIQUE. — Une lettre que nous venons de recevoir de San-Antonio de Bexar, dit le *Courrier des Etats-Unis*, contient d'épouvantables détails sur les meurtres et les déprédations que les Indiens, particulièrement les Comanches et les Lipans, commettent en ce moment dans l'ouest du Texas. Tous les hommes valides qui se trouvaient sur les colonies de New-Breunfels, de Castroville et du lac Quichi, se sont enrôlés au service des Etats-Unis et ont été rejoindre le corps d'armée du général Taylor. Les Indiens, profitant de ces nombreux départs, se sont précipités sur les vieillards, les femmes et les enfants ; ils ont incendié les maisons, les récoltes de maïs, et, comme traces de leur passage, ils laissaient des cadavres horriblement mutilés, des femmes violées ; ils ont, en outre, emmené beaucoup d'enfants en esclavage.

La société commerciale des princes allemands qui se sont engagés à coloniser les environs des montagnes de San-Saba, n'est pas heureuse dans ses projets; elle avait dirigé un convoi de plus de cent wagons vers cette future colonie; les Comanches ont assailli les émigrants. Après un combat à outrance, les Allemands, écrasés par le nombre, ont été obligés de s'enfuir, laissant un grand nombre de morts et de blessés entre les mains des sauvages, qui ont pillé et incendié les cent wagons. Le chargement de ces voitures contenait toute la fortune et l'espérance des émigrants.

L'imprévoyance des colonisateurs est devenue proverbiale : ce sont des spéculateurs de terres qui font, depuis que la traite des noirs est abolie, la traite des blancs avec beaucoup moins d'humanité et de ménagement qu'on n'en avait pour les Africains.

SUPPLICES CORPORELS EN ANGLETERRE. — La fin déplorable du hussard John White, n'a point empêché d'infliger deux fois à Devonport, dans le courant de la semaine dernière, le châtiment de la flagellation. Higgins, soldat au 55e régiment d'infanterie, qui était coupable d'avoir vendu une partie de ses effets d'équipement, et avait menacé de lancer ses bottes à la tête du sergent, avait été condamné à recevoir deux cents coups de fouet. On avait mis entre ses dents un mouchoir fort épais, afin que dans les angoisses de la douleur il ne se coupa pas la langue. Il avait subi les cent-cinquante premiers coups sans sourciller, sans même proférer un murmure. Cependant le chirurgien l'examina, et déclara qu'il serait impossible d'aller plus loin sans compromettre la vie du soldat. Les chefs du corps en ont délibéré et ont fait grâce à Higgins du restant de la peine. Douze soldats, témoins forcés de cette horrible scène, s'étaient évanouis, et il avait fallu les emporter.

Un autre soldat du même régiment, nommé Lee, a été puni de cent coups de fouet et a été condamné, en outre, à douze jours de prison, peine dérisoire, puisqu'il restera beaucoup plus longtemps à l'hôpital.

Le même genre de châtiment continue d'être infligé dans la marine. James Murphy, convaincu de voie de fait envers un caporal des gardes de la marine, a reçu cinquante coups de martinet à neuf queues (*cat o'nine tails*) à bord du vaisseau de ligne le *Trafalgar*, dans la rade de Cove, île de Wight. Trois autres ont reçu vingt-six coups chacun à bord du *Rodney*, pour avoir dépassé d'une heure le temps fixé pour la permission de s'absenter.

L'enquête qui n'est pas encore terminée à Onslow sur la mort de John White, et les événements dont nous venons de rendre compte, ont vivement ému plusieurs membres de la chambre des communes. Des propositions ont été faites pour l'abolition d'une peine que divers généraux anglais regardent encore comme indispensable pour le maintien de la discipline. Dans la séance du 31 juillet, lord John Russell, premier ministre, a demandé qu'il fût sursis à la discussion, attendu que le commandant en chef de l'armée s'occupe sérieusement de cette question importante.

— Une ordonnance royale rendue sur le rapport de M. le ministre de l'agriculture et du commerce porte ce qui suit :

Art. 1er. Les remplaçants dans les armées de terre et de mer qui se présenteront pour déposer en un seul versement, aux caisses d'épargnes du royaume, le prix stipulé dans l'acte ou contrat de remplacement, devront produire, à l'appui de leur demande en versement, une expédition authentique du traité de remplacement, si ce traité a été passé par-devant notaires, ou, s'il a été fait sous seing-privé, une copie conforme certifiée et signée par les parties, et duement enregistrée.

Art. 2. La production de ce traité devra être accompagnée :

1° Pour les remplacements par substitution, de numéros entre les hommes ayant pris part au même tirage, de l'acte de substitution délivré par le préfet ;

2° Pour les remplacements admis par les conseils de révision, de l'acte administratif de remplacement passé devant le préfet ;

3° Et pour les remplacements qui ont lieu dans les corps des armées de terre et de mer, de l'acte administratif de remplacement dressé par le sous-intendant militaire ou le commissaire aux revues de la marine.

Art. 3. A l'égard des traités provisoires de remplacement passé, dans les six derniers mois du service militaire, par des hommes qui se trou- ... 1845, devront, au moment de leur embarquement ou de leur débarquement, en faire la déclaration au commissaire de l'inscription maritime, et cet administrateur leur en donnera acte dans les formes prescrites par l'article précédent aux conseils d'administration à l'égard des équipages de ligne. Cet acte, servant à justifier l'origine du fonds, restera déposé à la caisse d'épargnes.

Art. 6. Tout versement opéré contrairement aux dispositions de la présente ordonnance ne produira aucun intérêt.

CRITIQUE DE NOTRE LÉGISLATION PÉNALE. — Un petit bambin, haut de quatre pieds et demi, était traduit aujourd'hui devant la police correctionnelle, sous prévention de vol d'une veste au préjudice d'un de ses camarades d'atelier.

Isidore Vidalot (c'est le nom du prévenu) est doué d'une figure fort intelligente. Il paraît avoir fait une étude toute particulière de cette disposition du Code pénale article 66, qui ordonne que les accusés qui auront moins de seize ans, s'il est décidé qu'ils ont agi sans discernement, seront acquittés, mais seront, selon les circonstances, remis à leurs parents ou conduits dans une maison de correction jusqu'à l'âge de vingt ans au plus.

Aussi voyons-nous souvent les enfants de moins de seize ans affirmer qu'ils ont passé cet âge. En effet, telle faute qui attirera sur la tête du coupable qui aura plus de seize ans un emprisonnement de quelques mois seulement, le fera renfermer pendant trois, quatre ou cinq ans, s'il s'en faut seulement de quelques jours qu'il soit parvenu à cet âge.

Vidalot sait cela parfaitement; aussi, quand M. le président lui demande quel âge il a, répond-il d'un petit air triomphant : « J'ai seize ans et six semaines. »

M. le président : Etes vous bien sûr d'avoir seize ans accomplis ?

Le prévenu, souriant : Soyez tranquille, allez, ils sont bien accomplis... Je sais bien pourquoi vous me demandez ça ; mais je connais mon affaire, et je n'ai pas envie, pour une méchante veste, d'aller pendant quatre ans dans une maison de correction.

M. le président : C'est que vous ne paraissez pas du tout avoir seize ans... Depuis quand avez-vous atteint cet âge?

Le prévenu : Vous pouvez le vérifier si vous voulez; c'est bien facile, puisque je suis né à Paris... J'ai pris la veste de Legrand le 26 juin, et j'avais eu seize ans le 25.

M. le président : Cet aveu prouve clairement qu'il y avait préméditation de votre part, et que vous attendiez que vous eussiez seize ans pour commettre ce vol.

VARIÉTÉS.

EXPOSÉ D'UN SYSTÈME PHILOSOPHIQUE, suivi d'une Théorie des sentiments ou perceptions, par M. COYTEUX, 1 vol. in-8.

Quelle que soit une sensation, elle ne prouve pas la réalité de son objet ; quel que soit un sentiment, il ne prouve pas la réalité de son objet ; tel est le résumé de la partie critique du système de M. Coyteux. C'est du kantisme tout pur. Nous dirons cependant en quoi ce système diffère du système kantien. Cela va d'ailleurs résulter de l'exposition que nous allons en faire.

Il y a tout d'abord dans la théorie de M. Coyteux deux axiômes qui constituent, à vrai dire, à peu près toute sa partie dogmatique : le premier, c'est que tout objet n'est perçu qu'au moyen d'un autre objet avec lequel il contraste ; le second, c'est que l'être sensible a des perceptions incessantes, si bien que les objets sentis sont nécessairement suivis d'autres objets sentis. Cela semble bien inoffensif de prime abord, mais si l'on rapproche la partie critique de ce système, de sa partie dogmatique, on commencera à pressentir sa portée. Il ne s'agit de rien de moins que d'une *réfutation* de la nature au moyen de la logique. Le procédé de M. Coyteux rappelle, il faut bien le dire, les jours les plus néfastes de la philosophie, alors qu'elle vivait uniquement dans un monde de chimères où ses subtilités l'avaient conduite et la maintenait. Ce procédé consiste à décomposer et à reconstruire les opérations de la nature par le jeu d'une analyse purement abstraite, et à contester ou même à nier ces mêmes opérations de la nature quand leurs résultats ne coïncident pas avec les résultats des opérations de l'esprit. Or, comme une fois lancé dans le labyrinthe sans issue d'une analyse illimitée, on ne tarde pas à s'y trouver aux prises, tantôt avec des équivoques purement nominales, tantôt avec ces nécessités logiques contradictoires que Kant appelait les antinomies de la raison pure, toutes difficultés qui, avec du bon sens, ne servent qu'à prévenir l'esprit contre ses propres excès; si l'on veut poursuivre quand même, on arrive fatalement à révoquer en doute ce qui est évident pour tout le monde, et à considérer comme impossible ce qui est, c'est-à-dire le monde réel, sauf à ne reconnaître pour logique que ce qui n'est pas, c'est-à-dire le monde imaginaire dont on est halluciné. C'est, proprement, une idolâtrie de l'intelligence, laquelle précipite à la fois dans les plus grandes superstitions et dans les plus grandes impiétés. Le *criterium* est bien simple, il s'agit de nier tout ce qui ne s'explique pas. M. Coyteux ne peut comprendre, par l'analyse métaphysique, l'action et la réaction des corps entre eux ?.. *Donc*, cette action et cette réaction n'ont pas lieu. Qu'importe que telle chose soit, s'il est d'ailleurs démontré qu'elle est impossible ?. La logique supprime la chimie !

Nous allons donner quelques exemples de cette manière d'argumenter contre l'évidence. S'agit-il du mouvement ? on le démontre impossible de la façon suivante : Qu'est-ce qui produit le mouvement? Est-ce le corps? Alors le corps serait donc une cause ? Mais le corps est divisible, et nulle cause ne peut l'être, et le mouvement ne l'est pas. Ou bien, si la cause est divisible, l'effet ne peut manquer de l'être également, et alors telle partie du corps aura donc déterminé telle partie du mouvement ? Cela est absurde. Est-ce donc l'âme qui produit le mouvement ? Mais l'âme, substance spirituelle, ne peut imprimer aucune impulsion à des corps, avec lesquels elle n'a aucun rapport direct. Qu'est-ce donc enfin que ce

tes les notions qui alimentent notre esprit. Toutes sont radicalement fausses, arbitraires et ridicules au fond. Par suite de ses prétendues nécessités logiques, M. Coyteux assure que tous les êtres ont ce double attribut que, jusqu'ici, on n'avait accordé qu'à Dieu, lequel consiste à être, tout à la fois, immuable et nécessaire. Quoi! l'homme qui, certes, n'est pas le dernier des êtres, est un être nécessaire! lui qui sent si clairement sa dépendance, qui n'est, manifestement, qu'une déduction d'un principe supérieur... Ainsi le veulent les nécessités de la dialectique. Quoi! l'homme, ce réceptacle d'influences, est un être immuable? Sans doute, car, dit M. Coyteux un être quelconque, par cela seul qu'il reste identique à lui-même, ne peut subir aucune modification, ni totale, ni partielle. En effet, une modification totale l'affecterait dans sa nature et lui ferait perdre, par conséquent, son identité, ce qui ne peut être; et une modification partielle lui ferait perdre une partie de son identité, ce qui serait contradictoire, l'identité étant indivisible ou n'étant pas. Voilà, en effet, une excellente logique... de mots. Mais qui a donc appris à M. Coyteux que toute influence, si légère qu'elle soit, attaque l'être dans son essence? sa rêverie peut-être, mais non pas son expérience assurément. N'est-ce pas, au contraire, un des plus beaux phénomènes de la vie morale que la persistance de l'unité de l'être au milieu de toutes les variétés de sa vie, que cette identité qui se retrouve à travers toutes les influences et toutes les modifications, lesquelles n'ont en au contraire, pour effet, que d'en marquer le titre dans tous les cas, et, si elles ont été favorables, d'en favoriser l'intégral développement?..

Nous croyons résumer toute la pensée de M. Coyteux en disant que, dans son hypothèse, la vie normale est assimilée à la folie, on en donne la même définition; l'une et l'autre consistent à prendre des pensées pour des perceptions, c'est-à-dire de supposer la vie aux sujets de sa pensée. M. Coyteux n'oppose pas aux impressions les plus naturelles, aux révélations les plus évidentes de la vie une autre fin de non-recevoir que celle que la saine raison oppose à la folie. Si, pour prouver que ma sensibilité est successive, j'argue de ma mémoire, qui me rend témoignage de sensations que j'ai éprouvées et que je n'éprouve plus, cette mémoire, dira-t-il, n'est qu'un jugement que je puis croire erroné, et dont la certitude ne peut être prouvée; quant à la considérer elle-même comme un sentiment, cela lui semble *logiquement* impossible, un sentiment *présent* ne pouvant être, dans une mesure quelconque, un sentiment *antérieur*.

Pour bien des gens, répondre à de tels sophismes, ce n'est rien de moins qu'entreprendre de réfuter la folie, mais pour quiconque a, dans un temps de sa vie, partagé quelques-unes de ces illusions, il n'en est pas ainsi. Celui-là sait, par expérience, que la folie raisonnante est, de toutes, la plus contagieuse, et que bien imprudent est celui qui la flatte ou la dédaigne, alors qu'une bonne réplique aurait peut-être suffi, sinon à la ramener à la droite raison, du moins à neutraliser ses mauvais effets, et à prévenir sa funeste influence sur les esprits blasés qu'une idée bizarre captive facilement.

M. Coyteux déclare qu'il est possible de considérer des sons comme produits par les corps, sans s'attribuer la perception d'aucun son, et que, réciproquement, pour s'attribuer une perception de ce genre, il n'est pas nécessaire de considérer des sons comme rendus par des corps. C'est comme s'il donnait le choix entre deux aberrations, c'est-à-dire entre l'idéalisme pur et le sensualisme exclusif.

Le raisonnement de M. Coyteux tend toujours à substituer une nature prétendue essentielle, dont il ne nous a certainement pas prouvé qu'on pouvait savoir quelque chose, à la nature qu'il est donné à notre raison de voir et de comprendre. Que, par exemple, la sensibilité entendue en elle-même, la sensibilité abstraite, soit indivisible, et par conséquent soustraite à l'action de la succession, cela peut s'admettre, à la rigueur, mais il n'en est pas moins vrai que l'être sensible n'ayant et ne pouvant avoir conscience de sa sensibilité qu'à l'occasion des perceptions qui l'éveillent et l'excitent, cette conscience qui, en dernière analyse, est la seule réalité pour l'être, est tout aussi successive que la présentation des objets qui doivent déterminer nos perceptions. Ce que M. Coyteux dit du *substratum* de la sensibilité en dehors de ses attributs, des conditions dans lesquelles elle apparaît, et aussi de la conscience qu'on en peut avoir, est donc absolument arbitraire, et en raisonnant ainsi, on repaît son esprit de subtilités purement nominales, et l'on ne peut avoir aucune idée distincte du sujet de ses méditations.

M. Coyteux reproche au vulgaire de prêter aux corps des qualités qui ne sont qu'en lui; il change tout cela, il ne partage pas les illusions communes et se pique de voir la nature de plus près. Mais, à dire vrai, il n'enlève aux hommes le droit d'interpréter la création d'après les *apparences* de leur sensibilité que pour la refaire à son image, c'est-à-dire selon les vertiges de son esprit, et nous ne voyons pas bien quel progrès peut résulter de ce déplacement.

L'idéalisme pur insiste avec acharnement sur les illusions des sens, les erreurs auxquelles nous conduisent nos propres impressions. Il déclare que juger d'après ses impressions, c'est admettre comme réel tel objet, abstraction faite des modifications qu'elles lui impriment, en lui supposant d'ailleurs une réalité quelconque. Soit, voilà, si on peut dire ainsi, leurs illusions connues et dénoncées: c'est la réfutation du sensualisme. Mais la réflexion elle-même a aussi des illusions qui lui sont propres, lesquelles proviennent surtout de son procédé, qui consiste à admettre la perception et à l'étudier, indépendamment des objets qui la causent et la déterminent. C'est une source d'erreurs placée à l'extrémité inverse du monde spirituel; mais elle n'est pas moins déplorablement féconde que [...]tre esprit et leur donner plus de certitude; il se contente de les déclarer fausses, sans prouver autrement son assertion que par des subtilités, et en ajoutant qu'on a tort de prétendre à une affirmation quelconque, parce qu'aucune d'elles n'est et ne peut être fondée en raison.

Le scepticisme, dans l'ivresse de son orgueil, ne s'aperçoit pas qu'il reste fixe et immobile à son point de départ, tout en ayant l'air de marcher à pas de géant. Toute bonne philosophie débute par un acte de foi, en ce qu'elle admet pour bons et valables les instruments que Dieu lui donne pour connaître. Le scepticisme commence, au contraire, par en douter, et tout son raisonnement n'est que la justification de son impiété. Cependant, comme le sceptique lui-même ne peut débiter ses sophismes qu'en se servant de la raison, il faut bien qu'il commence par croire, ou par avoir l'air de croire en elle, première contradiction apparente ou réelle, feinte ou sincère. Or, la raison, dans le sceptique, est investie d'une mission meurtrière; elle se pose en ennemie déclarée, en ennemie mortelle de tout ce qui, dans l'être, peut aspirer à l'honneur de lui servir d'auxiliaire. Elle réfute donc sans pitié, sans réserve, tout tout ce qui parle en nous, non pas contre elle, mais seulement en dehors d'elle: elle se rit du témoignage des sens, pauvres aveugles qui prennent leurs hallucinations pour des formes réelles; elle récuse le sentiment qui affirme ce qu'il désire et roule ainsi dans un cercle vicieux; elle a bientôt ainsi tout renversé, tout détruit, la voilà seule sur les ruines du monde moral; qu'y va-t-elle faire?.. Hélas? son rôle est fini. Dès qu'il n'y a plus de rivaux à combattre, plus de lutte à soutenir, elle se lasse de sa solitude, et tourne alors contre elle ses propres armes. Elle couronne son œuvre en se suicidant, c'est-à-dire qu'elle constate son impuissance en proclamant un scepticisme, non plus relatif à telle ou telle partie de notre être, mais à l'être tout entier, y compris elle-même, un scepticisme absolu! Alors, comme dit Mme de Staël, *magicienne irritée, elle incendie son propre palais!*

Tandis que le bon sens, en philosophie, s'applique à concilier les témoignages de nos sens, les données logiques de la raison pure et les inspirations du sentiment, M. Coyteux s'est absorbé dans la raison pure exclusivement, et là, comme dans une forteresse inaccessible, il s'est mis à battre en brèche jusqu'à totale destruction, toute puissance autre que celle à laquelle il s'est dévoué. Cela est un spectacle curieux, quoique triste. M. Coyteux étant, nous nous plaisons à le reconnaître, très conséquent avec lui-même, on peut voir dans son livre où le procédé qu'il emploie et la préoccupation qui l'obsède mènent logiquement. Si nous jugeons l'arbre à ses fruits, nous dirons, sans hésiter, que cet arbre donne la mort à l'être intelligent qui s'abrite sous son ombrage!

La certitude, pour l'homme, est dans l'accord de tous ses moyens de connaître. Quand cet accord n'existe pas, il peut encore y avoir quelque vraisemblance, mais nulle certitude n'est possible, par cela seul qu'il n'y a pas unanimité dans toute la plénitude de l'être pensant.

M. Coyteux a l'air de penser que la nature, toujours contradictoire à elle-même, est vraiment sans conséquence... Ayons cependant grand soin d'étudier tous ses défauts de logique, et peut-être en arriverons-nous à reconnaître que l'ensemble de ses contradictions apparentes révèle le plus beau raisonnement auquel jamais métaphysicien ait pu s'élever dans les plus sublimes efforts de sa haute raison.

Le livre que nous venons d'examiner n'est donc qu'une suprême et universelle négation, la plus profondément désespérante de toutes celles dont l'esprit contemporain ait pu s'engouer. La philosophie allemande, elle-même, cette rêveuse téméraire, n'a pas osé désenchanter l'homme à ce point. Kant en nous disant que les réalités ne pouvaient être perçues qu'en les assujettissant aux lois fondamentales de notre esprit, ne se permettait pas, pour cela, de déclarer le monde objectif purement chimérique, il cherchait seulement les conditions absolues de la connaissance, et s'abstenait ensuite religieusement. Et, cependant, comme si le monde des esprits eût été ébranlé par cette distinction radicale entre le sujet et l'objet, tout le développement ultérieur de cette philosophie a semblé se faire en vue de réparer cette brèche. Le criticisme de Kant a été remplacé par des philosophies dogmatiques, qui ont eu, au contraire, le tort d'être trop absolues dans leurs affirmations. Kant, lui-même, a formulé une philosophie pratique, comme une amende honorable de son scepticisme désolant.

Ce qu'il faudrait conclure de tout cela, si M. Coyteux pouvait passer un instant, ce qu'à Dieu ne plaise! pour le représentant de la philosophie, c'est que la philosophie en est encore à ses préliminaires. Après tant de siècles de méditation, une question préalable l'empêche encore de dépasser le seuil de son domaine! C'est un juge suprême qui se chicane lui-même sur sa propre compétence qu'il ne peut parvenir à établir péremptoirement. Si bien, qu'en un certain sens, non seulement la philosophie n'est pas faite, mais elle n'est pas même encore commencée. Elle en est toujours à la science de Socrate: ce qu'elle sait, c'est qu'elle ne sait pas, et M. Coyteux, enchérissant sur le maître de Platon, ajoute qu'elle ne peut pas savoir!...

Il est triste de penser qu'une intelligence active et sagace, si éminemment propre aux difficiles labeurs des plus rigoureuses analyses, se fourvoye, s'absorbe ainsi dans la stérile contemplation d'elle-même, et, ne voulant pas contrôler les résultats de ses hypothèses par les résultats de l'expérience et les voix intimes du sentiment, en arrive à faire de la création une chimère, et de tout être une monstruosité!...

[...]ne, et d'être dénoncée au monde par la voix de Fourier, qui est la même, seulement plus distincte, comme une abominable impiété?..

E. S.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. D. S. à Grenoble. — Merci. — Nous tâcherons de rétablir l'équilibre. Mais pourquoi ne nous y aideriez-vous pas?

MM. L. et B. à Elbeuf. — Nous acceptons volontiers et profiterons de vos bonnes dispositions.

M. D. à Gisors. — Nous inscrivons, servons et ferons traite.

M. S. à Privas. — On ne connaît point rue Saint-Honoré, 168, ni aux environs, M. Ch..., sur qui est fourni le petit mandat inclus dans votre lettre du 10 juillet dernier. Veuillez nous donner son adresse exacte.

AVIS DE MANDATS.

MM. S. à Niort, et E. B. à Dieuzo, au 15 courant, pour la R. et abonnement.

M. D. à Decize, pour abonnement, au 31 courant.

M. R. A. à Châtillon en Bazois, au 31 courant, pour abonnement de huitaine au nom de L. Notre précédent mandat était déjà lancé.

Marchés.

Marché aux farines, du 4 août. — Arrivages, 2560-04; ventes, 2948-56 restant, 19154-97. — Cours moyen du jour, 42-09; quinzaine, 41-23. — Ventes en disponible, gruaux, 17 q. 27 k. de 53-50 à 60-50; 1re marque, 422 q. 33 k. de 42-70 à 45-85; 2e 507 q. 78 k. de 38-20 à 42-35; 3e 05 q. 71 k. de 00-00 à 31-85; 4e 00 q. 00 k. de 00-00 à 00-00; cuisson, 117-75; relevé, 37-60. — Ventes à livrer, 1698 q. 65 k. de 42-00 à 44-60; cuisson, 918 q. 45 k.; revente 222 q. 91 k. de 41-40 à 43-95.

Marché de Saint-Germain-en-Laye du 3 août. — Blé, 1re 26,66; 2e 25,66; 3e 24,00. — Seigle, 1re 18,33; 2e 10,00. — Orge, 1re 14,00; 2e 13,66. — Avoine, 1re 11,00; 2e 10,43; 3e 10,00.

Farines, 159 kil. de 66 à 68. — Foin, 1re de 48 à 50; de 40 à 45; 3e 00 à 00. — Paille, de 28 à 30.

Marché aux fourrages, du 4 août. — Faubourg Saint-Antoine. — Foin, 1re 55 à 56; 2e 50 à 52; 3e 00 à 00. — Sainfoin, 1re 00 à 56; 2e 48 à 50; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1re »» à »»; 2e 00 à 50; 3e 46 à 48. — Regain, 1re 00 à 52; 2e 00 à 00; 3e 00 à 00. — Trèfle, 1re »» à »»; 2e »» à »»; 3e »» à »». — Paille de blé, 1re »» à »»; 2e »» à »»; 3e »» à 28. — Paille de seigle, »» à ; 2e »» »» à »» à 00. — Paille d'avoine, 1re »» à 00; 2e »» à 47; 3e »» à »».

Bourse du 4 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 15	83 50	83 40	83 40
— — fin courant	83 55	83 55	83 50	83 50
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 95	122 »»	121 95	122 »»
— — fin courant	122 20	122 20	122 10	122 15

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»	Banq. de Fr. dr cours	3130 »»
4 0/0 J.	»»» »»	O. V. de Par.	1370 »»
Emp. 1841. au Ct	» »/»	C. hyp.......	390 »»
— fin Ct	» »»	— Gouin....	1210 »»
B. du Trés.	» »/»	— Gann.....	1192 50

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	83 75	83 70	——	»» »»	»» »»
5 p. 0/0......	d. 50	122 35	122 30	——	122 85	122 90
REPORTS.	du Ct à fin du mois.			D'un mois à l'autre.		
3 p. 0/0.....	12 1/2	»» »/»		»» »/»	»» »/»	
5 p. 0/0.....	20 »/»	»» »/»		»» »/»	»» »/»	

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM............ Der C.	100	3/8
Récép. Rotsch.	»	100 50	BELG. 2 1/2...... »	»»	»/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2....... »	100	1/4
— — pass.	»	» »/»	— do 1840..... »	102	»/»
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— do 1842..... »	»	»/»
Dette intérieure	»	32 3/8	— Banque..... »	935	»»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— do Em. 1841. »	»»»	»»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT......... »	»»»»	»»
HAITI...........	»	» »/»	AUTRICHE....... »	400	

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. 5930 »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1265 »»
Act. d J.	» »»» »»
Ch. S. G.	» » »»
V. r. dr.	405 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	» »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1272 50
— à Rouen.	975 »»
R.-Havre..	692 50
Avignon...	875 »»
Str. à Bâle.	213 75
Paris-Str...	406 25
Tours-Nant	500 »»
Orl.-Vierz.	617 50
C. du Nord	700 »»
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc..	» »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	517 50
Mont. à Tr.	370 »»
Paris-Lyon	540 »»
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber	690 »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 84; courant du mois 85-50; quatre derniers mois, 88 à 89; quatre premiers 1847, 91.

Lille. — Colza 75; lin, 88. — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, sans vendeurs; courant du mois et jusqu'en octobre, 122; novembre et décembre, 116; 4 premiers mois, »».

Savons. — Marseille bleu pâle disp., 1re sorte, 94 fr. les 100 kil.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

BANQUE DU COMMERCE. — Les actions de cette société, placée sous les meilleures garanties, offrent un placement sûr et avantageux: les intérêts et le dividende donneront de 7 à 10 0/0. Au moyen de la réserve, un minimum de 6 0/0 est assuré aux actions. Elles sont de 1 000 fr., payables un quart en souscrivant, un quart dans trois mois, l'autre moitié dans six mois. On souscrit, pour le complément du capital, rue Hauteville, 1.

CHATEAU-ROUGE. Pour satisfaire au vœu unanime du public élégant, la *GRANDE KERMESSE FLAMANDE* sera donnée une seconde fois, jeudi 6 août. Les illuminations en verres de couleurs et en becs de gaz seront plus considérables encore que le premier jour. La pelouse formera un immense portique lumineux, au milieu duquel sera un grand orchestre de musique militaire. 79 musiciens composeront l'orchestre extraordinaire de danse. Avant la fin du jour aura lieu l'ascension de plusieurs ballons grotesques. — Un magnifique feu d'artifice de Ruggiéri, dont la pièce principale représentera le Chemin de fer du Nord, sera tiré à dix heures et demie. — Tous ceux qui n'ont pu voir la première Kermesse voudront assister à la seconde; il y aura foule. — Prix d'entrée: 5 fr. pour un cavalier et une dame. Billets pris à l'avance chez tous les marchands de musique: 3 fr. 50 cent. — Une dame seule 1 fr.

Spectacles du 5 août.

7 1/2 OPÉRA. — La Juive.
7 »/» FRANÇAIS. — L'École des Maris, Une Chaîne.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Zémire et Azor, Veuf du Malabar, les Caquets.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Charlotte, les Fleurs animées, le Secret.
7 »/» VARIÉTÉS. — La Veuve, la Baronne, Un Domestique, les Bœufs, Sport.
6 1/2 GYMNASE. — Chacun chez soi, Clarisse Harlow, Cachucha.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Le Roman, la Garde-Malade, Mon Voisin. Major.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
9 »/» GAITÉ. — Le Fils d'une grande Dame, Raphaël, le Page.
7 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Briet, Ma Brunette, Ricco.
5 »/» FOLIES. — La Nouvelle Arsène, le Tyran. Prince d'un jour.
8 »/» CIRQUE-OLYMPIQUE (Champs-Elysées. Exercice d'équitation.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

attitude bien nette, il est à peu près impossible de classer la nouvelle chambre d'une manière exacte. Aussi les résultats auxquels arrive le *Constitutionnel* diffèrent-ils fort de ceux de l'*Epoque*. Il est probable que l'évènement viendra démentir les uns et les autres.

AISNE.— CHATEAU-THIERRY.— M. Paillet, O., en remplacement de M. le comte de Sade, décédé.

ALLIER.— MONTLUÇON.—M. de Courtais, O. R., réélu au deuxième tour de scrutin.

— LAPALISSE.— Il y aura un scrutin de ballottage entre M. Lelorgne d'Ideville, C., et M. Arloing, O.

AUBE.— BAR-SUR-SEINE.— M. de Mesgrigny, C. R., au scrutin de ballottage.

AVEYRON.— RHODEZ.— M. Cabrol, C., élu au deuxième scrutin, en remplacement de M. Michel Chevalier, C.

CALVADOS.— CAEN.—1er collège.—M. Abel Vautier, C, élu au scrutin de ballottage, en remplacement de M. Aumont-Thiéville, O.

CANTAL.—SAINT-FLOUR. M. Dessauret, C R.

—MAURIAC.—M. Salvage, C R.

—MURAT.—M. le marquis de Castellane, C R.

CHARENTE.—CONFOLENS.—M. Béchameil, C, élu au scrutin de ballottage, en remplacement de M. Dulimbert, C.

CHER.—BOURGES.—M. Mater, C R.

COTE-D'OR.—BEAUNE, M. Mauguin, O, au scrutin de ballottage.

COTES-DU-NORD.— SAINT-BRIEUC.— 1er collège.— M. Tueux, C R, au scrutin de ballottage.

DEUX-SEVRES.— NIORT. — M. Malchain, O, élu au second tour de scrutin, en remplacement de M. David, C.

— MELLE. — Il y aura un scrutin de ballottage entre M. Demarçay, O, et M. Taillefert.

DOUBS.— MONTBÉLIARD. — M. de Mérode, C, élu au 2e tour de scrutin, en remplacement de M. Parandier, C.

DROME. — VALENCE. — M. de Sieyès, O R.

EURE. — LOUVIERS. — M. Charles Laffitte, C R, au scrutin de ballottage.

— VERNEUIL. — M. Garnier-Pagès, O R.

EURE-ET-LOIR.— NOGENT-LE-ROTROU.— M. le général Subervie, O. R., au scrutin de ballottage entre lui et M. Emile Péreire, C.

HAUTE-LOIRE.— BRIOUDE.— Le premier tour de scrutin a été sans résultat.

— ISSENGEAUX.— M. de Lafressange, C. R.

HAUTES-PYRÉNÉES.—TARBES.—1er collège.—M. Dintrans, C., élu au scrutin de ballottage, en remplacement de M. de Preigne, O.

HÉRAULT. — PÉZÉNAS. — M. Teisserenc, C, élu au scrutin de ballottage, en remplacement de M. Grasset, O, qui ne se représentait pas.

ISÈRE.—LA TOUR-DU-PIN. — M. Marion, O R, au 2e tour de scrutin.

LOIRE. — ST-CHAUMONT. — M. Mathon de Fogères, C, en remplacement de M. Gaultier, O.

LOIRET. — ORLÉANS. — 1er collège. — 2e tour de scrutin, sans résultat. Au scrutin de ballottage, M. Abattucci, O, a été élu.

LOT. — CAHORS. — 1er collège. — M. Boudousquié, O R, au deuxième tour de scrutin.

LOT-ET-GARONNE. — MARMANDE. — M. de Richemond, O R.

NÉRAC.— M. Dutilh, C R., au deuxième tour de scrutin.

LOZÈRE. — MARVEJOLS. — M. Chezot, C, élu en remplacement de M. Toye, C.

MARNE. — REIMS. — M. Léon Faucher, O, élu au scrutin de ballottage, en remplacement de M. Chaix-d'Est-Ange, C.

MAYENNE.—LAVAL. — 1er collège.—M. Lavalette, O R, au deuxième tour de scrutin, en remplacement de M. Dessaigne, C, qui ne se représentait pas.

SAONE-ET-LOIRE.—CHALON-SUR-SAONE.—M. Mathey, O, élu au 2e tour de scrutin, en remplacement de M. de Vareune, C.

SEINE-INFERIEURE.—LE HAVRE.—M. Dubois, O R, au scrutin de ballottage.

SEINE-ET-MARNE. — MEAUX. — M. Oscar de Lafayette, O, élu au scrutin de ballottage en remplacement de M. Lebobe, C.

TARN. — CASTRES.—2e collège.— M. Carayon-Latour, C, en remplacement de M. Bernadou, C.

VAR. — GRASSE. — M. Maure, C, en remplacement de M. Boulay, C, qui ne se représentait pas.

VIENNE.—POITIERS.—M. Drault, O, réélu au scrutin de ballottage.

YONNE. — AUXERRE. — M. Larabit, O R.

Après leur nomination, divers députés ont cru devoir remercier, par un discours, les électeurs qui les ont choisis. Dans celui que M. Cunin-Gridaine a adressé au collége électoral de Sédan, il se trouve quelques phrases un peu timides, mais d'après lesquelles on pourrait supposer que le ministère comprend enfin la nécessité pour un gouvernement de se mettre à la tête des réformes politiques et sociales. Par malheur, M. Cunin-Gridaine termine sa harangue en s'applaudissant de ce qu'il a fait; cette partie de son discours est peu adroite, car elle rappelle que depuis cinq ans qu'il est ministre, il n'est guères sorti de son initiative que des projets du genre de cette malencontreuse loi sur les livrets qui soulève tant de réclamations.

Il y a, a dit M. le ministre du commerce, un mouvement social qu'il faut suivre sous peine d'être entraîné par lui; — mais l'impulsion à donner appartient au gouvernement. — C'est lui qui doit la régler et l'approprier, si je puis m'exprimer ainsi, aux besoins de la société. — C'est son devoir, quelque difficile qu'il soit; on n'est gouvernement qu'à la condition de le remplir...

Le progrès qu'on invoque si souvent ne se règle point par un programme; il s'accomplit par le développement que de bonnes lois impriment à la science, à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, et par la protection éclairée que le gouvernement doit à tous les intérêts dans lesquels se résument l'intérêt général.

Nous extrayons des fragments de quelques autres allocutions adressées par les députés à leurs commettants.

M. Chapuys-Montlaville, nommé à Louhans, à la presque unanimité, a adressé aux électeurs qui l'ont élu, une courte allocution dans laquelle nous remarquons les passages suivants :

Les temps sont difficiles, mais ils ne sont point au dessus de la puissance des honnêtes gens. — Le bien est toujours à leur portée, seulement il doivent s'unir, s'entendre pour défendre les principes tutélaires des sociétés modernes, et pour repousser les envahissements des passions égoïstes et avides. C'est en nous occupant du développement des institutions destinées à favoriser la vie du peuple, c'est en pratiquant résolûment, sagement, les principes de la révolution française, que nous répondrons dignement à ce que le présent et l'avenir attendent de nous.

Je ne veux pas entrer devant vous, Messieurs, dans les détails de la politique, mais je ne peux cependant m'empêcher de vous faire remarquer que les idées nouvelles se répandent et prennent un développement qui leur assure l'empire dans les esprits, et bientôt l'empire dans les mœurs et dans les lois.

Les résistances se taisent devant de telles manifestations, les hostilités cessent, et cela prouve que la croyance politique change d'aspect en s'agrandissant, et que les divers partis, pénétrés de l'amour du peuple, se disposent à transporter leur tente et à élire domicile en pleine nation, — au sein de cette jeune démocratie qui a pour mission d'établir dans les esprits l'unité qui existe dans la nationalité depuis 1789.

Je suis heureux d'être l'un des hommes qui ont trouvé assez de résolution dans leur intelligence, assez de force dans leur conviction pour prendre place des premiers dans ce parti nouveau et populaire, suite et conséquence du grand parti de la révolution qui, sans quitter le terrain de la constitution politique et sociale du pays, ne craint pas d'appeler toutes les forces des bons citoyens à la réalisation du bien-être moral et matériel des populations.

La France, de tout temps, a été la maîtresse du monde, c'est elle qui a guidé les peuples dans les champs de la science et dans les luttes de la liberté. — Son drapeau a été un noble symbole vers lequel les peuples en défaillance ont tourné les regards.—Quand il s'agit d'un grand acte de générosité ou de vaillance, c'est d'elle qu'on l'attend. — Faut-il que le génie découvre un problème longtemps en suspens? c'est à ses savants que l'on s'adresse. Cette mission, elle la continuera, et nous aurons, avant que le soleil ait disparu devant cette génération, la gloire de nous élever plus haut encore et de mettre la dernière main à l'établissement permanent et régulier de la révolution française et des choses qu'elle a enfantées, non-seulement chez nous, mais chez les nations voisines. Nous secouerons sur elles les fruits mûrs de l'arbre qu'ont planté nos pères. L'exemple, sans le secours de la force, suffira à cette propagande, et on pourra dire un jour dans l'histoire, que notre intelligente et magnifique patrie, après avoir été la terreur des nations et les avoir vaincues par les armes, a été la libératrice des peuples et les a émancipés par la parole.

Dans l'allocution adressée par M. César Bacot aux électeurs de Tours (*extrà-muros*), nous remarquons les lignes suivantes:

La paix a développé chez nous que grande prospérité, mais aussi un grand désir du bien-être : pour y atteindre, il s'est formé de grandes associations; des compagnies se sont organisées; elles ont obtenu de vastes monopoles; elles ont suscité des mouvements de bourse qui, s'ils se continuaient, pourraient bien troubler la paix intérieure des familles et démoraliser l'esprit national. Aussi, d'une part, l'agiotage; de l'autre, la puissance de ces compagnies dont on vient de faire, sous vos yeux, un si triste usage, rendent plus que jamais nécessaire l'intervention du pouvoir législatif pour arrêter le mal. (Vifs applaudissements.) Nos pères ont, il y a quelques cinquante ans, brisé, dispersé une aristocratie qui, cependant, comptait dans son sein des familles dignes d'estime par de grands services rendus au pays; mais, née du privilége et maintenue par lui, elle était incompatible avec le nouvel ordre social. Nous ne voudrions pas qu'en 1846 une aristocratie d'argent, la plus détestable de toutes, vienne encore porter le trouble dans la société. Aussi, votre député demeurera-t-il attaché à ces grands principes de 89, qui firent la gloire de l'Assemblée constituante, et qui assureront, je l'espère, le bonheur de notre patrie.

M. Delespaul, nommé à Lille, a également adressé, aux électeurs, quelques paroles dans lesquelles ils s'est engagé à poursuivre, à la Chambre, l'amélioration du sort des classes ouvrières en proie à tant de souffrances.

Le Néolatinisme devant le Germanisme, union des peuples celtes, ibériens et italiens.

Si la France a ses *Chauvins* qui voient tout au point de vue de la bayonnette nationale, l'Allemagne, il faut le dire, a aussi ses

---

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 6 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

—

SECONDE PARTIE.

IV.

Traité d'amour.

— Pecksniff! dit Jonas; il ôta son chapeau, examina la bande de crêpe qui l'entourait et la trouvant ajustée à son gré, se recoiffa d'un air content de lui ; Pecksniff, combien comptez-vous donner à vos filles en les mariant?

— Mon cher monsieur Jonas, s'écria le tendre père avec un sourire ingénu, quel singulier propos me tenez-vous là?

Jonas le regarda de travers.

— Singulier ou pluriel, y voulez-vous répondre, oui ou non?

— Hum! la question, mon cher ami, dit M. Pecksniff, posant tendrement la main sur le genou de son parent, soulève de graves considérations. Vous me demandez ce que je compte donner à mes filles?

— Oui. Que leur donnerez-vous?

— Vous comprenez, mon jeune ami, reprit M. Pecksniff, que cela dépendra en grande partie du choix qu'elles feront.

Evidemment déconcerté, M. Jonas ne sut comment poursuivre. La réponse était plausible, profonde même; car la simplicité n'exclut pas la sagesse.

— L'idée que je me fais des mérites d'un gendre, dit M. Pecksniff, après une courte pause, est trop élevée. Pardonnez-moi, mon cher monsieur Jonas, ajouta-t-il avec émotion, si je dis que vous m'avez gâté en m'offrant un type parfait, un idéal fantastique, vu à travers un prisme, si j'ose m'exprimer ainsi.

— A quoi en voulez-vous venir? grommela Jonas.

— Vous pouvez bien le demander, mon cher ami. Le cœur n'est pas une machine à frapper monnaie d'où le métal façonné sorte prêt à entrer en circulation. Non; c'est plutôt la mine d'où il s'échappe brut, informe, mais or: il a du moins ce mérite, que c'est de l'or natif.

— Joli or! murmura Jonas, et il secoua la tête d'un air incrédule.

— Oui, poursuivit M. Pecksniff, s'échauffant avec son sujet; c'est de l'or. Pour vous parler sans figures, monsieur Jonas, si je pouvais trouver deux gendres appelés, comme vous, à faire le bonheur d'un beau-père estimable, homme de bien, capable d'apprécier une nature comme la vôtre, je voudrais, oublieux de tout intérêt personnel, donner à mes filles bien au delà de ce que me permettent mes moyens.

C'étaient des paroles énergiques, franchement et énergiquement débitées. Mais qui pourrait s'étonner de l'éloquence de M. Pecksniff sur un pareil sujet, après ce qu'il venait de voir et d'entendre!

M. Jonas se tut, et considéra le paysage d'un air pensif, car il était assis sur l'impériale d'une diligence, côte à côte avec M. Pecksniff, qu'il accompagnait en province dans l'espoir de se remettre de ses dernières épreuves, en changeant d'air et de lieu.

— Eh bien! dit-il enfin, avec une séduisante brusquerie, supposons que vous trouviez un gendre comme moi! après?

M. Pecksniff le regarda d'un air d'inexprimable surprise, puis s'abandonnant par degrés à une gaieté mêlée de tristesse :

— Alors, je sais bien laquelle des deux *il* prendrait pour femme.

— Ah! laquelle donc? demanda sèchement Jonas.

— Mon aînée, monsieur Jonas, répliqua Pecksniff, les yeux humides; ma bien-aimée Cherry, mon bâton de vieillesse, ma joie, mon trésor. Séparation cruelle, mais inévitable! il faudra bien un jour la donner à un époux. Je le sais, mon cher ami, j'y suis préparé.

— Vous avez eu le temps que de reste, dit Jonas.

— Beaucoup ont voulu me l'enlever, il est vrai, reprit M. Pecksniff, tous ont échoué. « Jamais, cher papa, — ce sont ses propres paroles, — jamais je ne donnerai ma main sans mon cœur. » Dès lors peu, elle paraît moins heureuse... j'ignore pourquoi.

M. Jonas contempla de nouveau le paysage, le cocher, les bagages entassés derrière lui, et enfin M. Pecksniff.

— Il faudra bien en venir aussi à vous séparer de l'autre, un de ces jours, dit-il, comme il rencontrait l'œil du digne homme.

— Sans doute, répondit le père. Les années apprivoiseront mon sauvage petit sansonnet, et il se laissera mettre en cage. Mais Cherry, monsieur Jonas, Cherry...

— Est toute apprivoisée, n'est-ce pas? interrompit Jonas; les années l'ont mûrie. Qui en doute? Mais vous n'avez toujours pas répondu à ma question. Au reste, vous êtes libre. Rien ne vous y force.

Cet avertissement sournois fit comprendre à M. Pecksniff qu'il n'y avait plus à lanterner, et que le moment était venu de répondre catégoriquement à son cher ami, ou de lui refuser les éclaircissements demandés. Dans ce dilemme, il se rappela le conseil que lui avait donné le vieil Antoine, presqu'à son dernier souffle, et il résolut de parler net. Il dit donc à Jonas, — en insistant sur cette preuve de confiance et d'attachement, — qu'au cas où un gendre aussi désirable que lui se présenterait pour sa fille, il donnerait une dot de quatre mille livres sterlings.

— Il faudra me saigner au blanc, mais c'est un devoir et ma conscience m'en récompensera. Ma conscience me tient lieu de banque, monsieur Jonas. J'y ai placé une bagatelle, une misère; — peu de chose aux yeux du monde, — mais aux miens un inappréciable trésor!

Les ennemis du digne homme se fussent partagés sur ce point; les uns, affirmant sans scrupule que si la conscience de M. Pecksniff lui tenait lieu de banque, et qu'il fût en compte-courant avec elle, il avait si largement escompté son crédit qu'il était en pleine faillite; les autres, soutenant que sa conscience était une fiction, une de ces métaphores reposant sur le vide, dont il aimait à orner ses discours.

— Il faudra me saigner au blanc, mon cher ami, répéta M. Pecksniff; mais il a plu à la Providence, — peut-être m'est-il permis de dire à une Providence toute spéciale, — de bénir mes travaux, et je puis faire face au sacrifice que je m'impose.

Ici s'élève une question philosophique, à savoir, si M. Pecksniff était ou non fondé à se croire spécialement protégé d'en haut en ce qui touchait ses intérêts pécuniaires. Il avait passé sa vie à parcourir les voies tortueuses de l'usure, les ruelles des gains illicites, la hotte sur l'épaule et le crochet en main, faisant rafle de tout. Or, comme il y a une Providence spéciale dans la chute d'un passereau, il s'en suit (c'était du moins le raisonnement probable de M. Pecksniff), qu'il doit y avoir une Providence spéciale dans le jet de la pierre, du bâton ou de tout autre corps du lancé contre le passereau. M. Pecksniff ayant invariablement visé, abattu et plumé tout oisillon passant à sa portée, devait donc se croire vautour breveté, et spécialement favorisé de la Providence qui faisait pleuvoir le gibier sous sa serre. Qu'une foule d'entreprises, tant nationales que particulières, fondées sur le même prin-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 5 août.

vail. Les mots *étranger* et *ennemi* ne sont que trop souvent synonymes dans le langage des nationalistes, qui croient avoir bien mérité de la patrie quand ils ont fait appel à la *haine de l'étranger*; dans le langage des socialistes, au contraire, le mot *étranger* a la même signification que *frère* et *ami*, et le nom d'*ennemi* ne s'applique qu'à ceux qui, comme la *Gazette d'Augsbourg*, se font les défenseurs intéressés de la barbarie contre la civilisation, de la féodalité contre la démocratie.

Il est donc bien entendu que, lorsqu'il nous arrive de parler de l'Allemagne dans un sens hostile, c'est l'Allemagne féodale que nous attaquons et non l'Allemagne démocratique, que nous regardons, au contraire, comme notre alliée la plus importante et qui possède toutes nos sympathies, sous la réserve toutefois de ne pas rejeter sur le *National*, qui a montré dans sa lutte contre les compagnies les tendances les plus libérales, tous les torts des nationalistes exclusifs.

Un socialiste allemand qui a coopéré, dit-il, *sine ira et sine studio*, à la traduction des œuvres de M. Mickiewicz, nous a écrit pour se plaindre de ce que nous, socialistes français, nous tenions un langage analogue à celui de l'illustre professeur polonais, que notre correspondant appelle « un grand rêveur mystique, un » grand poète romantique, slavomane encore plus que slavophile, » très peu apte du reste à *prophétiser* la chute d'une race qui, » comme celle des Germains, a suffisamment donné la mesure de » ses forces, en conquérant par son glaive et ses colonies le vieux » monde romain et le nouveau monde américain. »

Et d'abord nous ignorons complètement ce que l'auteur de la lettre entend par colonies allemandes. L'Allemagne a une émigration prodigieuse, dont la profonde misère accuse l'incurie des gouvernements allemands, mais l'Allemagne n'a pas de colonies. Chacun sait que si la race germanique partage avec les Chinois la gloire d'avoir inventé la poudre et l'imprimerie, cette même race, en revanche, n'a que peu ou point participé à la découverte et à la conquête de l'Amérique. Il n'appartient qu'à la *Gazette d'Augsbourg* de taxer de folie ceux qui, dans leur ignorance (*der Thor in seiner Ignoranz*), oublient de ranger parmi les Germains pur-sang les Celtes de l'Irlande, de l'Ecosse, du pays de Galles, ainsi que les gentilshommes franco-normands, qui mirent à subjuguer ces trois peuples plus de siècles qu'il ne leur avait fallu de mois pour soumettre les Saxons fixés dans le sud de la Grande-Bretagne. Après avoir oublié si facilement elle-même la nationalité française des trente mille Normands, Angevins, Bretons, Flamands et Bourguignons, qui conquirent l'Angleterre proprement dite sur les Anglo-Saxons, et le pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande sur les Celtes, pourquoi la *Gazette d'Augsbourg* n'ajoute-t-elle pas aussi que Lafayette et ses compagnons, qui concoururent si puissamment à l'émancipation des Etats-Unis, furent des Allemands sortis de Munich ou de Nuremberg? La même gazette, qui ne trouve pas d'expressions assez injurieuses pour flétrir la conquête de l'Afrique par les Français, réclame, pour la plus grande gloire du nom germanique, l'empoisonnement de la Chine et l'exploitation des Indes-Orientales par les marchands et les banquiers de Londres. Mais pourquoi s'étonner qu'une feuille inspirée par le prince de Metternich confonde la cause de l'Allemagne féodale avec celle de l'Allemagne

» *teurs*. L'Allemand est le grand négociant, l'ouvrier capable et » indépendant, le médecin, l'artiste, le savant qui a voix délibéra- » tive et partage la puissance. Le Français, au contraire, ne se » meut presque exclusivement que dans les petits services et les » petites affaires de la vie, dans les positions inférieures de l'ordre » social; il est maître de langue, de danse, friseur, détaillant de » fromages, de saucisses, de pommades, en un mot, colporteur et » brocanteur de mille enjolivements et raffinements pour l'appa- » rence et la toilette de l'esprit et du corps. »

On pourrait répondre au poète Arndt, qu'en France, les hommes de mérite aiment autant rester dans leur pays, qu'ils tendraient au contraire, en Allemagne, à en sortir. Lorsque des circonstances malheureuses, telle que la révocation de l'édit de Nantes, ont forcé nos compatriotes à s'exiler, leur nouvelle patrie n'a eu qu'à se glorifier de les avoir adoptés pour ses enfants. Qui ne connaît l'influence que nos réfugiés protestants ont exercé en Allemagne? Leurs descendants ont gouverné ou gouvernent encore la Prusse dans la personne de MM. Ancillon et Savigny, à la fois savants illustres et hommes d'Etat distingués.

C'est l'obstination qu'elle met à se cramponner aux débris du moyen-âge qui perdra l'Allemagne. Quelle gloire si grande y a-t-il donc pour ce pays à rappeler que le glaive germanique précipita la dissolution du vieil empire romain? L'invasion des hordes faméliques sorties de la forêt Hercynienne pour fondre, le fer à la main, sur les populations latines, a été plutôt un fléau qu'un acte de force nationale.

Non, il n'est point vrai que la barbarie germanique ait profité à la civilisation. Le contraire seul est arrivé. Nous voudrions bien savoir ce que les adversaires les plus violents du romanisme (*Romanismus*) et les mangeurs de Français (*Franzosenfresser*) seraient devenus, eux et leur pays, si les Germains et la Germanie ne s'étaient transformés au contact de l'étincelle romaine!... Quand le teutonisme, dans la personne de Klodwig, roi des Francs, fléchissait le genou devant un évêque romain, adorait ce qu'il avait brûlé, et brûlait ce qu'il avait adoré, c'est qu'alors la barbarie ultra-rhénane avouait et confessait son infériorité devant la civilisation romaine et chrétienne, et cet aveu de sa défaite morale, la Germanie pouvait le faire sans honte, car en passant de la barbarie à la civilisation, les Germains accomplissaient un progrès réel, moins grand toutefois que celui que feraient les civilisés eux-mêmes, en entrant dans la phase de l'harmonie.

C'est moins la force de son glaive un peu rouillé que l'épaisseur de son obscurantisme étouffant qui rend l'Allemagne féodale redoutable aux véritables ennemis de l'humanité. On dit que pour se réveiller, Barberousse, le vieil ennemi des Burgraves, n'attend que la disparition de trois corbeaux qui battent lourdement des ailes sur le *Kifhausen*, montagne au sein de laquelle le grand empereur sommeille. Les trois oiseaux de sinistre augure qui empêchent ainsi l'avènement de l'unité germanique, ne sont malheureusement que trop connus des victimes de l'ultramontanisme, du piétisme et du talmudisme, trinité ténébreuse dont se forme l'obscurantisme teutonique.

Qu'au lieu de calomnier la France, les poètes satyriques de l'Allemagne décochent leurs flèches contre les trois corbeaux qui empê-

ment noble, les autres celle de l'élément bourgeois, mais le peuple est pour eux quelque chose d'infime, qu'on peut bien quelquefois protéger, mais à la condition qu'il gardera son rang d'infériorité. En Angleterre, les officiers achètent un régiment, comme cela se faisait autrefois en France; on n'exige d'eux aucune connaissance spéciale, ni aucune étude pratique préparatoire; l'argent, sauf des cas rares, peut seul faire un officier. Quant au soldat, il est la machine inintelligente que l'on soumet à ces hommes, et comme il n'a aucun espoir d'avancement, il s'abrutit ou se révolte. Et cependant, lorsqu'une occasion se présente de réviser la législation militaire, le cabinet, prétendu libéral, se garde de toucher à l'arche sainte de l'aristocratie; il n'abolit même pas cette peine dégradante qui assimile l'homme aux bêtes de somme; il en règle l'usage! Il ne s'informe que d'une chose, c'est de savoir si l'Etat ne sera pas lésé dans sa propriété.

La question de la succession aux duchés de Schleswig, de Lunebourg et de Holstein continue à préoccuper vivement l'Allemagne et le Danemark.

Les états de Roeskel, dans leur séance du 21 juillet, ont pris occasion du rescrit publié dernièrement par le roi, au sujet de cette succession, pour présenter une proposition qui prouve que le mouvement libéral, qui s'est emparé des esprits en Allemagne, en Scandinavie, en Pologne, devient irrésistible; cette proposition, à laquelle le commissaire royal s'est opposé, se résume dans les paragraphes suivants:

« 1° Que le roi assure de nouveau, par des mesures réelles, l'union indissoluble prononcée par la lettre patente du 8 juillet, entre le Schleswig et l'autre partie du royaume du Danemark, en développant l'indépendance provinciale, sans nuire cependant à l'unité du royaume;

» 2° Que, d'accord avec la loi électorale publiée en faveur des états provinciaux, S. M. fasse présenter à Copenhague, à la délibération d'une assemblée *constituée en commun par les îles, le Jutland et le Schleswig*, le projet d'une constitution libre qui puisse assurer à l'Etat un gouvernement fort et national, et rattachant l'action de la couronne à la responsabilité d'un ministère, en en accordant une coopération décisive à la législation pour la fixation des impôts et des dépenses publics;

» 3° Que la loi rende le droit électoral indépendant des diverses classes de la société, sans restriction pour l'éligibilité;

» 4° Que le roi, aussitôt que le droit de succession dans le Holstein sera réglé, convienne avec ce duché, avec Lauenbourg et avec la confédération germanique, de la manière dont ces deux Etats, appartenant à la confédération germanique, désirent se rattacher à la constitution et à l'administration danoises. »

L'empereur de Russie continue son travail de réforme dans les provinces qui avoisinent l'Allemagne et la Prusse, et qu'il tient à s'attacher plus puissamment. Ainsi il vient d'étendre à l'Esthonie les mesures qu'il avait prises pour l'amélioration du sort des paysans dans la Livonie. Sur sa demande, des propositions lui ont été faites dans le but de régler les rapports entre les nobles et les paysans; ces propositions ont été approuvées, et un rescrit a été adressé en conséquence à la noblesse esthonienne. Il est vrai que c'est de cette même noblesse que l'empereur tenait les renseignements sur lesquels il a prononcé.

Les conversions des paysans continuent; le czar vient de faire traduire pour eux en allemand le catéchisme russe, le même sans doute dont les journaux ont donné des extraits, et où l'on voit, entre autres

---

cipe, prospèrent de nos jours d'une façon toute spéciale, est chose de notoriété publique; d'où il résulte que M. Pecksniff ne s'exprimait point à la légère, dans un esprit de présomption ou d'arrogance, mais en homme croyant, sage, et digne d'éloges.

M. Jonas, peu enclin à se mettre martel en tête pour des théories de ce genre, s'abstint de donner son avis et reçut la confidence sans proférer une syllabe d'approbation ou de blâme. Pendant plus d'un quart d'heure il demeura taciturne, occupé en apparence à soumettre une somme donnée à toutes les opérations du calcul, y ajoutant, en retranchant, la multipliant, la réduisant, à l'aide de la division et de la preuve. Il y appliqua ensuite la règle de trois, les règles de compagnie, d'échange, de commerce, d'intérêt simple et composé, et autres ingénieux procédés d'arithmétique. Le résultat parut le satisfaire, car il rompit le silence comme un homme arrivé à la solution d'un problème qui le tire d'une fatigante incertitude.

— Allons, vieux Pecksniff! s'écria-t-il en frappant sur le dos du digne gentilhomme, dans une explosion d'hilarité, comme ils atteignaient le relais; prenons quelque chose!

— De tout mon cœur.

— Régalons le postillon aussi, hein?

— Si vous pensez que cela ne lui soit pas nuisible et ne le dégoûte pas de sa position sociale... volontiers, balbutia M. Pecksniff.

Jonas rit à gorge déployée du scrupule, descendit lestement de l'impériale, et exécuta sur la route un lourd entrechat. Après quoi, il entra au café où il commanda un tel déluge de boissons spiritueuses que M. Pecksniff en conçut quelques doutes sur sa raison; mais Jonas se chargea de le rassurer; comme la diligence allait repartir, il lui cria:

— Je vous ai régalé toute une semaine, pendant laquelle vous ne vous êtes pas fait faute des friandises de la saison. A votre tour de payer maintenant, Pecksniff!

Ce n'était pas une plaisanterie, comme le digne homme l'eût voulu croire. M. Jonas regrimpa à son poste sans plus de cérémonie, laissant à sa respectable victime le soin de solder la carte.

Mais M. Pecksniff était doux et endurant, et M. Jonas était un ami pour lequel il professait, nous le savons, une tendresse fondée sur la plus haute estime et sur l'étude approfondie de ses mérites. Il ressortit du café le visage riant et poussa la longanimité jusqu'à renouveler la politesse, mais avec plus de modération, au second relais. Il y avait une certaine exubérance dans cette gaîté, si peu habituelle à M. Jonas, que ces fréquentes libations n'étaient pas propres à calmer. Durant le reste du voyage, il fut tellement bruyant — pour ne pas dire étourdissant, — que M. Pecksniff eut grand'peine à se mettre à l'unisson.

Ils n'étaient point attendus! Non, certes; M. Pecksniff avait à Londres même ouvert l'avis de surprendre ses filles; il ne voulait pas, disait-il, leur écrire un mot de son retour, afin de tomber tout à fait à l'improviste et de voir un peu à quoi elles employaient le temps lorsqu'elles croyaient le cher papa à une soixantaine de milles. Par suite de ce projet badin, personne ne les attendait au poteau, mais c'était un léger inconvénient: ils avaient pris la diligence de jour; M. Pecksniff n'avait qu'un sac de nuit, et Jonas qu'un porte-manteau, qu'ils placèrent entre eux deux après avoir attaché le sac dessus. Ils enfilèrent rapidement la ruelle, M. Pecksniff marchant déjà sur la pointe du pied, comme si, sans cette précaution, ses tendres filles, quoiqu'à deux milles de là, eussent infailliblement pressenti sa venue.

C'était par une délicieuse soirée de printemps. La nature se reposait calme et belle sous les lueurs pâlissantes du crépuscule. Le jour avait été chaud, mais aux approches de la nuit l'air se rafraîchissait, et dans le vaporeux lointain la fumée montait lentement du toit des chaumières. De suaves senteurs, exhalées des jeunes pousses, des feuilles à peine déroulées, des frais bourgeons, circulaient dans l'espace. Le chant du coucou, qui avait résonné depuis l'aube, venait de cesser. L'odeur de la terre, fraîchement retournée, premier parfum d'espoir pour le vigilant laboureur après la morte-saison, arrivait portée sur la brise. C'était un temps où la plupart des hommes forment de bonnes résolutions et regrettent le passé perdu, où la plupart, en contemplant les ombres qui s'assemblent, pensent à la nuit qui doit se clore sur tous, au jour éternel qui n'a point de lendemain!

— Fait-il noir! dit Jonas, regardant autour de lui. Il y aurait de quoi rendre un homme peureux!

— Nous aurons bientôt du feu et des lumières, fit observer M. Pecksniff.

— Et elles ne seront pas de trop à l'heure où nous arriverons, reprit Jonas. Pourquoi diable ne soufflez-vous mot? A quoi pensez-vous donc?

— A vous dire vrai, monsieur Jonas, répliqua Pecksniff d'un ton solennel, mon esprit se reportait en ce moment à notre vénérable ami, à feu votre digne père.

Jonas laissa tomber le porte-manteau, et fit de la main un geste menaçant.

— Finissez, Pecksniff! cria-t-il, finissez!

Ne sachant pas exactement à quoi s'appliquait l'injonction, M. Pecksniff regarda Jonas avec une surprise qui pour le coup n'avait rien d'affecté.

— Finirez-vous! cria Jonas d'un ton farouche. M'entendez-vous? Finissez-en, une fois pour toutes. N'y revenez pas, je vous le conseille

— C'était de ma part une bévue, je le confesse, une étourderie, hasarda M. Pecksniff d'un air contristé. J'aurais dû savoir que je touchais là une corde sensible...

— Ne me parlez pas de vos cordes sensibles, dit Jonas en s'essuyant le front avec le revers de sa manche. Je ne souffrirai point que vous me chantiez pouille parce que je n'aime pas la compagnie des morts.

— Vous chanter pouille, M. Jonas! se récria M. Pecksniff; mais il n'en put dire davantage, l'autre lui coupa la parole, et avec une physionomie de plus en plus sombre:

— Prenez y garde, dit-il; je ne l'endurerai pas, je vous en avertis. N'y revenez plus, avec moi, ni avec d'autres. Vous comprenez à demi-mot, tout aussi bien que qui que ce soit, quand vous voulez. En voilà assez de dit. Avancez!

Il reprit la poignée du porte-manteau, et partit tout d'un trait, remorquant M. Pecksniff à l'autre bout de la valise, au grand détriment des jarrets du digne homme, impitoyablement battus et déchirés par les secousses du cuir dur et par les ardillons des boucles de fer. Cependant après quelques minutes, M. Jonas ralentit le pas, et laissa son compagnon prendre de l'avance, et rétablir entre eux l'équilibre.

Il était évident qu'il regrettait sa dernière sortie, et redoutait l'effet qu'elle avait pu produire. Toutes les fois que M. Pecksniff jetait un coup-d'œil vers Jonas, il le surprenait l'observant; ce qui créait un nouvel embarras, de peu de durée néanmoins, car Jonas commença à siffler, et M. Pecksniff, entraîné par l'exemple, se mit à fredonner mélodieusement sur le même ton.

— Nous y voilà, n'est-ce pas? demanda Jonas, quand l'harmonieux duo eut duré quelque temps. C'est ici proche?

— Tout proche, mon cher ami.

— Que supposez-vous qu'elles fassent à présent, hein?

— Impossible de le dire, s'écria M. Pecksniff; peut-être l'école buissonnière; peut-être sont-elles sorties! J'allais... hi! hi! hi! j'allais... vous proposer d'entrer par la porte de derrière, et de fondre sur elles comme un coup de foudre.

M. Jonas ayant agréé cette proposition, ils se glissèrent furtivement dans l'arrière-cour, et s'avancèrent à pas de loup vers la fenêtre de la cuisine, qu'illuminait la lueur du feu et de la chandelle au milieu de la nuit noire.

(*La suite à demain.*)

dernier refuge. Le général Freytag commande la première division; il sera suivi de dix bataillons sous les ordres du général Woronzow ou du général Luders; deux autres colonnes agiront dans le Daghestan pour appuyer le général Kluke, qui doit contenir les tribus amies de Schamyl. Une troisième division de l'armée était à la fin de mai dans la Cachetie pour opérer contre Daniel-Bey. Les Lesghiens sont moins braves que les autres Circassiens, mais le terrain leur offre de grands avantages. Sans Hadsche-Murat, Daniel-Bey aurait été vaincu depuis longtemps. Avant le mois de septembre, nous ne saurons rien de la campagne d'été. »

— —

Le même journal annonce que le gouvernement autrichien vient de publier une brochure au sujet des derniers évènements de Gallicie, où il cherche à se justifier d'avoir soulevé les paysans contre la noblesse et payé le prix des têtes de nobles que les paysans lui apportaient. Il soutient que si la noblesse polonaise avait traité les paysans avec douceur et égards, ceux-ci n'auraient pas profité d'un moment d'agitation pour se ruer sur leurs maîtres; le fait nous semble incontestable, mais on a prouvé d'avance à l'Autriche que c'est elle qui entretenait la zizanie entre les deux classes des habitants de la Gallicie.

Un impôt spécial, dit impôt de tolérance, pesait sur les juifs de la Hongrie; cet impôt vient d'être racheté par eux. C'est le mode d'émancipation, moyennant finance, qui réussit aux communes françaises au moyen-âge. Il en coûtera aux juifs hongrois 5 millions 200 000 francs, payables en cinq années par termes égaux. Toutes les communes israélites de Hongrie se sont portées caution du paiement du prix de rachat.

— —

Le Portugal poursuit aussi l'œuvre de son émancipation, mais cette œuvre marche à grands pas. Le nouveau ministère est entouré de nombreux ennemis de tous les partis, qui ne lui épargnent ni les calomnies, ni les attaques ouvertes; mais s'il peut sortir victorieux de la lutte, s'il peut accomplir les réformes qu'il médite, le Portugal sera un des états de l'Europe dont les institutions seront les plus libérales. On annonce comme devant paraître incessamment un projet de loi de réforme électorale.

La reine vient d'accoucher d'un fils. Ibrahim-Pacha est arrivé à Lisbonne le 22; il en est reparti le 23, pour se rendre directement en Egypte.

— —

Méhémet-Ali est arrivé à Constantinople le 19 juillet. Sans dévier de son étiquette ordinaire, la Porte a rendu au vice-roi les plus grands honneurs. Le sultan s'empressa de le recevoir, une longue conférence eut lieu entre eux, après quoi Méhémet reçut la visite de tous les grands personnages de l'Etat, excepté du grand-visir, qui en vertu de son rang suprême reçoit le premier les visites.

Riza-Pacha a été nommé *marini* (ministre du commerce). Cette nomination a causé beaucoup de surprise, mais elle a été bien reçue de ceux qui voient avec plaisir tout ce qui peut tendre à une fusion entre l'ancien et le nouveau système. La coïncidence de l'arrivée de Méhémet-Ali avec la rentrée de Riza-Pacha au pouvoir fait croire à quelques personnes que le premier de ces évènements a influé sur l'autre.

— Le sultan vient d'ordonner la création d'un corps de pompiers à Smyrne et à Constantinople. Cette mesure, simple en apparence, constitue pour la Turquie un progrès réel. On sait, en effet, que par suite d'un préjugé qui n'a pu être déraciné, les musulmans, obéissant à la loi du fatalisme qui leur est habituelle, restent inactifs en présence de l'incendie qu'ils regardent comme l'accomplissement d'une volonté supérieure, et que les moyens employés pour détruire cette erreur ont toujours été vains; aussi le nouveau corps sera-t-il presqu'entièrement composé de sujets arméniens ou juifs.

ALGÉRIE. — Les nouvelles d'Alger continuent à être satisfaisantes. Le *Moniteur algérien* fait connaître qu'Abd-el-Kader est rentré au Maroc; il ajoute :

« Voici à peu près l'itinéraire qu'Abd-el-Kader a suivi dans cette retraite : le 4, il était à Teniat-Sassi, à l'est de Ras-el-Aïn; là, les Hamian Garabas ont voulu lui faire faire une razzia sur les Beni-Guil, mais ce coup de main, qu'on assure avoir été tenté, n'a eu aucun résultat.

» A partir de ce moment, l'émir a envoyé des lettres dans les tribus pour demander la manoua. Il a prescrit en même temps aux populations émigrées dans le Maroc de lui envoyer des vivres à Ras-el-Aïn-Mta-Beni-Mathar, où il est arrivé le 10. C'est de là qu'il est allé rejoindre son frère Si-Saïd, dans le pays de Sidi-Hamza.

» Tous les renseignements s'accordent à dire que le très petit nombre de cavaliers rentrés avec Abd-el-Kader, ou avec ses khalifats Bou-Maza et El-Hadj-Seghir, qui l'ont rallié et suivent sa fortune, étaient dans un état complet de misère; on a remarqué dans le convoi une assez grande quantité de chameaux portant les harnachements des cavaliers démontés.

» D'après le dire des Arabes, Abd-el-Kader aurait donné pour prétexte de sa rentrée à la deïra, la mauvaise administration de Bou-Hamedy, qui aurait entraîné le départ pour l'ouest des Beni-Amers. »

Chronique des élections.

L'*Echo du Nord* explique comment les journaux officiels ont annoncé l'élection de M. Mimerel, conservateur, à Lille, en remplacement de M. Alban de Villeneuve, opposant légitimiste. Dans les deux premières sections du collège électoral, M. Mimerel avait obtenu 84 voix de majorité. On crut que la troisième section serait aussi favorable et l'on se hâta d'expédier un courrier à Paris. On s'était trompé, M. Alban de Villeneuve a obtenu 31 voix de majorité.

— On se rappelle qu'une circulaire du ministre de l'intérieur autorisait les sous-préfets à donner des récépissés aux imprimeurs pour connaître des élections et de se retirer à Nantes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un détachement de 200 hommes a été envoyé de Nantes à Châteaubriant pour mettre un terme à la lutte.

Le *National de l'Ouest* ajoute à ces détails :

« Ce soir, à la Bourse, on répandait à ce sujet le bruit le plus étrange, accrédité, paraît-il, par un habitant même de Châteaubriant. On disait que le sous-préfet de cet arrondissement aurait été arrêté et conduit en prison par la garde nationale.

» Voici dans quelles circonstances ces faits se seraient passés : Trente électeurs favorables à M. de la Pilorgerie, concurrent de M. de Lahaye-Jousselin, se seraient présentés pour voter avant l'heure fixée pour la clôture du scrutin. Le sous-préfet aurait alors, à la hâte, fait fermer les portes de la salle et commencer immédiatement le dépouillement du scrutin.

» Une protestation aurait suivi la proclamation de M. de Lahaye-Jousselin. M. de Lapilorgerie, qui joignait les fonctions de maire au titre de candidat, aurait revêtu ses insignes municipaux pour l'appuyer. Alors auraient éclaté les désordres dont nous parlons plus haut, et qui auraient dégénéré en une rixe si violente, qu'un jeune homme de Nantes, électeur dans ce collège, aurait eu la barbe arrachée. L'arrestation du sous-préfet par la garde nationale, la partie plus excentrique de la version que nous rapportons, aurait été le résultat de ces troubles.

» Nous ignorons ce qu'il y a d'exact dans ce bruit, et nous doutons en partie de son exactitude. »

— Il paraît que le clergé a pris une part active aux élections de Privas. Trois candidats se présentaient, un légitimiste, un conservateur et un opposant. Le curé de Vogué lit un dimanche un sermon en faveur du candidat légitimiste, et il s'emporta même, nous écrit-on, contre le gouvernement actuel, au point que la gendarmerie a cru devoir faire un rapport sur cette sortie extra-religieuse. Quant au pasteur protestant, il allait chez ses ouailles quêter des voix en faveur du candidat conservateur, et il y mettait tant de zèle, que le consistoire de Privas a cru devoir intervenir pour l'arrêter.

Ce candidat a été réélu, c'est M. Champanhet.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Six missionnaires du séminaire des Missions étrangères de Paris sont partis samedi, 1er août, pour le Havre, où ils doivent s'embarquer pour les trois vicariats apostoliques de l'Inde.

— On se plaint dans toutes les prisons de Paris de la mauvaise qualité du pain que l'on donne aux prisonniers. Il est pétri avec on ne sait quelle espèce de poussière malpropre et malfaisante, brûlé, saisi et non pas cuit. Les prisonniers donnent aux pains qu'on leur distribue le nom de *boules de son*; mais ce nom, qui a dû être une satire, peut passer aujourd'hui pour un éloge. Les inspecteurs généraux pourraient trouver dans les cours les 750 grammes de pain accordés chaque jour, façonnés en palets, en quilles, en statuettes, etc. Les vieillards réduits à se nourrir de cette pâte dégoûtante ne font que passer de la prison à l'infirmerie.

— Le ministre des travaux publics vient de décider, assure-t-on, qu'une école de conducteurs mécaniciens serait établie à Paris.

Les accidents qui se renouvellent si fréquemment sur les chemins de fer, et qui sont dûs, en majeure partie, à l'inexpérience ou à la maladresse des mécaniciens, auraient motivé cette décision du ministre. Les exercices des élèves mécaniciens auraient lieu sur une des grandes gares des lignes qui aboutissent à Paris. On exigerait pour l'admission des connaissances assez étendues sur la mécanique et en mathématiques, et le brevet ou diplôme de mécanicien ne serait accordé à l'élève sortant qu'après plusieurs examens pratiques, subis devant des ingénieurs et des inspecteurs des ponts et chaussées et des mines.

— Une forêt de pins dans la commune du Vieux-Boucau (Landes), appartenant à M. Vergès de Sordes, à Dax, vient d'être dévorée par les flammes.

Le feu a pris dimanche soir, vers minuit, et a continué pendant toute la journée du lendemain lundi, malgré tous les efforts des habitants de la commune et de celles qui l'avoisinent.

On présume que ce sinistre a eu lieu par le fait de quelque malveillant.

— On avait répandu dans Londres le bruit que plusieurs cas de choléra asiatique s'y étaient manifestés. Ces rumeurs ont causé une certaine alarme, et ont été l'objet d'une courte conversation dans la chambre des lords. Le marquis de Lansdowne a déclaré que des médecins avaient été envoyés dans tous les quartiers de la ville, et même dans tous les hôpitaux des environs, et qu'ils n'avaient pas pu découvrir *un seul cas* de choléra asiatique.

— Hier, à minuit, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Chevallier marquait 25 degrés 8 dixièmes au dessus de 0. Aujourd'hui, à six heures du matin, 24°; à midi, 34°,2; à deux heures, 34°.

— Le *Moniteur* annonce qu'à la première nouvelle des bruits faux et alarmants qui ont circulé avant-hier à Rouen et à Paris, M. le garde des sceaux a invité les procureurs généraux de ces deux ressorts à ouvrir une instruction judiciaire pour remonter à la source de ces bruits.

C'est fort bien, mais vous verrez que cette enquête tournera comme celle de M. Frissard, sur l'accident du chemin de fer du Nord, et que tout se réduira à déclarer qu'on n'a rien découvert.

Le *National* annonce que l'individu qui colportait à Amiens la nouvelle d'un autre attentat a été arrêté sur la demande des électeurs de l'opposition, et qu'il a été relâché presque sur-le-champ.

JOSEPH HENRY. — L'auteur insensé de l'attentat du 29 juillet, dit la *Gazette des Tribunaux*, continue d'être détenu au secret à la Conciergerie. Il ne sera transféré à la prison spéciale de la cour des pairs que lorsque la commission d'instruction, qui est la même que pour le procès de Lecomte, commencera régulièrement ses opérations. Jusque là c'est à M. le juge d'instruction de Saint-Didier que sont confiés les soins des enquêtes préliminaires.

C'est à tort que plusieurs journaux ont annoncé que l'on n'avait pu savoir où Joseph Henry s'était procuré les pistolets dont il s'est servi. Dès son premier interrogatoire, il avait déclaré, et il n'a pas varié une partie du jour avec ses gardiens, paraît attendre avec impatience l'heure de ses repas, qu'il prolonge avec une sorte de sensualité, et son sommeil est tellement profond, qu'il n'a pu être interrompu dans la nuit de samedi à dimanche par le bruyant orage qui a éclaté sur Paris.

UNE GENTILLESSE DU COMMERCE. — Hier, mardi, au bal Mabille, un commis de magasin et partant ami du commerce, armé de longs ciseaux, coupait en se jouant et avec une grâce admirable, les plus belles robes de soie, les plus gracieuses écharpes. De tous côtés l'on entendait des exclamations : ah! mon Dieu, mon écharpe est coupée! Et moi, ma robe! Mon jupon se voit, etc. C'était amusant pour les amis du commerce. La police a mis la main sur le malfaiteur.

L'EXÉCUTION DES LOIS. — La loi de police de chasse ne contient qu'une seule disposition importante et réellement efficace, celle qui interdit la vente et le transport du gibier en temps prohibé. Il paraît que la police n'a pas tenu longtemps la main à l'exécution de cette mesure, car à l'heure qu'il est le gibier est aussi commun dans les restaurants de Paris qu'au mois d'octobre, et si les perdreaux et les cailles ne figurent pas sur les cartes, c'est sans doute par égard pour le sergent de ville et pour ne pas avoir l'air de frauder ouvertement la loi. Nous signalons ces infractions permanentes à qui de droit; nous répétons à M. le préfet de police, que le consommateur n'a pas besoin de demander du gibier dans les principaux restaurants du Palais-Royal et des boulevarts, et que les garçons de service vont toujours au devant de ses vœux.

LE VOLEUR ET LE JUGE D'INSTRUCTION. — Il n'est bruit à Privas que d'un vol audacieux commis au préjudice de M. Valladier, juge d'instruction près le tribunal de cet arrondissement.

Hier, vers les dix heures du matin, un individu, âgé de 16 à 17 ans, appelé à déposer devant ce magistrat au sujet d'une rixe qui aurait eu lieu à Lussas, se trouvait dans son cabinet, au Palais-de-Justice. Pendant que le greffier écrivait la déposition du témoin, celui-ci, profitant, soit d'une courte absence, soit d'un moment de distraction de la part de M. le juge d'instruction, a mis adroitement la main sur seize pièces de cinq francs empilées sur le bureau, et s'est enfui sans sourciller comme. La gendarmerie, sur l'injonction de M. Valladier, s'est mis immédiatement à la poursuite du voleur, qui, jusqu'à présent, n'a pu être arrêté.

TRAVAILLEURS ET SALAIRE. — Lundi dernier 27 courant, écrit-on de Cholet, 150 à 200 ouvriers tisserands ont cessé leur travaux et se promenaient dans les rues et sur les places, et ont continué ainsi le mardi. Hier mercredi, le nombre s'est accru de plusieurs tisserands de quelques communes voisines; ces ouvriers sont ceux qui font des tissus-coton pour parapluies et toile bleue pour blouses.

On avait voulu, dit-on, diminuer leur salaire de deux centimes par mètre. MM. le sous-préfet, le procureur du roi et le juge d'instruction sont arrivés à Cholet mardi soir, et le lendemain a eu lieu une réunion d'un grand nombre de négociants et fabricants qui ont décidé que la diminution de deux centimes n'aurait pas lieu. Ils ont signé le tarif, et un dédit de 3000 francs pour ceux qui voudraient diminuer les ouvriers, qui tous se sont retirés joyeux en disant qu'ils avaient gagné leur procès.

A cinq heures du soir, les ouvriers viennent de reparaître dans les rues et sur les places : on dit que trois fabricants n'ont pas voulu signer le tarif. J'ignore quel sera le résultat de cette nouvelle démonstration.

PROSPÉRITÉ CROISSANTE. — On écrit de Courtrai, le 18 juillet, qu'un crime horrible a été commis la veille à Belleghem. Une mère a coupé la gorge à ses deux petits enfants, l'un âgé de huit et l'autre de quatre ans. Elle a choisi le moment où son mari, après s'être levé, est allé dans la cour, pour commettre ce forfait pendant que ces enfants dormaient encore. La malheureuse s'est frappée de trois coups du même couteau. On désespère de sa vie. On attribue cet acte de démence et d'affreux désespoir à la crainte de la misère. Le mari exerce l'état de tourneur en bois, et son travail, jusqu'à l'année dernière, avait suffi aux besoins du ménage.

— Dimanche matin, les locataires de l'hôtel de Provence, rue du Faubourg-Montmartre, 32, sentirent que des miasmes infects émanaient d'une petite chambre au sixième étage, occupée par un garçon d'hôtel actuellement sans place On frappa à la porte de cette chambre; mais aucune réponse ne fut donnée, et bientôt l'on sut que, depuis la veille au soir, le locataire n'avait pas quitté sa chambre; que, de plus, un de ses amis qui était venu le voir n'était pas redescendu. Le commissaire de police du quartier ayant été averti, fit procéder à l'ouverture de cette chambre, et il trouva les deux jeunes gens étendus sans mouvement, auprès d'un réchaud de charbon entièrement consumé. Ces deux malheureux, se voyant l'un et l'autre sans place, avaient pris la fatale résolution de recourir au suicide.

LE CABARETIER ET LES IVROGNES. — Lundi dernier, deux maquignons jouaient tranquillement aux dominos dans un cabaret d'Ivetot, lorsque tout à coup une vive querelle s'éleva entr'eux pour un coup sujet à contestation. L'un de nos maquignons lança les dominos au nez de son adversaire; l'autre riposta par le contenu de son verre; le premier, à son tour, envoya le contenu du sien et le verre avec; enfin, le second jeta la bouteille. Bref, toujours de plus fort en plus fort, comme chez Nicolet, les assiettes et les plats d'un buffet voisin, puis les chaises, servaient tour à tour de projectiles de guerre.

— Dites donc, dites donc, bourgeois, s'écria le garçon, voulez-vous que j'aille chercher la garde? Quand je ne trouverais qu'un tambour, ça serait toujours assez pour apaiser le bruit.

— Pourquoi faire, la garde? dit le cabaretier.

— Mais, bourgeois, c'est que le *tumulte* va toujours en augmentant.

— Raison de plus pour ne pas bouger, mon garçon, reprit le stoïque et imperturbable cabaretier. Tu dis qu'ils en sont aux chaises?

— Tenez, tenez, bourgeois, v'là qu'ils en sont aux tables!...

— Eh bien! c'est bon, quand ils vont être aux maisons, ils seront bien forcés de s'arrêter.

TRAVAILLEURS ET SALAIRES. — Des désordres, qui menaçaient de devenir très sérieux, dit le *Précurseur de l'Ouest*, du 31 juillet, régnaient depuis quelque temps déjà, sur les ateliers des chemins de fer, entre Saint-Mathurin et Trélazé. Les ajournements prolongés dans le paiement des ouvriers et, par suite, la suppression des crédits qui, jusque-là, leur avaient été accordés avec confiance, avaient déterminé une effervescence qu'il devenait difficile de calmer. Les travaux furent aban-

cipes immédiats, tels que le glucose, la dextrine, l'acide lactique, etc. Telle est la propriété bien constatée qu'ont la salive, le suc gastrique alcalin, le liquide pancréatique, de changer par leur contact l'amidon des aliments en sucre (*glucose*) et en *dextrine*. M. Magendie vient de s'assurer, par des expériences faites au Collége de France, que cette puissance transformatrice de l'amidon existe aussi dans les autres liquides de l'économie, le sang, la bile et le sperme même. Bien plus, en faisant infuser séparément des parcelles de cerveau, de cœur, de poumon, de foie, de muscles, etc., dans de l'eau à 40°, le savant professeur a constaté que ces infusions diverses transformaient l'amidon avec une énergie et une rapidité, variables il est vrai. Le sang, au moment où il sort de la veine, agit de la même façon. Qu'on ajoute au sang d'une saignée 5 grammes d'amidon bouilli dans 100 grammes d'eau; après 4 heures, la transformation sera complète, on ne trouvera plus aucun indice d'amidon, mais seulement du glucose et de la dextrine. Le sang, pendant qu'il circule chez l'animal, a pareillement la propriété transformatrice. M. Magendie ayant injecté de l'empois dans la veine jugulaire d'un lapin, le sang, qui précédemment ne contenait aucune trace de sucre, en présenta ensuite, et n'offrit au contraire par l'iode aucun signe de la présence de l'amidon en nature. A partir de dix minutes après l'injection, la quantité de glucose dans le sang du lapin alla croissant pendant 5 heures, après quoi elle diminua graduellement, et finit par disparaître tout-à-fait 7 heures après l'introduction de l'empois dans la veine. Répétée sur des chiens, sur des chevaux, l'expérience a donné des résultats semblables.

Le lapin sur lequel opéra d'abord M. Magendie était à jeun depuis 3 jours. Son urine, conformément à une observation de MM. Bernard et Bareswil, était acide, limpide et chargée d'urée. Peu d'instants après l'injection, le liquide urinaire avait repris les caractères normaux de l'urine des herbivores, c'est-à-dire qu'il était devenu alcalin, trouble, et qu'il ne contenait pas sensiblement d'urée. Nouvelle preuve de la liaison étroite qui existe entre la composition du sang et celle de l'urine.

Restait à savoir si le sang d'un chien nourri avec des substances renfermant beaucoup d'amidon contiendrait aussi du sucre. A cet effet, on a pendant plusieurs jours alimenté un chien avec des pommes de terre mêlées d'un peu de graisse. Le glucose et la dextrine furent trouvés dans son sang; mais, pour autant, l'urine de cet animal ne contenait point de sucre: fait important sous le rapport de l'étiologie du diabète sucré, en ce qu'il démontre que le sucre peut exister dans le sang et ne pas se montrer pour cela dans l'urine.

M. Magendie a encore fait une autre série d'expériences qui ne sont pas sans intérêt pour éclairer la question encore si mystérieuse des usages du sang. Prenant des animaux herbivores, dont l'urine est trouble, alcaline et à peu près dépourvue d'urée, et introduisant dans leurs veines du bouillon de viande, il a vu l'urine de ces herbivores prendre les caractères de l'urine des animaux qui se nourrissent de chair, c'est-à-dire qu'elle devenait limpide, acide, et contenait de l'urée en abondance.

Note sur la vitalité des globules du sang dans les maladies, par MM. Albert Dujardin et Didiot, chirurgiens militaires au Val-de-Grâce. — L'application de l'une des vues indiquées par M. Dumas, dans son Mémoire sur le sang, ne s'est pas beaucoup fait attendre. Deux jeunes médecins militaires rendent compte d'expériences auxquelles ils viennent de se livrer et qui confirment sous un rapport les prévisions de l'illustre chimiste. Voici comment ils ont procédé:

Le sang des saignées, recueilli au sortir de la veine, mêlé à une égale quantité de solution concentrée de sulfate de soude et battu quelques minutes, était passé au travers d'un linge pour le bien débarrasser de la fibrine. On y ajoutait deux parties de solution, soit trois parties de solution pour une de sérum chargé de globules. Puis le mélange était versé promptement sur des filtres de papier, déjà mouillés de la solution. Alors on insufflait de l'air dans le liquide avec la pipette, et l'on filtrait.

Le sang a été essayé dans 20 fièvres typhoïdes de gravité diverse. Dans 13 cas légers, où il n'existait guères que des troubles nerveux, les globules du sang restèrent sur le filtre tant qu'on les aérait, ou du moins il n'en passait que très peu, de manière à donner au sérum qui filtrait limpide une teinte citrine ou rosée.

Le résultat n'a pas été le même dans sept autres cas, dont les uns ont eu une issue funeste, les autres une convalescence longue et difficile. Là, des symptômes graves, telles que la coloration terreuse de la peau, une prostration considérable, annonçaient déjà un prochain décès. Constamment alors, dans chaque goutte qui descendait par l'entonnoir durant une aération active du sang, on voyait des globules nombreux disséminés ou par traînées rouges considérables; vu en masse, le liquide était rouge ou opaque. Ces phénomènes de diffluence et de résistance imparfaite des globules ont été si constamment en rapport avec la gravité des affections, qu'il devenait possible de les prévoir d'a-

Un homme travaillant modérément, ayant une alimentation mixte ordinaire où le vin intervenait pour un demi-litre, rendit en 24 heures 1 k. 112 d'urine d'une densité de 1 022 contenant 0 gr. 93 d'acide urique et 29 gr. 12 d'urée. Ce même homme, en sus de son régime, prit pendant 24 heures en plusieurs fois 400 grammes d'alcool étendu de son poids d'eau. L'urine de ces 24 heures fut recueillie; il n'y en avait plus que 765 gr. d'une densité de 1 029. Cette urine contenait 1 gr. 64 d'acide urique et 21 gr. 41 d'urée.

Un ivrogne, reçu à l'hôpital après de copieuses libations alcooliques, ne rendit en 24 heures que 627 grammes d'urine d'une densité de 1 050 qui contenait 1 gr. 85 d'acide urique et 19 gr. 92 d'urée. Cette augmentation de l'acide urique et cette diminution de l'urée par l'usage immodéré des boissons alcooliques, M. Bouchardat cherche à l'expliquer en disant que, quand l'alcool est introduit dans la circulation, l'action comburante de l'oxygène s'efface d'abord sur lui.

D'après cette théorie, M. Bouchardat, suivant en cela d'ailleurs une pratique fort ancienne, a, disons-nous, conseillé à des malades affectés de la goutte ou de la gravelle urique un exercice journalier suffisant et la suppression des boissons alcooliques. On prescrit aussi d'ordinaire, ajoute M. Bouchardat, contre ces maladies, de diminuer l'usage des aliments azotés. Quand le malade peut travailler et s'exercer activement, cette dernière recommandation est inutile. Les animaux carnassiers ne sont point incommodés par l'accumulation de l'acide urique dans leur économie. Ce sont les boissons alcooliques qui, le plus fréquemment, déterminent cette accumulation dans l'espèce humaine. On objectera peut-être un fait rapporté par M. Liebig, à savoir que la gravelle est inconnue dans certaines contrées rhénanes, et cela à cause de l'usage général d'un vin qui possède la vertu de la prévenir. M. le comte Bart rapporte aussi que le vin produit par le cépage du nom d'*Olwer* (Haut et Bas-Rhin) et d'Oberlander dans quelques vignobles d'Allemagne, a la réputation d'être favorable aux personnes attaquées de la gravelle. Ce n'est pas à l'alcool contenu dans ces vins, mais bien à des sels à base alcaline qu'ils renferment, qu'on doit attribuer cette utile influence.

Voici encore quelques considérations du travail de M. Bouchardat, qui se recommandent au moins par l'intention:

Quand l'estomac qui, par ses nerfs pneumo-gastriques, est sous la dépendance de l'encéphale, prend habituellement des substances qui agissent sur le système nerveux central, comme l'opium, le haschich, l'alcool, le suc gastrique n'est plus secrété en quantité convenable, l'appétit diminue, la digestion est troublée, l'individu dépérit; ses facultés intellectuelles, comme ses fonctions physiques, diminuent chaque jour en puissance, il s'abrutit et meurt.

Parmi les accidents qui sont la suite des abus des alcooliques, on doit mentionner ces dérangements dans l'appareil circulatoire qui sont peut-être sous la dépendance immédiate du vice de la nutrition et de l'altération du sang qui en est la suite, le cœur devient malade, les urines albumineuses apparaissent, les reins se désorganisent et l'ivrogne incorrigible meurt hydropique. L'alcool étendu d'eau (eau-de-vie, rhum, etc.), n'est utile à l'homme que pris en quantité modérée et dans des circonstances particulières, pour aviver les forces quand on doit immédiatement les utiliser, pour donner de la chaleur quand on doit être exposé à un grand froid. A part ces conditions, l'alcool étendu est beaucoup plus nuisible que profitable. Il est plus dangereux dans les climats chauds que dans les contrées froides.

M. Bouchardat, passant à la question des vins, dit que, sous cette forme, dans cette combinaison naturelle, les propriétés nuisibles de l'alcool sont en grande partie masquées. Mais il n'en est pas de même des préparations que fait le commerce en ajoutant jusqu'à 26 0/0 d'alcool aux vins avant leur introduction dans les villes, afin de l'étendre d'eau ensuite et de vendre, en fraude des droits, ce mélange insalubre. Pour prévenir cet abus, M. Bouchardat voudrait qu'on ne permît pas l'introduction dans l'enceinte des villes de vins contenant plus de 18 0/0 d'alcool.

L'auteur appelle aussi l'attention sur l'abandon successif du plant de Pinot qui fournit le meilleur vin de Bourgogne, mais qui est moins avantageux que le Gamai sous le rapport de la quantité.

Maladies des pommes de terre. — M. Payen insiste avec une louable sollicitude sur les précautions que réclame, suivant lui, la maladie dont les pommes de terre ont été atteintes l'an dernier et dont les symptômes se montrent de nouveau dans plusieurs contrées. C'est ce que l'honorable membre a établi d'après diverses correspondances citées dans un mémoire qu'il a lu à la dernière séance. Le mal se communiquant des feuilles et de la tige de la plante aux tubercules alimentaires, il faut s'appliquer à prévenir cette propagation.

En laissant, dit M. Payen, les fanes flétries et adhérentes aux tubercules non arrachés, les altérations envahissent par degré un grand nombre de pommes de terre, tandis qu'en coupant auprès du sol les fanes, dès qu'elles sont atteintes et flétries, on a pu préserver presque tous

Marché aux chevaux du 5 août. — Chevaux de selles et de cabriolet entrées 102, vendus 17 de 270 à 850. — De trait 240, vendus 23 de 420 à 1240 — Hors d'âge 123 entrés, vendus 22 de 75 à 325. — Anes entrés 7 vendues 2 de 30 à 70. — Chèvres amenées 9, vendues 1 de »» à 25. — Voitures, 18 amenées, 4 vendues de 100 à 500. — Encan, entrés 4, vendus 4 de 70 à 240. — Essai, 68.

Halle aux Blés. — du 5 août. — Choix, 116 à 118 k. 37,00 à 37,50. — Montereau 115 k. 35-00 à 36-50. — Bretagne 115 kil. 34-50 à 00-00. — Blés nouveaux 120 kil. 39-50 à 40-00.

Seigle, 108 à 110 k. 23,50 à 24,00.

Orge. 92 à 93 k., 18,00 à 18,50.

Scourgeon, 00 à 00 kil., 00 00 à 00 00.

Avoine. — 150 k. 35,00 à 35,50; 145 k. 34,50 à 34,00; 140 k. 32,00 à 32,50 les 3 hectolitres dans Paris.

Issues. Son, 12,50 à 13 00. — Moutures 13,50 à 14,00. — Recoupettes 15,50. — Remoulages, les ordinaires, 19,00 à 19,50; les fins, 20,00 à 21,00; les blancs, 22,50 à 23,00.

Marché Saint-Martin du 5 août. — Foin 1re qualité, 52 58; 2e 48 50; 3e 43 00. Paille de blé, 1re qualité, 28 30; 2e 26 27. — Paille de Seigle, 1re qualité 31,34; 2e 28 30.

Marché aux farines, du 5 août. — Arrivages, 1913-09; ventes, 1857-03; restant, 19211-05. — Cours moyen du jour, 44-95; quinzaine, 41-78. — Ventes en disponible, gruaux, 18 q. 84 k. de 00-00 à 54-95; 1re marque, 854 q. 08 k. de 42-70 à 45-85; 2e 139 q. 73 k. de 41-40 à 42-00; 3e 09 q. 14 k. de 35-65 à 36-95; 4e 00 q. 00 k. de 00-00 à 00-00; cuisson, 157-00; relevé, 00-00. — Ventes à livrer, 599 q. 74 k. de 42-00 à 45-25; cuisson, 62 q. 30 k.; revente 15 q. 70 k. de 42-05 à 43-30.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 3 août. — Veuve BACANEL, limonadière-restauratrice, à Bercy, sur le port, 24. Juge-comm., M. Chatenet; syndic prov., M. Defoix, rue Saint-Lazare, 70. — MARTINET, entrepreneur de bâtiments, rue Turgot, 11. Juge-commissaire, M. Chatenet; syndic prov., M. Boulet, passage Saulnier, 16.

Bourse du 5 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 45	83 55	83 45	83 53
— — fin courant	83 55	83 60	83 55	83 60
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	122 »»	122 »»	121 95	121 95
— — fin courant	122 20	122 25	122 20	122 25

4 1/2 J. 22 m. dr cours	112 50	Banq. de Fr. dr cours	3430	»»
4 0/0 J. »	107 »»	O. V. de Par. »	1372	50
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	1 395	»»
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1210	»»
B. du Trés. »	3 1/2	— Gann..... »	1192	50

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	»» »»	83 65	—— »» »»	»» »»
5 p. 0/0......	d. 50	122 35	122 40	—— » »»	» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	10 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	15 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM.............	Der C.	100 3/4
Récép. Rotsch. »		100 50	BELG. 2 1/2...... »		»» »/»
ESP. Dette act. »		34 1/8	— 4 1/2...... »		» »/»
— — pass. »		» »/»	— do 1840.... »		101 3/4
— 3 p. 0/0. »		»» »/»	— do 1842.... »		104 1/2
Dette intérieure »		32 3/8	— Banque.... •		935 »»
PORTUG. 5 0/0 1837 »		» »/»	— do Em. 1841. »		»»» »»
HOLL. 2 1/2 »		»» »/»	PIÉMONT........ »		»»»» »»
HAITI.......... »		» »/»	AUTRICHE...... »		»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1265 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1060 »»
V. r. dr.	405 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	» »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1278 50
— à Rouen.	967 50
R.-Havre..	» 50
Avignon...	» »»
Str. à Bâle.	215 »»
Paris-Str...	490 »»
Tours-Nant	501 25
Orl.-Vierz.	» »»
C. du Nord	710 »»
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc..	395 »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	566 25
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	517 50
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber.	» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 83; courant du mois 85-00: quatre derniers mois, 88 à 00; quatre premiers 1847, 90.

Lille. — Colza 73; lin, 00. — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 125; courant du mois et jusqu'en octobre, »»»; novembre et décembre, »»»; 4 premiers mois, 1847.

Savons. — Marseille bleu pâle disp., 1re sorte, 95 fr. les 100 kil.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

PSYCHOLOGIE DU CHANT, par A. ROMAGNESI. Petit Traité de l'art de chanter avec goût, esprit et sentiment; suivi d'exercices pour assouplir la voix, et de dix mélodies nouvelles. Il convient aux maisons d'éducation comme aux gens du monde, et peut être donné en prix à l'époque des concours. — Prix net: 5 fr. franc de port. A Paris, chez l'Auteur, rue Cadet, 8. (Affranchir.)

Spectacles du 6 août.

7 1/2 OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Mérope, les Femmes savantes.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Le Mousquetaires de la Reine.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Charlotte, les Fleurs animées, le Secret.
7 »/» VARIÉTÉS. — La Veuve, la Baronne, Un Domestique, les Bœufs, Sport.
6 1/2 GYMNASE. — Chacun chez soi, Clarisse Harlow, Cachucha.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Deux coupables, la Garde-Malade, Mon Voisin.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
9 »/» GAITÉ. — Le Fils d'une grande Dame, le Château.
7 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Pierrot, Riquet.
5 »/» FOLIES. — La Nouvelle Arsène, le Tyran. Prince d'un jour. Au Clair.
8 »/» CIRQUE-OLYMPIQUE (Chmps-Elysées. Exercice d'équitation

CAPSULES RAQUIN
AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR
Approuvées et reconnues *à l'unanimité* par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc.
A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

LE CHOCOLAT MÉNIER
comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les Médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom de Ménier soit sur les étiquettes et sur les tablettes.
Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

DÉPURATIF DU SANG.
Le Sirop concentré de Salsepareille (composé), par QUET aîné, pharmacien à Lyon, est employé avec un succès constant pour la guérison des Maladies secrètes, des Dartres, Démangeaisons, Taches et Boutons à la peau, Rhumatismes, Goutte et toutes Acretés ou Vices du sang. D'un usage commode, il est préféré aux tisanes. (Voir l'Instruction). Dépôt à Paris, à la pharmacie HÉBERT, galerie Véro-Dodat, 2; des Panoramas, rue Montmartre, 161; dans les princip. villes de France et de l'étranger. Dépositaire gén. pour l'Algérie, M. BOURGOIN, r. Bab-el-Oued, à Alger.

1 FR 240 Feuilles beau papier à lettres glacé; extra-fin, très glacé, dans une boîte, 1 fr. 50 c. et 2 fr.; Initiales; enveloppes 80 c. et 1 fr. le cent; papier écolier, 3 fr. la rame; registres, 75 c. les 100 pages. Boîtes de 6 bâtons de cire, 75 c. et 1 fr. Rue Joquelet, 8, au 1er, près la Bourse.

CAUTÈRES, POIS LE PERDRIEL,
Elastiques en caout-chouc, émollients à la guimauve suppuratifs au garou
TAFFETAS RAFRAICHISSANT, SERRE-BRAS,
COMPRESSES de LE PERDRIEL, pharmacien, Faub-Montmartre, 78.



LA SILHOUETTE, PAMPHLET ILLUSTRÉ, 16 pag. in-4 tous les dimanches, caricatures dans chaque numéro, 1 grav. de modes par mois. Un an, 20 fr.; 6 mois, 11 fr.; 3 mois, 6 fr. RUE DES FILLES-ST-THOMAS, 1.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu. 41

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.
DERRIÈRE LE GRAND MAT
Étude psychologique de la Vie maritime,
PAR ÉDOUARD PUJOL,
Lieutenant de vaisseau,
auteur de ENTRE DEUX LAMES.
3 volumes in-8.

IMPRIMERIE LANGE-LÉVY, rue du Croissant, 16.

que le ministère à la victoire, victoire dangereuse pour le cabinet lui-même si elle augmentait sa confiance dans la doctrine de l'immobilisme, succès qui perdrait les conservateurs s'il pouvait les encourager à sacrifier aveuglement le progrès social et à faire meilleur marché que jamais de la dignité du pays.

Après la crise électorale comme après une bataille, chacun éprouve le besoin d'apprécier les résultats de la lutte, de constater la position conservée par les différents corps, de se former une opinion sur le rôle qu'ils pourront jouer pendant le reste de la campagne.

Passons en revue les différents partis politiques : gauche constitutionnelle, gauche radicale, conservateurs, légitimistes. Nous n'appartenons à aucun de ces corps d'armée; nous avons écrit sur notre drapeau organisation sociale, et ce drapeau nous l'avons planté sur un sol vierge, sur un terrain neutre où nous convions tous les hommes de cœur à nous rejoindre. Nous ne pouvons nous enrôler dans aucune légion déjà formée, nous ne pouvons suivre aucune bannière, car nous sommes le noyau d'une armée à laquelle se rallieront toutes les autres, d'un parti qui agira sur tous et qu'on peut appeler, dès à présent, le parti socialiste.

Cependant, parmi les quatre opinions qui se partagent la chambre et les électeurs, il en est qui sont plus près que d'autres de sympathiser avec nous, il en est où nous trouvons déjà des auxiliaires dans plus d'une lutte. Nous commencerons la revue des partis par la gauche constitutionnelle.

Comme les membres de ce parti, la *Démocratie* est ennemie des révolutions; elle forme des vœux pour que la dynastie actuelle se maintienne et que le progrès s'opère sans crise intérieure. Mais aussi nous sommes révoltés, comme l'opposition, de cette corruption générale que le ministère exploite au lieu de la cautériser, de cet esprit de ruse et de mensonge dont les plus hauts fonctionnaires donnent l'exemple, de cette aversion qu'a toujours montrée le cabinet pour les mesures tranchées. Comme l'opposition constitutionnelle, nous sentons vivement que le ministère est faible en face de l'étranger, qu'il s'abaisse devant des prétentions insulaires, et qu'en lui ne vibre pas le sentiment de la dignité nationale.

Unis à l'opposition constitutionnelle par tant de points de contact, nous regrettons les échecs éprouvés par cette opinion, mais la gauche dynastique se les est attirés. Depuis longtemps chez elle nous avons signalé deux vices, le culte idolâtrique de certains noms, l'absence d'un programme complet et substantiel.

« Qu'est-ce que la gauche constitutionnelle? a-t-on dit partout » aux électeurs. C'est le parti de M. Thiers et de M. Barrot. Qu'est-» ce que M. Thiers? Ce nom vaudrait-il un manifeste, exprimerait-» il une collection d'idées? Nullement. M. Thiers est un candidat » au ministère qui, pour se recruter une majorité sur tous les bancs » de la chambre, voudrait se montrer à la fois opposant et conser-» vateur; aux conservateurs il rappelle qu'il a obtenu le vote des » lois de septembre et des fortifications de Paris; il cherche à » capter la faveur de l'opposition en taquinant le chef de l'État et » en dirigeant contre l'étranger des démonstrations belliqueuses » qui n'iront jamais plus loin que la menace. Quant à M. Odilon » Barrot, c'est un parfait honnête homme qui, malgré ses excellen-» tes intentions, entrave tous les progrès en présentant comme des » questions de cabinet les réformes les plus inoffensives. C'est » lui qui a sauvé M. Martin (du Nord), déjà terrassé par l'amende-» ment Feuillade-Chauvin. MM. Thiers et Barrot ne sont pas des » principes incarnés, ce ne sont même pas des individualités qui » puissent exciter l'enthousiasme. Pour être des législateurs ac-» complis, le premier de ces deux hommes est trop habile et le se-» cond ne l'est pas assez.

» Nous voulons bien admettre que ces chefs de parti éprouvent de » bons désirs, qu'ils sentent eux-mêmes le vide de leur passé; mais » ... et son ... électorales ont fait peu de » bruit.

» Pourquoi donc, électeurs, voteriez-vous en faveur d'un parti » qui n'a qu'un seul but, changer le personnel du ministère; et » quel intérêt auriez-vous à remplacer les noms de M. Guizot et de » M. Duchâtel par ces deux noms, Barrot et Thiers? »

Tel est le langage que les représentants du parti conservateur ont tenu devant le corps électoral, et ces arguments ont porté coup. Sans doute, il y avait un peu d'exagération dans les reproches adressés à l'opposition constitutionnelle. Dans la presse, elle compte des organes qui ne sont inféodés à aucun individu. Toutefois, il est certain que la gauche dynastique a trop sacrifié aux personnes, qu'elle a servi des intérêts individuels, et qu'elle a mis certaines statues sur des piédestaux trop élevés.

On peut faire à l'opposition constitutionnelle un reproche voisin de celui-là; son programme n'est pas complet, ni substantiel. Que demande la gauche dans le manifeste émané de son comité central? La réforme électorale et parlementaire; nous y souscrivons; mais la formule est bien générale; en quoi consistera cette réforme? nous présentera-t-on toujours comme une mesure libérale et une panacée contre la corruption du parlement l'exclusion des fonctionnaires? Abolira-t-on radicalement tout cens d'éligibilité? Assurera-t-on une indemnité aux mandataires du pays, afin que le titre de député ne soit pas monopolisé par les riches? Comment comptera-t-on les votes électoraux? sera-ce par canton, par arrondissement? Les députés seront-ils les représentants d'une localité ou de la France entière?

La gauche constitutionnelle veut la réorganisation des gardes nationales, la révision des lois de septembre, le retrait de la loi sur les annonces judiciaires; nous acceptons tout cela; mais de ses chefs, pas un mot sur la réforme administrative, sur les conditions d'admission et d'avancement dans les services publics, rien sur la liberté de religion, sur la liberté d'enseignement à laquelle on prétend que MM. Thiers et Barrot sont hostiles; rien, pas un mot sur la liberté d'association!

L'opposition désire que toutes les branches du service public soient administrées avec *économie, intelligence et honnêteté*. Ces mots peuvent-ils caractériser un système? Quel conservateur ne les prononcerait pas?

Même vague dans sa partie du programme relative aux relations extérieures. On accuse l'opposition dynastique, malgré son indignation contre la politique anglaise, de pivoter sur l'alliance de la Grande-Bretagne; on lui demande quels contrepoids elle opposerait à l'influence britannique? Il eût fallu répondre à cette question.

Ce qui nous donne bon espoir dans l'avenir de l'opposition, ce qui rachète ses fautes passées, c'est qu'à la fin de son programme elle a inséré un paragraphe relatif aux classes laborieuses. Ainsi l'opposition est progressive. Muette, il y a peu d'années, à l'égard des travailleurs, elle leur consacre un paragraphe aujourd'hui; bientôt ils auront la meilleure partie du programme, et les professions de foi d'un grand nombre de députés appartenant aux rangs de la gauche, nous garantissent que les sympathies de cette partie de la chambre sont acquises à la classe laborieuse; mais, que la gauche ne l'oublie pas, bien des conservateurs se sont prononcés dans le même sens; pour l'emporter sur leurs adversaires, il faut que cette réunion d'hommes appelés naguères le parti Thiers-Barrot mérite, par ses efforts soutenus, d'être appelée le parti de l'organisation du travail et des alliances avec l'Europe centrale.

Elections

M. Lelorgne-d'Ideville, C., a été réélu au scrutin de ballottage à La Palisse (Allier).

M. Salveton, C., a été élu au 2e tour de scrutin à Brioude (Haute-... 175 à l'opposition.

Les conservateurs comptent 71 députés nouveaux, dont 34 nommés en remplacement d'autres députés ministériels, et 37 en remplacement de députés de l'opposition.

L'opposition a fait nommer 28 nouveaux députés, dont 9 en remplacement de députés de l'opposition, et 19 en remplacement de députés conservateurs.

M. de Salvandy, parmi les conservateurs; MM. Gustave de Beaumont, Berger, le général Thiard et Paillet, parmi les membres de l'opposition, ont été élus dans deux colléges.

Nous reproduisons cette statistique sous toutes réserves pour le classement des députés; nous avons dit pourquoi nous ne la croyons pas exacte.

La validité de l'élection de M. le général Meslin à Cherbourg sera contestée: une protestation contre cette nomination a été rédigée et signée par un grand nombre d'électeurs, immédiatement après le vote. M. Meslin ne paierait pas le cens d'éligibilité.

La réélection de M. de Lamartine à Mâcon a été une sorte d'ovation. Après le dépouillement du scrutin, l'illustre orateur a adressé à ses commettants un discours dont nous reproduisons quelques passages.

Il y a deux politiques pour un homme qui se lance dans les affaires publiques en temps d'agitations et de révolutions comme le nôtre; il y a une politique qui consiste à étudier les passions de son temps, soit les passions conservatrices, soit les passions populaires, et à les servir, à condition qu'elles nous servent à leur tour, à flatter les partis quand ils dominent, à les abandonner quand ils tombent; à suivre les variations de l'opinion, les vicissitudes des gouvernements, les mobilités de l'esprit public; à se lever sur toutes les vagues; à demander un souffle à tous les vents, sans s'inquiéter de la direction du vaisseau de l'État, pourvu que le vaisseau de notre propre intérêt surnage toujours à tous les naufrages du pays, et nous porte au port de la fortune, du pouvoir et des honneurs. C'est la politique qui grandit, qui élève, qui enrichit. L'homme qui la pratique, mais qui ne laisse après lui d'autre trace de son passage aux affaires qu'une certaine renommée d'habileté vulgaire, un scandale pour les hommes de bien, et un mauvais exemple de succès de l'égoïsme aux ambitieux à venir : c'est là la politique personnelle. (Bravos réitérés.)

Il y a une autre politique; c'est celle qui consiste à s'élever par la pensée aussi haut que l'intelligence peut monter pour apercevoir (si cela est possible à l'humaine faiblesse) les desseins visibles de la Providence, dans les mouvements des peuples, pour discerner le but auquel elle conduit chaque nation, et pour y pousser consciencieusement son siècle, les idées de son temps, les opinions, le gouvernement, les lois de son pays, avec toute la faible part d'influence, de parole, d'action, que la constitution accorde à un citoyen, dans un pays représentatif, sans s'inquiéter de soi-même et sans rien demander pour son nom, à la fortune de son pays ou la victoire de ses idées. C'est là la politique nationale, qui est autant au dessus de la politique personnelle qu'une nation est au-dessus d'un individu, et que les desseins de Dieu sur l'humanité sont au-dessus des misérables combinaisons d'un homme! (On applaudit.)

Oui, voilà les trois mots qui contiennent tout le sens de la politique à laquelle je me suis dit : « Dévouons ma vie! » Peu m'importe que cette politique serve ou desserve ma fortune ou mon ambition! Je place ma fortune dans celle de mon pays, je place mon ambition plus haut que moi, dans le succès des idées justes de mon temps et dans les progrès que la France est chargée de faire faire à l'esprit de civilisation en Europe! Et qu'est-ce qu'un homme après tout? Quelque chose de court et de borné qui passe et qui meurt. L'ambition qui s'attache à soi-même est courte, bornée, périssable comme nous. L'ambition qui s'attache aux idées utiles à l'espèce humaine est infinie, impérissable, immortelle comme ces idées mêmes, et semble emprunter quelque chose de l'éternité de l'esprit humain! La véritable gloire, Messieurs, ne porte pas de nom d'homme; la véritable gloire porte le nom d'un siècle, d'une idée, d'une nation, de l'humanité!... (Longue sensation et interruption.)

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 7 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

SECONDE PARTIE.

V.

Entre deux feux.

M. Pecksniff est bien véritablement béni dans ses enfants, du moins dans l'une d'elles. La prudente Cherry, le bâton de vieillesse, la joie, le trésor de son heureux père, est assise devant une petite table d'une blancheur de neige, entre la fenêtre et le feu; elle fait les comptes de la maison! Voyez l'habile ménagère, un trousseau de clefs pendu à sa ceinture, la plume en main, les yeux levés au plafond, calculer de tête, et reporter sur le cahier la dépense du jour! Bouilloires, casseroles, bassinoire étincelante, où se mire son image, lui envoient à l'envi leurs reflets approbateurs; il n'est pas jusqu'à la botte de gros oignons rouges accrochés sous le manteau de la cheminée qui ne semble un essaim de chérubins bouffis. L'influence de ces végétaux agit sur M. Pecksniff: il pleure!

Il s'efforce de dérober à son ami cet accès d'émotion passagère; il se cache la figure dans son mouchoir, dont il fait un bruyant usage, car il rougit de sa faiblesse.

— C'est doux! murmure-t-il, bien doux au cœur d'un père! Ma fille bien-aimée!... L'avertirons-nous de notre présence, monsieur Jonas?

— Je suppose que vous ne comptez pas nous faire coucher à l'écurie ou sous la remise, grommela l'aimable convive.

— Ce n'est certes pas là l'hospitalité que j'ai à cœur de vous offrir, mon ami, dit M. Pecksniff en lui serrant la main.

Il respira bruyamment, et frappa à la vitre en criant d'une voix de stentor :

— Boh!

Cherry laissa tomber sa plume et poussa un cri d'effroi; mais l'innocence est toujours forte, ou doit l'être. Comme ils ouvraient la porte, la vaillante fille demanda d'une voix ferme, et avec une présence d'esprit qui ne l'abandonnait pas, même à cette heure de crise :

—Qui êtes-vous?... que voulez-vous?... parlez ou j'appelle mon pa...!

M. Pecksniff lui tendit les bras; elle s'y précipita aussitôt: elle l'avait reconnu.

— C'était imprudent à nous, monsieur Jonas, très imprudent! dit M. Pecksniff, passant la main sur les cheveux de sa fille. Ne vois-tu pas, ma bien-aimée, que je ne suis pas seul?

Non; elle n'avait rien vu que son père. Maintenant, elle voyait M. Jonas; en lui souhaitant la bien-venue, elle rougit et pencha la tête.

Mais où était Merry? M. Pecksniff ne fit pas cette question d'un ton de reproche, mais avec une douce et tendre nuance de tristesse. Elle était en haut à lire, couchée sur le divan. Ah! les occupations domestiques avaient peu de charme pour *elle*.

— Appelle-la! dit M. Pecksniff avec une placide résignation. Appelle-la, mon cœur!

Elle descendit en négligé; elle avait chiffonné sa robe en folâtrant sur le divan; mais ce désordre ne lui seyait pas mal; il lui seyait même bien.

L'étourdie sauta au cou de son père, l'embrassa sur les deux joues, puis encore sur le petit bout du nez, dans son humeur badine.

— O miséricorde! s'écria-t-elle en apercevant son cousin. Vous ici, Croque-mitaine! Eh bien! je vous saurai un gré infini de ne plus me harceler de vos attentions.

— Ah! vous avez donc toujours la langue aussi bien pendue! dit Jonas. Allez! vous êtes une maligne.

— Tout beau! répliqua Mercy en le repoussant. Que deviendrais-je, en vérité, s'il fallait vous voir de si près? A distance, mon beau cousin, à distance!

M. Pecksniff intervint et engagea Jonas à monter: ce qu'il fit, se conformant au voeu de sa cousine. Mais quoiqu'il eût au bras la charmante Charité, il ne put s'empêcher de se retourner à plusieurs reprises vers l'*autre*, pour continuer le piquant dialogue si bien entamé. Le thé était servi au salon, car, par bonheur, les jeunes personnes se trouvaient un peu en retard ce soir-là.

M. Pinch n'était point au logis, en sorte qu'ils faisaient à eux quatre une partie carrée des plus réjouissantes. Assis entre les deux sœurs, Jonas déploya sa galanterie avec la grâce qui lui était naturelle. Le thé pris, les tasses enlevées, M. Pecksniff dit qu'il était dur de quitter une si douce réunion pour les affaires, mais il en avait d'importantes à régler; et priait qu'on l'excusât s'il se retirait une demi-heure dans sa chambre. Il prit son bougeoir et s'en alla chantonnant. Cinq minutes après son départ, Mercy, qui était allée s'asseoir dans l'embrasure de la fenêtre, loin de Jonas et de sa sœur, poussa un éclat de rire à demi étouffé, et s'achemina par sauts et par bonds vers la porte.

— Hallo! cria Jonas. Voulez-vous bien ne pas vous en aller!

— Pourquoi? demanda Merry. Vous n'avez pas, j'imagine, grande envie que je reste, Croque-mitaine?

— Si, dit Jonas; je vous jure que si. J'ai à vous parler.

Comme elle s'obstinait à quitter le salon, il la suivit dans le corridor, et la ramena, après une courte lutte qui scandalisa fort miss Charité.

— Sur ma parole, Merry, s'écria-t-elle, je ne vous comprends pas! Il y a des bornes, même à l'extravagance, ma chère!

— Merci de la leçon, ma douce sœur, dit Merry pinçant ses lèvres roses en forme de bourse; on ne peut plus obligée de l'avis! — Ah ça, ne laisserez-vous tranquille, abominable monstre!

Cette supplication lui était arrachée par un nouvel assaut de M. Jonas, qui la fit tomber, hors d'haleine, sur le coussin du divan à sa

(1) Voir les numéros du 4 juin au 6 août.

Une députation nombreuse du comité central des électeurs de l'opposition du département de la Seine s'est rendue hier près de M. Bethmont. M. Pagnerre, secrétaire du comité, au nom des électeurs de l'opposition parisienne, a prononcé l'allocution suivante :

Les élections de Paris ont donné à l'opposition une victoire éclatante. Sur 14 558 votants, elle a obtenu 9 059 suffrages, et le ministère 5 499 seulement.

Sur 14 nominations, l'opposition en a eu 11, le ministère 3 ; et les élections du 8e et du 9e arrondissement prouvent qu'avec un simple déplacement de 28 voix, l'opposition aurait triomphé dans 13 colléges et le ministère dans un seul.

Enfin, si l'élection n'était point fractionnée comme elle l'est aujourd'hui, malgré tous les efforts de la corruption la plus audacieuse qui fut jamais, le département de la Seine aurait envoyé à la chambre 14 députés de l'opposition.

Paris a donc hautement condamné cette politique, violente à la fois et lâche, dont l'avenir écrira l'histoire en quatre mots : Corruption des mœurs publiques, violation des lois, dilapidation des finances, indemnité-Pritchard !

Cependant, Monsieur, parmi ces nombreux succès de l'opposition parisienne, un échec, dû, sans doute, à des manœuvres que nous connaissons, est venu déconcerter et affliger tous les hommes indépendants et honnêtes. Votre nom, qu'une seule législature avait suffi pour rendre illustre, n'est point sorti de l'urne ! Si cet échec ne devait pas être bientôt réparé, il serait pour nous l'objet d'un regret amer ; car vous êtes un de ces hommes rares qui savent allier la noblesse du cœur à celle de l'esprit, l'intelligence la plus vive à la probité la plus pure, la douceur et la grâce des formes à l'inployable fermeté des principes. Mais nous en avons la ferme confiance, cet échec n'est que passager ; et il se trouvera certainement un collége qui tiendra à honneur de réparer la faute du 8e arrondissement. Non, la France ne sera pas privée, même pour un temps, des services que lui ont promis vos brillants débuts. Plus que jamais il est nécessaire que l'opposition se recrute d'hommes intelligents, courageux, fermes et loyaux ; plus s'accroît la quantité des adhérents du ministère, plus l'opposition a besoin de compenser par la qualité ce qu'elle perd du côté du nombre : c'est vous dire, Monsieur, que l'opposition doit vous compter dans ses rangs.

Aussi, nous en avons la certitude, avant peu l'un des colléges que des élections doubles laisseront vacants s'empressera de vous offrir son mandat, et en venant auprès de vous aujourd'hui, au nom des électeurs de l'opposition du département de la Seine, c'est moins le tribut de nos regrets que nous vous apportons que celui de nos espérances.

M. Bethmont a été extrêmement touché de cette démarche, et il a vivement remercié la députation du comité central de ce témoignage de sympathie.

Ecoles spéciales. — Les Examinateurs.

Au moment où tant de jeunes gens se pressent aux abords des Ecoles spéciales, et subissent devant les tableaux noirs de l'Hôtel-de-Ville les épreuves qui doivent décider de tout leur avenir, nous croyons utile d'entrer dans quelques considérations générales sur les examens, et d'y joindre certaines observations spéciales à MM. les examinateurs.

Tout le monde comprend quelle grave responsabilité entraînent des fonctions qui rendent un homme l'arbitre absolu et sans contrôle, du sort d'une foule de jeunes gens parmi lesquels se recrute l'élite intellectuelle de la France. Pour être un bon examinateur, il ne suffit pas de posséder à fond les matières du programme de connaissances exigées des candidats, il ne suffit pas de joindre à la pénétration intelligente l'impartialité la plus absolue ; ces qualités sont indispensables, sans doute, mais si l'examinateur n'est pas en outre doué au plus haut degré de sangfroid et de patience, s'il n'est pas animé d'une excessive bienveillance pour tous les candidats, il n'est pas digne de la mission qui lui est confiée... Combien de fois n'a-t-on pas vu des candidats bien préparés échouer devant un examinateur qui ne leur laissait pas le temps de se reconnaître... et qui, s'ils avaient eu affaire à un homme de vingt fois les examinateurs moins avancés, si qu'on aurait volontiers prié l'examinateur de choisir entre toutes ?

Les connaissances humaines ne progressent pas seulement par leurs extrémités élevées. En même temps que l'esprit humain fait de nouvelles conquêtes dans le champ infini de l'inconnu, et enrichit son domaine toujours trop limité, il perfectionne les premières notions, les rend plus claires, plus saisissables à toutes les intelligences ; les théorèmes, qui étaient d'abord l'apanage des savants seuls, tendent de jour en jour à s'universaliser par la simplification des solutions. Il résulte de là que les éléments de la science, tout en restant invariables quant aux principes, se modifient incessamment quant à la forme. Les professeurs doivent naturellement s'empresser de faire passer dans leur enseignement les simplifications acquises à la science, et l'on comprend dès lors qu'il y a pour les examinateurs nécessité absolue de connaître toutes les démonstrations nouvelles, sous peine de commettre de bien graves erreurs ; ainsi, il est arrivé à l'un d'eux, il y a quelques années, de mal noter un élève pour avoir mal employé une équation de la tangente à l'ellipse nouvellement adoptée dans l'enseignement et que lui, examinateur, ne connaissait pas. De pareilles fautes, indépendamment de leurs déplorables conséquences pour le candidat qui en est victime, sont de nature à ébranler beaucoup dans l'esprit des élèves la considération pour ceux qui les jugent.

On ne saurait trop s'élever contre la brusquerie et les impatiences auxquelles se laissent aller parfois quelques examinateurs dans l'exercice de leurs fonctions. Nous comprenons tout ce que ces fonctions ont de pénible, et à quel point leur nature peut réagir sur l'humeur de celui qui les remplit ; mais le sangfroid et la gravité sont des conditions absolument indispensables et qui importent autant à la dignité du juge qu'à l'équité de ses jugements. Les plaisanteries plus ou moins spirituelles sont aussi déplacées que les apostrophes ; les malheureux patients dont l'avenir est en jeu, sont rarement en disposition de comprendre une plaisanterie ; et, quand un examinateur se permet de dire à un élève, dont la voix est un peu rauque : « *Monsieur, vous avez là une bien belle voix ! Vous devez dire de bien belles choses avec cette voix-là*, » il ne montre ni esprit, ni sentiment de sa position ; lorsqu'il dit à un candidat embarrassé dès la première question : « *Allons, mon ami, parlez franchement ; vous ne savez rien, n'est-ce pas ?* » il fait preuve d'un manque absolu du sentiment des convenances, et il mérite que l'élève lui réponde, comme cela est arrivé : « *Monsieur, je crois savoir quelque chose, et il n'est pas bien à vous de chercher à me désespérer.* » Enfin, lorsqu'un homme, investi de si hautes fonctions, s'oublie au point d'interrompre un examen, si mauvais soit-il, par cette phrase adressée à la cantonnade : « *Garçon ! une botte de foin pour Monsieur !* » on ne peut qu'applaudir à la présence d'esprit de l'élève qui riposte : « *Garçon ! apportez-en deux ; Monsieur et moi nous déjeunerons ensemble.* »

Si les principes de la science sont fixes, les démonstrations, les solutions dont ils sont appuyés sont essentiellement diverses et variables. Or, tout ce qu'on peut raisonnablement exiger d'un élève, c'est qu'il ait compris et qu'il sache expliquer les démonstrations qu'il a apprises dans ses cours.

Les examinateurs qui sont auteurs d'ouvrages élémentaires doivent savoir mettre tout amour-propre et tout intérêt de côté quand ils examinent, et respectant dans les élèves la liberté des professeurs, ne point manifester de mauvaise humeur, parce qu'on emploie devant eux des démonstrations qui ne sont pas les leurs. Peut-être le mieux serait-il que les examinateurs ne fussent auteurs d'aucun livre sur les matières composant le programme de l'examen, attendu qu'il n'est pas de meilleur principe que celui de ne jamais mettre en conflit, dans les fonctions d'un homme, son équité avec ses intérêts.

... un dernier mot ... qu'on vient d'entendre ... qui n'est pas ... pour convaincre celui qui ne comprendrait pas. » — « *Cette démonstration me paraît bonne* ; » répond le candidat. — « *Mon Dieu ! je ne dis pas qu'elle n'est pas bonne ; mais c'est violent.* » Nous savions jusqu'à présent qu'une démonstration pouvait être bonne ou mauvaise, claire ou obscure, élégante ou lourde, simple ou compliquée, mais nous n'avions jamais imaginé qu'elle pût être grossière ou violente.

S'il était besoin de démontrer la haute inconvenance de semblables propos dans la bouche d'un juge, nous ferions un tableau des conséquences qui peuvent en résulter. Nous nous bornerons à un seul fait. Un étudiant subissait l'examen de bachelier ès-sciences. Il s'embrouille dans une démonstration ; au lieu de chercher à le remettre, l'examinateur l'interrompt et lui dit : *Monsieur, vous êtes stupide* ; *Monsieur, je croyais que vous savez quelque chose ; mais je m'étais trompé, vous ne savez rien.* » Le malheureux élève perdit la tête, son examen fut détestable, et en sortant de la Sorbonne, il courut à la Seine et se noya !...

Nous nous résumerons par un seul mot : les examinateurs ont charge d'âmes, ils ne doivent pas l'oublier ; et quand ils l'oublient, ceux dont ils dépendent doivent les en faire ressouvenir.

ALLYRE B....., ancien élève de l'Ecole Polytechnique.

Le *Courrier de Saint-Étienne* reproduit, en y adhérant et en promettant d'y revenir, le programme de réformes politiques et sociales que nous avons publié il y a quelque temps.

La Féodalité industrielle à l'œuvre.

ENCORE LA COMPAGNIE D'ANZIN.

Le *Moniteur industriel* nous apprend que c'est au nom de la liberté du travail que la compagnie d'Anzin a pris contre ses ouvriers les machiavéliques mesures que nous avons indiquées. Rien, suivant ce journal, n'est plus facile à l'ouvrier qui a passé sa vie dans les mines, que de se créer tout-à-coup une nouvelle industrie ; car de dire que l'ouvrier qui sortira mécontent d'Anzin, trouvera à s'occuper dans les exploitations voisines, c'est tromper sciemment ; la compagnie sait fort bien qu'il ne serait reçu nulle part. — Les grèves deviendront fort difficiles, sinon impossibles, ajoute le *Moniteur* ; mais où est le mal ? Les grèves peuvent ruiner plusieurs établissements, jeter plusieurs industries dans le plus grand embarras. — Ce journal n'oublie qu'une chose, c'est que celui qui souffre le plus de la grève ce n'est pas l'entrepreneur, lésé seulement dans ses profits, mais l'ouvrier, lésé dans ses conditions mêmes d'existence et menacé de périr par la faim.

La grève est une bataille pacifique livrée par le faible au plus fort ; elle laisse toujours des victimes ; aussi n'est-il pas à craindre que le faible en abuse, en France du moins, où il y a tant de bras sans emploi. Le capitaliste, au contraire, peut à tout instant abuser de la faim du pauvre. Ce qui se passe aujourd'hui dans les mines d'Anzin en est la preuve. Il est odieux de nier au travailleur le droit de se mettre en grève, de refuser au pauvre la faculté de se soumettre aux privations et de braver les tortures de la faim pour obtenir le redressement d'un tort.

Au reste, le *Moniteur industriel* reconnaît lui-même l'impuissance du principe de la liberté du travail sur lequel il s'appuie, car il termine en demandant comme nous une loi qui règle les rapports du maître et de l'ouvrier.

EXACTIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

L'administration du chemin de fer d'Orléans à Tours, dit le *Courrier de Loir-et-Cher*, non contente du monopole du transport d'une

---

gauche, tandis qu'il avait Charité à sa droite.

— A présent ! dit-il, en serrant la taille de toutes deux, je vous tiens, friponnes ! j'en ai plein mes deux bras ! hein ?

— Lâchez-moi, sinon l'un de vos bras sera zébré de noir et de bleu demain ! s'écria la frétillante Merry.

— Bah ! je me soucie de *vos pinçons* comme de rien, grimaça Jonas en riant.

— Pincez-le pour moi, Cherry, pincez-le ferme, je vous en conjure ; dit Mercy. De ma vie je n'ai détesté personne aussi cordialement !

— Non, non, ne dites pas cela, reprit Jonas, et ne me pincez pas non plus ; je veux garder mon sérieux. Dites donc, cousine Charité ?

— Plaît-il ? répondit aigrement Charité.

— Je voudrais vous parler raison, dit Jonas. Il vaut mieux éviter des méprises et nous mettre tout de suite sur un pied de bonne intelligence ; c'est juste et désirable pour tous, pas vrai ?

Ni l'une ni l'autre des deux sœurs ne répliqua ; Jonas fit une pause, et toussa pour éclaircir son gosier qui était fort sec.

— Elle ne voudra pas croire ce que je vais vous dire, j'en suis sûr ; et vous, cousine ?... Il serra timidement miss Charité contre lui.

— Réellement, monsieur Jonas, qu'en saurais-je, avant de vous avoir entendu ?

— Ah ! voyez-vous ! c'est qu'à sa façon de se moquer des gens, je parie qu'elle en fera des gorges chaudes ; elle en rira ou fera semblant d'en rire, je le sais d'avance. Mais vous, cousine, vous pouvez lui dire que je parle sérieusement, n'est-ce pas ? Vous pouvez me rendre témoignage, parce que vous êtes honnête et loyale avant tout, ajouta-t-il d'un ton persuasif.

Point de réponse. Sa gorge s'enflammait de plus en plus ; il avait peine à gouverner sa voix.

— Voyez-vous, cousine Charité, personne ne peut lui dire mieux que vous toute la peine que j'ai prise pour arriver à *elle* quand vous étiez toutes deux dans la pension Todgers. Qui le sait comme vous ! Personne autre ne peut lui dire tout ce que j'ai fait pour vous connaître, afin de l'observer de plus près, *elle*, sans avoir l'air d'y toucher. Est-ce que je ne m'informais pas toujours d'elle près de vous ? Est-ce que je ne demandais pas où elle était allée, quand elle rentrerait ? Si elle était toujours en humeur de rire ? et ceci, et cela ? Est-ce vrai, oui ou non, cousine ? Je sais que vous le lui direz, si ce n'est déjà fait... Je parierais que vous le lui avez déjà dit tout au long, franche comme vous l'êtes, hein ?... parlez donc !

Toujours même silence. Le bras droit de M. Jonas, passé autour de l'aînée des deux sœurs, eut bien la sensation de quelques battements tumultueux, sous son étreinte, mais nul autre symptôme ne révéla l'effet de ses paroles à l'aimable jeune homme.

— Quand même vous n'en auriez pas ouvert la bouche, peu importe, poursuivit Jonas, puisque vous êtes là pour en témoigner à présent. Nous avons été bons amis tout d'abord, n'est-ce pas ? Eh bien ! qui nous empêche de l'être toujours ? Aussi, je ne me gêne pas devant vous. Cousine Mercy, vous avez tout entendu. Elle peut vous le confirmer, mot pour mot, et elle n'y manquera pas. Voulez-vous de moi pour mari, hein ?

Au moment où joignant le geste aux paroles, Jonas lâchait Charité, elle se redressa et s'élança hors du salon, vociférant dans sa retraite précipitée des sons incohérents, tels qu'en peut enfanter le courroux d'une femme qu'on dédaigne.

— Lâchez-moi ! laissez-moi la suivre ! s'écria Merry, le repoussant avec vigueur, et faisant pleuvoir dans la lutte plus d'un soufflet bien appliqué sur la joue qu'il lui tendait.

— Non ; pas avant que vous ayez dit oui. Vous ne m'avez pas encore répondu. Voulez-vous de moi pour mari ?

— Non. Je ne peux pas vous souffrir ; je vous l'ai dit cent fois. Vous êtes affreux, un véritable croque-mitaine ! D'ailleurs, j'ai toujours cru que vous préfériez ma sœur. Nous le croyions tous.

— Ce n'est pas ma faute, dit Jonas.

— Si, c'était votre faute. Vous savez bien que si.

— Il est permis de tricher en amour, reprit Jonas. Elle a pu croire que je l'aimais, elle, mais vous ne l'avez pas cru, vous.

— Si, je l'ai cru.

— Non, vous mentez, jamais vous n'auriez pu croire que je la préférais, quand vous étiez là.

— On ne dispute pas des goûts, dit Merry. Mais ce n'est pas ce que je voulais dire... je ne sais plus ce que je dis... Laissez-moi donc aller !

— Dites oui, et je vous lâche.

— Si jamais j'en viens là, ce sera pour avoir le plaisir de vous haïr à mon aise, et de vous taquiner toute ma vie.

— A la bonne heure ; j'aime autant cela qu'un oui. C'est marché conclu, cousine. Nous faisons la paire, allez !

A ce galant propos succéda un bruit confus de baisers et de taloches ; la belle Merry, échevelée, se dégagea des rudes étreintes de Jonas, et courut sur les traces de sa sœur.

Soit que M. Pecksniff eût écouté à la porte, ce qui paraît impossible à un homme de son caractère, soit qu'il eût deviné par intuition ce qui se passait, chose que sa rare sagacité rend beaucoup plus probable, soit enfin que le hasard l'eût conduit par la main où il devait être en temps voulu, et on ne pouvait moins attendre de son active vigilance, toujours est-il qu'au moment où les deux sœurs entrèrent ensemble dans leur chambre, il parut sur le seuil. Merveilleux contraste ! Elles, si échauffées, si bruyantes, si véhémentes ; lui, si calme, si complétement de sangfroid, que pas un cheveu de son toupet n'était dérangé.

— Enfants ! dit-il levant les yeux d'épouvante, après avoir refermé la porte et s'être appuyé le dos contre le battant ; mes filles, qu'y a-t-il ? parlez !

— Le monstre ! l'infâme ! l'apostat ! le double traître ! aussi vil que haïssable, vociféra Charité, venir devant moi, à ma face, demander Mercy !

— Qui ? qui a demandé Mercy ? reprit M. Pecksniff.

— Lui ! ce misérable ! ce Jonas ! ah !

— Jonas a demandé Mercy ?... Ah ! ah ! vraiment ?

— Est-ce là tout ce que vous trouvez à me dire ? s'écria Charité. Prétendez-vous me rendre folle ? Je vous dis qu'au lieu de moi, il a demandé Mercy ! Entendez-vous ?

— Oh, fi ! fi donc ! dit gravement M. Pecksniff. Se peut-il que le triomphe d'une sœur vous émeuve à ce point, mon enfant ! c'est une honte dont je rougis pour vous ! c'est mal, très mal ! j'en suis surpris autant que blessé. Mercy, mon enfant, Dieu te bénira ! Console ta sœur. O jalousie, quels sont tes ravages !

En poussant cette pieuse exclamation d'un ton douloureux, M. Pecks

[illegible] envahissante du chemin de fer doit avoir un terme ; c'est à l'énergie des habitants de la ville, c'est aux autorités locales à le hâter.

Au moment où, sur des plaintes qui nous venaient de toute part, nous écrivions cet article, nous recevions une lettre fort amère au sujet des abus nombreux dont souffre le public. Les voyageurs n'oseront plus s'arrêter à Blois, où ils sont le sujet de rixes continuelles ; on se les arrache ; on les tire ; on les bouscule ; ils ne sont pas libres de leur personne une fois arrivés à la gare de notre ville. Les facteurs de la compagnie Hirvoy sont admis dans l'enceinte, où il s'emparent de gré ou de force des bagages des voyageurs, tandis que les facteurs des autres voitures en sont repoussés. Or, la loi interdit aux administrations des chemins de fer d'accorder aucun monopole, aucune préférence. En admettant dans le débarcadère les employés d'une compagnie, on doit admettre les autres. Il n'y a donc personne à Blois chargé de faire observer la loi et de respecter les droits de chacun ?

Il y a quelques jours, un citoyen de Blois, qui avait payé sa place à Orléans, a été forcé de la payer une seconde fois à Blois, pour obtenir sa liberté, et cela parce que son bulletin était froissé et en mauvais état. Le commissaire de police du chemin de fer n'était pas à son poste. Le voyageur victime de cet acte inqualifiable, ayant rencontré dans les allées le commissaire de police, lui raconta le fait devant un employé du chemin de fer. Ce dernier reconnut bien que le bulletin froissé était un bulletin de l'administration ; « mais il était en mauvais état, ajouta-t-il, et on a dû faire payer une seconde fois. » A cela qu'a répondu M. le commissaire de police ? Rien ; il est impuissant ou il veut l'être. Peut-être sa place dépend-elle du plus ou moins de mollesse qu'il mettra à remplir son devoir. Le ministère s'est fait tellement l'esclave des compagnies, qu'il y a danger pour les fonctionnaires chargés de surveiller leur conduite à y mettre de la conscience.

Cet état de choses est déplorable, et il faudra bien que la chambre en soit saisie et s'en mêle.

Ce qui se passe à Blois, sur le chemin de Tours, se passe également sur le chemin de Rouen et sur les autres. C'est là un des avantages attachés à l'exploitation des chemins de fer par les compagnies.

Il est évident, dit aujourd'hui le *Moniteur industriel*, qui combat d'une main la féodalité financière, pendant qu'il le sert de l'autre, il est évident que plusieurs chemins de fer adjugés, concédés et même en cours d'exécution, ne pourront être terminés dans les conditions actuelles :

Les capitaux se précipitaient vers les chemins de fer, maintenant ils les fuient. Pourquoi ce changement ?

C'est parce que des agioteurs avides, étrangers aux chemins de fer, mais très exercés et très forts dans l'art de faire des dupes, se sont emparés des chemins de fer pour faire des tripotages, pour jouer à la hausse et à la baisse, pour attraper à celui-ci et à celui-là des primes. Voilà l'explication.

Pour sortir de là, il faudra enlever les chemins de fer aux tripoteurs. Cela n'est pas impossible. C'est même très facile. Reste à savoir si le gouvernement le voudra.

Quoi qu'il en soit, parce que le gouvernement a eu une grande majorité dans les élections, et que l'on espère en obtenir des concessions pour sortir des embarras actuels, les cours ont un peu remonté ces jours derniers.

Asile de Lannion.

Nous avons déjà, dit un journal, à plusieurs reprises signalé les remarquables résultats obtenus dans l'asile de Lannion, où, pour une somme excessivement minime, l'administration locale est parvenue à *nourrir et vêtir* un grand nombre d'enfants. Nous avons fait observer que ce double résultat était la condition essentielle de l'institution des asiles, et qu'appliqué aux enfants d'indigents il était le plus sûr moyen et le seul pratique de la *suppression de la mendicité*.

[illegible] et y avoir subi une discussion qui a duré deux séances, a été approuvé et adopté à l'unanimité. Il y a été arrêté en principe qu'on *nourrirait* et qu'on *vêtirait* les enfants, partout où cela serait nécessaire, conséquemment dans toute la France, et qu'à l'aide de subventions *annuelles*, correspondant à la fondation de bourses, on viendrait au secours des asiles dont les ressources seraient trop exiguës.

Ce louable et heureux succès ne peut manquer d'encourager M. le maire de Lannion dans les persévérants efforts qu'il a tentés pour organiser et faire fonctionner son asile, et il est probable qu'il va de nouveau saisir le conseil général de cette importante question.

POLOGNE. — On avait déjà parlé d'un revirement extraordinaire qui se manifestait dans les dispositions de la noblesse polonaise du grand-duché de Posen, à l'égard de la Russie ; nous trouvons à ce sujet dans la *Gazette d'Augsbourg* une correspondance curieuse :

« Notre jeunesse polonaise, y est-il dit, se montre de plus en plus *russophile*. Elle ne cesse de tourner ses regards vers l'Orient, d'où elle semble attendre son salut. Au bruit qui a couru que tous les Polonais, exilés en Sibérie depuis 1830, vont être rendus à leur patrie, en a succédé un autre, d'après lequel des négociations seraient entamées entre la Russie et la France pour arriver, par la voie diplomatique, au retour de toute l'émigration polonaise. Il faut, dit-on de tous côtés, avoir confiance dans la générosité du czar. Comme empereur de tous les Slaves, il suivra d'autres principes que ceux d'après lesquels il a gouverné jusqu'à ce jour. Il est Slave, et ce n'est que d'un Slave que peut venir le salut de la Pologne. La Prusse et l'Autriche, quelle que soit leur conduite, ont toujours l'arrière-pensée de nous faire devenir Allemands ; nous devons donc leur tourner le dos. » Le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*, après avoir insinué que la Russie n'est pas étrangère à ce mouvement et qu'elle entretient sous main ces sentiments, ajoute : « Nous espérons que la Prusse et l'Autriche verront dans ces symptômes un motif de resserrer les liens qui les unissent. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le chancelier de France, président de la cour des pairs, a l'honneur de rappeler à MM. les membres de la cour qu'elle se réunira demain vendredi 7 août, à midi, au lieu ordinaire de ses séances, pour recevoir communication de l'ordonnance du roi en date du 29 juillet dernier, qui, en vertu des art. 22 et 28 de la Charte constitutionnelle, convoque la chambre des pairs en cour de justice ; et pour prendre ensuite telle détermination qu'il appartiendra au sujet de l'affaire à laquelle se rapporte cette ordonnance.

— Le programme de l'exposition, au palais des Beaux-Arts, des ouvrages des jeunes artistes entrés en loges pour disputer les grands prix de 1846, vient d'être publié. Voici l'ordre dans lequel les ouvrages seront exposés :

Sculpture, les 2, 3 et 4 septembre.
Architecture, les 9, 10 et 11 septembre.
Gravure en taille douce, les 16, 17 et 18 septembre.
Peinture, les 23, 24 et 25 septembre.

Les ouvrages qui auront remporté les premiers prix et ceux des pensionnaires de Rome seront exposés ensuite simultanément à la fin de septembre, durant huit jours.

— Les marchés de Paris sont déjà encombrés de raisins parfaitement mûrs et de qualité supérieure. Les chasselas, les muscats et les raisins du Midi ont leurs grains gros comme des prunes. D'un autre côté, des personnes qui arrivent de Bretagne et de Normandie assurent que les pommiers rompent sous le poids des beaux fruits qui pendent à leurs branches.

— Par ordonnance royale, en date du 27 juillet 1846, M. Lefebvre (Ferdinand-Thibault), avocat à la cour royale de Paris, est nommé avocat à la cour de cassation et aux conseils du roi en remplacement de M. O. des Murs.

la mort de White. En rendant son verdict, le jury ne peut s'empêcher d'exprimer l'horreur et le dégoût qu'il éprouve en voyant au nombre des statuts du royaume une loi qui permet d'appliquer la révoltante peine du fouet aux soldats anglais. Le jury conjure tous les habitants du royaume de s'unir cordialement pour prier la législature d'abolir toutes les lois, toutes les ordonnances et tous les règlements qui autorisent cette peine dégradante qui doit être regardée comme une honte pour l'humanité et une tache au nom de l'Angleterre. »

INCENDIE. — On nous écrit d'Angers : « La filature de laines et cotons de M. Oriolle a été la proie des flammes dans la nuit de dimanche 2 août. Cet établissement, le plus important de notre ville, employait trois cents ouvriers à l'intérieur et autant au dehors. Sur ces six cents ouvriers, aujourd'hui sans ouvrage, beaucoup sans doute étaient des chefs de famille, de sorte que la portée de ce sinistre est incalculable. Marchandises et bâtiments, tout était assuré. Le capital ne perdra donc rien ou à peu près. Mais le travail !... quand donc sera-t-il *assuré*, lui aussi, et garanti à tous et en tout état de choses ? »

SUPERSTITION. — Une habitante d'Alquilafuente était malade depuis longtemps. Les médecins et les empiriques ayant été consultés, Maria Rodriguez ne se sentait nullement soulagée par leurs remèdes, et les violentes convulsions auxquelles elle était en proie ne lui laissaient aucun repos. Maria avait eu quelques démêlés avec Cirila Gomez, sa voisine ; elle s'imagina que celle-ci l'avait ensorcelée. Les Rodriguez s'occupèrent donc des moyens de délivrer la possédée ; ils tentèrent de renouer amitié avec Cirila ; on se réunit chez le curé de la paroisse, dont les exhortations conciliantes restèrent malheureusement sans effet, car Cirila déclara qu'elle ne pardonnerait jamais les bruits calomnieux qu'on avait fait courir sur son compte.

Peu de jours après, Maria Rodriguez se rendit au monastère de Saint-Bernard ; elle y resta trois jours, et ses prières furent vaines. Peu après son retour, Cirila, passant devant la porte des Rodriguez, fut appelée par Justa, la fille de Maria ; elle ne tarda pas à être entourée. Un four béant répandit une clarté terrible. Toute la famille se précipite sur la prétendue sorcière et veut la jeter dans l'ardente fournaise. Une lutte désespérée s'engage ; mais Cirila succombe ; il ne lui reste plus qu'un seul moyen de salut, c'est d'avouer qu'elle est sorcière ; elle promet de guérir la malade. Sur cette promesse, on la laisse sortir ; toutefois, Justa lui fait une dernière menace : si le soir sa mère n'est pas guérie, son couteau saura la retrouver et le four pourra être rallumé.

La jeune fille rentra mourante chez elle. L'alcade est bientôt informé de ce qui s'était passé ; une enquête a lieu. Les coupables viennent : le four est encore chaud ; ils prétendent qu'ils ont fait cuire du pain, et ils ne peuvent en produire. Leurs mensonges et leurs contradictions plaident contre eux ; le crime est prouvé. Rodriguez et son gendre ont été condamnés à trois ans de travaux forcés et les deux femmes à trois ans de réclusion.

PETITES INDUSTRIES PARISIENNES. — Un certain nombre d'individus ont imaginé de tirer un nouveau parti des reconnaissances du Mont-de-Piété. Ils les achètent pour leur valeur réelle et trouvent moyen de les revendre au centuple, en trompant l'acheteur sur l'importance de la chose engagée. Cela s'appelle *vol au chinage*. Pour y parvenir, ils ont combiné certaines manœuvres frauduleuses, toujours les mêmes, et toujours également heureuses, grâce à la crédulité de ceux auxquels ils s'adressent. L'un s'adresse à l'acheteur qu'il prend au moment où il passe sur la voie publique, lui parle de la nécessité où il est de partir le soir même, de l'obligation où il se trouve de céder une reconnaissance du Mont-de-Piété en faisant un large sacrifice.

La reconnaissance constate l'engagement d'un objet d'une vente facile, d'une montre en or ou en argent. On propose d'aller voir cette montre avant de convenir du prix. Au bureau du Mont-de-Piété, à l'entrée, ou sur l'escalier, se trouve un homme qui déclare qu'on arrive trop tard pour dégager, puis qui s'offre lui-même pour acheter la reconnaissance.

On se rend chez le marchand de vins le plus voisin. Le prix offert par ce prétendu courtier et refusé par celui auquel on l'offre, devient pour l'acheteur une preuve de la valeur de la chose engagée. Cet ache-

---

niff quitta la chambre, referma soigneusement la porte derrière lui, et descendit au salon trouver son futur gendre. Il s'avança les mains ouvertes. Jonas ! s'écria-t-il, — Jonas ! le vœu le plus cher de mon cœur est exaucé.

— J'en suis bien aise, reprit Jonas, ça va ! Mais dites donc, puisque ce n'est pas celle que vous aimez tant, il faut lâcher mille livres sterlings de plus ! il faut parfaire les cinq mille. Ce n'est pas trop pour garder votre trésor à vous tout seul : vous vous en tirez à bon marché.

Le rire grimaçant qui encadra ces paroles fit si bien ressortir les autres avantages de l'estimable soupirant, que M. Pecksniff lui-même en perdit contenance et resta comme pétrifié de surprise et d'admiration. Mais recouvrant bientôt son sangfroid, il s'apprêtait à changer de sujet, quand un pas pressé résonna au dehors, et Tom Pinch, en proie à une violente agitation se précipita dans la chambre.

A la vue d'un étranger en conversation intime avec M. Pecksniff, Tom fut pris d'un accès de timidité, quoiqu'il parut avoir à dire quelque chose d'assez important pour motiver sa brusque apparition.

— Monsieur Pinch, dit Pecksniff, ceci est de la dernière inconvenance. Excusez-moi, mais je ne puis vous cacher que je trouve votre conduite indécente, monsieur Pinch !

— Je vous demande pardon de n'avoir pas frappé, Monsieur ; répliqua Tom.

— Demandez plutôt pardon à Monsieur, dit Pecksniff ; je vous connais moi, mais lui ne vous connait pas. C'est mon élève, mon jeune homme, monsieur Jonas.

Le futur gendre fit un léger salut, pas précisément dédaigneux ou méprisant, mais simplement passif, car il était de belle humeur.

— J'aurais un mot à vous dire, Monsieur, s'il vous plaît, reprit Tom. C'est pour chose pressante.

— Il faut en effet que cela presse fort pour justifier votre étrange conduite, monsieur Pinch. — Veuillez m'excuser un moment, mon cher ami. — Eh bien, Monsieur, quelle est donc la cause de cette scandaleuse importunité ?

— J'en suis désolé, Monsieur, je vous assure, dit Tom, debout dans le corridor, son chapeau à la main. Je sais que j'ai dû paraître malhonnête.....

— Dites grossier, monsieur Pinch.

— Oui, je le sens, Monsieur. La vérité, c'est que j'ai été si étonné de *les* voir, et si sûr que vous le seriez pour le moins autant que moi, que j'ai couru à la maison à toutes jambes, n'ayant plus assez ma tête pour bien savoir ce que je faisais. J'étais dans l'église, il n'y a qu'une minute, Monsieur, à jouer de l'orgue pour mon plaisir, lorsque en me retournant par hasard, j'ai vu un monsieur et une dame, debout dans la nef, qui écoutaient : ils paraissaient étrangers, autant que j'en pouvais juger à la brune. Je ne m'imaginais pas les connaître. En sorte que j'interrompis mon jeu et leur demandai s'il leur plairait monter à l'orgue ? Non, ils n'en voulurent rien faire, mais ils me remercièrent de la musique qu'ils avaient entendue, et... ajouta Tom en rougissant, ils eurent la politesse de dire : une délicieuse musique ! *elle* le dit du moins. Et ce me fut assurément plus de plaisir et plus d'honneur qu'aucun éloge que j'aie jamais reçu. Je... je.. vous demande pardon, Monsieur. Il tremblait de tous ses membres et laissa tomber son chapeau pour la seconde fois. — Je suis un peu troublé ; je crains de m'être écarté de la question.

— Je vous serai obligé de vouloir bien y revenir, Thomas, dit M. Pecksniff avec un regard glacial.

— Oui, Monsieur, répliqua Tom, certainement. La chaise de poste était devant le portail ; ils s'étaient arrêtés pour entendre l'orgue, et alors ils dirent... non... *elle* dit : « Vous demeurez, je crois, chez M. Pecksniff, Monsieur ? » Je répondis que j'avais cet honneur, et pris la liberté, — comme je le dois et le ferai toujours, avec votre permission, Monsieur, — ici Tom s'enhardit jusqu'à lever les yeux sur le visage de son bienfaiteur, — je pris la liberté d'ajouter que je vous avais les plus grandes obligations, et ne pourrais jamais en témoigner assez hautement ma reconnaissance.

— Cela était inutile à dire ; vous avez eu tort, Pinch, reprit M. Pecksniff. Mais reprenez haleine.

— Merci, Monsieur. Ils me demandèrent encore... *elle* me demanda, veux-je dire, s'il n'y avait pas une route de traverse qui conduisît chez M. Pecksniff ?...

L'intérêt de M. Pecksniff s'éveilla tout à coup ; il dressa les oreilles.

— ...Sans passer par le *Dragon*. Quand j'eus dit qu'il y avait un petit chemin, et que je serais charmé de le leur montrer, ils renvoyèrent la voiture et vinrent avec moi à travers champs. Je les ai laissés au tourniquet pour courir bien vite vous avertir. Ils seront ici, Monsieur, en moins d'une minute, pour sûr !... Tom reprit péniblement haleine.

— Mais, dit M. Pecksniff d'un air pensif, quels peuvent être ces étrangers ?

— Dieu me bénisse, Monsieur, s'écria Tom : c'est ce que je voulais vous dire tout d'abord ! Je croyais l'avoir fait. Je les ai reconnus... c'est-à-dire *elle*, presque tout de suite. C'est le vieux monsieur qui a été si malade à l'auberge du *Dragon*, l'hiver dernier, avec la jeune personne qui le soignait.

L'effet de ces simples paroles sur M. Pecksniff fut si instantané, si extraordinaire, que les dents de Tom en claquèrent dans sa bouche et qu'il en faillit tomber à la renverse. La terreur de perdre les récentes bonnes grâces du vieillard par le seul fait de la présence de Jonas chez lui ; l'impossibilité de congédier ce dernier, ou de le confiner pieds et poings liés dans la cave, sans allumer en lui un ressentiment mortel ; l'horrible discorde qui régnait dans l'intérieur du logis et l'impuissance où il se sentait de rétablir un semblant d'harmonie, avec Charité d'une part, en proie à de bruyantes attaques de nerfs, Mercy, de l'autre, dans le plus complet désordre ; Jonas au salon, et Martin Chuzzlewitt avec sa jeune compagne sur le seuil ! L'immense difficulté de déguiser ou d'expliquer d'une façon plausible cet état de flagrante confusion ; l'accumulation soudaine sur sa tête de toutes sortes de perplexités et d'entraves, dont il avait espéré sortir à l'aide du temps, de son étoile, du hasard et de son adresse, — remplit l'architecte, pris au piège, d'une telle épouvante, que si Tom eût présenté la tête de Méduse à M. Pecksniff, et que M. Pecksniff eût été la Gorgone même, l'œil fixé sur Tom, ils n'auraient pu être tous deux plus complètement pétrifiés d'horreur.

— Bon Dieu ! s'écria Tom, qu'ai-je fait ? J'espérais que cette surprise vous serait si agréable, Monsieur ! Je pensais que vous seriez si aise !

A ce moment un grand coup de marteau fit retentir la porte de la rue.

(La suite à demain.)

[...] pendant une heure 30 minutes.

Voyant enfin ses investigations superflues, il dit à son commis, de l'air satisfait d'un homme qui a résolu un grand problème :

« Au fait, inscrivez une selle sur chaque compte : ceux qui ne l'ont pas achetée réclameront. »

Ce qui fut dit fut fait. L'époque des recouvrements arrive, on relève les comptes et l'on envoie les bills. Sur le nombre des pratiques, peu songèrent à s'inquiéter d'autre chose que du total, et en payant ce total, 32 payèrent la bienheureuse selle : dans ce nombre, il y avait évidemment 31 non-acheteurs. Lorsque le marchand apprit le résultat merveilleux de sa merveilleuse idée, il hésita sur ce qu'il avait à faire.

« Ma foi, dit-il, on me devait cela pour m'indemniser de mes recherches sur mes livres. »

Et il garda l'argent. Il est à craindre que ce nouveau miracle de multiplication ne lui fasse prendre goût à la chose.

LE CHEMIN-ROTHSCHILD.—Une coupable tentative a eu lieu, dit le *Messager du Nord*, dans la soirée du 2 août, sur le chemin de fer du Nord, entre la station de Seclin et celle de Carvin, à la hauteur de Templemars, près Seclin. Des pièces de bois, des planches et des pierres de taille avaient été déposées sur la voie, de manière à intercepter totalement le passage. La vigilance des gardes de barrière a heureusement évité un nouveau malheur, car un déraillement était imminent. Une instruction est commencée par les soins de M. Delaroche, agent spécial du gouvernement en résidence à Seclin; quelques indices font espérer la découverte des coupables.

— On écrit d'Amiens : « La justice a procédé à une enquête sévère pour rechercher la vérité, relativement à l'enlèvement de vingt-deux coins sur le chemin de fer du Nord. Jusqu'à ce jour, cette enquête, à laquelle des délégués de la police parisienne sont venus prêter leur assistance, n'a rien produit. Rien ne porte à croire que le crime ait été commis par un cantonnier dans un but de lâche vengeance. »

LES JOUEURS DE BOURSE.—«On a beaucoup parlé à la Bourse, dit le *Moniteur industriel*, des embarras dans lesquels s'étaient jetés certains administrateurs qui ont inutilement tenté les plus grands efforts pour soutenir le prix des actions dans ces derniers temps; et on a même prétendu qu'un banquier, pour prendre livraison des actions, a renouvelé le singulier tour joué jadis à l'abbé d'Espagnac, qui avait aussi emprunté pour lever des actions au Mississipi, et auquel on avait si bien rendu, chaque jour, les actions mises par lui en dépôt la veille, que, en fin de compte, il s'est trouvé avoir acheté et levé beaucoup plus d'actions qu'il n'en existait réellement! Ce qui amena au parlement le procès célèbre, par suite duquel fut rendu l'arrêt qui annula tous les marchés à terme. »

IMPRUDENCE CRUELLEMENT EXPIÉE. — Il vient d'arriver à Regréville, dit le *Journal de Valognes*, un accident qui devra servir d'avertissement aux habitants des campagnes. Une jeune fille, qui n'avait que douze ans, Anastasie Dubosq, allait conduire sa vache aux champs, vers cinq heures du matin; elle menait habituellement cette bête au moyen d'une corde qu'elle lui passait aux cornes, et qu'elle s'attachait ensuite autour du corps pour mieux la contenir. On présume que la vache a eu peur et a pris la fuite; elle a évidemment enlevé cette malheureuse enfant, et l'a traînée dans un chemin raboteux et sur des pierres qui lui ont labouré la tête d'une manière horrible. Quand on a trouvé Anastasie Dubosq, elle offrait le plus triste spectacle; elle respirait à peine : on s'empressa de couper la corde qui lui serrait le corps. Elle n'avait plus figure humaine, le sang lui sortait par la bouche et les oreilles. Il y avait des traces de sang tout le long du trajet qu'elle avait parcouru, et l'on y voyait, ici ses sabots, là sa coiffe, plus loin un couteau, ailleurs un morceau de pain..... Elle a rendu presque immédiatement le dernier soupir.

ASSAINISSEMENT DES MINES.— On nous communique, dit le *Courrier de Lyon*, le résultat d'une expérience qui vient d'être tentée avec un plein succès dans le puits houiller d'Osmond, à Fermini. La profondeur de ce puits est de 60 mètres; il s'agissait d'assainir une galerie horizontale remplie de gaz hydrogène carburé (feu grisou des mineurs), sur une longueur de 50 mètres environ. Avant l'expérience, il était impossible d'y pénétrer; au bout d'une heure de travail, et par un procédé dont le docteur Payerne est l'inventeur, on a pu y circuler librement sans que la lampe de Davy y indiquât la présence d'aucun atome de gaz méphitique. Cette expérience, que nous relatons brièvement parce que nous manquons de détails plus circonstanciés, a été faite le 24 juillet dernier par M. John Marschall, d'Annonay. M. Payerne est l'inventeur du bateau sous-marin amarré dans le bassin d'Orsay, à Paris.

Nous avons répété, d'après un journal, que l'état des eaux de la Seine avait suspendu les transports par eau, entre Paris et la mer; on nous adresse à cette occasion la lettre suivante, que nous nous empressons de publier.

Monsieur, dans votre numéro d'aujourd'hui, vous annoncez que les transports par la voie de Seine sont suspendus. C'est là, Monsieur, une erreur qui n'a pu être propagée que par l'industrie rivale des chemins de fer.

Pour mon compte, Monsieur, j'expédie cette semaine trois bateaux chargés de marchandises.

Je viens vous prier de vouloir bien insérer ma réclamation dans votre numéro de demain, afin de réparer autant qu'il sera possible le tort que votre annonce ne manquera pas de faire à notre industrie.

Agréez, Monsieur, etc. BOISART.

VARIÉTÉS.

Agriculture.

DU REBOISEMENT DE LA FRANCE, par M. CH. JOUBERT.

« L'air est un champ soumis aussi bien que
» les terres à l'exploitation industrielle. »
(CH. FOURIER.)

M. Ch. Joubert, à qui l'agriculture française est déjà redevable de plusieurs ouvrages, vient de publier sur les reboisements une notice qui se recommande par des vues larges et justes.

L'influence des forêts sur la répartition équilibrée du fluide aqueux à la surface et dans l'intérieur de la terre, et dans l'air sous forme de [...] troncs séculaires, et se cardent à travers les rameaux.

La nature avait dans ce but couvert d'arbres la crête et les flancs des chaînes de montagnes. La destruction des forêts a eu pour causes les besoins nationaux et le calcul égoïste de l'intérêt privé.

La marine formidable qu'opposa le génie de Louis XIV aux puissances rivales, puis l'immense développement de notre marine marchande furent deux gouffres qui engloutirent la plus grande partie des futaies. Le morcellement territorial a mis le comble à la destruction. Ce n'est point sans laisser échapper l'expression de leurs regrets que les grands hommes d'Etat qui ont honoré la France depuis deux siècles, se virent contraints par les nécessités du temps à saper nos magnifiques forêts. Colbert, sans se laisser éblouir par l'éclat du règne de Louis-le-Grand, prononçait déjà ce fâcheux pronostic :

« Les forêts sont la plus noble et la plus précieuse partie des do» maines de la couronne. Mais tôt ou tard la France périra par la di» sette des bois. »

Un siècle plus tard, d'illustres hommes d'Etat, de savants naturalistes, Turgot, Mirabeau, Buffon, Duhamel, François de Neufchâteau, Broussonot, Fougeroux de Bondaroy, comprirent toute l'importance de la question forestière et appelèrent sur elle l'attention du gouvernement. On s'étonne à bon droit que, malgré leurs conseils, de nos jours, on en soit encore à poser les premiers principes de la restauration forestière. Si l'on tarde tant à combattre le mal, il aura bientôt atteint des proportions effrayantes, on peut en juger sur les deux faits suivants, entre autres, cités par M. Joubert :

1° Les eaux de la Seine, selon l'empereur Julien, présentaient, à Lutèce, une grande limpidité, et une hauteur à peu près égale en été et en hiver. Tout le monde peut constater aujourd'hui que ses eaux sont presque constamment troubles, et que le minimum de la hauteur des eaux et le maximum de crue offrent l'énorme différence de huit mètres.

2° D'un relevé du ban de vendange, fait à Dijon, par M. Fouray de Salimbiné, il résulte que dans le quatorzième siècle on ne trouve aucune vendange faite dans le mois d'octobre, et beaucoup en août; tandis que la maturité du raisin suivant un retard continu, de cette époque jusqu'au siècle actuel, on trouve dans celui-ci que, sur vingt-neuf vendanges, quatorze ont eu lieu en octobre. L'auteur conclut, d'après la progression observée, que vers le vingt-quatrième siècle, le raisin ne mûrira plus dans la plaine de Toulouse. Voilà des faits qui parlent plus haut que tous les raisonnements.

Les découvertes de l'industrie semblent nous venir en aide pour la conservation des forêts qui ont échappé à la hache, et nous permettre d'attendre sans de trop excessives privations la régénération de celles qui ont été détruites. Car les légers bâtiments à vapeur emploient beaucoup moins de bois, et les houilles suffiront longtemps à la combustion.

Mais les intempéries nous menacent plus sérieusement; et après des calamités comme celles qui résultèrent pour les populations de France, mais surtout pour celles d'Allemagne et d'Angleterre, de la perte des pommes de terre et de la mauvaise qualité des céréales de 1845, on ne saurait trop se hâter de rechercher les lois de l'équilibre des températures et de les appliquer.

L'Etat retirera du déboisement des avantages positifs, que M. Joubert énumère ainsi :

1° Le reboisement de la France enrichit l'Etat;

2° Le reboisement de la France enrichit les communes;

3° Le reboisement de la France enrichit les classes pauvres des campagnes;

4° Le reboisement de la France enrichit le pays tout entier.

5° Le reboisement de la France jette un reflet glorieux sur notre époque de progrès.

Pour l'intelligence de ces énoncés, nous donnerons succinctement l'ensemble d'idées et de faits que M. Joubert rattache à la restauration des forêts :

1° La France est tributaire de l'Allemagne, de la Russie, pour une notable partie des bois nécessaires à sa marine; et, les départements de l'est et du midi emploient pour la construction des édifices des bois étrangers; dans l'est, on tire même des bois de chauffage de l'Allemagne. L'Etat ne peut donc cesser d'être tributaire des puissances du nord qu'à la condition de reboiser nos plaines incultes et les collines dénudées de nos montagnes;

2° Est-il besoin de démontrer combien il serait plus avantageux aux communes de posséder un jour, à la place de landes arides où se sustentent à peine quelques chétifs bestiaux, un droit d'affouage, de paissance et de glandage dans de belles forêts, dans des taillis herbeux? car tel serait le résultat du système proposé;

3° Il est incontestable que le reboisement est le moyen le plus efficace de retenir aux champs les ouvriers qui tendent à s'en éloigner chaque jour davantage. L'agriculture, isolée comme elle l'est des travaux manufacturiers, se trouve dans l'impossibilité de fournir pendant l'hiver un travail suffisant à tous les ouvriers dont elle a besoin pendant l'été; les travaux des bois sont de nature à combler cette lacune.

4° Dire que le reboisement enrichira le pays tout entier, ce n'est que tirer la conséquence de ce qui précède; toute explication serait superflue.

5° La gloire d'une époque résultant de la grandeur des idées et de l'utilité sociale des actes qui s'y sont produits, une entreprise aussi vaste, et dont les résultats doivent avoir une immense et heureuse influence sur le sort des masses, ne saurait manquer de jeter un reflet glorieux sur notre siècle.

On prévoit déjà que M. Joubert n'a conçu rien de moins qu'un système complet et grandiose, digne du génie d'une grande nation, et de l'habileté d'un gouvernement sage et prévoyant. En effet, ce système, le seul praticable à notre avis, consiste dans le reboisement par l'Etat de tous les terrains vagues et incultes appartenant aux communes.

Toutes les localités étant étudiées sous les différents rapports des aptitudes du sol, de la climature, des besoins spéciaux, etc., les étu- [...] que le bénéfice de la proximité d'un parcours commun est acheté par le paysan; s'il ne jouit pas du parcours pendant 20 ans, il n'en paiera pas la valeur, et sa position n'en sera pas plus difficile.

Nous ne terminerons pas ce trop rapide examen d'un ouvrage utile sans rendre hommage à la modestie de l'auteur, au sentiment d'équité qui lui a fait un devoir d'indiquer la source première de ses heureuses conceptions.

Puissent les témoignages de sympathie et de vénération dont M. Joubert entoure la mémoire de notre maître, devenir un utile exemple pour ceux qui se parent effrontément des dépouilles du savant, et affectent à son égard un silence dédaigneux.

Voici comment s'exprime M. Joubert :

« Nous devons dire ici en toute humilité que les principes qui ont » servi de base à cette notice nous ont été suggérés par l'étude d'un » livre immense, au point de vue de la philosophie universelle des » sciences, dont l'auteur est connu sous le nom de Charles Fourier. »

Que tous les agronomes, à l'exemple de leur zélé et savant collègue, s'inspirent aux mêmes sources, et bientôt ils inscriront sur le sol la preuve matérielle de l'exactitude de la science sociale; et élèveront à son inventeur le seul monument qui soit digne de lui! L. F.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. G. à Laferté-s.-J.—Vous aurez reçu une lettre de A. T., à laquelle vous n'aurez rien dû comprendre. Veuillez excuser l'erreur d'adresse qui a été commise.

M. G. à Colmar. — Reçu les 295, 25.

M. T. à Marquestan. — Nous nous conformons à votre lettre.

M. C. de N.-l.-tr. — Nous partageons toute la joie du triomphe. — Reçu les 50. — Merci à qui de droit.

M. L. à Rouen. — Nous nous conformons à votre lettre. — Merci.

M. S. à Mulhouse. — L'abonnement de M. O. n'expire que le 30 avril 18.. Nous servons MM. K. et C. K.

M. H. D. à Londres. — Il y a un numéro de la Ph. pour vous chez M. P. Rolandi, libraire.

Marchés.

Marché de la barrière d'Enfer, 6 août. — Foin, 1re, 52 à 56; 2e, 49 51; 3e 47.— Luzerne, 1re, 52. — Paille de blé, 1re, 31 à 33; 2e, 29.

MARCHÉ DE NANGIS du 5 août.— Veaux 462, vendus de 1,00 à 1,40.— Bœufs, 38, vendus, de 0,95 à 1,10. — Vaches, 12, vendus de 0,90 à 1,00.— Moutons, 3, vendus de 1 20 à »» — Porcs 5, vendus de 1,10 à 1,20.

Froment, 179 hect. à 23,50.— Avoine, 128 hect. à 28,90.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 4 août.— TARIN, marchand de nouveautés, rue Saint-Honoré, 335 bis. Juge-comm., M. George jeune; syndic prov., M. Morard, rue Montmartre, 173.— COIRET aîné, fab. de bouclerie, rue Vieille-du-Temple, 11. Juge-comm., M. Barthelot; syndic prov., M. Baudouin, rue d'Argenteuil, 36.

N. B. Un jugement en date du 16 juillet 1846 déclare commun avec le sieur BASSET aîné, cour de la Trinité, le jugement du 4 mai dernier, déclaratif de la Famille Basset jeune.

Bourse du 6 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 65	83 70	83 60	83 75
— — fin courant	83 65	83 80	83 65	83 80
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	122 15	122 15	122 15	122 15
— — fin courant	122 30	122 40	122 20	122 40

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3450 »»
4 0/0 J.	» »»	O. V. de Par.	1372 50
Emp. 1844. au Ct	» »|»	C. hyp.	395 »»
— fin Ct	» »»	— Goulu...	1210 »»
R. du Trés.	» »|»	— Gann....	1192 50

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0.....	d. 50	83 75	83 85	— —	84 »»	84 10
5 p. 0/0.....	d. 50	123 40	122 50	——	» »»	» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	40 »|»	»» »|»	»» »|»	»» »|»
5 p. 0/0.....	20 »|»	25 »|»	»» »|»	»» »|»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»|»	ROM..............	Der C.	100 3/8
Récép. Rotsch.	»	100 50	BELG. 2 1/2.....	»	»» »|»
Esp. Dette act.	»	»» »|»	— 4 1/2......	»	» »|»
— — pass.	»	» »|»	— do 1840....	»	101 3/4
— 3 p. 0/0.	»	36 1/2	— do 1842....	»	» »|»
Dette intérieure	»	32 3/8	— Banque....	»	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »|»	— do Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »|»	PIÉMONT........	»»	»»»» »»
HAÏTI...........	»	» »|»	AUTRICHE........	»	»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1265 »
Act. d J.	» »»»
Ch. S. G.	» 1060 »
V. r. dr.	» »
— Ob. anc.	»»» »
— — nouv.	» »
V. r. gauc.	» »
Paris à Sc.	» »
— à Orléans	1275 »
— à Rouen.	913 75
R.-Havre..	700 »
Avignon...	» »
Str. à Bâle.	215 »
Paris-Str...	492 50
Tours-Nant	501 25
Orl.-Vierz.	625 »
C. du Nord	711 25
Famp-Haz.	» »
Diep.-Féc..	390 »
Boul. à Am.	»»» »
Orl.-Bord.	576 25
Mont. à Tr.	370 »
Paris-Lyon	521 25
Bord-Teste	» »
Zinc V. M..	6000 »
Lin Maber	687 50

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 84 à 83; courant du mois 85-00: quatre derniers mois, 88 à 00; quatre premiers 1847, 91.

Lille. — Colza 75; lin, 88-75 à 89; cameline, 89-50; chanvre, 89-50. — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 125; courant du mois et jusqu'en octobre, 124 à 125; novembre et décembre, 117 à 118; 4 premiers mois, 18..

Savons.— Marseille bleu pâle disp., 1re sorte, 93-50 à 96 fr. les 100 kil.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Spectacles du 7 août.

7 1/2 OPÉRA. — Betty, l'Ame en peine.
7 »/» FRANÇAIS. — La Camaraderie, le Médecin malgré lui.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Zémire et Azor, le Caquet.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Charlotte, les Fleurs animées, le Secret.
7 »/» VARIÉTÉS.—La Veuve, la Baronne, Un Domestique, les Bœufs, Sport.
6 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlow, Giroflée.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Frisette, Garde-Malade, Mon Voisin. Major.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
7 »/» GAITÉ. — Le Fils d'une grande Dame, le Château.
6 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Cromwell, les Lions Chansonnette.
5 »/» FOLIES.—La Nouvelle Arsène, le Tyran. Prince d'un jour. Au Clair.
8 »/» CIRQUE-OLYMPIQUE (Champs-Elysées. Exercice d'équitation

---

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

Le parti légitimiste est celui qui a le plus souffert des élections. Suivant la version des conservateurs, il aurait laissé douze morts sur le champ de bataille. La *Quotidienne* en avoue dix, et l'on compte de notables champions sur cette liste; la voici : MM. Béchard, de Larcy, de Fontette, Espinasse, de Panat, de Gras-Préville, de Saint-Priest, Bebaghel, Espigat et Bernardi.

Ces dix pertes causent un grave échec à un parti qui ne comptait, à la Chambre, que vingt-cinq représentants. Elles ne sont pas compensées par l'élection de six légitimistes nouveaux qui n'ont pas fait encore leurs preuves, d'autant plus, qu'indépendamment des dix légitimistes exclus par les électeurs, il y en a trois, MM. Tillette, de Surian et de Grasset, qui s'étaient retirés avant le combat; tout compte fait, la députation légitimiste a perdu sept voix.

Nous avons peu de renseignements sur MM. de Fontette, de Panat, de Saint-Priest, Espigat et Behaghel. Quant à M. Espinasse, ancien officier de gendarmerie, il semblait toujours sur le point d'appréhender au corps la philosophie et l'indépendance de la pensée. Si l'on a vu des légitimistes gagnés à la cause de la liberté d'enseignement, ce n'était pas, assurément, cet honorable colonel, qui ne perdait jamais l'occasion de dénoncer à la Chambre les leçons de MM. Michelet et Quinet. On sait avec quelle légèreté il accusa le premier de ces professeurs d'avoir appelé Jeanne d'Arc *une folle*.

Soit dit, sans contester le moins du monde les excellentes intentions du colonel Espinasse; ses traits portent l'empreinte de la résolution et de la franchise.

M. Bernardi réalise la moitié de cette définition de l'orateur, populaire chez les Romains. Il est *vir probus*.

M. de Gras-Préville était le député le plus âgé de la Chambre. La nature lui donnait une spécialité dont ses amis politiques auraient pu tirer avantage. Depuis longtemps M. de Gras-Préville eût été président d'âge à l'ouverture de toutes les sessions, s'il avait pris sur lui d'assister à la séance royale; mais ses principes ne lui permettaient pas de rendre cet hommage au *roi* des Français, et il laissait ainsi périmer ses droits chaque année.

M. de Larcy, jeune, ardent, téméraire, bravant tous les orages parlementaires et ne perdant aucune occasion de montrer sa cocarde à la tribune, est une perte pour le parti légitimiste, auquel il communiquait de l'inspiration, du mouvement et de la vie.

L'absence de M. Béchard est une perte, non-seulement pour les légitimistes, mais pour la Chambre entière. M. Béchard, avocat au conseil d'Etat, nourri dans l'étude des lois, les appréciait largement et savait les juger de haut. A ses convictions politiques il joignait des idées parfaitement nettes sur la nécessité de transformer, de régénérer l'ordre social. Comme nous, il était sensible à la misère des travailleurs; comme nous, il avait foi dans la puissance de l'association. En admettant que le parti légitimiste dût marcher à une dissolution complète, le seul progrès des idées sociales ramènerait à la Chambre M. Béchard.

Les légitimistes ont donc reçu de profondes blessures. La *Quotidienne* le confesse avec loyauté. Oui, les blessures sont graves. Il ne faut point se les dissimuler en disant, avec une espèce d'orgueil : on a crié *Vive Henri V!* à Toulouse, sous les fenêtres de M. de Genoude; on a crié à Montpellier : *Vive Larcy! à bas les Cettois!* De pareilles manifestations n'ont rien qui doive réjouir l'extrême droite. Cette irritation, cette exaltation fébrile sont propres aux vaincus et ne servent qu'à constater la défaite.

L'élection de M. de Genoude, qui voit sa persévérance enfin couronnée de succès, et qui entre à la chambre à la place de M. le duc de Valmy, ne transformera pas un échec en victoire. Sans partager l'enivrement de la *Gazette*, qui se demande si ce nom nouveau n'a point brisé les ailes du télégraphe et si les cadres des journaux ministériels [illegible] désorganiser son parti. S'il n'a pas travaillé sciemment dans ce but, il a été par le fait un dissolvant très actif pour l'ancienne opinion royaliste à laquelle il a mêlé des idées libérales et presque républicaines. Désorganiser l'ancien parti légitimiste qui se tenait en dehors des faits, parti purement rétrospectif qui se bornait à déplorer la révolution, ce fut utile; mais il faudrait organiser un parti nouveau, vivant de la vie contemporaine, et c'est une œuvre que le rédacteur en chef de la *Gazette* n'a pas encore commencée. Si nous consultons son programme, nous n'y trouverons que des abstractions, l'idée du droit de tous les citoyens à nommer les votants de l'impôt, l'idée de l'égalité politique substituée au privilège du cens, l'idée d'une véritable représentation de la France substituée à une représentation fictive; l'idée de la réconciliation de tous les partis dans les principes nationaux substituée à des divisions funestes ou à des coalitions pour détruire, enfin l'idée du droit national substituée au droit révolutionnaire.

Ce programme, où l'on ne mentionne que des idées et des droits, est dans les nuages : quittez l'idéologie, descendez sur la terre, vous y trouverez le travail à organiser, et le parti légitimiste, qui est encore maître d'une grande partie du sol, peut jouer dans cette organisation morale un rôle décisif, car l'organisation du travail est un problème agricole bien plutôt qu'une question manufacturière.

Que l'opinion royaliste fasse de sa puissance un intelligent emploi, qu'elle voie dans son échec électoral une preuve du discrédit où est tombée la partie purement politique ou plutôt purement personnelle de son programme, mais qu'elle n'abdique pas pour autant, qu'elle ne se retire pas des affaires, car elle doit conserver dans le pays l'amour des traditions, le sentiment de l'hérédité, de la famille, car elle a mission pour exhumer les parties utiles et trop dédaignées de la vieille organisation française; qu'elle n'abdique point, car elle est pieuse et charitable, car elle aime le pauvre et le secourt par les seuls moyens qu'elle connaisse encore; qu'elle n'abdique point, car les barons de la féodalité industrielle, les banquiers, les bourgeois cupides se sont emparés de sa dépouille, et il nous semble qu'en voyant cette usurpation de ses blasons et de ses titres, cette réduction du prolétaire en servage par des hommes qui n'ont point sa charité, l'opinion légitimiste doit s'écrier comme le vieux roi de Bohême à la bataille de Poitiers : Menez-moi quelque part où je puisse férir d'un coup d'épée!

M. Glais-Bizoin, O, a été réélu à Loudéac (Côtes-du-Nord), au scrutin de ballottage.

M. Demarçay, O, a été réélu à Melle (Deux-Sèvres), au scrutin de ballottage.

Les élections de la Corse n'auront lieu que demain 8.

Le Néolatinisme devant le Germanisme, union des peuples celtes, ibériens et italiens (1).

Enveloppée dans son suaire féodal, la vieille Allemagne est sans doute trop décrépite pour faire de nouvelles conquêtes; mais, tirant toujours vanité de celles du passé, elle continue à en vivre, en attendant qu'elle en meure.

De tous les états fondés de ce côté-ci du Rhin par la féodalité germanique, il est remarquable que ceux-là seuls sont restés debout qui ont adopté franchement Rome pour leur mère. Si les Goths, les Lombards et les Franks n'ont pas disparu comme les [illegible] plus remarquables vers l'unité. Cependant, son unité territoriale n'est pas complète encore. La conquête qui l'avait commencée n'a pu l'achever. Tout ce que la race franke et la royauté française ont pu faire, a été *d'imposer* le nom de France aux trois-quarts de l'ancienne Gaule, et le nom de Français au tiers des hommes de la race celtique. La race franke est morte comme elle a vécu, par le fer. C'est à peine si cinquante familles de *véritables gentilshommes*, remontant aux premières croisades, existent encore en France. Beaucoup sont morts glorieusement sous la bannière nationale, en combattant pour la cause de l'unité contre la barbarie musulmane et la féodalité anglaise; d'autres, en moins grand nombre, ont succombé dans nos guerres civiles; et quant à ceux qui ont survécu aux duels et aux orgies des derniers temps de la royauté ancienne, ceux-là, victimes d'une expiation, ont presque tous été frappés sur l'échafaud révolutionnaire ou par le sabre républicain.

Cette sanglante leçon eût dû, ce semble, profiter à la bourgeoisie, qui a remplacé la noblesse au pouvoir. Mais en succédant au hobereau des castels, le bourgeois des villes a aussi hérité de son esprit de domination, augmenté d'une plus forte dose d'égoïsme. L'homme de plume et l'homme d'argent, le robin et le financier, ont remplacé par une noblesse de robe et de balance, la noblesse d'épée qui avait au moins le mérite de savoir mourir pour le pays en le défendant; tandis que les nobles nouveaux ne savent que le perdre en le corrompant.

Sous la tyrannie de ses nouveaux maîtres, l'homme du peuple est retombé dans un servage d'autant plus cruel, que ceux qui l'exploitent prétendent lui faire accroire qu'il vit aussi bien qu'eux sous le régime de la liberté. La liberté de mourir de faim, voilà la seule dont jouisse l'homme du peuple; encore cette liberté est-elle loin d'être complète. S'il lui arrive, par exemple, de réclamer au moyen d'un chômage pacifique une augmentation de salaire qui lui permette de vivre un peu moins misérablement, vite le gentilhomme industriel, au nom de son coffre-fort qui menace de se désemplir, portera sa plainte au magistrat, qui condamnera à la prison et à l'amende le pauvre diable qui s'était cru assez libre pour mourir de faim en ne travaillant pas, faute de pouvoir vivre en travaillant. La corvée n'avait certainement rien de plus barbare que cette obligation tyrannique imposée au travail par le capital, aidé du talent. Mais la domination du lucre ne saurait être plus ferme que celle de la conquête. Si la noblesse d'épée, qui vivait de l'épée, est morte par l'épée, espérons que la noblesse d'argent, qui vit du monopole, périra bientôt par l'association.

L'avènement de la bourgeoisie n'aura été qu'un fait de transition, destiné à annoncer le triomphe de la démocratie.

A la guerre, qui était l'état normal sous la noblesse, à la fausse paix non moins honteuse que ruineuse qui caractérise le règne de la bourgeoisie, succédera la paix véritable de la démocratie, qui n'aura pas besoin de canons et de soldats pour subsister.

La démocratie ne ressemblera pas plus à la noblesse qu'à la bourgeoisie; elle ne sera ni une conquérante fière et cruelle, ni une parvenue aveugle et égoïste; elle ne s'appuiera ni sur la violence ni sur la ruse. Plus puissante que la caste, plus unie que la coterie, la démocratie ne sera autre que la nation elle-même; et pour vivre au dedans et pour s'étendre au dehors, il lui suffira de l'attrait qui découle de la sainte vérité.

Aidée de cet attrait seulement, la démocratie, plus heureuse que la noblesse et la bourgeoisie, saura accomplir l'œuvre de l'unité nationale, en associant au peuple français tous les autres peuples qui firent autrefois partie avec lui de la confédération gauloise. Car l'élément gaulois aura triomphé avec la démocratie, comme l'élément gallo-romain avec la bourgeoisie, et l'élément germanique

(1) Voir le numéro du 6 août.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 8 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

VI.

Les expériences américaines vont leur train.

Le coup qui retentit à la porte de M. Pecksniff, quoique long et sonore, n'avait rien de commun avec le bruit d'un convoi américain, glissant sur ses rails à toute vitesse. Il est bon de commencer par cet aveu naïf, afin que le lecteur n'aille pas confondre les sons assourdissants qui bourdonnent maintenant à notre oreille avec l'impatient coup de marteau qui ébranla les parois de la maison Pecksniff, ou avec les turbulentes émotions que cet appel éveilla dans le sein du digne homme et dans celui de son élève Pinch.

Nous sommes à plus de mille lieues des lares pecksniffiens, et cette heureuse chronique va s'ébattre dans les champs classiques de la liberté, dans le domaine du sens moral. Nous pouvons se dilatent à l'air vivifiant de l'indépendance. Nous apprécions avec un pieux respect cette habile interprétation du droit, qui autorise à ne jamais rendre à César ce qui appartient à César. Nous respirons de nouveau dans l'atmosphère sacrée où vécut ce noble patriote, grand homme, non sans imitateur, qui révait liberté dans les bras d'une esclave, et qui, au réveil, vendit, en plein marché, sa négresse et la portée dont lui-même était père (1)!

Quel cliquetis, quel fracas de roues! le rail frissonne, le convoi s'élance, la machine hurle, torturée comme un être vivant, comme un travailleur à l'agonie! Pauvre comparaison! car le fer et l'acier comptent, dans cette république, bien autrement que la chair et le sang. Si l'on exige trop de l'œuvre du génie humain, elle porte en ses flancs sa vengeance; mais le frêle mécanisme, sorti de la main de Dieu, n'a pas cette faculté dangereuse; il peut être opprimé, foulé, écrasé, selon le bon plaisir du maître! Voyez cette machine! il en coûterait plus de dollars, sous forme d'amendes, de dommages, à l'homme dont le caprice briserait l'insensible masse de métal, que s'il s'attaquait aux créatures humaines et tranchait des vingtaines de vies! Qu'importe! Les étoiles de l'Union n'en brillent pas moins sur son pavillon rayé de sang! La liberté, aveugle et sourde, abaisse son bonnet sur ses yeux, et continue de tendre une main de sœur à la plus hideuse tyrannie.

Aucune réflexion de ce genre ne troublait la quiétude du machiniste de la locomotive américaine, si tant est qu'il pensât. Nonchalamment accoté au flanc du wagon, impassible, immobile, il fumait en silence, sauf lorsqu'un grognement admiratif, aussi court qu'une des bouffées de sa pipe, lui était arraché par quelque coup bien visé de son camarade le chauffeur. Ce dernier, pour charmer ses loisirs, empruntait à la provision du *tender* bûche après bûche, et les lançait, en façon de projectiles, aux nombreux troupeaux qui erraient des deux côtés de la route. En dépit de la stoïque indifférence de ses nonchalants conducteurs, le convoi marchait avec rapidité et s'en tirait passablement, à part bon nombre de secousses et de cahots, les rails étant fort irrégulièrement alignés.

Le train se composait de trois chars gigantesques, [illegible] dits *caravanes*; le char des messieurs, le char des dames, [illegible] des nègres, ce dernier peint en noir, par déférence pour [illegible].

Dans le premier, le plus confortable, se trouvaient Martin et Mark, avec quelques rares voyageurs, privés comme eux de la bénédiction d'une compagne. Assis côte à côte, ils causaient avec vivacité.

— Ainsi Mark, dit Martin, le regardant d'un air inquiet, vous êtes donc bien ravi de laisser New-York?

— Ma foi, oui, Monsieur, enchanté.

— Est-ce que vous n'y trouviez pas de quoi exercer votre humeur joviale?

— Si bien, Monsieur, je n'ai jamais passé plus gaillarde semaine que ces huit jours chez les Pawkins.

— Et, reprit Martin, hésitant comme s'il eût plusieurs fois déjà éludé la question, et que vous semble de nos espérances actuelles?

— Florissantes, Monsieur. Peut-on trouver un nom de meilleur augure que celui de *Vallée d'Eden?* D'ailleurs, on m'a affirmé, poursuivit Mark après une pause, qu'en fait de lots, ceux de serpents, au grand complet, ne nous manqueraient pas dans ce nouveau paradis.

Loin de s'appesantir sur ce que cette information pouvait avoir de fâcheux, Mark prit une figure aussi rayonnante que s'il n'eût eu d'autre désir en sa vie que de se faufiler dans l'intimité des reptiles.

— Qui vous a dit cela? demanda sévèrement Martin.

— Un officier militaire, répondit Mark.

— Archi-fou que vous êtes, répliqua Martin, riant en dépit de lui-même. Que voulez-vous dire avec votre officier militaire? Vous savez aussi bien que moi qu'ici les officiers fourmillent.

— Comme les épouvantails dans nos chenevières, interrompit Mark, et taillés sur le même patron. Même genre de milice, toute de veste et d'habit, avec une perche au milieu. Ha! ha! ha! ne faites pas attention, Monsieur. C'est mon humeur, je ne saurais m'empêcher de rire. Eh bien donc, un de ces conquérants à poitrine rembourrée, de chez Pawkins, me dit : Suis-je bien informé (soufflant ses mots à travers ses narines, comme s'il faisait jouer un cornet à piston tout au haut de son nez); est-il vrai que vous deviez partir pour la vallée d'Eden? — Il en est, je crois, question, lui ai-je répondu. — Oh! reprend-il, s'il vous arrivait là-bas de coucher quelque jour dans un lit (tout est possible, vous savez, avec le temps et les progrès de la civilisation!); si donc, par quelque heureux hasard vous couchez jamais sur un matelas, n'oubliez pas de vous munir d'une bonne hache! — Moi, de le regarder, en face, à le dévisager. — Pour les puces? fais-je. — Pour mieux que cela,

(1) Voir les numéros du 4 juin au 7 août.

(1) Un des présidents du congrès des Etats-Unis [illegible] a vendu les enfants qu'il avait eus d'une de ses négresses.

5 c.

ENQUÊTE SOCIALE (1).

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Les préoccupations électorales nous ont obligés de suspendre pendant quelque temps nos travaux concernant les classes populaires. Nous allons les reprendre avec une nouvelle et plus vive activité, afin de pouvoir publier, avant la session des conseils généraux, une série d'articles sur les diverses questions sociales, et proposer nos remèdes aux maux que l'enquête aura constatés.

Nous continuons, aujourd'hui, les informations relatives au département de la Nièvre, la patrie de M. Charles Dupin. Les renseignements que nous publions sont empruntés à un excellent Mémoire de M. de Bourgoing, président du comice agricole de Cosne. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier ce travail remarquable, dont nous ne craindrions pas de signer presque toutes les lignes. On verra quelle profonde ignorance de ce qui se passe autour de lui suppose l'aplomb outrecuidant des affirmations de M. Charles Dupin sur le bien-être des classes populaires.

Nous habitons un département central, le département de la Nièvre, dans lequel l'industrie a fondé, il y a vingt ans, de magnifiques établissements métallurgiques. L'agriculture y fait d'immenses progrès; des routes nombreuses sillonnent son territoire limité ou traversé par un grand fleuve; plusieurs canaux rendent faciles les communications commerciales; plusieurs rivières, un grand nombre de cours d'eau, alimentent de nombreuses usines; des bois, des mines de fer, des houillères favorisent l'industrie; d'excellents et nombreux pâturages, comparables aux meilleurs herbages de Normandie, des terres arables de toutes qualités et de diverses natures permettent une agriculture variée comme le sol sur lequel elle opère; l'habitant des campagnes est en général vigoureux, sobre, travailleur et économe. Ce qui reste de l'ancienne aristocratie vit dans ses terres; plusieurs grands propriétaires font valoir leurs propres domaines, appuyés sur un capital et l'intelligence, fruit de l'éducation première; cette classe est bien faisante et éclairée; la bourgeoisie réside dans les villes; la classe des fermiers a poussé loin la science agricole; plusieurs d'entre eux ont recueilli le fruit de leur intelligence et de leur travail, car il s'est fondé, dans cette classe, par l'exploitation des fermes, de grandes et magnifiques fortunes. Voilà, sur une étendue de 681 000 hectares, tous les éléments, sinon de la richesse, au moins de l'aisance pour toutes les classes, toutes les professions. Examinons si, avec des conditions si favorables de prospérité pour tous, la classe des travailleurs agricoles a place aux rayons bienfaisants de la prospérité, quel est son sort dans la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse. Nous verrons ensuite s'il n'y a pas quelque chose à faire pour améliorer sa position, car, plus qu'aucune autre classe de la société, elle mérite la sympathie des classes éclairées, la sollicitude des gens de bien, et l'attention de ceux qui gouvernent l'Etat.

Le paysan pauvre est de toutes les créatures celle qui travaille et souffre le plus, celle dont on s'occupe le moins à soulager la misère.

Nous allons examiner quels sont les objets de première nécessité pour un ménage, ses dépenses indispensables, ses ressources.

Achat du mobilier. . . . . 209 fr. 50 c.

Dépenses du ménage.

Nourriture du père et de la mère, cinquante-deux doubles décalitres de mouture, composée d'un tiers de froment, un tiers de seigle, un tiers d'orge, à 2 fr. 75 c. le décalitre. . . . . . . 143 fr. » c.

(1) Voir les numéros des 10 et 17 mai pour le département de Loir-et-Cher, 14 et 28 juin pour celui d'Eure-et-Loir, 5 juillet pour celui de la Nièvre.

Pour subvenir à ces dépenses que constituent 365 journées dans l'année, il faut déduire de. . . . . 365 journées :

Dimanches.	52	115
Fêtes ou marchés	10	
Saison morte, pluie, neige, glace. . . .	45	
Maladie ou repos forcé	8	
Reste à employer.		250 journ.

SAVOIR :

80 Jours d'été à 2 fr.	160 fr.	» c.	387 fr. 50 c.
60 *Idem* à 1 fr. 50 c.	90	»	
110 *Idem* à 1 fr. 25 c.	137	50	

J'arrive malgré moi à un excédant de dépenses, et l'on remarquera que s'il y a pour le travailleur quelques chances de journées d'un salaire plus élevé, ou d'une saison moins rigoureuse qui lui permette d'avoir moins de temps perdu, ou d'une circonstance qui, exigeant pour la culture plus de main-d'œuvre, élève le taux du salaire et améliore momentanément sa position, les chances défavorables ne lui manquent pas non plus; quelque avantageuses que puissent être pour cet homme ces circonstances qui se présentent de temps à autre, il n'est dans son budget aucune recette pour les dépenses occasionnées par la maladie, le médecin, les remèdes, le linge en cas de blessure; rien pour le vin, la viande, le laitage, l'assaisonnement, la lumière, les mois d'école; rien pour fournir à la nourriture d'un vieux père ou d'une vieille mère infirmes, qui sont obligés de venir diminuer la ration si exiguë de la famille.

Souvent, presque toujours, de jeunes paysans se marient sans aucune avance que quelques écus qui sont insuffisants pour l'achat du mobilier le plus indispensable et que nous portons à la somme de 204 fr. 50 cent. Ce serait encore un mystère pour nous, qui avons cherché à pénétrer au fond de la situation de ces millions de paysans français, que la possibilité de leur vie telle qu'elle est dans la plupart des départements de la France, si nous ne savions ce que peuvent l'ordre et l'économie, et si nous ne savions aussi que beaucoup d'entre nos paysans ne mangent pas selon leurs besoins, malgré leurs travaux qui demandent une nourriture substantielle et abondante; ils se rationnent et leur pain leur est mesuré comme les vivres d'un matelot attardé dans une navigation lointaine et périlleuse.

Avec 387 fr. par an, cinq personnes doivent se loger, se nourrir, se vêtir, se chauffer; c'est à raison de 21 centimes par personne et par jour.

L'habitation du paysan est petite, humide, mal éclairée; le plus souvent elle est privée de fenêtres; le jour et l'air y arrivent par une seule porte qui ferme mal et lui apporte le froid rigoureux de l'hiver, et en tout temps les exhalaisons pestilentielles du fumier et des immondices qui croupissent dans une eau fétide devant sa maison. Car c'est devant sa porte qu'il amasse tout ce qui peut faire un peu de fumier, boues, pailles, herbes, déjections des animaux. Cette odeur infecte, il la respire toute l'année, et elle est incontestablement pour lui la cause de ces maladies qui sévissent dans nos villages et engendrent ces fièvres si difficiles à extirper avec le manque de soin, l'insouciance et la malpropreté habituelle des gens de la campagne.

Un misérable grabat, un coffre qui contient ses hardes, une tasse et un banc composent son mobilier; un seau, quelques assiettes, une marmite en fonte pour *ceux qui sont riches*, un pot en terre pour ceux qui sont pauvres, sont les seuls ustensiles qui se remarquent dans ces chaumières, le plus souvent couvertes en paille et dont les murs sont lézardés de toutes parts. Une petite boîte sert de berceau à

Lorsque la saison morte arrive pour lui, lorsque la terre a cessé de produire, que les récoltes de toute espèce sont rentrées, que les bras sont inoccupés dans les pays où l'agriculture est encore arriérée, et où, par conséquent, l'agriculture n'occupe à peine que le dixième des travailleurs qu'elle emploierait si elle était perfectionnée, alors le paysan n'a plus à espérer que quelques rares journées; il se nourrit avec le grain qu'il a gagné en faisant la moisson; alors, par semaine, il travaille à peine une journée ou deux, qui lui procurent 1 ou 2 fr. 50 c. de salaire. Lorsqu'il est dans l'impossibilité de trouver du travail, lorsque sa moisson est mangée, lorsqu'il ne possède plus rien, et que ses deux bras vigoureux restent, malgré sa bonne volonté, inactifs, comme ces rouages d'usine auxquels manque un moteur, que devient alors cette force, qui pourrait tourner au profit de la société; que deviennent ces hommes qui, manquant de travail, manquent de pain et ne peuvent en donner à leurs femmes et à leurs enfants? Aujourd'hui nous avons sous les yeux cinq ouvriers pères de famille, auxquels il faut, pour la nourriture de la semaine, deux doubles décalitres de mouture à 3 fr., ce qui constitue une dépense de 6 fr. Ils gagnent 1 fr. par jour, juste la nourriture de la semaine. Si demain la neige couvre la terre, la semaine sera pour eux sans salaire. Par quel miracle vivront ces hommes sans travail et sans épargnes? Nous allons vous le dire. Après avoir fait chez eux les réparations nécessaires à leurs instruments, ces hommes, tout de vigueur, passeront leur journée dans leurs lits, serrés les uns contre les autres pour avoir plus chaud et moins manger. Ils s'affaiblissent volontairement pour avoir le droit de refuser à leur corps une nourriture qu'il leur paraît ne point mériter, puisqu'il reste dans l'inaction!

Si l'existence d'un paysan est supportable lorsque la santé et la force lui permettent d'arriver à gagner péniblement ce qu'il lui faut pour vivre, se loger, s'habiller et entretenir ses enfants, presque toujours pour lui la vieillesse est affreuse, car, en même temps que ses forces le quittent, ses enfants l'abandonnent; ses enfants, obligés eux-mêmes à pourvoir à l'existence de leurs propres enfants, négligent le plus sacré des devoirs, celui de fournir les secours à leurs parents infirmes ou dont les forces glacées par l'âge se refusent au travail.

Alors le pauvre vieux paysan n'a de ressources que dans la charité publique, et vous voyez souvent l'homme dont les sueurs ont arrosé et fertilisé les champs de la commune, se traîner dans les rues du hameau, le front courbé sous le poids d'une sainte pudeur, et tendre d'une main tremblante un bonnet dans lequel il demande une aumône. Ajoutons que les habitants du village ne refusent jamais l'aumône, et que, pauvres eux-mêmes, ils détachent du pain, provision de la semaine, le morceau nécessaire pour eux, mais dont ils se privent pour le pauvre de la commune.

Lorsque le paysan est malade, il souffre sans se plaindre, et cependant tous les secours, tous les soulagements lui manquent à la fois.

Que de fois nous avons admiré la résignation de ces pauvres gens, lorsqu'enchaînés tout vivants sur une couche misérable, en proie à une fièvre brûlante ou chancelants sous le poids d'une faiblesse provenant de l'excès du travail; lorsqu'en même temps le pain manquait à leur famille; lorsqu'aucune visite de médecin ne venait les soulager dans leur maladie et en abréger la durée; lorsque pour étancher leur soif ils n'avaient que l'eau de la fontaine du village, ou que convalescents, aucun aliment meilleur qu'un pain desséché et souvent emprunté à la charité d'un voisin ne venait rendre la force à leur corps amaigri, à leur estomac délabré; lorsque tant de malheur s'attachait à ces hommes, nos frères, sans qu'aucune plainte ne sortît de leur bouche, que nous les trouvions grands devant le Dieu qui a voulu connaître les douleurs de la vie humaine, et que nous nous trouvions petits, nous qui nous irritons lorsqu'un des mets superflus qui chargent nos tables ne satisfait point l'œil de nos convives ou leur sensualité! Martyrs d'une so-

---

répond-il. — Les vampires? — Allez encore! — Les mousquites, peut-être? — Allez, allez toujours! Mieux que cela! — Mais, quoi de mieux? — De mieux, eh! eh! *des serpents!* fit-il. De beaux et bons serpents à sonnettes! Vous flairez juste, étranger, en croyant trouver là-bas quelques menus lantiponneurs, suceurs de sang humain de la petite espèce; mais ce n'est pas la peine d'y faire attention: ceux-là tiennent compagnie. C'est aux serpents, dit-il, que je vous conseille de prendre garde. Lorsqu'en ouvrant l'œil, vous en verrez un, dressé sur votre traversin, tourné en manière de tire-bouchon debout sur son manche, coupez-le-moi en deux sans barguigner, car c'est un venimeux coquin, qui ne s'y reprendrait pas à deux fois pour bâcler votre affaire.

— Pourquoi ne m'avoir pas averti plutôt? s'écria Martin, dont la physionomie en ce moment faisait contraste avec l'air rayonnant de Mark.

— Est-ce que j'y ai seulement songé, Monsieur! Ces choses-là m'entrent par une oreille et me sortent par l'autre. Merci de ma vie, je gagerais que c'est quelqu'actionnaire d'une compagnie rivale, qui a fabriqué cette histoire pour nous enlever à l'Eden de la concurrence, et nous embaucher dans son Eden à lui!

— C'est assez probable, répliqua Martin; du moins je souhaite de toute mon âme qu'il en soit ainsi.

— Moi, je n'en doute pas le moins du monde, Monsieur, ajouta Mark, qui, dans le bouillonnement de courage qu'avait soulevé en lui l'anecdote, avait oublié l'impression qu'elle produirait sur son maître. D'ailleurs, quand le diable y serait, il faut bien vivre, Monsieur!

— Vivre! se récria Martin, c'est aisé à dire, mais s'il nous arrivait de trop bien dormir quand les serpents à sonnettes se dresseront en tire-bouchons sur nos oreillers, ce ne serait pas si facile à faire!

— Logiquement raisonné, dit une voix si proche, que le souffle chatouills l'oreille de Martin. C'est effroyablement vrai!

Martin se retourna et vit qu'une tête s'était insinuée entre Mark et lui. Elle appartenait à un voisin assis derrière eux, qui, le menton appuyé sur un dossier de banquette, se désennuyait en prenant part à la conversation. L'homme était porteur d'une de ces physionomies pétrifiées, auxquelles une semaine de séjour dans le Nouveau Monde avait déjà accoutumé nos voyageurs. Ses joues se creusaient comme s'il les eût constamment aspirées en dedans. Le soleil, en brûlant sa peau, ne l'avait pas bronzé d'un robuste hâle, signe de vigueur et de santé, mais plutôt badigeonné d'un jaune sale. Le regard rusé qui s'échappait des coins de ses yeux demi-clos, aux reluisantes prunelles noires, semblait dire: « Vous ne me duperez pas cette fois; vous en auriez bonne envie, mais vous vous êtes levés trop tard! »

Les coudes posés sur ses genoux, penché en avant pour mieux écouter, de la main droite il tenait son couteau, et de la gauche au lieu du morceau de fromage de nos paysans anglais, une tranche de carotte de tabac. Il se lança tout au travers de la discussion, avec aussi peu de scrupule, que si, invité depuis plusieurs jours à peser les arguments pour et contre, il se trouvait forcé en conscience d'émettre son avis. L'idée que l'on pût décliner l'honneur de sa connaissance, et préférer garder son quant à soi, n'entrait pas plus dans cette tête que dans celle d'un ours ou d'un buffle.

— Je dis, répéta-t-il avec un hochement de condescendance qui s'adressait à l'homme d'outre-mer, au barbare, à Martin: je dis que c'est effroyablement vrai. Damnée soit toute cette engeance de *varmine*!

Martin fronça le sourcil, mais se rappelant qu'il faut être Romain à Rome, il sourit de l'air le plus gracieux qu'il put improviser.

Leur nouvelle connaissance se tut pour le moment; absorbé dans le soin d'extraire de la carotte de tabac une chique à son goût, il siffla un petit air pour son amusement particulier. Quand il eut façonné son tabac tout à fait à sa guise, il ôta de sa bouche la vieille chique, la déposa philosophiquement sur le dos de la banquette, entre Mark et Martin, et enfonça la neuve dans le creux de sa joue, où elle produisit, tout d'abord, l'effet d'une énorme fluxion. Il insinua ensuite la pointe de son couteau dans la vieille chique, la souleva, pour mieux l'exposer à l'examen de tous, et déclara de l'air d'un homme qui n'a pas vécu en vain, qu'il en avait tiré bon parti et qu'elle était usée jusqu'au bout. Après quoi il la lança au loin, remit son couteau dans une poche, son tabac dans l'autre, appuya de nouveau son menton sur le dossier de la banquette et paraissant approuver le dessin de la veste de Martin, il étendit la main pour en tâter le tissu.

— Comment nommez-vous cette étoffe? demanda-t-il.

— Je n'en sais pas le nom, dit Martin.

— Combien cela peut-il coûter? Un dollar l'aune, au moins, je parie?

— En vérité, je l'ignore.

— Dans ma patrie, rétorqua l'Américain, nous connaissons le coût de nos pro-duits na-tio-naux.

Martin n'ayant fait aucune objection, il y eut une pause.

— Eh bien! reprit leur nouvelle connaissance, après avoir fixement et obstinément regardé les deux Anglais pendant l'intervalle de silence. Comment va la vieille marâtre, par le temps qui court?

Mark Tapley, croyant que c'était une allusion irrévérencieuse à sa mère, allait vivement riposter quand Martin intervint:

— Serait-ce la mère-patrie que vous désignez ainsi, Monsieur? demanda-t-il.

— Un peu! ricana son interlocuteur. Et où en est-elle, s'il vous plaît, la vieille? progressant à reculons, selon sa coutume! Et la reine Victoria, comment va-t-elle?

— Fort bien, j'imagine, répliqua l'Anglais.

— Eh, dites donc! elle ne tremblera pas dans sa royale peau, votre Victoria lorsqu'elle entendra nommer le jour de demain? Non, elle n'a garde!

— Mais pas que je sache... pourquoi tremblerait-elle?

— Le frisson ne la gagnera pas, quand elle saura ce qui se prépare de ce côté-ci des mers?

— Ma foi non, répondit Martin, de cela j'en jurerais.

Frappé de l'ignorance ou des préjugés inouïs de l'Anglais, l'Américain le regarda en pitié, et reprit:

— Eh bien! Monsieur, je n'ai qu'une chose à vous dire, moi! Apprenez qu'il n'y a pas une machine à vapeur dans tous les libres Etats de l'UNION (que protège le Tout-Puissant!), pas une machine en explosion, avec sa chaudière éclatée, qui soit plus démontée, plus disloquée, plus détraquée, que ne le sera cette jeune créature dans ses somptueux appartements de la Tour de Londres (1), quand elle aura lu le supplément du prochain numéro de notre fameuse gazette du *Watertoast*!

(1) Loger la reine à la Tour de Londres est à peu près aussi absurde que si on concluait, sur le nom de *Jardin du Roi*, que le roi de France habite la ménagerie.

(La suite prochainement.)

vail est la condition impérieuse de son existence, le convalescent reprend ses travaux avant le temps de sa guérison et court le risque de tomber malade encore.

Pour cet homme dont les bras ont fonctionné sans interruption jusqu'au moment de la maladie; pour cet homme qui de son travail a fécondé la terre et nourri cette société si avide de jouissances et de plaisirs; pour cet homme qui, semblable à un coursier généreux, tombe épuisé de fatigue, trahi par ses forces, avant d'arriver à la borne; pour cet homme, sur la santé et le travail duquel repose le pain de vie d'une femme et d'enfants auxquels, dès le commencement de la maladie du père, le pain est pesé et rationné, aliment qui va bientôt manquer à la mère de famille et à de pauvres enfants; il n'est donc aucun secours accordé par la société?

Cet homme qui paye un impôt qui va contribuer peut-être aux plaisirs des riches Parisiens, en soldant les appointements d'un danseur ou d'une cantatrice, n'a donc droit à rien? La commune qui l'a vu naître, dont il cultive les terres, qu'il défend comme membre de la milice nationale; la commune, cette fraction de l'Etat qu'il a servi, auquel il a donné son fils, la commune ne peut donc rien pour lui?

(*La suite prochainement.*)

Le péage du Sund.

On annonce que le roi de Danemarck a communiqué au corps diplomatique, à Copenhague, une note qu'il se propose de remettre à tous les gouvernements de l'Europe, et dans laquelle il traite deux questions d'une haute importance, qui préoccupent vivement l'attention publique en Allemagne: nous voulons parler de l'affaire du péage du Sund et de la succession aux duchés de Schleswig et de Holstein.

Dans cette note, où il résume son opinion en s'adressant particulièrement aux peuples qui se trouvent en dehors du Zollverein, le gouvernement danois expose que le péage du Sund résulte de stipulations faites avec toutes les nations de l'Europe, reconnues et renouvelées plusieurs fois depuis 1720; que les termes des traités sont si précis, qu'ils déclarent que les droits ne pourront être payés qu'à Elseneur; que chaque nation a son tarif particulier; que jamais ni la France ni l'Angleterre n'ont réclamé, et que ce péage enfin forme une des branches les plus importantes du revenu de la couronne de Danemarck, ainsi qu'on peut en juger par ce fait que, depuis 1830, la moyenne du passage des navires de toutes les nations a été de douze mille par an.

A l'égard des duchés de Schleswig et de Holstein, la note explique que Pierre III, empereur de Russie, ayant fait des armements pour les reconquérir et n'ayant pu parvenir à la réalisation de ses desseins, Catherine II ouvrit en 1767 des négociations qui mirent fin à toutes les difficultés, et qu'enfin, en 1779, lorsque la ligne aînée de Glucksbourg s'éteignit, tout le Holstein fut réuni au Schleswig sous la domination du roi de Danemark.

Nous avons mentionné les points principaux de cette note, sans nous prononcer sur le fond de la question; bientôt elle sera connue dans son entier, et nous pourrons alors l'examiner à fond.

Cette question affecte vivement le roi de Danemark; c'est la cause des altérations que, depuis quelque temps, sa santé a éprouvées. On rapporte qu'il disait dernièrement à un de ses médecins, qui veillait la nuit à son chevet: « Ce qui me fait le plus de peine, c'est de penser que, grâce aux ennemis de ma couronne, la monarchie danoise est menacée de s'engloutir avec moi dans la tombe. » (*Courrier français.*)

Affaire Joseph-Henry.

La Chambre des pairs s'est réunie aujourd'hui pour recevoir communication de l'ordonnance qui lui défère le jugement de l'affaire Joseph Henry. L'appel nominal a constaté la présence de 151 pairs. Après avoir entendu le réquisitoire de M. Hébert, la cour s'est déclarée saisie et a remis l'instruction de l'affaire à MM. Pasquier, président, Decazes, Portalis, Girod (de l'Ain), Laplagne-Barris, de Pontécoulant, Besson, Cousin, Villemain, Barthe, Cambacérès, Odier, Persil, Béranger (de la Drôme), Frank-Carré, Vincent de Saint-Laurent et Mesnard.

La commission d'instruction, présidée par M. le duc Pasquier, et assistée de M. E. Cauchy, greffier en chef, s'est transportée à trois heures à la Conciergerie, pour procéder à l'interrogatoire de l'accusé.

Les efforts pour retrouver la charge des pistolets sont demeurés inutiles.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le 5 août, la chambre des communes d'Angleterre s'est ajournée après avoir renvoyé à trois mois plusieurs bills relatifs à l'administration intérieure de l'Irlande.

— L'amnistie générale que l'on attendait du gouvernement russe, à l'occasion du mariage de la grande-duchesse Olga, n'a point paru. L'empereur n'a accordé qu'une douzaine de grâces particulières ou de commutations de peines: c'est bien peu quand on songe aux milliers de malheureux qui gémissent exilés en Sibérie.

CHRONIQUE DES ÉLECTIONS. — Les journaux de la Bretagne qui nous arrivent aujourd'hui, nous apprennent que les troubles de Châteaubriant ont été considérablement grossis. La lutte électorale avait été fort vive; dans ce collège, les conservateurs faisaient cause commune avec les légitimistes. Après l'élection, des membres du parti victorieux se vantèrent, à ce qu'il paraît, un peu trop hautement de leur victoire, de vives paroles furent échangées, une rixe s'ensuivit. Quelques jeunes gens furent arrêtés par ordre du parquet, puis relâchés presque aussitôt, et arrêtés de nouveau sur l'ordre du sous-préfet. Tout se passa cependant en manifestations bruyantes, mais inoffensives, et la force armée, requise de Nantes, rebroussa chemin sans même pénétrer dans la ville.

— L'élection de M. d'Aragon à Alby, où il se trouvait en concurrence avec M. Decazes, a été accueillie par de vives manifestations de joie. Nous laissons parler l'*Emancipation*:

« L'enthousiasme était à son comble; des arcs de triomphe décorés des couleurs nationales, ornés de devises patriotiques, avaient été dressés comme par enchantement; sur divers points de la ville, des

[1] Le sulfate de quinine contient de la fécule de pomme (de terre)

son président, M. le comte de Gasparin, appuyée par les savants MM. Chevreul, Héricart de Thury, Moll, etc.

— L'instruction relative aux faux bruits qui ont couru sur la mort du roi, l'avant-veille des élections générales, se suit à Paris en même temps qu'à Rouen. Les gérants ou rédacteurs de trois journaux de Paris, le *Siècle*, le *National* et la *Gazette de France*, ont comparu aujourd'hui chez M. Picot, juge d'instruction.

Aux questions du magistrat, l'un d'eux a répondu que les bruits dont on recherche l'origine ont couru d'abord au château des Tuileries; qu'ils y avaient été accrédités par le retour d'un secrétaire des commandements du château, auquel on avait trouvé la figure toute bouleversée. Il a ajouté qu'un chef de bataillon de ronde, en visitant les postes des Champs-Elysées, y avait porté la nouvelle que le roi était blessé, mais que l'on avait pris les mesures nécessaires en cas de malheur; que le poste de la garde nationale aux Tuileries avait été relevé, et qu'en cas d'attaque on eût à se défendre.

Un procès-verbal a été dressé de ces diverses déclarations. (*Droit.*)

Le *Siècle* dit de son côté:

« Le gérant du *Siècle*, ainsi que ceux du *National* et la *Gazette de France*, qui avaient signalé ces absurdes rumeurs, ont été cités comme témoins, et ils ont été entendus aujourd'hui; interrogés sur l'origine de ces bruits, ils ont répondu que dans leur conviction c'étaient des bruits ministériels propagés dans un intérêt ministériel. Il paraît résulter des paroles de M. le juge d'instruction que le ministère imputerait au contraire ces rumeurs à l'opposition, dont le but aurait été de pallier, d'expliquer à l'avance une défaite *certaine* dans les élections. »

LA FAMILLE DE NAPOLÉON. — Le roi Louis-Napoléon Bonaparte, troisième des quatre frères de l'empereur, était né le 4 septembre 1775, à Ajaccio. Il est mort, par conséquent, âgé de soixante-sept ans et onze mois.

Louis entra de bonne heure au service militaire, et il accompagna Napoléon dans les campagnes d'Italie et d'Egypte.

Le 14 mars 1799, il partit d'Egypte pour apporter au directoire exécutif les dépêches de son frère.

Après le 18 brumaire, il devint ambassadeur, puis commandant du 9e dragons. Le 3 janvier 1802, le premier consul lui fit épouser Hortense de Beauharnais, sa fille adoptive.

Trois enfants naquirent de ce mariage: 1° Napoléon-Charles, mort en 1807; 2° Napoléon-Louis, mort en 1831; 3° Charles-Louis-Napoléon, l'ex-prisonnier de Ham.

En 1803, il présida le collège électoral de Turin. Napoléon le fit successivement connétable, colonel général des carabiniers.

En 1805, gouverneur général du Piémont, puis gouverneur général de Paris, puis commandant en chef de l'armée du Nord, puis, le 5 juin 1806, roi de Hollande. Louis régna jusqu'en 1810, époque à laquelle sa position n'était plus tenable; il abdiqua et prit la route de Gratz, en Styrie, pour redevenir simple citoyen.

Louis nous a laissé, outre ses documents historiques publiés en 1820, un certain roman plein de passions douces et mélancoliques, intitulé: *Marie, ou les Peines de l'Amour* (1808).

Sous le titre de comte de Saint-Leu, il a vécu en Italie, notamment à Florence, depuis la chute de l'empire.

Un journal de Londres dit que le prince Louis Bonaparte se propose de demander aux tribunaux l'annulation du testament de son père, qui a institué pour légataire universel un jeune homme étranger à la famille Bonaparte.

LA FAMILLE CIVILISÉE. — M. Delespaul, — député de Lille, — je crois, — a reçu une éducation extrêmement catholique; — il était enfant lorsque son père, lui donnant quelque instruction, dit: « *Et le Fils de Dieu, assis à la droite de son père...* — Quoi! papa, s'écria l'enfant, — il est toujours à la droite de son père? — Jusqu'à la consommation des siècles, répondit le père. — Eh bien! répliqua l'enfant, il doit joliment s'ennuyer. (*Guêpes.*)

DEUX SOUS A CHOISIR! — L'amadou et la pierre à fusil ont été remplacés par les briquets phosphoriques, les allumettes pyrogènes, chimiques, etc. — Deux perfectionnements se disputent aujourd'hui la faveur du public: — l'un consiste en allumettes dont l'extrémité est enduite de rouge; — elles partent au frottement, — comme un pistolet; — brûlent les habits, les mains et le visage.

L'autre consiste en allumettes dont le bout est bleu; elles ne font pas d'explosion, — mais elles ne s'allument pas plus qu'un cure-dent.

— Le prix de ces allumettes est considérablement réduit: on en donne une boîte pour deux sous; mais il en faut quelquefois deux boîtes pour allumer un cigare. (*Idem.*)

MOLIÈRE L'AVAIT OUBLIÉ. — L'un de ces derniers jours, M. H... D..., candidat millionnaire à Issoudun, qui a laissé pendant tout le mois de juillet visiter sa maison sur la présentation de la carte d'électeur, s'était décidé à faire les frais d'une circulaire, l'avait composée le soir, et avait recommandé à son domestique de l'aller porter de grand matin chez l'imprimeur.

Le domestique, fatigué par la chaleur et par ses courses de la veille, ne commence à ouvrir les yeux qu'au coup de six heures; il se reproche sa paresse, se lève et veut sortir, mais chose étrange, plus de circulaire et plus de souliers.

En ce moment entre le maître qui tance vertement le serviteur peu matinal. Celui-ci restait coi, et ne trouvait rien à répondre lorsque baissant les yeux avec soumission, il aperçoit aux pieds de M. H... D... ses propres souliers. Cette vue lui redonne courage.

— Mais, Monsieur, reprend-il, comment aurais-je pu sortir? vous aviez mes souliers aux pieds.

— Comment? coquin! je suis allé faire la course pour toi; et tu crois que quand je fais ta besogne, je vais user mes chaussures!

UN ODIEUX ATTENTAT est révélé par l'*Industriel elbeuvien*. Une femme de 25 ans, domestique à Elbeuf, est allée trouver, samedi dernier, les parents d'une jeune fille de 16 ans, qui habitent la commune de Saburs, et leur a dit qu'elle avait trouvé pour leur enfant une bonne place. Il s'agissait d'entrer, en qualité de berceuse, chez une dame anglaise qui habitait Elbeuf. On accepta, à ce qu'il paraît, cette proposition, que l'on croyait avantageuse, et l'on confia la jeune fille à cette femme.

Toutes deux partirent à pied pour Elbeuf, mais arrivées au milieu du bois de Moulineaux, deux individus se trouvèrent sur leur chemin et se jetèrent sur la malheureuse fille. La compagne qui, d'après la plainte, n'était venue la retirer du domicile paternel que pour la conduire dans cet odieux guet-apens, prit aussitôt la fuite, et l'un des misérables assouvit sa passion sur la pauvre enfant.

La justice informe sur cette action infâme.

— Bien! répliqua la femme; je ne savais qui entrait ainsi à cette heure et j'ai eu peur. Est-ce que vous allez ressortir?

— Non: il faut que je finisse ma planche pour demain, et je vais travailler. Mais où est donc *Mouton*? (C'est le nom familier de l'angora.) En faisant cette question, le graveur se tournait vers sa femme, qui, au lieu de lui répondre, restait au milieu de la chambre, immobile et pâle comme une statue.

— Mon chat!... Je veux savoir où est mon chat! ajouta le graveur avec agitation. Vous l'avez laissé perdre.

— Non, répondit la femme en tremblant, il était là tout à l'heure.

Le graveur se baissa pour regarder sous les meubles, et ne voyant pas son cher matou, il s'avança vers la porte d'un petit cabinet noir qui sert de garderobe, dans lequel le chat allait souvent dormir. Mais Mme D... se précipita au-devant de lui en s'écriant avec désespoir: « N'entrez pas, au nom du ciel! » Au même moment, un miaulement étranglé se fit entendre; à ce cri, M. D... repoussa sa femme et se précipita en furieux vers la porte du cabinet, qu'il arracha presque des gonds en l'ouvrant, tant il y mit de violence.

Mais quelle fut la stupéfaction du malheureux graveur en présence du spectacle qui s'offrait à lui! L'étudiant se tenait là, blotti derrière des habits, et serrait convulsivement entre ses mains le chat, qui s'était trouvé enfermé avec lui lors de l'arrivée du mari, et qu'il étranglait pour l'empêcher de crier.

M. D..., doublement exaspéré par l'atteinte portée à son honneur et le mal fait à son chat, arracha l'étudiant de sa boîte, puis, saisissant un grattoir, instrument dont la lame est triangulaire comme une épée et dont les coups peuvent être mortels, il voulut en frapper l'étudiant; celui-ci reçut quelques atteintes à la tête et aux mains, puis, pour se défendre, il parvint à s'emparer d'une bouteille, et dès-lors une lutte acharnée s'engagea. Mme D... était sortie pour appeler au secours, et lorsque les voisins accoururent, ils séparèrent les combattants, qui tous deux s'étaient fait des blessures assez graves.

Le commissaire de police du quartier a dû envoyer à l'hospice l'étudiant, dont la situation ne laisse pas d'être inquiétante, eu égard à la nature des plaies, et il a fait une enquête sur cet événement. (*Presse.*)

LE POUVOIR MUNICIPAL ET LE COMMERCE. — Les bouchers d'Oloron, dit l'*Adour*, se sont coalisés pour forcer le maire à revenir sur un arrêté par lequel ils étaient obligés de vendre aux consommateurs de la viande de bœuf et de veau de lait, suivant une très ancienne habitude du pays. Ces deux espèces de viande étaient remplacées par la viande de veau fait, c'est-à-dire de l'âge de six mois. La résistance des bouchers les a d'abord fait traduire en simple police. Ils se sont ensuite avisés d'un singulier expédient pour forcer la main à l'autorité. Ils sont allés tous ensemble déclarer à la mairie qu'ils voulaient cesser d'exercer leur état, et que cependant, pour ne pas laisser la ville au dépourvu, ils continueraient à débiter de la viande jusqu'au 26 de ce mois. Alors le maire a fait publier un avis pour rassurer les habitants sur les conséquences de cette détermination des bouchers, et pour annoncer que des mesures avaient été prises pour l'approvisionnement de la ville à partir du 26. On dit que les bouchers veulent aller s'établir aux portes de la ville, dans les villages voisins, pour débiter le veau fait comme ils le faisaient avant l'arrêté.

Il est en effet bien difficile de penser que ces individus qui tous exerçaient cette industrie depuis fort longues années et faisaient de gros bénéfices, renoncent à leur état sans une arrière-pensée. Il est à croire qu'ils seront poursuivis pour coalition. Nous verrons la fin de cette révolution de boucherie.

COMME ON SE DÉBARRASSE D'UN MARI. — Le docteur D... revenait vers le soir des Champs-Elysées, donnant le bras à sa jeune femme. Tout à coup, au moment où il passait devant l'établissement du glacier qui forme l'angle de la rue Saint-Florentin, il est abordé par un jeune homme au visage empourpré et ruisselant de sueur, lequel s'écrie: « Ah! docteur, que je suis heureux de vous rencontrer; suivez-moi, je vous en conjure, il y va de mort d'homme; hâtons-nous! » Ce jeune homme paraissait éperdu, hors de lui; le docteur n'hésita pas à le suivre et à abandonner le bras de sa femme, en lui promettant de la rejoindre le plus promptement possible. Il suivit le jeune homme qui reprit sa course vers le boulevart.

Mais bientôt celui-ci prit tellement d'avance sur lui, que le docteur, quelque peu obèse, l'invita à modérer son pas. L'autre n'entendit rien, continua à courir, et fit si bien que M. D... ne tarda pas à le perdre tout à fait de vue. Ne sachant au juste ni de quoi il s'agissait ni quel était le lieu où sa présence était si nécessaire, il s'arrêta et attendit. Personne ne venant à sa recherche, au bout d'un quart-d'heure: « Ma foi, se dit-il, puisque ces gens-là me connaissent, ils pourront bien me venir chercher chez moi. » Le docteur revint donc sur ses pas, et, ne rencontrant pas sa jeune et jolie moitié, il reprit tranquillement le chemin de son domicile. Mais lorsqu'il y arriva sa femme n'y était pas rentrée. Le reste de la journée s'écoula, puis la nuit, puis la matinée. Vers midi seulement, et après avoir été vainement chez tous les parents et amis de sa famille, M. D. se décida à recourir à l'autorité.

Les recherches auxquelles on s'est livré donnent lieu de supposer que la jeune épouse du docteur serait partie en compagnie d'un étranger par le convoi de nuit du chemin de fer qui va directement à Bruxelles et à Ostende. On ne sait rien de précis cependant à cet égard. Un ami du docteur est parti ce matin par le railway pour hâter le dénouement de cette aventure, lequel pourrait bien avoir pour théâtre la sixième chambre.

L'ORAGE qui a éclaté avant-hier soir sur Paris, et qui a duré près de deux heures, a causé plusieurs accidents sur divers points de la ville, et principalement dans le carré compris entre les rue Saint-Denis, Saint-Martin, les quais et la rue aux Ours.

Dans la cour Batave, une jeune personne, effrayée par la détonation de la foudre, est restée pendant quatre heures en proie à une crise nerveuse des plus violentes, qui a inspiré de sérieuses craintes pour sa raison; ces craintes ne sont pas encore dissipées en ce moment.

Dans les environs de la place du Châtelet, la femme d'un commerçant a éprouvé une commotion telle, que sa vie a été en danger pendant plusieurs heures; les soins de quatre médecins, qui ont passé la nuit auprès d'elle, sont parvenus un peu à atténuer le mal, mais son état est encore loin d'être rassurant.

Mlle M..., rue Saint-Martin, a été atteinte à la jambe par le fluide électrique, qui lui a fait éprouver une secousse assez violente, mais sans laisser de trace.

Au Palais-de-Justice, le tonnerre est entré dans un logement occupé par M. Virali, lieutenant des gardes, et, après avoir décrit un cercle sur le parquet, il est sorti par un vasistas ouvert fixé par une tringle de fer, qu'il a fait sauter en se retirant, et il a déterminé ainsi la fermeture de son passage; fort heureusement, personne n'a été atteint.

...de la brochure ; l'auteur y présente les candidats de son choix. Dans un dernier chapitre, écrit le lendemain des élections, il ne manquera pas de nous faire connaître ses déconvenues et d'aboyer contre les erreurs du scrutin.

CHAPITRE V.

DÉNOUEMENT.

Diogène s'était levé; il marchait à grands pas, à pas pressés, puis plus lents ; puis il s'arrêtait promenant autour de lui sa lanterne dans toutes les directions. Ses traits, tantôt calmes, tantôt bouleversés, peignaient l'agitation de son âme. Cacus le suivait des yeux avec anxiété, écoutant de toutes ses oreilles les premiers mots qui allaient sortir de la bouche du philosophe. Enfin, Diogène interrompit sa promenade, rentra dans son tonneau, cacha sa tête dans ses mains, et après être resté quelques secondes dans cette attitude, il se disposa à parler : son visage avait repris toute son ironie, et la brusquerie de ses manières indiquait que sa mauvaise humeur ordinaire allait le dominer de nouveau.

— C'était bien la peine de me déranger, Cacus; que veux-tu faire de ces candidats? Recommencer toujours l'ouvrage de Pénélope ?

— Ils sont honnêtes, ceux-ci !

— Qu'importe, s'ils n'ont ni le courage ni l'intelligence de résister aux fourbes, aux cupides, aux ambitieux !

— Ils repoussent, ils flétrissent la corruption !

— Qu'importe ! s'ils soutiennent les flétris et les corrompus ! Pour n'avoir pas trempé dans les ignobles tripotages de l'agiotage, pour n'avoir pas repoussé d'une main fratricide les bras suppliants d'une nation généreuse expirant sous les coups du despotisme, pour n'avoir pas surtout donné leur assentiment au déshonneur de la France, ne soutiennent-ils pas de toutes leurs forces un système qui repousse toute innovation comme dangereuse, toute réforme comme perturbatrice?

— Mais ont-ils si grand tort ?

— Va-t-en chez Pluton alors, et laisse-moi la paix; ne suis-je pas fou de t'écouter là depuis trois heures !

— Je t'en conjure, un peu de patience...

Ils veulent bien des réformes, mais de ces réformes qui ne sont pas incompatibles avec l'ordre et la tranquillité, avec une liberté mesurée, la confiance dans les relations, la sécurité dans les affaires du commerce et de l'industrie.

— Insensé, mille fois insensé, aveugles brutes que vous êtes tous !... Que me parlez-vous d'ordre, de sécurité, de liberté, de tranquillité, de confiance?... Tous vos marchands s'entre-dévorent ; vos industriels se broient les uns les autres dans leurs infernales machines ; vos ouvriers sont mitraillés quand ils ne consentent pas à mourir en travaillant; les denrées haussent, les impôts montent, la méfiance, la haine, l'égoïsme, la violence s'infiltrent parmi les citoyens jusques dans les familles. Voilà la sécurité, la tranquillité que vous trouvez dans l'ordre et la liberté mesurée.

— C'est donc dans le désordre que tu veux le salut de l'Etat?

— Qui te parle de désordre? C'est dans la fermeté des représentants à maintenir la dignité du pays devant le pouvoir.

— N'en est-il pas qui prennent cette noble attitude parmi ceux dont nous venons de sonder les reins et les consciences ?

— Combien peu, bons dieux !

— Leur fais-tu un crime de leur petit nombre ?

— O Béotien ! j'honore le courage, au contraire ! Moins nombreux, plus glorieux sont les combattants !

— Eh bien ! que deviendrons-nous, Diogène? Il faut donc désespérer du salut? notre patrie s'abîmera donc avec la vertu de ces derniers citoyens?

— Tant mieux ! périssent les timides! les forts seuls sont aimés des dieux !

Diogène avait prononcé ces dernières paroles avec une véhémence fébrile... Il y avait dans ce farouche *væ victis!* quelque chose de sinistre, et l'enthousiasme qui vibrait dans la voix du cynique avait glacé Cacus d'effroi.

C'en était fait, le pauvre huissier se retirait désespéré. Il avait été bien coupable ; tous les crimes honnêtes avaient souillé cette intelligence vulgaire, mais ils n'avaient pas entièrement flétri son cœur. Il restait au fond de cette conscience timorée un je ne sais quel malaise qui lui faisait envisager avec dégoût sa vie passée. La sauvage vertu, la rude honnêteté de Diogène le fascinaient... Ce qu'il avait fait, après tout, bien d'autres l'avaient fait comme lui pour lutter contre des besoins sans cesse renaissants..., pour nourrir, pour élever une famille... Dans un ordre nouveau, Cacus dépouillera le vieil homme, Cacus ne fera plus le mal, Cacus fera le bien peut-être. Cacus n'est pas un héros; qu'on lui rende la vie plus facile, que la lutte ne soit pas au-dessus de ses forces, et Cacus luttera loyalement. Pourquoi fallut-il qu'Hercule accomplit ses immenses travaux, si ce n'est pour rendre aux simples mortels la tâche plus facile? Pourquoi détruisit-il les monstres, si ce n'est pour que les hommes puissent vivre et travailler sans crainte?

Cacus, tremblant d'émotion, sentit qu'il s'opérait dans son esprit un travail extraordinaire ; des bouffées de lumière venaient tout à coup resplendir à ses yeux ; sa conscience s'illuminait, et l'espérance s'offrait devant lui, jeune, aimable et souriante.

Diogène étonné, se leva brusquement, lui prit la main, qu'il serra. Cette pression loyale, cette étreinte fraternelle encouragea Cacus.

— Diogène, s'écria-t-il, tu méprises bien nos semblables, mais pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ; vains de leur demi-science, ils ont cru tout facile, parce qu'ils n'entrevoyaient dans l'éloignement qu'une route blanche et unie ; mais, à mesure que nous avançons, les détails de la vie nous absorbent ; les montées imprévues sont rudes, les pierres forcent nos pieds à se détourner ; les plus lâches s'arrêtent et pleurent au bord du chemin, parce qu'ils n'ont plus la force de leurs pères, les rudes prolétaires; d'autres, et j'en serai, s'arrêtent aussi, mais, déposant tout fol orgueil, ils demanderont désormais des guides, ils qui laissent misérables les Diogène... les pauvres sublimes !

— Orgueilleux et cupides, la perte de vos vils trésors vous trouble et vous décourage !

— Oui, Diogène, quoi qu'on en dise, l'expérience profite parfois aux hommes.

— Vas-tu tenir académie, enfin ! Triste métier! La sagesse n'a pas cours sur vos marchés.

— Si tout le passé est mauvais, Diogène, il faut le recommencer. Mais, toi-même, ne retire plus ta main que tu m'as donnée tout à l'heure. La sagesse hargneuse et chagrine a écrasé les faibles en leur posant un joug trop lourd sur les épaules.

— Fallait-il donc les énerver?...

— Ecoute... je te dis qu'il faut recommencer le passé. Ta grandeur, ton dévouement, ta pauvreté, ton indépendance, ta fierté, ta sévérité, m'ont convaincu.

— Que veux-tu dire ?

— Tout n'est pas perdu... Nos élections...

— Ne m'en parles plus... Veux-tu gouverner ta patrie avec douze martyrs?

— Douze martyrs ont déjà une fois sauvé le monde.

— Il s'est replongé dans l'abîme.

— J'en ai vingt, j'en ai cent autres à te nommer.

— Es-tu fou? tu trouveras cent honnêtes gens?...

— Ecoute, je t'ai dit que nous étions las de marcher seuls dans la voie, c'est que tu viens de m'ouvrir les yeux... le dévouement, la vertu, le savoir patient, voilà désormais les flambeaux qui doivent nous éclairer, les guides qui doivent nous indiquer le chemin.

— Parle.

— Je te le répète: les calculs de l'intérêt prochain, immédiat, positif sont incertains... avant qu'une rude expérience nous eût appris cela, des hommes travaillaient en silence, et en silence remuaient le monde avec des idées... du haut de notre imbécille vanité, nous les appelions fous, et nous traitions d'utopie, de rêves creux leurs sublimes créations...

Et pourtant ces hommes ne se sont pas lassés, ils ont bravé le mépris, ils ont bravé la misère comme toi, Diogène.

— Tu me surprends.

— Comme toi, Diogène, un homme existait naguères qui est mort dans la pauvreté, qui a vécu dans la pauvreté, Fourier, travaillant le jour parmi les plus humbles, et la nuit seul rêvant un Olympe où tous les hommes seront dieux.

— O Prométhée !

— Oui, Diogène, il eut le sort de Prométhée; mais Dieu, cette fois juste, n'a pas brisé son œuvre avec lui... comme Deucalion, il n'eut qu'à lancer derrière lui des pierres, et ces pierres se sont animées, et ces pierres ce sont les hommes qui à force de courage ont levé l'enseigne du maître, l'ont ceinte de fossés, l'ont fortifiée de murailles, et derrière ces murailles, ils ont amassé des munitions de toutes sortes en hommes, et dans cette enceinte, et à l'ombre de cet étendard ils ont formé, enseigné d'autres hommes, et ils les ont envoyés au dehors pour recruter des levées, et ils ont établi d'autres retranchements, mais derrière ces murailles, dans cette enceinte, à l'ombre de ce drapeau, ce n'est pas la mort qu'on a propagée, ce ne sont pas des munitions de guerre et de discorde qu'on a amassées, ce ne sont pas des hommes armés pour la mort qu'on y a formés et enseignés, mais comme ces douze martyrs dont je t'ai parlé, Diogène, c'est pour propager la paix, c'est pour mettre la conciliation entre les frères, c'est pour faire tomber les haines et les violences et la destruction devant leurs armes pacifiques, la discussion, la persuasion.

— Mais si tous ces hommes sont pauvres, ton aréopage leur est fermé, comme à tant d'autres, dont les pensées ont instruit, éclairé, modifié, transformé les nouveaux Athéniens.

— Je connais ceux dont tu parles, Diogène; je les ai méprisés dans le temps de mon aveuglement, je témoignerai pour eux quand il en sera temps; il en est qui n'approcheront pas encore de l'enceinte dorée, qui te tiennent de bien près par les liens du sang... Fils pieux, ils ont rassemblé les os de leurs pères, et de leur souffle, ils ont animé cette cendre précieuse.

— C'est bien, je n'oublie pas non plus, moi; mais réponds, en est-il qui pourront franchir le cercle d'or, et parler de paix au milieu du camp des violents? . . . .

Cacus répond en citant quelques-uns des candidats dont la *Démocratie* a reproduit les circulaires : MM. Bethmont, Guigne de Champvans, Durand (de Gros), Daurier, Graffin, Th. Gourdin, Chavoix, La Palisse, Perron, Lafont, Grillet, Berholon, Grimet, Renouvier, Lallemand, Andryane, et fait de plusieurs membres de l'Ecole sociétaire un éloge trop bienveillant pour que nous le reproduisions. Diogène l'interrompt :

— Assez, assez, dit-il; je vois que tu irais jusqu'aux centaines ; qu'importe le nombre? est-il nécessaire de me les citer tous! Je comprends que le territoire en est couvert, que tes concitoyens les connaissent et savent les apprécier; ai-je besoin d'en savoir davantage? Votez, mes amis, votez de toutes vos voix, de toutes vos mains, de toutes vos têtes, pour ces généreux citoyens... Si ceux que tu ne me nommes pas leur ressemblent, si tous, voguant entre les deux bords que tu m'as indiqués — les socialistes — les démocrates, — se sentent la foi qui fait les apôtres, qu'ils se présentent hardiment; mettez-les à l'épreuve, écoutez leurs opinions, méditez leurs projets, examinez leurs plans, sondez leur conscience, et la nouvelle Athènes reverra de beaux jours...

Et vous, citoyens, qui allez représenter votre patrie, songez bien à vos promesses, songez que si vous êtes préférés à d'autres c'est parce que vous avez inspiré une confiance que d'autres avaient cessé de mériter. Descendez au fond de vos consciences, sondez-les bien profondément avant d'accepter le mandat de vos concitoyens; demandez-vous si rien de personnel ne vous guide, cherchez bien dans le secret de votre cœur si l'amour de vos semblables y brûle sans partage, si vous voulez

M. R. à Gannat. — Reçu les [illegible]. — Merci.

M. G. à Grenoble. — Reçu les 295.

M. D. à Saint-Etienne. — Vous avez très bien fait, et nous vous prions de ne jamais hésiter en pareil cas. — Est-il besoin de vous dire, tant cela est grossièrement absurde, que vous pouvez donner le démenti le plus formel?

M. D. à Gray. — Votre réabonnement ne nous a été transmis que le 3, après le départ des journaux. Dorénavant, nous continuerons, conformément à votre demande, pour vous et M. M.

M. D. L. à Barèges. — A. C. va bien. — P. va mieux. — La D. P. vous aura donné des nouvelles de M. — Vous lisez trop de journaux. — J. D. se dispose à vous écrire.

M. J. L. R. à Pau. — On nous écrit que vous avez fait un bon livre. — Achevez, complétez; mais que la plume ne vous fasse pas négliger la parole.

M. C. à Lyon. — Notre ami F. nous dit de vous adresser un portrait de Fourier. — Veuillez en choisir un vous-même chez MM. B. et S.

M. M. à Besançon. — M. G...d, l'un de vos P., nous retourne la D. P., avec la mention *refusée*. — Nous vous avons expliqué déjà que ce mode d'avis pouvait le plus souvent ne pas nous parvenir.

Marchés.

Marché aux fourrages, du 7 août. — Faubourg Saint-Antoine. — Foin, 1re 53 à 55 ; 2e 00 à 00; 3e 00 à 00. — Sainfoin, 1re 52 à 54 ; 2e »» à »»; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1re »» à 55; 2e 00 à 50; 3e »» à »». — Regain, 1re 00 à »» ; 2e 00 à 00 ; 3e 00 à 00. — Trèfle, 1re »» à »» ; 2e »» à »» ; 3e »» à »». — Paille de blé, 1re »» à 30; 2e »» à »» ; 3e »» à 28. — Paille de seigle, 31 à ; 2e »» »» à »» à 00. — Paille d'avoine, 1re »» à 00 ; 2e «« à »»; 3e »» à «».

Marché de Versailles du 7 août. — Foin 1re 41 à 54 ; 2e 38 à 40 ; 3e à 3[illegible] »». — Paille de froment, 26 à 32 ; de d'avoine, 36 à 40. — Trèfle, 35 à 42. — Luzerne, 44 à 48. — Regain, 50.

Beurre en livres (les 100 kil.) 1re 200 ; 2e 170 à 190.

Œufs (le mille), 46 à 52.

Veaux, 204 vendus de 1,10 à 1,40 le kil.

Marché aux farines, du 7 août. — Arrivages, 6453-55; ventes, 6171-76; restant, 19116-76. — Cours moyen du jour, 42-23 ; quinzaine, 42-12. — Ventes en disponible, gruaux, 1 q. 57 k. de 00-00 à 57-35 ; 1re marque, 505 q. 54 k. de 42-70 à 45-85 ; 2e 455 q. 39 k. de 38-85 à 42-00; 3e »» q. »» k. de »»-»» à »»-»»; 4e 00 q. 00 k. de 00-00 à 00-00; cuisson, 78-50; relevé, 25-12. — Ventes à livrer, 2921 q. 78 k. de 33-10 à 43-95; cuisson, 2011 q. »» k. ; revente 112 q. 87 k. de 38-20 à 57-30.

Halle aux grains du 7 août: — Froment, 23,66 à 24. — Orge, 11,65. — Sarrasin, 9,65. — Avoine, 10,70 à 12,50. — Haricots de Soissons, 36,65; de nains, 18. — Lentilles diverses, 50 à 53,35. — Lentillon, 21,35. — Vesces de printemps, 16,65 à 18,70. — Chènevis, 21,35 à 22 — Millet, 16,70 à 21,35. — Sanve, 14,70. — Criblures, 11 à 11,35.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 31 juillet. — LEGAY, boucher, rue des Saints-Pères, 53. Juge-comm. M. Ferté, syndic prov., M. Milliet, boulevart Saint-Denis, 24.

Bourse du 7 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 70	83 70	83 70	83 70
— — fin courant	83 70	83 80	83 70	83 80
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	122 25	122 35	122 25	122 35
— — fin courant	122 40	122 50	122 40	122 50

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»	» »»	Banq. de Fr. dr cours		3445 »»
4 0/0 J. »	»	» »»	O. V. de Par.	»	» »»
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	430 »»
—— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	» »»
B. du Trés.	»	» »/»	— Gann....	»	1195 »»

PRIMES. fin cour. fin proch.

3 p. 0/0......	d. 50	»» »»	»» »»	——	84 »»	83 18
5 p. 0/0......	d. 50	122 55	122 80	——	» »»	123 10

REPORTS. du Ct à fin du mois. D'un mois à l'autre.

3 p. 0/0.....	05 »/»	10 »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	15 »/»	20 »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM.............	Der C.	100 7/8
Récép. Rotsch.	»	» »»	BELG. 2 1/2......	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	100 3/8
— — pass.	»	6 »/»	— de 1840.....	»	» »/»
— 3 p. 0/0.	»	36 1/2	— de 1842....	»	104 1/2
Dette intérieure	»	33 3/8	— Banque....	»	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1844.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1225 »»
HAITI.........	»	» »/»	AUTRICHE......	»	405

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	» »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1060 »»
V. r. dr.	405 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	263 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1277 50
— à Rouen.	975 »»
R.-Havre..	» »»
Avignon...	898 75
Str. à Bâle.	215 »»
Paris-Str...	491 25
Tours-Nant	506 75
Orl.-Vierz.	» »»
C. du Nord	713 75
Famp-Has.	» »»
Diep.-Féc..	393 »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	577 50
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	527 50
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber	687 50

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 84 à 00 ; courant du mois 85-00 : quatre derniers mois, 88-50 ; quatre premiers 1847, 91.

Lille. — Colza 73 ; lin, »»-»» à »»; cameline, »»-»» ; chanvre, »»-»». — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, courant du mois, septembre et octobre, octobre, 128; novembre et décembre. 118 à 119; 4 premiers mois 1847 116 à 177.

Savons. — Marseille bleu pâle disp., 1re sorte, »» fr. les 100 kil.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

CHATEAU-ROUGE. Le *Siège de Saragosse*, que le public du Château-Rouge ne se lasse pas d'entendre, sera encore exécuté samedi 8 août, par un orchestre de 70 musiciens. — Les flammes, bombes et pluie de feu de Ruggieri compléteront l'ensemble de cette grande scène militaire, qui est à la fois un quadrille et un feu d'artifice. La nouvelle polka de Labitzki, les *Clochettes du Château-Rouge*, figurera, avec le *Siège de Saragosse*, sur le programme du bal.

Spectacles du 8 août.

7 1/2 OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Madame de Tencin. (Première représentation.)
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — La Dame Blanche, le Caquet.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Charlotte, les Fleurs animées, le Secret.
7 »/» VARIÉTÉS. — La Veuve, la Baronne, Un Domestique, les Bœufs, Sport.
6 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlow, Premières amours.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Le Roman, Garde-Malade, Mademoiselle, Femme
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
7 »/» GAITÉ. — Le Fils d'une grande Dame, le Château.
6 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — La Maison des Fous, les Hommes de seize ans.
5 »/» FOLIES. — La Nouvelle Arsène, le Tyran. Prince d'un jour. Au Clair.
8 »/» CIRQUE-OLYMPIQUE (Champs-Elysées. Exercice d'équitation.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

[illegible] en cette circonstance, comme aiguillon énergique, la prochaine perspective d'un grand évènement qui était dans toutes les pensées. Chacun sentait qu'il s'agissait de vaincre aujourd'hui ou de périr pour toujours.

Pour la plupart des candidats, ce grand évènement qui menaçait la sécurité sociale, c'était la mort du roi. Erreur! erreur profonde! Ce sera sans doute un fait considérable, mais qui ne changera rien, quand il s'accomplira, aux conditions de l'ordre actuel. Le roi mort le roi revivra, et le trajet d'un règne à l'autre s'accomplira sans l'ombre d'un danger, pas même d'une agitation. C'est qu'aujourd'hui les dynasties royales ne sont plus dans la politique les vraies souveraines, et à les ébranler les peuples perdraient un temps précieux qui doit être mieux employé.

Le grand évènement, clairement perçu par quelques-uns, vaguement senti par le grand nombre, c'est le triomphe définitif de la féodalité financière, qu'il sera donné à la législation nouvelle de prévenir ou d'accomplir, suivant la route où elle s'engagera. Voilà qui importe autrement à la nation française qu'une mort de roi, genre d'accident que l'histoire enregistre par milliers, tandis que l'humanité n'a pas encore vu et ne verra l'autre qu'une seule fois dans un même pays. Le moment approche où le germe longtemps couvé au sein de la France va s'y déployer dans toute sa vigueur.

Il y a peu d'années encore l'illusion était permise; elle ne l'est plus aujourd'hui. Comment nier la féodalité nouvelle en voyant les compagnies financières maîtresses des chemins de fer, instruments nécessaires des transports, et par les transports réglant le prix de toutes les marchandises, mesurant la richesse ou la ruine à toutes les industries? Comment nier la souveraineté des nouveaux seigneurs au spectacle de tant d'iniquités qui s'accumulent impunies sur tous les points, impunies parce que les compagnies bravent les agents de l'État, devenus des sujets bien plutôt que des surveillants, impunies parce que nul ministre, nul magistrat n'oserait faire mettre en prison les coupables, car les coupables disposent du crédit et du pouvoir, et leur courroux serait funeste aux imprudents.

L'ancienne chambre appartenait déjà en grande partie à la féodalité de l'argent par les actions et les places distribuées aux députés. La nouvelle chambre voudra-t-elle, pourra-t-elle, saura-t-elle reconquérir son indépendance? Nous ne l'espérons pas. Dans les rangs secondaires, beaucoup de députés voudraient briser ce joug honteux, ils l'ont juré dans leurs professions de foi, et leurs promesses étaient sincères; mais que peuvent les capitaines et les soldats quand les généraux commandent des manœuvres contraires? Dans la nouvelle chambre, les chefs des partis sont les mêmes: M. Guizot, M. Barrot, M. Thiers, M. Berryer, tous vassaux dévoués de la féodalité. Un seul grand nom proteste, M. de Lamartine; mais sa parole, qui secoue les âmes, ne les entraîne pas.

Il faut donc s'attendre à voir la nouvelle chambre livrer, comme la précédente, à l'aristocratie de l'argent, les destinées du pays. Opposition et gouvernement n'ont sur la convenance de cette abdication qu'une même pensée, un même sentiment.

Que doivent faire les vrais patriotes, qui ne veulent pas fléchir le genou devant le Veau d'or et ses pontifes impurs?

Organiser dans tout le pays la résistance à la nouvelle féodalité, dévoiler sans ménagement ses attentats contre la liberté et la prospérité générales, ses odieuses spéculations de monopole, d'agiotage, d'accaparement et d'usure, ses manœuvres corruptrices pour acheter à prix d'or les pouvoirs publics et les collèges électoraux. Et si au tableau de toutes les iniquités féodales, si au souvenir de deux grandes révolutions faites pour inaugurer dans le monde le règne de sentiments [illegible] il y ait dans les âmes [illegible] trafiquants au moins le sentiment de la peur, le seul qui puisse les contenir. Ils riraient trop à leur aise des déplaisirs du pe[illegible] qui ne menaceraient jamais d'éclater en coups de foudre.

Non, il faut bien qu'on se l'avoue, la nouvelle royauté du coffre-fort se prépare de cruelles expiations. Tôt ou tard, la minorité des esclaves désarmés se compte et se venge, et l'histoire dit quelles sont ces vengeances. La même fin est au bout des mêmes iniquités à toutes les époques, parce que Dieu ne permet pas que la paix et le bonheur habitent longtemps avec l'oppression. Libre aux nouveaux seigneurs d'en courir la chance en exploitant les populations de travailleurs que la misère livre à leurs caprices de sultans et de tyrans, mais qu'ils s'attendent bien à des réactions qui sont le signe et la punition providentielle du mal.

La royauté dynastique se croit peut-être désintéressée dans cette lutte de sujets à sujets. Elle se trompe. Nous l'en avertissons avec un sentiment sincère de condoléance pour des malheurs immérités. Aux yeux du peuple, elle porte la responsabilité de tous les griefs. Si la féodalité gouverne, pense le peuple, c'est que la dynastie règne. La conséquence se devine, et la récente manifestation du jardin des Tuileries la révèle au besoin. Toute victime des crises industrielles et de l'anarchie commerciale voudra faire comme Joseph Henry, une mort éclatante. Le régicide perdra complètement son caractère politique; — depuis Alibaud il l'a déjà perdu; — ce deviendra un phénomène social et industriel; et quelques exemples, entourés de publicité et couronnés d'immortalité, suffiront peut-être pour en faire une épidémie, comme de l'incendie à certaines époques. Une raison affaiblie par le sophisme, aigrie par le malheur, n'a pas beaucoup à faire pour se persuader qu'il est permis aux victimes atteintes du couteau fatal de porter un coup mortel à ceux qu'elle regarde comme les sacrificateurs.

Tout en révélant aux puissants et aux heureux du monde les dangers de la phase sociale où ils engagent la civilisation, nous resterons fidèles jusqu'à la fin à la ligne de conduite que nous avons proclamée dès le premier jour. Nous persisterons à conseiller la modération et l'indulgence, au nom de la pitié sinon de la justice; nous absoudrons les hommes de tous les torts qui seront plutôt le fruit des circonstances que de leurs sentiments, nous rappellerons sans cesse qu'il y a entre tous les hommes solidarité dans le malheur comme dans le bonheur, et qu'on ne peut faire descendre la félicité sur la terre par l'organisation d'une société meilleure, qu'à la condition de respecter, de concilier tous les intérêts légitimes. Aux chances si incertaines des bouleversements nous opposerons les chances assurées de l'harmonie; nous pousserons les esprits et les cœurs vers les régions sereines en les détournant des plages orageuses. C'est notre devoir, ce sera notre mission: apôtres de la fraternité, nous voulons que tous les hommes fassent une famille de frères; nous voulons unir et non pas diviser.

Tel a été toujours notre langage: tel il sera tant que nous conserverons quelque espoir de tenir les idées d'organisation sociale au dessus du tourbillon de la féodalité, qui entraîne autour de nous tant d'hommes et tant de choses. Mais si un jour venait où sa victoire définitive ne nous laissât plus que des regrets amers et des espérances rejetées dans des siècles lointains, si nous étions condamnés à voir capitaux, et talents, et bras, par elle achetés, se détourner des œuvres grandioses que nous a révélées le génie de Fourier, si les âmes engourdies et paralysées par les influences délétères de l'or et de la puissance, renonçaient au culte des divines harmonies, oh! alors, plutôt que de subir cette honteuse dégéné-

EXPOSITIONS PHALANSTÉRIENNES (1).

IV. — A Saint-Étienne. — M. Victor Hennequin.

Les leçons qui ont été faites à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Étienne par notre collaborateur, et qui lui ont valu, de la part du *Courrier de Saint-Étienne*, des témoignages de sympathie chaleureuse, ont été résumées avec une bienveillante impartialité dans un autre journal de la même ville, le *Mercure ségusien*. Nous allons reproduire les articles du *Mercure*; ils ont le mérite de présenter avec clarté la partie la plus saisissante, la plus incontestable de la théorie sociétaire, le tableau des économies et des bénéfices qui résulteraient de l'association. Si ce travail, comme nous avons toute raison de le penser, émane de la plume d'un jeune lieutenant d'infanterie, les critiques exprimées contre le régime auquel on soumet nos armées improductives prendront une autorité nouvelle aux yeux du lecteur. Il se réjouira de voir l'auteur si bien d'accord avec M. le maréchal duc d'Isly qui naguères portait publiquement ce noble toast: A l'abolition de la guerre! à la transformation des armées destructives en armées industrielles!

DOCTRINE PHALANSTÉRIENNE.

M. Victor Hennequin est venu exposer à Saint-Étienne, devant un public nombreux, la doctrine phalanstérienne. Nous félicitons l'autorité d'avoir mis la salle de l'Hôtel-de-Ville à la disposition de ce jeune et brillant publiciste. Cette condescendance témoigne du bon esprit des autorités de la ville; par le temps qui court, la tolérance pour les idées nouvelles doit être une nécessité comprise par le gouvernement comme un des éléments de sa force et de sa puissance. Si les idées sont bonnes, elles seront acceptées dans ce qu'elles offriront de praticable; si elles sont mauvaises, funestes, elles tomberont d'elles-mêmes dans l'oubli et l'indifférence de l'opinion publique, qui en fera ainsi justice.

Un cadre trop limité embarrasse: il est difficile, dans quelques lignes, de résumer tout ce qui a été dit pendant deux longues séances. Toutefois, nous voulons l'essayer, pour que les lecteurs de notre journal ne soient pas plus étrangers à ce qui se passe dans leur ville qu'à ces idées nouvelles qu'il n'est pas permis d'ignorer de notre temps, soit qu'on veuille les admettre, soit qu'on veuille les combattre.

M. V. Hennequin a commencé par faire l'exposé de cette activité industrielle si prodigieuse dont notre bassin houiller de la Loire offre l'exemple; puis il a parlé de cette activité dont la France et le monde lui-même présenteront bientôt l'intéressant spectacle; il découvre dans tout ce mouvement que facilitent les inventions modernes, la marche d'une transformation sociale: on sort enfin des ruines du moyen-âge; on sort de ce système qui divisait les hommes comme pour neutraliser ces forces dont le concours doit tourner au seul profit de l'humanité. L'*Association*, d'après le système de Fourier, doit réaliser ce concours.

M. Hennequin est le disciple de Fourier; disons tout de suite qu'on ne pouvait mettre plus de talent et plus de clarté à l'exposition de la doctrine du Maître. C'est en 1796 que Fourier conçut les principes de *l'association*. On sortait alors des horribles excès de la tourmente révolutionnaire; elle n'avait apporté, on peut le dire, aucun soulagement aux maux de l'humanité. Il s'aperçut mieux que personne que rien n'était changé dans les conditions mêmes de l'existence sociale; que l'égoïsme et la duplicité dominaient comme par le passé, et engendraient de même *l'indigence* qui afflige trop visiblement l'humanité; *la fourberie* qui naît de la concurrence et de l'isolement des intérêts; *l'oppression* qui est le résultat de la contrainte exercée par les puissants sur les faibles; *le carnage* même, conséquence de la guerre;

(1) Voir le numéro du 31 juillet.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 9 AOUT 1846.

LES FILLES DE MAGDELEINE.

Ceci est une histoire vraie, toute simple et toute unie, et qui n'aura guères d'intérêt pour ceux qui n'aiment plus que ces transitions imprévues, ces habiles développements auxquels nous ont habitués les faiseurs en renom. Je ne suis point un romancier, par malheur, et ce n'est point un roman que j'écris.

Donc, je vais vous la raconter aujourd'hui telle qu'on me l'a dite hier, sans y rien changer, pas même le lieu de la scène. Le fait est ancien déjà, et si un homme y joue un rôle odieux, il ne s'agit après tout que de l'une de ces infamies de bonne compagnie qui ont cours partout, de ces choses que chacun de nous a faites, ou tout au moins s'est exposé à faire.

On dit quelquefois que la civilisation pèche par la morale, qu'il n'y a plus de morale. Reproche deux fois injuste, car cette ingénieuse société, qui lapide la femme adultère au pied de la statue élevée au duc de Richelieu, ce Don Juan moderne, en possède deux au contraire, bien vivaces et bien positives; l'une, à l'usage du sexe masculin, qui permet et autorise tout; l'autre, à l'usage du sexe féminin, qui condamne et défend tout. — Enfin, une morale mâle et une morale femelle. Ce qui serait triste, c'est si, abusant de leur diversité sexuelle, elles venaient à s'entendre, à s'unir, si elles allaient faire souche et donner le jour à beaucoup de petits, dignes en tout de leurs auteurs!

Au fait, ç'a peut être en lieu déjà, et c'est ce qui expliquerait comment il y a toujours eu de par le monde tant de morales diverses, si variées et si bizarres, — chacune étant la seule vraie, suivant le pays ou le siècle. Il y a eu la morale des Patriarches, qui permettait quelque peu d'inceste et d'adultère, et qui, jugée à notre point de vue, mènerait tout droit en cour d'assises les serviteurs de Dieu. Il y a eu celle des Romains, qui reconnaissait deux sortes de mariages légitimes; il y a celle des Mahométans, qui accorde à chacun quatre épouses et pas mal de concubines; il y a celle des Thibétains, qui donne au contraire à une seule femme tous les frères d'une même famille; il y avait tout récemment celle de l'empire, qui permettait le divorce. Il y en a un millier d'autres, plus la nôtre d'aujourd'hui, morale toute constitutionnelle, qui règne et ne gouverne pas, et laisse l'administration aux deux vice-morales dont je signalais l'existence.

C'était à Saumur, un jour de mardi-gras, en 183., au milieu du mois de mars. Le blond Phébus lui-même semblait en fête ce jour-là; l'air était tiède et pur comme par une journée de printemps. Des masques, grotesquement accoutrés et chez lesquels l'obscénité grossière ne remplaçait qu'insuffisamment l'esprit absent, s'agitaient et couraient au milieu des gamins émerveillés, auxquels ils jetaient pour principal lazzi un cri aigu et guttural, destiné à la fois à attirer l'attention et à déguiser une identité que nul ne songeait à constater.

Parfois, une lointaine cavalcade s'avançait, annoncée par les sons déchirants des trompes qui couvraient pour un moment le chant monotone du cornet à bouquin, de même que les cavaliers absorbaient tous les regards, toutes les admirations, au grand préjudice des masques vulgaires, des piétons humiliés.

Les fenêtres s'ouvraient et le bruit de l'intérieur venait se heurter aux cris de la rue; les regards se croisaient, les propos hardis s'échangeaient. C'était du soleil, du bruit, de la lumière, du clinquant, des oripeaux, de la misère, de la joie, de l'esprit même parfois, mais comme par hasard, et à dose modeste.

Plaisirs de gens ennuyés et qui s'étourdissent et s'enivrent d'une joie délirante et folle, comme ces affamés qui se jettent sur les aliments et se tuent avec ce qui fait la vie.

A l'angle de deux rues, il y avait une maison, triste et morne, au milieu de toute cette joie, et qui n'ouvrait aucun des six yeux de sa façade sur les merveilles du dehors. J'ai dit que toutes ces fenêtres étaient fermées, et cependant il s'échappait de temps en temps de l'une de ses chambres, et à des intervalles de plus en plus rapprochés, un cri, cri terrible, effrayant, qui traversait les obstacles, et couvrait pour un moment les mille cris de la rue, glaçait dans leur joie les passans qui s'éloignaient silencieux.

Ces cris solennels annonçaient qu'un homme allait naître, qu'une femme allait donner le jour à un enfant.

Dans une autre rue, dans une autre maison, se passait une scène bien différente, et certes, — tant le contraste était complet — rien ne faisait présager que leurs divers acteurs allaient bientôt peut-être se trouver rapprochés.

Là, en effet, il y avait six personnes, trois jeunes gens et trois jeunes filles, trois couples d'amants qui allaient préluder par un festin largement arrosé de vins des coteaux, cette heureuse contrefaçon du champagne, aux plaisirs désordonnés, aux orgies échevelées du bal masqué. Les trois jeunes gens étaient des disciples d'Esculape; leurs compagnes, de jeunes artisanes, des grisettes.

Les jeunes gens, déjà revêtus de leurs costumes, servaient, sans plus de façon, de femmes de chambres à leurs compagnes. Le mardi gras, l'approche d'un bal masqué excusent bien des privautés. La toilette avançait lentement, car c'était un peu l'histoire du voile de Pénélope.

On heurta à la porte.

— Ce n'est pas ici! cria Stéphane sans se déranger.

— Au diable! fit un autre.

— Au diable! répéta Jenny d'un air décidé.

— J'y suis! reprit Jules en attachant une dernière agrafe.

Ici on entendit distinctement l'échange d'un baiser contre un soufflet. La conversation eût peut-être continué sur ce pied inégal, mais la porte s'ouvrit.

— Tiens! la mère Laurent, s'écria Héloïse.

— Une sage-femme parmi nous? Vous êtes déplacée ici, brave mère Laurent. La sagesse, un jour de mardi gras, doit rester chez elle! Etes-vous en mal d'enfant, mère Laurent?

— Ecoutez, mes enfants, dit la sage femme au milieu des interpellations, vous savez que j'aime à rire comme une autre.

— Elle aime à rire, elle aime à boire!... chanta Jenny en saisissant son verre.

La préoccupation visible, l'anxiété qui se peignaient sur le visage de la sage-femme eurent plus d'autorité que sa parole même, et l'on écouta:

— Riez, mes filles, dit-elle enfin, riez et faites la vie, et chantez bien haut, et tâchez d'oublier qu'après le mardi gras il y a le mercredi des cendres!

— Connu, connu, interrompit Stéphane; Corneille l'a dit avant vous:

« L'homme aspire à monter, et finit par... des cendres!... »

— Ton Corneille est un oiseau de mauvais augure! repartit Charles.

— Or, le mercredi des cendres, continua la sage-femme, c'est une de vos sœurs, une fille du peuple comme vous, qui, dans ce moment, accouche et [illegible] chez moi.

— Et vous n'êtes pas auprès d'elle? demanda Stéphane.

une force armée, composée de la gendarmerie, du garde champêtre. Mais que se passe-t-il dans l'état actuel de la commune que nous admettrons de 1 000 à 1 200 âmes : des propriétés divisées à l'infini, nécessitant autant de moyens de culture et d'exploitation ; des maisons mal bâties, insalubres, respirant la misère ; la propreté, le bien être bannis de toutes les demeures ; autant de feux, autant de mauvaises cuisines, autant d'abus de dépenses d'argent et de temps ; l'éducation des enfants tout à fait négligée. Si l'on suppose le contraire, les droits de chacun étant d'ailleurs réservés, que toutes les propriétés sont dans les mêmes mains, sous la même direction la plus intelligente possible, disposant de tous les moyens mécaniques de culture et d'exploitation, quelle économie de temps, quels avantages offrirait un pareil concours avec tous les perfectionnements de la science : et si à la place de ces ignobles maisons on construit, de grands et beaux bâtiments avec l'ordre désirable dans la distribution de ses parties, et en y ménageant des entrepôts, des caves, des greniers publics, on comprendra facilement qu'un pareil état de choses aura pour effet de substituer rapidement l'économie à la déperdition, l'aisance générale à la misère, l'accord des intérêts à leur lutte, le développement intellectuel et moral à l'abrutissement.

L'armée, qui retire des avantages si grands de son organisation, pourrait servir, sous ce rapport, de modèle ; la nourriture, le logement, l'habillement des soldats, laisse peu à désirer ; isolés les uns des autres avec la part des ressources qui reviendrait à chacun d'eux, ils tomberaient dans une affreuse misère ; mais le système de Fourier aurait en outre cet avantage de n'exercer ni force ni contrainte sur les membres de l'association, et de faire produire aux membres libres tous les avantages matériels et toutes les satisfactions morales dus à leurs travaux.

M. Hennequin ajoute : les bénéfices énormes résultant de l'association seront répartis en proportion des travaux, des talents et des capitaux. Et, d'abord, *les économies* qui résultent du système phalanstérien peuvent être divisées en deux séries : 1re série, dite *positive ;* 2e série, *négative.*

Une économie négative est celle qui résulte de la suppression d'une des causes de dépense dans la société ordinaire. Ainsi, toutes les précautions dont s'entoure la société contre les voleurs, contre les attentats de toute nature, vont disparaître avec les frais de justice, de gendarmerie ; il n'existera plus de sources de procès, et par suite plus de frais de procédure, plus d'honoraires pour les hommes de loi. Voilà pour les économies négatives.

Toutes les fois qu'il s'agira d'une dépense conservée, mais notablement réduite par le système phalanstérien, l'économie qui en résultera sera dite *positive.*

Le système d'agriculture, dans l'association, présentera une de ces économies, par suite du concours, des soins et de l'intelligence du plus grand nombre, qui ménagera le temps et préviendra les interruptions. Quelle économie surtout ne doit-on pas espérer pour tant d'individus réunis et associés pour la consommation, comme ils le sont pour la production. Lorsque l'on pense que nos soldats trouvent une nourriture saine et suffisante avec la modique somme qui leur est allouée ! L'emploi des machines, seul possible par l'association qui concentre les capitaux, simplifiera singulièrement les moyens d'exploitation, et favorisera l'essor de la mécanique appliquée à l'agriculture. Ce seront là *des services matériels.* Le sentiment de propriété répandu chez tous les hommes produira un des principaux *leviers d'ordre moral.* Mais pour que l'ouvrier retire de l'association tout ce qu'elle peut donner, il faut que le travail soit pour lui un plaisir, *un attrait*, et pour que le travail soit rendu attrayant, il faut de l'*harmonie* dans son ensemble. Fourier établit trois conditions nécessaires pour *l'harmonie* du travail.

La première condition sera remplie en formant des groupes de travailleurs dans chaque phalange. On peut admettre 7 branches distinc-

Dans le système phalanstérien, toutes les vocations seraient religieusement favorisées. Qu'arrive-t-il aujourd'hui ? on considère les hommes comme venant au monde les uns avec une âme, les autres avec un corps ; pour les premiers, les études intellectuelles qui paralysent les forces physiques, compromettent la santé, abrègent la vie ; pour les seconds, les travaux manuels qui compriment l'intelligence, cette force morale de l'homme. L'association mène de front chez les enfants, les études intellectuelles avec les exercices physiques, et permet ainsi le parfait essor de toutes les vocations particulières qui se développera dans l'intérêt des individus comme dans celui de la société tout entière.

(2e article.)

Nous en sommes restés à la partie de l'exposé de la doctrine phalanstérienne par M. V. Hennequin où il est question des *improductifs.* Fourier donne ce nom aux femmes, aux enfants, à l'armée, aux agents du commerce, aux scissionnaires, et à tant d'autres. — Tout dans la nature se trouve approprié aux différents caractères de ceux qui vivent dans son domaine : si les travaux agricoles conviennent à l'homme, le soin des vergers, la culture des fleurs, convient plus à la femme ; on devra donc trouver des emplois pour la compagne de l'homme qui, dans la société actuelle, n'a d'autre souci, si elle est de la classe aisée, que de charmer l'homme par son esprit et par ses grâces, ou si elle appartient à la classe pauvre, n'a d'autre soin que de s'occuper exclusivement des charges du ménage ; les enfants aussi montrent du goût pour les plantes, les fraisiers, les groseillers ; il faudra leur permettre ces occupations et utiliser surtout leur amour-propre, et ces dispositions qu'ils ont à bien faire tout ce qui paraît leur donner de l'importance. Ce sont des mobiles qu'on ne doit dans aucun cas négliger. Par ce système, les femmes, les enfants seront ainsi rendus *productifs.*

M. Hennequin a parlé de l'armée comme quelqu'un qui en connaît tous les vices : — Que fait l'armée de nos jours ? s'est-il écrié ; elle s'exerce au maniement des armes que l'on complique inutilement, à des manœuvres qui seraient fort simples, si on les limitait aux seuls cas de leur application. Le reste du temps on ne sait comment faire pour *tenir* le soldat, on passe des revues, des inspections, des parades ; on a bientôt découragé les plus zélés, et l'on fait subir de véritables souffrances à ceux qui peuvent réfléchir sur le rôle qu'on leur fait jouer, rôle bien comparable à celui qui était imposé aux Danaïdes chargées de remplir ce tonneau du Tartare, vrai symbole d'une fatigue inutile. Il y a dans un pareil système, évidemment, abus de pouvoir, de la discipline, et dans quel but ? Tout prouve que la guerre devient de plus en plus impossible ; les mêmes intérêts, les relations les plus intimes vont bientôt rapprocher tous les peuples civilisés dans une même famille ; de l'unité française à l'unité européenne il n'y a peut-être pas l'espace d'un demi-siècle : dans quelques années encore, une guerre entre les Français et les Allemands paraîtra aussi incroyable qu'une guerre entre les Bretons et les Normands. L'armée ne pouvant plus trouver ainsi dans les idées de guerre et de conquête un aliment à son existence d'aujourd'hui, un prétexte même pour sa constitution vermoulue, résultat des traditions de l'ancien régime, des rigueurs de la convention et de l'état militaire de l'empire, devra chercher d'autres moyens pour rendre de nouveaux services à la société.

Avec le système phalanstérien, les armées seront employées aux grands travaux d'utilité publique, à l'endiguement des fleuves, au reboisement des montagnes, au défrichement des landes. Et ces victoires pacifiques ne lui feront pas moins d'honneur que les victoires sanglantes du passé, et ces services d'un autre genre lui donneront encore plus de droits à la reconnaissance de l'humanité.

Dans l'état actuel de l'industrie, avec la concurrence, on cherche à produire à vil prix et le plus possible ; un tel système aboutit à la fraude et à la misère des classes ouvrières qui ne peuvent espérer un salaire suffisant. Mais avec l'association qui existe non-seulement entre les di-

duction qu'a su tirer M. Hennequin de son exposition trop succincte des principes de la doctrine dont il s'est fait l'apôtre. Sans être parfaitement convaincus de cette vérité, nous voyons bien que ces idées sociales portent en elles d'excellents germes. Quand on pense au vide des opinions politiques qui, depuis soixante ans, ont triomphé tour à tour, sans apporter le moindre soulagement aux maux de l'humanité, on ne peut s'empêcher, avec un peu de cœur, de s'attacher à des idées nouvelles et de les méditer. On se trouve, en cela, d'accord avec des esprits éminents dans la presse, dans l'armée, dans le barreau, dans les sciences, qui les ont adoptées et les défendent. A l'étranger, en Angleterre surtout, où la classe des ouvriers offre le spectacle le plus digne de pitié, ces idées portent déjà leurs fruits. La *Presse* vient de publier un article fort remarquable sur l'association des classes laborieuses de la Grande-Bretagne, où les principes de l'association, de l'intelligence, du travail et des capitaux, sont nettement posées : on sent partout que ces questions si intéressantes et si essentielles vont dominer toutes les autres ; que les essais pratiques vont désormais faire place à ces théories vagues de politique qui ont, sans profit pour l'humanité, absorbé les esprits des philosophes et des réformateurs de ces derniers temps. Le jour où l'on aura, par de sages réformes, intéressé les classes laborieuses à l'ordre établi en les faisant participer aux avantages matériels et moraux de la société, tous les éléments révolutionnaires seront détruits. Mais ces réformes ne pourront réellement s'accomplir que d'une manière pacifique, sans changement de gouvernement et de dynastie : la violence ne prouve rien en faveur des idées même les meilleures ; elle peut les faire triompher pour un moment, mais elle les compromet dans l'avenir. Les réformes de la révolution française n'ont pas eu de plus puissant ennemi que le régime de la terreur ; si même un grand génie n'avait paru à cette époque, elles étaient compromises. Il faut déclarer ici que toute réforme sociale qui ne reposerait pas sur les lois divines du christianisme, n'aurait aucune chance de succès ; il ne pourrait y avoir progrès hors des principes de l'Evangile. Que le gouvernement se pose lui-même le représentant officiel et régulier du progrès, ce sera le meilleur moyen d'assurer sa conservation en détruisant l'éternel prétexte des partis révolutionnaires. Ce sera certainement une belle tâche dont la grandeur est dans les difficultés mêmes que l'on rencontre, et la récompense dans le peu de bien que l'on parvient à faire.

CH. B...R.

Le résultat des élections en France est ainsi apprécié par le *Libéral belge* :

La politique égoïste qui livre la France non *à l'Anglais*, mais, ce qui est cent fois pire, *au juif*, à l'agiotage, va continuer de plus belle ses scandaleux trafics. Les chemins de fer à l'état de *projet* ont été une mine d'or, cette mine d'or a été livrée aux agioteurs qui, sans bourse délier, ont réalisé millions sur millions ; maintenant que la plupart de ces chemins offriraient pour être *réalisés* des difficultés sérieuses d'exécution, nous devons nous attendre à voir ces mendiants millionnaires se présenter à la porte du palais législatif, le chapeau à la main, et demander qu'on reprenne leurs concessions, — orange dont ils ont exprimé le suc et n'ont laissé que l'écorce, — et qu'en leur rendant leurs cautionnements, ou les tienne quittes de leurs engagements ; et soyez certains que la majorité conservatrice, leur complice, ne leur refusera ni la résiliation de leurs contrats, ni la restitution de leurs cautionnements.

On prétend que c'est Louis-Philippe qui règne en France : erreur ; nous ne connaissons à la France qu'un roi et qu'un Dieu, le Veau d'Or, dont les juifs sont à la fois les ministres et les grands-prêtres. Or, pour détruire cette royauté sacrilège, il faudra autre chose, nous le craignons fort, que le *jeu* innocent des soi-disant institutions représentatives.

— Vous savez que, dans certains cas difficiles, il nous est ordonné d'appeler un médecin. Mais s'il y a de pauvres filles assez mal inspirées pour mourir un mardi gras, ce jour-là il n'y a pas de médecins. L'un est à la campagne, un autre dîne en ville, un autre, plus empêché encore, donne à dîner chez lui. Aujourd'hui, chacun s'amuse tant et si fort, que pas un n'a une heure à donner aux souffrances d'autrui. Je suis donc allée enfin à l'hôpital, et j'ai demandé l'interne de service.

— Et l'on vous a dit que l'interne de service, c'était moi, reprit l'étudiant. J'ai voulu faire le grand médecin et me donner congé ; j'ai eu tort. Je suis encore trop jeune, je n'ai pas une assez nombreuse clientelle pour pouvoir me passer d'avoir de l'humanité. L'humanité, c'est le luxe de la jeunesse ; nous n'avons guères que celui-là, il faut le ménager. Jenny, je sais tout ce que tu peux avoir à objecter, mais ce serait de l'éloquence perdue. Je ne te dirai pas : Mets-toi à la place de celle qui souffre et attend, ce n'est plus l'heure de plaisanter. Reste avec les autres, ils tâcheront d'endormir tes douleurs. Je serai ici le plus tôt possible ; si je ne suis libre que dans la nuit, et si les événements tournent de telle sorte qu'il me reste du cœur à la danse, je te retrouverai au bal masqué. Sinon, à demain. Mère Laurent, rien que le temps d'endosser un costume plus conforme, et je suis à vous.

— Pas une minute, reprit celle-ci, voilà déjà bien des paroles inutiles, et il sera peut-être trop tard. Un chapeau sur votre tête, un manteau sur votre costume de débardeur, et partons !

— O Hippocrate, voilà ta face ! murmura Stéphane.

Il fit comme avait dit la sage-femme, et ils partirent.

Ce sombre résumé de la vie humaine, ce rapprochement de deuil et de joie, de mort et de puissance, était certes de nature à refroidir bien des cœurs. Il eût été mieux de se séparer ; mais vingt ans n'est pas l'âge des méditations lugubres et profondes, des impressions durables ; et puis pouvait-on renoncer ainsi à une partie projetée depuis si longtemps et impossible à renouer avant une année entière ! Les journées de plaisir, de paresse et d'oubli sont elles si communes pour ces ouvrières des villes, que le salaire de leur travail n'affranchirait pas de la misère, si la galanterie ne s'y joignait par complément, pour qu'on puisse les ajourner ainsi !

Toutefois, comme le stoïcisme n'était pas non plus leur vertu, il régna bien pendant au moins un quart d'heure un malaise évident parmi les cinq joyeux convives. Mais, ce tribut de faiblesse payé à l'infirmité de la nature humaine, les choses reprirent leur cours. Jenny seule se trouva pour le reste de la nuit dans une position équivoque.

Nous n'ajouterons pas par notre présence un nouveau trouble à leur plaisirs, et nous suivrons Stéphane et la mère Laurent.

Le secours de l'art arriva à temps pour l'enfant, trop tard pour la mère. Elle-même comprit qu'elle n'avait plus que peu d'heures à vivre.

— Placez mon fils à côté de moi, murmura-t-elle d'une voix affaiblie, et vous, Monsieur, laissez-moi presser votre main. C'est à deux genoux et en suppliante que je voudrais vous parler ; permettez du moins que je fasse comme à un ami, comme à un protecteur. Ecoutez-moi : je vais mourir ; oh ! n'essayez pas de me tromper ; je ne regrette pas la vie, je ne puis ni ne veux vivre ! Tenez, j'ai une mère, un père, deux sœurs dont je suis l'aînée, toute une famille. J'ai été chassée de la maison paternelle, parce que mon exemple pouvait perdre mes deux pauvres sœurs, parce qu'une portion de ma honte pèsera déjà bien assez lourde sur leurs têtes innocentes. Celui qui devait m'épouser et qui m'a trahie, celui-là va bientôt appartenir à une autre. Vous voyez bien que nul ne tient plus à moi, et que ma vie gêne et compromet trop de monde.

— Mais, hasarda Stéphane, à la place de tous ces liens qui, en se brisant, vous détachent de la vie, oubliez-vous déjà un nouveau lien, plus fort que tous les autres, lien d'amour éternel, celui-là, amour qu'on n'oublie pas et qui ne se trahit pas ! Est-il permis de mourir tant qu'il reste un devoir à accomplir ?

— Des devoirs ! toujours des devoirs à accepter, jamais de droits à exercer ! On devait veiller sur moi, me diriger, me protéger, me défendre ! C'était là aussi un devoir, peut-être, et je le comprends, aujourd'hui que je suis mère. On ne l'a pas rempli, et ceux qui y ont manqué m'ont chassée. Le mépris de leur devoir oublié ne leur a pas enlevé ce droit. Celui qui m'avait fait tant de serments, c'était son devoir de les tenir, mais c'était son droit aussi de nier, de me repousser, de me calomnier, et d'ajouter encore le mensonge au parjure ! Et son parjure bien avéré, c'est encore moi, moi seule, la victime, qui suis flétrie ! Je ne suis plus fille, sœur, ni épouse ; je ne peux pas mieux être mère : est-ce qu'une femme gagne de l'argent ? Est-ce qu'une fille du peuple peut nourrir son enfant ? Je vous l'ai dit, je n'ai rien, aucune avance d'aucun genre. J'ai commis une de ces fautes qu'on ne pardonne pas si vite, et bien des portes se fermeront désormais devant moi. Mes vingt-six journées de travail de chaque mois, à 40 c., me donneront-elles les 10 ou 12 francs qu'il me faudra donner à celle qui lui vendra son lait ? Et si je les donne une fois, avec quoi vivrais-je pour en gagner d'autres ? Que je le garde avec moi, et je ne puis plus travailler, plus gagner, et ma mort entraîne la sienne. Vous voyez bien qu'il vaut mieux que je meure seule et tout de suite. Oh ! j'ai eu tout le temps dans mes longues insomnies d'envisager toutes ces chose et d'arriver à ceci, — qu'une pauvre fille abandonnée par son séducteur n'a que le choix entre l'infanticide et les Enfants-Trouvés. Je n'aurais eu de courage ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux nécessités. Il en est pourtant qui choisissent ! C'est qu'aussi peut-on exiger beaucoup de force dans l'âme, beaucoup d'amour dans le cœur de ces pauvres mères pour ces frêles créatures maudites et repoussées de tous, pétries de nos larmes, enfantées dans les angoisses, la terreur et le désespoir, et qui nous apportent le déshonneur et la misère ! Ah ! j'oublie, ajouta-t-elle avec un sourire amer, il y a, pour celle qui veut garder et nourrir son enfant, il y a la prostitution ! Mais je me suis donnée, et ne veut point me vendre. Déshonorée aux yeux du monde, je recule jusqu'à la tombe devant le déshonneur à mes propres yeux. J'aime mieux mourir. C'est lâche peut-être à une mère de dire qu'elle n'ose plus lutter pour son enfant ; je n'en ai plus la force. Mais avant de mourir, je voudrais voir une fois encore, une dernière fois, le père de cette pauvre petite créature qui va porter la peine de notre faute, et qu'attend une si misérable destinée.

Elle s'arrêta un instant, puis elle reprit :

— Vous tiendrez le serment que j'exige de vous, de ne jamais révéler le nom que je vais vous dire. Vous allez envoyer un commissionnaire. Une demi-heure, en se hâtant, suffit pour se rendre auprès de lui. Dans une heure il peut être ici, et j'attendrai cette heure pour mourir. Oh ! j'ai trop besoin de le voir ! On lui dira bien que je vais mourir, qu'il n'a plus rien à craindre de moi.

On fit ce que la malheureuse demandait. Deux heures s'écoulèrent, pendant lesquelles tout ce qui lui restait de vie sembla se résumer dans cette espérance unique. Quand l'heure que, dans sa pensée, elle avait supposée pour délai au retour de l'émissaire fut écoulée, en proie à une surexcitation étrange, ses yeux reprirent leur éclat ; ses forces, son énergie vitale reparurent pour un instant, et il fallait l'œil impitoyable du médecin pour ne voir dans ces symptômes trompeurs que la dernière lueur d'une lampe qui va s'éteindre. Ses sens, esclaves plus parfaits d'une volonté supérieure, semblaient participer déjà des perfections d'une existence immatérielle. Parmi tous les bruits du dehors, elle distinguait celui qui pouvait annoncer l'approche d'une personne qui se hâte, qui arrive où quelqu'un l'attend pour mourir... Enfin des pas se firent entendre ; leur bruit vint expirer au seuil de la porte. On ouvrit, quelques paroles s'échangèrent, les pas se firent entendre de nouveau, s'éloignèrent et s'éteignirent dans le silence et la nuit qui

SUPPLÉMENT.

ALPES (HAUTES-).
Embrun, — Descloseaux, N C.
Gap, — d'Hauterive, C.
ARDÈCHE.
Privas, — de Champanhet, C.
Tournon, — de la Tourette, N C. ?
Annonay, — Boissy-d'Anglas, N C.
Largentière, — Mathieu, O.
ARDENNES.
Mézières, — Oger, C.
Réthel, — Mortimer-Ternaux, O.
Sedan, — Cunin-Gridaine, C.
Vouziers, — Lavocat, C.
ARIÉGE.
Pamiers, — Darnaud, O.
Foix, — Dugabé, C.
Saint-Girons, — Dilhan, C.
AUBE.
Troyes, — Stourm, O.
Bar-sur-Seine, — de Mesgrigny, C.
Nogent-sur-Seine, — Demeufve, C.
Bar-sur-Aube, — Armand, C.
AUDE.
Carcassonne (1er arrond.), — Ressigeac, C.
— (2e id.), — Mahul, N C.
Castelnaudary, — B. Dejean, C.
Limoux, — Peyre, C.
Narbonne, — Espéronnier, C.
AVEYRON.
Rhodez, — Cabrol, N C. ?
Sainte-Affrique, — de Courtois, N O.
Espalion, — Pons, C.
Milhau, — de Gaujal, C.
Villefranche, — Cibiel, C.
BOUCHES-DU-RHONE.
Marseille (1er arr.), — Berryer, L.
— (2e id.), — Clapier, N O.
— (3e id.), — Reybaud, N. O.
Aix, — Thiers, O.
Arles, — de Grille, C.
Tarascon, — de Gasparin, N. C.
CALVADOS.
Caen, — (1er arr.) A. Vautier, N. C.
(2e id.) Delacour, N C.
Bayeux, — d'Houdetot, C.
Falaise, — Paulmier, N O.
Lisieux, — Guizot, C.
Vire, — Deslongrais, O.
Pont-l'Évêque, — Thil, C.
CANTAL.
Saint-Flour, — Dessauret, C.
Aurillac, — Bonnefons, C.
Mauriac, — Salvage, C.
Murat, — de Castellane, C.
CHARENTE.
Angoulême, — Albert, N C. ?
Barbezieux, — Tesnières, C.

Ussel, — de Sabune, C.
CORSE.
Ajaccio, —
Bastia, —
COTE-D'OR.
Dijon, — (1er arr.) Saunac, C.
— (2e id.) Muteau, C.
Beaune, — Mauguin, O.
Semur, — Vatout, C.
Châtillon, — Nisard, C.
COTES-DU-NORD.
Saint-Brieuc, — (1er arr.) Tueux, C.
— (2e id.) Armez, C.
Dinan, — Brignon de Lehen, N L.
Guingamp, — Legorrec, O.
Lannion, — de Thiard, O.
Loudéac, — Glais-Bizoin, O.
CREUSE.
Guéret, — Leyraud, O.
Aubusson, — Sallandrouze, N O.
Bourganeuf, — E. Girardin, C.
Boussac, — Regnault, O.
DORDOGNE.
Périgueux, — Magne, C.
Excideuil, — duc d'Isly, C.
Bergerac, — de Lavalette, N C.
La Linde, — de Garraube, C.
Noutron, — Dussolier, N O.
Riberac, — Debelleyme, C.
Sarlat, — Taillefer, N O.
DOUBS.
Besançon (1er arr.), — Convers, N O.
— (2e id.), — Véjux, C.
Baume, — Clément, C.
Montbéliard, — V. de Mérode, N L.
Pontarlier, — Demesmay, C.
DROME.
Valence, — de Sièyes, O.
Romans, — Dubouchage, N L.
Die, — Monnier de la Sizeranne, O.
Montélimart, — Nicolas, N O.
EURE.
Evreux, — Salvandy, N C.
Verneuil, — Garnier-Pagès, O.
Les Andelys, — Passy (Antoine), C.
Bernay, — Le Prévost, C.
Louviers, — Ch. Laffitte, C.
Pont-Audemer, — Hébert, C.
Brionne, — Dupont (de l'Eure), N O.
EURE-ET-LOIR.
Chartres, — Chasles, C.
Châteaudun, — Raimbault-Courtois, O.
Dreux, — Desmousseaux de Givré, C.
Nogent-le-Rotrou, — général Subervie, O.
FINISTÈRE.
Brest, — Lacrosse, O.

Bordeaux, (1er arr.) — Blanqui, N C.
— (2e id.) — Ducos, O.
— (3e id.) — de Bastard, N C.
— (4e id.) — Roul, C.
Bazas, — Galos, C.
Blaye, — de Lagrange, C.
Lesparre, — Lawton, N C.
Libourne, — Feuilhade-Chauvin, O.
La Réole, — Mazet, N O.
HÉRAULT.
Montpellier (1er arr.), — Zoé Granier, C.
— (2e id.), Reynaud, N C.
Béziers, — Debès, C.
Pézénas, — Teisserenc, N C.
Saint-Pons, — Benoît Fould, N C.
Lodève, — Viger, C.
ILE-ET-VILAINE.
Rennes, (1er arr.), — Jollivet, O.
— (2e id.), — Lagraverend, O.
Saint-Malo, — de Berthois, C.
Vitré, — de la Plesse, O.
Fougères, — de Monthierry, O.
Redon, — de Fermon, C.
Montfort, — d'Andigné de la Chasse, O.
INDRE.
Châteauroux, — Muret de Bort, C.
Issoudun, — Chabaud-Linnetières, N. C.
La Châtre, — Delavau, O.
Le Blanc, — Lescot de la Miliandrie, C.
INDRE-ET-LOIRE.
Tours (1er arr.), — Gouin, O.
— (2e id.), — Bacot, O.
Loches, — F. Barrot, O.
Chinon, — Crémieux, O.
ISÈRE.
Grenoble (1er arr.), — C. Royer, N O.
— (2e id.), — Réal, C.
Vienne (1er arr.), — Lombard Buffières, N C.
— (2e id.), — Jourdan, N C.
St-Marcellin, — de Bérenger, N C.
La Tour-du-Pin, — Marion, O.
Voiron, — Sapey, O.
JURA.
Dôle, — de Parcey, C.
Lons-le-Saulnier, — Cordier, O.
Poligny, — Pouillet, C.
Saint-Claude, — Dalloz, C.
LANDES.
Mont-de-Marsan, — Laurence, C.
Dax, — d'Etchegoyen, C.
Saint-Sever, — de Larnac, C.
LOIR-ET-CHER.
Blois, — Bergevin, C.
Romorantin, — Durand (de Rom.), O
Vendôme, — Dessaigne, N C.
LOIRE.
Saint-Etienne, — Lanyer, C.
St-Chaumont, — Mathon de Fogères, N C.

Figeac, — Salguet, C.
Gourdon, — Calmon, C.
Martel, — Calmon fils, N C.
LOT-ET-GARONNE.
Agen (1er arr.), — Dumon, C.
— (2e id.), — Chaudordy, C.
Marmande, — de Richemond, O.
Nérac, — Dutilh, C.
Villeneuve-d'Agen, — Lesseps, N O.
LOZÈRE.
Mende, — Rivière de Larque, C.
Florac, — Meynadier, C.
Marvéjols, — Chazot, N C.
MAINE-ET-LOIRE.
Angers (1er arrond.), — Farran, O.
— (2e id.), — Bineau, O.
Baugé, — Dutier, O.
Cholet, — Quatrebarbes, N L.
Saumur, — Oudinot, O.
Doué, — Tessié de la Motte, O.
Segré, — de Falloux, N L.
MANCHE.
Saint-Lô, — Havin, O.
Carentan, — de Plaisance, N C.
Cherbourg, — général Meslin, N C.
Valognes, — de Tocqueville, O.
Coûtances, — Quenault, C.
Perriers, — Rihouet, C.
Mortain, — Legrand, C.
Avranches, — A. Dubois, O.
MARNE.
Reims (1er ar.), — Léon Faucher, N O
— (2e id.), — de Bussières, C.
Châlons, — Dozon, C.
Epernay, — J. Périer, C.
Sainte-Menehould, — Pérignon, O.
Vitry-sur-Marne, — Lenoble, C.
MARNE (HAUTE-).
Langres, — de Pommeroy, C.
Bourbonne, — duc d'Uzès, C.
Chaumont, — Duval de Fraville, C.
Vassy, — Peltereau de Villeneuve, C.
MAYENNE.
Laval (1er arr.), — de Lavallette, O.
— (2e id.), — Boudet, O.
Mayenne (1er arr.), — Bigot, N O.
— (2e id.), — Letourneur, O.
Château-Gontier, — Martinet, N C.
MEURTHE.
Nancy (1er arr.), — Moreau, C.
— (2e id.), — de Lacoste, C.
Lunéville, — de Lespée, C.
Château Salins, — de Vatry, C.
Toul, — Croissant, C.
Sarrebourg, — Collignon, C.
MEUSE.
Bar-le-Duc, — Landry-Gillon, C.
Commercy, — H. Etienne, O.
Montmédy, — colonel Jamin, N C.
Verdun, — Génin, C.
MORBIHAN.
Vannes, — Plougoulm, N C.
Muzillac, — Bernard de Rennes, C.
Lorient (1er arr.), — Lacoudrais, C.

— (3e id.), — de St-Aignan, N C.
Valenciennes, — de Maingoval, C.
Avesnes, — Behic, N C.
Hazebrouck, — Plichon, N C.
OISE.
Beauvais (1er arr.), — de Mornay, O.
— (2e id.), Donatien Marquis, O.
Senlis, — Lemaire, C.
Clermont, — Legrand, C.
Compiègne, — H. de l'Aigle, N C.
ORNE.
Alençon, — Mercier, O.
Séez, — de Corcelles, O.
Argentan, — His, C.
Gacé, — Gigon de la Bertrie, C.
Domfront, — de Torcy, N C.
Laigle, — Destutt de Tracy, O.
Mortagne, — Ballot, O.
PAS-DE-CALAIS.
Arras (1er arrond.), — Esnault, C.
— (2e id.), — d'Herlincourt, N C.
Béthune, — Delebecque, C.
Boulogne, — F. Delessert, C.
Montreuil, — d'Elchingen, N C.
St-Omer (1er arr.), — Quenson, N C.
— (2e id.), — Lefebvre-Hermant, N C.
Saint-Pol, — Pléron, O.
PUY-DE-DOME.
Clermont (1er arr.), — de Morny, C.
— (2e id.), — Martha-Becker, N C.
Riom (1er arr.), — Pagès, C.
— (2e id.), — de Combarel, O.
Issoire, — Moulin, C.
Thiers, — Berger, O.
Ambert, — Vimal, N C. ?
PYRÉNÉES (BASSES-).
Pau, — Lavielle, C.
Bayonne, — Chegaray, C.
Saint-Palais, — Daguenet, C.
Oloron, — H. Lacaze, C.
Orthez, — Liadières, C.
PYRÉNÉES (HAUTES-).
Tarbes (1er arr.), — Dintrans, N C.
— (2e id.), — Ach. Fould, C.
Bagnères, — de Goulard, C.
PYRÉNÉES ORIENTALES.
Perpignan, — Arago, O.
Céret, — Garcias, C.
Prades, — Parès, C.
RHIN (BAS-).
Strasbourg (1er arr.), — Humann, N C.
— (2e arr.), — Renouard de Bussières, C.
Hagueneau, — Lemasson, N C.
Saverne, — Saglio, C.
Schelestadt, — Hallez-Claparède, C.
Wissembourg, — M. Cerfberr, C.
RHIN (HAUT-).
Colmar (1er arr.), — Struch, N O.
— (2e id.), — de Golbéry, C.
Mulhausen, — E. Dolfus, N. O.
Altkirch, — A. Kœchlin, N. C.

La Flèche, — J. de Lasteyrie, O.
Mamers, — G. de Beaumont, O.
Beaumont-sur-Sarthe, — Hort. de Saint-Albin, O.
SEINE.
Paris, — (1er arr.) Casim.-Périer N C.
— (2e id.), Berger, N O.
— (3e id.), Taillandier, O.
— (4e id.), Ganneron, O.
— (5e id.), Marie, O.
— (6e id.), Carnot, O.
— (7e id.), Moreau, O.
— (8e id.), Beudin, C
— (9e id.), Locquet, N O.
— (10e id.), de Jouvencel, O.
— (11e id.), Vavin, O.
— (12e id.), Boissel, O.
Sceaux, — Garnon, O.
St-Denis, — Ferd. de Lasteyrie, O.
SEINE-ET-MARNE.
Melun, — Drouyn de Lhuys, O.
Meaux, — Oscar de Lafayette, N O.
Fontainebleau, — de Ségur, C.
Provins, — d'Haussonville, C.
Coulommiers, — G. de Lafayette, O.
SEINE-ET-OISE.
Versailles, — Remilly, C.
St-Germain, — Daru, C.
Corbeil, — Darblay, C.
Etampes, — L. de Laborde, N C.
Mantes, — Hernoux, C.
Rambouillet, — Lepelletier-d'Aunay, C.
Pontoise, — Berville, O.
SEINE-INFÉRIEURE.
Rouen, — (1er arr.), Rondeaux, C.
— (2e arr.), Levavasseur, N O.
— (3e id.), Lefort-Gonssolin N O
— (4e id.), Grandin, C.
Le Havre, — Dubois, C.
Bolbec, — Vitet, C.
Dieppe, — (1er arr.), Rouiland, N C.
— (2e id.), J. de Chasseloup-Laubat, C.
Neufchâtel, — Desjobert, O.
Yvetot, — Cousture, C.
St-Valery, — Leseigneur, C.
SÈVRES (DEUX).
Niort, — Maichin, N O.
Mellé, — Demarçay, O.
Parthenay, — Allard, O.
Bressuire, — Tribert, O.
SOMME.
Amiens, — (1er arr.), Creton, N O.
— (2e id.), G. de Rumilly, O.
Abbeville, — (1er arr.) Vayson, N C.
— (2e id.), Dutens, N C.
Doullens, — Blin de Bourdon, O L.
Montdidier, — Cadeau-d'Acy, C.
Péronne, — Beaumont, O.
TARN.
Alby, — d'Aragon, N O.
Castres (1er arr.), — de Dalmatie, C.
— (2e id), — Carayon-Latour, N C. ?
Gaillac, — de Lacombe, C.

(1) *C* conservateur; *O* opposition; *N* nouveau. — Sous le nom de *nouveau*, nous désignons tous les députés qui ne faisaient pas partie de la dernière chambre, ou ceux qui, siégeant dans la dernière chambre, ont été élus par un nouveau collége; *L* légitimiste; ? députés douteux, réclamés par divers partis.

---

commençait à descendre. Elle s'était dressée, anxieuse; elle comprit que tout était fini, et retomba brisée.

— Le misérable! — murmura-t-elle. — Celle qui fut sa femme devant Dieu, il la laisse mourir seule et désespérée. Celui qui lui doit la vie, il lui refuse le baiser au prix duquel il pouvait obtenir le pardon de la mourante! Le séducteur, le parjure est absous aux yeux du monde, lui qui est le vrai coupable; nul avenir, nulle carrière ne se fermera devant lui, et quelque jour il viendra, juré sévère, flétrir quelque pauvre femme que la séduction aura poussée au crime. Tandis que moi, la fille trompée, moi, la victime, je meurs méprisée, abandonnée de tous! Voilà la justice des hommes! Mais ma vie leur échappe, et j'en ai fini avec eux. J'ose en appeler à celle de Dieu! Mais mon enfant, mon pauvre enfant!... Il dort, tandis que la tombe maternelle se creuse à ses pieds! Oh! s'il pouvait y glisser et s'y engloutir avec moi! Pauvre déshérité, la misère sera son partage. Maudit de son père parce que sa naissance peut renverser des espérances de trafics matrimoniaux, privé des caresses et des conseils de sa mère, le vice l'appelle, le vice le réclame, la misère le pousse, et le crime est là qui l'attend!

— Vous vous tuez! interrompit Stéphane; à quoi bon ces pensées, à quoi bon ces pressentiments, qui ne se réaliseront pas, je veux le croire?

— Qui donc se chargera de celui que sa famille condamne et réprouve?... Oh! Monsieur, continua-t-elle, et toute son âme passa dans sa voix: quand l'amant repousse, quand le père maudit, quand la mère est sans pitié, on ne doit plus s'adresser à aucun homme, je le sais. Mais enfin, vous êtes seul auprès de moi, il faut bien que je m'adresse à vous, il faut bien que je vous dise: je vous donne mon enfant, veillez sur lui!

Et elle s'arrachait du lit pour se laisser glisser aux pieds de l'étudiant.

— Tenez, reprit-elle, je n'ai rien, rien que mon corps; eh bien! je vous le donne! Vous avez besoin, n'est-ce pas, pour vos études, de cadavres?... prenez-le mien!... Mais prenez aussi mon fils! Vous lui apprendrez tout, vous lui direz que vous êtes tout pour lui, qu'il vous doit tout. Vous serez le maître, lui l'esclave, le chien qui ne connaît que son maître et se fait tuer pour lui. Oh! dites que vous consentez, afin que j'aie quelqu'un à aimer et à bénir, et dites-moi votre nom, afin que dans un instant je le répète à Dieu, qui m'appelle et qui va m'entendre!...

Elle mourut, et l'étudiant, sans avoir pu accepter ni répudier ce triste legs de la mort, resta seul entre cette tombe et ce berceau et se laissa aller au cours de ses pensées. C'était un étrange spectacle, en effet, que celui que présentait cette chambre de douleur, que cet orphelin qui dormait entre sa mère morte et un inconnu en costume de bal masqué! Singulière entrée dans le monde que celle-là!

Aucun outrage, même posthume, ne devait être épargné à cette malheureuse. L'enfant s'éveilla, poussa quelques cris, et Stéphane fut rappelé à toute la bizarrerie de sa situation. La sage-femme accourut.

— Monsieur, dit-elle à Stéphane, que vais-je faire? Voilà une femme morte, et vous savez que j'ai fait ce que j'ai pu pour la sauver. Mais puisque tout est fini, que gagnerait-elle à ce que je me compromette pour elle maintenant?

— Oui, se dit Stéphane, elle compromettait son amant, ses sœurs, sa famille. Maintenant son corps compromet la maison d'une sage-femme! Oh! quelqu'ait été ta faute, pauvre infortunée créature, elle est bien expiée, et tu peux sans crainte te présenter devant le Dieu de miséricorde et de pardon! Voyons, mère Laurent, où voulez-vous en venir?

— Une femme morte en couches, reprit celle-ci, un enterrement, des prêtres peut-être; vous comprenez quelle impression tout cela peut faire sur mes autres pensionnaires. Et puis, j'ai des ennemis dans le quartier: qui n'a pas les siens? On s'en prendra à moi de ce malheur, et ceci pourrait être un rude coup pour mon établissement. Je voudrais donc, mon bon monsieur Stéphane, que vous fissiez transporter le corps à l'hôpital. Personne ne viendra le réclamer, et ce serait bien mieux pour tout le monde.

Stéphane comprit les craintes de la sage-femme, dont l'humanité s'arrêtait là où s'arrêtait la vie. La nuit était complète, il jeta son manteau sur ses épaules et courut à l'hôpital. De nouvelles difficultés l'y attendaient. D'abord, son manteau ne l'enveloppait pas si bien qu'on ne pût s'apercevoir de l'excentricité de son costume. Une première religieuse lui refusa l'entrée, en exigeant qu'il fût préalablement revêtu d'un costume plus canonique. Mais à toute rigueur on pouvait parler et s'expliquer sans franchir le seuil du pieux édifice des douleurs. Une seconde, quand l'étudiant lui eut inconsidérément raconté les choses telles quelles étaient, refusa d'accueillir le corps d'une fille morte en couches et sans confession. Une troisième fut plus accommodante, parce que Stéphane, mieux avisé, lui fit un conte qui donnait satisfaction à tous ses scrupules religieux.

Enfin, une heure plus tard la porte de la mère Laurent s'ouvrit mystérieusement, et il en sortit quatre hommes. Le premier tenait une lanterne allumée. Le second et le troisième portaient une litière sur laquelle était un fardeau inconnu, dissimulé dans les plis d'un drap soigneusement attaché. Le quatrième suivait, les regards fixés sur la terre, drapé dans un long manteau. On prit le chemin de l'hôpital.

A moitié route, on se croisa avec une joyeuse bande de masques. Ils étaient cinq, et couraient au bal public. Ils n'avaient pas encore rencontré un seul promeneur attardé sans le poursuivre de quelque lazzi.

— Tiens! dit l'un, ce genre, de revenir du bal en litière!

— Dites donc, porteurs, reprit une voix de femme, y a-t-il une place..... pour une dame?...

— Et cet autre, qui se croise les bras, comme le quatrième des officiers de Marlborough!...

— Et l'autr'ne portait rien! et l'autr'ne portait rien! chanta la même voix de femme.

Celui dont on parlait releva la tête, se détacha du groupe dont il faisait partie, et fit quelques pas en avant. Son manteau s'ouvrit, on se reconnut.

— Vous allez au bal, leur dit-il. Montez un instant chez moi, en passant, avant une demi-heure je vous aurai rejoint, et nous nous y rendrons ensemble.

Le deux groupes se remirent en marche, également silencieux cette fois, et à l'heure dite Stéphane rejoignit ses amis. Aucune plaisanterie n'accueillit son arrivée, car on avait tout compris.

L'étudiant leur raconta quelle terrible journée il venait de vivre. Puis quand il eut fini il se leva.

— Maintenant, dit-il, qui vient au bal masqué?

Tous se regardèrent avec une sorte de stupeur.

— Stéphane, dit Jenny, tu as promis de veiller sur l'enfant de cette malheureuse. Eh bien! je jure, moi, de ne pas prendre plus de quatre heures de repos chaque nuit jusqu'à ce qu'il ait une layette complète.

— Et moi, reprit Héloïse, je travaillerai comme toi, et comme le petit n'a pas le temps d'attendre, il y aura bien du malheur si ma sœur, qui vient de sevrer son quatrième, n'a pas quelques langes à me prêter, et qu'elle oubliera de réclamer.

— Moi, dit la troisième, je n'ai que mon travail, mais je l'offre à discrétion. Ce sera notre enfant à toutes trois.

— Bien! mes filles, reprit Stéphane, — vous avez des trésor d'amour et de sainte affection dans le cœur. Vous avez quelque peu gaspillé votre trésor; la prodigalité a ses entraînements; mais il n'est pas épuisé, et le Dieu de Madeleine la Repentie vous pardonnera. C'est par le cœur que vous avez péché, c'est le cœur qui vous sauvera.

E. BONNEMÈRE.

Cent dix députés nouveaux ont été élus. Voici comme les classe l'*Esprit public* :

Conservateurs. — MM. d'Oralson, Delaplane, Desclozeaux, Mahul, Paul de Gasparin, Abel Vautier, Delacour, Martell, Béchameil, Hochet, Tryon de Montalembert, de Lavalette, Drouillard, de Feuchères, Ch. Teste, Cabanis, de Tauriac, Lapène, Delavergne, de Bastard, Lawton, Blanqui, Raynaud, Teysserenc, B. Fould, Thabaud-Linnetière, Lombard-Buffières, Jourdan, de Bérenger, Dessaigne, Lecouteulx, Calmon fils, Chazot, de Plaisance, Meslin, Martinet, colonel Jamin, Plougoulm, Paillet, Delangle, Bommart, de Saint-Aignan, Flichon, Behic, de l'Aigle, de Torcy, d'Herlincourt, d'Elchingen, Quenson, Lefebvre-Hermant, Vimal, Dintraus, Humann, Lemasson, La Guiche, Casimir Périer, Beudin, de Laborde, Rouland, Vayson, Dutens, Daguilhon-Pujol, Fr. Portalis, de Gérente, de Bontin, Salveton, de Salles, Bergevin, Mathon de Fogères.

Opposition. — MM. Debrotonne, de la Tourette, Cabrol, de Courtois, Alex. Clapier, L. Reybaud, Paulmier, Albert, de Verninac, de Jouvenel, Brignon de Lehen, Sallandrouze, Dussoller, Taillefer, de Mérode, Convers, Dubouchage, Nicolas, de Genoude, Mazet, C. Royer, de Raineville, Colombel, de la Mirandole, Lesseps, de Quatrebarbes, Falloux, Faucher, Bigot, Martha-Becker, Dolfus, Stuch, Mathey, Oscar Lafayette, Lefort-Gonssolin, Méchain, Creton, d'Arragon, Carayon-Latour, Maure, J. Palotte.

L'opposition compte quatre élections doubles, et le ministère une seule.

Le *National* évalue à 180 le nombre des députés qui combattront la politique du cabinet actuel.

N'ont pas été réélus :

Conservateurs. — MM. J. Lefebvre, Lebobe, Decazes, de Sainte-Aulaire, Michel Chevalier, Bernardou, Vergne, Lemercier, Dulimbert, Rasteau, Bonnaire, de Valon, Parandier, Laurans, Giraud, de Langle, Labaume, Amilhau, Lahalle (décédé), Hervé, A. Périer, Couturier, Bert, Baude, Le Ray, Sévin-Moreau, Cayx, Paganel, Toye, Sevret, Chaix-d'Est-Ange, Dessaigne, Molin, de Hell, Marande, Kœchlin, de Varenne, Denon, Basse, de Montesquiou, David (Deux-Sèvres), Mussey, Denis (du Var), Boulay (id.), Beaumes.

Opposition. — MM. Desabes, Sade (décédé), Laidet, Allier, Fargues, Aumont-Thiéville, David (décédé), Bouillaud, Ernest de Girardin, Rivet, Dutertre, Dezeimeris, Dupont (de l'Eure), Legendre, Joly, Billaudel, Floret, Heurtaut du Mez, Martin (Isère), Mallye, Debelleyme fils, Gauthier (Loire), Cotelle, Jounaulx, Vieillard, Sellier, Chenais, Dubois-Fresnay, Choque, Corne, Marchand, Barrillon, Aylies, d'Hérambault, Armand, Keyser, Pflieger (décédé), Lacroix, Bethmont, Toussin, Levavasseur, Viart, Estancelin, Cormenin.

Légitimistes. — MM. Béchard, Gras-Préville, Espinasse, de Viart, Behaghel, Tillette de Clermont, Bernardi, de Saint-Priest, Espigat, de Surian, de Fontette, Grasset, de Preigne, de Panat, de Larcy, de Valmy.

Election de Montargis.

On écrit de Montargis au *Journal du Loiret* :

L'opposition a succombé à Montargis. Que l'honorable M. Cotelle en soit loué ! M. Cotelle ne s'est pas contenté de livrer notre collège pieds et poings liés à un ministériel pour aller disputer celui du sixième arrondissement de Paris à un patriote ; mais, par une défection préméditée et signifiée habilement à la dernière heure, en même temps qu'il nous portait le coup, il nous mettait dans l'impossibilité d'y parer.

Comment en effet, Monsieur, improviser une candidature *in extremis*, rallier subitement un parti ainsi désorganisé, et renverser en quelques jours l'ouvrage de plusieurs années ? Nous n'avons pas craint pourtant de le tenter ! Dans l'impossibilité d'arracher une victoire que tant de corruption et d'intrigues avaient assurée, nous avons voulu du moins protester à l'aide d'une imposante minorité contre cet odieux système, montrer que le collège de Montargis n'était pas inféodé tout entier à ses agents, et jeter les germes de notre réhabilitation pour une prochaine élection qui chez nous ne saurait tarder.

Des candidats ont été appelés par le comité. Deux ont répondu à notre appel ; l'un, patroné par la presse de Paris, M. Daniel O'Connor ; l'autre, recommandé chaleureusement par vous-même, M. Victor Considerant (1) ; tous deux jeunes, éprouvés, présentables aux amis comme aux ennemis, et dignes également de notre confiance. M. de Salles était depuis longtemps le candidat ministériel avoué, et M. Cotelle, pour léguer aux siens *un bel héritage* à sa manière, venait complaisamment de lui abandonner la place.

C'est sur ces entrefaites qu'une assemblée préparatoire eut lieu, et que les candidats de toutes nuances furent conviés à exposer leurs doctrines devant MM. les électeurs, convoqués aussi *sans distinction d'opinions*.

M. de Salles jugea à propos de décliner le combat, qu'il eut l'art de se faire interdire dans un imprimé signé par une douzaine de fonctionnaires publics, lesquels, sous le prétexte que les opinions dudit M. de Salles sont assez connues de tous, et que l'assemblée d'ailleurs est provoquée *dans l'intérêt seulement des candidats de l'opposition*, l'engagent fermement à ne pas s'y rendre. Or, je vous le demande, M. le redacteur, comment une réunion *de tous* les électeurs, *sans dis-*

(1) Nous devons dire ici que parmi les journaux de Paris, le *Courrier*, l'*Esprit public*, l'*Echo français* et la *Gazette de France* avaient appuyé la candidature de M. Considerant.

(Note de la Réd. de la *Démocratie pacifique*.)

articulé, sur certaine promotion anticipée que tant de méchantes gens s'obstinent à voir au bout de son élection. Il n'est donc pas vrai de dire que les opinions politiques de M. de Salles, si tant est qu'il en ait, sont percées à jour, et besoin est de chercher un autre motif au *refus de comparoir* dont on lui a donné le conseil ; car enfin, lorsqu'on brigue un mandat quelconque, il est naturel de chercher à se mettre en rapport avec ses commettants, et l'on ne va pas faire, de propos délibéré, une insulte au corps électoral de qui l'on attend ce mandat. Or, ce motif, c'est le même qui l'a empêché d'adresser après sa nomination des remerciements à l'assemblée ; c'est l'impuissance, c'est le mutisme dont il est frappé, c'est l'ignorance de toute autre langue que celle de l'intrigue.

MM. O'Connor et Considerant ont compris autrement le respect qu'ils devaient à la souveraineté des électeurs. Ils sont venus exposer nettement leurs doctrines, répondre avec loyauté aux questions qui leur ont été posées, et promettre un désintéressement complet dans l'exercice de leur mandat. M. Considerant surtout a remporté là un magnifique triomphe, et conquis sur la brèche même les 91 suffrages qui en ont été le digne prix. On conçoit qu'avec un jouteur de cette force, M. de Salles ait fait quelque difficulté de se risquer, et qu'il ait préféré vaincre sans combattre.

Dès ce moment, M. le rédacteur, M. V. Considerant peut se regarder comme notre candidat d'adoption, appelé infailliblement et par deux cents promesses à recueillir la succession politique de M. de Salles, le jour où il prendra fantaisie à celui-ci d'exploiter sa position parlementaire. Nous faisons les vœux les plus sincères pour son plus prochain avancement.

Cette minorité de 91, à laquelle on doit ajouter 49 autres voix de l'opposition disséminées entre M. O'Connor et autres, cette imposante minorité, obtenue en moins d'une semaine, vous paraîtra sans doute un assez beaux résultat pour nous, et un superbe point de départ pour M. Considerant ; car avant d'arriver à la chambre l'un et l'autre, M. Cotelle n'avait réuni la première fois que 29 suffrages, et M. de Salles lui-même 14.

Un temps viendra sans doute où les électeurs se préoccuperont moins de leur intérêt de clocher, où les candidats étrangers au collège feront moins de frayeur, où les élections ne se bâcleront plus à coups de perceptions, de débits de poudre et de bureaux de tabac ; alors notre règne sera venu, et nous nous honorerons nous-mêmes en honorant de nos libres suffrages un publiciste aussi distingué, un citoyen aussi honorable que M. Victor Considerant.

Agréez, etc.

Un électeur.

Voici comment se sont partagées les voix à Montargis :

MM. de Salles, 305 ; Considerant, 91 ; O'Connor, 9. — 14 voix perdues. — Total, 419 votants sur 497 inscrits.

Association des ouvriers anglais.

Nous avons tenu nos lecteurs au courant, dans la partie de nos revues de huitaine relative à l'Angleterre, de ce grand phénomène social qui s'accomplit chez nos voisins d'outre-Manche : la fédération des travailleurs pour résister à l'exploitation de l'aristocratie. Nous donnons aujourd'hui la traduction littérale de quelques discours qui ont été prononcés récemment à Londres, dans une fête des ouvriers mécaniciens, pour la célébration du second anniversaire de leur union. Ces discours, remarquables par les sentiments dont ils sont inspirés, peuvent fournir d'utiles enseignements et aux maîtres et aux ouvriers de France.

M. John Heppel, appelé au fauteuil de la présidence, s'exprime ainsi :

L'objet de notre société et de la fête que nous avons instituée pour célébrer sa fondation, est l'amélioration des sentiments parmi les classes laborieuses. Il n'existait, il y a vingt ans, qu'une petite corporation de mécaniciens, appelée *l'ancienne société* ; mais depuis cette époque notre industrie a progressé ; bientôt la formation d'une autre corporation devint nécessaire, et la *nouvelle société* prit naissance. — Nous avons à nous féliciter de nos progrès, car nous avons maintenant une société à Liverpool, une à Manchester, et plusieurs autres encore. Nous avons cessé de nous montrer jaloux et soupçonneux à l'égard des autres sociétés, nos sœurs, et maintenant nous envisageons avec orgueil et satisfaction leur importance toujours croissante. (Applaudissements.) J'ai le plaisir de vous annoncer qu'il vient de se former une *association nationale des corps de métiers unis* pour fournir du travail aux ouvriers (*for the employment of labour*). Bien que le corps des mécaniciens, dans son intégralité, ne se soit pas encore rangé sous la bannière de cette association, la société dont je fais partie s'y est déjà ralliée, et les autres sociétés, j'aime à le croire, ne tarderont pas à suivre notre exemple. (Vifs applaudissements). Une telle association fera nécessairement que le dernier des travailleurs sera l'objet d'autant de sollicitude que la reine sur son trône. (Ecoutez ! écoutez !) Il y a aussi l'*Association nationale des corps de métiers unis pour la protection du travail*. Ses fondateurs, foulant aux pieds de vieux préjugés, ont admis les femmes et les enfants aux bénéfices de l'Association. Les femmes et les enfants prennent part depuis longtemps aux travaux qui s'exécutent soit dans les profondeurs, soit à la surface du sol : cette position me paraît leur donner un juste droit aux avantages et à la protection d'une société ouvrière. (Vifs applaudissements.) J'ai l'espoir de voir bientôt tous les corps de métiers représentés dans une grande confédération nationale. Le premier toast que j'ai l'honneur de vous proposer est : *A nos maîtres !* Si, dans une certaine mesure, nous dépendons de nos maîtres, à leur tour ils dépendent de nous ; car sans notre concours, leurs ordres resteraient inexécutés. (Bruyants applaudissements). Je désirerais que quelques-uns de nos maîtres fussent aujourd'hui parmi nous ; ils seraient à même de voir que les ouvriers ne sont pas de misérables esclaves, mais des hommes de sens, qui réclament ce qui leur est légitimement dû, c'est-à-dire une juste rémunéra-

pas unis), les maîtres traitaient leur demande de folie inspirée par l'ivresse, et leur disaient qu'ils feraient mieux de se guérir de ce dernier défaut ; c'est ce qu'ils ont fait. Ils ont formé une société de tempérance, et ils ont obtenu pour résultat que la durée de leur travail a été réduite de quatre heures et demie par semaine, tandis que leurs salaires étaient augmentés de 2 ou 3 shellings pour le même laps de temps. (Longs applaudissements.)

M. Charles Monroe : Je me sens très honoré d'être appelé à prendre la parole en une telle circonstance. — Je pense que la *Grande Grève* de Londres est la source d'où notre société dérive ; depuis cette époque elle n'a cessé de s'accroître, et maintenant c'est un fleuve considérable avec de nombreux affluents. Il est encore quelques hommes, je le sais, qui regardent de telles sociétés comme des réunions de destructeurs, de niveleurs et d'anarchistes, et qui demandent si l'homme n'est pas fou de mettre en avant de pareilles idées ; mais je leur réponds, à ces hommes : Venez voir comme nos meetings sont dirigés, et vous ne nous croirez plus atteints de folie. Comme membres de la société, nous avons une propriété — notre travail ; nous avons aussi un droit, celui de disposer de notre travail pour notre plus grand avantage, et nous ne consentirons à nous laisser dépouiller d'aucun de ces biens. (Tonnerre d'applaudissements.)

M. John Hoskings. Je porte un toast à l'union prochaine de toutes les sociétés de mécaniciens de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Le principe de l'association est le véritable signe du progrès ; la doctrine maintenant abandonnée des grèves me paraît folle et détestable, et je pense qu'on adoptera désormais d'autres moyens à la fois moins nuisibles aux maîtres et aux ouvriers, et plus capables d'améliorer la condition des travailleurs. (Vifs applaudissements.) Les jeunes gens qui sortent d'apprentissage ressemblent à des oiseaux qui commencent à se couvrir de plumes ; il est de notre devoir d'organiser, dans chaque ville, des sociétés qui soient pour eux comme des ports de refuge. Chaque homme, dans tout corps d'état, doit pousser à la roue et faire marcher en avant la grande cause de la réforme. (Applaudissements.) Les travailleurs ont subi pendant trop longtemps un immense désavantage, celui de ne pas jouir des fruits de leur travail ; j'espère que le temps arrivera bientôt où les producteurs de la richesse seront en même temps les consommateurs de la richesse. (Tonnerre d'applaudissements.) Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? Pourquoi ne jouiraient-ils pas de ces choses auxquelles leur habileté, leur persévérance et leur travail leur donnent des droits par excellence ? Mais pour en arriver là, nous avons besoin qu'une étroite union règne entre nous : c'est le seul moyen pour nous d'obtenir un si glorieux résultat. (Vif assentiment.) Aucun homme n'a le droit de refuser aux autres hommes des privilèges semblables à ceux qu'il réclame pour lui-même. Je crains qu'il n'y en ait encore parmi nous qui regardent la lueur de prospérité dont nous jouissons aujourd'hui comme devant durer toujours ; je me contenterai de leur rappeler que l'industrie jadis florissante des fileurs de coton est maintenant presque anéantie. Les choses que vous venez d'entendre vous maintiendront, je l'espère, dans la voie nouvelle où vous êtes entrés, et vous vous souviendrez toujours que l'Angleterre s'attend à voir les mécaniciens de Londres accomplir pleinement le devoir. (Applaudissements prolongés.)

M. Newton, secrétaire : L'union générale des ouvriers présente beaucoup plus d'avantages que les sociétés partielles, et il importe que les mécaniciens montrent au monde qu'ils peuvent faire alliance avec les autres sociétés en faveur des *associations nationales formées pour la protection et l'emploi du travail*. (Applaudissements.) On nous accuse de nous liguer pour en arriver à fixer le prix du travail ; en supposant qu'il en soit ainsi, les capitalistes n'ont-ils pas leur Corn-Exchange, les meetings trimestriels des maîtres de forge, etc., etc., pour le règlement du prix des marchandises ? et si les maîtres ont le droit de se réunir et de régler le prix des marchandises, nous avons aussi le droit de nous assembler et de régler le prix du travail. (Vifs applaudissements.) On nous a qualifiés, nous mécaniciens, de monopoleurs ; mais je ne pense pas que ce nom nous soit applicable. Nous avons dit, il est vrai, qu'un homme devrait subir certaines épreuves avant d'être jugé capable de suivre notre profession ; mais ceci me paraît essentiel pour les maîtres comme pour les ouvriers. — Si l'union des travailleurs est nécessaire, ce dont on ne peut douter, elle doit être non pas seulement partielle, mais totale ; je propose donc de réunir les différentes sociétés en un seul grand corps, de manière à former une phalange si puissante, qu'elle soit en état de résister à toutes les agressions dirigées contre les ouvriers de n'importe quelle catégorie. (Vives marques d'assentiment.) Ce sont les mécaniciens qui ont fourni les moyens de rapprocher les unes des autres les villes et les nations, et d'étendre ainsi la civilisation à toutes les parties du globe. J'espère que nous continuerons à marcher dans cette voie, jusqu'à ce que nous ayons répandu la civilisation et le bonheur dans l'univers entier. (Tonnerre d'applaudissements.)

REVUES DE LA HUITAINE.

Mouvement politique et social.

FRANCE.

Le résultat des élections a été conforme à nos prévisions ; le ministère possède une grande majorité : sur 457 députés nommés, 289 sont ministériels, et 168 appartiennent à l'opposition. Parmi ces derniers, un grand nombre, voyant la partie de M. Thiers perdue, iront grossir les rangs des vainqueurs. Ainsi nous voilà pour quelque temps débarrassés de la lutte Thiers Guizot, qui fatiguait et trompait le pays, en lui faisant croire que l'opposition soutenait un principe, tandis qu'elle n'était que le levier d'une ambition personnelle.

Que reste-t-il donc en présence ? Il reste deux principes : le principe vainqueur, celui de la conservation, celui du *statu quo*, celui qui trouve l'état social *à sa guise*, suivant l'expression d'un de ses écrivains ; — ce principe a pour appui la presque totalité de la chambre ; — et le principe nouveau, le principe démocratique, le principe d'émancipation des travailleurs, le principe de la fraternité de la race humaine, le principe de l'heureuse destinée des hommes sur la terre. Ce principe est représenté à la chambre par une imperceptible minorité.

Que doit-il arriver ? Nous ne resterons pas dans le *statu quo*, parce

faire place à la sainte et divine association de tous les peuples, où il y aura bonheur, justice, grandeur pour tous.

— Il commence à devenir à peu près certain que les pistolets tirés par Henry n'étaient chargés qu'à poudre; ce qui, avec les circonstances de petitesse des pistolets et de l'éloignement du lieu où était placé le roi, fait croire que cet homme n'a pas eu d'autre pensée que d'attirer l'attention sur lui et sur sa position précaire.

ANGLETERRE.

(Correspondance particulière de la *Démocratie pacifique*.)

Londres, 6 *août* 1846. — Je n'ai pas de nouveaux faits à vous signaler depuis ma dernière lettre; mais une chose me frappe agréablement depuis mon arrivée ici, c'est que partout où je vais, je trouve les esprits tout disposés à s'occuper d'idées de progrès et d'amélioration sociale. Les préjugés religieux ont moins d'âpreté qu'autrefois, et les préjugés politiques n'ont plus que la faiblesse, un peu grondeuse, de la vieillesse qui tombe en caducité. Tout le monde admet qu'il y a quelque chose à faire, mais on a peur d'innover sans une boussole sûre pour guider ceux qui dirigent la société. C'est cette boussole que l'on cherche, mais chacun prétend qu'on ne peut la trouver que dans le développement des principes jusqu'à présent admis par lui et son parti.

Cet état des esprits est très favorable au progrès des vrais principes, car tous les partis ont eu raison en partie à leurs points de vue respectifs; et, dès lors, on peut prouver à chacun que les idées nouvelles sont exactement la continuation des principes admis traditionnellement dans son parti. Par idées nouvelles, il est bien entendu, ici, que je parle de la loi naturelle ou sériaire qui régit toutes les combinaisons de la science sociale. Il y a cependant un obstacle à éviter avec soin dans la greffe des idées nouvelles sur les idées anciennes: c'est celui de la contradiction apparente qui résulte du fait de leur conciliation avec des partis et des doctrines hostiles. Si l'on fait voir aux conservateurs que l'on est d'accord avec eux en principe, ils ne comprennent que difficilement que l'on puisse être de même d'accord en principe avec les radicaux. Cette apparente contradiction fait naître le soupçon dans leur esprit, et le soupçon, ainsi produit, devient un obstacle pour l'acceptation des idées et la conviction complète. On ferait facilement des conquêtes dans l'un quelconque des partis si l'on voulait s'y renfermer exclusivement, mais aucun ne comprend que l'on puisse se lier avec ses adversaires.

Les hommes les plus intelligents se rendent compte assez vite de cette apparente anomalie, mais les masses, n'y voyant pas clair, ont peur de se livrer à leur raison. Il y a, néanmoins, tout à espérer du mouvement naturel des choses et des idées.

Depuis quelques mois, trois nouveaux journaux hebdomadaires, voués aux intérêts populaires, se sont établis à Londres. Le *Journal du Peuple* a déjà sept ou huit mois d'existence; le *Commonwealth*, quatre mois, et le *Douglas Jerrold Weekly*, un mois. Ces journaux se sont à peine établis, que les questions qu'ils traitent au point de vue vraiment populaire, sont acceptées par les vieux journaux, et notamment par le *Times*, le plus progressif de tous. C'est ainsi que l'établissement de nouveaux journaux est rendu presque impossible aujourd'hui à Londres. Un journal quotidien, le *Daily News*, s'est fondé, il y a quelque temps, promettant d'être plus libéral que les autres et à meilleur marché (il s'était mis à moitié prix, de même grandeur), et déjà le *Times* le dépasse en libéralisme et en lumières sur les questions de progrès. C'est un véritable plaisir de voir avec quelle facilité les idées sont discutées par toute la presse en Angleterre. Bien entendu que ce n'est que dans leurs principes élémentaires et leur application limitée que ces idées sont acceptées d'abord, mais il y a cela de remarquable, que les nouveaux journaux, dans leur *hardiesse*, ne peuvent rien émettre, que les anciens eux-mêmes n'acceptent bientôt après. Les questions pratiques de demi-association ou de *garantisme* sont surtout discutées, et la presse anglaise me paraît plus avancée, sous ce rapport, que la presse de Paris. On met moins de hardiesse dans les hautes questions de principes, mais plus d'activité dans la moyenne sphère des idées immédiatement pratiques.

Le parti tory se galvanise pour croire qu'il a encore de la puissance vitale, et qu'il pourra un jour rétablir le régime de la protection; mais son énergie est purement convulsive. Le ministère a toutes les chances de succès dans sa politique, qui promet d'être très libérale. O'Connell lui a promis son appui sincère, et quoique cet acte du libérateur lui ait valu l'opposition d'une partie des repealers, il a réussi à dominer les mécontents et à paralyser leur influence.

Les chambres vont être dissoutes à la fin du mois, et tout le monde espère de grandes mesures ministérielles pour la session prochaine.

H. D.

IRLANDE. — Le parti de la *Jeune Irlande* va, dit-on, se constituer en dehors du parti d'O'Connell. Sous la direction de M. O'Brien, ils seraient sur le point de louer un théâtre à Dublin; la devise de la nouvelle assemblée sera: Le rappel sans la rente; la liberté sans contribution.

M. O'Connell, qui n'était pas présent à la séance où la scission eut lieu entre la Jeune et la Vieille Irlande, s'est hâté de revenir, et, dans la réunion du 3 août, il a prononcé le discours suivant:

« Messieurs, j'avais hâte de vous revoir et surtout de vous adresser quelques mots dans la crise terrible où nous nous trouvons. Les dissensions qui ont éclaté parmi nous sont bien regrettables assurément, mais je n'hésite pas à proclamer que nous ne pouvons pas, que nous ne devons pas nous départir de notre principe, de la force morale. Sans doute nous perdons beaucoup, surtout en la personne de M. William Smith O'Brien; mais de telles considérations ne doivent pas nous [...] politique, c'est là une opinion à laquelle le peuple irlandais, qui a de bonnes notes de justice, rendra hommage. Quelles sont au contraire, les opinions de la Jeune Irlande? Partisan des idées révolutionnaire, apôtre du meurtre et du vol, elle professe des doctrines entièrement contraires à nos principes fondamentaux, et ses prédications sont de nature à éloigner de nous à jamais les protestants; aussi n'hésiterai-je pas à accuser les membres de la Jeune Irlande d'être eux-mêmes des traîtres; j'excepte mon ami W. O'Brien, homme d'honneur et de conscience. »

M. O'Connell, examinant les doctrines publiées par la *Nation*, pense que ce journal fait cause commune avec les partisans de la force physique; ses articles sont dangereux et d'un tel caractère, que, devant des juges, ils auraient pu compromettre de la manière la plus sérieuse les repealers poursuivis devant le jury. « Je me rappelle que ce journal avait dit que M. Ledru-Rollin avait offert des secours aux repealers, que des secours avaient été même offerts par une source plus sûre: la France.

» Je ne terminerai pas sans vous faire remarquer que le *Times*, qui exprime l'opinion de la majorité du peuple anglais, parle en notre faveur. C'est de bon augure pour la cause du repeal. » O'Connell termine en demandant qu'une commission de l'association du repeal examine s'il y a quelque lien entre l'association et la *Nation*, journal d'un caractère dangereux, et s'il ne conviendrait pas de rompre l'union.

Cette proposition est adoptée.

ALLEMAGNE.

L'ambition du czar, ses projets d'hérédité sur les duchés allemands annexés au Danemark, le progrès qu'il fait faire au schisme grec dans les provinces germaniques de son empire, et surtout la marche envahissante du panslavisme, sont toujours ce qui préoccupe le plus vivement l'Allemagne.

On rapporte que Nicolas, s'entretenant avec une dame polonaise fort connue pour son patriotisme, lui aurait dit de la manière la plus formelle, que le moment lui semblait venu de faire reprendre à la Pologne un rôle plus brillant encore que celui qu'elle avait pu jouer à l'époque la plus glorieuse de sa nationalité. Et ce rôle ne consisterait en rien de moins pour les Polonais qu'à marcher en tête de la race slave, dont ils furent toujours le plus noble peuple. L'empereur de Russie ne met qu'une condition à cette résurrection de la Pologne, c'est que le passé étant oublié, on le reconnaisse franchement pour le monarque de tous les Slaves. Faut-il s'étonner après cela des sentiments enthousiastes que les jeunes Polonais montrent pour la personne du czar, vantant hautement son habileté et son intelligence des destinées nouvelles de la race slave! Comme le Français, son frère du Midi, le Polonais est sensible à tout ce qui est grand. Aussi est-ce moins dans la mobilité prétendue de son caractère que dans la foi profonde avec laquelle il envisage l'avenir, qu'il faut chercher la raison des sympathies nouvelles qui l'entraînent vers l'autocrate de toutes les Russies. L'aristocratie polonaise n'est plus une puissance, surtout depuis qu'elle a reçu le coup de grâce dans les massacres de la Gallicie. La démocratie polonaise est trop jeune encore pour marcher au niveau des puissances absolutistes qui l'entourent, sans l'appui de la démocratie française, entravée elle-même par ceux qui la gouvernent. Les Polonais ne veulent pas être à l'Allemagne qu'ils détestent, il faut donc bien qu'ils se tournent vers la Russie, surtout maintenant que la conduite du czar leur donne des espérances. « Ayons confiance, disent-ils de » tous côtés, dans la générosité du czar; comme empereur de tous les » Slaves, il suivra d'autres principes que ceux d'après lesquels il a » gouverné jusqu'à ce jour. Il est Slave, et ce n'est que d'un Slave que » peut venir le retour de la Pologne. La Prusse et l'Autriche, quelle que » soit leur conduite, ont toujours l'arrière-pensée de faire de nous des » Allemands; nous devons donc leur tourner le dos. »

C'est là en effet ce que beaucoup de jeunes Polonais ont déjà fait ou ce qu'ils se disposent à faire. Ils ont commencé par boire dans leurs assemblées à la santé de Nicolas roi de tous les Slaves; maintenant ceux de la Prusse lui offrent de le servir dans son armée. La Prusse affecte d'être fort satisfaite de leur expatriation volontaire. « Qu'ils aillent » vivre sous le régime du knout en attendant l'exil en Sibérie. Les por» tes de la frontière leur sont ouvertes. Une fois que ces enragés se» ront partis, le grand-duché de Posen, déjà à moitié germanisé, ne tar» dera pas à l'être tout à fait. » Ainsi parlent les défenseurs officiels du cabinet de Berlin.

Cependant le czar, dont l'habileté est prévoyante, bien loin de vouloir recruter de nouvelles victimes pour la Sibérie, parle, au contraire, de rendre à leur patrie tous les Polonais exilés dans cette contrée lointaine depuis 1830, et le bruit a couru que des négociations seraient entamées avec la France, pour arriver, par la voie diplomatique, au retour de toute l'émigration polonaise. En face de ces symptômes menaçants pour sa tranquillité et même pour son existence, la Prusse affecte une fausse sécurité. Pourquoi craindrait-elle? Ne compte-t-elle pas sur l'alliance de l'Autriche, et le reste de l'Allemagne ne formerait-il pas au besoin, derrière ces deux grandes puissances, une réserve formidable, capable de garantir l'Occident tout entier contre les Slaves? Ainsi raisonnent certains publicistes de la Prusse, qui se trompent ou qui ne disent pas ce qu'ils pensent.

Le désir de plaire à l'Autriche, son alliée future contre le Slave, est sans doute pour quelque chose dans la haute faveur dont l'obscurantisme jouit depuis quelque temps auprès du cabinet de Berlin. L'Autriche eût pu garder rancune de ce que les journaux prussiens ou amis de la Prusse avaient dévoilé les atrocités commises par elle dans la Gallicie. Or, qu'est-il arrivé? Ou bien ces feuilles indiscrètes ont passé en jugement devant la censure, comme la *Gazette de Trèves*, ou bien elles ont été interdites, comme la *Gazette du Weser*. On aurait bien voulu pouvoir montrer la même sévérité envers la *Gazette de Cologne*, dont les sympathies pour la cause polonaise ne sont pas douteuses; mais comme on ne pouvait frapper sans motif cette feuille sagement [...] que ces émissaires, déguisés en paysans, avaient conduit ces derniers contre la noblesse, leur représentant que la communauté des biens ne pouvait résulter que du massacre des propriétaires. C'est au milieu de cette fièvre produite par le sang versé que les conspirateurs voulaient proclamer l'affranchissement de la Pologne, et une liberté jusqu'alors inconnue. Quoique ce plan ait été déjoué, et l'insurrection promptement réprimée, le but du parti communiste n'en est pas moins constaté. Mais ce parti se venge aujourd'hui de sa défaite, en rejetant ses propres crimes sur ceux qui l'ont vaincu. Cette tactique n'a point été un secret. Le parti communiste a joué à cartes découvertes (*die communistiche Partei hat mit offenen Karten gespielt*), et tous ceux qui ont lu certaines feuilles allemandes, ont pu suivre pas à pas sa marche et le plan d'attaque. « O honte! s'écrie la *Gazette d'Augsbourg*, qui essaie de faire retomber sur la presse libérale allemande la haine assumée par M. de Metternich. Quant à M. de Montalembert, qui a si courageusement dénoncé au monde la jacquerie officielle du gouvernement autrichien, peu s'en faut que la *Gazette* n'accuse l'honorable pair de France d'être lui-même un affidé de la propagande communiste. Pourquoi s'étonner qu'il ait répété les accusations de ce parti? Ce n'est pas le pair conservateur, c'est l'écrivain révolutionnaire de l'*Avenir*, qui a calomnié l'Autriche à la tribune du Luxembourg. Lamennais eût tressailli de joie en entendant son ancien disciple; Faust eût été reconnu par Méphistophélès.

SCANDINAVIE.

On se demande avec inquiétude en Danemark ce que deviendra la monarchie danoise après la mort du roi actuel, qui ne laissera pas de descendants.

La monarchie danoise se compose de deux parties très distinctes: d'une part, du Danemark proprement dit; de l'autre, des deux grands duchés de Schleswig et de Holstein. Le Danemark est régi par la loi scandinave, qui admet la succession féminine, rejetée au contraire par le droit germanique qui règne dans les duchés. Il s'en suivrait qu'après la mort du roi, qui ne laissera point d'héritiers mâles, le Schleswig-Holstein devra être séparé du Danemark. Une pareille scission serait la ruine de la monarchie danoise, dont les provinces allemandes constituent la partie la plus importante, bien que leur population ne forme pas tout à fait la moitié de celle du royaume. Beaucoup de Danois consentiraient assez volontiers, il est vrai, à se séparer du Holstein, car ils redoutent la prépondérance de l'élément allemand, qui menace de les envahir par cette province; mais tous comprennent que sans la possession du Schleswig, qui assure au Danemark les frontières de l'Elbe, le pays resterait ouvert et sans défense du côté de l'Allemagne.

Le jeune parti de l'Unité Scandinave tient d'autant plus à la possession du Schleswig, qu'il considère ce duché comme devant être le présent de noce (*Brautgabe*) du Danemark, le jour de l'union de ce royaume avec la Suède et la Norwège. Les bases de l'union scandinave sont déjà posées par les unitaires des trois royaumes.

Ce sera probablement sous l'influence de ce nouveau parti encouragé par la Suède, que le roi de Danemark, à la suite des conférences personnelles qu'il a eues avec le roi de Suède et de Norwège, s'est décidé à trancher tout à coup, sans consulter les parties les plus intéressées, la question de la succession des duchés allemands, en les soumettant, contrairement au droit germanique, à la loi scandinave, laquelle admet, comme nous l'avons dit, la succession féminine.

L'édit royal a causé une grande irritation dans le Holstein. Le peuple s'est adressé aux Etats pour réclamer leur intervention, afin d'obtenir le retrait de la lettre patente. La décision de la diète germanique, qui sera appelée à prononcer sur cette affaire, ne saurait être douteuse. La diète prendra parti contre le roi de Danemark; mais le gouvernement danois ne se serait pas décidé à un coup d'état de cette importance, s'il n'avait compté sur l'aide d'alliés assez puissants pour le soutenir au besoin contre l'Allemagne. L'Angleterre était trop intéressée, par exemple, à ce que le *Zollverein* reste dénué de marine, pour permettre que le *Schleswig-Holstein, entouré par la mer*, comme dit le chant national, fût réuni au territoire de la confédération germanique. La Russie et la France se sont prononcées dans le même sens que l'Angleterre, mais pour des motifs différents. Examinés attentivement par les journaux allemands, ces motifs nous expliquent peut-être le rapprochement qui vient de s'opérer entre les deux grandes puissances qui enserrent l'Allemagne.

En consentant à l'incorporation définitive des duchés à la monarchie danoise, le czar a obtenu que l'édit royal laisserait dans le vague le sort futur du Holstein, sur lequel il réserve son droit de succession, en sa qualité de descendant direct des anciens souverains de cette province. En effet, Nicolas qui est un Holstein, n'a jamais cessé de se regarder comme le futur souverain du duché de ce nom, à la possession duquel il tient pour deux raisons principales, la première, c'est qu'étant grand-duc de Holstein, il deviendra membre de la confédération germanique qu'il espère alors gouverner à son gré; et la seconde, c'est qu'il sera maître du passage du Sund, non moins précieux pour lui que le passage des Dardanelles. Posséder le Sund et par suite les côtes de la mer de l'est, fut toujours la *pensée immuable* de la Russie. Ses vaisseaux, qui gèlent et pourrissent devant Kronstadt et Reval, s'abriteraient dans un magnifique port toujours ouvert à Kiel, qui deviendrait sous le czar le Constantinople du Nord. Reste à savoir si l'Angleterre s'accommodera longtemps du voisinage du pavillon moscovite.

Le czar a compris que pour réaliser ses projets ambitieux sur l'Allemagne, il avait besoin du concours de la France. La France a cela de commun avec la Russie qu'elle ne peut s'agrandir en Europe qu'aux dépens de l'Allemagne. Depuis plus de trente ans la France ne cesse de réclamer la frontière du Rhin; mais elle ne pourrait l'obtenir qu'en

De telles appréhensions sont de nature, on le conçoit, à inquiéter l'Allemagne. Aussi un correspondant saxon de la *Gazette de Cologne* n'hésite-t-il pas à proclamer que la *patrie est en danger*. Mais à qui la faute, sinon aux gouvernements allemands, qui ne savent ni distinguer, ni s'attacher les véritables alliés de l'Allemagne! Pas d'alliance possible pour l'Allemagne tant qu'elle n'aura pas constitué son unité. Au lieu de faire peser leur joug sur les populations slaves et néolatines, que les Allemands ne s'attachaient-ils à s'unir entre eux! Ce n'était ni dans l'Italie, ni dans la Pologne que le germanisme devait chercher à s'étendre, c'était plutôt dans la Scandinavie, véritable sœur de l'Allemagne. Comment se fait-il que cette vaste région, appelée d'abord à cimenter l'unité des Allemands, menace de l'empêcher aujourd'hui? Il n'est que trop vrai que si elle perd le passage du Sund, l'Allemagne devient une puissance insignifiante en Europe, et qu'elle risque d'être étouffée entre le Panslavisme et le Néolatinisme.

« Les cartes sont mêlées, dit la *Gazette de Cologne*, et c'est une partie sérieuse et décisive que celle qui va se jouer en Europe. »

TURQUIE.

Nous recevons des nouvelles d'Orient par une voie inaccoutumée. Le vapeur *l'Hellespont*, appartenant à la compagnie Bruno Rostand, qui vient d'établir une ligne directe entre Constantinople et Marseille, est arrivé le 5 de ce mois, après douze jours de traversée.

Les correspondances apportées par ce vapeur, confirment la nouvelle de la rentrée de Rizza-Pacha au ministère. Cette rentrée a eu lieu, dit-on, par l'influence de la sultane Validé. Comme nous l'avons dit, l'ancien favori a été rappelé au conseil, en qualité de ministre du commerce. Est-ce le premier prélude de la chute de Reschid-Pacha?

On pense, en effet, que l'élévation de Rizza ne s'arrêtera pas là, et qu'il redeviendra président du conseil.

Cette nouvelle a produit une vive et pénible impression à Constantinople et dans tout l'Orient. On y a vu une sorte de renonciation à toutes les belles promesses, à tous les beaux projets de Reschid-Pacha. Si le rappel de Rizza doit avoir une pareille portée, tous les amis de la Turquie gémiront de ce pas rétrograde.

Nous n'avons jamais fait chorus avec les journaux qui ont traité outrageusement Rizza-Pacha; assurément ce n'est pas nous qui lui reprocherons d'avoir été garçon de bain et garçon épicier dans un bazar à Constantinople; nous voulons même fermer les yeux sur les moyens à l'aide desquels il est parvenu, et qui tiennent à un vice dégradant de la société turque; mais quelque mérite administratif, quelque habileté diplomatique dont soit doué cet heureux favori, nous ne pouvons croire qu'il possède les connaissances et les lumières que Reschid-Pacha a acquises par ses voyages en Europe et son séjour en France.

La présence de Méhémet-Ali à Constantinople entrerait-elle pour quelque chose dans ce revirement subit de la politique ottomane? C'est ce que tout le monde se demande. Jusqu'à présent, aucun sphinx politique n'a pu deviner l'énigme que semble cacher le voyage du pacha d'Egypte à Stamboul. Si nous osions hasarder une conjecture, nous dirions que Méhémet-Ali est allé à Constantinople pour se venger de l'Europe qui a voulu l'exécuter à coups de canon, et même de la France qui l'a laissé exécuter sans mot dire.

Voilà, en effet, les réformes européennes retardées, ajournées indéfiniment peut-être! Voilà Reschid-Pacha, le président du conseil, envoyé de France, où il était ambassadeur, déjà ébranlé par la rentrée de Rizza au ministère! Et tout cela provient des intrigues de la Validé et des femmes du Sérail, région mystérieuse où l'on sait que Méhémet-Ali, par ses femmes et par les riches présents qu'il sait prodiguer à propos, a toujours exercé, même de loin, une influence certaine! La vengeance est le plaisir des dieux.. et des pachas.

MEXIQUE.

Véra-Cruz a été déclaré le 30 juin en état de siége, et la loi martiale y a été proclamée. La plus grande partie des résidents anglais, étrangers ou mexicains, craignant une attaque prochaine, se sont retirés dans l'intérieur avec ce qu'ils avaient de plus précieux. Le fort de Saint-Jean-d'Ulloa est toujours bien gardé et abondamment pourvu de munitions; mille hommes ont été jetés dans les deux forts voisins. Quelques jours avant le départ du *Clyde*, le commodore Connor était arrivé devant la ville sur la frégate américaine *le Cumberland*, porteur, dit-on, d'un ultimatum de son gouvernement. Si les termes n'en étaient pas acceptés, l'on assurait que le château et la ville serait attaqués le 10 juillet. Le steamer de S. M. britannique *le Vesucius* a aussi été dépêché à Tampico pour y prendre toutes les espèces et les valeurs des citoyens anglais, afin de les sauver d'une ruine certaine.

On a des lettres de Mexico du 29 juin. Les congrès s'est définitivement constitué le 6. Le général Paredès, qui n'était jusqu'ici que président *ad interim*, a été élu président, et le général Bravo vice-président de la république, avec de pleins pouvoirs pour remédier à la situation désastreuse dans laquelle se trouvent les finances, et rétablir, s'il est possible, l'ordre et la paix du pays.

L'état intérieur de la république est toujours aussi désespéré. Les insurgés de Guadalaxara, Mazatlan et San-Blas, continuent à se tenir en révolte ouverte, malgré les efforts du gouvernement. Les provinces de Durango, de Chihualma et autres du nord, sont prêtes à se séparer du Mexique pour former une confédération indépendante, sous le nom de république de Rio-Grande. Le général Arista, commandant de l'armée mexicaine, a été mandé à Mexico pour rendre compte de sa conduite et venir donner des explications sur sa double défaite; mais il a refusé, et on lui suppose l'intention de se faire nommer président de la république de Rio-Grande. Les Californies, qui s'étaient déjà depuis quelque temps détachées du Mexique, ont aussi proclamé solennellement leur indépendance, comme le Yucatan, et des ordres ont été donnés au

« Un homme assez mal accoutré et vêtu d'une blouse, dit ce journal, s'était présenté à Amiens, à la porte de la mairie. Il avait demandé où en étaient les élections du 1er collége. Puis, racontant à ceux qui l'entouraient qu'il arrivait à l'instant de Paris, il affirmait que le roi n'existait plus. Par malheur, le malavisé avait eu pour auditeur l'un des premiers magistrats de la cour royale, lequel requérant la force publique, avait fait coffrer le porteur de nouvelles. Depuis, l'homme a disparu.

« Tout mauvais cas est niable, mais que valent les dénégations du pouvoir! Ce que nous avons raconté pourrait être attesté par un grand nombre d'électeurs, et même, au besoin, le témoignage du magistrat que nous avons désigné, pourrait être invoqué. »

— Le roi vient de faire prendre, pour ses bibliothèques, *cent* exemplaires du volume récemment publié par M. Edouard de Bazelaire, sous ce titre: *Le bienheureux Pierre Fourier, curé réformateur d'ordre et fondateur, au commencement du dix-septième siècle, de l'une des premières congrégations de femmes vouées à l'instruction gratuite des jeunes filles*. Nous rendrons compte de cet ouvrage.

— Le *Courrier du Bas-Rhin* annonce d'après une lettre particulière qu'une partie de la ville de Naples aurait été détruite par un tremblement de terre. Ce journal ajoute, non sans raison, qu'il ne garantit pas l'authenticité de la nouvelle.

— Les rédacteurs de la correspondance parisienne adressée aux journaux de province, ont été également mandés au parquet pour donner des renseignements au sujet des détails qu'ils ont publiés sur Joseph Henry.

— De grandes quantités de viandes de boucherie et de poisson, gâtées par les chaleurs équatoriales de ces derniers jours, ont été conduites à la voirie de Paris. Quelques industriels ont voulu désinfecter ces aliments avec du chlorure de chaux et du charbon; mais le comité de salubrité a coupé court à leur coupable industrie.

— La grève des menuisiers de Caen est terminée. On leur accorde 30 c. d'augmentation sur le prix de la journée, mais ils n'ont pu obtenir de diminution sur les heures de travail.

La grève des ouvriers maçons continue; tous les chantiers sont déserts.

— Une énorme avalanche de boue est descendue d'une montagne située dans la vallée de la Magdalena, aux environs de Bogota (Nouvelle-Grenade, Amérique du Sud), et a couvert un espace de près de quatre lieues, après avoir englouti dans sa course des forêts et des villages entiers. Mille personnes ont péri au milieu de cet immense cataclysme, sur la cause duquel les savants ne sont pas d'accord.

— Au nombre des avantages que peuvent avoir certains arrondissements à élire pour député un haut fonctionnaire, nous citerons le suivant:

Un bateau à vapeur de l'Etat, pour épargner aux électeurs de Belle-Isle-en-Mer le désagrément de faire à leurs frais le voyage de leur canton à Lorient, le chef-lieu de leur collége, reçoit, chaque année, l'ordre d'aller se mettre à leur disposition pour faire ce petit trajet maritime.

Cette année, c'est le steamer *le Var*, qui, mouillé d'abord à Cherbourg a été dirigé sur Lorient pour ce service électoral. (*J. du Havre*.)

MORT DE VAN AMBURGH. — On écrit de Woonsocket, le 16 juin, au *Courrier des Etats-Unis*:

« Le célèbre Van Amburgh a péri, lundi dernier, d'une manière épouvantable. Cet infortuné s'était arrêté avec sa ménagerie dans une prairie située près du village de Scituate, et là il offrait, aux yeux d'une nombreuse assistance, la représentation de ses jeux avec les animaux qu'il a domptés.

» Une demoiselle ayant demandé à Van Amburgh s'il oserait entrer dans la cage des tigres au moment où ils prendraient leur nourriture, celui-ci assura qu'il ne voyait aucun danger à le faire, et ordonna sur-le-champ qu'on jetât à ces animaux un énorme morceau de bœuf.

» Après s'être longtemps disputé cette proie, les tigres furent obligés de la laisser à une tigresse de la plus belle espèce, qui l'emporta dans un coin de la cage pour la dévorer. A trois reprises différentes, Van Amburgh essaya vainement de lui arracher le morceau de bœuf. La tigresse, furieuse, rugissait et se battait les flancs avec la queue.

» L'assistance commençait à s'alarmer, mais Van Amburgh assura qu'il n'y avait rien à craindre, et continua sa lutte avec la tigresse. Au même moment cet animal, de plus en plus furieux, se sentant frappé, s'élança sur l'audacieux Van Amburgh, qu'il terrassa et qui tomba baigné dans son sang. Une minute après, l'enceinte était déserte, l'assistance avait fui, laissant Van Amburgh mort et la tigresse acharnée sur son cadavre, qu'elle labourait de ses griffes. »

AFFAIRE DES TROUBLES D'ELBEUF. — Dix-neuf prévenus compromis dans les troubles d'Elbeuf, qui n'avaient pas été renvoyés devant la cour d'assises, comparaissaient hier devant le tribunal correctionnel de Rouen.

Un assez grand nombre de témoins avaient été assignés à la requête du ministère public. Tous ont déposé de faits analogues à ceux qui déjà avaient été rapportés devant la cour d'assises. Ces faits, on le comprend du reste, présentaient infiniment moins de gravité. Aussi M. Cocaigne, organe du ministère public, a-t-il cru devoir, dans son impartialité, solliciter en faveur de ces malheureux l'indulgence du tribunal.

Après avoir entendu les défenseurs, le tribunal a prononcé un jugement qui a ordonné la mise en liberté de quatre des prévenus, et condamné les autres à trois mois, deux mois, un mois d'emprisonnement, et quelques-uns à une simple amende.

TROUBLES A COLOGNE. — La *Gazette de Cologne* du 6 nous apporte le récit de désordres assez graves qui ont eu lieu dans cette ville dans la soirée du 4. La foule qui s'était rassemblée pour célébrer une kermesse annuelle a insulté la police et les gendarmes; quelques-uns de ceux-ci ont été blessés. Les troupes appelées pour rétablir l'ordre ont dû faire usage de leurs armes pour disperser les rassemblements; dans ce conflit plusieurs personnes ont été blessées et une seule a été tuée.

Le 5 au matin, l'autorité a fait retirer les troupes et la garde bourgeoise a été chargée du rétablissement et du maintien de l'ordre. La proclamation suivante a été publiée:

« Des évènements regrettables ont eu lieu dans les deux dernières soirées et notamment dans celle du 4.

qu'aujourd'hui, 6, il n'y a eu qu'un seul mort. »

On a cédé, dans la journée du 6, à la demande des citoyens et des autorités communales, en retirant la troupe et en confiant aux bourgeois le maintien de l'ordre. Les citoyens qui sont assemblés en grand nombre à l'hôtel-de-ville, ont accueilli avec satisfaction cette concession; la formation de quelques compagnies de citoyens-volontaires a été résolue et a été immédiatement commencée sous la direction du bourgmestre et de M. de Coettgenstein, conseiller comminal.

(On peut voir par ce peu de lignes si réservées de la *Gazette de Cologne* que l'opinion générale de la ville n'est pas en faveur des autorités.)

La correspondance de l'*Indépendant belge* ajoute ce qui suit:

« A six heures les citoyens étaient formés en compagnies, à sept heures les patrouilles commencèrent. Une foule immense circulait sur le théâtre des évènements de la veille. Sans la sagesse des autorités, la soirée d'hier eût eu des suites incalculables. Jamais je n'ai vu une effervescence populaire pareille. On se racontait les évènements de la dernière nuit, on se montrait les endroits où les victimes étaient tombées. La troupe avait été consignée dans les casernes. Elle aussi avait eu beaucoup à souffrir; un sergent des gendarmes a été tué à coups de pierres; des militaires qui se trouvent dans les hôpitaux, on craint que plusieurs succomberont par suite de leurs blessures.

» Grâce à la garde communale, l'ordre n'a plus été troublé, et jusqu'à une heure avancée de la nuit, des groupes de peuple mêlés aux gardes communaux chantaient sur le Vieux-Marché, et s'amusaient comme s'il ne s'était rien passé la veille. »

LE GÉNÉRAL LAMORICIÈRE A NANTES. — La ville de Nantes a donné mercredi dernier un banquet à M. le lieutenant-général de Lamoricière. Après les toasts au roi, à la reine, à la famille royale, un toast a été porté à M. le général de Lamoricière; le général a répondu:

« Messieurs, je n'ai point oublié avec quel intérêt vous avez suivi mes premiers pas sur la terre d'Afrique. Il y a six ans vous m'avez envoyé un souvenir dont je vous remercie. Cette épée d'honneur décernée par vous vint me donner courage au milieu des rudes travaux que nous accomplissions. Vous saviez combien je tenais à vos suffrages, vous voulîez me prouver que je pouvais compter sur vos sympathies.

» Messieurs, cette œuvre que nous accomplissons pour le pays sur la terre d'Afrique est grande et laborieuse. C'est la plus grande, sans doute, qu'il soit donné à la France d'accomplir à l'extérieur pendant notre génération, et c'est avec une joie profonde que je vois avec quel enthousiasme les hommes généreux accueillent tout ce qui peut contribuer à la grandeur et à la gloire de notre pays au dehors.

» Fidèles à notre principe de réclamer pour tous la liberté des mers, nous avons éteint la piraterie dans la Méditerranée. Pour que ce résultat fût durable, l'occupation de la côte devint nécessaire. Plus tard, il fallut combattre et soumettre les populations barbares qui occupent l'intérieur du pays. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est affranchir la France des dépenses qu'elle fait chaque année pour conserver sa conquête. Le moyen d'y parvenir, c'est de coloniser les vastes solitudes qui furent jadis le grenier de l'Italie.

» Maintenir les résultats obtenus par les armes et les développer, subvenir aux dépenses de nos établissements par la colonisation, tel est aujourd'hui le but que nous nous proposons sur l'autre rive de la Méditerranée.

» Dans cette nouvelle phase de nos travaux, j'avais espéré pouvoir servir mon pays autrement que par mon épée. La fortune ne me l'a pas permis. Trompé dans mes espérances, je suis doublement heureux de me trouver au milieu de cette réunion de famille, étrangère aux luttes des partis. »

UN DOUBLE SUICIDE vient d'être consommé dans des circonstances singulières. Une dame B..., dont le mari avait reçu chez elle un portier dont il avait reçu quelques services, s'éprit pour cet homme d'une passion qui lui fit oublier ses devoirs et trahir son mari. Le portier perdit sa place, et la misère le força d'en chercher une autre qui allait l'éloigner de sa maîtresse. A cette nouvelle, la dame B... voulut mourir et elle détermina son amant à partager son sort.

Hier donc, dans l'après-midi, une ouvrière du voisinage reçut, sur les trois heures de l'après-midi, une lettre dans laquelle Mme B... annonçait qu'au moment où cet écrit lui parviendrait, elle serait morte, et la priait de la revêtir d'une robe qu'elle avait préparée pour cette circonstance et pareille à celle avec laquelle sa mère avait été enterrée.

La jeune ouvrière avertit aussitôt M. Pascalis, commissaire de police du quartier, qui accourut accompagné du docteur B... Ils trouvèrent la première porte de l'appartement fermée, et il fallut employer l'office d'un serrurier, qui fut forcé de l'enfoncer, car les verrous étaient mis intérieurement.

Il fallut briser ainsi successivement cinq portes pour arriver aux deux asphyxiés, qui s'étaient renfermés dans un cabinet noir, où ils avaient placé à terre un matelas, sur lequel ils étaient étendus.

Près d'eux se trouvaient deux immenses réchauds, encore embrasés, et qui allaient communiquer le feu aux boiseries de l'appartement.

M. B... arriva bientôt pour être témoin de cet affreux spectacle.

NOUVELLES PYRAMIDALES. — Une lettre de Genève annonce, au rapport du *Messager*, qu'en Suisse la chaleur a été si grande et si continue, qu'elle a fait fondre toute la neige qui recouvre ordinairement le sommet des montagnes. Le Mont-Blanc, entre autres, présente à nu sa pyramide de granit, que les plus vieux habitants du pays ne se rappellent point avoir ainsi jamais vue. On craint beaucoup que ce dégel extraordinaire ne produise de fâcheux résultats, et qu'une inondation générale ne soit la conséquence immédiate de cette fonte de neiges.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro double, le chapitre intitulé: CRÈCHE-MODÈLE, du livre que M. Jules Delbruck vient de publier chez l'éditeur Paulin. Ce joli volume, où sont passés en revue et appréciés tous les progrès accomplis dans les crèches depuis la fondation de celle de Chaillot, où sont indiqués les progrès qui restent encore à accomplir, devient le manuel obligé de toutes les personnes qui veulent consacrer une partie de leur intelligence, de leur fortune et de leur influence, à l'amélioration du sort de cette classe des enfants pauvres, si cruellement négligée jusqu'à ce jour par une société sans prévoyance et sans entrailles. M. Jules Delbruck a fait du perfectionnement des crèches l'objet de ses préoccupations constantes, et il a accompli cette œuvre chrétienne avec une intelligence vivifiée par la tendre générosité de son cœur. (Voir aux annonces.)

se [illegible] il y a quinze ans, par des articles publiés dans la *Revue encyclopédique*. Ces articles ne manquaient point de hardiesse ni d'utilité, l'auteur attaquait vivement une des idoles du jour, la philosophie éclectique. C'était rendre service assurément. La philosophie éclectique, triomphante à cette époque et encore imposée dans nos colléges, part de ce principe, que tous les systèmes de philosophie ont un côté vrai, que ces systèmes rapportés à quatre souches, matérialisme, spiritualisme, scepticisme et mysticisme, doivent être harmonisés, fondus, et produiront par leur combinaison la vérité intégrale.

Ce point de vue était juste, et l'éclectisme a eu le mérite de dégoûter notre génération des idées exclusives. L'histoire de la philosophie du dix-huitième siècle, par M. Cousin, est un beau livre; mais ce livre, image exacte de l'école dont il émane, n'est pas terminé, ne le sera jamais. L'auteur est demeuré court après un volume de généralités rétrospectives. Tel a été le sort de l'éclectisme, il n'a point conclu. Après avoir entassé des matériaux arrachés aux temples hindous, égyptiens, aux académies et aux portiques de la Grèce, l'éclectisme n'a rien bâti. Après avoir convoqué ses disciples sous prétexte de leur enseigner une philosophie originale et française, il les a renvoyés à l'école allemande, anglaise ou écossaise, ce qui nous rappelle ces mots écrits sur la porte de M. Rossi, naturalisé Genevois et professeur de droit constitutionnel à Paris: ~~*Si vous voulez apprendre le droit*~~ *français, parlez au* SUISSE.

L'éclectisme ne renferme aucune philosophie affirmative et dogmatique, encore moins contient-il une doctrine sociale, et cependant, sans applications sociales, quel grelot creux que la philosophie! La science pratique des éclectiques se réduit à célébrer la caisse d'épargne, cette fontaine de Jouvence qui, suivant M. Charles Dupin, procure des épouseurs aux cuisinières de cinquante ans, qui ont fait danser l'anse du panier et qui ont gardé soigneusement les produits de leur grappillage. Quel touchant résultat!

La science sociale des éclectiques, cherchez-la dans les discours de M. Cousin à la Chambre des pairs; si vous ne trouvez rien dans les manifestations officielles de ce grand philosophe, recueillez ses épanchements intimes. Il disait naguères à l'un de nos amis:

« Monsieur B., je vous écoute avec un grand étonnement. Vous » êtes le premier homme de sens qui ait vanté devant moi ce fou » de Fourier. Vous voulez donner de l'argent au peuple! Mais le » peuple abusera de votre argent, il ira boire, faire des orgies; » bornez-vous à lui donner de bons conseils, il n'en abusera certainement pas; ce qu'il pourra faire de pis, c'est de ne pas les » suivre.

» La grande question, c'est de moraliser l'individu, de le rendre » honnête; je m'entretiens souvent avec mon domestique, je lui » apprends à discerner le bien du mal. Ce garçon est déjà fort » honnête, il deviendra plus honnête encore. »

Au sortir de cet entretien, M. B. s'écriait: « Que Fourier avait raison de voir dans le perroquet l'emblème du philosophe civilisé! »

M. Leroux a bien mérité de la patrie en discréditant l'éclectisme. Cependant, l'esprit de M. Leroux est purement, exclusivement négatif, c'est un acide qui dissout, ce n'est pas un ciment qui fonde. M. Leroux n'aurait pas conçu comme M. Cousin l'ingénieuse succession des quatre systèmes; en philosophie, l'adversaire des éclectiques ne conclut pas mieux qu'eux, et sa science sociale se résout, comme la leur, à préconiser l'*honnêteté*. M. Leroux a remué, sillonné le sol philosophique, mais sa plume n'est qu'un soc et la charrue ne sème pas.

Aussi que d'impuissants efforts lorsqu'il a été sommé de produire, d'enseigner, d'affirmer à son tour! Vous avez critiqué, détruit, pulvérisé; maintenant, émettez une idée organique, une seule, et le titre de grand philosophe vous appartient.

Voilà ce que criait à M. Leroux un groupe assez nombreux d'admirateurs, et lui, parvenu péniblement aux trois quarts du mât de cocagne, il étendait la main et croyait déjà saisir la récompense promise; mais pour y atteindre il fallait encore un effort. M. Leroux ne le fera pas; c'est en vain qu'il se cramponne et s'épuise; depuis quinze ans il n'a pas monté d'un pouce. Voici même qu'il redescend, entraîné par le poids de sa *Revue sociale*. Ses admirateurs fatigués se découragent et se dispersent. Il sera bien vite à terre, car le mât de cocagne est savonné; gare dessous!

Tous les efforts de M. Pierre Leroux pour constituer une science, se résument dans son livre intitulé: *De l'humanité, de son principe et de son avenir*; triste livre et qui doit être classé dans la littérature difficile... à lire. Rien de précis, rien d'original; comme Encelade l'auteur s'agite en portant l'Etna sur ses épaules; et vainement il secoue la terre, il ne s'ouvre point d'issue vers la lumière du jour. Déjà M. Leroux montre le dessein qui deviendra plus tard une habitude, un système, de suppléer à sa stérilité personnelle en dérobant à tous les contemporains des titres, des expressions, des fragments d'idées. Il n'y a dans l'*Humanité* qu'une seule conception intéressante, c'est la métempsycose de Fourier, mais elle figure sans nom d'auteur, dépouillée de tous les développements qui la mettent en accord avec l'analogie universelle; elle figure mutilée, honteuse, comme un ange dont on aurait coupé les ailes et qui tomberait du ciel uniquement pour nous dire: M. Leroux a déjà vécu dans la Grèce antique; M. Leroux a été Platon. *Quantum mutatus ab illo!*

Le reste du livre nous apprend que les principes d'unité, d'égalité, de fraternité posés par le christianisme sont immortels, qu'en ce sens le christianisme est divin, mais qu'il doit se régénérer, qu'il nous faut un christianisme rationnel, etc. etc.; toutes vérités incontestables, mais assez connues et que des collégiens retrouveraient aisément dans leurs cahiers de philosophie.

Leroux ne se trouve dans aucun almanach; cependant, il dit lui-même qu'il est vieux. Nous devons le penser, car ses yeux jaunes de bile voient tout en jaune dans la nature. S'il n'est pas vieux au physique, au moral il est plus que vieux, il est décrépit, et la *Revue sociale*, sa dernière œuvre, est un curieux exemple de la confusion qui règne dans les idées d'un vieillard.

Dès le premier numéro, après avoir essayé d'écrire un article neuf, après avoir déguisé la succession des sociétés patriarcale, barbare et civilisée, sous cette autre nomenclature: *castes de famille, castes de patrie, castes de propriété*, M. Leroux retombe dans ses souvenirs de jeunesse et réimprime un article oublié *depuis quinze ans*, sur l'impuissance... de la politique libérale; cet article parut pour la première fois en 1832; dans le second numéro, nous trouvons un article orné de cette note: « *Ecrit il y a douze ans, après les massacres de la rue Transnonain.* » Cette exhumation est accompagnée d'une lettre ainsi datée: « Versailles, 16 septembre 1834. » Je ne m'étonne plus si la *Revue rétrospective* a cessé de paraître. A quoi servirait-elle, maintenant que nous possédons la *Revue sociale* de M. Pierre Leroux?

Dans le troisième numéro, notre auteur, donnant la main à l'*Univers*, à l'*Époque* et à M. Louis Reybaud, mais toujours avare de rédaction neuve, coupe avec des ciseaux dans les œuvres de Fourier tout ce qui peut concerner la couronne boréale et la mer inondée d'acide citrique. Il a d'autres ciseaux, avec lequels il prend dans les mêmes livres de bonnes idées sur le travail et l'association; mais ces fragments-là, il n'y laisse pas le nom de Fourier, il y met celui de M. Pierre Leroux.

A la quatrième page du quatrième numéro, nous lisons avec étonnement ce titre: *Les Juifs rois de l'époque*. C'est le titre d'un ouvrage plein de chaleur, d'esprit et de verve, le titre d'un livre qui éclaire comme un traité, mord comme un pamphlet, et séduit comme un roman; c'est le nom gravé sur la pièce d'artillerie que M. Alphonse Toussenel a pointée sur la feodalité financière. Eh quoi! M. Leroux aurait-il cité un extrait de ce livre? M. Leroux consacrerait-il du moins un article à l'appréciation de cet ouvrage, à l'ouvrage d'un phalanstérien? — Du tout; M. Pierre Leroux a pris le titre, il a laissé de côté l'auteur et l'ouvrage; il a pris le titre comme un commerçant civilisé prend à son voisin l'enseigne qui réunit la foule. Quant à M. Toussenel, il ne sera pas une fois nommé dans un article de vingt colonnes dont son œuvre a suggéré l'idée! Vous ignorez la civilité, monsieur Leroux; puisque vous preniez notre collaborateur pour parrain de vos enfants, il fallait du moins l'inviter au baptême.

Nous renonçons à résumer les numéros de la *Revue sociale*, nous craindrions d'opérer sur les lecteurs de la *Démocratie* l'effet déjà produit par la prose de M. Leroux sur les lecteurs de la *Revue indépendante*. Disons seulement que notre auteur, mettant provisoirement de côté son système des castes et SES *Juifs rois de l'époque*, s'est donné pour mission de juger, ou plutôt d'invectiver Fourier, sans toute affaire cessante. Ses souvenirs de jeunesse absorbant les impressions postérieures, effet général de sénilité, M. Leroux entre dans mille détails sur l'école saint-simonienne, sur la dissidence d'Enfantin et de Bazard. De temps en temps, il revient à Fourier, comme ces vénérables conteurs, qui mêlent toujours deux récits ensemble. M. Leroux ne connaît pas notre théorie; méditer sérieusement sur le *Traité de l'unité universelle*, est désormais une tâche au dessus de ses forces; mais il veut invectiver, et prend pour texte toutes les œuvres phalanstériennes de courte haleine qui lui tombent sous la main, *Fénelon jugé par Fourier*, *Vie de Fourier*, par le docteur Pellarin, etc. Cette manière d'étudier ne permet pas à M. Leroux une discussion bien forte; mais il est toujours facile de dénigrer; ce qu'on ignore, on le calomnie; traduisez le mot *série* par oppression, despotisme, aristocratie abusive; celui d'*unitéisme* par promiscuité générale, prostitution universelle, vous aurez parfaitement résumé la polémique de M. Leroux.

Nous nous garderons bien d'y répondre. Il y a dans les récents écrits de cet auteur une amertume qui désarme, parce qu'elle est évidemment maladive. M. Leroux déblatère sous l'influence d'un principe très connu et traité par les médecins sous le nom de *jaunisse*. Comment ne tomberait-on pas malade, en effet, lorsqu'après avoir rêvé le gouvernement du monde, on se trouve diriger purement et simplement... la *Revue sociale*. On se voyait déjà, comme le rabbin Akiba, chef de vingt-quatre mille disciples; on commandait une armée en imagination. Quel désappointement de se trouver à la tête d'une patrouille!

Vous vouliez être général, vous êtes caporal, c'est un malheur. Fourier n'y peut rien faire, et vainement vous grattez son monument de bronze, vous n'en détacherez pas un petit piédestal pour votre statue.

V. H.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. E. B. aux Sables d'O. — Nous servons M. A. T., et prenons bonne note de ce que vous nous dites. — Merci des deux travaux, dont le second sera utilisé comme le premier.

M. D. à Gray. — Nous avons oublié hier de vous recommander la voie des mess. gén.

M. P. à Toulouse. — Merci. — Nous vous en tiendrons compte dans tous les cas.

M. R. à Gannat. — Nous vous envoyons le livre de M. M.; nous y joignons d'office celui de notre ami D., qui vient de paraître et que vous serez heureux d'avoir, nous en sommes sûrs.

M. L. à Amiens. — Vous recevrez le livre dès longtemps promis de notre ami D.

Argus soissonnais. — Légère erreur dans une citation.

Marchés.

Halle à la viande du 8 août. — 13868 kil. Bœuf, 1-40 1-10 0-80. — 11126 kil. Veau, 1-35 1-10 1-00. — 2515 kil. Mouton, 1-50 1-20 1-00. — En gros, 19200 kil. 1-46 1-34 1-20.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 6, 7 et 8 août. — *Beurre* (le kil.) En livres, 1,36 à 2,48. — En mottes Isigny, 1,80 à 3,90. — En mottes Gournay, 1,40 à 2,70. — Petit beurre, 1,46 à 1,96. — Beurre salé et fondu, 0,00 à 0,00.

OEufs (le mille). Du 6 août, 32 à 68. — Du 7 août, 34 à 57. — Du 8 août, 33 à 65.

fromages (la dizaine). — Brie, 8 à 26. — A la pie, 5 à 15.

Marché Saint-Martin du 8 août. — Foin 1re qualité, 53 56; 2e 45 46; 3e 38 00 Paille de blé, 1re qualité, 29 31; 2e 26 28. — Paille de Seigle, 1re qualité 32,35; 2e 30 31.

Marché de la barrière d'Enfer, 8 août. — Foin, 1re, 52 à 56; 2e, 49 51; 3e 45. — Luzerne, 1re, 52; 2e, 49. — Paille de blé, 1re, 31 à 34; 2e, 29 à 30.

Marché de la Maison-Blanche, 8 août. — Porcs: amené, 229; vendu, 65; prix du kil. sur pied, 1,30-1,28-1,26. — Vaches laitières: amené, 29; vendu, 28; prix, de 220 à 410 fr.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

N. B. Un jugement en date du 16 juillet 1846 déclare en état de faillite le sieur Victor Stockleit, entrepreneur de bâtiments, rue de Larochefoucault, 26; nomme juge-commissaire M. Leroy, et syndic prov. M. Decagny, rue Thévenot, 46; ordonne la réunion des masses Louis Stockleit, déclaré en faillite le 19 mai 1846, et Victor Stockleit; dit que les opérations desdites faillites seront suivies sous le nom de STOCKLEIT frères, l'état de faillite personnelle de chacun d'eux tenant toujours.

Du 6 août. — GILLAIN (Yves), ancien négociant en épicerie et farines, demeurant à Saint-Maurice (Seine). Juge-comm., M. Cornuault; syndic prov., M. Thierry, rue Monsigny, 9. — GILLAIN (Edme), ancien négociant en épiceries et farines, demeurant à Saint-Maurice (Seine). Juge-commissaire, M. Cornuault; syndic prov., M. Thierry, rue Monsigny, 9. — ROTH, tailleur, rue Hameau, 7. Juge-comm., M. de Rotrou; syndic prov., M. Huet, rue Cadet, 4. — BOUCHER, entrepreneur de déménagements, rue de Bondy, 76. Juge-comm., M. Gallais; syndic prov., M. Lefrançois, rue Louvois, 8. — Dame veuve CAVE, marchande de vins, au château de Vincennes. Juge-comm., M. Gaillard; syndic prov., M. Tiphagne, rue Montmartre, 61. — CHALUT, limonadier, à Montmartre, place du Théâtre. Juge-comm., M. Cornuault; syndic prov., M. Maillet, rue des Jeuneurs, 14.

Bourse du 8 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 75	83 75	83 75	83 75
— — fin courant	83 85	83 85	83 75	83 75
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	122 60	122 60	122 40	122 40
— — fin courant	122 50	122 60	122 45	122 45

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3450	»»
4 0/0 J. »	»	» »»	O. V. de Par.	»	» »»
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp.	»	125 »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin	»	» »»
B. du Trés.	»	» »/»	— Gann.	»	1195 »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0	d. 50	»» »»	»» »»	—	»» »»	»» »»
5 p. 0/0	d. 50	» »»	122 65	—	» »»	123 15

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	05 »/»	10 »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM. Der C.	101	»/»
Récép. Rothsch.	»	101 »»	BELG. 2 1/2	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	31 1/8	— 4 1/2	»	» »/»
— — pass.	»	6 »/»	— do 1840	»	101 3/4
— 3 p. 0/0.	»	36 1/2	— do 1842	»	104 1/2
Dete intérieure	»	32 1/2	— Banque	»	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— do Em. 1844.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT	»	» »»
HAITI	»	» »/»	AUTRICHE	»	»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1265 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	405 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	265 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1275 »»
— à Rouen.	975 »»
R.-Havre.	705 »»
Avignon.	915 »»
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str.	502 50
Tours-Nant	541 25
Orl.-Vierz.	» »»
C. du Nord	717 50
Famp-Haz.	418 75
Diep.-Féc.	» »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	570 »»
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	530 »»
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M.	» »»
Lin Maber.	» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 84 à 00; courant du mois 85-00: quatre derniers mois, 88-50; quatre premiers 1847, 91.

Lille. — Colza 75-50 à 76; lin, 90-»» à »»; cameline, »»; chanvre, »»-»». — Voitures, 7-25 à 7-50.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 128 à 130; courant du mois, 128; septembre et octobre, 128; novembre et décembre, 117 à 118;

Savons. — Marseille bleu pâle disp., 1re sorte, 97 à 98 fr. les 100 kil.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

PREMIÈRE SYMPHONIE RELIGIEUSE en *fa* majeur (*offertoire, communion et sortie*) pour l'orgue, par CHARLES BECHEM, dédiée à M. L. D. BESOZZI; se vend au profit de l'Association des artistes musiciens. — A Paris, chez GRUS aîné, éditeur de musique, boulevart Bonne-Nouvelle, 31, vis-à-vis le Gymnase, et chez CAVAILLÉ-COLL, facteurs de grandes-orgues, rue Pigale, 22.

Spectacles du 9 août.

7 »/» FRANÇAIS. — Les Demoiselles de Saint-Cyr.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Les Deux Voleurs, les Diamans.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Les Trois Baisers, Charlotte, les Fleurs animées.
7 »/» VARIÉTÉS. — Le Tricorne, la Baronne, Un Domestique, les Bœufs.
6 1/2 GYMNASE. — Chacun chez soi, les Quatre Reines, Babiole, Couleurs.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Garde-Malade, Femme, Mademoiselle ma Femme.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Bruno, la Tour de Nesle, le Royaume.
7 »/» GAITÉ. — Le Château, Fille de la Faille.
6 »/» AMBIGU. — Les Bohémiens de Paris.
7 1/2 COMTE. — Pierrot, chansonnette, Riquet.
5 »/» FOLIES. — Constant, la Fée, la Femme, l'Elixir, chanson., Chamboran.
8 »/» CIRQUE-OLYMPIQUE (Champs-Elysées). Exercice d'équitation.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

ET **RAPPORT** ADRESSÉ A **M. MARBEAU** SUR LES

Un joli vol. in-18 avec cinq grav.

CRECHES DE PARIS

Prix net : 1 f. 25
Par la poste : 1 f. 55

PAR JULES DELBRUCK.

Se vend au profit des Crèches d'enfants pauvres à Paris.

A PARIS, chez PAULIN, éditeur, 60, rue Richelieu; à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, et chez tous les marchands de nouveautés.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

On s'abonne :

A Paris, au Bureau de la PHALANGE, rue de Seine, 10.
Dans les départements, chez tous les directeurs des messageries et chez tous les Libraires.

LA PHALANGE

PRIX D'ABONNEMENT :	Un an.	6 mois.	3 mois
Pour les abonnés à la *Démocratie pacifique*.	18 fr.	9 fr.	5 fr.
Pour les non-abonnés.	24	12	6 50
En sus pour les pays étrangers à surtaxe.	4	2	1

REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE, publiant les manuscrits de FOURIER.

ÉTUDES SUR LES QUESTIONS RELIGIEUSES, ÉCONOMIQUES ET ARTISTIQUES, AU POINT DE VUE DE LA SCIENCE SOCIALE; BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Par an, DOUZE NUMÉROS, de chacun 6 feuilles, formant 2 beaux volumes de près de 600 pages, format grand in-8.

TABLE DES MATIÈRES contenues dans la Livraison d'août 1846.

Sommaire de la livraison de juillet.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA D'APRÈS LE TABLEAU DE GIGOUX (0,50 CENTIMÈTRES SUR 0,34.)

ÉPREUVES D'ARTISTES, sépia	50 fr.	ÉPREUVES AVANT LA LETTRE, sur sépia	35 fr.	ÉPREUVES APRÈS LA LETTRE, sépia	15 fr.
— — sur chine	40	— — sur chine	30	— — sur chine	15
— — sur blanc	»	— — blanches	24	— — sur blanc	12

DU MONOPOLE DES SELS

PAR LA FEODALITÉ FINANCIERE.

Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique*.

AVEC PREFACE, DOCUMENTS ET PIECES JUSTIFICATIVES.

PAR RAYMOND THOMASSY.

Prix : 1 franc. Brochure in-8. Par la poste, 1 fr. 25.

FEODALITE OU ASSOCIATION

A propos des Houillères du Bassin de Saint-Etienne.

PAR VICTOR HENNEQUIN.

Prix : 0,75 centimes. Brochure in-8. Par la poste, 1 fr.

PETITS LIVRES SOCIÉTAIRES A BAS PRIX :

EXPOSITION ABRÉGÉE DU SYSTÈME PHALANSTÉRIEN, suivi de : *Etudes sur quelques problèmes fondamentaux de la destinée sociale*, par VICTOR CONSIDERANT. 3e édition. in-32 compacte. Prix, 0,60 cent., et par la poste, 0,75 c. — Les 12 exemplaires, 6 fr., et par la poste, 7 fr. 75.

Le **MÊME OUVRAGE**, moins les *Etudes*. — Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,35 c. — Les 12 exemplaires, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE à l'usage des Ignorants et des Savants (extrait de *Débâcle de la Politique*), par V. CONSIDERANT. — Prix, 0,40 c., et par la poste, 0,50 c.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION, par MATH. BRIANCOURT. Prix, 0,80 cent., et par la poste, 1 fr. — Les 12 exempl., 8 fr., et par la poste, 10 fr.

PRÉCIS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL (extrait du précédent). Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,35 c. — Les 12 exempl., 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50.

IMMORALITÉ DE LA DOCTRINE DE FOURIER. — Brochure in-8 de 48 pages. — Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,50 c.

LES ENFANTS AU PHALANSTÈRE, dialogue sur l'éducation (extrait du FOU DU PALAIS-ROYAL), par F. CANTAGREL, in-32. — Prix : 0,40 c., par la poste, 0,50 c.

DE LA POLITIQUE NOUVELLE, convenant aux intérêts actuels de la société, par V CONSIDERANT (2e édit.). — Prix, 0,15 c., par la poste, 0,20 c.

LES FRUITIÈRES DU JURA ou **ASSOCIATION DOMESTIQUE** pour la fabrication du fromage de Gruyères, par W. Gagneur, br. in-18. — Prix, 0,40 c., par la poste, 0,50 c.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.

Prix : 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION,

Comprenant la **TROISIÈME PARTIE** supprimée dans le **PRÉCIS**.

PRIX, 80 cent. franco, 1 fr. **PAR M. BRIANCOURT** **PRIX, 80 cent.** franco, 1 fr.

LES JUIFS

ROIS DE L'ÉPOQUE

HISTOIRE de la **FÉODALITÉ FINANCIÈRE**,

par A. TOUSSENEL.

1 volume in-8. — Prix, 5 francs
Par la poste, 6 fr. 25 cent.

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE DE LA DOCTRINE DE FOURIER,

Par H. RENAUD.

2e édition, 1 vol. in-8.
Prix, 3 fr., et par la poste, 3 50.

Etude de Me Ramond de la Croisette, avoué à Paris, rue Boucher, 4.

VENTE SUR LICITATION

ENTRE MAJEURS ET MINEURS,

En l'audience des criées du tribunal civil de la Seine, séant au Palais-de-Justice à Paris, local et issue de l'audience ordinaire de la première chambre dudit tribunal, une heure de relevé,

D'UNE MAISON

et ses **DÉPENDANCES**, sises à Paris, rue Neuve-Saint-Merry, [illegible]

L'adjudication aura lieu le mercredi 26 août 1846.

Mise à prix : 70,000 fr.

S'adresser pour les renseignements à Paris :

1° A Me Ramond de la Croisette, avoué, rue Boucher, 4;
2° A Me Marchand, avoué, rue Saint-Honoré, 283;
3° A Me Burdin, avoué, quai des Grands-Augustins, 11;
4° A Me Péronne, avoué, rue Bourbon-Villeneuve, 35;
5° A Me Letavernier, notaire, place de l'Ecole-de-Médecine, 1;
6° Et à Me Fabien, notaire, rue de Sèvres, 2.

On donne 10 000 FR. à celui

qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — Affranchir.

ENVELOPPES POSTALES

DE SÉCURITÉ ET D'AUTHENTICITÉ,

Spécialement consacrées aux lettres chargées et recommandées. Ces Enveloppes, qui ont reçu l'approbation de M. le directeur général des postes, ont été le sujet d'une décision de M. le ministre des finances, pour en autoriser l'emploi avec un seul cachet au lieu de trois exigés pour les enveloppes de forme ordinaire. Vente en gros et en détail, à la **PAPETERIE MARION**, 14, cité Bergère.

Cors, Ognons et Durillons. — Le **Taffetas** gommé de P. GAGE est le seul qui en détruise la racine en quelques jours 2 f., r. de Grenelle-St-Germain, 13; Foubert, passage Choiseul, 35, et Legrand, pass. des Panoramas, 8.

BEAU MOBILIER

A VENDRE, meubles de salon, chambre à coucher, boudoir, salle à manger, sièges confortables, rideaux de lit et croisée, en damas, laine, soie et perse; lits, literie, armoires à glaces, pendules, tapis et tableaux. S'adresser au concierge, 24 bis, rue des Petites-Ecuries.

DRAGÉES DE LACTATE DE FER DE GÉLIS ET CONTÉ

4 fr. la boîte. Approuvées par l'Académie royale de Médecine de Paris. 2 fr. la 1/2 boîte.

Le rapport fait à l'Académie de médecine constate la supériorité de cette préparation, qui offre le moyen le plus agréable et le plus facile d'administrer le fer à l'état soluble, et les médecins la prescrivent de préférence aux autres ferrugineux toutes les fois que ceux-ci sont indiqués, principalement dans le traitement des PALES COULEURS, des PERTES BLANCHES et pour FORTIFIER les TEMPERAMENTS FAIBLES. On ne vend ces dragées qu'en boîtes carrées portant la signature ci-contre, le cachet des inventeurs et celui de M. LABÉDONYE. Dépôt gén. à la pharmacie, r. Bourbon-Villeneuve, 19, et dans chaque ville.

Gélis & Conté

ui est dès aujourd'hui acquise.

Nous aurions sans doute désiré qu'une leçon solennelle fût donnée aux hommes qui, depuis six ans, n'ont su conserver le pouvoir que par la corruption continue au dedans et l'abaissement continu au dehors; mais puisque l'opposition, surtout une opposition vraiment libérale et progressive, ne pouvait triompher, il vaut mieux pour la cause des idées que le chiffre de la majorité ministérielle ne laisse plus au pouvoir la facile ressource des luttes personnelles et des succès de scrutin. Plus de stratégie parlementaire qui pallie le vide des desseins sous l'apparence d'une victoire; plus de phrases à effet sur l'abîme toujours béant des révolutions et l'hydre de l'anarchie sans cesse renaissante; plus de solennelle résistance à de petites taquineries de l'opposition. La période de combat contre les tendances révolutionnaires que nous déclarons close depuis douze ans, l'est au moins aujourd'hui, de l'aveu forcé du ministère, et le progrès devient pour lui une condition même d'existence, comme toujours il fut une condition de gloire.

Cette nécessité d'une nouvelle position est sentie par tous les hommes intelligents du parti conservateur. Et c'est à qui proclamera le plus haut la nécessité du progrès. Qui aurait prédit à ce mot et à cette idée, si mal famés quand les saint-simoniens les inauguraient dans le monde, un succès si rapide et si universel? Ecoutez M. Guizot dans son discours périodique aux électeurs de Lisieux : « Le temps des progrès pacifiques est venu. » Mais quel progrès, s'il vous plaît? Dites-nous votre programme, sinon, à quoi distinguerons-nous la phase nouvelle de votre politique de sa phase ancienne? La *Presse* avait pris en votre nom l'engagement formel de tout un programme : hélas! douloureuse déception! le mot, vous l'avez dit; mais l'idée, vous ne l'avez pas même indiquée.

A défaut de M. Guizot, nous cherchons en vain dans le ministère la tête où se sera réfugié le programme du progrès? Sera-ce chez M. Cunin-Gridaine, qui considère la loi sur les livrets comme le beau idéal de l'organisation du travail? chez M. Duchâtel, qui déclare ne pas comprendre ce que ces damnés socialistes peuvent rêver sous cette énigme? chez M. Martin (du Nord) qui se réjouit à peu près de l'accroissement des crimes et des procès, parce que c'est pour les magistrats une occasion de prouver leur zèle et leur dévouement à Sa Majesté? chez M. Lacave-Laplagne, qui repousse avec acharnement la réduction de l'impôt du sel? chez M. Dumon, l'indolent vassal de toutes les compagnies? sera-ce chez MM. Moline Saint-Yon ou Mackau? On n'oserait y songer. M. Salvandy seul offrirait quelques chances de bonne volonté et de hardiesse entreprenante; mais que voulez-vous qu'il fasse contre huit?

Aussi ne nous étonnons pas de la prudente réserve de M. Guizot. Homme d'énergie et de combat, il a fait son temps, aujourd'hui que la période de lutte est terminée. Sa science, ses talents, sa vie entière se sont usés aux service de la compression; il ne lui sera pas donné de courir une nouvelle carrière d'expansive générosité. C'est une juste expiation de tant de force et de volonté dépensées à enchaîner les nobles essors de la France!

Le parti conservateur, tel qu'il était composé, n'aimait pas M. Guizot : il l'acceptait et le subissait par peur de M. Thiers. Aujourd'hui que le fantôme de M. Thiers ne paraîtra plus toujours menaçant derrière le rideau, l'étoile de M. Guizot pâlira comme celle de M. Dufaure, ... brutalement avec M. Thiers, non moins qu'avec M. Guizot. M. Billault, à la dernière session, a parlé en termes sympathiques des travailleurs. On connaît les nobles paroles et les nobles sentiments de M. de Lamartine. M. Barrot lui-même a glissé, dans un banquet électoral de Saint-Quentin, un mot en faveur des classes ouvrières, signe d'une prochaine dissidence avec M. Thiers, pour peu qu'un drapeau se lève plus sympathique au peuple. Que ces foyers divers d'influences parlementaires se rapprochent, s'unissent, et le parti social prendra position au sein des chambres, par la fusion des désirs progressifs qui sont en germe sur tous les bancs. M. Guizot et M. Thiers seront abandonnés à leur isolement bien mérité.

La mission de ce parti se résumera en quelques mots : Organisation du travail, guerre à la féodalité financière, pour la politique intérieure; alliances continentales et colonisations sociétaires, pour la politique extérieure.

Hors de là point de salut pour les conservateurs, non plus que pour la France!

Notre programme religieux jugé par la Gazette de Lyon (1).

Nous continuons la défense de notre programme religieux contre les attaques de la *Gazette de Lyon*.

Croirait-on qu'elle a mal noté la proposition que voici?

IV. Garanties assurées au clergé inférieur contre le pouvoir absolu de révocation, aujourd'hui conféré aux évêques.

Il est étonnant que des amis si zélés de la liberté individuelle, du droit commun, de l'inamovibilité des fonctionnaires civils, probablement de celle des curés de canton, évêques et archevêques, n'applaudissent pas avec transport à un vœu aussi raisonnable. La *Gazette de Lyon* vit donc absolument étrangère au mouvement sacerdotal de son temps! si elle y était un peu mêlée, elle saurait qu'il n'est pas dans le clergé inférieur de réclamation plus vive, plus universelle. Partout on entend les prêtres protester contre leur asservissement à l'autorité épiscopale. Tandis qu'autour d'eux dans la société la Révolution française a constamment tendu à donner aux citoyens de nouvelles garanties, le clergé inférieur seul en a été complètement dépouillé pour être livré à l'arbitraire de ses chefs ou plutôt de ses maîtres. Avant la Révolution, un prêtre ne pouvait être suspendu, interdit, révoqué, même pour cause disciplinaire, qu'après jugement d'un tribunal ecclésiastique qui l'appelait dans son sein, écoutait sa justification, et prononçait contradictoirement en connaissance de cause. Si l'évêque avait une juste influence sur de telles décisions, elle était loin d'approcher de la toute-puissance qui lui appartient aujourd'hui. Et quand une faute méritait une peine, cette peine était de divers degrés. Souvent le coupable était admis dans des maisons de retraite, où il expiait ses torts par l'austérité d'une vie nouvelle, et d'où il pouvait, après un temps, sortir purifié, réhabilité, et retrouver une position honorable au sein des populations. Il y avait ainsi place à la justice et place de salut leur reste-t-il après une telle chute? Dans les séminaires ils sont restés étrangers à toute industrie; incapables de commencer l'apprentissage d'une nouvelle carrière, le malheur les aigrit et souvent les pervertit: les moins infortunés sont condamnés à traîner une existence misérable dans d'obscurs métiers. Il en est à Paris qui sont cochers de fiacre et garçons de café, parce qu'un jour ils ont perdu les bonnes grâces de leur évêque.

Voilà ce que dit tout bas et tout haut l'immense multitude des prêtres du bas clergé. Et la *Gazette* n'ignore pas quelle popularité avait acquise dans ses rangs le *Bien social*, qui s'était fait l'organe de ces réclamations. Le *Rappel* vient de lui succéder dans le même esprit, et déjà le même succès accueille ses protestations. La *Gazette de Lyon* voudrait-elle nous dire ce qu'elles ont d'impie et d'hétérodoxe? Qu'elle y prenne garde : la cause que nous défendons compte parmi ses apôtres les catholiques les plus éclairés de France. Les évêques seuls trouvent convenable le maintien de leur autocratie.

V. Indépendance fermement établie de l'Etat envers le clergé.

Notre adversaire a beau souligner cette proposition : il nous est impossible d'en découvrir le vice. Eh, quoi donc! la *Gazette* voudrait-elle que l'Etat cessât d'être indépendant du clergé? voudrait-elle nous ramener au moyen-âge ou seulement à la restauration? Mais elle oublie que si au moyen-âge la suprématie même temporelle de l'Eglise fut souvent légitime, c'est que l'Eglise représentait alors la supériorité de la science et les droits des peuples. De nos jours, où la société laïque a pris la direction suprême du progrès intellectuel et politique, à quel titre le clergé prétendrait-il au gouvernement de l'Etat?

VI. Subordination du clergé à l'Etat dont il fait partie, et par la nature de ses fonctions et par le traitement qu'il en reçoit.

Dans ces quelques mots il est permis de voir tout le secret de la colère de la *Gazette de Lyon*. Il est si doux de dire l'Etat et le Clergé, comme on dirait la France et l'Angleterre, l'Orient et l'Occident, deux puissances rivales, égales en droit et devant l'être en fait. Malgré toute notre impartialité, il nous est impossible d'accepter comme normal ce dualisme de l'Etat et du clergé. L'Etat, c'est le souverain, c'est la toute-puissance et la toute-majesté nationales. Il embrasse dans son unité toutes les fonctions diverses nécessaires à sa pleine constitution et à son plein développement, l'agriculture et l'industrie, la science et l'art, la politique et l'éducation, le gouvernement et la religion. De toutes les fonctions dont la variété s'harmonise dans son sein, les fonctions religieuses sont les plus hautes, du moins aux époques de foi; mais leur importance même, en les montrant essentielles à la vie des Etats, montre bien qu'elles font partie des Etats, qu'elles sont dedans et non pas dehors. Il est bien vrai que le catholicisme, à la différence des autres cultes, ne limitant pas le cercle de sa hiérarchie au sein de l'Etat, est en droit de demander que l'Etat ne rompe pas le lien qui l'unit à l'Eglise universelle, et l'Etat, par cela même qu'il reconnaît le catholicisme, doit tenir compte de cette dépendance du clergé envers son chef spirituel. Mais ces relations, il appartient au chef de l'Eglise de

(1) Voir le numéro du 5 août.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 11 AOUT 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

GYMNASE. — *Clarisse Harlowe*, drame en trois actes, par MM. Dumanoir, Clairville et Guillard.

Le Théâtre-Français a donné, pour la première fois, samedi dernier, *Madame de Tencin*, drame en cinq actes; mais nous attendrons pour analyser cette pièce que nous l'ayons vue, et nous attendrons pour la voir que sa réputation soit faite. Une pareille conduite est peu conforme à nos devoirs de critique. Pour éclairer le public, nous devrions tout braver, même les premières représentations du Théâtre-Français. Que voulez-vous? Il y a des épreuves qui dépassent notre courage. Depuis les mystifications intitulées : la *Tour de Babel* et *Jeanne de Flandre*, nous ne voulons plus approcher sans information préalable du théâtre désorganisé par M. Buloz. Que d'autres tirent les marrons du feu; si *Madame de Tencin* est un chef-d'œuvre, ce qui n'est pas impossible après tout, qu'ils le disent les premiers.

Provisoirement, nous sommes dans la défiance. Un chef-d'œuvre, au Théâtre-Français, tel qu'il est monté actuellement, ce serait la *Rose bleue!* Où trouver un directeur, un comité pour apprécier ce chef-d'œuvre, des acteurs pour le jouer dignement? Le Théâtre-Français, vénérable réunion de Burgraves, donne l'impulsion à la littérature dramatique, absolument comme l'Institut donne l'impulsion aux sciences et aux beaux-arts, ou comme l'hôtel des Invalides imprime le mouvement à l'armée. Les *Français* ont horreur de la jeunesse; de l'originalité. Mlle Rachel, qui serait partout un phénomène, est surtout phénoménale dans cette collection de gothiques poupées à ressorts. Parcourez la liste des acteurs qui figurent dans *Madame de Tencin*, et dites-moi si la supériorité que cette troupe s'attribue n'est point fictive et dérisoire; dites-moi si vous trouverez sur cette liste des noms aimés de la foule comme les noms de Frédérick Lemaître, de Bouffé, de Tisserant, d'Arnal, de Numa, de Levassor, de Lepeintre, de Ravel, de mesdames Dorval, Albert, Déjazet, Rose Chéri. Ces artistes appartiennent pourtant *aux petits théâtres*. O vérité de l'Evangile! les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers.

Je me suis d'autant moins pressé de voir *madame de Tencin*, que le Gymnase vient d'obtenir un succès capable de défrayer pendant longtemps les feuilletons dramatiques. *Clarisse Harlowe*, drame en trois actes, est un triomphe pour les auteurs, un triomphe pour les acteurs, pour Rose Chéri surtout, que le rôle de Clarisse place au rang le plus élevé parmi les actrices contemporaines.

Qu'on n'accuse point cet éloge d'exagération. Lecteur, si vous aviez assisté à la première représentation de *Clarisse*, si vous aviez vu Rose Chéri respectueuse, mais ferme en présence de ses parents, magnifique de noblesse et d'indignation devant Lovelace qu'elle pétrifie; si vous l'aviez vue belle et touchante au dernier acte, lisant avec simplicité, sans cris, sans contorsions, ce testament dont chaque phrase arrache des larmes à la salle entière; si vous l'aviez vue mourir et pencher sa tête comme celle d'un lys qui se courbe, vous auriez trouvé que la salle n'avait pas assez de ses milliers de mains pour applaudir, de ses mille voix pour acclamer, vous auriez voulu multiplier les bouquets, les couronnés qui pleuvaient sur la jeune actrice des loges et des galeries.

Ce n'était pas un talent de comédienne, ce n'était pas une habileté théâtrale qu'on applaudissait ainsi, c'était Clarisse la jeune fille, qui ressuscitait tout entière; c'étaient de nobles sentiments profondément compris, c'était la délicatesse virginale et la dignité féminine, non pas jouées, mais senties; c'était une belle âme se montrant sans voiles.

MM. Bressant et Tisserant ont partagé les applaudissements avec Rose Chéri, et c'était justice. A force d'esprit, de grâce, dans son insolence, de sincérité dans son désespoir et ses regrets, M. Bressant a su plaire, malgré l'odieux de son rôle. Tisserant, du personnage secondaire de Patrick, a fait une création superbe. Au surplus, la première fois que nous avons vu cet acteur dans *la Belle et la Bête*, nous avons déclaré qu'il possédait, à notre avis, un talent de premier ordre. A cet éloge nous ne pouvons rien ajouter. M. Tisserant vient de le mériter une seconde fois.

Quant aux auteurs, nous avons parlé de leur triomphe, mais parmi eux, Richardson, l'auteur véritable, original, authentique, a seul obtenu le triomphe d'*imperator*, avec trompettes, quadrige, hécatombe. Quant aux arrangeurs, aux metteurs en drame, MM. Dumanoir, Clairville et Guillard, la foule ne leur a décerné que l'*ovation*, demi-triomphe égayé seulement par le son des flûtes et arrosé du sang des brebis. A la fin de la nouvelle pièce, Richardson était dans toutes les mémoires. Quant à MM. Dumanoir et compagnie, qui ont montré beaucoup de talent et d'habileté, le public n'a permis à M. Bressant de les nommer qu'après avoir rappelé Mlle Chéri, car on était impatient d'exprimer, nous ne dirons pas à l'actrice, mais à Clarisse, tout l'enthousiasme qu'elle avait inspiré.

L'œuvre de Richardson est admirable; les caractères y sont si vrais, si bien soutenus, il y ressort des événements des leçons si frappantes, si visiblement écrites par la providence, que l'observation, l'expérience ont dû guider l'auteur bien plutôt que la fantaisie.

« Quoique je mette ce livre au rang des ouvrages d'imagination, dit » un des premiers traducteurs, parce que l'éditeur anglais n'exige pas » qu'on en prenne une autre idée, plusieurs personnes respectables » de la même nation m'assurent que c'est l'histoire d'une famille connue; et peut-être sera-t-on porté à se le persuader en apprenant, » dans le dernier tome, par quelle voie tant de lettres ont été rassemblées. »

Il est permis de croire à l'existence de Clarisse Harlowe; son histoire n'en sera que plus touchante; et pourquoi ne croirait-on pas à la réalité de cette héroïne? Vous trouverez dans les greffes coloniaux des actes constatant la perte du *Saint-Géran* et le décès de Virginie.

Quoi qu'il en soit des individualités, les passions, les caractères mis en scène par Richardson appartiennent à la nature, et les éléments, fussent-ils empruntés au monde réel, la part de l'auteur qui les a combinés de manière à produire cet effet prodigieux, de manière surtout à élever, à purifier l'âme de tous ses lecteurs, serait encore assez grande.

Au dix-huitième siècle, dans une riche et noble famille anglaise, celle des Harlowe, grandit une jeune fille, exemple de toutes les perfections, c'est Clarisse. Sa sœur aînée, miss Arabelle, est recherchée en mariage par un gentilhomme brillant, mais débauché, terreur des pères et des maris, sir Lovelace. On rejette ses prétentions avec dédain. C'est alors vers Clarisse que Lovelace dirige ses vœux; mais Arabelle, jalouse de sa sœur; mais le frère de Clarisse, James Harlowe, irrité de quelques succès de collège obtenus sur lui par Lovelace, entravent ce nouveau projet d'union. Rangeant habilement la puissance paternelle de leur côté, ils chassent brutalement le prétendant de leur demeure et voudraient lui enlever tout espoir en faisant épouser à Clarisse un vieil usurier, M. Solmes.

Clarisse résiste avec une fermeté inébranlable. Vainement on emploie contre elle les menaces, les mauvais traitements, la séquestration même, la profanation ne s'accomplira pas; mais il y a pour Clarisse un homme plus dangereux que l'usurier Solmes, c'est Lovelace, qui rôde autour du château des Harlowe et qui a corrompu les domestiques de la famille. Orgueilleux comme Satan, Lovelace ne peut dévorer les outrages qu'il a reçus; un duel avec James Harlowe, qu'il a blessé d'un coup d'épée, ne peut suffire à sa vengeance. On lui a refusé la possession légitime de Clarisse, eh bien! il la poursuivra par tous les moyens; échelles de corde, fausses clefs, narcotiques, violence même, il ne veut rien épargner; il faut qu'une maison trop fière soit déshonorée; la haine de Lovelace l'exige comme son amour.

Grâce aux intelligences qu'il s'est ménagées, Lovelace paraît un jour dans la chambre de Clarisse et l'exhorte à fuir avec lui. — Jamais!—

ment, et Messieurs de la *Gazette de Lyon* ne proposent pas cet acte d'héroïsme aux Curtius du clergé.

Que le clergé se meuve donc librement au sein de l'Etat, à l'égal de tous les autres organes des fonctions sociales, qu'il réclame comme nous, tous l'extension de ses libertés et de ses garanties, rien de plus juste, et pour notre part nous y applaudissons. Mais qu'il renonce à la folle idée, si jamais il l'a eue, de briser les liens qui l'unissent à la patrie. Comme la fleur tombée de l'arbre, bientôt il se flétrirait à terre, ou se perdrait dans les airs emporté par les vents.

P. S. La *Gazette de Lyon* nous fait un grand crime de réclamer le divorce ; et c'est pour elle un signe manifeste du caractère anti-chrétien de nos doctrines Si les rédacteurs de ce journal lisaient quelquefois le Nouveau Testament, ils auraient lu dans saint Mathieu que les Pharisiens (toujours les pharisiens qui tendent des pièges aux nouvelles doctrines!) demandèrent à Jésus-Christ pourquoi Moïse avait permis au mari de donner le libelle de répudiation ou de divorce : à quoi Jésus-Christ leur répondit que Moïse n'avait permis cela qu'à cause de la dureté de caractère de ce peuple, mais que celui qui renvoie sa femme pour quelque cause que ce soit, *excepté pour fornication*, et qui en épouse une autre, commet adultère. Ainsi, aux yeux de Jésus-Christ, il est au moins un cas où le divorce est permis. Et l'histoire atteste que l'Eglise l'a longtemps toléré.

Mais nous n'insistons pas : nous aurons à développer prochainement, dans notre réponse à l'*Atelier*, la concordance des théories morales de Fourier avec les enseignements du Christ : nous ne voulons pas effleurer aujourd'hui cet important sujet.

On lit dans la *Gazette de France* :

La *Démocratie* ne voit, dans le programme de M. de Genoude, que des *idées et des droits*; c'est bien quelque chose. Cobden et les hommes de la Ligue, en Angleterre, ont proclamé un principe, et les hommes d'affaires de l'aristocratie, sir Robert Peel et lord John Russell, sont venus en proposer l'application. L'émancipation des catholiques et la réforme parlementaire ont été longtemps, dans la Grande-Bretagne, à l'état d'idées et de droits. La *Démocratie* croit-elle qu'O'Connell ne verra pas le jour de ses idées?

Nous sommes étonnés de trouver dans la *Démocratie* le langage des hommes de la matière et de la force. Napoléon appelait les philosophes des idéologues.

La *Gazette de France* a raison de soutenir que tout progrès dans les institutions doit être précédé d'un progrès dans les idées. Les améliorations se présentent toujours à l'état de plan, de projet dans le domaine de l'idéal, avant de se changer en réalités; mais nous reprochons au programme de M. de Genoude de se renfermer dans un idéal politique et de n'indiquer aucun projet d'amélioration sociale. Au-delà des réformes gouvernementales, il faut se proposer un autre but. Vous demandez que tous les citoyens votent l'impôt, fort bien; mais quels doivent être, à votre avis, les principaux emplois du budget ainsi voté? Vous voulez que la France soit sincè[...]

produire davantage en diminuant le labeur; elles devraient donc avoir pour résultat la satisfaction des besoins physiques des hommes au prix d'une moindre fatigue, et par suite permettre à tous l'emploi d'une portion de l'existence au développement des facultés morales et intellectuelles.

Il faut donc le reconnaître : notre organisation sociale est telle que les inventions qui devraient avoir les plus heureux résultats, tournent au détriment des masses. Loin de donner du loisir aux ouvriers, plus les machines rendent les ateliers coûteux, plus le capitaliste augmente la durée journalière du travail; l'abus va jusqu'à l'épuisement des forces physiques. Dans la ville de Roubaix, dont l'accroissement industriel a été si rapide, il faut maintenant appeler quatre conscrits pour trouver un homme apte au service militaire. Dans les ateliers, la démoralisation est effrayable, et tandis que dans les prisons les meilleurs sont séparés des plus mauvais, aucune précaution n'est prise dans l'atelier pour préserver l'adolescent des plus ignobles exemples.

Là, le condamné libéré, mais rarement amélioré, propage à chaque instant la contagion du vice. — Plus l'industrie fait de progrès, plus elle est inabordable aux petits capitaux ; elle devient une aristocratie, un véritable privilège.

Avouez-le donc : il est temps de réformer le monstrueux état social dans lequel les progrès de l'intelligence amènent la misère des masses. Les Flandres belges, autrefois si prospères, se meurent sous nos yeux; pensons au salut de nos travailleurs. Jamais nous ne conférerons la représentation nationale aux candidats industriels qui refuseront de s'expliquer sur les moyens d'améliorer le sort des classes pauvres, de nous préserver du hideux prolétariat de l'Angleterre et des Flandres, et de la démoralisation de leurs ateliers.

Et puisque le pouvoir d'aujourd'hui est tellement faible devant ces protégés qu'il tolère la violation journalière de la loi, reconnaissez avec nous qu'une profonde modification politique est le seul moyen d'arriver à la réforme sociale. Commencez donc aussi par interroger les candidats sur leur foi politique.

Il y a aujourd'hui dans la société un profond besoin de rénovation; à peine voyons-nous s'écouler un mois entier sans qu'une question de salaires amène le trouble dans quelque population industrielle. Les travailleurs souffrent de l'anarchie industrielle et de l'omnipotence du capital; ils attendent leur constitution.

Depuis que les guerres sont moins fréquentes, les questions du travail ont pris une nouvelle importance; les hommes les moins amis du progrès ont senti qu'il fallait faire quelque chose. La loi sur le travail des enfants dans les manufactures a consacré dans un code le principe de l'intervention du pouvoir social dans les choses industrielles. Le projet de loi sur les marques de fabriques en est encore un exemple. Enfin, la chambre des pairs a établi une sorte de tutelle du travailleur contre le capital en votant que l'ouvrier ne serait plus tenu au remboursement des avances au delà de 60 fr.; elle a mis par là un terme au servage que les avances avaient établi dans certaines fabriques.

Si nous voulons éviter de terribles déchirements, hâtons-nous d'alléger ceux qui souffrent. Constituons l'industrie de manière que l'aisance se généralise dans les pays manufacturiers, contrairement à ce

[...] les prix des objets de consommation, qui assure l'existence de l'ouvrier. Mais il ne s'agit pas de briser les machines, nous les reconnaissons bonnes comme moyens de diminuer le labeur, nous demandons que l'industrie soit constituée de manière que les conquêtes de l'homme sur la matière profitent aux masses, diminuent la fatigue physique, leur laissent la disposition d'une partie de leur temps pour le développement de leurs facultés intellectuelles et morales. Nous devons signaler encore une erreur à notre confrère : il dit que le propriétaire de la terre peut en faire ce qu'il veut sans que personne ait à se plaindre, et de même pour les instruments de travail.

Non, le producteur d'un objet d'indispensable utilité n'a pas socialement le droit d'en priver ses frères qui lui offrent une rémunération suffisante de son travail. Cela est posé en principe dans nos lois par l'établissement de la taxe du pain; et, soit dit en passant, dans une société bien organisée, la part du capital serait limitée de la même manière pour beaucoup d'autres productions. Les instruments de travail sont le pain quotidien de l'humanité; nul ne peut s'en prétendre arbitrairement le maître; les lois qui le diraient ne seraient que des iniquités constituées, comme la possession de l'esclave par le maître, du serf par le seigneur, comme tout ce qui est contraire à l'éternelle et imprescriptible loi de Dieu : Egalité et Fraternité entre tous.

Le peuple ne demande pas l'aumône. Nous applaudissons au sentiment élevé de fraternité humaine qui a dicté l'article publié ce titre par le *Courrier de la Côte-d'Or*:

Avant les élections, dit ce journal, les conservateurs s'accordaient à reconnaître que la prospérité était toujours croissante; mais aujourd'hui, ces messieurs ne pensent plus de même, et un des leurs, M. Guillemin, avocat à Dijon, déclare que par suite des mauvaises récoltes de l'année, « le pain, cette nourriture indispensable à l'homme, » sera taxé à un prix tel que la classe laborieuse trouvera à peine dans » son travail de quoi subvenir à ses besoins. » En conséquence, il propose d'ouvrir une souscription, afin d'indemniser les boulangers, lesquels seraient tenus de livrer le pain au-dessous du prix de revient.

On peut, d'après ce projet, se faire une idée à peu près exacte de la science économique des grands hommes qui nous gouvernent: on peut les juger sur échantillon. Ils commencent par saigner le peuple à blanc, par lui faire suer des millions pour ceci ou pour cela, par lui enlever ses ressources sou à sou; ils le ruinent pour fortifier Paris, pour favoriser la féodalité industrielle; ils emplissent les coffres du budget en imposant l'air que ce peuple respire, le pain dont il se nourrit, la piquette qu'il boit; puis, ils s'apitoient philanthropiquement sur son sort, et n'hésitent pas, pour couronner l'œuvre, à le traiter en mendiant.

Nous n'aimons pas ces procédés de grand seigneur à vilain. Au lieu d'organiser la charité, on devrait songer à organiser le travail; au lieu de faire l'aumône à toute une population qui ne tend pas la main, on devrait, pour la soulager dans ces temps difficiles, recourir à des mesures plus généreuses et moins froissantes.

Il appartiendrait au gouvernement de prendre l'initiative et de résoudre le terrible problème que lui pose la misère; mais il a bien assez des soucis de sa propre existence, et d'ailleurs il a pour habitude de

---

Si vous ne m'écoutez pas vous êtes perdue, on vous sacrifie à M. Solmes, tenez, le voici qui accourt avec votre famille irritée, ils vont nous surprendre ensemble (ici les agents de Lovelace poussent de grands cris); c'est une femme honorable, c'est ma tante qui vous recevra dans sa demeure jusqu'au jour où notre union ne rencontrera plus d'obstacle; venez.

Moitié persuasion, moitié contrainte, Clarisse est enlevée. Lovelace la conduit à Londres chez la Sinclair, misérable entremetteuse qui outrepasse souvent les ordres qu'elle a reçus en faisant subir à Clarisse des humiliations inutiles. Et cependant la victime a de l'amour pour son persécuteur; une légitime union avec Lovelace eût fait le bonheur de sa vie, mais le sentiment de sa dignité, la haine de la corruption et du vice, le mépris que doit inspirer une âme gangrenée, forcent Clarisse à réprimer un penchant qu'elle s'avoue difficilement à elle-même.

Quant à Lovelace, nous avons dit qu'il aimait Clarisse; il eût été sauvé, ramené au bien par cette passion si elle était née plus tôt, avant que son cœur fût blasé, avant qu'il eût pris l'habitude de chercher, comme le marquis de Sade, tout son plaisir dans les souffrances des femmes.

Lovelace aime Clarisse, mais pas assez pour renoncer à la vengeance; il veut souiller brutalement l'héritière de la famille Harlowe; c'est pour cela qu'il a semé la corruption, qu'il a préparé tant de pièges et d'embûches; enfin, il arrive à son but, et Richardson, qui n'écrivait point pour tracer des peintures obscènes et dont l'œuvre est empreinte au contraire d'un spiritualisme exalté, Richardson nous apprend en quelques lignes la consommation du crime.

Lettre de M. Lovelace à M. Belford.

« Ma foi, Belfort, je n'ai plus rien à prétendre, mes grandes vues sont » remplies. Clarisse est vivante et je suis ton très humble serviteur. »

L'autre de Virgile n'est pas plus discret. Clarisse, désespérée, s'échappe enfin du repaire où elle était tenue captive. Réfugiée dans le magasin d'un marchand d'étoffes, M. Smith, elle meurt parce qu'elle a été profanée; elle meurt parce qu'elle est une lumière vivante et que l'ombre la tue; elle meurt parce qu'elle est la virginité personnifiée; elle meurt en humiliant à son tour Lovelace, en lui courbant la tête sous ses mépris, sublime revanche du droit sur le fait, de l'esprit sur la matière, de l'ange sur le démon. Non, jamais une nature irréprochable ne peut être souillée, frappée par un crime extérieur. Le viol ne déshonore que l'homme assez vil pour le commettre. Voilà une des leçons qui jaillissent en traits lumineux de cette funèbre histoire.

Lovelace, isolé sur la terre, se lamente et déplore le passé; mais ses regrets ne sauraient expier son crime. Un respectable ami de Clarisse, le curateur de ses biens, le colonel Morden apparaît, l'épée à la main comme l'ange exterminateur. Il provoque en duel le meurtrier de sa pupille et le tue. Clarisse avait été plus miséricordieuse. Dans une lettre qu'elle écrivait mourante au colonel Morden, elle demandait qu'on épargnât les jours de Lovelace, et terminait par ces paroles touchantes : *Si la Providence lui accorde du temps pour se repentir, de quel droit voudriez-vous l'en priver ?*

Ce qu'il y a grand, de profond, de social dans l'œuvre immortelle de Richardson, c'est que ce long récit de violences, de perfidies, de meurtres et d'infamies, ce repoussant mais fidèle tableau de la société civilisée, ne laisse pas dans les cœurs un désespoir sans remède. En admettant même que Clarisse et Lovelace aient vécu, on n'accusera pas le ciel de leurs malheurs, Dieu les avait faits pour s'aimer ; ils pouvaient être heureux l'un par l'autre. Elle seule était digne de lui, lui seul pouvait être aimé d'elle; c'est la civilisation qui les a séparés, qui a tué chacun d'eux par la main de l'autre. La conduite despotique des Harlowe envers leur fille, la corruption précoce de Lovelace qui cherche dans l'orgie un essor pour sa nature puissante, voilà des fruits de notre société. Dans le monde harmonique, dans le monde voulu par Dieu, point de collèges où la vanité se développe, où les inimitiés commencent, point de vieil usurier marchandant une jeune fille, point de parents divisés par des questions d'héritage, liberté, domination même de la femme dans les questions d'amour.

Dans ce monde organisé pour le bonheur, Lovelace verra s'ouvrir d'assez brillants horizons, son esprit inventif, son activité, son ambition trouveront assez carrière pour qu'il rejette loin de lui la méprisable idée de mettre sa gloire à torturer des femmes. Il sera dès le début ce qu'il est dans les dernières pages de Richardson, loyal, noble et généreux.

Dans une société si régulière, dira-t-on, point de terreur ni de pitié, point de drame ni de tragédie. En vérité, faut-il donc conserver le crime dans la société pour que les oisifs trouvent l'intérêt sur la scène? Si vous craignez tant la perte des émotions dramatiques, rappelez le loup dans les bois, le bandit sur les grands chemins, changez les rivières en torrents, détruisez les ponts jetés sur les abîmes, que le tourmenteur du moyen-âge revienne avec la roue, les tenailles, la chaudière; qu'on rétablisse la question. Cette législation criminelle est bien autrement émouvante que la nôtre!

Des émotions théâtrales dues au viol, au poignard, à l'empoisonnement, sont bien faites pour nos grossières natures. Il faut au barbare des impressions plus matérielles encore; l'Espagnol allume des artifices dans la plaie des taureaux; il veut voir le cheval de combat marchant sur ses entrailles. Sur les tréteaux du moyen-âge, on a plus d'une fois torturé pour tout de bon les martyrs. Le spectacle favori de Rome, c'était l'homme égorgé par l'homme ou dévoré par les bêtes. On soutenait peut-être alors qu'il n'y aurait plus d'intérêt théâtral si le sang ne coulait pas sous les yeux du peuple. De ces orgies cruelles nous sommes arrivés à l'empoisonnement avec une tasse vide, et à l'assassinat avec un poignard de bois; c'est un progrès; mais la sensibilité publique se raffinant toujours et prenant des directions nouvelles, on en viendra, croyez-moi, à passionner le spectateur, à l'intriguer, à le faire palpiter, à le tenir frissonnant, sans menacer aucun personnage de mort ni d'infamie; que si quelques-uns tiennent absolument à voir le crime sur la scène, les tristes annales de l'état sauvage, patriarcal, barbare ou civilisé ne seront pas perdues et les auteurs dramatiques pourront y puiser une complète série d'horreurs.

Qu'on cesse donc de se préoccuper hors de saison de l'avenir du drame. Songeons plutôt à guérir notre société de ses plaies, préparons l'avènement de Dieu, le retour de l'âge d'or. Sauvons du désespoir et de la mort nos Clarisse et nos Lovelace.

VICTOR HENNEQUIN.

Nous avons assisté aux débuts de M. Alphonse Lassagne au Palais-Royal, dans le *Brelan de troupiers*, un des triomphes de Levassor. Il y avait dans le choix de ce rôle une certaine hardiesse; mais heureusement le débutant ne s'est pas le moins du monde préoccupé des faits et gestes du roi de la chansonnette en se chargeant d'une de ses plus charmantes créations. Peut-être même n'avait-il pas vu Levassor dans le *Brelan;* c'est ce qui peut arriver de mieux à un jeune homme qui s'essaie dans un rôle consacré par un talent aimé du public. Il n'a pas alors de réminiscences qui l'obsèdent, et il est plus franchement... ce qu'il est, ce qu'il peut être.

Toutefois M. Lassagne n'a pas échappé complètement à l'esprit d'imitation. Dans le troupier-conscrit, il a trop rappelé Ravel, comique plein de verve et d'originalité certainement, mais qu'il est sans doute très dangereux de contrefaire. Le troupier proprement dit a été rendu par M. Lassagne avec une vulgarité trop triviale et surtout trop convenue; mais il s'est relevé dans l'invalide; cette partie du rôle a été bien comprise et bien sentie : le pathétique simple et comique de l'octogénaire a été naturellement exprimé.

Si donc M. Alphonse Lassagne veut bien ne regarder autour de lui que pour s'encourager au travail et en s'efforçant de trouver dans chacun des acteurs du Palais-Royal le correctif de ses confrères, il ne tardera pas à atteindre à un comique de bon aloi, d'où la sensibilité ne sera pas exclue, mélange qui constitue le mérite des véritables comédiens, comme Vernet et Bouffé. Dès aujourd'hui M. Lassagne serait une bonne acquisition pour le Palais-Royal.

E. S.

sur les tripotages de Bourse.

Le scandale des fraudes, des excès, des crimes de l'agiotage, appelle une prompte et sévère répression. Tous les cœurs honnêtes se sont douloureusement émus au récit des actes indignes dont la Bourse de Paris a récemment été le théâtre. Il serait infamant pour notre époque qu'au centre de la civilisation, sous les yeux des grands pouvoirs de l'Etat réunis, un établissement constitué légalement fût transformé en une caverne de voleurs. Que le gouvernement, les chambres, la presse, recherchent avec soin, discutent en conscience, le moyen de prévenir le retour des actes de cupidité éhontée et perverse qui ont fait tant de victimes dans ces derniers temps! C'est le vœu unanime de tous les hommes d'honneur.

Si tels sont les principes du journal conservateur, comment se fait-il qu'il ait appuyé de tout son pouvoir trois des candidats les plus ardents à jeter les chemins de fer en pâture à la féodalité financière?

Nous avons classé, d'après les journaux officiels, M. Struch, député de Colmar, parmi les députés conservateurs nouvellement élus. Des renseignements certains, confirmés par le récit d'un banquet que nous lisons dans le *Courrier d'Alsace* et le *Courrier du Bas-Rhin*, nous autorisent à le compter parmi les candidats de l'opposition la plus largement progressive.

Revue de l'extérieur.

La presse anglaise s'occupe du mariage de la reine d'Espagne et elle saisit, comme toujours, quand il s'agit de l'extérieur, cette occasion pour s'emporter contre la France et de dénoncer les vues d'agrandissement du gouvernement français qui, hélas, n'a garde de mériter un tel reproche. Le gouvernement français, il est vrai, a eu le tort un jour d'appuyer les prétentions du comte napolitain de Trapani à la main de la reine Isabelle d'Espagne, mais nous ne voyons pas ce que la France eût pu gagner à cet arrangement qui, du reste, n'a obtenu aucun appui en Espagne. Le *Times* cherche à prouver au contraire que le candidat que la France doit appuyer c'est un prince de la maison de Cobourg-Cohari, maison qui, on le sait, a la spécialité de fournir des maris aux reines de l'Europe; l'insistance que le journal anglais met à soutenir cette candidature prouve assez quelle importance l'Angleterre attache à la réussite de ce mariage, et quels heureux résultats elle en attend pour sa politique. Le journal anglais laisse même percer le bout de l'oreille; il prétend qu'un prince de Cobourg serait nécessairement neutre dans la politique, et il cite à cet égard le Portugal où un prince de Cobourg a épousé la reine Maria. Or, on sait que le mari de la reine de Portugal a été un des puissants auxiliaires qui ont aidé l'Angleterre dans ses projets de domination sur le Portugal.

Nous espérons que le gouvernement espagnol aura assez de clairvoyance et d'énergie pour voir le piége et l'éviter. Au reste, la candidature d'un Cobourg excite presque autant de répulsion en Espagne que celle du comte de Trapani.

La loi sur les élections qui vient d'être publiée par le ministère portugais, ne dément en aucune façon l'espoir que l'on avait conçu du nouveau cabinet.

Elle attribue le droit de voter directement à tous les citoyens de vingt-cinq ans, qui paient 60 fr. de décime sur des rentes foncières; 30 fr. d'impôt sur des propriétés rurales ou urbaines affermées; 5 fr. 60 c., sur des propriétés rurales ou urbaines non louées ou sur tout autre revenu provenant d'industrie.

Les officiers, les citoyens mariés, prêtres et bacheliers; les élèves sortis de l'Ecole polytechnique, les professeurs, seront admis à voter à partir de vingt-et-un ans; les domestiques, les accusés renvoyés devant un tribunal, les faillis et les libérés sont exclus du droit de participer aux élections.

Pour être éligible, il faut payer 260 fr. de décimes de rentes ou pensions; 150 fr. d'impositions sur la propriété rurale ou urbaine affermée; 25 fr. d'impôts sur des propriétés rurales ou urbaines non affermées, ou bien être docteur en droit ou en médecine; élève sorti des écoles polytechnique, navale, militaire ou médico-chirurgicale de Lisbonne et de Porto; ou bien encore, recevoir de l'Etat 2 400 fr. d'appointements.

Ne sont pas éligibles, quoique se trouvant dans les catégories précédentes; 1° les prélats non résignataires ou titulaires; 2° les naturalisés; 3° les employés à la cour en service effectif; 4° les adjudicataires des rentes sur l'Etat/et des travaux publics; ceux qui se mettent dans ce dernier cas perdent par là même leur mandat de député; il en sera de même de ceux qui pendant la durée de la législature recevront une décoration, une commission, un emploi qui leur sera attribué autrement qu'à la suite d'un concours ou par rang d'ancienneté, etc., etc.

Les députés élus sous l'empire de cette loi se réuniront le 1er décembre.

Par malheur, le gouvernement portugais se trouve déjà dans la situation qui menace le gouvernement français, s'il ne s'arrête dans la voie où il s'est jeté; la féodalité financière le domine et lui fait la loi. Elle menace le nouveau cabinet de le rançonner indéfiniment par l'usure, et de le faire périr par la faim s'il ne consent à passer sous ses fourches caudines. Espérons encore qu'une réaction s'opèrera, et qu'il pourra échapper à cette terrible puissance. Les journaux qui le soutiennent lui conseillent à cet égard l'emploi des moyens énergiques: osera-t-il ou pourra-t-il les tenter?

Le gouvernement belge est sur le point d'envoyer en Espagne, en mission extraordinaire, un agent qui sera chargé de conduire à bonne

Jour, a reçu du gouvernement wurtembergeois, en date du 13 juin un passeport, pour quatre semaines, pour un voyage d'agrément dans le grand-duché de Bade, en Bavière, en Styrie et les états autrichiens, passeport que l'ambassadeur impérial de Stuttgard n'a pas pu refuser de viser, attendu qu'il était régulier. Les autorités locales impériales sont, par le présent acte, invitées à exercer une grande surveillance sur la conduite, les discours et les relations de cet écrivain dangereux, pendant son séjour dans le cercle de Gratz, et à faire connaître ce qu'elles auraient observé de remarquable à son égard. »

— Pendant que les journaux autrichiens prétendent que la tranquillité règne en Gallicie, dit la *Gazette universelle allemande*, les paysans se montrent plus que jamais acharnés contre les seigneurs: des incendies évidemment dûs à la malveillance éclatent dans plusieurs domaines, et l'on est obligé de recourir aux militaires pour éteindre le feu, les paysans restant spectateurs impassibles de ces sinistres, si même ils ne cherchent à en activer les progrès.

La commission militaire d'enquête sur l'insurrection de Cracovie, présidée par le général autrichien Castiglione, a annoncé la fin de son travail inquisitorial. Le résultat de cette instruction militaire et judiciaire se traduit par les chiffres suivants: de 1 250 inculpés, 200 ont été livrés à l'Autriche et à la Russie; 220 ont été retenus en prison et 830 relâchés. L'instruction du procès de ces 220 accusés cracoviens doit être poursuivie par une commission civile composée de deux membres prussiens, deux russes, deux autrichiens, sous la présidence d'un employé de l'Autriche. Chaque commissaire aura ainsi à instruire le procès de 36 accusés; on annonce que chaque instruction sera faite dans neuf jours environ; il faudra donc plus d'une année avant que le jugement ne commence. Ce serait bien long si on avait affaire à des juges impartiaux; mais quand on est jugé par des ennemis, la longueur de l'emprisonnement préventif est une circonstance heureuse si on la compare à la dure captivité dont il sera probablement suivi.

Amérique. - Par les ordres du président Polk, un régiment d'aventuriers s'est improvisé à New-York, non-seulement pour aider à la guerre contre le Mexique, mais même pour préparer la prise de possession et la colonisation de la Californie. Ce régiment, en effet, est tout entier composé d'ouvriers pris dans les diverses industries, et qui se sont engagés à s'établir à demeure dans le pays. En échange de cet engagement, on a promis à chacun d'eux l'abandon de 300 acres de terre. Les navires qui doivent les transporter seront chargés de tous les instruments et de toutes les provisions nécessaires à l'établissement d'une colonie. Le ministre de la marine avait mis un navire de transport, *le Lexington*, à la disposition de ce régiment, qui devait s'embarquer à New-York dans les derniers jours de juillet. En arrivant sur les côtes de l'Océan-Pacifique, ces soldats colons trouveront probablement le drapeau fédéral déjà installé sur la Californie.

Les journaux de Madrid annoncent, sous la rubrique de Puerto-Caballo, capitale de l'état de Vénézuela, que la guerre est déclarée entre la Nouvelle-Grenade et la république de l'Equateur.

Océanie. — M. le contre-amiral Hamelin, commandant la station de l'Océanie et des côtes occidentales d'Amérique, s'est rendu, disent les journaux officiels, au mois d'avril dernier, aux îles Sandwich, sur la frégate *la Virginie*. Après s'être assuré que le traité passé en 1837 avec le roi Taméa-Méa, par le capitaine de vaisseau Laplace, commandant la frégate *l'Artémise*, était fidèlement exécuté, cet officier-général, sur l'avis de M. Dudoit, agent consulaire de France, a restitué au gouvernement hawaïen les 20 000 piastres qui se trouvaient déposées à bord de *la Virginie*, comme garantie de l'observation du traité précité.

Les dispositions bienveillantes du gouvernement hawaïen à l'égard des catholiques établis aux Sandwich et la protection que nos missionnaires ont trouvée auprès des autorités du pays justifient pleinement cette mesure, qui a produit le meilleur effet. Elle a prouvé la sincérité du gouvernement français et contribuera, nous n'en doutons pas, à assurer à l'avenir à nos coréligionnaires de l'archipel la protection qui leur est due.

M. le contre-amiral Hamelin, accompagné de son état-major, s'est rendu ensuite auprès de Taméa-Méa et lui a remis, ainsi qu'à son ministre, des présents, consistant en armes de luxe, qui ont été accueillis avec une vive satisfaction.

Le roi a voulu offrir à l'amiral et aux officiers de *la Virginie* une fête qui a été suivie d'une soirée au consulat de France, et le lendemain Taméa-Méa était reçu à bord de la frégate, où il se montra constamment très sensible aux égards dont il était l'objet à l'occasion de cette visite.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Il y avait dans la dernière législature 184 députés fonctionnaires; dans la nouvelle, on en compte déjà 194.

M. Paillet qui, comme on sait, a été élu à La Rochelle et à Château-Thierry, vient d'écrire au journal de Château-Thierry qu'il opte pour ce dernier arrondissement. On peut donc dès ce moment considérer comme vacante la députation du premier collége électoral de La Rochelle.

— M. Richard Cobden, chef de la ligue anglaise, est en ce moment à Paris.

— Le directeur du *Journal de la Somme*, qui se trouve en ce moment à Paris, a été mandé et il a comparu hier par devant M. Picot, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à l'effet de lui fournir verbalement les renseignements d'après lesquels nous avons annoncé qu'un individu avait été arrêté dimanche dernier à Amiens, pour avoir répandu, dans des groupes d'électeurs, le bruit que le roi avait été l'objet et cette fois la victime d'un nouvel attentat.

M. Picot n'a rien appris que ce qu'on a pu lire dans le *Journal de la Somme*, et ce qu'ont répété, d'après nous, la plupart des journaux de Paris.



bres sur l'issue que devrait avoir l'instruction dirigée contre Henry.

Nous ne connaissons pas et nous ne devons pas connaître les délibérations intérieures de la cour; mais il est évident que la cour n'a pu délibérer sur le fond même du procès; elle devait se borner, et elle s'est bornée, en effet, à se constituer en cour de justice. C'est seulement après que l'instruction aura été terminée, et que la commission aura fait son rapport, que la cour sera appelée à statuer sur la question de savoir s'il y a lieu à mise en accusation.

PROMOTIONS DE L'ÉCOLE NAVALE. — Voici la liste par ordre de mérite des jeunes gens qui, à la suite des examens de sortie de l'Ecole navale, ont été nommés au grade d'élèves de la marine de 2e classe, à dater du 1er août 1846, par une décision du ministre de la marine et des colonies, du 8 du même mois:

1 Boudhuire, 2 Devarenne, 3 Ledieu, 4 Lespès, 5 Riondel, 6 Guérin-Duvivier, 7 Benoist, 8 Guichard, 9 Bourdon, 10 Pallu, 11 Doré, 12 Contessouze, 13 Rouvier, 14 Filaudeau, 15 Nusse, 16 Dupuids, 17 Surrault, 18 Pointel, 19 Gicquel-Destouches, 20 Gervais, 21 Chaubry de Blottières, 22 Michaud, 23 de Beaurepaire, 24 Borius, 25 Discry, 26 Méchain, 27 Tirard, 28 Dewatre, 29 Fleury, 30 de Saisset, 31 Barou, 32 Paquier, 33 Spanier, 34 Portet, 35 Warnod, 36 Desprez, 37 Rebel, 38 Martin, 39 Letourneur, 40 de Saint-Genis, 41 Chevé, 42 Gouye, 43 Kenny, 44 Huchet de Cintré, 45 Dinel, 46 Héricart de Thury, 47 Villaret de Joyeuse, 48 Carrade, 49 de Fontenay, 50 de Vautré, 51 Ollivier, 52 Aquillon, 53 Siochan de Kersabiec, 54 Planche, 55 de Kermel, 56 Caubet, 57 Racaud, 58 Alabernade, 59 Cosse, 60 Bornic, 61 de la Roche-Fontenille, 62 Boisnard, 63 Duhan de Staplande, 64 Fournier, 65 Fertey, 66 Aragon, 67 de Berthou, 68 Carrey, 69 de Saint-Pern Latour, 70 Debray, 71 Massiénne, 72 Crespin, 73 Muteau, 74 Desmares, 75 Braouezec.

Il sera décerné, au nom du roi, un cercle de réflexion à chacun des jeunes Boudhuire et Devarenne, qui occupent les deux premiers rangs dans la promotion.

L'ÉCOLE DES MINES. — Le ministre des travaux publics vient de décider qu'un bureau d'essai pour les substances minérales employées dans l'industrie serait établi près du laboratoire de l'Ecole des mines. Ce bureau, qui a existé antérieurement à l'Ecole des mines, avait dû, par suite de l'exiguité du local affecté aux laboratoires, réduire ses opérations aux seules analyses réclamées par l'administration.

Désormais tous les exploitants et les chefs d'établissements métallurgiques seront admis à faire essayer gratuitement par les ingénieurs de l'Ecole des mines les produits de toute nature qu'ils emploient dans leur industrie.

Sur la proposition du conseil de l'Ecole des mines, des cours préparatoires ont été institués récemment dans l'intérêt des élèves externes, afin qu'ils puissent être à même d'aborder plus tard les hautes études de l'Ecole. A ces cours préparatoires, on a joint l'enseignement du dessin des machines et de la stéréotomie, qui est professé par un ingénieur ordinaire des mines.

UN MYSTÈRE D'AUXERRE. — Un fait très grave, dit l'*Union*, s'est passé ces jours derniers à Auxerre: la population tout entière s'en est émue. Les suppositions auxquelles il donne lieu ont tant de gravité que nous osons à peine en parler; nous aimons mieux attendre que les chimistes se soient prononcés. Cependant, disons-le hautement, malgré ce qu'a d'effrayant l'expérience que l'on a faite, nous ne pouvons croire à un crime. Espérons que l'enquête à laquelle l'autorité va se livrer, et qu'il est de son devoir de faire connaître quels qu'en soient les résultats, justifiera nos prévisions; si une fois encore nous avons à déplorer l'incurie et l'imprudence de l'administration, nous n'aurons pas du moins à gémir sur une monstruosité qui ferait horreur aux peuples sauvages.

CONCURRENCE ANARCHIQUE ET PROBITÉ COMMERCIALE. — Il n'est bruit à Bruxelles, depuis quelques jours, que de plusieurs déconfitures considérables. Le frère d'un ecclésiastique de cette ville, qui a bâti dans les faubourgs un grand nombre de maisons, a disparu en laissant un passif que les uns évaluent à 700 000 fr., les autres à 900 000. Quantité de petits entrepreneurs, ouvriers serruriers, briquetiers, etc., sont ruinés.

Une autre déconfiture est celle d'un des premiers magasins de modes de la capitale. Le chef de cette maison est parti en annonçant l'intention de ne plus revenir. Le passif dépasse 300 000 fr. Les créances hypothécaires excèdent 100 000 fr.

CONCURRENCE. — L'Hippodrome, qui renaît de ses cendres, et le Cirque des Champs-Elysées, sont en guerre ouverte, et le tournoi que l'incendie est venu surprendre semble devoir choisir pour arène l'enceinte judiciaire. On a appelé à la première chambre du tribunal un procès de M. Gallois, propriétaire du Cirque, contre M. Ferdinand Laloue, directeur de l'Hippodrome.

L'affaire a été remise à vendredi prochain pour être plaidée. Le Cirque demande à l'Hippodrome 50 000 fr. de dommages-intérêts. Il prétend que son rival empiète de plus en plus sur son privilège, bien que l'Hippodrome se montre au grand jour, à la face du ciel, et le Cirque, aux clartés du gaz dans un amphithéâtre éblouissant.

— Le tremblement de terre qui s'est fait sentir à Nancy, dit l'*Espérance*, mercredi dernier, a prolongé au loin sa secousse. On raconte qu'à Vic, les meubles étaient agités dans les appartements; plusieurs personnes se sont senties entraînées, la cloche de la halle a sonné par la force de l'ébranlement qui avait été communiqué. Mais ce qu'il y de positif, c'est qu'à Maizières, à 22 kilomètres de Vic, la secousse, qui s'est prolongée pendant au moins dix secondes, a été assez forte pour mettre en mouvement les meubles du presbytère. Dans la chambre où se trouvait le curé, occupé à écrire, le bureau sur lequel il travaillait, les chaises, la lampe allumée ont été remuées assez violemment; le curé lui-même s'est trouvé balancé sur le siége où il était assis, jusqu'à être obligé de suspendre son travail. A l'extérieur et dans la campagne, on a entendu un bruit assez semblable au battement d'ailes d'un oiseau de proie.

PLANTATION DES DUNES. — Au moment où la question du reboisement du territoire prend une si grande gravité, l'administration des travaux publics s'occupe de créer une richesse forestière d'une immense importance, en fixant par des plantations les vastes dunes qui bordent le littoral de l'Océan et de la Méditerranée. Le ministre des travaux publics a recueilli pour cette opération des renseignements complets. Il s'est fait rendre compte de la superficie totale des dunes, des portions déjà ensemencées, de celles qui restent à ensemencer, du

[illegible] tôt les freins et ferma le régulateur; mais tous ses efforts furent impuissants pour arrêter l'élan imprimé au train par la machine... Elle vint se heurter contre la diligence faisant le service de Falaise, contenant vingt-deux voyageurs, et qui traversait en ce moment la voie pour aller se placer de façon à s'adjoindre au premier convoi montant de Rouen à Paris, qui devait se croiser à la station de Bonnières avec le train spécial mis à la disposition de la commission de la Chambre des députés.

Une commotion terrible suivit le choc de la machine, et la diligence de Falaise fut lancée en travers de la voie. Un voyageur fut tué sur le coup; un autre succomba bientôt à ses blessures; dix-huit autres personnes furent plus ou moins grièvement blessés.

Par suite de l'instruction à laquelle il fut immédiatement procédé, le tribunal de Mantes a été saisi d'une poursuite correctionnelle pour homicides et blessures par imprudence contre MM. Lapeyrière, chef d'exploitation du chemin de fer de Paris à Rouen; Gauthier, chef de la station de Bonnières, et John Stanley, mécanicien.

Le tribunal avait condamné M. Lapeyrière, chef d'exploitation, à 3 000 fr. d'amende; M. Gauthier, chef de la station de Bonnières, à 2 000 fr. d'amende, et le mécanicien Stanley à 300 fr. d'amende. La compagnie du chemin de fer de Rouen avait été déclarée civilement responsable.

Le jugement a reconnu qu'il y avait eu imprudence, de la part de M. Lapeyrière, en faisant partir de Mantes le train spécial dix minutes avant l'heure fixée par l'ordre de marche; de la part de M. Gauthier, en n'envoyant pas à cinq cents mètres, conformément au règlement, un homme armé d'un drapeau rouge pour avertir de l'obstacle existant sur la voie; et de la part du mécanicien Stanley, en ne ralentissant pas, à l'approche de la station de Bonnières, au sortir du tunnel de Rolleboise.

M. le procureur du roi de Mantes a interjeté appel *à minimâ* de ce jugement.

L'affaire, après plusieurs remises, se présentait hier devant le tribunal de Versailles (chambre des appels de police correctionnelle).

Le tribunal de Versailles, après avoir entendu les plaidoiries, a rendu un jugement par lequel il a adopté les motifs des premiers juges; mais, attendu que la peine prononcée contre MM. Lapeyrière et Gauthier n'était pas proportionnée au délit, il les a condamnés, M. Lapeyrière à dix jours, et M. Gauthier à cinq jours d'emprisonnement.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont la séance publique se trouve un peu retardée cette année, vient de faire connaître les jugements qui seront rendus dans cette séance sur la plupart des concours.

Le prix de 2 000 fr., proposé pour 1846, sur l'*Examen de l'histoire des dynasties égyptiennes, d'après les textes et les monuments*, est décerné à M. Le Sueur, architecte, récemment élu membre de l'Académie des beaux-arts. L'Académie déclare que le concours sur cette question, bien que borné à deux ouvrages, a été très brillant, et elle décerne en conséquence la mention la plus honorable au second mémoire, dont M. Wladimir Brunet de Presle, déjà couronné par l'Académie pour l'*Histoire des colonies grecques en Sicile*, s'est déclaré l'auteur. La compagnie exprime, de plus, le vœu que les deux mémoires soient imprimés comme devant contribuer l'un et l'autre aux progrès de la science.

Le prix de 1844 et celui de 1845 avaient été ajournés à cette année-ci. Le premier est décerné à M. Kiepert, de Weymar, pour la *Géographie des expéditions de Gordien III au-delà de l'Euphrate*; le second, à M. Pol Nicard, pour l'*Examen critique des historiens de Constantin*.

C'est M. Adolphe de Chalais qui remporte le prix de numismatique pour sa *Description des médailles gauloises du cabinet de France*, 1 vol. in-8°; et une mention très honorable est accordée à M. le chevalier de San-Quintino, de Turin, pour un *Mémoire sur les médailles de l'empereur Justinien II*.

La commission des antiquités de la France a aussi présenté ses conclusions, d'après lesquelles la première des trois médailles d'or dont l'Académie dispose pour ce concours est accordée à M. Long, médecin à Die (Drôme), pour son *Mémoire sur les antiquités du pays des Voconces*; la seconde à M. Leymarie, pour la première partie d'une *Histoire du Limousin*, traitant de la bourgeoisie; et la troisième médaille est partagée entre M. Cartier, pour son ouvrage sur les *Monnaies du type chartrain*, et M. le baron de Girardot, pour son *Histoire du chapitre de Saint-Etienne de Bourges*. La richesse extraordinaire de ce concours engage l'Académie à demander une quatrième médaille à partager entre M. Vaudoyer, auteur de *l'Ancien Orléanais, architecture civile des quinzième et seizième siècles*, et M. Le Roux de Lincy, auteur de l'*Histoire de l'Hôtel-de-Ville de Paris*.

Un rappel de médailles est appliqué à la continuation de travaux dont le début avait mérité la médaille à de précédents concours : c'est la suite de l'ouvrage de M. Marchegay sur les *Chartes et prieurés de l'Anjou*, et le deuxième volume de l'*Histoire de la Franche-Comté*, par M. Clerc.

Dix mentions très honorables sont réparties entre MM. Mazure et Hatoulet, éditeurs des *Fors du Béarn;* M. de la Querière, *Essai sur les décorations des toitures dans le moyen-âge;* M. Bouthors, *Coutumes locales du bailliage d'Amiens;* M. de La Villemarqué, *Chants populaires de la Bretagne;* M. de Quatrebarbes, *OEuvres complètes du roi René;* M. Louandre, *Histoire d'Abbeville;* M. Batissier, *Histoire de l'art monumental;* M. Guignard, *Lettre à M. le comte de Montalembert sur les reliques de saint Bernard;* M. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine;* M. Eysenbach, *Histoire des évêques de Nevers*.

Il y a en outre de simples mentions honorables pour MM. Baudot,

La récolte des blés, très hâtive cette année, est presque partout terminée, et les renseignements qui parviennent de tous côtés permettent déjà de formuler une opinion à peu près certaine sur le rendement général de ces produits.

Si l'écoulement des productions agricoles se faisait toujours régulièrement, naturellement, sans intervention d'aucune manœuvre commerciale illicite, il n'y aurait peut-être pas cette année à se préoccuper trop à l'avance du rapport qui existe entre la quantité des blés récoltés et les besoins auxquels ils doivent satisfaire. Mais à une époque où la spéculation jette la perturbation dans la répartition des produits, surtout ceux de première nécessité, et prélève périodiquement un si lourd tribut sur la masse des consommateurs, le résultat des récoltes est loin d'être complètement rassurant.

Dans le centre, dans le nord et dans l'ouest de la France, la récolte en froment ne dépasse pas la moyenne; la riche province de la Beauce même ne fait pas exception. Dans l'est et le midi, la quantité obtenue est bien moins considérable; ces deux régions ont eu à souffrir de plusieurs fléaux : des trop grandes humidités de l'automne, de la sécheresse prolongée depuis quelques mois, de la grêle dans diverses localités, et des insectes qui, dans les environs de Châlons, par exemple, ont attaqué le col des blés et en ont empêché la maturité. Le Roussillon, la Gascogne, les environs de Narbonne, Toulouse, Cette, Béziers, ont été surtout fort maltraités. En résumé, il est certain que sur l'ensemble de la France entière les froments ont à peine donné une moyenne récolte.

Les seigles et les orges, grains qui, dans les années de cherté, forment la nourriture presque exclusive de la classe ouvrière rurale, rendront beaucoup moins que la moyenne. Le fait est général. Les avoines, lorsque les blés se vendent à des prix élevés, entrent encore pour une notable proportion dans l'alimentation des familles pauvres; mais, cette année, on ne doit point compter sur cette ressource, car les avoines rendront peu, et se vendent déjà tellement cher, qu'il ne peut y avoir aucune économie à les employer dans la fabrication du pain. Voilà la situation pour la France.

Voyons ce qui se passe dans les pays qui d'ordinaire complètent notre approvisionnement, ou qui, par leur proximité, entretiennent une certaine solidarité d'échanges avec la France.

Les nouvelles parvenues des bords de la mer Noire sont défavorables. Il paraît que les vastes provinces dont les céréales arrivent aux ports d'Odessa, d'Ibraïl, etc., et de là sont répandues dans toute l'Europe méridionale, ne sont guères mieux partagées que la France. L'Italie n'a fait qu'une récolte médiocre. L'Afrique paraît être encore plus maltraitée : l'*Akhbar* annonçait dernièrement que les maisons les plus importantes d'Alger, pour le commerce des grains, venaient d'expédier des ordres à Marseille, Livourne, Gênes, etc., pour tirer de ces villes la quantité de céréales nécessaires pour satisfaire aux demandes des Arabes, l'absence des pluies et les invasions des sauterelles ayant considérablement diminué les récoltes.

La Belgique est mieux partagée : les froments et les seigles y ont donné un produit satisfaisant. Mais par contre, les journaux belges font mention d'enlèvements considérables de seigles pour la Prusse, à mesure que ces grains sont battus; d'où l'on peut conclure que la Prusse n'est point très bien approvisionnée non plus, et que nous ne devons pas compter sur l'excédant de récolte de la Belgique pour ramener l'abondance dans nos provinces du nord, puisque cet excédant reflue déjà d'un autre côté. Il suffit d'ailleurs de remarquer que les froments, sur les marchés belges, se maintiennent aux prix de 22 à 25 francs l'hectolitre, pour être convaincu que dans la situation actuelle ces produits ne sauraient descendre à des prix moyens.

Les cours actuels de Londres sont de 22 à 25 fr.

A Mayence, les affaires sont fort actives au prix moyen de 24-40.

Il se traite de tous côtés beaucoup d'affaires à livrer en mars, avril et mai.

Les blés de l'année dernière, en France, étaient de trop mauvaise qualité et se sont vendus à des prix trop élevés pour qu'aucun spéculateur ait pu songer à en mettre en réserve. D'autre part, la précocité des blés, cette année, a permis de les faire entrer dans la consommation de très bonne heure; ils abondent déjà sur beaucoup de marchés, sans influer comme on voit sur la réduction des prix. Les entrepôts de la Méditerranée se vident activement, et les ventes à livrer y sont très importantes.

Ainsi, tout concourt à prouver que les blés ne peuvent subir une baisse notable dans le cours de cette année, et l'on peut justement redouter les manœuvres de la spéculation, favorisées par la bonne qualité des céréales de 1846, l'épuisement des récoltes précédentes, l'activité des transactions et l'universalité des besoins.

Les classes pauvres, à bout de ressources, épuisées par les sacrifices qu'elles ont dû faire pendant l'hiver dernier, fatiguées par les privations qu'elles se sont nécessairement imposées, sont-elles en état de supporter encore pendant une année une semblable position; et à quelle extrémité se trouveraient-elles réduites s'il plaisait à la spéculation de l'aggraver encore?

Déjà l'inquiétude règne dans certaines campagnes; un de nos amis, cultivateur en Bourgogne, nous écrivait il y a peu de jours : « L'aspect de nos campagnes est des plus tristes cette année; les récoltes sont

[illegible] spéculateurs et les abus [illegible] dans les années de mauvaise récolte.

Le gouvernement atteindrait ce but sans sacrifices réels, attendu que les achats seraient nécessairement faits lorsque les blés seraient à bas prix, et les greniers publics ouverts, au contraire, aux consommateurs lorsque les prix élevés, sur les marchés, indiqueraient l'opportunité de la vente. Le capital utilisé à cette institution de prévoyance donnerait ainsi un intérêt convenable.

Que quelques nobles voix s'élèvent au sein des chambres, que quelques hommes inspirés par des sentiments de justice et de charité sociale proclament l'utilité, la nécessité même de ces institutions de prévoyance; qu'ils fassent sortir de leur torpeur ceux qui ont à prendre l'initiative de ces questions : leur voix sera entendue, car les faits de chaque jour démontrent que nulle réforme n'est plus désirable en faveur des classes pauvres, et de celles des campagnes surtout, qui font du pain leur nourriture presque exclusive.

L. F.

PETITE CORRESPONDANCE.

Mme H—B. à Colmar. — Nous faisons l'envoi, et entrons pleinement dans vos vues, auxquelles nous applaudissons chaudement.

M. G. à Colmar. — Il y a eu nécessairement plusieurs erreurs de ce genre; merci du redressement. — Reçu les 26,50.

M. E. M. à Warmeriville. — Le mieux, ami, est que vous versiez périodiquement entre les mains de MM. H.—D., qui centralisent les recettes de Reims.

M. P. à Châtellerault. — Reçu les 20. Merci.

M. O. à Rhodez. — Reçu les 150. F. C. va vous écrire.

M. G. à Toulouse. — Vous auriez dû comprendre par la p. c. que D. L. était à Barèges et épargner à votre lettre un long voyage. Cela aurait même pu modifier l'itinéraire de votre retour à Toulouse où, du reste, D. L. compte vous voir.

M. S. à L. C. G. — Nous approuvons de tous points, sauf cependant le P. S. auquel il y a bien quelque chose à dire.

M. G. à Clermont. — Reçu les 270. — Vous auriez raison, ami, si une administration pouvait *tout* faire par elle-même : mais l'ordre qu'elle peut avoir ne peut pas porter sur l'extérieur. Pouvez-vous nous indiquer où nous trouverions le livre à Paris?

M. J. M. à Besançon. — Nous attendons toujours les sommaires. Nous verrons reparaître avec plaisir les *Pr. Ind.* — Les comptes détaillés d'imp. nous font toujours grande faute.

M. W. G. à Poligny. — Nous vous avons déjà demandé plusieurs fois les *Fruitières* que vous avez promis de nous envoyer.

Marchés.

Halle aux grains du 10 août. — Froment, 22 à 23,85. — Seigle, 16,70 à 17,00. — Orge, 00,00. — Sarrasin, 0,00. — Avoine, 11,00 à 00,00. — Son, 5,00. — Haricots de Soissons, 00,00; d° nains, 00. — Pois verts, 00,00; d° gris, 18-33. — Lentilles diverses, 72 à 00,00. — Lentillon, 00,00. — Vesces de printemps, 18,00 à 00,00. — Chènevis, 00,00 à 00. — Millet, 00,00 à 00,00. — Sanve, 00,00. — Criblures, 00. — Trèfle, le hal. de 100 k., 48.

Bourse du 10 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 70	83 75	83 70	83 75
— — fin courant	83 75	83 75	83 70	83 70
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	122 40	122 40	122 20	122 20
— — fin courant	122 45	122 45	122 40	122 40

4 1/2 J. 22 m. d. cours	» »»	Banq. de Fr. d. cours	3455 »»
4 0/0 J. »	» »»	O. V. de Par. »	» »»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	430 »»
—— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1310 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann..... »	1195 »»

PRIMES. fin cour. — fin proch.
3 p. 0/0...... d. 50 — 83 80 83 85 — »» »» 84 05
5 p. 0/0...... d. 50 — » »» »»» »» — 123 10 123 05

REPORTS. du Ct à fin du mois. — D'un mois à l'autre.
3 p. 0/0..... »» »/» »» »/» — »» »/» »» »/»
5 p. 0/0..... »» »/» »» »/» — »» »/» »» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct d. cours » »/»	ROM.............. Der C. 101 »/»
Récép. Rotsch. » 101 »»	BELG. 2 1/2..... » »» »/»
ESP. Dette act. » »» »/»	— 4 1/2....... » » »/»
— — pass. » 6 »/»	— d° 1840.... » 101 3/4
— 3 p. 0/0. » 30 1/2	— d° 1842.... » 104 1/2
Dette intérieure » 32 1/1	— Banque..... » » »»
PORTUG. 5 0/0 1837 » » »/»	— d° Em. 1841. » »»» »»
HOLL. 2 1/2 » »» »/»	PIÉMONT......... » 1225 »»
HAITI........... » » »/»	AUTRICHE .... » 405

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... 5950

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	»»» »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	400 [illegible]
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	1136 »»
V. r. gauc.	[illegible] »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1270 »»
— à Rouen.	[illegible] 75
R.-Havre..	700 »»
Avignon...	[illegible] »»
Str. à Bâle.	217 [illegible]
Paris-Str...	[illegible] »»
Tours-Nant	505 »»
Orl.-Vierz.	[illegible] »»
C. du Nord	707 [illegible]
Fécamp-Hâ.	»»» »»
Diep.-Féc..	307 50
Boul. à Am.	470 »»
Orl.-Bord.	[illegible]
Mont. à Tr.	367 50
Paris-Lyon	535 »»
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber	645 »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 84 à 00; courant du mois 85-00: quatre derniers mois, 88-50; quatre premiers 1847, 91.

Lille. — Colza 75-50 à 76; lin, 90-»» à »»; cameline, »»; chanvre, »»-»». — Voitures, 7-25 à 7-50.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 128 à 130; courant du mois, 128; septembre et octobre, 128; novembre et décembre, 117 à 118;

Savons. — Marseille bleu pâle disp., 1re sorte, 97 à 98 fr. les 100 kil.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Spectacles du 11 août.

7 »/» FRANÇAIS. — L'Ecole des Vieillards, les Folies amoureuses.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — La Part du Diable, le Caquet du Couvent.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Les Trois Baisers, Charlotte, les Fleurs animées.
7 »/» VARIÉTÉS. — Relâche.
6 1/2 GYMNASE. — Chacun chez soi, Clarisse Harlowe.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Garde-Malade, mon Voisin, le Château, un Corbeau.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
7 »/» GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours.
6 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Ah! mon Habit! le Sourd.

BANDAGES A BRISURES.

Nouveaux BANDAGES A BRISURES, PELOTES FIXES ET A RESSORTS MOBILES, s'ajustant d'eux-mêmes sans sous-cuisses et sans fatiguer les hanches; approuvés et reconnus supérieurs aux bandages anglais, par l'Académie royale de médecine de Paris, de l'invention de BURAT FRÈRES, chirurgiens herniaires de la maison du roi et de la marine royale, successeurs de leur père, rue Mandar, 12. Nous prévenons les personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance de ne pas confondre notre maison avec celles qui existent aux deux extrémités de la rue Mandar.

LA SILHOUETTE, PAMPHLET ILLUSTRÉ.

PANSEMENT DES VÉSICATOIRES
Facile, régulier, inodore, avec PAPIER et Compresses
D'ALBESPEYRES,
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.
33, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

MALADIES DE POITRINE
Traité sur la guérison de ces Maladies, surtout de la Phthisie, Asthme, Catarrhe et des autres Maladies chroniques, Dartres, etc.
Par le Docteur TIRAT, DE MALMORT.
1 v. in-8°. 6 fr. 50 par la poste. Ch. l'Auteur, r. Richelieu, 35. (Aff.)

Imprimerie LANGE LÉVY et Ce, rue du Croissant, 16.

[illegible] cette rénovation. L'opposition dynastique ajoute à son programme un paragraphe consacré aux classes pauvres; un grand nombre de conservateurs ne triomphent dans la lutte électorale qu'en se déclarant progressifs et en promettant la réforme de l'agriculture, du commerce, de l'industrie. Quant aux partis extrêmes, aux républicains, aux légitimistes, qu'on a vus si longtemps indifférents aux progrès de l'économie sociale et passionnés exclusivement pour la question politique, ils en ont été punis. Ces deux fractions sont en faible minorité dans la Chambre. C'est pour elles surtout que la dernière bataille est une défaite.

Le parti radical, anti-dynastique, républicain (pourquoi lui refuserions-nous ce nom dont il s'honore?), a longtemps cru que, pour sauver la France, pour y établir l'abondance de tous les biens moraux et matériels, il suffisait d'abolir l'hérédité dans le pouvoir et de proclamer l'avènement de l'égalité sur les ruines de la monarchie. Longtemps ce parti a voulu décider la question de haute lutte; il a fait appel aux armes, et la France doit regretter tout ce qu'il a dépensé en efforts impuissants d'énergie et de courage.

Aujourd'hui le parti radical a suspendu les hostilités; il se replie sur lui-même, il médite, et pendant cet instant de réflexion, son influence politique est tellement amoindrie, que souvent on le confond dans les statistiques parlementaires avec l'opposition dynastique, à laquelle il est obligé de subordonner ses mouvements. Dans combien de colléges n'a-t-on pas vu les radicaux les plus intelligents, les plus prononcés, réduits à soutenir, à faire triompher même un soldat de M. Thiers, parce qu'ils sentaient la répugnance du corps électoral pour des candidats de leur couleur!

Cet affaiblissement du parti radical n'est pas un symptôme de mort. Ce parti peut revivre, et nous le disons avec joie, car il est brave et loyal, et, à ce titre, il possède justement les sympathies de la jeunesse. Le parti radical est le seul qui conserve aujourd'hui la tradition des vertus antiques; l'homme s'y dévoue facilement au triomphe de l'idée. Il ne faut pas que ces nobles qualités soient perdues pour l'humanité. Que l'opinion radicale *se socialise*, et un bel avenir lui appartient. Déjà ce travail a commencé chez elle, et c'est la crise qui en résulte qui donne à ce corps tout entier l'apparence de la torpeur. En lui deux principes combattent, l'unité d'action lui manque. Il a deux journaux, le *National* et la *Réforme*; deux mots d'ordre, la révolution politique et la transformation sociale. C'est un moment d'incohérence, un moment d'épreuve; mais il faut passer courageusement par cette phase et ne pas regarder en arrière, ne pas regretter le temps où l'on croyait avoir résolu tous les problèmes en déployant un étendard et en prononçant comme des formules magiques ces mots : *République*, *démocratie*. La science est venue, et avec elle de nouvelles préoccupations, l'inquiétude sur le sort des ouvriers, le désir d'organiser l'agriculture, le commerce, l'industrie. On a provoqué des enquêtes sur les maux de la classe laborieuse. Que M. Louis Blanc, qui devrait depuis longtemps siéger à la Chambre, que M. Ledru-Rollin, dont nous accueillons la réélection avec sympathie, persévèrent dans la voie où ils sont engagés par leurs actes.

Sur de nombreuses questions, nous sommes encore séparés d'eux. Nous croyons à l'utilité politique et sociale du principe héréditaire, nous n'admettons pas la nécessité de faire précéder les améliorations sociales d'une complète transformation politique; mais sur des points déjà nombreux, les socialistes issus de tous les vieux

Après deux ou trois mois de réflexion, elle s'est décidée à nous donner un des deux articles depuis si longtemps promis sur les *excentricités de Fourier*. Voilà quinze jours que ce premier article a paru, et le second, qui doit le compléter, n'arrive pas. *De telle sorte que nous sommes forcés de garder le silence*, ce qui nous coûte vraiment beaucoup, car un peu de polémique phalanstérienne ne serait pas inutile pour nous reposer et reposer nos lecteurs de la polémique électorale. Nous savons bien que la *Démocratie pacifique* n'écrit pas pour nous; cependant, comme c'est à nous qu'elle répond, comme c'est nous qu'elle attaque, nous avons bien droit à quelques égards de sa part. Nous espérons donc qu'elle fera promptement droit à nos réclamations. La justice nous recommande, d'ailleurs, de reconnaître que les folles dépenses d'esprit auxquels la feuille harmonienne s'est livrée dans son premier article, ont pu lui rendre nécessaires quelques jours de repos, d'autant plus que c'était là chez elle un excès contre nature.

Nous avions prévu la tactique de l'*Univers*. Ce journal nous a sommé de nous expliquer sur les *excentricités de Fourier*, couronne boréale, anti-baleines, etc., et sur les *amours fouriéristes*. Nous avons déjà répondu à la première question, mais l'*Univers* refuse de se prononcer sur les explications que nous avons données, attendu qu'elles sont catégoriques et ne laissent prise à aucune argutie. On aimerait mieux nous engager dans une description des corporations amoureuses, parce que sur ce terrain, il serait facile à nos adversaires, non pas assurément d'avoir raison, mais d'ameuter contre nous les préjugés et l'hypocrisie. Nous en sommes fâchés pour l'*Univers*, mais nous ne nous prêterons pas à cet innocent manége. Que la feuille dévote commence par confesser :

Que les vues de Fourier, sur la vie des astres, la couronne boréale, les créations contremoulées, n'ont rien de ridicule quand elles ne sont pas tronquées et travesties ;

Que dans tous les cas, ces hypothèses cosmogoniques n'infirment en rien la valeur du système d'organisation sociale conçu par Fourier.

Tant que l'*Univers* n'aura pas fait cette déclaration, qu'il ne peut éluder en conscience, nous ne reconnaissons à ce journal aucun titre pour nous adresser de nouvelles questions, et nous attendrons pour parler des amours d'harmonie, le moment qui nous semblera convenable.

Le *Moniteur industriel* relève avec vivacité nos critiques sur ses théories au sujet de la grève d'Anzin. Avant de commencer une polémique qui sera probablement aussi interminable que celle que nous avons eue sur les machines, il importe de savoir si nous avons la même boussole de jugement. Nous le prions, en conséquence, de nous dire son opinion sur les deux questions suivantes :

1° Trouve-t-il juste (nous posons la question d'équité avant tout), que le salaire des ouvriers d'Anzin soit resté stationnaire, si même il n'a baissé depuis 1720, date de la concession des mines d'Anzin au marquis de Androins, tandis que le sol, titre primitif du capital, émis au taux de 2 400 livres, vaut aujourd'hui 4 800 000 francs? Est-il juste que ces générations de travailleurs, qui ont pendant plus d'un siècle concouru à accroître si énormément la richesse du capital, soient restées aussi misérables qu'à l'origine?

2° Sans la grève d'Anzin les maîtres auraient-ils augmenté spontanément le taux des salaires, et ne sont-ils pas coupables de ne l'avoir pas fait?

Ces deux questions résolues, nous entamerons la discussion.

Les Celtes, non moins braves que les Germains, croyaient durement leur foi orgueilleuse, mais naïve, dans la toute-puissance du glaive. Eux aussi avaient envahi de vastes contrées et conquis Rome. Et leur chef Brennus ne croyait-il pas que le poids de son épée jetée dans la balance devait décider des destinées du monde! Mais l'outrecuidance puérile des Celtes n'a été que trop corrigée par de longs siècles de servitude. L'Irlande est devenue la Pologne de la race celtique, différente de la race slave en ce qu'elle encensait l'indépendance et la force individuelles, dont les Slaves faisaient, au contraire, aveuglément hommage au principe de l'unité, représenté chez eux par un chef autocratique. Quand le Français, Celte civilisé de 93, adorait la déesse Raison sous les traits d'une fille de joie juchée sur l'autel, il retombait dans le vieux péché de ses pères, et, cessait d'être chrétien, oubliant que, sans le christianisme, religion de la fraternité universelle, la liberté conduit à l'anarchie et l'unité au despotisme. Un empire comme la Russie du czar, une république comme la France du Directoire, voilà ce que peuvent produire, d'une part, le principe de l'unité, de l'autre, celui de la liberté, en ne s'appuyant pas sur l'association, qui seule peut unir dans une même communauté d'intérêts ceux qui commandent et ceux qui obéissent.

Ainsi que la Pologne des Slaves, l'Irlande celtique aspire à un affranchissement qu'elle est sur le point de réaliser. O'Connell, le premier agitateur du rappel, O'Connor, le chef des chartistes, Owen, l'organisateur des communistes, tels sont les trois hommes que la démocratie celtique a d'abord opposés, en Irlande, dans le pays de Galles et en Ecosse, aux conquérants féodaux des îles britanniques. O'Connell n'avait demandé que l'émancipation religieuse et politique de son peuple; mais Duncombe, un autre Celte, se joint à O'Connor le chartiste et à Owen le communiste, pour réclamer l'émancipation sociale des masses conquises.

Tout semble l'annoncer aujourd'hui, O'Connell n'aura été que le précurseur de la délivrance de son peuple, et la voix éloquente du grand agitateur finira peut-être par prêcher bientôt dans le désert. L'impatience celtique s'est enfin fatiguée des lenteurs du jurisconsulte si *grassement payé pour ne rien obtenir*. Le parti de la *Jeune Irlande*, commandé par O'Brien, reproche à O'Connell ses complaisances pour les oppresseurs du pays. « Pourquoi O'Connell, qui » affecte quelquefois de se parer du vieux costume irlandais et de » faire appel aux anciens souvenirs de la patrie irlandaise, per» siste-t-il à prêcher le rappel de l'Union dans la langue des Anglo» Normands. Chaque mot de cet idiôme étranger n'est-il pas dans » la bouche de l'agitateur un affront fait à la nationalité irlandaise? » Non, c'est dans leur langue maternelle qu'il faut parler de leur » prochaine délivrance aux Irlandais qui ne veulent rien avoir de » commun avec les Saxons. »

Ainsi parle la *Jeune Irlande*, décidée à obtenir justice à tout prix, lui fallût-il même recourir à une révolution armée.

« Je ne puis croire qu'un progrès politique ne vaille pas une » goutte de sang, » disait dernièrement M. Meaghir, l'un des orateurs opposés à O'Connell, et il ajoutait: « Quand le glaive est » consacré à défendre la liberté d'une nation, c'est une arme sa» crée qu'il ne faut pas abhorrer ni stygmatiser. »

Si l'Irlande est restée l'esclave de l'Angleterre, l'Ecosse continue à se regarder moins comme la sœur que comme la vassale de la Grande-Bretagne. La conquête pèse aussi sur elle. Non moins glo-

(1) Voir les numéros des 6 et 8 août.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 12 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR **CHARLES DICKENS.**

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

—

SECONDE PARTIE.

—

VI.

Les expériences américaines vont leur train. (Suite.)

Plusieurs voyageurs se rapprochèrent, enchantés de cette sortie. L'un d'eux, fort maigre, en cravate blanche négligemment tournée autour de son long cou, en gilet blanc, en redingote noire, semblait faire autorité. Il se rendit interprète de la satisfaction universelle.

— Hem! M. Aristide Kettle! s'écria-t-il, en ôtant son chapeau.

Il y eut un grave murmure et un chut général.

— Monsieur Aristide Kettle!... Monsieur!

M. Kettle salua.

— Monsieur, au nom de la sympathique association du *Watertoast*, au nom de notre commune patrie, au nom de l'équitable et sainte cause qui nous unit, je vous vote des remerciements! Je vous remercie, au nom des membres du club: je vous remercie encore, au nom de la *Gazette du Watertoast!* Au nom de la bannière étoilée de la grande Union, je vous remercie d'une profession de foi aussi logique qu'éloquente! Et si j'osais, Monsieur (afin de s'assurer forcément l'attention du jeune Anglais, auquel Mark murmurait quelques mots à l'oreille, il le poussa du bout de son parapluie), si j'osais, en terminant, émettre un vœu, un souhait, indirectement lié à la question qui nous occupe, je dirais : Puisse le Lion britannique, mutilé par le noble bec de l'Aigle américaine, apprendre enfin à faire résonner sur la harpe irlandaise et sur le violon écossais, l'hymne harmonieux qui trouve un écho au sein de chaque coquille gisant sur les plages de notre verte Colombie!

Le fluet personnage se rassit au milieu d'une sensation vive.

— Général Choke, dit M. Aristide Kettle, vous m'électrisez! Oui, Monsieur, vous m'avez réchauffé l'âme. Mais je suis curieux d'entendre ce que pourrait nous répliquer le Lion britannique, puisqu'il a ici un représentant?

— Sur ma parole, s'écria Martin en riant, je ne puis accepter l'honneur d'un pareil rôle. Tout ce que j'aurais à dire, c'est que je soupçonne fort la reine Victoria de n'avoir jamais lu votre gazette de je ne sais plus quoi; je ne présume même pas que de sa vie elle en ait entendu parler.

Le général Choke adressa un sourire de commisération à ses compatriotes, et reprit d'un air bénévole :

— Elle lui est expédiée, Monsieur, régulièrement expédiée par la poste.

— Si on la lui adresse à la Tour de Londres, elle a peu de chances de lui parvenir, fit observer Martin, la reine ne faisant pas de la Tour sa résidence habituelle.

— La reine d'Angleterre, Messieurs, ajouta Mark Tapley, affectant la plus grande politesse, et regardant ses auditeurs avec un sérieux imperturbable, la reine d'Angleterre loge à la Monnaie, afin d'avoir l'œil sur l'argent. Elle a aussi, en vertu de sa charge, et à l'instar du lord-maire, sa chambre à l'Hôtel de-Ville, mais elle s'y tient rarement, vu que la cheminée fume.

— Mark, murmura Martin, ayez, s'il vous plaît, la bonté de ne point intervenir dans la conversation, quelque facétieuse qu'elle puisse vous paraître. Je voulais seulement vous faire observer, Messieurs (ce qui, du reste, a peu d'importance), que la reine n'habite point la Tour de Londres.

— Général! s'écria M. Aristide Kettle.

— Général! répétèrent plusieurs voix, général!

— Paix, silence, je vous prie, dit le général Choke, avec une bénigne condescendance, et faisant signe de la main. Ceci n'est pas une nouveauté pour moi. Ce n'est pas la première fois que je remarque à quel point les institutions étroites et arriérées de la Grande-Bretagne étouffent et paralysent la publicité. Les simples notions qui circulent, propagées par l'air même sur toute l'étendue de notre vaste continent, pénétrant jusqu'au fond des déserts, à travers les forêts vierges, sont ignorées des Anglais. Leurs connaissances acquises sur les choses qui les touchent de plus près, n'approchent pas de celles que possèdent la plupart de nos citoyens actifs, intelligents, progressifs. Sous ce rapport même, le fait actuel se peut noter. Lorsque vous dites, Monsieur, continua-t-il, s'adressant à Martin avec la même bénignité, que votre reine n'habite pas la Tour de Londres, vous tombez dans une erreur commune à plusieurs de vos compatriotes, recommandables d'ailleurs par leurs lumières et leur moralité, mais qui n'en sont pas moins dans l'erreur, Monsieur, tout à fait dans l'erreur. C'est à la Tour que demeure la reine.

— Quand elle est à la cour de Saint-James, fit observer M. Kettle.

— Quand elle est à la cour de Saint-James, cela va sans dire, reprit le général. Il est clair qu'elle ne saurait loger en même temps à Londres et au pavillon de Windsor. Votre Tour de Londres, Monsieur, poursuivit-il, souriant avec l'intime conviction de sa supériorité : votre Tour, située dans le voisinage immédiat de vos parcs, de vos promenades, de vos arcs de triomphe, de votre opéra, de votre royal Almack, est la résidence où peuvent se déployer à l'aise, les pompes et le luxe étourdissant d'une cour prodigue et légère. En conséquence, Monsieur, c'est là que la reine tient sa cour!

A cet incroyable déluge de bévues, à cette confusion inouïe de l'ouest et de l'est de la ville, Martin ne put s'empêcher de demander si le général avait jamais visité l'Angleterre?

— Grâce à la presse, oui, répondit-il. Vous êtes ici chez un peuple lecteur, studieux, Monsieur; vous trouverez parmi nous une érudition dont vous serez stupéfait.

— Je le suis déjà, répliqua Martin; il fut interrompu par M. Aristide Kettle, qui lui souffla dans l'oreille :

— Vous connaissez le général Choke?

— Non!

— Vous savez quelle est sa réputation parmi nous?

— Celle d'un des hommes les plus remarquables du pays, répondit Martin à tout hasard.

— Précisément. J'étais sûr que vous auriez entendu parler de lui.

— Je crois, dit Martin, s'adressant au général, je crois être assez

(1) Voir les numéros du 4 juin au 8 août.

par les peuples néolatins, le catholicisme a toujours été la religion de l'unité, de même que le protestantisme, côté religieux du germanisme et de la féodalité, tend de plus en plus à rester la religion du morcellement. Cette double vérité ressort évidemment de l'étude de mouvement opposé des deux sectes qui se partagent actuellement la Grande-Bretagne ; à savoir : le méthodisme et le puseysme.

Le méthodisme est à l'église épiscopale qui l'a enfanté, ce que le lucre est à la conquête, ou ce que la boutique est au château, et le riche marchand à un haut baron. Le méthodisme est exclusif comme la bible qu'il vend et qu'il répand sur tous les points du globe, car ses apôtres sont en même temps les plus intrépides boutiquiers du monde. Le trop célèbre Pritchard restera comme le type de l'espèce. Le méthodisme a pour alliés tout ce qui dans le protestantisme sent la nécessité de cacher le coffre-fort sous la nappe de l'autel. Il a envahi l'Allemagne par le piétisme, et la Suisse par le momiérisme. Grâce au méthodisme, on peut dire que Mercure n'est pas mort, car devenu chrétien de nom, ce dieu n'a fait qu'un saut du baptistère au tabernacle.

Le puseysme forme avec son rival un contraste frappant. Il est né de la science et a eu pour berceau une université. Le puseysme, reconnaissant la nécessité de l'unité religieuse, tend au néolatinisme comme le méthodisme tend au germanisme. Déjà même une cinquantaine de docteurs puseystes ont rompu avec Calvin et Luther pour se soumettre à l'autorité du pape. Les autres auraient sans doute également passé au catholicisme, s'ils n'eussent été retenus par la crainte très naturelle de tomber en même temps sous le joug de l'ultramontanisme, non moins intolérant que le méthodisme.

Qu'est-ce, en effet, que l'ultramontanisme, sinon le faux catholicisme né au delà des Alpes et des Pyrénées, moitié de l'idolâtrie romaine, moitié du fanatisme musulman, et qui s'est manifesté dans la chrétienté par le commerce des reliques et des indulgences, ainsi que par l'établissement de l'inquisition ? *Crois ou meurs ! Achète une place au paradis ou tu seras damné*, telle est la double formule de l'ultramontanisme, qui a fait, lui aussi, de l'arche sainte le réceptacle du Veau d'or.

Nous glorifierions Luther d'avoir porté un premier coup à l'ultramontanisme, si la réforme protestante, faite au détriment de l'unité religieuse, n'avait pas en définitive tourné au profit de la féodalité.

De toutes les sectes qui se sont séparées avec éclat du protestantisme, le puseysme est assurément celle qui a recherché avec plus de zèle et de désintéressement le chemin de la vérité. Ajoutons qu'elle l'aura trouvé, si, résolvant le problème de la question religieuse à l'aide de la science, elle parvient à réconcilier Luther avec le pape, en associant le principe de la liberté avec celui de l'unité.

Pendant que le puseysme rattache, par le lien religieux, l'Angleterre à la race néolatine, le chartisme, partant du point de vue social, prétend unir le Celte de l'Irlande et le Saxon de la Grande-Bretagne. O'Connor, chef des chartistes, est un Irlandais qui diffère d'O'Connell en ce qu'il pense avec raison que le rappel de l'union ne suffirait point pour émanciper l'Irlande, dont l'affranchissement est avant tout subordonné au renversement de l'aristocratie dans les îles britanniques. Celtes et Saxons gémissent ensemble sous l'étreinte de la conquête; le triomphe complet et définitif de la démocratie pourra seul les affranchir selon les chartistes, qui font appel au communisme pour détruire la tyrannie du capital.

Mieux éclairés et plus progressistes encore que les chartistes, les

dimanche prochain, 16, à deux heures, les députés se réuniront en séance préparatoire. Ils constitueront le bureau provisoire de la chambre.

Le premier doyen-d'âge est M. Dupont (de l'Eure); M. Clément (du Doubs) et M. Sapey viennent ensuite. M. Sapey sera le président, M. Dupont (de l'Eure) ne devant pas assister aux premières séances, et M. Clément déclinant cet honneur pour rester dans son inamovibilité de questeur.

Les quatre plus jeunes députés rempliront les fonctions de secrétaires : ce sont MM. le marquis de Guiche, marquis de Castellane, Hallez-Claparède, Saglio.

Après la première séance, mardi 18, la chambre se partagera, par la voie du sort, en neuf bureaux, pour vérifier les pouvoirs.—Les procès-verbaux d'élection sont, avec les pièces justificatives, répartis entre les neuf bureaux et examinés par des commissions de trois membres au moins, formées dans chacun d'eux par la voie du sort. Les élections non contestées sont soumises les premières à la chambre par un rapporteur nommé à cet effet par chaque bureau. Les rapports sur les élections contestées sont présentés par des rapporteurs particuliers élus spécialement par le bureau.

Après la vérification des pouvoirs, la chambre nommera son président, ses quatre vice-présidents, ses secrétaires et deux questeurs pour tout le cours de la législature.

M. Sauzet sera, dit-on, le candidat porté par le ministère à la présidence. Les noms de MM. Dupin et Dufaure sont mis en avant par certaines fractions de la chambre.

Quant aux fonctions si enviées de questeur, on cite un grand nombre de candidats : M. Quinette, membre de l'opposition constitutionnelle, semble devoir réunir la majorité des suffrages pour remplacer M. le général Leydet. M. Clément (du Doubs) conservera encore ces fonctions pendant cette législature. (*Patrie.*)

Revue de l'extérieur.

Italie. — On annonce que l'ambassadeur d'Autriche, qui a désapprouvé tous les actes politiques du nouveau pape, vient de quitter Rome, sous prétexte de se rendre à Vienne pour affaires personnelles, en laissant le soin de la gestion de l'ambassade à son premier secrétaire.

Tunis. — Le bruit court, dit la *Seybouse*, journal de Bone (Algérie), que le bey de Tunis chercherait à négocier en Europe un emprunt de 50 millions de francs, et qu'il offrirait pour garantie la concession du territoire entre la frontière du cercle de la Calle, Biserte et Tabarcha.

Turquie. — Un journal publie la correspondance suivante, qui lui est adressée de Constantinople :

« Le ministère français a la main malheureuse; voilà qu'il vient encore de gâter tout ici, qu'il vient de compromettre la position de ses deux amis, Méhémet-Ali et Reschid-Pacha.

» Reschid-Pacha étant, par sa probité et son instruction un Turc hors de ligne, jouissait à Paris de l'estime des plus grands personnages. Durant ses réceptions dans les hauts lieux, il a eu souvent à s'expliquer sur les difficultés de la réforme dans les pays musulmans, difficultés dont la principale est l'influence des ulémas, ce janissariat sacré, riche, tenace et nombreux.

paraphée, on ne voulait pas compromettre l'entente cordiale pour parer à l'imprudence du vieux réformateur.

» Dans cet état de choses, l'amiral envoya une frégate au débouquement des Dardanelles, pour attendre, dans les eaux de Ténédos, un firman d'admission. Pendant que cette diplomatie était en cours d'exécution, Méhémet-Ali était arrivé ici avec assez d'apparat. Sa réputation, celle de son fils, sa qualité de destructeur des Wahabites et de restaurateur du temple de la Mecque, enfin sa vieillesse, sa barbe blanche, choses très influentes sur l'esprit des Turcs, lui avaient attiré les sympathies.

» Le jeune sultan lui avait fait un accueil gracieusement mêlé de respect filial et de dignité souveraine. Un honak, celui de Rizza-Pacha, avait été donné pour domicile au vice-roi, tout à côté de la résidence impériale de Tchéragan. Le vice-roi, comblé d'honneurs, de fêtes, de prévenances, avait désiré commencer sa tournée dans Constantinople par la visite de la Sublime-Porte, grand palais incendié en 1817 et rebâti en entier depuis peu de temps.

» Cette visite devait se faire avec la pompe accoutumée, c'est-à-dire qu'au débarcadère de Batch-Capoussou, des rafraîchissements d'honneur lui seraient offerts dans le grand pavillon vert dressé sur le quai, qu'on mettrait à sa disposition un cheval du sultan richement caparaçonné, ainsi qu'une nombreuse escorte militaire en grand uniforme, pour lui former cette suite imposante avec laquelle les dignitaires turcs aiment tant à aller par les rues; mais voici ce qui est arrivé:

» M. de Bourqueney, muni des instructions arrivées de Paris, demandait précisément dans ce moment-là au divan le firman d'introduction pour quelques bâtiments de guerre. Cette négociation avait assez d'importance, surtout au moment de la présence de Méhémet-Ali, pour n'être pas prise sans en référer à Sa Hautesse. Le sultan a trouvé déplacé le soin que voulait prendre la France de la conservation de son vassal. Les ouvertures faites par Reschid-Pacha de quelque chose de semblable durant le voyage de Roumélie, lui sont revenues en mémoire. Tout a été modifié sur-le-champ dans son esprit. Méhémet-Ali n'aura plus les honneurs de la grande réception au pavillon de Batch-Capoussou. Il visitera la Sublime-Porte comme un simple particulier. Reschid-Pacha a été invité à se réconcilier avec Rizza-Pacha, comme il l'avait déjà fait avec Kosrew-Pacha. Sa Hautesse voulant que son règne fût une époque de concorde et de bonne harmonie, elle a appelé Rizza-Pacha dans le conseil comme *tidjaré mussiri* ou *ministre du commerce*, ce qui relève l'espérance des Turcs rétrogrades, et complique les difficultés dont la sagesse et le rare esprit de Reschid-Pacha auront beaucoup de peine à triompher. »

Islande. — On a reçu, par la voie de Norwège, des lettres de Reikhiavik, capitale de l'Islande, du 21 juin. Elles annoncent que, depuis le 2 du même mois, l'Hécla était tranquille, et que le Geyser, source thermale, qui, dès le commencement de la dernière longue éruption de l'Hécla, était entièrement tari, venait de recommencer à jaillir et à donner de l'eau aussi chaude et avec la même abondance que par le passé. Les savants danois et allemands, qui étaient arrivés à Reikhiavik, n'avaient pas encore pu commencer leurs recherches sur l'Hécla, à cause des pluies torrentielles et des épais brouillards qui régnaient sans cesse dans la contrée où se trouve ce volcan.

Inde. — La malle de l'Inde, qui était attendue depuis la fin de juillet, et dont le long retard excite en Angleterre de si vives inquiétudes sur le sort des passagers et des dépêches, est enfin arrivée à Marseille le 8 août dans la soirée.

Un courrier extraordinaire, qui a traversé Paris hier au soir, se rendant à Londres, a fait connaître que le bateau à vapeur *l'Akbar*, qui

---

heureux pour être chargé d'une lettre d'introduction auprès de vous, Monsieur; elle est de M. Bevan du Massachussets, ajouta-t-il en la lui présentant.

Le général la prit, la lut avec attention; de temps en temps, il s'arrêtait pour lancer un regard aux deux étrangers. Arrivé à la signature, il se leva, donna une poignée de main à Martin, et s'assit auprès de lui.

— Ainsi donc, vous songez à vous établir dans Éden ? lui dit-il.

— Sauf meilleur avis, et en me dirigeant d'après vos conseils et les renseignements de l'agence. On m'assure que dans les vieilles villes il n'y a rien à faire.

— Je puis vous présenter à l'agent, Monsieur, dit le général. Je le connais, en ma qualité de membre de la Corporation des propriétaires du territoire de l'Éden.

C'était là, pour Martin, une nouvelle des plus sérieuses, et qui lui donnait fort à penser. Son ami du Massachussets n'avait fait tant de fonds sur les conseils du général, que parce qu'il le croyait complètement en dehors de toute spéculation de terrain, et attendait de lui, en conséquence, un avis désintéressé; le malheur voulait que, tout récemment, le général fût devenu, à l'insu de M. Bevan, actionnaire de la société de l'Éden.

— Nous ne pouvons hasarder que peu, dit Martin avec anxiété, quelques guinées, qui sont tout notre avoir ! Veuillez donc nous dire en conscience, général, si vous croyez que cette spéculation offre des espérances, des chances de succès, à un homme de ma profession ?

— Si cette spéculation n'offrait aucune chance de succès, croyez-vous, reprit le général d'un ton grave, que j'eusse la folie d'y mettre mes dollars ?

— Je ne parle pas des vendeurs, dit Martin, mais des acquéreurs.

— Des acquéreurs, Monsieur ? répéta le général avec quelque émotion et d'un ton péremptoire. Je conçois vos doutes; vous venez de la vieille Europe, de cette terre vieillie qui a entassé aussi haut que la Tour de Babel, les Veaux d'Or devant lesquels, de temps immémorial, elle se prosterne. Mais notre contrée, Monsieur, est neuve et vierge. L'homme n'y naît pas décrépit. Nous n'avons pas derrière nous pour excuse l'exemple de siècles écoulés en pratiques corruptrices. Il n'existe pas de faux dieux, chez nous, Monsieur; l'homme s'y montre dans toute sa grandeur native. Pourquoi aurions-nous combattu, si ce n'est dans ce but ? Vous me voyez ici, moi, Monsieur, ajouta le général, plantant devant lui son parapluie comme son représentant (et c'était un affreux parapluie), raisje avec ma tête grise et mon sens moral, désavouer mes principes et

placer mes capitaux dans une spéculation que je ne jugerais pas féconde en espérances, en chances de bonheur pour mon prochain, pour mes semblables, pour mes frères ?

Martin se rappela New-York, et eut grand'peine à paraître convaincu.

— Que seraient ces vastes états, poursuivit le général, s'ils n'étaient voués à la régénération de l'humanité ? Mais je vous excuse, Monsieur, une pareille enquête est naturelle à un Anglais, qui ne connaît pas encore notre patrie.

— Vous croyez donc qu'à part les fatigues, auxquelles nous sommes tout résignés, il y a une probabilité de réussite ? (Dieu sait que nous ne serons pas exigeants !)

— Une probabilité, Monsieur, dans Éden ? — Mais voyez l'agent, voyez-le ! Examinez les cartes, les plans, et opinez sur ce que vous aurez vu, de vos yeux vu, Monsieur. La vallée d'Éden n'en est pas réduite à mendier des acheteurs.

— Il est de fait que l'endroit est furieusement agréable et effroyablement salubre, fit observer M. Kettle, se mêlant comme toujours à la conversation.

Martin sentit que mettre en doute des témoignages de cette valeur, uniquement parce qu'il avait au fond de secrètes défiances, serait tout à fait inconvenant ; il remercia donc le général, et *opina* pour voir l'agent dès le lendemain.

Ils n'arrivèrent qu'assez tard dans la soirée. A côté du chemin de fer s'alignait un immense édifice, blanchi à neuf et ressemblant à un laid hôpital, au front duquel se lisait en grosses lettres : *Hôtel national*. Sur une galerie de bois faisant saillie se déployait, au moment où le convoi s'arrêta, une interminable file de semelles de bottes et de souliers, rangées par paire, surmontées chacune d'un nuage de fumée. C'étaient les seules traces humaines.

Peu à peu des têtes apparurent, puis quelques épaules; évidemment chaque couple de semelles, chaque cigare en combustion, représentait un des habitués de l'hôtel, prenant le frais au balcon, et ayant, selon la coutume américaine, établi ses talons là, où dans les pays civilisés, il est d'usage de mettre sa tête.

(*La suite à demain.*)

La Natation.

En ce moment où des chaleurs extraordinaires donnent une si grande

de vogue aux bains de rivière, nous signalons aux administrations publiques les vues qui suivent et qui sont dues à la plume de M. le docteur Blatin. Elles sont empruntées à la *Santé*, journal d'hygiène publique et privée.

« Si les femmes savaient tout ce qu'elles gagnent de grâce et de fraîcheur par l'exercice de cette gymnastique, combien elle peut prévenir de maladies ou d'infirmités ; si les mères comprenaient bien le courage que la natation inspire à leurs enfants, la robuste santé qu'elle leur procure, le nombre des accidents auxquels elle pourra les soustraire, les secours qu'elle leur permettra de donner; si nos gouvernants calculaient les ressources imprévues que peut offrir l'art de nager, en temps de guerre à nos soldats, en mer à nos marins, dans tous les cas, en tous les lieux, dans toutes les circonstances de la vie... l'exercice de la natation se répandrait bien vite parmi nous, non plus comme une exception, mais comme une habitude, une nécessité.

Pourquoi l'État ne rend-il pas cet art obligatoire pour certaines professions(1)? Pourquoi ne l'encourage-t-il pas à l'égal d'autres arts utiles? La ville de Paris, presque toutes les villes importantes de la France, offrent aux ouvriers des cours gratuits de chant et de dessin; pourquoi ne leur ouvrent-elles pas librement, quand la localité le permet, des écoles où ils apprendraient sans frais à nager ? Et si l'administration est impuissante ou trop lente à donner aux enfants du peuple cette institution bienfaisante, à laquelle l'hygiène et la sécurité publique ont tout à gagner, espérons qu'une société d'hommes généreux, de bons citoyens, qu'une réunion de ces cœurs ardents et dévoués qui créent les dispensaires pour les malades nécessiteux, les ouvroirs pour les femmes sans travail, qui tendent une main tutélaire aux jeunes libérés, qui protègent les animaux contre les sévices inutiles, qui ont des secours pour toutes les misères, des dons et des encouragements pour toutes les œuvres philanthropiques, surgira, à notre faible voix, pour ouvrir une école gratuite où l'enfant du peuple, ayant l'âge et la santé convenables, apprendra les premiers éléments de l'art de la natation.

(1) Il est douloureux de penser, et cependant les statistiques l'établissent, que la plupart des marins, des mariniers, des hommes qui travaillent dans les ports et sont le plus exposés, de même que le plus grand nombre de nos soldats, ne savent pas nager. Si l'espace et la nature de cet article me le permettaient, je donnerais le chiffre approximatif des victimes qui, tombées à l'eau, périssent chaque année, sous nos yeux, dans Paris, et dont la plus grande partie pourrait échapper à la mort, si les nageurs étaient moins rares.

çaise ou anglaise qui seront pris dans les ports et baies de la province, comme y étant entrés dans le but d'attenter aux vaisseaux neutres ou nationaux, en les capturant ou en les détruisant, seront punis comme meurtriers et incendiaires, conformément aux lois ;

2° Que les autorités qui s'empareront de ces individus devront les punir immédiatement.

Océanie. — Le gouvernement anglais, dit le ***Morning-Chronicle***, a donné l'ordre de prendre possession de l'île de Pulo-Labnan, à l'embouchure de la rivière de Bornéo, et d'y établir une station navale. Il ne s'agit pas de faire un établissement dans le sens véritable du mot, mais seulement de protéger nos vaisseaux engagés dans le commerce de la Chine, et de placer sur ce point un dépôt de houille pour les steamers venant de Hong-Kong ou de la capitale de l'Australie, ou s'y rendant par les détroits de Torres.

C'est toujours la même histoire du dépôt de houille ; on a procédé comme cela pour Aden. Pourquoi changer de mode, puisque cela réussit si bien ? A la vérité, quand il a été question pour la France d'occuper quelques points dans ces mers, un cri de réprobation s'est fait entendre à Londres, et les négociations commencées ont été abandonnées, niées même. Mais l'Angleterre trouve un point à sa convenance, elle l'occupe, et nous n'avons pas le plus petit mot à dire.

— Une correspondance particulière de l'Océanie, adressée au *Courrier français*, donne de curieux détails sur la dernière aventure de M. Pritchard.

On sait qu'après sa célèbre équipée à Taïti, ce triste personnage fut nommé par son gouvernement agent consulaire anglais aux îles des Navigateurs, dans l'Océanie ; il se retira à Pola, la plus importante des îles de l'archipel, et là il commença ses prédications fanatiques, indépendamment de son industrie. Mais les habitants de ce pays ne sont pas endurants comme ceux de Taïti, et il ne tarda pas à s'attirer l'animadversion de la population entière. A la fin du mois de mars dernier, comme il avait maltraité de la manière la plus inconvenante, sous prétexte qu'elle manquait à ses devoirs religieux, la femme d'un des chefs du village d'Ava, qu'il avait convertie au protestantisme, les naturels se soulevèrent contre lui. Il parvint à se sauver dans les bois, et il se réfugia la nuit même à bord d'une goëlette de guerre anglaise qui était en observation le long de la côte, et qui le transporta à Oyalava, une des îles voisines, où il se trouve en ce moment.

Après cette aventure, il rédigea sur ce qui s'était passé un rapport qu'il adressa au commandant des forces anglaises dans l'Océanie, et il eut le triste courage de demander que les naturels de la petite île de Pola fussent châtiés. Mais le contre-amiral Seymour, après avoir dressé une enquête minutieuse, déclara qu'il n'y avait pas lieu d'agir ainsi que le demandait M. Pritchard, et les choses en restèrent là.

Ces faits, qui sont de la plus complète authenticité, montrent bien quel est l'homme auquel la France a payé une indemnité.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le *Portefeuille* annonçait dans son dernier numéro que M. Guizot avait proposé au roi le duc de Broglie pour remplacer le maréchal Soult à la présidence du conseil des ministres. Il ajoute aujourd'hui que le choix du duc de Broglie a été agréé par tous les membres du cabinet, de manière que l'on peut considérer désormais la nomination du duc de Broglie comme définitivement arrêtée; mais M. le duc de Broglie acceptera-t-il?

— L'ordre des avocats à la cour royale de Paris s'est réuni aujourd'hui pour l'élection des deux avocats qui devront prononcer les deux discours d'usage à la rentrée du barreau. Les votants étaient au nombre de 421. MM. Auguste Avond et Lévesque ont été élus.

— Nous recevons aujourd'hui, dit la *Gazette des Tribunaux*, les journaux de Naples du 22 juillet, c'est-à-dire antérieurs seulement de sept jours au prétendu tremblement de terre qui, selon trois journaux, l'un allemand, l'autre hollandais, l'autre français, aurait, le 20 juillet, détruit de fond en comble la capitale des Deux-Siciles. On voit que les auteurs de ce *puff*, en supposant un courrier extraordinaire reçu par la maison Rothschild de Francfort, s'étaient arrangés de manière à n'être pas démentis de sitôt par les courriers ordinaires.

— Le conseil des ministres, après mûre délibération, a décidé que désormais les ministres correspondant entre eux d'une manière officielle, se donneraient le titre d'excellence. MM. les chefs de cabinet en ont été informés et devront employer ce protocole. La *Presse* avait bien dit que le cabinet préparait d'importantes réformes.

— La loi qui prescrit le dépôt de l'armement de Paris dans la ville de Bourges va recevoir très prochainement son exécution. On écrit de cette ville que M. le directeur de l'artillerie, chargé par M. le ministre de la guerre de la recherche d'un vaste local pour l'entrepôt général, est sur le point de terminer avec le propriétaire d'une ancienne manufacture située à la proximité du débarcadère.

— On sait que la France entretient à Paris treize jeunes naturels sénégalais, auxquels elle fait donner une éducation qui leur permette, en retournant en Afrique, de contribuer à la civilisation de leur pays. Sur ces jeunes gens, sept sont dans des pensionnats, trois aux écoles des arts et métiers, et trois à l'institut de Ploërmel, et ils répondent tous, par leur travail et leur conduite, aux sacrifices que la France s'impose en leur faveur.

AFFAIRE JOSEPH HENRY. — On lit ce matin dans le *Journal des Débats* : « M. le chancelier, accompagné de MM. les commissaires chargés de l'assister dans l'instruction, s'est rendu cette après-midi à la Conciergerie, où il a interrogé Henry.

» On assure que c'est M. Laplagne-Barris qui est chargé par M. le chancelier de faire à la Cour des pairs le rapport sur l'attentat de Joseph Henry. Le rapport ne sera pas lu, dit-on, avant l'ouverture de la session, fixée au 17 de ce mois.

» Les pistolets dont se serait servi Henry ne seraient pas, comme on l'a prétendu, de simples pistolets de poche appelés *coups de poing*, et

CHEMIN DE FER D'AMIENS. — M. le ministre des travaux publics a visité, jeudi dernier, dit le *Journal de la Somme*, les travaux du chemin de fer d'Amiens à Boulogne, entre Amiens et Abbeville ; il s'est fait accompagner de M. Bazaine, ingénieur en chef de cette ligne, et s'est montré, dit-on, très satisfait de l'état des ouvrages et de leur rapide avancement.

Il n'y a pas dix mois, en effet, que les travaux de cette section sont commencés, et ils touchent à leur fin. Il n'y a qu'une voie de posée sur presque toute la distance d'Abbeville à Amiens. De nombreuses maisons de garde s'élèvent ; on pose les clôtures ; en un mot, tous les travaux sont poussés à la fois avec la plus grande activité.

UN TITRE SIGNIFICATIF. — Deux littérateurs fvetotais parlaient dernièrement avec enthousiasme du drame de *Marie Tudor*, de M. V. Hugo.

— Connaissez-vous le sujet de cette pièce? demanda l'un d'eux.

— Parfaitement, répondit l'autre, et d'ailleurs le titre l'indique : c'est un mari trompé par sa femme pendant qu'il dormait.

MISÈRE. — Le dénûment des classes ouvrières de la Flandre belge continue de se manifester par de tristes symptômes. Voici ce que nous lisons dans les journaux de Courtrai :

« Les maraudeurs de nuit ne laissent intacte aucune espèce de récoltes. Cette semaine, on a enlevé d'une prairie une quantité de lin qui s'y trouvait pour blanchir. On présume que les voleurs ont pris leur direction vers Sweeghem.

» La même nuit, sur un champ, à Wale, des tiges de lin ont été dépouillées de leurs capsules à semences. Le préjudice causé au fermier est évalué à 25 fr.

» Hier des cultivateurs du faubourg de Saint-Jean ont arrêté sur leurs terres un certain nombre de pauvres femmes qui, aidées de leurs enfants, recueillaient de jeunes féverolles. Elles ont été mises entre les mains de la police. Ces malheureuses ne nient point le fait ; elles l'ont fait, disent-elles, pour ne point laisser mourir de faim leur famille.

» Des voleurs ont pénétré dans la cave du sieur Schaffers, sellier, rue de Buda, en cette ville, en fracturant deux barreaux du soupirail, et y ont enlevé 45 pains de ménage.

» Dans la maison voisine, chez les enfants Derycker, bouchers, la même opération leur a également procuré l'entrée de la cave, où ils ont volé 4 livres de beurre, une langue de bœuf et une grosse pièce de viande salée. On assure cependant que la gendarmerie, aidée des agents de police, fait régulièrement des patrouilles de nuit depuis plus de quinze jours. »

— L'*Intérêt public* dit que les ouvriers menuisiers de Caen n'ont point obtenu une augmentation de 50 centimes. La semaine dernière, les maîtres leur ont offert 25 centimes, ce qui porterait maintenant la journée moyenne à 2 fr. 25 c. ; mais, dans ce cas, les ouvriers sont tenus à se munir d'outils ; autrement, on leur fait subir une réduction quotidienne de 15 centimes.

Il ne leur est accordé aucune diminution sur les heures de travail ; au contraire, les maîtres exigent que le travail au dehors, qui ne commençait qu'à six heures, commence désormais à cinq heures, comme le travail en boutique.

Nous ne savons encore, ajoute ce journal, si ces propositions sont acceptées ; toujours est-il qu'un grand nombre d'ouvriers ont repris leurs travaux.

LE MARI ET L'AMANT. — Le chemin de fer de Sceaux a rendu, dit la *Gazette des Tribunaux*, aux bals de l'ancienne résidence des ducs de Penthièvre son ancienne splendeur. Cette vogue a occasionné hier une aventure dont nous nous garderons prudemment de prévoir le dénouement.

M. N..., marié depuis un an à peine, avait déjà conçu d'assez vives craintes sur la fidélité de sa jeune et très jolie femme ; remis tant bien que mal de ces chaudes alarmes, et ne voulant donner à celle-ci aucun sujet de plainte, il s'évertuait à satisfaire ses moindres désirs. Elle aimait les parties de campagne, il la conduisait chaque dimanche dans quelqu'un des lieux de plaisir qui entourent Paris. Mais partout lui apparaissait comme une vision fantastique le jeune homme qui avait éveillé ses premiers soupçons ; si l'on dansait il était du même quadrille que M. N..., au restaurant il occupait la table voisine de la sienne; en voyage il était dans le même wagon; dans les salles d'attente, il trouvait moyen de s'asseoir auprès d'elle sur le même banc.

Le malheureux mari, qui avait conduit hier sa femme au bal de Sceaux, suait sang et eau de chaleur et de jalousie. Le soir venu, n'y pouvant plus tenir, il voulut retourner à Paris, et alla prendre des billets pour le prochain convoi. Mais au moment de monter en wagon, la foule était telle que les époux se trouvèrent séparés. M. N... se plaça comme il put, appelant à haute voix sa femme; puis, ne la voyant pas, il voulut sortir; mais il était trop tard : le sifflet s'était fait entendre, le convoi partait.

Arrivé à Paris, l'infortuné mari s'élance un des premiers hors de voiture et va se placer à la porte du débarcadère pour examiner les voyageurs. Sa femme est absente !... Furieux il repart, arrive à Sceaux; mais avant que la locomotive s'arrête, le dernier convoi part, et M. N... a la douleur de voir le long de la courbe gracieuse que décrit le chemin de fer, sa femme et l'inévitable jeune homme dans la même voiture, sur le même coussin. Il s'élance au risque de se faire broyer, il crie, il tempête; mais la vapeur impassible fonctionne et emporte le couple amoureux.

Enfin, ce malheureux mari prend une voiture et arrive à Paris à deux heures du matin. Au moment où il va frapper chez lui, sa porte s'ouvre, un homme en sort, et à la lueur de la lanterne du fiacre qui l'a amené, il reconnaît cet homme, ce cauchemar qui l'a torturé et qui disparaît au moment où il se dispose à le saisir.

Encore sous l'empire de la colère, le mari a formulé une demande en séparation. La discrétion nous empêche de dire sur quels motifs sérieux elle paraîtrait fondée.

LE BOUCHER ET LA DANSEUSE. — En général, à Paris, les bouchers dorment peu ; les garçons étaliers particulièrement doivent être à la besogne de très grand matin presque tous les jours de la semaine. Avant-hier donc, à trois heures, c'est-à-dire bien avant le jour, un étalier du faubourg Montmartre était à l'œuvre, coupant, sciant, débitant et parant sa marchandise, lorsque de la rue se fit entendre à travers la grille une voix douce et suppliante : « De grâce, Monsieur, accordez-moi l'hospitalité pour quelques minutes seulement ; j'entends une pa-

à manger. Ce fut un trait de lumière pour le pauvre garçon boucher. Evidemment, la jeune fille et les deux drôles qu'il avait pris pour des agents n'étaient autres que des voleurs qui s'étaient entendus et avaient parfaitement joué leur rôle. (*Gaz. des Tribunaux.*)

COMPLOT EN ALGÉRIE. — La *France algérienne*, rapporte que le 15 juillet, la gendarmerie de Tlemcen a arrêté et conduit devant l'autorité supérieure le nommé comte Rodolphe Heinrich de Reichembach (Prussien), accusé d'avoir entretenu des correspondances avec Abd-el-Kader, et embauché pour le compte de l'émir. Le général, après avoir interrogé l'accusé, a ordonné sa mise en arrestation définitive.

INTOLÉRANCE. — Le *Courrier de la Côte-d'Or* raconte le fait suivant : Une jeune fille, dont la réputation de sagesse et de bonne conduite n'était mise en doute par personne, succombait à une longue et douloureuse maladie. Le desservant de la commune d'Aiserey se présenta pour lui offrir les consolations de son ministère. La mère, craignant que la présence du prêtre ne causât à la malade une impression fâcheuse, le pria de remettre sa visite jusqu'à ce qu'elle l'y eût préparée. Il se retira. Quelques instants après la malade avait cessé de vivre. On fit la déclaration à la mairie et au curé, qui répondit assez brusquement. Cependant, après quelques difficultés, il se décida à se rendre à l'église le lendemain à six heures.

Des jeunes filles, les sacristines et autres amies de la défunte, se mirent en devoir de prendre les cierges et bannières, selon l'usage du lieu, pour accompagner les restes mortels de leur infortunée compagne. Le curé leur intima l'ordre de laisser ces objets à leur place, comme étant réservés pour des filles honnêtes et qui mouraient chrétiennement, tandis que la défunte en était indigne.

Un grand mécontentement se manifesta aussitôt parmi les personnes présentes; le cortège s'achemina vers la maison mortuaire, le curé en tête, portant d'une main le crucifix et de l'autre un cierge renversé en signe de mépris.

Arrivé à la maison mortuaire, il fit sortir la morte sans dire un mot de prières. A l'église, il refusa l'offertoire, et empêcha l'instituteur de chanter le *libera*. Le cercueil fut porté au cimetière et précipité dans la fosse pendant que le prêtre, affectant de tenir son cierge renversé, s'écriait : *Jetez-la là.*

Le marguillier, docile aux ordres de son maître, sauta dans la fosse, et au fur et à mesure qu'il en retirait les cierges, objets de la convoitise du curé, ou les lui arrachait des mains et ou les rejetait sur le cercueil, qui fut plusieurs fois bouleversé pour que M. le curé ne perdît pas une parcelle de cire. Cette affreuse opération terminée, le prêtre se retira en brandissant le cierge qu'il tenait à la main.

Le mécontentement des assistants fut alors à son comble ; les cierges que l'on avait distribués aux parents et amis de la défunte furent broyés et lancés dans la fosse, les apostrophes les plus rudes furent adressées de toutes parts à l'officiant : la scène la plus affligeante eut lieu. Lui, debout sur le bord de la fosse, pourpre de colère, les bras tendus et crispés, agitant son crucifix et son cierge, s'écriait : *Marguillier ! Marguillier ! descendez dans la fosse, retirez-en ces cierges; ils sont à moi, ils m'appartiennent.*

— Le *Journal de Cherbourg* rapporte un fait de même genre, moins scandaleux cependant, bien qu'également répréhensible :

« Une jeune fille était morte, munie des secours de la religion, à la suite d'une première faute qui l'avait rendue mère. Ses compagnes l'accompagnaient à sa dernière demeure, et l'une d'elles portait, suivant l'usage, la couronne blanche qui indique que la trépassée n'est point mariée. Dans sa marche, le cortège rencontra le vicaire d'une des paroisses de la ville, et cet ecclésiastique, oubliant le respect tout particulier que son caractère lui imposait en face d'un cercueil, se précipita aussitôt sur l'enfant qui portait la couronne, la lui arracha des mains et tenta même d'enlever le drap blanc qui recouvrait la bière. Il ne fallut rien de moins que l'énergique et ferme attitude des assistants pour le contraindre à se retirer avant d'avoir commis ce second acte de violence. »

GASCONNADE. — Quelques jeunes gens s'entretenaient dernièrement, dit le *Sylphe*, de la beauté de quelques échos qui sont aux environs de Rouen, à Cantaleu, au Landin, etc.; chacun citait, exagérait. Un Gascon, qui n'avait encore rien dit, s'écria : « Qué mé dites-vous là, mes amis ! Eh ! donc qué... ! Quels chiens d'échos qué tout cela ! Vivé celui dé mon pays ! On lui dit : *Echo, comment té portes-tu ?* et l'écho répond : « *Jé mé porte bien.* Voilà un écho cela ! »

SI JE CONNAISSAIS UN PAYS OU L'ON NE MOURUT PAS, J'IRAIS Y FINIR MES JOURS. — Ce pays est trouvé, lisez plutôt ce que dit le *Journal de l'arrondissement du Havre* :

« Si nous devons en croire un bruit qui circule, un fait quasi-phénoménal, et bien fait pour renverser toutes les statistiques d'après lesquelles ont été dressées les tables de mortalité, s'accomplirait en ce moment à Rouelles.

» Dans cette commune, qui compte plus de sept cents habitants, aucun décès n'a été constaté depuis plus de trois mois. Le fossoyeur de l'endroit est, dit-on, dans un état d'exaspération difficile à décrire, mais facile à comprendre, si l'on considère que ce malheureux travaille à ses pièces. Depuis que son emploi est devenu une véritable sinécure, il reste enseveli dans une profonde douleur.

» C'est en vain que chaque jour sa bêche remue les entrailles de la terre, pas une pratique ne se présente. Les vieillards les plus rachitiques et les plus centenaires se refusent obstinément à réclamer ses services. Il paraît que, si cet état de choses se prolonge, ce malheureux, par esprit de métier, a formé le projet de s'inhumer lui-même. »

TEMPÉRATURE. — L'an 1846 restera certainement, comme son correspondant du siècle dernier (1746), une année remarquable par la chaleur. Le thermomètre se soutient à un degré très élevé pour notre climat.

Cette haute température est la cause de plusieurs maladies qui, dans quelques localités, règnent avec une intensité plus ou moins grande, et parmi lesquelles on remarque quelques cas de cholérine et de fièvres typhoïdes. Ces dernières affections sont causées souvent par l'usage trop fréquent des fruits verts, des légumes mal choisis, et des boissons froides ou trop rafraîchissantes, telles que les orgeats, les sirops à la glace, et les eaux glacées. Dans les chaleurs soutenues comme celles que nous avons cette année, il faut combattre les influences débilitantes par un régime tonique et une alimentation saine et fortifiante. On emploiera donc avec avantage la viande de bœuf, le vin



Il laisse 2 500 fr. aux pauvres de Civita-Nova.

Il laisse des pensions à vingt pauvres de Florence.

Il laisse à son frère Jérôme Bonaparte, prince de Montfort, la propriété de sa loge à un théâtre de Florence, qui est une valeur de 60 000 fr.

A son neveu Napoléon, fils du prince de Montfort, un très beau diamant.

A son autre neveu Jérôme, un souvenir analogue.

A la princesse Mathilde Demidoff, une parure en rubis et diamants qui lui venait de sa mère.

A son neveu don Louis, fils du prince de Canino, sa belle villa de Montughi avec les terres, les dépendances de tous les meubles, estimée 200 000 francs.

A son pupille Francesco Castel-Vecchio, la somme de 150 000 francs.

Après avoir fait d'autres legs moins importants à tous ses serviteurs et à ses exécuteurs testamentaires, il termine ainsi :

« Je laisse tous mes autres biens, le palais de Florence, la grande terre de Civita-Nova, etc., etc., mes biens meubles et immeubles, actions et créances, enfin tout ce qui, à l'époque de ma mort, constituera mon héritage, sans y rien exclure, sauf les dispositions ci dessus, à mon héritier universel, Napoléon-Louis, seul fils qui me reste, auquel fils et héritier je laisse, comme témoignage particulier de ma tendresse, mon *Dunkerque*, situé dans ma bibilothèque, avec toutes les décorations et souvenirs qu'il contient, et comme témoignage encore plus particulier d'affection, je lui laisse tous les objets qui m'ont été envoyés de Sainte-Hélène et qui ont appartenu à mon frère l'empereur Napoléon, lesquels sont renfermés dans un meuble construit à cet effet.

» Fait à Florence, le 1er décembre 1845. »

Un journal fait le résumé suivant des incendies qui ravagent plusieurs départements :

En moins de trois mois, dit-il, près de quatre-vingts communes ont été la proie de flammes. Les maisons ont été brûlées par centaines. Les habitants ont tout perdu : grains, troupeaux, animaux de trait, effets mobiliers et jusqu'aux vêtements. Plusieurs milliers d'individus sans asile, sans pain, sans ressources, vivent aux dépens de la charité de leurs voisins, chaque jour menacés de la même ruine et de la même misère.

Afin qu'on ne nous accuse pas d'exagération, voici la liste bien incomplète des communes qui ont été visitées par le fléau dans le cours des dernières semaines :

Dans le département de l'Aube : Brienne-le-Château, Cussangy, Villadin, etc.

Dans le département de la Côte-d'Or : Pagny-la-Ville, Aubigny, Saint-Usage, Troubans, Balon, Montmirey-la-Ville.

Dans le département de l'Aisne : Arcy-Sainte-Restitude, Luvry, Mortiers.

Dans le département de l'Yonne : la Courbarré, Vaux-Germains, Soulaine, Egreselle, Auxerre, Bazerne, Saint-Cyr, Courgis, Ecamps, Vermanton, Seigneley, Perly, Bleigny-le-Carreau, Bellombre, les villages de Charmoy, Hery, Tinsé, Germigny, Quincerot, Varennes, Saint-Florentin, Lechère, Briou, Montigny, Laroche, Venouzé, Villeneuve-le-Roy, Bressy, Noé, Champlandry, Saint-Maurice.

La commune d'Arey perd 45 bâtiments et 100 000 fr.; celle de Troubans, éprouvée par l'incendie à trois reprises différentes, perd 27 bâtiments, 120 000 fr., et laisse 179 personnes sans asile; Mortiers perd 28 bâtiments et 120 000 fr.; Pagny-la-Ville, 60 maisons qui abritaient 150 familles; sa perte est de 250 000 fr.; Varennes a perdu 100 maisons et 300 000 fr.; Noé, 25 maisons et 100 000 fr.; Charmoy, 18 maisons; Champlandry, 17 maisons; Villadin, 31 maisons et 200 000 fr.; Quincerot, 96 maisons.

Est-il possible d'imputer ces désastres uniquement au hasard et à l'imprudence ?

Il est vrai que la chaleur excessive a desséché les fumiers, les toitures et les fourrages. La moindre étincelle suffit, dit-on, pour embraser tout un village dont les maisons sont, pour la plupart, couvertes en chaume.

Plusieurs exemples l'attestent. Ainsi, un chasseur maladroit a incendié une maison à Montmirail en manquant un pigeon perché sur le toit. La bourre s'est logée sous le chaume, et l'incendie n'a pas tardé à éclater. Même évènement est arrivé à Montigny (Oise), par le fait d'un jeune homme qui s'exerçait au tir du pistolet.

Mille autres causes peuvent occasionner une incendie dans les villages, au milieu des matières facilement inflammables qu'ils contiennent. Quelques parcelles de tabac enflammé, les étincelles que dégorge une cheminée sur un toit de paille, une chaudière rougie mise en contact avec le fumier desséché.

Il n'en faut pas davantage pour expliquer beaucoup d'incendies; mais cela n'est pas suffisant pour expliquer la marche intelligente du fléau au milieu de certains départements dont il n'a pas dépassé les limites. Si les incendies étaient purement accidentels, et résultaient principalement de l'état de l'atmosphère, ils éclateraient simultanément dans toute la France, et on ne les verrait pas circonscrits principalement dans quatre départements limitrophes.

D'ailleurs, des menaces d'incendie ont eu lieu. Dans plusieurs cas, ce n'étaient que des plaisanteries stupides qui ont eu, une fois, pour résultat, une condamnation à vingt jours d'emprisonnement et à 25 francs d'amende. En d'autres cas, les menaces d'incendie ont eu pour objet d'exploiter la peur. Ainsi, une prétendue *compagnie incendiaire* a répandu dans les communes des avis enjoignant aux cultivateurs de ne pas vendre leurs grains plus cher que 3 francs.

Mais il y a eu aussi des menaces suivies d'effet. Le maire de Saint-Usage a reçu une lettre où l'on disait : « Avant la Saint-Jean, la commune sera réduite en cendres. » Peu de jours après, l'incendie a éclaté dans cette commune, et des mèches soufrées ont été trouvées sous les toits de plusieurs maisons. A Châteauroux, un placard, affiché à la porte d'une fabrique, en annonçait l'incendie. Elle brûlait en effet. Dans le même département, on a ramassé sur les lieux d'un autre incendie une tabatière contenant un écrit où il était dit : « Tu trouveras les 200 fr. à tel endroit, mais si tu manques ton coup, l'argent est perdu pour toi. Un autre prendra ta place. »

Le bons sens et les faits sont d'accord pour prouver que la malveillance du ministère de l'intérieur, ne peut être mieux employée qu'à veiller à la sécurité des habitants des départements ravagés par le feu.

Ceux-ci, qui ne se sentent pas suffisamment protégés, ont pris le parti de se garder eux-mêmes. Des désordres graves ont été causés par leur irritation trop justifiée. Les paysans, armés de fusils, de pistolets, de sabres, de fourches, de bâtons, poursuivent sans miséricorde tous les étrangers qui leur paraissent suspects. Dans leur exaspération et leur ignorance, ils accueillent tous les bruits absurdes qui se répandent toujours au milieu des grandes calamités. Les uns s'imaginent que les incendies sont ordonnés par les prêtres et les nobles, à *l'instigation des duchesses d'Angoulême et de Berry ;* les autres attribuent le fléau à la rivalité des compagnies d'assurance. Dans le département de l'Aisne, un maire a, dit-on, accrédité ce bruit en faisant enlever toutes les plaques de la compagnie du Soleil et successivement celles des autres compagnies. Tous les fantômes imaginables trouvent accès dans l'imagination frappée des habitants, et si la situation ne change pas, on peut craindre de terribles excès.

En un tel état de choses, le gouvernement a une grande responsabilité. Maintenant que les élections sont faites, il faut espérer que M. Duchâtel va s'occuper de rendre la paix et la sécurité aux populations de la Côte-d'Or, de l'Aube et de l'Yonne.

Distribution des prix à l'école municipale François Ier.

Nous sommes arrivés à la fin de l'année scholaire 1845-1846; les vacances vont s'ouvrir pour la jeunesse française; demain la distribution des prix du grand concours; après-demain, les distributions des prix de tous les collèges de Paris; telles sont les solennités universitaires dont vont retentir tous les journaux. Nous sommes heureux d'avoir à commencer le récit de toutes ces fêtes par celui de la distribution des prix faite aujourd'hui à l'école municipale François Ier, institution naissante, mais qui a pour elle un avenir immense. On l'a dit avant nous, le jour où le conseil municipal de Paris a fondé les deux écoles primaires supérieures, c'est-à-dire, en rejetant ces appellations confuses, imposées par l'Université jalouse, ces deux écoles professionnelles et pratiques, ce jour-là l'heure de la rénovation a sonné pour l'Université. Ce n'est point une exagération, car si l'Université persiste à prendre pour base unique de son enseignement l'étude des langues grecque et latine, si les sciences continuent à n'être que l'accessoire dans les études des collèges, si les langues étrangères, la science sociale, la technologie n'y sont point largement installées, il arrivera que dans dix ans d'ici les fils de famille auront une instruction fort inférieure à celle des enfants des ouvriers. Aujourd'hui déjà, ceux qui comme nous interrogent l'élève du collège et l'élève de l'école primaire, doivent s'en être aperçus. Il y a un plus grand développement intellectuel, une instruction plus solide chez de dernier que chez le premier. Qu'arrivera-t-il le jour où l'homme du peuple sera supérieur, par l'intelligence et par les connaissances acquises, à l'homme riche, noble ou bourgeois?

Nous entrons dans la cour de François Ier. La musique ne joue pas, comme demain à la Sorbonne, la *Marseillaise* et la *Parisienne ;* les discours officiels ne s'étendent pas longuement, comme ils feront demain et après-demain, sur la démence des factions qui lancent à chaque instant des assassins contre le roi, et sur les bontés de la Providence, qui ne se lasse pas de veiller sur les jours du monarque. Mais tout à coup les élèves entonnent le *Domine salvum*, tandis que l'assemblée se tient debout, et aussitôt après un chant d'allégresse retentit dans les airs. Toutes ces voix si jeunes et si fraiches qui célèbrent le bonheur des jeux, le bonheur non moins grand aussi de l'étude attrayante, font naître dans tous les cœurs une douce émotion.

Ce n'est pas non plus une vérité banale incontestable que s'efforcent de démontrer les orateurs ordinairement appelés à parler dans ces sortes de solennités. M. Périer, président du comité central d'instruction primaire, qui est assisté de ses collègues du conseil municipal formant le conseil d'administration de l'Ecole, se contente dans un discours simple et bref de rappeler à l'assemblée le but qu'a voulu atteindre la ville de Paris en fondant François Ier, à constater le succès immense obtenu, qui peut se résumer par ces deux chiffres, 90 élèves il y a deux ans, 270 aujourd'hui. M. Périer a terminé son allocution, en annonçant que M. Cobden, l'illustre chef de la ligue anglaise pour l'abolition du bill défendant l'importation des céréales, est assis à ses côtés. Nous n'essaierons pas de décrire l'effet produit par les paroles chaleureuses qu'a ensuite prononcées à cette occasion, M. Goubaux, l'honorable et habile directeur de l'Ecole, dans un discours aussi spirituel dans la forme que bien pensé au fond. Certes, ce n'est pas dans un collège royal ou même à la Sorbonne que l'on eût songé à parler aux jeunes gens, d'importation, de ligues, de bill, de souci pour la classe ouvrière manquant de pain et à laquelle la classe riche et puissante refuse de donner le nécessaire. Mais à François Ier, si l'on ignore le *de viris*, on connaît en revanche la situation actuelle du monde civilisé.

Le discours de M. Goubaux a surtout eu pour but d'expliquer comment les récompenses qui allaient être décernées, n'étaient point le prix d'une heure de travail heureusement inspirée, l'effet d'un hasard souvent aveugle et injuste, le résultat d'efforts dirigés de manière à faire un sujet fort en thême, nul en orthographe et en toute autre chose, mais étaient données d'après les notes de toute l'année; comment on s'arrangeait de manière à récompenser la constance, l'assiduité, et comment enfin il fallait mieux des *tortues* que des *lièvres qui ne courent pas*. Nous ne pouvons nous empêcher de mentionner aussi un passage bien touchant de son discours, qui honore profondément l'Ecole qu'il dirige.

Il y a un an, un jeune homme de Ham écrivit à M. Goubaux, qu'âgé

M. R. à Nevers. — Réponse à votre question. — C'est le nôtre.

M. J. M. à Besançon. — Au lieu de compte d'*imp.* lisez compte de *librairie.*

M. T. à Reims. — Reçu les 32,75 ; nous expédions par mess. gén. en complétant la somme.

M. D. P. à Marseille. — Nous vous remercions de vous être fait connaître.

M. D. L. à Barèges. — Vous recevrez en temps utile les notes dont vous avez besoin.

Echo de l'Aveyron. — Votre numéro du mercredi 5 août ne nous est pas parvenu : comme il doit être fort intéressant, veuillez nous l'envoyer.

Echo de la Charente. — Très juste : il y a eu confusion de nom.

M. B. V. à Sens. — M. S. s'est acquitté de votre commission. Merci pour tout. Nous n'aurions besoin que de causer une heure pour nous entendre sur tous les points.

M. G. en voyage. — Nous servons. — C'est un peu votre faute si la rencontre de F. a eu lieu par hasard. Nous vous avions demandé vos itinéraires.

Marchés.

Marché de la barrière d'Enfer, 11 août. — Foin, 1re, 52 à 56; 2e, 49 51; 3e 41. — Luzerne, 1re, 50; 2e, 48. — Paille de blé, 1re, 31 à 32; 2e, 29 à 30.

Marché aux bestiaux du 11 août. — Maison-Blanche. — Porcs gras amenés ,211 vendus 164, de 1,30-1-28-1,26. — Porcs maigres amenés, 16, dues, 16, de 000 à 000.

Marché aux fourrages, du 11 août. — Faubourg Saint-Antoine. — Foin, 1re 55 à 60; 2e 50 à 52; 3e 45 à 48. — Sainfoin, 1re 52 à 00; 2e »» à 48; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1re »» à 62; 2e 52 à 56; 3e »» à 45. — Regain, 1re 00 à »»; 2e 00 à 00; 3e 00 à 00. — Trèfle, 1re »» à »»; 2e »» à »»; 3e »» à »». — Paille de blé, 1re »» à 32; 2e 28 à 30; 3e »» à 26. — Paille de seigle, »» à ; 2e »» »» à »» à 00. — Paille d'avoine, 1re »» à 00; 2e 50 à »»; 3e »» à »».

Marché de Saint-Germain-en-Laye du 10 août. — Blé, 1re 26,66; 2e 25,66; 3e 24,00. — Seigle, 1re 18,33 ; 2e 16,00. — Orge, 1re 14,00; 2e 13,66. — Avoine, 1re 11,00; 2e 10,33; 3e 10,00.

Farines, 159 kil. de 67 à 68. — Foin, 1re de 40 à 48; de 45 à 50; 3e 36 à 40. — Paille, de 28 à 30.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Un jugement du tribunal, du 26 juin 1846, déclare commun au sieur Emile Charpentier, commerçant, rue Coquillière, 27, le jugement du 19 mars 1845 qui a prononcé la mise en faillite du sieur Albésiano, ancien fabricant de châles, rue Neuve-Saint-Eustache, 17; en conséquence, déclare communes aussi avec lui toutes les opérations faites jusqu'à ce jour, et ordonne que celles ultérieures seront suivies sous la raison ALBÉSIANO et CHARPENTIER.

Bourse du 11 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 70	83 75	83 70	83 75
— — fin courant	83 70	83 80	83 70	83 75
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	122 20	122 20	122 15	122 15
— — fin courant	122 35	122 40	122 31	122 30

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3363 »»
4 0/0 J. »	» »»	O. V. de Par. »	1372 50
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	410 »»
— — fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1212 50
B. du Trés. »	» »/»	— Gann.... »	1193 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0...... d. »»	»» »»	»» »»	—	»» »»	»» »»
5 p. 0/0...... d. 50	122 53	122 45	—	» »»	123 »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
4 p. 0/0.....	»» »/»	10 »/»	15 »/»	»» »/»
3 p. 0/0.....	20 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES, au Ct dr cours	»	»/»	ROM...............	Der C.	101 1/4
Récép. Rotsch.	»	101 50	BELG. 2 1/2.....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	» »/»
— — pass.	»	» »/»	— d° 1840......	»	101 3/4
— 3 p. 0/0.	»	36 1/2	— d° 1842.....	»	104 1/2
Dette intérieure	»	32 1/4	— Banque.....	»	922 50
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— d° Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1225 »»
HAITI.......	»	» »/»	AUTRICHE......	»	»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1263 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	400 »»
— Ob. anc.	»» »» »»
— — nouv.	1100 »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Se.	» »»
— à Orléans	1273 75
— à Rouen.	967 50
R.-Havre.	700 »»
Avignon..	895 »»
Str. à Bâle.	220 »»
Paris-Str...	497 50
Tours-Nant	502 50
Orl.-Vierz.	» »»
C. du Nord	708 75
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc..	400 »»
Boul. à Am.	» »»
Orl.-Bord.	563 50
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	527 50
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	6000 »»
Lin Maber	» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 85 à 00; courant du mois 86-00: quatre derniers mois, 90-00; quatre premiers 1847, 92.

Lille. — Colza 76-50 à 76; lin, »»-»» à »»; cameline, »»; chanvre, »»-»». — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 128 à 130; courant du mois, septembre et octobre, 128; novembre et décembre, 120.

Savons. — Marseille bleu pâle disp., 1re sorte, 100 fr. les 100 kil.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

CHATEAU-ROUGE. La *GRANDE KERMESSE FLAMANDE*, contrariée par le mauvais temps jeudi dernier, sera donnée jeudi 13 août. 120 musiciens, divisés en deux orchestres, l'un de danse, l'autre d'harmonie militaire, joueront alternativement des quadrilles et des fanfares. La pelouse du château formera un immense portique éclairé par 32 000 verres de couleurs. Avant la fin du jour, plusieurs ballons grotesques s'élèveront dans les airs; 2 000 lanternes aériennes se balanceront dans le feuillage des arbres; enfin, un superbe feu d'artifice de Ruggieri complétera la fête. — Prix d'entrée : 5 fr. pour un cavalier et une dame; billets pris à l'avance, chez tous les marchands de musique, 3 fr. 50 c.; une dame seule, 1 fr.

Spectacles du 12 août.

8 »/» OPÉRA. Betty, l'Ame en peine.
7 »/» FRANÇAIS. — Madame de Tencin.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Emma, Cendrillon.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Charlotte, les Fleurs animées, Porthos.
7 »/» VARIÉTÉS. — Relâche.
6 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe, Aumônier du régiment.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Garde-Malade, mon Voisin, le Château, un Corbeau.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
7 »/» GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours, le Fils d'une grande Dame.
6 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Ah ! mon Habit ! le Sourd.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

vocabulaire politique, c'est le parti catholique, représenté dans la presse par l'*Univers*, défenseur prétendu des intérêts de la religion de la majorité. Avant les élections ce parti a lancé un manifeste retentissant; il a imposé à un certain nombre de candidats et d'élus quelques parcelles de son programme; il se vante d'avoir conquis de nouveaux représentants à la Chambre des députés; il fait retentir de ses fanfares belliqueuses tous les échos de la presse dévote de Paris et de la province, sans compter les mandements et les lettres épiscopales : c'est donc un nouvel élément politique à soumettre au creuset; élément politique, disons-nous, car il n'a rien de commun avec la majorité catholique du pays. L'*Univers* n'a pas d'adversaires plus persévérants que la *Gazette de France* et la *Quotidienne*, journaux dévoués au catholicisme. Ils se détestent politiquement beaucoup plus qu'ils ne s'aiment religieusement.

Pour le personnel, nous connaissons ses représentants à la Chambre des pairs, mais nous les cherchons en vain à la Chambre des députés. Ce n'est pas M. Berryer, ni M. de la Rochejacquelein, hommes politiques avant tout; ce n'est pas même M. de Genoude, bien qu'il soit prêtre, car l'*Univers* est loin de le prendre pour un allié. L'*Univers* nous révèlera, nous l'espérons, le nom de son porte-drapeau.

Quant aux idées, elles sont moins difficiles à trouver que les hommes. Seulement, il faut distinguer celles de la surface et celles du fond.

En apparence, le parti catholique est le plus chaud défenseur de toutes les libertés publiques et privées. Liberté de culte, de conscience, de presse, d'association, d'examen, d'enseignement surtout, il applaudit à tout, et il ne tient pas à lui que les vœux les plus hasardés de la philosophie du dix-huitième siècle, de la démocratie révolutionnaire et du libéralisme de la restauration ne soient de beaucoup dépassés. Philosophes, démocrates, libéraux, n'étaient que des novateurs à l'eau de rose et des apôtres d'esclavage à côté des prédicants du parti catholique.

Mais levez l'épiderme, et voyez quelles idées circulent sous la peau, quels sentiments font palpiter le cœur! On ne demande plus des bûchers, ni des prisons, ni des persécutions pour les novateurs; ces choses-là ont fait du tort autrefois: mais que des doctrines nouvelles, au nom même de la liberté, prétendent user de leur droit de propagande, qu'elles sollicitent l'examen et l'expérience, assaillies aussitôt, non par la critique sérieuse, ce qui serait tout à fait licite, mais par l'insulte et par la calomnie, elles sont incessamment livrées par les organes du parti catholique à la risée et à la haine! Livres, sermons, journaux, tout devient un arsenal d'attaques honteusement perfides! Et l'on cherche à étouffer sous le mépris ou le ridicule les ennemis que l'on ne peut vaincre dans une lutte loyale

Que telles soient les allures du parti catholique, il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur les articles de l'*Univers* et de ses correspondants. Nulle part les hommes nouveaux et les idées nouvelles ne sont plus brutalement outragés; et l'on n'a pas oublié avec quel impitoyable acharnement ce journal s'est abattu sur MM. Michelet et Quinet, jusqu'au jour où il a obtenu de M. de Salvandy un acte de déplorable condescendance qui fait tache dans l'administration de ce ministre.

Quand on procède ainsi, peut-on être sérieusement accepté comme le défenseur sincère de la liberté? Est-il permis d'ignorer que la compression s'exerce aussi bien par la violence morale que par la violence physique? Est-ce respecter la liberté d'une idée ou d'un homme que de les diffamer à outrance? La dissidence des opinions autorise la critique et une critique sévère; mais quand on a

[illegible] pas avec tant d'amertume l'oppression de la pensée dans ce pays, sans dire un mot des scandales bien autrement graves que la papauté donne dans les Etats Romains. On flétrirait énergiquement toutes les tyrannies du même genre, dans le passé comme dans le présent. On ne pactiserait pas avec tous les gouvernements absolus de l'Europe; on aurait des malédictions pour tous les tyrans, des hymnes de douleur pour toutes les victimes.

Et comment ne pas être édifié sur la comédie que joue le parti catholique, lorsqu'on l'entend se plaindre du défaut de liberté? Est-ce donc qu'il existe en France une seule école, un seul collège, une seule faculté où les professeurs n'aient la liberté la plus absolue d'enseigner le catholicisme le plus orthodoxe? Est-ce que dans toutes les maisons d'éducation il n'y a pas des prêtres et des aumôniers spécialement chargés de ce soin? Le budget des cultes ne s'élève-t-il pas à 40 millions? ne compte-t-on pas en France 50 à 60 000 prêtres, maîtres d'autant de chaires sacrées où le catholicisme enseigne tout ce qu'il veut, quand il veut, et comme il veut? Les sermons, les catéchismes, les mandements, sont-ils soumis au moindre contrôle? Que l'on nous montre une seule doctrine qui jouisse de pareils priviléges. Et en présence de cette protection patente, universelle, à nos yeux du reste parfaitement légitime, dont jouit ce culte, il est quelques hommes qui osent crier à la tyrannie! Evidemment, ce n'est là qu'une comédie dont nous avons droit de rire, nous surtout, représentants des idées nouvelles, qui savons quelle différence existe entre la liberté religieuse, à peu près illimitée pour les croyances de tous les cultes, et la liberté philosophique, seule opprimée en France.

Non : la manœuvre est trop claire, et l'on serait par trop candide de la prendre au sérieux.

Cette suspicion sur la sincérité du concours du parti catholique, ne nous empêchera pas, comme certains autres journaux, de réclamer avec lui la liberté d'enseignement. Parce que les ennemis de toute liberté sont obligés de l'invoquer, ce n'est pas une raison pour que nous-mêmes cessions de la confesser. Seulement, nous aviserons à n'être pas dupes. Il faudra qu'il soit bien entendu et bien stipulé que cette liberté profitera à toutes les doctrines nouvelles et anciennes, et que la société doit devenir une arène ouverte avec une égale faveur à tous les combattants. A ces conditions-là, loin de redouter aucune lutte, nous comptons bien sur la plus belle part des triomphes.

Mais si le parti catholique n'entendait mettre à profit les engagements d'un grand nombre de candidats et les calculs politiques du ministère que pour enchaîner davantage le libre essor de la pensée au profit des anciens dogmes, si la libre propagande ne devait exister que pour quelques priviligiés et non pour tous les penseurs, alors on peut y compter, le parti catholique et le gouvernement nous compteraient au nombre de leurs adversaires les plus énergiques. La liberté de la pensée est à nos yeux la première de toutes.

Toute la question n'est point là; nous avons encore le droit de dire à nos adversaires politiques ou religieux : la liberté d'enseignement n'est qu'une solution négative; il faut une solution positive. En fait d'éducation, il s'agit bien moins des volontés des parents que de la destinée des enfants. Les enfants seuls ont des droits, les parents n'ont que des devoirs. Ces devoirs consistent dans le développement complet des facultés de l'enfance, dans son perfectionnement physique, intellectuel et moral. Chaque parti qui réclame la liberté d'enseignement, est donc tenu de faire connaître

Le parti catholique ne peut esquiver cette double obligation, le parti catholique moins que tout autre. Et il est juste de reconnaître que l'*Univers* nous promettait naguères le résultat de ses élucubrations sur cette matière.

Nous l'attendons à l'œuvre. Ce n'est qu'en montrant son plan idéal de société générale et d'éducation publique, qu'il pourra mériter qu'on tienne compte de ses vœux pour la liberté d'enseignement.

M. de Genoude et son programme.

Nous avons adressé à la *Gazette de France* plusieurs questions auxquelles ce journal a répondu hier soir. Voici quelques déclarations que nous enregistrons avec plaisir :

Quant à l'anarchie industrielle et commerciale, nous croyons qu'elle cessera lorsqu'au principe d'isolement on substituera celui d'association, qu'un gouvernement de monopole redoute, et qu'un gouvernement fondé sur le droit commun doit au contraire proclamer. Nous pensons que l'industrie et le commerce doivent avoir leurs grandes assises, et que si le gouvernement ne doit pas les gêner, il doit les éclairer, les avertir et leur ouvrir des voies, ce qu'il ne peut faire quand, établi sur une base trop étroite, il ne s'occupe que d'une chose, c'est de se maintenir en équilibre. Nous croyons que la prospérité générale, la multiplication des affaires, la sécurité qui augmente la circulation des capitaux, sont les remèdes les plus sûrs contre le chômage, l'insuffisance des salaires et la misère générale des travailleurs.

Demander quelle place occupe l'agriculture dans notre pensée, c'est demander quelle place y tient la France, puisqu'il y a 25 millions d'agriculteurs dans notre pays. Pour la commune, nous voulons d'abord son émancipation. Nous voulons que toutes les affaires municipales soient faites par les municipalités, que tous les intérêts locaux soient régis par les localités, car une partie de notre symbole, c'est l'administration du pays par le pays.

Nous voulons que tous les intérêts soient groupés, pour que tous puissent se défendre. La réorganisation de la commune, c'est la réorganisation de la famille, c'est le point de départ de la réorganisation de l'Etat. Rendez aux 35 mille communes de France leurs droits, leur vie absorbée au centre, et vous verrez renaître toutes ces sociétés.

Nous voulons que les cantons aussi soient réorganisés, puisque les cantons peuvent être un point central pour les communes, tandis que les arrondissements sont une création factice. C'était pour prendre le dernier homme et le dernier écu de la commune, qu'a été créé cet anneau de la chaîne du despotisme. Du canton allez au département; que le département aussi ait sa vie propre et réelle, et qu'enfin il y ait pour les départements qui ont des intérêts identiques un lien commun, comme le canton doit être le lien commun des municipalités; de cette manière vous aurez une organisation sociale, fondée sur la nature des choses, et la chambre des députés ne sera plus comme ce bâtiment des enfants d'Esope, suspendu en l'air. Aucun intérêt ne sera en souffrance de cette manière. Le sang et la vie circuleront dans toutes les veines du corps social.

L'intérieur ainsi organisé, la France pourra porter ses regards à l'extérieur, et ce noble pays d'initiative et de progrès, interviendra entre les automates russes et les marchands anglais.

Proclamer la nécessité de l'association industrielle et commerciale, déclarer que l'agriculture c'est la France, demander la liberté de la commune dans la province, de la province dans le royaume

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 13 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWIT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

—

VII.

Martin s'assure un associé. Vallée d'Eden en perspective.

Il y avait un immense comptoir à l'hôtel National, une gigantesque salle à manger, où la table d'hôte, toujours dressée, attendait les convives. Autour d'interminables escaliers blanchis à la chaux, grimpant carrément d'étage en étage, régnaient de longs corridors sur lesquels s'ouvraient d'innombrables cellules, alvéoles à murailles nues. Un balcon, saillant à quatre faces, marquait chaque étage, et plongeait sur la sombre cour où séchait du linge étendu. Çà et là, quelques pensionnaires, les mains dans leurs poches, bâillaient aux corneilles; mais, dehors ou dedans, dès qu'on voyait rassemblés une demi-douzaine d'individus, on était sûr de reconnaître, à la physionomie, aux costumes, aux principes, à l'intelligence, autant de contre-épreuves de M. Jefferson Brick, du colonel Diker, du major Pawkins, du général Choke, etc., ces précieux originaux se doublant, se multipliant à l'infini. Tous disaient les mêmes choses, agissaient de la même façon, jugeaient sur la même échelle. Enfin, en observant leur manière d'être, et l'agréable compagnie qu'ils se faisaient entre eux, Martin s'expliqua l'aisance, la légèreté, la grâce de ce peuple séduisant.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 12 oût.

Au son étourdissant d'un lugubre tam-tam, l'aimable société accourut en foule de toutes les parties de l'édifice, tandis qu'une multitude d'hôtes affluaient du dehors; moitié de la ville, tant célibataires que gens mariés, vivant à l'hôtel National. Le thé, le café, les viandes froides, le substantiel et le menu, tout fut englouti avec la voracité ordinaire; puis l'assemblée s'éclaircit, et les convives s'acheminèrent un à un vers le comptoir, vers le café. On servait aux dames leur petit ordinaire à part; elles y admettaient leurs maris et leurs pères, *ad libitum*. Du reste, c'était de tous points aussi vif, aussi amusant que chez mistriss Pawkins.

— Maintenant Mark, mon bon garçon, dit Martin, fermant la porte de sa cellule, il nous faut tenir conseil; c'est demain que notre sort se décide. Etes-vous toujours résolu à fondre vos économies dans le capital commun? est-ce arrêté?

— Si je n'avais pas été résolu à courir tous les *risques*, monsieur, je ne serais pas ici.

— Combien pouvez-vous avoir là dedans? demanda Martin soulevant un petit sac.

— Trente-sept livres sterlings, dix shellings, six pences. Du moins à ce que dit la caisse d'épargne. J'ai pris sans compter, *ils* savent leur affaire là-bas, Dieu merci! répliqua Mark avec un hochement de tête qui exprimait sa confiance sans bornes dans la sagesse et l'arithmétique de messieurs les administrateurs.

— L'argent que nous apportions est en baisse, dit Martin, réduit à huit livres sterlings environ, à quelques shellings près.

Le sourire indifférent de Mark et le regard insouciant qu'il promena autour de lui montrèrent combien cet intime détail était au dessous de son attention.

— De la bague... *sa* bague, Mark..., poursuivit Martin, avec amertume, comme il regardait son doigt veuf de l'anneau.

— Ah! soupira Mark. Faites excuse, Monsieur! Vous disiez donc?

— De la bague, nous n'avons tiré que quatorze livres sterlings, argent anglais. Cela même compris, vous voyez que votre part de capital est encore la plus forte. A présent, Mark, ajouta Martin, reprenant le ton dégagé qu'il avait jadis avec Tom Pinch, j'ai [illegible] est arrangé, non-seulement pour vous dédommager, [illegible] enrichir, j'espère. Je prétends améliorer matériell[illegible] votre sort, [illegible] faire une position!

— Oh! ne parlons pas de ça, Monsieur, je [illegible] pas le moins du monde à une position. *Content*, [illegible] on dit au vingt-et-un.

— Trêve à la plaisanterie, interrompit gravement Martin. La chose est d'une importance majeure pour vous, et pour moi c'est une satisfaction de cœur. D'aujourd'hui vous êtes mon associé, Mark, et sur un pied d'égalité complète. J'apporte, comme capital additionnel, ma capacité, ma clientelle, mes talents, et vous aurez droit, Mark, à la moitié, à l'intégrale moitié des profits, tant que durera la société.

Pauvre Martin! toujours le même; toujours bâtissant des châteaux en Espagne. Claquemuré dans sa personnalité, se nourrissant de projets chimériques, de vaines espérances! Tout fier de la protection qu'il accordait, de la magnifique récompense qu'il décernait à Mark en lui promettant moitié du revenu douteux d'un capital certain, dont les trois quarts appartenaient au brave garçon.

— Je ne sais, reprit celui-ci d'un ton plus abattu que de coutume, ému d'une toute autre émotion que ne le supposait Martin, je ne sais comment vous remercier, Monsieur. Tant il y a que je tiens à vous, Monsieur, que j'y tiendrai de mon mieux, jusqu'au bout, et que je n'en sais pas plus long.

— Nous nous comprenons à merveille l'un l'autre, dit Martin, et il se leva avec un sentiment intime d'approbation pour l'*un*, de condescendance pour l'*autre*. De ce moment, il n'y a plus entre nous ni maître, ni serviteur, mon bon garçon, mais deux amis, deux associés, également heureux de ce changement de rapports. Si nous nous décidons pour Eden, du jour de notre arrivée, poursuivit Martin, qui aimait à battre le fer pendant qu'il était chaud, notre maison se fonde sous la raison *Chuzzlewitt et Tapley*.

— Oh! pour l'amour du ciel, rayez mon nom, Monsieur! s'écria Mark; je n'entends mot aux affaires. Je serai la *Compagnie*, c'est bien assez. J'ai toujours eu envie, poursuivit-il à demi-voix, de savoir comment était faite une *Compagnie*, et jugez! voilà que j'en suis une à moi tout seul!

— Qu'il en soit selon votre volonté, Mark, dit le chef de la future maison Chuzzlewitt et Cie.

— Grand merci, Monsieur. Si quelque propriétaire, quelque gros richard des environs, se met en tête de faire établir un beau jeu de boules, bien dessiné, bien aplani, pour le service public ou pour le sien en particulier, j'entreprends la partie; c'est mon affaire.

— Et je réponds que sur ce point vous en remontreriez à tous les architectes de l'Union, reprit son *associé* en riant. Allons, Mark, apportez-nous une couple de *savetiers*, et buvons au succès de l'en-

Nous nous applaudissons de voir *la Gazette* proclamer l'importance de l'agriculture, mais l'agriculture est habituée à de pareils éloges, on la déifie dans les harangues officielles, et, finalement le bon vouloir de nos gouvernants se borne à lui décerner quelques médailles. En serait-il de même si M. de Genoude était au pouvoir? quelle méthode suivrait-il pour attirer vers la commune rurale les bras et les capitaux? comment introduirait-il dans l'agriculture pratique, les machines puissantes et les raffinements de l'agronomie? Respecterait-il assez le code civil, chapitre des servitudes, pour entraver un large système d'irrigation? Chercherait-il à concilier les économies, les bénéfices, les avantages incalculables de l'exploitation unitaire avec le principe de la propriété divisée? Comment parviendrait-il à cette conciliation? En agriculture, le morcellement et l'unité sont en lutte, il faut nécessairement se prononcer.

Oui, la France doit faire contrepoids à l'Angleterre et à la Russie, la France doit être le pivot de l'Europe centrale, mais elle ne remplira pas cette mission isolément. Quelles sont ses alliances naturelles?

La Gazette a laissé dans l'ombre ces points et beaucoup d'autres, parce qu'elle attache à son système électoral une puissance absolue. Cette confiance, nous pourrions dire ce fatalisme, s'exprime ingénuement dans la phrase qui suit :

« Une représentation nationale doit exister en France, pour que « la France soit maîtresse de ses destinées; une fois qu'elle sera « investie des pouvoirs qui lui appartiennent, *le reste ira de lui-« même.* »

Non, le reste n'ira pas de lui-même et les Français investis de droits électoraux ne gagneront à ce changement aucune lumière sur les questions sociales. Ils ne sauront alors comme aujourd'hui que ce qui leur aura été enseigné par les publicistes. Que ceux-ci éclairent donc les autres citoyens et commencent par s'éclairer eux-mêmes sur les questions finales, sur celles qui touchent à l'instruction, au bien-être, à la propriété, à la vie. *La Gazette* disait récemment à la *Presse*: pour créer une œuvre il faut avoir l'instrument de cette œuvre; d'accord, mais vous appliquez mal ce principe si vous en concluez qu'il est indispensable de transformer le gouvernement pour propager et pour réaliser des améliorations sociales. Les deux progrès doivent être poursuivis ensemble, et si la question de priorité s'élève, la question sociale aura le pas sur les discussions politiques, puisque la politique est instrument: avant de choisir et de façonner l'instrument, il faut bien savoir quelle œuvre on veut faire.

Le programme social de la *Gazette* n'est pas assez développé; il est trop subordonné au programme politique. Nous ajouterons que ce dernier programme est loin de nous satisfaire.

Oui, tous les Français ont le droit de voter, d'influer à des degrés différents sur l'administration de la fortune publique et la direction de l'Etat. Mais il y a des droits dont l'exercice est temporairement impossible; un mineur est assurément propriétaire, pourtant il ne dispose pas de ses biens. La masse de la nation est-elle en état de voter avec discernement, avec indépendance? Nous en doutons fort. Nous aussi, nous demandons pour l'avenir le suffrage universel à plusieurs degrés; mais nous le demandons pour des temps où tout membre de l'humanité possèdera un minimum de bien-être et de lumière; nous le demandons avec cette condition que chacun nommera des représentants dans son industrie, dans sa fonction, dans sa sphère spéciale, en un mot, nous vou-

Revue de l'extérieur.

Irlande. — Le clergé catholique prend parti pour O'Connell contre la *Jeune Irlande*. Le docteur M'Hale Jean, archevêque de Tuam, vient d'adresser à lord John Russell une lettre d'où nous extrayons le passage suivant :

« On n'a pas à craindre que le peuple irlandais, malgré les rigoureuses privations qu'il endure, songe jamais à la violence ou à l'insurrection. Les armes du peuple irlandais sont des armes pacifiques et constitutionnelles; c'est la remontrance persévérante. Nous repoussons toute communauté de sentiments avec les avocats de la force physique et de la révolution sanguinaire. Nous exécrons la source impure où ils ont puisé leurs doctrines d'infidélité et de désaffection, sachant bien que si leur rage révolutionnaire renversait l'autel, elle ne tarderait pas à saper les bases du trône. Que voulons-nous? que demandons-nous? la protection du peuple contre la famine, par une législation nationale et paternelle. Nous répudions toute liaison avec les hommes méchants qui veulent introduire dans le pays les principes de la force brutale. »

Portugal. — La Banque fait tous ses efforts pour tâcher de relever son crédit. Elle a fait venir de l'argent d'Angleterre, afin de pouvoir faire face aux demandes qui lui sont faites par les porteurs de ses billets. Le dernier paquebot lui a, dit-on, apporté une somme assez considérable. Elle a fait publier un avis qui aurait pour but de remédier, autant que possible, aux embarras pressants qui résultent de la crise actuelle. Elle propose aux porteurs de billets de les capitaliser, c'est à-dire de les laisser entre ses mains, à titre de placement. Elle les échangerait contre un billet à échéance, pour lequel elle servirait un intérêt de 5 0/0 payable par trimestre. Le remboursement du capital aurait lieu dans un an. Le chiffre des billets à capitaliser ne pourrait être moindre de 120 000 reis (750 fr.). C'est, en quelque sorte, un atermoiement qu'elle demande. Il est douteux que cette proposition puisse être accueillie. La confiance n'est pas assez grande pour que l'on se décide à courir pendant une année les chances d'un remboursement qui semble si hypothétique.

On assure qu'elle aurait également le désir de tenter une fusion avec les autres compagnies financières; mais on ne croit pas que celles-ci prêtent les mains à cet arrangement.

Les nouvelles qui arrivent des provinces sont bonnes. A Coïmbre, où l'esprit insurrectionnel se montrait disposé à manifester de nouveau ses tendances, on a accueilli avec beaucoup de joie la nouvelle de la recomposition du ministère. Des lettres de Leiria, d'Alcobaca, de Porto de Moz, annoncent que cette nouvelle a été également l'objet de réjouissances publiques. Le district de Vianna, qui avait été un moment troublé par l'apparition de bandes miguélistes, a repris sa tranquillité. Les armes dont les guérillas s'étaient emparés pour mettre à exécution leur mouvement ont été réintégrées entre les mains du gouverneur civil. Le comte d'Almada et le major Pinto, arrêtés comme chefs ou complices de ce mouvement, ont été rendus à leurs familles.

Le *Diario do Governo* vient de publier une circulaire du président du conseil des ministres, par laquelle il annonce que le gouvernement est décidé à sévir contre les fauteurs de troubles. La presse est libre, dit cette circulaire; le droit de pétition est ouvert à tout le monde. Les élections vont bientôt avoir lieu; les chambres législatives ne tarderont pas à se réunir; il est donc temps que tout rentre dans la voie de l'ordre, et que la loi recouvre son empire. Cette circulaire, dont les

« Des changements importants ont lieu dans les missions étrangères: sir Strafford Canning, qui, depuis longtemps, demandait son congé, est définitivement rappelé à la suite du changement de ministère à Londres.

» M. Lecoq, ministre plénipotentiaire de Prusse, vient de quitter Constantinople pour prendre un congé de quelques mois.

» Mais la nouvelle la plus grave est l'arrivée de M. Ustimoff à la place de M. de Titoff, ambassadeur de Russie. M. Ustimoff est un membre actif et dévoué du parti dirigé par les frères Peroski, dont le but est de fonder un empire slave ou une confédération de peuples slaves, sous la suprématie de la Russie.

» L'avenir nous montrera quel succès remportera la Russie, lorsque son nouveau ministre à Constantinople fera mouvoir tous les ressorts de ses intrigues pour gagner les Slaves. Comme la réussite est au moins douteuse, la Russie s'est réservé la possibilité de désavouer son nouveau ministre, en annonçant que M. Ustimoff ne remplacerait M. de Titoff que pendant six mois. »

Amérique du Nord. — Les nouvelles reçues des Etats-Unis nous apprennent que les membres du corps diplomatique ont adressé à M. Buchanan une protestation collective contre l'application aux vins européens du système de droits *ad valorem*. Il paraît en effet que des traités conclus avec un certain nombre de puissances consacrent pour les vins ou un droit fixe ou des droits spécifiques. M. Buchanan a transmis cette protestation au comité des affaires étrangères de la chambre. Le commerce français est vivement intéressé à ce que la justice de cette réclamation soit admise par le congrès américain.

Une lettre de Mazatlan, adressée au *Courrier français*, lui apprend que les consuls étrangers n'avaient pas cru devoir reconnaître, sans avoir des instructions particulières de leurs gouvernements, la nouvelle république californienne; le représentant de l'Angleterre seul s'était cru autorisé à entrer en relations avec le nouvel état. Cette circonstance avait accrédité le bruit que c'est à l'instigation de l'Angleterre que la Californie s'est séparée du Mexique.

Pérou. — Depuis longtemps, les consuls étrangers à Lima jouissaient de la faculté, lorsqu'un de leurs nationaux avait une contestation avec un habitant du pays, de pouvoir appeler devant eux les parties, afin de les concilier avant que les tribunaux fussent régulièrement saisis. Le gouvernement péruvien a, par décret récent, aboli ce droit et déclaré que les agents étrangers auront seulement la faculté d'assister leurs nationaux devant les tribunaux du pays.

Les représentants des puissances étrangères, ont, par l'organe du consul de France, demandé le rétablissement du droit en question qui évitait un grand nombre de contestations judiciaires, qui avait été stipulé d'une manière formelle par le Pérou en 1825, et confirmé de nouveau en 1830 par un décret du président Gamarra. On pensait à Lima que le président Castilla, qui se montre animé des meilleures intentions, ferait droit à cette juste réclamation, sur laquelle la France, pour sa part, ne doit pas céder.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. Imbert, l'auteur du *Ci-devant Jeune Homme* et de plusieurs autres vaudevilles joués avec succès, vient de mourir à Auteuil près Paris.

— Dimanche dernier, le train du chemin de fer, parti de Valenciennes à six heures du matin, est arrivé à Douai avec un retard de trois

---

treprise!

Soit qu'il eût déjà oublié (ce qui lui arriva fréquemment par la suite) qu'il n'y avait plus ni maître, ni serviteur, soit que ces menus services lui parussent de droit échoir à la Compagnie, Martin ordonna, et, avec son entrain et sa jovialité ordinaires, Mark obéit. Avant de se séparer pour la nuit, les deux associés convinrent de se rendre ensemble le lendemain de bonne heure chez l'agent. Là, Martin devait trancher sur place, et seul, dans la profondeur de son jugement, la palpitante question de l'Eden. Mark ne se fit nul mérite, même en secret, et par forme de facétie, de sa condescendance. Il était clair que les choses se passeraient toujours ainsi.

Le général mangeait à table d'hôte; à l'issue du déjeuner, il proposa de les accompagner. Les deux Anglais ne demandaient pas mieux, et tous trois s'acheminèrent vers l'Agence de la vallée d'Eden, située à une portée de fusil de l'hôtel National.

Le bureau était exigu; mais quand d'immenses propriétés peuvent sortir d'un cornet à dés, pourquoi l'achat d'une province ne serait-il pas discuté dans une hutte? D'ailleurs, les actionnaires projetaient d'élever un somptueux édifice pour leur administration. Le plan était dessiné, le site désigné, ce qui est tout en Amérique. En attendant, la porte du bureau provisoire demeurait grande ouverte pour la commodité de l'agent, rude travailleur sans doute, car, toutes affaires à jour, assis dans une berceuse, à l'entrée de sa guérite, il se balançait paisiblement, un pied appuyé au haut du chambranle, l'autre replié et couvé sous lui.

C'était un homme maigre et sec, squelette décharné, la tête couverte d'un immense chapeau de paille, vêtu d'un frac vert; son col de chemise rabattu, vu la chaleur, laissait apercevoir quand il parlait une boule ascendante et descendante, à la façon de ces petits marteaux arrondis que les touches d'un piano font paraître et disparaître tour à tour. Peut-être, était-ce la Vérité, hasardant d'infructueux efforts pour s'élancer jusqu'à ses lèvres; mais nous pouvons affirmer, en sûreté de conscience, qu'elle n'y atteignait jamais.

Des deux petits yeux gris qui se tenaient à l'affût au fond de la tête de l'agent, l'un privé de vue, demeurait immobile, comme si ce côté de visage épiait et surveillait l'autre; chaque moitié de la face avait sa physionomie distincte : plus le profil vivant se montrait animé, plus le profil mort demeurait impassible en sa sournoise vigilance; passer de l'un à l'autre, c'était retourner son homme et mettre le dedans dehors.

Les longs cheveux plats qui pendaient de ce crâne parcheminé, tombaient un à un aussi droits que le fil d'un aplomb. En revanche, des touffes mêlées formaient l'arc aigu des sourcils. On eût dit que le corbeau, dont la patte était empreinte au coin des yeux de l'agent, avait, par droit de parenté, en sa qualité d'oiseau de proie, hérissé, à coups de bec, tous ses poils menaçants.

Tel était l'homme que le général salua du nom de Scadder.

— Eh bien! général, répondit-il : comment vous va?

— Toujours prêt, Monsieur; de feu pour le service de ma patrie et la cause de la sympathie universelle... Deux étrangers, monsieur Scadder, venus pour affaires.

Des poignées de mains s'échangèrent, préambule indispensable en Amérique, et l'agent se remit à se balancer.

— Je crois savoir dans quel but vous me les amenez, général.

— C'est possible, Monsieur; en ce cas, passons outre.

— Ah! général, général! Vous parlez trop, et trop parler nuit; c'est un fait! dit Scadder. A la bonne heure, en public, c'est de l'éloquence, une foudroyante éloquence! Mais dans l'intimité, vous vous lancez trop, vous allez trop de l'avant.

— Si je comprends où vous en voulez venir, que je galope un rail entre les jambes! dit le général, après un moment de réflexion.

— Bah! vous ne savez peut-être pas que nous étions convenus de ne plus vendre un seul lot aux amateurs, et de réserver le peu qui reste de l'Eden pour les aristocrates de nature, pour les élus?

— Mais, justement, s'écria le général avec chaleur. Les voilà, ces élus! Ce sont ceux que je vous amène.

— Soit! reprit l'agent d'un ton de reproche et de doute, mais vous ne devriez pas jouer au fin avec *moi*, général!

Celui-ci souffla dans l'oreille de Martin, que Scadder était la plus honnête créature du monde, et qu'il ne voudrait pas, pour dix mille dollars, l'offenser de propos délibéré.

— Je ne fais que mon devoir. C'est servir mes semblables, que faire monter les lots à leur juste valeur, dit Scadder à voix basse, l'œil fixé sur la route, et se balançant toujours. J'ai déjà eu maille à partir avec le conseil d'administration, pour lui avoir reproché de livrer l'Eden à trop bon compte! Ingratitude de la nature humaine! va!

— M. Scadder, dit le général, reprenant le ton oratoire, voici ma main, voilà mon cœur. Je vous estime, Monsieur, et je vous demande pardon. Ces messieurs sont de mes amis, sinon, je ne vous les eusse pas présentés, sachant bien qu'en ce moment les lots sont cotés fort au-dessous de leur valeur. Mais, ce sont des amis, Monsieur, des amis intimes.

M. Scadder fut tellement satisfait de cette explication, qu'il se leva de sa berceuse pour serrer cordialement la main du général, et sans plus de retard invita les Elus à le suivre dans le bureau. Quant au général, il déclara, avec sa bienveillance habituelle, que, faisant partie de l'administration, il ne convenait point à sa délicatesse de se mêler en rien de vente et d'achat. En conséquence, il s'installa dans la berceuse et se mit à considérer la perspective, comme le bon Samaritain attendant un voyageur.

— Bon Dieu! s'écria Martin, dès que ses yeux tombèrent sur le plan gigantesque qui couvrait tout un pan de mur. A part cette carte, la pièce ne contenait que quelques échantillons de botanique et de géologie, un ou deux vieux registres, un grossier pupitre et un mauvais tabouret. Bon Dieu! qu'est ceci?

— C'est Eden! dit Scadder occupé à se curer les dents avec une petite baïonnette qu'il faisait sortir du manche de son canif en pressant un ressort.

— Eh! mais... je ne me doutais pas que ce fût une ville!

— Vous ne vous en doutiez pas? c'en est une pourtant!

Et ville florissante encore! cité architecturale! Munie d'une banque, d'églises, de cathédrales, de places, de marchés, de manufactures, d'hôtels, de magasins, de maisons, de quais; une bourse, un théâtre, des édifices publics de tout genre, et jusqu'au bureau de l'*Aiguillon*, journal quotidien de l'Eden. Le tout... sur papier, fidèlement indiqué dans le plan étalé devant eux.

— En vérité! Mais... c'est une colonie considérable! s'écria Martin en se retournant.

— Très considérable! repartit l'agent.

— Je commence à craindre... reprit Martin, parcourant de l'œil les édifices publics, qu'il n'y reste plus rien à faire pour moi.

— A faire? répliqua l'agent. Oh! tout n'est pas bâti!... Non, pas tout encore!

Ce fut un grand soulagement.

— Le marché... demanda en hésitant Martin, le marché est-il bâti?

— Ceci? dit l'agent, enfonçant la pointe de son cure-dent au centre de la girouette du toit peint... Attendez un peu... Non... non... le marché n'est pas bâti.

— Eh! eh! ce ne serait pas une trop mauvaise aubaine pour commencer, Mark, murmura Martin, poussant son compagnon du coude.

— Rare aubaine! répondit Mark, qui, avec une physionomie saga-

— Le ministère anglais vient de proposer aux chambres une réduction sur les droits d'entrée du rhum. Cette réduction est, du reste, peu importante.

— Un des directeurs de l'administration des postes est parti depuis quelques jours pour l'Angleterre, afin de prendre de nouveaux renseignements sur le système du penny postaxe, ou taxe uniforme des lettres dans la Grande-Bretagne. Il paraît certain, d'après ce fait, que le ministère, conformément à ses engagements, a l'intention, à la session prochaine, de présenter un projet de loi relatif à la taxe des lettres plus complet que celui de la session dernière.

— C'était hier 10 août que M. Rothschild, adjudicataire de l'emprunt de 1844 en 3 p. 100, a fait au trésor son vingtième et dernier versement de 10 millions complétant les 200 millions de cet emprunt. On sait que, sur les 450 millions dont les chambres avaient autorisé l'emprunt en 1841, il reste encore 100 millions disponibles, qu'il avait été question d'appliquer aux caisses d'épargnes.

— Le fait d'intolérance que nous avons rapporté dans notre dernier numéro n'est pas extrait du *Journal de Cherbourg*, comme nous l'ont fait dire nos compositeurs, mais du *Journal de Charleroy*.

CULTURE DE L'ALGÉRIE. — Des essais heureux ont été faits en Algérie pour l'éducation de la cochenille, et ont donné des résultats qui méritent d'être signalés. On sait que la cochenille qui porte ce nom dans le commerce, à l'état de substance sèche et qui sert à la fabrication exclusive du carmin, est, à l'état vivant, un insecte de l'ordre des hémiptères qui vit en parasite sur une plante succulente appelée nopal.

Cette plante a pu être naturalisée dans des terrains appartenant au gouvernement et dépendant de la pépinière centrale; sa fleur, comme celle du nopal qui croît au Mexique et dans la Vieille-Castille, est de couleur sanguine; son fruit est coloré à l'intérieur d'un rouge violacé très marqué qui semble contenir un principe de carmin.

La plantation du nopal de l'Algérie a donné sur le pied de 961 kilogrammes 930 grammes par hectare de cochenille sèche et marchande, pouvant se vendre en moyenne 20 francs le kilogramme. On voit quels beaux produits peut présenter cette nouvelle culture. Ces premiers résultats ont paru si satisfaisants, qu'il est question de fonder une nopalerie dans le genre des beaux établissements de cette nature qui existent dans certaines parties de l'Espagne et de l'Amérique du Sud.

ÉCHANGE DE PRISONNIERS. — Le *Mémorial des Pyrénées* annonce, d'après une lettre particulière, qu'Abd-el-Kader a fait proposer au maréchal Bugeaud l'échange de prisonniers français contre des prisonniers arabes, et que le maréchal s'est empressé de charger de cette négociation délicate le consul général de France à Tanger, lequel ayant fait savoir qu'il se croyait sûr de réussir si de pleins pouvoirs lui étaient donnés pour traiter avec l'ex-émir, a reçu aussitôt du maréchal des instructions qui lui accordent toute la latitude possible.

LA MISSION CATHOLIQUE EN CHINE. — On annonce que M. l'abbé Miche, missionnaire apostolique, est parvenu à pénétrer dans la basse Cochinchine, comme remplaçant M. Lefebvre, récemment emprisonné et délivré presque aussitôt. Il a réussi à tromper l'excessive vigilance de la douane, à l'aide d'une fausse doublure ménagée dans la barque légère sur laquelle il était embarqué.

MISÈRE. — Par suite de l'accroissement de la population et de l'année calamiteuse que nous avons traversée, dit le journal belge l'*Emancipation*, le nombre des dépôts au Mont-de-Piété de Bruxelles, est devenu plus grand qu'il ne l'avait jamais été, et, chose extraordinaire, à l'époque de l'année où nous sommes arrivés et à laquelle le chiffre des dégagements a toujours dépassé le nombre des dépôts, le nombre des dépôts dépasse celui des dégagements. Déjà tous les magasins, dont l'administration du Mont-de-Piété dispose, sont encombrés d'objets déposés en nantissement, et tellement encombrés, que l'adjonction de nouveaux locaux est devenue indispensable. Une personne, à même d'être bien informée, nous assure qu'il est question de construire une le travail suffit aux besoins de leur nombreuse famille. Il y a environ six mois, elle fut prise d'un dégoût insurmontable pour la vie tranquille et laborieuse qu'il lui fallait mener dans la maison paternelle. Trompant la surveillance de ses parents, elle prit la fuite, et, guidée par je ne sais quels détestables conseils, elle courut se réfugier dans une infime maison de tolérance, en implorant le déshonneur. Son jeune âge la sauva. Remise entre les mains de la police, elle fut reconduite à son père. Mais, le soir même, elle disparut de nouveau. Elle s'en fut alors rôdant par les rues, frappant à la porte de toutes les maisons suspectes. Partout repoussée, elle fut enfin rencontrée errante par les agents de l'autorité. Afin de la dégoûter à jamais du métier d'infamie qu'elle sollicitait si ardemment, on la retint pendant quelques jours dans la prison municipale. L'intimidation n'agit pas avec plus de succès que les remontrances sur cette nature déjà pervertie. Elle ne rentra dans la maison paternelle que pour s'en évader aussitôt, et, après avoir vainement essayé de l'indulgence, ses parents durent enfin l'abandonner aux rigueurs de la justice. Elle comparaissait sous la prévention de vagabondage.

» Avant qu'on appelât cette affaire, la jeunesse de Louise, une certaine distinction native peu commune, avaient favorablement disposé en sa faveur. Mais l'intérêt a bientôt fait place au dégoût, lorsqu'on l'a entendue, se posant avec un cynisme incroyable, demander qu'on la laissât libre de suivre sa *vocation*. En présence d'une semblable conduite, le tribunal a pensé qu'il était bon de faire un exemple, non pas seulement dans l'intérêt de cette jeune fille, mais encore dans l'intérêt de la société; aussi, tout en l'acquittant sur le chef de vagabondage, comme ayant agi sans discernement, a-t-il ordonné qu'elle resterait enfermée dans une maison de correction jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

» Ce qu'il y a de plus affligeant dans cette déplorable affaire, c'est qu'elle ne se produit pas exceptionnellement. La famille de Louise a déjà été cruellement éprouvée. Deux de ses sœurs, toutes jeunes encore, ne sont déjà plus que des filles perdues. Si l'on en croit des notes de police annexées au dossier, depuis quelque temps un nombre considérable d'enfants de quinze ans assiègent les mauvais lieux, en y demandant une place.

» Cette pénible statistique vient s'ajouter à tant d'autres pour démontrer tout ce qu'il importe de faire aujourd'hui dans l'intérêt de l'amélioration des classes laborieuses, et, à ne considérer seulement que cette triste affaire, n'en résulte-t-il pas moins cette présomption que, dans les contrées industrielles, les ouvriers, dans leur enfance surtout, ne sont pas placés dans des conditions qui protègent suffisamment la pureté de l'âme et des sens; qu'il y a, par exemple, trop de pêle-mêle dans les ateliers, d'une part, entre les adultes et les enfants; de l'autre, entre les enfants des deux sexes? »

TROUBLES A PERPIGNAN. — Des troubles ont eu lieu dans les Pyrénées-Orientales, à Perpignan et à Vinça, au sujet des élections. Voici les détails que nous fournit un journal de la localité:

Dès que l'on a connu l'élection de M. Arago, les cris de: Vive Arago! semblables à un mot d'ordre, étaient poussés par un grand nombre d'individus répandus dans la plupart des rues de la ville, et redoublaient lorsqu'une autorité ou un opposant venait à passer.

Le 3, on apprit que des troubles avaient éclaté à Vinça. M. le préfet du département demanda à M. le lieutenant-général, commandant la division, d'envoyer des troupes dans cette ville, dans l'espoir que leur présence calmerait l'effervescence; trois compagnies du 8e de ligne et vingt-cinq chasseurs à cheval partirent à sept heures du soir pour aller coucher à Ille, afin de se trouver à Vinça le 4, à huit heures du matin.

A Prades, M. Parès, le député élu, en sortant du collége, avait été également accueilli par les cris: Vive Arago!

Le 2, à Vinça, un tambour battait la *farandole*, et était entouré ou suivi d'une foule nombreuse; les électeurs qu'on supposait avoir voté pour M. Parès furent insultés, les vitres de leurs maisons brisées à coups de pierres, la porte de celle du juge de paix enfoncée.

Le 3, M. le procureur du roi à Prades arriva à Vinça avec le lieute- le refus du général de commander aux troupes de se retirer jusqu'à ce que l'ordre fût rétabli, M. Pons recommença ses réclamations, et le lieutenant-général ordonna à la gendarmerie de l'arrêter; il se réfugia alors dans la cour de la mairie, où les gendarmes le suivirent malgré la foule.

Le maire, M. Guiraud, arriva sur ces entrefaites, mais sa présence ne suffisant pas pour rétablir l'ordre et dissiper les attroupements, M. de Castellane se rendit chez le préfet, l'instruisit de ce qui se passait, revint avec lui sur la place, et l'on fit les sommations à la foule compacte qui s'y trouvait. Les deux premières sommations restèrent infructueuses. M. Arago se présenta et adressa quelques paroles au peuple, qui se retira aussitôt. Les autorités restèrent jusqu'à dix heures et demie sur la place, et des piquets jusqu'à minuit. L'ordre, depuis, n'a pas été troublé...

Une enquête est commencée. Une grande agitation continue à régner dans le département. A Vinça, on a attaqué le juge de paix; M. Pons, que la populace avait pris pour M. Parès, a été maltraité, sa femme a été cruellement outragée. Le juge de paix de Saint-Paul, en revenant de Perpignan, où il avait voté pour M. de Coutades, a été insulté à Estagel.

Des menaces d'assassinat ont été proférées contre M. Parès, le député; il est encore à Prades.

Un forçat libéré, qui, dans la soirée du 5 août, était armé d'un fusil, et voulait tirer sur M. de Castellane, a été arrêté.

L'*Indépendant des Pyrénées* annonce que M. de Castellane a fait tout ce qui a dépendu de lui pour exaspérer la population, en inondant les rues de troupes et en déchaînant contre la foule, qui était toute livrée à la joie. Le maire avait demandé en vain au général de faire retirer la force armée; le préfet aurait injurié ce magistrat et le conseil municipal, qui promettaient de ramener le calme dans la ville.

Ce journal termine ainsi un article qu'il publie aujourd'hui sous ce titre: *Emeute militaire à Perpignan*:

« A moins que vous ne brisiez nos presses, à moins que vous ne bâillonniez la voix de vingt mille citoyens, à moins que nos protestations ne s'ensevelissent dans les cartons de la poste, à moins que M. Arago ne parvienne pas au Palais-Bourbon, le ministère d'abord, et la France ensuite, sauront:

» Qu'une foule immense, compacte, a porté M. Arago dans ses bras pendant un mois, depuis Caudiès jusqu'à Bourg-Madame, sans que le moindre symptôme de désordre s'y soit produit;

» Que l'élection de M. Arago n'est due qu'à son beau nom, à ses doctrines toutes nationales, toutes de progrès;

» Que son triomphe a été bruyant, que la ville bouillonnait d'enthousiasme, que les campagnes jalouses s'y étaient entassées, que les illuminations ont été magnifiques, les *vivats* énergiques, et que jamais roi ne recevra pareils hommages, même après une victoire qui aurait sauvé l'empire; mais que pas un de nos adversaires, ni M. de Coutades, ni M. de Castellane, ni le préfet, ni leurs adhérents, n'ont été insultés;

» Que néanmoins, et pour dissimuler la honte de leur défaite, M. le général et M. le préfet ont aigri, froissé les citoyens, violé les lois, et qu'il n'a pas dépendu d'eux que la ville ne fût plongée dans un deuil éternel;

» Qu'enfin la sagesse des citoyens a fait justice des provocations passées, comme elle dédaignera les provocations futures.

» Les antécédents du ministère, le caractère de son chef ne nous inspirent pas une pleine et entière confiance. Pour l'honneur de l'humanité, cependant, nous aimons à considérer comme impossible qu'il se trouve un ministre assez prévenu pour accepter la responsabilité de vos actes. Et, quoi qu'il en soit, il nous reste une juridiction plus haute: la France nous absoudra. »

---

ce, se tenait debout et regardait, à tour de rôle, le plan et l'agent.

Un morne silence s'ensuivit. M. Scadder, pendant les courtes vacances accordées à son cure-dent, siffla quelques notes de l'air national de *Yankee Doodle*, et souffla la poussière amassée sur le toit du théâtre en peinture.

— J'imagine, dit Martin, feignant d'examiner le plan de plus près, et laissant voir au tremblement de sa voix toute l'importance qu'il attachait à la question, je présume que vous avez là plus d'un... plusieurs architectes?

— Pas un, répliqua Scadder.

— Mark! murmura Martin, tirant son co associé par la manche, vous l'entendez? Mais qui donc alors a dirigé les constructions? ajouta-t-il tout haut.

— Le sol étant des plus fertiles, les édifices publics y poussent peut-être tout seuls! dit Mark.

Lorsqu'il hasarda cette conjecture, il se trouvait du côté du profil mort de l'agent; tout à coup Scadder fit volte-face et braqua son bon œil sur l'Anglais.

— Touchez mes mains, jeune homme! dit-il.

— Pourquoi faire? demanda Mark déclinant la proposition.

— Sont-elles sales ou propres? poursuivit Scadder, les étalant toutes grandes ouvertes.

Physiquement parlant, elles étaient sales; mais M. Scadder ne les offrant à l'inspection qu'au figuré, et comme emblème d'une moralité sans tache, Martin s'empressa d'affirmer qu'elles étaient plus blanches que neige.

— Je vous prierai, Mark, ajouta-t-il, non sans irritation, de garder vos observations pour vous: quel que bien intentionnées qu'elles puissent être, elles sont tout au moins déplacées. Vous m'étonnez, sur ma parole!

— Bon! voilà déjà la Compagnie qui fait des siennes et qui empiète, pensa Mark; il faut qu'elle s'habitue à n'être qu'un personnage passif, dormant et ronflant; c'est là le rôle des Compagnies, à ce que je vois.

M. Scadder ne dit mot, mais tournant le dos au plan, il enfonça son cure-dent une vingtaine de fois dans le bois du pupitre, sans quitter de l'œil Mark, comme s'il l'eût poignardé en effigie.

— Vous ne nous avez pas dit qui avait dirigé ces constructions? hasarda enfin Martin, du ton le plus conciliant.

— Peu importe qui ou quoi! Peu importe ce qui a été bâti et ce qui ne l'est pas encore! dit l'agent d'un ton bourru. Peut-être qu'après avoir fait sa main, l'architecte est parti avec des tas de dollars! peut-être n'a-t-il pas gagné un sou! peut-être était-ce un vagabond, un architecte pour rire!... qu'en sais-je?

— Voilà! vous avez fait de la belle besogne, Mark! dit Martin à demi-voix.

— Peut être que ce ne sont pas là des plantes de l'Eden? Non, poursuivit l'agent en montrant quelques touffes d'herbes flétries; peut-être que ce pupitre, que ce tabouret, ne sont pas en bois indigène venu en droite ligne de la vallée d'Eden? Non. Peut-être qu'il n'y a pas la queue d'un colon dans Eden? peut-être même n'existe-t-il pas une localité de ce nom dans tout le vaste territoire des Etat-Unis!

— Allons, Mark, fit Martin, félicitez-vous maintenant du succès de votre plaisanterie!

Ici, juste à temps pour empêcher les affaires de se gâter, le général intervint, et, de la porte, en appela à Scadder au moment opportun, le priant de donner à ses amis tous les renseignements possibles sur « ce joli petit lot, d'une maison, avec cinquante acres de terrain, » qui, ayant primitivement appartenu à la compagnie, venait de rentrer en sa possession.

— Vous avez toujours eu la main trop ouverte, général, répliqua l'agent. C'est un des lots dont le prix doit monter, et beaucoup encore!

Néanmoins, tout en grommelant, Scadder ouvrit ses livres, et tenant toujours son profil vivant braqué sur Mark, quel que gêne qu'il en pût résulter pour lui, il soumit à l'examen des étrangers une des feuilles du registre.

— Maintenant montrez-moi le lot? demanda Martin, après avoir lu avec avidité.

— Sur le plan?

— Oui.

L'agent se retourna vers la muraille, réfléchit un instant comme si sa probité ayant été effarouchée, il se piquait d'exactitude jusqu'à la minutie. Et après avoir décrit de la main autant de cercles en l'air qu'un pigeon messager qui prend l'essor et s'oriente, il darda la pointe de son cure-dent au beau milieu du grand quai, qu'il perça d'outre en outre.

— Là, dit-il, laissant vibrer le canif fiché dans le mur, voilà le lot!

Martin lança à Mark un regard de triomphe, et la Compagnie vit que c'était affaire conclue.

Cependant le marché ne se termina pas aussi aisément qu'on aurait pu l'imaginer. Scadder était caustique, âpre, mal monté; il mit plus d'un bâton dans les roues; tantôt engageant les acquéreurs à prendre encore une semaine ou deux pour réfléchir; tantôt prédisant que la position ne leur conviendrait pas; une autre fois déterminé sans rime ni raison à se dédire et à tout rompre, et toujours murmurant des imprécations contre la folle prodigalité du général. Enfin, la totalité de la somme, singulièrement minime pour un tel achat, cent-cinquante dollars, à peu près les cinq sixièmes du capital apporté par la *Compagnie* dans l'entreprise, fut comptée, et Martin se trouva grandi de deux pouces en sa nouvelle dignité de propriétaire d'un des lots du florissant territoire d'Eden.

— Si vous n'étiez pas content, dit Scadder, en délivrant à Martin les titres et quittances en échange de son argent, ce n'est toujours pas à moi qu'il faudrait vous en prendre!

— Non, non, répliqua galement le jeune homme, nous ne vous chercherons pas querelle... Etes-vous prêt, général?

Le général, avec une cordialité solennelle, lui tendit la main.

— A vos ordres, Monsieur; je vous souhaite joie et prospérité dans votre nouveau domaine. Vous voilà citoyen de la nation la plus puissante, la plus civilisée qui jamais ait embelli la surface de ce globe; d'une nation, Monsieur, chez laquelle l'homme est uni à l'homme par un lien indissoluble d'amour, d'égalité, de confiance. Puissiez-vous, Monsieur, vous montrer digne de votre patrie adoptive!

Martin le remercia, et salua M. Scadder qui, remis en possession de sa berceuse au moment où le général la quittait, avait recommencé à se balancer de plus belle. Mark, tout en s'acheminant vers l'hôtel, se retourna plus d'une fois pour regarder l'agent. Par malheur il n'apercevait que le profil immuable où se lisait la plus stoïque impassibilité. Quelle différence au revers! Certes, l'homme n'était pas sujet à se dérider; oncques ne l'avait-on vu rire aux éclats. Mais il n'y avait pas une ride sur toute cette moitié de visage, pas un pli de la patte de corbeau étalée sous les tempes, pas un muscle, un nerf qui ne se contractât dans une grimace comique! Jamais la Mort et la Beauté ouvrant la danse Macabre n'offrirent plus frappant contraste que les deux profils de Zephaniah Scadder.

Le général allongea le pas; midi sonnait: c'était l'heure précise où le grand *meeting* des sympathiques Watertoasters allait s'ouvrir dans le vaste salon de l'hôtel National.

. . . .

(*La suite à demain.*)

dévorante pour endormir l'assemblée. Et cependant, nous devons l'avouer, son auteur, M. Feugère, professeur de rhétorique au collége royal de Henri IV, s'est acquitté de sa tâche difficile avec un véritable talent. Mais comment voulez-vous qu'on intéresse, en l'an 1846, une assemblée quelconque en essayant de démontrer que l'étude des lettres grecques et latines doit continuer à être la base de l'enseignement? Sans doute, on peut enlever quelques applaudissements donnés par les *illustrissimi doctores* qu'on encense, mais il n'est pas possible d'avoir raison devant le public ne tenant nullement à être *dignus intrare in docto corpore.* Le public n'avait donc qu'un désir, celui d'arriver à la fin du discours latin ; et la fin s'est fait attendre bien longtemps.

L'attention s'est un peu réveillée (c'est le mot propre), lorsque M. de Salvandy a pris la parole. Mais, nous sommes forcés de le dire, l'allocution ministérielle a eu un mérite, celui de la brièveté. M. de Salvandy s'est contenté de quelques paroles sur l'entrée dans le monde des amis d'entre les élèves, d'un éloge à l'adresse personnelle du roi, et d'une allusion à son voyage en Algérie. Le vœu final de M. le ministre ne sera pas difficile à exaucer ; il espère que la génération nouvelle fera mieux que la génération actuellement au pouvoir pour la prospérité et la gloire de la France. Quant au rôle que M. le ministre a prêté à l'Université, il serait sans doute désirable qu'elle le remplit, mais hélas ! personne ne s'est encore aperçu que dans les colléges on apprit à connaître les lois sous lesquelles on doit vivre plus tard; les lois d'il y a trois mille ans, à la bonne heure, mais les lois présentes, mais le monde actuel, allons donc ! vos enfants sont élevés *pour être des citoyens du pays et du siècle....* de la vieille Athènes ou de l'antique Rome.

M. Bourdon, inspecteur-général de l'Université, a fait ensuite la lecture de la liste des prix et des accessits. Le prix d'honneur de philosophie a été remporté par le jeune Berthelot, élève du collége Henri IV; celui de mathématiques spéciales, par le jeune Lebleu, élève de Louis-le-Grand et de Sainte-Barbe; enfin, celui de rhétorique, par le jeune Lenient, élève de Henri IV. L'assemblée tout entière a vivement applaudi lorsque l'on a proclamé le nom du jeune Paul de Salvandy, élève de Henri IV, qui a remporté le 1er prix de thème grec en seconde, et les applaudissements ont redoublé lorsque M. le ministre a couronné et embrassé son fils. Les deux fils de M. Victor Hugo, celui de M. Guizot, présent à la séance comme simple membre de la faculté des lettres, et enfin celui de M. Casimir Delavigne ont remporté des accessits, et leur proclamation a été saluée par d'unanimes et longs applaudissements. Lorsque le nom du jeune Casimir Delavigne a retenti, on a demandé de toutes parts la *Parisienne*, et comme elle ne fut pas joué immédiatement, il en résulta dans quelques tribunes un tumulte bientôt apaisé. Cette circonstance a donné à M. de Salvandy l'occasion de prononcer les paroles suivantes, après la proclamation des prix :

« J'avais ordonné, avant un désordre des tribunes qui m'a autant affligé que surpris, que le chant de la *Parisienne* terminât cette solennité. Je ne le rétracte point, par égard pour l'exemple de cette obéissance à la règle que vous avez donnée, jeunes élèves. Par respect pour la mémoire du poète illustre qui a légué ce chant à la France, et pour les souvenirs qu'ils retracent, nous entendrons ce chant national. » (Longs applaudissements.)

Immédiatement après, la *Parisienne* a été fort mal exécutée, et la séance a été levée.

Les colléges qui ont eu le plus de nominations sont ceux de Charlemagne, Louis-le-Grand et Bourbon ; on a remarqué que Charlemagne a un peu perdu de sa supériorité si marquée les années précédentes. Sainte-Barbe a obtenu 31 nominations, dont 10 prix. Voici du reste le nombre relatif des nominations obtenues par les colléges :

Charlemagne.	930 élèv.	105 nom.	dont 27 prix.	1 nom.	sur 9 élèves.
Louis-le-Grand.	1148	98	22	1	11
Bourbon	1092	74	12	1	14
Stanislas. . . .	325	20	4	1	15
Henri IV. . . .	931	50	9	1	18
Saint-Louis . .	904	35	4	1	25
Rollin	402	14	4	1	28
Versailles . . .	494	14	3	1	35

(H. IV. signifie collége Henri IV ; C., Charlemagne ; B., Bourbon ; L. G., Louis-le-Grand ; S.-L., Saint-Louis ; R., Rollin ; S., Stanislas ; V., Versailles.)

Philosophie.

DISSERTATION EN FRANÇAIS. — 1er prix, prix d'honneur : Berthelot (H. IV.) — 2e prix : Lisle (L.-G.) — 1er accessit : Vierne (S.) — 2e id. : Cahen (C.)—3e id. : Payard (B.) — 4e id. : Gélée (S.)—5e id. : Mastier (L.-G.) — 6e id. : Longchampt (S.-L.) — 7e id. : Challemel-Lacour (S.-L.) — 8e id. : Aubé (H. IV.).

DISSERTATION EN LATIN. — 1er prix : Blain de Cormiers (H. IV.) — 2e prix : Chassang (C.) — 1er accessit : Pouget de Saint-André (S.-L.) — 2e id. : Bontan (B.) — 3e id. : Gelée (S.) — 4e id. : Oger (C.) — 5e id. : Plet (C.) — 6e id. : Touzelin (B.) — 7e id. : Cahen (C.) — 8e id. : Pottier (S.)

MATHÉMATIQUES SPÉCIALES. — 1er prix, prix d'honneur : Lebleu (L. G.)—2e prix : Duterme (R.)—1er accessit : Guillemot (S. L.) 2e id. : Dumont (S.) — 3e id. : de Vassart (R.) — 4e de Villiers du Terrage (L. G.) — 5e id. : Foulard (L. G.) — 6e id. : Greil (C.) — 7e id. : Horr (C.) — 8e id. : Huet (C.)

PHYSIQUE (deuxième année). — 1er prix : Ruineau de Saint-George, de l'Ile Bourbon (B.) — 2e prix : Ruaux de la Tribonnière, de Quintin (C). — 1er accessit : Serré-Guino (C.) — 2e id. : de Taschereau (B.) — 3e id. : Roger (B) — 4e id. : Schmitz (S. L.) — 5e id. : Jacobé (S. L.) — 6e id. : Roussel (S.) — 7e id. : Piquet (B.) — 8e id. : Debray (C.)

CHIMIE. — 1er prix : De Taschereau (B.) — 1er accessit : Brun lombe (B). — 2e prix (nouveaux) : Belot (L.-G.) — 3e accessit (vétérans): Vasseur (B.) — 4e id. (vétérans) : Dhugues (C.) — 1er id. (nouveaux) : Sarcey (C.) — 2e id. (nouveaux) : Merlet (S.) — 2e id. (nouveaux) : Langlé (B.) — 4e id. (nouveaux) : Albert (C.) — 5e id. (nouveaux) : Taine (B.) — 6e id. (nouveaux) : Tissot (C.) — 7e id. (nouveaux) : Port (L.-G.) —8e id. (nouveaux) : Weiss (L.-G.)

DISCOURS FRANÇAIS.—1er prix (vétérans) : Lenient (H. IV).— 2e id. (nouveaux) : Quinot (C).—3e id. (nouveaux) : Weiss (L.-G.)—4e id. (vétérans) : Saigey (B.)—1er accessit (nouveaux) : Tissot (C.)—1er id. (vétérans) : Andral (H. IV).—2e id. (nouveaux) : About (C.)—2e id. (vétérans) : Vasseur (B.)— 3e id. (nouveaux) : Albert (C.) — 4e (nouveaux) : Port (L.-G.)—5e id. (nouveaux) : Leroy (B.)—6e id. (nouveaux) : Lamm (L.-G.)—7e id. (nouveaux) : Taine (B.)—8e id. (nouveaux) : Dumas (C.)

VERS LATINS.— 1er prix (nouveaux) : Dhugues (C.) — 2e id. (vétérans) : De la Colombe (B.)— 1er id. (nouveaux) : Taine (B.)— 2e accessit (vétérans) : Delacroix (C.)— 2e prix (nouveaux) : Sarcey (C.)— 4e accessit (vétérans) : Guibillon (C.)—3e id. (vétérans) : Ducos (L.-G.)— 1er id. (nouveaux) : de Perpigna (B.) — 2e id. (nouveaux) : Babled (H. IV.) — 3e id. (nouveaux) : Pessonneaux (H. IV.)— 4e id. (nouveaux) : Raynald (L.-G.) — 5e id. (nouveaux) : Debray (B.) — 6e id. (nouveaux) : Merlet (S.)— 7e id. (nouveaux) : Tissot (C.)

VERSION LATINE. — 1er prix (nouveaux) : Dumas (C.)—2e id. : (nouveaux) : Taine (B.)—1er accessit (vétérans) : Vasseur (B.)—1er id. (nouveaux) : Merlet (S.) — 2e id. : (nouveaux) : Lamm (L.-G.) — 4e id. (vétérans) : Guibillon (C.) — 5e (nouveaux) : Vesque (S.)— 6e id. (vétérans) : Ducos (L.-G.)—4e id. (nouveaux) : Langlé (B.)—5e id. (nouveaux) : Belot (L.-G.)—6e id. (nouveaux) : Tissot (C.) — 7e id. (nouveaux) : Battier (B.)—8e id. (nouveaux) : Nez (B.)

VERSION GRECQUE. — 1er prix (vétérans) : Nelf (B.)—2e id. (vétérans) : Duvaux (C.) — 1er id. (nouveaux) : Charbonneau (R.) — 2e id. (nouveaux) : Viguier (C.)—1er accessit (nouveaux) : Tissot (C.)—2e id. (nouveaux) : Battier (C.)—3e id. (nouveaux) : Gournot (B.)—6e id. (vétérans) : Perraud (S.-L.) — 4e id. (nouveaux) : Berthet (L.-G.) — 5e id. (nouveaux) : Quinot (C.) — 6e id. (nouveaux) : Belot (L.-G.) — 7e id. (nouveaux) : Fourchy (R.)—8e id. (nouveaux) : About (C.)

HISTOIRE. — 1er prix (nouveaux) : Belot (L. G.)—2e id. (nouveaux) : Weiss (L. G.) — 1er accessit (nouveaux) : Tissot (C.) — 2e id. (vétérans) : Lenient (H. IV.) — 3e id. (vétérans) : Craquelin (C.) — 4e id. (vétérans) : Fillias (H. IV.) — 1er id. (nouveaux) : Hollanders (H. IV.) — 3e id. (nouveaux) : Monet (L. G.) — 4e id. (nouveaux) : Ceyras (C.) — 5e id. (nouveaux) : Falateux (L. G.) — 6e id. (nouveaux) : Hubbard (S. L.)

Seconde.

THÈME LATIN. — 1er prix : Gaucher (C.) — 2e id. : Libert (H. IV.) 1er accessit : Aquarone (R.) — 2e id. : Dupré (B.) — 3e id. : d'Audegier (S.) — 4e id. : Leducq (C.) — 5e id. : Lemarier (L. G.) — 6e id. : Guignabert (L. G.) — 7e id. : Carré (S. L.) — 8e id. : Sœhnée (L. G.)

VERSION LATINE. — 1er prix : Marot (C.) — 2e prix : Potrel (S.-L.) — 1er accessit : Libert (H. IV.)—2e id. : Aquarone (R.) — 3e id. : Aquirrevengoa (R.) — 4e id. : du Mesgnil (S.-L.) — 5e id. : Levasseur (B.) — 6e id. : Millard (H. IV.) — 7e id. : Joly (H. IV.) — 8e id. : Possoz (C.)

VERS LATINS. — 1er prix : Lemoine (L. G.) — 2e prix : Lemarier (L. G.)— 1er accessit : Libert (H. IV.)— 2e id. : Potrel (S.-L.) — 3e id. : Saleta (L. G.)— 4e id. : Bertrand (B.) — 5e id. : Gaucher (C.)— 6e id. : Leducq (C.) — 7e id. : Dupré (B.) — 8e id. : Durand Claye (L. G.)

Troisième.

THÈME LATIN. — 1er prix : Chaleix (C.) — 2e prix : Gautier (L. G.) — 1er accessit : Larnac (C.) — 2e id. : Fustel de Coulanges (C.) — 3e id. : Bellin (L. G.) — 4e id. Boiteau (C.) — 5e id. : Guillemot (L. G.) — 6e id. : Wahl (B.) — 7e id. : Barrot (S.-L.)— 8e id. : Mathey (S.)

VERSION LATINE. — 1er prix : Bellin (L. G.) — 2e prix : Crouslé (C.) — 1er accessit : Troussel (L. G.) — 2e id. : Gautier (L. G.) — 3e id. : Larnac (C.) — 4e id. : Combes (L. G.) — 5e id. : Alaux (C.) — 6e id. : Meilhac (L. G.) — 7e id. : Bouchard (B.) — 8e id. : de Bibesko (H. IV.)

VERS LATINS.—1er prix : Gautier (L.-G.)—2e id.; Bellin (L.-G.)— 1er accessit : Bourcier Saint-Chaffray (S.-L.)— 2e id. : Charles (C.)—3e id. : Hubert (C.)—4e id. : Bouchard (B.)—5e id. : Cartier (B.)—6e id. : Delfaur (L.-G.)—7e id. : Lacoché (C.)—8e id. : Desgoffe (L.-G.)

VERSION GRECQUE.—1er prix : Alaux (C.)—2e id. : Bellin (L.-G.)— 1er accessit : Chaleix (C.)—2e id. : Perraud (S.-L.)—3e id. : de Bibesko (H. IV).— 4e id. : Cartier (B.)— 5e id. : Crouslé (C.)— 6e id. : Hubert (C.)—7e id. : Bencker (L.-G.)—8e id. : Touzelin (B.)

THÈME GREC.—1er prix : Guillemot (L.-G.)—2e id. : Monjaud (R.) —1er accessit : Gauthier (L.-G.)—2e id. : Falateuf (L.-G.)—3e id. : Feray (L.-G.)—4e id. : Sabatier (B.)—5e id. : Combes (L.-G.)—6e id. : Rosenzweig (C.)—7e id. : Charles (C.)—8e id. , Du Colombier (B.)

HISTOIRE. — 1er prix : Duchesne (L.-G.) — 2e id. : Maujean (C.) — 1er accessit : Blazy (R.) — 2e id. : Boiteau (C.) — 3e id. : Crouslé (C.) — 4e id : Meilhac (L.-G.) — 5e id : Fustel (C.) — 6e id : Lefèvre (B.) — 7e id : Gonard (V.) — 8e id : Gilly (L.-G.)

Quatrième.

THÈME LATIN. — 1er prix : Motel (C.) — 2e id. : Renou (L.-G.) — 1er accessit : Lachelier (V.)— 2e id. : Minard (L.-G.) — 3e id : Hillemand (C.)—4e id. : Chauvin (L.-G.) — 5e id. : Benoist (C.)—6e id. : d'Héliand (L.-G.) — 7e id. : Vidal (H. IV.) — 8e id. : Choppin (L.-G.)

VERSION LATINE.—1er prix : Choppin (L. G.) — 2e prix : Prud'homme (C.)—1er accessit : Benoist (C.)— 2e id. : Saint-Laurent (B.)—3e id. : Chévrier (L. G.) — 4e id. : D'Héliand (L. G.) — 5e id. : Carré (L. G.) — 6e id. : Bailliard (H. IV.) — 7e id. : De Sainte-Marie (B.) — 8e id. : Lachelier (V.)

VERSION GRECQUE. — 1er prix : Chevrier (L. G.)—2e prix : Bazin (C.) 1er accessit : Catelineau (B.)—2e id. : Mercier (S.)—3e id. : Carré (L. G.) —4e id. : Laurent (S.)—5e id. : Lachelier (V.)— 6e id. : De Bennezé (B.)— 7e id. : Dufaud (S. L.) — 8e id. : Huard (B.)

THÈME GREC. — 1er prix : Bresson (S. L.) — 2e id. : Chevrier (L. G.) — 1er accessit : Babil (L. G.) — 2e id. : Hillemand (C.) — 3e id. : Minard (L. G.) — 4e id. : Lefébure de Saint-Maur (L. G.)— 5e id. : Giraudeau (H. IV.) — 6e id. : Pierrot-Deselligny (L. G.) — 7e id. : Thiébaut (L. G.) — 8e Saisset (S. L.)

THÈME LATIN. — 1er prix : Garnier (L. G.) — 2e id. : Gaultier de Claubry (H. IV.) — 1er accessit : Noël (B.) — 2e id. : Couvez (L. G.)— 3e id. : Roland (L. G.) — 4e id. : Géraud (C.) — 5e id. : Papillon (C.) — 6e id. : Marotte (C.) — 7e id. : Guadet (S. L.) — 8e id. : De Tréverret (S.)

VERSION LATINE. — 1er prix : Gindre de Mancy (C.) — 2e id. : Poiret (C.) — 1er accessit : Gaultier de Claubry (H. IV.) — 2e id. : Coste (S.) — 3e id. : Tiby (C.) — 4e id. : Couvez (L. G.) — 5e id. : Garnier (L. G.) — 6e id. : Szwarce (B.) — 7e id. : Gaultier (V.)— 8e id. : Pari (B.)

HISTOIRE. — 1er prix : Marotte (C.) — 2e id. : Szwarce (B.)—1er accessit : Poiret (C.) — 2e id. : Reille (H. IV). — 3e id. : Thureau (B.)— 4e id. : Delambre (S.-L.)—5e id. : Porcher (B.)—6e id. : Gaultier (V.)— 7e id. : Gaultier de Claubry (H. IV).—8e id. : Caillebotte (L.-G.)

Marchés.

Halle à la viande du 12 août. — 18984 kil. Bœuf, 1-50 1-20 0-80. — 14229 kil. Veau, 1-50 1-20 1-10. — 2874 kil. Mouton, 1-50 1-20 1-00. — En gros, 29200 kil. 1-40 1-35 1-30.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 10, 11 et 12 août. — *Beurre* (le kil.) En livres, 1,74 à 2,04. — En mottes Isigny, 2,10 à 4,20. — En mottes Gournay, 1,40 à 2,80. — Petit beurre, 1,28 à 2,32.— Beurre salé et fondu, 0,00 à 0,00.

OEufs (le mille). Du 10 août, 33 à 58.—Du 11 août, 34 à 60. — Du 12 août, 00 à 00.

fromages (la dizaine). — Brie, 6 à 28. — A la pie, 5 à 15.

Marché Saint-Martin du 12 août. — Foin 1re qualité, 53 56 ; 2e »» »» ; 3e 00 00 Paille de blé, 1re qualité, 30 33 ; 2e 27 29. — Paille de Seigle, 1re qualité 32,35 ; 2e »» »».

Halle aux Blés. — du 12 août. — Choix, 116 à 118 k. 37,00 à 37,50.— Montereau 115 k. 36-00 à 36-50. — Picardie 115 kil. 36-00 à 00-00. — Blés nouveaux 120 kil. 39-50 à 40-00.

Seigle, 108 à 110 k. 23,50 à 24,00.
Orge. 92 à 93 k., 18,00 à 18,50.
Scourgeon, 00 à 00 kil., 00 00 à 00 00.
Avoine. — 150 k. 35,00 à 35,50; 145 k. 34,00 à 34,50 ; 140 k. 32,00 à 32,50 les 3 hectolitres dans Paris.
Issues. Son, 13,00 à 13 50. — Moutures 14,00 à 14,50. — Recoupettes 16,50, — Remoulages, les ordinaires, 21,00 à 22,00 ; les fins, 22,50 à 23,00; les blancs, 24,00 à 24,50.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 10 avril.— BOURDERON, boucher, à Belleville, ci-devant rue de Paris, actuellement rue de la Villette, 64. Juge-com., M. Leroy ; syndic prov., M. Lecomte, rue de la Michodière, 5.

Du 10 août. — ARNAL et comp., chasubliers, rue Madame, 18. Juge-commissaire, M. Chatenet ; syndic prov., M. Boulet, passage Saulnier, 16.

Bourse du 12 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0|0 J. du 22 juin au Ct	83 75	83 75	83 85	83 53
— — fin courant	83 70	83 70	83 65	83 65
5 p. 0|0 J. du 22 mars au Ct	122 »»	122 »»	122 »»	122 »»
— — fin courant	122 35	122 35	122 05	122 05

4 1|2 J. 22 m. dr cours	»	»»	Banq. de Fr. dr cours	3185	»»
4 0|0 J. »	»	107 50	O. V. de Par. »	1320	»»
Emp. 1844. au Ct	»	» »|»	C. hyp...... »	402	50
—— fin Ct	»	» »»	— Gouin.... »	1210	»»
B. du Trés.	»	» »|»	— Gann..... »	1193	50

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0|0......	d. »»	»» »»	83 75	—— »» »»	»» »»
5 p. 0|0......	d. 50	122 20	122 30	—— » »»	122 70

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0|0.....	05 »|»	10 »|»	»» »|»	»» »|»
5 p. 0|0.....	15 »|»	20 »|»	»» »|»	»» »|»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»|»	ROM............. Der C.		101 1|4
Récép. Rotsch.	»	101 50	BELG. 2 1|2.....	»	56 »|»
ESP. Dette act.	»	»» »|»	— 4 1|2......	»	» »|»
— — pass.	»	» »|»	— de 1840....	»	»»» »|»
— 3 p. 0|0.	»	36 »|»	— de 1842....	»	» »|»
Dette intérieure	»	32 5|8	— Banque....	»	920 »»
PORTUG. 5 0|0 1837	»	» »|»	— de Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1|2	»	»» »|»	PIÉMONT........	»	»»»» »»
HAITI....	»	» »|»	AUTRICHE......	»	»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0|0	1265 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	400 »»
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1270 »»
— à Rouen.	965 50
R.-Havre.	693 »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	210 75
Paris-Str...	495 »»
Tours-Nant	507 50
Orl.-Vierz.	625 »»
C. du Nord	706 25
Famp-Has.	415 »»
Diep.-Féc..	395 »»
Boul. à Am.	460 »»
Orl.-Bord.	558 75
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	510 »»
Bord-Teste	165 »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber.	» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 86 à 00 ; courant du mois 88-00 : quatre derniers mois, 90-50 91; quatre premiers 1847, 92 à 93.

Lille. — Colza 76-50 à »»; lin, »»-»» à »»; cameline, »» ; chanvre, »»-»».— Sans expéditions.

Esprit. — 3\|6 Montpellier disponible, 128 à 130 ; courant du mois, 128 à 129; septembre et octobre, 128, offert ; novembre et décembre, 120 à 121; quatre premiers mois 1847, 118 à 119.

Savons. — Marseille bleu pâle disp., 1re sorte, 100 fr. les 100 kil.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

COURS DE M. ÉMILE CHEVÉ. Le mercredi, 26 août, à 8 heures du soir, M. Emile Chevé ouvrira chez lui, rue Saint-André-des-Arts, 60, un nouveau cours de musique vocale et d'harmonie.

Spectacles du 13 août.

8 »|» OPÉRA.
7 »|» FRANÇAIS. — Le Verre d'eau.
7 »|» OPÉRA-COMIQUE. — Le domino noir, le Caquet.
6 1|2 VAUDEVILLE. — Les Fleurs, Charlotte, Troisième mari, Mlle Lange.
7 »|» VARIÉTÉS. — Relâche.
6 1|2 GYMNASE. — Aumônier du régiment, Clarisse Harlowe.
6 1|2 PALAIS-ROYAL. — Garde-Malade, mon Voisin, le Château, un Corbeau.
7 »|» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
7 »|» GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours, le Fils d'une grande Dame.
6 »|» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1|2 COMTE. — Ah ! mon Habit ! le Sourd.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

[illegible] fini ce matin, à notre grand regret. Nous en devons un petit compte-rendu à nos lecteurs.

Tant que les *Débats* et la *Presse* furent les seuls organes du parti conservateur, la *Presse* prit sans conteste le titre de journal conservateur-progressif, à l'exclusion des *Débats*, abandonnés aux bornes du centre. Mais un jour l'*Epoque* vint; et comme il y avait peu de chances de culbuter les *Débats*, solides au Château depuis longtemps, le Gargantua du journalisme annonça qu'il se livrerait en concurrence à la *Presse*, à la spécialité du progrès conservateur. Ce fut la cause d'un combat à mort, dont chacun se souvient. Depuis on s'est radouci; mais sans doute à la condition de ne pas trop se rapprocher, car au moindre contact on se montre bien vite les dents, toujours, bien entendu, pour la plus grande gloire du parti conservateur. C'est ce qui est arrivé ces jours derniers.

Il s'agissait du programme nouveau de gouvernement que la France, lasse de sa léthargie, demande au cabinet. La *Presse* en avait confié le soin à M. Guizot, qui a trompé son attente au banquet de Lisieux. En effet, M. Guizot n'a promis que le progrès tout court; engagement prudent, mais qui est à la portée de tous les hommes d'Etat. La *Presse* ne pouvait, sous peine d'un immense ridicule, se tenir pour satisfaite: aussi n'a-t-elle pas tardé, tout en complimentant M. Guizot, à lancer son propre programme.

Entre autres réformes capitales qui figurent dans ce monument du génie de la *Presse*, on remarque les suivantes: Aristocratie du mérite, — application judicieuse à l'administration du pays des principes de la science économique (quels principes et quelle science?) — haine impitoyable des abus, — émulation systématisée et sans relâche entretenue, — emploi le plus utile du temps, — suppression radicale des fausses dépenses, etc... Bref, deux colonnes de lieux-communs de cette force, qui n'ont pas même le mérite de faire vibrer les âmes, comme ces grands mots de gloire et de puissance nationale, devise des grands partis, source de chaleur sinon de lumière.

Quelque modération qu'elle y apportât, la *Presse* pêchait dans les eaux de l'*Epoque*, qui l'a repoussée au large, non sans quelques dommages.

Nous ne voyons, a dit l'*Epoque*, dans ce que la *Presse* propose, qu'une série d'expédients, c'est-à-dire qu'une suite de mesures sans point de départ et sans but.... Prenez toutes les propositions de la *Presse*; ce sont des matériaux taillés pour un édifice dont on n'aperçoit pas le plan. On ne sait pas d'où l'on vient, ni où l'on va, et par conséquent on ignore la route qu'on doit suivre.— Tout a une loi ici-bas, depuis les cailloux jusqu'aux astres. Evidemment l'homme doit avoir la science qui préside au développement de ses destinées, soit comme individu, soit comme citoyen. On n'est homme d'Etat, on n'est homme politique, qu'à la condition de pressentir, de connaître cette loi de l'homme dans la famille et de l'homme dans la nation, afin de le conduire à son but véritable.... Sans la connaissance de la loi qui préside à la destinée des peuples, sans la connaissance du but vers lequel il faut les conduire, le mot de *progrès* n'a plus de sens, car *progresser* signifie marcher vers quelque chose, se diriger vers un point indiqué. Il n'y a donc pas, il ne saurait donc y avoir de *progrès* sans un but.... Nous cherchons vainement dans les idées de la *Presse* quelque chose qui indique la direction sociale selon laquelle elle entend progresser; nous n'y trouvons rien là-dessus, et les partis qu'elle attaque ont sur elle un avantage marqué....— La *Presse* demande des réformes [illegible] — La *Presse* veut qu'on réprime les abus. Il n'y a abus que lorsqu'il y a détournement de l'usage légitime et naturel d'une institution. Encore en ceci il faut connaître ce qui est conforme et ce qui est contraire au but social d'une politique.— Comme on le voit, et comme nous le disions, la *Presse* ne s'est point préoccupée d'une direction supérieure à donner à la société; ce qu'elle demande constitue un ensemble de soins subalternes, dont aucune ne sauverait un Etat ayant une direction supérieure mauvaise. La *Presse* taille avec beaucoup de soin les pierres destinées à une maison, sans se demander quel en sera le plan. Les pierres auront beau être taillées avec exactitude, si la maison surplombe, elle tombera... La *Presse*, *qui s'attribue exclusivement, dans le parti conservateur, une mission de progrès*, ne paraît donc pas soupçonner en quoi le progrès consiste.— En somme, il faut travailler ardemment à opérer le plus de progrès possible: c'est le devoir du gouvernement et celui des citoyens; mais il faut, pour que cette œuvre soit efficace, subordonner tous les efforts à une doctrine politique qui serve de phare, et qui illumine le but vers lequel tendent les nations.—

Cette critique était certes juste, vive et élevée, et on serait fort étonné de la trouver dans l'*Epoque*, si elle n'avait pour objet unique que d'attirer la *Presse* dans des régions métaphysiques qui lui sont peu familières. Mais la *Presse* n'a eu garde de donner dans le piège; elle a accepté la critique de l'*Epoque* en s'en glorifiant. Le tour est adroit, mais peu téméraire.

Oui, sans doute, a-t-elle répondu, à tout édifice vaste et bien ordonné, il faut un plan, mais il serait encore plus facile de construire un édifice sans plan que sans matériaux... Soyez, Messieurs, moins dédaigneux; les peuples se passeront plus facilement d'architectes que de maçons. — *Si notre ambition ne s'élève pas au dessus de celle de tailleur de pierres*, pourquoi donc auriez-vous pour nous plus de prétentions que nous n'en avons nous-mêmes? Les édifices les plus utiles ne sont pas les plus célèbres. Pour un glorieux monument qu'on admire, combien compte-t-on de modestes toits qui abritent des familles et des populations.

On n'est pas plus humble: c'est le *nec plus ultrà* de la politique modeste, et puisque la *Presse* n'aspire qu'au rôle de tailleur de pierres et de constructeur de baraques, il est juste de reconnaître ses succès. Mais elle oublie qu'elle propose son programme au parti conservateur, à M. Guizot, au roi même, comme le système à adopter pour le gouvernement du pays. Or, il est fort douteux que M. Guizot et Louis-Philippe s'accommodent des rôles de carrier et de maçon; et quand leur ambition serait descendue si bas, la France ne les suivrait pas dans leur décadence, car elle n'entend pas dégénérer au dix-neuvième siècle du rôle initiateur et grandiose qui a fait sa gloire à toutes les époques.

Mais la *Presse* reprend le beau rôle en sommant l'*Epoque* de s'expliquer à son tour catégoriquement sur les plans dont celle-ci fait parade.

Qu'appelez-vous une direction supérieure à donner à la société?... Si vous ne pouvez faire un pas en avant sans être précédé d'un *criterium*, dites-nous où vous le prendrez?... — Dites-nous quelle est la doctrine politique que vous défendez, afin que nous sachions où vous nous conduisez.

Il va sans dire que l'*Epoque* esquive la difficulté. [illegible] chose de plus pressant à lui dire, afin de compléter notre article d'hier.

Il va sans dire que de ces hautes vues tenues en réserve, il ne sera plus question.

Peut-on confesser plus piteusement son embarras? Certes, ce qu'il y avait de plus pressé, c'était d'opposer programme à programme, afin de confondre la petitesse des idées de la *Presse* par la grandeur de vos conceptions. Il est vrai que l'*Epoque* se venge par une critique plus incisive encore, et si logique, que son adversaire a gardé le silence.

Quoi qu'il advienne de cette polémique, qui se résume en une émulation d'enthousiasme pour l'homme-type de la compression, nous y aurons gagné d'apprendre quels trésors sont au fond de tous ces puits de science politique, sur le bord desquels flottait depuis quelque temps la bannière du progrès conservateur. Des mots ou des lieux communs: pas un plan, pas un but, pas une idée nette ou neuve pratiquement formulée. Et il se trouve que nous, les utopistes, nous sommes les seuls qui ayons exposé un programme de réformes politiques et administratives, qui résolve en des termes précis et simples, le double problème du progrès et de la conservation.

Ceci n'est que le prélude des scènes politiques auxquelles nous allons assister: ce sera une curieuse parade que celle des conservateurs chevauchant à qui mieux mieux, les yeux fermés, sur la route du progrès. Le pays qui conserve encore quelques illusions, saura bientôt la vraie mesure du génie de ses hommes d'Etat. Pour nous, qui depuis longtemps en avons sondé les profondeurs, nous nous promettons de rire à notre aise.

L'*Univers* persiste à réclamer de nous un article sur *les amours fouriéristes*. Nous persistons à répondre que le journal religieux doit s'expliquer d'abord sur les questions cosmogoniques traitées par nous; les deux sujets sont distincts, et nous ne nous prêterons pas au désir que l'*Univers* éprouve de les mêler ensemble. C'est lui qui abuse de la *papillonne* en cette affaire.

Avant de passer à la seconde question, il faut que la première soit résolue.

Nous consacrons notre vie à propager des idées d'association qui seules peuvent organiser le travail et mettre un terme à la misère des masses. Au lieu de concourir à cette mission dans laquelle nous accepterions de grand cœur tous les auxiliaires, l'*Univers* cherche à l'entraver en nous parlant de couronnes boréales et d'anti-baleines.

Nous avons répondu que nous ne sommes inféodés à la parole d'aucun homme, si grand qu'il soit; que nous ne garantissons pas les assertions cosmogoniques de Fourier; mais que ces assertions, quand on se donne la peine de les approfondir, prennent le caractère d'hypothèses scientifiques et sérieuses.

Nous avons ajouté qu'on ne pouvait tirer aucun parti de ces hypothèses contre le système d'organisation sociale dont nous poursuivons la réalisation.

Que l'*Univers* examine d'abord la valeur de cette réponse. La question d'amour viendra ensuite. Quand nous prenons un engagement, nous sommes décidés à le remplir.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 14 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

—

SECONDE PARTIE.

—

VIII.

Martin, devenu lion, pose devant le public.

Dès que le bruit se répandit que le jeune Anglais, M. Chuzzlewitt, avait acheté un *local* dans la vallée d'Eden, et qu'il se proposait de se rendre par le prochain paquebot à vapeur à ce paradis terrestre, il se trouva investi d'une popularité sans bornes. Devenu le lion du jour, sans savoir pourquoi ni comment, force lui fut de se résigner aux inconvénients de la célébrité.

Il en eut le premier avis par l'épître ci-dessous tracée sur papier poulet, rayé de bleu, d'une écriture fluette, entrelardée de majuscules faites à main levée.

« Hôtel National.
» Lundi matin.

» Cher Monsieur,

» Ayant eu l'heureux privilège de faire route avec vous avant-hier, et de vous entendre émettre votre avis sur la Tour de Londres, je suis chargé, en ma qualité de secrétaire du club du *Watertoast*, de vous exprimer le désir de mes collègues, qui tiendraient à honneur de vous entendre professer votre opinion demain soir, à sept heures précises, dans la salle de nos séances. Vu la probabilité du placement d'un grand nombre de billets, à un quart de dollar (un shelling), vous m'obligerez en m'envoyant par le porteur votre réponse et votre adhésion.

» ARISTIDE KETTLE.

» *P. S.* Le club ne prétend pas vous limiter exclusivement à la Tour de Londres. Quelques remarques sur les éléments de géologie, ou, si vous l'aimiez mieux, sur les ouvrages de votre célèbre et remarquable compatriote, M. Miller, seraient également bien accueillies. »

Stupéfait de cette invitation, Martin écrivit en grande hâte, se déclarant indigne d'un tel excès d'honneur. Il achevait à peine sa lettre qu'il lui en arriva une autre.

« Confidentielle.

» Bunker-hill-street.

» Monsieur,

» J'ai vu le jour dans les interminables solitudes où notre gigantesque Mississipi (Père des eaux), roule ses turbulentes ondes!

» Je suis jeune et ardent; car il y a une poésie au sein du désert, et chaque alligator, éclos sous le soleil dans la fange, est à lui seul un vivant poème épique. J'aspire à la gloire, j'en ai soif, j'en ai faim!

» Connaîtriez-vous, Monsieur, quelque membre du congrès anglais, qui voulût me défrayer en Angleterre, pendant six mois seulement, à dater du jour de mon arrivée?

» Il y a en moi quelque chose qui m'assure que cet encouragement libéral ne sera point perdu. Dans la littérature, les arts, le barreau, la chaire, ou le théâtre, dans l'une de ces carrières, sinon dans toutes, je me sens appelé à d'éclatants succès.

» Si le temps vous manquait pour écrire, envoyez-moi les noms des personnes que vous jugerez disposées à me répondre: je m'adresserai directement à elles. Pourrais-je en même temps vous prier de me faire part des observations critiques, suggérées à vos facultés pensantes, par la lecture de *Caïn*, mystère de lord Byron?

» Je suis, Monsieur, en attendant que je prenne l'essor sous vos auspices, votre tout dévoué,

» PUTNAM SMIF.

» *P. S.* Mon adresse est au grand magasin d'épiceries, même rue que dessus. »

Grâce à une louable coutume américaine, singulièrement propice à l'intimité et à la sûreté des relations, ces deux lettres, ainsi que les réponses, parurent le lendemain dans la Gazette du Club du Watertoast.

Assez las de sa correspondance, Martin venait de déposer la plume, lorsque le capitaine Kedgick, propriétaire de l'hôtel National, monta pour lui demander: « comment il se tirait d'affaires? » formule américaine, qui équivaut au bonjour et bonsoir d'Europe. Le capitaine aubergiste s'assit sur la couchette, mais s'apercevant qu'elle était dure, il gagna du terrain, et ne s'arrêta que sur l'oreiller.

— Eh bien, Monsieur! — la coiffe de son chapeau se trouvant trop étroite, il l'ôta un moment, puis le remit un peu de côté; — vous voilà devenu homme public, si je sais calculer?

— Il paraît que oui, dit Martin, harassé.

— Mes concitoyens, Monsieur, se proposant de vous rendre leurs devoirs, vous aurez à tenir un grand Le-ver, pendant votre séjour ici.

—Un lever! s'écria Martin. Bonté du ciel! ne comptez pas là-dessus! je ne le puis, ni ne le veux.

— J'y compte; vous le pouvez et le voudrez, car il le *faut!*

— Le mot est un peu vert, capitaine!

— Vert ou jaune, ce n'est pas moi qui ai fait la langue, sinon je l'aurais colorée à votre gré. Il faut que vous re-ceviez, voilà tout.

— Mais, à quel propos recevoir des gens qui ne se soucient pas plus de moi que je ne me soucie d'eux?

— A quel propos? Parbleu, parce que la Pancarte est là-bas affichée dans le comptoir.

— La quoi? reprit Martin.

— La Pancarte! répéta le capitaine.

En désespoir de cause, Martin regarda Mark. Ce dernier lui apprit que le capitaine appelait pancarte une annonce à la main, affichée au-dessus du comptoir, prévenant que, le jour même, M. Chuzzlewitt, à deux heures précises, recevrait tous les membres du club des Watertoasters. Mark avait vu et lu le document.

— Vous ne voudriez pas vous rendre impopulaire, je suppose, dit le capitaine rongeant ses ongles. D'abord, c'est que nos concitoyens ne sont pas endurants, je vous en avertis, et notre Gazette vous écorcherait vif, ni plus ni moins qu'un chat sauvage!

Martin se sentait prêt à éclater; il fit un violent effort sur lui-même et reprit:

— Au nom du diable! alors qu'ils viennent!

— Oh! soyez tranquille, ils n'y manqueront pas. La grande salle est déjà toute prête.

— Un moment! reprit Martin, arrêtant son hôte. De grâce, apprenez-moi pourquoi on tient tant à me voir? Qu'ai-je fait, et d'où peut naître un intérêt si subit?

Le capitaine Kedgick mit trois doigts et le pouce de chaque côté du bord de son chapeau, le souleva un peu, le replaça soigneusement sur sa tête, passa la main sur le visage, en commençant par la racine des cheveux et finissant au menton; enfin, il regarda Martin, puis Mark, puis Martin encore, cligna de l'œil, et sortit.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 13 août.

livra l'Espagne à la féodalité, et en morcelant la nation ibérienne, la féodalité livra elle-même à la domination des Maures africains les belles provinces de l'Espagne qu'elle était incapable de défendre. Les six siècles que l'Espagne a passés sous le joug de l'islam ont été remplis par une croisade incessante, provoquée par les Néolatins auxquels seuls revient la gloire d'avoir enfin repris sur les infidèles l'Espagne perdue par les Goths. La victoire fut longue à se décider parce qu'elle fut opiniâtrement disputée, car pour une armée sarrasine détruite par les chrétiens, dix autres reparaissaient aussitôt vomies par l'Afrique sur la Péninsule, toujours sauvée cependant par les Français, aussi prompts à franchir les Pyrénées que les Marocains pouvaient l'être à passer le détroit de Gibraltar.

Cette intervention de la France, encouragée, excitée même par les papes, devint alors pour les Français l'occasion de la fondation, dans la Péninsule, d'un grand nombre d'établissements non moins considérables et plus riches que ceux qui avaient été en Angleterre la suite de la conquête de ce pays par les Franco-Normands. Les Bourguignons des deux Bourgognes (*Comtois* et *Duchois*) jouèrent le rôle principal dans cette quasi-conquête, produite indirectement par une intervention que le pape Hildebrand avait décorée du saint nom de croisade.

Les conséquences immédiates de l'occupation franco-bourguignonne en Espagne furent la substitution du romanisme gallican au germanisme gothique. Tout ce qui venait des Goths disparut alors dans la Péninsule. Les abbayes, les évêchés, la primatie passèrent aux moines de l'abbaye bourguignonne de Cluny, et les seigneuries, les baronies et les comtés, repris sur les Maures, échurent en partage aux chevaliers sortis de France sous la conduite de Raymond de Franche-Comté et d'Henri de Bourgogne, qui se substituèrent eux-mêmes aux rois goths, le premier en Espagne, le second en Portugal. Les descendants du bourguignon Henri se sont perpétués jusqu'à nos jours dans la maison de Bragance, tandis que ceux du franc-comtois Raymond se sont éteints avec Jeanne de Castille dans la maison d'Autriche.

Ce fut en sa qualité de fils de Jeanne de Castille que Charles d'Autriche, devenu si célèbre sous le nom de Charles-Quint, hérita du royaume d'Espagne.

Le dernier des Habsbourgs de la branche espagnole, après une lutte de plus d'un siècle contre l'influence française, finit par léguer ses Etats à un petit-fils de Louis XIV; de sorte que les Bourbons règnèrent à la fois à Paris, à Madrid et à Naples, moins sans doute pour fonder des souches royales chez les trois grands peuples néolatins, que pour preparer la confédération qui doit unir un jour les îles celtiques et le continent gaulois aux péninsules ibérique et italique. Ce prélude à l'avènement de la race celto-latine est la gloire la plus incontestable de Richelieu et de Louis XIV.

Tandis que le midi de l'Italie vit sous le sceptre des princes de la dynastie bourbonnienne, la partie septentrionale de la Péninsule, peuplée jadis par les Celtes, fondateurs de Milan, se débat encore sous l'oppression du joug germanique. La maison d'Autriche a perdu les Indes, l'Espagne et le Portugal, les Pays-Bas et la Franche-Comté, mais elle domine encore dans l'ancienne Gaule cisalpine. C'est que, de tous les pays soumis à l'invasion germanique, aucun n'a été outragé par les descendants des barbares d'une manière plus trop fougueux pour qui s'est contenté si longtemps de cheminer sur une mule, et le soleil de l'avenir ne paraîtra-t-il pas trop brillant à des yeux habitués à cette pâle lueur d'emprunt que ne jettera bientôt plus la lune du passé, astre mort que l'Eglise avait pris instinctivement pour symbole ! Nous laisserons donc la vieille aïeule des bords du Tibre dormir au milieu de ce qui reste encore des débris du moyen-âge, concevant qu'elle se cramponne de tout son pouvoir à une époque qu'elle créa et domina non sans gloire. Mais la dernière heure de la féodalité est près de sonner. Ebranlé par la révolution française, déjà même le vieil édifice eût croulé, si les barons de la finance n'étaient venus en aide aux gentilshommes de l'épée. En nous rappelant dernièrement avec une certaine complaisance que M. de Rothschild était venu s'établir en France sous les auspices d'un cardinal romain, une petite feuille financière nous a suffisamment montré que le juif des rois était également le juif du pape, et que, sans le coffre-fort de Juda pour appui, c'en serait fait de la chaire de Saint-Pierre comme de tous les autres trônes européens.

Le sort de l'empereur d'Allemagne nous apprend celui qu'on réserve au pontife de Rome. Puisque celui-ci est un obstacle à l'unité de l'Italie, il faut bien qu'il finisse comme a fini celui-là, lorsqu'il laissa échapper l'unité de l'Allemagne. Mais est-ce à dire que la papauté s'éteindra avec le pape romain? Non certainement. L'Eglise chrétienne et son chef suprême ne doivent finir qu'avec le monde. Mais l'Eglise romaine et le monde romain, qui n'occupent pas la sixième partie du globe, doivent eux-mêmes faire place à une église et à un monde véritablement universels.

Le pape ne saurait rester le chef de la catholicité qu'à une seule condition : c'est qu'il n'empêchera pas plus longtemps la ville de Rome qui a dû renoncer à l'empire du monde, de redevenir la capitale de l'Italie. C'est pour unir les deux parties de la Péninsule, et non pour les séparer, que la nature a placé Rome au centre des provinces italiennes; et c'est à Rome que triomphera l'unité de l'Italie, sans laquelle la confédération des peuples celtes et latins ne saurait être réalisée. Et cependant cette confédération à l'occident de l'Europe, nous semble la condition indispensable de l'équilibre européen, devant le panslavisme dont le progrès nous menace de plus en plus à l'Orient. Nous avons l'espoir, il est vrai, que la Pologne qui marcherait en tête des peuples slaves, n'oublierait pas les liens de fraternité qui l'attachent à la France. Mais en supposant que la Pologne que nous avons laissée mourante ne soit plus assez forte ni assez influente pour préserver l'Europe d'une nouvelle invasion de barbares militairement organisés, sur qui compter pour mettre une digue au torrent. Sur l'Allemagne? Oui, si l'Allemagne était unie et compacte comme la France, et si l'empire d'Autriche, composé d'éléments si hétérogènes, n'était pas pour les Allemands plutôt un embarras qu'un soutien.

L'Allemagne ne peut résister aux Slaves qu'avec l'aide de la France, et une alliance véritable entre les deux pays ne sera possible qu'autant qu'elle aura été précédée de la dissolution de l'empire d'Autriche ; car il serait absurde de croire que les Français puissent jamais combattre afin de soutenir le *despotisme paternel* de l'Autriche ou même l'*absolutisme intelligent* de la Prusse. Pour que le Prussien, l'Autrichien et le Français marchent sous le même drapeau, chose inouïe et presque incroyable, il faut que la même idée les anime, l'idée du progrès contre lequel toute résistance est

lèvent contre les compagnies [illegible] contre l'arbitraire qui préside à l'exploitation de ces voies nouvelles.

Un journal très accrédité, le *Times*, se fait depuis quelque temps l'écho de ces plaintes. Nous lui empruntons des observations qui révèlent tout ce qu'a d'odieux le régime pratiqué chez nos voisins. Les allures de nos compagnies ne sont pas encore aussi détestables, mais elles tendent à se modeler sur le patron que leur offrent les compagnies anglaises. C'est un devoir pour toute la presse de se montrer d'autant plus attentive, et de réclamer avec énergie toutes les fois qu'on lui signale des abus de la part de ceux qui exploitent nos rail-ways. Ce devoir, nous le remplirons toujours exactement. Voici l'article du *Times*:

Les relations des compagnies de chemins de fer, soit avec les voyageurs, soit avec leurs propres agents, ne sont pas conformes aux règles de l'équité. Les uns et les autres, voyageurs et employés, sont beaucoup trop à la discrétion des compagnies. Les directeurs ont obtenu la faculté de faire eux-mêmes leurs règlements, et ils ont rédigé ce code supplémentaire avec l'attention la plus scrupuleuse pour tout ce qui concerne leur sécurité, leur commodité, leurs bénéfices. Parmi ces dispositions réglementaires, il en est peu qui aient pour objet le bien-être des voyageurs; la plupart sont destinées uniquement à servir les intérêts des compagnies. Leurs propriétés de toute nature, bureaux, voitures, coussins, portières, etc., sont protégées par une pénalité rigoureuse. Quiconque essaie de les tromper est puni sévèrement, et nous signalions, il y a quelques jours, les efforts secrets de quelques compagnies qui voudraient s'attribuer un pouvoir inquisitorial de recherche et de confiscation. Les devoirs mutuels des compagnies et de leurs clients sont réglés de la manière la plus arbitraire. Elles déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les bagages des voyageurs, et, en même temps, elles empêchent ceux-ci d'y veiller par eux-mêmes. Elles ne s'obligent à fournir des voitures qu'aux deux stations terminales de la ligne, et se réservent le droit de retirer, si elles le jugent à propos, les billets qu'elles ont distribués. Elles exigent du public la plus stricte ponctualité, et ne montrent en retour qu'autant d'exactitude qu'il leur convient. Un voyageur, arrivant une minute après l'heure, trouve la porte du bureau fermée; mais ceux qui ont pris place dans les wagons en temps utile peuvent voir leur départ retardé d'un quart d'heure, s'il plaît à la compagnie. Qu'un voyageur endommage l'intérieur d'une voiture, les directeurs peuvent le condamner à l'amende et le faire emprisonner; si, de leur côté, les directeurs compromettent la vie, brisent les membres d'un voyageur, il ne lui est pas permis de mettre le doigt sur eux.

La position dans laquelle les compagnies sont placées à l'égard de leurs agents, n'est pas moins contraire aux lois de la justice et de la raison. Les compagnies elles-mêmes, comme nous l'avons dit, font leurs règlements et fixent les principes de leur conduite. Elles peuvent réduire le nombre de leurs employés, doubler leur tâche, diminuer leurs salaires, changer leurs fonctions. Elles peuvent choisir qui leur plaît pour quelque emploi que ce soit. Elles peuvent lui mal indiquer, ou ne lui faire connaître qu'à demi, ou même ne pas lui faire connaître du tout les devoirs qu'il est appelé à remplir. Elles peuvent charger un homme tout à fait incapable d'une tâche très hasardeuse, et si par inintelligence ou inaptitude il met en péril la vie de cinquante personnes, elles s'en prennent aussitôt à leur malheureux subordonné, et font valoir auprès du public irrité l'empressement qu'elles mettent à poursuivre leurs employés pour des crimes dont elles sont elles-mêmes vi-

(1) Voir les numéros des 6, 8 et 12 août.

— Sur mon âme, s'écria Martin, frappant la table du poing, jamais je ne vis pareil drôle ! Qu'en dites-vous, Mark?

— Moi, Monsieur, reprit son associé, je dis que nous sommes enfin tombés sur l'homme le plus remarquable du pays, et j'en conclus que nous touchons à la fin de la race.

Cette réponse, tout en faisant rire Martin, ne pouvait retarder l'horloge. Deux heures sonnèrent. Au second coup parut le capitaine Kedgick. Il introduisit l'Anglais dans le salon de parade, et ne l'y eut pas plus tôt installé, qu'il beugla du haut des degrés à ses concitoyens réunis au bas l'avis que M. Chuzzlewitt recevait.

Ils s'élancèrent sur les marches, débordèrent dans la salle et s'y entassèrent tant qu'il en put tenir. A travers la porte, on apercevait une formidable perspective de curieux, qui se pressaient pour avoir leur tour, l'un après l'autre, douzaine après douzaine, vingtaine sur vingtaine, plus, et plus, et encore plus. Ils accouraient, les poignées de main se succédaient indéfiniment. Et quelle variété de mains! Martin put en juger. Il y en avait d'épaisses, de minces, de courtes, de longues, de grasses, de maigres, de grossières, de fines. Et la différence de température, donc! Du chaud au froid, du sec à l'humide, au tiède. Puis les diversités de pression : serrée, lâche, vive, lente; et toujours, toujours il en venait, tandis que la voix de Stentor du capitaine, dominant le bruit de la foule, répétait :

— Il y en a encore d'autres en bas! Allons, Messieurs, allons! à présent que vous avez été présentés à M. Chuzzlewitt, faites place. Un peu de complaisance, Messieurs! place aux arrivants!

Sourds aux cris du capitaine, ces messieurs, fermes au poste, l'œil rivé sur Martin, demeuraient droits comme des i. Deux rédacteurs de la *Gazette du Watertoast* comptaient extraire de l'Anglais les matériaux d'un article. Ils étaient convenus de se partager la besogne. L'un prenait son sujet au dessus du gilet, l'autre au dessous. Chacun d'eux, la tête penchée de côté, tout à sa partie, faisait face à Martin. Croisait-il les jambes, le rédacteur du bas griffonnait aussitôt; se grattait-il le nez, celui du buste était à l'œuvre; ouvrait-il la bouche, un des écrivains, le genou en terre, examinait le ratelier, de l'air expérimenté d'un dentiste. De zélés sectateurs de Lavater et de Spurzheim, l'œil avide, les doigts affectés de démangeaisons irrésistibles, rôdaient autour du patient. Parfois un des plus fougueux faisait invasion sur son crâne, l'empoignait par derrière, palpait ses protubérances, puis s'éclipsait dans la foule. Ils se rassassièrent de l'Anglais sous tous les points de vue, de face, de profil, de trois quarts et de dos. Ceux qui n'étaient ni savants, ni amateurs, échangeaient à haute et intelligible voix leur opinion sur sa physionomie. De nouvelles révélations lui furent faites sur la forme de son nez; des rumeurs contradictoires circulèrent au sujet de ses cheveux ; et toujours la voix du capitaine, tellement étouffée par le concours des spectateurs qu'elle semblait sortir de dessous un édredon, répétait :

— Messieurs ! à présent que vous avez été présentés à M. Chuzzlewitt, faites place! évacuez le passage!

Lorsqu'ils commencèrent en effet à *évacuer* l'entrée, Martin n'y gagna pas grand'chose : un nouveau flot pénétra dans la salle, chaque homme ayant une dame au bras; et les nouveaux groupes, frais à la curée, se montraient résolus à ne pas lâcher pied. Adressait-on la parole à Martin, chose rare, c'était pour répéter identiquement les mêmes questions, du même son de voix, comme si l'Anglais eût été une statue, un automate, acheté, soldé, exposé, pour le plaisir des regardants. La retraite tardive de ce second essaim n'améliora pas la position, tout au rebours. Ce fut le tour des enfants, qui se faufilèrent dans la salle sans plus de scrupule que dans leur classe. Les petits finirent tout juste ce qu'avaient fait les grands. Puis vinrent les traînards, gens de la pire espèce, qui, une fois entrés, ne savaient plus comment sortir. L'un d'eux, silencieux quidam, aux yeux ternes et vitreux, ayant pour unique garniture à son gilet un immense bouton de cuivre, se retrancha derrière la porte, et y resta de planton longtemps après que les autres eurent disparu.

Harassé, suffoqué, pris de vertige, Martin se fût volontiers couché à terre, si on eût bien voulu l'y laisser seul. Mais point : lettres et messages pleuvaient comme grêle, le menaçant de la vindicte publique, s'il ne recevait les demandeurs. Les visiteurs affluèrent pendant qu'il prenait son café. Toute la vigilance de Mark ne suffisant pas à leur barrer le passage, le malheureux lion résolut de s'aller coucher, non qu'il crût trouver un refuge assuré dans son lit, mais pour essayer du moins de cette dernière ressource.

Il venait de faire part à Mark de son projet, et méditait une fugue, quand la porte s'ouvrit toute grande.

(*La suite à demain.*)

L'AURORE.

Avril semait de fleurs la plaine reverdie,
Le rossignol chantait ses amours renaissants,
Le ciel était plus pur et la brise attiédie
Mêlait à l'air plus doux les parfums du printemps.

L'Aurore au front vermeil rougissait la vallée,
Les ombres pâlissaient en fuyant tour à tour,
Les dernières clartés de la nuit étoilée
S'effaçaient lentement aux approches du jour.

Tout souriait, les fleurs, les eaux et la lumière,
L'ombrage frais des bois, l'herbe humide des prés ;
Et, sous le ciel serein de l'aube printanière,
Les sommets vaporeux par le matin dorés.

De la terre et du ciel les pures harmonies
Rendaient au cœur l'espoir, la paix, l'oubli du mal.
L'esprit, s'abandonnant aux douces rêveries,
Dans la réalité contemplait l'idéal.

Ah! pourquoi du bonheur l'éternelle espérance,
Pourquoi de la beauté le charme souriant,
Pourquoi tous les désirs qu'enfante la souffrance,
Si nous devions toujours espérer vainement?

Aurores du printemps, beaux rêves, pure ivresse,
Si vos enchantements endorment la douleur,
Si vous séchez les pleurs que répand la jeunesse,
Si vous nous transportez dans un monde meilleur,

C'est que le temps approche où la Terre plus belle
Donnera plus de fleurs à des printemps moins courts ;
Où le divin amour, fils de la foi nouvelle,
De l'Eden oublié nous rendra les beaux jours.

Croyons-en ces désirs que l'humaine sagesse
Voudrait en vain combattre et bannir loin de nous ;
La volonté suprême en eux parle sans cesse,
Le Dieu qui les créa les exaucera tous.

Ne doutons pas de lui, sa bonté protectrice
Destine à nos plaisirs tous les biens d'ici-bas ;
Les fleurs croissent pour nous sur la terre propice,
Et l'esprit du bonheur ne nous égare pas.

Des siècles de l'erreur déjà la nuit s'achève,
Aux clartés du matin le ciel sourit encor,
Et les premiers rayons de l'aube qui se lève
Eclairent devant nous un nouvel âge d'or.

ble d'obtenir au ministère des travaux publics l'ordonnancement des fonds nécessaires pour l'exécution des travaux. Et cette difficulté n'a qu'une explication : l'influence de la compagnie du chemin de Paris à Rouen, qui voudrait anéantir la concurrence de la navigation.

ENQUÊTE SOCIALE (1).

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE (FIN).

Nous n'avons pas non plus raconté les douleurs de l'enfantement, augmentés encore par la pauvreté qui empêche de pauvres femmes d'avoir recours à la bonne mère (sage-femme) du village, qui supplée par l'expérience à ce qui lui manque sous le rapport de la science théorique, pour les aider dans ce cruel moment où l'amour maternel peut seul soutenir une faible femme dans ce combat, où elle déploie un si sublime courage, une si héroïque abnégation d'elle-même.

Passant un jour dans une des rues de mon pauvre village, nous vîmes cinq ou six femmes qui collaient tour à tour une oreille attentive à la porte d'une maison délabrée et qui cherchaient à faire pénétrer leurs regards dans l'intérieur, à travers les fentes d'une porte formée de planches mal jointes, mais fortement verrouillée à l'intérieur. Au moment où nous nous enquérions de la cause de la curiosité de ces femmes, nous entendîmes un gémissement étouffé qui nous fit croire que dans cette misérable chaumière il se commettait un crime, et nous allions entrer de force dans ce domicile de la misère, lorsqu'une de ces voisines nous dit que la pauvre femme, habitant la maison fermée, était en mal d'enfant, et que n'ayant pas 5 francs à donner à la bonne mère, elle s'était enfermée, et que seule, sans aucune expérience, — elle était à sa première couche ; — sans secours d'aucune espèce, elle donnait le jour à un enfant dont les cris nous apprirent que là une mère courait risque de la vie, mettait en danger les jours d'un enfant, parce qu'il lui manquait 5 francs ! Ce mystère de misère, de courage, d'économie, d'imprudence, le hasard nous le révéla, et combien de douleurs ne vous sont point connues, gens des villes, gens du monde, qui n'êtes souvent si indifférents que parce que, dans sa pudeur, la misère se cache et ne s'expose point à vos regards !

Oh ! femmes du monde, si belles, si riches, auxquelles la Providence a prodigué fortune et bonheur, qui, entourées de tout ce que le luxe a inventé pour éviter à vos corps délicats la souffrance et la peine, n'avez jamais connu que la fatigue d'un bien être qui se renouvelle incessamment autour de vous, vous ne pouvez vous figurer la vie pénible d'une pauvre mère de famille, obligée d'allaiter un enfant, d'en soigner deux autres en bas âge, de faire le ménage, de préparer la nourriture, de porter aux champs à son mari, de réparer les vêtements de la famille, d'aller chercher le fagot de chaque jour, sous le poids duquel elle succombe dans sa marche ; de se pourvoir d'herbe pour nourrir une chèvre, si elle a pu se procurer un de ces animaux, trésor du pauvre. Vous, femme du monde, dont les beaux enfants n'ont jamais foulé que les tapis moelleux sur lesquels la peinture a tracé les fleurs les plus belles ou les dessins les plus gracieux, pour que vos yeux ne fussent jamais récréés que par des objets agréables ; vous dont les enfants n'ont jamais eu ni froid, ni faim, n'ont jamais éprouvé de désirs qui ne fussent satisfaits, vous ignorez les privations de toute espèce de ces pauvres petits êtres condamnés à la misère et à la souffrance, souvent brusqués et frappés sans raison, parce que la misère endurcit le cœur de leurs parents et les rend injustes. Oh ! non, la gaieté n'est point parmi les enfants du village.

Ainsi la position des paysans en France, est mille fois pire sous le rapport du bien-être matériel que celle du serf en Russie, de l'esclave aux colonies.

Ainsi il est prouvé que le serf de Russie, que l'esclave des Antilles sont plus heureux que le paysan français ! Vingt-trois millions d'hommes qui vivent dans un pays favorisé de la nature, le plus riche en produits de toutes les contrées européennes, sous une latitude, sous un ciel qui secondent la plus riche agriculture ; vingt-trois millions d'hommes qui appartiennent à cette nation généreuse qui marche si fière, la première des nations civilisées, accusent de lèse-humanité la législation et les mœurs françaises ! Quelle humiliation pour les esprits orgueilleux ! quelle affliction pour les cœurs qui saignent à l'aspect des maux de tant de Français qui souffrent et dont les douleurs seront de longue durée, car personne ne s'occupe d'eux, personne ne cherche à les affranchir de leur misère, et la douceur de leurs mœurs les rend peu dangereux aux gouvernements, qui n'accordent qu'à ceux qui demandent la menace à la bouche et la cartouche à la main.

Le mal est profond, immense ; il s'agit pour y remédier :

1° De créer pour le paysan un travail qui l'occupe pendant les deux cent cinquante journées dont le salaire est de toute nécessité pour faire vivre lui et sa famille ;

2° D'organiser des secours de telle manière que l'homme valide qui vit de son travail, mais auquel vient à manquer la santé, c'est-à-dire le pain de vie pour lui et sa famille, puisse, par la société qui l'emploie *fort*, être secouru lorsqu'il est *faible*, c'est-à-dire en temps de maladie ;

3° De multiplier les hospices de telle sorte que l'homme infirme ou le vieillard incapables de travailler, puissent en tout temps, en tout lieu, être secourus, sans qu'il soit besoin pour eux de recourir à des protections pour trouver un asile et des soins : LE SECOURS DEVIENDRAIT UN DROIT ; LA CHARITÉ SERAIT LÉGALE.

De quelque manière que l'on veuille organiser le travail, il ne peut être que volontairement accordé par l'employeur à l'employé. Une loi qui assure un travail régulier et constant, qui lui procure non-seulement le pain de la journée, mais encore une aisance relative à sa position, et des économies pour les jours où ses forces l'abandonnent.

Ainsi, de deux fermes d'une même étendue, cultivées par deux systèmes différents, l'une offre l'exemple de la culture stationnaire, telle qu'elle est exercée encore dans la plupart des départements ; l'autre présente l'exemple de la culture progressive, secondée d'un capital.

L'une n'emploie que peu de bras, et procure à peine quelques bénéfices.

L'autre assure du travail à de nombreux ouvriers, et ouvre la source de la fortune à ceux qui suivent ce nouveau système.

L'auteur entre dans des développements techniques pour établir tous les avantages de la culture perfectionnée au profit des classes pauvres. Nous ne pourrions, sans nous écarter de notre objet, le suivre dans ces considérations ; nous dirons qu'elles attestent à la fois l'intelligence du cultivateur et la droiture de l'honnête homme.

Que l'on réunisse ces divers documents que nous avons publiés sur le département de la Nièvre, et que l'on juge quel degré d'ignorance ou de hardiesse supposent chez M. Charles Dupin, dont les propriétés sont situées dans ce pays, ses affirmations périodiques sur le bien-être des classes populaires.

(1) Voyez les numéros des 10 et 17 mai pour le département de Loir-et-Cher, 14 et 28 juin pour celui d'Eure-et-Loir, 5 juillet et 8 août pour celui de la Nièvre.

Revue de l'extérieur.

Allemagne. — La question de la liberté de la presse vient d'être agitée de nouveau dans la seconde chambre des Etats du grand-duché de Bade. La commission chargée d'examiner la proposition de M. Hecker relative à cette liberté, a fait son rapport dans la séance du 7 août. Elle a proposé dans ses conclusions de mettre la diète germanique en demeure de publier une loi sur la presse, applicable à toute l'Allemagne, et si cette loi n'était pas publiée à un jour donné, de remettre en vigueur la loi qui régissait la presse dans le grand-duché en 1831.

Les ministres ont déclaré qu'ils ne peuvent rien faire avant que la diète n'ait pris une décision ; qu'ils ont adressé des propositions aux autres gouvernements de la confédération et qu'ils ne cessent de presser la solution de cette question. Ils ont ajouté que la mesure est tout aussi odieuse au gouvernement qu'à l'opposition. M. Welcker a pris alors la parole avec beaucoup de vivacité pour déclarer que le grand-duché de Bade étant un Etat souverain, n'avait pas besoin d'attendre l'adoption d'une législation fédérale sur la presse.

Il a rappelé l'article 18 de l'acte fédéral qui promettait la liberté de la presse et dont l'Allemagne attend vainement et depuis si longtemps l'exécution. La diète, a-t-il ajouté, ne représente que les gouvernements et non les peuples, et les peuples doivent veiller à leurs intérêts et à leurs droits si les gouvernements ne s'en occupent pas. Après une discussion très animée, 24 voix se sont prononcées pour les conclusions de la commission et 24 contre. La voix prépondérante du président l'a fait adopter.

Quant à la seconde partie de la proposition de M. Hecker, tendant à faire remettre en vigueur la loi libérale de 1831, elle n'a réuni que les 15 voix de l'extrême gauche et a par conséquent été rejetée.

La *Gazette de Cologne* dit, d'après une lettre de Francfort, qu'il est à craindre que la diète, bien loin de se rendre aux vœux exprimés de toute part de voir adoucir le joug de la censure, se dispose au contraire à l'étendre encore davantage en l'appliquant aux publications de plus de 20 feuilles d'impression, qui jusqu'à ce jour en avaient été affranchies. En tout cas, ajoute le correspondant de la *Gazette de Cologne*, il faudra s'estimer heureux si les choses restent dans le *statu quo*.

Pologne.—Nous publions comme renseignement l'article suivant extrait d'une gazette publiée à Berlin au nom de la Prusse :

Lors de l'insurrection de Pologne, le bruit s'était répandu que les Polonais avaient résolu de placer la nouvelle Pologne libre, sous la souveraineté d'un prince prussien, et notamment du roi. On disait même qu'il y avait de l'argent polonais avec l'effigie du roi. A la dernière foire d'Inowraclow, plusieurs contrebandiers polonais avaient payé leurs achats en nouveaux écus. Lorsqu'on les examina de plus près, on remarqua autour de l'effigie du roi ces mots : Frédéric-Guillaume IV, roi de Pologne. Ces écus ayant été payés 100 0/0 au dessus de leur valeur, notre correspondant nous dit qu'il n'a pas pu s'en procurer un, mais qu'il tient le fait de personnes dignes de foi.

Nous ne chercherons en aucune manière à accréditer l'existence de cette monnaie révolutionnaire. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'à diverses reprises on a attribué à Guillaume IV l'ambition de devenir roi de Pologne et de reconstituer cette héroïque et malheureuse nation. En 1828, lorsque l'empereur Nicolas faisait la proposition de nous rendre la rive gauche du Rhin si la France voulait contenir l'Autriche tandis que l'armée russe marcherait sur Constantinople, Guillaume IV, qui n'était que prince royal, appuyait vivement, dit on, la combinaison qui devait donner la Pologne à la Prusse, plus qu'elle ne perdait sur le Rhin. Si de tels faits étaient établis, ils pourraient fournir matière aux plus sérieuses considérations ; mais, à dire vrai, il ne s'agit que de bruits diplomatiques assez fortement accrédités.

Egypte. — Ibrahim Pacha est attendu avec impatience. Il est aujourd'hui considéré par tout le monde, et surtout par les Européens, comme le seul homme, en Egypte, capable de continuer l'œuvre du père ; car tous les autres princes, à l'exception peut-être de S. A. Saïd-Pacha, qui a reçu un commencement d'éducation française, mais dont il fait peu usage, sont loin de faire concevoir d'heureuses espérances d'avenir. Il est étonnant que ces princes, qui ont étudié en France, ne se soient pas corrigés du fanatisme, ennemi de tout ce qui [...]

lerie, pour féliciter le roi d'avoir échappé aux balles de l'assassin du 29 juillet. C'est sans doute pour préparer les esprits à cette proposition et à la démarche qui s'en suivra, qu'on a chargé le *Journal des Débats* de revenir sur l'affaire de l'attentat et de la présenter comme ayant eu un caractère tout à fait sérieux.

— Toutes les recherches faites jusqu'à ce jour n'ont pu faire retrouver les projectiles qui auraient servi à charger les pistolets de Joseph Henry, et dont il persiste toujours à ne pas vouloir déclarer la nature. On n'a également trouvé aucune trace de projectiles sur les murs du Palais.

UNE MESSE DE REQUIEM EN L'HONNEUR DE GLUCK sera exécutée dans l'église Saint-Eustache, le jeudi 20 août 1846, à midi, par les soins du comité de l'Association des artistes musiciens.

La ville de Vienne a récemment élevé un monument à la mémoire de Gluck. L'Allemagne entière s'est émue à l'occasion des solennités musicales que cet hommage a motivées. L'Association des artistes musiciens de France ne pouvait, en pareille circonstance, se renfermer dans une froide réserve. La France, en effet, fut la véritable patrie musicale de Gluck, puisqu'il écrivit ses chefs-d'œuvre pour elle ; puisque c'est elle qui, la première, reconnut la puissance et la beauté de son génie, et en proclamant son admiration, la fit partager à toute l'Europe.

Le comité de l'Association des artistes musiciens a donc résolu d'exécuter, le jeudi 20 août, dans l'église de Saint-Eustache, la messe de Requiem de M. H. Berlioz.

La mémoire du maître illustre auquel cet hommage est rendu, l'effet qu'a toujours produit en Allemagne et en France l'œuvre de M. Berlioz, la grandeur des moyens d'exécution dont la Société des musiciens dispose, rendront cette solennité digne des sympathies de toutes les personnes que le grand art de la musique intéresse.

Les chœurs et l'orchestre, formés par la réunion de tous les premiers artistes musiciens de Paris, au nombre de 450, seront dirigés par M. Berlioz. Le solo de ténor sera chanté par M. Roger.

TROISIÈME THÉATRE LYRIQUE. — Le projet de troisième théâtre lyrique qui préoccupe vivement l'opinion publique depuis quelques semaines, a reçu hier la sanction ministérielle. Un privilége pour quinze années vient d'être accordé à M. A. Adam, membre de l'Institut. Cette nouvelle sera accueillie avec faveur par le public et les artistes.

PETITES INDUSTRIES PARISIENNES. — François-René Reboussière est traduit devant le tribunal correctionnel, pour tromperie à l'aide d'une fausse mesure.

M. le président : Vous êtes marchand des quatre-saisons ?

Reboussière : Il s'en manque trois, mon président, j'en vends qu'une, et encore, c'est toujours la même chose, toujours de la pomme de terre.

M. le président : Et vous la vendez avec une fausse mesure ; votre décalitre, qui a été saisi, a un double fond qui réduit de deux litres la mesure.

Reboussière : Le décalitre est fautif, mais pas moi. Quand vous achetez un décalitre de pommes de terre, qu'est-ce que vous voulez ? Vous voulez votre compte qui est un décalitre. Si je vous le donne le décalitre de pommes de terre, qu'est-ce que vous avez à dire ?

M. le président : Cela ne se peut pas avec la mesure que vous aviez.

Reboussière : Parions que si... Non, je gagnerais, je préfère vous faire l'explication. Puisque le public est jamais raisonnable, qu'il lui en faut toujours plus que son argent, on s'arrange analogue. On retranche de la pomme de terre en dessous, et on en remet en dessus, on vous monte un beau bonnet chinois en sus de la mesure, et la pratique a son compte ; si on raclait la pomme de terre comme le blé, au ras de la mesure, on serait un vrai filou, mais de la manière que j'vous conte, on reste honnête homme et on fait plaisir à ses petites pratiques.

L'agent de police n'ayant pas mentionné la circonstance du bonnet chinois dans son procès-verbal, le tribunal n'admet pas la compensation, et condamne Reboussière à vingt jours de prison.

(*Gazette des Tribunaux*.)

MALADIE DES POMMES DE TERRE. — On annonce que la maladie des pommes de terre s'est déclarée de nouveau cette année en Irlande. Les journaux ont annoncé qu'elle s'est également déclarée en divers lieux. Mais de nombreux démentis ont été déjà donnés à cette nouvelle. Il ne serait pas impossible que ces bruits fussent répandus par des spéculateurs. Ce qu'il y a de certain, c'est que si la maladie est, comme on l'a dit, due à l'humidité, il est impossible qu'elle se renouvelle cette année.

CE QU'ON FAIT DE L'OUVRIER QUI VIEILLIT. — La *Gazette des Tribunaux* raconte le fait suivant :

« Des laveurs de cendres d'orfévrerie s'étaient établis avant-hier sur le bord de la Seine, entre le pont Saint-Michel et le Pont-Neuf. Là, sous une tente, dans de grands baquets, dix ou douze ouvriers lavaient ces cendres précieuses, dont le résidu, sorte de minerai, était mis ensuite dans un énorme creuset chauffé par un fourneau semblable à ceux des constructeurs de trottoirs en asphalte, et ainsi, le monceau de cendres déposé sur la berge se convertissait en lingots. A deux pas de cet atelier improvisé était étendu un vieillard dont les vêtements délabrés révélaient une aisance passée à laquelle avait succédé la misère. Cet homme se leva, s'avança d'un pas mal assuré vers les travailleurs et les regarda opérer.

» Mes amis, leur dit-il après quelques instants, je vois que vous travaillez avec ardeur et en conscience ; mais votre procédé est bien imparfait. — En connaissez-vous donc un meilleur ? demanda le contre-maître qui dirigeait l'opération. — Je le crois ; j'en suis certain même, et je suis prêt à vous l'enseigner. — Le vieillard se mêla aux travailleurs ; il fit verser l'eau moins abondamment pour le premier lavage, fit changer la manipulation pour le second, indiqua des modifications importantes pour les opérations subséquentes, et fit si bien, que le contre-maître n'hésita pas à reconnaître qu'en effet ce nouveau mode augmentait le rendement de près d'un dixième. Il remerciait avec chaleur l'inconnu, lorsque celui-ci chancela et pâlit ; en même temps ses genoux faiblirent et il tomba dans la rivière, où l'eau, heureusement, n'a en ce moment que quelques centimètres de hauteur.

» On s'empressa de relever le vieillard et de le rappeler à la vie ; enfin il ouvrit les yeux, et, interrogé, il avoua que depuis quarante-huit heures il n'avait pas mangé. En un clin d'œil les ouvriers se procurèrent du vin, du bouillon, du pain. La malheureux vieillard raconta, en mangeant avec avidité, qu'il était ouvrier à l'hôtel des monnaies de Rouen. Réformé par suite de la nouvelle loi qui centralise à Paris la fabrication monétaire, il était venu dans la capitale, espérant y trouver à s'employer. Mais partout, à cause de son âge avancé, on avait refusé de l'occuper. Aussi se trouvait-il depuis deux jours sans asile et sans

[illegible] propriétaire, moyennant dix écus, de ce quadrupède, qu'une égratignure constituerait un vice rédhibitoire. Bref, le jour de livraison arrivé, l'âne est expédié à son nouveau propriétaire, qui l'examine, comme on le pense, avec un soin des plus minutieux, et qui est forcé de reconnaître, presque à regret, qu'il n'y a pas un poil de contestable. Cependant, au moment de conduire son acquisition à l'écurie, le bonhomme se rappelle qu'il a négligé la visite des fers, et il se met en devoir d'y procéder. Les trois premières jambes étaient irréprochables ; mais, ô fatalité ! ou plutôt ô félicité pour le vieux plaideur! le sabot de la quatrième en était entièrement dépourvu. C'était plus qu'il n'en fallait pour en appeler de nouveau à Thémis. L'animal est reconduit au vendeur, qui se refuse à le recevoir, prétendant qu'il l'a envoyé ferré des quatre jambes. De là, assignation de part et d'autre, introduction mutuelle d'actions qui coûteront probablement plus cher non-seulement que le fer, mais encore que l'âne. Nous engageons vivement le fossoyeur de Saint-A..., leur commune, lorsque les deux vieux plaideurs auront rendu leur dépouille à la terre, à ne pas les mettre l'un à côté de l'autre, car ils trouveraient probablement encore moyen de ne pas être d'accord sur les limites.

EMPLOI INDUSTRIEL DE LA FORCE CENTRIFUGE. — On sait, dit le *Journal du Havre*, qu'il existe déjà en Angleterre un chemin de fer dont les rails, dans leurs pente, décrivent un cercle entier, dont la circonférence intérieure est pacrourue par les chars, maintenus adhérents à leur point d'appui par l'effet de la force centrifuge. Un ingénieur a eu l'idée d'importer en France le spectacle de cette expérience, et il a trouvé, dans le beau jardin de Frascati, au Havre, le local le plus propre à son installation. Les premiers essais ont eu lieu en présence de M. Dumon, ministre des travaux publics.

On connaît le principe de physique sur lequel est basée cette expérience. Il n'est personne qui n'ait assisté, sur la place publique, à l'application qu'en font les saltimbanques, en posant un verre d'eau sur le bord intérieur d'un cercle, qui, soumis à un vif mouvement de rotation, fait décrire au verre d'eau une circonférence entière, sans qu'une seule goutte soit répandue. Il ne reste donc plus, pour en faire l'application inverse, c'est-à-dire pour obtenir le même effet d'un objet mobile, livré à son impulsion sur un plan immobile, que de proportionner au poids que représente l'objet, la vitesse qu'il doit acquérir pour faire équilibre aux lois de la pesanteur. A cet effet, voici comment est disposé le chemin qui fonctionne à Frascati.

Du haut du belvédère qui couronne la galerie, le chemin de fer descend rapidement jusque sur le sol, où il décrit une circonférence entière, pour aller aboutir, en remontant, au premier étage du corps principal de l'hôtel. La pente première est de 45 centimètres par mètre, jusqu'au point où commence la courbe hélicoïde du cercle, dont la circonférence est de 12 mètres. La pente de remonte, où doit s'amortir la vitesse, n'est plus que de 23 centimètres par mètre.

La difficulté, on le comprend, était tout entière dans la justesse des proportions à établir ; elle a été parfaitement surmontée par les calculs de M. Clavières, et les essais ont complètement démontré l'infaillibilité de l'application du principe, et la sécurité de l'expérience, qui a été effectuée avec un char pesant 80 kil., et chargé d'un poids de 70 kil., équivalant à celui d'un homme. L'épreuve, plusieurs fois répétée, a donné des résultats si rassurants, que plusieurs personnes présentes se sont offertes pour tenter elles-mêmes l'entreprise, et, sans le prudent refus de l'ingénieur, elles auraient affronté sur-le-champ cette rapidité de 240 kilomètres à l'heure, et ce trajet anormal qui, pendant une partie du parcours, maintient les voyageurs la tête en bas.

On a surtout remarqué la vitesse avec laquelle le char, poussé à une force qui lui fait faire 60 lieues à l'heure, passe dans l'hélice, dont le diamètre est de 4 mètres. On comprend qu'il y a un moment où le char est complètement chaviré, et que, par conséquent, il n'est plus retenu sur le rail que par la force centrifuge.

Une expérience décisive sera faite devant les autorités de la ville du Havre ; le chemin de fer aérien sera livré ensuite à la curiosité du public.

CHEMIN DU NORD. — Une tentative criminelle, dit le *Courrier du Nord*, a eu lieu il y a trois jours sur la partie du chemin de fer du Nord comprise entre Amiens et Arras. Pendant la nuit, des planches ont été posées sur le travers de la voie dans un but évidemment coupable, et c'est grâce à la vigilance des employés que ces objets, enlevés à temps, n'ont pas occasionné d'accidents. Nous avons signalé, il y a quelque temps, un acte pareil de malveillance commis sur la même voie, et il est déplorable d'avoir si souvent à enregistrer des faits d'un caractère aussi odieux.

UN VOLEUR VOLANT. — Depuis quelque temps, dit la *Gazette des Tribunaux*, des vols fréquents se commettaient dans la maison située rue Saint-Jacques, 174. Ces vols étaient de peu d'importance; mais leur fréquence et l'impossibilité d'en découvrir l'auteur donnaient d'assez vives inquiétudes aux locataires, qui chaque jour renouvelaient leurs plaintes au sieur Chalan, le propriétaire de la maison. Des bijoux, des pièces de monnaie et un grand nombre d'autres objets d'un petit volume avaient successivement disparu. Dimanche dernier, une des locataires de cette maison, travaillant dans son salon, fut subitement dérangée par une personne qui sonnait et à laquelle elle alla ouvrir. Lorsqu'elle revint près de sa table à ouvrage, son dé d'or avait disparu, et il fut impossible de le retrouver.

On se perdait en conjectures lorsqu'enfin avant-hier un objet assez lourd tomba avec fracas au milieu de la cour de cette maison. C'était une petite figurine en bronze antique appartenant au propriétaire. Ce dernier, qui venait de descendre de son appartement dont il avait laissé la fenêtre ouverte, ramassait sa statuette mutilée et regardait d'un air assez peu rassuré autour de lui, lorsqu'il aperçut sur le mur qui sépare sa cour de celle de son voisin, le sieur Lesueur, marchand épicier, un énorme corbeau tenant dans l'une de ses pattes un objet brillant qu'il reconnut pour être le socle doré de sa figurine.

Le voleur était découvert; on épia cet oiseau, qui appartient à M. Lesueur, et on ne tarda pas à trouver, dans le coin d'une gouttière, sous l'abri de quelques débris de tuiles et d'ardoises, le magasin où il cachait le fruit de ses vols; la totalité des objets qui avaient disparu depuis plus d'un mois, notamment le dé d'or, furent retrouvés.

La figurine que le corbeau a laissé tomber d'une hauteur d'environ 40 mètres, pèse plus d'un demi-kilo. Le voleur est en cage.

— Au collège royal Henri IV, président, M. Naudet, le discours d'usage a été prononcé par M. Theil, professeur de seconde.

Les prix d'honneur ont été remportés par les élèves Berthelot et Clamageran, en philosophie; Brianchon et Faure, en mathématiques spéciales, et Andral, en rhétorique.

— Au collège Bourbon, M. Herbette, professeur de troisième, a, dans son discours, cherché à démontrer les avantages de l'éducation littéraire donnée par l'Université et de la discipline collégiale.

M. Alexandre, qui présidait la cérémonie, a ensuite adressé une allocution aux élèves.

Les premiers prix ont été remportés, en philosophie, par les élèves Poyard et Dottain; en mathématiques, par Huet, Fargues, Saint-Georges, Couthaud, Ledeyen, Jamelon; en physique, par Delancoulonche, Vasseur, Saigey, Taine, Langlé, Neff; en 2e, par Levasseur, Bertrand, Dugné, Gessin, Sauvage, Wissocq, Roguet; en 3e, par Bouchard, Passy, Lefebvre, Tonzelin.

— Au collège royal Charlemagne, président, M. Guignaud, le discours d'usage a été prononcé par M. Caboche, professeur de rhétorique.

Les prix d'honneur ont été remportés par les élèves Cahen, en philosophie; Marié, en mathématiques spéciales; et Guibillon, en rhétorique.

— Au collège municipal Rollin, la distribution a été présidée par M. Pellassy de l'Ousle, membre du conseil municipal de la ville de Paris, assisté de M. Auvray, inspecteur de l'Académie de Paris, et de MM. Aubé, Boulay (de la Meurthe) et Lanquetin, membres du conseil municipal.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Texte, professeur d'histoire. Le professeur craint que les écoliers n'aient d'autre mobile de travail que l'espoir du baccalauréat, et il a cherché à leur prouver qu'il faut étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur.

M. Pellassy de l'Ousle s'est applaudi, dans une courte allocution, de la création du collège Rollin et du progrès de l'éducation scientifique et morale que les élèves y reçoivent.

Le prix d'honneur de philosophie a été remporté par l'élève Dedual, celui de mathématiques spéciales par l'élève de Vassart, et celui de rhétorique par le jeune Henry Fourchy.

— Collège Stanislas. Président, M. Bendan. Le discours d'usage a été prononcé par M. Cochelet, directeur.

Les prix d'honneur ont été remportés par les élèves Gelée, en philosophie; Wirte, en mathématiques spéciales; et Merlet, en rhétorique.

— Collège royal de Versailles. Président, M. Aubernon, préfet du département de Seine-et-Oise. Le discours d'usage a été prononcé par M. Olléris, professeur d'histoire. Il avait pris pour texte : *Le musée de Versailles*.

Après une courte allocution de M. Aubernon, la distribution des prix a commencé. Nous mentionnerons, comme s'étant le plus particulièrement distingués, les suivants : Baillon, Donard, Montanier de Belmont, Aublin, Gréard, Estienne, Cicile, Lefaivre, de Reinach, Desplanque et Dénain, ces trois derniers lauréats du concours général.

Le concours annuel des écoles communales de la ville de Paris, pour l'obtention des 20 bourses à l'école primaire supérieure, a fourni les résultats suivants :

Les élèves des Frères de la doctrine chrétienne ont obtenu 17 bourses sur 20; ce sont les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 16, 17, 19 et 20. — Les numéros 12, 15 et 18 seuls n'ont pas été obtenus par les écoles des Frères. — Il y avait 182 concurrents; sur les 50 premiers, il s'en est trouvé 37 des écoles des Frères et 13 des autres écoles.

L'École centrale des Arts et Manufactures vient de terminer, le 11 août, sa dix-septième année scolaire, par la distribution des diplômes d'ingénieurs civils qu'elle décerne à ses élèves les plus distingués. La sévérité des épreuves par lesquelles il faut passer pour l'obtenir fait du diplôme de l'École centrale une des plus honorables récompenses qu'un jeune homme puisse ambitionner à la fin de ses études, et une des plus solides garanties de succès à son entrée dans la carrière de la haute industrie. Trente-trois diplômes ont été délivrés cette année. Dix-sept élèves ont mérité un certificat de capacité. Dans la liste qui suit, on remarquera des jeunes gens de diverses nations.

DIPLOMES D'INGÉNIEUR.

Mécaniciens. — MM. Meresse, de Compiègne; Bourcart, de Guebwiller; Stœcklin, de Colmar; Lachèvre, de Rouen; Lecorbeiller, de Dieppe; Ziegler, de Mulhouse; Laurenzana, de Naples; Durocher, de Saint-Augustin (Seine-et-Marne); Pellegrin, de Hartem (Savoie); Lemoine, de Paris, élève du gouvernement; Chagot, du Creusot.

Constructeurs. — MM. Brillu, de Passy, élève du gouvernement; Daran, de Bordeaux, élève du gouvernement; Mialaret, de Montauban, élève du gouvernement; Biard, d'Alençon, élève du gouvernement; Turney, de Paris; Sœhmée, de Paris, élève du gouvernement; Michel, de Beauvais; Andrada, de Rio-Janeiro; Desmazures, de Paris; Oudot, de Courceile (Seine-et-Oise).

Métallurgistes. — MM. Sautter, de Genève; Dounay, de Paris, élève du gouvernement; Mariotte, de Pont-à-Mousson (Meurthe); Delom, de Paris, élève du gouvernement; Villain, de Noyon (Oise); Richard, de Clervaux (Luxembourg).

Chimistes. — MM. Blanche, de Paris, élève du gouvernement; Raabe, de Lyon; Lintz (Louis), de Trèves (Prusse); Coupette, de Trèves (Prusse); Desvaux, de Vendôme; Mesnet, de Saumur.

[illegible] *Solid*... Quant à *Dest. Soc.*, vous ne nous dites pas s'il consent à recevoir les deuxième et troisième vol. sans le premier. Nous nous abstenons jusqu'à nouvel avis. Nous allons du reste réimprimer le premier vol.

M. L. à Rocroi. — Reçu les 66.

M. L. à Fontainebleau. — Nous vous envoyons le bulletin et le numéro du 8 avril. Les autres numéros demandés sont épuisés.

M. M. à Reims. — Nous vous avons prié, il y a huit jours, par la P. C., de nous procurer six exempl. de la polémique de l'*Ind. de la Ch.* Veuillez nous les expédier.

M. M. à Dijon. — A vous aussi, nous avons demandé 36 épitres de Paul-Jean; veuillez nous en envoyer 52 pour 48.

M. D. à Gisors. — Le journal envoyé sur votre indication à M. C. Cord. à E. le Sec, nous revient avec la mention *refusé*.

M. G. à Toulouse. — Même avis au sujet de M. Y., quinc., rue de la T.

M. B. au Pouzin. — Veuillez, pour régularité, nous adresser un mandat sur Paris.

M. D. L. à Barèges. — Tout ce que vous avez demandé arrivera en temps et lieux convenables.

Marchés.

Marché de la barrière d'Enfer, 13 août. — Foin, 1re, 52 à 56; 2e, 49 52; 3e »».— Luzerne, 1re, »»; 2e, »». — Paille de blé, 1re, 31 à 32; 2e, 29 à 30.

Marché aux chevaux du 12 août. — Chevaux de selles et de cabriolet entrées 100, vendus 20 de 180 à 1200 — De trait 243, vendus 25 de 275 à 800. — Hors d'âge 93 entrés, vendus 15 de 60 à 400 — Anes entrés 10 vendues 2 de 40 à 70. — Chèvres amenées 6, vendues 1 de »» à 25. — Voitures, 36 amenées, 4 vendues de 80 à 200. — Encan, entrés 5, vendus 5 de 60 à 190. — Essai, 92.

Halle aux grains du 12 août. — Froment, 22,50 à 25,35. — Avoine, 9 à 12,50 — Haricots ordinaires, 20,65 à 23,35; dº suisses rouges, 22; dº nains, 24. — Pois verts, 24 à 36,66; dº jarrai, 15,36 à 16; dº cassés, 33,35.— Lentilles Gallardon, 60 à 73,35; dº de pays et autres, 63,35. — Vesces de printemps, 17 à 18 — Sainfoin, 13,35. — Millet, 17.— Sanve, 21,35. — Criblures, 11,35.— Trèfle les 100 kil. 31,30 à 37,00.

MARCHÉ DE NANGIS du 12 août.— Veaux 492, vendus de 1,00 à 1,45.— Bœufs, 23, vendus, de 1,00 à 1,20. — Vaches, 8, vendus de 0,90 à 1,00.— Moutons, 53, vendus de 0 90 à 1,10 — Porcs 7, vendus de 1,20 à 1,30.
Froment, 91 hect. à 24,50.— Avoine, 96 hect. à 11,20.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 11 août. — HOUY, tailleur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 17. Juge-comm., M. Leroy; syndic prov., M. Lecomte, rue de la Michodière, 5. — GAUDEFROY, marchand de vins-traiteur, rue Popincourt, 63. Juge-comm., M. Labbé; syndic prov., M. Geoffroy, rue d'Argenteuil, 41.— GUILLAUMONT, tailleur, rue Saint-Honoré, 60. Juge-comm., M. Grimoult; syndic prov., M. Pellerin, rue Lepelletier, 16.

Bourse du 13 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 [illegible]	83 60	83 [illegible]	83 60
— — fin courant	83 60	83 65	83 60	83 65
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 [illegible]	121 [illegible]	121 [illegible]	121 [illegible]
— — fin courant	122 05	122 [illegible]	122 »»	122 [illegible]

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3065 »»
4 0/0 J.	» »»	O. V. de Par.	1290 »»
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp......	603 »»
— fin Ct	» »»	— Gouin....	»»»» »»
B. du Trés.	3 3/4	— Ganu....	»»»» »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. »»	»» »»	83 90	84 »»	84 05
5 p. 0/0......	d. 50	122 15	122 10	»» »»	122 75

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	05 »/»	10 »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	15 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM............	Der C. 101 1/2
Récép. Rotsch.	101 75	BELG. 2 1/2....	»» »/»
ESP. Dette act.	33 1/2	— 4 1/2........	100 1/2
— — pass.	» »/»	— dº 1840....	102 »/»
— 3 p. 0/0.	36 1/2	— dº 1842....	105 1/2
Dette intérieure	33 3/8	— Banque....	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	» »/»	— dº Em. 1841.	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»» »/»	PIÉMONT........	»»»» »»
HAITI..........	» »/»	AUTRICHE	»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron...

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. à 0/0	1265 »»
Act. d J.	»»» »»
Ch. S. G.	»» »»
V. r. dr.	408 [illegible]
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	2[illegible] »»
Paris à St.	» »»
— à Orléans	1267 [illegible]
— à Rouen.	987 [illegible]
R.-Havre.	607 [illegible]
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	2[illegible] 75
Paris-Str...	6[illegible] »»
Tours-Nant.	6[illegible] »»
Orl.-Vierz.	630 »»
C. du Nord	705 »»
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc..	3[illegible] »»
Boul. à Am.	463 »»
Orl.-Bord.	556 [illegible]
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	590 »»
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber.	» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 87 à 00; courant du mois 88-00; quatre derniers mois, 92-50 à 93; quatre premiers 1847, 95.

Lille. — Colza 76-50 à 77; lin, 90-»» à »»; cameline, »»; chanvre, »»-»».— Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, »»» à 130; courant du mois, »»» à 129; septembre et octobre, 128, offert; novembre et décembre, »»» à 121.

Savons.— Marseille bleu pâle disp., 1re sorte, 100 fr. les 100 kil.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

L'institution de M. Hortus, déjà bien partagée hier au concours général, vient d'obtenir au collège Saint-Louis cent trente-huit nominations.

Spectacles du 14 août.

8 »/» OPÉRA. Lucie de Lammermoor, la Sylphide.
7 »/» FRANÇAIS. — Madame de Tencin.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Paul et Virginie, les Deux Voleurs.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Les Fleurs, Charlotte, Porthos
7 »/» VARIÉTÉS. — Relâche.
6 1/2 GYMNASE. — Aumônier du régiment, Clarisse Harlowe.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Garde-Malade, mon Voisin, le Château, un Corbeau.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
7 »/» GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours, Horace.
8 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Les Deux chasseurs, Ricco, Crispin.
5 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Fruit, Tyran, Clair de la Lune.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées.— Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODROME.— Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

[illegible] quant à l'organisation intérieure du pays. Abordant aujourd'hui les questions extérieures, la *Gazette* s'exprime ainsi :

Nous croyons que la France, rendue à sa nationalité, voudrait que tous les pays retrouvassent la leur. L'Allemagne et tout le midi de l'Europe, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, au delà de l'Atlantique, les Etats-Unis, voilà les alliés de la France contre la barbarie russe et la corruption britannique.

Ainsi lorsque nous attaquerons le système anglais, qui est celui de M. Guizot et qui serait celui de M. Thiers une fois ministre (puissent les dieux écarter ce présage !), lorsque nous combattrons le système russe de la *Presse* et de M. Molé, nous aurons la *Gazette* pour auxiliaire. Elle veut, comme nous, que le pays se réconcilie avec l'Europe méridionale et centrale, que de nouveaux ponts soient jetés sur le Rhin, et que les Pyrénées s'abaissent une seconde fois. Nous sommes heureux d'être en accord avec la *Gazette* sur tant de points.

Cependant nous persistons à lui faire un reproche. Pourquoi ne traite-t-elle pas plus souvent ces questions ? pourquoi ses colonnes sont-elles consacrées à peu près exclusivement à la réforme électorale ?

Vous croyez que les améliorations sociales ne seront possibles qu'après la transformation politique. Parmi ces améliorations, il en est au contraire un grand nombre qui pourraient être poursuivies dès aujourd'hui, et auxquels en tout état de cause il importerait de préparer l'esprit public.

Si les électeurs manquent de lumières quant à l'organisation sociale, la plus importante après tout, la seule qui influe réellement sur notre existence, ce n'est pas le droit de voter qui leur apportera ces lumières. Dans la France actuelle, tous les intérêts, tous les principes sont en lutte : il y a guerre entre le capital et le travail, entre l'administrateur et les administrés, entre la bourgeoisie et les prolétaires, entre la foi et la science. Plus une assemblée politique représentera fidèlement cette société incohérente, plus il y aura de divisions d'incohérence dans cette assemblée ; elle n'arrivera promptement, par la discussion libre, à la solution des questions qui lui seront posées que si déjà les principes qui doivent opérer la conciliation germent dans les esprits.

Vous comparez la réforme politique à l'exposition, la réforme sociale au dénouement d'une pièce ; mais quel est l'auteur qui écrit une exposition sans savoir parfaitement comment se dénouera sa tragédie ? Nous trouvons pourtant cette insouciance dans la *Gazette*. Ses vues organiques sont louables, mais réduites à des points de vue extrêmement superficiels et sommaires. Au lieu de préciser, de formuler plus nettement le type social qui doit être le dernier but de ses efforts, elle se borne à une convocation des électeurs, et confie à leur omnipotence le soin de rappeler chez nous l'âge d'or. Une pareille confiance a été trahie déjà en 1789. La science sociale manquait alors à la France : elle n'avait que de louables intentions et de l'enthousiasme, elle a proclamé de grands et d'impérissables principes, mais elle n'a résolu aucune des questions qui intéressent le travailleur ; elle n'a pas jeté les bases de la confédération européenne. La guerre universelle et le déficit, tels ont été les legs faits à la Convention par l'Assemblée constituante.

Une pareille déconvenue nous est réservée aujourd'hui, si au lieu d'éclairer les électeurs, on se borne à les rassembler à son de trompe.

Que l'étude des problèmes sociaux marche au moins de front avec la réforme électorale, voilà ce que nous demandons à la *Gazette*. Quant au système électoral de cette feuille, considéré en lui-[illegible] ciétaire.

Nous n'avons pas dit que MM. les évêques eussent rédigé des lettres à propos des élections ; mais bien que *les mandements et les lettres épiscopales* détournés de leur destination première et insérés comme premiers-Paris dans les journaux religieux, étaient devenus, pour le parti catholique, un nouveau mode de polémique et de manifestation. L'*Univers* le sait mieux que nous.

Loin de refuser de dire ce que nous pensons des doctrines que nous prétendons enseigner, nous avons émis notre opinion sur des idées cosmogoniques que nous n'enseignons pas.

L'*Univers* sait très bien qu'il a qualifié mille fois les leçons de MM. Quinet et Michelet *de pauvretés, d'absurdités, de folies* ; il leur a refusé jusqu'au talent, jusqu'au bon sens, beaucoup plus généralement reconnus chez ces professeurs que chez les rédacteurs de l'*Univers*.

Nous n'avons pas reproché à l'*Univers* de comprendre la théorie de Fourier *autrement que nous*, mais de ne pas la comprendre *du tout*, de la juger sans l'avoir étudiée, sans être en état d'en faire un exposé quelconque.

La liberté *philosophique* n'est pas seulement la liberté *phalanstérienne*, et cette liberté est opprimée en France par les amis de l'*Univers*. On sait quelles persécutions, quelle intimidation attendent en province les professeurs de philosophie, et à qui le gouvernement a-t-il voulu faire plaisir en suspendant le cours de M. Quinet ? Est-ce à nous ou au *parti catholique* ?

On ne pouvait point nous disperser comme coupables de nous réunir sous la même règle, car nous n'avons jamais formé de communauté.

Si l'entreprise de Cîteaux (qui n'était pas un phalanstère) s'était maintenue plus longtemps, nous savons de bonne part que l'administration d'alors l'eût entravée.

Si, comme le prétend l'*Univers*, notre propagation n'entraînait personne, nous n'aurions pas une librairie, une revue et un journal qui se croit aussi bien assis que l'*Univers*. Si nous n'étions qu'un fantôme, le progrès de nos idées n'inspirerait pas aux partisans du fanatisme et de la compression morale des ressentiments aussi amers.

Suite de la Polémique amusante.

La *Presse* a gardé un prudent silence sur les critiques de l'*Epoque* ; mais se ravisant, elle relance vigoureusement sa rivale. Et les deux adversaires continuent à avoir tous deux raison dans leurs critiques.

Nous leur avons demandé de s'expliquer sur ce qu'ils appellent et sur ce que M. Guizot a appelé le ***progrès*** ?

Ils ont gardé le silence.

Nous leur avons demandé de préciser ces mots vagues : ***Une direction supérieure à donner à la société*** ?

Ils ont gardé le silence.

Nous leur avons demandé de définir ce que dans leur dédain des ***questions secondaires***, ils décorent du nom de ***questions fondamentales*** ?

Ils ont gardé le silence.

Nous leur avons demandé de nous citer un exemple d'un ***bon gouvernement*** ayant une ***mauvaise administration***, ou, à leur choix, d'un ***mauvais gouvernement*** ayant une ***bonne administration*** ?

Ils ont gardé le silence.

Nous leur avons demandé de nous faire connaître le ***criterium*** qui a présidé aux lois organiques par nous sommairement rappelées ?

Ils ont gardé le silence.

Persisteront-ils à garder le silence, au risque de s'entendre dire que s'ils le gardent c'est qu'ils ne savent que répondre ?

Ou il faut se garder de tomber dans le même vague que l'opposition, ou il ne faut pas la tourner en dérision.

Le *Journal des Débats* garde un majestueux silence : mais il faudra bien qu'à son tour il s'explique sur la manière dont il comprend le progrès. Et comme nous savons d'avance que ses idées ne seront celles de la *Presse* ni de l'*Epoque*, le spectacle en deviendra plus récréatif.

Union des Peuples celtes, ibériens et italiens,

LES BOURBONS ET LES COBOURGS (1).

V.

A voir les difficultés toujours nouvelles que suscite à la diplomatie le mariage de la jeune reine Isabelle, et la polémique de plus en plus violente que soulève cette question réellement sérieuse entre les journaux français et anglais, on se croirait revenu aux beaux jours de la rivalité des maisons de France et d'Autriche ; seulement, l'aristocratie anglaise a substitué à la dernière de ces deux familles, celle des Cobourgs.

Un écrivain allemand, rendant compte du dernier attentat commis sur la personne de Louis-Philippe, admirait l'expression pleine de fermeté des traits de ce prince qu'il comparait à ceux de Louis XIV, tel qu'il est représenté sur les tableaux du musée de Versailles. Il n'y manquait que l'imposante perruque qui couvre le front du grand roi, et laquelle, à notre époque bourgeoise, siérait peu sur la tête d'un souverain qui passe pour avoir été élu, quoique Bourbon, au nom d'un peuple et non en vertu du droit divin. Mais ce n'est pas seulement au physique, c'est surtout au moral, que le chef de la dynastie de juillet rappelle par un certain côté son grand-oncle Louis XIV. Louis-Philippe a la passion du *familisme* excessivement développé. Ce serait tant mieux pour la France si l'intérêt de la dynastie s'accordait toujours avec l'intérêt du royaume.

Il est évident, par exemple, en ce qui concerne le mariage de la reine Isabelle, qu'il importe à la France que l'époux de cette jeune souveraine soit partisan de l'alliance française. Aussi un prince de la maison de Bourbon, *quel qu'il soit*, nous semblera-t-il toujours préférable à tous les candidats étrangers à cette royale famille, qu'on est habitué depuis longtemps à voir présider aux destinées des nations méditerranéennes.

L'alliance avec l'Espagne et l'Italie est la première que la France doive rechercher, de préférence même à celle de l'Allemagne qui doit venir immédiatement après celle-ci. L'Allemagne n'est que notre voisine, l'Italie et l'Espagne sont à la fois les voisines et les sœurs de la France. Entre les trois grandes nations néolatines unies par le catholicisme, il ne devrait y avoir pas plus de différence qu'il n'en existe entre les idiômes italien, espagnol et français, trois dialectes nés de la même langue, comme les peuples qui les parlent sont issus de la même race. L'alliance de la France avec les deux péninsules est donc une alliance de famille. Elle est commandée à la fois par le sang et par la nature.

Une politique habile et vraiment sociale s'attacherait à rendre plus intimes encore les liens qui unissent les trois pays. Eteindre les rivalités internationales, s'élever au dessus des intérêts mesquins des partis, pour marcher en commun vers un but grandiose et utile à l'humanité, telle devrait être la pensée des hommes qui dirigent les cabinets de Madrid, de Naples et de Paris. Placée en-

(1) Voir les numéros des 6, 8, 12 et 14 août.

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 15 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

SECONDE PARTIE.

IX.

Présentation au beau sexe américain.

Un homme d'un certain âge entra à la hâte. Il conduisait galamment une dame qui, très certainement, ne pouvait passer pour jeune ; pour belle, c'est affaire de goût ; droite, longue et sèche, elle n'avait rien de flexible dans les traits ni dans la taille : sur sa tête se balançait, en façon de chapeau, un singulier échafaudage en paille, espèce de toit de chaume construit par un ouvrier maladroit. De sa main osseuse elle agitait un gigantesque éventail.

— Monsieur Chuzzlewitt, je présume ? dit son cavalier.

— C'est mon nom.

— Monsieur, je suis à court de temps.

— Loué soit Dieu ! pensa Martin.

— Je vais retrouver mes pénates, Monsieur, par le convoi de retour, qui ne fait que toucher barre... *Toucher barre* n'est pas une locution usitée dans votre pays, Monsieur.

— Mais si, quelquefois, dit Martin.

— Jamais, Monsieur, vous êtes dans l'erreur, répartit l'Américain d'un ton péremptoire. Au reste, je ne m'étendrai pas là-dessus, car je n'ai nul désir de mettre en jeu vos pré-ju-gés. Monsieur, c'est mistriss Hominy !

Martin salua.

— Mistriss Hominy, Monsieur, est l'épouse du major Hominy, un de nos esprits d'élite. Elle appartient à l'une de nos plus aristocratiques familles. Je présume que les écrits de Mistriss Hominy ne vous sont point étrangers ?

Impossible à Martin de dire qu'il en connût un seul.

— Alors, Monsieur, vous avez beaucoup à apprendre, beaucoup à jouir. Mistriss Hominy se rend chez sa fille, mariée dans l'établissement des Nouveaux-Thermopyles, à trois journées environ de la vallée d'Eden ; elle y restera jusqu'à la chute des feuilles. Toutes les attentions, Monsieur, que vous prodiguerez à Mme Hominy, dans le cours de la traversée, assureront vos droits à la reconnaissance du major, et à celle de tous nos concitoyens. Mme Hominy, je vous souhaite le bonsoir, et un heureux voyage !

Martin ne pouvait en croire ses oreilles, mais le Monsieur avait disparu, et la dame était là avalant une tasse de lait.

— Tout à fait rendue ! dit-elle enfin ; on est cahoté dans les wagons, comme si les rails étaient autant de *snags* et de *sawyers*.

— *Snags ? Sawyers !* répéta Martin ébahi (1).

— Le sens de mes paroles n'arrive pas jusqu'à votre intelligence, Monsieur ? dit Mme Hominy. C'est bizarre, singulier !.. dites donc ?

Sans attendre de réponse, Mme Hominy, dénouant les rubans de son chapeau, déclara qu'elle allait se débarrasser de cette importune parure, et reviendrait après.

— Mark ! s'écria Martin, touchez-moi ! suis-je bien éveillé ?

— La dame Hominy l'est pour deux, Monsieur. Tudieu, quelle commère ! C'est tout juste la femme forte. Je parierais qu'à toute heure de nuit ou de jour, elle travaille au bien de la patrie, corps et âme.

Il n'eut pas le temps d'en dire davantage, Mme Hominy fit sa rentrée d'un pas majestueux, raide et guindée, en témoignage de sa naissance aristocratique : elle pressait dans ses mains jointes un mouchoir de coton rouge, dernier gage d'adieu peut être de cet esprit d'élite, le major Hominy. Débarrassée de son chapeau, elle reparut avec un bonnet classique, figurant un casque en mousseline, rattaché sous le menton.

Martin la conduisit vers un fauteuil. Les premières paroles de la dame l'arrêtèrent court, avant qu'il eut regagné son siège.

— De grâce, Monsieur, où saluâtes-vous le jour ?

— Plaît il, Madame ?... Je dois vous paraître tout à fait obtus, mais je suis fatigué à l'excès, et forcé d'avouer que je ne comprends pas.

Mme Hominy hocha la tête avec un mélancolique sourire, qui disait : « Ils ont tout corrompu, tout, jusqu'à la langue-mère ! » et descendant d'un cran ou deux pour se mettre à la portée de son interlocuteur, elle ajouta : Où naquîtes-vous ?

— Je *naquis* dans le comté de Kent, répliqua Martin.

— Que vous semble de notre patrie ?

— Beaucoup de choses, dit Martin, aux trois quarts endormi.

— La plupart des étrangers — et surtout les sujets de l'empire Britannique — sont en général surpris de ce qu'ils voient aux Etats Unis !

— Et ils ont de bonnes raisons de l'être ! pour mon compte, je ne le fus jamais autant.

— Nos institutions, en aiguisant l'esprit, font de nous un peuple *subtil*, Monsieur !

— C'est ce que l'observateur le plus myope, peut voir à l'œil nu, dit Martin.

Mme Hominy, en sa qualité de philosophe et d'auteur, ne se piquait pas de pruderie : cependant, cette phrase indécente se trouva de trop dure digestion ; un jeune homme en tête-à-tête avec une femme, — heureusement la porte était ouverte, — oser parler d'un œil *nu !*

Il s'écoula un assez long laps de temps avant que cette intelligence virile et supérieure eût recouvré assez de sang-froid pour renouer l'entretien. Mais mistriss Hominy avait voyagé. Elle écrivait des analyses dans les Revues. Elle avait publié des lettres, signées le

(1) Voir les numéros du 4 juin au 14 août.

(1) *Sawyer*, *snag* et *log*, sont trois noms spéciaux, donnés par les Américains aux diverses espèces de souches, de débris de troncs [illegible] bois équarris que charrient leurs immenses fleuves. Ces [illegible] forment de continuels arrêts à la navigation des nombreux bateaux à vapeur qu'elles menacent sans cesse de naufrages, ou tout au [illegible].



qui mettrait Douvres entre les mains de l'Espagne. Quand la féodalité anglaise, châtiée comme elle le mérite, reconnaîtra-t-elle enfin que nous ne sommes plus au temps où les rois d'Angleterre trônaient insolemment à Calais, en face de leur suzerain français! « *Chacun chez soi, chacun pour tous,* » telle devrait être la maxime politique des nations qui se disent chrétiennes. Une des principales causes qui nous fait désirer vivement la chute de la féodalité anglaise, c'est que tout en étant le signal de la délivrance des peuples celtes dans les îles britanniques, elle rendra aux peuples néolatins la souveraineté de la Méditerranée que Dieu leur avait donnée. Le passage libre de Gibraltar deviendra plus tard le gage le plus certain de l'alliance entre les nations latines et le peuple britannique, dominateur et civilisateur des Indes-Orientales.

Comme si ce n'était pas assez pour l'aristocratie anglaise d'avoir le pied sur l'Espagne en occupant Gibraltar, voici que lord Clarendon prétend achever la conquête de la Péninsule ibérique au profit de l'Angleterre, en plaçant aux côtés de la jeune reine espagnole un nouveau prince de la famille des Cobourgs, c'est-à-dire de la nouvelle maison royale d'Angleterre. Les Cobourgs sont une branche de la maison de Saxe, et les protégés de l'aristocratie anglaise qui prétend en faire les instruments de sa domination dans une grande partie de l'Europe. Elle voudrait semer des princes de cette race partout où elle ne peut pas implanter des évêques anglicans et des missionnaires méthodistes. Il y a dans la boutique des Williames anglais, des Cobourgs protestants pour les pays réformés et des Cobourgs catholiques pour les pays orthodoxes qui ne se soucieraient pas d'avoir pour souverain un prince luthérien.

Le Cobourg d'Angleterre est protestant, le Cobourg de Belgique l'est également, mais ses enfants sont catholiques. Le Cobourg qui a donné sa main à la reine de Portugal est en revanche très orthodoxe, ce qui ne l'empêche pas de servir l'Angleterre, absolument comme le ferait le quatrième Cobourg que lord Clarendon voudrait espagnoliser en lui faisant épouser Isabelle de Bourbon. Mais le roi des Français a fait entendre à l'Angleterre que l'entente cordiale ne lui ferait pas consentir à ajouter aux Pyrénées, qui séparent l'Espagne de la France, une seconde barrière bien plus infranchissable que le détroit de la Manche qui sépare la France de l'Angleterre. Le chef de la maison de Bourbon paraît décidé à ne consentir au mariage de sa petite-nièce qu'avec un prince de sa famille. Au bout de cette prétention, il y a une rupture évidente avec l'Angleterre. L'habileté de Louis-Philippe irait-elle en ce cas jusqu'à lui faire jouer le rôle d'une espèce de Janus européen, présentant au midi une de ses deux faces ornée de la couronne de Louis XIV, tandis qu'il montrerait l'autre au nord en la couvrant au besoin de son vieux bonnet républicain? Qu'est-il besoin de menacer pour faire entendre raison à l'aristocratie anglaise? La voix de l'Irlande, qui ne cesse de retentir, doit lui paraître plus menaçante que les canons pacifiques du roi des Français.

En attendant que la France et l'Angleterre s'accordent sur la question épineuse du mariage de la reine d'Espagne, les Espagnols n'en continuent pas moins à dire qu'Isabelle est libre d'épouser qui bon lui semblera. Cependant le pays est toujours en proie à la discorde, et la reine ne se marie pas.

Lettre de M. Danjou-Lesurques au roi des Français.

La France entière connaît l'erreur judiciaire qui a frappé la fa-

[...] la justice humaine.

M. Danjou-Lesurques, fils de l'infortunée madame Danjou, vient d'adresser la lettre suivante au roi des Français.

On ne sera pas étonné de voir dans cette pièce la demande de réhabilitation compliquée d'une question pécuniaire. La fortune de Lesurques a été confisquée comme représentant les produits d'un vol auquel il ne prit aucune part. Ses héritiers ne pourraient, sans souscrire à leur déshonneur, abandonner à l'Etat des valeurs qu'il retient à un pareil titre.

A SA MAJESTÉ LE ROI DES FRANÇAIS.

SIRE,

Depuis cinquante ans, tout ce que la France compte de grands jurisconsultes, d'hommes éminents par l'intelligence comme par le cœur, a reconnu hautement l'innocence de mon grand'père Joseph Lesurques.

Depuis quarante ans, ma pauvre mère poursuivait avec une pieuse obstination la réhabilitation de la mémoire de son père; toute sa vie a été employée à implorer l'aveugle et cruelle justice des hommes, et à éclairer leur conscience, jusqu'au moment où, découragée et désespérée d'un déni de justice sans exemple dans les fastes judiciaires des peuples civilisés, elle a mis fin « ses jours.

Voilà, Sire, la quatrième victime d'un arrêt inique et barbare, et qui sera une tache éternelle pour la mémoire des juges qui l'ont prononcé. Lesurques est mort comme un martyr!

La mère de Lesurques est morte folle après l'exécution de son fils;

Sa veuve et ses enfants ont traîné, pendant vingt-cinq ans, une existence vouée à la misère et à l'opprobre;

Le fils de Lesurques a cherché une mort désespérée, mais glorieuse, sur un champ de bataille. Et voici que ma mère, la fille aînée de Lesurques, après une existence abreuvée de douleurs, bercée de fausses espérances et de décevantes promesses, vient de succomber après quarante années de tortures.

Je ne vous parlerai pas, Sire, de ma douleur, de celle de ma famille: les paroles pâlissent devant une telle infortune.

Me voilà donc moi, Sire, petit-fils de Lesurques, héritier de son malheur et de ceux de ma famille, chargé de poursuivre l'œuvre commencée par la mère, l'épouse et la fille du martyr.

Sire, je vous demande non pas grâce, mais justice.

Sire, tous les pouvoirs qui se sont succédé en France, depuis l'assassinat juridique de Lesurques, sont solidaires de cette grande iniquité et auront à rendre compte à Dieu du sang de l'innocent, les uns pour l'avoir fait couler, les autres pour avoir hésité jusqu'à présent à réhabiliter la mémoire d'un juste!

Sire, votre haute intelligence, votre conscience éclairée et droite ont reconnu depuis longtemps l'innocence de Lesurques, car Votre Majesté a eu pour ma pauvre mère de douces et consolantes paroles.

Soyez béni, Sire, pour cet acte de bonté, et que Votre Majesté daigne recevoir ici l'expression de la profonde reconnaissance de deux orphelins.

Jusqu'à ce jour, Sire, on a opposé à la réhabilitation de la mémoire de mon grand-père l'impossibilité d'une législation sans entrailles comme sans humanité.

Non, il n'est pas vrai, Sire, il n'est pas possible que, chez un peuple qui, avant tous les autres, a inscrit dans ses lois les principes éternels de la justice et de l'humanité, le sang d'un innocent coule sur un échafaud sans qu'une juste réhabilitation vienne apaiser sa mémoire.

Non, il n'est pas possible, Sire, que chez un peuple qui a pris l'initiative de toutes ces grandes réformes qui ont eu pour résultat de rompre avec la barbarie des législations anciennes, la loi soit sourde aux cris d'une famille et impuissante à proclamer hautement une innocence sur laquelle ne plane plus même l'ombre d'un doute.

Si cependant, Sire, des entraves législatives empêchaient la justice d'avoir son cours; si le sang de quatre victimes ne pesait rien dans la

Quelle sera la tâche de la prochaine législature?

Sous ce titre, *le Breton*, journal de Nantes, publie un article dont nous extrayons quelques passages:

La prochaine législature aura nécessairement à s'occuper d'une manière active du sort des classes laborieuses. On a déjà vu dans les dernières sessions que les *questions sociales* étaient à la veille de se poser, et qu'elles allaient réclamer de nos législateurs une part du temps qu'ils ont jusqu'ici consacré exclusivement aux *questions politiques*. On se souvient en effet que des pétitions couvertes de milliers de signatures ont réclamé une enquête sur le sort des populations ouvrières, on se souvient de la discussion soulevée par la coalition des propriétaires de mines du bassin houiller de la Loire; enfin la question du sel, qui intéresse à un si haut point les classes inférieures de la société, a failli susciter une discussion sur les monopoles organisés par les compagnies des sels de la Méditerranée, et la question n'a été ajournée que parce que la session tirait à sa fin.

En présence de tous ces faits, le devoir des élus de la nation est de se préparer par des études consciencieuses, et surtout par l'observation attentive des faits, aux discussions qui vont surgir sur un sujet qui se rapporte à la constitution même de la société; sur un sujet autrement grave que les questions de constitutions politiques, bien que celles-ci aient assurément une influence considérable sur le bonheur des nations.......

Aujourd'hui déjà, des faits nombreux sont connus, dont l'étude doit être recommandée aux mandataires du pays. Il est avéré, par exemple, que les populations des campagnes sont entraînées vers les villes par un mouvement déplorable, puisqu'il contribue à rendre plus précaire la position des ouvriers urbains, en amenant une surabondance de bras, et qu'il annonce d'ailleurs que le sort des travailleurs agricoles est presque toujours misérable. Beaucoup de personnes ont reconnu qu'il fallait déterminer un mouvement des villes vers les campagnes; mais cette idée, juste en elle-même, reste ordinairement à l'état de vœu stérile, parce qu'on n'indique pas les moyens de réalisation. Ces moyens résident en grande partie dans l'accroissement de la prospérité agricole du pays, dans l'accroissement de production du sol; c'est-à-dire qu'on aura beaucoup fait le jour où le gouvernement et les chambres entreront hardiment dans la recherche des mesures propres à couvrir le pays de canaux d'irrigation. Cette question est d'une importance considérable pour presque toutes les parties de la France.

Mais les questions de production ne sont pas les seules qu'il importe d'étudier; les questions de répartition prennent chaque jour plus d'importance. La grève des mineurs du bassin de la Loire, et tant d'autres faits du même genre, démontrent que dans beaucoup de cas les ouvriers ne sont pas satisfaits de la part qui leur est faite dans les profits des entreprises au succès desquels ils concourent. Il faut reconnaître que les conflits entre les maîtres et leurs subordonnés constituent un danger pour la société, et nous ne croyons pas que ce soit par la force brutale qu'il faille chercher à le conjurer. La prudence, à défaut de l'humanité, conseillerait la modération. Il y a donc là un vaste sujet d'études difficiles; mais le problème ne peut être insoluble, car la Providence n'a pas voulu que la discorde régnât toujours sur la terre. Si Dieu nous a donné l'intelligence, c'est pour nous aider dans la recherche des moyens qui assureront son règne sur la terre, et nous permettront de réaliser cette parole de l'Evangile: *Aimez-vous les uns les autres.*

Le même journal dit dans un autre article:

Quelques hommes intelligents dans la presse et dans les chambres

---

Mère des Gracques modernes, par allusion sans doute à miss Hominy; la volumineuse correspondance avait paru dans les journaux, l'indignation en grosses capitales, le sarcasme en italiques. C'était l'esprit nourri des préjugés américains couvé, éclos dans la serre de cette république-modèle, que Mme Hominy avait visité le vieux monde; aussi pouvait-elle en déblatérer des heures durant, sur le papier ou de vive voix. Elle livra un assaut en règle et des plus vigoureux à Martin, qui, déjà sur le flanc, s'endormit et se laissa terrasser sans résistance.

Peu importerait le verbiage d'une Mme Hominy, si elle n'eût appris et récité par cœur ce que débitent la majorité de ses compatriotes, gens qui, à chaque parole, se montrent aussi adverses à tous les nobles principes auxquels leur république doit la vie, que le plus ignare, le plus grossier de leurs représentants; gens incapables de sentir qu'en abaissant leur peuple au niveau du mépris des hommes de cœur, ils compromettent les droits futurs des nations encore en germe, et retardent les progrès de l'humanité tout entière. Eh! quand ils le comprendraient, ils ne s'en soucieraient non plus que les pourceaux qui encombrent leurs rues! Ils se croient sur un bon terrain, armés d'un argument sans réplique, quand ils crient aux peuples vieillis dans l'iniquité: « Nous ne sommes pas pir s que vous! » Pas pire! Eux, lancés d'hier dans l'arène, et déjà éclopés, boiteux, couverts d'ulcères, hideux à voir, presque incurables, objets de dégoût pour leurs meilleurs amis! C'est en haine du vice et de la corruption générale, c'est à force de dévouement à la vérité, que leurs pères ont conquis l'indépendance; tandis qu'eux, race abâtardie, se ruant au mal, tournant le dos au bien, se glorifient de ce que les idoles des autres nations sont aussi de verre, et croient avoir assez fait en rejetant à la face du vieux monde l'écume du Nouveau; prouvant mieux ainsi à quel point ils sont indignes du dépôt confié à leur foi, que si les souillures amoncelées de tous leurs petits États—dont chacun vaut à lui seul un royaume en dépravation — témoignaient contre eux!

Martin, réveillé par degrés, en était à rêver qu'assassin d'un de ses amis intimes, il cherchait vainement à se délivrer du cadavre qui l'étouffait, lorsqu'ouvrant les yeux il se trouva face à face avec la redoutable Hominy, débitant d'une voix nazillarde force sentences morales et philosophiques, épanchant les trésors de son génie avec une telle prodigalité, que le plus cruel ennemi du major n'eût pu lui souhaiter un pire supplice que celui d'écouter sa femme. Martin allait avoir recours à quelque parti extrême, lorsque le tam-tam annonça le souper. Il s'empressa de conduire Mme Hominy à la place d'honneur, et se réfugia au bas bout de la table.

Après avoir mangé un morceau à la hâte, il s'esquiva, laissant son illustre compagne de voyage s'escrimer contre les salaisons et les concombres confits au vinaigre.

Cependant, Mark, toujours affairé, toujours à l'œuvre, depuis le grand matin jusques fort avant dans la nuit, s'occupait à transporter sur le bateau à vapeur, constamment à la veille de partir et ne partant jamais, tout ce qui pouvait être nécessaire, tant en provisions qu'en outils, à l'installation de la maison Chuzzlewitt et compagnie. L'achat de ces divers objets, un séjour prolongé au delà de toutes prévisions à l'hôtel National, avaient réduit si bas les finances des deux associés, que si le départ eût été encore différé, ils se fussent trouvés dans la même position que les malheureux émigrants qui, embarqués sur la foi des annonces, habitaient l'entrepont depuis plus d'une semaine, et consommaient leurs provisions avant d'avoir commencé le voyage. Misérables passagers, enrôlés sur de trompeuses espérances, ils étaient là, entassés à fond de cale avec la chaudière et le feu; fermiers qui jamais n'avaient vu de charrue; bûcherons qui jamais n'avaient manié la cognée; charpentiers qui n'auraient pu assembler une caisse. Tous, rejetés de leur pays, sans aide, sans appui, lancés dans un monde nouveau, enfants par l'inexpérience, hommes par les besoins, et portant sur le dos leurs petits, venus là pour vivre ou mourir comme il plairait au hasard.

Le matin désigné tant de fois arriva enfin, et le départ fut remis à midi; midi vint, et on parla de partir le soir. Néanmoins, comme il y a un terme à tout, même aux lenteurs d'un paquebot américain, à la nuit tout fut prêt.

La popularité de Martin n'avait fait que grandir; abattu, dégoûté, las d'écrire des réponses insignifiantes à des lettres plus insignifiantes encore, et qui pour la plupart demandaient de l'argent, il s'embarqua donnant le bras à mistriss Hominy, tous deux environnés d'un concours de curieux. Mark, qui avait en tête de savoir le mot de l'énigme, retourna en courant à l'hôtel, au risque d'être laissé en arrière.

Le capitaine Kedgick, un verre de rhum sur les genoux, un cigare de Virginie à la bouche, était assis sous la colonnade.

— Quel damné vent vous ramène, au nom du ciel? s'écria-t-il dès qu'il aperçut Mark.

— Je vais vous le dire, capitaine. Ce n'est qu'une toute petite question que j'ai à vous faire.

— Tout homme est libre de faire une question à un autre, reprit Kedgick d'un ton qui sous-entendait la liberté de n'y point répondre.

— Pourquoi donc faire tant de fracas et vous affairer si fort autour de mon patron? voyons, confiez-moi cela, demanda Mark.

— Notre peuple aime, à la fureur, les émotions, répliqua Kedgick, et il aspira la fumée de son cigare.

— Mais qu'y avait-il pour les tant émouvoir?

Le capitaine le regarda comme s'il roulait dans son cerveau quelque bonne plaisanterie, dont il avait démangeaison de le régaler.

— Vous partez, pour sûr? demanda-t-il.

— A l'heure même; les minutes sont comptées.

—Notre peuple aime les émotions, répéta le capitaine, en baissant la voix. Nous ne sommes pas, nous autres, de la même pâte que les émigrants, et c'est là ce qui nous semble comique!

Ici Kedgick cligna de l'œil en étouffant un éclat de rire.

— C'est que, voyez-vous! ce diable de Scadder est un malin! il est fin comme l'ambre!... et... et... ah! ah! ah!... Pas un de ceux qui sont partis pour la vallée d'Eden n'en est encore revenu en vie!

Le débarcadère était proche; Mark entendit retentir son nom; il distingua la voix de Martin qui le suppliait de se hâter. Il était trop tard pour revenir sur ses pas, trop tard pour se rétracter. Faisant donc contre mauvaise fortune bon cœur, Tapley lança une dernière et énergique bénédiction au capitaine, et partit comme un trait.

— Mark! Mark! vociférait Martin.

— Au poste, Monsieur, cria-t-il, s'élançant d'un bond sur le navire. De ma vie, je ne fus si gaillard. Tout va bien, vogue la galère et en avant!

Les étincelles du feu de bois pétillaient au sommet des deux cheminées, comme si le vaisseau eût été un vaste feu d'artifice, et l'esquif fendit en mugissant les eaux noires.

(La suite prochainement.)

des travaux productifs, tels que chemins de fer et canaux, alors qu'on trouve de l'argent pour tant de travaux improductifs. Supposons que l'Etat ait fait un appel dans le but de contracter un emprunt spécialement destiné à l'établissement de chaque chemin de fer ou de chaque groupe de chemins de fer, en offrant aux souscripteurs les conditions suivantes : Minimum d'intérêt garanti à raison de 4 1|2 0|0. — Partage dans les bénéfices jusqu'à 10 0|0, c'est-à-dire chance d'un intérêt total de 7 1|2 0|0. — Amortissement, au moyen de 1 0|0 additionnel. — Dira-t-on que les souscripteurs auraient fait défaut? Non, car l'Etat trouve à négocier le 4 0|0 à 83 fr. Si l'on examine maintenant les charges que cette combinaison eût fait peser sur le trésor, on reconnaîtra qu'elles eussent été moindres que dans le système adopté, puisque l'Etat paiera, en définitive, avec l'argent des contribuables, plus de la moitié des frais de construction de l'ensemble de nos voies de fer, et que les déboursés, dans le procédé que nous indiquons, n'eussent été réels que pour les chemins rapportant moins de 5 1|2 0|0 (4 1|2 pour le minimum garanti et 1 pour l'amortissement). Les bénéfices faits sur certains chemins auraient d'ailleurs, selon toute probabilité, couvert les déboursés faits pour d'autres.

Si les Chambres ont été assez aveugles pour livrer les grandes routes du pays à l'aristocratie financière, il faut du moins qu'elles laissent aux mains du pays lui-même les canaux d'irrigation, immense agent de production, dont l'importance est trop généralement appréciée aujourd'hui pour que des particuliers ne s'en emparent pas, si l'Etat ne se met en mesure d'utiliser lui-même toutes les eaux qui, dans la situation actuelle des choses, s'écoulent improductives jusqu'à la mer. La loi d'Angeville n'a aucune valeur pratique ; personne ne se fait illusion à cet égard ; il appartient au gouvernement de faire, au moyen de l'immense machine administrative dont il dispose, toutes les études qui doivent édifier le pays d'une manière précise sur ce qu'il peut attendre d'un bon système d'irrigation, et les Chambres sur les conditions que devra remplir une bonne loi sur la matière. Il appartient aux représentants de la nation de rappeler au gouvernement les devoirs qui lui sont imposés. Il appartient enfin aux agriculteurs, et spécialement aux associations qui sont les organes semi-officiels des besoins de l'agriculture, d'insister en toute occasion sur l'urgence d'un aménagement rationnel des eaux et sur les progrès qu'on imprimerait à la production en les utilisant d'une manière complète. — On le voit, chacun a son devoir tracé ; cela ne doit point surprendre, car le bien-être général est gravement intéressé dans la question. — Nous croyons fermement que le système des *emprunts spéciaux* et du *minimum garanti* ralliera tous les suffrages, s'il est étudié avec impartialité.

Nous lisons l'article suivant dans plusieurs journaux des départements. Cette manifestation montre que de toutes parts on est las des questions creuses qui ont servi si longtemps de prétexte aux discussions politiques.

Ce qui vient de se passer dans les élections et le changement qui s'opère en ce moment dans les dispositions de certains conservateurs révèlent que le moment est venu pour l'opposition, si elle ne veut pas s'annuler encore davantage, en justifiant par sa conduite l'indifférence du pays, d'adopter sinon une politique nouvelle, au moins une politique plus libérale, plus progressive, plus conforme enfin à l'esprit démocratique qui a présidé à nos deux révolutions. Le moment est venu pour elle de reconnaître qu'on ne passionne pas une nation avec des réformes d'aussi peu de portée que l'adjonction des capacités ou l'élargissement du cadre des fonctionnaires pour lesquels les portes de la chambre doivent rester fermées. Qu'importe à la petite bourgeoisie, qu'importe aux classes ouvrières qui constituent véritablement la nation qu'il y ait quinze ou vingt mille électeurs de plus admis dans les colléges électoraux, ou trente ou quarante fonctionnaires de moins reçus dans la chambre? Est ce que la situation des classes les plus nombreuses et les plus pauvres s'en trouvera essentiellement modifiée? Est-ce que la solution de quelques-unes de ces questions qui se rattachent à l'amélioration du sort du peuple en sera plus avancée? Evidemment non.

Il faut donc chercher dans un autre ordre d'idées et de progrès le moyen d'intéresser le pays aux travaux des chambres, aux luttes de l'opposition. De là, pour celle-ci, la nécessité d'arborer une politique plus ferme, plus décidée dans ses tendances réformatrices, une politique qui soit enfin une attaque sérieuse contre le monopole électoral et contre tout gouvernement de castes. La vieille politique de l'opposition a fait son temps aussi bien que celle du parti conservateur.

C'est par erreur que nous avons attribué à l'*Impartial du Nord* un article sur les machines et les ouvriers. Cet article était extrait du *Messager du Nord*, journal de Lille. L'*Impartial* d'aujourd'hui nous fait apercevoir de cette méprise et renvoie à son confrère de Lille les éloges que nous lui avions donnés.

On lit dans le *Journal de Toulouse* du 10 août :

Dans sa séance d'hier, le conseil académique a prononcé l'exclusion de la Faculté de droit de Toulouse de M. Gauthier d'Urbain. Cette décision a été motivée par la conduite de M. d'Urbain lors de la présence de M. de Genoude à Toulouse.

Nous ne connaissons de M. Gauthier d'Urbain que son allocution à M. de Genoude. Si c'est pour un tel méfait que ce jeune homme se trouve cruellement frappé dans ses plus légitimes espérances, atteint dans son avenir, la France peut prendre le deuil : le despotisme de l'Autriche et de la Russie n'a rien de plus monstrueusement inique.

pavillons. Cette politique, comme vous le voyez, est entièrement opposée à celle de Rosas. Dans l'état où sont les choses aujourd'hui, si on envoyait ici 5000 hommes de troupes européennes, Oribe ne tiendrait pas un seul jour.

L'Entre-Rios et Corrientes sont maintenant fédérés ; ils resteront neutres entre Rosas et la République orientale. Que devient donc ce fameux système américain si hautement proclamé par le dictateur de Buénos-Ayres? Que devient aussi le prestige dont il se prétend entouré? Consentira-t-on enfin à démasquer ce charlatan couvert du sang de tous ceux qui n'ont pas voulu croire à son infaillibilité?

Tous les jours il arrive des bâtiments de l'Entre Rios, expédiés par les autorités *locales*.

Rosas a fait brûler toutes les maisons que la pauvre Gascogne possédait à Bahia-Blanca. N'est-ce pas là une nouvelle preuve de la *manière loyale dont il se conduit envers les étrangers?* Je souligne les mots manière loyale, etc., parce que c'est une phrase que Rosas répète à satiété dans tous ses écrits.

On écrit de Mascara, le 26 juillet : « Un espion de l'émir, porteur d'une grande quantité de lettres écrites par ce dernier, qu'il faisait circuler dans les tribus de notre contrée, a été arrêté par les Arabes eux-mêmes et conduit ici. Cet individu a été condamné à mort et fusillé ce matin, à onze heures, près du marché des Arabes.

» Tout est parfaitement calme dans la subdivision, et l'on n'a pas autrement entendu parler de l'émir. »

— On lit dans l'*Akhbar* du 6 août : « Lorsque les tribus qui ont le plus contribué à organiser le guet-apens de Sidi-Brahim sont venues demander l'aman au général Cavaignac, on leur a imposé l'obligation de livrer le principal instigateur de cette trahison, un individu que l'on désigne sous le nom de Trari. Ce dernier, ayant été informé que cette condition à remplir était le seul obstacle qui s'opposât à la pacification de son pays, est venu de lui-même se livrer à l'autorité française. Il est arrivé à Alger par le dernier courrier d'Oran, et il va être envoyé prochainement en France avec les autres prisonniers de guerre arabes. S'il fût tombé entre nos mains d'une tout autre manière, il aurait sans doute passé devant un conseil de guerre ; mais l'acte de dévouement qu'il vient de faire dans l'intérêt de ses compatriotes a sans doute décidé le gouvernement à ne pas user de toute la rigueur de son droit, et à se contenter d'appliquer une détention administrative. Cette mesure est justifiée par la nécessité de garantir le pays contre les tentatives d'un homme qui a déjà usé de son influence contre nous, et dans une circonstance qui a laissé de bien cruels souvenirs. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — La chambre des pairs s'est réunie aujourd'hui à midi pour le tirage au sort de la grande députation qui ira lundi au devant du roi à la séance royale. Le roi partira des Tuileries à midi et demi.

— Conformément aux ordres du ministre des finances, hier matin a eu lieu à la Monnaie l'ouverture du bureau de change des pièces de 15 et de 30 sous, dont le cours légal sera suspendu le 31 de ce mois, à minuit.

Ce bureau est situé à gauche, au rez-de-chaussée de la grande entrée par le quai Conti.

A midi, deux personnes s'étaient déjà présentées au change, l'une avec 10,000 fr. en pièces de 15 et de 30 sous, l'autre avec une seule, et encore était-elle fausse.

Toutes les pièces effacées, quand elles sont de bon aloi, sont reçues pour leur valeur nominale.

Après le 31, les pièces qui seront présentées au bureau ne seront plus reçues qu'au poids.

— A compter de dimanche, 16 août 1846, le prix du pain, dans Paris, est fixé comme suit :

Le pain de 1re qualité, à 39 cent. le kilog.

Le pain de 2e qualité, à 32 cent. le kilog.

— Le *Moniteur parisien* de ce soir assure qu'il n'y a rien de fondé dans le fait que nous avons emprunté à la *Gazette des Tribunaux*, au sujet d'un ouvrier de la Monnaie de Rouen, qui aurait lié conversation avec des laveurs de cendres au bord de la Seine.

— Hier soir, à neuf heures, Joseph Henry a été transféré de la Conciergerie à la prison spéciale de la cour des pairs. C'est dans une voiture ordinaire du service des prisons, escortée de gardes municipaux, que s'est opéré ce transfèrement.

Joseph Henry occupe la chambre de Lecomte. Le personnel de la prison est le même, c'est-à-dire, sauf le directeur, composé d'employés du service ordinaire des prisons.

— Quand il fut question, il y a quelques mois, d'un rapprochement entre la cour des Tuileries et celle de Saint-Pétersbourg, on se flatta dans nos ports et surtout au Havre, que le gouvernement français saisirait cette occasion pour obtenir en faveur de notre pavillon quelques modifications à l'ukase qui frappe les ports de la Russie. Ces espérances ont été trompées. Le *Journal du Havre* se fait aujourd'hui l'organe des plaintes du commerce de cette ville.

— Demain dimanche, 16 août, clôture de l'exposition du Diorama. On espère que cet établissement pourra être rouvert dans son nouveau local (boulevart Bonne-Nouvelle, 20 et 22) vers la fin du mois de septembre.

L'HOTEL DES MONNAIES a failli être incendié hier. Dans la matinée, M. le directeur et M. Rucher, charpentier du roi, parcouraient les greniers de l'édifice pour examiner l'état des charpentes. En ouvrant la porte d'une petite pièce complètement inoccupée, un torrent de flamme et de fumée a failli les asphyxier ; ils ont aperçu dans un angle, auprès d'une vieille cheminée toute lézardée, un foyer embrasé. Aussitôt l'alarme a été jetée dans l'hôtel, les ouvriers et les employés sont accourus, la pompe de l'établissement a été mise en jeu, sous la direction de M. Rucher. Après une heure de travail, le foyer incendiaire a été complètement éteint, sans qu'on ait été obligé d'appeler le secours de personne du dehors.

modestes ressources, à l'hôpital Beaujon. Ses camarades allèrent le visiter assez régulièrement dans les premiers temps pour lui porter des secours ; puis, leurs visites devenant plus rares, un d'entre eux proposa un jour de faire une souscription dont le montant profiterait, non-seulement au malade, mais à sa femme et à ses enfants. L'idée fut accueillie avec cette chaleur cordiale que l'on trouve toujours chez l'ouvrier lorsqu'il s'agit de soulager un camarade. La souscription forma bientôt une somme assez rondelette, somme que celui qui avait eu la première idée de la collecte fut chargé de porter au pauvre malade.

Un mois s'écoula, puis deux, et un beau jour où l'atelier presque entier chômait, plusieurs des ouvriers proposèrent d'aller faire une visite à leur camarade à l'hôpital Beaujon. « Etes-vous fous? dit alors le promoteur de la souscription ; n'avez-vous donc pas su qu'il était mort ; il y a quinze jours qu'il est enterré le pauvre garçon? J'ai vu sa femme hier, et nous avons bien pleuré ensemble. »

A quelques jours de là, arrive le malade, mais parfaitement rétabli et venant demander de l'ouvrage.

— Mais tu n'es donc pas mort? lui demande-t-on. — Pas que je sache, répond-il. — Et ta femme qui t'a tant pleuré? — Ma femme? elle venait me voir chaque jour.

Enfin on s'explique. L'homme à la souscription avait tout gardé, et pour éviter les explications, il n'avait rien trouvé de mieux à faire que de tuer le malade.

Une plainte a été portée, et le dépositaire infidèle, Joseph N..., a été mis en état d'arrestation.

LES SOURDS-MUETS DE PARIS. — Mardi dernier, 11 août, a eu lieu la distribution des prix à l'Institut royal des sourds-muets. Le discours d'ouverture, prononcé en langage mimique par le poète Pélissier, professeur sourd-muet, a été couvert d'un tonnerre d'applaudissements. Le sujet choisi par ce jeune interprète de ses frères d'infortune, était *l'influence de la littérature et des beaux-arts sur les sourds-muets.* Puis M. Laurent de Jussieu, membre du conseil supérieur des établissements de bienfaisance, qui présidait la séance, assisté de MM. Thomas, E. de Monglave et Michelot, membres de la commission consultative, et de M. de Lanneau, directeur de la maison, a lu et mimé un discours analogue à la circonstance, qui a fait couler de tous les yeux des larmes d'attendrissement. Des exercices fort intéressants ont été exécutés sur le tableau, et des fables de Lafontaine ont été mimées avec infiniment de grâce par des élèves, garçons et filles, sous la direction de MM. Ferdinand Berthier, Pélissier et de Mlle Barbier. L'assistance était nombreuse et s'est retirée très satisfaite de cette intéressante cérémonie.

DAHLIA BLEU. — La grande société d'agriculture d'Edimbourg offre pour prix d'un dahlia bleu 1 000 liv. sterl. ; la société de Dublin vient de doubler ce prix et en offre 2 000. La société de Vienne (Autriche) offre 400 florins.

MYSTÈRES D'AUXERRE. — L'*Union* donne aujourd'hui l'explication suivante de l'article mystérieux que nous lui avions emprunté :

« Plusieurs personnes ont trouvé quelques dragées éparses dans les rues de notre ville ; vite, on a dit qu'elles étaient empoisonnées ! Le 5 de ce mois, deux de ces dragées ont été présentées à un chien, il les a mangées et est mort une heure après. L'alarme s'est répandue ; ce fait a été l'objet de toutes les conversations, et il avait acquis assez d'importance pour que nous ayons dû y faire allusion. M. Vigreux, vétérinaire, a procédé à l'autopsie du chien, et les substances recueillies dans l'estomac de l'animal ont été soumises à l'examen d'un pharmacien. Hâtons-nous de le dire, il n'est résulté de l'analyse chimique aucun indice de nature à corroborer les frayeurs qui s'étaient emparées de certaines imaginations. Les maux réels sont toujours assez grands ; ne nous en créons donc pas de chimériques. »

PARMENTIER. — Hier au matin, l'Académie des sciences se trouvait presque tout entière sur l'esplanade des Invalides, pour admirer la statue en pied d'Antoine-Augustin Parmentier. Voici sur cet homme utile quelques détails biographiques :

Parmentier naquit à Montdidier (Somme), en 1737, il y a bientôt un siècle, et mourut le 13 décembre 1813, vénéré de l'Europe entière. Il perdit son père très jeune, et ce fut sa mère, savante et noble femme, qui fit sa première éducation. En 1755, il entre chez un modeste apothicaire de Montdidier, puis il vient à Paris, chez un sien parent pharmacien ; de là il passe dans l'ambulance de l'armée de Hanovre, où il fut fait cinq fois prisonnier en soignant et en pansant les blessés.

La paix de 1763 le ramène en France ; il se perfectionne dans les sciences aux leçons des Nollet, Rouelle, Antoine et Bernard de Jussieu. En 1766, il remporte, au concours, la place de pharmacien à l'hôtel des Invalides. En 1772, il devient pharmacien en chef. La disette de 1769 ayant déterminé l'Académie des sciences à proposer un prix pour le meilleur mémoire qui signalerait les végétaux capables de suppléer les plantes céréales, Parmentier remporte le prix, et, comme on le devine déjà, la pomme de terre en fut le sujet. Dès lors, la pomme de terre, transplantée du Pérou en Europe dès le quinzième siècle, devint la grande occupation d'une partie de sa vie.

On le voit combattre les préjugés qui repoussent le précieux tubercule. On le voit demander à Louis XVI cinq arpents de terre incultes dans la plaine des Sablons pour y cultiver la pomme de terre. On le voit présenter au roi, entouré de sa cour, les premières fleurs de la plante. Dès lors, toutes les provinces cultivent à l'envi la merveilleuse pomme. Ce fut aux Invalides, Franklin présent, qu'il en fit du pain. On le vit donner un splendide banquet à ses amis, où tous les mets n'étaient composés que de pommes de terre, depuis les gâteaux de Savoie et les biscuits, jusqu'aux liqueurs. Le repas fut exquis.

Le ministre François de Neufchâteau voulut qu'on appelât la pomme de terre *Parmentière*, du nom de son digne inventeur. Depuis, on sait comme la parmentière a fait son chemin. Parmentier devint membre de l'Institut en 1796, puis président du conseil de salubrité et administrateur des hospices.

La statue, due à Molchnecht, ainsi que les quatre bas-reliefs qui décorent le piédestal, sera transportée prochainement à Montdidier, pour être placée au centre de cette ville.

DUEL A PROPOS D'ÉLECTIONS. — L'*Industriel de la Champagne* du 11 août publie la note suivante qui lui a été adressée de Paris :

« Aujourd'hui, 9 août 1846, une réunion provoquée par M. Chaix d'Est-Ange, a eu lieu entre :

» MM. le lieutenant-général de Bourjolly et Ferdinand Barrot, dé-

« Depuis le 1er janvier, dit ce journal, jusqu'au 31 juillet de cette année, 57 incendies ont été constatés dans le Jura. De ces 57 incendies, un seul est attribué à la malveillance. Et de qui? du propriétaire même de la maison, qui est soupçonné d'y avoir mis le feu pour en obtenir le paiement de la compagnie qui la lui avait assurée. Quant aux 56 autres, les causes bien connues en sont le mauvais état des cheminées ou des fours, et quelquefois de tous les deux; l'incurie, le défaut de précautions, et plusieurs autres dont doivent s'accuser ceux chez qui ils ont éclaté d'abord.

» Il n'y a rien d'étonnant que, par une sécheresse comme celle à travers laquelle nous venons de passer, le moindre accident mette le feu à des maisons souvent en bois et couvertes en chaume ou en planchettes de sapin. Comment se conduit-on dans des habitations si faciles à s'enflammer? On néglige les mesures que commande la prudence la plus ordinaire. On laisse des allumettes chimiques à la disposition des enfants. Quand la ménagère vient faire le dîner de son mari, elle allume à la hâte un feu de sarment bien flambant, bien pétillant, bien haut; les étincelles montent par la cheminée, s'en échappent et tombent sur le toit. On circule dans les écuries et les granges, de nuit, et avec des chandelles allumées qui ne sont point enfermées dans des lanternes. Par suite de l'habitude générale que l'on a prise de fumer, on fume partout, jusques dans les greniers où sont amoncelées les gerbes. Quand on veut allumer sa pipe, on frotte une allumette contre un mur, et lorsqu'on s'en est servi, on jette ce qu'il en reste, tout enflammé, sans regarder où il tombe, etc. Avec des pratiques aussi vicieuses, si l'on doit s'étonner de quelque chose, ce n'est point qu'il éclate de temps en temps des incendies, c'est qu'il n'en éclate pas tous les jours et qu'il nous reste encore des villages debout.

» Lorsqu'un grand malheur est arrivé, lorsque plusieurs habitations ont été réduites en cendres avec tout ce qu'elles contenaient, et que dix, quinze, vingt familles, quelquefois plus, sont réduites à la mendicité, celui de chez qui est parti l'incendie se garde bien de reconnaître qu'il a manqué de précautions et de prudence. Il attribue à la malveillance un désastre dont son défaut de prudence seul est cause, et en accuse des incendiaires qui n'existent pas. »

BON VOYAGE! — On sait qu'il existe un bâtiment du commerce, à Marseille, auquel on a donné le nom de *le Guizot;* nous apprenons qu'une goëlette du commerce, nouvellement construite, vient d'être appelée par ses propriétaires *le Thiers*. Ces bâtiments vont être expédiés à l'étranger; mais ceux dont ils portent les noms se garderont d'en faire autant.

PORTIER ET LOCATAIRES. — De toutes les petites tyrannies, il n'en est pas, dit la *Gazette des Tribunaux*, de plus directe, de plus irritante que celle du portier de la maison qu'on habite. Pour le portier, les Codes sont comme non avenus; sa loi, à lui, c'est de mordre la main qui le nourrit, c'est de médire. de calomnier. On lui a dit: Tu seras serviteur de la maison, mais dans sa pensée il en est le maître.

La police correctionnelle, à la vérité, intervient quelquefois pour replacer les choses dans leur équilibre; mais la race portière est de cet avis que la persécution double la force, et elle va toujours son train sans rien changer aux us et coutumes traditionnels. C'est ainsi que le portier d'une maison de la rue d'Enfer, ayant élevé sur sa fenêtre une alouette, charmant oiseau de la riante campagne, au milieu des champs, mais le plus insupportable de tous en cage, à raison de son ramage aigre et aigu, qui commence au point du jour et ne cesse qu'à la nuit, tous les locataires de la maison se plaignirent de ne pouvoir dormir le matin, à quoi le portier repartit d'une façon victorieuse: « Est-ce que je dors, moi? »

Et le discordant concert continua. Au nombre des locataires se trouvait M. Bioux, qui possédait un beau et bon chien de chasse. Un matin, furieux de voir que sa femme, atteinte de cette sorte de cholérine qui court la ville en ce moment, ne pouvait prendre le moindre repos, il lança son chien dans la cour en lui montrant la cage et l'oiseau.

Vingt secondes après, la cage était broyée, et la pauvre alouette était morte, mais on n'en dormait pas mieux dans la maison, car le portier hurlait dans la cour en menaçant tout le monde. La place n'était plus tenable, le propriétaire intervint, et le portier fut renvoyé.

Quinze jours s'étaient écoulés, lorsque hier, l'ex-portier, passant sur la place de l'Hôtel de-Ville, aperçut M. Bioux, qui était de garde. Aussitôt il l'apostrophe, le menace, et se jette sur lui comme un furieux. Le garde national se dégage d'abord, et, pour prévenir une nouvelle attaque, il tira son sabre; mais cette démonstration n'intimida pas son adversaire, qui se rua de nouveau sur lui et tenta de le désarmer. Une lutt qui eût pu avoir des conséquences déplorables s'engageait, lorsque heureusement plusieurs gardes nationaux, accourus au premier bruit, parvinrent à contenir le portier, lequel a été conduit du poste au dépôt de la préfecture de police.

L'ESPAGNE ET LA RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR. — Le bruit d'une mystérieuse expédition militaire pour la république de l'Equateur, dit le journal *El Clamor publico*, court à Madrid depuis quelques jours. Il est certain que, sous les yeux du gouvernement, dans la capitale même, deux bataillons ont été organisés ces jours-ci par des émissaires étrangers, et destinés pour l'Amérique méridionale. Le ministère a permis l'enrôlement dans ces corps de divers officiers en activité de service et d'un grand nombre de soldats de la garnison de Madrid. Nous pourrions citer des noms propres, mais nous nous abstenons de le faire, afin que la question ne prenne pas un caractère de personnalité. Nous dirons seulement que les militaires enrôlés sous ce drapeau ont déjà reçu quelques avances pour le compte de l'Amérique, et que, pour l'embauchage des soldats et leur sortie du corps où ils seront, on a adopté le moyen de leur accorder des congés pour six mois, que l'on prolongera tout le temps nécessaire pour la durée de l'expédition. On assure que l'on a enrôlé ain i quatorze militaires du régiment des cuirassiers et plus de cent de celui de la *Reina Gobernadora*.

LES JOUEURS DE BOURSE. — Un rien provoque la hausse des actions de chemins de fer, dit le *Moniteur industriel*, et un rien aussi provoque la baisse. Est-ce parce que la valeur réelle des chemins de fer éprouve ces soubresauts? Pas le moins du monde. Il y a plus: on pourrait presque dire que la valeur réelle des chemins de fer n'influe guères ni sur leurs cours, ni sur les variations de leurs cours. La seule force qui [illegible] aujourd'hui, c'est le nombre des actions contenues dans tels et [illegible]feuilles, c'est le sacrifice auquel tels et tels spéculateurs, ban[illegible] ou compagnies, se résolvent dans les moments critiques.

[illegible] quelque temps, les capitaux abondaient. Aujourd'hui, il n'en

province. Outre l'effet moral qu'elle doit produire, cette décision aura encore pour la Jeune-Irlande l'inconvénient de la priver de sa principale ressource pécuniaire. Il résulte en effet d'une circulaire imprimée par le comité de l'association du rappel, que M. Duffy, directeur de la *Nation*, n'a pas reçu moins de 950 livres sterlings pour l'année 1845. La Jeune-Irlande aura peine à combler le déficit. De plus, le corps municipal de Dublin doit donner un banquet à John O'Connell pour le complimenter de la vigueur avec laquelle il a attaqué à Conciliation-Hall le parti de la Jeune-Irlande.

UNE BOXE IN HIGH LIFE. — Une correspondance de Constantinople rapporte que Méhémet-Ali a fait une visite à Kosrew-Pacha, ministre de la guerre, son ennemi depuis 40 ans. Ils ont dîné ensemble et paru oublier leurs vieux griefs pour se livrer à tout l'entrain d'une franche cordialité.

Une discussion amicale s'étant élevée sur la différence de leurs âges, ils en sont venus à lutter à la force du poignet. Cette fois encore Méhémet-Ali l'a emporté sur Kosrew.

VARIÉTÉS.

Philologie.

GRAMMAIRE LATINE, *Cours de latinité élémentaire*, comprenant une exposition nouvelle des différentes parties du discours. un traité spécial sur les Gallicismes, des conseils pour le thème et pour la version, suivi d'un vocabulaire méthodique, par **CHARLES RUELLE**, professeur au collége royal de Lille; 4 vol. in-8°.

Vous tous à qui le souvenir des pensums n'a pas inspiré le dégoût des jours passés au collége, vous vous rappelez ce brave M. Lhomond qui pour mieux initier ses élèves à l'intelligence de Cicéron, commençait par les supposer dénués de toute intelligence. Le brave homme avait lu quelque part, en compilant l'histoire de l'Eglise, que c'est la foi qui sauve, et il avait appliqué cette maxime à sa grammaire, posant des règles absolues et minutieuses, mais se gardant fort de les motiver; et l'on sait si parmi ces règles il y en avait de bizarres! Nous ne parlerons que de cette fameuse méthode du *que retranché* qui consistait à placer un *que* où il n'y en avait pas, pour avoir le plaisir de l'escamoter ensuite.

Au reste, l'amour immodéré du *que* n'a jamais empêché personne de faire son chemin: Lhomond, pour sa part, a fait admirablement le sien. Voilà 60 ans et plus qu'il est passé de vie à trépas, et il n'a pas cessé depuis de faire le désespoir des écoliers. La routine est si puissante dans l'Université!

Il fut une époque où la science n'existait que dans les livres écrits en grec et en latin; il fallait étudier ces langues ou se résoudre à l'ignorance: l'Université décida, et elle fit bien, qu'elles seraient la base de l'enseignement. Depuis les choses ont marché à grands pas. Les sciences se sont accommodées à la langue vulgaire, et les livres antiques ne sont plus guères que des monuments des erreurs par où les hommes ont passé avant d'arriver au vrai. Mais l'Université s'est gardée de suivre le mouvement général; elle s'en tient aux vieux us, sans s'apercevoir que si, lorsque la nuit était profonde, elle fut la colonne lumineuse de l'intelligence, elle n'est plus qu'une borne depuis que le jour s'est fait autour d'elle.

Tant que ses théories prévaudront cependant, tant que l'Etat persistera à faire de l'étude des langues anciennes la condition première de l'entrée dans presque toutes les carrières, il faudra bien se résigner à leur consacrer un temps qui pourrait trouver un plus utile emploi. Mais dès-lors on doit s'efforcer de simplifier cette étude et de la rendre en même temps aussi fructueuse qu'elle peut l'être. La philosophie des langues, la comparaison des idiômes entre eux, la classification des mots d'après le radical ou la terminaison, la recherche des étymologies doivent prendre une large place dans cette étude; afin qu'après l'avoir achevée, on ait au moins acquis la clef des autres langues de la même famille. Plusieurs travaux ont déjà été entrepris dans ce but, et les deux grammaires qui se partagent aujourd'hui l'enseignement dans les classes supérieures, rédigées d'après les textes mêmes et basées sur l'excellent système philologique des Allemands, constatent un grand progrès en ce sens depuis Lhomond. On ne peut reprocher à ces ouvrages que de n'être pas assez à la portée des enfants.

C'est à ce défaut que M. Ruelle a voulu suppléer; sa Grammaire, bien que suffisamment scientifique, est destinée aux classes élémentaires. L'auteur, sans faire de ces innovations essentielles qui auraient pu rebuter la routine ne s'est cependant pas asservi absolument à l'ordre consacré; il a rapproché par exemple les prépositions de l'explication des cas, il a singulièrement simplifié certaines méthodes, et jeté du jour sur un grand nombre de points philologiques obscurs. Il s'est surtout préoccupé des moyens de faire retenir à l'élève un assez grand nombre de mots pour qu'il puisse dès l'abord comprendre à peu près un livre facile. Ses remarques et ses classifications de mots peuvent être fort utiles non seulement pour l'étude du latin, mais pour celle des autres langues. M. Ruelle a peut-être attaché trop d'importance et de place à l'art de faire un thème, mais ses conseils sur l'art de traduire, peuvent, étant bien médités, épargner bien des *pensums* à l'écolier.

On pourrait encore reprocher à M. Ruelle de se trop complaire dans les détails et de ne pas se placer à un point de vue assez haut; mais il ne faut pas oublier qu'il a voulu avant tout faire un livre élémentaire. Ce qui nous paraît un défaut d'ailleurs, sera une recommandation auprès de l'Université, qui généralement reçoit assez mal les ouvrages d'enseignement où percent plus ou moins les idées larges et élevées. Nous ne doutons donc pas qu'elle n'admette le livre de M. Ruelle au nombre de ceux dont elle autorise l'usage.

J. FL.

du grand ouvrage sur l'Egypte, et de Georges Bentham, autre amant idolâtre de la science, en ce temps simple amateur, aujourd'hui directeur du jardin de la Société d'Horticulture de Londres, le plus beau des établissements du Royaume-Uni.

C'est à son retour, que lecteur infatigable, s'assimilant toutes les connaissances éparpillées dans une multitude de journaux, suivant pas à pas les découvertes de tous les explorateurs, entretenant dans les deux hémisphères la correspondance la plus étendue et la plus curieuse, il put donner à Tonnelle cette vaste extension et une importance telle que les princes de la science, Cuvier, Mirbel, de Candolle, Dunal, de Jussieu, et l'un de nos compatriotes, M. de Chartrouse, vinrent visiter les créations du jardinier provençal.

Ils trouvèrent en lui les qualités du cœur réunies à celles de l'esprit, la science unie aux formes les plus aimables; aussi ces savants conservèrent-ils toujours de Tonnelle et de ses directeurs un vif souvenir qui se traduisit en relations fréquentes, en échanges de communications officieuses et amicales sur les divers points de la science.

C'est ainsi qu'Urbain Audibert fournissait à M. de Candolle, pour son grand ouvrage: *Prodromus sistematis naturalis regni vegetabilis*, des notes nombreuses sur la famille des crucifères;

Que le nouveau *Duhamel* s'enrichissait de notices pleines d'intérêt sur les fruits et les arbres de pleine terre;

Que la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, publiée sous la direction de M. de Villeneuve, recevait d'importants documents sur toutes les branches de l'histoire naturelle;

Que les *Annales de Flore* et plusieurs autres revues donnaient à leurs lecteurs des articles aussi originalement écrits que pensés.

On le voit, les nécessités de la vie industrielle, le besoin de savoir, d'apprendre beaucoup et toujours, de revenir à la fois l'impression de toutes les productions variées qui font l'aliment de l'intelligence humaine, n'empêchait point Audibert de produire au dehors le résultat de ses études et de ses recherches; aussi les Sociétés d'horticulture de Londres et de Paris, les Académies de Lyon et du Gard l'avaient-elles honorablement accueilli parmi leurs membres.

Au concours de 1832, une médaille d'or venait récompenser ses efforts pour la propagation du mûrier-Perrottet; enfin, en 1836, une distinction d'autant plus haute qu'elle était légitimement acquise, lui était accordée.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 3 août. — **BEGUIN**, marchand de charbon de terre, à Puteaux, route de Suresnes, 49. Juge-comm., **M. Halphen**; syndic prov., **M. Pascal**, rue Richer, 32.

Du 12 août. — **LEVÊQUE** jeune, lustreur de peaux, à Belleville, barrière du Combat, 29. Juge-comm., **M. Gaillard**; syndic prov., **M. Boulet**, passage Saulnier, 16.

Bourse du 14 août 1846

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 70	83 80	83 70	83 80
— — fin courant	83 75	83 75	83 70	83 75
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	122 10	122 20	122 10	122 10
— — fin courant	122 15	122 15	122 05	122 15

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3255 »»
4 0/0 J. »	» »»	O. V. de Par. »	1290 »»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	405 »»
—— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1015 »»
B. du Trés. »	3 3/4	— Gann.... »	»»»» »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.
3 p. 0/0......	d. »»	»» »» »» »»	——	»» »» »» »»
5 p. 0/0......	d. 50	»»» »» 122 25	——	» »» »»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	07 1/2	05 »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	15 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM.............	Der C.	101 1/2
Récép. Rotsch.	»	102 »»	BELG. 2 1/2......	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	33 1/2	— 4 1/2......	»	103 1/2
— — pass.	»	5 3/4	— do 1840....	»	102 1/4
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— do 1842....	»	103 1/2
Dette intérieure	»	32 1/2	— Banque....	»	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— dr Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	»»»» »»
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE	»	400

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
5 Can. 3 0/0	1265 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1160 »»
V. r. dr.	401 50
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	»»» »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1270 »»
— à Rouen.	960 »»
R.-Havre..	»»» »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	230 »»
Paris-Str...	498 75
Tours-Nant	505 »»
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	740 »»
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc..	390 »»
Boul. à Am.	470 »»
Orl.-Bord.	560 »»
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	522 50
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber.	» »»

MARCHANDISES. — Huiles. Colza disponible, 88 à 89; courant du mois 90; 4 derniers mois, 94 à 95; 4 premiers 1847, 96 à 97.

Lille. — Colza, 76,50; lin, 90 — Voiture, 7,75.

Esprits — 3/6 Montpellier disponible 130, courant du mois, 129; septembre et octobre, 128 à 129; novembre et décembre, 122; 4 premiers mois 1847, »».

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 100 fr. les 100 kil. ordres de livraison, 100 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

CHATEAU-ROUGE. Le *Siège de Saragosse*, qui a si complètement réussi aux derniers festivals, sera exécuté aujourd'hui samedi, jour de l'Assomption, avec l'accompagnement obligé de canonnades, pétards, bombes et embrâsement général, par Ruggieri. Le Château-Rouge est plus que jamais le rendez-vous de la bonne et de la joyeuse compagnie.

Spectacles du 15 août.

7 »/» FRANÇAIS. — Marie, le Jeu de l'Amour,
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Le Caquet, les Diamants de la Couronne.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Les Fleurs, Charlotte, le Troisième mari
7 »/» VARIÉTÉS. — Le Dîner de Madelon, un Domestique, Colomb.
6 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe, Chacun chez soi.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Garde-Malade, mon Voisin, le Château, un Corbeau.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
7 »/» GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours, le Fils.
6 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

... la Sorbonne, soit dans l'un de nos colléges voués au culte de l'antiquité, fait songer à la Chine, à ses bacheliers, à ses licenciés, à son étiquette, à sa littérature pétrifiée.

Voici pourtant que cette autre Chine est ouverte, les idées sociales y pénètrent, et dans les discours officiels qui ont précédé la distribution des palmes classiques, nous retrouvons cette année un reflet de la lumière qui doit bientôt illuminer le pays.

Au collége royal de Louis-le-Grand, M. le préfet de la Seine a prononcé des paroles sympathiques au fils de l'ouvrier et à l'éducation professionnelle.

Aujourd'hui, mes jeunes amis, j'assiste avec bonheur à cette fête que vous donnez à vos maîtres, à vos familles, car vos succès sont pour eux aussi des récompenses. Avant quelques jours, peut-être, dans de plus modestes écoles, je couronnerai les fils de l'artisan, j'applaudirai les chants des enfants du peuple; eux aussi méritent intérêt: comme au milieu de vous, l'émulation fait au milieu d'eux des merveilles. Dans tous les rangs se fait également sentir, en France, un mouvement d'ascension vers le bien. Heureux le pays, Messieurs, heureuse l'époque qui voient toutes les classes d'une nation chercher et pratiquer à l'envi ce qui peut l'éclairer, l'enrichir, et surtout l'honorer aux yeux de tous les peuples.

A Charlemagne, M. Guigniaut, secrétaire-général du conseil de l'Université, a fort justement soutenu que les sciences exactes ne devaient pas être sacrifiées à la littérature rétrospective.

Le collége Charlemagne ne doit subir aucune infériorité, et c'en serait une véritable que de laisser dans l'ombre les mathématiques qui sont aux sciences en général, vous le savez, ce que la philologie est aux lettres, ce que la philosophie est aux unes et aux autres, un levier, ou, si vous l'aimez mieux, un flambeau. Cultivez donc les sciences, cultivez les mathématiques, afin qu'aucune lumière ne manque à vos esprits, aucun instrument à votre pensée, aucune couronne à vos fronts.

Nous remarquons le passage suivant dans le discours de M. Aubernon, préfet de Seine-et-Oise, présidant la distribution des prix au collége de Versailles:

Les générations, mes jeunes amis, se pressent avec rapidité, et après avoir vu celle qui vous précède disparaître devant vous, vous verrez bientôt arriver au-dessus de vos têtes le flot de celle qui vous suit. Elles se succèdent, ainsi que vous l'ont dit depuis longtemps les anciens poètes, comme se succèdent les flots de la mer. Mais cette image, toute vive qu'elle est, ne serait pas pour nous complètement vraie; le flot qui expire est peu soucieux de celui qui roule et blanchit derrière lui. Il n'en est pas de même des générations humaines; elles vont en avant, et regardent toujours avec sollicitude en arrière, et elles désirent, en venant se briser sur la rive, que les flots qui les suivent puissent traverser l'océan de la vie et arriver au terme commun toujours plus purs, toujours plus brillants et toujours plus heureux!

Le discours le plus remarquable à tous égards, celui qui peut marquer pour les harangues universitaires le commencement d'une ère nouvelle, a été prononcé au collége royal de Louis-le-Grand, par M. Theil, professeur de seconde; des citations justifieront nos éloges.

Que faire donc, et où chercher la règle du choix et de l'action? Il n'y a ... juste mesure d'où résultent l'équilibre des forces, l'harmonie des fonctions, et, par une conséquence nécessaire, la santé et le bien-être de l'individu. Mais ce n'est là qu'un idéal que les sociétés humaines, dans leur état actuel, sont encore bien loin de pouvoir réaliser. Cette éducation parfaite, possible, sans doute, pour quelques individus placés dans des conditions privilégiées, ne l'est pas pour la masse. D'où vient cette impuissance? De la destinée même de l'homme, de cette loi fatale qui l'a constitué en lutte avec la nature, et, en le jetant, selon l'expression du poète, nu sur la terre nue, lui a dit: « Je te livre la matière brute: transforme-la, féconde-la; fais-en ta nourrice et ton esclave; avec le travail et le temps, tu le peux. » Or, depuis que l'humanité existe, elle est à l'œuvre, arrachant péniblement à la matière rebelle de quoi se sustenter, s'abriter, se vêtir; tourmentant la terre à sa surface et dans ses entrailles; taillant, sciant le bois et la pierre; forgeant, fondant, martelant les métaux; puis, tirant, traînant, portant, en un mot, luttant, par un continuel effort de tête et de bras, contre toutes les forces inertes ou actives de la nature physique. Combien de temps encore durera cette lutte? Elle durera, Messieurs, avec le même acharnement, jusqu'à ce que l'intelligence, plus puissante que la force, ait trouvé le secret de vaincre la nature par elle-même; jusqu'à ce que l'homme, de plus en plus affranchi de la dure nécessité du travail matériel, arrive, à force de conquêtes et d'alliances physiques, à pouvoir, en quelque sorte, se croiser les bras et dire: Je suis roi; je commande, et les éléments obéissent; je puis désormais, maître de la nature qui m'environne, tourner mon activité sur moi-même, et l'appliquer à fortifier, ennoblir, embellir mon être. Ce jour-là, Messieurs, est devant nous, je crois; mais à quelle distance? Nul ne le saurait dire. En attendant, l'homme continue à creuser son sillon. Tout entier à son labeur, n'ayant ni les loisirs ni les moyens matériels qu'exige une culture complète, il se cultive comme il peut et autant qu'il peut. L'un cultive le corps, l'autre l'esprit, chacun à des degrés divers et dans des sens différents, selon la fonction que le sort ou son choix lui assigne; peu cultivent leur âme directement et pour elle-même. C'est que le temps nous pousse, le besoin aiguillonne, et l'on court au plus pressé; or, le plus pressé, c'est le pain, et le pain, c'est la fonction. Le juriste étudie les lois; le médecin, l'art de guérir; l'artisan, son art ou son métier; et chacun ne reçoit de culture morale que celle qui résulte par une réaction naturelle de sa culture professionnelle, jointe à l'influence du milieu social où la vie s'écoule, et des évènements providentiels qui s'y produisent. Dans ce laboratoire immense et haletant, tous les soins nécessairement sont pour l'esprit, qui conçoit l'œuvre, et pour le bras, qui l'exécute. L'âme, pauvre martyre, regarde et souffre; elle souffre, car elle assiste à une double lutte, de l'homme contre la nature, et de l'homme contre l'homme; elle souffre, car elle sent qu'au milieu de ce besoin fatal de production matérielle, le temps de son activité, de ses œuvres, n'est pas venu; elle souffre enfin, parce que, née pour aimer, elle est souvent forcée de maudire. Mais, Dieu merci, la souffrance est une culture, elle se trempe à la douleur. Heureux, au milieu de ce forcené labeur, les ouvriers de la pensée! car la pensée, en élevant l'esprit vers les sources de vérité, emporte l'âme sur ses ailes vers les sources d'amour où elle se rafraîchit et s'abreuve, où elle puise, avec la notion de l'ordre et de Dieu, sublime conquête de l'intelligence, une force de charité et d'espérance qui la console et la soutient! Heureux, je le répète, les ouvriers de la pensée!

Mais, ni les individus ni les sociétés ne sont libres de leur œuvre; et de même que l'individu accomplit dans l'ensemble du travail social une tâche presque toujours imposée, ainsi, chaque société remplit fa... tion des ... mais celle de sa direction ... à donner sera résolue.

Appliquons ce principe à notre pays.

Si l'on vous posait, Messieurs, cette question: « Quel est le rôle de la France dans le monde? » est-il quelqu'un parmi vous qui, à l'instant même, mettant la main sur son cœur et interrogeant ses instincts plus encore que ses souvenirs historiques, ne répondît avec un noble orgueil: Le rôle de la France, c'est d'éclairer les voies de l'humanité; d'avoir sans cesse, comme le pilote d'un navire qui marche à la découverte, les yeux fixés sur l'horizon; de crier: Terre! lorsqu'apparaît un rivage nouveau; de voir et de signaler les écueils; de dénoncer les lueurs trompeuses; de guider enfin ce mystérieux navigateur, qui a nom l'humanité, vers cet Eden terrestre qu'il ignore, mais qu'il pressent.

C'est là, Messieurs, n'est-ce pas, la réponse que votre cœur me ferait? Je l'accepte; car la voix qui vibre au cœur d'un peuple (et c'est le vrai peuple, qu'une assemblée calme et recueillie comme celle qui m'écoute), cette voix, dis-je, est celle de la vérité. Je vous crois.

Ceci posé, orientons-nous; voyons où cette humanité, qui a pour guide la France, en est de ses destins.

Elle a fait, Messieurs, d'immenses conquêtes. La nature animale est soumise. Tout ce qui ne pouvait que nuire est exterminé; tout ce qui pouvait servir est esclave. Double victoire qui ne fait pas seulement sa sécurité, mais qui jette, pour ainsi dire, la première assise de son affranchissement. Sa lutte avec la nature physique dure encore; mais cet ennemi, à demi vaincu, ne lui dispute plus déjà que quelques coins inexplorés de son domaine, du moins extérieur. Dans cet immense empire des forces naturelles, de nombreux et puissants auxiliaires lui sont acquis; et pour ne parler que des triomphes récents de notre siècle, on a vu l'eau et le feu oublier, pour servir l'homme, leur antique et proverbiale inimitié, et, de cette alliance féconde, naître la vapeur, puissance irrésistible, qui changera la face du monde. L'air, longtemps rebelle, apprend aussi à servir, et, jaloux de la vapeur, aspire à la supplanter. L'électricité, messagère aux ailes de feu, aussi rapide que la pensée, la transmet à peine conçue à travers le temps et l'espace, honteux de n'avoir plus d'intervalles. La lumière elle-même, ce fluide fugitif, incoercible, saisie en quelque sorte par l'art humain, est forcée de laisser sur le métal, piège savant que lui tend la main de l'homme, cet impalpable butin d'empreintes et d'images qu'elle va ravissant sans cesse au mobile empire des formes, jouet de ses caprices. Que vous dirai-je? La désertion semble au camp de la nature, et chaque perte qu'elle fait devient pour l'homme non-seulement une conquête, mais un instrument de conquêtes nouvelles. Ainsi, même de ce côté, tout annonce la victoire prochaine de l'intelligence. Un seul obstacle retarde encore ce triomphe: c'est la guerre, la guerre humaine, ce fléau qui naquit de la détresse et de la barbarie des premiers âges, et qui règne encore, tant l'habitude a de puissance, au milieu de l'abondance et de la civilisation de nos jours. Et je ne parle pas seulement ici de la guerre qui verse le sang des hommes, de la guerre proprement dite, civile ou internationale, je parle encore et surtout de cette guerre permanente, universelle, que se livrent à outrance, sous le nom de concurrence et de liberté, sur tous les champs de la production, tant intellectuelle que matérielle, les intérêts individuels ou nationaux divisés et furieux, de cette hostilité organisée, incessante, qui, mettant en péril toutes les existences, surexcite l'activité, irrite l'ambition par la cupidité ou la terreur, étouffe tous les instincts moraux, et fait de toutes les carrières sociales envahies autant de champs de bataille ou se livre, avec un acharnement indicible, une mêlée aveugle, pleine de chances,

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 16 AOUT 1846.

TOUT CHEMIN MÈNE..., A L'HOPITAL.

I.

Il y a quelques mois, passant par la petite ville d'A..., je m'étais arrêté deux ou trois jours chez un brave médecin, le docteur Charles Royer, un de ces bons et joyeux amis de notre jeunesse, loin desquels les hasards de la vie nous emportent si souvent, qu'on ne revoit pas, mais qu'on n'oublie jamais. C'était dans un des nombreux estaminets du quartier Latin que notre amitié avait pris naissance, et ce fut, je crois, une pipe glorieusement *culottée* qui fut le premier gage de cette tendre affection. Nous avions alors vingt ans à peine, et depuis ce temps nous ne nous étions point revus.

A cette époque nous étions tous deux parfaitement athées et matérialistes, comme il convenait à deux *jeunes hommes* dont l'éducation forte et libérale avait pénétré tous les secrets et approfondi tous les mystères. Diderot était mon Dieu, Cabanis et Broussais étaient ses oracles. Chaque soir, en rentrant à notre modeste mansarde, nous chantions ensemble, avec un enthousiasme impossible à décrire, la *Marseillaise* et le *Chant du départ*.

Il y avait cependant une légère nuance dans notre républicanisme: je penchais pour la Gironde, il ne jurait que par la Montagne; j'aimais Athènes, et je faisais des vers romantiques, mon ami adorait Sparte, savait par cœur le *Contrat social*, lisait les œuvres de Saint-Just, et méprisait la littérature:

— La poésie, me disait-il, amollit le cœur, corrompt les mœurs, et n'est bonne que pour les aristocrates. Un patriote est toujours assez poète quand il sait crier: Vive la liberté! et mourir pour sa patrie.

Il va sans dire que tout en professant les vertus républicaines les plus farouches, nous employions la majeure partie de nos journées à consommer une foule de petits verres, à jouer au billard et à *pincer* à la Chaumière les danses les plus anacréontiques. « C'est une manière comme une autre de prouver que nous sommes des hommes libres et de protester contre l'autorité », me disait mon ami en se balançant voluptueusement avec quelque Phryné du voisinage.

Les souvenirs de jeunesse ont un tel pouvoir sur notre cœur, qu'ils font oublier le temps et l'espace. En entrant chez le docteur Royer, j'avais entièrement oublié les douze années d'absence qui nous avaient séparés, et j'étais convaincu que je devais le retrouver assis devant un bol de punch, vêtu d'un large pantalon rouge écossais et d'une vaste redingote de velours, avec un béret espagnol incliné sur l'oreille et une magnifique pipe culottée entre les dents.

Je fus introduit dans un petit salon, où je trouvai une jeune femme, gravement occupée à boucler la blonde chevelure d'une petite fille de sept ou huit ans. Elle se leva, me présenta un fauteuil, et me dit en rougissant, comme si elle eût eu honte de sa maternelle coquetterie:

— Excusez-moi, Monsieur, si je ne me suis pas plus tôt dérangée; j'ai cru que c'était mon mari qui rentrait. Vous désirez sans doute lui parler?

— Je suis, Madame, un de ses plus anciens amis, et je n'ai point voulu passer par la ville d'A..., sans venir renouveler une bonne amitié, dont le souvenir me sera toujours cher.

— Il est au jardin, occupé, je crois, à repiquer ses reines-marguerites; je vais l'avertir.

La jeune femme prit la main de sa petite fille et sortit avec elle.

Resté seul dans le salon, je le parcourus d'un rapide regard. Il était meublé avec une simplicité presque patriarcale. Je me levai pour examiner quelques gravures suspendues à la muraille: elles représentaient les *Aventures de Télémaque*, une scène de *Paul et Virginie*, et deux innocentes bergeries du chevalier de Florian. Deux ou trois volumes reposaient sur un modeste guéridon, je les ouvris: c'étaient le *Magasin pittoresque*, le *Bon Jardinier*, la *Morale en actions*, et l'Annuaire du département.

— Diable! me dis-je, notre ami repique des reines-marguerites et fait de semblables lectures! Il me semble qu'il y a loin des œuvres de Saint-Just aux pacifiques théories du *Bon Jardinier*. Ce grand cœur républicain se serait-il aussi laissé corrompre par les délices de Capoue, c'est-à-dire par les douceurs du pot au feu conjugal? serait-il devenu par hasard bon père de famille, électeur bien pensant et marguillier de sa paroisse? c'est impossible, j'aimerais autant croire aux miracles qu'à une pareille métamorphose.....

La porte s'ouvrit, un petit homme, gras, joufflu, rosé, vêtu d'une blouse grise, d'un pantalon nankin et d'une cravate blanche, dont les bouts retombaient bourgeoisement sur sa poitrine, entra en s'essuyant le front avec un foulard de coton; il me reconnut, et tomba dans mes bras, en s'écriant, après avoir déposé préalablement sur un meuble un bouquet de cerises qu'il tenait à la main:

— Ce cher ami, que je suis aise de te revoir! le voilà donc, après douze années d'absence! c'est long cela; il ne s'est pas passé un seul jour que je n'aie pensé à toi; où est-il? que fait-il? que devient-il? Je faisais mille suppositions, je bâtissais pour toi les plus magnifiques châteaux en Espagne, et je regardais souvent sur la liste des députés ou des pairs de France, dans l'espérance d'y voir figurer ton nom. Il est peut-être maintenant, me disais-je, un grave magistrat, protecteur du faible et de l'orphelin, une des lumières du barreau ou ambassadeur, que sais-je! car, malgré tes beaux sentiments républicains, tu avais quelque peu d'ambition, et tu étais passablement orgueilleux. Mais te voici, et tu me conteras tout cela. Tu vas, je l'espère bien, rester quelques jours avec moi?

— C'était mon projet, en m'arrêtant à A....

— Bravissimo!

— Mais j'ignorais que tu fusses marié, et je craindrais que ma présence ne dérangeât vos habitudes de famille.

— Allons donc! n'es-tu pas de la famille? ma femme sera enchantée de te recevoir. Tu l'as vue tout-à-l'heure; hein? pas mal, n'est-ce pas? nous nous aimons comme deux colombes. Sa famille est une des plus considérables du pays, et jouit de l'estime générale. Adèle, c'est son petit nom, a été parfaitement élevée, dans les principes religieux les plus sévères. Elle est noble par sa mère, et son père, quoiqu'ancien négociant, est reçu dans tous les châteaux voisins.

Je ne pus m'empêcher de sourire et de murmurer:

— O Saint-Just! ô pantalon rouge! ô Chaumière! qu'êtes-vous devenus?

— Toujours le même; impertinent et railleur comme autrefois. Tu es bien heureux que je sois devenu essentiellement pacifique par ma position et par mes convictions religieuses, sinon... Ah çà! tu me trouves donc bien changé?

— Un peu; engraissé surtout.

— Que veux-tu? le bonheur a toujours du ventre, et je suis l'homme le plus heureux de cette machine ronde.

Le soir, après un excellent dîner, dans lequel le bon docteur m'avait fait mangé des petits pois semés, arrosés, cueillis et écossés de sa propre main, nous allâmes tous deux prendre le café dans son jardin, sous une charmille de chèvrefeuilles.

— Quoique tu aies conservé tes moustaches d'autrefois, j'espère que tu as perdu la mauvaise habitude de fumer comme un grenadier de l'empire? me dit-il, en tirant de sa poche une énorme tabatière, sur laquelle était peint le portrait de S. M. le roi des Français, et en m'offrant une prise de macouba.

Je lui répondis en allumant un cigare; mon ami poussa un profond soupir.

— Voyons, maintenant que nous sommes seuls, répéta-t-il, ouvre-moi ton cœur; que fais-tu?

— Rien.

— Comment rien?

[illegible] sous ce titre : *Excentricités de Fourier.* L'*Univers* voulait nous engager à parler immédiatement des amours harmoniennes; mais nous n'avons pas consenti à entamer une question nouvelle avant que la première fût vidée. Pendant le cours de cette brève polémique, le mot de mauvaise foi est venu souvent sous notre plume, et nous l'avons toujours effacé, car l'emploi de pareilles armes nous répugne ; mais aujourd'hui le public jugera si nous pouvons nous dispenser d'en faire usage. Nous écrivions avant-hier :

L'*Univers* persiste à réclamer de nous un article sur les *amours fouriéristes*. Nous persistons à répondre que le journal religieux doit s'expliquer d'abord sur les questions cosmogoniques traitées par nous; les deux sujets sont distincts, et nous ne nous prêterons pas au désir que l'*Univers* éprouve de les mêler ensemble. C'est lui qui abuse de la *papillonne* en cette affaire.

Avant de passer à la seconde question, il faut que la première soit résolue.

........Que l'*Univers* examine *d'abord* la valeur de cette réponse. *La question d'amour viendra ensuite.* QUAND NOUS PRENONS UN ENGAGEMENT, NOUS SOMMES DÉCIDÉS A LE REMPLIR.

Voici comment l'*Univers* interprète cette réplique, sans la citer intégralement, bien entendu :

La *Démocratie* refuse définitivement de tenir la promesse qu'elle nous avait faite.

On lisait encore dans la *Démocratie* d'avant-hier :

Nous avons répondu que nous ne sommes inféodés à la parole d'aucun homme, si grand qu'il soit ; que nous ne garantissons pas les assertions cosmogoniques de Fourier ; mais que ces assertions, quand on se donne la peine de les approfondir, *prennent le caractère d'hypothèses scientifiques et sérieuses.*

Nous avons ajouté qu'on ne pouvait tirer aucun parti de ces hypothèses contre le système d'organisation sociale, dont nous poursuivons la réalisation.

L'*Univers* imprime ce matin :

Il nous reste à prouver maintenant qu'en faisant de telles réserves, la *Démocratie pacifique renie tout simplement* son maître. C'est un plaisir que nous nous donnerons dans notre prochain numéro.

Ce rapprochement suffira pour faire apprécier l'*Univers*; ajoutons seulement quelques mots.

Encore une fois, nous traiterons en son lieu la question des amours fouriéristes; mais cette question exige de notre part des études et des lectures. Pour faire comprendre la grandeur et la beauté des idées de Fourier sur ce chapitre, il faut les comparer avec d'autres systèmes, avec les raffinements du père Sanchez et autres jésuites, qui sont intervenus comme conseillers indiscrets entre la femme et le mari ; il nous faut lire ces *compendium* de théologie avec lesquels on souille l'imagination des jeunes prêtres. (Si nous citons ces livres ce ne sera qu'en latin, seule langue dans la-

[illegible]rait les disciples de Galilée s'ils avaient ri la première fois que leur maître s'est écrié : la terre tourne !

Les disciples n'ont pas cru sur cette seule parole, mais confiants dans le génie éprouvé du maître ils ont attendu la démonstration. Les théologiens se sont scandalisés et ont levé les épaules. Nous assistons au même spectacle aujourd'hui.

Mouvement sociétaire aux Etats-Unis.

Nos amis des Etats-Unis font en ce moment de grands efforts pour propager la doctrine de l'association. Nous ne saurions trop applaudir au zèle et au talent que ces généreux *pionniers* déploient dans leur noble entreprise. Ils se proposent de parcourir successivement divers Etats de l'Union pour y enseigner la vérité nouvelle; nous suivrons avec intérêt tous leurs mouvements, et nous rendrons compte à nos lecteurs des succès qu'ils auront obtenus.

La *Phalange de Brook Farm* publie, sous le titre de *the Harbinger*, un journal hebdomadaire dont la rédaction est fort remarquable. Nous y puiserons tous les renseignements qui pourront intéresser les amis de la cause phalanstérienne. Aujourd'hui, nous empruntons à ce journal le texte d'une circulaire que l'Union des associationistes américains vient d'adresser aux partisans du nouvel ordre social fondé sur les lois découvertes par le génie de Fourier. Nous traduisons littéralement :

AUX ASSOCIATIONISTES DES ÉTATS-UNIS.

Frères,

Nous réclamons de vous un concours plein de zèle pour atteindre le but que se propose une société organisée le 27 mai 1846, à Boston, par une assemblée générale des Amis de l'association. Les statuts de la société font connaître ce but ; voici quel en est le texte :

1° La société s'appellera l'*Union américaine des associationistes*.

2° Elle aura pour objet l'établissement d'un ordre social basé sur un système de

Propriété actionnaire ;
Travail sociétaire ;
Association des familles ;
Distribution équitable des bénéfices ;
Garanties mutuelles ;
Honneurs selon l'utilité ;
Education intégrale ;
Unité des intérêts ;

3° Les opérations de la société consisteront à choisir des agents, entretenir des voyageurs chargés d'enseigner la doctrine, faire paraître des publications, former une série de sociétés subordonnées qui seconderont la société-mère en tenant des assemblées, recueillant des fonds, propageant de toute manière les principes de l'association, et en

[illegible]

Secrétaire correspondant pour l'Etranger : PARKE GODWIN, New-York.

Secrétaire rapporteur : JAMES T. FISHER, Boston.

Trésorier : FRANCIS GEO. SHAW, West Roxbury.

Directeurs : GEORGE RIPLEY, Brook-Farm. CHARLES A. DANA, Brook-Farm. ALBERT BRISBANE, New-York. OSBORNE MAC-DANIEL, New-York. EDMUND TWEEDY, New-York. JOHN ALLEN, Brook-Farm. JOHN S. DWIGHT, Brook-Farm.

Le plan est simple, et les avantages en sont évidents. Nous désirons obtenir l'unité, la concentration et l'énergie des efforts des associationistes établis dans toutes les parties du pays. Des milliers d'hommes croient à un ordre de société fondé sur la sagesse divine, mais ils sont dispersés, et faute de concert dans l'action leur zèle et leur influence demeurent sans résultats. Soyons désormais unis. Nous avons à remplir une tâche solennelle et glorieuse ; nous devons :

1° Enseigner aux peuples des Etats-Unis tout entier les principes de l'unité par l'association ;

2 Nous préparer pour le temps où la Nation, comme un seul homme, réorganisera toutes ses communes sur la base d'une parfaite justice.

C'est une tâche ardue, et qui demandera pour être accomplie que nous y consacrions des vies pleines de travail et de dévouement. Ce sont des préjugés à détruire, des changements à introduire dans les habitudes intellectuelles de toutes les classes. Il s'agit d'éveiller un nouvel esprit de fraternité, de confiance en la Providence, et d'enrôler une phalange de personnes animées de nobles sentiments, judicieuses, actives, dont les talents et la fortune seront consacrés à l'application des vérités sublimes de l'unité universelle. Nous n'avons pas de temps à perdre, de force à gaspiller. La Providence, le Siècle et la Nation nous somment d'agir ; avec le concert dans l'action, de la patience et de la fermeté, le succès pour nous est certain.

Assurément il ne s'est jamais présenté aux hommes une occasion plus belle que celle qui s'offre maintenant aux associationistes. C'est à nous qu'a été donnée la Parole de vérité dont le peuple des Etats-Unis a besoin pour le guider dans sa destinée. C'est une *nation chrétienne*, et la science de l'association fait voir que les sociétés humaines peuvent être organisées conformément à la volonté de Dieu, de manière à réaliser la vraie fraternité, et à voir s'accomplir le commandement de l'amour universel. Ainsi l'association répond aux besoins actuels des vrais chrétiens. Las des disputes de sectes et des controverses théologiques, choqués des contradictions qui déshonorent le monde religieux, de l'égoïsme, de l'ostentation et de l'esprit de caste qui pénètrent jusque dans nos assemblées consacrées à la prière, affligés de l'indifférence que l'homme, en tous lieux, professe pour les droits de son semblable, de la tolérance que témoignent pour des actes monstrueux de barbarie les ministres et les disciples de Celui dont la vie ne fut qu'amour, — les vrais chrétiens aspirent à l'établissement d'Eglises qui puissent

---

[illegible]

— Rien ou peu de chose : des feuilletons.

— Et dans quel journal écris-tu?

— Dans la *Démocratie pacifique*.

— Tu es donc fouriériste, phalanstérien ?

— Tu l'as dit.

— Quelqu'un me disait un jour que tu finirais mal ; je ne le croyais pas, mais, hélas !...

Il n'acheva pas, et se contenta de lever les yeux au ciel.

Je fus sur le point d'éclater de rire au nez du pauvre disciple d'Esculape ; mais il y avait dans son visage une expression de tendresse si navrée, d'amitié si inquiète, que je lui pris la main, et lui dis en la pressant affectueusement entre les miennes :

— Que ton amitié se rassure ! calme tes alarmes et sois sans inquiétude sur mon avenir. Si tu as trouvé le bonheur dans les paisibles joies de la famille ; moi, je n'ai commencé à vivre, c'est-à-dire à être heureux, que du jour où j'ai consacré ma vie et ma pensée au service d'une cause qui est celle de Dieu et de l'humanité.

— Tu crois donc maintenant à Dieu ?

Cette question me sembla si naïve que je ne puis y répondre que par un sourire.

— Et toi?

— Moi, j'aime ma femme, ma fille et mes fleurs; comment ne pas croire à celui qui m'a donné tout cela ?

Le bon docteur ne se doutait guères que cette réponse, simple et venue du cœur, valait à elle seule mieux que toutes les belles phrases de la métaphysique.

— Moi, mon ami, lui dis-je en l'embrassant avec effusion, je n'ai ni femme, ni fille, ni fleurs à aimer; mais j'aime l'œuvre à laquelle se sont voués les seuls hommes qui comprennent aujourd'hui la parole de Dieu, le verbe rédempteur, les lois de l'infinie sagesse et de l'universelle providence.

— Mais ces hommes, dit-on, veulent renverser la religion, bouleverser la société, briser l'ordre établi, détruire la famille, le mariage et la propriété, pour remplacer tout cela par je ne sais quelles immoralités utopies, quelles folies monstrueuses ?

— Les païens parlaient ainsi en conduisant au supplice les premiers disciples du Christ. Nous, mon ami, nous sommes encore les disciples du fils de Marie, et si les païens du dix-neuvième siècle n'ont plus le courage de nous mettre à mort, ils ont du moins la lâcheté de nous calomnier.

— Nous autres, pauvres ignorants, nous sommes bien forcés d'accepter ces calomnies jusqu'à preuve du contraire, et cette preuve, comment veux-tu qu'elle parvienne jusqu'à nous, enfermés que nous sommes dans de petites villes de province, sur lesquelles les idées, semblables aux oiseaux voyageurs, passent quelquefois, mais ne s'arrêtent jamais ?

— Cette preuve est devant vous, autour de vous, vous la rencontrez à chaque heure et à chaque pas; mais aveugles que vous êtes, vous ne la voyez point, ou plutôt vous fermez les yeux pour ne pas la voir.

— Je t'avoue que je comprends peu...

— Y a-t-il un lieu sur notre globe où l'on n'entende pas des plaintes et des gémissements? où les yeux et le cœur ne sont point navrés par l'horrible spectacle de la misère aux prises avec la faim et le désespoir? Y a-t-il une famille, une seule, dans laquelle il n'y ait pas bien des larmes dévorées en secret, bien des souffrances cachées, bien des jours sans joie et des nuits sans sommeil?

— Je vois cela chaque jour.

— Tu vois cela, et tu demandes pourquoi et comment les méchants nous calomnient ! Tu vois cela, et tu ne te dis pas, toi, médecin, que tout mal doit avoir nécessairement une cause, un principe, et tu te hâtes de déclarer la maladie incurable, pour t'éviter sans doute la peine d'en chercher le remède.

— Soit, vous gémissez des maux qui affligent l'humanité ; vous faites plus, vous mettez courageusement le doigt dans la plaie, et vous vous efforcez de la guérir ; cela fait l'éloge de votre cœur, et prouve du moins que vous êtes des honnêtes gens; mais est-ce une raison pour attaquer la société, et vouloir la bouleverser ?

— Le mal vient d'une de ces trois causes : de Dieu, de l'homme ou de la société. Si tu crois qu'il vient de Dieu, c'est un blasphème impie; de l'homme, c'est encore un blasphème, car l'homme est l'œuvre de Dieu ; il te reste donc la société. C'est à toi de la juger, les charges ne manquent certes pas à l'accusation ; à moins que tu ne préfères la déclarer inviolable et trois fois sainte. Choisis, entre Dieu et la société ; il faut nier l'un ou condamner l'autre, point de milieu.

—Diable ! un instant ; comme tu y vas ! ta logique court la poste, et mes jambes ne sont point habituées à marcher aussi vite que cela. Tu as peut-être raison ; mais, de grâce, laisse-moi respirer... Puisque tu restes quelques jours avec moi, nous reviendrons sur ce sujet. Il est tard, et j'ai, ce soir, plusieurs visites à faire. A propos, toi qui me parlais tout à l'heure des misères de l'humanité, veux-tu que je te fasse assister à une touchante scène, qui bien souvent m'a ému jusqu'aux larmes?

— Volontiers, où allons-nous?

— Tu vas le voir, prends ton chapeau et suis-moi.

.... Après avoir parcouru quelques rues, nous arrivâmes devant une grande porte-cochère, ombragée de chaque côté par deux frênes pleureurs dont les rameaux pendaient jusques sur le sol. Cette porte était surmontée d'une petite croix de bois, au dessous de laquelle on lisait ces mots : *Hôtel-Dieu*, écrits en lettres d'or. Des lettres d'or pour avertir le pauvre prolétaire courbé sous son fardeau qu'il lui faudra un jour franchir cette porte, derrière laquelle la vieillesse, la souffrance et la misère viennent achever leur dernière agonie!

Oh ! ces lettres d'or, placées ainsi à l'entrée d'un hôpital, étaient bien l'emblème de notre société civilisée; écoutez, en effet, les apologistes de cette société, les beaux parleurs, les charlatans bigarrés, titrés, dorés et chamarrés, qui font ce que l'on nomme vulgairement la parade à la porte, pour amorcer le spectateur débonnaire et sans défiance ; quel lyrisme ! quelle magnificence de métaphores ! quelles joies on vous promet ! comme leurs recettes sont infaillibles ! entrez, pauvre monde, entrez ! le bonheur est là qui vous attend, on n'a qu'à se baisser pour en prendre, et si quelqu'un se plaint en sortant, c'est qu'il est insatiable ou mal organisé !

Nous gravîmes un escalier qui conduisait au premier étage d'un petit pavillon attenant au corps des bâtiments de l'hospice. Arrivés dans une sorte d'antichambre, vis-à-vis d'une porte, au milieu de laquelle on avait pratiqué une ouverture large d'un ou deux doigts :

— Regarde, me dit le docteur.

Je me penchai vers l'ouverture, et je vis une chambre assez spacieuse, aux angles de laquelle on apercevait quatre petits lits de toile grossière, mais d'une scrupuleuse propreté et d'une blancheur presque virginale. Sur chacun de ces lits, reposaient quatre femmes, vêtues de longues robes grises. Leurs visages, voilés par l'ombre des rideaux, qu'éclairaient à peine les dernières lueurs du crépuscule, me parurent livides et décharnés, comme si la mort les eût déjà frappés. Etait-ce la vieillesse, la misère ou la souffrance, qui avaient ainsi jauni et ridé leurs fronts, flétri leurs lèvres, desséché leurs chairs, détruit enfin l'apparence même de la vie dans ces pauvres créatures de Dieu, qui ressemblaient à quatre cadavres, que la tombe réclame et qu'attend le fossoyeur? Il m'eût été impossible de dire quel âge elles pouvaient avoir, et s'il restait sur leurs visages quelques traces d'une beauté évanouie depuis longtemps, tant la souffrance les avait faites semblables, tant leurs traits étaient effacés et confondus dans une égale et fraternelle décrépitude.

Un silence de mort régnait dans cette chambre, et on eût pu la croire inhabitée, si une petite toux convulsive, un faible gémissement, ou un lent soupir ne se fussent fait entendre par intervalles.

Tout à coup une personne, que je n'avais point aperçue d'abord, se leva et s'avança lentement au milieu de l'appartement. C'était une bonne sœur hospitalière, dont les vêtements noirs et les longs voiles flottants complétaient le lugubre tableau que j'avais devant les yeux.

Elle alluma une bougie, la plaça sur une table, au pied d'un Christ d'ivoire, devant lequel elle s'inclina ; puis elle dit à voix basse :

— Dormez-vous, mes sœurs?

— Non, répondirent plus bas encore les quatre malades.

— Avez-vous besoin de quelque chose, avant de commencer notre

SUPPLÉMENT

...coopération mutuellement avantageuse, substitue à l'aristocratie de la richesse l'honneur et la loyauté du dévouement, et fasse réellement de tous les citoyens autant de membres du corps politique. L'association donne satisfaction à tous ces besoins.

Enfin, le peuple des Etats-Unis est avide de *réformes humaines* capables de produire une plus complète fidélité aux principes de notre religion et de notre politique, et de faire disparaître à jamais les barbaries de l'esclavage, la guerre, le meurtre légal, la cruauté envers les criminels, l'intempérance, le libertinage, la pauvreté, l'ignorance populaire, les fraudes commerciales, la concurrence universelle. Or, la science de l'association fait voir que toutes ces tendances philanthropiques ne sont que les parties d'une réforme unitaire, dont la fin est l'*établissement d'une parfaite justice dans toute la nature et l'accomplissement de la destinée de l'homme.* Ainsi l'association unirait ensemble par un respect mutuel tous ceux que touchent les divers besoins et les souffrances de ses semblables, et les organiserait en une puissante corporation fraternelle, dévouée non-seulement au soulagement de la détresse existante, mais à la destruction des causes radicales de la dégradation humaine.

Associationistes, nos amis! n'est-il pas vrai, d'après ces considérations familières, et de nature cependant à faire impression sur les esprits, n'est-il pas vrai, d'après ce court exposé de notre position, que nous sommes les *pionniers* dans le grand travail de construction que la Providence assigne à notre siècle comme sa mission spéciale? Incontestablement, c'est à nous que sont confiés les moyens dont l'usage fidèle doit faire de ce peuple ce que Dieu veut qu'il soit, ce que nos aïeux, par leurs prières et leurs travaux, voulaient faire de nous, ce que notre merveilleux système de confédération a préparé, ce que la chrétienté désire nous voir réaliser, ce qu'attend l'humanité pour y faire un glorieux accueil, UNE NATION D'HOMMES LIBRES UNIS.

Non-seulement la doctrine de l'association revêt ainsi d'un corps la véritable vie de notre siècle et de notre nation, et tend au parfait accomplissement des commandements de Dieu et des aspirations de l'homme; mais, de plus, elle présente le seul moyen pacifique d'écarter un principe de mal, qui, en ce moment même, livre une lutte mortelle contre les forces réunies du christianisme, de la liberté, des réformes humaines, et menace de rendre inutiles les efforts de la philanthropie. Ce principe, c'est le pouvoir du *capital coalisé*; le but auquel il vise, et qu'il atteindra certainement, à moins qu'on ne l'arrête promptement dans sa marche, est l'établissement d'une FÉODALITÉ INDUSTRIELLE.

Tous ceux qui observent et qui pensent ont depuis longtemps remarqué—et le fait est maintenant devenu sensible, même pour l'intelligence populaire—que l'empire des rois et des nobles, l'ancienne influence de la naissance et du pouvoir héréditaire, ont fait place, dans notre âge, à la puissance toujours croissante de l'aristocratie de la fortune. Sans doute, ce tribut de respect pour le symbole des instruments de la production qui est l'argent, caractérise un état social avancé, et est beaucoup plus raisonnable et juste que les précédentes concessions de priviléges aux héros militaires et aux hommes politiques. Cette prééminence de l'aristocratie de la fortune fait voir que les hommes s'éveillent aux enseignements du bon sens, et qu'ils commencent à apprécier davantage les services réels rendus à la société, qui tous, ou presque tous, exigent l'emploi du capital. Mais nous ne pouvons nous dissimuler, en même temps, que c'est sous les auspices de ce pouvoir du capital que le fléau du paupérisme s'étend sur le monde. Sans doute, la terre, disposée pour la jouissance de l'homme, ouvre devant lui ses trésors sans bornes; sans doute, par des améliorations ingénieuses, l'homme peut dompter les éléments et les tous pouvoirs, en employant les forces humaines dans la mesure qu'exige la santé, l'ordre et le plaisir, multiplier et répandre tous les objets nécessaires à nos besoins. Comment se fait-il que les classes laborieuses soient partout de plus en plus écrasées sous le poids d'un travail sans relâche, et succombent prématurément dans l'ordure et la misère? La perversité individuelle ne peut expliquer une tendance qui pousse dans un enfer social des classes entières chez tous les peuples, parmi les nations les plus remplies de piété chrétienne, et chez qui prédominent les principes de la justice sociale. Un mal aussi universel doit dériver d'une cause universelle. La cause radicale de ces monstrueuses injustices est l'*antagonisme des intérêts.* Il se manifeste sous une infinie variété de formes, parmi lesquelles sont la propriété isolée, la libre concurrence, la duplicité commerciale, les spéculations du jeu, les monopoles, les fluctuations factices de l'intérêt, enfin, les ligues du capital dans de vastes opérations par actions. La dernière de ces formes est ce qui caractérise notre temps, et nul observateur de la société ne peut envisager sans alarme le développement rapide d'une pareille tendance.

Le capital est en possession des ressources accumulées par le passé; il commande au pouvoir irrésistible et irresponsable des machines; il tient en ses mains les fils au moyen desquels l'argent, qui tout embrasse et tout pénètre, exerce son action. Il tend, par des causes naturelles, à s'accroître dans un rapport composé. Par une nécessité aussi universelle que la force de gravitation, le capital tend à s'allier au capital dans une union égoïste qui enserre le monde entier, et dont les prétentions l'emportent sur la loyauté, le patriotisme, l'humanité, la religion. Déjà ce pouvoir du *capital coalisé* gouverne les cours, commande les armées et les flottes, fait la guerre et la paix, dirige la politique des nations, dicte les lois, donne le ton à la littérature, régit la mode, règne dans la chaire; en ce moment, il marche rapidement à la souveraineté universelle, et le jour n'est pas éloigné où, dans tous les pays civilisés, sur toute la terre, partout où s'étend l'influence de la civilisation, la dynastie du capital sera établie d'une manière permanente, à moins que, tandis qu'il en est temps encore, le peuple, chez toutes les nations, ne se lève et ne réclame ses droits par une révolution pacifique.

Révolution pacifique! appuyons sur chacun de ces mots, car nous sommes menacés de deux graves évènements. Ou bien les classes productrices, — arrivant à comprendre qu'elles sont enlacées dans un inextricable réseau d'injustice, que leur travail est la source des richesses auxquelles il leur est refusé de prendre part, et ne pouvant plus supporter le contraste de leur pauvreté, de leurs inquiétudes, de leurs fatigues, avec le bien-être, la sécurité, les loisirs de ceux qui les emploient, — se ligueront pour une irruption de radicalisme destructif telle que la terre n'en a jamais vu; ou bien les travailleurs, — désolés, abattus et faibles de corps, n'ayant plus confiance en eux-mêmes ni dans les autres, se méfiant des chefs qui les ont toujours trahis, pressés et refoulés par des masses de compagnons d'infortune, contraints chaque jour, à chaque heure par le fouet déchirant de la nécessité, — accepteront avec une sombre apathie leur triste destin, et, dans une servitude volontaire plus dégradante et plus abrutissante que celles dont les sociétés sauvages et barbares ont été les témoins, s'offriront au rabais ... droit au travail et le droit à la propriété, lesquels ne peuvent être réalisés tant que la terre est soumise à la propriété individuelle. Cependant, nous accueillons volontiers *l'assurance mutuelle* comme le signe d'une prochaine régénération sociale, et comme un acheminement à la grande réforme de l'association. Nous adoptons et nous complétons ce mouvement populaire du siècle; nous présentons dans sa perfection le vrai système de garanties mutuelle dont on éprouve le besoin. Dans notre système de commune basée sur les principes de la propriété actionnaire et de l'industrie sociétaire, nous offrons au capitaliste et au travailleur, au lieu des infernales horreurs de la féodalité industrielle, la paix paridisiaque et la prospérité de l'unité universelle.

Frères! quand on est engagé dans une cause aussi sainte et aussi humaine, qui réalise le bien et détruit le mal, qui inspire une confiance sans bornes en l'amour divin et prescrit au peuple une parfaite obéissance aux lois de l'ordre suprême, qui annonce l'avènement prochain du règne de Dieu sur la terre, peut-on être timide, indifférent, inactif? Une honte éternelle nous couvrira si nous ne faisons les plus grands efforts pour l'accomplissement de ces ordres de la Providence. Levons-nous et déployons toutes nos forces!

Nous vous invitons à accomplir avec énergie les dispositions suivantes:

1° Organisez des *sociétés* qui agissent de concert avec *l'union américaine des associationistes*; partout où cela se peut et le plus tôt possible, convoquez les amis de l'association établis dans votre voisinage, et adoptez des statuts en harmonie, quant à leurs principales dispositions, avec les statuts de la société-mère; donnez à chacune de ces sociétés particulières le nom d'un lieu ou d'un homme précédant les mots *Union des associationistes*; enrôlez un grand nombre d'hommes et de femmes d'un caractère énergique, pur, généreux, et dressez des listes exactes de toutes les personnes favorables à la cause; préparez-vous à tenir des assemblées régulières, hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, annuelles, selon qu'il conviendra, et à discuter publiquement, ou dans l'intimité, les grands principes de l'unité sociétaire; correspondez avec la société-mère, et faites-lui connaître les progrès accomplis; enfin, prenez des arrangements pour envoyer, à la prochaine convention annuelle de l'Union américaine, une délégation de personnes sages au conseil et résolues dans l'action;

2° Faites circuler le *Harbinger* et les autres feuilles dévouées à la cause de l'association. Procurez-leur des abonnés, et faites en sorte qu'il en soit reproduit des articles et des extraits dans les journaux les plus influents. Le *Harbinger* est particulièrement recommandé à vos soins. La *Phalange* de Brook-Farm, dont les meilleures pensées ont été livrées gratuitement aux pages de ce journal, en a volontiers supporté les frais jusqu'au moment où des pertes sont venues dernièrement la frapper (1). Mais il est impossible d'en continuer la publication si l'augmentation du nombre des souscripteurs ne vient couvrir complètement les dépenses qu'il entraîne. *Ce journal ne peut cependant être supprimé.* Ce serait un obstacle désastreux aux progrès de notre cause. Plus complètement que jamais il ...

(1) Nous avons annoncé, il y a quelques mois, qu'un incendie avait détruit une partie des constructions de la Phalange de Brook-Farm. (*N. de la R.*)

...tière?

— Non, répondirent les mêmes voix; prions.

La sœur alla successivement aux quatre lits, sur lesquels elle aida chacune des pauvres femmes à s'agenouiller, et revint s'agenouiller elle-même devant son Christ.

Après avoir récité rapidement les prières ordinaires, elle se leva, fit coucher ses malades, s'agenouilla de nouveau et dit:

— Aujourd'hui, mes sœurs, nous prierons pour toutes les femmes que le monde a égarées, séduites et déshonorées, quel que soit leur rang dans la société, qu'elles soient dans la joie ou dans la tristesse; car, victimes ou coupables, elles sont toujours les enfants de celui qui, seul autrefois, tendit la main à Magdeleine éplorée pour la relever, la consoler et la bénir. Veuillez vous unir d'intention avec moi.

Un silence se fit; la religieuse pria tout bas pendant quelques minutes, puis elle reprit:

— O mon Dieu! pitié et miséricorde pour toutes les femmes qui ont failli durant la route, qui n'ont pas eu la force d'achever le pèlerinage et sont tombées sur la poussière du chemin! Qui donc, sinon votre voix divine et miséricordieuse pourra relever leurs corps souillés et sanglants; qui donc pourra rappeler leurs pauvres âmes égarées et les purifier des souillures du monde, si non vous, ô mon Dieu! Votre colère n'est-elle pas celle d'un père qui ne punit qu'en pardonnant? Votre justice n'est-elle pas celle de votre Fils bienaimé? La pauvre Samaritaine, la Magdeleine pécheresse, la femme adultère, sont encore de ce monde; du fond de l'abîme elles tendent vers vous leurs bras meurtris et suppliants. Seigneur! Seigneur! ne les abandonnez pas!

Je me retournai vers le docteur; il essuyait furtivement une larme.

— Quelle est donc cette religieuse? lui dis-je. Es-tu bien sûr que ce soit une femme, et non quelque céleste apparition?

— C'est sœur Marthe.

— N'a-t-elle jamais eu un autre nom?

— Tout le monde ici, hors moi et son confesseur, ignore qui elle est et d'où elle vient. Demain, si cela te fait plaisir, je te raconterai l'histoire des quatre malades et celle de la sœur Marthe. Mais chut! elle vient de notre côté; hâtons-nous de descendre avant qu'elle nous aperçoive.

Le lendemain je rappelai à mon ami sa promesse, il me dit:

— Il est bon de mettre de l'ordre dans notre narration; je commencerai par Le n° 4; nos malades n'ont pas de nom pour nous, il n'ont qu'un numéro. Le n° 4 était une ouvrière, une fille du peuple; je sais que tu as une prédilection singulière pour cette classe de la société. Le n° 2 était une comédienne, le n° 3 une courtisane, et le n° 4 appartenait à une honorable famille de la bourgeoisie. Quant à la sœur Marthe, ce qu'elle était tu le sauras plus tard.

Voici ce que me raconta le bon docteur:

Histoire du n° 1.

LE DROIT DU SEIGNEUR.

I.

Les voyageurs qui ont parcouru la route de Paris à Brest ont sans doute remarqué, en traversant un petit bourg nommé Tillière, une magnifique vallée dont les beaux arbres, la rivière si limpide, la luxuriante végétation, les vastes ombrages et la calme sérénité font un tableau bien digne assurément du pinceau de Louis Français.

Vers la fin d'août 1833, deux hommes assis dans une petite embarcation, se laissaient doucement aller au courant de la rivière, et semblaient, si l'on en jugeait par leur attitude silencieuse, absorbés dans une poétique et rêveuse contemplation.

L'un d'eux, enfin, rompit le silence, et laissa tomber, en bâillant démesurément, cette phrase pittoresque:

— Oh!

— Qu'y a-t-il? répondit son compagnon.

— Quel délicieux et romantique paysage!

— Laisse-moi donc en repos avec ton paysage! cela met-il quelques sous de plus dans la bourse des propriétaires? La Beauce est un pays uni comme un verre et plat comme ma main, et cependant l'arpent de terre s'y loue dix francs de plus que dans ce pays-ci. Donc, à bas le paysage, et vive la Beauce!

Quels étaient ces deux hommes? Voici.

M. Charles Pichut avait une trentaine d'années et passait dans le pays pour un fort bel homme.; son visage, d'une monotone régularité et toujours armé d'un sourire officiel, exprimait au plus haut degré la sottise satisfaite d'elle-même. Il portait bien la tête, comme un homme certain de sa supériorité. Sa toilette irréprochable, ses éternels gants jaunes et ses bottes vernies faisaient l'admiration des petites bourgeoises et des grisettes du voisinage. Fils d'un ancien tailleur de Paris et héritier d'un assez riche capital, il avait acheté, depuis six ans, une filature de coton située à l'autre bout de la vallée où nous venons de le rencontrer. Vaniteux et insolent comme un laquais de bonne maison, ignorant et sot comme un bourgeois enrichi, il espérait gagner, avec l'aide de son ami Roguin, une trentaine de mille livres de rentes, devenir député, orner sa boutonnière d'un ruban rouge et son nom d'un titre de baron, être reçu dans les châteaux voisins, et épouser une Montmorency quelconque. Il regardait ses ouvriers comme des machines, il parlait de progrès et de philanthropie, il déclamait contre la traite des noirs, faisait des enfants à ses ouvrières, les mettait en suite à la porte de sa fabrique, et venait d'être nommé membre du conseil général de son département.

Alcide Roguin était l'âme de ce beau corps, le bras qui tirait la ficelle de ce pantin musqué, doré et frisé. Fils d'un paysan normand, ancien clerc d'huissier, comédien, homme d'affaires, puis contre-maître dans une fabrique, enfin associé de M. Pichut, âme fangeuse et cœur de bronze, il cachait sous les apparences d'une bonhomie joviale une corruption profonde et capable de ne pas reculer devant les moyens les plus odieux.

— Pichut n'est qu'un crétin, se disait-il parfois à lui-même; car cet homme était trop habile pour avoir un ami. — Si je voulais le laisser tomber, je le briserais, comme ce verre, en éclats; mais il m'est nécessaire; il est le prospectus de notre maison, il sait parler, ses belles manières en imposent aux imbéciles, et les femmes disent qu'il est superbe. Le niais! il me fait rire avec ses phrases de roman et ses prétentions anacréontiques. Pour un corsage plus ou moins rebondi, pour un œil plus ou moins fendu, il serait capable de compromettre notre fortune... Mais j'ai soin de calmer ses fureurs amoureuses par une dose suffisante de grisettes et d'ouvrières; ces femmes-là ne sont point dangereuses et ne coûtent pas cher. Lorsque je voudrai me débarrasser de lui, je le marierai, et tout sera dit.

On le voit, M. Alcide était un homme fort habile, et s'il fût né dans un rang supérieur de la société, il avait toutes les qualités qui font les hautes positions, les rapides et éclatantes fortunes. Il est inutile de vous dire que cet honnête jeune homme avait une connaissance approfondie des doctrines de l'économie industrielle et politique, et qu'il savait pratiquer avec une édifiante ferveur les pieuses leçons du bienheureux Malthus.

Arrivés près de deux grands saules, qui faisaient au dessus de la rivière comme une arche de verdure, M. Charles Pichut saisit brusquement le bras de son ami.

— Oh! fit il.

— Qu'y a-t-il encore?

— Regarde.

Alcide Roguin regarda et aperçut une jeune paysanne occupée à laver quelques chiffons de toile dans la rivière. Il comprit cette fois l'exclamation de son ami; car le visage de la jeune fille, quoiqu'outrageusement bruni par le soleil, était d'une ravissante beauté, et son corps, à demi penché sur la rive, dessinait, malgré les misérables vêtements qui le couvraient, des lignes à ravir le plus blasé des admirateurs de M. Pradier.

— Quel est votre nom, ma belle enfant? lui dit M. Pichut, avec sa plus douce voix et son plus aristocratique sourire.

La jeune fille se leva, rougit et répondit en faisant une timide révérence:

— Suzanne Langlois, Monsieur, pour vous servir.

— Où demeurez-vous?

— Là-bas, sur la hauteur, de l'autre côté du bourg, tout près de

faire connaître le plus tôt possible à la société-mère, les sommes que vous pouvez mettre à sa disposition pour la prochaine campagne d'hiver.

Il est à désirer aussi que nous fassions paraître une série de brochures populaires à bas prix sur les principes et les détails pratiques de l'association. Faites-nous savoir quelle contribution vous pouvez fournir chaque année pour cet objet important.

Courage! amis. Travaillons pendant qu'il fait jour. Notre blanc pavillon est ouvert à la brise. Il porte blasonnée dans ses plis notre triple devise :

Unité de l'homme avec l'homme dans la vraie société;
Unité de l'homme avec Dieu dans la vraie religion;
Unité de l'homme avec la nature dans l'art et l'industrie.

Que les cœurs puissants par la Foi, l'Espérance et la Charité se rallient pour porter en triomphe cette noble bannière. Nous sommes sûrs de la victoire. Dieu sera dans nos rangs; l'humanité ne manquera pas d'accueillir la bonne nouvelle que nous allons lui annoncer. L'avenir est à nous. En avant! au nom du Seigneur.

WILLIAM HENRY CHANNING,
Secrétaire-correspondant intérieur de l'Union américaine des Associationistes.

Accident sur le chemin de fer de Versailles
(RIVE DROITE).

M. Méry nous adresse la lettre suivante :

Asnières, 15 août 1846.

Monsieur le rédacteur,

Hier, à sept heures trois quarts, le convoi de Paris à Saint-Germain s'est heurté, sur le même rail, avec un autre convoi, à très peu de distance de l'embarcadère. Au même instant, un troisième convoi, qui arrivait de Rouen, a compliqué la situation. Les trois mécaniciens ont dégagé subitement la vapeur, avec un trio de sifflements aigus, qui, joints à la violence du choc de rencontre, ont jeté dans les convois une épouvante dont rien ne peut donner une idée, épouvante d'ailleurs trop bien justifiée par tant de malheureux antécédents et la négligence des administrations. Les voyageurs ont coupé les filets dans les dernières caisses, ont ouvert les portières, et se sont précipités sur le chemin, au risque d'être écrasés par le convoi de Rouen! Les cris des enfants et des femmes étaient affreux à entendre. Plusieurs personnes ont reçu de fortes contusions, et si de plus grands malheurs ne sont pas arrivés, il ne faut en remercier que la Providence, seul inspecteur économique des chemins de fer. Encore quelques pas, et le choc avait lieu dans le souterrain, et l'accident devenait une catastrophe, comme celles de Versailles et de Fampoux.

Dans les administrations à dividendes, les grands succès engendrent les grandes négligences, et il n'y a sur le chemin de fer de Saint-Germain d'autre surveillance administrative que celle de l'octroi. Les douaniers abondent aux embarcadères pour paralyser la contrebande des gâteaux de Nanterre, des anguilles d'Asnières et des vins de Suresnes; mais aucun regard intelligent et tutélaire n'est placé en tête des rails pour détourner la contrebande de la mort.

Nous sommes dans les trois jours de la fête d'Asnières; les convois auront une longueur démesurée, les voyageurs abonderont; les employés seront plus agités que de coutume; je serai donc heureux si le chef du train, s'est cassé la jambe en tombant sur la voie.

Cet accident n'a eu heureusement aucune autre suite, et les trois convois se sont successivement remis en marche.

REVUES DE LA HUITAINE.
Mouvement politique et social.
FRANCE.

Après la révolution de juillet, la France se trouvait placée à l'entrée de deux routes, toutes deux conduisant en avant, mais l'une courte et honorable, l'autre tortueuse, difficile, pleine de honte et de dangers. Par ignorance, on a pris cette dernière, dont l'entrée seule était facile et où entraînait la pente du mouvement social. La première de ces routes était l'association ébauchée des travailleurs et des capitalistes; — la seconde, l'exploitation féodale et mercantile des travailleurs par les capitalistes. Ces deux voies, disons-nous, conduisent en avant, car l'une et l'autre sont favorables au développement de l'industrie et à la multiplication des richesses, toutes deux aboutissent à une période plus élevée dans le progrès social; mais leur seul énoncé suffit à indiquer laquelle eût mérité la préférence. On a manqué cette voie meilleure, et nous entrons en pleine féodalité industrielle...

La chambre nouvellement élue constate le triomphe du parti financier et le consolidera. Elle aura cinq ans devant elle pour faire à son aise de la légalité dans le sens et au profit de l'aristocratie nouvelle. Les monopoles légaux forment la base sur laquelle s'appuieront les autres monopoles que constituera la puissance mercantile dans les villes, dans le monde industriel proprement dit; mais le sol, qui va chaque jour s'éparpillant entre les mains du petit propriétaire, du paysan, ne faut-il pas le retenir, le ramener en celles des possesseurs de capitaux? La terre n'est-elle pas le palladium le plus sûr de toute aristocratie? — C'est sur ce travail de recomposition des grandes propriétés territoriales que par la force des choses la prochaine législature sera appelée à porter son attention. Quelques esprits, entichés de libéralisme, pensent qu'un pareil travail est impossible. Eh! ne paraissait-il pas impossible aux libéraux de 1830 qu'ils devinssent jamais les instruments les plus actifs de la formation d'une aristocratie nouvelle? Ne paraissait-il pas impossible qu'après quinze ans de règne le sentiment de la fraternité des classes bourgeoise et populaire fût tellement effacé que l'esprit de caste recommençât à diviser la nation en plusieurs camps ennemis?

Rien n'est impossible, et la recomposition de la grande propriété territoriale (sous une autre forme, il est vrai) peut être plus proche qu'on ne pense. Les campagnes seront envahies par l'usure combinée avec les compagnies actionnaires, et quelques dispositions législatives, poussées avec un peu de hardiesse, investiront sans coup férir ces compagnies, des lambeaux de terre où le paysan s'épuise, en ce moment, par des efforts désespérés.—Le monopole de l'usure partagé entre le gouvernement et les compagnies, voilà une belle opération à tenter, et qui inaugurera d'une manière bien glorieuse l'entrée en pleine féodalité mercantile; et, comme dit Fourier, « moyennant cette facile innovation, » le gouvernement, ligué avec les gens à portefeuille, envahirait au bou[t] qui pouvaient se passer momentanément du Tell, en raison des ressources qu'ils ont encore dans leurs ksours, de leur fortune privée, qui les met à même de se procurer de seconde ou de troisième main, des grains tirés de notre Tell. Le maintien de la tranquillité permettra d'obliger les fractions dissidentes à se rapprocher de nous à l'aide de l'isolement dans lequel il sera possible de les placer vis-à-vis des tribus soumises.

Des nouvelles qui sont parvenues à Mascara par le sud et par des voies différentes, donneraient comme positif, que l'ex-émir, étant à Ras-el-Aïn des Beni-Mathar (Maroc), et ayant appris la marche bien positive des Hachems vers Fez, aurait mis à pied une quarantaine de cavaliers Hachem, de sa suite, leur aurait enlevé leurs armes et leurs burnous, et que ces malheureux auraient été réduits à invoquer la charité publique pour gagner le pays des Beni-Snassen, chez lesquels leurs tentes sont dispersées. On cite parmi eux Djemile, ex-caïd des Oulad-Abad, homme fanatique et personnellement dévoué à l'émir.

Le dernier courrier de Constantine n'a apporté aucune nouvelle importante; cette province est aujourd'hui dans le plus grand calme. Sur tous les points, la rentrée des impôts s'effectue avec facilité.

La colonne dirigée par le colonel Eynard est rentrée à Sétif, après avoir opéré pendant deux mois contre les Kabyles établis au nord de ce chef-lieu de subdivision. Ces tribus se sont soumises à la suite des divers combats dont il a été rendu compte précédemment, et qui leur ont prouvé qu'une plus longue résistance, en devenant inutile, ne pourrait qu'augmenter les maux causés par la guerre. La tranquillité est rétablie parmi les populations situées au nord et assez rapprochées de Sétif.

Les tribus soumises ont acquitté les impôts de guerre dont elles ont été frappées; mais ce n'est pas sans une grande persévérance que ces résultats ont pu être atteints. En effet, il est bien difficile d'obtenir de l'accord pour traiter les affaires avec les tribus kabyles, qui forment autant de petites républiques dans lesquelles chacun veut être maître et faire prévaloir ses idées; et, si on y rencontre une opinion unique, ce n'est qu'autant qu'il s'agit de faire la guerre sainte contre les chrétiens. Il est donc aisé de concevoir combien d'obstacles se présentent lorsqu'on négocie avec des populations soumises à un gouvernement de cette nature.

Les Kabyles du cercle de Dellys se maintiennent dans leurs dispositions pacifiques. L'époque de la moisson les retient dans les montagnes et les empêche de se livrer à leurs exactions habituelles. L'influence qu'exerçaient sur eux Ben-Salem et Bel-Kassem ou Kaci, a considérablement diminué; et les malheurs attirés sur leur pays par ces deux chefs, qui les ont tant de fois trompés, les ont dissuadés de toute entreprise hostile.

ANGLETERRE.
(Correspondance particulière de la *Démocratie*.)

Londres, 13 août 1846.

Plus je pénètre dans le mouvement qui se fait à Londres, plus je pense qu'il y a beaucoup à en espérer. Le ministère est vraiment libéral et franc dans ses allures, et selon toute apparence il accomplira bientôt de salutaires réformes.

La presse est aussi libérale que le ministère, et généralement

---

l'ancien château.

— Comment se fait-il que je ne vous aie point encore rencontrée?

— Il n'y a pas long-temps que nous sommes dans le pays, et puis je ne sors jamais.

— Pourquoi cela? quand on est jolie comme vous l'êtes...

— Je reste près de ma mère qui est paralysée et qui n'a que moi pour la soigner.

— Et votre père?

— Mon père est mort, il y a trois ans, des suites d'une blessure qu'il avait reçue.

— Votre père était donc militaire?

— Et décoré des mains de l'empereur lui-même, dit la jeune paysanne avec un accent doux et fier qui fit sourire le sceptique Roguin.

— Pardon, mon enfant, ajouta le manufacturier en s'éloignant, pardon de vous avoir dérangée; mais, croyez-moi, c'est presque un crime d'exposer au soleil un si charmant visage, et de rougir dans cette eau glacée des mains belles à faire envie à plus d'une duchesse.

La barque s'éloigna, et M. Pichut dit à son associé :

— Cette fille est d'une beauté à rendre fou le plus mortifié des séminaristes; si elle voulait, je serais capable de faire pour elle des extravagances.

— Qui t'empêche de t'en passer la fantaisie?

— Cela est facile à dire; mais je ne vois pas trop par quel moyen...

— Elle est pauvre, elle est seule avec sa mère, sa mère est paralytique, et tu demandes par quel moyen... En vérité, tu me fais pitié! Quand on a les passions d'un Don Juan, mon cher, il faudrait du moins en avoir le génie, sinon...

— Vas-tu par hasard me faire de la morale?

— Non : mais je veux te tirer d'embarras. Laisse-moi faire, et dès demain je t'en dirai des nouvelles.

II.

Le lendemain, en effet, Roguin entrait dans la chaumière qu'habitait la belle Suzanne.

Un lit vermoulu et sans rideaux, quelques vases de terre placés le long du foyer, orné seulement à l'intérieur de deux grosses pierres et de cendres éparpillées; deux chaises grossières, une table boiteuse, quelques haillons rangés dans un bahut, dont l'âge avait été oublié depuis plus de deux siècles, un vieux sabre rouillé et un petit métier à coudre des gants, composaient tout l'ameublement de cette pauvre cabane, dont l'unique pièce était éclairée d'un jour douteux et blafard par une petite lucarne pratiquée à l'extrémité d'un mur lézardé. Sur le lit, point de matelas; une paillasse seulement, cachée sous une maigre couverture de laine rapiécée de morceaux de diverses couleurs; et quelle paillasse! une misérable toile, dite d'emballage, trouée comme un crible, et laissant voir la paille qu'elle ne pouvait retenir et qui s'échappait par chaque déchirure. Le seul luxe que l'on se fut permis, c'était une image grossièrement enluminée, clouée à la muraille, et représentant Napoléon sur la colonne; puis, tout auprès, un petit fragment de miroir, devant lequel la jeune paysanne peignait chaque jour ses longs cheveux noirs, après avoir regardé en soupirant ses grands yeux, dont nul, jusque-là, n'avait admiré la voluptueuse douceur.

A ce navrant aspect, Roguin recula de quelques pas et eut presque un remords de venir tenter une telle misère; mais il se dit :

— Ce sera une bonne action de donner du pain à ces pauvres créatures.

Il croisa sa redingote sur sa poitrine, prit un air de bonhomie martiale, s'avança vers la mère de Suzanne, qui était seule et couchée, et lui parla ainsi :

— Vous êtes, je crois, la veuve d'un vieux soldat de la grande armée, nommé Langlois, décoré sur le champ d'honneur par le grand homme lui-même, et mort, comme meurent tous les braves de cette époque glorieuse, abandonnés, oubliés par cette France ingrate, pour laquelle ils ont versé leur noble sang.

— En effet, Monsieur, je me nomme ainsi, répondit la malade en faisant un effort impuissant pour se soulever sur son grabat.

Roguin lui fit signe de rester en repos et continua :

— Un homme de cœur et de bien, un homme aussi recommandable par sa bienfaisance que par la noblesse de ses sentiments, un des plus riches manufacturiers de ce pays, M. Charles Pichut, ayant appris la malheureuse position dans laquelle vous vous trouvez, vous et votre fille; car vous avez une fille, je crois...

La malade fit un signe affirmatif.

— M. Pichut, dis-je, m'a envoyé vers vous pour s'assurer si votre misère est aussi grande qu'on la lui a dépeinte... et je vois, hélas! dit-il, après avoir promené un regard attristé autour de lui, que la réalité est encore plus affreuse que l'horrible tableau qui lui en a été fait.

La pauvre femme leva vers le ciel ses deux mains tremblantes et amaigries, et quelques larmes tombèrent lentement de ses yeux.

Roguin fut sur le point d'essuyer les siens avec son foulard; mais, craignant que ce subit attendrissement ne parût suspect à la vieille femme, il reprit :

— Votre fille doit être, m'a-t-on dit, en âge de travailler; pourquoi ne l'envoyez-vous pas dans quelque atelier?

— Qui aura soin de moi?

— Ne pourrait-elle pas du moins, tout en restant près de vous, chercher de l'ouvrage?

— Où en trouver? Les femmes du pays en ont à peine, et nous ne l'habitons que depuis trois mois. Une dame charitable a bien voulu lui donner quelques gants à faire.

— Combien gagne-t-elle par jour à ce travail?

— Dix sous, lorsque je ne la dérange pas trop.

Roguin poussa un profond soupir.

— Ecoutez-moi, ma brave femme, je ne puis vous dire combien vous m'intéressez, et comme je serais heureux de pouvoir vous secourir!

— Nous ne demandons point l'aumône, répondit la malade avec un accent de fierté résignée, qui surprit fort l'associé de M. Pichut.

— Ce n'est point ainsi que je l'entends, reprit-il avec un paternel sourire. Voici ce que je vous propose, et je connais assez le cœur de mon ami pour savoir qu'il ratifiera avec joie la promesse que je vous fais en son nom : son garde possède au-delà du parc qui entoure la manufacture, une petite maison qu'il vous louera volontiers. Ne vous inquiétez pas du paiement, cela regarde mon ami. Votre fille viendra travailler dans nos ateliers, et elle sera assez près de vous pour pouvoir vous visiter plusieurs fois dans la journée.

— Je vous remercie, Monsieur; mais je ne puis accepter.

— Pourquoi?

— Parce que ma fille est belle, parce que dans vos manufactures... oh! je ne dis pas cela pour vous offenser, Monsieur; mais je suis mère, et, si misérables que nous soyons, j'ai un trésor que je ne veux pas perdre, l'honneur de mon enfant.

Roguin, désappointé, se leva.

— Un pareil scrupule, tout exagéré qu'il soit, fait trop d'honneur à vos sentiments pour que j'insiste davantage. Je ne puis vous forcer à accepter malgré vous les bienfaits de mon ami; cependant, réfléchissez à ce que je vous propose, et si vous changiez d'avis, faites-nous le savoir.

Il sortit, et rejoignit M. Pichut, qui, placé derrière la porte, avait tout entendu.

— Eh bien! sommes-nous battus, mon pauvre Roguin? Qu'en dis-tu?

— Je dis... je dis que la belle villageoise sera avant huit jours dans les bras du trop fortuné Pichut.

— Fat! comment cela?

— Je te répète que tu me fais pitié, répondit Roguin en s'éloignant.

— Où vas-tu?

— Tu le sauras plus tard.

Nous l'avons déjà dit, l'hermite industriel ne reculait pas devant les moyens. Il alla trouver le curé de la paroisse, et lui parla avec une chaleureuse onction des bienfaits dont son ami voulait semer le chemin de sa vie.

Le curé, qui avait la plus haute opinion du manufacturier depuis que

les plus libéraux, tel que le *Morning Chronicle*, qui entrent le moins dans la nouvelle voie des progrès.

Les chartistes continuent d'agiter avec vigueur la question d'une réforme électorale. Ils ont tenu, à Leeds, la semaine dernière, une grande Convention nationale, à laquelle assistaient une quarantaine de députés populaires, délégués des villes suivantes : MM. F. Cooper, pour la cité de Londres ; R. Wild, pour Mottram; J. Smith, pour Brad-ford; P. M. Grath, pour Tower-Hamlets; J. Hornby, pour Marylebone; J. Nuttall, pour Manchester; D. Donovan, pour Manchester; F. Mirfield, pour Barnsley; T. Clark, pour Glasgow; P. M. Donal, pour Greenwich; J. Mooney, pour Hebdenbridge et Todmorden; T. Tattersall, pour Burnley; J. Barker, pour Northampton; J. Sweet, pour Nottingham; J. Stead, Holbeck; S. Brigss, Sheffield, Barnsley et Rotherham; S. Gardley, Oldham, S. Shaw, Leeds; W. Brooks, Leeds; T. M. Wheeler, Leicester; F. W. Sucksmith, Dewsbury; R. Pilling, Ashton; G. W. Wheeler, Norwich; J. Wheeler, Reading; R. Marsden, Preston; E. Jones, Limehouse; J. Grassby, Westminster; E. Robertson, Plymouth; J. Bowden, Halifax; J. Mitchell, Stockport; W. Jacson, Bradford; E. Mitchell, Rochdale; J. M. Lean, Liverpool; J. Linney, Birmingham; G. J. Harney, Newcastle upon-Pyne.

La Convention a émis le vœu : 1° que le parti chartiste emploie tous ses efforts à faire entrer un grand nombre de chartistes dans la chambre des communes aux prochaines élections; 2° que le peuple signe une pétition nationale pour prier la chambre d'adopter le principe du suffrage universel. On espère obtenir quatre millions de signatures; 3° qu'une adresse soit envoyée au peuple irlandais pour l'engager à s'adjoindre au peuple anglais dans l'agitation pour le suffrage universel; 4° que le parti chartiste fasse une grande démonstration, une procession publique à Londres, le jour de la présentation au parlement de la pétition nationale. La pétition et l'adresse au peuple irlandais ont un caractère très énergique; je regrette que leur étendue ne me permette pas de vous les traduire.

La convention a commencé ses séances lundi 3 août; la veille, les chartistes s'étaient assemblés au nombre de plusieurs milliers dans les villes de Manchester, Leeds et Bradford. Trente mille personnes s'étaient rendues de Manchester à Blackstone-Edge, à une distance d'une lieue et demie de la ville. Quelques personnes avaient fait un voyage de dix lieues pour se rendre au meeting de Leeds, qui a eu lieu le même jour. Ceci vous donnera une idée de l'esprit qui anime les classes ouvrières pour les idées de réforme politique et sociale.

En attendant la réforme électorale par la voie de l'agitation, les chartistes sont occupés à acheter des terrains, sur lesquels ils bâtissent des maisonnettes qui donnent le droit de voter. Ils veulent ainsi suivre l'exemple de la ligue et fabriquer des électeurs nouveaux. D'autres partis emploient le même système, et notamment le parti du *commonwealth*, à la fois social et politique. Ce parti vient d'acheter une propriété de cent et quelques hectares, sur lesquels on bâtira des habitations qui donneront droit de voter à quiconque paie une cinquantaine de francs par an de loyer. Comme vous voyez, on commence à joindre la pratique à la théorie pour résoudre la question du suffrage universel, et telle est l'élasticité de la loi à cet égard, que ces moyens pratiques sont faciles en même temps qu'efficaces.

[illegible] car le peuple de villes est fatigué du paupérisme, causé en grande partie par cette tendance à la concentration de la grande propriété.

H. D.

DANEMARK.

Dans la séance de vendredi dernier des Etats réunis à Roskild, M. le conseiller de commerce Hansen, l'un des députés de Copenhague, a proposé à cette assemblée d'adresser au roi une supplique ayant pour objet de le prier de soumettre à une révision complète la législation qui régit l'industrie.

Cette proposition a été adoptée par acclamation, car en Danemark les corporations des arts et métiers existent, et elles ont des privilèges si grands et si exclusifs, qu'aucune grande fabrique ni usine où s'exécuteraient des travaux entrant dans les attributions de divers métiers ne pourra être créée.

PORTUGAL.

Le remaniement du ministère portugais a mis un terme à tous les soulèvements qui se manifestaient sur divers points du territoire. Une loi électorale large et progressive vient d'être promulguée. Mais la situation financière est toujours déplorable. Les banquiers et capitalistes refusent d'avancer de nouveaux fonds, et le gouvernement étant à bout de ressources, s'est décidé à une mesure énergique : il a chargé une commission de trouver les moyens de forcer les mains à la banque privilégiée. Comme cette mesure a l'assentiment de presque toute la nation, et que l'opinion publique a une grande prépondérance dans le gouvernement lusitanien, il faut espérer que les travaux de cette commission seront fructueux, et que le Portugal parviendra à se dégager au moins à demi des lacs de la féodalité financière.

TURQUIE.

On s'attend prochainement, à Constantinople, dit une lettre de cette ville du 29 juillet, à de grands changements dans le cabinet turc. Le ministre des finances actuel, Hafiz-Pacha, doit être remplacé le premier, puis le grand-séraskier Kosrew-Pacha. On ne sait pas encore quel sera le successeur de Hafiz; mais quant au poste de séraskier, c'est Riza-Pacha qui est généralement désigné. On peut même admettre comme certain que Riza-Pacha, au lieu d'être nommé ministre des finances, aurait été dès l'abord nommé séraskier sans l'arrivée de Méhémet-Ali. Vous savez que le vice-roi d'Egypte et Koresw-Pacha sont deux ennemis de vieille date; le renvoi de Kosrew, coïncidant avec l'arrivée du pacha d'Egypte, eût été interprété comme un désir de flatter ses sentiments, et c'est ce que le gouvernement veut éviter. Le renvoi de Hafiz et de Kosrew ne sera pas, à coup sûr, désagréable à Reschid-Pacha; car depuis son entrée au ministère, il a constamment été en désaccord avec ces deux ministres; ils appartiennent à la vieille école de corruption, et chaque acte de leur vie est en opposition flagrante avec les principes dont Reschid-Pacha est aujourd'hui représentant en Turquie.

Maintenant, Riza et Reschid pourront-ils former un ministère durable de coalition? C'est une question à laquelle il est assez difficile de répondre. S'il y a lutte, on peut être assuré que c'est Riza-Pacha qui triomphera pendant que Reschid retrouvera de nouveau un exil [illegible] a toujours eue dans les monopoles et dans toute espèce de trafic scandaleux; ils craignent que ces mauvais penchants ne soient encore stimulés par le ressentiment qu'il doit nourrir contre ceux qui avaient dans le temps contribué si puissamment à le renverser.

M. de Bourqueney a eu une entrevue avec Méhemet-Ali-Pacha, qui l'a reçu de la manière la plus gracieuse. Le pacha a parlé de l'accueil fait à Ibrahim-Pacha à la cour de France. Cette hospitalité si distinguée offerte à son fils ne pouvait, a-t-il dit, que l'attacher encore davantage à une nation qu'il avait toujours admirée, et en particulier à S. M. le roi Louis-Philippe, pour qui il avait la plus profonde affection et la plus sincère estime. En parlant du passage de la malle de l'Inde, il a donné à entendre qu'en refusant d'en abandonner la direction à une compagnie anglaise, il agissait d'après les intentions du gouvernement de la Porte; mais il a ajouté en même temps qu'il les partageait entièrement, car il prévoyait quelles seraient pour l'Egypte les conséquences d'une concession de ce genre faite à l'Angleterre.

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE.

Les journaux d'Amérique que nous recevons aujourd'hui ne nous apprennent aucun nouveau mouvement de l'armée fédérale en marche contre le Mexique. Après avoir été retenues par le manque des moyens de transport, dit le *Courrier des États-Unis* du 28 juillet, les troupes du général Taylor le sont aujourd'hui par le débordement extraordinaire du Rio-Grande. Les correspondances représentent le pays tout entier comme inondé. Les remparts du fort Brown, qui étaient à trois cents yards de la rivière, sont baignés par les eaux, le camp du général Smith n'est qu'une nappe liquide, les pauvres volontaires pataugent dans la boue jusqu'à l'échine, et le train des wagons ne peut communiquer entre la Pointe Isabelle et Matamoros. Une lettre compare la précocité de ces débordements à la précocité de l'hiver qui est venu défendre la Russie contre la grande armée de Napoléon, et les Mexicains ne manquent point d'y voir soit un fléau attiré sur leur pays par la présence des Américains hérétiques, soit une vengeance du ciel contre ces derniers. Le général Taylor se disposait à se mettre en route, en divisant son armée en deux corps qui devaient se diriger sur Monterey, l'un par Matamoros et l'autre par Camargo.

Le Mexique semble aujourd'hui se réorganiser quelque peu. Des nouvelles de Vera-Cruz du 30 juin et de Mexico du 27, annoncent que le pouvoir de Paredès se raffermit. Il a été élu président par le congrès constituant par 58 voix sur 85. Le 15 juin, les fonctionnaires publics ont prêté serment entre ses mains, et il a prononcé, à cette occasion, un discours dans lequel il a passé en revue tous les griefs du Mexique contre les Etats-Unis et a demandé la permission de se mettre à la tête de l'armée. Cette permission lui a été accordée et les vœux de la nation vont le suivre dans cette courageuse entreprise. Le général Gonzalès Arevalo a quitté la capitale le 10 avec l'avant-garde de l'armée dite du Nord, et le 23, Paredès a publié un décret qui organise, dans Mexico, un bataillon d'infanterie et deux escadrons de cavalerie pris dans la classe commerciale, lesquels devront s'équiper eux-mêmes et veiller au maintien de l'ordre, afin de permettre à la garnison de marcher aux frontières.

Le comité du congrès a fait d'autre part, le rapport d'un projet de

---

celui-ci avait pris dans son église pour lui et pour sa maison le banc voisin de celui des marguilliers, loua beaucoup les charitables sentiments des deux amis, promit de voir la pauvre femme et de lever tous ses scrupules.

Huit jours après, en effet, Suzanne et sa mère étaient établies dans la maison du garde de M. Charles Pichut.

III.

Les deux premiers mois passèrent pour elles comme un rêve du ciel. Leur petite maison, quoique d'un aspect des plus rustiques et meublé seulement des ustensiles indispensables à un pauvre ménage, leur semblait un palais. M. Pichut, ou plutôt Alcide Roguin, s'était bien gardé d'effaroucher par quelque luxe apparent leur délicate susceptibilité; comme tous les gens habiles, il avait le secret des transitions.

Suzanne, dès le premier jour, avait échangé ses misérables haillons contre un frais et coquet costume de paysanne, mais dont la modeste simplicité pouvait braver les regards et les soupçons les plus malveillants. Elle allait chaque matin à la manufacture, et revenait près de sa mère à l'heure où les ouvriers prennent leurs repas. Le contre-maître de son atelier avait reçu l'ordre de ne lui donner que les travaux nécessaires pour justifier les salaires qu'elle recevait.

Chaque dimanche, M. Pichut dirigeait sa promenade vers la maison du garde, entrait un instant chez sa protégée, adressait quelques paroles bienveillantes à la mère, un doux regard et un soupir à la fille, et revenait au château de plus en plus amoureux de la belle Suzanne.

Malgré ses habitudes de pacha, et quoiqu'il regardât ses ouvrières comme autant d'esclaves créées par Dieu pour satisfaire ses amoureuses fantaisies, il avait cependant compris, avec cet instinct du vice qui fait rarement défaut aux natures dépravées et libertines, que ses façons de seigneur et maître auraient peu de pouvoir sur une jeune fille dont les grands yeux noirs décélaient une énergique volonté. S'adresser directement à sa cupidité, c'eût été une maladresse; chercher à l'éblouir par de fastueuses promesses, tenter la coquetterie si naturelle à une pauvre fille, éprouvée par la misère et les plus cruelles privations, c'eût été éveiller les soupçons et la méfiance de sa mère.

Un jour cependant, ayant rencontré dans le parc Suzanne qui retournait à la maison du garde, il s'était hasardé à lui prendre doucement la taille en disant :

— Heureux, ma belle enfant, celui qui le premier fera battre ce petit cœur, et déposera le premier baiser sur ces lèvres mignonnes! Et si j'osais...

Mais se dégageant prestement de ses bras, elle lui avait répondu en lui faisant une malicieuse révérence :

— Il faut, Monsieur, demander cela à ma mère.

Et elle s'était éloignée.

M. Pichut se garda bien de renouveler cette galante tentative, et la jeune fille ayant aperçu et poursuivi sur sa route un beau papillon aux ailes d'or et de pourpre, avait oublié en rentrant près de sa mère, la rencontre du parc et les paroles de son bienfaiteur.

Ainsi rien jusques-là n'était venu troubler la douce sérénité, les premières et naïves joies de ces deux pauvres créatures, échappées comme par miracle aux tortures de la faim, aux angoisses de la plus horrible misère.

— Si nous sommes heureuses! répondait la paralytique au curé de la paroisse, qui était venu la visiter. Je n'ai qu'une crainte, c'est que cela ne puisse pas durer longtemps ainsi.

Hélas! les craintes de la malheureuse ne tardèrent pas à se réaliser. La maladie, qui avait déjà paralysé une partie de ses membres, s'étendit subitement à son cerveau, et y éteignit jusqu'aux dernières lueurs de l'intelligence. Suzanne cessa d'aller à son atelier, vint s'asseoir au chevet de la mourante, et resta huit jours et huit nuits, morne, brisée, sans voix et pleurant à chaudes larmes, sur le cadavre presque inanimé de sa mère.

Un soir, on frappa doucement à la porte, elle alla ouvrir; M. Pichut entra.

Après quelques phrases de condoléance et de banales consolations, il prit la main de la jeune fille, et il lui dit :

— Suzanne, vous voici seule et isolée en ce monde; dans l'état où se trouve votre mère, elle ne peut plus rien pour vous, il vous faut un protecteur, un ami; si vous le voulez, je serai pour vous ce protecteur, cet ami.

La pauvre fille leva vers le manufacturier ses deux grands yeux tout baignés de larmes, avec une indicible expression de reconnaissance. Elle voulut parler; mais la parole expira sur ses lèvres, et elle fit un mouvement pour se jeter aux genoux du généreux Pichut.

Il l'arrêta d'un geste, et continua :

— Oui, Suzanne, je veux que vous soyez heureuse, et je serai tout à votre bonheur. Cependant je mets une condition à cette protection que je vous offre, c'est que de votre côté vous ferez tout ce qui dépendra de vous pour reconnaître mes bienfaits.

— Parlez, Monsieur, dites-moi ce qu'il faut que je fasse. Oh! jamais ma reconnaissance...

Pichut se leva et attira vers lui la jeune fille :

— Ce qu'il faut que vous fassiez? mais vous ne m'avez donc pas compris, chère enfant? mais vous ne savez donc pas que je vous aime, que je vous ai aimée du jour où je vous vis si belle et si malheureuse là-bas, sur les bords de l'Avre, sous les saules de la prairie?

M. Pichut soignait surtout l'harmonie de la phrase dans ses déclarations amoureuses. Il continua :

— Oui, Suzanne, je t'aime d'un ardent amour, et pour un baiser de tes lèvres roses je suis prêt à tous les sacrifices. Dis, que désires-tu? que veux-tu? que demandes-tu?

La pauvre fille cacha sa tête dans ses deux mains et ne répondit pas. M. Pichut prit ce silence pour le dernier combat de la pudeur :

— Elle est à moi, se dit-il.

Et écartant brusquement les mains de la jeune paysanne, il la prit dans ses bras, et colla sur son front ses lèvres brûlantes. Suzanne tressaillit, un frisson glacé parcourut tous ses membres; mais elle était tellement brisée, qu'elle n'eut pas la force de s'échapper des bras de l'industriel.

Exalté par ce premier succès, hors de lui, le regard en feu, les lèvres frémissantes, M. Pichut s'abandonna à tout l'emportement de sa nature grossière et corrompue. Il reprit, en entraînant vers la porte, qu'il avait laissée entr'ouverte, la malheureuse enfant palpitante et éperdue :

— Viens, Suzanne; ne restons pas ici. Viens chez moi, dans mon château, tu en seras la maîtresse, la reine; tu commanderas, tous t'obéiront, moi tout le premier... Mais réponds-moi, de grâce! dis-moi que tu m'aimes... Cruelle! ne détourne pas ainsi la tête, laisse-moi baiser tes beaux yeux qui me font mourir.....

Par un effort puissant, la jeune fille se rejeta en arrière, rompit le lien qui la retenait pressée contre la poitrine de cet homme, et d'un bond s'élança vers la chambre, où reposait la mourante, en s'écriant :

— Ma mère! ma mère!

Pichut, exaspéré par cette subite résistance, partit d'un éclat de rire, et courut après elle :

— Ta mère..... allons donc! mais tu es folle, tu sais bien que ta mère ne peut pas t'entendre.

— Laissez-moi, Monsieur! c'est lâche ce que vous faites; laissez-moi, ou j'appelle au secours!

Les cris de la jeune fille rendirent au manufacturier tout son sang-froid.

— Vous êtes une sotte, ma chère amie! dit-il avec le ton sec et hautain d'un seigneur qui a bien voulu s'abaisser un instant devant son esclave. Puisque vous ne voulez pas comprendre votre position, c'est à moi de vous la faire comprendre. Bon gré mal gré, vous êtes forcée de rester ici. Seule, sans ressources, sans argent, sans vêtements, où iriez-vous avec votre mère, avec ce cadavre vivant, que nul ne voudrait recevoir? Vous iriez tout droit à la rivière, et c'est ce que vous auriez à faire de plus raisonnable. Or, moi je vous offre ce qu'une fille de vo-

dont le nombre ne dépassait pas 1 200, se dispersaient chaque jour. Pour parer au danger soit d'une attaque des Américains, soit d'un *pronunciamiento* en faveur de Santa-Anna, le général Rodriguez de Cala, nouveau gouverneur de Vera-Cruz, a déclaré, le 30 juin, cette ville en état de siége, et a donné l'ordre à la garnison de Saint-Jean-d'Ulloa d'être constamment en éveil. Le bruit s'était répandu qu'une attaque devait être faite, le 10 juillet, contre cette forteresse par l'escadre américaine, qui maintenait, du reste, le blocus avec une rigueur croissante.

Le 21, l'escadre américaine avait étendu son blocus au port d'Alvarado, et le bruit courait qu'elle s'était emparée d'Altamira, autre petit port situé à quelques milles au nord de Tampico. De son côté, le gouvernement mexicain a déclaré les ports de Mazatlan et de Matamoros fermés au commerce étranger...

Des journaux de l'Yucatan, du 22 juin, jettent quelque jour sur la position assez mystérieuse et anormale de cette province à l'égard du Mexique. Cette position est définie comme suit dans la réponse faite par le gouverneur Barbachano au commandant du brick de guerre américain qui était venu lui demander quel rôle entendait jouer l'Yucatan entre les Etats-Unis et le Mexique : « Quoique l'Yucatan se soit déclaré indépendant du reste de la république mexicaine, depuis le 1er janvier, il n'a pas l'intention d'être entièrement séparé de la nation, et par conséquent le département de l'Yucatan continuera à faire partie de la république, qu'il se soumette ou non au gouvernement actuel. Quant à la position qu'il conservera pendant la guerre, elle dépendra entièrement du résultat des négociations pendantes avec le gouvernement mexicain. Dans tous les cas, il appartient au congrès suprême qui vient de se réunir, de décider ce qu'il croira profitable aux intérêts de la péninsule. » Le commandant du brick américain s'est montré satisfait, ajoute-t-on, de cette réponse ambiguë.

Le nouveau tarif est décidément adopté. Déjà la chambre des représentants l'avait voté à une grande majorité. Au sénat, au contraire, la lutte a été vive, car il y a eu presque partage de voix, et le tarif n'a passé qu'à la majorité de 28 suffrage contre 27, avec un amendement de peu d'importance, auquel l'autre chambre s'est ralliée à la majorité de 115 voix contre 93. Nous examinerons ultérieurement les avantages que notre commerce d'exportation paraît appelé à recueillir des nouvelles dispositions fiscales arrêtées par la législature des Etats-Unis. Il est temps que la France entre à son tour dans la voie des réformes douanières, car, de toutes parts, l'exemple lui arrive.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — La Chambre des pairs se réunira mardi en séance publique pour l'organisation des bureaux ; elle entendra ensuite en comité secret le rapport de l'instruction sur l'affaire Joseph Henry.

— MM. les députés sont prévenus que demain dimanche 16 août, à une heure précise, il y aura une réunion préparatoire, dans la salle des conférences, pour le tirage au sort de la grande députation qui doit aller au devant du roi le jour de la séance royale.

Le cortége partira des Tuileries à midi et demi.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres tiendra sa séance publique annuelle vendredi prochain 21 août. Dans sa séance d'hier, coquine, prenez garde, si vous avez sur vous des allumettes chimiques, le feu y prendrait. »

Le préposé allongea le bras. « Halte-là ! mon officier, clama le mari ; jeu de main, jeu de vilain ! La particulière peut être fautive, mais c'est mon épouse, et ça ne regarde que moi ! » Mais le commis repoussa l'homme, et saisissant la robe de la femme, qu'il releva le plus décemment possible, il découvrit une outre très ingénieusement construite, qui ne contenait pas moins de cent litres d'esprit de vin.

L'homme à la charrette a été envoyé à la préfecture, et quant à son *épouse*, on l'a mise au frais.

DE L'AVENIR POUR 5 FRANCS. — Ernest Barbet est un garçon plein d'avenir, dit la *Gazette des Tribunaux*. Il a dix-huit ans, une jolie figure, des cheveux noirs bouclés, et le 25 juillet il avait encore 5 francs dans son gousset. Mais l'avenir que ses dix-huit ans, sa jolie figure, ses cheveux bouclés et ses 5 francs promettaient à Ernest ne lui suffisait pas. Ce qu'il voulait, c'est que cet avenir sortît des nuages, que sa destinée lui apparût claire, lumineuse, qu'il sût d'avance à quel âge il serait marié, héritier, chef d'établissement et caporal de la garde nationale, électeur, marguillier, etc.

Tout à point, ce même 25 juillet, à la barrière de la Chapelle, une occasion se présente à lui de se donner pleine satisfaction sur ce point. A la porte d'un marchand de vins, un jeune saltimbanque, Alphonse Chevin, après une brillante parade donnée gratis au public, annonçait que ses longues études et ses connaissances profondes de la cartomancie, lui procuraient le bonheur de pouvoir lire dans l'avenir de tout un chacun, à des profondeurs variées, depuis la bagatelle de deux sous (petit jeu), jusqu'à cinq francs, moyennant lesquels il se flattait de mentionner jour par jour tout ce qui peut arriver à un jeune homme ou à une demoiselle jusqu'au jour de sa mort.

C'était juste ce que voulait Ernest Barbet. Il suivit le saltimbanque dans son cabinet (salle de marchand de vin), fit venir une chopine et donna ses 5 francs, attendant avec impatience la kyrielle d'événements qui devaient lui survenir jusqu'à sa mort.

« A votre santé, lui dit le saltimbanque, bien. Tirez une carte, remettez-la sur le jeu, bien. Faites un signe de croix sur votre pièce de 5 francs et rendez-la moi, très bien. Maintenant attendez-moi une minute, que j'expédie deux ou trois petits jeux de deux sous, l'affaire d'une minute. »

Ernest attendit une minute, dix minutes, vingt minutes, et le magicien ne revenait pas. Il eut l'idée de regarder dans la rue, le saltimbanque avait levé la séance, et son public était déjà tellement dispersé qu'il ne rencontra pas un enfant qui pût lui dire de quel côté il avait passé.

Tout penaud, Ernest alla faire sa déclaration chez le commissaire de police. C'est par suite de cette plainte que le jeune saltimbanque, Alphonse Chevin, comparaissait aujourd'hui devant le tribunal correctionnel, prévenu d'escroquerie. Il a été condamné à quatre mois de prison.

INCESTE. — M. Wetherell, ecclésiastique dans le comté de Surrey, près Londres, interdit de ses fonctions et détenu pour dettes à la requête de son propre gendre, était accusé par celui-ci d'avoir continué avec sa propre fille des relations criminelles déjà commencées avant le mariage de cette personne.

En donnant la main de miss Wetherell à M. Cooke, l'un des plus riches propriétaires du comté, l'ecclésiastique indigne de ce nom s'était proposé deux choses : criblé de dettes quoiqu'il eût eu l'art de se faire passer pour riche, M. Wetherell voulait d'abord assurer la fortune de sa fille, et ensuite donner un père à l'enfant qu'elle était sur le point de mettre au monde. M. Cooke ayant découvert trop tard combien il avait été trompé, chassa d'auprès de lui sa jeune femme et la ren- pessimistes au milieu d'un groupe qui suivait samedi, près de la barrière Rochechouart, un pauvre diable qui titubait sur la chaussée de Clignancourt et se portait fort mal. Ces diverses exclamations s'échappaient de la bouche des assistans plus ou moins touchés :

Un boutiquier. — Il est gris.
Un garçon boucher. — Il est bien soûl.
Un habitué des boulevarts extérieurs. — Polonais tout pur.
Un poète descendant du Château-Rouge. — Il a une légère émotion.
Sa compagne. — Il est ivre.
Un peintre. — Il fait des arabesques.
Un municipal à pied. — Il est poussé en nourriture.
Un rôdeur de barrières. — Il est bu, quoi !
Un municipal à cheval. — Il est blessé au garrot.
Un débitant d'eau-de-vie. — Il s'a consolé en boissonnant.
Un musicien. — Il fait des notes ; il suit la portée de haut en bas et en réciproquant.

L'AMOUR D'UN PRÊTRE. — Un journal hollandais raconte le drame suivant, appelé à se dérouler devant une cour d'assises :

« Le 26 juillet dernier, sur les trois heures et demie de l'après-midi, quelques personnes rencontrèrent dans les environs de Groenlo, sur une hauteur nommée *Epsweide*, une jeune fille, Marie Wiegerink, toute couverte de sang, et dont les vêtements étaient dans un désordre complet. Chacun, effrayé à cette vue, s'empressa de lui demander quelle avait été la cause de ses blessures. Sa première réponse fut que le coupable était un jeune homme de Groenlo, mais qu'elle ne pouvait pas dire son nom. Le vicaire C. Gepkens, qui, pendant le temps qu'on transportait cette jeune fille à son domicile, était aussi arrivé du même endroit, (Epsweide), raconta qu'en chemin, passant près du bois, il avait entendu de sourds gémissements ; qu'il s'était immédiatement dirigé vers le lieu d'où partait ce bruit, et qu'il y avait trouvé un homme aux prises avec une jeune fille et s'efforçant de la frapper de coups de couteau ; il s'était sur-le-champ précipité sur cet homme ; pendant la lutte, la jeune fille s'était enfuie ; le meurtrier s'était ensuite échappé de ses mains et avait pris la fuite.

» Dès que Marie Wiegerink eut été déposée sur son lit et qu'on lui eut donné les premiers secours, cette jeune fille demanda qu'on fît venir auprès d'elle le vicaire Gepkens. Elle eut avec lui un long entretien, et à peine était-il parti qu'elle déclara, sans qu'aucune pressante question lui eût été faite à ce sujet, que la personne qui l'avait blessée était un marchand de bonneterie nommé Jean Barends, demeurant à Winterswyk, avec lequel elle avait eu précédemment des relations.

» Cependant la situation de la jeune fille empirait ; elle s'en aperçut elle-même ; dans la soirée, elle demanda qu'on fît venir un confesseur, et quoiqu'elle eût l'habitude de se confesser au vicaire Gepkens, elle exprima formellement son intention de parler au curé. Cet ecclésiastique arriva sur-le-champ et resta auprès de Marie Wiegerink jusqu'à une heure fort avancée dans la nuit. Après le départ de celui-ci, la jeune fille fit appeler le juge de canton et fit en sa présence la déclaration suivante. Les coupables relations qu'elle entretenait depuis un certain temps avec le vicaire Gepkens avaient eu pour résultat qu'il ne lui était plus permis de douter maintenant de sa grossesse. Elle avait fait cet aveu au vicaire Gepkens ce même jour au matin dans le confessionnal, où avaient lieu ordinairement leurs entretiens. Le vicaire l'avait alors rassurée sur les conséquences de sa faute, et lui avait promis qu'en tout cas il veillerait sur elle : il lui avait dit qu'il s'expliquerait davantage à ce sujet au lieu dit *Epsweide*, où elle devait faire en sorte de se trouver sur les deux ou trois heures de l'après-midi. La pudeur lui défendait de dire ce qui s'était passé dans cet endroit. Il suffit de savoir que le misérable a découvert la poitrine de sa victime, et après lui avoir fermé les yeux et la bouche, lui a porté plusieurs coups dans la gorge et dans la poitrine ; la malheureuse jeune

---

tre espèce n'oserait jamais espérer, une place dans mon château, une existence de luxe et joie, des soins pour votre mère, pour vous tous les plaisirs. Plus de misère, plus de craintes pour l'avenir ! nul travail, nulle peine, nulle fatigue, hors celle de commander ! Et qu'est-ce que j'exige en retour ? quelques complaisances que vous serez forcée d'avoir, demain peut-être, pour le premier manant qui vous jettera quelques sous en passant ; choisissez : avec moi, le bonheur ; sans moi, la plus affreuse misère.

— Oh ! jamais ! jamais ! répondit Suzanne en sanglotant.

— Soit, dit-il ; il n'est pas dans mon caractère de prendre de force ce que l'on me donne d'habitude. Vous pourrez venir, comme à l'ordinaire, travailler à la fabrique ; mais ne comptez plus sur mes bontés ; vous travaillerez et vous serez rétribuée comme vos pareilles. Retenez bien ceci : un jour vous viendrez m'apporter ce que vous me refusez aujourd'hui ; mais prenez garde qu'à mon tour je ne vous réponde : non.

A ces mots M. Pichut sortit fièrement et disparut.

— Eh bien ! lui dit Roguin, qui l'attendait à l'entrée du parc.

— Cette fille me rendra fou, répondit l'industriel. En vain j'ai employé tout ce que l'éloquence, la passion, la colère ont pu me suggérer, la stupide créature ne m'a répondu que par les refus les plus insolents, et mon amour...

— S'est évanoui comme les espérances, en fumée ?

— Au contraire, il est plus violent que jamais ; ce n'est plus de la passion, c'est du délire. Roguin, mon ami, viens à mon secours ; car je ne sais plus à quel saint me vouer.

— Je ne vois qu'un seul moyen...

— Lequel ?

— Quand une ville a résisté à tous les assauts, que font les assiégeants ?

— Je ne sais pas.

— Ils la prennent par la famine.

IV.

Restée seule, Suzanne, désespérée, alla s'agenouiller près du lit de sa mère.

— O ma mère ! ma mère ! dit-elle ; si tu as entendu, dis-moi un mot, un seul mot... Il faut que nous partions, n'est-ce pas ? Tu ne veux pas que ton enfant soit déshonorée, que ta Suzanne ne soit plus qu'une fille perdue ! Mère, au nom du ciel ! réponds-moi... par pitié pour ton enfant, mère, réveille-toi ! Tu ne m'entends donc pas ? tu n'entends donc pas la voix de ta fille qui te supplie, qui t'appelle à son secours ? Tiens, voici ma main, s'il faut que nous partions, presse-la un peu... fais un geste, un signe, ce que tu voudras, ce que tu pourras... rien, rien... ô mon Dieu ! ayez pitié de moi !

La malade remua lentement les lèvres.

— Dieu soit loué ! elle m'a entendue, s'écria la jeune fille en se penchant jusque sur les lèvres de sa mère.

— J'ai froid, murmura la vieille femme.

Et elle retomba dans son impassible immobilité.

.......Les premiers rayons du soleil trouvèrent la pauvre Suzanne encore agenouillée et pleurant au chevet de la mourante.

— Allons ! se dit-elle en se levant et en essuyant ses beaux yeux brûlés par les larmes, la fièvre et l'insomnie ; il faut lutter jusqu'au bout ! Il a dit vrai, nous ne pouvons partir ; mais j'ai des forces et du courage, je travaillerai jusqu'à ce que mes forces soient épuisées, jusqu'à ce que cet homme lui-même me prenne en pitié.

M. Pichut était un de ces honnêtes négociants qui n'ont qu'une parole dans les affaires ; aussi les menaces qu'il avait faites à la jeune fille furent-elles exécutées sur-le-champ dans toute leur rigoureuse exactitude. Les salaires que Suzanne recevait en échange de son travail furent réduits à leur plus simple expression, c'est-à-dire qu'on lui donna tout ce qu'il fallait pour qu'elle et sa mère mourussent de faim lentement, à petites doses, et sans que la malheureuse puisse avoir le droit de se plaindre. Les travaux les plus pénibles de son atelier lui furent imposés sous peine d'un renvoi immédiat. Si on lui laissa la faculté d'aller visiter sa mère, elle fut rigoureusement soumise au règlement, et deux minutes de retard étaient punies par une amende qui absorbait une partie du morceau de pain noir qu'on lui jetait au bout de la semaine sous forme de salaire.

Pendant un mois entier, Suzanne supporta avec une stoïque fermeté ces odieuses et lâches tortures. Elle se résigna aux plus horribles privations ; elle laissa la faim dévorer ses propres entrailles pour réserver à sa mère tout ce qu'à force de travail elle pouvait arracher à la haine et à la rapacité de l'impitoyable manufacturier. Bientôt ce travail devint insuffisant pour satisfaire même les plus impérieux besoins de la malade. Suzanne vendit tout ce qu'elle possédait, jusqu'à ses vêtements, et ne conserva que quelques haillons indispensables pour pouvoir aller à son atelier.

Un jour qu'elle revenait par le parc, morne et désolée, car elle avait à peine un morceau de pain à donner à sa mère, elle rencontra M. Charles Pichut, et ne put l'éviter.

— Eh bien ? lui demanda celui-ci.

— Jamais ! répondit Suzanne avec une énergique fierté.

— C'est ce que nous verrons, dit l'industriel en s'éloignant.

Que vous dirai-je ? vous comprenez qu'une pareille lutte était au-dessus des forces d'une pauvre fille, et ne pouvait pas durer longtemps ; mais si cette lutte ne fut pas longue, elle fut horrible. Tout ce qu'une femme peut humainement souffrir, Suzanne l'endura fièrement et sans se plaindre.

Un soir, elle revint à la maison du garde, désespérée, livide et brisée à mourir. Elle avait travaillé quinze longues heures sans prendre la moindre nourriture. La vieille femme elle-même n'avait pas mangé de la journée.

Suzanne s'approcha du lit de sa mère, qui entendit instinctivement du bruit, et murmura :

— J'ai faim.

Suzanne bouleversa la maison, chercha partout, fouilla jusques dans les crevasses de la muraille ; elle ne trouva rien, pas même quelque vieille croûte moisie ou desséchée. Elle revint près du lit, versa quelques gouttes d'eau sur les lèvres de la mourante, et en but elle-même, dans l'espoir de tromper un instant la faim qui la dévorait.

Bientôt la vieille femme reprit, mais cette fois avec plus de force :

— J'ai faim !

Suzanne, après avoir recommencé vainement ses recherches, regarda sa mère, puis le ciel, et s'affaissa sur elle-même en se tordant les bras de désespoir.

Alors, par un de ces efforts suprêmes du sentiment de conservation, qui survit pour ainsi dire à l'homme lui-même, la paralytique se souleva lentement, ouvrit ses yeux fermés depuis longtemps, des yeux vides et sans regard ! elle s'écria :

— Suzanne, j'ai faim !

Et elle retomba sur le lit comme un cadavre qui vient de sortir un instant de son tombeau.

Suzanne se leva, folle, éperdue, ouvrit violemment la porte, s'élança vers le parc et courut vers le château.

Un instant après, elle entrait dans le cabinet de travail du manufacturier.

— Que voulez-vous ? lui dit celui-ci.

— Du pain, répondit-elle.

— Vous savez à quelle condition ?

— Oh ! par pitié, du pain pour ma mère, et...

— Et...

— Je suis à vous, murmura la malheureuse, en tombant évanouie sur le parquet.

EUG. CAMUS.

(*La suite à dimanche prochain.*)

...[illegible] il lui remit le titre d'un dépôt de six mille sept cent trente-et-un francs qu'il avait, disait-il, versé à la Banque de France. La demoiselle B... ne voulait pas garder une telle valeur, mais l'étranger insista et il se retira en promettant de rendre visite à sa protégée de temps en temps.

Il vint en effet assez souvent causer familièrement avec la demoiselle B..., et un jour, comme il examinait une montre fort belle appartenant à la protégée, celle-ci ayant dit qu'elle n'allait pas, il mit la montre et la chaîne dans sa poche, pour la faire arranger par son horloger, et dès lors on ne le revit plus.

Mlle B... resta quelque temps sans inquiétude; n'avait-elle pas entre ses mains le titre du dépôt de la Banque de France? Mais l'absence du protecteur se prolongeant, elle voulut connaître la valeur réelle du nantissement qu'il lui avait laissé, et hier elle se présentait à la caisse de la Banque, avec son titre qui n'était autre qu'un des récépissés dont nous avons parlé.

La jeune personne, pour comble de disgrâce, fut arrêtée et conduite chez le commissaire de police, à qui elle raconta sa mésaventure. Celui-ci la remit en liberté, et pour la consoler lui apprit qu'elle était la quatrième que le même individu avait exploitée de cette manière.

VARIÉTÉS.

—

Nous avons promis à nos lecteurs de leur donner aujourd'hui un extrait du petit ouvrage que M. Jules Delbruck vient de publier sur les crèches, et qui sera bientôt, nous l'espérons, dans les mains de tous ceux qu'intéressent le sort et l'éducation de la première enfance. Ne pouvant suivre l'auteur dans sa revue des crèches existant à Paris, et dans l'examen des questions de détail qui s'y rattachent, nous nous bornerons à transcrire ici le chapitre où il donne le plan d'une crèche-modèle telle qu'il la conçoit.

Voici comment s'exprime M. Delbruck :

Visite à la Crèche-Modèle.

....Venez, entrons par le jardin, ou le parterre si vous aimez mieux, car, à l'exception de quelques arbres pour l'ombrage et de quelques arbustes toujours verts, nous ne voyons ici que des fleurs. Tout en respirant cet enivrant parfum de reséda, remarquons que la crèche, circonstance heureuse, reçoit les premiers rayons du soleil levant. Une pente adoucie nous a conduits à la porte de la salle de jeux. Entrons-y ; nous ne voyons ici ni berceaux ni lits de camp: et à quoi bon vraiment? Quelle vie, quelle agitation, quelle joie, quel tintamarre ! Près de soixante enfants sont là réunis, dont l'expansive gaieté dériderait le front le plus assombri. Ici un groupe de poupons, sous la direction d'une jeune voisine de trois ans, envoyée par la salle d'asile contiguë, traîne ou plutôt pousse en avant en s'appuyant dessus, un chariot bien rembourré dans lequel prélassent de tout jeunes nourrissons. Un détachement [illegible] gne, d'un pas grave et cherchant son équilibre, précédé de [illegible] mpettes (*harmonica*) et d'un petit lutin de porte-drapeau âgé de vingt mois, plus fier de ses fonctions que nos gigantesques tambours-majors. Plus loin, dans cette encoignure et près d'une palissade en filet, sont groupés de petits travailleurs absorbés dans leur besogne; ils distribuent grain à grain le manger aux habitants de la volière. Voyez comme ils ont conscience de la bonne œuvre qu'ils accomplissent de *donner la soupe* aux bons petits oiseaux. Tout près de nous, assis sur ces tapis de feutre et occupant le centre d'un ovale en filets, d'autres suivent du regard et du geste (ils ne peuvent pas marcher encore) l'heureuse troupe qui défile devant eux; et, voyez, ils s'associent par la pensée à ce mouvement, et presque tous frappent d'un petit martelet une rangée de timbres dont les notes, à ce qu'il semble, correspondent à celle des trompettes. C'est l'accord parfait, *do, mi, sol*. — Allons voir, à l'autre extrémité, ces infatigables manouvriers qui attaquent avec plus d'acharnement que d'habileté un amas de cailloux blancs et roses qu'une main malicieuse a replacé là pendant la nuit dernière, — comme toujours, — et qu'il s'agit cependant de déménager dans des tombereaux à roulettes poussés à dix ou douze, et non sans faire claquer les fouets, je vous prie de le croire.

Partout, vous le voyez, des occupations actives, et souvent renouvelées par l'esprit ingénieux des dames inspectrices, tiennent en éveil notre petit peuple, et ne lui laissent pas un instant d'oisiveté et d'ennui; les groupes qui se forment et se reforment alternent de l'une à l'autre, toujours empressés, et c'est à peine si au milieu du babillage et des premiers bégaiements des marmots mêlés aux notes sonores des timbres et harmonicas à tierces, c'est à peine, dis-je, si on distingue le vif gazouillement des oiseaux qui luttent de joie et d'activité — avec leurs compagnons naturels, les petits enfants du bon Dieu.

Entrons maintenant à droite, dans la salle aux lits de camp: c'est la *salle des poupons*. Il faut avoir un an, Monsieur, pour faire partie de cette deuxième division !

Ici tout est bien plus calme ; on y joue très peu, comme vous le voyez ; on y dort à de rares intervalles le jour; mais par exemple on y fait cinq ou six repas joyeux et en nombreuse compagnie.

Ces deux rangées de lits de camp diffèrent quelque peu, vous vous en apercevrez, de ceux que nous trouvons dans nos corps-de-garde. La forme d'abord en est plus gracieuse : vous retrouvez là, comme partout à la crèche, la ligne courbe substituée autant que possible à la ligne droite, le contour arrondi substitué à l'arête vive. Une simple toile en été, une étoffe de feutre en hiver, forment le fond mobile de chacune de ces couchettes ; des filets à mailles serrées séparent les enfants et évitent tout contact immédiat [illegible] quand les cinq berceuses donnaient la pâtée à cinq privilégiés, en présence de vingt ou trente affamés !.....

Les berceuses chantent, à quatre voix, une belle prière dont nous reparlerons. Approchons-nous de ces marmots qui jouent à leurs pieds, dans un des demi-cercles de la table aux festins. Ces enfants-là, nous les retrouverons souvent ici; soit bizarrerie accidentelle, soit tempérament, soit toute autre cause, ils n'aiment pas la foule, ils n'aiment pas le bruit. En moins d'une heure ils demandent à quitter la salle de jeux pour venir chercher ici le calme, presque la solitude. Ils ne sont pas inactifs cependant ; ils travaillent aussi ; ils étudient la gamme des couleurs ; peut-être allez-vous sourire quand vous aurez vu ces boules en bois ou en ivoire de couleurs variées dont ils font le triage avec une attention solennelle. Ici les petits paniers rouges ; là les petits paniers blancs ; plus loin les jaunes et les bleus, mon Dieu ! oui, c'est aussi simple que cela ; et cependant ils y trouvent, les chers enfants, un tel intérêt que notre présence ne les distrait pas. Mais aussi le premier de chaque groupe qui aura accompli son œuvre sans erreur sera placé là sur ce petit fauteuil d'honneur, et la berceuse le montrera comme un modèle à imiter, — et la dame inspectrice l'embrassera le premier. — Je crois que vous auriez bien envie d'en faire autant.

Quittons la salle aux lits de camp ; tout y est calme. Traversons de nouveau, — sans regarder, car nous nous y arrêterions, — la salle de jeux, et entrons à gauche, dans la véritable crèche, dans la salle aux berceaux. Nous n'y trouverons aucun enfant d'un an ; il n'y a ici que des nourrissons, mais nous en verrons en revanche d'à peine âgés de quelques jours.

Nous y voilà ; même silence, même absence de cris que dans la salle des Poupons. Quelques petits avertissements de temps à autre ; quelques hochets agités ou lancés à terre, c'est tout ce qu'on y entendrait si le chant des berceuses ou le chant des oiseaux nous permettait de l'entendre. Près de soixante berceaux-hamacs, ceux-ci réunis en plus ou moins grand nombre, ceux-là isolés, y sont disposés sur trois rangées, mais la plupart de ces berceaux sont vides. Le sommeil de jour n'est plus qu'une exception à la crèche, on s'y amuse tant et les nuits sont si bonnes et si calmes ! Quelques-uns de nos nourrissons jouent dans la salle de jeux, dans les chariots ou sur les tapis; d'autres essaient leurs premiers pas dans une petite galerie à filets, dont quelques poupons choisis à cet effet leur enseignent l'usage. Une berceuse voiture douze autres enfants à la fois dans le jardin. Sur les chaises basses, vous voyez des mères donnant le sein, des berceuses allaitant au biberon et faisant quelques toilettes. La nuit venue, quand ils auront alterné des genoux de leur mère au jardin, de la salle de jeux à la toilette, du hochet à la double galerie ; lorsque tous auront été placés dans leur berceau, lorsque l'inspectrice aura commencé sur l'orgue-mélodium la prière du soir, à l'heure où les oiseaux de la volière mettent la tête sous leur aile, vous verriez nos enfants tous ensemble, après quelques minutes de bercement simultané, s'endormir paisiblement, s'endormir comme les oiseaux de la volière, pour se réveiller comme eux aux premières lueurs du jour.

Vous admirez cette sollicitude vive, affectueuse, incessante, vraiment maternelle, que déploient les berceuses, et qui contribue si puissamment à amener ce résultat d'entendre si peu de pleurs à la crèche. Je lis sur vos lèvres cette question : « Comment ne se lassent-elles pas, tandis que dans nos familles la mère la plus dévouée a ses moments de fatigue et d'abattement? » La réponse est bien simple. Nos berceuses alternent de la crèche à l'ouvroir, de la crèche à la cuisine, de la crèche à la buanderie, de la crèche au jardin, si bien que chaque fois qu'elles reviennent auprès de leurs petits élèves pour y passer quelques heures, elles ont l'esprit rafraîchi, le cœur dispos, l'affection revivifiée par cette courte absence, et, tenez, vous vous apercevez à leur empressement qu'il leur tardait de revenir inspecter et caresser leur jeune famille. Aussi leur tendresse n'est-elle jamais émoussée. Ces quelques heures passées à la crèche sont pour elles des heures de joie : et c'est beaucoup dire, cependant ; car, si nous les suivions dans leurs courtes séances de jardinage, de couture, de lessive, etc., vous verriez comme on y babille, et comme le travail s'y fait avec ardeur !

Je n'ai pas besoin d'appeler votre attention sur ce magnifique tableau donné par la reine, et représentant Jésus appelant à lui et embrassant les petits enfants. Vous avez vu aussi le portrait du jeune héritier du trône, qui vient quelquefois visiter notre crèche ; vos regards ont embrassé cet ensemble, cette harmonie de couleurs qui règne sur l'ameublement, les couchettes, les costumes des berceuses, les tentures ; vous y reconnaissez l'intervention des femmes. Rien n'a été oublié, vous le voyez ; et si les sens encore vierges de l'enfance sont satisfaits, si rien ne choque ses yeux et son oreille, sa jeune âme aussi s'ouvre facilement à l'amour de Dieu qui lui prodigua tous ces trésors, en contemplant cette divine et souriante image du *Christ aux enfants*.

Nous partons. Avant de quitter le jardin vous remarquez que notre crèche n'est qu'une partie d'un établissement qui réunit crèche, asile, école communale, ouvroir et retraite pour la vieillesse. Ce signe de tête me dit que vous entrevoyez les avantages de tout genre qui résultent d'un pareil rapprochement. Un seul loyer, une seule conduite d'eau et de gaz, deux calorifères, une seule cuisine, et la facilité extrême de trouver dans l'une de ces institutions de femmes, d'enfants et de vieillards, le personnel convenable pour toutes les autres : vous avez compris tout cela. Ainsi, par exemple, l'asile prête chaque jour à la crèche douze enfants par heure, ce

[illegible] suite. Merci.

M. H. R. à Besançon. — Vous nous faites attendre la dernière feuille. Vous nous aviez habitués à l'exactitude. Nous n'attendons plus que cette épreuve pour tirer et annoncer.

M. S. à Quimper. — J. B. a reçu votre lettre. Il vous répondra sous peu de jours. Nous avons reçu pour vous juin, juillet et août. Merci.

M. D. à Bruxelles. — Nous envoyons les 20 à M. E. C. — Il y aura eu un malentendu pour la D. S. Nous n'avons jamais voulu suspendre.

Marchés.

Marché aux bestiaux, du 14 août.—Marché de Paris.—Taureaux : amenés 5; vendus, 5; prix, le kil. sur pied, 98. — Vaches grasses, amenées, 109; vendues, 109; prix, 1,32-1,16-1,00.— Veaux, amenés, 1 ,048; vendus, 1,049; prix, 1,50-1,35-1,20.

Halle à la viande du 15 août. — 19567 kil. Bœuf, 1-50 1-20 0-80. — 14157 kil. Veau, 1-40 1-20 1-00. — 2938 kil. Mouton, 1-50 1-20 1-00. — En gros, 28640 kil. 1-40 1-32 1-25.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 13, 14 et 15 août. — *Beurres* (le kil.) En livres, 1,78 à 3,00. — En mottes Isigny, 2,10 à 4,30. — En mottes Gournay, 1,80 à 4,40. — Petit beurre, 1,66 à 2,22.— Beurre salé et fondu, 0,00 à 0,00.

OEufs (le mille). Du 13 août, 31 à 64.—Du 14 août, 30 à 62. — Du 15 août, 32 à 60.

fromages (la dizaine). — Brie, 6 à 24.— A la pie, 5 à 15.

Marché de Versailles du 7 août. — Foin 1re 42 à 52 ; 2e 39 à 40 ; 3e à »» »». — Paille de froment, 25 à 31 ; de d'avoine, 30 à 40. — Trèfle, 38 à 44.— Luzerne, 46 à 50.— Regain, 52.

Beurre en livres (les 100 kil.) 1re 240 ; 2e 210 à 230.

OEufs (le mille), 48 à 52.

Veaux, 231 vendus de 1,10 à 1,40 le kil.

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 89 à 88 ; courant du mois 89-00 ; quatre derniers mois, 95; quatre premiers 1847, 97 à 97,50.

Lille. — Colza 77-25 à 00; lin, 90-»» à »»; cameline, »» ; chanvre, »»-»».— Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 130 à 000; courant du mois, 129 à 130; septembre et octobre, 128 à 129 ; novembre et décembre, 123 à 124. 4 premiers 1847, 120.

Savons.— Marseille bleu pâle disp., 1re sorte, 100 fr. les 100 kil.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 11 août 1846. — PARIS, marchand de vin, rue du Ponceau, 11. Juge-comm. M. Labbé ; synd. prov. M. Richomme, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 19.

Du 13 août 1846. — FESQ, marchand ferrailleur, rue de la Madeleine, 8. Juge-comm. M. Grimoult ; synd. prov. M. Battarel, rue de Bondy, 7. — AUBÉ-LESGUEY et Ce, marchands de châles en gros, rue des Fossés-Montmartre, 9. Juge-comm. M. Baudot ; synd. prov. M. Duval-Vaucluse, rue Grange-aux-Belles, 5. — GUILLOU jeune, marchand de faïence et verrerie, à Belleville, rue Tourtille, 7 et 9. Juge-comm. M. Barat ; synd. prov. M. Henrionnet, rue Cadet, 13. — NOEL, menuisier, rue du Cherche-Midi, 17. Juge-comm. M. Milliet ; synd. prov. M. Heurtey, rue Geoffroy-Marie, 5.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

« ..... Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé.

» Ceci n'est pas une exagération fantastique. — Voyez plutôt ce qui s'est passé à l'égard de cet excellent prince égyptien Ibrahim. — M... a fait annoncer dans tous les journaux qu'il lui avait mis trois fausses canines. Puis, voici que M. Jacowski,— autre chirurgien non moins dentiste, — déclare aujourd'hui, dans le *Constitutionnel*, qu'il est fort satisfait du cadeau que vient de lui envoyer de Londres, le même excellent Ibrahim pour les molaires qu'il lui a fournies durant son séjour à Paris. » (Le *Charivari* du 9 août 1846.)

« ..... Cet habile artiste, M. Jacowski, dentiste, rue de la Bourse, 1, renommé entre tous pour l'élégance, la solidité et la perfection de ses ouvrages, et pour un système spécial de mécanique dentaire, trouvera, dans cette publicité légitime, le surcroît de retentissement qu'il mérite et que le charlatanisme n'usurpe que trop facilement. » (Voir la *Gazette des Tribunaux* du 2 juillet 1846.)

Le *Dictionnaire universel* n'est encore qu'à sa deuxième livraison, et déjà l'on a pu apprécier le mérite de cette œuvre remarquable, mesurer la distance qui la sépare de toutes les autres publications du même genre. Aucune encyclopédie n'avait jusqu'ici embrassé dans un cercle aussi large les diverses branches des connaissances humaines, aucun ouvrage n'avait donné des nomenclatures aussi nombreuses et aussi complètes. Le *Dictionnaire universel* est le plus vaste répertoire de mots qui ait jamais été publié en France. La quantité innombrable de matériaux qui entrent dans le plan de cet ouvrage effraie d'abord pour l'auteur qui s'est imposé une tâche aussi immense ; mais en voyant l'ordre, la précision et l'exactitude qui règnent dans la rédaction de chacune des parties, on est bientôt rassuré ; on juge que l'on a affaire à un homme laborieux et de conscience, qui peut mener à bonne fin ce qu'il a si bien commencé. Accueilli dès son début avec une faveur signalée, par le public de toutes les classes, le *Dictionnaire universel* ne peut manquer d'arriver à une grande popularité. La modicité de son prix, qui le met à la portée de toutes les fortunes, contribuera d'ailleurs à son succès.

Le livre intitulé : *Exposé d'un système philosophique, suivi d'une théorie des sentiments ou perceptions*, par F. Coyteux, et dont nous avons rendu compte dans notre numéro du 5 de ce mois, se trouve chez Moreau, libraire, ancienne maison Delaunay, Palais-Royal, péristyle Valois, nos 182 et 183. 1 vol. in-8°. Prix : 6 fr.

Spectacles du 16 août.

7 1/2 OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Œdipe, Marie.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Zémire et Azore, Marie.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Les Fleurs, Charlotte, le Troisième mari.
7 »/» VARIÉTÉS. — Le Dîner de Madelon, un Domestique, Colombe.
6 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe, Chacun chez soi.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Garde-Malade, mon Voisin, le Château, un Corbeau.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Couvent de Tonniglon, Calypso, Enfants.
7 »/» GAITÉ. — Le Sonneur, la Grâce de Dieu.
6 »/» AMBIGU. — Les Garçons de recette, les Bohémiens.
7 1/2 COMTE. — Mme de Genlis, Riquet.
5 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Fruit défendu, Plus heureux, Au Clair.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODROME. — Fêtes [illegible] les mardis, jeudis et dimanches.



Un joli vol. in-18 avec cinq grav.

CRÈCHES DE PARIS

Prix net : 1 f. 25 — Par la poste : 1 f. 55

PAR JULES DELBRUCK.

Se vend au profit des Crèches d'enfants pauvres à Paris.

A PARIS, chez PAULIN, éditeur, 60, rue Richelieu; à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, et chez tous les marchands de nouveautés.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10 :

LA DERNIÈRE INCARNATION

LÉGENDES ÉVANGÉLIQUES DU XIXme SIÈCLE,

PAR A. CONSTANT.

Prix, 60 centimes. — Par la poste, 75 centim.

6 VOL. IN-8 ŒUVRES COMPLÈTES DE FOURIER 6 VOL. IN-8

Prix, 27 f. 50. — Prix, 27 f. 50.

Chaque Ouvrage se vend séparément, savoir :

THÉORIE DES 4 MOUVEMENTS
Un volume in-8, publié en 1808.
Prix, 7 fr. 50 c., par la poste, 8 fr. 75 c. (3e édition).

THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE
4 volumes in-8, publiés en 1822.
Prix, 24 fr.; par la poste, 28 fr. 50 cent. (2e édition. 1841.)

LE NOUVEAU MONDE Industriel et Sociétaire.
1 fort vol. in-8, publié en 1829.
Prix, 6 fr.; par la poste, 7 fr. 50 c. (3e édition, 1846.)

PETITS LIVRES SOCIÉTAIRES A BAS PRIX :

EXPOSITION ABRÉGÉE DU SYSTÈME PHALANSTÉRIEN, suivi de : *Études sur quelques problèmes fondamentaux de la destinée sociale*, par **VICTOR CONSIDERANT**. 3e édition, in-32 compacte. Prix, 0,60 cent., et par la poste, 0,75 c. — Les 12 exemplaires, 6 fr., et par la poste, 7 fr. 75.

Le **MÊME OUVRAGE**, moins les *Études*. — Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,35 c. — Les 12 exemplaires, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE à l'usage des Ignorants et des Savants (extrait de *Débâcle de la Politique*), par V. CONSIDERANT.—Prix, 0,40 c., et par la poste, 0,50 c.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION, par MATH. BRIANCOURT. Prix, 0,80 cent., et par la poste, 1 fr. — Les 12 exempl., 8 fr., et par la poste, 10 fr.

PRÉCIS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL (extrait du précédent). Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,35 c. — Les 12 exempl., 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50.

IMMORALITÉ DE LA DOCTRINE DE FOURIER. — Brochure in-8 de 48 pages. — Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,50 c.

LES ENFANTS AU PHALANSTÈRE, dialogue sur l'éducation (extrait du FOU DU PALAIS-ROYAL), par F. CANTAGREL, in-32. — Prix : 0,40 c., par la poste, 0,50 c.

DE LA POLITIQUE NOUVELLE, convenant aux intérêts actuels de la société, par V. CONSIDERANT (2e édit.).—Prix, 0,15 c., par la poste, 0,20 c.

LES FRUITIÈRES DU JURA OU ASSOCIATION DOMESTIQUE pour la fabrication du fromage de Gruyères, par W. Gagneur, br. in-18. — Prix, 0,40 c., par la poste, 0,50 c.

EN SOUSCRIVANT AU BUREAU LITTÉRAIRE, Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8, à Paris, chez tous les libraires de France et de l'étranger, et chez les directeurs des Messageries Caillard et compagnie. PRIX DE LA LIVRAISON : 35 c.; par la poste, 50 c. Toute personne qui recueillera sept souscriptions recevra le huitième exemplaire gratis.—Les lettres et l'argent doivent être affranchis.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

Le DICTIONNAIRE UNIVERSEL, imprimé en caractères neufs sur beau papier satiné, paraîtra par livraison de 16 pages grand in-8°, à quatre colonnes, contenant la matière d'un petit vol. in-8°. Les deux premières livraisons sont en vente; la troisième le sera le 22 août; les autres paraîtront régulièrement tous les samedis. Il formera 2 beaux vol. d'environ 1,300 pages chacun. — Toutes les mesures sont prises pour mener à bonne fin cette importante publication, quel que soit le nombre des souscripteurs.

RÉSUMÉ ET COMPLÉMENT DE TOUS LES DICTIONNAIRES.

Langue usuelle et littéraire, Grammaire, Rhétorique, Philologie, Linguistique, Poésie, Art dramatique, Proverbes, etc. — Sciences Histoire naturelle, Botanique, Médecine, Chirurgie, Vétérinaire, Anatomie, Physeologie, Chimie, Pharmacie, Géologie, Physique, Astronomie, Géographie, Géométrie, Mécanique, etc. — Beaux-Arts : Musique, Peinture, Dessin, Sculpture, Gravure, Architecture ancienne et moderne, etc. — Art militaire : Génie, Stratégie, Tactique, etc. — Histoire, Chronologie, Antiquités, Archéologie, Numismatique, Diplomatie, Paléographie, Blason, etc. — Religion : Théologie, Droit canon, Liturgie, Rites, Cérémonies, Fêtes, Croyances, Sectes religieuses, etc. — Mythologie des peuples païens anciens et modernes : égyptienne, grecque, romaine, perse, indienne, scandinave, gauloise, américaine, etc. — Législation et Jurisprudence : Pratique, Coutumes, Féodalité, Économie politique, Diplomatie, etc. — Administrations : Mines, Ponts et Chaussées, Eaux et Forêts, Domaines et Enregistrement, Postes, Douanes, Guerre, Monnaies, Poids et Mesures, Titres, Charges, Dignités, etc. — Industrie et Commerce : Agriculture, Manufactures, Usines, Chemins de fer, Finances, Banque, Bourse, etc. — Fauconnerie, Chasse et Pêche. — Gymnastique : Escrime, Danse, Equitation, Natation, Tournois, Jeux et Divertissemens, etc.

Ouvrage rendant compte d'environ 550,000 MOTS, et qui renferme notamment :

Le Dictionnaire des Synonymes. — Le Dictionnaire des Difficultés grammaticales. — Le Glossaire du vieux Langage. — La Biographie des Personnages remarquables morts et vivans. — Le Dictionnaire complet de Géographie ancienne et moderne comparée, et particulièrement celui de la France (Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, Montagnes, Rivières, Population, Bureaux et Relais des Postes; Distances des principales localités entre elles, d'après le dernier Dictionnaire de l'Administration des Postes).

PAR UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES SPÉCIAUX, SOUS LA DIRECTION DE M. HIPPOLYTE THÉRIAT.

MALADIES DU CŒUR. HYDROPISIES

Le Sirop de digitale de Labelonye, pharmacien, rue Bourbon-Villeneuve, 19, à Paris, est toujours le médicament que les médecins prescrivent avec le plus de succès contre ces deux affections, ainsi que contre les Asthmes et Catarrhes chroniques, les rhumes opiniâtres, les Toux ou bronchites nerveuses. On ne le vend qu'en bouteilles recouvertes d'une capsule en étain portant ces mots : Sirop de Digitale de Labelonye. Dépôts dans presque toutes les pharmacies.

LE BÉGAIEMENT et tous les vices de la **PAROLE** traités sans opérations, par le Dr COLOMBAT (de l'Isère), chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. 2 vol. 12 fr. Cette méthode a eu un rapport très favorable à l'Académie de médecine, et un prix de 5 000 fr. à l'Académie des sciences. A Paris, chez l'Auteur, à l'Institut des bègues, 24, rue des Petits-Augustins.

MALADIES DE POITRINE

Traité sur la guérison de ces Maladies, surtout de la Phthisie, Asthme, Catarrhe et des autres maladies chroniques, Dartres, etc. Par le Docteur TIRAT, DE MALEMORT, 1 v. in-8°. 6 fr. 50 par la poste. Ch. l'Auteur, r. Richelieu, 35. (Aff.)

EAU ET POUDRE DE QUININE

de PAUL GAGE, à base de QUININE et de MAGNÉSIE.

Dentifrice par excellence pour blanchir et nettoyer les dents, raffermir les gencives, guérir le scorbut, la carie et les maux de dents, enlever l'odeur du cigare, et donner à la plus mauvaise haleine une fraîcheur délicieuse. A Paris, rue Grenetle Saint-Germain, 43; en province, chez tous les coiffeurs et les parfumeurs.

10 000 FR. à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris.—Affranchir.

CONSERVATION DE LA CHEVELURE.

Par la Pommade de Dupuytren, efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLARD, ph., r. d'Argenteuil, 31.

PATUREL, rue Saint-Martin, 98, seule fabrique de

FOUETS ET CRAVACHES

En Caoutchouc. Silks, fouets, cannes et cravaches oléophanes.

1 FR 240 Feuilles beau papier à lettres glacé; extra-fin, très glacé, dans une boîte, 1 fr. 50 c. et 2 fr. (initiales); enveloppes 50 c. et 1 f. le cent; papier écolier, 3 fr. la rame; registres, 75 c. les 100 pages. Boîtes de 6 bâtons de cire, 75 c. et 1 fr. Rue Joquelet, 8, au 1er, près la Bourse.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique. Prix : 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu, 41.

CAUTÈRES, POIS LEPERDRIEL,

Elastiques en caoutchouc, adoucissant à la guimauve suppuratifs au garou. Par l'usage des uns ou des autres, suivant l'état de la plaie, l'action du cautère peut être augmentée, diminuée ou entretenue d'une manière régulière et toujours sans douleur.

TAFFETAS RAFRAICHISSANT préférable au papier gommé serre-bras, compresses. A Paris, pharmacie LE PERDRIEL, faub. Montmartre, 78, et en province dans les pharmacies.

Etude de Me Ramond de la Croisette, avoué à Paris, rue Boucher, 4.

VENTE SUR LICITATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des criées, au Palais-de-Justice, à Paris, une heure de relevée,

En deux lots qui ne pourront être réunis, de

1° **UNE MAISON** et ses DÉPENDANCES, sises à Belleville, rue des Couronnes, 44;

2° **UNE AUTRE MAISON** et ses DÉPENDANCES, sises audit Belleville, rue Chaudron, 11.

L'adjudication aura lieu le samedi 29 août 1846.

Mise à prix :

1er Lot,	12,000 fr.
2e Lot,	10,000
Total,	22,000 fr.

S'adresser pour les renseignements à Paris :

1° A Me Ramond de la Croisette, avoué poursuivant la vente, rue Boucher, 4;

2° A Me Devient, avoué, présent à la vente, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, 86;

3° Et à Me Planchat, notaire, à Paris, boulevart Saint-Denis, 8.

IMPRIMERIE LANGE-LÉVY, rue du Croissant, 16.

disposée à l'intérieur pour y recevoir S. M. et sa famille; la tribune diplomatique était entièrement occupée par MM. les ambassadeurs, ministres et envoyés des diverses puissances, et les tribunes publiques garnies de spectateurs, les dames placées au premier rang.

L'entrée à la tribune de la reine, de Mme la duchesse d'Orléans et du comte de Paris a été accueillie par de vives acclamations.

A une heure, le canon des Invalides s'est fait entendre et le roi est parti du palais des Tuileries, accompagné et entouré de maréchaux de France, de lieutenants et d'officiers-généraux, d'aides-de-camp et d'officiers d'ordonnance, que précédaient et suivaient des détachements de cavalerie de l'armée et de la garde nationale.

Depuis le palais des Tuileries jusqu'à la Chambre des députés, la haie était formée d'un côté par des détachements de diverses légions de la garde nationale de la Seine; de l'autre, par la troupe de ligne.

L'arrivée du roi au palais de la Chambre des députés a été annoncée par une salve d'artillerie.

S. M. a été reçue à l'entrée du péristyle par les grandes députations de la chambre des pairs et de la chambre des députés.

Le roi, en entrant dans la salle des séances, a été accueilli par de vives acclamations; il a pris place sur le trône, ayant à ses côtés le duc d'Aumale et le duc de Montpensier; et, après avoir salué l'assemblée et dit à MM. les pairs et à MM. les députés de s'asseoir, a prononcé, assis et couvert, le discours suivant :

Messieurs les pairs, messieurs les députés,

J'éprouve une vive satisfaction à vous voir avec tant d'empressement réunis autour de moi. A l'époque ordinaire de vos travaux, je vous entretiendrai des affaires intérieures et extérieures de l'Etat. Aujourd'hui, en convoquant immédiatement les deux chambres, selon le vœu de la Charte, en appelant les pairs nommés depuis la dernière session et les députés que la France vient d'honorer de son suffrage, à prêter serment devant moi, j'ai à cœur que vous receviez en même temps l'expression de mon dévouement entier, inaltérable à notre patrie, et de ma confiance dans vos sentiments pour moi et pour ma famille. J'ai appris, dès ma jeunesse, à aimer et à servir la France. Appelé au trône par son vœu, et pour le salut de ses libertés, j'ai consacré ma vie au maintien régulier de ses institutions et au développement pacifique de sa prospérité et de sa grandeur. Il n'y a point d'épreuve que je n'accepte et que je ne sache supporter pour atteindre un but si cher à mon cœur. La Providence permettra, j'espère, qu'avec le concours des chambres et l'assentiment national, le succès soit assuré à cette œuvre patriotique. Mes enfants et les vôtres en recueilleront les fruits. Et si la France, libre et heureuse, garde de nos communs efforts un souvenir affectueux, nous aurons reçu, vous et moi, messieurs, la plus belle et la plus douce récompense.

Ce discours a été suivi des cris répétés de : *vive le roi!*

MM. les pairs nouvellement nommés et MM. les députés ont été admis à prêter serment entre les mains de S. M.

Lorsque M. le ministre de l'intérieur appelle le nom de M. de Genoude, M. Genoux (de la Haute-Saône), trompé par la ressemblance du nom, répond : « Je le jure ! » Tout le monde croit que le nouveau député de Toulouse vient de prêter serment ; une longue rumeur se fait entendre. Tous les yeux se portent sur M. Genoux, auquel ses voisins expliquent la méprise et qui en rit beaucoup lui-

Par son caractère exclusif de toute allusion politique, le discours du roi échappe à notre appréciation. Les uns diront que c'est une fête de famille, les autres une prudente manœuvre pour échapper aux accusations qui auraient été accumulées contre le ministère dans une adresse politique. Nous y voyons, nous, tout simplement une avance assez habile faite par la royauté à la chambre nouvelle, dans un moment que les souvenirs récents d'une apparence de régicide rendaient opportun. Une tactique de ce genre ne mérite pas qu'on s'en occupe plus longuement.

Grèves et Salaires.

Le *Moniteur industriel*, organe des maîtres de la grande industrie, persévère dans ses apologies d'une société dont tout le monde autour de lui proclame l'iniquité. En vain l'expérience éclatante de l'Angleterre, de la Belgique, de nos principales villes, a ouvert les yeux aux plus incrédules sur les fatales conséquences de l'industrialisme; le *Moniteur* seul proteste: *Etiamsi fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ*. L'économie politique anglaise n'a pas de plus intrépide apôtre, jusqu'à la question des douanes toutefois. Il défend à outrance, dans les rapports d'ouvriers à maîtres, la libre concurrence, le laisser-faire, la liberté industrielle et commerciale, l'abstention de l'Etat; mais que l'on propose d'appliquer ces sublimes règles aux relations de nation à nation, oh ! alors, tous ces principes fondamentaux des sociétés modernes ne sont plus bons à rien. Alors il est juste et convenable de protéger l'intérêt du maître, l'intérêt du capital, et l'Etat manquerait à tous ses devoirs s'il tolérait le libre échange entre peuples. C'est bien le cas de s'écrier avec Pascal: Justice en-deçà, iniquité au-delà! Un degré, non de latitude, mais d'intérêts, suffit pour changer toute la logique des maîtres.

Une contradiction si flagrante enlève toute autorité à la parole du *Moniteur industriel*. A qui pourrait-il persuader, sinon à des maîtres aveuglés par la cupidité, que si la loi de l'offre et de la demande ne peut faire la seule règle entre les peuples, elle suffise entre les citoyens? Et que si dans la lutte de nation à nation le plus faible a droit à une protection charitable, il n'en est plus ainsi au sein de chaque atelier?

Essayons toutefois, bien que nous ayons peu d'espoir, de faire toucher au doigt les nombreuses erreurs du *Moniteur industriel*. S'il ferme son esprit à la lumière et son cœur à la justice, il peut n'en être pas de même de tous nos lecteurs, et c'est pour nous le point principal.

Nous avions signalé comme l'acte d'oppression le plus inique dont la féodalité industrielle ait eu jusqu'à présent le courage, l'obligation imposée aux ouvriers d'Anzin de prendre des engagements échelonnés à des termes variables pour chacun, de façon qu'ils ne puissent quitter la mine simultanément, sans violation de leur contrat, c'est-à-dire sous peine de dommages, de saisie de meubles et d'emprisonnement. Et cette mesure est escortée, on le sait, d'une demi-douzaine d'autres inspirée par le même calcul.

Le *Moniteur industriel* approuve cette combinaison. Nous la flétrissons, nous, de toutes nos forces, et nous ne craignons pas d'affirmer que pour peu que les maîtres en inventent de pareilles, ils rendront parfaitement légitimes toutes les mesures, que de leur

abuser de la faim du pauvre, parce que le taux des salaires ne dépend ni de la volonté des maîtres, ni de la volonté des ouvriers, mais de la concurrence générale sur le marché. C'est moins vrai à Anzin que partout ailleurs. Grâce à la protection douanière accordée aux houillères du Nord, et à la distance des autres bassins ou à l'élévation des droits de navigation, la concurrence gêne très peu les spéculations de la puissante compagnie d'Anzin. Et la preuve, c'est qu'elle gagne annuellement des millions. Elle allouerait aux ouvriers un salaire plus élevé, suffisant pour les besoins, qu'il en résulterait seulement la diminution de ses énormes bénéfices, et nullement l'élévation du prix des houilles, à moins qu'elle ne voulût racheter une iniquité par une autre. Aucun de ses actionnaires ne craint assurément que la dernière concession qu'elle a faite sur le salaire devienne pour elle une cause de ruine.

Mais, nous répond-on, si par le libre débat entre l'offre et la demande, si par la concurrence des travailleurs, si par le trop-plein de la population, le maître parvient à obtenir le travail à très bas prix, pourquoi n'accepterait-il pas ce rabais ? La loi de l'offre et de la demande, c'est la loi suprême de la société.

Oui, sans doute, les maîtres ne risquent pas d'aller en police correctionnelle en suivant cette loi; ils sont irréprochables aux yeux de la moralité légale; mais comme le code pénal n'est pas dans un pays chrétien et français la seule boussole des âmes, tout en suivant cette loi, il se peut qu'on viole audacieusement la loi de la conscience, la loi chrétienne ; c'est ce qui arrive lorsqu'on abuse de sa puissance pour opprimer le faible, en lui refusant une juste part dans les produits de son travail. Quand le maître qui est le plus fort, le plus riche, partant moins pressé par le besoin, a devant lui des ouvriers qui n'ont pas des ressources pour vivre deux jours, la loi de l'offre et de la demande ne peut plus être la seule règle des parties, car la liberté des débats devient une chimère. Le capitaliste est le souverain réel, et il n'a pas droit de mettre à profit ses avantages pour imposer aux malheureuses victimes de la faim des conditions écrasantes de travail et de rétribution. Sinon, que l'on nous dise pourquoi l'on flétrit l'usurier qui profite de l'urgence des besoins de l'emprunteur pour se faire payer un intérêt de 10 pour 100. Ne pratique-t-il pas, lui aussi, la loi de l'offre et de la demande?

Il est des cas nombreux, nous le savons, où le maître lui-même, sous l'empire de conditions fatales, est obligé de se montrer impitoyable pour l'ouvrier, et trop souvent la loi de l'offre et de la demande est la seule loi dont on puisse tenir compte dans le débat industriel; et c'est pourquoi nous n'avons pas en général contre les maîtres et contre les capitalistes les paroles si dures de quelques autres partis. Mais que du moins l'on ne subisse pas impassible cette loi inique! que l'on proteste avec nous en faveur du droit! que l'on déplore le sort des victimes et celui des maîtres eux-mêmes, au lieu d'exalter le fait brutal comme la règle éternelle de toute justice!

Et comme si l'inégalité de la richesse ne constituait pas un avantage suffisant au profit des maîtres, la législation vient à leur secours. La totalité des valeurs représentées par les mines d'Anzin est en les mains d'une seule compagnie. Si cette valeur était divisée en quelques milliers de capitalistes et d'exploitations, ils ne pourraient se *coaliser* sans tomber sous le coup de la loi (loi impuissante, du reste, comme le montre bien l'affaire des houilles de Saint-Etien-

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 18 AOUT 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

PALAIS-ROYAL. *Le Corbeau rentier*, folie en un acte, par M. Brunswick. — VARIÉTÉS. *Colombe et Perdreau*, idylle en trois actes, par MM. Cordier et Clairville.

Que faites-vous en ce moment, Alphonse Toussenel? Dans quelques jours, au fort de la chasse, je penserai que vous êtes en plaine, le fusil à la main, suivi ou plutôt précédé de votre fidèle Castagno; mais aujourd'hui où êtes-vous? Probablement dans quelque bibliothèque, où déposant votre feutre gris sur la table, vous préparez une édition nouvelle de vos *Juifs rois de l'époque*; c'est bien employer son temps. Néanmoins, ne pourriez-vous un peu laisser vos épreuves et venir à mon aide? Cette semaine, la revue dramatique n'est pas de ma compétence, mais de la vôtre. *Un corbeau, un perdreau, une colombe*, tels sont les titres des pièces données le plus nouvellement au public. Que ferai-je de ces volatilles? Assurément la situation ne vous embarrasserait pas, vous qui êtes, à tous égards, un homme de plume. Chasseur, naturaliste et poète, vous savez tuer, observer, poétiser les oiseaux. Comme La fontaine, vous vous plaisez au milieu des bêtes sans avoir avec elles aucune affinité caractérielle. Si vous étiez à ma place, laissant de côté les œuvres peu méritoires de MM. Brunswick et compagnie, vous décririez les mœurs du corbeau, du perdreau, de la colombe, les roueries du braconnier qui les épie; vous nous diriez ensuite quelle est la valeur symbolique de ces créatures dans le grand alphabet de l'être suprême, où chaque pierre, chaque plante, chaque animal est un caractère; vous nous apprendriez à déchiffrer quelques lettres de plus dans le livre du bon Dieu.

Quant à moi, je ne suis pas un naturaliste, je ne suis pas un chasseur; mes exploits en vénerie se sont bornés à manquer beaucoup de lapins, et à blesser quelques chiens dans les allées d'un parc. Si vous aviez été là, je vous aurais blessé vous-même, à moins que vous n'eussiez eu la sagacité de vous mettre à la place du but, comme je ne sais quel philosophe grec. Quant à l'analogie, je la respecte, mais j'en use peu. Que ferai-je, encore une fois, d'un corbeau, d'un perdreau et d'une colombe?

Il faudra bien, je le vois, que je me borne à rendre compte des deux pièces.

Maigre sujet; grâce à Luguet et au nez d'Hyacinthe, ces deux bluettes ont réussi, mais ce double succès fait peu d'honneur aux auteurs et moins encore au public.

Des deux nouveautés, la plus faible est assurément *le Corbeau rentier à cinq pour cent*, vaudeville en un acte, qualifié sur l'affiche de *folie*, ce qui annonce chez l'auteur de grandes prétentions au burlesque. Voici la fable :

Mme Raymond est légataire d'une rente de douze cents francs qui lui est payée par trimestre, mais à la condition de loger, nourrir et entretenir en bonne santé un corbeau cher à la testatrice. Si le corbeau mourait ou disparaissait, la rente s'éteindrait par cela seul. La donnée est assez singulière, mais admissible. Il y a des animaux rentiers. Allez en Suisse, à Berne, vous y trouverez plusieurs curiosités, entre autres un colosse de bois installé sur une place publique et répondant au nom de Goliath, géant philistin.

Ce colosse était jadis honoré sous le nom de Saint-Christophe, mais il a bien mérité de perdre son grade et sa part du paradis. Placé d'abord en vedette sur un bastion, le saint devait garder les murs de la ville; mais l'ennemi survint, et le bastion défendu par le saint fut emporté le premier; décidément, saint Christophe n'avait pas de vocation pour le service militaire, mais la police pouvait mieux lui convenir : on l'établit dans une église avec mission d'en protéger les trésors.

La nuit qui suivit cette installation, le maître-autel était dégarni par des voleurs. Voilà pourquoi le géant, dépouillé de son auréole, a été renvoyé du ciel et classé parmi les mécréants sous le nom de Goliath.

Berne renferme d'autres curiosités que son Goliath; on y voit des tableaux historiques, exécutés par un maître-tailleur, en morceaux de drap de toute couleur fort habilement découpés et cousus. (C'est avec une mosaïque semblable que les hauts faits du ministre actuel de l'agriculture seront un jour représentés). Dans les fossés de Berne on nourrit des ours, et ces ours vivent de leurs rentes; la république leur consacre un traitement augmenté par des fondations particulières.

Il y a dans Paris des chats rentés et budgetivores; la Bibliothèque royale en entretient, comme tous les établissements dont le matériel est menacé par les rats. Le corbeau peut émarger aussi bien que l'ours et le chat. Nous admettons la supposition de M. Brunswick, mais le parti qu'il en a tiré nous paraît [illegible].

Parmi les admirateurs et les [illegible] de Mme Raymond se trouve un étourdi, M. Picotel (Luguet), qui ne [illegible] réussit et qui ne sait faire que des maladresses. Une [illegible] Picotel a mis en péril la petite fortune de Mme Raymond, en laissant envoler le corbeau rentier par la fenêtre. On le rattrape; mais en jouant avec un pistolet chargé, incident assez mal amené par parenthèse, Picotel brûle la cervelle au malheureux oiseau... Plus de rente, plus de moyens d'existence; Mme Raymond serait obligée de vendre des chansons, des oublies ou des allumettes, si Picotel, pour réparer ses torts, n'offrait sa fortune et sa main à la femme qu'il a ruinée.

Si Luguet, dans un jour de mésaventure, avait brûlé le manuscrit du *Corbeau rentier* et qu'il n'en fût pas resté de copie, cette maladresse eût été la plus pardonnable de toutes.

Le vaudeville intitulé *Colombe et Perdreau* n'est pas une folie, mais une bêtise en trois actes. Imaginez-vous un vieux sybarite, Rébard, transfuge du Gymnase, qui se fait éventer par sa cuisinière pendant tout un acte, puis un jeune homme, Hyacinthe, qui poursuit une grisette le soir dans la rue. La grisette, ou si vous aimez mieux la colombe, Mme Bressant, est arrivée au seuil de sa demeure et ne veut pas être accompagnée plus loin. — Monsieur, je ne puis rester plus longtemps avec un étranger. — Mademoiselle, je suis Français, mon pays avant tout! — Monsieur, je ne connais ni votre nom ni votre état. — Perdreau, flageolet à l'orchestre du Château-Rouge. — Que je serais ravie de vous entendre!

Perdreau ajuste son instrument ou, comme il le dit, *mouille son bec*; tandis qu'il est ainsi le bec dans l'eau, Colombe disparaît et s'enferme. Fureur du Perdreau, qui ne laisse pas de siffler sur son galoubet. O bonheur ! le virtuose est entendu, la sérénade a fait son effet, un billet tombe sur le pavé. Abomination ! c'est un sou enveloppé de papier. Ce papier est une lettre qu'une belle dame écrivait à son notaire avant d'acheter une maison de campagne aux environs de Paris.

« Votre champ me plaît, j'aime beaucoup l'air de Pantin, pourvu » que mon mari ne soit pas prévenu, je crois que nous pourrons nous » entendre. »

Hyacinthe déchiffre cette lettre à la lueur d'un réverbère et la prend pour un témoignage d'admiration arraché par sa mélodie.

Votre chant me plaît (que cette femme apprécie bien la musique! A la vérité, elle est moins forte sur l'orthographe); j'aime beaucoup l'air de Pantin (Ah oui vraiment, je connais cet air : *que Pantin serait content!* Je te l'apprendrai femme céleste! je te l'apprendrai), pourvu que mon mari ne soit pas prévenu (Je le crois bien, diantre!), nous pourrons nous entendre. (Oh oui, nous sommes nés l'un pour l'autre.)

Voici une autre situation qui peut donner une idée de la pièce et de l'indulgence des spectateurs qui l'ont applaudie.

UN GARDE-CHAMPÊTRE : Votre nom, votre profession? — LE DÉLIN-

la grève. Sans doute, et c'est un malheur. Aussi sommes-nous loin de la considérer comme une solution normale; elles n'est, à nos yeux, qu'un pis-aller très regrettable; on le sait bien. Mais vous inquiétez-vous de ces industries quand vous fondez vos grandes manufactures, et que vous introduisez vos puissantes machines? On voit rarement les entrailles industrielles émues parce que le voisin ou le concurrent fait mal ses affaires. Et si, d'ailleurs, leur intérêt vous tient à cœur; supprimez la vraie cause des grèves, c'est-à-dire l'obstination des maîtres à opprimer l'ouvrier. Dans ces derniers temps, la plupart des grèves se sont terminées par des accroissements de salaires; on n'en cite guères où le résultat de cet accroissement ait été fatal à l'industriel. Il y avait donc mauvaise grâce de sa part à repousser de justes demandes.

Nous le voyons particulièrement à Anzin. Le *Moniteur industriel* prétend que la compagnie a dû, pour condescendre aux vœux des ouvriers, oublier ses propres intérêts, les sacrifier à ceux des travailleurs et se préoccuper des besoins de diverses industries et de la tranquillité publique; mais qu'au fond rien ne lui indiquait la légitimité de cette satisfaction.

D'abord le *Moniteur* oublie ou ignore, parmi les causes qui ont déterminé la compagnie à cette concession, l'énergique langage de M. Maurice Duval, préfet du Nord, qui manifestait hautement son indignation de l'oppression exercée par la compagnie. Il oublie en second lieu que l'on imposait aux ouvriers un travail plus considérable qu'auparavant, et cela devait suffire pour faire octroyer d'emblée une élévation de salaire. Si les ouvriers n'ont pas réclamé individuellement, c'est qu'ils n'étaient pas assez sots pour démasquer leur plan, ce qui eût été le moyen infaillible de le faire avorter. Et quant aux intérêts sacrifiés, nous supposons qu'on est pleinement rassuré sur la prospérité de la compagnie.

Le *Moniteur industriel* ne voit qu'une chose dans l'industrie, la production. Ne lui parlez pas de la répartition : à quoi bon s'en occuper? Pourvu que la part du capital soit toujours assez forte, les ouvriers s'arrangeront comme ils pourront, à moins toutefois que leurs prétentions à la liberté n'aillent jusqu'à la coalition, ou même jusqu'à la grève. Donc produisons, produisons, produisons.

Comme notre adversaire, nous croyons qu'un accroissement très considérable de la production est la condition absolue du salut social, et autant que lui nous honorons les grands industriels, les grands inventeurs, et bien avant lui nous avions signalé les improductifs sociaux comme spoliant le pays. Mais nous voulons aussi que la répartition vienne en aide à la production. L'Angleterre et la Belgique regorgent de produits au milieu de populations affamées. Les crises industrielles sont dues pour la plupart à une production illimitée, privée du débouché qu'elle trouverait dans les masses, si un salaire plus élevé ou une participation aux bénéfices leur permettait de consommer.

Aussi persistons-nous à signaler le scandaleux contraste des bénéfices immenses du capital à Anzin à côté de la misère croissante du travailleur. — Ce n'est pas, dit le *Moniteur*, le travail qui a élevé la richesse d'Anzin, c'est la découverte de nouvelles couches, c'est le développement des industries qui s'alimentent de charbon. On dirait vraiment que cette houille a été trouvée et exploitée sans le concours du travail, et que ce sont les travailleurs qui doivent être très reconnaissants aux capitalistes si ceux-ci veulent bien utiliser leurs bras! On oublie que si la société tombait en dissolution, le

... en ce temps-ci, avec quelque grand système social, annonçant aux hommes *la bonne nouvelle*; avec quelque panacée universelle, guérissant, à l'aide d'une combinaison quelconque, toutes les plaies de la société Sans blâmer ce que d'autres font, nous croyons devoir faire autrement. Nous ne pensons pas que les hommes aient besoin d'une révélation nouvelle, et nous restons persuadés que les conséquences des principes du christianisme suffiront, jusqu'à la consommation des siècles, à la bonne conduite des peuples. Le *but* que nous concevons aux sociétés n'est donc pas autre que celui que le christianisme leur assigne; et la politique est, pour nous, une science appliquant avec discernement et précaution les vérités morales aux affaires humaines.

Ce n'est donc pas un *plan*, la *Presse* le voit, que nous lui apporterons; c'est un faible que d'ailleurs elle n'aurait pas le droit de blâmer, et que nous lui laissons sans dispute. Seulement, lorsque de grandes questions s'agiteront devant le public, nous interviendrons au nom des principes qui nous guident, et nous nous déterminerons en considération du but que nous ne cessons pas d'avoir sous les yeux.

Mais votre *but*, de grâce, votre but, ou si vous voulez le *but chrétien* : quel est-il? nommez-le par son nom, de grâce, pour l'instruction de la *Presse* et celle des rêveurs qui ont la prétention d'avoir un plan.

Union des Peuples celtes, ibériens et italiens (1).

VI.

Il est clair non-seulement pour tout socialiste, mais pour tout observateur intelligent qui ne s'est pas inféodé à une coterie politique, que des trois grandes races qui se partagent l'Europe, aucune ne peut réaliser sa propre unité, sans que, par la force même des choses, les deux autres ne soient aussitôt entraînées à l'imiter.

L'avènement du panslavisme suppose donc celui du germanisme et du néolatinisme, faute de quoi l'équilibre européen serait rompu, et l'Europe, envahie par l'unité des Slaves, attesterait par son humiliation sous le joug moscovite, la vérité de la prédiction faite par Pierre-le-Grand, lorsque cet empereur, écrivant son testament, annonçait à ses successeurs que Dieu leur a destiné l'empire de l'Europe.

Cette unité des races, que les nationalistes exclusifs regardent les uns comme un rêve, les autres comme une folie, résulte de la loi même du progrès, loi qui dirigeant l'humanité, lui fait franchir pas à pas l'intervalle immense qui sépare l'isolement de l'association.

Nier que l'unité de race doive succéder à l'unité de nation, c'est oublier que l'unité nationale fut elle-même précédée par les unités successives de la horde barbare, de la tribu ou du clan patriarcal, de la famille sauvage et du couple édénique.

L'unité de race correspond, dans la vie générale de l'humanité, à la phase du garantisme déjà supérieure à la phase de civilisation que distingue l'unité nationale, mais très inférieure encore à la phase d'harmonie qui caractérisera l'unité universelle.

Notre globe, dans son état actuel, est parsemé d'un nombre infini de peuples, dont quelques-uns nous offrent encore le type des différentes périodes traversées par l'humanité avant de voir luire l'aurore du garantisme.

Eden existerait encore parmi les insulaires d'Otahiti si les civilisés ne leur avaient inoculé leurs vices et leurs poisons.

(1) Voir les numéros des 6, 8, 12, 14 et 15 août.

commandant à cent millions de sujets, sera tenté d'envahir les cinquante millions de Germains et de Scandinaves qui l'avoisinent, mais il en serait détourné par l'intervention de cent millions de Celtes et de Latins, intéressés à ce que le germanisme devienne une puissance intermédiaire qui sépare en les unissant le panslavisme et le néolatinisme.

Car le Slave, le Germain et le Latin sont appelés à former la sainte trinité des peuples de l'avenir. Otez une des trois races, et faute d'un élément fondamental, l'unité européenne devient impossible, et le monde est de nouveau livré au désordre et à la guerre, à l'anarchie et au despotisme. M. Lamennais a dit ingénieusement que la Trinité chrétienne représentait la force, l'esprit et la vie; eh bien! ces éléments de l'unité divine sont aussi ceux de l'unité européenne. Le panslavisme; c'est la force et l'autorité; le germanisme, c'est l'esprit philosophique et l'indépendance; le néolatinisme, c'est la vie et l'association.

Laissez travailler librement sous l'impulsion de la Providence, chacune des trois races à l'œuvre pour laquelle elle se sent destinée, et le Slave qui adore le Dieu fort dans son autocrate, donnera à l'Europe l'unité politique, et le Néolatin, qui sait que le Christ vit dans la nation française, produira l'unité sociale, tandis que le Germain, inspiré par l'Esprit qui procède du Père et du Fils, et placé lui-même entre le Néolatin et le Slave, les réunira au nom de l'unité religieuse.

CLOVIS GUYORNAUD.

Résultats du changement de la législation sur les grains.

LA LIGUE DÉMASQUÉE.

On sait toutes les belles promesses qui ont été faites au peuple anglais par les promoteurs du rappel des lois sur les grains. Les *ligueurs*, comme on les appelait, avaient besoin du concours des masses, et pour l'obtenir ils ont dit que le rappel était un moyen sûr de procurer aux travailleurs *du pain à bon marché* et de *forts salaires*. — Le *pain à bon marché*, nous craignons que ce ne soit qu'une parole trompeuse et que le peuple anglais ne l'attende bien longtemps encore. Quant aux salaires, c'est maintenant une question résolue; mais les choses sont loin de se passer comme l'avait annoncé la Ligue. Au lieu d'augmenter par suite de l'abrogation de l'ancienne législation, les salaires vont subir une RÉDUCTION. La preuve de ce résultat nous est fournie par une lettre que vient de publier le *Morning Herald*, et que nous reproduisons. Ainsi nos prévisions se trouvent pleinement confirmées. Nous avons toujours dit que la réduction des droits établis sur les grains étrangers pourrait servir les intérêts des entrepreneurs d'industrie, mais qu'il n'en résulterait aucune amélioration dans le sort des classes laborieuses. Aujourd'hui les faits montrent d'une manière éclatante que nous étions dans le vrai. Voici la lettre adressée au *Morning Herald*.

« Ashton-under-Lyne, le 11 août 1846.

» Les maîtres tourneurs sur métaux de Stockport, Park-Bridge,

---

QUANT : Brandebourg, tambour, né dans le Mecklembourg, près du Luxembourg, je demeure à Strasbourg dans un faubourg. — LE GARDE-CHAMPÊTRE : Ah! vous faites des calembourgs!

Quelle moralité tirer de cette parade, où Hyacinthe et Mme Bressant se montrent délicieux chacun dans son genre, nous devons en convenir?

La moralité, la voici : le civilisé se rengorge, se redresse et se scandalise toutes les fois qu'un socialiste se permet d'avancer que les relations des deux sexes, telles qu'elles sont organisées aujourd'hui; sont loin de répondre aux exigences du cœur et au vœu de la nature; que le mariage est souvent entaché de cupidité, de fourberie, souvent déshonoré par la violence et la brutalité; que peut-être serait-il à propos d'examiner attentivement les bons et les mauvais côtés d'une institution qui produit une foule de duels, d'empoisonnements, qui fait renchérir l'arsenic, et qui serait mille fois plus funeste, si, comme soupape de sûreté, l'on n'avait adapté à ce mécanisme le divorce ou la séparation de corps. — Un pareil langage est souverainement immoral, vous ne pourriez le tenir dans aucune académie, dans aucun athénée, dans aucun cénacle sans être interrompu, et peut-être appréhendé au corps. « Eh quoi! s'écrieraient des hommes vertueux et vêtus de noir » qui peut-être ont commis vingt adultères, sans compter le reste, » vous vous permettez de critiquer le mariage, le mariage sacro-saint, » le mariage qui a placé des couronnes sur toutes nos têtes! Ce langage » est celui d'un républicain, d'un saint-simonien, d'un fouriériste et » d'un malfaiteur. Si vous imprimiez de pareilles énormités dans un » journal, le journal serait saisi à la poste et traduit en cour d'assises » à notre requête; vous sapez la société par sa base, vous la minez, » vous la contreminez. Apprenez que le titre d'époux est aussi respectable que celui de garde national, de propriétaire et d'électeur. Toutes les femmes sont fidèles, tous les maris sont fidèles, tout homme » marié trouve dans son ménage le repos et le bonheur. »

Dans une académie, dans un athénée, dans un tribunal, dans un salon même, le champion de la morale et du mariage aurait assurément l'assentiment général. Eh bien! ce même public, qui fait semblant d'admirer nos institutions conjugales et de les vénérer jusqu'au fétichisme, vient d'applaudir aux Variétés une pièce dans laquelle un mari, M. Barjones (Rébard), est livré à la risée de tous; ce mari est vêtu pendant trois actes d'une longue redingote jaune, couleur..... du mariage; et le parterre de rire.

Barjones, se livrant dans un bosquet au plaisir de la balançoire, voit sa femme en conversation criminelle sous la coudrette; il veut troubler ce tête-à-tête illégal; mais on le balance; on le balance si bien qu'il ne peut mettre pied à terre pour courir au secours de son honneur outragé — et le parterre de rire.

Enfin, l'amant heureux est appréhendé au collet par M. Barjones et cherche à se justifier. — Monsieur, soyez bien convaincu..... — Comment! s'écrie le mari dupé, vous m'adressez des rimes. — Rire universel au parterre, au balcon, dans les loges; les dames les plus sucrées prennent part à la gaîté générale.

Au dernier acte, M. Barjones se met à la fenêtre d'une mansarde; la fenêtre est à coulisse, elle lui tombe sur le col, il est pris comme dans la cangue des Chinois, et l'amant de sa femme profite de la situation pour lui administrer une foule de coups de pied sournois, de coups de pied *occultes*. Ce n'est pas là du vaudeville, direz-vous, c'est du tréteau, c'est de la foire. — Je ne justifie pas la pièce, mais enfin voilà ce qu'elle nous montre. Il est impossible de vilipender davantage le mariage sacro-saint, de le traîner plus complètement dans la boue. Eh bien! toute la salle est dans la jubilation, les gardes municipaux y compris.

Dans cette foule il y a probablement des moralistes-jurés, philosophes, gens de loi, procureurs du roi, qui, demain, sourds à l'exemple du Christ, vont requérir la détention à Saint-Lazare contre une pauvre femme un peu légère. Ils jetteront la première pierre, bien qu'ils ne soient pas sans péché, et Dieu sait quel majestueux exorde ils vont prononcer en faveur de la vertu, de la chaste, de la pudeur incorruptible, le tout avec l'assentiment des mêmes gardes municipaux que vous voyez ce soir rire aux dépens des maris vêtus de jaune. O hypocrisie! ô société de Janus!

On voit encore dans *Colombe et Perdreau* un jeune homme qui se vante d'avoir une maîtresse, — le public n'est point scandalisé, il sourit; — d'avoir deux maîtresses; — le public sourit toujours; — d'avoir une maîtresse d'hiver et une maîtresse d'été; — chaque visage s'épanouit et chacun semble se dire : je voudrais être aussi fortuné que ce monsieur.

Jusqu'à quand, bonnes gens, formerez-vous une réunion de comédiens et de menteurs? voyons, respectez-vous le mariage ou ne le respectez-vous pas? Vous le saluez jusqu'à terre pendant la journée; vous le traînez le soir aux gémonies; laquelle de vos deux opinions est la vraie? Vous souffrez que le mariage soit bafoué, bâtonné dans des parades grossières; il n'y a même pas, à votre avis, de pièce comique sans mari trompé; et lorsqu'un homme sérieux, dévoué au bonheur de l'humanité, vient dire d'une voix grave ce que vous pensez tous; lorsqu'il vient affirmer que vos mœurs et institutions conjugales ne sont pas entièrement conformes à la vérité, à la liberté, à la justice, vous étouffez sa voix par un concert d'imprécations; votre pudeur est choquée, vous ne pouvez souffrir ce scandale, et les plus vicieux, les plus gangrenés sont ceux qui se plaignent le plus fort.

Allez, ce n'est point par la parole ni par la plume qu'on pourrait avoir justice de vos préjugés, préjugés d'autant plus tenaces qu'ils ne sont pas sincères, et que vos affectations de moralisme sont des grimaces dont vous riez entre vous. Pour vous amener à la franchise, il faudrait retrouver quelque bout du fouet avec lequel Jésus chassa les voleurs du Temple.

V. H.

REVUE MUSICALE.

OPÉRA-COMIQUE. — Le *Caquet du Couvent*, paroles de MM. de Planard et Leuven, musique de M. Potier.

M. H. Blanchard raconte dans la *Gazette musicale* que le livret du *Caquet du Couvent* lui avait été confié il y a quelque quinze ans pour en faire la musique. A cette époque ce livret avait pour pères MM. de Livri et Leuven. M. Blanchard attendit en vain la réception de l'ouvrage avec lequel il comptait faire ses premières armes devant le public; mais le malheureux livret gisait oublié au fond des cartons de l'Opéra-Comique. M. Basset aura eu pitié de cet ours infortuné, et grâce au patronage de M. de Planard, qui a bien voulu accepter d'en être le parrain, la cage s'est ouverte et l'ours a pu prendre ses ébats devant le public. Seulement le premier père a disparu. Est-ce lui qui a renié son enfant, ou le parrain infidèle aura-t-il disposé indument du dépôt qui lui était confié? Nous laisserons à d'autres le soin de pénétrer ce mystère plein d'iniquités, et nous renfermant dans notre rôle, nous nous bornerons au compte-rendu pur et simple de ce que l'affiche et la scène ont rendu patent pour le public.

Pour un ours aussi avancé en âge, le livret n'est vraiment pas trop mal léché. Il a même un petit air de naïveté et d'innocence qui est ordinairement l'apanage de la jeunesse. La simplicité du sujet est extrême, et il a fallu l'habitude de la scène et la profonde connaissance du public que possèdent les deux auteurs avoués, pour donner l'apparence d'un corps à cette bluette du genre des éphémères, et que sa longue claustration a seule pu préserver d'une prompte décomposition.

Une jeune pensionnaire d'un couvent, en Espagne, curieuse comme toutes les pensionnaires..... A ce propos, nous ferons remarquer que nous ne nous associons en aucune façon à l'étonnement et à l'indignation que provoque en général la curiosité des pensionnaires. Les pensionnaires sont nécessairement des jeunes filles qui ne sachant rien de rien, ont tout à apprendre. Qu'est-ce que la curiosité, sinon l'envie de savoir? Or, la nature nous ayant destinés à savoir, a dû mesurer la

vons jusqu'à présent entendu parler, ont été proposées par des personnes qui étaient unies par quelque lien avec la Ligue contre les lois des céréales. »

Dimanche dernier, les prix ont été distribués à l'établissement de Saint-Nicolas, dirigé par M. de Bervanger, rue de Vaugirard, 98. Nous avons déjà signalé plus d'une fois à nos lecteurs cet établissement, fondé pour l'éducation des orphelins et en général des enfants pauvres. La liste seule des prix fera comprendre combien cette institution est entrée largement dans la voie de l'éducation professionnelle.

Indépendamment de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, de l'arithmétique, de la géographie, de l'histoire, du dessin linéaire, de la tenue des livres, on y enseigne aux enfants, suivant leur aptitude, la musique vocale ou quelque instrument : piano, violon, alto, violoncelle, contrebasse, basson, hautbois, clarinette, piston, bugle, sax-horn, etc.

Les élèves de Saint-Nicolas se forment, dans différents ateliers aux professions de cordonniers, tailleurs, compositeurs en imprimerie, passementiers, ébénistes, graveurs, bijoutiers en argent et orfèvrerie, fabricants de tabatières, sellerie, mécaniciens-opticiens, ciseleurs, horlogers, peintres sur porcelaine. Un prix d'honneur est attribué à la gymnastique.

A Saint-Nicolas, l'éducation des ateliers présente un caractère trop exclusivement industriel ; l'agriculture n'y trouve pas de place ; mais cette lacune, due au manque de ressources, n'existe pas dans la pensée des fondateurs Ils savent combien il serait important d'appliquer les enfants au travail champêtre, et de former une pépinières d'agriculteurs ; mais ils n'ont pu jusqu'ici réaliser ce plan que dans leur succursale d'Issy et sur une petite échelle.

A la distribution des prix de Saint-Nicolas, M. Dubouchage, pair de France, a prononcé un discours plein d'excellentes pensées sur l'avenir de la classe laborieuse. L'éclat de la fête n'avait rien d'emprunté il n'était pas dû au tapissier, comme dans les colléges universitaires, mais aux symphonies exécutées par les enfants euxmêmes. Ils forment deux corps de musique, un orchestre et une musique militaire dont l'ensemble étonne les auditeurs. N'est-il pas honteux que les colléges royaux soient dépassés sous le rapport de la musique, non-seulement à Paris, par l'établissement de Saint-Nicolas, mais, en province, par les simples écoles des Frères ?

Les députés présents à Paris étaient réunis hier dimanche en séance préparatoire, à la salle des conférences. Il y en avait environ 280.

MM. Guizot, Duchâtel, Martin (du Nord), comte de Salvandy, Laplagne, Cunin-Gridaine ; — MM. Dupin aîné, de Lamartine, Thiers, maréchal Bugeaud, Billault, Blanqui, Delangle, Casimir Périer, Paillet, Hébert, Félix Réal, Berryer, Marie, Beudin, comte d'Oraison, de Genoude, assistaient à cette réunion, qui était beaucoup plus nombreuse que les réunions préparatoires des sessions précédentes. La question de la présidence y faisait l'objet de toutes les conversations. Il est certain que M. Dupin sera porté par un certain nombre de conservateurs. On ajoutait que le centre gauche et la gauche avaient résolu de l'adopter pour leur candidat. On espèrerait, par cette combinaison, empêcher la nomination de M. Sauzet, qui est le candidat du ministère. L'extrême gauche portera au premier tour M. Dupont (de l'Eure),

le meilleur ouvrage en vue de l'instruction de la classe ouvrière et agricole. Nous applaudissons vivement au but que se propose la Société industrielle en fondant ce prix ; il est digne d'une assemblée qui a le mérite de l'initiative de la loi sur le travail des enfants dans les manufactures. Répandre l'instruction parmi les ouvriers industriels, est une œuvre grande et utile. Mais est-ce tout ce qu'il faut chercher dans l'intérêt de cette classe malheureuse ? Nous ne parlons pas d'organisation du travail, nous ne parlons pas d'associer le capital, le talent et le travail dans l'industrie cotonnière ; il y a des difficultés trop nombreuses qui s'opposent pour le moment à la réalisation de cette grande idée de notre époque ; mais il existe d'autres moyens transitoires pour l'amélioration du sort des ouvriers. La Société industrielle avait déjà fait de cette question l'objet d'un prix ; nous regrettons qu'elle l'ait rayée de son programme, et nous essaierons sous peu de montrer que jamais peut-être une pareille omission ne fut plus inopportune.

Hier a eu lieu la séance annuelle de la Société pour le patronage des jeunes détenus et des jeunes libérés du département de la Seine. M. Berenger (de la Drôme), pair de France, président de la Société, en rendant compte de l'exercice de 1845, a d'abord fait connaître les améliorations introduites à la maison de la Roquette.

Une chapelle cellulaire et des promenoirs, en dehors des murs d'enceinte, sont les plus importants, et il attribue au concours de l'éducation correctionnelle que les enfants reçoivent dans cette maison une partie des heureux résultats que présentent les œuvres du patronage.

En 1845, la Société a eu sous sa tutelle 290 enfants. La conduite de 181 est aussi satisfaisante qu'on peut le désirer ; celle de 30 exige encore une attentive surveillance ; 3 ont renoncé au patronage, après y avoir été plus ou moins longtemps soumis ; 25 sont disparus, 2 ont été abandonnés par la Société, 15 sont morts, 1 est aux incurables, 19 sont tombés en récidive, et enfin, sur 140 sortis en liberté provisoire, 12 ont été réintégrés à la Roquette pour des fautes d'insubordination.

La proportion des récidives, descendue à 7|12e 0|0, offre une amélioration graduelle. Pour en apprécier l'importance, il faut se rappeler qu'avant l'établissement de la Société, la récidive, parmi les enfants que la justice avait atteints, s'élevait régulièrement, dans les trois premiers mois de leur libération, à environ 75 0|0.

La Société espère encore des résultats plus favorables, en conséquence d'une modification importante que vient de recevoir son organisation. Elle concentre dans un même local ses bureaux, son vestiaire, et un asile pour recueillir et faire travailler ceux de ses patronés qui peuvent se trouver momentanément sans place.

La séance a été terminée par la distribution de quatre prix et de vingt encouragements destinés à vingt-quatre patronés choisis entre quarante-cinq candidats qui auraient mérité des faveurs.

Dans un discours prononcé dernièrement par M. de Salvandy, en Algérie, nous remarquons la phrase suivante :

Le gouvernement ne reculera désormais devant aucun des sacrifices que lui imposera la fécondation de la conquête. Pour que vous compreniez à cet égard toute sa pensée, pensée dont je suis heureux d'être en ce moment l'interprète, il considère la question d'Afrique comme la question nationale du moment. Je me plais à vous dire que si la législature dont les pouvoirs viennent d'expirer, a eu pour mission spéciale de résoudre la grande question des travaux publics, la nouvelle aura aussi son drapeau : *ce drapeau, je vous l'atteste, sera celui de l'Algérie.*

Le *Moniteur Algérien* publie une ordonnance royale, contresignée par le ministre de la guerre, qui concède un terrain domanial de

CHRONIQUE DU JOUR. — Hier, à midi, la commission chargée par la cour des pairs de l'instruction de l'affaire Joseph Henry, s'est réunie chez le chancelier pour entendre le rapport de M. Laplagne-Barris.

C'est par erreur que l'on a annoncé que Joseph Henry avait été transféré de la prison de la Conciergerie à celle du Petit-Luxembourg. On ne pense pas qu'il y soit amené avant le jour fixé pour les débats du procès.

— M. le maréchal Valée vient de mourir à l'âge de soixante-treize ans. Il était né à Brienne-le-Château (Aube), le 17 décembre 1775.

— L'administration des douanes vient de publier une circulaire relative à l'exécution du traité de commerce avec la Belgique.

— Les électeurs du 11e arrondissement de Paris ont offert le 13, à la Grande-Chaumière, un banquet à M. Vavin, leur député. Plusieurs discours ont été prononcés par MM. Vavin, Pagnerre, O. Barrot. Des toasts ont été portés au nouvel élu, à Paris, centre et foyer des lumières, qui cette année encore a nommé onze députés de l'opposition sur quatorze.

Le banquet s'est terminé par une collecte pour les pauvres ; elle a produit 226 fr. 15 c., qui ont été versés au bureau de bienfaisance du 11e arrondissement.

— La plupart des journaux ont chômé la fête de l'Assomption. Il n'a paru hier à Paris, en fait de journaux politiques, que le *Courrier français*, la *Démocratie pacifique*, la *Réforme* et le *Charivari*.

— Le général baron de Charrière, commandeur de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Croix-de-Fer, qui a fait toutes les guerres de l'empire, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Viviers (Ardèche).

— Le comptoir d'escompte de la Banque de France, établi à Strasbourg par ordonnance en date du 15 avril dernier, sera ouvert le 20 de ce mois. L'escompte est provisoirement fixé à 4 p. 100 l'an.

— Le traité de commerce passé en 1818 entre la Prusse et le Danemark, a été renouvelé pour onze ans avec certaines modifications favorables à la navigation allemande.

— Le prince Oscar de Suède, après de grandes manœuvres exécutées de concert par les vaisseaux russes et suédois sous les yeux de l'empereur Nicolas, a quitté le 24 juillet, avec son escadre, la rade de Cronstadt et a fait voile vers la Méditerranée.

— Les manuscrits de Barnave, dit le *Patriote des Alpes*, étaient restés en la possession de Mme Saint-Germain, sa sœur. Cette dame, en mourant, les a légués à la bibliothèque de Grenoble, et M. le maire vient de les recevoir. Ils forment huit volumes de différents formats.

— Samedi dernier, un incendie que l'on attribue à la malveillance a éclaté dans la forêt d'Orléans sur quatre points différents des triages d'Ouzouer et des Bordes, auprès de Lorris ; 178 hectares de bois ont été atteints par le feu.

— M. le docteur A. Boucherie, inventeur du procédé de conservation du bois, se rend à Bernheim, entre Bruges et Gand, sur la demande du gouvernement français, pour reconnaître s'il est possible de préparer sur les lieux 7 000 pins achetés par l'administration du télégraphe de France pour l'établissement de la ligne électrique entre Lille et Paris. M. Boucherie doit être accompagné dans cette exploration par l'un des principaux membres de l'administration précitée.

— Lord Cowley fait ses préparatifs de départ et se dispose à retourner prochainement en Angleterre.

— Le 15 août, jour où se célébrait la fête de saint Napoléon, on voyait plusieurs couronnes d'immortelles autour de la base de la colonne de la place Vendôme.

---

dose de curiosité aux différents âges, en raison de ce qu'ils ont à apprendre. Les enfants sont donc et doivent être infiniment curieux ; cela est dans l'ordre, et cette disposition de l'esprit est une preuve de la haute sagesse qui a présidé à l'organisation de nos facultés. Mais revenons. La jeune pensionnaire dont il s'agit va donc rôder autour d'un pavillon où habite depuis quelques jours une dame mystérieusement amenée dans le couvent, et se tenant scrupuleusement renfermée. Par une fenêtre ouverte, des plaintes et des soupirs arrivent jusqu'à son oreille, et elle distingue les mots : *Amour ! cruel amour ! perdue ! déshonorée !...* Les auteurs ayant accepté la fiction moralitisque qui suppose que les jeunes filles, même dans un couvent, conservent la plus candide innocence jusqu'à l'heure du mariage, ces quelques mots ne font qu'aiguiser encore la curiosité de celle qui les a entendus sans pouvoir les comprendre. Elle se hasarde à demander à une sœur l'explication de l'énigme, et celle-ci, embarrassée, imagine de lui apprendre que la malheureuse femme enfermée est perdue, déshonorée à jamais, parce qu'un homme a pénétré dans sa chambre pendant la nuit et *l'a vue dormir* ; or, ajoute la sœur, avec une gravité solennelle, une demoiselle qu'un homme *voit dormir* est, pour cela seul, couverte d'une honte qui ne peut être effacée que par un prompt mariage avec celui qui a eu l'infamie de la regarder pendant son sommeil. Telle est la base du scénario dont les matériaux sont : 1° une jeune veuve qui a deux sœurs, pensionnaires du couvent, à établir ; 2° ces deux sœurs, dont l'une est déjà fiancée, et l'autre la fille d'Eve dont il a déjà été parlé ; 3° le fiancé de la fiancée, jeune hidalgo quelconque ; 4° un bachelier à peine échappé des bancs, très friand du mariage, et qui brave toutes les aventures pour passer la nuit dans le parc du château de la veuve, où il sait que se trouve tout un essaim du couvent qui doit prendre part le lendemain aux fêtes du mariage. Voici les deux scènes qui découlent le plus directement de la donnée de l'ouvrage. D'abord, les deux fiancés qui n'ont pas la patience d'attendre douze heures encore pour pouvoir causer librement, se sont donné rendez-vous sous un berceau du parc. La fiancée arrive la première ; et le fiancé se fait si bien attendre qu'elle s'endort sur un banc. Le mouvement d'une branche la réveille en sursaut, et qu'aperçoit-elle ? notre aventurier, qui la regarde avec des yeux ardents. Elle jette des cris aigus, se pend à toutes les cloches, et quand sa mère et son fiancé sont accourus, elle leur raconte avec des sanglots qu'elle est perdue, déshonorée ; qu'elle ne peut plus épouser son cousin, et qu'un seul homme peut désormais la soustraire à la honte, celui qui lui a ravi l'honneur en la surprenant pendant son sommeil. Le jeune bachelier est sommé d'épouser ; quoiqu'il ne comprenne pas très bien comment il a pu faire pour déshonorer la jeune fille, la question du mariage ne l'épouvante en aucune façon ; mais le fiancé, furieux, lui annonce qu'aussitôt après la cérémonie ils auront à se couper la gorge ensemble. Cette seconde perspective rembrunit singulièrement le tableau, et sitôt qu'on l'a laissé seul, enfermé dans un grenier, il dégringole à l'aide d'une corde. Mais pour sortir, il est obligé de traverser une serre où toutes les pensionnaires sont enfermées pour passer la nuit. Un faux pas réveille tout l'essaim ; mais le mal est déjà fait ; toutes ont été vues dormant, et par le même homme. Chacune le veut pour elle, et le malheureux, tiraillé dans tous les sens, va subir le sort d'Orphée déchiré par les Bacchantes. Heureusement, la mère de la jeune fiancée survient. Elle a fait subir à sa fille un interrogatoire circonstancié, duquel il résulte que les fiançailles peuvent avoir leur cours. Certaines convenances lui font désirer, en outre, de s'allier à la famille du jeune bachelier ; elle lui donne sa plus jeune sœur, la petite curieuse, et comme entre toutes c'est celle-là que notre aventurier a regardée dormir avec le plus de plaisir, la substitution lui est d'autant plus agréable, qu'elle le dispense de toute discussion ultérieure avec le farouche fiancé de l'autre sœur.

Dans cette bluette qui repose, comme on le voit, sur une pointe d'aiguille, il y a quelques scènes plaisantes, et le dialogue serait assez intéressant si tous les interprètes avaient la gentillesse et la vivacité de Mlle Marie Lavoye ou la niaiserie amusante de Sainte-Foy. M. H. Potier a brodé sur ce léger canevas une très jolie musique, sans beaucoup d'invention, mais avec une légèreté de touche pleine de grâce. L'instrumentation est d'une grande élégance ; il aurait pu en retrancher quelques trombonnes qui n'avaient rien à faire là ni comme bruit, ni comme couleur ; mais il a sacrifié à cette idée trop générale, parmi les compositeurs aujourd'hui, qu'il faut employer à tout propos, n'eût-on qu'une romance à écrire, toutes les ressources de l'orchestre tel qu'il existe de nos jours. M. H. Potier, pour la manière, procède de M. Auber, que ses longs et nombreux triomphes ont rendu influent sur la couleur musicale de notre époque. L'accueil fait par le public à la partition de M. H. Potier lui a valu, nous a-t-on dit, un ouvrage en trois actes. Ce sera pour lui une épreuve décisive et concluante.

— L'Opéra-Comique a repris la semaine dernière, *Paul et Virginie*, de Kreutzer. Cette partition se distingue par une grande pureté de formes, et les finales du 2e et du 3e acte ont beaucoup de mouvement et de vigueur ; mais l'excessive naïveté du poëme de M. de Favières a un peu réagi sur l'œuvre du musicien. Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus niais que le dialogue mis dans la bouche des charmants personnages créés par l'imagination tendre et gracieuse de Bernardin de Saint-Pierre. L'accueil fait à cet ouvrage par le public de 1791, ne peut être attribué qu'à l'intérêt immense et si bien justifié qu'excitait un livre dont on était heureux de voir agir et marcher les poétiques figures. L'ouvrage est encore à faire.

— M. Bettini, le ténor italien, qui s'était fait entendre déjà dans une espèce de concert destiné à produire plusieurs débutants en herbe, s'est présenté lundi dernier devant le public dans le rôle d'Edgar de *Lucie de Lammermoor*. Cette épreuve ne lui a point été très favorable. Nous ajournerons encore notre jugement sur ce chanteur qui a dû se livrer à un travail énorme pour se mettre en état de chanter un ouvrage français, lui qui, il y a deux mois, n'avait jamais articulé que de l'italien. Nous sommes d'autant plus porté à nous abstenir, que M. Bettini nous paraît avoir été pris d'un étranglement subit au milieu de la grande scène du quatrième acte, sur laquelle principalement devait s'asseoir un jugement complet. La voix de M. Bettini a beaucoup d'éclat et de force, et par cela même elle exige un travail considérable pour être assouplie et rendue docile. Il dépasse souvent le diapason quand il veut arriver au maximum de puissance. Il possède le timbre très doux et le timbre fort ; mais le timbre mixte paraît lui faire entièrement défaut, ce qui rend incomplète la gamme de ses nuances.

Mlle Moisson a débuté dans la *Juive* ; elle continue à spéculer uniquement sur les effets d'énergie et de puissance. C'est une belle et précieuse qualité, mais qui, à elle seule, ne constituera jamais l'ensemble d'un talent.

On tient enfin à l'Opéra la fameuse partition de Rossini ; mais quelle en est la nature ? Est-ce un opéra nouveau ? Est-ce la *Donna del Lago* purement et simplement ? Est-ce la *Donna del Lago* enrichie de nouveaux morceaux, ayant subi une transformation analogue à celle qui a fait de *Mosè* le *Siège de Corinthe* ? Est-ce la *Donna del Lago* avec de vieux morceaux oubliés des vieux ouvrages du maestro ? Toutes ces versions, et d'autres encore, circulent dans le monde. Le mieux au milieu de tout cela est d'attendre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le nom de Rossini apparaissant sur l'affiche de l'Opéra sous un titre nouveau, produira une grande sensation sur le public, et attirera ceux là mêmes qui affirment avec le plus d'assurance qu'il ne s'agit que d'un *pasticcio*. Rossini en serait-il donc venu à ce point de dédain pour sa propre gloire, qu'il puisse consentir à la laisser compromettre par un pot-pourri indigne ? Mieux vaudrait cent fois laisser le monument de ses œuvres avec le splendide couronnement qui porte le nom glorieux de *Guillaume Tell*. Mais nous ne pouvons croire à une semblable dégénérescence du plus beau génie musical de notre époque.

ALLYRE B.

loups ont fait un ravage épouvantable dans la commune du Plessis-Maglet, chez M. Montier, cultivateur; ses moutons étant au parc, les loups l'ont enfoncé, et en ont étouffé, blessé et mangé au moins quarante.

De là, ils se sont réfugiés dans la forêt de Beaumont. Déjà trois ont été tués, dont deux par le sieur Piquot, garde.

FÉODALITÉ FINANCIÈRE. *Monopole des annonces.* — On lit dans le *Droit*, la *Gazette* et l'*Estafette* : « La *Société Duveyrier et Comp.* a cru devoir publier, il y a quelques jours, dans plusieurs journaux de Paris, une lettre contenant, contre le *Droit, Journal des Tribunaux*, la *Gazette de France* et l'*Estafette*, des insinuations malveillantes et inexactes.

» Ces insinuations se trouvent reproduites dans un second article publié aujourd'hui même, sous la forme d'*Avis au public*, par les mêmes journaux qui avaient accueilli le premier article.

» Les gérants du *Droit*, de la *Gazette de France* et de l'*Estafette*, qui n'auraient pas mieux demandé que d'accepter la discussion dans des termes convenables, ont vu dans la nature même de cette publicité et dans les circonstances qui l'ont accompagnée, la nécessité de recourir aux tribunaux; ils se sont donc décidés à assigner MM. Duveyrier et Comp. en dommages et intérêts devant le tribunal de commerce de la Seine.

» Nous appellerons l'attention du public sur les débats, qui auront pour résultat de fixer des questions importantes et encore non résolues dans la jurisprudence de la presse. »

L'ENTENTE CORDIALE DANS L'OCÉANIE. — Une correspondance adressée au *Constitutionnel* confirme la tentative de débarquement effectuée sans succès dans l'île de Huahine. Cette malheureuse expédition a coûté la vie à un officier et à vingt-cinq matelots d'élite. Quarante blessés n'ont été remarqués qu'après des efforts admirables.

L'échec devait être vengé, il ne le sera pas. Au moment où le gouverneur, M. Bruat, préparait une expédition moins disproportionnée que la première avec le nombre des guerriers de Huahine, soutenus par des Anglais provenant, soit des navires baleiniers, soit des colonies pénitentiaires, l'*Angleterre a mis son veto*. Le gouverneur, éclairé par les désaveux qui sont le fond de la politique du cabinet, s'est soumis aussitôt. Il a prescrit l'abandon de toutes prétentions sur Huahine. Un traité devait être conclu à cet effet avec le mari de Pomaré, qui est suzerain de cette île.

Mais les exigences de l'Angleterre ont rencontré de généreuses résistances en cette occasion, comme lorsque M. Pritchard se mit dans le cas d'être arrêté par M. d'Aubigny. Des représentations ont été faites au gouverneur par le capitaine de *l'Uranie*. M. Bruat y a répondu en débarquant M. Bonnard, qui exerçait le commandement de cette frégate avec distinction depuis trois ans.

Le contre-amiral Seymour avait, dit-on, des instructions on ne peut plus pacifiques. Il a salué le pavillon du protectorat à Taïti, c'est bien; mais en l'absence de cet amiral, un simple officier anglais a sommé M. Bruat de ne point donner cours à ses projets sur Huahine, et le gouverneur s'est incliné. Voilà les faits, il parlent d'eux-mêmes.

FERME PROPOS DE NE PLUS PÉCHER. — On écrit au *Journal de Rouen* : « Un certain nombre de députés commencent à se lasser de n'être à Paris que les agents d'affaires et les commissionnaires de leurs commettants. Ils comprennent que les hommes nommés pour donner de bonnes lois à leur pays peuvent employer leur temps, leur activité et leur intelligence beaucoup plus utilement qu'en passant trois ou quatre heures par jour à courir les ministères et à déranger les chefs de division et les chefs de bureau de leurs travaux pour en obtenir, à force d'importunités, des choses qui, très souvent, sont contraires à toutes les règles de la justice comme à toutes celles d'une bonne et sage administration. On nous assure que plusieurs des nouveaux membres de la chambre, voulant se soustraire à cette tyrannie de l'électeur sur le député, qui n'est pas seulement contraire à la dignité personnelle de l'élu, mais qui le détourne trop souvent d'études sérieuses et nécessaires à celui qui veut se tenir au courant des travaux parlementaires, ont l'intention de proposer à tous ceux de leurs collègues qui voudront l'accepter, l'engagement de n'intervenir en quoi que ce soit auprès des ministres pour tout ce qui concernera les intérêts privés de leurs électeurs. »

L'auteur de cet article n'oublie qu'une chose, c'est que le député est à la merci de l'électeur, qui peut le renvoyer à la chambre ou l'en écarter. Il y a dans cet état de choses un cercle vicieux, d'où l'on ne sortira que par de larges remaniements de la loi électorale.

LOGIQUE D'OUTRE-MANCHE. — Les Anglais qui écorchent sans pitié l'échine de leurs soldats, ont une loi qui défend de fouetter les animaux.

LES PROGRÈS EN ESPAGNE. — Le bruit court, dit *el Espagnol*, que le gouvernement est dans l'intention d'abolir le mode actuellement em-

milieu de gerbes [...] situation gênante, privé d'air et d'eau, jusqu'au moment du battage. Ce n'est que vingt-cinq jours après son ensevelissement que le pauvre chien a été délivré de sa prison, au milieu de l'étonnement général. Il a couru aussitôt dans une mare voisine, où il a bu abondamment. Il avait dévoré pendant sa captivité une gerbe entière de blé.

POURVU QU'ILS N'ATTENDENT PAS SOUS L'ORME. — Les Romains attendent de jour en jour, dit une correspondance de la *Gazette d'Augsbourg*, une notification importante qui leur fera plus de plaisir que l'amnistie. Les uns disent que le pape donnera une constitution communale à la ville de Rome; d'autres, qu'il convoquera les députés de toutes les provinces pour délibérer sur les améliorations à introduire dans l'Etat.

LES GALLICIENS RESTERONT-ILS CORVÉABLES? — L'état de choses, écrit-on des frontières de Gallicie, est loin d'être satisfaisant. Il existe des rapports officieux d'après lesquels il est certain que la fermentation des esprits continue dans les campagnes. La patente urbanale ne satisfait point les paysans; ils demandent une abolition complète de corvée. La noblesse elle même se prêterait à des sacrifices.

MISÈRE. — La *Dunkerquoise* annonce que les émigrants allemands arrêtés dans cette ville faute de moyens d'embarquement, vont être transportés en Algérie aux frais du gouvernement. Plusieurs maisons de Dunkerque avaient soumissionné pour l'entreprise de ces transports. Le soumissionnaire s'est obligé à fournir les navires nécessaires en comptant un tonneau de jauge pour chaque émigrant. Le prix comprend les vivres, dont les rations de chaque jour sont déterminées par la soumission. De plus, le départ devra s'effectuer au plus tard le 30 de ce mois, ou du moins, si le vent était contraire, la nourriture des émigrants leur serait fournie, à partir de cette date, par le soumissionnaire.

Il ne paraît pas, ajoute ce journal, que le gouvernement ait autorisé ici la remise de quelque argent aux infortunés qui vont enfin trouver une patrie dans notre nouvelle France. Il nous semble pourtant que leur dénuement complet aurait rendu bien nécessaire soit un secours en espèces, soit une distribution de vêtements, du moins aux plus nécessiteux, à ces malheureuses femmes, à ces pauvres enfants que des lambeaux couvrent à peine. Nous espérons que M. le sous-préfet de notre arrondissement insistera pour que le ministère remplisse ce devoir d'humanité.

— Hier, dit le *Messager du Nord*, journal de Lille, poussé par la faim et la misère, un malheureux déroba un pain chez un boulanger du Marché-aux-Fleurs. Pris sur le fait, il se hâta de rendre ce pain en suppliant ce boulanger de ne pas lui faire de mal, et celui-ci le laissa partir, se contentant de reprendre l'objet volé; mais un gamin témoin du vol, s'était empressé d'en instruire un agent de police, et le malheureux, bientôt arrêté, fut conduit en prison en joignant les mains pour implorer la pitié des témoins de cette scène et de l'agent de police qui dût accomplir son devoir.

De pareilles choses sont fréquentes dans notre ville, et n'aurons-nous jamais remède à de semblables misères!

PAUVRE FEMME! PAUVRE MÈRE! — Le *Droit* racontait hier un fait touchant, qui s'ajoute à tant d'autres pour prouver les funestes effets de l'absence d'organisation sociale. Une pauvre jeune femme, au teint pâl e et à la figure amaigrie, comparait devant le tribunal. Elle presse sur son sein un enfant qu'elle embrasse de temps en temps pour étouffer ses cris. On voit de grosses larmes couler le long de ses joues; elle cherche en vain à les arrêter.

M. le président : Votre nom?

— Mélanie Laroë.

— Votre état?

— J'en avais un dans mon pays; je faisais de la dentelle. Mais ici je n'ai pas trouvé d'ouvrage.

— Vous avez été trouvée en état de vagabondage... vous étiez sans domicile... vous erriez, la nuit, par les rues?

— Hélas! monsieur, c'est vrai.. personne ne voulait me recevoir... je tombais de besoin... et sans ces messieurs qui m'ont emmenée au poste, et qui ont voulu me donner un peu de pain pour moi et mon enfant, je crois que je serais morte...

— Comment vous trouvez-vous dans cette position, au milieu d'une ville que vous ne connaissez pas?

Mélanie, baissant les yeux — J'ai été amenée ici par un sous-officier d'un régiment qui tenait garnison chez nous; il partait pour l'Afrique; il devait m'y conduire avec lui; mais il m'a abandonnée sans ressources, dans cette grande ville de Paris, que je ne connais pas.

— Il paraît qu'au moment où vous avez été arrêtée, vous veniez de tendre la main à un passant attardé...

— Je l'avoue, monsieur.

dans la main le produit d'une collecte faite parmi les membres du tribunal et au banc des avocats.

PETITE CORRESPONDANCE.

Mr M. M. à Dunkerque. — Les 30 nous sont arrivés le 15 seulement. La lettre avait bien été reçue; nous attendions. — Remerciements. — Nous sommes d'accord.

M. H. R. à Besançon. — Reçu. — Vous allez paraître.

M. B.x. — Reçu les 30. — Merci.

MM. B et S. à Lyon. — Reçu les 522, 60.

M. de B. à Metz. — Reçu les 87. — Nous vous répondrons.

M. G. à Saïda. — Continuez ainsi. Nous expédions le *Fou* à M. P. La *Th. des f.* est épuisée. Nous la réimprimons.

M. L. à Houdan. — Merci pour vos conseils, bien qu'ils arrivent un peu tard. Nous avons fait de notre mieux d'après nos ressources de tout genre. Nous servons M. A. S. — Nous avons reçu, le 30 juillet et le 5 août, l'avis d'abonnement de MM. M. N., F. et J., et votre article..

M. M. à Dijon, — Nous avons bien reçu les *Paul-Jean*, mais sans facture; et elle nous est nécessaire pour coter. Veuillez nous l'envoyer avec les deux prix.

Marchés.

Halle aux grains du 17 août. — Froment, 21,00 à 26,00. — Seigle, 16. — Avoine, 10-15 à 16,32 — Haricots de Soissons, 44,00. — Haricots ordinaires, 00; dº suisses rouges, 00; dº nains, 00; dº rouges de Chartres, 22,67. — Pois verts, 00; dº jarrat, 00; dº cassés, 00. — Lentilles Gallardon, 00; dº de pays et autres, 00. — Vesces de prinemps, 18,65. — Sainfoin, 00. — Millet, 00. — Lin, 30. — Sauve, 00 — Criblures, 00. — Trèfle les 100 kil., 50.

Bourse du 17 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 80	83 80	83 70	83 70
— — fin courant	83 80	83 80	83 80	83 80
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	122 10	122 15	122 10	122 15
— — fin courant	122 20	122 20	122 15	122 15

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3160 »»
4 0/0 J. »	» »»	O. V. de Par. »	»»»» »»
Emp. 1841. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	401 25
— — fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	»»»» »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann..... »	»»»» »»

PRIMES.	fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. »»	»» »» »» »»	»» »»	»» »»
5 p. 0/0......	d. »»	»»» »» »»» »»	» »»	»»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	05 »/»	10 »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM.............	Der C.	102 1/4
Recep. Rotsch.	»	102 »»	BELG. 2 1/2......	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	33 1/4	— 4 1/2......	»	»»» »/»
— — pass.	»	» »/»	— dº 1840.....	»	102 1/4
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— dº 1842.....	»	105 1/2
Dette intérieure	»	32 1/2	— Banque.....	-	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— dº Em. 1841....	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT.........	»	»»»» »»
HAITI.	»	» »/»	AUTRICHE.......	»	400

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron...

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1263 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»»» »»
V. r. dr.	400 »»
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	1197 50
V. r. gauc.	»»» »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1270 »»
— à Rouen.	»»» »»
R.-Havre..	700 »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	228 »»
Paris-Str...	497 50
Tours-Nant	503 »»
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	711 25
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc..	390 »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	565 »»
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	523 »»
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber	» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 89 à 88; courant du mois 89-00; quatre derniers mois, 95; quatre premiers 1847, 97 à 97,50.

Lille. — Colza 77-25 à 00; lin, 90-»» à »»; cameline, »»; chanvre, »»-»». — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 130 à 000; courant du mois, 129 à 130; septembre et octobre, 128 à 129; novembre et décembre, 123 à 124. 4 premiars 1847, 120.

Savons. — Marseille bleu pâle disp., 1re sorte, 100 fr. les 100 kil.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Spectacles du 18 août.

7 1/2 OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Œdipe, Marie,
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Le Trompette, la Dame blanche.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Charlotte, les Fleurs, Mlle Lange, un Conte bleu.
7 »/» VARIÉTÉS. — Le Dîner de Madelon, Colombe, un Domestique.
6 1/2 GYMNASE. — Le dernier Chapitre, Clarisse Harlowe.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Garde-Malade, mon Voisin, le Château, un Corbeau.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Couvent de Toninglon, Calypso, Enfants.
7 »/» GAITÉ. — Le Sonneur, la Grâce de Dieu,
6 »/» AMBIGU. — Les Garçons de recette, les Bohémiens.
7 1/2 COMTE. — Mme de Genlis, Riquet.
5 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Fruit défendu, Plus heureux, Au Clair.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées. — Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

EN SOUSCRIVANT AU BUREAU LITTÉRAIRE,
Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8, à Paris, chez tous les libraires de France et de l'étranger,
et chez les directeurs des Messageries Caillard et compagnie.
PRIX DE LA LIVRAISON : 35 c.; par la poste, 50 c.
Toute personne qui recueillera sept souscriptions recevra le huitième exemplaire gratis. — Les lettres et l'argent doivent être affranchis.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

Le DICTIONNAIRE UNIVERSEL, imprimé en caractères neufs sur beau papier satiné, paraîtra par livraison de 16 pages grand in-8º, à quatre colonnes, contenant la matière d'un petit vol. in-8º. Les deux premières livraisons sont en vente; la troisième le sera le 22 août; les autres paraîtront régulièrement tous les samedis. Il formera 2 beaux vol. d'environ 1,500 pages chacun. — Toutes les mesures sont prises pour mener à bonne fin cette importante publication, quel que soit le nombre des souscripteurs.

RÉSUMÉ ET COMPLÉMENT DE TOUS LES DICTIONNAIRES.

Langue usuelle et littéraire, Grammaire, Rhétorique, Philologie, Linguistique, Poésie, Art dramatique, Proverbes, etc. — Sciences : Histoire naturelle, Botanique, Médecine, Chirurgie, Vétérinaire, Anatomie, Physiologie, Chimie, Pharmacie, Géologie, Physique, Astronomie, Géographie, Géométrie, Mécanique, etc. — Beaux-Arts : Musique, Peinture, Dessin, Sculpture, Gravure, Architecture ancienne et moderne, etc. — Art militaire : Génie, Stratégie, Tactique, etc. — Histoire, Chronologie, Antiquités, Archéologie, Numismatique, Diplomatie, Paléographie, Blason, etc. — Religion : Théologie, Droit canon, Liturgie, Rites, Cérémonies, Fêtes, Croyances, Sectes religieuses, etc. — Mythologie des peuples païens anciens et modernes : égyptienne, grecque, romaine, perse, indienne, scandinave, gauloise, américaine, etc. — Législation et Jurisprudence : Pratique, Coutumes, Féodalité, Economie politique, Diplomatie, etc. — Administrations : Mines, Ponts et Chaussées, Eaux et Forêts, Domaines et Enregistrement, Postes, Douanes, Guerre, Monnaies, Poids et Mesures, Titres, Charges, Dignités, etc. — Industrie et Commerce : Agriculture, Manufactures, Usines, Chemins de fer, Finances, Banque, Bourse, etc. — Fauconnerie, Chasse et Pêche. — Gymnastique : Escrime, Danse, Equitation, Natation, Tournois, Jeux et Divertissemens, etc.

Ouvrage rendant compte d'environ 550,000 MOTS, et qui renferme notamment :

Le Dictionnaire des Synonymes. — Le Dictionnaire des Difficultés grammaticales. — Le Glossaire du vieux Langage. — La Biographie des Personnages remarquables morts et vivants. — Le Dictionnaire complet de Géographie ancienne et moderne comparée, et particulièrement celui de la France (Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, Montagnes, Rivières, Population, Bureaux et Relais des Postes, Distances des principales localités entre elles, d'après le dernier Dictionnaire de l'Administration des Postes).

PAR UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES SPÉCIAUX, SOUS LA DIRECTION DE M. HIPPOLYTE THÉRIAT.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION,

Comprenant la TROISIÈME PARTIE supprimée dans le PRÉCIS.
PRIX, 80 cent. franco, 1 fr. **PAR M. BRIANCOURT** PRIX, 80 cent. franco, 1 fr.

VESIÇATOIRES, CAUTÈRES,
TAFFETAS LE PERDRIEL, pois élastiques en caout-chouc, serre-bras, compresses ou pansement simple, propre, commode et le plus convenable pour obtenir de ces sortes d'exutoires et sans douleur les meilleurs effets possibles. A Paris, pharm. LE PERDRIEL, faubourg Montmartre, 78, et en province dans les pharmacies.



MALADIES DES CHIENS. — POUDRE DE VATRIN. Seul remède approuvé et ordonné par MM. les vétérinaires de l'école royale d'Alfort, pour la prompte guérison de toutes les maladies de ces animaux. 1 fr. le paquet avec l'instruction. — Chez Duval, pharmacien, rue Croix-des-Petits-Champs, 44, et dans chaque ville.

pression aussi dangereuse. Quant aux hommes de la gauche, can-onnés dans leur point de vue négatif, ils auraient cru passer pour les utopistes, s'ils avaient prononcé un tel mot. Ne pouvant obte-ir droit de cité nulle part, ce mot en était réduit à faire quelques rares apparitions dans les livres, les brochures et les colonnes de deux ou trois recueils périodiques.

Que les temps sont changés! Aujourd'hui, le mot *progrès* est partout; de toutes parts, on entend parler de progrès; les hommes qui soutiennent le pouvoir, aussi bien que ceux qui l'attaquent ont sur les lèvres cette expression, naguères honnie; nous avons les *conservateurs-progressifs* et les *opposants-progressistes*; dans tous les partis, dans tous les camps, on veut être ami du progrès; ce mot se trouve au bout de toutes les plumes qui écrivent; il fait les frais de toutes les conversations; il trône au premier-Paris, en attendant de régner à la tribune; et le chef du 1er octobre en a lui-même assaisonné ses allocutions les plus solennelles.

Décidément, M. de Lamartine a tort; il n'y a plus de bornes en France; nous voulons tous le progrès, M. Guizot comme M. Thiers, M. Barrot comme M. de Genoude, M. Berryer comme M. Ledru-Rollin; le passé est oublié; l'ennui politique a produit l'effet des eaux du Léthé; et tout le monde va se donner la main pour marcher en avant.

Hélas! pourquoi n'est-ce donc là qu'un mirage trompeur? On adopte le mot, mais combien on est peu d'accord sur l'idée qu'il doit exprimer! On voudrait bien marcher en avant, et sortir enfin de cette halte dans la boue où le pays se meurt de corruption et d'ennui; mais quand on essaie de se peindre le tableau de l'avenir, de se figurer le but à atteindre, on demeure comme étourdi; on n'aperçoit plus que de vagues brouillards, des formes indécises qui échappent à l'esprit, et, au milieu de toutes ces incertitudes, on est ramené constamment à l'image de cette portion du passé où l'on croit avoir trouvé le bien. Cette image, dont les contours sont depuis longtemps arrêtés, est plus facile à saisir; et la paresse intellectuelle est une si douce chose!

Ainsi, il est certain que lorsqu'on prononce ce mot *progrès*, ce n'est encore qu'un son qui retentit dans l'air. C'est un nom qui appelle une chose, c'est le signe d'une idée positive qui est à créer. Il y a bien déjà une certaine aspiration sentimentale, qui peut servir de lien commun entre les intelligences; mais la connaissance raisonnée de l'évolution que les sociétés modernes sont à la veille de subir, n'existe point encore dans la bourgeoisie, dans le monde officiel et dans la presse. Il ne peut donc pas y avoir consentement, concours, commencement de pratique.

Voilà peut-être pourquoi M. Guizot a regardé ce mot *progrès* comme peu compromettant, et n'a pas craint de le placer en guise d'écriteau, sur sa borne prétendue conservatrice.

Eh bien! nous qui avons mis à la mode le mot *progrès*, nous dirons l'idée qu'il exprime; nous la reproduirons sous toutes les formes, jusqu'à ce qu'elle ait pénétré dans les intelligences contemporaines; et avec l'aide de Dieu et du peuple, nous amènerons ce consentement universel de l'opinion, devant lequel il ne sera plus possible de dire: « demain. »

Il y a dix-huit siècles, le christianisme a dit aux hommes: « Vous êtes tous enfants de Dieu, vous êtes tous frères. » Et pourtant, dans nos sociétés civilisées, quelle monstrueuse barrière sépare, divise, parque en deux camps opposés les enfants de Dieu! Les uns, privilégiés de la naissance, disposent du capital, en jouissent, peuvent augmenter leur richesse et leur bien-être; pour eux, il y a progrès. Les autres naissent pauvres, sont attachés toute leur vie à un travail qui les tue, meurent sur un grabat ou dans un hôpital; pour eux, pas de progrès, pas d'espoir, pas d'avenir. Aux nir, d'associer les bourgeois et les travailleurs, les propriétaires et les prolétaires; c'est de leur donner à tous les mêmes intérêts, les mêmes espérances, en donnant à chacun une part proportionnelle dans la richesse commune; c'est de faire disparaître cette loi barbare du salaire, qui endurcit le cœur des chefs de l'industrie, et qui ne donne aux travailleurs qu'une liberté illusoire, souvent pire que l'esclavage antique.

O vous, qui discutez pour savoir en quoi consiste le progrès, allez dans nos bagnes industriels, dans nos cités, dans nos campagnes; visitez les chaumières et les bouges infects où sont entassés les prolétaires, les hommes qui gagnent leur vie à la sueur de leur front; voyez les malheureux paysans se nourrissant de pain et de légumes, et ne mangeant de la viande que trois ou quatre fois l'an; voyez les ouvriers des manufactures, hâves, étiolés, réduits à la plus profonde abjection physique et morale; voyez ces vingt-cinq millions de travailleurs à l'état constant de soulèvement intentionnel contre une société qui les écrase, qui leur a donné le titre dérisoire de citoyens, et qui méconnaît leur titre d'hommes, de producteurs, d'associés! Allez, grands élucubrateurs de journaux, sublimes discoureurs de salons ou de tribunes; contemplez et jugez! Ce spectacle vous apprendra peut-être par quelle évolution sociale il faut mettre un terme à tant d'injustices, à tant de douleurs!

Oui, le progrès que nous avons à accomplir, c'est de transformer le salaire en répartition proportionnelle; c'est d'associer les trois éléments de la production, le capital, le travail et le talent. Oui, le progrès que nous avons à accomplir, c'est de faire que ce progrès existe pour tous, pour les prolétaires comme pour les propriétaires. Oui, le progrès que nous avons à accomplir, c'est de réaliser la fraternité chrétienne, non pas seulement d'une manière abstraite et spirituelle, mais dans l'industrie et dans le bien-être physique et moral.

Voilà l'idée que doit exprimer ce mot *de progrès* qui retentit aujourd'hui de toutes parts. Cette idée n'a rien de vague, rien d'indécis. Il est temps que les esprits contemporains s'en pénètrent profondément; il est temps que la bourgeoisie, le monde officiel et la presse se l'approprient, la vulgarisent, la répandent partout. Les classes qui se disent éclairées, ne doivent pas se laisser dépasser, sous ce rapport, par les masses laborieuses où cette idée est entrée et fermente déjà. Si la bourgeoisie ne connaît que le mot, le peuple, lui, connaît et désire la chose. Attendrez-vous donc qu'il lève encore une fois, au milieu de vos débats puérils, de vos discussions de mots, son bras souverain qui vous a faits ce que vous êtes!

Les disciples de Fourier sont-ils chrétiens?

Sans plus attendre notre article sur les amours d'harmonie, article qui viendra cependant à son tour, l'*Univers* se décide à parler de la cosmogonie de Fourier, ou plutôt à faire semblant d'en parler, car le pieux journal ne mentionne aucune des probabilités que nous avons fait valoir en faveur de la vie des astres, de la couronne boréale, des créations nouvelles, etc. Un autre organe du parti catholique avait agi plus honnêtement. La *Gazette de Lyon*, en essayant de répondre à notre article sur les excentricités de Fourier, l'a reproduit à peu près intégralement. Il est vrai que la *Gazette* a fait suivre les citations d'un commentaire au bout duquel elle finit par conclure que Fourier n'était *qu'un pauvre insecte*; mais enfin nos explications sont reproduites, et nous n'avons pas à nous en plaindre. Entre le texte et le commentaire, un lecteur judicieux pourra choisir.

Quant à l'*Univers*, jamais il ne donne à ses lecteurs connaissance volontaire, on perd le droit de compter sur des réponses de la part de ses adversaires. Il en est de la polémique, du duel à la plume, comme du duel à l'épée. Il y a des gens avec lesquels on ne se bat pas.

Aussi renoncerions-nous à la discussion, si notre but était d'agir sur les papimanes de l'*Univers*. Leur parti est pris à notre égard; la démonstration ne saurait influer sur eux, et la sagesse des nations manifestée par les proverbes nous enseigne qu'il ne faut pas songer à convertir: *Il n'y a pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.*

Mais nous ne refusons aucune occasion de développer nos principes et de mettre en lumière nos convictions; voilà pourquoi, dans l'intérêt du public impartial, nous continuerons à relever les assertions de l'*Univers, union catholique.*

Dans un sermon, divisé en trois points, le journal religieux, unique dispensateur des eaux du baptême, persiste à nous refuser la qualité de chrétiens.

Il affirme de nouveau que Fourier a déraisonné dans ses assertions cosmogoniques.

Enfin, il prétend que, sans distinguer entre la science sociale et la cosmogonie, nous devons accepter ou rejeter la théorie de Fourier tout d'une pièce.

Sur le premier point, quoique l'*Univers* en puisse dire, nous sommes chrétiens; à la vérité, nous le sommes autrement que lui; nous ne transformons pas en fétiches toutes les minuties d'un culte arriéré, mais nous adoptons ardemment et nous voulons faire passer dans les faits les principes essentiels de l'Evangile: unité, charité, fraternité, solidarité universelle. Non-seulement ces principes sont vrais, mais nous les tenons pour divins, et si l'*Univers* jetait quelquefois les yeux sur la *Phalange*, revue de la science sociale, il y verrait Jésus-Christ présenté comme le fils de Dieu, comme un envoyé des sphères supérieures.

« Mais Fourier n'a jamais rien dit de pareil; mais il voulait
» qu'on rendît les honneurs *divins* à des chérubins, à des séra-
» phins, à des dryades; mais le christianisme ordonne la mortifi-
» cation et le sacrifice, tandis que vous prêchez l'émancipation des
» appétits sensuels. »

En vérité, sont-ce là des arguments?

Quand même Fourier n'aurait pas été chrétien, qu'importe à nous? De quel droit concluerïez-vous de ses opinions aux nôtres? Pourquoi nous attribuer à l'égard de cet homme de génie un fanatisme irréfléchi dont vous seuls êtes capables? Combien de fois faudra-t-il vous répéter que le nom de *fouriéristes* n'est pas le nôtre, et que Fourier ne voulait pas d'un pareil nom pour ses disciples? L'œuvre commencée par Fourier, c'est la transformation de toutes les idées, le ralliement de toutes les sciences à la nature. L'auteur du *Traité de l'Unité universelle* a opéré cette transformation dans la partie industrielle et sociale; le problème de l'organisation du travail suffisait bien pour absorber une vie. Quant aux questions religieuses, il ne les a pas résolues, mais son Ecole s'en occupe avec ardeur. Chaque jour elle arrive à des solutions évidemment chrétiennes, sinon catholiques à la manière de l'*Univers*. Ces solutions sont en harmonie et avec l'Evangile et avec les bases posées par Fourier, nous dirons plus, avec sa propre pensée, car il n'a jamais nié la divinité du Christ et de son Evangile. Nous citions récemment à l'*Univers*, qui n'en a pas tenu compte, un passage dans lequel Fourier distingue formellement sa mission personnelle, toute naturelle et scientifique, de la mission surnaturelle donnée à saint Jean-Baptiste le précurseur. Les œuvres de Fourier sont remplies de pareils témoignages. En ouvrant au hasard le *Traité de l'Unité universelle*, voici les paroles que j'y trouve:

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.
MERCREDI 19 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

X.

Martin Chuzzlewitt et compagnie vont prendre possession de leur lot dans Eden.

Martin trouva à bord quelques passagers de la trempe de M. Bevan, son ami de New-York, et leur agréable commerce ranima sa gaîeté. Ces nouveau-venus lui allégèrent un peu les sublimes brouillaminis de sa pédantesque compagne, et, déployèrent, dans leur conversation, un bon sens élevé, de nobles tendances que Martin ne pouvait apprécier trop haut.

— Oh! dit-il, si cette république, au lieu de payer d'impudence et d'audace, se piquait d'intelligence et de vertu, certes, les leviers ne manqueraient pas pour la tenir à flot.

— Posséder d'excellents outils et en employer de mauvais, fit observer Mark, est le fait de pauvres ouvriers: que vous en semble, Monsieur?

Martin hocha la tête:

— La besogne, dépassant de beaucoup leur capacité et leurs forces, Mark, ils la brochent en conscience.

— Le plaisant, c'est que, si par hasard, il leur arrive d'accomplir quelque chose de passable, ce que d'autres travailleurs, moins favorisés du ciel, font tous les jours de leur vie sans sourciller et sans fracas, ils se mettent aussitôt à chanter victoire tout du haut de leur tête. Comptez sur ma parole, Monsieur! s'ils en viennent jamais à solder leur arriéré, parce que, après tout, les banqueroutes usent le crédit, et peuvent nuire à la longue, ils sont gens à en faire autant de fracas et de fanfaronnades que s'ils étaient les seuls à payer leurs dettes, et que jamais argent prêté n'eût été remboursé depuis que le monde est monde. C'est leur façon de se faire valoir! Je les connais, allez, Monsieur, comptez sur ce que je vous dis.

— Peste! vous devenez grand observateur et profond politique, Mark! dit Martin en riant.

— Eh! pensa Mark, c'est peut-être qu'en me rapprochant de l'Eden, je jette ma dernière flamme avant de m'éteindre. Qui sait si d'ici au débarqué je ne serai pas devenu prophète!

Mark garda pour lui ces prévisions; mais le redoublement d'hilarité qu'elles lui inspirèrent, l'air rayonnant de son visage réjoui, suffirent à Martin. Il avait beau faire bon marché de l'inépuisable enjouement de son co-associé, et trouver même parfois, comme dans les pourparlers avec l'agent Scadder, qu'il outrepassait les bornes, l'exemple de Mark n'en relevait pas moins son courage abattu. Qu'on fût ou non en humeur d'en profiter, cette surabondance de joie était contagieuse, et bon gré mal gré il en fallait attraper sa part.

Au commencement du voyage, une fois ou deux par jour, on déposait quelques passagers à terre que d'autres remplaçaient. Peu à peu les villes devinrent plus rares. On naviguait des heures entières sans rencontrer d'autre trace humaine que des huttes de bûcherons, devant lesquelles le paquebot s'arrêtait pour renouveler sa provision de combustible. Du matin au soir, à perte de vue, se déroulaient les bois, le ciel et l'eau, et toujours par une de ces chaleurs dévorantes qui flétrissent tout ce qu'elles atteignent.

Ils traversèrent d'immenses solitudes où les rives se dérobent sous une végétation compacte. Là, les arbres entraînés par le courant, se dressent du fond des eaux noires et tendent à la surface leurs longs bras décharnés, glissant des marges du fleuve dans ses ondes bourbeuses, moitié nourris, moitié décomposés par elles.

S'enfonçant de plus en plus dans ces déserts, les voyageurs poursuivent leur route pendant de longues nuits et de ternes journées, sous l'ardeur du soleil du midi, ou à travers le brouillard et les vapeurs du crépuscule, de plus en plus avant, jusqu'à ce que le retour paraisse impossible, et l'espoir de revoir jamais ses foyers, le rêve chimérique d'un fou.

Il ne restait que peu de passagers à bord, et ce peu était aussi morne, aussi stagnant, que la végétation qui oppressait la vue. On n'entendait ni chants, ni rires, ni gais projets, ni joyeux récits. Point de petits groupes associés pour tromper l'ennui, pour conjurer la lugubre et pénible impression des sites environnants. Si la commune gamelle n'eût réuni, à intervalles égaux, les tristes voyageurs, on eût cru voir la sombre nacelle de Caron, conduisant les ombres mélancoliques au dernier tribunal.

Enfin, ils approchèrent des nouveaux Thermopyles où devait débarquer le soir même Mme Hominy. Un éclair de joie traversa l'âme de Martin à cette nouvelle, et quoique Mark portât en lui-même son foyer de lumière et de gaîeté, il n'y fut pas indifférent.

La nuit venait, lorsque, filant près de terre, le navire s'arrêta. Tout au haut de la rive escarpée, se dressait une grange (c'était l'hôtel); plus loin, un ou deux tas de bois, et quelques baraques éparses çà et là.

— Vous passez la nuit ici pour repartir demain, à ce que je présume, Madame? dit Martin.

— Repartir! pour quel endroit, s'il vous plaît? s'écria la mère des modernes Gracques.

— Mais... pour les Nouveaux Thermopyles?

— C'est ici même! ne les voyez vous pas? reprit Mme Hominy.

Martin promena des regards effarés sur le monotone et triste panorama qui s'obscurcissait de plus en plus.

— Je ne vois rien, dit-il, pas de maisons, pas de ville.

— Et comment appelez-vous ceci? vociféra Mme Hominy, montrant du doigt les huttes.

— *Cela!* s'écria Martin.

— *Cela*? Eh vraiment! les Termopyles n'en dament pas moins le pion à l'Eden! et de la belle manière encore! dit-elle, en secouant la tête de la façon la plus expressive.

La fille de Mme Hominy, venue à bord au devant de sa mère, confirma énergiquement cette assertion; et Martin, après avoir décliné poliment l'offre de se rafraîchir pendant la demi-heure que le vaisseau restait en panne, escorta jusqu'à terre Mme Hominy, et son mouchoir

(1) Voir les numéros du 4 juin au 15 août.

... par égard de la vénération qu'ils doivent inspirer.

A côté des *dryades* et *hamadryades* nos adversaires placent dans l'Olympe phalanstérien des *chérubins, séraphins, fées* et *sibylles*; c'est une grossière méprise : les attributions de ces personnages n'ont absolument rien de religieux. Dans le vocabulaire de Fourier, qui emprunte des mots à toutes les langues, des institutions à tous les peuples, un chérubin est un enfant de quatre à six ans, un séraphin est un enfant de six à neuf; les mots de fée, de sibylle désignent des fonctions, soit dans l'enseignement, soit dans la réception des étrangers. Quand vous faites intervenir tous ces titres dans la question religieuse, vous nous prouvez une fois de plus que vous ne connaissez pas les ouvrages de Fourier, que vous les avez à peine parcourus afin d'y chercher des textes pour vos mauvaises plaisanteries. Mais lire ces ouvrages immortels, mais les méditer, y poursuivre à travers les détails la pensée génératrice; se courber pendant plusieurs années sur ces volumes la plume à la main, comme nous avons tous fait, pauvres gens dont la conception est si lente, voilà ce qui est au dessous de vous. Il vous suffit d'un éclat de rire pour avoir raison de la Théorie sociétaire.

Parfaitement convaincus de votre ignorance, nous avons le droit de vous renvoyer, et nous vous renvoyons votre apostrophe un peu brutale : « Si vous connaissez la théorie de Fourier, il est impossible que vous vous trompiez à ce point, et il devient évident que vous voulez tromper le public; si vous ne la connaissez point, étudiez-la, et, provisoirement, taisez-vous. »

Non, Fourier n'adore ni les dryades, ni les chérubins, ni les sibylles, il adore le même Dieu que vous, le Dieu qui envoya le Christ; et vainement opposerez-vous la mortification et le sacrifice recommandés par Jésus aux jouissances matérielles *et spirituelles* autorisées par la Théorie sociétaire. Nous avons déjà détruit vingt fois cette contradiction prétendue. Si vous étiez gens à user de votre intelligence et à tenir compte des raisonnements, vous ne nous forcerez pas à réimprimer ce que nous avons dit à la *Gazette de Lyon*, dans un article intitulé : *Catholiques et Phalanstériens*. L'homme tend nécessairement au bonheur; le but identique du christianisme et de la science sociale, c'est de réaliser pour la création la plus grande somme de bonheur possible. Au temps du Christ et au moyen-âge la richesse était rare; une mauvaise organisation sociale ne permettait pas d'assurer le bien-être à tous; pour que le pauvre pût exister, il fallait que le riche fît d'abondantes aumônes; le renoncement, le sacrifice étaient nécessaires pour que la plaie de la misère générale fût un peu soulagée; mais si nous améliorons les conditions de la société, si nous décuplons la richesse qui circule, si nous faisons participer le travailleur aux bénéfices du capitaliste, à quoi servirait ce renoncement auquel le cénobite lui-même ne se résignait que dans l'espérance d'être dédommagé dans les cieux? Si nous pouvons être heureux ici-bas sans nuire aux autres, si même nos jouissances leur deviennent utiles, pourquoi nous imposerions-nous des sacrifices? La mortification sans but n'est pas moins insensée que la conduite de ces religieuses qui portent de la laine en été, de la toile en hiver; de ces capucins qui remplacent la chemise par un cilice, le tout pour plaire au Seigneur. O bonnes gens, que le Seigneur a pitié de vous!

Le Christianisme et la Théorie sociétaire ont pour but commun le bonheur de l'humanité; le même intérêt exigeait des conseils différents à des époques diverses; mais le père qui a surveillé dans le choix des aliments et des distractions son fils en bas âge, ne se contredit assurément pas lorsqu'il accorde à ce fils adulte une entière liberté.

Le Portugal.

Le ministère portugais continue à lutter contre les difficultés de sa position politique et financière. Mais la tâche est lourde. L'opinion publique est prépondérante en Portugal, et cette opinion est très favorable aux réformes. Mais des intérêts particuliers tout-puissants, des habitudes invétérées offrent aux meilleurs désirs des obstacles énergiques et sans cesse renaissants.

Le plus considérable est le défaut d'organisation, l'absence d'un centre d'où tout parte, où tout revienne. Le manque de stabilité du gouvernement central a accoutumé les villes à se gouverner elles-mêmes et se faire centres à leur tour. La liberté est grande en Portugal : dans aucun pays de l'Europe, la parole, la presse, le droit d'association n'ont des allures plus franches. Les lois en général y sont sages et libérales. L'instruction y est assez répandue, et cependant la souffrance est partout. Le Portugal est un vivant exemple de ce que peut produire, dans un pays, la liberté sans l'ordre, l'expansion sans l'organisation.

Ce qui a fait défaut à ce pays dans toutes ses révolutions, c'est une main puissante et directrice. Presque tous les hommes qui eussent été capables de lui imprimer une direction unitaire, ont été, avant de pouvoir agir, dispersés par l'exil, la proscription, ou indirectement, par les dégoûts dont ont les a abreuvés. Les hommes qui se sont succédé jusqu'ici au pouvoir, sont de deux sortes, les uns, de l'école Costa-Cabral, se sont faits les pillards effrontés de la fortune publique, n'ayant d'autre souci que de s'enrichir au milieu de la misère générale; le parti de la cour s'est toujours fort bien entendu avec eux. Les autres sont des gens sages, animés d'excellentes intentions, mais hommes du second rang, habiles dans l'exécution, impuissants à diriger; il en est plusieurs de ce genre dans le nouveau cabinet. Aussi est-il à craindre que, malgré les promesses sincères de leur programme, le peuple portugais n'obtienne pas d'eux tout ce qu'il semble en attendre.

En effet, depuis l'avènement du nouveau ministère les juntes qui s'étaient formées dans plusieurs villes se sont dissoutes, et la tranquillité s'est rétablie. Le cabinet a débuté avec une énergie dont il faut le louer; il a d'abord débarrassé les administrations d'une foule de dilapidateurs subalternes, créatures des Cabral et leurs élèves en politique; il a publié ensuite une loi électorale fort supérieure à la nôtre. L'administration de la justice était en souffrance; un grand nombre de juges avaient quitté leurs sièges par suite des révolutions politiques, d'autres avaient occupé les places vacantes sans avoir satisfait aux conditions exigées; il vient d'être rendu une ordonnance pour la réorganisation de cette administration qui a tant à faire dans un pays où l'anarchie domine.

Il est deux réformes plus urgentes encore, mais qui demandent une énergie que nous n'oserions attendre des collègues du duc de Palmella : la réforme financière et la réforme militaire.

Le Portugal a eu le tort de laisser passer toutes ses forces productrices aux mains de l'Angleterre; c'est l'Angleterre qui fait tout le commerce de ses ports et qui exploite ses principales industries. Il en résulte que tout l'argent passe en des mains étrangères; les particuliers qui en ont se garderaient fort de le confier à un gouvernement sans stabilité aucune, et où les révolutions sont aussi fréquentes qu'autrefois en France les changements de ministère. L'État est donc sans ressources financières et sans moyen de s'en créer. Il a eu recours jusqu'ici à des palliatifs impuissants. Ainsi l'on a introduit des monnaies étrangères dont on a haussé la valeur ... facilement les résultats de ce manque de contre-poids, et la turbulence de cette multitude de traîneurs de sabre sans emploi, occupés à peu près uniquement des moyens de ne pas s'ennuyer en restant oisifs.

De deux choses l'une : ou il faudrait trouver l'emploi de tous les bras désœuvrés qui ont besoin d'agir, ou bien en réduire le nombre. Mais l'application de ces deux moyens est également hasardeuse. Réduire les cadres des officiers, c'est armer contre l'État un grand nombre de mécontents, et le pays n'est pas si loin des révolutions que l'on puisse l'y exposer de gaieté de cœur. D'un autre côté, il existe bien sur les côtes occidentales d'Afrique des colonies portugaises fixées sur un sol fertile qu'il serait facile de faire cultiver par des nègres travaillant librement et pour un salaire. Le développement de ces colonies pourrait fournir une carrière à cette surabondance d'officiers inutiles et dangereux aujourd'hui, en même temps qu'il enrichirait le Portugal de revenus tout nouveaux. Mais, pour tenter un pareil projet, il faudrait des fonds, et c'est précisément ce qui manque. Il y a là un cercle vicieux dont il n'est pas sans doute impossible, mais dont il est fort difficile de sortir.

Il fut un temps cependant, et ce temps n'est pas encore bien loin, où le Portugal était une des plus riches nations et une des premières puissances maritimes du monde civilisé, un temps où ses flottes luttaient avec celles de l'Angleterre dont elle est aujourd'hui l'humble vassale! Les causes de cette décadence sont nombreuses et complexes, mais il en est deux principales qui ont suffi partout où elles ont dominé, à entraver toute ardeur et toute sève : le despotisme politique et le despotisme religieux.

La Chambre des députés s'est réunie aujourd'hui pour organiser ses bureaux et vérifier les pouvoirs des membres élus. 115 députés ont été admis sans discussion.

Cette vérification continuera demain, à midi, dans les bureaux, à 2 heures, en séance publique.

Dans l'organisation des bureaux, les candidats de l'opposition ont obtenu 131 voix et ceux du ministère 217.

La Chambre des pairs, réunie en séance publique, a procédé aujourd'hui à la nomination de ses secrétaires définitifs. MM. Daru, Philippe de Ségur, de Cubières et de Cambacérès ont été proclamés secrétaires.

La Chambre des pairs s'est ensuite formée en cour de justice. Après avoir entendu le rapport de M. Laplagne-Barris sur l'affaire de Joseph Henry, et M. Hébert, procureur général, en ses dires et réquisitoires, elle a rendu un arrêt par lequel elle se déclare compétente et ordonne la mise en accusation de Joseph Henry.

La commission de la Chambre chargée de rédiger le projet d'adresse en réponse au discours de la couronne, est composée de MM. Odier, de Flavigny, Persil, Girod (de l'Ain), d'Argout, Portalis, de Broglie.

L'*Epoque* a publié hier le discours du roi dans son édition des départements. Or, ce discours n'a été prononcé qu'après deux heures, et les journaux doivent être déposés à la poste à trois heures cinq minutes au plus tard; si le porteur arrive quelques minutes après, l'envoi est impitoyablement remis au lendemain. Rien n'a été changé à cet égard pour l'envoi d'hier à l'égard du commun des journaux; mais l'*Epoque* a été reçue à la poste jusqu'à quatre ...

---

rouge, employé plus activement que jamais; puis il revint, d'un air soucieux, contempler les émigrants qui transportaient leurs bagages sur la grève.

Debout, près de lui, Mark le regardait à la dérobée, épiant l'impression que ce dialogue avait produit; il eût désiré le voir un peu désenchanté avant d'atteindre leur destination, afin que le coup lui fût moins rude. Mais, sauf deux ou trois regards furtifs lancés vers les misérables bicoques au-dessus de la berge, rien ne trahit les secrètes préoccupations de Martin, jusqu'au moment où les roues du vaisseau recommencèrent à manœuvrer.

— Mark, dit-il alors, n'y a-t-il réellement que nous de passagers pour l'Eden?

— Pas d'autres, Monsieur; la plupart, comme vous savez, sont descendus à terre le premier jour, le peu qui reste va au-delà. Tant mieux parbleu! nous en serons plus à l'aise, Monsieur.

— Oui, sans doute!..... mais.... je songeais..... Martin s'arrêta.

— Vous songiez, Monsieur?

— Qu'il était stupide à ces gens d'aller chercher fortune, dans cet effroyable trou des Thermopyles, lorsqu'ils ont à portée, et pour ainsi dire sous la main, un lieu si préférable, un site comme celui de l'Eden.

Il avait tellement perdu de son assurance ordinaire, et laissait percer une si évidente terreur de la réponse de Mark, que ce dernier en fut ému de pitié.

— Dam, voyez vous, Monsieur, dit-il du ton le plus insinuant, il ne faut pas trop se monter la tête. A quoi bon d'ailleurs! puisque nous sommes résolus à tirer le meilleur parti possible de ce qu'il y aura de pis? n'est-il pas vrai, Monsieur?

Martin le regarda, mais ne répondit pas.

— Eden même, vous le savez, Monsieur, Eden... n'est pas encore complètement bâti.

— Au nom du ciel, s'écria Martin avec impétuosité, ne mettez pas sur la même ligne Eden et ces baraques! Etes-vous devenu fou! par tous les ..... Dieu me pardonne, vous me mettriez hors de moi!

Après cette sortie, Martin tourna le dos et arpenta le pont de long en large deux heures durant, sans rouvrir la bouche de la soirée, si ce n'est pour dire : « Bonne nuit! » Le lendemain, il parla d'autre chose et n'aborda plus ce sujet de près ni de loin.

A mesure que les deux nouveaux citoyens d'Eden se rapprochaient du terme de leur voyage, la monotone désolation des rives allait croissant, et il ne tenait qu'à eux de se croire entrés dans les horribles domaines du désespoir et de la mort. De plats marécages, semés de troncs d'arbres pourris, s'étendaient de toutes parts. Il semblait que la végétation de la fertile terre, changée en fumier dans ces bas-fonds, fit sortir de sa décomposition même toutes sortes de productions immondes. Jusqu'aux arbres avaient l'aspect de gigantesques mauvaises herbes, engendrées du limon par l'âcre chaleur qui desséchait leurs cimes. Les maladies pestilentielles, cherchant qui infecter, erraient la nuit sous forme de brumes, et, messagères de mort, rampaient à la surface des eaux jusqu'au jour. L'éclat même du bienfaisant soleil ne faisait que révéler toute l'horreur de ces amas de pourriture, de ces hideux éléments de corruption. Telles étaient les Hespérides, les riantes contrées dans lesquelles le navire s'enfonçait de plus en plus.

A la fin, il s'arrêta.

(*La suite à demain.*)

On a répété aujourd'hui, à Saint-Eustache, le ***Requiem*** de M. Berlioz, qui doit être exécuté après-demain jeudi, à midi, dans la solennité funèbre organisée par le comité de l'Association des Artistes musiciens, en l'honneur de Gluck. Allemand de naissance, Gluck est Français par son génie. Il personnifie la grande école dramatique française; c'est en France et pour le public français que la plupart de ses chefs-d'œuvre ont été écrits. A tous les titres donc, il méritait le suprême hommage qui va lui être rendu. La cérémonie sera digne de son objet. MM. les curés de Paris se sont tous associés à cette œuvre avec un empressement qui les honore, et tous les enfants de chœur de Paris seront réunis jeudi à Saint-Eustache. Avec les choristes-hommes de toutes nos églises et de nos trois théâtres, ils forment un personnel de 250 chanteurs; 200 instrumentistes, les premiers de Paris, complète tout l'armée qui obéira à la baguette de M. Berlioz lui-même, et qui n'ayant pu trouver place dans le chœur, occupera le petit bras de la croix tout entier. Le ***Sanctus*** sera chanté par M. Roger.

La quête, dont une partie du produit viendra grossir la caisse de secours de l'Association des Artistes musiciens, sera faite par des dames qui ont accepté le titre de patronesses dans cette solennité. Le comité a pu prendre des mesures pour assurer l'ordre dans la foule qui ne manquera pas de se porter à cette belle cérémonie.

Noms singuliers.

Un homme de Rouen s'appelait Quoi. Il n'est pas défendu de s'appeler Quoi; c'est même indiquer que l'on descend d'un grammairien ou d'un curieux; mais c'est peu flatteur. Il fut, je ne sais pour quelle cause, appelé en justice. Le président lui demanda son nom. — Quoi, répondit-il. — Votre nom? répéta le magistrat. — Eh bien! Quoi. — Vous ne répondez pas; vous êtes un insolent. — Pardon, je vous dis mon nom : Quoi, Justin Quoi. C'est seulement en lisant l'assignation que le président comprit qu'on pouvait s'appeler Quoi.

Vous avez vu, dans les chroniques des tribunaux français, deux ou trois inconvénients semblables. Un prévenu qui s'appelait Silence répondit en formulant son nom au juge qui le lui demandait, et qui le prit pour un manant jusqu'à preuve du fait.

Dans une affaire, l'audiencier disait à un Auvergnat : Comment vous appelez-vous? — L'Auvergnat : Pourquoi. — L'audiencier : Pourquoi? parce que j'ai besoin de savoir votre nom, et c'est votre nom que je vous demande. — L'Auvergnat : Je vous dis Pourquoi. — L'audiencier, avec vivacité : Je vais vous mettre à la porte. Croyez-vous que je sois ici pour m'amuser? — L'Auvergnat : Je ne demande pas mieux; faites-moi l'amitié de me mettre à la porte; je ne suis pas ici non plus pour mon plaisir, lisez plutôt. — L'audiencier, lisant : Assignation au sieur Jérôme Pourquoi, porteur d'eau, etc... Ah! pardon! c'est différent.

On a vu les noms des mois portés par des hommes. M. Janvier, huissier, se rencontra à Paris, en 1825, chez M. Février, notaire, avec M. Mars, procureur du roi, qui venait de commander un surtout de table à M. Avril, et qui allait répondre à une lettre du savant abbé Mai, à Rome.

Les noms singuliers ont quelquefois produit, en se réunissant, des coïncidences piquantes. M. A. Jauffret, dans sa ***Boutade d'un Parisien***, raconte qu'il s'est trouvé à un dîner de gastronomes où les noms des quatre convives qui étaient devant lui formaient une phrase. C'étaient MM. Mangeon, Lebon, Petit, Jambon.

Un jour, à la chambre des députés, un groupe se trouvait ainsi composé : Lebœuf, Paixhans, Lherbette, Lebeau, Berger, Colin, Laborde.

fets la confection de la liste des notables;

Considérant que la création et la qualification de *Notables* est contraire à la charte;

Considérant que cette qualification désigne néanmoins certaines maisons commerciales comme étant plus dignes que d'autres de la confiance des acheteurs;

Considérant que les préfets peuvent arbitrairement composer ces listes, et que ce ne sont pas toujours comme le veut la loi, les chefs des maisons les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et d'économie qui sont inscrits sur cette liste;

Et qu'alors même qu'il en serait ainsi, il ne s'en suivrait pas que ces chefs de maison fussent les plus aptes à connaître les hommes capables de rendre la justice commerciale;

Considérant que la justice commerciale est mise indirectement à la disposition des préfets;

Considérant que pour élire un membre du tribunal de commerce il faut être inscrit sur la liste des notables, mais que pour être élu on n'a pas besoin d'être porté sur cette même liste et que c'est là une contradiction flagrante;

Considérant que les membres des tribunaux de commerce dans des villes où il y a trois cents négociants honnêtes, probes, sont presque toujours élus par quarante notables et souvent par quinze ou vingt voix;

Considérant qu'une telle élection n'est pas la représentation du commerce;

Considérant que tout commerçant est intéressé à ce que les tribunaux dont ils sont justiciables soient composés d'hommes justes, indépendants, ne faisant partie d'aucune coterie, et guidés seulement par l'amour de la justice;

Ont l'honneur de vous supplier d'abroger les articles 618, 619 et 620 du code de commerce, ainsi conçus:

« Art. 618. Les membres des tribunaux de commerce seront élus » par une assemblée composée de commerçants notables, et principalement des chefs des maisons les plus anciennes et les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et d'économie.

» Art. 619. La liste des notables sera dressée sur tous les commerçants de l'arrondissement, et approuvée par le ministre de l'intérieur; leur nombre ne peut être au-dessous de vingt-cinq dans les villes où la population n'excède pas quinze mille âmes; dans les autres villes il doit être augmenté d'un électeur par mille âmes de population.

» Art. 620. Tout commerçant pourra être nommé juge ou suppléant s'il est âgé de trente ans, s'il exerce le commerce avec honneur et distinction depuis cinq ans. Le président devra être âgé de quarante ans et ne pourra être choisi que parmi les anciens juges, y compris ceux qui ont exercé dans les tribunaux actuels et même les anciens juges-consuls des marchands. »

Et de remplacer ces trois articles par les trois suivants:

« Art. 618. Les membres des tribunaux de commerce sont élus » dans une assemblée de commerçants ou industriels patentés.

» Art. 619. Tout citoyen patenté de l'arrondissement, payant le cens d'électeur municipal au siége du tribunal de commerce, âgé de 25 ans, jouissant de ses droits civils, et exerçant un commerce ou une industrie depuis deux ans, est appelé à élire les membres des tribunaux de commerce.

» Art. 620. Tout citoyen patenté, électeur municipal, âgé de 30 ans, jouissant de ses droits civils, et exerçant un commerce ou une industrie depuis cinq ans, peut être élu président, juge ou suppléant des tribunaux de commerce. »

L'ordonnance sur la constitution de la propriété en Algérie a soulevé de vives réclamations dans la colonie. Voici ce qu'on lit dans la *France algérienne* du 11 août:

« Hier dimanche, à une heure, une réunion des principaux colons d'Alger a eu lieu dans la maison de M. le baron Vialar, rue Bab-Azoun, en face le collége.

Plus de cinquante personnes assistaient à cette assemblée, dont le but était la discussion des moyens à employer pour empêcher l'exécution de l'ordonnance du 21 juillet.

Après avoir écouté et débattu longuement diverses propositions faites par plusieurs membres, l'assemblée a nommé un comité de neuf membres, qui sera permanent pendant toute la durée de la session législative.

Ont été élus, séance tenante, membres de ce comité, MM. Chopin, Milhot de Vernoux, Aymes, baron Vialar, de Franclieu aîné, Caussidou, de Pina, Lussac et Rozey.

Ensuite on a décidé:

1° Qu'une adresse au roi, et, s'il le faut, une pétition aux chambres seraient faites pour protester, non-seulement contre l'ordonnance du 21 juillet, mais contre toutes celles antérieurement promulguées, en vue de la constitution de la propriété en Algérie; et pour demander leur retrait;

2° Qu'il serait fait, au nom des propriétaires, la demande expresse d'être placés en Algérie sous l'empire du droit commun en France;

3° Que dans une seconde réunion, on poserait les bases de la formation d'un second comité qui siégerait à Paris et correspondrait avec celui d'Alger;

4° Que trois membres du comité d'Alger suffiraient pour prendre une décision.

Après plus de trois heures d'une discussion chaleureuse et animée, l'assemblée s'est dissoute entre quatre et cinq heures. »

LA PRESSE EN ALGÉRIE. — Un des derniers numéros du *Courrier d'Afrique*, a paru avec quatre colonnes en blanc. Les articles contenus dans les colonnes, disait ce journal, avaient été supprimés par la censure.

La *France algérienne*, qui servait d'organe ordinaire au maréchal Bugeaud donna l'explication suivante de ce qui s'est passé:

« Les trois propriétaires des journaux d'Alger, dit-elle, ont été convoqués jeudi, par lettres officielles, à se trouver le même jour à trois heures dans le cabinet de M. le directeur de l'intérieur, qui a dans ses attributions toutes les affaires de presse. Là, ce fonctionnaire nous a donné en communication une lettre de M. le gouverneur général par interim, qui, à propos d'un article violent publié mercredi dans le *Courrier* ...

Dans son numéro qui nous parvient aujourd'hui, la *France algérienne* contient la déclaration suivante:

« Dans l'état d'incertitude où se trouve placée la presse en Algérie, dont les droits à l'existence légale n'ont pas de limites arrêtées, nous ne pouvons, au moment d'une lutte qui commence, justifier le titre que nous avons pris sérieusement, de *journal du commerce et de la colonisation.*

» En conséquence, la *France algérienne* suspend sa publication jusqu'à ce que le gouvernement ait accordé *la liberté de la presse en Algérie*, ou un réglement qui lui trace régulièrement la conduite qu'elle doit tenir.

» Son rédacteur en chef va se rendre à Paris pour y solliciter avec ardeur et par tous les moyens légaux la prompte exécution d'une de ces mesures.

» Afin que sa voix soit plus forte et mieux écoutée, il prie tous ses confrères d'Afrique de lui donner leur procuration motivée.

» Nous croyons ne devoir pas répondre à l'inconcevable attaque lancée contre nous par le *Courrier d'Afrique* de dimanche. La suspension de notre feuille démontrera, mieux que tous nos raisonnements, que la *France algérienne* n'était pas *stipendiée*.

» S'il arrive que, par l'insuccès de nos démarches, la suspension de notre feuille devienne un trépas définitif, nous tiendrons compte à nos abonnés des sommes qu'ils ont versées. Pour être plus à même de tenir cette promesse à ce sujet, nous invitons ceux dont l'abonnement est expiré et qui ne l'ont pas payé, à vouloir bien nous en adresser le montant en un bon sur la poste d'Alger, et par lettre affranchie. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le service funèbre de M. le maréchal Valée aura lieu jeudi prochain, 20 du courant, à dix heures précises du matin, à l'église des Invalides.

Par une disposition toute spéciale, le roi a décidé que les restes mortels du maréchal seront déposés dans les caveaux de cette église.

— On assure que le prince de Joinville, après avoir complété les évolutions qu'il lui a été recommandé de faire dans la Méditerranée, doit se rendre avec l'escadre dans l'Océan, pour y continuer les manœuvres d'ensemble et les exercices nautiques qui importent à l'instruction des états-majors et des équipages des bâtiments placés sous ses ordres.

Il y a lieu de croire que le prince se dirigera vers Brest dans le courant du mois d'octobre, à l'effet de passer une partie de la saison d'hiver au mouillage de ce port.

— Le ministre de la marine, dit le *Constitutionnel*, fait en ce moment contracter des engagements à cent ouvriers de diverses professions, pour les envoyer à Mayotte. Il paraît qu'on va élever des fortifications sur ce point, et aussi des maisons. Ces hommes seront sous la direction de M. Livet, capitaine du génie de terre. Voici les conditions auxquelles ils souscrivent:

Ils s'engagent pour quatre ans; ils recevront un traitement mensuel, qui est fixé au plus bas à 90 fr., et au plus haut à 300 fr. Ils auront en outre la ration militaire, mais leur contrat est civil. Ils se rendront à Toulon, d'où ils partiront aux frais de l'Etat pour leur destination. Chacun est payé selon sa profession. L'architecte est le plus rétribué, les journaliers le sont le moins. Il y a des mécaniciens, des charpentiers, des serruriers, des maçons, etc.

— M. Haret, ancien préfet sous l'Empire, ex-directeur de l'Odéon et de la Porte-Saint-Martin, auteur d'un *Eloge de Voltaire*, couronné par l'Académie, et de plusieurs ouvrages dramatiques, est mort le 16 août.

— Les listes électorales pour le département de la Seine viennent d'être rendues publiques: les listes arrêtées au 20 octobre dernier, et sur lesquelles se sont faites les dernières élections, comprenaient 18 216 électeurs. Les listes nouvelles n'en contiennent que 17 063; c'est donc une diminution de 1 153 électeurs. Mais il est probable que les listes qui seront successivement publiées contiendront un grand nombre d'additions.

L'année dernière, les listes qui comprenaient, en 1844, 20 301 noms, se trouvèrent réduites à 15 952 lors de la première publication faite le 15 août; elles se grossirent graduellement jusqu'au chiffre de 18 216 électeurs.

— Une réforme vient de s'opérer dans l'ouest de l'Amérique: au lieu de bouquets plus ou moins riches, le public jette de l'argent aux pieds de l'artiste qu'il veut fêter. Dernièrement, une danseuse aimée a été accueillie par une pluie de six-pence et de shellings, dont le total montait à près de 100 dollars (500 fr.).

— Le journal anglais le *Globe* apprécie ainsi la mission confiée par l'administration des postes de Paris d'étudier le système de *post-tax* suivi en Angleterre:

« Un des directeurs des postes de France vient ici, dit-on, étudier notre système. D'avance nous pouvons dire que le ministère français n'a pas la moindre intention de rien proposer qui soit même à moitié aussi efficace. Le directeur français vient probablement dans le but de scruter et de découvrir les vices du système, afin que ce ministère ait un prétexte plausible de refuser une réforme vraiment utile. »

ENCORE LA GRÈVE D'ANZIN. — On écrit de Denain au *Courrier du Nord*:

« Le calme est depuis longtemps rétabli parmi les ouvriers de la compagnie d'Anzin; partout les travaux ont été repris avec empressement après une suspension pendant laquelle la modération des mineurs ne s'est pas un instant démentie, et cependant de fréquentes arrestations ont encore lieu, par suite de mandats d'arrêt lancés par le juge d'instruction. On se demande pourquoi cette sévérité intempestive, et s'il ne vaudrait pas mieux jeter un généreux oubli sur une faute déjà réparée, et dont les auteurs ont d'ailleurs été les premières victimes?

» Cette rigueur de la justice n'est pas du reste la seule que nous ayons à signaler. La compagnie d'Anzin, de son côté, ne paraît pas disposée à pardonner à ceux qui, soupçonnés d'avoir été les moteurs de la grève, sont assez heureux pour échapper à l'action correctionnelle. Ceux-là, qu'ils soient ou non chargés de famille, sont impitoyablement renvoyés et mis à la porte des maisons qu'ils occupent. Cette sévérité inqualifiable trouve peu d'approbateurs dans le pays, et ... de s'abaisser ... préciser. »

UNE OEUVRE DE MOINE. — Les journaux remettent en circulation le tour de force suivant qui fait régulièrement le tour du monde tous les deux ou trois ans dans la presse périodique:

Un amateur de singularités publie, sur le maréchal de Saxe, le morceau qui suit, et que l'on ne sait trop comment appeler: acrostiche, vers blancs ou épitaphe.

Son courage le fit admirer de chac	1
Il avait des rivaux, mais il triompha	2
Les combats qu'il gagna sont au nombre de	3
Pour Louis, son grand cœur se serait mis en	4
Combattre pour son roi fut toujours son des	5
Jamais en temps de guerre on ne le vit as	6
Mais son cœur aima trop les femmes, Dieu le	7
Ce grand homme mourut en novembre le	8
Logeant entre le Pont-Royal et le Pont	9
Pour tant de *Te Deum*, pas un *De Profun*	10
Le maréchal est mort à	55 ans.

PROSPÉRITÉ CROISSANTE. — Si l'on consulte les derniers tableaux publiés par M. le ministre du commerce, on trouve qu'en France, depuis 1830 seulement, la consommation de viande s'est réduite de 22 kil. 25 à 11 kil. par tête. Si l'on ouvre les registres de l'octroi de Paris, on y puise la triste assurance que la diminution de consommation de viande y existe à un degré bien plus alarmant encore que pour l'ensemble du royaume. En 1789, la consommation de Paris était de 75 kil. par tête; en 1836, elle était tombée à 50; depuis elle a encore diminué.

LES EMIGRANTS EN ALGÉRIE, qui veulent n'être pas exposés à attendre plusieurs jours les départs des paquebots pour lesquels ils ont obtenu des autorisations de passage gratuit, doivent combiner leur voyage de manière à pouvoir s'embarquer, savoir:

A Toulon, pour Alger, les 8 et 28 de chaque mois, à 2 heures du soir. La traversée se fait en 40 heures.

A Marseille, pour Alger, les 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois, à midi; la traversée s'effectue en 50 heures; — pour Oran, les 3 et 18 de chaque mois, à midi; trajet en 75 heures; — pour Stora, les 8 et 22 de chaque mois, à midi; trajet en 60 heures.

GRAINES DE POMMES DE TERRE. — L'été de 1846 est particulièrement favorable à la maturité des graines de pommes de terre. On sait que les semis de ces graines sont un des moyens les plus efficaces de régénérer ce tubercule, d'éloigner les causes des maladies qui peuvent l'altérer et d'obtenir des variétés nouvelles plus saines et plus productives que les anciennes. Ce moyen a d'ailleurs pour lui la sanction de l'expérience, car chaque fois qu'on y a eu recours, le succès a été complet. Nous croyons donc opportun de rappeler à nos cultivateurs le procédé suivant, fort usité en Allemagne. La récolte et la dessication des graines est longue et elle présente quelques difficultés, à cause du mucilage qui les enveloppe. Peu de cultivateurs ont le temps de se livrer à ce travail de patience. Le procédé suivant, tout en permettant d'obtenir des tubercules par semis de graines, obvie aux inconvénients signalés. Lorsque les fanes commencent à se flétrir et à sécher, on recueille les baies, et au lieu de les écraser et de séparer les graines par des lavages successifs, on sème les baies entières dans une terre bien ameublie, à environ 4 ou 5 centimètres de profondeur, et à la distance de 10 à 15 centimètres. Les graines germent pendant l'hiver; et au printemps, une foule de petites plantes correspondant à la place où les baies ont été mises, viennent à la surface du sol. Quand ces plantes ont atteint la hauteur de 6 à 8 centimètres, on les enlève avec soin, pour les repiquer, en ménageant les tubercules gros comme des pois, qui sont suspendus aux radicules.

NOUVELLE MANIÈRE DE PORTER LE PANTALON. — Nous avons, dit le *Courrier des États-Unis*, raconté l'arrivée à Washington de divers individus des tribus indiennes. L'un d'eux a trouvé un singulier moyen terme entre la nécessité de porter le costume de la civilisation et la gêne inhérente à ce même costume. Pendant les jours de grande chaleur, l'enfant de la nature se promenait dans l'avenue de Washington, se demandant si le pantalon était bon à autre chose qu'à faire étouffer de chaud. Bien convaincu que ce n'était là qu'un objet de luxe gênant, il s'arrête, se débarrasse de ce *vêtement nécessaire*, le met sur son bras et continue fièrement sa promenade. C'était fort ingénieux, on le voit; que pouvait-on lui dire? Après tout, il *portait* son pantalon.

Ce fait nous remet en mémoire, par sa frappante analogie, l'histoire d'un chien qui avait trouvé ces jours derniers, un moyen analogue d'éluder la prescription des muselières. Trouvant ce meuble embarrassant, le spirituel quadrupède avait jugé à propos de le défaire, mais scrupuleux observateur des ordonnances de police et incapable de se mettre en contravention, il se promenait dans Broadway en *portant* sa muselière par la courroie. O nature, voilà bien de tes inspirations!

UN ROMAN RÉALISÉ. — Ceux de nos lecteurs qui connaissent le roman de Fenimore Cooper intitulé: *Les Puritains d'Amérique*, n'auront pas de peine à reconnaître le principal épisode de ce livre dans le fait suivant qui vient de se passer au Canada:

Il y a quelques jours, deux Indiennes, accompagnées d'une femme plus jeune, venaient d'entrer dans une boutique à Québec, pour y faire quelques achats, lorsque la plus jeune fut reconnue pour la fille de M. Kingsland de cette ville. On envoya chercher ce dernier, et il déclara qu'en effet il croyait reconnaître sa fille. Mais la jeune femme ne voulait avoir rien à faire avec lui, résistant à toutes les avances paternelles et retournant toujours à ses compagnes indiennes. On mena alors celles-ci devant un magistrat, on reçut des dépositions, et les Indiennes furent envoyées en prison en attendant le retour de mistriss Kingsland qui se trouvait à la campagne; sans doute le coup d'œil et les caresses d'une mère décideront la question. Il paraît que M. Kingsland avait perdu sa fille il y a dix ans environ; elle avait trois ans alors et on supposa qu'elle s'était noyée en tombant dans la rivière. C'est exactement, comme on le voit, la situation du roman que nous citions en commençant.

LES DEUX CHRIST DE ROME. — M. le baron de G..., l'un des derniers voyageurs qui aient eu l'honneur de baiser la mule de Grégoire XVI, qui aurait été admis à baiser les pieds de sa sainteté s'il était resté ... jours de plus à Rome, racontait l'autre soir un fait qui donne

momies dont l'antiquité est antérieure à la découverte de l'Amérique et à la conquête du Pérou par les Espagnols. Ces momies, qui sont très bien conservées, ont été trouvées dans une région abandonnée depuis l'époque de cette conquête. Elles doivent leur état de conservation à ce que le terrain dans lequel elles étaient ensevelies contient beaucoup de salpêtre. Les tombeaux dans lesquels elles étaient renfermées ont été également envoyés. Les cadavres étaient déposés les mains placées comme le sont celles des enfants dans le sein de la mère.

C'est là une circonstance assez curieuse, puis, ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'à côté d'eux on avait soigneusement mis dans la tombe tout ce qui peut convenir à des êtres vivants, depuis les objets essentiels jusqu'à ceux qui sont de pur agrément. Ainsi, à côté des substances alimentaires se trouvaient des ustensiles, des armes, des parures, des instruments de musique; ce serait une preuve de plus, ajoutée à tant d'autres, du haut degré de civilisation que certaines parties du Nouveau Monde avaient atteint dans les temps reculés.

MISÈRE EN IRLANDE.—La détresse recommence à se faire sentir d'une manière affreuse en Irlande, et l'on craint de nouveaux troubles : le *Cork Examiner* rapporte que le 8, trois à quatre cents malheureux se sont assemblés près de Bandon, en demandant à grands cris du pain ou de l'ouvrage, et s'emparant de tous les bestiaux qu'ils rencontraient : l'effervescence a été calmée par une proclamation sans signatures, qui convoque tous les fermiers des environs à un meeting, afin d'aviser à la condition misérable des classes ouvrières. Les laboureurs sont invités à s'y rendre sans armes, mais comme l'autorité doit y envoyer des troupes pour maintenir le bon ordre, on appréhende qu'il n'en résulte quelques désordres.

UNE COLONIE A LA NOUVELLE-ZÉLANDE. — M. le capitaine Langlois ayant acheté des naturels une propriété dans la Nouvelle-Zélande, aux antipodes, M. Balguerie et d'autres négociants de Bordeaux et de Nantes ont formé une société en participation pour l'exploitation de la colonie nouvelle. Cette société a pris le nom de *Compagnie nanto-bordelaise dans la Nouvelle-Zélande*. M. Langlois, chargé d'abord de diriger les affaires de la colonie, a été remplacé depuis par M. de Belligny, désigné par le ministre des affaires étrangères pour remplir les fonctions de consul de France à la Nouvelle-Zélande. Par suite d'une transaction, M. Langlois a donné procuration à M. Mayer pour gérer et administrer sa part d'intérêt qui se monte à trois dixièmes; il compte dans son apport social, outre le territoire à lui cédé, une somme de 20 000 fr.

On connaît les tracasseries suscitées aux colons français par la colonie anglaise, qui revendique elle-même la propriété de la presqu'île. M. de Belligny est venu en France sur le navire *la Pallas*, afin d'aplanir la difficulté. A peine était-il débarqué au Havre que M. Langlois, qui veut lui demander compte de sa gestion, a fait une saisie-opposition sur les nombreux colis renfermant, entre divers objets d'habillement, des collections d'histoire naturelle destinées au Muséum de Paris, et tous les papiers de sa comptabilité. M. de Belligny en a demandé main-levée. La cause se présentait vendredi, non pas sur le fond, mais sur la question de savoir si ces mesures conservatoires seraient maintenues à la première chambre du tribunal de première instance.

Le tribunal, après en avoir délibéré dans la chambre du conseil, a donné main-levée pure et simple de la saisie, et renvoyé le fond de l'affaire après vacations.

UN ÉPOUVANTABLE CRIME a été commis hier matin, dit le *Mémorial de Rouen* du 17. Parmi les rues les plus affreuses que nous a laissées le vieux Rouen et auxquelles les nivellements et les embellissements modernes n'ont jamais touché, se trouve la rue du Plâtre. Bien qu'elle débouche sur les quais, un grand nombre de nos concitoyens ignorent son existence, et bien peu se hasarderaient à y passer le soir. C'est un étroit boyau, dont les maisons de bois surplombent au point de se réunir presque dans certaines parties. Des allées obscures donnent entrée dans d'horribles maisons composées de galetas remplis de misère, de vice et de vermine. Des cloaques fétides restent stagnants dans toutes les parties, et quand on se hasarde à traverser ce misérable passage, il faut mille précautions pour ne pas en sortir tout souillé de boue et d'ordures. La population de ce quartier, nous ne la ferons pas connaître, car il s'y trouve des tapis-francs dont nul de nos lecteurs n'oserait franchir le seuil.

Or, tout dernièrement, dans une des tavernes de ce pandémonium, où l'on vend des femmes et de la bière, aussi dangereuses les unes que les autres, était venue se placer une femme qui sortait d'un autre établissement du même genre, dans une rue pareille. Cette malheureuse était la maîtresse d'un individu nommé Trunc, âgé de vingt-et-un ans, et qui avait traité comme remplaçant avec une personne d'Orléans.

Trunc avait vu avec regret, on ne sait pourquoi, la fille Elise changer de bouge. Revenu d'un voyage à Orléans pour ses affaires et devant y retourner hier dans la journée, il avait voulu passer avec Elise la journée de samedi. Ils étaient allés ensemble à la fête de Bonsecours, puis ils étaient rentrés dans le bouge qu'habitait Elise et s'y étaient couchés.

On ne songeait guères à eux, quatre heures plus tard, dans la maison, lorsque tout à coup la fille Elise descend tout ensanglantée à l'étage inférieur à sa chambre. Elle poussait des cris rauques, inarticulés, et vint s'appuyer le front sur un meuble, tandis que d'une large blessure qu'elle avait à la gorge s'échappaient des flots de sang. On courut chercher un médecin et un commissaire de police. Pendant cela, la malheureuse, épuisée, tombait privée de connaissance sur le carreau couvert de son sang.

On était monté à sa chambre, et là un spectacle non moins affreux s'était offert aux regards ; Trunc, tenant encore à la main un large rasoir très affilé, se roulait par terre, la gorge horriblement tranchée. Enfin, M. le docteur Desbois étant arrivé en compagnie du commissaire du quartier, on donna aux victimes les soins les plus empressés, puis on les transporta à l'hôpital.

Là, après avoir rattaché, au moyen d'un appareil, les parties tranchées de la gorge de Trunc, on lui arracha l'aveu du double crime qu'il venait d'accomplir. Il a dit que, contrarié d'avoir vu la fille Elise changer de maison de prostitution, il avait voulu l'en punir; que profitant de son sommeil, il lui avait porté à la gorge l'affreux coup de rasoir qui avait failli causer sa mort. Ce coup porté, il avait saisi une montre dont il avait fait cadeau à cette fille, et, pour que personne ne pût hériter de ce bijou, il l'avait brisé sous ses pieds, ce qui a été re-

été deux fois payée. On sait que c'est l'un des effets ordinaires des travaux entrepris suivant la méthode civilisée.

GRACES. — Le roi, disent les journaux officiels, à l'occasion du seizième anniversaire de son avènement au trône, a daigné étendre sa clémence sur cinq cent deux condamnés qui ont mérité, par leur repentir et une bonne conduite soutenue, de figurer sur les états de propositions de grâces présentées par les directeurs de maisons centrales, de force ou de justice.

La première catégorie, composée de deux cent cinquante condamnés, a obtenu, soit grâce pleine et entière, soit remise du restant de la peine prononcée. La seconde, comprenant deux cent quarante-cinq condamnés, a obtenu diverses réductions de peines ; enfin douze condamnés ont vu commuer la peine prononcée contre eux, et emportant infâmie, en simple emprisonnement.

Les trois bagnes ont également participé aux bienfaits de la clémence royale. Celui de Brest, composé de 926 forçats à vie et de 2 022 forçats à temps, a obtenu 30 remises du reste de la peine prononcée, 26 réductions de peine et 24 commutations ; celui de Toulon, qui renferme 750 forçats à vie et 2 990 forçats à temps, a obtenu 25 remises du reste, 10 réductions et 5 commutations ; et celui de Rochefort, dont la population est composée de 354 forçats à vie et de 771 forçats à temps, a obtenu 14 remises du reste, 2 réductions de peine et 4 commutations. Conformément aux désirs du roi, ces diverses décisions ont été exécutées le 9 de ce mois.

DÉCOUVERTE DE TABLEAUX DE MICHEL-ANGE ET DE RAPHAEL. — On vient de découvrir, à Rome, un tableau de Michel-Ange et un tableau de Raphaël : le premier représente la mise au tombeau du Christ; l'autre est un portrait du célèbre cardinal del Monte, portrait qui ressemble exactement à celui que Raphaël a fait du même cardinal dans la peinture à fresque du Vatican qui représente l'institution du droit canon.

Les deux toiles ont été achetées parmi de vieux tableaux : celle de Michel-Ange, par M. Mac-Caul, jeune peintre écossais; celle de Raphaël, par M. Cardeni, marchand d'objets d'art. Au dos du cadre de l'œuvre de Buonarotti se trouve une petite plaque en fer-blanc, où sont empreintes les armoiries de la famille Farnèse.

Académie des Sciences.

Séances des 10 et 17 août.

Astronomie. — M. Damoiseau, membre de la section d'astronomie, qui, en 1825, avait succédé à Burckhardt, est mort à Issy le 6 août 1846. C'est le quatrième astronome que l'Académie perd en trois ans ; en 1843, MM. Laugier et Mauvais ont été élus en remplacement de MM. Savary et Bouvard ; au commencement de cette année, M. Leverrier a succédé à M. de Cassini. Ces nombreuses vacances, arrivées coup sur coup dans la section d'astronomie, composée de six membres seulement (MM. Mathieu, élu en 1817, et M. Liouville, élu en 1839, sont les doyens de la section), ont excité certainement une grande émulation parmi les jeunes hommes qui se sont voués à l'étude de la science des astres ; mais cette émulation n'a pu toutefois faire surgir tout-à-coup un grand nombre d'astronomes. La lutte académique se passera donc entre un nombre bien circonscrit de rivaux. La section d'astronomie avait placé sur sa dernière liste de présentation MM. Largeteau et Delaunay; elle y joindra probablement cette fois M. Fayé, et c'est entre ces trois savants que l'Académie aura à choisir.

— Les comètes occupent surtout l'attention des astronomes depuis quelques années ; aussi le nombre de ces astres nouvellement signalés est-il maintenant très considérable. Pour cette année seulement, on en doit compter cinq. La dernière a été découverte le 29 juillet dernier, à 11 heures 40 minutes du soir, par M. Hind, astronome attaché à l'observatoire de M. Bishop, à Londres. A l'époque de sa découverte, cette comète se trouvait entre la Girafe et Cassiopée ; on pouvait la comparer à une étoile de 9e ou 10e grandeur. L'état du ciel n'a pas encore permis de l'observer à Paris.

— Si jamais nous devons avoir quelques notions exactes sur la nature du milieu dans lequel se meuvent les planètes, elles nous seront certainement données par l'étude des comètes périodiques, qui, à raison de leur faible masse, doivent porter, dans leur mouvement autour du soleil, l'empreinte de la résistance du milieu qu'elles traversent. C'est cette considération qui a engagé M. Laugier à rechercher parmi les anciennes apparitions des comètes celles qui pourraient correspondre à des apparitions inconnues jusqu'ici de la comète de Halley qui, par son orbite, dépasse de beaucoup la planète Uranus.

C'est en 1705 que Halley a publié un catalogue de 24 comètes, parmi lesquelles il s'en trouva trois, celles de 1531, de 1607 et de 1682, dont les éléments auraient une telle ressemblance, qu'il n'hésita pas à les considérer comme trois apparitions d'un seul et même astre, revenant à son périhélie à des intervalles de 75 ou 76 ans ; il prédit son retour pour la fin de 1758 ou 1759, laissant quelques doutes sur l'époque précise à cause de perturbations qu'elle pourrait subir. Clairaut ayant fait les calculs de ces perturbations, fixa l'époque du retour au mois d'avril 1759; la comète passa à son périhélie le 12 mars. Elle est revenue en 1835.

Pingré a démontré que la comète vue en 1456 ne pouvait pas être autre que celle de Halley. Tel était en résumé ce que l'on savait de positif sur cette célèbre comète, lorsque M. Edouard Biot publia, dans la Connaissance des temps de 1837, ses recherches faites dans la grande collection des historiens de la Chine, sur les anciennes apparitions de la comète de Halley. M. Laugier s'empressa de profiter de ces précieux documents, et il est parvenu à y retrouver les apparitions de 1456, de 1378, de 1152, de 760, enfin de 451. Depuis cette dernière époque, quatorze siècles se sont bientôt écoulés ; il y a eu douze révolutions de 451 à 1378, et leur période moyenne est de 77 ans 1/4. Pour les six apparitions plus récentes, la période est de 76 ans. Une telle variation dans le temps périodique a conduit les astronomes à faire diverses hypothèses sur les causes qui peuvent l'avoir produite. M. Encke a supposé un milieu résistant ; M. Bessel a pensé qu'il pouvait y avoir

contenir un métal, le platine, et de ne pas présenter les propriétés ordinaires que l'on sait mettre en évidence dans les sels métalliques obtenus par les réactions habituelles et satisfaisant aux lois générales de la chimie.

B.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. Ch. L. B. à Fontainebleau. — L'ouvrage sur lequel vous demandez des renseignements ressemble à tous les recueils de ce genre; il y a du mauvais et du bon ; cependant il est assez complet, et il sera sûrement achevé; ne prenez pas d'actions.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 14 août.—DIRIQUEN, confectionneur, rue Saint-Denis, 15. Juge-comm., M. Chatenet; synd. prov., M. François, rue de Louvois, 8.

FEUTREZ, ancien marchand de suifs, rue Meslay, 37. Juge-comm. M. Chatenet; synd. prov., M. Heurtonnet, rue Cadet, 13.

QUILLET et Ce, limonadiers, à Batignolles, sur le boulevart, 86. Juge-comm., M. Gallais; synd. prov., M. Hérou, faubourg Poissonnière, 14.

BOUC, nourrisseur, à Clichy-la-Garenne, rue Cousin, 8. Juge-comm., M. Ferté; synd. prov., M. Millet, boulevart Saint-Denis, 24.

PHILIPS et femme, loueurs de voitures, à Passy, rue des Vignes, 3. Juge-comm., M. Ferté; synd. prov., M. Haussmann, rue Saint-Honoré, 290.

Dame PESTIS, marchande de nouveautés, à Bercy, rue de Charenton, 60. Juge-comm., M. Ferté; syndic prov., M. E. Monciny, rue Feydeau, 26.

VILLETTE-FOURRÉ, négociant, rue Montorgueil, 53. Juge-comm., M. Ferté; syndic prov., M. Decagny, rue Thévenot, 16.

GALLARD et Ce, négociants, allée des Veuves, 34. Juge-comm., M. George; syndic prov., M. Baudouin, rue d'Argenteuil, 36.

Marchés.

Marché de la barrière d'Enfer, 18 août. — Foin, 1re, 52 à 54; 2e, 49 à 51; 3e, 36 à 40. — Luzerne, 1re, 54; 2e, »». — Paille de blé, 1re, 32 à 34; 2e, 29 à 31; 3e, 28.

Marché aux bestiaux du 18 août. — Maison-Blanche. — Porcs maigres, amenés, 3 — Porcs gras amenés, 234; vendus, 218; prix, le kil. sur pied, 1,34-1,32-1,30.

Marché de Saint-Germain-en-Laye du 17 août. — Blé, 1re 26,66; 2e 25,66; 3e 24,00. — Seigle, 1re 18,66; 2e 16,00. — Orge, 1re 14,00; 2e 13,66. — Avoine, 1re 11,00; 2e 10,33; 3e 10,00.

Farines, 159 kil. de 67 à 68. — Foin, 1re de »» à »»; de »» à »»; 3e »» à »». — Paille, de »» à »».

Marché aux fourrages. — Saint-Antoine, 18 août. — Foin, 1re, 56 à 60; 2e, 51 à 54; 3e, 46 à 49. — Sainfoin, 1re, 50; 2e, »». — Luzerne, 1re, 58; 2e, 50 à 54; 3e, »». — Regain, 55. — Trèfle, 1re, »»; 2e, »»; 3e, »». — Paille de blé, 30 à 32; 3e, »». — Paille de seigle, 3e, 28. — Paille d'avoine, 1re, 62; 2e, 50; 3e, 47.

Bourse du 18 août 1846

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 70	83 70	83 70	83 70
— — fin courant	83 75	83 75	83 75	83 75
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	122 25	122 25	122 20	122 20
— — fin courant	122 20	122 20	122 20	122 20

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3135 »»
4 0/0 J. »	» »»	O. V. de Par. »	1399 »»
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp. ..... »	100 »»
— fin Ct	» »»	— Gouin.... »	1215 »»
B. du Trés.	» »/»	— Gann..... »	»»» »»

PRIMES.	fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0.....	d. »»	»» »» »» »»	—	»» »» »» »»
5 p. 0/0.....	d. »»	»»» »» 122 30	—	» »» 122 85
REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	67 1/2	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM..............	Der C.	101 1/2
Récép. Rotsch.	»	102 »»	BELG. 2 1/2.......	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2........	»	100 1/2
— — pass.	»	» »/»	— dº 1840.....	»	102 1/4
— 3 p. 0/0.	»	36 1/2	— dº 1842.....	»	104 1/2
Dette intérieure	»	32 1/2	— Banque....	»	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— dº Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT.........	»	1225 »»
HAITI.........	»	» »/»	AUTRICHE.......	»	400

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron..

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1265 »»
Act. d J., »	»»» »»
Ch. S. G. »	1155 »»
V. r. dr.	400 »»
— Ob. anc.	1005 »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	»»» »»
Paris à Se.	» »»
— à Orléans	1270 »»
— à Rouen.	961 25
R.-Havre..	700 »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	218 75
Paris-Str...	496 25
Tours-Nant	503 »»
Orl.-Vierz.	625 »»
C. du Nord	708 75
Famp.-Haz.	» »»
Diep.-Féc..	390 »»
Boul. à Am.	475 »»
Orl.-Bord.	560 »»
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	525 »»
Bord-Teste	» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber	» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible et courant du mois, 89 à 88 ; quatre derniers mois, 94-50; quatre premiers 1847, 97,50.

Lille. — Point de courrier.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible, 130 à 000; courant du mois, 129 à 130; septembre et octobre, 128 à 000 ; novembre et décembre, 124 à 125; 4 premiers 1847, 120.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 100 fr. les 100 kil; ordres de livraison, 100 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

COURS DE M. ÉMILE CHEVÉ. Le mercredi, 26 août, à 8 heures du soir, M. Emile Chevé ouvrira chez lui, rue Saint-André-des-Arts, 60, un nouveau cours de musique vocale et d'harmonie.

Spectacles du 19 août.

7 1/2 **OPÉRA.** — L'Ame en peine, Paquita.
7 »/» **FRANÇAIS.** — Le Mariage forcé, Mme de Tencin.
7 »/» **OPÉRA-COMIQUE.** — Le Caquet du Couvent, Paul et Virginie.
6 1/2 **VAUDEVILLE.** — Marguerite, les Fleurs animées, le troisième Mari.
6 1/2 **VARIÉTÉS.** — Un Domestique, Colombe, les Bœufs, Sport et Turf.
6 1/2 **GYMNASE.** — Le Droit d'Aînesse, Clarisse Harlowe.
6 1/2 **PALAIS-ROYAL.** — Le Roman, le Code, Deux Papas, les Tartelettes.
7 1/2 **PORTE-ST-MARTIN.** — Le Docteur noir.
7 »/» **GAITÉ.** — Le Château des Sept-Tours, le Fils d'une grande Dame.
6 »/» **AMBIGU.** — Le Marché de Londres.
7 1/2 **COMTE.** — Relâche.
5 »/» **FOLIES-DRAMATIQUES.** — Tyran, Fruit défendu, Nouvelle Arsène.
8 »/» **CIRQUE** (Champs-Elysées. — Exercices d'équitation.
3 »/» **HIPPODROME.** — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

tions.

Nous croyons que la France sait fort bien quelles sont les améliorations matérielles réclamées par la situation respective des diverses classes.

Nous allons énumérer les plus importantes :

Réduire le budget considérablement, et restituer par là à l'agriculture des fonds nécessaires à ses développements ;

Rendre au travail de la terre ces légions de jeunes gens que l'oisiveté dévore dans les garnisons ;

Rétablir tous les Français dans le droit d'association, et faire que tous les intérêts similaires se réunissent pour leur défense ;

Favoriser l'établissement de banques et de comptoirs pour aider les ouvriers honnêtes qui voudront s'affranchir de la dépendance du monopole des capitalistes et de l'intermédiaire des détaillants ;

Rendre à l'esprit de progrès l'administration des localités, afin que les habitants des communes, des cantons, des départements ne soient pas dans la dépendance du ministère pour toutes les améliorations qui leur sont nécessaires ;

Ouvrir des débouchés à notre commerce et à notre industrie, en faisant respecter partout le nom français, et pour cela avoir des alliances avec tous ceux qui ont avec nous des intérêts identiques ;

Faire servir l'alliance anglaise au rétablissement de la Pologne et des autres nationalités ; et si l'Angleterre refusait, on verrait ce qu'on doit penser de son prétendu libéralisme.

Mais, encore une fois, ce n'est pas avec des institutions de monopole que vous obtiendrez ces améliorations.

Le monopole ne peut produire que le monopole. Le droit commun, en amenant la représentation de tous les intéressés, réalisera toutes les améliorations que la France veut.

Quand la *Démocratie* affirme qu'on n'est pas assez éclairé sur ces améliorations, elle n'a qu'à lire l'*Atelier*, et elle verra si les ouvriers n'ont pas indiqué les seules solutions raisonnables de l'organisation du travail.

La *Démocratie* parle de notre *insouciance* pour les questions économiques. Nous voulons le perfectionnement de toutes les parties de l'état social avec toute l'ardeur que nous mettons à obtenir la réforme.

C'est parce que nous savons très bien ce que sera le dénouement, que nous poursuivons l'exposition du drame.

Les catastrophes qui ont suivi le mouvement de 89 ne viennent pas de l'ignorance de la nation dans les matières d'économie sociale. Toutes les améliorations étaient parfaitement indiquées dans les cahiers : l'agriculture, le commerce, l'industrie y sont l'objet de l'attention la plus étendue ; les caisses nationales, les caisses d'escompte, les emprunts, les impôts, les établissements de bienfaisance, etc., donnent lieu à des propositions pleines de sagesse.

Ce n'est pas la science sociale qui manqua au progrès, c'est la science politique, parce qu'on crut que la représentation par ordres était constitutive, tandis que ce n'était qu'une forme que le temps avait amenée et que le temps avait produite.

Cette erreur politique enflamma les passions, créa des résistances injustes, et dépensa dans des conflits violents toutes les forces qui devaient servir à une époque de progrès, mais on n'en obtint pas moins l'égalité politique, violée depuis par la loi électorale de 1817 et de 1831, et dont nous demandons le rétablissement.

Nous regrettons de le dire, la *Gazette* n'a pas le courage d'aborder de front les difficultés de la situation sociale.

Nous n'hésitons pas à reconnaître avec elle qu'une assemblée de monopole ne peut produire que le monopole, et, comme elle, nous demandons la représentation de tous les intérêts, de tous les sentiments, de toutes les idées de la France.

Mais s'il était vrai que le monopole lui-même est maître du pays, quelques libéraux attardés. Il est à nos yeux un monopole plus redoutable qui domine déjà les anciennes influences, c'est le monopole de l'argent.

Aujourd'hui, l'agriculture française est obérée, on le sait, de quatorze milliards d'hypothèques, sans compter les obligations non inscrites qui remplissent les portefeuilles des usuriers, des banquiers, des agents de change et d'une foule de créanciers. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup observé pour savoir quelle puissance absolue exerce sur le vote des débiteurs la domination tyrannique du créancier ; et les électeurs qui ne sont pas endettés saisissent l'occasion électorale pour emprunter à bon marché, car il est beaucoup de riches candidats qui, dans ce moment, ouvrent leurs bourses avec une libéralité qui a l'avantage d'un achat de suffrages sans en avoir les inconvénients légaux. De ce fait, général dans les campagnes à l'approche des élections, il résulte que la classe des débiteurs et des pauvres n'est pas maîtresse de ses voix, qui appartiennent forcément à la classe des créanciers et des riches.

Sous l'empire des tendances de l'époque vers la féodalité financière, ce fait deviendra plus général encore. L'immense multitude des prolétaires et des petits industriels votera suivant les désirs intéressés des grands industriels, des puissantes compagnies qui gouvernent un pays. Et les cultivateurs, en attendant le jour de l'expropriation, seront les dociles instruments de ces grandes banques, qui, sous l'apparence de la philanthropie et du crédit, s'insinuent au cœur des populations rurales et s'y installent en souveraines.

Ainsi, que la *Gazette de France* le comprenne bien, le vote universel ne peut être en soi et d'une façon absolue le remède à tout monopole. Si le monopole est au sein de la société, il se reproduira dans la représentation, et plus fidèle sera le reflet, plus vif sera le mal. Il faut donc déclarer la guerre à tout monopole, en dehors même de l'arène électorale, pour le dominer dans cette arène, où il prend pied de jour en jour. — Qu'a fait la *Gazette* jusqu'à ce jour pour combattre le monopole de la féodalité financière ? a-t-elle combattu les envahissements des compagnies ? a-t-elle maintenu les droits de l'Etat ? a-t-elle protesté contre l'abus déplorable que les spéculations de l'agiotage ont trouvé au sein même du parti légitimiste ? Toute préoccupée du monopole de la classe électorale, elle a fermé l'œil sur celui bien autrement redoutable de la classe financière, aujourd'hui maîtresse des élections, de quelque façon qu'on les combine, et n'a pas compris qu'il y avait à mener de front les questions sociales et les questions politiques.

Secondement, la *Gazette* se fait une étrange illusion en supposant qu'un problème est résolu parce qu'on a chargé quelqu'un de le résoudre. Il faudrait pour cela que le mandataire connût la solution. Est-il vrai que les mandataires élus en vertu du vote universel connaîtraient mieux les solutions aux problèmes de la situation que les députés actuels ? Nous n'en croyons rien.

Par quelques combinaisons que les députés soient nommés, ils sont les représentants d'écoles, de partis bien connus, et ils n'en savent ni plus ni moins que ces écoles et ces partis. Si leurs chefs de file, les princes des économistes, n'ont pas résolu les problèmes sociaux, comment les disciples les résoudraient-ils ?

Nous ne voyons pas dans le parti légitimiste en France, des noms plus considérables que ceux de MM. Berryer, de Genoude, Larochejacquelein, Lourdoueix ; et on peut assurer que le vote universel ne produirait pas des chefs plus éminents. Le niveau de la science depuis vingt-cinq ou trente ans qu'ils occupent la scène politique, quel contingent de lumières ont-ils versé sur ces difficiles questions ? Sur le problème de l'organisation du travail, sur l'association des ouvriers et des maîtres, problème capital de l'époque, il est bien notoire qu'ils ne savent rien de neuf. Ils acquerraient dans une représentation nationale composée au gré de la *Gazette*, une influence souveraine qu'ils ne pourraient accomplir dans la pratique, une rénovation sociale dont ils ignorent absolument la théorie.

La *Gazette*, du reste, donne sa démission sur cette thèse avec la plus honorable bonne foi. Elle nous renvoie à l'*Atelier*. C'est-à-dire que le parti légitimiste s'en rapporte aux vues du parti le plus radical. Mais les remèdes de l'*Atelier*, journal que nous lisons avec soin, toujours avec intérêt et souvent avec profit, nous ne les avons jamais découverts, à moins que ce ne soient les ateliers nationaux de M. Louis Blanc. Mais il suffirait d'une critique bien rapide pour prouver à la *Gazette*, plus facilement qu'à d'autres, toute l'impuissance de ce système pour établir l'ordre, la justice et la paix dans les relations industrielles.

Ce qui manque, quoi qu'en dise la *Gazette*, c'est la science, ce sont les idées, c'est la foi aux idées. Si le parti légitimiste, ou tout autre, possédait la science sociale, croyait aux idées sociales, s'il les faisait passer dans la foi générale du pays, que pourraient contre les fermes volontés du pays électoral et des citoyens non électeurs, les corruptions du gouvernement ? Le gouvernement ne triomphe si facilement des consciences que parce qu'elles ne croient à rien.

La *Gazette* invoque bien mal à propos l'exemple de 1789. Le vote par ordres ne fut débattu que quelques semaines ; le vote par tête fut la règle générale de toutes les assemblées de la révolution. Ces assemblées, la Constituante surtout, étaient le produit d'un système électoral tel que la *Gazette* le désire. Pourquoi donc la Constituante a-t-elle été si puissante à désorganiser, si impuissante à organiser ? Pourquoi ne lui fut-il pas donné de dominer le mouvement révolutionnaire ? Pourquoi eut-elle pour fille stérile, la Législative, pour fille ensanglantée, la Convention ? Parce que les constituants étaient seulement d'honnêtes gens, pleins d'excellentes intentions, animés de sentiments élevés et souvent de hautes pensées, mais absolument ignorants de la science de l'organisation pacifique des sociétés. La philosophie du dix-huitième siècle, qui les inspirait, portait bien les germes de la rénovation, mais non les formules pratiques. Ces formules n'existaient pas davantage dans les cahiers de mandats, ébauches informes de vœux et d'idées, à la façon de nos procès-verbaux de conseils-généraux. Si les constituants avaient connu l'art d'accorder les intérêts de toutes les classes de la société, ils n'auraient pas borné leur ambition à détruire, ils auraient reconstruit, et la France fût sortie pure et radieuse de la crise solennelle de 1789. Mais ils ne surent pas reconstruire, et depuis 50 ans, la France a porté la peine de leur ignorance.

Il en serait encore de même avec de nouveaux Etats-Généraux qui seraient investis de la même mission. L'ignorance, et par suite le défaut de foi et la charité, paralyserait leurs bonnes volontés ; car en dehors du socialisme, nulle doctrine ne soupçonne à quelles conditions peuvent s'accorder les intérêts de la nouvelle féodalité et du nouveau tiers-état, aujourd'hui aussi ennemis qu'à

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 20 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR **CHARLES DICKENS.**

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

XI.

Eden en réalité.

C'était Eden ! A voir le hideux marais qui portait ce beau nom, enseveli dans la vase, sous des tas de filaments d'herbes et de racines emmêlés, on eût pu croire que les eaux du déluge ne l'avaient abandonné que de la veille.

Le fleuve n'ayant nulle profondeur le long de ses plates grèves, Mark et Martin furent transportés à terre dans le canot, avec tout leur bagage. La meilleure des rares et pauvres huttes, qu'on avait peine à discerner à travers les noirs rameaux des arbres, aurait pu servir de toit à porc, ou tout au plus d'étable à vaches. Quant aux quais, au fameux marché, aux édifices publics, etc., ils n'avaient jamais existé que sur le plan.

— Voilà un *Edennéen* qui nous aidera à transporter nos effets, dit Mark. Allons, Monsieur, bon courage. Holà ! eh ! l'ami !

L'homme, à travers le brouillard qui s'épaississait, avança lentement vers eux ; il s'appuyait sur un bâton. Vu de plus près, il était pâle, défait, et ses yeux inquiets s'enfonçaient profondément dans l'orbite. Son habit bien, d'un tissu grossier, pendait en loques ; ses pieds et sa tête étaient nus. A mi-chemin, il s'assit sur une souche et leur fit signe d'approcher. Ils obéirent. Pressant alors son côté de sa main comme pour engourdir la souffrance, et reprenant péniblement haleine, il attacha sur eux un regard étonné.

— Des étrangers ! dit-il sitôt qu'il put parler.

— Tout juste ! reprit Mark. Eh, mon brave homme, comment vous trouvez-vous ?

— J'ai été très bas d'une mauvaise fièvre, répondit-il faiblement ; voilà bien des semaines que je ne puis me tenir debout. Est-ce votre *butin* que je vois là-bas ?

— Oui, répliqua Mark. Nous indiqueriez-vous quelqu'un qui pût nous donner un coup de main pour transporter le tout à.... à la ville ?

— Mon fils aîné s'en serait bien chargé, mais il a son accès aujourd'hui, et je l'ai laissé grelotant sous ses couvertures. Son cadet, mon plus jeune, est mort l'autre semaine.

— J'en suis peiné, mon bourgeois, et du fond du cœur, dit Mark en lui serrant la main. Ne vous inquiétez plus de nous, et donnez-moi seulement le bras que je vous reconduise. Nos effets ne courent aucun risque, Monsieur, ajouta-t-il, s'adressant à Martin, il n'y a pas presse à l'entour : personne n'y touchera ; c'est toujours cela de rassurant.

— Non, murmura l'homme, personne ! il n'y a plus personne ! Il faudrait les aller chercher là ! — il frappa le sol de son bâton, — ou bien vers le nord, sous les ronces ; nous avons enterré le plus grand nombre, les autres sont partis ; le peu qui reste ne se hasarderait pas à sortir de nuit.

— L'air du soir n'est pas des plus salubres, à ce que je suppose ? dit Mark.

— Il est mortel, répliqua l'homme.

Mark ne trahit pas plus de malaise que si on le lui eût recommandé comme l'atmosphère la plus saine. Il donna le bras au pauvre hère, et chemin faisant, lui expliqua la nature de leur achat, et s'enquit de la position de leur futur logement. L'habitant d'Eden dit que c'était tout contre sa propre hutte, si près qu'il avait pris la liberté d'y emmagasiner un peu de maïs. Il fallait l'excuser pour cette nuit, et le lendemain il tâcherait de les en débarrasser. Il ajouta, en manière de conversation et de petit commérage local, qu'il avait de ses propres mains enterré le dernier propriétaire, information qui n'altéra pas davantage la sérénité de Mark.

Bref, le colon les conduisit dans une misérable hutte, construite de troncs d'arbres à peine équarris ; la porte, détachée de ses gonds, avait été depuis longtemps enlevée ; l'intérieur, complètement vide, sauf le tas de maïs, ouvrait en plein sur le paysage désolé et sur la nuit noire. Le voisin fournit aux nouveau-venus, en guise de chandelle, une espèce de torche, que Mark s'empressa de planter au beau milieu de l'âtre : déclarant alors que la maison avait l'air tout à fait confortable, il se hâta d'entraîner Martin sur la rive, le priant de l'aider à rapporter leur malle. Allant et revenant, il parlait, parlait sans relâche et sans trêve, comme pour faire pénétrer dans l'âme de son compagnon quelque vague idée qu'ils arrivaient sous d'heureux auspices.

Mais plus d'un homme capable de tenir tête à l'ennemi dans une forteresse démantelée, soutenu par l'ardeur de la passion, par la soif de la vengeance, sentira son courage défaillir à la chute d'un de ses châteaux en Espagne. En rentrant pour la seconde fois dans la hutte, Martin tomba la face contre terre et sanglota tout haut.

— Pour l'amour de Dieu, Monsieur, s'écria Mark, en proie à la plus profonde terreur, pas de cela ! Oh non, Monsieur, tout, plutôt tout ! Jamais les larmes n'ont profité à homme, femme ou enfant ; jamais elles n'ont aidé à franchir la plus petite haie. Et outre qu'elles ne vous servent à rien, Monsieur, elles me coupent bras et jambes, à moi. Rien que de vous entendre, me voilà à bas ! C'est la seule chose que je ne puisse endurer, Monsieur. Tout, excepté cela !

L'expression terrifiée du visage de Mark, à genoux devant la malle qu'il se disposait à ouvrir, en disait plus que ses paroles.

— Mille et mille fois pardon, mon cher camarade, dit Martin, mais c'est plus fort que moi. Je n'aurais pu me dominer, eussé-je dû en mourir !

— Me demander pardon, vous, Monsieur ! reprit Mark, se cramponnant avec énergie à sa bonne humeur habituelle, et s'empressant de déballer leurs effets. Quoi ! le chef demander excuse à la compagnie ! Tout est donc bouleversé ! Il faut qu'il y ait désordre dans la maison de commerce. Il est grand temps d'inspecter les écritures et de dresser l'inventaire ! Nous y voilà ! Quel bel ordre ! Ici le porc salé ! Là le biscuit ! De ce côté l'eau-de-vie, et qui sent fièrement bon encore ! Ah ! ah ! et notre chaudron étamé à neuf ! c'est une vraie fortune que ce chaudron ! Voilà les couvertures, et voici notre bonne hache ! Qu'on dise maintenant que nous n'arrivons pas équipés de toutes pièces ! Je me sens plus cossu qu'un cadet de bonne maison en route pour Bombay, qui aurait pour père le président directeur de la compagnie des Indes. Il n'y a plus qu'à puiser un peu d'eau dans le courant devant la porte pour mêler le grog ; — il s'élança dehors, joignant l'action aux paroles. — Et voilà le souper servi ! Allons, Monsieur, nous sommes à jour, prêts à recevoir, prêts à encaisser ! Que Dieu nous bénisse, Monsieur ! ne sommes-nous pas gais, dispos, et mieux approvisionnés que larrons en foire ?

Il était impossible de ne pas reprendre courage en compagnie d'un pareil homme. Martin s'assit à terre, à côté du coffre, tira son couteau, et mangea et but en désespéré.

— A présent, dit Mark, dès qu'ils eurent fini ce repas cordial, à l'aide de votre couteau et du mien, je fixe solidement cette couverture à la porte, ou plutôt à l'endroit où se trouve d'ordinaire dans les pays civilisés. [illegible] voyez si la draperie ne représente pas bien ? Va pour la portière ! Actuellement, bouchons l'ouverture de dessous en poussant la malle tout contre. Est-ce que cela ne fait pas merveille ? Et pour [illegible], voilà votre couverture, Monsieur, et voici la mienne ; qui nous [illegible] passer une bonne nuit ?

En dépit de [illegible] préambule, plusieurs heures s'écoulèrent avant que [illegible]. Roulé dans sa couverture, sa hache sous sa main, [illegible] en travers du seuil, trop sur l'éveil, trop inquiet pour [illegible]. La nouveauté du site lugubre, la crainte

(1) Voir les numéros du 4 juin au 19 août.

enfin sur la *cosmogonie*, ou plutôt il déclare qu'il « maintient à cet égard toutes ses assertions. » La déclaration nous étonne, car l'*Univers* n'a rien affirmé, rien précisé, rien discuté ; il s'est borné à mentionner d'un air dédaigneux la couronne boréale, les anti-lions, la mer de limonade, les choux au jasmin, en nous demandant ce que nous pensions de toutes ces merveilles. Après avoir ainsi engagé le combat, l'*Univers* devait nous accuser réception de notre réponse et l'examiner ; mais il n'a pas à maintenir ses assertions, elles sont nulles ; un ricanement n'est pas un système, et il y a vraiment trop de présomption à croire que sans discuter, sans étudier surtout, on écrasera par une plaisanterie plus ou moins lourde une théorie qui compte ses partisans les plus dévoués parmi les mathématiciens et généralement tous les amis des sciences exactes.

Nous ne garantissons pas les assertions cosmogoniques de Fourier, et certes il y a là de notre part une bien grande prudence, car dès à présent ces idées s'appuient sur des probabilités plus nombreuses que bien des choses singulières acceptées par l'*Univers* les yeux fermés ; chaque jour quelques détails du tableau que Fourier nous a tracé passent à l'état de vérités démontrées ; par mille côtés le voile d'Isis se détache.

Eh ! quoi, le pôle nord n'est-il pas un foyer puissant d'électricité, de magnétisme ; les aurores boréales, presque permanentes en certaines régions, ne sont-elles pas un commencement de réalisation pour la couronne boréale ? Les créations dont notre globe est couvert n'ont-elles pas été successives et caractérisant plusieurs époques, notable précédent pour les créations futures ? Risque-t-on beaucoup de se tromper en affirmant que les astres sont des mondes habités, et qu'il y a gradation, variété dans les organes affectés à la population de ces mondes ?

Toutes ces assertions ont, au premier abord, une excentricité qui ménage, aux mauvais plaisants, des triomphes bien faciles ; chacun rit de ce qu'il ignore ; mais ne sait-on pas que, dans le domaine scientifique, toutes les affirmations nouvelles ont ce caractère d'étrangeté dont le ridicule peut naître ? Quoi de plus ridicule que Galilée soutenant que le soleil est immobile par rapport à nous, bien que chacun le voie tourner, soutenant que la terre tourne, bien que nous la sentions immobile, et que certains habitants de la terre vivent littéralement la tête en bas ? Rien de plus risible, de plus choquant, de plus inacceptable, et cependant rien de plus vrai. De nombreuses expériences, des calculs mille fois répété sont justifié Galilée, et, de nos jours, c'est en le contredisant qu'on deviendrait ridicule.

Newton déclare que le principe qui fait tomber la poire de l'arbre maintient les soleils en équilibre dans l'espace ; tel autre a pesé les étoiles, évalué jusqu'à leur densité, et constaté que la lune est sans atmosphère. Un troisième dit et prouve que toutes les parties de notre corps se renouvellent plusieurs fois pendant notre vie. Et les amours des plantes, les arbres mâles et femelles, qu'en pensez-vous ? On a prouvé tout cela. Un savant illustre, M. Dumas, vient d'avancer que l'animal privé de nourriture vit de sa propre substance, et que le chameau traversant le désert est alimenté par l'amaigrissement de sa bosse ; elle lui donne à manger comme son double estomac lui fournit à boire. Voilà du ridicule, et pourtant cela sera démontré bientôt, si la chose n'est déjà faite.

S'armer contre une idée neuve de son excentricité, c'est se rannmonde sait que le séjour des villes et le régime industriel abâtardissent l'espèce humaine, et l'on ne peut mettre en doute l'augmentation de vigueur et de stature qui naîtrait du régime harmonien ou de la vie principalement agricole ; chacun sait encore que le progrès social est accompagné d'une élévation notable dans la moyenne de la vie humaine. Ce fait se produit constamment ; pourquoi s'arrêterait il, et pourquoi, dans un monde bien réglé, sous l'empire d'une excellente hygiène, l'homme n'arriverait-il pas à 144 ans, quand on voit des centenaires dès aujourd'hui, dans un milieu social délétère ? Le doute, à cet égard, nous étonne de la part d'un journal catholique, habitué à ne pas marchander les siècles à Hénoch ni à Mathusalem.

L'*Univers*, qui aime tant la liberté d'enseignement, et qui s'en promet tant de merveilles, sait très bien que de magnifiques vocations sont aujourd'hui méconnues ; que des talents de premier ordre meurent ignorés faute d'une culture intelligente. Nous perdons à chaque génération des milliers de grands naturalistes et de grands poëtes. Dans quel but l'*Univers* a-t-il relevé ces assertions de Fourier, qui sont pour tous des vérités démontrées ?

Non, Fourier ne se livrait pas arbitrairement aux hallucinations d'un esprit malade ; chacun de ses dires est soutenu par des raisonnements, par des calculs ; et la maison sera-t-elle moins solide parce que la foule qui passe dans les rues n'en aperçoit pas les fondements ? Notre attitude expectante à l'égard des assertions de Fourier, dont nous ne possédons pas encore la démonstration, est justifiée par les preuves éclatantes que cet homme a données de son génie. Nous ne pouvons oublier qu'en 1804, dans un article de journal intitulé *Triumvirat continental*, il raconta d'avance dix années de guerre, et fixa l'attention de Napoléon ; qu'en 1808, il écrivit l'histoire de l'époque présente, et démasqua la *féodalité industrielle*, en quelques pages qui depuis ont défrayé des milliers d'auteurs.

La position que nous avons prise à l'égard de la cosmogonie de Fourier est inattaquable : respecter cette cosmogonie sans en faire un objet d'enseignement tant qu'elle ne sera pas entièrement démontrée — la distinguer nettement de l'organisation sociale.

L'*Univers* peut revenir tant qu'il le voudra sur ce terrain, parler s'il veut de l'équilibre de population et des pâtissiers de Babylone. Ses interpellations à cet égard n'ont rien qui puisse nous embarrasser.

Avant de passer à la question d'amour dont l'*Univers* ne se soucie plus depuis que nous avons parlé de la Bible, de la cour papale, du père Sanchez et des *compendium* de théologie, nous remercierons ce journal de la tendre compassion qu'il nous marque en finissant. Nous le féliciterons aussi de la résolution qu'il témoigne de sauver l'humanité avec l'unique secours du catéchisme : c'est louable et courageux assurément ; mais si le catéchisme est suffisant, pourquoi l'*Univers* a-t-il promis de nous donner un plan d'organisation sociale ?

Alliance de la France et de la Prusse.

L'ÉLÉMENT FRANÇAIS EN ALLEMAGNE.

La Prusse a mieux compris que l'Autriche qu'il ne lui fallait pas chercher hors de l'Allemagne les éléments de sa propre grandeur. Vienne est une ville aussi slave qu'italienne et aussi italienne qu'al-

Germanie avait tressailli sous les coups terribles que se portèrent le souverain des Franks, Karlemagne et Wittikind le Saxon.

La cause de cette rivalité qui remplit l'histoire, tient à la différence de l'esprit qui anime les deux Allemagnes. Dans le Sud, berceau des deux grandes dynasties impériales, et plus complètement soumis à l'action de l'empereur, le génie de l'unité l'emporta de bonne heure sur le génie de morcellement, lequel domina au contraire, dans le Nord, livré à l'influence féodale. Mais si l'Allemagne méridionale était plus forte, l'Allemagne septentrionale avait en revanche conservé avec beaucoup plus d'énergie le sentiment de l'indépendance primitive des Germains. Il ne faut pas l'oublier, ce fut au nom de la nationalité germanique que le Saxon Luther, proclamant la réforme religieuse, rompit les liens, selon lui humiliants, qui attachaient sa patrie à l'Eglise des Romains. Tandis que le catholicisme se maintenait fermement dans le Sud, le protestantisme, devenu la religion officielle du Nord, eut pour effet de rendre plus distincte encore la division qui séparait les deux moitiés de la patrie allemande.

Cependant, la maison de Brandebourg, redevable au protestantisme d'une fortune qu'elle n'eût jamais obtenue sans cette grande révolution religieuse, voulut faire de la réforme l'instrument de sa prépondérance future dans toute l'Allemagne. La Prusse devint donc bientôt, chez les nouveaux Germains, l'espérance du protestantisme, comme la France avait été celle du catholicisme dans les Gaules. Mais, si de même que les rois de France employèrent, non sans succès, le catholicisme à la réalisation de l'unité française, les Brandebourgs crurent faire sortir du protestantisme l'unité de l'Allemagne, l'événement prouva qu'ils s'étaient gravement trompés.

Dans les contrées allemandes les mieux façonnées à la domination impériale sur le Danube et sur le Rhin, le catholicisme s'est trop profondément enraciné dans la nationalité pour que les peuples lui préfèrent le protestantisme. Et cela est si vrai que, même dans la Prusse, la nouvelle religion s'est trouvée comme bloquée par sa rivale, lorsque, s'étendant en largeur plutôt qu'en profondeur, le royaume de Frédéric s'augmenta des provinces de Cologne et de Trèves à l'ouest, après s'être déjà accru vers l'est de tout le grand-duché de Posen. Soutenu ainsi sur deux ailes catholiques, l'une encore très slave, l'autre toujours un peu gauloise, comment l'aigle luthérien du nord pourra-t-il arracher au pape l'Allemagne méridionale ? L'annexion des provinces rhénanes à la Prusse n'est-elle pas, au contraire, un empêchement à ce qu'une guerre puisse éclater entre les deux communions religieuses qui se partagent l'Allemagne ?

Les partis politiques ont vu avec peine, en France, la cession du Rhin à la Prusse ; mais ils doivent se consoler en pensant que cette annexion, qui diminue notre territoire, augmente cependant notre influence, puisque, en définitive, les quelques millions de Français que nous comptons en moins doivent représenter l'idée française dans l'Allemagne, qui serait restée, sans eux, notre irréconciliable ennemie.

Les représentants de l'idée française en Allemagne peuvent être divisés en trois classes, qui sont : 1° les nationaux français ; 2° les étrangers de langue française ; 3° les étrangers qui suivent les lois françaises.

C'est à cette dernière classe de Français qu'appartiennent les

---

d'être surpris par quelqu'animal rapace, ou par quelqu'autre dangereux ennemi, une funeste incertitude quant aux moyens de subsistance, l'appréhension d'une mort prochaine, l'immense distance et les mondes d'obstacles qui s'élevaient entre eux et l'Angleterre, devinrent autant de fertiles sources d'anxiétés durant cette silencieuse et interminable nuit. Quoique Martin s'efforçât de lui persuader le contraire, Mark sentait fort bien qu'en proie aux mêmes pensées, le patron ne dormait pas plus que l'associé ; c'était là le pis, car si une fois ils se mettaient à ressasser leurs misères au lieu de s'efforcer énergiquement d'y parer, l'abattement de leurs esprits favoriserait la morbide influence d'un climat pestilentiel. Jamais la lumière du jour n'avait été mieux venue de Mark que, lorsque, pénétrant à travers la couverture qui leur servait de porte, elle le tira d'un sommeil convulsif.

Il se glissa furtivement dehors pour ne pas éveiller son compagnon enfin assoupi, et courut se rafraîchir dans la rivière qui baignait presque le seuil. Puis il alla donner un coup d'œil à l'établissement : une vingtaine de huttes au plus, dont la moitié, abandonnée, tombait en ruines. Le plus dégradé, le plus abject de ces bouges portait, comme de droit, la pompeuse inscription de ***Banque du crédit national***. Les misérables poteaux qui soutenaient la barraque, enfoncés dans la vase, disparaissaient aux trois quarts.

Çà et là, des défrichements partiels avaient été tentés : en deux ou trois endroits on distinguait des tracés de champs, où à travers les souches et les cendres des arbres brûlés, pointaient quelques maigres récoltes de maïs. Des palissades, en zigzag, commencées sur divers points, n'étaient achevées nulle part ; et les pieux, tombés à terre, y pourrissaient. Trois ou quatre chiens étiques, quelques cochons aux longues jambes erraient affamés à travers les taillis, en quête de pâture ; et à l'entrée des chaumières, un petit nombre d'enfants hâves et presque nus, regardaient l'étranger bouche béante. Ce furent les seuls êtres vivants que Mark put découvrir. Une vapeur fétide noyait les têtes desséchées des arbustes, et atteignait aux branches inférieures des arbres, à mesure que, chaude comme l'haleine d'un four, elle s'exhalait de terre. A chaque pas de l'Anglais, l'empreinte de son pied se remplissait de l'eau noirâtre et corrompue qui partout suintait du sol.

Leur terrain, le lot acheté, n'était qu'une épaisse fourrée, où les arbres rapprochés, s'étouffaient l'un l'autre, gênant mutuellement leur croissance : les plus faibles, étiolés, se tordaient et s'allongeaient en formes bizarres, aussi languissants que de pauvres estropiés ; les plus robustes, arrêtés dans leur développement par la pression et le manque d'air, étaient rabougris. Autour de ces troncs irréguliers s'entortillaient de longues tiges de plantes parasites, de mauvaises herbes s'y cramponnaient, et un fouillis d'arbustes serrés, formait à l'entour une masse inextricable, *jungle* ou *makis* noir et profond, dont les racines ne plongeaient ni dans l'eau ni dans la terre, mais dans un putride mélange des deux, né de leurs propres débris.

Mark retourna vers la grève, où la veille ils avaient débarqué, et y trouva enfin une demi-douzaine d'hommes à l'aspect blême et misérable. Ils l'aidèrent à transporter les bagages dans la hutte ; les malheureux secouaient tristement la tête en parlant de la colonie, et ne trouvaient pas une parole consolante à dire aux arrivants. Ceux à qui il restait quelques ressources s'étaient empressés de déserter cette plage mortelle. Les demeurants avaient perdu, qui sa femme, qui ses enfants, des amis, des frères, et semblaient près de les rejoindre. La plupart étaient malades, nul ne se sentait sa force première, son ancienne vigueur. Cependant tous offrirent cordialement leurs avis et leurs services à Mark, qu'ils ne quittèrent que pour aller vaquer à leurs différents travaux.

Martin s'était péniblement levé ; mais le changement produit par une seule nuit, dans toute sa personne, était effrayant. Pâle, faible, il se plaignait de douleurs et de défaillance dans tous les membres ; sa vue était obscurcie, sa voix éteinte. Pour Mark, rassemblant toute son énergie, plus courageux, plus actif, à mesure que la position devenait plus critique, il alla enlever la porte d'une des cases abandonnées et revint l'adapter au logis ; il courut ensuite chercher un banc grossier qu'il avait avisé chemin faisant, et qu'il rapporta en triomphe.

Ayant fixé ce meuble précieux à l'intérieur de la hutte, il l'orna du fameux chaudron et de quelques autres ustensiles, en façon de buffet. Ravi de cet arrangement, il roula la tonne de farine dans un coin, et l'y dressa debout en guise de tablette. Quant à la table à manger, rien n'en pouvait mieux tenir lieu que le grand coffre ; Mark le consacra solennellement à cet usage. Les habits, couvertures, manteaux, suspendus à l'entour, firent tapisserie ; enfin, Mark s'empara d'un gigantesque placard préparé par Martin à l'hôtel National, lorsqu'il était dans l'ivresse de ses espérances ; et l'inscription : ***Chuzzlewitt et compagnie, architectes et inspecteurs-voyers***, fut déployée et clouée à l'endroit le plus apparent de la façade, avec autant de gravité que si la cité d'Eden eût été une véritable ville, et que les nouveaux ingénieurs eussent eu sur les bras plus de besogne qu'ils n'en pouvaient entreprendre.

— Voilà les outils ! s'écria Mark, apportant à Martin la boîte de mathématiques, et fichant le grand compas au centre d'un tronc d'arbre coupé devant la porte. Je les mets en montre, ajouta-t-il, pour qu'on sache que nous ne sommes pas au dépourvu. Vienne qui voudra maintenant. Quiconque a une maison à faire bâtir, n'a qu'à se dépêcher de s'adresser à nous, avant que nous ayons trop de pratiques.

Vu l'intensité de la chaleur, la matinée avait été raisonnablement employée. Mais, sans s'accorder une minute de répit, bien que la sueur lui coulât de tous les pores, Mark s'éclipsa, et reparut armé d'une hache, prêt à trancher les obstacles, et à accomplir toutes sortes de choses impossibles.

— Nous avons de ce côté un vieux vilain arbre qui m'offusque, Monsieur, et qui nous sera plus utile à bas que debout. Ce soir, nous aviserons à la construction du four. Un fameux pays que l'Eden pour la terre glaisel et avec la glaise que ne fait-on pas ?

Martin ne répondait mot. Assis tout le temps, la tête dans ses mains, il contemplait l'eau qui coulait à ses pieds : peut-être songeait-il qu'elle fuyait si rapide vers la haute mer, route de cette patrie qu'il n'espérait plus revoir.

Une grêle de coups vigoureux déchargés sur l'arbre ne put le tirer de sa sombre rêverie. Voyant échouer tous ses efforts, Mark interrompit sa tâche et revint près de lui.

— Courage, Monsieur ! ne vous laissez pas abattre de la sorte !

— Oh, Mark ! qu'ai-je fait pour mériter un pareil sort ?

— Dam, Monsieur ! quant à cela, il n'y a pas un de nos voisins qui n'en pût dire autant, et peut-être avec plus de justice que vous ou moi. Allons, Monsieur, remontez-vous ! faites quelque chose. Voyons ! si vous écriviez à Scadder pour lui soumettre quelques observations personnelles ; est ce que cela ne vous soulagerait pas un peu l'esprit ? qu'en pensez-vous ?

— Non, dit Martin, secouant mélancoliquement la tête ; je suis passé cure.

— Passé cure, Monsieur ! Dieu nous en préserve ! Si vous êtes malade, il faut vous soigner et vous guérir, voilà tout.

— Ne vous inquiétez plus de moi, Mark, songez à vous. Vous n'aurez bientôt à vous occuper que de vous. Puisse Dieu alors vous renvoyer au pays et me pardonner de vous avoir conduit ici ! C'est ici que je mourrai, sur cette terre maudite ! Je l'ai senti en y mettant le pied. Eveillé, assoupi, je n'ai rêvé autre chose toute la nuit, Mark !

— Quand je disais que vous étiez malade, Monsieur ! C'est sûr, puisque vous rêvez creux. Ce ne sera rien, rien du tout, reprit Mark avec tendresse. Un petit accès de fièvre attrapé au milieu de ces rivières de malheur : une façon de s'acclimater ; nous en viendrons à bout. Dieu merci ! Ne faut-il pas qu'on s'acclimate d'une façon ou d'une autre ? Il n'y a pas moyen de s'en dispenser, comme vous savez.

Martin soupira et secoua la tête.

— Attendez-moi une demi-minute ! s'écria vivement Mark ; je ne fais qu'un saut chez le voisin pour savoir quel est le remède : je l'emprunte et vous l'administre, et demain vous serez frais, gaillard, qu'il n'y paraîtra plus. Je ne serai qu'une seconde. Ne vous attristez pas, au moins, jusqu'à mon retour.

Jetant sa hache, il partit en courant. A quelque distance il s'arrêta, regarda en arrière, puis repartit comme un trait.

— A présent, mons Tapley, se dit-il en s'administrant par manière de cordial un grand coup de poing dans l'estomac ; attention au commandement ! Les choses vont aussi mal que vous avez jamais pu le désirer. De votre vie vous n'aurez plus belle occasion de mettre à contribution votre humeur joviale, mon bon ami. En avant donc, Tapley ! c'est le moment ou jamais de vous signaler !

(La suite à demain.)

d'avoir son historien.

La première victoire des Rhénans sur la domination prussienne fut remportée à propos de la question des mariages mixtes, et ce succès assura le maintien de la prépondérance catholique dans les provinces du Rhin. Les catholiques des pays slaves de Posen et de Silésie, ayant élevé la voix en faveur de leurs frères romains de Trèves et de Cologne, une grande agitation religieuse avait été sur le point d'éclater dans toute l'étendue de la monarchie prussienne. Le roi prévint le danger, en faisant sa paix avec les archevêques de Cologne et de Posen, et scella cette réconciliation en prenant sous son patronage l'œuvre de l'achèvement de la cathédrale de Cologne, la plus grande gloire monumentale du catholicisme chez les peuples allemands.

La principale raison de la faiblesse du protestantisme devant le catholicisme, naît de la division des sectes qu'il ne cesse d'enfanter. Vainement le roi de Prusse a-t-il essayé de mettre Luther et Calvin d'accord, en réunissant leurs partisans dans la nouvelle Eglise appelée *évangélique*. L'idée était belle, mais peu praticable. Le morcellement est dans la nature du protestantisme comme l'unité dans celle du catholicisme. Pour réunir Luther et Calvin, qui ne s'accordent pas toujours sur le dogme, il faudrait que ces deux docteurs pussent s'entendre. Malheureusement le premier parle allemand, tandis que l'autre continue, même en Allemagne, à s'exprimer en français. On sait que les calvinistes prussiens descendent des émigrés français que la révocation de l'édit de Nantes jeta de l'autre côté du Rhin. Quoique devenus Allemands, ils ont conservé précieusement l'usage de l'ancien idiôme national, et le français a continué d'être parmi eux la langue officielle de la religion. Le voyageur français qui parcourt l'intérieur de l'Allemagne, est très étonné quelquefois de se trouver dans quelque beau village, dont tous les habitants, depuis les plus vieux jusqu'aux plus jeunes, s'expriment dans la vieille langue de Louis XIV. Ces paysans français, transplantés ainsi au milieu des campagnes allemandes, sont les descendants des réfugiés calvinistes. Le cœur a battu plus d'une fois dans la poitrine de nos soldats républicains en retrouvant ainsi la langue de la patrie sous un chaume germanique. Et qui sait si le souvenir de l'hospitalité donnée par les Allemands aux novateurs religieux chassés autrefois de la France, ne rendit pas nos révolutionnaires politiques plus compatissants envers l'étranger qu'ils visitaient les armes à la main!

Au reste, tous ces calvinistes de langue française, qu'ils habitent la campagne ou les villes, passent pour être d'excellents citoyens allemands. Plusieurs d'entre eux, et à leur tête MM. Ancillon et de Savigny, sont même arrivés aux plus hautes charges de l'Etat, après s'être distingués dans les sciences et les lettres. C'est par eux surtout que les mœurs et les usages de la France se sont introduits dans les salons de la société allemande, et que la langue française est devenue à la mode dans les différentes cours de l'Allemagne protestante. Aussi, quand nos philosophes du siècle dernier livrèrent une si grande grande guerre au fanatisme et à la superstition, ils obtinrent à Berlin, devenue une ville française, autant de succès qu'à Paris. Les réfugiés calvinistes, victimes de l'intolérance religieuse, avaient trouvé leur vengeur dans Voltaire, qui devint l'hôte des Prussiens à son tour et, de plus, l'ami de leur roi. Si la philosophie française ne fonda pas des villages en Allemagne, comme avait fait le calvinisme, elle éleva le palais royal de *Sans-Souci*, dont le nom rappelle suffisamment l'origine. C'est dans ce délicieux séjour que Frédéric et Voltaire se délassaient à dire du mal du pape, et que le premier composa en français des œuvres philosophiques et autres, qui viennent d'être réimprimées. En disant que Frédéric le Grand avait adopté la langue de nos philosophes, il ne sera pas hors de propos de rappeler que Charles-Quint parla, dès son enfance, la langue de nos trouvères, et que Frédéric Barberousse improvisait des vers dans la langue de nos troubadours. Quand nous voyons des hommes tels que Frédéric de Prusse, Charles d'Autriche et Frédéric de Souabe, adopter ainsi la langue nationale d'un peuple ennemi, c'est que chez cet ennemi qu'ils aimaient plutôt qu'ils ne le haïssaient, il doit y avoir un charme irrésistible, une puissance secrète qui séduisit toujours ceux-là mêmes qui vinrent pour le combattre. Ce prestige de la France n'est autre que l'invincible tendance qui la fait marcher, en entraînant les autres peuples avec elle vers l'unité. La France est la patrie de quiconque se sent appelé à unir les peuples. Voilà sans doute pourquoi elle fut enviée et aimée jusque dans sa langue par les trois plus grands souverains de l'Allemagne. Ajoutons que Leibnitz, et après ce roi de la science allemande, MM. Schlegel et de Humboldt, ont aussi écrit et publié leurs œuvres en français.

(*La fin à demain.*)

La Société des Libres-Echanges a offert hier à M. Cobden un banquet présidé par M. le duc d'Harcourt, et auquel assistaient un grand nombre de députés, de pairs de France, de professeurs, d'écrivains, d'inventeurs, d'économistes et d'industriels.

Des toasts ont été portés au roi, à Richard Cobden, à la liberté des échanges, à l'industrie française, à l'amélioration des classes ouvrières, aux défenseurs de la liberté des échanges au sein des chambres, aux fondateurs de l'économie politique, à l'association de Bordeaux, à l'industrie parisienne, à la paix.

M. Cobden a prononcé un discours dont nous reproduisons quelques passages.

Le libre échange, a-t-il dit, c'est un article de plus ajouté à la grande charte de la liberté humaine. C'est un nouveau signal élevé sur la voie des peuples pour montrer le progrès de la civilisation dans le dix-neuvième siècle. Nous avions déjà conquis les droits de la conscience, la liberté de la parole, l'inviolabilité de la presse, et nous sommes maintenant en possession de la liberté de l'industrie; et je dois avouer que je n'ai jamais pu me considérer comme le citoyen d'un pays parfaitement libre aussi longtemps que ce dernier stigmate d'esclavage, sous forme morale, la tactique de votre grand capitaine, nous avons précipité toutes nos forces sur une division de l'ennemi. En attaquant la loi des céréales, nous n'avons pas mis un instant en doute (et nos prévisions se réalisent tous les jours) que, si nous enlevions cette position, tous les autres monopoles seraient réduits à se rendre à discrétion.

Après avoir rappelé les arguments par lesquels les *free-traders* ont réfuté les trois principales objections des protectionnistes : le poids des charges, la protection due à l'industrie nationale, la différence qu'il faut reconnaître entre la théorie et la pratique, M. Cobden s'est attaché à prouver que la liberté des échanges finira par abolir la guerre.

Pensons-nous, a-t-il dit en terminant, que le libre échange de mutuels services entre les peuples est la plus sûre sauvegarde contre les hostilités nationales? Pensons-nous que la liberté conférait au commerce, le négociateur par excellence, ces relations internationales si chanceuses quand elles sont remises exclusivement aux mains tremblantes de la diplomatie? Alors notre devoir est de travailler, chacun dans sa sphère légitime, au renversement des barrières qui séparent l'homme de son frère; que les nations s'unissent enfin dans cet esprit de concorde qui préside à cette assemblée où nous oublions si nous sommes Français ou Anglais, pour nous rappeler que nous sommes hommes!

La chambre des députés a prononcé aujourd'hui la validation d'un grand nombre d'élections non contestées.

On s'est occupé aujourd'hui, dans les bureaux, des élections auxquelles des protestations ont été annexées. Cet examen continuera demain dans les bureaux et en séance publique.

La commission d'Adresse, à la chambre des pairs, a nommé M. Odier pour son président et M. Portalis pour son rapporteur. On croit que la chambre sera convoquée vendredi pour entendre la lecture du projet d'Adresse. La discussion commencera immédiatement après la lecture, et l'on ne pense pas qu'elle se prolonge au-delà de la séance de ce jour.

Le *Progrès du Pas-de-Calais* fait les rapprochements suivants, à propos de la nouvelle chambre :

Il y a seize ans, la chambre qui, par le vote de l'adresse des 221, renversa M. de Polignac et entraîna la chute du trône, montrait, dans un sens opposé, les forces des partis, absolument comme elles se représentent aujourd'hui. Alors c'étaient les ministériels de la droite qui étaient réduits à un effectif de 181 membres, tandis que les bancs de l'opposition présentaient à l'extrême gauche 95 membres, au côté gauche 82, et au centre qui votait avec la gauche 72 voix; c'est-à-dire 249 voix sur une chambre composée de 430 membres.

A la dernière année de la restauration, 8 départements comptaient tous leurs députés sur les bancs de la gauche : c'étaient les départements de la *Seine*, de *Seine-et-Marne*, des *Vosges*, de la *Seine-Inférieure*, de *Seine-et-Oise*, de l'*Indre*, des *Basses-Alpes* et de la *Corse*. Aujourd'hui, 6 départements ont encore leur députation composée entièrement de membres de l'opposition, mais ces départements ne sont pas ceux qui étaient les premiers en tête du libéralisme en 1829; voici ces six noms : *Aisne*, *Drôme*, *Indre-et-Loire*, *Maine-et-Loire*, *Deux-Sèvres* et *Vendée*. Immédiatement après les 8 départements dont tous les députés étaient en 1829, de l'opposition, venaient l'*Aisne* qui comptait 5 députés sur 6, et la *Meurthe*, le *Haut-Rhin*, le *Gard* et le *Loiret* qui en comptaient chacun 4 sur 5. Aujourd'hui, c'est le département de la *Vienne* qui a le septième rang dans l'opposition; il possède 4 opposants sur 5 députés. Ceux de la *Seine* et de la *Haute-Saône* qui suivent, en ont, le premier 11 sur 14, et le second 3 sur 4.

A l'ouverture de la session de 1829, 12 départements se trouvaient n'avoir pas un seul membre de l'opposition. A l'ouverture de la session de 1846, 17 présentent la même situation. C'étaient, il y a seize ans, les départements des *Hautes-Pyrénées*, du *Gers*, des *Hautes-Alpes*, de la *Haute-Loire*, de la *Vienne*, du *Morbihan*, de l'*Ariège*, du *Cantal*, de *Vaucluse*, des *Bouches-du-Rhône*, du *Var* et des *Côtes-du-Nord* qui représentaient la portion absolutiste de la France; ce sont, aujourd'hui, ceux de l'*Ain*, des *Basses-Alpes*, des *Hautes-Alpes*, de l'*Aude*, du *Cantal*, du *Gers*, de *Hérault*, des *Landes*, de la *Haute-Loire*, de la *Lozère*, de la *Haute-Marne*, des *Basses-Pyrénées*, du *Bas-Rhin*, du *Rhône*, de *Vaucluse*, de la *Meurthe* et des *Hautes-Pyrénées*. Il est vrai que 7 de ces départements se retrouvent sur la liste des retardataires de 1829; ils sont encore ce qu'ils étaient.

Après ces dix-sept derniers départements, quatre autres, le *Pas-de-Calais*, *Seine-et-Oise*, *Morbihan* et la *Moselle* sont ceux dont les députations ont le plus grand nombre de députés conservateurs; le 1er en a 7 sur 8, — le 2e 6 sur 7, — les 3e et 4e 5 sur 6. C'étaient à la dernière année de la restauration, les cinq départements de la *Haute-Garonne*, de la *Moselle*, de l'*Ille-et-Vilaine*, du *Finistère* et du *Lot* qui donnaient la préférence aux candidats ministériels.

Une lettre particulière que nous recevons de Tampico (Mexique), en date du 3 juin, contient les détails suivants :

« Nous sommes à la veille de grands événements dans le Nouveau-Monde. Le Nord menace d'envahir le Sud. C'est la civilisation qui marche contre la barbarie. Elle a déjà marqué sa supériorité dans une bataille livrée sur les bords du Rio-Bravo. Les hordes mexicaines furent épouvantées à l'aspect de la bannière étoilée. Matamoros est au pouvoir des Américains, Soto-la-Marina, petit port à 30 lieues d'ici, vient, aussi, dit-on, d'être occupé par 500 hommes de leurs troupes, et nul doute que cette place ne tombe aussi bientôt en leur pouvoir; tout le monde s'y attend et la résistance ne sera pas longue. Les populations sont fatiguées de se voir exploitées depuis si longtemps par une minorité corrompue, qui n'a de patriotisme que dans les colonnes de leurs journaux. Le gouvernement se débat dans son impuissance, viole la correspondance, fait des arrestations parmi les banquiers, agioteurs et autres révolutionnaires, qui, comme partout, ne vivent que de désordres et de dissensions; mais toutes ces mesures ne feront qu'accélérer sa chute. Déjà le Sud est en pleine insurrection et demande la fédération, sans s'inquiéter des Américains qui s'avancent rapidement pour les dévorer tous; le général Taylor cherche à ménager l'effusion du sang et ne demande qu'à « occuper pacifiquement le territoire mexicain. » Cette prétention se réalise tranquillement, car la déroute de Matamoros a imposé silence à tous ces généraux fanfarons qui avaient vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Enfin, sous le point de vue social, tous ces événements se trouvent dominés par un

Art. 2. Au fur et à mesure de ces élections, il sera pourvu, par de nouvelles nominations, à tous les grades et emplois conférés jusqu'à ce jour dans la garde nationale des départements, soit par ordonnances royales, soit par arrêtés des préfets, sous-préfets et maires, soit enfin par désignation des chefs de corps.

Art. 3. Les titulaires actuels de tous les grades et emplois conférés dans la garde nationale continueront néanmoins d'en exercer les fonctions jusqu'à ce qu'il ait été régulièrement pourvu aux nouvelles élections et nominations.

— On assure que l'inauguration du monument élevé à Saint-Omer, à la mémoire de M. le duc d'Orléans, est décidément fixée au 15 septembre prochain.

— A l'occasion des obsèques de M. le maréchal comte Valée, le Musée de l'artillerie sera fermé demain jeudi 20 août.

— L'adjudication des travaux pour la construction de l'église de Sainte-Clotilde, place Bellechasse, a été faite hier à l'Hôtel-de-Ville. La portion la plus considérable (terrasse et maçonnerie), a été adjugée à MM. Modini et Roussel, moyennant un rabais de 4 pour cent. Il s'agit de travaux évalués à 1 986 626 fr. La charpente n'a pas été adjugée, un rabais suffisant n'ayant pas été offert; sur la serrurerie le rabais a été de 4 fr 25 p. c.; sur la peinture, de 10 p. cent.

— Par décision en date du 18 août 1846, et conformément à l'article 3 de l'ordonnance royale du 16 avril 1839, M. le ministre de l'agriculture et du commerce a autorisé M. le préfet du département de la Haute-Garonne à faire procéder à un examen public de candidats pour l'emploi de vérificateur-adjoint des poids et mesures de l'arrondissement de Toulouse, le 7 septembre prochain.

Les candidats pourront prendre connaissance des conditions de l'examen soit au ministère de l'agriculture et du commerce, soit à la préfecture du département de la Haute-Garonne.

— Demain jeudi, à midi, la foule encombrera l'église de Saint-Eustache où sera célébré le service funèbre en mémoire de Gluck. 450 musiciens exécuteront le *Requiem* de M. Berlioz. La quête, dont une partie du produit est destinée à la caisse de secours de l'Association des artistes musiciens, sera faite par Mmes Spontini, comtesse de Saint-Andréa, Zimmermann, Raoul et Mlle F. Rossigneux.

— Hier matin, dit le *Censeur de Lyon*, une demoiselle âgée de dix-huit ans, employée dans un magasin, s'est précipitée par la fenêtre de la maison qu'elle habitait, rue Romarin, 4. Elle a été relevée morte et portée à l'hôpital. On attribue ce suicide à des chagrins d'amour. Malade depuis quelque temps, elle a, dit-on, profité d'un moment où elle était seule pour se donner la mort.

— La flotte anglaise de la Méditerranée se prépare à passer le détroit de Gibraltar et à se diriger vers les côtes du Portugal.

— Le 11 août, une odieuse affaire a été soumise au jury de l'Ain; il s'agissait d'attentats à la pudeur avec violence, renouvelés pendant près de dix-huit mois par un père sur sa fille âgée de 15 à 16 ans. Les débats ont eu lieu à huis-clos.

L'accusé, Joubert-Laurencin, domicilié à Ozan, avait préludé à ces infamies par une vie de débauche où s'est engloutie toute sa fortune. Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité et à l'exposition.

LES INCENDIÉS QUÊTEURS. — On nous écrit du département de l'Eure : « Dans ce moment-ci les départements de l'Orne, de l'Eure et d'Eure-et-Loir sont exposés à un nouveau genre d'industrie, qu'il est bon de signaler à la justice. Une bande de prétendus incendiés parcourent nos campagnes et exploitent la charité publique à l'aide de certificats, dont il est facile de reconnaître la fausseté et la commune origine; car tous sont calqués les uns sur les autres. Comment ces hommes parviennent-ils à surprendre le cachet de diverses mairies? nous l'ignorons. Ils sont généralement bien vêtus, et ressemblent à de bons et riches fermiers. »

OBSÈQUES DU PAUVRE. — On lit dans le *Glaneur d'Eure-et-Loir* : « Un pauvre marchand de peaux de lapins, qui habitait un misérable taudis au faubourg des Filles-Dieu, est mort jeudi dernier. Il ne possédait rien absolument. Pas de parents, pas un ami pour lui faire donner la plus modeste sépulture. On l'aurait laissé probablement pourrir dans son taudis, si des voisins, incommodés de ce voisinage, n'avaient pris le parti de porter son cadavre dehors et de le placer sur une échelle. On en débarrassa la voie publique, et on le porta en terre sans l'assistance d'aucun prêtre. »

CHOLÉRA. — Un médecin de Toulon a communiqué à un journal de cette ville, la *Sentinelle de la Marine*, la note suivante:

« Il est vrai que des cas de choléra mortels se sont montrés en ville et à l'hôpital de la marine. Rien ne prouve que ces cas sont de nature identique à ceux de 1835. Toutefois l'expérience a prouvé que le fléau indien a laissé quelque chose de sa spécificité en Europe, et que les choléras *modernes* en ont retenu quelques-uns des symptômes les plus néfastes, tels que la peau froide de grenouille, l'absence du pouls, la voix cassée, les crampes, la suffocation imminente, la soif inextinguible, l'ardeur infernale des entrailles, les vomissements et les selles presque *purée de riz*. Nous avons rencontré quelques-uns de ces symptômes mortels dans les six ou sept cas de choléra grave traités par nous ou venus à notre connaissance.

» Il faut que la population le sache bien, il existe des moyens sûrs de se préserver des atteintes de ce choléra nomade qui tantôt se montre en *indien*, et tantôt en *sporadique*. L'observance des lois les plus simples de l'hygiène suffit pour le conjurer. — Eviter l'ardeur prolongée du soleil caniculaire, se prémunir contre l'humidité froide de la nuit et des lieux trop ventilés; changer de linge pour absorber les transpirations *fondantes*; peu boire hors des repas, et boire l'eau vineuse ou légèrement alcoolisée. Il faut être sobre de certains aliments, le poisson passé, les moules, les viandes faisandées. Faire une *croix* sur les fruits aqueux, sucrés, mal mûris; ne manger que ceux reconnus digestibles et en petite quantité. Evitez aussi de dormir en plein air, soit au soleil ou à l'ombre. Pendant la nuit, craignez de trop aérer la chambre, et ne vous endormez pas nus sur vos couvertures. Avant de sortir, le matin, usez d'un aliment tonique pour lutter contre l'action dépressive d'une chaleur qui s'accroît avec la marche du soleil jusqu'à l'heure de son coucher. »

LIGNES NAVIGABLES. — L'ensemble des lignes navigables, en France, présente aujourd'hui un développement total de 2 652 kilomètres. — En 1847, les canaux ou parties de canaux qui seront terminés et livrés à la navigation sont : le canal de la Marne au Rhin, sur une longueur de 37 kilomètres, comprise entre Vitry et Bar-le-Duc; — le canal latéral à la Garonne, au commencement de l'année prochaine, de-

M. Laplagne-Barris rapporte que Joseph Henry, après avoir fait feu des deux mains, laissa tomber ses pistolets derrière lui, et répondit d'abord que ce n'était pas lui qui avait tiré. Mais il avoua quelques minutes après. Conduit dans l'intérieur des Tuileries, il fut interrogé par M. le préfet de police. Voici un extrait de son interrogatoire, sur lequel il n'a pas varié depuis :

D. Qui vous a porté, aujourd'hui, à tirer sur le roi ? — R. Par de grands malheurs que j'ai éprouvés. Depuis six ans, je combats le suicide, et, ne pouvant me tuer, j'ai cherché le moyen qu'on me tuât......

D. Qu'est-ce qui a pu vous porter, étant malheureux, à un acte aussi abominable que celui de tirer sur le roi, ainsi que vous venez de le faire à l'instant ? — R. Il fallait que je tire sur un haut personnage ; tirer n'est pas tuer ; que je touche, qu'il y ait une contusion et j'aurais été satisfait. En partant de chez moi, je me suis dit : Tire, touche ou ne touche pas, la chose est la même.

D. Quelles sont vos opinions politiques ? — R. C'est d'être honnête homme. Toutes les opinions, à mes yeux, c'est la division.

D. Quel journal lisiez-vous ? — R. Le *Siècle;* mais je n'y suis plus abonné depuis trois ans.

D. Quelqu'un connaissait-il votre intention ? — R. Personne ne connaissait mon projet.

D. Vous expliquez l'acte que vous venez de commettre comme la suite de vos embarras d'affaires, de la gêne où vous étiez et de vos malheurs; comment se fait-il que vous ayez cru trouver un adoucissement à vos peines en tirant sur le roi? — R. Par ma mort; en tirant sur le roi, pour peu que je le touchasse, je me serais fait condamner à mort ; car je l'ai fait avec préméditation, écrite de ma main et signée.

D. Avez-vous tiré les deux coups ? — R. Je le crois.

D. Vous en avez eu l'intention ? — R. Mais sans doute.

D. De quoi étaient chargés vos pistolets? — R. Il y avait un lingot sans bourre dans chacun d'eux, sur la poudre, d'abord, une forte bourre de papier blanc.

D. A quelle légion appartenez-vous? — R. A la 7e légion. J'avais prémédité de faire cet acte le 1er juillet, en montant ma garde. Je ne l'ai pas fait pour ne pas donner une tache à ma compagnie, et par respect pour la garde nationale ; j'avais néanmoins mes pistolets et je m'étais fait habiller exprès pour les mieux dissimuler, et j'ai reporté mes pistolets chez moi après avoir reçu le mot d'ordre.

Dans une perquisition qui eut lieu chez Henry, en sa présence, on trouva divers papiers qu'il avait disposés pour être remis à la justice. On lisait sur l'un :

« Homicide volontaire.... » et au revers :

J'aurais pu, en trompant, réaliser 20 000 francs.
Pour partir à l'étranger ou au nouveau-monde;
Mais je préfère toujours être loyal et franc;
Et partir bientôt pour l'autre monde.

Providence, seconde mon dessein,
Pour accomplir mon destin.

Peu de temps après avoir assisté à la fête temporel,
J'irai là-haut assister à la fête spirituel.

» 29 juillet 1846, quatre heures du soir.

» Dans le cas où je ne serais pas massacré, j'emporte 140 francs en or pour me faire quelques douceurs en prison. »

On trouve aussi divers billets cachetés, dont voici des extraits :

« 1er *Billet.* — Faites remettre ou remettez, je vous prie, ces papiers d'adieu à chacun. Si j'étais sûr de réussir, je les aurais mis moi-même à la poste. »

2e *Billet.* — « Dites, s. v. p., à mes parents qu'ils ne se chagrinent pas de mon déshonneur; qu'un jour, tôt ou tard, ma mémoire sera réhabilitée. »

Lettre destinée au sieur Pinart. — « J'ai bien souffert moralement pendant dix-huit ans; j'aurais peut-être lieu de faire faillite... Je veux mourir, et je ne veux pas me tuer !... J'ai toujours été honnête homme.

» Si vous aviez été plus près de moi, ou si j'avais eu plus de temps, je vous aurais demandé un emploi dans votre maison de hauts-fourneaux, et si vous me l'aviez accordé sans appointements, ma vie durant, je ne ferais pas ce que je vais faire.

» J'ai été innocent avant, je serai criminel pendant, je serai innocent après. Je ne puis plus vivre; je veux mourir. Adieu, Monsieur, adieu !...

» 28 juillet. HENRY.

« Les intrigants m'ont tué, voilà les conséquences du libertinage de ma femme.

» Je me sacrifie pour qu'il n'y ait plus d'illustre victime par la loi peine de mort.»

Lettre destinée au sieur Debucourt. — « Si vous m'avez retardé mes écritures de trois mois dans votre intérêt, je vous plains.

» Si cela n'est pas, plaignez-moi. Dieu vous jugera, et je penche à croire que vous l'avez fait dans votre intérêt, puisque vous avez voulu encore de l'argent, après avoir reçu les sept cent cinquante francs convenus.

» Je fais un coup de ma tête, avec la foi qu'il profitera tôt ou tard à l'humanité.

» Adieu ! J. HENRY. »

Billet destiné à l'un des fils de Henry. — « Charles, mon fils aîné, sois sage et laborieux : obéis bien et tu feras ton chemin. La fatalité nous a unis, elle nous sépare. Adieu ! adieu ! J. HENRY.

» Dieu me pardonnera: je meurs pour être utile. »

On ne trouva, du reste, chez lui d'autre livre politique que les *Paroles d'un Croyant.*

Lorsqu'il a tiré, Henry se trouvait à 84 mètres du roi, assez près d'une touffe de lilas un peu plus basse que celles qui l'avoisinaient. Il avait à sa gauche deux branches plus élevées, et qui, du point où il était, servaient d'encadrement au pavillon de l'Horloge, de manière à faciliter la direction du tir. Il était séparé de la grille par plusieurs personnes, et les coups de pistolet ont été tirés très près de la tête de quelques-unes d'entre elles. Dans cette direction du tir et dans le fossé du jardin réservé, près de l'endroit on était appuyé sur la grille le tambour-major Ulm, on trouva le lendemain un morceau de papier paraissant avoir servi de bourre, et dont la parfaite ressemblance avec les morceaux de papier saisis dans la poche de Henry a été depuis vérifiée.

Henry a assuré qu'il avait mis une bourre sur la poudre de ses pistolets, puis par dessus des lingots, mais sans les bourrer. Il ne voulait en aucune façon tuer le roi, mais il voulait le toucher, lui ou quelqu'un de sa suite, pour mériter la mort.

Il a longtemps refusé d'indiquer la nature des lingots, de peur, disait-il, qu'on n'en apportât d'autres semblables. A la fin, il s'est décidé à dire qu'il les avait faits avec une lime d'un bout de tringle de fer, à peu près du calibre de ses pistolets. Les pistolets, raconte-t-il, étaient debout au fond de sa poche, et, au moment de les prendre, il a retenu les lingots avec le doigt. Henry persiste à assurer que les lingots n'étaient pas bourrés, et, par conséquent, avaient une portée moins sûre; cependant, le morceau de papier ramassé porterait à croire, suivant le rapporteur, que l'un des lingots au moins était bourré ou enveloppé dans du papier.

Les recherches pour trouver un complice quelconque à Joseph Henry sont demeurées inutiles. Les détails recueillis sur sa personne sont d'accord avec ceux que la *Démocratie* a publiés ; ils sont même moins explicites. Au nombre des projets de Henry, il y en avait un consistant en l'établissement de maisons d'*invalides civils* pour les ouvriers âgés de quarante-cinq à cinquante ans qui n'auraient pas de quoi vivre.

Henry ne s'occupait jamais de politique. Il s'était adressé tour à tour au roi, à M. de Lamartine et à M. de Rothschild, pour obtenir les 25,000 fr. qu'il avait cherché à obtenir de M. Richard ; mais il n'avait conservé aucun ressentiment des refus qui lui avaient été opposés de la part du roi.

L'écrit le plus important trouvé chez Henry est intitulé : *Préméditation.* C'est une suite de réflexions quelque peu incohérentes, écrites par lui dans ses heures de loisir et de désespoir.

Rédigé, dit le rapport, à une époque plus récente, plus voisine de la catastrophe que le prévenu voyait approcher, il présente un plus haut degré d'exaltation ; et la volonté de commettre tantôt un crime réel, tantôt ce que l'on pourrait appeler un crime apparent, s'y manifeste à chaque instant. Cette volonté est accompagnée d'une autre idée, souvent reproduite par Henry, et qu'il considère évidemment comme une circonstance très atténuante en sa faveur. Il veut, dit-il, par l'exemple de Lecomte et par le sien, faire abolir la peine de mort, ou du moins lui porter un coup, et amener progressivement sa suppression, en démontrant son inutilité, puisqu'elle n'empêche pas le renouvellement de crimes semblables.

Suivant lui, poussé à bout par le désespoir, après avoir acheté, le 30 juin, les pistolets dans l'intention de s'en servir pour tirer sur quelque haut personnage afin de se faire condamner à mort, il aurait écarté l'idée de suicide, comme condamnée par toutes les religions, et parce que cela ne le conduisait pas à son but, qui était de porter une forte atteinte à la loi sur la peine de mort.

Dès le 1er juillet, Henry avait voulu réaliser son projet; il était de garde aux Tuileries, au poste du drapeau; il a expliqué dans son deuxième interrogatoire ce qui s'était passé ce jour-là.

Dans son deuxième interrogatoire, on lui a demandé comment ses malheurs l'auraient déterminé à commettre un crime.

R. Mes malheurs m'ont déterminé à tirer sur quelqu'un; je ne pouvais plus vivre, ni me suicider. Il y a dix-huit ans que mes malheurs ont commencé, il n'y a pas dix-huit ans que j'ai ces idées; il y a six ans que je combats le suicide.

D. A quelle époque faites vous donc remonter cette idée de tirer sur quelqu'un? — R. Il peut y avoir maintenant deux mois environ, je ne pourrais pas préciser, mais, à la fin de juin, c'était une idée bien arrêtée, puisque j'ai acheté mes pistolets...

Plus tard, il a ajouté à cette occasion : Si j'avais tiré ce jour-là, 1er juillet, sur le roi, je ne lui aurais pas fait plus de mal que je ne lui en ai fait le 29 juillet ; seulement, n'étant pas tout à fait si loin, j'aurais pu lui faire une impression beaucoup plus forte.

Il aurait songé à aller à Chambre des pairs, pour tirer sur quelques grands personnages; il aurait songé aussi à tirer sur M. de Rothschild, ou sur ses ennemis particuliers ; puis il reculait sur-le-champ à l'idée du mal que cela eût pu faire. Il avait aussi songé à tirer sur le roi, lors d'une revue, ou d'une fenêtre, avec une carabine ; mais il aurait visé sur la cuisse du cheval, et non plus haut, de peur d'atteindre le roi ; mais il avait renoncé à cette idée dans la crainte de blesser quelques personnes.

Henry, dans sa *préméditation* et dans ses interrogatoires, est constamment préoccupé de la pensée de faire abolir la peine de mort, comme barbare à la fois et inefficace, et il dit que c'est ce qu'il a entendu lorsqu'il écrivait que le coup qu'il allait faire profiterait tôt ou tard à l'humanité.

Bien que Henry paraisse fort éloigné d'invoquer ce moyen de défense, puisqu'il appelle la mort de tous ses vœux, la commission s'est posée la question de démence, et bien que certains faits soient de nature à prouver qu'il n'y a pas équilibre complet entre les facultés de Henry, elle a pensé cependant qu'il avait agi sciemment le 29 juillet, et s'appuyant sur cette considération que la personne du roi doit être complètement inviolable, et qu'il y a attentat toutes les fois qu'il y a attaque, grave ou non, contre sa personne, elle a proposé à la cour de se déclarer compétente.

Nous avons annoncé que la cour avait adopté ces conclusions.

Nos lecteurs remarqueront que nos premières observations sur cette affaire subsistent avec plus de force, maintenant que tous les faits qui s'y rattachent peuvent être appréciés.

Le sieur Henry (Charles), fils de Joseph Henry, dit l'*Echo d'Oran*, est sergent au 1er bataillon d'Afrique, et sert dans la province d'Oran depuis près de deux ans. Entré au service à l'âge de dix-huit ans, le 24 mai 1839, comme enrôlé volontaire, dans le 20e régiment d'infanterie légère, il arriva rapidement aux grades de caporal et de fourrier ; en 1841 il appartenait déjà à une compagnie d'élite.

Ennuyé de la vie oisive de garnison, il fut, sur sa demande et par décision ministérielle, envoyé avec son grade dans le 1er bataillon léger d'Afrique, en janvier 1844.

---

signaler à notre attention. Veuillez réparer cette omission.

M. D. au Mans. — M. C. G. s'est enfin décidé, après des difficultés inexplicables pour nous, à solder votre abonnement.

M. D. à Meru. — Nous attendons un document de Genève, et qui nous mettra en même de répondre à votre demande.

M. G. à Colmar. — Reçu les 520, 50. — Merci. — Mais le mandat du 15 était tiré sur le signataire du billet de 60. — Comment nous renvoyez-vous l'un et pas l'autre ?

M. K. à Meaux. — Nous vous envoyons l'épreuve. Retournez-la immédiatement.

M. R. à Sentheim. — Nous expédions.

Marchés.

Halle aux Blés. — du 19 août. — Choix, 116 à 118 k. 37,50 à 38,00. — de du Danemark, 36-50 à 37-50. — de nouveaux, 40 à 41.

Seigle, 108 à 110 k. 25,00 à 25,50.

Orge. 92 à 93 k., 18 à 18,50 ; de nouv. 20,00 à 21,00.

Scourgeon, 00 à 00 kil., 00 00 à 00 00.

Avoine. — 150 k. 35,50 à 36,00; 145 k. 34,50 à 35,00 ; 140 k. 32,00 à 33,50 les 3 hectolitres dans Paris.

Issues. Son, 13,00 à 13 50. — Moutures 14,00 à 14,50. — Recoupettes 16,50. — Remoulages, les ordinaires, 19,00 à 19,50 ; les fins, 20,50 à 21,00; les blancs, 22,00 à 23,00.

Halle à la viande du 19 août. — 17743 kil. Bœuf, 1-50 1-30 0-80. — 14937 kil. Veau, 1-30 1-10 1-00. — 3177 kil. Mouton, 1-50 1-20 1-00. — En gros, 25410 kil. 1-50 1-47 1-44.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 17, 18 et 19 août. — *Beurre* (le kil.) En livres, 1,30 à 3,34. — En mottes Isigny, 1,50 à 4,30. — En mottes Gournay, 1,40 à 4,20. — Petit beurre, 1,36 à 2,06. — Beurre salé et fondu, 0,00 à 0,00.

OEufs (le mille). Du 17 août, 28 à 57. — Du 18 août, 29 à 55. — Du 19 août, 00 à 00.

fromages (la dizaine). — Brie, 8 à 26. — A la pie, 5 à 15.

Marché Saint-Martin du 19 août. — Foin 1re qualité, 55 60 ; 2e 52 53; 3e 00 00 Paille de blé, 1re qualité, 30 34 ; 2e 28 29. — Paille de Seigle, 1re qualité 31,35 ; 2e »» »».

Marché aux chevaux du 19 août. — Chevaux de selles et de cabriolet entrées 100, vendus 20 de 210 à 1010. — De trait 200, vendus 26 de 325 à 1200. — Hors d'âge entrés, 151 vendus 17 de 80 à 400. — Anes entrés 11 vendues 3 de 40 à 100 — Chèvres amenées 5, vendues 5 de »» à 50. — Voitures, 23 amenées, 4 vendues de 85 à 200. — Encan, entrés », vendus » de »» à »»». — Essai, 86.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 17 août. — ENFROY, charpentier, à Saint-Denis, rue du Saulzé, 32. Juge-comm., M. Chatenet ; syndic prov., M. Tiphagne, rue du Faubourg Montmartre, 61.

Bourse du 19 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 70	83 70	83 70	83 70
— — fin courant	81 70	83 80	83 70	83 80
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	122 20	122 20	122 15	122 10
— — fin courant	122 20	122 20	122 10	122 10

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»		Banq. de Fr. dr cours		3162 50
4 0/0 J. »	»	» »»	O. V. de Par.	»	1390 »»
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	410 »»
—— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	»»»» »»
B. du Trés.	»	3 1/4	— Gamm....	»	1195 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0...... d.	»»	»» »»	83 80	—— »» »»	»» »»
5 p. 0/0....... d.	»»	»»» »»	»» »»	—— » »»	» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0......	05 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0......	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM............ Der C.		102 »/»
Récép. Rotsch.	»	101 50	BELG. 2 1/2......	»	»» »/»
Esp. Dette act.	»	33 1/2	— 4 1/2......	»	»»» »/»
— — pass.	»	5 3/4	— do 1840......	»	102 »/»
— 3 p. 0/0.	»	36 1/2	— do 1842......	»	»»» »/»
Dette intérieure	»	32 5/8	— Banque......	»	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— do Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1230 »»
HAITI........	»	» »/»	AUTRICHE......	»	»»»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron...

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1265 »
Act. d J.	» »»» »
Ch. S. G.	» »»»» »
V. r. dr.	» »»
— Ob. anc.	» »»
— — nouv.	»»»» »
V. r. gauc.	263 50
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1270 »
— à Rouen.	»»» »»
R.-Havre..	700 »
Avignon...	905 »
Str. à Bâle.	218 75
Paris-Str...	495 »
Tours-Nant	507 50
Orl.-Vierz.	630 »
C. du Nord	700 75
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc..	»»» »
Boul. à Am.	478 75
Orl.-Bord.	540 »
Mont. à Tr.	» »
Paris-Lyon	523 50
Bord-Teste	105 »
Zinc V. M..	» »
Lin Maber.	» »

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible 88 ; courant du mois, 88 50; quatre derniers mois, 95-00; quatre premiers 1847, 96 à 97.

Lille. — Colza, 82-50. — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et courant du mois, 135; septembre et octobre, 130 à 000 ; novembre et décembre, 126; 4 premiers 1847, 124.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 100 fr. les 100 kil.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

L'institution BRION, rue des Fossés-Saint-Jacques, 11, a soutenu cette année sa vieille réputation ; elle a obtenu deux prix et trois accessits au concours général, et douze prix tant au collége Louis-le-Grand qu'à celui de Henri IV.

CHATEAU-ROUGE. Jeudi 20 août, Grand festival dansant. Orchestre de danses, orchestre militaire avec cinquante nouveaux instruments d'Ad. Sax. A 10 h. et demie, un brillant feu d'artifice, par Ruggieri, sera tiré sur la pelouse. Paris sera encore au Château-Rouge ce soir-là. — Prix d'entrée : 3 fr. pour un cavalier et une dame. Une dame seule, 50 c.

Spectacles du 20 août.

7 1/2 OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Marie, la Belle-Mère et le Gendre.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — La Sirène, le Châlet.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Marguerite, les Fleurs animées, le Troisième Mari.
6 1/2 VARIÉTÉS. — Un Domestique, Colombe, les Bœufs, Sport et Turf.
6 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe, le Dernier Chapitre.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Le Château, le Corbeau, les Tartelettes, la Garde.
7 1/4 PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
7 »/» GAITÉ. — Le Chateau des Sept-Tours, le Fils d'une grande Dame.
6 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Les Hommes de 16 ans, Mme de Genlis
5 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Tyran, Loup-Garou, le Feu d'artifice.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées. — Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

... sur ceux qui ont été l'objet de protestations. On s'attendait à voir se dérouler une à une les principales scènes de ce grand drame de corruption électorale dénoncé par les journaux de toute nuance. Cette attente a été jusqu'à un certain point trompée. Les nouveaux élus vivent depuis quelques mois dans cette atmosphère, ils y sont habitués. Ils étaient plus pressés de nouer connaissance et de se réjouir en commun d'avoir reconquis leurs places. Aussi pendant long-temps les orateurs se sont-ils succédé à la tribune et de nombreuses élections ont-elles été déclarées valables sans que la chambre ait daigné s'informer pourquoi. Il y a plus. Quelques voix éparses çà et là, ayant osé réclamer la faculté d'entendre :

— Eh, que diable, leur a dit le président impatienté, croyez-vous que j'entende mieux que vous? Faites silence vous-mêmes!

Il va sans dire qu'après l'hilarité provoquée par ces paroles peu parlementaires, les conversations ont continué de plus belle.

Mais chut! M. Thil paraît à la tribune. M. Thil a cette voix qu'enviait Démosthènes lorsqu'il allait haranguer les vagues de la mer. Ce n'est pas sa voix cependant qui a valu à l'honorable député l'attention dont on a entouré sa parole; il avait annoncé qu'il allait faire un rapport sur l'élection de M. Mater.

M. Mater a été nommé par le 1er collège électoral de Bourges, après une lutte acharnée, et seulement au scrutin de ballottage. Les deux premiers jours, les voix s'étaient partagées à peu près également entre les deux candidats; mais, au troisième scrutin, il y eut un déplacement subit. M. Mater obtint 174 voix, et son compétiteur seulement 153.

Quelle était la cause de ce revirement? Le bruit se répandit rapidement que le nouvel élu avait fait un pacte avec le parti légitimiste, qui jusque-là avait voté avec l'opposition. On assura qu'entre le second tour de scrutin et le troisième, un contrat avait été signé, et que M. Mater s'était engagé par écrit :

1° A exprimer ses regrets et à s'excuser d'avoir émis à la chambre le vote de la flétrissure;

2° A promettre sa voix, et, autant que possible, celles de ses amis, pour les prochaines élections, au candidat qui lui serait indiqué par le parti légitimiste;

3° A voter dans la chambre sur certaines questions et notamment sur celle de la liberté de l'enseignement, suivant les instructions que lui donnerait le parti légitimiste; à voter contre l'adresse ou, tout au moins, à s'abstenir;

4° A souffrir, en cas d'inexécution de ces conventions, que l'écrit qui les renferme soit rendu public.

On ajoutait que M. Mater avait promis en outre de donner sa démission dans un an, qu'il eût d'ici là trouvé ou non un asyle à la Chambre des pairs.

Si ces faits étaient prouvés, ils seraient évidemment de nature à faire invalider l'élection. Il y a là un mandat impératif, mandat en contradiction avec l'indépendance qui doit être laissée aux membres du gouvernement représentatif, et, de plus, au cas actuel, un contrat illégal, un trafic de votes, non à prix d'argent, à la vérité, mais ... qu'on le prétend, ils auraient intérêt à le laisser cinq années à la Chambre, au lieu de lui imposer l'obligation de se démettre après la première session.

Quant à la lettre dans laquelle il a promis de ne pas rester à la chambre plus d'une année, il avoue l'avoir écrite; seulement il l'explique. Il voulait dès cette année renoncer à la candidature, mais ses amis lui ont fait observer que s'il ne se présentait pas, il laissait la porte ouverte à l'opposition; il a donc consenti à jouer le rôle que les Espagnols attribuent au chien du jardinier; il ne tenait pas à la députation pour lui-même, mais il ne voulait pas qu'un autre prît sa place. Après le second tour de scrutin, un électeur de ses amis lui écrivit pour savoir la vérité sur le projet qu'on lui prêtait de se démettre au bout de l'année; il s'empressa de répondre qu'il était, en effet, très las de la députation, et qu'il avait pris avec lui-même l'engagement formel de renoncer aux fonctions de député après la première session au plus tard. Cet engagement, ajoutait-il, il le tiendrait, quoi qu'il pût arriver. C'est cette lettre, dit M. Mater, qui a été communiquée aux électeurs, bien qu'elle ne fût écrite que pour l'un d'eux.

— C'est cette lettre, s'est écrié M. Glais-Bizoin, qui vous a valu la majorité. — Vous niez les engagements pris, a dit M. de Morny à l'élu de Bourges, mais vous regardez-vous, en conscience, comme libre de demeurer à la chambre plus d'une année? — Je puis rester à la chambre, a répondu M. Mater, qu'on a été obligé d'aller chercher, je puis rester, mais je ne resterai pas.

L'agitation, déjà fort vive, augmente encore; les interpellations se croisent. M. de La Rochejaquelein cherche à justifier, au milieu du bruit, le système des mandats impératifs; M. Barrot voudrait bien donner son avis sur la question; il parle pendant dix minutes et se rassied sans avoir pu émettre une idée; M. Dupin fait l'office de procureur-général, et après avoir établi le point de droit, il s'en rapporte à *la cour* (sic) sur le point de fait. M. Guizot lui-même ne dédaigne pas de prendre part au débat. Il veut aussi que tout député ait sa liberté entière et ne soit pas pris à l'essai. Si M. Mater a contracté, non pas un engagement écrit, mais un simple engagement moral, il est évident qu'il ne peut siéger à la chambre.

M. Mater ainsi abandonné par le ministère, qui peut-être n'est pas fâché de lui donner une leçon, n'a pas essayé de répliquer. Un député a demandé alors que le bureau fût chargé de nouveau d'examiner la question de fait et d'obtenir communication de la lettre avouée par M. Mater; cette proposition a été adoptée à la presque unanimité.

M. Mater n'a été jusqu'ici appuyé que par les légitimistes. Ce n'est pas une présomption en sa faveur.

Alliance de la France et de la Prusse.

L'ÉLÉMENT FRANÇAIS EN ALLEMAGNE (1).

L'élément français, qui a pénétré en Prusse par le christianisme romain, par le calvinisme et par la philosophie, s'y fortifie de plus ... peuples du Rhin, que ne le sont désormais les lois dont la France. Le code prussien ne saurait être adopté sur le Rhin qu'autant qu'on l'aurait préalablement mis en harmonie avec le code français; et il est bien certain qu'il y tend de plus en plus.

Obligée souvent, pour atteindre le plus d'exactitude possible, de reproduire mot pour mot, en le germanisant, le texte des divers articles dont se composent les livres du code, la traduction de ce recueil de nos lois a eu pour effet de soumettre la vieille langue teutone à une véritable invasion de la part des mots formant la langue française. Nos sciences, nos arts, et surtout notre théâtre et notre presse périodique, ont concouru avec notre jurisprudence à attaquer et à soumettre sur son propre terrain l'ancien idiôme tudesque, que les fils des vieux Germains auront bientôt rendu méconnaissable. Si l'Académie française permettait à notre langue d'être, sous ce rapport, d'aussi facile composition que celle de nos voisins, on ne tarderait pas à voir s'opérer le mélange de deux idiômes qui ne se ressemblaient pas plus que la paix et la guerre, ou que la civilisation et la barbarie. Mais, grâce aux chemins de fer, qui provoqueront entre les deux nations séparées par le Rhin une fusion plus rapide qui celle qui se fit après la conquête d'Angleterre, entre les Saxons et les Normands, l'union des deux langues française et allemande pourra, un jour, ne plus paraître une utopie aussi irréalisable que le prétendait dernièrement la *Gazette d'Augsbourg*, demandant ironiquement à la *Démocratie pacifique* si M. Paul Féval, auteur d'un roman écrit dans un jargon franco-germanique assez étrange, ne lui avait point apparu comme le précurseur du messie chargé de faire sortir le langage harmonien des ruines de la Tour de Babel? Il est certain que lorsque l'alliance franco-germanique sera constituée au centre de l'Europe, les langues française et allemande, et le dialecte anglais né des premières, ne tiendront pas plus de place à côté de la nouvelle langue officielle, parlée ou comprise par plus de cent cinquante millions d'hommes, que le provençal, le flamand et l'armoricain n'en occupent aujourd'hui vis-à-vis l'idiôme néolatin des modernes Gaulois.

L'expérience tentée une première fois par le christianisme romain, pour imposer un langage unitaire à tous les peuples de la république chrétienne, a échoué, parce que le latin, était la langue d'un peuple mort, et que les hommes ne sauraient pas plus s'habituer à parler la langue du passé, qu'à vivre de la vie de ceux qui ne sont plus. Le latin, resté comme langue officielle du catholicisme, est encore chanté dans les églises de cette religion, par quantité de gens qui ne comprennent pas plus les mots qu'ils lisent machinalement, qu'ils n'entendent les mystères auxquels la foi leur commande de croire. Il y a beaucoup de vrai cependant dans les symboles de l'Eglise romaine, mais tout y est recouvert d'un voile. C'est par la science sociale que la vérité religieuse se dévoilera. Jusque-là les temples catholiques qui apparaissent aux fidèles du passé tout pleins de vie, ne paraîtront aux fidèles de l'avenir que comme ces catacombes de Rome payenne, qui recelaient dans leurs flancs un nouveau monde: et si le socialiste, en entendant le chant grégorien retentir sous la nef gothique, se sent ému, c'est

(1) Voir le numéro d'hier.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 21 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

XII.

Des progrès de certains intérêts domestiques, d'amour, de haine, de jalousie et de vengeance.

— Hé! ho! Pecksniff! cria M. Jonas, du salon; est-ce que personne n'ira ouvrir cette damnée vieille porte, à laquelle on fait un sabbat d'enfer?

— On y va, monsieur Jonas, on y va.

— Par ma foi, on y met le temps, grommela l'orphelin. On a frappé trois fois, et chaque fois assez haut pour réveiller les.... L'idée de réveiller les morts lui était si adverse qu'il s'arrêta court, quoiqu'il eût le mot au bout de la langue, et dit en place « les Sept Dormeurs. »

— On y va, monsieur Jonas! répéta Pecksniff. Thomas Pinch!... indécis, dans son trouble, s'il appellerait Tom son cher ami ou drôle, il lui montra le poing, *pro tem*; montez chez mes filles, et dites-leur qui est en bas. Dites-leur : silence! silence!.. Vous me comprenez, Monsieur?

— J'y cours, s'écria Tom; et il partit tout ébahi de son message.

— Vous... vous m'excuserez, M. Jonas, si je ferme cette porte un moment; vous m'excuserez, dit Pecksniff; ce doit être quelque visite d'affaires, j'en suis convaincu.

M. Pecksniff, fredonnant alors une chansonnette rustique, mit son chapeau de paille, saisit une bêche dans le vestibule, et alla ouvrir. Calme et champêtre, il apparut sur le seuil, comme si du fond du jardin il avait cru, sans en être tout à fait sûr, entendre frapper un léger coup à la porte.

En voyant devant lui un gentilhomme et une dame, il tressaillit, avec autant de confusion qu'en pouvait ressentir, dans sa surprise, un homme d'une conscience aussi limpide. Mais la mémoire lui revint l'instant d'après, et il s'écria :

— M. Chuzzlewitt! en croirai-je mes yeux! Mon cher Monsieur; mon bon Monsieur! c'est une heure bénie, une heure de joie, en vérité! Entrez, je vous prie. Vous me trouvez en costume de jardinage. Vous m'excuserez, j'en suis sûr. C'est un doux et antique délassement que le jardinage : une occupation primitive, mon cher Monsieur; car, si je ne me trompe, Adam s'y adonna le premier. *Mon* Eve à moi, n'est plus, mais... — il montra sa bêche et secoua la tête, comme si sa gaieté lui coûtait quelqu'effort, — mais j'ai gardé les goûts de notre premier père.

Il les introduisit dans le salon d'apparat, où figuraient son portrait, par le célèbre Spiller, et son buste, par Spoker.

— Quelle joie pour mes filles! poursuivit M. Pecksniff. Si je pouvais me lasser d'un pareil sujet, j'en serais rebattu, mon cher Monsieur, tant elles ont anticipé de fois sur le bonheur d'aujourd'hui, tant elles se plaisaient à rappeler notre heureuse rencontre chez Mme Todgers. Leur jeune et charmante amie aussi, dit M. Pecksniff, qu'elles désirent si ardemment connaître et aimer!..... car la connaître, c'est l'aimer.... comment se porte-t-elle? J'espère en lui souhaitant la bienvenue sous mon humble toit trouver quelqu'écho dans son cœur. Si les traits sont un reflet de l'âme, mon vœu est déjà exaucé!... Une physionomie extrêmement attrayante, M. Chuzzlewitt! on ne peut plus gracieuse.

— Marie, dit le vieillard, M. Pecksniff vous flatte; mais sa flatterie vaut qu'on la prise: il ne la prodigue pas, elle vient du cœur. Nous pensions que monsieur.....

— Pinch, souffla Marie.

— Que monsieur Pinch nous avait précédés?

— Il est en effet arrivé avant vous, mon cher Monsieur, répliqua Pecksniff élevant la voix pour l'édification de Tom, qu'il entendait sur l'escalier, et je parierais qu'il allait m'annoncer votre venue, quand je l'ai prié de monter tout de suite à la chambre de mes filles, pour s'informer de mon aînée, Charité, qui n'est pas aussi bien portante que je le désirerais. Oui, reprit M. Pecksniff, en réponse à l'air d'intérêt des voyageurs, je suis fâché d'avoir à dire qu'elle n'est pas bien. Ce n'est heureusement rien de grave, une simple affection hystérique. Je ne suis point inquiet. — Monsieur Pinch! Thomas! s'écria Pecksniff de l'accent le plus doux, entrez, je vous prie. Vous n'êtes point un étranger chez moi. — Vous saurez, monsieur Chuzzlewitt, que Thomas est un ami de vieille date.

— Oh! Monsieur, dit Tom, c'est trop de bonté. Je voudrais être plus digne d'un titre dont le suis fier.

— Hé! vieux Thomas! s'écria son maître sur un ton de plaisanterie, ce n'est que justice, Dieu vous protège!

Tom annonça que ces jeunes demoiselles allaient descendre dès qu'elles auraient fait servir une modeste collation.

Tandis qu'il parlait, le vieillard attachait sur lui un œil perçant, mais moins sévère que d'habitude. L'embarras mutuel de Tom et de Marie, à quelque cause qu'on l'attribuât, n'échappa pas non plus à sa pénétration.

— Pecksniff, dit-il après une pause; — il se leva et l'attira dans l'embrasure de la fenêtre; — la nouvelle de la mort de mon frère m'a donné un rude choc, quoique nous eussions vécu étrangers l'un à l'autre depuis bien des années. Ma seule consolation est la pensée qu'il a eu une vie meilleure et plus heureuse, pour n'avoir rattaché à moi ni espérances ni projets. Paix à sa mémoire! Nous étions jadis camarades d'enfance; mieux eût valu pour tous deux mourir dès ce temps-là!

En le trouvant de si bénigne humeur, M. Pecksniff entrevit un moyen de sortir d'embarras sans jeter précisément Jonas par dessus bord.

— Je ne saurais vous accorder, mon cher Monsieur, dit-il, que rien séparé de vous puisse être une condition de bonheur pour n'importe qui; mais ce que je puis vous certifier, c'est que M. Antoine a été heureux, au déclin de ses ans, grâce à l'affection de son excellent fils, modèle de piété filiale, mon cher Monsieur, à citer en exemple à tous les fils; et grâce aux soins d'un parent éloigné, qui, à défaut de grands moyens de se rendre utile, en avait du moins un désir sans bornes. Voilà ce que je sais de science certaine.

— Vraiment? dit le vieillard; seriez-vous légataire?

— Je n'ai pas été compris à ce que je vois, dit M. Pecksniff, en lui serrant la main avec tristesse; non, Monsieur, je ne suis point légataire. Je le dis avec orgueil, ni moi, ni les miens, ne figurons dans le testament de M. Antoine Chuzzlewitt, et cependant, Monsieur, je m'étais rendu près de lui à sa prière. Il me connaissait, lui! il m'écrivit : « Je suis malade, je m'affaiblis, venez à moi. » J'y allai. J'ai veillé à son chevet, Monsieur, je l'ai accompagné à sa dernière demeure. Oui, au risque de vous déplaire, j'ai rempli ce devoir sacré, et dût cet aveu amener notre immédiate séparation, dût-il briser les liens si récemment formés entre nous, je n'hésite pas à le faire. Non, Monsieur, je ne suis pas légataire, continua M. Pecksniff avec un sourire dégagé de toute passion, je ne me suis jamais attendu à l'être : j'étais mieux informé.

— Son fils, un modèle! se récria le vieux Martin. Ne me dites pas cela! Mon frère avait dans sa fortune même la malédiction inhérente aux richesses, cette source empoisonnée de tous maux. Quelque part qu'il allât, il portait avec lui l'influence corruptrice; elle s'étendait autour de lui et gagnait jusqu'à son foyer. Elle a fait de son propre enfant un calculateur avide, qui, de jour en jour, à toute heure, mesurait la distance décroissante qui séparait son père de la tombe, qui maudissait la marche trop lente du vieillard sur cette pénible route.

— Non! s'écria M. Pecksniff, audacieusement, je le nie.

— Mais je l'ai vu, dit Martin Chuzzlewitt. La dernière fois que nous nous rencontrâmes, je vis cette ombre de mort planer sur sa maison, et je l'en avertis. Oh! je ne m'y trompe pas! je n'ai pas vécu en vain sous cette influence meurtrière!

— Eh bien, non; encore une fois je le nie, reprit avec chaleur M. Pecksniff; je le nie formellement! Cet infortuné jeune homme est maintenant chez moi, Monsieur. Il est venu chercher dans le changement d'air et de lieu le repos d'esprit qu'il a perdu. Comment serais-je des derniers à lui rendre justice, quand les entrepreneurs de pom-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 20 août.

[illegible] et les fils des braves qui aimeraient plutôt que de se rendre à Wellington et à Blucher fléchiront volontiers les genoux devant Shakespeare et Schiller, tant il est vrai que la force du sabre est inférieure à l'attrait de l'idée. L'attrait des littératures néo-germanique, anglaise et allemande, reposait dans leur génie même, que la langue française a depuis heureusement cherché à s'approprier. Or, ce génie, élevé dans les brumeuses contrées du Nord, sous la tutelle du christianisme, et qui se plaisait dans les larmes et les méditations solitaires, n'avait rien de commun avec le genre aimable et païen de notre littérature vouée *aux jeux et aux ris*.

La révolution littéraire à laquelle on donna le nom de romantisme ne fut autre chose que le signal de l'introduction du génie germanique et de l'élément chrétien dans notre littérature. Beaucoup l'adoptèrent plutôt par mode que par conviction ; mais il se trouva aussi des esprits d'une intelligence plus complète, qui, ne se contentant pas de faire de l'art pour de l'art, cherchèrent à expliquer les causes de cette tristesse infinie que le christianisme a jetée plus particulièrement dans les littératures du Nord. Or, cette cause, où la trouver, sinon dans le christianisme lui-même, qui souffrira dans tous les peuples chrétiens, jusqu'à ce que, selon la divine parole de son fondateur, le règne de Dieu étant arrivé et sa volonté étant faite sur la terre comme au ciel, tous les hommes deviennent frères et tous les peuples s'associent dans l'unité universelle.

Lors de la réalisation complète de l'Évangile, quand l'humanité tout entière sortira glorieuse et triomphante du tombeau, au grand jour de la résurrection sociale, toutes les tristesses du christianisme s'évanouiront, pour faire place aux joies nobles et dignes qui attendent la race humaine affranchie de ses douleurs. A cette époque, forte d'une foi positive, éclateront de nouvelles merveilles, et la littérature donnera le jour à des chefs-d'œuvre qui consoleront les mânes des adversaires du romantisme de la défaveur jetée de nos jours sur l'*Homme des champs* et sur *Télémaque*. En attendant, arrière les poètes qui, renonçant à l'espérance chrétienne, et cherchant leurs inspirations au fond des enfers, nous répètent l'ironie amère de don Juan et le sombre désespoir de Faust! Faire de la poésie, fille du ciel, la conseillère du suicide, n'est-ce pas un crime? Les poètes ont un rôle plus digne d'eux : qu'ils consolent ceux qui souffrent; qu'ils relèvent ceux qui tombent; que, marchant à notre tête, il nous guident tous dans le chemin de l'avenir.

Le romantisme et le socialisme peuvent et doivent marcher ensemble ; car l'association des littératures n'est qu'un côté de l'association des peuples. Fourier était romantique lorsque, le premier en France, il portait une main audacieuse sur les chefs-d'œuvre de Fénelon et de Delille, deux des plus grands saints de l'église classique. Aujourd'hui, MM. de Lamartine et Hugo, soutenant à la tribune, dans les deux chambres, les intérêts des classes ouvrières, parlent le langage socialiste devant la France et l'Allemagne, qui saluent en eux les chefs du nouveau parti social. Une chose très digne de remarque, c'est que, outre MM. Lamartine et [illegible]

ment aux cotonnades ; 3° enfin une diminution notable opérée dans la plupart des droits et principalement dans ceux qui frappaient les articles de coton manufacturés et les fers. Le commerce français gagne peu au changement qui vient d'être réalisé. Il n'a guères qu'un gain comparatif de 2 0|0 sur les soieries, qui sont une des branches principales de ses exportations, et ce gain est plus que neutralisé par les désagréments et les tracasseries qu'entraînera la substitution d'un droit variable au droit fixe existant aujourd'hui. Les vins sont inégalement partagés selon leur nature et leur qualité. En prenant pour base le chiffre officiel des vins et eaux-de-vie entrés aux Etats-Unis, de juillet 1844 à juillet 1845, et leur valeur déclarée, et en comparant les droits qu'ont payés ces articles à ceux qu'ils auraient payés sous l'empire du nouveau bill, on trouve les résultats approximatifs qui suivent :

» *Pour les vins en pièces* : A 40 0|0, taxe de tous les vins dans le nouveau tarif, les vins de Bordeaux auraient payé 9 49 cents par gallon, au lieu de 6 qu'ils paient aujourd'hui. Les vins de Bourgogne auraient payé 45 14 au lieu de 15 cents. Les autres vins rouges de France auraient payé 7 72 au lieu de 6 cents. Les vins blancs auraient payé 14 31 au lieu de 7 2.

» *Pour les vins en bouteilles* : Le vin de Champagne, au lieu de payer 40 cents par gallon, en aurait payé 119 60, à 40 0|0 *ad valorem*. Les autres vins blancs auraient payé 18 52 au lieu de 20.

» On voit que tous les vins de France, et principalement ceux de Champagne, perdront au changement qui vient d'être opéré, à l'exception des vins blancs en bouteilles seulement. Mais les vinaigres, qui paient aujourd'hui un droit spécifique équivalant à 48 98, gagneront de 8 à 9 p. 0|0 au change, et les eaux-de-vie qui paient un droit spécifique de 1 dollar par gallon, équivalant à 131 94 p. 0|0, gagneront de 31 à 32 p. 0|0.

»Les autres produits français, dont le traitement est le plus amélioré, sont les articles en laine manufacturés, qui de 40 p. 0|0, sont réduits à 30; les cotonnades qui, de 50 à 30 et même 100 p. 100, sont réduites à 25; les chaussures qui, de 30 à 75, sont réduites à 20 et à 10; les verres à vitre qui, de 60 à 80, sont réduits à 20; les habillements confectionnés qui, de 40 à 50, tombent à 30; les fromages qui, de 67, passent à 30; les broderies de 40 à 30, les gants de peau de 27 à 20; les cuirs de toute espèce de 30 à 20; les tapis de 50 à 30, les papiers peints de 35 à 30, la papeterie de tous genres qui paiera 30 p. 0|0 au lieu de 15 cents la livre, et les revues, publications illustrées, et livres en feuilles qui paieront 10 p. 100 au lieu de 15 cents la livre. Quant aux livres brochés ou reliés, le droit nouveau de 10 p. 0|0 sera généralement plus élevé que celui de 5 cents le volume, dont ils sont frappés aujourd'hui.

» En retour des dégrèvements que nous venons de mentionner, les droits qui frappent un certain nombre d'articles dits de Paris ont été aggravés. Et la plus inconcevable de ces aggravations est celle qui a porté de 20 et 25 à 30 pour cent les droits qui existaient sur la bijouterie vraie et fausse, les diamants et pierres précieuses montés sur or et sur argent.

» La section huitième du bill accorde aux importateurs la faculté de faire, après coup, à une facture produite en douane, des additions qui portent le prix de cette facture à la valeur réelle et vraie de la marchandise sur le marché d'où elle est importée.

» La loi actuelle exige de l'importateur qu'il indique, non pas la *valeur de la marchandise* sur le marché d'où il l'a importée, mais son *coût*, c'est-à-dire ce qu'il l'a payée. Il en résulte de fréquents différents

[illegible] avisé les parquets des tribunaux et des cours royales que les annonces judiciaires, autres que les ventes de bien par voie de justice, et spécialement les purges d'hypothèques, peuvent être légalement insérées dans les journaux que la cour royale n'a pas désignés pour les annonces judiciaires.

La seconde pétition demande la révision de la loi sur les annonces judiciaires.

Dans la troisième, le pétitionnaire demande que l'exemption du timbre, accordée par la loi aux suppléments des journaux timbrés à 6 centimes, soit étendue aux journaux timbrés à 3, 4 ou 5 centimes.

Enfin, par sa quatrième pétition, M. Mangin signale des améliorations qui pourraient être apportées à la condition des journaux, et en particulier de la presse départementale. M. Mangin croit avec raison qu'il serait équitable de prendre, pour le timbre des journaux, la règle établie pour les cautionnements. « En n'adoptant qu'un seul timbre pour les journaux, quelle que soit leur dimension, ne devrait-on pas, imitant ce qui s'est pratiqué pour les cautionnements, proportionner la taxe de ce timbre à l'importance des localités? Dans cette hypothèse, le timbre des journaux étant fixé, pour Paris, à 4 centimes, quelle que soit leur dimension, serait réduit à 3, 2 et 1 centimes pour les journaux des départements, selon l'importance du lieu de publication.

» Le timbre apposé sur chacune des feuilles de papier destinées à un journal quelconque, portant le nom de la ville où le journal serait publié, toute fraude deviendrait impraticable, puisqu'on ne pourrait, sans s'exposer à des poursuites onéreuses, imprimer à Bordeaux, par exemple, un journal qui porterait le timbre de La Rochelle. »

Voici les nouvelles que le gouvernement publie sur les derniers évènements de l'Océanie :

Les derniers rapports de M. le capitaine de vaisseau Bruat parvenus au gouvernement portent la date du 20 janvier 1846.

Ils font connaître que quelques actes d'hostilités contre des Français ayant eu lieu à Huaheine, petite île située à 45 lieues de Taïti, M. Bruat s'est considéré comme obligé d'en demander la réparation avec des garanties de tranquillité pour l'avenir. Ces conditions ayant été refusées, un débarquement a été opéré contre un rassemblement d'indigènes armés. Dans cette action, engagée et suivie par nos soldats avec leur valeur ordinaire, mais au milieu de grandes difficultés de terrain, nous avons eu à regretter 18 hommes tués, dont 1 officier, et 43 blessés.

Le gouvernement n'a reçu aucun autre rapport, et ne connaît, par conséquent, en aucune manière les incidents qui, dit-on, se seraient passés postérieurement à Taïti.

Dans la séance de la chambre des communes du 17, lord John Russell a exposé la mesure immédiate que le gouvernement se propose d'appliquer à l'Irlande. Elle consiste dans la création de travaux publics exécutés aux frais du trésor, dans tous les comtés où cette création serait reconnue nécessaire pour donner du travail aux populations. Le ministre a soumis à la chambre, dans ce but, une demande de subsides.

Le gouvernement anglais accompagne cette mesure de sympathie pour l'Irlande par un témoignage de confiance dans la nation irlandaise ; il a déclaré, par l'organe du premier ministre, retirer le bill des

---

pes funèbres, gens faits à ces scènes lugubres, ne tarissaient pas sur sa sensibilité : quand les pleureurs sanglotaient ses louanges, et que le médecin lui-même en était attendri, au point de ne pouvoir dominer son émotion ! Il existe une personne du nom de Gamp, Monsieur, — Mme Gamp. — Questionnez-la ! Elle a vu M. Jonas à l'heure de l'épreuve : demandez-lui ce qu'elle en pense. Elle est véridique, et ne fait point de sentiment; elle vous dira des faits, Monsieur. Adressez un mot à Mme Gamp, chez le marchand d'oiseaux, Kingsgate-Street, Holborn. Faites-la interroger, mon bon Monsieur. « Frappe, mais écoute, » a dit un sage ; et moi je dis : « Tressaillez, M. Chuzzlewitt, mais regardez ! » Pardon, poursuivit Pecksniff, lui prenant les deux mains, pardon, si je m'oublie et me laisse emporter ; mais je suis loyal avant tout, et je dois rendre hommage à la vérité.

M. Pecksniff tira, non sans peine, quelques larmes de ses yeux. Le vieillard le considérait avec surprise, se répétant à part lui :

— Ici ! dans cette maison !... Qu'il vienne ! dit-il après une pause ; je veux le voir.

— Pour le bien accueillir, j'espère? demanda M. Pecksniff. Pardon, mais il est ici sur la foi de mon humble hospitalité.

— J'ai dit que je voulais le voir, reprit le vieillard. Si j'étais disposé à lui être hostile, je vous aurais dit : « Tenez-nous à distance. »

— Sans doute, mon cher Monsieur, sans doute; vous êtes la franchise même. Excusez-moi une minute ; je vais lui annoncer son bonheur... avec ménagement.

Il y mit en effet tant de ménagement, qu'il s'écoula un grand quart d'heure avant son retour ; pendant ce temps, les jeunes personnes avaient fait leur entrée, et la collation était servie.

Malgré la peine que, dans sa haute moralité, M. Pecksniff avait prise pour seriner à Jonas sa leçon de respectueuse déférence envers un oncle millionnaire, et, tout bien secondé qu'il fût par l'astuce naturelle au neveu, la contenance du jeune homme lors de sa présentation au frère de son père n'était rien moins que franche et avenante. Jamais peut-être visage humain ne trahit un plus bizarre mélange de défi et de servilité, de crainte et de bravade, de sombre sournoiserie et de maladroite tentative à faire le chien couchant, que la figure de Jonas, lorsque, levant enfin sur Martin ses yeux fixés en terre, il les baissa rapidement de nouveau, et resta debout, ouvrant et fermant les mains avec malaise, sans un moment d'intervalle, et se balançant d'une hanche sur l'autre, en attendant qu'on lui parlât.

— Neveu, dit le vieillard, j'apprends que vous avez été bon fils.

— Aussi bon que le sont les fils en général, je suppose, répliqua Jonas levant les yeux et les abaissant aussi vite ; je ne me pique pas d'avoir été meilleur qu'un autre, mais je n'ai pas été pire.

— Un modèle de piété filiale, à citer en exemple à tous les fils, m'a-t-on dit, poursuivit le vieillard, et il lança un regard de côté à M. Pecksniff.

— Par ma foi ! dit Jonas, secouant la tête avec audace, j'ai toujours bien été aussi bon fils que vous avez été bon frère. C'est la poêle qui se moque du chaudron, si vous le prenez comme cela.

— La violence de vos regrets vous rend amer, dit le vieux Martin, après une pause. Donnez-moi votre main.

Jonas obéit et se sentit presque à l'aise.

— Pecksniff, murmura-t-il, en approchant sa chaise de la table, je lui ai joliment rivé son clou, hein! qu'il regarde à sa poutre avant de chercher la paille dans l'œil du voisin !

M. Pecksniff répondit par un coup de coude qui pouvait s'interpréter comme une remontrance indignée, ou comme un assentiment cordial, et qui était en tous cas une admonestation *frappante* à garder le silence. Il se mit ensuite à faire les honneurs du repas avec son aisance et son affabilité ordinaires.

Mais toute son innocente gaieté échoua contre les éléments de discorde et de trouble qu'il s'efforçait en vain de conjurer. L'inexprimable et haineuse jalousie que l'explication du soir avait implantée dans le cœur de Charité, ne se laissait pas dompter aisément, et plus d'une fois elle éclata avec une telle furie, qu'il semblait impossible d'en dissimuler la cause. La belle Mercy, dans tout l'orgueil d'un triomphe disputé, aiguillonnait aussi les ressentiments de sa sœur, par ses airs capricieux et les mille petites épreuves auxquelles elle soumettait la docilité de Jonas. Les choses en vinrent au point que Charité se leva de table et sortit en proie à un accès de colère presque aussi véhément que celui auquel elle s'était livrée dans les premiers transports de son mécompte. La contrainte qu'imposait à la famille la présence de Marie Graham (c'était sous ce nom que le vieux Martin Chuzzlewitt avait présenté sa compagne) n'aidait pas à rétablir l'harmonie, malgré la douceur et le calme de la jeune fille. Au milieu de tant d'écueils, la position de M. Pecksniff était surtout difficile : il avait à prévenir l'éclat d'une guerre intestine, à maintenir les semblants de tendresse et d'union de son intérieur ; à tenir en bride les écarts de gaieté et le sans-gêne croissant de Jonas, qui s'émancipait en insolence envers M. Pinch et en indéfinissables grossièretés avec Marie, ces deux individus étant à ses yeux tout à fait subalternes; sans parler des efforts constants de M. Pecksniff pour se concilier son riche parent, pour adoucir ou expliquer quelques-unes des dix mille circonstances suspectes, des fâcheuses combinaisons qui se succédèrent pendant cette malencontreuse soirée. Se tirer de là et de je ne sais combien d'autres mauvais pas, sans l'assistance de personne, était en vérité un tour de force assez périlleux pour mêler une bonne dose d'amertume aux jouissances sociales du maître du logis : aussi éprouva-t-il un grand soulagement, en voyant le vieux Martin tirer sa montre et annoncer qu'il était l'heure de se retirer.

— Nous avons retenu des chambres au *Dragon*, dit-il. Je ne serais pas fâché de faire ce soir une promenade. La nuit est noire ; peut-être M. Pinch aura-t-il l'obligeance de nous escorter jusqu'à l'auberge ?

— Mon cher Monsieur, s'écria Pecksniff, je revendique cet honneur ! Merry, mon enfant, la lanterne.

— Oui, donnez-nous la lanterne, ma chère, dit Martin ; mais retenez votre père ; je ne souffrirai pas qu'il sorte ce soir... Bref, je ne veux pas de lui.

M. Pecksniff avait déjà son chapeau à la main, mais devant une déclaration si formelle il s'arrêta.

— J'emmène M. Pinch, ou je m'en vais seul, dit Martin.

— Alors, prenez Thomas, Monsieur, puisque vous le voulez absolument. — Thomas, mon ami, soyez extrêmement attentif, s'il vous plaît !

La recommandation n'était pas superflue : Tom tremblait si fort qu'il pouvait à peine tenir la lanterne, et combien la difficulté ne s'accrut-elle pas lorsque, sur un ordre du vieillard, Marie passa son bras sous celui de Tom Pinch.

— Ainsi, monsieur Pinch, dit Martin, chemin faisant, vous êtes placé ici selon votre cœur ? vous vous y trouvez bien ?

Tom répondit avec encore plus d'enthousiasme que de coutume. Il avait à M. Pecksniff des obligations que le dévouement de toute une vie ne suffirait pas à payer.

— Y a-t-il longtemps que vous connaissez mon neveu? demanda Martin.

— Votre neveu, Monsieur? balbutia Tom.

— Monsieur Jonas Chuzzlewitt, dit vivement Marie.

— Ah ! oui, monsieur Jonas ! s'écria Tom, soulagé d'un grand poids, car son esprit courait sur la piste de Martin le jeune. Je ne le connais pas ; je lui ai parlé pour la première fois ce soir, Monsieur.

— Peut-être ne serait-ce pas trop non plus de la moitié d'une vie pour reconnaître ses bontés? dit le vieillard.

Tom sentit que c'était une rebuffade à son adresse, en même temps qu'un coup fourré à son patron : de sorte qu'il garda le silence. Marie s'était aperçue que M. Pinch ne brillait pas par sa présence d'esprit, et elle pensa que moins il parlerait dans les circonstances actuelles, mieux il s'en trouverait : elle se tut donc aussi. Dégoûté de ce qu'il regardait, avec sa méfiance ordinaire, comme un officieux et mensonger panégyrique de M. Pecksniff, que Tom s'obstinait à débiter moyennant salaire, le vieillard proclama intérieurement le pauvre garçon un méprisable et servile sycophante ; en conséquence, il n'ouvrit plus la bouche. Quoiqu'ils fussent tous trois assez mal à l'aise, Martin l'était plus que ses deux compagnons, car il s'était senti attiré tout d'abord vers Tom, dont l'apparente candeur l'avait touché.

— Bah ! vous ne valez pas mieux que les autres, pensa-t-il, en regardant de travers l'inoffensif garçon. Peu s'en est fallu que vous ne m'en imposassiez, mais vous avez perdu vos peines ; vous êtes un trop zélé flagorneur, et vous vous êtes vendu, monsieur Pinch !

Pendant le reste de la promenade, il ne se dit pas une parole ; cette première entrevue, que Tom avait souhaitée d'un cœur si palpitant, ne devait lui rapporter que trouble et confusion.

Arrivé à la porte de l'auberge, il prit congé des voyageurs, éteignit en soupirant sa lanterne, et s'achemina dans l'ombre à travers champs.

(La suite à demain.)

force morale.

Nous recevons à la fois, par l'Espagne et par l'Angleterre, des nouvelles du Portugal datées du 10 août. Un mouvement miguéliste a éclaté dans les provinces du nord, et le gouvernement a dirigé un corps de troupes assez nombreux sur Braga, ville aux environs de laquelle les insurgés se sont montrés en force. Un correspondant du *Morning Herald* juge la situation assez grave pour la résumer ainsi : « Je suis convaincu que les choses en sont venues au point qu'il faut choisir entre Costa Cabral et don Miguel. »

Les embarras financiers du Portugal ne font que s'accroître, et la banque de Lisbonne escompte à 15 0/0. Le cabinet Palmella vient de faire une concession à l'Espagne en forçant le général émigré Iriarte à quitter le Portugal et à s'embarquer pour l'Angleterre.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — C'est mardi 25, à midi, que s'ouvriront à la cour des pairs les débats sur l'affaire de Joseph Henry.

— Hier, vers quatre heures, un fiacre renfermant Henry et deux employés de la prison de la Conciergerie est arrivé au Petit-Luxembourg. Henry a été conduit par M. Olivier-Dufresne, inspecteur des prisons, à la chambre qu'avait occupée Lecomte. La troupe de ligne, commandée par un officier, occupe les divers postes du Luxembourg. Rien n'est changé dans les dispositions intérieures de la prison.

— M. Cobden, étant il y a quelques jours en route pour Paris, a reçu une invitation pour se rendre au château d'Eu, où il a dîné avec la famille royale, dont il a reçu le plus gracieux accueil.

— La *Gazette de Londres* du 17, annonce officiellement la nomination du marquis de Normanby au poste d'ambassadeur à Paris, et celle du vicomte Ponsomby au poste d'ambassadeur à Vienne.

Le marquis de Normanby, parti de Londres le même jour 17, doit être arrivé aujourd'hui même à Paris.

— L'inauguration du magnifique monument que la ville d'Edimbourg a élevé à la mémoire de sir Walter Scott, a eu lieu samedi dernier. Cette cérémonie a présenté tous les caractères d'une fête nationale.

— Une descente judiciaire a été faite chez plusieurs courtiers marrons de la coulisse.

— On lit dans le *Constitutionnel* : « La mortalité est très grande à Paris depuis quelques jours. Avant-hier, on a constaté deux cent quatre-vingts décès ; l'administration des pompes funèbres avait peine à répondre à toutes les demandes. »

— Nous avons fait connaître l'incendie de la filature de M. Oriolle, à Angers. Un individu vient d'être arrêté comme soupçonné d'être l'auteur de cet incendie. Il était attaché à la fabrique en qualité de mécanicien depuis quelques jours seulement.

— Un horrible évènement a eu lieu lundi dernier dans la fabrique de M. Lantein, à Tinqueux (Marne). Le contre-maître de cet établissement, ayant frôlé imprudemment l'engrenage d'une machine dont la force est immense, fut irrésistiblement entraîné par le mouvement de rotation et littéralement écartelé. Lorsqu'on releva ce cadavre sanglant et mutilé, un cri d'horreur fut poussé par les témoins de cette horrible scène.

— Il s'est passé, il y a deux jours, sur le chemin de fer du Nord, un fait qu'on ne sait trop comment qualifier, et qu'il vaut mieux, pour l'honneur de l'humanité, attribuer à la folie.

Un charretier de Poissy, conduisant une énorme charrette attelée de plusieurs chevaux, fatigué sans doute des longs détours de la route, et préférant l'abréger que pousser plus avant pour atteindre quelque passage à niveau, a précipité son lourd attelage sur la barrière qui clôture la voie, l'a brisée, a traversé le chemin de fer avec sa charrette, et commis, pour quitter le railway, les mêmes dégâts que pour y pénétrer. On n'a pu encore connaître le charretier qui s'est permis une telle infraction à la loi sur les chemins de fer. L'autorité, prévenue, fait d'actives recherches pour le retrouver et le livrer à la justice.

TEMPÉRATURE. — Voici, d'après les notes tenues à l'Observatoire de Paris, quelle a été la météorologie générale du mois de juin 1846 :

La plus grande chaleur observée s'est manifestée le 22. Le thermomètre a accusé à l'ombre 35° un dixième centigrades.

La température la plus basse a été observée les 1er et 26. Le thermomètre descendit à 10° trois dixièmes au-dessus de 0.

La grande moyenne de toutes les températures du mois a été de 21 degrés ; 11 degrés de plus que la température moyenne générale de toute l'année.

La moyenne des oscillations du mercure dans le tube barométrique a été de 757 m. m 04.

Il a fait 14 jours très beaux, 8 jours nuageux, 6 jours de nuages et d'éclaircies, 1 jour de pluie et 1 jour d'orage.

Enfin 5 cent. 830 de pluie sont tombés dans la cour de l'Observatoire et 5 c. 310 sur la terrasse.

UNE VICTIME DU TRAVAIL. — Dans la nuit de vendredi, un ouvrier mineur, âgé de 22 ans, a été tué par un éboulement, dans la fosse de Saint-Marck, de la concession d'Anzin. Il ne laisse ni veuve ni enfants, dit le journal de la compagnie, et c'est sans doute, dit l'*Impartial du Nord*, fort agréable pour MM. les actionnaires, qui sont dispensés de toute responsabilité pécuniaire; mais tout le monde ne partagera pas cet optimisme, et chacun se dira que pour un maigre salaire, tous les jours des milliers d'hommes risquent leur vie au profit de quelques millionnaires.

UNE MUSULMANE ET UN CHRÉTIEN. — Une scène assez singulière a eu lieu récemment à Péra, faubourg de Constantinople, dans la maison d'un coiffeur français. La police turque, qui soupçonnait notre artiste d'entretenir des relations criminelles avec une femme turque, envoya des cawas armés pour faire la visite de la maison. Aussitôt que le propriétaire du logis vit les soldats de la police à sa porte, il la ferma et la barricada. La police fut dès-lors obligée d'attendre l'arrivée d'un employé de la chancellerie française pour pouvoir s'introduire dans la maison d'un Français. Mais aucun des chrétiens habitant la capitale ottomane ne désirait voir la pauvre musulmane subir le procès sommaire dont le dénouement aurait été, comme de coutume, l'immersion enlevait cette espérance, ou, du moins, cette illusion. Quant à la jeune fille, elle avait constamment repoussé sa nouvelle famille et persisté dans son attachement pour Louisa Kelly.

UN CAMARADE DE COLLÈGE. — Un homme A..., habitant la province, est venu à Paris passer quelque temps pour affaires. Hier il est accosté dans la rue par un homme qui lui saute au cou et se dit son ancien ami de collège. Guichard, c'est le nom du camarade, ne se sépare de son ancien ami qu'en l'invitant à déjeuner pour le lendemain.

Hier donc, le camarade Guichard arrivait de bonne heure chez M. A..., qui avait son frère avec lui, il les emmène tous deux chez un marchand de vin-traiteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, commande le menu d'un déjeuner succulent, et, pendant qu'on le préparait, il demande à ses convives la permission de s'absenter un instant pour aller toucher un billet à son ordre, et qu'il leur fit voir, chez un notaire du voisinage. Il sort et revient bientôt en disant qu'il était renvoyé à une heure pour recevoir son paiement. En attendant, ajouta-t-il, déjeunons ! Ils se mettent à table et savourent les mets tout en se rappelant les anciennes farces de collège, et l'intimité est devenue tout-à-fait complète. A une heure, Guichard se lève pour aller à son rendez-vous. M. A... veut payer la dépense, mais Guichard s'offense. « C'est moi qui paie, dit-il solennellement, car c'est moi qui vous ai invités, ainsi attendez-moi dix minutes. »

Les deux frères, au lieu de dix minutes, attendirent trois heures, et, fatigués de cette longue séance, M. A... se décida à payer la carte et revint à son hôtel. Lorsqu'il entra, la dame de la maison lui dit en riant : Vous êtes donc tapageur, M. A..., et vous cassez des glaces dans les cafés ? Le locataire demanda le mot de l'énigme, et l'hôtesse lui remit un petit papier écrit au crayon et signé de son nom, par lequel il priait l'hôtesse de lui avancer vingt-cinq francs qui lui manquaient pour compléter le prix d'une glace qu'il avait cassée en jouant au billard.

Ce billet, ajoute l'hôtesse, m'a été rapporté par votre ami, et je lui ai remis la somme. M. A... paya sans rien dire les vingt-cinq francs, et rentra dans sa chambre un peu confus, en se promettant, mais un peu tard, de se défier des amis de collège qu'il ne reconnaîtrait pas.

HYDROPHOBIE. — On lit dans un journal du Jura : « Le 15 août est mort d'hydrophobie, à Orgelet, une enfant de neuf ans, qui faisait la joie et le bonheur de ses parents. Mordue à la main le 8 juin par un chien de chasse que l'on ne croyait point malade, et qui fut aussitôt abattu, elle paraissait guérie, et l'on avait oublié cet accident. Le 10 août, la malheureuse se plaignit d'éprouver une sorte d'*inquiétude*, d'*engourdissement* à la main, de démangeaisons insupportables. Bientôt se déclara une fièvre brûlante avec une sèche compression à la gorge, puis une vive soif et un grand besoin de manger, suivis de répulsions violentes et de transports convulsifs, chaque fois qu'on lui présentait soit de l'eau, soit un fruit, ou toute autre nourriture. La dernière nuit n'a été qu'une série de cris déchirants, de silences de quelques minutes, et de tous les affreux symptômes qui accompagnent cette affection mystérieuse. Tous les secours de l'art ont été inutiles, et la pauvre enfant a succombé à son troisième accès. »

LÉGISLATION SUR LES CHEMINS DE FER. — Le comité spécial nommé par la Chambre des communes d'Angleterre pour examiner s'il ne conviendrait pas d'adopter dans la législation des chemins de fer des dispositions propres à assurer d'une manière plus efficace l'intérêt public sans nuire à l'esprit d'entreprise, a adopté les résolutions suivantes : 1° Il convient d'établir un département spécial chargé de la direction de tout ce qui est relatif aux chemins de fer ; 2° tous les projets de construction de nouvelles lignes de chemins de fer, d'embranchement, d'extension, de fusion de compagnies, etc., devront être soumis à cette nouvelle administration ; 3° cette administration fera examiner, par les ingénieurs et employés, tous les plans, devis, etc., des lignes projetées pour en faire rapport au parlement ; 4° elle recevra toutes les observations, réclamations, etc., que les nouveaux projets pourront soulever pour en faire également rapport au parlement ; 5° elle donnera son avis sur les tarifs à établir pour les nouvelles lignes ; 6° tous les bills relatifs aux chemins de fer devront lui être soumis avant d'être discutés ; 7° aucun de ces bills ne pourra être voté avant d'avoir reçu la sanction de cette administration ; 8° elle aura la surveillance générale des chemins de fer et des canaux qui se rattachent aux chemins de fer, et sera investie à cet effet de tous les pouvoirs que possède le bureau de commerce ; 9° elle exigera des diverses compagnies de chemins de fer des relevés et états périodiques sur un plan uniforme, et présentera annuellement au parlement un rapport sur la situation des chemins de fer, sur les progrès du système en général avec les observations dont elle croira utile de l'accompagner.

Comme on le voit par ces résolutions, il s'agit de la création d'un véritable ministère des chemins de fer, en conférant au département à créer les attributions qu'exerçaient simultanément le bureau de commerce et les comités parlementaires.

LE GOUVERNEMENT PRUSSIEN ET LES TROUBLES DE COLOGNE. — On ne sera pas surpris d'apprendre qu'on a vu de mauvais œil à Berlin la manière dont les troubles de Cologne ont été calmés ; l'intervention de la bourgeoisie et du pouvoir communal a été une sorte de blâme indirect pour l'autorité militaire, c'est-à-dire pour la véritable autorité prussienne. C'est pourquoi la censure de Berlin se montre très sévère pour tout ce qui est relatif aux évènements de cette ville ; elle a défendu aux journaux de la capitale de publier les correspondances qu'ils ont reçues de Cologne sur ces évènements, et ne leur a pas même permis de reproduire la proclamation du bourgmestre qui félicitait les compagnies de garde bourgeoise de leur bonne conduite à la suite de ces troubles.

UN FLAGRANT DÉLIT. — Un rassemblement très considérable a stationné hier tout le jour rue Montmartre et aux abords de la rue Saint-Joseph et Joquelet ; la foule était surtout compacte, au point d'empêcher la libre circulation, en face de la maison où est situé le magasin de nouveautés des sieurs Chambellan et Ce : c'est que dans cette maison un meurtre avait été commis, entouré de circonstances qui, diversement rapportées dans les groupes de curieux et de voisins, produisaient une profonde et douloureuse impression.

Des relations d'affaires, qui bientôt étaient devenues presque des relations d'intimité, existaient entre le sieur Lejeune, tailleur en chambre, et le sieur Jay, chapelier fashionable, dont l'élégant magasin a dû son succès et sa renommée à une invention ingénieuse à laquelle l'auteur a donné le nom de *Jayotype*.

M. Lejeune, le maître tailleur, est un homme de vingt-sept à vingt-huit ans, doué d'avantages physiques assez remarquables. Quant à M. une lettre qui lui fut remise au sieur Jay. Un assez long temps s'écoula, puis, vers neuf heures, le sieur Jay, dont la femme est en ce moment à la campagne, et dont les trois enfants sont avec leur mère ou en pension, sortit de son magasin après avoir fait à ses garçons et employés des recommandations qui semblaient indiquer qu'il ne rentrerait pas ou qu'il rentrerait fort tard.

Il se dirigea alors vers la rue Montmartre, et Lejeune qui le suivait en l'épiant à distance, le vit entrer dans sa maison. Il ne douta plus alors de son malheur. Il attendit une heure environ en se promenant agité de pensées de vengeance devant la maison, puis lorsqu'il jugea l'instant venu de pénétrer dans son logis, il gravit d'un pas silencieux l'escalier, arriva sur le palier de l'appartement dont il ouvrit sans bruit la porte, à l'aide d'une double clef dont il s'était muni, ensuite il se dirigea vers l'alcôve, où il se croyait assuré de trouver les deux coupables.

Ils dormaient, éclairés par la faible lueur d'une veilleuse. A cette vue, la tête du sieur Lejeune se perdit ; il s'arma d'un pistolet de poche qu'il portait sur lui, et fit feu presque à bout portant sur le sieur Jay ; mais sa main, agitée d'un tremblement nerveux, servit mal sa volonté, et le coup n'atteignit pas la victime ; alors, ouvrant un couteau-poignard qu'il a l'habitude de porter dans la poche de son paletot, il se précipita sur le sieur Jay, qu'il en frappa à la poitrine de coups redoublés.

Surpris dans son sommeil, le sieur Jay ne put opposer aucune résistance. Etouffé par le sang qui faisait invasion dans la poitrine, à peine proféra-t-il quelques paroles, et expira. Quant à sa complice, la femme Lejeune, épouvantée, éperdue, elle s'était glissée dans la ruelle du lit, d'où plus morte que vive, elle devinait plutôt qu'elle ne put voir ce qui se passait.

Le malheureux Jay une fois mort, le sieur Lejeune, rappelé en quelque sorte à lui-même en présence du meurtre qu'il venait de commettre, quitta la chambre qu'il venait d'ensanglanter et descendit d'un pas calme l'escalier. Trouvant en bas le concierge, il lui dit sans manifester son émotion autrement que par sa pâleur : « Je viens de tuer l'amant de ma femme. Allez prévenir le commissaire de police et le procureur du roi, je les attends. »

A l'arrivée du magistrat, Lejeune déclara qu'il venait de donner la mort à un homme qu'il avait trouvé couché dans son propre lit avec sa femme, ajoutant qu'il était prêt à rendre compte à la justice de son action, et qu'il se constituait volontairement prisonnier. Le commissaire de police, après s'être assuré de la triste réalité des faits, fit garder à vue Lejeune dans son bureau pendant le reste de la nuit, et l'envoya au point du jour au dépôt de la préfecture de police.

Aujourd'hui M. le procureur du roi, assisté d'un de MM. les substituts du parquet et un de MM. les juges d'instruction, se sont rendus sur les lieux, où Lejeune a été amené et confronté avec le cadavre du sieur Jay. Il a répété sa première déclaration avec beaucoup de calme. Il a été ensuite envoyé à la prison de la Conciergerie.

Quant à sa jeune femme, dès hier elle s'était retirée dans sa famille.

(*Gazette des Tribunaux.*)

Académie des Sciences.

Séance des 10 et 17 août.

Sciences physiologiques et médicales.

Erection d'un monument à Geoffroy Saint-Hilaire. — Etampes ville natale de Geoffroy Saint-Hilaire, se propose d'élever sur une de ses places publiques la statue du grand naturaliste auquel elle se glorifie d'avoir donné le jour ; honneur justement décerné à l'homme qui porta dans les études zoologiques le flambeau d'une saine et transcendante philosophie. Les grandes vues de Geoffroy Saint-Hilaire, c'est-à-dire l'unité de plan dans la structure du règne animal, le principe des connexions et la loi du balancement des organes, ces idées qui, à leur apparition, rencontrèrent dans Cuvier un si puissant contradicteur, ont depuis obtenu de plus en plus l'adhésion des esprits. La solidité de leur fondement, la féconde influence de leur application, se font chaque jour mieux sentir. Chaque jour grandit aussi la gloire du créateur de l'anatomie philosophique, et le concours du monde savant, le concours de tous les hommes qui portent intérêt au progrès scientifique, ne pouvait manquer au noble projet dont M. Duméril, au nom de la commission instituée pour répondre aux intentions de la ville d'Etampes, est venu entretenir l'Académie dans sa séance du 10 de ce mois. — Nous aurions désiré seulement que le bureau accueillît avec des marques de sympathie plus manifestes une communication de cette nature, concernant un des membres qui ont le plus honoré l'Académie. —Les souscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté des sciences de Paris, dont Geoffroy Saint-Hilaire était un des professeurs les plus illustres.

Recherches sur les phénomènes électro-physiologiques de la torpille, par M. Mateucci. — L'étrange faculté que possèdent la torpille et quelques autres poissons de produire des décharges électriques a pour siège un appareil d'organes dont l'anatomie a été faite par M. Jobert de Lamballe avec une exactitude qui ne laisse rien à désirer. Les recherches de M. Mateucci portent sur la manière dont fonctionne cet appareil. Il se compose d'organes élémentaires qui sont doués chacun de la faculté de développer l'électricité sous l'influence nerveuse, de sorte que l'organe, sans être physiquement analogue à aucun de nos appareils, est néanmoins un appareil multiplicateur. L'expérience prouve directement que la plus petite portion de prisme de l'appareil de la torpille, c'est-à-dire qu'un grain de cette espèce d'albumine donne une décharge électrique toutes les fois qu'on excite le filament nerveux qui s'y ramifie. De là l'explication très simple des lois principales de la décharge de la torpille : 1° Les pôles sont aux extrémités des prismes ; 2° l'intensité du courant dans les différentes parties de l'organe est proportionnelle à la hauteur des prismes ; 3° le courant a, dans la décharge, toujours la même direction.

M. Mateucci a démontré que le courant le plus fort s'obtient en appliquant les deux extrémités du galvanomètre sur les points de la face dorsale et abdominale de la torpille qui sont les plus rapprochés de la ligne médiane, et précisément où l'organe est le plus épais. Avant eu

du même courant dans une direction contraire, c'est-à-dire de la périphérie vers le centre (*courant inverse*);

2° Les variations dans l'excitabilité du nerf produites par le passage du courant tendent à se détruire plus ou moins rapidement après la cessation du courant;

3° Avec le même courant agissant sur un nerf mixte, la contraction qu'on obtient est toujours plus forte avec le courant direct que celle due au courant inverse.

Chirurgie.— *Traitement de certains anévrysmes par la galvano-puncture*; Mémoire présenté par M. Pétrequin.—La thérapeutique chirurgicale n'a guères, jusqu'à présent, fait emploi de ces forces naturelles dont l'action a quelque chose de mystérieux, l'électricité, le magnétisme, par exemple. Un chirurgien de Lyon, M. Pétrequin, mettant à profit une propriété que partage avec la galvano-puncture plusieurs agents chimiques de coaguler le sang, a eu l'idée de la substituer à l'opération usitée dans le traitement des anévrysmes. Il transmet directement au fluide sanguin l'électricité au moyen de longues aiguilles qui pénètrent dans le torrent circulatoire, à travers les parties molles qui forment les enveloppes du sac. Le sang contenu dans ce dernier se coagule sous l'influence des courants électriques. Il faut avoir soin, dit l'auteur, d'implanter les aiguilles sur des points opposés de la tumeur, afin qu'elles se correspondent; il faut les placer dans une direction oblique ou perpendiculaire au cours du sang, les croiser pour rendre leur influence plus active; enfin, les multiplier dans les anévrysmes volumineux, afin d'obtenir d'emblée un bon nombre de caillots qui offrent une charpente suffisante pour le coagulum commun. M. Pétrequin ajoute qu'il est avantageux de changer plusieurs fois la direction des courants, afin de faire agir le fluide galvanique dans tous les sens, de manière à produire une multitude de filaments étendus comme la trame d'un filet. On a eu préalablement l'attention d'appliquer un compresseur sur l'artère, afin d'empêcher que l'ondée sanguine ne vienne, à chaque battement, rompre les caillots formés.

M. le docteur Ciniselli, chirurgien de l'hôpital de Crémone, a guéri récemment un anévrysme de l'artère poplitée, en appliquant le procédé opératoire de M. Pétrequin, qui compte lui-même plusieurs cas de succès. M. Pétrequin rapporte, entre autres, la cure d'un anévrysme volumineux du pli du bras, consécutif à une saignée, cure obtenue au bout d'un mois de traitement par la galvano-puncture. Le malade, qui était un étudiant en médecine du Jura, fut examiné par le docteur Barrier et d'autres praticiens de Lyon, en présence desquels se fit la première application des aiguilles et des courants électriques.

Suivant M. Pétrequin, la galvano-puncture s'applique aussi avec avantage aux tumeurs variqueuses et à quelques autres tumeurs sanguines.

Physiologie. — *Digestion et assimilation des matières albuminoïdes;* mémoire de M. Mialhe. — Il est reconnu que le suc gastrique est composé de deux éléments principaux : l'un acide, l'autre fermentifère. L'acide est un mélange de plusieurs, et probablement de tous les acides dont il se trouve des sels dans le suc gastrique.

Dans l'élément fermentifère on a signalé des principes désignés sous les noms de *pepsine*, *chymosine*, *gastérase* et *diastase*. Cette dernière substance, fournie par les glandes salivères et pancréatiques, se trouve mêlée au suc gastrique, sans en faire partie constituante. Quant aux trois premières, elles ne forment qu'un même composé organique auquel M. Schwann a donné le nom de pepsine.

La pepsine et la diastase n'ont aucun autre caractère commun que d'appartenir à la classe des agents chimiques opérant par les infiniment petits, c'est-à-dire à la classe des ferments.

La pepsine, qui coagule le lait, coagule également la fibrine et le gluten, rendus solubles au moyen d'une faible proportion d'acide; elle dissout ensuite ce coagulum primitivement formé et lui fait subir une transformation qui le rend propre à être assimilé. La pepsine n'a aucune action saccharifiante sur la fécule; cette action est uniquement déterminée par la diastase, qui en moins d'une minute fluidifie l'empois d'amidon et le transforme en dextrine et en glucose.

Contrairement aux assertions de MM. Besnard et Bureswil, M. Mialhe prouve expérimentalement que la diasase acidifiée n'acquiert aucune des propriétés de la pepsine, et, d'un autre côté, que la pepsine, Toutes les matières albuminoïdes sont transformées par la pepsine en un produit ultime, offrant toujours les mêmes réactions chimiques et que M. Mialhe nomme *albuminose*. L'albuminose est solide, blanche ou jaunâtre, d'une odeur et d'une saveur faible qui rappellent un peu celles de la viande; très soluble dans l'eau et complètement insoluble dans l'alcool.

Ce produit de métamorphose est aux aliments albumineux ce que la glucose est aux aliments amylacés; c'est à dire que seul il est apte à éprouver le phénomène de l'assimilation.

Ainsi, dit M. Mialhe dans ses conclusions, sous l'influence de deux ferments, diastase et pepsine, les animaux peuvent digérer simultanément les aliments féculents et les aliments albumineux, et dans cette double digestion les phénomènes chimico-physiologiques se réduisent à trois temps principaux :

1° Desagrégation et hydratation;

2° Production d'une matière transitoire, chyme pour les aliments albumineux, dextrine par les aliments amylacés.

3° Transformation de cette matière en deux substances éminemment solubles, transmissibles à travers toute l'économie, propres à l'assimilation et à la nutrition, dont l'une, produit final des matières amyloïdes, le *glucose*, et l'autre, produit final des matières albuminoïdes, sont l'*albuminose*.

Après avoir constaté que la transformation des féculents et des albuminoïdes s'opère par deux ferments spéciaux, la diastase et la pepsine, il est permis de présumer que la nature a procédé à l'assimilation des matières grasses constituant le 3e groupe alimentaire, par une réaction chimique semblable. C'est ce que M. Mialhe se propose de démontrer dans un travail ultérieur.

Zoologie agricole.—*Mœurs et anatomie des scolytes de l'orme.* — Le scolyte, genre d'insecte qui fait périr les arbres de nos promenades et de nos routes, mériterait d'appeler l'attention des zoologistes. L'un d'eux, M. Guérin-Méneville, a eu l'occasion de découvrir plusieurs faits importants de l'histoire des scolytes.

Le 22 juillet dernier, s'étant rendu, avec M. Robert, dans le bois de Bellevue, où l'on avait abattu 4 ou 5 ormes, M. Guérin trouva ces arbres couverts de scolytes et d'hylesimus qui pullulaient sur leurs troncs, en compagnie de nombreux parasites.

Il observa que sur cent galeries de scolytes, au moins soixante étaient occupées par les cocons d'un ichneumonide, le *bracon initiator*, dont la larve avait dévoré celle des scolytes.

Au même endroit, deux beaux et vigoureux ormes, d'un vert foncé, avaient le tronc couvert de bourdons, de guêpes, d'abeilles et de mouches de toute espèce, occupées à sucer des sucs qui suintaient de petites plaies faites à l'écorce de ces arbres par des scolytes femelles, qui préparaient leurs galeries de ponte, preuve que ces insectes attaquent des arbres en pleine santé. Le 1er août, sept arbres, au lieu de deux, étaient envahis.

On croyait jusqu'ici que les scolytes vont s'accoupler sur les feuilles au sommet des arbres; M. Guérin a constaté que ces insectes ont un autre mode de rapprochement. Après une observation attentive de plusieurs heures, ce naturaliste vit un mâle s'introduire dans un trou creusé par une femelle, en sortir bientôt, et la partie postérieure de la femelle se montrant à l'entrée de la galerie; l'accouplement eut lieu plusieurs fois avec la rapidité convulsive propre aux oiseaux plutôt qu'avec la lenteur que présente ordinairement cette fonction chez les insectes.

Il résulte des observations de M. Guérin un fait intéressant, c'est que des arbres abattus, et laissés près de sujets sains, peuvent rendre ces derniers malades. Ne conviendrait-il pas d'essayer, comme on l'a proposé déjà, de préserver les arbres des premières attaques des femelles au moyen d'enduits de chaulages qui couvriraient l'écorce?

Recherches sur les poisons de la famille des clapées. — Telle est le titre d'un Mémoire dont M. Valenciennes a donné lecture, et tout relatif à des procédés de classification. P.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 18 août.— GIRAUD, marchand de vins, à Montmartre, rue Royale, 1. Juge-comm., M. Halphen; syndic prov. M. Hérou, faubourg Poissonnière, 14. — BIGET et femme, chapeliers, rue de Rivoli, 32., Juge-comm., M. George; syndic prov., M. Mallet, rue des Jeuneurs, 14. — HAUTERRE, vérificateur et entrepreneur de bâtiments, rue de Larochefoucault, 35. Juge-comm., M. Ledagre; syndic prov., M. Breuillard, rue de Trévise, 6.— DUVACHEL, herboriste, rue du Four-Saint-Honoré, 11. Juge-comm., M. Halphen; syndic prov., M. Pascal, rue Richer, 32.

Bourse du 20 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 70	83 70	83 70	83 70
— — fin courant	83 75	83 75	83 75	83 75
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	122 15	122 15	121 90	122 »»
— — fin courant	122 05	122 05	122 05	122 05

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3470 »»
4 0/0 J. »	» »»	O. V. de Par. »	1390 »»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp. »	440 »»
— fin Ct »	» »»	— Gouin. »	1215 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann. »	1195 »»

PRIMES. fin cour. fin proch.
3 p. 0/0..... d. »» »» »» 83 80 —— »» »» 84 10
5 p. 0/0..... d. »» »»» »» »»» »» —— » »» 122 75
REPORTS. du Ct à fin du mois. D'un mois à l'autre.
3 p. 0/0..... 05 »/» »» »/» »» »/» »» »/»
5 p. 0/0..... 05 »/» »» »/» »» »/» »» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM.	Der C.	101 7/8
Récép. Rotsch.	»	101 61	BELG. 2 1/2	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	33 1/2	— 4 1/2	»	100 1/2
— — pass.	»	5 3/4	— do 1840	»	103 1/8
— 3 p. 0/0.	»	36 1/4	— do 1842	»	»»» »/»
Dette intérieure	»	32 1/2	— Banque	»	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— do Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT	»	»»»» »»
HAITI	»	» »/»	AUTRICHE	»	»»»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron..

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1263 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1060 »»
V. r. dr.	300 »»
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	252 50
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1271 50
— à Rouen.	960 »»
R.-Havre.	700 »»
Avignon.	911 25
Str. à Bâle.	220 »»
Paris-Str.	497 50
Tours-Nant	507 50
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	712 50
Famp-Has.	» »»
Diep.-Féc.	300 »»
Boul. à Am.	» »»
Orl.-Bord.	567 50
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	596 25
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	» »»
Lin Maber	» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible 88; courant du mois, 88 50; quatre derniers mois, 94,00; quatre premiers 1847, 96,50.

Lille. — Colza, 88-50. lin, 91.— Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et courant du mois, 135; septembre et octobre, 000 à 000; novembre et décembre, »»»; 4 premiers 1847, »»».

Savons.— Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 100 fr. les 100 kil. ordres de livraison, 200 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

La fabrique de lits en fer et sommiers élastiques d'Auguste Dupont, rue Neuve-Saint-Augustin, 3, est la seule où l'on trouve une exposition permanente de plus de mille lits en fer garnis ou non de leurs sommiers. — Assortiment complet de meubles de jardins.

La vogue extrême dont le docteur Fattet est depuis quelque temps l'objet s'accroît de jour en jour. C'est justice : ce professeur distingué joint à la science pratique l'étude approfondie de son art. La découverte des *Dents osanores*, dont nous lui sommes redevables, suffirait à sa réputation; mais, indépendamment d'une habileté rare, il excelle encore dans les soins à donner aux dents naturelles, et il contribue puissamment à leur conservation. Ce dernier avantage est précieux à la santé et à la beauté, puisque de graves et nombreuses maladies résultent souvent de l'absence des dents.

Spectacles du 21 août.

7 1/2 OPÉRA. — Lucie de Lammermoor, Betty.
7 »/» FRANÇAIS. — La Ciguë, Mme de Tencin.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Le Pré aux Clercs, le Caquet:!'
6 1/2 VAUDEVILLE. — Charlotte, les Fleurs animées, le Troisième Mari.
6 1/2 VARIÉTÉS. — Un Domestique, Colombe, les Bœufs, Sport et Turf.
6 1/2 GYMNASE. —Clarisse Harlowe, le Droit d'Ainesse.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Le Château, le Corbeau, les Tartelettes, la Garde.
7 1/1 PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
7 »/» GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours, le Fils d'une grande Dame.
6 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Les Hommes de 16 ans, Mme de Genlis.
5 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Tyran, Loup-Garou, le Fruit défendu.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées.— Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODRÔME.— Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

CHANGEMENT DE DOMICILE pour cause d'AGRANDISSEMENT. — Deux SALONS et deux CABINETS sont à la disposition du public. — RUE SAINT-HONORÉ, 363.

FATTET ET Ce, DOCTEUR MÉDECIN-DENTISTE DE LA FACULTÉ DE PARIS, Professeur de PROTHÈSE-DENTAIRE, Inventeur des DENTS OSANORES;

Et seul possesseur d'un nouveau genre de Rateliers et Dents partiels, solidement fixés dans la bouche, sans le secours de crochets ni de ligatures qui détruisent toujours les bonnes Dents.

Pour la beauté, l'utilité et la durée, ces nouveaux Dentiers ne laissent plus rien à désirer.

Les OSANORES FATTET ont à Paris un succès constaté depuis douze années, et sont reconnues comme étant les seules dents artificielles qui ne puissent donner aucune mauvaise odeur à la bauche.—Elles viennent d'obtenir un grand suffrage des hommes de l'art et de la science, comme conservation des fractions de dents restant dans la bouche. —Mastication et prononciation garanties en quelques heures, quel que soit le nombre des dents artificielles. — La médisance n'a servi qu'à mieux constater leurs avantages sur les autres dents artificielles; elles ont aujourd'hui pour elles la consécration de la science, de la vogue et de l'expérience. Cours pour les jeunes gens qui se destinent à l'art du dentiste.—Reçoit de dix à quatre heures.— La manufacture des pièces artificielles en tous genres est, comme par le passé, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 69.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE

PAR CH. HAREL.

Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, aux bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ÉTUDE DE LA

LÉGISLATION FRANÇAISE.

Deux volumes in-octavo. 1re PARTIE. **LES JUIFS** Prix : 12 fr. par la poste, 16 fr.

Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES.

TONIQUE ANTI-NERVEUX

De J. P. LAROZE, pharm., rue Neuve-des-Petits-Champs, 20. Paris.

Toujours en flacons spéciaux portant les signat. et cachet ci-dessus.

Il est prescrit avec succès dans les affections nerveuses de l'estomac et des intestins. Il excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la langueur, le dépérissement, la débilitation organique, les gastralgies, névroses des viscères, abrège les convalescences trainantes, détruit la constipation. Prix du flacon, 3 fr., dépôt dans chaque ville, et chez MM. LEVILLAIN, à Rouen; VERNET, à Lyon; THUMIN, à Marseille; MANCEL jeune, à Bordeaux; ABBADIE, à Toulouse.

BRIQUETS et ALLUMETTES MERKEL, rue du Bouloi, 24, à Paris.

SPÉCIALITÉ POUR L'EXPORTATION

Des allumettes en cire, bois, amadou, papier préparé à l'usage des fumeurs, le tout à frottement. La supériorité de ses produits lui a valu trois médailles de récompense. Dépôt de détail : à la TEMPÊTE DIABOLIQUE, 6, passage des Pavillons; 5, rue Croix-des-Petits-Champs, et bazar Bonne-Nouvelle, près la porte Saint-Denis.

TAFFETAS LEPERDRIEL,

L'un pour vésicatoires, l'autre pour cautères. POIS élastiques en caoutchouc, émollients à la guimauve, suppuratifs au garou, serre-bras, compresses, etc. Faubourg Montmartre, 78.

ENVELOPPES POSTALES

DE SÉCURITÉ ET D'AUTHENTICITÉ,

Spécialement consacrées aux lettres chargées et recommandées. Ces Enveloppes, qui ont reçu l'adprobation de M. le directeur général des postes, ont été le sujet d'une décision de M. le ministre des finances, pour en autoriser l'emploi avec un seul cachet au lieu de trois exigés pour les enveloppes de forme ordinaire. Vente en gros et en détail, à la PAPETERIE MARION, 14, cité Bergère.

LE CHOCOLAT MENIER

comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les Médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom de Menier soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

GOUTTE GUÉRISON RADICALE, par la Méthode décrite au LIVRE DES GOUTTEUX, de MM. LEBEL et ASTIER, D.-M. de la Faculté de Paris. Chez FRANCK, libraire, 15, quai Malaquais — Pour recevoir le traitement, s'adresser à MM. Lebel et Astier, D.-M, RUE ROYALE, A VINCENNES (banlieue de Paris). France.

Librairie Sociétaire, r. de Seine, 10

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE DE LA DOCTRINE DE FOURIER,

Par H. RENAUD.

2e édition, 1 vol. in-8. Prix, 3 fr., et par la poste, 3 50.

Imprimerie LANGE LÉVY et Ce, rue du Croissant, 16, hôtel Colbert.

chacun a bien aussi quelque peccadille à se reprocher, quelques promesses données, quelques faveurs obtenues, quelques engagements secrets à l'endroit des électeurs douteux, quelques menaces directes ou indirectes à l'endroit des récalcitrants. Aussi la Chambre ne se résout-elle guères à annuler une élection que lorsqu'il y a une fraude bien caractérisée, ou l'oubli de quelque formalité reconnue indispensable.

La seule élection qui ait soulevé aujourd'hui un peu de cette passion qui s'est manifestée hier lorsqu'il s'est agi de M. Mater, est celle de M. André Kœchlin. S'il faut en croire les journaux de l'Alsace et une protestation adressée à la Chambre, le mois qui a précédé l'élection de M. Kœchlin a été un vrai temps de Cocagne pour les électeurs d'Altkirch : des festins, des fêtes se succédaient tous les jours, ouvertes à tout venant qui pouvait montrer une carte d'électeur ; les aubergistes et marchands de vin auraient reçu ordre de mettre leurs caves à la disposition de tout ami du candidat, et ceux-ci, s'il faut s'en tenir à la chronique, n'auraient pas toujours usé modérément de ces faveurs. Des sommes considérables, dont on donne le chiffre, auraient été ainsi sacrifiées par M. Kœchlin, qui du reste, se serait ménagé une excuse en ne paraissant pas lui-même à Altkirch, et se réservant le moyen de rejeter tout ce qui a été fait sur le compte de ses amis.

La protestation qui dénonce ces actes donne les noms de ceux qui pourraient en témoigner; elle est signée d'un certain nombre d'électeurs, dont un membre du conseil général ; mais elle n'est parvenue qu'à moitié à la Chambre des députés ; une note écrite en marge annonçait la suite pour le lendemain ; cette suite n'a pas été envoyée. M. O. Barrot et la gauche demandaient que l'on attendît la fin de ce document, qu'une lettre de M. Struch promettait pour demain. La majorité n'a pas été de cet avis, et, comme elle est la plus nombreuse, le vote, impérieusement réclamé par elle, lui a donné raison.

M. Kœchlin alors est monté à la tribune, et d'accusé s'est fait accusateur. « On prétend que j'ai enivré des électeurs; c'est mon antagoniste qui a employé ce moyen. Un huissier a, dit-on, fait des démarches pour moi ? Mais mon concurrent a mandé du Bas-Rhin deux abbés qui ont dit aux électeurs qu'ils seraient damnés s'ils votaient en ma faveur. Les élections dans l'Alsace n'ont guères le caractère politique; cependant on n'a pas oublié que mon concurrent fut légitimiste autrefois, et dans mon pays on n'aime pas ceux qui changent de drapeau. »

L'éloquence alsacienne de M. Kœchlin l'a emporté ; la chambre a ri, et désarmée elle a validé l'élection.

Elle s'est montrée plus sévère pour M. Hallez-Claparède et pour M. Convers. Lors de l'élection de M. Hallez, le scrutin qui eût dû demeurer ouvert jusqu'à trois heures, a été fermé à deux heures et demie. L'élection a été déclarée nulle.

M. Convers n'a été élu qu'à une voix de majorité, et deux électeurs, qui ne savaient pas écrire, avaient cru pouvoir faire tracer leurs bulletin par leurs fils non-électeurs. M. Convers convenait du fait, et déclarait que si la question semblait douteuse à la Chambre, il aimait mieux retourner devant les électeurs que de siéger irrégulièrement au Palais-Bourbon. La Chambre a accepté la proposition, et a renvoyé M. Convers devant ses juges naturels.

Les protestations présentées sur les élections de MM. Blin de Bourdon, Meslin, Clappier et Bastard, ont été écartées sans discussion.

---

et l'on a tout fait pour que l'assemblée dans un débat politique. Inutile de dire que leurs efforts ont échoué. La Chambre haute est trop bien élevée pour faire rien qui puisse contrarier le ministère. L'imperturbable orateur a pu tout à son aise harceler M. Pasquier sur le sans-façon qu'il y a à convoquer les Chambres pour leur dire qu'on ne leur dira rien, sur le prétendu attentat de Joseph Henry, sur les moyens de rendre l'indépendance à la pairie et sur la réforme électorale. Personne n'a cru devoir lui répondre, et quand il a jugé à propos de mettre un terme à son dialogue avec le président, l'assemblée a procédé au vote. Le hasard seul l'a empêchée d'expédier dès cette séance les travaux de toute la petite session ; le moment venu de compter les boules, elle ne s'est pas trouvée en nombre.

Nous donnons le texte de la nouvelle adresse, œuvre de M. Portalis ; l'honorable pair a eu la prétention de lutter de nullité avec le discours du trône ; on verra s'il a réussi :

Sire, l'ouverture d'une législature est toujours une époque solennelle. Les pairs nommés depuis la dernière session et les députés récemment honorés des suffrages du pays consacrent de nouveau, par le serment qu'ils prêtent devant le roi, l'alliance du trône et de la liberté.

Les nobles et touchantes paroles que V. M. a prononcées à cette occasion nous ont vivement émus; elles retentiront dans tous les cœurs français. La Chambre des pairs y répond, Sire, et la France entière avec elle, par l'hommage respectueux d'une affection fidèle et d'un dévouement inviolable à votre personne sacrée et à votre auguste famille.

Les douloureuses épreuves imposées à Votre Majesté, les périls qu'elle envisage d'un œil si tranquille et dont elle est si manifestement préservée par la Providence, resserrent, s'il se peut, des liens qui unissent la France au roi, et font sentir de plus en plus combien la conservation de vos jours importe au développement pacifique de la grandeur et de la prospérité nationales.

Sire, la reconnaissance de la nation est acquise au prince qui aima et servit la France dès sa jeunesse. Le loyal concours des chambres ne saurait manquer au monarque attentif à maintenir ces grandes maximes du droit public, glorieuses conquêtes de la civilisation moderne, qui, réduites en lois et en actes, garantissent les droits de tous. Ce patrimoine inaltérable de la nation, commis à la garde de vos descendants, continuateurs des traditions de votre règne, sera, d'accord avec les chambres, religieusement conservé : la jouissance en sera garantie à nos enfants, et d'âge en âge les bénédictions de la postérité accompagneront votre mémoire.

L'*Univers* se lasse de la discussion et ne répond pas à notre article d'hier. Il eût mieux valu garder un silence complet que de prendre la plume pour nous chicaner sur le mot *aigresel* ; c'est masquer bien ridiculement une déroute.

Nous avions dit en passant, dans un article où se trouvaient des choses plus importantes : « Vous riez de la mer prenant le goût de » l'*aigresel*, expression qui n'est ni dans le Dictionnaire ni dans » Fourier. »

Ouvrez, dit l'*Univers*, la *Théorie des Quatre Mouvements* (édition de 1808, c'est la bonne), à la page 69, et vous y trouverez le mot *aigresel*.

Rien n'est plus vrai. Mais ce mot n'était qu'une faute d'impression. On ne trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie *aigresel*, mais bien *aigre de cèdre*, espèce de boisson fort connue dans le Midi. Dans l'édition de 1841, que nous nous permettons d'appeler la bonne, puisqu'elle a été revue d'après les notes et les errata de Fourier, on lit, page 66, *aigre de cèdre*. Depuis quand peut-on

reur ne lui fait pas défaut à la feuille catholique, et nous l'en félicitons de grand cœur.

Nous constatons de nouveau que depuis que nous avons menacé l'*Univers* d'entretenir le public des coutumes de la cour papale et des traités théologiques sur le mariage, ce journal ne réclame plus l'article promis sur les amours fouriéristes. Nous le donnerons néanmoins. Mais il est bon que nos critiques sachent bien que, toutes les fois qu'il leur plaira, pour faire du scandale, de citer quelques passages de Fourier, dont le sens, détaché de l'ensemble de la théorie, ne peut être que mal compris, nous riposterons en citant les turpitudes sur le mariage et l'amour, dont on alimente dans les séminaires l'imagination des aspirants au sacerdoce. Et l'on verra qui fera plus de scandale. Nous conseillons à nos amis l'usage de ce procédé, dont le résultat infaillible sera le silence le plus humble de leurs adversaires.

Le Panslavisme et la Gazette de Cologne.

Les tentatives récentes du czar pour attirer à lui, au nom du panslavisme, les partisans de la *Jeune Pologne*, devaient nécessairement attirer l'attention de la presse française, qui a cru, non sans raison, que la réalisation de l'unité slave par la Russie pouvait devenir une source de dangers pour l'Allemagne. C'est dans ce sens que se prononcèrent, en effet, la plupart des journaux français qui se sont occupés de cette question. En Allemagne, la *Gazette de Cologne* avait été une des premières à signaler les périls qui menaçaient le pays du côté de l'Ouest. D'où vient donc qu'aujourd'hui cette même feuille, ou plutôt son correspondant de Paris, traite de rêveurs et de romantiques ceux qui, en France, ont cru avec elle à l'imminence du panslavisme ? Ainsi, après avoir cité les bruits *vrais ou faux* que les journaux français n'ont reproduits que d'après les journaux allemands les plus accrédités, le correspondant de la *Gazette de Cologne*, comme s'il ne connaissait pas la source de ces bruits, ajoute : « Ce qu'on aura peine à croire, c'est » que le journal qui s'est fait l'organe principal de ces contes, se » trouve être la *Démocratie pacifique, autrefois si réfléchie*, et en» core imprime-t-elle ces choses dans son édition du dimanche, » spécialement destinée aux ouvriers. Serait-ce par hasard que » MM. de la rue de Seine voudraient se venger de ce qu'on les a » tirés de l'illusion où ils étaient en s'imaginant que l'Allemagne » fourmille de fouriéristes ? ou bien voudrait-on offrir le phalanstère au panslavisme ? Quant à M. Guyornaud, qui, sous les ini» tiales C. G., entretient maintenant les lecteurs de la *Démo» cratie* des affaires d'Allemagne, croit-il que les accusations qu'il » élève contre les tendances de l'esprit allemand produiront plus » d'effet que n'en obtinrent auparavant ses louanges railleuses ? »

Nous regretterions assurément de ne pas être d'accord avec la *Gazette de Cologne* sur la question polonaise considérée au point de vue de l'unité slave, que cette feuille n'a pas toujours regardée comme un rêve. Les rêveurs ne seraient-ils pas plutôt ceux qui croient que le joug de l'Autriche et de la Prusse pèsera éternellement sur les royaumes de Hongrie, de Bohême, de Gallicie et sur le grand-duché de Posen, pays totalement étrangers à la race germanique, situés d'ailleurs en dehors des frontières allemandes, et obtenus, soit au moyen de traités iniques, soit par les prétendus droits héréditaires de certains princes de l'Allemagne, qui n'a pas réussi à se les assimiler? Maintenant est-il probable que quarante millions d'Allemands, religieusement, politiquement et socialement désunis, maintiendront longtemps encore sous le joug de leurs princes plus de trente millions de sujets slaves ou néo-latins ? Nous

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 22 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

XIII.

Comment Pinch acquiert une amie.

Tom approchait de la première barrière, située en un lieu isolé qu'assombrissait encore une plantation de jeunes pins, lorsqu'un homme glissa furtivement près de lui, et le dépassa ; puis arrivé à la barrière s'arrêta, prit son élan et s'assit dessus. Un peu effrayé, Tom resta un moment immobile, enfin il poursuivit sa marche et s'avança droit vers l'inconnu.

C'était Jonas : posté sur la traverse, il balançait ses jambes de çà, de là, mordait la pomme de sa canne, et regardait Tom en ricanant.

— Bon Dieu ! s'écria Tom, qui se serait imaginé que ce fût vous !... Vous nous aviez donc suivis ?

— Que vous importe ? dit Jonas. Allez au diable !

— Vous pourriez être plus poli, ce me semble, fit observer Tom.

— Poli avec vous ! répliqua Jonas ; qui êtes-vous ?

— Un homme qui a autant de droits qu'un autre aux égards qu'on se doit mutuellement, dit Tom avec douceur.

— Vous en avez menti, reprit Jonas. Vous n'avez nul droit aux égards ; vous n'avez droit à rien. Une jolie espèce de gens, sur mon âme ! pour s'arroger des droits. Ha ! ha !

— Si vous continuez à nier mes droits, dit Tom rougissant, vous m'obligerez à insister sur vos torts, mais j'espère que votre plaisanterie touche à sa fin.

— Voilà bien votre façon, à vous autres bassets, reprit Jonas ; quand un homme parle sérieusement, vous feignez de croire qu'il plaisante, pour vous en tirer sans égratignure ; mais cela ne prendra pas avec moi. La mine est éventée. Ecoutez un moment, M. Pitch, Witch, Stitch.

— Mon nom est Pinch. Ayez la bonté de m'appeler par mon nom.

— Ah ! vraiment ! on ne peut pas même se permettre d'estropier votre nom ? s'écria Jonas. Des apprentis, élevés par charité, se donnent les airs de lever la tête, je crois ! Nous les dressons un peu mieux que cela en ville !

— Peu m'importe ce que vous faites en ville ! reprit Tom. Qu'avez-vous à me dire ?

— Rien qu'un petit mot d'avis, maître Pinch, répliqua Jonas. Il avança brusquement sa figure si près de celle de Tom qu'il l'obligea à reculer d'un pas.—Je vous conseille de vous mêler de ce qui vous regarde, et de ne pas vous fourrer où vous n'avez que faire. Je connais par ouï-dire vos façons doucereuses. Vous êtes officieux, monsieur Pinch ! Vous ferez bien d'ajourner votre humeur servile jusqu'après mon mariage avec une des filles de Pecksniff. Ne vous avisez pas surtout de faire le chien couchant auprès de mes proches ! Que je ne vous trouve pas sur mon chemin, entendez-vous ! Vous savez ce qu'on fait aux chiens qui ne veulent pas regagner le chenil : on les fouette. Profitez de l'avis. Eh ! Dieu me damne ! qui êtes-vous, s'écria Jonas avec un mépris croissant, pour *les* escorter au logis, à moins que ce ne soit par derrière, et en votre qualité de domestique sans livrée ?

Il se fit un silence ; Tom ne pouvait parler.

— Otez-vous, ôtez-vous de là, s'écria-t-il tout à coup d'une voix étouffée ; ôtez-vous, que je passe !

— Non pas, non pas ! dit Jonas, étendant ses longues jambes. Vous ne passerez que s'il me plaît, et il ne me plaît pas. Ah ! ah ! vous avez peur que je ne vous fasse perdre tous vos commérages de tout à l'heure, serpent !

— Il y a peu de chose dont je sois peu, dit Tom, et certainement vous n'êtes pas du nombre de ces choses. Je ne suis ni rapporteur, ni espion, et je méprise tout ce qui est bas. Vous vous méprenez sur moi ! Ah ! s'écria-t-il avec explosion, c'est agir lâchement ! Encore une fois, faites-moi place !

— Bah ! répliqua Jonas, imprimant à ses jambes un plus rapide mouvement de va et vient. Et s'il me prend fantaisie à moi de savoir ce qui se passe entre vous et certain vagabond de ma famille ?

— Je ne connais point de vagabond de votre famille, répliqua Tom avec fermeté.

— Moi, je vous dis que si !

— Et moi, je vous dis que non ! reprit Tom. Si vous voulez parler de celui qui porte le nom de votre oncle, ce n'est point un vagabond, tant s'en faut. Une comparaison entre vous et lui...—Ici, Tom fit claquer ses doigts, car la colère qu'il s'efforçait de contenir, bouillonnait dans sa poitrine ; — serait une insulte, un déshonneur !

— Vraiment ! ricana Jonas. Et que pensez-vous de sa belle, de la mendiante qu'il a laissée derrière lui ? Hein, maître Pinch ?

En un clin-d'œil, la canne que Jonas agitait au-dessus de la tête de Tom, vola en l'air ; il roula dans le fossé. En luttant pour s'emparer du bâton, Tom l'avait retourné contre son adversaire ; le sang jaillissait d'une large blessure à la tempe. Tom ne s'en aperçut qu'en voyant Jonas presser son mouchoir sur la plaie, et, encore tout étourdi du coup, chanceler en se relevant.

— Etes-vous blessé? demanda-t-il. J'y ai regret. Appuyez-vous sur moi ! Cela ne vous oblige pas à me pardonner, si vous m'en voulez toujours ; mais, en vérité, je ne sais pourquoi, car je ne vous ai jamais offensé avant cette malheureuse rencontre.

Jonas ne répondit point ; il ne parut pas le comprendre, ni même savoir qu'il fût blessé, quoiqu'à plusieurs reprises il regardât d'un œil hagard son mouchoir taché de sang. Enfin, il lança sur Tom un regard oblique, qui disait clairement qu'il avait compris, et qu'il se souviendrait.

Il ne se passa rien de plus entre eux pendant la route. Jonas marchait en avant, et Tom le suivait, triste, et songeant à la douleur que cette querelle allait causer à son bienfaiteur Pecksniff. Le cœur lui battait bien fort, quand Jonas frappa, et encore plus fort, quand miss Mercy vint ouvrir, et poussa un cri d'effroi à la vue de son soupirant blessé. Tom les suivit, tout tremblant, dans le salon ; il attendait avec une terrible anxiété que Jonas parlât.

— Ne faites donc pas tant d'embarras et de bruit pour rien, dit en-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 21 août.

communistes qu'on doit attribuer l'émeute sanglante de Cologne? Dieu sait à quels excès de rigueur la crainte du communisme entraînera désormais les gouvernements allemands !

La *Gazette de Cologne* place avec raison la force de l'Allemagne moins dans les baïonnettes de ses soldats que dans les bras de ses travailleurs. « Le panslavisme est sans doute dangereux, dit-elle, mais le plus grand danger pour un peuple est de se laisser émouvoir par la crainte. L'Allemagne est forte, et de quel côté vienne le danger, elle saura y résister. Ni les bras ni le courage ne manquent à l'Allemagne. Ses ouvriers remplissent toutes les capitales du monde ; ses commerçants parcourent tous les marchés. Dans l'intérieur, ses populations débordent. La constitution de l'Allemagne est vicieuse. Mais le peuple a ses lois, qu'il respecte, bien qu'elles ne soient pas écrites. Le peuple allemand travaille et gagne son pain à la sueur de son front. Un peuple qui obéit aux lois et qui aime le travail saura se défendre à l'heure du danger. Il se lèverait en masse pour repousser l'ennemi, comme il se lève chaque matin pour se rendre dans les fabriques et dans les ateliers. Et il gagnerait au besoin des victoires, comme il gagne son pain quotidien. Aussi, le panslavisme peut-il nous menacer, il ne nous effraiera pas. Nous avons eu, il est vrai, de grands torts envers les Polonais; ils nous haïssent ; eh bien! montrons-nous avec eux dignes, justes et patients; mais n'oublions pas notre patrie. »

Assurément, la justice que la *Gazette de Cologne* veut que les Allemands rendent aux Polonais, n'a rien de commun avec celle de M. de Metternich, qui a cru s'être montré suffisamment juste envers les Galliciens, en récompensant par des primes ceux qui les ont massacrés, et par des décorations et de nouvelles dignités ceux qui les ont fait massacrer. Non, la seule justice que les Polonais puissent attendre des Allemands, c'est que ceux-ci les aident à reconstituer leur nationalité, afin de la tourner contre la Russie, avant que la Russie ne la tourne contre l'Allemagne. Ce que les Polonais haïssent dans l'Allemagne, ce n'est pas le peuple allemand, c'est la domination étrangère des princes allemands. Pourquoi ceux qui repoussent comme une honte la domination française sur le Rhin, approuvent-ils orgueilleusement la domination allemande au pied des Carpathes? Vous parlez de justice, mais si vous voulez qu'on soit juste envers vous, soyez donc vous-mêmes justes envers les autres.

Le panslavisme ne sera dangereux pour l'Allemagne qu'autant qu'il aurait le czar pour auteur, au lieu d'être réalisé par les trente millions de Slaves soumis à des dominateurs allemands. Or, qui empêche la Hongrie, la Bohême, la Gallicie et la Pologne, de former une confédération indépendante entre l'Allemagne et la Russie ? Sont-ce les peuples allemands ou les gouvernements allemands? Certes, ce serait là une magnifique occasion de se montrer justes envers les Slaves. La France et l'Angleterre applaudiraient à cet acte de justice, et la confédération germanique, abritée derrière la confédération slave, pourrait, sans être troublée par la Russie, poursuivre l'œuvre de l'unité des peuples allemands. Mais quel est l'Allemand, nous le demandons à la *Gazette de Cologne*, qui, au nom des intérêts bien entendus de son pays, consentirait à la dissolution de l'empire d'Autriche? car ce serait le dissoudre que de lui ôter les trois royaumes slaves qui en font partie. Et cependant, personne en Allemagne, pas plus qu'ailleurs, ne croit à l'avenir de la monarchie autrichienne. L'Allemand pense malheureusement que l'honneur national lui fait un devoir de s'identifier pour ainsi dire aux intérêts personnels de ses princes, intérêt qu'il confond trop facilement avec ... du czar, qui ne s'allie avec les princes de ce pays que pour mieux en endormir les peuples. Ne faut-il pas que l'Allemagne succombe après la Pologne et avant la France, pour que le testament de Pierre-le-Grand devienne une vérité, et les prévisions de Napoléon sur la russification de l'Europe par les Cosaques une prophétie? Dira-t-on que ces deux grands hommes, mûs par des intérêts contraires et s'accordant sur le même point, furent aussi des rêveurs qui se sont amusés à former des hypothèses impossibles? Mais l'envahissement de l'Europe par la Russie est un fait déjà plus qu'à moitié accompli; et pour empêcher qu'il ne le soit bientôt complètement, l'Allemagne n'a pas d'autre moyen, nous l'avons dit, que d'opposer les Slaves qu'elle a initiés à la civilisation, aux Slaves que l'autocrate moscovite retient encore dans la barbarie. Appuyée sur l'Allemagne, la Slavie civilisée ferait, que le czar y consente ou non, l'éducation de la Slavie barbare qui accomplirait en Asie et au nom de l'Europe les conquêtes qu'elle espère entreprendre contre l'Europe dans les états européens.

CLOVIS GUYORNAUD.

On nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

Je vous dénonce un nouveau vol qu'on pourrait appeler *le vol au chemin de fer*. Lundi, je me suis présenté à la gare d'Enghien pour avoir une place de seconde classe pour Paris. — Il n'y en a plus, me dit l'employé ; il faut prendre les premières. — Ceci déjà est une infraction au règlement et au sens commun, car tout chemin de fer doit avoir forcément un matériel suffisant à chaque station. Force me fut de prendre une première. Quel fut mon étonnement de me voir placé, *par erreur*, dans une voiture de seconde classe ! Pour me convaincre du fait, je sortis de voiture pour demander une première place, qui, en effet, me fut accordée après l'exhibition de mon billet. Si ce n'est pas là un vol, je ne sais plus la signification de ce mot.

Je suis prêt à attester personnellement ce que j'avance, et je vous livre mon nom et mon adresse. Agréez, etc.

Nous avons parlé, dit le *Moniteur algérien*, d'un nègre nommé *Yaya-ben-Yaya*, se disant chérif, qui avait essayé de porter la perturbation dans les tribus du Bas-Dahra, et que ces tribus, faisant prompte justice des insinuations de ce fanatique, l'avaient contraint de se retirer chez les Ouled-Younès et les Cheurfa, dont la soumission à nos ordres a toujours été assez équivoque.

Les commandants des subdivisions de Mostaganem et d'Orléansville ne pouvaient supporter que Yaya-ben-Yaya, accueilli par ces deux tribus, les excitât plus long-temps à la révolte. Nous apprenons, par le dernier courrier de Ténès, qu'une opération combinée contre ces deux tribus, et exécutée par les Arabes seuls de nos tribus soumises, a obtenu tout le succès désirable. Les territoires des Ouled-Younès et des Cheurfa ont été envahis le 9, de grand matin ; à l'ouest, par les goums du khalifat Sidi-Laribi ; à l'est par les Askars et les cavaliers des chefs indigènes des cercles d'Orléansville et de Ténès.

Les conséquences de cette attaque inopinée ne se sont pas fait attendre ; les deux tribus insoumises ont demandé l'aman à notre agha Bou-Medin, en prenant l'engagement d'envoyer le lendemain, à son camp, leurs diverses Djemâa. Nos alliés avaient reçu l'ordre de M. le colonel de Saint-Arnaud d'entrer de nouveau chez les Ouled-Younès et les Cheurfa, si ces deux tribus ne remplissaient pas exactement les conditions de leur soumission. Nous ignorons si cette seconde attaque aura été nécessaire.

L'effet moral de cette expédition sera considérable dans cette contrée; c'est le premier exemple qui y aura été donné d'Arabes de diverses tribus, venant de points très éloignés, se réunissant avec ensemble pour attaquer et combattre des tribus qui se refusent à payer les impôts qu'elles nous doivent.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Espagne dirige chaque jour de nouvelles troupes sur la frontière du Portugal ; on dit même, à Madrid, que le général Narvaez va être chargé du commandement de ces troupes. Les journaux ministériels s'étalent cependant déclarés satisfaits d'avoir obtenu l'éloignement d'Irlarte, qui a été forcé de s'embarquer pour l'Angleterre.

Un journal officiel espagnol dément la nouvelle que le ministre britannique près la cour de l'Escurial aurait remis au gouvernement espagnol une note par laquelle le cabinet de Saint-James énoncerait l'intention de n'appuyer aucune autre candidature à la main de la reine que celle du prince don Henri, fils de l'infant don François de Paule.

Une motion présentée par M. Hume, à la chambre des communes en Angleterre, a provoqué d'importantes déclarations de la part de lord Palmerston. Le secrétaire d'État des affaires étrangères n'a pas hésité à dire qu'aux yeux du cabinet anglais le traité de Vienne a été violé par l'occupation de Cracovie par les troupes alliées; que l'indépendance de la république, garantie par les traités de 1815, doit être maintenue dans son intégrité, et que les trois puissances comprendront d'autant mieux la nécessité de respecter le traité de Vienne, que si cet acte est sans force pour elles sur les rives de la Vistule, il doit l'être également sur les bords du Rhin et du Pô.

L'*Impartial de Smyrne* publie le texte du traité de commerce récemment conclu entre la Porte et la Russie. Le paragraphe le plus remarquable de ce traité est celui que nous citons plus bas, en ce sens qu'il tranche nettement la question de vassalité à l'égard de Méhémet-Ali :

« Art. 15. En rendant exécutoires les conditions stipulées par la présente convention dans toutes les possessions de la Porte-Ottomane en Europe, Asie et Afrique, la Sublime-Porte s'engage à ce que, dans le *pachalik d'Egypte et ses dépendances*, il soit fait usage, à l'égard du commerce russe, des mêmes arrangements et facilités de détail qui y sont établis pour le commerce des autres nations les plus privilégiées. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Par suite de la démission de M. Nozereau, une ordonnance royale du 19 de ce mois a convoqué à Loudun le quatrième collége électoral du département de la Vienne, pour le 12 septembre prochain, à l'effet d'élire un député.

— La commission de comptabilité près la Chambre des pairs se compose de MM. Odier, président, de Gasčq, comte de Flavigny, Passy, marquis d'Audiffret, comte de Cambacérès et Bresson.

— Une ordonnance du roi, datée du 19 août, et insérée au *Moniteur* de ce matin, institue les juges du tribunal de commerce de la Seine récemment élus : ce sont MM. Devinck, Barthelot, Letellier-Delafosse, Millet, Gallais, Chatenet, George, Ferté, Belin-Leprieur, Courriot, Charenton, Denière fils, Vallès (Léon), Plaine, Germinet.

— L'acte d'accusation dirigé contre Joseph Henry par M. le procureur général près la cour des pairs est publié par le *Moniteur* d'aujourd'hui. Il ne fait que résumer le rapport de M. Laplagne-Barris, dont nous avons donné le texte ; sa reproduction n'offre donc aucun intérêt. Voici comment cet acte conclut :

« Joseph Henry, tombé dans une situation désespérée de fortune, est ainsi devenu un grand coupable. Dans un attentat dirigé contre le chef même de l'Etat, il a entrevu on ne sait quelles chances d'avenir et de salut, et tout cet empressement qu'il met en paroles à s'offrir à la mort, toutes ces protestations contre la peine de mort, pour laquelle il se sacrifie, ne sont sans doute à ses yeux que le moyen hypocrite de l'éviter.

» En conséquence, Joseph Henry est accusé de s'être, le 29 juillet 1846, rendu coupable d'un attentat contre la vie et la personne du roi.

---

fin ce dernier. Je ne connaissais pas la route; la nuit est noire, et juste au moment de rencontrer M. Pinch, — il tourna sa figure vers Tom, mais non ses yeux, — j'ai donné de la tête contre un arbre. Ce n'est qu'à fleur de peau.

— De l'eau froide, Mercy, mon enfant! s'écria M. Pecksniff. Du taffetas d'Angleterre, des ciseaux! un morceau de vieux linge. Charité, ma chère, faites un bandage... Dieu, Dieu ! M. Jonas !

— Finissez-en de *vos* simagrées! s'écria le gracieux gendre. Soyez bon à quelque chose, si vous pouvez, sinon, ôtez-vous du chemin !

Malgré le pathétique appel de son père, miss Charité, assise dans un coin, le sourire sur les lèvres, ne fit pas même mine de bouger. Mercy lava la plaie; M. Pecksniff tint la tête du patient entre ses deux mains, comme si, sans cette précaution, elle se fût inévitablement séparée en deux ; et Tom Pinch, dans sa coupable agitation, secoua si fort un flacon de gouttes d'Hoffmann, qu'il en fit de l'écume anglaise. Armé d'un formidable coutelas à découper, dans la bienveillante intention de réduire l'enflure, il semblait prêt à infliger une seconde blessure aussitôt que celle-là serait pansée. Au milieu de la confusion générale, Charité, toujours passive, ne prêta son aide à personne et ne dit pas une parole; mais quand le pansement fut fini, Jonas couché, chacun retiré chez soi et la maison rendue au repos, M. Pinch, tristement assis sur le bord de son lit, plongé dans de sombres réflexions, crut entendre frapper doucement à sa porte. Il l'entr'ouvrit, et, à son grand étonnement, aperçut Charité debout devant lui, le doigt sur les lèvres.

— Monsieur Pinch ! murmura-t-elle, cher monsieur Pinch ! dites-moi la vérité ; c'est vous qui avez fait cela, n'est-ce pas? Vous vous êtes pris de querelle avec lui, et vous l'avez frappé?... j'en suis sûre !

Jamais, durant les longues années qu'ils avaient passées ensemble, miss Pecksniff n'avait parlé à Tom d'un ton si bienveillant. Il en fut stupéfait.

— Est-ce vrai ou non? demanda-t-elle avec insistance.

— J'ai été cruellement provoqué, dit Tom.

— Alors, c'est vrai? s'écria Charité, les yeux étincelants.

— Ou... i. Il me barrait le passage et nous avons lutté, dit Tom; mais je ne voulais pas lui faire tant de mal.

— Pas tant de mal ! répéta-t-elle, en fermant le poing et frappant du pied, au grand ébahissement de Tom. Ne dites pas cela. C'était brave à vous, courageux ! Je vous honore de l'avoir frappé. Si vous vous querellez de nouveau, ne l'épargnez pas, terrassez-le, foulez-le aux pieds !.... Ne soufflez mot de ce que je vous dis; mais à dater de ce soir, cher monsieur Pinch, je suis votre amie, votre amie pour toujours!

Elle tourna son visage enflammé vers Tom pour lui confirmer ses paroles, et lui saisissant la main droite, elle la pressa sur son cœur, et la baisa. Cet élan n'avait rien d'intimidant pour la modestie de Tom; malgré son peu d'observation, il comprit, à l'énergie du geste, qu'elle eût serré et baisé n'importe quelle main, souillée de fange et de sang, qui eût brisé la tête de Jonas!

XIV.

Avis aux jeunes filles à marier.

Tom rentra dans sa chambre et se coucha, obsédé de pensées pénibles. Quelle terrible division devait avoir eu lieu dans la famille Pecksniff pour que Charité fût devenue son amie intime, sans autre cause que celle qui était évidemment la véritable? Comment Jonas, si brutal et si grossier dans l'attaque, avait-il été assez magnanime pour garder le secret de leur querelle? et par quelle combinaison de circonstances lui, Tom, en était-il venu à frapper un parent, un ami de Seth Pecksniff? C'étaient là autant d'énigmes si ardues, qu'il n'en put fermer l'œil. Sa propre violence tourmentait surtout son âme généreuse, et, accouplant ce remords dans sa mémoire aux peines et à l'anxiété qu'il avait parfois infligées à M. Pecksniff, et que ce gentilhomme avait soin de lui rappeler souvent, il en vint à se croire prédestiné par quelque fatalité mystérieuse à être le mauvais génie de son patron. Il s'endormit enfin et rêva, — nouvelle source d'inquiétudes au réveil, — qu'il avait trahi la confiance de son ancien condisciple Martin, et s'enfuyait à travers champs avec Marie Graham.

Il faut avouer qu'éveillé ou endormi, la position de Tom vis-à-vis de cette jeune fille était semée d'embûches. Plus il la voyait, plus il admirait sa beauté, son intelligence, ses qualités aimables, dont l'influence gagnant jusqu'à la maison Pecksniff, avait en peu de jours rétabli, sinon la concorde, du moins des apparences d'harmonie entre les deux irascibles sœurs. Quand elle parlait, Tom retenait son souffle ; quand elle chantait, il était ravi en extase. Elle joua une fois de l'orgue, et de ce jour ce vieux compagnon des plus douces heures de Tom, qu'il croyait ne pouvoir estimer plus haut, prit une vie nouvelle et déifiée.

Que Dieu dans sa bonté bénisse ta patience, Tom ! Qui eût pu te voir pendant trois semaines, passer moitié des nuits à sonder, de ta vue basse, l'anatomie discordante du vieux clavecin de l'arrière-salon, sans surprendre le secret de ton cœur, Tom? ce secret à peine et vaguement connu de toi. En voyant le feu de tes joues, lorsque penché, pour saisir au passage, après des heures de travail, une incorrigible note, qui parlait enfin et rendait un son plat et nazillard, tant soit peu rapproché de ce qu'il eût dû être, qui n'eût compris que l'instrument était destiné à la main angélique et douce qui faisait vibrer en toi des cordes bien autrement harmonieuses et puissantes! Si un regard ami, eût-il été aussi candide que le tien, cher Tom, eût pu percer le crépuscule de cette soirée, où d'une voix, à l'unisson du temps, triste, douce, plaintive, et pourtant nuancée d'espoir, elle chanta en s'accompagnant pour la première fois sur l'instrument remis à neuf, s'émerveillant du changement subit; tandis qu'assis à l'écart près de la fenêtre, le cœur palpitant, tu gardais un joyeux silence; ce regard n'eût il pas lu l'aube d'un jour, Tom, que mieux eût valu pour toi, ne voir jamais se lever !

Les dangers de la situation de Tom Pinch s'aggravaient encore du silence que gardait Marie, sur tout ce qui concernait Martin. Loyalement préoccupé de sa promesse, Tom multipliait les occasions. Il se rendait de bonne heure à l'église et y restait tard. Il se plaçait sur son chemin dans ses promenades favorites, au village, dans le jardin, dans les champs; partout, elle eût pu lui parler en liberté. Mais non : elle l'évitait avec soin, ou venait accompagnée. Ce n'était ni éloignement ni méfiance, car de mille manières ingénieuses, délicates, imperceptibles à tout autre que lui, elle l'isolait quand tous étaient présents, et lui montrait une bienveillance particulière. Se pouvait-il qu'elle eût rompu avec Martin, ou que son affection pour lui ne fût qu'un rêve de l'imagination exaltée et présomptueuse du jeune homme? Tom, la rougeur au front, chassait bien vite cette pensée déloyale.

Pendant tout ce temps, le vieux Martin allait, venait, de sa façon étrange, ou bien demeurait immobile, absorbé en lui-même; quoique peu sociable, il ne se montrait ni volontaire, ni fatigant, ni morose. Il semblait surtout se plaire à être laissé à l'écart avec son livre, tandis que chacun causait ou s'amusait à sa guise, sans prendre garde à lui. Deviner à qui il s'intéressait ou même s'il s'intéressait à quelqu'un, était chose impossible. A moins qu'on ne lui adressât directement la parole, il n'avait d'yeux et d'oreilles pour rien de ce qui se passait.

(La suite prochainement.)

arrivé le 1 à Strasbourg. Le prince est attendu pour le 20 dans cette ville.

— Quelques journaux ont annoncé, dit le journal officiel du soir, que depuis plusieurs jours la mortalité était très grande à Paris ; qu'on avait constaté, dans la journée du 17, 280 décès, et que l'administration des pompes funèbres avait peine à répondre à toutes les demandes.

Ces faits sont inexacts : la mortalité ne dépasse pas en ce moment la moyenne des jours et des mois correspondants des années précédentes. Le 17 courant, le chiffre total des décès, constatés à domicile et dans les hôpitaux et hospices civils et militaires, n'a été que de 92, et non pas, comme on l'a dit, de 280. Nous devons même ajouter que ce chiffre de 92 (constatation du lundi 17) se trouve augmenté par les constatations de décès qui n'ont pu être faites la veille, qui était un dimanche, jour où le chiffre des décès constatés n'a été que de 73.

— Le prix des légumes, fruits, œufs, laitage, a éprouvé à Mâcon un renchérissement tel que les familles peu aisées sont obligées de s'imposer les plus dures privations.

— A Mâcon, lundi dernier 17, on a éprouvé un faible tremblement de terre, à sept heures cinquante-cinq minutes du matin. C'est sur les deux rives de la Saône que la secousse a été ressentie d'une manière plus distincte. Ce tremblement de terre s'est composé de deux courtes oscillations qui ont eu lieu à quelques secondes d'intervalle.

— On a annoncé à tort, dit la *Presse*, que le gouvernement avait supprimé les subsides accordés aux réfugiés romains par suite de l'amnistie proclamée par le pape Pie IX. On leur a envoyé un avis portant que les secours leur seraient continués jusqu'à la fin du mois d'octobre, afin de leur laisser le temps de se mettre en mesure pour profiter de l'amnistie.

Il est vrai que les réfugiés romains éprouvent des retards pour obtenir le visa de leurs passeports à la nonciature. Ces délais proviennent de la nécessité de vérifier l'identité des réfugiés, la nonciature voulant s'assurer qu'il s'agit de délits politiques et non pas de crimes ou délits ordinaires qui ne sont pas compris dans l'amnistie.

— Une malheureuse jeune fille de 24 ans, de la commune de Saint-Gengoux-de-Scissé (Saône-et-Loire), avait un enfant de onze mois qu'elle affectionnait beaucoup. La vie pourtant lui était à charge, et elle disait souvent que si elle la conservait c'était par amour pour son enfant. Cependant, il y a peu de jours, son cadavre et celui de cet enfant ont été trouvés dans le bassin d'une fontaine publique où l'eau avait à peine 66 centimètres (deux pieds) de hauteur. Quel horrible courage et quelle volonté inflexible ont dû animer cette malheureuse, pour qu'elle ait pu se noyer là où le plus faible effort eût suffi pour la sauver, pour qu'elle ait pu surtout vaincre les déchirantes angoisses qu'a dû lui faire souffrir l'aspect des dernières convulsions de son enfant !

— Les correspondances de Constantinople annoncent que Méhémet-Ali devait partir le 15 août afin d'être de retour à Alexandrie pour le ramazan.

— Le tailleur qui a tué le sieur Jay, surpris par lui chez sa femme pendant la nuit, s'appelle Jeune et non pas Lejeune. Sa femme a été arrêtée et interrogée.

Il circule sur ce fait une version toute différente de celle de la *Gazette des Tribunaux* que nous avons reproduite ce matin. On prétend que le rendez-vous était un guet-apens et que la femme Jeune était d'accord avec son mari.

— On lit dans l'*Echo de la Frontière* : « En Belgique, lorsque les exploitations houillères sont en pleine activité, les mineurs ont un salaire plus ou moins élevé, mais qui est réduit quand les travaux sont ralentis. En un mot, le coût de la main d'œuvre est subordonné à toutes les fluctuations de la production. Tout récemment, dans le bassin de Mons, sur certains points, le salaire a été baissé de 25 centimes à la journée. Il en est résulté quelque mécontentement et des ouvriers sont restés sans travailler toute une semaine. Mais ils ne tardèrent pas à reprendre leurs travaux, en attendant que des circonstances meilleures permettent de leur accorder une augmentation. »

VIOL. — Dans la soirée du dimanche 12 juillet dernier, Victoire Laffond, âgée de 20 ans, domestique des époux Thomas, domiciliés à Genestelle, canton d'Antraigues (Ardèche), était assise avec sa maîtresse devant la porte de leur habitation. Dans ce moment arrive le nommé Berthon, cultivateur au même lieu. Après avoir échangé quelques plaisanteries avec les deux femmes, Berthon saisit Victoire Laffond et l'entraine de vive force, en disant qu'il la conduit au bal, à peu de distance de là, mais à peine a-t-il fait quelques pas dans la direction de l'endroit où l'on danse, qu'il prend sa compagne entre ses bras et la transporte sur un point opposé. Là, malgré les cris de la jeune fille, il se livre aux violences les plus brutales. Ces cris ayant été entendus par le nommé Laynaud, qui retournait à son domicile, celui-ci se dirige vers le lieu d'où ils partaient, et voit bientôt Victoire Laffond s'efforçant vainement à se dégager des criminelles étreintes de Berthon. Il s'approche ; Victoire, qui vient de l'apercevoir, le supplie de la secourir et de la débarrasser du monstre qui l'obsède. Laynaud franchit l'espace qui le sépare d'eux. A sa vue, Berthon abandonne sa proie et prend la fuite. Laynaud ramène à ses maitres la malheureuse fille dans un désordre qu'il est facile de comprendre.

Deux ou trois jours après, Victoire Laffond, malade, s'est mise au lit et est morte le 28 juillet des suites, dit-on, des coupables excès dont elle a été l'objet dans la fatale soirée du 12. On pense qu'elle a dû faire des confidences à ses maitres avant d'expirer, et que son cadavre sera exhumé et soumis à l'examen des hommes de l'art.

L'ÉCOLE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES vient de recevoir, ainsi que l'Ecole des mines, des modifications avantageuses en ce qui concerne son personnel. Aux termes de l'article 64 du décret d'organisation du 25 août 1804, les élèves, divisés en trois classes, reçoivent, pendant leur présence à l'Ecole, un traitement sur le pied annuel de 700 fr. pour la troisième classe, de 800 fr. pour la deuxième, de 900 fr. pour la première. C'est avec cette solde si modique qu'ils doivent faire face à leurs dépenses de logement, de nourriture et d'entretien. Il en résulte que plusieurs élèves sont obligés de chercher des moyens supplémentaires d'existence dans des occupations étrangères à leurs études. Cette situation a paru peu convenable, et il a été décidé par le ministre qu'on supprimerait entre les trois classes une différence de traitement qui n'est pas motivée, puisqu'il s'agit de besoins parfaitement identiques, et qu'on allouerait à tous les élèves indistinctement un traitement de 1 200 fr.

INCENDIES. — On nous écrit de Saulieu (Côte-d'Or), 19 août 1846 :

« Les faits d'incendies qui se multiplient d'une manière effrayante, doivent recevoir une publicité qui peut-être tirera le gouvernement de son apathie. La semaine dernière, deux hameaux du canton de Quarrée-les-Tombes ont été incendiés ; une femme a péri ; son mari aussi, atteint par le feu, est mort au bout de quelques jours. Hier matin tout Saulieu voyait le feu qui dévorait le village de Nan-sous-Thil, distant de 12 kilomètres, et hier soir on voyait un vaste incendie à Chazel-l'Echot, dans une grande ferme de M. le comte Perrot de Chezelles, officier d'ordonnance du roi. Ces deux villages sont de l'arrondissement de Semme.

» On a trouvé dans un faubourg de notre ville un paquet de coton renfermant du phosphore, et des allumettes chimiques près d'un toit de chaume. Saulieu et toutes les campagnes environnantes, à une très grande distance, sont dans la consternation ; on veille en armes la nuit et le jour, les esprits sont dans une exaspération indicible ; le peuple, dans son délire, accuse le gouvernement, les prêtres, les nobles, ou riches, qui veulent, disent-ils, affamer les pauvres ; l'absurdité de ces bruits n'empêche pas qu'ils ne trouvent crédit chez des populations peu éclairées et assez malheureuses, cette année surtout, où les récoltes sont au-dessous de la moyenne ; les honnêtes gens voient le mal, mais n'en connaissent pas les causes, qui sont vraiment inexplicables : je ne veux pas vous citer toutes celles que le désespoir et l'ignorance accréditent.

» A l'instant même où je vous écris, j'apprends que le village de Villeneuve-sous-Charuy a brûlé cette nuit : ces trois incendies de villages, peu distants les uns des autres, sont attribués à la malveillance, ainsi que ceux de l'Yonne, et il paraît probable que c'est avec raison. Le prix du grain est augmenté d'un cinquième depuis quinze jours. Je suis trop ému pour en dire plus ; que le gouvernement avise ; c'est chose sérieuse ! A. L.

» *P. S.* Je ne puis m'empêcher d'ajouter que les gens de la campagne affluent chez nos armuriers, les uns pour acheter des fusils, les autres pour faire raccommoder ceux qui sont hors de service depuis longtemps, et l'exaspération est telle que la plupart de ceux à qui j'ai parlé disent hautement que puisque les autorités ne s'en occupent pas, ils n'arrêteront pas les *incendiaires*, mais qu'ils tireront dessus, et notez qu'ils considèrent comme tels tous les étrangers. Je le répète, que le gouvernement avise, ou bien il arrivera des choses déplorables. »

MALADIE DES POMMES DE TERRE. — M. le préfet de la Loire-Inférieure vient d'adresser à tous les maires du département l'instruction suivante sur la maladie des pommes de terre, qui se manifeste en 1846 comme en 1845, extraite d'un rapport de M. l'inspecteur d'agriculture du département :

Les caractères de la maladie en 1846 sont exactement les mêmes qu'en 1845 : marbrures dans la pulpe, d'un brun clair d'abord, et devenant de plus en plus noires, à mesure que le mal se développe ; désorganisation des parties charnues en dessus de l'épiderme : ramollissement accompagné d'une odeur fétide et nauséabonde.

Les premiers tubercules attaqués sont toujours les plus voisins du collet de la plante ; plus ils s'en éloignent et plongent dans le sol, moins vite la maladie les ravage : ce qui explique pourquoi la maladie présente sur un même pied divers degrés.

On a parlé l'an dernier d'un champignon qui serait la cause de la décomposition des tubercules : ceux qui ont avancé ce fait ont, selon moi, pris l'effet pour la cause ; mes recherches les plus minutieuses ne m'ont rien fait découvrir de semblable.

La cause première du principe morbide étant encore enveloppée d'épaisses ténèbres, je ne vois, monsieur le préfet, aucune mesure possible à prendre pour la détruire ou la combattre ; mais deux circonstances m'ont frappé, et j'appellerai sur elle toute votre attention : je viens vous dire qu'ils m'ont clairement démontré que la maladie ne se développe pas avant que les tubercules aient atteint une maturité complète ; j'en ai acquis la certitude cette année par l'inspection que j'ai faite, sur tous les points, d'un grand nombre de pieds arrachés à différents âges ; pas un tubercule ne m'a paru altéré tant qu'il n'a pas acquis tout son développement. Cette remarque pourra, je l'espère, être d'une grande utilité.

Il résulte de renseignements précis, et dont j'ai vérifié moi-même l'exactitude, que les tubercules envahis par la maladie peuvent être en partie sauvés par leur exposition à l'air, tant que la fermentation putride ne s'est pas encore développée. J'ai vu des tubercules jetés comme mauvais, et chez lesquels les progrès de la putréfaction se sont tout à coup arrêtés, à tel point qu'ils se sont conservés dehors pendant tout l'hiver. Le mal s'est en quelque sorte cautérisé. J'en ai trouvé d'autres, de la récolte de cette année même, abandonnés sur le sol par le cultivateur, qui m'a dit les avoir ainsi laissés parce qu'ils étaient *tachés* par la maladie, et dans lesquels toutes les traces du commencement de désorganisation ont disparu.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, monsieur le préfet, d'inviter les agriculteurs à faire usage du procédé de conservation suivant, en attendant que nous ayons découvert quelque chose de mieux :

1° A s'empresser d'arracher les pommes de terre aussitôt que les tiges, en se fanant un peu, annonceront que les tubercules sont suffisamment mûrs, sans attendre une maturité complète ;

2° A ne mettre les pommes de terre soit en silos, soit en magasin, qu'après qu'elles auront été exposées à l'air et retournées plusieurs fois sans être amoncelées.

Les pommes de terres saines pourront perdre un peu de leur qualité ; mais les autres en gagneront infailliblement, et le germe de la maladie pourra disparaitre au moins en partie.

UN SUCCESSEUR DE SALOMON DE CAUSS. — On sait que Salomon de Causs, cet homme qui avait trouvé la force motrice de la vapeur, fut au seizième siècle, enfermé comme fou à Bicêtre. Eh bien ! au dix-neuvième siècle, en l'an de grâce 1846, un pareil fait a eu lieu, sans pourtant avoir d'aussi funestes conséquences pour son auteur.

Il y a quelques jours que comparaissait devant le tribunal correctionnel de Bordeaux un homme vêtu en blouse, de haute et forte stature, et qui était accusé de rébellion envers les agents de la force publique.

Cet homme, un des plus extraordinaires que l'on puisse voir par la puissance de ses facultés de calcul, ne sait ni lire ni écrire, n'a jamais appris autre chose que son métier de tisserand, et par son aptitude incroyable et la tension continuelle de son esprit, est parvenu aux notions les plus étendues en arithmétique et géométrie ; il a résolu les [...] exposer sur la place publique, à un auditoire nombreux, ses savantes théories, le prirent, le maltraitèrent, lui jetèrent à travers le corps un seau d'eau froide, sous prétexte de calmer sa folie, et le mirent sous les verrous, où il a attendu six semaines qu'un tribunal de police correctionnelle vint proclamer son innocence. — Lacomme a été acquitté, mais six semaines d'arrestation préventive qu'il a subies dans une cellule et dans les circonstances où il se trouvait, sont de nature à faire faire de sérieuses réflexions sur la forme et la durée de ces arrestations préventives, et sur les incroyables lenteurs de la justice répressive des crimes et des délits.

Quoi qu'il en soit, ce qui était en soi une injustice et un malheur pour Lacomme, pourra avoir pour son avenir la plus puissante influence : le tribunal et l'auditoire entier ont entendu avec un vif intérêt le récit que cet homme étonnant a fait de sa vie, ainsi que la démonstration simple et claire qu'il a donnée d'un des problèmes les plus compliqués ; dans l'auditoire se sont trouvées plusieurs personnes dont l'appui est assuré à ce savant aux procédés naturels et spontanés, et qui sous ce rapport, fût-il le seul, seraient dignes de la plus sérieuse étude.

Le livre intitulé : ***Exposé d'un système philosophique, suivi d'une théorie des sentiments ou perceptions***, par F. Coyteux, et dont nous avons rendu compte dans notre numéro du 5 de ce mois, se trouve chez M. Moreau, libraire, ancienne maison Delaunay, Palais-Royal, péristyle Valois, n° 182 et 183.

VARIÉTÉS.

La Cosmogonie de la révélation

Ou les QUATRE PREMIERS JOURS DE LA GENÈSE, en présence de la Science Moderne, par M. N. P. GODEFROY (1).

Une fois de plus, la révélation est mise en présence de la science moderne, et cette fois encore elle semble sortir victorieuse de l'épreuve.

Je sais que les tentatives de ce genre sont vues avec une grande indifférence par les esprits forts de notre temps. Tout entiers au sentiment de légitime orgueil qu'excitent en eux leurs immenses conquêtes, les savants sont disposés à faire bon marché des connaissances acquises il y a quatre mille ans, si longtemps avant l'invention des sciences. Attacher une sérieuse importance aux paroles bibliques, c'est, selon eux, déserter le dix-neuvième siècle, pour passer au moyen-âge ; c'est retomber de l'âge mûr en enfance. Tenter la conciliation de la Genèse et des connaissances actuelles, c'est conspirer l'abaissement de la science ; constater leur accord, c'est travailler à la restauration des anciens despotismes, dont l'humanité n'a pu s'affranchir qu'au prix de longs et sanglants sacrifices.

Ce sentiment des hommes de science trouve un écho sympathique dans le sein des masses ; et s'il n'y a parmi elles qu'indifférence pour l'Ancien-Testament, c'est que depuis longtemps déjà elles ont rompu avec lui, et elles croient fermement n'avoir plus rien à en craindre. Mais si, parfois, de folles tentatives de réaction viennent agiter les cendres sous lesquelles couvent encore des sentiments éteints en apparence, aussitôt l'ancien levain révolutionnaire fermente, les cendres étincellent, et la calme et dédaigneuse indifférence qui sommeillait au cœur du peuple fait place à un sentiment d'énergique répulsion.

Il est vrai que la plupart de ceux qui ont entrepris d'accorder le premier chapitre de la Bible avec les connaissances modernes n'ont eu en vue que d'escamoter la science, et avec elle, les libertés si chèrement achetées. L'indifférence pour ces tentatives insensées est de la générosité. Mais à côté de ces tours de passe il est une œuvre qui a droit à l'intérêt que les esprits éclairés accordent à tout sujet d'étude abordé sans autre but que celui de concourir à l'accroissement de la connaissance humaine. Telle est sans doute l'étude des rapports qui peuvent exister entre la Bible et la science moderne, si cette étude est entreprise sans arrière-pensée et dans un intérêt purement scientifique. On accordera sans doute que cette recherche mérite autant d'intérêt que celles auxquelles les archéologues se livrent aux applaudissements de tous. Il n'est pas moins curieux, j'imagine, de savoir quelles furent les connaissances des premiers Hébreux en Cosmogonie que de rechercher ce que surent les Egyptiens touchant la science, l'art et l'industrie. Du moins accordera-t-on que la première de ces études est tout aussi licite que l'autre.

Pour nous, dans notre profond respect pour l'humanité, nous avouons que la merveilleuse destinée de ces livres (et nous ne parlons plus ici de la Bible seulement, mais des traditions de tous les peuples), livres qui demeurent immobiles et toujours jeunes, quand tout change et passe autour d'eux, est à nos yeux un spectacle plein de grandeur, et que nous aimerions mieux voir dans leur étrange histoire un incompréhensible mystère qu'une preuve de la folie de l'humanité. Nous ne croyons pas que la génération de la vérité soit plus spontanée que toute autre sorte de génération ; nous pensons, au contraire, que les découvertes de toute époque se rattachent par une filiation non interrompue à celles des époques antérieures, et que s'il était vrai que l'humanité eût été en proie à la folie jusqu'au moment de l'invention des sciences, il y aurait bien des chances pour qu'elle n'arrivât jamais à la raison. Le mépris que les zélateurs des vérités nouvelles vouent aux croyances du passé va donc directement, selon nous, contre le but qu'ils se proposent ; car, si l'humanité est une sotte crédule et superstitieuse, il me semble que ses hardis contempteurs, qui sont hommes, et qui, étant hommes, ne peuvent être étrangers à rien de ce qui est humain, retirent à l'avance toute autorité à leurs paroles. Cette croyance, toute de sentiment si l'on veut, se fortifie chez nous de cette preuve expérimentale que plus d'une fois il est arrivé que ce qui, dans les croyances passées, a paru folie évidente à telle époque, a été pour la science d'une époque plus avancée une grande et surprenante vérité ; témoin cette proposition de la Genèse, que la manifestation de la lumière eut lieu avant la création du soleil. Assertion étrange, qui fut dans le passé l'occasion de savantes gorges-chaudes, et qui est un fait d'observation pour la science moderne. Enfin la science, si fort avancée qu'elle soit, est loin encore d'être faite ; il est pour elle bien des mystères, et quand nous la voyons en contradiction avec des croyances qui font autorité, nous pensons qu'il est sage de se demander lequel est en défaut, du livre saint ou de la science.

Ainsi que l'indique le titre de cet article, M. Godefroy n'a fait entrer

(1) 1 vol. in-8°. Chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69.

première formation du ciel et la constitution définitive de la terre ne datent, l'une que du deuxième jour, et l'autre du troisième jour de la création. Aussi saint Augustin nous apprend-il que les anciens interprètes, au sentiment desquels il se range, ont entendu par *le ciel et la terre la matière dont ont été formés* le ciel et la terre.

« *Et la terre était vide et vaine.* » Les expressions vagues dont se sert la Vulgate vont prendre un grand degré de précision si nous recourons aux autres versions du livre sacré. Ainsi la traduction des Septante dit : « *La terre était invisible et incomposée* ; » la version samaritaine, qui est l'ancien texte hébreu : *la terre était une matière divisée jusqu'à être impalpable, jusqu'à l'annihilation,* » et le texte chaldaïque : « *Alors la terre était de la matière informe* A L'ÉTAT DE MOLÉCULES ÉLÉMENTAIRES. »

Ainsi les expressions dont se sert la Vulgate reviennent à ceci :

Au commencement, la création tout entière fut à l'état de gaz ou de vapeur, c'est-à-dire de molécules élémentaires.

« *Et les ténèbres régnaient sur la face de l'abîme.* » En effet, la lumière n'est pas créée encore, et si l'Ecriture se sert, en cet endroit, du mot SUR, AU DESSUS, c'est, dit saint Augustin, parce que si la lumière eût été dès-lors, elle n'aurait pu être qu'au dessus de cet abîme.

« *Et l'esprit de Dieu se portait sur les eaux.* » Quel est cet esprit de Dieu qui, d'après les expressions de l'original, affaibli au dire de saint Jérôme lui-même par le mot *ferebatur*, qu'emploie la Vulgate, se *répandait* sur la matière de la création, *s'envolait* et planait au dessus d'elle? Saint Augustin nous apprend qu'il ne s'agit point ici du Saint-Esprit, mais d'un agent naturel, agent opérateur et moteur qui pénètre et anime tous les corps, agent universel, invisible, qui donne la vie et le mouvement à toute la matière, et qui, en raison de son universalité et de son essence supérieure, on a pu appeler avec raison l'esprit de Dieu.

« *Se portait sur les eaux.* » S'agit-il d'eaux véritables, dans le sens vulgaire du mot? Evidemment non, puisque la seule chose qui existe encore à ce moment c'est la matière constitutive des mondes et qu'aucune des formes qu'elle devra revêtir n'est encore créée. C'est donc cette matière même, qui, désignée d'abord sous les mots de *ciel et terre*, puis par ceux de *terre invisible et simple*, est maintenant désignée sous le nom d'eau. Et saint Augustin ajoute que la matière est désignée sous le nom d'eau pour sa fluidité, sa mobilité et son aptitude à prendre toutes les formes, comme elle l'avait été en premier lieu sous celui de ciel et terre à cause de son universalité, et sous le nom de terre incomposée et d'abîme invisible pour son défaut absolu de forme.

« *Et Dieu dit que la lumière soit et la lumière fut.* »

Tous les commentateurs ont remarqué que l'apparition de la lumière n'est point donnée comme le résultat d'une création nouvelle. Dieu ne crée pas la lumière, il lui ordonne d'apparaître. La lumière était donc déjà en essence, virtuellement dans la création: cette remarque doit s'étendre à l'esprit de Dieu au *spiritus immensus*. Avec la lumière il se trouvait confondu dans la matière dont devaient être tirés le ciel et la terre. — L'acte créateur qui a tiré du néant le ciel et la terre en a fait sortir en même temps l'esprit animateur et la lumière.

Si maintenant nous traduisons en expressions scientifiques le langage élevé de la Genèse, nous reconnaissons que l'historien de la création raconte ainsi le premier jour de l'œuvre divine :

Au commencement, Dieu créa la matière dont furent formés le ciel et la terre.

Alors toute la création était à l'état de molécules élémentaires invisible et simple, à l'état de gaz ou de vapeur.

La lumière n'était pas encore, et les ténèbres régnaient sur l'abîme unique que formaient le ciel et la terre encore confondus.

Cependant, la matière se condensant devenait fluide et mobile, et en même temps un agent immense, universel, le principe de vie et de mouvement, se répandait sur la matière, et ensuite la lumière apparut.

Tournons-nous maintenant vers la science, et demandons-lui ce qu'elle croit touchant l'état primitif de la terre.

Tout le monde sait que c'est une opinion avouée à la fois par la chimie, la géologie et l'astronomie, que la terre fut à l'origine une masse en évaporation, c'est-à-dire à l'état de gaz ou de vapeur ; et non seulement la terre, mais tous les globes qui peuplent l'espace. Bornons-nous à citer ces paroles de l'illustre créateur de l'embryogénie stellaire : « La matière dont les mondes sont composés était d'abord, dit Herschell, à l'état gazeux. » Et, en effet, l'observation des nébuleuses, la comparaison de ces « germes de systèmes de mondes » a démontré que les nébuleuses lumineuses, dites planétaires, qui sont les plus avancées en développement que l'on connaisse, ont passé par un état de blancheur laiteuse; qu'avant de revêtir cette apparence, elles ont été des nébuleuses diffuses; qu'antérieurement encore, elles ont formé des nébulosités obscures, et Laplace remarque qu'en remontant aussi loin qu'il est possible dans la vie de ces corps, on arrive « à une nébulosité tellement diffuse que l'on pourrait à peine en soupçonner l'existence. »

Ainsi, « la matière dont les mondes sont composés » a passé par l'état de matière diffuse, de nébulosité obscure. Les ténèbres ont régné sur la face de l'abîme du ciel et de la terre.

Jusqu'ici la science n'a fait que confirmer le récit de l'historien

[...] verselles, l'esprit de Dieu, expression qui, d'après tous les saints Pères, tous les commentateurs et interprètes, peut se prendre pour *spiritus immensus*, un esprit immense. L'esprit de Dieu, qui, d'après saint Augustin, n'est ainsi nommé qu'à cause de son essence supérieure et de son universalité, qui est l'agent opérateur et moteur par excellence, celui qui donne la forme, le mouvement et la vie à toutes choses; cet esprit n'est-il pas le même que celui dont les physiciens ont dit qu'il est « l'agent des phénomènes de la vitalité, — le principe vital des corps bruts, — l'organe de la nature sensitive, — l'agent dont l'activité sur les corps de la nature est aussi générale que continue ? » Cette essence immense, invisible, qui donne le mouvement, la forme, la vie à la matière, n'a-t-elle pas les mêmes attributs que ce principe universel, invisible, le calorique, qui détermine l'état des corps, qu'ils soient solides, liquides ou gazeux, qui, en pénétrant les corps, transforme les solides en liquides, les liquides en gaz, et qui, en s'en retirant, liquéfie les vapeurs et solidifie les liquides.

Or, après que l'agent du mouvement, de la forme et de la vie se fut répandu à la surface de la matière d'abord gazeuse, puis liquéfiée, la lumière apparut. Et nous avons déjà remarqué que Dieu ne crée pas la lumière, mais qu'il lui donne ordre de paraître, et que l'acte par lequel avait été créée la matière est celui d'où avait résulté en même temps l'existence des fluides impondérables.

Or, ceci est tout à fait conforme aux données de la science actuelle, ou, pour parler plus rigoureusement, cette donnée est déjà en avant de la science et précise le but auquel elle doit viser, vers lequel elle tend et qu'elle ne saurait tarder à atteindre. Tous les travaux dont les fluides impondérables ont été l'objet conduisent, en effet, à admettre leur identité. Pour la physique moderne, ces divers agents ne sont, selon toute probabilité, que les formes diverses d'un seul et même principe ; déjà l'identité de l'électricité et du magnétisme est prouvée; l'analogie de la chaleur, de la lumière et de l'électro-magnétisme, et enfin l'unité de ces trois manifestations de la force universelle est un fait qui ne saurait tarder à être démontré.

Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche de mettre en regard de la science moderne les trois autres jours de la Genèse. Mais si l'étude que nous avons faite de la première de ces grandes journées a suffi pour convaincre le lecteur qu'il n'y a rien de forcé, ni dans le commentaire des textes, ni dans leur conciliation avec la science moderne; si surtout ce qui précède a pu lui inspirer le désir de prendre, dans le livre savant et consciencieux de M. Godefroy, une connaissance plus complète du sujet qu'il a traité, notre but sera pleinement rempli.

Mais je sais que, parmi ceux-là mêmes qui auront suivi avec intérêt les détails qui précèdent, il s'en trouvera qui se refuseront à admettre la concordance de la Bible et de la science, et cela, pour échapper à la conséquence qui leur paraîtrait devoir être tirée de ces singuliers rapports s'ils étaient bien réels.

Si, en effet, la science arrive à confirmer de tout point le récit genésiaque, ne proclame-t-elle pas par cela seul la supériorité de la Bible? N'avoue-t-elle pas sa propre défaite ? N'est-il pas évident qu'il n'y a plus qu'à rompre sans retour avec cette science vaine et stérile qui après tant d'efforts, n'aboutit qu'à une confirmation pure et simple de ce qui était connu il y a quatre mille ans? et ne devons-nous pas désormais nous renfermer dans une humble et passive adoration de la parole éternelle ?

Pour moi, je réponds qu'entreprendre de démontrer l'inutilité et la vanité de la science, est tout simplement une absurdité ; que ce que la science nous a appris, elle nous l'a appris tout autrement et dans bien plus de détails, et bien mieux que ne l'eût fait l'Ecriture; que la connaissance des sciences n'a pas été comme celle du premier chapitre de la Genèse, purement théorique et frappée de stérilité, mais qu'au contraire, si la science nous enseigne le monde, c'est afin que nous le soumettions et que nous exercions sur lui ce droit de souveraineté dont Dieu a revêtu l'homme en le créant à son image.

Je réponds encore que les faits qui précèdent n'autorisent pas à proclamer la supériorité de la Bible sur la science, mais que bien au contraire, pour les raisons que nous venons d'indiquer, et parce qu'elle sait mieux, et parce qu'elle conduit à une pratique, c'est la science qui prime l'Ecriture et qu'il s'agit bien moins de méditer la Genèse que de cultiver la science. J'ajouterai même que, si au lieu de se tenir dans des termes très vagues et très généraux, l'historien sacré était entré dans les nombreux détails où la science moderne pénètre sans s'égarer, celle-ci eût eu sans doute beaucoup à reprendre dans ses récits. Je dirai enfin que l'exactitude de la cosmogonie n'est point un caractère qui soit propre à la tradition hébraïque et qu'on arrivera également à une frappante concordance quand, au lieu de la Bible, les traditions des autres peuples comparaîtront devant la science moderne.

Mais toutes ces réserves une fois faites, réserves qui peuvent exciter assez de colères de sacristie pour donner droit à la sympathie des partisans de la libre pensée, un fait n'en reste pas moins démontré, c'est l'accord du récit biblique et des données de la science moderne.

Quelle est la véritable conséquence à déduire de ces rapports? Répondre à cette question, c'est toute une vaste théorie à produire sur le développement de la connaissance humaine. Entrer dans les détails qu'elle comporte, est impossible en ce moment; en donner la formule,

Marché aux bestiaux, du 21 août.— Marché de Paris.— Taureaux : amenés 9; vendus, 9; prix, le kil. sur pied, 1. — Vaches grasses: amenées, 178; vendues, 178; prix, 1,31-1,16-1,02.— Veaux: amenés, 1,094; vendus. 1,049; prix, 1,50-1,30-1,10.

Marché de Versailles du 21 août. — Foin 1re 42 à 52; 2e »» à »»; 3e à »» 35. — Paille de froment, 24 à 31 ; de d'avoine, 30 à 36.— Trèfle, 40 à 41.— Luzerne, 44 à 53.— Regain, 45 à 55.

Beurre en livres (les 100 kil.) 1re 230 ; 2e 190 à 220.

Œufs (le mille), 48 à 52.

Veaux, 203 vendus de 1,10 à 1,40 le kil. sur pied.

Marché aux fourrages, du 21 août. — Faubourg Saint-Antoine. — Foin, 1re 58 à 60; 2e 55 à 57; 3e »» à »».— Sainfoin, 1re 56 à 00 ; 2e »» à 52 ; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1re »» à 60; 2e 53 à 56; 3e 50 à 52. — Regain, 1re 55 à »» ; 2e 00 à 00 ; 3e 00 à 00.— Trèfle, 1re »» à »» ; 2e »» à »» ; 3e »» à »».— Paille de blé, 1re »» à 34; 2e »» à »»; 3e »» à »». — Paille de seigle, »» à ; 2e »» »» à 00.— Paille d'avoine, 1re 54 à 55; 2e 51 à »»; 3e »» à »».

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 10 juillet.— BARANÈS aîné, marchand ambulant d'articles de Paris rue de Grenelle-Saint-Honoré, 51. Juge-comm., M. Gallais; syndic prov., M. Thiébault, rue de la Bienfaisance, 2.

Du 19 août.— DURMAR, fabricant de papiers peints, rue de Ménilmontant, 94. Juge-comm., M. Ferté; syndic prov., M. Hénin, rue Pastourel, 7.

Bourse du 21 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 70	83 75	83 65	83 75
— — fin courant	83 70	83 80	83 70	83 90
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 90	122 »»	121 90	122 »»
— — fin courant	122 05	122 05	121 90	121 95

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»	»»	Banq. de Fr. dr cours	3470	»»
4 0/0 J. »	»	» »»	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	»»» »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	1215 »»
B. du Trés.	»	3 1/4	— Gann.....	»	»»»» »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.
3 p. 0/0......	d. »»	»» »» »» »»	—	»» »» 84 15
5 p. 0/0......	l. »»	»»» »» »»» »»	—	» »» 122 60

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	05 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	03 »/»	»» »/»	32 1/2	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM..............	Der C.	102 »/»
Récép. Rotsch.	»	101 60	BELG. 2 1/2.....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	33 1/2	— 4 1/2......	»	»»» »/»
— — pass.	»	5 3/4	— do 1840....	»	»»» »/»
— 3 p. 0/0.	»	36 1/4	— do 1842....	»	»»» »/»
Dette intérieure	»	32 1/2	— Banque....	»	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1841.	»	1120 »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT.........	»	1135 »»
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE......	»	»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	»»» »»
Act. d J.	»»» »»
Ch. S. G.	»» »
V. r. dr.	[illegible]
— Ob. anc.	»» »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	[illegible]
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	» »»
— à Rouen.	[illegible]
R.-Havre.	700 »»
Avignon...	[illegible]
Str. à Bâle.	[illegible]
Paris-Str...	[illegible]
Tours-Nant	[illegible]
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	[illegible]
Famp-Haz.	» »»
Diep.-Féc.	[illegible]
Boul. à Am.	[illegible]
Orl.-Bord.	[illegible]
Mont. à Tr.	[illegible]
Paris-Lyon	[illegible]
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	» »»
Lin Maber.	670 »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron..

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible 88 ; courant du mois, 88 50; quatre derniers mois, 94 à 93-50; quatre premiers 1847, 96,00.

Lille. — Colza, 81-50. lin, 90; œillette rousse, 94 ; cameline, »»». — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et courant du mois, 138 à 139; septembre et octobre, 135 à 000 ; novembre et décembre, 131; 4 premiers 1847, »»».

Savons.— Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 100 à 101 fr. les 100 k.

La Librairie Sociétaire, rue de Seine, no 10, met aujourd'hui en vente la troisième édition de SOLIDARITÉ par Hippolyte Renaud. Le succès de cet ouvrage, dont nous n'avons plus besoin de faire l'éloge, l'influence qu'il exerce sur la propagation des idées phalanstériennes, a décidé la Librairie Sociétaire à l'éditer à un prix très réduit. La troisième édition, revue et corrigée par l'auteur, forme un joli volume compacte de 230 pages, et se vend 1 fr. 25 c. (Voir aux annonces.)

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

CHATEAU-ROUGE. Samedi 22 août, le *Siège de Saragosse* sera exécuté au Château-Rouge, avec son accompagnement ordinaire de bombes, fusillades, pluie de feu, bouquet étoilé et embrasement général par Ruggieri. — Dimanche, grande soirée musicale et dansante, brillant feu d'artifice.

Spectacles du 22 août.

7 »/» FRANÇAIS. — Adélaïde Duguesclin, Oscar.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — La Dame Blanche, le Veuf du Malabar.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Charlotte, les Fleurs animées, le Secret, Un Conte.
6 1/2 VARIÉTÉS. — Un Domestique, Colombe, les Bœufs, Sport et Turf.
6 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe, les Premières Amours.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Le Château, le Corbeau, les Tartelettes, la Garde.
6 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
7 »/» GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours, le Fils d'une grande Dame.
6 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Les Deux Chasseurs, Peau-d'Ane.
5 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Tyran, Loup-Garou, le Fruit défendu.
7 1/2 LUXEMBOURG.— Le Juif, Père Pascal, la Dot de Rose.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées.— Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

En vente aujourd'hui, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, la troisième édition du

ÉDITION POPULAIRE à 1 franc 25 centimes. ET PAR LA POSTE, 1 franc 65 centimes.

SOLIDARITÉ

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER.

PAR HIPP. RENAUD, ANCIEN ÉLÈVE de l'Ecole Polytechnique.

EN VENTE chez ALPHONSE LECLÈRE, rue des Grès, 5, et rue Neuve-des-Poirées, 1, près la Faculté de Droit de Paris.

LA LOI DU 3 MAI 1844

SUR LA POLICE DE LA CHASSE

Expliquée par la Jurisprudence des Cours royales et de la Cour de Cassation,

Par M. NICOLIN, avocat. — Un volume in-8o. — Prix, franco, 2 fr.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, aux bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION,

Comprenant la TROISIÈME PARTIE supprimée dans le PROCÈS.

PRIX, 80 cent. franco, 1 fr. **PAR M. BRIANCOURT** Prix, 80 cent. franco, 1 fr.

... et par les ... par les vœux qui émanent de ces assemblées. La récente agitation électorale leur a montré quels progrès les idées sociales avaient fait dans le pays, même dans la classe privilégiée que l'on peut supposer la moins impatiente d'améliorations. Ils ont été surpris, comme nous l'avons été nous-mêmes, de cette multitude de déclarations, aussi favorables aux classes populaires et à l'organisation du travail, qu'hostiles à la féodalité financière, qui se sont produites dans tous les rangs, conservateurs, opposants, légitimistes. C'est un signe manifeste que sous le calme de la surface politique fermentent de nouvelles pensées qui se révèleront bientôt dans tout l'éclat de leur puissance.

Aujourd'hui une partie du pays, plus éloignée encore des masses populaires, va être appelée dans quelques jours à discuter des intérêts d'une haute gravité. Sans nous laisser détourner par la crainte de dédains ou d'antipathies peu probables, nous devons lui demander pour les problèmes qui lui seront soumis, des solutions dignes de notre temps et de l'avenir qui s'avance.

Il est une institution à laquelle viennent aboutir tous les essais de progrès administratif : ce sont les *colonies agricoles-industrielles* : c'est vers elles qu'il faut pousser les conseils-généraux.

L'accroissement des enfants-trouvés devient, de l'aveu des économistes, une des plaies de la France les plus effrayantes. On a beau vanter la civilisation et ses bienfaits: quand il faut traduire les éloges en crédits pécuniaires, il y a un énorme déficit. La misère et l'immoralité, cette double source de l'abandon des enfants, débordent et dévorent le pays. Les départements s'obèrent, les hospices succombent sous la charge. — Que ces enfants, confiés à la charité sociale, deviennent dans des *colonies agricoles-industrielles* d'utiles travailleurs, de bons citoyens, et la patrie cessera de les vouer à l'anathème, et au lieu d'être pour elle une cause d'appauvrissement, ils l'enrichiront par leur intelligence, par leur activité, par leurs vertus. Là se trouve le remède au mal et non dans la suppression des tours, odieuse spéculation, inique déni de justice d'une société sans lumières et sans cœur, non plus que dans le placement à domicile, au sein d'un village et d'une famille misérables, double école d'ignorance, de paresse et de corruption.

Les enfants-trouvés ne sont pas les seuls qui aient droit aux bienfaits d'une éducation morale et éclairée ; tous les enfants pauvres, négligés par leur famille, ont droit à la sollicitude publique, et l'intérêt social s'accorde pleinement avec les préceptes chrétiens. Tous ces malheureux qui, dès leur enfance, ne connurent aucune des joies du bien-être et de l'honneur, deviennent, en grandissant, des vagabonds, des malfaiteurs, qui coûtent, à titre de prévenus, d'accusés, de condamnés, par les dépenses de police et de prison, cent fois plus que n'eût coûté le don gratuit de leur éducation. Que les conseils-généraux appelés à voter des encouragements aux utiles innovations se montrent donc libéraux envers les *colonies agricoles-industrielles* où l'enfant du pauvre prendra l'habitude d'une vie active et honnête.

L'esprit public commence à favoriser de toutes ses sympathies les crèches, les salles d'asile, les écoles professionnelles, toutes les institutions enfantines. Il n'est pas de tendance plus louable. Pour bien guider cette impulsion toute nouvelle, il faut montrer aux communes et aux citoyens que ces œuvres n'auront tout leur mérite qu'à la condition de n'être pas divisées : crèches, salles d'asile, ... les sexes pourraient se mêler sans désordre, et combiner leurs jeux, leurs études, leurs travaux ?

On sait quels doux attraits rapprochent la vieillesse et l'enfance. Nos colonies respecteraient cette loi de la nature, si durement violée aujourd'hui. On a souvent demandé pour les invalides du travail les mêmes récompenses que pour le soldat ; une pension de retraite, des secours, un asile. Tous ces avantages pourraient se trouver réunis dans la *colonie agricole-industrielle*, où la cuisine, les ateliers, les étables, les salles de gymnase et d'étude offriraient toujours à la vieillesse des occupations proportionnées à ses forces, et des occasions d'enseigner l'inexpérience des enfants. Il est encore des provinces en France, où les familles pauvres, fidèles à de vieilles coutumes, se *donnent* à un hospice, c'est-à-dire lui apportent leurs petites ressources et leur bon vouloir en échange d'une modeste mais sûre existence. Acceptant cette touchante coutume, la colonie deviendrait l'asile des vieillards.

Le paupérisme s'étend sur le pays comme une lèpre, et les administrateurs s'alarment du nombre toujours croissant des vagabonds, des mendiants, des indigents. Des chômages fréquents aggravent la misère. Est-il un remède plus efficace que les *colonies agricoles-industrielles* où le travail des terres, avec ses accessoires, qui ne connaît pas pour ainsi dire de limites, offrirait toujours de l'emploi aux bras valides et laborieux? Des ateliers industriels, appropriés aux habitudes des populations, seraient annexés à la ferme, et feraient du droit au travail, aujourd'hui cruelle déception, une consolante réalité. La mendicité serait supprimée le jour où tout mendiant n'aurait plus à choisir entre l'oisiveté et la séquestration répugnante du dépôt ou *work-house* : l'organisation du travail, ce vœu universel, recevrait un commencement d'exécution.

Les cœurs généreux protestent contre le honteux abandon où sont laissés pendant leurs maladies les habitants des campagnes, que les administrations des villes refusent, au mépris de la loi, de recevoir dans leurs hospices. Privés de remèdes, de linge, de conseils et de secours, ces malheureux traînent de gémissements en gémissements, la plus affreuse existence. La *colonie agricole-industrielle* deviendrait l'infirmerie et l'hospice des communes, et sa situation, au milieu d'une atmosphère pure, au sein de vertes campagnes, serait d'une toute autre influence pour la guérison des malades que les salles étroites et mal aérées des hospices, partout attristées par l'aspect des grilles et des murs, et par la solitude du cœur, plus amère encore.

Dans les pays où l'air est doux et pur, la nourriture à bon marché, la *colonie agricole-industrielle* pourrait prendre un caractère plus particulier de maison de santé, où seraient reçus et traités tous ces malheureux, atteints le plus souvent par les vices héréditaires de la civilisation : aliénés, épileptiques, syphilitiques, sourds, aveugles, muets, dont les dépenses grèvent si lourdement aujourd'hui les budgets des départements. Et il se trouverait sans doute qu'en ne visant qu'à une bonne œuvre, on aurait fait une bonne spéculation.

La réforme pénitentiaire fait le désespoir des publicistes et des hommes d'Etat. On s'engoue successivement du régime en commun, du système cellulaire, des sociétés de patronage. On va chercher en Amérique, en Allemagne, en Angleterre, une solution à un mal dont on ne conteste pas la gravité. Soins perdus : la solution n'est ... du nombre croissant des ...

On le voit par cette rapide énumération, les plus grands problèmes sociaux se résolvent dans ce mot : *colonies agricoles-industrielles*.

D'instinct, beaucoup d'administrateurs et d'écrivains l'avaient pressenti ; plusieurs essais même ont été tentés dans cette voie, et quelques-uns avec succès; mais l'exemple est resté presque stérile. Il appartient aux socialistes de lui donner toute sa puissance.

Eux seuls, en effet, comprennent et confessent la raison profonde qui appelle la fondation des colonies ; eux seuls peuvent guider les fondateurs et redresser leurs écarts par les conseils de la science sociale.

Pourquoi les colonies agricoles-industrielles sont-elles douées d'une si précieuse fécondité rénovatrice? Parce que, à la différence de tous les moyens vulgaires d'amélioration, qui ne s'adressent qu'à l'individu, les colonies transforment la société elle-même, et constituent un nouveau milieu social, plus propre que la grande société au perfectionnement de toutes les facultés et de tous les instincts. Ce nouveau milieu n'est pas comme la prison, comme le dépôt de mendicité, comme l'hospice, un fragment de société contre-nature, où l'homme périt d'ennui et s'irrite de la compression : la colonie constitue en petit une société intégrale, où peuvent s'introduire les éléments les plus essentiels de la vie humaine, la nature, la famille, la propriété même et la liberté dans une certaine mesure, le travail en plein air, la société des semblables.

Si ces divers caractères en ont révélé l'importance aux socialistes, ils concourront par leurs conseils à leur donner la direction la plus salutaire. Ils ont beaucoup à enseigner sur les conditions propres à rendre le travail attrayant et productif, sur l'alliance de l'agriculture et de l'industrie, sur le mécanisme des travaux, et bien d'autres sujets éclairés depuis longtemps par la science sociale. Ce sera pour eux d'ailleurs une occasion d'études de la plus haute importance sur la mise en scène des passions et des groupes, études qui ne tarderont pas à être utiles sur une plus grande échelle.

Que les socialistes arborent donc avec hardiesse, dans chaque département, la bannière des *colonies agricoles-industrielles!* Qu'ils inscrivent sur cette bannière, comme lui donnant son cachet, la devise sacrée de l'organisation du travail, dont ces colonies sont en ce moment la forme la plus avancée! Que tous les hommes de bonne volonté, dans tous les partis, dans tous les cultes, dans toutes les écoles, se rallient à ce cri sauveur, sympathique à tous les désirs généreux ; que les journaux amis du progrès favorisent notre appel de leur publicité et de leur autorité ;

Et bientôt les enfants, les pauvres, les malades, les vieillards, les maudits, ne seront pas seuls à émigrer des tristes contrées du vieux monde dans les jeunes colonies de ce nouveau monde. La population tout entière, enviant le bonheur de ces privilégiés, appellera la fondation de grandes colonies-modèles, ouvertes à tous les âges, à tous les sexes, à tous les rangs, à toutes les professions ;

Et ce sera le signal de la régénération sociale.

Aux travailleurs.

Dans tous les âges de subversion, du sein des peuples s'élèvent un petit nombre d'hommes privilégiés par l'intelligence ou par la force, qui fondèrent les castes.

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 23 AOUT 1846.

TOUT CHEMIN MÈNE.... A L'HOPITAL. (1)

Suite de l'Histoire du n° 1.

LE DROIT DU SEIGNEUR.

V.

Quelques mois s'étaient écoulés depuis la scène que nous venons de raconter. Un soir, les deux amis, Charles Pichut et Alcide Roguin étaient assis l'un près de l'autre devant le bureau de leur caisse, et semblaient absorbés dans un long et difficile travail. De nombreux registres étaient ouverts çà et là ; Roguin, après les avoir longtemps feuilletés, écrivit quelques notes, posa sa plume, et dit :

— Voici, mon cher ami, l'inventaire exact de notre fortune : nous possédons, soit en argent, soit en valeurs commerciales, soit en marchandises, la somme de 1 800 000 f. ; notre passif s'élève à 600 000 f., donc, il nous reste une somme ronde de 1 200 000 f., dont pour ta part 900 000 f., et 300 000 fr. pour celle de ton serviteur.

— C'est juste, j'ai trouvé le même chiffre.

— Ceci posé, je vais te faire, mon bon ami, une petite réflexion. Jusqu'à ce jour, j'ai rempli fidèlement le traité d'alliance qui nous unit, et la part du gâteau que tu vas empocher en est la meilleure preuve ; mais il ne me convient plus de travailler pour tes beaux yeux, et il est temps que je songe un peu à mes petites affaires. Or, voici ce que je te propose : tu vas me faire le plaisir de chercher une femme qui t'apportera une fortune égale à celle que tu possèdes, tu es assez joli garçon pour cela; 9 et 9 font 18; 1 800 000 f. ! Cela fera, je l'espère, une fortune convenable pour le fils du père Pichut, ancien tailleur, 12, rue Saint-Denis, au quatrième au dessus de l'entresol. Tu choisiras ou la fille d'un pair de France, ou celle d'un banquier israélite, ou l'héritière de quelque marchand de poudrette. Peu importe ! quelle que soit la main qui le donne, l'argent est toujours d'une agréable odeur. Dès que tu seras marié, tu achèteras un bon vieux castel, qui puisse faire honneur à ton blason, et tu me laisseras seul et unique propriétaire de notre manufacture. J'ai dit.

— Mais, Roguin, as-tu bien réfléchi?

— A tout. Accepte, ou, dès demain, je te plante là, et nous verrons quelles belles affaires tu feras.

— Mais où trouver cette héritière?

— Ne t'inquiète pas de si peu de chose ; cela me regarde.

— Et puis, te l'avouerai-je...

— Avoue.

— Je ne sais si, en bonne conscience, je puis me marier. J'ai des scrupules.

— Diable ! ceci devient sérieux ; voyons tes scrupules?

— Tu sais, cette fille, Suzanne...

— Eh bien ! depuis plus de six mois qu'elle a bien voulu *couronner ta flamme*, tu dois en être fatigué.

— C'est possible ; mais la pauvre fille est sur le point d'être mère, et tu conçois que, dans un pareil moment, il serait peu convenable...

— Homme vertueux ! permets-moi de contempler ton auguste face ! Ce que tu me dis là est très beau et m'attendrit jusqu'aux larmes ; mais c'est absurde... Bonsoir ! je vais me coucher, et demain, je pars pour Paris ; j'aime peu les hommes à scrupules, et tu es libre de chercher un autre associé.

— En vérité, tu n'es guères généreux ; tu vois mon embarras, et tu t'emportes, tu te fâches, au lieu de chercher à me tirer de ce maudit bourbier... Mais que faire? que faire? comment me débarrasser sans bruit et sans scandale...

— O tête peu... enfin, n'importe ! combien tu devrais bénir le jour où nous nous sommes rencontrés pour la première fois ! Je veux bien encore te rendre ce dernier service ; reste en repos, obéis-moi, laisse-moi faire, je me charge de tout !

Quelques jours après, Roguin fit un voyage à Paris, et parvint, après plusieurs tentatives infructueuses, à trouver, pour son ami, une héritière fort sotte, fort gauche et fort laide, mais douée de ce charme irrésistible que l'on nomme vulgairement une belle dot et de magnifiques *espérances*. — Le lecteur est prié de remarquer en passant ce mot qui peint à lui seul notre société tout entière. Quelles sont, en effet, ces *espérances*? Un héritage. Comment peut-on hériter? Par la mort de son père ou de sa mère. Donc, on espère... quoi? Tirez vous-même la conclusion, et ne vous récriez pas, la logique est inflexible.

L'affaire marcha rapidement ; Pichut fut présenté et agréé, et il ne restait plus aux deux amis, avant de célébrer ladite cérémonie, que de faire disparaître Suzanne.

Roguin se chargea encore de cette charitable exécution. Il alla trouver la jeune paysanne, et mit en jeu toutes les ressources de son éloquence pour la déterminer à ne pas troubler, par sa présence, les joies matrimoniales de M. Charles Pichut ; mais ce fut en vain, chacune de ses paroles vint se briser contre la fière énergie de la jeune fille. Il fit de brillantes promesses ; on lui dit que ces promesses n'étaient qu'un mensonge de plus. Il pria ; elle lui demanda si l'on avait écouté ses prières à elle. Il offrit de l'argent ; il fut repoussé avec indignation. Il menaça ; elle lui répondit qu'elle ne craignait pas ses menaces. Enfin, à bout d'arguments et de sophismes, Roguin eut l'effronterie d'invoquer les grands mots de morale et de religion.

— Dieu nous entend, Monsieur, il sera notre juge, répondit Suzanne. Allez dire à M. Pichut que si je n'étais pas mère, demain je ne serais plus ici, quand je devrais emporter ma vieille mère sur mes épaules. Mais l'intérêt de mon enfant est plus fort que mon mépris. Je reste ici, et puisse ma présence être le châtiment de cet homme !

— Il ne nous reste qu'un moyen pour nous en débarrasser, se dit Roguin en retournant au château ; ce moyen est violent, mais aux grands maux les grands remèdes.

Le lecteur n'a point oublié sans doute que M. Pichut, en homme prudent et prévoyant, avait eu soin de faire louer par son garde, à Suzanne et à sa mère, la petite maison qu'elles habitaient, sauf à ne jamais en réclamer le prix. Le garde alla, le lendemain, sommer la malheureuse de lui payer, dans un délai de trois jours, les termes échus de son loyer. La somme était énorme pour une pauvre fille qui ne possédait au monde que le modeste vêtement qui la couvrait. Elle ne voulait ni ne pouvait emprunter dans le pays un argent qu'il lui eût été impossible de rendre. Que faire? elle se résigna à attendre.

Le soir du troisième jour, le garde revint avec deux ouvriers de la fabrique. Cet homme était ivre ; on avait, sans doute, eu besoin de lui donner du courage.

— Eh bien? fit-il en entrant.

— Je n'ai rien, répondit Suzanne éplorée ; faites ce que vous voudrez.

— Alors, la belle, il faut déguerpir, et sur-le-champ.

— A une pareille heure ! où voulez-vous que je puisse aller?

— ... vos amoureux donc, dit en ricanant l'un des ouvriers, et en ... du doigt la taille de la pauvre fille.

— ... ère?

— ... la vieille carcasse ; n'ayez pas peur, on ne lui fera pas de ... on v... portera. Après tout, quand vous en seriez débarrassée, ... il n'y aurait pas grand mal.



(1) Voir le numéro de dimanche dernier.

vailleurs alors seront autant glorifiés et heureux qu'ils furent méprisés et misérables, et tout le monde, entre les plus intelligents et les plus riches, aura l'ambition de compter parmi les travailleurs.

Quand les groupes de faucheurs, de moissonneurs et de vendangeurs, se répandront joyeusement dans les plaines et sur les coteaux, aux fanfares des clairons et drapeau en tête, mariant au sein des splendeurs ravissantes de la nature leurs voix, leurs costumes et leurs instruments, combinant les lignes harmonieuses de leurs évolutions, et couronnant leurs journées de fatigue par des danses et des festins, qui ne se fera gloire d'être travailleur?

Quand les groupes d'ouvriers lutteront d'ardeur et de génie dans de vastes et beaux ateliers, enivrés par les regards et les paroles des épouses, des amantes, des filles, des mères et des sœurs, excités par la critique des camarades et le concours des rivaux; quand sur tous les produits brilleront les noms de l'ouvrier et de son groupe, objets de l'universelle admiration, qui ne se fera gloire d'être travailleur?

Quand le service des personnes et des groupes, au lieu d'être une charge fatale imposée par les mauvaises chances de la naissance et un signe d'infériorité sociale, sera devenue une fonction de dévouement, sollicitée et accordée par la tendresse, comme au sein des familles; quand les travaux domestiques, librement choisis, librement exécutés, suivant l'attrait de l'âme, honorés de tous et rétribués par la phalange seule, ne seront plus qu'un échange passionné de soins affectueux, fruit et source de fraternité, qui donc ne se fera gloire d'être travailleur?

Quand les femmes pourront choisir et varier leurs occupations suivant leurs désirs, s'y livrer en compagnie d'amis suivant leur cœur, et y remporter des triomphes depuis le cercle intime du groupe jusqu'au vaste théâtre des armées industrielles, certaines de recueillir pour prix de leur habileté l'amour des uns et l'admiration des autres, sans perdre aucun des hommages dûs à l'esprit et à la beauté, quelle femme ne se fera gloire de travailler?

Quand les fières *hordes* de jeunes garçons auront conquis par de longues et rudes épreuves le noble privilège de la police du phalanstère et des routes, de la destruction des bêtes nuisibles et de l'éducation de celles qui sont belles et bonnes; quand les enfants déploieront, à travers champs, prairies et bois, leurs infatigables essors, exaltant le dévouement jusqu'au sacrifice, et l'émulation jusqu'à l'héroïsme; quand les escadrons de cavalerie enfantine parcourront en tous sens la campagne pour la purifier de toute tache: oh! alors croyez bien qu'il n'y aura plus d'enfants paresseux, et que chacun se glorifiera d'être un travailleur et un fameux travailleur!

Et quand les *bandes* de petites filles auront, à force de gentillesse, de grâce élégante et de propreté coquette, mérité la haute faveur de soigner les jardins, les parterres et les serres, et de donner le grain aux oiseaux de la volière et de la basse-cour, et de broder les drapeaux des phalanges, et de tresser des couronnes pour les vainqueurs, et de parer les ateliers et les autels, et de répandre dans les airs l'encens et les fleurs aux jours de fêtes: est-ce qu'il y aura parmi elles des paresseuses? Jour et nuit elles ne rêveront que travail, et l'activité des filles sera la leçon des mères.

ment sur ses gardes; il a évité avec soin toute crise, toute commotion; il s'est efforcé de maintenir la tranquillité au dedans, la paix au dehors. Puis, il a dit aux citoyens: « Travaillez, produisez, enrichissez-vous. »

Le mérite du gouvernement de juillet est d'avoir pressenti que le but de la société n'est pas la guerre et la révolution, mais la paix et le bien-être des citoyens. L'histoire lui rendra justice à cet égard, et nous nous faisons un devoir de devancer l'histoire. Mais le gouvernement de 1830, qui, par ce côté progressif, touche presque à l'avenir, s'en trouve séparé, sous un autre rapport, par un abîme.

En effet, d'une part, le pouvoir affirme qu'il veut le développement du travail; et, de l'autre, il déclare que sa fonction est de n'y intervenir en aucune manière. D'une part, le pouvoir désire que le pays s'enrichisse; et, de l'autre, il ne veut rien changer à un système administratif et fiscal qui est loin de favoriser cet enrichissement. D'une part, le pouvoir reconnaît que le but gouvernemental et social n'est pas la guerre, mais la paix et la liberté; et, de l'autre, il conserve, il augmente toutes les anciennes machines de lutte et de compression. En un mot, après s'être effacé devant le mouvement industriel, après avoir posé en principe qu'il n'a rien à organiser, le gouvernement de 1830 semble croire que la richesse se produira et se distribuera toute seule.

Telle est l'attitude singulière que le gouvernement issu de la révolution de Juillet a prise vis-à-vis du plus grand problème de l'époque. Cette attitude est pleine d'inconséquences et de contradictions; elle indique un bon désir, mais elle dénote l'absence d'idées et de science. Inhabile à combiner un plan d'organisation, le pouvoir s'excuse en alléguant qu'il n'a pas le droit de toucher à la liberté industrielle.

Que résulte-t-il de cette situation embarrassée? Il en résulte que les éléments actuels du travail et de l'industrie, loin de se développer d'une manière normale, c'est à dire en donnant richesse et liberté aux masses laborieuses, ne leur apportent que misère et oppression. Il en résulte que la féodalité du coffre-fort, profitant largement de cette irrésolution du pouvoir et des maximes du *laissez faire, laissez passer* répandues dans l'opinion publique, se constitue et tend à dominer l'état politique lui-même.

Le gouvernement de 1830 croit peut-être avoir rempli la tâche que lui imposait son origine, en laissant prendre la direction du mouvement industriel aux banquiers, qu'il regarde comme les chefs des travailleurs. Il croit peut-être favoriser ainsi le développement et l'organisation du travail, mais il ne favorise que le développement et l'organisation de la féodalité nouvelle. Le gouvernement devrait savoir pourtant que les banquiers n'ont d'autre mobile que l'intérêt personnel, et qu'ils ne peuvent par conséquent introduire la notion et la pratique de la justice dans le travail.

Oui, personne ne l'ignore, les nouveaux barons du coffre-fort n'ont d'autre but que de s'enrichir eux-mêmes, en exploitant leurs subordonnés, en ruinant leurs concurrents, en usant de tous les moyens que n'atteint pas le code pénal. L'ordre et l'économie dans l'ensemble des travaux, l'intérêt général de la société, l'équitable répartition des produits, toutes ces considérations touchent peu les banquiers. Remplir leur portefeuille de valeurs, telle est leur idée fixe. Que leur importe le consommateur et l'ouvrier? Ils ne

[...]

pour atteindre leur proie; ils combattaient sans cesse, et ils étaient sans cesse sur le qui-vive. La philosophie du dix-huitième siècle et la révolution française ont pourtant jugé que ce travail n'avait plus de valeur sociale, et que la rétribution des féodaux était injuste. Cet arrêt a été mis à exécution il n'y a pas un demi-siècle. Et, en présence de cet acte de justice si récent, on voudrait que la France révolutionnaire, la France de 89 et de 1830, accordât à l'œuvre de la féodalité financière la valeur qu'elle a déniée à l'œuvre de la féodalité militaire! Non, non, les travaux d'astuces et de fourberies ne valent pas plus que les travaux de violence brutale; c'est toujours de l'exploitation, de l'oppression; ce n'est pas du travail producteur, du travail utile et social, du travail équitablement rémunérable.

On connaît la fameuse parabole du socialiste Saint-Simon. Supposez, disait-il, que tous les membres de la famille royale, tous les ministres, tous les généraux, tous les principaux fonctionnaires de l'État, viennent à disparaître subitement; la société n'en ira pas plus mal pour cela. Cette hypothèse pourrait tout aussi bien s'appliquer aux banquiers et à tous ceux qui, sous prétexte de diriger l'industrie, prélèvent sur elle des impôts énormes. Supposez leur disparution instantanée, la société n'en souffrira guères.

En résumé, l'organisation du travail ne peut pas venir de ceux-là qui vivent et s'enrichissent de son anarchie. Quant au gouvernement de 1830, il ne sait pas et il ne veut pas entreprendre cette organisation; il croit avoir assez fait en maintenant la tranquillité et la paix, en préparant ainsi l'avènement des travailleurs. Le gouvernement de juillet se contente du rôle négatif; il reconnaît qu'il y a quelque chose à faire, mais il laisse faire. Or, ceux qui font sont ceux qui possèdent; et ce qu'ils font, ce n'est pas l'organisation, c'est l'oppression du travail.

Une pareille situation ne peut durer long-temps. Les masses laborieuses en souffrent, car elles supportent le double poids de l'ancien état de choses qui ne fonctionne plus, et du nouveau qui fonctionne despotiquement. Les travailleurs, les contribuables paient en réalité un double budget, le budget de la féodalité politique qui s'en va, le budget de la féodalité industrielle qui arrive.

Comment la France se tirera-t-elle de ce périlleux défilé où la laisse de plus en plus s'engager la faiblesse du gouvernement de 1830? Après avoir fait deux révolutions pour détruire un ordre politique qui n'avait plus de valeur, la France en fera-t-elle une troisième pour arrêter la création de ce faux ordre industriel qu'on appelle la féodalité financière? Est-ce ainsi que la nation corrigera la faute du gouvernement de juillet, et qu'elle posera le problème de l'organisation du travail sur la base révolutionnaire: *Liberté, Égalité, Fraternité?* Ou bien, le parti conservateur, qui est décidément le parti de la bourgeoisie, sera-t-il assez intelligent pour comprendre que le gouvernement de 1830 n'a rempli que la moitié de sa tâche, et qu'il doit entrer dans une phase de direction et d'organisation industrielle conforme aux principes démocratiques de la révolution française? Le parti conservateur balbutie le mot de progrès. Mais en a-t-il la notion véritable? Où l'a-t-il puisée? Nous savons à quoi nous en tenir sur ce point.

— Allons! ma mignonne, pas tant de grimaces et dépêchons-nous, ajouta le garde-chasse en s'approchant du lit de la paralytique. Où faut-il porter ça?

Suzanne bondit comme une lionne.

— Je vous défends de toucher à ma mère!

— Ah! ah! plus que ça de tête! excusez; on croirait qu'elle va nous dévorer. Allons! à bas, vieille sorcière!

Et le misérable enleva du lit le corps inanimé de la paralytique et le déposa par terre.

Suzanne jeta un cri de rage et de désespoir. Hors d'elle-même, égarée, folle, elle se précipita sur sa mère, la souleva d'un bras vigoureux, et l'appuyant contre sa poitrine elle écarta de l'autre bras les ouvriers stupéfaits, sortit de la chaumière et disparut dans les ténèbres.

VI.

Suzanne, chargée de son fardeau, descendit dans la vallée, et suivit, pendant quelques instants, le cours de la rivière. L'obscurité était profonde, et une pluie glacée navrait la pauvre fille, dont la longue chevelure, dénouée par le vent et une course précipitée, ruisselait sur ses épaules nues et tremblantes.

Arrivée près du lavoir, où elle avait rencontré pour la première fois M. Charles Pichut, le sentier était si humide, la pente avait une telle rapidité, que ses deux pieds glissèrent en même temps, et elle tomba évanouie sur le corps de sa vieille mère.

Bientôt de violentes douleurs lui rendirent le sentiment de l'existence; elle aussi, elle allait être mère! Ce qui se passa alors, au milieu de cette nuit noire et glacée, est impossible à raconter; mais ce fut horrible, et le vent emporta à travers la vallée bien des gémissements et des sanglots.

Le lendemain, quelques paysans trouvèrent le cadavre de la vieille paralytique, et à quelques pas de là, celui d'un enfant nouveau-né; de nombreuses traces de sang, le sol foulé, battu et déchiré en plusieurs endroits; — la malheureuse avait labouré la terre avec ses ongles! — ne laissaient aucun doute qu'un crime ne se fût accompli pendant la nuit... Par qui? On reconnut la mère de Suzanne, on savait que sa fille était enceinte, et le mot infanticide fut prononcé.

Quelqu'un déclara avoir aperçu, plusieurs heures auparavant, une femme qui courait comme une folle à travers la campagne, et qui ensuite avait disparu derrière les arbres de la prairie.

On fit d'actives recherches, et on finit par découvrir la pauvre fille étendue et presque morte au fond d'une carrière.

On la rappela à la vie, et deux jours après on la conduisit dans les prisons du chef-lieu départemental.

..... Nous devons le dire à la louange des magistrats de ce pays, par exception l'instruction judiciaire marcha assez vite; l'accusée n'eut à subir que cinq mois de prison préventive. Enfin, le jour de la justice se leva sur la tête de la coupable, et Suzanne fut amenée devant la cour d'assises.

Par un étrange hasard, M. Charles Pichut était un des membres du jury. Il eut la délicatesse de se récuser, en alléguant, pour la satisfaction de M. le procureur du roi, que l'accusée avait travaillé dans les ateliers de sa manufacture, et qu'il ne pourrait se résoudre à condamner une malheureuse, qu'il avait comblée, elle et sa mère, de ses bienfaits.

Les preuves du crime semblèrent évidents; aussi les débats marchèrent-ils vite, à la grande satisfaction des MM. les jurés. Le procureur du roi fit quelques grandes phrases au nom de la morale et de la société, et conclut à la peine de mort, en levant la main vers le ciel. C'était son métier à cet homme.

L'avocat de Suzanne prononça le nom de M. Pichut, et j'ignore ce qu'il allait ajouter, lorsque le président lui imposa énergiquement le silence: il était odieux, disait-il, de mêler un nom honorable à de pareils débats.

Les jurés déclarèrent l'accusée coupable, mais avec des circonstances atténuantes; la cour, qui ce jour-là devait dîner chez M. le préfet, se montra pleine de générosité, et ne la condamna qu'à dix années de réclusion.

En vain la pauvre Suzanne voulut protester de son innocence, le président l'interrompit sévèrement:

— Vous devriez plutôt remercier vos juges de leur indulgente humanité.

..... Il y a six mois, les dix années de réclusion étaient expirées, la malheureuse créature vint à A..., espérant y trouver une place ou de l'ouvrage. Lorsqu'elle eût dit d'où elle sortait, personne ne voulut la recevoir, et toutes les portes, où elle frappa, se fermèrent impitoyablement devant elle.

Un jour, on la trouva mourante de faim et de misère au pied d'une borne, on la transporta à l'hôpital, où une phthisie pulmonaire ne tarda pas à se déclarer.

Avant un mois, la pauvre fille ira voir si la justice de Dieu ressemble à celle des hommes. — Je ne le crois pas, ajouta philosophiquement le bon docteur, en s'essuyant les yeux, et en aspirant avec force une énorme prise de tabac.

Histoire du n° 2.

GABRIELLE GERVAIS.

Confus de l'émotion qu'il avait éprouvée en me racontant l'histoire de la pauvre Suzanne, le docteur se leva et alla arroser ses œillets et ses reines-marguerites: il en fit deux gros bouquets, l'un pour sa femme, l'autre pour sa fille, revint s'asseoir près de moi, et reprit son récit:

I.

Il y a quelques années, je fus appelé près d'un malade, que l'on nommait dans le pays le capitaine Gervais. Ancien officier de la marine royale, il était venu, après avoir pris sa retraite, s'établir ici avec sa famille. Cette famille se composait d'une belle jeune fille, issue d'un premier mariage, d'une créole que le capitaine avait épousée dans un de ses voyages autour du monde, et d'un petit garçon, né dans les dernières années de ce second mariage.

Le capitaine était un de ces vieux loups de mer qui ont vu la mort de trop près pour trembler devant elle. Il me demanda ce que je pensais de sa maladie, en me priant de ne lui rien dissimuler. Je lui avouai que sa maladie me semblait désespérée.

— Bien! me dit-il avec cette rude franchise et ce sangfroid qui abandonnent rarement les hommes de son état. Il ne me reste plus qu'à rendre mes comptes au bon Dieu. Faites-moi le plaisir de vous en aller, je n'ai plus besoin de vous.

Il appela sa fille près de son lit, et lorsqu'il fut seul avec elle, il lui dit:

— Gabrielle, mon enfant, tâche d'abord de ne pas pleurer comme ça, les larmes ne servent à rien; quand l'arrêt est prononcé, il faut bien en passer par là. Essuie tes beaux yeux, et écoute-moi. Jusqu'à ce jour, tu n'as pas eu, je crois, à te plaindre de ta belle-mère, mais quand je ne serai plus là, ce qui ne tardera pas, m'a dit le docteur, il en pourrait être autrement, il est bon de tout prévoir. Ma femme a bon cœur, et t'a toujours témoigné de l'amitié; cependant, il ne faut pas trop s'y fier. « La femme, a dit un ancien, est perfide comme l'onde, » et j'ai vu sombrer des navires qui auraient dû défier toutes les tempêtes... Je ne suis pas riche, tu le sais, je n'ai que ma pension de retraite, et notre fortune est du côté de ta belle-mère. A ma mort, il te restera si peu de chose, que ce n'est pas la peine d'en parler. Voici un portefeuille qui contient douze mille francs, que j'ai économisés à l'insu de ma femme; c'est la dot que je te destine... Allons! point de scrupules, ton frère sera plus riche que toi; prends, te dis-je... Je le

d'horreur et de dégoût pour la brutale coutume de la flagellation pratiquée dans l'armée anglaise. La peine de mort a également été l'objet d'une proposition, et la Convention a exhorté le parti chartiste à faire de l'abolition de cette peine un des objets de son agitation.

Au point de vue politique, les résolutions de cette assemblée ne manquent pas d'importance. Une des premières délibérations a eu pour objet d'inviter le parti à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour assurer, aux prochaines élections générales, la nomination des candidats qui auront contracté l'engagement de soutenir les principes du chartisme.

On a ensuite agité la question de savoir si l'on adresserait à la chambre des communes une nouvelle pétition pour l'adoption de la *Charte du peuple*. M. Duncombe, qui représente dans cette chambre le parti populaire, s'était chargé, en 1842, d'appuyer une pétition tendant au même but. Malgré ses efforts, la pétition avait été repoussée, et il avait déclaré, en conséquence, qu'il ne pourrait en présenter une nouvelle; mais il est revenu depuis sur cette détermination. Sûre d'obtenir le concours de ce zélé défenseur des classes laborieuses, la Convention a décidé qu'une pétition, dont elle a discuté les termes, serait mise en circulation, et présentée à la chambre des communes au commencement de la session prochaine. Ce n'est pas que les chartistes espèrent obtenir immédiatement l'adoption de la *Charte du peuple*; mais cette démarche attirera sur eux l'attention de la grande presse de Londres, et par suite l'attention du monde entier. *Quatre millions* de signatures viendront se dérouler en colonnes formidables sous les yeux de la législature. Ce sera un grand secours pour M. Duncombe, dont le pouvoir au sein du parlement se proportionne toujours à l'appui qu'il reçoit de la part des populations.

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la nouvelle pétition dont la Convention chartiste vient d'adopter le projet. Le peuple anglais s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps des questions d'organisation sociale. Il sait maintenant de quels droits chacun des membres de la société peut légitimement réclamer la jouissance; il a conscience du but social qu'il faut atteindre, et c'est pour arriver à ce but qu'il demande aujourd'hui des droits politiques. Nous applaudissons à ces manifestations légales et pacifiques, et nous faisons des vœux pour que la prochaine législature prenne en considération la demande qui va lui être soumise.

PÉTITION NATIONALE POUR L'ADOPTION DE LA CHARTE DU PEUPLE.

Aux honorables membres de la chambre des communes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande assemblés en parlement.

Nous soussignés, habitants des Iles Britanniques et sujets des Trois-Royaumes, usant de nos privilèges constitutionnels, appelons votre honorable assemblée à s'occuper de nos droits politiques et de nos griefs, dans l'espérance que vous leur donnerez ce degré d'attention que l'importance des uns et la gravité des autres réclament de la part des gardiens des droits civils, sociaux et religieux du peuple.

Nous déclarons que toutes les institutions gouvernementales doivent avoir pour but la protection de la vie, la sécurité de la propriété, l'extension de l'éducation et de la moralité, et la diffusion du bonheur

Nous pensons que le droit électoral n'est point une mission de confiance, comme on l'a faussement représenté, mais un droit inhérent à chaque homme pour la conservation de sa personne, de sa liberté, de sa propriété, qu'il doit exercer librement, sans empêchement et sans obstacle de la part de son voisin.

Persuadés que le principe du suffrage universel est basé sur ces éternels droits de l'homme qui, jusqu'à présent méconnus, n'en sont pas moins inaliénables et indestructibles, nous vous prions d'accomplir dans notre système représentatif des réformes organiques telles que ce principe soit le fondement sur lequel repose la chambre des communes du parlement de la Grande-Bretagne.

Pour que l'électeur jouisse d'une entière sécurité dans l'exercice de son droit, nous demandons que le vote pour la nomination des membres du parlement ait lieu par la voie du scrutin. Sachant quel pouvoir coercitif et corrupteur la richesse et la position exercent sur l'électeur pauvre, nous n'avons l'espoir d'assurer la pureté des élections et la sincérité de la représentation qu'en jetant le manteau protecteur du scrutin sur le corps électoral.

L'inégalité qui existe aujourd'hui entre les districts électoraux nous paraît contraire au sens commun et à une sincère représentation du peuple. Nous vous prions en conséquence de remédier à ce défaut du mécanisme législatif par le partage du territoire en districts égaux, nommant chacun un représentant.

Nous estimons que les membres de la législature, comme ceux du pouvoir exécutif, sont les serviteurs du peuple, et par conséquent ont droit à une rémunération sur les fonds du trésor public; et comme à nos yeux la chambre des communes doit être le ministre et non le maître du peuple, nous demandons que vous établissiez nettement sa position relative, en fixant un équitable salaire pour les services de chacun de ses membres.

La durée septennale du Parlement nous paraît être une chose injuste, en ce que pendant six ans sur sept, ceux qui chaque année parviennent à l'âge de maturité se trouvent empêchés d'exercer leurs droits de suffrage. Nous considérons aussi que sept années sont un trop long terme pour l'existence d'un parlement; qu'une aussi longue durée fournit aux âmes serviles et vénales l'occasion de servir leurs intérêts égoïstes aux dépens du peuple, dont tous leurs efforts devraient avoir pour but d'assurer le bonheur. C'est pourquoi nous vous prions instamment de créer, entre les représentants et les représentés, cette responsabilité salutaire qu'exige un bon gouvernement, et de rétablir à cet effet l'ancien et bienfaisant régime des parlements annuels.

Nous nous plaignons de ce que, pour siéger à la Chambre des communes, il faut être propriétaire; car nous n'avons pas encore appris que la science législative soit l'apanage exclusif de quelques hommes. En conséquence, nous vous prions d'abolir ce qu'on appelle la capacité de la propriété (***property qualification***).

Nous appelons respectueusement votre attention sur le document intitulé ***La Charte du peuple***. Cette charte que nous vous prions instamment d'adopter comme loi du royaume, renferme les principes et les dispositions propres à assurer la représentation équitable et complète de la population mâle adulte.

Que si vous éprouviez quelques doutes sur la justice de nos deman-... désirerions les rallier, bien convaincus qu'au jour où le parti social plantera son drapeau à la chambre, ils l'accepteront comme leur.

N'y aurait-il pas puritanisme exagéré à repousser de tels alliés? Le *Courrier de la Côte-d'Or* est trop libéral pour vouloir, à l'exemple de quelques farouches croyants, damner tous les hérétiques.

Chambre des députés. — Vérification des pouvoirs.

L'élection de Cosne (Nièvre) a été vivement disputée, et le candidat conservateur, M. Delangle, avocat général à la cour de cassation, ne l'a emporté que d'une voix.

Cette élection offre une physionomie particulière. Presque partout c'est l'administration qui met des agents en campagne, lance les sous-préfets et employés supérieurs chez les gros bonnets, et dépêche les percepteurs au menu peuple électoral. A Cosne, c'est la magistrature qui s'est réparti les rôles; le président du tribunal, le juge d'instruction se sont, au rapport des protestations, faits eux-mêmes recruteurs de votes, et les huissiers et juges de paix ont accepté la mission de courtiers et messagers d'élections.

Ce système a un avantage marqué sur le mode ordinaire de rassembler des voix. Beaucoup d'électeurs peuvent être indépendants de l'administration, mais il n'en est guères qui n'aient eu, n'aient ou ne puissent avoir au moins un petit procès, qui au civil, qui au criminel, le propriétaire pour ses rapports avec son voisin, le commerçant pour ses rapports avec les acheteurs ou les fournisseurs.

Ajoutons que cela n'empêchait pas l'action des moyens administratifs. On agissait en mode composé. On disait de l'un : nous le tenons, il a une affaire pendante. On allait vers l'autre, que l'on menaçait d'une poursuite. Un troisième avait des parents compromis dans une banqueroute frauduleuse; on lui faisait entendre qu'il serait possible d'obtenir leur élargissement. Cette promesse, évidemment, ne pouvait pas être tenue; mais on la faisait tout bas, pour que l'électeur se gardât d'en parler; il suffisait d'être cru jusqu'au jour du scrutin. Auprès de ceux qui n'étaient pas accessibles à ces moyens, on avait toujours le vulgaire recours de promesses de places, de bourses, et les menaces de destitution.

Un électeur avait été placé sous la menace du renvoi de son fils, qui occupe à Paris un modeste emploi. Encore tout ému de crainte, il en parla à ses voisins, à ses amis, il le dit sur les places et dans les cafés. L'opposition s'empara de ces aveux et en fit grand bruit. Le président du tribunal, qui, au dire du public, avait fait la menace, se rendit près de lui un beau matin, avec deux conseillers municipaux, et obtint une rétractation, où l'électeur assurait qu'aucune injonction ne lui avait été faite par le magistrat. Ce désaveu était précieux, et le magistrat ne se fit pas faute de le faire voir. Le signataire l'apprit, et alors une autre lettre fut envoyée, dans laquelle il disait que si, par complaisance, il avait consenti à donner l'attestation demandée, il n'entendait pas qu'on la rendît publique, et qu'après l'usage qui en avait été fait, il se trouvait dans la néces-

---

veux, je te l'ordonne. Tâche de cacher cela de façon à ce que nul ne puisse le trouver, et pas de remerciements, pas de larmes; je ne fais qu'accomplir un devoir. Tout ce que je te demande, c'est de te souvenir que tu es la fille d'un honnête homme, et de te montrer toujours digne de ce souvenir.

Le capitaine mourut, et ses pressentiments ne tardèrent pas à se réaliser.

Mme Gervais était belle-mère et jolie femme; l'une de ces deux qualités suffisait pour qu'elle détestât Gabrielle. Contenue jusque-là par la présence de son mari, elle avait su dissimuler son aversion sous ces perfides chatteries, qui sont à la fois une caresse et une menace. La jeune fille n'avait point été dupe de ces hypocrites douceurs, et parfois elle avait senti sous le velours d'une caresse, les griffes de la haine; mais, soit fierté, soit crainte de troubler le repos de son père, elle s'était gardée de se plaindre. Elle avait reçu avec un calme stoïque et impassible les blessures que sa belle-mère lui faisait en secret, et s'était contentée d'opposer à toutes les attaques un froid sourire, un front de marbre et un regard glacé.

Gabrielle avait dix-huit ans; sa beauté était renommée dans le pays, et un artiste de Paris, qui s'était trouvé sur son passage lorsqu'elle allait à l'église, avait dit dans plusieurs salons que Mlle Gervais était belle comme la Vénus antique, gracieuse comme une Parisienne et idéale comme une vierge de Raphaël. Ces seuls mots avaient suffi pour enflammer tous les jeunes gens de la ville d'A...; plusieurs avaient fait l'impossible pour attirer les regards de la *belle Patricienne*, ses admirateurs la nommaient ainsi; mais la jeune fille était restée insensible, ou l'assurait du moins, à tous les hommages, et les plus audacieux commençaient à désespérer de pouvoir jamais animer le feu sacré de cette froide Galathée.

Si tous étaient d'accord sur la beauté de Gabrielle, les opinions étaient fort partagées lorsqu'il s'agissait de son intelligence et de son caractère.

— C'est une sotte, aussi incapable de comprendre que de sentir, et dont la stupidité désole sa famille, répétaient tout bas les amies intimes de Mme Gervais.

— C'est une Agnès, qui attend qu'on lui apprenne comment l'esprit vient aux filles, répondaient avec un malin sourire les hommes de quarante ans et au delà.

— C'est une femme supérieure, qui méprise les sots, et qui se moque de vous, disaient deux ou trois poètes de la localité. Voyez sa pose superbe, son front élevé, son regard puissant, ses lèvres dédaigneuses et recourbées à la façon orientale! Il y a là toute une révélation, tout un poème adorable et mystérieux, dont nul de nous peut-être ne saura jamais le secret.

Bref, on parlait beaucoup, on discutait, on s'échauffait, on se querellait presque, et chacun en était réduit aux conjectures; car la jeune fille sortait rarement, parlait plus rarement encore, et restait parfois des semaines entières renfermée dans sa chambre.

Tout ce que l'on savait de positif, c'est que le libraire de la Grand'-Rue faisait souvent venir de Paris des livres pour Gabrielle : Quels étaient ces livres? c'eût été un excellent moyen de sortir de l'embarras où se trouvaient tous les oisifs de la petite ville. — Dites-moi ce que lit un homme, je vous dirai ce qu'il est. — On employa mille ruses pour faire parler le libraire, ses meilleurs pratiques menacèrent même de le quitter; mais l'honnête homme resta impénétrable; les curieux conclurent de son silence que Gabrielle était un être *original*, la plus grosse injure que les gens de province puissent inventer, et l'on ne s'en occupa plus.

Quelques jours après la mort du capitaine, Mme Gervais entra dans la chambre de Gabrielle; un méchant sourire crispait ses lèvres, et toute la haine qu'elle avait extravasée au cœur se condensa dans le regard qu'elle jeta en entrant sur la jeune fille. Celle-ci répondit à ce regard par un muet et froid salut, et elle attendit qu'il plût à sa belle-mère de lui expliquer le motif de sa visite.

Mme Gervais prit un fauteuil, s'y installa majestueusement et se fit un visage sévère et imposant; puis elle dit d'une voix solennelle :

— Tant que votre père a vécu, j'ai cru, mademoiselle, qu'il était convenable de m'abstenir envers vous de toute surveillance, qui aux yeux de certaines gens eût pu passer pour une injuste sévérité. Vous avez agi à votre fantaisie; votre père était là, il n'y trouvait point à redire, cela ne me regardait pas. J'avais espéré trouver en vous une amie, et j'ai fait pour gagner votre affection tout ce qu'il était humainement possible de faire sans blesser ma dignité; vous ne l'avez pas voulu... par quels motifs? je l'ignore, et je ne veux pas le savoir. Je ne me plains pas, vous étiez dans votre droit, vous étiez libre d'accepter ou non mon amitié. Je le répète, tant qu'il a vécu, votre père était seul responsable de vos actions; mais aujourd'hui, je me dois à moi-même, à votre famille, à la société, à la mémoire de votre père, de faire cesser dans ma maison, s'il en est temps encore, un désordre que je ne veux pas qualifier, et qui vous conduit tout droit au déshonneur.

— Je ne vous comprends pas, madame.

— Ah! vous ne comprenez pas!... je vous croyais l'esprit plus pénétrant. Puisqu'il faut vous parler clairement, répondez-moi sans rougir à cette question. Quel nom faut-il donner à une fille qui, trois jours après la mort de son père, d'un père qui l'a tant aimée, sans respect pour une tombe à peine fermée, sans honte et sans pudeur, écrit des lettres d'amour à je ne sais quel misérable héros d'une ignoble et misérable intrigue?

— Quel nom, Madame, faut-il donner à une femme qui, au lieu de voiler la face, de pleurer et de prier, s'en vient audacieusement, sans respect pour la mémoire d'un homme qui lui a donné son nom, injurier la fille de cet homme, et troubler une sainte douleur par de grossières insultes?

Madame Gervais bondit sur son fauteuil, se leva furieuse, et présenta une lettre à Gabrielle.

— Malheureuse! nierez-vous cette lettre? Connaissez-vous cette écriture?

— Je la connais, c'est la mienne. Ensuite?

— Mais cette lettre est votre condamnation! A qui est-elle adressée? je veux le savoir : répondez, je vous l'ordonne, j'en ai le droit...

— Moi, Madame, j'ai le droit de vous demander comment cette lettre est en votre pouvoir?

— Je n'ai pas de comptes à vous rendre.

— Eh bien! moi, Madame, je n'ai de comptes à rendre qu'à Dieu et à mon père.

— Donc vous refusez de répondre?

— Pourquoi vous répondrais-je? vous n'êtes pas ma mère.

— Orgueilleuse et sotte créature! Ah! vous me bravez! ah! vous osez enfin lever le masque! mais il est trop tôt, et vous oubliez que je tiens votre destinée entre mes mains.

— Faites ce qu'il vous plaira, Madame; je ne crains pas plus votre haine que je n'ai désiré votre amitié.

— Vous voulez la guerre, soit; vous l'aurez, dit en se rasseyant madame Gervais. En ennemie généreuse je veux bien vous montrer les armes dont je puis me servir contre vous, et vous prouver que, si je menace, je ne menace pas en vain. Votre père ne vous a laissé aucune fortune, et si demain il me plaisait de vous abandonner, il vous resterait juste de quoi mourir de faim. Vous avez votre beauté, me direz-vous; c'est possible, et vous avez peut-être déjà compté sur cette extrême ressource des filles qui écrivent aussi bien que vous des lettres d'amour; mais avant que vous soyez maîtresse de votre personne, vous avez encore trois longues années à attendre. Or, ces trois années appartiennent à votre famille, et il me plaît d'en disposer. Voici comment: j'assemble votre conseil de famille, je vous fais nommer un tuteur, je montre votre galante épître, et comme je vais quitter la France dans un bref délai, on vous enferme dans un couvent, où vous pourrez méditer à loisir sur le danger des correspondances amoureuses, et ce couvent, vous n'en sortirez jamais; car, les trois années expirées, seule, sans fortune, sans appui, sans espérances, où irez-vous? que

la magistrature dans les élections. Que l'administration prévarique, a-t-il dit, on peut la changer, on peut la poursuivre, mais quel recours contre une magistrature inamovible et souveraine? Ce n'est pas au reste une annulation qu'il propose; ce qu'il demande, c'est une enquête. L'honneur du candidat, l'honneur de la magistrature y sont engagés, et M. Delangle a plus d'intérêt que personne à se laver des reproches qui lui sont adressés.

M. Delangle n'est nullement de cet avis, il a eu trop de peine à obtenir sa majorité pour consentir à la livrer aux chances d'une nouvelle épreuve. Il affirme sur l'honneur que les faits rapportés n'ont pas de fondement, et il rejette sur ses adversaires les manœuvres dont on l'accuse.

— Raison de plus pour demander une enquête, lui crie-t-on à gauche. — Ce que vous affirmez, lui dit M. de Maleville, des hommes tout aussi honorables le nient, et ils affirment ce que vous niez. Le seul moyen d'éclaircir les faits, c'est l'enquête. Vous ne la repousseriez pas si vous n'en aviez peur.

M. de Maleville a ensuite rappelé comment les coups de pistolet de Henry ont été exploités au point de vue électoral. Pendant que la nation déplorait ce malheur, a-t-il dit, les courtiers électoraux laissaient voir toute leur joie, et comptaient cyniquement le nombre de voix que cet événement allait ajouter à leur majorité!

Le centre se récriait, mais M. Duchâtel était ravi. M. le ministre de l'intérieur est l'homme des diversions par excellence; c'est à lui que dans les moments d'embarras ses collègues disent tout bas, comme Suzanne à Figaro: Détournez. Aussi est-il monté triomphant à la tribune, heureux de faire un moment oublier le fond du débat, et alors, suivant son habitude, il a cherché à faire pleuvoir à droite et à gauche d'assez lourdes épigrammes. Puis voyant que l'inspiration lui était rebelle, et blessé de s'être entendu rappeler à l'ordre par la gauche, qu'il voulait rendre complice de Joseph Henry: « A quoi bon, s'est-il écrié, discuter plus longtemps! nous avons un bon moyen de savoir qui de nous a raison; comptons-nous. » — On s'est compté, et il a été décidé que M. Delangle conserverait la place qu'il a prise derrière le banc des ministres.

Cette victoire avait mis en goût la majorité, et bien que la chambre fût évidemment lasse, elle a insisté pour qu'il fût prononcé immédiatement sur l'élection de M. Calmon fils à Martel (Lot), contre laquelle une longue protestation a été déposée; mais au moment du vote, il a été constaté que l'assemblée n'était pas en nombre.

Dans sa séance d'aujourd'hui, la chambre des pairs a voté à la majorité de 104 voix contre 4 le projet d'adresse au roi en réponse au discours du trône. Cette adresse a été présentée au roi ce soir à neuf heures, par ceux des membres de la chambre qui ont été désignés par le sort.

Accord de l'Evangile avec la Théorie de Fourier.

Entre toutes les affirmations des disciples de Fourier, il n'en est pas qui soulève, dans un certain monde, de plus vive opposition que foi absolue en un Dieu directeur suprême du monde. Cette foi *à priori* se fortifiait de toutes ses études, qui lui prouvaient qu'un mécanisme organisé a besoin d'un *pivot*, principe, règle et fin de tout le mouvement. Aussi les disciples de Fourier n'ont-ils aucun effort à faire pour croire comme lui à un Dieu, car il n'est pas de théorème géométrique plus certain pour eux que la nécessité d'un pivot dans tout groupe, dans toute série, dans toute phalange, en un mot, dans toute collection d'êtres. Sans pivot sur qui *roule* tout le mouvement, point d'ordre, point d'initiative, point de puissance, point de durée, point d'unité et de vie. Et puisque l'univers vit et dure avec harmonie, comment douter que les groupes innombrables qui le composent soient dirigés par des pivots, qui de proche en proche, et à des latitudes diverses pour ainsi dire, aboutissent à un pivot central, chef suprême des phalanges universelles? C'est le *bab* de la théorie sociétaire, la première conséquence de la *loi sériaire*. Fourier était donc profondément religieux, puisqu'il ralliait tous les détails du monde à la conception de Dieu, et il l'était en toute sincérité, puisque la foi en Dieu, la science de Dieu, constituaient le fonds même de toutes ses théories.

Etait-il chrétien, en ce sens qu'il crût que Jésus-Christ était une des trois personnes de la Trinité divine, incarnée sur la terre pour expier les péchés d'Adam et de sa postérité? Nous n'oserions l'affirmer, car il ne s'est jamais occupé dans ses livres de la Trinité, ni de l'Incarnation, ni de la Rédemption, soit pour affirmer, soit pour nier. Sans doute, il a cru que la science sociale, objet particulier de ses études, pouvait se passer de cette recherche théologique. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il a toujours reconnu à la personne et à la mission du Christ un caractère providentiel, et qu'il a accepté sa parole comme donnant la clef des destinées humaines. On chercherait en vain dans sa vie entière, dans sa conduite comme dans ses livres, un trait qui démentît cette attitude respectueuse envers le Christ, dont ses contemporains ne lui donnaient certes pas l'exemple.

Ecoutons-le parler lui-même:

Deux révélations sont nécessaires à l'humanité pour la guider: *celle qui touche au salut des âmes a été faite par Jésus-Christ et les prophètes*; elle n'est point objet d'étude, mais de *foi* pure et simple. (Nouveau Monde, p. 360 de la nouvelle édition).

..... *Chargé par son Père de la révélation religieuse*, Jésus-Christ n'avait point été chargé de la révélation sociale. (Ibid. p. 361). ..... Sa mission se bornait au salut des âmes; c'est la plus noble partie de notre destinée; c'est pour cela que Dieu confia cette fonction sublime à *son fils bien-aimé*, réservant pour la raison humaine la branche subalterne, le salut politique des sociétés. (Ibid., ... Aussi, *le divin* maître s'élève-t-il avec chaleur contre les sophistes qui nous détournent de cette étude (362).

Un chapitre du *Nouveau monde industriel* porte ce titre: *Confirmation tirée des saints Evangiles*, et il est tout entier consacré à établir la concordance de la Théorie sociétaire avec la doctrine et la vie du Christ.

En 1835 et 1836, Fourier écrivit *Fausse Industrie*, principalement pour repousser de nombreuses attaques, entre autres l'imputation de dissidence avec le Christ. Voici en quels termes il répond:

Jusqu'ici les journaux avaient mis en jeu contre moi bien des genres de calomnie; mais aucun ne s'était avisé de me supposer en contradiction avec de sa doctrine avec celle de l'Evangile.

Après ces citations, les moins bienveillants reconnaîtront sans doute que les disciples de Fourier, quand ils parlent du Christ et de ses doctrines avec respect, ne cèdent pas aux convenances ni aux nécessités du temps; ils suivent loyalement l'exemple de leur maître, et sont les fidèles échos de ses paroles.

Car Fourier, répétons-le, s'est toujours posé comme le continuateur de l'œuvre du Christ et l'héritier de ses traditions.

II. UNE OBJECTION.

Cette croyance de Fourier, en l'acceptant comme sincère, n'était-elle pas du moins une illusion? N'y a-t-il pas un abîme entre ses enseignements et ceux du Christ?

On est porté à le croire, en voyant l'opposition très vive que soulève parfois la Théorie sociétaire au sein de quelques églises chrétiennes Sans cette contrariété, pourquoi cette répulsion?

L'explication de ce fait se trouve dans l'Evangile et dans la science sociale.

Dans l'Evangile, Jésus s'annonce comme le continuateur de Moïse. Il dit: *Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi ou les prophètes; je ne suis pas venu les abolir, mais les accomplir.* (Matt. V, 17.) Et il est de foi, dans toutes les églises, que le christianisme est la suite providentielle du mosaïsme, qu'il accomplit et perfectionna. Il semble donc que les juifs auraient dû accueillir avec amour celui qui venait réaliser les promesses des prophètes, et tout au moins, s'ils ne reconnaissaient pas en lui le Messie, s'abstenir de toute persécution envers un sage, animé pour eux et leur culte d'intentions aussi amicales. On sait cependant quels furent ses ennemis les plus acharnés: les prêtres, les scribes et les pharisiens, tous ceux qui *pratiquaient* le mieux. L'Evangile nous a légué les anathèmes de Jésus contre cette *race de vipères*, comme il appelle les plus fervents apôtres de la loi de Moïse:

Les scribes et les pharisiens se sont assis sur la chaire de Moïse..... Ils lient sur les épaules des hommes des fardeaux pesants et insupportables qu'ils ne veulent pas même remuer du doigt. (Matt. XXIII, 2, 4). Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous avez pris la clef de la science, et n'y êtes point entrés, et avez repoussé ceux qui entraient. (Matt. XXIII, 13; Luc, XI, 52). — Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que faisant de longues prières, vous dévorez les maisons des veuves. C'est pourquoi vous recevrez un sévère jugement. (Matt. XXIII, 14). — Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous payez la dîme de la menthe, et de l'aneth, et du cumin, et que vous ne tenez aucun compte des points les plus graves de la loi, la justice, la miséricorde, et la foi (23), guides aveugles qui filtrez le moucheron et avalez le chameau (24). — Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez les dehors de la coupe et du plat, et au dedans vous êtes pleins de souillure et de rapine (25). — Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous ressemblez à des sépulcres blanchis, qui au dehors paraissent beaux aux hommes, mais au dedans sont pleins d'ossements et de toutes les sortes de pourriture (27).

C'est assez pour montrer quel accueil firent à la loi de Jésus, *accomplissement de la loi de Moïse*, les conservateurs de la loi de Moïse et ses plus fidèles interprètes, ses journalistes les plus dévots. Quant aux prêtres et à leurs princes, c'est-à-dire les évêques du temps,

---

feriez-vous?

A ces mots, Mme Gervais sortit, après avoir jeté sur la jeune fille consternée un dernier et triomphant regard.

Deux jours après, en effet, le conseil de famille fut assemblé; il se composait de quelques honnêtes bourgeois, qui avaient la plus profonde vénération pour la sagesse et les hautes vertus morales de Mme Gervais. Elle jouait merveilleusement la comédie, et ce fut les yeux baignés de larmes, le sein gonflé de sanglots, qu'elle exposa les dangers que courait l'honneur de sa chère Gabrielle. Son succès fut complet, et il n'y eut qu'une voix pour louer une si touchante sensibilité et de si nobles sentiments.

Gabrielle ne daigna pas s'abaisser à une justification; elle garda un dédaigneux silence, et répondit aux accusations de sa belle-mère par un regard et un sourire remplis du plus profond mépris. On fut indigné d'une telle impudence dans un âge *si tendre*, et elle reçut l'ordre de se préparer à entrer, dès le jour suivant, au couvent des Carmélites.

Dans la nuit, la fenêtre de la chambre de Gabrielle s'ouvrit doucement; un homme, caché à l'angle de la rue, se glissa le long de la muraille, et reçut le billet suivant:

« Henri, ma belle-mère triomphe; je suis perdue! Ils veulent m'enfermer dans un couvent. J'aimerais mieux mourir... Les lâches! que leur ai-je fait? est-ce donc un crime que d'aimer? Mais ils ne comprennent pas, ils ne peuvent pas comprendre cela... Ami, je n'ai plus d'espoir qu'en vous seul; ne m'abandonnez pas! dans deux heures, trouvez-vous à la porte de la ville, sur la route de Paris... je ne vous dis pas que mon honneur est entre vos mains, je ne vous dis pas: Henri, gardez-le comme un dépôt sacré!... Non, j'ai foi en vous, et au besoin, je saurais le défendre moi-même. »

Le lendemain, il y eut grand scandale dans toute la ville: Mlle Gabrielle Gervais avait disparu, et avec elle le beau Henri d'Arfeuilles, l'un des plus élégants et des plus gracieux *gentlemen* de la contrée.

II.

Plusieurs mois s'étaient écoulés, et l'on n'avait plus entendu parler de la jeune fille. Mme Gervais, enchantée sans doute d'en être débarrassée à si bon marché, s'était hâtée de réaliser sa fortune, et de retourner avec son fils aux colonies. Le tuteur de Gabrielle, brave négociant entièrement absorbé par ses affaires personnelles, s'était contenté, pour toutes recherches, de s'informer au bureau des messageries, et, sur la réponse négative du conducteur, il avait souhaité bon voyage à sa pupille, et était retourné à son magasin.

Qu'était devenue Mlle Gabrielle Gervais? — Si vous voulez le savoir, montez au troisième étage de la maison n° 2, rue de l'Arcade, ouvrez discrètement la porte à gauche de l'escalier, et entrez sans bruit.

Dans un petit salon, meublé avec une simplicité presque parcimonieuse, mais où un *je ne sais quoi*, une sorte de parfum virginal et mystérieux décelaient au premier coup d'œil le bon goût et la distinction de celle qui l'habitait, une jeune femme vêtue de noir et rêveuse, était assise devant un piano; elle laissait errer au hasard sa blanche main sur les touches sonores. — Cette jeune femme, c'était Gabrielle.

Un jeune homme, dont le costume et les façons aristocratiques faisaient deviner un habitué du bois de Boulogne, un des élégants désœuvrés du boulevard de Gand, se promenait lentement dans le salon. Son visage était d'une extrême pâleur, et il semblait en proie à une vive préoccupation. On eût dit que les petits éperons d'or attachés à ses bottes vernies résonnaient sur le parquet avec une secrète impatience; il agitait par intervalles et comme de dépit une fringante cravache qu'il tenait à la main. — Ce jeune homme, c'était M. Henry d'Arfeuilles.

Tout-à-coup, Gabrielle interrompit une gamme commencée, et tournant vers le jeune homme sa belle tête, ses grands yeux inquiets et son mélancolique sourire:

— Henri, lui dit-elle, il se passe en vous quelque chose d'extraordinaire. Je ne sais quel pressentiment me dit que vous souffrez et que vous me cachez le secret de votre tristesse. Qu'avez-vous? Je veux le savoir.

— Que puis-je avoir?... je n'ai rien... il est comme cela de mauvais jours... et puis, que vous importe?

— Que m'importe! ce mot est cruel, Henri; mais je vous le pardonne; il n'est pas dans votre cœur, et vous n'oseriez point le répéter une seconde fois.

— Pourquoi aussi vous obstinez-vous à renouveler une question à laquelle je vous ai déjà répondu? Vous savez bien, Gabrielle, que, près de vous, je suis toujours heureux, et que, si tristesse il y a, j'ai soin de la garder pour les heures que je passe loin de vous.

— Et ces heures sont bien longues, Henri!... Ah! je ne vous fais pas de reproches, mais, depuis quinze jours, je vous ai attendu, et... j'ai attendu en vain.

— La société, vous ne l'ignorez pas, a d'impérieuses exigences, auxquelles un homme du monde est forcé d'obéir.

Gabrielle se leva et fixa sur le jeune homme son regard pénétrant.

— La société exige-t-elle aussi que vous veniez à moi le front pâle et chargé d'ennuis, que vous me répondiez par des paroles dont vous ne cherchez même pas à déguiser la dureté?... Henri, vous me trompez. Regardez-moi en face, et ne niez pas; le cœur des femmes a parfois le don de seconde vue. Ou vous êtes coupable... de quelle faute? je l'ignore... ou un malheur imprévu est venu vous frapper.

— Vous le voulez, Gabrielle; eh bien! soyez satisfaite... J'ai joué, et j'ai perdu...

— Achevez!

— Ma fortune tout entière; il ne me reste plus qu'à me brûler la cervelle ou à aller me faire tuer en Algérie.

La jeune fille fit un bond en arrière, son beau visage rayonna d'une joie soudaine, et elle s'écria:

— Merci, mon Dieu!... Je croyais qu'il ne m'aimait plus!

Henri la regarda, muet et stupéfait.

— Ah! ne me regardez pas ainsi; je ne suis pas folle... ou plutôt je suis folle, mais de bonheur et de joie!

— Vous n'avez donc pas compris?...

— J'ai compris que votre fortune était perdue...

— Et qu'il ne me reste plus que la mort ou la misère.

— Il vous reste mon amour, Henri; croyez-moi, vous n'avez rien perdu.

— Ne me parlez pas de votre amour, Gabrielle, répondit le jeune homme avec une sombre amertume; car cet amour n'est qu'une ironie de plus. Cet amour, qui fait mon désespoir, n'a-t-il pas été la première cause de ma ruine? Si, au lieu des refus cruels...

— Je sais tout ce que vous allez me dire, Henri; vous avez joué, n'est-ce pas, parce que je n'ai pas voulu être votre maîtresse?

— Oui, j'ai joué comme un fou, comme un insensé, avec rage, avec frénésie; car j'aimais mieux souffrir les tortures de l'enfer que celles de l'amour!

— Au nom du ciel, calmez-vous, Henri!... Venez vous asseoir ici, près de moi, et écoutez-moi... Le jour où je confiai mon honneur à votre loyauté, le jour où nous quittâmes la ville d'A..., je vous dis: — Henri, je vous aime; mais je suis trop fière pour être jamais votre maîtresse ou votre femme. Votre maîtresse, ce ne serait pas assez; votre femme, ce serait trop; car vous pourriez me reprocher un jour ce que l'on nomme dans votre caste une mésalliance; et puis, vous êtes riche, moi, je suis pauvre, et je ne consentirai jamais à recevoir, même d'un mari, ce que je refuserais de mon amant. Voulez-vous, Henri, que je sois votre meilleure amie, mais rien que cela? Si vous acceptez, voici ma main; si vous refusez, laissez-moi partir seule; adieu! — Vous acceptâtes, et vous fîtes le serment de m'aimer comme je voulais être aimée.

[illegible] votre vue et vous ne verrez point; car le cœur de ce peuple s'est appesanti et leurs oreilles se sont endurcies, et leurs yeux se sont fermés, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne. (Matth. XIII, 14, 15).

Mais cet endurcissement ne saurait empêcher de triompher des vérités méconnues.

La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue le sommet de l'angle. Quiconque tombera sur cette pierre sera fracassé, et celui sur qui elle tombera, elle l'écrasera. Ceci est l'œuvre du Seigneur, merveilleuse à nos yeux. (Luc XX, 17, 18. Matth. XXI, 42, 44).

Au témoignage de l'Evangile se joignent les explications de la science sociale. On sait que dans la gamme musicale les notes contiguës discordent, et c'est une loi générale dans toute réunion d'êtres. En langage vulgaire cela veut dire qu'entre gens qui se livrent à des travaux très analogues, il y a aussitôt rivalité, et par suite discordance. Les pharisiens n'étaient pas jaloux du culte romain, parce qu'il y avait très loin du leur à celui-là. Entre les prêtres juifs et les prêtres païens la concurrence ne pouvait être vive; mais les juifs comprenaient, par instinct du moins, qu'il y aurait concurrence pour le gouvernement du peuple entre les disciples du Christ et ceux de Moïse, et l'alarme devait se proportionner à l'affinité même des doctrines. Ainsi, de nos jours, les nouveaux croyants qui aspirent à réaliser et continuer le christianisme comme Jésus, aspirait à continuer et réaliser le mosaïsme, doivent faire ombrage aux anciens croyants, en vertu de la loi de discord des groupes contigus. Plus on nous détestera, mieux on confessera notre importance et ce sera pour nous le signe que nous sommes dans la bonne voie. On ne s'acharnerait pas sur des disciples de Jupiter ou de Confucius.

(*La suite au prochain numéro de huitaine.*)

REVUES DE LA HUITAINE.

Mouvement politique et social.

FRANCE.

La session de la nouvelle législature a été ouverte lundi dernier. Le roi a prononcé un discours de pure forme, renvoyant les affaires sérieuses à une nouvelle convocation des Chambres, qui aura lieu vers la fin de l'année. Quelles seront ces affaires sérieuses? Le ministère, maître d'une majorité considérable, affecte d'être tout prêt à entamer lui-même les réformes les plus compatibles avec un *sage* progrès. Ainsi, il serait question d'établir un nouveau système postal plus complet que celui présenté à la dernière session; puis on réduirait fortement l'impôt du sel; enfin, on irait jusqu'à consentir à la conversion de la rente cinq pour cent. De plus, dans l'ordre politique proprement dit, on élèverait à la dignité d'électeurs ce que l'on appelle généralement *les capacités*, c'est-à-dire la seconde partie de la liste du jury.

Nous serions très curieux de voir réaliser ces améliorations secondaires, qui forment presque tout le bagage de la gauche; car, que resterait-il à cette gauche, prétendue si libérale et si progressive, quand ses vœux modestes auront été accomplis par le ministère? Force lui sera bien alors de chercher à s'élever à quelques vues plus générales

[illegible] pour les lois du fermage de la propriété en Irlande. Si les promesses du ministère et l'espoir du public sont réalisés sans retard, une nouvelle ère de liberté et de prospérité s'ouvre pour la verte Erin.

Après la question de l'Irlande, ce qui occupe le plus l'esprit public et le parlement, c'est la politique coloniale. D'une part le gouvernement s'occupe de la liberté commerciale et industrielle des colonies, et d'autre part, le peuple s'occupe de la question de l'esclavage universel. On vient de former une *anti-slavery-league* à Londres, pour coopérer avec les abolitionnistes en Amérique et sur tout le globe. J'ai assisté lundi soir au premier meeting de cette nouvelle ligue, et l'enthousiasme manifesté me fait croire que les abolitionnistes américains et autres trouveront beaucoup de secours dans ce pays pour les soutenir dans leurs efforts contre l'esclavage. Le gouvernement encouragera le mouvement d'une manière indirecte, parce que les pays d'esclavage entravent sérieusement la politique industrielle de l'Angleterre et de ses colonies, qui est basée sur le travail libre. En attendant que l'on puisse forcer les autres nations et leurs colonies à l'abandon de l'esclavage, le gouvernement anglais se propose de faciliter autant que possible l'émigration libre et volontaire des Africains dans les colonies anglaises. On espère rivaliser par ce moyen avec l'esclavage même, en rendant l'émigration libre aussi facile et économique que la traite est difficile et coûteuse sous le régime actuel. Les philanthropes, sur ce dernier moyen, crient un peu à l'esclavage réel, quoique indirect, mais les économistes répondent qu'avant tout il faut vivre et trouver un moyen quelconque de neutraliser la concurrence ruineuse des colonies à esclaves. On espère réussir en combinant le travail libre avec l'usage des grandes machines perfectionnées.

Il ne se passe rien de remarquable à Londres dans ce moment. Le parlement se hâte d'en finir avec la session, et tout le monde se prépare à quitter cette ennuyeuse ville pour la campagne. Comme toutes les grandes villes civilisées du monde, Londres est plus remarquable pour les ennuis que pour les plaisirs de la vie. D'après les statistiques de la ville, il n'y a pas un seul cimetière dans l'intérieur de Londres (et il y en a des centaines) qui ne soit surchargé de cadavres jusqu'à la surface du sol, ce qui ne contribue guères à la santé des vivants. Dans une seule semaine il y a eu quatorze boutiquiers mis à l'amende, dans le seul petit quartier de Holborn, pour avoir fait usage de faux poids et mesures; vingt-quatre dans un autre petit quartier et trente-quatre dans un autre. Cela vous donnera une idée de l'état moral de l'épicier de Londres.

Puisque nous sommes entré dans les menus détails de la statistique, en voici d'autres sur la durée moyenne de la vie dans divers métiers. — Les tailleurs de pierres, 34 ans; les meuniers, 42 ans; les peintres en bâtiments, 44; les menuisiers, 49; les bouchers, 53; les avoués, 51; les médecins, 54; les maçons, 55; les jardiniers, 60; les marchands, 62; les prêtres protestants, 62; les magistrats, 69. Il me semble que la moyenne durée de la vie n'est pas si élevée pour le continent. A quoi cela tient-il? A l'inexactitude des chiffres, ou bien aux différences de climat et de nourriture? Je ne saurais répondre.

H. D.

PRUSSE.

La nouvelle convention entre la Prusse et le Danemark accorde au

[illegible] Jésus-Christ; il porte un tablier sur lequel sont représentées les cinq plaies, et proclame la royauté de don Miguel.

Ce mouvement n'a du reste rien de bien sérieux.

TURQUIE.

Les nouvelles que nous recevons aujourd'hui de la Turquie sont du 7 août. Elles sont remplies des détails sur la réception faite à Méhémet-Ali, mais elles ne contiennent le récit d'aucun événement politique.

Méhémet-Ali s'est montré assez peu satisfait de l'administration turque, et il l'a critiquée très vivement dans son intérieur, sans toutefois indiquer les réformes à opérer.

A Constantinople, où il règne encore, disent les correspondances, une ligne de démarcation si profonde entre les chrétiens et les musulmans, on a été frappé de le voir vivant continuellement dans l'intimité avec des Européens, dont l'un, le consul de Grèce, M. Fossizza, dîne tous les jours à sa table; ses médecins occupant des rangs dans l'armée et portant une décoration de colonel. Les Turcs fanatiques l'ont blâmé. Il est clair qu'il ne s'agit pas ici de la partie éclairée du cabinet, que nous ne parlons pas des Reschid-Pacha, des Rifaat-Pacha, des Fethy-Pacha, qui voudraient voir tomber à jamais ces barrières; nous consignons l'opinion des Turcs encroûtés.

Un paquebot, arrivé de Trébizonde dimanche, a apporté d'Erzeroum des nouvelles qui sont loin d'être sans gravité. On sait que la commission qui, depuis plusieurs années, siège dans cette dernière ville pour régler l'affaire turco-persane, y est encore en permanence, et que l'on attend toujours la solution de cette affaire, bien qu'elle ait été solennellement annoncée par la reine d'Angleterre en plein parlement. Un mollah fanatique a accusé le ministre plénipotentiaire persan d'avoir exercé des violences sur un enfant qu'il tenait enfermé dans sa demeure. La populace ameutée s'est portée en armes à la maison du ministre, en réclamant à grands cris que cet enfant lui fût livré sur-le-champ. Des vociférations on passa aux voies de fait. Plusieurs personnes de la mission, et notamment un des secrétaires, furent égorgées par la populace, et l'autorité militaire ne parvint qu'avec peine à débarrasser la maison. Le lendemain le plénipotentiaire voulait à toutes forces quitter Erzeroum pour retourner en Perse demander des réparations à son gouvernement; cependant, les plénipotentiaires anglais et russe sont parvenus à le retenir. Lundi, M. Wellesley a expédié le bateau à vapeur de station à Trébizonde avec des dépêches pour M. le major Williams, à Erzeroum (pour ne pas violer le traité du 13 juillet trop ouvertement, on a mis les canons à fond de cale). La Porte a aussi expédié des ordres au gouverneur d'Erzeroum, Essad-Pacha, et à son plénipotentiaire Envary-Effendi.

Mardi dernier, vers les cinq heures du soir, un batelier se présente à Arnaout-King, à la maison de campagne du prince de Samos, et lui remet de la part d'une personne qu'il déclare ne pas connaître, et qui avait pris passage dans son bateau, une petite caisse en fer-blanc, en ajoutant qu'elle contenait des objets précieux et des papiers importants dont lui seul devait avoir connaissance, et que par conséquent il serait bon qu'il l'ouvrît lui-même. Le prince se mit donc en devoir d'ouvrir lui-même la caisse, mais ayant éprouvé quelque difficulté, il fait appeler un de ses gens pour qu'il l'ouvre devant lui. Ce dernier y réussit à grand'peine, et pour en venir à bout, il est obligé de renverser la

---

— Faire un pareil serment, c'était tenter Dieu, et je l'ai cruellement expié!

— Peut-être avez-vous raison, mon ami; mais je croyais alors que votre sexe fort avait, comme le nôtre, ce qui rend l'amour grand et sacré, le courage du sacrifice... Je sais, pauvre Henri, combien vous avez souffert; mais, croyez-moi, je puis vous le dire aujourd'hui, vous n'avez pas été seul à souffrir, et bien souvent, lorsque je vous voyais vous éloigner de moi, pleurant et désespéré, si mes lèvres restaient muettes, mon cœur vous rappelait en secret. Comprenez-vous maintenant le cri de joie qui vient de m'échapper, en apprenant ce que vous nommez votre ruine? Oh! pardonnez-moi cette exclamation égoïste et involontaire; il m'a semblé que vous me disiez: — Gabrielle, l'obstacle qui s'opposait à notre bonheur est brisé, je viens d'en finir avec le monde, que ton amour soit désormais toute ma richesse!

Gabrielle était sublime de beauté et d'amour!

Eperdu, hors de lui, les yeux baignés de larmes, Henri se précipita aux genoux de la jeune fille, saisit ses mains qu'il baisa avec transport, et s'écria:

— Oui, aimons-nous, aimons-nous, Gabrielle! sois à moi, ma bien-aimée! Qu'importe la fortune! qu'importent le monde et ses sottes vanités! Oh! un seul jour d'ivresse, de volupté entre tes bras! et, puisqu'il faut que je meure, vienne la mort ensuite; je ne la craindrai pas, j'aurai assez vécu!

Et ses lèvres brûlantes effleurèrent le front de la jeune fille.

— Henri, vous ne me comprenez pas, dit-elle en écartant le bras qui l'enlaçait, et en s'éloignant; je vous le répète, je ne veux pas être votre maîtresse. Le seul obstacle qui s'élevait entre nous, votre fortune, la position que cette fortune vous donnait dans le monde, n'existe plus, et je puis être votre femme aux yeux de Dieu et des hommes. Je ne vous demanderai pas si vous m'en croyez digne; j'ai l'orgueilleuse confiance de pouvoir porter noblement le nom de celui que j'honore de mon amour. Mais je vous dis: Henri, m'aimez-vous assez pour unir sans crainte de l'avenir et sans regrets du passé votre existence à la mienne? Vous sentez-vous le cœur assez fort, assez haut placé, pour accepter avec joie une humble et sainte pauvreté, dont mon amour sera l'unique compensation?... Vous ne me répondez pas, Henri... Votre silence suffit, je le comprends... et je vous remercie du moins de ne pas chercher à me tromper.

Henri passa sa main sur son front avec l'énergie désespérée d'un homme qui prend une suprême résolution.

— Il est vrai, Gabrielle, je refuse, car vous êtes plus qu'un ange du ciel, et c'est moi qui suis indigne de vous. Puisse mon cœur se briser en prononçant ces paroles! Non, je ne puis accepter votre généreux sacrifice; qui sait ce que l'avenir vous prépare!... non, je ne veux pas enchaîner votre destinée à une destinée désormais impuissante et flétrie.

— Ainsi, c'est dans l'intérêt seul de mon avenir, c'est pour moi seule que vous refusez?....

— Pour vous seule.

— Jurez-moi que nul autre motif....

— Sur mon honneur! je vous le jure.

— Merci. Donne-moi ta main, Henri... Oh! vous avez un noble cœur, mon gentilhomme... et ta femme est fière de toi.

Un premier, un pieux baiser fut le gage de ces chastes et tendres fiançailles.

Après un instant de silence, Henri d'Arfeuilles releva doucement la belle tête de la jeune fille, qui, pâle de bonheur et de confusion, s'était mollement inclinée sur l'épaule de son amant. Il lui dit avec un accent de tristesse profonde et résignée:

— Nous venons de faire un beau rêve, mon amie; mais, hélas! ce n'est qu'un rêve!

— Pourquoi cela?

— Pourquoi?... parce que nous sommes deux enfants qui ne voient la réalité qu'à travers le prisme enchanté de leur amour; parce que ce mariage est impossible, car bientôt la misère, l'horrible misère, viendrait s'asseoir à notre foyer. Que faire alors? que devenir? j'aurais bien le courage de mourir avec toi; mais la misère!... je sens que je n'aurais pas la force de la braver.

— Homme de peu de foi, répondit Gabrielle en souriant; si l'amour est un dieu, c'est qu'il sait faire des miracles... Vous reste-t-il quelque chose des débris de votre fortune?

— Rien, absolument rien.

Elle se leva, ouvrit un nécessaire, placé sur une des consoles du salon, en tira le portefeuille que son père mourant lui avait remis, et le présentait à Henri:

— Voici, lui dit-elle, le talisman auquel nous devons notre bonheur; des douze mille francs que contenait ce portefeuille, il m'en reste neuf; sept sont pour vous, je garde les deux autres; vous m'avez souvent parlé, mon ami, du désir que vous aviez de voyager soit en Allemagne, soit en Italie; il est nécessaire que ce désir se réalise le plus tôt possible. Vous resterez éloigné de la France pendant deux ans; ces sept mille francs vous aideront à vivre, non pas luxueusement, mais comme il convient à un honnête et intelligent artiste, qui a plutôt besoin de voir que d'être vu.

Etourdi par cette étrange proposition, Henri lui répondit:

— Mais vous n'y pensez pas; moi, partir ainsi! mais c'est une folie! vous ne parlez pas sérieusement, Gabrielle... deux années d'absence! pour quel motif? pourquoi? comment?

— Parce que je ne puis être votre femme qu'après ce délai de deux années; parce que...

Gabrielle baissa ses longues paupières et rougit comme une rose entr'ouverte par un doux rayon du soleil levant.

— Parce que?

— Parce que je viens d'apprendre tout-à-l'heure combien votre présence ici peut être dangereuse pour moi; parce que j'ai beaucoup d'autres motifs que je ne veux pas vous dire.

— Nous sommes à peine fiancés, et déjà vous manquez de confiance en moi; je croyais que c'était un privilège réservé seulement au mariage?

— Henri, mon ami, je vous parle sérieusement; il faut que vous partiez, il le faut, notre bonheur et mon amour sont à ce prix; le voulez-vous?... ne me demandez rien, ne m'interrogez pas; je ne puis ni ne veux rien vous dire; ayez confiance, ayez foi; je vous le demande au nom de ce qu'il y a de plus sacré pour moi ici-bas, notre amour! partez, et si quelques doutes, quelques murmures viennent à s'élever dans votre cœur, souvenez-vous que partout où vous irez mon âme sera là, près de vous, invisible mais toujours présente, vivant de votre vie, recueillant chacune de vos pensées, heureuse de vos joies et triste de vos tristesses.. va, mon bien-aimé! va sans crainte; laisse-moi ici préparer notre bonheur, et souviens-toi que, le jour où je te dirai: viens! nulle puissance en ce monde et dans l'autre ne pourra plus nous désunir.

Henri d'Arfeuilles obéit enfin, non sans murmurer contre cette singulière et impérieuse fantaisie de sa maîtresse. Après les plus tendres adieux et les promesses les plus solennelles, il partit pour l'Italie.

Gabrielle vendit aussitôt le mobilier de son appartement, excepté sa bibliothèque qu'elle fit transporter dans un petit village, situé à quelques lieues de Paris, sur une des rives de la Seine. Puis elle disparut, et une année entière s'écoula, sans que rien eût pu trahir le lieu et le secret de cette mystérieuse retraite.

EUG. CAMUS.

(*La suite à dimanche prochain.*)

INDES.

La plus grande tranquillité continue à régner dans le Lahore. La garnison anglaise y est logée aussi confortablement et aussi sûrement que les circonstances le permettent; elle attend avec une grande impatience le moment de quitter ses quartiers. Non-seulement à Lahore, mais dans toute l'Inde, on se demande quelle sera la conséquence de la retraite de nos troupes? On ne peut nier que, d'après les articles du traité, nos forces ne peuvent être retenues par le durbar au-delà du terme fixé; pourtant l'opinion semble généralement reconnaître que la retraite de nos troupes, à la fin de cette année, serait sûrement le signal du retour de l'ancienne anarchie et de la violence. Il est donc probable que l'excessive faiblesse du durbar fournira une raison pour perpétuer l'influence britannique dans l'Etat de Lahore.

Des symptômes de mécontentement se sont manifestés en Chine contre le refus fait par l'Angleterre de rendre l'île de Chusan, conformément aux traités. La populace s'est livrée, à Canton, à des actes de violence.

OCÉANIE.

Nos nouvelles de l'Australie sont à la date du 2 mai. Le docteur Leichardt, le voyageur, est arrivé au moment qu'on s'y attendait le moins, à Sydney, après une absence d'environ deux ans. Il a pénétré à travers la Nouvelle-Hollande jusqu'à la côte du nord. Une mine d'or vient d'être découverte dans l'Australie du sud.

FAITS DIVERS.

[illegible] — M. Mallet, professeur de philosophie au collège royal [illegible], est nommé juge du concours d'agrégation de philosophie, en remplacement de M. Ravaison, obligé de s'absenter pour cause [illegible]. M. Beudant, inspecteur-général de l'Université, est nommé vice-président du jury d'agrégation des sciences physiques. M. [illegible], professeur de chimie à la Faculté des sciences de Bordeaux, est nommé membre du même jury.

— L'administration des douanes vient de publier le tableau comparatif des principaux résultats du commerce et de la navigation de la France avec ses colonies et les puissances étrangères, pendant les années 1843, 1844 et 1845.

— M. le ministre de l'instruction publique vient d'arrêter, en conseil royal, le catalogue des ouvrages qui seront employés dans les colléges de l'Université pendant l'année scolaire 1846-1847.

— M. le ministre de l'intérieur vient d'écrire à l'Académie des beaux-arts pour la prier de désigner les trois candidats entre lesquels sera choisi le directeur de l'école de Rome, en remplacement de M. Schnetz, dont les six années de directorat expirent le 31 décembre 1846.

— La ville de Paris vient d'acquérir la plus grande partie des maisons situées sur la place de l'église Saint-Etienne-du-Mont, appelé carré de Sainte-Geneviève. On va en entreprendre la démolition. L'alignement des abords du Panthéon sera complètement atteint dans cette partie. L'espacement compris entre le monument et la ligne droite formée par la nouvelle bibliothèque sera le même que celui de la partie opposée vers la rue de l'Estrapade. Il ne restera pour régulariser la place que la construction de la mairie du 12[e] arrondissement sur les terrains déjà déblayés qui font face à l'Ecole de droit.

— Le convoi du chemin de fer du Nord, parti de Paris mercredi à midi et qui arrive ordinairement à Lille vers dix heures 1[2 du soir, n'est arrivé dans cette ville qu'entre deux et trois heures du matin. La rupture, près de Paris, d'un tuyau de la locomotive, est la cause de ce retard. Aucun accident fâcheux du reste n'a eu lieu.

— Une émeute a éclaté mardi 18, à Saint-Macaire, département de Maine-et-Loire, dit l'*Hermine*, de Nantes, à l'occasion du prix élevé des grains. On nous assure que le peuple s'est opposé à l'enlèvement de plusieurs charretées de grains que des marchands étrangers se disposaient à emmener.

On ajoute que ces grains auraient ensuite été livrés au pillage.

Ce qu'il y a de certain, c'est que M. le procureur du roi de Baupréau est descendu sur les lieux, accompagné du juge d'instruction et d'une force armée imposante.

Nous déplorons ces désordres coupables; mais ne doit-on pas déplorer aussi l'imprévoyance du gouvernement, qui s'est laissé surprendre par deux mauvaises récoltes consécutives sans songer à réaliser des approvisionnements?

Les grains sont partout fort chers; le seigle surtout est hors de prix. On nous a dit qu'aux derniers marchés de l'une des villes de notre département, il a valu jusqu'à 18 francs l'hectolitre. Depuis plus de trente ans, on n'avait pas vu pareille chose.

— Un jugement de la 6[e] chambre de police correctionnelle avait condamné par défaut M. Souchon, à cinq ans de prison, comme complice des escroqueries reprochées à un sieur Marcellin. M. Souchon, absent de Paris lorsque ce jugement a été rendu, s'est empressé aussitôt qu'il l'a connu par les journaux, d'y former opposition, et sur ses explications pleines de franchise, le tribunal s'est empressé de le renvoyer de la plainte, sans même vouloir entendre son défenseur.

CE QUE LA CIVILISATION FAIT DE SES INVALIDES. — Louis-François Auzou, vieillard de quatre-vingt-six ans, était traduit aujourd'hui devant le tribunal correctionnel (6[e] chambre), sous la prévention de mendicité. Ce malheureux, presque réduit à l'état de cul-de-jatte, entre appuyé sur deux béquilles qui ne lui suffisent même pas, et il faut que des gardes municipaux le portent jusques sur le banc.

Auzou habitait Breteuil, département de l'Eure. Atteint de la surdité la plus complète, son seul vœu était de venir à Paris pour se faire traiter dans un hôpital. L'administration de l'hospice de Breteuil lui donna la somme nécessaire pour faire son voyage, et il partit. Arrivé à Paris, on refusa de le recevoir dans l'hôpital où il se présenta, sous le prétexte que son infirmité était incurable. Voilà donc le pauvre vieillard sans ressources dans cette grande ville où il ne connaît personne.

[illegible] vant qu'on voudra choisir, à s'associer aux joies de la famille, ou à venir en aide à la mère que des circonstances forcent de faire nourrir son enfant loin d'elle, ou enfin prête également à faire disparaître toute trace de filiation, à priver un enfant de son état civil, à l'exposer à la mort, à le perdre comme on ferait de l'animal domestique que l'on ne veut plus nourrir. S'il fût resté place pour un quatrième tableau, qu'aurait-il donc représenté? Quelle pensée sinistre n'aurait-il pas fait naître dans la tête de la malheureuse qui gémit sous le poids d'une première faute? A quelle provocation sinistre n'eût-il pas servi d'emblème?... Pour l'honneur de l'humanité, il faut espérer que le pinceau même serait tombé des mains de l'artiste. »

PIRATERIE. — Smyrne, 31 juillet: Un acte de brigandage qui dénote une audace incroyable de la part de ses auteurs, vient d'être commis dans une petite île près de Rhodes, et appelle la plus sérieuse attention du gouvernement sur la police de l'Archipel. Le 10 de ce mois, à quatre heures de l'après-midi, deux bateaux pirates, montés par trente-deux individus, ont abordé à Nicéro, où ils ont débarqué tout leur monde. Les pirates, formés en un corps compacte, ont été assaillir les magasins de l'île qui se trouvent au bord de la mer, à une distance de deux lieues environ du principal village, et en ont enlevé tout ce qu'ils contenaient en objets manufacturés et en argent. Ils ont également dépouillé un bateau du pays appartenant au sieur Yacopo Nicolaïdi, qu'ils ont impitoyablement maltraité, et à qui ils ont pris le sceau de l'office sanitaire et une dixaine de teskérés de voyageurs.

Les pertes supportées par le sieur Yacopo Nicolaïdi et un de ses compatriotes intéressés dans le bateau s'élèvent, d'après la déclaration du premier, à 30 mille piastres, somme qui représente une très grande fortune dans un pays aussi pauvre que Nicéro. Au moment où les pirates ont assailli les magasins, il n'y avait à leur garde et sur le lieu qu'une quinzaine de personnes qui ont été garrottées; un d'eux aurait même été blessé mortellement.

Déclaration de cet acte de brigandage a été faite au gouverneur de Rhodes, qui, malheureusement, n'a pu se livrer à aucune poursuite, faute de moyens, dont il paraît être tout à fait dépourvu en ce moment, à ce qu'on écrit de cette île. Nous espérons qu'on s'empressera de mettre à sa disposition une force suffisante pour faire une bonne police de ces mers, de la sécurité desquelles il serait alors responsable, et qu'on prendra alors toutes les autres mesures nécessaires pour atteindre et punir les auteurs de cet audacieux attentat. Les pirates, en quittant Nicéro, se sont dirigés sur Nicaria, où ils auraient été vendre leur butin à un individu du nom de Spanos. A la date du 26 juillet, on avait appris à Rhodes qu'ils étaient à Patmos.

TREMBLEMENTS DE TERRE. — La *Gazzetta piemontese* contient de longs détails sur un tremblement de terre des plus violents qui vient de se faire sentir en Toscane.

L'église Saint-Michel à Pise a été fortement ébranlée: dans la campagne la terre s'est ouverte en plusieurs endroits et a vomi une eau bourbeuse et brûlante.

A Livourne, l'oscillation a été tellement forte que les cloches des églises ont sonné d'elles-mêmes. Les désastres n'ont pas été cependant aussi considérables dans la ville que dans les villages environnants, où un grand nombre de maisons se sont écroulées. Les habitants épouvantés ont fui de toutes parts et restent en rase campagne.

Le grand-duc, informé de ce sinistre, a donné l'ordre d'expédier immédiatement sur les lieux un paquebot chargé de provisions de toute espèce, pour être distribuées aux malheureux habitants.

Le 10 courant, à quatre heures du matin, une légère secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Naples; on n'a eu heureusement aucun malheur à déplorer.

LES TUBERCULES DU DAHLIA. — Le tubercule du dahlia renferme une amertume tellement acerbe que, jusqu'à ce jour, on n'espérait pas pouvoir l'employer comme aliment ou le donner pour nourriture aux animaux. Une expérience, que consigne le journal de Chambéry, tendrait à détruire l'opinion généralement reçue à cet égard. La détestable amertume dont il s'agit se dissipe, assure-t-on, par une décoction à peu près semblable à celle que l'on fait subir ordinairement à la pomme de terre, qui, elle aussi, porte en elle, avant d'être cuite, une odeur et un goût des plus rebutants.

L'amertume des dahlias étant enlevée par ce moyen, on peut en apprêter les tubercules, soit à la poêle, soit au gratin, à la sauce piquante, etc., et ils donnent alors d'excellents mets. Ils pourraient donc offrir un moyen de suppléer un peu au manque de pommes de terre, lorsque la disette de celles-ci se fait sentir, et ce ne serait point là un médiocre avantage à retirer d'une plante qui est déjà un si bel ornement de nos jardins.

CHERTÉ DES GRAINS. — ÉMEUTES. — Des gens ignorants ou mal intentionnés, dit le *Bien public*, de Mâcon, affirmaient depuis quelque temps à Chauffailles l'existence d'une société d'accapareurs qui s'entendaient pour enlever les grains et faire renchérir ainsi les céréales. Les ouvriers des fabriques, les femmes du peuple, ameutés par ces rumeurs, exaspérés d'ailleurs par la hausse du prix du pain, se portèrent mardi, au nombre de plus de 800, sur le passage d'un convoi de blé. S'emparer du convoi, décharger les sacs et vendre à bas prix les blés qu'ils renfermaient, fut l'affaire de quelques instants. L'intervention du maire devint inutile; ce magistrat dut se retirer devant l'émeute. La présence d'une brigade de gendarmerie ne fut pas plus puissante pour arrêter le mouvement; les gendarmes purent craindre pour leurs jours. Force fut donc d'opérer leur retraite et de laisser le peuple distribuer les subsistances. Des rapports furent alors adressés par le maire et par le brigadier de gendarmerie à M. le préfet et à M. le général commandant le département. Ces deux fonctionnaires partirent tout de suite pour Chauffailles; ils ont dû arriver dans la soirée d'hier. A la suite sont parties deux compagnies du 13[e] de ligne, en garnison à Mâcon. Mais ce détachement n'arrivera guères à Chauffailles que ce matin jeudi. L'effervescence sera probablement calmée; il n'y aura plus que les meneurs à découvrir. Nous ne doutons pas que M. le préfet et M. le général n'apportent dans cette circonstance une grande prudence et une extrême modération. Sans aucun doute, ils verront dans les émeutiers de Chauffailles plus de malheureux à ramener que de coupables à punir. Nous sommes persuadés, dans tous les cas, que nous n'aurons pas à déplorer de collisions sanglantes entre la troupe et le peuple, et que l'habileté de M. le préfet

[illegible] entretenu à ses frais un collége.

» La Cavalle est une place forte de la Macédoine, à 53 lieues d'ici, ayant un assez bon port et une population de 8 000 âmes, presque toute composée de musulmans. Le caïmakan ou gouverneur en sous-ordre, quoique nommé à Constantinople, dépend pourtant du gouverneur général de Salonique. Les indigènes sont exempts d'impôts, Méhémet-Ali les payant annuellement pour eux au trésor impérial.

» Méhémet possède dans sa ville natale quelques parents qui sont comblés de ses bienfaits, ainsi que les autres habitants en général. On dit que l'illustre vieillard a donné ordre qu'on ne fît aucune innovation dans la maison de ses pères, qu'il désire revoir intacte, sauf les réparations d'urgence pour son maintien. La venue du vice-roi à La Cavalle sera un jour de grande joie pour les habitants reconnaissants de cette ville. »

Nous espérons que nos lecteurs n'auront pas mis sur le compte de la *Démocratie pacifique* la rédaction de l'article consacré, dans notre numéro d'hier, à *un successeur de Salomon de Caus*. Dans cet article, reproduit par un journal de l'Est, qui l'avait pris sans doute à l'une des feuilles de Bordeaux, nous ignorons laquelle, il est question de la quadrature du cercle en termes qui dénotent peu de connaissance des éléments de la géométrie. Lacomme peut avoir fait preuve d'une intelligence naturelle très puissante, mais la rédaction de l'article qui lui est consacré fait plus que mettre en doute la compétence de son panégyriste.

VARIETES.

Des Bêtes

ET DE LEURS DIVERS ORDRES DE CIVILISATION.

Nous changerons aujourd'hui le sujet de nos entretiens de huitaine. Quand je dis *entretiens*, j'emprunte le mot au vocabulaire professoral. Que vous alliez au Collège de France, à la Faculté des Sciences, au Jardin-des-Plantes ou ailleurs, pourvu qu'on y enseigne; — mais permettez-moi, ouvrant une vaste parenthèse, de vous dire que cet établissement aussi stérile que somptueux, aussi somptueux qu'anarchiquement gouverné, possède en ce moment une jeune lionne d'Algérie, qui n'est pas un présent d'Abd-el-Kader, et qui pousse l'ignorance des mœurs concédées à son espèce par les zoologistes officiels, patentés ou marrons, voyageurs ou sédentaires, jusqu'à monter sur les arbres, qui, n'était leur âge encore tendre, ombrageraient le parc qu'elle habite dans le voisinage des gazelles. — En tous ces lieux, dis-je, vous trouverez des savants célèbres; professeurs illustres enseignant toutes choses et le reste, où, comme et quand il leur plaît, ou ne les enseignant pas; le tout à raison de 100 ou 150 francs par cachet, non compris logement ni casuel; et devant vous, séance tenante, sans préparation aucune, au Muséum, M. Flourens caractérisera la Renaissance par cette phrase *marmoréenne*, comme dit le *Corsaire-Satan*, dont c'est le lieu d'invoquer l'autorité: « Quand le malheur des temps permit qu'on se livrât de nouveau à l'étude..., etc. » M. de Blainville usant du droit concédé à notre premier père, substituera des noms nouveaux aux cent mille noms de la zoologie. M. Milne Edwards vous montrera de singuliers animaux que rendent singulièrement remarquables les singulières mœurs qui résultent de leur singulière organisation. M. Duméril improvisera, le livre sous les yeux, trente à quarante pages de son histoire imprimée des reptiles. M. Valenciennes ne fera pas l'histoire des annelides, etc.... A la Sorbonne, M. Poncelet vous demandera la permission de créer le mot *plasticité*. M. Pouillet vous apprendra que le bon Dieu a fait des températures fixes, afin que nous puissions graduer nos thermomètres. M. Dumas poussera le désintéressement jusqu'à couvrir de sa marque les grandes idées de M. Laurent. Enfin M. Beudant vous confiera sous le sceau du plus inviolable secret, qu'il ne place les gaz parmi les minéraux que parce qu'il ne sait où les mettre. Chacun de ces messieurs empiétera sur les attributions de ses voisins, parlera de tout excepté de ce qui devrait être le sujet de son cours, tous se contrediront les uns les autres... Mais tous s'accorderont à commencer leurs monologues périodiques par cette phrase sacramentelle: Messieurs, nos *entretiens* rouleront cette année sur..., ceci ou cela!

Il est encore une circonstance où vous verrez régner entre eux le plus touchant accord et dont je parlerais si je n'avais la digression en horreur. C'est lorsqu'il s'agira de vanter à ceux qui se pressent (soit dit avec hyperbole) aux pieds de leur chaire, les indescriptibles douceurs de la pauvreté, les joies ineffables de l'isolement, l'inénarrable bonheur de faire quelque chose de rien, comme par exemple des expériences sans instruments. Témoin Galilée, dira M. Becquerel, auquel comme à tous ses confrères, vous et moi en collaboration de tous les contribuables de France avons donné en toute propriété de magnifiques laboratoires et de splendides collections. Et se fussent-ils donné le mot, ils ne s'accorderaient pas d'une façon plus touchante à démontrer (thèse éminemment morale!), que le travail et la vertu aidant, tout jeune homme, si dénué qu'il soit, a la certitude la plus positive d'arriver aux premières dignités de la science et de l'Etat. Je ne sais combien il y a de milliards à parier contre un, qu'il y arrivera, ni même si le calcul en a été fait. Mais le nombre des chances favorables doit en être vraiment fabuleux et tout-à-fait rassurant. Témoin, ajoute M. Flourens, qui ne s'embarque jamais sans biscuit et n'avance rien sans preuves, témoin Daubenton, qui naquit pauvre et mourut sénateur; témoin, ajouterai-je, M. Flourens lui-même que l'usage de sa recette a conduit à entrer pour 1[40[e] ou pour parier légalement pour 2,5 sur 100 dans la composition de l'Académie française; témoin encore l'immense nébuleuse (non résoluble en étoiles) des membres-nés de l'Institut et des professeurs par droit divin du Jardin des Plantes.

Pour nous, Messieurs, les entretiens que nous aurons l'honneur de *monologuer* devant vous dans un nombre encore indéterminé de colonnes cesseront pendant quelque temps de rouler sur les [illegible] de l'industrie; elles auront pour objet, si vous le voulez bien (cette locution n'est pas moins courue que l'autre), l'unité [illegible] ou en d'autres termes, l'analogie des lois qui régissent [illegible]

[illegible] (sans quoi ils [illegible] de nous prendre au sérieux, ce qui ferait dommage pour eux), mais qui, tout léger qu'il paraisse aux yeux des gens de poids et quelque futile apparence que nous ayons la prudence de lui donner, ne laissera pas que de faire une vive impression sur l'esprit des gens, et nous faisant rêver, vous et moi, à l'étendue et à l'infinie possibilité des analogies universelles, nous servira de préparation à ce qui doit suivre.

Il s'agit des bêtes et de leurs divers ordres de civilisation.

Le mot est lâché, il n'y a plus moyen de s'en dédire.

Payez donc d'audace, et ne pouvant nier, ajoutez que l'histoire des bêtes est susceptible de jeter la plus vive lumière (cette image n'est pas de moi) sur l'histoire des gens. Maintenant, nos vaisseaux sont brûlés.

La chose, au reste, est réciproque. L'homme pourra reconnaître dignement les services que lui auront rendu les brutes. L'histoire de l'humanité, rapprochée de la série animale, inondera à son tour celle-ci de torrents de lumière (pardonnez-moi ce néologisme tout à fait nécessaire à l'expression harmonique de ma pensée). C'est un prêté pour un rendu, et bêtes et gens auront gagné à s'entendre.

Et cela est tout simple, puisque, soit dit sans insulter ni les uns ni les autres, les mêmes lois régissant et ceux-ci et ceux-là, ils se complètent les uns les autres, et se servent mutuellement de commentaire.

Mais c'est justement ce qu'il s'agit de démontrer. Nous tournons dans un cercle vicieux, et nous entrons dans notre sujet par la porte de sortie.

S'il était permis d'avoir une carrière scientifique à quiconque n'a pas, en naissant, trouvé son trou fait à l'Institut et au Jardin des Plantes, je dirais que le fait qui m'a le plus frappé à mon entrée dans la science, est justement l'analogie qui existe entre les faits de l'ordre physiologique et de l'ordre social.

J'eus ce bonheur que le premier mot de science qui fut proféré en ma présence, et qui m'apprit ce que jusqu'alors j'avais ignoré, qu'il y a des sciences, sortit de la bouche de l'un des plus grands naturalistes du dix-neuvième siècle, de l'un des fils les plus illustres d'une terre féconde en grands hommes. J'entendais Geoffroy Saint-Hilaire exposer ses vues admirables sur l'unité de composition anatomique des animaux, sur l'analogie du développement individuel avec celui de la série, sur l'organisation des monstres soumise aux mêmes lois que l'organisation des êtres normaux, sur l'influence que les milieux exercent sur les êtres, sur la variabilité de l'espèce, sur les changements survenus dans le cours des âges à la surface de la terre et qui entraînèrent des modifications proportionnelles dans l'organisme des êtres, etc. Quand je fus un peu familiarisé avec ces idées neuves, grandioses, sublimes, revenu de l'espèce d'éblouissement qu'elles m'avaient causé, ce qui me frappa, c'est la parfaite analogie qui existe entre les faits et les lois de la physiologie et les faits et les lois de l'ordre historique et social. Cette analogie devint pour moi un fait démontré quand la théorie des sciences physiologiques se fut complétée dans mon esprit par l'étude de ces autres grands maîtres Carus, Oken, Burdach, de Candolle, Goethe, etc... Je voyais qu'étant donnée la formule physiologique d'une série de faits, il suffit de traduire cette formule, écrite en langue physiologique, de la traduire, dis-je, en langage historique, pour avoir l'exacte et rigoureuse formule d'une série de faits historiques et sociaux. Dès lors, il fut évident pour moi que les faits, les lois et les principes du monde physiologique, sont analogues aux principes, aux lois et aux faits de l'ordre social; ou mieux encore, que l'ordre physiologique et l'ordre social ne sont que des modes divers d'une seule loi, d'un seul fait, d'un seul principe.

L'article qui suivra la formule générale des sciences physiologiques tracera les traits principaux de cette analogie et, en les dessinant, concourra à démontrer l'unité intellectuelle de notre temps. On verra que, dans le même moment, des hommes qui n'eurent nulle relation entre eux et cultivèrent des sciences différentes, travaillèrent tous cependant sous l'inspiration d'une même pensée, et arrivèrent chacun dans sa sphère à la constatation des mêmes lois. Manifestation éclatante de la solidarité et de l'unité humaines! preuve irréfragable de l'existence d'une source unique, d'une source commune, à laquelle tous les esprits, à leur insu, s'inspirent et s'alimentent : l'esprit de Dieu, l'esprit de l'humanité!

Au nombre des faits analogues de l'histoire et de la zoologie, il en est un qui nous met directement sur la voie du sujet qu'à s'en rapporter au titre de cet article, nous traitons depuis longtemps déjà.

Ce fait, c'est que la zoologie forme, comme l'histoire depuis son origine jusqu'à sa fin, de sa base au sommet, une série régulière et complète où tout se lie, où tout s'enchaîne, où chaque terme, étroitement lié à celui qui le précède et à celui qui le suit, procède en partie de l'un, et concourt pour sa part à la génération de l'autre. Je ne prétends pas dire que l'animalité forme, comme l'entendait Bonnet, et avec lui les philosophes du dix-huitième siècle, une série simple où les termes se suivent comme les anneaux d'une chaîne, je sais ce que cette idée a d'erroné; j'avance seulement que la zoologie forme une série où il n'y a nulle part, quoi qu'on en ait dit, ni lacunes ni *hiatus;* et, bien que cette idée ne soit pas fort accréditée parmi les savants, ce n'est pas une raison pour que nous doutions de son exactitude: au contraire.

Il y a ceci de remarquable, que l'idée de progrès s'est fait jour en même temps dans l'histoire et dans la zoologie. Bonnet est le contemporain de Turgot et de Condorcet. Il y a ceci de plus remarquable encore, c'est que cette idée s'est produite entachée de la même erreur dans l'histoire humaine et dans celle des animaux. En constatant que l'animalité est progressive comme l'histoire, c'est-à-dire que la première renferme comme celle-ci une série de termes successifs de plus en plus élevés, on a cru en zoologie et en histoire que tous les faits pouvaient être placés à la suite les uns des autres sur une ligne droite, et que chaque fait était toujours en progrès sur celui qui l'a précédé, en retard sur celui qui l'a suivi. Or, la ligne droite en zoologie et en histoire figure non point la composante des forces qui sollicitent celle-ci et celle-là, mais leur résultante.

Cette idée n'est point de toutes celles, qui ont rapport au sujet de cet article, la seule qui se soit produite simultanément dans les deux sciences que nous comparons.

Il n'y a pas bien longtemps encore que l'on prétendait trouver, dans l'ancienne Grèce, les sources où prit naissance le fleuve de la civilisation moderne; la tradition de l'Europe actuelle ne remontait pas, disait-on, au-delà de l'antiquité gréco-romaine. L'histoire se divisait en deux époques, l'Orient et l'Occident, qu'un abîme séparait. L'Occident se suffisait à lui-même; pour se connaître, il n'avait nul emprunt à faire à l'Orient. L'historien de l'Europe n'avait point à se [illegible] époque, Cuvier préludait à ses immortels travaux sur les fossiles. Par lui, les débris de races perdues conservés au sein des catacombes terrestres, comme les restes de la vieille Egypte dans ses nécropoles, se transformèrent en témoins vivants des temps qui ne sont plus; les fossiles furent les hiéroglyphes de la zoologie, comme les hiéroglyphes furent les fossiles de l'histoire.

L'histoire de la zoologie se divise en sept phases ou époques successives dont chacune est en progrès sur celles qui l'ont précédé. Si l'on admet que l'humanité a commencé par l'état édénique et qu'à la civilisation doive succéder la forme sociale que l'Ecole sociétaire désigne sous le nom de *garantisme*, transition entre les temps où nous vivons et les temps d'harmonie, l'analogie est entière entre l'Histoire et la Zoologie; les Zoophytes, les Mollusques, les Articulés, les Poissons, les Reptiles, les Oiseaux et les Mammifères se succèdent dans le même ordre que l'Edenisme, la Sauvagerie, le Patriarcat, la Barbarie, la Civilisation, le Garantisme et l'Harmonie.

L'analogie se continue encore en ceci, qu'à des points correspondants de l'histoire orientale et de celle des Invertébrés, c'est-à-dire vers le milieu de ces deux séries; ici certaines classes d'animaux, et là des peuples, offrent encore ceux-ci aux zoologistes et ceux-là aux historiens d'incompréhensibles mystères.

Ce sont d'une part les grandes sociétés asiatiques, l'Inde, la Chine, etc. L'antiquité de leur civilisation, le développement singulier de leurs arts et de leurs sciences, leurs systèmes gigantesques, leurs prodigieux monuments et en même temps que la précocité de leur développement, l'immobilité dont ils sont fatalement frappés à un certain point de leur carrière; l'étrange fixité de ces civilisations, où d'âge en âge tout se répète fidèlement, rigoureusement sans rien perdre, sans rien gagner; ce sont là des mystères dont l'explication manque encore, des problèmes restés sans solution; des faits qui feraient douter à bon droit, que l'esprit qui anime ces peuples soit bien le même que celui qui incessamment pousse en avant par des voies si différentes, les nations de la moderne Europe.

D'autre part, en zoologie, ce sont des animaux que leurs mœurs séparent immédiatement de tous les autres. Entourés d'êtres qui vivent dans l'isolement, ou en groupes peu nombreux réunis accidentellement plutôt qu'associés, ces animaux forment des sociétés merveilleuses par leur système de gouvernement, par leur organisation, par les travaux qu'elles accomplissent. Placés dans les régions secondaires de l'animalité, si loin des êtres qui en forment le couronnement, ils accomplissent cependant des travaux auxquels rien n'est comparable dans l'histoire des animaux les plus élevés. Leurs entreprises, leur organisation sociale, leurs monuments semblent indiquer une intelligence supérieure à celle même des mammifères, mais tout-à-coup leur essor surprenant s'arrête, et bientôt ils rencontrent les limites assignées à leur développement. Ce qu'une génération a fait, l'autre le répétera sans y rien changer; ils n'acquerront rien, ils ne perdront rien; une force invincible les contraint à tourner à jamais dans un cercle fatal. Ce sont là de profonds mystères pour la science de notre temps. Mais ces faits autorisent à séparer l'animalité sous le rapport de ses facultés en deux catégories, et à caractériser les êtres dont nous parlons, en attribuant à *l'instinct* les actes merveilleux qu'ils accomplissent.

Parmi ces êtres les plus surprenants, sont, le lecteur l'a deviné sans doute, les abeilles, les fourmis et les thermites.

Ces insectes sont les Indiens et les Chinois de la zoologie, comme dans l'histoire, Chinois et Indiens représentent l'*instinct* de la sociabilité dont l'*intelligence* a été donnée aux peuples de l'Occident.

C'est ce qui sera amplement démontré dans notre prochain numéro de huitaine.

VICTOR MEUNIER.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. S. à Strasbourg. — M. de B. a dû vous remettre les reçus de R. Nous expédions aujourd'hui même par mess. gén.

M. A. G. en voyage. — C'est très bien; nous servons. — Mais pourquoi ne nous donnez-vous point votre itinéraire? Nous pouvons avoir à vous écrire. — Ainsi, les deux abonnés d'Evry n'ont pu être trouvés par la poste. Quel dép.? Quel arrond.?

M. M. à Villers-St-Ch. — Nous vous expédions le numéro réclamé. — Votre abonnement va jusqu'à fin octobre.

MM. B. et S. à Lyon. —Veuillez mettre à notre disposition quelques exemplaires de l'*Union agr. d'Afrique.* On nous en demande assez souvent. — Nous attendons impatiemment une réponse à notre dernière.

M. T. à Montpellier. — Reçu les 238, 85.

M. F. à Châlon-s-S. — Nous allons vous envoyer un état général, passé et présent, de votre département.

M. de G. à Marseille. — Votre lettre relative à M. H. sera communiquée à notre ami D. L. à son retour. Il a mis dans cette affaire trop de magnanimité.

MM. X. Y. et autres amis à Rodez. — Préparez-vous à recevoir D. L. dans la première semaine de septembre. — Remettez-lui le catalogue que vous savez.

M. J. H. à Millau. — Est-ce à vous que nous devons l'*Echo de la Dourbie*? Est-ce une façon de vous rappeler à nous? Compris. — Lisez la lettre qui précède, et tenez-en compte.

Messager du Nord. — La rectification désirée était déjà faite.

Courrier de Nantes. — *Propagateur des Ardennes.* — *Journal de l'Ardèche.* — Remerciements, remerciements, remerciements.

Impartial de la Meurthe. — Prévenez-nous donc quand vous parlerez de nous dans la quatrième page du feuilleton! Comment voulez-vous que nous allions nous deviner de si loin? — Si vos précédents numéros sont un peu malins, renvoyez-nous les, car ils ont glissé inaperçus en nos mains.

Observateur des Hautes-Pyrénées. — Le retranchement est-il une désapprobation?

Le même. — *Adour.* — *Sentinelle des Pyrénées.* — *Indépendant de la Meuse.* — *Impartial de Bruges.* — *Echo de la Côte d'Or.* — *Le Breton.* — *Journal de Béziers.* — *Presse judiciaire de Riom.* — *Courrier du Nord*, etc. — Un peu de patience : vous serez cités comme vous le méritez.

AVIS DE MANDATS.

MM.	MM.	MM.
S. à Argont.	L. à Clermont-Ferrand.	E. B. à Neuf-Brisach.
B. à Arsano.	L. à Coulommiers.	Co. à Orléans.
S. à Auch.	E. B. au Croisic.	C. S. à Poligny.
E. B. à Beauvais.	B. aîné, au Faouet.	J. B. au Pouliguen.
C. à Bessège.	C...é idem.	J. à Roanne.
V. L. à Bourbonne-les-Bains.	C.......c idem.	F. B. idem.
G. à Champagnolles.	N. G. à Fontaine.	A. à Saint-Marcellin.
C. M. idem.	L. au Havre.	F. B. à Tournus.
L. C. à Charleroi.	T. à Marquestau.	T. à Toulon.
		R. à Vierzon.
		C. à Wesserling.

Pour la R., ab., etc., au 31 courant.

Marché de la barrière d'Enfer, 22 août. — Foin, 1er, [illegible] à 5[illegible]; 2e, [illegible] à 52; 3e, 41 à [illegible]. — Luzerne, 1re, [illegible]; 2e, [illegible]0. — Paille de blé, 1re, 31 à [illegible]; 2e, 29 à 30; 3e, 28.

Marché aux bestiaux du 22 août. — Maison-Blanche. — Vaches laitières amenées, 33; vendus 20, de 190 à 450. — Porcs gras amenés, 214; vendus, prix, 1,50, 1,40-1,38-1,36; le kil. sur pied.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 20 août. — LOISELIER, peintre-vitrier, rue Meslay, 18. Juge-comm., M. Cornuault; syndic prov. M. Thiébaut, rue de la Bienfaisance, 2. — NALET, gantfreur, rue de la Fidélité, 32. Juge-comm., M. Gallais; syndic prov., M. Thiébaut, rue de la Bienfaisance, 2. — CHRÉTIEN, tailleur, rue Feydeau, 14. Juge-comm., M. Gaillard; syndic prov., M. Lefrançois, rue de Louvois, 8.

Bourse du 22 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 70	83 75	83 70	[illegible] 75
— — fin courant	83 75	83 80	83 70	83 75
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 90	121 90	121 65	121 80
— — fin courant	121 90	121 90	121 70	121 80

4 1/2 J. 22 m. dr cours	11[illegible] 50	Banq. de Fr. dr cours	3[illegible]72 50
4 0/0 J. »	»	10[illegible] »»	O. V. de Par.	»	1[illegible] 50
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	[illegible]
— fin Ct	»	»»	— Gouin....	»	1[illegible] »»
B. du Trés.	»	» »/»	— Gann.....	»	»»»» »»

PRIMES.	fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0...... d. »»	»» »»	»» »»	—	»» »»	»» »»
5 p. 0/0...... d. »»	»»» »»	»»» »»	—	1[illegible] 80	[illegible]
REPORTS.	du Ct à fin du mois.			D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	05 »/»	»» »/»		[illegible]	[illegible]
5 p. 0/0.....	07 1/2	10 »/»		32 1/2	35 »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM...............	Der C.	10[illegible]
Récép. Rotsch.	»	101 75	BELG. 2 1/2......	»	[illegible]
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	100 1/2
— — pass.	»	» »/»	— de 1840.....	»	10[illegible] 1/2
— 3 p. 0/0.	»	36 3/8	— de 1842.....	»	10[illegible] 1/2
Dette intérieure	»	32 1/2	— Banque.....	»	» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1841.	»	»»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT.........	»	1[illegible] »»
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE.......	»	[illegible]

Union linière... »» — Fourneaux de l'Aveyron...

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
[illegible]	[illegible]
Act. d J. »	100 »»
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	»» »»
— — nouv.	[illegible]
V. r. [illegible]	[illegible] 50
Paris à [illegible]	[illegible]
— à Orléans	1272 50
— à Rouen.	965 »»
R.-Havre.	»»» »»
Avignon.	[illegible]
Str. à Bâle	[illegible]
Paris-St-[illegible]	[illegible] 50
[illegible]	[illegible] 50
Orl.-Vierz.	[illegible]
C. du Nord	7[illegible] 25
Famp.-Has.	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Boul. à Am.	[illegible]
Orl.-Bord.	[illegible]
Mont. à Tr.	300 [illegible]
Paris-Lyon	[illegible]
Bord.-Teste	[illegible]
Zinc V. M.	[illegible]
Lin Maber.	[illegible]

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible 87 à 86; courant du mois, 86; quatre derniers mois, 92; quatre premiers 1847, 95 à 94.

Lille. — Colza, 81; lin, »». — Sans expéditions.

Esprits.—3/6 Montpellier disponible, 138 à 139; courant du mois, 139 à 13[illegible]; septembre et octobre, 135; novembre et décembre, 132; 4 premiers 1847, »»».

Savons.—Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 100 fr. les 100 k. ordres de livraison, 101 fr.

La Librairie Sociétaire, rue de Seine, n° 10, met aujourd'hui en vente la troisième édition de SOLIDARITÉ par Hippolyte Renaud. Le succès de cet ouvrage, dont nous n'avons plus besoin de faire l'éloge, l'influence qu'il exerce sur la propagation des idées phalanstériennes, a décidé la Librairie Sociétaire à l'éditer à un prix très réduit. La troisième édition, revue et corrigée par l'auteur, forme un joli volume compacte de 230 pages, et se vend 1 fr. 25 c. (Voir aux annonces.)

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

« ..... Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé.

» Ceci n'est pas une exagération fantastique. — Voyez plutôt ce qui s'est passé à l'égard de cet excellent prince [illegible]. — [illegible] dans tous les journaux qu'il lui avait mis trois [illegible], voici que M. Jacowski, — autre chirurgien non moins [illegible] — [illegible] aujourd'hui, dans le *Constitutionnel*, qu'il est fort [illegible] de lui envoyer de Londres le même excellent [illegible] qu'il lui a fournies durant son séjour à Paris. » ([illegible] 9 août [illegible].)

« ..... Cet habile artiste, M. Jacowski, dentiste, rue de la Bourse, 1, renommé entre tous pour l'élégance, la solidité et la perfection de ses ouvrages, et pour un système spécial de mécanique dentaire, trouvera, dans cette publicité légitime, le surcroît de retentissement qu'il mérite et que le charlatanisme n'usurpe que trop facilement. » (Voir la *Gazette des Tribunaux* du 2 juillet 1846.)

Le théâtre Comte, qui est maintenant remis à neuf et décoré avec un goût exquis, pour les vacances, des soirées aussi variées qu'amusantes. Demain lundi, première représentation de *Peau d'Ane*, féerie à grand spectacle, ornée d'une multitude de tableaux, changements à vue, transformations, intermèdes, prestiges, surprises et métamorphoses, et de *Riquet à la Houppe*, terminée par la nouvelle [illegible].

S'adresser au théâtre Choiseul pour la location des loges et des [illegible], de midi à 4 heures.

(Places gratis aux Elèves couronnés de Paris et des départements; s'inscrire deux jours à l'avance.)

Spectacles du 23 août.

7 »/» FRANÇAIS. — L'Avare, le Mari à bonnes fortunes.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Le Caquet du Couvent, les Diamants.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Charlotte, les Mémoires du Diable.
6 1/2 VARIÉTÉS. — Un Domestique, Colombe, les Bœufs, Sport et Turf.
6 1/2 GYMNASE. —Le Petit Homme gris, Babiole, Trois Péchés, Diplomate.
6 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Corbeau, le Château, les Tartelettes, la Garde.
7 1/4 PORTE-ST-MARTIN. — Calypso, les Poissons, le Couvent, Trilby.
7 »/» GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours, le Fils d'une grande Dame.
6 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Les Enfants jaloux, Ricco, le Sourd.
5 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — La Fée, Arsène, le Clair de Lune, Tyran,
7 1/2 LUXEMBOURG.— Le Juif, Père Pascal, la Dot de Rose.
8 »/» [illegible] (Champs-Elysées.— Exercices d'équitation.
8 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

[illegible] Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

ROYAL

COURS D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE PRATIQUE

60 Leçons. — **3 leçons par semaine.**

PAR **M. JULIEN BLANC**

20 fr. par mois. — **85 fr. le cours entier.**

M. JULIEN BLANC, qui a fait, le 25 juin, rue Duphot, devant un auditoire nombreux et choisi, l'exposition de sa méthode EXPÉDITIVE et ATTRAYANTE pour l'enseignement de l'orthographe, ouvrira le MARDI 1er septembre, chez lui, rue Sainte-Anne, n° 63, un cours d'après cette méthode. Ce cours est destiné aux adultes des deux sexes. Il durera CINQ mois. — Passé les deux premières leçons, on ne pourra plus être admis.

Les leçons auront lieu trois fois par semaine, à huit heures du soir. Chaque leçon durera une heure et demie, et le cours entier se composera de 60 leçons. — On s'inscrit chez M. JULIEN BLANC, rue Sainte-Anne, n° 63, tous les jours de dix heures à six heures. — Le premier mois (20 fr.) se paie au moment où l'on se fait inscrire, et chaque mois successivement d'avance. En acquittant d'avance le prix du cours entier, on ne paie que 85 fr. au lieu de 100.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

ÉDITION POPULAIRE à 1 franc 25 c. ET PAR LA POSTE, 1 franc 60 c.

SOLIDARITÉ

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER.

PAR HIPP. RENAUD, ANCIEN ÉLÈVE de l'École Polytechnique.

PRIX : 4 FRANCS.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

PAR LA POSTE : 4 50

Deuxième édition, entièrement revue par l'Auteur.

AVEC TABLE ANALYTIQUE ET ALPHABETIQUE.

PAR F. CANTAGREL.

Un beau vol. in-18 compacte de 400 pages format Charpentier.

EXTRAIT DE LA TABLE ANALYTIQUE. — L'atmosphère est un champ soumis à la culture de l'homme. — A quoi servent les lois. — Et la morale. — Et la politique. — Keppler jugé par Galilée, et celui-ci par Bacon. — L'empirisme politique et la Science sociale. — La Société actuelle est impossible. — De l'infidélité et de la morale. — Napoléon et l'étoile. — Qu'appelez-vous le bonheur? — Les Académies et le Prix Monthyon. — Par ici, frères, par ici! — Contrainte et attrait. — Fourier et son siècle. — Les désirs de l'homme sont la révélation de sa destinée. — Etouffement des sympathies. — Et des vocations. — Le bonheur de l'homme et la liberté de la femme. — La femme libre et Saint-Simon. — Excellence de la propriété actionnaire. — La famille et le ménage sont deux. — Dieu nous préserve de la Vérité, de la Justice et de la Liberté! — Abolition des attaques de cerf. — Organiser, ORGANISER! — Pourquoi le morcellement a augmenté la production. — Le bal et le travail attrayant. — Du peuple et des riches. — Comment harmoniser quatre cents familles. — Problème de l'équilibre de population. — L'isolement, la concurrence et le parasitisme. — Question des machines. — Suppression du vol. — Le Garantisme et l'Harmonie. — Histoire des Treize. — Doute absolu, écart absolu. — La République est-elle un but ou un moyen? — La morale et l'estomac. — Le dogme du sacrifice. — *Credo* phalanstérien. — L'esprit d'orgueil. — Du Libre arbitre. — La Passion et la Raison. — Conditions de la Liberté. — Du mur mitoyen, du soldat français et du parapluie. — Le Phalanstère. — Le gouvernement et le roi. — Les nourrices passionnées. — Enfants terribles. — Eclosion des vocations; le collège et la famille. — Nisus et Théophraste. — La nature prise sur le fait. — Faut-il donc que le travail soit amusant? — Un paresseux sublime. — La sagesse des enfants. — La morale et la nature. — Le bachelier vu de pied en cap. — Pourquoi les premiers sont les derniers. — Utilisation du hochet. — L'enseignement mutuel. — Le mode mesuré. — La salle d'asile. — L'analogie universelle. — Les penchants convenables, les vilains goûts et le prince savetier. — La série, méthode unique. — Tombe de Fourier. — Moins on s'occupe de bénéfices, plus on gagne. — Owen. — Communauté des femmes. — Garantie des bonnes mœurs. — Cuisinières et maîtresses de maison. — Béranger phalanstérien. — Fêtes phalanstériennes. — Un nouveau converti. — Nous avons TROP raison. — Les génies initiateurs. — Exercice parcellaire et alternats. — Chacun voudra être chef, ou hiérarchisation volontaire. — Le suffrage universel. — Qui donc se fera laboureur? — Des travaux répugnants et de la Horde. — La domesticité passionnée. — Les jours ne suffisent pas au bonheur. — Les philosophes et les femmes. — Les sept péchés capitaux. — Les convictions politiques. — La science sociale ne parque personne. — De la répartition; intervention de la Horde. — Droits du capital, droits du génie. — La science sociale repose d'abord et avant tout sur le principe d'ordre. — Simple discours à la chambre des députés. — Apologue sur la compétence électorale. — Est-il bon d'ouvrir les portes de la science sans ouvrir celles de la richesse? — Du droit de juger et de la légitimité des lois. — Responsabilité humaine. — Droit au travail et *minimum*. — La vraie et la fausse association. — Où sont les vrais utopistes. — Il faut des moyens nouveaux. — Au Roi. — Le mal n'est pas que quelques-uns aient trop. — Le noir libre ou prolétaire. — Fourier attaque les choses et non les hommes. — Les phalanstériens ne sont pas les saint-simoniens. — Ils ne forment pas une *secte* et ne se disent pas *Fouriéristes*. — Ce qui les distingue des communistes. — Plein essor du dévouement et de la liberté. — Ce que l'Etat devrait faire et pourrait dire. — Nature de l'essai proposé.

LA DERNIÈRE INCARNATION

LÉGENDES ÉVANGÉLIQUES DU XIXme SIÈCLE,

PAR A. CONSTANT.

Prix, 60 centimes. — **Par la poste, 75 centim.**

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA D'APRÈS LE TABLEAU DE GIGOUX (0,50 CENTIMÈTRES SUR 0,34.)

ÉPREUVES D'ARTISTES, sépia . . . 50 fr.	ÉPREUVES AVANT LA LETTRE, sur sépia . . . 35 fr.	ÉPREUVES APRÈS LA LETTRE, sépia . . . 15 fr.
— — sur chine . . . 40	— — sur chine . . . 30	— — sur chine . . . 18
— — sur blanc . . . »	— — blanches . . . 24	— — sur blanc . . . 12

PETIT COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

À L'USAGE DES IGNORANTS ET DES SAVANTS;

Prix : 40 c. — Par V. CONSIDERANT. — Par la poste, 50 c.

PETITE EXPOSITION ABRÉGÉE

DU SYSTÈME PHALANSTÉRIEN

(TROISIÈME ÉDITION);

Prix : 30 c. — Par V. CONSIDÉRANT. — Par la poste, 35 c.

Les douze exemplaires, 3 francs; et par la poste, 3 fr. 50 c.

PRÉCIS DE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Prix : 30 c. — Par MATH. BRIANCOURT. — Par la poste, 35 c.

Les douze exemplaires, 3 francs; et par la poste, 3 fr. 50 c.

MALADIES DE POITRINE

Traité sur la guérison de ces Maladies, surtout de la Phthisie, Asthme, Catarrhe et des autres maladies chroniques, Dartres, etc.

Par le Docteur TIRAT, DE MALEMORT.

1 v. in-8°. 6 fr. 50 par la poste. Ch. l'Auteur, r. Richelieu, 35. (Aff.)

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.

38, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

VARICES MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE 1844. — BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc, sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs. — PLANET jeune, seul inventeur et fabricant breveté, sans garantie du gouvernement. Rue Saint-Martin, 87. — Affranchir.

SIROP de DIGITALE de LABELONYE

SIROP DE DIGITALE DE LABELONYE PHIE A PARIS

Ce SIROP est toujours le médicament que les médecins prescrivent avec le plus de succès contre les Maladies du Cœur (palpitations) et les diverses Hydropisies, qu'il guérit ou modifie en peu de jours, ainsi que contre les Asthmes et Catarrhes chroniques, les Rhumes opiniâtres, Toux ou Bronchites nerveuses. On ne le vend qu'en bouteilles recouvertes d'une capsule en étain portant l'empreinte.

Chez LABELONYE, pharm., rue Bourbon-Villeneuve, 19, et dans presque toutes les pharmacies de chaque ville.

COPAHINE-MÉGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, à Londres, à la ph. Française, Jermyn Street, Hay Market.

CAPSULES RAQUIN

AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues à l'unanimité par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc.

A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

On donne 10 000 FR. à celui

qui prouvera qu'il a un moyen supérieur À l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 291, à Paris. — Affranchir.

DERRIÈRE

LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime,

PAR ÉDOUARD PUJOL,

Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES. 2 volumes in-8.

Le Cabinet d'affaires de M. [illegible], rue du Ponceau, 25, procure des associés, prêts ou emprunts, locations, ventes de propriétés, fonds, charges et brevets : franco, de midi à 4 h.

[illegible] collège électoral, cent cinquante électeurs environ, dont près d'un tiers de fonctionnaires, qui depuis longues années se permettait d'envoyer à la chambre un député de l'opposition, M. Allier, un ami de M. Thiers ; mais n'importe, cette outrecuidance blessait profondément M. Duchâtel. — Comment ! se disait-il, l'Angleterre n'a pas un seul petit collège qui ne soit livré corps et âme à quelque puissant personnage de l'aristocratie et du gouvernement, et le collège d'Embrun se permet de faire de l'opposition ! Que dirait l'Angleterre si elle venait à l'apprendre ?

Comme il en était là de ses idées, survint M. Descloseaux, secrétaire général du ministère de la justice. M. Descloseaux a obtenu en peu de temps un fort bel avancement ; sa position sociale est des plus brillantes, mais une chose manquait à son bonheur, la députation. Entre M. Duchâtel qui cherchait un candidat et M. Descloseaux qui cherchait une candidature, on s'entendit rapidement. M. Descloseaux n'était pas connu à Embrun, mais il n'en accepta pas moins l'offre de se présenter à ce collège, et il fut installé député surnuméraire de l'endroit.

On sait ce qu'est un député surnuméraire, c'est le cauchemar du député en nom, l'ennemi qui n'attend que sa chute pour se parer de ses dépouilles; mais c'est, de plus, l'intermédiaire obligé de toutes les réclamations et demandes entre l'administration et le ministère d'un côté, entre l'administration et le corps électoral de l'autre. Toute faveur, juste ou non, accordée à l'arrondissement, est toujours accompagnée d'une lettre de l'administration, annonçant qu'elle est due à la haute faveur de M. ***, et l'administration a grand soin de son côté de n'accueillir les plaintes des électeurs que si elles ont passé par le député surnuméraire. Quel électeur serait assez ingrat pour ne pas se laisser attendrir et voter pour le dispensateur de tant de services?

Le collège électoral d'Embrun resta longtemps rétif cependant; et il paraît qu'aux dernières élections, il avait été question, à ce que l'on assure, d'acheter les votes à prix d'argent. Comme on avait en 1846 le temps de se préparer de loin, on n'a pas eu besoin de recourir à ces mesures extrêmes. On s'est assuré de juges de paix et autres fonctionnaires dévoués, et [illegible] destitués en 1842 par suite de l'enquête; puis, le jour venu, on a fait venir des gendarmes, en petit nombre à la vérité, le préfet en produit peu; puis on a consigné dans leur quartier les soldats de la garnison, les fusils en faisceau, et prêts à marcher au premier mouvement. Nous passons sous silence quelques menus moyens électoraux devenus vulgaires: des bulletins contenant certaines désignations qui devaient les faire reconnaître, la promesse de fonds pour bâtir une église, pour établir une route, etc. Tant d'efforts employés pour séduire ou effrayer une centaine d'électeurs, devaient trouver enfin leur récompense : M. Descloseaux a été élu à une belle majorité.

Une protestation a été annexée au procès-verbal de cette élection. M. de Goulard, chargé par son bureau de faire un rapport, a défendu le prévenu avec habileté et avec tant d'ardeur, que plusieurs membres du bureau l'ont interrompu pour lui dire qu'il outrepassait les fonctions dont il avait été chargé. M. Gustave de Beaumont, qui lui [illegible] la majorité se souciait peu que ces questions s'éclaircissent ; et à peine M. Desclozeaux avait-il paru à la tribune, qu'impatiente d'en finir, elle s'est écriée : assez ; votons ! Elle n'a pas même laissé sa nouvelle recrue expliquer comme quoi les mesures militaires avaient été prises contre la populace (*sic*), et comment les soldats avaient été consignés, parce qu'il semblait peu convenable que ce jour-là ils pussent se rencontrer en flânant avec les électeurs.

Ce discours a bien soulevé quelques rires et quelques réclamations, mais l'élection a été validée, c'est tout ce que l'on voulait.

Dans le cours de la discussion, M. G. de Beaumont a signalé un curieux incident de l'élection de Cambray. Soixante électeurs de cet arrondissement ont passé d'un jour à l'autre de l'opposition au ministère. Ces électeurs étaient tous brasseurs de bière et habitaient la campagne. Depuis plusieurs années (trois ans selon M. du Saint-Aignan, vingt-sept ans selon M. Lacave-Laplagne), ils réclamaient contre un droit perçu sur eux, et auquel n'étaient pas soumis les brasseurs de la ville. L'ancien député, M. Corne, d'accord avec le préfet du Nord, M. de Saint-Aignan, s'étaient en vain rendus l'écho de leurs plaintes ; l'administration avait fait la sourde oreille. A l'approche des élections, ils devinrent plus exigeants, et déclarèrent qu'ils entendaient qu'on leur fît justice, ou sinon ils étaient décidés à renvoyer à la chambre l'honnête M. Corne, l'un des plus ardents dénonciateurs de la corruption électorale. A cette nouvelle, s'il en faut croire M. Lacave-Laplagne, un coup de lumière illumina soudain l'administration des finances. L'intempestive réclamation fut prise en considération sur-le-champ, et huit jours avant l'élection, le 25 juillet, une circulaire apprenait aux intéressés que justice leur avait été faite, grâce aux efforts de M. de Saint-Aignan, préfet du Nord et député surnuméraire. L'expédient réussit; aujourd'hui M. de Saint-Aignan siège au centre.

Frappé ainsi à brûle-pourpoint, M. le préfet du Nord n'a pas cru pouvoir garder le silence; il a expliqué comment la réclamation était de toute justice, et il est entré dans quelques détails pour prouver comment l'on s'était empressé d'accorder au candidat ce que l'on avait refusé au préfet.

Un long éclat de rire a répondu au discours de M. de Saint-Aignan, et M. Duchâtel, en présence d'une candeur dont il ne lui [illegible] pas donné l'exemple, était d'avis d'abandonner son subordonné aux plaisanteries de la gauche. M. Lacave-Laplagne, plus charitable, a essayé de lui venir en aide, mais il n'a fait qu'ajouter un nouveau poids à l'accusation, en affirmant que les réclamations des brasseurs de Cambray datent de 1819, et fournir un texte de plus à l'appui des critiques de M. G. de Beaumont.

Avant de passer à l'élection de M. Desclozeaux, la chambre s'était occupée de celle de M. Calmon fils, à Martel. Grand bruit avait été fait dans la presse autour de cette élection ; la chambre en a pris un moindre souci. Ce qui lui a paru constaté par les récriminations échangées, c'est que de part et d'autre on avait eu recours à des moyens quelque peu extra-légaux pour assurer le triomphe des candidats, et dès lors il devenait inutile aux opposants d'engager une discussion dont la majorité ne voulait pas. L'élection a été validée.

Les partis et les institutions en Portugal.

La nature a tout fait pour le Portugal; elle lui a donné un sol magnifique et d'une fertilité prodigieuse, un des climats les plus doux et les plus variés de l'Europe, de longues lignes de côtes, des vins délicieux, des laines excellentes ; les hommes y sont vigoureux et entreprenants ; sa marine fut longtemps une des premières du monde, et cependant il est depuis longues années en proie à l'anarchie et à la misère. Ses belles et fertiles campagnes sont en friche ou mal cultivées ; sous le rapport des procédés agricoles, il en est encore à l'*aratrum* des Romains ; le bétail qu'il nourrit est presque nul; la vache même y est à peine connue. Les provinces vivent séparées et étrangères les unes aux autres, faute de routes praticables ; l'industrie n'y existe pas ; les riches mines que le sol recèle demeurent inexploitées, et des milliers de bras restent sans emploi, bien que tout reste à faire.

Le peuple portugais est un des plus intelligents ; il l'a suffisamment prouvé dans le passé, et cependant il reste plongé dans une ignorance profonde ; il n'y a guères, en Portugal, que les écoles ecclésiastiques, et le bas clergé même y est fort ignorant. Un seul grand établissement d'instruction publique, l'université de Coïmbre, ne peut évidemment suffire à tout un royaume. Dans les campagnes, la sorcellerie et les pratiques superstitieuses du moyen-âge sont encore en grand honneur; des ermites préservent encore les troupeaux de la rage, et les noms cabalistiques, les combinaisons bizarres de personnes et de circonstances sont encore considérés comme le meilleur moyen de guérir [illegible] miracles jouent encore un très grand rôle partout [illegible] du vils ne s'opèrent qu'à prix d'argent.

Dans les villes populeuses cependant, les traces [illegible] s'effacent; mais l'influence de l'inquisition, qui a si long[illegible] le pays dans ses serres, se fait encore sentir, bien [illegible] abolie. L'habitude de n'oser penser tout haut, de voir [illegible] monacale présentée comme le type de la perfection, [illegible] où l'on se trouvait de se livrer à de minutieuses pra[illegible] tion, sous peine de tracasseries et d'emprisonnement, ont [illegible] les esprits. [illegible] se prête d'ailleurs merveilleusement [illegible] paresse, et la flânerie est devenue l'occupation du plus grand nombre. Ajoutons que les colonies portugaises, qui ont apporté tant de richesses à la métropole, ont aussi puissamment influé sur l'abandon du travail national ; pendant longtemps on n'eut, pour s'enrichir, qu'à tarifer les produits d'outre-mer ; il a semblé, [illegible], trop dur aux Portugais de se faire producteurs eux-mêmes.

Quoique pauvre, du reste, ou plutôt parce qu'il est pauvre, le Portugal ne laisse pas d'être exploité impitoyablement, par l'Angleterre d'abord, qui le tient dans ses griffes comme créancière pour des sommes avancées lors des dernières guerres civiles, et ensuite par des compagnies particulières, qui, moyennant des gratifications aux ministres, obtiennent le monopole des seules industries ou commerces productifs. Ainsi les récoltes et le commerce des vins produits sur un espace de huit lieues carrées sur les bords du Minho, et connus pour leur excellente qualité, ont été longtemps le privilège d'une compagnie d'actionnaires avides, qui spéculaient sur la mi-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 25 AOUT 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

—

[illegible]-ROYAL. — *Nouvelles considérations sur le mariage civilisé. — La grande bataille des tartelettes.*

[illegible] Tartelettes à la reine. On nous dispensera d'analyser cette pièce, donnée tout récemment au Palais-Royal. Elle a réussi, grâce au jeu comique de Grassot ; mais la fable est d'un intérêt assez mince. La scène se passe au temps de Louis XV, à la grille de Trianon. Tous les personnages sont poudrés et costumés franchement ; toutefois on ferait bien de donner des gilets pareils à tous les gardes-françaises ; leur tenue est quelque peu anarchique et digne de la garde nationale.

Il est inutile de vous dire comment Leménil, qui vendait des tartelettes à la grille de Trianon, jette au dénouement son costume de patronet, en se déclarant capitaine et en montrant sa veste bleue, sur laquelle brille une croix de Saint-Louis. Ces travestissements, ces changements à vue rentrent dans l'emploi de Leménil, et nous l'avons vu, dans une autre pièce, costumé en curé de campagne, ouvrir sa redingote noire, pour montrer un autre habit de capitaine, orné cette fois de la croix d'honneur. M. Leménil exécute de pied ferme un exercice très connu au Cirque-Olympique, où l'écuyer, sans arrêter le galop de son cheval, quitte une demi-douzaine de travestissements ; paysan d'abord, il devient soldat, officier, général, puis génie de la gloire, quand il est réduit au simple maillot couleur de chair ; c'est le papillon déchirant son enveloppe. Que M. Leménil persévère, il aura créé les *rôles-chrysalides* : c'est une spécialité.

La pièce a réussi à cause du masque anguleux de M. Grassot et à cause de l'horreur que tout parterre éprouve pour le mariage. Il semble que cette institution soit un monstre dont le public ait besoin de [illegible] le redoutent, les autres sont déjà ses victimes et [illegible] fustige à coups d'épingle, les blessures qu'ils [illegible] applaudissements n'ont pas obtenus Molière et [illegible] s'étalaient dans *Sganarelle*, dans *Georges Dandin* [illegible] ridicules et les abus du mariage civilisé. Le [illegible] est unanime à cet égard; mettez sur la scène un [illegible] d'avoir enterré sa femme, une femme qui s'applau[illegible] vieilles que soient ces plaisanteries, la masse enrira; sa joie n'aura pas de bornes si on lui livre pendant tout le cours d'une pièce un mari vêtu de jaune, trompé, battu, et cependant satisfait.

Le rôle du mari vêtu de jaune rempli aux Variétés, dans *Colombe et Perdreau*, par Rébard, l'est au Palais-Royal par Grassot, dans les *Tartelettes*. Grassot trompe sa vieille femme Aurore, qu'il appelle par distraction Horreur; il est trompé par elle et le public est ravi de la double tricherie.

Pour le trouver aussi large et dépourvu de préjugés, il faut que vous preniez le public de huit à dix heures du soir dans une salle de spectacle peinte et dorée. A la lumière du jour, le même public devient rigoriste et ne permet plus qu'on trouve la moindre tache à nos institutions conjugales. Nous combattrons sans relâche cette hypocrisie, et sans doute elle finira par rougir d'elle-même.

En ce qui touche les rapports des sexes, comme en toute matière, il est certain que l'organisation manque aujourd'hui. Le mariage, tel qu'il est actuellement conçu et pratiqué, ne résout pas le problème, car une grande partie de la population le craint et l'évite. Ceux qui ont accepté ses lois les violent journellement. La statistique judiciaire nous apprend qu'il est la source du plus grand nombre de crimes contre les personnes. Eclairée par ses propres souffrances, la masse demandera bientôt, non plus des lazzis, des bouffonneries contre les Dandins et les Sganarelles, mais une critique sérieuse de nos mœurs matrimoniales et la présentation d'un idéal supérieur; elle sentira que pour critiquer, pour organiser, pour édifier sur des bases définitives, il faut prendre pour fondements l'expérience, la vérité, la nature. Le peuple alors imposera silence à ces hommes de mauvaise foi qui se décernent dans leurs journaux des couronnes de rosière, et qui assignent la loi divine à leur grotesque tribunal.

Puisque les auteurs des *Tartelettes à la reine* n'ont fait qu'effleurer la question conjugale, ils devaient, au moins, afin de racheter le peu d'intérêt de leur fable, aborder une autre question, notamment la fabrication des tartelettes, puisque ce mot leur a servi de titre. L'art de perfectionner les tartelettes peut devenir le sujet non-seulement d'un vaudeville, mais d'un opéra à grand spectacle.

Comment pourrait-on porter des tartelettes au maximum de perfection ? Il faudrait pour cela réunir les plus grandes célébrités culinaires du globe; l'approvisionnement le plus exquis, les dégustateurs les plus raffinés, exciter une émulation ardente, entre les pâtissiers les plus célèbres, afin que [illegible] combat pussent décréter, après nombreuses épreuves [illegible] toute la terre la série des tartelettes orthodoxe et [illegible] divers tempéraments.

Que le problème soit grand ou petit [illegible], malgré les grimaces des rosières dont nous [illegible] l'heure, la pâtisserie ne leur est pas indifférente. Elle a sa valeur en économie sociale comme poussant au raffinement des goûts et des fruits. Grandes ou petites, d'ailleurs, les choses doivent être faites le mieux possible; rien n'est en dehors de la loi du progrès, et si l'on veut fabriquer de mauvaises tartelettes, mieux vaudrait n'en pas fabriquer du tout.

Même en supposant la terre entière couverte de chemins atmosphériques, même en admettant que les ballons sont dirigés et que les moyens de communication sont aussi rapides que la pensée, il serait puéril, je l'avoue, de convoquer, des quatre points cardinaux, des milliers d'hommes uniquement pour leur proposer l'amélioration des tartelettes; mais quand la paix régnera partout et toujours, suivant le vœu de M. Guizot et de l'abbé de Saint-Pierre, quand l'humanité ne formera plus qu'un peuple, conformément aux aspirations de toutes les religions et de toutes les philosophies, les congrès universels, les rassemblements pacifiques deviendront une institution régulière. Chaque année, plus souvent même, toutes les fois qu'il sera nécessaire de concentrer des lumières sur un sujet, des bras sur un point donné, le globe lèvera *des armées industrielles*, admirable idée qui suffit pour faire palpiter les nobles cœurs, et pour les rallier à la Théorie sociétaire. L'humanité, concentrant, mobilisant ses forces, non plus pour incendier, ravager, détruire, mais pour lutter contre l'ignorance et les fléaux naturels, pour éclairer, féconder, produire, ce point de vue démontre à lui seul que la science sociale, que la science de Fourier est une révélation providentielle.

Les armées sont levées en toute région; les femmes et les enfants y figurent en grand nombre ; bientôt elles se rassemblent. Ce sera, si vous le voulez, dans l'Inde, et Lahore servira de quartier-général.

L'armée, tirée de soixante empires, et réunissant six cent mille personnes, contient les plus dignes représentants de tous les arts et de toutes les industries ; elle se réunit pour perfectionner la méthode de construire les ponts, de dessécher les marais, de fertiliser les déserts, de boiser les montagnes; la lutte, ouverte entre les systèmes, [illegible] productive, car elle aura pour effet immédiat de jeter des ponts nombreux sur l'Indus, de tarir les marais où le choléra prit naissance, de boiser l'Himalaya, de rendre à la culture le grand et le petit désert qui s'étendent au midi du Penjaub.

Une armée civilisée ferait sauter les ponts, détruirait au loin les cultures, dévasterait les bois, le tout sans compter les égorgements et les incendies; ce seraient là ses occupations sérieuses; elle s'en délasserait par le pillage et par l'orgie.

Une troupe harmonienne doit avoir des distractions qui laissent comme ses travaux des traces utiles; pour ses moments de loisir une thèse plaisante lui est posée; il s'agit de déterminer non pas quelle est la meilleure recette pour fabriquer des tartelettes, ainsi diraient les civilisés toujours simplistes et ne tenant aucun compte de la diversité des tempéraments; mais bien quelle serait *la meilleure série de recettes*. Il en faut au moins trente-deux, plus la recette pivotale, qui sera la plus généralement acceptée.

roi de Portugal et régent, le cas échéant, il s'inquiète fort peu du pays dont le soin lui est confié; mais il s'occupe beaucoup, en revanche, d'amasser de l'argent, qu'il place au dehors. Tout moyen lui est bon, qui peut le mener à cette fin, et surtout il ne néglige rien pour s'assurer l'amitié de l'Angleterre aux dépens ou non du pays qu'il régit. Il fait en ce moment bâtir pour lui un superbe palais mauresque à Cintra, près de Lisbonne. Du reste, il s'acquitte à merveille de la tâche dévolue aux Cobourgs en Europe. Il a donné à la reine à peu près un héritier par an depuis neuf ans. A la naissance du premier enfant mâle, il reçut une riche gratification que, suivant son usage, il expédia bien vite en Angleterre.

La reine, quoique fort impérieuse dans son intérieur, s'occupe assez peu de politique; ce qu'il lui faut, c'est de l'argent et du plaisir : elle avait été entourée par les Cabral de nullités politiques des deux sexes, qui n'ont pas peu contribué à l'entretenir dans ces dispositions. Il n'était resté à la cour qu'un seul homme capable, Diaz, confesseur du roi, que tout le monde, en dépit des rectifications de l'*Univers*, s'obstine à appeler le *Jésuite*. La reine qui est fort grasse, passe sa journée à manger des gâteaux, dont on couvre les meubles dans tous ses appartements. Elle détestait d'abord les Cabral, qui n'étaient à ses yeux que des parvenus, mais ils finirent par conquérir complétement ses bonnes grâces, en la flattant dans ses goûts et dans ses théories de pouvoir absolu; à ce prix, elle leur donnait carte blanche pour se faire des créatures et dilapider les finances; aujourd'hui encore, elle signe tout ce que les ministres [illegible] quand ils savent s'y prendre avec adresse.

Les frères Cabral (Bernardo da Costa-Cabral et José da Silva-Cabral) sont des hommes énergiques et habiles qui eussent pu ré[illegible] Portugal s'ils n'eussent préféré s'enrichir eux-mêmes. [illegible] avait coûté pour s'élever, non pas seulement en fait de [illegible] mais ils n'ont, José surtout, reculé ni devant le vol ni devant l'[illegible]at. Sous leur ministère, les élections s'opérèrent à [illegible]nettes; un juge et un prêtre furent tués à cette occasion; beaucoup d'officiers supérieurs menacés. On faisait voter [illegible] dont on écrivait les bulletins d'avance. Quiconque parmi les employés, à quelque titre que ce fût, refusait de suivre la consigne, était immédiatement destitué. Il sortit de telles élections une chambre muette, comme on devait s'y attendre. L'opposition fut réduite à neuf membres dans les cortès, et tous appartenaient à la chambre des pairs, qui est héréditaire.

La révolution contre les Cabral fut plus sociale encore que politique à son début. Quatre cents femmes en prirent l'initiative dans le nord du Portugal, et luttèrent assez longtemps avant que le sabre et le fusil vinssent remplacer leurs manches à balai. L'occasion fut la perception de l'impôt dit *de santé*. La loi sur cette perception était cependant bien faite et calquée sur la loi française, mais on était las des injustices et des exactions antérieures. Les partis s'en mêlèrent bientôt. Le duc de Palmella qui aspirait à la succession des Cabral, et qui depuis longtemps minait le terrain, saisit l'occasion, et peu de temps après les Cabral se voyaient con-

[illegible] pays par une révolution, il revint en Europe et réclama le Portugal. Dom Miguel était généralement détesté. Dom Pedro, comme Louis XVIII en 1815, arrivait avec une charte assez libérale. Il fut accueilli, et grâce à l'Angleterre qui lui fournit les moyens de faire la guerre, il expulsa son frère qui vit maintenant retiré en Italie, où il n'a pas même de quoi subsister, et qui ne s'épargne ni les manifestes ni les démarches pour reconquérir le pouvoir qu'il a perdu.

Les miguelistes ou royalistes sont en Portugal ce qu'étaient naguères encore, avant leur conversion au libéralisme, les légitimistes en France, les partisans du pouvoir absolu. Assez peu nombreux, ils trouvent un certain appui chez les paysans qui payaient autrefois moins d'impôts qu'aujourd'hui. Le parti migueliste se révolte de temps à autre. Quelques bandes de ce parti viennent encore de se former dans les provinces du Nord, et ont fait alliance avec ceux qui regrettent l'administration des Cabral; mais il faut se garder de prendre à la lettre ce que disent à ce sujet les journaux anglais et espagnols. Le gouvernement espagnol ne cherche qu'un prétexte pour intervenir dans les affaires du Portugal, parce qu'il espère en secret que la conquête pourrait être la suite de cette intervention. L'avénement d'un cabinet libéral à Lisbonne lui semble d'ailleurs une menace permanente contre sa propre impopularité. Quant à l'Angleterre, elle sent qu'une administration sage et prudente réduirait considérablement son influence en Portugal, et elle saluerait avec joie le retour des Cabral, ses fidèles alliés et ses compères, quand il s'agissait d'exploiter le peuple portugais.

Le parti de don Pedro ne tarda pas à se diviser en deux camps, comme en France les adhérents à la révolution de 1830; ceux que l'on appelle en Espagne modérés, en France conservateurs, et les chartistes ou libéraux, tous s'accordant du reste à respecter le principe monarchique. La révolution de septembre força dom Pedro à abdiquer en faveur de sa fille, dona Maria da Gloria; peu de temps après il expirait empoisonné, si l'on en croit les bruits populaires. La révolution s'était faite au nom de la première charte et des principes libéraux.

Les mêmes partis se sont reformés autour de la nouvelle reine. Le parti de la cour s'est personnifié dans les Cabral; le parti septembriste domine dans tout le Portugal, mais il n'est pas organisé et manque d'un centre d'action. Le chef du nouveau cabinet, le duc de Palmella, appartient à une nuance intermédiaire; mais plusieurs des membres du ministère sont franchement septembristes; parmi ceux-ci il faut distinguer Mousinho d'Albuquerque, poète et colonel du génie, qui a vécu longtemps en France et s'est imprégné de nos idées.

Le nouveau cabinet a montré quelque énergie; il en fallait assurément pour purger l'administration de toutes les créatures des Cabral; il a aussi résisté aux menaces de l'Espagne, qui lui demandait l'extradition des prisonniers galiciens; cependant il a fini par céder sur un point: Iriarte, qui portait le plus d'ombrage au gouvernement de Madrid, a été obligé de s'embarquer pour l'Angleterre.

Le ministère a encore immensément à faire s'il veut se montrer

ministres aujourd'hui au pouvoir ont reconnu un désir sincère de réformes et d'organisation. Sa constitution politique est une des plus libérales de l'Europe; le pays est bien disposé. Qu'ils osent et qu'ils sachent et persévèrent, et le succès leur est promis.

Voici la réponse faite par le roi à la députation de la Chambre des pairs qui lui a présenté l'adresse :

« Messieurs les pairs,

» Je suis bien touché des sentiments que vous m'exprimez dans cette adresse, et j'aime toujours à vous répéter combien les miens y répondent. Ces éclatantes manifestations m'ont aidé à supporter de douloureuses épreuves, et je trouve, dans le loyal concours dont vous me renouvelez l'assurance, un gage précieux de la conservation de ce que vous appelez si justement les glorieuses conquêtes de la civilisation moderne, le maintien fidèle de nos institutions et la garantie des droits de tous. Tant qu'il plaira à Dieu de prolonger ma vie, elle sera consacrée, avec votre appui, à ce noble but et au développement progressif du bonheur et de la prospérité de la France. »

Le second bureau de la chambre des députés s'est occupé aujourd'hui encore de l'élection de M. Mater. Dans une nouvelle protestation adressée à la chambre, les électeurs de Bourges affirment les faits suivants sous leur responsabilité :

» 1° L'engagement pris par M. Mater est conçu dans les termes suivants :

« Je soussigné C. Denis Mater, premier président à la cour royale » de Bourges, m'engage sur l'honneur, dans le cas où je serais nommé député, à donner ma démission dans un an, quoi qu'il arrive. »

» 2° Cette convention a été signée par M. Mater, le lundi 3 soir, après le 2e tour de scrutin.

» 3° Cet engagement fut remis par la famille de M. Mater aux électeurs légitimistes *dans la soirée* du même jour, entre 10 et 11 heures, et accepté par eux, à la condition de voter pour M. Mater le lendemain, ce qu'ils ont fait.

» 4° Aucun engagement de ce genre n'a été proposé ni accepté avant le deuxième tour de scrutin consommé, ce qui est d'ailleurs suffisamment attesté par les 54 voix données au candidat légitimiste au deuxième tour de scrutin.

» 5° Plusieurs bulletins portaient le nom de M. Mater, avec les indications suivantes : *pourvu qu'il tienne ses promesses*; *à condition qu'il donnera sa démission*; fait attesté dans la protestation par les quatre scrutateurs qui l'ont signée.

» 6° Ces faits sont notoires à Bourges; on fera, au besoin, attester les termes de l'engagement par les électeurs qui ont assisté aux conférences, qui ont entendu lire l'écrit ou qui l'ont lu.

» 7° Sommé par trois fois, dans le *Journal du Cher*, de s'expliquer, M. Mater a constamment refusé de le faire, soit implicitement, soit explicitement, aimant mieux réserver pour la chambre des députés des explications tardives auxquelles il savait bien que les soussignés absents, ne pourraient opposer ni démenti ni explications contraires. »

M. Mater, appelé dans le bureau, a nié tous ces faits; on s'est séparé sans rien décider, en convenant de se réunir demain.

Les soixante empires qui veulent concourir ont apporté leurs matériaux, leurs farines et objets de garniture. Quoique le globe paie les frais, chaque empire fait à son gré ses approvisionnements pour la thèse de bataille.

Chacun de ces empires a choisi les gastrosophes et pâtissiers les plus aptes à soutenir l'honneur national et faire prévaloir les sortes de tartelettes qu'il prétend faire admettre en série orthodoxe.

Avant l'arrivée des soixante armées, chacune d'elles a envoyé ses ingénieurs non pas chercher un emplacement pour des redoutes et batteries qui ne sont bonnes qu'à faire des orphelins et des veuves, mais disposer les cuisines de bataille qui sont relatives à l'objet de thèse et aux consommations accessoires. Les cuisines de bataille ne font pas le service journalier des subsistances, chaque armée se nourrit dans les caravansérails des phalanges où elle est campée.

Les oracles ou juges qui siégent à Lahore sont tirés, autant qu'il se peut, de tous les empires du globe et non pas exclusivement des soixante empires qui figurent au concours. L'armée, forte de 600 000 combattants et 200 systèmes de tartelettes, prend position sur l'Indus, formant une ligne immense, moitié au-dessus et moitié au-dessous de Lahore.

Chacune des soixante armées se classe dans le centre ou les ailes, selon la nature de ses prétentions et la place qu'elle veut occuper dans la série ainsi formée :

Aile droite, *Tartelettes à la crème;*
Centre, *Tartelettes aux fruits, prunes, abricots, cerises;*
Aile gauche, *Tartelettes à la frangipane.*

Un général civilisé mettrait les lanciers à l'aile droite, des canonniers au centre, des voltigeurs à l'aile gauche; il couvrirait la plaine de cadavres et se croirait fort au-dessus de nos fabricants de tartelettes qui servent pourtant l'humanité dont il n'est que le fléau. Qu'on les juge par leurs œuvres: d'une part une table bien garnie, de l'autre du sang, des débris et des ossements dans les serres des vautours.

L'affaire gastrosophique s'engage par des fournées de l'un des trois corps, soit de l'aile gauche soit les tartelettes à la frangipane, qui sont dégustées à Lahore par le grand sanhédrin ou congrès des oracles et oraclesses. On ne peut pas présenter au concours plus de deux et trois systèmes par jour. La dégustation deviendrait confuse si on excédait le nombre de trois.

La lutte des tartelettes n'est dans la campagne harmonienne qu'un divertissement, un intermède. C'est l'émulation, l'activité intelligente relevant, ennoblissant la gastronomie. Quelle différence entre ces plaisirs et ceux de nos guerriers civilisés! Alexandre, après avoir massacré des hommes le matin, s'enivrait le soir, et dans son ivresse, il brûlait des villes comme Persépolis. Trente de ses généraux moururent après une nuit de débauche; il périt lui-même après avoir vidé d'un seul trait la coupe d'Hercule. Il eût mieux valu pour lui fabriquer des tartelettes: les cuisiniers ne font point d'excès. De nos jours, on sait par quelles orgies les Anglais célèbrent de faciles triomphes obtenus sur les Chinois, et nos congrès scientifiques n'amènent que des banquets où l'on consomme jusqu'à l'indigestion, sans discernement et sans goût.

Autour de Lahore les cuisines de bataille ne sont en activité qu'à certaines heures, l'armée ne perd jamais de vue les problèmes importants qu'elle doit résoudre; elle jette des ponts, construit des quais, dessèche des marais, des plantations couvrent les montagnes. Cependant on enfourne et le sanhédrin déguste; bientôt on réduit le nombre des prétendants, certains systèmes sont exclus de la lutte, une série provisoire est formée; la guerre émulative n'en devient que plus ardente; il se forme des ligues, des alliances entre les empires; la diplomatie fait son office, les voyageurs accourent de toutes parts pour applaudir à chaque fournée, et les bulletins de Lahore sont lus avidement ou plutôt dévorés par le globe entier.

A la fin de la campagne, les armées se rassemblent pendant quelque temps, d'abord en sous-divisions, puis en trois divisions, puis en masse, pour donner des fêtes unitaires dans les villes de quartier général, rendre hommage aux vainqueurs, c'est-à-dire aux auteurs d'une production adoptée en sanhédrin gastrosophique ou autre.

Une capitale en harmonie est toujours entourée à quelque distance d'un cercle d'ombrages, ou boulevart à plusieurs allées, dont l'emploi est d'abriter et attabler les armées.

Au jour du triomphe, les vainqueurs sont honorés d'une salve d'armée. Par exemple, après le combat des tartelettes, Grégoire est vainqueur pivotal; on sert ses tartelettes au dessert. A l'instant des 600 000 athlètes s'arment de 300 000 bouteilles de vin mousseux, dont le bouchon ébranlé et contenu par le pouce est prêt à partir. Les commandants font face à la tour d'ordre de Lahore, et, au moment où son télégraphe donne le signal du feu, on fait partir à la fois les 300 000 bouchons, leur fracas, accompagné du cri de : vive Grégoire! retentit au loin dans les montagnes....

Au même instant, le vainqueur reçoit du chef du sanhédrin la médaille d'or portant en exergue : « A Grégoire, triomphateur pivotal en tartelettes, à la bataille de Lahore. Donné par les 60 empires, etc.; » leur nom est gravé au revers de la médaille.

C'est ainsi qu'en rassemblant des artistes et industriels d'élite, en excitant chez eux les rivalités nationales et professionnelles, l'ambition, l'amour de la gloire, en employant tous les leviers matériels et moraux, l'humanité portera tous ses produits à la perfection. La méthode que nous avons appliquée aux tartelettes, on peut en faire usage pour un concours de mécanique ou musique, de poésie, et dès lors les civilisés n'en riront plus.

Fourier, bravant courageusement les petits esprits, refusant de leur concéder le choix du sujet, et allant au devant de leurs sarcasmes, a pris les petits pâtés pour exemple. Sa bataille des petits pâtés à Babylone est un magnifique morceau plein d'originalité, de puissance, de dédain pour les ricanements des zoïles. Ce tableau s'éloigne tellement de nos mœurs et des idées reçues parmi nous, il est, à la première vue, si choquant, si déraisonnable, que jamais homme sensé, connaissant la valeur intellectuelle de Fourier, ne jugera cette description sur une première lecture; il approfondira, méditera, puis il finira par admirer et par dire : « En cet homme était vraiment l'esprit de Dieu. »

« En choisissant pour exemple un sujet digne de raillerie, dit Fourier, j'étais assuré de prendre au trébuchet deux classes de critiques : les *sophistes* qui croient trouver à mordre sur les calculs [illegible], et les *pusillanimes* qui croient tout perdu quand on s'écarte des graves calculs de cette philosophie moderne qui, avec ses perfectibilités de droits imprescriptibles, n'aboutit qu'à ensanglanter l'Europe et faire naître la famine au sein de l'abondance.

» Pour plaire à nos équilibristes et économistes, il faudrait représenter cette grande armée livrée à une demi-douzaine de fournisseurs, qui la feraient mourir de faim pour le bien du commerce, ou lui donneraient du pain noir immangeable en faisant payer du pain blanc à l'Etat.

» Achevons de confondre nos aristarques sur leur adhésion aux intrigues de récréation stérile. Chacun d'eux n'est-il pas sujet à jouer aux cartes ou autres jeux? Si l'on disait à ces savants qu'une armée d'Harmonie joue aux cartes dans ses loisirs, ils jugeraient la récréation louable; elle ne l'est pas; on dédaigne en Harmonie les récréations improductives comme le jeu. On a des moyens d'intrigue réelle et productive, soit en culture et construction aux heures de travail, soit en beaux-arts aux séances du soir, soit en gastrosophie, science infiniment précieuse, et sans laquelle les Harmoniens seraient bientôt, comme les Français de 1822, misérables au sein de l'abondance. »

Si MM. Van der Burch et Desforges avaient entrevu les immenses horizons de la science sociale, *les Tartelettes*, au lieu d'être le sujet d'un vaudeville assez fade, leur auraient fourni l'occasion de mettre en présence toutes les nationalités du globe et de déployer sur notre plus grand théâtre les pompes industrielles de l'avenir.

VICTOR HENNEQUIN.

Le théâtre des Folies-Dramatiques, vient de donner une pièce nouvelle en trois actes, le *Loup-Garou*. Le second acte est consacré [illegible] ce qui doit surtout attirer la foule aux Folies-Dr[illegible] prise du mélodrame burlesque, intitulé : *la Tyran* [illegible] *fant de cinq ans muet et courageux*. Nous ne con[illegible] parodie plus spirituelle, et cette pièce des vieilles [illegible] amusent plusieurs générations.

tion par livraisons, ne peut être utilement employé que lorsque la vente d'un livre prend de certaines proportions, et c'est parce que l'heure des ventes nombreuses est venue pour les ouvrages de l'Ecole sociétaire, que nous avons cru devoir ouvrir cette souscription, qui sera, nous en sommes convaincus, très bien accueillie par tous nos amis et correspondants.

Nous comptons sur ces derniers pour réunir autour d'eux le plus grand nombre de souscriptions possible. Sur leur demande, nous leur ferons parvenir les livraisons par la voie des Messageries, en sorte qu'il n'y aura aucune augmentation de prix pour les souscripteurs des départements qui se serviront de cette voie.

Il paraîtra régulièrement une livraison chaque dimanche, à partir du 30 de ce mois.

C'est demain, mardi, à 8 heures du soir, que M. Julien Blanc ouvre chez lui, rue Sainte-Anne, 65, son cours d'orthographe et de grammaire pratique en soixante leçons. Ce cours aura lieu trois fois par semaine, et durera cinq mois. Comme, après les deux premières leçons, on ne peut plus être admis, nous croyons devoir donner ce nouvel avis aux personnes que ce cours intéresse. On s'inscrit chez M. Blanc, tous les jours, de dix heures à six. Le prix du premier mois (20 fr.) se paie au moment où l'on se fait inscrire, et chaque mois successivement d'avance. Le cours entier, acquitté dès le début, se paie 85 francs seulement.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — L'administration de la caisse d'épargne rappelle aux déposants qui ont plus de 2 000 fr. à leur compte, que, suivant la loi du 22 juin 1845, il ne leur sera plus payé d'intérêts, à dater du 1er janvier prochain; ils sont donc invités à retirer en espèces ou en achats de rentes, une somme suffisante, s'ils veulent continuer à jouir des intérêts.

— Le gouvernement, dit le *Moniteur*, vient de recevoir des rapports de M. le gouverneur des établissements français de l'Océanie, à la date du 11 avril dernier.

M. le capitaine de vaisseau Bruat annonce que les indigènes des camps retranchés de Papenoo et de Punavia ont attaqué le blockhaus de Hapapé, et les lignes mêmes du Papeiti. Ces attaques qui ont eu lieu le 10 et le 25 mars, ont été vigoureusement et promptement repoussées. Nos troupes et les indigènes alliés ont fait des sorties qui ont eu des résultats satisfaisants.

Un détachement de soixante-quinze hommes, du bâtiment à vapeur le *Phaéton*, a fait éprouver aux indigènes, retranchés sur un autre point de la côte, des pertes importantes.

M. Bruat ajoute que nos établissements sont en complète sécurité.

— La corvette-hôpital *la Caravane*, dit le même journal, commandée par M. Kérimel, capitaine de corvette, est arrivée à Brest le 15 de ce mois. Ce bâtiment ramène en France les militaires convalescents qu'il a successivement reçus à Cayenne, à la Martinique et à la Guadeloupe.

Tous ces hommes, gravement affaiblis par la maladie, ont trouvé à bord de *la Caravane* les secours les mieux entendus.

Outre la parfaite convenance des installations matérielles, il est une mesure qui a eu les plus heureux résultats sur le moral des malades, c'est la présence à bord de ce bâtiment d'un ministre de la religion pour soutenir ou relever leur courage.

— On lit dans les journaux anglais du 19 août :

« On a des nouvelles du Cap de Bonne-Espérance jusqu'au 16 juin. Un combat, qui a duré quelques heures a eu lieu entre les Cafres et les troupes anglaises. La perte des Cafres s'élève, dit-on, de trois à quatre cents hommes; celle des Anglais se réduit à un tué et seize blessés. »

— On assure que le nouveau cabinet anglais est encore moins disposé que l'ancien à donner suite à l'intervention combinée dans le Rio de la Plata. Lord Palmerston serait d'avis de s'en rapporter à Rosas pour terminer *à l'amiable* le différend entre Buenos-Ayres et Montevidéo. Cette question serait la première que le marquis de Normanby, qui vient remplacer à Paris lord Cowley, serait chargé de traiter avec M. Guizot.

— Un décret a été publié à Macao le 28 février dernier, pour déclarer la franchise de ce port : ce décret devait être mis à exécution le 28 mars.

« Nous apprenons, dit aujourd'hui officiellement le *Moniteur*, que, grâce à l'intervention de M. le contre-amiral Cécille, toujours préoccupé des intérêts de notre commerce, *les vins de France, eaux-de-vie et liqueurs importés en caisse par bâtiments français*, ont été compris dans la catégorie des articles appelés par le tarif à jouir des bénéfices de la franchise du port. »

— La ville d'Yverdun vient aussi d'être agitée par un tremblement de terre qui, à plusieurs reprises, y a causé des alarmes sérieuses, mais qu'aucun désastre heureusement n'a suivi.

— Les saisies de journaux sont presque quotidiennes à Madrid, et s'opèrent non-seulement sur les journaux progressistes comme l'*Eco*, mais encore sur les journaux conservateurs tels que l'*Español*. Ce dernier, en outre, a été condamné à une amende de mille réaux, sous prétexte qu'il avait été distribué plus tôt qu'à l'ordinaire.

— La cour d'assises de la Seine a condamné samedi à la peine de vingt années de travaux forcés le nommé Henry, convaincu d'attentat à la pudeur sur sa fille, âgée de moins de onze ans.

MISÈRE. — Un très grand nombre d'ouvriers sont occupés depuis assez longtemps, dit l'*Impartial de la Meurthe*, aux travaux du chemin de fer de Paris à Strasbourg, sur le territoire de Maxéville. Ce sont en partie de pauvres Allemands surchargés de famille; aussi, voit-on errer dans nos rues des malheureux enfants affamés, hâves et à moitié nus. Sont-ce là les préludes du perfectionnement de la civilisation, du progrès? nous dit-on. En présence de tant de malheureux étrangers qui viennent augmenter le nombre de ceux de la localité, on ne peut se dissimuler que l'approche de l'hiver n'assombrit un tableau déjà par trop chargé.

[illegible] leur retour, la femme Dodment, effrayée de l'état de son mari, courut chercher une de ses sœurs demeurant dans le même quartier. Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, qu'elle trouva en rentrant son mari pendu sous son hangar. Tous les secours administrés pour le rappeler à la vie ont été inutiles. Cette mort doit, sans aucun doute, être attribuée à un dérangement des facultés intellectuelles causé par quelque lésion cérébrale.

VICTIMES DU TRAVAIL. — Dernièrement, dit le *Censeur de Lyon*, entre onze heures et midi, un accident qui pouvait avoir les suites les plus funestes en causant la mort à plusieurs ouvriers occupés à placer des conduits en fonte pour l'éclairage au gaz de la place du Concert, est venu subitement jeter l'alarme parmi ces derniers et les promeneurs. Au moment où les ouvriers étaient en train de creuser le fossé propre à recevoir les cornets, un éboulement considérable de terrain s'est subitement opéré et allait broyer l'un d'eux, si une partie de terrain n'eût été retenue dans sa chute par un espace de la fosse qui se trouvait déjà garnie d'un tuyau. Malgré cela, un malheureux ouvrier eut tout le corps fortement comprimé, et il eût infailliblement péri, si les secours n'eussent pas été assez prompts pour le dégager de la malheureuse position où il était. Transporté sur-le-champ à une pharmacie voisine, où les premiers soins lui ont été prodigués, ce malheureux a pu, quelques instants après, regagner seul son domicile.

Nul doute que cet accident ne fût pas arrivé si l'entrepreneur chargé de diriger de semblables travaux eût fait étamper solidement l'intérieur de la fosse, qui, par sa profondeur et le fréquent passage d'un grand nombre de voitures lourdement chargées, devait naturellement donner des craintes et produire l'accident dont nous venons de parler.

LES DEUX AMOURS. — Une demoiselle Eulalie, âgée aujourd'hui de dix-neuf ans, dit la *Gazette des Tribunaux*, perdit il y a deux ans sa mère, qui était restée veuve et qu'elle n'avait jamais quittée. Elle vint à Paris retrouver une tante qui lui avait écrit qu'elle s'occuperait de la placer. Bientôt en effet on lui offrit une place de demoiselle de confiance chez le sieur Basnage, vieux garçon de quarante-cinq ans, qui promit de servir de père à la jeune fille et de lui faire du bien s'il était content d'elle. Mais bientôt les intentions paternelles du sieur Basnage s'évanouirent; la beauté d'Eulalie lui inspira des idées toutes différentes, et il mit tout en œuvre pour en venir à ses fins. Que pouvait une jeune fille sans expérience contre un homme de cet âge, qui pouvait disposer de tous les genres de séductions? La pauvre enfant succomba.

Bien peu de jours s'écoulèrent sans qu'elle se repentit amèrement de sa faute; elle prit bien vite son parti : elle déclara à M. Basnage qu'elle ne voulait pas continuer un genre de vie dont ses principes lui faisaient comprendre la honte, et qu'elle allait retourner chez sa tante. Le vieux garçon, qui était vivement épris, essaya de tous les moyens pour retenir Eulalie; mais ses efforts furent inutiles, et ce fut avec un violent dépit qu'il la vit sortir de chez lui.

De retour chez sa tante, la jeune fille, que le souvenir de sa faute attristait, se livra avec ardeur à des travaux d'aiguille, refusant tous les plaisirs qui lui étaient offerts, et que son âge autorisait. Deux mois se passèrent ainsi. Dans la même maison demeurait un jeune homme, bijoutier en chambre, qui avait souvent aperçu Eulalie, et qui avait été frappé de son air de candeur et de modestie, non moins que de son assiduité au travail. Il prit des informations sur elle, et d'après ce qu'on lui dit il demanda sa main. Le cœur naïf de la jeune fille se donna bientôt tout entier à son prétendu, et le jour du mariage fut fixé.

Les jeunes gens étaient au comble de la joie; chaque jour ils se voyaient et passaient de longues heures ensemble, faisant pour l'avenir des rêves de bonheur. Mais, hélas! l'avenir n'est à personne, et ils ne devaient pas tarder à en avoir une cruelle preuve. Un matin, le fiancé d'Eulalie reçut une lettre dans laquelle on lui disait que, dans son intérêt, on était prêt à faire des confidences qui le feraient sans doute réfléchir sur le mariage qu'il projetait. Cette lettre était du sieur Basnage. Le jeune homme se rendit chez le vieux garçon, qui lui raconta tout ce qui s'était passé entre Eulalie et lui, se vantant d'avoir été adoré de la jeune fille, qui avait déployé, pour le captiver, toute sa coquetterie et toutes ses séductions. Le jeune homme demanda des preuves; on ne pouvait lui en fournir. Alors, dans un paroxysme d'indignation et de colère, il lança au sieur Basnage un vigoureux soufflet qui le renversa et il prit la fuite pour rentrer chez lui. La première chose qu'il fit, fut d'entrer chez sa future, de lui raconter ce qui venait de se passer et lui demander ce qu'il y avait de vrai dans tout cela. Eulalie ne voulut pas mentir; le jeune homme lui déclara que tout était rompu.

Désespérée, anéantie, Eulalie demanda au suicide l'oubli de ses chagrins. Elle alluma un réchaud de charbon et attendit la mort, après avoir écrit à son amant ces quelques mots bien simples et bien touchants :

« J'ai perdu à la fois votre amour et votre estime; je n'ai plus d'espoir qu'en Dieu, qui lit dans mon âme, et qui me jugera.

« Adieu, ou plutôt au revoir là-haut. »

On arriva à temps pour sauver la malheureuse enfant. Les journaux ont raconté cette tentative de suicide, mais sans en faire connaître la cause.

Aujourd'hui le jeune bijoutier comparaissait en police correctionnelle pour le soufflet donné au sieur Basnage. Celui-ci réclamait 3 000 fr. de dommages-intérêts.

M. le président, après avoir reproché au sieur Basnage en termes très sévères sa conduite, demande au prévenu si son mariage aura lieu. « Je ne me marierai jamais! » répond le jeune homme en essuyant ses larmes.

Le prévenu a été condamné à 16 fr. d'amende et aux dépens.

L'ENFANT, LES JOUETS ET LA MISÈRE. — Triste procès que celui qui s'agitait aujourd'hui devant le tribunal correctionnel entre une pauvre veuve et le père d'un pauvre enfant. Ruine d'un côté, misère de l'autre; dommage causé, impossibilité de le réparer, et par dessus tout un enfant en prison, pleurant toutes ses larmes et demandant grâce.

La veuve Vallot vit d'un mince commerce de jouets d'enfants; son magasin est un panier, et toutes les marchandises de son fonds y trouvent place. Un dimanche soir, à la tombée de la nuit, la pauvre marchande ambulante, lasse de ses courses de la journée, se trouvait dans le clos Saint-Lazare. L'herbe n'y était pas bien fraîche ni bien épaisse, [illegible]

femme!

Le père : Ce n'est pas l'envie qui m'a manqué de donner de l'argent à cette pauvre vieille.

M. le président : Pourquoi ne l'avez-vous pas fait? elle ne vous demandait que 15 francs?

La veuve Vallot : Mon dieu oui, et j'avais bien de la marchandise pour 25 francs, sans compter le panier.

Le père : Oui, ma pauvre vieille, 15 francs, bien sûr, ça n'est pas cher; mais il y a plus de quatre ans que moi et 15 francs nous n'avons pas passé par la même porte.

M. le président : Quelle est votre profession?

Le père : Homme de peine; je gagne 45 sous par jour; une femme, trois enfants, fêtes et dimanches à nourrir, comptez vous-même ce qui reste avec les pommes de terre à 30 sous le boisseau.

M. le président : C'est peu, il est vrai, mais la plaignante est plus malheureuse encore, elle ne possède plus rien; il faudrait prendre des arrangements avec elle... A huitaine.

La veuve Vallot : Et comment moi vivre pendant ces huit jours, si il me donne pas d'argent?

Le père : C'est vrai, pourtant... (après réflexion et se tournant vers la plaignante). Si vous etiez pas difficile sur la bouche... Voyons! aimez-vous la soupe?

La veuve : Qui est-ce qui n'aime pas la soupe?

Le père : Tous les soirs; à huit heures, il y en a à la maison, il y aura votre assiette.

M. le président : C'est cela; vous vous arrangerez à table, et dans huit jours vous reviendrez nous dire que l'affaire est terminée.

(*Gazette des Tribunaux*.)

VARIÉTÉS.

Critique littéraire.

ENTRETIENS DE VILLAGE, par TIMON, 1 vol. in-32 (1).

M. de Cormenin vient de succomber devant le corps électoral sous la calomnie de ceux qu'il a blessés et sous le contre-coup des nombreux pamphlets impopulaires par lui publiés l'an dernier. Il serait peu généreux de lui faire aujourd'hui son procès. Aussi n'est-ce pas notre dessein : nous oublierons complètement les écrits expiés qu'il nous faudrait blâmer encore, pour ne parler que du livre nouveau où nous trouverons beaucoup à louer.

Timon aspire à l'originalité et il la trouve quelquefois dans les détails, mais dans le choix de ses travaux c'est Courrier qui le dirige. Si l'on distrait d'une part, les traductions du grec exécutées par l'un et les recherches sur le droit faites par l'autre, on trouvera dans l'œuvre du second le calque fidèle de son devancier. Paul-Louis écrit des pamphlets contre la cour et les souscriptions princières : Timon prend corps à corps les dotations et la liste civile; Paul-Louis se fait paysan et vigneron; Timon écrit les *Entretiens de Village*, où il se fait aussi paysan qu'il le peut, mais en restant toutefois bien loin de la malicieuse bonhomie du pamphlétaire de la restauration. Il n'est pas jusqu'au style de Courrier, coupé, épars, semé d'archaïsmes qu'il ne cherche à contrefaire par un entassement d'antithèses, de petites métaphores disparates. Il faut cependant rendre cette justice à M. de Cormenin : Courrier ne lui avait pas donné l'exemple d'écrire en faveur des jésuites.

Les *Entretiens de Village* touchent à presque toutes les questions d'économie sociale; avant d'analyser le livre, posons d'abord nettement le problème, déterminons le but; nous apprécierons mieux ensuite la valeur propre de l'ouvrage.

Dans l'état actuel de l'industrie agricole, on n'arrive après bien des efforts qu'à de très médiocres résultats. De trois ou quatre cents familles qui composent le village ou les hameaux d'une commune, chacune emploie plusieurs individus à mener les bestiaux dans les campagnes et à les garder quand il n'existe pas d'enclos; à transporter les engrais, à vendre à la ville voisine les produits récoltés dans l'intervalle des marchés. Dans chaque ferme une ou plusieurs femmes n'ont d'autre emploi que de préparer les repas et de soigner les enfants. Chaque famille a sa chaumière étroite et malsaine, sa charrue, sa grange, son pressoir. Les ustensiles se détériorent faute d'emploi; la grange demande une surveillance incessante contre les ennemis de tout genre qui menacent la récolte. Celui qui ne possède qu'un petit espace de terrain propre aux prairies ou à la culture de la vigne, s'évertue à en tirer des légumes insipides ou de maigre froment, et la double force de l'homme et du sol se trouve gaspillée sous l'influence de la misère.

C'est le paysan qui recueille les produits, mais il n'en profite pas pour lui-même; le blé qui croît par ses soins, les bestiaux qu'il engraisse, les fruits qu'il a fait naître, tout cela passe de son champ sur la table du riche; tout doit être échangé contre quelques gros sous, qui péniblement amassés un à un, parferont la somme nécessaire à payer le propriétaire ou le fisc, à servir la rente du sol ou à subvenir aux dépenses indispensables. Il mange de la viande aux grandes fêtes; de ses autres produits, c'est à peine s'il se réserve un peu de lait et de piquette, trop heureux encore lorsqu'après une année de labeur et de travail incessants, il parvient au bout de l'an à faire face à toutes ses obligations.

Le travail agricole est un des plus attrayants. Voyez plutôt la récolte des foins ou celle des blés, alors que jeunes garçons, jeunes filles rivalisent d'ardeur, que les longs éclats de rire d'un atelier répondent à ceux de l'autre; à ce bruit les enfants mêmes accourent, pressés d'avoir leur part de la joie et du travail. Pourquoi cette gaieté lorsque la plupart des autres travaux s'exécutent avec tristesse et dégoût? c'est que les deux sexes y sont en présence; c'est qu'on y éprouve à la fois ce sentiment d'enthousiasme qui électrise les grandes réunions, et ce sentiment de rivalité qui pousse chaque travailleur, chaque grou-

(1) Pagnerre, éditeur, 14, rue de Seine.

trouve aussi payer trois ou quatre fois leur valeur des produits dont on ne veut plus dans les villes.

M. de Cormenin a vu ces maux, mais il n'en a indiqué ni la cause, ni le remède. La cause, c'est l'isolement de chacun, le morcellement des intérêts; le remède, c'est l'association.

Dix personnes suffiraient, avec grande économie de combustible, pour préparer le repas de tous les habitants de la commune; quelques chariots et un petit nombre d'hommes suffiraient à porter les produits au marché et à recueillir le prix. Une grange à compartiments fermés pourrait à recevoir toute la moisson qui y serait versée au moyen d'un petit nombre de grands chariots; une machine à battre et vanner le blé coûterait peu à l'association et produirait de notables économies sur la fatigue et l'argent. Un seul four, un seul moulin, etc., acquis par la commune, remplaceraient avantageusement les entreprises particulières qui s'entendent pour rançonner le consommateur. Le labour, les semailles accomplis en commun et avec la participation des deux sexes, deviendraient des fonctions attrayantes, et les travaux seraient plus productifs.

Pour que tout le monde profitât équitablement des bienfaits de cette association, le sol de la commune serait soumis à un examen qui déterminerait la meilleure culture de chaque portion de terrain, et en réglerait la valeur respective. La culture se devant faire en commun, la valeur de la propriété de chacun serait considérée comme sa mise dans l'association; le produit du travail et du talent de chacun s'ajouterait à la mise de ceux qui possédaient, et formerait la mise de ceux qui ne possédaient pas. Les bénéfices de l'exploitation seraient répartis au bout de l'année entre les associés, proportionnellement à leur mise dans l'œuvre commune. L'exploitation en grand ayant pour effet de diminuer considérablement les frais et de donner des produits incomparablement meilleurs, il est évident que par ce mode, les communes pauvres s'enrichiraient, et que tous trouvant l'emploi de leurs bras, personne ne pourrait plus manquer du nécessaire ni même du superflu. Le temps économisé sur les travaux matériels serait utilisé pour l'étude et le plaisir.

La concentration des produits agricoles dans un local commun, amènerait par suite le déplacement des cabanes et leur agglomération sur un point; cette agglomération ne devrait pas être abandonnée au hasard comme dans nos villes et bourgs civilisés. Le logement de chaque famille resterait séparé, mais disposé de manière à profiter des bienfaits de l'association pour la distribution de la chaleur, de l'eau, la facilité des communications, etc. Une salle d'asile, une crèche surveillée par les mères, des écoles où les enfants seraient exercés à l'étude et aux travaux agricoles, une bibliothèque, des salles de réunion et de jeux se trouveraient au centre. A l'heure du repas, un restaurant fournirait des mets variés, soit dans des salles communes, soit dans les maisons particulières, et, comme l'approvisionnement et les opérations culinaires se feraient sur de grandes masses, et que, d'ailleurs, l'administration ne spéculerait pas sur les acheteurs, une nourriture excellente et saine pourrait être fournie à bas prix; il en serait de même des tissus pour les vêtements, etc., de toutes les marchandises. Un médecin serait chargé de veiller sur la santé générale, et comme garantie de sa bonne gestion hygiénique, il serait rétribué en raison inverse du nombre des maladies. Des délégués, élus pour un temps et toujours révocables, auraient la gestion et la surveillance de chaque genre d'opérations.

Nous n'entrerons pas dans de plus longs détails sur cette organisation; chacun comprend les perfectionnements dont elle serait susceptible; on les trouvera d'ailleurs expliqués dans les ouvrages de l'Ecole sociétaire. Nous avons seulement voulu montrer que la transformation de la commune morcelée en commune organisée, n'est pas aussi difficile qu'on le croirait d'abord, et que, pour opérer cette transformation, il ne faudrait que la volonté ferme des principaux propriétaires. Or, la commune organisée comme nous l'indiquons, n'est autre chose que l'embryon du phalanstère, c'est-à-dire la solution de tous les problèmes sociaux.

« Et de plus, quelle moralité dans ces associations! Quel accroissement de bien-être dans le présent! Quelle tranquillité d'âme pour l'avenir! Quelle estime de soi-même et des autres! Quels gages de bienveillance mutuelle, de salutaire et contagieux exemple, de bonne et volontaire discipline, de fidélité aux engagements pris, et de paix intérieure pour la commune! »

Il semble qu'après ces paroles il ne manque plus à Timon que de se proclamer socialiste et même phalanstérien. Par malheur, ces paroles ne sont qu'un accident au milieu de son livre.

Toutes les questions d'organisation agricole figurent dans les *Entretiens de Village*, mais dans une proportion diverse. Celles qui sont simples et n'offrent de difficultés que dans les détails de la pratique sont traitées avec étendue: ainsi Timon prouve très bien la nécessité de propager l'instruction primaire chez les enfants et chez les adultes; il propose à cet effet des écoles ambulatoires, des écoles du soir et du dimanche; il voudrait que le programme des études fût élargi, qu'on y fit entrer le dessin linéaire, la géographie, les lois et règlements; il demande qu'on augmente le salaire des instituteurs et qu'on tâche de maintenir ces fonctionnaires qui ont charge d'âmes, en bonne intelligence avec les curés. La plupart des enseignements qu'il met dans la bouche des instituteurs sont sensés et opportuns; nous en exceptons cependant une page sur le bonheur du pauvre et le malheur du riche. Nous croyons qu'il y a danger à tromper plus longtemps le peuple sur ce point. Le malheur du riche n'est pas une conséquence directe de sa richesse; mais le pauvre doit supporter tous les malheurs qui naissent de la pauvreté, sans pour cela être exempt d'aucun des maux qui assiègent le riche.

M. de Cormenin pousse à la création de salles d'asile, de crèches, d'ouvroirs pour les jeunes filles, de reposoirs et de chauffoirs pour la vieillesse; il indique des moyens peu coûteux d'établir des bibliothèques populaires circulantes, qui répandraient l'instruction et arracheraient un certain nombre de cultivateurs aux joies décevantes du cabaret. Il donne d'excellents conseils sur l'hygiène, les préjugés populaires. Nous ne pouvons qu'approuver toute cette partie de son livre. Nous croyons qu'il vaudrait mieux arriver directement à la transformation de la commune, mais nous ne repoussons pas les moyens indirects qui peuvent sembler plus sympathiques à certaines natures.

Timon dit ailleurs que la question de travail le préoccupe cent fois plus que celle de la formation politique du gouvernement; il ajoute que l'amélioration du peuple est le but unique vers lequel les hommes d'étude doivent tendre d'un long effort, et que la forme politique n'est que l'une des routes qui conduisent à ce but. C'est un aveu qu'il est bon d'enregistrer de la part d'un écrivain appartenant au parti radical; mais quelle solution croyez-vous que Timon propose à ce grand problème? — L'allégement de l'impôt foncier, l'exécution de certains travaux d'assainissement, de viabilité pour les communes et les départements, et l'emploi des veillées à quelque industrie sédentaire que des financiers exploiteurs viendront patroner (p. 137, 138, 139)!

M. de Cormenin prêche la charité; mais il a une tendance très prononcée vers tout ce qui peut exalter l'individualisme; on sent partout chez lui l'influence de ce libéralisme protestant apporté à la fois de Genève et de Londres, qui régna sous la restauration, et auquel vient s'ajouter encore ce sentiment exagéré de sa valeur personnelle qui prédomine en cet écrivain. Tout ce qui est large et en dehors de l'individualisme lui répugne et l'effraie. A-t-il à parler des caisses d'épargne, il ne se contente pas de dire qu'elles ont l'avantage d'offrir au paysan un placement plus sûr et plus productif que le creux d'un arbre ou la paillasse d'un lit; il en vante outre mesure les bienfaits: mais en revanche il ne dit qu'un mot des caisses de secours mutuels, qui, loin d'exalter les sentiments égoïstes, comme les caisses d'épargne, ont, au contraire, pour effet de développer de plus en plus le grand principe de la fraternité. Ailleurs, après avoir mis en parallèle la charité légale et la charité individuelle, Timon conclut en faveur de l'aumône, sans indiquer même que la question peut recevoir une solution supérieure.

M. A. à Poitiers. — Reçu les 250. — Merci. — Nous ne demandons pas mieux que d'attendre; mais on allègue de bien mauvaises raisons.

M. XX. à C. — Le *Courrier de S. et L.* doit s'arranger avec la Soc. des G. de L. — Cela est en dehors de notre action et n'a rien de commun avec la défense ou permission de reproduction. — La première adresse de M. L. au H. ne portait point par le *Bourg-neuf*. C'est sans doute à cela que tenait l'irrégularité. Nous rectifions d'après votre dernière.

MM. B. et S. à Lyon. — Reçu les 2 000, les 16,20 et le compte.

M. B. à Poitiers. — Le numéro du 18 octobre est épuisé. Si nous en retrouvons un, nous vous le réserverons.

M. B. à Valence. — Vous n'êtes ni les seuls ni les premiers à demander un travail complet et raisonné sur la série. Notre ami H. D. s'occupe de réunir tous les matériaux nécessaires, et consacrera à cette importante question une suite d'articles que la *Phalange* publiera immédiatement après la *question religieuse*. Cette thèse ne peut pas entrer dans le cadre d'une lettre.

M. B. à Nantes. — Envoyez-nous la liste des souscripteurs de coupons, notamment de ceux qui ont versé pour l'action prise au nom de M. P.; ce sont ceux-là seulement qui doivent réclamer leurs titres.

M. L. à Montredon. — M. S. étant parti depuis le 20, avez-vous une autre voie à nous indiquer pour les livres?

MM. M. et V. à Dijon. — Nous attendons toujours le prix des *Paul-Jean*.

A tous et notamment aux lib. soc. loc. — Prière de nous faire connaître sans retard le nombre des Almanachs de 1847 qu'il faudra leur expédier.

M. B. au Havre. — Nous vous remettons au service. — Votre abonnement est échu du 15 courant.

M. B. à Lyon. — Nous ne savons rien que de très vague au sujet du *post-scriptum* de votre lettre. Veuillez nous renseigner d'une manière précise.

M. S. à Quimper. — J. B. a reçu votre lettre et votre remise. C'est vous qui aviez fait l'oubli; vos commissions seront faites. Tout est parti ou part aujourd'hui.

Au Journal d'Epernay. — Nous ne demandons pas mieux quant à nous; mais c'est une affaire à régler avec la Société des gens de lettres.

Bourse du 24 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 75	83 75	83 65	83 70
— — fin courant	84 75	83 75	83 70	83 70
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 75	121 75	121 63	121 80
— — fin courant	121 80	121 80	121 63	121 75

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3170	»»
4 0/0 J. »	108 »»	O. V. de Par. »	1392	50
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp...... »	405	»»
—— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1215	»»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann..... »	1192	50

PRIMES.		fin cour.		fin proch.
3 p. 0/0...... d. 50	»» »»	83 20	—— »» »»	84 »»
5 p. 0/0...... d. 50	»»» »» »»» »»		—— 122 35	122 25

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	05 »/»	07 1/2	12 1/2	13 »/»
5 p. 0/0.....	08 »/»	10 »/»	33 1/2	35 »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM.............	Der C.	101 7/8
Récép. Rotsch. »	101 75	BELG. 3 1/2...... »	»»	»/»
ESP. Dette act. »	»» »/»	— 4 1/2...... »	»»»	»/»
— — pass. »	» »/»	— do 1840.... »	102	0/8
— 3 p. 0/0. »	»» »/»	— do 1842.... »	»»»	»/»
Dette intérieure »	32 1/2	— Banque.... »	932	50
PORTUG. 5 0/0 1837 »	» »/»	— de Em. 1841. »	1125	»»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT........ »	1240	»»
HAITI.......... »	» »/»	AUTRICHE...... »	405	

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron...

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. à 0/0	1265 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	102 50
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1272 50
— à Rouen.	900 »»
R.-Havre.	»»» »»
Avignon...	902 75
Str. à Bâle.	230 »»
Paris-Str...	496 25
Tours-Nant	507 50
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	710 »»
Famp-Haz.	401 25
Diep.-Féc..	350 »»
Boul. à Am.	400 »»
Orl.-Bord.	502 25
Mont. à Tr.	362 50
Paris-Lyon	522 21
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber.	450 »»

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Spectacles du 25 août.

7 1/2 OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Marie, la Femme juge et partie.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — La Sirène, le Châlet.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Les Chansons populaires, le Gant et l'Eventail.
6 1/2 VARIÉTÉS. — La Baronne, Colombe, les Bœufs, Sport et Turf.
6 1/2 GYMNASE. — Le Petit Homme gris, Clarisse Harlowe.
6 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Corbeau, le Château, les Tartelettes, la Garde.
7 1/4 PORTE-ST-MARTIN. — Le Couvent, Trilby, Bruno le Fileur.
7 »/» GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours, le Fils d'une grande Dame.
6 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Mort aux rats, Peau-d'Ane.
5 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Le Loup-Garou, Tyran; Sonnette.
7 1/2 LUXEMBOURG. — Le Juif, Père Pascal, la Dot de Rose.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées. — Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

DIMINUTION DE PRIX.

LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, RUE de Seine, 10.

ŒUVRES DE CH. FOURIER

6 VOLUMES FORMAT IN-8°. Prix : 28 fr.

Chaque ouvrage se vend séparément, savoir :

LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL, 1 vol. compacte, au lieu de 6 fr. — 5 fr. || **LA THÉORIE DES QUATRE MOUVEMENTS**, 1 vol., au lieu de 7 fr. 50 — 6 fr.

LA THEORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE, 4 forts volumes, avec le Tableau du Traité et 4 vignettes comme il est dit ci-dessous, au lieu de 24 fr. — 18 fr.

Pour faciliter l'acquisition de ce dernier ouvrage, le plus important des écrits de Fourier, il est ouvert une

SOUSCRIPTION A LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER,

50 centimes LA LIVRAISON de 48 à 72 pages d'impression. Une livraison chaque dimanche.

Les souscripteurs recevront en outre : 1° le Plan du Traité de l'attraction passionnelle; 2° le dessin de la Tombe de Fourier; 3° la Vue du Phalanstère; 4° la Rédemption terrestre, dessin de M. Papety; 5° le Portrait de Fourier, gravure sur bois d'après le dessin de M. Gigoux.

L'OUVRAGE ENTIER FORMERA 40 livraisons et reviendra à 20 fr.

La première livraison sera en vente, le 30 du courant, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

On peut souscrire et retirer, dans les départements, les livraisons ou l'ouvrage entier, chez nos correspondants, connus la plupart de nos Abonnés.

moindre que lors du procès de Lecomte; les débats cependant ont offert plus d'intérêt. Lecomte était un malade d'orgueil, un homme résolu et énergique, combinant un projet et le menant au bout sans broncher. Henry, au contraire, est un caractère faible, timide, toujours tremblant, hésitant et se repliant constamment sur lui-même avant d'agir, une de ces natures maladives dont on nous a quelquefois écrit l'histoire; chez qui l'imagination et le cœur dominent aux dépens de la raison. La misère, la souffrance, le manque de moyens d'existence ont amené Lecomte et Henry sur les mêmes bancs, mais avec cette différence que l'un aspirait après la vengeance et avait au cœur une haine profonde, tandis que l'autre n'eut jamais la force de haïr et qu'il ne demande qu'une chose à la société qui n'a pas su utiliser ses facultés, la mort.

Joseph Henry est un homme de taille moyenne, chétif et faible, un peu sensuel peut-être; il tient la tête presque constamment baissée; il est triste et pensif, toujours poursuivi par quelque vague idée qui lui apparaît enveloppée de nuages. Sa figure n'a rien de noble, son éducation a été fort négligée, mais on voit qu'il a lutté contre cet obstacle; son orthographe est loin d'être correcte, et son expression est pénible; il se sert d'une langue qui ne lui est pas familière, et elle est loin de rendre toujours sa pensée.

Jeune encore, il crut sentir qu'il n'était pas à sa place dans la position d'ouvrier, il se fit entrepreneur et fabricant, inventant de temps à autre de nouveaux procédés empiriques dont il s'exagérait sans doute l'importance, et travaillant avec amour les produits qui devaient sortir de chez lui. Sa femme l'ayant abandonné, il s'isola plus que jamais des hommes et se nourrit plus exclusivement encore de sa personnalité. D'ordre nécessaire dans le commerce, de persistance à l'exécution d'un projet bien conçu, Henry n'en eut jamais; ses affaires se dérangèrent, il chercha à les rétablir en acceptant des conditions onéreuses, en contractant de ces engagements usuraires qui ruinent toujours. Joué tour à tour par plusieurs, il voyait se creuser devant lui le gouffre de la faillite, de la banqueroute même, car ses papiers n'étaient pas et ne pouvaient être en ordre; il essaya de se cramponner à tous les obstacles et engagea une lutte désespérée avec la misère.

C'est alors qu'on le voit s'adresser successivement à tous les hommes célèbres dont le nom l'a frappé. Un de ses ouvriers lui a fait lire quelques pages, quelques fragments des discours de M. de Lamartine; il ne doute pas qu'à une aussi belle intelligence ne soit jointe une âme compatissante et une influence toute-puissante dans le gouvernement et les affaires; il lui écrit une longue lettre; il s'adresse ensuite à M. Raspail, dont les remèdes l'ont guéri d'un rhume. Il avait songé à s'adresser à un prêtre, et comme le nom le plus connu pour lui était celui de M. Lamennais, il va acheter les *Paroles d'un Croyant*, espérant y trouver au moins quelque consolation morale. Il s'adresse même au roi des Français, puis au roi de la finance, à M. Rothschild; il invoque l'appui de tous les forts et en attendant qu'on lui réponde, les jours de fête au lieu de se distraire, les nuits au lieu de dormir, il se met à écrire ces longues et mélancoliques pages, qu'il intitule *Préméditation*.

Ces mémoires, écrits au jour le jour, montrent bien toute l'âme de l'accusé, et la profondeur de sa mélancolie. Si, à ses côtés, il avait une âme amie, à qui il pût confier ses découvertes, dont il pût écouter les consolations, il se soignerait peut-être, mais de quelque côté qu'il se tourne, personne. La fortune est, pour lui, dans l'application de la moindre de ses idées; il croit pouvoir soulever le monde, mais le levier fait défaut. Les facultés qui dominent en lui, ce sont la crainte, la faiblesse; ... il appelle la mort, mais il craint la douleur. Pour qu'il meure volontairement, il faut qu'on le tue, et le voilà qui se met à feuilleter le code, cherchant partout quel crime pourrait lui mériter la peine capitale.

Il s'en trouve bien quelques-uns, mais, dans tous, il faut faire du mal à quelqu'un, et Henri, qui recule à l'idée de souffrance pour lui-même, ne veut en causer à personne; il voudrait un crime qui se pût commettre à l'aise; dans l'intérieur d'un cabinet, sans violence, sans que l'on entende de cris, sans que le sang coule. Autrefois on punissait de mort le faux monnoyeur, s'il faisait de la fausse monnaie!... Et le voilà qui se met à combiner les moyens de fabrication; mais, par malheur, en faisant de la fausse monnaie, ce n'est pas à l'échafaud qu'on se rend, c'est au bagne.

S'il menaçait un haut personnage, le roi, par exemple! et le voilà qui se met à écrire une lettre au roi, dans laquelle il menace de mort le jeune comte de Paris, et qui fait le plan d'une embuscade où il se fera prendre. Mais une simple lettre ne lui vaudra pas la mort. S'il tirait sur la voiture du roi par derrière, de manière à ne frapper personne, ou s'il piquait son cheval au moment d'une revue!

Tout en faisant ces projets, il s'arrête de temps à autre pour se dire: Oh! que n'ai-je pu succomber victime de quelque accident! Que n'étais-je le 8 juillet sur le chemin de fer du Nord! Mais il ne voudrait à aucun prix faire de tort à personne; il a refusé, malgré les instances, de faire assurer son mobilier, de peur d'être accusé, si l'incendie prenait chez lui par hasard, de l'avoir allumé lui-même.

S'il eût fait du mal à quelqu'un, si même il eût conçu une pensée coupable, il aurait le courage de se tuer peut-être; c'eût été une expiation. Mais il n'a aucun reproche à se faire, il ne peut pas mourir de ses propres mains, il faut que ce soit la société qui supporte l'odieux d'avoir ordonné sa mort.

Car il veut que la société le condamne, mais tout en sachant qu'il n'est pas coupable. Il veut mourir aujourd'hui, mais l'amour de la vie est vivace chez lui cependant: il s'indigne à la pensée que la société peut ôter la vie à l'un de ses membres, anéantir une existence. Que la société le retranche de son sein, il devra en rester un sentiment d'horreur dans les esprits, et qui sait? la peine de mort sera abolie peut-être; il mourra avec moins de regrets si sa mort peut être utile à ses frères.

Le 30 juin enfin, ses idées prennent une tendance plus caractérisée; il va acheter deux petits pistolets, il les fait charger, et comme il a acquis aussi de la poudre, rentré chez lui il vérifie la charge, qu'il augmente un peu, coupe deux lingots de fer qu'il met par dessus, et le lendemain il se rend aux Tuileries où il doit monter la garde, avec les pistolets dans ses poches.

Il voulait, dit-il, tirer sur un haut personnage, mais arrivé là, il eut peur d'être trop adroit, il eut peur que son action sous l'uniforme ne parût plus odieuse, il rentra chez lui sans avoir tiré ses pistolets, et il ne les reprit que le 29 juillet.

Voilà ce qu'on lit dans sa *Préméditation*, cette longue et curieuse étude psychologique; voilà ce qu'il a répété dans ses interrogatoires.

Quant aux détails du fait, ils sont connus. Un seul est contesté. Après avoir tiré son double coup et laissé tomber ses pistolets, Henry a-t-il dit: « Ce n'est pas moi? »

Quelques témoins l'assurent; l'accusé soutient qu'ils se sont trompés. Nous croyons qu'il l'a pu dire; au moment où il sentait que c'en était fait de lui, il était dans son caractère de vouloir faire un pas en arrière et de reculer devant la mort. Mais il a annoncé ... le roi, qu'il ne craint qu'une chose: les suites de l'indignation populaire. Quant à frapper S. M., il en écarte la pensée avec horreur, il était parfaitement sûr que les pistolets ne porteraient pas.

Au reste on a voulu faire de lui un fou, un monomane; il proteste de toutes ses forces contre cette idée; ce qu'il a fait, il l'a voulu faire; il est accusé, il sera condamné et il n'est pas coupable. Sa conscience ne lui fait aucun reproche, et il est impossible aux hommes de l'absoudre. Il se réjouit de ce résultat, et il espère bien qu'on ne songera pas à lui appliquer une peine atténuante. On a, dit-il, fait des expériences avec mes pistolets; elles ont prouvé, assure-t-on, que dans certains cas, ils peuvent porter loin. Il m'était donc possible d'atteindre le roi sans le vouloir; ce fait doit suffire à rassurer vos consciences quand vous me condamnerez!

Telle est l'attitude de Henry aux débats. La langue, avons-nous dit, fait souvent défaut à l'accusé; sa pensée est souvent voilée de nuages, sous lesquels on ne la découvre parfois qu'avec peine; cependant son émotion est si profonde, qu'il atteint parfois la véritable éloquence.

Devant cet accusé qui ressemble si peu aux conspirateurs ordinaires; devant cet homme du peuple qui, avec tant de simplicité et de feu, fait, sans s'en douter, le procès à la société, M. Pasquier est tout dépaysé, et par moments on eût dit qu'il était sur la sellette et l'accusé dans le fauteuil du président.

Nous espérons que la cour des pairs comprendra que cet homme ne peut pas être traité en conspirateur, et que ce serait entrer dans sa monomanie que de le condamner comme il le demande. Henry peut être un curieux sujet d'étude pour le psychologue et le romancier, mais non un personnage de cour d'assises, non un criminel de lèse-majesté.

Chambre des députés. — Vérification des pouvoirs.

La Chambre des députés a vu passer tour à tour l'élection sous condition (M. Mater), l'élection judiciaire (M. Delangle), l'élection culinaire et bacchique (M. Kœchlin), et l'élection militaire (M. Desclozeaux); mais les variétés s'épuisent; nous sommes retombés aujourd'hui dans les vulgarités de la corruption électorale.

M. Edmond Blanc, par exemple, aurait, à ce qu'on assure, distribué un certain nombre de places et de bourses, et l'on se serait permis de menacer en son nom quelques électeurs. M. Dejean aurait confisqué à son profit les imprimeurs de son chef-lieu d'arrondissement. M. Quénault, le plus intrépide des solliciteurs, après avoir comblé de ses promesses et des bienfaits du budget les électeurs de Cherbourg pendant une période de dix ans, serait allé, lorsqu'il s'est vu repoussé de ce collége, faire pleuvoir la même manne de faveurs et de promesses sur l'arrondissement de Coutances. M. Teisserenc aurait été nommé député sur la promesse d'obtenir un chemin de fer, comme l'an dernier M. Collignon, pour faire voter un canal, etc. Après ce que la Chambre a entendu et approuvé par ses votes, il n'y avait évidemment pas là matière à discussion. Aussi les élections desdits honorables ont-elles été validées sans conteste.

Une allusion a rappelé M. Kœchlin à la tribune. M. Kœchlin a un avantage sur les autres orateurs. Comme son langage profondément alsacien, n'est pas entendu de tous, il suffit d'un habile compère pour faire rire toute la Chambre à ses plaisanteries, adhérer à ses arguments. Si nous avons bien compris, M. Kœchlin a prétendu rejeter les manœuvres qu'on lui reproche sur des *missionnaires* de l'opposition qui seraient allés marchander des voix et

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 26 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

—

SECONDE PARTIE.

—

XIV.

Avis aux jeunes filles à marier. (Suite.)

Un jour que la sémillante Mercy était assise les yeux baissés à l'ombre d'un arbre dans le cimetière, où elle venait de se réfugier après avoir été soumise à diverses épreuves l'amoureuse docilité de Jonas, elle sentit qu'une ombre s'interposait entre elle et le soleil. Elle leva vivement la tête, s'attendant à voir son fiancé; mais, au lieu de Jonas, le vieux Martin était debout devant elle. Sa surprise augmenta lorsque, s'asseyant à ses côtés sur l'herbe, il entama ainsi la conversation:

— A quand votre mariage?

— Oh Dieu! monsieur Chuzzlewitt, que voulez-vous que j'en sache? pas de sitôt, j'espère.

— Vous espérez? reprit le vieillard.

C'était dit gravement, mais elle le prit en plaisanterie et rit à l'excès.

— Allons! dit le vieillard avec une bienveillance inaccoutumée, vous êtes jeune, jolie et, je crois, d'un bon naturel. Vous êtes frivole, et vous vous complaisez à l'être; mais vous devez avoir du cœur.

— Je ne l'ai pas donné tout entier, je vous assure, dit Merry, hochant la tête d'un air espiègle, et arrachant quelques touffes de gazon.

— En avez-vous donc donné partie?

Elle dispersa l'herbe en se jouant, regarda d'un autre côté et ne répondit pas.

Martin répéta sa question.

— Bon Dieu! cher monsieur Chulzzlewitt, excusez-moi, mais vous me faites là une question si drôle!

— S'il est drôle à moi de désirer savoir si vous aimez l'homme que vous devez épouser, je suis fort drôle en effet, dit Martin, car tel est mon désir.

— C'est un monstre de laideur, vous savez, dit Mercy, minaudant.

— Alors, vous ne l'aimez pas? répliqua le vieillard. Est-ce là ce que je dois comprendre?

— Mais, mon cher monsieur, ne lui dis-je pas cent fois par jour que je le hais? Ne m'avez-vous pas entendu le lui dire?

— Oui, souvent, répliqua Martin.

— Eh bien, c'est la pure vérité! s'écria Merry. Il est positif que je le hais.

— Tout en ayant pris l'engagement de l'épouser? remarqua le vieillard.

— Oh! je ne le lui ai pas caché! dit Merry. Je le lui ai dit clair et net. — Oui, mon cher monsieur Chuzzlewitt, quand il m'a demandée, je lui ai dit que si jamais je consentais à l'épouser, ce serait uniquement pour me donner le plaisir de le haïr à l'aise et de le tourmenter toute ma vie.

Elle soupçonnait le vieillard de ne pas voir Jonas d'un œil très-favorable, et croyait le charmer par ce petit manége. Elle n'y réussit pas, car lorsqu'il reprit la parole, ce fut d'un ton sévère:

— Regardez autour de vous! dit-il en montrant les fosses; et souvenez-vous que de l'heure de vos noces, jusqu'à celle où vous serez couchée là, sans autre lit que la terre, vous ne pourrez plus en appeler! Pensez, parlez, agissez, une fois, en créature raisonnable. Fait-on violence à vos inclinations? Vous force-t-on à ce mariage? Quelqu'un vous l'a-t-il insidieusement conseillé? Quelqu'un vous a-t-il poussée à le faire? Je ne vous demande pas qui; je dis quelqu'un.

— Non, répondit Mercy avec un léger haussement d'épaules, pas que je sache.

— Pas que vous sachiez! Avez-vous été influencée, oui ou non?

— Non, personne ne m'en a jamais rien dit. Si quelqu'un eût tenté de me l'appliquer, il est probable que je n'en eusse pas voulu.

— On l'avait d'abord supposé amoureux de votre sœur, m'a-t-on dit?

— Ah! cher M. Chuzzlewitt, il serait aussi par trop injuste, tout hideux qu'il est, de le rendre responsable de la vanité d'autrui; et sur ce chapitre, la pauvre Cherry est d'une extravagance!

— Alors, l'erreur est venue d'elle?

— Je l'espère bien, s'écria Merry; ce qui n'a pas empêché la chère enfant d'être si jalouse et si terriblement maussade que, sur ma parole, il est impossible de lui complaire, et tout-à-fait superflu d'essayer.

— Ainsi, il n'y a eu ni violence, ni insinuation, ni contrainte? dit Martin d'un ton pensif, et c'est vrai, je le vois. Il reste encore une chance. Peut-être vous êtes-vous lancée dans cet engagement par pure étourderie? Il se peut que ce soit l'acte irréfléchi d'une tête légère... Suis-je tombé juste?

— Quant à la légèreté, mon cher M. Chuzzlewitt, minauda Merry, il n'y a jamais eu tête comme la mienne. Elle ne pèse pas une plume. C'est un vrai ballon, je le déclare. Vous ne sauriez vous en faire une idée.

Il attendit patiemment qu'elle eût fini, puis il dit d'une voix lente, ferme, mais adoucie, comme pour l'inviter à la confiance:

— Avez-vous le moindre désir de rompre? Quelque chose murmure-t-il au fond de votre cœur, qu'avec le temps d'y songer, vous seriez aise d'être affranchie de cet engagement?

Miss Mercy fit la moue, baissa les yeux, cueillit quelques brins d'herbe et haussa les épaules. « Non pas qu'elle sût. Elle était à peu près sûre que non... Elle en était même tout à fait sûre. Elle n'y attachait pas tant d'importance. »

— Ne vous est-il jamais passé par l'esprit, dit Martin, qu'une fois mariée, vous pouviez être maltraitée, accablée d'amertume, malheureuse entre toutes?

Mercy regarda la terre, et arracha l'herbe jusqu'aux racines.

— Quelles choquantes prédictions, mon cher M. Chuzzlewitt! Bien certainement, je me querellerai avec lui; d'abord je me querellerais avec n'importe quel mari. Les gens mariés ne se querellent-ils pas toujours? Mais quant à être maltraitée, accablée d'amertume, et tout le reste, cela ne pourrait arriver qu'autant qu'il aurait toujours le dessus, et je compte bien que ce sera moi qui aurai le dessus! Je l'ai toujours à présent, s'écria Merry en penchant la tête et en ricanant. Je le traite comme un nègre, j'en fais mon esclave.

Le vieux Martin se leva.

— Que les choses suivent leur cours! dit-il; que ce qui est commencé s'achève! Je voulais connaître le fond de votre pensée, je le connais maintenant. Que Dieu vous prête joie! Joie! répéta-t-il, en la regardant en face et montrant du doigt Jonas qui entrait dans l'enclos. Puis, sans attendre son neveu, il sortit par l'autre porte, et s'éloigna.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 22 août.

avec que, pour son compte, la *Gazette* n'a jamais étudié ces questions, ni soupçonné les solutions. C'est peu étonnant. La *Gazette de France* n'a des yeux que pour la politique, et dans la politique que pour la réforme électorale. Hors de là elle ne voit pas, n'entend pas, ne comprend pas : c'est devenu une idée fixe, inébranlable, mais étroite comme toutes les idées fixes.

Non contente d'ignorer, elle nie la science des autres. Mais au nom de quel principe, après quelles études prononce-t-elle ? Sur ce point réserve complète. « La prétendue *science de la Démocratie pacifique n'en est pas une.* » Et tout est dit.

Du moins c'était ainsi le 21 août. Mais le 24 elle se ravise. Notre adresse aux travailleurs lui donne l'occasion de reprendre ses critiques. Et voici avec quelle connaissance du sujet :

> Ainsi, dans ce véritable âge d'or, les jours caniculaires n'auront plus d'ardeurs pour les moissonneurs. Il n'y aura plus d'inclémence dans les saisons, plus de fléaux physiques, plus de maladies. On conçoit que, dans de telles conditions, le travail, tel qu'il est aujourd'hui constitué, perdrait beaucoup de ses rigueurs.
>
> Dans le règne de la loi harmonienne, tous les travaux, sans doute, ne consisteront pas à danser, à chasser, à cultiver et à tresser des fleurs. Il y aura bien encore quelques travaux ***répugnants*** que la musique ne rendra pas plus attrayants. Mais la ***Démocratie*** ne s'arrête pas à ces détails, et nous ferons comme elle. Voilà cependant les idées sociales auxquelles elle fait allusion quand elle nous reproche de ne pas être à la hauteur de la science !

« Il y aura bien quelques travaux *répugnants* que la musique ne rendra pas attrayants. » Mais la *Démocratie ne s'arrête pas à ces détails.*

Comment donc ! la *Démocratie* ne s'arrête pas à ces détails des travaux répugnants ! Mais si notre contradicteur avait lu dans sa vie un seul des livres de l'Ecole sociétaire, il saurait que cette question des *travaux répugnants* a été creusée, tournée, retournée dans tous les sens par Fourier et ses disciples, qui ont bien peut-être imprimé la valeur de dix volumes sur les moyens de rendre attrayants la majeure partie des travaux et de faire exécuter par le dévouement et l'intérêt ceux qui conserveraient un caractère répugnant. Il saurait qu'il n'est pas une seule objection qui n'ait été posée, discutée, approfondie, pas une difficulté qui n'ait été résolue !

Et sans prétendre faire un traité à l'usage de la *Gazette de France* afin de nous borner à quelques indications : est-il bien difficile de faire comprendre que la division des actes humains en *plaisirs* et *travaux* n'a rien d'absolu ? Tout plaisir devient travail et tout travail devient plaisir par un simple changement de circonstances.

Que l'on cite un seul plaisir qui ne se convertisse en travail, et en travail répugnant suivant l'occasion.

Le *spectacle ?* mais demandez à l'acteur obligé de réciter tous les soirs un même rôle, devant les banquettes désertes ou un public indifférent, à des conditions mesquines de salaire, et surtout si le rôle ne va pas à ses moyens ? Dites-nous si cet homme trouve son plaisir au spectacle. Condamnez les évêques et archevêques de France à passer leurs soirées au Théâtre-Français et ils nous diront si cela les réjouit fort.

Le bal et la danse ? C'est un plaisir pour la jeune femme qui est belle et entourée d'hommages ; mais pour les femmes que leur âge condamne à l'isolement, pour les maris qui bâillent et voudraient aller se coucher, pour les jeunes gens dont les maîtresses de maisons sollicitent le dévouement, est-ce que le bal est un plaisir ?

...vreté ; elle aurait droit d'être quelque peu fière d'elle-même.

Tresser des fleurs ! Voilà qui paraît charmant à la *Gazette de France !* Qu'elle demande à ces jeunes filles qui, pour un salaire de 15 à 20 sous, passent douze et quatorze heures dans les magasins des modistes, sans feu en hiver, étouffant de chaleur en été, soumises aux ordres d'une maîtresse détestée, si elles trouvent le métier très agréable.

Que l'on continue cette énumération, et l'on ne trouvera pas un seul plaisir, pas un seul, qui ne devienne à certaines conditions un travail, une fatigue, une peine, une corvée.

Le plaisir ne dépend donc pas de l'acte seul, il dépend encore des circonstances dans lesquelles l'acte s'accomplit. Que ces circonstances répugnent, l'acte lui-même répugne.

Et tout au contraire les faits qui paraissent répugnants, et quelquefois à juste titre, quand ils blessent nos sentiments et nos sens, peuvent devenir attrayants, tout au moins être dépouillés de répulsion si on les entoure de circonstances agréables.

La science sociale a pour objet de faire connaître ces circonstances qui maintiennent au plaisir son caractère agréable. Voici les principales :

1° Liberté dans le choix du travail. — 2° Exercice en courtes séances. — 3° Compagnie aimée. — 4° Réunion des travailleurs en groupes et séries contrastées, exaltées, engrenées. — 5° Atelier sain et agréable. — 6° Rétribution équitable. — 7° Richesse obtenue et ambition satisfaite.

On citera bien peu de travaux prétendus répugnants qui ne deviennent attrayants par le concours de ces diverses conditions.

Il en est quelques-uns cependant qui sont de nature à ne pas se prêter à cette réhabilitation. Nous l'avouons sans peine. Mais à cet égard nous ferons remarquer que le nombre en est extrêmement restreint, et que les progrès de la chimie et de la mécanique les diminuent tous les jours ; qu'aujourd'hui on trouve à les faire exécuter *tous* à prix d'argent (ce qui crée un attrait indirect), et que la science sociale n'entend pas renoncer à ce ressort ; — et qu'enfin le dévouement ne manquera pas plus dans l'ordre sociétaire que dans l'ordre civilisé, où il produit des résultats très remarquables. La science sociale, qui met en jeu toutes les nobles passions de l'homme, compte bien mettre en jeu celles de la charité, du dévouement, de la religion, dont elle considère le principe, l'*Unitéisme*, comme le plus bel attribut de l'homme.

Quoi que la *Gazette* puisse penser de notre réponse, elle doit bien comprendre que dans l'art de rendre le travail attrayant, il y a un champ d'études inconnues à la politique, une science à explorer, et que ce secret, une fois possédé, vaudrait pour la transformation sociale pour le moins autant que le parlement national. Qu'elle prenne donc et qu'elle lise les livres où cette science est déposée.

Ces explications catégoriques nous donnent à notre tour le droit d'interroger la *Gazette de France.* Nous le ferons sur un seul point, celui qu'elle a mis le plus volontiers en avant dans ses réponses : l'agriculture.

Est-elle pour le morcellement indéfini du sol ? Ignore-t-elle tout ce que ce mode de *culture* (nous ne disons pas de propriété) entraîne de déperdition de force par la multiplication des bâtiments, des murs, des fossés, des chemins, des servitudes, des voisinages, par la réduction des bestiaux de trait, par l'augmentation de la main-d'œuvre, par l'abrutissement du travailleur, par les cultures forcées, etc. ? Si elle connaît ces inconvénients incontestables, quel remède propose-t-elle ? Veut-elle de la reconstitution de la

...taire sur le Socialisme.

L'*Univers* n'attend pas sans doute que nous répondions à son article de ce matin. Cet article ne contient absolument rien de neuf. Les citations de Fourier, exclusivement empruntées depuis l'origine de la polémique à la *Théorie des quatre mouvements*, nous prouvent que la bibliothèque phalanstérienne de messieurs de l'*Univers* se réduit à cet ouvrage. Nous sommes loin de renier ce livre admirable, mais la *Théorie des quatre mouvements*, premier écrit de Fourier, est un abrégé, un coup d'essai, dans lequel on ne saurait trouver la doctrine parvenue à son dernier état de développement et de maturité. Nos adversaires donneraient plus de poids à leur opinion, s'ils se procuraient la *Théorie de l'Unité universelle*. Ce sacrifice, de leur part, ne serait pas tout à fait sans compensation. Nous sommes prêts à faire prendre chez M. Sirou, les *Nattes* et l'*Honnête Femme*, œuvres sentimentales du principal rédacteur de l'*Univers* ; nous offrons même de donner à nos lecteurs un compte-rendu de ces productions légères.

Cherté des vivres. — Spéculation. — Nous avons parlé à plusieurs reprises des spéculations iniques qui se font à la Halle de Paris sur les grains et farines, nous voyons par les journaux des départements que les spéculateurs cherchent à opérer sur une plus grande échelle.

Nous lisons à ce sujet dans l'***Echo de la Côte-d'Or*** :

« Lorsque nous avons parlé, pour la première fois, du renchérissement des denrées de première nécessité, nous savions que les bateaux à vapeur de la Saône avaient jeté dans la Bourgogne une légion de commis chargés par de grandes maisons, de Lyon probablement, de faire des achats considérables de blé. Munis d'une faible somme, ils parcourent les campagnes, traitent avec les fermiers qu'ils lient au moyen d'un léger à-compte, se réservant de faire enlever plus tard les grains vendus, ou de les laisser, en cas de baisse, au propriétaire, en faisant l'abandon de leurs arrhes. On conçoit que, par ce moyen, de grandes quantités de blé peuvent être enlevées, au moins pour un temps, à la circulation et aux marchés des localités voisines.

» Il est vrai que quelques propriétaires, dont on ne saurait trop louer le désintéressement, se refusent à de pareilles transactions, et tiennent leurs grains à la disposition des gens du pays qui en ont besoin ; mais, chez le plus grand nombre, la cupidité l'emporte sur la philanthropie et la prudence. Il n'est malheureusement pas possible de nous reprocher d'avoir été trop prompts à parler. Un événement récent est venu prouver que nous n'avions que trop raison. Mercredi dernier, deux compagnies de la garnison de Mâcon partaient précipitamment pour Chauffailles, où des troubles venaient d'éclater, à propos de quelques voitures de grains enlevées par la populace.

» Serait-il vrai que, dans ces graves circonstances, l'autorité ne puisse rien faire, et qu'elle risquerait d'augmenter les inquiétudes, de provoquer même une nouvelle hausse, si elle intervenait directement dans la question ? Quelques personnes le pensent ; cependant nous ne pouvons croire qu'il n'y ait absolument rien à faire. »

— Le ***Courrier de la Côte-d'Or*** dit de son côté :

« Ce qui se passe à Paris, pourrait bien se passer dans nos départements ; n'est-il pas à craindre que des spéculateurs ne fassent des provisions à tout prix et ne provoquent des hausses factices, qui, en définitive, retomberont de tout leur poids sur les travailleurs ? Ces spéculateurs, pour lesquels nous n'avons pas d'égards, n'ont-ils pas déjà commencé leurs manœuvres ? N'a-t-on pas emmagasiné déjà pour les revendre en temps et lieu des parties de blé à raison de 5 fr. 40, 5 fr. 50 et 5 fr. 60 le double décalitre ? L'autorité n'a-t-elle pas été prévenue de ces marchés, et n'est-il pas de son devoir d'interdire de semblables spéculations, sans tenir compte des criailleries de ces prôneurs de libertés qui ne veulent pas ou qui ont intérêt à ne pas vouloir com

---

— Oh ! le terrible vieux ! s'écria la facétieuse Merry. Rien qu'à le voir hanter de jour les cimetières, avec son air lugubre, il y aurait de quoi devenir folle de peur ! — N'approchez pas, vilain griffon, ou je m'enfuis !

Cette fantastique apostrophe s'adressait à Jonas, qui, sans tenir compte de la menace, s'assit près d'elle et lui dit d'un ton farouche :

— De quoi vous parlait mon oncle ?

— De vous. Il dit qu'il s'en faut de moitié que vous ne soyez assez bon pour moi.

— Oui ! oui ! c'est connu. J'espère qu'il compte vous offrir un beau présent en compensation. Ne vous en a-t-il pas touché quelque chose ?

— Non ! pas le mot.

— Le vieux chien d'avare ! dit Jonas. Eh bien ?...

— Griffon ! s'écria miss Mercy, avec une feinte surprise ; que faites-vous donc ?

— Il n'y a pas grand mal, j'imagine, à vous serrer un peu par la taille ?

— Il y a grand mal, du moment que la chose ne me convient pas, répartit sa cousine. Eloignez-vous ! j'ai trop chaud, vous m'étouffez !

M. Jonas retira son bras, et lui lança un regard, plutôt d'assassin que d'amant ; mais son front s'éclaircit peu à peu, et il reprit :

— Je dis, Mel...

— Que dites-vous, ours mal léché ?

— Je dis qu'il faut en finir. Je ne prétends pas perdre moitié de ma vie à tourner plus longtemps autour du pot. Pecksniff est d'avis que la mort récente de mon père ne fait pas obstacle. Nous pouvons nous marier ici en catimini : et me sachant seul à tenir maison, les voisins ne s'étonneront pas de me voir prendre femme sitôt, surtout une femme qu'*il* a connue. Quant au vieux sournois (je parle de mon oncle), quoi que nous décidions, il ne mettra pas de bâtons dans les roues, pour sûr. Ce matin encore il a dit à Pecksniff que si c'était votre idée, il n'avait rien à y voir. Ainsi, Mel, poursuivit Jonas, risquant une autre tentative amoureuse, à quand la noce ?

— Sur ma parole !... s'écria Merry.

— Sur mon âme, si vous voulez ! Que dites-vous de la semaine prochaine, hein ?

— La semaine prochaine ! Si vous eussiez dit dans trois mois, j'aurais admiré votre présomption !

— Je n'ai point parlé de mois, mais bien de la semaine qui vient, rétorqua Jonas.

— Alors, Griffon, s'écria miss Mercy en le repoussant et se levant, je dis non, positivement non ; pas la semaine prochaine, pas avant qu'il ne me plaise, et il peut s'écouler des années avant que la chose ne m'agrée ; là !

Il lui lança de bas en haut, car il était assis, un regard presque aussi haineux que celui qu'il avait lancé à Tom Pinch ; mais il garda le silence.

— Je voudrais bien voir un vilain Croquemitaine, avec son emplâtre sur l'œil, s'aviser de me faire la loi ! il n'aura pas même voix au chapitre, là ! dit Merry.

M. Jonas continua de se taire.

— En tous cas, le plus tôt serait le mois prochain ; mais je ne veux pas dire quand, aujourd'hui. Peut-être le dirai-je demain, et si cela ne vous convient pas, eh bien, il n'y a rien de fait. Et pour peu que vous me suiviez et ne me laissiez pas tranquille, je dirai non, une fois pour toutes. Si vous ne m'obéissez pas en toutes choses, jamais je ne dirai oui ! et pour commencer, je vous défends de me suivre, entendez-vous, Griffon !

Sur ce, elle s'esquiva entre les arbres.

— Par ma foi, la belle, marmotta Jonas comme il la regardait s'éloigner, en broyant sous ses dents un brin de paille, vous me le paierez cher, une fois mariée ! Passe pour à présent, ça vous tient un amoureux en haleine, et vous le savez bien ! mais au premier jour, je vous rembourserai avec usure, intérêt et capital ! — Quel maussade endroit pour s'y reposer tout seul ! je n'ai jamais pu souffrir ces vieux cimetières moisis !

Comme il regagnait l'avenue, miss Mercy qui avait pris les devants, se retourna.

— Oui, oui, dit Jonas, avec un sourire en dessous et un mouvement de tête menaçant, jouissez de votre reste ! dépêchez-vous de rentrer vos foins pendant que le soleil luit. Faites-en à votre guise ! donnez-vous du bon temps, la belle ! plus tard nous compterons !

(La suite à demain.)

Depuis longtemps nous appelons l'attention du public sur la méthode d'enseignement de la musique vocale, de M. et de Mme Emile Chevé. Nous savions que cette méthode n'en était plus à faire ses preuves ; mais nous osions à peine penser qu'elle pût opérer les prodiges dont nous avons été témoin aujourd'hui même.

Hier, en effet, dans la séance de distribution des prix du demi-pensionnat tenu par les frères des écoles chrétiennes, rue des Francs-Bourgeois, n° 10, au Marais, M. Emile Chevé, qui, depuis le 26 avril dernier, s'est gratuitement chargé de l'enseignement musical dans cet établissement, a soumis ses élèves à une série d'épreuves dont voici le résumé : — Exercices d'intonation, lecture sur les huit clefs, écriture sous la dictée, lecture à première vue d'un duo et d'un trio.

Les élèves ont, pendant près d'un quart d'heure, victorieusement affronté toutes les difficultés de l'intonation. Pas un intervalle, même le plus difficile, qui, à peine indiqué, n'ait été franchi avec une sûreté et une audace vraiment extraordinaires. Les transitions du majeur au mineur se sont faites sans péril, ou plutôt, les enfants ne semblaient même pas soupçonner qu'il y eût là une difficulté. Diverses gammes, transposées, nous ne dirons pas dans le ton, mais dans la langue, d'***ut*** majeur et de ***la*** mineur, ont été ainsi parcourues sur trois clefs successivement, une clef de ***sol***, une clef d'***ut***, une clef de ***fa***. Ces clefs avaient été indiquées par les assistants.

Le professeur a ensuite dicté, en vocalisant, un air que les élèves entendaient pour la première fois. Ils l'ont écrit, et, après en avoir reconnu la mesure, après avoir déterminé tous les accidents de cette mesure, ils l'ont chanté sans la moindre hésitation.

Ils ont également chanté, à première vue, sans commettre une seule faute, soit d'intonation, soit de rhythme, un duo en ***mi-bémol***, et un trio d'Azioli, en ***la bémol***, qui ne laissaient pas que d'offrir des difficultés.

Bref, il a été prouvé aujourd'hui que les enfants confiés au zèle et au dévouement de M. Chevé étaient parvenus, en moins de quatre mois (1), à ***savoir lire parfaitement la musique***.

Tel est le résultat remarquable qui s'est produit aujourd'hui à Paris dans une école populaire. Et pourtant, le croirait-on ? l'enseignement musical du peuple est partout livré aux barbares méthodes du passé, sans qu'il soit même possible à M. Emile Chevé d'obtenir ce qu'il sollicite depuis si longtemps du pouvoir, une expérience comparative.

---

(1) Le cours, commencé le 26 avril, a été interrompu pendant vingt jours.

la Meurthe, dans la prévision peut-être malheureusement certaine de la continuation de la cherté des céréales, a fait une enquête pour savoir s'il ne serait pas possible de manutentionner une farine plus commune, pouvant cependant servir à la confection d'un bon pain pour la classe ouvrière, mais plus en rapport, par la fixation de la taxe, avec ses ressources ordinaires. »

EXPLOITATION DES TRAVAILLEURS EN MODE COMPOSÉ. — Voici, dit l'*Impartial du Nord*, journal de Valenciennes, un fait qui prouve que certains industriels ne se font pas scrupule d'exploiter impitoyablement leurs ouvriers. Le chef d'un établissement situé dans l'arrondissement de Valenciennes, qui occupe environ 150 ouvriers, a la prétention de se réserver la fourniture exclusive de tous les travailleurs qu'il emploie. Un cabaret avait été établi près de l'usine; les ouvriers reçurent l'ordre de ne pas y entrer, sous peine de renvoi. Bientôt, le cabaretier fut obligé d'abandonner la partie et de vendre à vil prix la maison qu'il avait fait bâtir. Qui l'acheta? le directeur de l'établissement dont nous parlons. Cela fait, il traita avec un autre cabaretier, qui lui paie une somme de 1 200 francs par an, à titre de participation dans les bénéfices faits sur les ouvriers. Ces derniers sont tenus d'y aller faire leur consommation; c'est la condition *sine quâ non* de leur admission.

Pour le pain, même spéculation. Il avait offert à un boulanger la fourniture des ouvriers, moyennant une remise assez forte; cette offre ayant été refusée, il a établi une boulangerie dans son usine, et force, littéralement parlant, ses ouvriers à y prendre leur pain. Ceux qui récoltent du grain ne sont pas dispensés de cette obligation, et plusieurs d'entr'eux, qui demeurent à deux lieues de l'usine, sont même obligés d'y prendre l'approvisionnement de leur famille. La qualité du pain est, dit-on, plus que médiocre, sans compter que le prix, conforme à la mercuriale de Valenciennes, est presque toujours de 10 c. plus élevé que chez tous les boulangers de la commune.

Un ouvrier dont on nous a dit le nom a dernièrement été renvoyé pour n'avoir pas voulu se fournir à la boulangerie directoriale.

Si le pain est mauvais et cher, il n'a pas souvent le poids, et trois contraventions successives dans le cours de moins d'une année ont été constatées à la charge de l'avide directeur. Aux termes de la loi, la simple récidive entraîne la peine de l'emprisonnement pour le contrevenant, et à plus forte raison quand il s'agit d'une double récidive; mais le tribunal de simple police s'est bien gardé d'exécuter la loi dans sa rigueur, et le monopoleur en a été quitte pour l'amende. Dans la vue de s'épargner ces désagréments à l'avenir, notre directeur a fait prendre patente à son garçon boulanger, et désormais, s'il y a de nouvelles contraventions, le maître en profitera, pendant que le garçon boulanger fera la prison. Voilà ce qui se fait à quelques kilomètres de Valenciennes, et, nous en appelons à tout le monde, quel nom faut-il donner à une exploitation de cette sorte?

D'après les dernières nouvelles parvenues à Oran, Abd-el-Kader est actuellement établi à Kasbah-Ksoum, à une petite marche de Thaza et près de la route de Fez à Ouchda. Son éloignement de notre frontière a puissamment contribué à faire cesser, dans la subdivision de Tlemcen, l'inquiétude que son voisinage y avait répandue. La deïra aurait été ralliée par une partie des tentes qui restaient dispersées chez les Beni-Snassen. Des cavaliers envoyés chez les Angades par l'ex-émir, pour conduire vers lui les douars de nos tribus émigrées, n'ont pu réussir à les entraîner; un très petit nombre de tentes seulement s'est rendu à cet appel; la plus grande partie, au contraire, a franchi la frontière pour rentrer dans notre territoire.

Quelques maraudeurs se montrent encore dans la subdivision de Tlemcen; mais le mouvement qui porte les tribus à rentrer chez elles et à repeupler le pays, les fera promptement disparaître. Les subdivisions de Mostaganem, de Mascara et d'Oran, sont dans le plus grand calme.

Cour des pairs. — Affaire Joseph Henry.

Nous ne déroulerons pas pour nos lecteurs des débats qui ne leur apprendraient rien; nous n'indiquerons pas des dépositions qui sont connues d'avance. La seule partie curieuse du procès qui s'instruit en ce moment devant la cour des pairs, c'est l'interrogatoire de l'accusé. Nous nous contenterons de reproduire textuellement ses principales réponses.

M. LE CHANCELIER. Quel a été le motif de votre attentat?

L'ACCUSÉ. Le désespoir de ne pouvoir réussir à rien, parce que j'étais contrecarré partout. On dit que c'est par orgueil que je n'ai pas voulu me résigner à aller travailler chez les autres. Non; ce sont mes infirmités qui m'en ont empêché. J'ai voulu mourir, et je n'ai pas voulu, je n'ai pu me suicider, attendu que je n'ai jamais commis aucun méfait, pas le plus léger. Je considère ceux qui se suicident comme étant en proie à une fièvre qui s'empare de leur cerveau. Eh bien, cette fièvre, je n'ai pas eu le bonheur de l'avoir. Je ne pouvais pas... je ne pouvais pas!

Pendant six ans que je m'y voyais exposé à tout instant, je n'ai pu m'y résigner. Alors j'ai voulu utiliser ma mort en donnant un coup à la loi de la peine de mort qui, selon moi, je crois, fait des victimes. Je pense que la loi de peine de mort, tout en punissant, tout en frappant de grands coupables, peut frapper aussi des innocents comme un soldat qui dans un moment d'étourderie a donné un soufflet à son caporal. Les juges sont chagrinés eux-mêmes de l'envoyer à la mort; mais on l'y envoie pour la discipline, pour donner un exemple. J'ai fait tout ce qu'il fallait pour me faire condamner, n'ayant plus d'espoir, ne pouvant plus vivre, j'ai voulu fournir un grand exemple.

Voilà quelle a été ma pensée, et je crois que cette action fera penser, fera réfléchir. Je ne dis pas que je suis capable de faire abolir cette loi; mais je crois que je lui porte un coup et que plus tard on l'abolira, puisqu'on a déjà aboli bien des choses qui étaient avec, qu'on ajoutait à la peine de mort. Ne pouvant trouver aucun soutien, m'adressant à toutes les classes de la société depuis les commerçants jusqu'au roi, je n'ai eu d'aide d'aucune personne. J'ai commencé par m'adresser à des prêtres pour quelques consolations, pour leur confier mon désespoir; je n'ai pu avoir une conférence avec qui que ce soit. Si j'ai eu quelques conférences avec des négociants, avec des bailleurs de fonds pour un emprunt, mon infirmité qui est de pâlir, qui est de ...

J'ai écrit une préméditation, dans cet écrit, que je ne me figurais pas qu'on aurait imprimé; on peut voir, quant à la loi de la peine de mort, l'ardeur que j'y mettais. On n'a qu'à voir pages 201 et 202 ce que je dis de M. le prince de la Moskowa, et on verra alors si j'y mettais de l'action. J'ai dit que je sacrifiais ma vie, que je sacrifiais beaucoup plus que ma vie, que je sacrifiais ce que les hommes ont de plus cher, croyant faire un trait d'héroïsme.

Voilà mon crime, et mon crime il est sans tache. Appréciez, messieurs. L'expertise qui a été faite sur mes armes vient pour mettre vos consciences à l'abri d'un doute, et cela me rend plus fort.

Tandis que deux hommes sont venus avec des paroles douces m'attrister; et maintenant mon âme est comme dans un labyrinthe. M. l'aumônier de la cour m'a fait comprendre, et à ce moment je le vois, que cela équivalait déjà à un demi-suicide. Alors cela m'a chagriné; mais je ne peux plus vivre, je ne dois pas me faire punir; il faut que je sois anéanti. (Sensation.)

M. LE CHANCELIER. Ainsi le crime que vous avez commis était, à vos yeux, un moyen assuré ou presque assuré de rendre à la société un très grand service pour un système que vous adoptez?

L'ACCUSÉ. C'est mon opinion...

M. LE CHANCELIER. Dans votre idée de commettre un attentat, vous avez mis des gradations; votre imagination s'est promenée sur beaucoup de crimes à commettre.

L'ACCUSÉ. Non, monsieur le président; j'ai dit que, si j'avais de la haine, si j'aimais la vengeance, j'aurais pu tuer celui-ci ou celui-là, qui m'avait fait du mal. Mais comme je n'ai jamais eu ni haine ni vengeance, je n'aurais jamais pu le faire. Et vous appelez cela des idées criminelles! Moi, je ne crois pas que cela soit criminel de dire que je n'ai pas de haine pour mon ennemi!

Vous me dites que, dans ce que j'ai écrit, il y a des pensées sauvages. Si cela est, c'est, à coup sûr, que je suis fou! Si on dit que ces pensées sont sauvages, c'est sans doute qu'on aura lu des phrases coupées, sans continuer la lecture. Je n'ai jamais eu de pensées sauvages; car je croyais que c'étaient des pensées qui me venaient de Dieu.

D. Comment! vous avez cru que vos pensées vous venaient de Dieu? — R. Oui! parce qu'il n'y en avait pas de mauvaises, parce que je ne voyais pas là-dedans des pensées de Satan.

D. Si vous avez tiré deux coups, c'était pour augmenter la chance effroyable d'atteindre votre but, c'est que vous aviez plus d'espérance de consommer votre crime? — Ce n'est pas cela. C'est qu'un seul pistolet aurait pu rater, tandis que deux pistolets, si l'un d'eux avait raté, l'autre aurait pris, comme ils auraient pu partir tous les deux.

D. Vous êtes revenu sur l'impossibilité où vous étiez de travailler comme ouvrier; mais dans vos interrogatoires vous êtes convenu que vous pouviez travailler en qualité de contre-maître, parce que le tremblement de vos mains ne vous empêchait pas de remplir ces fonctions; mais devenir contre-maître après avoir été maître, vous ne l'avez pas voulu; c'est votre orgueil qui vous a perdu, car cette ressource de devenir contre-maître vous était offerte, attendu la réputation très reconnue de bon ouvrier dont vous jouissiez. — R. Si je l'avais pu, je le serais devenu. J'ai instruit d'ailleurs mon honorable défenseur de ce qu'il y avait à dire à ce sujet. Ce qui m'a empêché de prendre ce parti, ce n'est pas mon orgueil, ce sont mes infirmités. Oh! je l'aurais bien vaincu cet orgueil!

D. La pensée pour vous de vous attaquer au plus haut personnage possible, c'est-à-dire à S. M., paraît moins étonnante quand on lit avec attention vos écrits, et quand on y voit combien souvent vous vous occupez des crimes régicides, quand on voit que vous parlez nombre de fois de Fieschi, d'Alibaud, de Lecomte, et même de Louvel. — R. J'ai parlé de tous ceux dont vous venez de citer les noms; mais remarquez bien que c'est pour dire que je ne suis pas comme eux, que je ne suis pas un scélérat comme ceux-là, et cependant vous me reprochez de prononcer les noms de ces scélérats, et vous ne parlez pas du tout de tous les grands hommes dont je parle.

D. N'avez-vous pas une fois pensé à faire de la fausse monnaie? — R. Ceci se trouve dans l'écrit que j'ai adressé à M. de Lamartine pour lui demander aide et protection. M. de Lamartine n'a rien pu faire pour moi, cependant je lui demandais bien peu de chose, je lui demandais que quand je serais tout-à-fait ruiné de pouvoir être à même de ne pas aller chez les autres travailler comme ouvrier.

Je demandais à M. de Lamartine, parce que j'avais lu ses œuvres, parce que j'y reconnaissais de la philanthropie, et que je croyais que la philanthropie n'était pas au bout de la plume; je lui demandais pour pouvoir vivre et pouvoir encore être utile, je demandais les miettes de sa table, avec une misérable mansarde, et puis ma liberté, bien entendu, afin que je puisse travailler librement, mais sans avoir d'ouvriers et de billets à payer. Alors j'ai dit que je pourrais faire de la fausse monnaie, puisque j'avais tous les outils nécessaires à cette fabrication. J'avais un balancier comme à la Monnaie, et j'aurais pu faire maladroitement de la fausse monnaie pour une douzaine de francs. Ce crime aurait pu me faire condamner comme un aliéné, et l'on m'aurait placé dans un hospice; et puis, comme quelquefois de grands personnages visitent ces endroits-là, on aurait pu me connaître; si on avait daigné conférer avec moi, on aurait pu tenter à me retirer de là, en me donnant ce que j'avais demandé à M. de Lamartine; mais ce que j'avais dit à M. de Lamartine pouvais-je le tenter? Non, il aurait pu me dénoncer.

Je vous ai dit aussi qu'au sujet de mes affaires j'avais regardé le code, et qu'en le parcourant, au sujet de la faillite, j'avais espéré trouver dans la loi qu'on appliquait la peine de mort pour cause de fabrication de fausse monnaie, et que si on l'avait appliqué, j'aurais fait de la fausse monnaie.

Du moment où la peine de mort n'était pas appliquée à ce crime, je ne l'ai pas commis; c'eût été pourtant bien plus facile que ce que j'ai fait. En parcourant ensuite le code, je vois *Menaces*. Alors, je lis quelle est la peine pour une menace; voyant qu'il ne s'agit pas non plus pour ce crime de la peine capitale, je me dis: j'en suis fâché; car si l'on encourait la peine capitale pour faire une menace au chef de l'Etat, à S. M. Louis-Philippe, au lieu de m'exposer à toutes les choses auxquelles je vais m'exposer, j'en serais quitte pour écrire là, à mon aise, dans mon bureau, une lettre de menace, et puis pour me cacher, en prenant des précautions pour qu'on me trahisse; j'étais pris, et ma lettre de menace écrite et signée par moi me faisait condamner.

D. Vous vous plaignez que vous étant adressé à des prêtres, ces prêtres n'ont pas voulu vous écouter. Cependant, d'après votre déposition, ces prêtres se borneraient à un ecclésiastique qui conduisait des enfants aux Tuileries et qui n'a pas voulu entrer en conversation ...

... Monsieur, en baissant le pistolet, le lingot serait tombé... On n'aurait plus trouvé que la poudre et le papier, et chacun aurait dit que j'avais fait une gaminerie.

M. le procureur général Hébert adresse ensuite diverses questions à l'accusé.

D. Vous avez dit: Je ne puis tirer sur le premier venu à bout touchant, ce serait de la cruauté. Il faut donc que je cherche un haut personnage, ou n'importe qui, pour le tuer; la Providence sera là; l'intention est réputée pour le fait, cela me suffit; j'ai l'intention de tuer pour qu'on me tue.

Q'avez-vous à dire? Il ne s'agissait pas alors d'un semblant de crime, d'un semblant d'attentat, d'un homme portant deux pistolets chargés à poudre? — R. Vous vouliez donc que j'écrivisse des choses pour que mes juges disent: Mais cet homme n'est pas coupable; il est fou. Voilà, je crois, la pensée qui m'a guidé.

A l'époque où je voulais faire de la fausse monnaie, dit plus tard l'accusé, je ne voulais pas mourir, mais je suis tombé de plus en plus dans le désespoir.

D. Je trouve dans votre écrit: « Croyez ce qu'un mourant vous dit, et il vous dit que la privation de la liberté pendant un temps proportionné au crime suffit comme punition infligée par les hommes, c'est de la civilisation, et la peine de mort, c'est de l'ignorance et de la barbarie; ne dites pas cela est nécessaire, il faut punir pour servir d'exemple aux méchants, pour leur donner de la crainte; ne dites pas cela, puisque c'est un refuge, une consolation de mourir, pour celui qui n'a plus d'espoir, alors si comme moi il ne veut pas se tuer, si personne ne veut venir à son secours, alors celui qui risque sa tête, etc. » — R. C'est dans d'autres circonstances, telles que celles qui tiennent à la politique.

D. Comment un crime peut-il sauver ou perdre? — R. Il y a des crimes de toutes natures. Voici, par exemple, un homme qui se met à la tête d'une troupe pour une opinion quelconque; il surprend un poste, et il égorge le poste pour s'en emparer. Je considère cet homme comme un coupable; mais celui qui s'empare d'un poste par ruse, par adresse, je ne le crois pas coupable. Je conçois qu'il est fanatisé par quelque chose. Voilà comme je fais la différence.

D. Cela ne répond pas à la question. — R. C'est une comparaison.

M. BEUGNOT. En répondant tout à l'heure à M. le procureur-général sur les moyens qui lui restaient encore d'éviter la peine de mort, l'accusé a dit: *j'en suis encore libre*. J'ai recueilli ces mots, je les crois exacts: eh bien, je vous prierai de vouloir bien le faire expliquer sur le sens de ces mots.

R. C'est-à-dire que j'en suis libre, mais que je ne le pourrais plus, attendu qu'on ne pourrait pas y croire.

M. HÉBERT. Dites toujours. — R. C'est que M. l'abbé lui-même, en me disant des paroles sympathiques, est arrivé à me faire comprendre que, ne voulant pas me suicider, c'était un suicide détourné. Alors, après y avoir réfléchi, et par toutes les paroles de douceur qu'il m'a dites, j'ai commencé à comprendre en effet que cela pouvait bien arriver à un demi-suicide, puisque ce n'est pas encore fini. (Mouvements divers.)

D. Qu'est-ce que vous entendez par ces mots que vous avez écrits: « Si j'étais sûr de réussir, » et à qui vouliez-vous adresser toutes ces lettres d'adieu? — R. Si j'étais sûr de réussir, c'est-à-dire si j'étais sûr de consommer l'action, car la moindre des choses m'en aurait détourné; une personne de connaissance que j'aurais aperçue, c'était suffisant pour faire manquer mon projet. Si j'avais mis moi-même les lettres à la poste, et qu'ensuite je n'eusse pas exécuté mon projet, je ne sais pas ce qu'on aurait pensé de ces lettres; mais c'eût été du dernier ridicule, puisque les lettres auraient été mises à la poste, et que la chose n'aurait pas eu lieu. Voilà pourquoi je ne pouvais pas les remettre moi-même.

On entend ensuite les témoins à charge et à décharge. Demain, M. Hébert, procureur-général, prendra la parole au commencement de l'audience.

C'est par erreur que nous avons annoncé pour mardi 25 août l'ouverture du cours d'orthographe et de grammaire pratique de M. Julien Blanc. Ce cours ouvrira le mardi 1er septembre prochain, à huit heures du soir, chez le professeur, rue Sainte-Anne, 65.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le deuxième bureau de la chambre des députés, après une discussion confuse, a été d'avis de proposer la validité de l'élection de M. Mater. Les membres de l'opposition faisant partie du bureau ont surtout voté dans ce sens. Plusieurs conservateurs se sont abstenus. M. Thil fera demain le rapport à la chambre.

— Le ministre de la marine vient de prendre une décision tout à fait en faveur de la conservation des huîtrières qui sont situées sur les bancs de Cancale et de Granville. Les populations riveraines, dont elles constituent la principale ressource, ont toujours été mues dans leur exploitation par un esprit d'antagonisme et de rivalité jalouse qui ne tendait à rien de moins qu'à la ruine complète de ces huîtrières. Il fallait mettre fin à cet état de choses, et c'est dans ce but que le ministre a prononcé le partage des baies de Granville et de Cancale. Désormais, les pêcheurs de ces deux localités n'exerceront plus leur industrie en commun. C'était là ce que souhaitaient ardemment les gens de mer de l'une et l'autre rives.

— La Société des antiquaires de Picardie s'est réunie dernièrement pour décerner la médaille d'or promise à l'auteur du meilleur mémoire sur les annales de cette province. Il y avait six ans que le prix n'avait été décerné, faute de travaux qui en parussent dignes. Il a été accordé cette fois à M. Dupon-White, procureur du roi à Beauvais, pour un écrit intitulé: *la Ligue à Beauvais*.

—Un évènement qui pouvait avoir des suites graves est arrivé dimanche dernier au Château-Rouge. M. Paul de Kock, notre romancier à la réputation si populaire, se trouvait là avec une partie de sa famille; il donnait le bras à une dame, lorsqu'un jeune homme ivre se jeta sur lui et lui renversa violemment en arrière le pouce de la main droite. La commotion fut si violente, que le pouce retourné se brisa au médium et laissa échapper une grande quantité de sang. Aucun médecin n'était présent; M. Paul de Kock fut reconduit immédiatement chez lui, où le docteur Pouillet le visita. Le pouce n'était que démis et fut remis sur-le-champ; l'hémorrhagie ne s'arrêta qu'avec peine. Aujourd'hui le blessé, quoique souffrant, est en bonne voie de guérison.



dien, dit la *Sentinelle des Campagnes*. — Lorsque le Hollandais Van Diemen, dit la *Sentinelle des Campagnes*, lorsque son nom à la grande île séparée du continent de l'Australie par le détroit de Torrès, il ne se doutait guères qu'un jour viendrait où la culture et les moyens de transport fussent assez perfectionnés pour qu'il y eût profit à transporter au marché de Londres les produits des champs de la terre de Van Diemen : c'est pourtant ce qui a lieu de nos jours. La semaine dernière, il est arrivé à Londres un navire venant en droite ligne de Hobart-Town, capitale de cette partie de l'Australie. Ce navire était chargé en partie de froment, en partie de pommes de terre; le tout a été vendu aux prix ordinaires, et le capitaine a paru fort satisfait du résultat de son voyage. De sorte qu'en 1846, on peut, en faisant de très bonnes affaires, aller acheter à Hobart-Town des pommes de terre et du froment et venir les vendre à Londres, après avoir fait, aller et retour, à peu près la valeur du tour entier de notre planète. En présence d'un fait semblable, il est impossible de ne pas voir que le monde a subi une grande révolution, dans les lois de la production et celle des relations d'un pays à l'autre, et que nous marchons à pas de géant vers un état de chose où la guerre et les aversions nationales disparaîtront par la fréquence des relations et le besoin mutuel que les hommes des régions les plus éloignées auront de plus en plus les uns des autres.

SUPERSTITION. — Une lettre de Lisbonne nous apprend une singulière médication employée par les paysans portugais. Quelqu'un est-il malade, on réunit le jour de la Saint-Jean un jeune homme de vingt ans, vierge encore, ayant nom Jean, et une jeune fille du même âge, vierge également et du nom de Marie; on prend une baguette de saule que l'on fend presque complètement, excepté aux extrémités; on place le malade entre les deux moitiés de la baguette pendant que le jeune homme et la jeune fille en retiennent les deux bouts et prononcent quelques prières. Si après cela le malade ne guérit pas, c'est qu'il est incurable.

Il existe aussi dans divers lieux des ermites qui préservent les troupeaux de la rage en leur passant un ruban rose autour du cou.

BIBLIOTHÈQUES EN RUSSIE. — On écrit de Saint-Pétersbourg, le 9 août : « Il résulte d'un rapport adressé par le ministre de l'instruction publique à l'empereur, sur l'état de la librairie russe pendant l'année dernière, que le nombre des ouvrages nouveaux imprimés dans l'empire, en 1845, a été de 861, dont 795 originaux et 66 traductions. La plupart de ces ouvrages (dans le nombre desquels les écrits périodiques ne sont pas compris) ont pour objet les sciences médicales, le droit, l'agriculture, les arts et métiers, l'histoire et la philologie. Dans la même année, il a été importé des pays étrangers en Russie 715 380 volumes. La bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg possédait, à la fin de 1845, 444 335 volumes d'imprimés, 18 229 manuscrits et 355 collections d'autographes. La salle de lecture de cette bibliothèque n'a été fréquentée en 1845 que par 828 personnes, nombre bien exigu en comparaison de la population de notre capitale, qui est de près de 500 000 individus, non compris une garnison considérable. Quoique la bibliothèque impériale existe déjà depuis trente-quatre années, ce n'est qu'à présent que l'on commence à dresser le catalogue des imprimés; mais celui des manuscrits a été terminé l'année dernière ; il se compose de 28 volumes. »

TEMPÉRATURE. — Les journaux ont publié, il y a quelques jours le résumé des observations météorologiques faites durant le mois de juin, à l'Observatoire de Paris.

Voici le même travail pour le mois de juillet, l'un des plus chauds qu'on ait eus en France :

La température la plus élevée a été observée le 31 ; ce jour-là le thermomètre centigrade a marqué 34° 4 dixièmes à l'ombre.

La température la plus basse a été observée dans la journée du 9 ; le thermomètre a marqué 11° 7 dixièmes.

La moyenne de toutes les températures du mois a été 20° 8 dixièmes.

Il est tombé dans la cour de l'Observatoire 2 cent. 348 de pluie, et sur la terrasse 2 cent. 193. Le vent a soufflé 9 jours d'ouest, 18 du sud, 2 du nord et 2 de l'est. Il a fait très beau 8 jours, et dans les 23 autres jours il y a eu succession de nuages et d'éclaircies au ciel. Enfin, la moyenne des oscillations du niveau dans le tube barométrique a été 756m 55m.

MARIAGE DE ROSSINI. — Le 16 de ce mois, Rossini a épousé à Bologne Mlle Olympe Pelissier. Le fait est constaté par une lettre qui nous est communiquée par M. Troupenas, et dans laquelle nous lisons : « Je vous écris au sortir de l'église, avec tant d'émotion au cœur qu'à peine je puis tenir ma plume. Je suis presque effrayée de ce que Dieu a fait pour moi en permettant que je devinsse la femme de Rossini. Puisse ma vive reconnaissance lui rendre tout le bonheur qu'il mérite! Je croirais être ingrate envers vous si vous appreniez mon mariage, vous le meilleur ami de mon mari, par tout autre que par moi. »

MALADIE DES POMMES DE TERRE. — Les journaux allemands, dit la *Revue du Havre*, sont remplis de doléances à l'occasion de la maladie qui s'est déclarée cette année comme la précédente sur les pommes de terre tardives. — Tout porte à croire que le mal sera général et la perte des plus considérables. — Mais l'Allemagne ne doit pas être seule à en souffrir. L'épidémie a gagné la France, et certaines contrées de la Normandie en ont déjà éprouvé les atteintes. Dans la banlieue du Havre, la contagion se fait progressivement sentir. Après avoir envahi la vallée et les environs de Montivilliers, la maladie s'est jetée dans la vallée de Graville, et l'on peut dire, en ce moment, qu'elle est aux portes du Havre. — A l'Heure, des champs de pommes de terre qui, il y a huit jours encore, offraient une végétation fraîche et luxuriante, ont aujourd'hui entièrement changé d'aspect. La tige et les feuilles de la plante ont pris une teinte rougeâtre et se courbent vers la terre. Lorsqu'on vient à en déchausser le pied, on reconnait sur le tubercule des filaments noirâtres qui sont pour ainsi dire les conduits par lesquels la maladie se communique à la pomme de terre, laquelle ne tarde pas à se couvrir d'une espèce de moisissure, premier indice de la corruption et de la décomposition qui la menace. — On assure qu'un jardinier d'Ingouville a trouvé le secret de mettre un terme aux progrès du mal. — Si le fait est vrai, ainsi qu'on nous en a donné l'assurance, il serait bon que l'autorité se mêlât un peu de l'affaire, qu'elle réclamât des expériences probantes et décisives. La chose en vaut la peine. La subsistance de la classe laborieuse se compose en grande partie à la ville et dans la campagne de la consommation des pommes de terre, et l'on ne saurait en conséquence assez montrer de sollicitude ni déployer trop de zèle sur ce point si spécial.

En reproduisant cette note, le *Progressif cauchois* ajoute que, dans

guise... Il fatigue, il prend de l'exercice, faut qu'il boive frais et beaucoup, qu'il mange chaud et pas mal, et qu'il se donne du bon temps quand ça se trouve. Pour qui donc que j'aurais fait des économies ? Je n'ai ni femme, ni enfants, ni suivants. Je comptais bien mourir comme j'ai vécu, en selle et ferme sur les étriers... Sans vos gueux de chemins de fer...

M. le président : Vous convenez n'avoir pas de domicile ?

Le prévenu : J'ai un petit bout de garni ; mais comme je voulais me faire arrêter, je l'ai quitté. On ne m'aurait jamais arrêté dans mon garni.

M. le président : On vous a trouvé couché et endormi sur le quai aux Fleurs ?

Le prévenu : C'est vrai ; mon intention était de me promener toute la nuit, jusqu'à ce que je trouve une patrouille qui m'arrête; mais je me suis couché sur le quai aux Fleurs et endormi de mélancolie. Quand les agents m'ont réveillé, j'ai dit : « Bon, voilà mon affaire ! » Mais ils m'ont fouillé, et comme j'avais des papiers en règle, ils n'ont pas voulu me prendre; je les ai priés, suppliés, en leur demandant de me conduire au dépôt; il n'ont jamais voulu.

M. le président : Pour être envoyé au dépôt, il faut avoir mendié. Avez-vous mendié?

Le prévenu : Je n'ai pas mendié ; mais j'ai dit aux agents que j'avais demandé l'aumône, dans l'espérance qu'ils voudraient bien enfin m'arrêter ; mais ils n'ont pas voulu, en disant qu'ils ne m'avaient pas pris en flagrant délit... Je n'aurais jamais cru qu'il fût si difficile de se faire mettre en prison.

M. le président : Cependant vous avez été satisfait, car vous êtes détenu.

Le prévenu : Heureusement ! mais si vous saviez tout le mal que j'ai eu... Il a fallu que je leur dise que j'allais casser les réverbères, que j'allais dépaver les rues, que j'allais aller faire le siège des Tuileries... Alors ils m'ont dit : « Suivez-nous ! » et arrivés à la préfecture, ils ont dit : « Entrez au nº 37. »

M. le président : Si nous vous mettions en liberté, que feriez-vous ?

Le prévenu : Comment dites-vous? me mettre en liberté... il ne manquerait plus que cela !

M. le président : Votre logeur a déclaré que vous aviez votre chambre chez lui, qu'il n'avait rien à vous reprocher, et qu'il était tout prêt à vous reprendre... Dans cette position, vous n'êtes pas en état de vagabondage.

Le prévenu : Mais qu'est-ce que vous voulez que je fasse? Je n'ai pas le sou.

M. le président : Vous êtes fort, bien portant ; il faut travailler.

Le prévenu : Mais je ne sais rien faire que monter à cheval, et on a supprimé les chevaux... Mettez-moi où vous voudrez, pourvu que ce ne soit pas en liberté.

Le tribunal renvoie Lemaitre des fins de la plainte.

Lemaitre, frappant la barre d'un violent coup de poing : Mon Dieu ! mon Dieu ! C'est fait pour moi, ces choses-là. Je n'ai jamais eu de bonheur en rien !

Distribution des prix de l'Ecole supérieure

DE LA RUE NEUVE-SAINT-LAURENT.

Hier a eu lieu, sous la présidence de M. de Rambuteau, préfet de la Seine, et en présence de plusieurs membres du conseil municipal de Paris, MM. Boutron, Beau, Horace Say, etc., la distribution des prix de l'Ecole primaire supérieure, fondée en 1839, rue Neuve-Saint-Laurent, par la ville de Paris. Cette école, et l'autre institution communale à laquelle on a donné le nom de François Ier, et dont nous avons parlé dernièrement, à l'occasion d'une solennité semblable à celle qui nous appelé hier rue Neuve-Saint-Laurent, sont destinées à satisfaire à deux ordres de besoins différents. Dans l'ouvrage intéressant qu'il vient de publier sur l'administration de la ville de Paris et du département de la Seine, M. Horace Say définit de la manière suivante le double but qu'a voulu atteindre l'administration si éclairée de la capitale : « Pour les jeunes gens que leur position force à se livrer de » bonne heure à un travail lucratif, trois ans bien employés suffi» sent pour les mettre en état de devenir de bons commis, de bons » contre-maîtres, ou de se faire entrepreneurs ou vérificateurs de » travaux, arpenteurs, etc. Pour ceux qui visent plus haut, et » veulent devenir chefs d'entreprises importantes ou artistes dis» tingués sans passer par les grades intermédiaires de l'industrie, » ils doivent se résigner à des sacrifices plus grands de temps et » d'argent, et six annees d'études leur deviennent nécessaires. » Les premiers d'entre ces jeunes gens, fils d'artisans ou de commerçants, entrent à l'école de la rue Neuve-Saint-Laurent; les autres suivent les cours plus étendus et plus complets de François Ier. Une autre distinction est établie dans le régime des deux écoles : la première ne prend que des élèves externes, tandis que François Ier est fréquenté à la fois par des internes et des externes.

Sous l'habile administration du savant M. Pompée, son directeur, l'école de la rue Neuve-Saint-Laurent a fait de nombreux progrès, qui eussent été plus rapides encore si elle avait été plus connue du public, si le nom d'*école primaire*, imposé par l'Université, n'avait paru humiliant aux familles imbues de préjugés et désireuses (par malheur!) de voir leurs enfants fréquenter le *collége*, sauf à n'y rien apprendre d'utile. Quoi qu'il en soit, le nombre des élèves s'est rapidement accru ; les classes ont commencé en octobre 1839, avec 79 élèves; en 1841, la rentrée s'est faite avec 123 élèves ; en 1843, le nombre des élèves a été encore à peu près le même, mais depuis lors, il n'a pas cessé de croître, et cette année, des cours ont eu lieu pour 260 élèves. Les études sont devenues très fortes, et nous pouvons assurer que dès maintenant, l'enseignement professionnel a pris en France des racines qui ne peuvent manquer de s'étendre au loin et de produire des arbres couverts de fruits plus succulents que les palmes universitaires.

C'est donc devant un auditoire nombreux que M. de Rambuteau a constaté les succès remportés par les élèves, nous pouvons le

zèle, de leur capacité et de leur bonne conduite ; six sont entrés dans des fabriques de produits chimiques; 12 se sont livrés aux arts mécaniques; 5 sont dessinateurs dans des fabriques; 9 sont employés à des travaux d'architecture; 13 se livrent à l'instruction publique ; 1 est entré à l'Ecole polytechnique. L'énoncé de ces résultats suffit pour faire comprendre les services déjà rendus par l'Ecole, et ceux plus grands encore qu'elle est appelée à rendre dans un avenir prochain. Malheureusement, l'Ecole n'a été construite que pour recevoir 300 élèves. La rétribution mensuelle a été fixée à 10 francs par mois, auxquels on a dû ajouter 3 francs, pour tenir lieu du prix de toutes les fournitures en livres d'étude, papiers et accessoires. La ville y a réservé 60 places gratuites, qui se donnent aux meilleurs élèves des écoles primaires, d'après le résultat d'un concours spécial.

B.

Marchés.

Marché de la barrière d'Enfer, 21 août. — Foin, 1re, 52 à 56; 2e, 48 à 51; 3e, 40 à 44. — Luzerne, 1re, 53; 2e, 17. — Paille de blé, 1re, 30 à 33; 2e, 28 à 29; 3e, 27.

Marché aux bestiaux du 25 août. — Maison-Blanche. — Porcs maigres, amenés, 19; vendus »», de »» à »» — Porcs gras amenés, 215; vendus 188, prix, 1,30-1,28-1,26; le kil. sur pied.

Marché de Saint-Germain-en-Laye, du 24 août. — Blé, 1re 27,33; 2e 25,66; 3e 24,00. — Seigle, 1re 18,66; 2e 16,00. — Orge, 1re 14,00; 2e 13,66. — Avoine, 1re 11,00; 2e 10,00; 3e 9,33.

Farines, 159 kil. de 67 à 69. — Foin, 1re de »» à »»; de »» à »»; 3e »» à »» — Paille, de »» à »».

MARCHÉ DE SCEAUX du 24 août. — Bœufs amenés 1275: vendus 1073, de 1,20-1,10-1,00. — Vaches amenées 332; vendues 321 de 1,10-0,98-0,86. — Veaux amenés 463; vendus 463 de 1,30-1,12-0,94. — Moutons amenés 13480; vendus 9395 de 1,44-1,18-0,92.

Bourse du 25 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 70	83 70	83 60	83 70
— — fin courant	83 70	83 75	83 65	83 75
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 65	121 65	121 50	121 50
— — fin courant	121 70	121 70	121 55	121 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»	»»	Banq. de Fr. dr cours	3170	»»
4 0/0 J. »	»	108 »»	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844, au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	400 »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	1215 »»
B. du Trés.	»	3 1/2	— Gann.....	»	»»»» »»

PRIMES. fin cour. fin proch.
3 p. 0/0...... d. 50 »» »» »» »» —— »» »» 85 »»
5 p. 0/0...... d. 50 »»» »» »»» »» —— 122 15 122 25

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	05 »/»	07 1/2	15 »/»	12 1/2
5 p. 0/0.....	10 »/»	»» »/»	35 »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES, au Ct dr cours	»	»/»	ROM............ Dr C.		102 »/»
Récép. Rotsch.	»	»» »/»	BELG. 2 1/2.....	»	16 »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	»»» »/»
— — pass.	»	» »/»	— do 1840....	»	100 3/4
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— do 1842....	»	»»» »/»
Dette intérieure	»	32 5/8	— Banque.....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— do Em. 1841.	»	»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1240 »»
HAITI.........	»	» »/»	AUTRICHE	»	405

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron...

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1260 »
Act. d J.	»»» »
Ch. S. G. »	»» »
V. r. dr.	»»» »
— Ob. anc.	»» »
— — nouv.	»»» »
V. r. gauc.	263 »
Paris à Sc.	» »
— à Orléans	1272 50
— à Rouen.	[illegible] 50
R.-Havre..	700 »
Avignon...	910 »
Str. à Bâle.	200 »
Paris-Str...	607 50
Tours-Nant	505 »
Orl.-Vierz.	6?5 »
C. du Nord	700 75
Famp-Haz.	» »
Diep.-Féc..	390 »
Boul. à Am.	[illegible] »
Orl.-Bord.	[illegible]
Mont. à Tr.	» »
Paris-Lyon	536 25
Bord-Teste	»»» »
Zinc V. M..	6030 »
Lin Maber.	640 »

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 86; courant du mois, 86 à 87-50; quatre derniers mois, 94 à 93; quatre premiers 1847, »» à »».

Lille. — Colza, 80; lin, »». — Sans expéditions.

Esprits. — 3/4 Montpellier disponible, 138 à »»»; courant du mois, 138 à 137; septembre et octobre, 135 ; novembre et décembre, 130; 4 premiers 1847, »»»;

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 100 fr. les 100 k. ordres de livraison, 164 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

COURS DE M. ÉMILE CHEVÉ. Le mercredi, 26 août, à 8 heures du soir, M. Emile Chevé ouvrira chez lui, rue Saint-André-des-Arts, 60, un nouveau cours de musique vocale et d'harmonie.

CHATEAU-ROUGE. C'est aussi bien par l'éclat que par la variété de ses fêtes que le bel établissement du Château-Rouge se distingue. Jeudi 27 août, *Grande fête du Rhamazan*. Cette soirée promet de nouvelles merveilles des Mille et Une Nuits. Les lignes de l'architecture musulmane et les divers attributs de l'Orient seront reproduits dans un splendide éclairage en verres de couleur. La principale pièce du feu d'artifice, par Ruggieri, représentera la *Mosquée de Soliman-Jed* ; 120 musiciens, divisés en deux orchestres, l'un de danse, l'autre d'harmonie militaire, avec 50 nouveaux instruments d'Ad. Sax, joueront tour à tour des quadrilles et des fanfares, des polkas et des sérénades. Avant la fin du jour, *Ascension d'une grande Montgolfière*, d'après le procédé de M. Godard. — Prix d'entrée : 5 fr. pour un cavalier et une dame ; billets pris à l'avance chez tous les marchands de musique : 3 fr. 50 c., une dame seule 1 franc.

Spectacles du 26 août.

7 1/2 OPÉRA. — Lucie de Lammermoor, Diable à Quatre.
7 »/» FRANÇAIS. — Le Verre d'Eau, les Folies amoureuses.
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Le Pré aux Clercs, le Trompette.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Les Chansons populaires, le Gant et l'Eventail.
6 1/2 VARIÉTÉS. — Colombe, Sport et Turf, un Domestique, les Bœufs.
6 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe.
6 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Corbeau, le Château, les Tartelettes, la Garde.
7 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Le Couvent, Trilby, Bruno le Fileur.
6 1/2 GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours, le Fils d'une grande Dame.
6 »/» AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Mort aux rats, Peau-d'Ane.
5 1/2 FOLIES-DRAMATIQUES. — Le Loup-Garou, Tyran, Sonnette.
7 1/2 LUXEMBOURG. — Le Juif, Père Pascal, la Dot de Rose.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées. — Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

gouvernement de la colonie, et que l'amiral Bazoche avait envoyé la gabarre *la Zélée* pour surveiller les mouvements de la marine anglaise.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir la gravité de cette nouvelle.

Nous aimons à douter de l'exactitude de cette nouvelle, si grave et si imprévue, tant qu'elle n'aura pas été confirmée par de nouveaux documents qui ne pourront tarder de nous parvenir. Aussi suspendrons-nous toute réflexion jusqu'à plus ample informé.

Cour des Pairs. — Procès Henry.

La Cour a repris aujourd'hui les débats de l'affaire Henry. Bien que les curieux fussent en plus grand nombre que la veille, l'intérêt de la séance a été bien moindre.

Ni M. le procureur-général Hébert, ni Me Baroche, défenseur d'office de l'accusé, n'ont élevé la cause au-dessus des proportions d'une affaire ordinaire de cour d'assises; on a discuté, suivant le langage du palais, la matérialité du crime et ensuite la culpabilité de l'accusé, en insistant particulièrement sur la question de démence. Mais des hautes considérations, qui sortaient d'elles-mêmes du sujet sur le désordre d'une société qui n'offre aux esprits malades, aux cœurs ulcérés aucune consolation, au génie inventif aucun appui, il n'en a pas été question.

Nous nous trompons, M. le procureur-général a dit un mot qui peint l'homme et le magistrat :

Si le récit de l'accusé était vrai, Messieurs les pairs, il n'aurait pour effet que de vous faire apprécier une nouvelle source de crimes, et, en même temps de dangers et d'inquiétudes, source qu'il faudrait se hâter de tarir par les moyens les plus énergiques et les plus sûrs.

C'est, à ce qu'il semble, tout l'enseignement que le monde officiel entend retirer de ce procès. Du sang et des supplices!

L'attitude de l'accusé a continué d'être la plus singulière qui se soit jamais vue dans une enceinte criminelle. Gravement muni de ses lunettes, les coudes appuyés sur le dos du banc de son défenseur, il écoutait le réquisitoire de M. Hébert avec toute l'attention impartiale d'un critique qui apprécie le mérite de l'orateur, adhérant de la tête en cas d'assentiment, protestant par un mouvement de dénégation dans le cas contraire. Plus l'accusateur public démontrait la culpabilité et appelait un châtiment sévère, mieux Henry applaudissait. Mais quand M. Hébert le présentait comme agité par le remords ou poussé par de coupables intentions, oh! alors, Henry lui donnait de son mieux un démenti. — C'était l'inverse pendant la plaidoirie de son avocat. Quand celui-ci s'efforçait de le présenter comme monomane, Henry se démenait mécontent, et sa mauvaise humeur était prête à éclater à chaque appel fait à la pitié et à l'indulgence des juges. Aussi Me Baroche a-t-il pu dire spirituellement, que par un renversement bizarre de toutes les habitudes judiciaires, l'accusé, en cette circonstance, écoutait avec beaucoup plus de faveur son accusateur que son défenseur. Il n'en fallait pas tant pour rendre évidente la monomanie de Henry.

Quand les répliques ont été terminées, l'accusé, répondant aux interpellations de M. le président, a élevé un incident qui a jeté les juges dans une cruelle perplexité : On n'avait d'autre preuve de l'existence des lingots dans les canons que son propre aveu, et cette preuve s'évanouit. Henry aurait *imaginé* les lingots, s'il faut en croire sa dernière version.

Je me suis dit, ça fera penser. (Elevant la voix.) J'ai désiré mourir, je veux mourir.

UN DE MM. LES PAIRS : Je demande à M. le chancelier s'il ne serait pas utile de presser l'accusé sur cette parole qu'*il a imaginé les lingots*? (Marques générales d'adhésion.)

M. LE CHANCELIER : Répondez à cette question.

L'ACCUSÉ : Ces lingots ont été inventés par moi pour la conscience de mes juges, pour qu'ils puissent prononcer. (Sensation, exclamations diverses.)

L'ACCUSÉ reprenant : Je vous ai dit qu'il y avait des lingots en fer, imaginés, c'est-à-dire, inventés, fabriqués par moi...

Voix nombreuses : Ah! ah!

M. LE CHANCELIER : Persistez-vous toujours à dire que vous avez inventé des lingots?

Plusieurs voix : Non, non, ce n'est pas cela.

M. COUSIN : Nous avons entendu qu'il avait imaginé les lingots.

M. LE CHANCELIER : Accusé, entendez-vous que vous avez fabriqué ces lingots ou bien avez-vous imaginé de dire que vous aviez mis des lingots dans vos pistolets?

L'ACCUSÉ : J'ai imaginé de dire, pour que la conscience de mes juges soit hors de doute, qu'il y avait danger.

Me BAROCHE : Qu'on crût qu'il y avait danger?

L'ACCUSÉ : C'est cela; maintenant, appliquez la peine capitale, je ne serai pas coupable. (Mouvements divers.)

M. PERSIL : Je voudrais qu'il fût demandé à l'accusé s'il y avait, oui ou non, des lingots dans les pistolets.

L'ACCUSÉ, avec hésitation : Je ne puis pas vous dire autre chose que ce que je vous ai dit (Il se rassied et laisse tomber sa tête sur sa main.) Une assez vive agitation se manifeste dans l'assemblée.

Cette dernière déclaration, malgré son ambiguïté, enlève à l'accusation toute son autorité, et rend plus probable encore l'acquittement de ce malheureux, plus digne de pitié que de haine.

Chambre des Députés.

LE DÉPUTÉ MALGRÉ LUI. — LA TRAITE DES ÉLECTEURS. — UNE ÉLECTION A PRIX D'ARGENT.

La Chambre des députés nous a offert aujourd'hui le dernier acte de l'élection de M. Mater, ou le député malgré lui.

Dans le cours de la discussion, M. de Morny, en demandant que l'élection fût annulée, et M. Mater, en se défendant contre les reproches dont il a été l'objet, ont effleuré la question des mandats impératifs, et tous deux sont tombés d'accord qu'il y a une distinction essentielle à établir. Ou le mandat est absolu, comme en Suisse, et alors, chacun ayant son opinion fixée d'avance, toute discussion devient inutile; ou le mandat a trait seulement à un ensemble d'idées sur lesquelles l'élu est en communion avec l'électeur, et alors, s'il restreint quelque peu la liberté de l'élu, il laisse à l'électeur une garantie malheureusement trop nécessaire aujourd'hui.

Des mandats de ce genre, il n'est aucun député qui n'en accepte. Lorsqu'une réunion électorale a lieu et que l'on interroge les candidats pour choisir ceux dont les opinions se rapprocheront le plus de celles du corps électoral, qu'est-ce autre chose qu'un contrat provoqué entre le candidat et l'électeur? Qu'est-ce qu'une profession de foi, sinon un engagement conclu avec les électeurs de voter pour telle politique, pour telle mesure législative? Le candidat qui se fait appuyer par le ministère ou l'opposition ne signe-t-il pas aussi un contrat auquel il ne se soustraira pas sans indélicatesse? Que le candidat ait mérité la confiance entière des électeurs, il sera mieux sans doute de lui laisser liberté entière, mais cette communion absolue d'idées se présente-t-elle souvent dans une convention, et il a demandé une enquête. Ses dénégations ont été acceptées d'une partie des membres de la Chambre, et, comme il a fait entrer dans son discours quelques épigrammes indirectes contre le ministère, qui l'abandonne, l'opposition s'est levée en masse pour lui, et son élection a été validée.

En descendant de la tribune, M. Mater a annoncé que, bien qu'il soit très las de la députation, il éprouve cependant le désir de garder son mandat pendant toute la législature. Ces paroles ont été vivement applaudies.

S'il faut en croire les protestations, M. de Raineville, élu à Roanne (Loire), aurait contracté un engagement à peu près semblable à celui que l'on reproche à M. Mater. Lui aussi se serait soumis à donner sa démission dans deux ans, et il aurait remis cette démission signée à son concurrent avec charge de la livrer à la poste le 2 août 1848. Ce compromis serait le résultat d'une convention dont la gent électorale de Roanne, gent votable à merci, aurait fait les frais, le candidat libéral donnant pour cette fois à M. de Raineville le légitimiste, les voix qui lui appartiennent, à charge de revanche lors de la prochaine vacance.

Si le contrat existe, les contractants ont dû nécessairement prendre leurs précautions, et il serait probablement fort difficile d'en prouver l'existence. M. de Raineville l'a niée purement et simplement; et il a prétendu que ce bruit ne s'est accrédité que parce qu'avant l'élection il avait adressé aux électeurs une circulaire, dans laquelle il s'engageait formellement à donner sa démission à la fin de l'année, le corps électoral qui l'a choisi déclare qu'il a failli à son mandat. La gauche a fort applaudi à ces paroles, et lorsqu'il a été question de se prononcer entre l'ajournement proposé par le bureau et l'admission immédiate, c'est en vain que pour cette fois M. Guizot a promené un regard impératif sur sa fidèle majorité. Chacun sentait que c'était établir un précédent dangereux que de se montrer trop délicats en fait de promesses électorales; les députés-ministres se sont levés seuls contre l'admission.

M. Drouillard, à en croire la chronique, aurait agi avec moins de façons encore à l'endroit de ses électeurs. Riche banquier à Paris, il éprouvait le besoin de participer à la confection des lois, afin d'avoir une part plus assurée des faveurs qu'elles répandent; et, comme il était accoutumé à voir tout plier devant la finance, il pensa que le corps électoral ne ferait pas exception à la règle, et le voilà qui choisit un tout petit collège, dans un pays pauvre, ignorant et dévot, celui de Quimperlé; puis, pour simplifier les difficultés, il donne aux siens l'ordre, non pas de séduire, mais d'acheter les électeurs. Quelques sacs d'argent, des croix pour les églises et d'habiles agents électoraux sont expédiés sur les lieux, et le trafic commence.

La chose fut poussée au point qu'un curé s'en émut, et dans un sermon qui a été lu à la tribune par M. Lacrosse, il tonna contre les séducteurs de son troupeau, et expliqua comme quoi c'était péché mortel de vendre son vote pour de l'argent. Le parquet ne resta pas non plus immobile. Le procureur du roi de Quimperlé adressa aux maires de son ressort une lettre énergique que tous les journaux ont publiée.

Le trafic des votes ne fut pas la seule iniquité de cette élection : des actes de violence l'ont accompagnée; un électeur entre autres a été séquestré et traité si durement qu'il a tenté à plusieurs reprises de se donner la mort, etc. Une instruction judiciaire ayant été commencée sur ces faits, le bureau a demandé que l'admission de M. Drouillard fût ajournée au moins jusqu'à ce que la justice ait prononcé.

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 27 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [(1)],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

—

XV.

Le petit mot pour rire.

L'établissement de M. Mould s'élevait au cœur de la Cité, dans le quartier de Cheapside. Son harem, ou, en termes plus convenables, l'appartement des femmes, était une pièce d'entresol, au dessus de l'arrière-boutique, donnant sur un petit cimetière, frais et ombreux. C'était là que, par une journée accablante, M. Mould, au centre de ses pénates, savourait les douceurs du repos. Les jambes mollement étendues sur le rebord de la croisée ouverte, le dos appuyé contre le volet, son crâne luisant recouvert d'un foulard pour le préserver des atteintes des mouches, il humait avec délices le parfum qui s'exhalait d'un grand verre de punch à portée de sa main. De temps à autre, son regard d'artiste errait sur les tombes vaguement entrevues à travers le treillis de capucines qui garnissait la fenêtre.

M. Mould avait pour associées de ses jouissances intérieures, y compris le punch, sa femme et deux filles, si rondelettes, si potelées, qu'on eût dit les corps des chérubins bouffis qui figuraient sur l'enseigne.

Son fonds de commerce était si considérable, sa clientelle si bien établie, que même là, au milieu du sanctuaire domestique, une vaste armoire recélait dans ses flancs d'acajou tout un assortiment de suaires, de linceuls et autres articles funèbres, mais elle ne projetait point d'ombre lugubre sur cette florissante jeunesse. Les demoiselles Mould s'étaient de trop bonne heure aguerries aux scènes de deuil pour voir dans les sombres emblèmes autre chose qu'autant d'aunes de crêpe ou de serge noire. La robe dernière,

Robe d'hiver, robe d'été,
Que les morts ne dépouillent guère,

ne leur représentait qu'une certaine quantité de toile. Elles pouvaient se prêter à l'illusion pour un costume d'acteur, un habit de cour, même un acte du parlement; mais des draps mortuaires; bah! comment s'y fussent-elles laissées prendre? Elles en cousaient tous les jours.

La maison de M. Mould et ses dépendances gisait loin du fracas des principales rues, dans un recoin solitaire, où la rumeur de la ville changée en un bourdonnement sourd, s'enflait, s'abaissait, expirait, comme si une digue eût refoulé tout-à-coup les flots vivants du populeux quartier de Cheapside.

La lumière scintillait au travers des capucines, le cimetière verdoyait sous l'œil de M. Mould, comme un jardin sous l'œil du jardinier. Des coups de marteau cadencés, sortis de l'atelier distant où se fabriquaient les bières, invitaient au sommeil et à la digestion.

— Ne dirait-on pas le bruissement des insectes? fit M. Mould fermant les yeux avec volupté. C'est tout à fait les sons rustiques de la banlieue. Il me semble entendre le pivert...

— Frapper au cœur de l'*orme* creux, acheva Mme Mould, parodiant un vers d'une mélodie champêtre.

— Pas mal, pas mal du tout! s'écria M. Mould. La chanson dit, je crois, le hêtre, mais c'est l'orme qui nous va. C'est avec l'orme que nous faisons des *niches* aux pratiques. Hein? que dites-vous de celui-là, madame Mould? ha, ha, ha!

Un léger coup frappé à la porte, suspendit l'hilarité de l'entrepreneur de pompes funèbres.

— C'est Tacker, dit Mme Mould, je le reconnais à son soufflet de forge. Entrez, Tacker.

Tacker avança la tête :

— Pardon, je croyais le bourgeois ici.

— Présent! s'écria Mould.

— Oh! je ne vous voyais point, dit Tacker. Vous ne vous soucieriez pas d'*entreprendre un convoi pédestre*; deux porteurs, une bière de sapin à plaque de plomb?

— Non certes! c'est beaucoup trop commun.

— Je leur ai dit aussi que c'était diablement mesquin, fit observer Tacker.

— Qu'ils s'adressent ailleurs, nous ne faisons pas ce genre d'affaires; je les trouve même plaisants d'oser le proposer. Qui est-ce?

— Voilà précisément le *hic!* répliqua Tacker. C'est le gendre du bedeau.

— Ah! le gendre du bedeau répéta Mould. Eh bien! je m'en chargerai, si le beau-père suit en costume, avec son chapeau à trois cornes; autrement point. Nous pourrons nous en tirer de cette façon sans trop déroger; mais je tiens au chapeau à trois cornes, entendez-vous, Taker?

— J'y veillerai, Monsieur. Ah! j'oubliais! madame Gamp est en bas qui désire vous parler.

— Dites-lui qu'elle monte... Eh bien! quelles nouvelles, madame Gamp? demanda l'entrepreneur en voyant apparaître la garde sur le seuil. Au même instant une exhalaison particulière se répandit dans la chambre, comme si quelque gnome, gardien de la cave au vin, eût passé sur la brise.

Madame Gamp ne répondit point à M. Mould, mais fit une révérence à sa florissante moitié, les yeux et les mains levés au ciel, comme en actions de grâce de lui trouver si bonne mine.

— On peut bien dire qu'il en est d'aucun, ou plutôt d'aucune, pour qui le Temps marche à reculons, nazilla la digne femme, et vous êtes de celles-là, madame Mould! Ce n'est pas qu'il puisse mordre sur vous de sitôt, car vous *esclipsez* bien des jeunesses. Comme madame Harris me le disait, pas plus tard qu'hier : les ans et les tracas flétrissent les appas, madame Gamp!—Ah! que je lui dis, madame Harris, je ne peux pas *corder* avec vous là-dessus. Tenez, voilà madame Mould, par exemple, —j'ai pris la liberté de vous nommer en toutes lettres, sauf votre respect, — madame Mould, qui fait mentir le proverbe, comme je le soutiendrai tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines, madame Harris, et vous n'aurez pas le dernier mot là-dessus, comptez-y. — Oh! dit-elle, je ne suis pas faite pour vous démentir, madame Gamp, car si jamais il y a eu au monde une femme qui désirât voir ses semblables à l'agonie, rien que pour le plaisir de leur être utile, cette femme, c'est Sarah Gamp!

Ici la garde s'arrêta pour reprendre haleine, et nous en profiterons pour constater qu'un effrayant mystère planait sur l'existence de Mme Harris. Personne du cercle intime de Mme Gamp ne l'avait jamais vue.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 26 août.

longues stations à Aden, à Yambo, à Cosseir, etc., avec un petit steamer à ses ordres; les autres sont venus par Malte ou par Saint-Jean-d'Acre. Les gens qui ont le loisir et les moyens de se tenir au courant des choses, ne perdent de vue ces étrangers que le moins possible : ils les suivent jusqu'au Caire, où quelques Cophtes, qui ne sont pas payés pour être anglomanes, s'efforcent d'éclairer leurs démarches. Il y a, évidemment, projet d'étude sur la route de Suez, à Suez même; sur la route de Cosseir, où le steamer dont je vous parlais tout à l'heure, s'est livré à des sondages qu'il voulait faire prendre pour des parties de pêche. Il y a étude sur la route de l'ancienne Bérénice, faites sous couleur de promenades artistiques. Je ne vous apprends vraisemblablement rien de nouveau, en vous disant que tous les bons Français de ce pays, tous les hommes désireux du bonheur de la pauvre Egypte, ont l'œil ouvert sur les projets de l'Angleterre, et souhaitent bien ardemment que la France y veille.

Assurément, il est bien que la France et les autres puissances européennes veillent sur les menées du cabinet whig en Egypte. Il est bien qu'on empêche l'Angleterre de s'emparer de la route de l'Inde, et de porter atteinte au principe de l'égalité des droits, qui est la base de l'état politique et commercial des Européens en Orient.

C'est pour s'opposer à leurs empiètements réciproques que les puissances entretiennent des agents diplomatiques en Europe, et nous croyons que, dans cette circonstance comme toujours, ils feront leur devoir. Avec quelque habileté que lord Palmerston dissimule et déguise ses projets, il est certain qu'il trouvera de la résistance, soit de la part de Méhémet-Ali, soit de la part de l'Europe, quand le moment sera venu de les mettre à exécution.

Peut-être le cabinet de Saint-James, dans la prévision de la mort du pacha, et pour se prémunir contre les troubles que cet événement pourrait faire naître en Egypte, se prépare-t-il à débarquer quelques régiments de cipayes à Suez ou à Cosseir, et à prendre ainsi le pays à revers. Il importe que l'on déjoue ces projets, et que l'on ait l'œil sans cesse ouvert. Nous partageons complètement, à cet égard, l'opinion du correspondant de la *Presse*.

Et pourtant il nous semble qu'il y aurait quelque chose de mieux à faire. Cette surveillance continue et cette opposition permanente n'avancent guères la question. Voilà bien longtemps que l'on surveille les tentatives de l'Angleterre en Egypte, et que l'on combat pied à pied ses prétentions; nous ne voyons pas que l'intérêt anglais soit moins vivace et moins actif. On ne saurait d'ailleurs se le dissimuler, il y a quelque chose de légitime et de progressif dans l'intérêt qui pousse l'Angleterre à rétablir l'ancienne route que suivait le commerce avant la découverte du cap de Bonne-Espérance.

Nous ne cessons de le répéter depuis six ans, il n'est pas impossible de concilier l'intérêt britannique avec l'intérêt collectif de tous les autres peuples. Si la France et l'Europe, au lieu de se borner à une surveillance négative, à une opposition stérile, prenaient l'initiative sociale de l'organisation des routes de l'Inde, et favorisaient l'exécution des grands travaux nécessaires à cette organisation, on n'aurait plus à redouter sans cesse les secrètes intrigues du cabinet de Saint-James. Que le divan de Constantinople, approuvé et appuyé par l'Europe, concède à une compagnie la canalisation maritime de l'isthme de Suez; que le principe de la neutralité et de l'égalité des droits servent de base à cette entreprise; que l'Angleterre ait ainsi une grande route ouverte à ses navires de commerce, à ses voyageurs, à ses marchandises, et elle renoncera

moins heureuses, à l'égard des ouvriers, de la libre introduction des grains en Angleterre, que nous revenons aujourd'hui sur ce sujet, mais pour montrer dans le fait en lui-même, un exemple de la toute-puissance des idées et pour tirer de là tous les enseignements qui s'y trouvent.

Il y a sept ans, les hommes qui voulaient la réforme des lois prohibitives sur les grains et qui s'étaient réunis pour concerter les mesures à prendre dans ce but, étaient partout combattus en Angleterre. Les publicistes, les hommes pratiques déclaraient leur système absurde, leurs prétentions extravagantes, les ministres les signalaient à l'animadversion publique; un petit nombre seulement acceptait leurs idées, mais en croyait la réalisation encore infiniment éloignée. Ces hommes pourtant ne se découragèrent pas; ils firent des discours, plusieurs en prononcèrent pendant ces quelques années jusqu'à 1 000 et 1 200; ils écrivirent des brochures, ils firent circuler des pétitions, ils organisèrent des meetings, ils recueillirent des souscriptions dont le total nous paraîtrait fabuleux; enfin, ils formèrent une opinion publique nouvelle. L'un d'entre eux, M. Cobden, porté par l'idée nouvelle qu'il représentait, parvint au parlement. La grande masse des manufacturiers, moitié conviction de la justice, moitié calcul intéressé, embrassa la cause du libre échange, et le gouvernement lui-même comprit un jour que l'heure du privilège avait sonné, que force devait rester à la raison et à l'intérêt public. L'intérêt aristocratique et propriétaire eut beau entasser les sophismes, épuiser la colère et l'injure, il dut se résigner à la défaite, et la Chambre des lords, expression de cette caste, intimidée par l'énergique manifestation des députés des communes, sanctionna la loi qui lui enlevait le plus précieux de ses priviléges, celui de vendre exclusivement et au prix qu'il lui plaisait la subsistance de tout un peuple.

Il y a sans doute dans le triomphe si rapide de la ligue anglaise, une preuve de plus du génie pratique et de l'instinct de prudence des hautes classes de ce pays; il y a aussi, comme nous le disions plus haut, l'adhésion intéressée des manufacturiers à un changement qu'ils espèrent faire tourner à leur profit et au succès de la concurrence qu'ils font aux autres nations industrielles, mais il y a surtout un exemple admirable de ce que peut l'action énergique et persévérante de quelques hommes pénétrés de la justice de leur cause, et l'emploi des moyens réguliers et pacifiques que comporte un régime politique sérieusement parlementaire.

Au sujet de la grande ligue des ouvriers anglais, dont nous avons raconté avec détail les progrès depuis plusieurs mois, le même journal fait les réflexions suivantes :

Le but immédiat de cette nouvelle ligue est l'établissement d'une solidarité puissante entre les ouvriers de toutes les industries pour parer aux chômages, pour organiser la résistance collective aux abaissements des salaires, et pour obtenir par tous les moyens de droit les réformes législatives que nécessite l'intérêt du peuple. Malgré la menace portée par les maîtres de repousser des ateliers tout ouvrier membre de la ligue, menace mise partiellement à exécution, malgré les obstacles de tous genre apportés à leur œuvre, les promoteurs de l'association ont réuni déjà 40 000 adhésions; ils ont rassemblé en conférence solennelle le 1er juin et jours suivants, 126 représentants de divers corps d'état, et organisé un système régulier de correspondance et de cotisation. Un membre du parlement, M. Duncombe, a présidé leur meeting et s'est engagé à prendre en main la défense de leurs principes. Il y a donc tout lieu d'espérer qu'un nouveau mouvement va s'organiser en Angleterre, et cette fois pour des réformes profondément radicales, pour quelque chose de plus efficace et de plus durable que la réduction du prix des vivres, trop facilement neutralisée par la réduction des salaires. La devise des ouvriers anglais est : « Un bon salaire pour une bonne journée de travail; » elle est déjà répétée par un million d'hommes qui ne cesseront plus de la faire entendre jusqu'à ce que satisfaction leur soit donnée. La première réforme réclamée est

ambitieux, ceux qui nous gouvernent sont de la pire espèce, et inspireraient plus de pitié que de colère, si leur action n'était pas si funeste à la société.

A croire cependant ce que disent ses coryphées, le ministère, une fois libre de ses allures, s'occuperait de réaliser toutes les améliorations que réclame l'état de la société. Or, comme de toutes améliorations à réaliser, la plus pressante est, de l'avis de tout le monde, celle qui touche à la condition des classes laborieuses, on pourrait croire que le ministère va s'occuper sérieusement de faire des institutions en faveur du peuple travailleur.

Nous ne sommes pas dupes le moins du monde de ces promesses; et bien naïfs en vérité sont ceux qui peuvent y croire.

D'abord, nous l'avons prouvé, le ministère ne sera pas libre de ses allures. La majorité qui soutient le cabinet l'abandonnerait si, par impossible, il lui prenait la fantaisie de faire une institution de nature à donner aux travailleurs les moyens d'échapper à la féodalité industrielle qui les enserre de plus en plus. Mais, sur ce point, il y aura parfait accord entre le ministère et la majorité. Les améliorations qu'il promet, nous les connaissons d'avance : ce sont des lois qui, présentées hypocritement comme inspirées par l'amour du peuple travailleur, sont en réalité inspirées par la crainte de ce peuple, et seront faites pour lui enlever ce qui lui reste de liberté. La loi des *livrets* est sortie de cette pensée. Bientôt on proposera la loi du *contrat de louage*, etc. Déjà on étend à toutes les professions de la capitale ces tribunaux où, sous le nom de prud'hommes, les maîtres sont juges des ouvriers. En fait, les améliorations dont on parle sont tout simplement des faveurs promises aux seigneurs du capital, et un retour forcé des travailleurs vers la servitude.

Cela, au reste, ne nous cause réellement que de la pitié, à nous autres de la classe inférieure. Et quand nous voyons ministres et ministériels chanter si haut victoire et s'en promettre de si belles en face d'une nation comme la France, vis-à-vis d'un peuple aussi pénétré qu'est le peuple français du sentiment de son droit, aussi certain qu'il l'est que le vent est à la démocratie, nous ne pouvons nous empêcher de redire avec maître Petit-Jean :

Tel qui rit vendredi...

L'*Atelier* se prononce ensuite, seul entre tous les organes du parti radical, pour le vote universel à deux degrés. Bien que ce système n'ait pas prévalu dans le congrès de la presse libérale, où la *Démocratie pacifique* était représentée, nous devons dire qu'il n'excite pas en nous les mêmes répugnances que dans la majeure partie du camp démocratique, et nous croyons que l'on peut, à l'exemple de l'*Atelier*, le préférer à d'autres, sans déserter le drapeau de la liberté pour passer sous celui de l'aristocratie et du clergé.

D'après les correspondances publiées par les journaux de Londres sous la date de Lisbonne, 16 août, le gouvernement portugais aurait prié l'ambassadeur britannique d'envoyer quatre officiers du vaisseau l'*Albion* aux frontières avec des commissaires portugais pour vérifier s'il est vrai que les réfugiés espagnols se livrent, comme le prétend le cabinet de Madrid, à des démonstrations inquiétantes pour le repos de l'Espagne. Le gouvernement portugais a en même temps invité l'escadre anglaise d'évolution à entrer dans le Tage, espérant un bon effet, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de la présence de ces forces amies. Par suite de cette invitation, l'escadre anglaise a jeté l'ancre devant Lisbonne le 15.

La veille, s'il faut en croire le *Morning Herald*, il avait failli y avoir une contre-révolution à Lisbonne : le 1er régiment de lanciers, le 16e d'infanterie et une partie de la garde municipale avaient fait un *pronunciamiento* en faveur de Cabral; mais, dit la feuille anglaise, grâce aux mesures promptes et énergiques du comte d'Antas, gouver-

---

On ignorait jusqu'à sa demeure, bien qu'elle parût être en communication intime et continuelle avec Mme Gamp. Il circulait à ce sujet les bruits les plus contradictoires; on s'obstinait à penser généralement que c'était une conception idéale, sortie du cerveau de Mme Gamp, tout exprès pour être évoquée par elle dans d'imaginaires dialogues roulant invariablement sur ses rares perfections.

— Et quel plaisir aussi, reprit la garde-malade, tournant son sourire larmoyant vers les jeunes filles, de voir grandir ces demoiselles que j'ai connues avant qu'elles eussent percé leurs jolies petites *quenottes!* Je me souviens comme d'hier de les avoir vu jouer aux *obcesques*, là-bas, dans la boutique, et porter en terre le gros registre couché tout de son long dans le vieux coffre-fort. Etaient-elles gentilles! Mais ce n'est plus de cela qu'il retourne aujourd'hui; n'est-ce pas M. Mould? dit Mme Gamp, revenant au maître du logis, après avoir fait de l'œil le tour de la famille et secouant la tête d'un air fin.

— Le temps amène de grands changements, madame Gamp, répliqua l'entrepreneur d'un ton sentencieux.

— Et il en amènera bien d'autres si on le laisse faire, dit madame Gamp redoublant de finesse. Ce n'est pas avec des visages comme ceux-là qu'on rêve d'*obcesques*, n'est-ce pas, Monsieur?

— Que voulez-vous que j'en sache? dit Mould étouffant un rire gaillard.

— Ah! que vous n'en ignorez pas, non plus que votre aimable épouse, M. Mould! et je l'ai su aussi dans mon temps, quoiqu'il n'ait pas plu au bon Dieu de m'envoyer une fille, ce qui est peut-être un bonheur, vu que Gamp lui aurait bu ses souliers aux pieds et sa robe sur le dos, comme il a fait de notre garçon, l'innocent! et de sa propre jambe de bois. — Dieu veuille avoir son âme! — qu'il lui a envoyé vendre en plein marché pour faire des allumettes, avec ordre d'en rapporter le montant en boisson. Et l'enfant s'en tira, Monsieur, avec un esprit au-dessus de son âge. C'était un futé! Il joua tous les sous à croix ou pile, et perdit jusqu'au dernier rouge-liard; puis il s'en revint hardiment dire à son père qu'il irait se noyer si on le tarabustait. Oh! il avait plus d'esprit qu'il n'était gros!

Mme Gamp s'essuya les yeux avec son châle à ce pathétique souvenir de son rejeton, et reprit le fil de son discours :

— Comme je vous le disais donc, Monsieur, vous n'êtes pas sans savoir qu'entre le baptême et l'enterrement, il y a un autre sacrement.

M. Mould cligna de l'œil à sa femme, qu'il avait amoureusement attirée sur ses genoux.

— Sans doute, Mme Gamp, sans doute, il y en a même plus d'un.

— Il y a le mariage, Monsieur, et c'est celui qui préoccupe le plus les jeunes personnes. Demandez plutôt à ces demoiselles.

Les demoiselles Mould rougirent et rirent à l'envi de la brusque franchise de Mme Gamp, qui poursuivit :

— Et à leur âge, vous et Mme Mould pensiez de même! Quand je dis à leur âge, vous pourriez tous quatre être jumeaux.

— Quelle folie! s'écria l'entrepreneur. — Elle a le coup-d'œil juste! murmura-t-il à l'oreille de sa femme, et il ajouta tout haut : Mme Gamp prendra un verre de punch, ma chère! Asseyez-vous donc, Mme Gamp.

Mme Gamp s'installa près de la porte, et levant les yeux au plafond, affecta une profonde indifférence pour les apprêts qui se faisaient; lorsqu'à sa grande surprise, une des jeunes personnes lui mit un verre dans la main, elle tressaillit.

— Je n'en use presque jamais, Mme Mould, et seulement quand mon cœur se barbouille, ou que ma demi-pinte de porter pèse sur ma pauvre *estomaque*, qui n'est pas *forte* du tout. Aussi, Mme Harris me dit des fois : Sérah Gamp, vous m'étonnez! — En quoi? que je lui réponds. — Parce que, dit-elle, à la honte de celles que je ne veux pas nommer, je n'avais jamais connu, avant de vous connaître, une garde de jour et de nuit capable de faire ce que vous faites, et aussi modérée sur la boisson. — Oh! que je dis. Mme Harris, on ne connaît ses forces qu'à l'user; mais ma demi-pinte me contente, pourvu qu'on me l'apporte régulièrement, toute fraîche tirée. Qu'on me prenne au mois ou à la journée, je me flatte de faire mon devoir, Mme Harris, quoique je ne sois qu'une pauvre femme, qui a bien du mal à gagner sa pauvre vie. — Ah! que me répond Mme Harris, à qui le dites-vous!...

Mme Gamp se disposait à poursuivre son panégyrique; mais un coup d'œil jeté au verre de punch mit son éloquence en défaut. Elle proposa pour toast la santé et la prospérité de toute la famille Mould, en général et en particulier, et expédia la liqueur sans plus de commentaires.

— Eh bien! quelles nouvelles? demanda M. Mould, tandis qu'elle s'essuyait les lèvres avec son châle et rongeait un bout de biscuit qu'elle avait en poche pour apaiser le *creux* de *sa* pauvre *estomaque*. — Comment va M. Chuffey?

— Toujours comme de coutume, Monsieur, ni plus pire ni plus bien. Quelle excellente idée a eue ce bon monsieur Jonas de vous écrire : « Que Mme Gamp prenne soin du vieux jusqu'à mon retour! » Il peut bien être tranquille, ce brave monsieur. Il n'y en a guères qui le vaillent, et si tout le monde lui ressemblait, on pourrait fermer les églises!

— Vous aviez à me parler, Mme Gamp : de quoi s'agit-il? demanda l'entrepreneur.

— Je vas vous le dire, Monsieur. A l'enseigne du Taureau, dans Holborn, il y a un gentilhomme qui est tombé malade, au lit; on lui a donné une garde de jour, Mme Prig, la meilleure créature qui soit au monde et une de mes grandes amies; mais elle est engagée ailleurs pour la nuit, et comme il fallait la remplacer, elle a dit aux gens, vu que depuis vingt ans elle me connaît aussi bien que l'enfant qui vient de naître : « S'il y a au monde une femme sobre, un vrai trésor pour les malades, c'est Mme Gamp! Envoyez vite la chercher dans Kingsgate-street, et assurez-vous d'elle à tout prix, car elle vaut son pesant d'or. » Sur quoi l'hôte est venu lui-même me dire : « Vous n'avez pas grande besogne ici; voilà une bonne aubaine qui se présente. Voyez si les deux choses peuvent s'arranger. — Non, non, Monsieur, que je lui dis, je ne ferai jamais rien en cachette de M. Mould; comptez là-dessus; d'ailleurs, ce n'est pas lui qui empêcherait le pauvre monde de gagner honnêtement sa vie. Je vais l'aller trouver et lui dire ce qui en est. »

Ici, elle lança un regard oblique à M. Mould, et fit une pause.

— Une veille de nuit, hein? — M. Mould se frotta le menton.

— De huit heures du soir à huit heures du matin; je ne suis pas faite pour vous tromper, Monsieur.

— Après, vous retourneriez à votre poste?

— Après, je serais toute à M. Chuffey. Il se tient tranquille comme une marmotte, le pauvre cher homme! Il se couche volontiers de bonne heure et restera au lit presque tout le temps. Je ne vous cacherai pas, Monsieur, poursuivit Mme Gamp avec émotion, qu'étant une pauvre veuve, j'ai grand besoin de gagner ma vie; mais que ça ne vous influence pas, M. Mould. Les riches peuvent monter sur des chameaux, mais il ne leur sera pas si facile qu'aux pauvres de passer par le trou d'une aiguille. C'est ma consolation, Monsieur, et je ne l'ai jamais oubliée, quoiqu'on me l'ait apprise toute petite.

— Je ne vois pas, madame Gamp, reprit M. Mould, pourquoi vous laisseriez échapper une honnête occasion de gagner quelques sous. Seule,

9° Au grade de commis de marine de 2e classe, soixante-dix écrivains de la marine, dont soixante-trois au concours et sept au choix.

— Une décision royale ayant interdit la chasse, sans aucune exception, dans les forêts de la Couronne, pour la saison de 1846-1847, il ne pourra être donné suite aux demandes de permission qui sont parvenues ou qui parviendraient à l'intendance générale de la liste civile, ou à la conservation des forêts de la Couronne.

— Voici l'ordre dans lequel auront lieu les expositions des grands concours, au palais des Beaux-Arts : sculpture, les 2, 3 et 4 septembre; architecture : les 9, 10 et 11 ; gravure en taille douce : les 16, 17 et 18; peinture : les 23, 24 et 25.

— Des voleurs ont parcouru ces jours derniers plusieurs communes de l'arrondissement de Château-Gontier. Ils avaient pour spécialité le *commerce* des grains : presque tous étalaient sous la cornette des formes masculines et des figures étranges. C'étaient des hommes déguisés en femmes. La bande doit être nombreuse, car ils ont été remarqués sur plusieurs points en même temps.

— Une ordonnance royale en date du 23 de ce mois prononce la dissolution de la compagnie de voltigeurs du 2e bataillon de la 1re légion de la garde nationale de Paris. Cette compagnie devra être désarmée immédiatement et les gardes nationaux seront répartis dans les compagnies de chasseurs du bataillon ou de la légion. Cette mesure a été motivée, dit un ordre du jour que vient de publier M. le lieutenant-général Jacqueminot, par l'adoption du ceinturon de sabre contrairement aux prescriptions de l'ordonnance royale du 16 mars dernier, réglementaire de l'uniforme de la garde nationale du département de la Seine, et par un acte d'insubordination qui n'avait pas encore eu d'exemple, car les auteurs de cette grave infraction refusèrent, étant sous les armes pour un service commandé, de se soumettre aux ordres de leurs officiers supérieurs.

— M. Cobden quitte Paris demain matin pour se rendre aux Pyrénées où il compte rétablir sa santé. Mme Cobden l'accompagne pour la même cause. L'illustre ligueur doit s'arrêter quelques jours à Bordeaux.

— Pendant que Ronge, l'un des deux apôtres du néo-catholicisme allemand, est condamné en Prusse à quatre mois de prison, son émule Czerski prêche à Londres devant un nombreux auditoire. « Hier, dans l'après-dînée, dit le *Globe* du 24, le révérend Joseph Czerski a prêché à la chapelle épiscopale de la Trinité, John Street ; la chapelle était comble. Le révérend docteur Herschell traduisait au fur et à mesure en anglais les paroles du prêtre allemand. »

— Enfin, dit le ***Journal des Débats***, la place du Carrousel sera pavée ! Ce n'est point du luxe ; mais c'est une nouvelle qui intéresse tout Paris. Le conseil municipal, dans ses dernières séances, a voté pour cette dépense 230 000 francs. L'Etat y entrera pour 32 500 francs. Les dernières séances ont encore été consacrées à plusieurs mesures d'utilité publique. Des bancs seront disposés sur le quai d'Henri IV pour la commodité des promeneurs, et 82 000 francs seront employés aux améliorations qu'exigent le parvis Notre-Dame et les abords de l'église. Mais comme si tout ce qui touche à la vie, à la Ville, devait toujours ramener les esprits à des pensées graves, le conseil a, dans la même séance, arrêté en principe l'agrandissement du cimetière du Sud.

— Il n'est pas exact, dit le ***Moniteur***, que, comme l'ont annoncé quelques journaux, les courses du Champ-de-Mars doivent avoir lieu cette année le 4 octobre, précisément à la même date que les courses de Chantilly. M. le ministre de l'agriculture et du commerce n'a point encore fixé d'époque précise pour les courses du Champ-de-Mars, qui, selon l'usage, suivront celles de Chantilly.

— C'est vendredi prochain que commenceront, devant le tribunal correctionnel de Valenciennes, les débats relatifs à la grève des ouvriers mineurs d'Anzin.

[...] portée des ouvriers. Tous les membres d'une société ont le droit de vivre, et nous frémissons en songeant à quelles extrémités le dénuement et la faim entraineront bientôt la masse besogneuse, si le mal dont elle se plaint dure longtemps encore. Déjà éclatent des émeutes telles qu'on n'en avait pas vues depuis 89, cette année de terrible mémoire, où des hommes et des femmes en haillons pillaient les grains sur les routes, sur les canaux et jusque sur les marchés de Paris, pour ne pas mourir de faim.

CATACOMBES DE PARIS. — Voici sur les travaux récemment exécutés dans les catacombes ou carrières existant sous Paris et dans les environs, des renseignements que nous empruntons à des pièces officielles de l'administration des travaux publics :

Les travaux de soutènement et de comblement des anciennes carrières situées sous les voies publiques, dans l'enceinte de la ville de Paris, pour l'exécution desquels un crédit de 100 000 fr. a été alloué, ont eu lieu sur les points ci-après désignés : boulevart Saint-Jacques, extérieur ; boulevart d'Enfer, intérieur et extérieur ; boulevart de l'Hôpital, rues des Etroites-Ruelles, d'Austerlitz, de l'Hôpital Général ; boulevart de la Butte-aux-Cailles, boulevart de la Gare, extérieur ; rue des Postes, boulevart extérieur, entre les barrières Vaugirard et Montparnasse ; boulevart Montparnasse et chaussée Montparnasse ; rues de Fleurus, de Madame, du Pot-de-Fer et de Vaugirard ; rue de Chaillot, entre la rue des Batailles et le boulevart extérieur.

Les ingénieurs ont dirigé les travaux de consolidation que la compagnie du chemin de fer de Paris à Sceaux fait exécuter dans d'anciennes carrières qui se trouvent sous le tracé de ce chemin. La plupart de ces carrières étaient à double étage et présentaient de grands vides éboulés, dont la consolidation était aussi difficile que dangereuse. C'est particulièrement entre l'embarcadère et la rue des Catacombes qu'il existait de nombreux et vastes fontis. On continue en ce moment la consolidation des vides situés dans la plaine au-delà de Montrouge ; les opérations en seront plus faciles, les carrières qu'on y rencontre ayant été exploitées presque toutes par hagues et bourrages, étant en général moins étendues que dans l'enceinte de Paris.

Afin de reconnaître et de consolider les anciennes carrières voisines des routes royales et départementales et des chemins vicinaux, on a ouvert des galeries au milieu des remblais ou des éboulements, et des travaux ont été exécutés aux abords de ces routes et de ces chemins.

Il n'y a plus aujourd'hui à Montmartre qu'une seule carrière de pierre à plâtre en exploitation, et elle se trouve dans une portion du banc dit de ***haute masse***, voisine du télégraphe. Lorsque cette exploitation, qui a peu d'importance, sera terminée, on opérera le remblai de tous les vides qu'elle aura produits. Il reste en outre quelques remblais à effectuer dans des excavations du banc dit de ***basse masse***, qui sont situées vers l'ouest de la butte, et ils seront probablement exécutés cette année. Ainsi, très prochainement, on n'exploitera plus de pierre à plâtre à Montmartre, et tous les vides des vastes carrières qui y ont été ouvertes seront complètement remblayés.

L'administration des travaux publics a chargé les ingénieurs des mines du département de la Seine de coordonner les plans, tant anciens que nouveaux, pour l'exécution d'un grand atlas qui représentera toutes les anciennes carrières souterraines situées dans l'enceinte de la ville de Paris. Plusieurs feuilles de cet atlas seront terminées avant la fin de cette année.

VARIETÉS.

Mes Vacances en Espagne,

Par E. QUINET (1).

Tout le monde connaît cet argument aussi vieux qu'irrésistible : on nie le mouvement, marchez ! Les détracteurs de M. Edgard Qui-

(1) Paris, au Comptoir des Imprimeurs-Unis.

[...] » chevés. »

Tout a bien changé depuis cette époque, et les adulateurs de la papauté sont, dans leurs journaux français du moins, les partisans les plus exaltés de la liberté d'enseignement. Reste à savoir si ces messieurs sont au fond ce qu'ils paraissent et s'ils ne désirent pas, entre autres libertés, celle de brûler un peu les phalanstériens. Ils pourraient essayer; la magistrature s'y opposerait faiblement; elle nous met volontiers hors la loi, et comme il a été décidé en première instance et en appel que, vu l'excentricité de nos opinions, il est permis de tout nous dire, peut-être est-il aussi permis de tout faire à notre égard.

A vrai dire, les bûchers du *parti catholique* nous effrayent aussi peu que ses anathèmes, mais il est assez curieux de constater que la papauté, lorsqu'elle était toute-puissante, n'a su construire que des édifices dont la torture occupe la meilleure part. Idéal pour idéal, au château des papes nous préférons le phalanstère.

M. Quinet arrive à Madrid, se promène au Prado, voit les masses idolâtres de la jeune reine, l'innocente Isabelle, *la madone constitutionnelle*, dont on allait proclamer la majorité. Au milieu des réjouissances motivées par cet acte solennel, notre auteur est témoin d'un combat de taureaux, sujet un peu fané comme les broderies des picadores, sujet traité par tous les touristes, mais que M. Quinet a su rajeunir par son style, style coloré, savoureux, doré par le soleil, et parfaitement en harmonie avec le sujet, car il rappelle à la fois la couleur et l'arome du vin d'Alicante.

Les combats de taureaux ont toujours séduit l'imagination de M. Quinet. Nous n'avons pas oublié un passage du poème de *Napoléon*, dans lequel on voit l'empereur abattu dans la Péninsule, par le peuple espagnol, comparé au taureau qui tombe dans le cirque sous le fer du matador.

Tout en partageant au point de vue pittoresque et poétique l'enthousiasme du voyageur pour ces jeux sanglants, nous ne saurions désirer, comme lui, que la mode des combats de taureaux se généralise. Un peuple peut être énergique et brave sans émousser sa sensibilité par ces cruelles orgies. Les combats de gladiateurs étaient plus émouvants encore, mais ce n'est pas sur les gradins des arènes que les légions allaient tremper leur courage. Nos légions ont valu celles de Rome, et nos cirques ne furent jamais ensanglantés.

M. Quinet assiste aux séances du parlement espagnol, et trace le portrait des principaux orateurs, occasion grande et solennelle. Don Sallustiano Olozaga, chef d'un ministère libéral, est renversé par une misérable intrigue ; on le chasse du cabinet, de la chambre, du pays, sous prétexte que, seul avec la jeune reine, il l'aurait violentée pour lui faire signer la dissolution des cortès. L'accusation, inventée par une camarilla réactionnaire, est formulée dans un écrit signé d'Isabelle, et l'aveugle vénération de ce pays chevaleresque pour l'enfance et la royauté, se trouve mis à de cruelles épreuves, car malgré les clameurs qui voudraient étouffer la défense d'Olozaga, il devient évident que la reine a prêté l'autorité de sa parole à une rouerie politique; le prestige de la madone se détruit, et cette crise était nécessaire peut-être pour forcer les Espagnols à penser, à vouloir, à se gouverner eux-mêmes ; autrement, ils se fussent abandonnés avec un fatalisme digne de l'Orient et du moyen-âge, à la toute-puisssance d'une enfant irréprochable et infaillible.

Jusqu'ici, dira-t-on, dans les impressions de M. Quinet, nous

---

[...]ment, à votre place, je n'en parlerais pas. Je n'en dirais mot, par exemple, à M. Chuzzlewitt, à moins que ce ne fût nécessaire, ou qu'à son retour il vous le demandât de but en blanc.

— Tout juste ce que j'avais sur le bout de la langue, Monsieur. Supposons que le gentilhomme malade vienne à mourir, je pourrais prendre la liberté de dire, sans vous offenser, j'espère, Monsieur, que je connais quelqu'un qui entreprend les convois ?

— Dites, dites, madame Gamp, répliqua M. Mould avec condescendance. Vous pouvez même insister, en pareil cas, sur la manière décente dont nous faisons les choses, avec toutes les variétés de styles imaginables, et, en général, à la complète satisfaction des survivants. Mais ne forcez la main à personne. Allez-y prudemment et discrètement. — Poulotte, si tu donnais deux ou trois adresses à Mme Gamp ?

Mme Gamp prit les cartes, et ne flairant plus de punch sous le vent, car la bouteille de rhum avait été rebouchée et serrée, elle se leva et salua la famille en adressant à chacun et à chacune le souhait qui pouvait le plus agréablement chatouiller l'amour-propre.

— Cette femme a du bon, ma chère, fit observer M. Mould, comme elle refermait la porte. Elle est très perspicace et son intelligence est fort au dessus de sa position. Elle observe, elle réfléchit. C'est une de ces personnes qu'on se sentirait disposé à enterrer presque gratis.

Tout en parlant, l'entrepreneur remit sur son crâne chauve le foulard qui avait glissé, et s'arrangea pour faire un petit somme : — Oui, gratis, sur ma parole, et proprement encore !

En attendant le charitable service que lui réservait M. Mould, Mme Gamp regagna la rue, où, étourdie par le grand air, elle fut obligée de s'arrêter sous une voûte pour reprendre de l'aplomb. Elle ne se remit pas si bien qu'elle n'attirât par sa marche équivoque l'attention bienveillante d'une douzaine de polissons, qui l'escortèrent en l'engageant à prendre garde que le trottoir ne fît bascule et ne lui vînt frapper le nez.

Sans se laisser troubler par ces officieux avis, Mme Gamp, tout en bronchant, retrouva la maison d'Antoine Chuzzlewitt père et fils, où elle se coucha au plus vite pour dissiper les vapeurs qui l'offusquaient. A sept heures du soir, elle se releva, et cédant la place encore chaude au pauvre vieux Chuffey qui se laissa faire, elle s'achemina vers son logement de Kingsgate, y fit un monstrueux paquet de hardes destinées à la préserver des fraîcheurs de la nuit, et arriva au Taureau dans Holborn, au moment où l'horloge sonnait huit heures.

A l'entrée de la cour, elle s'arrêta : l'hôte, l'hôtesse, la servante groupés sur le seuil étaient en grande conférence avec un jeune homme, qui semblait sur le point d'entrer ou de sortir. Les premiers mots qui frappèrent l'oreille de Mme Gamp se rapportaient évidemment au malade, et comme il convient que toute personne appelée à soigner, s'éclaire autant que possible sur la nature de la maladie et du patient, Mme Gamp crut de son devoir d'écouter.

— ..... Pas mieux ? dit l'étranger.

— Pis ! répondit l'hôte.

— Beaucoup pire, ajouta l'hôtesse.

— Oh ! de pire en pire ! s'écria la servante sur le second plan, écarquillant ses yeux.

— Pauvre garçon ! reprit l'étranger. J'en suis d'autant plus fâché que, s'il a des parents ou des amis, je ne les connais pas ; tout ce que j'en sais, c'est que bien certainement ils n'habitent pas Londres.

L'hôte regarda l'hôtesse, qui regarda l'hôte à son tour, et la servante dit que, de tous les renseignements qu'elle avait jamais entendus, (et elle en avait entendu bon nombre), celui-là était le moins satisfaisant.

— Le fait est, poursuivit l'étranger, qu'ainsi que je vous l'ai dit hier quand vous m'avez envoyé chercher, je suis fort peu au courant de ce qui le concerne. Nous avons été camarades de classe, il est vrai, mais, depuis lors, je ne l'ai rencontré que deux fois, et les deux fois j'étais venu du Wiltshire passer une semaine ou deux de vacances à Londres. Je l'ai reperdu de vue tout de suite. La lettre que vous avez trouvée sur sa table avec mon nom et mon adresse, était une réponse à quelques lignes qu'il m'avait écrites d'ici, le jour où il est tombé malade. Il me demandait un rendez-vous, dont je lui fixais l'heure. Voilà sa lettre.

L'hôte la lut ; l'hôtesse s'efforça de la lire par dessus l'épaule de son mari ; la servante, qui formait l'arrière-garde, en attrapa ce qu'elle put, et inventa le reste.

— Il a très peu de bagages, dites-vous ? demanda l'étranger, qui n'était autre que notre ancien ami, John Westlock.

— Rien qu'un porte-manteau, dit l'hôte ; encore n'est-il pas plein.

— Et quelques louis dans sa bourse ?

— Oui, elle est enveloppée et sous cachet dans ma caisse. J'ai pris note du contenu.

— Eh bien ! reprit John, puisque le médecin dit que la maladie doit suivre son cours, et qu'il n'y a qu'à lui donner à boire régulièrement, et à le veiller pendant la nuit, nous attendrons, je pense, qu'il soit en état de nous donner lui-même quelques informations. Voyez-vous autre chose à faire ?

— Non, répliqua l'hôte, excepté...

— Excepté de savoir qui paiera ? dit John.

— Il vaudrait autant que ce fût réglé d'avance, dit l'hôte avec quelque hésitation.

— Ce serait beaucoup mieux, reprit l'hôtesse.

— Sans oublier les domestiques, suggéra la servante à demi-voix.

— C'est juste, reprit John Westlock. En tous cas, vous tenez la bourse pour faire face au présent. Je me charge du docteur et des gardes.

— Ah ! se récria Mme Gamp, un vrai gentilhomme, un cœur de roi !

L'explosion de sa reconnaissance fut si bruyante que tous se retournèrent. Mme Gamp s'avança, paquet en main, et déclina ses titres et qualités.

— La garde de nuit, Mme Gamp, de Kingsgate-Street, bien connu d'un chacun, et en particulier de Mme Prig, la garde de jour, et la meilleure créature qui soit au monde. Comment va le pauvre cher homme ce soir ? S'il ne va pas mieux c'est une raison de s'attendre à tout et de se préparer. Ce n'est pas la première fois, madame, — elle fit une révérence à l'hôtesse, — que nous *altérons*, Mme Prig et moi ; je connais sa méthode comme elle la mienne, et nous avons soulagé des maux que bien d'autres empiraient. Avec ça que nos prix sont très doux, Monsieur, — cette seconde révérence s'adressait au comptable John ; — vu la nature de nos fonctions, qui sont des plus pénibles, comme vous n'en ignorez pas.

Après avoir prononcé ce discours d'inauguration, madame Gamp salua l'auditoire, et exprima le désir de se rendre à son poste. La servante la conduisit, à travers une foule de passages ténébreux et inégaux, au dernier étage de la maison. Là elle lui montra du doigt, au bout d'une longue galerie, une porte solitaire; c'était celle de la chambre où gisait le patient.

(*La suite à demain.*)

eux-mêmes. On n'a pas perdu le souvenir de cette belle scène d'*Ahasvérus* où la cathédrale du moyen-âge s'anime, rallume les étoiles de ses cierges, fait flamboyer ses vitraux, tandis que son peuple de morts soulevant les dalles, réclame en vain l'accomplissement des promesses du Christ. Le dialogue de la mosquée de Cordoue avec les églises des couvents force également le lecteur à la rêverie; il sent que le christianisme vainqueur des Maures n'a pas rendu sa victoire utile, et que, sous le ciel d'Espagne, on ne sait plus aujourd'hui quelle est la veuve et la vaincue, de l'église ou de la mosquée.

Une visite à la cathédrale de Séville amène de brillantes réflexions sur la peinture espagnole, sur les qualités énergiques et sombres de Murillo, de Zurbaran. A Cadix, notre voyageur trouve l'émeute et l'état de siège. Mais que fait l'état de siége aux Espagnols? Avec eux point d'intimidation possible; une fusillade en plein jour n'est rien pour cette nation qui a tremblé durant des siècles devant l'inquisition, ses tortures et ses fantômes. Dans les pays où le parti catholique a dominé sans contrôle, la terreur est épuisée.

En Portugal, après avoir fait de Lisbonne pleurant sa gloire un tableau saisissant et aussi triste que les descriptions de Venise, M. Quinet nous initie à la littérature portugaise contemporaine. Il apprécie MM. Castilho, Almeïda-Garrett, tous ennemis de l'immobilisme et de la tyrannie.

« Ce qu'il y a de certain dans ce réveil de la littérature, dit notre auteur, c'est que la rhétorique n'y est pour rien, et qu'il re-» présente un état réel de l'esprit dans le Midi. A la fin, cette lave » d'indignation, d'espérance, de révolte ou de douleur qui couve » dans toutes les âmes poétiques et vivantes de ce temps, quel que » soit aujourd'hui leur nom, glorieux ou obscur, mortel ou immor-» tel, Esproncéda, Larra, en Espagne; Almeïda-Garrett, en Por-» tugal; Manzoni, Berchet, Nicolini, Leopardi, en Italie; Uhland, » Bœrne, Heine, Herwegh, en Allemagne; Kollar, en Bohême; » Mickiewicz, en Pologne; oui, à la fin, ce ferment de justice, de » colère, éclatera à l'improviste. Ces frères qui ne se connaissent » pas se toucheront un jour, et puissé-je aider à les rapprocher! » La conspiration des âmes ne sera pas toujours déjouée; la vérité, » l'honneur, ne seront pas éternellement le domaine de la rime. » Toutes les voix qui, dans le Midi et dans le Nord, se convient » en disant la même chose, jetant le même cri, appelant la même » résurrection, perceront à la fin, mieux que des glaives, le cœur » de ceux qui font aujourd'hui les sourds.»

Après avoir parcouru l'Espagne, sous la conduite de M. Quinet, nous répèterons avec plus de force ce que nous avions dit avant ce voyage. En contraignant, par des tracasseries, ce professeur à quitter sa chaire, le ministère a commis un acte de vandalisme inexcusable, et qui eût coûté cher à la Restauration. Nul, par ses études, par ses qualités littéraires, par la tournure de son esprit, n'était mieux fait que M. Quinet pour interpréter à la jeunesse française les littératures méridionales. Il est vrai que dans son voyage, comme dans son cours, il a embrassé du regard des sujets divers; il n'a pas crû qu'il fût possible de parler de la littérature espagnole portés au faîte par le mouvement populaire de 1830.

Nous avons payé à M. Quinet le tribut d'une juste sympathie; maintenant critiquons-le, et commençons par lui dire que depuis trop longtemps les vues généreuses et incontestables qu'il émet par la parole et par la plume, restent dans la sphère nuageuse des généralités. Il aspire à une résurrection. Mais quels en seront les caractères? Le temps est venu de préciser, d'énoncer une formule. M. Quinet se bornerait-il à nous recommander le patriotisme, ainsi que l'a fait dans un livre charmant, mais incomplet, M. Michelet, son compagnon de renommée? Ce serait peu. La France, l'Espagne, le monde ont besoin d'une organisation. Quelle sera-t-elle? Que pense M. Quinet des socialistes auxquels il ne fait pas même allusion? M. Quinet est mécontent de la civilisation française avec sa concentration du pays dans la capitale, ses ministres absorbés par la contemplation de leur propre importance, sa philosophie éclectique, ses barons de la finance, ses jeux de bourse et ses compagnies de chemins de fer. M. Quinet veut pour les nations un autre idéal; il constate que l'Espagne, pays de prolétaires, pays noble, mais pauvre, où chaque province est douée de vie, où l'aristocratie bourgeoise n'existe pas, est en mesure de parvenir à un état social supérieur au nôtre, sans subir les mêmes transitions que nous.

Mais quel est cet idéal que la France n'a pas atteint, et auquel doit aspirer la Péninsule? On sait que l'École sociétaire offre, à l'examen des hommes sérieux, un type d'organisation sociale. Si M. Quinet ne le connaît qu'imparfaitement, nous l'invitons à l'étudier; s'il le connaît et le repousse, nous ne croyons pas lui demander trop en le priant de motiver son opinion, et de formuler une conception supérieure. La haine des fanatiques, la sympathie de tous les hommes jeunes par le cœur sont acquis à M. Quinet, et doivent lui faire comprendre qu'il est chargé d'une importante mission.

Les généralités les plus vraies, les plus poétiquement exprimées, ne sauraient longtemps suffire à l'attente de l'esprit public. Nous acceptons le voyage en Espagne comme un brillant prélude, mais nous traiterions sévèrement toute œuvre nouvelle de M. Quinet dans laquelle les questions sociales ne seraient pas franchement abordées.

VICTOR HENNEQUIN.

Marchés.

Marché aux chevaux du 26 août. — Chevaux de selles et de cabriolet entrées 104, vendus 18 de 270 à 910. —De trait 229, vendus 30 de 300 à 1200 — Hors d'âge entrés 134, vendus 21 de 90 à 400 — Anes entrés 11 vendus 3 de 25 à 80. — Chèvres amenées 8, vendues 2 de 18 à 60. — Voitures, 26 amenées, 4 vendues de 100 à 200.— Encan, entrés 5, vendus 5 de 80 à 200. — Essai, 75.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 24, 25 et 26 août. — *Beurres* (le kil.) En livres, 1,28 à 2,22. — En mottes Isigny, 1,30 à 3,80. — En mottes Gournay, 1,30 à 3,20. — Petit beurre, 1,20 à 1,42.— Beurre salé et fondu, 0,00 à 0,00.

OEufs (le mille). Du 24 août, 35 à 63.—Du 25 août, 38 à 62. — Du 26 août, 00 à 00.

fromages (la dizaine). — Brie, 10 à 32. — A la pie, 5 à 15.

Halle à la viande. — Marché du 26 août. — Bœufs, 18015; 1re qualité,

Emp. 1844. au Ct	»	» »|»	C. hyp......	»	400 »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	»»»» »»
B. du Trés.	»	» »|»	— Gann.....	»	1192 50

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0|0...... d. 50	»» »»	»» »»	—	»» »»	»» »»
5 p. 0|0...... d. 50	»»» »»	»»» »»	—	122 20	122 15
REPORTS.	du Ct à fin du mois.			D'un mois à l'autre.	
3 p. 0|0.....	05 »|»	»» »|»		»» »|»	»» »|»
5 p. 0|0.....	10 »|»	»» »|»		32 1|2	35 »|»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»|»	ROM........... Der C.	102	»|»
Récép. Rotsch.	»	»» »»	BELG. 2 1|2.....	»	»» »|»
ESP. Dette act.	»	»» »|»	— 4 1|2......	»	100 1|2
— — pass.	»	» »|»	— do 1840.....	»	102 3|4
— 3 p. 0|0.	»	36 1|2	— do 1842.....	»	»»» »|»
Dette intérieure	»	32 1|2	— Banque.....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0|0 1837	»	» »|»	— do Em. 1841.	»	»» »»
HOLL. 2 1|2	»	»» »|»	PIÉMONT........	»	1240 »»
HAITI....	»	» »|»	AUTRICHE	»	»»»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »

V. r. gauc.	263 »»
Paris à Sc.	» »»
—à Orléans	1275 »»
— à Rouen.	»»» »»
R.-Havre..	» »»
Avignon...	915 »»
Str. à Bâle.	220 »»
Paris-St-r...	197 50
Tours-Nant	307 50
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	711 25
Famp-Haz.	401 25
Diep.-Féc..	»»» »»
Boul. à Am.	400 »»
Orl.-Bord.	670 »»
Mont. à Tr.	162 50
Paris-Lyon	328 75
Bord-Teste	110 »»
Zinc V. M..	» »»
Lin Maber.	635 »»

MARCHANDISES.— HUILES. — Colza disponible, 86; courant du mois, 88 à 87-50; quatre derniers mois, 91 à 90; quatre premiers 1847, 95 à 94.

Lille. — Colza, 80; lin, »». — Sans expéditions.

Esprits.—3\|4 Montpellier disponible, 138 à »»»; courant du mois, »»» à 137; septembre et octobre, 135; novembre et décembre, 130; 4 premiers 1847, »»».

Savons.—Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 100 fr. les 100 k. ordres de livraison, 101 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

INSTRUCTION SPÉCIALE. ÉCOLE PRÉPARATOIRE A LA MARINE, *dirigée par M. Loriol, sous le patronage de S. A. R. le prince de* JOINVILLE, *rue Neuve-Sainte-Geneviève*, 11, *à Paris*. — Cet établissement a été fondé dans la pensée d'offrir une instruction spéciale aux jeunes gens qui se préparent à entrer à l'École navale de Brest, où l'on n'est plus admis après seize ans. Les élèves sont, suivant leur âge, classés dans quatre divisions. L'enseignement des mathématiques, qui forme la première série des études préparatoires, est gradué selon l'âge et l'intelligence des élèves. Les langues latine, française, anglaise et le dessin forment la deuxième série des connaissances requises pour le concours qui a lieu à Paris, au mois de juillet de chaque année. Afin de mieux constater la force et le progrès des études, les élèves sont fréquemment examinés par des professeurs étrangers à l'établissement. Sous le rapport de la discipline, l'école préparatoire est placée sous une règle sévère, mais bienveillante et paternelle. L'enseignement religieux, confié à un aumônier attaché à la maison, tient dans cette école spéciale le rang qu'il doit toujours occuper dans un établissement d'éducation. Les élèves sont reçus de 10 à 16 ans; la rentrée des classes aura lieu le 5 octobre prochain.

Spectacles du 27 août.

7 1\|2 OPÉRA. —
7 1\|4 FRANÇAIS. — Mme de Tencin, le Jeu de l'Amour et du Hasard.
7 1\|4 OPÉRA-COMIQUE. — La Dame blanche, le Caquet du couvent.
7 1\|2 VAUDEVILLE. — Les Chansons populaires, Gant et l'Eventail, les Fleurs.
6 1\|2 VARIÉTÉS. — Colombe, Sport et Turf, un Domestique, les Bœufs.
7 1\|2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe, les Trois Péchés du Diable.
7 1\|2 PALAIS-ROYAL. — Le Corbeau, le Château, les Tartelettes, la Garde.
7 »\|» PORTE-ST-MARTIN. — Le Couvent, Calypso, les Enfants du Délire.
6 1\|2 GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours, le Fils d'une grande Dame.
6 1\|2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1\|2 COMTE. — Mort aux rats, Peau-d'Ane.
7 1\|2 LUXEMBOURG. — La Fille du Cocher, Pilules d'Amour, le Mariage.
6 »\|» FOLIES-DRAMATIQUES. — Le Loup-Garou, Au Clair, le Fruit.
8 »\|» CIRQUE (Champs-Elysées. — Exercices d'équitation.
3 »\|» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

En vente, à la Librairie agricole de DUSACQ, rue Jacob, 26. — En province, chez les Libraires et Correspondants du Comptoir central de la Librairie

2,500 GRAVURES
REPRÉSENTANT
TOUS LES INSTRUMENTS, MACHINES,
ARBRES, ARBUSTES ET PLANTES,
RACES D'ANIMAUX, BATIMENTS RURAUX, etc.

MAISON RUSTIQUE
DU XIXe SIÈCLE

5 VOLUMES IN-4°
équivalant à 25 vol. in-8° ordinaires.
Les 5 vol., ouvrage complet, 39 f. 50
Le tome V (HORTICULTURE). 9 fr.

AGRICULTURE

Almanach du cultivateur et du vigneron, 3e année (1846).	»	75
Calendrier du bon cultivateur, par Mathieu de Dombasle, 7e édition, in-12 avec gravures.	4	50
Colonisation et agriculture de l'Algérie, par Moll, professeur d'agriculture, 2 vol. in-8.	12	»
Congrès central d'agriculture, 2e session, 1845, Compte-Rendu, 1 vol. in-8.	3	50
Cours d'agriculture, par le comte DE GASPARIN, 2 vol. in-8,	15	»
Crédit foncier (Des institutions de) *en Allemagne et en Belgique*, par Royer, 1 vol. in-8.	7	50
Guide des propriétaires de biens ruraux affermés, par le comte de Gasparin, in-8.	7	50
Guide des propriétaires de biens soumis au métayage, *et culture de la garance, du safran et de l'olivier*, par le comte de Gasparin, 1 vol. in-8.	7	50
Manuel du cultivateur de mûriers, par Charrel, 1 vol. in-8.	3	50
— **de l'éducateur d'abeilles**, par de Frarière, 1 vol. grand in-18 avec gravures.	3	50
— **de l'éleveur de bêtes à cornes**, par Villeroy, 1 vol. grand in-18 avec gravures.	3	50
— **de l'estimateur de biens-fonds**, par Noirot, 1 vol. grand in-18.	3	50
— **du propriétaire d'étangs**, par Puvis, 1 vol. in-8.	3	50
— **du vigneron**, par le comte Odart, 1 vol. grand in-18.	3	50
Mûrier. Comment on peut le cultiver avec succès dans le centre de la France, par de Chavannes de la Giraudière, in-8.	1	75
Guide des comices et des propriétaires, par JACQUES BUJAULT, nouvelle édition, 1 vol. in-12.	»	25

HORTICULTURE

Almanach du jardinier, 3e année (1846), par Bixio et Ysabeau, 1 vol. in-16 avec gravures.	»	75
Bon Jardinier (le) pour 1846, contenant des principes généraux de culture, l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les jardins; par Poiteau, Vilmorin, Decaisne, Neumann, Pépin, 1 vol. in-12 de 1500 pages.	7	»
REVUE HORTICOLE, par MM. POITEAU, DECAISNE, NEUMANN, PÉPIN, VILMORIN, etc., paraît le 1er et le 15 de chaque mois, et contient tout ce qui paraît d'intéressant en horticulture. Prix, franco, par an, avec grav. color., 9 fr.—Sans grav.	5	»
Engrais (des), théorie de leur action sur les plantes, par PAYEN, in-12.	1	»
Horticulture (Encyclopédie d'), 2e édition, in-4, 600 gravures (*forme le 5e volume de la Maison rustique*).	9	»
Maison rustique des dames, par Mme MILLET-ROBINET, 2 vol. gr. in-18, avec 128 gravures.	7	»
Manuel général des plantes, arbres et arbustes, contenant la description et la culture de 25,000 plantes indigènes d'Europe, par JACQUES, 5 vol. à 2 colonnes, 20 livraisons. Chaque.	1	50
Manuel pratique de culture maraîchère, par COURTOIS-GÉRARD, 1 vol. in-12 avec planches.	3	50
— — **de culture maraîchère**, par Moreau et Daverne, 1 vol. in-8.	5	»
— — **de jardinage**, par COURTOIS-GÉRARD, 2e édition, 1 vol. in-12 avec planches.	3	»
Pelargonium (Culture des), *Monographie et traité méthodique*, par DE JONGHE, 1 vol. in-12.	2	»
Pommes de terre (Histoire de la maladie des), par Decaisne, professeur de culture, 1 vol. in-8.	2	50
Pomone française, par le comte LELIEUR, 2e édit., 1 vol. in-8 avec planches.	8	»
Serres (Art de construire et de gouverner les), par NEUMANN, 1 vol. in-4 avec 21 planches, 2e édition.	7	»

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE ET DE JARDINAGE

Publié sous la direction du Dr BIXIO, par les rédacteurs de la MAISON RUSTIQUE. — Une livraison de 50 pages in-4° par mois, avec gravures. — Prix (franco), par an : 12 fr.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, aux bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION,

Comprenant la TROISIÈME PARTIE supprimée dans le PRÉCIS.

PRIX, 80 cent. franco, 1 fr. PAR M. BRIANCOURT Prix, 80 cent. franco, 1 fr.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.

Prix : 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

ÉTUDES SUR L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE PARIS

et du département de la Seine, par M. HORACE SAY, membre du conseil général de la Seine et de la chambre de commerce.—1 beau volume in-8° orné de 7 cartes et plans coloriés.— Prix : 8 fr. —Voir le Journal des Débats du 18 août.

Librairie de GUILLAUMIN et Ce, rue Richelieu, 14.

COPAHINE-MEGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni dégoûts d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161; à Londres, à la ph. Française, Jermyn Street, Hay Market.

GOUTTE GUÉRISON

RADICALE, par la Méthode décrite au LIVRE DES GOUTTEUX, de MM. LEBEL et ASTIER, D.-M. de la Faculté de Paris. Chez FRANCK, libraire, 45, quai Malaquais. Pour recevoir le traitement, s'adresser à MM. Lebel et Astier, D.-M., RUE ROYALE, à VINCENNES (banlieue de Paris). Franco.

VESICATOIRES, CAUTÈRES,

TAFFETAS LE PERDRIEL, pois élastiques en caoutchouc, serre-bras, compresses ou pansement simple, propre, commode et le plus convenable pour obtenir de ces sortes d'exutoires et sans douleur les meilleurs effets possibles. A Paris, pharm. LE PERDRIEL, faubourg Montmartre, 78, et en province dans les pharmacies.

Imprimerie LANGE LÉVY et Ce, rue du Croissant, 16, hôtel Colbert.

... ou M. Dessaigne, peu importe ; ce sont membres de la même famille, qui tous deux ont fait leurs premières armes parlementaires sous le patronage du ministère, et qui voteraient pour lui avec un touchant accord. La seule différence qu'il y ait entre eux, c'est que M. Dessaigne n'a jamais renié son Duchâtel, tandis que M. Debelleyme, s'est un jour de l'an dernier, levé conservateur et couché centre-gauche, cela moyennant la promesse d'une soixantaine de voix qui lui valurent d'être élu. Ainsi du moins l'assure la chronique scandaleuse de Vendôme.

Au Palais-Bourbon, M. Ch. Debelleyme l'avait à peu près oublié mais M. Duchâtel s'en est souvenu, et aux élections de 1846, c'est pour M. Dessaigne qu'il a réservé toutes ses faveurs. Nombre d'électeurs de Vendôme prétendent même que celui-ci en a singulièrement abusé et ils protestent contre son élection. Les faits qu'ils lui reprochent, au nombre de 49, rentrent tous, du reste, dans les catégories déjà connues, et nous n'en parlerions pas, si une question nouvelle n'avait été posée à leur occasion.

On avait cru jusqu'ici que les signataires d'une protestation adressée à la Chambre n'avaient pour juges que la Chambre, qui pèse les faits, les accepte, ou met l'accusation à néant, selon son bon plaisir ; mais il n'était venu à l'esprit de personne que ces réclamations pussent exposer à des poursuites judiciaires. M. Dessaigne a pensé autrement : il a cité, comme calomniateurs, deux des signataires devant la police correctionnelle.

Or, les tribunaux correctionnels, on le sait, n'admettent pas la preuve des faits ; dès qu'un reproche grave, fondé ou non, a été articulé contre quelqu'un (la *Démocratie* exceptée) une condamnation intervient toujours. Si donc un électeur qui dénonce un fait de corruption peut être traduit devant la juridiction correctionnelle, et obligé de subir une condamnation ruineuse, il est évident que le droit de protestation devient illusoire, la Chambre écartant toujours les allégations générales comme dénuées de précision, et l'élu ruinant les auteurs de dénonciations précises.

L'expérience n'a pas trompé le calcul de M. Dessaigne. Les électeurs qui allaient protester se sont abstenus, et plusieurs de ceux dont les attestations figuraient au dossier ont eu hâte de la désavouer. Quelques-uns, après ce désaveu extorqué, ont écrit à la Chambre pour maintenir leur première assertion. Un curé s'est même trouvé dans un cas plus bizarre. La protestation annonçait qu'il avait été chargé de séduire certain électeur moyennant 300 francs pour son église. Or, le nom avait été mal écrit ; on l'alla trouver avec un certificat fait d'avance, le sommant de désavouer ce point de la protestation ; il le fit ; mais le remords le prit bientôt après, et il a écrit à la Chambre pour donner cette explication. Ce désaveu peut donner la clef de beaucoup d'autres.

La majorité a fort applaudi quand M. Dessaigne a déclaré qu'il s'est adressé à la justice. Elle a senti combien une telle jurisprudence, si elle pouvait s'établir, serait commode pour les candidats. MM. Duvergier de Hauranne et Lherbette, qui ont tenté de la combattre, ont été fréquemment interrompus. M. de Salvandy voulait parler, sans doute pour défendre la prérogative électorale méconnue ; mais M. Duchâtel a tenu à répondre lui-même, non qu'il eût annonçant qu'il voulait traiter longuement la question. Il était six heures, on s'est séparé. La discussion continuera demain.

Au commencement de la séance, la Chambre avait validé l'élection de M. Blanqui, malgré une protestation fort circonstanciée et un énergique discours de M. Luneau.

Jugement de Joseph Henry.

La délibération de la Cour des pairs, commencée à onze heures du matin, s'est prolongée jusqu'à cinq heures et demie du soir. Alors les tribunes ont été ouvertes au public ; la Cour est rentrée en séance, et son président a prononcé un arrêt qui condamne Joseph Henry aux travaux forcés à perpétuité.

Voici le texte de cet arrêt :

La cour,

Attendu que Joseph Henry est convaincu d'avoir, le 29 juillet dernier, commis un attentat sur la personne du roi,

Déclare Joseph Henry coupable d'attentat contre la personne du roi, crime prévu par les articles 86 et 88 du Code pénal ;

Et attendu que la peine doit être graduée selon les circonstances et la nature du crime ;

Vu les articles 7, 18 et 30 du code pénal, qui disposent ;

Les peines afflictives et infamantes sont :

1° La mort ;

2° Les travaux forcés à perpétuité ;

3° La déportation ;

4° La réclusion,

Condamne Joseph Henry à la peine des travaux forcés à perpétuité.

A l'Univers.

Nous avons actuellement examiner plusieurs sujets importants à traiter.

Il nous faudrait examiner enfin la question d'amour, comparer les idées de Fourier, à cet égard, avec les obscénités qu'on enseigne dans les séminaires, et les infamies qui se pratiquent journellement dans toutes les classes de la société civilisée.

Il nous faudrait faire appel, non pas au *parti*, mais à l'opinion catholique, lui demander si elle est dignement représentée dans la presse, et si elle a vraiment rempli ses devoirs en laissant périr l'*Alliance*, journal consciencieux, progressif, et qui seul pouvait reconquérir à l'église un peu de popularité parmi les masses.

Nous aurions à présenter nos vues sur l'élection des évêques, le jury ecclésiastique, les conciles, en un mot, sur la régénération du catholicisme.

Chaque fois que nous prenons la plume pour aborder un de ces sujets, nous sommes détournés de notre tâche par la nécessité de répondre à quelque attaque de l'*Univers*. Cette guerre de tirailleurs nous ennuie. Encore un dernier mot et nous y renonçons, pour approfondir les *diaconales*, la sage doctrine des sulpiciens sur les *incubes* et les *succubes*, et les décisions des théologiens sur ce sujet édifiant, *de tactibus inter conjugatos*.

On lit ce matin dans l'*Univers* :

Afin de couvrir sa retraite, la feuille fouriériste essaie pour la troi... si cette feuille, toujours emportée par la *papillonne*, n'insinuait pas que l'*Univers*, ou tout au moins un de ses rédacteurs, doit redouter les puériles menaces qu'elle emploie pour dernier argument. Que rien ne la retienne, qu'elle attaque les *Nattes* et l'*Honnête Femme* ; la critique est permise, même aux moins compétents. Pour la mettre parfaitement à l'aise, nous ajouterons, au nom de notre collaborateur absent, que les glorieux auteurs de la *Dernière Incarnation*, de la *Grande Bataille des Tartelettes*, du *Fou du Palais-Royal* et de tant d'autres productions harmoniennes condamnées à l'incognito par le mauvais goût des civilisés, n'ont à craindre aucune représaille : lire leurs articles, passe encore ; mais leurs livres ou même leurs brochures, jamais ! oh ! non, jamais !

En offrant d'analyser, pour le divertissement de nos lecteurs, les *Nattes* et l'*Honnête Femme* (auxquels on peut ajouter *Pierre Saintive*, nous venons d'apprendre l'existence de ce dernier roman), la *Démocratie* n'a point fait une attaque personnelle. Elle n'a point attaqué l'auteur dans sa vie privée, qu'elle ne connaît pas ; elle a parlé de ses œuvres, qui sont publiques ou qui du moins prétendent l'être. Pourquoi ne serions-nous pas compétents pour juger ces livres ? L'*Univers* ne travaille-t-il pas à prouver que nous sommes les princes du ridicule ? A ce titre les ouvrages de M. Veuillot rentrent évidemment dans notre domaine et sont soumis à notre juridiction. C'est ce que nous concluons, non pas d'après la lecture de ces livres, beaucoup moins *glorieux* et moins lus que l'*Univers* ne paraît le croire, mais d'après un article publié par M. Maron sur les *romans dévots* dans la *Revue indépendante* du 10 juillet.

Cet article est le seul travail qui ait fait parvenir à la connaissance du véritable public les titres de certains ouvrages renfermés jusqu'alors dans le cercle fort étroit des amis de l'*Univers*. Nous avons vu avec édification le pieux rédacteur de ce journal dédiant son premier ouvrage *à saint François d'Assises et à sainte Marguerite de Cortone* ; nous l'avons vu parcourant la Suisse et adressant une ironie amère à J.-J. Rousseau qui brûle aujourd'hui dans les enfers ; nous l'avons vu converti à la foi catholique par cette *vie de sainte Elisabeth*, où l'on raconte que la sainte recevait de son confesseur des soufflets et des coups de pied qui l'envoyaient « au troisième ciel. » Nous avons appris que dans *Pierre Saintive*, les professeurs de l'Université étaient qualifiés de *vieux bateleurs*, que Georges Sand était présentée comme un *damné* « qui chercha » à épouvanter Dieu par de nouveaux crimes ; » que Molière était encore un *bateleur* (l'auteur en voit partout) ; que Zwingle, Luther et Calvin devaient être appelés *trois abominables drôles*. Tout cela nous a fort diverti, nous a donné de l'œuvre et de son auteur une idée très réjouissante, et si nous sommes aussi ridicules que l'*Univers* veut bien le dire, il n'y a pas de juges plus compétents que nous pour de pareilles facéties.

Le journal catholique assure que nous n'avons pas de représaille à craindre, qu'il ne lira pas nos livres. O la vieille plaisanterie ! elle était usée du temps de Louis XIV.

> Mais, cher ami, pour lui répondre,
> Hélas ! il faut lire ses vers.

L'*Univers* nous devait une repartie plus piquante, plus neuve. M. Veuillot, l'auteur de *Saintive*, eût été plus amusant. Voyez

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 28 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

—

SECONDE PARTIE.

—

XVI.

Ici le lecteur pourra voir Mme Gamp à l'œuvre et apprendre d'elle plusieurs recettes pour le soulagement des malades.

Tout échauffée d'avoir franchi tant d'étages sous le poids de son lourd fardeau, Mme Gamp traversa la galerie, après le départ de la servante, et frappa discrètement à la porte du fond. Mme Prig, bouillante d'impatience et tout encapuchonnée pour partir, lui ouvrit. Taillée sur le même patron que Mme Gamp, avec moins d'ampleur, elle avait la voix plus virile, la barbe mieux tournie.

— Ah ! vous voilà, enfin ! je commençais à croire que vous n'arriveriez jamais, Sérah Gamp ! dit Mme Prig de son ton de basse-taille enrouée.

— Je vous revaudrai cela demain soir, répliqua Mme Gamp ; j'avais à passer chez moi pour y prendre mes z'hardes.

Elle accompagna ces paroles d'une pantomime interrogative, sur la position du patient, et la possibilité d'en être entendue de derrière le paravent qui masquait la porte et cachait le reste de la chambre.

Mme Prig lui répondit du ton le plus rassurant :

— Il est assez tranquille, mais la tête n'y est plus ; vous n'avez que faire de vous gêner.

— Rien à me dire, avant de vous en aller, mon cœur ? demanda Mme Gamp, déposant son paquet à terre, et regardant son associée d'un œil tendre.

— Le saumon mariné est excellent, ma chère ; un vrai manger des dieux ! Méfiez-vous de la viande froide, elle sent l'écurie. Quant aux boissons, il n'y a pas à se plaindre.

Mme Gamp respira plus librement.

— La médecine et les autres drogues sont dans l'*ormoire* et sur la cheminée, poursuivit Mme Prig avec précipitation. Il a pris sa dernière cuillerée de *portion* à sept heures. A propos, je vous préviens que la bergère n'est pas douce du tout : il vous faudra *son* oreiller.

Mme Gamp, touchée de tant de sollicitude, lui souhaita un amical bonsoir et tint la porte entr'ouverte jusqu'à ce qu'elle l'eût vue disparaître à l'extrémité de la galerie.

Ces devoirs d'hospitalité remplis, elle ferma la porte, mit le verrou, ramassa son paquet, fit le tour du paravent et prit possession de la chambre.

— Un peu triste, mais pas tant que je m'y attendais ! Je suis bien aise qu'il y ait une terrasse et un *parachute*. — Mme Gamp, qui avait des prétentions au beau langage, amendait ainsi le mot *parapet*. — Et des toits, des cheminées, en veux-tu, en voilà !

C'était près de la fenêtre que Mme Gamp faisait ces observations. Quand elle eut pris connaissance du site, elle essaya de la bergère, et déclara avec indignation, qu'en guise de crin, on l'avait rembourrée de noyaux de pêches. Elle passa ensuite à l'examen des fioles, petits pots, tasses, etc. Sa curiosité satisfaite sur le mobilier, elle détacha les cordons de son bonnet, et se dirigea en se prélassant vers le lit pour jeter un coup d'œil sur le malade.

C'était un jeune homme pâle, brun, plutôt beau que laid. Ses longs cheveux, d'un noir mat, contrastaient avec la blancheur des draps. Les yeux à demi clos, le corps immobile, il agitait douloureusement sa tête sur l'oreiller. Il ne proférait pas une parole, mais poussait de temps à autre une exclamation d'impatience, de fatigue, parfois de surprise, et toujours, la tête inquiète, fiévreuse, allait, venait sans relâche. Oh ! que longues sont les heures d'angoisse !

Mme Gamp se réconforta avec une prise de tabac ; la tête penchée sur l'épaule, elle considérait le *sujet* comme un connaisseur scrute une œuvre d'art. Peu à peu, une horrible préoccupation s'empara de cette femme. Elle se pencha sur le moribond, rapprocha ses bras errants, et les lui colla le long des côtes. C'est hideux à dire, mais les doigts lui démangeaient d'infliger à ces membres tressaillants leur dernière et immuable attitude.

— Ah ! dit-elle en s'éloignant du lit, ce sera un amour de cadavre !

Elle se mit en devoir de dénouer son paquet, alluma une seconde chandelle, remplit la bouilloire pour se rafraîchir de deux ou trois tasses de thé dans le cours de la nuit, enterra un tison sous les cendres dans le même but philanthropique, et disposa la tasse et la théière afin que rien ne manquât à son gai réveillon. Ces préparatifs l'occupèrent jusqu'à l'heure du souper. [illegible]

— Je crois, ma mie, dit-elle à [illegible] voix flûtée, que je prendrais bien une petite tranche [illegible], relevé de fines herbes et saupoudré de piment. [illegible] endre, avec une *idée* de beurre frais et un *soupçon* de fromage. Au cas où il se trouverait par hasard dans la maison des cornichons et du saucisson à l'ail, j'y goûterais volontiers ; ça vous ravigote le cœur, et il n'y a rien de si sain dans une chambre de malade. Si vous avez de la double bière de Brighton, c'est celle que je préfère ; tous les docteurs la recommandent pour les veilles de nuit. Mais, je vous en prie, ma chère, quand je sonnerai pour la seconde fois, ne m'apportez, sous aucun prétexte, plus d'un petit demi-quart d'eau-de-vie, la valeur d'un shelling, c'est ma mesure, pas une goutte de plus ni de moins !

Après avoir énuméré ce modeste menu, Mme Gamp ajouta qu'elle attendrait à la porte, afin de ne pas déranger le malade en ouvrant deux fois. Elle engagea donc la servante à se hâter.

Celle-ci reparut au bout d'un moment, portant un plateau chargé de victuailles. Mme Gamp s'assit, but et mangea à cœur joie, dégustant le saucisson à l'ail, les cornichons, et suçant le vinaigre à la pointe du couteau, avec une extase qui défie toute analyse.

— Ah ! soupira-t-elle, tandis qu'elle aspirait les vapeurs de l'eau-de-vie mitigée de sucre et d'eau chaude ; quelle bénédiction de savoir se contenter de peu dans cette vallée de larmes ! Quel bonheur de sentir ses malades bien cois dans leur lit, et de ne pas ménager sa peine quand il s'agit de rendre service ! On a bien raison de dire qu'une bonne action ne reste jamais sans récompense ! Dieu de Dieu ! quel saucisson ! je ne crois pas en avoir jamais goûté un meilleur. Betzy Prig ne m'a pas trompée ; la boisson est soignée.

Tout en moralisant de ce style, elle vidait son verre. Se rappelant alors le patient, elle lui administra sa médecine, à l'aide d'un procédé aussi simple qu'expéditif. Elle lui serra la gorge à l'étrangler, pour le contraindre d'ouvrir la bouche, et y versa lestement le contenu de la fiole.

— J'allais, ma foi ! oublier l'oreiller ! — Elle le tira de dessous la tête du moribond. — Là, il ne peut pas être mieux, c'est sûr. A présent, je vais tâcher de m'arranger pour n'être pas trop mal non plus.

Dans ce louable dessein, elle entreprit de s'improviser un lit, avec la bergère au chevet et le fauteuil aux pieds. Quand elle en fut venue à bout à sa satisfaction, elle tira de son paquet un gigantesque bonnet de nuit, jaune et crasseux, en forme de chou, qu'elle fixa sur sa tête avec grand soin, après s'être préalablement dépouillée d'un vieux tour de faux cheveux, si l'on peut appeler *faux* une si incomplète déception. Elle sortit du même ballot une camisole de nuit, dont elle s'affubla ; puis, elle recouvrit le tout d'une capote de watchman qu'elle s'attacha autour du cou par les deux manches, en sorte qu'on l'eût crue double : par derrière, on eût juré qu'un vétéran de la patrouille civique l'étreignait de ses bras.

Ces apprêts terminés, elle alluma la veilleuse, monta sur sa couche, s'y pelotonna sur elle-même et s'endormit.

La chambre, sombre et sépulcrale, s'emplit de lueurs douteuses, de vacillantes ombres. Les bruits lointains de la rue s'éteignirent peu à

(1) Voir les numéros du 4 juin au 27 août.

qui nous régit soit le dernier terme de tous les progrès possibles? N'en démontre-t-on pas tous les jours les inconvénients et les abus? Le travail, qui a passé successivement par les diverses formes de l'esclavage, du servage, des maîtrises et des jurandes et du salariat, ne peut-il enfin revêtir celle de l'association et de la liberté? Turgot, en abolissant le système de monopole et de privilége des anciennes corporations, a voulu rendre la liberté possible; sous la concurrence illimitée, elle est devenue illusoire et désastreuse; l'association peut seule la faire réelle et féconde.

Association libre, intelligente et progressive, tel est donc le régime que nous voudrions voir substituer partout aux désastres d'une concurrence sans limites et sans frein. Mais à quelles conditions ce régime d'association est il possible, durable et prospère? C'est ce que nous avons essayé d'indiquer déjà dans notre numéro du 28 février, et ce que nous nous proposons de développer bientôt.

L'*Echo de la Côte-d'Or*, publié à Dijon, tire ses arguments de la situation actuelle de la classe ouvrière :

« La question des salaires, à défaut de mesures plus complètes sur l'organisation du travail, est une de celles qui devront être le plus promptement examinées.

Les ouvriers comprennent fort bien qu'au milieu de mœurs nouvelles qui créent des besoins nouveaux, en présence du renchérissement de plus en plus sensible des denrées de première nécessité, ils vont se trouver dans une situation très critique, s'ils ne s'opposent de tous leurs efforts à la baisse des salaires. Aussi, voyons-nous, dans presque toutes les professions, les hommes les plus intelligents s'entendre pour faire comprendre aux autres les dangers qui les menacent et les moyens de les contrebalancer. Ils ont des journaux qu'ils rédigent eux-mêmes, et dans lesquels se trouvent souvent des articles qui ne dépareraient certainement pas les pages écrites par nos publicistes les plus renommés. Ils entretiennent, sur tous les points de la France, une correspondance active, au moyen de laquelle ils vont réveiller la sympathie de ceux qui, ayant peu à souffrir du présent, se confient sans défiance en l'avenir. Nous avons eu sous les yeux quelques-unes de ces lettres écrites par de simples ouvriers, et nous avons été frappés, non pas seulement de la force de l'expression, mais de la justesse des idées, de la générosité des sentiments qui y étaient exprimés. Ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est que, alors même qu'ils paraissent convaincus que les maîtres sont pour ainsi dire en état perpétuel de coalition; que le gouvernement, s'il ne protège pas ouvertement les capitalistes et les chefs d'industrie, ferme du moins les yeux sur des connivences coupables, ces ouvriers ne font appel qu'à la raison et à la persévérance. Il est de la nature de toute vérité, écrivent-ils, de ne sortir pure au grand jour qu'après s'être longtemps débattue au fond du puits ténébreux où la retiennent l'ignorance et les mauvaises passions. Donc, quand les hommes de véritable dévouement ont tiré l'épée de la philanthropie, ils doivent en jeter loin d'eux le fourreau. C'est par ce langage qu'ils cherchent avant tout à réchauffer le zèle des indifférents, à calmer d'ardentes impatiences, à associer à une même pensée de propagande pacifique et de dévouement à la cause commune tous les membres isolés de la grande famille des travailleurs. En luttant ainsi vigoureusement contre l'égoïsme personnel au profit de la solidarité mutuelle, il est évident qu'ils se font aisément comprendre et qu'ils doivent attirer à eux tous leurs frères.

Donc, qu'un jour, par une convention tacite, tous les ouvriers s'entendent de manière à ce que la solidarité organisée entre les individus d'une même profession s'étende à toutes les corporations confondues dans une confraternité unique; que, par exemple, certain corps d'état, venant à cesser brusquement ses travaux pour résister aux exigences des maîtres, tous les autres corps subviennent aux besoins des ouvriers en grève, qu'arrivera-t il? Les sacrifices se trouvant supportés par un nombre beaucoup plus considérable d'individus, pourraient être continués plus longtemps, et la grève se perpétuera, au grand détriment de l'industrie et de la tranquillité publique. Les tribunaux interviendront! Mais il est impossible d'emprisonner des milliers d'individus; il est impossible de condamner des hommes parce qu'ils refusent de louer leur travail au prix qu'on leur impose. Jusqu'à présent on n'a eu d'action que contre les organisateurs, les provocateurs des coalitions d'ouvriers, contre les chefs du mouvement; que fera-t-on quand il n'y aura plus de chefs, plus d'agents provocateurs, quand tous les ouvriers d'une même profession, sûrs de ne pas mourir de faim, cesseront à la fois leurs travaux, agissant chacun de son propre mouvement, par le seul fait d'une diminution de salaire, sans qu'il soit possible de saisir aucune preuve de coalition, sans qu'on puisse les punir tous dans la personne de quelques-uns? Et quand on trouverait des moyens de compression pour maintenir dans une subordination humiliante et ruineuse les soldats de l'industrie, qui peut répondre que, poussée à bout, l'armée des travailleurs, connaissant ses forces, ne se soulève pas enfin, et ne transforme ses outils en armes homicides, en instruments de destruction?

Il y a dans les dispositions de la classe ouvrière d'aujourd'hui des éléments qui peuvent faire naître ou anéantir à jamais le désordre, selon que le gouvernement saura tenir équitablement la balance où se pèsent les intérêts du capital et ceux du travail, deux sources de richesses qui tarissent promptement quand elles ne coulent point ensemble.

Le journal le *Portefeuille* a publié une note qui nous paraît de nature à exciter des débats sérieux sur la question de Taïti. Il ne s'agit de rien de moins que de l'abandon de Taïti par les troupes françaises ou du moins de la limitation du protectorat de la France à une partie de l'archipel.

Voilà déjà plus de six mois que des bruits vagues étaient répandus sur les intentions de M. Guizot au sujet de Taïti; mais maintenant ils semblent se confirmer complètement, et il est évident que M. Guizot

une nouvelle à laquelle on doive donner créance.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Par décision de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, les examens d'admission à l'Ecole royale des haras auront lieu du 10 au 15 octobre prochain.

— M. Piscatory, ministre de France à Athènes, vient d'arriver à Paris.

— M. de Duesberg, qui vient d'être nommé par le roi de Prusse ministre des finances, en remplacement de M. Flottwell, est le second ministre catholique qu'aura eu la Prusse depuis l'établissement de cette monarchie. Le premier est le comte Adam de Schwarzenberg, qui fut ministre de Frédéric Ier. M. de Duesberg, avant d'être investi d'un portefeuille, était directeur au département des cultes.

— L'Académie a arrêté ainsi qu'il suit les prix qu'elle décernera dans sa séance publique annuelle, qui aura lieu prochainement. Le prix d'éloquence (éloge de Turgot) a été donné à l'unanimité des voix à un travail très remarquable de M. Henri Baudrillart, déjà distingué par l'Académie dans le concours sur Voltaire. Sur le prix Montyon destiné à récompenser les ouvrages utiles aux mœurs, trois médailles, de 3 000 fr. chacune, sont accordées : 1° à Mme Agénor de Gasparin, pour sa brochure : *Il y a des pauvres à Paris*; 2° à Mlle Carpentier, pour ses *salles d'asile*; 3° à Mlle Marbeau, pour ses *crèches*. Ensuite, deux médailles, de 2 000 fr. chacune, sont accordées à deux ouvrages littéraires distingués par l'Académie : *Etudes sur la vie et les ouvrages de la Béotie*, par M. Leon Feugère; 2° *Nouveaux essais littéraires*, par M. Géruscz.

— Il résulte d'une dépêche adressée, sous la date du 7 janvier dernier, au ministre des affaires étrangères, par le consul de France à Sydney, que le conseil législatif de la Nouvelle-Galles du Sud vient de réduire de moitié le droit sur les eaux-de-vie et les spiritueux étrangers, qui n'auront plus à acquitter que 6 shellings par gallon, au lieu de la taxe antérieure de 12 shellings.

— Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 26 août, un concours public sera ouvert le 2 janvier prochain devant la Faculté de médecine de Paris pour douze places d'agrégés, savoir : cinq places pour la section de médecine, quatre places pour la section de chirurgie, trois places pour la section des sciences physiques, pharmaceutiques et naturelles.

Les candidats nommés à la suite de ce concours entreront en exercice le 1er novembre 1847.

Les docteurs en médecine ou en chirurgie qui désireraient prendre part à ce concours devront déposer au secrétariat de la Faculté de médecine de Paris les pièces constatant qu'ils remplissent les conditions d'admissibilité prescrites par le règlement, savoir : pour la section de médecine, avant le 2 décembre 1846; pour la section de chirurgie, avant le 2 mars 1847; pour la section des sciences physiques et naturelles, avant le 2 juin suivant.

— Dans la séance du 18 de ce mois, le conseil municipal d'Epinal a confirmé l'offre d'argent qu'il avait faite en faveur de l'érection au chef-lieu d'une statue à Claude Gelée, dit *le Lorrain*, le célèbre paysagiste auquel les Vosges s'honorent d'avoir donné le jour. Cette statue sera dressée sur une nouvelle place que l'on vient d'ouvrir derrière l'Hôtel-de-Ville.

— M. Duméril, membre de l'Académie des sciences, commence mardi prochain, au Muséum d'histoire naturelle, son cours sur l'histoire naturelle des reptiles et des poissons.

— L'assemblée générale de l'association pour la liberté commerciale aura lieu, sous la présidence de M. le duc d'Harcourt, demain vendredi 28, à sept heures et un quart du soir, rue et salle Montesquieu.

— On a commencé des travaux de réparations au Louvre, dans le pavillon de l'Horloge. On veut restaurer convenablement la chapelle dont le public ne connaît que la magnifique grille en fer forgé et ciselé.

— Le dimanche 2 août, on a vendu du vin nouveau de 1846 à l'*Auberge du Soleil*, à Kussnacht (Suisse). Un fait plus extraordinaire encore s'est produit dans la commune de Thal, dans le Toggenbourg, où M. le syndic Barlocher a vendu, le 27 juillet, du vin et du pain nouveaux, cas certainement bien rare à pareille époque.

— Le convoi parti avant-hier à six heures du soir de Rouen pour Paris, a été retardé un peu avant Tourville par un affreux accident. Le sieur Djod, mécanicien de la locomotive, qui, dit-on, était à moitié ivre, s'est laissé tomber sur la voie, et a eu la jambe et les bras coupés par le convoi. Relevé par son frère qui était avec lui sur la locomotive, il a été transporté dans une maison voisine de l'accident, où il mourut deux heures après, malgré les soins qui lui ont été prodigués. Ce malheureux a conservé sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment; on nous assure même qu'il ne croyait être que légèrement blessé.

— De nouvelles soustractions, dit le *Droit*, viennent d'avoir lieu à l'administration des postes. C'est sur les plaintes portées par des négociants qui avaient expédié des valeurs dont on n'a pas retrouvé la trace, que ces nouveaux vols ont été découverts. Aujourd'hui, une perquisition a été faite simultanément par plusieurs commissaires chez dix employés appartenant aux bureaux d'où les lettres ont dû être soustraites, mais elle n'a produit aucun résultat.

— L'information faite par la cour de Douai sur la catastrophe de Fampoux a été rapportée vendredi dernier à la chambre des mises en accusation. Par suite, ont été renvoyés devant le tribunal de Lille pour y être jugés correctionnellement, les sieurs Petiet, ingénieur en chef de la compagnie; Hovelt, inspecteur du train; Dutoit et Balbus, mécaniciens. Les chefs de prévention s'appuient, pour établir l'homicide par imprudence, sur des infractions aux règlements sur le chemin de fer.

— La chambre des requêtes a renvoyé devant la cour royale de Bordeaux l'action en dommages-intérêts intentée par les intéressés au chargement du navire français *le Marabout*, et résultant de la nullité de la saisie de ce navire, opérée par un capitaine anglais, en exécution des conventions passées entre la France et l'Angleterre relativement à l'exercice réciproque du droit de visite. Ce renvoi a été prononcé par suite de l'impossibilité de ... poser où se trouve la cour royale de Cayenne, saisie de l'action dont il s'agit, à raison des récusations exercées contre plusieurs de ses membres qui ont concouru à l'arrêt par

Parmi ces hommes de mœurs si différentes, le catholique irlandais se distingue par sa bonne foi, sa fidélité, son zèle pour le travail; sa probité proverbiale à Londres comme celle du Savoyard à Paris. Il n'en est pas de même de l'Ecossais; et comment en serait-il autrement? Voici le conseil que chaque mère écossaise ne manque jamais de donner à son fils au moment du départ : *Behold your boy, go and make money, honestly if you can, but make money*. « Tu pars pour Londres, mon cher fils; ne manque pas de faire en sorte de ramasser le plus d'argent possible, honnêtement si tu le peux, cela va sans dire; mais enfin, quoi qu'il arrive, arrange-toi pour amasser beaucoup d'argent. »

UN PHÉNOMÈNE assez rarement observé dans le midi s'est produit dernièrement à Toulouse : c'est un arc-en-ciel au clair de la lune. Huit heures et demie sonnaient, l'astre était brillant et la pluie tombait dans une grande partie de l'horizon; on a pu alors observer l'arc-en-ciel dans toute sa modeste beauté. La lune était peu élevée encore, l'étendue de l'arc était considérable, sa largeur paraissait moins que celle des arcs observés le jour et les couleurs moins vives : le rouge, le jaune, le vert et le bleu, sont celles qui se distinguaient le mieux; les autres n'accusaient que faiblement leur présence.

PARRICIDE. — Dans la nuit du 23 au 24 août, un crime horrible et heureusement fort rare est venu attrister la population du quartier Montreuil, à Versailles. Un nommé Chevillon, journalier, demeurant rue de Bonaventure, aurait asphyxié son père au moyen d'un réchaud de charbon, pour lui soustraire une somme de 200 fr. qu'il venait de toucher. Dénoncé par la clameur publique, Chevillon fils a été arrêté encore nanti des 200 fr. Une instruction est commencée contre Chevillon fils et un autre jeune homme que l'on présume être son complice. Chevillon père, qui a le malheur d'être cul-de-jatte, a été transporté à l'hospice, où il est mort.

VARIETES.

ENQUÊTE SOCIALE (1).

Département de Lot-et-Garonne (TONNEINS).

I. — *Etat des classes ouvrières.*

De jour en jour, le mécontentement, provoqué par la misère, s'accroît dans les classes ouvrières. Les salaires diminuent chaque année. Les maîtres se trouvent réduits à ce déplorable moyen pour compenser un peu les pertes qu'ils ont à supporter de la concurrence exercée sur eux par de grandes compagnies établies dans ses départements limitrophes. — Ainsi, les corderies, autrefois source de richesse pour la localité, occupent des ouvriers dont le salaire ne s'élève qu'à 1 fr. 50, au plus. Quelques-uns, dont le travail est plus important et plus pénible, gagnent 2 francs et quelquefois 2 50. Il est bon de faire remarquer, que ces derniers, qui sont en très petit nombre, se verront réduits, avant peu, au taux de 1 50. Les maîtres tendent de tous leurs efforts à obtenir ce dernier résultat. — Le travail des cordiers, fort pénible dans toutes ses parties, dure de 14 à 15 heures par jour en hiver comme en été (2 h. 1/2 pour les repas comprises).

Les cordiers forment les deux tiers au moins de la classe ouvrière.

Les ouvriers de la manufacture des tabacs, au nombre de 106 gagnent, terme moyen, 2 fr. 46 par jour. On comprendra facilement, d'après ce salaire, que les places d'ouvriers à la manufacture soient considérées comme des places de faveur.

Les autres corps d'état ne présentent pas autant de misère que celui des cordiers; cependant plusieurs ouvriers se plaignent de l'exiguïté des salaires et surtout du manque de travail. Les maçons, par exemple, qui gagnent 2 f. par jour, leurs manœuvres qui ne gagnent que 1 fr. etc., s'estiment fort heureux de travailler six mois par an. Ceux-là doivent donc trouver le temps de chômage bien long, qui gagnent tout au plus pour subvenir à leurs besoins pendant les jours de travail.

Les cordonniers gagnent 1 25 et 1 50 par jour, plus souvent 1 75. — Les menuisiers de 1 50 à 2 50. — Les serruriers de 2 à 2 50. — Les charpentiers 2 f. — Les tailleurs 1 50 et 2 f. — Les tailleurs de pierre 1 50 et 2 f.

Les journaliers, employés aux travaux des champs, gagnent 1 f. par jour et la nourriture. — Les valets de métairie travaillent assiduement, suivant l'importance de la propriété à laquelle il sont attachés, 6 mois ou 8 mois par an; dans le premier cas on leur donne, pour tout salaire, et à la fin de la période, 4 hectol. de blé. — Dans le second cas, ils ont aussi 4 hectol. de blé, plus 40 ou 50 francs (bien entendu, ils sont nourris et logés). — Pendant les 4 ou 6 mois où ils n'ont pas d'occupation fixe, on les emploie à divers travaux d'arrière-saison ou d'hiver. — On leur accorde, pour salaire, le dixième ou le huitième des résultats obtenus. — Ils ont la nourriture et le logement pendant tout le temps qu'on les emploie.

Les domestiques, en ville, gagnent 100 à 150 f.

Les familles ouvrières sont généralement plongées dans le dénuement, qui prend sa source, je veux bien le croire, d'abord, dans la modicité des salaires et dans le manque de travail, mais aussi dans le désordre et les dépenses immodérées faites au café, au cabaret et au jeu. — Sans excuser ces écarts, nous ne pouvons cependant porter condamnation absolue, comme c'est l'habitude, contre ces pauvres gens, que l'oisiveté et les chagrins domestiques mènent au vice, à l'abrutissement. — On doit encore signaler une passion désordonnée pour le luxe de la toilette, chez les jeunes femmes et jeunes filles d'ouvriers; car c'est une puissante cause de ruine.

La classe ouvrière est ignorante et très fanatique. — Aussi, voyons-nous avec joie les enfants des pauvres affluer dans les écoles où ils développent leur intelligence, quoique le mode d'enseignement laisse d'ailleurs beaucoup à désirer.

---

(1) Voir les numéros des 10 et 17 mai pour le département de Loir-et-Cher, 14 et 28 juin pour celui d'Eure-et-Loir, 5 juillet, 9 et 14 août pour celui de la Nièvre.

la dot.

Les jeunes filles que l'on ensorcelle, et dont on fanatise les mères, sont pour la gent sulpicienne une excellente amorce, un délicieux moyen de recrutement. Jugez-en par la conduite de Saintive : On lui propose une jeune personne à marier. — Est-elle riche? dit notre héros tout d'abord. — Elle a cinquante mille francs de rente. — Très bien ; mais est-elle dévote ? Sans la dévotion la richesse n'est que vanité. — La jeune personne est de la dévotion la plus achevée.

A cette réponse M. Saintive est transporté de joie, il épouserait avec ardeur, si tout à coup, par un malheur imprévu, la jeune fille ne venait à perdre ses cinquante mille livres de rente. Saintive trouve que la dévotion sans richesse est encore une vanité, et il reste célibataire.

Si notre héroïne avait gardé, avec sa dévotion, ses cinquante mille livres de rentes, elle eût formé un de ces appâts avec lesquels les modernes pêcheurs d'hommes savent gagner au Seigneur les âmes sincères et désintéressées.

Voyons donc un peu quelle espèce d'honnêtes femmes le parti catholique a maintenant dans ses magasins. Si, d'après l'échantillon, la denrée nous plaît, il arrivera bien des choses ; l'espoir d'épouser une femme franche, loyale, noble de cœur, riche en intelligence et bien dotée nous convertirait plus facilement que les tartines poissées de l'*Univers*. Messieurs les courtiers de mariage, ouvrez votre ballot ; nous ne sommes pas très partisans de vos cérémonies et de vos pratiques, mais Henri disait : « Paris vaut bien une messe ; » votre honnête femme peut valoir un billet de confession.

Est-elle de ces femmes qui prêchent l'humilité et qui ont des armoiries dans leur chambre, des couronnes de comtesse sur leurs mouchoirs ?

Est-elle de ces femmes qu'on voit sans cesse la bourse de quêteuse à la main, de ces femmes qui quêtent partout et toujours, afin de ne rien donner elles-mêmes ?

Est-elle de ces femmes qui font maigre, ce que l'Eglise aime beaucoup, ou qui rachètent le maigre en achetant une dispense, ce que l'Eglise aime encore mieux ?

Est-elle de ces femmes qui deviennent périodiquement insociables pour leurs maris, sous prétexte que c'est vigile, que c'est l'avent, que c'est le carême ou qu'elles vont communier ?

Est-elle de celles qui vont à confesse raconter à un prêtre jeune et dévoré de désirs tout ce qui se passe dans la chambre nuptiale, de celles qui souffrent que ce prêtre les promène longuement sur de lubriques détails, et leur glisse à l'oreille un extrait du traité *de tactibus inter conjugatos* ?

Si votre honnête femme est tout cela, gardez-la. Cette denrée ne sera point de défaite parmi nous; mais du moins permettez qu'on examine, qu'on s'informe, et ne vous étonnez pas si nous cherchons avidement le livre-spécimen que vous intitulez l'*Honnête femme*.

L'*Univers* termine son petit article en raillant notre obscurité. C'est peu généreux. Quand on possède une renommée aussi bien

monastères argoviens, avant été originairement destinées à soulager la misère des classes pauvres, l'Etat n'avait-il pas le droit de se substituer à ceux qui avaient la charge d'administrer ces revenus et ces rentes, si l'application n'en était pas faite par eux de la manière la plus profitable aux masses ?

Cela paraît incontestable.

C'est, d'après ce même principe, que le gouvernement vaudois vient de frapper d'un impôt de 4 pour 100 de leur valeur vénale, les immeubles que les communautés religieuses du canton de Fribourg possèdent depuis le moyen-âge dans le canton de Vaud. Ces biens, parmi lesquels se trouvent compris le vignoble le plus renommé du canton, appartenant aux jésuites, ne profitent que fort peu aux populations vaudoises, qui, en leur qualité d'hérétiques, participent encore moins aux prières des révérends pères, et à l'éducation gratuite que les jésuites de Fribourg donnent à la jeunesse catholique de ce canton. Il est évident que le but des donateurs vaudois, qui avait été de faire des legs pieux, a cessé d'avoir sa raison du moment où la réformation, inaugurée dans le canton de Vaud, eut aboli les institutions monarchiques.

Cependant, le gouvernement fribourgeois prenant parti pour les moines, et se fondant sur ce que cette nouvelle mesure lui semblait contraire aux principes que consacre le droit public de la Suisse, et à la teneur de l'article 12 du pacte, a demandé à l'Etat de Vaud qu'il ne soit pas donné suite à son décret. Le gouvernement vaudois, sans tenir compte de cette déclaration, a procédé à la taxe des immeubles des corporations fribourgeoises, déclarant que, si l'impôt, exigible dans trois mois, n'était pas acquitté dans ce délai, il y aurait lieu à la saisie ou au séquestre des immeubles imposés. L'autorité fédérale, à laquelle le gouvernement fribourgeois a porté sa plainte, aura à prononcer sur cette nouvelle difficulté. Mais la diète, qui n'a rien pu faire pour le rétablissement des monastères argoviens, serait plus impuissante encore à empêcher l'impôt, du reste très légitime, qui menace, dans le canton de Vaud, les immeubles des communautés fribourgeoises.

Prier pour les morts peut être une fort bonne chose. C'est au moins une marque de fraternité et un témoignage de la solidarité qui lie les membres de l'espèce humaine, même au-delà du tombeau ; mais améliorer les vivants, en leur procurant les moyens de subsister en organisant le travail, ne serait-ce pas une chose meilleure encore? C'est ce que devraient faire les corporations religieuses de la Suisse catholique. La vaste et riche abbaye de Muri n'a succombé, il faut le dire, que parce que les bénédictins qui l'occupaient n'ont pas compris la mission nouvelle que leur imposaient les besoins nouveaux de la société. Muri, cette reine des abbayes helvétiennes, était admirablement placée pour devenir, entre les mains de ses religieux, la plus magnifique colonie agricole et industrielle qui se puisse voir. Les disciples de saint Benoît regretteront amèrement de n'avoir pas su compléter l'œuvre de saint

(1) Voir les numéros des 17 et 18 juillet.

véritable religion chrétienne, l'individu opulent n'est pas plus le propriétaire exclusif des biens dont il jouit qu'une corporation civile ou religieuse ne l'est elle-même des immeubles qu'on lui a légués. D'après la maxime évangélique, le riche, lui aussi, n'est que l'administrateur de ses richesses, dont il doit user de manière à ce que la masse en retire le plus grand profit possible. Donc, si par l'égoïsme des propriétaires, la misère des classes qui ne possèdent pas devient à la fin insupportable, c'est le devoir de l'Etat de provoquer dans l'ordre social des réformes qui fassent de la propriété non plus un privilège inhérent à quelques-uns, mais un droit accessible à tous.

C'est parce que cette vérité n'a pas été comprise, que le canton de Bâle a été violemment démembré d'abord, et que le canton de Vaud s'est vu agité par une révolution sociale qui ne s'apaisera qu'après avoir ébranlé la Suisse entière.

(*La fin prochainement.*)

Qu'il est urgent de résoudre les questions sociales.

Cette thèse est traitée à la fois, mais d'un point de vue différent, par deux journaux des départements. Nous reproduisons une partie de leurs articles.

L'*Adour*, journal de Bayonne, s'exprime ainsi :

N'y a-t-il rien à faire pour l'avenir des classes laborieuses?

Ne serait-il pas temps de substituer l'association à la concurrence illimitée qui produit les grèves, les collisions, le paupérisme?

Le salariat, qui place toute une classe d'hommes sous la dépendance d'une autre, est-il la dernière formule de la constitution du travail ou doit-on en rechercher une meilleure?

Telles sont les questions qui s'agitent depuis dix ans, surtout au sein des masses. Pour les débattre, les ouvriers ont fondé nombre de journaux qu'ils rédigent eux-mêmes. Des hommes appartenant aux classes supérieures sont intervenus à leur tour. Des partis divers, dont quelques-uns nombreux et puissants, se sont fondés et soutiennent avec la plus vive énergie leurs solutions et leurs systèmes. L'un veut unir dans une seule et même alliance le capital, le talent et le travail. L'autre cherche à faire passer les instruments de production entre les mains du travailleur. Celui-ci demande une organisation industrielle dont l'Etat serait le promoteur et le chef. Celui-là ne veut l'association que par la liberté. Cet autre enfin ne voit de remède à toutes les misères sociales que la communauté des biens.

Nous pourrions dire les noms et l'histoire de ces différents partis, citer leurs livres et leurs journaux, indiquer leurs chefs, en un mot esquisser leur biographie politique. Mais nous laissons aujourd'hui cette tâche, sur laquelle nous reviendrons peut-être un jour.

On se tromperait étrangement si l'on ne voyait dans ces partis que des groupes isolés et sans importance, n'ayant aucun écho dans les masses et réunissant à peine quelques sectaires. Le dernier parti, par exemple, celui de la communauté des biens, compte dans ses rangs un tiers peut-être de la population ouvrière de nos grandes villes indus-

---

peu. La maison devint tranquille comme une tombe. La nuit enveloppait de son suaire la muette cité.

Oh! heure pesante! où l'esprit hagard erre à tâtons dans le passé! impuissant à secouer les misères présentes, il traîne sa lourde chaîne à travers des fêtes imaginaires, à travers de pompeux et lugubres spectacles, demandant un moment de repos aux souvenirs effacés de son enfance, aux distractions de la veille, et ne trouvant partout qu'effroi et terreur. O heure mortelle! Qu'était l'exil de Caïn auprès de ce délire de l'âme?

Et toujours, sans une seconde de répit, la tête brûlante roulait de çà, de là. Toujours les artères battaient avec force sous les tempes. Toujours la fatigue, la douleur, l'effroi, arrachaient au patient sur la roue, des sons inarticulés. Enfin, à l'heure solennelle de minuit, sa langue se délia. Il commença de parler, s'interrompant tout-à-coup et prêtant l'oreille pour attendre la réponse des êtres invisibles qui entouraient sa couche ; puis, répliquant à leurs discours, il les interrogeait de nouveau.

Eveillée dans la ferveur de son premier somme, Mme Gamp se dressa sur son séant, dessinant sur le mur la gigantesque silhouette d'un constable aux prises avec un délinquant.

— Vous tairez-vous, maudit bavard! s'écria-t-elle d'un ton aigre. Ce n'est ni l'heure ni le lieu de faire un pareil sabbat.

Les traits n'avaient point changé; le mouvement incessant de la tête continuait. Le malade délirait de plus en plus.

Mme Gamp sauta à bas de la bergère avec un frisson d'impatience.

— Quand je disais qu'il ne me laisserait pas dormir tranquille! C'était trop agréable pour durer. Avec ça qu'il fait un froid de loup!... Il faut que le vent ait tourné à la gelée!

— Ne buvez pas, s'écria le moribond, ou nous sommes tous perdus! tous, tous!... Voyez-vous comme l'eau baisse?... Regardez la marque où elle arrivait bouillonnante, il n'y a qu'un instant!

— Oui, va, je t'en souhaite du bouillon! dit Mme Gamp. Si j'avais seulement de l'eau bouillante, moi, pour me faire une bonne tasse de thé!... Vous tairez-vous, à la fin?

Il poussa un bruyant éclat de rire, qui, prolongé, se changea en un lugubre et lamentable sanglot. Puis, avec l'incohérence du délire, il se mit à compter rapidement :

— Un, deux, trois...

— Mettez habit bas! chantonna Mme Gamp, accroupie devant le foyer et rallumant le feu.

— Quatre, cinq, six!...

— Tu en verras des grises! — Sept, huit, neuf, frottez comme un bœuf! Dix, onze, douze, la peau est toute rouge! Treize, quatorze, quinze, mettez-y un linge!

Mme Gamp interrompit cette poétique litanie, qui n'était autre qu'une recette abrégée à l'usage des garde-malades contre les attaques de rhumatisme et de goutte; l'ingénieuse mnémonique des chiffres avait puissamment aidé à populariser ce traitement héroïque parmi la savante confrérie dont Mme Gamp était membre.

— Si j'avais tant seulement une poignée de copeaux pour chauffer la bouilloire, dit-elle; mais voilà que l'eau chante, elle ne tardera pas à danser.

Dans l'attente de ce moment désiré, Mme Gamp s'établit devant le garde-feu, la pincette en main, se frotta le nez contre la boule de cuivre, sans changer d'attitude, partagée entre la veille et le sommeil, continua d'accompagner de ses commentaires les divagations du malade.

— Cela fait cinq cent vingt-et-un hommes, s'écria le moribond avec anxiété; tous vêtus de noir!... tous les traits contractés. Ils sont sortis par la fenêtre et défilent devant la porte. Regardez! là! là!... cinq cent vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre... Les voyez-vous?

— Parbleu si je les vois! ils sont tous à la queue leu leu, numérotés comme une file de fiacres.

— Touchez-moi, que je sois sûr de ne pas rêver!... touchez!

— Patientez jusqu'à ce que l'eau bout, répliqua Mme Gamp, avec calme, et je vous toucherai ferme, allez! si vous ne voulez pas vous tenir tranquille!

— Cinq cent vingt-huit, cinq cent vingt-neuf, cinq cent trente. Regardez! regardez!

— Eh ben! qu'y a-t-il encore à voir?

— Ils viennent par quatre de front... Qu'ont-ils donc tous autour du bras? et sur le drapeau, qu'y a-t-il?

— Des toiles d'araignée, peut-être!

— Du crêpe! du crêpe noir!... bon Dieu! pourquoi le portent-ils ainsi en dehors?

— Ne voudriez-vous pas qu'ils le portent en dedans?... Assez de bêtises comme ça; laissez-nous la paix!

Mme Gamp se tut, frotta de plus en plus lentement son nez contre la boule des pincettes, et s'assoupit, subjuguée par la douce influence du feu.

Elle s'éveilla en sursaut. La chambre retentissait d'un nom bien connu d'elle : Chuzzlewitt!

Le son était si distinct, si clair, si plein d'une effrayante réalité, qu'elle en sauta sur ses pieds et courut vers la porte. Elle s'attendait à trouver le corridor rempli de gens accourus pour lui dire que la maison de la Cité, la maison Chuzzlewitt père et fils, avait pris feu. Mais non; le corridor était vide. Elle ouvrit la fenêtre et mit la tête dehors. Les toits, déserts, mornes, enfumés, se déroulaient à perte de vue. En regagnant sa place près du feu, elle lança un regard au patient; il était toujours agité, mais silencieux. Mme Gamp avait si chaud, qu'elle rejeta en arrière sa capote de watchmann et s'éventa.

— C'était un bruit à faire sauter les fioles, à casser les vitres! L'ai-je donc rêvé? Il fallait que ma tête trottât après ce vieux cerveau fêlé de Chuffey.

La conjecture était probable. Quoi qu'il en soit, une prise de tabac et le chant de la bouilloire eurent bientôt rétabli l'équilibre des nerfs de Mme Gamp.

Elle échauda son thé, se fit une rôtie au beurre, et s'installa devant la table en face du feu.

Un cri plus terrible encore que celui qui avait frappé ses oreilles assoupies, répéta :

— Chuzzlewitt!.... Jonas!... non!

Mme Gamp laissa tomber la tasse qu'elle portait à ses lèvres, et se retourna si brusquement, qu'elle en faillit renverser la table. Le cri partait du lit.

Il faisait grand jour le lendemain quand la garde-malade s'approcha de la fenêtre. Le soleil se levait brillant. Le ciel s'éclaira, de plus en plus lumineux; les rues désertes se peuplèrent : la fumée des feux nouvellement allumés montait dans l'air limpide, à mesure que s'éveillait le jour.

Mme Prig, qui avait passé une très bonne nuit près de son autre patient, fut exacte. M. Westlock la suivit de près, mais ne fut pas admis, la maladie pouvant devenir contagieuse. Le docteur vint à son tour; il secoua la tête : c'était, vu la gravité du cas, tout ce qu'il pouvait faire, et il le fit en conscience.

— Comment s'est passé la nuit?

— Agitée, Monsieur.

— A-t-il parlé?

— Beaucoup.

— Sans suite, j'imagine?

— Oh! sans rime ni raison.

— Bon! tâchez qu'il soit tranquille, tenez la chambre fraîche, donnez-lui sa potion régulièrement, et veillez à ce que rien ne lui manque.

— Oh! pour cela, n'y a pas de *rixe*, tant que Mme Prig et moi veillerons, Monsieur.

Quand les deux gardes eurent reconduit le docteur, avec force révérences, la dernière venue se tourna vers Mme Gamp :

— Rien de nouveau, ma chère?

— Rien, sinon qu'il bat toujours la *breloque*, et crie la nuit comme une *mère-Lusine*, en nommant toutes sortes de gens; c'est à vous en glacer les sens! Mais, excepté ça, il n'est pas trop *inconvenant*. Il n'y a qu'à n'y pas faire attention.

— Soyez tranquille! ce n'est pas moi qui m'en tracasserai, répliqua Mme Prig; j'ai d'autres chats à fouetter.

— A propos, je paie mes dettes ce soir. Je viendrai de bonne heure, reprit Mme Gamp. Mais, Betsy Prig, poursuivit-elle avec sentiment, la main posée sur le bras de son amie, demandez du saucisson à l'ail; je ne vous dis que ça!

(*La suite à demain.*)

En général, l'homme abuse de l'autorité que la loi et les préjugés lui donnent dans la famille. On pourrait constater bien des faits qui démontrent clairement qu'un grand nombre pense que le mari a le droit, cela paraît même très naturel, de se procurer la plus grande somme de jouissances; et que s'il songe quelquefois à la part de la femme, ce n'est que par pure complaisance, celle-ci devant s'occuper uniquement des affaires du ménage et de la garde du logis, pendant que son homme passe une grande partie de la nuit au cabaret, à boire le prix du travail du lendemain et des jours suivants. A cet abus vient se joindre un autre non moins alarmant : je veux parler du luxe de la toilette. Sur une promenade publique, ou dans les temples, on aurait de la peine à distinguer la fille du riche négociant de la dernière de ses ouvrières, *au chapeau près, qu'elle ne porte jamais*.

III. — *Sort des enfants*.

Une foule d'enfants de tout sexe, de 8 à 12 ans, sont employés dans les corderies à tourner la roue. Leur travail très pénible réagit d'une manière déplorable sur leur constitution. Nous voyons un grand nombre d'hommes mûrs difformes ou estropiés, pour avoir passé leur enfance à ce genre de travail. Le travail de ces pauvres enfants dure autant que celui des autres ouvriers, c'est-à dire 14 ou 15 heures par jour, et leur salaire est de 40 à 50 centimes. Ces enfants appartiennent à des parents trop pauvres pour les envoyer à l'école. Ainsi, non-seulement ils sont privés des premiers éléments de l'instruction, mais leur nature se vicie au contact de la corruption qui règne autour d'eux. On rencontre, à chaque instant, dans les rues, de petits enfants vagabondant, exposés à tout. Les autres enfants, de parents moins misérables ou plus dévoués, sont envoyés à l'école des Frères ignorantins.

IV. — *Fraudes et faillites, falsifications*.

Quant aux fraudes et falsifications, il n'y a rien de particulier à dire. En général, presque tout marchand cherche à tromper l'acheteur le plus possible. Quelques petits négociants établis depuis longtemps dans la ville, profitent de la liberté que leur laisse l'absence de tout concurrent, pour exploiter ceux qui ne peuvent s'approvisionner ailleurs.

V. — *Faits de féodalité et concurrence dépréciative*.

1° Un fort riche propriétaire de l'endroit fait construire une belle maison. Il a l'intention de donner les différents travaux, soit de maçonnerie, soit de menuiserie, à l'entreprise. Aucun ouvrier de la ville ne peut accepter ses conditions; alors il va s'adresser à un pauvre menuisier d'un village voisin. Ce dernier fut séduit par l'appât d'un travail considérable; il a reconnu aujourd'hui son erreur, et s'estimera fort heureux de couvrir ses frais.

Nous n'avons pas de crèche ni de salle d'asile; et malgré le nombre considérable d'enfants, chez les familles pauvres surtout, on n'a même pas encore songé à ces sortes d'établissements qui seraient si utiles à Tonneins. — A Villeneuve-d'Agen, on a organisé une petite salle d'asile dont nous ne connaissons pas le règlement.

VII. — *Germes de garantisme et d'association*.

Une société de secours mutuels vient de se former dans notre petite ville. Cette association, destinée à secourir chacun des membres dans tous ses besoins, n'a pas atteint tout le développement dont est susceptible un établissement de ce genre. Ainsi, on ne reçoit pas de personnes ou trop âgées, ou non munies d'un certificat attestant une bonne santé. La raison en est simple : généralement les sociétaires ne sont pas riches, et leurs fonds ne pourraient suffire à l'entretien d'ouvriers toujours malades, ou de vieillards impotents. Ils doivent donc attendre, pour donner une extension plus généreuse à leur association, que la petite fortune de la société se soit accrue, soit par les dons, soit par les amendes imposées pour infraction aux articles du règlement. Nous avons vu avec bonheur ce premier germe de progrès dans notre ville, d'ailleurs si arriérée, et nous appelons de tous nos vœux le succès sur cette entreprise humanitaire.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. G. à Grenoble. — Veuillez réclamer à M. D. 19 f., moyennant quoi il sera au courant pour la R et la Ph.

M. M. V. à Lorient. — Reçu les 22. — Merci. — Nous vous enverrons la liste demandée.

M. de B. à Metz. — Nous expédions et nous vous écrivons.

M. G. à Esquéhéries. — Reçu les 61. — Merci.

M. C. à Issoudun. — Comment nous avez-vous retourné le dépôt de nos livres venant du C. C.?

Courrier de Lyon. — C'est à la *Démocratie pacifique* et non à la *Gazette de France* que vous empruntez l'article sur la récolte de 1846. — Avis pareil à beaucoup d'autres journaux.

Indépendant de la Moselle. — *Courrier de la Moselle*. — Remerciements de la part de l'auteur d'*Une visite à la Crèche*. — Il regrette de ne pas savoir le nom de votre confrère qui a les mêmes titres à sa reconnaissance.

M. X. Y à Rodez. — Reçu les 74 75. — Renouvellement fait; mais que l'ami ne s'étonne pas; toute comptabilité industrielle a ses exigences. — Une lettre dans huit jours.

M. J. B. à Milhau. — Ami, nous expédions le livre demandé. — Mais le 1er volume de *Destinée sociale* étant épuisé, nous n'envoyons pas le reste. Vous n'aurez pas à prendre patience longtemps; la réimpression ne se fera pas attendre. Vous êtes nécessaire au prochain concile phalanstérien de Rodez. D. L. veut vous voir, et surtout connaître la *petite horde* et la *petite bande* dont on lui a parlé.

M. D. L. à Toulouse — ou ailleurs. — Prière d'aviser de la date de votre passage à Rodez le correspondant précédent.

M. J. P. (de Sal...) à Paris. — Mais viens donc me voir! voilà trois ans que je te cherche. On ne se cache pas ainsi de son plus ancien ami. Hâte-toi,

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 65	83 75	83 65	83 75
— — fin courant	83 70	83 75	83 70	83 75
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 60	121 60	121 55	121 60
— — fin courant	121 60	121 60	121 60	121 60

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours		3375 »»
4 0/0 J. »	108 »»	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp.	»	400 »»
—— fin Ct »	» »»	— Gouin	»	1212 50
B. du Trés. »	» »/»	— Gann	»	1192 50

PRIMES.	fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0 d. 50	»» »»	»» »»	84 »»	84 00
5 p. 0/0 d. 50	»»» »»	»»» »»	122 20	122 15
REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	05 »/»	»» »/»	15 »/»	12 1/2
5 p. 0/0	02 1/2	»» »/»	32 1/2	35 »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM.	Der C.	102 »/»
Récép. Rotsch.	101 60	BELG. 3 1/2	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»» »/»	— 4 1/2	»	»»» »/»
— — pass.	» »/»	— do 1840	»	»»» »/»
— 3 p. 0/0.	36 1/2	— do 1842	»	»»» »/»
Dette intérieure	32 5/8	— Banque	»	930 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	» »/»	— do Em. 1841.	»	»» »»
HOLL. 2 1/2	»» »/»	PIÉMONT	»	»»»» »»
HAITI	» »/»	AUTRICHE	»	408 »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... 8950

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	1260 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	1100 »»
V. r. gauc.	263 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1276 25
— à Rouen.	965 »»
R.-Havre.	700 »»
Avignon	»»» »»
Str. à Bâle.	218 75
Paris-Str.	497 50
Tours-Nant	507 50
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	711 25
Famp-Has.	»»» »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	382 50
Orl.-Bord.	570 »»
Mont. à Tr.	362 50
Paris-Lyon	328 75
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	6100 »»
Lin Maber	640 »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 88-50; courant du mois, 88 à 87-50; quatre derniers mois, 91 à 90; quatre premiers 1847, 94.

Lille. — Colza, 79-50, 79; œillette rousse, 91; lin, »»; cameline, »»; chanvre, »». — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible, 138 à »»»; courant du mois, »»» à 137; septembre et octobre, 136; novembre et décembre, 132; quatre premiers 1847, 128.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 100 à 101 fr. les 100 k., ordres de livraison, 101 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Spectacles du 28 août.

7 1/2 OPÉRA. — Lucie de Lammermoor, Giselle.
7 1/4 FRANÇAIS. — Mme de Tencin, la Famille Poisson.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Zémire et Azor, les Deux voleurs.
7 1/4 VAUDEVILLE. — Chansons populaires, Gant et l'Eventail, les Fleurs.
6 1/2 VARIÉTÉS. — Un domestique, Colombe et Perdreau, les Bœufs, Sport.
7 1/2 GYMNASE. — Une Visite à Bedlam, Clarisse Harlowe.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Corbeau, le Château, les Tartelettes, la Garde.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Couvent, Trilby, Bruno.
6 1/4 GAITÉ. — Relâche.
6 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Les Jeunes lions, Peau-d'Ane.
7 1/2 LUXEMBOURG. — La Fille du Cocher, Pilules d'Amour, le Mariage.
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Loup, Au Clair, Chaperon, Le Fruit.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées. — Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

DIMINUTION DE PRIX.

LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, RUE de Seine, 10.

ŒUVRES DE CH. FOURIER

6 VOLUMES FORMAT IN-8°. Prix : 28 fr.

Chaque ouvrage se vend séparément, savoir :

LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL, 1 vol. compacte, au lieu de 6 fr. — 5 fr. ‖ **LA THÉORIE DES QUATRE MOUVEMENTS**, 1 vol., au lieu de 7 fr. 50 — 6 fr.

LA THEORIE DE L'UNITE UNIVERSELLE, 2e édition, augmentée du Sommaire, d'un chapitre de Fourier, sur le Libre Arbitre, du Plan du Traité de l'Attraction passionnelle, et 4 vignettes comme il est dit ci-dessous; 4 forts volumes, au lieu de 24 fr. — 18 fr.

Pour faciliter l'acquisition de ce dernier ouvrage, le plus important des écrits de Fourier, il est ouvert une

SOUSCRIPTION A LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER,

50 centimes LA LIVRAISON de 48 à 72 pages d'impression. Une livraison chaque dimanche.

Les souscripteurs recevront en outre : 1° le dessin de la Tombe de Fourier; 2° la Vue du Phalanstère; 3° la Rédemption terrestre, dessin de M. Papety; 4° le Portrait de Fourier, gravure sur bois d'après le dessin de M. Gigoux.

L'OUVRAGE ENTIER FORMERA 40 livraisons, et reviendra en somme à 20 fr.

Les personnes qui paieront 40 livraisons d'avance les recevront à domicile, au fur et à mesure de leur publication. Les Souscripteurs à 12 exemplaires en recevront un 13e *gratis*.

La première livraison sera en vente, le 30 du courant, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

On peut souscrire et retirer, dans les départements, les livraisons ou l'ouvrage entier, chez nos correspondants, connus la plupart de nos Abonnés.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, aux bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ÉTUDE DE LA

LÉGISLATION FRANÇAISE.

Deux volumes in-octavo. 1re PARTIE. **LES JUIFS** Prix : 12 fr. par la poste, 16 fr.

Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE

SUIVI DE MÉLANGES,

Un volume in-8°. Prix : 6 fr. Par la poste, 7 fr. 50

Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

TABLE DES MATIÈRES. — VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE. — Un vase brisé. — A Charles Fourdrin. — Histoire du docteur Akiba. — Aux légitimistes. — Napoléon socialiste. — Notes d'un étudiant en droit.

Librairie Sociétaire, r. de Seine, 10.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime.

PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES. 3 volumes in-8.

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE DE LA DOCTRINE DE FOURIER,

Par H. RENAUD.

2e édition, 1 vol. in-8. Prix, 3 fr., et par la poste, 3 50.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE

PAR CH. HAREL.

Brochure in-8°. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

Etude de Me Carnet, huissier, rue des Deux-Boules, n° 10.

VENTE

par autorité de justice

En l'Hôtel des Commissaires-priseurs, place de la Bourse, n° 2, à Paris, le 29 août 1846, à midi, consistant en bureaux, casiers, fauteuils, buffet, fontaine, table, batterie de cuisine, armoire, pendule, vases, glaces, tables, chaises, établis de menuisier avec leurs accessoires, un fort lot de boiseries et autres objets.

CONSERVATION DE LA CHEVELURE,

Par la Pommade de Dupuytren, efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLART, ph., r. d'Argenteuil, 31.

PAPIER D'ALBESPEYRES

Entretenant seul les VÉSICATOIRES, sans odeur ni douleur. Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

1 FR 240 Feuilles beau papier à lettres glacé; extra-fin, très glacé, dans une boîte, 1 fr. 50 c. et 2 fr. (Initiales); enveloppes 50 c. et 1 f. le cent; papier écolier, 3 fr. la rame; registres, 75 c. les 100 pages. Boîtes de 6 bâtons de cire, 75 c. et 1 fr. Rue Joquelet, 8, au 1er, près la Bourse.

VARICES, ENGORGEMENTS,

BAS, GUÊTRES, gants, ceintures élastiques avec ou sans lacets, de LEPERDRIEL; compression ferme, régulière et continue. Pharmacie LEPERDRIEL, faubourg Montmartre, 78.

Imprimerie LANGE LÉVY et Ce, rue du Croissant, 16, hôtel Colbert.

qui protestaient contre les scandales de son élection; elle n'a pas évoqué cette affaire à sa barre, et pressée de compter M. Dessaigne parmi ses membres, elle a validé son élection, sans enquête, sans délai, sans attendre même que la police correctionnelle eût prononcé.

On peut juger quelles seront pour l'avenir les conséquences d'une pareille décision. La corruption devient inviolable et sacrée, il est inutile de la flétrir et de la poursuivre, elle s'est construit un fort, et c'est elle qui menace. Un député répand-il parmi les électeurs et l'argent et les promesses, nul n'osera plus le dénoncer à la Chambre, car avant que le parlement prononce, on invoquerait contre l'auteur de la protestation les lois qui punissent la diffamation et l'injure; l'amende et l'emprisonnement pourraient être prononcés.

Déjà cette intimidation règne dans le collége de Vendôme, où l'on a vu des témoins de la corruption, de la subornation électorale signaler d'abord les faits, puis rétracter un témoignage qu'ils devaient rétablir ensuite.

M. Dessaigne, accusé de corruption électorale, n'a pas attendu la décision de la Chambre, il a saisi la justice, et quelle justice? Etait-ce au moins le jury, la réunion des citoyens? A-t-il invité ses adversaires à faire la preuve des faits allégués contre lui? Nullement; armé de la loi du 17 mai 1819, il a traîné ses contradicteurs en police correctionnelle, et sans leur permettre de faire assigner des témoins, de produire des pièces, il a réclamé contre eux des condamnations *inévitables*.

Malgré de nombreuses déceptions, nous avons encore assez de foi dans l'honneur de la magistrature et du pays tout entier, pour espérer qu'une pareille procédure ne fera pas jurisprudence, ou que du moins elle révoltera l'opinion, à qui le dernier mot reste toujours en toutes choses.

C'est la Chambre qui vérifie tous les mandats politiques; c'est à elle que les protestations, aussi sacrées, aussi inviolables que les pétitions, sont adressées. Tant que le parlement n'a point prononcé, nulle autorité ne doit intervenir dans les faits qui lui sont déférés. Après la décision de la Chambre, qui dans les cas scandaleux devrait ordonner une enquête, libre aux individus qui se trouveraient blessés dans leur considération, de recourir aux tribunaux; mais le jugement souverain du parlement influerait sur le sort de leur plainte, et puis ce serait à la cour d'assises qu'ils s'adresseraient exclusivement, car un candidat à la députation agit dans un caractère public, il est responsable au pays de tous ses actes, de tous ses antécédents; le démasquer s'il est corrupteur, c'est rendre un service public, et la preuve du fait allégué ne peut en pareil cas être étouffée sans impudeur.

M. Hébert, plaidant pour M. Dessaigne, a bien reconnu aujourd'hui que le candidat à la députation avait un caractère public, et par suite une responsabilité publique; mais à cette déclaration libérale M. Hébert a joint une distinction des plus jésuitiques, une distinction digne de l'odieuse jurisprudence Bourdeau.

Pourquoi M. Dessaigne, prenant un caractère public, celui de candidat politique, a-t-il traîné ses adversaires en police correctionnelle, leur interdisant aussi la preuve des faits allégués? C'est que parmi ces faits il y en avait de relatifs à la vie privée, et dont la preuve ne devait pas être autorisée. On ne pouvait scinder l'affaire et déclarer les auteurs de la protestation justiciables du jury à certains égards, justiciables pour certains chefs de la police correctionnelle.

Nous répondrons d'abord que la vie privée d'un député ne sau-

différentes.

Parmi les réflexions que font naître la discussion et le vote d'aujourd'hui, apparaît la nécessité de revoir et d'élargir la loi du 17 mai 1819, cette loi dont l'ombre commode rassure tous les hommes qui craignent la lumière pour leur vie. Comment! un homme courageux dénoncera vos turpitudes, il avertira ses concitoyens de se tenir en garde contre vous, et, sans lui répondre, sans discuter son dire, vous aurez le droit exorbitant de le faire condamner à l'amende et à la prison, pour cela seul qu'il aura mis en circulation des choses désagréables pour vous! Qu'elles soient vraies ou fausses, le tribunal n'y regardera pas.

S'il est vrai que dans certains cas cette loi puisse être utile, s'il est bon de prévenir des récriminations qui ne satisferaient que la haine personnelle en réveillant le souvenir d'un méfait expié, la loi du 17 mai 1819 doit subir des exceptions très nombreuses. Il devient urgent d'étendre la responsabilité des fonctionnaires publics, non-seulement aux députés et aux candidats à la députation, mais aux journalistes, aux administrateurs de chemins de fer, à tous les hommes dont le public a besoin de connaître la sincérité, la probité, l'honneur, à tous ceux qui sont comptables envers lui. Si M. Dessaigne avait demandé justice au jury en déposant les pièces de son élection, en réclamant l'audition des témoins, la réprobation que sa conduite soulève serait bien moindre.

Après un bon discours de M. Billault, contre la corruption politique, la Chambre a entendu M. Martin (du Nord), le ministre qui a si bien interprété la loi du conseil d'Etat, interpréter avec autant de sincérité la loi de 1819, et déclarer que la diffamation ne devait pas être protégée. Un épisode amené par une interruption de M. Levavasseur a prouvé que M. Rouland, procureur-général de Douai, avait demandé et obtenu une grâce qui n'avait pas nui au succès des manœuvres ministérielles. Le gracié s'était fait immédiatement courtier d'élection au service du cabinet.

M. Odilon Barrot, par un excellent discours comme celui qu'il a prononcé l'année dernière au sujet de l'indemnité Pritchard, a vivement remué les esprits et inquiété plus d'une conscience ministérielle. M. Hébert a terminé la séance par un réquisitoire contre les mauvaises passions; mais, soyons justes, il a été ferme et clair. C'est lui qui a fait valoir les seuls arguments spécieux que M. Dessaigne pût invoquer à l'appui de sa mauvaise cause.

Le vote a été déplorable, et nous étions tentés de dire: « Qu'êtes-vous devenu, M. Agénor de Gasparin? Si vous étiez député, vous auriez voté peut-être avec le ministère, mais assurément vous auriez parlé contre lui. »

Un petit fait montrera combien il y a de laisser-aller, d'insouciance, dans le triomphe de la majorité, combien de grossièreté dans sa joie. Pendant le discours de M. Odilon Barrot, plusieurs membres du centre bourdonnaient pour contrefaire la voix grave de l'orateur. Cet accompagnement facétieux devint si perceptible, que M. Barrot s'arrêta. Un député réclama contre l'interruption. — « Ce n'est pas une interruption, s'écria M. Dupin, c'est une indécence! »

Moquons-nous maintenant des Anglais qui sifflent, mugissent et contrefont le chant du coq à la chambre des communes! Nos dernières élections sont anglaises; on y a bu aux frais des candidats; on y a reçu de l'argent; elles sont anglaises sous tous les rapports, excepté l'exercice du droit d'enquête, la seule chose qui méritât d'être importée.

bleau des récréations d'une armée industrielle.

La *Gazette* croit-elle donc, par cette attaque sans justice, couvrir sa retraite sur la question du royalisme et du socialisme que nous lui posions ces jours-ci? Comment, si preste à la répartie, n'a-t-elle pas un mot à répondre aux questions catégoriques que nous lui avons posées, et que nous renouvelons dans toute leur énergique simplicité?

En fait d'organisation agricole est-elle pour le morcellement? pour la constitution féodale de la grande propriété? pour l'association?

Nous l'attendons là pour savoir comment elle comprend l'avenir du monde, si toutefois elle le comprend d'une façon quelconque.

D'où viendra le salut du monde?

L'*Observateur des Pyrénées* résout ainsi cette question:

A mesure que s'accomplit la décomposition de notre vieux monde social, tout se confond dans les esprits, erreurs et vérités, sentiments patriotiques et instincts égoïstes. Mais au milieu de ce naufrage des traditions nationales et des doctrines d'unité politique, on voit heureusement flotter à la surface l'inébranlable foi et l'incorruptibilité des classes populaires, et c'est là le gage du salut de notre société.

Les préoccupations des ambitions mesquines sont telles parmi nous aujourd'hui, qu'elles oblitèrent toutes les intelligences, et à un point, que nos institutions, encore très incomplètes, ne sont plus aucunement comprises. La classe bourgeoise et aisée est plus loin actuellement des grands principes de 89, que la masse du peuple à cette mémorable époque.

Ainsi, non-seulement nous ignorons les vrais fondements de notre ordre constitutionnel, mais encore nous le faussons de plus en plus dans la pratique.

En effet, les classes bourgeoises sont tellement absorbées dans les intérêts présents, tellement égarées par les priviléges qu'elles se sont octroyés, qu'elles ne songent pas le moins du monde à étendre les droits politiques à tous, ni à élever la condition des masses qui sont au-dessous d'elles. Il y a plus, la jouissance exclusive de certains droits les porte à considérer le pouvoir exécutif, un seul des éléments du souverain, comme maître absolu du pays et dispensateur de toutes faveurs. Au lieu de chercher dans le gouvernement l'expression de la volonté générale et de travailler à le perfectionner dans ce sens, ce qui est le vrai progrès constitutionnel, elles l'encouragent à l'arbitraire, à la réaction, par leur servilisme.

Ce n'est pas, en effet, avec la dignité qui convient à des hommes libres que se comportent ceux auxquels la loi confère une participation quelconque aux affaires du pays. Ils songent bien plus à profiter de leurs droits en les aliénant entre les mains du pouvoir, moyennant quelque faveur en retour, qu'à les exercer à l'avantage de tous, ce que veut évidemment l'esprit de nos institutions. Ils se prosternent donc devant l'autorité abusive qu'ils créent eux-mêmes dans un intérêt d'égoïsme mal entendu; ils encensent servilement l'arbitraire, dans l'intention d'en retirer un prix honteux; en un mot, ils abandonnent, ils livrent toutes nos conquêtes politiques pour obtenir quelques bribes du pillage que fait de nos garanties et de nos droits un pouvoir réactionnaire et envahisseur.

Eh bien! il faut le dire tout haut, car cela est trop vrai, les sentiments et les grandes idées qui ont présidé à nos deux immortelles révolutions n'ont pas de plus dangereux ennemis que ces hommes sans

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 29 AOUT 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR **CHARLES DICKENS.**

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

XVII.

Rencontre inattendue. Aperçu qui promet.

Quel lien sympathique peut-il exister entre les barbes et les oiseaux, et en vertu de quelle loi d'attraction ceux qui rasent les unes, élèvent-ils d'ordinaire les autres? Ce sont là de subtiles questions à proposer aux doctes corps académiques, et d'autant plus dignes de leur examen que la solution n'en est pas d'un intérêt majeur pour l'humanité. Toujours est-il que l'artiste qui avait l'honneur de loger Mme Gamp, était à la fois oiselier et barbier, et que, loin de suivre en cela son caprice, il comptait, au cœur de la cité et dans les faubourgs de Londres, une légion de rivaux, adonnés comme lui à ce double trafic.

Son nom de contribuable était Pierre Samson, mais on le connaissait dans le quartier sous celui plus pittoresque de Pierrot Sansonnet, et la plupart de ses amis le croyaient baptisé sous l'invocation de ces deux patrons.

A l'exception de la chambre de sa locataire, la maison de Pierrot Sansonnet n'était qu'une vaste nichée. Les coqs de bruyère perchaient dans la cuisine, les faisans déployaient leur plumage doré dans les combles, les pintades couvaient dans la cave, les hibous s'étaient emparés de la chambre à coucher et des échantillons de toute la menue volatille criaient, gloussaient, perchaient dans la boutique. L'escalier, garni de huches de toutes formes, était dévolu aux lapins. Ils y croissaient et multipliaient sans mesure, contribuant pour leur bonne part à l'exhalaison nauséabonde qui, sans distinction de rang ou de personne, assaillait chaque nez à son entrée dans l'arche de Pierrot Sansonnet.

Les nez n'y affluaient pas moins, surtout le dimanche avant l'heure des offices, car en dépit de la solennité du jour, les barbes s'obstinent à croître dans la nuit du samedi, au menton des archevêques comme à celui des artisans, mais, faute de valets de chambre à l'année, ceux-ci louent les leurs à la minute et les paient en monnaie de billon.

Pierrot, transgresseur du troisième commandement si rigoureusement observé en Angleterre, rasait donc tout chaland à deux sous par tête, et au besoin le tondait pour quatre. Grâce à ses profits d'oiselier et à sa position de célibataire, il joignait les deux bouts à la fin de l'année.

C'était un petit homme, plus vieux que jeune, à la main froide et preste, imprégnée d'un parfum de savon qui défiait les fumets du terrier. Pierrot participait de l'oiseau, non de l'aigle et du faucon, mais du moineau franc, qui niche dans les cheminées, et recherche la race humaine: il tenait aussi de la pie pour la curiosité, du perroquet pour le bavardage, mais en revanche il avait la bonhomie du rouge-gorge.

Sa petite voix grêle et sifflante lui avait valu son surnom. Pierrot l'oiselier, mi-partie jaune, mi-partie bleu, portait un pourpoint orange, des culottes et des bas d'azur, une cravate verte, et une manière de béret taillé en crête de coq. Plus humble en sa qualité de barbier, il s'éclipsait derrière un tablier d'une blancheur douteuse, et passait une veste de flanelle sur son justaucorps jaune.

Ce fut dans ce costume que, fermant boutique un soir, quelques semaines après les évènements rapportés plus haut, il attendit sur les marches que la petite clochette fêlée eût cessé de tinter. Ce silence, symbole de la paix intérieure, permettait à Pierrot de quitter le logis.

— C'est bien la plus bavarde petite sonnette qui ait jamais été mise en branle, dit-il; mais la voilà enfin qui se tait!

Il releva son tablier, le serra autour de ses reins, et descendit la rue à pas précipités. Comme il tournait dans Holborn, il heurta rudement un jeune groom en livrée. Le personnage était belliqueux, quoique petit, et il se retourna vers l'assaillant avec un vif sentiment d'irritation.

— Grand serin! s'écria-t-il. Ne pouvez-vous regarder devant vous sans courir comme une corneille qui a bien des noix? A quoi vous servent vos yeux? hein... Oui, revenez-y, pour voir!

Cet appel, fait d'une voix menaçante que le petit homme s'efforçait de grossir, émut le paisible barbier; mais à peine son adversaire l'eût-il envisagé, que la colère fit place à la surprise.

— Eh! mais... c'est Pierrot!

— Pas possible! s'écria Pierrot à son tour; ce n'est pas vous, bien sûr!

— Non, c'est le minet! ou mieux encore, mon fils, mon aîné! répliqua le facétieux adolescent. Ne fait-il pas honneur à son père? Qu'en dites-vous, l'ami Pierrot?

Arrêté sur le trottoir, il décrivit plusieurs cercles, afin de déployer les grâces de sa personne, non sans inconvénient pour ceux des passants qui n'étaient pas montés à son diapason.

— C'est à n'en pas croire ses yeux! dit Pierrot. Avez-vous donc changé de condition?

— Un peu, mon neveu! répondit le jeune groom, se pavanant à côté du barbier, les mains dans les goussets de sa culotte de peau. Vous connaissez-vous en bottes à revers? Que dites-vous de celles-ci?

— Superbes! se récria Sansonnet.

— Et les boutons? c'est assez cossu, je m'en vante! Si vous n'êtes pas connaisseur, n'y regardez pas. Ces têtes de lions-là ont été façonnées par les premiers artistes de la Grande-Bretagne.

— Magnifique! s'écria le barbier; un frac vert-pomme galonné d'or! un chapeau à cocarde, ma foi!

— Pour la cocarde, je n'y tiens pas précisément, répliqua le groom-modèle. Excepté qu'elle ne tourne pas, elle ressemble comme deux gouttes d'eau à la girouette de la maison Todgers. A propos, avez-vous vu le nom de la vieille dans la gazette?

— Non. Est-ce qu'elle a fait banqueroute?

— Si elle ne l'a déjà faite, elle la fera. Impossible que cette barraque marche sans moi, mon cher! Eh bien, comment vous va, l'ami

(1) Voir les numéros du 4 juin au 28 août.



... national; enfin, ce sont elles qui donneront au monde social l'impulsion qui lui est nécessaire pour atteindre à son apogée.

Le *Commerce de Dunkerque*, condamné par le tribunal correctionnel de cette ville à 200 francs d'amende, 500 francs de dommages-intérêts et l'affiche du jugement, pour refus d'insertion d'une lettre que lui avait adressée M. Bouffin, candidat électoral de Dunkerque, pose à tous les journaux la question suivante :

Lorsque la réclamation à insérer n'est notifiée au gérant qu'à une heure où son journal est entièrement composé et où le tirage est commencé, et qu'il y a promesse du gérant de l'insérer dans le numéro qui suivra immédiatement celui-ci, que l'insertion y a eu effectivement lieu, et que le réclamant ne s'est constitué partie civile que le lendemain de cette insertion, 1° y a-t-il délit de non-insertion dans le sens des art. 11 de la loi du 25 mars 1822 et 17 de la loi du 9 septembre 1835? 2° a-t-on pu condamner le gérant à l'amende et à des dommages-intérêts? 3° y a-t-il un précédent ou un exemple de pareille condamnation?

A la lecture de cette question, on ne peut comprendre qu'un tribunal quelconque ait pu condamner le gérant; il est impossible que les aberrations d'un tribunal puissent aller jusque-là, et nous devons supposer que le jugement constate en fait quelque point qui a échappé aux préoccupations de notre confrère. S'il n'y a pas d'erreur, la solution n'est pas du domaine de la jurisprudence, mais de celui du simple bon sens; aussi n'ajouterons-nous rien aux arguments juridiques du *Commerce de Dunkerque*.

Le *Courrier de Saint-Quentin* publie des vœux d'un électeur municipal, parmi lesquels nous remarquons les suivants :

Mettant à profit le principe et les avantages de l'association, rechercher dans le plus bref délai les moyens de créer à Saint-Quentin ou dans la banlieue des établissements de travail, où tous les bras inoccupés, toutes les intelligences, toutes les industries seraient utilisés en raison des forces, de l'âge et des moyens de chacun.

Mettant également à profit le principe et les avantages de l'association, créer au plus tôt des établissements (à l'instar de certains béguinages payants), où pour une modique somme donnée en entrant, l'ouvrier et sa femme, parvenus à un âge avancé (vieux ménages), ou même des célibataires pourraient avoir un logis, une nourriture et des vêtements assez confortables, enfin tout ce qui pourrait leur donner une aisance que l'état d'isolement dans lequel chacun vit ne permet pas d'obtenir avec de faibles économies.

Qu'à cette création s'en joigne une autre à peu près semblable, que les gens moins aisés pourraient obtenir moyennant une redevance moitié moins importante.

Enfin, qu'une création à peu près analogue, permette à la commune d'y nourrir, loger, vêtir et faire travailler les pauvres de la ville, et par ce moyen éteindre la mendicité dans Saint-Quentin.

Une lettre de Lisbonne contient ce qui suit :

« Une conspiration assez grave a failli éclater à Lisbonne. Des soldats et quelques officiers renvoyés de la garde municipale devaient se réunir à leur ancien commandant, don Carlos Mascarenha, et marcher avec lui sur la ville pour provoquer un soulèvement parmi les troupes et opérer une contre-révolution. Le gouvernement a été prévenu à temps, et les mesures qui ont été prises ont fait échouer ce projet. Il y a toujours une certaine agitation dans les rangs de l'armée, et l'insu... des districts des renseignements approximatifs sur la quantité de blé et de farine qui se trouve dans ces dépôts, et sur celle qui est nécessaire pour la consommation des habitants.

» L'escadre anglaise, composée de neuf vaisseaux et de trois steamers, est entrée le 17 dans le port de Lisbonne. »

La Chambre des députés commencera probablement demain la nomination de son bureau définitif. Les conservateurs porteront M. Sauzet; la gauche et le centre gauche, M. Odilon Barrot; l'extrême gauche, M. Dupont (de l'Eure), et la droite, M. Berryer.

Les candidats conservateurs pour la vice-présidence sont MM. Lepelletier d'Aulnay, Bignon, Hébert, Debelleyme et François Delessert.

L'opposition prend deux candidats dans la gauche, MM. Gustave de Beaumont et Abatucci, et deux dans le centre gauche, MM. Billault et Vivien.

Le parti conservateur portera au premier tour de scrutin, pour les fonctions de secrétaire : MM. de Bussières (de la Marne), comte d'Angeville, Saglio.

Comme il est d'usage d'admettre parmi les secrétaires un membre de l'opposition, les conservateurs voteront, au deuxième tour de scrutin, pour M. Lanjuinais. M. Havin est le candidat que l'opposition portera avec M. Lanjuinais au premier tour.

Nos lecteurs auront sans doute compris que le désordre des matières dans le numéro d'hier était dû à une erreur d'imposition qui a substitué la page 2 à la page 3 et réciproquement.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Un premier départ de partie de nos malheureux émigrants, dit le *Journal de Dunkerque*, s'est effectué dimanche dernier. Le navire *la Paix* en devait embarquer 178; mais en raison des enfants, qui, jusqu'à l'âge de douze ans, ne sont réputés tenir qu'une demi-place, l'exportation s'est étendue à 224 individus. Un second bâtiment a quitté notre port lundi, emportant 161 émigrants.

JOSEPH HENRY. — Hier soir, dit un journal, immédiatement après le prononcé de l'arrêt de la cour des pairs, M. Cauchy, greffier en chef, assisté de M. Sajou, doyen des huissiers de la Chambre des pairs, s'est transporté à la prison du Luxembourg et a donné lecture de l'arrêt au condamné.

Joseph Henry a paru consterné et abattu. « Ce n'est pas là ce que j'attendais, a-t-il dit après un moment de silence : je voulais une condamnation à mort, j'implorais la mort comme une grâce et comme un bienfait. »

La *Presse* rapporte qu'il a dit : « Pourquoi me déshonorer, moi qui ne voulais de mal à personne? »

Le *Courrier français* dit au sujet du jugement :

« Quel est le sens d'un pareil arrêt?

» Ou Joseph Henry s'est rendu coupable d'un attentat, ou son crime n'était qu'un simulacre d'assassinat.

» Contre Joseph Henry, convaincu d'avoir attenté à la vie du roi, c'était la peine capitale qui devait être prononcée.

» A Joseph Henry, auteur insensé d'un attentat imaginaire, une peine afflictive, infamante, ne pouvait être appliquée. On attendait de la cour un acquittement: Henry, considéré comme fou, devait seulement être détenu par précaution dans une maison d'aliénés.

» L'arrêt de la cour des pairs semble être une sorte de transaction, un moyen terme, qui ne tranche pas d'une manière certaine la question. Ce n'est pas une condamnation semblable qui doit frapper un ré...

UNE CONQUÊTE TERRITORIALE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS. — Le gouvernement français, dit le *Courrier de l'Ain*, vient de prendre possession complète et définitive de la vallée des Dappes, située sur le revers occidental de la principale chaîne du Jura, sur les confins de ce département et du canton de Vaud, qui en avait jusqu'à présent contesté la propriété à la France. Les ouvriers qui travaillaient pour le compte du canton de Vaud à la correction de la route de Saint-Cergues aux Rousses, ont reçu la défense de pousser leurs travaux au-delà du point où commence le territoire en litige, et les propriétaires de cette vallée qui, s'étant jusqu'ici considérés comme Vaudois, avaient continué à payer leurs impositions au receveur de Nyon, ont été sommés de les payer à l'avenir à l'administration française du Jura.

La France attache aujourd'hui une plus grande importance que précédemment à la possession de cette vallée, à raison des travaux de fortification qu'elle fait exécuter sur cette partie de sa frontière, et qui doivent couvrir une étendue assez considérable de terrain en avant du village des Rousses. Cette mesure aura, d'ailleurs, pour la France, un autre avantage, celui d'assurer l'existence de la partie de la route de Paris à Gex, qui traverse la vallée des Dappes. L'entretien n'eût pu en être confié avec sécurité à une administration étrangère, qui, loin d'avoir aucun intérêt à sa conservation, a toujours regardé d'un œil de jalousie cette voie de communication rivale de la route vaudoise de Saint-Cergues.

UN PAUVRE FRAUDEUR. — Un habitant d'Urrugne faisait, dit l'*Adour*, valoir un moulin d'assez mince revenu en même temps qu'il avait une assez forte rente à payer et une femme et cinq enfants à nourrir. Afin de suppléer à l'insuffisance de son revenu, il tâchait de temps à autre de gagner quelque chose par la contrebande. Une de ces nuits passées qu'il cheminait avec quelques paquets de cigares, des douaniers embusqués l'ayant aperçu, l'ont poursuivi à outrance et sans relâche. La frayeur qu'il en a conçue et les efforts excessifs qu'il a faits pour y échapper, l'ont tellement bouleversé, qu'arrivé chez lui il a été saisi d'une violente fièvre accompagnée de délire et de convulsions, que tous les soins de deux médecins n'ont pu maîtriser, et au bout de sept à huit jours d'angoisses il a succombé, quoiqu'il fût dans la vigueur de l'âge et doué d'une forte constitution. Le malheureux, par une fausse honte peut-être, n'avait déclaré la cause de son mal que la veille de sa mort.

BRIGANDAGE. — Un autre habitant de la même localité, dit le même journal, métayer sur une maigre exploitation, se livrait subsidiairement à l'industrie de brocantage de bétail. Un de ces jours passés, comme il revenait de l'un des villages espagnols le plus voisin, arrivé assez près d'Irun, trois individus armés de couteaux et barbouillés de noir l'ont arrêté, et l'un d'eux, sans autre préambule, d'un long coup de couteau lui a fendu depuis la poitrine jusqu'à la région ombilicale.... le gilet. Le malheureux, glacé d'effroi, crut le moment arrivé pour lui d'assister à sa propre autopsie. Point du tout; il ne s'agissait que d'opérer l'extraction de la poche intérieure de son gilet de dix-sept douros qu'on lui avait vu serrer. Ce qui ayant été fait très prestement, les brigands ont disparu, et le pauvre voyageur a pu reprendre son chemin, maugréant sans doute la translation de son pécule, mais bénissant cependant l'intelligence du couteau qui n'a coupé que ce qui était absolument nécessaire et rien de plus. Il ne devait pas en être à son coup d'essai.

MOISSON. — On commence à concevoir des craintes au sujet du rendement du maïs. On a remarqué dans plusieurs champs que la feuille se dessèche avant le temps. Or, se dit-on, comme la plante se nourrit aussi bien par en haut que par la racine, elle ne peut plus absorber la rosée, qui est si nécessaire dans cette saison aride pour entretenir l'état humide, sans lequel la force de la végétation languit au détriment de la nutrition du grain. Cette nouvelle maladie, qu'on n'a jamais vue attaquer jusqu'à cette année ce genre de céréale, s'appelle la rouille. Elle n'est cependant encore que partielle; il faut espérer qu'elle ne se généralisera pas.

Pierrot?

— Mais pas trop mal. Habitez-vous le quartier, ou venez-vous me voir? Peut-être avez-vous à faire dans Holborn?

— Nullement, mon bon ami. Je n'habite point Holborn; mais l'autre extrémité de la ville, où *mes* affaires me retiennent. Je vis dans le quartier à la mode, dans le grand monde. Je suis tombé tout juste sur le patron qu'il me fallait; impossible de voir sa figure, tant il a de favoris et de moustaches, et impossible de voir sa barbe, tant elle est bien teinte! C'est un vrai *lion*, celui-là, et de la première volée! Aussi, m'a-t-il pris pour son *tigre*. Une course en tilbury vous serait-elle agréable de temps à autre, Pierrot? Ce n'est pas très sûr, par exemple; vous seriez capable d'avoir la chair de poule rien qu'à me voir tourner un coin de rue au galop.

Afin de donner à son ami une légère idée de cette évolution, Bailey Cadet (car ce n'était autre que l'ancien page de Mme Todgers) se mit à imiter l'allure d'un cheval au galop, et adossé contre un poteau à reverbères, il se cabra si fort, que son chapeau en roula dans la boue.

— C'est que ce n'est ni plus ni moins que l'oncle en ligne droite de Capricorne, frère légitime de Choufleur. Depuis que nous l'avons, il a déjà enfoncé les devantures en glaces de deux boutiques. On nous l'a vendu parce qu'il avait joué un mauvais tour à sa maîtresse, une des meilleures écuyères de la Grande-Bretagne : il vous l'a tuée raide sur place. Oh! c'est un fameux animal! un cheval pur-sang!

— C'est fini! soupira Pierrot d'un air mélancolique; à présent, vous ne m'achèterez plus tant seulement la queue d'un linot. Vous n'en sauriez que faire. Ce n'est pas comme autrefois, où vous en aviez toujours une couple en cage, pendus au-dessus de l'évier, pour vous désennuyer pendant que vous...

Bailey l'interrompit brusquement.

— Non, le linot m'est inférieur. Aujourd'hui, il ne me faudrait pas moins qu'un paon; encore ne serait-il pas assez *huppé* pour moi. — Eh bien, comment vous va, mon vieux?

— Mais pas mal, dit le barbier, répondant pour la deuxième fois à la question qu'il plaisait à maître Bailey lui adresser pour la seconde, en l'accompagnant d'un certain écart de jambes, d'une façon de rapprocher les genoux et d'un cliquetis d'éperons sur le pavé, qui dénotaient un habitué du *turf*, un quasi-membre du Jockey Club.

— Et de quoi retourne-t-il, ami Pierrot? demanda le fashionable tigre, avec le sans-gêne d'une affable familiarité.

Il tenait tout à fait le haut bout de la conversation; auprès de lui, le barbier n'était qu'un enfant dans les limbes.

— Je vais chercher ma locataire, qui rentre ce soir à la maison, dit Pierrot d'un ton modeste.

— Une femme! se récria M. Bailey; j'aurais juré! j'aurais parié vingt louis que c'était une femme!

Le barbier se hâta d'expliquer que sa locataire n'était ni jeune ni belle, mais tout simplement garde-malade de son état, engagée pour tenir la maison d'un gentilhomme absent, et qui devait le soir même céder la place à la ménagère en titre.

— C'est un nouveau marié; il revient avec sa jeune épouse, dit le barbier. M. Chuzzlewitt, qui demeure à deux pas de la grande poste.

— Jonas Chuzzlewitt? demanda Bailey.

— Lui-même; c'est bien son nom. Le connaissez vous?

— Un peu, je m'en flatte. Et elle donc! c'est moi qui les ai mis en rapport.

— Bah! vrai?

— Aussi vrai que j'ai l'honneur de vous le dire. Elle n'est pas mal, mais sa sœur est mieux. Parlez-moi de celle-là! un vrai Roger bon temps, une follichonne, s'il en fut! Avons-nous ri ensemble autrefois!

M. Bailey parlait en homme qui a un pied dans la fosse, et qui fait allusion à des choses passées depuis vingt ou trente ans. Complètement abasourdi par cet aplomb précoce, ce ton protecteur, les bottes à revers, la cocarde et le reste, l'humble Pierrot n'entrevoyait plus qu'à travers un brouillard Bailey l'adolescent, le juvénile page de la maison Todgers, avec lequel il avait fait connaissance l'an dernier, en lui vendant des linots à deux sous pièce. Comment le reconnaître, en effet, dans cette élégante personnification du *sport*, dans ce groom lilliputien, manuel abrégé de la science hippique : génie venu en serre-chaude, produit de quelque procédé à haute pression qui, en quelques secondes, l'avait gorgé d'années et d'expérience? Sous ce dernier rapport, M. Bailey florissait déjà dans l'atmosphère enfumée de Todgers, mais maintenant il défiait le temps et l'espace, mettait en défaut les cinq sens des regardants, et en dépit de toutes les lois naturelles, triomphait de leur incrédulité. Il arpentait le pavé d'Holborn sous la figure d'un enfant, et clignait de l'œil, pensait, agissait et parlait en vieillard. L'esprit s'était fait caduc dans un corps imberbe; c'était une énigme ambulante; un sphinx culotté et botté. Le barbier n'avait que le choix de se croire fou, ou de prendre Bailey au sérieux. Il opta sagement pour ce dernier parti.

Son compagnon daigna l'entretenir chemin faisant de tous les sujets en vogue : il disserta savamment sur le mérite comparatif des chevaux pies et des chevaux à manchettes blanches ou noires. Quant au style de la queue, M. Bailey avait son opinion particulière, qu'il exposa fort au long, mais sans prétendre influencer personne, vu qu'il différait sur ce point avec les autorités les plus compétentes. Il engagea M. Sansonnet à le suivre à la taverne, et l'y régala d'un breuvage spiritueux composé sous sa direction, d'après la recette célèbre d'un membre du Jockey-Club. Arrivé presqu'au but de la course, il dit au barbier que pouvant disposer d'une heure, et connaissant les conjoints de vieille date, il désirait être présenté à la locataire en question.

Pierrot frappa à la porte de M. Jonas Chuzzlewitt, et Mme Gamp ayant ouvert, il s'empressa de présenter l'un à l'autre ces deux remarquables personnages. Il y avait cela de bon dans la double vocation de Mme Gamp, qu'elle lui inspirait un égal intérêt pour les jeunes et pour les vieux. Aussi reçut-elle M. Bailey avec une gracieuse condescendance.

— Voilà ce qui s'appelle être aimable, dit-elle, en s'adressant à son hôte; venir me chercher à la brune, et avec un aussi gentil garçon! Mais prenez donc la peine d'entrer; il n'y a encore personne au logis. Le jeune couple se fait attendre.

— Ah! les mariés sont en retard? reprit Pierrot, suivant Mme Gamp dans la cuisine.

— Fort en retard, vu les Ailes de l'Amour, répartit finement Mme Gamp.

L'allusion fut perdue pour maître Bailey, qui s'informa si les Ailes de l'Amour avaient jamais gagné la poule ou le grand prix des courses d'Epsom? En apprenant qu'il ne s'agissait pas d'un cheval, mais bien d'une métaphore poétique, il fit une grimace de dédain. Mme Gamp, stupéfaite de son air affable et de son aisance en société, demanda tout bas à son hôte si son compagnon était un homme ou un petit garçon? question fort embarrassante, à laquelle M. Sansonnet échappa par une adroite diversion:

Il connaît Mme Jonas, dit-il tout haut.

— M'est avis qu'il connaît toutes choses et toutes gens, reprit Mme Gamp. Je parierais qu'il n'y a pas de malices qui ne soient pour lui lettres

qui manque plus absolu encore de délassements relevés, laissent exposés sans défense à toutes les sollicitations d'un matérialisme abrutissant. Il est temps qu'un remède soit apporté à toutes ces plaies.

SUICIDE. — Lundi dernier, dit le *Journal du Loiret*, un jeune homme de vingt-cinq ans, qui habitait Chevilly depuis quelques mois, avait passé une partie de la nuit au cabaret. Le lendemain matin, il se rend à la station, la tête encore un peu échauffée par les fumées du vin. En attendant le passage du convoi, il s'assied sur le revers du fossé, et écrit sur son portefeuille ses adieux à la vie et à sa mère; puis, profitant du moment où le cantonnier faisait les signaux d'usage au convoi de messageries qui s'avançait avec rapidité, il pénétra dans l'enceinte du chemin, et se précipita au-devant de la locomotive.

Le corps de ce malheureux, heurté par le chasse-pierre, fut emporté avec la rapidité de l'éclair jusqu'à une distance de près de quarante pas, et quand on s'aperçut de cette catastrophe rapide comme la pensée, le corps mutilé était gisant sur la voie. La tête, les bras et les jambes brisés, les chairs réduites en lambeaux sanglants offraient un affreux spectacle, et cependant l'infortuné respirait encore. Il succomba au bout d'une demi-heure, sans avoir repris connaissance.

Un fait digne de remarque, c'est la proportion considérable de suicides consommés au moyen des chemins de fer. Nous avons déjà cette année enregistré un suicide de ce genre, et des faits analogues ont été également signalés dans les journaux d'Allemagne et d'Angleterre.

UN BANQUEROUTIER. — Un pauvre ouvrier, dit la *Gazette des Tribunaux*, était las de pousser la lime; il entreprit un petit commerce qui ne réussit pas, et aujourd'hui il comparaissait devant le tribunal correctionnel en état de banqueroute simple. Le déficit est constaté être de 2 300 francs; deux chefs lui sont reprochés : irrégularités dans les livres et dépenses personnelles exagérées.

M. le président : Le syndic de votre faillite a constaté que vos livres étaient fort mal tenus?

Le prévenu : Mon éducation n'a pas été assez puissante, et mon commerce pas assez spacieux pour me permettre de coucher sur des livres mes pensées commerciales.

M. le président : La loi oblige tout commerçant à tenir des livres; si vous ne pouviez les tenir vous-même, il fallait prendre quelqu'un pour le faire.

Le prévenu : Ma boutique n'est pas assez chalande pour me permettre d'accorder une attribution à un homme sciencieux et capable de raisonner sur la partie des chiffres.

M. le président : Vos créanciers se plaignent de dépenses personnelles exagérées?

Le prévenu : Je crois bien, 1,500 francs à payer pour le fonds, et 1,200 francs de loyer, avec les contributions.

M. le président : On ne vous reproche pas vos dépenses commerciales, mais l'exagération de vos dépenses personnelles.

Le prévenu : Ah! oui, y a encore l'éclairage, 150 francs au gaz; ils n'ont jamais voulu à moins. Le fait est que la lumière est un peu trop éblouissante pour une boutique qui ne vend rien.

M. le président : Vous ne comprenez pas; les dépenses personnelles sont, pour un commerçant, la nourriture, la toilette, les plaisirs.

Le prévenu : Pour la nourriture, le fait est que l'année est dure; quand il faut payer un boisseau de pommes de terre 50 sous, ça mène loin; la toilette, ça n'est pas ma faute; on m'avait dit qu'on vendait bon marché à la Belle Jardinière; j'y ai acheté le paletot que voilà; il s'est trouvé d'une qualité insignifiante, et j'ai été obligé d'en acheter un autre. C'est vrai aussi qu'une fois, pour mon plaisir, j'ai été souhaiter la fête à ma tante à l'Ile-Adam, avant le chemin de fer; ça m'a coûté une pièce de cent sous avec le bouquet.

M. l'avocat du roi : Il nous paraît que l'instruction n'est pas suffisante pour nous renseigner sur le chef des dépenses exagérées, nous demandons au tribunal le renvoi de la cause à l'instruction.

combattues par des affirmations émanées d'abord de l'élu, ensuite de ceux qu'on accuse de s'être laissé séduire ou corrompre. Et la position est-elle égale entre tous? Non; l'élu est entendu dans le bureau, il est entendu dans la chambre; ses adversaires ne jouissent pas de la même faveur. Voyez donc ce qu'on fait en justice criminelle; les chambres d'accusation ne statuent qu'après l'audition orale de tous les témoignages. Nous n'avons pas ce qu'il faut pour pouvoir prononcer en connaissance de cause.

Nous savions déjà quels moyens sont employés pour obtenir les certificats; on en a inventé un nouveau, c'est l'action en police correctionnelle. Si vous permettez que le candidat puisse ainsi étouffer toutes les protestations, vous vous désarmez. Et qu'on ne s'y trompe pas! toute allégation d'un fait de nature à nuire à la réputation d'autrui est une diffamation justiciable de la police correctionnelle, qui n'admet pas la preuve et qui serait obligée de se fermer les oreilles pour ne pas entendre.

M. MARTIN (du Nord), garde des sceaux, et M. Hébert en même temps. Je demande la parole.

M. BILLAULT. Disons-le hautement, Messieurs, les protestations diffamatoires ou calomnieuses ne peuvent être justiciables que de la Chambre. Nous savons bien qu'on préférerait les tribunaux correctionnels. Mais la Chambre ne peut se laisser enlever une prérogative qui est une des garanties du gouvernement représentatif. Au milieu de ce débordement d'intérêts privés, remplir un devoir dans l'intérêt commun n'est ni une chose facile ni une chose vulgaire. Eh bien! prenez garde de décourager les hommes qui sont disposés à oublier leurs intérêts pour l'intérêt public.

Il s'agit ici, je le répète, de choses de la plus haute gravité. Et ne voyez pas seulement ici un détail : que vous importe au fond, que nous importe, à nous, une voix de plus ou de moins dans la majorité ministérielle? Vous le savez bien, nous le savons tous, vous avez ici, en ce moment, 80 voix de majorité; il n'y a donc pas ici de politique; mais il y a, au point de vue de l'avenir, au point de vue des précédents, un intérêt énorme engagé. Savez-vous bien ce que l'avenir nous réserve? Nous sommes ici deux grands partis parfaitement convaincus de la sincérité de nos principes, divergeant sur les moyens, mais voulant tous, je le suppose, la même chose, le bonheur et la gloire de ce pays-ci, et nous avons tous, et avant tout, le besoin de voir l'esprit public se fortifier en France. C'est cet esprit-là qui fait des sacrifices par conviction et par sentiment, des sacrifices qui ne coûtent rien au trésor, à l'État, et qui lui profitent et ne profitent qu'à lui; c'est cet esprit-là qu'on peut exploiter impunément, car il renaît incessamment dans le pays.

Mais, à côté de cet esprit public qu'il faut développer et ménager, vous rencontrerez malheureusement l'esprit des passions locales et individuelles. Celui-là s'est développé démesurément; l'esprit d'affaires, l'esprit de spéculation, il y a longtemps qu'il frappe à la porte de cette chambre, je n'oserais pas dire qu'il y a déjà commencé à entrer. (Rires approbatifs à gauche.)

Eh bien, vous savez quel est cet esprit d'affaires : avant tout le succès! les moyens lui importent peu, le scrupule est facilement mis de côté. Or, si, dans un avenir prochain, l'esprit de spéculation veut entrer ici, ici où est la puissance, où se font les grandes affaires, où le trésor de l'État est en quelque sorte à la merci de la Chambre, où les grandes branches de l'administration sont sous l'influence de l'autorité représentative, s'il vient à vouloir employer toutes les ressources pour y pénétrer, savez-vous quels seront les moyens qu'il emploiera, savez-vous où il s'arrêtera? et si, dès aujourd'hui, vous ne vous faites pas une jurisprudence forte, énergique, répressive des intrigues, vous vous désarmez pour l'avenir.

Alors, ces hommes si puissants en dehors de la chambre, auxquels tous les moyens seront bons parce que l'intérêt sera considérable à gagner, ces hommes-là n'hésiteront pas; les protestations, les certifi-

qu'on a promis un secours de 200 fr. pour un vote? (Interruption.)

M. DE SALVANDY, ministre de l'instruction publique. Ce n'est pas le candidat.

M. BILLAULT. Comment et qu'importe? Parce que le candidat sera resté étranger aux actes de corruption, l'élection ne serait pas nulle! La Chambre ne peut admettre une semblable théorie. Par cela seul qu'un vote a été acheté dans l'intérêt d'un candidat qui n'aurait pas été nommé, les opérations du collège qui a ainsi vendu ses voix devraient être annulées.

Mais ce fait n'est pas seul. Un homme poursuivi, devant les tribunaux se dément d'abord, puis le lendemain il se rétracte une seconde fois. Vous ne voulez pas croire à ces hommes qui affirment et nient tour à tour, vous avez raison. Ce qui importe, c'est que l'on éclaircisse les faits. Deux assertions se contredisent; il faut que l'on prononce, il faut que l'on sache quel parti a menti.

Vous êtes le principal pouvoir public; vous devez être populaires, votre majorité ne doit pas être viciée; elle ne doit pas rester sous le poids des accusations qu'on lui jette.

Vous n'avez aucune raison plausible de rejeter l'enquête; vous avez des raisons de l'accepter; votre honneur vous en fait une loi.

On dit que l'enquête déconsidérerait la chambre, j'affirme le contraire; elle prouverait quels soins vous avez de votre dignité; elle prouverait que la législation de la France ne doit pas même être soupçonnée. Si vous refusez l'enquête, vous aurez beau faire, vous resterez toujours sous le soupçon.

On fait de grandes phrases sur la sincérité du gouvernement, mais on habitue par le fait les esprits à oublier les questions politiques pour les intérêts de la localité. On nous rappelait hier une discussion de 1834. Oh! nous sommes bien déchus depuis cette époque; si l'ombre des doctrines qui se montrent aujourd'hui à la chambre avait osé apparaître, il eût fallu voir quelles réclamations elles auraient soulevées!

N'y a-t-il pas parmi nous un nombre considérable de collègues qui se désolent de voir la corruption s'infiltrer partout? Les antichambres ministérielles et celles des chefs de bureaux sont encombrées de députés solliciteurs. C'est là que trois heures par jour siége la représentation nationale... (Bruits au centre. — C'est vrai! à gauche.)

Quand un solliciteur se présente, la première question qui lui est adressée est celle-ci : Combien avez-vous de députés? La députation est le seul canal par où puissent passer la faveur et les réclamations. Les députés de l'opposition y figurent autant que les députés ministériels. C'est une fatalité de la position.

Cet état de choses vicie profondément le gouvernement représentatif, et notez bien que le mal grandit chaque jour. On n'a songé d'abord à séduire que quelques électeurs influents; mais les autres ont élevé des réclamations. Et le mal a gagné de proche en proche, et le gouvernement se trouve à la merci de cette masse qui mendie toujours, qui soutiendra le gouvernement tant que le gouvernement la paiera, et qui se tournera contre s'il se lasse jamais de la payer.

Il y a là une aristocratie qui se forme pour exploiter le pays, aristocratie d'un petit nombre d'hommes qui se distribuent entre eux tous les produits du pays, le fruit des sueurs de tous; aristocratie de 200000 privilégiés, organisée pour en exploiter 33 millions. Croyez-vous quand le pays s'en apercevra, qu'il le supportera?

Oui, Messieurs, les électeurs que vous démoralisez, à qui vous cherchez à inspirer l'éloignement des idées politiques, deviendront les plus forts; ils vous tiendront à merci et vous écraseront. C'est le résultat fatal de vos doctrines et de vos pratiques.

Pour que le corps électoral soit respecté, il faut qu'il soit respectable; il faut qu'une digue soit opposée à ce débordement d'intérêts égoïstes. Il faut que l'enquête effraie les égoïstes et rassure les sincères amis de nos institutions.

Quant à nous, notre opinion là-dessus est pleinement désintéres-

---

moulées.

M. Bailey s'inclina devant ce compliment, rajusta sa cravate, et dit qu'elle était assez dans le vrai.

— Puisque vous connaissez Mme Chuzzlewitt, vous savez sûrement son nom de baptême? poursuivit Mme Gamp.

— Comme le mien propre : Charité.

— Eh bien non! vous n'y êtes pas! se récria Mme Gamp.

— Cherry alors, dit Bailey cadet. On l'appelait Cherry tout court : c'est son petit nom.

— D'abord, ça ne commence pas par un C, mais par un M.

— Tiens! est-ce qu'il serait allé là-bas épouser la follichonne? s'écria Bailey en frappant sur sa culotte de peau blanche d'où s'échappa un nuage de blanc d'Espagne.

Mme Gamp lui ayant demandé l'explication de sa surprise et du mystérieux surnom de Follichonne, Bailey la lui donna. Elle écoutait de toutes ses oreilles, lorsqu'un bruit de roues et un double coup à la porte annonça les nouveaux mariés. Elle saisit un flambeau et courut ouvrir aux maîtres du logis, non sans avoir prié Bailey de réserver la suite de l'histoire pour le trajet qu'ils devaient faire ensemble.

— En vous souhaitant toutes sortes de bénédictions et de contentements, accompagnés de plusieurs autres, Madame, dit-elle, avec force révérences, comme elle précédait les arrivants dans le vestibule; sans oublier Monsieur. — Votre épouse paraît un peu fatiguée du voyage, monsieur Chuzzlewitt; pauvre petite colombe!

— Elle a fait assez d'embarras et de simagrées pendant la route! grommela M. Jonas. Apportez de la lumière!

— Par ici, Madame, s'il vous plaît, poursuivit Mme Gamp en montant l'escalier. Tout n'est pas aussi bien rangé que je l'aurais voulu; il y a beaucoup de choses que Madame changera à son idée quand elle aura pris le temps de se retourner. — Un vrai petit bijou de femme! Mais, par exemple, pour ce qui est de son humeur follichonne, ajouta intérieurement Mme Gamp, on ne s'en douterait guères à la voir. C'est qu'elle n'a pas du tout la mine réjouie!

En effet, elle n'avait rien moins que l'air gai. La Mort, qui avait passé par là avant les noces, y avait laissé sa lugubre empreinte. L'air était lourd et suffoquant; les appartements étaient sombres. Une sinistre obscurité régnait dans chaque recoin. Accroupi devant l'âtre, comme un être funèbre et de mauvais présage, le vieux Chuffey fixait de

ses yeux ternes quelques rameaux flétris jetés dans le foyer. Il se leva lentement et regarda la jeune femme.

— Vous voilà donc encore de ce monde, vieux Chuff? dit Jonas d'un ton insouciant, tandis qu'il époussetait ses bottes avec son mouchoir. Encore sur la terre des vivants, hein?

— Et à qui le doit-il, mon bon Monsieur, si ce n'est à vous, comme je le lui ai dit plus de cent fois!

M. Jonas n'était pas de bonne humeur. — Nous n'avons plus besoin de vous, dit-il pour unique réponse. Vous pouvez vous en aller.

— Et c'est ce que je vais faire, Monsieur, si toutefois je ne puis être utile à votre jeune dame. — Y a-t-il quelque petit service que je puisse vous rendre, mon cœur? poursuivit madame Gamp avec onction, fouillant activement dans ses poches.

— Aucun, dit Mercy, les larmes aux yeux. Partez! il vaut mieux que vous partiez!

Le sourire sur les lèvres, épiant d'un œil le futur, de l'autre le présent, les traits animés d'une expression plus spiritueuse que spirituelle, mais essentiellement mercenaire, Mme Gamp continuait ses recherches. Elle tira enfin de sa poche une sale carte imprimée, où se lisait son adresse et un abrégé de son enseigne.

— Serrez cela en lieu sûr, ma petite colombe, afin que vous puissiez mettre la main dessus au besoin, dit-elle à voix basse. Je suis connue, Dieu merci, de toutes les jeunes femmes. Je m'appelle Gamp, et me ferai un vrai plaisir de passer de temps à autre savoir de vos nouvelles, vu que je demeure à deux pas.

Multipliant les sourires, les clignements d'yeux, les toux significatives et les révérences, tendant à établir une intelligence secrète et confidentielle entre elle et la jeune mariée, madame Gamp appela encore toutes les bénédictions du ciel sur la maison et sur ses hôtes, cligna de l'œil, sourit, toussa, et s'inclina jusqu'à ce qu'elle fût hors de la chambre.

— C'est égal, quand j'aurais la tête sur le billot, murmura-t-elle parvenue au bas de l'escalier, je dirais toujours que cette petite femme-là n'a pas du tout l'air follichon, du moins pour le quart d'heure!

— Bah! patientez un peu jusqu'à ce que vous l'entendiez rire.

— Je patienterai, mon petit.

Il ne s'en dit pas davantage, car Mme Gamp, coiffée de son gigantesque chapeau, escortée de Pierrot Sansonnet, chargé de sa malle, et

de maître Bailey, qui défrayait la conversation, franchit le seuil et reprit le chemin de Kingsgate-Street. Le jeune tigre acheva de lui raconter l'origine et les progrès de sa liaison avec Mme Jonas Chuzzlewitt et sa sœur. Une preuve remarquable de la précocité de cet adolescent, c'est que, s'imaginant que Mme Gamp avait conçu une folle passion pour lui, il fut agréablement chatouillé de cet attachement rétrospectif.

Au moment où la porte se refermait lourdement derrière eux, Mme Jonas se laissa tomber sur une chaise. Un étrange frisson lui parcourut le corps lorsqu'elle regarda autour de la chambre. La disposition en était à peu près la même qu'autrefois, mais jamais elle ne lui avait paru si nue, si sombre! Elle s'était figuré que la maison s'égayerait pour la recevoir.

— Vous ne la trouvez peut-être pas assez belle pour vous? dit Jonas qui épiait ses regards.

— Il est vrai qu'elle est un peu triste! dit Merry, essayant de se remettre.

— Et elle le sera encore plus, je vous en préviens, grommela Jonas, si vous vous avisez de prendre vos grands airs. Belle emplette, ma foi! pour faire fi du logis en y mettant les pieds! Vous étiez vive que de reste pour me taquiner et me vexer. Allons! allons! debout! la servante est en bas. Sonnez; qu'elle serve le souper pendant que je vais ôter mes bottes.

Elle le regarda sortir, puis, secouant sa torpeur, elle se leva et se disposait à obéir, quand le vieux Chuffey lui posa doucement la main sur le bras.

— Vous n'êtes pas mariée?... dit-il avec anxiété. Non... n'est-ce pas?

— Si... depuis un mois... Mais, bon Dieu, qu'y a-t-il?

— Rien... balbutia le vieillard en se détournant.

Saisie de surprise et d'effroi, elle se retourna aussi, et le vit lever ses mains tremblantes au dessus de sa tête.

— Oh! malheur, malheur, malheur à cette maison maudite! murmura-t-il.

Ce fut la bien-venue de la jeune femme dans la demeure nuptiale.

(La suite prochainement.)

M. MARTIN (du Nord). [illegible] vague. Je comprends d'ailleurs que la colère d'un candidat non élu dans un collège le porte à s'exagérer bien des faits et des intentions. (On rit au centre.) Je reviens à la question.

Nous devons plus que personne tenir à ce que les élections soient reconnues pures de tout reproche; mais nous ne pouvons pas non plus sans raison mettre en suspicion la chambre tout entière, en ordonnant une enquête. Les candidatures conservatrices n'ont pas eu le monopole des protestations; il en a été présenté contre les députés de l'opposition: ces membres ont été entendus dans les bureaux, et sur leur dénégation, bien que quelques-uns des faits articulés fussent précis, leurs élections ont été validées. L'élection de M. Dessaigne offre-t-elle des allégations d'une nature plus grave? Je ne le crois pas.

On a blâmé M. Dessaigne d'avoir dénoncé aux tribunaux deux des signataires de la protestation présentée contre lui; on a prétendu qu'il n'avait pas ce droit. Je crois que c'est là une opinion erronée.

Je n'entends en aucune façon restreindre les droits de la chambre; elle juge souverainement et sans contrôle; mais à côté de son droit il faut reconnaître celui de ses membres. Chacun est juge de son honneur, et il a droit de le défendre quand on l'attaque, quelle que soit d'ailleurs sa position; la loi de 1819 punit sévèrement les diffamations contre les citoyens, et vous voudriez condamner le député à ne pouvoir invoquer la protection de cette loi! Parce que l'injure frapperait plus haut, elle resterait impunie! Mais si une telle doctrine devait prévaloir, on ne trouverait à ce prix personne qui voulût siéger sur les bancs de cette chambre. (Vive approbation au centre.)

La seule exception possible à la loi de 1819, est posée dans cette loi même. Sont exempts de poursuites les discours prononcés dans les deux chambres, et les rapports imprimés par leur ordre. Le législateur a posé cette exception, parce qu'il savait que la publicité des débats, le savoir-vivre des orateurs, la liberté de la contradiction offraient des garanties suffisantes. Mais, en peut-il être de même d'une protestation signée, adressée à la chambre, et contre laquelle il est parfois fort difficile de se défendre parce qu'on est loin de ceux qui l'ont écrit? Non, Messieurs, il y a là une facilité trop grande de diffamer pour que la loi n'y mette pas des restrictions. (Réclamation à gauche.)

Mais, dit-on, il n'y aura plus de protestations possibles si les signataires ont à redouter des poursuites correctionnelles. —Je vous demande pardon, il y en aura encore sans doute; mais les signataires sauront à quoi ils s'exposent s'ils ne peuvent fournir les preuves de ce qu'ils avancent, et la Chambre recevra moins de dénonciations calomnieuses.

A GAUCHE. Mais les tribunaux correctionnels n'admettent pas à faire la preuve des faits.

M. MARTIN (du Nord). La loi permet toujours de la faire. Il y a dans le code pénal un article 145 qui porte des peines sévères contre la vente et l'achat des suffrages. Vous êtes cité en police correctionnelle pour dénonciation calomnieuse; présentez-vous devant le procureur du roi, signez votre attestation; le parquet fera une enquête, et l'action correctionnelle sera suspendue jusqu'à ce que la justice ait prononcé sur le fait que vous avez dénoncé.

Je vous citerai un exemple de ce genre. Chaque année, l'abbé Paganel adressait à la chambre une pétition dans laquelle feu M. l'archevêque de Paris était accusé d'avoir commis un vol. La chambre était importunée de ces pétitions. On a fait venir l'abbé Paganel, et après l'avoir bien engagé à y réfléchir, on a accepté sa plainte, une instruction a eu lieu; elle lui a été contraire, il a été condamné; mais elle eût pu être favorable dans d'autres circonstances. Vous voyez bien que la loi laisse toujours le moyen de faire la preuve.

L'orateur entre dans la discussion des faits. On a prétendu, dit-il, que le cours de la justice aurait été interrompu dans l'intérêt de l'élection de M. Dessaigne; ainsi un électeur inculpé d'attentat aux mœurs aurait été relaxé de toute poursuite par le procureur du roi, à condition qu'il voterait pour M. Dessaigne.

Mais il faut que la chambre sache qu'il n'y avait pas de plainte de la part de la famille, il n'y avait qu'un procès-verbal dressé par un brigadier de gendarmerie; or, des attentats aux mœurs ne sont punissables que quand ils ont été consommés ou qu'ils ont été tentés avec violence, et il est recommandé aux parquets de se montrer très circonspects dans les poursuites de cette nature, et je n'ai pas besoin d'en expliquer le motif.

Or, voyez ce qui s'est passé: le 20 mai dernier, un procès-verbal a été dressé par un brigadier de gendarmerie; dès le lendemain, le procureur du roi a prescrit aux officiers de police judiciaire d'informer sur l'affaire; quinze lettres ont été échangées entre ceux-ci et le parquet, et c'est après qu'il a été reconnu que le fait n'était pas légalement punissable que les poursuites ont discontinué.

Voici un autre fait: un infanticide était attribué à une jeune fille, nièce d'un électeur; la dénonciation est du mois de mai 1846; l'affaire s'est suivie avec la plus grande activité, et le 25 juillet, quelques jours avant les élections, un grand nombre de témoins ont encore été entendus. C'est peu de jours après que la chambre du conseil a décidé qu'il n'y avait lieu à suivre.

Vous le voyez, Messieurs, des faits ont été articulés qui concernent le ministre de l'intérieur, vous avez entendu hier mon honorable collègue; des faits avaient été allégués qui concernent le ministre de la justice, je viens de vous démontrer combien peu ils sont fondés; ainsi, voilà les faits les plus graves de ce document démentis immédiatement par une simple discussion. (Très bien! au centre.)

Et c'est sur le fondement d'un pareil document qu'on veut faire ordonner une enquête! On voudrait faire planer sur les députés de la majorité le soupçon d'être le produit de l'intrigue et de la corruption! Ce sont là des artifices auxquels vous ne vous laisserez pas prendre; chacun de vous se dira: Convaincu que mon élection a été loyale, je ne crains pas l'enquête; mais connaissant combien de plaintes et de désappointements éclatent après chaque élection, je ne veux pas céder à des scrupules dangereux pour la considération de la Chambre.

Une enquête a eu lieu en 1842, elle a prouvé qu'aucune manœuvre ne pouvait être reprochée au gouvernement.

Il en serait de même aujourd'hui, et c'est une raison pour ne pas avoir de nouveau recours à une mesure qui ne vous est proposée que dans l'intention de mettre en suspicion la loyauté des électeurs qui ont amené ici la majorité qui siège sur ces bancs. (Adhésion au centre.)

M. LEVAVASSEUR. On a crié à l'ordre quand j'ai interrompu M. le ministre de la justice, je viens expliquer mon interruption.

[illegible] et je ne puis les faire connaître à la Chambre, sous peine d'exposer à des poursuites ceux qui me les ont données! Je dis que c'est là une théorie subversive du gouvernement constitutionnel.

M. O. BARROT. M. le garde des sceaux vient de professer une doctrine étrange. Il veut astreindre les citoyens qui adressent des protestations à la chambre au rôle de dénonciateurs, leur en imposer la responsabilité. Il leur dit: ou dénoncez, ou taisez-vous. Nous ne saurions admettre une telle doctrine. Elle est contraire aux principes de notre constitution politique. Elle méconnait complètement les droits de la chambre.

La loi invite les électeurs à protester contre les faits de corruption et vous les menacez dans l'exercice de ce droit; le devoir de la chambre est de s'éclairer de tous les témoignages utiles; si vous restreignez ce droit de témoignage, le droit de la chambre devient illusoire. (Très bien! à gauche.)

Celui qui proteste n'est pas un dénonciateur; c'est un citoyen exerçant ses droits politiques, s'adressant à un pouvoir politique. La justice criminelle n'a pas ici d'entrée. Autrement il pourrait arriver que la justice politique absoudrait ou condamnerait contrairement aux décisions du pouvoir judiciaire. A-t-on bien songé à toutes les conséquences du conflit qui pourrait s'élever entre la juridiction politique de cette chambre en matière électorale et les tribunaux ordinaires? Y avez-vous songé, Monsieur le garde des sceaux? (Rumeurs aux centres.)

A GAUCHE. Dites son excellence. (Hilarité.)

M. ODILON BARROT. Et d'ailleurs, sur cent cas de corruption électorale, il en est quatre-vingt-dix-neuf qui ne rentrent pas dans les lois pénales. Il n'y a pas de dénonciation possible contre ces faits. Le tribunal d'ailleurs n'a pas à examiner l'imputation: vraie ou fausse, toute allégation diffamatoire est punie. Ainsi donc, un citoyen, pour avoir accompli un devoir public, se verra en butte à une condamnation fatale!

Un député élu peut, en acceptant l'enquête, se justifier devant la Chambre; il refuse cette justification, et il a recours à un moyen qui lui livre fatalement celui qui l'accuse peut-être justement.

Chacun juge son honneur comme il l'entend, mais nous avons à maintenir les droits du parlement; il faut que ces droits soient proclamés; il ne faut pas que, dans un pays de liberté constitutionnelle, les témoins dans une enquête politique aient à répondre à un autre pouvoir que le pouvoir politique.

On nous a cité tout à l'heure le fait de l'abbé Paganel; c'est ce fait que j'invoque en faveur de l'opinion que je défends. Le pétitionnaire avait abusé du droit de pétition, la chambre a renvoyé la pétition au garde des sceaux, en l'invitant à faire appliquer les lois; la chambre rendait, par ce moyen, son action au pouvoir judiciaire.

Notre honorable collègue nous disait hier qu'il tenait à son honneur plus qu'à son mandat. Mais le moyen de confondre les accusateurs, n'est-ce pas d'accepter le débat contradictoire et parlementaire? Nous avons vu en 1842 d'autres élans de susceptibilité, alors que tous les partis se précipitaient à cette tribune pour demander l'enquête. C'étaient là des susceptibilités plus généreuses et plus vraies. (M. Odilon Barrot appuie sur ce dernier mot d'une manière particulière.)

UNE VOIX au centre parodiant le ton de l'orateur. Vraies! (Murmures à gauche.)

VOIX NOMBREUSES. A l'ordre l'interrupteur!

M. DUPIN. Ce n'est pas une interruption, c'est une impertinence. (Très bien!)

M. ODILON BARROT. Une protestation saisit la chambre; c'est à la chambre seul à prononcer. (Bruit.)

Le pays s'éclaire... C'est une cause qui s'instruit en face de lui et par nous. Voilà notre devoir, le vôtre vous regarde. Nous ne vous disputons ni ne vous envions votre majorité. (Rumeurs.) Mais vous nous permettrez de vous rappeler quelle a été la conduite d'une autre opposition dans des circonstances analogues. Et à moins que vous ne regardiez la discussion comme une superfétation, à moins que vous ne nous interdisiez la tribune (Oh! oh!), nous continuerons à signaler vos progrès. Vous avez, il y a cinq ans, cherché un remède dans l'enquête... Aujourd'hui, vous la repoussez. Bien plus, vous prenez la corruption politique sous votre patronage.

La question est de savoir si la France entendra se laisser gouverner par une nouvelle aristocratie insolente et avide qui vient se réserver l'exploitation du pays. (Vive et chaleureuse approbation.)

M. HÉBERT. Le parti conservateur tient autant à la pureté des élections que l'opposition y peut tenir; mais il ne veut pas, et il n'a pas tort, que le droit de protestation soit mis au service des mauvaises passions. (Ah! ah! interruption.) Vous prétendez soutenir le droit de la justice; mais quel est celui qui s'en montre le plus sincèrement ami, de nous qui voulons que le dénonciateur soit responsable, ou de vous qui ne le voulez pas? La doctrine que je défends n'est pas nouvelle au reste; un député a déjà fait condamner les signataires d'une protestation.

Remarquez-le bien d'ailleurs, ce n'est pas seulement le candidat qui est incriminé dans une protestation; ce sont tous ses amis, tous ceux qui ont pris parti pour lui dans la lutte électorale. Le député peut-il les laisser sous le poids d'un soupçon? Peut-il y rester lui-même, et lui faudra-t-il attendre pour commencer des poursuites que la chambre ait prononcé sur son élection? Je soutiens que non. Chacun est juge de son honneur, et la susceptibilité sur ce point n'est jamais trop grande. Le législateur est dans la situation d'un magistrat sur son tribunal. Si le magistrat laisse planer sur lui des soupçons, la justice cessera d'être respectée. Le député qui ne tient pas à être reconnu irréprochable compromet la dignité de la représentation nationale.

Le député est attaqué ou dans sa vie privée, ou dans sa vie politique. Si c'est dans sa vie privée, vous ne pouvez lui refuser le bénéfice de la loi et de la police correctionnelle. Si c'est dans sa vie publique, la preuve des faits peut être administrée, car un candidat doit être considéré comme un fonctionnaire public. S'il vous traduit devant les tribunaux correctionnels, vous pouvez soulever la question d'incompétence, vous faire renvoyer devant le jury, et là, faire la preuve des faits.

Les signataires d'une protestation qui agiront loyalement seront donc complètement à l'abri; il n'y aura de danger que pour les calomniateurs. Ce n'est sans doute pas ceux-là que vous entendez protéger. (Très bien! au centre.)

L'orateur soutient, en terminant, que la Chambre fait bien de conserver le droit d'enquête, mais qu'elle ne doit en user que dans de graves circonstances. Dans le cas de M. Dessaigne, les faits sont invraisemblables ou sans gravité, et il n'y a pas lieu d'y avoir recours.

M. [illegible] fait un rapport sur l'élection de M. Benoist, nommé à Château-Chinon (Nièvre). M. Benoist a été élu à une voix de majorité. Une protestation a été présentée contre cette élection. M. Benoist aurait acheté des votes à prix d'argent; il aurait payé des aubergistes pour fournir à boire à des électeurs, etc. Enfin, les faits sont tels qu'une partie des signataires de la protestation, ont déposé une plainte au parquet de Château-Chinon. Le bureau conclut à l'ajournement jusqu'après le jugement.

MM. PAUL DE GASPARIN, VATOUT et DE MORNY appuient ces conclusions, qui sont combattues par MM. Ferdinand de Lasteyrie et Luneau.

M. BENOIST cherche à prouver que cette protestation et cette plainte sont l'œuvre d'ennemis personnels, et bien qu'on ait tout disposé d'avance pour tâcher de le trouver coupable, il attend avec confiance le résultat de l'instruction.

L'ajournement est rejeté. Les ministres et quelques membres du centre votent seuls contre l'admission, qui est prononcée.

La Chambre terminera probablement demain la vérification des pouvoirs, et procèdera ensuite au scrutin pour les nominations des président, vice-présidents et secrétaires définitifs.

Marchés.

Marché aux fourrages, du 28 août. — Faubourg Saint-Antoine. — Foin, 1re »» à »»; 2e 56 à 58; 3e 50 à 52. — Sainfoin, 1re »» à 00; 2e 50 à 52; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1re »» à 58; 2e »» à »»; 3e 44 à 46. — Regain, 1re »» à 48; 2e 00 à 44; 3e 00 à 00. — Trèfle, 1re »» à »»; 2e »» à »»; 3e »» à »». — Paille de blé, 1re 30 à 32; 2e 27 à 28; 3e »» à »». — Paille de seigle, »» à ; 2e »» »» à «« à 00. — Paille d'avoine, 1re »» à »»; 2e »» à 48; 3e »» à ««.

Marché de Versailles du 28 août. — Foin 1re 40 à 53; 2e 38 à 40; 3e à 30 36. — Paille de froment, 24 à 31; de d'avoine, 34 à 46. — Trèfle, 35 à 48. — Luzerne, 40 à 52. — Regain, 40 à 48.

Beurre en livres (les 100 kil.) 1re 180; 2e 150 à 170.

Œufs (le mille), 48 à 52.

Veaux, 201 vendus de 1,10 à 1,40 le kil. sur pied.

MARCHÉ DE NANGIS du 26 août. — Veaux 414, vendus de 1,10 à 1,30. — Bœufs, 58, vendus, de 0,90 à 1,10. — Vaches, 25, vendus de 0,90 à 1,00. — Moutons, 74, vendus de 1,00 à 1,10 — Porcs 0, vendus de 1,20 à 1,30.

Froment, 237 hect. à 25,65. — Avoine, 280 hect. à 9,50.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 26 août. — BELLANGER, marchand de vins-traiteur, à Vaugirard, rue de Sèvres, 26. Juge-comm., M. Gaillard; syndic prov., M. Heurtey, rue Geoffroy-Marie, 5.

Bourse du 28 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.	INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 65	83 65	83 65	83 65	4 Can. 5 0/0 1260 »»
— — fin courant	83 70	83 70	83 55	83 60	Act. d J. » »»» »»
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 55	121 55	121 35	121 35	Ch. S. G. » 1060 »»
— — fin courant	121 60	121 60	121 20	121 60	V. r. dr. »»» »»

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»	Banq. de Fr. dr cours	3470 »»		— Ob. anc. »»»» »»
4 0/0 J. »	»»» »»	O. V. de Par. »	1392 50		— — nouv. »» »»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	»»» »»		V. r. gauc. 262 50
—— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1215 50		Paris à Sc. » »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann..... »	»» »»		— à Orléans » »»

PRIMES.	fin cour.		fin proch.		
3 p. 0/0...... d. 50	»» »»	»» »»	84 »»	83 95	— à Rouen. 960 »»
5 p. 0/0...... d. 50	»»» »»	»»» »»	122 20	121 80	R.-Havre. »»» »»
REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.		Avignon... »»» »»
3 p. 0/0.....	05 »/»	»» »/»	15 »/»	17 1/2	Str. à Bâle. 218 75
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	32 1/2	»» »/»	Paris-Str... 495 »»

FONDS ÉTRANGERS.					
NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM.............	Der C. 102 »/»		Tours-Nant. 805 »»
Récép. Rotsch. »	101 50	BELG. 2 1/2..... »	»» »/»		Orl.-Vierz. 625 »»
ESP. Dette act. »	»» »/»	— 4 1/2...... »	»»» »/»		C. du Nord 708 75
— — pass. »	5 1/2	— de 1840.... »	102 3/4		Famp-Haz. 400 »»
— 3 p. 0/0. »	36 1/2	— de 1842.... »	104 1/2		Diep.-Féc.. »»» »»
Dette intérieure »	32 5/8	— Banque..... »	»»» »»		Boul. à Am. »»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837 »	» »/»	— de Em. 1841. »	»» »»		Orl.-Bord. 565 75
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT........ »	1240 »»		Mont. à Tr. 263 »»
HAITI.... ..... »	» »/»	AUTRICHE...... »	405 »»		Paris-Lyon 526 25
					Bord-Teste 110 »»
					Zinc V. M.. 6050 »»
					Lin Maber 640 »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»»»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 89-50; courant du mois, 89 à »»-»»; quatre derniers mois, 91 à 00; quatre premiers 1847, 94.

Lille. — Colza, 79-00, »»; œillette rousse, 91; lin, 89-25 à 89; cameline, »»; chanvre, 91-50. — Voitures, 8.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible, 138 à 139; courant du mois, »»» à 138; septembre et octobre, 136; novembre et décembre, 132 à 133; quatre premiers 1847, 130.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 100 à 102 fr. les 100 k., ordres de livraison, 101 à 102 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Spectacles du 29 août.

7 1/2 OPÉRA. —
7 1/4 FRANÇAIS. — Le Menteur, le Légataire universel.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Zémire et Azor, le Gaquet.
7 1/4 VAUDEVILLE. — Chansons populaires, 1re des Chansons populaires.
6 1/2 VARIÉTÉS. — Un domestique, Colombe et Perdreau, les Bœufs, Sport.
7 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe, le Dernier Chapitre.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Château, les Tartelettes, la Garde.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
6 1/4 GAITÉ. — Relâche.
6 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — La Maison des Fous, Peau-d'Ane.
7 1/2 LUXEMBOURG. — La Fille du Cocher, Pilules d'Amour, le Mariage.
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Loup, Chaperon, Le Fruit défendu.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

Après avoir siégé deux semaines en pleine corruption électorale, la Chambre des députés s'est arrêtée aujourd'hui avant d'être arrivée au terme. Est-ce pudeur tardive de sa part? Non pas. La majorité, lassé de s'entendre dire en face des vérités choquantes, a voulu faire un acte d'omnipotence. Elle a encore validé l'élection de M. Lavalette. On alléguait bien contre cette élection divers actes de séduction aux frais du budget et d'intimidation par la voie des gendarmes, mais M. de Lavalette est un ami de M. Guizot, il a été déclaré digne d'entrer dans la sainte phalange. Mais, lorsque M. Drault, membre de l'opposition, à qui l'on reproche d'avoir accepté un mandat impératif, et M. Lahaye-Jousselin, qui, bien que votant d'habitude avec le ministère, est soupçonné de tendances légitimistes, sont venus implorer le jugement du tribunal souverain, la majorité leur a répondu par l'argument favori de M. Duchâtel, qu'elle s'est approprié depuis qu'elle est sûre d'elle-même : « Votons! » et l'on a procédé sans eux au scrutin pour la formation du bureau définitif.

M. Sauzet, porté par le parti conservateur, a été nommé président à une grande majorité, 223 voix contre 98, données à M. Odilon Barrot. Les autres voix se sont perdues sur MM. Dupin, de Lamartine et Dupont (de l'Eure).

MM. Bignon, Lepelletier d'Aulnay et Hébert ont été ensuite proclamés vice-présidents. Ils ont réuni, le premier 201 suffrages ; le second 183, et le troisième 176. Les autres voix se sont ainsi réparties : MM. François Delessert, 129; Billault, 116; Vatout, 90 ; G. Lafayette, 87; Vivien, 87 ; Abatucci, 80; Dehelleyme, 76. Divers autres candidats ont obtenu de 16 à 24 voix.

On s'occupera lundi de la nomination du quatrième vice-président et de celles des secrétaires et des questeurs.

La Société pour la liberté des échanges a tenu hier sa séance d'inauguration dans la salle Montesquieu. Sept à huit cents personnes assistaient à cette réunion, dans laquelle on remarquait un grand nombre de députés, de journalistes, de professeurs, d'industriels et de commerçants. Le bureau était occupé par M. le duc d'Harcourt, président, MM Anisson-Duperron, pair de France, Horace Say, membres du conseil; F. Bastiat, secrétaire.

M. le duc d'Harcourt a ouvert la séance par un discours qui a été souvent interrompu par des applaudissements. MM. Blanqui, Riglet et Léon Faucher ont ensuite pris la parole pour dérouler le tableau des avantages qui résulteraient pour le pays de la suppression des droits de douane.

Session des conseils généraux.

PROGRAMME DE POLITIQUE AGRICOLE.

L'agriculture occupe le premier rang dans le pays; mais faute d'accord dans ses idées et d'ensemble dans ses manifestations, elle ne conquiert pas dans les conseils du gouvernement la souveraineté qui lui appartient. Il lui manque surtout un système d'idées nettes qu'elle puisse présenter aux amis et aux indifférents comme un programme de politique agricole. Avec un tel programme, qui deviendrait l'opinion publique de la France, elle ne tarderait pas à dominer toute mauvaise volonté. Il serait facile aux conseils généraux de concourir à ce triomphe.

Un plan de politique agricole réaliserait ce qu'on appelle l'organisation... comprendrait douze espèces d'institutions, relatives aux objets suivants: 1° représentation, 2° enseignement, 3° statistique, 4° propagande, 5° gérance sociale, 6° commerce, 7° crédit, 8° prévoyance, 9° santé et salubrité, 10° police intérieure, 11° police extérieure, 12° douanes. — Une telle organisation impliquerait en sus la réforme des lois civiles, commerciales, criminelles, administratives, rurales et financières, dans un sens favorable à l'intérêt agricole.

Nous regrettons de ne pouvoir esquisser ici qu'à grands traits un tableau que nous avons depuis long-temps étudié dans tous ses détails essentiels. Mais ce que nous pourrons dire suffira peut-être pour faire pressentir la grandeur du plan et en désirer l'exécution.

La *représentation agricole* comprendrait par chaque département une chambre consultative à l'instar de celles du commerce et de l'industrie, ayant pour fonction de recueillir, coordonner, transmettre et appuyer les vœux des comices et sociétés d'agriculture, des conseils municipaux, d'arrondissement, de département, ceux des cultivateurs et agronomes, — d'émettre des avis et remontrances sur les projets de lois, ordonnances et règlements relatifs aux intérêts agricoles, — de rédiger des mémoires, pétitions, projets, — enfin, pour résumer en un mot, d'être l'interprète régulier et permanent des vœux de l'agriculture auprès du pouvoir local et supérieur.

Les travaux de ces chambres seraient centralisés dans le conseil général de l'agriculture composé de 100 membres (86 élus par les départements, 14 nommés par le ministre), qui siégeraient une fois par an à Paris, moyennant indemnité. Ce conseil, qui serait l'intermédiaire entre le gouvernement et les chambres consultatives, régulariserait leur action réciproque.

Enfin, les travaux annuels de ce haut conseil se combineraient avec ceux du conseil supérieur d'agriculture, de l'industrie et du commerce, qui serait appelé à apprécier tous les cinq ans la situation agricole de la France.

Le couronnement de cet édifice, et son lien avec les autres branches de l'activité nationale, serait le ministère de l'agriculture, soit spécial, soit associé à l'industrie et au commerce, mais occupant dans cette union le premier rang, si scandaleusement usurpé aujourd'hui par le commerce. Ce ministère devrait s'incorporer les forêts et les douanes, et restituer au ministère de l'intérieur le service médical, à celui de la justice les prix de vertu, qui détruisent l'unité de ses fonctions.

L'*enseignement* agricole est général ou spécial. Borné aux généralités dans les écoles primaires, élémentaires, supérieures et normales, dans les colléges, les facultés, les séminaires et les chaires des villes, il devrait donner aux élèves des notions sur les sciences et les arts qui touchent à l'agriculture, — géométrie, arpentage, mécanique, architecture, météorologie, comptabilité, expertise, nivellement, — commerce, économie rurale, physiologie végétale et animale, — économie politique et législative. La théorie s'éclairerait de la pratique, si aux établissements d'instruction publique étaient annexés des jardins, parterres, vergers, si les colléges étaient à la campagne, où est leur place, et non dans les villes. Les promenades des élèves à travers les communes pourraient être une occasion facile d'instruction.

Pour l'enseignement spécial, il y aurait à multiplier les institutions connues sous le nom de fermes-modèles, instituts agricoles, ... uniques dans tous les chefs-lieux de canton.

Une bonne *statistique* agricole manque à la France. Elle débuterait par un cadastre complet, comprenant non plus seulement la surface et les divisions du sol, mais l'intégralité des éléments, mathématiquement appréciés, de notre richesse agricole: le sol, les eaux, le climat, les produits végétaux et animaux, la population humaine, les systèmes d'exploitations. Elle se compléterait par de bonnes cartes agronomiques. Ce double travail, confié à un corps d'ingénieurs agricoles, rendrait secondaire l'intervention des maires et des sous-préfets, peu compétents pour une telle œuvre, et ferait, au contraire, une meilleure part aux chambres consultatives et aux sociétés d'agriculture.

La *propagande* agricole, si incomplète aujourd'hui, s'effectuerait par un vaste mécanisme à ressorts multiples, mais combinés dans leur action. Au principe de l'association, on demanderait l'extension des comices, sociétés d'agriculture, sociétés provinciales (Normandie, Bretagne), congrès agricoles, sociétés spéciales (sériculture, horticulture, etc.) : à la presse, des bulletins, des mémoires, des journaux, des manuels et des traités. Les bons procédés se propageraient rapidement s'ils étaient encouragés par de larges allocations au budget de l'agriculture, par des exemptions d'impôts, des primes élevées, des distributions gratuites d'instruments, surtout si, aux ressorts de l'intérêt, on joignait ceux de l'honneur, tels que les hautes dignités de l'Etat, les dons civiques et autres témoignages de la reconnaissance publique. Les rapports d'inspecteurs, les missions agronomiques, les expériences des colonies agricoles et industrielles, sans compter celle des fermes-modèles proprement dites, compléteraient ce vaste ensemble de propagande agricole qui ne laisserait stériles aucune idée, aucun exemple.

Les forêts, confiées à la *gérance* de l'Etat, appellent toute la sollicitude des conseils généraux. Qu'ils protestent avec énergie contre la scandaleuse aliénation des bois de la nation au prix de suffrages électoraux ; qu'ils sollicitent la publication et l'utilisation des études sur le reboisement faites dans ces derniers temps par les agents forestiers ; qu'ils réclament le repeuplement des vides, les semis sur les terrains en pente, sur les lais et les relais de la mer, sur les dunes, l'assujettissement au régime forestier des terrains vagues des communes quand ils sont susceptibles de production forestière, des avantages considérables au profit des *reboiseurs*, la formation de syndicats de propriétaires. Qu'à titre de ressource pour les départements et les communes, ils poussent à la plantation le long des routes, et à la création dans les plaines de rideaux d'arbres, distribués d'après la configuration des terrains et la direction des vents.

Les cours d'eau, soumis également à la gérance de l'Etat, pourraient devenir une source incalculable de richesse par la création d'un vaste système d'irrigation qui verserait sur les terres tous ces flots qui vont se perdre improductifs dans les mers, et peuplerait les canaux de poissons et de gibier aquatique, branche très importante à développer de l'alimentation publique.

L'agriculture, comme toutes les industries, est odieusement rançonnée par le *commerce*, dont elle ne déjouera les spéculations qu'en organisant la concurrence sociétaire. Le comptoir communal, souvent décrit dans les livres de l'École sociétaire, serait un instrument d'une souveraine puissance. En attendant sa fondation,

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 30 AOUT 1846.

TOUT CHEMIN MÈNE.... A L'HOPITAL. (1)

Suite de l'Histoire du n° 2.

GABRIELLE GERVAIS.

III.

Vers la fin du mois de septembre 184., par une de ces douces matinées d'automne, qui ressemblent fort au sourire d'une femme de trente-cinq ans, encore belle et amoureuse, le soleil venait dorer d'un joyeux rayon les fenêtres d'un des plus élégants hôtels du quartier Saint-George.

Deux de ces fenêtres éclairaient une vaste pièce, dont on chercherait en vain le nom dans le vocabulaire du tapissier. Ce n'était ni un salon, ni une bibliothèque, ni un cabinet de travail, ni une chambre à coucher; c'était tout cela, et quelque chose de plus encore. C'était une sorte de pandœmonium confus, mêlé, éblouissant, incroyable et capable de fatiguer la patience d'un commissaire-priseur ou la plume de M. de Balzac.

Sur de larges divans en velours bleu et à crépines d'or, on apercevait, épars ou entassés les uns sur les autres, des journaux, des brochures, des manuscrits, des livres de toutes les époques et de tous les formats, de vieux bouquins rangés et enfumés sur de majestueux in-folios à fermoirs d'argent ou d'acier ouvragé, un *Elzevir* sous une livraison du *Panthéon littéraire*; un magnifique volume de Chateaubriant à côté d'un roman de Paul de Kock.

Plus loin étaient jetées pêle-mêle des armes de tous les pays, depuis la bonne et innocente lame de Tolède, jusqu'au farouche yatagan encore teint du sang français ; puis des pipes démesurées et impossibles, des babouches de sultane, des éperons du roi Dagobert, des bouquets fanés, des boîtes de cigares, des gants de femme frais et parfumés, une crinière de lion, un dessin de Gavarni, etc., etc.

De somptueuses crédences, en bois doré et sculpté, dérobées sans doute pendant la révolution à quelque royale demeure, des meubles de Boule du plus grand prix, de vieux bahuts, sur lesquels s'était posée plus d'une fois la blanche main d'une châtelaine, étaient couverts et surchargés de chinoiseries extravagantes, de statuettes, de vases du Japon, de riches porcelaines de Sèvres, de coupes ciselées par les vieux maîtres, de hanaps dans lesquels les chevaliers de la Terre-Sainte avaient bu l'hydromel à la mort du Sarrasin; que sais-je, moi ! il y avait là toutes choses, même les brochures de nos économistes et le portrait du maréchal Bugeaud.

Un homme, enveloppé d'une ample et confortable robe de chambre, était assis devant un petit bureau, et paraissait fort occupé à lire quelques épreuves assez malpropres et sillonnées de ratures et corrections.

Cet homme était petit, chauve, ridé, jaune et voûté comme un vieillard. Ses petits yeux secs, roux et d'une fixité pénétrante, son nez fin, saillant et recourbé comme le bec de l'aigle, lui donnaient une singulière ressemblance avec un oiseau de proie. Une moustache épaisse et hérissée couvrait à demi ses lèvres minces et rouges comme du sang.

Cet homme se nommait George B. Il était, depuis plusieurs années, un des *critiques-rois* de la presse parisienne, «un exécuteur des hautes et basses œuvres dramatiques», a dit je ne sais plus quel vaudevilliste sifflé.

Il interrompit parfois sa lecture par des exclamations telles que celles-ci: — Chien de métier!... damné métier!... je voudrais être au bout du monde!

« Théâtre de..... première représentation. Les *Enfants du Désert*, drame en cinq actes, par M. M..... »

Le diable emporte le théâtre, les auteurs et le public!..

« Mlle Clara a fait hier ses troisièmes débuts, la critique avait jusque-là fait grâce à la candeur plus que naïve de cette jeune fille, à » ses mains rouges, à ses pieds plats et à son accent auvergnat.— » Elle est parfois bonne princesse, cette pauvre critique tant calomniée » par les poètes et les portières, par les bas-bleus et les sapeurs de la » garde nationale ! — Elle espérait, toujours cette excellente critique, » que Mlle Clara saurait se résigner de bonne grâce et sans se faire » prier à son premier état de blanchisseuse, pour lequel ses talents » dramatiques nous avaient révélé une vocation particulière; mais » l'héroïque créature a tenu bon, et a bravé avec une stoïque ténacité » les sifflets de la salle entière. J'aime cela, moi! dans un autre temps, » cette fille eût été peut-être une Jeanne d'Arc ou une Charlotte Corday. Honneur au courage malheureux, au brave qui tombe dans la » mêlée ! *Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.* »

— Si celle-là n'est pas éreintée du coup... La sotte pécore ! elle n'a pas daigné me faire même une simple visite de politesse...

Le monologue du feuilletoniste fut interrompu par un léger bruit à la porte du salon.

— Entrez !

Un jeune *tigre* des mieux galonnés entra discrètement.

— Qu'y a-t-il ?

— On vient d'envoyer à Monsieur une bourriche de poisson et un panier de gibier.

— Qui ?

— On ne me l'a pas dit.

— Porte cela à mon cuisinier.

— Le marchand du passage des Panoramas a déposé chez le concierge deux beaux vases pour Monsieur ; il prie Monsieur de penser à lui..

— Est-ce tout ?

— Voici les lettres et les journaux.

— Bien ! va-t-en... Je n'y suis pour personne. N'oublie pas ta consigne, sinon je te frotterai les oreilles.

Lorsqu'il fut seul, le critique prit une des lettres qu'on venait de lui remettre, et la flaira légèrement.

— Diable ! une lettre de femme ; voyons.

Il ouvrit la lettre et lut :

« Monsieur,

» Nosant pas me présenté ché vou, car quoiquon vou dise plin d'in» dulgance pour les artiste, l'idé de votre presance me fai trambler » malgrai moi, jai l'honeur de vons senvoié un peti presan bien indi» gne de vou sandoute, mai qui me comblera de jouai si vou daigné » laquecepter de cele qui est aveque ùn profont respec

» Votre trais humble cervante

» CLARA ROSEL. »

« P. s. sès du gibié et du poison. »

— Le style de cette jeune fille est d'une naïveté piquante. Ma foi ! j'aime ces bonnes et franches natures dont notre ridicule civilisation n'a point flétri par l'éducation la rustique et primitive fraîcheur. Rousseau avait raison : ces gens-là valent mieux que nous. Il y a dans ces fautes d'orthographe comme un parfum virginal qui rafraîchit le cœur et les sens. Cette [illegible] Clara ! elle pensait à moi, tandis que... En vérité, je suis [illegible] abîmée; mais je n'ai pas le temps de refaire mon article. La semaine prochaine nous réparerons cela.

On frappe [illegible] fois ; c'était le jeune *tigre*.

— Qu[illegible]

— Une [illegible] est en bas, demande à parler à Monsieur.

— Tu s[illegible], drôle, que je viens de défendre ma porte. Je n'y

(1) Voir les numéros des dimanches 16 et 23 août.

de longs détails. — 2° L'emprunt n'étant avantageux qu'à la condition de rapporter l'intérêt qu'il coûte, plus un bénéfice pour salaire du talent et du travail, les avantages du crédit sont toujours subordonnés à l'habileté agricole et administrative de l'emprunteur. — 3° Le taux de l'intérêt, s'établissant comme le prix de toute marchandise, par le rapport entre l'offre et la demande, et la demande d'argent étant à peu près indéfinie, le taux ne peut baisser normalement que par l'abondance de l'offre, qui naît de l'abondance des capitaux. Et comme les capitaux en numéraire ne sont que la représentation des valeurs produites, leur abondance tient essentiellement à celle de la production nationale.

Le développement du crédit est donc intimement lié, comme un effet à sa cause, à l'accroissement de la production, qui est une affaire de science, d'art et d'administration. Sans doute, la réforme hypothécaire et quelques autres mesures seraient utiles, mais d'une utilité secondaire. Tant que les emprunteurs ne sauront pas produire beaucoup et à bas prix, tant qu'ils ne feront pas cesser l'incalculable déperdition de forces qu'entraîne le morcellement, leur faciliter l'emprunt, c'est faciliter leur ruine. Le prêt n'est aujourd'hui avantageux que pour les habiles, et les habiles ne sont qu'une rare exception.

Si la *prévoyance* sociale prenait souci de l'agriculture, les effets des sinistres qui l'atteignent seraient pour la plupart conjurés. Des approvisionnements faits dans les années d'abondance établiraient l'équilibre avec les années de déficit, et détermineraient une moyenne à peu près constante dans les prix. Un vaste système d'assurances nationales, exploitées au nom et pour le compte de l'Etat, réparerait les désastres des grêles, incendies, épizooties, inondations. Le cultivateur, toujours miné par le souci, dormirait en paix. On préviendrait même en partie les ravages du plus grave de ces accidents, les inondations, par des travaux d'endiguement sur les cours d'eau et par la plantation des montagnes. Les propriétaires devraient être tenus de former des syndicats pour la défense commune, dont les décisions seraient obligatoires pour tous les riverains.

Les questions de *santé*, dans leurs applications à l'agriculture, sont du domaine de l'art vétérinaire, dont la connaissance deviendrait plus générale par l'entretien aux écoles vétérinaires, aux frais des départements, d'un nombre de bourses proportionné aux besoins du pays. Ne serait-il pas également avantageux, pour la dignité même de l'art et le profit général, que les vétérinaires fussent organisés, comme le sont les avocats et comme le seront sans doute prochainement les médecins, en corporations avec statuts, chambre de discipline, conférences périodiques, caisses de secours, comptes-rendus?

La salubrité agricole exigerait aussi une ferme application des règlements en cas d'épizootie, et la vigilance des administrations sur toutes les causes de maladies, mares infectes, bêtes mortes, rouissage des lins et chanvres, marécages, constructions nuisibles. Bien des désastres seraient prévenus par de simples mesures d'ordre public.

Les conflits entre salariés et maîtres avaient donné naissance à cet article du projet de loi sur les livrets, qui assujettissait les valets de ferme au livret : instrument de *police intérieure* que M. Cunin-Gridaine avait offert aux maîtres. Il a suffi de quelque attention apportée à cette disposition pour la faire écarter par les députés mêmes qui étaient chargés de la défendre. ... douane à la somme qui représente la différence dans les prix de revient entre les produits étrangers et les produits nationaux; — Recherche des causes et des détails de cette différence dans les prix de revient; — et attaque directe des causes de la cherté; — Entrée en franchise de tous les engrais; — Compensation de toute réduction de droits protecteurs par un vaste développement de la protection directe qui résulterait de primes élevées, de l'amélioration des chemins vicinaux, de la propagation de la science, des encouragements à tout essai d'association substituée au système ruineux du morcellement, de la réduction des impôts, soit directe, soit par péréquation générale entre toutes les communes du royaume.

Voilà pour les INSTITUTIONS!... Toutes les améliorations partielles que nous indiquons et celles que l'on y ajouterait devraient s'orienter sur la boussole de l'organisation intégrale et sociétaire de la commune, dont elles prépareraient l'instauration.

Dans les LOIS nous aurions à tracer un pareil programme, mais l'espace nous manque. Bornons-nous à quelques rapides indications.

Dans les lois *civiles*, recueillir les usages locaux par canton, et déterminer leur caractère légal; — Simplifier le régime hypothécaire de manière à consolider la propriété entre les mains des acquéreurs et le gage entre les mains des prêteurs; — Rendre obligatoire la transcription des actes de vente; — Déclarer formellement le droit de l'Etat sur la propriété des cours d'eau.

Dans les lois de *procédure*, simplifier le code tout entier, qui est ruineux pour les cultivateurs; — Elargir les attributions des juges de paix, sauf accroissement de garanties.

Dans les lois *commerciales*, prévenir l'abus qui s'introduit de convertir les obligations civiles en obligations commerciales par lettres de change.

Dans les lois *criminelles*, rendre l'emprisonnement facultatif pour tout délit rural et forestier.

Dans les lois *administratives*, suppression du parcours et de la vaine-pâture, sauf avis contraire pour chaque localité des conseils municipaux et généraux; — Les supprimer absolument pendant la nuit.

Dans les lois *rurales*, les codifier, tout au moins coordonner en lois spéciales les règlements relatifs à chaque matière, et abroger toutes les vieilles ordonnances si difficiles à appliquer aujourd'hui.

Dans les lois *financières*, réduire les droits d'enregistrement sur les mutations des immeubles et rétablir la loi de 1825 sur les échanges, sauf précaution contre les abus; — Supprimer l'impôt du sel; — Attribuer à l'Etat les successions *ab intestat*, à défaut d'héritiers en deçà du 6e degré.

Telles sont les lignes les plus générales du programme de politique agricole que nous voudrions voir recommandé au gouvernement par les conseils-généraux. On peut le modifier, on peut surtout le compléter, nous sommes en mesure de les faire nous-mêmes; mais, sous une forme ou une autre, il en faut un.

Les intérêts ne triomphent que lorsqu'ils se formulent en système d'idées claires, précises, applicables, propres à passionner les esprits, à fortifier les convictions, à inspirer des dévouements.

... nouveau l'unité pure et splendide de la lumière évangélique, en la douant d'une chaleur nouvelle.

C'est au nom de ce principe d'interprétation progressive que nous comprenons autrement que les croyants beaucoup de textes évangéliques, sans toutefois déclarer la guerre à ces croyants, parce que nous voulons accomplir la loi et les prophètes, et nullement les anéantir. Si les croyants eux-mêmes, éclairés par l'évidence, se rendent à nos explications, qui nous condamnera?

Ce procédé doit s'appliquer à l'Evangile avec d'autant plus de confiance, que Jésus-Christ a le plus souvent parlé en paraboles et pour ainsi dire en énigmes, afin de forcer l'esprit de ses disciples et des générations futures à un travail d'élaboration intérieure. Souvent aussi, il leur a formellement signalé le danger d'une interprétation littérale :

C'est l'esprit qui vivifie. La chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie. (Jean, VI, 64). — Demandez et on vous donnera, cherchez et vous trouverez, frappez et on vous ouvrira. (Matth., VII, 7). — Rien de caché qui ne soit révélé, et rien de secret qui ne soit su. (Matth., X, 26. Luc, VIII, 17). — Mais vient l'heure, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. (Jean, IV, 23). — Ce que je vous dans les ténèbres, dites-le dans la lumière; et ce qui vous est dit dans l'oreille, prêchez-le sur les toits. (Matth. X, 27). — J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter à présent. (Jean, XVI, 12).

On sait enfin qu'un grand nombre d'entretiens de Jésus avec ses disciples ou avec le peuple finissent par ces mots : *Que celui qui peut comprendre, comprenne.*

Fourier était donc autorisé, comme nous le sommes tous, à chercher un sens nouveau dans les Ecritures; ou, pour mieux dire, à pénétrer jusqu'au fond de la pensée de Jésus, afin de recomposer dans son unité le rayon de lumière qui dissipera les ténèbres de l'ignorance, le rayon de chaleur qui foudra les glaces de l'indifférence.

IV. LE RÈGNE DE DIEU.

N'y a-t-il pas dans ce que Jésus appelait le *royaume de Dieu*, dont la prédication fut l'objet spécial de sa mission, un sens que les chrétiens n'ont pas généralement remarqué?

A les en croire, ce royaume de Dieu ne devrait s'entendre que de cette société des élus, connue sous le nom de ciel ou de paradis, placée par eux loin des confins de la terre, en quelque lieu secret où brille dans tout son éclat la gloire divine. Là seulement règne le bonheur, et non sur la terre, qui doit être à perpétuité une vallée de larmes, ni en la vie présente, pèlerinage réservé aux plus dures épreuves, qui deviennent un titre à l'admission dans la société privilégiée des bienheureux.

Un tel sens n'est pas faux, comme l'ont prétendu les philosophes, il est incomplet. Le royaume de Dieu, le mot l'indique, c'est le règne des lois divines, en quel temps, en quel lieu que ces lois s'accomplissent. Il s'entend aussi bien de la vie future ou ultramondaine, — et c'est dans ce sens que Jésus parle quelquefois, — que de l'accord de la volonté dans les âmes pieuses avec la volonté divine; et de ce sens il y a aussi des exemples. Mais on doit aussi l'entendre de la terre, car la terre n'est pas en dehors du gouvernement de Dieu, et si les plans et les intentions de Dieu se réalisent sur la terre, pourquoi ne serait-elle

(1) Voir le dernier numéro de huitaine.

---

suis pas.

— Le concierge a dit à cette dame que Monsieur y était. Après cela, moi, je n'ai pas osé dire le contraire.

— Et quelle est cette dame? T'a-t-elle dit son nom du moins?

— Non, Monsieur.

— Est-elle jeune?

— Oui.

— Est-elle jolie?

— Oh! Monsieur...

L'enfant leva les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de cet *oh!* qui ressemblait à un point d'admiration.

Un léger sourire effleura les lèvres de son maître :

— A la bonne heure! fais entrer.

Un instant après, la porte s'ouvrit de nouveau; une jeune femme parut et s'arrêta, pâle et tremblante, à la porte du salon.

Quoique d'une simplicité des plus modestes, sa toilette sérieuse et d'une grâce exquise s'harmonisait bien avec la beauté sévère de celle qui la portait, et décelait une distinction, une élégante supériorité qui n'échappèrent point à l'œil exercé de M. George B.

C'était Gabrielle.

— Veuillez vous asseoir, Madame, dit le critique avec un de ses plus gracieux sourires, et en avançant un fauteuil à Gabrielle; pardonnez-moi de vous recevoir au milieu d'un tel désordre; mais je ne m'attendais pas...

— C'est à vous, Monsieur, répondit Gabrielle en s'asseyant, de me pardonner mon importunité, et j'ai besoin de toute votre bienveillante courtoisie pour excuser une démarche sans doute fort indiscrète, puisqu'elle n'a pas même le mérite d'être désintéressée.

George B. s'inclina, et son regard sembla répondre à la jeune fille : — Quel que soit le motif de votre visite, vous êtes trop belle pour avoir besoin d'une excuse.

Gabrielle comprit sans doute ce regard, car elle rougit légèrement, et baissa les yeux avec une timide et pudique modestie, qui fit sourire le journaliste.

— Qui, diable! peut être cette femme? se dit-il en inventoriant la jeune fille d'un rapide coup d'œil; ce n'est point une lorette; elle est bien chaussée, bien gantée et sa robe est trop simple pour cela. C'est encore moins une femme de théâtre; nos Thalies et nos Melpomènes n'ont point ces joues fraîches, ces lèvres roses, cette chaste et modeste allure. Ce n'est point un bas-bleu; elle est trop jolie et elle parle le français. Ce n'est pas davantage une femme du monde; elle ne viendrait pas chez moi. Je m'y perds : si j'étais un fat, je serais tenté de croire que c'est quelque princesse déguisée et amoureuse de ma gloire; mais nous ne sommes plus au temps d'Alain Chartier... au surplus, nous allons voir.

Gabrielle se remit peu-à-peu du trouble qu'elle venait d'éprouver, et, appelant à elle tout son courage, elle reprit :

— Je n'ai pas l'honneur d'être connue de vous, Monsieur, et cependant vous êtes le seul homme auquel je puis demander un service que l'amitié seule aurait le droit de réclamer.

— Parlez, Madame, et si ce service est en mon pouvoir, il n'est rien que je ne fasse pour vous être agréable.

— Ne vous engagez pas avant de m'avoir entendue : ce serait peu prudent peut-être, et vous pourriez vous en repentir.

— Je vous écoute.

— Il y a deux années de cela, une jeune fille, dont je vous tairai le nom, quitta furtivement la petite ville qu'elle habitait, et se réfugia à Paris. Son père venait de mourir; elle était seule, sans famille, sans fortune, je ne dirai pas sans espérance, car elle avait vingt ans on la disait belle, et elle se sentait dans le cœur assez d'énergie, dans l'intelligence assez d'activité pour oser regarder en face l'avenir.

Quoiqu'elle eût vécu à l'écart, loin du monde, en dehors de la société, elle en savait assez pour ne pas se dissimuler les difficultés de sa position. Elle savait les luttes qu'elle avait à soutenir, les obstacles qu'il lui faudrait vaincre pour se faire, à travers la foule, une petite place au soleil. Comme tant d'autres, elle eût pu suivre, en se courbant un peu, une route en apparence facile et semée de fleurs; elle préférait les rudes sentiers où l'on marche péniblement, mais tête levée.

A peine arrivée à Paris, elle regarda autour d'elle, et s'aperçut que les hommes avaient tout envahi, que votre sexe encombrait toutes les issues. Une seule carrière lui offrait un libre et facile accès : c'était le théâtre. Les mots sacrés : art, poésie, musique, qui avaient souvent fait battre son cœur, vinrent de nouveau vibrer à son oreille. Enfant, seule, enfermée dans sa petite chambre, sans leçons et sans maître, elle avait appris la langue divine de Mozart et de Rossini; jeune fille, elle avait rêvé et pleuré avec nos poètes les plus aimés : — Soit! se dit-elle, si l'homme est grand, c'est par l'intelligence, et le nom d'artiste ennoblit celui qui sait le porter dignement; je serai artiste dramatique.

Pendant six mois, elle alla chaque soir se cacher à l'angle le plus obscur de quelque théâtre, et étudier dans l'ombre et le recueillement un art auquel elle venait de vouer son existence. Lorsqu'elle eut bien pénétré les secrets de ce que vous nommez les *planches* et la *rampe*, elle prit avec elle trois maîtres, Racine, Molière et son propre cœur; elle quitta Paris, et se retira, non pas au désert, mais dans la solitude.

Là elle travailla, pendant une année entière, jour et nuit, sans repos, sans relâche, et, le croirez-vous, Monsieur? sans fatigue et sans ennui; car, à chaque pas qu'elle faisait en avant, son intelligence s'élargissait, de nouveaux et lumineux horizons s'ouvraient devant elle. L'art cessait d'être une fantaisie et se faisait passion; la passion elle-même se transfigurait et devenait une religion; la jeune fille oubliait qu'elle était seule, et l'artiste, inspirée, palpitante, aspirant déjà l'ivresse du succès, croyait entendre même dans le silence les bravos de la foule et les lointains murmures de la gloire.

Cette année de travail solitaire passa vite; il fallut enfin se décider à quitter le ciel et à rentrer dans la vie. Hélas! les douces illusions, les rêves dorés s'évanouirent bientôt, et l'artiste se trouva face à face avec la réalité. Elle était seule, inconnue, sans appui, sans protecteurs, sans amis dans ce monde auquel elle allait demander la fortune et la gloire. A qui s'adresser? à qui demander des conseils et un patronage indispensables? Qui ferait-elle juge d'un talent, qui n'était peut-être qu'une illusion de plus? Et puis, ce monde d'exceptions, cette vie de théâtre, cette existence ardente et fiévreuse, que les plus hardis n'abordent qu'en tremblant, les connaissait-elle assez pour oser s'y engager sans un bras ami qui lui servît de guide et d'appui? Alors, le découragement la prit, et elle se demanda avec effroi si elle n'avait point entrepris une tâche au-dessus de son courage.

Je ne sais, Monsieur, si je me fais bien comprendre; mais la pauvre fille, avant même d'avoir agi, sentait déjà ses forces l'abandonner, lorsqu'il y a quelques jours, en parcourant le journal dont vous êtes l'un des principaux rédacteurs, ses yeux s'arrêtèrent sur cette phrase qui terminait un article sur l'art et les artistes : — « Qu'on ne l'oublie » pas, dans ce siècle, le journalisme est un sacerdoce, et tout critique » a charge d'âmes. Malheur à celui qui ne sait pas que sa mission » lui est, non de frapper les forts, mais d'encourager les faibles, » non d'abaisser les grands, mais de fortifier les hommes de cœur et » de bonne volonté! »

Ce fut pour la jeune fille comme une soudaine révélation.

Ces paroles sont de vous, Monsieur; cette jeune fille, c'est moi. J'ai entendu, j'ai compris votre généreux appel, et me voici. J'ai foi en vous, je crois en votre loyauté, je remets mon avenir, ma vie entre vos mains, et si vous ne m'en jugez pas indigne, quel que soit l'arrêt que vous prononcerez, je m'y soumets d'avance.

Voici en peu de mots ce qui se passa dans l'esprit de l'honnête journaliste pendant que Gabrielle lui confiait avec un si naïf abandon le secret de sa vie et de ses espérances :

— Cette jeune fille est belle comme une madone et innocente comme on ne l'est pas à Paris. Quels beaux yeux! quel enthousiasme! pauvre

SUPPLÉMEN[illegible]

prises ses idées d'hommes, de changer les enfants en automates, de punir ceux qui remuent et de récompenser les plus silencieux et les plus *sages*, c'est-à-dire les plus abrutis; sa véritable gloire serait de s'incliner devant Dieu manifesté par les goûts, les instincts, les vocations de l'enfance. Quels actes de vandalisme n'a pas causé la prétention de ces maîtres et parents qui veulent faire entrer l'enfant dans le moule conçu par leur fantaisie. Watt, un des inventeurs de la machine à vapeur, a été réprimandé, puni parce que, suivant ses parents, il *perdait son temps* à considérer la vapeur d'eau qui retombait en pluie sur les parois des théières; que de grands marins se sont sauvés d'un séminaire ou d'un collége! que d'artistes puissants ont dû fuir les persécutions de leur famille qui voulait les changer en notaires ou en huissiers! Boileau n'eût été qu'un greffier, Molière qu'un tapissier, s'ils avaient cédé aux obsessions paternelles. Nous avons entendu un plaideur s'écrier en considérant son avocat, orateur à larges épaules: « Quel bel homme ravi à l'agriculture! »

On ne rencontre aujourd'hui que des vocations contrariées.

Si nous spéculons sur l'association, nous déciderons évidemment que l'éducation sera collective, afin que l'enfant s'habitue de bonne heure à fonctionner dans un groupe, à jouer sa partie dans l'orchestre industriel. L'éducation collective, peut seule raffiner également toutes les classes, les amener à l'unité de ton, de politesse de manières. Dès aujourd'hui, l'impuissance de l'éducation individuelle est bien reconnue. Un précepteur unique n'aura jamais la variété de connaissances qu'on trouve chez les professeurs d'un établissement public, et d'ailleurs l'enfant isolé, privé d'émulation, incapable de mesurer par les éloges ou les railleries de ses camarades sa véritable portée, est livré à des illusions qui le rendent insociable. L'éducation collective qu'on donne aux fils des bourgeois, si imparfaite qu'elle soit aujourd'hui, vaut l'éducation privée d'un prince; les princes ont prouvé qu'ils le sentaient.

Nous venons d'énoncer, en nous fondant uniquement sur les exigences de la nature, quels seraient les caractères généraux d'une éducation bien faite, mais cette éducation sera nécessairement nuancée suivant les âges; nous étudierons ses caractères dans trois phases: basse enfance, comprenant la période qui s'écoule de la naissance à l'âge de quatre ans; moyenne enfance, 4 à 9; haute enfance, 9 à 15 1|2. Dans ces trois phases, le développement de l'enfant se continue sans intervalle; mais d'abord c'est le progrès matériel qui domine; puis la vie intellectuelle se partage les soins de l'instituteur avec le développement physique; enfin, dans la troisième phase, l'intelligence prend décidément le dessus.

Tout le monde n'a pas assez compris que la mission d'élever l'enfant, c'est-à-dire, de respecter et de faciliter son développement naturel, doit commencer dès le berceau. Dans la classe laborieuse, les traditions, les coutumes ont établi *l'apprentissage* qui correspond à la période de haute enfance, puis l'*école primaire* s'est emparée de la phase antérieure; la *salle d'asile* et *la crèche*, inspirations du génie de Fourier, applications partielles de sa théorie, se sont ouvertes à la basse enfance. Toutes ces institutions, en se soudant les unes aux autres, ont fini par former une chaîne, qui prend l'enfant au sein de sa mère et le conduit à l'atelier.

Cet enchaînement, résultat imprévu de la routine et du tâtonnement, nous voulons qu'il devienne méthodique. Il faut que la société se préoccupe enfin de son devoir maternel et qu'elle ne laisse perdre aucun des trésors contenus dans les générations naissantes.

BASSE ENFANCE.

Dominance du principe matériel.

Depuis la naissance jusqu'à l'âge de quatre ans et demi, la vie de l'enfant est surtout physique; il faut qu'il se nourrisse, qu'il se fortifie, qu'il *profite*; les études prématurées seraient funestes. Cette phase peut se partager en trois périodes, dans lesquelles l'enfant, appelé par les mères et par les bonnes, d'abord nourrisson, ensuite poupon, puis bambin, présente les caractères de la vie végétative, puis animale, avant de recevoir les premiers rayons de l'aurore intellectuelle.

Régime progressif des nourrissons (0 *à* 18 *mois*).

Devançant tous les fondateurs de crèche et leur ouvrant la voie, Fourier leur a tracé l'idéal vers lequel ils doivent tendre. Dans un récent ouvrage, un de nos amis, M. Delbruck, leur a remis ce modèle sous les yeux. La crèche accomplie est divisée en trois salles, où les nourrissons peuvent déjà se répartir par nuances de caractère. Les bonnes, distinguées en divers groupes, ont un service de faction alternative, aussi sévère que celui d'une ville assiégée; et jamais, à aucune minute de jour ni de nuit, les trois salles des nourrissons ne manquent de surveillantes exercées à deviner et à satisfaire tous leurs besoins. La mère, en dehors des heures de l'allaitement, peut confier sa progéniture à ce personnel intelligent et dévoué.

La civilisation, toujours simpliste dans ses méthodes, ne connaît que le berceau pour asile du nourrisson; la crèche-modèle alternerait du berceau à la natte élastique. Ses nattes sont placées à hauteur d'appui; leurs supports forment des cavités, où chaque enfant peut se caser sans gêner ses voisins. Des filets de corde ou de soie, placés de distance en distance, arrêtent l'enfant sans le priver de se mouvoir, de voir autour de lui, de s'approcher de l'enfant voisin, séparé par un filet.

La crèche est chauffée à une température toujours égale et qui dispense l'enfant de langes et de fourrures. La salle des nourrissons est visitée matin et soir par des médecins, dont la surveillance manque aux ménages morcelés, et l'on ne voit plus la mort enlever les deux tiers des enfants au berceau.

A dix-huit mois, l'enfant se développe, le germe de la vie devient chez lui plus complet, il a besoin de distractions, et l'éduca-

enseignements de M. Gallien n'ont guères commencé qu'en 1827, et ceux de M. Julien Blanc quelques années plus tard. Jamais, nous en sommes persuadés, M. Julien Blanc n'a eu l'idée d'enlever à M. Vanier le mérite de cette priorité.

M. Vanier, dont la vie a été remplie par des travaux honorables, poursuit, depuis 25 ans, avec une persévérance digne d'éloges, la réforme de ce qu'il regarde avec raison comme des erreurs graves dans l'enseignement élémentaire. Les livres qu'il a publiés: ***Grammaire pratique***, ***Clef des participes***, ***Traité d'analyse logique et grammaticale***, etc., sont des ouvrages faits avec conscience. On peut ne pas partager toutes les opinions de l'auteur; on peut ne pas attacher autant d'importance que lui à l'***analyse logique***; on peut croire que les conjugaisons, même lorsqu'elles sont présentées comme dans sa ***Grammaire pratique***, ne sont pas le moyen le plus sûr, le plus prompt et le plus attrayant pour enseigner aux commençants l'orthographe du verbe; on peut ne pas approuver la solution qu'il donne à certaines difficultés des participes; tout cela est affaire d'opinion, et par conséquent sujet à controverse; mais on ne saurait refuser, et, pour notre part, nous ne refusons nullement à M. Vanier la part d'éloges qui lui revient. M. Vanier, avons-nous dit, est un auteur consciencieux; or, par le temps qui court, la conscience est ce qu'on rencontre le moins chez les faiseurs de livres; M. Vanier mérite donc une mention honorable, et très honorable.

Quant à la méthode de M. Julien Blanc, ou plutôt, pour parler comme lui, quant à la méthode Gallien, perfectionnée par MM. Boisselle et Julien Blanc, nous sommes intimement convaincus qu'elle doit tenir les promesses du professeur, c'est-à-dire que les élèves qui la suivront apprendront, sans peine et sans ennui, plus de ***grammaire*** et d'***orthographe*** en 60 leçons que s'ils consentaient à pâlir deux ou trois ans sur les grammaires que l'Université met dans les mains de tous nos collégiens.

Nous croyons avoir rendu justice à deux hommes qui parcourent la même carrière, qui ont le même drapeau, la même devise, mais qui n'entendent pas l'un comme l'autre la manière de combattre et d'arriver au but.

La *Démocratie pacifique* a publié cette semaine les articles suivants:

POLITIQUE GÉNÉRALE: Les partis et les institutions en Portugal. — Le transit en Égypte. — Les couvents et les corps francs en Suisse. — CHAMBRE DES DÉPUTÉS: ***Vérification des pouvoirs.*** — Une élection militaire. — Vulgarités de corruption électorale. — Le député malgré lui. La traite des électeurs. Une élection à prix d'argent. — Le droit de protestation. — Suite. Le député de Vendôme. — Procès-verbal de la séance du 28. — COUR DES PAIRS: Joseph Henry (deux articles). — Débats du procès. — POLEMIQUE. — Royalisme et Socialisme (réponse à la ***Gazette***). — Deux réponses à l'***Univers***. — ENQUÊTE SOCIALE: Département de Lot-et-Garonne (Tonneins). — Spéculation sur les vivres. — Exploitation des travailleurs en mode composé. — ***Extraits des journaux.*** — Les ligues en Angleterre (***Union***). — Les inconvénients d'une majorité (***Atelier***). — Qu'il est urgent de résoudre les questions sociales (L'***Adour*** et le ***Courrier de la Côte-d'Or***). — D'où viendra le salut du monde (***Observateur des Pyrénées***). — FEUILLETON DRAMATIQUE: ***Les Tablettes de la reine.*** — VARIÉTÉS: Entretiens de village, par Timon. — Mes vacances en Espagne, par E. Quinet. — Nouvelles d'Algérie, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, de Portugal, etc. — Faits divers et tribunaux.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. B. R. à D. — Reçu les 30. — Merci. — Votre part de concours est assez belle.

M. E. C. aux Brosses. — Reçu. Nous nous arrangerons pour vous laisser le repos nécessaire. — Nous pouvons fournir la Ph. complète depuis l'origine.

M. T.a. à Saint-Etienne. — Il nous sera facile de vous prouver que vous êtes au courant de tout, et que votre réclamation n'est pas fondée.

M. X. à Alger. — Reçu les 200. — Cordial accueil. — Votre approbation nous est précieuse.

M. W. G. à Poligny. — Nous avons eu le plaisir de voir M. S., qui nous a remis 118 de votre part.

M. F. à Blois. — Reçu les 115. — Merci. — Nous expédions.

MM. B. et S, à Lyon. — Reçu les 780. — Nous nous tiendrons prêts au besoin; mais voyez M. G.

M. B. à Lyon. — Reçu les deux valeurs, montant à 1 600. — Merci.

M. F. à Saint-Marcellin. — Nous veillerons à cette affaire.

M. C. F. à Angers. — Merci des bonnes indications.

M. P. et B. à Ervy. — Les numéros envoyés à *Evry* par erreur nous sont revenus. Le nom exact de votre commune nous est donné seulement aujourd'hui, Vos abonnements partiront donc du 1er septembre.

M. L. T. R. à R. — Merci de l'anecdote.

Observateur des Pyrénées. — A merveille. Nous aurions regretté une dissidence.

Glaneur d'Eure-et-Loir. — Remerciements.

M. J. B. à Milhau. — Soyez le 2 septembre à Rodez.

M. D.... à Alger. — Remerciements pour votre démarche. — Inutile d'en faire aucune autre.

M. F. L... à Hénonville. — Encore quelques jours de patience, et vous serez satisfait. Nous savons combien nous sommes en retard avec vous.

M. D. à Gisors. — Le numéro de huitaine de M. Ch., à Enencourt-le-Sec, nous revient *refusé*.

A tous, et notamment *aux lib. soc. loc.* — Prière de nous faire savoir le nombre approximatif d'almanachs que nous devrons leur expédier.

Marchés.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 27, 28 et 29 août. — ***Beurres*** (le kil.) En livres, 1,22 à 2,44. — En mottes Isigny, 1,40 à 4,00. — En mottes Gournay, 1,20 à 4,00. — Petit beurre, 1,24 à 1,48. — Beurre salé et fondu, 0,00 à 1,40.

OEufs (le mille). Du 27 août, 30 à 64. — Du 28 août, 31 à 60. — Du 29 août, 31 à 60.

fromages (la dizaine). — Brie, 12 à 26. — A la pie, 5 à 15.

Halle à la viande. — Marché du 29 août. — Bœufs, 19427; 1re qualité, 1,40; 2e, 1,20; 3e, 0,80. — Veaux, 12885; 1re, 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — Moutons, 2039; 1re, 1,40; 2e, 1,20; 3e, 1,00. — En gros, 29040; 1re, 1,40; 2e, 1,32; 3e, 1,24.

Marché Saint-Martin du 29 août. — Foin 1re qualité, 57 61; 2e 50 56; 3e 45 48. Paille de blé, 1re qualité, 29 31; 2e 26 28. — Paille de seigle, 1re qualité, 29 32; 2e 27 28.

---

(1) Voir notre numéro du dimanche 5 juillet.

— — fin courant	83 80	83 80	83 70	83 70
3 p. 0|0 J. du 22 mars au Ct	121 50	121 50	121 40	121 40
— — fin courant	121 40	121 50	121 30	121 30

4 1|2 J. 22 m. dr cours	» »»		Banq. de Fr. dr cours	»	»»
4 0|0 J. »	»	»»» »»	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844. au Ct	»	» »|»	C. hyp......	»	393 »»
—— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	1212 50
B. du Trés.	»	» »|»	— Gann.....	»	»»» »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.
3 p. 0|0...... d. 50	»» »»	»»» »»	——	»» »» 84 »»
5 p. 0|0...... d. 50	»»» »»	»»» »»	——	122 05 121 90
REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0|0.....	»» »|»	»» »|»	15 »|»	»» »|»
5 p. 0|0.....	»» »|»	»» »|»	35 »|»	32 1|2

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»|»	ROM...............	Der C.	102 »|»
Récép. Rotsch.	»	101 50	BELG. 2 1|2.....	»	»» »|»
ESP. Dette act.	»	»» »|»	— 4 1|2......	»	100 1|2
— — pass.	»	5 1|2	— do 1840.....	»	103 »|»
— 3 p. 0|0.	»	36 1|2	— do 1842....	»	104 3|4
Dette intérieure	»	32 3|4	— Banque.....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0|0 1837	»	» »|»	— de Em. 1841.	»	»» »»
HOLL. 2 1|2	»	»» »|»	PIÉMONT.........	»	1210 »»
HAITI...........	»	» »|»	AUTRICHE........	»	405 »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»»»

Act. d J.	»» »»» »»
Ch. S. G.	» »»
V. r. dr.	402 50
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	»» »»
V. r. gauc.	»»» »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1273 75
— à Rouen.	»»» »»
R.-Havre..	700 »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	218 75
Paris-Str...	497 50
Tours-Nant	505 »»
Orl.-Vierz.	626 25
C. du Nord	741 25
Famp-Haz.	400 »»
Diep.-Féc..	390 »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	571 25
Mont. à Tr.	265 »»
Paris-Lyon	527 50
Bord-Teste	110 »»
Zinc V. M..	»» »»
Lin Maber.	640 »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 88-50; courant du mois, 88 à »»-»»; quatre derniers mois, 91 à 00; quatre premiers 1847, 95.

Lille. — Colza, 79-25, »»; œillette rousse, 91; lin, 89-25 à »»; cameline, »»; chanvre, 91-50. — Sans expéditions.

Esprits. — 3|6 Montpellier disponible, 138 à 139; courant du mois, »»» à 138; septembre et octobre, 136; novembre et décembre, »»» à 134; quatre premiers 1847, »»».

Savons. — Marseille bien pâle, belle qualité disponible, 100 à 102 fr. les 100 k., ordres de livraison, 101 à 102 fr.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE SOCIETAIRE, rue de Seine, 10.

LA **DERNIÈRE INCARNATION**, Légendes évangéliques du XIXe siècle, par A. CONSTANT. — La plupart de ces légendes, inspirées par le plus pur esprit évangélique et par l'amour le plus profond de l'humanité, ont été publiées dans le numéro double de la *Démocratie pacifique*. Nous recommandons à nos amis ce livre, qui expose, indépendamment des justes espérances de l'avenir, les principes vrais et immédiatement applicables de la charité sociale bien entendue. — Prix, 60 centimes, et par la poste, 75 centimes.

CONSEILS SUR LA **ROYAUTÉ** A Monseigneur le COMTE DE PARIS, par JULES DE PRESLES. Brochure de 120 pages. Prix, 1 fr., et par la poste, 1 fr. 40 c.

L'AGE D'OR DES TRAVAILLEURS voté à la Chambre des pairs et mis à la portée de tout le monde, au moyen de VINGT-CINQ centimes. — Brochure in-12. — (Extrait du *National de l'Ouest.*) — En vente à Paris, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10. — A NANTES, chez Mlle Dauvin, libraire.

RÊVERIES DE CH. FOURIER, UTOPIE DES PHALANSTÉRIENS, par ISID. MASSERON. Brochure in-8°. Prix, 1 fr. — A Paris, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10; à Nantes, chez Mlle Dauvin.

PORTRAIT DE FOURIER. Aux personnes qui désirent avoir le beau portrait de FOURIER, gravé par Calamatta, d'après le tableau de Gigoux, la Librairie sociétaire (rue de Seine, 10) peut aujourd'hui offrir le choix dans la collection suivante des épreuves: ÉPREUVES D'ARTISTE: sépia, 35 fr.; sur chine, 30 fr.; sur blanc, 24 fr. — APRÈS LA LETTRE: sépia ou sur chine, 15 fr.; sur blanc, 12 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

L'institution DASTÉS, à Batignolles, transférée depuis peu rue des Dames, 47, dans un vaste et magnifique local construit *ad hoc*, se recommande aux familles aussi bien par sa bonne discipline que par l'excellence de ses études. Déjà, l'année dernière, à la distribution des prix du collége Bourbon, où elle n'avait que dix élèves, neuf avaient été nommés et avaient obtenu vingt accessits et trois prix. Cette année, elle a encore mieux réussi, car dix élèves seulement ont suivi les classes du collége Bourbon, et ces ***dix élèves ont tous été proclamés***, et se sont partagé trente-sept nominations dont dix prix. De pareils résultats parlent d'eux-mêmes, et témoignent assez des soins consciencieux et intelligents qui sont donnés aux élèves dans cette maison.

La 8e chambre, présidée par M. Rolle, était saisie hier d'une plainte en refus d'insertion dirigée par M. Dollingen contre le ***Constitutionnel***, au sujet d'annonces diffamatoires de la société Duveyrier. A la fin de l'audience, la cause appelée a été remise au premier vendredi de novembre.

« ..... Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé.

» Ceci n'est pas une exagération fantastique. — Voyez plutôt ce qui s'est passé à l'égard de cet excellent prince égyptien Ibrahim. — M... a fait annoncer dans tous les journaux qu'il lui avait mis trois fausses canines. Puis, voici que M. Jacowski, — autre chirurgien non moins dentiste, — déclare aujourd'hui, dans le ***Constitutionnel***, qu'il est fort satisfait du cadeau que vient de lui envoyer de Londres le même excellent Ibrahim pour les molaires qu'il lui a fournies durant son séjour à Paris. » (Le ***Charivari*** du 9 août 1846.)

« ..... Cet habile artiste, M. Jacowski, dentiste, rue de la Bourse, 1, renommé entre tous pour l'élégance, la solidité et la perfection de ses ouvrages, et pour un système spécial de mécanique dentaire, trouvera, dans cette publicité légitime, le surcroît de retentissement qu'il mérite et que le charlanisme n'usurpe que trop facilement. » (Voir la ***Gazette des Tribunaux*** du 2 juillet 1846.)

Spectacles du 30 août.

7 1|2 **OPÉRA.** —
7 1|4 **FRANÇAIS.** — Adélaïde du Guesclin, le Mari à la campagne.
7 1|2 **OPÉRA-COMIQUE.** — Paul et Virginie, Cendrillon.
7 1|4 **VAUDEVILLE.** — Chansons populaires, les Brodeuses, les Fleurs, Polka.
6 1|2 **VARIÉTÉS.** — Un domestique, Colombe et Perdreau, les Bœufs, Sport.
7 1|2 **GYMNASE.** — L'Aumônier, Jacquart, Malvina, la Chanoinesse.
7 1|2 **PALAIS-ROYAL.** — Le Corbeau, le Château, les Tartelettes, la Garde.
7 »|» **PORTE-ST-MARTIN.** — La Tour de Nesle, Cabrion.
6 1|4 **GAITÉ.** — Le Château des Sept-Tours, le Fils.
6 1|2 **AMBIGU.** — L'abbaye de Castro, l'Elève de Saint-Cyr.
7 1|2 **COMTE.** — Les Deux chasseurs, Petits Savoyards, Pierrot.
7 1|2 **LUXEMBOURG.** — La Fille du Cocher, Pilules d'Amour, le Mariage.
DÉLASSEMENTS-DRAMATIQUES. — Arsène, Chamboran, Clair de Lune.
CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, RUE de Seine, 10.

ŒUVRES DE CH. FOURIER

6 VOLUMES FORMAT IN-8°. Prix : 28 fr.

Chaque ouvrage se vend séparément, savoir :

LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL, 1 vol. compacte, au lieu de 6 fr. — 5 fr. ‖ **LA THÉORIE DES QUATRE MOUVEMENTS**, 1 vol., au lieu de 7 fr. 50 — 6 fr.

LA THEORIE DE L'UNITE UNIVERSELLE, 2e édition, augmentée du Sommaire, d'un chapitre de Fourier, sur le Libre Arbitre, du Plan du Traité de l'Attraction passionnelle, et 4 vignettes comme il est dit ci-dessous ; 4 forts volumes, au lieu de 24 fr. — 18 fr.

Pour faciliter l'acquisition de ce dernier ouvrage, le plus important des écrits de Fourier, il est ouvert une

SOUSCRIPTION A LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER,

50 centimes LA LIVRAISON de 48 à 72 pages d'impression. Une livraison chaque dimanche.

Les souscripteurs recevront en outre : 1° le dessin de la Tombe de Fourier ; 2° la Vue du Phalanstère ; 3° la Rédemption terrestre, dessin de M. Papety ; 4° le Portrait de Fourier, gravure sur bois d'après le dessin de M. Gigoux.

L'OUVRAGE ENTIER FORMERA 40 livraisons, et reviendra en somme à 20 fr.

Les personnes qui paieront 10 livraisons d'avance les recevront à domicile, au fur et à mesure de leur publication. Les Souscripteurs à 12 exemplaires en recevront un 13e *gratis*.

La première livraison est en vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

On peut souscrire et retirer, dans les départements, les livraisons ou l'ouvrage entier, chez nos correspondants, connus la plupart de nos Abonnés.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

ÉDITION POPULAIRE à 1 franc 25 c. ET PAR LA POSTE, 1 franc 60 c.

SOLIDARITÉ

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER.

PAR HIPP. RENAUD, ANCIEN ÉLÈVE de l'Ecole Polytechnique.

PETIT COURS D'

ÉCONOMIE POLITIQUE

A L'USAGE DES IGNORANTS ET DES SAVANTS ;

Prix : 40 c. Par V. CONSIDERANT. Par la poste, 50 c.

PETITE EXPOSITION ABRÉGÉE

DU SYSTÈME PHALANSTÉRIEN

(TROISIÈME ÉDITION) ;

Prix : 30 c. Par V. CONSIDERANT. Par la poste, 35 c.

Les douze exemplaires, 3 francs ; et par la poste, 3 fr. 50 c.

PRÉCIS DE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Prix : 30 c. Par MATH. BRIANCOURT. Par la poste, 35 c.

Les douze exemplaires, 3 francs ; et par la poste, 3 fr. 60 c.

VISITE A LA CRÈCHE-MODÈLE

ET RAPPORT ADRESSÉ A M. MARBEAU SUR LES

CRECHES DE PARIS

Un joli vol. in-18 avec cinq grav.

Prix net : 1 f. 25 Par la poste : 1 f. 55

PAR JULES DELBRUCK.

Se vend au profit des Crèches d'enfants pauvres à Paris.

A Paris, chez PAULIN, éditeur, 60, rue Richelieu ; à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, et chez tous les marchands de nouveautés.

NOTICE SUR LA RUCHE A ESPACEMENTS ET SA CULTURE

PRIX : 75 C. Par **CHARLES SORIA**, PRIX : 75 C.

Membre des Sociétés d'émulation du Jura et du Doubs, de la Société encyclopédique des bords du Rhin, etc.

CHANGEMENT DE DOMICILE pour cause d'AGRANDISSEMENT. — Deux SALONS et deux CABINETS sont à la disposition du public. — RUE SAINT-HONORÉ, 363.

FATTET ET Ce, DOCTEUR-MÉDECIN-DENTISTE DE LA FACULTÉ DE PARIS, Professeur de PROTHÈSE-DENTAIRE, Inventeur des DENTS OSANORES

Et seul possesseur d'un nouveau genre de Rateliers et Dents partiels, solidement fixés dans la bouche, sans le secours de crochets ni de ligatures qui détruisent toujours les bonnes Dents.

Pour la beauté, l'utilité et la durée, ces nouveaux Dentiers ne laissent plus rien à désirer.

Les OSANORES FATTET ont à Paris un succès constaté depuis douze années, et sont reconnues comme étant les seules dents artificielles qui ne puissent donner aucune mauvaise odeur à la bouche. — Elles viennent obtenir un grand suffrage des hommes de l'art et de la science, comme conservation des fractions de dents restant dans la bouche. — Mastication et prononciation garanties en quelques heures, quel que soit le nombre des dents artificielles. — La médisance n'a servi qu'à mieux constater leurs avantages sur les autres dents artificielles ; elles ont aujourd'hui pour elles la consécration de la science, de la vogue et de l'expérience. ...urs pour les jeunes gens qui se destinent à l'art du dentiste. — Reçoit de dix à quatre heures. — La manufacture des pièces artificielles en tous genres est, comme par le passé, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 69.

MALADIES DE POITRINE

Traité sur la guérison de ces Maladies, surtout de la Phthisie, Asthme, Catarrhe et des autres maladies chroniques, Dartres, etc. Par le Docteur TIRAT, DE MALEMORT. 1 v. in-8°. 6 fr. 50 par la poste. Ch. l'Auteur, r. Richelieu, 35. (Aff.)

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.

..., rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

VARICES, ENGORGEMENTS,

BAS, GUÊTRES, gants, ceintures élastiques avec ou sans lacets, de PERDRIEL ; compression ferme, régulière et continue. Pharmacie PERDRIEL, faubourg Montmartre, 78.

GASTRITE

Les personnes atteintes de GASTRITES ou de maux d'estomac trouveront dans l'usage du RACAHOUT DES ARABES, le déjeuner le plus agréable et le plus salutaire ; cet aliment FORTIFIE l'estomac et facilite les DIGESTIONS pénibles. DELANGRENIER, fournisseur de la maison du roi, rue Richelieu, 26, à Paris. Dépôt dans chaque ville.

MALADIES DES CHIENS. — POUDRE DE VATRIN. Seul remède approuvé et ordonné par MM. les vétérinaires de l'école royale d'Alfort, pour la prompte guérison de toutes les maladies de ces animaux. 1 fr. le paquet avec l'instruction. — Chez Duval, pharmacien, rue Croix-des-Petits-Champs, 44, et dans chaque ville.

On donne 10 000 FR. à celui

qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — Affranchir.

EAU ET POUDRE DE QUININE

de PAUL GAGE, à base de QUININE et de MAGNÉSIE.

Dentifrice par excellence pour blanchir et nettoyer les dents, raffermir les gencives, guérir le scorbut, la carie et les maux de dents, enlever l'odeur du cigare, et donner à la plus mauvaise haleine une fraîcheur délicieuse. A Paris, rue Grenelle Saint-Germain, 13 ; en province, chez tous les coiffeurs et les parfumeurs.

Librairie Sociétaire, r. de Seine, 10.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime,

PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES, 2 volumes in-8.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE

PAR CH. HAREL. Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

Le Cabinet d'affaires de M. Genie, rue du Ponceau, 36, procure des associés, prêts ou emprunts, locations, ventes de propriétés, fonds, charges et brevets ; franco, ou de midi à 4 h.

Imprimerie LANGE LÉVY et Ce, rue du Croissant, 16, hôtel Colbert.

est venu racheter le péché d'Adam, dont la chute, d'après la Bible, a eu pour conséquence la mort, les maladies, le travail répugnant, la servitude de la femme, l'oppression des faibles, l'infécondité de la nature, toutes les souffrances matérielles à côté de tous les vices et de tous les crimes? La rédemption de l'humanité implique donc non-seulement sa réhabilitation morale, mais aussi sa réhabilitation corporelle par le retour dans un paradis terrestre, dont la chute l'a éloignée, où sa réconciliation avec Dieu devra la réintégrer. Si Jésus n'avait opéré que la rédemption morale, il n'aurait accompli que la moitié de sa mission. Ou plutôt ni l'une ni l'autre ne peuvent s'accomplir isolément, car on peut juger, au spectacle du monde, à quel degré de perfection morale les siècles passés nous ont portés. L'âme, tombée avec le corps, ne peut se relever qu'avec le corps.

Dirait-on que la réconciliation de l'humanité avec Dieu, par sa rentrée dans les voies de la justice et de la piété, objet de la mission de Jésus, n'aura pas pour résultat le bonheur terrestre? Il faudrait donc supposer que Dieu a voulu sur la terre l'incessant malheur de ses créatures, le malheur d'un être fait à son image, qu'il s'est associé pour le gouvernement de la planète, le faisant directeur, ordonnateur du mouvement social, et même créateur de la population terrestre? Mais cette doctrine impie, sacrilège, qui fait de Dieu un tyran, plus qu'un tyran, un bourreau, est démentie par les livres saints, qui racontent toute la félicité primitive d'Adam, et attestent que ses malheurs sont uniquement dûs à sa faute, à sa désobéissance aux ordres divins, et nullement aux éternels décrets de la divinité. Des croyants qui admettent que Dieu voulut à l'origine le bonheur des hommes et un bonheur terrestre, peuvent-ils admettre que ses volontés aient changé à jamais, et que sa colère n'aie pu être fléchie ni par les longues expiations, et la rentrée en grâce de l'humanité, ni par le sacrifice du fils même de Dieu?

Ces croyants-là font Dieu à leur image.

Admettons donc avec confiance que Jésus, en venant annoncer la bonne nouvelle du royaume de Dieu qui approchait, a promis le bonheur sur la terre par l'exécution des plans divins, et bornons-nous à rechercher s'il existe quelque différence entre l'idéal chrétien par lui prêché, et l'idéal phalanstérien décrit par Fourier. Nous affirmons qu'il existe entre les deux le même accord qu'entre le plan et l'œuvre, entre l'idée et le fait, entre la théorie et la pratique, entre le conseil et l'obéissance, entre la promesse et la réalité.

(La suite au prochain numéro.)

Nécrologie.

AUGUSTE PAULIN.

Encore un deuil pour l'École sociétaire, encore un noble cœur enlevé à la cause de la solidarité humaine.

Il sentait vivement la puissance du dogme de la solidarité, il obéissait religieusement aux impulsions de ce dogme sacré, celui dont nous apprenons la mort par la lettre qu'on va lire :

« A Monsieur Victor Considérant,

Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que, par son testament, M. Auguste Paulin, propriétaire domicilié à Saint-Symphorien-d'Ozon [illegible]

Et maintenant, nous allons nous mettre en devoir de rechercher quelle a été la vie de l'homme qui se manifeste ainsi à ses frères en espérances, et que nous avons le regret de ne connaître qu'après sa mort.

Les personnes dont l'abonnement au no double du dimanche expire le 31 août sont priées de renouveler avant le dimanche 6 septembre, si elles ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi de leur journal.

Nous rappelons que les échéances du 31 novembre et du 31 décembre 1846 ont été, par suite de la transformation du journal de quinzaine en journal de huitaine, ramenées à l'échéance du 31 août.

Nous rappelons aussi que pour le no de huitaine, les abonnements partent seulement du 1er de chaque mois.

On s'abonne à Paris, rue de Seine, no 10; dans les départements, dans les bureaux des messageries royales et générales, et des voitures qui correspondent avec ces messageries. On peut aussi s'adresser aux directeurs des postes pour obtenir, contre espèces, un mandat sur Paris, qui serait joint à la lettre portant demande d'abonnement ou de réabonnement.

REVUES DE LA HUITAINE.

Mouvement politique et social.

FRANCE.

Le ministère, résolu d'exploiter à son profit l'acte insensé commis par Henry dans la soirée du 29 juillet, n'hésita pas, dans ce but, à compromettre la Chambre des pairs par une ordonnance qui saisissait cette Chambre de la connaissance de ce prétendu attentat. La Pairie eut la faiblesse de se prêter au rôle qu'on lui imposait. Qu'en est-il résulté? Qu'elle s'est crue forcée de condamner Henry aux travaux forcés à perpétuité pour avoir tiré, *en présence* du roi et à une distance de 60 mètres du lieu où ce dernier était placé, deux coups de pistolet de poche, chargés à poudre seulement, fait établi avec une complète évidence par le débat public.

Nous entendons souvent des esprits timorés se plaindre du peu de respect manifesté à l'égard des autorités et des positions supérieures. Mais pourquoi ne commencent-elles pas par se respecter elles-mêmes? Autrefois, les actes nombreux de déloyauté, de bassesse, etc., etc., que l'histoire nous transmet, et qui se rapportent le plus souvent aux hautes classes, aux ministres, aux rois, puisque c'est seulement d'eux que l'histoire s'occupe, autrefois ces actes parvenaient à peine à la connaissance du peuple, il n'y avait pas et il ne pouvait y avoir d'o-[...] conversation du sein du parlement et dans les salons. Le ministère effrayé de l'étendue du mal physique qui menace toute la population, n'a pas eu le courage de poursuivre sa politique de rigueur contre les paysans irlandais : il a abandonné le bill de coercition et de désarmement forcé, qu'il avait introduit au commencement de sa nouvelle carrière. Le fait est que toutes les questions purement politiques s'effacent devant les dangers de la famine, qui deviennent tous les jours plus sérieux. Et ce ne sont pas les pommes de terre seules qui manquent entièrement, on parle d'une perte énorme dans d'autres récoltes, telles que celles des raves, des fèves, des pommes, de l'orge et d'autres fruits, grains et légumes. L'Angleterre est menacée en même temps de pertes énormes dans les mêmes récoltes. Les journaux de province rapportent des faits alarmants sous ce rapport. D'après ces journaux, il paraîtrait remarquer que la pourriture des pommes de terre imprègne l'atmosphère de miasmes infects, qui menacent même la santé des habitants. Le mal est tellement grand que tous les esprits en sont plus ou moins consternés. Les deux chambres du parlement se sont occupées de cette question, mardi soir, et le secrétaire d'Irlande, ministre d'État, a admis que les rumeurs publiques n'étaient pas sans fondement, et que les dangers de la situation devenaient de plus en plus embarrassants pour le ministère. Le journal le *Globe* estime la valeur de la récolte annuelle des pommes de terre dans les trois royaumes à 578 millions de francs. Le même journal estime la perte de l'année dernière, pour l'Irlande seule, à 250 millions; et cette année la perte sera plus grande encore. Le *Cork Reporter*, journal irlandais, rapporte que plus de 130 000 *acres* de pommes de terre ont été plantées cette année, et que déjà plus de 100 000 *acres* sont totalement perdus. Le prix des subsistances commence à augmenter. Le blé a monté de 4 s. à 5 s. le *quarter* depuis la semaine dernière, et les autres grains en proportion. Les fruits sont mauvais, chers, peu abondants, et la viande, dit-on, suit le mouvement de la hausse. L'inquiétude est générale.

En tous cas, à quelque chose malheur est bon, et ce fléau de la pourriture des pommes de terre qui fond sur l'Europe, rend les esprits plus disposés à s'occuper des réformes politiques et sociales qui sont devenues urgentes par les difficultés de la situation. L'un des journaux hebdomadaires de Londres propose une *association nationale*, pour préparer et proposer successivement une série de réformes sociale, à commencer par l'amélioration de la condition des femmes, et de continuer sur les questions de l'éducation industrielle et morale, la santé publique, etc., etc. Tous les jours, nous avons ici des *Conventions du monde entier*, (*World convention*). L'une de ces conventions a pour but d'établir *la paix universelle*; une autre, *l'alliance universelle* entre toutes les sectes chrétiennes, pour instruire les sceptiques et les superstitieux, dans les vérités fondamentales de l'Évangiles, une troisième, l'abolition de l'esclavage sur tout le globe; une quatrième, l'extirpation de l'ivrognerie sur tout le globe. La moindre chose, aujourd'hui, doit s'étendre au globe entier. C'est un heureux augure de la tendance actuelle des esprits vers l'universalité en toute chose.

Tous ces projets d'association universelle sont extrêmement utiles par leur influence sur les journaux et l'opinion publique, quand même le but proposé par chacune d'elles ne pourrait être de longtemps atteint. Les discours prononcés par des hommes éminents sont publiés par les cent bouches de la presse, et les statistiques, vulgarisées par

---

colombe! mais c'est qu'elle est vertueuse pour tout de bon; et elle veut entrer au théâtre! Profanation!... avec quelle candeur elle me raconte sa mignonne histoire, qui n'a pas le sens commun! Ce serait vraiment dommage d'abandonner une si blanche brebis à quelque stupide palefrenier du *club-jockey*, qui serait capable de faire son éducation à coups de cravache. Malgré le galimatias qu'elle me débite avec des façons de Corinne au Capitole, elle a de l'esprit, je le parierais... Pourquoi pas? cela me reposerait des femmes de théâtre et des duchesses de contrebande. Après tout, ce serait lui rendre service, et la confiance qu'elle me témoigne mérite bien quelques égards... Oui, ma colombe, je comprends les devoirs de mon sacerdoce, et tu mérites d'être initiée à nos saints mystères... O Figaro! ô mon maître! ô toi dont je n'ai jamais invoqué en vain le nom vénéré, viens-moi en aide, et je te promets d'immoler à ta mémoire une hécatombe choisie parmi les poëtes de mon troupeau!

Gabrielle avait cessé de parler, et attendait avec anxiété la réponse du redoutable critique, qui, renversé dans son fauteuil, le front appuyé dans ses deux mains, semblait absorbé dans une profonde méditation.

Il leva enfin la tête; son visage, grave et paternel, exprimait une affectueuse émotion, une tendre sollicitude; ses petits yeux de Mascarille étaient presque humides de larmes; il prit doucement la main de la jeune fille, et il lui dit :

— Merci, Mademoiselle! merci d'une confiance qui me touche autant qu'elle m'honore! je ne connais qu'un moyen de m'en montrer digne; c'est de vous répondre avec franchise et loyauté... Vous me demandez mes conseils sur la carrière que vous voulez embrasser; hélas! mon enfant, je n'en ai qu'un seul à vous donner. Ce que vous venez de me dire m'a ému jusqu'aux larmes; mais, croyez-en ma vieille expérience, toute cette charmante poésie n'est qu'un rêve de votre imagination, et je vous conseille, s'il en est temps encore, de renoncer à un projet qui bientôt ne serait plus pour vous que la plus cruelle des déceptions.

— Il est trop tard, Monsieur; ma vie est attachée à ce projet, quel qu'il soit, et, s'il fallait y renoncer, il ne me resterait plus qu'à mourir.

— Mais, pauvre enfant, vous ne savez pas le premier mot de cette vie de théâtre, que vous avez à peine entrevue à la lueur du gaz, derrière le feu de la rampe, à travers les illusions de la scène et le prestige des décorations. Vous avez travaillé courageusement, j'en suis convaincu; vous avez du talent, je le crois; mais, en eussiez-vous autant que Mlle Rachel, savez-vous tous les obstacles qu'il vous faudra franchir avant même de vous faire entendre et d'obtenir un début?

— J'espère en vous, Monsieur, en votre généreux appui. Parlez, daignez m'éclairer, dites-moi tout ce que j'ai à craindre et à espérer; j'ai du courage, car je joue en ce moment ma vie tout entière.

— Soit; écoutez-moi. Si quelques-unes de mes paroles venaient à blesser une chaste susceptibilité, souvenez-vous que c'est vous qui m'y forcez, et songez que, dans le monde où vous voulez entrer, la bouche doit pouvoir tout dire et les oreilles tout entendre. Dès ce moment, j'oublie que je parle à la jeune fille, et c'est à l'artiste que je m'adresse.

— Je vous écoute.

— Tout à l'heure, vous m'avez parlé de sacerdoce; j'accepte ce mot dans toute sa rigueur, et je prie l'artiste de me répondre comme la jeune fille répondrait à son confesseur... Avez-vous un amant?

Gabrielle rougit et balbutia :

— Monsieur...

— Voyez, dès le premier mot, vous vous effarouchez, et cependant ma question est des plus simples. Avez-vous un amant?

— Non, Monsieur.

— Tant pis! un amant, surtout bien placé dans le monde, est de première nécessité; il sert à en imposer à la valetaille, à déjouer les prétentions des directeurs, des auteurs, des journalistes et d'un certain public.

— J'ai peine à vous comprendre, Monsieur; quelles sont ces prétentions?

— Je vous l'ai déjà dit, mon enfant, vous voulez entrer au théâtre, et vous ne savez pas même à quelles conditions on peut en franchir le seuil. Ces conditions, je puis vous les faire connaître, puisque vous ne les devinez pas; mais il faut que vous m'écoutiez sans crainte comme sans scrupule. Vous voulez rester sage et vertueuse quoi qu'il arrive, n'est-ce pas? Nous allons raisonner dans cette hypothèse. Vous êtes belle; eh bien! cette beauté, qui, dans toute autre circonstance, serait un moyen infaillible de succès, ne sera pour vous qu'un obstacle de plus. Je ne vous parle pas de votre talent, on y tient peu aujourd'hui, le public n'est pas difficile, et c'est une des choses dont l'artiste doit le moins se préoccuper. Un seul mot résume votre situation : sachez *plaire*, et tout sera dit... Ce petit mot si simple vous semble peu effrayant pour une jolie femme, n'est-ce pas? Erreur, mon enfant, erreur! vous frémiriez, si vous saviez à quoi ce mot terrible vous engage!... Procédons par ordre : — Pour obtenir un début, il faudra que vous vous adressiez nécessairement à un directeur; or, savez-vous, à quelques exceptions près, ce que c'est qu'un directeur? Un de mes amis, qui a dirigé pendant six ans un des principaux théâtres de Paris, se vantait un jour, devant moi, de n'avoir jamais reçu une femme à son théâtre, sans que... c'est ignoble! mais c'est comme cela. Vous comprenez que plus vous êtes belle, plus la fatale condition deviendra impérieuse. — Supposons ce premier obstacle franchi, nous en trouvons aussitôt un second non moins périlleux. Pour jouer, il faut une pièce; pour réussir, il faut un beau rôle dans cette pièce; pour avoir ce rôle, il faut que l'auteur s'intéresse à votre succès. Croyez-moi, il est bien difficile de ne pas abuser de certaines positions... c'est encore ignoble; mais c'est comme cela. — Supposons toujours que le directeur soit un ange de pureté, et que l'auteur ait toutes les vertus théologales. La toile se lève, les spectateurs sont nombreux, vous triomphez de votre émotion, votre rôle est selon votre cœur et votre intelligence, vous vous abandonnez à tout ce qu'il y a en vous de nobles et vibrantes aspirations, la jalousie de vos rivales est vaincue, la cabale se tait et le public applaudit. Vous croyez avoir gagné la partie, vous vous enveloppez dans votre triomphe, et les joies de la victoire rayonnent dans vos beaux yeux... erreur! Ce public, qui vient de battre des mains avec transport, n'est que l'humble esclave d'un maître puissant et redoutable, et si le maître l'ordonne, demain le même public vous sifflera. Ce maître, vous l'avez deviné, c'est le feuilleton; le feuilleton, comprenez-vous? Non pas un seul homme, mais cinquante tyrans, blasés et impitoyables, devant lesquels vous serez forcée de courber la tête, car chacun d'eux pourra vous dire, s'il lui en prend la fantaisie : — Je veux ou sinon... sinon, pauvre enfant! malheur à vous! la colère des dieux est terrible, et leurs arrêts sont irrévocables! Mais ce n'est pas tout, et je ne vous dirai pas comme *Kean* à *miss Anna Damby* : — Levez votre voile, car nous avons fini avec les choses honteuses... Les périls que je viens de vous signaler sont grands sans doute, mais il en est de plus grands encore...

La jeune fille, pâle de honte et d'indignation, se leva :

— Assez, assez! dit-elle. Tout cela est bien lâche et bien infâme!... Merci, Monsieur! vous venez de briser en moi une dernière et chère espérance; que la volonté de Dieu s'accomplisse! Je renonce au théâtre; car j'aimerais mieux mille fois mourir que d'affronter de pareils outrages.

Le critique avait sans doute prévu l'effet que ses paroles produiraient sur Gabrielle; un imperceptible sourire effleura ses lèvres; il la fit doucement asseoir, et il continua :

— Si les illusions sont dangereuses, le désespoir est plus dangereux encore; il vous perdrait et ne remédierait à rien. Vous m'avez demandé la vérité, je vous l'ai fait connaître, non dans le but de vous décourager, mais pour vous prémunir contre des déceptions, cruelles sans doute, mais inévitables. Croyez-moi, mon enfant, la vie humaine est ainsi faite, et ces turpitudes qui vous irritent ne sont point le partage exclusif du théâtre. Là ou là-bas, partout et toujours, le fort exploite le faible, le puissant abuse de son pouvoir, et les niais sont la

[illegible] social et des projets d'association universelle, pour des objets spéciaux de réforme sociale. L'une de ces lettres est très remarquable sous tous les rapports ; c'est la lettre d'un Américain célèbre, Elihu Burrih, qui voyage dans ce moment-ci en Angleterre. Après avoir passé en revue toutes les tendances sociales qui se manifestent en Europe et en Amérique, il propose de réunir toutes les *associations universelles* qui s'occupent respectivement des réformes spéciales, dans une *ligue de la fraternité universelle*, qui aurait pour objet de poursuivre toutes les réformes possibles qui sont jugées et utiles et nécessaires, et de les appliquer toujours autant que possible à l'humanité entière. Tout cela vous paraîtra utopique, en France; mais ici, il n'en est pas de même; car le même journal qui refuserait peut-être un article sur le phalanstère, comme chose impossible, admet volontiers une lettre renfermant une telle proposition comme chose raisonnable et pratique, tellement l'habitude des grandes affiliations est familière à tout le monde ici, tandis que l'association vraiment pratique et intégrale est inconnue et réputée visionnaire. Il faut reconnaître pourtant que l'attention publique commence à se fixer sur la question de l'association domestique et industrielle.

Les chartistes sont très actifs dans le nord, et quoiqu'ils y soient moins nombreux qu'ailleurs, ils sont très remuants. Ils ont eu une grande réunion la semaine dernière. Le 17 août, 20 000 personnes sont venues de tous les points du royaume, pour voir les nouvelles maisons bâties sur une propriété sociétaire près de Londres. Cette propriété a été acquise par l'association des chartistes, qui se propose d'acheter la terre et de bâtir des maisons, au lieu de placer les fonds du peuple dans les caisses d'épargne. C'est un mouvement très important en lui-même, quoique peu développé à présent. Le seul fait du déplacement de tant de curieux pour voir une douzaine de maisonnettes bâties sur une propriété sociétaire d'une centaine d'arpents seulement, dénote un esprit nouveau et un nouveau progrès de l'intelligence des masses, par rapport aux intérêts matériels et sociaux du peuple. — Cette *démonstration* chartiste est devenue une espèce de fête populaire pour ceux mêmes qui n'y sont pas directement intéressés. Le principe de la coopération pratique et sociétaire éveille de nouvelles espérances, et tous les travailleurs commencent à se demander si l'association peut leur garantir les moyens de profiter eux-mêmes des fruits de leur travail au lieu de se laisser exploiter par le capital.

Le 17 août, dès sept heures du matin, 90 grandes voitures omnibus, musique en tête, quittaient Londres, chargées de monde pour se rendre à Herrigs-Gate (6 à 7 lieues de Londres), la première propriété actionnaire achetée par l'association chartiste. Cette société a déjà près de 400 000 fr. de fonds. La propriété de Herrigs-Gate a coûté 50 000 fr. et les maisons 75 000 fr. On l'a divisée en 35 lots : les uns de 4 acres avec une maison de 5 chambres ; les autres de 3 acres avec une maisonnette de 4 chambres, et d'autres de 2 acres avec une maisonnette de 3 chambres seulement. Les premiers se louent à raison de 250 fr. par an; les seconds 180 fr., les troisièmes 125 fr. Pour ces sommes, la société fournit un capital de 700 fr. aux premiers, 560 aux seconds, et 280 fr. au troisième ordre de locataires, en outre de la maison et le petit carré de terre à jardin. Ces avances servent aux ouvriers à acheter le bétail et les instruments de travail.

H. D.

bien plus sur la question de compétence que sur le fond des choses.

Cela ne veut pas dire cependant qu'avec des intentions loyales, on ne puisse trouver dans ce pauvre pacte fédéral, suffisamment de principes pour sortir de toutes les difficultés; mais comme il faut toujours avoir recours à l'interprétation, les cantons récalcitrants n'ont qu'à nier la justesse de celle que font leurs co-états, quelle qu'elle soit, pour rendre impuissante l'autorité fédérale. Nous avons vu, dans ces derniers temps, un frappant exemple de cette force d'inertie dans les débats de la diète sur les jésuites.

Les discussions sur la *ligue* qui vont avoir lieu dans quelques jours feront renaître la même situation, mais ici du moins, les cantons opposés à cette ligue, lesquels forment l'immense majorité du peuple suisse, ont en leur faveur un texte clair et non susceptible d'interprétation sophistique.

Dans le premier article de leur traité, les sept cantons ligués s'engagent à défendre mutuellement LEURS DROITS DE SOUVERAINETÉ *et leur territoire*, conformément au pacte de 1815 et *aux anciennes alliances*.

Qu'entendent-ils par ces mots : *les droits de souveraineté?* Il est difficile de le savoir, mais il est aisé de comprendre qu'ils pourraient à volonté en étendre le sens et se prétendre menacés dans ces droits-là, au moindre fait qui ne leur conviendrait pas. Ainsi, la diète vint-elle à prendre une mesure quelconque dans l'intérêt commun, mais contraire aux vues des états de la ligue, comme par exemple le renvoi de la société des jésuites, ces états croiraient pouvoir recourir aux armes, puisque selon eux, le renvoi des jésuites froisserait les droits de souveraineté des cantons qui ont appelé cette société et qui la possèdent dans leur sein.

Quelle autre pensée se cache sous ces mots : *conformément aux anciennes alliances?* Il est plus facile encore de répondre à cette question qu'à la précédente. Par les anciennes alliances, on entend dans le langage historique de la Suisse, celles que formèrent à diverses reprises plusieurs des anciens cantons dans l'ancienne confédération. Ces traités étaient en général dirigés contre d'autres cantons et eurent pour mobiles des intérêts religieux ou matériels, et pour but de vider les querelles des confédérés par la force des armes. Quelquefois même les cantons concordataires admettaient dans leur alliance des puissances étrangères à la Suisse. En 1512 et en 1560, six cantons catholiques conclurent de pareils traités dans le but d'attaquer les cantons réformés. En 1586, les mêmes conclurent la *ligue d'or*, autrement dite ligue de Borromée. En un mot, de pareils actes dont les résultats nuisirent toujours à l'honneur ou aux intérêts généraux de la Suisse, sont très nombreux : depuis les premières années du XIV[e] siècle, époque de l'émancipation des trois cantons primitifs, jusqu'à la fin du XVII[e], on en compte plus de soixante.

En 1815, on voulut empêcher le retour de pareils actes dont cinq siècles d'expérience avaient signalé le danger. Aussi, quel que fût alors la vivacité de l'égoïsme local, on chercha à introduire dans la nouvelle constitution fédérale, des dispositions qui consacrassent le principe de nationalité helvétique; et à cet effet, on accepta une partie du point de vue qui avait prévalu dans la constitution émanée de la révolution, et qu'on retrouvait dans l'acte de médiation du premier con-

(1) Voir les numéros des 19 et 26 juillet.

même agir sur de simples menaces. Or, l'art. VIII du pacte fédéral n'accorde qu'à la diète le droit de prendre des mesures d'exécution par la voie des armes. Cet article s'exprime en ces termes : *La diète prend toutes les mesures nécessaires pour la sûreté intérieure et extérieure de la Suisse; elle règle l'organisation des troupes du contingent, les appelle en activité, détermine leur emploi, nomme le général, l'état-major et les colonels, etc.*

Ainsi, il n'est pas une seule des clauses de ce traité de la ligue qui ne soit en opposition avec l'esprit et la lettre du pacte fédéral en vigueur.

La diète parviendra-t-elle à réunir une majorité d'états pour prononcer la dissolution de cette confédération dissidente, pour étouffer la rébellion dans son germe? On doit l'espérer pour plus tard; mais pour le moment l'assemblée fédérale est entièrement paralysée par la coupable connivence de Genève et de Bâle-ville, qui malgré l'évidence du danger refusent de se prononcer dans le sens de l'efficacité du lieu fédéral. Néanmoins, le moment s'approche où l'opinion publique se prononcera si vivement dans ces deux Etats, que leurs gouvernements ne pourront résister plus longtemps à ses injonctions. Ainsi, la diète se séparera cette fois encore sans avoir rien pu décider ; mais la force des choses amènera dans peu de temps un résultat décisif.

La discussion commence lundi.

† † †

ITALIE.

(Correspondance particulière de la *Démocratie Pacifique*.)

On a tué à Bologne un agent de la police, sans que l'assassin ait pu jusqu'à présent être découvert. Les Bolonais ont écrit au pape que le meurtrier de ce malheureux ne pouvait être un libéral, parce que les libéraux ont l'âme noble et incapable d'une telle bassesse, et seraient désolés d'affliger leur souverain. D'ailleurs, la victime était aimée de tous dans la ville, et l'on rendait justice à sa modération. Ils ont promis à Sa Sainteté de faire leurs efforts pour découvrir ce mystère.

Un autre évènement, d'une importance que vous n'apprécierez pas en France, a mis en émoi les Bolonais. Un sonnet a été répandu où l'on célébrait les vertus du cardinal Gizzi, et l'on parlait de l'union italienne. Les Bolonais se sont empressés d'informer le pape que ce sonnet avait été envoyé de Rome pour discréditer les libéraux auprès de Sa Sainteté. Les manœuvres des rétrogrades sont vraiment incroyables, et ils sont encore au pouvoir; mais le cardinal Gizzi, secrétaire d'Etat, digne ministre de Pie IX, purgera peu à peu les conseils de ces pestes, et les remplacera par des hommes probes et éclairés.

Dans une réunion récente d'une académie romaine, M. Paul Mazio récita une composition poétique dont il était l'auteur, où il maudissait avec franchise et liberté l'antique système, et célébrait les louanges de Pie IX pour l'amnistie accordée. Lorsque le poète en vint à dire que c'était un acte de justice, et non de grâce, parce que le nouveau pape avait compris que la majeure partie des détenus politiques avait été injustement condamnée et emprisonnée, pour avoir demandé de bonnes lois et des réformes nécessaires, les cardinaux Ferreti et Gazoli, qui étaient présents, se levèrent et sortirent de la salle; mais le poète continua tranquillement sa lecture, et à la fin ses vers furent chaleureusement applaudis.

On a commencé hier la construction d'un arc de triomphe sur la place du Peuple, en l'honneur de Pie IX, qui passera dessous le 8 sep-

---

pâture des plus habiles. Les fous s'indignent, se tiennent à l'écart ou se brûlent la cervelle; les sots se laissent prendre au piège, mais les gens d'esprit se disent qu'il n'en peut pas être autrement; qu'il est plus sage de prendre le monde tel qu'il est, et d'en tirer le meilleur parti possible. Or, vous êtes une femme d'esprit, et je suis certain que vous me comprendrez.

— Au nom du ciel! parlez, Monsieur! il y va de ma vie, je vous l'ai dit, et ma reconnaissance...

— Que vous faut-il? Que voulez-vous? Que demandez-vous? Un théâtre pour débuter? Vous l'aurez. Une pièce à succès? On vous en trouvera une. L'appui du journalisme? Chaque matin, il vous tressera des couronnes. Les suffrages du public? Quand vous le voudrez, il vous portera en triomphe. Ne vous inquiétez pas de vos talents dramatiques, si vous n'en aviez pas, on vous en ferait au besoin.

— Tout à l'heure, Monsieur, vous me parliez des rêves de mon imagination, croyez-vous qu'un pareil miracle...

— Ce miracle est facile; mais un seul homme peut le faire.

— Et cet homme?

— C'est moi.

— Vous, Monsieur!

— Oui, moi, chère enfant, moi qui suis disposé à faire pour vous même l'impossible... et cela, à une seule condition...

— Quelle est-elle?

George B... recula brusquement son fauteuil, et se glissant aux genoux de la jeune fille :

— Quoi! cruelle! lui dit-il, vous ne comprenez pas! faut-il donc vous dire que je vous aime, et que cet amour...

— Monsieur...

— Allons, enfant! point de vains scrupules! la vertu est une excellente chose, j'en conviens, mais au théâtre elle serait parfaitement ridicule, si elle n'était pas impossible. Un jour ou l'autre vous prendrez un amant, et ne vaut-il pas mieux que cet amant..

Gabrielle l'interrompit, et se leva avec une froide et calme dignité.

— Relevez-vous, Monsieur; cette position est aussi outrageante pour moi, qu'elle est indigne de vous, et vos laquais peuvent entrer.

George B..., furieux, se releva lentement.

— Vous avez raison, mademoiselle, j'avais en effet oublié la distance qu'il y a entre vous et moi; mais si grande que soit cette distance, elle ne l'est pas assez pour que je ne puisse m'abaisser à vous prouver un jour qu'il vaut mieux m'avoir pour ami que pour ennemi.

Gabrielle ne répondit à cette menace que par un regard de profond et accablant mépris; puis, elle sortit, sans ajouter un seul mot à cette muette réponse.

— Voici donc, se dit-elle en s'éloignant, un des rois de l'opinion, un des écrivains qui imposent à la France leurs insolents caprices comme une loi souveraine et sans appel, un des hommes qui disposent à leur gré de l'honneur, de l'avenir, de l'existence de tant de familles! oh! si tous ressemblent à cet homme, malheur à moi! car jamais je n'achèterai leurs louanges au prix de la honte et du déshonneur.

.... Si quelques lecteurs doutaient de la réalité de ce que nous venons de dire, s'ils nous accusaient d'avoir trop chargé les couleurs d'une scène, dont cependant nous nous sommes efforcé de voiler l'odieux et dégoûtant cynisme, il nous serait facile de justifier notre récit par des noms propres et de nombreux exemples. Nous nous bornons à citer ici ce que nous écrivait dernièrement une femme de cœur et d'intelligence, qui serait, si elle en avait le courage, un des plus charmants et des plus spirituels écrivains de notre époque :

« Je connais une femme, qui par son talent et son esprit devrait occuper une première place sur une des scènes parisiennes, et qui cependant est forcée pour vivre de jouer la comédie sur un théâtre de province. Les théâtres de Paris la repoussent, et la presse ne daigne pas s'occuper d'elle; que voulez-vous! elle n'est plus jeune, elle n'est pas jolie, et elle est honnête femme.

» Les rois du feuilleton sont d'impérieux despotes, qui ne tiennent compte ni des études sérieuses, ni de l'amour élevé de l'art, ni de la grâce parfaite, ni d'une voix ravissante, quand on ne paie pas leurs éloges par d'ignobles complaisances. Vous connaissez trop cette vieille histoire pour que je vous répète combien elle me révolte, et je vous connais assez moi-même pour être sûre que vous seriez heureux de la flétrir.

» Que vous dirais-je de plus? Cette femme joue *la Fille de Dominique* avec autant de verve que Déjazet et beaucoup moins d'audace; elle chante la *prima donna* de manière à faire oublier Jenny Colon; elle a dans les *Péchés du Diable* l'esprit d'un ange, dans tous ses rôles une verve toujours nouvelle, et dans son salon une distinction infinie. Rassemblez ces traits épars, et faites-en un gentil visage qui ne songe pas à être joli, mais qui reste toujours charmant, donnez-lui de la finesse, de la bonté, de bien doux yeux, un peu de malice, un grain d'enthousiasme, beaucoup d'esprit, ce sera madame *Henri Monnier.* »

V.

Gabrielle avait une de ces âmes puissantes et fortement trempées, qui grandissent dans la lutte, et auxquelles chaque obstacle semble donner une force nouvelle. Un instant ébranlée dans ses espérances par les paroles et les menaces du journaliste, sa volonté reprit bientôt toute son énergie. Elle aimait, elle invoqua le nom de son amant, et elle se sentit forte en face du péril.

— O Henri, mon noble Henri! se dit-elle en relevant son beau front avec une courageuse fierté et en baisant avec amour une lettre qu'elle venait de recevoir. Que fais-tu, pauvre exilé, là-bas, si loin de moi, sur la terre étrangère? Tu m'aimes, dis-tu, tu gémis et tu attends... Hélas! j'attends aussi, moi, j'attends le jour où je pourrai te dire avec un légitime orgueil : — La jeune fille obscure, inconnue, méprisée, sans fortune, sans nom, sans famille, n'avait que son amour à te donner en échange de ton nom et de ta fortune, ce n'était pas assez; et elle a refusé; car elle ne voulait pas accepter ton généreux sacrifice. Elle a refusé jusqu'au jour où elle pourrait, elle aussi, sacrifier à ton amour un nom et une fortune conquis à force de courage, de travail et de persévérante volonté. Eh bien! ce jour est venu. Ecoute: le nom de la jeune fille est sur toutes les lèvres, la foule le répète avec enthousiasme, et l'artiste n'aurait qu'un mot à dire pour voir à ses pieds les grands et les puissants de ce monde. Reviens donc, reviens, mon bien-aimé! L'amour a fait cela, l'amour te le sacrifie, et ta femme est digne de toi!

George B. avait dit vrai : Gabrielle, dupe de son cœur et de son imagination, ne savait pas le premier mot de cette vie du théâtre, dont le journaliste lui avait fait le cynique, mais trop fidèle tableau. Elle n'avait pas voulu croire, et avait rejeté loin d'elle avec dégoût les paroles d'un homme assez lâche pour outrager une femme et insulter à une noble et pieuse confiance. Hélas! ces paroles, l'avenir allait se charger de les justifier, et changer en cruelles réalités les doux rêves de Gabrielle.

Je ne suivrai pas la pauvre fille dans toutes les tentatives qu'elle fit en vain pour obtenir, non pas un début, mais même une simple audition. Je ne dirai pas les menteuses promesses, les ignobles propositions, les refus grossiers qu'elle eut à essuyer, les outrages, les humiliations qu'elle eut à subir, les larmes, les angoisses, les tortures qu'il lui fallut dévorer sans se plaindre; car j'ai hâte de jeter un voile sur toutes ces turpitudes de la vie civilisée, et d'en finir, moi aussi, avec les choses honteuses.

Pendant une année entière, vaincue, mais non désespérée, toujours calme, toujours fière, conservant jusqu'au bout ce sentiment de dignité morale que l'artiste ne devrait jamais oublier, Gabrielle alla frapper à la porte de chaque théâtre; mais ce fut en vain, aucun ne s'ouvrit pour elle. Il semblait qu'un génie malfaisant devançait chacun de ses pas, prévenait ses démarches, déjouait ses projets, et fermait toutes les issues devant elle avec un sarcasme ou une injure.

La deuxième année allait bientôt expirer, et la jeune fille regardait

ovations. Déjà Pie IX est supérieur à Napoléon. Tout en faisant la part de l'enthousiasme facile des populations italiennes, on ne peut s'empêcher de voir dans cette exaltation le témoignage de la dure compression exercée par Grégoire XVI, pendant la longue durée de son pontificat. Pie IX ne devant sa popularité qu'à ses réformes accomplies ou promises, les bénédictions du peuple sont une accusation contre son prédécesseur.

Le roi de Naples tient sévérité au pape pour l'amnistie dont celui-ci a donné le mauvais exemple. Il a défendu l'introduction dans ses états du *Diario di Roma*, qui contenait la proclamation du souverain pontife.

La *Démocratie* a émis la première, et seule croyons-nous, l'idée d'un concile général à convoquer à Rome. Cette pensée prend faveur dans l'esprit du pape, d'après une lettre écrite, par un prélat romain, au rédacteur en chef du *Rappel*, journal consacré aux intérêts du clergé inférieur :

« Mais une pensée grande, toute d'avenir, paraît préoccuper principalement le chef de l'Eglise ; il n'ignore pas l'établissement à Paris (Fb.-St.-Antoine) de diaconesses évangéliques ; il connaît la singulière proposition d'un journal protestant pour l'abolition de la papauté, et depuis longtemps il est instruit des diverses tendances des églises réformées ; de tous côtés l'on voit poindre des idées de rapprochement entre toutes les sectes ; Sa Sainteté voudrait, dit-on, profiter de ces dispositions des esprits pour provoquer un concile général, afin de classer les affaires de la catholicité en rapport avec les intelligences du moment ; cette pensée demande, en effet, à être mûrie ; de son exécution intelligente pourra naître une ère nouvelle pour la chrétienté ; toutefois, il ne faut pas se dissimuler que Sa Sainteté aura à lutter contre de sourdes menées, et principalement contre la haine que quelques vieux cardinaux portent à toute amélioration, à tout changement à l'ancien *statu quo*.

» Pie IX est appelé à jouer un grand rôle au milieu de l'équilibre européen ; jusqu'à ce jour, il se montre de force à le remplir avec une volonté ferme et une intelligence élevée. Si l'appui de la France ne lui fait pas défaut, si le cabinet français veut loyalement donner la main pour assurer l'avenir de la pensée catholique progressive, Rome reprendra le rang qui lui appartient au milieu des nations. »

Le *Rappel* fait, sur cette importante nouvelle, les observations qui suivent :

« Déjà, selon ce qu'on écrit de Rome, le Saint-Siége aurait la pensée fixe de convoquer prochainement un concile général dans la ville éternelle. Cette assemblée auguste aurait pour mission de remettre en relief, dans toute la chrétienté, la véritable constitution de l'Eglise, par des dispositions claires, précises, sur la discipline convenable à notre époque de socialisme chrétien. On aviserait aux moyens les plus propres à opérer une grande fusion de toutes les dissidences au sein du christianisme.

» Un concile général à Rome pour classer les idées nouvelles, organiser les pensées du progrès catholique selon l'orthodoxie la plus large, discipliner, par la charité, les esprits entraînés vers le socialisme chrétien, quel travail !

» Quel contrepoids aux synodes de Berlin, à l'envoi d'un évêque anglican à Jérusalem, aux réunions générales de dissidents qui ont lieu en ce moment en Allemagne ou en Angleterre, aux travaux bibliques des protestants, dans les villes et en campagnes du royaume de France! Quelle occasion de convier l'autocrate du Nord, dernièrement simple

pendant toute la Restauration française.

Le *Statut royal* (*Estatuto real*) fut une loi de réaction. On le dut, en 1834, à M. Martinez de la Rosa. La charte octroyée par le trône instituait deux assemblées au lieu d'une, ce qui divisait et par conséquent atténuait la force populaire ; en second lieu, il faisait entrer la grandesse, par privilége héréditaire, dans la chambre des *procerès* ; et la chambre élective, composée de gens possédant au moins 12 000 réaux de rente (environ 3 000 fr.), recevait son mandat des corps municipaux et d'un certain nombre des plus forts contribuables.

Le statut royal manquait d'une condition essentielle, l'autorité. La masse de la nation, dès la mort du roi, s'était tacitement affranchie de l'obéissance. Le peuple des campagnes et la partie inférieure de la plupart des villes réservaient à don Carlos leurs sympathies, ou même lui donnaient leur sang. La bourgeoisie formait, à la vérité, un second peuple dévoué à la reine ; mais cette force, entraînée par la passion plus que par le devoir, était un secours indiscipliné et souvent rebelle ; en sorte qu'au moment où le trône se décida à promulguer sa charte, il n'y avait plus d'aucun côté de peuple pour la respecter.

Octroyé par Ferdinand VII, en 1814, l'*Estatuto real* eût peut-être fondé en Espagne un ordre qui subsisterait encore ; publié après la dislocation du trône, et conçu dans la pensée de mettre un frein à la révolution, il se trouva tout à la fois privé de l'autorité qui impose et du prestige qui séduit.

Le troisième essai de constitution fut fait en 1837. On sait que la constitution élaborée cette année-là ne fut qu'une nouvelle forme donnée à celle de Cadix, pour satisfaire aux engagements contractés à la Granja. Elle conserva deux corps représentatifs, mais elle les soumit tous les deux aux principes de l'élection. Un cens électoral fut fixé, mais à un taux très bas et accompagné de conditions qui permettaient l'accès du scrutin à la plus grande masse. En outre, les divers degrés primitivement fixés furent abolis, et l'électeur vota directement dans chaque district pour une liste de députés ou de sénateurs qui devaient représenter collectivement la province. Sous ce régime, l'électeur était soumis à la condition du cens, mais le député ne l'était point ; le sénateur seul devait être possesseur d'une rente qui garantît sa dignité.

La constitution de 1837 a été abolie l'année dernière, et remplacée par une autre à peu près calquée sur la constitution française. Des deux chambres voulues par la constitution, l'une a été soumise à la nomination du roi, l'autre à un système d'élection entièrement différent de l'ancien, et morcelé comme celui qui produit chez nous de si déplorables résultats. La députation ne procède plus de la province, mais du district ou arrondissement, et donne plus de prise à la corruption, avantage qui n'est pas moins prisé au-delà qu'en-deçà des Pyrénées. En même temps le cens électoral, basé désormais sur l'impôt direct, est doublé, et toutes les autres conditions qui facilitaient l'extension du suffrage sont supprimées, à l'exception de celles qui concernent les capacités. Enfin, le mandat de député ne peut plus être exercé que par des hommes possédant un revenu de 12 000 réaux en biens fonds, ou payant 1 000 réaux de contribution directe.

Le cens exigé pour l'électeur ou le député en Espagne est plus bas que chez nous ; mais cette différence ne rendra guères plus large chez nos voisins le principe d'élection, car leur fortune publique, surtout si on l'apprécie d'après les indications que donne l'impôt direct, est loin

CHRONIQUE. — On annonce, dit le *Constitutionnel*, une désertion presque complète des ministres après le vote de l'adresse.

M. Guizot et M. le ministre de la marine accompagneront le roi à Eu, d'où M. Guizot se rendra au Val-Richer ; M. Martin ira à Douai ; M. Duchâtel aux eaux ; M. le ministre des travaux publics fera une tournée dans les départements. Il ne restera donc à Paris que MM. les ministres de la guerre, de l'instruction publique et des finances, et encore ce dernier doit-il habiter Bagatelle.

— M. M..., notaire à J... (Morbihan), vient, dit-on, d'être constitué en état de déconfiture. On évalue son passif à une somme de 450,000 francs. M. M... est en fuite.

— On vient de découvrir, dans la bibliothèque de l'ancien monastère de Fitero, dans la Navarre espagnole, parmi plusieurs manuscrits curieux, un cahier en parchemin, de 142 pages, avec enluminures, ornements gothiques et sceaux en plomb, qui contient un poëme en *cent* chants, en langue provençale du treizième siècle. Le sujet de ce poëme est la lutte qui s'engagea entre les habitants de Pampelune et le gouverneur français Eustache de Bellemare, nommé par la reine Blanche pour administrer la Navarre pendant la minorité de la princesse Jeanne, sa fille. Ce précieux manuscrit a été déposé à la bibliothèque de Pampelune.

— L'affaire des ouvriers d'Anzin a été jugée vendredi par le tribunal correctionnel de Valenciennes. 18 des prévenus ont été condamnés à des peines qui varient de trois mois à dix jours de prison. Quatre d'entre eux ont été acquittés.

— L'exportation des fruits de toutes espèces de Belgique pour l'Angleterre, dit l'*Indépendance*, prend des proportions de plus en plus grandes. Les bateaux à vapeur d'Anvers ne suffisent plus au transport des énormes quantités qui arrivent des Flandres et de l'intérieur de la province. Les quais sont encombrés de paniers de grosses noix et de raisins, pour la plupart encore verts.

Les fruits sont devenus d'une cherté excessive ; on a payé 50 francs pour deux paniers de prunes, d'une qualité très commune et qui étaient destinées pour l'Angleterre.

— C'est le 1er septembre que doit commencer, sur le chemin de fer du Nord, le service de nuit spécialement destiné au transport des dépêches de Paris à Bruxelles. Le convoi affecté à ce service arrivera à Valenciennes à cinq heures du matin et partira de cette ville à dix heures dix minutes du soir.

— Par suite de l'annulation des opérations du 1er collége électoral du département du Doubs, une ordonnance du roi, en date du 28 de ce mois, a convoqué ce collége à Besançon, pour le 26 septembre prochain, à l'effet d'élire un député.

— Nous rappelons que le cours d'orthographe et de grammaire pratique de M. Julien Blanc ouvrira mardi, 1er septembre, à 8 heures du soir, chez le professeur, rue Sainte-Anne, n. 65. 60 leçons en 3 mois. On s'inscrit chez M. Blanc, tous les jours, de dix heures à six. Le prix du premier mois (20 fr.) se paie au moment où l'on se fait inscrire, et chaque mois successivement d'avance. Le cours entier, acquitté au début, se paie 85 fr. seulement.

Passé la deuxième leçon, on ne pourra plus être admis à faire partie du cours.

— Le conseil municipal de Lyon a pris, ces jours derniers, une décision qui peut avoir avoir la plus grande influence sur l'existence de tous les théâtres de la province et sur l'avenir de la musique en France. Il a voté une somme de vingt mille francs qui doit être employée

---

avec terreur s'approcher le terme fatal, assigné à Henri d'Arfeuilles pour son retour.

Les deux mille francs que, dans l'espoir d'un prompt succès, elle s'était seulement réservés, étaient épuisés depuis long-temps ; après avoir vendu peu à peu et successivement tout ce qu'elle possédait, elle se vit forcée de quitter son appartement et de se reléguer dans une pauvre mansarde.

Bientôt il fallut demander au travail l'existence de chaque jour. Enfant, elle s'était appris en se jouant à dessiner, et à mêler des couleurs, qu'elle fixait ensuite sur le papier ; elle alla trouver un marchand, qui lui confia quelques lithographies à colorier.

Réduite au dernier degré de la misère, — la misère cachée sous des rubans et sous des fleurs, — obligée de conserver une toilette convenable pour les démarches qu'elle ne cessait pas de faire chaque jour avec une stoïque persévérance, elle travaillait la nuit sans trêve ni repos. Chaque matin, les premiers rayons du jour la surprenaient courbée sur son travail, le front pâle et glacé, la joue fiévreuse et ses beaux yeux brûlés par la fatigue et l'insomnie.

Oh ! c'était une noble et courageuse fille, fière comme une Romaine de Corneille, résignée comme une vierge chrétienne, et trois fois sanctifiée par la souffrance, le courage et l'amour !

Une cruelle anxiété et de funestes pressentiments étaient venus combler la mesure et achever de briser ce pauvre cœur déjà si tourmenté et si douloureusement éprouvé.

Les lettres de Henri d'Arfeuilles, d'abord fréquentes et remplies de douces paroles, de tendres et solennelles promesses, étaient devenues peu à peu rares, courtes, froides et embarrassées. Puis elles avaient cessé tout-à-coup, et, depuis quelque temps, Gabrielle attendait en vain chaque jour, pâle, défaillante, et, comme Desdemona, le regard tourné vers le rivage par où devait revenir le bien-aimé.

— O mon Dieu ! se disait-elle parfois, à ces heures de doute et de mortelle angoisse que connaissent seuls les cœurs qui ont véritablement aimé ; m'a-t-il donc oubliée, abandonnée, quand je lutte, quand je souffre pour lui, quand mon cœur n'a qu'une pensée, lui ; un but, lui encore ; un seul espoir, un seul amour, lui, toujours lui ! Aurait-il donc cessé de m'aimer, quand moi je l'aime jusqu'à supporter, sans me plaindre, car c'est pour lui, toutes les humiliations et tous les outrages ?... Cela serait infâme de mentir ainsi à ses serments, de mentir ainsi à une pauvre femme qui lui a donné ce dont Dieu lui-même serait jaloux, tout son amour !... Mais cela est impossible ; je suis folle ! est-ce qu'un pareil amour peut s'oublier ?... Et cependant, depuis trois mois que j'attends, pas un mot, pas un signe, rien... rien !... Oh ! j'aime mieux le croire mort que parjure, car, moi aussi, je puis mourir, et mon cœur me dit que l'on peut aimer encore au-delà de la tombe.

.... Un jour que Gabrielle, désespérée et se sentant défaillir, se demandait s'il ne valait pas mieux en finir avec cette triste vie, elle reçut le billet suivant, que lui envoyait le directeur de l'un des théâtres du boulevart :

« Madame,

» Mon théâtre vient de perdre une de ses plus précieuses artistes : Mlle C... est partie subitement et au mépris de ses engagements pour Londres ou pour Saint-Pétersbourg ; son emploi se trouve donc vacant ; s'il peut vous être agréable, je serai heureux de vous compter au nombre de mes pensionnaires. Veuillez vous décider sans retard, et me faire savoir au plus tôt votre détermination. Quant à la question des appointements, j'espère qu'elle sera résolue sans difficulté ; car, si j'ai bon souvenir, vous m'avez paru disposée à accepter les conditions que l'administration vous proposait.

» Agréez, etc... »

Quelques mois plus tôt Gabrielle eût accueilli avec transport cet engagement, qui lui permettait enfin d'atteindre le but si ardemment souhaité, si courageusement poursuivi jusque-là.

— Il est trop tard ! dit-elle en laissant tomber cette lettre à ses pieds avec une indifférence glacée, et en appuyant sur ses mains amaigries sa belle tête languissante et presque inanimée. —

— Il est trop tard, reprit-elle après un instant de silence. Je le sens, mon cœur s'est brisé dans la lutte, mes forces sont épuisées, et le feu sacré s'est éteint pour toujours ; car celui qui seul pouvait le rallumer ne doit plus revenir peut-être !

Elle prit une plume, et répondit au directeur qu'elle le remerciait de sa bienveillance, mais qu'elle renonçait au théâtre pour toujours. Tout à coup elle interrompit sa lettre, une vive rougeur colora soudain son front brûlant, ses lèvres frémirent, elle se leva, et brisant violemment sa plume :

— Non ! s'écria-t-elle, il faut boire le calice jusqu'à la lie. Si maintenant la vie est un fardeau trop lourd pour moi, je veux du moins en sortir avec éclat. La fille du vieux marin ne doit pas fuir lâchement le combat ; elle doit lutter jusqu'au bout, et, plutôt que de s'avouer vaincue, faire sauter le navire et mourir noblement... O Henri ! Henri ! si je mourais ainsi, pauvre, obscure, délaissée, désespérée, il serait trop facile de m'oublier, n'est-ce pas ? Et bientôt, toi aussi, tu dirais comme les autres : — Gabrielle Gervais ? qu'est-ce cela ? — Eh bien ! je veux, moi, que chaque jour, partout où tu seras, partout où tu iras, en entendant mon nom glorifié et répété par la foule, tu puisses te dire, le cœur saignant et brisé : — Celui qui a méconnu cette femme, celui qui, après les serments les plus sacrés, l'a abandonnée sans honte et sans pitié, cet homme était un lâche ! — Oui, un jour, Henri, tu diras cela, et alors je pourrai mourir, car je serai vengée !

Il faudrait peu connaître le cœur de la femme pour ne pas deviner, malgré ces paroles, combien dans ce pauvre cœur il restait encore d'amour et de secrète espérance.

Gabrielle accepta l'emploi qui lui était offert, et quinze jours après elle faisait ses premiers débuts sur le théâtre de..., dans une pièce assez médiocre de trois auteurs, *qui depuis ont pris leur revanche*.

VI.

C'était un dimanche. Quoique le jour du Seigneur fût celui des grasses et abondantes recettes, le directeur avait surtout compté, pour emplir sa caisse, sur l'attrait d'un nom nouveau et d'une première représentation. Le public avait répondu à son appel : la salle était comble.

La toile se lève ; la scène représente une cellule dans un monastère de religieuses. Une jeune fille, en costume de novice, est agenouillée devant un Christ et semble prier avec ardeur.

Elle est belle comme ces divines et chastes vierges que l'on voit sur les tableaux des vieux maîtres ; elle est pâle comme les longs voiles blancs qui ceignent son front et qui l'enveloppent tout entière. Son visage aux lignes sévères et aux contours amaigris, ses grands yeux presque éteints et creusés par les larmes, la prière et les mortifications, sa pose immobile et à demi penchée, semblent le symbole vivant et douloureux de cette religion d'austères renoncements et de pieuses tortures que le moyen-âge nous a léguée, de cette religion qui est à celle du Christ ce qu'un moine hébété et fanatique est à un apôtre des temps primitifs.

Après un instant de silencieuse méditation, la jeune fille se lève lentement :

— O mon Dieu ! dit-elle, ayez pitié de moi !

Sa voix est pure, harmonieuse, touchante et éplorée comme une élégie du grand poète qui a chanté *Jocelyn*.

Pourquoi cette triste plainte ? pourquoi cet accent lamentable et navré ? pourquoi ces beaux yeux, baignés de larmes et suppliants, se lèvent-ils ainsi vers le ciel ? Que demande-t-elle donc à Dieu ? que se passe-t-il au couvent ?

Hélas ! la pauvre enfant fait, ce que l'on nomme dans le langage de la chevalerie *la veillée des armes* ; aujourd'hui même elle va prendre le voile. Un ordre cruel la condamne à cette lente agonie du cloître, à ce long supplice de la vie religieuse, que les livres dévots appellent, sans doute par un amer sarcasme, un avant-goût du paradis, et qui n'est en réalité qu'un suicide impie. Il faut qu'elle dise un éter-

plus quelques jours [illegible] congrès archéologique.

JOSEPH HENRY.— Depuis sa condamnation aux travaux forcés à perpétuité, Joseph Henry est devenu fort calme. Dans une visite que lui a faite son défenseur, il a parlé longtemps avec une grande abondance, mais en se laissant aller à des idées incohérentes et décousues. Il a manifesté l'intention d'adresser une supplique au roi pour le prier de commuer la peine des travaux forcés à perpétuité en celle de la déportation.

Depuis sa condamnation, Joseph Henry a déclaré de la manière la plus formelle qu'il n'y avait point de projectiles dans ses pistolets. Comme on lui montrait à cet égard quelques doutes, il a ajouté qu'il était prêt à fournir la preuve de son assertion. Il a alors indiqué la place où il avait caché un écrit contenant le récit exact de toutes les dispositions qu'il avait prises pour faire croire que son attentat était sérieux.

On croit, dit la *Presse*, que sa peine serait commuée en celle de la détention perpétuelle, et qu'il serait renfermé au Mont-Saint-Michel.

SUICIDE D'UN NOBLE PAR MISÈRE.— Londres, 26 août.—M. Cattar, coroner, a procédé à une enquête sur le cadavre d'un jeune étranger qui s'est tué à peu de distance de la maison d'asile dite l'Union de Dartford, en se tirant dans la poitrine un coup de pistolet. Lorsqu'on l'a transféré dans une des salles basses de cette maison, ce jeune homme respirait encore, mais il est mort peu de temps après. La balle lui avait traversé les poumons au-dessous du sein droit, et avait occasionné une abondante hémorrhagie intérieure et extérieure.

On a trouvé sur le décédé onze balles du calibre de son pistolet, une poire à poudre, un peu de tabac enfermé dans du papier, une boite d'allumettes chimiques dites *lucifères* et un album ou journal manuscrit en langue allemande. Sur le dernier feuillet étaient écrits ces mots au crayon :

« Je me nomme Théodore Ritzdalt, né dans les anciennes provinces allemandes de la Russie. Je meurs à l'âge de 24 ans; des peines de cœur et la crainte de mourir dans les angoisses de la faim m'ont déterminé à mettre fin à mon existence. Je n'avais plus que sept pièces de monnaie de cuivre (70 centimes) lorsque j'ai pris cette résolution, que j'aurai le courage d'exécuter. »

M. Strauss, professeur de langue allemande, a été entendu comme témoin et a dit : Je connaissais ce malheureux jeune homme; il s'appelle en effet Theodore Ritzdalt, et appartient à une famille noble de Russie. Il étudiait la philosophie dans une des universités d'Allemagne. Le motif de son voyage en Angleterre était de chercher son oncle, colonel dans l'armée russe, de qui il espérait obtenir des secours afin de continuer ses études. N'ayant pu réussir dans ses recherches, il est tombé dans un profond désespoir.

Jeudi dernier, j'ai reçu de lui un billet écrit au crayon et portant le timbre de la poste de Plumstead, dans le comté de Kent. Il m'annonçait l'intention de se débarrasser de ses infortunes par un suicide. Il avait joint à ce billet une lettre que je représente, portant pour suscription : « A ma chère Léonora. » C'est le nom d'une jeune personne, sa fiancée, qui demeure à Wiesbaden, en Allemagne. Il m'a aussi envoyé pour elle une boucle de cheveux nouée d'un ruban sur lequel sont tracés les mots allemands *vergiss mein nicht* (ne m'oubliez pas), avec l'image du myosotis, dont le nom allemand a la même signification.

Le coroner a cru devoir ouvrir la lettre à Léonora, et s'est convaincu, par la lecture des premières lignes, qu'elles respiraient l'expression de l'affection la plus vive.

Le jury a déclaré que Théodore Ritzdalt est mort par l'effet d'un coup de pistolet qu'il s'est tiré de sa propre main, sans que rien puisse constater son état mental lorsqu'il a commis cet acte de désespoir.

détourner du trésor pour [illegible] de roulage ou dans la poche de leurs garçons de recette? N'est-ce pas un spectacle affligeant que de voir, par exemple, un homme tel que l'accusé Verrier, honoré autrefois de l'estime et de l'affection de ses concitoyens, riche, père de famille, placer sa défense sous la protection d'un autre crime qu'il avoue, et convenir encore qu'il abusait sciemment de la confiance de l'un de ses correspondants pour augmenter un bénéfice illicite? Et puis, Messieurs, n'avez-vous pas été presque effrayés de cette concurrence pour le vol qui précipitait tous les garçons de recette sur les traces de Rejany, et qui leur faisait contracter ces marchés si préjudiciables au trésor et à leurs maîtres? Abus de confiance éhontés qu'ils sont forcés de reconnaître. Toutes ces révélations sont déplorables. C'est à vous, Messieurs, de décider si, en présence d'une pareille spoliation, il est possible de prononcer l'acquittement des accusés dont je crois avoir établi la culpabilité. »

CHERTÉ DES VIVRES. — Ce n'est pas seulement à Chauffailles, dit le *Bien Public*, que règne l'inquiétude au sujet de la disette qui menace le pays. Plusieurs autres localités se sont émues contre les marchands qu'elles qualifient d'accapareurs. Aussi le marché de Beaujeu du 19 de ce mois a été troublé par une émeute; la cherté des blés en était la cause. Un certain nombre de femmes du peuple, armés de gros bâtons, se sont emparées des abords du marché, et n'ont laissé approcher que les habitants qui venaient acheter de petites quantités pour leur approvisionnement particulier. Quant aux marchands de blés qui venaient faire de fortes emplettes, on les a traités d'*accapareurs*; ils ont en conséquence été repoussés avec violence. L'un d'eux a été extrêmement maltraité.

L'ACTRICE, LE MARI ET L'AMANT. — Une scène assez singulière, dit le *Droit*, se passait hier matin dans un hôtel garni de la rue Saint-Honoré. Une actrice qui a été quelque temps sur l'une des scènes de vaudeville de Paris, et qui tient maintenant son emploi en province, est venue dans la capitale pour chercher quelques distractions pendant les vacances dramatiques. Elle y a été accompagnée par un négociant d'un grand port maritime qui lui porte quelque intérêt, et qui est, à ce qu'il *parait*, excessivement jaloux.

Les deux amants habitaient le même appartement.

Cette actrice, qui se fait appeler Mlle R..., est cependant mariée avec un artiste qui chantait dans ces dernières années les basses-tailles sur un théâtre de l'étranger.

Quels sont les hasards qui ont séparé les deux époux? nous ne savons. Le mari ramené aussi à Paris par les hasards de la scène, apprit que sa femme s'y trouvait. Peut-être voulait-il lui reprocher ses infidélités; peut-être, malheureux pèlerin dramatique qu'il est, espérait-il un rapprochement et un port après l'orage. Quoi qu'il en soit, le négociant protecteur arriva au milieu d'une conversation très bruyante qu'il avait avec sa femme.

Il le prit, ou pour un amant qui faisait des reproches, ou pour un créancier qui demandait trop brutalement de l'argent, et comme il est vigoureux et fort, il tomba sur lui à grands coups de canne.

Grand scandale, grand bruit dans la maison; les domestiques accoururent. Le mari furieux a beau se récrier, on le prend au milieu du tumulte pour un voleur ou pour un fou. On l'enferme au corps-de-garde où on le laisse trois quarts d'heure pour lui donner le temps de se calmer. De là on le conduit chez le commissaire de police du quartier. Il raconte sa mésaventure à ce magistrat, qui le fait mettre en liberté, et sur sa réquisition se transporte avec lui dans l'hôtel pour constater l'adultère très positif de sa femme. Mais lorsque le pauvre chanteur arriva tout haletant dans l'appartement garni où il devait trouver les preuves de son infortune, il le trouva vide; le négociant et sa femme étaient partis pour les eaux de Spa par le chemin de fer du Nord.

VARIÉTÉS.

De l'Education attrayante.

Notre époque semble s'intéresser beaucoup à la question de l'enseignement; mais, suivant son usage, elle n'a émis à ce sujet que des abstractions et les généralités les plus vides. Les publicistes les plus avancés réclament avec raison la liberté d'enseignement, mais ils ne savent pas ce qu'ils feraient de cette liberté, pas plus que la *Gazette* ne peut dire ce que ses assemblées nationales produiraient en faveur de l'agriculture et de l'industrie. L'Université fait perdre à l'enfant huit ou dix belles années de sa vie sous prétexte de lui apprendre les langues mortes, qui, malgré tant d'efforts, demeurent à peu près ignorées des élèves, et même de certains professeurs. Le clergé, malgré quelques louables essais d'éducation populaire et professionnelle, se traîne généralement à la remorque de l'Université qu'il attaque. Nous ne voyons pas l'*Univers*, journal ennemi des idées pratiques, faire suivre d'un programme d'études ses protestations en faveur de la liberté. En France, quand ils y étaient tolérés, en Suisse, en Savoie, les jésuites n'ont su créer que des colléges un peu plus faibles que les colléges universitaires. Dans les petits séminaires, le thème et la version sont entremêlés de pratiques religieuses, mais le fond de l'enseignement, c'est toujours le thème et la version, toujours les *humanités*. Juilly, ce magnifique établissement qui logerait facilement cinq cents élèves, qui possède un manége, un parc, un vaste domaine; Juilly, qui deviendrait si facilement une école d'agriculture et d'industrie, ne sait point se régénérer en participant à la vie de l'époque. Cette maison qui se renferme dans le stérile enseignement du grec et du latin, n'a pas maintenant deux cents élèves, et commence à recruter difficilement ses professeurs dont elle n'assure pas l'avenir.

Les socialistes, qui seuls prétendent posséder un plan d'organisation pour toutes les branches de l'activité humaine, ne peuvent comme l'Université plaider en faveur du *statu quo* et du monopole; il ne leur convient pas non plus d'imiter le *parti catholique* et de réclamer la liberté, sans déclarer ce qu'ils veulent en faire.

L'éducation parfaite est *composée*, *intégrale*, et se propose l'*éclosion des vocations*.

Aujourd'hui l'on se contente de dresser l'enfant à l'obéissance, au silence, à l'immobilité, comme s'il était un instrument, un objet passif qui vécût seulement pour satisfaire chez les parents, chez les maîtres l'esprit de domination et le goût de l'arbitraire. En civilisation, sous le régime du morcellement, cette loi de contrainte, cette éducation moscovite ont souvent leur nécessité. Sous le toit paternel, dans la petite pension même, il est impossible de donner à la nature bruyante et vive des enfants un entier essor; mais placez-vous sous le régime de l'association, spéculez sur des réunions nombreuses, et l'éducation pourra prendre son caractère véritable et providentiel; elle aura le développement de l'enfant pour unique but, elle sera composée, intégrale, et se proposera l'éclosion

---

nel adieu à tout ce que Dieu a donné ici-bas à ses enfants, à tout ce qui rend l'homme semblable à son créateur, la jeunesse, la beauté et l'amour!

Tout à coup une cloche se fait entendre; c'est la cloche de la chapelle. Elle annonce à la pâle victime que l'heure du sacrifice vient de sonner, et que la fatale cérémonie va commencer. La jeune fille s'arrête éperdue, et un nom, un nom bien doux et prononcé tout bas, expire sur ses lèvres. Elle est au milieu du théâtre, son regard se fixe avec une effrayante immobilité sur une des loges qui fait face à la scène, tout son corps frémit convulsivement; elle regarde, regarde toujours! ses bras s'agitent, ses lèvres tressaillent, elle jette un cri terrible et tombe évanouie.

Les bravos éclatent de toutes parts, le public transporté applaudit avec frénésie; mais un singulier mouvement s'opère sur la scène. Quelques personnes en habit de ville se précipitent sur le théâtre. L'évanouissement n'est point factice, mais réel; on relève l'actrice inanimée, et on l'emporte dans les coulisses.

C'était Gabrielle! elle venait d'apercevoir dans une loge et de reconnaître Henri d'Arfeuilles, toujours superbe, toujours élégant, souriant à une belle jeune femme, assise près de lui et presque penchée sur son épaule!..

La pièce interrompue fut remplacée, au grand déplaisir des spectateurs, par une vieille comédie du répertoire; le spectacle s'acheva au milieu des murmures et des sifflets, et le public sortit maugréant contre le directeur, le théâtre, les actrices et les évanouissements.

Debout sur une des dernières marches du péristyle, une femme voilée et enveloppée d'une large mante, était cachée dans l'ombre d'une des arcades et attendait.

La foule venait de s'écouler. M. Henri d'Arfeuilles et sa compagne parurent enfin, et se dirigèrent vers un brillant équipage qui s'avança vers eux. Dès qu'ils furent montés, l'équipage partit au galop et disparut bientôt, suivi de près par une voiture de place, qui semblait lutter de vitesse avec lui.

La femme voilée avait elle-même disparu.

Le lendemain matin, une jeune femme à la démarche chancelante, au regard fiévreux, au front livide, s'arrêta devant la porte d'un des riches hôtels de la rue Bleue. Après avoir hésité un instant, elle souleva le marteau d'une main tremblante et incertaine. La porte s'ouvrit et le concierge parut.

— Que désirez-vous, Madame?

— N'y a-t-il pas dans cet hôtel un locataire nommé M. Henri d'Arfeuilles?

— Oui, Madame.

— On le disait en Italie?

— Que vous importe!

La jeune femme connaissait sans doute le moyen infaillible de délier la langue des portiers ou concierges; je ne sais ce qu'elle lui mit dans la main, mais le brave homme reprit :

— Ah! je comprends. M. d'Arfeuilles était en effet en Italie; mais il en est revenu depuis quinze jours.

— Et... habite-t-il seul dans cet hôtel?

— Non; il est revenu avec une riche et belle Anglaise qu'il a épousée à Florence, il y a quelques mois.

La jeune femme devint pâle comme une morte!

— O mon Dieu, mon Dieu! dit-elle.

Et elle s'éloigna.

. . . . Peu de jours après les événements que je viens de raconter, on vint un soir frapper à la porte du maître fossoyeur de la ville d'A... — Cet homme est en même temps le gardien du cimetière.

Il alla ouvrir, et fut fort surpris de voir entrer dans sa modeste demeure une dame vêtue de deuil, dont il ne put apercevoir le visage, car il était couvert d'un voile noir.

— Monsieur, j'ai un grand service à réclamer de votre obligeance.

— Parlez, Madame, que désirez-vous?

— Je suis étrangère à votre ville, demain je l'aurai quittée pour ne plus y revenir; mais avant mon départ, il me reste un devoir sacré à remplir. Ce devoir, je puis vous le dire, c'est un pieux hommage à rendre à une tombe qui renferme une personne qui me fut chère. Pourriez-vous m'introduire sur-le-champ dans le cimetière?

— En vérité, je ne sais, Madame... à une pareille heure...

Une pièce d'or brilla dans la main de l'inconnue, et passa dans celle du fossoyeur.

— Eh bien? lui dit-elle.

— Après tout, je ne vois pas un grand inconvénient à cela, répondit-il, en détachant de la muraille un trousseau de clefs. Veuillez me suivre, Madame.

Lorsqu'ils furent entrés dans le cimetière, elle lui dit :

— Je vous remercie, Monsieur; maintenant je désire être seule.

Et elle s'avança résolument à travers les tombes et les noirs cyprès qui les ombrageaient.

L'air, échauffé par la chaleur du jour, était tiède encore; une brise légère se jouait à la cime des arbres, qu'elle agitait avec de doux murmures, les étoiles brillaient au ciel et la blonde Phœbé montait à l'horizon.

— Quoiqu'il n'y ait pas de danger, se dit le gardien, je ne la perdrai pourtant pas de vue; on ne sait pas ce qui peut arriver.

Il alla se cacher derrière un grand tombeau, et il regarda.

Après quelques instants de recherches et d'hésitations, elle s'arrêta devant une tombe recouverte de longues herbes et surmontée d'une petite croix.

Elle leva lentement son voile, s'agenouilla sur la tombe et pria. Lorsqu'elle eut prié, elle se pencha vers la terre, elle la baisa, et se releva droite et silencieuse. Bientôt le fossoyeur entendit un soupir et un sourd gémissement; puis, il vit l'inconnue arracher brusquement quelque chose de son sein, porter cet objet à ses lèvres et le rejeter loin d'elle. Il entendit ensuite un nouveau gémissement; il vit la jeune femme en proie à une vive agitation, s'affaisser lentement sur elle-même, et tomber inanimée sur le gazon.

Il y courut; mais il était trop tard, elle ne l'entendit pas, et elle était déjà froide comme le marbre des tombes voisines. Sa tête reposait près de la petite croix de bois. Le fossoyeur regarda cette croix, et lut le nom du capitaine Gervais.

Tout-à-coup il lui sembla que la jeune femme avait fait un léger mouvement.

— Elle n'est pas morte peut-être, se dit-il.

Et il accourut à la ville chercher un médecin, qui revint aussitôt avec lui au cimetière.

Gabrielle, car c'était elle, n'était pas morte en effet; le poison qu'elle venait de prendre n'avait pas eu assez d'énergie pour la tuer immédiatement. Avec quelques soins, elle revint à la vie, non pas pour vivre, mais pour mourir lentement.

Le médecin, qui était nouveau-venu dans la ville, l'interrogea, lui demanda son nom; elle refusa de répondre. On ignorait où elle habitait, personne ne l'avait vue dans la journée, elle n'avait sur elle ni argent ni papiers, qui pussent donner quelques éclaircissements : on la transporta à l'hospice, où depuis elle est restée, appelant chaque jour la mort, qui ne tardera pas à venir.

Son ancien tuteur a fait quelques démarches pour la voir et la retirer de l'hospice; mais elle a refusé de le recevoir; elle veut mourir dans les bras de la sœur Marthe, qui lui a voué la plus tendre affection.

— Voici, mon ami, l'histoire du numéro 2, me dit le bon docteur; si tu le permets, nous attendrons à demain pour celle du numéro 3. Il se fait tard..... dix heures et demie! diable! nous ne sommes pas habitués dans notre ville à faire de pareils excès; allons nous coucher.

EUG. CAMUS.

(*La suite à quinzaine.*)

l'opposition à Poitiers. Au premier tour de scrutin, les voix s'étaient partagées entre trois candidats; après le deuxième tour, les légitimistes, reconnaissant qu'il leur serait impossible de faire prévaloir le candidat de leur choix, eurent une entrevue avec M. Drault, et lui proposèrent leur programme: liberté d'enseignement, réforme électorale, rejet de toute loi de dotation, etc. M. Drault déclara que ce programme avait son complet assentiment et il le signa. Le lendemain son nom sortait victorieux de l'urne électorale,

Y avait-il là un mandat de nature à vicier l'élection ? Le bureau le pensait; M. de Falloux était d'avis contraire, la Chambre semblait incertaine. M. Guizot est monté à la tribune, et laissant de côté la question spéciale, il a pris corps à corps le mandat impératif.

Le gouvernement représentatif, a-t-il dit, se compose aux deux extrémités hiérarchiques de deux pouvoirs irresponsables: le roi qui nomme les ministres et les pairs; l'électeur qui nomme les députés. Le roi ne donne pas de mandats impératifs à ceux qu'il choisit; les électeurs n'en doivent pas donner davantage, sous peine de rompre l'équilibre. Si l'on laissait entrée à la Chambre au mandat impératif déguisé, il se glisserait bientôt partout, et le gouvernement centralisé de la France ferait place à un gouvernement fédératif, composé de 459 collèges électoraux, c'est-à-dire de 459 souverains irresponsables, absolus, et par suite en état d'hostilité constante.

Il y aurait bien quelques objections à faire à cette théorie de M. Guizot; l'oligarchie qu'il semble redouter existe déjà dans la loi de privilège qui régit les élections; mais la question n'était pas là. M. Odilon Barrot, qui a répondu au ministre, a blâmé aussi énergiquement que lui le mandat impératif absolu, qui réduirait l'assemblée à une réunion d'orateurs discutant sans espoir de convaincre, et d'auditeurs obligés de briser leur mandat et de renoncer à la députation le jour où ils se sentiraient convaincus par les arguments d'un adversaire. Mais l'engagement pris par M. Drault est-il en dehors des professions de foi ordinaires ? Il est peu de candidats, conservateurs ou opposants, qui n'aient pris quelque engagement dans leurs circulaires; si l'on n'admet aucune espèce de tempérament, il faut donc exclure ces députés de la chambre; il faut donc empêcher les discussions préparatoires au sein des collèges électoraux, et forcer les électeurs à voter sans connaître les candidats? Si, au contraire, une certaine tolérance est accordée, où sera la limite? Et cette limite, M. Drault l'a-t-il dépassée en déclarant qu'il défendrait des opinions qui sont les siennes ? Assurément non.

Le discours de M. Barrot, bien que moins brillant que celui de M. Guizot, a produit une assez vive impression, même sur les bancs du centre, et lorsque l'annulation a été mise aux voix, un certain nombre de conservateurs, M. le ministre des finances lui-même, se sont dispensés de se lever pour; mais le bureau a déclaré l'épreuve douteuse, il a fallu recourir à un scrutin. Or, ce mode de voter, qui place les députés un à un sous les yeux des ministres, est toujours fatal à l'opposition. Les députés qui s'étaient abstenus ont voté, et M. Drault, condamné par 151 voix et défendu par 134 seulement, a été renvoyé devant les électeurs. Au nombre de ceux qui ont voté au scrutin contre M. Drault, nous avons remarqué M. Desclozeaux, pour lequel son confrère s'était montré moins inexorable.

sceaux, ces poursuites n'ont amené la constatation d'aucun acte justiciable du code, et que d'ailleurs M. Lahaye-Jousselin vote avec les conservateurs, circonstance qui absout toutes les peccadilles : l'honorable député allait donc être admis quand on a fait remarquer que la chambre ne se trouvait plus en nombre. La majorité n'en restait pas moins fixe à son poste, réclamant instamment une autre élection à valider; il a fallu pour la décider à quitter la place, que l'opposition ait demandé le scrutin; cette opération a prouvé que les délibérations de l'assemblée ne pouvaient plus avoir de valeur.

Nous avons remarqué dans le discours de M. Guizot une assez vive épigramme contre l'argumentation favorite de M. Duchâtel; les journaux auraient-ils raison ? la discorde serait-elle au camp d'Agramant? et y aurait-il en effet des ministres-bornes et des ministres progressifs ?

Que *l'Univers* se pende : il est dépassé en zèle catholique. Voici comment *l'Epoque* s'y prend pour lui enlever la clientelle de ses dévots abonnés :

> La *Démocratie pacifique*, dit-elle, blasphème la religion chrétienne et catholique jusqu'à publier de ces horreurs.

Voilà nos blasphèmes et nos horreurs :

> ***Accord de l'Evangile avec la théorie de Fourier. — Interprétation progressive.*** — L'interprétation progressive est le moyen de concilier les diverses phases d'une même doctrine que chaque siècle comprend suivant sa propre intelligence; à mesure que celle-ci s'élève par le progrès des sciences et le cours du temps, la doctrine est mieux entendue et ses formules sont plus savamment interprétées, sans qu'il y ait contradiction entre les anciens sens et le nouveau.
>
> C'est le même phénomène que pour la lumière naturelle. Le rayon blanc dans son trajet à travers un prisme est décomposé en rayons diversement colorés, qui se croiraient, s'ils étaient animés de vie, entièrement étrangers l'un à l'autre. Et cependant leur intime alliance se manifeste dans l'unité du rayon blanc.
>
> Ainsi pour les rayons lumineux de l'Evangile, que le prisme de l'esprit humain a décomposés en rayons colorés de catholicisme, de protestantisme, de philosophie; ils se sont réciproquement condamnés, faute de comprendre leur fraternité réelle. »

Et quel est le signataire de cet anathème? — M. Solar, juif de naissance, gérant de l'*Epoque*. Le parti catholique doit être fier de trouver des vengeurs dans les rangs du judaïsme ; tant d'ardeur pour la cause du christianisme promet une prochaine conversion.

Admirable progrès des mœurs publiques! En se rappelant la mascarade conduite par une fille demi-nue, que l'*Epoque* lança sur les boulevarts le mardi-gras pour se faire annoncer, en se rappelant certains détails très peu édifiants du procès de Rouen, dont le héros s'était formé dans les bureaux du *Globe* et de l'*Epoque*, qui se serait attendu à voir les rédacteurs de ces journaux devenir les apôtres de la morale chrétienne et du culte catholique!

Il ne pouvait nous arriver rien de plus heureux que l'hostilité de ces âmes pieuses. L'*Univers* et l'*Epoque!* n'a pas qui veut de pareils adversaires.

---

ces trois villes financières. Tant que les doctrinaires ont siégé à Lausanne sous l'égide du piétisme, les bourgeois des trois villes ont pu se garantir des attaques des campagnards qui les entouraient en les menaçant. Mais depuis que Vaud a proclamé le principe de l'abolition du prolétariat, principe qu'il est disposé à favoriser dans toute l'étendue de la Suisse, Bâle, Genève et Neufchâtel redoutent avec raison d'avoir à soutenir une guerre de paysans qui renverserait en Suisse la féodalité financière.

Les corps-francs qui ont échoué à Lucerne devant la citadelle de l'ultramontanisme espèrent être plus heureux en s'emparant successivement des trois villes où siége le piétisme. « Il faut que Genève suive l'impulsion de Vaud, » a dit M. Frey, député de Bâle-Campagne aux délégués de Morat, ville protestante du canton de Fribourg qui s'insurge contre le chef-lieu cantonal, comme naguères Liestall contre Bâle. De son côté, le vice-président du conseil d'Etat vaudois, disait dernièrement dans un banquet patriotique : « Nous avons à Genève de mauvais voisins; mais nous prêterons un *bon coup de main* à quiconque voudra renverser leur *gouvernement*. » Le même sort est réservé à Neufchâtel et à Bâle-Ville, dont la lutte avec Bâle-Campagne est loin d'être terminée.

Toute la contrée comprise entre le Rhin et le Léman, entre l'Aar et le Jura, est favorable au socialisme radical. Isolées au milieu de populations rurales ennemies, Bâle, Genève et Neufchâtel tomberaient successivement au pouvoir des corps-francs, contre l'attaque desquels ces trois villes tenteraient vainement de se garantir par une alliance particulière, à l'exemple des sept cantons catholiques.

Tous les amis de l'ordre déploreraient certainement une guerre qui ne saurait manquer d'être féconde en désastres de plus d'une sorte. Mais la responsabilité des évènements qui surviendront devra être principalement attribuée à ceux qui en seront infailliblement les victimes, c'est-à-dire à l'aristocratie financière. Rien n'égale la morgue des barons de la finance, qui, n'osant nier le danger imminent qui les menace, essayent de le détourner en discréditant leurs ennemis. C'est avec peine, pour notre part, que nous avons lu les lignes suivantes dans une feuille genevoise qui aurait pu mettre plus de bonne foi dans la manière dont il lui plaît de juger le parti qui domine actuellement chez les Vaudois ses voisins :

« Le radicalisme qui se donnait l'apparence d'un parti politique, n'est plus en Suisse que l'insurrection des passions mauvaises et mesquines qui fermentent dans les bas-fonds de la société. A l'entendre, tout est à refaire. Dans le canton de Vaud, où il a libre carrière, on peut juger le radicalisme, non plus sur des programmes, mais sur ses œuvres. Le gouvernement vaudois est l'essence même du radicalisme, et personne ne niera que ce gouvernement exerce de fait un pouvoir sans contrôle. A peine né, il a porté la main sur tous les principes vitaux de l'Etat.

» L'église a été dissoute, parce que le gouvernement, violant la loi, a voulu contraindre l'église à influencer le vote des citoyens sur la constitution.

(1) Voir les numéros des 17, 18 et 28 août.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 1er SEPTEMBRE 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

VAUDEVILLE. — ***Les Chansons populaires de la France***, vaudeville en deux tableaux, par M. Clairville. — ***Les Brodeuses de la reine***, vaudeville en un acte. — ***La Féodalité industrielle***, impromptu de M. Léon Faucher.

La chanson et le vaudeville sont des productions originales de l'esprit français, on l'a dit et redit depuis Boileau. C'est une spécialité dont nous pouvons nous enorgueillir et dont l'avenir nous tiendra compte. Une fois l'harmonie sociale réalisée sur le globe et le français admis provisoirement comme langue des relations unitaires, tous les peuples s'estimeront heureux de recevoir de nous ces chants de travail, ces refrains industriels qui animeront tous les groupes de faucheurs, de moissonneurs, de charpentiers, de tisserands et qui auront encore plus de succès que nos chansons guerrières.

Sans avoir les yeux ouverts à d'aussi larges horizons, M. Clairville a senti que la palme de la chanson était une gloire nationale et que nous ne devions pas la laisser flétrir; il a voulu tirer de l'oubli nos vieux ponts-neufs, ces chansons populaires qui sont détrônées par la romance ambitieuse, et qui, si l'on n'y prend garde, tomberont bientôt dans le domaine de l'érudition comme la satire Ménippée. Ce serait vraiment dommage, car il n'y a rien de plus varié, de plus délicatement nuancé, de plus expressif que ces vieux couplets qui prennent tous les tons, depuis l'idylle sentimentale : ***Il pleut, il pleut bergère*** jusqu'à l'ironie mordante : ***J'ai du bon tabac, tu n'en auras pas***, chanson de circonstance adressée maintenant par les députés nouvellement élus à leurs adversaires malheureux.

Que le lecteur nous rende grâce, nous ne lui ferons pas l'histoire de la chanson, sujet usé parmi les plus rebattus. Nous ne lui parlerons pas de la Fronde, de Vadé, de Collé, de Désangiers, ni même de Béranger; nous ne l'introduirons pas aux réunions du Caveau, ou de ces sociétés chantantes qui s'assemblent à la barrière de la Chopinette. Il sera bien ingrat s'il n'apprécie pas une pareille réserve. Il n'y a rien de plus vulgaire que l'histoire de la chanson pour prêter aux lieux communs et aux périodes moussenses.

La pièce de M. Clairville a pour unique objet de faire entendre au parterre tous les vieux airs de la France, en les rattachant tant bien que mal à une action scénique. La mère Camus, ***qu'a les jamb' en manch' de veste***, voudrait marier Fanchon, sa fille, à Cadet Roussel ; mais Fanchon (madame Doche) ne se soucie point du futur; elle fait à sa mère une confidence.

> Ah ! vous dirai-je maman,
> Ce qui cause mon tourment?

— Comment, mademoiselle! il vous faudrait un amant ! Vous épouserez Cadet Roussel. — Ma mère, Cadet Roussel est bon enfant, mais il n'est pas beau.

> Ah! c'cadet-là quel' min' qu'il a,
> Ah! c'cadet-là quel' mine!

Et puis ma mère, il faut tout vous dire :

> Dans les gardes françaises
> J'avais un amoureux.

Cet amoureux, Silvandre, c'est Desbirons, acteur froid, véritable automate; il a fait, pour se donner la désinvolture d'un garde française, des efforts insuffisants, mais dont il faut lui tenir compte.

Bientôt arrive le marié, portant son fameux habit de papier gris; il est suivi des invités, M. et madame Denis, ***souvenez-vous-en, souvenez-vous-en***; la mère Michel, ***qui a perdu son chat***, etc., etc. Toute la société fait une joyeuse entrée sur l'air : ***Gai, gai, marions-nous.***

Toutefois, les personnages les plus importants font encore défaut. On attend le roi Dagobert et son favori saint Eloi, cousin d'Oculi. Un domestique est envoyé à la découverte avec cette recommandation positive :

> Va t'en voir s'ils viennent, Jean,
> Va t'en voir s'ils viennent.

Le roi Dagobert est dans les larmes, il vient d'apprendre la mort de son général en chef.

> Monsieur d'Malbrouck est mo-rt,
> Mironton, ton, ton, mirontaine,

Comment remplacer un guerrier de ce mérite? Fanfan-la-Tulipe se présente; il est agréé, grâce au talent qu'il déploie en racontant notre histoire militaire :

> T'en souviens-tu, soldat, t'en souviens-tu?

Le roi Dagobert, qui s'est habillé à la hâte, voudrait bien remettre sa culotte à l'endroit, mais il n'en a pas le temps; la réunion se trouve complète; on va procéder à l'hyménée; résistance énergique de la mariée. Cette résistance est fort bien interprétée par Sylvandre:

> C'est l'amour, l'amour, l'amour
> Qui fait le monde à la ronde.

Que vais-je devenir ? s'écrie le marié. L'orchestre lui répond par ce fameux refrain :

> Trompé, trompé mon père, etc.

— Mais je ne céderai point ma femme à ce troupier. — Voyons, qu'elle choisisse entre nous deux !

Fanchon (s'adressant au garde française) :

> Moi, j'aime à rire, j'aime à boire,
> Moi, j'aime à chanter comme vous.

Ainsi, Cadet Roussel est débouté de ses prétentions, et la belle qui lui échappe lui chante ironiquement :

> Tu n'auras pas ma rose
> Car tu la flétrirais.

Malheureusement pour les amoureux, un peu d'amertume se mêle à toutes les joies: Sylvandre annonce qu'il changera bientôt de garnison.

> Grenadier, que tu m'affliges,
> En m'apprenant ton départ !

Tout à coup, nouvel incident, la mère Michel a reconnu le ravisseur de son chat, elle demande vengeance; toutes les épées sont dégainées pour elle. Le coupable est un malheureux marmiton qui demande grâce, mais inutilement.

> On va lui percer le flanc
> Ran tan plan, tire lire en plan.

Le meurtre du chat serait cruellement expié si la déesse de la chanson, personnifiée sous les traits gracieux de Mlle Géraldine, jeune débutante, n'intervenait à point pour empêcher le dénouement d'être ensanglanté; la réunion chantante se sépare gaiement sur l'air : ***roule ta bosse, monsieur Dumollet***.

La pièce de M. Clairville est un joli badinage qui n'a pas grande prétention et qui fait rire; toutefois plusieurs chansonnettes se plaindront justement d'être oubliées; nous ne rappellerons pas : ***faut l'oublier, disait Colette***, bien que M. Clairville ait eu tort de prendre au mot ces jolis couplets, mais que répondra-t-il aux réclamations de : ***amusez-vous, trémoussez-vous, belles; depuis long-temps je me suis aperçu; v'là l'bastringue qui va commencer; il était une bergère, ron ron, ron petit patapon; nous n'irons plus au bois; la tour prends garde; giroflé, girofla; ah mon beau château!*** etc., etc.? Parmi les invités de la noce, Toto Carabo et le compère Guillery brillaient singulièrement par leur absence.

Notre auteur n'a pas seulement péché par omission, mais aussi par profanation. Si peu Chauvin que nous soyons, nous avons été choqué d'entendre terminer, par le refrain de la ***Marseillaise***, un pot-pourri qui commence ainsi :

» autour des arbres de la liberté. » Non, quoi qu'en disent les ennemis du socialisme vaudois, les hommes dont les efforts généreux tendent uniquement à l'abolition du prolétariat, ne sauraient être considérés comme de monstrueux révolutionnaires. Les comparer, comme on le fait, à Dioclétien et à Marat, c'est se rendre sottement ridicule. Chacun sait, au contraire, que la révolution vaudoise s'est accomplie sans qu'une seule goutte de sang ait été versée, sans que les proscriptions et les emprisonnements aient souillé le triomphe des vainqueurs. Quant aux violences particulières qui ont pu être exercées contre la secte remuante des piétistes ou méthodistes, elles n'ont été ni ordonnées ni autorisées par le gouvernement. Le patriote vaudois a cela de commun avec le patriote français auquel on le compare, qu'il déteste l'aristocratie anglaise, cette vieille amie des financiers genevois. S'il professe une si profonde aversion contre le piétisme ou méthodisme, c'est que cette secte dangereuse a été importée des bords de la Manche sur les rives du Léman par les marchands de Londres, qui comptaient par ce moyen corrompre la nationalité suisse, et faire du canton de Vaud un pays livré à l'influence politique et mercantile de l'Angleterre.

La Suisse porte depuis assez longtemps la peine de s'être laissée gagner à l'influence des aristocrates et des cours absolutistes, elle qui fut la fille aînée de la liberté. Si l'arbre de la liberté n'a donné jusqu'ici, dans ce beau pays, que des fruits amers, c'est que les hommes d'argent ont fait tous leurs efforts pour le dessécher; c'est que le sang généreux versé à Sempach et à Saint-Jacques, pour l'arroser, est devenu, entre les mains de ces marchands de chair humaine, l'objet d'un ignoble trafic.

Nous concevons, pour notre compte, toute la répugnance qu'un vrai Suisse doit éprouver à la vue des décorations que les princes étrangers octroient à ses compatriotes avec une prodigalité et pour des motifs qui donnent à ces hochets une couleur fort peu nationale. La proposition de Vaud, tendant à ce qu'on interdise le port de ces décorations au sein de la diète et dans les solennités fédérales, était essentiellement patriotique. Les députés de la ligue catholique, soutenus par ceux des villes financières, ne s'en élevèrent pas moins avec violence contre la proposition vaudoise. Les petits cantons ultramontains, tout bariolés de rubans italiens gagnés au service du pape et du roi des Deux-Siciles, se montrèrent furieux de ce qu'on prétendait les priver des insignes qu'ils regardent comme la juste récompense de la valeur déployée par eux, en mitraillant les patriotes de la Péninsule italique, pour le plus grand bien du despotisme politique et religieux. M. Abyberg, député de Schwitz, rappelant sa noble origine, s'oublia même jusqu'à provoquer en duel le jeune député de Vaud, M. Eytel, qu'il promet d'attendre le lendemain, depuis cinq heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Le tumulte fut à son comble dans le camp ultramontain, lorsque Genève et Neufchâtel, villes fécondes en pédants doctrinaires, anathématisèrent à leur tour, non plus au nom du Dieu des batailles, mais en celui de la docte Minerve, le malencontreux adversaire des décorations étrangères. Comment donc! Les pédagogues de la Suisse française, qui ont le monopole de l'éducation des petits princes de l'Allemagne, les mentors genevois et neufchâtelois qui élèvent l'interminable race des Cobourgs dans l'amour de l'Angleterre et le respect de la féodalité financière, après avoir tout appris à leurs élèves, excepté à rendre les peuples libres, n'auraient plus la douce satisfac-

« à lui répondre, sinon, que lorsqu'il [illegible]
« liberté, et reprendra en Suisse un rang honorable, peut-être daignerons-nous l'écouter et lui donner quelque utile avis. »

Cette inconcevable apostrophe du député genevois, n'a pas plus tôt été connue des Vaudois, qu'elle les a jetés dans une irritation difficile à décrire. Les paysans voulaient même tout de suite marcher sur Genève. Mais avant de demander réparation à main armée, il fallait savoir si le gouvernement genevois voulait prendre la responsabilité des paroles de son représentant. Une protestation faite au nom de l'honneur et de la dignité du peuple vaudois, doit être adressée à l'Etat de Genève pour le sommer de donner satisfaction. Qu'adviendra-t-il de cette difficulté nouvelle ajoutée à toutes celles qui embarrassent déjà les cantons suisses? c'est ce qu'on ne tardera pas sans doute à savoir.

En attendant, Bâle et Neufchâtel se regardent comme non moins menacés que Genève. On dirait que les trois villes financières sont sur le point d'être assaillies par les corps-francs. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans la *Presse*, journal officiel du canton-principauté :
« Après la harangue que le démagogue Eytel a prononcée il y a » peu de jours à Zurich, au sein d'une réunion politique, il n'est » plus permis de douter qu'il n'entre dans les projets du gouvernement du canton de Vaud, de lâcher incessamment quelques » bandes armées contre Neufchâtel. On doit espérer que les gouvernements de Bâle-Ville, Genève et Neufchâtel, requèreront le canton de Vaud de s'expliquer catégoriquement sur le sens à donner » à ces manifestations hostiles qui se renouvellent en toute occasion, et auxquelles bien d'autres faits significatifs forcent à attacher dans ce moment de l'importance. Le canton de Bâle-Ville » est entièrement hors de la portée des bandes vaudoises; mais » Neufchâtel et Genève touchent aux frontières du canton de Vaud, » et nous ne serions pas surpris d'apprendre qu'on organise sous » main dans ce dernier pays une croisade radicale contre ces » deux Etats, notamment contre Genève, dont il ne serait pas difficile de s'emparer à la faveur d'un mouvement intérieur ou d'une » surprise. Ici, à Neufchâtel, ce ne serait qu'un danger du premier moment. De prompts secours nous seraient envoyés par » notre souverain (le roi de Prusse), et nos ennemis auraient plus » à compter avec une puissance plus redoutable que la *Jeune Suisse*. »

En attendant, les officiers de la principauté arborent le drapeau prussien; mais le peuple les hue et chante la *Marseillaise*.

Le *Courrier Suisse*, organe du piétisme et de l'aristocratie vaudoise, déclame contre ce qu'il appelle le *socialisme effréné* de M. Delarageaz, président du conseil d'instruction publique. « Propagande personnelle, clubs d'ouvriers étrangers ou suisses, traités, pamphlets, almanachs, bibliothèques dites démocratiques, mais en réalité purement communistes, discours populaires, débats constitutionnels, telles sont, dit la feuille nommée plus haut, quelques-unes des armes employées par M. Delarageaz. S'il a paru un moment renier plus ou moins son œuvre, c'était pour en assurer le succès. Aujourd'hui, l'impatience du parti et de son chef ne lui permet plus de déguiser sa pensée. « Actuellement, aurait-il dit, » le peuple vaudois pense à l'égalité *civile et politique*; s'il n'est » pas encore arrivé à l'égalité *sociale*, il a, dans *l'initiative*, un » moyen de l'obtenir. C'est à lui à voir s'il lui convient de l'employer. »

Les journaux des États-Unis [illegible] jusqu'au 15 août. La session du congrès américain a été close le 10. Le président Polk avait présenté au sénat un bill à l'effet d'obtenir 2 millions de dollars pour entamer des négociations avec le Mexique au sujet de la guerre. La discussion du bill ne commença qu'à 11 heures et demie; la session devait être fatalement close à midi; une clause du bill, portant que l'esclavage ne pourrait jamais être rétabli sur le territoire acquis du Mexique, ayant soulevé quelque opposition, l'heure sonna avant le vote.

Ce résultat a vivement impressionné le président qui voit chaque jour décliner sa popularité. Les négociations ne seront pas cependant abandonnées. M. Polk, qui ne pensait pas rencontrer d'opposition, avait pris sur lui d'adresser des propositions d'arrangement au ministre des affaires étrangères du Mexique. Sa dépêche est conçue en termes tels, qu'il n'y a pour le Mexique qu'une seule réponse à faire, *oui* ou *non*. M. Polk refuse tout armistice qui donnerait avantage aux Mexicains; ceux-ci, en effet, font la guerre dans leur pays, tandis que l'armée des Etats-Unis se trouve sur un terrain étranger. On ignore quelle sera la réponse du Mexique. Paredès, dont la puissance est chancelante, peut désirer la paix, mais il n'est pas impossible que le Mexique comprenant tout l'avantage que lui donne la situation des opérations militaires, et prenant les propositions du président Polk pour un acte de faiblesse, refuse la paix qui lui est offerte.

« L'administration, dit le *Courrier des Etats-Unis*, a dû une perte notable de son influence dans les deux chambres à l'usage qu'elle vient de faire coup sur coup de cette prérogative quasi-royale, au sujet du bill des *french spoliations* et de celui de l'amélioration des rades et rivières, c'est là, sans aucun doute, une des causes principales de l'accueil hostile fait à la demande des deux millions de dollars applicables aux négociations mexicaines.

» Heureusement pour lui, avant d'avoir ainsi compromis sa popularité, M. Polk avait obtenu du congrès les trois réformes qui faisaient, pour ainsi dire, les trois articles de foi de son évangile politique, c'est-à-dire la réforme du tarif, la création de la sous-trésorerie destinée à établir, au moins en principe, un divorce complet entre l'état et les banques du pays, et le bill des entrepôts qui permettra au commerce d'importation de n'entrer ses marchandises qu'au fur et à mesure de ses besoins. C'est sur cette base triangulaire qu'est désormais assis le gouvernement. Si l'on ajoute à ces conquêtes parlementaires le conquêtes territoriales du Texas et de l'Orégon, on sera obligé de reconnaître que la première année de la présidence de M. Polk aura été marquée par une série d'événements dont l'importance n'est égalée dans aucune phase aussi limitée des annales américaines.

» Le conseil d'accepter les propositions de l'Angleterre avait été donné, on le sait, par 38 voix sénatoriales contre 12. La ratification définitive du traité a été votée par 41 voix contre 14. »

D'après le *Portefeuille*, rien ne serait moins exact que la version d'après laquelle les Anglais se seraient emparés de Diégo-Suarès. Ce journal pense que si les Anglais sont à Diégo Suarès, ils y sont certainement *sous voiles*, comme des négociants, comme des traitants, et dans le seul but de renouer des relations commerciales avec les Malegaches. « Tout au plus, ajoute cette feuille, peut-on supposer qu'ils » soient allés jusqu'à improviser à terre, comme ils font dans nos possessions de Guinée, des barracons, espèce de tentes en bois où ils » s'abritent, où ils traitent, où ils font même saler, sécher et aménager les bœufs qu'ils achètent aux naturels, et qui leur servent, soit » de nourriture à bord, soit de vivres d'échange. »

Au clair de la lune
Mon ami Pierrot,
Prête-moi ta..... femme sensible
Entends-tu le ramage, etc.

Messieurs de la censure ne permettent aux auteurs dramatiques d'introduire la *Marseillaise* sur la scène, qu'à la condition de travestir et de défigurer notre plus beau chant national. On lui faisait autrefois plus d'honneur.

En racontant à nos lecteurs la pièce nouvelle de M. Clairville, nous exposons à un grave danger la *Démocratie pacifique*. Il se pourrait bien faire que demain ou après-demain la chanson du *Roi Dagobert* et celle de *Cadet Roussel* fussent citées dans l'*Epoque* comme représentant la politique de notre journal. L'*Epoque* n'a-t-elle pas vécu pendant trois jours de nos *Tartelettes*, sans dire quelles étaient empruntées au feuilleton dramatique, et motivées par un vaudeville intitulé les *Tartelettes à la Reine*!

S'il convenait à la *Démocratie* de lutter avec de pareilles armes, elle pourrait transformer en personnages politiques les héros du *Fils du Diable*, ce roman si pompeusement inauguré par une saturnale. Elle pourrait dire à ses lecteurs, que *Ficelle* est un candidat patroné par l'*Epoque* pour la délégation des colonies et que *M. le comte de Mirelune*, chevalier de la Légion d'Honneur, sollicite les suffrages des électeurs de la Réole.

Les Brodeuses de la Reine sont une puérilité qu'on dirait imposée à la direction du Vaudeville par l'exigeante personnalité de Mme Albert. Il y a parmi les comédiens comme parmi les chanteurs, des artistes qui n'acceptent pas de rôles tout faits; c'est pour eux qu'il faut créer les rôles et même les pièces; l'auteur est obligé d'ajuster les mélodies, les situations à leurs voix ou à leurs moyens, comme on ajusterait un costume à leur taille. Mme Albert a de grands et beaux yeux, une expression puissante et variée, une voix de cantatrice; dès lors elle ne cherchera dans les œuvres dramatiques rien autre chose que l'occasion de mettre en relief toutes ses facultés. Elle ne paraît pas en scène pour exprimer la pensée d'un auteur, c'est elle qui commande en souveraine :

L'auteur est un esclave et ne doit qu'obéir.

Nous avions vu Mme Albert pleurer dans *Arthur*, nous l'avions entendu rire dans le *Troisième Mari*, et pour faire admirer toute la souplesse de son talent, elle aimait à jouer ces deux pièces dans la même soirée. Nous avions vu Mme Albert représenter à elle seule une comédie tout entière avec intrigue et péripétie; mais nous n'avions pas encore apprécié Mme Albert en costume d'homme. Elle a voulu se montrer sous un vêtement viril, en colonel du temps de Louis XV; elle a voulu que dans la même pièce, où la vit en femme, et que malgré ses jupons, on comprit à ses allures décidées qu'elle était un garçon déguisé en fille, fiction bien compliquée et qui exigeait beaucoup de bonne volonté de la part des spectateurs.

Cette fantaisie de madame Albert a produit *les Brodeuses de la reine*, enfilade de lieux communs qui n'ajoutera certainement pas à la réputation des auteurs, ni à la renommée de l'actrice. Vêtue en femme, Mme Albert a beau dire Sacrebleu! faire de grandes enjambées, et se camper le poing sur le côté, elle n'a l'air que d'une fille mal élevée; vêtue en homme, ornée d'aiguillettes et sanglée comme ce jouet d'enfant qui s'appelle un diable, elle a pour un colonel la voix trop douce et les hanches trop marquées. Malgré plusieurs couplets chantés avec un goût parfait, le rôle est gauche et la pièce mal venue. Après la première représentation Mme Albert a été redemandée : c'était de la complaisance, de la flatterie, et cette actrice excellente n'a besoin que de justice.

Les travestissements de Mme Albert sont amenés par la plus froide et la plus traînante des intrigues. Après toutes les crêpes qui ont été fabriquées au Palais-Royal par le roi Louis XV, au Gymnase par Théobule dans la *Partie double*, etc., etc., il devrait exister une pénalité contre les auteurs qui introduisent encore la poêle à crêpes sur la scène. Qu'ils passent du moins aux gauffres et aux beignets, pour varier un peu.

La scène des ciseaux enlevés est une mauvaise imitation de l'aiguillette arrachée à un nombre infini de pages dans un nombre encore plus grand de romans, de ballets et de vaudevilles.

Puisque les *Brodeuses de la Reine* ont été inventées uniquement dans l'intérêt du costumier, nous aurions voulu voir à Mme Albert un uniforme plus joli. L'armée de l'ancien régime était riche en costumes galants ou pittoresques. Gardes-du-corps, mousquetaires, chevau-légers, gendarmes de la garde, grenadiers à cheval, royal-allemand, lansquenets, croates, volontaires bretons, équipés à la hussarde, avec dolman bleu ciel et pelisse chamois; chasseurs cantabres, coiffés du béret basque, gardes françaises en bleu, gardes suisses en rouge, troupe de ligne en blanc, cavaliers, dragons, carabiniers, maréchaussée, archers du guet, prévôté de l'hôtel, le Vaudeville avait à choisir; il a dédaigné les réalités pour inventer un costume sombre et lourd, tout cassé-d'or.

Ajoutons que le sapeur attaché aux pas du colonel manque de gilet et blesse, par son équipement, toutes les traditions historiques; les sapeurs des gardes françaises portaient tout le long du bras des haches blanches croisées : il y en avait sept paires sur chaque manche. L'omission de détails aussi importants produit sur les connaisseurs l'effet d'une fausse note ou d'une faute d'orthographe. Elle indique une mise en scène peu consciencieuse.

Indépendamment des *Chansons populaires* et des *Brodeuses*, il a été représenté cette semaine plusieurs comédies. La plus curieuse est celle qui a été donnée par M. Léon Faucher à la société formée pour la liberté des échanges. M. Léon Faucher, à qui la *Démocratie* ne veut aucun mal, et dont nous avons loué comme il convenait les *Etudes sur l'Angleterre*, n'a-t-il pas eu l'aplomb de dire qu'il avait employé quelquefois l'expression de *Féodalité industrielle* et de laisser entendre que cette expression était de lui? Quiconque a tenu la *Théorie des Quatre Mouvements* sait quel est l'homme de génie qui a dénoncé le premier, dans la moderne aristocratie financière, la renaissance de la féodalité. Nous pouvons assurer que cet homme de génie n'est pas M. Léon Faucher, pour plusieurs motifs.

Une autre comédie vient d'être jouée dans toute la France, c'est l'*Intrigue électorale*; elle a fourni à M. Saugeon l'idée d'une pièce représentée avec un grand succès sur le théâtre de Bordeaux. L'*Intrigue électorale* de M. Saugeon débute spirituellement. Des meneurs assemblés chez leur candidat, compulsent la liste des électeurs; chaque nom fournit matière à des remarques.

Thibaut (Pierre Bernard), — honnête censitaire
Qui, pour cause, ne peut voter sans secrétaire;
— J'écris son bulletin. Valbrun, — homme endurci,
S'il faut croire du moins les notes que voici.
— Zacharie, épicier — nous restera fidèle :
Il fournit ma maison de sucre et de chandelle.
— Bien! nous avons noté, parmi les électeurs,
Les bons et les mauvais, les douteux, les meilleurs.
C'est un travail utile : avec soin terminée,
Cette liste promet une heureuse journée.
— Il reste quatre noms : Latour — indépendant.
— On peut, par quelque biais, l'aborder cependant.
— Non. A l'humanité dévoué par système,
On le voit oublier, amis, parents, lui-même.
— Egoïsme tout pur! — Guillaume Lavardac,
— Demande pour sa sœur le bureau de tabac.
— Qu'il me vienne demain parler de cette affaire!
— Mais notre ami Thibaut y compte pour son frère,
— Qu'ils l'espèrent tous deux!

Rien de mieux observé, de plus vrai que ce dialogue, et la pièce répond au début; mais nous renonçons à la détailler, afin de laisser à nos lecteurs un plus grand désir de la voir ou de la lire.

Voici les théâtres de province qui prennent l'habitude de donner à leur public des pièces entièrement neuves. C'est ouvrir aux littérateurs, aux artistes, une immense carrière, c'est porter échec au monopole des directions parisiennes, c'est ranimer la vie intellectuelle dans nos centres provinciaux. Bordeaux et Lyon viennent d'ouvrir une nouvelle gloire.

V. H.

chevaux qui se termineront par trois jours de regates.

— Une nouvelle qui serait d'une haute importance, dit le *Constitutionnel*, et que l'on donnait comme positive à Rome, c'est que le roi de Sardaigne aurait écrit au pape une lettre très flatteuse dans laquelle Charles-Albert félicite Pie IX de l'amnistie qu'il a donnée et des institutions qu'il a promises à ses états. La bonne harmonie des gouvernements romain et piémontais serait un coup mortel pour le parti rétrograde et pour l'influence autrichienne. Cette démarche du roi de Sardaigne, dit-on, a inspiré du courage au cardinal Gizzi, secrétaire d'Etat; aussi a-t-il envoyé une note au roi de Naples; elle contient des plaintes sur les intentions hostiles que le gouvernement napolitain montre contre la cour de Rome.

— Le parlement anglais a été prorogé vendredi.

Une lettre de Berlin assure que le roi de Prusse doit avoir prochainement à Kœnigsberg, avec l'empereur de Russie, une entrevue dans laquelle il sera statué sur la situation des provinces polonaises et sur l'hérédité des duchés. On pense aussi qu'entre ces deux augustes personnages, il sera question de la constitution que Guillaume IV a l'intention de promulguer le 15 octobre prochain, malgré les vives et pressantes objections du czar.

— On écrit d'Oran, le 21 août : « Une émigration de 800 sujets prussiens est prochainement attendue à Oran. Jeunes, habitués à la vie sobre et au travail assidu des populations du Nord, cultivateurs, gens de métiers ou de ferme, leur arrivée est un évènement heureux, au moment où les travaux de toute sorte, un instant ralentis par les chaleurs, vont reprendre toute leur activité. Les propriétaires ruraux, les entrepreneurs, les habitants, trouveront en eux de zélés auxiliaires pour leur défrichement, leurs constructions et leur service; auxiliaires que la concurrence rendra moins exigeants pour le salaire. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — A compter de mardi, 1er septembre 1846, le prix du pain, dans Paris, est fixé comme suit:
Le pain de 1re qualité, à 59 cent. le kilog.
Le pain de 2e qualité, à 52 cent. le kilog.

— M. le vicomte Frédéric Portalis, député du Var, conseiller à la cour royale de Paris, a été enlevé hier dimanche 30 août, à sa famille, à la suite d'une courte maladie qui, jusqu'au dernier jour, n'avait aucune apparence de gravité.

Ses obsèques auront lieu dans l'église paroissiale de Passy, demain mardi, 1er septembre, à onze heures du matin.

— La Chambre des députés ne sera constituée qu'après-demain mercredi. Elle procédera ce même jour à la nomination de la commission chargée de préparer l'adresse de la chambre en réponse au discours du roi, et à la nomination de la commission de comptabilité. Cette dernière commission, qui fixe et contrôle les dépenses de la chambre, aura à statuer, dans le cours de cette session, sur l'importante question de la publicité des séances par la voie de la presse. On cite, au nombre des candidats qui doivent être proposés dans les bureaux, MM. Richond des Brus, Magne, de Loynes, Oger, le duc de Marmier, Peyre, Croissant, Beudin et Rihouet.

— L'escadre commandée par l'amiral prince de Joinville, partie d'Augusta, en Sicile, le 15 août, a passé la journée du 15 au mouillage de Messine, et a assisté à la brillante fête de la Vara, qu'on y célèbre annuellement le jour de l'Assomption. Cette fête allégorique a été suivie d'un magnifique feu d'artifice et d'un bal auxquels ont assisté la plupart des officiers de l'escadre.

— Le *Courrier des Etats-Unis* signale l'accroissement du nombre des immigrations : le 11 et le 12 août, dit ce journal, il est arrivé à New-York 2 406 passagers venant d'Irlande, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suède, de France et d'Italie.

— Nous apprenons que l'inventaire de toute la fortune laissée par feu le comte de Saint-Leu, l'ex-roi Louis de Hollande, s'élève à quinze millions de francs. Le prince Louis Napoléon en est l'héritier universel. M. le comte de C..., fils naturel, à ce qu'on dit, du comte de Saint-Leu, a reçu un legs de 250 000 fr.; mais il avait reçu en outre des donations du vivant de l'ex-roi de Hollande.

— Le consul-général de Russie à Paris vient d'adresser à la chambre de commerce un tableau de marchandises d'exportation et d'importation dont les droits sont réduits ou abolis. Les fabricants et négociants qui auraient besoin de connaître ces modifications faites au tarif russe, sous la date du 1er juin 1846, pourront en prendre communication au secrétariat de la chambre, à la Bourse, tous les jours, de une heure à quatre.

— Le comité des monuments historiques de France vient de faire mouler les bas-reliefs de l'abbaye de Saint-Pierre, à Soissons, et d'en faire apporter les estampages au musée national du palais des Thermes et de l'hôtel de Cluny, où ils viennent de prendre place.

— On lit dans la *Gazette des Tribunaux* : « Plusieurs journaux annoncent que la dame Jeune a été mise en état d'arrestation. Cette nouvelle est inexacte, Mme Jeune a seulement été plusieurs fois entendue comme témoin. Quant à son mari, l'instruction suivie contre lui touche, dit-on, à sa fin, et la chambre du conseil prononcera bientôt. »

— Sur les indications de J. Henry, le commissaire a fouillé dans la cave, et à une profondeur de quatre ou cinq centimètres, il a trouvé un tube en cuivre renfermant des papiers. Ces papiers ont été mis sous les scellés. Selon Henry, il prouve parfaitement que la vie du roi n'a couru aucun danger, c'est-à-dire, probablement, que les pistolets n'étaient pas chargés.

AFFAIRE DES FAUX TIMBRES. — Le jury a rendu samedi soir à 9 heures son arrêt dans l'affaire des 27 accusés de contrefaçon de timbres.

Le verdict du jury est affirmatif sur toutes les questions relatives à Réjany et à Chancrin, avec les circonstances atténuantes, et négatif pour tous les autres accusés.

Des applaudissements, réprimés aussitôt par M. le président, éclatent dans l'audience.

La cour délibère ensuite sur l'application de la peine, et, sans quitter l'audience, rend, après l'ordonnance d'acquittement des vingt-cinq

...berg et celles de la Belgique.

Les ingénieurs ont examiné en outre en Suède et en Norwège plusieurs questions relatives à la géologie, à la géographie et à la physique du globe.

Les documents recueillis dans ce voyage compléteront ceux qu'avaient fournis les précédentes explorations scientifiques entreprises dans les contrées septentrionales par ordre du ministre de la marine.

Voyage en Espagne pour l'exploitation des gîtes de houilles d'Ogassa et de Suraa, près de Campredon, en Catalogne.

Voyage en Belgique, dans le but d'étudier une nouvelle machine construite pour descendre des ouvriers dans les puits de mines et pour les remonter.

Voyage en Grèce, à l'effet d'y étudier : 1° la question du dessèchement du lac Topallas, en Béotie, et diverses autres questions d'utilité publique; 2° le gisement et l'exploitation du soufre de l'île de Vislo; 3° le gisement et l'exploitation du lignite de l'Eubée.

RÉGIME DES PRISONS. — La *Revue administrative* annonce qu'une réunion ayant pour objet d'examiner toutes les questions qui se rattachent aux différents systèmes suivis en Europe pour le régime des prisons, doit se tenir prochainement à Francfort-sur-le-Mein. Des fonctionnaires, des économistes et des écrivains de divers pays, qui ont fait une étude spéciale de cette branche importante de l'administration, ont été invités à se trouver à ce congrès pénitentiaire où, après avoir constaté la situation actuelle des établissements répressifs, on s'occupera de rechercher les meilleurs moyens de réforme à proposer pour en compléter l'organisation. Cette conférence, qui coïncide avec les mesures législatives prises dans plusieurs Etats de l'Europe pour l'amélioration du système pénitentiaire, ne peut manquer de fournir des renseignements utiles pour leur application.

FRAUDES COMMERCIALES. — M. Cousin, philosophe et pair de France, — a proclamé à la tribune que les marques de fabrique ne feraient que gêner le commerce, qui alors ne pourrait presque plus voler, — et au nom de la *liberté* il a fait repousser la proposition, — très raisonnablement soutenue par M. Hugo, — d'obliger les marchands à signer leurs produits. — Les marchands continuent à user de la liberté que leur a conservée M. Cousin, — et la justice décore de noms polis — les vols de ces messieurs.

Exemples : le tribunal correctionnel de la Seine avait à prononcer sur d'importantes saisies de vins opérées par des dégustateurs-gourmets; ces vins, d'après le rapport des experts, ne consistaient qu'en un mélange de lies, d'eau et de vinaigre. Le tribunal a ordonné l'effusion des quatorze pièces saisies devant la porte des sieurs Schram-Scipierre et Regnault, qui ont en outre été condamnés à l'amende.

Je ne me lasserai jamais de faire remarquer que si un pauvre diable avait pris aux sieurs Schram-Scipierre et Regnault — une bouteille de ce prétendu vin, — le pauvre diable n'aurait pas été accusé de *sophistication*, — mais de vol, — et qu'il aurait été en prison, — à moins que par quelque circonstance de nuit, de maison habitée, etc., il n'eût été envoyé aux galères. — Quelqu'un voudrait-il me donner une raison pour que le marchand qui vole le consommateur soit moins puni que le consommateur qui vole le marchand? (*Guêpes*.)

PROSPÉRITÉ CROISSANTE. — Dans une lettre récente écrite par un propriétaire du département de Lot-et-Garonne, nous avons remarqué les passages suivants :

« Notre département de Lot-et-Garonne, comme tous ceux de la France, est menacé d'une affreuse misère pour cet hiver. Pour vous donner une idée de notre prospérité, je sème chaque année quarante-cinq sacs de blé, et j'ai recueilli en 1846 cinquante sacs pour ma part. Notez que la grêle ne nous a pas atteints. Mes voisins sont aussi mal traités... »

UNE PARTIE DE PLEINE EAU. — Une jeune actrice de l'un des petits théâtres du boulevart, Mlle D..., se trouvait avant-hier, dit le *Droit*, en promenade près Charenton, avec l'une de ses amies et deux jeunes gens. Avant le dîner on proposa une partie de pleine eau qui fut joyeusement acceptée.

Mlle D.... est l'une des meilleures élèves de l'école Lambert, et son amie, à ce qu'il paraît, se tire assez bien d'affaire; mais ni l'un ni l'autre des deux jeunes gens ne savait nager. On se mit cependant à l'eau dans un endroit de la Marne qui passe pour assez dangereux à cause des tourbillons qui s'y font remarquer.

Un cri est tout à coup poussé..., c'était l'un des deux jeunes gens qui perdait pied et était entraîné. Mlle D..., ne consultant que son courage, se précipite dans le courant, rejoint le jeune homme, et le poussant devant elle sans l'aborder, manœuvre assez habilement pour le rejeter à bord dans un endroit où la rivière fait un coude. Le jeune homme, bientôt revenu à lui, en fut quitte pour l'eau qu'il avait bue, et jura bien d'apprendre à nager, pour pouvoir à l'avenir se sauver lui-même.

Quand toutes les traces de l'accident se furent effacées, on s'attabla gaiement. Mais deux ou trois blanchisseuses qui étalent sur le bord de l'eau au moment de l'accident, avaient répandu dans le pays le bruit de l'aventure. Les mariniers du port vinrent en corps féliciter la jolie nageuse, et le chef de la troupe demanda à l'embrasser comme *collègue*, ce qui fut gracieusement accordé. Les jeunes gens arrosèrent la cérémonie avec plusieurs bouteilles de vin à quinze; on organisa une petite fête, et l'on ne se sépara qu'assez avant dans la nuit, au milieu des *vivats*. Nous croyons qu'aucun triomphe de théâtre n'a fait autant de plaisir à Mlle D...

UN FABRICANT DE SOLDATS. — Un agent de remplacement du quartier des Arcis se livrait depuis quelque temps, dans ses opérations, à des actes coupables qui ont fini par éveiller l'attention de la justice et entraîner à des poursuites contre lui. Il traitait pour peu de chose avec des individus que leur conduite et leurs antécédents auraient empêchés d'être admis par le conseil de révision, et à l'aide de faux papiers et de fausses attestations, il leur fabriquait une réputation excellente. C'est ainsi que dernièrement on a reconnu qu'il avait fait entrer sous les drapeaux, comme remplaçants, deux repris de justice : le nommé Rogeron dit *Bas-bleu*, et Chevalier dit le *Marin*, qui ont été immédiatement renvoyés du corps et remis entre les mains de la police, qui les recherchait pour rupture de ban. L'auteur de cette fraude vient d'être arrêté en province, où il était allé recruter des sujets de cette espèce. Plusieurs marchands de vins dont il soudoyait la complaisance par des cadeaux ou la grande dépense qu'il faisait chez eux, se trouvent compromis pour avoir assisté de leur témoignage des individus qu'ils ne connaissaient pas.

...raconte sa mésaventure. On lui dit de revenir le lendemain, mais, s'il persiste pas moins à déposer les effets qu'il a enlevés comme les soupçonnant le fruit d'un vol.

Quelques heures plus tard, l'ecclésiastique arrivait aussi à Bourges et s'occupait de la recherche de ses effets, lorsque l'idée lui vint d'aller trouver le commissaire qui, au courant de l'affaire, commence par se faire exhiber les papiers du voyageur, fort en règle, et qui, déclinant ses nom et prénoms, établit qu'il était curé de la commune de C...., département de la Creuse. On lui indique l'heure à laquelle il devrait le jour suivant se rendre au bureau de police pour être confronté avec son compagnon de voyage.

Une nouvelle scène devait se passer le lendemain matin à 6 heures. Le curé rencontre dans la rue son prétendu voleur qui se rendait également chez le commissaire et lui fait de graves reproches sur sa conduite à son égard. Tous les faits se déroulent et s'éclaircissent en présence de ce magistrat, et nos deux personnages se quittent l'un fort content d'avoir retrouvé son argent et ses effets, l'autre maugréant contre le curé qui avait fait échauffer son cheval, mais tous les deux satisfaits d'en être quittes pour la peur.

UNE VIE AGITÉE. — François-Joseph Boude, dit le *Droit*, a 54 ans, la taille haute, le nez aquilin; sa tenue est irréprochable, sa barbe fraîche, toutes les apparences d'un chiffonnier rare.

— Comment donc paraît-il en police correctionnelle? Rassurez-vous, le délit qui lui est reproché n'est pas grave. S'il avait commis un crime, il serait le premier à en convenir, il l'écrirait comme il écrit tout, vers et prose; il a raconté les détails les plus curieux de sa vie.

Issu d'une famille de bouchers, jusqu'à quinze ans, dit-il, il n'eut d'autre métier que de *lancer des pierres sur le chemin*. Puis il fut successivement, pendant quatre ans, cordonnier, jardinier, terrassier et journalier. Pendant six autres années il fut chocolatier, garçon de cuisine et enfin marchand de gâteaux. Lassé de tous ces états, il se fit charcutier, puis marchand de coco dans la cour des Fontaines; c'était, selon son expression, *puiser l'eau claire à sa source... l'eau de la fontaine faisait tourner son moulin*. Enfin, ajoute-t-il, l'hiver, quand la bise fut venue, *je tirai le canon... sur le comptoir*, et je chantai, *ne vous déplaise*.

De chute en chute, Boude devint chiffonnier; voici sa péroraison :

Quand j'ai répété ce refrain pendant six jours de ma plus forte voix : *Regardez dans vos armoires, dans vos placards, sur les soupentes ou dans vos caves et vos greniers*, s'il n'y a pas quelque chose qui vous gêne :

Appelez Boude à chaque pas,
Et Boude ne boudera pas.

je me repose, etc., etc.

Ce refrain fait partie d'une chanson de sa composition dont voici quelques couplets :

Appelez Boude à chaque pas,
Et Boude ne boudera pas.
Partout je roule et me promène,
Me v'là, j'viens vous débarrasser;
Par la f'nêtre j'tez c'qui vous gêne,
Et j'irai vit'le ramasser.
Appelez Boude, etc.

Des chos's de trop personne n'manque,
Dans vos vieill's nipp's si vous avez
Des sacs d'écus, des billets d'banque,
J'tez-les, sans m'blesser vous l'pouvez.
Appelez Boude, etc.

Ne m'donnez pas encor, jeun's femmes,
Les cach'mir's de vos bons amis;
Ça s'ra vit'fait: j'tez-moi, mesdames,
Les châl's donnés par vos maris.
Appelez Boude, etc.

Accusé d'avoir enlevé quelques pavés sur le grand chemin d'Auteuil, Boude a été condamné à 5 fr. d'amende.

L'Ecole royale gratuite de dessin et mathématiques et de sculpture d'ornements, en faveur des arts mécaniques, a fait, hier, 30 août, sa grande distribution de prix. Voici les noms des principaux lauréats : *Architecture*. — Dessin et coupe de pierre, 1er prix, E. Balèche, G. Héreau, A Parrizot. — *Charpente* : L. Fleurimond. — *Épures*, 1er prix, J. Leroy, A. Parrizot, L. Fleurimond. — *Arithmétique et Géométrie*, 1er prix, C. Morel, J. Leroy, L. Fleurimond, Ph. Mitaine. — *Composition d'ornements*, prix unique, F. Challon. — *Dessin* (ornement, nature, bosse, copie d'animaux, de fleurs, d'ornements), 1er prix, J. Rousselet, A. Gilbert, Ch. de Colomès, J. Leroy. — *Sculpture d'ornements*, 1er prix, J. Rolland. — *Modelé* (d'après nature et d'après la bosse), 1er prix, F. Carpézat, H. Bernard, D. Deyrieu, J. B. Périn. — *Composition, esquisse*, D. Deyrieu, J. Rolland.

Chambre des Députés.

Séance du 31 août.

Nous nous contentons de donner le discours de M. Guizot et les réponses de M. O. Barrot, sur la question du mandat impératif.

M. GUIZOT, ministre des affaires étrangères. Messieurs, plusieurs fois déjà, dans le cours de cette vérification de pouvoirs, la question dont il s'agit s'est laissée entrevoir, et la chambre ne s'est pas montrée empressée de l'aborder; elle a plutôt cherché à l'éviter et à résoudre par d'autres moyens les difficultés qui lui étaient soumises. Je comprends, la chambre a eu raison, et j'éprouve le même sentiment qu'elle.

C'est une question très délicate, très difficile, à laquelle on ne peut toucher sans toucher en même temps aux droits qui nous sont les plus sacrés, les plus chers; il n'y faut donc toucher qu'avec une extrême précaution. C'est ce que je me propose de faire.

Messieurs, ce qui fait le mérite, la sagesse, et je dirai aussi la beauté de notre gouvernement, de nos institutions, c'est que le pouvoir absolu n'y réside nulle part; il n'y a nulle part dans nos institutions un pouvoir qui ait le droit de dire sans discussion, sans examen : ceci est ma volonté et ceci sera la loi. Le pouvoir absolu n'existe nulle part chez nous.

Toutes les fois qu'il y a une question à résoudre, de grandes mesures à prendre, la question ne peut être résolue, la mesure ne peut être prise que sauf discussion et libre examen, libre examen au sein du pays par la liberté de la presse, au sein du gouvernement lui-même

impératifs aux pairs qu'elle a nommés ? Sans aucun doute vous regarderiez cela comme une abolition de la liberté de la chambre des pairs. (Mouvements divers.)

A droite. Elle en donne !

M. GUIZOT. La couronne ne donne jamais de mandats impératifs aux pairs qu'elle nomme. Les colléges électoraux ne peuvent et ne doivent pas en donner davantage aux députés. Quand ils le font, savez-vous ce qu'ils font, Messieurs? ils substituent le gouvernement fédératif au gouvernement représentatif.

Le gouvernement représentatif consiste précisément dans cette admirable réunion de la sympathie, de l'accord et en même temps de la liberté mutuelles des électeurs et des élus ; voilà le gouvernement représentatif.

Voilà la substitution que vous faites quand vous admettez, quand vous posez en principe le mandat impératif, vous abolissez le gouvernement représentatif pour mettre le gouvernement fédératif à la place ; et vous l'abolissez de la manière la plus grave, de la manière la plus fâcheuse, car dans le gouvernement fédératif, prenez les cantons suisses, prenez les États-Unis d'Amérique, prenez tous les exemples des gouvernements fédératifs, il y a une discussion qui précède la nomination du mandataire, les corps qui le choisissent font entre eux un véritable examen; il y a entre eux une délibération avant de nommer.

Pour vous, vous donnez le mandat impératif, le pouvoir absolu, la souveraineté, à des corps qui, de votre propre aveu, ne peuvent pas discuter, qui ne peuvent aux termes de vos lois, faire autre chose que de nommer les députés; c'est le gouvernement fédératif, le pire de tous, le plus dénué d'examen, de liberté, de garantie.

Il a bien un autre inconvénient : en même temps que vous abolissez ainsi la liberté constitutionnelle, vous abolissez aussi l'unité nationale, vous créez sur la question pour laquelle vous accordez la souveraineté absolue aux corps électoraux, vous créez 459 petits souverains que vous mettez en présence les uns des autres, et qu'arrivera-t-il si les mandats impératifs ne sont pas tous d'accord ? Ils ne peuvent pas être modifiés par celui qui les a reçus ; vous serez donc obligés, pour les expliquer, de recourir sans cesse à ceux qui les ont donnés. C'est l'anarchie, c'est l'impuissance gouvernementale, en même temps que la destruction de la liberté constitutionnelle, c'est la ruine de notre gouvernement. (Approbation au centre.)

Est-ce à dire, Messieurs, qu'il n'y a point de liens, point d'engagements moraux, politiques entre les électeurs et les élus? A Dieu ne plaise! personne n'est plus éloigné que moi de le penser. Sans aucun doute, les électeurs nomment des députés pour faire prévaloir leurs idées, leurs intérêts, la politique qu'ils croient ferme et qu'ils veulent soutenir.

Je vais plus loin : le gouvernement représentatif n'est possible régulièrement, efficacement, que par la formation des grands partis politiques, et les grands partis politiques ne sont possibles que par le sérieux et la fidélité aux engagements politiques. (Très bien!)

Mais s'ensuit il que ces engagements n'aient absolument aucune limite? s'ensuit-il que lorsqu'il y a, non-seulement manifestation d'opinion, mais lorsqu'il y a abdication formelle, absolue de la volonté, de la liberté, lorsque l'élu s'engage volontairement à ne faire, à ne penser que ce que veulent, que ce qu'écrivent, que ce que dictent ceux qui l'élisent, lorsqu'au lieu de ce qui constate la communauté des opinions, de ce qui fait vraiment un lien moral, un engagement politique, il y a la servitude morale, la servitude politique de l'un à l'autre, croyez-vous que ce soit la même chose ? Croyez-vous que lorsque vous avez atteint cette limite, et lorsque vous la dépassez, vous soyez encore dans le gouvernement représentatif?

On a deux réponses, je le sais, ou du moins on les indique ; on dit : De tels engagements ne valent rien, ils sont nuls par eux-mêmes, la Chambre ne peut pas les reconnaître, la loi ne les reconnaît pas, on n'est pas obligé, on ne sera jamais forcé de les tenir. Mais, Messieurs, cela revient à dire : Faites des dettes d'honneur, vous ne serez pas forcés de les payer. (Vive approbation au centre.)

Je reconnais que la chambre n'a pas le pouvoir de contraindre à l'observation de ces engagements. Mais elle n'a pas non plus le pouvoir de lier et de délier, elle n'a pas le droit d'absolution. Les engagements peuvent ou ne peuvent pas être pris. S'ils ne peuvent pas être pris, il ne faut pas qu'ils soient pris.

Voici la seconde réponse qu'on donne : On dit : « Si votre conviction se trouve en désaccord avec votre engagement, si vous ne pouvez pas exécuter fidèlement ce que vous avez promis absolument, vous donnerez votre démission ; vous en avez bien le droit, je reconnais ce droit ; mais je vous prie d'en peser les conséquences. »

Permettez-moi une hypothèse : voilà une majorité qui a été nommée avec la mission de soutenir une certaine politique, un certain cabinet. Vous attaquez cette politique et ce cabinet ; apparemment c'est pour

nous nous en écartons ou si nous y sommes fidèles, si nous en sommes de bons interprètes, d'habiles instruments ou non. Ils sont là devant nous, nos amis, nos soutiens, mais avec leur pleine et entière liberté. (Très bien! très bien!) Et vous la leur enlevez, en même temps que vous vous enlevez la vôtre!...

Messieurs, je puis assurer la chambre que personne n'est plus sincèrement, plus sérieusement jaloux que mes amis et moi de la dignité de nos institutions, de la dignité de chacun de nous ; c'est la réflexion que je faisais souvent en assistant aux débats qui viennent de vous occuper pendant plusieurs jours ; je suis frappé, je l'avoue, de voir avec quelle âpreté, avec quelle sorte de satisfaction on s'appesantissait sur une multitude de petites circonstances, de commérages, passez-moi le mot. En les écoutant, je me suis dit souvent : Il serait bien facile de rétorquer à l'opposition les mêmes arguments ; il serait facile de la montrer par son plus petit côté, comme elle a souvent essayé de montrer le gouvernement et le parti du gouvernement. Je n'ai, pour mon compte, nul goût à cela ; je ne l'ai pas fait, et je ne le verrai faire à personne avec plaisir. (Très bien ! M. Duchâtel fait un signe de mécontentement.) L'opposition, Messieurs, et je suis le premier à le reconnaître, est un grand parti qui repose sur des idées, sur des sentiments, sur des intérêts qui ont leur côté grand et légitime ; accordez-vous qu'il en est de même pour le parti conservateur? Prenons-nous les uns et les autres par nos grands et beaux côtés, au lieu de nous prendre uniquement par nos petitesses. (Très bien!)

Je me suis affligé de voir chercher pendant près de quinze jours dans de tels petits incidents, dans de telles petites causes, la vraie origine, la vraie explication de ce qui vient de se passer dans les élections dont cette chambre est sortie. Messieurs, pour d'aussi grands résultats, pour d'aussi grands effets, dans d'aussi grandes questions, il n'y a pas de petites causes. Dans les pays libres, quand de grands résultats se produisent, c'est à de grandes causes qu'ils sont dues.

Un grand fait s'est manifesté dans les élections, n'en cherchez pas l'explication dans quelques manœuvres ou quelques misères électorales, prenez-la dans les véritables sentiments du pays, dans son intelligence, dans l'idée qu'il se fait de sa situation, de la conduite de son gouvernement. Vous croyez qu'il se trompe ; vous êtes parfaitement libres de le croire, vous êtes parfaitement libres de travailler tous les jours à le démontrer, à faire entrer dans sa pensée, dans ses sentiments, une autre politique.

C'est votre droit, c'est votre devoir, mais vous n'avez pas le droit de venir qualifier ainsi un grand fait, une grande pensée du pays, qui s'est pleinement manifestée. (Très bien ! au centre, agitation.)

M. ODILON BARROT. Qu'il me soit permis de continuer cette discussion par quelques aperçus généraux et sur la question qui vient d'être traitée, et sur l'élection qui nous occupe. Il avait été convenu que nous réserverions pour un autre moment la question des mandats impératifs. Il avait été convenu que nous réserverions pour une autre époque ce débat général. Je ne dirai en ce moment que quelques mots, et tout à fait incidemment.

Je me bornerai à répondre à M. le ministre que nous ne demanderions pas mieux que de conserver au jeu de nos institutions le caractère de grandeur et de moralité qu'elles devraient avoir. Je lui répondrai que si nous combattons avec quelque vivacité, c'est parce que nous sommes convaincus qu'on les abaisse et qu'on les altère. (Interruption.)

Vous appelez cela des misères. Vous appelez misères l'altération de la sincérité des élections. Pour nous, nous demandons la lutte à armes égales entre vous et une opinion que vous voulez bien appeler grande. Nous demandons que vous qui disposez de tant de faveurs et de moyens d'influence, vous ne mettiez pas dans un des plateaux de la balance non les opinions, mais les intérêts. Nous demandons que vous ne mettiez pas à la place des opinions les calculs et les spéculations de l'égoïsme. Nous soutenons que vous aussi vous devez vous préoccuper comme nous de si graves questions, où la sincérité du gouvernement représentatif est intéressée.

L'orateur, abordant la question du mandat, rappelle ce qui se fait en Suisse. Là, le mandat impératif existe dans toute sa force. Le député n'est que l'orateur de son canton ; s'il fait plus, le mandat est brisé. Il est évident que dans ces termes, pour qu'un député pût se présenter dans la chambre avec un mandat, il faudrait briser la constitution.

Mais en sommes-nous là? Vous reconnaissez vous-mêmes l'engagement moral du député envers les électeurs. L'engagement légal est interdit chez nons ; l'engagement moral existe seul. Je ne saurais reconnaître un troisième engagement qui tiendrait le milieu entre les deux. Vous acceptez l'engagement moral ; mais dites-moi donc où commence le mandat, où finit l'engagement moral? Réfléchissez-y bien, car le vote qu'on vous demande n'est rien de moins qu'une loi.

Vous voulez faire sans doute une proclamation de principes. Définis-

conscience, rien qui l'enchaîne légalement à faire ce qui blesserait ses opinions, mérite d'être cru sur parole (mouvements divers). Voilà donc la question du mandat impératif écartée.

Que reste-t-il? une appréciation vague, arbitraire, sans éléments certains. Messieurs, n'entrons pas dans cette carrière sans limites ; ne nous laissons pas entraîner dans des appréciations de cette nature ; ne proclamons pas ces engagements pris dans le for intérieur envers soi-même, qui n'ont aucun caractère légal, ne les proclamons pas comme portant atteinte à la dignité, à la liberté des élections, car là il n'y a pas de mandat, il n'y a qu'une opinion politique, et vous n'avez rien à y voir.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. R. à B.....of — *Martin Chuzzlewitt* n'est pas un roman d'intrigue ; mais c'est une admirable peinture de mœurs et de caractères ; ce n'est pas tant la série des évènements qu'on doit y rechercher que la description pittoresque de chacune des situations. On a bien rarement fait une aussi vive critique du *faux essor* que celle qui jaillit à chaque page de ce chef-d'œuvre du grand romancier socialiste anglais. Et convenez que la traduction est parfaite.

M. D. L. en voyage. — Ami, dans votre enthousiasme, vous prenez le plaqué pour de l'argent. Il n'y a de perfide que le poinçon ; mais c'est son métier. J. D.

M. X. Y. à Rod. — Merci, merci. On a tout reçu.

M. D. à L'I. par St-Aff. — Compliments de bien-*revenue*. Mes affectueux souvenirs à vous et au voisin, qui fume si bien le cigare. J. D.

M. L. à Noviant-aux-Prés. — Nous prenons note de votre souscription ; mais nous ne pouvons expédier *franco* dans votre direction qu'à Metz.

M. C. C. à Wesserling. — Pour vous, nous enverrons à Colmar, à M. J., à qui nous vous engageons à transmettre, à l'avenir, votre R. et vos abonnements.

M. B. à Barèges. — Nous suivrons toutes vos indications. D. L. vient de passer à Toulouse, et a dû y voir.

Aux *lib. soc. loc.* — Prière de provoquer des souscriptions à la *Th. de l'Unité univ.* et de nous faire des demandes de livraisons dans la proportion présumable de leurs placements.

M. G. à Libourne. — Nous avons reçu les 40,60, par M. D. — Doublement merci.

M. E. B. à Orléans. — Reçu les 48 pour M. B. — Nous avons adressé, le 14 courant, à M. J. V. son titre d'action, et le compte de M. E. C. pour la lib. et la D. P.

M. D. à Gisors. — Nous avons acquitté l'ancien et entré le nouveau.

M. F. A. à St-Marcellin. — Nous regrettons de n'avoir pas reçu la suite.

M. S. à Quimper. — J. B. a reçu notre compte. Le solde, en y ajoutant 50 c., sera exact.

Bourse du 31 août 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 73	83 75	83 75	83 75
— — fin courant	83 70	83 75	83 65	83 75
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 40	121 50	121 40	121 45
— — fin courant	121 50	121 50	121 40	121 50

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»	» »	Banq. de Fr. dr cours	3875	» »
4 0/0 J. »	»	109 » »	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844. au Ct	»	» »	C. hyp......	»	893 » »
— fin Ct	»	» »	— Gouin....	»	» »
B. du Trés.	»	» »	— Ganneron....	»	» »

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	» » » »	—	» »	84 » »
5 p. 0/0......	d. 50	» » » »	—	121 95	122 » »
REPORTS.		du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....		» » » »		15 »	17 1/2
5 p. 0/0.....		» » » »		35 »	32 1/2

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »	ROM............	Der C.	102 » »
Récép. Rotsch.	»	101 50	BELG. 2 1/2.....	»	» »
ESP. Dette act.	»	33 3/4	— 4 1/2.......	»	100 5/8
— — pass.	»	5 1/2	— do 1840....	»	103 » »
— 3 p. 0/0.	»	» »	— do 1842....	»	» »
Dette intérieure	»	32 5/8	— Banque....	»	930 » »
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »	— do Em. 1841.	»	» »
HOLL. 2 1/2	»	» »	PIÉMONT........	»	1230 » »
HAITI....	»	» »	AUTRICHE	»	410 » »
Union linière...		» »	— Fourneaux de l'Aveyron..		» »

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1265 »
Act. d J.	» » »
Ch. S. G.	» »
V. r. dr.	» »
— Ob. anc.	» » »
— — nouv.	» »
V. r. gauc.	300 »
Paris à Sc.	» »
— à Orléans	1272 75
— à Rouen.	962 50
Rt-Havre.	[illegible]
Avignon..	915 »
Str. à Bâle.	245 75
Paris-Str...	497 50
Tours-Nant	507 50
Orl.-Vierz.	» »
C. du Nord	713 75
Famp-Has.	» »
Diep.-Féc..	390 »
Boul. à Am.	402 50
Orl.-Bord.	576 25
Mont. à Tr.	262 50
Paris-Lyon	428 75
Bord-Teste	110 »
Zinc V. M..	» »
Lin Maber.	640 »

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Spectacles du 1er septembre.

7 1/4 FRANÇAIS. — Le Dépit amoureux, la Marquise de Senneterre.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — La Sirène, le Caquet du Couvent.
7 1/4 VAUDEVILLE. — Chansons populaires, les Brodeuses, les Mémoires.
6 1/2 VARIÉTÉS. — Un domestique, Colombe et Perdreau, Maître d'école.
7 1/2 GYMNASE. — Être aimé ou mourir, Clarisse Harlowe.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Mon voisin, les Bains, l'inventeur, le Pot.
7 » PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

RÉFORME DES OCTROIS ET DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES
Question vinicole. — Question des Bestiaux.
Brochure in-8o. Prix : 75 c. Par R. BOUDON. Par la poste, 90 c.

ORGANISATION UNITAIRE DES ASSURANCES
Brochure in-8o. Paris, 1840. PAR R. BOUDON. Prix : 2 fr. 50 c. Par la poste, 2 f. 75 c.

OSANAKRYSES Dents solidement adaptées dans la bouche, sans CROCHETS, sans LIGATURES. Si on ajoute à l'ingénieux SYSTÈME RUBECH pour la pose des dents artificielles, qu'il vient de trouver le moyen de faire subir une préparation aux défenses d'hippopotame (BASE DES DENTS OSANORES), à l'aide de laquelle il obvie aux inconvénients de ces dernières, tels que leur prompte altération de couleur, leur peu de durée, leur mauvaise odeur, etc. Les OSANAKRYSES sont mieux établies, plus belles, plus durables et ne sont pas si chères que les OSANORES, pompeusement annoncées par des prétendus INVENTEURS et seuls POSSESSEURS de ces dents, se disant effrontément AUTEURS, DOCTEURS, pour mieux éblouir et tromper le public trop crédule. — Cabinet de M RUBECH, dentiste, ex-préparateur d'anatomie au Jardin-du-Roi, INVENTEUR des OSANORES et des dents OSANAKRYSES, rue du Coq-Saint-Honoré, 10. — Nota. M. RUBECH est tout prêt à donner la preuve de ses assertions.

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — Affranchir.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.
PORTRAIT EN PIED DE FOURIER, GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS [illegible]
Épreuves depuis 10 fr. jusqu'à 12 fr.

GASTRITE
Les personnes atteintes de GASTRITES ou de maux d'estomac trouveront dans l'usage du RACAHOUT DES ARABES, le déjeuner le plus agréable et le plus salutaire, cet aliment FORTIFIE l'estomac et facilite les DIGESTIONS pénibles. DELANGRENIER, fournisseur de la maison du roi, rue Richelieu, 26, à Paris. Dépôt dans chaque ville.

CONSERVATION DE LA CHEVELURE.
Par la Pommade de Dupuytren, efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLART, ph., r. d'Argenteuil, 31.

CAUTÈRES, POIS LEPERDRIEL,
Élastiques en caoutchouc, adoucissant à la guimauve, suppuratifs au garou. Par l'usage des uns ou des autres, suivant l'état de la plaie, l'action du cautère peut être augmentée, diminuée ou entretenue d'une manière régulière et toujours sans douleur.

LE CHOCOLAT MÉNIER
comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les Médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom de Ménier soit sur les étiquettes et sur les tablettes.
Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

[illegible] la majorité a voulu lui faire expier les velléités d'opposition manifestées par son fils pendant la dernière session.

L'opposition exclue de la vice-présidence n'a guères été plus heureuse dans le choix des secrétaires. Un journal de la gauche implorait dernièrement deux secrétaires opposants, afin que dans le cas où le vote est douteux, la décision du bureau ne pût être entachée de partialité. La majorité s'est montrée inexorable; elle n'a accordé à l'opposition que M. Lanjuinais, et a pris dans ses rangs les trois autres secrétaires, MM. de Bussières, Oger et Saglio.

La gauche doit se tenir suffisamment avertie par ces votes. Pendant cinq années l'espoir de faire arriver au pouvoir quelques-uns des siens a paralysé tous ses actes. Pour se faire possible, elle s'est amoindrie, annihilée. Non-seulement elle n'a pas marché avec les idées, mais elle a reculé, et ne s'est plus souvenue de ses vieux programmes. Qu'en est-il résulté? que des fractions se sont formées dans son sein, et qu'en dehors elle a perdu tout prestige. Long-temps elle en a appelé aux électeurs, l'appel a été fait, et la majorité du corps électoral l'a condamnée.

L'heure des illusions doit maintenant être passée pour elle; réduite en minorité évidente, ce n'est plus le vote qu'elle doit provoquer, c'est la discussion; ce n'est plus la chambre qu'il lui faut convaincre, c'est le pays. Le corps électoral, elle vient de l'éprouver, est profondément miné par la corruption, et cette corruption y fait chaque jour des progrès. Le vote au chef-lieu restreindrait l'influence de clocher, et entraverait la corruption, mais il réduirait considérablement le nombre des électeurs votants. L'adjonction des capacités aurait l'avantage de faire une place au talent dans l'élection des législateurs, mais elle grossirait la phalange des électeurs corruptibles d'un certain nombre d'avocats sans cause, de médecins sans malades, de citoyens qui n'ont pu trouver l'emploi de leurs facultés et tout prêts à exploiter leur droit électoral dans l'intérêt de leur fortune.

Ces réformes seraient un progrès sans doute, mais il ne faut pas s'en exagérer la portée; mais les réformes politiques ne sont qu'un moyen, un levier pour préparer les réformes sociales. Qu'importe le droit électoral à celui que ronge la faim, le droit d'éligibilité à celui que ruine la concurrence réductive? Les questions du jour sont celles du capital et du travail, du monopole et de la concurrence; c'est celle du paupérisme qui nous déborde de plus en plus. Quand ces problèmes se posent partout au dehors du parlement, quand la féodalité industrielle acquiert de jour en jour plus de pouvoir et d'insolence, ce n'est plus le temps pour la députation de se préoccuper de mesquines questions de portefeuilles, de consacrer les heures réclamées par l'étude à de vaines opérations de stratégie.

L'opposition le comprendra, nous l'espérons; peu importe qu'elle soit plus ou moins nombreuse dans le parlement: ce qui importe, [illegible]

espérer le succès de son [illegible]

Troubles à propos des subsistances.

Nous recevons d'un de nos amis la lettre suivante:

Châtillon-en-Bazois, 28 août 1846, 11 heures du soir.

Comme le département de la Nièvre est presque en révolution, et que vous devez être désireux d'apprendre ce qui s'y passe, je m'empresse, maintenant que la nuit me donne un peu de tranquillité pour écrire, de vous mettre au courant des événements dont nos environs ont été le théâtre, et qui ont pour cause l'élévation du prix des céréales et la crainte de la disette.

Les Amognes, le Bazois et les plaines des arrondissements de Cosne et Clamecy produisent généralement beaucoup d'excellent blé, qui se départit, soit sur place, soit dans les usines et villes du département, soit dans la partie du département appelée Morvau, dont les récoltes ne peuvent jamais suffire à l'alimentation des populations qui l'habitent, soit enfin par l'exportation dans les départements voisins de Saône-et-Loire et de l'Allier. Mais cette année la récolte des céréales ayant été mauvaise partout, celle des pommes de terre ne s'offrant pas sous de brillants auspices, et l'excédant de l'ancienne récolte étant à peu près écoulé, des craintes de disette durent naturellement se manifester et se propager rapidement au sein des classes pauvres, pour lesquelles le pain est à peu près toute l'alimentation. — La population de Château-Chinon, qui voyait depuis quelque temps passer et se diriger sur Autun de forts et nombreux chargements de blés, la plupart recueillis dans son rayon d'approvisionnement; qui savait de bonne source que de riches et avides spéculateurs des environs se hâtaient d'accaparer à un prix qui allait toujours croissant tout le grain disponible; qui, d'un autre côté, ne pouvait trouver, ni chez les marchands de blés du pays, qui ne lui voulaient rien vendre, ni chez les boulangers, qui se refusaient de cuire du pain à perte, de quoi s'alimenter, s'est décidée, mercredi 19 courant, à arrêter les transports de blés sur Autun. Les femmes du peuple se sont mises à la tête du mouvement; les hommes, quoique un peu à distance, se sont tenus prêts à prêter main-forte, et le blé n'est pas parti. Il a fallu qu'il fût vendu le 21 aux plus nécessiteux à raison de 4 fr. le double décalitre, à 1 fr. 25 environ au-dessous du prix qu'on en eût voulu.

Vous pensez bien que l'autorité de la ville de Château-Chinon, qui avait dû céder aux réclamations du peuple, parce qu'elle était sans force pour y résister, n'a pas manqué de faire venir des troupes, et que maintenant, suivant l'expression consacrée, *force reste à la loi*. Oui, il en est ainsi, et nous avons vu naguères passer dans notre ville un bel escadron de dragons qui est allé mettre les mutins à la raison. Singuliers moyens, n'est-ce pas, que des sabres et des fusils pour apaiser [illegible]

se sont manifestés ou menacent de se manifester dans plusieurs endroits, et j'apprends que dans la commune de Monreuillon, un convoi de froment destiné à un meunier de mes amis, a été arrêté par la population, et qu'on ne l'a délivré à l'acheteur qu'à condition que le vendeur délivrerait à ladite population une forte quantité de seigle qu'il avait en sa possession. Le vendeur avait nargué la population en disant que dans quinze jours elle mangerait de l'herbe. Les troupes et la gendarmerie courent de tous côtés et sont sur les dents; les fermiers n'osent vendre leurs blés, les gros acheteurs se tiennent coi, la boulangerie n'est plus guères alimentée que pour quelques jours, les populations, sans foi dans l'autorité pour remédier au mal, impressionnables à tous les mauvais bruits accrédités par la peur ou la malveillance, menaçantes pour tous possesseurs de grains, vont nécessairement entraver toute circulation de denrées, et je vois, si l'autorité supérieure n'a pas les pouvoirs, l'énergie et les facultés nécessaires pour maîtriser les circonstances, une espèce de famine fondre sur nous dans peu. Que si vous ajoutez à cela la terrible menace des incendies qui commencent à envahir le département, et y jettent la terreur et la consternation, vous verrez, mon cher ami, que notre horizon n'est pas beau, qu'il n'est pas mal chargé d'orages, et semble receler en lui d'effroyables tempêtes. Et cependant, vous le dirai-je? je ne tremble pas moi, moi chétif avorton politique, que le flot populaire peut emporter demain, et cela parce que je crois voir dans tous ces désordres, dans toutes ces craintes, les signes précurseurs des temps nouveaux, et parce que je crois voir que pour sortir des inextricables embarras où elle est empêtrée, l'autorité va être forcée de nous emprunter nos solutions.

Et, en effet, que doit faire le gouvernement, si ce n'est de créer partout où besoin sera, des centres d'approvisionnement qui donnent aux populations pauvres la certitude que la famine ne les envahira pas, partant d'ouvrir le livre de notre ami Just Muiron, d'y prendre les statuts qu'il a écrits pour l'établissement d'un comptoir communal dans les environs de Besançon, de s'entendre avec les grands propriétaires et fermiers qui ne demanderaient pas mieux que de se rendre populaires et de fonder dans chaque chef-lieu de canton, un lieu de dépôt qui recevrait contre une certaine avance de fonds les denrées des cultivateurs, lesquelles revendraient au meilleur marché possible aux populations nécessiteuses et remettraient aux déposants leur reliquat de compte, lorsque la marchandise par eux déposée aurait été intégralement rendue?

Mais je m'arrête, car je m'aperçois que j'empiète sur vos terres et que vous êtes plus à même que moi de donner à ce projet de la fonda-

(1) Comment pourrait-on persuader à la classe ouvrière de Château-Chinon de ne pas craindre le renchérissement de la denrée et la famine, lorsque chaque ouvrier mâle ne gagne que 1 fr. à 1 fr. 25, rarement 1 fr. 50 par jour; que les femmes ne gagnent rien, que le travail de l'hiver est presque nul!

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

Par CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

SECONDE PARTIE.

XVIII.

Où l'on verra apparaître d'anciens amis sous de nouveaux aspects, et où l'on trouvera plus d'une recette pour faire fortune.

Il était à peu près midi. Le joyeux bout-en-train de la maison Todgers, M. Bailey cadet, commodément installé dans un élégant cabriolet, sa tête pointant au dessus du tablier, roulait lentement dans Pall-Mall, et regardait nonchalamment la foule du haut de sa grandeur en attendant son maître. Le cheval, de haute lignée, oncle de Capricorne, frère de Choufleur, digne en tous points de sa noble origine, rongeait son frein, le poitrail blanc d'écume, et se cabrait comme un cheval de blason. Les harnais en plaqué, le cuir breveté, admirés des piétons, reluisaient au soleil. M. Bailey, majestueux, mais calme, semblait dire: « Une cariole, bonnes gens! une simple brouette! rien auprès de ce que nous pourrions étaler, si cela nous convenait! » Et il allait se carrant, ses petits bras verts hors du tablier, comme s'il y était accroché par les aisselles.

M. Bailey avait une haute opinion du frère de Choufleur, et prisait ses rares qualités; mais il ne le lui disait jamais; tout au rebours, il avait l'habitude d'assaillir le noble animal d'exclamations, sinon insultantes, au moins irrévérencieuses, telles que celles-ci:

— Ah! ah! vous voudriez en faire à votre tête! A quoi pensez-vous? hein? Bon, où allez-vous, maintenant?... Non, non, vous n'en ferez pas à votre idée, mon garçon! — et semblables quolibets, accompagnés d'un tiraillement de rênes ou d'un sifflement du fouet, et invariablement suivis de luttes, terminées d'ordinaire par l'invasion du cheval dans un magasin de porcelaines ou de verrerie, comme M. Bailey l'avait insinué à son ami Pierrot.

Pour le moment le jeune groom se sentait en verve; il était plus sévère que de raison envers son pupille, en sorte que le fougueux animal, dressé sur ses jambes de derrière, prenait des postures étonnantes, au grand risque du cabriolet, et à l'ébahissement des passants. M. Bailey, tout à fait de sangfroid, n'en lançait pas moins une grêle d'épigrammes aux piétons qui se trouvaient sur sa route; il criait à un vieux charbonnier, dont la charrette lui barrait le chemin: « Oh là! l'ami, garantissez donc du soleil votre teint de lys! » A quelque vieille bonne femme qui voulait traverser la rue et se reculait épouvantée: « Dites-donc, la belle, vous avez oublié de vous faire enterrer! » Il poursuivait les gamins d'amicales invitations à monter derrière le cabriolet, et les en délogeait à coups de fouet immédiatement après; toutes étincelles de sa joyeuse humeur, dont il se soulageait en faisant au galop le tour de la place Saint-James, pour revenir par une autre issue dans Pall Mall, aussi lentement que s'il eût toujours marché du pas le plus mesuré.

Ces passe-temps s'étaient répétés nombre de fois; l'échoppe de la marchande de pommes avait soutenu maint assaut miraculeux, avant que M. Bailey, appelé de la porte d'une maison de Pall-Mall, tournât bride, obéit à l'ordre et sautât en bas.

Enlevé en l'air à chaque écart des naseaux fumants, à chaque hochement de tête de l'irascible frère de Choufleur, il n'en persista pas moins à tenir la bride, tandis que deux hommes montaient dans la voiture; l'un d'eux prit les rênes, et le cabriolet partit comme l'éclair. M. Bailey s'élança sur ses traces, et parvint non sans peine à hisser ses petites jambes sur le marchepied de derrière. Grimpé là, il le fallait voir: tantôt debout sur la pointe du pied droit, tantôt sur celle du pied gauche, s'essayant à regarder d'un côté, puis de l'autre, se hissant pour voir pardessus la capote, il semblait faire une étude de voltige, pendant que le véhicule fendait l'air, éclaboussant fiacres et charrettes: enfin, c'était, de la tête aux pieds, un *tigre* pur-sang.

L'extérieur du maître de M. Bailey répondait de tous points à la description qu'en avait fait à Pierrot Sansonnet l'enthousiaste jeune homme. Il avait sur la tête une brillante forêt de cheveux noirs; une barbe touffue encadrait ses joues, son menton, sa lèvre supérieure; ses habits, coupés à la dernière mode, sortaient des mains du plus habile tailleur; sur son gilet bariolé de fleurs, vert et or, se balançait mollement une chaîne de prix. Au milieu des plis abondants de la fine batiste de sa chemise scintillait une épingle de diamant, et ses doigts, surchargés de bagues, semblaient aussi empêtrés que des guêpes repues, nouvellement échappées d'un pot à miel. Ses bottes vernies, son chapeau aussi polis, aussi lisses qu'une glace, réfléchissaient l'éclat du jour.

Et cependant quoique changé fût le nom, changé fût l'extérieur, c'était bien Tigg. Quoique retourné du bas en haut, du dedans au dehors, comme il arrive parfois à certains grands hommes; quoique ce ne fût plus Montaigue Tigg, mais Tigg Montaigue, encore était-ce Tigg: le même Tigg, satanique, galant, audacieux. Le cuivre était poli, vernissé, doré à neuf; malgré tout, c'était le vrai métal Tigg!

A côté de lui était assis un homme au sourire stéréotypé, aux lèvres minces, à l'humble maintien. Il le nommait David. Non pas sûrement David de... comment dirai-je? du Triumvirat des Trois-Boules d'or? non pas David, le commis du prêteur sur gages? Si, c'était lui-même.

— Le salaire du secrétaire, David, dit M. Montaigue, maintenant que l'administration est organisée, est de 800 livres sterlings par an, avec logement, éclairage et chauffage: de plus, vingt-cinq actions, bien entendu. Est-ce suffisant?

David sourit, acquiesça par un signe de tête, et toussa derrière son portefeuille à serrure, d'un air qui disait: je suis le secrétaire en question.

— Si cela vous agrée, continua Montaigue, j'en ferai la motion aujourd'hui même au conseil, en ma qualité de président.

Le secrétaire sourit encore, rit même cette fois, et dit en se frottant le nez avec un des angles du portefeuille:

— C'était une idée capitale, n'est-ce pas?

— Quelle idée capitale, David? demanda Montaigue.

— Celle de l'Anglo-Bengalie, répondit l'homme au portefeuille, et il éclata de rire.

— L'Anglo-Bengalie, Compagnie de Prêts désintéressés et d'Assurances sur la vie, est, en effet, une affaire capitale, David!

— Oui, capitale, dans un sens, s'écria le secrétaire, avec un nouvel éclat de rire.

— Et c'est le seul important, mon cher, le seul réel, fit observer le président.

— Quel sera, dans le prochain prospectus, le montant des capitaux versés? demanda le secrétaire du même ton jovial.

— Le chiffre 2, avec autant de zéros à la suite que l'imprimeur en pourra faire tenir dans la ligne. Ha! ha! ha!

Tous deux rirent à l'unisson, de si bon cœur, qu'à force d'agiter ses jambes, le secrétaire décrocha le tablier et faillit lancer le frère de Choufleur dans une échoppe de fruitière, sans parler de la secousse subite imprimée à Bailey cadet, qui demeura un moment suspendu à l'une des courroies, dans la pose du Mercure prenant l'essor.

— Quel habile compère vous faites! s'écria David d'un ton admiratif, après le premier moment d'alarme.

— Dites quel génie, David!

— Eh bien, oui, sur mon âme, vous êtes un génie! Je vous connaissais bien le don de la faconde, mais je ne soupçonnais pas la moitié de votre mérite: non, vrai.

— C'est que je grandis avec les circonstances, David, et cela seul est déjà du génie, répliqua Tigg. Supposons, par exemple, que vous eussiez parié et perdu cent louis contre moi, et supposons (ce qui est le comble de l'invraisemblance) que vous me les eussiez payés: vous me verriez grandir à proportion; au point de vue moral, s'entend.

Il est juste de dire, à la gloire de M. Tigg, qu'il avait réellement grandi avec sa fortune; et qu'en spéculant sur une grande échelle, il s'était classé d'emblée parmi les grands hommes du jour.

— Ha! ha! ha! se récria le secrétaire, de plus en plus familier, comme il posait sa main sur le bras du président; quand je vous regarde, et que je songe à votre propriété du Bengale..... ha! ha!

L'idée sous-entendue ne parut pas moins burlesque à M. Tigg qu'à son associé, car il partit aussi d'un bruyant éclat de rire.

— ..... Qui est la garantie du fonds social, poursuivit David, des fonds de réserve et d'accumulation, le gage des droits et intérêts de la Compagnie; car elle a hypothèque sur votre propriété du Bengale, la Compagnie. Quand je vous regarde et que je songe à cela, on me jetterait dans des accès de fou rire, rien qu'en me chatouillant avec les barbes d'une plume. Oui, parole d'honneur!

— C'est une propriété furieusement vaste, diablement belle, reprit

(1) Voir les numéros du 4 juin au 29 août.

des tonneaux de vin falsifié, justifieraient la sincérité de ses avis?

L'opinion permettrait-elle aux épiciers d'étouffer la voix d'un loyal commerçant dénonçant au public les travestissements, les transformations, les mélanges que subissent à chaque instant du jour le chocolat, le sucre et la bougie?

Dans ces deux cas, l'opinion publique se révolterait; elle ne restera pas froide lorsqu'elle saura qu'une douzaine d'avocats réunis en sanhédrin, la chausse à l'épaule et la toque en tête, ont condamné maître Anselme Petetin à la réprimande pour avoir énoncé dans un journal les vérités suivantes, vérités utiles, exprimées avec une modération méritoire :

L'avocat devrait toujours défendre les intérêts privés en s'inspirant consciencieusement et exclusivement de l'esprit de la loi. Et pourtant toute cause est plaidée, toute cause trouve un avocat qui l'attaque et un autre avocat qui la protége, et cela en vue d'un lucre personnel.

On peut alléguer, il est vrai, que si la loi est une et la même pour tous, les circonstances *de fait* sont différentes dans chaque procès et peuvent être diversement appréciées.

Cette réponse n'est juste que par exception. La vraie cause du mal est dans cette éducation universitaire où, pendant dix ans, on force des êtres qui n'ont rien à dire, puisqu'ils n'ont encore rien vu, rien senti, rien compris, à parler, à écrire, à divaguer sur toute chose... La vraie cause est dans l'enseignement des facultés, qui suit celui des colléges, et qui se termine enfin par ces exercices, ces *conférences*, où les jeunes avocats (et je dis les meilleurs, les plus sérieux, les plus appliqués) se disciplinent à plaider au hasard le *oui* et le *non* sur toute question.

Etonnez-vous qu'après une jeunesse ainsi passée à assouplir l'esprit au grand art de parler sans idée, de discuter sans conviction, de tout attaquer et de tout protéger, la notion du juste se perde; que l'homme se trouve sans force pour saisir la vérité dans la loi, sans courage et sans désintéressement pour la défendre! Etonnez-vous qu'un avocat il plaide toutes les causes, que député il suive et quitte successivement tous les partis, et qu'enfin la vie publique se passe en dissertations de tribune et de commissions, la vie administrative en paperasserie impuissante, la vie privée en spéculations équivoques!

Pour qu'on ne vît pas dans le jugement porté sur les conditions fausses d'une société tout entière l'intention de blesser des individus, M. Petetin joignit au passage que nous venons de citer cette note explicative :

J'étendrai autant qu'on voudra les exceptions relativement aux personnes comme relativement aux choses; mon but n'est pas de blesser des hommes auxquels je m'honore de tenir par un lien professionnel, mais de dire une vérité générale et utile, s'il se peut.

M. Petetin n'en a pas moins été réprimandé, vengé d'avance de cette étrange décision par les paroles que dans sa défense il adressa au conseil de discipline :

Non, il ne m'arrivera pas de reconnaître dans l'Etat une corporation

sujets de comédie qui lui font défaut, mais les Molière.

Un petit journal, qui aurait de l'esprit comme un démon s'il justifiait son titre, nous a souvent attaqués, sans aucune provocation de notre part. Nous avons fait au petit journal la grâce de ne pas reproduire ses épigrammes peu spirituelles et de mauvaise compagnie. Elles eussent fait trop de tort à la réputation des personnes qui ont élevé les auteurs. Nous étions d'autant plus disposés à l'indulgence envers la susdite feuille, qu'ébranlée, en apparence, par l'ardente conviction de l'apôtre Jean Journet, elle avait promis d'étudier sérieusement la science sociale. Cette déclaration, complaisamment enregistrée par nous, a été suivie d'un armistice à notre égard; mais voici que le *Corsaire-Satan*, sans achever ses études, reprend tout-à-coup les hostilités.

Hier, il faisait de nos bureaux *un hospice* où cependant nous n'admettons pas tous les infirmes, puisque les rédacteurs du *Satan* n'y sont pas reçus. Il imprime aujourd'hui, avec une intention maligne, un article intitulé : *La Musique savoureuse et l'harmonie universelle.*

Voici le sujet de l'article : il a été publié en 1804 une *nouvelle Chimie de l'odorat et du goût*; l'auteur constate qu'il existe une correspondance entre la gamme des sons et celles des odeurs, des saveurs et des couleurs. Il établit, par exemple, que le piquant, l'acide, est en rapport avec les dièzes, le doux, le fade avec les bémols. Voici une citation que le *Corsaire* emprunte à cet ouvrage :

Il est très vraisemblable, dit l'auteur, que les saveurs ont, comme les corps sonores, leurs tons générateurs, dominants, majeurs, mineurs, graves, etc. Sept tons pleins font la base de la musique sonore; pareil nombre de saveurs primitives font la base de la musique savoureuse, et leur raison harmonique se fait en raison toute semblable.

Ces aperçus sont conformes au sentiment que nous avons tous de l'unité universelle, et à cette loi des analogies dont Fourier a saisi le secret. Pour compléter la correspondance des cinq sens, il faudrait ajouter aux gammes qui viennent d'être énumérées, celle des qualités tactiles. Le rude, le lisse, le poli forment une série qui correspond à celles des sons, des couleurs, des saveurs et des odeurs. Certains aveugles en ont donné la preuve en reconnaissant au toucher la nuance des objets qui leur étaient présentés. On a vu des femmes aveugles qui faisaient de la tapisserie, juger la couleur de leur laine en la portant à la bouche, en la goûtant.

Le *Corsaire-Satan*, quand il attire l'attention du public sur la *Chimie de l'odorat et du goût*, rend service à la théorie de Fourier; il prouve que ce grand homme, affirmant l'analogie universelle, n'était pas un observateur isolé. Quand on aura fait le tableau de tous les rapprochements constatés depuis le moyen-âge entre les perceptions des cinq sens, les idées de Fourier paraîtront moins

ment, qu'on peut changer radicalement la position des classes laborieuses, détruire dans leur principe le paupérisme et les maux qu'il engendre, en un mot prévenir toutes les misères sociales et les terribles crises qu'elles traînent inévitablement à leur suite. Nous n'en voulons pour exemple que les communautés religieuses, seul mode d'association à la fois morale, agricole et industrielle qui existe encore sur le territoire de la France. Citons un des plus récents établissements de ce genre, celui des trappistes de Staouëli, en Algérie, et que le lecteur nous permette d'entrer à ce sujet dans les plus petits détails, car ces renseignements statistiques, encore peu connus, nous semblent offrir par eux-mêmes un véritable intérêt. Outre toute autre considération, n'est-il pas curieux, en effet, de connaître à fond l'une des plus belles entreprises qui aient encore été faites en Algérie?

Fondée avec une concession de terres incultes et une subvention de 62 000 fr., c'est à dire une somme ne représentant guères plus de 3 000 livres de rentes, les trappistes d'Alger ont créé un revenu qui peut être évalué maintenant à 25 000 fr. Et cependant ils ont une vaste hôtellerie gratuite pour les voyageurs, reçoivent dix visiteurs par jour; tous les colons sans ouvrage, les convalescents des hôpitaux, les indigents sont sûrs de trouver là du travail, un abri et du pain; personne n'a jamais été refusé. Les trappistes ont donné à leur fonds une augmentation de valeur de 400 000 francs. Ils vendent un excédant de bétail qui est vivement recherché, et la viande de Staouëli est partout reconnue comme la meilleure.

Ils ont planté 5 000 mûriers, 1 000 arbres fruitiers et un essai de vigne d'un hectare. Ils ont, en outre, cultivé et ensemencé 300 hectares dont 180 défrichés et convertis en prairies, 45 en céréales, 11 de broussailles et aménagés en bois taillis, et enfin 10 de guérets, jachères et terres préparées. Ils élèvent 1 097 animaux dont 30 bœufs, taureaux et vaches d'Afrique ou d'Europe, 600 béliers, brebis et agneaux, 9 chevaux, 78 porcs et 150 volailles. Ils nourrissent journellement 100 individus dont 60 religieux, 30 ouvriers civils et dix visiteurs.

Ils ont élevé un monastère construit sur quatre faces et de 48 mètres sur 12 de hauteur, une grande et très belle chapelle, une ferme carrée de 60 mètres de côté, six mètres de profondeur de bâtiments entourant une vaste cour, des étables parfaitement conditionnées, des moulins à farine de 10 mètres de façade avec aqueducs à arcades de 70 mètres d'élévation et conduits de 420 mètres, divers ateliers de forge, serrurerie, charronnage, menuiserie, tourneur, boulangerie, magasins, buanderies, formant ensemble une construction de 48 mètres de long, des fours à chaux, enfin sur la grande route une vaste hôtellerie pour les voyageurs. La valeur de toutes ces constructions s'élève à plus de 300 000 fr.

Ils se proposent de construire encore un cloître ou galerie intérieure dans le monastère, une seconde hôtellerie pour les étrangers, un mur d'enceinte pour enclore 6 hectares de jardins, vergers et pépinières, et deux autres fermes à distance du monastère, de mettre en culture 200

Tigg Montaigüe, et qui offre des garanties sans limites! Rien que le parc aux tigres vaut à lui seul une mine d'or, David!

David ne put que s'écrier dans les rares intervalles de son hilarité :

— Quel babile homme, quel rusé compère vous faites!... Et il continua de se tenir les côtes et d'essuyer ses yeux larmoyants.

— Idée capitale! dit Tigg, revenant à la première remarque de son compagnon; réellement capitale, dans le vrai sens du mot. Et cette idée m'appartient.

— Non, non! elle est de moi! reprit David. Que diable! à chacun son dû. Ne vous ai-je pas dit tout d'abord que j'avais mis de côté quelques louis?

— Belle avance! Et ne vous ai-je pas dit, moi, que j'avais à ma disposition une petite somme?

— Sans doute, répliqua David avec chaleur; mais ce n'est pas là l'idée. Qui a dit qu'en réunissant nos fonds nous pourrions ouvrir un emprunt et jeter de la poudre aux yeux?

— Et qui a dit, rétorqua vivement Tigg, qu'en faisant la chose en grand, nous pouvions fonder une administration, meubler des bureaux, attirer la foule, sans débourser un sou? Soyez de bonne foi, jugez avec calme, et dites de qui est venu cette idée-mère?

— Je conviens qu'en cela vous l'emportez sur moi, confessa David; aussi n'ai-je pas prétendu m'égaler à vous. Je réclame seulement ma petite part d'honneur dans l'affaire.

— Tout l'honneur qui vous revient, vous l'avez, dit Tigg. Le matériel de la société David, les chiffres, les livres, les circulaires, les annonces, les plumes, l'encre et le papier, la cire et les pains à cacheter, tout cela est de votre ressort, et vous vous en acquittez à merveille. Vous êtes un excellent grapilleur de détail, je ne vous le conteste pas; mais quant à la partie élégante, quant au département inventif et poétique...

— Il relève de vous seul, cela ne fait pas question. Mais, avec l'étalage que vous faites, le luxe que vous affichez, la vie que vous menez, le département est des plus lucratifs, convenez-en!

— Remplit-il bien le but? Est-ce pur Anglo-Bengalie, oui ou non?

— Oui, répliqua David.

— Vous en chargeriez-vous?

— Non.

— Alors, contentez-vous de votre position et de vos profits, mon cher, et bénissez le jour où nous nous rencontrâmes sous l'invocation de notre oncle commun (1), car ce fut pour vous un jour d'or, David!

Il résulte de la conversation de ces deux respectables industriels qu'ils étaient embarqués dans une entreprise de quelque importance, au nom de laquelle ils s'adressaient au public en masse avec une sécurité d'autant plus complète, qu'ils n'avaient rien à perdre et tout à gagner; aussi, l'affaire, basée sur ce principe fécond, prospérait-elle admirablement.

L'Anglo-Bengalie, Compagnie de Prêts désintéressés et d'Assurances sur la vie, surgit un beau matin, non en germe, non au berceau, mais dans toute la maturité d'une institution en pleine croissance, marchant seule, et brassant des affaires de droite et de gauche. Elle avait une succursale au premier étage, au dessus d'un tailleur, dans le quartier à la mode, et son vaste bureau central occupait, dans une rue des plus neuves et des plus fréquentées, toute la partie supérieure d'une immense maison, resplendissante de stuc, de glaces sans tain, et de stores, où les mots ANGLO-BENGALIE, tissés dans la trame de l'étoffe, brillaient encadrés d'oiseaux aux couleurs éclatantes et de fleurs fantastiques. De chaque côté de l'entrée se lisait en grosses lettres : ***Bureaux de l'Anglo Bengalie, Compagnie de Prêts désintéressés et d'Assurances sur la vie.*** Une plaque de cuivre poli étalait la même inscription aux yeux des passants, provoquant les regards par son éclat intempestif. Plus arrogante que la Banque, elle reluisait sans paix ni trève, les dimanches comme les jours ouvriers. A l'intérieur, les pièces étaient nouvellement plafonnées, nouvellement peintes, nouvellement tapissées; tables, bureaux, chaises, tout était neuf, solide, substantiel, établi (à l'instar de la Compagnie), pour durer éternellement.

Quant aux affaires, il ne fallait que voir les gigantesques registres verts, à dos de maroquin rouge, les piles d'almanachs royaux, de dictionnaires d'adresses, le casier aux lettres, les balances à peser les dépêches; et sur le second plan, la file des seaux à incendie, tout prêts à submerger la première étincelle qui menacerait d'anéantir les incalculables valeurs que possédait la Compagnie, tant en lettres de change qu'en billets de banque. Il n'y avait qu'à contempler le coffre-fort et sa serrure de sûreté, la pendule, le sceau officiel, dont le poids et la circonférence étaient à eux seuls une garantie. La stabilité! Regardez ces cheminées d'un seul bloc de marbre et la balustrade en pierres de taille qui règne autour de la maison! La publicité! certes l'Anglo-Bengalie ne la redoute pas. Elle proclame assez haut son existence et son but : on en a les yeux éblouis, la tête étourdie jusqu'au vertige. Elle les inscrit partout, en tête de son papier à lettre, en auréole autour de son cachet, sur les boutons du concierge. Vous les trouvez répétés vingt fois au moins dans chaque circulaire, par laquelle M. de Chippart, secrétaire-gérant de la Compagnie, prend la respectueuse liberté d'appeler votre attention sur l'exposé succinct des avantages offerts au public par l'Anglo-Bengalie, Société de Prêts désintéressés et d'Assurances sur la vie. Il y prouve, aussi clair que deux et deux font quatre, que de nos moindres rapports avec cette Compagnie il résultera pour vous une succession non interrompue de bénéfices, de primes, un perpétuel *boni*, sans aucune chance de perte, sauf pour l'administration, qui, dans sa rare libéralité, accepte toutes les charges et ne se réserve que les profits douteux. M. de Chippart vous soumet cette conclusion comme la meilleure garantie que puisse vous offrir le Conseil de la durée, de la stabilité de la Compagnie, et il y a vingt à parier contre un que vous le croirez.

Le nom primitif de ce gentilhomme était, pour le dire en passant, M. Chippeur; mais le mot sonnant mal et prêtant à de fâcheuses interprétations, il l'avait ennobli, et en avait fait M. de Chippart.

De peur qu'en dépit de toutes ces preuves et assertions, quelque esprit fâcheux n'entretînt des doutes sur la Compagnie Anglo-Bengalie, et n'en vînt à soupçonner l'identité du tigre, du cabriolet et de la personne de M. Tigg Montaigüe (aussi connu au Bengale que dans Pall-Mall), ou de tout autre notable figurant sur la liste fantastique des directeurs, on avait enrôlé un huissier. Vêtu d'un ample gilet rouge, d'un habit noir étoffé, cet important personnage en imposait plus aux sceptiques que tout l'ensemble de l'établissement. Il n'existait point de confidences entre lui et la direction. Personne ne savait où il avait servi. On ne lui avait point demandé de renseignements, et il n'en avait pas donné. Cet être mystérieux, s'en fiant à ses seuls avantages physiques, s'était présenté pour demander la place, et l'avait tout de suite obtenue aux conditions qu'il avait imposées. Les gages étaient considérables; mais il savait que nul ne pouvait mettre un gilet aussi ample, ni représenter comme lui; il connaissait son prix pour une institution de ce genre. Lorsqu'il siégeait sur une espèce de trône érigé pour lui dans un coin du bureau, son tricorne appendu à un clou au dessus de sa tête, il n'y avait pas moyen de mettre en doute la solvabilité de la Compagnie. Les preuves s'en multipliaient par chaque pouce carré de son gilet rouge, jusqu'à ce que, de même que pour les cases de l'échiquier, le total devînt énorme. On avait vu des clients se faire assurer pour mille louis, et doubler la somme sous le seul empire de sa présence. Et cependant ce n'était pas un géant; son habit ne s'écartait pas des dimensions ordinaires : tout le charme gisait dans son gilet. Dignité, sûreté, garantie, propriété du Bengale ou de tout autre lieu, solvabilité de la Compagnie, tout était condensé, exprimé dans cet appendice.

Des établissements rivaux avaient tenté de le séduire. Le quartier de la Banque avait daigné lui faire des avances. De riches compagnies lui avaient soufflé à l'oreille : Soyez notre appariteur! Le tout en vain. Il était demeuré fidèle à l'Anglo-Bengalie. Etait-ce un rusé fripon ou un niais de parade? c'est chose impossible à savoir; mais on aurait juré qu'il avait foi en l'Anglo-Bengalie. Les soins imaginaires de son poste le rendaient grave; et n'ayant absolument rien à faire, et encore moins à surveiller, il semblait accablé sous le poids de ses innombrables devoirs, gardien pensif et soucieux des trésors de la Compagnie.

Au moment où le cabriolet s'arrêta devant la porte, ce majestueux fonctionnaire apparut tête nue sur le trottoir, criant de toute la vigueur de ses poumons : — Place à monsieur le président! laissez passer le président, messieurs, s'il vous plaît! — au grand ébahissement des piétons, qui apprenaient ainsi forcément l'existence de la célèbre Compagnie Anglo-Bengalie.

M. Tigg sauta gracieusement à bas du marche-pied, et suivi du gérant qui se tenait alors à distance respectueuse et dans la plus humble attitude, il franchit les marches, toujours précédé de l'huissier, criant d'une voix de Stentor :

Avec votre permission, messieurs, passage, s'il vous plaît! Place à monsieur le président du conseil! Place, messieurs!

Observant le même cérémonial et haussant encore le ton, il traversa l'antichambre où était admis le public et où quelques modestes clients attendaient patiemment leurs titres, et introduisit le président dans la pièce réservée, intitulée *Salle du conseil*. Tout aussitôt la porte du sanctuaire se referma, et déroba le grand capitaliste aux avides regards du vulgaire.

(La suite à demain.)

(1) En Angleterre, les habitués du prêteur sur gages désignent cet honnête trafiquant par le sobriquet de *mon oncle*, de même qu'en France, le peuple, parlant du Mont-de-Piété, dit : « J'ai eu recours à *ma tante*. »

A voir les magnifiques restaurants de notre capitale, l'élégance de ceux qui les fréquentent, le luxe qu'on y déploie et l'abondance qui y règne, on serait tenté de croire que nul membre de notre société ne manque du nécessaire.

Mais quelle preuve contraire, quand le matin on voit ces mêmes établissements qui, la veille, représentaient fortune et opulence, entourés d'individus de tous âges et de tous sexes, couverts de haillons, qui attendent de la volonté du maître de l'établissement, le morceau de pain et les quelques os déjà rongés, que sa générosité veut bien leur donner.

On voit ces gens, pour la plupart blanchis sous le poids des ans, les uns mendiants par métier et les autres par nécessité, recevoir l'aumône que l'homme n'eût jamais dû connaître ni attendre de son semblable; car il y a là dégradation pour l'individu et honte pour la société. Et pourtant, il faut bien le reconnaître, voilà toute la garantie que donne cette société à tant de ses membres qui, dans leur virilité, lui ont donné force, jeunesse et travail.

Ce qui vient compléter ce tableau de misère individuelle et de honte sociale, c'est qu'au nombre de ces déshérités de notre société, on remarque de jeunes enfants de 12 ou 14 ans, qui commencent leur éducation à l'école de la mendicité, et se disposent, si le hasard plutôt que la prévoyance sociale n'y met ordre, à terminer leur carrière comme ils l'ont commencée; carrière toute de honte et de misères, dont les conséquences ne sont que trop souvent le vagabondage, le vol, la prison, en un mot, la perte certaine de l'individu!

Hélas! combien tous ces faits révèlent de maux, d'immoralités et confirment de notre mauvaise organisation sociale qui, dans son iniquité, donne tout aux uns et refuse tout aux autres.

C'est après tant de faits de cette nature que les victimes de cette mauvaise organisation doivent se convaincre des institutions sociales susceptibles de les détruire et d'introniser à leur place le règne de la justice et de l'équité, qui consiste à faire participer chaque membre du corps social, à ses bienfaits, en établissant pour chacun d'eux une juste répartition des charges et des avantages sociaux, principe qui trouvera son entière solution dans l'application du dogme de l'égalité et aura pour résultat d'anéantir à tout jamais la misère des uns, l'opulence des autres, l'aumône et la mendicité.

RÉFORME COMMERCIALE. — Le *Haro* publie la note suivante à l'appui de la pétition qu'il se propose d'adresser à la chambre sur la composition des tribunaux de commerce, pétition que nous avons reproduite.

Nous avons, dans l'un de nos derniers numéros, donné le texte d'une pétition que nous nous proposons d'envoyer à la Chambre des députés et à la Chambre des pairs, et dont le but est de demander la réforme des articles 618, 619 et 620 du code de commerce.

Nous demandons que le titre de *notable*, contraire à la charte, soit aboli; que conséquemment la liste des notables ne soit plus confiée aux préfets; que tout patenté d'un arrondissement où il existe un tribunal de commerce, exerçant une industrie ou un commerce quelconque depuis deux ans, âgé de 25 ans, soit appelé à élire les membres de ce tribunal; que tout commerçant ou industriel patenté, âgé de 30 ans, exerçant depuis cinq ans dans l'arrondissement, soit apte à être élu membre du tribunal de commerce.

Cette réforme est vivement sentie, et personne jusqu'ici n'a voulu en prendre l'initiative. Nous invitons tous nos confrères à reproduire notre pétition; s'ils en désirent des exemplaires imprimés, nous les leur ferons parveair.

Et maintenant nous devons faire remarquer que cette réforme n'a en elle-même rien de politique: tout au plus pourrait-on dire que, si les vœux qu'elle exprime étaient réalisés, on aurait offert par là un acheminement à la réforme électorale, en habituant les citoyens à la vie élective. Mais cet acheminement est déjà offert par la loi élective de la garde nationale.

Nous le répétons, il est déplorable que dans un arrondissement comme celui de Caen, où il y a 6216 patentés, sur lesquels 2728 appartiennent à la ville de Caen, il n'y ait que *cinquante-et-un* citoyens appelés à élire les membres des tribunaux de commerce.

Les noms des commerçants qui composent cette liste sont presque tous honorables, mais il reste encore des maisons plus considérables dans tout l'arrondissement qui n'en font pas partie; il est même des branches de commerce et d'industrie qui n'y sont pas représentées, tandis que d'autres ont des représentants nombreux. Ainsi dans la banque, dans le commerce d'épicerie, de dentelles, de blancs, de nouveautés, de fer, de bas, de vins, on a choisi plusieurs notables; mais la rouennerie, mais les corps d'état concernant la maçonnerie, la menuiserie, l'ébénisterie et la cordonnerie n'ont aucun représentant.

Il est temps qu'une aussi grande injustice cesse; il est temps que les tribunaux de commerce, puisqu'on veut qu'ils soient le résultat de l'élection, soient véritablement le résultat de l'élection.

Pour cela, il faut faire réformer les articles 618, 619 et 620 du code de commerce.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le *Moniteur* d'aujourd'hui publie une ordonnance royale, datée du 29 août, contenant 41 articles, et qui concerne la perception de l'impôt sur les sucres indigènes, pour l'exécution de la loi du 31 mai 1846.

— Une autre ordonnance royale, portant la date du 24 juin dernier, et publiée aujourd'hui seulement par le *Moniteur*, autorise la régie des contributions indirectes à vendre deux nouvelles espèces de cigares, dont l'une, fabriquée à la Havane, est désignée sous le nom de *demi-panetelas*, et l'autre, fabriquée à Manille, est connue sous la dénomination de *terceras*.

Le tarif du prix de ces tabacs est fixé ainsi qu'il suit: le caisson de 250 cigares, pour les entreposeurs, 40 fr. 30 c.; pour les débitants, 45 fr. 30 c.; pour les consommateurs, par caisson, 50 fr.; par cigare, 20 c.

La vente des cigares dits *demi-panetelas* ne pourra commencer dans les entrepôts et les débits que du 10 au 15 septembre 1846.

Quant aux cigares dits *terceras*, un nouvel avis fera connaître l'époque où il sera possible d'en livrer à la consommation.

— Le ministère de l'agriculture et du commerce vient de publier le tableau du prix de l'hectolitre de froment, pour servir de régulateur aux droits d'importation et d'exportation des grains et farines, conformément... 7° n'inviter que Lucerne, 10 1/2 états; 8° défense de recevoir les jésuites à l'avenir, 10 1/2 états.

— Hier dimanche, Henry a été extrait de la prison spéciale du palais de la Cour des pairs, et ramené à la Conciergerie, où il a été écroué et incarcéré dans la cellule qu'il avait occupée à la suite de son arrestation.

M. ET Mme JEUNE. — L'instruction criminelle relative au meurtre de M. Jay est terminée, dit la *Gazette des Tribunaux*. Si nous sommes bien renseignés, M. Haton, aux soins et aux lumières duquel était confiée cette délicate affaire, aurait conclu devant la chambre du conseil à ce que le chef de préméditation fût écarté.

C'est par une révélation innocente de son jeune enfant âgé de quatre à cinq ans que les premiers soupçons de M. Jeune, dont le véritable nom est *Yng*, auraient été éveillés. Il y a deux mois environ, M. Yng dit Jeune, ayant été absent une partie du jour, et trouvant à son retour son jeune enfant seul dans la chambre à coucher de son logement, lui demanda si personne n'était venu en son absence.—M. Jay est venu, répondit l'enfant.—Est-il resté longtemps, a-t-il dit quelque chose pour moi à ta mère? demanda M. Jeune. — Il est resté au moins une demi-heure, répliqua l'enfant; il a joué avec maman, il l'a embrassée sur les deux joues, et maman lui a donné une petite tape sur l'épaule.

De ce moment la jalousie de M. Jeune fut éveillée, et il épia les démarches de sa femme et de M. Jay avec une telle persévérance, qu'il ne tarda pas à acquérir la preuve de son déshonneur. Dans la soirée du mardi 18 de ce mois, il annonça qu'il se trouvait contraint de partir pour Senlis. Le soir venu, il se cacha dans un cabinet d'aisances qui se trouve dans l'escalier, quoique dépendant de son logement.

De sa cachette, Jeune entendit la conversation qui s'engagea entre lui et sa femme, et ce fut seulement lorsqu'il fut certain du flagrant délit qu'il rentra dans l'appartement, et pénétra dans la chambre à coucher. Dès son entrée, il tira presque à bout portant, sur M. Jay, un petit pistolet de poche dont il s'était armé, mais le coup mal dirigé effleura seulement la tête de celui-ci. Quoique surpris à l'improviste par cette attaque, et malgré le désordre de toilette où il se trouvait, M. Jay, doué d'une force corporelle supérieure de beaucoup à celle de son agresseur, se précipita sur lui, tandis que sa complice se cachait, épouvantée, dans la ruelle du lit. Une lutte s'engagea, mais M. Jeune, qui avait eu le temps d'ouvrir un couteau-poignard qu'il avait sur lui, en porta presque simultanément à M. Jay deux coups, dont l'un l'atteignit à l'avant-bras droit, tandis que l'autre, pénétrant sous l'omoplate gauche, traversa le poumon et atteignit le cœur.

Mortellement blessé, M. Jay s'affaissa sur lui-même, et tomba pour ne plus se relever.

Mme Jay a soutenu avec une pieuse résignation l'horrible malheur qui l'a frappée; elle a rappelé près d'elle son fils aîné, jeune homme de vingt-et-un ans, qui dirigeait l'importante maison fondée à Londres par M. Jay. Quant à la femme Jeune, elle n'a été appelée, ainsi que nous l'avons dit, que comme témoin devant le magistrat instructeur.

SOIS HONORÉ SI TU PEUX, HONORABLE SI TU VEUX, MAIS SOIS RICHE, IL LE FAUT. — Dernièrement, dit l'*Akhbar*, une pauvre famille de Béarnais s'était installée sous une barraque en planches près du pont de Saoula. Dans une situation aussi mauvaise, ces honnêtes gens ne tardèrent pas à tomber tous malades et à exciter vivement la compassion publique. Sur l'avis d'un médecin, et par les soins de M. l'adjoint-maire du village, ils furent placés sur un chariot et dirigés vers Alger. Là, ils se présentent à l'hôpital et demandent cette part de soins et cet abri qui sont dûs à tous ceux qui souffrent et qui n'ont plus rien sur la terre, ni santé, ni pain, ni toit. Mais ces malheureux sont repoussés et laissés dehors, au nom d'une raison, qui, quelle que bonne qu'elle puisse être pour des administrateurs, ne saura jamais tenir lieu des devoirs qu'impose l'humanité dont on s'honore en France et que commande la charité. En un mot on leur répond: *Il n'y a plus de place*. Voilà donc cette infortunée famille dans la nécessité de se remettre en route, à pied, sans argent, sans ressources, et dans l'état de maladie et de découragement où elle se trouvait, pour regagner Saoula et la barraque en planches sous laquelle elle avait contracté le mal qui la dévorait. Epuisée par la fatigue et la souffrance, et peut-être aussi par l'inanition, la mère, pauvre femme! est tombée morte au bord du chemin sans avoir pu même arriver jusqu'à Birkadem. Quant au reste de cette malheureuse famille, nous ne savons ce qu'il est devenu.

L'ESSAIM D'ABEILLES ET LE DISPUTEUR. — Maître Pierre s'en allait joyeusement à Coutances, chassant ses deux bêtes, un bœuf et un cheval, attelées à une petite charrette. Il s'était arrêté quelques minutes à une auberge. Pendant ce temps, un essaim d'abeilles, en quête d'une nouvelle demeure, avait eu la fantaisie de se suspendre et de se grouper à l'une des extrémités de la voiture, sur l'arrière. Et maître Pierre s'était remis en route avec ce singulier cortège. Ce qu'apercevant maître Jacques; qui avait le nez à une fenêtre, s'écria, de sa voix la plus retentissante:

— Holà! oh! l'homme! combien ces bêtes que vous menez si drôlement au marché?

— Combien! dit maître Pierre, qui se méprit sur l'objet de cette question, cent écus, ce n'est pas trop!

— Cent écus? Je ne suis pas assez gobe-mouche pour payer les vôtres ce prix-là.

— Comment! un bœuf superbe et un cheval magnifique!...

— Je vous parle de l'essaim que voilà.

— Ma foi, j'hérite, sans m'en douter, d'un fameux essaim...

— Mais..... c'est le mien, puisque je l'ai aperçu le premier.

— Par exemple... il est à moi, puisqu'il s'est *allié* à ma voiture.

Et maître Pierre se dispose à soutenir l'argument avec son bâton. Et maître Jacques veut appuyer le sien à l'aide de son fouet. A cet instant, M. le maire de..... apparaît à l'horizon, et ils le choisissent pour arbitre. Moi, dit l'honnête fonctionnaire, je vous engage à placer chacun une ruche sur l'essaim, et à convenir qu'il appartiendra au propriétaire de la ruche dans laquelle il aura pris domicile.

La proposition est acceptée, on donne le signal, les mouches s'agitent. — Elles passent dans la mienne! — C'est dans la mienne qu'elles montent! — Non, les capricieux insectes s'éparpillent, tourbillonnent, se trouvent en moins de dix secondes à vingt mètres de hauteur, roulent dans l'atmosphère comme un nuage, et disparaissent au grand étonnement du juge et des plaideurs.

Maître Jacques reprend sa ruche, parfaitement vide, ... de consolation, avant de rejoindre son logis, ...

M. le docteur Nier fut mandé; mais tous les secours de l'art ne purent rappeler le malheureux à la vie.

On pense que l'idée de passer encore trois mois en prison a poussé Heyraud à ce suicide.

LE VOLEUR VOLÉ. — Si les loups ne se mangent pas, comme dit la proverbe, il arrive quelquefois, dit le *Droit*, aux voleurs de se voler entre eux. Deux larrons se rencontraient récemment, sur les bords du canal; l'un, le nommé Fouque, était sorti depuis deux jours de la Force. Il avait été consigné pendant quelques jours dans cette prison, en sortant de Poissy, où il venait d'expier une condamnation. L'autre, le nommé Dubois, avait aussi été rendu à la liberté tout récemment. Ils s'abordèrent en s'embrassant comme deux frères, et entrèrent dans un cabaret pour parler de leurs anciennes prouesses, et peut-être pour en méditer de nouvelles. Fouque, après sa longue claustration, avait recueilli une masse assez forte; il voulut se montrer généreux, et les libations se multiplièrent à l'infini; mais Dubois avait soin de se ménager. En sortant, il entraîna son compagnon vers la barrière du Trône, et voulut à son tour payer de l'eau-de-vie. Mais il versa traîtreusement dans le verre de Fouque, qui était sans défiance, la poudre narcotique dont il se sert pour exercer le vol *au poivrier*, et le conduisit ensuite sur le boulevart extérieur, où il le laissa endormi dans une des cuvettes qui bordent la route.

Fouque, en se réveillant, ne trouva plus ni son camarade ni sa bourse; il se douta du tour que Dubois lui avait joué, et, outré d'une telle indélicatesse, il se mit à courir et à crier, sans réflexion, au voleur. Un agent de police, qu'il ne croyait pas si près, accourut aussitôt vers lui, en demandant des explications, que Fouque lui donna d'un air embarrassé. Il fut bien plus mal à son aise encore quand l'agent lui dit de le suivre chez le commissaire de police pour y faire sa plainte; il chercha vainement des faux-fuyants pour échapper à cette formalité. Mais il n'y eut pas moyen de s'y soustraire; et outre la perte qu'il venait d'essuyer, Fouque s'est vu réintégrer en prison sous la prévention de rupture de ban, pour ne s'être pas rendu dans la résidence qui lui était assignée, et où il aurait évité cette double mésaventure.

Nos imprimeurs nous ont fait dire ce matin, qu'une inscription des libérés de Bologne portait ces mots: *lois douanières*; lisez, *ligue* ou *union douanière*.

VARIÉTÉS.

Nouvelles astronomiques.

M. Leverrier a présenté hier à l'Académie des sciences la seconde partie de ses recherches sur les mouvements d'Uranus. Ce nouveau mémoire a été écouté avec une attention non moins soutenue, un intérêt non moins grand que lorsque le 1er juin dernier ce jeune et hardi géomètre est venu annoncer qu'il avait découvert, par la théorie seule, une planète nouvelle. Pour les lecteurs habituels de la *Démocratie*, ce fait de l'existence d'une planète de plus n'a certainement rien de surprenant, mais par la manière inusitée dont il se manifeste, il est digne d'occuper sérieusement l'attention de tous ceux qui aiment la science, de tous les esprits philosophiques et curieux. Disons-le nettement aussi, les socialistes qui admirent comment Fourier, par la puissance de l'analogie seule, a pu être amené à énoncer si clairement des idées cosmogoniques dont l'étrangeté apparente ne fait rire que les fats ignorants représentés, parmi les organes de la publicité, par le monstrueux accouplement de l'*Univers religieux* et de l'*Epoque*, doivent éprouver un vif sentiment de plaisir en voyant la science précise arriver par ses méthodes lentes, mais sûres, à vérifier sinon les termes, du moins tous les principes énoncés par celui qu'on voudrait faire passer pour fou.

L'importance du travail de M. Leverrier nous engage à entrer dans ces détails que l'on écarte d'habitude des comptes-rendus scientifiques dans un journal quotidien. Nous joindrons à notre analyse le résumé de quelques autres nouveautés astronomiques que le retour de M. Arago au sein de l'Académie, a naturellement amenées.

Depuis longtemps déjà, les irrégularités du mouvement d'Uranus préoccupent les astronomes, qui ont cherché à les expliquer par des hypothèses plus ou moins plausibles, mais en général dénuées de toute considération géométrique, et ne pouvant, par conséquent, apporter aucune conviction dans les esprits rigoureux. Voici comment ces irrégularités ont été découvertes:

En 1820, on possédait quarante années d'observations méridiennes régulières d'Uranus. La planète avait, en outre, été observée dix-sept fois depuis 1690 jusqu'à 1771, par Flamsteed, Bradley, Mayer et Lemonnier, qui, toutefois, l'avaient prise pour une étoile notée de sixième grandeur. D'un autre côté, les expressions analytiques des perturbations que Jupiter et Saturne produisent sur Uranus, se trouvaient développées dans le tome III de la *Mécanique céleste*. Il était permis d'espérer qu'en s'aidant de toutes ces données, on parviendrait à construire des tables exactes du mouvement de la planète; mais des difficultés inattendues se présentèrent lorsque M. Bouvard entreprit cette tâche. Il y eut impossibilité de représenter à la fois les dix-sept observations anciennes et les nombreuses observations modernes. M. Bouvard regarda les observations anciennes comme entachées d'erreurs et se contenta de représenter les observations modernes. Certes, il n'y aurait rien eu à redire à ce procédé, si les erreurs qu'il fallait, en le prenant, imputer aux astronomes que nous venons de citer, eussent été de celles que les méthodes anciennes d'observation comportaient; mais elles étaient beaucoup trop considérables pour qu'on pût avec raison en accuser des astronomes, soigneux observateurs. D'autre part, il est arrivé que les tables de M. Bouvard ne s'accordent pas mieux avec les positions observées en 1845, qu'avec les positions des deux derniers siècles.

En cet état de choses, on a dû se demander si la théorie était suffisamment précise, ou bien si le travail de M. Bouvard avait été fait avec une suffisante exactitude. A ces premières questions, M. Leverrier a répondu dans un Mémoire du mois de novembre dernier, en fai...

dération, on alla même jusqu'à supposer qu'à cette énorme distance du Soleil, la loi de gravitation pourrait perdre quelque chose de sa rigueur. Enfin, une comète n'aurait-elle pas pu troubler brusquement Uranus dans sa marche? M. Leverrier prit corps à corps chacune de ces hypothèses, et il prouva qu'une seule était fondée, celle de l'existence d'une planète. Mais comment les astronomes arriveraient-ils à la découvrir dans l'immense étendue du ciel? M. Leverrier conçut l'idée hardie de diriger leurs lunettes, de leur dire regardez là, et vous pourrez trouver..... non pas, vous trouverez nécessairement; vos veilles ne seront pas perdues. Et cette idée, M. Leverrier l'a réalisée. Comment a-t-il fait pour arriver à ce résultat remarquable de signaler un astre, et sa place, et sa grosseur et son éclat, sans jeter les yeux dans un autre instrument que celui du raisonnement? Un pareil problème à résoudre rigoureusement serait certes de nature à faire reculer plus d'un esprit fortement trempé; il n'a pas arrêté M. Leverrier, mais combien n'auraient pas même osé le poser?

Il a formé les expressions des perturbations dues au nouveau corps inconnu, en fonction de sa masse inconnue, en fonction des éléments inconnus de l'ellipse inconnue qu'il décrit; il a introduit ces perturbations dans les coordonnées d'Uranus, calculées au moyen des éléments inconnus que cette planète parcourt autour du soleil. Egalant alors les coordonnées ainsi obtenues aux coordonnées observées, il a formé des équations de condition contenant pour inconnues non-seulement les éléments de l'orbite de la planète cherchée, mais encore ceux d'Uranus. Il a éliminé avec rigueur ces derniers éléments, et il a obtenu alors des relations entre la masse de la planète cherchée, l'excentricité de son orbite elliptique et la valeur de la longitude moyenne à l'origine du temps. Les relations n'étaient pas en nombre égal à celui des inconnues, sans quoi le problème n'eût plus été qu'un problème d'algèbre élémentaire; elles étaient indéterminées, mais elles ne pouvaient admettre rationnellement qu'un certain nombre de valeurs entre lesquelles il fallait choisir. C'est ce que fit M. Leverrier en les soumettant à une discussion où il a fait de nouveau preuve, non pas seulement d'un immense savoir, mais encore d'une intelligence tout-à-fait supérieure, et en même temps il a été d'une netteté et d'une précision admirables.

Il a ainsi déterminé une première orbite de la planète inconnue, et c'est là qu'il en était arrivé lors de sa première communication à l'Académie. Hier, il a donné connaissance de son travail de perfectionnement, si nous pouvons parler ainsi; en partant de ses premières déterminations, il en a obtenu de nouvelles très précises, par des méthodes souvent usitées en astronomie, comme on sait, et qui consistent à amoindrir successivement les erreurs commises, en tenant compte de termes d'abord négligés pour simplifier le problème à résoudre.

C'est ainsi qu'il a trouvé que la distance d'Uranus au soleil étant 19, celle de la planète inconnue est 36; que sa longitude au 1er janvier prochain est 0°326°, 52 secondes; que la durée de sa révolution est de 217 années, et que, par conséquent, on connait actuellement, demain, tous les jours qui vont s'écouler d'ici à trois ou quatre mois, Nous aurons réussi au delà de tous nos désirs, si nous avons pu faire passer dans l'esprit du lecteur un peu de l'admiration que nous éprouvons pour le travail colossal dont nous venons de rendre compte. Qu'un observateur trouve maintenant la planète de M. Leverrier, et un pareil fait ajoutera une grande gloire à l'illustration de la France.

— Il ne nous reste que bien peu d'espace pour rendre compte encore du travail, remarquable aussi à beaucoup d'égards, présenté par M. Faye, l'un des candidats pour la place vacante à l'Académie, par suite du décès de M. Damoiseau. M. Faye a déterminé par une méthode nouvelle, reposant sur l'évaluation du temps des passages devant les réticules d'une lunette de deux étoiles, l'une très éloignée et à mouvement propre plus considérable, le parallaxe d'une étoile qui s'est trouvée être beaucoup plus rapprochée de la terre que la fameuse soixante-et-unième du cygne. La parallaxe de cette étoile désignée par le numéro 1830, dans le catalogue de Groombridge, et dont M. Argelander aurait évalué le mouvement propre à sept secondes, est d'après M. Faye de une seconde sept centièmes. La méthode de M. Faye n'est pas autre chose que la méthode différentielle employée pour les étoiles doubles, mais généralisée, étendue et rendue plus précise. Elle pourra permettre de jeter un nouveau jour sur la théorie des étoiles, si obscure jusqu'à nos jours, et qui doit encore dévoiler tant de secrets sur la constitution de l'univers, où rien n'est fixe, où tout marche, où tout gravite.

— Des étoiles nous devons passer aux comètes, pour annoncer la détermination par M. Goujon, élève de l'Observatoire de Paris, des éléments de la comète dont nous avons annoncé, il y a quelques jours, la découverte. A cette occasion, nous mentionnerons une sorte de *course à la comète*; nous avons dit que M. Hind, jeune astronome anglais, avait trouvé cette comète; mais voilà que M. Vico, directeur de l'Observatoire de Rome, l'a observée le même jour. A qui reviendra le prix fondé par l'Académie de Paris pour toute découverte de comète? Il faut compter les minutes, non-seulement au temps de Rome ou de Londres, mais en temps vrai, et tout compte fait, M. de Vico ne précède son jeune concurrent que d'un peu moins de deux heures!

BARRAL.

PETITE CORRESPONDANCE.

Mmes F. R. et L. à Orléans. — Nous avons reçu 3 mois de votre R. par Mlle L. — Veuillez agréez nos remerciements et dire à M. L. que, par nous du moins, il est tout excusé.

M. R. A. à Châtillon-en-B. — Merci des bonnes notes. — Nous suivrons vos indications.

M. S. F. B à Perpignan. — M. S. vous dira l'accueil qui lui a été fait. — Nous servons les 3 cafés et attendons de vos nouvelles. — Nous n'avons pas la fin de Béziers. — Quand donc pourrez-vous venir à Paris?

M. Sa. à Strasbourg. — Nous suivons vos instructions. — Votre réclamation est fondée et nous y faisons droit.

Marchés.

Marché aux fourrages, du 1er septembre.—Faubourg Saint-Antoine.—Foin 1re »» à »»; 2e 56 à 58; 3e 50 à 52.— Sainfoin, 1re »» à 00; 2e 50 à 58; 3e 00 à 48. — Luzerne, 1re »» à 60; 2e 55 à 57; 3e »» à »». — Regain, 1re »» à »»; 2e 44 à 45; 3e 00 à 00.— Trèfle, 1re »» à »»; 2e »» à 46; 3e »» à »».— Paille de

FONDS ÉTRANGERS.								
NAPLES. au Ct dr cours	»	»|»	ROM..............	Der C. 102 1|8		C. du Nord	711 50
Récép. Rotsch.	»	»»»	»»	BELG. 2 1|2......	»	56 »|»	Famp-Has.	»»» »»
ESP. Dette act.	»	33 3|4	— 4 1|2......	»	»»» »|»	Diep.-Féc.	290 »»
— — pass.	»	» »|»	— do 1840.....	»	102 »|»	Boul. à Am.	»»» »»
— 3 p. 0|0.	»	36 1|»	— do 1842.....	»	» »|»	Orl.-Bord.	575 »»
Dette intérieure	»	33 »|»	— Banque.....	»	»»» »»	Mont. à Tr.	»»» »»
PORTUG. 5 0|0 1837	»	» »|»	— do Em. 1841.	»	»» »»	Paris-Lyon	530 »»
HOLL. 2 1|2	»	»» »|»	PIÉMONT.........	»	»» »»	Bord-Teste	»»» »»
HAITI....	»	» »|»	AUTRICHE	»	»»» »»	Zinc V. M..	»» »»
						Lin Maber.	»»» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

MARCHANDISES.— HUILES. — Colza disponible, 89-00; courant du mois, 90 à 91-»»; quatre derniers mois, 92 à 93; quatre premiers 1847, 96.

Lille.— Point de courrier.

Esprits.—3\|6 Montpellier disponible,»»» à 140; courant du mois, »»» à 140; septembre et octobre, 135 à 136; novembre et décembre, 133 à 134; quatre premiers 1847, »»».

Savons.—Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, »»» à 102 fr. les 100 k., ordres de livraison, »»» à 102 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Parmi les divers ouvrages qui sont en cours de publication, aucun, sans contredit, ne mérite plus de fixer l'attention que le DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'HISTOIRE NATURELLE. Ce magnifique ouvrage, qui a été honoré de la souscription du roi pour plusieurs exemplaires, résume et complète les œuvres de Buffon, de Lacépède, de Cuvier, les anciens dictionnaires et tous les ouvrages scientifiques; aussi formera-t-il une véritable encyclopédie des sciences naturelles, présentant de nombreuses applications à la médecine, à l'agriculture, aux arts industriels, etc., etc. Cette belle publication, que M. d'Orbigny dirige avec la collaboration d'une réunion de membres de l'Institut et de professeurs (MM. Arago, Becquerel, Brongniart, Cordier, Decaisne, Deshayes, Dujardin, Duvernoy, Dumas; J. Desnoyers, Flourens, Elie de Beaumont, Constant Prévost, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, de Humboldt, de Jussieu, Milne-Edwards, Richard, Valenciennes, etc.), est en outre enrichie du plus magnifique atlas d'histoire naturelle qui ait paru jusqu'à ce jour. (Voir aux annonces.)

CHATEAU-ROUGE. La *grande fête du Rhamazan* a surpassé en magnificence tout ce qu'on avait admiré au Château-Rouge depuis le commencement de la saison. Le beau monde et les toilettes brillantes ne manquaient pas à cette soirée, et le public a bien prouvé par son affluence qu'il ne demandait qu'à revenir. La seconde et dernière grande fête du *Rhamazan* sera donc donnée jeudi prochain, 3 septembre; il y aura, comme à la première, orchestre de danse et orchestre militaire, lanternes aériennes, illumination turque au milieu de la pelouse, reproduisant le *Kiosque d'Abdul-Medjid*, et enfin feu d'artifice oriental, par Ruggieri; la pièce principale représentera la *Mosquée de Soliman*. Prix d'entrée: 5 fr. pour un cavalier et une dame; 3 fr. 50 c. les billets pris d'avance chez tous les marchands de musique; 1 fr. pour une dame seule.

Spectacles du 2 septembre.

7 1\|2 OPÉRA. — Lucie de Lammermoor, Paquita.
7 1\|4 FRANÇAIS. — Mme de Tencin, la Ciguë.
7 1\|2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Diamants de la Couronne, le Veuf.
7 1\|4 VAUDEVILLE.—Chansons populaires, les Brodeuses, les Mémoires.
6 1\|2 VARIÉTÉS. — La veuve, Colombe et Perdreau, Maître d'école.
7 1\|2 GYMNASE. — Dernier Chapitre, Clarisse Harlowe.
7 1\|2 PALAIS-ROYAL. — Mon voisin, les Bains, l'Inventeur, le Pot.
7 1\|2 PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
6 1\|4 GAITÉ. — Le Château des Sept-Tours, le Fils, le Page.
7 1\|2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1\|2 COMTE. — La Mort-aux Rats, Peau-d'Ane.
6 »\|» FOLIES-DRAMATIQUES. — Loup-Garou, Mes farces, Chaperon.

Mise en vente du 14e volume (7e tome). — L'ouvrage complet formera 10 tomes (20 volumes).

ON SOUSCRIT CHEZ LES ÉDITEURS
MM. RENARD, MARTINET et Comp.
Rue de Bussy, no 6, à Paris,
Et chez les principaux libraires de la France et de l'étranger.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'HISTOIRE NATURELLE

Par MM. Arago, Beudement, Becquerel, Bibron, Blanchard, Boitard, de Brébisson, Ad. Brongniart, C. Broussais, Brullé, Chevrolat, Cordier, Decaisne, Delafosse, Deshayes, Desmarets, J. Desnoyers, Alcide et Ch. d'Orbigny, Doyère, Duchartre, Dujardin, Dumas, Duponchel, Duvernoy, Milne-Edwards, Elie de Beaumont, Flourens, Is. Geoffroy Saint-Hilaire, Gerbe, Gervais, Al. de Humboldt, de Jussieu, Laurillard, Lemaire, Léveillé, Lucas, Martin Saint-Ange, Montagne, Pelletier, Pelouze, Constant Prévost, de Quatrefages, A. Richard, Rivière, Roulin, Valenciennes, etc., etc.

SOUS LA DIRECTION DE M. CHARLES D'ORBIGNY.

La 81e livraison de ce magnifique ouvrage vient d'être mise en vente. Cette livraison complète le 14e vol. (7e tome). L'ouvrage formera en tout 120 livr. ou 10 tomes divisés en 20 vol. Il paraît une livr. tous les quinze jours. Prix de la livr., composée de 4 feuilles de texte grand in-8o à 2 colonnes, et de 2 belles planches avec figures noires, 1 fr. 50 c.; avec figures coloriées, 2 fr. 75 c. — On accordera les plus grandes facilités de paiement pour les volumes déjà parus.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE LA SCIENCE DE L'HOMME,

CONSIDÉRÉE SOUS TOUS SES RAPPORTS,

Trois volumes in-8o avec figures. **Par GABET, avocat.** **Prix: 18 fr. Par la poste, 23 fr.**

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, aux bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION,

Comprenant la TROISIÈME PARTIE supprimée dans le PRÉCIS.

PRIX, 80 cent. franco, 1 fr. **PAR M. BRIANCOURT** **Prix, 80 cent.** franco, 1 fr.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.

Prix: 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

GOUTTE GUÉRISON RADICALE,

par la Méthode décrite au LIVRE DES GOUTTEUX, de MM. LEBEL et ASTIER, D.-M. de la Faculté de Paris. Chez FRANCE, libraire, 15, quai Malaquais. — Pour recevoir le traitement, s'adresser à MM. Lebel et Astier, D.-M., RUE ROYALE, à VINCENNES (banlieue de Paris). Franco.

ENVELOPPES POSTALES

DE SÉCURITÉ ET D'AUTHENTICITÉ,

Spécialement consacrées aux lettres chargées et recommandées. Ces Enveloppes, qui ont reçu l'approbation de M. le directeur général des postes, ont été le sujet d'une décision de M. le ministre des finances pour en autoriser l'emploi avec un seul cachet au lieu de trois exigés pour les enveloppes de forme ordinaire. Vente en gros et en détail, à la PAPETERIE MARION, 14, cité Bergère.

COPAHINE MEGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrement d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161; à Londres, à la ph. Française, Jermyn Street, Hay Market.

VARICES MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE 1844.—BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc, sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs.— FLAMET jeune, seul inventeur et fabricant breveté, sans garantie du gouvernement. Rue Saint-Martin, 87.—Affranchir.

Imprimerie LANGE LÉVY et Ce, rue du Croissant, 16, hôtel Colbert.

reux palais où une heure suffit à improviser, discuter et voter un projet de loi.

On a d'abord procédé à l'installation du bureau définitif. M. Sapey, président d'âge, a prononcé un discours; puis il a donné l'accolade à M. Sauzet, qui à son tour a harangué l'assemblée. Nous croyions que depuis les débats de la cour des pairs, depuis les aveux de Henry, il ne devait plus être question du coup de pistolet du 29 juillet. C'était une erreur : l'attentat et la Providence ont fait aujourd'hui une nouvelle apparition au Palais-Bourbon. M. Sapey a flétri énergiquement l'*attentat* du pauvre fou, et M. Sauzet y a fait allusion. M. Sapey a ensuite félicité les députés de ce que l'occasion leur avait été donnée de faire connaissance entre eux, et de ce que la nouvelle législature n'aura plus à voter les fortifications de Paris ni les chemins de fer. M. Sauzet à son tour a fait un magnifique éloge de la Chambre, qui formé, a-t-il dit, *le soin constant de sa sollicitude.* Du reste, et nous enregistrons cette déclaration avec plaisir, le président d'âge et le président élu ont déclaré, d'un commun accord, que l'état de paix et de tranquillité du pays impose au gouvernement la loi d'aller en avant, d'accomplir les améliorations réclamées par l'opinion publique, et de réaliser ce progrès qu'ont fait entrevoir au pays les discours de M. Guizot au banquet de Lizieux.

Après l'installation du bureau, on s'est occupé de l'élection des questeurs. M. Clément, qui remplit ces fonctions depuis nombre d'années, a été nommé au premier tour; le second a fait sortir de l'urne le nom de M. de Lespée. Les fonctions de questeur étant rétribuées, la Chambre avait eu jusqu'ici le bon goût de les attribuer à des députés sans beaucoup de fortune, et dont on veut récompenser les services. Nous avouons ne pas comprendre quel titre a fait valoir M. de l'Espée pour les obtenir. Est-ce parce qu'il est, comme particulier, administrateur bien renté de chemins de fer qu'il a votés comme membre de la chambre ?

Pendant ces scrutins, l'assemblée ne restait pas oisive. Dans les bureaux, elle nommait la commission de l'adresse; puis cette commission se mettant immédiatement à l'œuvre, improvisait un projet d'adresse qui, lu par le président à la fin de la séance, sera imprimé ce soir et distribué à domicile, discuté et voté demain. Les ministres l'espèrent bien du moins.

La commission a pris le plus grand soin d'écarter de ce document toute question politique. Ce n'est qu'un dithyrambe sonore en l'honneur du roi et de son auguste famille, une vraie harangue de M. Séguier au premier de l'an. En voici le texte :

Sire, la Chambre des députés s'est rendue avec empressement à l'appel de Votre Majesté. Le vœu de la Charte devait s'accomplir, et nous avions tous à cœur de déposer devant le trône constitutionnel notre respect et nos serments; Votre Majesté nous annonce qu'à l'époque ordinaire de nos travaux, elle nous entretiendra des affaires intérieures et extérieures de l'Etat; nous examinerons alors les questions qui touchent à tous les intérêts du pays, à sa prospérité, à sa grandeur. Mais, dès à présent, il est une mission que nous aimons à remplir : la France nous a chargés de vous porter l'expression fidèle des sentiments dont elle est pénétrée pour vous et pour votre famille. En nous honorant de ses suffrages, elle a déclaré hautement qu'entre elle et vous, entre elle et votre dynastie, l'alliance est indissoluble.

Sire, vous avez appris dès votre jeunesse à aimer et à servir la France; il n'est point d'épreuves que vous n'ayez supportées, point de dangers que vous n'acceptiez tous les jours pour assurer son repos et son bonheur.

La Providence vous protège; elle prolongera ce règne qu'a fondé le vœu national pour le salut de nos lois et de nos libertés. Vos enfants et les nôtres recueilleront les fruits de nos communs efforts, et comme suprême récompense votre nom vivra béni et respecté dans le souvenir de la patrie.

M. Larabit a annoncé que dans la séance de demain il interpel-

La *Démocratie pacifique* a été sommée de s'expliquer sur les parties de la théorie de Fourier qui sont relatives aux questions amoureuses. Nous avons accepté le sujet, mais nous nous devions d'abord aux questions urgentes, pratiques; et rien de moins pratique, de moins urgent à nos yeux que de disserter sur des idées dont nous ne proposons pas l'adoption à la société présente.

Il y a trois choses dans la théorie de Fourier : un plan d'organisation industrielle que nos adversaires de mauvaise foi se gardent bien de discuter, de mentionner même, parce qu'ils le savent inattaquable;

Une cosmogonie poétique et grandiose;

Un plan d'organisation pour les relations mineures, ou relations entre les sexes, plan dont Fourier, comme ses disciples, ont toujours réservé l'examen en dernier ressort et l'application, s'il y a lieu, aux générations futures.

L'Ecole sociétaire s'est constituée pour réaliser le système industriel de Fourier, pour en faire l'épreuve sur le territoire d'une commune. Nous avons invité, nous invitons chaque jour les hommes loyaux à examiner attentivement les propositions suivantes :

L'organisation de la société actuelle est très incomplète; on y voit régner la fraude, l'exploitation de l'homme par l'homme, l'oppression, l'ignorance générale; et par-dessus tout la misère de la classe laborieuse.

Les conseils, les prédications, les œuvres de charité même, si louables qu'elles soient, ne peuvent apporter au mal que de légers palliatifs.

Il est juste, nécessaire, indispensable de faire participer le travailleur aux bénéfices du capitaliste.

Tout homme a droit à l'existence; tout homme capable de travail doit trouver en tout temps une fonction convenablement rétribuée.

L'exercice du droit au travail ne peut être garanti que par l'établissement de vastes ateliers agricoles, domestiques et industriels tout à la fois, combinant toutes les branches de l'activité humaine et prévenant le chômage par l'alternance des travaux.

Ces ateliers, qui réunissent toutes les industries, qui réalisent toutes les économies de l'approvisionnement collectif et de l'exploitation unitaire; ces ateliers, qui prennent pour base de toute répartition l'association du capital, du travail et du talent, se substitueraient avec des avantages incalculables à l'atelier actuel de l'agriculture, la commune morcelée où le travail est isolé; pénible, mal rétribué, où le travailleur est dévoré par l'usure.

L'association constituée dans la commune doit s'étendre un jour à la province, au continent, à l'humanité.

Ces propositions, dont les corollaires sont nombreux, constituent la science sociale, la seule que jusqu'ici la *Démocratie pacifique* ait eu pour mission d'enseigner, la seule que l'Ecole sociétaire propage par la voix de ses orateurs. Tout homme au cœur honnête auquel on présentera, au milieu du silence des vieilles écoles et des vieux partis, des affirmations de cette valeur, les étudiera, les approfondira, puis il se passionnera pour la doctrine de l'association, du travail attrayant, la seule qui puisse sauver le monde.

Jamais nous n'avons obtenu de certains adversaires déloyaux qu'ils nous attaquent sur le terrain de l'association agricole, industrielle, qu'ils nous combattent sur ce terrain sans en sortir; et pourtant si nos idées à cet égard sont nuisibles, il conviendrait de les attaquer directement, sans divagation, sans détour, de lutter contre elles jusqu'à ce qu'elles fussent anéanties. Si elles sont justes et indestructibles, comme les plus malveillants le reconnaissent au moins par leur silence, il ne suffit pas de les respecter, il faut les propager et les servir. Vous y êtes engagés d'honneur, vous tous qui souffrez de la faim du travailleur, du gémissement de l'enfant

mander avec des ricanements ce que nous pensons de tout cela; nous commençons par leur dire du fond du cœur : Agréez l'assurance de notre mépris.

La *Démocratie*, journal d'économie sociale avant tout, n'a jamais abordé spontanément les questions cosmogoniques, ni celles qui se rattachent aux relations des sexes; telle n'était pas sa mission. Il y a dans le monde assez de bien à réaliser par le principe d'association industrielle, sans qu'il soit besoin de s'enquérir du clavier sidéral et des corporations phanérogames; nous ne sommes arrivés sur ce terrain qu'à la suite d'interpellations obstinées, et la responsabilité du scandale, s'il en pouvait naître, tomberait sur les hommes qui ont provoqué nos explications.

A l'égard de la cosmogonie de Fourier, notre position est bien définie; tous les détails de cette cosmogonie, naissance, accroissement, déclin, mort, des astres, couronnes lumineuses, mariages d'arômes, créations successives, se rattachent à un principe générateur, à l'idée de la vie universelle. Ces conditions de la vie que nous retrouvons au-dessous de nous dans les animaux et même, à un degré inférieur, dans les plantes, régissent-elles aussi les sphères supérieures, le domaine sidéral? Fourier s'est prononcé pour l'affirmative et nous ne pouvons rejeter sans preuve les affirmations d'un génie qui sur mille sujets a démontré sa puissance, surtout quand ces affirmations sont d'accord avec la notion de l'harmonie universelle.

D'autre part, si séduisantes que soient ces idées, nous ne pouvons pas non plus les enseigner ni en répondre tant que des expériences directes ne les auront pas vérifiées. Notre rôle à leur égard se borne à publier les travaux et découvertes du monde savant, qui viennent justifier quelque détail de la cosmogonie de Fourier.

C'est ainsi qu'hier M. Barral, chimiste et mathématicien distingué, répétiteur à l'Ecole polytechnique, témoignait son admiration pour notre maître en signalant avec M. Leverrier l'apparition d'un astre nouveau. Nous appellerons bientôt l'attention de nos lecteurs sur des expériences qui confirment la célèbre hypothèse de la *couronne boréale*. Pour le reste, nous attendons, bien décidés à donner tort à Fourier, si l'expérience le condamne, mais décidés aussi à ne rejeter aucune de ses assertions, fût-ce la plus excentrique, sur la seule parole de quelques sacristains ignorants.

Que pensons-nous des questions d'amour? Nous pensons, ou plutôt nous savons que les relations entre les sexes sont actuellement un foyer de mensonge, de déception, de manœuvres cupides, une occasion de marchés infâmes; nous savons qu'elles engendrent l'adultère, la prostitution, la contagion, l'avortement, l'infanticide, la paternité fictive. Nous savons que Fourier a décrit des institutions qui auraient pour objet de faire disparaître tous ces fléaux; mais nous savons aussi que Fourier ne proposait pas à la civilisation d'adopter ses idées à cet égard; il l'en dissuadait au contraire, il renvoyait à plusieurs générations l'examen et la solution des questions d'amour. Il motivait très bien cet ajournement en montrant qu'une race élevée dans la contrainte et la fausseté, ne pouvait inaugurer sans transition le règne de la vérité et de la justice. Il faisait comprendre que des êtres humains comprimés dès le bas âge, ne sauraient jouir de la liberté mesurée, qu'ils la confondraient avec le simple essor des passions brutales, avec la débauche, dont Fourier, plus que personne, avait horreur.

Les coutumes amoureuses décrites par Fourier ne pourraient s'établir que si la décence et le respect de la femme étaient généralisés dans les masses, que si une préalable organisation du travail assurait le sort de la femme et de l'enfant dont l'existence est aujourd'hui si précaire. Quand Fourier renvoyait à l'avenir la solution des questions d'amour et de famille, ce n'était point détour et jésuitisme de sa part, c'était application rigoureuse de sa théorie.

Voilà pourquoi, fidèles à son exemple comme à ses recomman-

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 3 SEPTEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

—

XIX.

Une séance du conseil de l'Anglo-Bengalie.

La salle du conseil était décorée à l'intérieur d'un tapis turc, d'un buffet, d'un portrait de Tigg Montaigüe, en sa qualité de président, d'un imposant fauteuil, avec un marteau d'ivoire et une clochette d'argent; plus, une longue table recouverte de drap vert, sur laquelle étaient étalés de distance en distance des cahiers de papier à pétition, des buvards et force plumes et encriers. Le président ayant pris place et occupant le fauteuil d'un air solennel, le secrétaire-gérant s'assit à sa droite; l'huissier, debout derrière eux, faisait avec sa veste rouge un fond chaud sur lequel les deux personnages se détachaient admirablement. C'était là tout le Conseil; le reste n'était que fiction, un léger spécimen de l'esprit inventif de Tigg.

— Boulamy! dit le président.

— Monsieur? répliqua l'huissier.

(1) Voir les numéros du 14 juin au 2 septembre.

— Faites savoir au médecin attaché à l'établissement que je désire lui parler.

Boulamy s'inclina, toussa pour s'éclaircir la voix, et retourna dans l'antichambre, criant :

— Monsieur le président du conseil désire parler au médecin attaché à l'établissement. Place, Messieurs! — avec votre permission, place, s'il vous plaît!

Il revint bientôt, suivi du dignitaire en question. A l'ouverture de la salle du conseil, de naïfs clients se hissèrent sur la pointe des pieds, le cou tendu, curieux d'entrevoir à la dérobée cette assemblée mystérieuse.

— Eh! Jobling, mon cher, comment allez-vous? dit M. Tigg. — Vous pouvez nous laisser, Boulamy; attendez mes ordres là dehors! — Restez avec nous, Chippart. — Ravi de vous voir, sur mon âme! mon cher Jobling!

— Et vous-même, comment vous va, monsieur Montaigüe? dit le médecin-juré de la compagnie. Il se laissa voluptueusement tomber dans une ganache (il n'y avait que des ganaches dans la salle du conseil), et tira de la poche de son gilet de satin noir une superbe tabatière d'or. — Comment vous sentez-vous? Un peu las, assommé d'affaires? hein? Alors, du repos! Trop d'excitation cause par les stimulants, les vins fins, le café? En ce cas, la diète et l'eau! Au contraire, vous trouvez-vous en bonnes dispositions, mangez, parbleu! mangez! Rien de plus souverain pour stimuler le jus gastrique qu'une collation substantielle prise vers le milieu de la journée!

C'était le médecin qui avait escorté le pauvre vieil Antoine Chuzzlewitt jusqu'à son dernier gîte. Il sourit avec complaisance en achevant sa phrase, chassa du revers de la main quelques grains de tabac tombés sur son jabot, et ajouta d'un air distrait :

— J'ai moi-même l'habitude de prendre toujours quelque petite chose à cette heure-ci.

— Boulamy! dit Tigg en agitant la sonnette officielle.

— Monsieur le président?

— Servez-nous des rafraîchissements.

— Pas pour moi, j'espère, dit le docteur. Vous êtes trop bon! merci! Je suis vraiment confus! Ha! ha! si j'étais, comme beaucoup de mes confrères, un rusé praticien, M. Montaigüe, je vous porterais cette ordonnance-là en compte. Vous pouvez être sûr, mon cher Monsieur, que si vous négligez de vous restaurer au milieu du jour, vous tomberez bientôt entre mes mains. Permettez-moi de vous le démontrer. Voici, par exemple, la jambe de M. de Chippart.

Le gérant fit un soubresaut involontaire, car, dans le feu de la démonstration, le docteur s'était emparé de la pièce de conviction, et l'avait mise en travers sur ses genoux, comme s'il se disposait à l'amputer.

— Dans la jambe de M. de Chippart, poursuivit le docteur, retroussant ses manches et mesurant de ses deux mains la circonférence du mollet, vous remarquerez qu'ici, où la tête du tibia de Monsieur s'emboîte dans le genou, il y a précisément entre l'os et son repaire... certaine quantité d'huile animale...

— Mais pourquoi choisir de préférence *ma* jambe? demanda M. de Chippart, jetant un regard plein d'anxiété sur cette précieuse portion de lui-même. Elle ne diffère pas des autres jambes, je suppose... hein?

— Bon Dieu! ne vous inquiétez pas en quoi elle en diffère ou s'en rapproche : cela ne fait rien à la chose, mon cher Monsieur.

— Mais cela me fait beaucoup à moi, dit David.

— Observez bien, M. Montaigüe, que je profite ici d'un cas particulier, continua le docteur, pour vous démontrer ma proposition. Nous disions donc que dans cette portion de la jambe de M. de Chippart se trouve une certaine quantité d'huile animale. Dans chacune des jointures de Monsieur, le même dépôt existe, plus ou moins considérable. Très bien! supposons que M. de Chippart néglige les heures des repas, mange peu le jour, dorme mal la nuit, cette huile *essentielle* diminuera d'autant, s'épuisera même. Qu'en résultera-t-il? que les os de M. de Chippart s'enfonceront de plus en plus dans leurs repaires, et qu'en moins de rien M. de Chippart sera perclus, rachitique, paralytique; en un mot, un homme perdu.

Lâchant tout à coup la jambe du secrétaire-gérant, comme s'il le voyait déjà réduit à cette triste extrémité, le docteur rabattit le revers de ses manches, et regarda le président avec un sourire de satisfaction.

tinée, autrement dévoyée.

Eh bien ! le précepte de la conscience, de toutes les religions, de la nature, est violé constamment par la société civilisée, et ces violations tiennent à sa constitution même; le morcellement, l'exiguïté des fortunes, l'insuffisance des logements, rapprochent forcément aujourd'hui les âges et les sexes. L'enfant pauvre couche dans la même chambre que ses parents, quelquefois dans le même lit ou sur le même grabat que ses frères et sœurs, source inévitable de révélations funestes et de pensées incestueuses.

Pendant la journée, la salle d'asile, ce germe d'origine socialiste, n'existant pas en tout pays, l'enfant n'étant rallié que très exceptionnellement à la grande industrie, il perd son temps à jouer dans les rues et cours, sur les paliers ou dans la campagne; il s'y trouve mêlé à des enfants d'un autre sexe, et la curiosité qui s'est éveillée en lui sous le toit paternel, peut le conduire à des expériences dont on n'osera pas nier la fréquence ni les tristes effets. Dans les rassemblements industriels, où il est mal surveillé, l'enfant perd son innocence au moins aussi vite.

Appartient-il à la bourgeoisie, le ferons-nous collégien et non plus gamin de Paris, gardeur de bestiaux ou rattacheur dans une filature? Il n'échappera pas à la dépravation; l'existence sédentaire du pensionnat ou du lycée, l'absence d'exercice empêcheront la sève de se répandre également dans tous ses organes; il arrivera prématurément à la vie complète; des pensées qui ne devraient pas être de son âge obsèderont son imagination, et puis les mauvais livres arriveront en cachette, l'aridité des études classiques les fera dévorer avidement; aux mauvais livres se joindront les mauvais conseils. Que les instituteurs civilisés disent le reste; qu'ils nous disent combien, à une certaine époque, la police des mœurs devient difficile, combien de pensionnats se changent en Sodomes, malheur auquel le pensionnat ecclésiastique n'échappe pas. Qu'ils nous disent par quelles tristes habitudes bien des écoliers prélèvent la dîme de leur vie, jusqu'au jour où tout glorieux et triomphants ils ont trouvé le chemin du lupanar.

Qu'on nous dise si c'est ainsi ou autrement que se passe l'enfance pour la majorité des civilisés et si de pareils désordres ne sont pas faits pour altérer profondément l'état physique et moral des générations !

En harmonie, l'enfant en bas âge est surveillé dans une crèche-modèle; ses parents communiquent avec lui ou s'en isolent suivant leurs convenances; de bonne heure il est engagé dans l'industrie agricole, la plus salubre et la plus morale de toutes; il exerce des fonctions appropriées à ses forces, dans des groupes qui ne le perdent pas de vue; levé le premier, fatigué le soir, il repose dans un corps de logis séparé de l'habitation des adultes. Laissons parler Fourier lui-même :

« Tous les enfants riches ou pauvres, logent à l'entresol, parce » qu'ils doivent être dans la plupart des relations et surtout dans » celles du soir et du matin, séparés des adolescents et en général » de tous les âges pubères, on en verra plus loin les motifs; ad- » mettons-les provisoirement, ainsi que la nécessité d'isoler les » enfants des relations de l'âge d'amour, concentrées au premier » étage, tandis que l'enfance et l'extrême vieillesse doivent avoir » leurs salles de relations au rez-de-chaussée et à l'entresol. » *Unité univ.*, t. 3, p. 462.

La dépravation précoce est souvent un résultat de l'ennui; mais en harmonie, l'enfant, au lieu de pâlir sur des livres, mène une vie aussi active que variée; presque toujours dans les champs, au sein des groupes agricoles qui ont besoin de son concours, il est trop intéressé, trop absorbé par des études qui sont des plaisirs, pour chercher d'autres jouissances; l'exercice intégral fortifiant également tous ses organes, retarde pour lui l'époque de la puber-

1° Faire rétablir sur les listes tous les électeurs qui ont été rayés et qui peuvent compléter leur cens, soit par des contributions payées en dehors du département de la Seine, soit par des imputations (1), délégations (2) ou avancements d'hoirie, soit enfin par des contributions de portes et fenêtres qui comptent toujours au locataire, lors même qu'elles sont payées par le propriétaire (3).

2° Faire inscrire tous les citoyens qui réunissent les conditions exigées par la loi, mais qui, par ignorance des formalités à remplir, ou par négligence, ont omis de se faire porter sur les listes (4).

3° Faire rayer les citoyens qui, ne possédant pas ou ne possédant plus la capacité électorale, sont cependant maintenus sur les listes par l'administration.

Pour toutes ces différentes opérations l'intervention de tiers est de droit. Elle est formellement établie dans la loi de 1831, et consacrée par la jurisprudence. Chaque électeur peut donc personnellement faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir les inscriptions ou les radiations, et les comités d'arrondissements peuvent déléguer, dans ce but, un de leurs membres.

Le comité central croit de son devoir d'insister sur ce point avec d'autant plus de force, que tous les efforts du ministère tendent à mutiler le corps électoral du département de la Seine, qu'il n'a pu vaincre par la corruption. En 1845, à l'aide de la loi des patentes, il retranchait plus de 2 000 citoyens de la liste des électeurs de Paris, et cette année, par d'autres expédients, il en a fait disparaître encore plus de 1 400. Pour réagir contre ces funestes résultats, pour renouveler le glorieux exemple qu'elle a donné à la France, l'opposition parisienne n'a qu'un moyen, épurer et compléter les listes électorales. La loi lui en donne le droit et le pouvoir : elle serait insensée, si elle négligeait de remplir cet impérieux devoir.

Jusqu'au 30 septembre, époque fixée par la loi pour la clôture des listes électorales, les citoyens qui auraient besoin de renseignements pourront se présenter les ***lundis***, ***mercredis*** et ***vendredis***, ***de trois heures à cinq heures***, chez M. Pagnerre, secrétaire du comité central, rue de Seine, 14 bis.

Circulaire ministérielle à l'occasion des grains.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

Monsieur le préfet, les renseignements divers, souvent contradictoires et évidemment empreints d'exagération, qui sont journellement publiés sur l'état de la récolte, jettent dans le public une incertitude regrettable. Le commerce régulier en souffre; les prétentions des détenteurs de la denrée s'élèvent, et il peut en résulter, sur quelques points, des désordres fâcheux. Le devoir du gouvernement est de faire cesser cet état de choses, en constatant le plus promptement possible la réalité des faits. Je viens, dans ce but, réclamer votre concours : l'exposé exact de la situation suffira, je n'en doute pas, pour calmer des craintes que rien, à mon avis, ne justifie.

L'année dernière n'a pas été une année favorable; mais, grâce aux notables excédants qu'avaient laissés les années précédentes et aux ressources mêmes de la récolte, tous les besoins ont pu être satisfaits. Il y a eu sans doute une élévation marquée dans les prix, mais nulle part les souffrances n'ont été telles qu'on semblait devoir le craindre

(1) Art. 6 de la loi du 19 avril 1831.
(2) Art. 8. id. id.
(3) Art. 6. 2 id. id.
(4) Le nombre des citoyens qui pourraient être portés sur les listes, et qui n'y figurent pas, est considérable. On peut citer une commune du département de la Seine qui, en 1842, ne comptait que 7 électeurs inscrits, et qui, en 1846, grâce aux efforts d'un citoyen intelligent et dévoué, en fournit 42.

sième qualités, et celui des autres grains?

Quel est le prix moyen général du département?

Quelle est la tendance des cours?

Quelle sera, dans l'année qui va s'écouler du 1er septembre 1846 au 31 août 1847, la situation de votre département sous le rapport des subsistances? Ses ressources seront-elles au pair avec ses besoins? L'insuffisance, s'il y a déficit, excédera-t-elle la proportion du déficit des années ordinaires, et de combien environ?

Je n'ai pas besoin de vous dire que vos informations doivent s'étendre au maïs et au sarrazin partout où ces cultures ont quelque importance; mais j'appelle particulièrement votre attention sur la récolte de la pomme de terre. Ici encore les renseignements les plus divers ont été publiés. Dans quelques localités, le dommage, dit-on, serait considérable, la perte presque totale; dans d'autres, le mal qui s'était produit un moment se serait complètement réparé. Je vous prie, Monsieur le préfet, de substituer à ces énonciations vagues des renseignements positifs; il faut même que, sur les points où le dommage existe réellement, vous en formuliez l'importance en chiffres, en indiquant la proportion de la perte comparativement à une récolte ordinaire.

Enfin, il conviendra que vous vous expliquiez sur le rendement de l'année en légumes secs et sur le produit des châtaignes, qui, dans quelques départements, fournissent un supplément fort utile à l'alimentation générale.

Je n'ai pas besoin, Monsieur le préfet, de recommander à votre extrême diligence et à vos soins personnels le travail que je réclame de vous. Votre rapport ne doit être influencé par aucune considération : il doit être l'expression exacte de la vérité, et vous ne négligerez aucun des moyens d'information et de vérification qui sont en votre pouvoir pour lui donner ce caractère. Je suis convaincu que notre situation, dans son ensemble, est meilleure que celle de l'année dernière; mais j'ai besoin d'appuyer mes convictions sur des renseignements authentiques, précis et complets. Le travail que vous m'adresserez a donc une importance réelle, et vous voudrez bien ne pas le perdre de vue. Je désire même y trouver, outre les renseignements qui précèdent, une indication spéciale des travaux actuellement en cours d'exécution dans le département, et qui peuvent être de nature à y fournir de l'occupation à la classe ouvrière pendant l'hiver prochain.

J'attends votre réponse dans un très court délai.

Les bureaux de la chambre des députés ont nommé aujourd'hui trois commissions :

1° Commission de l'adresse. — MM. Muret de Bort, maréchal Bugeaud, comte d'Angeville, Emmanuel de Las-Cases, Vitet, Cousture, baron Desmousseaux de Givré, comte Dejean et vicomte Daru.

2° Commission de la comptabilité de la chambre. — MM. Cadeau d'Acy, de Boblaye, de Loynes, Larnac, Demesmay, comte Meynadier, Dugabé, vicomte Siméon et Lacombe.

3° Commission des pétitions n° 1. — MM. de Mérode, baron de Chassiron, Mathon de Fogères, Tesnières, baron Pérignon, Lenoble, de Bastard, Paul de Gasparin et Dintrans.

La Pologne et les puissances protectrices.

L'empereur de Russie poursuit ses réformes. Il avait demandé, il y a quelques mois, la liste de tous les fonctionnaires et employés, avec des notes sur la conduite de chacun d'eux. Il paraît que ces notes étaient peu favorables pour un grand nombre d'entre eux, car depuis quelques semaines, il ne paraît pas un numéro du Bulletin des lois qui ne contienne de nombreuses révocations d'employés. S'il faut en croire la *Gazette d'Augsbourg*, il aurait, en outre, envoyé à Varsovie le prince Paskewitch avec un projet complet pour l'abolition entière et immédiate de toutes corvées, redevances et prestations en nature. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de cette réfor-

---

— Notre état nous initie forcément aux secrets procédés de la nature; c'est tout simple. Nous étudions dans ce but : nous prenons nos inscriptions, nous passons nos examens pour en arriver là; et c'est encore *là* ce qui nous assigne un rang dans la société. C'est une chose inouïe que l'ignorance générale sur certains sujets. Par exemple, où imaginez-vous.—Ici le docteur ferma un œil, se renversa dans la ganache, et de ses mains forma un triangle dont les deux pouces faisaient la base :—où imaginez-vous que soit situé l'estomac de M. de Chippart?

Plus nerveux que jamais, M. de Chippart porta instinctivement la main au bas de son gilet.

— Du tout, du tout! s'écria le docteur avec une pure méprise, et des plus répandues. Vous vous trompez complètement, mon cher Monsieur.

— Quand j'ai l'estomac dérangé, c'est pourtant bien là que je le sens, protesta Chippart.

— Erreur! vous croyez le sentir, mais la science en sait plus long que vous. Tenez, j'ai eu un malade : — le docteur toucha, en parlant, une des nombreuses bagues qu'il portait aux doigts, et fit un léger hochement de tête,—un fort digne homme, qui m'a fait l'honneur de me coucher dans son testament de la façon la plus flatteuse; il m'a légué un diamant en témoignage, comme il lui a plu de le dire, « du talent, du savoir, du zèle infatigable, dont le docteur, John Jobling, membre de l'Académie de médecine, des sciences, etc., etc., etc., a fait preuve, dans les soins qu'il m'a rendus. » Pour en revenir à ce que je vous disais, ce malade fut tellement saisi, à l'idée de s'être mépris toute sa vie sur le siége d'un si important organe, que lorsque je lui affirmai, sur ma parole de médecin, qu'il se trompait, il fondit en larmes, me tendit la main, et me dit : Merci, Jobling! que Dieu vous conserve! il expira peu après, et fut enterré à Brixton.

— Place, Messieurs! s'écria au dehors la voix retentissante de Boulamy. Place aux rafraîchissements du conseil!

— Ah! ah! dit d'un ton jovial le docteur, comme il se frottait les mains et rapprochait son fauteuil de la table, voici la véritable Assurance de Vie, Monsieur Montaigue, la meilleure des *polices*, mon cher Monsieur! Il est bon d'être prévoyant, et sage de boire et de manger quand on peut. Qu'en pense M. de Chippart?

Le gérant acquiesça d'un air sournois, sa satisfaction à se remplir l'estomac étant singulièrement troublée par les doutes qu'on venait de lui faire concevoir sur le siége de cet indispensable organe. Mais il se déricha à l'aspect de l'huissier et du sous-huissier, portant un plateau recouvert d'une serviette d'un blanc de neige, qui, rejetée en arrière, laissa voir un couple de volailles froides, flanquées d'une terrine de foie gras, d'une salade et de quelques menus hors-d'œuvre; une bouteille d'excellent madère, une autre de champagne, achevèrent de le remettre dans son assiette, et il attaqua les mets avec un appétit qui ne le cédait en rien à celui du médecin en titre de la Compagnie.

La collation fut servie avec un luxe de cristaux, d'argenterie, de porcelaines qui décélait que le manger et le boire figuraient en tête des principales fonctions dévolues aux directeurs de l'Anglo Bengalie. A mesure qu'on avançait dans le repas, le docteur devenait de plus en plus jovial, de plus en plus rubicond. On eût dit que chaque bouchée qu'il engloutissait, chaque verre de vin qu'il avalait, allumait de nouvelles étincelles dans ses yeux, et enluminait son nez de nouveaux bourgeons.

Dans certains quartiers de la Cité, M. Jobling jouissait d'une popularité immense; il avait le menton prodigieusement sagace, la voix pompeuse, basse continue sur laquelle se détachaient des tons qui allaient droit au cœur, comme un rayon de soleil se colore d'incarnat en traversant un verre de vieux bourgogne. Sa cravate et son jabot étaient d'une irréprochable blancheur, ses habits du drap le plus noir et le plus luisant, sa chaîne de montre des plus lourdes, et ses breloques en or des plus grosses; ses bottes, toujours vernies, craquaient quand il marchait. Personne ne hochait la tête plus à propos, ne se frottait mieux les mains, ne se campait avec plus d'aplomb devant la cheminée. Pendant que le patient lui décrivait les symptômes du mal, il avait une manière à lui de faire claquer ses lèvres, et de dire de temps à autre : « Ah! » qui inspirait une confiance sans bornes et qui pouvait se traduire ainsi :

— Je sais tout ce que vous allez me dire beaucoup mieux que vous, mais allez, allez toujours!

Comme il parlait à tout propos, qu'il eût ou non quelque chose à dire, il passait pour avoir un fonds inépuisable de science, d'anecdotes, de bon mots. Ses malades du sexe féminin ne tarissaient pas sur son mérite; et ses admirateurs les plus froids convenaient qu'à part son savoir comme praticien, et on ne pouvait nier qu'il eût une grande réputation, c'était bien l'homme le plus accommodant qu'on pût rencontrer.

Par cette raison, et aussi pour sa clientelle, composée de marchands et de leurs familles, Jobling était précisément le médecin qu'il fallait à l'Anglo-Bengalie. Mais Jobling était trop fin pour s'attacher à la Compagnie autrement qu'en qualité d'agent médical payé, et grassement payé; il veillait même à ce qu'on ne pût s'y méprendre, et si quelque malade le pressait de questions, il avait son thème tout fait.

— Voyez-vous, mon cher Monsieur, avait-il coutume de dire, je n'ai que peu de renseignements à donner sur la compagnie Anglo-Bengalie. Nos relations sont nécessairement limitées, très limitées. Je suis l'agent médical de la société, appointé à tant par mois. Toute peine mérite salaire; *bis dat qui cito dat*.

— Jobling possède ses classiques, pensait le malade; il a fait de bonnes études; c'est un homme lettré!

— Je touche ma paie fort régulièrement; je puis donc affirmer qu'en ce qui me concerne du moins, la Compagnie est solvable; je n'ai sous ce rapport que du bien à en dire!

— Rien de plus loyal que la conduite de Jobling, pense le patient, qui veut justement de payer au docteur ses honoraires.

— Maintenant, si vous m'interrogez sur les garanties qu'offre la Compagnie, sur son fonds social, sur son fonds de réserve, etc., vous me trouverez en défaut. Je n'ai jamais eu la mémoire des chiffres, et n'étant point actionnaire, je m'abstiens de toute question à ce sujet. La discrétion, votre aimable moitié en conviendra, j'en suis sûr, est la première qualité d'un médecin.

— On n'est pas plus délicat et plus réservé que ce brave Jobling, se dit intérieurement la dame.

— Vous voilà donc, mon cher Monsieur, au fait de ma situation. Vous ne connaissez pas M. Montaigue? j'en suis fâché. Un homme fort remarquable, au moral comme au physique, un parfait gentilhomme!

Liberté de la presse en Espagne. — Le mariage de la reine.

La circulaire suivante a été adressée aux journaux par le chef politique de Madrid :

1° Trois heures avant de procéder à la distribution d'un journal, il en sera présenté au chef politique un numéro signé; 2° Il sera donné récépissé de ce numéro, annonçant l'heure de la présentation; 3° L'ordre de suspension, s'il y a lieu, sera communiqué à l'éditeur ou à ses représentants par l'intermédiaire du commissaire ou inspecteur de sûreté publique; 4° A l'effet de recevoir cet ordre et de répondre de son exécution pendant les trois heures indiquées, l'éditeur ou son représentant restera dans les bureaux de la rédaction, où le commissaire ou l'inspecteur feront savoir au journal la disposition du chef politique; 5° dans le cas où la distribution serait faite ou commencée au moment où l'ordre de suspension sera communiqué, le commissaire dressera procès-verbal à l'effet de constater le fait, ainsi que l'heure où il s'est présenté à la rédaction; 6° pour recevoir les journaux, les bureaux du chef politique resteront ouverts de cinq heures du matin à onze heures du soir, du mois de mai au mois de septembre, et de sept heures du matin à la même heure du soir, dans les autres mois.

De nombreuses saisies ont eu lieu depuis peu, non-seulement parmi les feuilles progressistes, mais parmi les journaux du parti conservateur ou modéré. L'*Eco del comercio* a été saisi trois fois en une semaine, et deux jours de suite, pour s'être permis de blâmer l'expédition projetée à la république de l'Equateur. Quelques jours après l'*Espagnol* était saisi pour un article relatif au mariage de la reine, article dans lequel il annonçait que les dispenses nécessaires pour le mariage d'Isabelle avec un des fils de don Francisco, ses cousins, étaient déjà arrivées de Rome.

Cette question du mariage de la reine continue à occuper la presse de Madrid. Les feuilles qui soutenaient la candidature du comte de Montémolin sont les seules à garder le silence. On paraît croire généralement qu'une solution est prochaine; et le bruit d'une réunion des cortès, dont on fixe l'ouverture dans la première quinzaine de septembre, fait présumer que c'est seulement pour communiquer aux deux chambres le nom du prince choisi par la reine que cette convocation temporaire aura lieu. On paraît ne pas douter que l'élu sera un des fils de l'infant don Francisco, très probablement le duc de Cadix.

Un journal annonce que la cour de France donnerait son approbation à ce mariage, à condition que la sœur de la reine, l'infante Louise, épouserait le duc de Montpensier. L'Angleterre ne consentirait, assure-t-on, à ce mariage que si la reine épousait un Cobourg, le prince Léopold. Les progressistes, pour en finir, proposent d'unir les deux fils de dona Carlotta aux deux filles de Marie-Christine. Les conservateurs ne seraient pas éloignés, dit-on, d'accepter cette solution, si la reine-mère veut bien y consentir.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Les vacances d'automne de la Bibliothèque royale ont commencé hier 1er septembre. Cet établissement ne rouvrira ses portes que dans un mois.

— C'est aujourd'hui mercredi, à dix heures, qu'a commencé, à l'Ecole des Beaux-Arts, l'exposition des ouvrages des jeunes concurrents entrés en loges pour disputer les grands prix de sculpture. L'exposition durera trois jours : les 2, 3 et 4. Le sujet est Mézence blessé, statue ronde-bosse.

— Par arrêtés de M. le ministre de l'instruction publique :

M. Bourdon, inspecteur général de l'Université, de l'ordre des scien-

... (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône, Var, Corse), 25 fr. 50 c.

2°, 1re section (Gironde, Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Ariège, Haute-Garonne), 23 fr. 55 c.; 2e section (Jura, Doubs, Ain, Isère, Hautes et Basses-Alpes), 27 fr. 52 c.

3°, 1re section (Haut et Bas-Rhin), 27 fr. 52 c.; — 2e section (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine-Inférieure, Eure, Calvados), 25 fr. 44 c.; — 3e section (Loire-Inférieure, Vendée, Charente-Inférieure), 21 fr. 09 c.

4°, 1re section (Moselle, Meuse, Ardennes, Aisne), 23 fr. 75 c.; — 2e section (Manche, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, 20 fr. 80 c.

— Le *Constitutionnel* vient d'être acheté par M. Mosselmann, riche Belge, possesseur de grands établissements industriels dans le Nord, et candidat malheureux au collége de Valognes, où il se portait en concurrence avec M. de Tocqueville. Ce journal va, dit-on, prendre rang parmi les feuilles qui défendent la politique de M. Guizot; d'autres disent qu'il tâchera de voguer entre M. Guizot et M. Thiers, se contentant de défendre les doctrines protectionnistes.

— La commune de Montrouge vient d'être purgée d'une partie des voleurs qui l'exploitent depuis quelque temps. La police est parvenue à mettre la main sur quatre des plus adroits.

— Une promenade d'essai sur le chemin de fer du Havre a eu lieu avant-hier dans la partie comprise entre le débarcadère et le viaduc de Mirville. Arrivés à ce dernier endroit, les invités ont pu mettre pied à terre et visiter le gigantesque travail de ce viaduc, composé de 52 arches On met la main en ce moment aux derniers travaux de consolidation ordonnés par les ponts-et-chaussées à ce viaduc.

— Une pauvre femme a été hier prévenue de mendicité, par une circonstance singulière et bien fâcheuse pour elle. Assise sur le pas d'une porte fermée, elle tenait un petit enfant sur ses genoux, et ses regards semblaient en effet implorer la pitié des passants. Elle ne tendait pas la main cependant; mais un monsieur s'étant arrêté devant elle, et fouillant dans la poche de son gilet, ce seul mouvement décida un sergent de ville à dire à la malheureuse femme de le suivre, ce qu'elle fit en protestant qu'elle ne demandait pas l'aumône. Ce qu'il y a de déplorable, c'est que le monsieur, cause de cette arrestation, s'était aperçu qu'il n'avait pas la moindre monnaie dans sa poche.

L'ESPRIT DU COMMERCE. — Un acheteur qui avait reçu d'un marchand et payé une citrouille pour un melon, a été condamné par le tribunal correctionnel de la Seine à 16 fr. d'amende et à 10 fr. de dommages-intérêts pour avoir jeté à la tête et sur l'étal du marchand ladite citrouille-melon.

L'acheteur se plaignait de la tromperie dont il avait été dupe. — Est-ce que je suis dans les melons pour les connaître? a répliqué le marchand. On achète des melons à la douzaine, bons ou mauvais; on en vend douze, voilà le commerce.

AFFAIRE DES TROUBLES D'ANZIN. — Nous empruntons au *Courrier du Nord* le compte-rendu de cette affaire :

Tribunal correctionnel de Valenciennes. — Audience du 28 août.

— Une affluence inaccoutumée remplit l'enceinte du tribunal. On remarque dans l'auditoire un grand nombre d'ouvriers mineurs qui sont venus assister aux débats que doit soulever l'affaire de coalition soumise en ce moment à l'appréciation de la justice.

On se rappelle quels sont les faits qui ont donné lieu à cette affaire. Dans les premiers jours du mois de juillet dernier, une grève commencée dans les fosses situées sur le territoire d'Anzin se répandit rapidement sur tous les autres lieux d'exploitation de l'arrondissement. Le travail cessa dans presque toutes les houillères, et une foule d'ouvriers se groupa sur toutes les routes, la plupart opposant une force d'inertie aux exhortations des magistrats et aux injonctions de la force publique, quelques-uns seulement se livrant à des menaces et à des violences.

Pendant une dizaine de jours, toute l'autorité militaire et administrative fut tenue en échec; par suite, un grand déploiement de forces fut jugé nécessaire; mais cette mesure de haute prudence devint heureusement inutile, et il n'y eut point de collision et de malheurs à déplorer.

Une quarantaine de témoins sont entendus. Leurs dépositions viennent confirmer, en grande partie, les faits de l'accusation.

Un seul avocat, Me Foucart, est chargé de la défense de tous les accusés. Ce jeune conseil, dans une plaidoirie aussi brillante que mesurée, se livre à une sage appréciation de toutes les circonstances particulières de la cause, mais sans vouloir entrer dans les faits généraux qui avaient motivé la grève et qui semblaient du reste étrangers au débat. Il fait la part de chacun de ses clients. Pour les uns, il réclame un acquittement immédiat; pour les autres, il invoque l'indulgence bien entendue des magistrats. Il termine enfin par une péroraison pathétique qui paraît faire une grande impression sur ses clients et sur l'auditoire.

M. le procureur du roi soutient l'accusation à l'égard de tous les prévenus, et réclame contre chacun d'eux, et dans diverses proportions, les peines portées par la loi.

Après quelques mots de chaleureuse réplique de la part de Me Foucart, le tribunal se retire dans la chambre des délibérations. Nous avons déjà indiqué le jugement. Quatre prévenus ont été renvoyés des fins de la plainte; les autres ont été condamnés à un emprisonnement de trois mois à dix jours.

Avant de lever l'audience, M. le président adresse aux condamnés l'allocution suivante :

« Ouvriers mineurs, c'est pour la troisième fois qu'une triste expérience doit enfin vous faire comprendre que les émeutes, les coalitions, ne sauraient avoir d'autre résultat que d'affliger le pays et de conduire leurs auteurs en prison.

» Votre avocat, dans une plaidoirie pleine de sagesse et de dignité, vous a dit avant moi : « Soumettez-vous toujours à la loi, ne troublez » jamais l'ordre public. » Puisse un nouvel oubli de ces maximes salutaires et du respect dû à la propriété d'autrui ne pas imposer à vos magistrats, à la justice, le devoir pénible de vous frapper à l'avenir de peines plus sévères. »

AFFAIRE DES TROUBLES DE CHATEAU-CHINON. — Huit femmes prévenues d'avoir fait partie du rassemblement séditieux qui avait eu lieu à Château-Chinon, le 20 août dernier, à l'effet d'arrêter quatre voitures de blé destinées pour le marché d'Autun, étaient traduites à la police correctionnelle, par suite du renvoi de la chambre du conseil. Elles étaient, en outre, prévenues d'avoir résisté avec violence et menaces à la force publique, agissant sous les ordres des autorités administratives et judiciaires.

Me Decheverry, avocat, a invoqué en leur faveur la difficulté que plusieurs d'entre elles avaient éprouvée à se procurer du pain. Il a adressé à cet égard quelques reproches à la police, qui ne surveillait pas assez les boulangers, soit sous le rapport de leur approvisionnement, soit sous le rapport des contraventions journalières qu'ils commettaient en vendant à faux poids, et souvent en vendant du pain de mauvaise qualité.

Après la réplique de M. le procureur du roi, qui a cherché à atténuer les torts reprochés par le défenseur à l'autorité municipale, le tribunal a condamné deux des prévenues chacune à cinq semaines d'emprisonnement, et les six autres, chacune à un mois d'emprisonnement et solidairement aux dépens.

UN ENFANT DU PEUPLE. — Louise Duru, que dans son quartier l'on nomme Bambochette, est, dit le *Droit*, une jeune fille de quatorze ans déjà vieille. Son visage est étiolé, et des rides précoces sillonnent son front.

Bambochette est cette enfant de Paris, née d'une union illégitime, qu'une mère jeune encore et coquette a laissée courir dans les rues et carrefours, tandis qu'elle-même allait se gaudir dans les bals de barrière et au paradis des petits théâtres. Bambochette a grandi au milieu du désordre; puis, quand sa mère a remis un peu d'ordre dans ses affaires, elle s'est prise d'une belle passion pour sa fille, et la lui a prouvée en la battant souvent. Ne pouvant s'accoutumer à ce régime, la jeune fille a déserté souvent la maison de sa mère; souvent elle a été ramassée sur la voie publique en état de vagabondage. La voilà qui paraît encore devant la police correctionnelle.

Bambochette a une physionomie fort intelligente; elle porte avec

---

Il a, m'a-t-on dit, de grandes propriétés dans l'Inde. Il est ici, à Londres, sur un pied très respectable : une maison magnifique, un mobilier à l'avenant, beaucoup de luxe, des tableaux qui, sous le point de vue de l'anatomie, et c'est ma partie, sont vraiment irréprochables. Si vous aviez jamais la fantaisie de vous faire assurer, disposez de moi, je suis tout à vous; je puis en toute sécurité de conscience vous donner un certificat de bonne santé. Je crois comprendre votre constitution mieux que vous-même. — Cette petite indisposition lui a été très salutaire, Madame, continue le docteur, s'adressant à la femme du patient; elle lui a fait plus de bien que toutes les drogues de la pharmacie, qui, à vrai dire, ne sont que graines de niais pour une constitution comme la sienne.

— Jobling est bien l'homme le plus dévoué, le plus perspicace que je connaisse, se dit à part le malade, et sur ma parole, je songerai à lui!

— Un droit de commission, docteur, pour quatre nouvelles polices et pour un prêt? Tout cela de ce matin. Hé! hé! dit Chippart, la bouche encore pleine, en parcourant des yeux les papiers que venait de lui remettre l'huissier. Allons! cela ne va pas mal!

— Jobling, mon bon ami, dit Tigg, vivez et prospérez! A votre santé!

— Non, non, parole d'honneur! je n'ai pas le droit de toucher une commission, dit le docteur, c'est vous prendre l'argent dans la poche. Je n'adresse personne ici; seulement je dis ce que je sais. Mes patients m'interrogent et je leur réponds; voilà tout, ni plus ni moins. La prudence est mon côté faible, et l'a toujours été, du plus loin qu'il me souvienne. C'est-à-dire, continua le docteur, remplissant son verre, la prudence en ce qui concerne les autres. Quant à la confiance que j'aurais personnellement en la Compagnie, si je ne m'étais fait assurer ailleurs depuis nombre d'années, c'est une autre question.

Il essaya de prendre un air convaincu; mais, sentant qu'il n'y réussissait qu'à demi, il changea de sujet et loua le vin.

— A propos de vin, reprit-il, celui-ci me rappelle le meilleur verre de vieux porto que j'aie bu de ma vie : c'était à un enterrement. Auriez-vous, par hasard, vu quelqu'un de ce nom, monsieur Montaigüe? dit-il, en passant une carte au président.

— Ce n'est pas le défunt? j'espère; répliqua Tigg, il viendrait un peu tard pour se faire assurer.

Le docteur éclata de rire.

— Non, non, celui-ci est vivant et se rattache d'une façon très-honorable à la cérémonie dont je parlais.

Tigg, tout en lissant sa moustache, jeta les yeux sur le nom.

— Oh! je me rappelle. Non, il n'est pas venu.

Il achevait à peine de parler que Boulamy entra et présenta une carte à l'agent médical.

— Dès qu'on parle du... fit observer le docteur en se levant...

— Du diable, acheva Tigg, on en voit la queue. Est-ce cela, docteur?

— Non, M. Montaigüe, non, le proverbe mentirait cette fois; ce gentilhomme n'a rien de commun avec celui que vous venez de nommer.

— Tant mieux, il n'en est que plus assuré à l'Anglo-Bengalie. Boulamy, débarrassez la table, et desservez par l'autre porte. Les affaires vous réclament, M. Chippart.

— Vous présenterai-je ce nouveau client? demanda Jobling.

— Je vous en serai éternellement obligé, répondit Tigg avec un geste et un sourire affables.

Le docteur disparut et rentra bientôt après, accompagné de Jonas.

— M. Montaigüe, dit Jobling, permettez-moi de vous présenter mon ami, M. Chuzzlewitt! Mon excellent ami, notre président! Voilà, ajouta-t-il, en se reprenant et regardant autour de lui avec complaisance, voilà une bien singulière preuve de la force de l'exemple! Je dis *notre* président : pourquoi? Monsieur n'est pas le moins du monde *mon* président; je n'ai d'autres rapports avec la Compagnie que le salaire qu'elle me paie pour lui donner mes humbles avis en qualité de médecin, précisément comme je les donne chaque jour à Jacques, Pierre ou Jean Gilles. Pourquoi donc ai-je dit «notre président?» Tout simplement parce que j'entends sans cesse résonner cette phrase à mes oreilles. Telle est l'opération involontaire de la faculté mentale dans l'homme, un bipède essentiellement imitatif. — Je crois que vous ne prenez pas de tabac, M. de Chippart? C'est peu judicieux à vous; vous devriez en prendre.

Durant ces remarques et l'aspiration prolongée et sonore qui les accompagna, Jonas s'installa dans un fauteuil, toujours aussi gauche, aussi disgracieux qu'il se puisse retracer à la mémoire du lecteur. C'est chose trop commune chez tous, mais plus particulièrement aux natures basses, que de s'en laisser imposer par le faste des habits et des ameublements : leur influence était décisive sur Jonas.

— Maintenant, vous avez tous deux à parler affaires, dit le docteur, et je sais que votre temps est précieux. Le mien ne l'est pas moins, car bon nombre de *vies* m'attendent là dehors, et j'ai ma ronde de visites à faire, après avoir passé en revue vos clients. A présent que j'ai eu le bonheur de vous mettre en rapport, je vous quitte; adieu! — Encore un mot, monsieur Montaigüe; permettez-moi de vous dire à la louange de l'ami qui siége à près de vous, qu'il a plus fait, Monsieur, — Ici le docteur frappa solennellement sur sa tabatière : — pour me réconcilier avec l'espèce humaine, qu'aucun homme vivant ou mort. Adieu!

Sur ce, Jobling sortit brusquement de la salle du conseil, et procéda dans l'antichambre à l'accomplissement de ses fonctions officielles, ne négligeant rien pour convaincre *les vies* qui l'attendaient dehors de sa consciencieuse perspicacité d'examen, et de l'immense difficulté qu'il y avait à se faire assurer par l'Anglo-Bengalie; tâtant les pouls, regardant les langues, auscultant les cœurs et les côtes, administrant des coups sur les poitrines, et ainsi de suite, comme s'il n'eût pas su d'avance que la Compagnie n'y regardait pas de si près, et que toute vie, saine ou compromise, était gibier pour son bissac.

M. de Chippart étant parti de son côté pour dépêcher la besogne du matin, Jonas Chuzzlewitt et Tigg restèrent tête à tête.

(La suite à demain.)

Un public nombreux, d'enfants et de grandes personnes, se presse chaque soir dans la jolie salle du théâtre des Jeunes-Elèves, aux représentations du conte de *Peau d'âne*. Cette pièce féerie, montée avec un luxe de décors et une richesse de costumes dignes de l'Opéra, renferme, en outre des transformations, des métamorphoses et des changements à vue qui en font un spectacle des plus attrayants pour tous les âges.

mais elle n'a jamais voulu.

La femme Duru (furieuse) : Comment, tu oses dire ça, petit démon...

M. le président : Calmez-vous, madame.

La femme Duru : Imaginez-vous, messieurs, que j'ai voulu donner à ce petit mauvais sujet un bel état, le plus beau des états, celui d'artiste, un état où que l'on récolte des grosses sommes et des masses de couronnes... J'ai voulu la faire entrer au théâtre des Jeunes-Elèves, elle a toujours fait résistance.

Bambochette : J'aimais mieux un bon état.

M. le président : Cette enfant avait peut-être raison ; un bon état manuel vaut mieux que ces carrières aventureuses où l'une réussit sur cent qui tombent et se perdent.

Le tribunal ordonne que Bambochette sera détenue trois ans dans une maison de correction.

M. le président, à la prévenue : Là on vous apprendra un bon état, et en sortant vous pourrez gagner honnêtement votre vie.

Bambochette : Oh ! merci, mes bons messieurs.

La femme Duru, de plus en plus furieuse : On a beau dire... les mauvais sujets seront toujours des mauvais sujets.

Académie des Sciences.

Séance du 24 et du 31 août.

Médecine. — *Théorie ou mécanisme de la migraine.* La migraine est une affection dont jusqu'à présent la nature n'était pas mieux connue des médecins que des gens du monde ou du vulgaire. La tentative de notre confrère et ami M. Auzias Turenne pour déterminer le siége et la cause d'un mal parfois si désolant par son obstination, va-t-elle changer sur ce point l'état de la science et faire succéder la lumière à l'obscurité ? Peut-être bien. Si l'explication que donne cet observateur n'a pas le caractère d'une démonstration évidente, elle a cependant en sa faveur des présomptions assez plausibles. En un mot, nous pensons que chercher dans certains états de la circulation sanguine locale la raison de la migraine, ainsi que de quelques autres symptômes considérés comme exclusivement nerveux, c'est être dans la bonne voie. Au surplus, dût-il s'être trompé, que nous applaudirions encore à la tentative de M. Auzias Turenne. Mais, laissons-le exposer lui-même les idées, objet du mémoire qu'il a lu à l'avant-dernière séance de l'Académie. Disons seulement pour l'intelligence de ceux de nos lecteurs qui sont étrangers à l'anatomie, que les sinus veineux de l'intérieur du crâne sont des canaux dans lesquels se décharge le sang qui revient du cerveau et de ses enveloppes, canaux dont la réunion successive donne naissance à la veine jugulaire interne ; que le nerf trijumeau ou nerf de la 5e paire est un gros tronc nerveux qui se divise en trois branches, l'ophthalmique, la maxillaire supérieure et la maxillaire inférieure, pour aller porter la sensibilité dans la peau et dans la plupart des organes de la face, sans préjudice du mouvement qu'il transmet à plusieurs muscles des mêmes régions par certains filets de sa 5e branche. C'est un nerf sensible et moteur à la fois ; aussi a-t-il une partie de ses filets qui forment ou traversent un ganglion (le ganglion de Gasser), tandis que les autres filets, en moindre nombre, glissent sur ce ganglion sans communiquer avec lui. C'est un nerf de la plus haute importance que le trijumeau, à raison de ses rapports avec les sens de la vue, de l'odorat et du goût, bien qu'il ne soit l'agent spécial d'aucun de ces sens, si ce n'est de celui du goût. Revenons au Mémoire de M. Auzias Turenne.

La migraine, dit ce médecin, est une douleur de tête qui résulte de la compression du nerf trijumeau, et plus particulièrement de sa branche ophthalmique par du sang accumulé, sous l'influence de causes très diverses, dans les sinus de la base du crâne, et spécialement dans les sinus caverneux. Cette définition exclut, comme étant distinctes de la migraine, des douleurs qu'on a souvent confondues avec elle, tandis qu'elle fait entrer dans l'acception du mot migraine, contrairement au sens étymologique, des douleurs qui ne sont pas bornées à un seul côté de la tête. Il est même de ces douleurs qui, pendant un seul accès, se généralisent et se localisent alternativement.

La branche ophthalmique, siège principal de la migraine, est située ainsi que ses ramifications, dans la paroi externe du sinus caverneux. Ces nerfs sont séparés du sang renfermé dans le sinus par une lame très mince.

Les branches maxillaires supérieure et inférieure du trijumeau sont quelquefois le siége de douleurs hémicrâniques, surtout lorsque le mouvement de la tête en arrière tend à déplacer les douleurs qui occupent la branche ophthalmique. Ce mouvement dirige le sang du sinus caverneux vers le sinus pétreux supérieur et inférieur. Or, ces deux sinus sont en rapport avec le ganglion de Gasser.

Des nausées et des vomissements compliquent souvent la migraine. C'est parce que alors il y a compression de la huitième paire de nerfs dans le golfe de la veine jugulaire interne, ou le long du cou. La hui-

[illegible] la disjonction des sutures pariétales et [illegible] qui correspondent à quelques-uns de ces sinus dont la réplétion excessive serait, suivant M. Auzias-Turenne, la cause du mal. Nous ne suivrons point l'auteur dans la réponse qu'il fait aux objections que peut soulever sa théorie. Nous avons hâte d'arriver aux moyens de soulagement qu'il indique.

Les positions de la tête qui désemplissent les sinus caverneux allègent les douleurs de migraine, tandis que les positions contraires les aggravent. Qu'on porte la tête en avant, la douleur sera vive ; qu'on la porte en arrière et qu'on l'y maintienne durant quelques minutes, la douleur disparaîtra ou tout au moins diminuera. On la combattra plus efficacement encore si, en même temps qu'on porte la tête en arrière, on la dirige du côté douloureux, parce qu'alors le lobe moyen du cerveau cesse de peser sur le sinus caverneux de ce côté.

Les douleurs de migraine diminuent pendant l'inspiration ; elles augmentent dans l'expiration, ou pendant qu'on retient la respiration ; c'est-à-dire qu'elles diminuent pendant que le sang veineux arrive vers le cœur, et augmentent dans les circonstances opposées.

Les vieillards sont généralement exempts de migraine. C'est parce que chez eux les sinus de la base du crâne sont éminemment développés.

La migraine a de la prédilection pour le côté gauche. C'est effectivement ce côté qui est le plus susceptible de manquer de débouchés pour le sang veineux. Les trous condyliens et mastoïdiens manquent souvent à gauche.

En somme, les raisons, tout au moins ingénieuses, ne manquent pas à M. Turenne pour étayer sa théorie. Il l'a même confirmée expérimentalement sur lui-même, en se procurant un accès de migraine par la compression des veines jugulaires.

Malheureusement la thérapeutique n'est pas le côté brillant de la communication dont je rends compte. Peu sensibles aux arguments tirés des dispositions anatomiques, bien des *migraineux* (j'aimerais mieux ce mot, s'il était français, que celui d'*hémicrâniques* employé par l'auteur) prendront pour une mauvaise plaisanterie le conseil de rejeter la tête en arrière et de l'incliner du côté de la douleur, quand ils souffrent de leur migraine. M. Auzias ajoute, il est vrai, qu'il faut combattre les prédispositions au mal par la gymnastique et l'hygiène.

Quelquefois il a suffi de manger pour se délivrer d'un accès de migraine. Or, la mastication favorise le retour du sang de la tête vers le cœur ; le travail de la digestion en appelle, en retient une plus grande quantité dans l'abdomen. Les boissons chaudes et diaphorétiques, certains excitants tels que le café, enfin les applications d'ammoniaque étendue d'eau, salée ou non ; tous ces agents, quand ils réussissent à dissiper la migraine, le font évidemment en activant la circulation, presque toujours ralentie dans la véritable migraine, qu'il ne faut pas confondre avec la céphalalgie liée à un mouvement fébrile.

— M. le docteur Junod appelle l'attention de l'Académie sur les avantages de la méthode hémospasique dans le traitement de la fièvre typhoïde. Cette méthode consiste dans l'application de ventouses-monstres sur les membres ; ce qui procure l'avantage de prévenir les congestions vers les organes les plus importants par un simple déplacement d'une partie de la masse sanguine, et en évitant la perte souvent fort regrettable de ce liquide précieux. L'emploi des grandes ventouses de M. Junod a encore, suivant lui, l'avantage d'éclairer le diagnostic. La partie sur laquelle on les a posées, au lieu de présenter une couleur rouge, prend une teinte violette dans les cas d'affections vraiment typhoïdes et adynamiques.

Epidémie lépreuse. — M. le docteur Rendu, qui a été chargé d'une mission scientifique dans l'Amérique du Sud, donne lecture d'un Mémoire sur une maladie par lui observée au Brésil, où elle est connue sous le nom de *morphée*, et qui ne lui paraît pas différer de la lèpre tuberculeuse. Cette maladie fait chaque jour des progrès ; déjà elle envahit la Guyane. Elle se déclare par des taches au visage et sur d'autres parties du corps. La peau, dans les points qu'occupent les taches, perd sa sensibilité et sa propriété exhalante. Aux taches succèdent, après sept ou huit mois, des tubercules qui s'ulcèrent par la suite, et qui se développent quelquefois aussi dans les fosses nasales, le larynx, etc. Rien d'efficace n'a été jusqu'à présent employé contre cette maladie.

Hygiène industrielle. Effet des émanations phosphorées. — Les ouvriers employés dans les fabriques de phosphore et d'allumettes chimiques à Lyon n'éprouvent point les graves accidents, nécrose, phthisie, etc., observés chez les personnes employées à la même fabrication dans les ateliers de Paris et de Vienne. Voilà ce que M. le docteur Dupasquier vient de constater par une enquête de laquelle il tire les conclusions suivantes : Les émanations phosphorées n'exercent point sur les ouvriers les influences funestes qu'on leur a attribuées. Elles ne donnent lieu qu'à une irritation bronchique qui disparaît bientôt. M. Dupasquier est porté à croire que les graves symptômes signalés

de L. et soupçonnons fort qu'il n'est pas publié. Nous nous informerons à Bordeaux. En tout cas, il n'est point à Paris.

Marchés.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 31 août, 1er et 2 sept. — *Beurres* (le kil.) En livres, 1,08 à 2,44. — En mottes Isigny, 1,40 à 3,70. — En mottes Gournay, 1,30 à 2,80. — Petit beurre, 1,32 à 1,46. — Beurre salé et fondu, 0,00 à 0,00.

OEufs (le mille). Du 31 août, 37 à 63. — Du 1er sept. 35 à 60. — Du 2 sept. 00 à 00.

fromages (la dizaine). — Brie, 12 à 36. — A la pie, 5 à 15.

Halle à la viande. — Marché du 2 sept. — Bœufs, 18785 ; 1re qualité, 1,40 ; 2e, 1,20 ; 3e, 0,80. — Veaux, 11546 ; 1re, 1,35 ; 2e, 1,20 ; 3e, 1,00. — Moutons, 2800 ; 1re, 1,40 ; 2e, 1,20 ; 3e, 1,00. — En gros, 30160 ; 1re, 1,42 ; 2e, 1,36 ; 3e, 1,26.

Marché Saint-Martin du 2 sept. — Foin 1re qualité, 57 60 ; 2e 50 56 ; 3e »» »». Paille de blé, 1re qualité, 28 30 ; 2e 25 27. — Paille de seigle, 1re qualité 28 32 ; 2e »» »».

Marché de Saint-Germain-en-Laye du 31 août. — Blé, 1re 27,33 ; 2e 25,66 ; 3e 25,00. — Seigle, 1re »»,»» ; 2e 00,00. — Orge, 1re 00,00 ; 2e 00,00. — Avoine, 1re 00,00 ; 2e 00,00 ; 3e 0,00.

Farines, 159 kil. de 68 à 70. — Foin, 1re de »» à »» ; de »» à »» ; 3e »» à »». — Paille, de »» à »».

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 31 août. — Dame veuve Prost, marchande au Temple, rue du Puits-Vendôme, 7. Juge-comm., M. Courlot ; syndic prov., M. Bidard, rue Las-Cases, 12. — Panigot, plâtrier, à Montreuil. Juge-comm., M. Châtenet ; syndic prov., M. Millet, boulevart Saint-Denis, 24. — Cugnot, restaurateur, rue Coquillère, 12 ter, présentement rue J.-J. Rousseau, 2. Juge-comm., M. Odier, syndic prov., M. Defoix, rue Saint-Lazare, 70.

Bourse du 2 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 95	84 »»	83 90	84 »»
— — fin courant	84 »»	84 15	83 95	84 15
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 85	121 90	121 75	121 75
— — fin courant	121 95	122 05	121 95	122 05

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »»		Banq. de Fr. dr cours	3485 »»	
4 0/0 J. »	»	109 »»	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	400 »»
—— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	1215 »»
B. du Trés.	»	3 5/6	— Gann.....	»	1195 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.		
3 p. 0/0......	d. 50	84 15	84 30	——	»» »»	»» »»
5 p. 0/0......	d. 50	122 15	122 25	——	»»» »»	»»» »»
REPORTS.	du Ct à fin du mois.			D'un mois à l'autre.		
3 p. 0/0.....	10 »/»	15 »/»			»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	30 »/»	35 »/»			»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM.............	Der C.	102 1/4
Récép. Rotsch.	»	102 »»	BELG. 5 1/2......	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	34 »/»	— 4 1/2......	»	100 3/8
— — pass.	»	5 7/8	— de 1840....	»	102 7/8
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— de 1842....	»	» »/»
Dette intérieure	»	32 1/2	— Banque....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1844.	»	»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1210 »»
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE.......	»	»»» »»
Union linière...	»	»»	— Fourneaux de l'Aveyron...		»»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1265 »»
Act. d J. »	400 »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	» »»
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	1100 »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1275 »»
— à Rouen.	963 »»
R.-Havre..	»»» »»
Avignon...	920 »»
Str. à Bâle.	220 »»
Paris-Str...	496 25
Tours-Nant	507 50
Orl.-Vierz.	627 50
C. du Nord	715 »»
Famp-Haz.	400 »»
Diep.-Féc..	»»» »»
Boul. à Am.	490 »»
Orl.-Bord.	574 25
Mont. à Tr.	261 75
Paris-Lyon	530 »»
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	»» »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES. — Huiles. — Colza disponible, 89-00 ; courant du mois, 90 à »»-»» ; quatre derniers mois, 92 à 93 ; quatre premiers 1847, 96.

Lille. — Colza, 80-»» »» ; œillette rousse, »» ; lin, 85-50 à »» ; cameline, »» ; chanvre, »»-»». — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible, 139 à 140 ; courant du mois, 136 à 137 ; septembre et octobre, 135 à 136 ; novembre et décembre, 131 à »»» ; quatre premiers 1847, 127.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 104 à 105 fr. les 100 k., ordres de livraison, »»» à »»» fr.

L'un des gérants : F. Cantagrel.

Spectacles du 3 septembre.

7 1/2 Opéra. —

7 1/4 Français. — La Marquise de Senneterre, l'Enfant Trouvé.

7 1/2 Opéra-Comique. — La Part du Diable, le Trompette.

7 1/2 Vaudeville. — Chansons populaires, les Brodeuses, les Mémoires.

6 1/2 Variétés. — Un Domestique, Colombe et Perdreau, Maître d'école.

7 1/2 Gymnase. — Dernier Chapitre, Clarisse Harlowe.

7 1/2 Palais-Royal. — Tartelettes, les Bains, l'Inventeur, Garde.

7 1/2 Porte-St-Martin. — Le Docteur noir.

6 1/4 Gaité. — Le Temple de Salomon. (Première représentation.)

6 1/2 Ambigu. — Le Marché de Londres.

7 1/2 Comte. — Le Flageolet, Peau-d'Ane.

6 »/» Folies-Dramatiques. — Loup-Garou, Mes farces, Chaperon.

7 1/2 Luxembourg. — La Fille du Cocher, Pilules d'Amour, le Mariage.

8 »/» Cirque (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.

3 »/» Hippodrome. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

COLONISATION DE MADAGASCAR,

Un volume grand in-8° avec carte. Paris, 1844.

PAR D. LAVERDANT.

Prix : 3 francs ; Par la poste, 3 francs 75 cent.

PARIS A NANTES POUR 25 FR.

Par les Bateaux à vapeur et les Chemins de fer.

Deux départs de TOURS pour NANTES tous les matins, à 6 h. 1/2 et à 11 h., correspondant avec les bateaux à vapeur de Nantes à Bordeaux. S'adresser, pour les renseignements et pour prendre les places, dans tous les bureaux d'omnibus des chemins de fer d'Orléans et de Tours, et à M. A. CHATEAUNEUF jeune, agent des bateaux à vapeur pour la Russie, Hambourg, etc., 9, boulevart Montmartre.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, aux bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MANIFESTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE

Fondée par Fourier, ou Bases de la Politique positive.

Paris, 1841 (*écrit par V. CONSIDERANT, et adopté par le Conseil de l'École*). Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée, 1842. Un beau vol. in-18. Prix : 1 f. 25 ; par la poste, 1 f. 60.

... encore à la vérité, mais il ne peut pas davantage. On ne saurait suffire à tout; d'ailleurs, pendant ces derniers mois, il avait bien d'autres soucis, il risquait son existence dans la lutte électorale.

La loi qui régit les élections a fourni à M. Mauguin l'occasion d'une critique acerbe et vigoureuse, mais qui avait le tort de venir en un moment où la chambre était décidée à ne rien entendre. La loi de 1831, a-t-il dit, a créé un corps de privilégiés, chargés d'élire les législateurs. Qu'elle ait eu tort ou raison, il n'importe à cette heure; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a voulu que tous les électeurs fussent égaux. Or, ils sont loin de l'être. Dans tel collége où les électeurs sont éclairés et riches, chaque électeur a en soi moins de puissance, il participe proportionnellement moins au gouvernement que les électeurs ignorants et pauvres, c'est à dire plus corruptibles de tel autre collége. A Paris, par exemple, il faut huit cents électeurs pour avoir une voix au parlement, tandis que dans tel arrondissement des Alpes, de la Bretagne, du Jura, 150 électeurs inscrits suffisent à nommer un député. Huit ou dix familles y font une élection. Il y a là une anomalie, et d'autant plus dangereuse, que ces petits colléges ne peuvent manquer de devenir le patrimoine, soit du ministère, soit du financier qui croira avantageux de les acheter.

L'impatience de la chambre n'a pas permis à l'orateur de développer ses idées mais il a promis d'y revenir lorsqu'il sera permis de discuter.

La question de la corruption électorale a amené M. Arago à la tribune. Il s'est plaint vivement des récits mensongers publiés par les journaux de Paris sur ce qui s'est passé à Perpignan au moment de son élection. La ville était parfaitement calme et n'était coupable que de trop d'enthousiasme pour l'illustre savant, lorsque le commandant de la place, M. de Castellane, beau-père du candidat conservateur, fit battre la générale et répandit dans la ville toutes les troupes dont il disposait, sans prendre l'avis de l'autorité municipale; il se persuada même si bien qu'il était sur le champ de bataille, qu'il criait à un officier général : Commandant, votre gauche est dégarnie; couvrez-la d'un détachement de grenadiers! M. Arago a lu, à l'appui de ces paroles, une attestation du maire de Perpignan, conservateur sincère, et qui a voté contre lui. Ibrahim-Pacha, a dit en terminant l'orateur, disait, il y a deux mois, en se promenant dans les jardins de Perpignan, qu'il se croyait au bord du Nil; s'il s'y était trouvé au moment des élections, il se serait cru dans la Constantinople barbare.

M. Arago avait parlé Perpignan, M. Duchâtel lui a répondu Céret, Prades, Vinça et autres lieux; il n'a pas nié cependant ce que l'on rapportait de M. de Castellane, il s'est contenté de dire qu'il y avait exagération.

Quant au projet d'adresse, on ne l'a pas même lu; mais on l'a voté, non sans peine néanmoins. M. Sauzet a dû se morfondre deux heures à attendre que quelques charitables députés voulussent bien parfaire le nombre des votants.

Demain l'ordonnance de prorogation sera lue aux deux Chambres.

Nous sommes désolés de ne pouvoir édifier nos lecteurs sur la science sociale de la *Gazette de France*. Mais qu'y pouvons-nous? elle persiste dans ses réserves.

Elle se vantait de la netteté de ses idées sur l'organisation des sociétés, elle confessait qu'il y avait beaucoup à faire pour l'agriculture qu'elle promettait de sauver si on voulait bien constituer la ...leurs et des directeurs pour cultiver en commun de vastes domaines, afin d'épargner la multiplication des bâtiments, des murs, des fossés, des chemins, etc... Nous ne sommes point contraires à ces idées, dont le plus grand défaut est leur peu de nouveauté (la *Gazette* voudrait-elle bien nous citer les exploitations rurales où l'on a pratiqué l'association du capital, du travail et du talent?); mais nous ne les croyons réalisables que dans les communautés agricoles qui reposent sur les principes de morale sur lesquels la civilisation est fondée (quels sont ces principes et en quoi les nôtres y sont-ils contraires?); et pour répondre CLAIREMENT (quelle clarté!) à la pensée de la *Démocratie*, nous sommes convaincus que, si une communauté (vous parlez science sociale et vous confondez la communauté avec l'association!) était organisée d'après les combinaisons exposées dans les œuvres de Fourier (les connaissez-vous ces combinaisons?) ce serait, au lieu de l'harmonie et de la prospérité, la confusion et la ruine qui sortiraient de cette expérience.

Ce que nous demandons, c'est justement le pourquoi de cette opinion; qu'en coûte-t-il de la donner?

Ou plutôt nous passons condamnation, et c'est votre propre science que nous sollicitons. — Nos idées, vous les trouvez peu neuves, et c'est pourquoi vous n'y êtes pas contraires, vous les croyez même applicables si on les combine avec les principes moraux de la civilisation; soit, mais dans quel temps, sous quelle forme entendez-vous les appliquer? expliquez-nous le mécanisme que vous concevez. Et surtout dites-nous si vous les proposez pour le salut de l'agriculture. Car telle est notre question que nous reproduisons : Etes-vous pour le morcellement? pour la féodalité? pour l'association?

Si l'agriculture vous touche un peu, comme vous l'assurez, si vous déplorez le triste sort des cultivateurs, si vous avez fait des études de science sociale, se peut-il que vous ne soyez pas fixé sur une question qui contient la vie ou la mort de la première de nos industries?

Nous ne revenons pas sur les autres points de la discussion pour ne pas prolonger indéfiniment notre polémique. Nous dirons seulement à la *Gazette* qu'il y a quelque témérité à faire appel à l'expérience, de la part de ceux qui ont gouverné le monde pendant 1800 ans, et l'ont amené au point de perfection dont chacun est témoin. Si les principes et les idées propagées jusqu'à ce jour suffisent pour faire régner l'ordre et la vertu, pourquoi donc se sont-ils montrés si stériles? Et si les principes et les idées que nous proposons n'ont rien de neuf, pourquoi les repousser avec tant d'énergie?

Il y a là une flagrante contradiction.

La Question d'Amour [1].

PASSAGE DE L'ENFANCE A LA JEUNESSE.

En faisant le parallèle des coutumes amoureuses de la civilisation et des mœurs harmoniennes, le dangereux et le difficile n'est certes pas de décrire les institutions du phalanstère, mais bien de remuer le bourbier civilisé; c'est pour faire le tableau de l'état actuel des mœurs que nous aurons besoin de précautions, de périphrases, et encore ne pourrons-nous dire, à cet égard, qu'une faible partie de la vérité.

On sait comment se perd la virginité civilisée. Le jeune homme fait peu de cas de la sienne, et se croirait ridicule s'il conservait son cœur à une femme inconnue qu'il n'épousera guères avant trente ans. S'il ne débute point par un lien légitime, sera-ce du ... de la pure céladonie.

Nous voulons être discrets à l'égard des pensionnats de demoiselles, mais on sait quels désordres se passent dans les prisons de femmes. La vie recluse et sédentaire imposée à des jeunes filles déjà formées, ne doit-elle pas amener pour elles une partie des mêmes abus?

En harmonie, l'époque de la puberté se trouve retardée pour les deux sexes par l'exercice et le développement intégral du corps; des moyens moraux doivent concourir au même but. Lors même que la jeunesse est nubile, il importe de retarder pour elle l'exercice de l'amour, afin d'établir sur des bases solides, la santé, la vigueur, qui prolongeront la durée de la vie; il importe de maintenir l'adolescence quelques années encore dans la pratique d'une chasteté sincère, afin que l'enfance ne voie pas ses travaux du matin, ses jeux du soir désertés régulièrement par la jeunesse parvenue à un certain âge, brusque abandon qui donnerait trop à réfléchir; il faut enfin que l'amour chaste et pur, que l'amour dégagé des sens trouve sa place dans la vie. C'est par lui qu'on doit débuter, c'est lui qui parfumera de poésie tout le reste de la carrière. L'homme, en harmonie, dans sa conduite à l'égard des femmes sera constamment rappelé aux règles de la délicatesse par le souvenir des premières amours. Elles laisseront dans les âmes une impression douce et céleste, au lieu des traces fangeuses qu'y laisse aujourd'hui la première orgie.

Le fondateur de la science sociale insiste à chaque page sur toutes ces conditions; il y satisfait pleinement par l'admirable conception du *corps vestalique*.

En harmonie, les jeunes filles et jeunes garçons, qui depuis l'âge nubile jusqu'à 19 ou 20 ans conservent rigoureusement la virginité, sont l'idole de la phalange, et reçoivent les plus grands honneurs. Fourier désigne ces jeunes gens sous le nom de *vestales* et *vestels*.

La chasteté des vestales et vestels est d'autant mieux garantie, qu'ils sont pleinement libres de quitter la corporation en renonçant à ses priviléges. Cette chasteté reste à l'abri de tout soupçon; les relations industrielles s'opérant par masses nombreuses, et les séances de tête à tête bissexuel étant interdites par le corps vestalique, il ne serait pas possible aux vestales ou vestels d'avoir des intimités amoureuses sans qu'on s'en aperçût à l'instant. Les logements sont disposés de manière à donner pleine garantie; le corps vestalique ne peut occuper que deux quartiers affectés à lui seul.

Dans le courant de la journée les vestales ne sont point séparées des hommes; non-seulement elles les voient dans toutes les séances industrielles, mais leur mission est d'inspirer, de faire revivre l'amour dégagé des sens, l'amour qui commande les belles actions, l'amour des trouvères et de la chevalerie. Toute vestale a ses poursuivants qui rivalisent pour lui plaire, de dévouement à l'humanité. Le titre de poursuivant n'est accordé qu'à l'homme qui a toujours fait preuve de déférence pour les femmes, et de loyauté à leur égard. Nous allons emprunter à Fourier quelques détails sur les usages vestaliques.

Si les vestales tiennent le premier rang dans la phalange, c'est que chez les jeunes filles de seize à dix-huit ans, rien ne commande mieux l'estime qu'une virginité non douteuse, une décence réelle et sans fard, un dévouement ardent aux travaux utiles et charitables, une émulation active aux bonnes choses et aux beaux-arts. Toutes ces qualités réunies dans une assemblée d'une trentaine de jeunes filles doivent capter sans réserve la faveur publique. Aussi les vestales sont-elles adorées.

Chaque phalange est fière de ses vestales; on les distingue en

(1) Voir notre numéro d'hier.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

XX.

A deux de jeu.

— J'ai su par notre ami commun, dit Tigg, approchant son fauteuil de celui de Jonas d'un air engageant, que vous pensiez...

— Par la Mort-Dieu! je ne l'ai chargé de rien, s'écria Jonas, l'interrompant; je ne lui ai rien dit de ce que je pensais. S'il s'est mis en tête que je venais ici pour telle ou telle chose, ça le regarde. Je ne prétends être lié en aucune façon.

Jonas parlait d'un ton bourru et grossier; car, outre sa méfiance habituelle, il était dans sa nature de chercher à se venger des beaux habits et des beaux ameublements, juste à proportion de l'influence qu'ils exerçaient sur lui.

— Parce que je viens faire une question ou deux, et demander un renseignement pour réfléchir, il ne s'en suit pas que je me croie engagé. Il faut que ce soit entendu, avant tout.

— Bravo! ma foi! s'écria Tigg, lui frappant sur l'épaule, j'applaudis à votre franchise. Si des hommes comme vous et moi s'expliquaient nettement tout d'abord, il n'y aurait pas de malentendu possible. Pourquoi vous cacherai-je ce que vous savez si bien, mais ce dont la foule ne se doute pas? Nous autres Compagnies, nous sommes de vrais oiseaux de proie, de voraces vautours! La seule question est de savoir si, en faisant nos affaires, nous faisons aussi les vôtres; si, en mettant du foin dans nos bottes, nous vous en laissons pour vos souliers. Vous voilà d'emblée dans le secret; vous êtes derrière les coulisses. Autant nous faire un mérite de jouer avec vous cartes sur table, puisque nous ne pouvons faire autrement.

Dès qu'il s'agissait de croire à la friponnerie, Jonas était le plus crédule des hommes. Si M. Tigg eût affiché la moindre prétention à l'honneur, il l'eût soupçonné, eût-il été un modèle de probité; mais comme il exprimait les pensées intimes de Jonas sur toutes choses et sur toutes gens, Jonas commença de le prendre en estime, et pensa qu'il pouvait s'ouvrir à lui.

Il changea de posture, prit une attitude non moins gauche, mais plus présomptueuse, et souriant dans son misérable orgueil, il dit :

— Vous savez le fin des affaires, monsieur Montaigue. Je vois que vous n'y êtes pas maladroit; je dirais même que vous vous y entendez.

— Bah! reprit Tigg, souriant d'un air de complaisance, en montrant ses dents blanches, nous ne sommes pas nés d'hier, monsieur Chuzzlewitt.

Jonas fit un signe d'assentiment, étendit ses longues jambes, mit son poing sur sa hanche pour paraître à l'aise, et reprit :

— La vérité est...

— Ne dites donc pas la vérité, interrompit Tigg avec une grimace, c'est par trop gobe-mouche!

Ravi de cette pointe, Jonas recommença :

— Le fin mot, c'est que....

— Mieux, murmura Tigg, beaucoup mieux!

— Le fin mot donc, c'est que je n'ai pas été assez bien traité par une ou deux des anciennes Compagnies avec lesquelles j'avais entamé des affaires; elles ont mis en avant un tas d'objections, de réserves, de conditions, qu'elles n'avaient pas le droit de m'imposer, sans compter que les choses étaient sur un trop grand pied pour mon goût.

Ici, Jonas baissa les yeux et regarda attentivement le tapis.

M. Tigg le regardait, lui, non moins attentivement.

Il fit une si longue pause que le président vint à son aide, et dit de la façon la plus dégagée :

— Prendriez-vous quelque rafraîchissement, monsieur Chuzzlewitt? un verre de Malaga?

— Non, non, répliqua Jonas, hochant la tête d'un air rusé, je n'en use point; merci. Pas de vin quand je traite d'affaires! ça n'en irait peut-être que mieux pour vous, mais pire pour moi.

— Quel vieux renard vous êtes, monsieur Chuzzlewitt! dit Tigg, penché en arrière dans son fauteuil, l'épiant du coin de l'œil sous ses paupières demi-closes.

Jonas secoua de nouveau la tête, comme pour dire: ah! j'ai flairé la piste! Puis il reprit d'un ton goguenard :

— Pas si rusé, pourtant que je ne me sois laissé pincer: je suis marié. Ça vous semble un peu niais, hein? je ne dis pas! Et qui pis est, *elle* est jeune. Mais comme on ne sait jamais ce qui peut arriver aux femmes, je pense à faire assurer la vie de la mienne; il est bien juste qu'un mari se ménage une consolation en cas d'accident.

— S'il est des consolations possibles dans de si douloureuses circonstances, murmura Tigg, les yeux fermés comme auparavant.

— Précisément, répliqua Jonas, s'il en est. Maintenant, supposons que je m'adresse ici, je ferai la chose à meilleur marché, et sans l'en tracasser; ce que j'aimerais mieux, car il suffit que vous parliez à une femme de ces choses-là pour qu'elle s'aille mettre en tête qu'elle va mourir de mort subite.

— Parfaitement raisonné, s'écria Tigg, baisant le revers de sa main en l'honneur du beau sexe. Doux et fragiles jouets!

— A cause de cela, et aussi parce que j'en veux aux autres compagnies, je donnerai la préférence à la vôtre; mais je veux savoir quelle sorte de garantie elle offre; c'est la...

— Pas la vérité! s'écria Tigg, levant sa main couverte de bagues. Laissons cette expression aux écoles du dimanche, je vous en supplie!

— Pour ne pas aller par deux chemins, dit Jonas, quelle est la garantie?

— Le capital versé, mon cher Monsieur, réplique Tigg, consultant les papiers épars sur la table, atteint aujourd'hui même le chiffre de...

— Oh! j'en sais aussi long que vous sur les capitaux versés! dit Jonas.

— Vraiment? s'écria Tigg, s'arrêtant court.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 3 septembre.

…trielles devenues romanesques, la vestale inspirant les exploits de bien des héros qui affrontent mille dangers en fécondant les déserts, en desséchant les marais, en dirigeant le cours des fleuves. Dans ces grandes campagnes qui rapprochent les sujets de tous les empires, la vestale, parmi ses prétendants, verra des têtes couronnées.

La civilisation, tout en recommandant la virginité, lui assure-t-elle un pareil avenir? a-t-elle même, pour la virginité, une considération sérieuse? Toujours infidèle à ses propres maximes, elle ridiculise chez le jeune homme le célibat sincère, et, chez le sexe féminin lui-même, elle ne récompense que par des persiflages la virginité trop prolongée.

Les vestales d'harmonie ne sont pas des religieuses; la durée de leurs vœux ne dépend que de leur volonté. Après avoir écarté de nombreux poursuivants, se sont-elles décidées à choisir le plus digne, elles passent dans la série du *damoisellat* ou de l'amour constant, et l'alliance n'est pas célébrée comme chez nous, en présence de curieux rassemblés à son de trompe. Tout est mystérieux et pur dans cet hyménée. Les indifférents ne connaissent l'union que lorsqu'elle est accomplie, quand ils voient la vestale portant le costume de damoiselle et remplaçant par une couronne de roses sa blanche couronne de lys.

Nous continuerons le parallèle des mœurs civilisées et des mœurs harmoniennes, et nous le prolongerons à travers les phases de l'âge mûr et de la vieillesse. En terminant notre premier article consacré à l'enfance, nous avons constaté que les institutions phalanstériennes pouvaient seules garantir efficacement l'innocence du premier âge. Nous nous résumerons aujourd'hui en établissant que la transition de l'enfance à la jeunesse, moment de crise qui produit actuellement des désordres d'autant plus graves qu'ils sont plus cachés, devient en harmonie l'apothéose de la virginité, de la décence et du pur amour.

Une découverte de M. Laurentie.

Après les prétentions de M. Léon Faucher, annonçant gravement à la société formée pour la liberté des échanges qu'il a le premier signalé et baptisé la féodalité industielle, rien n'est plus amusant que la confiance de M. Laurentie publiant un long article dans la *Quotidienne* du 2 septembre, afin de réclamer la priorité de l'invention. Voici le titre sur lequel il s'appuie:

Dans un ouvrage édité en 1834, M. Laurentie a parlé de la féodalité moderne. Il en a dit entre autres choses:

« Le dix-neuvième siècle est menacé d'une *féodalité* farouche et » impitoyable, la féodalité de la fabrique et de l'industrie, féodalité » qui marche entourée d'esclaves et qui fait descendre le genre » humain au-dessous de la barbarie antique. »

Si nous calculons bien, l'année 1808 est antérieure de 26 ans à l'année 1834. Or, en 1808 Fourier publia son premier ouvrage, la *Théorie des Quatre Mouvements*, dans laquelle on lit les passages suivants (2e édition, p. 395):

… Et si la civilisation a tardé vingt-cinq siècles à engendrer cette calamité, ne pouvait-elle pas en produire beaucoup d'autres qu'on ne sait pas prévoir? La plus imminente était la *féodalité commerciale*, ou affermage du commerce à des compagnies liguées et privilégiées exclusivement.

Plusieurs circonstances tendaient à faire corporer les négociants, à les organiser en compagnies fédérales, en monopoleurs affiliés qui, d'accord avec les grands propriétaires, auraient réduit tous les petits

Messieurs les directeurs du *Journal de Rennes*,

Plein de confiance dans la sage rédaction de votre excellent journal, et convaincu de l'importance que vous attachez à la défense des intérêts religieux et sociaux, surtout lorsqu'ils se localisent dans notre ville de Rennes ou dans notre chère Bretagne, je n'ai pas craint d'appeler votre attention sur un fait dont l'influence me paraît immense sur une partie de la jeunesse studieuse qui nous entoure.

Depuis longtemps vous devez avoir été informés de la nature de l'enseignement professé dans notre chaire de droit romain. Comme nous, vous avez gémi sur le malheur de l'homme qui met une si profonde érudition, une parole si éloquente, au service d'une imagination exaltée et des hallucinations d'un cerveau malade. Par votre silence, vous avez jusqu'à ce jour témoigné de votre estime pour l'homme, de votre considération pour son talent. Vous avez espéré que bientôt on ferait cesser le scandale et qu'on arracherait notre jeunesse à ce douloureux spectacle. Il n'en a été rien. Des pères de famille, nous le savons, ont protesté contre la tâche infructueuse et désastreuse à la fois à laquelle leurs fils sont condamnés. Si l'autorité, qui a reçu ces réclamations, a pris quelques mesures, nous l'ignorons; tout ce que nous savons, c'est que le mal subsiste et devient chaque jour plus désolant.

Nous le savons, dans d'autres chaires, la religion, la morale, la famille se sont vues attaquer par de célèbres professeurs, et l'on a pu invoquer en leur faveur le principe de la liberté pour tous. Mais il est inouï que, pour apprendre le droit romain, des étudiants soient contraints à suivre un cours où il n'est point enseigné, où rien ne répond aux exigences de l'examen qui leur est imposé et auquel ce cours est appelé à les préparer. Les voilà donc qui, dans la crainte de perdre leurs inscriptions, vont écouter un professeur qui leur dit:

« Messieurs, ceux qui n'assisteront point aux cours subiront probablement des examens aussi satisfaisants que ceux qui viennent m'écouter avec le plus d'assiduité; mais ils ne connaîtront pas les grandes vérités que j'ai reçu mission de vous enseigner. » Sur ce, il ferme les Institutes dont l'explication doit faire l'objet de son cours, et il développe avec une déplorable éloquence les plus extravagantes utopies. Les dogmes religieux, les textes sacrés, sont défigurés, les principes de la morale renversés, le mariage attaqué dans ce qu'il a de plus saint, et ses mystères les plus secrets dévoilés à des jeunes gens de 17 à 18 ans (il s'en trouve beaucoup de cet âge au cours), et tout cela avec un cynisme dont la pensée seule fait rougir.

Nous espérons, Messieurs, que vous accueillerez favorablement nos justes réclamations, et que si vous ne croyez pas devoir les reproduire textuellement dans vos colonnes, vous donnerez à ce fait si grave toute la publicité qui peut seule y porter remède en présence de l'inaction de l'autorité, en appelant son attention sur les déplorables conséquences d'un pareil enseignement, qui a déjà produit les plus fâcheuses influences sur un grand nombre de jeunes gens fascinés par cette voix si éloquente.

M. Sarget, indigné, cita en diffamation le gérant du *Journal de Rennes* devant la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine. On sait que la preuve est permise lorsqu'il s'agit de faits publics imputés à un fonctionnaire; le gérant l'a tenté, mais vainement. M. Sarget a prouvé par de nombreux et importants témoignages, la moralité de son enseignement. Aussi le jury a-t-il déclaré le *Journal de Rennes* coupable, et la cour l'a condamné à 8 jours de prison, 50 fr. d'amende et 4000 fr. de dommages-intérêts.

Nos lecteurs ont connaissance des quelques lignes de notre numéro d'hier relatives au *Corsaire-Satan*. Ce journal répond ce matin en prétendant que nous l'avons calomnié et en citant quelques passages d'une diatribe contre les personnes qui dirigent l'Ecole sociétaire. Nous n'avons pas l'habitude d'employer nos organes

…nus par les Montévidéens sur leurs adversaires. Rivera avait mis dans une déroute complète, vers la fin de mai, à Las Vivoras, une division de rosistes commandée par Montoro, et s'était emparé de 2 000 chevaux et de six pièces d'artillerie; pendant que le colonel Garribaldi, sorti de Salto avec 150 hommes de la légion italienne et 200 cavaliers, rencontrait, à quatre lieues de cette place, cinq à six cents ennemis aux ordres de Lamas et de Vinora, lieutenants de Rosas, et les forçait, après un brillant combat, à prendre la fuite, en laissant en son pouvoir tout leur matériel et de nombreux prisonniers. Malgré ces succès partiels, l'opinion générale dans la Plata est que la guerre durera des années, à moins d'une intervention européenne vigoureusement conduite et exercée à l'aide d'un nombre suffisant de troupes de terre.

La *Démocratie pacifique*, dit le *Messager du Nord*, a publié dernièrement une série d'articles dans lesquels elle dévoilait les bénéfices énormes que les diverses compagnies de gaz de Paris réalisaient; et elle engageait le conseil municipal et le préfet de la Seine à les forcer d'abaisser leurs tarifs. Une nouvelle compagnie de gaz a fait des offres très avantageuses, proposant d'éclairer toute la ville de Paris avec un rabais de 33 0/0 sur les prix actuels, quoiqu'elle eût à faire les premiers frais de la pose des conduits et appareils. Cette proposition a ému le conseil municipal, et les compagnies existantes ont reçu l'avis que si elles ne consentaient pas à un rabais considérable sur leurs tarifs, la nouvelle compagnie serait autorisée. On les prévenait en outre que toute proposition d'un rabais au-dessous d'un certain chiffre ne serait pas admise. Par suite de cette menace, les compagnies se sont enfin décidées à s'exécuter et elles ont consenti à un rabais de 30 0/0 sur leurs tarifs actuels. Les consommateurs de gaz de la ville de Paris doivent être dégrevés, à partir du 1er novembre prochain, d'un tiers de ce qu'ils ont payé jusqu'à ce jour.

A Lille aussi, l'entreprise du gaz, qui a été donnée sans concurrence, a été payée horriblement cher, et il serait de toute justice qu'on employât le même procédé qu'à Paris pour diminuer cette charge locale. Déjà M. Bonte en avait fait la proposition formelle, nous engageons l'administration municipale à tenir compte de cette observation importante.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. Gonzalès Bravo, ambassadeur d'Espagne en Portugal, est rappelé. Il sera, dit-on, remplacé à Lisbonne par M. Donozo Cortès, l'un des hommes les plus distingués de l'Espagne et les plus dignes, sous tous les rapports, de la représenter à l'étranger.

— Une énorme quantité de blé, venant d'Odessa, est entrée ces jours derniers dans le port de Marseille.

— Il règne depuis quelque temps à Commercy une maladie qui enlève en quelques jours les jeunes enfants.

— Une petite fille de huit ou dix ans a été trouvée hier rue Fontaine-Saint-Georges, pleurant et se désespérant. A toutes les questions qui lui furent adressées, elle répondit qu'on l'avait amenée de bien loin, bien loin, et que les personnes avec qui elle était venue l'avaient laissée au milieu de la voie publique sans lui rien dire.

C'est du moins tout ce qu'on a pu comprendre de son langage bas-breton; on n'a encore obtenu d'elle ni son nom, ni celui de son pays.

— Tout le monde connaît l'histoire de cet homme au désespoir, attachant, pour se pendre, une corde à un clou fiché dans le mur de sa chambre; son poids fait tomber la pierre dans laquelle est fiché le clou, et derrière se trouve un trésor.

Une aventure analogue vient d'arriver à un pauvre ouvrier. Il comptait sur l'héritage d'une vieille tante, qui ne lui laissa qu'un vieux matelas sur lequel elle était décédée. Que faire d'une aussi maigre succession? Notre homme, pour tirer quelque chose du legs de sa tante, se décida à le porter au Mont-de-Piété.

— Et plus long encore, je crois!

Tigg retourna les papiers, et se rapprochant de Jonas, lui dit à l'oreille:

— Je suis intimement convaincu que vous êtes au fait. Regardez-moi!

Il n'était pas dans les habitudes de Jonas de regarder personne en face; mais, sur cet appel, il lança un regard oblique au président, qui se recula un peu pour lui donner plus de facilité.

— Me reconnaissez-vous? demanda Tigg en haussant les sourcils; cherchez un peu! Vous m'avez déjà vu.

— En effet, j'ai cru vous reconnaître en entrant, dit Jonas, le considérant avec plus d'attention, mais impossible de me souvenir où je vous ai vu. Non, je ne me le rappelle pas, même à présent. Peut-être dans la rue?

— Ne serait-ce pas plutôt dans le salon… de Pecksniff?

— Dans le salon de Pecksniff? répéta Jonas en reprenant haleine; vous ne voulez pas dire le jour…..

— Si, le jour de cette charmante et délicieuse petite assemblée de famille à laquelle vous assistiez avec votre respectable père.

— Ah! laissez mon père en paix! dit Jonas. Il est mort et enterré, et à cela je ne connais pas de remède.

— Mort! est-il mort? s'écria Tigg; quoi! ce vénérable vieillard n'est plus! Mais il revit en vous.

Jonas reçut ce compliment d'assez mauvaise grâce, peut-être parce qu'il n'avait pas conservé de l'extérieur du défunt une idée très flatteuse, peut-être aussi n'était-il pas ravi de trouver dans Montaigüe et Tigg un seul et même individu.

Ce gentilhomme s'aperçut de cette sensation, et, lui frappant familièrement sur la manche, l'entraîna vers la fenêtre.

— Trouvez-vous en moi quelques changements notables depuis cette époque? demanda-t-il; parlez franchement.

Jonas regarda son gilet flamboyant, ses bijoux, sa chaîne d'or et dit:

— Oui, quelque peu!

— Vous semblais-je râpé dans ce temps-là?

— Jusqu'à la corde.

M. Montaigüe montra du doigt la rue où stationnaient le cabriolet et M. Bailey.

— C'est assez fringant, assez bon genre? Savez-vous à qui cet équipage?

— Non.

— A moi. Que vous semble de ce logement?

— Il a dû coûter gros, dit Jonas.

— Vous devinez juste. C'est un de *mes* appartements. Pourquoi, lui souffla-t-il à l'oreille, en le poussant du coude, pourquoi ne pas toucher les primes, au lieu de les payer? C'est là le rôle d'un homme comme vous. Soyez des nôtres!

Jonas le regarda d'un air effaré.

— Est-ce là une rue fréquentée? demanda Montaigüe, appelant son attention sur la multitude qui fourmillait au dehors.

— Très fréquentée, dit Jonas, y jetant un rapide coup d'œil, et reportant aussitôt les yeux sur son interlocuteur.

— Il y a des statistiques imprimées, reprit celui-ci, qui vous diront, à peu de chose près, combien de passants montent et descendent cette rue dans le cours d'un jour; *moi*, je puis vous dire combien d'entr'eux entreront ici; tout bonnement parce que ce bureau est sur leur passage, n'en sachant pas plus long sur la Compagnie que sur les pyramides d'Egypte. Ha, ha, ha! Soyez des nôtres! Nous vous ferons une belle part.

Jonas le regardait de plus en plus fixement.

— Je puis vous dire combien de ces gens-là achèteront ici des rentes viagères à fonds perdus, combien d'autres viendront s'y faire assurer, nous apportant leur argent de cent façons, nous forçant à le prendre sous toutes sortes de prétextes, s'en fiant à nous ni plus ni moins que si nous étions la banque d'Angleterre, et cependant ne nous connaissant guères plus que vous ne connaissez l'homme qui balaye là-bas le ruisseau! Bah! pas même autant. Ha! ha! ha!

Jonas se laissa aller à sourire. Montaigüe s'enhardit et lui porta une botte en pleine poitrine:

— Vous êtes trop rusé pour nous, vieux renard, sinon je ne vous aurais pas dit tout d'abord nos secrets. Venez dîner chez moi demain, dans Pall Mall.

— J'irai.

— Fait! s'écria Montaigüe. Attendez une minute, emportez ces papiers, et examinez-les.

Il prit sur la table une liasse de formules imprimées.

— Voyez un peu! B… est un petit commerçant, un commis, un ecclésiastique, un artiste, un auteur, tout ce que vous voudrez.

— Oui, dit Jonas, regardant d'un œil avide par dessus l'épaule de Tigg. Après?

— B… a besoin d'un prêt. Disons cinquante ou cent louis, peut-être plus, n'importe; B… propose sa signature, plus deux répondants. B… est accepté! les deux répondants souscrivent une obligation; B… se fait assurer pour le double de la somme, et entraîne deux nouvelles assurances sur la vie de ses amis, dans l'intérêt de la Compagnie et de sa prospérité. Que vous semble de cette combinaison?

— Elle est fameuse! s'écria Jonas; pourvu toutefois que B… consente.

— Consente! répéta le président; B… est la meilleure pâte d'homme qu'il y ait, mon cher; pâte d'actionnaire, c'est tout dire; il consent à tout. Ne voyez-vous pas quel cumul! l'idée m'en appartient.

— Elle vous fait honneur; grand honneur, sur ma parole! dit Jonas.

— Je m'en flatte, et suis fier de votre approbation. B… paie le plus haut intérêt légal…

— Ce n'est guères, interrompit Jonas.

— Vous avez raison, parfaitement raison, et il est dur à la loi de s'acharner sur nous, malheureuses victimes, quand elle tire de si énormes intérêts de ses moindres clients; mais charité bien ordonnée commence par soi-même, et la justice est pour le voisin. A merveille! la loi nous pressurant si ferme, nous ne pouvons pas faire les généreux à l'égard de B., B. nous paye donc l'intérêt régulier, cinq pour cent, plus, sa prime d'assurance; plus, celles de ses amis; plus, le timbre et le papier de l'obligation souscrite: plus, que nous acceptions ou non le billet, les frais d'enquête sont à sa charge (nous avons un homme à gages, à un louis la semaine, pour prendre des informations). Il y a aussi au compte de B. une bagatelle pour le secrétaire. Bref, mon cher ami, fiez-vous-en à nous pour faire voir du pays à B., et tirer de lui un petit profit très confortable. Ha! ha! ha! B. est une vraie vache à lait, une poule aux œufs d'or! B. est le cheval de race que vous voyez là, dit Tigg en montrant le cheval du cabriolet; je l'attèle, le bride et le mène à ma guise.

— Jonas savoura d'autant plus cette plaisanterie, qu'elle était tout à

maintenus par son doigt dans le canon de l'arme.

Il indiquait à l'avance les paroles qu'il prononcerait à l'instant de son arrestation pour laisser croire qu'il avait des complices. On se rappelle que c'était là un calcul de sa part, afin d'échapper à la première effervescence de l'indignation publique. Bref, cet écrit, comme tous ceux dont il est l'auteur, porte ce caractère singulier, reconnu par la science médicale chez un grand nombre de malheureux atteints dans leurs facultés intellectuelles, des idées incohérentes et étranges coordonnées avec suite et exprimées avec netteté.

Il paraît que s'il eût été condamné à mort, Joseph Henry se serait ménagé le moyen de faire connaître, après son exécution, l'existence de ces papiers qui prouvaient que son attentat n'était pas sérieux. Dans sa pensée, cette découverte aurait inspiré à ses juges le regret d'avoir usé envers lui d'une rigueur extrême, et il aurait ainsi porté, selon son expression, un rude coup à la peine de mort.

Il n'y a point encore eu de décision prise à l'égard du recours en grâce de Joseph Henry. On assure que sa peine sera commuée en simple détention.

EXACTIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. — La presse, dit l'*Indicateur*, a déjà signalé bien des abus dans le service du chemin de fer du Nord ; en voici encore un qui nous paraît mériter de ne pas être passé sous silence :

On sait que d'après le tarif de cette exploitation, les enfants de *trois ans* et au dessus paient place entière, prétention exorbitante, car dans les messageries, les spectacles, etc., la limite de l'âge est élevée à *sept ans*. En Belgique même, l'administration du chemin de fer qui, à la vérité, n'a rien de commun avec le peuple d'Israël, ne fait rien payer pour les enfants âgés de moins de sept ans. Cette différence entre les deux exploitations fait souvent naître des difficultés dans le parcours à la frontière. En voici un exemple :

Un habitant de Tourcoing se rendait dimanche dernier à Courtrai avec un enfant de cinq ans environ. Le bureau de Tourcoing lui fait prendre un billet pour cet enfant et il paie place entière.

Pour revenir le soir, notre voyageur demande également deux billets, mais le receveur de Courtrai ne veut lui en donner qu'un, en assurant que l'enfant n'en a pas besoin. Le convoi se met en marche ; mais arrivé à Mouscron, on se place dans le convoi français, et là le garde exige que l'enfant descende ou qu'on aille chercher un billet pour lui. Après quelques réclamations, il fallut bien en passer par là ; mais ne conviendrait-il pas que les employés français se renfermassent dans la limite de leurs pouvoirs, en ne prélevant pas une taxe là où elle n'est pas due ? Sans doute que nous, habitants de la frontière, étant une fois prévenus, il nous est facile, quand nous allons en Belgique avec des enfants, de prendre pour eux des bulletins pour Bruxelles, pour Cologne même, voilà des enfants qui paieront pour tout le voyage, tandis qu'au delà de Mouscron, ils ne doivent plus rien. Qui profitera de cet argent ? Ce ne sera pas le gouvernement, mais bien la compagnie du Nord...

LE DIABLE A PARIS — Sommes-nous en 1846, ou en plein moyen-âge, se demande le *Droit*. Vivons-nous sous le règne de Louis-Philippe Ier, ou sa majesté Charles VII vient-elle, à son retour de la campagne d'Italie, de faire son entrée dans sa bonne ville de Paris ? Ma foi ! quelque nous nous tâtions de çà et là depuis ce matin, nous ne savons plus trop qu'en penser, et vous serez dans la même position que nous, lorsque vous aurez entendu la plus mirobolante histoire que nous avons à vous raconter.

Une légion de diables, oui, de vrais diables, si vous en croyez les commères du quartier, a fait élection de domicile en plein Paris, dans la rue Mouffetard. Qui s'en serait douté, hein ?

Depuis quelque temps, chaque jour la foule des oisifs et des vieilles femmes s'amasse devant la boutique d'un marchand de parapluies, située en face de la rue Pascal.

Là on se raconte que toutes les nuits le grand diable d'enfer vient faire le sabbat dans cette maison ; la légende populaire ne dit pas s'il

ficateurs de lait qui deviennent de plus en plus incorrigibles. La surveillance se relâche-t-elle pendant quelques jours, vite nos industriels profitent de cette trêve pour écouler l'eau de leurs mares avec une persévérante indélicatesse !

Cette semaine encore on a constaté plus de 40 contraventions. Les falsificateurs sont des scélérats bien endurcis, il faut le reconnaître ! Quelques-uns ont déjà subi de nombreuses condamnations, mais on dirait qu'ils cherchent à regagner les frais des innombrables procès qui leur ont été intentés, en mêlant, au lait qu'ils vendent, le protoxyde d'hydrogène dans une proportion de plus en plus forte.

Les moyens répressifs que la loi met à la disposition des juges de paix, compétents en ces matières, sont inefficaces, parce qu'ils ne sont pas assez sévères ! Nous ne voyons guères que la perspective de la guillotine qui puisse, en les frappant d'une terreur salutaire, décider nos falsificateurs à livrer sans mélange, à la consommation, le produit de leurs étables.

ACCIDENT SUR UN CHEMIN DE FER — Vendredi 24 juillet, à huit heures du matin, une catastrophe horrible est arrivée sur le Erienrailroad (Etats-Unis). Le train parti de Middletown à six heures du matin se composait de huit voitures, dont trois à bagages et cinq à passagers, contenant environ 250 personnes.

A un mille à peu près de Monroe, la roue d'un des chars à bagages se brisa, et le convoi dérailla par suite de la commotion.

On était alors près du pont de Turner, qui passe sur un ravin. La locomotive, malgré les efforts pour l'arrêter, s'engagea sur le pont, dont ce poids énorme, portant à faux, ébranla les traverses.

Toutefois la machine et les premiers chars passèrent sans accident ; mais sous le troisième char de voyageurs le pont céda tout d'un coup, et la voiture fut précipitée d'une hauteur de douze à quinze pieds : presque aussitôt la seconde vint s'abattre sur celle-ci qu'elle mit presque en pièces. On se figure sans peine la scène qui suivit et le triste spectacle que dût offrir le lieu du désastre. La malheur n'est cependant pas aussi grand qu'on devait le craindre ; du moins on affirme que deux personnes seulement ont été tuées sur le coup et une trentaine blessées. Mais tant de rapports contradictoires ont couru à ce sujet, qu'il est probable malheureusement que la vérité est encore à connaître.

ABD-EL-KADER ET ABD-ER-RHAMAN. — Les journaux espagnols continuent à publier quelques détails sur les mœurs ou les habitudes de notre infatigable ennemi de l'Algérie, Abd-el Kader, ou sur des circonstances particulières qui se rattachent à sa vie. Nous lisons aujourd'hui dans un journal de Madrid :

« Depuis longtemps Abd-el-Kader entretient une correspondance active avec l'empereur du Maroc et ses ministres, qui lui ont fourni constamment de la poudre, des fusils et des uniformes pour sa troupe, et le montant de ces fournitures, s'élevant à quelques millions, a été religieusement payé. L'émir se fournit aussi de ces objets à Gibraltar, au moyen de quelques maisons anglaises ou juives qui ont leurs agents dans l'empire ; plusieurs d'entre eux sont *consuls français* sur le littoral du Maroc. Ceci explique le refus de l'empereur de recevoir comme consul général de Mogador le commandant Pélissier, qui certainement n'aurait pas toléré un pareil trafic.

» Du reste, l'empereur n'a jamais fait un mystère de ses sympathies et de son admiration pour Abd-el-Kader, admiration qui va jusqu'au fanatisme, comme ont pu le voir par elles-mêmes les personnes qui ont vécu dans l'intimité de l'émir ou dans celle d'Abd-er-Rhaman. Nous citerons un seul fait en preuve de ce que nous avançons : jusqu'à l'époque de l'expédition du Maroc et de la bataille d'Isly, l'empereur professait une espèce de culte pour celui qu'il appelait le *défenseur de la foi*, et dont il était le premier à respecter la mission divine. L'austérité de la vie d'Abd-el-Kader, ses talents et ses vertus, justifiaient en quelque sorte une vénération qui s'étendait pour ainsi dire jusqu'à sa personne, et même aux objets qui lui appartenaient ; ainsi, fort souvent, après quelque fait d'armes du jeune sultan, Abd-er-Rhaman lui

quelqu'un, il fait réunir les chefs qui composent son conseil et son état-major, et ordonne d'introduire dans sa tente l'individu auquel il veut accorder cette faveur ; il lui place l'insigne sur la tête, prononce ensuite une prière et lui donne sa bénédiction. »

VARIETÉS.

La Couronne boréale.

Un magnifique Mémoire, dans lequel, en l'absence de tout fait d'observation et par la théorie seule, l'un des plus savants astronomes de notre temps n'hésite pas à affirmer l'existence d'une planète qu'il n'a pas vue, que personne n'a vue ; à déterminer sa masse, la place qu'elle occupe dans l'espace, le lieu où elle pourra être observée à une époque qu'il indique ; ce grand travail, bien plus glorieux pour son auteur que la découverte télescopique d'une planète, venait hier confirmer d'une façon éclatante l'une des vues les plus hardies et les plus aventureuses en apparence du fondateur de la science sociale. Cette planète, Fourier avait, il y a de longues années déjà, annoncé son existence ; son génie avait assigné à l'astre nouveau une place par delà de l'aire d'Herschell, dans les régions mêmes que de savants calculs lui assignent aujourd'hui. Cependant, à peine l'astronomie s'est-elle mise du côté de Fourier que déjà nous pouvons citer une remarquable expérience de physique à l'appui d'une assertion qui, assurément, ne le cède pas en hardiesse à la précédente. Nous voulons parler de cette fameuse couronne boréale qui, naguères, excitait la pieuse indignation des journaux dévots.

On sait quelles sages réserves nous n'avons jamais cessé de faire à l'égard des vues cosmogoniques de Fourier. La ferme et respectueuse confiance que nous avons mise dans le révélateur des destinées ne nous a jamais conduits à accepter, sur parole, la moindre de ses assertions. Mais l'éclatant témoignage que la science sociale créée par lui de toutes pièces, cette science où tout s'enchaîne, où tout s'explique, où tout se prouve, le témoignage qu'elle rend de la sûreté de son coup d'œil, nous fait un devoir de respecter ce que, dans ses vues magnifiques sur l'histoire et l'organisation des mondes, l'expérience n'a pas encore complètement démontrée. Distinguant dans le magnifique testament du maître la partie pratique, actuelle, qu'il est urgent, dès aujourd'hui, de propager et qu'il faudra faire passer demain dans le domaine des faits, la distinguant, dis-je, d'une autre partie, toute théorique, et qui, en la supposant démontrée, n'intéresse qu'un avenir éloigné encore, nous nous sommes voués entièrement à la propagation des principes de la science sociale. On sait que nos adversaires, au lieu de nous suivre comme l'exigeraient la bonne foi et le sincère amour de la vérité dont ils se targuent, sur le terrain que nous avons choisi, dirigent au contraire leur petite artillerie sur les points laissés sans défense apparente.

Les airs de triomphateurs que ces héros se donnent en faisant leur entrée dans les places ouvertes prouvent assez sans doute qu'ils jugent inattaquables les positions où nous sommes retranchés. Mais voici que des renforts, sans lesquels ils avaient compté et que nous attendions avec confiance, nous arrivent de tous les points de l'horizon. Les sciences mathématiques, physiques et naturelles se faisant nos alliées, se portent sur le théâtre de cette guerre de parade, et bientôt ces redoutables vainqueurs se trouveront bloqués au sein de leur prétendue conquête. L'astronomie campe à l'une des portes ; la physique occupe une autre issue, et nous n'a-

---

fait dans son genre.

— Puis, nous constituons des rentes viagères aux conditions les plus avantageuses qu'on ait jamais faites en matière de bourse, et les veuves, les vieilles filles, les célibataires de province, font queue pour en avoir. Nous les paierons aussi... peut-être. Ha ! ha !

— Mais en définitive, on est responsable, dit Jonas d'un air inquiet.

— Je prends tout sur moi, répliqua Tigg Montaigüe : me voilà ici responsable de tout et pour tout ; seul agent responsable de la Compagnie ! Puis, il y a encore les Assurances sur la Vie sans prêts, les polices courantes, très lucratives, très profitables ; argent comptant, vous savez, payé tous les ans, à jour fixe. Une fameuse attrape-nigauds !

— C'est bon au début, fit observer Jonas ; mais quand la vogue baisse, quand les polices expirent, voilà ce qui me tarabuste !

— Votre jugement est parfaitement droit, mon cher, et, pour vous le prouver, je vous avouerai que nous avons eu en commençant une couple de morts malencontreuses qui nous ont mis *a quia*, qui nous ont littéralement réduits au grand piano.

— Réduits à quoi ? s'écria Jonas.

— Je vous donne ma parole d'honneur la plus sacrée, dit Tigg Montaigüe, que je me suis vu forcé de battre monnaie avec tout l'ameublement, jusqu'à ce qu'il ne me soit resté au monde qu'un gigantesque piano ! Encore était-il droit, de façon qu'il n'y avait pas moyen de se coucher ou de s'asseoir dessus. Eh bien, nous nous en sommes tirés avec gloire, mon cher ; nous avons inscrit cette semaine-là, des centaines de nouvelles polices (en faisant, il est vrai, une large part aux annonces et aux commissions) ; et en un tour de main nous étions de nouveau à flot. S'il y avait par hasard mortalité et que les chances tournassent tout à fait contre nous, ainsi qu'il peut arriver, comme vous l'observiez avec beaucoup de justesse, alors.... il finit sa phrase d'une voix si basse, que Jonas n'en saisit qu'un mot ou deux, quelque chose comme « la clef des champs ! »

— Il faut vraiment que vous ayiez un front d'airain ! dit Jonas avec l'admiration la mieux sentie.

— Par le temps qui court, mon cher, un front d'airain c'est de l'or en barres ! s'écria le président. Vous dînez avec moi demain ? C'est dit..

— A quelle heure ?

— A sept heures. Voilà mon adresse. Prenez les documents. Je vois que vous serez des nôtres.

— Je n'en sais rien encore : il y a beaucoup à considérer.

— Vous considérerez, vous scruterez tout à votre aise, reprit Montaigüe, lui frappant sur l'épaule : et vous serez des nôtres, j'en suis convaincu ! vous avez été taillé et mis au monde tout exprès... Boulamy !

Obéissant à l'appel et à la sonnette, le gilet rouge parut, et se mit en devoir de précéder Jonas, criant comme de coutume à tue-tête : Avec votre permission, Messieurs ! place à un membre du conseil, place, s'il vous plaît !

Demeuré seul, M. Montaigüe réfléchit quelques moments, puis il éleva la voix :

— Nadgett est il dans le bureau ?

— Oui, Monsieur, me voilà !

Nadgett entra, referma la porte avec soin, et s'avança sans bruit.

C'était l'homme d'un louis par semaine, l'homme aux informations. Il s'acquittait de son emploi à l'Anglo-Bengalie avec un zèle et une discrétion à toute épreuve, mais il n'y avait nul mérite ; il était né mystérieux. Petit, sec, racorni, sa vie était une énigme. Personne ne savait comment il vivait, où il logeait, ce qu'il était. Son portefeuille enfumé contenait vingt adresses contradictoires : dans l'une il s'intitulait marchand de vin ; dans l'autre, négociant en houille ; dans une troisième, agent comptable ; dans une quatrième, percepteur, comme si lui-même n'eût pas eu le secret de sa véritable profession. Il avait de nombreux rendez-vous dans la Cité, avec un inconnu qu'il ne rencontrait jamais. Il passait des heures entières à la Bourse, regardant tous ceux qui entraient ou sortaient ; il stationnait de même dans les cafés où se cotaient les fonds publics, sans autre occupation ostensible que de se chauffer les pieds, de sécher devant le feu son mouchoir de poche humide, attendant toujours l'homme qui ne venait point. Il était crotté, râpé, taché ; son habit et ses bas étaient couverts de duvet ; et il tenait si bien son linge au secret qu'il eût pu s'en passer ; et peut-être s'en passait-il. Assis ou debout, il portait à la main un vieux gant de castor, qu'il dandinait devant lui, mais l'existence de la paire était problématique.

Quelques personnes disaient que c'était un banqueroutier ; d'autres, que depuis sa plus tendre enfance, il avait un procès pendant en chancellerie ; la vérité n'en restait pas moins un secret. Sa poche était fournie de bouts de cire à cacheter de toutes couleurs, et d'un vieux cachet hiéroglyphique. Souvent il rédigeait dans un coin des lettres, sans destination apparente, car il les serrait dans une poche secrète de son habit, où il les retrouvait jaunies, au bout de plusieurs semaines. Il était de ces gens, dont les commères disent, lorsqu'ils meurent, laissant un million ou cinq sous : « je m'en étais toujours douté ! » Et cependant, il appartenait à une classe d'hommes particulière à la Cité, ambulants mystères les uns pour les autres, comme pour le reste du genre humain.

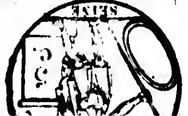
— M. Nadgett, dit Montaigüe, en copiant l'adresse de Jonas Chuzzlewitt sur un morceau de papier, je vous serai obligé de me transmettre personnellement ce que vous recueillerez sur ce nom : peu importe quoi. Tout ce que vous pourrez réunir, apportez-le-moi ; *à moi* seul, M. Nadgett, vous entendez ?

M. Nadgett mit ses bésicles, lut attentivement le nom, regarda le président par dessus ses lunettes, et s'inclina ; puis, il ôta ses bésicles, les remit dans leur étui, et les serra dans sa poche. Quand il eut fini, il regarda de nouveau le papier sans lunettes, et fouillant dans la direction de son épine dorsale, il en tira un volumineux portefeuille, tout gonflé de renseignements ; il y trouva cependant place pour cette nouvelle note, et ayant soigneusement refermé la serrure, il replongea avec une dextérité solennelle le mystérieux dépôt dans les profondeurs d'où il l'avait tiré.

Il fit un second salut, et sortit sans proférer une parole, n'ouvrant la porte que juste assez large pour passer, et la refermant avec la même circonspection.

Le président du conseil employa le reste du jour à apposer son sceau, en témoignage de sa gracieuse condescendance, aux nombreuses demandes de placements à fonds perdus et d'assurance sur la vie, qui affluaient de toutes parts, car l'Anglo Bengalie voguait à pleines voiles.

(*La suite à demain.*)



qu'au tiers de son hémisphère; elle sera visible à Pétersbourg, Ochotsk, et dans toutes les régions du soixantième degré.

» Depuis le soixantième degré jusqu'au pôle la chaleur ira en augmentant, de sorte que le point polaire jouira à peu près de la température d'Andalousie et de Sicile. »

L'expérience que nous allons raconter a été faite à l'aide d'une machine de l'invention de M. Nott, et que celui-ci désigne sous le nom de machine *rhéo-électrique*. Il est nécessaire d'en donner la description.

Cette machine où l'on développe les deux électricités par le frottement, consiste en deux plateaux, l'un de verre et l'autre de résine, portés tous deux sur un axe horizontal mis en mouvement par une manivelle. Le frottoir du plateau, en verre, est lié par une verge métallique à celui du plateau de résine, et le conducteur de ce dernier est également en communication par une tige métallique avec celui du premier, de manière à former un circuit complet comme dans la pile voltaïque. La distribution de l'électricité sur cet instrument est également analogue à celle de la pile.

Ainsi, la force électro-motrice est produite par les plateaux. Le frottoir du plateau de verre est rendu négatif, et celui du plateau de résine positif. Les conducteurs sont aussi dans des états électriques différents, de façon que leurs extrémités éloignées sont les analogues des pôles d'une pile. Lorsque les conducteurs sont unis par un fil conjonctif, on doit supposer que les électricités accumulées s'écoulent le long de leurs surfaces en directions opposées; car alors il se forme un courant électrique qui fait dévier d'une manière permanente l'aiguille magnétique, et la déviation varie suivant la direction du courant.

Dans le cours des expériences qu'il a faites avec cette machine, l'auteur a constaté que toutes les parties qui étaient en laiton devenaient, par l'électrisation, éminemment magnétiques, et conservaient pendant quelque temps leur magnétisme.

M. Nott a aussi démontré que sa machine rhéo-électrique pouvant décomposer l'eau comme un courant galvanique, les deux électricités développées par cette machine lui ont semblé visiblement différentes. L'électricité résineuse est sujette à un changement remarquable de couleur, suivant l'état de l'atmosphère et la nature du corps excitateur. Il a aussi remarqué que l'électricité rayonne d'une manière particulière des corps magnétisés, et en combinant cette observation avec une hypothèse relative à l'électricité du globe, savoir que les portions équatoriales de la terre sont dans un état d'électricité résineuse et les pôles dans celui d'électricité vitreuse, tandis que l'atmosphère, dans ses couches inférieures, est vitreuse, et, dans ses couches supérieures, résineuse, l'auteur a cherché à reproduire les phénomènes de l'aurore boréale par une expérience directe qui est celle que nous désirons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Je me suis procuré, dit-il, un globe d'acier, et je l'ai magnétisé, puis j'ai cherché à le mettre dans des circonstances semblables à celles où je suppose que se trouve la terre. Considérant donc la région de l'atmosphère immédiatement au dessus de la zone torride comme le siège principal de l'électricité atmosphérique, j'ai pensé que si j'entourais mon globe d'un anneau qui aurait approximativement, par rapport à lui, les mêmes proportions que cette région de l'atmosphère peut avoir par rapport à la terre, et, l'électrisant d'une manière contraire, l'action de l'électricité de l'anneau sur l'air enveloppant immédiatement le globe, placerait ce dernier dans des circonstances à peu près identiques à celles où se trouve la terre.

J'ai isolé l'anneau et je l'ai mis en communication avec le conducteur résineux de la machine rhéo-électrique. J'ai aussi isolé le globe, et je l'ai placé de telle sorte que son équateur fût entouré par l'anneau. Ces corps étant électrisés différemment et à une très faible distance l'un de l'autre, on aurait dû s'attendre à ce qu'il y aurait une décharge entre eux; au lieu de cela, ils commencèrent à réagir l'un sur l'autre, de façon que l'extérieur de l'anneau étant résineux, l'intérieur est devenu vitré, l'équateur du globe résineux, et ses deux pôles vitrés à un haut degré. Alors une décharge lumineuse culture intégrale du globe. Et c'est ici le lieu de rappeler le beau livre dont il a été rendu compte dans la *Démocratie* (1), et où l'auteur, M. Fuster, démontre que c'est l'homme qui, par la culture, perfectionne ou détériore les climats; or, Fourier avait dit magnifiquement : « l'atmosphère est comme le sol, un champ livré à la culture de l'homme. » C'était là, il y a peu d'années, une hardie hypothèse, Fourier était alors seul à la soutenir. Il ne se passera pas longtemps sans doute avant qu'on lui conteste la gloire de l'avoir mise en avant.

L'expérience de M. Nott démontre que la formation de l'anneau polaire n'a lieu que lorsque les courants électriques acquièrent un certain degré d'intensité; que son éclat augmente ou diminue, suivant que les courants gagnent en énergie ou qu'ils s'affaiblissent; qu'elle persiste tant que les courants durent; qu'elle disparaît avec eux. M. Nott dit exactement de l'anneau qui ceint le pôle de son petit globe ce que Fourier affirme touchant la magnifique couronne de lumière qui doit fondre un jour les glaces du pôle, faire cesser la nuit séculaire de ces régions, et doner le 60e degré de la température dont jouit aujourd'hui la reine déchue de l'Adriatique.

M. Nott constate que l'anneau qui se produit dans sa belle expérience est de plus en plus lumineux à mesure qu'on se rapproche du bord extérieur, et Fourier mentionne tout particulièrement l'embrasement du pourtour de la couronne boréale.

Enfin, Fourier écrit que le fluide électrique, qui dans l'aurore boréale n'est que lumineux, acquerra dans la couronne polaire une nouvelle propriété; celle de distribuer la chaleur avec la lumière, et cette assertion, à laquelle la critique la plus sévère ne saurait rien reprendre, est de tout point conforme à ce que les expériences les plus récentes nous ont appris touchant les relations de l'électricité et de la lumière et la véritable nature de la lumière solaire.

Que nos adversaires refusent de tenir compte de ce remarquable accord des vues cosmogoniques de Fourier et des données de la science moderne, ceci est dans leur rôle. Pour nous, nous y puisons un motif nouveau de respect et de confiance dans la parole de celui que l'Ecole sociétaire reconnaît pour son maître.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. H. de B. à Moras. — Nous avons bien reçu, le 30 juillet, les 12 f. — Le journal a dû continuer de vous parvenir sans interruption.

M. P. à Verdun. — Reçu les 20. — Nous prenons bonne note pour les Alm.

M. K. B. à Roanne. — Nous serons heureux de vous voir. — Dans l'affaire dont vous nous parlez, le Pr. Gl. ne s'occupait que des intérêts du trésor, et non de ceux du public. Si vous avez des notes pour traiter la question à ce dernier point de vue, faites-en usage pour la D. P. ou veuillez nous les transmettre.

M. C. à Lannion. — Nous prenons note; et nous ferons mandat.

M. C. à Montiers-s.-S. — Nous supprimons M. B. qui aura reçu 8 mois, et nous redevra 4 fr. ou le retour de deux livraisons.

M. E. M. à Warmiriville. — A. B. sera à Reims dimanche; faites-en sorte d'y dîner avec lui.

M. A. à Poitiers. — C. ne se dirige pas du côté de Nantes cette fois-ci. V. H. pourra s'y trouver vers le commencement d'octobre. Cordial accueil et compliments à M. S. S. Rien de plus raisonnable, dans la haute acception du mot, que sa profession de foi.

M. A. à C. — Reçu les 100 et votre lettre par M. G., qui reviendra nous voir. Compliments à tous pour les succès de la prop. loc. — A. B. va faire une courte absence. Il vous écrira à son retour.

A plusieurs. — Le 2e numéro du Bulletin est sous presse. Il contiendra, outre ses matières ordinaires les comptes-rendu des assemblées générales; son étendue (il sera double du précédent) et des discussions avec l'administration des postes sur le prix de l'affranchissement en ont forcément retardé la publication.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 1er septembre.— DUGDALE, mécanicien, rue de Ponthieu, 64. Juge-comm., M. de Rotrou; syndic prov., M. Thiébaut, rue de la Bienfaisance, 2. — CHEVALIER, fabricant de bronze et zinc, rue Sainte-Avoie, 58. Juge-comm., M. Charenton; syndic prov., M. Heliet, rue de Paradis-Poissonnière, 56.— HUE, limonadier, rue Saint-Honoré, 201. Juge-comm., M. Gallais; syndic prov., M. Héron, rue du Faubourg Poissonnière, 14.— Dame FRANTZ, tenant hôtel garni, rue Neuve-de-Luxembourg, 25. Juge-comm., M. Léon Vallès; syndic prov., M. Richomme, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 19.— BER-

(1) *Des Changements dans le climat de la France.*

MARCHANDISES.— HUILES. — Colza disponible, 88-00; courant du mois, 80-50 à 89; quatre derniers mois, 93 à 92; quatre premiers 1847, 96.

Lille.—Colza, 80-50 »»; œillette rousse, »»; lin, »»-»» à »»; cameline, »»; chanvre, »»-»». — Sans expéditions.

Esprits.—3/6 Montpellier disponible, »»» à 140; courant du mois et octobre, 140; novembre et décembre, 131 à 132; quatre premiers 1847, 127; quatre mois d'été, 125.

Savons.—Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 104 à 105 fr. les 100 k., ordres de livraison, »»» à »»» fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

De tous les moyens d'activer le progrès des idées, il n'en est pas de plus prompt et de plus sûr que la presse périodique. C'est elle qui indique tous les jours les améliorations à faire, les abus à détruire, qui dénonce et flétrit les injustices, qui propage en tous lieux et sans relâche la vérité. Tous les pays sont soumis à son action bienfaisante, et c'est avec plaisir que nous voyons grandir son influence en Turquie, cette partie du monde qui intéresse à un si haut point tous les hommes qui s'occupent de politique.

Un fait heureux vient de s'accomplir dans la presse périodique de ce pays: l'*Echo de l'Orient*, qui se publiait à Smyrne, vient de se réunir au *Journal de Constantinople*, dont la propriété a changé de mains; et, par cette réunion, la nouvelle publication annonce qu'elle aura tous les moyens nécessaires pour agir efficacement sur l'opinion publique.

Voici comment s'exprime le nouveau *Journal de Constantinople*, dont la rédaction est confiée à M. F. Noguès, notre compatriote, qui a longtemps écrit dans les journaux de Paris et de la province :

.... « La Turquie a toujours été mal jugée, et de là sont venus tous ces » malentendus qui ont si longtemps retardé le rapprochement de l'Occident » et de l'Orient. Il nous semble que les temps sont venus pour la destruc- » tion de tous les préjugés qui s'étaient interposés entre ces deux parties du » monde pour empêcher leur réconciliation. L'esprit de fraternité a visité » depuis longtemps les contrées de l'Occident; il faut qu'il visite aussi les » contrées de l'Orient; et alors la fusion de tous les intérêts, qui est si dé- » sirable, se fera sans encombre, et, par la paix des âmes, l'union des esprits » et la liberté des consciences, le règne de la justice hâtera le progrès des » mœurs et des idées, et le développement de la prospérité du pays.

..... » Nous nous appliquerons donc à faire connaître la Turquie, à indi- » quer tous les éléments de régénération qu'elle possède, à dire tous les ef- » forts qu'elle fera pour y parvenir; et, lorsque les hommes et les choses » seront placés par nous dans leur vrai jour, nous sommes persuadés que » tous les préjugés, toutes les idées hostilement systématiques disparaîtront » pour faire place à un sentiment de tolérance qui amènera les esprits à exa- » miner consciencieusement et avec calme la vérité de nos paroles, et à se » pénétrer du but supérieur vers lequel nous tendons et nous tendrons sans » cesse : la communion de l'Orient et de l'Occident. ..... »

Ces lignes, que nous extrayons de la profession de foi du nouveau rédacteur en chef, disent assez dans quel esprit sera rédigé le nouveau *Journal de Constantinople*, et nous désirons qu'il réussisse dans une mission qui a et doit avoir toutes les sympathies honnêtes. Nous renvoyons nos lecteurs à la partie des annonces, qui leur fera mieux connaître le plan du journal et sa constitution matérielle.

PATE DE NAFÉ La plus agréable et la plus efficace des pâtes pectorales, se vend rue Richelieu, 26, à Paris.

Etude de Me Clayeux, rue du Cloître-Saint-Méry, 18.

Vente par autorité de justice

En l'Hôtel des Commissaires-priseurs, place de la Bourse, n° 2, le samedi 5 septembre 1846, consistant en armoire, bureaux, chaises, glaces, pendule, rideaux, tables, ustensiles de ménage, etc.

AUTRE

Le samedi 5 septembre 1846, consistant en commode, tables, chaises, pendules, ustensiles de ménage et linge.

AUTRE

Le samedi 5 septembre 1846, consistant en commode, secrétaire, chaises, verres, glace, table de nuit, tables, guéridon, etc.

Spectacles du 4 septembre.

7 1|2 OPÉRA. — La Favorite.
7 1|1 FRANÇAIS.— Mme de Tencin, les Plaideurs.
7 1|2 OPÉRA-COMIQUE. — Emma, Zémire et Azor
7 1|1 VUDEVILLE.—Chansons populaires, les Brodeuses, les Mémoires.
6 1|2 VARIÉTÉS. — Mme Panache, Colombe et Perdreau, un Domestique.
7 1|2 GYMNASE.— Etre aimé ou mourir, Clarisse Harlowe.
7 1|2 PALAIS-ROYAL — Mémoire, l'Omelette, Un Cœur, les Bains.
7 »|» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
6 1|4 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 1|2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1|2 COMTE. — Un Homme de Carentan, Peau-d'Ane.
6 »|» FOLIES-DRAMATIQUES. — Loup-Garou, Mes farces, Chaperon.
7 1|2 LUXEMBOURG. — La Fille du Cocher, Pilules d'Amour, le Mariage.
8 »|» CIRQUE (Champs-Elysées).— Exercices d'équitation.
3 »|» HIPPODROME.— Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE,

ÉCHO DE L'ORIENT,

Paraissant tous les cinq jours, les 1er, 6, 11, 16, 21 et 26 de chaque mois.

Le *Journal de Constantinople* a cessé d'être la propriété de M. BOUSQUET-DESCHAMPS; elle appartient à une Société dont M. GUSTAVE COUTURIER, de Smyrne, propriétaire de l'*Echo de l'Orient*, et M. F. NOGUÈS, l'un des rédacteurs du *Journal de Constantinople*, font partie.

L'*Echo de l'Orient*, qui se publiait à Smyrne, a cessé d'y paraître pour se réunir au *Journal de Constantinople*.

La rédaction en chef des deux journaux réunis est confiée à M. F. NOGUÈS.

En réunissant sur un seul journal les ressources des deux, les nouveaux propriétaires seront à même de faire de nombreuses améliorations, qui auront pour objet la rédaction et la partie matérielle du nouveau *Journal de Constantinople*.

Ces améliorations auront lieu aussitôt après qu'ils auront réuni les matériaux nécessaires. — Le format sera agrandi, ce qui permettra d'adopter un nouveau plan pour le journal. — Il sera politique, et il traitera toutes les questions qui intéressent l'Orient; — il sera commercial, et il tiendra ses lecteurs au courant de toutes les opérations des grands marchés de la Turquie et de l'Europe; — il sera littéraire, et il fera connaître la littérature ottomane, tout en suivant avec attention les productions des littératures de l'Europe; — enfin, il sera judiciaire, et il donnera les décisions des tribunaux, mais surtout en matière commerciale.

Pour cette nouvelle publication, qui sera avant tout une œuvre impartiale et honnête, les nouveaux propriétaires du *Journal de Constantinople* se sont assuré le concours de tous les hommes qui veulent la paix de l'Orient, le progrès et le bien-être de la Turquie.

Le prix de l'abonnement est pour la France : un an, 45 fr.; 6 mois, 25 fr.—Le prix des annonces est de 50 c. la petite ligne et 4 fr. la grande. — Les abonnements datent du 1er et du 16 de chaque mois.

On s'abonne à Constantinople, au bureau du journal, ancien établissement Saint-Georges, près *Perchembé-Bazar*, à Galata; —à Paris, chez MM. Lejolivet et Ce, à l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46, place de la Bourse, entrée par la rue Brongniart; — à Marseille, chez Mme veuve Camoin et Ce; — à Londres, chez MM. P. L. Simmonds et Clowes, 18, Cornhill, et dans les villes du littoral de la Méditerranée, à l'agence des paquebots français.

Je reçois avec bonheur ce nouveau témoignage des sentiments qui vous animent. C'est un gage précieux de la continuation de cet heureux accord entre tous les pouvoirs de l'Etat, qui est à la fois la garantie de nos libertés et celle du repos et de la prospérité de la France. Je suis bien ému des vœux que vous m'apportez pour ma famille et pour moi. Vous savez que, consacrés dès notre jeune âge au service de notre patrie, la plus douce récompense de notre dévouement est d'avoir bien mérité d'elle, et d'obtenir de la nation cette affection et cette confiance dont vous venez de me donner une aussi touchante assurance.

L'opposition s'est abstenue hier de prendre part au vote de l'adresse.

Le *Siècle* résume ainsi la petite session qui vient d'avoir lieu :

En quinze jours la grande armée des centres a fait trois campagnes : dans la première elle a conquis l'impunité pour toutes les fraudes électorales ; dans la seconde elle a tué le droit d'enquête et de vérification ; dans la troisième elle a escaladé et détruit le rempart qui protégeait la liberté des communications politiques entre le candidat et les électeurs.

Cette session a duré dix-huit jours. La chambre s'est réunie seize fois en séance publique. Les vérifications de pouvoirs et la question de corruption électorale ont occupé treize séances ; deux ont été consacrées à la nomination et à l'installation du bureau définitif, et enfin une aux interpellations sur les incendies et à la discussion de l'adresse.

La chambre a perdu deux de ses membres, M. Portalis qui vient de mourir à Paris, et M. Nozereau, qui a donné sa démission pour faire place, assure-t-on, à M. Michel Chevalier. Trois élections ont été annulées, celles de MM. Hallez-Claparède, Convers et Drault.

Six colléges électoraux seront convoqués par suite des doubles nominations de MM. de Salvandy, le maréchal Sébastiani, Gustave de Beaumont, Berger, le général Thiard et Paillet.

La Question d'Amour (1).

JEUNESSE ET VIRILITÉ.

Nous avons parlé des vestales harmoniennes et des unions qu'elles finissent par contracter. — Ces unions sont-elles des mariages? — Sans doute. — Comment la vestale se rendra-t-elle à la mairie, répondra-t-elle aux questions d'un fonctionnaire en écharpe ? — Elle accomplira les formalités prescrites par les mœurs de son temps et de son pays. Ce n'est pas la formule adoptée par la France, au 19e siècle, qui constitue le mariage. L'union conjugale, contractée chez les juifs et dans l'église catholique par un échange d'anneaux et de pièces de monnaie, s'accomplit dans nos municipalités par de simples paroles. Les mariés romains mangeaient ensemble un

— Vous avez raison, les détails de la solennité importent peu, pourvu qu'ils soient consacrés par le sentiment général d'un temps et d'un pays, mais la vestale mariée, la *damoiselle* sera-t-elle fidèle à son époux? — sans doute. Elle appartient à une série qui se pique de constance. — Restera-t-elle toute sa vie dans cette série ? — Sans doute encore, si son caractère l'y porte. — Si son caractère ne l'y porte pas, si elle se lassait de son mari, elle serait donc libre de le quitter? — Assurément; à quoi bon lier par une chaîne de fer des natures qui ne sympathisent plus? — Si les conjoints peuvent se quitter, votre union n'est plus un mariage. — Et pourquoi donc? Est-ce que le mariage n'existe pas en Angleterre et dans les autres pays où le divorce est autorisé par la loi? Est-ce que le mariage n'existait pas en France sous l'empire, avant que Louis XVIII, modifiant le code civil, eût restreint la liberté des époux à la séparation de corps?

— Je vous entends; vos phalanges se divisent, au point de vue de l'amour, en plusieurs séries, dont les unes pratiquent la constance absolue et ne donnent à leurs unions d'autre terme que la vie, mais le tout sans contrainte, par sentiment et point d'honneur; les autres admettent la rupture des liens, mais en certains cas et suivant certaines formes.

— Précisément. Toutes les nuances de caractère, au lieu d'être comme aujourd'hui comprimées et faussées, sont représentées par des séries, correspondant, par leurs usages volontaires, soit au mariage indissoluble, soit au mariage amendé par le divorce. Il y a même des séries qui admettent une liberté plus grande.

— Je trouve enfin l'occasion de me scandaliser et même de m'indigner. Le phalanstère accorde à certaines séries une liberté plus grande que le divorce!

— Vous vous scandalisez au seul mot de liberté sans savoir quelles garanties donneront à la décence les séries les plus libres. D'où vient tant de courroux ? Si votre caractère est mobile, porté à l'inconstance comme ceux de Henri IV et de Louis XIV, honorés, presque déifiés malgré ce trait de leur caractère par l'opinion la plus scrupuleuse, par le parti légitimiste et religieux, vous devez appeler de tous vos vœux des institutions conformes à votre nature, et qui vous dispenseront à tout jamais de la dissimulation, du mensonge.

— C'est possible; mais je n'ai pas le caractère que vous supposez. J'aime, au contraire, et j'estime avant tout la fidélité, la constance: Tout à l'être aimé, je voudrais qu'il n'eût de cœur que pour moi; je voudrais que notre union, commencée dès l'enfance, pût charmer nos deux existences jusqu'à la mort. Je voudrais que la paix me fût assurée, que, sans surveillance importune, je pusse compter sur l'âme qui se serait donnée à moi, et lire sûrement dans les yeux comme dans le cœur de la femme aimée.

— Que vous devez être malheureux en civilisation avec ce besoin de fixité dans les liens, avec cet amour de la franchise ! L'âme

tre Virginie. Pour s'enchaîner ainsi, pour former des liens qui durent par la seule adhésion du cœur, sans contrainte extérieure, il nous faut trouver une nature sympathique à la nôtre, sympathique sincèrement et sans comédie. Il faut encore que la question d'argent et de convenance sociale ne vienne pas compliquer la difficulté du choix. Aujourd'hui, ces conditions de l'union réelle et durable sont entièrement méconnues. Aussi que d'époux se repentent après le mariage des engagements qu'ils ont contractés !

Pour que les natures sympathiques pussent se rencontrer, il faudrait donner aux jeunes gens des deux sexes la faculté de se voir et de se parler journellement sans danger pour les mœurs. Aujourd'hui, pendant la phase de l'éducation, et chez la classe bourgeoise, les deux sexes ne sont pas moins séparés chez nous qu'en Turquie ou en Chine ; s'ils se rapprochent, ce sera dans des réunions d'apparat, où l'étiquette voile entièrement le caractère. Vous flattez-vous de connaître une jeune personne, parce que, dans une contredanse, vous lui aurez dit : *Mademoiselle, il fait bien chaud*, et qu'elle vous aura répondu : *Si l'on ouvrait un peu les fenêtres?*

Eh bien, les civilisés épousent des femmes avec lesquelles ils n'ont pas eu, avant le mariage, de conversation plus intime que celle-là.

Il faut cependant jouer pendant quelque temps la comédie sentimentale Si peu développée que soit chez les civilisés la notion de la pudeur, ils sentent instinctivement que l'hymen doit être précédé et annoncé par l'amour dont ils font le simulacre; — envoi de bouquets, *entrevue* où tout est froid, guindé, inconvenant, où les *prétendus* sont observés curieusement, presque insolemment par l'assemblée. La jeune fille soigneusement coiffée, ajoutant à ses cheveux un supplément artificiel, raide et gênée dans ses vêtements, rougit et s'embarrasse à chaque parole. Pour la remettre, on lui fait déployer ses petits talents, elle joue *à livre ouvert* le morceau de piano qu'elle étudiait chaque matin, depuis trois semaines; elle *déchiffre* une romance qu'elle savait par cœur et qui se trouve sous sa main comme par hasard. Après une soirée employée ainsi, un futur est bien renseigné sur les goûts, les inclinations, les véritables talents de sa future ! La jeune fille est bien capable d'apprécier cet homme vêtu de noir qu'elle n'a pas osé regarder en face ! Et cependant on les marie.

La civilisation, sauf circonstances rares, ne permet pas aux deux sexes de s'approcher, de s'étudier mutuellement avant le mariage; elle les sépare, et, dans les courts moments d'entrevue et d'examen qu'elle leur accorde, l'homme et la femme travaillent à se rendre impénétrables, à ne montrer qu'un masque, un caractère de convention.

Les dispositions à la constance étant seules approuvées par l'opinion, surtout chez la femme, il est impossible qu'une jeune fille dont le cœur est variable ne cache pas cet état de son âme aussi soigneu-

(1) Voir les numéros d'hier et d'avant-hier.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

XXI.

M. Montaigüe faisant à ses convives les honneurs de chez lui.

Parmi les nombreuses raisons qui prévenaient fortement Jonas en faveur du plan que lui avait si franchement dévoilé le hardi spéculateur Tigg, trois venaient en première ligne. Primo, il y avait de l'argent à gagner ; secundo, cet argent avait l'irrésistible attrait de sortir de la poche d'autrui ; tertio, le gain entraînait des semblants de considération et d'honneurs, un conseil étant par lui-même une institution solennelle, et un administrateur un homme de poids.

— Empocher les espèces, pensait Jonas, disposer d'un tas de valetaille, se trouver lancé d'un coup dans le grand monde, et avoir, pour ainsi dire, ses dupes sous la main, ne sont pas des avantages à dédaigner.

L'amour du pouvoir ne le cédait chez Jonas qu'à l'avarice. Rien dans sa personne, dans sa conduite, dans son caractère n'inspirait le respect, il prétendait l'imposer, et nourrissait au fond du cœur une aussi ardente soif de tyrannie que le plus despote des Césars couronnés.

Mais il avait résolu d'user de prudence et d'observer de près M. Montaigüe et son entourage. Il ne vint pas une fois à l'esprit de ce fripon borné, que c'était précisément ce que désirait l'autre, sinon il ne l'eût pas invité tant que sa décision était encore douteuse. Cuirassé d'amour-propre, il ne pensait guères avoir trouvé son maître en l'art de duper. Tigg lui avait dit tout d'abord qu'il était un fin matois, contre lequel il n'entreprendrait pas de lutter, et Jonas, qui se fût méfié de lui sur tout le reste, eût-il pris à témoin de sa véracité Dieu et les saints, sur cet unique point le crut au premier mot.

S'essayant gauchement à des airs fanfarons, il frappa d'une main mal assurée à la porte de son nouvel ami dans Pall-Mall. Le tigre Bailey vint ouvrir. Peu fier de sa nature, il daigna reconnaître Jonas et l'honora d'un sourire qui passa inaperçu : Jonas l'avait oublié.

— M. Montaigüe y est-il?

— Je crois bien qu'il y est, tout prêt à se mettre à table, dit Bailey avec le sans-gêne d'une ancienne connaissance. Emportez-vous votre chapeau, ou le laissez-vous ici ?

Jonas préférait l'emporter.

— A votre aise ! Toujours le même nom?... vous n'en avez pas changé, hein ? demanda le groom en grimaçant.

Jonas le regarda sans répondre d'un air indigné.

— Tiens, tiens! est-ce que vous ne vous rappelez pas la vieille maman Todgers? Ne vous souvenez-vous plus que j'annonçais votre visite aux demoiselles Pecksniff, quand vous veniez leur faire la cour? Quelle baraque, dites donc! les temps sont joliment changés! Parole d'honneur, je crois que vous avez grandi !

Tout en improvisant ces remarques, M. Bailey précédait le nouveau venu dans l'escalier; il l'annonça, et se retira après avoir cligné de l'œil d'une façon significative.

Le rez-de-chaussée était occupé par un riche négociant. M. Montaigüe avait au premier un appartement splendide. Il reçut Jonas dans un vaste salon, meublé avec grand luxe. Rien n'y manquait : tableaux, copies de l'antique en albâtre et en marbre, vases de Chine, miroirs de Venise, riches portières du plus beau damas, moulures et sculptures dorées, somptueux divans et coussins moelleux, cabinets d'ébène, incrustés de nacre, regorgeant de curiosités; enfin, une profusion de coûteuses babioles semées négligemment çà et là. Les convives attendaient. C'étaient le docteur Jobling, M. de Chippart, secrétaire-gérant, et deux étrangers auxquels Montaigüe présenta Jonas avec le cérémonial d'usage.

— M. Jobling! vous vous connaissez, je crois?

— Oui, certes, nous nous connaissons, dit le docteur d'un air affable, en quittant le cercle pour échanger une poignée de mains avec Jonas; et je m'en fais honneur. Comment vous va, mon cher Monsieur?.... à merveille, j'espère?

— M. de Saint-Loup! dit Montaigüe, aussitôt que le docteur lui laissa le temps de parler. M. Pip !

Ces deux personnages s'estimaient on ne peut plus heureux d'avoir le plaisir de faire la connaissance de M. Chuzzlewitt. Le docteur tira Jonas à part, et lui souffla dans l'oreille :

— Des hommes du grand monde, mon cher Monsieur ! des hommes très haut placés ! M. de Saint-Loup ! — un littérateur de premier ordre, ceci entre nous, — rédacteur d'un des journaux les plus spirituels, — pétillant d'esprit! M. Pip, — acteur d'un grand mérite, à la veille d'avoir la direction d'un théâtre des plus lucratifs, — un homme précieux à connaître !

— Eh bien ! dit M. de Saint-Loup, se croisant les bras; et, reprenant la conversation que l'entrée de Jonas avait interrompue : Que répondit à cela lord Nobley?

— Ma foi ! répliqua Pip avec un juron, il ne sut trop que dire ! Dieu me damne s'il ne resta pas aussi muet qu'un poisson! Mais vous savez qu'il n'y a pas meilleure pâte d'homme que Nobley!

— Un bon enfant s'il en fut ! s'écria Saint-Loup. Pas plus tard que la semaine dernière, Nobley me disait à moi : J'ai du bénéfice à donner, Saint-Loup, et pour peu que vous eussiez été à l'université, le diable m'emporte si je ne ferais pas de vous un pasteur! Le loup devenu berger! ha! ha! ha! »

— Je le reconnais bien là ! interrompit M. Pip; il le ferait comme il le dit.

— Je n'en doute pas; mais continuez : vous en étiez à...

— Oui, oui, j'y suis! s'écria Pip. Je vous disais donc qu'il était resté muet...

— Comme un poisson.

— Précisément; mais, au bout d'une minute, il se tourna vers le duc, et lui dit : « Voilà Pip! demandez-le lui! Pip est notre ami commun; il sait ce qui en est. — Par la morbleu! dit le duc, vous avez raison! j'en appelle à Pip! Allons, Pip, dites-nous franchement la chose. Est-elle ou non bancale? — Bancroche, Votre Excellence! — et le duc de rire à se pâmer! — Cette fois, je me rends. Bravo Pip! vous en pouvez mieux juger que personne. Mettez-moi sur la liste de vos intimes, mon cher! j'irai vous voir chaque fois que je viendrai en ville. » Et il n'y a pas manqué: notre liaison date de là.

La conclusion de cette anecdote fit à l'auditoire un vif plaisir, que l'annonce du dîner vint encore rehausser. Jonas passa dans la salle à manger avec son hôte, qui le fit asseoir à sa droite, entre lui et le docteur. Les autres convives prirent place au banquet comme d'anciens habitués de la maison, et tous firent honneur au repas, repas aussi recherché, aussi succulent, qu'en puisse procurer l'argent ou le crédit, ce qui est tout un. Les mets, les vins, les fruits, rivalisaient d'excellence. La table était servie en vaisselle plate. M. Chuzzlewitt supputait, à part lui, la valeur d'une des pièces d'argenterie, lorsque M. Tigg Montaigüe le troubla au milieu de son calcul :

— Un verre de Champagne?

— Ah! dit Jonas, qui en avait déjà expédié bon nombre, autant qu'il vous plaira! Qui refuse muse!

— Bien dit, M. Chuzzlewitt! s'écria Saint-Loup.

— Plein d'à-propos, sur mon âme! ajouta Pip.

— Une épigramme indirecte à ceux qui font la petite bouche! remarqua le docteur, s'arrêtant une seconde, puis se remettant avec ardeur à la besogne. Bien visé! ha! ha!

— Comment vous trouvez-vous? Pas trop mal, j'espère? dit Tigg à Jonas.

— Fameusement bien ! vous n'avez que faire de vous inquiéter de moi! je ne me laisserai pas mourir de faim, allez!

— J'ai préféré ne pas faire d'invitations; j'aimais mieux vous avoir en petit comité.

— Hein? Est-ce que c'est là votre ordinaire, par hasard? votre dîner de tous les jours?

— Mon Dieu, oui, les jours où je dîne chez moi, mon cher, réplique Montaigüe. A quoi bon faire de l'extraordinaire pour vous? Vous ne vous y fussiez pas laissé prendre. — Vous aurez un grand dîner? me disait Chippart. — Du tout! du tout! je ne veux pas en entendre parler, lui ai-je répondu; il prendra la fortune du pot.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 4 septembre.

[illegible]gent, sans beaucoup d'argent? Bien connaître avant le mariage la femme qu'on épousera, la trouver sympathique à nos goûts, et faite pour la constance, la rencontrer assortie à notre position par ses antécédents. son éducation, sa fortune, ces conditions sont bien rarement réunies. Aussi combien de cœurs, faits pour s'entendre, sont-ils destinés à se chercher inutilement toute la vie, ou à ne s'apercevoir que pour gémir inutilement des obstacles qui les séparent! Combien en revanche de mariages infortunés accomplis par surprise ou sous la seule influence de l'or!

Étudiez dans Fourier les inconvénients de ces mariages mal assortis, malheur hasardé, disparate de goûts et de caractères, incidents complicatifs, nécessité de se surveiller mutuellement, existence monotone, discord en système d'éducation, difficulté des placements et dotations de progéniture, éloignement des enfants, alliance trompeuse, informations fautives, adultère et fausse paternité; ce dernier mal est une odieuse perfidie dont la loi civilisée s'accommode, en interdisant les réclamations au mari trompé.

L'homme confiant et ami de la stabilité, qui s'engage dans les liens du mariage civilisé, risque sur une mer pleine d'écueils le bonheur de sa vie. En harmonie, règne de la vérité, il ne court aucune chance. Tout concourt à le rapprocher de l'être qui peut compléter son existence. Au sein de la phalange ne voit-il pas les jeunes filles, sous l'œil de leurs compagnes et de leurs parents, se joindre à toutes les réunions d'art, à tous les travaux champêtres? Il les connaît pour les avoir vues dans la vie familière, dans la vie de tous les jours, alors qu'elles ne composaient pour personne leur toilette ni leurs discours. S'il ne trouve pas dans la phalange entière une âme qui réponde entièrement à la sienne et qui puisse réaliser son idéal, voici qu'aux époques de la moisson, de la rentrée des grains, de la vendange, des cohortes de renfort seront envoyées des cantons voisins, et puis les grandes campagnes des armées industrielles, assignant des fonctions à la femme aussi bien qu'à l'homme, donneront aux natures qui se cherchent l'occasion de se trouver, de s'apprécier sur le champ du travail, fussent-elles aux deux extrémités de la terre.

Ainsi les deux sexes peuvent s'apprécier librement, et nul ne cherche à déguiser son caractère. Pourquoi le masquerait-il? N'y a-t-il pas dans les séries place pour toutes les natures? Toutes n'ont-elles pas un rôle spécial? De bonne heure, les caractères se dessinent et se classent. La société n'en méprise aucun, les utilise tous en respectant chez eux l'empreinte céleste.

Les êtres sympathiques se sont rencontrés et connus; désormais plus d'obstacle à leur alliance. Pourquoi mêler à la liberté du choix une question pécuniaire? Il faut être aussi éloigné des voies naturelles et divines que la civilisation, pour exiger que l'union de deux masses d'argent ou de deux fonds de terre, coïncide avec celle de deux cœurs. Point de série agricole complète, point d'orchestre indus-

— Le mariage de la reine et celui de sa sœur doivent avoir lieu à Madrid dans les derniers jours d'octobre. »

Le gouvernement espagnol vient d'expédier à Rome un courrier extraordinaire porteur de dépêches qui prescrivent à M. Castillo y Ayensa de demander au pape les dispenses nécessaires pour le mariage de la reine avec son cousin.

L'infant don François d'Assises a reçu le 29 août les félicitations des ministres, de la grandesse, du corps diplomatique, des sénateurs, des députés, et de tous les personnages de distinction qui se trouvent à Madrid.

D'après l'*Heraldo*, les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Naples auraient été invités à assister au conseil des ministres dans lequel fut annoncée la résolution que S. M. avait prise d'épouser l'infant don François.

Le même journal commente ainsi cette résolution :

« Le duc de Montpensier aurait été accepté par l'Espagne pour époux de Sa Majesté ; comment ne le serait-il pas pour époux de l'infante? Il en avait déjà été question l'année passée, et nous dîmes alors que nous ne voyions aucun inconvénient à ce mariage. Nous n'avons pas oublié que notre opinion fut vivement combattue. Mais, nous ne pouvons comprendre ce que signifie l'opposition qui se prépare, ainsi qu'on nous l'annonce; il paraît qu'hier une réunion de quelques progressistes et conservateurs a eu lieu, et qu'il y a été décidé qu'on combattrait à outrance le mariage de Son Altesse avec le duc de Montpensier. Nous sommes curieux de savoir quels reproches on pourra adresser au fils du roi des Français. »

L'*Impartial* et *el Popular* énoncent leur opinion, conforme à celle de l'*Heraldo*. Les feuilles absolutistes se bornent à déclarer sèchement qu'elles respectent la volonté de la reine. Quant au *Tiempo*, il s'élève de toutes ses forces contre le mariage projeté pour l'infante, et le traite d'*extravagance*. Son homonyme, le *Times* anglais, lui donne pourtant ici, contre son ordinaire, un exemple de bon sens et de modération : « Il est impossible, dit ce journal, même à la jalousie la plus active, d'imaginer quelque objection contre le mariage d'une infante d'Espagne qui n'a que des chances bien éloignées de monter sur le trône, avec un parent d'un rang égal au sien et fils du roi qui gouverne un noble et puissant empire voisin. Ce serait renverser l'ordre de la nature que de vouloir ériger le fait de simple voisinage en une cause de séparation absolue. »

Nous devons relever les inexactitudes qui se sont glissées dans l'article du *Messager du Nord* que nous avons cité hier. Ce journal dit que, par suite des offres avantageuses faites au conseil municipal de Paris par une nouvelle compagnie de gaz, les anciennes compagnies se sont vues obligées de consentir à un rabais de 30 °/₀ sur les prix actuels du gaz consommé par les particuliers.

Le prix actuel est de 60 c. le mètre cube; les compagnies ont con-

1854	0 [illegible]	0 06 10	0 05 60
1855	0 11	0 06 05.	0 05 55
1856	0 10	» 06 »	0 05 50

Les prix indiqués pour la dernière année resteront les mêmes pour les années suivantes.

Quant à l'éclairage de la ville, le prix en a été établi sur le chiffre produit par les six compagnies et considéré par l'administration comme représentant le prix de revient pour chacune d'elles.

Ainsi les becs dont la flamme présentera une largeur de m. 0,057 sur m. 0,029 de hauteur seront payés 0,03 c. 44 par heure à trois compagnies et 0,03 c. 50 aux trois autres. — Le bec dont la flamme aura m. 0,067 sur m. 0,032 sera payé 0,03 c. 42 à trois compagnies et 0,04 c. 90 aux trois autres ; enfin le bec dont la flamme aura m. 0,094 sur m. 0,045 sera payé 0,04 c. 88 à trois compagnies et 0,07 c. aux trois autres.

Nouvelles de la Turquie.

On écrit de Constantinople au *Sémaphore de Marseille*, sous la date du 17 août :

Le ministre d'Angleterre, M. Wellesley, avait envoyé sur son bateau de station l'un de ses drogmans, chargé de faire une enquête sur les désordres d'Erzeroum. Ce rapport est arrivé et a été communiqué à la Porte, mais il diffère tellement des rapports officiels faits par les autorités, que le gouvernement turc va envoyer lui-même un commissaire pour faire une contre-enquête. C'est la seconde fois que des faits tragiques viennent se mêler à l'interminable affaire turco-persane : d'abord ceux de Kerbella, il y a trois ans, puis, aujourd'hui, l'émeute d'Erzeroum.

Keur-Hussein-Bey, l'un de ceux qui s'étaient le plus gravement compromis dans les derniers troubles de Van, avait été saisi et jeté dans les prisons du séraskiérat, à Constantinople. Parvenu à s'échapper de son cachot, il s'était réfugié à Hadjera, près de Batoum, sur les bords de la Mer-Noire, province presque limitrophe de l'empire russe. Là il soufflait le feu de la rébellion, et la révolte avait déjà fait des progrès, lorsque le pacha de Trézibonde envoya un faible corps de troupes, qu'il avait à sa disposition, pour sommer les révoltés de rentrer dans le devoir. Ces sommations demeurèrent sans résultat, et la Porte, informée des faits, dût envoyer deux mille hommes contre les rebelles. Les dernières nouvelles sont beaucoup plus satisfaisantes : la province de Tchildir est tranquille, et même Keur-Hussein-Bey, qui, d'abord, avait repoussé les troupes envoyées contre lui par le pacha de Trébizonde, a ensuite éprouvé plusieurs échecs assez graves; et il est probable qu'à l'arrivée des forces expédiées sous le commandement d'Eumer-Pacha, tout rentrera bientôt dans l'ordre.

Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, quitte aujourd'hui Constantinople, après avoir offert à Sa Hautesse un cadeau de huit millions de piastres, et quatre millions à la sultane-mère. Le premier chambellan, Hamid-Bey, qui était allé à sa rencontre, doit l'accompagner jusqu'au Caire.

On s'était à tort figuré que la présence de Méhémet-Ali, homme pra-

---

— Il est soigné le pot! dit Jonas, parcourant des yeux la table. Il y en a pour de l'argent!

— A vous parler franc, je n'y plains pas la dépense. Que voulez-vous?... j'aime cela. C'est ma manière d'employer mon revenu!

Jonas gonfla une de ses joues avec sa langue, grimace qui témoiguait de son ironique dédain pour cette façon d'agir.

— Quand vous serez des nôtres, vous ne vous débarrasserez pas aussi lestement de votre part des bénéfices?

— Non, non; j'en userai d'autre sorte.

— Au fait, vous aurez raison, dit Tigg avec candeur. Vous pouvez vous passer de représentation, vous. Il suffit qu'un des membres de la Compagnie se charge de recevoir, d'entretenir les relations; et, comme j'y prends plaisir, c'est ma partie. Vous ne vous faites pas scrupule de bien dîner aux dépens d'autrui, j'imagine?

— Pas le moindre.

— Eh bien, vous dînerez souvent chez moi; et je vous promets de ne jamais entamer le chapitre affaires, quand nous en serons aux vins fins. Je vous en donne ma parole! Était-ce habile à vous ce matin! Il faut que je les en régale! Ils sont gens à en sentir tout le sel. Dites donc, Pip, mon cher! que je vous cite un adorable trait de caractère de mon ami Chuzzlewitt, qui est bien le plus fin renard que je connaisse; oui, d'honneur, je n'en connais pas d'aussi retors!

Pip jura un de ses plus gras jurons qu'il l'aurait parié! Le trait fut goûté et applaudi à outrance. Dans un louable esprit d'émulation, Pip raconta quelques-unes des ruses dont il était l'auteur, et M. de Saint-Loup, ne voulant pas rester en arrière, récita un ou deux des plus piquants articles qu'il préparait pour l'impression. C'était, comme il disait, « salé et poivré de main de maître, » et l'assemblée, connaisseuse en épices, se déclara on ne peut plus satisfaite.

— Des gens de la meilleure compagnie, mon cher Monsieur! dit à demi-voix Jobling, s'adressant à Jonas, des plus répandus dans le grand monde! Pour un homme comme moi, tout absorbé dans son état, c'est un véritable délassement que leur conversation. Elle est non-seulement attrayante au plus haut degré, mais, philosophiquement parlant, instructive et originale, très originale, mon cher Monsieur!

Il est si satisfaisant de voir le vrai mérite apprécié, dans quelque sphère qu'il se meuve, que les auditeurs jouissaient doublement de l'esprit de ces deux génies, les sachant tenus en haute estime par les principaux chefs de la marine et de l'armée. La moindre de leurs histoires avait pour héros un colonel ou un amiral; les lords y abondaient autant que les jurons, et jusqu'aux princes du sang figuraient dans leurs souvenirs personnels.

— Monsieur Chuzzlewitt ne l'a peut-être pas connu? dit Saint-Loup, faisant allusion à un illustre personnage.

— Non, répliqua Tigg. Il faut que nous le mettions en rapport avec les gens de cette caste.

— Il aimait passionnément la littérature, reprit Saint-Loup.

— En vérité! dit Tigg.

— Oui, il a été plusieurs années abonné à mon journal. Savez-vous qu'il avait parfois d'excellentes reparties! Il demandait un jour à un certain vicomte de mes amis, — vous le connaissez, Pip, vous devinez de qui je veux parler, — il lui demandait donc quel était le nom de l'éditeur? — Saint-Loup, lui répond le vicomte. — Saint-Loup! reprend-il, défions-nous de ses dents, car il mord ferme! et surtout, mon cher — (il avait été question de moi pour le ministère), — gardons-nous d'enfermer le loup dans la bergerie! — C'était heureusement trouvé, et comme l'à-propos n'avait rien que de flatteur pour moi, je l'imprimai.

— Parlez-moi du vicomte! reprit Pip, qui inventait toujours un nouveau juron comme préface d'une nouvelle anecdote, voilà mon homme! Il vint l'autre jour au foyer pour chercher la petite J... et la ramener chez elle. Il n'était pas tout à fait gris, mais égrillard. A peine entré, le voilà qui s'écrie : « Où est Pip? Je veux voir Pip! Amenez-moi Pip! — Que désire votre Seigneurie? — Shakspeare est un infernal radoteur, Pip! qu'y voyez-vous de bon? Je n'en ai jamais rien lu, mais, le diable m'emporte! si je sais ce qu'on y trouve. Il y a un tas de pieds dans les vers de Shakspeare, mais je n'y vois pas la queue d'une jambe! Est-ce vrai ou non, Pip? Juliette, Desdemona, lady Macbeth, et toutes ces pécores dont je ne me rappelle plus les noms, pourraient tout aussi bien se passer de jambes et de mollets, pour ce qu'en sait le parterre, Pip! Je vous dirai une chose : ce que les gens s'amusent à appeler de la poésie dramatique, est tout bonnement une collection de sermons! Est-ce que je vais au théâtre pour qu'on me prêche, moi? Du tout, Pip. Si je voulais être prêché, j'irais à l'église. Que doit représenter le drame, Pip? la nature humaine. Eh bien! quoi de plus humain, et de plus nature que des jambes? Donnez-nous donc des pièces à jambes, Pip, des ballets, et je vous aurai un privilège; je vous appuierai de tout mon crédit, mon gaillard! »... Et je suis fier de pouvoir dire qu'il a tenu parole, ajouta Pip ; il m'a chaudement servi.

La conversation étant devenue générale, on demanda l'avis de M. Jonas, qui se trouva du même sentiment que le vicomte. Du reste, il avait tant d'affinité avec MM. de Saint-Loup et Pip, que, leur intimité croissant et les fumées du vin aidant, il devint de plus en plus communicatif.

Il ne s'ensuit pas pour certaines personnes que, plus elles se livrent, plus elles deviennent aimables : au contraire, elles ont quelquefois tout à gagner en se taisant. Jaloux de se maintenir sur un pied d'égalité avec ses nouvelles connaissances, et n'y voyant pas de meilleur moyen que la profondeur de finesse qui lui avait valu tant de sympathie, Jonas se montra tout à son avantage. Il fut si madré, si retors, qu'il se prit dans ses propres filets. Il s'exerçait surtout aux dépens de son hôte, trouvant double profit à déguster ces vins chauds et pétillants, à prendre sa part de cette folle prodigalité, tout en raillant l'extravagance de l'amphitryon. Mais en pareil lieu, en compagnie plus qu'équivoque, la plaisanterie eût pu mal finir, si Tigg et son associé, étudiant l'homme à fond, ne lui eussent à dessein laissé toute licence, sachant bien que plus il se livrerait, plus il s'enferrait. Aussi, tandis que le fourbe maladroit, roulé sur lui-même, à la façon du hérisson, s'applaudissait de leur montrer de toutes parts ses piquants, ils surprenaient en dessous son côté vulnérable.

Soit que les deux convives qui contribuaient si puissamment à l'instruction philosophique du docteur, eussent été stylés à l'avance par Montaigüe, soit qu'ils se fussent inspirés de ce qu'ils voyaient et entendaient, ils jouèrent leurs rôles à merveille. Ils sollicitèrent l'honneur de faire plus intime connaissance avec Jonas, se réservant le plaisir de le présenter dans les cercles choisis où il était si bien fait pour briller. Ils le prièrent, de la façon la plus amicale, de disposer de leur influence, et mirent entièrement à son service, l'un son journal et l'autre son théâtre. Bref, ils lui dirent : « Soyez des nôtres! » et Jonas assura qu'il ne demandait pas mieux ; pourvu, ajouta-t-il en lui-même, que ce soit eux et non pas moi qui paie!

Après le café qu'on servit au salon, la conversation, jusque-là si animée, languit un peu; Jonas la releva, et fit de grands frais d'esprit. Il estima l'ameublement, s'informa de ce qu'avait coûté tel ou tel meuble, calcula à combien il avait dû revenir au fabricant, et lança à ce propos force lardons à Montaigüe.

Le punch vint ajouter aux agréments de la soirée et en hâter la fin, car, après quelques bruyants discours, presque inintelligibles, les deux grands personnages se retirèrent en chancelant. Le docteur avait discrètement pris congé au sortir de table.

Le dernier des convives, Jonas, ronflait sur un sofa, lorsque M. Bailey, endormi de son côté sur une banquette de l'antichambre, reçut ordre de faire avancer un fiacre. Il pouvait être environ trois heures du matin.

— Que vous en semble? A-t-il mordu à l'hameçon? murmura Chuffpart à l'oreille du président, tandis que tous deux considéraient Jonas à distance.

— Il a mordu et avalé, j'en réponds. Nadgett a-t-il passé ici ce soir?

— Oui; mais apprenant que vous n'étiez pas seul, il est parti.

— Diable! de quoi s'avise-t-il?

— Il a dit qu'il reviendrait demain de bonne heure, avant que vous soyez hors du lit.

— Recommandez en bas qu'on le laisse monter, n'importe à quelle heure. Chut! on vient.

— M. Bailey, je vous charge de reconduire ce gentilhomme. Veillez à ce qu'il arrive chez lui sain et sauf. — Hé! ho! M. Chuzzlewitt! M. Jonas! debout!

Ils le remirent sur pied non sans peine, et le soutinrent jusqu'au bas de l'escalier : là, ils le coiffèrent de son chapeau, et le hissèrent tant bien que mal dans le fiacre. Maître Bailey l'y enferma, monta sur le siége à côté du cocher, et alluma son cigare d'un air conquérant; car la mission qu'il avait à remplir lui rappelant le jockey-club et ses orgies, rentrait tout à fait dans ses goûts.

(*La suite prochainement.*)

tivement des présomptions graves, soit qu'il y ait eu négligence de sa part, ou qu'il ait cédé à des moyens de corruption, sera poursuivi. Une note détaillée et indiquant tous les cas d'exemption est remise à ces médecins pour leur servir de guide dans le choix des soldats.»

— On assure que le sultan se propose de faire construire une petite salle de théâtre dans l'intérieur de son palais de Tchéraghen. Un plan avait même déjà été présenté par l'architecte du palais de Russie, M. Fossati.

— Le même journal complète ainsi les détails connus sur l'attentat dont le prince de Samos a été l'objet : « Un batelier fut d'abord interrogé et le signalement qu'il donna, les indications qu'on ne tarda pas à recueillir, mirent bien vite sur les traces du coupable. On savait déjà d'une manière à peu près positive qu'il était caché dans une maison de Galata, où on parvint à l'arrêter. Constantin Stammatiadès, tel est le nom du prévenu, est un homme de 35 à 40 ans, originaire de l'île de Samos et très connu à Constantinople, où il a exercé quelque temps la profession d'avocat. Il appartient à une famille aisée et a reçu une éducation assez soignée. Expulsé trois fois de l'île de Samos, trois fois le prince poussa l'indulgence jusqu'à oublier le passé et lui confier même, dans l'administration de l'île, des fonctions rétribuées assez importantes, espérant ainsi le rattacher à la cause de l'ordre et utiliser ses connaissances. Sa dernière expulsion de Samos date de l'année 1840, époque à laquelle la Porte dut, pour rétablir la tranquillité, envoyer dans cette île une petite expédition commandée par le colonel Moustapha-Bey.

» Après son arrestation, Constantin Stammatiadès a été confronté avec le batelier qui l'avait déposé à Arnaout-keuy, et comme le batelier n'a pas hésité un instant à le reconnaître, le prévenu a été immédiatement écroué dans la prison de l'Arsenal. L'instruction de cette affaire se poursuit activement, et sera sans doute portée devant le conseil suprême du justice.

» Du reste, le prince de Samos se ressent à peine des légères brûlures produites par l'explosion de la machine. Il en est de même du docteur Mac-Guffoc. Quant au domestique du prince, ses blessures, quoique un peu graves, ne donnent, dit-on, aucune inquiétude pour sa vie.»

— Kiamil-Pacha met à profit l'état de sécurité et de calme de la Syrie pour améliorer quelques détails d'administration intérieure. Jusqu'à présent la répartition de l'impôt ne se faisait pas avec les garanties nécessaires ; les caïmacans et les moukatâdjis en arrêtaient les bases et ensuite les percepteurs se répandaient dans les districts et opéraient les rentrées sans que chaque district sût quelle était son imposition ; dès lors, pas de contrôle possible pour la conduite des agents du fisc. Ce point va être réglé.

Le 9 du mois de juin, vers les cinq heures et demie de l'après-midi, de grands nuages amoncelés crevèrent tout-à-coup sur le village Koukouezzi (Moldavie) avec une violence extraordinaire. En un instant, l'eau inonda toutes les plaines environnantes, et le ruisseau de Tecoutzi, grossi jusqu'à une hauteur démesurée, brisa les digues et se répandit dans la campagne, détruisant et emportant tout sur son passage : usines, maisons, arbres et murailles.

Cet événement s'est accompli à une lieue et demie de Tecoutzi. A huit heures du soir, la ville s'est vue de toutes parts cernée par les eaux qui, grossissant continuellement, envahirent bientôt toutes les rues. L'impétuosité du courant était augmentée par les objets qu'il charriait et dont le choc renversait et emportait tout ce qui s'opposait à sa fureur. Le bruit des eaux, les cris des hommes et ceux des animaux qui cherchaient à se sauver ajoutaient à l'horreur de ce désastre. Ce n'est qu'à minuit que les eaux commencèrent à diminuer, et, chose singulière, on vit bientôt dans les rues des hommes pêcher du poisson à la lueur des lanternes. Le jour suivant ne fut pas moins triste, chacun mesurait avec douleur la perte qu'il avait essuyée. Plusieurs enfants et même des personnes âgées ont péri sous les eaux ; les labours de la vallée de Tecoutzi sont presque détruits, et les champs restent recouverts de limon.

— Depuis l'ouverture de la navigation à Galatz (Moldavie), l'exportation a été de 30 000 kil. de blé et de 140 000 kil. de maïs, dont une grande partie pour l'Angleterre, où l'on expédie encore dans ce moment deux bâtiments chargés de maïs. Ces céréales sont destinées à l'Irlande, à l'occasion de la disette qui y règne, et comme elles sont pour ce pays un objet de consommation tout nouveau, on y a envoyé en même temps deux hommes pour apprendre au peuple la manière de confectionner la *mamaliga* ou *polenta*.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. Jouy, membre de l'Académie française, est mort aujourd'hui dans sa maison de campagne à Saint-Germain.

— Par suite de l'annulation des opérations du premier collège électoral de la Vienne, une ordonnance du roi, en date du 3 de ce mois, a convoqué ce collège à Poitiers, pour le 3 octobre prochain, à l'effet d'élire un député.

— Nous recevons les journaux de Bombay jusqu'au 18 juillet dernier. Ils ne contiennent aucun fait important, si ce n'est que le choléra exerçait, à cette date, des ravages effrayants à la station de Kurrachée, dans le Sind. Dans le court espace de dix jours, le fléau avait moissonné le quart des troupes et la moitié des habitants. L'épouvante était générale.

— L'association formée dans le but de venir au secours de ceux des anciens élèves de l'Ecole normale qui seraient tombés dans le malheur, s'est réunie aujourd'hui, 4 septembre, chez Lemardeley. Après un banquet auquel a présidé la fraternité la plus cordiale, l'assemblée a entendu le rapport du trésorier de l'association et a dû être satisfaite des résultats déjà obtenus. Ce rapport avait été précédé par un discours du président de l'association, M. Cousin.

— M. Odilon Barrot part demain pour Alexandrie, où il va rejoindre son frère, M. Adolphe Barrot, consul général en Egypte. Après avoir visité le Caire et les établissements les plus curieux de l'Egypte, M. Odilon Barrot compte se rendre en Syrie, à Constantinople et en Grèce. Son absence sera de trois mois.

chef de l'école, de la classe élémentaire. Dans tous les cas, les directeurs de ces écoles mixtes continueront à n'être institués que pour la direction d'une école primaire élémentaire.

PROCÈS DE PRESSE. — M. Mallac, préfet de la Nièvre, critiqué vivement dans son administration par le journal l'*Union libérale*, l'a traduit devant les assises. L'*Union* a été acquittée.

SUR LA GRAND'ROUTE. — Dans la nuit du 29 au 30 août, écrit-on à la *Gazette des Tribunaux*, le courrier qui fait le service des dépêches de Toulouse à Foix, a été arrêté par des malfaiteurs. Il achevait de gravir une légère montée sur le pont de Viviers, déjà tristement célèbre par un assassinat commis l'an dernier sur la personne d'un voiturier, lorsque trois hommes se sont précipités à la tête du cheval, et l'ont arrêté. Cet acte fait, deux d'entre eux se sont détachés ; l'un est monté sur la caisse des dépêches placée derrière la voiture, et le second s'est dirigé vers le conducteur qui se disposait à se défendre. Après une rixe, il est parvenu à monter, et il a profité d'un moment de répit pour lui dire : « Nous ne voulons pas vous faire de mal, donnez-nous uniquement les dépêches de Foix, afin d'avoir la correspondance de Méric, négociant de Toulouse, et nous vous laisserons continuer votre route. » Malgré ces paroles, le jeune conducteur, car il a seulement vingt ans, a réuni ses forces pour défendre ce qui lui était confié. Dans la lutte qui s'en est suivie avec le malfaiteur, ils sont tombés du cabriolet, et aussitôt le courrier s'est cramponné de la main gauche au brancard de la voiture, et s'est servi de la main droite avec laquelle il tenait son fouet, pour se défaire de son agresseur. Celui-ci qui se voyait blessé, a levé un gros bâton pour asséner un coup sur le conducteur qui, par un soubresaut, l'a évité.

Le bâton est alors tombé sur le cheval qui, se sentant frappé, a bondi, et, prenant le galop, a dépassé Auterive et Saverdun, et est venu s'arrêter à Pamiers, devant l'hôtel du directeur de la poste. Au moment où le cheval est parti, celui qui était allé à la caisse des dépêches, et qui était parvenu à l'ouvrir, essayait avec un couteau de déchirer le sac qui les contenait ; le contre-coup de la voiture l'a jeté sur la route. Celui qui tenait le cheval a été renversé, et la roue de la malle-poste lui est passée sur le corps. Aussitôt après le départ de la voiture, les malfaiteurs ont abandonné le conducteur et ont emporté leur camarade blessé. Le courrier est arrivé au bureau de la poste longtemps après les dépêches, qu'on avait déjà expédiées à Foix, afin qu'elles n'éprouvassent aucun retard. Au reste, rien n'a été enlevé. La justice a été immédiatement informée, et la gendarmerie s'est transportée sur les lieux ; mais on n'a encore rien découvert, quoiqu'on soit sur les traces du blessé. Quant au courrier, il n'a eu pour toutes blessures que quelques contusions au visage, ce qui ne l'a pas empêché de repartir hier soir pour Toulouse. La gendarmerie devait l'escorter dans sa route.

UN NOUVEL ACTÉON. — C'était par l'une des plus chaudes journées du mois de juillet... vous savez... alors que l'atmosphère pesait sur nos épaules comme un manteau de plomb, et que, pour respirer, nous étions obligés de faire faire à nos poumons l'office d'un soufflet de forge, le bain des dames du sieur Darricard regorgeait de jolis minois ; il y avait là des femmes de banquiers, de petites bourgeoises, de grandes dames et des actrices.... et toutes portaient ce hideux costume de serge noire que l'on nous cache si peu aux bains de mer de Trouville ou de Dieppe, et qu'à Paris l'on dérobe avec tant de soin à nos yeux.

Tout à coup, un cri d'admiration se fait entendre... c'est qu'une jeune dame venait de piquer du haut du pont une tête superbe, une tête à double culbute.... Lorsqu'elle sortit de l'eau toutes les baigneuses l'entourèrent, la félicitèrent, quelques-unes même l'embrassèrent, d'autres lui demandèrent des leçons et des conseils, qu'elle donna avec le plus grand plaisir.

Cependant, l'audace de la jeune dame avait jeté de l'étonnement dans l'âme bronzée d'un vieux loup de rivière, qui a dans l'établissement le titre de maître nageur... Il se mit à l'examiner, et, tout en fumant sa bouffarde, il disait : « C'est étonnant... mais voilà une gaillarde qui a un fameux coup de jarret... et quel coup de battoir !... et quel coup de brassée !... »

Bref, de singuliers soupçons vinrent à germer dans la tête du maître nageur... et lorsque la jeune dame rentra dans son cabinet pour s'habiller, ses soupçons avaient pris un tel degré d'intensité, qu'il osa se permettre de jeter un coup d'œil dans le cabinet par une fente de la boiserie. Ce n'était point une précaution inutile. Il put se convaincre que la jeune dame usurpait tous les priviléges de la plus belle moitié du genre humain : ce n'était autre chose qu'un très fluet et très gentil jeune homme qui avait pris des habits de femme pour s'introduire dans le paradis de Mahomet.

A sa sortie, on l'aborda discrètement, et on le conduisit chez le commissaire de police du quartier. Là, il déclara se nommer Alphonse Lehmann, de Strasbourg, premier commis de M. Schwarzschild, banquier à Francfort-sur-Mein. Quelque temps après il fut mis en liberté sous caution, et donna pour domicile un hôtel de la rue Saint-Honoré.

Cependant l'affaire suivit son cours ; une prévention d'outrage public à la pudeur pesait sur le jeune homme. Mais la citation à comparaître devant le juge d'instruction n'a pu le rejoindre ; il avait donné un faux nom et un faux domicile. Des renseignements pris chez M. Schwarzschild ont démontré qu'il y était totalement inconnu. On a tout lieu de croire que le faux Alphonse Lehmann n'était autre chose qu'un jeune prince russe de très haute famille qui ne s'est pas soucié de comparaître devant la police correctionnelle. (*Droit.*)

VOLS D'ÉGLISES. — Il y a quelques jours, dit le *Courrier de Saint-Etienne*, un individu se présenta à la cure de Saint-Pierre-de-Bœuf (Loire), en costume mi-ecclésiastique. Il dit se nommer Valmont, être élève en théologie chez les Sulpiciens de Paris et venir de la part d'un de ses parents de Lyon, homme haut placé, pour lui retenir un logement convenable dans la commune, afin d'y passer le reste de la saison. Il se lie avec le curé, le séduit par ses pieux dehors, sert la messe, fait ample connaissance avec la sacristie, puis tout à coup disparaît...... Mais, quelque temps après sa disparition, un ciboire, un calice et d'autres objets, le tout d'une valeur de 400 fr., s'étaient également éclipsés. On suppose que cet homme est l'éclaireur d'une bande d'escrocs et qu'il leur procure de précieux renseignements, d'après lesquels ils réalisent sûrement leurs coupables opérations.

terre d'*Olbreuse* dans la famille de la princesse Eléonore *Desmiers de Gagemont*. L'un des brevets de don a été signé par Georges II, au palais de *Saint-James*, le 25 novembre 1728 ; l'autre a été signé à Berlin, le 14 décembre 1728, par Sophie-Dorothée, née princesse héréditaire de la Grande-Bretagne. Il résulte de ces documents, que M. Charles de Saint-Nexent de Gagemont, jurisconsulte, se trouve incontestablement et à un degré *assez proche*, l'allié de S. M. la reine Victoria.

EXPLOITATION DE L'ENFANCE. — Le petit Boulot, dit le *Droit*, a un physique qui ne justifie pas du tout son nom. Nous n'avons jamais vu corps plus étique, physionomie plus souffreteuse. Il est prévenu de vagabondage.

M. le président : Quel âge avez-vous ?

Boulot, d'une voix grêle : J'ai treize ans.

— Vous n'avez point de profession ?

— Je suis jocrisse de saltimbanques.

— Ce n'est pas un état.

— Pardonnez-moi.... on gagne encore ses 20 sous par jour en travaillant bien.

— Mais il paraît que, dans les derniers temps, vous ne travailliez plus, même à ce honteux métier, puisque vous avez avoué que vous étiez sans moyens d'existence, sans domicile ?........

— C'est que j'avais quitté mon maître, M. Sansdouleur.

— Ce n'est pas sans doute là le nom de cet homme ?

— Il se nomme de son nom M. Maridor.

— Pourquoi avez-vous quitté M. Maridor ?

— Parce qu'il ne me donnait pas assez à manger, et qu'il frappait trop fort pendant la parade.

— Comment vous frappait-il ?

— Tiens.... avec le pied, et il voulait que je rie encore !

— Personne ne vous réclame ?

— Je ne connais que M. Sansdouleur, que j'ai fait venir.

— Vous voulez donc continuer cette vie-là ?

— Puisque je ne sais pas faire autre chose.

— Vous n'avez pas de famille ?

— Le père Sansdouleur m'a dit bien souvent qu'il m'avait trouvé sur la route quand j'étais tout petit.

L'audiencier appelle M. Maridor.

Un monsieur tout couvert de chaînes de chrysocale, les mains garnies de bagues, et vêtu d'un paletot verdâtre clair et d'un pantalon rouge, s'avance d'un pas solennel devant le tribunal.

M. le président : Est-ce que vous réclamez cet enfant-là ?

— Je le réclamerais bien, s'il était plus gai.... Mais on a beau l'émoustiller....

— A coups de pied ?

— Ça se fait ainsi dans notre état, pour amuser le public.... mais j'ai beau l'émoustiller, ce petit gredin-là ne rit jamais...

— Cet enfant-là est depuis longtemps avec vous ?

— Depuis sa naissance... Ah ! mon Dieu, oui.... presque depuis sa naissance.

— Vous prétendez l'avoir trouvé.... Ne l'auriez-vous pas enlevé à ses parents ?

— Moi ! incapable !... Je suis un honnête homme.... artiste et honnête homme ! J'ai trouvé le gamin sur la route de Caen à Falaise.... par une belle soirée de juillet. Sa mère l'avait probablement oublié là. Je l'aime comme un père...

— Et vous lui prouviez votre amour en le battant ?

— C'était pour le faire travailler... qui aime bien châtie bien, vous savez le proverbe.

— Cet enfant est dans un état de dépérissement déplorable...

— C'est l'âge... la croissance... je le nourrissais comme un chanoine... tous les jours pour deux sous de charcuterie... il me coûtait les yeux de la tête... il me doit même son nom... c'est moi qui l'ai appelé Boulot... (Se tournant vers le prévenu) : Après ça, je suis bon prince... Voyons, gamin, veux-tu revenir avec moi ?... je te reprends... mais sois gai... veux-tu ?...

Boulot, pleurant : — Oui... oui... je serai gai... (Pleurant.) Puisque je ne peux faire autre chose.

M. le président, au témoin : Tenez, nous allons faire mieux... nous allons mettre cet enfant en état de gagner, dans quelques années, sa vie avec un état, un véritable état. De cette façon il n'aura plus besoin de votre dangereux patronage.

Le tribunal renvoie Boulot comme ayant agi sans discernement, et ordonne qu'il sera détenu dans une maison de correction jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

Boulot paraît très satisfait de ce résultat. Sansdouleur le regarde d'un œil de pitié et s'écrie : Ame de boue ! préférer un ignoble métier à l'auguste profession d'artiste ! va-nu-pieds ! pouah !

Et il se retire majestueusement.

VARIETES.

PHYSIOLOGIE PHILOSOPHIQUE DES SENSATIONS ET DE L'INTELLIGENCE, fondée sur des recherches et des observations nouvelles, et applications à la morale, à l'éducation, à la politique, par le Dr P. N. GERDY, professeur à la Faculté de médecine de Paris, etc.

L'auteur, en tête de son livre, aurait mis simplement : *Physiologie des sensations et de l'intelligence*, que le titre de l'ouvrage n'eût pas été moins complet, à notre avis. Le moyen, en effet, que l'étude et l'histoire des facultés fondamentales de toute connaissance et de toute philosophie puissent n'être pas philosophiques ? Et comment traiter de l'emploi, du jeu de ces mêmes facultés sans les considérer dans leurs rapports avec la morale, l'éducation, la politique, avec la vie sociale, en un mot, qui sont les modes divers de leur mise en œuvre, les champs d'exercice où elles déploient leur activité ? Voilà donc, rigoureusement parlant, quelque superfétation dans le titre. Mais, hâtons-nous d'en convenir, cette paraphrase était nécessaire pour beaucoup de lecteurs, qui, sans cela, ne se fussent senti ni la tentation ni le courage d'ouvrir un volume de *physiologie*, science qu'on n'est

[illegible] M. Gerdy se fait fort de prouver « que toutes nos idées, même celles dont nous n'avons conscience que par la perception interne, viennent en définitive des sensations. » S'il est partisan déclaré de l'école *sensationniste*, ce n'est toutefois qu'à la condition d'en modifier la doctrine et la méthode sur plusieurs points. Malgré son admiration pour Condillac, M. Gerdy critique la façon dont ce philosophe explique la génération et le développement des idées au moyen de sa fameuse statue successivement dotée de chacun des cinq sens. Observateur plus attentif de la nature, le physiologiste n'a pas de peine à montrer que les choses ne se passent jamais comme l'avait supposé Condillac, et que celui-ci a négligé ou confondu à tort, et mal interprété par suite divers ordres de sensations.

Mais exposons quelques-unes des principales idées de l'ouvrage; c'est le moyen de mettre le lecteur en mesure de juger par lui-même.

Scindant d'une manière fâcheuse, peut-être, l'homme intellectuel et moral, M. Gerdy réserve pour un autre volume ce qui concerne les affections, les passions. Il défend contre les attaques dont elle a été l'objet la célèbre maxime: *Nihil est in intellectu quin prius fuerit in sensu*, et il la prend pour son point de départ, avec l'amendement de Leibnitz, *nisi ipse intellectus*, en traduisant le tout ainsi: « Il n'y a rien dans l'intelligence qui n'y soit arrivé par les sensations et ne s'y soit développé par le concours de l'intelligence. » Nous verrons plus loin que l'auteur désigne par le mot *sensations* beaucoup d'autres impressions que celles qui ont leur siége dans les cinq sens proprement dits. Encore a-t-il omis, en laissant provisoirement de côté le système affectif, des sensations qui se rattachent évidemment à sa catégorie des sensations *intérieures*.

Le point que M. Gerdy s'applique à éclaircir tout en commençant, c'est la distinction qu'il faut faire entre la *sensation*, la *transmission* et la *perception*. La première a exclusivement lieu dans le sens ou appareil sensitif; la seconde s'effectue par les nerfs et la moelle épinière; enfin, la troisième, qui nous donne seule conscience de la sensation produite, a pour agent le cerveau, quoique cet organe soit par lui-même insensible.

De cette nécessité de l'intervention cérébrale pour que nous ayons le sentiment d'une impression, il est résulté qu'on a souvent confondu les phénomènes et les mots *perception*, *sensation*. Se rangeant à l'avis du peuple, qui sait bien que l'on sent par la peau, que l'on goûte par la bouche, flaire par le nez, etc., et que ce n'est pas du tout dans le crâne qu'on éprouve ces diverses sensations, l'auteur rejette complétement ce dernier mot quand il s'agit d'exprimer l'acte cérébral. Par contre il le maintient pour désigner l'excitation portée sur l'appareil des sens, dût cette excitation, par suite de la non-intervention du cerveau n'être nullement perçue. C'est aller trop loin aussi, car il résulterait de là qu'on devrait admettre et dire qu'il y a eu sensation, lors même que rien n'a été senti: c'est conduire la logique de Charybde en Scylla.

Réservons le mot sensation pour désigner ce qui se passe dans l'organe sensible, mais seulement alors que, grâce au concours des appareils nerveux de transmission et de perception, l'individu a la conscience de l'impression et qu'il a réellement senti. Sous cette réserve, nous acceptons les distinctions établies par l'auteur. M. Gerdy, nous le savons, répondra à la difficulté en nous renvoyant à son sous-ordre des sensations *non perçues*, dans lequel il range les phénomènes d'irritabilité, qui ont lieu quand on coupe, ou pique, ou déchire une partie non sensible aux excitations mécaniques, et qui pourtant se contracte sous l'influence de ces excitations. Mais cela ne nous semble pas suffisant pour justifier cet étrange rapprochement de mots: *sensations non senties*. Du reste, il a parfaitement raison de s'élever contre ces locutions inexactes: l'œil *perçoit* la lumière, le cerveau *sent* telle ou telle impression; c'est confondre et intervertir les rôles fonctionnels.

Ayant ainsi fait un sous-ordre des sensations *perçues*, un autre des sensations *imperçues*, M. Gerdy a établi, dans le premier, un genre de sensations *physiques* ou *extérieures* qu'il subdivise en dix espèces. De ces espèces, le *tact* seul en fournit quatre qui, au lieu d'être considérées comme des nuances particulières de ce premier sens, figurent comme autant de sens complètement distincts, tout aussi bien que ceux qui ont un appareil spécial, tels que la vue, l'ouïe, l'odorat. Nous ne contestons pas l'existence des nuances signalées par M. Gerdy, sous les noms suivants: 1° *Sensations tactiles générales*; exemple: quand on touche une plaie, une surface dénudée qui ne saurait donner qu'une notion très vague de la forme et des autres qualités du corps avec lequel on l'a touchée; 2° *Sens du tact proprement dit*, destiné à nous procurer la connaissance des qualités physiques des corps, leur température, leur consistance, etc.; 3° *Sensations du chatouillement*; [illegible] le sous-ordre de sensations. Cela n'est pas seulement vrai du tact, mais aussi du goût, de la vue, etc. M. Gerdy a ébauché l'analyse des différentes sensations buccales. N'était-il pas tout aussi fondé que pour les diverses nuances du tact à en faire autant de sens particuliers? ce qui aurait porté le nombre de ses espèces bien au-delà de dix.

Sur la classification de l'auteur nous aurions bien encore quelques observations à présenter. Par exemple, au sujet de ce qu'il a nommé *les sens interstitiels*, dans lesquels il range les sensations produites par les boissons alcooliques; au sujet de ses quatre genres de *sensations intérieures*, parmi lesquelles il classe le besoin d'activité que ressentent divers organes, le sentiment de la fatigue, celui de la faim, de la soif (1), enfin ce qu'il appelle des sensations *spontanées*; telles sont les démangeaisons, les picotements, les douleurs variées qu'on éprouve par suite d'une altération de la sensibilité dont la cause matérielle est inappréciable. Mais malgré l'importance du sujet, nous craignons qu'on ne nous accuse de trop nous arrêter sur un seul point du livre de M. Gerdy. Qu'il nous suffise de constater que l'auteur a produit une foule d'observations neuves et justes, mais qu'il a échoué, suivant nous, dans le projet d'une classification méthodique des sens. M. Gerdy, parmi les philosophes distingués de notre pays dont il dit avoir médité les ouvrages, cite entre autres, MM. Damiron, Garnier, P. Leroux, J. Simon. Nous sommes fâché, pour lui et pour son œuvre, que l'ingénieux physiologiste n'ait pas également consulté les écrits d'un penseur un peu plus original que tous ces messieurs, l'inventeur de la LOI SÉRIAIRE. Là, il eût trouvé peut-être ce qui lui a manqué pour mener à bien sa tentative. Au surplus, ne faisons pas un crime à M. Gerdy d'avoir passé à côté d'un homme de génie sans s'éclairer de sa lumière; il a cela de commun avec beaucoup d'illustres contemporains. Le reproche que nous lui adressons, est le même qu'il a formulé contre le docteur Gall, à l'esprit supérieur, à la sagacité duquel il rend justice, tout en remarquant à son sujet que la faculté de généraliser peut faire défaut là où se rencontrent les plus éminentes facultés d'analyse.

Il y a un sens à l'étude duquel M. Gerdy s'est attaché de prédilection: c'est celui de la vue. Il le disculpe des prétendues erreurs qu'on lui a imputées et qui ne sont que les conséquences mathématiques des lois de la lumière; il lui restitue, comme sens intellectuel, cette première place qu'ont voulu revendiquer pour l'ouïe quelques philosophes et quelques physiologistes. M. Gerdy fait aussi justice des longues controverses qu'a suscitées la question de savoir comment, l'image des objets se peignant renversée au fond de notre œil sur la rétine, ils nous apparaissent néanmoins dans leur situation droite et réelle? Quel que soit, en effet, le rôle de cette image dans la vision, rôle essentiel à la vérité, nous ne pouvons voir les objets que dans le prolongement de la direction qu'ont à l'entrée dans notre œil les rayons lumineux qu'ils y envoient. Cette difficulté, ainsi que toutes les autres qui se rattachent aux phénomènes de la vision, beaucoup d'entre nous se souviennent comme elle s'évanouissait pour eux devant les démonstrations si lucides du docteur Chevé, dans une de ces séances de physiologie que notre ami voulut bien nous faire il y a quelques mois. C'est qu'une séance d'anatomie et de physiologie de Chevé, ce professeur de vocation, professeur-modèle, pour avoir tout l'attrait d'un piquant chapitre d'Alexandre Dumas ou d'Eugène Sue, n'en reste pas moins toujours dans les données rigoureuses et au niveau des plus récents progrès de la science.

Dr CH. PELLARIN.

(*La fin à un prochain numéro.*)

(1) Isoler complètement du sens du goût le sentiment de la faim, de la soif, et même les sensations que procurent les boissons alcooliques, n'est-ce pas méconnaître les affinités les plus naturelles? Serait-ce donc à tort que l'on dit tous les jours: « L'appétit assaisonne les mets, » et qu'on emploie beaucoup d'autres locutions semblables?

Marchés.

Marché aux fourrages, du 4 septembre. —Faubourg Saint-Antoine.—Foin 1re »» à »»; 2e 57 à 58; 3e 50 à 54.— Sainfoin, 1re 53 à 55; 2e »» à »»; 3e 00 à »». — Luzerne, 1re »» à »»; 2e 55 à »»; 3e 50 à 52. — Regain, 1re »» à »»; 2e 42 à 44; 3e 00 à 00.— Trèfle, 1re »» à 50; 2e 44 à 45; 3e »» à »».— Paille de blé, 1re 00 à 33; 2e 29 à 30; 3e 27 à 28. — Paille de seigle, »» à »»; 2e »» à »» à 00.— Paille d'avoine, 1re »» à »»; 2e 42 à 44; 3e »» à »».

Marché de la barrière d'Enfer, 3 sept. — Foin, 1re, 54 à 60; 2e, 50 à 53; 3e, 00 à 00.— Luzerne, 1re, 52; 3e, 50. — Paille de blé, 1re, 28 à 29; 2e, 28 à 27; 3e, 25.

Marché aux bestiaux, du 3 sept. —Marché de Paris.—Taureaux: amenés 2; vendus, 2; prix, le kil. sur pied, 96. — Vaches grasses: amenées, 80; vendues, 79; prix, 1,30-1,16-1,02.— Veaux: amenés, 870; vendus, 868; prix 1,60-1,40-1,20.

Bourse du 4 septembre 1846

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	84 35	84 35	84 25	84 30
— — fin courant	84 45	84 45	84 30	84 40
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	122 »»	122 »»	121 90	121 95
— — fin courant	122 10	122 15	121 80	122 »»

4 1/2 J. 22 m. de cours	»»» »»	Banq. de Fr. de cours	3310 »»
4 0/0 J. »	» »»	O. V. de Par. »	»» »»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	400 »»
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1215 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann..... »	1192 50

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	84 55	84 50	—	84 75	84 85
5 p. 0/0......	d. 50	122 35	122 05	—	»»» »»	122 65
REPORTS.	du Ct à fin du mois.			D'un mois à l'autre.		
3 p. 0/0.....	07 1/2	10 »/»		15 »/»	»» »/»	
5 p. 0/0.....	10 »/»	15 »/»		»» »/»	»» »/»	

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct de cours	» »/»	ROM............ Der C.	102 1/2
Récép. Rotsch. »	102 »»	BELG. 5 1/2..... »	»» »/»
ESP. Dette act. »	24 3/4	— 4 1/2...... »	101 »/»
— — pass. »	6 1/4	— de 1840.... »	102 3/4
— 3 p. 0/0. »	»» »/»	— de 1842.... »	103 »/»
Dette intérieure »	33 7/8	— Banque..... »	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837 »	» »/»	— de Em. 1841. »	»» »»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT......... »	»» »»
HAITI.......... »	» »/»	AUTRICHE .... »	392 50

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1265 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	» »»
V. r. dr.	» »»
— Qb. anc.	»» »»
— — nouv.	1100 »»
V. r. gauc.	265 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1280 »»
— à Rouen.	»»» »»
R.-Havre..	715 »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	220 »»
Paris-Str...	407 50
Tours-Nant	508 75
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	710 75
Famp-Has.	»»» »»
Diep.-Féc..	»»» »»
Boul. à Am.	495 »»
Orl.-Bord.	300 »»
Mont. à Tr.	260 »»
Paris-Lyon	531 25
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	6025 »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES.— HUILES. — Colza disponible, 00-00; courant du mois, 90-»» à »»; trois derniers mois, »» à 92; quatre premiers 1847, 96.

Lille. —Colza, 80-50 »»; œillette rousse, »»; lin, »»-»» à »»; cameline, »»; chanvre, »»-»». — Voitures, 8 fr.

Esprits.—3/6 Montpellier disponible, »»» à 140; courant du mois et octobre, 137 138; novembre et décembre, 131 à 132; quatre premiers 1847, 127; quatre mois d'été, 125.

Savons.—Marseille bien pâle, belle qualité disponible, 104 à 105 fr. les 100 k., ordres de livraison, »»» à »»» fr.

EN VENTE, A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10.

SOLIDARITÉ, *Vue synthétique sur la Doctrine de Ch. Fourier*, par HIPPOLYTE RENAUD, *ancien élève de l'Ecole polytechnique*.—Ce livre est un résumé rapide et général de la conception de Fourier.— Titres des chapitres: De la raison et de la science.—De Dieu et du moi.—De l'homme, de ses facultés et de ses penchants.—Organisation de la commune.—Dispositions matérielles.—Dispositions passionnelles.—Conséquence de ces dispositions.—Education.—Répartition des bénéfices.—Propriété.—Ordre et liberté. — Distinction essentielle entre les deux parties de l'ouvrage.—Organisation de la Société.—Hiérarchie.—Equilibre atmosphérique.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

On avait publié en France bien des éditions de nos Codes, les unes présentant seulement le texte de la loi avec une simple corrélation; les autres, sous prétexte d'explications, soulèvent les questions sans les résoudre, et ne sont réellement qu'une difficulté de plus; de là un travail lent et pénible pour quiconque y cherchait un renseignement. Aujourd'hui, grâce aux CODES ANNOTÉS publiés par M. Patris, les recherches deviennent faciles; chacun, praticien ou non, peut interroger la loi, intelligible pour tous. Ce livre, dont avant nous des hommes éminents dans la magistrature et le barreau ont fait de grands éloges, offre aux praticiens la solution des questions, le renvoi aux auteurs, aux arrêts, et surtout économie de temps, aux gens du monde la possibilité de se renseigner eux-mêmes.

CHATEAU-ROUGE. La continuation du beau temps retardant les arrangements d'automne au Château-Rouge, le SIÉGE DE SARRAGOSSE sera irrévocablement, pour la dernière fois, donné samedi prochain 5 septembre.—Dimanche, 6, grande soirée musicale et dansante. Prix d'entrée: 2 fr.; une dame seule, 50 c.

Spectacles du 4 septembre.

7 1/2 OPÉRA. —
7 1/4 FRANÇAIS.—La Mère et la Fille, le Médecin malgré lui.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Diamants de la couronne, le Châlet.
7 1/4 VAUDEVILLE.—Chansons populaires, les Brodeuses, l'Eventail.
7 1/2 GYMNASE.— Etre aimé ou mourir, Clarisse Harlowe
6 1/2 VARIÉTÉS. — Mme Panache, Colombe et Perdreau, un Domestique.
7 1/2 PALAIS-ROYAL —Tartelettes, Caporal, Un Cœur, Inventeur.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
6 1/4 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
7 1/2 COMTE. — Un Homme de Carentan, Peau-d'Ane.
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Arsène, Dernier Chapitre, Lazare.
7 1/2 LUXEMBOURG. — La Fille du Cocher, Pilules d'Amour, le Mariage.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées).— Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODROME.— Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

MISE EN VENTE chez M. PATRIS, propriétaire du JOURNAL DU PALAIS, à Paris; et chez les principaux Libraires de France.

2 GROS VOLUMES grand in-8° de 2,220 pages, ou in-quarto de 1,960 pages, papier collé, renfermant la matière de plus de 100 volumes in-octavo ordinaires.
PRIX: 40 FRANCS.

DE TOUS LES CODES FRANÇAIS ANNOTÉS ET EXPLIQUÉS,

Présentant sur chaque article l'état complet de la JURISPRUDENCE, de la LÉGISLATION et de la DOCTRINE DES AUTEURS, par une SOCIÉTÉ DE JURISCONSULTES.

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI, et peu de personnes la connaissent; les auteurs de ces CODES ont eu l'heureuse idée de donner à chacun, étranger ou non au droit, les moyens de se fixer sur la question la plus difficile qui l'intéresse. — Ce LIVRE est UTILE aux HOMMES D'AFFAIRES, en ce qu'il abrège les recherches, et INDISPENSABLE aux PROPRIÉTAIRES et aux GENS DU MONDE, qui ont besoin de défendre leurs intérêts. Chacun sait, en effet, qu'un simple code sans COMMENTAIRE ne présente, pour celui qui y cherche des renseignements, que des difficultés souvent insurmontables.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION,
Comprenant la TROISIÈME PARTIE supprimée dans le PROCÈS.
PRIX, 60 cent. franco, 1 fr. PAR M. BRIANCOURT Prix, 80 cent. franco, 1 fr.

Librairie Sociétaire, r. de Seine, 10.
MÉNAGE SOCIÉTAIRE
PAR CH. HAREL.
Brochure in-8o. — Prix: 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 200 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu. 41

DENTS Leur guérison.—M. MICHEL DE CHAILLEVOIS dentiste, cour des Fontaines, 7, a trouvé le moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur, par un procédé qui lui est particulier.

Imprimerie LANGE LÉVY et Ce, rue du Croissant, 16, hôtel Colbert.

[illegible] orateurs ayant appris peu de chose sur ces événements si graves par leur importance et par leur retour périodique, la presse reste tout entière chargée du soin d'éclairer le pays sur les causes et les remèdes de ce terrible fléau de l'incendiarisme.

Les causes, elles sont peu nombreuses et faciles à déterminer. Les statistiques criminelles en constatent tous les ans un petit nombre, toujours le même : des haines à satisfaire, des spéculations sur les assurances, la monomanie incendiaire, quelquefois une réaction de colère contre la société par des malfaiteurs qui se vengent de leur misère par le crime. Grâce à Dieu, nous n'avons plus à y joindre, comme en France pendant la révolution, comme en Angleterre dans ces dernières années, les haines politiques nées de l'oppression séculaire des castes privilégiées; aucun parti ne peut être ni soupçonné d'une abominable connivence, ni menacé d'une cruelle expiation. Que dans certains lieux les nobles et les prêtres soient l'objet des courroux populaires, on ne peut voir dans ces accusations, écho des anciens cris révolutionnaires, que le résultat de l'irritation passagère des victimes : comme tous les malheureux, elles cèdent au besoin de maudire quelqu'un. Aussi, s'agit-il moins de discuter avec des populations exaltées par l'infortune jusqu'à la démence, que de les calmer, de les rassurer en arrêtant les incendies et réparant les désastres.

Les moyens de police et de force dont l'administration dispose, n'ont guères d'action sur un crime qui s'accomplit toujours dans le mystère et l'isolement. Aussi ne songeons-nous pas, à la façon des partis, à rendre le ministère responsable. Il faut que le peuple français, autrefois réputé le plus spirituel de la terre, ait singulièrement baissé, pour que les journaux songent à lui persuader que s'il y a des incendies, c'est la faute de M. Guizot, et qu'ils cesseraient du jour où M. Thiers rentrerait au pouvoir. Que la politique électorale ait un peu absorbé l'attention des ministres dans ces derniers temps, c'est probable; mais, est-ce donc que M. Thiers se serait moins occupé des élections, pour consacrer son génie aux infortunes des paysans de l'Yonne et de la Côte-d'Or? Comédies que toutes ces palabres qui méritent d'être impitoyablement sifflées!

Rappeler l'administration à la vigilance et à la fermeté, critiquer, s'il y a lieu, la conduite des agents coupables de faiblesse ou de négligence, c'est à quoi nous croirions consciencieusement devoir réduire notre tâche, si nous n'avions à proposer quelques vues que nous croyons douées d'une sérieuse efficacité.

Ces vues se résument dans une grande formule : *Organisation générale des assurances par l'Etat*. Nous voyons dans cette innovation un remède préventif en même temps qu'un moyen de réparer les désastres.

Quand une maison est assurée contre l'incendie, la haine se trouve désarmée; l'objet manque à la vengeance. Il importerait donc au plus haut degré que toutes les valeurs sujettes à l'incendie fussent protégées par l'assurance. Dans l'état actuel des choses c'est le moindre nombre, soit parce que les primes sont trop élevées. Et l'on sait que pour bien [illegible] ennemis la distance est courte entre la tentation et le crime.

Nous avons compris les coupables spéculations des assurés parmi les causes d'incendie. Cette cause n'est pas moins commune que la précédente. Sur les bancs des cours d'assises figurent régulièrement des misérables qui ont assuré leurs biens dans l'espoir de s'enrichir par l'incendie. En vain la police d'assurances stipule qu'il y aura expertise en cas d'accident, et que l'indemnité ne sera jamais que la compensation du dommage; dans leur ignorance, beaucoup s'imaginent qu'en exagérant les déclarations de valeur, ils obtiendront une indemnité proportionnelle. De leur côté, les courtiers n'ont garde de contrôler ces exagérations dont ils recueillent le fruit pour eux et leur compagnie, par la perception d'une prime plus élevée. De cette erreur des uns, de la connivence intéressée des autres résulte une situation pleine de périls. L'espoir d'un bénéfice, la facilité de l'exécution, la chance presque sûre de l'impunité font bien vite du spéculateur un incendiaire.

Sur ces deux causes, et ce sont les plus fréquentes, l'assurance par l'Etat exercerait une action préventive presque souveraine, parce que l'assurance serait universelle et loyale.

Pour la rendre universelle, il suffirait de mettre les primes à un taux très bas. La suppression du courtage serait une première économie. Le courtage est comme un second sinistre qui entre toujours pour un quart ou un cinquième, quelquefois le tiers, dans le montant des primes. Les percepteurs suffiraient pleinement à ce travail, dont la rémunération ne grèverait que bien faiblement le trésor, et dans la réduction qui s'effectuerait nécessairement sur les frais d'administration, l'Etat trouverait une seconde compensation à l'abaissement de la prime. Serait-il enfin contraire aux lois d'une bonne politique de rendre l'assurance obligatoire en faisant de la prime une annexe de l'impôt? N'y a-t-il pas en cause un grand intérêt public qui légitimerait cette mesure? Le droit de l'Etat nous paraît incontestable, et toute la difficulté se réduit pour nous à une question d'opportunité.

L'assurance serait loyale et la prime toujours proportionnelle à la valeur réelle, si elle était faite après expertise contradictoire ou, mieux encore, d'après l'impôt, à titre de centime additionnel. La résistance bien connue des citoyens à toute aggravation d'impôt aurait pour résultat de réduire la prime et partant le chiffre des valeurs assurées. Placée entre ces deux intérêts contradictoires, la spéculation manquerait d'aliment.

Ce n'est pas, avons-nous dit, le seul mérite du système d'exploitation des assurances par l'Etat. Seul il permet de réparer tous les sinistres avec de très légers sacrifices. Quand les compagnies sont trop grevées, elles tombent, et l'assuré n'est pas indemnisé : pas de banqueroute à craindre de la part de l'Etat.

Les compagnies actuelles ne garantissent que contre les dommages de l'incendie ou de la grêle; l'Etat pourrait devenir assureur général pour tous les sinistres, confondus dans une solidarité [illegible] développements du système, on démontre que la totalité des sinistres annuels est de 72 millions; il suffirait donc, pour les couvrir, de fixer à 2 fr. en moyenne la part contributive de chacun, et ce taux est inférieur à la prime qu'on paie aux compagnies pour se garantir de l'incendie seulement.

A quel faible prix on achèterait la sécurité générale!

Il serait permis alors d'espérer que la monomanie incendiaire, qui s'est manifestée à certaines époques, privée de l'aliment qu'elle trouve dans les crimes commis par la vengeance ou la spéculation, disparaîtrait elle-même, tout indomptable qu'elle paraisse, puisqu'elle est provoquée par l'exemple, comme la science le constate, et excitée par l'esprit d'imitation.

Que le pays avise : au dessous de l'intérêt matériel, déjà immense, perce la question sociale!

Dans beaucoup de localités visitées par le fléau, les paysans ont accusé de leurs malheurs les nobles et les prêtres, témoignage que le vieux levain de la guerre des classes fermente encore au fond des cœurs. On sait combien sont terribles les colères des foules et leurs ressentiments indomptables! Que les heureux du siècle comprennent donc le péril qui entoure leur existence, leur fortune, leurs familles, au sein même de la sécurité où ils dorment! La solidarité est la loi suprême : pas de bonheur égoïste et isolé! qu'ils s'appliquent donc à faire de la cause populaire leur propre cause, du salut des masses leur propre salut. Le bonheur des autres peut seul garantir leur propre bonheur. Et que leur intelligence, s'élevant jusqu'au principe même du mal social, comprenne enfin qu'il n'y a de remède à tant de crimes, à tant de désastres, nés du conflit des passions et des intérêts, que dans le système qui conciliera, en leur donnant une légitime satisfaction, ces passions et ces intérêts.

Que le gouvernement lui-même avise! A toutes les époques les peuples lui ont attribué leurs misères comme leurs prospérités.

Qu'il s'informe donc avec sollicitude et des remèdes particuliers à chaque souffrance, et des solutions plus générales qui rendraient le calme aux esprits et la sécurité aux intérêts. Qu'il comprenne enfin qu'un état social, qui donne naissance à ces terribles péripéties, n'est pas le terme suprême de la sagesse humaine!

Il y va de sa gloire et de sa stabilité.

Cet article était écrit lorsque nous avons reçu d'un de nos amis l'invitation de publier les six propositions suivantes qu'il soumet à la discussion des hommes compétents, et qui lui paraissent devoir entrer dans une loi nouvelle, devenue nécessaire, sur les assurances :

1° L'estimation des bâtiments et autres objets assurés ne sera définitive qu'après avoir été vérifiée par des commissaires nommés à cet effet dans chaque commune parmi les hommes connaissant la bâtisse.

(1) *Organisation unitaire des assurances*, par Raoul Boudon; à la Librairie sociétaire. Prix 2 fr. 50.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1846.

SACATOVE.

NOUVELLE.

Il n'appartient qu'aux œuvres vraiment belles de donner lieu aux imitations heureuses ou maladroites. Ce sont autant d'hommages indirects rendus au génie, et qui n'ont pas fait défaut au plus gracieux comme au plus émouvant des poèmes, ***Paul et Virginie***, que Bernardin de Saint-Pierre appelait modestement une pastorale. Pastorale immortelle à coup sûr, où l'exactitude du paysage et des coutumes créoles ne le cède qu'au charme indicible qui s'en exhale. Les quelques lignes qui suivent n'ont aucun rapport, quant au fond, avec l'histoire touchante des deux jeunes Mauriciens. La scène se passe cette fois à Bourbon et l'époque n'est plus la même. Cependant le voisinage des deux îles, que trente-cinq lieues séparent à peine, amènera entre le poème de Bernardin et ce récit de la mort romanesque d'un noir célèbre par son adresse, son courage et son originalité, — quelques analogies nécessaires de description, — sauf les différences du sol, différences souvent essentielles, comme on en peut juger.

L'île Bourbon est plus grande et plus élevée que l'île Maurice. Ses cimes extrêmes sont de dix-sept à dix-huit cents toises au-dessus du niveau de la mer; et les hauteurs environnantes sont encore couvertes de forêts vierges où le pied de l'homme a bien rarement pénétré. L'île est comme un cône immense dont la base est entourée de villes et d'établissements plus ou moins considérables. On en compte à peu près quatorze, tous baptisés de noms de saints et de saintes, selon la pieuse coutume des premiers colons. Quelques autres parties de la côte et de la montagne portent aussi certaines dénominations étranges aux oreilles européennes, mais qu'elles aiment à la folie : ***l'Etang salé***, — ***les Trois Bassins***, — ***le Boucan Canot***, — ***l'Ilette aux Martins***, — ***la Ravine à malheur***, — ***le Bassin bleu***, — ***la plaine des Cafres***, etc. Il est rare de rencontrer entre la montagne et la mer une largeur de plus de deux lieues, si ce n'est à la ***savane des Galets***, et du côté de la rivière Saint-Jean, l'une sous le vent et l'autre au vent de l'île. Au dire des anciens créoles, la mer se retirerait insensiblement, et se brisait autrefois contre la montagne elle-même. C'est sur les langues de sable et de terre qu'elle a quittées qu'ont été bâtis les villes et les quartiers. Il n'en est pas de même de Maurice, qui, sauf quelques pics comparativement peu élevés, est basse et aplanie. On n'y trouve point les longues ravines qui fendent Bourbon des forêts à la mer, dans une profondeur effrayante de mille pieds, et qui, dans la saison des pluies, roulent, avec un bruit immense d'irrésistibles torrents et des masses de rochers dont le poids est incalculable. La végétation de Bourbon est aussi plus vigoureuse et plus active, l'aspect général plus grandiose et plus sévère. Le volcan, dont l'éruption est continue, se trouve vers le sud au milieu de mornes désolés, que les noirs appellent le ***Pays brûlé***.

Vers 1820, un négrier de Madagascar débarqua sa cargaison humaine entre Saint-Paul et Saint-Gilles. Les lots furent faits et distribués sur le sable, puis chacun remonta la montagne avec ses nouveaux esclaves. Parmi ceux qui suivirent leur maître sur les bords de la ravine de Bernica, il y avait un jeune noir qui sera, si le lecteur veut bien le permettre, le héros de cette histoire, pour le moins aussi véridique que les aventures du poème mauricien.

Sacatove était d'un naturel si doux et d'un caractère si gai, il s'habitua à parler créole avec tant de facilité, que son maître le prit en amitié. Durant quatre années entières il ne commit aucune faute qui pût lui mériter un châtiment quelconque. Son dévouement et sa conduite exemplaire devinrent proverbiaux à dix lieues à la ronde. Son maître le fit commandeur malgré son âge, et les noirs s'accoutumèrent à le considérer comme un supérieur naturel. Tout allait pour le mieux dans l'habitation, quand, un beau jour, Sacatove disparut et ne revint plus. Les recherches les plus actives furent inutiles, et deux mois ne s'étaient pas écoulés, qu'il était oublié.

La famille du blanc dont il était l'esclave, se composait d'un fils et d'une fille, de dix-huit et de seize ans. L'un était dur et cruel, quoique brave, comme la plupart des créoles; l'autre était indolente et froide, avec une peau de neige, des yeux bleus et des cheveux blonds. Le frère passait sa vie à chasser dans la montagne et dans les savanes; la sœur vivait couchée dans sa chambre, inoccupée et paresseuse jusqu'à l'idéal. Quant au père, il fumait de trente à quarante pipes par jour, et buvait du café d'heure en heure. Du reste, il en savait assez sur toutes choses pour apprécier convenablement l'arome de son tabac et celui de sa liqueur favorite. C'était, à tout prendre, un brave homme; un peu féroce, mais pas trop. La maison qu'ils habitaient sur leur habitation de Bernica était entourée de deux galeries superposées et fermées de persiennes en rotin peint. Il s'y trouvait quelques chambres à coucher, faites exprès pour les grandes chaleurs de janvier. C'était dans l'une d'elles que reposait ordinairement la jeune créole. Un matin, ses négresses privilégiées, après avoir longtemps attendu le signal accoutumé, inquiètes de ce sommeil prolongé, ouvrirent la porte de l'appartement et n'y trouvèrent personne. Leur maîtresse avait disparu à son tour. La chambre était restée dans le même état que la veille, et rien n'avait été enlevé des objets de luxe qui la décoraient, si ce n'est tout le linge et la toilette de la jeune fille. Ce ne pouvait être qu'un rapt amoureux; et, quoique le père et le fils ne soupçonnassent qui que ce soit, les aventures de cette sorte étaient trop fréquentes pour négliger les mesures promptes et énergiques.

Il était possible que le ravisseur se fût dirigé sur Maurice. Ils apprirent en effet qu'un navire était parti de Saint-Paul pour cette destination le jour même de l'enlèvement. Ce navire fut immédiatement suivi; mais il n'avait fait que toucher à l'île voisine, en continuant sa route pour l'Inde. Le père et le fils revinrent chez eux et attendirent patiemment que la fugitive leur donnât de ses nouvelles, bonnes ou mauvaises. Le premier n'en fuma pas moins de pipes; le second n'en tua pas moins de perdrix et de lièvres. Tout marcha comme d'habitude dans la maison; seulement il y eut une chambre inoccupée. Que le lecteur ne s'étonne pas de cette indifférence et ne m'accuse point d'exagération. Le créole a le cœur fort peu expansif et trouve parfaitement ridicule de s'attendrir. Ce n'est pas du stoïcisme, mais bien de l'apathie, et le plus souvent un vide complet sous la mamelle gauche, comme dirait Barbier. Ceci soit dit sans faire tort à l'exception, qui, comme chacun sait, est une irrécusable preuve de la règle générale. Ce fut à peu de temps de là qu'on entendait parler de Sacatove à l'habitation. Un noir assura l'avoir rencontré dans les bois. Cette nouvelle fut bientôt confirmée d'une façon éclatante. Une bande de noirs marrons dévasta les habitations situées aux approches de la forêt, et celle du maître de Sacatove ne fut pas épargnée. Une nuit, entre autres, l'appartement de la jeune fille enlevée fut si complètement dévalisé, qu'il n'en resta que les trois cloisons inamovibles, la persienne de rotin ayant aussi été emportée. Le détachement des ***hauts*** de Saint-Paul reçut l'ordre de poursuivre les marrons. Notre jeune créole prit son meilleur fusil de chasse et suivit le détachement en volontaire. Ce que voyant, son père alluma une pipe et but quelques tasses de café en guise d'adieu.

Rien n'est beau comme le lever du jour du haut des mornes du Bernica. On y découvre la plus riche moitié de la partie sous le vent et la mer à trente lieues au large. Sur la droite, aux pieds de la Montagne-à-Marquet, la savane des Galets s'étend sur une superficie de trois à quatre lieues, hérissée de grandes herbes jaunes que sillonne d'une longue raie noire le torrent qui lui donne son nom. Quand les clartés avant-courrières du soleil luisent derrière la montagne de Saint-Denis, un liséré d'or en fusion couronne les dentelures des pics et se détache vivement sur le bleu sombre de leurs massés lointaines. Puis il se forme tout à coup à l'extrémité de la savane un imperceptible point lumineux qui va s'agrandissant peu à peu, se développe plus rapidement, envahit la savane tout entière; et, semblable à une marée flamboyante, franchit d'un bond la rivière de Saint-Paul, resplendit sur les toits peints de la ville et ruisselle bientôt sur toute l'île, au moment où le soleil s'élance glorieusement au-delà des cimes les plus élevées dans l'azur foncé du ciel. C'est un spectacle sublime qu'il m'a été donné d'admirer bien souvent, et c'est aussi celui qui se déroula sous les yeux du détachement quand il fit sa première halte, à six heures du matin, sur le piton rouge du Bernica, à 1,200 toises environ du niveau de la mer. Mais, hélas! les créoles prennent volontiers pour devise le ***nil admirari*** d'Horace. Que leur font les magnificences de la nature? que leur importe l'éclat de leurs nuits sans pareilles? Ces choses ne trouvent guères de débouché sur les places commerciales de l'Europe; un rayon de soleil ne pèse pas une balle de sucre, et les quatre murs d'un entrepôt réjouissent autrement leurs regards que les plus larges horizons. Pauvre nature! admirable de force et de puissance, qu'importe à tes aveugles enfants ta merveilleuse beauté? On ne la débite ni en détail ni en gros : tu ne sers à rien. Va! alimente de rêves creux le cerveau débile des rimeurs et des artistes; le créole est un homme grave avant l'âge, qui ne se laisse aller qu'aux

Quelle est la théorie obtuse que l'on ne voie pas chaque jour affublée de prétentions progressives? Les conservateurs-bornes trouvent qu'ils sont les hommes du progrès dans la paix publique. Pauvres gens! dites-nous donc quelle est la révolution qui n'a pas eu pour cause déterminante la résistance des immobilistes aux mouvements de progression et de transformation qui sont la vie même des sociétés?— Les révolutionnaires, ce sont les bornes. — Les vrais obstacles aux révolutions, ce sont les hommes qui cherchent à améliorer, par des moyens pacifiques, la condition physique et morale de la généralité des citoyens. Malheureusement, les égoïsmes stagnants de beaucoup de gens, puissants par l'argent ou par la position, par l'argent surtout, sont des obstacles au progrès pacifique; des obstacles à la vérité que l'on peut vaincre sans violence; mais pour cela il faut que les lois du mouvement social, que les besoins du temps, soient sainement appréciés par les guides de l'opinion, par les publicistes.

Ceux qui cherchent le progrès dans les changements politiques se trompent. Nous ne voulons pas dire que l'ordre politique ne puisse être utilement amélioré, mais nous pensons que ce n'est là qu'un intérêt de second ou troisième ordre, pour le moment du moins. A nos yeux, le premier des progrès consisterait dans la recherche consciencieuse de tous les faits propres à éclairer les législateurs sur les conditions actuelles de l'existence des classes inférieures, agricoles et industriel les. Ce n'est qu'avec la pleine connaissance des faits qu'on peut songer à réformer le mal, et nous ne voyons pas du tout que la recherche que nous indiquons soit incompatible avec l'ordre politique actuel; ce que nous croyons, au contraire, c'est que le repos politique est indispensable pour qu'on puisse s'y livrer.

Visitez les chaumières souvent malsaines où végètent nos paysans, et les bouges où sont entassées dans nos villes des légions de malheureux, et vous ne demanderez plus où serait le progrès. Les efforts tentés sur divers points pour procurer aux ouvriers, à bon marché, des logements salubres, vous reviendront en mémoire. Vous vous souviendrez aussi des hommes qui veulent fonder l'instruction agricole, théorique et surtout pratique, sur de larges bases, et qui demandent la création de canaux d'irrigation, le défrichement des landes, etc. Vous vous souviendrez d'Ostwald, cette admirable création de M. Schutzenberger, l'honorable maire de Strasbourg, et vous vous direz que les colonies agricoles pourraient bien être le meilleur moyen d'éteindre le paupérisme, sans imposer des charges trop lourdes à la société. Si vous habitez une ville de la Bretagne, Nantes par exemple, vous vous demanderez encore si l'on ne pourrait pas, au moyen d'une association patronée par la commune, par le département et par l'Etat, fonder sur quelque lande infertile un établissement agricole-industriel, agricole principalement, où les ouvriers sans ouvrage trouveraient toujours un salaire modique, mais suffisant, en échange de leur travail.

Et s'ils se trouve parmi ceux qui nous lisent des gens assez fous pour s'écrier : Utopies que tout cela! nous leur dirons que le gouvernement anglais (et l'on sait que chez nos voisins le mal est plus grand

Le paupérisme est devenu un mal permanent des sociétés modernes, et la perpétuité de la misère amène l'affaissement intellectuel et moral des populations. Il ne s'agit donc plus d'apporter quelque adoucissement à des souffrances passagères, il s'agit de lutter contre un fléau qui envahit chaque jour les nations industrieuses; il s'agit surtout de travailler par des institutions nouvelles à l'élévation du peuple, et de préparer une société meilleure, plus conforme aux lois de la fraternité humaine et de la justice divine. Puisque les hommes qui doivent guider les peuples se sont montrés jusqu'aujourd'hui peu dignes d'une si haute mission, c'est dans la charité publique seule que nous devons chercher les ressources et les espérances de l'avenir.

C'est la charité qui est venue la première adoucir les souffrances des masses; c'est elle qui, prenant sous sa protection le pauvre, l'orphelin, le vieillard, le malade, a su ouvrir un asile pour toutes les misères. C'est encore elle aujourd'hui qui, par son zèle infatigable, par son incessante activité, déverse les plus abondantes aumônes sur l'indigence du peuple. Mais quand elle s'aperçut que le désordre social agrandissait chaque jour le gouffre qu'elle s'efforçait de combler, elle comprit qu'elle devait tourner ses efforts vers les causes et les origines mêmes du mal. Plusieurs institutions préventives ont été fondées, dans ces derniers temps, par ses efforts. Aujourd'hui, le nombre des sociétés charitables et des œuvres de bienfaisance, qui ont pour but de soulager toutes les nuances de la misère, est vraiment incroyable. Mais, il faut bien le reconnaître, malgré le zèle et le dévouement qu'elles déploient, elles n'ont pas encore produit tout le bien qu'elles pouvaient espérer.

Nous voudrions voir fonder en France une société libre, qui servirait de lien entre toutes les sociétés charitables actuellement existantes, et qui provoquerait la fondation de tous les établissements nouveaux que réclame aujourd'hui la situation des masses. Cette vaste association, qui aurait pour but l'élévation sociale des masses, ne devrait jamais perdre de vue cette devise adoptée par la Société des crèches : « Substituer le travail à l'aumône, et moraliser en secourant; » elle s'occuperait surtout de réaliser un ensemble d'institutions qui, en prenant l'homme depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, doivent le mettre à l'abri de la misère, et qui sont destinées plutôt à prévenir le mal qu'à le réparer.

Il ne serait point difficile de former le programme de ces améliorations dont le germe existe déjà sur divers points de la France. Les crèches et les salles d'asile veilleraient sur les premières années de l'enfant et laisseraient à la mère un temps précieux pour le travail. Les écoles, où l'éducation morale se combinerait avec l'éducation intellectuelle, développeraient les esprits et graveraient dans le cœur de l'enfance ces sentiments d'honneur et de probité qu'on n'oublie point dans l'âge mûr. Les maisons d'apprentissage ou les écoles professionnelles, les ouvroirs des villes et des campagnes enseigneraient à chacun son métier et prépareraient la jeunesse à toutes professions manuelles.

Le travailleur une fois formé, il faut songer à lui procurer du tra-

prisons et les bagnes, vous verrez que s'ils sont aujourd'hui coupables ou malheureux, c'est qu'ils ont été, pour la plupart, abandonnés dès leur enfance. Leur vie a commencé par le vagabondage et la mendicité, elle finit par la misère et le crime.

Mais si la tutelle sociale entourait de ses soins les jeunes générations, si par l'éducation elle préparait ses enfants à l'accomplissement de tous les devoirs de la vie, elle les retrouverait un jour, ouvriers utiles, citoyens honnêtes et chrétiens parfaits. C'est donc par l'enfance qu'il faut commencer la régénération du peuple.

L'ouvrier, pressé par les exigences du travail, n'a pas le temps de surveiller son enfant; trop souvent poursuivi par la misère, il peut à peine subvenir aux plus pressants besoins de la famille. Comment pourrait-il subvenir aux frais d'éducation? La nécessité le force d'abandonner son enfant au vagabondage, ou de le livrer, dès l'âge le plus tendre, à l'industrie qui en fait un esclave. Tout le monde sait la douloureuse existence de l'apprenti exténué par un travail au-dessus de ses forces, exposé à la brutalité des ouvriers et des maîtres, corrompu par l'exemple de tous les vices. Il connaît déjà tous les secrets de la corruption, avant d'avoir reçu la première notion de morale.

Grèves et salaires. — Affaire d'Anzin.

Le *Moniteur industriel* revient sur notre article déjà ancien relatif à la grève d'Anzin. Nous laisserons au *Courrier du Nord*, journal d'opposition modérée qui se publie à Valenciennes, le soin de réfuter notre confrère de Paris par le tableau de la misérable destinée des mineurs d'Anzin et celui des bienfaits qu'ils seraient en droit d'attendre de la compagnie qui s'enrichit par leur travail.

Mais ce n'est pas, à nos yeux, la plus ou moins grande étendue de ses bénéfices qui place la compagnie d'Anzin dans une position exceptionnelle, et lui impose envers ses ouvriers des devoirs dont les vices de notre organisation sociale affranchissent la plupart des chefs d'industrie. En effet, tandis que ceux-ci, trop faibles par eux-mêmes, attendent vainement du gouvernement les moyens d'améliorer sans danger pour eux le sort de leurs employés, la compagnie d'Anzin, par l'immensité de ses ressources, par la puissance de son organisation, par le nombre de ses ouvriers, par la nature de ses travaux, peut réaliser à elle seule cette organisation du travail, peut donner à ses salariés le bien-être matériel et moral, sans perte pour ses actionnaires et en augmentant au contraire leurs bénéfices.

La compagnie d'Anzin emploie à elle seule sept à huit mille ouvriers, hommes, femmes et enfants, qui, formant comme un peuple à part, avec des habitudes, des mœurs et une vie différente de celle des autres industries, naissent et meurent en quelque sorte presque tous sur ses domaines et sous son gouvernement. Déjà, elle a bâti pour eux des maisons, ouvert des écoles, payé des médecins et des pharmaciens, créé des pensions pour les veuves et les infirmes, et malgré ces bienfaits, elle est restée en lutte continuelle avec ses ouvriers, elle n'a jamais pu gagner leur confiance, elle n'a jamais su, en un mot, les intéresser à sa propre prospérité. Pourquoi cela? C'est que la compa-

---

profits nets et clairs, au chiffre irréfutable, aux sons harmonieux du métal monnayé. Après cela, tout est vain, — amour, amitié, désir de l'inconnu, intelligence et savoir; tout cela ne vaut pas un grain de café. — Et ceci est encore vrai, ô lecteur, très vrai, et très déplorable! Les plus froids et les plus apathiques des hommes ont été placés sous le plus splendide et le plus vaste ciel du monde, au sein de l'océan infini, afin qu'il fût bien constaté que l'homme de ce temps-ci est l'être immoral par excellence. Est-il, en effet, une immoralité plus flagrante que l'indifférence et le mépris de la beauté? Est-il quelque chose de plus odieux que la sécheresse du cœur et l'impuissance de l'esprit en face de la nature éternelle? J'ai toujours pensé, pour mon propre compte, que l'homme ainsi fait n'était qu'une monstrueuse et haïssable créature. Qui donc en délivrera le monde?

Le détachement pénétra dans les bois. Eux aussi sont pleins d'un charme austère. La forêt de Bernica, alors comme aujourd'hui, était dans toute l'abondance de sa féconde virginité. Gonflée de chants d'oiseaux et des mélodies de la brise, dorée par ci par là des rayons multipliés qui filtraient au travers des feuilles, enlacée de lianes brillantes aux mille fleurs incessamment variées de forme et de couleur, et qui se berçaient capricieusement des cimes hardies des *nates* et des *bois-roses* aux tubes arrondis des *papayers-lustres;* on eût dit le jardin d'Arménie aux premiers jours du monde, la retraite embaumée d'Eve et des anges amis qui venaient l'y visiter. Mille bruits divers, mille soupirs, mille rires se croisaient à l'infini sous les vastes ombres des arbres, et toutes ces harmonies s'unissaient et se confondaient parfois de telle sorte que la forêt semblait s'en former une voix magnifique et puissante.

Le détachement passa silencieux, et le pas des chasseurs se perdit bientôt dans les profondeurs solitaires du bois.

A une lieue de là environ, au milieu d'un inextricable réseau de lianes et d'arbres, la ravine de Bernica, gonflée par les pluies, roulait sourdement à travers son lit de roches éparses. Deux parois perpendiculaires, de 4 à 500 pieds, s'élevaient des deux côtés de la ravine. Ces parois, tapissées en quelques parties de petits arbustes grimpants et d'herbes sauvages, étaient généralement nues et laissaient le soleil chauffer outre mesure la pierre déjà calcinée par les anciennes laves dont l'île a gardé l'ineffaçable empreinte. Si le lecteur veut s'arrêter un moment sur la rive gauche de la ravine, il apercevra au milieu de la rare végétation dont je viens de parler, une ouverture d'une médiocre grandeur, à peu près à la moitié du rempart. Avec un peu plus d'attention, ses regards découvriront une grosse liane noueuse qui descend le long du rocher jusqu'à cette ouverture, que ses racines solides ont fixée plus haut dans les crevasses de la pierre autour du tronc des arbres.

Il y avait là une grande caverne divisée en deux parties naturelles, dont la première était beaucoup plus vaste que la seconde, et à demi éclairée par quelques fentes de la voûte. L'ouverture était à peine franchie que la courbe du roc s'élançait à une hauteur triple de la largeur de cet asile, alors inconnu des noirs marrons. Trois d'entre eux étaient assis dans un coin et fumaient silencieusement.

Au hasard, pêle-mêle, accrochés ou roulant à terre, des fusils, des couteaux à cannes, des barils de lard salé, des sacs de riz, de sucre et de café, des vêtements de toutes sortes, des marmites et des casseroles, encombraient cette antichambre ou plutôt ce corps-de-garde de la caverne. En tournant un peu sur la droite et en soulevant une tenture de soie jaune de l'Inde, on pénétrait dans l'autre partie. Là brûlaient cinq ou six grandes torches de bois d'olive, dont les reflets rouges jouaient bizarrement sur les étoffes de couleur dont on avait tendu les parois du rocher. Chaises, fauteuils et divans meublaient cet étrange salon; et, nonchalamment courbée, au fond, sur une riche *causeuse* bleue, vêtue de mousseline, calme et immobile, quoique un peu pâle, dormait ou feignait de dormir une jeune fille blanche. A quelques pas d'elle, appuyé sur un long bâton ferré, Sacatove la contemplait avec sa physionomie insouciante et douce, en cambrant son beau torse nu.

La jeune fille fit un mouvement et ouvrit de grands yeux bleus. Sacatove s'approcha sans bruit, et se mettant à genoux devant elle, lui dit avec un accent de tendresse craintive :

— Pardon, maîtresse!

Elle ne répondit pas, et lui jeta un regard froid et méprisant.

— Pardon! je vous aimais tant! Je ne pouvais plus vivre dans les bois. Si je ne vous avais pas trouvée à la grande case, je serais plutôt revenu à la chaîne que de courir le risque de ne plus vous voir. Pardon!

— Il fallait revenir en effet, répondit la jeune fille. N'étais-tu pas le mieux traité de tous nos noirs? Pourquoi es-tu parti marron?

— Ah! dit Sacatove en riant naïvement, c'est que je voulais être un peu libre aussi, maîtresse! Et puis, j'avais le dessein de vous emporter de là-bas; et quand Sacatove a un désir, il y a là deux cents bons bras qui obéissent. Je vous aime, maîtresse; ne m'aimerez-vous jamais?

— Va! laisse-moi; tu es fou, misérable esclave! Sors d'ici; mais non, écoute! Ramène-moi à l'habitation, je ne dirai rien et demanderai ta grâce.

— Sacatove n'a besoin de la grâce de personne, maîtresse; c'est lui qui fait grâce maintenant. Allons, soyez bonne, maîtresse, dit-il, en voulant entourer de ses bras le corps de la jeune fille. Mais à ce geste, celle-ci poussa un cri de dégoût invincible et se renversa si violemment en arrière que son front heurta le rocher. Elle pâlit et tomba sans connaissance. A ce cri perçant, plusieurs négresses entrèrent à la hâte et la ramenèrent à la vie; puis elles sortirent.

— N'ayez plus peur de moi, dit Sacatove à sa maîtresse : demain soir vous serez à l'habitation.

— C'est bien, murmura-t-elle froidement; je tiendrai ma parole et j'aurai ta grâce.

Sacatove sourit tristement et sortit. A peine avait-il franchi l'étroit sentier qui séparait les deux portes de la caverne, que les jambes nues d'un noir parurent à l'ouverture de celle-ci et furent suivies du corps tout entier.

— Commandeur, cria-t-il aussitôt avec terreur, les blancs! les blancs!

Alors, de tous les coins sombres de la caverne sortit, comme par enchantement, une centaine de noirs, qui s'armèrent à la hâte.

— T'ont-ils vu? demanda Sacatove au nouveau-venu.

— Non, non, commandeur; mais ils viennent par ici.

— Alors, silence! ils ne trouveront rien.

On entendit en effet bientôt des pas nombreux au-dessus de la caverne, accompagnés de jurements et de malédictions; puis, le bruit décrut et mourut entièrement.

— Pauvres blancs! dit Sacatove avec un mépris inexprimable.

Les noirs poussèrent de grands éclats de rire à cette exclamation de leur chef.

— Demain, continua celui-ci, demain soir, entendez-vous, mademoiselle Maria, ma maîtresse, avec ses meubles et ses habits, sera de retour à son habitation.

Les noirs firent des signes muets d'assentiment; et Sacatove s'approchant de l'ouverture de la caverne, prit son bâton entre ses dents, et disparut en gravissant le tronc noueux de la liane.

Le détachement descendait la montagne une heure après cette scène. Le frère de Maria s'était attardé de quelques pas pour abattre un beau pié-jaune qu'il se baissait pour ramasser, quand il se sentit renversé sur le ventre par une force bien supérieure à la sienne, et il entendit une voix connue lui dire en créole;

— Bonjour, maître! Mademoiselle Maria se porte bien et vous la reverrez bientôt. Ne vous étonnez pas, maître, c'est moi, Sacatove, Mes compliments au vieux blanc. Adieu, maître!

Le jeune créole, rendu à la liberté de ses mouvements, se releva vivement et plein de rage, mais le noir était déjà à trente pas, et quand il voulut le poursuivre, l'autre disparut dans le bois.

Le lendemain du jour fixé pour le retour de Maria, comme son père et son frère passaient sous sa fenêtre en fumant leurs pipes, ils l'y aperçurent tout à coup, et le premier s'écria :

— Comment! c'est toi, Maria! Et d'où viens-tu?

— Plus bas! répondit la jeune fille en se penchant en dehors de la fenêtre. J'ai été emmenée dans les bois par Sacatove, mais je lui ai promis sa grâce, qu'il faut lui accorder, de peur qu'il ne parle.

— Qu'il revienne ou que je le rencontre, dit le jeune homme, il ne parlera jamais.

Il ne comprit pas en effet ce qu'il avait fallu à Sacatove de force d'âme et de générosité pour se dessaisir d'une femme que nul au monde ne pouvait lui ravir. Il ne se souvint que du double outrage de son esclave et jura de lui en infliger le châtiment de ses propres mains. Il n'attendit pas long-temps. Un matin qu'il chassait sur les limites du bois, et au moment où il mettait en joue, Sacatove se présenta devant lui. Il était nu comme toujours, sans armes et les mains croisées derrière le dos.

— Bonjour, maître, dit-il, mademoiselle Maria se porte-t-elle bien?

— Ah! chien! s'écria le créole, et il lâcha le coup de fusil.

La balle effleura l'épaule du noir qui bondit en avant, et saisissant le jeune homme par le milieu du corps, l'éleva au dessus de sa tête comme pour le briser sur le sol. Mais ce moment de colère ne dura pas. Il le déposa sur ses pieds et lui dit avec calme :

— Recommencez, maître; Sacatove est malheureux maintenant; il n'aime plus les bois, et veut aller au grand pays du bon Dieu, où les blancs et les noirs sont frères!

Le créole ramassa froidement son arme, la chargea de même et le tua à bout portant. Ainsi mourut Sacatove, le célèbre marron. Sa jeune maîtresse se maria peu de temps après à Saint-Paul, et l'on ne dit pas que son premier-né ait eu la peau moins blanche qu'elle.

L. DE L.

SUPPLÉMENT.

bénéfices, à sa prospérité, à ses espérances. Si, adoptant véritablement la jeune génération de mineurs, qu'elle voit aujourd'hui naître sans un regard d'intérêt comme elle la verra mourir un jour sans un regard de pitié, elle l'enlevait graduellement à sa misère, à sa dégradation héréditaire, en la moralisant par une éducation réelle, en la formant peu à peu à cette vie d'association et d'intérêts communs qui devrait être la règle de l'avenir : dans dix ans, dans moins de temps peut-être, la population des mines d'Anzin, forte et régénérée, économe, tranquille et laborieuse, parce qu'elle pourrait voir devant elle un avenir de bien-être et de paix, bénirait ses bienfaiteurs, et donnerait à tous l'exemple de ce que peuvent en faveur de l'humanité les puissances réunies et solidaires du travail et de la richesse.

Les bienfaits de l'association du capital et du travail sont aujourd'hui reconnus par tous les hommes de bon sens. Tout le monde n'admet pas les théories et les moyens pratiques indiqués par l'Ecole de Fourier, mais tout le monde comprend qu'il y a quelque chose à faire, et les mots d'*organisation du travail* se rencontrent dans tous les programmes. La réalisation seule sera difficile, tant que le pouvoir ne s'en occupera pas ; mais cette difficulté même impose de plus grands devoirs à ceux qui peuvent la vaincre. La compagnie d'Anzin est dans ce cas. La puissance de son organisation, la nature de ses travaux qui met sous sa main, non pas des ouvriers isolés, mais des familles entières, indépendantes de toute autre liaison sociale, lui donne plus qu'à toute autre, plus qu'au gouvernement lui-même, le pouvoir de résoudre le grand problème de l'association. Qu'elle le veuille fermement, et ce *monopole* qu'on lui reproche aujourd'hui avec raison, en tournant au profit de l'humanité, détruira la cause des grèves, et deviendra réellement pour elle une source inépuisable de prospérité.

Le *Moniteur industriel* prétend réfuter ce que nous avions dit des sentiments manifestés par le préfet du Nord en faveur des ouvriers, en citant quelques passages de sa proclamation. C'est par trop naïf. Le *Moniteur* ignore-t-il que, comme préfet, M. Maurice Duval ne peut parler que le langage officiel, ce qui ne l'empêche pas d'avoir son langage officieux comme particulier ? Or, nous croyons être bien informés en assurant que ce fonctionnaire, comme tous ceux qui se sont mêlés à ces tristes évènements, y compris le général commandant les troupes, avait pris parti pour les ouvriers contre la compagnie.

Quant au procès, il est très vrai qu'il a été réduit aux plus étroites proportions. Mais est-ce la faute des évènements eux-mêmes ou celle des magistrats qui n'ont su saisir que de pauvres diables sans intelligence, absolument étrangers à la direction de la grève ?

Après tout, s'il était vrai que plusieurs milliers de mineurs, hommes et femmes, ont fait pendant plusieurs semaines une grève générale, sans aucun motif plausible, ainsi que le prétend le *Moniteur industriel*, se réduisant à la famine par pure fantaisie, nous ne voudrions pas d'autre preuve de l'abrutissement où le système de travail et d'éducation suivi à Anzin plonge ces malheureuses populations.

Accord de l'Evangile avec la Théorie de Fourier (1).

III. Identité des principes chrétiens et des principes phalanstériens.

Toute l'essence du christianisme se résume dans ces versets de la sublime prière de Jésus :

Je ne prie pas pour eux seulement (ses apôtres), mais encore pour ceux qui, par leur parole, croiront en moi. — Afin que tous ils soient un, comme vous, Père, êtes en moi et moi en vous, afin qu'eux aussi soient un en nous, et qu'ainsi le monde croie que vous m'avez envoyé. — Et la gloire que vous m'avez donnée, je la leur ai donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un. — Je suis en eux et vous en moi, pour qu'ils soient consommés en un, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé. (Saint Jean, XVII, 20, 21, 22, 23).

M. Lamennais fait sur ces versets le commentaire suivant, digne d'être cité :

« Le but final de la mission qu'il a reçue du Père, le terme où elle doit aboutir, est l'Unité.

« Il faut que les hommes soient un ; que comme le Père et le Christ envoyé par le Père sont un, ainsi soient un les frères du Christ, envoyés aussi dans le monde, où, par leur union avec le Christ, ils seront le Christ même continuant sa mission, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement accomplie, selon la volonté du Père. Et cet accomplissement sera la parfaite unité...... Donc, tout ce qui divise, tout ce qui empêche ou retarde la formation de l'Unité n'est pas du Christ, n'est pas de Dieu, appartient à ce que le Christ nomme le monde, le monde pour qui il n'a point prié. Il n'a prié que pour les siens, pour ceux qui sont à lui, parce qu'ils sont au Père, et que le Père les lui a donnés, pour ceux qu'on reconnaît à cet unique caractère, l'amour qu'ils ont les uns pour les autres ; car l'amour est ce qui unit, et la loi de l'unité est la loi de l'amour, et comme l'unité est la fin, le terme en Dieu de l'humanité progressive, l'amour est la fin, le terme de toutes les lois, et la loi suprême. »

Ainsi unité universelle, tel est en essence le christianisme.

Il n'est personne quelque peu initié aux doctrines de Fourier, qui ne sache que l'unité universelle a été la pensée-mère de tous ses travaux, son principe et son but. Son principal traité porte le titre de *Théorie de l'Unité universelle*. L'*Unitéisme*, nos adversaires ne l'ignorent pas sans doute, résume pour lui toutes les passions, toutes les tendances, tous les instincts de l'humanité. Le triomphe de l'Unitéisme est l'idéal phalanstérien.

Pénétrons plus avant et décomposons cette Unité.

Elle comprend dans la prière de Jésus : 1° l'Unité de Jésus et de

(1) Voir les deux derniers numéros de huitaine.

hommes.

S'il est une pensée écrite dans toutes les pages de Fourier, c'est assurément celle-ci : Dieu seul est le législateur des hommes ; les hommes n'ont pas le droit de substituer leur raison particulière à la raison divine. Sa méthode déjà célèbre, sous le nom d'écart absolu, n'est autre chose que la répudiation des lois humaines au nom même des lois divines.

Comment le chrétien entre-t-il en communion avec Dieu ? par l'Amour qui emporte son âme vers le foyer de toute beauté, de tout ordre, de toute vie, de toute force. Que cet élan se révèle par la prière, ou par la méditation, ou par la science, il répond toujours à cet *attrait* profond de l'homme pour le principe suprême de l'unité universelle.

De l'amour à l'attrait on convient qu'il n'y a aucune distance : c'est le même fonds de pensée et de sentiment. Et de *l'attrait à l'attraction* il y aurait un abîme ! Le chrétien glorifiant l'*amour* de l'homme envers Dieu serait digne d'honneur, et le phalanstérien glorifiant l'*attraction* de l'homme vers Dieu, vers l'Unité, en d'autres termes vers l'*Unitéisme*, serait l'ennemi du chrétien !

Ce n'est pas tout que d'aimer Dieu et de le connaître, il faut pratiquer ses volontés. Comment les reconnaître ?

Les philosophes ne s'en sont pas mis en peine, ils les ont niées. Les chrétiens les ont bien admises pour les choses de l'ordre spirituel, mais nullement pour celles de l'ordre temporel, qui est abandonné, ont-ils dit, aux disputes des hommes. Et ils ont trouvé tout simple que l'organisation des sociétés humaines fût partout livrée aux fantaisies des maîtres.

Laissant de côté les philosophes pour nous adresser aux chrétiens à qui nous répondons en ce moment, nous leur dirons : Vous faites une déplorable confusion. Si la révélation de Jésus ne s'applique qu'à un certain ordre de faits, cela ne prouve pas que pour le reste Dieu s'en soit rapporté à l'homme. L'absence de révélation, en fait d'organisation politique et sociale, n'implique pas pour autant l'absence d'un plan divin, destiné aux hommes. Pour la physique et l'histoire naturelle, Dieu n'a pas envoyé de révélateur, et cependant il existe des lois divines. Pourquoi aurait-il été moins prévoyant pour l'homme fait à son image, son régisseur de la planète, qu'il ne l'a été pour les végétaux, les animaux, même les fluides impondérables soumis à certaines lois dont l'accomplissement réalise leur destinée normale ? De l'homme aux autres êtres il y a cette différence que privés de raison et de liberté, ils suivent fatalement leur voie, tandis qu'à l'homme, en vertu d'un privilège de sa nature, Dieu a laissé le soin de la chercher par le concours de la raison et de l'attraction ; mais il n'y en a pas moins en Dieu un type idéal de forme sociale qui réaliserait pour l'homme le maximum d'ordre et de liberté, de justice et de bonheur.

Le concours de la raison, on l'admet, mais non de l'attraction. Et à quels signes, si ce n'est à l'attraction, puisque Dieu n'a pas fait une révélation spéciale, la raison peut-elle reconnaître la volonté divine et les plans divins dans les choses terrestres ? De l'œil nous concluons au droit de voir, de l'ouïe au droit d'entendre, pourquoi le besoin d'aimer n'annoncerait-il pas tout aussi sûrement le droit d'amour ?

Prenez l'attraction dans son sens le plus général, elle s'identifie pleinement avec l'amour, cette loi suprême du christianisme. Décomposez-la en ses éléments particuliers, qui sont les passions, les besoins, les désirs, vous y trouverez les boussoles révélatrices du magnétisme divin, et la sagesse de Dieu n'éclate pas moins dans ces organes de l'âme que dans les organes du corps.

C'est donc en écoutant docilement leur langage, en consultant leurs essors naturels, que la raison humaine pourra entrer dans les plans de Dieu pour le gouvernement des sociétés humaines. Telle est la pensée de Fourier, dont toute la théorie se résume comme la pensée des chrétiens dans ce verset de la prière dominicale :

« Notre père, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. »

Que l'on nomme les philosophes qui, avant Fourier, ont posé la question d'organisation sociale d'une manière plus grandiose et en même temps plus religieuse et plus chrétienne !

Unité de l'homme avec ses semblables.

Que les hommes soient un !
Il n'y aura qu'un seul troupeau et un seul pasteur.
Le second commandement est semblable au premier (l'amour de Dieu) : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Aucun commandement n'est plus grand que ceux-là.
Je vous donne un commandement nouveau : « Que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés ; qu'ainsi vous vous aimiez les uns les autres. »

Après dix-huit siècles, comment sont pratiqués ces sublimes préceptes de fraternité ?

Le tableau du monde nous l'apprend : partout la guerre avec ses horreurs, la lutte au sein des Etats, la discorde dans les familles, partout l'oppression et l'iniquité ; jamais ne fut plus vrai le mot sinistre de Hobbes : *Homo homini lupus*.

Est-ce à dire que les préceptes du Christ soient un défi jeté à l'humaine faiblesse ? Est-ce à dire qu'en conseillant aux hommes de *devenir parfaits comme le Père céleste est lui-même parfait*, il se jouait de leur docile confiance ? Ceux-là blasphèment le Christ, qui l'accusent d'avoir prêché aux hommes d'impossibles utopies. Mais ceux-là le blasphèment aussi qui mesurent l'efficacité de sa parole aux résultats obtenus jusqu'à ce jour.

Son œuvre, celle que ses contemporains pouvaient *porter*, était l'œuvre de sentiment, le réchauffement des cœurs, la réhabilitation des faibles et des opprimés, l'ennoblissement des humbles et des pauvres. L'idée d'égalité et de fraternité, inconnue du monde antique, il fallait la faire descendre dans les âmes comme un désir universel. Aujourd'hui, après une longue et douloureuse gestation, les sociétés chré-

Ce serait une grossière erreur que d'identifier pleinement l'attraction humaine avec les autres genres d'attraction, tels que l'attraction sidérale, l'affinité, les instincts. Sans doute elles sont du même genre, parce qu'il y a unité de système dans le gouvernement du monde, et que nulle part Dieu n'a employé la violence pour faire exécuter ses volontés ; mais l'attraction humaine se distingue des autres par son caractère intelligent, spontané, où le désir, conscient de lui-même, intervient.

Cependant, l'amour ne répond qu'au domaine du sentiment, et une trop longue expérience montre bien qu'il ne suffit pas de recommander aux hommes de s'aimer pour qu'ils suivent le conseil. La loi de la série, de l'ordre, de l'ordonnancement régulier des êtres, découverte par Fourier, pouvait seule compléter l'inspiration chrétienne en rendant possible la fraternité humaine. A-t-on démontré que la loi de la série ne réalisât pas la fraternité ou que la fraternité pouvait se réaliser en dehors de cette loi ? C'est là pourtant ce qu'il faudrait établir quand on veut briser l'anneau par lequel Fourier a lié son œuvre à l'œuvre du Christ.

Au lieu de porter le débat sur ce terrain et de remonter aux principes, on se rejette sur les détails et les conséquences : on prétend que l'Evangile ordonne la compression des mêmes passions que le phalanstère veut développer, qu'en place du sacrifice et du dévouement nous proposons le plaisir et le bonheur. Nous dirons un mot de ces deux objections mille fois par nous réfutées, en parlant de la troisième unité, *unité de l'homme avec la nature*, qui brille dans tout l'Evangile comme une des grandes pensées du Christ, bien qu'elle ait été à peu près inaperçue des chrétiens, emportés vers d'autres soucis par de mystiques préoccupations.

(*La fin au prochain numéro de huitaine.*)

POLEMIQUES PHALANSTERIENNES (1).

I. A Semur (Côte-d'Or).

Une exposition phalanstérienne faite à Semur, il y a quelques mois, a donné naissance à une vive polémique au sein de cette ville. Trois brochures ont été publiées ; l'une par M. Marlet, avocat, sous ce titre : *Les Fouriéristes à Semur*, destinée à combattre la théorie de Fourier ; les deux autres, en réponse à la précédente, sont dues à la plume de MM. J. J. Collenot (2) et Hector Gamet, avocat (3).

Nous allons faire connaître quelques passages de ces derniers travaux, que nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, reproduire avec plus de développements.

Brochure de M. Collenot.

...Mais, là-dessus, M. Marlet prétend que nous nions les principes auxquels on peut réduire toutes les conditions essentielles d'une véritable organisation sociale ; c'est-à-dire que, pour nous, il n'y a plus de patrie, de liberté, d'égalité, de fraternité ; qu'il n'y a, avec notre système, ni sûreté, ni famille, ni propriété, ni droit au travail et à la subsistance.

Nous ne reconnaissons plus de patrie ? Où donc avons-nous dit cela ? Est-ce parce que nous plaçons l'humanité au-dessus de la patrie, que nous méconnaissons les devoirs envers celle-ci ? Ne saurait-on aimer sa patrie sans haïr les autres peuples ? Si nous voulons l'unité dans l'humanité, rejetons-nous la variété qui doit résulter des races, des climats, des produits, de la configuration du sol, etc. ? Non, certes ! nous ne voulons pas même faire cesser la lutte, mais seulement l'hostilité qui détruit, pour la remplacer par l'émulation qui vivifie, et nous avouons sans rougir que, tout en désirant de tout notre cœur que la France, qui a toujours eu l'initiative dans les grandes œuvres utiles à l'humanité, réalise le système de Fourier ; si, par impossible, Nicolas voulait l'établir, nous l'aiderions de toutes nos forces ; car nous aimons assez les hommes pour que notre haine des tyrans ne nous conduise pas à rejeter un si grand bienfait venant de leurs mains.

Nous détruisons la liberté ?

Ce n'est pas, sans doute, parce que nous voulons la solidarité, l'organisation qui empêche l'anarchie, et le travail attrayant.

Mais la liberté, nous la voulons tellement, que nous ne nous contentons pas du droit, mais que nous seuls, par l'alliance de la liberté avec l'ordre, nous pouvons établir le fait. C'est que nous ne nous contentons pas d'une liberté politique, mais qu'il nous faut encore la liberté dans toutes les relations de la vie où les préjugés, la misère, l'esprit de domination, etc., viennent sans cesse l'étouffer ; c'est que nous voulons l'affranchissement non-seulement de l'homme, mais encore de la femme et de l'enfant, sans cesse opprimés ; de la femme, à qui nos lois refusent même les droits civiques, et qui ne peut devenir la compagne de l'homme sans tomber en minorité.

Nous ne voulons pas l'égalité ?

Est-ce parce que nous proclamons la variété dans l'unité, et que nous prétendons que les hommes ne sont pas tous bons, forts, etc., au même degré ? parce que nous voulons que leur rétribution soit en rapport avec leur concours à la production ? Mais où donc avez-vous vu que nous ne voulions pas le droit égal pour chaque homme d'agir et de se développer dans les limites tracées par sa propre nature (4) ?

(1) Voir les numéros des 7, 21 et 28 juin pour la polémique de Reims.

(2) *Réponse à la brochure de M. Marlet*, par un Phalanstérien. Prix : 50 cent., en y comprenant une brochure intitulée : *Exposition du système phalanstérien de Fourier*, par V. Considerant. Se vend à Semur, Dijon, etc.

(3) *Réponse à la brochure de M. Hippolyte Marlet, intitulée : Les Fouriéristes à Semur*, par M. Hector Gamet, avocat. Dijon, Mme Ve Noellat.

(4) Nous n'avons pas besoin de répéter que la nature de l'homme n'est pas mauvaise, et qu'il peut la développer sans danger pour lui-même et pour les autres, dans le milieu conforme à cette nature et indiqué par Fourier. C'est ce qu'on pourra voir parfaitement dans l'*Exposition abrégée* jointe à notre réponse.

l'avenir en fera justice ou bien apportera des modifications à ces conséquences; d'ailleurs, Fourier veut que l'homme et la femme se soient relevés de la dégradation morale où ils sont tombés, pour qu'on puisse admettre la liberté en relations d'amour; et pour cela il faudra que plusieurs générations se succèdent, que le sentiment de la dignité chez la femme en même temps que le sentiment du respect pour la femme chez l'homme se soient largement développés. Laissons donc le problème à résoudre aux générations futures, et admettons seulement en principe pour l'avenir la dissolubilité du lien conjugal.

Si, maintenant, je démontrais les soins, le dévouement dont l'enfance sera l'objet dans le régime indiqué par Fourier, combien l'éducation et l'instruction concourant au même but développeront chez l'homme les qualités du cœur et de l'esprit en même temps que les forces physiques, combien on pourra dire de l'homme harmonien *mens sana in corpore sano;* combien, enfin, l'antagonisme, l'opposition d'intérêts cesseront de tourmenter les familles, je serais entraîné trop loin : ce sont des volumes qu'il faudrait pour traiter de pareils sujets, et ces volumes sont écrits : le lecteur pourra les étudier.

Brochure de M. Gamet.

Fourier voulant expressément le maintien de la famille et de la propriété entre les mains des individus, a dû trouver un moyen terme entre l'abus de la concentration aux mains des castes et l'abus qui résulterait de la communauté, qui fait supposer une égalité naturelle de facultés et de tempérament chez tout le monde; il veut en même temps que tout enfant soit élevé et placé conformément à ses goûts, tant dans l'intérêt de la société que de lui-même, et que la rétribution ait lieu d'après les trois facultés productives, le capital, le travail et le talent. Avant de décrire comment il entend la construction d'un phalanstère et les divers systèmes d'agriculture et de manufactures à pratiquer, il jette un coup d'œil profond sur les diverses phases sociales parcourues par l'humanité, et trace celles qu'elle doit parcourir pour arriver au système d'harmonie qu'il prédit. Mon adversaire, qui n'a pas lu, mais *deviné* Fourier, ne sait pas que la phase dans laquelle nous sommes en *France* est le déclin de la civilisation devant aboutir à la phase du garantisme, dans laquelle les riches, pour n'être pas dépouillés violemment ou révolutionnairement par les pauvres, seront obligés de fonder des hôpitaux, crèches, salles d'asile, des retraites pour les vieillards, etc., de telle sorte qu'il arrivera, dans un délai assez court, que les prétendus riches (la classe aisée) ne pourront plus subvenir sans se ruiner à toutes les charges qui leur seront imposées, et comme, d'un autre côté, la féodalité financière, MM. Rothschild et autres, auront accaparé presque toute la fortune sociale, il en résultera le besoin impérieux de changer de système, soit pacifiquement, soit par suite d'une révolution.

Au milieu d'un terrain d'une lieue carrée, il place une construction très grande appelée phalanstère, c'est-à-dire habitation d'une phalange. Ce bâtiment, représentant la configuration du Palais-Royal à Paris, est divisé de manière à louer des logements bien chauffés en hiver et aérés en été, à divers prix; en arrière, on place les étables, etc. Ce bâtiment étant au milieu de la propriété, il n'y a qu'une petite distance à parcourir pour arriver aux extrémités : on peut donc facilement la fumer, cultiver, récolter, etc.

Dans ce phalanstère, il existe un côté où règnent des salles destinées à recevoir les enfants depuis l'âge le plus tendre jusqu'à dix-huit ou dix-neuf ans. Fourier avait indiqué les crèches pour les enfants et les salles d'asile, parce qu'il avait reconnu que les enfants en réunion ne crient pas, à moins qu'ils n'éprouvent des douleurs réelles. Les salles sont divisées, et dans chacune on enseigne, suivant l'âge et l'intelligence de l'enfant, une partie des sciences. Fourier veut impérieusement que ceux qui sont préposés à la garde des enfants (et on ne prend pour cette fonction que ceux ou celles qui les aiment beaucoup) les fassent promener à des heures déterminées dans les salles où travaillent les enfants plus âgés; et comme il a remarqué que l'attraction existe constamment du faible au fort chez l'enfant, il a dit que le plus jeune, voulant imiter le plus âgé, lui demanderait le moyen d'y arriver; et comme le plus âgé, dédaignant l'autre, le repoussera, celui-ci réclamera alors avec instance qu'on lui apprenne à faire ce qu'il voit exécuter, ce à quoi on obtempérera immédiatement. Fourier veut que l'éducation soit faite en mode composé, c'est-à-dire par la synthèse et la pratique tout à la fois, en mettant aux mains des enfants des outils en miniature; il avait remarqué qu'en voulant apprendre à des enfants de cinq, six ou sept ans, du latin, du grec ou du chinois, sans qu'ils en pussent découvrir l'application, c'était le moyen d'en abrutir la moitié et d'atrophier les facultés d'un quart.

Une fois l'éducation achevée, vous êtes assuré que si l'enfant a une vocation pour la chimie, la physique, la médecine, les mathématiques et autres sciences qui lui seront parfaitement enseignées, elle se révèlera forcément. Et c'est alors dans la partie où il sera le plus fort qu'il demandera à entrer, puisqu'il y aura un *intérêt pécuniaire et de goût* tout à la fois pour lui et pour la société.

Fourier veut que toutes les forces sociales soient rétribuées, c'est-à-dire le capital, le travail et le talent. Depuis longtemps les hommes de cœur, entre autres l'illustre Turgot, voulaient que le travail fût considéré comme ayant la prééminence dans l'ordre social, parce que sans lui l'humanité périrait dans un bref délai, puisqu'on ne peut mordre dans l'or et l'argent, et même dans la terre, pour vivre. Fourier accorde donc au travail cinq douzièmes, au talent trois et au capital quatre, afin que les capitalistes ne puissent pas espérer de faire la loi à la société avec leur argent.

Voici donc comment on procède à la fin de l'année : après avoir déduit du compte de chacun le minimum qui lui a été livré *en logement, nourriture et vêtements*, on procède au partage de ce qui reste et qui pas parler seulement de ces petits boutiquiers qui, amassent lentement et volant souvent, mais peu à la fois, arrivent avec peine à une *honnête* aisance, mais nous parlons surtout des industriels de haute volée. — Combien notre client de Hambourg a-t-il gagné dans cette dernière opération de bourse? dit ce banquier ou cet agent de change à son commis? — 3 000 francs, Monsieur. — Eh bien! ne portez à son compte que 2 500; il sera toujours content. Et cet autre de Rotterdam, combien a-t-il perdu? — 6 000 francs, Monsieur. — Portez à son compte 6 500; il aurait pu les perdre.

La fraude, diversifiée de mille manières, voilà l'origine du plus grand nombre de ces brillantes fortunes, dont les propriétaires, dont les héritiers commencent à se croire formés d'une autre pâte que les pauvres travailleurs et crient merveille devant les progrès de l'industrie et du paupérisme. Imprudents! ils amassent au dessus de leur tête un orage terrible qui les emportera dans sa furie. Mais, si Franklin a su trouver l'art de conjurer la foudre du ciel, qui trouvera celui d'empêcher les formations et les déchaînements de ces tempêtes par lesquelles les empires les plus florissants sont tour à tour ravagés? Est-ce à nos grands hommes politiques, à leurs ruses profondes, à leur machiavélisme sublime que nous serons redevables de ce bienfait? ou bien à une science véritable, une science généreuse et bienfaisante qui saura tirer enfin l'humanité de la misère détestable où elle gémit, et par des procédés vraiment divins, par l'interprétation compréhensive et religieuse des lois de Dieu, la lancera dans la voie glorieuse de ses destinées?...

ANGLETERRE.

(Correspondance particulière de la *Démocratie*).

Londres, le 3 septembre 1846.

Les chambres ont terminé leurs travaux, et le discours de clôture vous a déjà fait voir quelles sont les vues du ministère sur l'état actuel des choses. On dit partout que les whigs sont très embarrassés des réformes déjà entreprises et qu'ils ont l'intention de s'en tenir là pour quelque temps sans entreprendre de nouvelles réformes. On parle aussi d'une prochaine dissolution et de nouvelles élections générales où les protectionnistes vaincus dans le présent parlement, espèrent obtenir une majorité et revenir à la charge pour regagner ce qu'ils viennent de perdre. Les bruits les plus opposés circulent à ce sujet, et tandis que certains journaux disent que les propriétaires et les fermiers seront ruinés, d'autres impriment le contraire; tandis que les uns s'effraient de l'immense quantité de terres à vendre (8 000 arpens affichés en un jour et dans un seul journal, le *Times*), les autres font observer que certaines terres viennent d'être vendues tout récemment, à des prix excessivement élevés. On cite des fermes vendues depuis quelques jours au prix de quarante fois le fermage. L'espoir des uns et la crainte des autres sont peut-être également exagérés, mais ce qui est certain, c'est que tout le monde attend avec plus ou moins d'anxiété, l'expérience du temps, pour savoir ce qu'il faut conclure de la grande réforme commerciale qu'on vient d'opérer. Le gouvernement ne fera rien de nouveau pendant quelque temps; mais déjà certaines questions nouvelles sont discutées avec vigueur dans les journaux. Le *Times* a entrepris de travailler l'opinion publique pour forcer le gouvernement à changer le système actuellement suivi pour secourir les pauvres, et tout fait croire qu'il finira par réussir.

Cette loi des pauvres a pour but de rendre le régime de l'aumône publique plus dur et plus répugnant pour les malheureux que ne l'est la discipline des prisons. Depuis sept ans, le *Times* a entrepris une croisade contre cette loi malthusienne; aujourd'hui l'opinion publique est avec lui, et la loi ne peut tarder à être abolie. Le *Times* a fait comprendre que la propriété a des devoirs aussi bien que des droits, et que le premier de ces devoirs est de nourrir ceux qui sont déshérités par suite du privilège. Une chose remarquable dans le *Times*, qui donne son appui au principe d'ordre, quel que parti qui soit au pouvoir, c'est qu'il met toujours en avant une question d'intérêt populaire, et il ne cesse jamais de l'agiter devant le public jusqu'à ce qu'il ait réussi à le faire comprendre et admettre; en cela il diffère essentiellement du *Journal des Débats*, qui appuie toujours le gouvernement sans rien entreprendre de libéral.

Un autre journal, le *Jerrolds Weekly*, vient de mettre à l'ordre du jour une autre question très importante, celle du droit d'aînesse, et je ne doute pas que d'ici à très peu d'années, cette question ne devienne tout à fait populaire. Quand un journal ici entreprend une question qui devient *pivotale* ou principale pour lui, il ne lâche pied que lorsqu'il a forcé tous les journaux à s'en occuper. Je crois que bientôt le *Jerrolds Weekly* arrivera à ce résultat sur la question vraiment capitale du droit d'aînesse qui forme la base du système de la féodalité territoriale de la Grande Bretagne.

Les questions religieuses ne sont pas moins agitées que les questions politiques, et surtout sous le rapport civil de l'égalité des droits. Le parlement vient d'abolir un grand nombre d'anciennes lois qui accordaient des privilèges à certaines sectes aux dépens des autres. Aujourd'hui toutes les sectes sont égales devant la loi, et les juifs sont mis sur le même pied civil et politique que les chrétiens.

Les questions de doctrines et de croyances sont aussi très controversées. Les catholiques font surtout beaucoup de prosélytes parmi toutes les classes de la société. Tous les jours des familles protestantes se font catholiques; surtout parmi l'entourage de certains ministres protestants du parti des *puseyistes* qui se recrute de prêtres de l'église anglicane. Dans le nord de l'Angleterre, où la population manufacturière est extrêmement pauvre, les catholiques ont établi quelques monastères qui font beaucoup de bien, et des populations entières se convertissent en masse par le seul effet de la charité des moines, qui de leur côté recueillent d'assez riches héritages, de manière à avoir à leur disposition de quoi nourrir et vêtir les pauvres. Les protestants seils municipaux. Le conseil municipal de Manchester a décidé que dorénavant ses séances seraient rendues publiques. Dans cette même ville de Manchester, on vient de convertir trois grands parcs en promenades pour les ouvriers des grandes fabriques. De tous les côtés on ne parle que réforme politique, commerciale, sociale et religieuse. Reste à savoir ce qui en arrivera pratiquement, et si l'expérience commencée pourra répondre à tout ce que l'on en parait attendre.

H. D.

ESPAGNE.

LE MARIAGE DE LA REINE.

Les journaux conservateurs chantent victoire. M. Guizot a réussi dans une négociation diplomatique. Il est si peu habitué du reste à ces sortes de succès, que nous concevons cette émotion.

Le succès, d'ailleurs, est un peu négatif. On joue encore quelquefois au Gymnase un scribouillage intitulé le *Diplomate*. Il s'agit du mariage d'une reine pour lequel deux puissances voisines présentent chacune un candidat. Les deux épouseurs sont éconduits, et la princesse se décide pour un troisième auquel nul ne pensait, mais chaque parti triomphe de ce que son concurrent ne l'a pas emporté. C'est précisément ce que vient de faire la reine d'Espagne. La France lui voulait imposer le comte de Trapani, l'Angleterre lui offrait un membre de cette famille des Cobourgs qui tient la spécialité des maris pour les princesses royales. La reine Isabelle a mis les deux puissances d'accord, en choisissant un prince espagnol, l'un des fils de la sœur de sa mère, don Francisco de Asis. Le parti progressiste eût préféré de beaucoup son frère don Enrique, mais ce choix soulevait de grandes objections chez les conservateurs qui craignaient la prédominance d'un prince réputé trop libéral. Don Enrique, d'ailleurs, lassé des intrigues qu'on lui opposait, avait pris le parti de voyager à l'étranger. Le parti progressiste se soumet, au reste sans réclamer, à la décision de la reine. Le parti absolutiste qui demandait l'union d'Isabelle avec le fils de don Carlos, déguise assez mal son mécontentement, mais il est peu probable que ce mécontentement ait des suites sérieuses et belligérantes, comme le donne à entendre un organe français de l'opinion légitimiste. M. Guizot s'applaudit; le candidat préféré n'est pas le prince de Cobourg, et si ce n'est pas le comte de Trapani, au moins est-ce un Bourbon. Quant à l'Angleterre, elle n'est pas moins heureuse, le candidat français ne l'a pas emporté.

Mais la décision de la reine ne se borne pas là; non-seulement elle se marie, mais elle marie aussi sa sœur, et c'est ici que les dissentiments commencent. Il fut un temps où l'Espagne aurait non-seulement vu avec joie un fils du roi des Français épouser la sœur de la reine, mais la reine elle-même. Aujourd'hui, après toutes les intrigues ourdies en Espagne au nom de M. Guizot et souvent de concert avec la reine Christine, le seul titre de prince français est pour l'Espagne un titre fâcheux. Une partie des conservateurs se plaignent tout haut; le parti progressiste publie une déclaration par laquelle il s'engage à employer tous les moyens en son pouvoir pour rompre l'alliance de dona Luisa avec le duc de Montpensier; le parti progressiste voudrait réserver la main de l'infante au prince Enrique, et le parti absolutiste se récrie à l'idée d'un mariage qui priverait la famille de don Carlos de toute chance de retour au trône d'Espagne. M. le duc de Montpensier ne pourrait arriver au trône d'Espagne que dans le cas où la reine Isabelle mourrait sans enfants; mais la mauvaise santé de cette princesse ne rend pas cette chance impossible. On invoque à ce sujet une renonciation au trône d'Espagne qui aurait été faite en 1712 par la famille d'Orléans.

Tout annonce donc que la discussion dans les cortès sera vive et passionnée. L'Angleterre voit aussi cette alliance de fort mauvais œil, et bien que les deux mariages aient été officiellement annoncés pour la fin d'octobre, la question ne doit peut-être pas être considérée comme tout à fait résolue.

Nous applaudirons, du reste, au double mariage s'il s'accomplit, et nous ne doutons pas que du jour où ils pourront connaître M. le duc de Montpensier, les Espagnols ne voient s'évanouir leurs préventions.

ITALIE.

(Correspondance particulière de la *Démocratie Pacifique*.)

Rome, 25 août 1846.

On attend ici le prince de Joinville qui doit venir saluer le nouveau pontife, au nom du roi des Français. On dit qu'à son arrivée à Fiumicino, il sera mis à la disposition du prince un bateau à vapeur sur lequel il remontera le Tibre jusqu'à Rome.

On prépare de grandes fêtes pour le 8 septembre, jour auquel le pape se rendra à l'église de Santa-Maria del Popolo. Outre l'arc de triomphe qui sera élevé sur la place del Popolo, on placera un grand balcon près de l'obélisque qui occupe le centre de la place, et là plus de 200 chanteurs, accompagnés par deux orchestres, chanteront, en l'honneur du nouveau pape, deux hymnes mis en musique par le maëstro Jerziani. Un autre hymne, musique du maëstro Carlo Moroni, sera également chanté avec accompagnement de musique militaire, dans la soirée, par des musiciens qui parcourront les rues à la lueur des illuminations. Cet hymne sera imprimé et distribué aux curieux.

A Bologne, le 15 août, le cardinal-légat a coutume de faire distribuer un paolo à chaque pauvre. Le cardinal Vannicelli a voulu cette année réduire cette aumône à cinq baloques. Trois pauvres se sont indignés et se sont rendus sous les fenêtres du légat, criant : A bas le cardinal-légat! à bas Vannicelli! Le tumulte menaçait de croître, quand les libérés politiques sont accourus pour l'apaiser. Leurs efforts eussent été inutiles, si l'un d'eux ne se fût avisé de crier que cela causerait une grande douleur à Pie IX. Ces paroles ont suffi, et la foule s'est dispersée.

espère rendre ainsi la transition d'un culte à l'autre presque imperceptible. Le pope de cette église est un Russe, nommé Michaelof, ancien intendant d'un noble du pays, qui, ayant abusé de la confiance de son maître, essaya de se pendre pour se soustraire au châtiment. Il fut secouru, entra dans le clergé, et il est devenu le principal agent des conversions. Jusqu'ici aucun des paysans n'était devenu grec; on se hâte, cette fois, de baptiser tous ceux qui se présentent. Les prosélytes étaient d'abord richement récompensés ; maintenant, ce qu'on leur donne est fort peu de chose.

Il y a déjà plus de trente mille convertis en Livonie, et l'on peut prévoir le moment où le luthéranisme aura disparu des trois provinces. Michaelof est secondé par un Allemand, nommé Burger. Ils parcourent la contrée, conduisant avec eux des vaches et des moutons d'une race supérieure, pour donner aux paysans une haute idée des provinces où ils s'engagent à les faire transporter. Ils parlent au nom des prophètes : Michaelof, disent-ils, est le grand chef Michel dont il est question dans le livre de Daniel; nul ne sera délivré de la puissance de l'Antéchrist que ceux qui se font inscrire dans le livre de Michaelof. Les femmes s'opposent en général au mouvement. Elles empêchent autant qu'elles le peuvent, le baptême des enfants nouveau-nés par les popes; mais cela leur sert peu; les enfants de moins de dix-sept ans dont les pères sont convertis appartiennent à l'église grecque. Tout retour à leur ancienne église est impossible à ceux qui ont reçu l'onction, et l'on ne pourrait chercher à les y ramener sans encourir les peines les plus graves. Il est même défendu aux pasteurs protestants de détourner leurs paroissiens de se réunir à l'église grecque, en les entretenant des différences entre les deux cultes.

Le prosélytisme est favorisé par l'opposition des paysans et des nobles; ceux-ci sont les descendants des conquérants du pays. Les paysans préfèrent la religion de l'empereur qui les protège à celle des nobles qui les oppriment. Les mauvais rapports entre le clergé luthérien et les Moraves ont aussi aidé aux conversions. Environ quarante mille Livoniens se rattachent aux Moraves; les pasteurs ont défendu aux paysans de fréquenter leurs réunions; l'évêque de Riga les permet, au contraire, dans l'église des prosélytes. Il en résulte que les hommes les plus pieux, repoussés par l'intolérance du clergé luthérien, se font inscrire sur les registres de l'église grecque qui leur promet un appui plus efficace.

ALGÉRIE.

PRÉPARATIFS D'ABD-EL-KADER. — Au milieu de nouvelles satisfaisantes, le *Moniteur algérien* du 30 août confirme ce que nous avons dit, d'après l'*Akhbar*, d'un mouvement probable d'Abd-el-Kader. Voici l'article du *Moniteur algérien* :

« Le dernier courrier de l'ouest a apporté des nouvelles de Tlemcen jusqu'à la date du 18 août. A cette époque, la deïra était campée à Aïn Zohra, chez les Mtalsa, à 18 lieues environ de Thaza. C'est un lieu très fréquenté par les tribus marocaines appartenant à l'est de l'empire. Il y vient aussi un grand nombre de marchands de Fez.

» Abd-el-Kader continue à user de toute son influence religieuse pour reconstruire sa deïra, se procurer de nouvelles ressources et établir sa cavalerie; ce qui démontre suffisamment qu'il ne renonce pas à recommencer la lutte aussitôt que les chances lui en paraîtront favorables. L'époque du rhamadan, qui réveille toujours chez les Musulmans les sentiments fanatiques, vient en aide aux efforts de l'ex-émir, et augmente les sympathies des tribus qui l'entourent. Quoi qu'il en soit, la misère qui règne à l'ouest de la Moulouya ramène successivement vers nous les tentes qui ont émigré à l'automne dernier.

» Les troupes de la subdivision de Tlemcen sont échelonnée sur les frontières et repousseraient victorieusement, au besoin, les tentatives d'Abd-el-Kader, s'il essayait de rentrer sur notre territoire. Une colonne mobile est établie à Sebdou, au sud de Tlemcen, prête à protéger les tribus qui seraient menacées d'une attaque. Enfin, le général Cavaignac, informé des menées de l'ex-émir, prend les dispositions les plus propres à parer aux circonstances qui pourraient naître.

» Dans la subdivision de Mascara, nos affaires marchent régulièrement. Le commandant de Tiaret perçoit à Frenda le restant des impositions de guerre des Hamian-Cheragas. Dès que ces paiements seront terminés, les tribus du désert seront autorisées à pénétrer dans le Tell pour faire leurs achats de grains.

» Les tribus dépendantes de Mostaganem sont dans une situation favorable. Notre autorité, celle des chefs indigènes, n'y rencontrent pas d'obstacle sérieux. Un Arabe, nommé Ali, venant de l'ouest, s'est présenté chez les Flittas pour y semer l'inquiétude et agiter les populations. Les rapports les plus récents indiquent que ce fanatique, qui se dit envoyé de Bou-Maza, n'a fait aucun progrès dans le pays.

» La situation du cercle de Dellys est très satisfaisante. Les Kabyles s'occupent de leurs moissons et restent sourds aux intrigues de Ben-Salem. Tous les efforts de notre autorité s'exercent à constituer, le plus fortement possible, l'aghalik des Ammaraouas, confié au commandement des Allal. Une partie des tribus qui composent cet aghalik s'étaient réfugiées dans des montagnes presque inaccessibles depuis près de deux ans; les Zououle, particulièrement, refusaient de descendre dans la pleine et de repeupler leurs anciens villages. Nous apprenons que ces Kabyles, cédant aux instances de nos chefs, se sont décidés à quitter leur retraite pour rentrer dans leurs anciennes habitations. C'est en créant des intérêts matériels aux indigènes que nous pourrons asseoir notre domination. »

TURQUIE.

Les populations syriennes sont dans la joie. Osman, pacha d'Alep, vient d'être nommé général de l'armée de l'Anatolie. Osman s'était fait de la Syrie un petit royaume qu'il gouvernait en sultan irresponsable et qu'il pillait et pressurait en conquérant. Il s'était fait des monopoles plus habiles membres du gouvernement tunisien, se serait rendu maître de presque toute l'administration et en profiterait pour faire entrer à pleines mains dans ses coffres le revenu de l'Etat, au moyen d'exactions de toutes sortes. Si les victimes tentent de se plaindre ou font parvenir leurs réclamations au bey, il n'est pas de moyen devant lesquels il ne recule pour se venger. Il aurait séquestré dernièrement, dans une prison, au pain et à l'eau, un Musulman coupable de ce méfait. Il avait présenté au bey des comptes faux, ils ont été reconnus tels; ceux qui les ont fabriqués ont été soumis à la bastonnade, mais Ben-Ayet a été payé intégralement de toutes les sommes que ces pièces lui attribuaient.

CHINE.

Le commerce de l'Angleterre avec la Chine est en voie d'accroissement. Toutefois, un changement aussi radical dans les usages du Céleste-Empire ne peut pas s'opérer avec une régularité continue ni sans secousses. Les négociants chinois se trouvent bien de leurs relations avec l'Europe et avec l'Amérique; mais les mandarins et les officiers du gouvernement voient avec peine le pays envahi par des produits et par des arts d'origine étrangère. Les préjugés populaires s'en irritent aussi au plus haut degré. Au mois d'avril dernier, une émeute assez grave s'éleva dans la ville Goochowfoo : les résidants anglais furent maltraités et leurs magasins pillés. Grâce à l'énergie du plénipotentiaire, sir John Davis, la réparation a suivi de près l'outrage : une indemnité de 46 mille piastres a été comptée aux marchands anglais; plusieurs Chinois ont été condamnés à l'emprisonnement, et un seul à la peine de mort.

A Canton, la population est dans un état permanent d'insurrection contre le commerce britannique; des placards menaçants sont affichés chaque nuit à la porte du quartier européen, et les marchands ne s'aventurent dans la rade qu'avec une escorte armée jusqu'aux dents. L'empereur de Chine a fait savoir à la reine Victoria, par un document qui est devenu public, qu'il n'était pas en son pouvoir de contenir la population chinoise, et de faire régner la sécurité dans les ports que le traité ouvre aux marchands anglais. Sir John Davis, de son côté, conseille au cabinet de Saint-James de ne pas insister, dans ce moment, sur la rigoureuse exécution de ce traité.

Malgré ces contre-temps, ainsi que nous l'avons dit, le mouvement commercial augmente. Canton n'a rien perdu de son importance, et Sanghaï promet de devenir une place de premier ordre. Mais l'île de Hong-Kong, où les Anglais avaient voulu établir l'entrepôt de leur commerce avec la Chine, est entièrement délaissée. Ce n'est qu'un rocher insalubre, où la fièvre et les maladies pestilentielles déciment la garnison.

Aux termes du traité, les Anglais devaient rendre aux Chinois l'île de Tchusan, qu'ils avaient conquise au début de la guerre et qu'ils occupent; mais soit que le cabinet de Saint-James, prêtant l'oreille à des suggestions ambitieuses, veuille garder sa conquête, soit qu'il ait simplement la pensée de prendre des garanties contre le gouvernement chinois, le drapeau britannique flotte encore à Tchusan. On parle même, quoique vaguement, à Londres, d'une seconde expédition contre la Chine; mais il est à croire que cette expédition n'aura pas lieu.

L'Angleterre a déjà humilié l'orgueil du gouvernement impérial; mais ce n'est plus maintenant l'empereur, c'est la population chinoise qui résiste. Que pourrait-on contre de tels obstacles, à moins d'entreprendre la conquête de la Chine? Et ce n'est pas avec une armée comme l'armée anglaise que l'on se jette dans de pareilles aventures.

BORDS DE LA PLATA.

La situation de Montévidéo, au 6 juin, était à peu près la même sous le rapport de la guerre, qui se continuait toujours; mais pendant les mois d'avril et de mai de nombreux arrivages avaient eu lieu dans le port; les revenus de la douane s'étaient élevés pendant ces deux mois à 120 000 piastres fortes. Le 5 juin sont arrivés à Montévidéo quelques-uns des bâtiments faisant partie du convoi de 109 voiles venant de Corrientes et du Paraguay. *Le Caledonia*, bâtiment anglais qui a échoué en face des batteries élevées par Rosas à San-Lorenzo, contenait 17 000 cuirs; il a fallu le brûler avec trois autres plus petits, pour les empêcher de tomber entre les mains de Rosas.

Le général Rivera était à la tête d'un corps d'armée composé de 3 000 hommes; il avait fait avec succès une pointe jusqu'à las Vivoras, et était revenu à son camp fortifié de las Vacas, où son armée continuait à augmenter. Beaucoup de Français établis à la campagne s'étaient retirés de ce côté pour se mettre sous la protection du général; d'autres avaient fui dans les îles qui se trouvent en face de Paysandu, afin de se mettre sous la protection des bâtiments français.

Le colonel Santander et le commandant Goyenetcher sont arrivés, le 4 juin, à Montévidéo, venant du Salto; ils apportent des nouvelles satisfaisantes de ce département. Un des généraux de Rosas, Bergara, avait été battu au gué de Dayman.

On avait reçu à Montévidéo des nouvelles positives de Corrientes. Le gouverneur Madariaga était à la tête des affaires; il s'occupait de réorganiser l'armée.

L'armée paraguayenne, toujours dans cette province, était campée à San-Roque; elle était commandée par le fils du général Lopez.

Les membres du congrès de Corrientes, dissous par le gouverneur Madariaga, se sont réfugiés au Paraguay. Le général oriental, Medina, est en rapport avec les principaux chefs correntinas. Le gouvernement montévidéen en a été informé officiellemsnt. On croit généralement que les gouverneurs de Corrientes et de l'Entre-Rios ont fait entr'eux un traité d'après lequel ces deux provinces formeraient une confédération séparée. Urquiza, gouverneur de l'Entre-Rios, avait licencié ses troupes. Dans un duel qu'il a eu avec le colonel Lagos, il a blessé mortellement ce dernier. Urquiza avait été provoqué par Lagos que chose dans ces guerres. On évalue cependant encore à vingt-quatre ou vingt-cinq millions de francs la fortune de dona Luisa. Il faut ajouter la dotation de trois millions de réaux dont jouit actuellement l'infante. Cette dotation, il est vrai, sera réduite le jour où la reine Isabelle aura un enfant, dont la naissance écartera l'infante du trône. L'infante est non-seulement riche, elle est, dit-on, jolie. »

— Les journaux espagnols disent que le général Narvaez, qui se trouve actuellement à Paris, recevra l'invitation de venir siéger au sénat.

— M. Dumon, ministre des travaux publics, doit, dans le courant de la semaine prochaine, partir pour l'Angleterre, où il compte rester un mois. Il sera accompagné par M. Teisserenc, député. Le voyage de M. Dumon a pour but d'étudier par lui-même toutes les questions relatives à l'intervention du gouvernement dans les exploitations des chemins de fer.

— M. le ministre de l'instruction publique vient de prendre, en conseil royal, l'arrêté suivant :

Art. 1er. A l'avenir, dans les concours d'agrégation ouverts devant les Facultés de médecine, l'élimination des candidats, prescrite par l'article 2 de l'arrêté du 23 août 1842, devra être faite de manière à n'en conserver que trois au plus ou deux au moins pour chaque place vacante.

Art. 2. Une épreuve clinique, dont la durée sera de trois quarts d'heure, est ajoutée aux épreuves définitives des concours pour les places d'agrégés dans les sections des sciences médicales et des sciences chirurgicales.

— Le programme de l'emploi de la journée donné jeudi par l'*Epoque*, se terminait ainsi : « 7 heures, — Jardin Mabille. Exercices de chorégraphie *voluptueuse*, par Brididi, Miles Mogador, Frisette, Pomaré et Rose Pompon. Entrée, 1 fr. 50 c. » Le journal dévot qui se signe d'horreur à nos articles, indiquera probablement bientôt l'emploi de la nuit avec le tarif et l'adresse des lieux où l'on peut passer des heures *voluptueuses*.

— Une pauvre petite fille de neuf ans, qui jouait hier avec d'autres enfants de son âge, étant sortie en courant d'une allée de la rue Bailly, près la rue Royale-Saint-Martin, s'est précipitée avec une telle violence sur une voiture qui passait en ce moment, qu'elle s'est tuée sur le coup. Son corps inanimé a été relevé par les voisins qui l'ont reporté dans sa malheureuse famille.

— Les ateliers du chemin de fer, entre Saint-Mathurin et Angers, dit le *Précurseur de l'Ouest*, viennent d'être le théâtre de nouveaux désordres. On en ignore la cause. Les troubles ont eu lieu dans les chantiers des tâcherons, pour le compte desquels travaillent un grand nombre d'ouvriers. Rien ne prouve cependant que ceux-ci aient eu à se plaindre de la loyauté de leur chef d'atelier.

Toujours est-il que les troubles survenus ont pris un caractère sérieux. Le conducteur des ponts-et-chaussées qui régit les travaux a été menacé, son autorité a été méconnue. La gendarmerie a fait une descente sur les lieux et a arrêté les plus mutins. Quelques ouvriers, qui n'ont pas voulu prendre part au désordre, ont été frappés et blessés. Sans doute une instruction judiciaire apprendra la cause de ces déplorables scènes, à laquelle, dit-on, la malveillance n'est pas étrangère.

LE PANTALON ET LA REDINGOTE. — Un individu qui se donnait le nom de vicomte de Boty, descendit avant-hier, dit *le Droit*, dans une maison garnie de la rue de la Michodière. Il y prit un appartement somptueux, disant qu'il arrivait par le chemin de fer, et qu'il ne faisait que précéder sa femme, fille d'un député, à laquelle son état de santé ne permettait de voyager qu'en berline, et à petites journées, et qui devait arriver dans deux ou trois jours avec ses bagages. On ne demanda pas même d'arrhes à ce magnifique personnage, quoique sa toilette fût assez délabrée; mais on mit la négligence de ses vêtements sur le compte du voyage.

A peine installé, il se fit apporter par un tailleur du boulevart un pantalon et une redingote; le pantalon allait bien, mais il y avait quelque chose à toucher à la redingote.

Le tailleur l'emporta en faisant de grands saluts et en promettant de revenir sans faute le lendemain.

Vingt minutes après, le prétendu vicomte de Boty recevait la visite d'un tailleur du Palais-Royal qui, sur sa demande lui apportait un pantalon et une redingote; la redingote allait bien, mais il y avait quelque chose a retoucher au pantalon. Le tailleur l'emporta en faisant de grands saluts, et en promettant de revenir sans faute le lendemain.

On devine le reste; le lendemain, les deux confrères se trouvèrent à la même heure à la porte du vicomte de Boty, l'un avec une redingote, et l'autre avec un pantalon.

En se voyant, ils devinèrent le tour. Ils se précipitèrent dans l'appartement, mais l'escroc avait disparu avec l'autre redingote et l'autre pantalon, qui lui forment un habillement complet et peu cher.

UN FAUX INCENDIAIRE. — On lit dans l'*Union*, d'Auxerre :

« Le tribunal correctionnel de cette ville avait à juger, vendredi dernier, plusieurs habitants d'Augy, prévenus d'avoir maltraité un jeune homme d'Auxerre, qu'ils prenaient pour un incendiaire. Les quatre prévenus ont reconnu la vérité des faits qui leur étaient reprochés, et le tribunal les a condamnés à quinze jours de prison, 16 francs d'amende et à tous les frais du procès.

» Le tribunal s'est montré sévère; cette rigueur était nécessaire, car il était déplorable qu'on ne pût traverser une campagne sans se voir assailli à coups de fourche, de bâton, voir même de fusil. Mais l'autorité n'est-elle pas bien coupable de n'avoir pas pris l'initiative des mesures de surveillance abandonnées à l'inexpérience des villageois? Cette initiative eût empêché l'espèce d'abrutissement où la terreur plongeait nos populations. »

INFANTICIDE COMMIS PAR UNE FEMME MARIÉE. — Le 4 juin 1846 vers les deux heures du matin, le sieur Paul Dubourg, coutelier à Montbazon, trouva étendu sur du sable, dans sa cave, le cadavre d'un enfant nouveau-né, du sexe féminin. Ce cadavre était entièrement desséché et paraissait avoir été enfoui pendant assez longtemps dans des cendres et du charbon, dont son corps était encore couvert; le crâne était brisé en plusieurs endroits, et toute la cervelle en était sortie. Des médecins appelés comme experts estimèrent que l'enfant était né à terme, vivant et viable; que la mort avait été le résultat de violen-

Devant le juge d'instruction, la femme Richard n'a pas été d'abord moins explicite. « Je crois, disait-elle à ce magistrat, que le bon Dieu m'avait ôté le baptême au moment où j'ai tué mon enfant; mon mari est garçon meunier; nous ne sommes pas heureux; je voulais me débarrasser de mon enfant. Il paraît que j'ai fait ce malheur parce que je ne pouvais pas l'élever. »

Traduite devant le jury, la femme Richard a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

TRAVAUX DE PARIS. — Des travaux d'amélioration et de perfectionnement général de la navigation de la Seine ont été exécutés en vertu d'une loi qui a affecté à ces opérations un crédit de 5 millions 170 000 fr. Les travaux sur la haute Seine, terminés aujourd'hui, comprennent la reconstruction de l'écluse et de la dérivation de Nogent, l'amélioration des traversées de Melun et de Corbeil, la réparation des chemins de halage et le perfectionnement du lit du fleuve sur plusieurs points, notamment aux passages de Bray, de Courbeton, de Montereau, du Grand-Roseau, de Saint-Mamert, de la Motte-Tilly, de la Guiche et du Coudray.

Dans la traversée de Paris, on a exécuté, avec le concours de la ville, la restauration du port de la Râpée, la construction du quai et du bas-port de l'île Louviers, du quai et du bas-port Saint-Paul, le raccordement du quai des Ormes avec celui de la Grève, les travaux du bas-port des Ormes, du quai de la Grève, du quai Malaquais.

Sur la basse Seine, entre Paris et Rouen, on a exécuté d'importants ouvrages, notamment la dérivation de Marly, comprenant l'écluse de Marly, le barrage mobile de Bezons et le déversoir de Chaton; comme sur la haute Seine, on a amélioré les chemins de halage sur plusieurs points et effectué de nombreux dragages en lit de rivière; enfin on a construit deux grandes arches marinières au pont de Meulan, et agrandi les quais d'Elbeuf. Les dépenses pour l'exécution de ces divers travaux se sont élevées à 5 millions 167,512 francs.

BRIGANDAGE. — La *Feuille de Thann* raconte ce singulier drame: « La présence d'une bande de malfaiteurs, exploitant principalement les maisons isolées, a été signalée depuis quelque temps à l'attention des magistrats; il paraîtrait que la vallée de Saint-Amarin a reçu, la semaine dernière, la visite de ces misérables, et que c'était par la commune de Malmerspach qu'ils devaient commencer leurs exploits.

» Dans la soirée du mardi, dit-on, plusieurs individus étrangers furent aperçus dans cette commune, et le lendemain matin on trouva adossée à une maison dont les croisées supérieures étaient ouvertes, une longue échelle qui devait avoir servi pendant la nuit, et en dehors de la porte de la maison, une mare de sang et les traces de pas de plusieurs personnes. Dans l'intérieur, on s'aperçut qu'un individu y avait pénétré par une croisée; on trouva des allumettes chimiques; enfin, il fut constaté que la porte avait été ouverte en dedans, tout cela pendant le sommeil des propriétaires, mais rien n'avait été volé: seulement une hache qui avait été déposée dans un hangar derrière la maison, avait disparu.

» Le lendemain, des enfants trouvèrent couché dans des joncs, à plus de deux kilomètres du village, un homme baigné dans son sang et poussant des soupirs. La gendarmerie l'a amené à l'hospice de Thann.

» Il paraîtrait que cet individu, après avoir pénétré, à l'aide d'une échelle et de ses complices, dans la maison de Malmerspach, était ensuite descendu pour ouvrir la porte à ces derniers, mais qu'ayant sans doute oublié le mot d'ordre, ceux-ci auront pensé que c'était le propriétaire qui, réveillé par la présence d'un étranger dans son domicile, venait appeler du secours; l'un d'eux lui aurait asséné sur la tête un coup de la hache dont il venait de s'emparer dans le hangar; ayant ensuite reconnu leur erreur, et persuadés de la mort de leur camarade, ils auraient traîné ce qu'ils ne croyaient plus qu'un cadavre loin du lieu de leurs coupables exploits.

» La blessure de l'individu arrêté est extrêmement grave; toute la largeur de la hache a pénétré dans le crâne; on ne sait comment il peut vivre encore. A peine peut-il prononcer quelques mots. Ayant été interrogé sur le lieu de son domicile, il a déclaré d'abord être de Hombourg, puis de Massevaux, enfin il a nommé une autre commune. Il refuse de dire son nom; seulement il a parlé d'une fille ou d'une femme comme ayant aussi été avec lui. Au reste, il est d'une figure sinistre et paraît étranger à nos localités. La justice continue à informer. »

UN DIRECTEUR DE CHEMIN DE FER. — Un grand scandale vient d'être occasionné, en Angleterre, par la découverte d'un faux commis au préjudice d'une compagnie de chemin de fer par le président de cette compagnie. L'accusé est le capitaine William Richardson, président de la compagnie du rail-road de Worcester, Tenbury et Ludlow. Voici les principales circonstances de ce fait:

Dans une assemblée de directeurs, tenue le 7 juillet, il fut voté une somme de 10 liv. sterl. en faveur d'un employé. En conséquence, le président dut tirer sur les banquiers de la compagnie, MM. Coutts et Ce, un bon pour cette somme, et le faire signer à deux directeurs qui ont, avec le capitaine Richardson, le droit de signature. Cette formalité remplie, le bon revint dans les mains du président. Or, la semaine dernière, dans un règlement de comptes fait avec les banquiers, il n'a pas été retrouvé, mais à sa place on a trouvé un bon de 5 000 livres (125 000 fr.) portant la date du 17 juillet. De l'examen qui a eu lieu, il est résulté que c'était bien le bon de 10 livres dont on avait changé la date et la valeur. Des soupçons si graves se sont élevés contre le capitaine Richardson, qu'il a été arrêté samedi. Une enquête a commencé mardi devant le lord-maire de Londres.

L'accusé déclare n'avoir pas altéré le billet, il prétend l'avoir remis, pour le compte de l'employé auquel il était originairement destiné, à une personne qu'il lui est impossible de désigner d'une manière précise. Cette explication est d'ailleurs complètement démentie par les témoignages du caissier de la maison Coutts et Ce, et par ceux de plusieurs employés de la Banque d'Angleterre.

Le premier de ces témoins se rappelle parfaitement avoir payé, le 20 juillet, à un inconnu, les cinq mille livres en cinq billets de banque, dont il a enregistré les numéros d'ordre. Or, les autres témoins se rappellent également très bien que, le même jour, le capitaine Richardson s'est présenté à la banque d'Angleterre pour échanger contre de l'or trois de ces billets dont ils ont, eux aussi, constaté les numéros sur un registre. L'accusé, il est vrai, se donna le faux nom de Jones et une fausse adresse. Mais les témoins sont unanimes à reconnaître son identité; ils ajoutent qu'il était tellement agité qu'il ne savait auxquels on voulait jeter de la poudre aux yeux; une fois l'escroquerie commise, Valejot reprenait ses habits de lion, et il redevenait le camarade de Duverne.

Ce dernier avait loué un élégant appartement meublé dans le quartier de la Madeleine; il avait pris une calèche au mois, et s'était installé dans cette calèche, ayant Valejot, revêtu de sa livrée, assis sur le siége de derrière; c'est ainsi qu'il se transportait chez les marchands dont il espérait des fournitures, aussitôt converties en argent. C'est ainsi qu'un jour il entre dans le magasin de M. Liégard, bijoutier. Sa sœur se marie; il veut lui faire cadeau de boucles d'oreilles en diamant: mais comme il n'est pas deux fois millionnaire, ce qui veut dire qu'il l'est au moins une fois, il ne veut pas quelque chose de trop cher.

On lui exhibe plusieurs bijoux: « Combien ces deux boutons? — 12 000 francs. — Oh! c'est beaucoup d'argent; je ne veux pas y mettre ce prix; c'est une simple attention que je veux avoir pour ma sœur; mais je ne veux pas me ruiner pour elle. — Voici de fort jolies boucles d'oreille qui ne coûtent que 3 500 francs. — C'est un peu simple. — En voilà de 5 000 francs. — Ce n'est pas de bon goût. — Enfin M. le baron se décide pour deux boutons de 9 500 francs, et prie le marchand de les lui envoyer à son hôtel; son père quitte sa terre ce jour même, il sera demain à Paris avec sa sœur, et il veut surprendre la jeune épouse à son arrivée.

Le bijoutier envoie le bijou deux heures après. Le commis est reçu par le valet de chambre Vajelot: « C'est bien, répond celui-ci; M. le baron ne tardera sans doute pas à rentrer, je lui remettrai cela. » Et il prit l'écrin, qu'il serre dans un meuble de l'air le plus indifférent. Le commis n'ose pas faire une observation: un baron qui a un si bel appartement, qui a une calèche, un valet de chambre de si haute mine!... Le bijoutier renvoie le lendemain: M. le baron a passé la nuit au bal, il est couché; le surlendemain, M. le baron est allé en poste au devant de sa sœur: elle devait arriver la veille, et il a craint qu'il ne lui fût arrivé quelque chose. Deux jours se passent. Le bijoutier se rend de sa personne chez M. le baron: il est déménagé de la veille, sans faire savoir où il allait demeurer.

Des marchands de tout genre ont été victimes des deux jeunes gens, toujours à l'aide des mêmes moyens: ce sont des selliers, des tapissiers, des horlogers, des armuriers et jusqu'à des marchands de soieries.

Enfin, M. Liégard, le bijoutier, rencontre un jour, dans le faubourg Saint-Germain, un jeune homme mis avec le dernier goût, et dans lequel il croit reconnaître le valet de pied de M. le baron Duverne. Plus il l'examine, plus il croit être sûr de ne pas se tromper; il le suit pendant quelque temps, et le voit entrer dans une belle maison de la rue Monthabor. S'adressant au portier, il lui demande si ce n'est pas là que demeure M. le baron Duverne. Sur la réponse affirmative du concierge, le bijoutier va chercher main-forte, et les deux jeunes gens sont arrêtés.

Devant le tribunal, ils ne trouvent pas un mot à répondre aux faits que leur rappelle M. le président, et qui sont développés par les témoins, tous victimes des manœuvres des deux prévenus. Plusieurs fois ils ne peuvent comprimer un sourire au récit de leurs ruses, rapportées par les marchands.

Le tribunal condamne les prévenus chacun à treize mois d'emprisonnement et 50 fr. d'amende; les condamne tous deux solidairement aux dépens.

Quelques personnes nous ont écrit pour savoir si la *Fraternité*, société d'assurances contre la maladie, dont nous avons, il y a quelques semaines, entretenu nos lecteurs, était constituée. — Nous sommes en mesure d'informer nos correspondants que l'ordonnance royale n'est pas encore rendue, mais qu'elle ne tardera pas à l'être, plus de mille personnes ayant déjà souscrit comme sociétaires. Les formalités administratives sont la seule cause du retard, le gouvernement étant tout à fait disposé à favoriser cette grande tentative d'organisation et d'administration de la bienfaisance des classes ouvrières par elles-mêmes. La sagesse parfaite qui a toujours présidé à la direction des sociétés de secours mutuels garantit le sage emploi que fera de sa liberté une association constituée sur des bases plus généreuses encore. Les ouvriers, de leur côté, ont eu soin de déposer à la porte toute pensée politique, et ils sont disposés à accepter, pour leur propre administration, tel contrôle officiel que le gouvernement jugera convenable d'instituer. Dans ces termes, l'entente est trop facile pour qu'elle ne soit pas bientôt établie.

ENQUÊTE SOCIALE (1).

Flandres.

Naguères encore, dit l'*Impartial de Bruges*, tout le monde s'occupait uniquement de politique. Cette question si grande et dont la solution est si importante, de l'organisation du travail, pouvait bien un instant occuper les penseurs, mais leur nombre était restreint; quand des publicistes osaient proposer autre chose que la liberté illimitée de tout produire, de tout fabriquer, quand ils faisaient remarquer que la concurrence effrénée, au lieu de tourner à l'avantage de l'ouvrier, tendait presqu'uniquement au détriment de celui-ci et ne servait qu'à mieux consolider le monopole des capitaux, le règne de l'argent et de ce qu'on appelle les barons de l'industrie; — on traitait ces publicistes de socialistes et leurs écrits de dangereux. On se disait que la révolution de 1789 avait créé un autre ordre politique et social, auquel il ne fallait plus rien changer, parce qu'il avait pourvu à tout; — qu'il serait surtout dangereux de rien innover.

Et cependant tout le monde sent aujourd'hui le besoin de s'occuper de l'immense question de l'organisation du travail. Pourquoi? Parce qu'une plaie profonde qui, il y a quelques années, n'était visible que pour les observateurs, l'est aujourd'hui pour tout le monde; — parce que le paupérisme, dont on ne voulait pas seulement entendre le nom, a envahi nos cités et nos campagnes.

Il y a quatre ans déjà nous disions: le paupérisme qui ronge l'Ir-

(1) Voir les numéros des 10 et 17 mai, 14 et 28 juin, 5 juillet, 8, 14 et 28 août.

... secourus dans la province et le montant des sommes données à titre de secours:

Noms des Communes.	Nombre de mén.	d'indigents.	Total des sommes distribuées. en nature.	en argent.
Ville de Bruges. . .	5 219	21 790	58 147 40	204 764 49
« Courtrai. .	2 200	11 000	46 000 00	98 000 00
« Dixmude. .	350	1 750	3 407 85	12 156 90
« Furnès. . .	447	1 776	6 650 00	14 915 46
« Iseghem. .	758	3 500	20 450 00	15 941 70
« Menin. . .	450	3 000	8 240 00	10 045 05
« Nieuport. .	255	1 180	18 815 71	16 077 53
« Ostende. .	860	3 250	15 260 00	16 049 10
« Poperinghe	946	5 000	47 000 00	12 163 00
« Roulers. . .	754	3 766	6 705 37	15 345 56
« Thielt. . . .	652	2 901	8 000 00	20 000 00
« Thourout. .	764	3 820	3 991 70	22 197 51
« Warneton.	311	1 224	3 400 00	8 859 92
« Wervicq. .	389	1 455	4 391 56	4 914 10
« Ypres. . . .	1 945	6 239	48 570 00	44 618 09
Totaux.	16 270	71 460	272 727 59	341 254 21
Arron. de Bruges. .	2 162	10 666	94 767 45	900 00
« Ostende. . .	1 676	7 187	32 334 09	12 323 56
« Dixmude. .	3 851	16 053	94 816 98	25 040 76
« Furnès. . .	1 670	3 870	34 376 93	18 664 58
« Ypres. . . .	1 062	18 686	134 413 05	58 647 96
« Courtrai. .	7 286	38 572	131 750 95	86 900 50
« Thielt. . . .	1 991	20 389	87 192 48	62 333 86
« Roulers. . .	6 013	23 188	112 853 57	60 300 46
Totaux. . . .	34 719	142 791	742 488 12	323 100 28
Totaux des villes. .	16 270	71 460	272 727 59	341 254 21
Totaux généraux.	47 989	214 251	1 015 215 51	854 354 50

Que de tristes réflexions ne fait point naître ce rapprochement de chiffres, de quelle douloureuse anxiété ne doit point être saisi tout ami de son pays et de l'humanité, à la vue de tant de misères, dont il n'est donné à personne de prévoir le terme et que l'on combat uniquement par l'aumône?

Oui, nous le répétons, il est temps que tous les hommes de talent, que nos publicistes et nos économistes, oubliant par moments leurs querelles politiques, s'occupent de trouver une autre solution que l'aumône, qui dégrade et démoralise *l'ouvrier valide*, obligé d'y chercher une existence qu'il doit trouver dans le travail.

D'après ce document officiel, 47 989 ménages (et il ne faut pas croire que tous les membres du ménage indistinctement soient secourus), soit 214 251 personnes, ont reçu des secours, et ceux-ci se montent à un million huit cent quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix francs. — Cette somme forme, à peu de chose près, le double de tout le budget provincial, et cependant, quand on met le chiffre en regard de celui de la population secourue, on trouve à peine pour chaque pauvre un secours de 8 fr. 65 c. par an.

Ainsi cette charge accablante, de près de deux millions, ne peut pas faire vivre nos pauvres pendant plus de vingt jours, et il faut qu'elle suffise pour toute une année.

Nous interpellons le gouvernement et nous le sommons nettement de faire connaître au pays quels sont ses moyens pour combattre une aussi affreuse misère, et qu'il y prenne garde s'il ferme les yeux pour ne pas voir et qu'il se bouche les oreilles pour ne pas entendre, l'hiver, le terrible hiver n'est pas loin de nous, et alors la misère lui prouvera que ce n'est pas par des aumônes et surtout avec 865 fr. par an et par individu qu'il peut espérer de parer à une aussi immense infortune. Oui, nous le disons le cœur navré de douleur, la misère ne peut aller qu'en augmentant, toutes les classes de la société s'appauvrissent graduellement; pour nos grands fermiers, la taxe des pauvres est plus lourde qu'en Angleterre même; nos petits fermiers, pour ne pas avoir à nourrir des journaliers, travaillent eux-mêmes; l'honnête ouvrier ne trouve plus assez d'ouvrage pour donner une croûte de pain noir à ses enfants, et les nécessiteux enfin deviennent mendiants et vagabonds et se répandent dans toutes les grandes villes pour implorer la commisération publique: voilà le tableau de la prospérité de notre belle Flandre; mais les ministres, pendant qu'ils savourent le fumet délicat de la truffe et qu'ils hument la mousse pétillante du champagne, se bouchent les oreilles, ferment les yeux et ont assez d'impudence pour venir dire à la face de la nation, que jamais le pays ne fut plus prospère.

Et certes, sans la charité privée, sans cet admirable esprit de bienfaisance des fermiers, nous verrions se reproduire ces temps de néfaste mémoire où la misère ayant brisé tous les liens sociaux, voua nos campagnes à la plus affreuse anarchie. Ces temps ne sont pas aussi loin de nous qu'on le pense, et pour peu que le gouvernement poursuive son système de banale et d'inqualifiable incurie, nous ne pouvons manquer de revoir les campagnes flamandes dans la position où les mirent les guerres si désastreuses de Louis XIV et de Louis XV, c'est-à-dire sans industrie, sans commerce, et tout cela sans espoir d'un meilleur avenir.

Alors la misère était grande, il est vrai, et la déconsidération des propriétés telle, que beaucoup de terres de médiocre qualité furent dévolues au fisc par les propriétaires, parce que ceux-ci ne pouvaient plus ou ne voulaient plus en payer les contributions. Ces terres connues sous le nom de *Spyker-Gronden*, restèrent la plupart incultes, jusqu'à ce qu'une époque moins malheureuse permit de les remettre en culture.

Eh bien, ce que les guerres et la coupable négligence des gouvernements espagnol et autrichien furent pour la Belgique tout entière, le

sont extraits de documents officiels; — nous pouvons même dire que nous diminuons la grandeur du mal, car il est constaté que dans certaines communes de l'arrondissement Thielt-Roulers les pauvres secourus forment la moitié de la population; puis un quart et plus de la population est si près de la pauvreté, qu'elle ne peut pas même être portée sur les rôles de l'abonnement pour la moindre somme. Aussi compte-t-on dans cet arrondissement que chaque famille aisée doit prendre à sa charge cinq personnes pauvres.

Ces faits sont tristes et alarmants à la fois; nous croyons néanmoins qu'il est du devoir de la presse et même de l'autorité de les signaler à l'attention de tous ceux qui ont intérêt à faire finir ou du moins à voir se modifier un aussi terrible ordre de choses.

Ce n'est pas l'aumône qui doit soulager la misère de nos pauvres et leur donner la vie.

D'autre part, la misère est si grande que l'aumône est devenue insuffisante.

Elle avilit et démoralise l'ouvrier.

Si ces propositions ne sont pas adoptées comme vraies par nos gouvernants et nos hommes d'Etat, nous désespérons du salut de la Flandre.

Si, les ayant reconnues fondées, on ne cherche pas un moyen pour remplacer l'aumône par un remède héroïque, c'en est encore fait de notre classe ouvrière si nombreuse et pendant longtemps si florissante par son travail.

Et que l'on ne croie pas que c'est l'ouvrier seul qui succombera, c'est la petite industrie, le petit fermier qui seront en même temps frappés, et comme la diminution des baux devient la conséquence nécessaire d'un mal devenu social, c'est la propriété elle-même qui est menacée.

Chose étrange! on a brisé les corporations sans songer qu'à côté du monopole que l'on disait odieux et attentatoire à la libre concurrence et au libre travail, il y avait aussi, dans la corporation, une organisation des travailleurs, une véritable association, au moyen de laquelle l'ouvrier, quel qu'infime qu'il fût, faisait partie d'une force collective, qui exerçait des droits politiques.

L'ouvrier ainsi incorporé, ne recevait pas un secours annuel de 8 fr. 65 c., mais sa journée tout entière; car, en cas de maladie ou d'autres malheurs, la caisse de la corporation indemnisait la perte du travail.

Mais si l'association des travailleurs fournissait à ses membres le travail, et, en cas de maladie, le nécessaire, elle avait aussi une action de surveillance contre eux en temps ordinaire, car elle ne donnait rien au paresseux; l'ouvrier seul, l'ouvrier honnête et laborieux devenu invalide par l'une ou l'autre cause avait droit de compter sur des secours. Et ces secours, ce n'est pas à titre d'aumône qu'il les recevait, mais en vertu d'un droit qu'il avait à faire valoir. Il recevait d'une caisse que dans ses jours meilleurs il avait coopéré à fonder.

Ainsi double avantage: l'ouvrier était réellement et utilement relié au corps social; — ensuite, il exerçait collectivement certains droits politiques.

Comme associé, ayant coopéré à fonder une caisse, il jouissait d'un autre droit contre l'association elle-même, celui d'être secouru dans ses jours de malheur et de maladie. L'association, à la mort de l'ouvrier, n'abandonnait même pas sa veuve ni ses orphelins; — des refuges leur étaient ouverts et le garçon était admis à l'atelier du père pour y apprendre le métier qui avait fait vivre la famille.

Au lieu de tout cela, on a octroyé aux ouvriers ce que les niais appellent *liberté*; et qui, pour l'ouvrier, n'est que la liberté de vivre dans la misère et celle de se traîner hâve et exténué le long de nos routes pour y attendre la mort dans quelque carrefour, car il est défendu à l'ouvrier de tendre la main pour obtenir la charité; — nos dépôts ne peuvent plus le recevoir, tant ils sont comblés; — la charité publique n'a que 8 fr. 65 à lui donner. — Que lui reste-t-il donc? A mourir!

On a brisé les corporations, parce qu'elles créaient l'association des travailleurs, et l'on a permis l'association des capitaux au moyen de ces sociétés anonymes qui, agissant sans contrôle réel et efficace, ne renversent que trop souvent les fortunes privées au profit de quelques habiles, de quelques juifs de la haute finance, dont les fortunes au bout de douze à quinze ans deviennent colossales. Heureux que nous sommes quand les spéculations de la grande association des capitaux chrétiens ou juifs n'ont pas pour but l'exploitation de quelque voie ferrée où l'amour du gain ayant fait négliger les précautions les plus vulgaires pour la sûreté des voyageurs, produit de temps en temps des catastrophes qui viennent épouvanter l'Europe.

Ainsi, au bas de l'échelle sociale on défend l'association des travailleurs;

Au haut de l'échelle, au contraire, l'association est non-seulement permise, mais encouragée, et elle opère sans contrôle; témoin tant

compatissant, jusqu'à la porte de l'hôpital pour y chercher, sinon la santé, du moins une mort plus douce que celle qu'ils devaient attendre au coin de quelque bois.

L'on sait que notre hôpital, noble institution que le moyen-âge nous a léguée, ne doit recevoir à la rigueur que des pauvres de Bruges, aussi arrive-t-il souvent que le malheureux campagnard qui a cru y trouver un asile s'en voit refuser l'entrée. Dernièrement nous avons vu une femme hydropique, appartenant à la commune de Wynghene, conduite sur une brouette par son mari jusque devant l'hôpital. Les malheureux n'avaient aucuns papiers des autorités municipales du lieu. Aussi la pauvre malade fut-elle refusée. Le mari quitta la porte de l'établissement avec la brouette et le fardeau qu'elle portait. Exténué lui-même de misère et de fatigue, il tomba sans connaissance sur le pavé; devant l'église de Notre-Dame.

Quelles réflexions ne doivent point soulever de pareils faits! S'ils se passaient loin d'une ville ou d'un hameau quelconque, on se dirait: Si une pareille misère était connue, tout le monde s'empresserait de la soulager, car il y a crime de laisser son semblable crever comme un chien dans la rue.

Et cependant c'est là ce que l'on voit aujourd'hui en plein jour, en pleine rue, en pleine ville, et cela dans un siècle de progrès, de charité et de philanthropie, du moins comme on le nomme: — Et l'on ne vient point soulager une si atroce misère!

Certes, nous ne regrettons ni les temps de priviléges, ni les anciennes abbayes, ni les vieux monastères, — cependant, nous devons dire que leurs portes étaient ouvertes pour recueillir de pareils infortunés qui y recevaient un asile pour y mourir en paix.

L'exemple que nous venons de citer prouve, entre mille autres qui se produisent tous les jours, combien une organisation de l'élément ouvrier est nécessaire à la campagne. Les pauvres des villes ont des hôpitaux; ceux de la campagne n'ont aucun refuge ni dans la misère ni dans la maladie. Aussi, que l'on consulte les registres des décès des communes; et l'on verra que la mortalité parmi la classe ouvrière est effrayante.

Tout cela n'est-il pas fait pour ouvrir les yeux à nos gouvernants, et ne porte-t-il pas un peu d'ombre au tableau tracé par M. Dechamps de la prospérité du pays?

La *Démocratie pacifique* a publié cette semaine:

POLITIQUE GÉNÉRALE: Progrès de l'émancipation sociale en Suisse (le canton de Vaud et les villes financières). — CHAMBRE DES DÉPUTÉS: Vérification des pouvoirs. — Le mandat impératif. — Conseils à l'opposition. — Les deux présidents. Le projet d'adresse. — Fin de la petite session. — Prorogation des Chambres. — Discours de M. Guizot et de M. Odilon Barrot sur le mandat impératif. — SOCIALISME: La question d'amour. Enfance. — Passage de l'enfance à la jeunesse. — Jeunesse et virilité. — POLÉMIQUE: Réponse à l'*Univers* et à l'*Epoque*, à la *Gazette de France*. — Deux réponses au *Corsaire-Satan*. — Une découverte de M. Laurentie. — La réprimande et le conseil des avocats. — SCIENCES: Nouvelles astronomiques (une planète nouvelle). — La couronne boréale. — Académie des sciences. — Physiologie philosophique des sensations et de l'intelligence.

Troubles à propos des subsistances. — Nouvelles des Etats-Unis, du Mexique et de l'Italie. — La Pologne et les puissances protectrices. — Le mariage de la reine d'Espagne (trois art.) — Nouvelles de la Turquie, de Montevideo, etc. — Procès contre le *Journal de Rennes*. — Sur l'éclairage de Paris. — *Extraits de journaux*: De l'association et des avantages économiques des communautés religieuses et agricoles (l'*Adour*). — Misère sociale (la *Fraternité*). — Réforme commerciale (le *Haro*). — Circulaire ministérielle sur les grains. — Circulaire du comité des électeurs de l'opposition. — *Feuilleton dramatique*. — Feuilleton-roman: Martin Chuzzlewitt, par Ch. Dickens. — Faits divers, tribunaux, etc.

PETITE CORRESPONDANCE.

Journal d'Epernay. — *Courrier d'Indre-et-Loire.* — Remercîments.

M. M. à Congy. — Il n'a été pris, par erreur, que 20 fr. au lieu de 24 pour votre abonnement, à dater du 1er septembre. L'échéance sera donc au 31 janvier 1847.

M. G. à Cherbell. — Reçu le m. de 100, retourné.

M. C. à Valence. — Nous expédions par la voie indiquée, et faisons traite de 70 au 15 courant conformément.

M. L. à Clermont. — Reçu les 90. — Merci.

M. E. C. aux Brosses. — Ami, vous serez prévenu; mais vous avez bien environ une quinzaine devant vous. Tâchez de la bien employer pour la D. P.

M. G. des S. à Tours. — Nous exécutons.

M. C. à Tulle. — Nous envoyons tous les numéros. — Le silence avait été compris. — Nous compatissons. — Compliments affectueux.

M. G. F. à Nevers. — Veuillez remettre les 12 fr. de votre abonnement à M. R. qui voudra bien nous les transmettre à l'occasion.

M. B. à Bone. — L'ami V. nous a remis votre lettre accompagnée de 241,50. Il va retourner à G. et sous peu il sera à Constantine. — Nous vous répondrons particulièrement.

3e, 40 à 45. — Luzerne, 1re, 52; 2e, 50. — Paille de blé, 1re, 28 à 29; 2e, 26 à 27; 3e, 25. — Seigle, 1re, »» à »».

Marché Saint-Martin du 5 sept. — Foin 1re qualité, 56 58; 2e 48 52; 3e 42 46. Paille de blé, 1re qualité, 28 30; 2e 25 27. — Paille de seigle, 1re qualité 29 31; 2e »» »».

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 3 septembre. — SABIN, entrepreneur de maçonnerie, rue du Pont-aux-Choux, 25. Juge-comm., M. Leroy; syndic prov., M. Sergent, rue des Filles-Saint-Thomas, 17. — FAUGIER, ancien bijoutier, actuellement tenant table d'hôte à Belleville, rue des Solitaires, 11. Juge-comm., M. Baral, syndic prov., M. Hénin, rue Pastourel, 7. — HOUDELET-PERNELLE, fabricant de bretelles et visières, rue Bourg-l'Abbé, 30. Juge-comm., M. Leroy; syndic prov. M. Decagny, rue Thévenot, 6.

Bourse du 5 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	84 40	84 40	84 35	84 35
— fin courant	84 40	84 50	84 40	84 45
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	121 95	122 »»	121 90	122 »»
— — fin courant	121 95	122 05	121 90	122 »»

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»		Banq. de Fr. dr cours		3307 50
4 0/0 J.	»	109 50	O. V. de Par.	»	»» »»
Emp. 1844. au Ct	»	» »|»	C. hyp.	»	»»» »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin	»	1215 »»
B. du Très.	»	» »|»	— Gonn.	»	1192 50

PRIMES.		du cour.		du proch.	
3 p. 0/0 ... d. 50	84 50	84 65	—	84 95	84 80
5 p. 0/0 ... d. 50	»»» »»	122 15	—	»»» »»	»»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	07 1/2	»» »|»	»» »|»	»» »|»
5 p. 0/0	»» »|»	10 »|»	»» »|»	»» »|»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»|»	ROM. ... Der C.		102 1/2
Récép. Rotsch.	»	»»» »»	BELG. 2 1/2	»	101 1/2
ESP. Dette act.	»	35 1/4	— 4 1/2	»	»»» »|»
— — pass.	»	» » »	— de 1840	»	102 3/4
— 3 p. 0/0	»	»» »|»	— de 1842	»	105 1/4
Dette intérieure	»	33 1/2	— Banque	»	930 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »|»	— de Em. 1841	»	»» »»
HOLL. 2 1/2	»	60 1/4	PIÉMONT	»	1250 »»
HAITI	»	» »|»	AUTRICHE	»	»»» »»

Union linière ... »»» — Fourneaux de l'Aveyron ... 3050

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. à 0/0	» »»
Act. d J. »	100 »»
Ch. S. G. »	1065 »»
V. r. dr.	408 75
— Ob. anc.	»» »»
— — nouv.	»» »»
V. r. gauc.	266 25
Paris à St-G.	» »»
— à Orléans	1280 »»
— à Rouen.	»»» »»
R.-Havre.	712 50
Avignon.	938 75
Str. à Bâle.	220 »»
Paris-Str.	802 50
Tours-Nant.	542 50
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	721 25
Famp-Haz.	400 »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	492 50
Orl.-Bord.	580 »»
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	535 »»
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	6000 »»
Lin Maber	615 »»

MARCHANDISES. — HUILES: — Colza disponible, 89-00; courant du mois, 90-»» à »»; trois derniers mois, »» à 92; quatre premiers 1847, 95.

Lille. — Colza, 80-25 »»; œillette rousse, 92; lin, »»-»» à »»; cameline, »»; chanvre, »»-»». — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible, »»» à 140; courant du mois »»» à 138; octobre, 135; novembre et décembre, 131 à 132; huit premiers 1847, 126 à 127.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 104 à 105 fr. les 100 k., ordres de livraison, »»» à »»» fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

« ..... Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé.

» Ceci n'est pas une exagération fantastique. — Voyez plutôt ce qui s'est passé à l'égard de cet excellent prince égyptien Ibrahim. — M... a fait annoncer dans tous les journaux qu'il lui avait mis trois fausses canines. Puis, voici que M. Jacowski, — autre chirurgien non moins dentiste, — déclare aujourd'hui, dans le *Constitutionnel*, qu'il est fort satisfait du cadeau que vient de lui envoyer de Londres le même excellent Ibrahim pour les molaires qu'il lui a fournies durant son séjour à Paris. » (Le *Charivari* du 9 août 1846.)

« ..... Cet habile artiste, M. Jacowski, dentiste, rue de la Bourse, 1, renommé entre tous pour l'élégance, la solidité et la perfection de ses ouvrages, et pour un système spécial de mécanique dentaire, trouvera, dans cette publicité légitime, le surcroît de retentissement qu'il mérite et que le charlatanisme n'usurpe que trop facilement. » (Voir la *Gazette des Tribunaux* du 2 juillet 1846.)

PATE DE NAFÉ La plus agréable et la plus efficace des pâtes pectorales, se vend rue Richelieu, 26, à Paris.

Spectacles du 6 septembre.

8 »|» OPÉRA. — Robert-le-Diable.
7 »|» FRANÇAIS. — Tartufe, la marquise de Senneterre.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Le Domino noir, Zémire et Azor.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Un Duel, les Brodeuses, Chansons populaires, Pourquoi?
6 1/2 GYMNASE. — Pensionnaire, Jacquart, Jeanne et Jeanneton, Petit-Fils.
6 1/2 VARIÉTÉS. — Mme Panache, Colombe et Perdreau, un Domestique.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Tartelettes, Un Cœur, Inventeur, les Bains.
7 »|» PORTE-ST-MARTIN. — Chabert, Deux Serruriers, les Danaïdes.
6 1/2 GAITÉ. — Château, Fils d'une Grande Dame, le Page et la Danseuse.
6 3/4 AMBIGU. — L'Ouvrier, les Bohémiens de Paris.
6 3/4 COMTE. — Deux Chasseurs, Mme de Genlis, Gentil Hussard.
6 »|» FOLIES-DRAMATIQUES. — Fée, au Clair, Je fais mes farces, Tyran.
7 1/2 LUXEMBOURG. — La Fille du Cocher, Pilules d'Amour, le Mariage.
8 »|» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 »|» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

HALLE DE PARIS.

5 septembre.

Farines, les 100 kilog.

Choix. 00,00 à 61,45.

Blanch. 1re, 45,85 à 48,40. 2e, 43,30 à 45,20. 3e, 36,95 à 39,50. 4e, 00,00 à 30,35.

Bises. 2e, 00,00 à 00,00. 3e, 00,00 à 00,00. 4e, 00,00 à 00,0

BESTIAUX.

Poissy, le 3 septembre.

	Amené.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs	1990	1875	1 20	1 05	0 91
Vaches	161	158	1 10	0 96	0 80
Veaux	835	635	1 46	1 28	1 10
Moutons	11391	10558	1 30	1 16	0 82

HALLE DE PARIS.

Froment, 26-66 à 28. Seigle, 17-33 à 18. Orge 12-00. Avoine, 10-66 à 12.

GARANCES.

Carpentras. — Parties rosées, 34-50. Paluds 37-50 à 39 les 50 kil.

HUILES.

Paris, colza 88. — Lille 80-50. — Marseille, huile d'olive, 159-39 à 168. Lampantes, 112-50.

SUIFS ET OLÉINES.

Paris, — Suif les 50 kil., 63-50. Acide oléique 78 à 80.

Marchés de la semaine dans les provinces. *Prix de l'hectolitre.*

Arcis (Aube). From. 25—50 à 27. Seigle 16—75 à 18. Avoine 8—75 à 9—50.

Montlhéry (Seine-et-Oise). From. 24 à 28. Seigle 16—67 à 18. Orge 12—67 à 13. Avoine 9 à 10.

Montargis (Loiret.) From. 21—50 à 25—50. Méteil 16—75 à 22. Orge 12—50 à 14-25. Avoine 7—50 à 9—50. Foin 30 à 35.

Nangis (Seine-et-Marne). From. 25—65. Méteil 20. Orge 14. Avoine 9—50. — Nemours, from. 22 à 26—65.

Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). From. 21-60 à 23—30. Méteil 17—80 à 19—90. Orge 13—60. Avoine 6—10.

Noyon (Oise). From. 22 à 24. Seigle 16 à 16—50. Avoine 7—50 à 8.

Saint-Quentin (Aisne). From. 23—75 à 25—75. Orge 7. Avoine 7—41. Foin 29—69.

Saint-Florentin (Yonne). From. vieux 24 à 25; do nouveau 26—50 à 27. Seigle 18—75 à 19—50. Orge vieux 12—75; do nouveau 14. Avoine 9—50 à 10—50.

Airaines (Somme). From. 17 à 23. Seigle 14 à 15. Orge 12—50. — Pamelle 10 à 11. Avoine 8—50 à 9—25.

Arras (Pas-de-Calais). From. 23 à 26—50. Seigle 15—50 à 16—50. Escourgeon 12 à 13—50. Avoine 7—50 à 10—50.

Brionne (Eure). From. 24—70. Seigle 10—50. Orge 9—50. Avoine 10.

Bar-le-Duc (Meuse). From. 24—50 à 25—50. Orge 10—50. Avoine 9.

Bourges (Cher). From. 21—10 à 23—85. Seigle 18—50. Marsèche 14—75. Avoine 8—50.

Châteauroux (Indre). From. 21 à 23—35. Seigle 17—50 à 19. Orge 13—50 à 14. Avoine 8—10 à 8—90.

Châtellerault (Vienne). From. 20—75 à 21—25. Seigle 14—75 à 15—25. Orge 12 à 12—50. Maïs 11—25. Avoine 6—25 à 8—75. Lin 25. Colza 24—25.

Château-Gontier (Mayenne). From. 20 à 20—75. Orge 10—10. Avoine 8—25 à 9.

Carcassonne (Aude). From. 23—18. Seigle 15—53. Maïs 11—35. Avoine 9—64. Orge 10—50. Esparcette 8—50.

Dôle (Jura). From. 24 à 27—50. Seigle 20. Orge 15. Maïs 20. Fèves 20. Avoine 7—50.

Gray (Haute-Saône). From. 24—27 à 27. Orge 12—07 à 14—07. Avoine 5—75 à 7—50.

Lyon (Rhône). From. 27 à 28. Seigle 20. Orge 16—50. Avoine 8—90.

Mulhouse (Haut-Rhin). From. 29 à 30—50. Méteil 25 à 26. Seigle 21—30 à 23.

Le Mans (Sarthe). From. 21—45. Méteil 19—70. Seigle 18—00. Orge 12—40. Avoine 9—10.

Nevers (Nièvre). From. 17—50 à 24—50. Mouture 18—75. Avoine 8.

SOUSCRIPTION A LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER,

50 centimes LA LIVRAISON de 48 à 72 pages d'impression. Une livraison chaque dimanche.

Les souscripteurs recevront en outre : 1° le dessin de la Tombe de Fourier; 2° la Vue du Phalanstère; 3° la Rédemption terrestre, dessin de M. Papety; 4° le Portrait de Fourier, gravure sur bois d'après le dessin de M. Gigoux.

L'OUVRAGE ENTIER FORMERA **10 livraisons**, et reviendra en somme à **20** fr.

Les personnes qui paieront 10 livraisons d'avance les recevront à domicile, au fur et à mesure de leur publication. Les Souscripteurs à 12 exemplaires en recevront un 13e *gratis*.

La deuxième livraison est en vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

On peut souscrire et retirer, dans les départements, les livraisons ou l'ouvrage entier, chez nos correspondants, connus la plupart de nos Abonnés.

EDITION POPULAIRE à 1 franc 25 c. ET PAR LA POSTE, 1 franc 60 c.

SOLIDARITÉ

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER.

PAR HIPP. RENAUD, ANCIEN ÉLÈVE de l'Ecole Polytechnique.

TRAITÉ ELEMENTAIRE

DE LA SCIENCE DE L'HOMME,

CONSIDÉRÉE SOUS TOUS SES RAPPORTS,

Par GABET, avocat.

Trois volumes in-8° avec figures.

Prix : 18 fr. Par la poste, 22 fr.

PETIT COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

A L'USAGE DES IGNORANTS ET DES SAVANTS;

Prix : 40 c. Par V. CONSIDERANT. Par la poste, 50 c.

PETITE EXPOSITION ABRÉGÉE

DU SYSTÈME PHALANSTÉRIEN

(TROISIÈME ÉDITION);

Prix : 30 c. **Par V. CONSIDERANT.** Par la poste, 35 c.

Les douze exemplaires, 3 francs; et par la poste, 3 fr. 50 c.

PRÉCIS DE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Prix : 30 c. Par MATH. BRIANCOURT. Par la poste, 35 c.

Les douze exemplaires, 3 francs; et par la poste, 3 fr. 50 c.

REVUE DE L'ARCHITECTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS

JOURNAL DES ARCHITECTES, DES INGÉNIEURS, DES ENTREPRENEURS, DES INDUSTRIELS ET DES PROPRIÉTAIRES.

PARIS. Un an . . . . 40 fr. Six mois 20

DÉPARTEMENTS ET ETRANGER. Un an. . . . 45 fr. Six mois. . . . 23

Publiée sous la direction de M. CÉSAR DALY,

Architecte, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Stockholm et de l'Institut royal des Architectes britanniques.

Sommaire du numéro 8 du 6e volume :

HISTOIRE : Les Habitations de Ville et de Campagne au dix-septième siècle, par M. le comte DE LABORDE, membre de l'Institut.
THÉORIE : Étude sur la théorie des voûtes. — Règle pratique pour vérifier les conditions d'Équilibre d'une voûte, par M. FABRÉ, capitaine du génie.
PRATIQUE : Des Planchers en fer. — Détails de leur construction, Tableaux des dimensions des pièces pour divers écartements, par M. HÉRARD, architecte-ingénieur.
MÉLANGES : Salon de 1846, dernier article, par M. CÉSAR DALY.—L'Académie et l'Architecture gothique; correspondance de la *Revue* sur cette question, col. 383. — Restauration de l'église de Colombes.

Quatre planches dont une double, représentant :
La première (pl. 30), *les Dispositions réglementaires de la grande Voirie de Paris sur la hauteur des combles.* (NOTA. — Cette planche fut annoncée par erreur dans le sommaire de notre dernier numéro).
La deuxième (pl. 31), *Théorie des Voûtes.*
La troisième (pl. 32), *Planchers en fer.*
La quatrième (pl. 33), *Planchers en fer.*

Il paraît chaque mois un numero composé de 3 ou 4 feuilles de texte grand in-4°, élucidé par des gravures sur bois, et accompagné de 2, 3 ou 4 magnifiques planches gravées sur acier.

Paris, rue de Furstemberg, 6, près de la rue Jacob.

PRIX DE CHACUN DES VOLUMES DÉJA PUBLIÉS (1840, 1841, 1842 et 1843) : Pour Paris, broché, 40 fr.; cartonné, 43 fr.; relié en toile gauffrée, lettres d'or, 46 fr.— Pour les Départements et l'Etranger, 45 fr.; cartonné, 48 fr.; relié en toile gauffrée, lettres d'or, 51 fr.

Un numéro seul, 5 fr.—L'abonnement se paie d'avance.—Les recouvrements sont faits au domicile des Souscripteurs.

VISITE A LA CRÈCHE-MODÈLE

ET RAPPORT ADRESSÉ A M. MARBEAU SUR LES

CRECHES DE PARIS

PAR JULES DELBRUCK.

Un joli vol. in-18 avec cinq grav.

Prix net : 1 f. 25 Par la poste : 1 f. 55

Se vend au profit des Crèches d'enfants pauvres à Paris.

A PARIS, chez PAULIN, éditeur, 60, rue Richelieu; à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, et chez tous les marchands de nouveautés.

GOUTTE GUÉRISON RADICALE,

par la Méthode décrite au LIVRE DES GOUTTEUX, de MM. LEBEL et ASTIER, D.-M. de la Faculté de Paris. Chez FRANCK, libraire, 15, quai Malaquais — Pour recevoir le traitement, s'adresser à MM. Lebel et Astier, D.-M. ... ROYALE, à VINCENNES (banlieue de Paris). Franco.

MALADIES DE POITRINE

Traité sur la guérison de ces Maladies, surtout de la Phthisie, Asthme, Catarrhe et des autres maladies chroniques, Dartres, etc.

Par le Docteur TIRAT, DE MALEMORT.

1 v. in-8°. 6 fr. 50 par la poste. Ch. l'Auteur, r. Richelieu, 35. (Aff.)

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE

PAR CH. HAREL.

Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

EAU ET POUDRE DE QUININE

de PAUL GAGE, à base de QUININE et de MAGNÉSIE.

Dentifrice par excellence pour blanchir et nettoyer les dents, raffermir les gencives, guérir le scorbut, la carie et les maux de dents, enlever l'odeur du cigare, et donner à la plus mauvaise haleine une fraîcheur délicieuse. A Paris, rue Grenelle Saint-Germain, 12; en province chez tous les coiffeurs et les parfumeurs.

[illegible] du mariage de la reine, qui semble approuvé par tous les partis, excepté la fraction absolutiste, mais du mariage de l'infante Luisa avec M. le duc de Montpensier. Trois journaux seulement l'approuvent sans réserve; tous les autres, progressistes ou modérés, le combattent à outrance. Ils s'évertuent à prouver que ce mariage serait non-seulement anti-national, mais contraire aux traités. Ils citent à cet effet la renonciation au trône d'Espagne faite en 1713, par le duc d'Orléans, lors de la conclusion du traité d'Utrecht. On pourrait répondre que depuis cette époque, l'Espagne a changé plusieurs fois de constitution, et que surtout elle a abrogé la loi salique. M. le duc de Montpensier ne serait donc en aucun cas le roi d'Espagne, mais le mari de la reine, et ses enfants ne succéderaient au trône que du chef de leur mère. Le but de la renonciation était d'ailleurs d'empêcher la réunion des deux couronnes sur une même tête; cette crainte aujourd'hui ne serait pas justifiée, M. le duc de Montpensier n'étant que le dernier rejeton de la famille si nombreuse du roi des Français; et si, par impossible, ce cas se présentait, la nation espagnole n'a pas abdiqué, que nous sachions; les cortès seraient toujours à même d'aviser.

Cette objection ne saurait donc être sérieuse; mais il en est de plus graves. La France est intervenue plusieurs fois dans les affaires de la Péninsule, et chaque fois pour y soutenir des hommes ou des systèmes repoussés par la nation. Une première fois c'était pour imposer à l'Espagne, malgré elle, un petit-fils de Louis XIV. Au commencement du siècle, Napoléon la parcourait en conquérant pour la soumettre à un de ses frères, et treize ans plus tard une nouvelle intervention avait lieu pour assurer le succès d'une contre-révolution. Le nom français est donc pour beaucoup d'Espagnols resté associé à des idées d'oppression et d'absolutisme; le mariage de l'héritière présomptive de la couronne à un prince français semble un acte de conquête.

Mais le motif le plus grave de la répulsion générale que ce mariage éprouve par-delà les Pyrénées, n'est pas dans le passé, il est dans le présent, il est dans ce qui s'accomplit depuis quelques années. Le peuple espagnol et le peuple français se sentent amis et frères; mais leurs gouvernements, il faut bien le reconnaître, ont agi comme s'ils eussent cherché à empêcher ces liens de se resserrer. Il existe à Madrid un prétendu parti français, peu nombreux il est vrai, mais fort détesté pour l'appui qu'il a prêté à Narvaez jusqu'au jour où celui-ci a été contraint de fuir, et qu'il prête encore au régime du sabre sous lequel gémit l'Espagne. Le mariage de l'infante apparaît aux Espagnols sous le patronage de Narvaez, et comme devant consacrer un système d'illégalité et d'oppression; Narvaez doit même, dit-on, accompagner le prince à Madrid. On comprend qu'une telle éventualité effraie les Espagnols et provoque des répulsions contre le mariage de l'infante. Peu leur importe que le prince français soit animé de sentiments généreux et progressifs, ils le re-

[illegible] l'opposition du parti progressiste [illegible]

Défenseurs des principes socialistes et des doctrines humanitaires, nous désirons l'union fraternelle des peuples, des conventions commerciales qui les rapprochent, et la communauté des intérêts; les peuples veulent être frères, c'est le vœu universel, mais que les gouvernements ne les empêchent pas de l'être... Les journaux qui défendent la combinaison française proclament cette union comme un acte fécond de paix et de bonheur pour la nation, mais la paix et le bonheur que nous offrent de certains hommes ont déjà coûté à l'Espagne des torrents de sang.

Roi des Français, écoutez notre voix inoffensive, parce qu'elle est pacifique et humanitaire. Si vous voulez la paix, si vous désirez qu'entre les Français et les Espagnols il y ait union, affection, fraternité sincère, n'imposez pas à notre peuple un prince qui sera grand, illustre, vertueux, mais qui réveillerait chez nous des souvenirs profondément tristes, qui soulèverait le mécontentement des autres puissances et pourrait nous susciter des haines internationales et étrangères. — Illustre roi, en nous écoutant, au lieu d'un parti français peu nombreux et abhorré de la nation, vous créerez en Espagne des milliers d'amis de la France... Laissez l'infant don Enrique se placer à côté du trône, et tous les Espagnols vous combleront de bénédictions pour la paix que vous aurez assurée à l'Espagne. Les trônes ne peuvent manquer à un fils de Louis-Philippe d'Orléans; laissez à un infant d'Espagne la couche nuptiale de la sœur d'Isabelle II.

Le même journal rapporte, mais seulement comme *on dit* qu'à la suite d'une note présentée au gouvernement espagnol par l'ambassadeur anglais, les ministres Isturitz, Sanz et Armero, auraient donné leur démission.

L'Angleterre aurait-elle fait acte de vive opposition au mariage de l'infante? L'attitude de la presse anglaise ne permet guères de le supposer. La plupart des journaux anglais donnent avec plus ou moins de bonne grâce leur assentiment à ce mariage. Il paraît qu'en effet l'Angleterre ne tenait pas autant qu'on l'avait cru d'abord à placer un Cobourg sur le trône d'Espagne, et qu'elle avait renoncé depuis longtemps déjà à soutenir une candidature qui soulevait une si unanime réprobation. Ce qui lui importe surtout, c'est un traité de commerce avec l'Espagne; or, elle espère l'obtenir par le moyen de l'alliance française. Un article du *Morning Advertiser* peut faire supposer que la cour des Tuileries a même promis d'avance son appui dans cette négociation.

Nous espérons, dit ce journal, que ce double mariage consolidera la tranquillité de l'Espagne. Si la tranquillité qui règne en ce moment continue, de grandes améliorations auront lieu rapidement dans ce pays si fertile. Les relations commerciales entre l'Angleterre et l'Espagne devront subir d'importantes modifications; d'anciens traités qui ne peuvent plus s'adapter aux circonstances actuelles exigent une révision. Le mariage de la reine étant décidé et notre système commercial basé sur le principe de la liberté, le moment est opportun pour négocier amicalement avec l'Espagne un traité de commerce qui donnera à l'égard des deux pays les avantages d'une parfaite réciprocité.

L'Angleterre sent d'ailleurs qu'elle n'a rien à craindre de cette alliance. M. le duc de Montpensier, lors même qu'Isabelle mourrait

Une lutte très vive ne peut manquer d'avoir lieu au sein des cortès, et l'événement pourrait bien prouver que les journaux conservateurs se sont trop avancés en prétendant que M. Guizot venait enfin de réparer par un succès inattendu toutes les fautes que le gouvernement français a commises à l'endroit de l'Espagne.

Lettres de M. Theil.

Nous avons cité avec éloge le discours publié à la distribution des prix du collège Henri IV, par M. Theil, professeur de ce collège. Ce discours a été vivement critiqué dans la *Quotidienne* et dans un article de l'*Univers*, dû à la plume de Mgr l'évêque de Chartres. Nous recevons aujourd'hui deux lettres adressées par M. Theil à ce prélat et au rédacteur de la *Quotidienne*. Nous regrettons que le manque d'espace nous oblige à citer seulement quelques extraits de ce dernier travail.

Monseigneur l'Evêque de Chartres.

Paris, 5 septembre 1846.

Monseigneur,

Le discours que j'ai prononcé à la distribution des prix du collège Henri IV vous a ému, et votre émotion éclate ce matin dans le journal l'*Univers*.

La lettre que vous adressez au rédacteur de ce journal m'afflige profondément, Monseigneur, car elle prouve que vous vous êtes mépris sur le sens de mes paroles, sur l'esprit qui les a dictées, et cette méprise est doublement fâcheuse, d'abord pour moi, qui, sans le vouloir, ai eu le malheur de vous scandaliser, pour vous ensuite, qui, mieux édifié, regretterez, j'en suis certain, d'avoir fulminé sans motif contre moi, et, par occasion, contre l'Université, tout aussi innocente que moi-même.

Je respecte trop le caractère sacré dont vous êtes revêtu pour engager avec un membre de l'épiscopat, même quand sa main quitte la houlette du pasteur pour prendre la plume du journaliste, une polémique publique toujours regrettable, toujours sujette à s'envenimer, surtout quand c'est à vous, Monseigneur, qu'il faudrait répondre. Votre Grandeur n'ignore point sans doute qu'elle est parfois un peu fougueuse; moi, j'ai le malheur d'être aussi un peu ardent. Je craindrais de ne pouvoir toujours, en présence du zèle bouillant qui vous anime, contenir comme je le voudrais l'impétuosité de mon caractère. Comment se flatter, en effet, que le simple respect d'un fidèle pour un pasteur de l'Eglise soit toujours efficace là où la charité évangélique, aidée du sentiment profond de la dignité épiscopale, demeure assez souvent impuissante? La passion s'en mêlerait peut-être, et c'est un scandale que, pour mon compte, je ne donnerai point.

Cela ne veut pas dire, Monseigneur, que je renonce à me justifier à vos yeux. Mais j'ai une occasion toute naturelle de le faire sans avoir à récriminer contre vous. Par une heureuse et singulière coïncidence, votre lettre contient exactement les mêmes choses que l'article publié lundi dernier par la *Quotidienne*; toute la différence est dans le cachet particulier qui distingue toujours, sous le rapport de la forme, la correspondance de Votre Grandeur. Du reste, on croirait qu'il y a eu concert : ce sera donc répondre à votre lettre que répondre à l'article de ce journal. Je l'eusse fait déjà si j'en avais eu connaissance plus

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 8 SEPTEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

XXII.

Monsieur Jonas fait à sa femme les honneurs du foyer domestique.

Arrivé devant la vieille maison, Bailey frappa : jamais, depuis le grand incendie de Londres, plus bruyant coup de marteau n'avait retenti dans la Cité. Comme il gagnait le milieu de la rue pour observer l'effet de sa prouesse, la pâle lueur qui éclairait une des fenêtres du premier étage s'éclipsa, et reparut le long de l'escalier. Curieux de connaître à l'avance celui ou celle qui portait la lumière, maître Bailey se rapprocha de la porte, et appliqua son œil au trou de la serrure.

C'était la folichonne, la sémillante Mercy; mais hélas! quel triste et navrant changement! si maigre, si abattue, si chancelante, si craintive, qu'on eût été moins surpris de la retrouver couchée dans sa bière, qu'ainsi debout, pâle et brisée.

Elle posa le bougeoir sur une tablette du vestibule, et porta la main à son cœur, à ses yeux, à son front brûlant; puis, elle marcha vers la porte d'un pas inégal et précipité. Bailey en perdit toute présence d'esprit, et il avait encore l'œil au trou de la serrure quand elle ouvrit.

— Ah! ah! dit-il, se rejetant en arrière avec effort; c'est donc vous, bien vous? Qu'y a-t-il?... Etes-vous malade?

En reconnaissant sous son nouveau costume l'ancien page de la maison Todgers, un éclair du sourire d'autrefois illumina les traits de Mercy; Bailey devint radieux, mais son visage se rembrunit presque aussitôt en voyant les larmes qui emplissaient les yeux ternis de la jeune femme.

—Il ne faut pas vous faire de peine, dit-il, je vous ramène M. Chuzzlewitt, comme on me l'a remis, sain et *soûl*; ce n'est pas à dire qu'il soit pour cela moins à son aise. Il n'est pas malade du tout; seulement il a bu un petit coup de trop.—Ici maître Bailey, toujours fort sur la pantomime, imita l'allure d'un homme ivre.

— Vous venez de chez Mme Todgers? demanda Merry tremblante.

— De chez Mme Todgers? fi donc! Je n'ai plus rien à faire avec elle et sa barraque! Il y a des siècles que nous avons divorcé, maman Todgers et moi! M. Jonas a dîné avec mon patron, dans Pall-Mall, le quartier à la mode. Ne saviez-vous donc pas qu'il venait chez nous?

—Non, répliqua-t-elle d'une voix faible.

— Eh bien, je vous le dis! et nous sommes de fameux lions, mon maître, s'entend, car moi je suis enrôlé dans les tigres. Mais ne sortez donc pas, vous allez attraper un rhume de cerveau; j'en viendrai bien à bout tout seul.—Et maître Bailey, persuadé qu'avec sa riche taille de quatre pieds deux pouces, il pourrait, au besoin, charger un géant sur ses épaules, ouvrit la portière, baissa le marche-pied, et secouant Jonas de toutes ses forces :

— Allons, mon bijou! Vous voilà au logis! Dégourdissez vous!

L'air et la secousse le réveillèrent assez pour qu'il tentât de répondre à l'appel; il culbuta hors du fiacre en une lourde masse, au grand risque de la personne de maître Bailey, qui l'étançonna par devant avec sa tête, tandis qu'il l'acculait adroitement par derrière contre la voiture. L'ayant ainsi maintenu sur ses jambes, il le soutint jusqu'à la maison.

— Passez devant avec la chandelle, dit-il à Mercy; nous vous suivrons. Ne tremblez donc pas comme la feuille, il ne vous mangera pas, que diable! Qui vous parle, je n'ai pas pour un liard de malice quand je suis gris!

Elle prit les devants; son mari et Bailey suivirent. A force de tomber l'un contre l'autre, de se heurter aux murs, ils gagnèrent le salon au premier étage, où Jonas chancela jusqu'à un fauteuil.

— Là, dit Bailey, le voilà au port! Il n'y a pas de quoi pleurer, Dieu vous bénisse! Il se tient quasi aussi droit qu'un *x*!

L'ignoble brute, les vêtements en désordre, la figure bouffie, les cheveux ébouriffés, la lèvre pendante, demeurait immobile, roulant dans leurs orbites ses yeux hébétés. Peu à peu, il revint à lui, et reconnaissant sa femme, il la menaça du poing.

— Ah! s'écria M. Bailey, se carrant dans un soudain émoi, ses petites mains sur ses hanches: allez-vous pas faire le méchant, par hasard? Je voudrais bien voir ça!... Essayez un peu!

— Bailey! mon brave garçon, retournez chez vous. Allez-vous en, je vous en prie. — Jonas! ajouta-t-elle timidement; elle lui posa la main sur l'épaule et se pencha au-dessus de lui : Jonas!

— Regardez-la! s'écria Jonas en la repoussant rudement. Voyez! voilà-t-il pas une belle emplette! une fameuse trouvaille pour un homme!

— Jonas! répéta-t-elle; mon ami!

— Mon démon plutôt! répliqua-t-il avec un geste féroce. J'aimerais autant avoir une pierre au cou que cette face blême et larmoyante toujours devant les yeux. Allez vous cacher! sortez!

— Je sais que vous ne pensez pas ce que vous dites, Jonas; vous ne le diriez pas de sangfroid.

Et feignant de recouvrer du calme, elle donna une pièce d'argent à Bailey et le supplia de partir; elle y mettait tant d'insistance qu'il n'osa résister, mais, arrivé au bas des marches, il s'arrêta et prêta l'oreille.

— Ah! je ne le dirais pas de sangfroid! reprit Jonas : vous en avez menti! Ne vous l'ai-je pas dit à jeun, et plus d'une fois encore?

— Oui, bien souvent... Elle sanglotait.

— Ecoutez! s'écria Jonas, frappant du pied: vous m'avez fait supporter vos caprices, j'entends qu'à présent vous enduriez les miens. Chacun son tour! je me l'étais toujours promis. Nous verrons qui sera le maître et qui sera l'esclave!

— Dieu sait que je vous suis soumise, dit la malheureuse femme, plus soumise que je ne croyais jamais pouvoir l'être.

Jonas rit dans l'orgueil de son brutal triomphe.

— Vraiment! vous en êtes venue là! Patience! vous vous perfectionnerez à la longue. On vous rompra, la belle! Les griffons ont des griffes, ma mie, vous l'apprendrez à vos dépens! Il n'y a pas une des jolies insultes que vous m'avez jetées à la face, pas un des bons tours que vous m'avez joués, pas une de vos aimables insolences, que je ne compte vous faire payer au centuple! Si nous n'avions pas eu cette balance à régler, pourquoi, s'il vous plaît, vous aurais-je épousé? *Vous!* dit-il, avec un grossier mépris.

Qui n'eût été ému, d'entendre la pauvre femme murmurer le refrain d'une chanson qu'il avait coutume d'aimer! Qui ne se fût attendri à la voir, le cœur si gros, s'efforcer d'adoucir ce rustre!

— Oho! dit il, vous faites la sourde oreille! vous ne m'entendez pas, hein?... tant mieux pour vous. Je vous exècre! je me hais moi-même d'avoir été assez sot pour m'embâter d'une pareille charge, rien que pour le plaisir de la fouler aux pieds quand l'envie m'en prend. Aujourd'hui, avec la perspective qui s'ouvre devant moi, je pourrais choisir partout, me marier comme je voudrais! mais je n'en ferais rien, non, non, pas si bête! je resterais garçon; je mènerais joyeuse vie avec les belles connaissances que j'ai faites : tandis que me voilà ici, attaché à une momie, la corde au cou comme un chien qu'on noie. Pouah! pourquoi me montrez-vous votre face blême quand je rentre? Tâchez plutôt de vous faire oublier!

— Il est tard, dit-elle après un intervalle de silence.— Elle ouvrit les volets. — Il fait grand jour, Jonas!

— Grand jour ou nuit noire, que m'importe!

— La nuit a passé vite, à peine me suis-je aperçue que je veillais.

— Avisez-vous encore de veiller pour m'attendre! grommela Jonas.

— Je lisais; j'ai lu toute la nuit. J'avais commencé hier, lors de votre départ, et j'ai continué jusqu'à votre retour. C'est une étrange histoire, Jonas! vraie, à ce que dit le livre; je vous la conterai demain.

— Une histoire vraie? répéta Jonas du ton d'un mâtin qui aboie.

— Le livre le dit.

— Y est-il question, par hasard, d'un homme décidé à mâter sa femme, à la plier sous le joug, à la rendre souple comme un gant, dût-il écraser ses volontés une à une.... dût-il la broyer... la tuer...! hein?

— Non; il n'y a pas un mot de cela, répondit-elle d'une voix haletante.

— Eh bien! ce sera une histoire vraie, et avant peu, quoique votre livre n'en dise rien! Je suis sûr que c'est un tas de mensonges, un livre aussi menteur que vous! mais vous faites la sourde? je l'oubliais!

Après un autre intervalle de silence, Bailey se glissait dehors, lorsqu'il entendit marcher au dessus : il s'arrêta. C'était le pas de la jeune femme : elle s'était rapprochée de son mari; elle lui parlait avec douceur; elle disait qu'elle en déférerait à lui sur tout et pour tout, qu'elle consulterait ses désirs et y obéirait, qu'ils pourraient être heureux, s'il voulait seulement la traiter avec moins de rudesse.

Il répondit par une imprécation et par..... un coup! Oui! Que la vérité dépose contre l'infâme! il la frappa!

Il n'y eut pas un cri de colère, pas un reproche. Rien que des sanglots étouffés, rien qu'une touchante protestation, partie d'un cœur agonisant :

— Est-il possible!...l'avez-vous pu, Jonas!... l'avez-vous bien pu!...

Le reste se noya dans les pleurs.

O femme! la bien-aimée du Sauveur dans l'antique Jérusalem! les meilleurs d'entre nous doivent à tes faiblesses indulgence et pardon, car ce sera pour ta généreuse nature un assez rude châtiment que d'avoir à porter contre nous de si accablants témoignages au jour du jugement dernier!

(*La suite à demain.*)

(1) Voir les numéros du 4 juin au 5 septembre.

[illegible] discours qui ne saurait être confondu avec les harangues ordinaires. Ce n'est plus une question de grammaire ou de rhétorique, c'est la question générale d'éducation qui est traitée au nom de l'Université. L'œuvre mérite donc notre attention. Suivons la pensée du professeur. » J'ai cru bonnement, je l'avoue, que vous alliez, en effet, suivre ma pensée pour en faire bonne et prompte justice. Point du tout, vous laissez là le fond, la question générale qui mérite votre attention, pour jouer, comme un désœuvré, avec la forme; vous vous amusez à éplucher mes phrases, vous me faites une querelle d'adjectifs et de substantifs.

. . . .

Je sais bien que vous avez vos motifs pour user de cette méthode : « A quoi bon, dites-vous, s'attaquer par le raisonnement à ces *insulteurs sans esprit?* » Si l'excuse n'est pas un prétexte, l'Evangile, je le vois, avait bien raison de dire : *Heureux les pauvres d'esprit!* Car, si j'avais eu le malheur d'être, comme vous, un *insulteur spirituel*, vous m'auriez pulvérisé. A quelque chose malheur est bon. Monseigneur de Chartres, qui s'est cru obligé de m'attaquer aussi, emploie la même méthode, sans invoquer la même excuse; il le pouvait pourtant; mais, par humilité, il en allègue une autre. Ce qui le dispense, lui, de m'opposer le raisonnement, c'est, dit-il, la *notoriété de mes calomnies.* Le motif est moins original, mais il est tout aussi commode. Est-ce aussi par indulgence que Sa Grandeur m'épargne sur la vraie question? j'en doute; mais pour vous, je persiste dans mon opinion; je vous rendrai donc, Monsieur, bon office pour bon office, et passerai volontiers condamnation sur vos sarcasmes typographiques. Cette clémence me coûtera d'autant moins qu'en écrivant, en quelques journées, ce discours, dont on m'a chargé fort tard, je n'ai nullement prétendu faire un chef-d'œuvre de style; j'ai voulu faire un *acte.* Votre émoi prouve que j'ai atteint mon but. Seulement, puisque vous y tenez, je vais tâcher dans ma réponse de vous parler en bon français.

« Je dis réponse, parce que, si vos critiques littéraires n'en demandent point, il n'en est pas de même d'un certain nombre d'assertions que je rencontre dans votre article. Je ne crois pas, comme monseigneur de Chartres, qu'il faille dédaigner les calomnies, surtout quand elles sont appuyées de l'autorité épiscopale.

« Veuillez donc me prêter votre attention, car j'aborde ici la question véritable. Après avoir cité ma définition de la quatrième école, vous vous écriez : « Nous y sommes ! M. Theil s'attaque à l'*école austère;* il n'ose dire à l'école chrétienne. »

« Je m'étonne qu'après avoir supposé tout à fait gratuitement, comme je le prouverai tout à l'heure, que j'entendais par l'*école austère* une école *ignorante, stupide, sauvage*, vous vous écriez avec un ton de profonde conviction : « Il est clair que M. Theil désigne de la sorte l'école chrétienne, l'école de l'Eglise. » J'avoue, moi, que si quelqu'un m'eût dépeint l'école chrétienne sous de pareils traits, je ne l'eusse jamais reconnue. C'est vous, Monsieur, qu'il faudrait traduire, pour ce mot, à la barre de l'épiscopat. Mais que dis-je? L'épiscopat lui-même, représenté par monseigneur de Chartres, partage votre méprise et s'écrie, comme vous : « Il est clair, etc. »

« Sachez donc, Monsieur, puisqu'il faut être net, qu'il s'agit ici uniquement de l'*école jésuitique*. Or, je vous prie, qu'y a-t-il de commun entre la doctrine chrétienne et cette doctrine parasite; entre la doctrine qui élève et agrandit l'âme et celle qui la dégrade et la tue? Moi, bon Dieu, flétrir le christianisme! Je suis si loin, Monsieur, d'avoir une telle pensée, que le christianisme est à mes yeux ce qu'il y a au monde de plus grand et de plus noble. J'y vois le germe, le gage de tous les progrès qui sont encore à réaliser; c'est dans le développement et l'application de ces divins préceptes que je place l'espoir de l'avenir, le destin de l'humanité, et ce n'est pas la première fois que je fais publiquement et solennellement ma profession de foi à cet égard; elle est écrite et signée de mon nom en mainte publication. Non-seulement je suis chrétien, mais je suis catholique, gallican s'entend. Je tiens, oui je tiens aux libertés de l'Eglise gallicane. Je sais bien que le jésuitisme affecte de confondre sa cause avec celle du catholicisme; mais le catholicisme a tort, s'il le souffre. Son devoir, au contraire, est de protester de toute son énergie contre une identification qui peut lui devenir funeste. Qu'est-ce que le jésuitisme? Le jésuitisme, à le bien définir, est la maladie du catholicisme, maladie qui n'est encore qu'à l'état aigu, mais qui tend naturellement à passer à l'état chronique; *c'est au malade à ne pas s'abandonner, à ne pas se laisser persuader surtout que l'ulcère qui le ronge est nécessaire à sa santé, à sa vie.* Si l'Eglise, opprimée, attend pour s'affranchir que la société laïque, dont les intérêts sont liés aux siens, intervienne directement, elle a tort : car ce médecin-là, quand on le force à se déranger, n'emploie guères que les remèdes héroïques, qui, pour tuer le mal, tuent souvent le malade. Voilà, Monsieur, quelle a été ma pensée. Suis-je clair à présent, et direz-vous encore : *Il n'ose pas?*

Ce premier point éclairci, passons à un autre. Permettez-moi de revenir sur une phrase qui a provoqué vos critiques, bien contre mon attente. Je veux dire celle où j'ai défini l'éclectisme. Vous la citez et vous écriez ensuite : « Quelle philosophie et quelle langue ! on nous dirait remontés aux beaux jours de M. Jourdain.» J'avoue, Monsieur, que si j'ai quelque chose à regretter dans cette phrase, ce n'est pas précisément le style. Ce que je regrette, c'est que quelques personnes aient pu voir dans cette plaisanterie toute littéraire, l'intention de tourner en ridicule une école qui a rendu et rend tous les jours à la philosophie des services signalés. Quant *aux beaux jours de M. Jourdain*, s'il y a quelque part aujourd'hui des *bourgeois gentilshommes* qui les rappellent, ne serait-ce pas plutôt parmi les rédacteurs, souvent vilains et très vilains, de la feuille aristocratique? Je vous soumets cette conjecture.

« Venons maintenant à l'Eglise. Je suis si loin de souhaiter que la lumière et la science demeurent exclusivement sécularisées, que j'applaudis de tout mon cœur aux efforts tentés, sur divers points, pour rallumer le flambeau qui les a répandues sur le monde. Je me plais même à reconnaître (et certes ce n'est pas la correspondance épiscopale de l'*Univers* qui m'y oblige), que de notables progrès ont été accomplis de nos jours. L'Eglise compte aujourd'hui des hommes d'un talent distingué, soit comme orateurs, soit comme écrivains. Je connais même d'éminents prélats dont j'ai été plus d'une fois à même d'apprécier et les lumières et les vertus. Ceux-là connaissent ma pensée, et je suis bien sûr qu'ils ne se méprendront point sur mes intentions. Je n'ai donc pas pu dire que l'Eglise était une école *ignorante*, puisqu'il n'était pas question d'elle; je n'ai pu le dire non plus de l'école jésuitique, puisque c'eût été de ma part une insigne calomnie; ce n'est pas la science qui manque à cette école, c'est, comme je l'ai dit, la *volonté de la transmettre intacte*. Je ne puis mieux la caractériser qu'en me servant de vos propres expressions : elle voudrait

La Question d'Amour (1).

CONCLUSION.

Dans l'ordre social voulu par la Providence et conçu par Fourier, ce qui contribue le plus efficacement à maintenir la paix et la sécurité dans le mariage, ou dans les unions formées sous la loi de constance, c'est que cette loi n'est pas imposée, et qu'il est ouvert d'autres essors aux natures qui la trouveraient pénible. Voulez-vous obtenir un métal pur, sachez le dégager de tout alliage; voulez-vous que la fidélité soit observée sincèrement, scrupuleusement, par certains couples, ne forcez pas les êtres mobiles et changeant à s'enrôler sous la même bannière. Dans une armée ainsi formée par contrainte, vous compteriez trop de félons et de déserteurs.

Si sages que soient ces maximes, le civilisé ne peut se résoudre à les admettre, officiellement du moins. On lui prouve que s'il aime vraiment la constance, et la plupart du temps il feint seulement de l'aimer, il trouvera en harmonie toutes les garanties possibles de fidélité chez sa compagne; on lui prouve que la formation de séries ouvertes aux caractères mobiles, bien loin de nuire à sa propre tranquillité, en est au contraire la condition nécessaire; mais tout cela ne lui suffit pas. Il ne se contentera pas de pratiquer la constance pour son compte personnel, il voudra l'imposer au genre humain tout entier. Rien de plus intolérant que le civilisé, malgré ses prétentions libérales. S'il conçoit le gouvernement du pays d'une certaine manière, il verra des criminels dans tous ceux qui ont sur la politique des idées différentes. S'il est zèlé pour un culte, il se résignera difficilement à tolérer les autres façons d'honorer Dieu. Dans les arts, le romantique et le classique s'excommunient, les écoles de peinture se proscrivent mutuellement, et à la table familiale l'enfant sera puni s'il n'aime pas tous les mets qui ont été décrétés excellents par l'auteur de ses jours.

Ainsi l'homme, qui trouve le bonheur dans une alliance fixe et durable, voudrait obliger tous les autres à pratiquer le même genre de vie. Eh! pourquoi cela, s'ils sont heureux par d'autres moyens? — C'est que la conscience, cette voix intime qui tient le même langage dans tous les pays, dans tous les siècles, réprouve absolument l'inconstance et la pluralité dans les amours. — Pauvre conscience! elle n'était donc guères écoutée des patriarches hébreux, qui avaient plusieurs femmes et des concubines; elle n'existe donc ni pour les Musulmans, ni pour les Chinois! Quand on a lu dans les livres saints les histoires d'Abraham, de Jacob et du roi David, qui avait un sérail avant Salomon, l'on est bien forcé d'admettre que la conscience et la religion peuvent souffrir des exceptions à la monogamie.

La conscience n'est pas arbitraire, insensée; elle ne réprouve que les choses qui portent préjudice à nous-mêmes ou à autrui. Une femme civilisée qui trompe son mari est coupable, parce qu'elle viole un engagement qu'elle a pris, parce qu'elle commet un abus de confiance, parce qu'elle met son époux au pilori de l'opinion, parce qu'elle l'expose à courir chances de mort dans une lutte avec l'amant préféré; elle est coupable, parce que sa vie est une suite de trahisons et de mensonges, parce qu'elle peut introduire au lit nuptial ces contagions qui sont la honte et le fléau de notre époque. Elle présente l'enfant d'un autre aux caresses de son mari, elle met à la charge de l'honnête homme abusé le soin d'élever ce produit de l'adultère. Si la fraude se découvre, que de crimes, que de malheurs, dont le moindre sera le délaissement d'une progéniture illégitime, et cependant innocente! La femme adultère est coupable et Fourier ne l'a jamais encouragée. Il savait aussi bien, et mieux encore que les philosophes, quels ravages produirait aujourd'hui la liberté amoureuse; il eût énergiquement combattu l'homme qui aurait proposé de l'introduire au sein des institutions civilisées.

Mais portons-nous, par la pensée, au milieu de ces séries harmoniennes où la liberté donne toujours des garanties à l'ordre social; ne détachons pas un seul instant ces séries du monde où elles sont formées, et cherchons de bonne foi quel mal peut produire leur indépendance.

Les séries diverses qui admettent une liberté progressive sont ramenées par Fourier à quatre types principaux : le feat, *hospitalité composée*; l'angélicat, *civisme composé*; le faquirat, *charité composée*; le pivotat, *constance composée*. Le pivotat a pour analogue en musique, ces accords soutenus qui se prolongent en se mariant à des modulations passagères. Fourier a fait l'analyse de cette série spéciale ou plutôt de son germe, lorsque, dans la *Théorie des Quatre Mouvements*, il a publié le chapitre intitulé : *Méthode d'union des sexes en septième période.*

Un mot d'explication sur le faquirat va nous conduire à parler des amours de la vieillesse et à terminer le parallèle que nous avions commencé entre la carrière d'un civilisé et celle d'un homme élevé en harmonie.

Nos systèmes philosophiques, peu suivis dans la vie pratique, déclarent que le vieillard doit renoncer à l'amour, pour se borner aux jouissances de la famille et de l'amitié. Ce conseil est conforme au vœu général de la nature, et la majorité des vieillards devra le suivre; l'ardeur virile est chez elle éteinte, et la Providence, qui ne fait rien au hasard, ne donne aucune attraction pour les vieillards à la grande masse des jeunes filles.

Il y a cependant des vieillards à qui les douceurs de la famille ne suffisent pas et qui ont besoin d'émotions plus tendres. De ce nombre était le roi David, ainsi que le prouve le troisième livre des *Rois* (2). De ce nombre semblent être tous les pachas et souverains [illegible] n'est pas toujours. Toutes les fois qu'une jeune fille épouse un vieillard, on va disant qu'elle spécule ou qu'elle est violentée, suppositions qui très souvent tomberont juste, mais qui dans certains cas feront une injure gratuite à la future ou à son époux.

Le monde s'expose à calomnier en ne croyant pas à l'existence des faquirs et des faquiresses; le vieillard s'expose à être indignement dupé en se figurant qu'il en trouvera tous les jours. Il ne sait pas assez que l'amour des cheveux blanc est une exception chez la jeunesse; bien des fourbes exploitent son illusion. Molière en a tiré bon parti.

Le vieillard civilisé, chez qui le feu sacré n'est pas encore éteint, se croit toujours aimé pour lui-même, et courtise, au hasard, des jeunes filles qui le bafouent. C'est un triste spectacle que de le voir, dans la réunion joyeuse où il s'est glissé furtivement, traité par la jeunesse comme le serait le hibou par une bande d'oiseaux joyeux. On est surtout peiné, lorsqu'on voit infliger ces avanies à des hommes qui se sont fait un nom dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, ou qui remplissent des fonctions élevées.

En harmonie, par suite du soin que met la société à observer les caractères, sans vouloir leur imprimer un type uniforme, le vieillard, dont le cœur est sensible, pourra s'adresser à coup sûr, et contracter des unions qui ne feront pas de sa personne un sujet de risée.

L'étude des ouvrages de Fourier, faite avec intelligence et bonne foi, peut donner à nos lecteurs une idée suffisante du féat, de l'angélicat et des corporations qui se rapportent à ces différentes catégories.

Quel mal produiraient, en harmonie, des séries ainsi constituées, ou plutôt quel bien ne produiraient-elles pas? D'après la méthode que nous avons adoptée pour faire valoir la valeur de la conception phalanstérienne, après avoir opposé au mariage civilisé la série de constance, faisons contraster avec le tableau des séries plus libres tous les désordres de l'amour civilisé.

Croit-on qu'il puisse y avoir en harmonie rien d'analogue à la vie de ces malheureuses femmes qui sont aujourd'hui les esclaves de tous, esclaves soumises à la plus dure des contraintes, et auxquelles on jette le pain de chaque jour en échange de leur infamie?. . Vous murmurez les mots de *bayadères* et de *bacchantes* : détrompez-vous; la bacchante n'est pas une femme vénale ni livrée à tous, comme ces infortunées que vous coudoyez chaque soir et dont le sort ne vous arrache aucune larme; ce n'est pas une femme réduite à la vie bestiale et faisant de l'amour un vil métier. Comme tous les harmoniens, la bacchante est passionnée avant tout pour l'industrie, pour ces travaux attrayants que le groupe enlève, musique en tête et bannière déployée; c'est une femme de cœur, de dévouement, d'intelligence; et si nous pouvions trouver aujourd'hui l'analogue de ce type noble et puissant, ce serait chez les cantinières de nos armées, généreuses femmes qui partagent les fatigues des soldats, pansent les blessés, encouragent les combattants, et à qui, malgré leur conduite légère, nul n'ira disputer la croix d'honneur qui décore souvent leur poitrine.

Quelle que soit la diversité des séries, toutes proclament et honorent des principes communs qui dominent en harmonie toutes les relations d'amour, et qui maintiennent le règne de la pudeur. Un système social qui se propose de développer, de raffiner tous nos penchants doit protéger avec un soin tout spécial un sentiment aussi plein de charmes. Ces principes, admis par toute phalange, les voici :

Une des passions que Fourier nomme *distributives*, la *composite*, c'est-à-dire le besoin des combinaisons et des accords, exige impérieusement qu'à tout plaisir matériel s'allie une jouissance de l'âme, et par exemple qu'il n'y ait jamais en amour de liaison sans que le cœur y soit intéressé. Cette règle est-elle toujours observée actuellement, même dans les mariages?

En harmonie, bien que chacun soit libre d'échanger avec l'être aimé les présents, les souvenirs et les témoignages d'affection, l'amour venal est inconnu. Jamais, fût-ce en industrie, l'individu n'est retribué par l'individu; la phalange ne se compose que d'associés, elle ne connaît point de salariés et le paiement de l'individu par l'individu, exclu des relations industrielles, ne pourrait pas à plus forte raison s'introduire dans les relations d'amour, dont la nature est le désintéressement absolu. Cette règle est-elle toujours observées aujourd'hui, même dans nos mariages?

En harmonie où l'étude approfondie des impulsions naturelles est la base de tout le système social, on respecte le ton que doit imprimer à nos relations le véritable amour; on comprend que ce ton c'est la déférence du sexe fort au sexe faible, de l'homme à la femme. Dans les amours harmoniens, la femme est réellement maîtresse, titre que nous lui donnons aujourd'hui par une espèce d'ironie; on la courtise, on respecte ses décisions et son choix. L'homme provoquant en duel un rival préféré, l'homme se vengeant par la médisance ou la calomnie, de la femme qui a rejeté ses vœux, ce sont là des spectacles que la civilisation présente chaque jour, et qui font sa honte. Tout harmonien comprendra que la femme peut se donner ou se refuser sans avoir de compte à rendre à personne, et que, dans le domaine de l'amour, elle doit porter le sceptre et la couronne. Ces droits écrits dans le ciel, sont-ils respectés sur la terre où nous vivons?

La civilisation a bien la vague notion de ces principes, et nos chevaliers, nos *gentilshommes* se piquent de les respecter; mais, en harmonie, l'étroite observation de ces règles devient un objet d'émulation entre les séries, et ce noble concours porte la délicatesse en amour à un degré que nous ne soupçonnons pas. Des précédents s'établissent, et, pour que le code des convenances ait une réelle autorité, l'élite des dames forme un conseil qui punit de son blâme les infracteurs. C'est la *cour d'amour* du moyen-âge. L'avenir doit ressusciter toute institution du passé qui contient en elle un précieux germe.

(1) Voir les numéros des 3, 4 et 5 septembre

(2) Et rex David senuerat, habebatque ætatis plurimos dies; cumque operiretur vestibus, non calefiebat.

Dixerunt ergo ei servi sui : Quæramus domino nostro regi adolescentulam virginem et stet coram rege et foveat eum, dormiatque in sinu suo, et calefaciat dominum nostrum regem. (*Rois*, liv. III, chap. 1er, vers. 1er.)

Avant de diminuer la compression que les institutions et la coutume exercent aujourd'hui sur l'amour, il faut encore que l'éducation de tous les enfants soit assurée. Que deviendront les enfants? tel est l'argument fort sérieux que la civilisation oppose à l'admission d'un premier degré de liberté, au rétablissement du divorce. Cette question est résolue, dans le phalanstère, par des institutions dont nos crèches, nos salles d'asile et nos écoles industrielles ne sont que des esquisses très grossières. L'enfant harmonien, sans être éloigné de ses parents, reçoit les soins maternels de la société. On l'initie de bonne heure à l'industrie attrayante; on fait éclore attentivement toutes ses vocations, et des carrières conformes à ses aptitudes lui sont assurées.

Il est presque inutile d'ajouter que l'organisation sociétaire, la répartition de la population par phalanges, facilite les mesures hygiéniques, la surveillance médicale, et peut seule extirper ces contagions qui donnent un caractère avilissant et dangereux à la galanterie civilisée.

Après avoir établi que la conscience ne proscrit pas les actions qui ne portent préjudice à personne, nous prions les détracteurs de Fourier de nous dire quel mal peuvent engendrer les séries harmoniennes, constituées comme nous venons de le décrire, et formées dans une société qui aurait préalablement réalisé les conditions dont nous venons de tracer la liste.

Ce mal, nous ne l'apercevons nulle part, nous voyons, au contraire, que la solution donnée à la question d'amour, par le génie de Fourier, produit et peut seule produire des biens immenses : innocence de l'enfant garantie, virginité encouragée, récompensée, sécurité assurée aux caractères constants, chances d'amour honorable offertes à la vieillesse, prostitution supprimée, loyauté, convenance établies dans toutes les relations d'amour, vive impulsion donnée à l'industrie, aux arts, à tous les modes d'activité par lesquels l'homme peut se distinguer aux yeux de femmes élevées dans la fierté, le désintéressement et la franchise.

La civilisation n'obtient aucun de ces résultats. Sans tenir compte des différences d'âge, de sexe, de caractère, elle prétend renfermer pour tout le monde l'amour dans les limites du mariage indissoluble. Mais, si nous mettons à part la tourbe immense des hypocrites, ces règles ne sont observées sincèrement, d'un bout à l'autre de la vie, que par des êtres exceptionnels. Ils constitueront un jour la série de pruderie, gardienne spéciale des convenances, destinée à fournir en harmonie le type le plus complet de la réserve. Quant à la masse des civilisés, elle offense journellement la pudeur enfantine, raille la virginité, saute à pieds joints par-dessus les engagements du mariage et les bafoue dans ses comédies; les vieillards amoureux corrompent la jeunesse dont ils ne peuvent gagner le cœur; la prostitution s'affiche dans toutes nos rues, et nous n'avons pas su même extirper ces vices contre nature, ces fruits honteux de la compression, de la prison, du pensionnat ou du sérail, qui disparaîtront aussitôt qu'on rendra leur cours naturel aux inclinations de l'être humain (1).

Ici nous prévoyons une objection de faible portée. Vous avez beau jeu, dira-t-on peut-être, à faire triompher l'harmonie. A ses belles institutions, vous comparez, non pas les lois de l'ordre social actuel, mais la violation de ces lois. Est-ce que notre morale, est-ce que nos religions, est-ce que notre Code civil autorisent l'adultère et la prostitution? Peut-on dire que ces désordres, condamnés par l'opinion, fassent partie des institutions civilisées?

— L'adultère ne fait pas partie de vos institutions; d'accord, il est seulement dans vos mœurs. Quant à la prostitution, nous serons moins accommodant; elle n'est pas chez vous interdite par la loi, mais réglementée, ce qui équivaut à une autorisation formelle. La prostitution est consacrée par les ordonnances de police comme le mariage l'est par le code civil. Vous n'interdisez pas la prostitution, et vous ne pouvez pas le faire. La compression terrible que vous exercez sur l'amour à d'autres égards, nécessite cette soupape de sûreté, vous ne la fermeriez pas sans amener une explosion redoutable. Pour la fermer sans imprudence, il faudrait assurer à tout homme des chances d'amour honorable, à toute femme un travail qui ne fût pas rétribué dérisoirement comme la journée de vos couturières. La prostitution est une des colonnes de votre ordre social, et vous sacrifiez sans regrets des hécatombes de jeunes filles. Mais si la prostitution ne fait pas partie de votre idéal de société, quel est-il?

Les jeunes gens des deux sexes réprimeront leurs désirs quelle qu'en soit la violence, ils resteront purs jusqu'à 20 ans, jusqu'à 30 ans, toute la vie, s'il ne se présente point pour eux de mariage convenable; la jeune fille se laissera mourir de faim l'aiguille à la main, plutôt que d'écouter le séducteur. L'épouse sera toujours fidèle à son époux, fût-il vieux et infirme, et l'époux n'aura jamais de cœur que pour sa femme, fût-elle acariâtre et bossue.

Gloire à ceux qui auront assez de force morale et assez peu de force physique pour mettre à exécution votre programme! mais il a deux inconvénients: d'abord, il est très inférieur au nôtre; il fait le malheur d'un grand nombre d'individus sans profit pour la société; ensuite, il est irréalisable, si vous le considérez comme loi des populations. Quand on essaie l'application d'un système depuis

(1) Fourier a parlé plusieurs fois et toujours avec mépris du vice de Sodome. Il n'était pas plus indulgent pour le vice de Sapho. On lit dans la *Théorie de l'unité universelle* : « *Ultraphilie, ultragamie.* Dans toute gamme » passionnelle, un accord heptamode ou septième est toujours une sorte de » déviation, un empiètement sur les attributs d'une autre passion; par exem» ple, en amour, il y a ultragamie entre deux femmes saphiennes. »

Cette remarque est intercalée dans un tableau de tous les effets possibles, naturels ou déviés, harmoniques ou subversifs de la passion d'amour. Le saphisme s'est produit sur la terre, Fourier le classe parmi les transitions, place qu'il assigne constamment aux êtres difformes, ambigus, à toutes les monstruosités. Il n'y a pas là justification, mais classification scientifique.

Le pouvoir est le tuteur légal des enfants abandonnés et des orphelins pauvres, dont le nombre s'élève à 150 000. Il eût été de son devoir de diriger ces travailleurs, que la loi met à sa disposition, dans la sphère où les appelaient naturellement les besoins de l'activité sociale. Qu'a-t-il fait de ces nombreux enfants confiés à sa tutelle? des forçats; sur cent détenus des bagnes, on compte quinze enfants trouvés. Un pareil fait dénonce hautement l'incapacité et l'incurie du pouvoir.

Le pouvoir n'a pas compris que le moyen le plus sûr et le plus honorable d'arrêter l'accroissement du nombre des enfants trouvés, c'était la moralisation par le travail. La classe des enfants abandonnés se perpétue en se reproduisant elle-même. Le gouvernement, qui déploie tant d'activité pour donner l'instruction littéraire aux enfants des classes riches, n'a rien fait encore pour donner l'éducation industrielle aux enfants des classes pauvres.

A l'enseignement agricole se rattachent les plus graves questions de l'ordre social. Une immense révolution s'est opérée en France, depuis cinquante ans, dans la propriété du sol. Une loi nouvelle sur le partage des successions, l'abolition du droit de primogéniture, la vente des domaines confisqués, ont fait passer la terre dans un plus grand nombre de mains. L'instruction agricole doit aider le paysan dans cette conquête de la terre, elle est le plus puissant auxiliaire de l'élévation sociale des travailleurs.

Quand les dangers du morcellement excessif de la propriété seront reconnus, quand les excès de la division forceront l'agriculture à chercher, comme l'a fait l'industrie, les bienfaits de l'association volontaire, il faut que l'instruction ait formé des cultivateurs habiles, dignes d'entrer dans ces grandes entreprises où le travail et le capital seront librement associés.

Réforme commerciale.

Après avoir reproduit notre adhésion à la pétition qu'il présente pour la réforme des tribunaux de commerce, le *Haro* ajoute :

On a reconnu que les tribunaux de commerce devaient être le produit de l'élection, que la justice commerciale devait être soumise à une espèce de conseil de famille choisi par le commerce lui-même; le pouvoir, qui reconnaissait ce principe, n'était cependant pas trop ami du droit électoral. Il fallait qu'il fût dominé par une force majeure pour l'adopter, même dans ses moindres conséquences; et même, en l'adoptant, cherchait-il à le contrebalancer; il faisait pour cela nommer les électeurs par ses agents, et il donnait à ces électeurs une espèce de titre nobiliaire, celui de notables.

Bien qu'aujourd'hui le droit électoral soit restreint dans les limites que nous sapons et que nous voudrions voir tomber, il est évident que ce droit est dans nos mœurs politiques. Tout ce qui donc, de près ou de loin, pourra tendre au développement et à la réalisation de ce principe, nous l'adopterons, nous le défendrons, comme nous repousserons tout ce qui tendrait à le vicier ou à en reculer l'avènement.

Si le gouvernement impérial lui-même reconnut que le principe devait être appliqué aux tribunaux de commerce, c'est qu'apparemment c'était le meilleur mode de les constituer.

Aujourd'hui, nous devons demander que l'application de ce principe soit mis en harmonie avec les autres institutions électives.

Et voilà une des principales raisons qui nous portent à exciter nos concitoyens à signer la pétition dont nous avons donné le texte.

Trois journaux ont publié une circulaire adressée par les comités du centre gauche et de la gauche à leurs correspondants, et signée des noms de MM. Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, Gustave de Beaumont et Léon de Maleville.

Ces circulaires ont pour but de prévenir les comités des départements que les deux comités de Paris, au lieu de se dissoudre, ont résolu de se maintenir en permanence, et qu'ils ont chargé quelques-uns de leurs membres de correspondre avec les départements.

Voici, du reste, la ligne de conduite que les deux comités tracent à leurs correspondants:

Si, comme nous l'espérons, vous partagez notre avis, nous vous demandons de vouloir bien nous le faire savoir, et de nous adresser, soit sur le résultat des dernières élections, soit sur l'état actuel des esprits dans votre arrondissement, une note détaillée. Nous vous demandons aussi de nous transmettre les circulaires des candidats ministériels ou de l'opposition, heureux ou malheureux dans la lutte. Nous vous demandons enfin de ne pas perdre un seul jour pour soumettre à l'examen le plus rigoureux les listes électorales de cette année. Il importe que, sans retard, les faux électeurs soient rayés de ces listes, et que les électeurs véritables y soient tous inscrits. C'est là, pour le moment, le travail le plus utile, le plus urgent, celui sur lequel nous appelons surtout toute votre sollicitude.

M. le duc de Montpensier sera de retour à Paris vers la fin de la semaine; il y restera quelques jours, et partira pour Madrid le 18 septembre. Il sera accompagné en Espagne par le duc de Nemours. Déjà on a commencé à faire aux Tuileries les dispositions nécessaires pour ce double voyage.

On se rappelle que le gouvernement russe, dans le courant de juin 1845, avait frappé notre pavillon d'une véritable prohibition dans tous ses ports. Cette mesure, très préjudiciable à notre marine, était comme une sorte de représaille contre [illegible] par nos chambres sur les graines oléagineuses. Cette [illegible] levée en partie. M. le ministre du commerce a adressé [illegible] commerce du Havre la lettre suivante :

« Messieurs, je reçois de M. le ministre [illegible] avis que le gouvernement russe vient de [illegible] la Baltique et de la mer Blanche, comme dans [illegible] de la mer d'Azof, l'application de l'ukase du 10 [illegible] cerne les navires français venant des [illegible] et sur la Manche.

margo et se diriger sur Mier, qui est environ à 25 milles plus haut; ce sera le premier mouvement en avant sur Monterey.

Du reste, l'aspect général du pays continue à être pacifique. Un corps de Texiens est arrivé, dans les derniers jours de juillet, à Camargo, venant de San-Antonio de Bejar, par Laredo et Mier, en suivant la rive droite du Rio-Grande, sans avoir été inquiété et sans avoir rencontré de préparatifs de résistance. Toutefois, les nouvelles de l'intérieur annoncent que, depuis le 20 juin, on s'est occupé de fortifier Monterey, et que, depuis quelques jours, cette ville est armée de dix canons de gros calibre. L'état de Nueva-Léon, dont Monterey est la capitale, a été sommé de mettre sept mille hommes sur pied pour renforcer l'armée; il est vrai que personne n'a encore fait un pas pour obéir. Enfin, l'on assure qu'une force de trois mille hommes est à Linarès, tandis que Paredès, avec une force à peu près égale, est à San-Luis de Potosi, en marche sur Monterey. Où est le vrai, dans tout cela? où est le faux? L'avenir seul pourra le dire, mais en présence de cette lenteur des Mexicains, on est fondé à croire que, si le général Taylor met le temps à profit, il ne trouvera pas de grandes difficultés sur sa route. Aujourd'hui, rien ne l'arrête plus, et renouveler à Camargo les délais de Matamoros serait une faute d'autant plus grande que ce n'est pas seulement un intérêt de gloire, mais la conclusion de la paix qui se trouve en question. Un nouveau succès des Américains, ou l'occupation de Monterey, décidera certainement Paredès à accueillir les propositions du cabinet de Washington; les retards et l'hésitation peuvent lui donner de folles espérances, et une rupture définitive serait aussi déplorable pour un parti que pour l'autre.

Un journal américain affirme savoir de source certaine, que le bombardement de la forteresse de Saint-Jean-d'Ulloa entre absolument dans les plans du gouvernement de Washington, si les propositions de paix ne sont pas promptement acceptées par le Mexique. L'époque même serait fixée, pour cette mesure énergique, au 1er octobre prochain, et l'administration poursuit, à cet effet, les préparatifs avec toute la vigueur possible.

L'insurrection qui a eu lieu à Santiago de Chili, dit le même journal, en date du 20, a été complètement réprimée et la loi martiale abolie. Le 22 avril, un accident terrible est arrivé au fort de Santiago; cinq personnes ont péri, et plusieurs ont été estropiées par l'explosion d'un canon de fort calibre. Voici les détails qui nous sont parvenus : Il existe, dans le fort de Santiago, un canon énorme qui chaque jour est chargé, et qui prend feu par une traînée de poudre, enflammée au moyen d'une lentille, quand le soleil arrive au-dessus du méridien. On était dans l'usage de ne charger le canon qu'à onze heures et demie; le 22, au moment où les soldats s'occupaient de ce soin comme à l'ordinaire, l'un d'eux ayant remué la lentille, la traînée prit feu, et le canon partit, tuant ou blessant ce qui se trouvait près de lui. Une enquête a eu lieu, et il en est résulté que le seul homme à blâmer était celui qui avait remué le verre. Ce malheureux, qui a été grièvement blessé, sera envoyé aux galères s'il recouvre la santé.

La grande nouvelle du Pérou est celle de la formation d'une compagnie dans le but de creuser le Ranac, petit ruisseau coulant entre Callao et Lima, afin de le rendre navigable. Lima est la capitale, comme on le sait, et Callao est le port de mer. La distance qui sépare ces deux villes n'est que de trois lieues. Si cette entreprise réussit, ce sera d'un immense avantage pour Lima.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Un journal annonce que Béranger est sérieusement malade.

— La *Gazette d'Augsbourg* dément aujourd'hui la nouvelle qu'elle-même avait donnée hier de la mort du poète Ladislas Pyrker.

— La convalescence du roi et de la reine de Suède et de Norwège touche à sa fin. Le dernier bulletin des médecins porte que l'on peut regarder LL. MM. comme entièrement guéries.

Hier, le roi Oscar Ier a signé une ordonnance qui abolit les jeux de hasard aux eaux de Ramloese (Scanie), le seul point de toute la Suède où ce genre de jeu fût encore permis.

Cette mesure intéresse la Norwège, le Danemark et la Finlande, pays où les jeux de hasard ont toujours été prohibés, et d'où un grand nombre de jeunes gens riches se rendaient tous les étés à Ramloese.

La maladie des pommes de terre se manifeste partout en Scanie, où malheureusement aussi le froment et le seigle sont en très mauvais état et ne promettent qu'une maigre récolte.

— Le conseil municipal de Vitry-le-Français, après une longue discussion consacrée aux études des différents projets relatifs à l'érection de la statue de M. Royer-Collard, a décidé que cet homme célèbre serait représenté debout en costume de député, et tenant à la main la fameuse adresse des 221, qu'il fut chargé, en sa qualité de président de la chambre, de présenter au roi Charles X. La statue sera en bronze.

— La rente du *repeal* paraît devoir se ressentir fâcheusement de la scission entre la Vieille et la Jeune Irlande. Les *repealers* de plusieurs comtés ont déclaré qu'ils ne paieraient plus rien que M. Smith O'Brien ne serait pas rentré dans *Conciliation Hall*.

— On mande de Rome que la congrégation des études vient d'adresser une circulaire à tous les évêques pour leur demander un rapport sur l'état des études dans les lycées et colléges de leurs diocèses. La congrégation se propose d'introduire des améliorations dans le système de l'instruction publique.

— Il y a eu, le 31 juillet, à la Vera-Cruz, en faveur de Santa-Anna, un pronunciamiento qui a jeté la ville dans une vive agitation. On disait qu'une députation allait se rendre, par le paquebot, à la Havane, pour inviter Santa-Anna à retourner au Mexique. L'escadre américaine n'a encore attaqué ni la ville de la Vera-Cruz ni le château de Saint-Jean d'Ulloa. On pense qu'elle a le projet de diriger ses forces contre Tampico et Alvarado. Le 29 juillet, tous les vaisseaux ont mis à la voile de l'île Verte et sont dirigés vers le Sud. Quelques personnes supposaient qu'ils allaient brûler Alvarado pour forcer le Mexique à céder aux exigences américaines.

— Selon toute apparence, l'état de Guatemala va redevenir le théâtre de commotions politiques. Le 28 juin, pendant les funérailles de l'archevêque, on a découvert un complot formé pour assassiner le président Carrera et les autorités supérieures. Le service a été aussitôt interrompu, et la plupart des assistants se sont enfuis chez eux, pendant que les troupes et l'artillerie sortaient avec leurs armes chargées et occupaient les rues. L'insurrection a été prévenue, mais on craignait

l'arrêt de la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, qui l'a condamné à huit jours de prison, 50 fr. d'amende et 4 000 fr. de dommages-intérêts, pour diffamation envers M. Sarget, professeur de droit romain à Rennes.

— En Angleterre, dit l'*Union provinciale*, il y a une taxe pour les pauvres, liste civile à leur profit de 172 millions 600 mille francs.

En France, il y a quelque chose de mieux, c'est une taxe sur les pauvres.

MONOPOLES. — On annonce, dit le *Journal de la Somme*, la formation d'une nouvelle compagnie qui se propose d'exploiter sur une grande échelle toute la ligne de navigation intérieure du Nord, de Dunkerque à Paris, au moyen de bateaux très légers et bien plus accélérés que tous ceux qui ont existé jusqu'à ce jour. Cette compagnie se chargerait aussi du transport de marchandises par la voie de bateaux ordinaires, remorqués d'après un nouveau système de traction très économique, et qui permettrait de baisser notablement le prix du fret.

NOUVELLE DU SOLEIL. — On nous écrit de Saint-Pétersbourg, le 22 août : « M. l'astronome Madler, attaché à l'université de Dorpat, vient de publier une brochure sous le titre de : *le Soleil central*. Dans cet écrit, il consigne les résultats des recherches qu'il a faites sans relâche pendant six ans, résultats qu'il a combinés avec les observations tant anciennes que récentes sur les mouvements des étoiles fixes. M. Madler voit dans l'Alcyone la plus brillante des Pléiades, soleil central de tous les astres connus. Sa distance de notre terre est, suivant cet astronome, 34 millions de fois plus grande que celle de notre terre au soleil, distance qu'un rayon lumineux ne pourrait parcourir pour arriver jusqu'à nous qu'en 537 ans. Notre soleil achève en 182 000 000 d'années sa révolution autour de ce corps central, qui est 117 000 000 de fois plus grand que lui. M. Madler publiera sous peu un ouvrage spécial sur les mouvements des étoiles fixes. »

UN SAVANT INCONNU. — Depuis le commencement de la belle saison, un grand nombre d'habitants de la capitale ont pu remarquer, sur la partie gauche de l'esplanade en bitume qui entoure la colonne de la place Vendôme, en venant du boulevart, des figures astronomiques, des chiffres, des aphorismes d'une compréhension facile, tracés sur le sol, à la craie et en caractères d'une grande correction, imitant les caractères d'imprimerie. Les personnes pressées, celles mêmes pour qui la science n'a nul attrait, ne passent pas sans jeter un regard sur ces lignes savantes; celles qui les comprennent ou qui veulent les comprendre, s'arrêtent; enfin, nul ne pose volontairement les pieds sur les caractères sacrés, et ils restent visibles à tous pendant plusieurs jours, à moins que, comme aujourd'hui, la pluie ne vienne les effacer.

Hier, c'était la planète *Saturne* et son inexplicable *anneau* qui faisait l'objet de la leçon en plein air. Mais, depuis plusieurs mois, nous avons pu voir, au pied de la colonne de la place Vendôme, que la distance moyenne de la lune à la terre est de 85 900 lieues, son diamètre de 781 lieues, son volume, le 49e de celui de la terre; que la terre a 2 860 lieues de diamètre d'un pôle à l'autre et 2 870 mesurés à l'équateur; qu'elle est à 35 063 452 lieues du soleil à son aphélie, et à 33 925 512 lieues à son périhélie; que la terre a *sept* mouvements différents, qui produisent chacun des phénomènes particuliers, etc., etc. Notez que, pour plus complète démonstration, les figures astronomiques sont habilement dessinées, les phases de la lune, ses éclipses, parfaitement représentées. — Il paraît que, lorsqu'il a jugé le moment opportun, le diligent astronome se lève avant le soleil, vient tracer dans une tranquillité parfaite ses caractères instructifs sur le bitume, et quand Paris se réveille, quand les passants les plus matineux commencent à traverser la place, la leçon est prête.

LES FEMMES DE MATAMOROS. — On lit dans une correspondance de Matamoros (Mexique) :

« Le jour de Saint-Jacques, j'ai assisté à une grande cavalcade mexicaine qui a chevauché par les rues. Dans les autres pays, les dames montent en croupe, tandis que les cavaliers enfourchent la selle; ici c'est le contraire, le cavalier s'assied en arrière de la selle, tout en mettant les pieds dans les étriers; puis il place devant lui sur la selle la senora dont il entoure la taille de son bras gauche, et il tient de la main droite les rênes de son cheval qu'il fait courir avec une effrayante rapidité. Cette façon de chevaucher est très gracieuse.

» Les dames ont, vous le savez, l'habitude de fumer. Elles vont volontiers au théâtre; mais elles apprécient peu la tragédie et la comédie;

La nouvelle de ces menaces fut promptement répandue dans le pays, où l'alarme ne tarda pas à devenir générale. Dans le premier moment on accusa Pascal d'avoir écrit cette lettre, et quand la gendarmerie se présenta dans la commune, on lui fit part des dispositions dans lesquelles se trouvait la population. Le brigadier Cunot se rendit sans retard au domicile de Pascal, demanda une plume, de l'encre, et se livra à une comparaison qui lui parut si concluante, qu'il crut devoir en dresser procès-verbal. Au préalable, et pénétré de la conviction que Michaux était l'auteur de la pièce d'écriture incriminée, il le fit venir en lui demandant si réellement il était l'auteur de l'écrit incendiaire. Pascal Michaux nia d'abord avec opiniâtreté; mais le juge de paix, unissant ses efforts à ceux du brigadier, parvint à arracher un aveu; le coupable donna pour excuse qu'il avait voulu, en écrivant sa lettre, obliger les habitants à faire, ainsi que cela se passait dans le voisinage, un service de nuit pour veiller au salut des propriétés.

M. le procureur du roi, saisi de l'affaire, fit ses diligences, et Pascal Michaux comparaissait à l'audience sous la prévention d'avoir écrit une lettre renfermant des menaces d'incendie et de l'avoir rendue publique.

Le tribunal, appréciant les faits et les circonstances, a condamné Pascal Michaux en six mois d'emprisonnement. La sévérité de cette condamnation servira d'exemple à ceux qui seraient tentés de jouer avec ces frayeurs bien légitimes qu'inspirent encore en ce moment les incendies.

POLICE DE CHEMIN DE FER. — L'enquête ouverte sur les causes du terrible accident de Fampoux, va, dit-on, provoquer de la part de l'autorité supérieure une mesure que le public ne pourra qu'approuver, mais qui rencontrera, sans nul doute, une vive opposition dans le sein de certaines compagnies. On sait, en effet, que plusieurs compagnies de chemins de fer ont passé avec les entreprises des messageries, des traités en vertu desquels elles transportent sur des trucks les diligences qui doivent parcourir la même direction que la voie ferrée. M. le préfet de police, d'après le rapport des ingénieurs, a reconnu une cause permanente d'accidents dans le poids et surtout dans l'élévation de ces voitures. Il vient donc de demander à M. le Ministre des travaux publics d'interdire à l'avenir aux compagnies la faculté d'opérer un pareil transport. Les voyageurs qui doivent continuer leur voyage audelà du chemin de fer seraient embarqués dans les wagons ordinaires et trouveraient ensuite les diligences toutes prêtes pour les recevoir, et qui commenceraient leur service là où finit celui de la ligne ferrée.

GRÈVE D'OUVRIERS. — Jeudi, dans l'après-midi, dit le *Courrier de Saint-Quentin*, les fileurs de l'Abbaye d'Isle ayant reçu leur paie se sont rendus près de M. Joly et lui ont demandé une augmentation de salaire de 40 à 50 centimes par jour. M. Joly leur répondit que le tarif actuel n'ayant subi aucune modification depuis 1841, il ne pouvait en ce moment faire droit à leur réclamation, que du reste il réfléchirait. Après cette réponse les fileurs et les rattacheurs, au nombre de cent vingt, ont immédiatement abandonné leur travail et quitté la fabrique.

Jeudi et vendredi matin, environ cinquante de ces fileurs et rattacheurs se sont assemblés à la porte de la fabrique pour engager, sans cependant leur faire aucune menace, les autres ouvriers à se joindre à eux; mais ces derniers n'y ont pas consenti.

Vendredi après-midi, MM. Joly n'ayant plus de fileurs, ont arrêté leur machine à vapeur et renvoyé tous les ouvriers.

Espérons que cette grève fâcheuse ne se prolongera pas; le pain est cher et quelques jours de chômage auraient de tristes conséquences pour les ouvriers.

Les ouviers, ajoute le *Guetteur*, demandent une augmentation fondée sur le tarif d'autres filatures. Nous ne savons si les établissements pris pour terme de comparaison sont dans des conditions analogues, et quelle doit être la juste proportion du salaire des fileurs selon le mécanisme des métiers.

Les réclamants se sont abstenus de toute violence. On évalue leur nombre à une centaine, fileurs, rattacheurs et bobineurs. Mais si la grève dure, le chômage peut s'étendre à plus de 250 ouvriers.

TROUBLES DE CHATEAUBRIAND. — Nous apprenons le résultat de l'affaire des troubles qui ont eu lieu à la suite de l'élection de Châteaubriand. Me Méaulle a plaidé en faveur des sept principaux accusés; Me Daniel-Lacombe, avocat à Nantes, a plaidé pour les autres; M. le procureur du roi Lesage a soutenu la prévention. Le tribunal a rendu un jugement par lequel tous les prévenus ont été condamnés: Hunault,

de manière efficace la misère publique en Irlande.

Les théâtres ont été stériles cette semaine; il n'a paru qu'une seule nouveauté, *Un cœur de grand'mère*. Cette bluette en un acte, de M. de Beauplan, a obtenu peu de succès, et nous avons manqué de matière pour une revue dramatique. Nous rendrons compte lundi prochain de *Clarisse Harlowe*, parodie; du *Temple de Salomon* et de *Ventadour*, nouveautés promises par le Palais-Royal, la Gaîté et le Vaudeville.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. M. à Fraize. — Reçu les 48.
M. R. à Constantine. — Nous rectifierons.
M. C. à Vienne. — Reçu les 85. Aussi les 74 par M. V. H. — Merci des renseignements sur A. P. Nous nous mettrons en relations avec M. C.
M. A. C. aux Brenets. — Les livres vont être expédiés; les abonnements servis. — Oui, vous verrez C., vous êtes sur son itinéraire. — Pour les P. J., adressez-vous à M. Lamort, impr. à Metz.
M. D. à Rouen. — V. H. vous arrivera mercredi par le convoi de six heures. — Restez calme pour le reste.
M. B. au Havre. — V. H. vous écrira de Rouen.
M. B. à la Jaunière. — C. est sur la route de Suisse.
M. G. à Angers. — Reçu les 38. Merci. Nous vous inscrivons pour le traité.
M. F. à Chalus. — Le prix, franc de port, est 35.
M. C. à Dijon. — Le renouvellement a été fait pour M. A ; nous expédions.
— Les abonnements de M. R. à Chenôve et de M. M. à Corcelles n'ont pas été renouvelés; dites-nous si nous devons servir, et si les adresses sont exactes.

Bourse du 7 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	84 25	84 35	84 20	84 25
— — fin courant	84 30	84 40	84 30	84 35
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	119 40	119 50	119 40	119 40
— — fin courant	119 60	119 60	119 50	119 50

4 1/2 J. 22 m. dr cours	.. ..	Banq. de Fr. dr cours	3205 ..
4 0/0 J.	.. ..	O. V. de Par.	1392 50
Emp. 1844. au Ct	.. ..	C. hyp.....	.. ..
— fin Ct	.. ..	— Gouin....	1218 ..
B. du Trés.	.. ..	— Oann....	.. ..

PRIMES.		fin cour.	fin proch.
3 p. 0/0.....	d. 50	.. ..	84 93 — 25 ..
5 p. 0/0.....	d. 50	.. .. 119 75	.. ..
REPORTS.		du Ct à fin du mois.	D'un mois à l'autre.
3 p. 0/0.....		12	13 .. .. ..
5 p. 0/0.....		10	.. ..

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	.. ..	ROM........ Dr C. 102 1/2
Récép. Rotsch.	102 ..	BELG. 2 1/2.... .. ..
ESP. Dette act.	.. ..	— 4 1/2.... .. ..
— — pass.	6 1/4	— de 1840... 102 3/4
— 3 p. 0/0.	.. ..	— de 1842.... 103 1/4
Dette intérieure	33 3/4	— Banque.... .. ..
PORTUG. 5 0/0 1837	.. ..	— de Em. 1841. .. ..
HOLL. 2 1/2	.. ..	PIÉMONT..... .. ..
HAITI.....	.. ..	AUTRICHE..... .. ..
Union linière...	.. ..	— Fourneaux de l'Aveyron.. ..

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
à Can. 5 0/0	1263 ..
Act. d J.	.. ..
Ch. S. G.	.. ..
V. r. dr.	625 ..
— Ob. anc.	.. ..
— — nouv.	1170 ..
V. r. gauc.	.. ..
Paris à Sc.	.. ..
— à Orléans	1281 75
— à Rouen.	.. ..
R.-Havre..	718 75
Avignon..	860 ..
Str. à Bâle.	223 ..
Paris-Str..	505 25
Tours-Nant	315 ..
Orl.-Vierz.	537 50
C. du Nord	728 75
Famp-Haz.	.. ..
Diep.-Féc.	300 ..
Boul. à Am.	495 ..
Orl.-Bord.	582 50
Mont. à Tr.	307 50
Paris-Lyon	587 50
Bord.-Teste	.. ..
Zinc V. M.	.. ..
Lin Maber	.. ..

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Spectacles du 8 septembre.

8 » OPÉRA. —
7 » FRANÇAIS. — La Mère et la Fille, la Famille Poisson.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Diamants, le Caquet.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Place Ventadour (1re représentation) les Brodeuses.
6 1/2 GYMNASE. — Etre aimé ou mourir, Clarisse Harlowe.
6 1/2 VARIÉTÉS. — Saltimbanques, Colombe et Perdreau, un Domestique.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Un Cœur, Nouvelle Clarisse Harlowe.
7 » PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
6 1/2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3/4 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 3/4 COMTE. — Barbe impossible, Peau-d'Ane.
6 1/2 FOLIES-DRAMATIQUES. — Loup-Garou, Je fais mes farce, Arsène.
7 1/2 LUXEMBOURG. — La Fille du Cocher, Pilules d'Amour, le Mariage.
8 » CIRQUE (Champs-Élysées). — Exercices d'équitation.
3 » HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

EN VENTE chez PETION, Editeur de nos plus célèbres romanciers modernes, rue du Jardinet, 11.

Le 5e volume DE MARTIN L'ENFANT TROUVÉ, PAR Eugène SUE.
LE GENTILHOMME CAMPAGNARD, PAR Ch. DE BERNARD.
LE SANGLANT HÉRITAGE, PAR JULES LACROIX.
DEUX FEMMES célèbres, PAR Mme Louise COLET.
LA CROIX DE BERNY, PAR MÉRY, SANDEAU.
ELLÉNORE, PAR Mme SOPHIE GAY.
DERRIÈRE LE GRAND MAT, Roman Maritime, PAR ÉDOUARD PUJOL.
ÉGLANTINE, PAR Mme JUNOT D'ABRANTÈS.
AVDOTIA, Roman russe, PAR HIPPOLYTE AUGER.

Librairie Sociétaire, 10, r. de Seine.
PETIT COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
et
D'ÉCONOMIE SOCIALE,
A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT.
Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

PARIS A NANTES POUR 25 FR.
Par les Bateaux à vapeur et les Chemins de fer.
Deux départs de TOURS pour NANTES tous les matins, à 6 h. 1/2 et à 11 h., correspondant avec les bateaux à vapeur de Nantes à Bordeaux. S'adresser, pour les renseignements et pour prendre les places, dans tous les bureaux d'omnibus des chemins de fer d'Orléans et de Tours, et à M. A. CHATEAUNEUF jeune, agent des bateaux à vapeur pour la Russie, Hambourg, etc., 8, boulevart Montmartre.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.
COLONISATION DE MADAGASCAR
4 vol. gr. in-8° avec carte. PAR D. LAVERDANT. Prix : 3 fr. Par la poste, 3 f. 75

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,
GRAVÉ PAR CALAMATTA,
D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX
Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

SIROP D'ECORCES D'ORANGES
TONIQUE ANTI-NERVEUX
De J. P. LAROZE, pharm., rue Neuve-des-Petits-Champs, 26, Paris.
Toujours en flacons spéciaux portant les signat. et cachet ci-dessus.
Il est prescrit avec succès dans les affections nerveuses de l'estomac et des intestins. Il excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la langueur, le dépérissement, la débilitation organique, les gastralgies, fièvres des viscères, abrège les convalescences traînantes, détruit la constipation. Prix du flacon, 3 fr., dépôt dans chaque ville, et chez MM. LEVILLAIN, à Rouen; VERNET, à Lyon; THUMIN, à Marseille; MANCEL jeune, à Bordeaux; ABBADIE, à Toulouse.

COPAHINE-MEGE
Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni dérangements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161; à Londres, à la ph. Française, Jermyn Street, Hay Market.

Etude de Me Carnet, huissier, rue des Deux-Boules, n° 10.
VENTE
par autorité de justice
En une maison sise, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 214, le 9 septembre 1846, consistant en bureaux, casiers, cartons, pupitres, fauteuils, glace, pendule, rideaux, bibliothèques, canapé, causeuses, guéridon, console, tables à jeu, candélabres, banquette, vingt stères de bois de chêne, dix de sapin, voitures et autres objets.

L'ENGRAIS PHÉNIX-GUANO DE PARIS
8 p. cent d'azote, 500 kil. par hectare à 13 fr. les 100 kil.
DE SAINT-ETIENNE, fabricant, 369, de la gare d'Ivry, Paris (banlieue).

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.
33, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

des chemins vicinaux. Et cependant quel plus digne objet de la sollicitude de l'Etat, et des conseils délibérants, et des administrations! La France, couverte d'un réseau de chemins vicinaux en bon état d'entretien, qui suffiraient à tous ses besoins agricoles, nous semblerait plus riche qu'avec ses artères de rail-ways, qui unissent les capitales, tandis que les chefs-lieux de ses cantons sont inabordables.

Cette déplorable situation mérite toute la sollicitude des conseils généraux.

Privées de ressources, les communes ne peuvent recourir qu'à des prestations en nature et aux centimes additionnels spéciaux, presque toujours employés à l'acquisition de matériaux ou de terrains nécessaires à l'élargissement des chemins. Aussi les réparations sont-elles d'une lenteur désespérante et les travaux tellement imparfaits, que l'œil le moins exercé pourrait redresser toute la besogne. La largeur même est insuffisante, car, pour assurer convenablement la circulation, elle devrait être de 8 mètres, et le plus souvent elle n'en a pas 6.

De plus, les travaux sont mal ordonnés, et souvent une commune qui a réparé son chemin ne trouve point d'issue sur la commune limitrophe, qui a porté ses ressources sur un autre point.

Ainsi les chemins vicinaux des communes pauvres, quoique un peu améliorés par un semblant d'empierrement et d'élargissement, risquent d'être à perpétuité dans un fort mauvais état de viabilité, sous le rapport des rampes excessives, de la mauvaise direction et de la trop faible largeur : et ces graves inconvénients proviennent d'une seule cause, du manque de ressources.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que précisément en raison des difficultés qu'elles offriront à tout jamais au roulage, il ne sera pas possible d'étendre jusqu'aux voies vicinales la loi conservatrice du bon état des routes relative à la largeur des jantes et aux poids des voitures.

Le remède ne peut se trouver que dans un système de mesures unitaires, et dans la centralisation des fonds spéciaux provenant de toutes les communes d'un même département.

Les ressources affectées à la réparation des chemins vicinaux, se composent : 1° des centimes spéciaux au maximum de 5, votés par les conseils municipaux pour la réparation des chemins des communes ; 2° des centimes spéciaux, maximum également de 5, votés par le conseil général pour la construction des chemins de grande communication. En tout 10 centimes destinés au travail dont il s'agit, et pesant sur les 4 impôts directs ; 3° d'un prélèvement sur les fonds disponibles des communes ; 4° d'un maximum de 3 journées de prestations en nature.

Les ressources des trois premières espèces composent, dans un département moyen, un total d'environ 500 000 fr.

Disséminée et divisée en centaines de parts, cette somme est beaucoup trop faible pour qu'on puisse en attendre un résultat même passable. Si, au contraire, on agissait sociétairement, il est évident qu'avec ce capital de 500 000 fr. on pourrait rectifier et terrasser chaque année les chemins indispensables aux communications d'environ deux cantons. Les ressources de la 4° catégorie interviendraient alors pour faire l'empierrement, et tout fait présumer que cette ressource bien appliquée suffirait largement pour faire le travail que je lui assigne. (Il est bien entendu qu'on appellerait pour ce travail seulement les prestataires des deux cantons intéressés).

On conçoit que la construction parfaite des chemins vicinaux aurait alors un terme, ce dont on n'est pas sûr aujourd'hui.

L'application de cette méthode est des plus simples :

De même que le cadastre de la France s'est fait par cantons, le travail départemental de la construction des chemins se diviserait également par cantons, dont on ferait un ou plusieurs chaque année, selon les difficultés et l'étendue.

Le travail, ainsi réparti, les agents-voyers se partageraient les communes, et feraient les plans, nivellements, rectifications et devis nécessaires pour arriver à l'adjudication des travaux. Ces agents seraient également chargés de faire les tableaux parcellaires des terrains à acquérir par les communes, ou à céder par elles aux propriétaires, dans le cas où la direction des chemins serait changée. L'administration supérieure interviendrait alors pour régulariser et homologuer l'ensemble du travail qui, après les formalités exigées, serait tout de suite et à la fois dans toutes les communes des cantons désignés, mis à exécution. L'un des avantages de cette mesure générale consisterait, comme on doit le remarquer, dans une simplification extraordinaire du travail préfectoral, puisqu'on trancherait d'un coup des difficultés minutieuses qui se représentent chaque jour, et font perdre un temps précieux aux employés des bureaux.

Tandis que la moitié des agents-voyers dirigeraient les travaux en cours d'exécution, les agents-voyers opérateurs prépareraient les plans et autres travaux destinés à la construction des chemins, laquelle devrait avoir lieu l'année suivante dans les cantons voisins. On parcourrait ainsi les différentes parties du département, et le but serait atteint au bout d'un nombre très limité d'années.

De ce moment, le réseau des routes serait achevé et répondrait à toutes les exigences du commerce et de l'agriculture ; les simples chemins vicinaux seraient autant d'excellentes routes cantonales qui ne laisseraient à l'écart aucun hameau tant soit peu important de la France.

Les avantages de ce système sont incalculables :

1° Cette opération sociétaire emploierait une véritable armée industrielle, disciplinée, laborieuse et capable, qui préparerait d'excellents ouvriers à des travaux importants, et dans chaque localité, fournirait l'occupation à plus de mille ouvriers dans chaque département ;

2° Les prestations en nature seraient appliquées d'une manière longtemps il ne serait nécessaire d'y faire des modifications, à moins d'une mutation notable dans les centres de population. Travaillant en toute sécurité, on pourrait, et pour l'ornement et dans l'intérêt public, planter le long des chemins de belles lignes d'arbres, dont les produits enrichiraient plus tard les communes.

4° Cet entretien se ferait au moyen de cantonniers stationnaires payés par le département, et dépendants de l'autorité préfectorale.

Voilà donc les chemins vicinaux établis et amenés à l'état d'entretien, au moyen des *seuls* fonds qu'on y *sème* aujourd'hui d'une façon si improductive.

Pour obtenir ce résultat, il suffit de modifier très légèrement la loi de 1836. Cette loi, en effet, consacre dans une de ses dispositions le principe de la centralisation des fonds en ce qui concerne l'exécution des chemins de grande communication. Que l'on étende cette mesure à tous les chemins vicinaux, et la transformation sera à l'instant opérée.

Rien ne s'y oppose ; car, si l'on a pu retirer des attributions des maires les chemins de grande communication, qui ne sont autre chose que de simples chemins vicinaux, pourquoi n'étendrait-on pas ce droit aux voies vicinales ordinaires ?

Si l'on objectait qu'il pourrait arriver que la prestation en nature ne suffît pas pour faire dans une année l'empierrement de tous les chemins de la commune, on résoudrait la difficulté en obligeant les communes à fournir plus de trois journées de prestations ; elles s'y prêteraient d'autant plus volontiers que leur travail serait immédiatement productif, et qu'on rentrerait l'année suivante dans la règle ordinaire.

Comment emploierait-on les prestations dans les communes où les chemins ne seraient pas encore terrassés ?

Comme on les emploie maintenant, c'est-à-dire assez mal. Seulement, en attendant notre armée industrielle, on réparerait les plus mauvais pas, et l'on construirait même, sur l'autorisation du préfet, les chemins dont les tracés ne sont pas susceptibles d'être modifiés.

Quant aux chemins construits depuis la loi de 1836, dès que les communes qui ont achevé leur travail seraient de nouveau appelées à fournir leurs quote-parts dans la caisse départementale, il serait de toute justice, par compensation, de les décharger à l'instant même de l'entretien de ces chemins, en y pourvoyant au moyen du fond commun.

Telles sont les mesures à prendre pour arriver promptement et d'une manière efficace à la construction générale des voies vicinales, mesures aussi simples que fécondes.

Et que l'on ne prétexte pas du travail déjà avancé et des dépenses déjà faites dans un mauvais système : un quart seulement des chemins a été amené à l'état d'entretien ; les trois quarts restent à établir, et cela dans les communes les plus dénuées de ressources, qui ne pourront jamais en venir à bout si le département ne vient à leur aide.

L'œuvre reste donc à peu près entière dans toute sa difficulté et toute sa grandeur.

La féodalité financière.

Nous extrayons les réflexions suivantes d'une série d'excellents articles que le *Breton*, journal de Nantes, consacre à l'ouvrage de M. A. Toussenel (1).

Dès 1808, alors que tous les esprits ne pensaient qu'à la guerre, un homme de génie, en parlant « de la licence commerciale et de ses dangers inconnus, » annonça, nomma et décrivit la féodalité financière. Bien des gens font des prédictions ; le temps seul apprend à connaître quels sont ceux auxquels Dieu a réellement accordé le don du génie, et qui peuvent analyser le présent d'une manière assez sûre pour prévoir l'avenir.

Trente-sept ans après, M. Toussenel, dans un livre dont la publication fera plus tard époque, a consigné la puissance déjà acquise par la féodalité nouvelle, ses allures et ses tendances.

Dans tous les temps on a vu des financiers s'emparer d'industries importantes, et des compagnies de marchands acquérir une grande puissance : en 1615, l'empereur Mathias accordait à Lamoralde de Taxis le monopole des postes, que sa famille possède encore dans une partie de l'Allemagne ; l'Angleterre a présenté le spectacle de plusieurs compagnies importantes, dont l'une gouverne aujourd'hui un vaste empire ; nous avons eu en France une compagnie qui possédait les îles de Maurice et de Bourbon, et des territoires dans les Indes. — La guerre elle-même a été l'objet d'entreprises commerciales. En 1711, des marchands armèrent une escadre qui, sous le commandement de Duguay-Trouin, assiégea et prit Rio de Janeiro, et avec cette ville soixante navires marchands et des vaisseaux de guerre. Ces exemples sont rares, les gouvernements tiennent en général à se réserver le monopole de la destruction ; aussi Ouvrard ne fut-il pas même écouté au congrès de Vérone, quand il vint offrir aux souverains assemblés de faire la guerre d'Espagne à forfait, et de rétablir par ses armes Ferdinand VII sur le trône.

Jusqu'à ce siècle, jusqu'à la fin des grandes guerres de l'Empire, la féodalité financière ne paraissait en germe que par des faits isolés ; la richesse ne tenait pas encore lieu de vertu et de génie, et nul n'aurait eu la pensée de la mettre au-dessus de la foi, comme le faisait récemment un cynique journal. Le pouvoir des hommes d'argent était grand sans nul doute, mais il y avait une puissance supérieure devant laquelle ils savaient s'humilier. Quand Charles-Quint, traversant Augsbourg, fut loger chez Fugger, ce marchand, le plus riche de la chrétienté, surpris de recevoir chez lui un aussi grand prince, chauffait ses appartements avec des fagots de cannelle, et jetait au feu les traites que le monarque endetté lui avait souscrites.

Si parfois les financiers oubliaient leur position, si Jacques Cœur écrivait un distique arrogant sur la porte de son château de Bourges, si Fouquet prenait une devise insolente, l'exil et la prison venaient bientôt

(1) Ces articles ont été réunis en une brochure in-8° : *Les [illegible] l'époque.*

d'un autre côté, les arts industriels font de rapides progrès, qui tous tendent à la concentration des industries, et ne sont applicables que sur une échelle plus vaste, et à l'aide de capitaux plus considérables. Les financiers s'approprient tous les perfectionnements des arts, et, s'il le faut, les achètent à vil prix aux inventeurs ; ils ont alors beau jeu contre des adversaires nombreux, mais divisés, hors d'état de soutenir longtemps une concurrence réductive, et incapables le plus souvent de fournir d'aussi beaux produits qu'eux. La société trouve souvent un avantage matériel à cette transformation, mais elle éprouve toujours un dommage moral, parce que tous les hommes qui vivent de leur intelligence et de leur travail se trouvent réduits à la position de salariés ; c'est-à-dire de gens qu'on rançonne quand l'occasion est favorable, qu'on domine constamment et qu'on renvoie quand ils ont déplu.

Un exemple des plus simples fera mieux comprendre cette pensée. Autrefois, les voyageurs qui de notre ville voulaient aller à Paimbœuf, s'embarquaient sur des *bargers* ; le voyage était très pénible, et durait le plus souvent deux jours. L'établissement des bateaux à vapeur a été une grande amélioration, mais les *bargers* qui ne dépendaient directement de personne ont disparu ; les *salariés* de la compagnie les ont remplacés.

Nous avons pris un exemple des plus simples, mais il est facile de voir que les choses se passent toujours de la même manière, et que ces transformations sont inévitables dans notre régime économique ; en un mot, que tous les progrès de l'industrie tendront à asservir au capital le travail et le talent, jusqu'à ce que ces trois principes de toute production aient été associés.

On conçoit aisément qu'un homme qui avait analysé tout le mécanisme de notre société ait pu annoncer à l'avance l'asservissement collectif des travailleurs à un petit nombre de riches capitalistes, mais il n'était pas possible de prévoir que des circonstances accidentelles précipiteraient la marche des choses au point de donner en peu d'années, aux hommes d'argent, l'importance extrême qu'ils ont aujourd'hui.

Il y a une vingtaine d'années, les gens d'argent se sont fait déclarer inviolables par une loi qui, en défendant la diffamation même lorsqu'elle est appuyée de preuves, a merveilleusement favorisé leurs manœuvres individuelles. C'est là le véritable point de départ des opérations récentes de la finance et de l'usure. Déjà la puissance des financiers commençait à se faire lourdement sentir en France ; ils s'essayaient à quelques opérations, comme de se rendre maîtres des tarifs des canaux, tout en laissant l'Etat les construire et supporter seul les chances de perte ; mais cette puissance avait deux contrepoids, les idées démocratiques et la féodalité nobiliaire.

Les financiers ont habilement manœuvré pour détruire l'un de ces ennemis et dominer l'autre. — D'abord, à l'aide des idées démocratiques, ils ont attaqué la féodalité de naissance, et ils lui ont porté les derniers coups en 1830. Depuis cette révolution, la conduite des financiers a été complexe, mais, sans l'examiner en détail, il est facile de reconnaître qu'ils ont peu à peu éloigné le gouvernement du peuple, qu'ils l'ont discrédité auprès des masses, et que quand ils l'ont vu affaibli et désarmé, ils lui ont offert leur protection. Le pouvoir eût dû, sans doute, chercher un appui dans le peuple, en gouvernant suivant les principes de 89, mais il a cru plus prudent de se soumettre aux financiers qui l'ont soutenu.... comme la corde soutient le pendu. Ce fut une honteuse capitulation qui rappelle le vers de Béranger :

Nous serons serfs pour demeurer tyrans.

Alors sont venus le refus d'union douanière avec la Belgique, l'aliénation des voies de fer et leur concession à des conditions onéreuses, les fusions des compagnies concurrentes, l'invasion des actions industrielles dans les chambres, etc., toutes choses qui bien connues, eussent soulevé l'indignation de la France, mais la France ne lisait presque plus que les journaux des banquiers qui ont répété sur tous les tons l'éloge des honnêtes gens de finance, à qui sollicitaient le privilège de se ruiner pour enrichir le pays.

L'accaparement de la presse de toutes couleurs par les hommes d'argent est une des manœuvres de la finance qu'il est le plus intéressant de lire dans M. Toussenel. On trouvera dans son ouvrage une étude des plus complètes de cette question, et des révélations bien tristes lorsque l'on réfléchit que les journaux de spéculation ont beaucoup plus d'abonnés que les journaux de principes, qui ne se soutiennent qu'avec peine.

Depuis la publication du livre de M. Toussenel, un fait très grave s'est produit dans la presse : les rédacteurs de la *Démocratie pacifique* ne pouvant pas soutenir ce journal avec leurs ressources ordinaires, ont fait un appel aux personnes qui partagent leurs opinions, et les ont priées de fonder une rente pour assurer les diverses opérations de l'Ecole sociétaire. — Cette démarche a fait rire plusieurs des journaux de spéculation, qui ont annoncé la mort de la *Démocratie*.

Mais l'appel des rédacteurs de ce journal a été entendu, et la rente qu'ils demandaient s'est bientôt élevée à plus de cent mille francs. Les journaux des financiers ont cessé de rire ; ils ont vu qu'ils avaient compté sans le dévouement. Jusque là ils ne s'étaient guère inquiétés des journaux de principes qu'ils croyaient pouvoir détruire tôt ou tard par une concurrence réductive. — La *Démocratie pacifique*, en obtenant non pas des sacrifices temporaires, mais une rente régulièrement payée, a montré que les capitaux de la spéculation n'auraient pas bon marché des modestes revenus du dévouement. — Alors on a injurié, et on a cherché à présenter sous des couleurs odieuses l'acte le plus honorable : d'une part, des hommes convaincus qui s'imposent des sacrifices dans l'intérêt de leurs opinions ; de l'autre, des écrivains consciencieux, qui demandent hautement à leurs amis les sommes nécessaires à leurs publications, et qui se maintiennent purs au milieu des tripotages de la presse d'argent, méritant ainsi le bel éloge que M. Michelet, l'un de leurs adversaires, leur a rendu dans son *Livre du Peuple*. — Nous disons que ce fait est grave, parce qu'il prouve que la féodalité financière ne parviendra pas à s'emparer de tous les organes de l'opinion publique en France ; la *Démocratie pacifique*, appuyée sur une rente librement consentie par quinze cents souscripteurs, est aussi solidement établie que tout autre journal.

Chacun sait que la presse de spéculation repose sur trois bases : le feuilleton, l'annonce et la vente des questions économiques aux intéressés. Cette dernière source de revenus a pris une très grande importance depuis les concessions de chemins de fer.

A propos des annonces, nous raconterons une anecdote que nous avons lue il y a quelques mois dans le *Journal du Génie civil* :

« Plusieurs ingénieurs avaient prédit le sinistre de Barentin ; l'un d'eux, M. Corréard, avait cru devoir faire une démarche à ce sujet au-

ponts, ou aplanit la voie. — Pensez à toutes les fatigues, à toute l'intelligence que ces ouvrages exigent, puis dites-vous que ces hommes de travail ou d'étude touchent à peine un salaire suffisant; que les ouvriers sont en général mal logés, mal vêtus et mal nourris; qu'un certain nombre d'entre eux n'ont pour retraite que des barraques construites à la hâte, et où ils sont entassés pêle-mêle, couchés sur une paille sale et dévorés de vermine. — Maintenant, rappelez-vous que ces chemins de fer ont donné des bénéfices énormes aux banquiers et de beaux profits aux journalistes et aux députés qu'ils ont jugé utile d'associer à leur fortune, et demandez-vous si jamais on abusa plus audacieusement de la dure loi du *sic vos non vobis*.

Il est remarquable que ces hommes, qui dans toute entreprise commencent à prélever pour eux les produits les plus nets, qui ne veulent pas permettre au gouvernement d'emprunter directement et de se passer de leur intermédiaire ruineux, qui, par d'inintelligents refus de concours, empêchent souvent et pendant de longues années des idées fécondes d'être appliquées, dont les exigences rendent toutes les fondations industrielles difficiles; ces hommes-là, disons-nous, n'ont pas de termes assez injurieux pour les ouvriers qui demandent une augmentation de salaire de quelques centimes et pour les personnes qui trouvent leur demande juste et raisonnable. A les entendre, les ouvriers auraient des prétentions inouïes (la prétention de vivre !), et la main-d'œuvre rebelle devrait bientôt rendre toute industrie impossible en France. A chaque grève, on les voit possédés d'une nouvelle indignation, et Dieu sait à quelle condition ils réduiraient l'ouvrier s'ils n'avaient pas la crainte des grèves!

Ces luttes continuelles du travail contre le capital sont un des faits caractéristiques de notre époque. Nous savons, du reste, que les grèves remontent à une époque fort éloignée. La plus célèbre, comme aussi la plus ancienne, est celle des briquetiers d'Egypte, dont Moïse a consigné les détails dans la Genèse. On se souvient que, dans cette circonstance remarquable, Dieu fit éclater sa puissance en faveur des opprimés.

Les descendants de ces briquetiers ont oublié leur origine; ce sont eux maintenant qui pressurent les ouvriers, qui augmentent le labeur en diminuant le salaire, mais, comme au temps de Pharaon, Dieu protège les opprimés, et il a lancé l'anathème sur les persécuteurs : « Malheur à vous qui chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne sauraient porter, et qui n'y touchez pas même du bout du doigt ! »

Il est triste de penser qu'après tant de travaux et de révolutions la condition du peuple soit encore aussi malheureuse.

Les barons du moyen-âge partageaient à la guerre les périls et les fatigues de leurs vassaux, et vivaient au milieu d'eux pendant la paix. Alors la domesticité n'avait rien de vil, et le vieux serviteur commandait aux jeunes fils de son maître. Dans ces rapports continuels, des liens affectueux s'établissaient souvent malgré la distance des rangs, et la féodalité nobiliaire avait ainsi une base solide qui lui a permis de résister longtemps aux causes de destruction qu'elle portait en elle.

Dites-moi si vous connaissez quelqu'un qui aime nos nouveaux seigneurs? — Interrogez cette bande d'ouvriers qui ne font que quitter le chantier, quoiqu'il soit déjà nuit close; ils ne connaissent pas même les noms de ceux que leurs sueurs enrichissent; chaque jour et sans qu'ils le sachent, on vend dans toutes les Bourses le prix de leurs travaux. — Ecoutez les propos de cette autre bande : ceux-là connaissent leurs maîtres, ils vont rejoindre leurs camarades pour concerter une grève.

Les cultivateurs et les petits propriétaires des champs qui gémissent sous l'usure, détestent les financiers au moins autant que les ouvriers de nos villes.

De nombreux défauts ont été avec raison reprochés à l'ancienne noblesse, mais cependant les gentilshommes avaient généralement un caractère généreux et loyal que chacun estimait.

Les nouveaux barons tiennent assez peu à ce qu'on les estime, et cependant ils font dire parfois à leurs écrivains que *la richesse est la récompense de la vertu*. Mais nous les connaissons tous, et nous savons qu'à de rares exceptions ce sont des traitants ou des banqueroutiers, des hommes qui ont payé avec les assignats avilis les dettes les plus sacrées, des financiers qui ont spéculé sur la misère du peuple et sur les désastres de nos armées, des négociants qui ont discrédité le commerce français dans toutes les parties du monde, des agents de change et des notaires qui ont spolié les familles qui leur avaient confié leurs intérêts, des agioteurs éhontés, des empoisonneurs de toute espèce : inventeurs du sel au plâtre et à la soude, du tabac à l'ellébore et à la cévadille, du pain au sulfate de cuivre et au carbonate de potasse, des vins frelatés de toute manière, du lait aux émulsions végétales, du vinaigre à l'acide sulfurique, du sucre à la glucose, de l'huile d'olive au pavot, des bonbons au cinabre, de l'absinthe au vert-de-gris, de la bière à la strychnine, du tapioka à l'hydrate de cuivre, de la moutarde à l'ocre, du chocolat au suif, du poivre au chenevis, du thé au chrôme et à la plombagine, etc.; des falsificateurs d'engrais, de tissus et de tous les produits de l'industrie; des contrebandiers, des éditeurs de Belgique et des fraudeurs de toute sorte. — Qui donc pourrait estimer ce monde-là?

Les financiers ne sont donc soutenus ni par l'affection, ni par l'estime; sur quoi donc repose leur puissance?

Ce n'est pas sur la force, car la force réside dans le cultivateur et dans l'ouvrier, non dans le gendarme. Ignore-t-on d'ailleurs que l'habit du gendarme couvre le corps d'un prolétaire?

Ce n'est pas sur l'intelligence, car les hommes les plus distingués se sont prononcés contre eux; car ils exploitent tout autant l'homme de talent que l'homme de travail.

Ce n'est pas sur le droit, car le droit du travail est plus sacré que celui de la richesse.

Chacun comprend la fragile base de leur pouvoir, et l'on tremble quand on voit par tant d'exactions préparer tant de colères. — Si ces jours-là viennent, nous verrons quelle contenance auront ces nouveaux pharisiens qui raillent si agréablement des prophètes.

Le télégraphe électrique au service du public.

Pendant que le télégraphe est encore en France le monopole du gouvernement, les peuples voisins le mettent au service du public. Les journaux belges d'aujourd'hui nous annoncent que le télégraphe électrique, à peine installé sur le chemin de fer de Bruxelles à Anvers, va être livré au public, qui, moyennant une rétribution minime, pourra transmettre des nouvelles avec la rapidité de la foudre, d'un bout de la ligne à l'autre. L'Etat étant maître des lignes de chemins de fer, ... plus sérieux à cette application de l'électro-magnétisme dont les propriétés avaient fait depuis longtemps l'objet des études et des recherches de plusieurs savants distingués d'outre-Rhin.

Dans le système de Cook et Wheatstone perfectionné, qui est celui qui a été adopté pour la ligne de Bruxelles à Anvers, et qui est également en usage sur toutes les lignes nouvellement établies en Angleterre, la construction d'une ligne de télégraphe électrique consiste à planter dans le sol, à des distances d'environ cinquante mètres, des poteaux en bois de trois ou quatre mètres d'élévation portant, dans le sens vertical, des espèces de rateaux entre les dents desquels chaque fil métallique repose isolément. A des distances plus grandes, 350 à 400 mètres, sont des poteaux plus forts destinés à recevoir des appareils de tension pour maintenir ces fils dans une position à peu près fixe. A chaque extrémité de la ligne sont établies des piles voltaïques en activité dont les pôles sont mis en communication avec le fil conducteur; suivant que le fil, mis en rapport avec le pôle négatif ou le pôle positif, fait incliner l'aiguille à droite ou à gauche sur un cadran disposé à cet effet, l'observateur, averti par le son de cloche frappée par l'aiguille magnétique, recueille la demande qui lui a été faite ou l'information qui lui est transmise, et y répond de la même manière. La construction de ces divers appareils est tellement perfectionnée aujourd'hui, que l'aiguille indicatrice peut, tout en parcourant le cadran, agir sur des caractères d'imprimerie qui pressent une feuille de papier blanc sur une feuille noircie et donnent ainsi au polygraphe plusieurs exemplaires d'une même dépêche.

Les dépenses d'établissement et d'entretien des télégraphes électriques sont plus considérables que celles des télégraphes ordinaires, mais les services du premier sont infiniment plus utiles et plus précieux, tant à cause de leur rapidité que de leur permanence. Désormais nous n'aurons plus à redouter cet inconvénient des dépêches interrompues *par la nuit ou par le brouillard*, dont la fréquence était devenue un sujet inépuisable de plaisanteries, et qui constituait un système si commode ou si utile pour les propriétaires des télégraphes lorsqu'ils avaient intérêt à taire certains faits ou à supprimer certaines nouvelles. Lorsque des télégraphes électriques, comme cela ne peut manquer d'arriver, auront été établis le long de toutes nos principales lignes de chemins de fer, ils permettront à l'administration centrale de communiquer souvent et vite avec tous les points du royaume, ce qui offrira de grands avantages avec notre régime de centralisation administrative. C'est ainsi qu'en Angleterre et aux Etats-Unis on a dû à ce nouveau mode de communication la découverte ou l'arrestation de plusieurs grands criminels au moment où ils allaient se soustraire aux recherches de la justice.

La nouvelle télégraphie présentera également des résultats importants pour le commerce et pour toutes les affaires en général, de quelque nature que ce soit.

Progrès des idées socialistes.

Une innovation a signalé une distribution de prix faite à Nontron; l'*Echo de Vésone* en rend compte en ces termes :

M. Monfanges, qui paraît dégoûté de la politique et de la philosophie du jour, s'est fait socialiste et a prononcé un discours en l'honneur de Fourier.

« Quelques personnes, a-t-il dit en terminant, traitent les socialistes d'utopistes et de fous, nous leur répondrons en les traitant de bornes et de rétrogrades. D'autres, plus bienveillants, nous disent que c'est trop beau et que c'est impossible; nous acceptons tous les titres qu'il plaira de nous donner. Pleins de la vérité de nos idées, fiers de la pureté de nos pensées, nous marchons toujours avec courage vers notre but, qui est l'amélioration matérielle et morale des masses, et notre mission ne sera terminée que lorsque le pauvre aura une existence assurée, que lorsque la science, qui de nos jours n'est que la nourriture intellectuelle de quelques privilégiés, sera le pain quotidien de tous les citoyens du monde.

» Quant à nous, élève bien petit d'un grand maître que nous vénérons, nos vœux les plus chers seront remplis si nous pouvons jeter une modeste étincelle sur ce brasier qui doit réchauffer le génie des siècles à venir, éclairer l'univers et faire le bonheur du genre humain. »

Ainsi soit-il! nous écrierons-nous à la fin de cette sorte de prière, bien que nous ne soyons pas profondément convaincus que le fouriérisme soit l'*Eldorado*, la terre promise de l'harmonie universelle et du bonheur général.

Nous n'en signalons pas moins le discours de M. Monfanges, que nous regrettons de ne pouvoir citer en entier, comme un pas fait hors des voies battues par les orateurs habituels de distributions des prix.

A certaines époques, l'administration de la marine, dans les ports militaires surtout, entreprend de grands travaux, et appelle à soi une nombreuse population ouvrière. Quelques mois après, elle congédie, faute de fonds, un certain nombre de ces travailleurs. C'est ce qui arrive périodiquement à Cherbourg. Le journal de cette ville nous apprend, dans son dernier numéro, que trois cents ouvriers employés par l'administration des travaux hydrauliques, viennent d'être congédiés pour cette cause. Ces ouvriers, venus souvent de loin pour se fixer dans la ville, se trouvent donc sans ressources. Le peu d'élévation des salaires ne leur a permis de faire des économies ni pour attendre la reprise des travaux, ni pour retourner dans leur pays. Ils se trouveront donc, par le fait, à la charge de la ville et des particuliers, par l'aumône ou par le vol. Il nous semble qu'une administration qui a son budget fixé d'avance, devrait bien équilibrer ses dépenses dès le commencement de l'année, pour occuper pendant les douze mois un nombre constant de travailleurs. Il est vrai que prêcher l'ordre à l'administration de la marine, c'est lui demander l'impossible. L'expérience l'a démontré depuis longtemps.

Le *Journal de Cherbourg* signale un autre caractère de ce con... que l'administration locale ne saurait faire exception au milieu de la France, et que l'initiative complète que nous réclamons ne pourrait venir que du pouvoir central; mais au moins serait-il possible de faire disparaître quelques-uns des abus que nous signalons, en surveillant, avec plus de soin qu'on ne le fait, les écarts de langage que se permettent sans vergogne les saltimbanques de bas étage.

Nous souhaitons que le *Messager du Nord* n'ait pas à expier cette honorable protestation aussi durement que l'*Industriel de la Champagne*, qui fut, comme on sait, maltraité il y a quelques mois pour avoir signalé le même désordre avec une courageuse énergie.

On annonce, dit le *Siècle*, que le général Narvaez va revenir de *son ambassade*, et qu'il sera nommé président du sénat. Le cabinet subira une modification, et M. Isturitz sera envoyé comme ambassadeur à Londres. Ces nouvelles méritent confirmation. On en donne une autre qui est plus probable. Marie-Christine, après avoir fait accorder le titre d'altesse à son mari morganatique et la grandesse de première classe aux huit enfants issus de cette union, viendrait habiter la France.

Le mariage de la reine doit nécessairement entraîner l'éloignement de sa mère, habituée depuis trop longtemps à gouverner, pour qu'on ne suppose pas, elle présente, qu'elle veut gouverner toujours. Marie-Christine a, pour se retirer, un prétexte dont elle fera bien de profiter. Elle accompagnera et présentera elle-même l'Infante Louise à la cour des Tuileries.

M. le ministre de la guerre prévoit, assure-t-on, dit le *Constitutionnel*, la nécessité d'avoir recours à un crédit extraordinaire de 25 millions pour les subsistances de notre armée d'Afrique. En Algérie et dans le midi de la France, les récoltes seront, à ce qu'on assure, plus que médiocres; les orges, les pommes de terre surtout feront défaut. Cette insuffisance n'aura certainement pas le caractère d'une disette, mais elle exigera pour notre armée, dans la prévision du gouvernement, un supplément considérable de dépense.

— On nous écrit de Constantine, 28 août : « Le général Bedeau est parti, il y a 8 jours, à la tête de 800 hommes pour chasser une tribu qui venait de tuer son caïd, un de nos alliés, au moment où il s'apprêtait à apporter à Constantine la contribution annuelle en argent; cette contribution s'élevait à 80 000 francs. Le général est revenu hier ramenant des troupeaux et du butin, dont la valeur dépasse de beaucoup le montant des contributions. On n'a pas eu à tirer un seul coup de fusil, les Arabes de la tribu étant venus au devant de la colonne faire leur soumission et livrer au général ceux qui avaient pris part à l'assassinat du caïd.»

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le ministre des travaux publics est parti hier pour l'Angleterre.

M. le comte de Salvandy, ministre secrétaire d'état du département de l'instruction publique, est chargé de l'intérim du ministère des travaux publics.

— On annonce pour demain 9 septembre, le départ de M. le maréchal duc d'Isly, qui se rendrait à Excideuil, et y séjournerait quelque temps avant de retourner à son poste.

— Le général Narvaez vient de quitter Paris pour retourner à Madrid, où il est appelé à siéger aux cortès, qui se réuniront le 14 de ce mois.

— Les deux trousseaux pour la reine Isabelle et pour l'Infante Louise sont commandés à Paris. C'est Mme la comtesse Bresson, femme de l'ambassadeur, qui s'est chargée d'en surveiller la confection.

On assure que S. M. la reine des Français se propose de placer de riches présents dans les deux corbeilles.

Sidi-Ben-Ayet, envoyé du bey de Tunis, est arrivé à Marseille avec sa suite. Il doit s'embarquer à bord de la corvette tunisienne qui l'attend dans ce port.

— M. Picot-Désormaux, ancien membre du conseil général du département de la Sarthe, et ancien député, vient de mourir à Cherré, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

— Un journal a, par erreur, annoncé que Béranger, notre grand poète, était dangereusement malade. Béranger se porte bien, Dieu merci! Il assistait hier aux funérailles de M. de Jouy.

— Joseph Henry a été transféré de la Conciergerie à la prison de la Roquette.

— M. Mourlhon, ingénieur de première classe, vient d'être attaché au service d'inspection de la ligne du chemin de fer de Paris à Orléans, prolongée par Vierzon jusqu'au Bec-d'Allier.

— Mme la comtesse de Tresbon, née de Sacquenville, vient de mourir en son château de Bérengeville, près de Louviers.

— L'Académie royale des Beaux-Arts, dans sa séance de samedi dernier, 5 septembre, a procédé à la nomination de trois candidats pour la place de directeur de l'Académie de France à Rome, en remplacement de M. Schnetz, dont le temps expire au 31 décembre 1846.

Ont été présentés dans l'ordre suivant :

MM. Couder, Alaux, Delorme.

— Les frégates à vapeur l'*Ulloa* et le *Darien*, ex-paquebots transatlantiques, qui sont depuis trois ans dans le port de Cherbourg, sans emploi pour avoir été construits avec luxe, mais sans égard à leur destination, vont armer et se rendre à Toulon.

— On écrit de Hambourg, le 1er septembre : « La maison de commerce Hincke et Cie, de Hambourg, qui, il y a environ un mois, a suspendu ses paiements, a été déclarée aujourd'hui en état de faillite ouverte par la chambre des vacations de notre tribunal de commerce.

» Le passif de cette maison s'élève à 4 millions 79 021 marcs de banque de Hambourg, et à 21 538 thalers de Prusse, sommes dont le total équivaut à 9 millions 102 636 fr.»

ENCORE JOSEPH HENRY. — Une demande en commutation de peine a été, dit l'*Epoque*, présentée au roi, au nom de Joseph Henry. Cette supplique a dû être renvoyée à M. le garde-des-sceaux, par qui elle a

TROUBLES AU SUJET DES GRAINS. — On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* du 5 septembre :

« Depuis une dizaine de jours, l'arrondissement de Beaupréau a été troublé, à diverses reprises, notamment dans les communes de Bégrolles, Andrezé, Tilliers et la Tessouale, par des rassemblements qui se sont opposés à la circulation des grains sur le territoire de ces communes.

» Quelques désordres, suscités encore par cette question des grains, ont eu lieu de nouveau hier dans les environs de Chollet ; un peu d'agitation règne même dans cette dernière ville, dont les ouvriers auraient manifesté l'intention de s'opposer à la translation dans la prison de Baupréau des individus arrêtés à la Tessouale, par suite d'une instruction qui vient d'y avoir lieu au sujet des derniers troubles.

» Nous ne pouvons avoir sur ces faits que des renseignements encore trop incomplets pour entrer dans des détails plus circonstanciés sur ce qui se passe dans l'arrondissement de Beaupréau ; mais nous sommes du moins en mesure d'affirmer que les scènes dont cet arrondissement est le théâtre, tout regrettables qu'elles soient, sont loin d'avoir la gravité qu'on leur prête. »

UN TESTAMENT. — Lord Carbery, qui vient de mourir à Londres, était un de ces riches Irlandais qu'on appelle *absentees*, parce qu'ils passent toute leur vie dans les plaisirs de Londres ou dans une maison de campagne aux environs, sans jamais dépenser dans le pays natal aucune parcelle de leur immense fortune. Il a cherché à expier ce tort dans son testament ouvert il y a quelques jours à la cour de prérogative de Dublin. Après avoir institué un de ses neveux héritier universel, avec les fidéi-commis et les substitutions à l'infini autorisés par la loi anglaise, il ajoute :

« Je veux et j'ordonne que l'héritier de mes biens immeubles, à quelque époque que ce soit, réside au moins quatre mois par année avec un état de maison convenable, dans mon principal manoir de Castle-Freke, comté de Cork, et cela sous peine d'une amende de 2 000 livres sterling (50 000 fr.) que mes fidéi-commissaires prélèveront sur les revenus et emploieront à l'amélioration du fonds.

» Je veux aussi, et j'entends expressément que si un héritier quelconque appelé à la jouissance de mes biens immeubles et de franc-aleu (*freehold property*), embrasse le *papisme* ou épouse une personne tenant aux croyances *papistes*, il soit, *ipso facto*, privé de tous les droits à la succession. En conséquence, l'héritage passera au parent le plus proche en degré, pourvu qu'il professe le culte protestant. »

La cour de prérogative et la cour de chancellerie, après la vérification (*probate*) de ce singulier testament, en ont ordonné l'exécution.

EXPLOITATION DE L'ENFANCE.—Une petite fille de dix ans, Louise Coselle, qui avait été placée par sa famille en apprentissage chez des fabricants de perles, rue du Faubourg-du-Temple, a tenté de se donner la mort, en se précipitant, ce matin à six heures, dans le canal Saint-Martin, un peu au-dessous de l'Entrepôt de la douane.

Elle avait d'avance, avant de sortir de chez elle, mis en ordre ses modestes effets, en laissant dans la cassette qui les renfermait une note indicative de l'emploi qu'elle désirait qui en fût fait après sa mort. Ayant été passer la journée de dimanche près de sa mère, elle l'embrassa avec plus de tendresse qu'à l'ordinaire avant de se coucher, en lui annonçant qu'elle partirait à la pointe du jour sans la réveiller, devant être à l'atelier de bonne heure pour terminer de l'ouvrage pressé.

Ce matin, en effet, elle sortit vers cinq heures et demie, erra quelques instants sur les bords du canal, et, choisissant un moment où personne ne passait, elle s'est précipitée dans le courant. Par bonheur, le bruit de sa chute fut entendu par le sieur Leroy, demeurant rue Delfosse, 13, barrière du Combat, lequel débouchait du faubourg du Temple en allant à son travail, au moment où la jeune Louise mettait à exécution son fatal projet. Ce brave ouvrier se jeta aussitôt à l'eau, et en quelques brasses la ramena sur la berge.

Cette enfant, que de prompts secours ont rappelée à la vie a été reconduite dans sa famille qui a appris à la fois sa tentative désespérée et la manière dont elle avait été sauvée.

D'après ce qu'on a pu comprendre du discours un peu incohérent de Louise Coselle, elle aurait été poussée à cet acte de désespoir par les mauvais traitements que lui faisaient subir sa maîtresse d'apprentissage. Pour qu'une enfant d'un âge si tendre se soit portée à une pareille extrémité, il faut que la cause qui a agi sur elle soit bien grave.

NOBLES ET PAYSANS.— Les propriétaires des domaines nobles de la Gallicie, écrit-on de Lemberg, 26 août, ont toujours eu la juridiction dans leurs terres, c'est à dire le droit de rendre la justice en matière civile par des juges nommés par eux-mêmes.

Ce droit, dont ces propriétaires abusaient de la manière la plus scandaleuse pour opprimer leurs paysans, vient d'être aboli par une ordonnance impériale qui prescrit que dorénavant toutes les contestations entre les habitants des domaines nobles, et entre ces habitans et leurs seigneurs, seront jugées par les tribunaux impériaux des districts respectifs.

Cette salutaire mesure, dont les seigneurs ne veulent tenir aucun compte, parce que, selon eux, elle viole les droits imprescriptibles attachés au sol de leurs propriétés, tandis que les paysans, comme on le pense bien, en exigent la stricte exécution, a fait naître entre ceux-ci et les premiers une animosité qui se traduit tous les jours dans des faits déplorables : les rixes, les tentatives d'incendies, les brigandages et même les assassinats, se multiplient sur tous les points de la Gallicie.

Le gouvernement qui, avec raison, veut maintenir l'ordonnance impériale, fait en ce moment organiser en Gallicie un corps de gendarmerie de 5 000 hommes, et il a donné ordre d'augmenter considérablement tous les corps de troupes cantonnés dans notre pays.

UNE JEUNE ORPHELINE. — On a ramassé, dit le *Droit*, hier sur la voie publique et conduit à la préfecture de police une petite fille dont l'histoire est touchante.

Jenny Marx est née de pauvres parents wurtemburgeois qui, dans l'espoir de faire fortune, ont transporté leur petite industrie agricole dans la province d'Oran. A peine le ménage était-il installé sur la chétive concession coloniale qui lui avait été faite, que la mère mourut de la fièvre maligne qui attaque trop souvent les émigrants. Peu de temps après, le père fut tué, avec l'un de ses compatriotes, en revenant du marché d'Oran, dans une embuscade tendue par des Arabes pillards.

Jenny, la pauvre enfant, restée seule, n'eut plus qu'un désir... revoir son pays et ce qui lui reste de famille. Faible, sans argent, sans protecteur, elle a eu le courage de se mettre en route ; un capitaine du commerce l'a prise par charité à son bord ; elle a parcouru, en implo-

[illegible] confuse, en cachant dans son mouchoir son visage indigo.

STATISTIQUE. — Il existe dans les états héréditaires de la monarchie autrichienne 7 315 fabriques et manufactures, 204 banquiers, 1 278 grandes maisons de commerce, 27 151 négociants et entrepositaires de marchandise, 674 945 industriels, 74 239 spécialités commerciales. En tout, 785 122 personnes qui se livrent à l'industrie, à la finance et au commerce. — Il faut encore ajouter 77 028 industries de la Transylvanie et de la frontière militaire. — Le plus grand nombre est en Bohême, 136 266. — La Lombardie, 165 691. — Venise, 108 687. — La Dalmatie, 7 775, et le littoral, 14 566. — Parmi les fabriques et les manufactures, on compte 1 075 fabriques de fonte, 775 forges ; fabriques de fer, 789 ; liquides fermentés, 592 ; cotons, 505 ; l'industrie d'articles de consommation, 255 727. Le nombre des avocats et officiers de l'ordre judiciaire est de 5 842 ; médecins, 4 639 ; chirurgiens, 5 506 ; entrepreneurs de théâtres, 57.

L'AMOUR DU CHOCOLAT. — Nous ne voyons durant cette quinzaine, sur les bancs de la cour d'assises, dit la *Gazette des Tribunaux*, que des accusés encore imberbes, dont les yeux gonflés de larmes, la figure juvénile et la timidité contrastent avec une accusation infamante. Ce sont de jeunes provinciaux qui ont été expédiés dans la capitale du fond de leur village, et que des protecteurs ou plus souvent le bureau de placement ont fait entrer chez des marchands de nouveautés au préjudice desquels ils se sont rendus coupables d'infidélités.

Pierre est encore un de ces malheureux que des parents imprévoyants envoient chercher fortune avant l'âge de raison, bien qu'ils aient été avertis mille fois, par l'exemple de ceux qui ne trouvent sur ce chemin que le déshonneur et le châtiment, des dangers qu'on court à Paris.

Pierre a dix-neuf ans à peine, et sa physionomie respire toute la candeur, toute l'ingénuité d'un Limousin nouvellement débarqué. Ce ne sont pas du moins des polkeuses du Château-Rouge, de Mabille et du Ranelagh qui l'ont perdu.

Né dans le pays des châtaignes, au milieu de pauvres bruyères, loin des grandes villes et de leurs séductions, Pierre, élevé par la servante d'un curé, conçut dès sa plus tendre jeunesse un vif attachement pour une riche héritière, belle et bonne jeune fille dont l'amitié le suit et le protège jusqu'à la cour d'assises. C'était Paul et Virginie dans la patrie de M. de Pourceaugnac ; mais, à la différence du roman de l'Ile-de-France, Virginie resta au hameau, tandis que Paul, s'arrachant aux regrets, aux larmes et aux terreurs de son amante, quittait les toits de chaume pour la ville des monuments et des arts. Que de fois Virginie, nous voulons dire la pauvre Annette, soupira et gémit, pleurant en silence, lorsque les jours et les mois s'écoulaient sans que son Pierre revînt.... combien ces landes qu'il avait embellies lui paraissaient alors tristes et monotones....

Cependant, à quelques cents lieues de sa compagne, ce n'étaient ni l'ambition ni l'amour de la gloire qui tourmentaient l'enfant devenu jeune homme. Résigné au rôle modeste d'élève en épiceries, ayant conservé la simplicité, la craintive inexpérience, l'allure provinciale et jusqu'aux vêtements limousins, Pierre ne rêvait qu'un seul bonheur, revoir sa bonne et gentille Annette, et trouver auprès d'elle une existence bourgeoise plus douce et plus confite que ne l'est à Paris le commerce de l'épicerie. C'est dans cet espoir qu'il dévorait le pain qui compose le déjeuner du garçon épicier, se levant à quatre heures du matin, balayant la boutique et la devanture, lavant le comptoir, remuant d'énormes ballots, et recevant le soir maigre pitance avant d'aller dormir sur un lit bien dur, lui qui avait eu naguères tant de grasses journées de *far* [illegible], de morceaux délicats, tarte à la crème et blanc-manger, auprès de la vieille Gothon, la cuisinière du desservant.

Il est des amoureux chez qui le sentiment n'étouffe point la faim. L'amour, chez Pierre, laissa parler la gourmandise : son maître s'aperçut un jour que de petites pièces disparaissaient du comptoir. Il fit une croix sur quelques pièces de 75 et 50 centimes, et les retrouva le lendemain en la possession de son commis.

Le jeune homme fondit en larmes et confessa qu'il avait dérobé de la sorte une cinquantaine de francs. C'était, dit-il, pour se donner un peu plus de bien-être. On visita sa malle ; elle était remplie de bâtons de chocolat, de pots de confitures, de pralines, de sardines, d'anchois, de ratafias et de sucreries de toute espèce. Son crime était plutôt celui d'un enfant gâté que d'un malfaiteur ; ce méfait semblait le rendre passible de la *Morale en action* plutôt que de la cour d'assises. Pierre n'en avait pas moins commis un vol avec circonstances aggravantes. Il le comprend aujourd'hui. Mis en prison au milieu de repris de justice et d'échappés du bagne, il a pu méditer sur les tristes effets de la gourmandise.

Heureusement, une bonne providence veillait sur lui. Sa jeune amie a écrit à M. le juge d'instruction, à M. le président des assises et à MM. les jurés, des lettres qui révèlent son bon cœur, son intelligence et son courage. Le défenseur affirme que si Pierre est acquitté, il retrouvera dans son village deux familles disposées à tout oublier et à lui faire racheter, par l'indulgence et le pardon, un meilleur avenir. M. l'avocat-général Jallon pense, malgré les circonstances favorables de la cause, qu'une répression est nécessaire. Il va toutefois au devant des circonstances atténuantes.

Mais le jury, après avoir entendu la plaidoirie de Me Lachaud, rapporte un verdict d'acquittement. En conséquence, Pierre sera mis sur-le-champ en liberté. Qu'il reprenne bien vite le chemin de Limoges !

VARIÉTÉS.

PHYSIOLOGIE PHILOSOPHIQUE DES SENSATIONS ET DE L'INTELLIGENCE ; par M. GERDY, professeur à la Faculté de Médecine de Paris (1).

Dans la classification de M. Gerdy, les sens, c'est-à-dire tout cet ensemble des modes divers de sensations qu'il a distingués, forment un premier ordre des facultés de l'entendement. Mais pourquoi, se demandera-t-on, rapporter, aux facultés de l'entendement le sentiment de la fatigue physique, celui de la faim, les sensations de volupté amoureuse, etc., qui ne contribuent que d'une façon très accessoire au service de l'entendement, et qui ont directement trait, au contraire, à de toutes autres fonctions ; qui ont, en un mot, d'autres buts parfaitement dé-

ment d'autres facultés dont il n'a pas encore fait mention, [illegible] *l'amour*, *l'ambition*. M. Gerdy qui, à ce dernier ordre de facultés, c'est-à-dire aux facultés affectives, rattache avec raison la *volonté*, n'aurait pas dû commettre une telle interversion (1).

C'est un des points les plus délicats et les plus obscurs dans l'étude de l'homme, que cette action réciproque des facultés intellectuelles et des facultés affectives. Nul doute que le principe de nos déterminations soit puisé ordinairement dans ce dernier ordre de facultés, ou dans les facultés sensitives, qui ont aussi la propriété de nous causer des impressions, soit agréables, soit pénibles. Mais ces déterminations, on ne le saurait nier non plus, sont influencées par les délibérations de l'intelligence, qui pèse comparativement les sollicitations diverses exercées sur le principe sentant, et qui prévoit, calcule les suites du parti qu'on aura pris de céder à telles et telles d'entre ces sollicitations plutôt qu'à telles autres. Pour compliquer ce haut problème, il arrive en outre que les combinaisons variées des sensitives, des affectives et des puissances intellectuelles donnent lieu à des facultés mixtes, qui constituent nos goûts industriels, artistiques, scientifiques, nos aptitudes et nos vocations, en un mot. Ce n'est pas tout : l'exercice normal de chacun de ces penchants secondaires, l'exercice même de chaque faculté de l'esprit donnent lieu à des satisfactions, à des impressions de plaisir qui transforment en autant de sources d'attrait et de bonheur actuel (bonheur *de facto*), des facultés dont le caractère était primitivement neutre. Admirable sollicitude du Créateur, qui a semé un germe de plaisirs dans tous les sentiers où peut s'engager l'activité vitale des créatures douées de sensibilité ! Cette disposition d'une suprême bienveillance est poussée si loin, que les actes mêmes qui nous causaient primitivement répugnance et malaise finissent, grâce à l'*habitude*, par devenir une jouissance, jouissance à la vérité quelquefois incommode ou même funeste, quand elle se trouve en dehors des convenances de notre nature. Telles, par exemple, je considère les sensations qui résultent de l'usage du tabac et des liqueurs fortes.

Contre cette munificence providentielle de la nature à l'endroit du plaisir, on alléguera peut-être certains faits qui semblent la contredire : ainsi les douleurs inévitables de l'enfantement. Voilà, il est vrai, une fonction qui ne s'accomplit qu'au prix de rudes fatigues et de cruelles souffrances. Il ne pouvait pas sans doute en être autrement. Mais combien la nature n'a-t-elle pas ménagé de compensations dans le cœur de la mère ! Ah ! si, affranchies de toutes les misères et de toutes les angoisses surajoutées aux douleurs de l'enfantement par le fait de nos vicieuses institutions sociales, les femmes pouvaient jouir ensuite, sans trouble ni tourment, des délices de la maternité ; si, comme mères, elles n'avaient en outre, pour la plupart, bien des croix à porter, certes, ce ne sont pas elles, les femmes, ces êtres de tant de courage et de dévouement, à qui rien ne coûte dès que la grande et sainte affection a parlé à leur cœur ; ce ne sont pas elles, disons-nous, qui pour cette dure épreuve, ce pénible effort de l'enfantement, s'aviseraient d'élever, contre la nature et contre Dieu, une voix accusatrice ! La maternité, avec son double lot de souffrances et de joies, est une condition que les femmes accepteraient sans aucune espèce de murmure, si notre état social n'avait la funeste propriété d'aggraver les unes et d'empoisonner les autres par une foule d'amertumes qui ne sont point du tout inhérentes à la fonction maternelle. Mais que dis-je ? cette fonction telle quelle, avec ses périls, ses tourments de toutes sortes, qu'ils soient du fait de la nature ou de la société, les femmes ne l'acceptent-elles pas avec des transports de reconnaissance ? Laquelle d'entre les femmes voudrait répudier sa part de ces saintes émotions, si mélangées qu'elles soient aujourd'hui de douleurs et d'angoisses ?

Si l'on s'interroge sur la nature et le siège des impressions de l'ordre affectif, combien ne rencontre-t-on pas encore de points mal éclaircis ou même tout à fait obscurs ! N'y a-t-il, comme le professait M. Jouffroy, n'y a-t-il fondamentalement qu'une seule faculté : l'amour de ce qui affecte notre sensibilité d'une manière agréable, l'aversion de ce qui produit sur elle un effet opposé, passion *attractive* ou *répulsive*, suivant l'expression de ce philosophe, et ayant une même fin : l'amour de soi ? (*Mélanges philosoph.*, p. 273). Nous dirions plutôt, nous, que la passion découle de l'amour de soi, du désir que chacun a de se rendre heureux, et qu'elle a, dans le plan providentiel, une fin qui se rapporte à l'ordre général. Ainsi, par le stimulus du plaisir, Dieu incite chaque être particulier à remplir la fonction qui lui est assignée dans l'univers : exemple, ce puissant attrait sexuel, instinct qui par rapport à l'individu semble n'avoir d'autre objet qu'une satisfaction enivrante, et qui, dans les desseins de Dieu, devient le gage et le moyen de la perpétuation des espèces.

De même que les sensations qui viennent du dehors ont leur siège dans des appareils spéciaux, malgré la nécessité de l'intervention du centre cérébral, pour qu'elles soient perçues, pour que nous en ayons

(1) Voir la *Démocratie* de samedi 5 septembre.

(1) Quand nous louons M. Gerdy de placer dans la dépendance des facultés affectives la *volonté*, il vaudrait mieux peut-être, afin de mettre à l'abri de toute contestation fondée son opinion et la sienne, dire seulement les mobiles ou motifs de la volonté, les impulsions qui la font naître. Car dans toutes les circonstances où nous jouissons de notre sangfroid et de notre raison, cette dernière faculté apprécie, juge comparativement entre elles les impulsions diverses qui agissent sur nous, elle prévoit les conséquences probables de notre abandon à l'une ou à plusieurs d'entre elles ; et de là résulte cette *volonté réfléchie* qui est seule considérée par beaucoup de philosophes et surtout par les législateurs comme la volonté proprement dite, la volonté *imputable*. Cette question va être reprise plus loin.

Quant à l'*attention*, qui, selon M. Gerdy, serait aussi uniquement du ressort des facultés affectives, nous ne saurions sur ce point partager son avis. C'est ici un mode d'emploi de nos facultés, dont chacune d'elles est susceptible, et les facultés intellectuelles bien plus encore que les autres. Sans doute la source de l'attention est, en général, un *désir* à satisfaire ; mais on en peut dire autant de tout exercice et de tout mode d'exercice de l'une de nos facultés. Abandonnant lui-même, au surplus, l'opinion qu'il a émise (p. 204, 515) sur la nature de l'attention, M. Gerdy définit ailleurs la réflexion : « l'activité *attentive* de chacune des facultés intellectuelles. » (P. 466).

Ce cercle entier a besoin d'être parcouru pour qu'une impression aboutisse à la fin vers laquelle elle tend, à l'acte complet qu'il est de sa nature de provoquer de la part de l'individu. C'est ainsi qu'une sensation externe, une impression de la vue, de l'ouïe ou de l'odorat, par exemple, devient pour l'âme un ébranlement initial auquel il en succède d'autres qui, par l'intermédiaire du cerveau, sont transmises aux appareils, quels qu'ils soient, des impressions *affectives* ou émotions. Ces appareils, qui associent la vie organique à certains phénomènes de la vie animale ou de relation (par exemple, quand une rougeur ou une pâleur subite suit la vue d'un objet, l'audition d'une parole), ces appareils, foyers des affections, réagissent à leur tour sur les agents des fonctions intellectuelles et sensitives, excitent le cerveau et les organes des sens à concourir aux actes appelés par l'émotion intérieure.

Jusque là, il ne s'était passé dans l'individu que des phénomènes involontaires. En présence de son excitant naturel, le sens n'avait pas pu ne point recevoir l'impression, le cerveau, fonctionnant normalement, n'avait point pu ne la pas percevoir, ni le principe des émotions s'en être point affecté d'une façon particulière. Toute cette série de phénomènes s'accomplit fatalement et, en quelque sorte, instantanément: c'est à grand'peine si, dans les cas ordinaires, nous pouvons saisir entre eux le moindre intervalle.

Mais alors, c'est-à-dire une fois l'émotion produite, commence une nouvelle série d'actes qui, bien qu'ils soient la conséquence des premiers, n'ont plus le même caractère de nécessité fatale et de spontanéité irrésistible. Sollicitées d'agir dans le sens de l'émotion et de mettre en œuvre, pour la satisfaire, les puissances qui sont sous leur empire, les facultés intellectuelles peuvent résister, peuvent différer d'obéir à cette sollicitation. Elles pèsent les suites de l'acte réclamé par le principe affectif, et elles s'y prêtent ou s'y refusent d'après une délibération dont chacun de nous a conscience. Il est vrai que les motifs, en vertu desquels l'intelligence se détermine, ont tous trait à des satisfactions plus ou moins prochaines de l'ordre affectif ou sensitif; mais ce n'en est pas moins l'intelligence qui compare entre eux ces divers motifs, et qui, entraînée par ceux qu'elle juge les plus forts, donne l'ordre et le signal d'une action conforme au parti qu'elle a adopté. En un mot, le principe intellectuel est la balance, et les forces passionnelles, les émotions, les impressions de la sensibilité sont les poids mis dans les plateaux de l'instrument. Ajoutons que, grâce à la faculté pour ainsi dire illimitée qu'il possède de se souvenir et de prévoir, l'esprit de l'homme peut embrasser à la fois, pour les comparer entre elles, les impressions passées, présentes ou attendues, et cela dans une mesure que l'imagination prolonge au delà des barrières de l'espace et du temps.

Si l'intelligence ou principe délibérant résiste à l'appel de la passion, c'est par un effort plus ou moins pénible; il y a lutte, malaise et souffrance dans l'individu. Si l'intelligence assentit et entraîne le concours des autres puissances soumises à la volonté, il y aura, l'acte accompli,

Partisan déclaré de la philosophie qui rapporte aux sensations et à l'expérience l'origine de toutes nos idées, M. Gerdy ajoute à la thèse de Locke des développements et des éclaircissements qui la montrent ou plutôt qui la mettent à l'abri de la plupart des objections dirigées contre elle. C'est ainsi qu'il s'attache à établir que, si d'après la théorie sensationiste, tous les matériaux de la pensée sont apportés à l'intelligence par les sens, cette théorie ne méconnaît nullement, d'ailleurs, l'action propre de l'intelligence sur les matériaux qui lui sont fournis par ces intermédiaires uniques entre elle et la nature. Et c'est précisément cette action complexe, diverse, prolongée, qui donne lieu à tous les phénomènes intellectuels sur lesquels se fondent les philosophes qui veulent à toute force que certaines idées aient une origine indépendante des sens. M. Gerdy poursuit de sa dialectique pressante, jusque dans leurs derniers retranchements, les docteurs du soi-disant *éclectisme* ou *rationalisme* qui ont essayé, au dix-neuvième siècle, de ressusciter, sous d'autres noms, le système suranné des *idées innées*. Il démontre, contre eux, que les idées les plus générales et les plus abstraites ne proviennent, dans le principe, que de l'observation, ordinairement de l'observation répétée, multipliée, et des inductions que l'observation suggère à l'esprit investigateur et logique de l'homme, toujours jaloux de remonter des effets aux causes, et de généraliser les cas particuliers qu'il a observés.

Sous le rapport des applications, M. Gerdy est pareillement dans le vrai, et il se montre esprit judicieux et progressif quand, au nom de la science physiologique, il s'élève contre le système actuel d'éducation qui condamne l'enfant à l'immobilité, au silence, et qui l'occupe de choses sans intérêt pour lui. Ce médecin ne voudrait, avec raison, de la classe et de la salle d'études, que pendant les journées pluvieuses; le reste du temps, c'est au grand air, au sein des verdoyantes campagnes, en présence de la nature que l'instruction serait donnée à de joyeux groupes d'enfants, avides d'apprendre le comment, le pourquoi de tout ce qui, là, frapperait et charmerait leurs regards. Oui, c'est bien ainsi qu'il en faudrait user avec l'enfance; mais le perspicace professeur devrait soupçonner que, pour réaliser ses vues sur ce point, il faudrait une toute autre société que celle où nous vivons. Qu'il se joigne donc à nous pour réclamer les réformes sociales. Sa candidature politique n'en aura que plus de motifs, et peut-être aussi que plus de chanches dans un avenir rapproché. Les hommes se lasseront, il faut l'espérer du moins, de ne prendre leurs législateurs, leurs guides officiels, que parmi les gens étrangers aux lois naturelles qui régissent les plus précieux intérêts de l'humanité, la santé, le bien-être, le développement rationnel de toutes les facultés humaines. Quand on se décidera enfin à tenir plus de compte de ces intérêts vraiment sacrés que de prétendues nécessités fiscales et d'autres conditions factices de gouvernement, nous savons bien, quant à vous, vers quelle forme d'organisation sociale on sera conduit par la force irrésistible de la logique et des faits.

CH. PELLARIN, D.-M. P.

4 1/2 J. 22 m. dr cours 111 75		Banq. de Fr. dr cours 3300 »»	
4 0/0 J. »	»» »/»	O. V. de Par. »	1292 50
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp. »	»»» »»
—— fin Ct »	» »»	— Goudn.... »	1215 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Garn..... »	1197 50

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50/	»» »»	84 65	»» »»	84 90
5 p. 0/0......	d. 50	»»» »»	»»» »»	»»» »»	120 »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	05 »/»	15 »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	10 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM............	Der C.	102 1/2
Récép. Rotsch.	»	101 75	BELG. 2 1/2.....	»	56 1/2
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2.......	»	»»» »/»
— — pass.	»	6 1/4	— de 1840....	»	102 3/4
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— de 1842....	»	105 1/4
Dette intérieure	»	34 »/»	— Banque.....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »/»	— de Em. 1844.	»	»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	»» »»
HAITI........	»	» »/»	AUTRICHE	»	»»» »»

Union minière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»

— Ob. anc.	»» »»
— — nouv.	1170 »»
V. r. gauc.	300 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1283 75
— à Rouen.	982 50
R.-Havre..	732 50
Avignon...	948 75
Str. à Bâle.	225 »»
Paris-Str...	507 50
Tours-Nant	517 50
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	738 75
Famp-Haz.	408 »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	498 »»
Orl.-Bord.	583 75
Mont. à Tr.	363 »»
Paris-Lyon	533 »»
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	6025 »»
Lin Maber	615 »»

MARCHANDISES.— HUILES. — Colza disponible, 88-00; courant du mois 89 à 89-50; trois derniers mois, »» à 91; quatre premiers 1847, »».

Lille. — Point de courrier.

Esprits.—3/6 Montpellier disponible, »»» à 140; courant du mois »»» à 128; octobre, 135; novembre et décembre, 131 à 132; huit premiers 1847, 126, »»».

Savons.—Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 105 à 106 fr. les 100 k., ordres de livraison, »»» à »»» fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

PATE DE NAFÉ La plus agréable et la plus efficace des pâtes pectorales, se vend rue Richelieu, 26, à Paris.

M. A. DELAVIGNE ouvrira le 5 octobre, les cours annuels de l'*Institut complémentaire des études classiques*, rue des Fossés-Saint-Victor, 25, à Paris. Cet enseignement offre aux jeunes gens les moyens de clore utilement leur éducation scolaire et des ressources toutes spéciales pour se préparer aux épreuves du baccalauréat ès lettres.

Spectacles du 9 septembre.

8 »/» **OPÉRA.** — Lucie de Lammermoor, le Diable à Quatre.
7 »/» **FRANÇAIS.**— Mme de Tencin, l'Enfant trouvé.
7 1/2 **OPÉRA-COMIQUE.** — Le Trompette, Zémire, le Châlet.
6 1/2 **VUDEVILLE.**— Place Ventadour, les Brodeuses, les Chansons.
7 1/2 **GYMNASE.**— Les Premières Amours, Clarisse Harlowe.
6 1/2 **VARIÉTÉS.** — Mme Panache, Saltimbanques, un Domestique.
7 1/2 **PALAIS-ROYAL** — Un Cœur, Nouvelle Clarisse Harlowe, les Bains.
7 »/» **PORTE-ST-MARTIN.** — Le Docteur noir.
6 1/2 **GAITÉ.** — Temple de Salomon.
6 3/4 **AMBIGU.** — Le Marché de Londres.
6 3/4 **COMTE.** — Crispin dans l'embarras, Peau-d'Ane.
6 »/» **FOLIES-DRAMATIQUES.** — Loup-Garou, Je fais mes farces, Arsène.
7 1/2 **LUXEMBOURG.** — La Fille du Cocher, Pilules d'Amour, le Mariage.
8 »/» **CIRQUE** (Champs-Elysées).— Exercices d'équitation.
3 »/» **HIPPODROME.**— Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprim. Lange-Lévy et Cie, rue du Croissant, 16.

On s'abonne :

A Paris, au Bureau de la PHALANGE, rue de Seine, 10.
Dans les départements, chez tous les directeurs des messageries et chez tous les Libraires.

LA PHALANGE

PRIX D'ABONNEMENT :

	Un an.	6 mois.	3 mois
Pour les abonnés à la *Démocratie pacifique*.	18 fr.	9 fr.	5 fr.
Pour les non-abonnés.	24	12	6 50
En sus pour les pays étrangers à surtaxe.	4	2	1

REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE, publiant les manuscrits de FOURIER.

ÉTUDES SUR LES QUESTIONS RELIGIEUSES, ÉCONOMIQUES ET ARTISTIQUES, AU POINT DE VUE DE LA SCIENCE SOCIALE; BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Par an, DOUZE NUMÉROS, de chacun 6 feuilles, formant 2 beaux volumes de près de 600 pages, format grand in-8.

TABLE DES MATIÈRES contenues dans la Livraison de septembre 1846.

I. PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER. — Suite des CINQ PASSIONS SENSUELLES. — Accords visuels d'octave en unité directe et en unité inverse.
II. BRUNHILD ET COLOMBANUS, drame en cinq actes et huit parties. — Par M. CHARLES BÉNÉZIT.
III. DE LA PROPRIÉTÉ et des diverses manières légitimes d'acquérir.— Les attractions.— La série. — La propriété. — Par M. D. LAVERDANT.
IV. MÉLANGES. — Encore un aveu de l'Économisme.

Sommaire de la livraison d'août.

I. PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER. — DES PASSIONS SENSUELLES (suite). — État subversif de la vue en accord brut 0, de prime et de seconde, et en accords cardinaux. — De la progression en accords libres et mesurés. — Des accords visuels de septième ou somnambulisme. — Appendice sur l'exception et l'obscurantisme.
II. LA QUESTION RELIGIEUSE (10e article.) — Par M. H. DOHERTY.
III. POÉSIES. Le voile d'Isis. — Par M. LECONTE DE LISLE.
IV. BIBLIOGRAPHIE. — Histoire de l'Océanie, par M. C. Henricy. — Par C. M. — De la Pairie et de l'aristocratie moderne, par M. Cieskowski. — Du système parlementaire en France et d'une réforme capitale, par M. L. Couture. — Par I. R. — Suez et Panama, ode, par M. Bignan. — Par A. C.
V. MÉLANGES. — Analogies. — Erratum. — Les femmes de Byron, par L. de L. — Encore le Journal des Economistes.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE,

ÉCHO DE L'ORIENT,

Paraissant tous les cinq jours, les 1er, 6, 11, 16, 21 et 26 de chaque mois.

Le *Journal de Constantinople* a cessé d'être la propriété de M. BOUSQUET-DESCHAMPS; elle appartient à une Société dont M. GUSTAVE COUTURIER, de Smyrne, propriétaire de l'*Écho de l'Orient*, et M. F. NOGUÈS, l'un des rédacteurs du *Journal de Constantinople*, font partie.

L'*Écho de l'Orient*, qui se publiait à Smyrne, a cessé d'y paraître pour se réunir au *Journal de Constantinople*.

La rédaction en chef des deux journaux réunis est confiée à M. F. NOGUÈS. En réunissant sur un seul journal les ressources des deux, les nouveaux propriétaires seront à même de faire de nombreuses améliorations, qui auront pour objet la rédaction et la partie matérielle du nouveau *Journal de Constantinople*.

Ces améliorations auront lieu aussitôt après qu'ils auront réuni les matériaux nécessaires. — Le format sera agrandi, ce qui permettra d'adopter un nouveau plan pour le journal. — Il sera politique, et il traitera toutes les questions qui intéressent l'Orient; — il sera commercial, et il tiendra ses lecteurs au courant de toutes les opérations des grands marchés de la Turquie et de l'Europe; — il sera littéraire, et il fera connaître la littérature ottomane, tout en suivant avec attention les productions des littératures de l'Europe; — enfin, il sera judiciaire, et il donnera les décisions des tribunaux, mais surtout en matière commerciale.

Pour cette nouvelle publication, qui sera avant tout une œuvre impartiale et honnête, les nouveaux propriétaires du *Journal de Constantinople* se sont assuré le concours de tous les hommes qui veulent la paix de l'Orient, le progrès et le bien-être de la Turquie.

Le prix de l'abonnement est pour la France : un an, 45 fr.; 6 mois, 25 fr.—Le prix des annonces est de 50 c. la petite ligne et 1 fr. la grande. — Les abonnements datent du 1er et du 16 de chaque mois. On s'abonne à Constantinople, au bureau du journal, ancien établissement Saint-Georges, près *Perchembé-Bazar*, à Galata; —à Paris, chez MM. Lejolivet et Ce, à l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46, place de la Bourse, entrée par la rue Brongniart; — chez M. Artus Mayeux-Monti, son correspondant, 33, rue du Petit-Carreau; — à Marseille, chez Mme veuve Camoin et C. — à Londres, chez MM. P. L. Simmonds et Clowes, 18, Cornhill, et dans les villes du littoral de la Méditerranée, à l'agence des paquebots français.

On a depuis longtemps signalé la concurrence immorale faite aux ouvriers honnêtes par les détenus des maisons centrales. Les entrepreneurs sont affranchis des frais de loyer de bâtiments, d'achat et d'entretien des machines; ils payent à très bas prix le travail des détenus; favorisés par des conditions si avantageuses, ils livrent au commerce les produits industriels à des prix inabordables pour leurs rivaux. Il en résulte que les honnêtes gens, maîtres et ouvriers, se trouvent condamnés à la gêne, à la ruine, par la concurrence des malfaiteurs. Voilà les hautes leçons de moralité, les encouragements à la vertu que donne la société à ses enfants! et le nombre de ces maisons centrales augmente d'année en année, toujours suivi de la concurrence dépréciative!

La lettre suivante d'un de nos amis, très bien placé pour connaître les faits, donne un nouveau poids aux vives réclamations des populations ouvrières et de tous les gens sensés :

Monsieur le rédacteur,

Parmi les classes ouvrières qui souffrent de la dépréciation des objets manufacturés, celle des *penduliers* est une des plus malheureuses.

Le public blasé profite de la baisse outrée qui s'opère sans se rendre compte, sans s'étonner du bon marché des régulateurs de salons et de chambres à coucher. Il ne sait pas ce qu'il en a coûté à l'homme de peine, pour lui fabriquer ces objets de luxe et d'utilité. S'il calculait à combien peuvent revenir dans l'*établissage* d'une pendule à colonnes en palissandre, le mouvement brut à sonnerie, la boîte, le bronze, le verre, le socle, la matière première et la main d'œuvre de tous ces objets, il n'arriverait pas à concevoir comment on peut donner toutes ces choses transformées en pendule pour 45 francs.

Cependant c'est le prix exact, auquel les obtiennent les commissionnaires, les horlogers-revendeurs et même les *bijoutiers-fabricants* (qui ne fabriquent rien).

Il y a 40 ans, un mouvement de pendule à sonnerie coûtait *cent francs*, aujourd'hui la pendule entière ne coûte que *quarante-cinq francs*.

D'où vient cette baisse immense?

De la concurrence effrénée, déraisonnable, stupide (ce dernier mot est le plus juste), que les fabricants français se font entre eux, car l'étranger nous laisse entièrement le monopole de ce genre de produit; de là il s'ensuit que les ouvriers penduliers de Dieppe et des environs meurent littéralement de faim.

Les échappementiers, les finisseurs, remonteurs, etc., à Paris, vivaient encore *à peu près* moyennant un travail excessif et des moyens abréviateurs fort ingénieux, mais voilà que leur *industrie* (1) vient de recevoir le plus rude coup qu'on puisse lui porter.

Un vaste atelier d'ouvriers et d'apprentis horlogers a été fondé dans la maison de détention de Melun. Un ancien établisseur de pendules s'est mis à la tête des détenus; sachant un peu faire manœuvrer la lime, le tour et le marteau, il en fait des horlogers qu'il paie, Dieu sait à quel rabais! Grâce à ces moyens économiques, grâce à ces travailleurs de rebut, il accapare l'établissage, le finissage et même la fourniture des mouvements de pendules de la capitale, de sorte qu'il n'est plus possible aux ouvriers honnêtes de vivre de leur état, et que la plupart sont réduits à la misère et au désespoir par suite de cette concurrence ignoble et fatale.

Messieurs les nochers politiques, quand donc comprendrez-vous *qu'il est infâme* que la prison et le bagne viennent affamer l'atelier et la mansarde?

Qu'il est injuste de faire payer (par les impôts indirects) aux pauvres, laborieux et honnêtes ouvriers, les frais de logement, nourriture

(1) Jadis l'horlogerie était un art, et dans les six corps d'état l'horloger seul avait le droit de porter l'épée.

Croit-on que le spectacle du vice heureux et faisant des économies, ne contribue pas à démoraliser l'homme qui souffre et à augmenter la population hideuse des maisons pénitentiaires?

Messieurs les gouvernants, dans un pays bien administré :

Le vice doit être haï et non envié.

La vertu ne doit pas être un métier de dupe.

LOUIS FESTEAU.

Le remède paraît simple : supprimer le travail dans les maisons centrales; mais c'est une solution négative tout à fait inacceptable.

Tenir sous clef des milliers d'hommes dans la force de l'âge, les loger, les nourrir, les vêtir et les chauffer, sans leur demander pour prix de cette générosité un travail productif, ce serait pousser la sottise jusqu'au ridicule. C'est bien assez qu'il en soit ainsi pour les condamnés à moins d'un an et un jour d'emprisonnement, à qui l'Etat concède toutes ces faveurs, sans le moindre retour. La justice, l'intérêt des mœurs, la prévoyance de l'avenir, la santé des détenus, tout recommande, à part même la question d'économie, digne pourtant d'être prise en considération, l'organisation du travail dans les prisons.

Choisira-t-on des travaux qui ne puissent faire concurrence aux industries extérieures? S'il en est, ce seront les meilleurs, sans doute : c'est une étude à faire pour chaque localité. Mais que l'on ne tombe pas dans la coutume anglaise du *tread-mill*, consistant, comme on sait, à faire tourner indéfiniment la roue d'un moulin au *convict*, lequel gravit un plan qui toujours glisse sous ses pieds. C'est le passe-temps peu productif de l'écureuil en cage. Ailleurs, dans le même pays, on a employé les détenus à creuser des trous en terre que le lendemain on faisait combler. On n'a pas oublié qu'après 1830, des notabilités politiques proposaient, pour procurer du travail au peuple, de faire, pendant une quinzaine, transporter les terrasses du Champ-de-Mars au milieu du Champ, afin d'avoir à les faire reporter en place dans la seconde quinzaine. Leur génie s'était élevé à cette hauteur d'invention, où le bon sens populaire refusa de les suivre.

Ne demandons pas qu'on introduise dans les prisons de pareilles extravagances.

Les prisonniers doivent travailler et travailler utilement.

Les travaux qui doivent leur être dévolus sont les travaux répugnants et dangereux, soit dans l'industrie, soit dans l'agriculture.

Il est des industries dont l'exercice équivaut à une condamnation à mort qui s'exécute dans un temps plus ou moins éloigné; telles sont la fabrication de la céruse et des allumettes chimiques, l'étamage des glaces, le curage des égoûts, et généralement les industries où l'air se charge de vapeurs de plomb, ou de mercure et de phosphore, ou de molécules métalliques, ou de miasmes insalubres. D'autres, sans être aussi dangereuses, sont extrêmement rudes. Ces industries échoient aujourd'hui à d'honnêtes ouvriers, souvent à de vieux soldats, que la faim condamne à accepter ces chances mortelles. C'est ainsi que des générations entières se succèdent rapidement dans ces ateliers néfastes, ne laissant à leurs enfants d'autre legs que de précoces infirmités.

Ces industries devraient être confiées à la société et dévolues aux malfaiteurs, sous la surveillance de l'Etat, qui construirait les ateliers suivant toutes les exigences de l'art, et s'aiderait des secours et des lumières de la science; le mal perdrait bientôt de son intensité. Les chances dangereuses baisseraient d'ailleurs, par l'alternance qu'il serait facile d'établir entre les travailleurs, grâce à l'abondante population des maisons de détention. Six cents prisonniers employés deux heures par jour à la fabrication de la céruse ne courraient aucun danger, tandis que cent ouvriers employés douze heures par jour sont fatalement atteints.

ment des landes, desséchement et assainissement des marais, endiguement des fleuves et rivières, travaux publics de diverses natures. Par leur concours s'accompliraient de grandes œuvres dont les populations ni l'Etat n'osent même aborder la pensée.

Contre un tel projet se présente d'abord la crainte des évasions, mais à tort. Le travail libre, en plein air, serait une récompense accordée à ceux qui l'auraient méritée par leur conduite; — à ceux dont les antécédents et les causes de condamnation n'inspireraient aucune alarme (et la moindre expérience des prisons prouve qu'il en est beaucoup); à ceux qui auraient obtenu la promesse de leur grâce à une époque déterminée; à ceux, enfin, dont la peine toucherait à son terme. On peut être assuré que toutes ces catégories n'iraient pas compromettre, par une tentative d'évasion, les chances assurées d'une prochaine libération. Il est bien entendu d'ailleurs qu'on choisirait les localités les plus commodes, et qu'on organiserait une surveillance sévère, comme il se fait déjà pour les compagnies de discipline de l'armée.

L'expérience a du reste prononcé. En fait d'évasion, les adultes de 15 à 20 ans ont certes autant de goût et de facilité que des prisonniers d'un âge plus mûr : s'ils sont moins forts, il sont plus agiles. Eh bien! dans les colonies agricoles de Mettray, de Petit-Quevilly, de Marseille, où les jeunes détenus sont depuis quelques années mis en éducation, les tentatives d'évasion, et surtout les évasions consommées, sont excessivement rares. En Suisse, les condamnés sont employés à tous les travaux d'utilité publique, et l'expérience n'a pas condamné ce système.

Une fois des garanties assurées contre cet inconvénient, quelle objection solide pourrait-on faire à nos propositions?

La philanthropie réclamerait-elle en faveur des prisonniers? Nous avons, plus que personne, l'indulgence au cœur pour les malheureux qui ont failli, parce que nous savons de quelle large part de complicité la société est coupable. Mais nos sympathies sont plus vives encore pour ceux qui subissent, sans chanceler, la dure épreuve de la misère, des mauvais exemples et des mauvais conseils : et tant que l'industrie, tant que l'agriculture réclament des victimes, nous aimons mieux leur livrer les malfaiteurs que les honnêtes gens.

Les malfaiteurs eux-mêmes gagneraient au change par la réhabilitation morale qui couronnerait leurs travaux. A la compagnie disciplinaire qui aurait purifié une contrée de ses landes marécageuses et rendu la force et la santé aux habitants, qui pourrait refuser le juste salaire de la reconnaissance et souvent de l'admiration? Le pionnier serait, au terme de sa peine, accueilli comme un libérateur, comme un ami, et souvent sur les terres conquises il trouverait son lot de colon.

La clémence royale pourrait prodiguer ses bienfaits à ces vaillantes cohortes de travailleurs qui auraient racheté leurs fautes par un utile dévouement; et la moindre durée des peines suffirait à réaliser de larges économies.

Tout se réunit donc pour recommander notre double projet à l'attention bienveillante des conseils généraux : moindre dépense, travail plus productif, salut des ouvriers honnêtes, suppression de la concurrence dépréciative, exécution de travaux importants, assainissement du pays, réhabilitation morale, et dans les travaux agricoles santé raffermie des détenus, enfin ralliement fraternel des coupables à la grande famille.

Ce projet modifierait, il est vrai, le code pénal qui détermine l'*incarcération* comme moyen d'exécution de l'emprisonnement. Mais ce n'est pas une difficulté. Quelle chambre s'opposerait à une telle réforme? Le gouvernement en prendrait l'initiative pratique que nul ne songerait à se plaindre. Il a bien usé de son arbitraire

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 10 SEPTEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

XXIII.

Chacun dans son caractère : ceux-ci se montrent précoces, ceux-là curieux, d'autres mystérieux et discrets.

Peut-être l'importun souvenir de ce qu'il avait vu et entendu dans la nuit, ou peut-être tout bonnement sa disposition sociale, conduisit Bailey le lendemain chez son ami Pierrot Sansonnet.

Le tintement prolongé de la petite clochette, que le jeune groom avait mise en branle de manière à en tirer tout le son possible, vint troubler l'oiseleur dans sa contemplation d'un hibou favori : il se retourna.

— Encore plus pimpant de jour qu'à la lumière! dit-il. On ne voit pas beaucoup d'oiseaux de votre plumage, au moins, maître Bailey!

— Je le crois bien! c'est que je suis seul de mon espèce, Pierrot; une manière de *phélisque*.

— *Phénisque*, murmura modestement le barbier.

— *Phélisque* ou *phénisque*, tous deux se disent, mais *phélisque* est mieux. — Eh bien! comment va notre belle amie, Sérah?

— Pas mal, dit Pierrot. Elle est chez elle.

— Il faut convenir que cette femme a de beaux restes! reprit maître Bailey, avec une indifférence de bon goût.

— Décidément il est vieux, pensa Pierrot Sansonnet. Il doit même être fort vieux!

— Trop de graisse! reprit le jeune tigre; un peu trop dodue! que vous en semble, Pierrot? Malgré tout, il y en a peu de son âge aussi bien conservées!

— Sur ma parole, se dit Pierrot, le hibou en écarquille les yeux, ce qui ne m'étonne pas de la part d'un oiseau si avisé!

Il arriva par hasard que pour utiliser ses loisirs, le barbier se mit à aiguiser ses rasoirs tout ouverts et rangés à la file sur la table. A la vue de ces apprêts, maître Bailey se caressa le menton d'un air pensif.

— Je ne suis pas tout à fait aussi net, aussi ras, à l'entour des babines, que je le souhaiterais, et puisque me voilà ici, autant vaut que je me fasse raser; de très près, entendez-vous, l'ami Pierrot?

Le barbier en resta pétrifié; mais maître Bailey, après avoir ôté sa cravate, s'installa dans le fauteuil des pratiques avec tant de dignité et de confiance, qu'il n'y avait pas moyen de lui résister. Sa conviction vous gagnait en dépit du témoignage de vos yeux, de vos mains. Son menton était aussi lisse qu'un œuf nouvellement pondu. N'importe! Pierrot Sansonnet n'aurait osé jurer que le jeune tigre n'eût pas une barbe aussi touffue que celle d'un rabbin.

— Prenez garde surtout d'aller à contre-poil, dit Bailey, fermant le nez et la bouche pour recevoir la savonnade. Quant aux moustaches, vous pouvez en faire ce que vous voudrez, je n'y tiens pas.

Le timoré barbier le regardait, la savonnette et le plat à barbe en main, tournant et retournant l'eau de savon avec inquiétude; on l'eût cru sous l'empire de quelque charme, qui l'empêchait de commencer.

Enfin, il prit son élan vers la joue de maître Bailey, puis s'arrêta court, comme si l'ombre d'une barbe s'était retirée à son approche; mais encouragé par son client qui lui disait : « Allez toujours, gagnez du terrain! » il le savonna amplement du menton aux sourcils. Bailey souriait d'orgueil et de satisfaction au travers de son masque d'écume.

— Passez légèrement, Pierrot! quand vous rencontrerez un bouton, glissez sur la pointe du rasoir, mon ami!

Pierrot obéit, et rasa la mousse de savon avec un soin tout particulier. Chaque fois qu'il essuyait le rasoir, maître Bailey louchait pour regarder de côté sur la serviette ce qu'y déposait le barbier, et sa vue perçante y découvrait apparemment çà et là quelques imperceptibles poils, car il murmura à plusieurs reprises :

— Une idée plus rousse que je ne la voudrais, Pierrot!

L'opération terminée, le barbier se recula pour juger son œuvre à l'effet, et Bailey s'essuya le visage avec la serviette, protestant qu'après une longue veille rien ne rafraîchissait un homme comme de se faire barbifier.

Il était en train de remettre sa cravate devant la glace, et Pierrot venait d'essuyer son rasoir prêt pour la prochaine pratique, quand Mme Gamp, qui descendait de chez elle, entr'ouvrit la porte pour souhaiter un amical bonjour à son voisin. Touché de remords à l'idée d'avoir inspiré une passion malheureuse qu'il ne pouvait raisonnablement partager, maître Bailey s'empressa de la réconforter par d'affectueuses paroles :

— Sur mon âme, dit-il, c'est Sérah! Je ne vous demanderai pas des nouvelles de votre santé depuis notre dernière rencontre; il n'y a qu'à vous regarder! toujours florissante et appétissante! n'est-ce pas, Pierrot?

— Vous a-t-il un front d'airain, ce moutard! s'écria Mme Gamp, demi-vexée, demi-flattée. Quel caquet-bon-bec ça fait! Je ne voudrais pas pour cinquante louis être sa mère!

M. Bailey vit dans cette protestation l'aveu détourné d'un autre genre d'attachement et se rengorgea.

— Ah! Dieu de Dieu! gémit Mme Gamp, se laissant tomber dans le fauteuil à barbe. Ai-je eu assez de mal après ce Taureau!

Pierrot ouvrit des yeux presque aussi ronds que ceux de son sagace hibou.

— Je veux dire ce malade, à l'enseigne du *Taureau*. De toutes les pratiques que j'ai jamais eues dans cette vallée de larmes, c'est de beaucoup la plus éprouvante!

Mme Gamp et ses émules avaient pour invariable habitude de porter cette accusation contre les plus faciles de leurs clients, dans le double but de décourager la concurrence et de démontrer la nécessité de bien nourrir des gardes exposées à de si rudes assauts.

— On parle de constitution! Il faudrait être bâtie à chaux et à sable pour y tenir! Mme Harris me disait encore l'autre jour : « Sérah Gamp! comment donc que vous faites pour ne pas tomber malade à votre tour? — Oh! que je lui dis, si je ne comptais que sur mes forces, mais j'ai toujours compté sur celles des autres, parce que j'ai de la religion,

(1) Voir les numéros du 4 juin au 8 septembre.

En attendant cette réforme radicale, le ministère de l'intérieur ne pourrait-il pas réformer quelques-unes de ses instructions ?

Ainsi, dans beaucoup de maisons centrales, on fait apprendre aux détenus la préparation des peluches de soie pour chapeaux; or, les deux villes principales où cette industrie s'exerce, Lyon et Nîmes, sont interdites aux détenus. Pourquoi, dès-lors, leur enseigner un métier qui les y appelle?

Pourquoi encore enseigner aux condamnés qui viennent des campagnes, et qui devraient y retourner, des professions qui les poussent au sein des villes? Il suffit d'avoir visité quelque maison centrale pour avoir constaté cette inconséquence.

EXPOSITIONS PHALANSTÉRIENNES (1).

IV. — A Béziers. — M. Bernard.

Un de nos amis, un jeune médecin, à la parole facile et souple, au débit plein de chaleur et d'entrain, M. Bernard, parcourt en ce moment les villes du Midi pour y exposer la science sociale. Plein d'ardeur et de foi, M. Bernard n'a pas attendu que l'impulsion lui vînt du centre; du jour où il a compris, il est allé partout semant la doctrine de l'association, employant tour à tour la parole ou la plume, l'exposition du professeur ou la discussion publique, publiant ici une brochure, là un journal autour duquel se rallie bientôt la presse environnante, et prêchant non pas seulement la théorie, mais poussant avec un courage qui ne se dément jamais, à la création des établissements où le principe sociétaire trouve un commencement d'application, les crèches, les salles d'asile. C'est ainsi qu'il a fait des cours publics à Castres, à Toulouse, à Béziers, etc.; il se trouve en ce moment à Perpignan. Le *Journal de Béziers* résume ainsi le cours qu'il vient de professer dans cette ville, dans une des salles de la Mairie. Nous ne citons que les passages relatifs à la conception historique, dont l'exposé n'avait pas trouvé place dans les citations analogues que nous avons déjà faites.

Nous allons parcourir rapidement ces périodes diverses que M. Bernard a signalées, aux divers âges des sociétés, et qu'il a divisées ainsi : édénisme, sauvagerie, patriarcat, barbarie, civilisation.

L'édénisme est cet état primitif, qui n'a laissé de traces que dans les regrets du genre humain; c'est le berceau du monde, l'Eden, l'âge d'or, le Paradis terrestre. Sa demeure était prête à le recevoir quand apparut l'homme dans sa beauté originelle; la nature l'accueillit comme une mère son enfant; elle lui fut prodigue de sourires et de tendresses. L'Ecole sociétaire partage l'opinion de Fabre d'Olivet, qui entend par *Adam*, l'homme universel, ou l'enfance des premières sociétés; en cette nouveauté du monde, il n'y a point de mal; la terre fournit abondamment, et sans travail, aux besoins de l'homme, qui participe de l'immortalité et de la sérénité divines. Comment fut troublé ce bel ordre? Par quelle porte le mal s'introduisit-il dans le monde? Quelle est cette faute, dont nous portons tous la tache originelle? Voici sur ce sujet l'explication de la science sociétaire. Les populations se multiplièrent, au point que les fruits de la terre ne suffirent plus à la subsistance de ses habitants; alors, au lieu de chercher dans le travail des ressources nouvelles, les usurpations commencèrent; l'égoïsme, qui est le serpent, conseilla à l'homme de ne songer qu'à lui, et de là, l'isolement, la dispersion, la vie errante et vagabonde du sauvage.

Ici commence un nouvel état, la sauvagerie, dans lequel l'homme sans prévoyance chasse, pêche pour se nourrir, et s'endort quand il est repu.

(1) Voir les numéros des 12, 19 et 26 juillet, 3 et 9 août.

Voilà l'humanité vue à vol d'oiseau; il nous mènerait trop loin de suivre M. Bernard dans la série de ses développements historiques; nous ne pouvons que glisser rapidement en indiquant les points principaux.

Au premier plan des civilisations antiques, apparaît la Grèce. Cette société est basée sur l'esclavage; ce sont les esclaves qui exercent les travaux manuels, qui sont trop vils pour des citoyens. Athènes compte vingt mille citoyens libres et trois cent soixante mille esclaves; toutes les fonctions sont faites à domicile; les richesses se concentrent dans un petit nombre, et l'on est obligé d'inventer, pour nourrir le peuple, un jeton de présence au Forum, sans compter les amendes auxquelles on condamne les riches. Cet état de choses amène la dissolution de l'esprit national et prépare la conquête romaine. En face et au sein même de cette civilisation grecque si brillante par tant d'autres côtés, se maintient une société farouche, rebelle, ennemie du luxe, des arts, des sciences, qui ont fait la gloire d'Athènes; Sparte, où les femmes sont privées des droits civils, où le sol est partagé en parties égales, sorte de communisme par anticipation, forme sociale dure, impitoyable, fondée sur l'ilotisme et sur une foule de coutumes empreintes d'un caractère sauvage. Sparte disparut avec le reste de la Grèce, engloutie dans l'unité romaine. Cette division de la société en maîtres et en esclaves, qui nous paraît monstrueuse, n'était alors contestée par personne; les plus grands esprits, les plus beaux génies de l'antiquité, donnaient leur adhésion à cette forme et en reconnaissaient la légitimité. Aristote et Platon n'y trouvaient rien que de naturel. Rome, qui avait observé la Grèce, présente le même spectacle, le même vice d'organisation; elle périt par les mêmes causes, et les barbares trouvent une proie facile dans cet empire déjà dissous par tous les genres de corruption.

Deux éléments nouveaux font irruption dans le monde, le christianisme et les barbares. Dans la société qui se forme de leur combinaison, l'esclave devient serf; il est attaché à la glèbe et non plus à l'homme; le jour pénètre peu à peu dans ce chaos du moyen-âge; les communes obtiennent leur affranchissement; les bourgeois des villes combattent pour leurs privilèges; les croisades déplacent les fortunes et portent un premier coup à la féodalité; saint Louis établit les maîtrises et les corporations; Sully porte toute son attention sur l'agriculture, au détriment de l'industrie et du commerce; Colbert protège le commerce et laisse dépérir l'agriculture; Law tente de fonder le crédit public. Paraît enfin le siècle des économistes; on étudie sérieusement les sources de la richesse publique, les phénomènes de la production et de la consommation. Turgot, qui veut appliquer ses doctrines, se trouve empêché dans son désir du bien; après les orages de la révolution et l'épopée de l'empire, la science économique reprend le problème où elle l'avait laissé; mais sa conclusion finale est contenue dans le principe : *laissez faire, laissez passer;* elle n'imagine rien de mieux que la concurrence. Diverses sectes, comme celle de Saint-Simon, ne se contentent pas de cette solution, qui ne résout rien; enfin, parmi toutes, l'Ecole sociétaire revendique pour Fourier la gloire d'avoir découvert la loi du travail par l'attrait, les conditions de l'association domestique et agricole, et la substitution du travailleur libre et associé, au prolétaire vivant au jour le jour d'un salaire insuffisant, précaire, et d'un travail contraint, forcé, qui est encore, dans nos sociétés, la dernière forme de l'esclavage antique.

Bien que le *Journal de Béziers* n'ait pas été pleinement convaincu par l'exposition de M. Bernard, il n'en a pas moins consacré une série d'articles à rendre compte du cours de notre ami. C'est un bon procédé qui honore son impartialité et appelle notre reconnaissance. Elle est aussi acquise aux autorités municipales qui, à Béziers comme à Perpignan, comme partout, montrent leur confiance dans le caractère pacifique de nos doctrines par un accueil hospitalier.

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons de publier, pour répondre aux désirs de l'infatigable promoteur de la réforme postale. ... ment ayant mis six ans à faire droit à trois des demandes des conseils généraux, il ne reste plus en arrière que deux points, dont le plus important. Il est donc indispensable que dans la session prochaine des conseils généraux ils formulent de nouveau leurs vœux :

1° Pour la taxe uniforme de la lettre simple de 10 grammes de poids, à 20 ou 25 centimes;

2° Pour la réduction à 25 c. des lettres adressées par nos militaires et nos marins à leurs familles.

J'espère, Monsieur le rédacteur, que vous voudrez bien continuer à me seconder en insérant ma lettre dans votre estimable feuille.

Agréez, etc.,

C. Grasset,
Ex-directeur des postes.

(1) M. Michel Chevalier disait, dans cet article, que la proportion d'accroissement des lettres à 20 centimes serait de 5 lettres au lieu de 2.

Nous avons déjà parlé de ce récit des prétendus troubles de Perpignan, au sujet des élections, publié dans les journaux de Paris, d'après un *journal de la localité*. M. Guiraud de Saint-Marsal, maire de Perpignan, ayant écrit à la *Presse* pour démentir ce récit, et affirmer qu'il n'avait pas été publié à Perpignan, a été immédiatement suspendu de ses fonctions par le préfet. M. Guiraud avait, au su de tous, voté pour le candidat conservateur. Il faut croire qu'il existe à Perpignan un crime encore plus grand que de voter pour M. Arago, c'est de porter atteinte à la gloire militaire que s'est acquise M. de Castellane dans son expédition contre les habitants de Perpignan.

Un député surnuméraire.

M. le marquis de Sainte-Aulaire vient d'écrire aux électeurs de Nontron, qui ne l'ont pas réélu, une lettre fort curieuse dans laquelle il offre auxdits électeurs de se faire leur homme d'affaires et leur commissionnaire auprès du gouvernement. On y lit, entre autres, la phrase suivante :

Moi, mon père et les miens, consacrerons à les servir tout ce que nous pouvons avoir de crédit et d'influence. Venez réclamer au besoin, Messieurs, l'effet de cette promesse, et soyez assurés que ce sera toujours pour ma famille un beau jour que celui où nous aurons pu rendre service à un de nos amis de l'arrondissement de Nontron...

Toute lutte a ses alternatives, disait-il plus haut, nos adversaires ont obtenu sur nous un avantage que nous saurons reconquérir.

Il faut une enquête sociale.

En reproduisant la circulaire ministérielle sur les grains, le *Courrier d'Alsace* la fait suivre des réflexions suivantes :

Nous approuvons le ministre du soin qu'il prend cette fois de s'informer de la situation des denrées. Nous croyons avec lui qu'il y a beaucoup d'exagération dans les alarmes qui se répandent; et nous ne mettons pas en doute que ce sont ces alarmes mêmes qui contribuent le plus à la hausse des subsistances; mais il n'en résulte pas moins une misère très grande pour la malheureuse classe des travailleurs. Pour en donner une idée, il nous suffira de dire qu'à Sainte-Marie-aux-Mines, par exemple, on a placardé à plusieurs reprises déjà des affiches portant ces mots : *Du pain ou la mort!* De pareils faits, rapprochés des désordres, justifient la sollicitude que montre en ce moment M. le ministre. Aussi ne demanderons-nous pas si cette sollicitude a pour mobile la crainte de troubles ou la sympathie du gouvernement pour les classes pauvres. Nous consentons même à accorder que c'est ce dernier sentiment, ce sentiment noble et généreux, plutôt que la peur qui a dicté cette circulaire. Mais alors qu'il nous soit permis de deman-

---

moi, et que j'ai lu dans la Bible: « Ta prudence te conservera! » — Ah! qu'elle me fit, Sérah! n'y en a pas deux comme vous pour connaître les Ecritures; et c'est la *pha* et le *méga*, la tête et la queue de tout, comme le pasteur nous l'a expliqué dimanche dernier : et c'est ce qui fait que... enfin, suffit! »

Le barbier approuva de la tête cette conclusion philosophique, qui, bien qu'un peu obscure, faisait également honneur au cœur et à l'esprit de Mme Harris.

— Oui, poursuivit Mme Gamp; me voilà ici, prête à partir pour un voyage de vingt milles, et c'est une fameuse chance si je n'y perds pas gros! Mais, comme dit le proverbe : « Faut battre son frère pendant qu'il a chaud! » et « un malade qu'on tient vaut mieux que deux qu'on n'aura pas. » Mme Harris, qui vous a un cœur de femme dans sa poitrine de mère, me disait encore hier soir : « Pas possible! vous ne partirez pas, Sérah! — Pourquoi donc? que je lui réponds; Mme Gill ne s'est pas trompée une fois sur dix, — et je vous le demande, Madame, à vous qui êtes mère, — irait-elle commencer à présent? — Ah! qu'elle me dit les larmes aux yeux, je ne suis pas faite pour vous démentir, Mme Gamp, et vous avez plus d'*espérience* que moi, mais vous n'êtes pas non plus sans savoir qu'il faut bien peu de chose pour nous *enduire* en erreur et déranger le cours de la nature. Un ramoneur, un chien *en* Terre-Neuve, un ivrogne qui tourne trop court le coin d'une rue, en voilà assez!

— Et c'est la pure vérité. — Monsieur Sansonnet, ajouta Mme Gamp avec un soupir, il n'y a pas moyen de dire non; et, quoique j'aie une semaine devant moi, je ne pars pas tranquille. Je n'ai pas le cœur dans mon assiette, je vous le jure!

— C'est qu'aussi vous avez trop de zèle, reprit Pierrot; vous vous mettez sur les dents! vous vous tuez!

— Vous n'avez jamais dit paroles plus vraies! s'écria Mme Gamp, levant les yeux et les mains au ciel. Je sens les souffrances des autres mille fois plus que les miennes, quoiqu'on ne s'en doute guères! et quant aux enfants que j'ai mis au monde, ce n'est pas en une semaine qu'on les baptiserait. Je puis bien dire que j'ai de la famille, moi, et si je voulais seulement me vanter, j'en aurais long à défiler!

— Où va votre patient? demanda Pierrot.

— Dans le Hartfordshire, pour respirer son air natif; mais ni airs ni paroles n'y feront; ça sera comme une cautère sur une jambe de bois.

— Il est donc bien mal? reprit l'inquisitif barbier.

Mme Gamp secoua mystérieusement la tête et plissa ses lèvres en forme de bourse.

— Il y a des fièvres de l'esprit tout aussi bien que des fièvres du corps, dit-elle, et quand celles-là vous tiennent, vous auriez beau avaler *portion* sur *portion*, vous n'en seriez pas plus avancé!

— Ah bah! dit le barbier, ouvrant des yeux ronds et prenant sa physionomie de corbeau.

— Non, poursuivit Mme Gamp d'un ton tranchant; quand vous seriez plein de vent et aussi léger qu'un ballon, si votre tête trotte après certaines choses et que vous en *extravasiez* en dormant, c'est que vous avez le cœur lourd.

— De certaines choses! répéta Jacquot, se rongeant les ongles dans la vivacité de son intérêt. Quelles choses donc? Des revenants, peut-être?

Mme Gamp, qui regrettait de s'être laissé entraîner trop loin par la curiosité excitante du barbier, renifla d'une façon significative, et dit que peu importait.

— Je pars cette après-midi par la diligence avec mon malade, ajouta-t-elle; je resterai près de lui un jour ou deux, jusqu'à ce qu'on lui ait trouvé une garde de campagne. — Sont-elles gauches, ces créatures-là! — Puis, je m'en reviens. J'espère que tout se passera au mieux en mon absence, car, une fois de retour, comme dit Mme Harris, Mme Gill pourra prendre son temps, de nuit ou de jour, ça m'est égal.

Pendant que cette conversation se passait entre Mme Gamp et le barbier, maître Bailey avait eu tout le loisir de renouer sa cravate, de passer son habit et de se faire force grimaces dans le miroir. Mais Mme Gamp lui adressant directement la parole, il se mêla à l'entretien.

— Je parierais que vous n'êtes pas retourné dans la Cité, dit la garde-malade, depuis que nous nous y sommes rencontrés tous trois, chez M. Chuzzlewitt?

— Vous perdriez, belle Sérah! Je suis retourné chez M. Chuzzlewitt pas plus tard que la nuit dernière.

— La nuit dernière! se récria le barbier.

— Oui, Pierrot, et si vous tenez à l'exactitude, je pourrais dire ce matin, il dînait hier chez nous.

— Qu'est-ce qu'*il* veut donc dire avec son *chez nous?* demanda Mme Gamp d'un ton impatient.

— Chez moi et mon patron, Sérah. Il a dîné à la maison. Nous étions tous d'une gaîeté folle, tous en train, à telle enseigne que j'ai été obligé de le reconduire en fiacre, à trois heures du matin.

La langue lui démangeait de dire ce qui s'en était suivi; mais, craignant qu'il n'en revînt quelque chose aux oreilles de son maître, et se rappelant l'injonction réitérée que lui avait faite M. de Chippart de ne jaser de rien de ce qu'il pourrait voir ou entendre, il se retint, et ajouta seulement :

— *Elle* avait veillé pour l'attendre.

— En voilà une duperie! reprit aigrement Mme Gamp. De quoi s'avise-t-elle? Elle devrait être plus futée que de s'amuser à veiller pour attendre le retour de son mari! Avaient-ils l'air bien ensemble?

— Mais, oui, répondit Bailey, pas trop mal.

— J'en suis fort aise.

— Il n'y a pas si longtemps qu'ils sont mariés, fit observer Pierrot en se frottant les mains; ils ne peuvent manquer d'être au mieux ensemble, du moins pour le quart d'heure.

Mme Gamp opina du bonnet.

— Surtout, ajouta le barbier, quand l'homme a si bonne réputation que vous dites.

— Je dis ce que je vois, monsieur Sansonnet, et Dieu me préserve de faire autrement! Mais on ne sait jamais ce qui est caché au fin fond des cœurs, et si nous y avions des fenêtres, au cœur, il y en a plus d'un qui fermerait les volets! c'est moi qui vous le dis.

— Est-ce que, par hasard, vous croiriez...? commença Pierrot.

— Moi! je ne crois rien, interrompit Mme Gamp, lui coupant la parole; rien absolument. Les tortures des *impositions* ne me feraient pas convenir que je sais quelque chose. Enfin, suffit! — Ce qui est sûr et certain, ajouta-t-elle en se drapant dans son châle, c'est que le Taureau m'attend, et que je n'ai pas un moment à perdre.

Le barbier, mû d'un vif désir d'entrevoir le patient de Mme Gamp, proposa à maître Bailey de faire un pas de conduite à la dame. Le jeune tigre y consentit, et tous trois se mirent en marche.

(*La suite à demain.*)

découverts dans la fourniture de l'hôtel royal des Invalides.

Si nous sommes bien informés, une commission vient d'être nommée par M. le ministre de la guerre; elle est composée de six personnes, parmi lesquelles se trouvent un intendant, un sous-intendant, un lieutenant-colonel et un chef d'escadron au corps royal d'état-major, un officier de santé des armées et un officier d'administration des hôpitaux militaires, et elle a pour mission de porter ses investigations sur le service des subsistances.

On nous assure qu'elle fonctionne déjà depuis plusieurs jours.

Les réformes du pape Pie IX.

A en croire certaines feuilles, l'avènement du nouveau pape devait ouvrir une ère de progrès et de larges réformes dans les Etats pontificaux. Il y a longtemps déjà, il nous semble, que nous jouons le rôle de la sœur Anne, qui attend et ne voit rien venir. Ce n'est pas, du reste, que lesdits journaux ne trouvent occasion de s'extasier tous les jours sur ce qui se fait à Rome. Ils ne s'aperçoivent pas qu'attacher tant d'importance aux réformes ordinaires de Pie IX et à l'amnistie qu'il vient d'accorder, c'est faire peser de lourdes accusations contre son infaillible prédécesseur.

Ces jours derniers encore, les journaux religieux signalaient à l'admiration du monde entier une circulaire du cardinal Gizzi, secrétaire d'Etat du souverain pontife. Or, cette circulaire commence par déclarer que S. S. médite le bien réel, positif et pratique, de ses états, et qu'elle espère y arriver sans adopter certaines *théories* qui, par leur nature, sont inapplicables à la situation et aux mœurs des Etats de l'église, et sans s'associer à certaines *tendances* dont le saint père se déclare très éloigné; théories et tendances condamnées, dit-on, par beaucoup d'hommes sages, et qui compromettraient manifestement la tranquillité intérieure dont tout gouvernement a besoin.

Que vous semble de cette *théorie*? ne dirait-on pas le système du *despotisme éclairé* professé par M. Zéa Bermudès, aux premières années du règne d'Isabelle à Madrid?

La circulaire a pour objet la création, dans la ville de Rome, aux frais de l'Etat et de la commune, d'une école professionnelle où les enfants de la classe pauvre recevront, avec l'instruction morale et intellectuelle, l'apprentissage d'un métier industriel ou du métier des armes.

Il y a là, du reste, une création utile à laquelle nous applaudissons sans réserve, malgré la restriction dont on la veut entourer.

Il aussi est un sentiment dont il faut tenir compte à Pie IX, c'est la répulsion pour la féodalité financière. Il s'agit en ce moment de construire des chemins de fer dans ses domaines; il ne fera pas comme le gouvernement français, l'énorme faute de les livrer à de toutes-puissantes compagnies; il va faire, s'il en faut croire une correspondance, un appel direct aux actionnaires. Ceux qui voudraient s'intéresser dans l'entreprise, contribueraient aux frais de construction au moyen d'une cotisation de 5 baiochi 1/2 par jour, pendant cinq années consécutives. A l'expiration de ces cinq années, on délivrerait aux intéressés, selon l'importance de leurs cotisations, des actions de 100 scudi qui porteraient intérêt.

Le gouvernement portugais vient de prendre diverses mesures financières, motivées par la nécessité de rétablir le crédit public. Le décret royal qui prescrit ces mesures commence par déclarer qu'il existe un déficit considérable sur les dernières évaluations; qu'il est impossible de frapper de nouvelles taxes l'industrie du pays; qu'il faut augmenter la taxe du revenu jusqu'à concurrence de 2 200 contos, pour que le gouvernement soit en état de tenir ses engagements envers ses créanciers. A cet effet, on établit une nouvelle taxe d'un dixième sur tous les traitements des fonctionnaires publics, militaires et civils, pour une année, en sorte que les traitements seront soumis à l'avenir à une retenue de deux dixièmes; une taxe de deux dixièmes est établie sur l'intérêt de la dette étrangère et intérieure. La reine a consenti à une diminution de 65 contos sur la liste civile, pour une année seulement; le roi Ferdinand, à une diminution de 50 contos, et les jeunes princes, à une diminution de 5 contos; l'infante dona Maria, à une diminution de 10 contos, la duchesse de Bragance à une diminution de 8 contos. Des taxes qui pesaient fortement sur le peuple, sans être productives pour le trésor, ont été abolies; la taxe sur la laine et la nouvelle taxe sur le sel sont du nombre.

Un décret du 22 courant accorde à la compagnie dite Confiance et à la Banque un nouveau délai de quarante jours pour le paiement de leurs billets.

Le délai fixé pour opérer la conversion conformément à la loi du 19 avril 1845 est prorogé jusqu'au 31 décembre 1846.

Un mouvement miguéliste avait éclaté à Praga; mais le *Diario* annonce qu'il a été immédiatement étouffé. Le gouvernement avait réuni des forces militaires considérables dans la province de Minho, dont le comte Das-Antas a été nommé commandant en chef, ainsi que de toutes les troupes des provinces du Nord. Il est remplacé dans le commandement de Lisbonne par le général Bomfin.

Le *Messager* publie ce soir la lettre suivante, en réponse à une correspondance de Taïti du 15 avril, d'après laquelle tous les Européens auraient été expulsés de l'île. Cette lettre est de M. Dubouzet, commandant de la corvette *la Brillante*, et porte la date de Callao (Pérou), 11 juillet 1846.

« Les dernières nouvelles de Taïti mentionnaient quelques hostilités qui avaient eu lieu dans cette île. Dans une autre affaire, nos troupes ont enlevé une pièce de canon et repoussé les insurgés. M. Bruat espérait que la paix ne serait plus troublée. Le 17 avril, au départ de Pa-

— M. Rouger, qui fut député de l'Aude de 1834 à 1839, et sous-préfet de Castelnaudary de 1839 à 1845, vient de mourir.

— On parle beaucoup dans les mers du Sud d'une mine d'argent qu'un horloger appelé Teare vient tout récemment de découvrir dans la Colombie, à Corocoro. On dit qu'elle contient une telle quantité de métal, que très probablement elle surpassera en richesse les célèbres mines du Potose.

— L'énorme consommation de glace qu'ont occasionnées les chaleurs excessives et prolongées qui durent encore, épuise tous les approvisionnements de nos glacières, et rendent nécessaire un recours aux pays favorisés d'un hiver presque éternel. Les derniers avis des Etats-Unis nous apprennent qu'un navire américain, *l'Amazone*, embarque en ce moment à Boston un plein chargement de glace pour le Havre. C'est la première fois, à notre connaissance, que cette nature de marchandise figurera dans nos importations des Etats-Unis.

— M. Ernest Portalis se porte candidat au collège *extra-muros* de Toulon, pour remplacer M. Frédéric Portalis, son frère, que la chambre des députés vient de perdre.

— La préfecture de la Seine vient de publier un nouvel avis qui rappelle aux électeurs qu'ils n'ont que jusqu'au 30 septembre à minuit pour faire parvenir à l'administration leurs réclamations relatives aux listes électorales.

— Une collision assez grave, et dans laquelle huit ou dix personnes ont été blessées, a eu lieu lundi dans le quartier Popincourt. Cette encore à la déplorable habitude qu'ont certains ouvriers de faire chômage de travail le lundi que l'on doit attribuer cette scène de brutalité et d'ivrognerie. Onze individus ont été arrêtés, huit pour trouble, bruit injurieux et violences, et trois sous prévention d'avoir porté des coups et fait des blessures. Ces trois derniers sont des ouvriers figuristes italiens.

LA PETITE CHANTEUSE DES BOULEVARTS. — Depuis les grandes chaleurs, dit le *Droit*, des tables sont établies à l'extérieur de presque tous les cafés des boulevarts, et chaque soir une foule de consommateurs vient prendre en plein air, des glaces, des grogs, de la bière de Strasbourg et autres rafraîchissements. Les troubadours de la voie publique profitent de cette réunion pour faire entendre leurs chants et leurs accords, qui ne sont souvent pas plus mélodieux les uns que les autres, et surtout pour présenter ensuite à leurs auditeurs bénévoles la modeste soucoupe, réclamant une légère offrande.

Hier au soir, un des traits de la vie de Molière s'est presque renouvelé sur le boulevart Poissonnière. Une gentille petite chanteuse, après avoir psalmodié sa romance avec accompagnement de guitare, avait vu remplir de gros et petits sous l'humble porte-carafe qu'elle présentait d'une main timide, et s'était éloignée. Voilà qu'après quelques instants elle revient, et demande à tout le monde si quelqu'un ne s'est pas trompé en lui donnant une pièce de monnaie pour un sou.

Un gros monsieur met alors la main à la poche de son gilet, et dit : « C'est moi, ma petite... — Voilà, Monsieur, lui répond celle-ci; je ne crois pas que vous ayez voulu me donner autant que cela. »

En effet, c'était une pièce de 40 francs!

Le gros monsieur, émerveillé de cet acte de délicatesse, lui donna alors une pièce de deux francs, en ajoutant que chaque fois qu'il la rencontrerait, il lui donnerait la même somme, pour la récompenser de sa bonne action. La jeune chanteuse se retira bien contente; et tous les assistants de répéter comme Molière : « Où diable la probité va-t-elle se nicher! »

LE CABARETIER USURIER. — Il existe, dit le même journal, des cumulards de toute espèce; témoin le sieur Mariau, marchand de vins, rue de Fourcy Saint-Marcel, 11. A son débit de litres, chopines, canons ou poissons d'eau-de-vie, il joint une profession beaucoup plus lucrative; il prête à la petite semaine aux gens qui mangent et se désaltèrent chez lui, et fait ainsi deux bénéfices pour un. D'abord bénéfice sur l'argent qu'il prête, et ensuite bénéfice sur le liquide au paiement duquel l'argent qu'il a prêté est employé. S'il gagne modérément sur son vin, il n'en est pas de même pour les fonds qu'il avance et dont l'intérêt ne va pas à moins de quinze et vingt pour cent... par mois.

Ce qu'il y a de plus odieux dans la rapacité du sieur Mariau, c'est qu'elle s'exerce en grande partie sur de malheureux réfugiés polonais, qui prennent leurs repas chez lui. Les nommés Hiz et Vilezyaski ont été surtout ses victimes, à un point que le fait en étant parvenu à la connaissance de M. le préfet de police, une enquête fut ordonnée, à la suite de laquelle le sieur Mariau a été mis en état d'arrestion.

UN ÉPILEPTIQUE. — Hier, vers huit heures du soir, toute la petite rue Saint-Fiacre était en émoi. Un homme, paraissant appartenir à la classe ouvrière, venait de tomber en proie à une attaque d'épilepsie, et s'agitait sur le pavé dans d'atroces contorsions. Plusieurs personnes, touchées de compassion, accoururent et le relevèrent; mais il se débattit pendant quelque temps entre leurs mains d'une manière très énergique. Enfin, on ouvrit l'avis d'aller chez le pharmacien le plus voisin. Au moment où l'on approchait de la boutique, le malade, par une habile secousse, se dégagea des bras de ceux qui le soutenaient, et se mit à fuir à toutes jambes. Les personnes charitables qui lui avaient prêté aide et assistance le regardèrent d'un œil étonné, puis se tâtèrent. La précaution était un peu tardive, car il manquait à l'un sa montre, à l'autre son foulard, à un autre sa bourse. Il n'y eut qu'un cri, et l'on se mit à la poursuite de l'adroit voleur, mais il avait disparu.

Pour peu qu'il ait par jour deux ou trois attaques pareilles, il aura bientôt fait fortune. Heureusement la police est un excellent médecin pour ce genre de maladies.

EMPOISONNEMENT MYSTÉRIEUX. — On écrit de Corte (Corse), 29 août 1846 : « Il s'est passé aux eaux acidules d'Orezza un évènement qui préoccupe l'opinion publique. Le 21 août, une femme jeune et belle a succombé dans les convulsions de la douleur, aux atteintes du poison.

» Elle était venue de Toscane passer la saison des eaux à Orezza, avec son frère et quatre domestiques. Mariée seulement depuis deux ans, une séparation de corps était venue relâcher les liens qui l'attachaient à l'un des plus riches seigneurs de Pise.

» Mélancolique et rêveuse, elle semblait chercher la solitude et fuir le monde. On dit qu'elle aimait aussi à épancher sa douleur dans des lettres confidentielles. Cependant tout dans sa position semblait lui promettre un bonheur durable. Riche, spirituelle, dans la fleur de l'âge (20 ans) et l'éclat de la beauté, on ne comprend guères qu'elle ait

rapport. Sous menace d'employer la force contre le marchand de grains, elles fixèrent à 3 fr. 50 c. le prix qu'elles voulaient payer, bien que le malheureux meunier protestât que ce blé lui coûtait à lui 4 fr. 10 c. Les femmes tinrent bon, et le sieur Jousse se résigna, pour éviter un malheur, à en passer par leurs conditions. Le chargement fut bientôt enlevé.

»Cependant, le lendemain jeudi, cette nouvelle se répandit à Cholet. Bientôt nos magistrats de Beaupréau en furent eux-mêmes instruits. Le vendredi, le procureur du roi, le sous-préfet et le juge d'instruction se sont rendus à la Tessouale, escortés de deux compagnies du 28[e] de ligne, pour instruire l'affaire. Au bruit de cette expédition judiciaire, une grande partie des ouvriers et ouvrières des fabriques de Cholet se sont dirigés, au nombre de cinq à six cents, sur le même lieu, où ils ont passé une partie de la nuit. Cette masse ouvrière ne se disposait à rien de moins qu'à empêcher l'arrestation de ceux qui avaient fait main-basse sur le chargement de blés.

»Heureusement, nos magistrats, avertis de ces coupables intentions, ont su, par leur prudence et leur fermeté, en paralyser l'effet. Pour éviter les résistances dont on les menaçait, ils se sont décidés à emmener les personnes arrêtées dans la nuit. Le samedi matin, à trois heures, une voiture conduite à cet effet à la Tessouale, emportait, sous l'escorte d'une compagnie du 28[e] de ligne et de la gendarmerie, six femmes prisonnières, reconnues les premiers moteurs des troubles. Comme personne ne s'attendait à un départ aussi matinal, cette voiture put se diriger sans obstacle sur Cholet, où elle arriva à cinq heures et demie, et de là atteindre Beaupréau.

» Mais les désordres ne devaient pas s'arrêter là. Un aubergiste de Cholet, nommé Martin, qui passait pour héberger des marchands de blés, avait été averti dès vendredi soir, qu'on devait mettre le feu dans son grenier à foin dans la nuit, et qu'il eût, par conséquent, à veiller. Le sieur Martin fit faction avec son domestique une partie de la nuit; mais à minuit, ne voyant rien, il pensa qu'on avait voulu lui faire peur. Il fut se coucher. Une heure était à peine écoulée, qu'on vint frapper à sa porte et lui apprendre que sa grange était en feu. En effet, au moment où je vous écris, 18 à 20 000 kilog. de foin sont perdus. Il ne reste aucune couverture au grenier. Le plancher seul a peu souffert. La justice informe, et déjà plusieurs arrestations ont été opérées. »

VARIETÉS.

Revue scientifique. — Nouvelles de la Terre.

Nouveau mode de forage. — M. Arago a communiqué à l'Académie une Note d'un très haut intérêt sur une invention d'un de ses compatriotes, de M. Fauvelle, de Perpignan. Il s'agit d'un nouveau moyen pour forer les puits artésiens, moyen par lequel on pourrait faire, en quelques semaines, le travail qui exige, par les anciennes méthodes, plusieurs années. Pour expliquer le principe sur lequel repose l'ingénieuse invention de M. Fauvelle, nous ne pouvons mieux faire que de lui emprunter la description si simple et si claire qu'il a donnée lui-même de son procédé :

« En 1833, j'assistais au forage d'un puits artésien à Rivesaltes, dit M. Fauvelle; l'eau était trouvée et jaillissait avec abondance. On allait procéder au tubage, et pour cela, on élargissait le trou de sonde du haut en bas; je fus frappé de voir qu'il ne fallait plus remonter la sonde pour se débarrasser des déblais, et que l'eau venant du fond, remontait, sous forme liquide, toute la terre que l'outil perforateur détachait des parois. Je dis alors à mon ami Bassal : « Voilà un fait bien remarquable et bien facile à imiter; si, au moyen d'une sonde creuse, on injectait de l'eau dans le trou à mesure que l'on descend, l'eau, en remontant, entraînerait tous les déblais. » Tel est le point d'où je suis parti pour établir un nouveau système de forage.

» L'appareil se compose d'une sonde creuse formée de tubes vissés bout à bout; l'extrémité inférieure de la sonde est armée d'un outil perforateur, approprié aux terrains qu'il s'agit d'attaquer. Le diamètre de cet outil est plus grand que le diamètre des tubes, afin de réserver autour de ceux-ci un espace annulaire par lequel l'eau et les déblais puissent remonter. L'extrémité supérieure de la même sonde est en communication avec une pompe foulante au moyen de tubes articulés qui suivent le mouvement descendant de la sonde sur une longueur de quelques mètres. »

De cette façon un courant d'eau descend à travers la sonde et remonte dans l'espace annulaire qui entoure celle-ci en entraînant tous les déblais du fond du puits. L'eau passe alors à travers des tamis de crin et peut de nouveau être employée à la pompe. On évite par conséquent l'inconvénient si grave, qui est cause de la lenteur extrême du forage, de remonter et descendre la cuiller à chaque coup de sonde et pour cela de visser et de dévisser les tiges de la sonde qui n'ont qu'une longueur de 4 à 6 mètres; on conçoit combien cette opération est coûteuse, quel temps perdu inutilement pour l'approfondissement du trou elle exige, quand elle ne se complique pas du bris des tiges si souvent descendues ou remontées, et même de la chute d'une partie de la sonde à moitié remontée. L'histoire du célèbre forage du puits de Grenelle atteste la gravité de tous ces accidents, gravité telle que l'entreprise d'un puits foré était jusqu'à ce jour extrêmement chanceuse et ne pouvait être souvent menée à bonne fin qu'au moyen du sacrifice de capitaux hors de toute proportion avec les avantages retirés plus tard de l'eau jaillissante. Désormais, au contraire, en employant la méthode de M. Fauvelle, forer un puits ne sera plus qu'une œuvre rapide, exigeant peu de dépenses et donnant promptement un résultat. Ainsi le forage commencé à Perpignan par M. Fauvelle, sur la place Saint-Dominique, le 1[er] juillet, était terminé le 23 par la rencontre de l'eau jaillissante à une profondeur de 170 mètres et n'avait exigé que 140 heures de travail, tandis que tout à côté un forage entrepris depuis huit mois dans les mêmes conditions par l'ancienne méthode, n'était pas encore terminé.

On doit compter qu'en moyenne la vitesse du travail ordinairement [illegible] sera décuplée. Qu'on ne croie pas, d'ailleurs, que la nouvelle méthode ne soit pas d'une facile et générale application. Il paraît que

les détails à l'Académie. Nous allons extraire de sa narration quelques passages d'un intérêt terrible :

« Dès le mois de mai, un grand nombre de pierres tombèrent du ciel sur Macerata. Une sècheresse brûlante a tari toutes les sources des environs de Naples et de la Campanie; le Vésuve menaçait d'une irruption violente...

» Les appréhensions étaient grandes et cependant une atmosphère sereine et tranquille semblait dire que l'heure du désastre n'allait pas encore sonner, lorsqu'un grand bruit s'avançant rapidement de l'ouest vint, le 14 août, vers une heure de l'après-midi, troubler M. Pilla, occupé à travailler dans son cabinet du Musée d'histoire naturelle de l'Université de Pise. « La salle où j'étais commença d'abord à vibrer, dit M. Pilla ; puis elle fut agitée violemment dans un sens horizontal, avec un bruit horrible. Habitué à ces phénomènes, qui ne sont pas rares dans mon pays natal, j'accourus à une des croisées, où je fus témoin d'un des plus terribles spectacles auxquels l'homme puisse assister. Les maisons environnantes étaient remuées d'une manière épouvantable, les arbres d'un jardin voisin annonçaient, par leur mouvement, la violente agitation de la terre; ces mouvements, associés à ceux des murs de la salle où je me trouvais, me causèrent un vertige qui m'obligea à m'accrocher aux parois de la croisée. L'agitation était évidemment dans le sens horizontal, et de va-et-vient, mais avec une violence extrême. Dans cette terrible situation, des crépis de la salle commencèrent à tomber sur moi; les cris qui sortaient des maisons voisines augmentaient l'horreur du fléau. Il y eut un instant où je crus que toute la ville allait s'abîmer... Le sol rentra peu à peu dans son calme.

» Après cette scène funeste, je sortis du Musée : je trouvai les rues de la ville encombrées de monde qui portait dans le visage les traces de la terreur éprouvée. On peut imaginer l'épouvante d'une population tranquille, qui n'avait presque aucune idée d'un fléau de cette nature. La Toscane paraissait être jusqu'ici la terre privilégiée du calme en Italie. Quant à moi, j'ai ressenti des tremblements de terre au Vésuve, à Naples, et surtout en Calabre, en 1835; mais je n'ai jamais vu un spectacle semblable.....

» La durée de l'oscillation a été de 25 secondes. Il était facile de voir que le phénomène ne devait pas s'arrêter là. Le soir, à dix heures moins quelques minutes, il y eut une nouvelle secousse (*una replica*), mais infiniment plus faible. La population passa la nuit dans les rues, effrayée aussi par les nouvelles qui arrivaient des environs. Le lendemain, à trois heures, survint une troisième ondulation, mais aussi très lente et presque insensible. Depuis lors, le sol n'a plus été secoué d'une manière sensible.

» Les dommages que cet événement a produits dans la ville de Pise sont très petits en comparaison de ceux qu'on craignait..... Malheureusement, il n'en a point été ainsi partout. Le mouvement s'est propagé dans l'intérieur, depuis l'embouchure de l'Arno jusqu'à une ligne passant par Lorenzana, Orciano, Riparbella, Montescudaio et Bebona, avec une intensité toujours croissante. »

Jusqu'à Lorenzana, le sol était labouré dans la direction nord-ouest de sillons où s'écoulaient des nappes d'eau ramenées du fond du sol, comme le sont les eaux jaillissantes des puits artésiens; ces nappes d'eau étaient accompagnées d'un sable bleu.

Dès son arrivée à Lorenzana, M. Pilla ne rencontra plus qu'un amas horrible de ruines. Il n'y restait pas pierre sur pierre; on avait devant les yeux l'image de la désolation. M. Pilla ne peut pas donner une liste précise des victimes du fléau dans ces pays, parce qu'on continue à en déterrer de dessous les décombres. Le jour où il les a visités (17 août), il trouva les nombres suivants :

Lorenzana : population, 1 000 habitants; décédés, 7; blessés, 40.
Ornano : population, 800; décédés, 17; blessés, 150.

Castellina se trouvent au milieu de la ligne des villages bouleversés, ils ont été épargnés, parce qu'ils se trouvent sur des îlots de *gabbri* solides. »

Nous nous joignons à M. Pilla pour signaler ces observations aux méditations des ingénieurs qui dirigent des travaux dans les pays exposés aux tremblements de terre. Il est au pouvoir de l'homme de se mettre à l'abri de ces terribles secousses; un jour même, il doit savoir les empêcher.

Ce tremblement de terre arrivé en Toscane n'est pas, du reste, un fait isolé. N'est-il pas remarquable que le 25 du mois de juillet, il soit arrivé à Smyrne une secousse terrible, précisément dans cette même direction du nord-ouest?

Manne tombée du ciel. — De l'intérieur de notre globe, passons à la surface; et si nous en croyons M. Tizenhauz, qui écrit à l'Académie des bords de la mer Baltique, nous y trouverons la manne tombée de l'atmosphère. Certes, en ces temps de disette presque certaine, avec l'incurie de nos gouvernements, qui n'ont rien fait pour prévenir d'effroyables malheurs, ce serait un fait bienheureux, si cette chute ne se bornait pas à la ferme de Zaivlel, attenante au bourg de Smorgonie, district de Sievienclany, gouvernement de Wilna; si la Russie seule ne bénéficiait pas de ce météore. C'est pour le coup qu'on pourrait dire que la protection de la Providence n'abandonne pas le gouvernement de Juillet. Mais ne plaisantons pas avec ces terribles choses, et contentons-nous de raconter le fait.

Après un orage, en regardant à la fenêtre, l'intendant de la ferme Zaivlel crut distinguer de la grêle qui couvrait çà et là le gazon d'un verger contigu à la maison. Il sortit pour s'en convaincre; mais quelle fut sa surprise de trouver, au lieu de glaçons, de petites boules brisées, d'une substance à lui inconnue! Il en ramassa une pleine assiette, et les ayant exposées au soleil, les fit sécher. Elles étaient de différentes grosseurs, depuis celle d'une noisette jusqu'à celle d'une noix. La partie extérieure convexe était lisse; les parois brisées offraient une surface un peu lamelleuse; tous les morceaux avaient une consistance presque gélatineuse, mais ferme et cassante. C'est une substance qui semble tenir de la gomme-résine. M. Tizenhauz ne dit pas toutefois qu'elle soit bonne à manger; mais il en a envoyé un échantillon à l'Académie, qui l'a remis à une commission composée de MM. Chévreul, Dumas et Pelouze. Nous saurons à quoi nous en tenir sur ce pain providentiel.

B.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. T. aux Forges du Magny. — Nous allons servir les 2 ab.
M. C. à Montbrison. — Reçu les 12. Merci.
M. L. à Moviant-aux-Prés. — Le traité va être expédié à Toul par les messageries.
M. A. B à Reims. — On a conformé la R. à vos notes. — Pas de pap. de v. — Sauz. fera son possible pour vous en envoyer.
M. C. M. à Mayenne. — Nous avons reçu l'article; mais l'auteur de l'ouvrage prie qu'on n'en dise rien.
M. R. à Grenoble. — Reçu. Nous vous écrirons.
M. M. à Nontron. — Envoyez-nous donc votre discours.
M. C. en voyage. — Vous trouverez une lettre à Beaufort.
M. A. à Cadix. — M. M. de E. est venu; nous étions absents; nous regrettons beaucoup qu'il ne nous ait pas laissé son adresse.
M. V. à Dijon. — Nous recevons seulement aujourd'hui votre lettre et le mandat de 64. Nous ferons droit aux réclamations de M. G. et de M. C.
M. B. à Dijon. — Les livres vont être expédiés.
M. C. à Dijon. — M. D. G. vous portera notre réponse.
M. G. à Dijon. — On nous remet, aujourd'hui seulement, votre lettre du 27 juin. Nous allons vous répondre.
M. L. à Nantes. — Reçu les 209. Remerciements. Le contenu de votre lettre sera exécuté.
M. S. à La Ch.-G. — A. B. est absent pour quelques jours. A son retour, il s'occupera lui-même du contenu de votre lettre.

Bourse du 9 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	84 30	84 30	84 30	84 30
— fin courant	84 35	84 40	84 25	84 30
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	119 93	119 25	119 10	119 10
— fin courant	119 25	119 23	119 05	119 10

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »	Banq. de Fr. dr cours		3307 50
4 0/0 J. »	107 » »	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp......	»	390 » »
— fin Ct »	» » »	— Gouin....	»	1215 » »
R. du Trés. »	3 1/4	— Gann.....	»	» » » » »

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	81 50	84 45	» » » »	84 80
5 p. 0/0......	d. 50	» » » » »	» » » » »	» » » » »	119 85

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	10 »/»	» » »/»	» » »/»	» » »/»
5 p. 0/0.....	01 »/»	10 »/»	» » »/»	» » »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM.............	Der C.	102 »/»
Récép. Rotsch.	» » » »	BELG. 2 1/2......	»	» » »/»
ESP. Dette act.	» » »/»	— 4 1/2......	»	» » »/»
— — pass.	» 6 1/4	— de 1840....	»	» » »/»
— 3 p. 0/0.	» 39 »/»	— de 1842....	»	» » »/»
Dette intérieure	» 33 7/8	— Banque.....	»	930 » »
PORTUG. 5 0/0 1837	» » »/»	— de Em. 1841.	»	» » » »
HOLL. 2 1/2	» » » »/»	PIÉMONT.........	»	» » » »
HAITI...	» » »/»	AUTRICHE.......	»	» » » »

Union linière... » » » — Fourneaux de l'Aveyron... » »

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1263 » »
Act. d. J. »	» » » » »
Ch. S. G. »	» » » »
V. r. dr.	440 » »
— Ob. anc.	» » » »
— — nouv.	» » » »
V. r. gauc.	285 » »
Paris à Se.	» » »
— à Orléans	1285 » »
— à Rouen.	980 » »
R.-Havre..	» » » » »
Avignon...	915 » »
Str. à Bâle.	227 50
Paris-Str..	563 75
Tours-Nant	515 » »
Orl.-Vierz.	» » » » »
C. du Nord	728 75
Famp-Hav.	» » » » »
Diep.-Féc..	390 » »
Boul. à Am.	462 50
Orl.-Bord.	500 » »
Mont. à Tr.	» » » » »
Paris-Lyon	533 75
Bord-Teste	410 » »
Zinc V. M..	» » » »
Lin Maber	» » » » »

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Il y a quelques jours, nous rappellions à nos lecteurs les succès obtenus par M. Fattet. Nous recommandons le cabinet du célèbre professeur de prothèse dentaire auquel tout Paris a accordé sa confiance. Ce succès mentionné par nous vient d'engager l'inventeur des dents osanores à augmenter les ressources dont il disposait dans son établissement du faubourg Saint-Honoré. M. Fattet a conservé ce local pour ses ateliers; il y continuera ses leçons de prothèse dentaire pour les nombreux élèves qui suivent avec attention ses opérations difficiles, si habilement pratiquées. Mais pour recevoir les personnes qui l'honorent de leur clientèle, il a fait arranger, avec le goût le plus artistique, deux magnifiques salons et deux cabinets dans lesquels le public trouvera toutes les ressources hygiéniques pour l'entretien, la guérison, la conservation des dents aux personnes qu'un accident ou une maladie aurait privées de cet ornement du visage. Les ratellers et les dents osanores, si ingénieusement fabriqués par lui, compenseront cette perte et rendront cette parure sans laquelle on est pour ainsi dire défiguré, et qui, dans un état prospère, tient lieu de presque toutes les autres beautés. La foule se presse déjà dans les salons du n° 363 de la rue Saint-Honoré.

LES PERSONNES atteintes d'irritations d'intestins ou d'estomac, trouveront dans l'usage du RACAHOUT DES ARABES de Delangrenier, un déjeuner aussi adoucissant que facile à digérer; il fortifie l'estomac et convient aux personnes faibles ou nerveuses. Rue Richelieu, 26.

Spectacles du 10 septembre.

8 »/» OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Le Dissipateur, la Marquise de Senneterre.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — La Sirène, le Veuf du Malabar.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Place Ventadour, les Brodeuses, les Chansons.
7 1/2 GYMNASE. — Les Trois péchés, Clarisse Harlowe.
6 1/2 VARIÉTÉS. — Mme Panache, Colombe un Domestique.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Un Cœur, Nouvelle Clarisse Harlowe, Tartelettes.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
6 1/2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3/4 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 3/4 COMTE. — Peau-d'Ane, Mort aux Rats.
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Loup-Garou, Je fais mes farces, Arsène.
7 1/2 LUXEMBOURG. — La Fille du Cocher, Pilules d'Amour, le Mariage.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

CHANGEMENT DE DOMICILE pour cause d'AGRANDISSEMENT. — Deux SALONS et deux CABINETS sont à la disposition du public. — RUE SAINT-HONORÉ, 363.

FATTET ET Ce, DOCTEUR MÉDECIN-DENTISTE DE LA FACULTÉ DE PARIS, Professeur de PROTHESE-DENTAIRE, Inventeur des DENTS OSANORES;

Et seul possesseur d'un nouveau genre de Ratellers et Dents partiels, solidement fixés dans la bouche, sans le secours de crochets ni de ligatures qui détruisent toujours les bonnes Dents.

Pour la beauté, l'utilité et la durée, ces nouveaux Dentiers ne laissent plus rien à désirer.

Les OSANORES FATTET ont à Paris un succès constaté depuis douze années, et sont reconnues comme étant les seules dents artificielles qui ne puissent donner aucune mauvaise odeur à la bouche. — Elles viennent d'obtenir un grand suffrage des hommes de l'art et de la science, comme conservation des fractions de dents restant dans la bouche. — Mastication et prononciation garanties en quelques heures, quel que soit le nombre des dents artificielles. — La médisance n'a servi qu'à mieux constater leurs avantages sur les autres dents artificielles; elles ont aujourd'hui pour elles la consécration de la science, de la vogue et de l'expérience. Cours pour les jeunes gens qui se destinent à l'art du dentiste. — Reçoit de dix à quatre heures. — La manufacture des pièces artificielles en tous genres est, comme par le passé, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 69.

DRAGÉES DE LACTATE DE FER DE GÉLIS ET CONTÉ

4 fr. la boîte. Approuvées par l'Académie royale de Médecine de Paris. 2 fr. la 1/2 boîte.

Le rapport fait à l'Académie de médecine constate la supériorité de cette préparation, qui offre le moyen le plus agréable et le plus facile d'administrer le fer à l'état soluble, et les médecins la prescrivent de préférence aux autres ferrugineux toutes les fois que ceux-ci sont indiqués, principalement dans le traitement des PALES COULEURS, des PERTES BLANCHES et pour FORTIFIER les TEMPÉRAMENTS FAIBLES. On ne vend ces dragées qu'en boîtes carrées portant la signature ci-contre, le cachet des inventeurs et celui de M. LABÉLONYE. Dépôt gén. à la pharmacie, r. Bourbon-Villeneuve, 19, et dans chaque ville. *Gélis & Conté*

OSANAKRYSES DENTS SOLIDEMENT ADAPTÉES DANS LA BOUCHE, **SANS CROCHETS, SANS LIGATURES.**

Si on ajoute à l'ingénieux SYSTÈME RUBECH pour la pose des dents artificielles, qu'il vient de trouver le moyen de faire subir une préparation aux défenses d'hippopotame (BASE DES DENTS OSANORES), à l'aide de laquelle il obvie aux inconvénients de ces dernières, tels que leur prompte altération de couleur, leur peu de durée, leur mauvaise odeur, etc. Les OSANAKRYSES sont mieux établies, plus belles, plus durables et ne sont pas si chères que les OSANORES, pompeusement annoncées par des prétendus INVENTEURS et seuls POSSESSEURS de ces dents, se disant effrontément AUTEURS, DOCTEURS, pour mieux éblouir et tromper le public trop crédule. — Cabinet de M. RUBECH, dentiste, ex-préparateur d'anatomie au Jardin-du-Roi, INVENTEUR des OSANORES et des dents OSANAKRYSES, rue du Coq-Saint-Honoré, 10. — Nota. M. RUBECH est tout prêt à donner la preuve de ses assertions.

CAPSULES RAQUIN AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues à l'unanimité par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, quels qu'ils soient, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc. A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

Cors, Ognons et Durillons. — Le Taffetas gommé de P. GAGE est le seul qui en détruise la racine en quelques jours 2 f., r. de Grenelle-St-Germain, 13; Foubert, passage Choiseul, 35, et Legrand, pass. des Panoramas, 6.

1 FR 240 Feuilles beau papier à lettres glacé; extra-fin, très glacé, dans une boîte, 1 fr. 50 c. et 2 fr. (Initiales); enveloppes 50 c. et 1 f. le cent; papier écolier, 3 fr. la rame; registres, 75 c. les 100 pages. Boîtes de 6 bâtons de cire, 75 c. et 1 fr. Rue Joquelet, 8, au 1er, près la Bourse.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

ANTIDOTE. Réponse à une compilation anonyme intitulée LE MONDE PHALANSTÉRIEN. Brochure in-8°. 1841. Prix : 25 c. Par la poste, 30 c.

DERRIÈRE LE GRAND MAT Étude psychologique de la Vie maritime, PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES. 3 volumes in-8.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, aux bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE,

VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE SUIVI DE MÉLANGES, Un volume in-8°. Prix : 6 fr. Par la poste, 7 fr. 50

Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

TABLE DES MATIÈRES. — VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE. — Un vase brisé. — A Charles Fourdrin. — Histoire du docteur Akiba. — Aux légitimistes. — Napoléon socialiste. — Notes d'un étudiant en droit.

GLACES, SORBETS, Champagne frappé par les plus grandes chaleurs à l'aide de l'ingénieux petit Appareil des Glacières parisiennes, 19, boulevart Poissonnière, en face de la rue du Sentier. Les Rapports de la Société d'encouragement, des Hôpitaux militaires, le compte-rendu de l'ILLUSTRATION, les nombreuses lettres de félicitation envoyées aux inventeurs, témoignent de la bonté de ces Appareils, qui proscrivent les acides dangereux et fonctionnent à l'aide d'un SEL BREVETÉ, aussi inoffensif que le sel de cuisine. — Prix de ces Appareils : 18, 38 et 55 fr.

Sorbetières indispensables pour les soirées d'hiver à la campagne. Prix : 25, 38 et 55 fr. — La brochure explicative et un tarif des accessoires, tels que SELS, frappe-carafe, mesures, etc., seront envoyés gratis à toutes les personnes qui en feront la demande (franco) au Dépôt, boulevart Poissonnière, 19, en face de la rue du Sentier. — Expériences publiques tous les jours à 2 heures.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE, dédiée AUX MÈRES DE FAMILLE, PAR V. CONSIDERANT, ancien élève de l'École polyt. Prix, 5 fr., par la poste, 5 60.

IMPRIMERIE LANGE-LÉVY, rue du Croissant, 16.

Journal de Constantinople signale un nouvel exploit de ces voleurs maritimes :

On nous écrit de Chesmé que des pirates ayant rencontré à Nicaria un bateau *trikandiri*, l'ont attaqué, s'en sont rendus maîtres après une lutte acharnée qui a duré plus de deux heures, et ont tué tous les hommes de l'équipage.

Malheureusement, ces brigandages et ces assassinats si souvent renouvelés, ne semblent éveiller qu'à demi l'attention et l'activité des gouvernements locaux et des forces maritimes européennes stationnées dans ces parages. C'est, en quelque sorte, par l'effet du hasard, que l'on parvient à s'emparer de ces pirates les plus renommés par leurs crimes et leurs cruautés. L'impunité ne fait qu'accroître leur audace, et ils osent se mêler au monde commercial, avec lequel il est probable qu'ils entretiennent de coupables relations. On peut en juger par la nouvelle suivante, que rapporte l'*Impartial de Smyrne* ;

On nous écrit de Syra, en date du 24 :

« Le fameux pirate samien *George Négros*, et un autre écumeur de mer, possédant la même triste célébrité, viennent d'être arrêtés ici, ainsi que trois hommes de leur bande, en tout cinq individus qui ont été mis en prison. Le premier était venu à Syra déguisé et sous un faux nom ; reconnu par un habitant de la ville, il fut immédiatement saisi et ses révélations amenèrent l'arrestation des autres pirates. On se propose de les envoyer à Athènes. »

Quant aux barateries, elles sont devenues tellement fréquentes dans ces derniers temps, surtout de la part des capitaines grecs, que les assureurs de Trieste ont déclaré unanimement ne plus vouloir signer de contrats d'assurances pour des marchandises chargées à bord des bâtiments de cette nation.

En présence de désordres si graves, comment se fait-il que les puissances européennes ne s'entendent pas, ne se concertent pas ? Elles ont pourtant toutes le même intérêt à réprimer des crimes qui les atteignent toutes plus ou moins. Est-ce la force qui leur manque ? Non, sans doute. Dans cette partie orientale de la Méditerranée, les navires de guerre sont assez nombreux. Il y a la flotte française, la flotte anglaise, la flotte autrichienne, la flotte turque, la flotte égyptienne, en tout une dizaine de mille bouches à feu. Et, au milieu de cet appareil formidable de répression, il y a des pirates qui parviennent à acquérir de la célébrité, à se faire un nom ! Oui, cette *triste célébrité*, comme dit l'*Impartial de Smyrne*, accuse l'incurie et le désaccord des puissances européennes.

Nous ne rappellerons pas ici l'institution de la *flotte neutre*, cette gendarmerie qui serait chargée de faire la police des mers ; on pourrait taxer cette idée d'utopie, et lui reprocher de n'être pas d'une application assez immédiate ; mais il nous semble que, dès à présent, les ambassadeurs des cinq grandes puissances pourraient nommer chacun une commission, à l'effet de former un comité qui aurait pour fonctions de surveiller et de réprimer la piraterie dans les mers du Levant. Ce comité aurait à sa disposition les bateaux à vapeur des différentes puissances de l'Europe qui sont stationnés dans les mers du Levant, et, après s'être emparés des pirates, ils les livreraient aux tribunaux de leur nation.

Depuis l'établissement de la marine à vapeur, la persistance de la piraterie dans les mers du Levant est une honte pour l'Europe.

ENQUÊTE SOCIALE (1).

Arrondissement de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

A MM. les rédacteurs de la *Démocratie pacifique*.

Vous avez demandé des documents pour l'enquête sociale que vous portez, sérieuse, il n'est pas nécessaire qu'elle embrasse une grande étendue de pays, il faut seulement qu'elle soit vraie : Voilà pourquoi je parlerai de l'arrondissement de Saint-Gaudens, et surtout des contrées qui avoisinent les Pyrénées, parce que je les connais et que je les ai parcourues dans tous les sens.

I. — *Industrie.*

L'industrie est jeune dans nos contrées, et n'a pas encore reçu de grands développements. Cela tient à deux causes : premièrement, les habitants de la campagne, exclusivement occupés à des travaux agricoles, ont été longtemps à comprendre les avantages qu'ils pouvaient en retirer ; secondement, les moyens de communication étant difficiles, les spéculateurs ont agi lentement. Ce dernier obstacle cessera lorsque les chemins de fer, depuis longtemps promis, nous seront accordés ; lorsque les canaux de navigation projetés, étudiés, discutés, presque commencés, porteront la vie dans nos montagnes.

Néanmoins on compte déjà de nombreuses fabriques dans notre arrondissement : deux papeteries, dont le papier n'est pas de qualité supérieure, tant s'en faut ; une fabrique de porcelaine dont les produits sont estimés, et qui, de concert avec les maraudeurs et les charbonniers, dépouille nos montagnes et rend le bois de chauffage fort cher ; plusieurs filatures où les petits enfants s'étiolent et meurent comme dans vos grandes villes manufacturières ; deux forges, et, enfin, deux mines d'argent et de plomb situées, l'une au pied du port de Vénasque, près de Bagnères-de-Luchon, l'autre à Melles, dans le canton de Saint-Béat. Ces mines donnent, à la compagnie qui les exploite, de belles espérances, et aux ouvriers qui y travaillent, l'occasion de faire grève par temps.

II. — *Agriculture.*

Le peuple de nos contrées est spécialement cultivateur : cela ne veut pas dire que la culture y fasse de rapides progrès, au contraire. La routine tient la charrue, ensemence les terres, élève les bestiaux. Les méthodes nouvelles pénètrent difficilement chez nous, et s'y font accepter plus difficilement encore. Le morcellement est ici à son comble, et l'on peut dire, sans exagération, que dans notre arrondissement le sol tombe en poussière. — Je connais des familles qui ont vingt pièces de terre labourable et qui n'ont pas de grain pour 6 mois de l'année.

III. — *Les hommes.*

Je sais bien que les *Eglogues* ont raison et que le séjour des champs est cent fois préférable à celui des villes ; — mais je sais aussi que, dans leurs plus gracieuses pastorales, les poètes ont usé du droit, que Dieu leur a donné, de lire dans l'avenir, et que Tityre, Amynthas, Amarillys, — tous ces heureux bergers et bergères avec lesquels nous avons lié connaissance dans notre jeune âge, et que nous avions pris pour des réalités, — n'habiteront la terre que dans quelques vingt ans d'ici. — En attendant les villageois mènent une vie rude, pénible. La vie de la campagne hâle le teint, courbe le corps, épuise les forces et rend soucieux, comme tout travail continu et isolé. — La fatigue accable l'ouvrier, l'aigrit et le fait rudoyer sa femme et ses enfants ; c'est ici comme partout, et si les moralistes ont raison de dire que la vie des champs épure l'âme et rend l'homme meilleur, ils ont tort de ne pas faire que cette vie soit supportable, et de ne pas donner aux ouvriers de nos contrées le moyen de vivre heureux dans leurs ménages. — Je ne veux pas dire qu'il y ait dans les habitants de nos campagnes plus de brutalité que chez les autres, et que les femmes soient ici plus souvent battues qu'ailleurs, non, — je veux dire seulement que chez nous, tous les fils n'aiment pas leurs pères, — tous les pères n'aiment pas leurs fils, — et tous les époux ne s'aiment pas entre eux, ce qui ne me surprend pas beaucoup.

L'ouvrier de nos campagnes gagne peu (1), nourrit une nombreuse

IV. — *Les femmes.*

Les femmes font le ménage, travaillent aux champs, vont à la journée et ont le malheur d'être excessivement fécondes. Dans nos villages les familles peu nombreuses sont rares : à Cier, canton de Saint-Bertrand, je connais une femme qui a eu 21 enfants ; à Ardiège, j'en sais une qui en a 17 et qui promet d'arriver à la vingtaine. En général, les ménages se composent de 7, 8, 10, 12 enfants. — Cela suffit, et je n'ai pas besoin d'en dire davantage pour faire comprendre aux moins clairvoyants que la *prospérité croissante* se réfugie dans les discours de M. le duc Pasquier.

V. — *Les tricoteuses.*

Les nombreuses filatures établies dans l'arrondissement de Saint-Gaudens ont donné naissance à une industrie qui fait peut-être plus de mal que de bien. Dans plusieurs villages, les filles qui allaient à la journée et travaillaient dans les champs, ont mieux aimé faire des tricots, par la raison qu'elles gagnent un peu plus et se fatiguent beaucoup moins. Une bonne ouvrière fait un tricot par jour, ce qui lui rapporte 40 ou 50 c., et elle travaille à l'ombre, en nombreuse compagnie, ce qui lui fait passer agréablement son temps. Ce n'est pas ceci qui est un mal ; mais outre que ce métier est fort sale et qu'il occasionne des maladies à cause de la mauvaise odeur de l'huile que l'on emploie pour préparer la laine, — la tricoteuse devient médisante, légère, se laisse facilement courtiser et fait parler d'elle..... ce qui est moins bien et donne lieu aux prêtres de crier contre cette industrie. — J'ai entendu un superbe sermon contre les tricoteuses et les marchands de tricots.

VI. — *Enfants et vieillards.*

Les enfants qui sont à portée des fabriques vont y travailler et n'y sont pas plus heureux que dans les grandes villes manufacturières ; — ailleurs ils vont garder les troupeaux et sont chargés de faire la provision de bois pour les besoins du ménage. Dans les villages traversés par les grandes routes, ils apprennent à mendier, saluent le passant qui leur donne un sou, et insultent celui qui ne donne rien. L'instruction est à peu près nulle : le père et la mère ont besoin de leur enfant et l'envoient peu à l'école.

Les vieillards sont à plaindre. — C'est triste, mais c'est vrai ; la civilisation n'a pas de pain pour ceux qui ne peuvent pas produire ; et le vieillard devient à charge à ceux qui sont forcés de le nourrir !

VII. — *Amusements.*

Autrefois — il y a longtemps de cela — on s'amusait dans nos montagnes ; — on dansait sous l'ormeau, devant la porte de l'église ; nos femmes et nos filles étaient avenantes et joyeuses ; nos grand'pères faisaient sauter les petits enfants sur leurs genoux et racontaient de bonnes histoires ; autrefois, on se fêtait entre parents, entre amis, il y avait de la bonne foi, de la franchise, on était heureux, insouciant, sans inquiétude pour l'avenir !... Aujourd'hui, on ne rit plus, on ne danse plus, on ne se fête plus, la bonne foi s'en va — pourquoi ? Le paysan est triste, morose, envieux — pourquoi ? Quand le chagrin l'accable, quand l'ennui le tue, il va au cabaret dépenser quelques sous qui lui manqueront pour acheter du pain à ses enfants — pourquoi ? — Pourquoi !... Demandez-le à messieurs les économistes, qui vous répondront que c'est sa faute, et que le peuple doit apprendre à se contenter de peu...

VIII. — *Nourriture.*

Il y a quelques années, un prince royal, voyageant dans nos contrées, eut la fantaisie de goûter le pain dont se nourrissent nos paysans. On alla s'asseoir sur le gazon, dans un bosquet, au bord d'une claire fontaine — c'était comme une idylle — et on envoya chercher un pain dans une maison voisine. Le prince en prit un morceau, et après l'avoir mangé, déclara qu'il le trouvait fort bon !... — Si le prince disait vrai, ce qui n'est pas impossible, je déclare, moi, que ce pain-là s'était introduit par hasard dans l'armoire du pauvre, qui n'a pas l'habitude d'en

(1) Voir les numéros des 10 et 17 mai, 14 et 28 juin, 5 juillet, 8, 14, 28 août, 6 septembre.

(1) Le conseil général de la Haute-Garonne a fixé à 75 c. le prix moyen de la journée pour les villes de 2 000 à 5 000 âmes. Ce prix baisse jusqu'à 50, 30 et 25 c.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

SECONDE PARTIE.

XXIII.

Chacun dans son caractère : ceux-ci se montrent précoces, ceux là curieux d'autres mystérieux et discrets. — (Suite.)

En arrivant à l'auberge, Mme Gamp, tout équipée pour le voyage (elle avait revêtu son *dernier deuil*), laissa ses compagnons dans la cour et monta retrouver sa consœur, Mme Prig, qui était en train d'habiller le malade.

Il était si épuisé, si maigre, qu'il semblait que ses os dussent s'entrechoquer dès qu'on le changeait de place. Les joues caves, les prunelles étrangement dilatées, il gisait sur une chaise longue plus mort que vif. Quand Mme Gamp parut, il tourna languissamment ses yeux vers la porte, avec un sentiment de fatigue, comme si ce faible effort eût été une souffrance.

— Eh bien ! comment nous trouvons-nous à présent ? s'écria la garde-malade. J'espère que nous avons bonne mine ! Sommes-nous gaillards ?

— Faut croire que *nous* avons la mine meilleure que l'humeur, reprit Mme Prig, avec une nuance d'irritation. Je ne sais sur quelle herbe nous avons marché en sortant du lit, mais j'aimerais autant manier un fagot d'épines. Quel homme ! je n'ai jamais vu son pareil ! Si je l'avais écouté, il ne se serait pas laissé débarbouiller.

— Elle m'a mis le savon dans la bouche, dit le moribond d'une voix faible.

— Tiens ! vous n'aviez qu'à la fermer, rétorqua Mme Prig. Croyez-vous pas qu'on va s'amuser à vous laver le nez, le front, les joues, un à un, pour une demi-couronne par jour ? Si vous voulez être dorloté, faut payer en conséquence.

— Aïe ! aïe ! s'écria le patient. Oh Dieu ! aïe ! aïe !

— Là ! vous l'entendez, Sérah ? Aussi vrai que je suis une honnête femme, voilà sa façon de se conduire depuis qu'il est hors du lit, ma chère !

— *Au lieur* d'être reconnaissant de toutes nos petites attentions, reprit Mme Gamp. Fi donc ! que c'est laid ! J'aurais grande honte à votre place !

Ici Mme Prig saisit l'infortuné par le menton, et commença de lui racler le crâne avec une brosse à cheveux.

— Je suppose que cela ne vous convient pas non plus, hein ? dit-elle, s'arrêtant pour le regarder.

Il était peu probable que le malade y prit plaisir, la brosse étant un échantillon de l'espèce la plus rude qui se puisse fabriquer. La vigueur de la friction rougissait jusqu'à ses paupières. Charmée de la justesse de ses suppositions, Mme Prig reprit d'un ton triomphant :

— Eh ben ! l'avais-je pas dit qu'il n'était pas encore content !

Quant il eut les cheveux bien brossés et bien rabattus sur les yeux, Mme Prig et Mme Gamp lui mirent sa cravate, l'ajustant avec le plus grand soin, de façon à ce que les pointes empesées du col de chemise, offusquant les précieux organes de la vue, eussent provoqué une ophthalmie artificielle. Ce fut ensuite le tour du gilet et de l'habit. Chaque bouton ayant été poussé de force dans une boutonnière trop haute ou trop basse, et la botte de la jambe droite étant passée à la jambe gauche, le pauvre garçon présentait, dans son ensemble, le plus piteux aspect.

— Quelque chose va de travers, dit-il d'une voix dolente. Je me sens comme si j'étais dans les habits d'un autre. Je suis tout d'un côté. Vous m'avez fait une jambe plus courte que l'autre..., je ne sais pas aussi ce que j'ai dans ma poche... Je crois que c'est une bouteille... Pourquoi me faire asseoir sur une bouteille ?

— Diantre soit du plaignard ! s'écria Mme Gamp, fouillant dans la redingote. N'a-t-il pas ma bouteille de veille dans sa poche ! je m'étais fait un petit buffet de ses habits pendus derrière la porte, et ça m'était sorti de la tête. Betzy, mon cœur, fouillez de l'autre côté, s'il vous plaît ; vous allez trouver un petit bout d'onguent, avec un peu de sucre et un brin de thé : passez-moi le tout, ma chère.

Betzy tira l'onguent, le sucre, le thé, plus un ou deux bouts de chandelle, et quelques menus articles d'épicerie, que Mme Gamp logea dans sa poche à elle, gigantesque réceptacle de nankin. Les rafraîchissements arrivèrent alors, sous forme de côtelettes et de double bière pour les dames, et d'une tasse de bouillon pour le patient. Le repas touchait à sa fin, quand John Westlock entra.

— Debout et habillé ! s'écria-t-il, en s'asseyant près du malade. Bravo ! comment vous sentez-vous ?

— Beaucoup mieux, mais très faible.

— Je le crois parbleu bien ! vous avez eu un rude assaut ; mais l'air natal et le changement de lieux achèveront de vous remettre sur pied. Hé ! Mme Gamp, ajouta-t-il, en riant, comme il rajustait avec bonté les vêtements du malade, vous avez d'étranges idées sur la toilette d'un gentilhomme !

— M. Leewsome n'est pas un gentilhomme facile à habiller, Monsieur, répliqua Mme Gamp d'un ton digne, comme Betzy Prig et moi pourrions le certifier, au besoin, devant le lord-maire et son conseil *menu-si-pâle*.

John, debout, en face du patient, s'occupait à le délivrer des tortures que lui infligeaient les pointes de son col : son visage toucha presque celui de l'étranger, lorsque ce dernier lui murmura très-bas :

— M. Westlock, je ne voudrais pas qu'on m'entendît. J'ai quelque chose de particulier, de terrible à vous dire ; quelque chose qui m'a horriblement pesé sur le cœur durant toute cette longue maladie.

Vif et preste dans tous ses mouvements, John se retourna pour prier les deux gardes de quitter la chambre, lorsque le malade le retint par la manche.

— Non, pas à présent. Je ne m'en sens pas la force... Je n'en ai pas le courage. Pourrai-je vous le dire, quand je m'y serai préparé ? ou plutôt pourrai-je vous l'écrire, si cela me semble plus facile et mieux ?

— Si vous le pouvez ! s'écria John. Mais, qu'est-ce que ce peut être, Leewsome ?

(1) Voir les numéros du 4 juin au 10 septembre.

Puis on mange des pommes de terre, beaucoup de pommes de terre, quand il y en a ! — Voilà comment on vit dans nos montagnes, si belles et si riches. La viande, c'est un extra : on en mange le jour de la fête locale et en carnaval, deux fois l'an.

IX. — *Les grêles.*

La grêle, qui, il y a quarante ans, n'était pas connue dans ces contrées, y fait tous les ans d'épouvantables ravages. — « C'est une punition de Dieu, disent nos paysans ; nous sommes plus méchants que » nos pères, et il faut nous convertir. » — Les prières et la conversion des paysans ne feront pas mal à la chose, mais malheureusement cela ne suffira pas tout-à-fait, et le fléau continuera à porter la désolation et la ruine dans notre pays, jusqu'à ce que nos forêts soient plus habilement administrées. — Il est vrai que le conseil-général de la Haute-Garonne a déclaré dans une de ses dernières sessions qu'il fallait mettre un terme au défrichement de nos montagnes. Espérons !

X. *Résumé.*

Voilà le sort du peuple chez nous, le sort du grand nombre. Et je n'ai certainement pas assombri le tableau, et je n'ai pas parlé de toutes les misères, et je n'ai pas mis à nu toutes les plaies. — Je n'ai rien dit de ces longues journées d'hiver où la neige qui couvre la terre ne permet pas au paysan de gagner sa vie. Je n'ai rien dit des terribles angoisses que doivent éprouver le père et la mère de famille quand, le soir, assis près du foyer où fument quelques branches humides, ils s'aperçoivent que la provision de pommes de terre s'épuise, qu'ils sont à la veille de se trouver sans grain, et qu'ils se voient dans la nécessité de faire chaque jour une portion plus petite à leurs enfants.

Je n'ai pas parlé des mendiants non plus, quoiqu'ils soient nombreux dans nos contrées et qu'ils parcourent nos villages par bandes innombrables, malgré l'arrêté de M. le vicomte Napoléon Duchâtel.

Mais ce que j'ai dit suffira pour faire comprendre qu'ici comme partout le peuple souffre ; et qu'il est grand temps que messieurs les économistes guérissent le mal, eux qui sont payés pour chercher des remèdes.

J. P.

Note de la Rédaction. Si nos informations sont exactes, il faudrait ajouter, pour compléter les tableaux de notre correspondant, le fait suivant :

La population de l'arrondissement de Saint-Gaudens ne pouvant pas se nourrir pendant l'hiver, un très grand nombre d'enfants et d'adultes émigrent, et deviennent ces colporteurs de bons et mauvais livres qui parcourent tous les chemins de la France, de ville en ville, de hameau en hameau. Pauvres malheureux qui plient sous le faix pendant de longues années, et prennent l'habitude du vagabondage avec tous ses vices, qu'ils viennent pendant l'été et dans leur vieillesse rapporter dans leur pays.

Séance annuelle de l'Académie française.

L'Académie française a tenu aujourd'hui, sous la présidence de M. Viennet, sa séance publique annuelle pour la distribution des prix d'éloquence, des prix d'histoire, et des prix de vertu fondés par M. de Montyon.

M. Villemain, secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par un rapport sur les prix littéraires. Les éloquentes paroles de l'illustre orateur ont été, à diverses reprises, couvertes par les applaudissements du public.

M. Ancelot a lu ensuite l'*Eloge de Turgot*, par M. Baudrillart, qui a remporté le prix d'éloquence.

M. Viennet, président, a terminé la séance par un rapport sur les prix de vertu. Le discours du spirituel académicien, plein de ces attachants récits qui captivent l'âme, a été écouté avec le plus vif intérêt, et souvent interrompu par des applaudissements unanimes. Nous publierons dimanche cet intéressant document.

Voici comment les prix ont été distribués :

L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1846, l'*Eloge de Turgot*. Le prix a été décerné au n° 45, dont

nommées, savoir : A Anne Billard, femme Léger, demeurant à Paris, rue des Poules, n° 2, douzième arrondissement. — A Joséphine Caron, femme Dreville, domiciliée à Havincourt, département du Pas-de-Calais. — A Jules-François-Félix, domicilié à Bastia, département de la Corse. — Aux époux Laumone, domiciliés commune de Wassy, département de la Haute-Marne. — A Suzanne Monnet, domiciliée commune de Lamothe-Sainte-Hérayé, département des Deux-Sèvres. — Aux époux Loffer, domiciliés à Paris, cour du Commerce du Roule, premier arrondissement. — Aux époux Loiseau, domiciliés à Paris, faubourg Saint-Antoine, n° 252, huitième arrondissement. — Aux époux Rouy, domiciliés à Donnemarie, arrondissement de Provins, département de Seine-et-Marne. — A Louise Legrand, demeurant à Paris, rue du Vieux-Colombier, n° 17, onzième arrondissement. — A Fanny Muller, demeurant à Paris, rue Guisarde, n° 4, onzième arrondissement.

PRIX DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES AUX MOEURS. — L'Académie a décerné : Une médaille de trois mille francs à M. Marbeau, auteur d'un ouvrage intitulé : *Des crèches, ou des moyens de diminuer la misère en augmentant la population*. — Une médaille de trois mille francs à Mlle Marie Carpentier, auteur d'un ouvrage intitulé : *Conseils sur la direction des salles d'asile*. — Une médaille de trois mille francs à Mme Agénor de Gasparin, auteur d'un ouvrage intitulé : *Il y a des pauvres à Paris..... et ailleurs* (1). — Une médaille de deux mille francs à M. Léon Feugère, pour son ouvrage intitulé : *Etienne de la Boëtie, ami de Montaigne, étude sur sa vie et ses ouvrages*. — Une médaille de deux mille francs à M. Géruzez, pour son ouvrage intitulé : *Nouveaux essais d'histoire littéraire*.

PRIX EXTRAORDINAIRE. — L'Académie avait proposé, en 1845, pour sujet d'un prix extraordinaire de littérature, *un Vocabulaire des principales locutions de Molière*.

Le prix a été partagé entre le n° 5, dont l'auteur est M. *Francis* GUESSARD, et le n° 10, dont l'auteur est M. F. GÉNIN.

L'Académie a accordé une première mention à l'ouvrage inscrit sous le n° 11, et une deuxième mention à l'ouvrage inscrit sous le n° 8.

PRIX EXTRAORDINAIRE, fondé par M. le baron Gobert, pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France. — Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie, l'autre dixième étant réservé pour l'écrit sur *l'histoire de France* qui aura le plus approché du prix.

Les ouvrages couronnés conservant, d'après la volonté du testateur, les prix annuels, jusqu'à déclaration de meilleurs ouvrages, et aucun n'ayant, au jugement de l'Académie, paru dans l'année qui puisse disputer le prix à ceux qui l'ont précédemment obtenu :

Le premier prix demeure décerné à M. *Augustin* THIERRY, auteur d'un ouvrage intitulé : *Récits des temps mérovingiens* ; le second à M. BAZIN, auteur de l'ouvrage intitulé : *Histoire de France sous Louis XIII*.

PRIX EXTRAORDINAIRE, fondé par M. le comte de Maillé Latour-Landry. — Le prix fondé par M. le comte DE MAILLÉ LATOUR-LANDRY, en faveur d'un écrivain ou artiste pauvre dont le talent méritera d'être encouragé, a été décerné cette année par l'Académie française à M. J. LAFON LABATUT, auteur d'un recueil de poésies, intitulé : *Insomnies et Regrets*.

Nouvelles d'Afrique.

Abd-el-Kader, avant de quitter la Kabylie, a remis à l'ex-khalifa Ben-Salem une grande quantité de lettres en blanc, revêtues de son cachet. Ce dernier s'en sert aujourd'hui pour inonder le pays de fausses nouvelles et de mensonges qui pourraient jeter l'inquiétude dans l'est, si on ne s'empressait de les démentir. C'est ainsi qu'il a lu publiquement, lundi dernier, chez les Haleb-Toulas, une dépêche qui était censée lui venir de l'ex-émir, et par laquelle celui-ci était censé lui apprendre qu'il était arrivé à Mâadit, dans le Djebel-Aouras.

— Le *Toulonnais* publie la correspondance suivante :

« Les émissaires d'Abd-el-Kader paraissent avoir reçu des instructions qui leur prescrivent de profiter de l'époque du Ramadan pour

(1) (Voir aux Variétés l'appréciation de cet ouvrage.

dans quelques jours, sous la conduite de Ben-Salem, de Bou-Koud, le chérif qui a agité dernièrement la subdivision de Sétif, et de El-Mokrani-El-Aïb, cousin de notre khalifa de la Medjana et son compétiteur. Ce rassemblement, qui avait donné assez d'inquiétude aux tribus du Dirah et du Ksenna, pour qu'elles aient demandé l'appui d'une colonne française, s'est dispersé de lui-même. Il est positif que les Kabyles chez lesquels cette réunion avait été formée sont restés sourds aux intrigues de Ben-Salem et l'ont engagé à regagner sa retraite ordinaire, au nord du Jurjura.

» Cet insuccès doit être attribué également à la bonne contenance faite par nos chefs de l'Est, Yaya-ben-Yaya et Mohammed-ben-Kouider. Le khalifa Ben-Mahieddin a dû se mettre à la tête de ses goums et parcourir cette contrée, afin d'en imposer aux perturbateurs et de raffermir les bonnes dispositions des tribus soumises. »

Le même journal publie un arrêté ainsi conçu :

« Art. 1er. Une commission est instituée pour examiner le pays entre Cherchell et Koléah, au point de vue des ressources et des facilités qu'il peut offrir à la colonisation, et étudier la route qui doit relier ces deux villes.

» Art. 2. Cette commission donnera, dans un rapport d'ensemble, auquel sera joint un croquis du pays désigné en l'art. 1er, des renseignements : 1° sur la nature du sol ; 2° sur les eaux, les bois, les ruines, les carrières, les mines qui peuvent y exister ; 3° sur l'importance de la population indigène et sa densité par lieue carrée ; 4° sur l'état des cultures indigènes ; 5° sur les emplacements qui pourraient être affectés à des centres de population et à des exploitations isolées ; 6° sur la meilleure direction à donner à la route. »

LE PAPE ET L'AUTRICHE. — On lit dans la correspondance du *Sémaphore de Marseille* :

« Le représentant d'Autriche a donné communication verbale, il y a peu de jours, au secrétaire d'Etat du pape, d'une dépêche de son gouvernement, exprimant les plus vives inquiétudes sur l'exaltation et la joie des populations romaines à la suite de l'amnistie, joie qui s'est parfois manifestée par des cris mal sonnants aux oreilles des hommes d'Etat autrichiens. Le cabinet de Vienne se plaint des insultes qu'il reçoit en ces circonstances, des menaces que renferment les cris : *Vive Pie IX, roi d'Italie !* et d'autres à peu près semblables. Il a sans doute été facile au cardinal Gizzi de prouver au représentant d'Autriche que le Saint-Siége ne saurait rien faire pour empêcher des manifestations d'ailleurs si innocentes, et auxquelles il est étranger ; néanmoins, ce diplomate ayant insisté pour faire adopter quelque mesure de précaution, le secrétaire d'Etat, cédant à une influence toujours funeste à tout ce qu'elle inspire, a adressé une circulaire aux autorités papales, pour leur recommander de veiller à ce que les manifestations de tous genres soient maintenues dans de justes limites, recommandation trouvée justement superflue, dans la forme surtout sous laquelle elle est exprimée. La même circulaire contient, il est vrai, de longues recommandations de veiller à ce que la population ne soit pas sans travail, ne soit pas laissée dans le besoin, et à ce que l'instruction soit de plus en plus répandue. Cette circulaire a généralement mécontenté. »

Nouvelles d'Orient.

Le ramazan. — Bateaux en fer. — Tremblement de terre. — Le choléra.

Le ramazan a commencé, chez les Musulmans, le dimanche 23 août. Pendant ce temps, toutes les affaires politiques sont suspendues. Le jour entier est consacré au jeûne le plus rigoureux ; on ne peut pas même fumer ; mais on se dédommage dans la nuit, qui, pour les riches, se passe tout entière en fêtes et en plaisirs.

Suivant un antique usage, dit le *Journal de Constantinople*, les sultans, durant le mois de ramazan, se promènent fréquemment dans les rues de Constantinople, et vont se reposer à la place de *Sultan Bayézid*. Abdul-Medjid, se conformant à cet usage, se rend presque tous les jours à cette place, suivi seulement d'un de ses secrétaires et de son chambellan. Pendant ces quelques heures de repos, la foule y est toujours nombreuse.

— Le *Journal de Constantinople* signale le premier voyage d'une nouvelle ligne de paquebots à vapeur français dans la Méditerranée.

— Ah ! ne me le demandez pas ! c'est cruel ! dénaturé ! effroyable à penser, effroyable à dire. Il est affreux d'y avoir aidé ! Laissez-moi vous baiser la main, vous remercier de vos bontés : mettez-y le comble, ne m'interrogez pas !

D'abord, John le regarda tout ébahi, puis se rappelant combien il était faible, et le délire qui tout récemment encore enflammait son cerveau, il se persuada que le pauvre homme était la proie de quelque sinistre hallucination, de quelque terrible cauchemar. Pour s'éclairer davantage, tandis que Betzy Prig emmaillotait le malade de châles et de manteaux, il prit à part Mme Gamp, et lui demanda si son patient était tout-à-fait sain d'esprit.

— Oh non, Dieu vous bénisse ! il s'en faut terriblement ! il déteste ses gardes à l'heure qu'il est ! c'est leur manie à tous, Monsieur ! il n'y a pas signe plus sûr. Si vous aviez entendu seulement le pauvre cher homme nous *crétiquer* ; Betzy Prig et moi, à tout bout de champ ; il n'y a pas une demi-heure, vous seriez surpris de nous voir en vie. Il faut avoir l'âme chevillée dans le corps pour y tenir, allez !

Cette déposition confirma les doutes de John, qui, ne voyant rien de sérieux dans ce qui s'était passé, reprit sa gaîté habituelle. Aidé de mesdames Gamp et Prig, il soutint Leewsome pour descendre l'escalier, et le conduisit jusqu'à la voiture prête à partir.

Pierrot Sansonnet, sur le pas de la porte, les bras croisés, ses yeux ronds grands ouverts, restait absorbé dans la contemplation du malade qu'on hissait dans le véhicule. Les mains décharnées du moribond, ses traits tirés, son regard fixe, lui firent une si profonde impression, qu'il déclara en confidence à maître Bailey qu'il n'eût pas voulu, non, pas pour un louis d'or, manquer ce spectacle. Le jeune tigre, d'une constitution différente, jura de son côté qu'il eût volontiers donné cinq shellings pour s'en abstenir.

Ce ne fut pas une petite affaire que de loger les bagages de Mme Gamp à son entière satisfaction ; il lui fallait pour chaque paquet un lieu réservé, isolé de tout autre ballot, sous peine de réclamation devant la loi, de dommages et intérêts dûs par les conducteurs et administrateurs de la diligence. Le parapluie feuille-morte, à la pièce circulaire d'un bleu d'azur, fut surtout difficile à loger, et plus d'une fois la tête grimaçante qui en couronnait le manche, se fit jour à travers mainte fente et crevasse, au grand effroi des voyageurs. Dans son anxiété pour trouver un port de refuge à ce précieux immeuble, Mme Gamp le changea si souvent de place dans l'espace de cinq minutes, qu'il semblait se multiplier ; ce n'était plus un parapluie, mais cinquante parapluies. A la fin il se perdit, ou du moins on le crut perdu ; et pendant cinq minutes Mme Gamp fit face au conducteur, quelque part qu'il allât, protestant que ce trésor devait se retrouver, qu'elle le réclamerait, dût-elle s'adresser au Parlement.

Enfin, son paquet, ses socques, son cabas et le reste, étant à peu près casés, elle dit un affectueux adieu à Pierrot et à Bailey, tira sa révérence à John Westlock, et prit fraternellement congé de Betzy Prig, comme d'un des membres influents de sa confrérie.

— En vous souhaitant toutes sortes de maladies et de bonnes pratiques, mon cœur ! il ne se passera guères de temps, j'espère, avant que nous *altérions* encore, Betzy. Il y a plaisir à travailler ensemble, à se relayer de nuit ou de jour, chez des gens comme il faut, qui paient grassement et nourrissent de même. Je compte que nous nous rencontrerons avant peu dans quelques-unes de ces grosses maisons où l'on est comme le poisson dans l'eau !

— Dieu vous entende, Sérah ! dit Mme Prig. Que ça nous vienne tôt et que ça dure tard ! Je n'ai jamais marchandé ma peine, moi !

Après une réponse tout-à-fait sympathique, Mme Gamp s'acheminait à reculons vers la voiture, lorsqu'elle heurta une dame et un monsieur qui passaient sur le trottoir.

— Eh ! prenez donc garde ! s'écria le passant, prenez garde ! Mais, je ne me trompe pas... c'est Mme Gamp !

— Monsieur Mould ! s'écria la garde, et madame Mould aussi ! Qui s'attendait à nous rencontrer là, tous trois, nez à nez ?

— Dos à nez, Mme Gamp ! reprit le facétieux M. Mould. Mais est-ce que vous quittez la ville ? C'est de l'extra !...

— Oh ! je vous en réponds ; aussi, je pars à contre-cœur, mais seulement pour un jour ou deux ! — C'est le malade dont je vous ai parlé, souffla-t-elle à l'oreille de M. Mould.

— Quoi ! dans la diligence ?... Celui pour lequel vous songiez à me recommander ? C'est drôle ! — Dis donc, poulotte, cela t'intéressera. Le personnage dont on désespérait et dont Mme Gamp nous avait promis la pratique est là, dans la voiture !

— En vérité ! où donc ?

— Ici, mignonne. Tiens, monte sur le marchepied. Ha ! ha ! le voilà ! Où est donc ma lorgnette ?... Ah ! je la tiens... Le vois-tu bien, poulotte ?

— A merveille.

— Il faut avouer que c'est une singulière rencontre, poursuivit M. Mould enchanté. Nous avons si peu de chance de voir notre clientelle sur pied. Je n'aurais pas voulu manquer cette occasion pour quoi que ce soit. C'est original, c'est intéressant ! une espèce de petit drame ! Il est vrai qu'il fait triste figure... Il a mauvaise mine, fort mauvaise mine ! n'est-ce pas, mignonne ?

Mme Mould fit un geste d'assentiment.

— Après tout, il m'a l'air de nous venir grand train ; qui sait ? Je me sens disposé à le traiter le mieux possible, avec toutes sortes d'égards. Dè ce moment, ce n'est plus pour moi un étranger. Si je lui ôtais mon chapeau, ma chère ? qu'en dis-tu ?

— Il regarde de notre côté, reprit Mme Mould.

— Votre serviteur, Monsieur ! Ravi de faire votre connaissance ! Je vous souhaite le bonjour... Ah ! il salue aussi. C'est très aimable. — Je ne doute point que Mme Gamp n'ait de nos adresses dans sa poche. N'est-ce pas singulier ? Je ne suis pas superstitieux, mais en vérité il semble prédestiné à nous passer par les mains avant peu, et je veux en agir décemment avec lui. Tu peux, sans inconvenance, lui envoyer un baiser, poulotte.

Mme Mould se rendit au désir de son mari.

— Ah ! dit Mould, il est évidemment satisfait. Pauvre garçon ! Je suis enchanté que nous ayons pu lui donner ces petits témoignages d'estime. — Au revoir, Mme Gamp ! — les voilà partis !

En effet, la voiture s'éloigna au grand trot de quatre vigoureux chevaux. M. et Mme Mould, plus rayonnants que jamais, continuèrent leur promenade. Maître Bailey exhorta Pierrot Sansonnet à le suivre, mais il se passa quelque temps avant qu'il pût l'y décider, le barbier étant encore sous le charme de l'impression qu'avait fait sur ses nerfs l'allure masculine de Mme Prig ; il déclara, dans son enthousiasme, n'avoir jamais vu plus belle barbe !

(*La suite à demain.*)

les familles campent dans les champs, exposées le jour aux ardeurs d'un soleil brûlant et la nuit à la fraîcheur pénétrante d'une abondante rosée. Maintenant les maladies déciment ces malheureux, malgré les secours de toute sorte qui leur parviennent, et malgré les mesures prises par le gouvernement pour alléger leurs souffrances. Ces contrées jusqu'ici si florissantes, ces villages naguères si pleins d'aisance, sont maintenant d'un aspect désolant.

— Dernièrement, à la suite d'un orage du nord, une assez grande quantité de sauterelles se sont abattues à Constantinople et sur les lieux environnants. La saison est heureusement trop avancée pour qu'elles aient pu causer de grands dommages, mais il est à craindre qu'elles n'aient, en passant, déposé leurs œufs. Comme elles ont fait, cette année, d'assez grands ravages à Odessa et dans d'autres parties de la Russie méridionale, il est probable que c'est de là qu'elles sont arrivées à Constantinople.

— Au moment du départ du bateau à vapeur de Trébisonde, Hali-Pacha, gouverneur de la province, venait de recevoir la nouvelle que les troubles de l'Adjara étaient apaisés, et que le chef de la révolte, Keur-Hussein-Bey, avait été pris.

— Ce bateau a apporté à Constantinople une nouvelle très inquiétante : le choléra s'est déclaré en Perse et surtout à Téhéran. Un des frères du shah en est mort. La panique s'est emparé de toute la ville. Le roi, les ministres et toute la cour ont quitté Téhéran, et l'on dit que le corps diplomatique se disposait à suivre cet exemple. Bientôt la capitale de la Perse sera déserte ; tous ceux qui ne sont pas encore atteints par le redoutable fléau s'empressent de l'abandonner. — Le premier cas de choléra s'est déclaré dans le quartier de la ville qui se trouve dans la direction qu'allait suivre la colonne miasmatique, en admettant que cette maladie se communique par l'air. — On craint que le fléau ne prenne la même route qu'en 1832.

— Les journaux de l'Inde, arrivés aujourd'hui, vont jusqu'au 5 août ; ils rapportent que le choléra continue ses ravages dans toute la contrée ; mais ils ajoutent qu'un médecin anglais, le docteur Baleguère, a trouvé un remède à cette terrible maladie ; quinze malades auraient déjà été sauvés par lui. Son traitement consiste à peu près uniquement à placer les malades dans un bain de vapeur médicinal. Ces guérisons ont eu lieu à l'hôpital du collège médical du Bengale.

Une découverte de la féodalité financière.

Récemment, à Baden-Baden, un Prussien se prit de querelle avec un Anglais, à propos d'une question de jeu, et on convint qu'un échange de coups de pistolets aurait la vertu de tout rectifier. L'Anglais fut désigné par le sort pour tirer le premier, mais sa maladresse trompa le vœu de la fortune ; il manqua son adversaire ; celui-ci le vise à son tour. « Arrêtez ! s'écrie tout à coup l'Anglais, j'achète votre coup ! » La proposition était insolite ; ce fut pour cela peut-être qu'on l'écouta. On convint d'abord des bases du contrat ; l'Anglais était riche, le Prussien bon tireur. J'achète le coup pour 500 livres sterlings (12 500 fr.), dit l'Anglais. — Comment, reprit un des témoins du Prussien, monsieur tire à coup sûr ; en payant sa balle 2 000 livres sterlings, ce serait encore par trop vous mésestimer.

— Trêve de compliments, mon cher Monsieur, vous m'estimez beaucoup trop pour le moment ; je donnerai 1000 livres sterlings. Le coup ne les vaut peut-être pas. C'est à prendre ou à laisser.

Et le marché fut conclu....

Le nouveau germe commercial éclos dans la cervelle du duelliste-marchand de la Grande-Bretagne, porte déjà des fruits, car on prétend qu'un des témoins de cette affaire va fonder un établissement où l'on trouvera, moyennant des prix *fort doux*, des remplaçants de toutes les tailles et de tous les âges pour le service... des combats singuliers.

Si la féodalité moderne du coffre-fort et la féodalité nobiliaire du moyen-âge offrent de nombreuses analogies, elles offrent aussi quelques contrastes. Autrefois, quand l'honneur de la patrie était en jeu, les Bayard, les Duguesclin, les Montmorency, se ralliaient autour du drapeau des lys, et leurs nobles bras faisaient pleuvoir de rudes coups sur les ennemis du pays. Aujourd'hui, moyennant un billet de 1000 francs, nos barons de la finance se font dignement *représenter* parmi les défenseurs du sol, et se font vaillamment tuer... par procuration. Au moyen-âge, un homme noble ne confiait la garde de son honneur personnel qu'à sa propre vaillance ; grâce au progrès nouveau, nos modernes gentilshommes de l'agio pourront louer aussi des remplaçants pour les combats singuliers. L'auteur du *Code du duel* devra donc ajouter à son ouvrage un chapitre supplémentaire donnant le tarif des coups de pistolet.

Nous recevons de nouveaux renseignements au sujet des troubles de Chollet, dont nous avons parlé hier :

Tout le pays est en émoi, nous dit notre correspondant ; le peuple vit uniquement ici de l'industrie toilière, mais le salaire de ses travaux est tellement réduit, que la plus petite perturbation dans le prix des grains peut tout à coup le priver de pain. On conçoit quelle irritabilité cette misérable situation lui donne par tout ce qui a trait aux céréales. Le bruit s'étant répandu qu'on allait vendre à l'étranger une partie des grains du pays, une surveillance active s'est établie autour des fermes, d'où l'on ne veut plus laisser sortir le grain sous quelque prétexte que ce puisse être. C'est à peine si les boulangers mêmes de Chollet obtiennent un laissez-passer.

Il existe aux environs de Chollet, à Saint-Laurent-sur-Sèvres, une communauté religieuse qui distribue, deux fois chaque semaine, de grandes quantités de pain à environ 450 familles pauvres ; cette communauté ne peut plus faire ses approvisionnements ; les femmes qui vont y recevoir du pain ont arrêté les transports de grains, et ils ont coupé les vivres. Une auberge où les marchands de grains descendent, à Chollet, a été incendiée, et la population ouvrière a refusé d'éteindre le feu ; il a fallu recourir, pour le maîtriser, au bon vouloir de la troupe.

Le sous-préfet de Beaupréau s'est transporté sur les lieux, et l'on a opéré diverses arrestations. La prison, voilà la panacée universelle que la civilisation applique à toutes les douleurs. Ces faits, cependant, et tant d'autres de nature analogue, qui désolent le pays, devraient bien

— M. le duc de Montpensier est de retour à Paris. Un journal annonce que le jeune prince est élevé au grade de maréchal-de-camp.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

« M. le maréchal-de-camp Bonnet, commandant le département de la Drôme, passe dans la section de réserve du cadre de l'état-major général, à dater du 13 septembre 1846. »

— Le vice-roi d'Égypte est arrivé le 24 août à Alexandrie, de retour de Constantinople. Il jouissait d'une santé parfaite, et deux jours après, le 27, il s'est rendu au Caire.

— M. le baron de Lépinau, maréchal-de-camp, vient de mourir à Toul, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

— Par ordonnance, sur le rapport du ministre de la marine et des colonies, sont nommés aux grades ci-après dans le corps royal de la marine, savoir :

Au grade de capitaine de vaisseau. — MM. les capitaines de corvette Allègre, Guillevin, Kersauson de Penendreff, Chiron du Brossay, Belvèze, Pénaud, Jam, Baudais, Dubut, Lugeol, Janvier, Jehenne, Goubin, Pâris, Fabvre, Baudin.

Au grade de capitaine de corvette. — MM. les lieutenants de vaisseau, (à l'ancienneté) Lefraper, Bournisien de Valmont, Chrestien de Poly, Prudent, David, Blaizot, Rousseau, Coudé, Malmanche, Lepeltier, Luczot, Alliez, Marchand, Pallu-Duparc, de Cheffontaines, Aumont, Arnoux, Guillemard, Maurin de Brignac, de Grave, Polony, Pillu, Querrel, Féréol de Leyritz, Monluc de la Rivière.

Au choix. — MM. Pironneau, Guesnet, d'Estremont de Maucroix, Ollivier, Vincent, Jugan, Noury, Le Gallic Kerissouët, Kerdrain, Levasseur, de Pouques d'Herbinghem, Bonfils, Malmanche, Bougrenet de la Tocnaye, Dupouy, Protet, de Langle de Cary, Arnault de Gorse, Philippe de Kerhallet, Saisset, Darricau, d'Aboville, Tardy de Montravel, Fleuriot de Langle, Didelot.

Au grade de lieutenant de vaisseau. — MM. les enseignes de vaisseau à l'ancienneté : Geffrier, Aillaud, Porquet, Potestas, de Leissègues-Legerville, Houssard, Biot, Barthélemy, Longa, Picard, Pacini, Lecoat de Kervenguen, Sagnier, Huvet, Bodin, Arnal de Serres, Commines de Marsilly, Jourda de Vaux de Foletier, Ménard, Desvaux, Vrignaud, Franquet, Corniquel-Dubodon, Blacas, Nougarède de Fayet, Maillard, Morier, Cadiou, Tardieu-Estère, Dehargne, Narbonne, Mauxion, Champeaux, Morier, Raymond, Maisonneuve, Monin, Brue, Berranger, Leserrec, Majastre, Collet, Azan, Cloué, Guyon de Montlivault, Souzy, Formet de Saint-Louvent, Giraud, de la Grandière, Bouquet, Noussitou, Bon de Lignim, Sechère-Descossas, Poidlouëe, Thomassy, Jacques dit *Lapierre*, Delage de Meux, Serval, Thiébaud, Tresse, Patau, Daguenet, Berthelin, Margollé, Ranson, de Bremond, Royer, Bernard, Enout.

Au choix : MM. Gabrielli de Carpegna, Deflotte, de Viry, Borgnis-Desbordes, Aune, Dumesnil de Maricourt, Gervaise, Lafond, Masselot, Villedieu de Torcy, Morier, Pigeard, Normand, Ferré, Du Pin de Saint-André, Binet, Moity, Jagerschmidt, Naguet de Saint-Vulfran, Tricault, Chaperon, Hercouet Maurin, De Bovis, Kosmann, Cautelier, De Fauques de Jonquières, Jaulin-Duseutre, Jonnart, Haina-Dufrétay, Guéau de Reverseaux, Leblenc, Saly, Roussin, Mottez.

— Depuis longtemps l'on remarquait une flexion de quelques piliers de la cathédrale de Laon, et des crevasses en certains endroits. Ces défectuosités ont été l'objet d'un sérieux examen. Sur les rapports adressés à ce sujet au ministre par l'architecte du département, aidé de son adjoint, et vérifiés par des inspecteurs des monuments publics, il paraît arrêté que des travaux considérables de consolidation vont être entrepris. Il est bien à désirer que l'on profite de cette occasion pour dégager cette belle basilique de plusieurs petites maisons adossées à ses murs, et qui l'obstruent d'une manière désagréable. La suppression de ces maisons aurait d'ailleurs pour but d'utilité l'agrandissement du marché, beaucoup trop restreint.

— L'usine qui doit procurer à la ville de Laon l'éclairage au gaz se construit avec activité. Il y a lieu de compter qu'elle fonctionnera prochainement.

— Un casino vient d'être établi à Laon ; la plupart des notables de la ville en font partie.

— Dans le département de l'Aisne, il règne en général sur les pommes de terre une maladie semblable à celle de l'année dernière. Les vignes de ce pays donnent une apparence des plus satisfaisantes ; le vin devra y être excellent et abondant.

LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE A L'ŒUVRE. — On assure, dit le *Mémorial de Rouen*, que de graves difficultés viennent de s'élever entre les ponts-et-chaussées et les ingénieurs du chemin de fer de Rouen au Havre. L'administration supérieure aurait ordonné un système d'épreuves qui consisterait à charger le viaduc de Barentin à Malaunay, dans une proportion de trois mille kilogrammes par mètre : la compagnie se refuserait à cette épreuve, et elle n'aurait transporté de matériaux que pour une charge de douze à treize cents kilogrammes. Nous croirons difficilement à ce refus d'obéissance, lorsqu'il s'agit d'une question qui intéresse aussi éminemment la sûreté publique. Dans tous les cas, nous devons être certains que la circulation ne sera permise par le préfet de la Seine-Inférieure, que lorsqu'il aura été bien reconnu que le passage de ce viaduc n'expose à aucun danger. La chute du viaduc de Barentin est trop près de nous pour n'être pas un avertissement utile aux autorités de toute nature qui ont à s'occuper de chemins de fer.

C'EST LE PAUVRE QUI PATIT LE PLUS DES MALHEURS PUBLICS. — On lit dans le *Journal de Rouen* : « Un nouveau sinistre vient de frapper la vallée de Monville. Cette fois, ce n'est pas le feu du ciel, c'est celui de la terre. L'un des établissements atteints par la trombe appartenait, on s'en souvient, à M. Picquot-Deschamps, dont le cercueil traversait naguères notre ville pour se rendre au champ du repos. Non loin de l'établissement écrasé, la même famille possédait, à Saint-Maurice, une autre filature qui a été hier la proie des flammes.

« Le feu s'est déclaré à cinq heures du soir, alors que les ouvriers étaient dans les ateliers ; il a pris par les combles, et n'a pas tardé à tout envahir, malgré tous les efforts que l'on a déployés pour le combattre. Un contre-maître s'est trouvé cerné par les flammes dans l'un des greniers ; il est parvenu cependant à se dégager à l'aide d'une corde, le long de laquelle il s'est laissé glisser jusqu'en bas, non sans être grièvement blessé, car il avait des traces de brûlures au visage, aux mains et sur autres parties du corps.

« La filature, presqu'entièrement dévorée, était assurée par la compagnie l'*Urbaine*. Mais les malheureux ouvriers mis ainsi sur le pavé, qui est-ce qui avait assuré leur existence contre les chances de ce nouveau chômage ? Des calamités de ce genre, hélas ! si fréquentes, n'achèvent-elles pas de démontrer tout ce qu'il y a de précaire dans la

M. le duc de Montpensier.

INCENDIES. — Les incendies semblent vouloir gagner la Normandie. Deux tentatives ont eu lieu à Lisieux. Jeudi dernier, le feu a été mis à la haie d'un herbage, qui avoisine le bois Roques ; on s'est hâté de faire la part au feu en coupant la haie dont 7 mètres ont été consumés. Deux jours après, un chiffon à moitié brûlé a été trouvé passé entre les essents de la maison d'un aubergiste, rue d'Alençon. Deux peaux de lapin, laissées au pied de la maison, près de l'endroit où était placé ce chiffon, font supposer que les malfaiteurs ont été dérangés pendant leur criminelle entreprise.

GRÈVE DES CHARPENTIERS DE CAEN. — JUGEMENT. — Les nommés Bernard, âgé de 49 ans, charpentier, demeurant à Bretteville-sur-Odon ; — Adolphe Lefèvre, âgé de 27 ans, charpentier, né à Longraye, demeurant à Authie ; — et Jean-Baptiste Hamel dit Garot, demeurant à Rots, étaient prévenus : 1° d'avoir fait partie d'une coalition formée à Caen, dans le courant du mois de juin dernier, entre les ouvriers charpentiers, pour faire cesser en même temps le travail dans les ateliers et faire augmenter les salaires, coalition qui a été suivie d'exécution ; 2° d'avoir été les moteurs de cette coalition. Déclarés coupables tous les trois, ils ont été condamnés : Bernard à six semaines de prison, et Adolphe Lefèvre à un mois de la même peine. Quant à Hamel, qui avait fait défaut, il a été frappé, pour sa part, de deux mois d'emprisonnement. Bernard, avant de comparaître devant le tribunal, avait déjà subi un mois de prison préventive.

LA VALLÉE DE DAPPES N'A PAS ÉTÉ ACQUISE PAR LA FRANCE. — On lit dans le *Nouvelliste vaudois* du 4 :

« Plusieurs journaux, se copiant les uns les autres, ont successivement annoncé que le gouvernement français *venait de prendre possession complète et définitive de la vallée de Dappes* ; à quoi d'autres ont ajouté que des négociations avaient été ouvertes à ce sujet, à la suite desquelles le canton de Vaud cédait la vallée à la France moyennant une indemnité.

» Ces assertions sont dénuées de fondement. La France n'a point pris possession de la vallée de Dappes, et il n'a été ouvert entre les gouvernements français et vaudois aucune négociation concernant cette vallée. L'on n'ignore pas sans doute qu'une convention comme celle dont on a parlé ne pourrait être conclue que par les autorités fédérales, qui sont nanties depuis si longtemps des difficultés relatives à cette partie de notre territoire.

» Le mode de vivre ancien n'a point été modifié. »

LE MIROIR ACCUSATEUR. — Trois gamins, dont le plus âgé n'avait pas quatorze ans, se promenaient, dit le *Droit*, sur le boulevard Bonne-Nouvelle, et passaient et repassaient devant les boutiques à vingt-cinq sous, regardant d'un œil de convoitise les différents objets tentateurs étalés sur les devantures des boutiques. Ils s'arrêtèrent enfin, et s'étaient sans doute réparti les emplois, car l'un d'eux, un peu à l'écart, semblait faire le guet, pendant qu'un autre, marchandant un bilboquet et occupant ainsi le marchand, procurait au troisième le moyen de glisser dans sa poche des couteaux, des ciseaux et autres articles faciles à cacher.

La chose allait à bien par leurs soins diligents, et sans doute nos jeunes *grinches* à l'étalage se seraient retirés sans encombre, si à l'une des fenêtres du premier étage d'une maison voisine n'avait été placé un de ces miroirs au moyen desquels, suivant la direction qu'on leur donne, on peut voir, sans se lever de son fauteuil, ce qui se passe à l'extérieur. Une dame âgée avait malheureusement les yeux tournés vers le miroir, et voyant le coupable manège qui se pratiquait chez son voisin, elle se mit à la croisée et cria : au voleur ! Nos trois moutards avaient l'oreille attentive ; aussi n'attendirent-ils pas une seconde alerte, et s'enfuirent-ils en criant de leur côté : Sauve qui peut ! Ils en ont été quittes pour cette fois, mais avec de pareilles dispositions, nul doute qu'ils ne figurent quelque jour sur les bancs de la police correctionnelle.

CE QUE LA CIVILISATION FAIT POUR SES INVALIDES. — Un centenaire à barbe longue et touffue, et plus d'à moitié nu, a été arrêté dans les rues de New-York, où il demandait l'aumône, et conduit au bureau de police dit de l'*Etoile*. Cet homme portait pour seul vêtement un pantalon rapiécé et déguenillé, des souliers troués et un chapeau déformé et en lambeaux. Il n'avait point de chemise, point de veste, et des restes de manches lui couvraient l'avant-bras depuis les coudes jusqu'aux poignets. Interrogé par les magistrats, il a déclaré se nommer John Williams, né à Long-Island, d'une famille respectable, le 25 juillet 1744, et par conséquent âgé de cent deux ans et quelques jours. John Williams prétend avoir servi sous Washington, et avoir pris part aux évènements les plus mémorables de la guerre de l'indépendance, notamment à la prise du fameux major André. On l'a envoyé à la prison-d'asile pour les pauvres. Il y reçoit beaucoup de visites de personnes curieuses d'entendre le récit de ses exploits.

UNE CORNEILLE QUI ABAT DES NOIX. — M. le président à la prévenue : Votre nom ?

— Adélaïde Corneille.

— Votre état ?

— Je n'en ai pas.

— Votre asile ?

— Je n'ai pas d'asile.

— On vous a trouvée la nuit dans la pépinière du Luxembourg.

— Je ne savais où aller coucher ; j'ai cru que je pouvais dormir là comme ailleurs.

— Mais vous ne dormiez pas, vous abattiez des noix ?

— J'ai fait ça sans réflexion.

— Vous saviez bien que ces noix ne vous appartenaient pas ?

— Oui, mais je n'avais pas mangé depuis la veille ; je n'ai pas cru que ça fît beaucoup de mal de manger quelques noix.

— Vous n'êtes pas prévenue de vol, mais seulement de vagabondage. Vous ne trouvez donc pas d'ouvrage ?

— Non, Monsieur, j'ai été blessée à la main ; je ne pouvais plus rien faire.

— Et êtes-vous guérie ?

— Oh ! oui, Monsieur, me voilà solide.

— Pouvez-vous indiquer quelqu'un qui donne des renseignements sur vous ?

— Je ne connais personne.

— Cependant vous n'avez pas toujours été dormir sous des noyers ?

— J'allais travailler aux champs, chez les cultivateurs ; mais quand j'ai été blessée, si je m'étais présentée on m'aurait renvoyée à coups de gaule.

— Ainsi vous n'avez pas d'état, pas d'asile, et vous ne connaissez personne ?

l'évidence. Et quand une femme riche comme vous, comme vous haut placée dans le monde, a le courage de s'arracher à la vie de luxe pour étudier la scène qui se passe inaperçue des indifférents et soulever un coin du linceul sous lequel gémit une population dont l'existence ne compte pas pour vous; quand en face des misères sociales, loin de reculer d'effroi, cette femme se fait forte et ose tendre sa main à celui qu'elle peut retirer de l'abîme; quand elle crie merci pour tous, grâce pour ceux qui sont tombés, grâce aussi pour vous-même qui tôt ou tard pouvez être envahi par la tourmente que vous ne cherchez point à prévenir, peut-être comprendrez-vous qu'en effet il reste bien encore quelque chose à faire: peut-être sortirez-vous de votre imprudente et coupable inertie.

Pour nous, sentinelles postées sur cette limite du passé et de l'avenir, d'où nous pouvons apprécier les efforts et les moyens tentés par les âmes compatissantes pour soulager du moins les plus nécessiteux entre tous ceux qui souffrent, si ce n'est encore pour concourir à l'affranchissement universel, nous signalons l'écrit de madame la comtesse Agénor de Gasparin comme étant inspiré par un ardent amour du prochain.

C'est sur la voie populeuse où la misère exerce ses ravages que l'auteur étudie les souffrances, et recueille les soupirs de l'infortuné. C'est de là qu'après avoir distribué chaque jour ce dont elle est pourvue, après avoir essuyé les pleurs et ranimé chez plusieurs l'espérance éteinte, elle revient faire appel à la charité du riche et lui enseigner à distribuer judicieusement et consciencieusement ses aumônes.

Au point de vue de la société actuelle, où la richesse générale est insuffisante pour tous et où celle du privilégié a pour condition l'abaissement du grand nombre, l'aumône aux yeux du riche est encore la suprême vertu. Elle est l'exercice dans lequel les âmes pieuses se sont renfermées jusqu'à ce jour.

Assurément, tant que durera l'état actuel des choses, ce n'est pas nous qui nierons les bienfaits de l'aumône et lui refuserons une juste part de louange, mais nous le dirons sans détour, l'étonnement nous a saisie quand après l'énumération des souffrances, des angoisses du pauvre, après l'appel fait à la charité du riche, nous avons vu l'auteur prétendre et soutenir que l'aumône seule avec ce qu'elle crée de moyen de travail, dût intervenir pour remédier au mal qui s'étend comme une lèpre sur le monde! Et de là, sans crainte de ternir un écrit de femme, empreint d'un esprit de charité, par un faux jugement porté sur la science sociale qu'il n'est donné à personne de comprendre sans en avoir fait l'étude, l'auteur laisse sortir de sa plume les paroles banales que hasardent des hommes sans portée et marchant sur la voie de la détraction. Après les lieux communs sur la propriété, la destruction de la famille, le mal inhérent à la créature humaine, nous avons trouvé ceci dans le livre d'une femme distinguée:

« Pourquoi, nous dira-t-on, marcher au rebours du siècle? Pourquoi ne pas revêtir la livrée fouriériste, si la livrée fouriériste est la bien-venue, si elle fait accepter au monde le *sel* de l'Evangile?

» Pourquoi? parce que cette livrée est autre chose qu'un harnais insignifiant, parce qu'elle est un fait; parce que sous cette forme inhérente à elle, il y a une idée, idée vivante, envahissante, qui marche à grands pas, et plus vite dans l'ombre que dans la lumière. Pourquoi? parce que se servir du mal, c'est le *légaliser!* Pourquoi? parce qu'en passant par le baptême de la sagesse humaine, le *sel de l'Evangile* perd sa saveur, et qu'il n'est plus bon alors qu'à être jeté dehors. »

Qu'est-ce que tout cela veut dire? et à quel propos Mme de Gasparin vient-elle nous attaquer, nous qui la laissons en paix, et qui la louons même pour la parcelle de bien qu'elle cherche à produire?

Certes, la science n'a rien à craindre de pareilles attaques; mais en nous le disciple est blessé. Nous devons constater qu'au milieu des calomnies répandues sur la science sociale, au milieu des injures, des invectives de toutes sortes jetées à l'homme qui a légué au monde la loi puissante de la rénovation sociale, la femme du moins s'était abstenue de toute participation à l'acte inique du sexe fort. On eût dit qu'en elle un sentiment secret l'avertissait de ses nouvelles destinées et commandait le respect pour la révélation scien-

A ceux qui ignorent la loi des destinées, nous dirons que si dans le passé, le riche a pu au moyen de l'aumône apaiser les plus cuisantes douleurs et entretenir la résignation sur la terre, ce serait se faire étrangement illusion que de prétendre éterniser l'aumône sur la terre. Autant vaudrait, en vérité, prétendre que l'homme parvenu au terme de son développement corporel, dût se contenter de la nourriture de ses premiers jours. Bientôt, l'auteur le saura comme nous, le plaidoyer porté au tribunal des châteaux, ne fera pas entrer le riche dans le royaume des cieux. Pas plus aujourd'hui qu'il y a dix-huit cents ans, le riche ne se chargera de *l'alimentation, de l'éducation, de la direction* des familles pauvres. Que deviendra alors cette population sans pain et sans travail, cette population *qui a ses droits d'ailleurs*, et qui bientôt saura les comprendre et se les faire rendre?

Il est un fait évident, indéniable. — Tandis que la richesse se concentre aux mains des riches, la population prolétaire ou pauvre s'accroît dans une proportion énorme, et, l'auteur a pu le dire en toute vérité, il y a des pauvres à Paris et ailleurs! Mais, pour préserver le monde du cataclysme qui le menace dans une telle conjoncture, il faut un moyen d'une autre portée que celui de l'impuissante aumône.

A tout prendre, qu'est-ce que c'est que l'aumône, sinon une faible modification dans la répartition des biens existants? Rappelez-vous, Madame, le mot inscrit sur les tablettes de Jean Sbogar: « L'aumône est une restitution. Le mendiant transige: — Plai» dons! » Plus vite que vous ne paraissez le croire, sachez-le, Madame, ce mot pourrait bien devenir la devise inscrite en lettres de feu sur un redoutable étendard...

Que jusqu'à l'expiration du règne de la misère, le riche fasse l'aumône, il fera bien, parce que l'aumône fut longtemps la sauvegarde de sa puissance; parce qu'elle est forcée par l'insuffisance des richesses, et que c'est une infamie au privilégié de s'y soustraire. Mais, que le privilège n'ait pas la prétention de faire face à l'avenir par l'aumône, et, qu'il le sache bien, que, pour la pratiquer dignement et pour imposer même des privations, il serait fort loin encore d'avoir accompli ses devoirs d'homme et de chrétien! La créature souveraine, créée par Dieu à son image, est à toute autre fin placée sur la terre que pour y recevoir ou y pratiquer indéfiniment l'aumône.

Veuillez donc ne pas vous méprendre sur la nature du devoir à remplir. Impérieux et pressant comme la misère qui agite et soulève les populations, le devoir final est pour la race humaine la dernière condition d'affranchissement, la condition du salut universel.

Après avoir subi la déchéance et prolongé le temps de l'expiation, la fille de Dieu est rappelée sur la voie vivante où elle fut établie dans ses premiers jours pour apprendre à connaître, à aimer, à servir Dieu, pour vivre de la vie éternelle et régner sur toutes ses créations. Elle est appelée à de hautes destinées sur la terre et dans les cieux. Les jours où nous vivons sont les avant-coureurs de la transfiguration sociale, jours suprêmes où la charité évangélique doit le concours de toutes ses puissances à la Reine exilée qui crie vers le Seigneur — et qui n'en sera reconnue qu'après avoir reconquis sa royauté perdue aux jours de sa faiblesse.

Et c'est dans un tel moment, c'est alors que, par toute la terre, la race humaine s'éveille à l'espérance et touche à la connaissance de ses destinées radieuses; alors que les esprits s'ouvrent, que le peuple s'élève à la conscience de ses droits; c'est quand l'humanité s'apprête à franchir les issues de la vallée des larmes pour s'élancer vaillamment aux champs de la terre promise, c'est alors qu'on nous vient parler de la refouler dans la région des pleurs où quelques-uns lui feront l'aumône!

Eh! que ne cherche-t-on dans l'organisation du travail attrayant les moyens de salut, et tout d'abord du salut matériel, quoi qu'en dise l'auteur? Une fois dans la voie véridique, de nouvelles richesses seront bientôt créées, suffisantes pour tous. Sous la loi puissante portée par le divin législateur, le bien se produira simultanément dans toutes les sphères. Alors, et seulement alors, le salut de l'âme se fera pour tous; il se fera pour la créature placée aujourd'hui au dernier degré de l'échelle sociale, comme pour la noble femme, qui, dans la société où il y a des pauvres, sait occuper sa vie à soulager le malheureux.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. J. M. à Besançon. — Nous avons reçu les 3 ballots sans bordereau aucun, et sans couvertures. Devez-vous en faire, ou faut-il que nous en imprimions? Nous conservons l'ancien prix.

M. D. à Lancaster. — Votre n° de *Phal.* a été expédié au dépos. de Londres.

Mme H. B. à Colmar. — Les *Paul-Jean* vous reviendront à 10 80; ce qui porte la facture à 73 90. Le ballot est en route.

M. D. à Lorient. — Reçu les 118. — Courage! V. H. va vous arriver.

M. G. à Libourne. — Nous expédierons tout ce que vous demandez.

M. A. B. en voyage. — Les c..... sont à la poste.

M. F. C. avenue de Neuilly. — Tâchez donc de venir nous voir.

M. V. H. à Rouen. — Relativement à Caen, ne tardez pas trop d'écrire à E. C., aux Brosses (Orne).

Marchés.

Marché de la barrière d'Enfer, 10 sept. — Foin, 1re, 52 à 56; 2e, 48 à 51; 3e, »» à »». — Luzerne, 1re, 52; 2e, »». — Paille de blé, 1re, 28 à 29; 2e, 26 à 27; 3e, 25. — Seigle, 1re, »» à »».

MARCHÉ DE POISSY du 10 septembre — Bœufs amenés 2088; vendus 1058, de 1,14-1,00-0,84. — Vaches amenées 108; vendues 103 de 1,06-0,92-0,76. — Veaux amenés 791; vendus 794 de 1,40-1,20-1,06. — Moutons amenés 9808; vendus 7999, de 1,28-1,02-0,78.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 8 septembre — MAINSSELIN, ancien marchand de lingerie et nouveautés, rue du Ponceau, 12. Juge-comm., M. Ferté; syndic prov., M. Riel, rue des Bons-Enfants, 32. — TILLÉ, entrepreneur de peinture, rue de l'Arbalète, 2. Juge-comm., M. Germinet; syndic prov., M. Decagny, rue Thévenot, 16.

Bourse du 10 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	84 20	84 20	84 15	84 20
— — fin courant	84 20	84 35	84 15	84 20
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 90	118 90	118 90	118 90
— — fin courant	119 »»	119 »»	118 90	118 95

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»» »»	Banq. de Fr. dr cours		3307 50
4 0/0 J. »	107 »»	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844, au Ct	» » »	C. hypoth.	»	392 50
— fin Ct	» » »»	— Gouin....	»	1215 »»
B. du Trés.	» » »	— Gann.....	»	[illegible] »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	84 35	84 40	—	84 70	84 60
5 p. 0/0...	d. 50	119 15	119 10	—	»» »»	»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	10 »	»» »	15 »	»» »
5 p. 0/0.....	40 »	15 »	»» »	»» »

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »	ROM.............	Der C.	102 1/2
Récép. Rotsch.	»	101 50	BELG. 2 1/2.....	»	56 1/2
ESP. Dette act.	»	»» »	— 4 1/2......	»	101 [illegible]
— — pass.	»	6 1/4	— de 1840...	»	102 3/4
— 3 p. 0/0.	»	38 3/4	— de 1842...	»	106 1/4
Dette intérieure	»	34 3/4	— Banque....	»	»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	44 »	— de Em. 1841.	»	»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »	PIÉMONT........	»	»» »»
HAITI........	»	» »	AUTRICHE.......	»	»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1267 50
Act. d'J.	»» »»
Ch. S. G.	»» »»
V. r. dr.	437 50
— Ob. anc.	»» »»
— — nouv.	»» »»
V. r. gauc.	285 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1263 »»
— à Rouen.	965 »»
R.-Havre.	718 »»
Avignon...	911 25
Str. à Bâle.	237 50
Paris-Str...	[illegible]
Tours-Nant	511 25
Orl.-Vierz.	[illegible]
C. du Nord	747 50
Famp.-Haz.	400 »»
Diep.-Féc.	»» »»
Boul.-Am.	[illegible] 50
Orl.-Bord.	575 »»
Mont. à Tr.	308 »»
Paris-Lyon	[illegible]
Bord.-Teste	»» »»
Zinc V. M.	6000 »»
Lin Maber.	615 »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 86-87; courant du mois 89 à »»-»»; trois derniers mois, »» à 91; quatre premiers 1847, 93 à 94.

Lille. — Colza; 90-50 à 91. — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible, 138 offert; courant du mois 135 à 134; octobre, 131; novembre et décembre, 128 à 127; huit premiers 1847, 124 à 123; 4 mois du milieu, 122.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 105 à 106 fr. les 100 k., ordres de livraison, »»» à »»» fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Spectacles du 11 septembre.

8 » OPÉRA. — Charles VI.
7 » FRANÇAIS. — Madame de Tencin, la Belle-Mère et le Gendre.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Le Domino noir, Richard.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Place Ventadour, Charlotte, les Chansons.
7 1/2 GYMNASE. — Le Droit d'aînesse, Clarisse Harlowe.
6 1/2 VARIÉTÉS. — Mme Panache, Colombe un Domestique.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Un Cœur, Nouv. Clarisse Harlowe, Roi des Front.
7 » PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
6 1/2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3/4 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 3/4 COMTE. — Peau-d'Ane, les Jeunes Liods.
6 » FOLIES-DRAMATIQUES. — Loup-Garou, Je fais mes farces, Arsène.
7 1/2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio Du Drogailste, Danse.
8 » CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 » HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprim. Lange-Lévy et Cie, rue du Croissant, 16.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

INTRODUCTION
A L'ÉTUDE DE LA SCIENCE SOCIALE.

2e édition, 1 volume in-8. Paris, 1841, pap. fin.
PAR PAGET.
Prix : 3 francs. Par la poste, 3 fr. 60 c.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.
COLONISATION DE MADAGASCAR
1 vol. gr. in-8° avec carte. PAR D. LAVERDANT Prix : 3 fr. Par la poste, 3 f. 75

PANSEMENT DES VÉSICATOIRES
Facile, régulier, inodore, avec PAPIER et Compresses
D'ALBESPEYRES,
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

1809 EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE 1823 ET 1827. 1814
VINAIGRE Jean-Vincent BULLY.
Ce Vinaigre, d'un usage reconnu bien supérieur aux eaux de Cologne et que tant de contrefacteurs cherchent à imiter, est aujourd'hui le cosmétique le plus distingué et le plus recherché pour les soins délicats de la toilette des dames. Il rafraîchit et assouplit la peau à laquelle il rend son élasticité; il enlève les boutons et rougeurs, calme le feu du rasoir et dissipe les maux de tête. 259, rue Saint-Honoré, à Paris. — 1 fr. 50 le flacon.

DENTS
De 10 à 30 francs, posées en une séance, Par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours, en face la rue Montesquieu, gal. Véro-Dodat, 33

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.
33, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle consitue des rentes viagères avec hypothèques.

PLUS DE CHEVEUX GRIS, L'EAU CHANTAL, nouvellement PERFECTIONNÉE, seule APPROUVÉE par la chimie, TEINT à la minute, en toutes nuances et pour toujours, les CHEVEUX et la BARBE. Prix, avec garantie, 6 f. Magasin, rue Richelieu, 67, porte cochère, à l'entresol. On expédie.

Librairie Sociétaire, 10, r. de Seine
PORTRAIT EN PIED DE FOURIER, GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS L'ETAB. [illegible]
Epreuves depuis 60 fr. jusqu'à 12 fr.

[illegible] Nous devons donc nous préparer à des luttes très vives, car les intérêts matériels sont en cause, et l'on sait, malgré les dédains du puritanisme, le rôle important, et très légitime d'ailleurs suivant nous, que jouent les intérêts matériels en ces temps de décadence morale.

En cette occasion, comme toujours, l'Ecole sociétaire, s'affranchissant des préventions et des prétentions des partis divers, n'accepte pour solutions satisfaisantes que celles qui concilient les intérêts opposés : aussi ne peut-elle se rallier sans réserves, soit aux libre-échangistes, soit aux protectionistes, car elle trouve dans les deux camps une part d'exagération à combattre, une part de justes réclamations à satisfaire. Elle remarque enfin que le débat s'agite exclusivement entre les fractions diverses de la bourgeoisie, sans égard aux intérêts du peuple, et — c'est un oubli qu'elle tient à réparer. Si elle devait arborer un drapeau exclusif, elle prendrait le drapeau populaire. Son rôle dans ce débat se distinguera donc essentiellement de celui de tous les autres journaux, par son double caractère arbitral et démocratique.

Disons d'abord aujourd'hui, avant tout débat et seulement pour dégager le terrain, que les libre-échangistes ou *free-traders* sont bien mal inspirés de placer leur entreprise sous les auspices de l'Angleterre. L'Angleterre étant notre rivale en industrie, il y a tout à parier d'avance que, dans un état social où les intérêts industriels sont opposés, ce qui lui profite doit nous nuire. Nul fabricant, nul marchand ne spécule en vue du bien de ses concurrents, et il est bien rare que ses propositions les plus avantageuses ne masquent pas un piége. C'est ainsi que se font les affaires en civilisation, entre peuples aussi bien qu'entre individus. Aussi, quand M. Cobden, sous prétexte de santé, parcourt l'Europe, à commencer par la France, pour y rallier les peuples et les gouvernements à la cause du libre-échange, nous ne pouvons voir en lui que le commis-voyageur de l'Angleterre, qui vient offrir ses idées, avant-garde de ses marchandises, aux consommateurs étrangers, en les vantant outre mesure, suivant l'éternelle coutume de tous les commis-voyageurs ; et nous nous défendons de tout entraînement comme d'un danger. Que l'on nous dise, en effet, quel intérêt a l'Angleterre à rendre la France riche, puissante et heureuse?

Nous ne sommes pas plus touchés des démonstrations philanthropiques dont l'Angleterre a retenti pendant sept années sous l'impulsion de la Ligue, démonstrations que M. Frédéric Bastiat, qui aspire à devenir le Cobden français, a recueillies en un volume d'un haut intérêt, sous ce titre : *Cobden et la Ligue*. Jamais peut-être, nous le confessons bien volontiers, depuis les glorieuses journées de notre grande révolution, les principes de justice, de liberté, d'égalité, de fraternité humaine n'avaient été proclamés avec autant d'énergie et de persévérance ; jamais ils n'avaient ainsi passionné les foules jusqu'à l'enthousiasme. C'est un magnifique spectacle que l'audace de sept hommes, réunis à Manchester en 1839, qui jurent à la face de Dieu, comme les trois paysans de l'Helvétie, de briser la tyrannie féodale, et qui sept ans après l'ont brisée, au prix des efforts les plus héroïques. La simple histoire de leurs travaux s'élève à la hauteur d'une grande épopée.

Mais au fond de cette agitation, quelle cause se débattait ? La lutte dans laquelle nous sommes engagés est la lutte de l'industrie contre la spoliation seigneuriale. .... C'est ici la lutte de l'honnête industrie contre l'oisiveté déshonnête. On a dit que quelques-uns des promoteurs de ce mouvement étaient filateurs ou imprimeurs sur étoffes. Nous l'avouons. Nous confessons que nous sommes coupables et que nos pères ont été coupables de vivre de travail. (Discours de M. Bright, 22 janvier 1845).

..... Entre la Ligue et ses adversaires toute la question, dégagée de ces vains sophismes, se réduit à savoir si les seigneurs terriens, au lieu de n'être dans la nation qu'une classe respectable et influente, absorberont la nation, toute la nation, car c'est à quoi ils aspirent. Ils reconnaissent la reine, mais lui imposent des ministres ; ils reconnaissent la législature, mais ils constituent une chambre et tiennent l'autre sous son influence ; ils reconnaissent la classe moyenne, mais ils commandent ses suffrages et s'efforcent de nourrir dans son sein des habitudes d'une dégradante servilité ; ils reconnaissent la classe industrielle, mais ils restreignent ses transactions et paralysent ses entreprises ; ils reconnaissent la classe ouvrière, mais ils taxent son travail, et ses os, et ses muscles, et jusqu'au pain qui la nourrit. J'accorde qu'ils furent autrefois la nation... Mais qu'était-ce que ce temps-là ?.... si nous considérons la situation des seigneurs terriens dans ce pays, nous les voyons dotés de tant d'avantages dont ils ne sauraient être dépouillés par aucune circonstance, aucun événement, à moins d'une convulsion sociale, terrible et universelle, qu'en vérité ils devraient bien s'en contenter, trop heureux s'ils connaissaient leur bonheur... Que veulent-ils de plus ? Le sol n'est-il pas à eux d'un rivage à l'autre ? N'est-il pas à eux l'air que sillonnent les oiseaux du ciel ? Il n'est pas un coin de terre où nous puissions enfoncer la charrue sans leur permission, bâtir une chaumière sans leur consentement ; ils foulent le sol anglais comme s'ils étaient les dieux qui l'ont tiré du néant, et ils veulent encore élever artificiellement le prix de leurs produits ! Maîtres du sol, ils veulent encore être les maîtres de l'industrie ! (Discours de M. Fox, le 15 février 1844).

Vous croyez entendre Mirabeau et Camille Desmoulins ! L'organisation sociale tout entière est en cause ! C'est la lutte du droit contre le privilège, du présent et de l'avenir contre le passé, une guerre de castes ! et c'est pour cela qu'elle a remué si profondément l'Angleterre. Le mouvement de Cobden et de ses amis est l'écho lointain de notre grand mouvement du dix-huitième siècle ; plus heureux que nos pères, ils ont pu triompher par une agitation pacifique ; mais leurs colères et leur triomphe se rattachent à la même cause : la réaction contre de séculaires iniquités. La loi des céréales n'était l'objet particulier de leurs coups, qu'à titre d'instrument principal de l'oppression féodale.

Les économistes français qui se sont posés en plagiaires de la Ligue anglaise, se promettant la même popularité, ont commis un anachronisme de soixante ans au moins. Ils n'ont pas vu que l'Angleterre, loin de nous devancer, nous suivait au contraire à longue distance dans cette glorieuse carrière de l'émancipation des peuples. Les castes ne sont pas encore abolies chez nos voisins, tandis que les ordres depuis longtemps n'existent plus chez nous. Se peut-il concevoir une plus grossière erreur que de présenter à notre imitation des combats contre le monopole des seigneurs terriens, alors que vingt-cinq millions de citoyens français ont leur part du sol ? On oublie notre loi d'égalité des partages, l'abolition du droit d'aînesses et des substitutions, qui ont pour toujours tué l'aristo- de les copier en maladroits plagiaires.

Sous un autre rapport, ce plagiat serait encore une cruelle déception. La Ligue anglaise a dû invoquer, pour jeter à bas l'aristocratie et passionner les masses, tous les grands principes du christianisme et de la philosophie, comme nos révolutionnaires de 1789. Mais cet organe du tiers-état anglais a oublié, comme le nôtre jadis, que la bourgeoisie n'est pas tout le peuple ; les ouvriers, les prolétaires n'ont pris qu'une part très faible à ce mouvement, qui s'est presque opéré tout entier au sein de la classe des maîtres. On a beaucoup parlé des droits naturels, politiques et sociaux des ouvriers, et de l'oppression qui pesait sur eux par suite des priviléges de la féodalité territoriale ; mais de l'oppression des maîtres industriels, il n'en était pas question. Quand lord Ashley, saisissant avec habileté le défaut de la cuirasse chez ses adversaires, proposait la réduction à dix heures du travail des fabriques, le parti manufacturier, si philanthrope sur la question des douanes, se récriait et faisait échouer la proposition de lord Ashley. Quand le même personnage provoquait des souscriptions destinées à bâtir de vastes et salubres quartiers pour servir d'habitations aux ouvriers, le parti manufacturier n'avait garde de s'associer à cette manifestation, qu'il signalait comme une manœuvre habile pour déjouer la Ligue. C'était un échange de récriminations : les seigneurs attribuaient aux excès de travail la misère des ouvriers, les maîtres en accusaient les droits de douane, mais le peuple n'y gagnait autre chose que de voir ses maux confessés par les deux partis ; nul ne songeait à l'affranchir de la double oppression des maîtres et des seigneurs par une transformation de sa condition.

C'est qu'au fond les seigneurs n'aspiraient qu'à la conservation de leurs priviléges, et les industriels qu'à l'extension de leur commerce par l'ouverture de nouveaux débouchés, et la réduction du prix de la matière première et de la main d'œuvre, d'où résulterait un abaissement des prix, moyen assuré d'écraser toute concurrence. Si une charité sincère eût enflammé les âmes des uns et des autres, ils se seraient épris d'amour pour le droit de vivre, pour le droit d'une juste rétribution, droits tout aussi sacrés que celui de libre-échange.

Aussi le peuple a-t-il regardé faire, applaudissant avec raison à la défaite de l'aristocratie territoriale, mais se réservant bien de préparer un jour par les mêmes moyens la défaite de l'aristocratie industrielle. Les chartistes, qui s'étaient, depuis quelques années, tenus à l'écart pour ne pas diviser l'attention et les efforts, ont repris leur agitation, et la Ligue, aujourd'hui triomphante, ne tardera pas à se trouver en face de nouveaux adversaires plus redoutables que les seigneurs.

La même situation se reproduira en France, si les ligueurs et anti-ligueurs persistent à ne pas tenir compte du peuple ; situation pleine de périls et de tempêtes, que l'on peut conjurer par des mesures empreintes d'un esprit franchement conciliateur et démocratique, dont nous indiquerons les principales, en étudiant le côté économique de la question de libre-échange, le seul qui puisse préoccuper la France.

Mais pour le faire avec fruit et impartialité, il faut, comme on

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

SECONDE PARTIE.

XXIV.

Division intestine contre laquelle M. Pecksniff se réserve une fiche de consolation.

De même que le premier soin du chirurgien, après l'amputation d'un membre, est de nouer les artères que le cruel acier vient de couper, ainsi le narrateur de cette véridique histoire, qui, dans le cours impitoyable des événements, s'est vu forcé de retrancher du tronc pecksniffien, Mercy, son principal rameau, doit retourner en arrière, examiner le blessé, et voir comment il survit à cette violente opération.

A peine M. Pecksniff eut-il pourvu sa fille cadette du premier de tous les biens, un mari tendre et indulgent, à peine l'eut-il établie dans la vie sous de si heureux auspices, selon l'ardent désir de son cœur paternel, qu'il rajeunit, et, déployant le radieux plumage d'une conscience sans tache, se sentit capable du plus audacieux essor. L'ordinaire des pères nobles, après avoir donné leurs filles à l'amant préféré, est de se féliciter de n'avoir plus rien à faire dans ce bas monde que d'en sortir le plus promptement possible, quoiqu'au fond ils n'en aient pas grande envie. M. Pecksniff, père plus sage et surtout plus pratique, semblait penser que son affaire immédiate était d'y rester, de s'y caser à l'aise, et, privé d'une consolation, de s'en créer d'autres au plus vite.

Mais, quel que fût le penchant du brave homme à la bonne humeur et à la gaîté, quel que fût son désir de s'ébattre comme un jeune chat dans l'Elysée de ses rêves (passez-moi la métaphore), il rencontrait sans cesse un obstacle en sa voie. La douce Charité, piquée au vif d'un aiguillon de colère jalouse qui, loin de s'émousser, allait s'aiguisant, s'envenimant dans son cœur, la douce Charité était en pleine rébellion. Elle avait déclaré guerre ouverte à son cher papa, auquel elle menait, selon l'expression vulgaire, une vie de chien ; encore nul chien vivant au chenil, à l'étable, à la ferme, ne mena-t-il moitié si dure vie que M. Pecksniff avec sa douce enfant.

Le père et la fille déjeûnaient un matin ; Tom s'était retiré, les laissant tête à tête. D'abord, M. Pecksniff fronça le sourcil, puis se dérida et lança à la dérobée un regard sur sa fille, dont le nez rouge et pincé présageait un orage.

— Charité, qu'y a-t-il entre nous ? pourquoi, mon enfant, sommes-nous désunis ?

La réponse de miss Pecksniff était peu en harmonie avec cet affectueux élan.

— Vous m'assommez, Pa ! dit-elle.

— Je vous assomme ! répéta M. Pecksniff avec angoisse.

— Oh ! il est trop tard, Pa, pour me parler de ce ton mielleux. Je sais ce qu'il veut dire et de quoi il retourne.

— C'est dur, soupira M. Pecksniff, s'adressant à sa tasse ; c'est bien dur ! l'enfant que j'ai porté dans mes bras, en petits brodequins de laine ! je puis même dire en bourrelet ! il y a de cela bien des années.

— Vous n'avez que faire de me jeter mon âge au nez, Pa, rétorqua Charité d'un air furibond. Je ne suis pas de beaucoup plus vieille que ma sœur, quoique vous l'ayez mariée avant moi.

— Ah ! humaine nature ! pauvre nature humaine ! reprit M. Pecksniff secouant la tête à la nature humaine, comme s'il n'en faisait point partie. Penser que cette discorde soit née d'une pareille cause ! oh, Dieu ! est-il possible !

— D'une pareille cause ! s'écria Charité ; dites la vraie cause, papa, ou je la dirai, moi. Prenez-y garde ! oui, je la dirai !

Peut-être son énergie était-elle contagieuse, car M. Pecksniff changea de ton, et dit avec une expression de colère, sinon de fureur :

— Ah ! vous la direz ! ne l'avez-vous déjà pas dite, et pas plus tard qu'hier ! Vous vous plaignez sans cesse, vous n'avez pas l'ombre de retenue ! vous ne gardez pas même le secret de votre caractère ; vous vous êtes vendue plus de cent fois devant M. Chuzzlewitt.

— Moi ! s'écria Charité avec un amer sourire. Et que m'importe, s'il vous plaît ?

— Il ne m'importe guères non plus !

Sa fille répondit par un rire dédaigneux.

— Puisque nous en sommes venus à une explication, Charité, reprit M. Pecksniff, branlant solennellement la tête, je vous déclare que je n'en supporterai pas davantage. Assez d'impertinence comme cela, Mademoiselle ! je vous défends de continuer.

— J'en ferai à ma tête, Pa, répondit Charité, se balançant sur sa chaise et élevant la voix au plus haut diapason, je ferai comme il me plaira, et comme j'ai déjà fait. Je ne me laisserai pas molester, comptez-y. J'ai été indignement traitée ! — Ici, elle cria et sanglota. — Je sais ce que j'ai à attendre de vous ; mais, je ne me tairai pas ; non, je ne me tairai pas !

M. Pecksniff, poussé à bout par cette protestation, chercha autour de lui, dans une incertitude frénétique, quelque moyen de la réduire au silence ; mais n'en trouvant point, il se leva, et la secoua jusqu'à ce que le nœud de rubans qui couronnait son chignon ondulât comme une plume. Cet assaut imprévu eut l'effet désiré.

— Je recommencerai ! — s'écria M. Pecksniff, regagnant sa chaise, et reprenant haleine : — Oui, je recommencerai, si vous vous avisez encore d'élever la voix. Ah ! vous prétendez avoir été indignement traitée ? Si M. Jonas a choisi votre sœur de préférence à vous, qu'y pouvais-je ? Dépendait-il de moi de l'en empêcher ?

— Ne m'a-t-on pas pris pour plastron ? Ne s'est-on pas joué de mes sentiments ? Ne m'a-t-il pas fait la cour d'abord ? sanglota Charité en joignant les mains. Et avoir vécu, bon Dieu ! pour être secouée de la sorte !

— Et vous serez encore secouée, répliqua son père, si vous me forcez à employer ce moyen de maintenir le décorum sous cet humble toit. Vous m'étonnez ! je vous aurais cru plus de cœur. Puisque M. Jonas ne se souciait pas de vous, pourquoi vous obstiner à le vouloir pour mari ?

— Moi ! le vouloir pour mari ! s'écria Charité. Moi ! vouloir de lui, Pa !

— Alors pourquoi tout ce vacarme ?

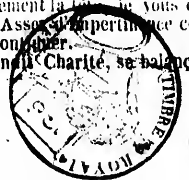
— Parce que j'ai été dupée, parce que ma propre sœur et mon propre père ont comploté contre moi. Je ne lui en veux pas *à elle*, dit Charité d'un air profondément vindicatif ; j'ai grand' pitié d'elle ; je la plains, je sais le sort qui l'attend avec ce misérable !

— M. Jonas ne mourra pas de vos injures, ma chère, dit M. Pecksniff, avec un retour de résignation. Mais appelez-le comme bon vous semble et finissez-en !

— En finir ! Non, certes. D'ailleurs ce n'est pas mon seul grief. Il y a d'autres points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord. Mais je ne m'y soumettrai pas. J'aime mieux vous le dire une fois pour toutes : non, je ne m'y soumettrai pas : je vous en donne ma parole, Pa ! Je ne suis pas si sotte, ni si aveugle que je n'y voie clair, et très clair ! En un mot comme en cent je ne m'y soumettrai jamais !

Quel que fût le grief sous-entendu, il secoua M. Pecksniff à son tour. En dépit de ses efforts, il n'était rien moins que calme : sa colère se changea tout à coup en humilité, ses paroles redevinrent doucereuses et insinuantes.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 11 septembre.



Quelques considérations suffiront pour faire comprendre notre pensée.

Aujourd'hui les assurances ne sont que des spéculations particulières d'argent ; elles pourraient et devraient être une belle et grande institution gouvernementale pour tous et au profit de tous.

L'assurance réciproque aussi étendue que possible pour un peuple, est un besoin, une nécessité. Qu'est-ce qu'un gouvernement, si ce n'est une assurance générale contre le vol et le droit du plus fort? Et, après nous être associés contre le désordre des individus, contre les prétentions injustes des nations voisines, nous refuserions de nous associer contre des évènements qui, eux aussi, nous menacent tous, peuvent enlever à chacun de nous ses prés, ses récoltes, son atelier, sa maison!

Aucun gouvernement jusqu'ici n'a regardé comme un devoir, comme un excellent calcul, l'assurance de toutes les propriétés matérielles contre le feu et l'eau. Pour tous les gouvernements, quelle immense faute! Si le gouvernement français déclarait aujourd'hui que demain toutes les propriétés particulières sont assurées par lui, il délivrerait les trois quarts de la nation d'un pénible souci, il se les attacherait par un lien de plus, il opérerait une révolution économique dont les bienfaits seraient très grands, et qui pourrait lui gagner plus de cœurs que la conquête même d'un royaume.

Et parce que le gouvernement n'assure pas, ce n'est pas seulement un malheur pour les particuliers qu'atteignent les sinistres, mais aussi pour le pays tout entier; ce n'est pas seulement un devoir, selon l'Évangile, que nous ne remplissons pas, mais encore une sûre et profitable spéculation que nous négligeons de faire. En effet, un cultivateur perd ses bœufs, ses prés, sa grange; un manufacturier, ses outils, son usine; un négociant, ses marchandises. Si le négociant, le manufacturier et le cultivateur ne sont pas secourus par le pays au moyen de ses capitaux accumulés, la production, la richesse, le bien-être du pays ne sont pas en progrès, mais diminuent, non pas chez les seuls entrepreneurs de travail frappés, mais chez tous ceux qui les avoisinent. Une faillite est-elle un bien pour une localité, pour un pays? Un incendie, une inondation ne le sont pas davantage; c'est parce que, malgré bien des institutions égoïstes, nous ne formons tous qu'une famille, qui a un plus grand intérêt à faire prospérer n'importe quel producteur, qu'à ne pas lui tendre la main dans le malheur.

C'est-à-dire, c'était au gouvernement à faire les assurances contre le feu et l'eau, et il ne les a pas faites.

Mais qui pourrait assurer que si toutes les propriétés assurables étaient assurées par le gouvernement, la vengeance, la scélératesse feraient alors ce qu'elles font aujourd'hui? On ne nuit pas lorsqu'on ne peut plus nuire.

Qui pourrait assurer que si toutes les propriétés assurables étaient assurées par le gouvernement, la spéculation ferait alors ce qu'elle fait peut-être aujourd'hui? Aujourd'hui, tel incendie peut profiter à quelqu'un. Alors, aucun incendie ne profiterait à personne.

Encore quelques considérations. On évalue à 278 milliards les propriétés assurables en France, et à 72 millions les sinistres annuels, somme probablement trop exagérée: mais, en prenant ces chiffres pour base, on ne trouve que 25 centimes à payer par mille francs de propriétés assurables (1). Est-ce une trop forte somme pour tout mettre

(1) On a sans doute compris qu'en évaluant à 2 francs la contribution de chaque Français dans l'impôt des assurances, nous avions compté par tête. 34 millions d'habitants à 2 francs, c'est en effet 77 millions. On devrait ajouter 8 à 10 millions environ pour frais d'administration.

(Note de la rédaction de la *Démocratie pacifique*.)

être juste, n'a malheureusement que la grève, que la grève est son seul moyen de protester.

Et encore une fois, dans l'espèce, les ouvriers charpentiers de Caen avaient si bien raison de demander une augmentation de salaire, qu'elle leur a été accordée.

Comment donc devaient-ils s'y prendre pour obtenir de quoi manger? C'est une chose à constater que s'ils n'eussent pas fait une grève, les maîtres ne seraient pas allés au-devant d'eux et ne leur auraient certainement pas offert un centime de plus, non pas par jour, mais par an; et alors même qu'elle aurait été parfaitement convaincue de l'insuffisance du salaire des ouvriers charpentiers, alors même que cette insuffisance leur aurait causé les dures angoisses du besoin, de la faim, l'autorité ne fût pas intervenue entre eux et les maîtres; c'est tout au plus si elle eût admis les plus misérables à toucher quelques secours des bureaux de bienfaisance.

Ainsi donc c'est la grève, et la grève seule, qui a fait obtenir justice aux ouvriers. Comment se fait-il que le pouvoir ne s'aperçoive pas que c'est là un encouragement à un délit que la loi punit; comment se fait-il enfin que le gouvernement ne s'occupe pas de réglementer cette question des salaires; d'où vient qu'on ne crée pas un tribunal produit de l'élection, tribunal permanent où seraient débattues toutes les difficultés que présente le salariat? — Les tribunaux de prud'hommes ne remplissent pas ce but. Nous aurons à examiner cette question, lorsque nous aurons propagé celle de la réforme des tribunaux de commerce.

Par suite de l'option de MM. Paillet, Sébastiani et Gustave de Beaumont, et du décès de M. Frédéric Portalis, 4 ordonnances du roi convoquent pour le 10 octobre prochain:

Le 1er collége électoral de la Charente-Inférieure, à la Rochelle; le 2e de la Corse, à Bastia; le 4e de la Sarthe, à Saint-Calais, et le 2e du Var, à Toulon, à l'effet d'élire chacun un député.

A la Rochelle, l'opposition porte M. Bethmont; et à Saint-Calais, M. Léopold Graffin.

M. Aug. Portalis se présente à Toulon en remplacement de son frère; quant au collége de Bastia, qui fait partie du royaume de M. Sébastiani, le maréchal espère qu'il élira, sur parole, M. Auguste-François-Louis-Scipion de Grimoard de Beauvoir du Roure de Beaumont de Brizon, marquis du Roure, maréchal de camp en retraite, ancien garde-du-corps.

Nouvelles d'Orient.

SIÉGE D'ADEN. — RÉFORMES D'IBRAHIM-PACHA EN ÉGYPTE.

Le bateau à vapeur qui a apporté à Marseille la valise de l'Inde, a rapporté que la ville d'Aden, achetée par les Anglais aux Arabes, était à la date du 30 août bloquée par des troupes arabes; les vivres étaient coupées, une rencontre avait eu lieu dans la nuit; sept Arabes avaient été tués et un grand nombre blessés. On s'attendait à un combat important.

On ne s'entretient au Caire que des changements qu'Ibrahim-Pacha se propose d'introduire dans le pays; on s'accorde à reconnaître que ces changements seront tout-à-fait dans l'intérêt de l'Égypte.

Le grand-rabbin des Israélites était mort, écrit-on au *Courrier de Marseille*; il était indispensable de rendre à un chef d'une religion, les

[illegible] luks et esclaves, et leur a donné la liberté avec la faculté de rester avec lui, s'ils étaient contents, ou bien de chercher ailleurs une meilleure existence. Jusqu'à présent, personne n'a voulu le quitter: tous lui ont assuré qu'ils ne le quitteraient jamais.

Le bruit d'une révolte qui aurait éclaté dans la Haute-Egypte ne s'est pas confirmé.

Le *Morning Post* prétend savoir de bonne source que l'amnistie la plus large signalera les noces royales de Madrid, et que tous les réfugiés, autorisés à rentrer en Espagne, seront réintégrés dans leurs biens, titres et dignités.

D'après une correspondance du *Morning-Chronicle*, le duc de la Rocca serait chargé de venir chercher à Paris le duc de Montpensier pour le conduire à Madrid.

Les dernières nouvelles du Portugal sont assez confuses: le ministère paraît entouré d'intrigues et d'embûches de toute espèce. D'après une correspondance particulière, le marquis de Saldanha feindrait d'être l'ami des ministres, tandis qu'il aurait journellement de longues conférences avec M. Gonzalès Bravo pour les renverser.

L'escadre anglaise stationnée dans le Tage communique, tous les deux jours, avec l'ambassadeur britannique au moyen d'un *steamer*.

Le roi de Prusse, dit le *Siècle*, est animé d'un esprit de progrès; la discussion n'est pas de droit dans son royaume, mais on y discute sur tous les sujets. On vient d'admettre l'instruction orale dans les débats criminels; la *Gazette d'Aix-la-Chapelle* annonce même que le procès intenté aux individus compromis dans les évènements de Pologne sera, par ordre du roi, non-seulement poursuivi oralement, mais en présence du public, et que les journaux rendront compte des débats. Guillaume IV ne hait pas la liberté; ce qu'il fuit à tout prix, c'est une liberté qui ressemble à la liberté des autres pays; il apporte dans la politique de véritables susceptibilités d'auteur.

On écrit de Varsovie, 29 août: « Nos journaux annoncent une nouvelle condamnation pour participation à la dernière insurrection. Cette condamnation a été prononcée contre M. Alexandre-Stanislas Mirecki, natif de Cracovie, âgé de vingt-et-un ans, architecte, auquel la cour martiale de Varsovie, par sentence du 17 courant, approuvée et rendue exécutoire par le gouverneur-général de Pologne, M. le prince de Paskewitsch-Eriwanski, a appliqué la peine des travaux forcés à perpétuité dans les mines, avec confiscation de tous ses biens et revenus présents et à venir.

» C'est dans les mines de plomb argentifère de Nertchinsk, dans la province d'Irkoutsk, située sur les confins de la Chine, que M. Mirecki subira sa peine. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le duc de Nemours ne se rend point à Madrid, comme on l'avait supposé.

— Par ordonnance royale du 6 septembre, M. Lavaud, capitaine de vaisseau, a été nommé gouverneur des établissements français de l'Océanie et commissaire du roi aux îles de la Société, en remplacement de M. le contre-amiral Bruat, qui a demandé à rentrer en France.

— Ma chère, dit-il, si, cédant à un léger accès d'impatience, j'ai eu recours à des moyens violents pour étouffer un éclat indigne de vous et de moi, — comme j'ai pu le faire, comme peut-être l'ai-je fait, — je vous en demande pardon. Un père qui implore le pardon de son enfant, continua M. Pecksniff, est, je crois, un spectacle propre à émouvoir, à toucher l'être le plus irascible!

Mais miss Pecksniff ne s'en émut point. Tout au rebours: elle répéta obstinément qu'elle n'était ni sotte ni aveugle, et qu'elle ne s'y soumettrait pas.

— Vous agissez sous l'impression d'une méprise, ma fille, que je ne veux pas approfondir, reprit M. Pecksniff. Je ne vous demanderai pas ce que c'est; je ne désire pas le savoir. Non, je vous prie, ajouta-t-il, en élevant la main et en rougissant de nouveau, évitons ce sujet, ma chère, quel qu'il soit.

— Vous avez raison, Monsieur, il serait peu séant qu'il en fût question entre nous, rétorqua Charité; et dans mon désir de l'éviter tout à fait, je vous prie de me pourvoir d'un *chez moi!*

M. Pecksniff parcourut des yeux la chambre, et répéta:

— Un chez vous, mon enfant!

— Oui, un chez moi, papa, dit Charité avec un redoublement d'arrogance; envoyez-moi chez Mme Todgers, n'importe où, pourvu que j'y sois sur un pied indépendant, mais je ne resterai pas davantage ici, vu le train que prennent les choses.

Il se peut que miss Pecksniff entrevît d'avance chez Mme Todgers la séduisante vision de nombreux soupirants, d'une légion d'adorateurs prêts à se prosterner à ses pieds. Peut-être aussi M. Pecksniff, en sa recrudescence de jeunesse, vit-il dans cette ouverture un moyen facile de se débarrasser à la fois d'une tutelle fatigante et d'un importun et clairvoyant témoin. Toujours est-il que la proposition ne sonna pas à son oreille attentive comme le glas de toutes ses espérances.

Mais il était doué de grands sentiments, d'une exquise sensibilité; il porta donc à deux mains son mouchoir sur ses yeux, comme font ses pareils, surtout quand on les regarde.

— Une de mes colombes, dit-il, m'a délaissé pour le sein de l'étranger; l'autre va donc prendre aussi l'essor vers la maison Todgers! C'est bien! Que suis-je, hélas! j'ignore moi-même ce que je suis! N'importe!

Cette remarque, rendue plus pathétique encore par une éloquente interruption, manqua son effet sur Charité. Elle resta sombre, raide, inflexible.

— J'ai toujours, reprit M. Pecksniff, sacrifié le bonheur de mes enfants au mien; — mon bonheur à celui de mes enfants, veux-je dire; — et ce n'est pas aujourd'hui que j'abjurerai ce principe. Si vous vous croyez plus heureuse chez Mme Todgers que dans la maison paternelle, ma chère, allez chez Mme Todgers. Ne vous inquiétez pas de moi, ma fille, dit M. Pecksniff avec émotion, je tâcherai de me suffire.

Miss Charité, persuadée qu'il ne voyait pas sans un secret plaisir le changement projeté, s'abstint de lui en montrer de la joie, et aborda les conditions. Les vues de son père sur ce point étaient si rétrécies qu'un autre différend, accompagné sans doute d'une seconde secousse, faillit s'engager, mais ils en vinrent peu à peu à s'entendre, et l'orage passa outre. Au fond, le projet de miss Charité convenait si fort à tous deux que la chose ne pouvait manquer de se terminer à l'amiable. On arrêta d'en faire l'épreuve et cela tout de suite. L'indisposition de Cherry, qui se disait malade depuis quelque temps, le besoin de changer de lieux, le désir de se rapprocher de sa sœur, devaient motiver son départ près de M. Chuzzlewitt et de Mary. Ces préliminaires réglés, M. Pecksniff lui donna sa bénédiction avec toute la dignité d'un martyr qui se dévoue, mais que soutient le témoignage de sa conscience. Telle fut leur première réconciliation depuis la fameuse soirée, d'éternelle mémoire, où M. Jonas, répudiant la sœur aînée, avoua sa passion à la cadette, et fut agréé de M. Pecksniff pour sa haute moralité.

Comment se faisait-il que M. Pecksniff et sa fille fussent ainsi à la veille de se séparer? Comment leurs rapports mutuels s'étaient-ils si profondément altérés? Pourquoi miss Pecksniff soutenait-elle avec tant de chaleur qu'elle n'était ni sotte ni aveugle; et à quoi jurait-elle de ne jamais se soumettre? Se pourrait-il que M. Pecksniff songeât à se remarier? et sa fille, avec l'œil exercé du célibat, aurait-elle sondé ses desseins?

Remontons aux causes premières. M. Pecksniff, homme sans reproche, sur lequel glissait le souffle de la médisance, comme s'efface la vapeur sur toute surface polie, pouvait se permettre ce que le vulgaire des hommes ne se fût pas permis. Il connaissait la pureté de ses motifs, et quand il avait un plan, il l'élaborait comme le peut faire un très honnête, ou très malhonnête homme. Trouva-t-il donc quelques bonnes raisons de reprendre femme? oui; et non pas une ou deux, mais une foule.

Il s'était opéré peu à peu un changement notable dans le vieux Martin Chuzzlewitt. La nuit même de son arrivée intempestive dans la maison de M. Pecksniff, il se montra, par comparaison avec son humeur habituelle, doux et facile à manier. M. Pecksniff attribua ce changement, à l'âge, à l'effet qu'avait produit sur le vieillard la mort de son frère; à dater de cette heure, le caractère de Martin sembla se modifier de plus en plus. Il tomba dans une indifférence inerte pour toutes choses et toutes gens, M. Pecksniff excepté. L'aspect était le même, mais l'esprit avait singulièrement baissé. Ce n'était pas que telle ou telle passion se dessinât plus sombre ou plus éclatante; l'homme entier était décoloré. Un trait s'effaçait-il, nul autre n'en prenait la place. Ses sens s'émoussaient aussi: son œil était moins perçant; parfois il devenait sourd, prenait peu garde à ce qui se passait, et demeurait taciturne des jours entiers.

La marche de cette altération fut si rapide, qu'à peine commencée, elle était complète. M. Pecksniff fut le premier à s'en apercevoir, et ayant très présent le déclin d'Antoine Chuzzlewitt, il reconnut dans Martin les mêmes symptômes.

Pour un gentilhomme du cœur de M. Pecksniff, c'était un lamentable spectacle. Rien que la seule pensée de voir son respectable parent devenir la proie d'hommes avides et ses richesses tomber en d'indignes mains, lui causait une si vive peine, qu'il résolut, pour l'en garantir, de tenir les coureurs d'héritage à distance, et de séquestrer à son profit le vieux gentilhomme. Il tâta donc petit à petit M. Chuzzlewitt, pour savoir s'il promettait d'être entre ses mains un instrument docile; il le trouva tel, et même d'une pâte étonnamment ductile sous ses doigts déliés. Acquérir de l'ascendant sur lui devint dès lors — bonne âme! — l'affaire de sa vie; et chaque petit essai qu'il hasardait obtenant un succès au-delà de ses espérances, il rêva entendre déjà sonner dans ses saintes poches les écus du vieux Martin.

Mais, quand M. Pecksniff méditait sur l'avenir (ce qui, dans son zèle, lui arrivait souvent), quand il pensait avec gratitude au concours de circonstances qui lui avaient livré le vieillard, pour la plus grande confusion des pervers et le triomphe du juste, Marie Graham était toujours sa pierre d'achoppement. Quoi qu'en pût dire Martin, M. Pecksniff connaissait sa prédilection pour la jeune fille. Ne perçait-elle pas en mille petits détails? Il aimait à l'avoir près de lui; son absence, pour peu qu'elle se prolongeât, le mettait mal à l'aise. Qu'il eût réellement juré de ne lui rien laisser par testament, M. Pecksniff en doutait fort; et même, l'eût-il fait, il avait mille moyens d'éluder son serment sans blesser sa conscience. M. Pecksniff le savait. La position précaire de la jeune fille n'était pas un des moindres soucis qui pesât sur l'esprit du vieillard; M. Pecksniff le savait aussi, car M. Chuzzlewitt le lui avait dit positivement. — Alors, se demanda-t-il à part lui, pourquoi ne l'épouserais-je pas? — Il passa sa main dans ses cheveux, et jeta un coup d'œil sur son buste par Spoker. — Pourquoi pas? Sûr, comme je le suis, de son consentement! — Il est à peu près imbécile, le pauvre homme, — qui m'en empêcherait? — Décidément, je l'épouserai!

(*La suite prochainement.*)

— Un accident est arrivé avant-hier au convoi de Tours, à son départ du chemin de fer d'Orléans, à huit heures du soir. Une aiguille n'ayant pas été levée au point de jonction entre les deux chemins de fer, la locomotive a déraillé, deux wagons de marchandises ont été brisés. Les vasistas de deux diligences se sont rompus ; ceux des wagons se sont ouverts sans autre accident. Personne n'a été blessé.

Le convoi, qui devait arriver à Paris à minuit, n'est arrivé qu'à une heure et demie.

— Lundi dernier, le nommé Launais, journalier, demeurant au bourg de Lafond, commune de Pereuil (Charente), impatienté des cris que poussait son jeune enfant, auquel sa femme faisait un pansement, se porta à un mouvement de violence et déchira la manche de la chemise de cet enfant. Sur les observations de sa femme, Launais prit son fusil et sortit ; sa femme sortit aussi pour voir où il allait, et le vit se mettre le bout de l'arme sous le menton et faire jouer la gâchette avec le pied. Le coup partit, et il tomba baigné dans son sang. Il est mort quelques heures après.

—Hier un journal de l'Inde annonçait un remède contre le choléra. Aujourd'hui c'est la *Quotidienne* qui préconise, au nom de M. de Doudeauville, un remède contre la rage. Nous l'indiquons, sous toutes réserves, bien entendu.

A la fin de mai, au commencement de juin ou en septembre, cueillez les quatre plantes suivantes : ***Euphorbia villosa***, ***Veratrum album***, ***Polygonium hydropiper***, ***Helleborum vulgaris***. Ces plantes sont fort communes dans presque toutes les prairies marécageuses. Prenez une forte pincée de chacune, faites-la infuser à la manière du thé, et après quelques minutes, donnez-en un verre à jeun à la personne ou à l'animal suspect de rage. Si la rage existe, de violents vomissements auront lieu, et après quatre jours de ce régime, le mal aura disparu. Si la rage n'existe pas, les vomissements n'ont pas lieu.

Comme les quatre plantes sont plus ou moins vénéneuses, les cas où les vomissements n'ont pas lieu sont nécessairement fort rares, et par conséquent les cas où la guérison est proclamée doivent être fréquents; il reste à savoir, comme pour le choléra, si dans les faits rapportés il y avait réellement maladie.

LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE A L'OEUVRE. — Je considère comme un devoir, dit Alphonse Karr, dans les *Guêpes*, de ne jamais passer sur le chemin de fer de Paris à Rouen, sans élever la voix comme je l'ai déjà fait tant de fois contre l'insolente et barbare avarice des entrepreneurs de ce chemin, contre la criminelle indolence de l'autorité. Hier encore, j'ai vu transporter les plus pauvres des voyageurs comme on ne transporterait pas des bestiaux : dans des voitures découvertes, exposés non pas à un vent et à une pluie ordinaires, mais à un vent et à une pluie rendus dix fois plus aigres et plus pénétrants par la rapidité de la marche. On ne saurait trop le dire, il n'y a même pas pour l'administration le prétexte—que je n'admettrais pas —de l'économie. Les voitures ainsi exposées à la pluie durent moins longtemps que si elles étaient couvertes.—Il ne s'agit que de faire souffrir les gens pour les décider à donner quelques francs de plus.—On n'ose pas mettre des pointes de fer sur les banquettes, on a tort de se gêner; l'autorité qui souffre ce qui se passe, ne s'aviserait pas de s'émouvoir pour si peu.—Depuis que ce chemin de fer est établi, j'ai dénoncé l'avidité des uns et la lâcheté des autres, autant de fois qu'elles ont frappé mes yeux.—Ma voix a trouvé un peu d'écho,—mais mes plaintes n'ont obtenu aucun résultat.—Ah pardon, j'oubliais... la Chambre des députés a décidé que, sur un autre chemin, l'administration mettrait des rideaux aux wagons de troisième classe,—c'est-à-dire que, sur ce chemin nouveau, la pauvreté ne sera plus un crime capital, elle ne sera plus punie que du poids de la fièvre et du rhume, tandis que sur le chemin de Rouen, elle continuera à être punie de mort.

Je n'accepte pas la bêtise qui consiste à me répondre à ce sujet, que c'est malheureux, mais que le cahier des charges ayant été adopté, on ne peut revenir sur ce qui est fait.

Il faut répondre même aux bêtises, et dire que l'humanité a des lois imprescriptibles; qu'on n'a pas prévu non plus, sans doute, le cas où MM. les banquiers de grande route trouveraient quelque bénéfice à faire voyager les gens la tête en bas. La loi permet au moindre commissaire de police d'exiger la sûreté des voyageurs.—Tout le monde est ici coupable, même ceux qui se laissent traiter ainsi.—Je doute qu'à aucune époque, en aucune circonstance, on ait osé traiter la ***classe la plus pauvre et la plus nombreuse***, sous prétexte de laquelle on fait de si grosses phrases, avec autant de dureté et de mépris.

PRÉCOCITÉ. — Un jeune homme de douze ans, le nommé Jean-Baptiste Rouff, fils d'un potier de terre de Bar-sur-Aube, va entrer à l'Ecole des Beaux-Arts. Cet enfant, qui n'a aucune notion du dessin, exécute d'inspiration, et avec un sentiment très remarquable, des portraits en terre de bas-reliefs dont les lignes et les proportions ont vivement frappé ceux qui les ont vus. MM. Bertrand, d'Aubigny, Lebrun et le sous-préfet M. le baron Michel, convaincus qu'un brillant avenir dans les arts est réservé à ce jeune homme, ont fait une souscription pour payer les premières dépenses du jeune Rouff à Paris. Ils se proposent, au surplus, de saisir le conseil général de l'Aube d'une demande en subvention. C'a été à l'aide du concours éclairé du conseil général que M. Benouville a pu faire ses études de peinture, et obtenir, bien jeune encore, le premier prix de Rome.

SMOKING SALOONS. — Les compagnies de chemins de fer ont généralement adopté les mesures qui ont pour but d'empêcher que les voyageurs ne fument dans les diligences ou dans les wagons. Cette défense est inscrite dans chaque voiture, afin que personne ne contrevienne à ces mesures, prises dans l'intérêt de tous. Un grand nombre de réclamations sont faites aux compagnies par les voyageurs qui ont l'habitude de fumer, et c'est surtout sur les grandes lignes que ces réclamations se renouvellent. Afin de concilier tous les intérêts, et dans le but de ne pas priver les personnes qui ont l'habitude de fumer de cet agrément, qui peut avoir surtout de l'attrait en voyage, plusieurs compagnies font exécuter des wagons spéciaux, dans lesquels se placeront les fumeurs. Le modèle de ces wagons a été soumis à l'administration. Ils seront confectionnés de telle sorte qu'ils puissent posséder le confortable nécessaire et les conditions de sécurité qui éloignent toute crainte d'incendie.

Ces wagons, destinés aux fumeurs, existent déjà sur les chemins de

[illegible] exercices de leur ministère ; aussi le nombre des conversions augmente-t-il d'une manière notable. — Cet heureux état de choses ne saurait s'appliquer à la Cochinchine, bien que ce soit le même gouvernement qui régisse les deux pays. Toutes les lettres venues de ce royaume tracent un tableau déchirant de la position des prêtres et des chrétiens. Deux nouveaux confesseurs de la foi viennent, dit la lettre dont nous extrayons ces renseignements, d'augmenter le nombre déjà si considérable des martyrs!

Dans les derniers mois de 1845, un navire français aborda à Touranne pour réclamer la mise en liberté de l'évêque d'Isauropolis; des imprudences diversement racontées furent, à ce qu'il paraît, commises à cette occasion et provoquèrent l'arrestation d'un prêtre indigène et de plusieurs chrétiens. Ce malheureux ne tarda pas à être mis à mort ainsi qu'un catéchiste. Trois autres chrétiens furent aussi condamnés, mais ils obtinrent un sursis, et peut-être échapperont-ils à la mort. En effet, il vient d'arriver à Touranne (25 décembre 1845), un bateau à vapeur porteur de riches présents du roi Louis-Philippe pour Thieu-Tri. Le commandant de ce navire sollicite le même édit de liberté religieuse qui, à la demande de M. de Lagrenée, a été accordé en Chine.

On ne connaît pas encore le résultat de cette démarche; mais une lettre du prêtre cochinchinois, habitant la capitale, mande que Thieu-Tri, en apprenant l'arrivée de ce navire, s'est écrié : « Je croyais n'avoir plus aucune affaire avec ces barbares, et voilà qu'ils reviennent encore! Je fais tout pour m'éloigner d'eux, et ils font tout pour se rapprocher de moi ! »

A coup sûr, si Thieu-Tri accorde quelque chose aux Français, ce sera par peur et non par inclination! Il serait possible cependant que l'édit donné par l'empereur de Chine, fit quelque impression sur Thieu-Tri, qui est son vassal, et le disposât plus favorablement.

SUICIDE D'UN POÈTE. — Plusieurs journaux ont annoncé, il y a un mois environ, qu'un jeune Allemand s'était suicidé au bois de Boulogne. On apprend aujourd'hui qu'il était natif de Berlin, et se nommait Philippe Kaufmann. C'était un poëte dramatique très distingué, et, avant son départ d'Allemagne, il avait déjà publié une traduction en vers des tragédies de Shakespeare et des poëmes lyriques de Robert Burns. Il quitta sa patrie en 1843, sur l'invitation du célèbre pianiste Liszt, qui l'amena avec lui à Paris.

Il s'était fiancé à Paris à une jeune Allemande, et c'est le chagrin que lui causa la mort subite de cette personne qui le porta à s'ôter la vie. L'avant-veille du jour où il exécuta cet acte de désespoir, il avait accepté les fonctions de précepteur dans une famille respectable de Paris, aux appointements de 2 000 fr. par an, avec la table et le logement.

On a trouvé parmi ses papiers deux drames en manuscrit, et le commencement d'une traduction en vers allemands de la divine comédie du Dante.

VARIETÉS.

HYGIÈNE DES FAMILLES OU DU PERFECTIONNEMENT PHYSIQUE ET MORAL DE L'HOMME; par le docteur FRANCIS DEVAY, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon (1).

Il est peu de sciences aussi avancées que l'hygiène au point de vue théorique. Elle emprunte la base de ses préceptes d'abord aux sciences qu'on est convenu d'appeler positives, à la physique et à la chimie, puis à la physiologie et aux autres sciences qui traitent de la connaissance de l'homme au physique et au moral. Rien n'est plus clair, plus facile à comprendre que les conseils qu'on nous donne pour conserver la santé : Que l'air que vous respirez soit pur, et la chimie, la physique nous apprennent ce qu'il faut entendre par un bon air; garantissez-vous des excès de température et d'humidité; ne changez pas de climat sans prendre des précautions en rapport avec vos habitudes; que vos vêtements soient bien confectionnés et ne gênent le jeu ni le développement d'aucun organe. Jeunes filles, ne vous comprimez pas le thorax dans des corsets trop serrés et ne sacrifiez pas votre santé à votre coquetterie. Que tous les hommes suivent un bon régime, c'est-à-dire, aient une nourriture en partie animale et en partie végétale dans des proportions convenables ; que leurs aliments soient bien préparés ; qu'ils boivent du vin dans une sage mesure. Nourrices, donnez un bon lait à vos nourrissons. Pères et mères, surveillez la nourriture de vos enfants, adaptez-la au besoin de leur âge, qu'ils se livrent avec modération aux travaux de l'esprit et préfèrent les exercices gymnastiques. Evitez les professions insalubres qui exposent l'homme à des émanations délétères ; gardez-vous avec plus de soin encore des excès auxquels les passions nous poussent ; abstenez-vous des jouissances trop vives ; soyez ferme contre la douleur, contre l'ennui ; bravez les revers de la fortune, contentez-vous de vivre de peu, et vous serez bien portants et heureux. Puis encore, si vous voulez voir le calme, la santé et le bonheur autour de vous, faites un mariage bien assorti, ne procréez pas trop d'enfants, si vous êtes peu riches, et surtout ne vous mettez pas dans le cas, par des unions imprudentes, de transmettre à vos enfants le germe d'une maladie que portent leurs parents. Voilà toute l'hygiène de l'individu, toute l'hygiène de l'espèce.

Mais, qu'on nous dise de grâce si, dans l'état actuel de la société, tout cela est possible une fois sur vingt seulement. Il y a en France trente millions d'hommes qui se nourrissent mal et qui ne peuvent faire autrement, soit par ignorance, soit par insuffisance de ressources; il y a trente millions de Français qui pendant l'hiver souffrent habituellement ou accidentellement du froid, ou que, pendant l'été, le soleil brûle de ses rayons dans les travaux de la campagne. Combien de milliers d'hommes contractent par l'influence directe de leurs travaux

(1) 2 vol. in-8. Paris, chez Labé, libraire, place de l'École de Médecine. Lyon, chez Dorier, libraire-éditeur, quai des Célestins.

[illegible] nomiques actuels luttent victorieusement contre l'application de vos préceptes, vous ne savez pas demander énergiquement les améliorations sociales qui peuvent seules créer pour les individus les conditions de la santé et du bonheur !

Le livre du docteur Devay, dont nous voulons présenter une courte analyse, et à propos duquel nous sont venues ces réflexions un peu amères, dénote chez son auteur quelques tendances que nous serons heureux de constater. Ne pouvant entrer ici dans des détails techniques, nous dirons d'abord, d'une manière générale, que cet ouvrage, jugé au point de vue de la critique médicale proprement dite, est digne du succès qu'il a obtenu, et auquel nos éloges ne pourront ajouter que peu de chose sans doute. Il ne renferme, à vrai dire, aucune découverte importante ; son canevas est composé de faits déjà connus ; les éléments de la science n'y sont point changés, et les principes qui en sont déduits sont ceux de la philosophie du jour.—Cependant ce livre n'est pas dénué d'originalité dans la forme ; on y trouve des rapprochements ingénieux, des analogies rationnelles, une couleur quelque peu antique par l'érudition et un relief que traduisent quelques aspirations progressives.

Ces aspirations se manifestent plutôt d'une manière instinctive que par des preuves de science. Mais il faut, à notre époque où les esprits le plus haut placés dans l'opinion publique sont cependant si arriérés aux yeux de ceux que la nouvelle science sociale a illuminés, il faut, dis-je, savoir quelque gré à un auteur de pressentir le but vers lequel l'humanité marche à l'insu de la plupart des hommes. Malheureusement, chez le docteur Devay, ce pressentiment est à peine conçu, que l'empire des vieilles idées vient l'étouffer, et qu'à l'horizon large et riche qui semblait prêt à se dérouler devant l'écrivain se substitue une vue rétrécie et rampante.

» On se préoccupe beaucoup, de nos jours, de réformes sociales ; les vœux journaliers aspirent à un ordre de chose nouveau, à la solution d'un problème immense et difficile, qui amoindrisse la part du mal, et facilite l'émission du bien. Les esprits s'agitent et se troublent en face des questions que suscite cette sainte préoccupation. Cette recherche de l'inconnu nous porte souvent à méconnaître les ressources qui nous sont propres, et que nous pourrions mettre en œuvre à peu de frais. Au lieu d'aller à la rencontre de choses vagues et lointaines, servons-nous tout de suite de deux choses merveilleuses que nous avons sous la main : la famille, cette pépinière d'hommes ; l'hygiène, cet instrument pour les perfectionner. Aussi, notre conviction la plus intime est celle-ci : la voie la plus sûre et la plus courte pour arriver ici-bas au plus grand état de félicité relative, est la franche application de l'hygiène à la famille. La première est l'instrument, ou, si l'on veut, le levier; la seconde est le sujet de la culture et du perfectionnement : le champ, c'est le monde, comme dit l'apôtre. »

On le voit, l'auteur considère le cercle familial comme le terrain d'où doivent jaillir toutes les sources du bien-être et du bonheur, sources d'autant plus vives, abondantes et fécondes, que le terrain aura été mieux remué, mieux préparé par l'application des moyens de l'hygiène. Cependant, il est bien évident que la vie de famille laisse en dehors d'elle des faits nombreux et immenses, et, on doit le dire, des faits d'un ordre supérieur à ceux qu'engendrent les rapports affectifs des parents, des enfants, des frères, etc. Considérer ainsi un seul des essors de l'homme comme la principale source de son perfectionnement et de son bonheur intégral, ce n'est pas se conduire autrement que le jardinier, qui d'un arbre ne soignerait que les racines et oublierait l'importance des feuilles et des fleurs, l'influence de leur développement sur celui de l'arbre tout entier, et ne se préoccuperait point ou peu de l'air et de la lumière dont les racines n'ont pas directement besoin.

Nous ne pouvons, dans un journal qui n'est pas spécialement médical, entrer dans l'examen analytique de toutes les parties intéressantes de l'ouvrage du docteur Devay. Il ne nous appartient ici que de le considérer à un point de vue synthétique, et ce que nous avons dit suffit pour faire comprendre le caractère de ce travail, que l'on peut à bon droit considérer comme un traité d'hygiène des familles appliquée à la période sociale imparfaite dans laquelle nous vivons, mais qui, par un simplisme auquel nous ont habitués tous les écrivains étrangers à la science sociale, n'atteint pas la haute portée que nous aurions été heureux d'y signaler. Nous nous bornerons donc à l'examen particulier d'une question traitée avec un talent incontestable par le docteur Devay, d'après lequel on pourra juger si notre critique générale est fondée. Nous nous adresserons à la dernière partie de l'ouvrage qui a trait à l'hygiène de l'espèce et dans laquelle l'auteur a fait rentrer toutes les questions qui concernent le grand acte de la propagation. « On le sait, dit-il, le docteur hygiéniste ne peut reculer devant certains détails secrets, qui intéressent à un haut degré la santé et la validité des familles. » C'est ce qu'il a fait hardiment à propos d'une question qu'il appelle *éminemment sociale*, à savoir : *la contrainte morale entre époux*, pour ne pas nous servir du nom qu'il lui donne. Les récentes acquisitions de la science concernant la ponte périodique de la femme, lui ont paru admirablement propres à fournir sur ce grave objet une solution en harmonie avec les lois de la morale et les légitimes appréhensions des pères de famille. «Il y a là, peut-être, ajoute-t-il, la solution d'un immense et délicat problème d'économie politique. »

Il est vrai que l'économie politique, la philosophie, la morale et la théologie se sont heurtés contre le problème de l'équilibre de population, et n'y ont trouvé qu'une pierre d'achoppement. Tandis que la voix de Dieu, inscrite dans la Genèse, a dit à nos premiers pères : *Crescite et multiplicamini*, celle des économistes conseille aux époux la

vidence de Dieu, rencontrerions-nous d'être jamais réduits à l'horrible nécessité de nous manger les uns les autres ? O savants ! hommes de peu de foi, qui ne cherchez et ne savez trouver que des palliatifs aux maux de l'humanité, étudiez la loi sériaire et l'analogie, et vous ne verrez plus se dresser devant vos yeux, comme un fantôme effrayant, le problème de l'équilibre de population, problème dont la science sociale renferme la solution, en nous donnant à cet égard toute la certitude et toute la sécurité que comporte un fait d'avenir.

Fourier a esquissé la solution de ce problème. Nous croyons avec lui qu'il y a des rapports intimes de causalité entre la vigueur du corps, la diététique, la gymnastique, et l'état des mœurs d'une part et l'énergie de la puissance génésique d'autre part. La science confirme à cet égard la parole du socialiste, car il est vrai qu'à la ville, sur un nombre donné de femmes stériles, il y en a plus de robustes que sur un nombre égal de femmes fécondes. Les femmes délicates sont souvent d'une fécondité outrée et fâcheuse. L'objection tirée des femmes de la campagne généralement robustes et non stériles n'est que spécieuse ; car ces femmes ne présentent que l'une des quatre conditions indiquées plus haut ; leur diététique, leur gymnastique et leurs mœurs ne sont propres qu'à augmenter leur fécondité et non à la diminuer. C'est une preuve, dit Fourier, que pour atteindre l'effet voulu il faut la méthode naturelle qui doit opérer *par enchaînement des quatre moyens combinément appliqués*, et non pas par emploi isolé d'un seul. On peut, en effet, attribuer la fécondité des paysannes robustes en partie à leur vie sobre et à leur nourriture grossière bornée aux végétaux. Les citadines ont, au contraire, des aliments délicats. C'est une observation généralement vraie que les hommes et les femmes qui recherchent le plus le raffinement gastrosophique sont les moins aptes à la procréation. Dès lors, en créant la richesse et en facilitant à un plus grand nombre d'hommes l'essor du sens, du goût, on diminuera la fécondité humaine. Il est encore reconnu que l'exercice produit des effets très différents sur la puberté et la fécondité, suivant qu'il est distribué partiellement ou intégralement sur les facultés corporelles. On voit les villageois devenir pubères à un âge plus avancé que les citadins ou les enfants de riches campagnards. La fécondité est de même subordonnée à ces influences de gymnastique. Si l'exercice corporel est intégral, étendu à toutes les parties du corps alternativement et proportionnellement, les parties génitales se développent plus tard ; on en voit la preuve chez les enfants des princes qui sont mariés à 14 ans, tandis que les jeunes villageois ne sont souvent pas nubiles à 16 ans. Ce retard provient de la différence en exercices corporels et spirituels, qui s'opèrent à contresens chez les deux classes.

A ces preuves indiquées par Fourier, et que l'étude de l'hygiène nous fait accepter, il faut ajouter celles tirées de l'analogie. Si l'on examine ce qui se passe dans le règne végétal et dans le règne animal, relativement aux fonctions de la reproduction, on voit que très souvent l'influence de la culture sur certaines plantes est telle que leurs fleurs se modifient, que les étamines se transforment en pétales, comme dans l'églantine, lorsqu'elle se métamorphose en rose double. Les étalons et les juments poulinières sont soumis dans les haras à un régime spécial, qui, en maintenant le mouvement de la nutrition dans certaines limites, augmente la puissance génésique du mâle et de la femelle dont un excès de force et d'embonpoint diminuerait la fécondité. Des exemples de ce genre pourraient être produits en très grand nombre, mais nous ne les citons point, afin d'arriver à une solution plus synthétique du problème qui nous occupe.

L'examen de la nature entière nous révèle une admirable loi, digne de la providence et de la sagesse infinie du Dieu qui gouverne toute chose. Cette loi se formule ainsi : *Partout où la vie de l'individu est menacée, la vie de l'espèce est assurée.* Ceci est généralement vrai, jusqu'au point où la vie de l'individu est atteinte elle-même d'une manière profonde, ou dans les organes mêmes chargés de la fonction reproductive de l'espèce. Nous voyons, en effet, les espèces animales les plus menacées de destruction, comme la plupart des poissons, généralement douées d'une fécondité surprenante. Certains mammifères, beaucoup d'oiseaux, la plupart des insectes sont dans le même cas. Enfin, dans l'espèce humaine, qui ne sait que certaines maladies, qui font périr tant d'individus à un âge peu avancé, la phthisie pulmonaire par exemple, ou la simple disposition à la phthisie, ont une influence remarquable sur l'énergie des facultés génératrices ? On n'ignore pas le premier a bien révélé la puissance en même temps que la manière de s'en servir, peut, dans une foule de circonstances, éclairer l'homme, même sur des faits d'avenir.

Nous partons de ce point que l'homme et l'humanité ont l'un avec l'autre certains rapports de similitude, et nous ne croyons pas que ceci soit contestable. L'homme naît, vit et meurt ; l'humanité a commencé, peu importe de quelle manière ; elle est née ; elle vit ; nous en concluons qu'elle finira. Car une conclusion différente serait en contradiction avec tout ce que nous savons de l'univers et de ses lois. Nous assistons à la naissance de certains astres, des animaux, des plantes, etc. ; nous calculons et souvent nous embrassons par l'observation directe la durée de leur existence, puis nous les voyons s'éteindre et mourir. Telle est la loi sériaire universelle, considérée dans ses rapports avec le temps.

Cette même loi sériaire, considérée dans ses rapports avec l'espace, veut que tout être vivant augmente de volume à partir du premier moment de sa vie jusqu'à une période plus avancée. Ainsi l'être humain, primitivement composé de deux atômes qui s'étant fécondés l'un par l'autre sont dès lors doués de vie, augmente graduellement le nombre de ses molécules, jusqu'à ce qu'il ait atteint les limites de son développement, telles qu'elles ont été tracées sur le grand plan de la nature. L'humanité doit obéir, obéit à la même loi. Depuis Adam et les générations peu nombreuses anté-diluviennes le nombre des molécules humanitaires est allé toujours en augmentant, et s'accroîtra encore si, comme tout le prouve, l'humanité est encore jeune, et même très jeune.

La fonction qui, dans l'homme individuel, préside à l'accroissement est la nutrition, spécialement considérée dans son mouvement de composition. La force qui préside à ce mouvement produit des effets d'autant plus considérables que l'individu est plus jeune. Chez l'embryon, par exemple, et encore chez l'enfant, chaque molécule des tissus organiques est douée d'une vitalité si énergique qu'elle s'assimile rapidement et intimement les molécules rendues assimilables par la digestion et l'hématose, puis mise par la circulation en contact avec elle. Chez l'adulte, la digestion, la circulation se font encore très bien, mais la force assimilatrice a diminué, le mouvement de décomposition fait équilibre au mouvement de composition, et le volume du corps, ou, en d'autres termes, le nombre des molécules dont il se compose reste à peu de chose près stationnaire.

Il n'en sera pas autrement de l'humanité. A son origine, chacune de ses molécules, douée d'une grande force d'assimilation, travaille énergiquement à accroître le nombre des molécules humanitaires. Puis, à mesure que le grand organisme se complète, en avançant en âge, son accroissement se ralentit ; il s'arrêtera à la virilité. Alors, tout en se renouvelant, les molécules seront à peu près en nombre stationnaire jusqu'aux approches de la mort. Or, cette force d'assimilation de chaque molécule de l'humanité, en vertu de laquelle s'opère son accroissement, n'est pas autre chose que la force génératrice, c'est à dire la fécondité de l'un et de l'autre sexe. Les fonctions reproductives dans l'individu représentent véritablement les fonctions nutritives dans le genre humain ; génération et assimilation sont deux termes corrélatifs appartenant à deux séries qui ne diffèrent l'une de l'autre que par le degré puissanciel. Si donc les fonctions nutritives dans l'homme vont en diminuant depuis le moment de la conception jusqu'à la mort, la fonction qui leur correspond dans l'humanité, s'affaiblira aussi graduellement ; en d'autres termes, la fécondité de l'homme et de la femme ira toujours en perdant de son énergie. Par conséquent, la population destinée à s'accroître pendant un certain nombre de siècles, deviendra ensuite stationnaire et s'équilibrera suivant les lois de l'harmonie qui régissent l'univers.

Finissons en souhaitant que les philosophes aient de la providence de Dieu une idée plus digne et un peu plus de confiance dans sa bonté, et nous n'aurons plus à relever les erreurs où les entraînent leur faiblesse et leur méfiance. Avec un peu de perspicacité, ils ne nous donneraient pas l'occasion de gémir de leurs terreurs pusillanimes, et de rire de leurs vaines théories.

Le docteur F. BARBIER,
Chirurgien en chef désigné de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. S. à Mulhouse. — Nous nous conformons à vos désirs.
M. R. à Gannat. — Reçu 60 85. — Remerciements. — Nous vous enverrons

Marché de Versailles du 11 sept. — Foin 1re 44 à 53 ; 2e »» à »» ; 3e 35 à 37. — Paille de froment, 23 à 30 ; de d'avoine, »» à »». — Trèfle, 40 à 52. — Luzerne, 45 à 52. — Regain, 37 à 41.
Beurre en livres (les 100 kil.) 1re 190 ; 2e 160 à 180.
Œufs (le mille), 50 à 54.
Veaux, 207 vendus de 1,10 à 1,40 le kil. sur pied.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 4 septembre. — COURLET et comp., imprimeurs, rue du Petit-Carreau, 32, Juge-comm., M. Odier ; syndic prov., M. Millet, boulevart Saint-Denis, 24.

Bourse du 11 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	84 »	84 30	84 »	84 »»
— — fin courant	84 36	84 30	84 10	84 10
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	119 »»	119 »»	119 »»	119 »»
— — fin courant	119 05	119 05	118 80	118 »»

4 1/2 J. 22 m. de cours	»» »»	Banq. de Fr. de cours	»»»» »»
4 0/0 J. »	107 »»	O. V. de Par. »	1393 80
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	398 75
— fin Ct »	» »»	— Goula.... »	1215 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann....	»»»» »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
5 p. 0/0......	d. 50	81 45	84 30	»» »»	84 60
5 p. 0/0.....	d. 50	»»» »»	»»» »»	119 63	119 55

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	10 »/»	»» »/»	15 »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	10 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct de cours	» »/»	ROM........... Der C.	102 1/2
Récép. Rotsch. »	101 25	BELG. 2 1/2...... »	»» »/»
ESP. Dette act. »	»» »/»	— 4 1/2...... »	101 1/2
— — pass. »	» »/»	— de 1840.... »	102 3/4
— 3 p. 0/0. »	39 »/»	— de 1842.... »	»»» »/»
Dette intérieure »	33 5/8	— Banque.... »	930 »»
PORTUG. 5 0/0 1837 »	»» »/»	— de Em. 1841. »	»» »»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT........ »	»» »»
HAITI.......... »	» »/»	AUTRICHE....... »	»»» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	»»»» »»
Act. d J. »	»»» »»
Mi. S. G. »	»»» »»
V. r. dr.	427 50
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	291 75
Paris à St-G.	»»» »»
— à Orléans	1231 50
— à Rouen.	»»» »»
R.-Havre..	»»» »»
Avignon...	910 »»
Str. à Bâle.	236 25
Paris-Str...	503 75
Tours-Nant	508 »»
Orl.-Vierz.	631 50
C. du Nord	727 50
Famp.-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	573 75
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	530 »»
Nord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	»» »»
Lin Maber.	»» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 88-89 ; courant du mois 89-50 à 89 ; trois derniers mois, »» à 91 ; quatre premiers 1847, 93-50 à 94.
Lille. — Colza, à 81 ; œillette rousse 93 ; cameline, 90. — Voiture 1-50.
Esprits. — 3/6 Montpellier disponible, 138 offert ; courant du mois 133 à 135 ; octobre, 131 ; novembre et décembre, »»» à 127 ; huit premiers 1847, 121 à 122.
Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 105 à 106 fr. les 100 k., ordres de livraison, »»» à »»» fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

La 2e édition si impatiemment attendue de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, de F.-V. Raspail, n'a tant tardé à paraître que par suite des nombreuses figures qui ont été ajoutées aux anciennes et de l'augmentation considérable du texte.

CHATEAU-ROUGE La continuation du beau temps a permis de donner encore une fois, samedi 12 septembre, le formidable *Siége de Sarragosse* dont tout le monde parle à présent et que tout le monde voudra revoir. Le lendemain, dimanche, par extraordinaire, troisième et dernière *grande fête du Rhamazan*.

Spectacles du 12 septembre.

8 »/» OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Une Soirée à la Bastille, Abufar, la Famille Poisson.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — La Dame blanche, le Veuf du Malabar.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Place Ventadour, Charlotte, les Chansons.
7 1/2 GYMNASE. — Les Trois Péchés, Clarisse Harlowe.
7 1/2 VARIÉTÉS. — La Meunière, l'Homme, la Neige, Mme Gibou.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Un Cœur, Nouv. Clarisse Harlowe, le Roi.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
6 1/2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3/4 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 3/4 COMTE. — Peau-d'Ane, le Sourd.
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Chaperon, le Fruit, Michel, 3 Amours.
7 1/2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
8 »/» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

EN VENTE chez l'éditeur des ouvrages de M. F.-V. RASPAIL, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 5, près l'Odéon, au fond de la cour, à droite, au premier.

2e ÉDITION CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE et revêtue de la Signature de l'Auteur de
L'HISTOIRE NATURELLE de la SANTÉ et de la MALADIE CHEZ LES VÉGÉTAUX et chez LES ANIMAUX EN GÉNÉRAL, ET EN PARTICULIER CHEZ L'HOMME.
PAR F.-V. RASPAIL
3 vol. in-octavo sur papier grand raisin satiné, avec 18 belles planches sur acier et un grand nombre de figures sur bois dans le texte, dessinées par RASPAIL fils.
Prix : figures en noir, 25 fr. ; figures coloriées, 35 fr.

TRAITÉ DES RÉTENTIONS D'URINE, des RÉTRÉCISSEMENS et du CATARRHE vésical, par le Dr DUBOUCHET, voué depuis 20 ans à l'étude et au traitement de ces maladies. 9e édit. Prix : 5 f., et 6 f. 50 franco. Chez l'auteur, rue Taitbout, 14, de midi à 4 heures, et chez G. BAILLIÈRE, libraire.

DENTS Leur guérison. — M. MICHEL DE CHAILLEVOIS dentiste, cour des Fontaines, 7, a trouvé le moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur, par un procédé qui lui est particulier.

GASTRITE
Les personnes atteintes de GASTRITES ou de maux d'estomac trouveront dans l'usage du RACAHOUT DES ARABES, le déjeuner le plus agréable et le plus salutaire ; cet aliment FORTIFIE l'estomac et facilite les DIGESTIONS pénibles. DELANGRENIER, fournisseur de la maison du roi, rue Richelieu, 26, à Paris. Dépôt dans chaque ville.

2 fr. le flacon.
MAUX DE DENTS
LA CRÉOSOTE BILLARD
enlève la douleur de dent la plus vive et guérit la carie.
Pour éviter les contrefaçons chaque flacon doit porter la signature de l'Auteur.
Dépôt général chez BILLARD, pharmacien, Rue St-Jacques la Boucherie, 28,
à côté du Corps de Garde de la Place du Châtelet.

Etude de Me Carnel, huissier, rue des Deux-Boules, no 10.
VENTE par autorité de justice
En la commune de Courbevoie, sur la place publique, le 13 septembre 1846, consistant en comptoirs, paires de balances, tables, chaises, commode, secrétaire, buffet, cartonnier, glace et autres objets.

M. Cabet à M. V. Considerant.

Monsieur,

En août 1845, je vous ai proposé, par une lettre publiée dans le *Populaire* (numéro 42; 4e année), une discussion contradictoire et orale entre l'Ecole *Fouriériste* ou *Phalanstérienne* ou *Sociétaire*, et l'Ecole *Communiste* Dans la *Démocratie pacifique* du 8 septembre, vous avez inséré ma lettre et vous avez accepté et promis la discussion, après votre retour d'un voyage projeté.

Cette discussion étant généralement désirée par les Communistes, je viens vous rappeler votre promesse et vous prier de m'indiquer à peu près l'époque à laquelle la discussion pourra s'ouvrir.

Cette discussion sera un fait éminemment utile, car on pourra consacrer deux séances à l'exposition des deux Doctrines, puis deux séances aux objections de chaque Ecole contre la Doctrine de l'autre, puis une cinquième séance à la discussion sur la préférence que peut mériter l'une des deux.

La réunion pourra être nombreuse dans une grande salle publique.

Nous nous concerterons pour toutes les mesures propres à assurer l'ordre, la loyauté, la sincérité dans la discussion.

Nous nous entendrons aussi pour les démarches qui pourront être nécessaires à l'effet de régulariser la réunion.

Vous devez être bien certain qu'il n'y aura aucun désordre de la part de vos amis, et je suis bien assuré qu'il n'y en aura aucun de la part des miens: nous pourrons le garantir et en prendre la responsabilité.

Personne ne mettra obstacle à une réunion si pacifique, puisqu'on permet vos réunions et vos discussions phalanstériennes dans les départements, vos cours à Paris, vos grands banquets mensuels et vos bals phalanstériens.

Nous pourrons d'ailleurs toujours avoir, *chez vous* ou *chez nous*, des réunions de *cent* ou *deux cents* personnes.

Et, dans ce cas surtout, nous pourrons donner de la publicité à notre discussion en rédigeant, de concert, une espèce de procès-verbal qui sera imprimé séparément ou inséré dans la *Démocratie Pacifique* et dans le *Populaire*.

Cette discussion sera un bon exemple et un grand progrès.

Je vous prie de me répondre le plus tôt possible et d'agréer mes salutations fraternelles.

Pour l'Ecole Communiste,

CABET.

Les propositions de M. Cabet sont par nous agréées sans aucune réserve. Mais la discussion ne pourra avoir lieu que dans la deuxième quinzaine de novembre, M. Considerant ne devant rentrer à Paris que dans les premiers jours de ce mois, et se trouvant pendant la première quinzaine absorbé par les travaux du conseil municipal de Paris.

Nous nous en remettons à M. Cabet du soin de faire les démarches nécessitées par les règlements de police. Dès que la salle sera trouvée et la permission d'une discussion publique obtenue, nous nous entendrons sur toutes les mesures secondaires.

Mais comme cette discussion se trouve ajournée, par des causes indépendantes de notre volonté, à une époque assez éloignée, nous ne voulons pas tenir aussi longtemps nos amis et nos adversaires en suspens sur notre pensée à l'égard du communisme.

et les lois de l'organisation du travail. L'auteur compte sur les bons conseils, la bonne éducation, les prédications morales pour faire régner la vertu et l'émulation laborieuse dans ce monde régénéré; mais par quelles combinaisons parviendra-t-il à concilier ces intérêts et ces passions, qui depuis l'origine du monde ont méconnu les préceptes de la philosophie, de la morale et de la religion? Par quel charme inconnu domptera-t-il les révoltes de l'égoïsme et les calculs de la cupidité, jusqu'à ce jour incompressibles? M. Cabet n'en dit rien. La Théorie sociétaire s'explique, au contraire, en termes catégoriques, et montre dans le mécanisme des groupes, des séries et des phalanges, réalisant la loi sériaire, le système des relations de l'ordre phalanstérien. Le but suprême de ce mécanisme est de rendre le travail attrayant, et quelle que soit la valeur des moyens par nous proposés, une doctrine ne peut prétendre réaliser le bonheur sur la terre, si elle ne sait pas rendre le travail attrayant. La fraternité même est impossible sans cette découverte. On aura beau crier par dessus les toits qu'il faut s'aimer tous comme des frères (ce qui n'est pas beaucoup dire en civilisation), les plus forts, les plus intelligents et les plus habiles continueront à s'attribuer le monopole des occupations agréables, et à livrer à leurs cadets les travaux répugnants, tant que cette double catégorie existera dans la société. De là, les castes et leurs iniquités, les tyrannies suivies de réactions; en un mot, toutes les agitations révolutionnaires qui remplissent l'histoire. L'Ecole sociétaire proposant la *Série* comme la loi et le moyen du travail attrayant, M. Cabet ferait bien, d'ici au mois de novembre, d'étudier ce que l'Ecole sociétaire entend par cette idée. S'il ne comprend pas la Série, et nous savons qu'il ne l'a pas comprise jusqu'à présent, la polémique sera difficile et à peu près stérile.

La *propriété* est le second terme de la dissidence. M. Cabet nie le droit de propriété que l'Ecole sociétaire proclame, au contraire, légitime, ainsi que la donation et l'héritage, qui en sont les conséquences. Aussi bien que les communistes, nous voyons et nous signalons les abus actuels de la propriété; mais de l'abus nous concluons à la réforme, au perfectionnement, non à la destruction; loin de vouloir supprimer la propriété, nous voulons en étendre le bienfait à tout le monde. Quand chacun sera propriétaire, on ne se récriera plus contre le scandale du privilége. C'est ainsi que le droit et le fait de propriété survivront à de passagères iniquités. Mais afin que tous puissent y participer, la *forme*, la forme seule changera. Purement individuelle et égoïste aujourd'hui, la propriété deviendra collective et solidaire, par l'application générale du système actionnaire, déjà introduit dans toutes les grandes industries. Un tel changement n'est rien de moins que la communauté: demandez aux porteurs d'actions!

Même dissidence sur la *rétribution*. Les communistes de l'Ecole de M. Cabet ne veulent de rétribution ou partage des produits que suivant les besoins. Les phalanstériens font aux besoins leur part légitime par la garantie d'un *minimum*; mais à cette mesure, d'ordre tout à fait inférieur, ils en ajoutent une seconde qui la complète [...] des supériorités. Erreur profonde qui tient à une étude trop superficielle des conditions de l'ordre! La science sociale démontre que dans tous les êtres, dans toutes les réunions d'êtres, les divers éléments dont la variété se rallie dans l'unité générale, sont divers, — plus que divers, inégaux d'importance et de taille, pour ainsi dire; que dans le nombre il en est quelques-uns en qui se concentre et d'où rayonne plus vivement la vie. Et cette hiérarchie progressive des différences est une source d'harmonie. L'uniformité, le nivellement, ce serait la paralysie et la mort.

A l'appui de cette doctrine de prétendue *égalité*, on invoque la sublime devise de la Révolution: *liberté*, *égalité*, *fraternité*. Seconde erreur qui calomnie l'histoire. Quand nos pères proclamaient en ces termes l'égalité, ils n'entendaient autre chose que la négation des castes, la suppression des priviléges, le droit pour tous d'aspirer à tout. Ainsi comprise, la doctrine d'égalité est le digne couronnement des trois derniers siècles de libre examen et d'affranchissement. Mais la Révolution prétendait-elle imposer le nivellement général des destinées? Jamais. Les armées avaient toute une hiérarchie d'officiers et de sous-officiers, *inégalement rétribués*, comme les administrations civiles une hiérarchie de fonctionnaires *inégalement rétribués*. La raison suprême qu'ont toujours invoquée les communistes en faveur de l'égalité sociale entendue à leur façon, c'est l'égalité des hommes devant Dieu; mais, qu'est-ce à dire? Devant Dieu, il n'y a pas d'inégalité à raison de la naissance et de la race, sans doute, mais elle existe à raison du mérite. Quel chrétien a jamais prétendu que Dieu ne tenait aucun compte de la différence des conduites et des vertus, et qu'il rétribuait également Néron et saint Vincent-de-Paule!

Voilà, pour nous en tenir à quelques points principaux, notre pensée sur le communisme. Elle se résout en dissidences multipliées, que nous ne pouvons ni ne voulons taire, quelles que puissent être les avantages d'une transaction pour le ralliement des classes populaires qui se jettent dans le communisme.

Mais nous tenons à dire avec la même franchise que de la dissidence dans les idées ne résulte aucunement l'hostilité envers les personnes et les écoles, quand elles ne demandent qu'à de libres adhésions le triomphe de leurs doctrines. Nous nous plaisons à constater que telle est la marche de M. Cabet. Il a rendu, pour sa part, croyons-nous, à la cause démocratique le service éminent de la détourner des émeutes, des conspirations, de toutes les voies subversives, et de l'engager dans le travail non moins difficile et bien autrement fécond de la propagande pacifique. Le dernier numéro du *Populaire* contient une nouvelle déclaration qui honore M. Cabet et mérite d'être citée:

« Nous ne reconnaissons à personne le droit de se dire, non seulement plus dévoué et plus actif, mais plus ferme, plus énergique, plus résolu même et plus révolutionnaire que nous, si la révolution était commandée par la volonté nationale; mais personne n'est plus énergique aussi et plus résolu pour préférer la paix à la guerre, la réforme à la révolution, pour consulter la prudence et la

---

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 1846.

TOUT CHEMIN MÈNE... A L'HOPITAL. (1)

Histoire du n° 3.

I.

LA MÈRE DE MADELEINE.

Il y avait, dans le temps, au village de G..., situé à quelques lieues de la ville d'A..., une grande et belle fille connue dans tout le pays sous le nom de la Guicharde; elle vivait seule, dans une petite chaumière, à l'extrémité du village.

Si l'on en croyait la rumeur publique et les mauvaises langues, sa conduite était loin d'être régulière, et l'on disait que plus d'un beau monsieur de la ville voisine venait frapper furtivement, le soir, à la porte de la chaumière, et n'en sortait que le lendemain matin.

Toujours est-il que la Guicharde avait les mains et le visage bien blancs pour une fille qui n'a que ses bras pour vivre. Mais si elle travaillait peu dans la semaine, chaque dimanche elle était la première à la danse, et les commères étaient fort scandalisées de la voir toujours la plus pimpante et la mieux attifée des jeunes *garsettes* (1) de l'endroit.

M. le curé et les autorités administratives de la commune, depuis le maire jusqu'au garde-champêtre, avaient fait de vaines tentatives pour retirer la malheureuse de l'*abîme de perdition* dans lequel elle était plongée; on avait été, mais en vain, jusqu'à la menace. La Guicharde, qui, comme l'on dit dans le pays, n'avait pas froid aux yeux, avait répondu en leur riant au nez:

— Je ne fais de mal à personne. S'il me plaît d'avoir des amoureux, cela ne regarde que moi. Veillez sur vos femmes et sur vos filles comme bon vous semblera; moi, je veux vivre à ma guise, et je n'ai de comptes à rendre à qui que ce soit.

Disant cela, elle était retournée à la danse, sans plus se soucier des soupirs de M. le curé, des gros yeux de M. le maire, des remontrances du garde-champêtre et des cancans du voisinage. Malgré l'indignation générale que causa cette impudente réponse, les jeunes garçons, qui préféraient sans doute deux beaux yeux et une fringante danseuse à tous les préceptes de la morale, la firent danser comme à l'ordinaire, et en furent quittes pour un sermon que M. le curé leur fit à cette occasion le dimanche suivant.

— Malheur à celui par qui le scandale arrive! s'était écrié le curé avec une pieuse et prophétique colère, en terminant sa péroraison.

Hélas! ces paroles ne furent pas vaines: peu de temps après, la Guicharde perdit tout-à-coup son frais sourire, son regard fier et hardi, sa belle mine et ses vives allures; elle devint pâle, triste, languissante et d'une timidité presque honteuse; plus de danses, plus de fêtes, plus de gais propos et de rires joyeux, plus de folles parures et de coquettes séductions! on ne la voyait plus au village; si elle sortait de sa chaumière, c'était seulement le soir; si elle se promenait, c'était par les sentiers les plus écartés de toutes les habitations. Dès que par hasard elle venait à rencontrer quelqu'un du pays, elle s'éloignait aussitôt, sans même répondre aux paroles qu'on lui adressait.

— Bien! disaient les commères en se signant dévotement. Le bon Dieu est juste, et la punition n'a pas tardé à venir.

Cette punition fut une petite fille qu'elle mit au monde, et qu'elle nomma Madeleine.

A partir de ce jour on remarqua un singulier changement dans le caractère et la vie de la Guicharde. Ce que n'avaient pu obtenir les sermons de M. le curé et les menaces de M. le maire, le sentiment sacré de la maternité le fit comme par miracle. Elle ferma sa porte aux mystérieuses visites, elle cessa de fréquenter les fêtes et la danse, elle vendit ses parures, ses bijoux, et alla demander du travail dans les fermes voisines.

Les paysans sont méfiants, et ont généralement le cœur peu généreux; ils ne voulurent pas croire à la sincérité de cette subite conversion, et ce ne fut qu'après mille sollicitations que la pauvre fille obtint quelques travaux.

Elle s'en acquitta avec tant de zèle et d'intelligence, avec une si courageuse persévérance et une si scrupuleuse probité, malgré sa profonde misère; elle s'imposa de si cruelles privations pour élever son enfant, que les dévotes du village finirent elles-mêmes par s'intéresser à ce noble dévouement.

On oublia peu à peu les fautes de la Guicharde, on lui donna du travail plus qu'elle n'en voulut; sa petite Madeleine devint l'idole de toute la commune, et M. le curé la prit sous sa protection.

II.

LA PETITE MADELEINE.

L'enfant méritait bien en vérité l'intérêt que chacun lui témoignait. Propre comme une jeune chatte, douce comme une blanche brebis, vive et alerte comme un passereau, blonde comme une petite madone, c'était plaisir de la voir courir au milieu des blés ou à travers les grandes herbes de la prairie, cueillant les bluets et les rouges coquelicots, ou poursuivant quelque papillon, qu'elle se faisait une mutine joie de relâcher pour le poursuivre encore. Quand elle vous regardait avec ses grands yeux bleus, on ne pouvait résister au désir de l'embrasser, et certes les baisers ne lui manquaient pas. [...] il ne se passait point de fête dans le village sans qu'on [...] petite Madeleine.

Elle avait à peine six ans, lorsque l'un des fermiers chez lesquels travaillait sa mère, lui fit cadeau d'une petite brebis. Ce généreux exemple fut suivi par les autres fermiers [...], et firent à l'enfant un petit troupeau de cinq jeunes agneaux.

Madeleine fut bien fière et bien joyeuse. De cet instant, elle comprit la gravité de ses fonctions; elle cessa de courir sans but dans les champs et la prairie, elle donna un joli nom à chacun de ses animaux, et ne s'occupa plus que de les mener paître le long de pâtures, des fossés et des verts sentiers.

Plusieurs années s'écoulèrent ainsi. L'enfant avait grandi, et était devenu une douce et charmante jeune fille. La Guicharde regardait parfois la beauté et la grâce de son enfant; des larmes lui échappaient et coulaient malgré elle sur ses joues brunies par le travail et amaigries par la fatigue, larmes de joie et d'orgueil, dont une mère seule peut comprendre la pieuse douceur! Il semblait qu'elle puisait dans cette muette contemplation un nouveau courage pour accomplir sa rude et laborieuse destinée.

Hélas! une dernière et terrible épreuve lui était réservée!

C'était au temps de la moisson; la chaleur était excessive. Un soir elle rentra brisée, anéantie, et pouvant à peine se soutenir. Le lendemain, elle fit un effort surhumain pour se lever et retourner au travail; mais elle eut à peine la force de soulever sa faucille, elle fut forcée de revenir à la chaumière. Une fluxion de poitrine se déclara, et malgré tous les secours qui lui furent prodigués, elle expira le cinquième jour.

Madeleine aimait sa mère; sa douleur fut profonde, elle pleura amèrement. Elle dit qu'elle voulait mourir aussi pour ne pas quitter sa mère; on eut toutes les peines du monde à l'arracher d'auprès du cadavre et à la conduire à la ferme voisine.

Lorsque cette première crise fut un peu calmée, le curé et les notables de la commune s'assemblèrent pour délibérer sur le sort et l'avenir de la jeune fille. On ne pouvait la laisser ainsi, sans ressources, exposée à mille dangers, seule dans une misérable cabane. Il fut convenu que l'un des fermiers, celui qu'elle choisirait, la prendrait à son service. Le curé se chargea de cette négociation; mais, à sa grande surprise, Madeleine refusa énergiquement et déclara qu'elle voulait rester libre, que son petit troupeau suffirait à son existence, et que du reste elle travaillerait comme sa mère.

Toutes les instances furent inutiles, elle resta inébranlable, et, le lendemain, enfermée seule dans sa chaumière, elle embrassait en pleurant ses chères brebis, sa belle vache, et le lit sur lequel sa mère venait de mourir.

III.

MADELEINE ET SON AMOUREUX.

Madeleine était si jolie, si douce, si avenante, que tous les jeunes garçons du village soupiraient en secret pour la blonde bergère, mais Madeleine se contentait de sourire et restait insensible aux agaceries que chacun d'eux lui faisait au passage. Je me trompe, Madeleine avait un amoureux: c'était Jérôme, le fils au père Goulard, le bouvier de la *grand'ferme*.

(1) Voir les numéros des 16, 23 et 30 août.

(2) Ce mot signifie dans le patois bas-normand une jeune et jolie fille.

que les paroles ne conviennent plus. Nous publions son discours presqu'en entier, afin de signaler à l'admiration publique de si héroïques vertus, propres à retremper fortement la foi dans l'excellence de la nature humaine. Que le peuple surtout lise ces récits : trop souvent calomnié par les moralistes officiels, il a droit de demander aux classes riches si elles donnent souvent au monde le spectacle d'aussi nobles enseignements. Depuis quelque temps elles les honorent, et nous les en félicitons ; mais que du moins l'honneur s'élève à ses plus hautes proportions. Pense-t-on que des croix d'honneur seraient mal placées sur ces cœurs prolétaires dont on va lire les admirables dévoûments ?

DISCOURS DE M. VIENNET SUR LES PRIX DE VERTU.

.....Ne croyez pas, Messieurs, que les seize personnes que l'Académie a récompensées cette année à divers degrés et à divers titres, soient les seules que les autorités locales lui aient signalées. Le peuple et le siècle sont plus féconds en belles et bonnes actions. Ces procès-verbaux nous ont été adressés : nous avons eu un grand choix à faire. Malgré la munificence de M. de Montyon, parmi tant d'existences méritoires, nous n'avons pu couronner que les plus dignes, et le simple récit de ce qu'ont fait les dix personnes auxquelles nous avons décerné de modestes médailles de cinq cents francs vous fera comprendre ce qu'il faut encore de vertu pour arriver à la moindre de nos distinctions.

Suivez-moi dans un galetas de la rue des Poules, à Paris. Là vit et travaille une couturière du nom d'Anne Billard. Le sieur Léger, son mari, était boulanger ; son pain n'était pas toujours payé ; mais ils n'avaient ni l'un ni l'autre le courage d'en refuser à celui qui avait faim. Le nombre de leurs débiteurs insolvables épuisa leurs ressources. La charité les fit pauvres ; le mari ne put supporter sa situation, et un cabanon de Bicêtre cache aujourd'hui sa malheureuse existence. Anne Billard n'a pour lit qu'un matelas bien mince et une couverture ; elle est sans feu l'hiver ; elle vit de mauvais bouillon, de légumes ramassés souvent au coin des bornes, du pain dont les prisonniers ne veulent plus. Et vous croyez que je vais vous parler de quelque âme charitable qui vient au secours de la pauvre sexagénaire ? non, Messieurs, c'est elle qui va au secours des autres. Le produit de son aiguille lui donnerait des meubles, du bois, une nourriture plus abondante et plus saine. Mais il y a près d'elle une femme plus malheureuse encore, une vieille institutrice infirme, à qui le travail est interdit.

Anne Billard la soigne, la nourrit pendant quatre ans. Des malades, de pauvres honteux, deviennent ses pensionnaires ; un vieux soldat septuagénaire, père de quatre enfants, chevalier de la Légion-d'Honneur, est secouru par ses bienfaits ; un ancien serviteur de son ancienne prospérité, un pauvre Polonais, dont elle a même ignoré le nom, sont arrachés par elle à la faim, à la misère, et voilà treize ans que cette vie dure, et jamais une plainte ne sort de sa bouche, et quand on s'en étonne, elle fuit les éloges en disant que Dieu le veut ainsi. J'aime mieux ce *Dieu le veut* que tant d'autres dont l'histoire de nos pères s'est enorgueillie.

Une femme du même caractère habite la commune de Bavincourt, département du Pas-de-Calais. C'est Joséphine Caron, épouse de Joseph Dreville, que ses compatriotes appellent la providence de leur village. Elle passe sa vie au chevet des malades, des infirmes et des mourants, arrive partout en même temps que la maladie. Les femmes en couche, les nouveau-nés reçoivent toujours ses premiers soins ; ceux plus près de nous, dans la rue du Vieux-Colombier, vit une autre femme, digne de nos encouragements. Louise Legrand est le reste honorable d'une famille d'artistes. Son père était entrepreneur de peinture. Quatre filles lui étaient nées. Deux s'étaient mariées, et leurs époux, faits pour entrer dans cette famille patriarcale, vivaient et travaillaient en commun. Père, enfants, petits-enfants, tous rivalisaient de zèle et d'activité. Mais la mort s'abattit sur cette maison. Les infirmités y pénétrèrent. Un des deux gendres devint l'unique soutien de ce qu'il en restait, et il fut lui-même atteint par le malheur. Une faillite lui enleva le fruit de ses économies ; le contre-coup porta sur sa santé, une paralysie fatale pesa sur tous ses membres. Qui va le soigner, le nourrir ? Celle qui le soutenait lui même par son travail. Elle n'avait presque plus de force ; la nécessité lui en rendit. Louise Legrand veille, travaille de ses doigts pour soutenir son beau-frère. Elle s'épuise, elle use depuis six ans ce que le malheur et la fatigue lui ont laissé de courage ; elle dévore une vie si utile au malheureux que Dieu lui a confié, et le moment n'est pas loin peut-être où ces deux infortunés n'auront d'autre ressource que la charité des autres.

Cet esprit de famille, si précieux, si plein de consolations, distingue, au plus haut degré, le sieur Jules-François-Félix, de Bastia. Il est l'aîné des cinq enfants d'un perruquier ; il avait dix-neuf ans quand son père mourut ; et, sans la moindre hésitation, il résolut d'en servir à ses frères et sœurs. Les cinq orphelins n'ayant rien à partager, aucun débat de succession ne troubla leur union fraternelle. Jules-François n'a point désespéré de la Providence ; il a vécu de privations, il a multiplié les faibles ressources de son état par son industrie ; il a élevé, il a établi ses trois sœurs ; il s'est voué lui-même au célibat, comme s'il avait prévu ce que l'avenir lui réservait d'obligations volontaires. En effet, la mort de ses beaux-frères lui a rendu ses sœurs, et avec elles sont venus des enfants qu'elles ne pouvaient nourrir. Jules-François ne recule point devant ces nouvelles charges ; il fait face aux besoins de tous, il remplit envers eux tous les devoirs du père de famille. C'en est un peut-être que ce dévouement ; mais combien de frères s'en abstiennent ! La multiplicité de ceux que Jean-François-Félix s'est imposés en fait un acte de haute vertu ; et l'Académie a été heureuse de reconnaître que, dans cette île aux mœurs si énergiques, l'esprit de famille ne se traduisait pas toujours en assassinats et en vengeances.

Rentrons à Paris, pénétrons dans cette échoppe du Faubourg-du-Roule. Cet homme, courbé sur son alène, est un vieux soldat mutilé par le fer de l'ennemi. En rêvant des dernières campagnes de l'Empire, Jacques Loffer, Breton de la ville de Nantes, taille et assemble des chaussures. Sa femme, Jeanne-Françoise Baudoin, lui avait donné cinq enfants. L'aîné est loin d'eux, le ciel a rappelé les quatre autres. Ils manquent tous à leur tendresse, et ils leur ont laissé, si je puis m'exprimer ainsi, un besoin de paternité qui est loin d'être en rapport avec leurs moyens d'existence. Le hasard les met sur la voie d'une de ces malheureuses créatures pour qui la maternité n'est au contraire qu'un accident funeste. Elle nourrit en murmurant les tristes fruits de son libertinage, et une fille, objet particulier de son aversion, est en butte aux traitements les plus sauvages. Les époux Loffer demandent cette fille, l'obtiennent, l'élèvent, lui donnent un état, lui inculquent les principes religieux dont ils sont pénétrés eux-mêmes.

Une chiffonnière, témoin de cet acte de charité, les prie de placer le dernier de ses quatre enfants. Qui nous empêche de nous en charger nous-mêmes ? dit la femme Loffer. Sans doute, répond le vieux soldat, et Philippine Truffaut devient la sœur de Joséphine Voyer ; elle est aujourd'hui maintenant au sein de la capitale, l'orpheline est parvenu à sa dix-septième année, et pendant dix-sept ans les époux Loiseau ne l'ont point distingué de ceux qu'il appelle ses frères.

La jeune Marie-Anne Chopinet, fille d'un tisserand de Donnemarie, département de Seine-et-Marne, avait trouvé un parrain plus généreux. Abandonnée à la charité publique par ses indignes parents, qui s'irritaient de n'avoir mis au monde qu'une pauvre aliénée, elle fut recueillie par ce parrain, tisserand comme son père. Mais la vieillesse anéantit les forces de ce brave homme et de sa digne compagne. Ce n'étaient plus que trois infirmes incapables de se soutenir l'un l'autre. Qui se chargera de leurs infirmités ? C'est un ouvrier du même état, qui a épousé la fille des deux vieillards. Hippolyte Roux accepte ce fardeau comme une dot ; il ne répudie pas la pauvre aliénée, et la femme Rouy lui continue des soins que l'infortunée ne peut jamais reconnaître. Un nouveau malheur vient s'abattre sur ce ménage. Mariée à un mauvais sujet, à qui son prénom de Philibert avait sans doute porté malheur, la sœur de Rouy meurt et laisse un fils sur la terre. Un second mariage donne à cet homme un nouvel enfant, mais il oublie tous ses devoirs, il abandonne sa femme et sa famille. Les époux Rouy n'hésitent point, et ce n'est pas assez pour eux de recueillir le fils de leur sœur. Le jeune frère de leur neveu restera-t-il sans pain, sans asile? Non. Ses malheurs sont des titres aux yeux de ces braves gens. Ils redoublent d'activité ; et cette réunion d'êtres divers, à demi étrangers l'un à l'autre, présente le tableau de la plus unie, de la plus respectable des familles ; et leur chef, en recevant les cinq cents francs que lui adjuge l'Académie, ne comprendra pas même qu'il ait fait plus que son devoir.

Il y a dans le dévouement des époux Laumone, de la commune de Vassy, une circonstance nouvelle qui rehausse le prix de leur sacrifice en révélant une grande noblesse de caractère. Domestiques d'un entrepreneur de travaux publics, ils plaçaient leurs économies chez leur maître, et déjà une somme de sept cents francs, péniblement amassée, était dans leur esprit comme un futur soulagement pour leur vieillesse. Mais des spéculations malheureuses ruinent l'entrepreneur. Obligé de faillir, il meurt, il emporte aux époux Laumone, et les sept cents francs qu'ils ont économisés et les gages qu'il leur devait encore. Vous pensez qu'ils vont fuir cette maison en la maudissant. Non, Messieurs, au milieu de cette ruine gémit un enfant infirme, c'est le fils de leur maître, de celui qui leur a tout enlevé. Eh bien ! ils l'adoptent, ils l'élèvent, ils le nourrissent du fruit de leur travail, et depuis treize ans, ils remplissent avec un zèle paternel le pieux fardeau qu'ils se sont généreusement imposé.

J'ai groupé ces quatre ménages pour faire mieux ressortir ce qu'il y a de touchant dans cette vertueuse sympathie qui les distingue ; et si nous contemplons avec tant de plaisir dans le monde ces unions modèles où une heureuse conformité de goûts et de sentiments fixe la paix et le bonheur, quelle estime ne leur devons-nous pas quand cet accord, cette sympathie tournent au profit de l'humanité souffrante ? Les cinq cents francs que nous décernons à ces actes charitables en produiront sans doute un nouvel exemple, en assurant le mariage de Fanny Muller et de Jean-Pierre Wat, son fiancé, qui fermeront cette série de nos plus modestes récompenses. Fanny Muller appartient au département de la Moselle, mais elle habite Paris depuis son extrême jeunesse.

Domestique dans un hôtel garni, elle s'y faisait déjà distinguer par sa réserve et sa modestie, lorsqu'en 1830 vint y descendre un officier italien, qu'une horrible blessure, reçue depuis seize ans dans les ar

---

Jérôme allait avoir vingt ans *à la Noël prochaine*. C'était le garçon le plus gauche, le plus timide, le plus rosé et le plus niais qui se puisse imaginer. Ses longues jambes, son pantalon trop court, — sa taille s'était accrue subitement, — son corps droit, maigre et effilé, ses grands bras et son visage étroit lui donnaient une singulière ressemblance avec une asperge montée, dont le feuillage n'est point encore développé.

Jamais Jérôme n'avait quitté le village ; jamais il n'était allé, même pendant la foire, à la ville d'A..., où ses compagnons venaient se civiliser et se former aux belles manières. Jérôme était simple et candide comme un enfant de la nature ; il faisait ses Pâques avec dévotion, et croyait encore aux *sorts*, aux revenants et au *grand diable fourchu*.

Quel qu'il fût, il aimait Madeleine, et Madeleine l'aimait tendrement, sans que l'un et l'autre se doutassent de cet amour, qui n'était un secret que pour eux seuls ; car on en parlait dans tout le village.

Loin de s'en scandaliser, les commères en riaient, le soir, à la veillée ; il y avait si peu de danger ; ce pauvre Jérôme était si innocent et si bête ! disaient tout bas les filles à marier, jalouses en secret de la beauté de Madeleine.

Pourquoi donc Madeleine aimait-elle Jérôme, quand tant de beaux garçons eussent été fiers de sa préférence ? — Elle l'aimait parce que... Est-il donc besoin de raisons pour cela ?

Elle l'aimait : car Jérôme n'avait qu'une pensée, un désir, un but : s'échapper un instant de son travail, venir s'asseoir près d'elle, et contempler ensemble les moutons et la belle vache, qui paissaient au revers du fossé. Elle l'aimait, car, assise près de Jérôme, muet et heureux de la regarder en silence, elle se sentait à l'aise, et, s'il venait à parler, il ne lui disait pas, comme les autres, de ces paroles auxquelles elle ne comprenait rien, mais qui la faisaient rougir. Elle l'aimait ; car, avec sa vache et ses moutons, Jérôme était le seul être qui sût lui obéir au premier mot, au moindre geste ; car si elle eût dit à Jérôme : Va me chercher cette petite fleur qui est au fond de la rivière ! Jérôme s'y serait jeté la tête la première, sans penser au danger et sans se demander si la rivière était profonde. Elle l'aimait, enfin, parce que Jérôme devait être malheureux ; parce que chacun se moquait de sa niaiserie, de ses gauches façons, de sa tournure grotesque ; parce que les filles du village lui riaient au nez et refusaient, le dimanche, de danser avec lui.

— On dit que je suis bête, que je suis ridicule, répondait le pauvre garçon, moitié souriant, moitié pleurant, lorsque Madeleine cherchait à le consoler de quelque humiliation ; qué qu'ça me fait à moi, pourvu que toi, ma petite Madeleine, tu ne me trouves pas si bête et si ridicule !

— Va, ne te fais pas de chagrin, Jérôme. Je te connais mieux que la grande Marceline, la grosse Jeanne, la boiteuse Fanchette, et toutes les autres. M'est avis que si tu leur disais qu'elles sont jolies, qu'elles ressemblent aux dames de la ville, si tu avais assez d'argent pour leur payer aux assemblées des dragées et des macarons, elles finiraient par te trouver aussi spirituel et aussi savant que le maître d'école.

Jérôme, consolé, se redressait fièrement ; sa confiance et sa reconnaissance étaient telles, que, si Madeleine le lui eût ordonné, il fût entré sans murmurer dans un four chauffé à blanc.

IV.

LES ADIEUX.

Un jour, c'était vers la fin du mois de janvier, Madeleine était seule et tristement assise devant son chétif foyer, où brûlaient quelques bruyères et quelques ajoncs, recueillis dans la forêt voisine.

Un vent, aigu et glacé, sifflait à travers les ais disjoints de la porte de la cabane ; de bruyantes rafales soufflaient au dehors, et faisaient voler dans l'espace de gros flocons de neige, qui ne cessaient de tomber depuis la veille, et dont la terre était couverte. A part les gémissements de la bise, on n'entendait aucun bruit, aucune voix, pas même le cri d'un oiseau affamé, ou les plaintes de quelque animal perdu dans la neige.

Madeleine, la tête appuyée dans ses deux mains, pâle, muette et frissonnante, semblait partager la tristesse et le deuil de la nature ; elle resta ainsi pendant de longues heures, étouffant par intervalles un soupir ou un sanglot, ne se réveillant de son apparente léthargie que pour ranimer son foyer éteint, et retombant aussitôt dans son morne accablement.

La nuit commençait à venir. Madeleine se leva, ouvrit la porte de sa chaumière, regarda avec une inquiète impatience le long d'un chemin à peine frayé à travers la neige ; puis elle rentra, et revint s'asseoir près du foyer. Bientôt elle se leva de nouveau ; son inquiétude semblait augmenter à mesure que le temps s'écoulait. Elle sortit, malgré le vent et la neige qui l'aveuglaient ; mais elle ne tarda pas à rentrer en disant avec un profond soupir :

— Il ne viendra pas.

Le feu du foyer venait de s'éteindre, la nuit s'avançait rapidement ; elle alla barricader sa porte, et se disposa à se jeter sur son lit.

Elle venait d'allumer une petite chandelle de résine, nommée dans le pays *orébus*, lorsque des pas précipités se firent entendre. On heurta vivement à la porte.

— Qui est là ?

— Moi, Jérôme.

Elle alla ouvrir.

Le grand garçon entra tout couvert de neige ; sa respiration était haletante, et malgré un froid de douze degrés, une sueur glacée inondait son front.

Madeleine jeta une botte de bruyères dans le foyer, débarrassa Jérôme de son chapeau et de sa limousine, le fit asseoir devant le feu, et lui dit :

— Eh bien ?

Jérôme n'eut pas la force de répondre, la voix lui manqua ; deux grosses larmes tombèrent lentement sur ses joues.

Madeleine comprit sans doute, car elle porta son tablier à ses yeux, et se prit à pleurer à chaudes larmes. Jérôme pleurait aussi de son côté.

— Quoi ! plus d'espoir ! dit Madeleine en sanglotant.

— Non, répondit Jérôme. Le numéro 6... faut-il avoir du guignon ! il n'en restait plus que deux dans la lanterne ; l'autre, c'était le dernier, 92 !

— Mais ils ne voudront peut-être pas te prendre ?

— Ah ben ! il y avait là un vieux à moustaches grises et tout galonné, il a dit en me toisant de la tête aux pieds : — Ça fera un beau grenadier... — Tu le vois, il n'y a plus despoir. Moi, je me suis mis à pleurer, les camarades m'ont gaussé, et le vieux m'a dit : — Ne pleure donc pas, grand benêt ; tu devrais être fier de servir la patrie. — *Qué qu'ça* fait à moi, la patrie ? ça n'est pas Madeleine... Pour lors, il m'est venu une idée : si je me mariais tout de suite ? Je l'ai dit aux camarades ; mais ils m'ont répondu que ça ne ferait *ren en tout*, et qu'on me prendrait tout de même.

Madeleine, qui avait pris la main de Jérôme, la quitta aussitôt, rougit jusqu'aux yeux, et murmura :

— Ah ! t'as voulu te marier, Jérôme ! t'avais donc une femme toute prête ?...

Jérôme la regarda stupéfait.

— Dam...

— Dam ! pour se marier, faut bien avoir une amoureuse, et...

— Et...

Jérôme fit un violent effort sur lui-même.

— Mon amoureuse... tant pis ! fâche-toi, si tu veux... c'est toi Madelaine, mon amoureuse, et ce n'est pas d'aujourd'hui... il y a longtemps, va ! Seulement je n'avais pas osé te le dire.

Un éclair de joie rayonna dans les yeux de la jeune fille.

— Es-tu donc bien sûr de mon consentement ?

— C'te question ! si j'en suis sûr ! puisque je t'aime...

Madeleine se jeta dans les bras de Jérôme.

— Moi aussi, je t'aime... et j'étais comme toi, je n'osais pas te le dire.

Dans sa joie, Jérôme oublia un instant la fatale nouvelle qu'il était venu annoncer à son amie ; mais ce moment d'ivresse dura peu, il s'éloigna tristement de la jeune fille, et il lui dit :

— Cela ne sert qu'à nous rendre plus malheureux ; avant deux mois il faudra partir.

— Non, s'écria Madeleine, tu ne partiras pas ; il ne faut pas que tu partes !

— Comment faire ?

— On dit que pour de l'argent...

— Mais cet argent, où le trouver ? Mon père n'est pas riche, tu le sais...

— Si ce n'est que cela ! dit Madeleine avec une mystérieuse gravité ; puisque nous devons nous marier, il faut venir sur-le-champ au [illegible]

SUPPLÉMENT.

ler sert encore à l'éducation libérale de l'orphelin, et les deux dames n'ont plus le moyen de monter leur ménage. Ils vivent séparés l'un de l'autre, travaillant avec ardeur pour réparer leurs pertes volontaires. L'Académie est heureuse de pouvoir les y aider, et le prêtre qui nous a signalé ces deux bienfaiteurs d'un malheureux proscrit pourra bénir l'union de deux êtres si bien faits pour s'entendre.

Je voudrais abréger, messieurs, et je crains d'abuser de votre patience; mais ces détails sont une partie nécessaire des récompenses que nous avons à distribuer. La simple nomenclature des personnes qui les obtiennent ne saurait suffire à la rémunération de leurs bonnes œuvres. L'Académie doit justifier d'ailleurs ses préférences; et vous reconnaîtrez, je l'espère, qu'en graduant la valeur de ses prix, elle a fait une juste appréciation des mérites.

Deux médailles de mille francs ont été votées par elle; et c'est encore à deux femmes qu'elles sont destinées. Marie-Françoise Martin, née à Harreville, dans la Haute-Marne, habite aujourd'hui notre faubourg Saint-Jacques. Son mari, Nicolas Borlot, n'avait pour toute fortune que ses bras et des crochets de porteur d'eau. Mais il y a dix-huit ans que ses bras sont sans force et sans rapport. Ce fut alors à elle de soutenir un époux infirme; et pour se créer une ressource, elle entra au service d'un graveur de la marine. Jeu cruel de la fortune! ce graveur, frappé de paralysie et de cécité, n'eut plus lui-même pour vivre que de faibles économies.

Deux ans suffirent pour les épuiser. Mais Françoise Martin n'abandonna point le nouvel impotent que le ciel avait commis à sa piété. Elle fit transporter son ancien maître dans sa modeste demeure, et le produit de deux ménages et de quelques commissions pourvut aux besoins des trois vieillards, car la femme Borlot était déjà sexagénaire. M. Hacq, élève du graveur, voulut s'associer à cette bonne œuvre en lui assurant une pension mensuelle de vingt francs; et cette somme fut uniquement employée au soulagement du paralytique. Pendant douze ans, la femme Borlot continua les mêmes soins gratuits à celui dont elle avait à peine connu la prospérité, et qui n'avait plus même le sentiment de la reconnaissance. La mort du graveur venait à peine d'alléger son fardeau, qu'une déception nouvelle la replongea dans de nouveaux embarras. Une femme lui confia son enfant moyennant une promesse de quinze francs par mois. Françoise Martin s'en réjouit comme d'un bienfait de la Providence. Mais cette femme disparut: les mois ne furent point payés. Ce fut encore une épreuve de trois années pendant lesquelles les époux Borlot ne démentirent ni leur désintéressement ni leur charité. La mère de l'enfant n'en avait point douté, mais il faut lui dire que s'il y a seulement quelque bassesse à tromper la charité du riche, il y a crime à tromper celle du pauvre.

Cette mère revint réclamer son enfant, mais elle n'a point parlé de sa dette; et les honnêtes vieillards n'ont pas même songé à la lui rappeler. Ils ne regrettaient que la présence et les caresses de leur pupille. Les époux Borlot sont aujourd'hui sans pain. Le mari est octogénaire, la femme a passé soixante-dix ans. La charité publique est la seule ressource de ceux qui ont si bien pratiqué la charité, et l'Académie, légataire de M. de Montyon, ne pouvait se dispenser de la comprendre dans la distribution de ses largesses.

Ce n'est pas un seul infortuné qui plaide maintenant pour Bertine Guédin. C'est toute la commune d'Etrée-Blanche, dans le Pas-de-Calais, qui, témoin depuis quarante-trois ans de l'admirable conduite de cette fille, nous l'a signalée par l'organe de son maire et de son curé. Bertine est une créature faible, chétive, disgraciée de la nature, qui semble centimes qui servaient à l'entretien de son aïeule; elle s'impose des privations pour aider ce père qui l'a laissée opprimer. La marâtre, frappée à son tour par la colère céleste, est en proie à des souffrances aiguës qui la retiennent sur son grabat. Catherine oublie tout, elle vole auprès de la malade, lui prodigue les soins de la fille la plus tendre, soutient ainsi pendant trois ans celle qui l'a tant affligée; et, quand meurt cette malheureuse femme, c'est encore Catherine qui devient la mère des deux enfants auxquels on l'avait sacrifiée. Ces devoirs de famille ne suffisent plus à son inépuisable charité. Le besoin de soulager des misères devient pour elle un penchant irrésistible.

Une pauvre et nombreuse famille passe dans son village, le père y est arrêté par une mort subite, la mère par une fièvre ardente, six enfants en bas âge pleurent autour de cette femme; ils sont sans pain, sans asile; mais Catherine Queron est auprès d'eux. La mère est guérie, les enfants vivent, et cette famille errante peut poursuivre sa route. Pendant le choléra, la charité de Catherine devient de l'héroïsme: elle lui arrache des victimes, elle expose à chaque instant sa propre vie pour sauver la leur. Il serait trop long d'énumérer tout ce que l'on raconte de cette existence si utile, si généreuse. Elle fait plus. Le ciel l'a doué d'un rare esprit d'observation; elle étudie les maladies qu'elle soigne, les consultations du médecin; elle acquiert une science pratique dont elle ose essayer les inspirations. On assure même qu'elle guérit des malades abandonnés par l'homme de l'art, et, en attendant que la faculté fasse punir Catherine Queron de cette audace, l'Académie lui envoie un prix de 2 000 fr., pour la récompenser de tant de bienfaits.

Le même prix est accordé aux époux Lucas comme le digne salaire d'une bienfaisance qui ne se lasse point; vous savez quelle peut être la fortune d'un savetier dont la femme n'a point d'état. Allez au Marais, rue St-Claude, nº 7, et vous verrez ce que peuvent le travail, l'ordre et l'économie. Alexandre-Joseph Lucas a une femme et trois enfants à nourrir; c'est beaucoup, direz-vous: mais que penserez-vous quand vous apprendrez que le travail de ce même homme a donné du pain, des vêtements, un toit, à sept orphelins! Des trois premiers qu'il a recueillis, deux sont morts après quatre ans, le troisième vit d'un état que les époux Lucas lui ont enseigné. Une de leur voisine meurt dans leurs bras et leur lègue trois autres enfants. Ils ont promis à son lit de mort de ne pas les abandonner, et sans regarder au lourd fardeau qu'ils s'imposent, ils remplissent depuis trois ans leur généreuse promesse avec le soin le plus paternel et le plus religieux. Le bureau de bienfaisance du 8e arrondissement a inscrit les braves gens au nombre de ses pensionnaires. L'Académie les place au nombre de ses lauréats. Je leur demande pardon cependant pour le nom de savetier que j'ai donné à cet honnête homme, quand tous les certificats qui attestent sa belle conduite l'appellent *cordonnier en vieux*. Chacun cherche aujourd'hui à ennoblir son état en prenant une qualification qu'il croit plus élevée. Pitoyable indice d'une vanité ridicule! qu'importent les noms quand les choses restent les mêmes? Le savetier Lucas a trouvé un plus sûr moyen de s'ennoblir; et puissent ses enfants considérer le brevet qu'il reçoit de nous comme un encouragement à ne pas dégénérer de leur père!

Ils seront fiers aussi de celui qui leur a donné le jour, les enfants de Pierre-François Retel; il lui pardonneront de les avoir oubliés au moment de risquer sa vie pour sauver deux de ses semblables. Dans la commune de Beauquesne, près de Doullens, un ouvrier travaillait à extraire de la pierre d'une carrière de vingt-cinq mètres de profondeur, quand tout à coup un des piliers de la chambre s'écroule; et le mal- dérobée à la mort, le fils est remonté à son tour, Retel ne reparaît que le dernier; et au moment où la foule le salue de ses acclamations, un nouvel éboulement se fait entendre; une minute plus tard, le sauveur des deux ouvriers eût payé de sa vie le courageux dévouement qui le signale à l'admiration publique. Mais, grâces au ciel, l'Académie a pu l'en récompenser, et un prix de 3 000 fr. sera le juste salaire de cette belle action.

Nous nous occupions de lui, Messieurs, quand la catastrophe de Fampoux est venue effrayer la France entière. Un homme s'était distingué dans ce désastre. C'est Benoit Hocq, l'un des conducteurs du convoi, qui s'est précipité sur les wagons submergés pour en arracher les voyageurs. Ceux qu'il a pu sauver se sont empressés d'attester sa belle conduite, que la voix publique nous avait déjà fait connaître, et en votant pour ce conducteur une médaille de mille francs, nous nous sommes associés à leur reconnaissance.

Il me reste à vous parler du vieux soldat qui nous a paru mériter le premier prix de quatre mille francs. Il se nomme Miller. Il est maître bottier au 5e régiment de chasseurs. Ce sont encore des orphelins recueillis, nourris, élevés par un ouvrier qui n'a que ses bras pour fortune. Je vous ai signalé bien des actes de cette nature: mais ceux-ci sont accompagnés de circonstances qui leur donnent un nouveau relief.

Le premier de ces orphelins est recueilli parmi les débris sanglants et glacés de la fatale campagne de Russie; et telle est l'excellence de l'éducation que Miller lui donne, que ce jeune homme est aujourd'hui officier supérieur dans un régiment de ligne. Le second est demandé comme un bienfait à une famille indigente de Toulouse; et il dessert aujourd'hui une paroisse du diocèse de Viviers. Un troisième est pendant treize ans l'objet de ses soins, il lui enseigne son état, et la bonne conduite de ce jeune pupille en fait un maître cordonnier de régiment. Ce sont enfin deux petits enfants soustraits à la brutalité de leur père, mauvais soldat de son corps, homme sans mœurs et sans principes, et nourris pendant plus de vingt ans de bons sentiments et de bons exemples. Le garçon sert aujourd'hui dans l'artillerie; et la fille sera un jour convenablement établie. Elle appartient aux époux Miller, non-seulement par les soins qu'ils lui ont prodigués, par l'éducation qu'elle en a reçue, mais parce qu'ils l'ont rachetée à beaux deniers comptants du mauvais père qui, après l'avoir abandonnée dans son enfance, l'avait enlevée à son bienfaiteur dans le seul but d'en obtenir une rançon. Nous avons vu dans cette vie d'un ouvrier militaire, d'ailleurs recommandable à d'autres titres, une charité exercée avec intelligence, le désir constant de transformer en citoyens utiles des êtres que la misère aurait livrés peut-être aux entraînements du vice; et nous avons placé le vieux soldat en tête de ce concours.

Redisons maintenant en l'honneur de M. de Montyon que, sans lui, ces beaux exemples seraient perdus pour nous. Cette portion du peuple ne serait connue peut-être que par le récit des brutalités, des audiences de cour d'assises, des châtiments ou des supplices qui font l'aliment éternel de nos feuilles publiques. Nos rapports annuels viennent heureusement nous en distraire, et donner à l'étranger une plus juste idée de notre nation. Sans doute, en vous révélant ces traits de vertu et de bienfaisance, je vous ai révélé bien des misères, puisque ce sont ces misères mêmes qui les ont suscités. Mais constatons que jamais le superflu du riche n'a été plus activement prodigué à l'indigent. Louons cette noble émulation, cette action incessante de la philanthropie, qui,

---

che et mes brebis.

— Cela ne ferait pas, ma pauvre Madeleine, le quart de la somme qu'il me faudrait, et je ne vois pas d'autre moyen que me faire de bonne grâce soldat du roi, ou d'aller me jeter au fond de la grande mare au père Lorel.

— Ah! Jérôme!..... c'est mal ce que tu dis là; te jeter dans la grande mare! Mais tu ne crois donc pas au bon Dieu!

— Si ben, pardine! Mais toi, qu'as tant d'esprit, dans ma position *qué qu'tu ferais?* Rester ici malgré la loi, je ne le peux pas; te quitter, je ne le peux pas non plus.

Madeleine parut réfléchir un instant; puis, relevant sa jolie tête et fixant ses grands yeux humides de larmes sur le pauvre Jérôme, qui attendait sa réponse avec anxiété, elle lui dit:

— Ecoute, Jérôme, t'es un homme, faut avoir du courage. La loi, comme tu dis, est plus forte que nous; faut lui obéir. Nous sommes jeunes tous les deux, et avec de la patience, beaucoup de patience, sept ans sont bientôt passés.

— Mais d'ici là, qui me répond que tu ne m'auras pas oublié?

— Madeleine n'oublie pas, Jérôme. Quand tu seras parti, ça ne sera peut-être pas toi qui seras le plus à plaindre.

— Eh bien! jurons devant le bon Dieu, qui nous entend, de ne pas oublier, toi, Jérôme, et moi, la petite Madeleine.

— Jurons! répondit la jeune fille.

Et les deux enfants se prirent la main, s'agenouillèrent l'un près de l'autre, et firent le serment de s'aimer toujours.

Deux mois après, Jérôme partait pour aller rejoindre son régiment, qui tenait garnison dans une des villes du Midi, et Madeleine éplorée restait seule dans sa chaumière avec sa vache et ses cinq moutons.

V.

DÉSESPOIR.

Jérôme fut bien malheureux. L'image de la petite Madeleine le suivait partout. La douleur de cette cruelle séparation, le regret des beaux jours qu'il avait passés près d'elle, loin de se calmer, ne faisaient que s'accroître avec le temps, et donnaient au pauvre garçon de telles distractions dans son service, que ses chefs se virent forcés de l'envoyer méditer sur ses amours à la salle de police.

Il ne mangeait pas, il dormait à peine, et il fût assurément tombé malade sans un secours inespéré, que sans doute le ciel lui envoya.

Il y a dans chaque compagnie un ou deux farceurs qui se chargent d'amuser la chambrée, soit gratis, soit pour la légère rétribution d'un petit verre d'eau-de-vie; ce farceur, quel que soit son origine, se nomme invariablement le *Parisien*. — Or, le *Parisien* de la chambrée, dont Jérôme faisait partie, avait souvent remarqué la naïve candeur et la sombre tristesse du jeune conscrit. Il s'efforça de gagner sa confiance par toutes sortes de gracieusetés.

Jérôme, qui ne demandait pas mieux que de verser sa douleur dans un *sein ami*, lui fit l'histoire de ses amours, de ses regrets, de ses espérances, et termina en lui demandant un solennel secret.

Le *Parisien* promit tout ce qu'il voulut; mais dès le soir même il annonça à ses intimes que dans peu il les régalerait d'une *blague soignée*. — Jérôme lui avait confié que Madeleine lui avait fait jurer, en partant, de donner de ses nouvelles au pays; mais que, ne sachant pas écrire, il se trouvait fort embarrassé. Le *Parisien* avait généreusement offert de lui servir de secrétaire.

La première lettre qu'il écrivit fut si tendre et remplie de si douces paroles, que Madeleine en la lisant faillit mourir de joie; elle répondit à Jérôme que les filles les plus belles et les plus riches seraient fières d'être aimées ainsi. Jérôme transporté voulut que sa seconde lettre fût plus tendre encore. Le *Parisien* lui promit d'employer toute son éloquence, mais cette éloquence lui fit défaut sans doute, et Madeleine reçut une lettre très froide, très embarrassée et fort équivoque. Elle excusa le mieux qu'elle put son amoureux; cependant elle crut devoir se plaindre. Jérôme ne comprit rien aux reproches que la jeune fille lui faisait; mais le *Parisien* le rassura, et promit de réparer tout cela dans la prochaine missive.

Madeleine, de son côté, attendait avec impatience la justification de son amoureux. Voici la lettre que lui remit le facteur du village:

« Mademoiselle Madeleine,

» Quand je vous ai dit que je vous aimais, quand vous m'avez ré-
» pondu que vous m'aimiez aussi, nous avons dit tous deux une
» grosse bêtise. J'ai réfléchi, la vie de garnison ouvre les yeux et
» donne de l'esprit. Nous ne sommes pas faits l'un pour l'autre; si
» nous nous entêtions davantage, je serais, moi, un serin, et vous,
» vous seriez... mettez le nom de bête qui vous conviendra. Vous êtes
» assez gentille pour trouver un mari plus riche que moi, et votre
» serviteur est assez beau garçon pour faire facilement fortune; et
» puis, comme on dit, la jeunesse ne revient pas deux fois. Ainsi, tâ-
» chez de m'oublier comme je vous oublie.

» JÉRÔME. »

Il est inutile d'exprimer l'effet qu'une pareille lecture fit sur la malheureuse enfant; elle crut un instant qu'elle allait devenir folle!... Mais était-ce bien Jérôme qui lui parlait ainsi? Oh! c'était impossible; quelque fragile qu'il soit, le cœur humain ne change pas à ce point. Lui, si bon, si timide, si naïf!... il y avait dans tout cela quelque fatale méprise... Madeleine, les yeux baignés de pleurs, mais presque rassurée par l'excès même de sa douleur, se hâta de répondre quelques lignes si touchantes et si navrées, que le cœur le plus corrompu en eût été touché jusqu'aux larmes.

Jérôme, dans son aveugle confiance, remit cette nouvelle lettre au *Parisien*, qui, préparé d'avance, lui substitua un papier qu'il tira furtivement de sa poche; puis il ouvrit ce papier avec une impassible gravité, et il lut ce qui suit:

« Monsieur Jérôme,

» Je vois avec plaisir que vous vous formez, et que, loin d'être un
» nigaud, comme je le croyais, vous devenez un garçon d'esprit. Je
» vous annonce mon prochain mariage avec le fils d'un des plus riches
» fermiers des environs. J'espère être heureuse, et je désire que vous
» le soyez autant que moi. Adieu, profitons de notre jeunesse, ma-
» riez-vous aussi dès que vos sept ans seront terminés. Bonne chance!

» MADELEINE. »

Jérôme se jeta en pleurant dans les bras du Parisien, qui faisait tous ses efforts pour contenir les rires des camarades; mais l'épreuve était trop forte pour le pauvre garçon, il pâlit, ses membres se crispèrent, et il tomba inanimé. On fut forcé de le transporter à l'hôpital militaire, où il resta pendant plus d'un mois entre la vie et la mort.

Madeleine attendit pendant une année entière la réponse de son ami Jérôme. Chaque matin, elle allait s'asseoir sur la grand'route, attendant avec anxiété le passage du facteur.

— Eh bien? lui criait-elle du plus loin qu'elle l'apercevait.

— Rien! répondit le facteur.

Et Madeleine revenait le cœur brisé près de son troupeau.

Chaque jour se passait ainsi avec une nouvelle déception et l'espoir du lendemain.

Mais il devait venir un instant fatal où tout espoir s'évanouirait, où le doute lui-même, cette dernière espérance, deviendrait impossible. Alors une sombre mélancolie, une poignante tristesse s'emparèrent de Madeleine. Sa chaumière, le village, les lieux qui lui rappelaient le souvenir et la présence de Jérôme, son troupeau lui-même, tout devint pour elle l'objet d'un profond dégoût et d'une insurmontable aversion.

Elle résolut de quitter le pays; mais où aller?

Sa pauvre tête malade enfanta les projets les plus insensés; elle voulait s'en aller jusqu'à la ville, où était le régiment de Jérôme, revoir le jeune soldat, lui reprocher sa lâcheté, sa perfidie, et se tuer à ses pieds. Mais elle l'aimait trop pour ne pas lui épargner même un remords; et puis, à quoi une telle vengeance eût-elle servi? Jérôme l'avait oubliée; Jérôme avait cessé de l'aimer.

Après avoir épuisé et rejeté tous les projets que son imagination put lui suggérer, un mot prononcé par hasard devant elle vint fixer ses incertitudes. — Ce mot, c'était *Paris*.

On lui avait dit souvent que là venaient se réfugier toutes les douleurs et toutes les misères.

— Soit! se dit-elle. Puisqu'il faut quitter le pays, autant Paris qu'un autre lieu.

Qu'y faire? elle l'ignorait; mais à l'âge de Madeleine, Paris est un mot magique qui répond à tout.

Elle vendit secrètement son troupeau et son petit mobilier; elle fit un paquet de ses plus beaux atours, prononça une dernière fois le nom de Jérôme, et dit un éternel adieu au village, où l'ingrat l'avait tant aimée.

Le lendemain, Madeleine était partie, elle aussi, *à la grâce de Dieu*.

EUG. CAMUS.

(*La suite à dimanche prochain.*)

montre aux moralistes le cas qu'il convenait d'en faire. Comme conséquences de notre organisation corporelle, les jouissances des sens appelaient aussi la réhabilitation; Fourier ne craignit pas de les absoudre, ainsi que la richesse qui les procure, à la condition, bien entendu, qu'elles ne tiendraient dans la pratique sociale que le rang subalterne qu'elles occupent dans la hiérarchie passionnelle. S'il fallait accepter aveuglément les opinions en vogue, dont nos confrères de l'*Atelier* se sont fait les organes, c'est là surtout ce qui mettrait les théories de Fourier en opposition flagrante avec la doctrine du Christ. Jésus prêche la souffrance, la privation, le sacrifice: Fourier, au contraire, vante le plaisir, le bien-être, le bonheur: l'opposition serait radicale.

Rien n'est moins juste que cette idée que l'on se fait de l'Evangile: à le lire attentivement, on y cherche en vain cette glorification de la souffrance et de la misère qui est tant à la mode aujourd'hui chez les bourgeois repus et contents, et qu'on regrette de trouver dans les rangs de la démocratie.

Les plaisirs de la santé sont si purs dans la pensée de Jésus, qu'il manifeste sa mission par de nombreux miracles dont la plupart sont des guérisons.

Et Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans les synagogues et prêchant l'Evangile du royaume, et *guérissant toute langueur et toute infirmité parmi le peuple*. Et sa renommée s'étendit dans toute la Syrie, et ils lui présentaient des malades, tous ceux qui étaient atteints de maux et de souffrances diverses, et ceux que le démon tourmentait et les lunatiques et les paralytiques, et il les guérissait. (Matth., IV, 23, 24). — Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. (Matth., XI, 5.)

Cette puissance de guérir toutes les maladies, Dieu, d'après Fourier, en a investi l'humanité régénérée dans l'ordre sociétaire, et cette affirmation est un des traits d'audace qui ont le plus fait récrier les sceptiques. Si parmi les sceptiques il se trouve des chrétiens, nous leur demanderons comment ils entendent ces passages de l'Evangile où Jésus transmet à ses disciples l'héritage de sa puissance:

Ayant envoyé ses douze disciples, il leur donna la puissance de chasser les esprits immondes et de guérir toute langueur et toute infirmité (Matth., X, 1). — Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons (Matth., X, 8). — Ayant appelé les douze apôtres, il leur donna force et puissance sur tous les démons et de guérir leurs maladies, et il les envoya prêcher le royaume de Dieu et rendre la santé aux infirmes (Luc, IX, 1). — Et il leur donna le pouvoir de guérir les infirmités et de chasser les démons (Marc, III, 15). — Voilà que je vous ai donné la puissance de marcher sur les serpents et sur les scorpions, et sur toute vertu de l'ennemi, et rien ne vous nuit (Luc, X, 19).

Il n'y a pas à dire qu'il ne s'agit ici que des disciples immédiats de Jésus; une aussi étroite interprétation, opposée à la tradition chrétienne, est d'ailleurs formellement contredite par d'autres textes, où le regard de Jésus embrasse de plus lointaines perspectives:

Ces signes accompagneront *ceux qui auront cru*: ils chasseront en mon nom les démons; ils parleront des langues nouvelles; ils prendront les serpents, et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur nuira point; ils imposeront les mains sur les malades, et ils seront guéris (Marc, XVI, 18).

Quelle plus éclatante prophétie de la régénération terrestre qui suivra la croyance à la doctrine de Jésus, quand la croyance devenue féconde se révèlera par des œuvres!

Dix-huit siècles ont passé, et ces merveilles ne s'accomplissent pas, ou si elles ont à de rares intervalles étonné les générations, comme le racontent les légendes, elles ne sont point devenues la loi générale de la société. Ils ne sont donc pas les vrais disciples du Christ, ceux qui usurpent ce titre, tant qu'ils avouent leur impuissance à réaliser les promesses du Christ; elle n'est donc pas chrétienne la société qui est encore le foyer de tant d'infirmités proclamées incurables!

Il y a donc à chercher un état social qui guérisse les maladies et donne la santé, afin que s'accomplissent les promesses du Christ. De telles espérances, et ce sont les nôtres, peuvent être téméraires, — elles ne sauraient être contraires à la doctrine évangélique.

Si tous les sens doivent être pleins de santé et de vigueur, comment serait-il impie de leur donner essor dans la mesure des harmonies générales? Loin de condamner les jouissances des sens, Jésus les a réhabilitées par ses paroles et par sa conduite.

La loi de Moïse ordonnait de jeûner; Jésus, fidèle à son plan de réforme pacifique, ne la détruit pas, mais il la transforme.

Pour vous, quand vous jeûnez, parfumez votre tête et votre face. (Matth., VI, 17).

Encore même permet-il quelquefois de transgresser cette loi, au grand scandale des dévots.

Pourquoi nous et les pharisiens jeûnons-nous fréquemment, et que vos disciples ne jeûnent point? (Matth., IX, 14; Marc, I, 18); mangent et boivent? (Luc, V, 33).

Jésus prend sa part des festins;

Le Fils de l'Homme est venu mangeant et buvant, et ils disent: « C'est un homme de bonne chère, et qui aime le vin, ami des pêcheurs et des publicains. » (Matth., XI, 19; Luc, VII, 34).

Aux noces de Cana, il change l'eau en vin.

Quand le peuple le suit dans les solitudes, oubliant la faim pour écouter sa parole, Jésus multiplie les pains et les poissons.

Et tous mangèrent et furent rassasiés; et ils emportèrent les restes, douze corbeilles pleines de fragments.

Une telle largesse annonce-t-elle le Dieu avare du bien-être, prêchant la privation et honorant la misère, ou bien le Dieu qui désire que tous ses fils puissent pleinement satisfaire les besoins de leur corps?

Pour être fidèle aux exemples du Christ, une société doit, comme le dit sur sa tête. Ses disciples se récriaient sur l'emploi utile qui aurait pu être fait du prix de ces parfums au profit des pauvres; à quoi Jésus leur répondit: « Pourquoi repoussez-vous cette femme? Ce qu'elle m'a » fait est bien fait. Car vous aurez toujours parmi vous des pauvres, » mais moi vous ne m'aurez pas toujours. » Dans ces tendres et douces paroles d'amour, les théologiens ont vu l'éternelle permanence de la misère annoncée par le Sauveur des hommes, comme s'il n'était pas évidemment question d'un fait contemporain, dont les disciples étaient témoins quotidiens, et non de l'avenir. Mais tout doute est levé, si on remarque que saint Matthieu est le seul évangéliste qui dise *vous aurez*. (Matth., XXVII, 11). Saint Marc (XIV, 7) et saint Jean (XII, 8) qui font le même récit et rapportent les mêmes paroles, font dire à Jésus: car *vous avez toujours* des pauvres avec vous.

Comment mettre en pratique, ailleurs que dans une société organisée pour une très-grande production de la richesse, ces préceptes de Jésus, à la foule qui se presse autour de lui sur la montagne?

C'est pourquoi je vous dis: Ne vous inquiétez point de votre vie, comment vous mangerez, ni de votre corps, comment vous le vêtirez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? — Regardez les oiseaux du ciel; ils ne sèment ni ne moissonnent, ni ne recueillent en des greniers, et votre Père céleste les nourrit. — N'êtes-vous pas de plus de prix qu'eux? — Qui de vous pourrait par son industrie ajouter une coudée à sa stature? — Et le vêtement, pourquoi vous en inquiéter? Voyez les lys des champs, comme ils croissent: ils ne travaillent ni ne filent: — Or, je vous le dis: Salomon dans toute sa gloire n'était pas vêtu comme l'un d'eux. — Que si l'herbe des champs, qui est aujourd'hui, et demain sera jetée dans le four, Dieu la vêtit ainsi, combien plus vous, hommes de peu de foi? — Ne vous inquiétez donc point, disant: Que mangerons-nous? que boirons-nous? ou comment nous vêtirons-nous? — Les Gentils s'enquièrent de ces choses, mais votre Père céleste sait que vous en avez besoin. — Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné de surcroît. — N'ayez donc point souci du lendemain; demain aura soin de lui-même. A chaque jour suffit sa peine. (Matth., VI, 25, 34).

Que pensent de ces conseils d'insouciance M. Charles Dupin et tous ses savants confrères, qui font de la caisse d'épargne une des principales colonnes de la société civilisée? De tels préceptes s'accordent peu avec la morale officielle qui prêche l'économie et la prévoyance, qui insinue dans les âmes, comme un salutaire épouvantail, la peur de l'avenir. Ces savants trouveraient sans doute et facilement que ce sont là des doctrines immorales et subversives. Subversives en effet d'une société faite à contre-sens des volontés divines! mais très sages dans la société que Jésus prêchait sous le nom de règne de Dieu! Là serait inconnu le souci du lendemain.

Il n'est qu'un penseur, à notre connaissance, qui ait inscrit l'insouciance au nombre des droits naturels de l'homme! un seul ordre social où cette insouciance n'entraînerait aucun désordre, aucun abus! — Cet homme, c'est Fourier, cet ordre, c'est l'idéal phalanstérien. Pour qui se prononcerait Jésus s'il vivait? Pour la civilisation ou le phalanstère? Lui qui a dit que tout arbre se juge par ses fruits, et que l'arbre qui porte de mauvais fruits doit être coupé et jeté au feu, quel jugement porterait-il d'une société qui porte les fruits de vices, de crimes et de misères, dont nous voyons tous les jours le hideux tableau? et n'accepterait-il pas pour ses disciples ceux qui veulent arracher cet arbre pourri pour le remplacer par un autre plus jeune et plus fécond?

L'Eucharistie.

Le Christ a concentré l'essence de sa doctrine dans la communion eucharistique, symbole matériel de

L'Unité de l'homme avec Dieu,
— avec Jésus-Christ,
— avec l'Humanité,
— avec la Nature.

Les trois premières Unités sont partout enseignées comme étant le sens intime de ce sacrement; mais la dernière s'est peu à peu effacée, si bien qu'aujourd'hui elle est voilée aux regards de l'esprit. Elle était cependant dans la divine pensée du fondateur. En choisissant le pain et le vin, ces deux bases de la nourriture, pour le signe sensible de l'union de l'homme avec Dieu et avec le reste de l'humanité, dont tous les membres sont fraternellement unis dans le corps du Christ, Jésus n'enseignait-il pas que la nature terrestre, et le travail, et les fruits de ce travail, sont les moyens de la communion des âmes? Et l'église catholique, en renonçant à la coutume du vin dans l'Eucharistie, n'a-t-elle pas confessé à son insu, mais d'une manière bien éclatante, la misère des sociétés où l'usage du vin était si rare pour l'immense multitude, qu'on ne pouvait le présenter comme emblème de la fraternité et de la piété sans une amère dérision?

Vienne enfin le jour où la communion de tous les cœurs et de tous les esprits dans le sentiment réfléchi de l'unité universelle, sera la réalité vivante de tous les jours et de tous les lieux, et non un rare privilège réservé de loin en loin à quelques élus! Alors seulement la pensée du Christ aura reçu son plein accomplissement. La terre sera un temple, le travail une prière, les fruits de la terre et du travail l'offrande de l'homme à Dieu, la vie humaine une note mélodieuse du concert universel des êtres.

Telle est la sublime ambition de la Théorie sociétaire.

Que les chrétiens nous citent un législateur humain qui ait compris plus religieusement que Fourier et nous, ses humbles disciples, la divine institution du Christ!

Nous avions compté finir aujourd'hui cette exposition un peu sévère, nous le sentons, pour des lecteurs de journal, de la concordance de l'Evangile avec la Théorie de Fourier. Mais le journal l'*Atelier*, qui a provoqué cette polémique, nous demande, dans son dernier numéro une réponse moins générale qui prenne corps à corps les objections particulières qu'il accumule sous nos pas. Son insistance nous impose un dernier article spécialement consacré à réfuter ses critiques.

(1) Voir les numéros des 23 et 30 août, 6 septembre.

volumes puisse arriver à une simple feuille, l'administration générale nous accuse très exactement réception de nos plaintes réitérées, mais de *Phalange* ou de *Bulletin* retournés, pas l'ombre. Nous nous trompons, il nous a été retourné une livraison de la *Phalange* coupée, maculée, déchirée.

Nous savons bien que l'administration des postes a fort à faire, et que, dans les conditions sociales actuelles, le gouvernement d'un nombreux personnel est assez difficile. Mais il existe au sein de l'administration des lèpres qu'elle connait, et que des mesures de rigueur pourraient réduire, au moins dans de certaines limites.

Ainsi, il est avéré que nombre de directeurs traitent tout ce qui concerne les imprimés avec une négligence coupable; nous disons coupable, car l'expéditeur a bien et dûment payé d'avance le port de ces imprimés. Ces directeurs réservent surtout leur inattention pour les prospectus, catalogues, etc., expédiés sous bandes à la main; ils se disent que le destinataire, n'attendant pas ces imprimés, ne se plaindra pas de ne les point recevoir; et c'est ainsi que sont transformés en vieux papiers à vendre une foule d'écrits sur lesquels leurs auteurs avaient bâti de tout autres calculs.

Par suite de la périodicité à long terme du *Bulletin phalanstérien*, nos bandes sont écrites à la main; cette circonstance n'aura sans doute pas peu contribué à faire confondre notre publication avec un de ces imprimés que l'on n'attend pas, qui ne sont que des ballons d'essai auxquels MM. les directeurs des postes croient pouvoir impunément couper les ailes.

Et remarquez que nous n'ayons guères moyen de nous soustraire au condamnable abus dont nous nous plaignons ici, car, parmi les droits exceptionnels que possède la poste, se trouve celui d'interdire aux messageries générales de se charger d'aucun paquet pesant moins d'un kilogr., s'il n'est recouvert d'une toile d'emballage.

Nous allons cependant, pour les centres où nous comptons un nombre suffisant de souscripteurs, expédier en paquets le 2e numéro du *Bulletin* par la voie des messageries, en priant nos correspondants ordinaires d'en faire faire la distribution à domicile.

Quant aux personnes qui habitent de petites localités, elles ne peuvent recevoir autrement que par la poste. — Si rien ne leur parvient, nous les invitons à réclamer avec insistance, puis enfin à nous adresser leur plainte; mais, dans tous les cas, nous les prions de ne pas nous accuser d'oubli ou d'inexactitude.

REVUES DE LA HUITAINE.

Mouvement politique et social.

FRANCE.

Joseph Henry a été envoyé cette semaine aux travaux forcés. L'innocence de cet insensé, évidente avant sa condamnation, l'était encore devenue davantage par un supplément d'instruction opéré depuis cette condamnation. Si donc ses juges, aveuglés par leur enthousiasme monarchique, ont pu ne pas voir ce qui était clair comme le jour, et commettre une déplorable *erreur judiciaire*, on se demande comment les ministres ont osé sciemment, de propos délibéré, et par des considérations du dernier ordre, accomplir un acte d'injustice monstrueux sur un pauvre malheureux qui était fou, mais n'a jamais été criminel.

Combien ces sacrifices politiques accomplis en pleine paix et dans le calme le plus profond, sans utilité aucune, doivent rendre moins sévères envers ces acteurs du drame de 89 qui, portant tout le poids de la grande révolution sociale, dévouaient leur vie, dévouaient leur sang et celui de leurs concitoyens aux nécessités, aux entraînements de la lutte, spectacle grandiose et terrible, devant lequel l'homme vraiment sage suspend son jugement, de peur de prononcer une sentence injuste, puis, après un examen sévère, absout les hommes pour condamner cette société si mal faite, si désordonnée, si stupide, que pour la corriger on ne sait qu'y répandre le sang, la Religion sur les bûchers, la Politique sur les échafauds. Mais à ces grands et sombres sacrificateurs du moyen-âge et de 93, ne manquaient ni la foi, ni, osons-le dire, l'amour de l'humanité, quelque dévié qu'il fût; à nos contemporains, au contraire, l'un et l'autre font défaut, et leurs flasques consciences s'appareillent bien avec les mesquineries de leur égoïsme.

— Les incendies commencent à devenir plus rares; en général, sauf quelques cas de malveillance et d'imitation insensée, il faut les attribuer à la grande sécheresse de cet été, à l'aide de laquelle ont dû produire bien des résultats funestes l'incurie et les maladresses, si fréquentes dans les fermes et les chaumières, où se trouvent accumulés tant d'objets si facilement combustibles. Nous repoussons de toutes nos forces l'idée de plans arrêtés de dévastation. Dans les grands malheurs publics, l'ignorance admet trop aisément de pareilles suppositions; il ne faut pas oublier que, lors du choléra de 1832, la population parisienne a cru à l'empoisonnement des fontaines, et qu'une ou deux personnes ont été tuées, victimes du vertige populaire. Quel effet doivent donc produire des incendies répétés au milieu de populations certes moins instruites et moins éclairées que celle de Paris!

— Un malheur plus à craindre, dit-on, est celui d'une disette. Nous croyons encore ici que des terreurs malencontreuses et des désordres réitérés, loin d'éloigner la disette, ne peuvent que la rapprocher en jetant la perturbation dans le commerce des grains, et en donnant lieu à une foule de petits approvisionnements, qui peu importants pris chacun en particulier, distraient de la circulation, par la multiplicité de ces approvisionnements anticipés, une immense quantité de grain et créent une famine factice quand il y a abondance réelle. Nous ne cesserons de recommander les approvisionnements communaux et départementaux, faits en années de récolte très abondantes, comme le meilleur préservatif, tant contre les craintes de famine que contre les famines réelles. Dans les circonstances présentes, il est du devoir du gouvernement de s'assurer de l'état des choses et de pourvoir aux besoins futurs de la classe laborieuse.

AFRIQUE.

ABD-EL-KADER DANS LE MAROC.

Les événements, en Algérie, se meuvent dans un cercle. Ce pays passe annuellement par quatre ou cinq phases, qui se succèdent avec

acte du drame africain correspond ordinairement à la saison d'hiver; au printemps les choses reprennent leur marche accoutumée.

L'explosion annuelle se prépare en ce moment; mais elle emprunte une toute autre gravité de la situation actuelle d'Abd-el-Kader. Notre traité de Tanger a placé l'empereur de Maroc dans la situation la plus embarrassante. Allié des chrétiens, placé dans l'obligation d'interner Abd-el-Kader, un émir, un marabout tout-puissant sur les populations musulmanes, il n'a pas tardé, à ce qu'il paraît, à perdre l'affection de ces populations; les dernières correspondances nous le peignent dans Maroc beaucoup moins puissant qu'Abd-el-Kader lui-même, et il est permis de supposer que l'émir a le projet de détrôner celui qui a trahi la cause de l'islamisme, et de s'emparer lui-même de l'empire de Maroc. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Abd-er-Rhaman est non-seulement impuissant aujourd'hui à exécuter le traité de Tanger à l'égard d'Abd-el-Kader, mais impuissant à se faire obéir de ses sujets. La position est, comme on le voit, on ne peut plus embarrassante. Laissera-t-on Abd-el-Kader consolider son pouvoir dans le Maroc? Mais alors c'est vouloir placer nos possessions sous les menaces permanentes d'un ennemi puissant et infatigable. Poursuivrons-nous Abd-el-Kader dans le Maroc? Mais alors où nous arrêterons-nous dans cette guerre à outrance, et jusqu'où l'Angleterre tolèrera-t-elle nos entreprises, elle qui secrètement expédie à chaque instant de Gibraltar dans le Maroc des armées destinées à nous combattre?

On annonce que l'ordre a été envoyé par le télégraphe au général de Bar, gouverneur par *interim* de l'Algérie, de disposer un corps expéditionnaire de 5 000 hommes pour entrer en campagne aussitôt après l'arrivée de M. le maréchal Bugeaud.

S'il faut en croire des lettres de la frontière, dit le *Siècle*, l'empereur Abd-er-Rhaman se serait ému du progrès de l'influence d'Abd-el-Kader sur les populations marocaines, et aurait ordonné à son fils, Mouley-Mohamed, de réunir des troupes régulières, d'y joindre les makhzen de diverses tribus et de se porter en avant de Taza pour contenir le turbulent marabout, qui ose se déclarer chef des croyants dans un pays soumis à l'autorité d'un prince descendant du prophète. Ben-Abou, gouverneur du Rif, aurait reçu des ordres semblables, qu'il ne sera pas facile d'exécuter, les tribus auxquelles il commande n'écoutant que la voix de leur fanatisme.

On assure que le maréchal Bugeaud a déclaré être en mesure de poursuivre Abd-el-Kader dans le Maroc, si notre frontière était encore violée. Le maréchal aurait été invité à modérer son ardeur, une nouvelle guerre dans le Maroc n'étant pas possible au milieu des difficultés que peuvent susciter les mariages espagnols.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres, le 10 septembre 1846.

Les discussions parlementaires ayant été suspendues pour quelque temps, je vais vous parler des questions que l'on agite dans les journaux et dans les meetings publics. Les principales discussions se rapportent aux objets suivants: l'état sanitaire des villes manufacturières et de leurs populations; la condition sociale des classes ouvrières dans les villes et dans les campagnes; la question des droits politiques du peuple et du suffrage universel. L'acquisition de *la terre* par l'association des ouvriers qui emploieraient ainsi leurs épargnes, au lieu de les placer dans les caisses de l'Etat; les privilèges des compagnies de chemin de fer et la nécessité de l'intervention du gouvernement pour contrôler le pouvoir arbitraire des compagnies; le monopole du sel aux Indes, et l'abus de ce monopole entre les mains de la compagnie des Indes; la nécessité d'une alliance intime entre les travailleurs et les hommes de science contre les privilèges du capital, qui les exploite et les opprime, en forçant les uns à prostituer leur intelligence et les autres à vendre leurs bras au rabais; la nécessité d'associer les faibles en toute occasion pour leur procurer les avantages de tout ordre qui sont au dessus des moyens des individus isolés; enfin la protection des femmes malheureuses et la punition de tous ceux qui font trafic de la séduction: telles sont les questions principales à l'ordre du jour, et ces questions sont discutées avec beaucoup de calme et de raison. Je regrette que l'espace me manque pour vous donner une idée complète du talent supérieur avec lequel ces questions sont traitées à tous les points de vue, mais dans mes prochaines lettres je vous indiquerai sommairement quelques-uns des faits et des raisonnements que je ne puis consigner ici. Aujourd'hui, je vous donnerai un résumé de la question du monopole du sel aux Indes, tel que je le trouve dans le *Jerrolds-Weekly-Journal*:

« La population des Indes britanniques s'élève à environ 146 millions d'âmes. Il est inutile de dire que cette immense population, bien gouvernée, pourrait être une source de richesse commerciale pour la Grande-Bretagne. Notre but ici est de faire voir que le régime actuel est à la fois nuisible aux intérêts de la métropole et oppressif pour les habitants de ces immenses colonies. Prenons pour exemple un seul monopole, celui du sel.

» Dans le régime alimentaire des populations de l'Inde, le sel est une des premières nécessités de la vie. Le riz, qui est leur principal aliment, est extrêmement insipide sans l'assaisonnement du sel, et le peuple fait tous les sacrifices possibles pour se procurer ce dernier objet de consommation journalière. L'hygiène elle-même ne permet pas aux pauvres qui se nourrissent de riz exclusivement, de se passer de sel. Ceux qui en sont privés sont sujets aux plus cruelles maladies. Le monopole du sel est donc un fait qui exerce de l'influence sur la santé générale, un fait duquel dépend, en quelque sorte, la vie ou la mort de populations considérables. La compagnie des Indes a choisi cet aliment essentiel à la vie pour base de revenu, en le soumettant au double régime d'un monopole exclusif et d'un impôt exorbitant, sans se préoccuper le moins du monde des conséquences déplorables de ce régime pour la santé des pauvres Hindous et le commerce de la métropole.

» Le droit prélevé sur le sel par la compagnie des Indes, est de 5 rou- [illegible] la partie la plus riche des Indes britanniques, le Bengale. Les parties moins favorisées, telles que les régions de Bombay et de Madras, sont encore plus opprimées et plus malheureuses sous le rapport fiscal. Le système est devenu tellement oppressif dans ces contrées, que, depuis quelques années, l'impôt foncier a perdu plus que l'impôt du sel n'a rapporté, les propriétaires hindous ne pouvant plus trouver des ouvriers assez robustes pour cultiver les terres. »

M. Aylwin fait voir ensuite que les intérêts du commerce autant que les sentiments d'humanité demandent une réforme dans la politique actuelle des colonies, et surtout l'abolition du monopole du sel, qui paralyse l'industrie des pauvres Hindous. La canne à sucre est cultivée avec succès par les *ryots* ou paysans de l'Indostan. Chacun en cultive assez pour sa propre consommation. Si l'impôt du sel était réduit ou aboli, le paysan pourrait se procurer du sel en abondance, sans donner le huitième ou le quart de son travail pour l'acheter en quantité insuffisante. Le temps économisé ainsi serait employé à produire du sucre, et, avec ce produit, le pauvre Indien pourrait acheter du coton pour s'habiller, et les manufactures anglaises profiteraient aussi bien que les pauvres Hindous de cette réforme fiscale. Si un tiers de la population indienne, ou 48 millions d'individus, pouvaient par ce moyen acheter chacun un mètre de calicot par an, ce serait 48 millions de mètres que vendrait annuellement le commerce anglais. C'est ainsi que M. Aywin et les journaux qui l'appuient posent la question pour intéresser le gouvernement et la féodalité commerciale à la question d'humanité que soulève cette discussion sur le sort des 146 millions de pauvres *ryots* hindous, qui sont si maltraités par le monopole du sel et le système fiscal de la compagnie des Indes. Ce système est pleinement absurde en ce qu'il paralyse les forces de la production à sa source et rend nul par épuisement un immense marché qui, fécondé par l'activité industrielle des habitants, deviendrait un débouché des plus précieux pour le commerce européen.

L'industrie manufacturière commence à souffrir dans les villes du nord de l'Angleterre. La plupart des fabricants de *Blackburn* ont réduit le travail à 4 jours par semaine, et les salaires des ouvriers sont menacés d'une grande réduction. Des milliers d'hommes inoccupés parcourent la ville, les lundi et mardi de chaque semaine, disent les journaux de province, et l'on commence à craindre que la cherté des vivres, par suite des mauvaises récoltes, ajoutée au manque de travail, ne rende la tranquillité publique difficile à maintenir dans les villes manufacturières.

Je termine ma lettre par une petite série de faits divers que je crois assez intéressants.

Le *Cambridge Advertiser* dit que la suie d'une cheminée dans laquelle on brûle du charbon de terre, est un antidote pour la maladie des pommes de terre. — L'*Indian Examiner* dit que chaque colon de l'Australie achète pour près de 400 francs par an au commerce anglais; chaque nègre aux Antilles anglaises, pour 125 francs, chaque pauvre *ryot* hindou seulement pour *douze sous* par an. — Le journal anglais l'*Univers* dit qu'on signe en ce moment, à *Newington Butts* une pétition qui demande à Dieu qu'il veuille bien bannir SATAN de la terre, pour en finir avec le mal sur notre globe. Cette pétition est déjà signée de plus de 80 000 personnes. — On calcule qu'il faudra plus de 200 000 journaliers constamment employés pendant plusieurs années, pour la construction des chemins de fer entrepris en Angleterre. — *The Tipperary Vindicator* annonce qu'en Irlande la guerre sociale a commencé plus violemment que jamais, depuis quelque temps, entre les paysans et les propriétaires. — Le *John O'Groats Journal* dit que cette année l'Ecosse est, à peu près, aussi malheureuse que l'Irlande, sous le rapport du manque de vivres par suite d'une mauvaise récolte.

H. D.

IRLANDE.

DES MESURES PRISES POUR ALLÉGER SA DÉTRESSE.

Le fléau qui a détruit, l'année dernière, une grande partie de la récolte des pommes de terre en Irlande, a sévi, cette année, avec une plus funeste intensité. Les trois quarts de la récolte sont déjà perdus et la maladie continue ses progrès. En présence de cette nouvelle calamité, le gouvernement anglais s'est vu forcé de renoncer au système de non-intervention qu'il aurait voulu faire prévaloir. Le cabinet whig avait reconnu les nombreux et graves inconvénients des mesures que sir Robert Peel avait cru devoir prendre pour soustraire une partie de l'Irlande aux désastres de la famine. Les intentions de sir Robert Peel étaient excellentes; ce grand ministre avait pensé que les circonstances obligeaient le gouvernement à se départir des principes rigoureux des doctrines économiques: selon lui, des denrées alimentaires de qualité inférieure qui composent la nourriture des classes laborieuses se trouvant en déficit, il fallait que le gouvernement, par des mesures efficaces et promptes, mît à la portée de ces classes des denrées que l'on pourrait appeler succédanées des pommes de terre, et que leur bon marché rendrait d'une acquisition facile pour les malheureux. Le bill sur les céréales devant occuper une partie de la session, il ne fallait point se reposer sur les efforts de l'intérêt privé pour procurer ces denrées à l'Irlande; il y aurait eu péril en la demeure.

Sir Robert Peel prit en conséquence des arrangements avec la maison Baring, pour que cette maison fit aux Etats-Unis de grands achats de maïs et de farines d'avoine que le gouvernement d'Irlande, par l'intermédiaire de ses employés, mettrait en vente au prix le plus bas. De plus, sir Robert Peel constitua un bureau des travaux publics sous l'inspection duquel les classes inférieures d'Irlande exécuteraient des travaux qui seraient jugés nécessaires pour l'ouverture de voies de communication, le dessèchement de marécages, etc., etc.

D'après les documents dont le parlement a été saisi sur cette question, le prix d'acquisition des denrées alimentaires dans les Trois-Royaumes pour subvenir aux besoins des classes inférieures de l'Irlande, a [illegible] très-élevés pour ceux des habitants qui n'ont pu obtenir des secours directs, et c'étaient les plus nombreux.

D'autre part, des abus se sont glissés dans le mode de distribution des denrées; les fermiers, par exemple, achetaient à bon marché, pour la nourriture de leur bétail, le maïs et l'avoine destinés aux classes inférieures. Enfin, les travaux publics ont détourné les classes inférieures de leurs travaux habituels sans profit réel pour elles-mêmes et au détriment des propriétaires et des fermiers qui occupaient autrefois leurs bras. C'est ainsi, par exemple, que les comtés de l'Angleterre et de l'Ecosse où se rendaient tous les ans pour la moisson de nombreuses troupes d'Irlandais n'ont vu arriver que quelques travailleurs isolés. Les propriétaires se sont plaints, et comme ce sont eux qui font les ministres, lord John Russell avait résolu d'abandonner le système du précédent cabinet: mais le retour du fléau qui a frappé la récolte des pommes de terre, a forcé le gouvernement à revenir sur ses pas.

Mais lord John Russell a déclaré que le gouvernement cesserait de faire concurrence au commerce pour les approvisionnements, et que le salaire des ouvriers employés aux travaux publics serait toujours fixé à un taux inférieur à la moyenne des salaires payés dans le district.

— Quant aux travaux publics, le lord-lieutenant d'Irlande aura le droit, toutes les fois que l'urgence lui en sera démontrée, de réunir les notables des districts et de les obliger à faire exécuter des travaux d'utilité publique. Les notables détermineront eux-mêmes en quoi devront consister ces travaux. Les avances seront faites par le trésor jusqu'à concurrence de 50,000 liv. st. pour tout le royaume, et ces avances seront remboursées par ces notables au trésor dans dix ans avec un intérêt de 3 1/2 p. c.

Cette dernière mesure a été fort mal accueillie par les propriétaires irlandais, sur lesquels pèseront les taxes qui serviront à rembourser les avances du trésor. Un meeting, tenu à Limerick, présidé par le comte de Devon et composé d'un grand nombre de propriétaires, a vivement blâmé cette mesure, qui leur fait une loi, non de partager avec le pauvre, mais d'employer moyennant salaire ses bras à des travaux dont ils profiteront les premiers. Cette levée de boucliers des grands propriétaires sera sans doute imitée. On ne peut prévoir quelle sera l'attitude des classes inférieures en présence de cette opposition de la grande propriété.

POLOGNE.

LE LIBÉRALISME DE L'EMPEREUR NICOLAS.

Les journaux publiaient, il y a quelques jours, un ukase et des instructions du czar, pour l'amélioration du sort des paysans polonais. Il ne faut pas se tromper sur la portée de cette mesure. L'empereur de Russie tient à donner de l'homogénéité à son vaste empire. Il se préoccupe peu des provinces qu'on ne lui dispute pas, mais celles qui avoisinent l'Allemagne, la Pologne surtout, il cherche à se les rattacher par tous les moyens possibles; l'idée du panslavisme, de la réunion de tous les peuples slaves en un seul corps, sous la protection de la Russie, est prêchée avec ardeur par les siens, et on le voit employer tour à tour la ruse et la violence pour arriver à son but. La noblesse chez qui le sentiment de la nationalité est le plus vivace, est plus éclairée, mais le peuple est plus nombreux; les massacres de Gallicie ont appris au czar tout ce que, dans le cas d'un soulèvement, il pourrait attendre des paysans, et il cherche à se les attacher, soit par la religion comme en Livonie, soit par quelques concessions, par quelque règlement qui les soustrait légèrement au joug de la noblesse, et qui, entamant quelque peu les droits seigneuriaux, ébranle le respect que ces droits leur inspirent. Ces concessions, d'ailleurs, sont singulièrement grossies par les organes complaisants du czar. Les corvées ne sont pas abolies par ce dernier ukase, mais on annonce la création d'une commission d'enquête, qui devra donner son avis plus tard. Quant au servage, il a été détruit par le code Napoléon, et remplacé par le fermage; et en prévenant le propriétaire trois mois d'avance, les fermiers, depuis le passage des Français, ont toujours joui du droit de quitter leur maître. Sous ces rapports l'ukase du czar n'a fait que consacrer ce qui existait déjà.

La *Gazette de Silésie* annonce, d'après une lettre de Lemberg, que les paysans de la partie occidentale de la Gallicie commencent de nouveau à s'agiter. Aujourd'hui que les travaux de la campagne sont terminés, les paysans, qui n'avaient fait qu'une trêve à leurs projets hostiles aux propriétaires, se mettent en devoir de les exécuter. On assure, ajoute le correspondant de la *Gazette*, que les forces militaires de la Gallicie vont être considérablement augmentées.

ESPAGNE.

LE MARIAGE DE L'INFANTE.

Les journaux espagnols, anglais et français continuent à s'occuper presque uniquement de la question des mariages espagnols. Nous n'avons pas cru devoir nous mêler activement à ce débat purement dynastique, où l'intérêt des peuples n'est pas en question; nous croyons même que nos lecteurs nous sauront gré de leur épargner le récit de ces petites intrigues qui se croisent, de ces piqûres d'épingle qu'on s'adresse de part et d'autre. Les journaux espagnols se sont faits les uns flatteurs, les autres insolents à notre égard; les journaux anglais sont en général assez réservés, mais leurs correspondances d'Espagne sont d'une grande violence contre la France.

Un article du *Journal des Débats* justifie d'ailleurs les craintes du parti libéral en Espagne. Suivant le journal français, le mariage de M. le duc de Montpensier serait le signal du retour de Narvaez au ministère, le signal d'inauguration d'un nouveau régime du sabre.

L'ambassadeur anglais à Madrid a échangé deux notes avec le gouvernement espagnol, notes officieuses, du reste, et sans grande portée. Lord Bulwer demandait que l'alliance française fût remise jusqu'à l'é-

Des dépêches annoncent que Rivera a battu de nouveau, à Arenal-Grande, Montoro, lieutenant de Rosas. Rivera s'est emparé de Mercedès, ville très importante. Montoro a été tué dans l'action. Les provinces d'Entre-Rios et de Corrientès se sont déclarées indépendantes de Buenos-Ayres, et formeront désormais deux républiques distinctes, à l'instar de celle de l'Uruguay.

TAITI.

Divers bruits ont couru sur notre situation à Taïti. On dit que les indigènes renforcés d'aventuriers recrutés par l'Angleterre auraient forcé Papeïti et obligé la garnison française à s'embarquer. L'escadre française canonnerait l'île. Tout cela n'est qu'un bruit, et l'on n'a de précis à ce sujet qu'une lettre particulière annonçant qu'au 31 mai les indigènes avaient brûlé deux maisons à Papeïti.

Le gouvernement se tait sur ces bruits, et pour toute réponse il a publié une lettre du Pérou qui assure que tout est tranquille. Ce qui doit faire supposer qu'il est plus instruit qu'il ne le veut faire croire, c'est que 1 600 hommes viennent d'être embarqués précipitamment à Brest pour les îles de la Société, sous le commandement de M. Lavaud, qui remplacerait M. Bruat.

Le feuilleton de la *Démocratie pacifique* a publié, dimanche dernier, une nouvelle intitulée SACATOVE, dans laquelle il a été produit, sur le caractère et les mœurs des créoles en général, des assertions que nous prions nos lecteurs de considérer comme étant propres à l'auteur du feuilleton.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — Tous les ministres se mettent en campagne. M. Guizot est au Val-Richer; M. le ministre de l'instruction publique est parti ce matin pour une petite tournée départementale. Il est accompagné de M. Marmier. M. le ministre des finances est parti hier pour le département du Gers, où il doit séjourner un mois; M. Dumon, ministre des travaux publics, est arrivé mardi à Londres.

— Le duc de Montpensier et sa jeune épouse habiteront, dit-on, les Tuileries. Leurs appartements feront suite aux appartements de Mme la duchesse d'Orléans et du comte de Paris. Ce sont aujourd'hui des bureaux. Les ouvriers vont commencer les travaux.

— Une corvette de 32 canons, qui a reçu le nom de la *Bayonnaise*, a été lancée à la mer, au port de Cherbourg, il y a quelques jours.

— M. Louis Barbier vient d'être nommé bibliothécaire du roi au Louvre, en remplacement de M. de Jouy, décédé. M. Barbier était depuis longtemps sous-bibliothécaire à la même bibliothèque.

— Un journal annonce ce matin, dit la *Presse*, qu'une des fortes maisons de banque vient de suspendre ses paiements et que son passif est de 10 millions.

Le fait est exact. Le banquier en question était commandité par une grande maison espagnole, et se voyait sur le point de déposer son bilan. Il a désintéressé tous ses créanciers, sauf le commanditaire espagnol, qui se trouve seul lésé par cette faillite, et qui perdra, dit-on, une dixaine de millions.

— Des ordres, dit un journal, sont arrivés aux chefs-lieux des divisions militaires pour faire rejoindre au plus tôt les militaires en congé appartenant à l'armée d'Afrique.

— On dit que cinquante hommes du régiment du génie en garnison à Arras viennent de recevoir l'ordre de se tenir prêts à partir pour Taïti. Ils seront commandés par un lieutenant.

— La réouverture de l'Odéon étant fixée au samedi 19 septembre, l'administration prie MM. les peintres qui voudraient exposer des tableaux au salon du théâtre de les envoyer avant le 18.

— Une ordonnance de la reine d'Espagne nomme président du sénat, pour la présente législature, don Manuel Pondo, marquis de Miraflores.

LES SCRUPULES DU PURITANISME. — On sait combien en Angleterre on est strict observateur de la loi religieuse qui ordonne le repos le jour du Seigneur. La poste ne part pas le dimanche et toutes les affaires sont suspendues. Cependant, depuis quelques années, une assez vive opposition s'est formée contre l'excès de ce zèle religieux, et les chemins de fer, après une longue lutte dans le sein du parlement, ont même obtenu l'autorisation de faire partir des convois les dimanches. Une réaction du même genre commence aussi à se manifester pour les lettres de la poste. Un des employés du Post-Office vient de proposer un nouveau plan destiné à faire adopter un compromis entre les rigoureux observateurs du dimanche et leurs antagonistes. M. F. Woodman ne veut pas que la poste fasse partir le dimanche les lettres de simple curiosité ou de commérage. Il prétend que certaines lettres doivent être remises le dimanche, tandis qu'il y en a d'autres qu'on peut très bien ne délivrer que le lendemain. Ainsi les lettres de compliments ou d'affaires générales et les journaux seront retenues ce jour-là. Mais on remettrait les lettres annonçant les maladies et les décès. Il propose donc 1° que toutes les lettres sans importance mises à la poste les vendredi, samedi et dimanche, on mit sur l'adresse ces mots : *ne pas la remettre le dimanche*; 2° que ces lettres soient retenues à la poste jusqu'au lundi si on ne peut les remettre avant la fermeture des bureaux le samedi soir; 3° que les lettres qui ne porteraient pas cet avis seraient remis à domicile et que l'on prélèverait une taxe de 1 sh. (1 fr. 25 c.) pour les lettres non timbrées ou non affranchies, au profit du revenu public; 4° que si ces lettres, après avoir payé la taxe de 1 sh., contiennent des nouvelles de décès ou de maladie, le surplus de la taxe sera restitué sur leur présentation au bureau de la poste; 5° que si des lettres anonymes sont envoyées un dimanche et que la taxe additionnelle a été payée, elle sera restituée sur l'exhibition de la lettre; enfin 6° que l'on ne sera pas forcé d'accepter les lettres présentées un dimanche, et que, dans ce cas, on payera le lendemain la taxe ordinaire.

CHEMINS DE FER. — POLICE. — On assure que la nouvelle ordonnance des chemins de fer obligerait les compagnies à attacher les wagons qui forment les convois par trois fortes chaînes, au lieu de deux, au bas de chaque wagon, comme cela a lieu en ce moment, et la troisième dans le haut et dans l'axe du wagon.

derrière lui. Un homme d'un âge mûr, vêtu avec soin et de l'apparence la plus respectable, s'était placé auprès de l'enfant. Soudain, la mère s'aperçut que cet homme avait des allures suspectes; bientôt après l'enfant s'éloigna de quelques pas, se plaignant d'avoir été victime d'un acte révoltant d'obscénité. M. Gaudens conduisit chez le commissaire de police cet homme, qui ne fit d'ailleurs aucune résistance.

A raison de ces faits, M. l'abbé Camille David, ancien aumônier de collége, prédicateur distingué, et actuellement chanoine honoraire et vicaire général d'un des diocèses les plus considérables, est traduit devant la police correctionnelle, sous la prévention d'outrage public à la pudeur.

Les débats de cette affaire ont eu lieu à huis clos.

Conformément aux conclusions de M. l'avocat du roi Saillard, le tribunal, malgré les efforts de Me Lachaud, défenseur du prévenu, déclarant les faits constants, a condamné l'abbé David à quatre mois d'emprisonnement et à 16 fr. d'amende.

ENCORE UNE APPARITION DIABOLIQUE. — Décidément, dit le même journal, le diable se remue; mais cette fois ce n'est pas dans le quartier St-Marceau qu'il est venu faire sabbat. Il a choisi un quartier plus distingué : c'est dans une des rues de la Nouvelle-Athènes qu'il exerçait avant-hier.

Les cris de la portière avaient attiré beaucoup de monde dans sa loge, et ce n'est qu'avec peine qu'elle répondit aux questions que les curieux lui adressaient : elle était accupée à écumer son pot, dit-elle, lorsque par la cheminée est descendu un affreux squelette, qui a pris un bain de pieds dans son bouillon.

Au bruit qu'elle a fait en tombant et en criant, l'affreux spectre a disparu, mais c'était le diable bien sûr.

Quelques commères se signalent de frayeur, mais deux ou trois esprits-forts les rassurèrent, en disant que sans doute la portière avait rêvé.

Bref on commençait à rire de la panique générale qu'on venait d'éprouver, quand tout à coup un cliquetis d'ossements se fait entendre de nouveau dans la cheminée, et le hideux squelette retombe à cheval sur la marmite.

Effroi universel!

Chacun ferme les yeux en tremblant, et pendant ce temps-là le fantôme disparaît une seconde fois. La terreur était à son comble; heureusement, un brave caporal de la ligne, qui passait par là, étant entré, et ayant appris ce dont il s'agissait, eut l'idée de monter aux étages supérieurs pour tâcher de connaître la cause de cette esclandre.

Justement, il arriva dans un atelier de peinture, où il vit deux ou trois rapins occupés à retirer d'un tuyau de cheminée, auquel ils avaient fait une ouverture, le squelette qui avait occasionné une pareille rumeur.

Il descendit expliquer le mystère; mais les jeunes artistes reçurent du propriétaire une forte semonce, qui les empêchera sans doute de renouveler une mauvaise plaisanterie dont les suites auraient pu devenir fort tristes.

LES DÉGRAISSEURS EN PLEIN VENT. — Hier, dit le *Droit*, près de la porte Saint-Denis, un individu ayant devant lui une table couverte de petits paquets, arrêtait presque de force tous les passants par le collet, et prétendait leur ôter des taches qui déshonoraient les revers de leurs habits, redingotes ou paletots. Peu de passants étaient sensibles à ce genre de prévenances, et repoussaient le dégraisseur; mais enfin un jeune homme, qui sans doute ne connaissait pas le vers de Virgile :

Timeo Danaos et dona ferentes,

laissa dégraisser son collet, ses parements et surtout les basques de son habit. Ensuite, moyennant une pièce de dix centimes, on lui remit un petit paquet de savon avec lequel il s'en alla propre et joyeux. Mais quelques pas plus loin, il eut besoin de tirer son foulard, qu'il trouva absent de sa poche, ainsi que son portefeuille, qui heureusement ne contenait que des papiers insignifiants. Se voyant dégraissé beaucoup plus qu'il ne le voulait, il revint sur ses pas, mais hélas! le dégraisseur avait disparu!

CURE DES POMMES DE TERRE. — Nous lisons dans le *Journal du Loiret* :

« Une personne honorable qui demeure à Orléans et qui a des relations en Angleterre, nous signale un fait dont la connaissance peut rendre de grands services aux cultivateurs. Un fermier des environs de Windsor ayant planté un hectare de pommes de terre au mois de mars 1845, les trouva entièrement gâtées au mois de septembre suivant. Voyant sa récolte perdue, il la laissa tomber dans la terre, qu'il destinait à un autre assolement. Mais le mois de mars suivant, au moment où il se disposait à confier à son champ une autre semence, il fut tout surpris de voir que ses pommes de terre étaient redevenues belles et vigoureuses; il les arracha et reconnut que toutes avaient recouvré leur qualité et étaient, par conséquent propres à la nourriture de l'homme.

» Cette observation peut dans bien des circonstances trouver son application chez nous. On dit que dans certaines contrées la maladie des pommes de terre a reparu avec presque autant d'intensité que l'an dernier. S'il en était ainsi, le procédé du fermier de Windsor pourra être appliqué avec succès dès cette année même, et pourra rendre de grands services dans les pays menacés. Nous recommandons ce fait aux directeurs de journaux qui s'occupent spécialement d'agriculture. »

La *Démocratie pacifique* a publié cette semaine : Le mariage de l'infante d'Espagne. — Les chemins vicinaux. — Concurrence faite par les malfaiteurs aux honnêtes gens. — Piraterie dans l'Archipel. — La ligne anglaise et la ligne française (1er article). — La question d'amour (4e et dernier article). — Lettres de M. Theil à l'évêque de Chartres et à la *Quotidienne*. — La féodalité financière (extrait du *Breton*). — Exposition phalanstérienne à Béziers. — Enquête. — Nouvelles de l'Orient et des Etats-Unis. — Les réformes du pape. — Imprévoyance de l'administration de la marine. — Nouvelles du Portugal, d'Afrique, etc. — Une enquête sociale (Saint-Gaudens). — Prix donnés par l'Académie française. — Incendies. — Assurances (*Journal de la Somme*). — Réforme commerciale (*Haro*). — L'éducation agricole (*Indépendant de la Meuse*). — De la féodalité financière. — Faits divers, etc. — VARIÉTÉS. *Physiologie philosophique des sensations et de l'intelligence*, par M. Gerdy. — Revue scientifique. — Nouvelles de la terre. — *Il y a des pau-*

Déjà sous l'influence de cette idée, la Charité ne se borne plus exclusivement à l'aumône qui avilit sans retour celui qui la reçoit et nourrit la misère qu'elle allège un instant. L'aumône, sublime sans doute dans la pensée de celui qui l'exerce, est, en définitive, l'un des plus fermes soutiens de l'injustice qui préside à la répartition des biens sociaux et comme la soupape de sûreté par où s'exhale le trop plein des misères du pauvre. La Charité n'a plus seulement de pieuses larmes et d'impuissantes consolations à offrir au malheureux qui, voué fatalement au crime dès sa naissance, expie dans l'infamie des fautes dont la responsabilité pèse tout entière sur une société imprévoyante et marâtre; elle ne se contente plus de prodiguer de stériles conseils à l'enfance abandonnée sans guide aux tentations de l'oisiveté, aux suggestions de la misère, à la contagion du vice. Aux pauvres frustrés de leur légitime, au nom de la loi impie du salariat, aux malheureux qui, ne recevant rien de la société sont cependant tenus à des devoirs envers elle, à l'enfance qui, selon qu'on le voudra, sera une pépinière de forçats ou de citoyens utiles, à tous, la voici qui ouvre des asiles, des colonies où par le travail, les uns seront lavés de toutes souillures, les autres rachetés du dégradant tribut qu'ils reçoivent, et ceux-ci préparés à remplir une utile fonction.

Telles sont les œuvres d'une philanthropie plus ou moins éclairée, mais pure dans ses intentions. Si ces colonies où l'on se propose de faire des hommes *humbles*, satisfaits *du rang que leur assigne la naissance* (1), doivent, en préparant les masses à subir le joug de toutes les tyrannies, aider puissamment au triomphe de l'institution la plus antipathique à l'esprit de la France, à l'établissement d'une féodalité nouvelle, ce résultat n'entre pas dans les vues de leurs charitables fondateurs.

La Philanthropie n'a pas vu que, river les classes inférieures aux derniers échelons de la société, c'est manquer au Christianisme qui veut qu'avant tout, « chacun devienne homme par l'intelligence » et tenter un compromis impossible entre Christ et Brahma. La Philanthropie n'a pas compris que si la France devait se couvrir un jour de colonies calquées sur le patron de celles qu'elle crée dans des intentions si pures, c'en serait fait à jamais de la liberté et du progrès, et que, le majestueux travail de l'histoire aboutissant à ce résultat misérable : l'éternelle domination de la féodalité financière, la société demeurerait divisée à jamais en maîtres et en salariés, en seigneurs de l'industrie et en serfs du travail.

Mais si la Philanthropie n'a point compris ce résultat inévitable des efforts qu'elle tente, la Féodalité, elle, voit avec joie que les intentions les plus pieuses tournent à son avantage. Aussi sa bourse s'ouvre-t-elle toujours aux appels de la Philanthropie. Aussi, bien loin de modérer son zèle, gourmande-t-elle sa lenteur. Aussi la Féodalité, dans son ardente charité, a-t-elle mis elle-même la main à cette grande œuvre. Elle couvrira la classe inférieure de sa puissante égide : vingt à trente millions de Français, créés pour ses menus plaisirs. Sa paternelle sollicitude suivra le travailleur dans tous les actes de sa vie. Sa main secourable le guidera depuis le berceau jusqu'à la tombe. Comme par le passé sans doute, le travailleur construira des palais et habitera des chaumières, tissera de somptueuses étoffes et sera humblement vêtu, produira des fruits succulents et s'asseoira à une table modestement servie; comme par le passé, il demeurera étranger aux splendeurs de l'art, aux sublimités de la science; mais sa demeure sera propre, salubre, aérée; vingt architectes s'évertuent déjà à en tracer les plans; ses vêtements seront chauds en hiver et frais en été, en toute saison d'une noble simplicité, toujours à l'abri des vaines fluctuations de la mode; sa table sera saine et frugale comme il convient à l'homme libre. D'ailleurs, tout ce qu'il lui est utile de savoir il le saura, c'est-à-dire lire, écrire et compter, autant qu'il en faut pour tenir un livre de ménage, additionner ses versements à la caisse d'épargne, établir rigoureusement la balance de son salaire et de ses dépenses. Si la maladie vient à le frapper, les soins d'un médecin lui seront assurés. Vieilli sous le noble joug du travail, il aura une honorable retraite. Père de famille, ses enfants cesseront d'être pour lui une cause de privations et d'inquiétudes, la féodalité se charge de leur éducation. Grâce à la féodalité, les enfants du travailleur ne lui donneront plus que satisfaction, la féodalité en fera de parfaits sujets, de laborieux ouvriers, des ménagères économes, des domestiques fidèles, satisfaits de l'humble destinée que la divine Providence leur a faite, pleins d'une sainte horreur pour le cabaret et pénétrés d'un superstitieux respect pour les grandeurs cachées de la caisse d'épargne.

Donc, que ce travailleur bannisse toute inquiétude, qu'il ne prenne plus de souci, ni du présent ni de l'avenir. Une providence active et bienfaisante veille sur tous les actes de sa vie; que tout entier à la production qui réclame toutes ses forces, tout son temps et toute son intelligence, le travailleur n'apprenne plus à penser; c'est encore une fatigue dont la féodalité financière portera le poids.

En ce temps-là, ce peuple à l'engrais, ce peuple si habilement façonné au joug, ce peuple, voué à une éternelle mais douce tutelle, loin de sentir l'abaissement de sa condition, n'aurait pas assez d'actions de grâces à rendre à ces *patrons*, à ces *pères* qui, non contents *de prélever sur leurs rentes le salaire qu'il leur octroyent* (2), pousseront la générosité jusqu'à dorer la chaîne que l'humilité de leur naissance plébéienne condamne les *nouveaux clients* à traîner.

Ces vastes desseins de la féodalité ont trouvé plus d'un Menennius habile à vanter aux peuples les bienfaits dont les praticiens modernes doivent incessamment les combler. Si ce plan gigantesque ne s'est pas encore réalisé dans son ensemble, c'est que les grandes choses ne se font pas en un jour, et qu'il s'agit ici du gouvernement de la société; déjà quelques-uns de ses détails sont entrés dans le domaine des faits accomplis. Quand l'expérience aura démontré leur excellence, on songera à les réunir, à les grouper dans chaque exploitation. Alors il sera temps de réaliser la synthèse de ces brillantes innovations, et de réunir les tronçons encore épars du serpent qui bientôt embrassera la société entière dans ses replis formidables.

Une aussi vaste entreprise a droit à une sérieuse attention. Nous nous proposons de passer en revue les diverses parties de cette grande œuvre. Dès aujourd'hui, nous essaierons d'apprécier l'une des plus notables améliorations qu'ait encore tentées la féodalité; l'honneur de sa réalisation revient à l'une de nos grandes compagnies de chemins de fer.

(1) Économie politique, professée à la tribune de la Chambre des députés, par un illustre orateur dont nous n'avons fait que rapporter fidèlement les paroles.

(2) Ceci s'applique tout particulièrement aux colonies agricoles. Un prochain article montrera que nous ne faisons que donner l'exacte formule du but qu'avouent leurs fondateurs.

— On aurait dû nous dire cela plus tôt ! pensez-vous. Mais après tout, ce prélèvement fait, il reste encore libre une somme assez ronde, plus d'un million ! Et combien d'employés ont-ils le bonheur d'être au service de cette généreuse compagnie ? — Un peu plus de 800... — Un million et même davantage à partager entre 800 personnes, c'est encore un dividende qui grossit assez agréablement à la fin de l'année le chiffre des appointements de chacun. C'est quelque chose comme...

— Pardon, de ce million veuillez faire deux parts... inégales... ici 15 p. 0/0 et là 85 p. 0/0 de ce million. Est-ce fait ? — Oui. — Eh bien ! de ces deux parts, l'une est celle du capital, l'autre est celle des employés. — Laquelle au capital ? — La belle question ! la plus grosse, le 85 p. 0/0 !

— Ainsi, la participation des employés aux bénéfices n'a lieu que sur le 15 p. 100 de la portion des bénéfices nets qui excèdent la somme de 3 212 000 fr. ? — C'est cela même. — Mais alors il ne reste guères plus que... — Quelque chose comme 150 000 fr. pour 1845. — C'est beaucoup moins beau que nous ne l'avions imaginé. Ce n'est plus pour chacun que.....

— Encore une fois, pardon. Avant de procéder à la répartition de ces 150 000 fr., veuillez en prélever 15 p. 100. — Encore ! mais dans quel but ? — Vous êtes curieux. Cependant, je veux bien vous dire que ce 15 p. 100 du 15 p. 100 de l'*excédant éventuel* du 8 p. 100 des *bénéfices nets* est destiné à former un fonds de réserve quelconque. Nul n'en sait davantage. Donc, remettez vingt-deux mille francs à la compagnie, et qu'on se partage le reste.

— La magnificentissime partie de cent vingt-cinq mille francs, c'est...

— Qu'allez-vous faire ! y pensez-vous ? Quoi ! directeurs, chefs de bureau, commis, hommes de peine ; noblesse, bourgeoisie, prolétaires, vous allez faire entrer tous les rangs, toutes les castes, sans distinction de mérite ni de traitement, dans une même catégorie ! Et quel intérêt puissent les employés supérieurs eussent-ils eu à faire adopter par les actionnaires le principe de la répartition, si leur part eût dû se borner, à la fin de l'année, à quelques misérables centaines de francs ?

— Vous ne m'avez pas compris ; j'accorde aux plus forts traitements une plus forte part. Ainsi le dividende à partager, divisé par le total des traitements des 800 ayant-droit, donne pour chaque 1000 fr. d'appointements une certaine part ; ceux qui ont 10, 12, 15 000 fr. de traitement auront 10, 12, 15 fois cette part ; ceux qui ne reçoivent annuellement que 500 fr...

— Cette justice serait tout à fait contraire aux principes économiques de la compagnie en question. La compagnie, ou plutôt ses employés supérieurs, car, notez bien ceci, le mode de répartition dont je vais vous exposer le mécanisme est leur ouvrage, ces hauts fonctionnaires ont fait décider que les employés de la compagnie seraient répartis en trois catégories. Les employés de la première catégorie, suivez-moi bien, recevront quatre parts et demie pour 1 000 fr. d'appointements ; ceux de la seconde, deux parts et demie, et ceux de la troisième, une part. Cette convention une fois faite, on a additionné le nombre de parts, et divisant le dividende par cette somme, on a trouvé que la part simple est de 80 fr. D'où il suit que, d'après les principes de justice distributive qui viennent d'être posés, l'employé classé dans la troisième catégorie recevra 80 fr. pour 1 000 fr. d'appointements, celui de la seconde deux fois et demie 80 fr. ou 200 fr., et celui de la première, quatre fois et demie ou 360 fr. pour la même somme de 1000 fr.

Peut-être pensez-vous qu'au moins ces différentes catégories sont ouvertes à tout le monde, et que chacun peut par son travail, par son zèle, par son mérite, sortir de la dernière classe, entrer dans la seconde, prendre rang même dans la première ?

Alors vous êtes dans l'erreur. La première catégorie contient et contiendra à perpétuité les mêmes fonctionnaires, en tout 17, ni plus ni moins ; les principaux fonctionnaires de la compagnie, parmi lesquels se trouvent les auteurs de l'ingénieux mécanisme que nous étudions ; des gens qui touchent 10, 12, 15 mille francs d'appointements.

D'où il suit que ces Messieurs reçoivent en définitive 45, 54, et 67 fois et demie la somme qui revient au pauvre diable qui n'a que mille francs d'appointements, et jusqu'à 225 fois le dividende qui échoit à plusieurs, lesquels sans doute ne s'en donnent pas moins de mal, mais que leur astre en naissant, comme dit le pseudo-poëte, n'a pas formés du limon dont sont faits les plus supérieurs des employés.

La seconde catégorie se compose d'environ 60 employés : la première renfermait l'aristocratie de l'endroit, ingénieurs, chefs de division, médecins, secrétaire général et directeurs ; celle-ci contient la classe moyenne, les chefs de bureau, les inspecteurs, les chefs de gare recevant de 5 000 à 4 000 francs d'appointements, et pour chaque mille francs 2 parts 1/2 du dividende. Mais la loi qui les régit n'est déjà plus celle qui s'appliquait aux 17 fonctionnaires dont nous venons de parler. Ces derniers recevaient en argent la totalité de leur dividende ; le dividende des deux autres catégories « se divise en deux parts égales, dont la première est placée, à titre de don volontaire, par les soins de la compagnie, et suivant les décisions du conseil d'administration, soit à la caisse d'épargne, soit en rentes sur l'Etat, au nom de chacun des ayant-droit, sous la condition que lesdits placements seront incessibles et insaisissables, et qu'ils ne pourront être aliénés ou retirés par les titulaires qu'avec l'autorisation de la compagnie. » Ceci est extrait d'une pièce imprimée, pièce curieuse dont nous parlerons.

La troisième catégorie contient la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, comme disaient les saints-simoniens, la plus pauvre et la plus utile comme disait Flora Tristan, prétendant que la pauvreté n'est pas une qualité. En un mot, les employés inférieurs, la plèbe, le menu de la compagnie, plus des 9/10es de son personnel, environ 750 employés recevant depuis 300 francs jusqu'à 1 500 francs d'appointements.

Mais ici la loi de la répartition continuant à user de la remarquable élasticité dont elle paraît douée, subit une modification nouvelle. La troisième catégorie est divisée en quatre classes : « Dans la première » ont été placés les très bons employés ; dans la seconde, les employés » également bons, mais à un *moindre degré* ; dans la troisième, les » employés médiocres ; dans la quatrième enfin, les mauvais employés. »

Pour chacune de ces classes, la somme déposée à la caisse d'épargne et qui est la moitié du *tantième* de la répartition, est la même pour 1 000 francs d'appointements, mais il n'en est plus ainsi de l'autre moitié. Cette moitié cesse d'être une demie pour les quatre classes, sauf cependant pour la seconde. Celle-ci reçoit bien pour 1 000 fr. d'appointements, 40 fr. qu'elle ne reçoit pas, mais qu'on dépose à la caisse d'épargne. Dans la troisième catégorie, il est des employés (dans la 4e classe) qui reçoivent jusqu'à 200 fr. Dans la quatrième classe, on s'entend qualifier de mauvais employé moyennant un dépôt de 15 et 20 fr. à la caisse d'épargne.

Les dépôts à la caisse d'épargne ont pour but, dit la pièce à laquelle nous avons déjà fait un emprunt : « d'assurer, à ceux qui ne songe- » raient pas d'eux-mêmes à leur avenir, une garantie contre le mal- » heur de se voir privés de ressources au moment forcé du repos. »

Or, il faut qu'on sache qu'à part les fonctionnaires supérieurs, les employés de la compagnie ne reçoivent que des traitements généralement inférieurs à ceux que les travaux excessifs qui pèsent sur eux leur assureraient dans des entreprises moins philanthropiques.

Ainsi les hommes de peine de la compagnie dont nous parlons reçoivent 500 fr. par an, ce qui leur procure à la fin de l'année un dividende de 24 fr., dont moitié, déposée à la caisse d'épargne, dans le but de *leur assurer des ressources au moment forcé du repos*. Des employés auxquels des travaux importants sont confiés ont 1 000 et 1 500 fr. de traitement. Leur journée commence à huit heures du matin ; elle se prolonge jusque fort avant dans la soirée. On nous rapporte que l'année dernière les employés de certains bureaux passèrent régulièrement une nuit sur trois pendant plusieurs mois. Il n'est assurément pas une maison de commerce qui ne leur donnât à la fin de l'année une gratification, et nulle part ils n'en recevraient de plus minime que celle que la compagnie en question leur décerne sous le nom pompeux de *répartition*.

Nous demandons s'il est une seule maison de commerce qui, moyennant un placement de 15 fr. à la caisse d'épargne au profit d'un de ses employés, osât, dans une assemblée d'actionnaires, dans des rapports écrits, qualifier cet employé de *mauvais employé* ? Non, nulle part ailleurs on ne croirait acquérir le droit d'insulte à si bon marché.

Supposons que les employés supérieurs d'une compagnie quelconque se soient proposé de résoudre ce double problème : 1° accroître considérablement le chiffre de leurs appointements ; 2° se donner les apparences de la philanthropie sans en supporter les charges.

Pierre dit à Jean : Jean, mon ami, une idée m'est venue, — idée philanthropique, — idée Montyon.

— Combien cela nous rapportera-t-il ? demande le *socius*.

— Vous êtes plein d'intelligence, mon ami. Nous avons dans notre service un grand nombre d'employés travaillant comme des nègres et rétribués comme des blancs. Nous ne pouvons sous aucun prétexte nous dispenser de leur donner à la fin de l'année une gratification. Je propose d'appeler cette gratification PARTICIPATION aux bénéfices. — Comment trouvez-vous mon idée, Jean ? faire participer ses employés à ses bénéfices, voilà qui est grand, noble, généreux, et tout à fait dans le goût du jour ! La presse entière battra des mains. l'Académie des sciences immorales....

— Combien cela nous rapportera-t-il, Pierre ?

— Vous me faites beaucoup de peine, mon fils. Combien vous rapporterait le système des gratifications ?

— Pourquoi me faites-vous cette question, Pierre ? Vous savez bien que c'est un des inconvénients qu'un absurde préjugé attache à notre haute position, que nous ne puissions participer aux dons annuels que reçoivent les employés inférieurs.

— Penseriez-vous déroger, en participant aux bénéfices de la compagnie ?

— O ! Pierre ! ceci est un morceau de roi !

— A combien se montent vos appointements, mon ami ?

— Vous voulez m'humilier, Pierre !

— A douze mille francs, n'est-ce pas ? Eh bien ! Jean, tu comprends que si le système de la répartition vient à prévaloir, un homme de ta capacité, un homme qui reçoit mille francs par mois ne peut être traité sur le même pied que l'employé subalterne qui gagne péniblement mille francs par an.

— Sans doute, et il est juste que ma part l'emporte au moins douze fois sur la sienne.

— Vous avez beaucoup encore à apprendre, mon enfant. Votre modestie vous aveugle sur votre mérite, mon ami. Vous dites que vos appointements représentent douze fois le travail de celui qui gagne en un an ce qu'on vous donne chaque mois ! Et moi je vous dis, Jean, moi qui vous connais, que chacun des douze mille francs que vous daignez recevoir, représente 10 fois, 100 fois, 1000 fois peut-être le travail que représentent les 1 000 francs que reçoit annuellement chacun des cinq cents employés placés sous votre autorité.

— Tu crois, Pierre ?

— Tablons à cinq. Disons que mille francs de vos appointements représentent cinq fois le travail qu'accomplit, l'activité et le zèle que déploie l'employé à mille francs ; alors, Jean, votre traitement de 12 000 francs représente cinq fois douze ou 60 fois plus que l'appointement du manœuvre à 1 000 francs ; ceci est mathématique ; supposons donc que la part de celui-ci dans la répartition soit x, — comprends-tu ma pensée, Jean ?

— Tu me feras aimer l'algèbre, Pierre.

— Alors toi tu as $60\ x$, moi j'ai $85\ x$. — Et voilà le nouveau principe que je veux introduire dans la répartition des bénéfices.

— Il me vient un scrupule, Pierre. L'assemblée des actionnaires comprendra-t-elle tout ce que ton idée a de noble et de philanthropique.

— Les idées généreuses ont toujours prise sur les grandes réunions. D'ailleurs j'y ai songé, et voici un passage de mon discours : « Messieurs, après avoir déroulé devant vous le tableau des magnifiques opérations de la compagnie, il me reste un impérieux devoir à remplir. Ces immenses bénéfices à qui les devez-vous ? — La part faite de la vertu reproductive des grands capitaux, part énorme, part du lion, avengle qui ne la voit pas ! — vous les devez, ces bénéfices, au travail, au zèle, à l'activité de vos employés. Je ne vous dirai pas qu'il serait juste de les faire participer aux fruits splendides de leur labeur. Cette honorable assemblée n'est pas un conciliabule d'utopistes. Je vous dirai, Messieurs, que le moyen le plus sûr d'accroître encore ces bénéfices nets, qui semblent à quelques-uns avoir atteint déjà les dernières limites du possible, c'est d'encourager, de surexciter, d'enflammer le zèle de vos employés. Et comment y arriverez-vous plus sûrement qu'en faisant briller à leurs yeux [illegible] de la participation ? D'ailleurs, Messieurs, cette conduite [illegible] conforme aux vues de votre politique. Le monde a les yeux sur vous. Votre puissance grandissante excite bien des [illegible]. En appelant vos employés à une participation qui ne sera [illegible] en eux qu'une gratification déguisée, vous réduisez [illegible]

pouvez y joindre la souscription E. S. — Quelques jours de patience. — Le présent numéro vous instruira quant aux *bull.* — Remerciements affectueux.

M. B. à Brest. — Reçu 250. Nous vous enverrons les 200 alm. et les 25 *b.* Nous joindrons à l'envoi des aff.

M. C. à Bruxelles. — Les livres vont être expédiés. Vous recevrez les 100 alm. Selon la règle, nous ne devons pas les grav. Mais, exceptionnellement, nous laissons cela à votre décision pour cette fois.

M. G. à Laon. — Nous servons M. L. — Reçu les 22. — Remerciemens.

A tous. — En expédiant séparément chaque livraison de la *Théorie de l'unité univ.*, par les messageries, il en coûterait extrêmement cher. Voici les moyens à employer : 1° se réunir une dizaine de souscript. pour demander un envoi commun ; 2° prendre l'ouvrage entier, qui est en vente : les frais de poste seront de 4 50, ce qui élève le prix total à 22 50 ; 3° s'adresser à un libraire de la localité, pour qu'il fasse prendre l'ouvrage chez nous par son correspondant à Paris.

M. C. en voyage. — D. L. est de retour, un peu mieux portant.

M. H. D. — Veuillez n'écrire désormais que sur un côté de chaque feuillet. Remerciements et cordial *shake-hands.*

Marchés.

Halle à la viande. — Marché du 12 sept. — Bœufs, 17809 ; 1re qualité 1,40 ; 2e, 1,20 ; 3e, 0,80. — Veaux, 11787 ; 1re, 1,40 ; 2e, 1,20 ; 3e, 1,10. — Moutons, 2755 ; 1re, 1,30 ; 2e, 1,10 ; 3e, 0,90. — En gros, 28720 ; 1re, 1,36 ; 2e, 1,30 ; 3e, 1,24.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 10, 11 et 12 septembre. — *Beurres* (le kil.) En livres, 1,32 à 2,50. — En mottes Isigny, 1,60 à 4,10. — En mottes Gournay, 1,30 à 3,00. — Petit beurre, 1,40 à 2,00. — Beurre salé et fondu, 0,00 à 0,00.

Œufs (le mille). Du 10 sept. 40 à 66. — Du 11 sept. 35 à 62. — Du 12 sept. 43 à 60.

fromages (la dizaine). — Brie, 8 à 24. — A la pie, 5 à 15.

Marché Saint-Martin du 12 sept. — Foin 1re qualité, 55 58 ; 2e 48 52 ; 3e »» »» Paille de blé, 1re qualité, 27 29 ; 2e 25 26. — Paille de seigle, 1re qualité 28 32 ; 2e »» »».

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 8 septembre. — HAINSSELIN, ancien marchand de lingerie et nouveautés, rue du Ponceau, 12 ; M. Ferté, juge-commissaire, et M. Blet, rue des Bons-Enfants, 32, syndic provisoire.

TILLÉ, entrepreneur de peinture, rue de l'Arbalète, 2 ; M. Germain, juge-commissaire, et M. Decagny, rue Thévenot, 16, syndic provisoire.

Du 10 septembre. — HALPHEN, tailleur, rue Saint-Honoré, [illegible] ; M. Denière fils, juge-commissaire, et M. Sergent, rue des Filles-Saint-Thomas, 17, syndic provisoire.

JADOT, entrepreneur de déménagements, à Belleville, barrière du Combat, 32 ; M. Barthelot, juge-commissaire, et M. Thiébaut, rue de la Bienfaisance, 2, syndic provisoire.

LELOUP, marchand de vin et bottier, aux Prés-Saint-Gervais, Grande Rue, 62 ; M. Le Roy, juge-commissaire, et M. Pellerin, rue Lepelletier, 16, syndic provisoire.

Bourse du 12 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	84 10	84 10	84 05	84 05
— — fin courant	84 05	84 15	84 05	84 15
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 90	118 95	118 90	118 95
— — fin courant	118 80	119 »»	118 75	119 »»

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»» »»	Banq. de Fr. dr cours		3307 50
4 0/0 J. »	107 »»	O. V. de Par.	»	»»»» »»
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp......	»	»»» »»
— fin Ct	» »»	— Gouin....	»	1250 ».
B. du Trés.	» 3 1/4	— Ganh....	»	1201 25

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	»» »»	84 30	——	84 60	84 65
5 p. 0/0......	d. 50	118 90	119 »»	——	119 35	119 55

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	07 1/2	12 1/2	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM............	Der C.	102 1/8
Récép. Rotsch.	»	101 50	BELG. 2 1/2......	»	[illegible]
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	101 3/8
— — pass.	»	» »/»	— do 1840....	»	102 3/4
— 3 p. 0/0.	»	39 »/»	— do 1842....	»	105 1/2
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque......	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— do Emp. 1841.	»	»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1240 »»
HAITI...........	»	» »/»	AUTRICHE......	»	»»» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.		
4 Can. 3 0/0	»»»»	»»
Act. d. J. »	[illegible]	25
Ch. S. G. »	»»	»»
V. r. dr.	427	50
— Ob. anc.	»»	»»
— — nouv.	»»	»»
V. r. gauc.	»»	»»
Paris à Se.	[illegible]	[illegible]
— à Orléans	[illegible]	[illegible]
— à Rouen.	[illegible]	50
R.-Havre..	721	25
Avignon...	940	»»
Str. à Bâle.	227	50
Paris-Str...	805	»»
Tours-Nant	545	»»
Orl.-Vierz.	»»»	»»
C. du Nord.	[illegible]	»»
Sampolias.	»»»	»»
Diep.-Féc.	[illegible]	»»
Boul. à Am.	[illegible]	25
Orl.-Bord.	573	75
Mont. à Tr.	»»»	»»
Paris-Lyon	532	50
Bord.-Teste	»»»	»»
Zinc V. M..	»»	»»
Lin Maber	»»»	»»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 88-89 ; courant du mois 89 à 89-50 ; trois derniers mois, »» à 91 ; quatre premiers 1847, 93-50 à 94.

Lille. — Colza, à 81 ; œillette rousse 92 ; lin 90. — Voiture 7-25.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible, 138 offert ; courant du mois »»» à 134 ; octobre, 131 ; novembre et décembre, »»» à 127 ; quatre premiers 1847, 124 à 123 ; 4 mois du milieu, 122 à 123.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 105 à 106 fr. les 100 k., ordres de livraison, »»» à »»» fr.

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN pour 1847 est sur le point de paraître. Il est orné d'un portrait de Fourier et d'un grand nombre de jolies vignettes. Nous n'hésitons pas à l'annoncer comme un livre attrayant. Nos amis savent combien il importe de faire pénétrer dans toutes les classes et dans tous les rangs ce nouvel organe de propagation. Il faut que cette année ils en placent 50 mille exemplaires. — 50 c. l'exemplaire ; 12 exemplaires *franco* pour 5 fr. — A la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

LIVRE D'OR DE LA NOBLESSE, rue des Moulins, 10, à Paris. Ce [illegible] que ouvrage grand in-4° (chacun des volumes en vaut 4 in-8° ordinaires), enrichi de vignettes et d'armoiries coloriées, que publie avec tant de succès le COLLÉGE HÉRALDIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE, dont les riches archives lui permettent de publier des documents inédits sur toutes les familles nobles, et de reconstituer les généalogies de celles qui ont perdu leurs titres ou qui ont tenu par un lien quelconque à la noblesse, est à son 3e volume, qui paraîtra dans deux mois. Les souscriptions seront reçues pour le 4e volume, et la souscription donne droit à l'insertion d'une notice. S'adresser de une à cinq heures, au secrétaire du Collége, *juge d'armes généalogiste* pour le royaume de France, de l'Ordre de Malte.

2e, 00,00 à 00,00	Vaches...	108	103	1 06	0 92	0 76
3e, 00,00 à 00,00	Veaux...	794	794	1 46	1 23	1 06
4e, 00,00 à 00,0	Moutons..	9806	7999	1 28	1 06	0 78

HALLE DE PARIS.

Froment, 25 à 27. Avoine, 10 à 12-50.

GARANCES.

Avignon.— Rosée 32-50 à 33-50 les 50 kil.; Palads 37-50 à 39. Les poudres restent sans affaires.

SUIFS ET OLÉINES.

Paris.— Suifs de place 65 fr. les 50 kil; de Russie, 65-50 à 66. Oléine 80 fr. les 100 kil.; stéarine 260.

GRAINES OLÉAGINEUSES.

Dans les départements du Nord, les prix de l'hect. varient ainsi : colza, de 24-50 à 27; caillette, 27 à 30; lin, 24 à 27.

Seigle 20 à 21. Avoine 12 à 14.

Nangis (Seine-et-Marne). From. 25—65. Orge 14—50. Avoine 10. — Tournan, from. 25—83 à 26—78. Avoine 9—20 à 10—12.

Arras (Pas-de-Calais). From. nouveau 24 à 27; do vieux 21 à 24. Seigle nouveau, 14—50 à 16—75. Escourgeon nouveau, 12 à 14. Avoine 7—50 à 10—50.

Biéré (Indre-et-Loire). From. 21—50 à 22—50. Seigle 20. Orge 15. Avoine 8—50.

Brionne (Eure). From. 25—20. Orge 10—50. Avoine 11. — Beuzéville, from. 23. Seigle 15. Orge 13.

Bourges (Cher). From. 20—05 à 22—25. Seigle 19—25. Marsèche 14—50. Avoine 8—50.

Blois (Loir-et-Cher). From. 23—75. Seigle 18—95. Orge 11—98. Sarrazin 15—73. Avoine 9—46. Haricots 13—63.

Châlon (Saône-et-Loire). From. 27—75 à 28—50. Seigle 22—30. Orge 17. Maïs 20. Avoine 9. Fèves 20. Vesces 14—50.

Gray (Haute-Saône). From. [illegible] à 7—93.

Limoges (Haute-Vienne). From. 24 à 25. Seigle 20 à 21. Avoine 11 à 14—80.

Nîmes (Gard). From. tuzelle 26 à 27—50; aubaine 23 à 24. Seigle 18—50 à 19. Orge 12—50 à 13. Blé Pologne 23—50.

Saint-Etienne (Loire). From. 28—50 à 29. Seigle 21—50 à 24—50. Avoine 8 à 9.

Saint-Claude (Jura). From. 27 à 29—25. Orge 17—50. Maïs 20.

Saint-Dié (Vosges). From. 30—80. Seigle 22. Avoine 9—70.

Toulouse (Haute-Garonne). From. 22 à 25. Seigle 16. Orge 12. Avoine 9—50 à 10—50.

Thann (Haut-Rhin). From. 29 à 30—50. Seigle 20—30. Orge 13—50.

Saint-Pourçain (Allier). From. 25 à 28, Seigle 22—50 à 26—25. Orge 14 à 15—50. Avoine 7 à 8—25.

Sens (Yonne). From. 23—90 à 26—39. Seigle 19. Orge 13—70. Avoine 9—35.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMINUTION DE PRIX.

LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, RUE de Seine, 10.

ŒUVRES DE CH. FOURIER

6 VOLUMES FORMAT IN-8°. Prix : 28 fr.

Chaque ouvrage se vend séparément, savoir :

LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL, 1 vol. compacte, au lieu de 6 fr. — 5 fr. || **LA THÉORIE DES QUATRE MOUVEMENTS,** 1 vol., au lieu de 7 fr. 50 — 6 fr.

LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE, 2e édition, augmentée du Sommaire, d'un chapitre de Fourier, sur le Libre Arbitre, du Plan du Traité de l'Attraction passionnelle, et 4 vignettes comme il est dit ci-dessous; 4 forts volumes, au lieu de 24 fr. — 18 fr.

Pour faciliter l'acquisition de ce dernier ouvrage, le plus important des écrits de Fourier, il est ouvert une

SOUSCRIPTION A LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER,

50 centimes LA LIVRAISON de 48 à 72 pages d'impression. Une livraison chaque dimanche.

Les souscripteurs recevront en outre : 1° le dessin de la Tombe de Fourier; 2° la Vue du Phalanstère; 3° la Rédemption terrestre, dessin de M. Papety; 4° le Portrait de Fourier, gravure sur bois d'après le dessin de M. Gigoux.

L'OUVRAGE ENTIER FORMERA 40 livraisons, et reviendra en somme à 20 fr.

Les personnes qui paieront 10 livraisons d'avance les recevront à domicile, au fur et à mesure de leur publication. Les Souscripteurs à 12 exemplaires en recevront un 13e *gratis.*

La troisième livraison est en vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

On peut souscrire et retirer, dans les départements, les livraisons ou l'ouvrage entier, chez nos correspondants, connus la plupart de nos Abonnés.

On s'abonne :

A Paris, au Bureau de la PHALANGE, rue de Seine, 10. Dans les départements, chez tous les directeurs des messageries et chez tous les Libraires.

LA PHALANGE

PRIX D'ABONNEMENT :	Un an.	6 mois.	3 mois.
Pour les abonnés à la *Démocratie pacifique*.	18 fr.	9 fr.	5 fr.
Pour les non-abonnés.	24	12	6 50
En sus pour les pays étrangers à surtaxe.	4	2	1

REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE, publiant les manuscrits de FOURIER.

ÉTUDES SUR LES QUESTIONS RELIGIEUSES, ÉCONOMIQUES ET ARTISTIQUES, AU POINT DE VUE DE LA SCIENCE SOCIALE; BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Par an, DOUZE NUMÉROS, de chacun 6 feuilles, formant 2 beaux volumes de près de 600 pages, format grand in-8.

TABLE DES MATIÈRES contenues dans la Livraison de septembre 1846.

I. PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER. — Suite des CINQ PASSIONS SENSUELLES. — Accords visuels d'octave en unité directe et en unité inverse.
II. BRUNHILD ET COLOMBANUS, drame en cinq actes et huit parties. — Par M. CHARLES BÉNÉZIT.
III. DE LA PROPRIÉTÉ et des diverses manières légitimes d'acquérir. — Les attractions. — La série. — La propriété — Par M. D. LAVERDANT.
IV. MÉLANGES. — Encore un aveu de l'Économisme.

PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER.

Nous reproduisons ici le sommaire du cahier des CINQ PASSIONS SENSUELLES, dont les premiers chapitres ont été donnés dans la livraison de juillet, et qui est l'un des plus intéressants publiés jusqu'à ce jour.

Notice 1re. — I. L'arbre passionnel, sa dualité et ses subdivisions; ses séries nuancées et puissancielles.
II. Des passions en échelle puissancielle.
III. Classement des sens en actif, passif et neutre, en simple, composé et ambigu, et en mode majeur et mineur.
IV. Des cinq anti-luxes.

Notice 2e. — Chap. I. De la dépravation des sens en échelle subversive de nos facultés matérielles.
II. État subversif de la vue en accords de 0, 1re, 2e puissances.
III. État subversif de la vue en accords cardinaux de 3e, 4e, 5e, 6e puissances. Intramède. De la progression en accords libres et mesurés.
IV. Des accords visuels de septième, ou somnambulisme.
V. Appendice sur l'exception et l'obscurantisme.

Notice 3e. — COMPLÉMENT SUR LE LUXE INTERNE EN SENS DE LA VUE.
I. Accord visuel d'octave en unité directe ou positive.
II. Accord visuel d'octave en unité inverse ou négative.
III. Éclaircissement sur deux problèmes d'unité visuelle. — Télescope aérien.
IV. Complément sur l'analyse du sens de la vue. — Vue transethérée. Appendice.
V. Application à tous les sens en parallèle de goût et tact.
VI. Accords transcendants du tact.
VII. Conclusions sur les gammes passionnelles.
Citerlogue. — Récréation de correspondance sidérale.
Postienne. — Perspective du sort des âmes. Rôle de la matière dans le système de l'univers. — Nécessité du bonheur matériel en harmonie générale.

Les différentes publications de l'École Sociétaire sont en vente aux adresses suivantes :

AMYOT, 6, rue de la Paix.
BRÉAUTÉ, 39, passage Choiseul.
CHARPENTIER, 7, galerie d'Orléans.
DENTU, 13, galerie d'Orléans.
GAUVAIN, 177, rue Saint-Antoine.
GOYTIER, 10 bis, rue Rivoli.
JONAS, passage du Grand-Cerf.
LAVIGNE (veuve), passage de l'Ancre.
TRUCHY, 18, boulevart des Italiens.

On trouve les mêmes publications en vente et en lecture aux adresses ci-après :

BLOSS, 7, pass. du Commerce-St-André-des-Arts. | Cercle Valois, Palais-Royal, 156, galerie Valois. | LABITTE, 61, passage des Panoramas.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE LA SCIENCE SOCIALE DE FOURIER,

2e édition. Prix : 1 fr. **PAR HENRI GORSSE,** auteur DE LA **DÉFENSE DU FOURIÉRISME.** Par la poste, 1 fr. 35 c.

VARICES MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE 1844. — BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc, sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs — FLAMET jeune, seul inventeur et fabricant breveté, sans garantie du gouvernement, Rue Saint-Martin, 87. — Affranchir.

L'ENGRAIS PHÉNIX-GUANO DE PARIS
8 p. cent d'azote, 500 kil. par hectare à 13 fr. les 100 kil.
DE ST-ÉTIENNE, fabricant, 36, quai de la Gare d'Ivry, Paris (banlieue).

GOUTTE GUÉRISON RADICALE, par la Méthode décrite au LIVRE DES GOUTTEUX, de MM. LEBEL et ASTIER, D.-M. de la Faculté de Paris. Chez FRANCE, libraire, 15, quai Malaquais — Pour recevoir le traitement, s'adresser à MM. Lebel et Astier, D.-M, RUE ROYALE, à VINCENNES (banlieue de Paris). Franco.

CLYSO-POMPE perfectionné et à jet continu d'Adrien PETIT, r de la Cité, 19, et chez les pharmaciens des principales villes de France et de l'étranger

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

PETIT COURS **D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE,**

A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

[illegible] huitième siècle, pour assister à la lutte que l'on vit s'établir entre les partisans de la liberté et les partisans des privilèges dans l'ordre industriel et commercial. Cette lutte au sein de la nation française présente en partie les mêmes caractères que celle qui divise aujourd'hui les nations, et notre conduite pour le temps présent se déduit parfaitement de celle que nous aurions tenue à cette époque.

D'une part, sont des provinces protégées dans leurs productions locales, dans leurs coutumes traditionnelles par les droits des douanes intérieures qui entravent la libre circulation des produits; des industries réglées, taxées, tarifées de façon à amortir tout libre essor du génie inventif; entourées d'une ceinture de fortifications et de ponts-levis qui ne se lèvent que devant un petit nombre d'élus, fils de maîtres en général. Les producteurs, privés de l'aiguillon de la concurrence, s'endorment dans la routine; les consommateurs, gênés dans leurs achats, sont obligés de subir les conditions et les fantaisies des producteurs; les capitaux sont stagnants, les talents engourdis, les bras à peu près stériles, quand ils ne chôment pas. L'industrie et le commerce manquent d'air et de mouvement; ils étouffent, ils meurent de paralysie.

La nation, éclairée par les philosophes, s'éveille à l'intelligence de ses vrais intérêts et proteste. Turgot proclame les droits imprescriptibles du travail, il abolit les maîtrises et les jurandes, et engage le roi et la France dans les voies de la liberté industrielle. Suspendue pendant quelques années par les réactions des corps privilégiés, la réforme est reprise avec une héroïque ardeur par la Constituante et la Convention, toutes les douanes intérieures sont abolies, tous les privilèges supprimés, les corporations prohibées, l'arène industrielle est partout ouverte au plus habile, au plus heureux.

Si nous eussions vécu en ces temps-là, sans être éclairés d'autres lumières que celles du siècle, notre choix eût été bientôt fait entre l'égalité et les privilèges. Nous aurions, avec Voltaire, célébré la gloire de Turgot; nous aurions, avec tous les grands esprits et tous les nobles cœurs, applaudi aux réformes démocratiques de la Révolution.

La cause des Cobden d'alors, la cause de la libre industrie, du libre échange, de la concurrence illimitée eût été notre cause; car elle représentait en ce temps, comme elle représente encore aujourd'hui les plus généreuses tendances de l'homme et de la société. Elle seule tient compte des hautes vues de la Providence qui a distribué aux climats et aux races des aptitudes diverses, afin que la terre entière fût cultivée et que l'échange des produits devînt la source et le gage de l'union fraternelle des peuples. La cause des privilèges et de la protection nous eût comptés parmi ses adversaires, parce qu'elle ne se fonde que sur des traditions et des spéculations établies le plus souvent à contre-sens des volontés providentielles et des intérêts généraux du pays.

[illegible] des révolutions, par une marche ferme et continue, non par des crises et des soubresauts. La règle n'est pas seulement un frein, elle est aussi une garantie, et la suppression de toute règle, mène aussi bien à l'anarchie qu'à la liberté. Même, à vrai dire, dans un état social, qui repose tout entier sur la compression, la liberté sans contrôle doit tourner toute au profit du plus fort. Pourquoi le laisser-faire, le laisser-passer seraient-ils les instruments de l'ordre dans l'industrie, quand il est reconnu qu'en politique ils mènent au désordre universel? La concurrence illimitée tournera au profit des plus forts, qui se coaliseront pour écraser les faibles, sauf à renouveler entre eux le combat jusqu'à extinction. Que deviendront alors ces millions d'ouvriers engagés dans des industries menacées par la libre concurrence? Des mendiants, des vagabonds, des malfaiteurs peut-être ou des exilés qui iront demander un meilleur sort à une terre plus hospitalière! Et ces maîtres eux-mêmes qui auront succombé dans une lutte inégale, ruinés, tombés en faillite, ne seront-ils pas à charge à la société, comme ils l'étaient par la protection industrielle? Les consommateurs eux-mêmes ne seront-ils pas lésés? Surexcité par la concurrence à l'esprit de fraude, si familier au commerce, falsifiera tous les produits; l'acheteur sera volé sur la qualité, la quantité, la mesure, le poids, le prix; une spoliation aura succédé à une autre.

» Il faut donc pour parer aux désastres d'une crise qui bouleverserait toutes les existences, régler l'essor de la liberté par des garanties en faveur des industries menacées, en faveur des ouvriers qu'elles emploient, en faveur du public. En d'autres termes, il faut en démolissant d'une main, reconstruire de l'autre. »

Ce langage que les hautes intelligences du dernier siècle eussent dû tenir à leurs contemporains, aurait prévenu, si on l'eût écouté, l'anarchie industrielle où la France est tombée depuis 1789.

Dans ses premiers élans, pleins de hardiesse et de puissance, la concurrence illimitée a ébloui nos pères, mais les déceptions n'ont pas tardé à suivre. Banqueroutes de tout calibre, agiotage, accaparements, usure, tromperies et fraudes innombrables, sont devenus les scènes du drame industriel, et pour couronnement de toutes ces iniquités, la féodalité du capital plante au-dessus de toutes ces ruines, sur les hauts-fourneaux de ses usines, et les frontons de la Bourse, son drapeau [illegible] de boue. Aujourd'hui la liberté n'est plus qu'un vain mot pour tous ceux qui ne peuvent lutter à armes égales contre les hauts-barons de la finance, et toute la classe moyenne des producteurs tombe dans le vasselage ou le prolétariat.

Tels sont les enseignements de l'expérience au sein de la nation française: qu'ils nous éclairent sur les futures conséquences de la liberté illimitée entre les nations, car la suppression des barrières jouit des mêmes vertus, qu'il s'agisse de peuples divers ou des di-

des communications fera sillonner le globe entier de railways et de canaux, abattre les montagnes et percer les isthmes. Ces œuvres grandioses ont toutes nos sympathies, et nous ne pouvons qu'appeler un système de liberté qui les fasse désirer et réaliser. Mais le bonheur universel ne suivra pas la richesse. Ces gigantesques établissements qui mesureront leur production à l'étendue des débouchés écraseront toutes les entreprises d'ordre secondaire; opprimés par la concurrence, non plus des barons, mais des potentats de l'industrie, les moyens et petits producteurs raffineront leurs fraudes et leurs mensonges, et le public consommateur sera plus que jamais spolié. Les ouvriers auront à choisir entre la misère au service de la petite industrie, ou le servage au service de la grande. L'abîme du prolétariat se sera creusé plus profondément.

Les nations, prises dans leur ensemble comme usines industrielles, subiront les mêmes chances. Les plus faibles passeront sous le joug des plus fortes; l'Angleterre, reine de l'art industriel par la supériorité de ses procédés et de ses produits, reine de la mer par sa marine, prendra pied sur le continent et deviendra la souveraine du monde entier par une suite de manœuvres pareilles à celles qui ont fait de la famille Rothschild l'arbitre des destinées financières de l'Europe.

On ne peut contempler de pareils dangers sans vouloir les prévenir. La France ne peut, au nom d'un principe, accepter la servitude. Tout en adoptant le libre échange, qui est une loi de la nature et de l'humanité, il ne faut pas oublier que le cercle vicieux est un des caractères de la civilisation, c'est-à-dire que le bien traîne toujours ses compensations. Il faut donc régler le libre échange par un système de mesures qui aient pour but de garantir contre toute perturbation brutale:

1° Les intérêts engagés dans les industries actuelles, fondées sur la foi du régime protecteur;

2° Les intérêts des ouvriers qui sont au service des industries compromises;

3° Les intérêts du public menacés par les fraudes qui naissent des excès de la concurrence;

4° La nation menacée d'une invasion industrielle, tout aussi dangereuse que la conquête territoriale, car elle y conduit.

Dans l'ordre sociétaire, le jeu spontané de la liberté produirait l'harmonie; mais comme il n'en est pas ainsi en civilisation, le commerce doit acheter sa liberté par des garanties. Il ne peut refuser un tribut que paient la propriété, la parole, la presse, la conscience, la vie elle-même.

L'un des avantages des chemins de fer.

Avant l'invention des chemins de fer tout Parisien pouvait se rendre, en moins d'une heure, soit à Bellevue, soit à Sceaux; depuis [illegible]

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 15 SEPTEMBRE 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

—

PALAIS-ROYAL: *La Nouvelle Clarisse Harlowe*, parodie en trois actes. — GAITÉ: *Le Temple de Salomon*, drame en cinq actes et en douze tableaux. — VAUDEVILLE: *La Place Ventadour*, vaudeville en deux actes. — VARIÉTÉS: *Paris l'été*, vaudeville en quatre actes.

Les théâtres ont peine à se remettre de la perturbation que la chaleur leur a fait éprouver, et les pièces médiocres continuent à pleuvoir comme en pleine canicule. Un seul, le Gymnase, a, par exception, rencontré un succès et découvert une mine d'or. L'heureux choix du sujet, le talent toujours grandissant d'une actrice, ont opéré ce prodige; mais les auteurs du drame auraient tort de s'en enorgueillir, ce n'est pas leur faute si l'œuvre de Richardson n'a pas perdu tout son caractère.

Richardson était un puritain, un moraliste, un bourgeois enrichi et tout bourré de préjugés optimistes; mais c'était un observateur profond, sagace et consciencieux. Aussi trouve-t-on un singulier contraste entre ses paroles et l'impression qui résulte de ses écrits. Il s'impose pour but de faire l'éloge de la société et d'opérer contre la littérature mondaine dont Fielding était le chef, une réaction toute dans le sens de l'austérité anglicane; il moralise à toute ligne et ne tarit pas sur les charmes de la vertu puritaine, mais les faits l'entraînent malgré lui, ses dithyrambes deviennent des satires. Le triomphe de sa vertueuse Paméla apparaît au lecteur comme le triomphe de l'égoïsme et de la ruse; son Grandisson, qui personnifie la moralité bourgeoise, n'est propre qu'à la faire prendre en dégoût et en haine. Un grand intérêt s'attache en revanche à ses personnages vicieux. Nous n'en citons qu'un, Lovelace, un libertin, un infâme tout rongé de vices, souillé par les perfidies les moins excusables, et que cependant on ne se résout pas à haïr.

C'est que la nature, lorsqu'on l'étudie de près, se rit des préjugés les plus enracinés; c'est que l'observation consciencieuse conduit à des conséquences aussi rigoureuses que l'algèbre. Si l'équation est mal posée, l'absurde dénonce au calculateur l'erreur du point de départ. Richardson ne se convertit pas, mais ce ne fut pas faute d'avertissements. Sa *Clarisse* paraissait sous forme périodique; chaque livraison lui valait invariablement l'envoi d'une foule de billets parfumés des blondes filles d'Albion: « Sauvez Clarisse, lui écrivait-on, mais sauvez aussi Lovelace! » Et comme il restait inflexible à cette prière, comme le séducteur devenait trop coupable pour être pardonné, on suppliait l'auteur de sauver au moins son âme. Les sentimentales dames voulaient au moins le pouvoir rencontrer dans l'autre monde.

D'où vient cet amour, cette pitié des femmes pour le séducteur de Clarisse? C'est que Lovelace n'est pas un amant vulgaire, c'est que les femmes qu'il prend et quitte tour à tour, il les a profondément aimées, c'est qu'il n'est pas de dévouement dont il ne soit capable pour mériter un amour digne de lui; c'est qu'il est grand, noble, généreux, ambitieux, qu'il a toutes les qualités expansives, l'ardeur qui entreprend, la sagesse qui fait réussir. Et cependant il sème autour de lui la douleur et les larmes; il passe, emporté dans un tourbillon où il ne trouve pas, où il ne peut trouver le bonheur; apte à toutes les grandes choses, il se consume en misérables intrigues, et meurt en blasphémant la société qui ne l'a pas compris, et qui le maudit à son tour, parce qu'il était trop grand pour elle. Le seul fait de l'existence d'un tel personnage suffirait à montrer la nécessité d'une réforme sociale. Or, Lovelace n'est pas un être isolé, une brillante exception, c'est un type.

Le type de Clarisse Harlowe n'est pas une protestation moins ardente contre l'organisation de plomb qui pèse sur l'humanité. Clarisse, qui a toutes les vertus, toutes les qualités, toutes les beautés; Clarisse, obligée de fuir le toit paternel, et ne trouvant d'abri que dans un lupanar, est la plus énergique satire qui jamais ait été faite de l'autorité paternelle, de la constitution actuelle de la famille, de ces cyniques marchés qu'on appelle en civilisation des mariages de raison, de toutes les institutions, en un mot, sur lesquelles s'appuie la société civilisée. Que ceux qui ont lu, non pas le résumé marivaudé de M. J. Janin, mais les douze volumes de Richardson, disent si ce n'est pas l'impression générale qui leur est restée. Diderot le comprit bien, lui qui avait le pressentiment de la doctrine harmonienne; on sait avec quel enthousiasme, avec quel délire même il parle de *Clarisse* dans son éloge de Richardson.

Cette grande leçon du roman anglais, les auteurs du drame joué au Gymnase semblent avoir pris à tâche de l'amoindrir; ils ont autant qu'il était en eux réduit l'éloquent plaidoyer socialiste aux proportions d'une intrigue vulgaire; mais les acteurs et le public ont traité la pièce nouvelle comme jadis l'*Auberge des Adrets*; ils l'ont refaite. Des éditeurs se disputent le manuscrit du drame; la question sera même, assure-t-on, portée devant la justice consulaire; nous craignons fort pour eux que le public, après avoir reconnu la différence qui existe entre la Clarisse écrite et la Clarisse personnifiée en Mlle Rose Chéri, ne laisse supporter aux plaideurs tous les frais du procès.

Le Palais-Royal qui se trouvait en mauvaise veine, a aussi spéculé sur le succès du Gymnase; Mlle Nathalie a pris le geste, le masque, le ton de voix, les douces inflexions de Mlle Rose Chéri; Grassot s'est métamorphosé en Lovelace, et le frère de Clarisse a eu pour interprète Lhéritier. Seulement la Clarisse de la Villette est tout simplement une blanchisseuse, grande liseuse de romans, qui n'ayant le bonheur de correspondre avec personne, s'adresse à elle-même des lettres d'amour par la petite poste. Galopin (Grassot), chargé par l'administration de les lui remettre, lui a donné dans l'œil (style de la parodie); sa taille est au niveau du cœur de la blanchisseuse (style du drame); Grassot se laisserait volontiers aimer par Mlle Nathalie (qui n'en ferait autant?); mais il a peur des coups de trique de Lhéritier, qui est diablement brutal sur l'article; Mlle Nathalie se désole, et ne pouvant se faire enlever par son Lovelace, elle prend le parti de l'enlever elle-même, en le roulant dans la brouette à papa.

Tournoyant, larmoyant, la brouette roule tant, qu'elle [illegible] chez des blanchisseuses, dont la pruderie n'est pas le défaut [illegible] habituées de la Grande-Chaumière, du Ranelagh, du Château-Rouge, anges déchus, qui tendent des cordes pour faire tomber les autres (style du drame); mais là les amants sont rejoints par Lhéritier, qui vient réclamer la brouette. Deux verres de la médecine de Leroy, administrés en guise de *sacré chien* (style de la parodie), désarment le vengeur; quant à Clarisse, Grassot se contente de la traiter [illegible], puis il prend la fuite. Compromise et délaissée par son amant, Mlle Nathalie juge qu'elle n'a rien de mieux à faire que de s'asphyxier; mais c'est Grassot qui, transformé en lion, variété à [illegible], manque de périr victime de la vapeur mortelle, pendant que Clarisse lit une triste et monotone complainte, que l'amant infidèle compare malicieusement à l'*Époque*. Tout s'explique à la fin et se termine par un mariage.

Le public murmurait quelque peu; un sifflet même s'était fait entendre, lorsque Mlle Nathalie s'avance, et, dans le couplet final, demande pardon d'avoir osé parodier une *charmante actrice*, dont elle se dit la sœur. Le couplet final est redemandé et applaudi avec enthousiasme. C'est la seule partie de la parodie qui ait eu cet honneur. C'est un éloge de plus de l'actrice du Gymnase.

Pendant huit jours, le théâtre de la Gaîté a promis pour le lendemain le *Temple de Salomon*, et chaque jour, l'affiche venait démentir la promesse de la veille. Le rideau s'est enfin levé sur ce merveilleux ouvrage; mais le public n'a rien gagné pour attendre. La première représentation n'a pas duré moins de six heures; il faut rendre, il est vrai, cette justice à l'administration, que les deux tiers se sont passés en entr'actes, et que cela a permis aux amateurs de jouir gratuitement du chant de la *Marseillaise* par les habitués du paradis, divertissement qui ne figurait pas sur l'affiche.

C'était pourtant un beau sujet que les auteurs avaient rencontré. Le temple de Salomon est la plus grande œuvre de l'unitéisme aux temps antiques; en lui se résume la théocratie. Lorsque Jésus vint renouveler le monde, il annonça qu'il détruirait le temple pour le rebâtir. En effet, il ouvrit à tous ce qui ne s'ouvrait que pour quelques-uns; le temple devint l'Eglise. L'harmonie agrandira encore la porte de l'édifice, elle y distribuera le bien physique avec les consolations morales, ce sera le phalanstère. Le temple de Salomon est le premier acte de cette grande trilogie.

Le poète à qui un tel sujet serait venu en pensée, se fût plu à ménager au spectateur des échappées de vue sur la vie passée, présente et future de l'humanité, qui eussent donné au tableau de l'air et de l'horizon, sans porter préjudice au drame. Mais ce n'est pas ainsi que les auteurs de la Gaîté l'ont compris; ils n'ont pas même cherché à retracer dans ses particularités bizarres et pittoresques cette époque si bien décrite dans le livre de notre ami Victor Hennequin sur la législation des juifs. Ils ont pensé que le besoin d'un drame sur le jugement de Salomon se faisait généralement sentir sur le boulevart du Temple, et les voilà taillladant un mélodrame de Pixérécourt, une pièce du théâtre Comte, mettant à contribution la Bible, la *Tour de*

de chaque convoi. « Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, si vous voulez vous mettre immédiatement à la queue, vous avez à peu près la certitude de partir à six heures. »

Il était cinq heures, et depuis une demi-heure déjà notre voyageur ... : la perspective était peu attrayante. Mieux valait prendre un cabriolet; c'est ce qu'il fit. Il lui en coûta 3 francs; mais il arriva trois quarts-d'heure avant le convoi dans lequel il avait l'espoir de trouver place.

Avant l'invention du chemin de fer, on se rendait à Sceaux pour 30 centimes, on trouvait des voitures de quart d'heure en quart d'heure; aujourd'hui, les chemins de fer ont tué toute concurrence, la route d'Orléans, naguères si vivante, est devenue déserte. On voit ce que le public a gagné au perfectionnement de la locomotion.

Reste à savoir maintenant si le cahier des charges de la compagnie de Sceaux lui impose l'obligation de composer ses convois de telle sorte qu'il y ait encore des places de *salon* quand il n'y a plus ni première, ni deuxième, ni troisième.

Conseils d'un Maître.

Il y a en France une philosophie officielle, l'éclectisme; cette philosophie a un chef officiel : M. Cousin.

Le chef de la philosophie universitaire donne à un jeune homme récemment promu au titre d'agrégé cet excellent conseil : *Suivez les routes battues, ce sont les plus sûres.*

Les plus sûres! sans doute, s'il s'agit pour le philosophe de faire son chemin dans le monde, d'arriver à la Faculté des lettres, à l'Académie, au grand conseil de l'Université, à la Chambre des pairs; mais, et la philosophie?

La philosophie? l'éclectisme? Mais l'éclectisme n'a-t-il pas déclaré par l'organe même de son fondateur qu'il borne toute son ambition à être l'écho, un écho fidèle du temps présent? Quoi de plus conforme à ce principe, à ce but que ce sage conseil du maître au disciple?

Ce tendre conseil est donné par M. Cousin, dans un rapport adressé par lui à M. le ministre de l'instruction publique, sur le concours d'agrégation pour les classes de philosophie dans les colléges. On y remarque, mêlées à ces principes de philosophie pratique dont nous venons de donner une idée, des réflexions d'un goût exquis, que nous ne résisterons pas au désir de citer.

D'abord, cet imprudent aveu du psychologue en chef, sous forme d'un gracieux compliment, adressé à l'un des nouveaux agrégés : « M. Charpentier, dit-il, est, de tous les concurrents, celui qui montre de notre maître, cependant nous n'avons jamais reculé devant la guerre de mauvaise foi que nous font des adversaires qui, impuissants sur le terrain de la science sociale, espèrent tuer par le ridicule, une Ecole que leur logique n'a pu encore entamer. Souvent même, et tout récemment encore, à l'occasion des *Questions d'amour*, nous les avons appelés sur un terrain, où l'attitude que nous avons prise nous dispensait même de les suivre. Nous nous y présentons aujourd'hui encore, non plus pour répondre à ces frivoles détracteurs qui remplissent dans le cortége des triomphateurs de la pensée le rôle des insulteurs antiques, mais pour apporter à notre maître un nouveau tribut de la science contemporaine.

Il y a quelques jours, c'était l'Astronomie qui venait après Fourier attester l'existence d'une planète par delà l'aire d'Herschell; le lendemain nous racontions une expérience de physique qu'on eût dit faite par un phalanstérien dans le but de légitimer les vues de Fourier sur la couronne boréale. Aujourd'hui il s'agit des climatures.

« L'atmosphère est un champ livré à la culture de l'homme. » Cette grande parole résume l'ensemble des idées de Fourier sur l'influence que l'homme exerce sur les climatures. D'après Fourier, c'est l'homme qui fait, qui perfectionne et qui détériore les climats. Vue étrange qu'aucun fait ne légitimait aux yeux des habiles à l'époque où elle fut formulée; vue de génie qui bientôt fera partie de la croyance scientifique de notre temps!

D'après la plupart des savants, en effet, les climats sont fixes, immuables. Telle était du moins leur croyance unanime il y a cinquante ans. Cette idée a encore quelques partisans attardés qui, s'ils ne se hâtent de presser le pas, seront à tout jamais dépassés par la météorologie moderne. Déjà, dans l'Annuaire de cette année, l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, examinant la question résolue affirmativement par Fourier, à savoir, si les travaux des hommes sont de nature à modifier les climats, déclare que « les faits répondront affirmativement. » Un homme plein d'érudition, après avoir consacré plusieurs années à l'étude de cette thèse considérable, va beaucoup plus loin encore. Dans un livre qui restera, livre dont la *Démocratie* (1) a rendu compte, le docteur Fuster prouve que, sous l'influence de l'homme, le climat de la France a changé et change.

Des recherches du docteur Fuster il résulte en effet que l'histoire météorologique de notre climat se divise en trois époques bien distinctes.

La première, antérieure à César, s'étend jusqu'à la conquête des Gaules; dans cette période l'âpre climat de cette contrée s'a-

(1) 31 mars 1846.

connu, dans la plupart des départements, que les hivers sont moins froids et plus longs, et en général les étés plus courts et moins chauds qu'il y a soixante-dix ans.

Si l'on juge la question du point de vue de l'époque des vendanges, il est certain que nous sommes depuis le commencement de ce siècle en retard sur le 18e, lequel était lui-même arriéré par rapport au 17e et à la dernière moitié du 16e.

Ainsi, de 1550 à 1600, on a vendangé trois fois en août, du 25 au 30 de ce mois.

Dans le dix-septième siècle on a vendangé 4 fois en août; — 21 fois du 1er au 10 septembre; — 26 fois du 10 au 20 septembre; — 30 fois du 20 au 25 septembre; — 16 fois du 1er au 10 octobre.

Au dix-huitième siècle on a vendangé une seule fois en août, le 28 (1719), année d'une sécheresse si longue et d'une chaleur si intense, que les feuilles de la vigne furent grillées et le raisin brûlé. Le vin ne se vendit que 80 liv. la queue; — 8 fois du 1er au 10 septembre; — 24 fois du 10 au 20 septembre; — 39 fois du 20 au 30 septembre, souvent du 20 au 25; — 17 fois en octobre du 1er au 6; une fois le 10 et une fois le 18.

De 1800 à 1845 : 1 fois le 2 septembre (1822); — 3 fois du 10 au 15 septembre; — 18 fois du 20 au 30 septembre; ordinairement du 25 au 30. — 24 fois du 1er au 16 octobre. En 1816, année la plus tardive qu'on ait vu en 300 ans, on n'a vendangé que le 25 octobre.

Je garantis l'exactitude de toutes les dates et j'en appelle à tous les vignerons qui, dans la côte de Beaune, ont conservé les notes et les registres de leurs aïeux. Ainsi nos recherches, en ce qui concerne la culture de la vigne, paraîtraient favorables à l'opinion du docteur Fuster; d'autant plus que l'époque des vendanges n'est point arbitraire, mais, de temps immémorial elle est fixée d'après la maturité du raisin par une commission de cultivateurs vignerons qui font deux ou trois visites préalables, dans le finage de chaque commune, et se réunissent ensuite tous à Beaune pour régler le ban de vendange.

Mais à quelles causes attribuer ce retard progressif? Aux déboisements qui ont eu lieu depuis 150 ans. Le défrichement des forêts d'arbres résineux, les plus importants comme abris, la transformation en taillis des futaies de chênes, de hêtres de nos montagnes de second ordre et la dénudation de la plupart de nos côteaux ont produit : 1° un refroidissement du sol dans quelques provinces; il paraît certain que dans des lieux où l'on cultivait autrefois l'olivier, la vigne, le châtaignier et d'autres végétaux sensibles à la gelée, cette culture ne s'est pas maintenue ou même est devenue impossible; 2° de fréquentes inondations; l'eau pluviale n'étant plus retenue ni par les bois, ni par les herbes, au lieu de s'infiltrer dans le sol avec lenteur, s'est écoulée rapidement par torrents; 3° des variations subites d'atmosphère et des ouragans d'une force dévastatrice dont nos pères n'avaient pas

---

Noël et plusieurs autres drames ou tableaux plus ou moins célèbres, de manière à tirer du tout cinq actes et douze tableaux. Nous n'entrerons pas dans les détails de l'intrigue qu'ils ont imaginée dans ce but. Qu'il suffise de savoir que, de même qu'autrefois il y eut à Paris une reine qui prenait des amants pour une nuit, et les livrait le lendemain, cousus dans un sac, aux poissons de la Seine dont les flots baignaient sa tour, de même il exista devers Jérusalem un roi qui faisait chaque nuit les honneurs de sa royale couche à de jeunes vierges prises parmi son peuple; seulement il ne les tuait pas; au contraire, il les rendait mères. Le reste de son temps, il le passait à donner à la reine de Saba, venue pour lui proposer des énigmes, le spectacle de plusieurs fêtes plus ou moins brillantes, et entre autres d'une danse militaire fort connue au boulevart du Temple, où des guerriers et des amazones luttent d'adresse, entrechoquant en cadence les épées et les boucliers, tant qu'enfin les hommes vaincus tombent aux genoux des femmes et leur demandent humblement pardon.

Après avoir joui de ce divertissement et de quelques autres, la reine de Saba, qui pense en avoir vu assez, quitte la scène et vient s'asseoir parmi les spectateurs sous le costume de Mlle Mélanie; une caravane traverse le désert : tout-à-coup le simoun sifflé de manière à troubler les acteurs, peu amis de cette musique; les arbres se brisent, et la scène se couvre de nuages ni plus ni moins que la prose du *Siècle* ou l'horizon du *Constitutionnel* avant son anté-pénultième changement de ... Une des jeunes filles séduites expire sous les caresses du terrible zéphir; mais M. Dumanoir a décidé qu'elle ne mourra pas encore. Deux ficelles glissent sur leurs poulies, le nuage se dissipe, et l'on voit apparaître... devinez quoi?... L'échelle de Jacob. — « On ne s'attendait guères, dirait Lafontaine, à voir l'*échelle* en cette affaire. » Peu importe, du reste; on sait déjà que la logique n'est pas le côté brillant de la pièce. Du sein des nuages transparents où brille le nom de Jéhovah descend un immense marchepied, orné à chaque degré de deux petits anges habillés de blanc et agitant leurs ailes transparentes; un ange dans le même costume, et qui serait fort gracieux s'il avait de plus jolis pieds, descend du ciel et vient ressusciter la pauvre Israélite couchée sur le sable brûlant. Ce tableau est fort beau; les petites filles chargées du rôle des anges sont toutes charmantes, et l'on se demande comment les théâtres, lorsqu'ils trouvent tant de belles enfants pour figurer, vont chercher ces figures disgracieuses qu'ils placent chaque soir sous les yeux du public, sous prétexte de nymphes, de sylphides, de sirènes ou autres prodiges de beauté.

Cependant Salomon perd ses enfants l'un après l'autre; pour le consoler, un ange lui annonce que *son petit dernier* va être à ses yeux transporté dans le ciel. En effet, deux petites filles apparaissent, et transformées en croque mort elles s'élèvent majestueusement vers le ciel en soulevant une espèce de linceul, médiocrement rassurées, du reste, sur la solidité des cordes qui les soutiennent; puis, le théâtre change, et nous trouvons les deux victimes de la royale lubricité du plus sage des princes, allaitant chacune leur poupon; le roi a déclaré qu'il prendrait pour femme la mère qui lui apportera un fils né de lui. Comme il se trouvait déjà à la tête de sept cents épouses, une de plus n'était pas une affaire; des intrigues s'en mêlent cependant; un certain Manassès tient beaucoup à ce que le roi ait 701 femmes, ni plus ni moins, et il tue un des enfants; la mère, qui tient à être reine, vole l'enfant de sa compagne, et va se faire couronner, lorsque la mère véritable apparaît et fait rendre ce jugement que vous savez.

Mais le temple de Salomon, il n'en est donc pas question? — Si fait, on en parle à deux reprises; une première fois, le roi veut le montrer à la reine de Saba, mais le grand-prêtre s'y oppose, et Salomon s'obstinant, les pans de murailles s'écroulent, et l'on contemple debout sur les débris, Mlle Yamini, qui, un glaive flamboyant à la main, adresse au roi profanateur des épithètes assez peu agréables. Plus tard, au dernier tableau, quand la pièce est finie et qu'il n'y a plus qu'à justifier le titre, on aperçoit encore au fond du théâtre une sorte de silhouette gigantesque comme celle que l'on voit à travers les nuages dans les tableaux de Martins; les initiés aux secrets de la coulisse assurent que c'est là le temple de Salomon.

Auteurs : MM..., ... et ..., décorateurs, machinistes et tailleurs. Nous sommes obligés de laisser leurs noms en blanc, l'administration n'ayant pas jugé à propos de les livrer à la publicité; ils y avaient tout droit, cependant; car, si l'on va voir la pièce nouvelle, ce ne sera pas probablement pour les paroles de MM. Dennery et Anicet Bourgeois. Quant aux acteurs, Mmes Abit et Darmont ont joué très convenablement leurs rôles. Nous ne parlons pas des hommes : si l'on en excepte Serres, il n'existe pas d'acteurs de ce sexe à la Gaîté.

Au Vaudeville, c'est au contraire le personnel féminin qui pèche; non que ces dames de la place de la Bourse ne soient toutes fort jolies et fort avenantes; c'est bien quelques chose, mais on est en droit de leur demander davantage. Ce théâtre vient, de complicité avec M. Paul de Kock, de s'attaquer à la tribu des journalistes râpés qui ont succédé aux poètes râpés. Il fut longtemps de mode, pour plaire aux gens d'épée qui ne daignaient signer et aux tout-puissants financiers qui ne savaient pas lire, de livrer à la risée ces enfants perdus de la muse qui n'avaient de patrimoine que leur intelligence. Il semble qu'aujourd'hui on devrait en avoir fini avec ces plaisanteries peu dignes et fort usées d'ailleurs. Il existe, à la vérité, une classe d'écrivains qui ont pris une plume faute de savoir manier un tranchet ou une varlope, rédacteurs de biographies, élogieuses ou calomnieuses selon qu'on les paie plus ou moins, tartineurs de petits journaux inconnus, spéculant sur la peur et sur le scandale, et vivant de contributions imposées aux acteurs, aux artistes, à tout ce qui relève de la publicité. Qu'à ces hommes qui déshonorent la profession des lettres on déclare une guerre impitoyable, rien de mieux; ce ne sont pas des écrivains, ce sont des escrocs justiciables de la police correctionnelle ou de la cour d'assises; mais il est peu généreux de railler un écrivain qui n'a d'autre tort que de porter un habit râpé ou un chapeau qui se déteint. Corneille était misérable, Lafontaine fut recueilli par charité, Gilbert mourut de faim, et J.-J. Rousseau fut toute la vie talonné par le besoin. Il n'est pas même jusqu'à un petit-fils de roi, un cousin de Louis XIV, un des écrivains les plus originaux du dix-septième siècle, qui ne se soit trouvé dans cette position. Ses prodigalités y étaient bien pour quelque chose, à la vérité. Louis XIV disait de lui que sa toute-puissance ne pouvait rien à enrichir Dufresny. Mais on n'est pas petit-fils d'Henri IV pour rien. Il raillait un jour un poète de ses amis sur son linge. Tout le monde, lui répondit l'abbé, n'a pas eu le bonheur d'épouser sa blanchisseuse. En effet, Dufresny avait conduit sa blanchisseuse à l'autel pour n'avoir pas à la payer.

Boursicot, dans la pièce du Vaudeville, se trouve dans la même situation que Dufresny; il fait la cour à sa blanchisseuse, et il a beau retourner ses poches, il n'y trouve pas une croix pour empêcher le diable d'y danser, comme on disait il y a dix ans. Le monopole des gentilshommes de lettres, entrepreneurs de littérature en tout genre, lui est devenu fatal; l'aspect de son habit le fait éconduire de toutes parts, et un rédacteur en chef vient de lui refuser cinquante francs sur un roman superbe qui enfoncé de cent coudées le *Juif errant* et le fameux *Monte-Christo*. Il maudissait tout haut les monopoleurs, lorsqu'il aperçoit près d'une borne un objet qui le fait tressaillir. Sautez de joie, Junon; mettez votre écharpe, Passe-Lacet; relevez votre belle chevelure, Atalante; — ce n'est rien de moins qu'un portefeuille contenant une dixaine de billets de mille francs que Boursicot va mettre à votre disposition, après toutefois qu'il aura prélevé pour son compte le prix de dix douzaines de gants paille et d'un superbe paletot idem. Comme il a pâti longtemps, Boursicot s'en donne à cœur joie tant que le portefeuille garde du ventre; mais à mesure que les billets s'en vont, le remords arrive et prend la forme d'un vieillard qui semble avoir pour tâche de poursuivre le pauvre journaliste en répétant qu'il a perdu quelque chose de précieux sur la place Ventadour. Tout s'éclaircit pourtant; le respectable vieillard, qui n'est autre que l'oncle propre d'Atalante, n'a perdu que sa perruque; quant au portefeuille, il était destiné à Boursicot lui-même, par un brave parent qui, appelant inutilement le sommeil depuis plusieurs mois, l'a recouvré à la lecture d'un roman, que ledit Boursicot a fait imprimer à ses frais. Vous verrez que les journaux à grand format se récrieront contre ce dénouement et prétendront qu'un de leurs numéros eût produit le même effet. Quoi qu'il en soit, Boursicot se trouve fort soulagé par cette réponse, il avoue même qu'il l'est un peu trop : « Si j'avais su que cet argent était le mien, dit-il, je ne l'aurais pas dépensé si vite. » Là-dessus, il épouse sa blanchisseuse, ni plus ni moins que le petit-fils d'Henri IV.

Ce vaudeville au gros sel est un peu dépaysé place de la Bourse; des farces et des plaisanteries vulgaires peuvent suffire au boulevart du Temple; mais quand on dépasse la porte Saint-Denis, le public a droit d'exiger de l'esprit et du style. M. Paul de Kock n'a pas même, cette fois, fourni son contingent ordinaire d'entrain et de gaîté.

P. S. Nous sortons de la première représentation de *Paris l'été*, aux Variétés. La pièce peut se résumer en quelques lignes. C'est une promenade aux environs de Paris, moins l'odeur de l'herbe et l'air frais de la campagne; c'est une séance aux cafés des Champs-Elysées, moins le plaisir de boire frais; c'est une visite à l'école de natation, moins le plaisir de nager; c'est une excursion au Château-Rouge moins le plaisir de danser; le tout réduit aux proportions d'un petit théâtre. Les sifflets et les huées n'ont pas permis à Hyacinthe de livrer au public le nom de l'auteur.

J. FLEURY.

Dans les départements de la Sarthe, de l'Indre, de la Vienne, de l'Allier, etc., il sera procédé avant la mauvaise saison aux adjudications de travaux concernant les chemins de fer, les constructions, rectification et restauration de routes royales et départementales, afin que les opérations entreprises pendant l'hiver puissent fournir aux nécessités des ouvriers et atténuer les effets de la mauvaise récolte.

Entre Tours et Bordeaux, l'autorité hâtera l'organisation de grands ateliers pour l'exécution de la deuxième section du chemin de fer. Déjà on a avisé à ce que les travaux du grand viaduc de la palu d'Arveyre fussent continués activement, et l'on compte plus de deux cents ouvriers occupés à l'établissement de cet ouvrage d'art.

Sur tous les points où l'administration a des moyens d'action, il sera pris des mesures efficaces pour que les classes laborieuses éprouvent un soulagement à leur misère, et à cet effet, sur la demande de l'autorité locale, il sera ouvert par les ministres que cela concerne les crédits nécessaires pour ne laisser chômer aucune entreprise de travaux d'utilité publique.

Le gouvernement prend ses mesures pour que des adjudicataires de travaux puissent occuper des ouvriers pendant la saison mauvaise, c'est là un soin dont il faut le louer ; mais il ne faut pas oublier que la semaine dernière on congédiait dans les ports un grand nombre d'ouvriers employés au compte de l'Etat, et que dans la seule ville de Cherbourg *trois cents* viennent d'être mis en chômage. Dirait-on pas de ces gens qui prêchent aux autres la charité, mais se gardent de la faire?

Des accidents causés par les machines.

Un récent arrêté du préfet du Nord rappelle l'attention sur un des vices les plus graves de notre régime des fabriques. On ne peut visiter une ville manufacturière sans être attristé par le spectacle d'ouvriers, d'enfants estropiés par les machines industrielles, mutilés horriblement et souvent privés pour la vie de toute aptitude au travail. Nous ne parlons pas des accidents causés par l'explosion des chaudières ou par quelque autre sinistre extraordinaire, mais les blessures que les machines mues par l'eau ou la vapeur font presque journellement, par leur jeu régulier, à ceux qui les approchent et les mettent en œuvre.

Ces blessures sont atroces ; elles ont présenté aux chirurgiens des cas inconnus jusque-là, plus compliqués, plus douloureux que les plaies faites à la guerre. Frappé de la fréquence de ces malheurs, M. le préfet du Nord a chargé une commission d'hommes compétents d'aviser aux moyens de concilier la sûreté des ouvriers avec les nécessités de la fabrication.

Jusqu'ici, il faut le dire, les mécaniciens se sont plus souciés d'augmenter la production que de ménager la sécurité des producteurs. Nul doute qu'une fois mis sur cette voie, ils ne découvrent des procédés ingénieux et efficaces, aussi favorables à l'humanité qu'à l'industrie. Cependant, ces inventions tardives auront peu d'effet, si le progrès de la mécanique n'est pas secondé par l'administration et par la législation. L'administration doit veiller à ce que la loi sur le travail des enfants soit strictement exécutée : car les plus exposés aux accidents que l'on déplore, ce sont les plus jeunes enfants, entrés par fraude dans la fabrique. Leur démarche est mal assurée, ou ils ont trop peu de raison pour ne pas jouer en passant avec les roues dentelées et rapides, avec les cylindres énormes qui punissent par la mutilation ou par la mort le moindre défaut d'attention ou de prudence.

Il faut en outre faire une loi qui est réclamée depuis longtemps par les fabricants eux-mêmes.

Il faut limiter législativement le nombre des heures de travail exigées même des adultes employés dans les fabriques et manufactures. Car si l'on n'y prenait garde, on verrait que c'est vers la treizième, la quatorzième, la quinzième heure de la journée, lorsque l'ouvrier est hébété par la fatigue, lorsqu'il ne voit plus, lorsqu'il n'entend plus, c'est alors qu'il lui arrive de se laisser saisir et dévorer par les rouages d'acier.

La considération de ces accidents affreux est un des nombreux motifs qui nous portent à cette loi de rédemption, de salut, sans laquelle tout ce que l'on tentera pour améliorer le sort et élever les mœurs des ouvriers de fabrique ne sera que comédie ou déception.

(*Quotidienne.*)

Le *Journal du Loiret* fait à son tour les réflexions suivantes sur l'exploitation des enfants par les saltimbanques :

Les saltimbanques, bateleurs, escamoteurs qui parcourent les villes et les campagnes, sont presque toujours accompagnés d'enfants qui leur ont été quelquefois confiés, mais que le plus souvent ils ont dérobés, et qu'ils emmènent au loin afin d'échapper aux recherches.

Pour prévenir ou faire cesser ces enlèvements criminels, les maires devraient obliger ces individus, dans toutes les communes où ils s'arrêtent, à justifier de l'état civil des enfants qu'ils ont avec eux et du consentement des père et mère, et même interroger ces enfants. Ils ne feraient qu'user de leurs droits d'administrateurs et d'officiers de police, car l'art. 345 du Code pénal punit de la réclusion les coupables d'enlèvement et de recel d'enfant et ceux qui, étant chargés d'un enfant, ne le représentent point aux personnes qui ont le droit de le réclamer.

Si par ces investigations, un maire découvrait qu'un enfant a été dérobé, il devrait mettre le ravisseur sous la main de la justice; si la vérification ne pouvait être faite immédiatement et que des doutes s'élevassent sur la position de l'enfant, le maire devrait en référer au procureur du roi, pour prendre telles mesures que réclamerait la circonstance. Ce sont les prescriptions d'une circulaire du ministre de l'intérieur du 24 août 1826.

On assure, dit la *Gazette d'Augsbourg*, que le pape s'occupe de régler les rapports politiques du Saint-Siége et de la Porte-Ottomane, dans l'intérêt du commerce italien avec le Levant. Pie IX compte sur les bons offices de la France pour faciliter cette affaire, dont le soin serait confié au comte d'Escalon, consul du Saint-Siége à Marseille. Cet agent se rendrait à Constantinople, investi d'une mission spéciale, des cautionnements et des amendes. L'opinion publique en Hollande est si contraire à tout ce qui pourrait ressembler de près ou de loin à une restriction de la liberté de la presse, que lors même que le gouvernement parviendrait à faire adopter une pareille mesure par les Etats-Généraux, il rencontrerait des difficultés insurmontables devant lesquelles il finirait par être obligé de céder. Quiconque n'a pas vu les Pays-Bas depuis quelques années ne saurait manquer d'y remarquer une certaine irritation de l'opinion publique; mais quelque déplaisir qu'en éprouve le gouvernement, il est obligé de procéder avec ménagement contre ces manifestations. Une des causes qui ont surtout contribué récemment à accroître ce mécontentement, c'est le traité avec la Belgique, par lequel, dit-on, le gouvernement a sacrifié les intérêts de la marine néerlandaise ; mais le temps prouvera que les concessions qu'a pu faire la Hollande à sa voisine du Midi ont été dictées par une sage politique. »

EXPEDITION HOLLANDAISE DANS L'INDO-CHINE. — Le *Moniteur des Indes-Orientales*, recueil mensuel qui se publie à La Haye, communique les détails suivants sur l'expédition contre Bali :

« L'expédition se dirigera d'abord contre le roi de Bléling. Le lieu du débarquement paraît être fixé dans la proximité du village de Bléling, situé sur la côte nord de Bali, à environ trois milles de distance de la capitale du royaume. Le fond de la mer, à cette partie de la côte, permet aux navires d'approcher du rivage de très près ; cette circonstance favorable les mettra à même de seconder le débarquement des troupes et de canonner le village de Bléling. La capitale de Sinja-Radja est défendue par des murs en pierres de huit pieds de haut, qui forment les rues et entourent plusieurs habitations. Le *kraton* (palais du prince) est également construit en briques. L'on prétend que les rois de Bléling et de Karang-Assam réunis peuvent mettre 30 000 hommes sous les armes. Il paraît certain que ces deux princes ont fait des achats considérables de fusils et de munitions à Singapore, et qu'ils n'ont rien négligé pour exercer leurs troupes.

« Les troupes expéditionnaires forment un nombre d'environ 1 700 hommes, savoir : 400 Européens, 700 indigènes, 100 nègres et 500 Madurais. L'artillerie se compose de neuf pièces de canon.

« En outre, la division maritime pour le débarquement compte 612 hommes et 30 pièces de canon, et l'escadre de réserve est composée de 615 hommes et 70 pièces de canon. »

FERMENTATION A LAHORE. — Les journaux anglais publient, d'après leurs correspondances particulières de l'Inde, quelques nouvelles intéressantes que ne contenaient point les journaux de Bombay. Ainsi ces correspondances confirment, non-seulement ce que nous avons dit des troubles qui pourraient prochainement éclater dans le Lahore, mais encore elles semblent donner à entendre que, si les troupes anglaises se retirent à l'expiration du délai convenu, le gouvernement britannique ne tardera pas à se voir contraint à intervenir de nouveau dans les affaires du Penjaub. Quelques journaux anglais, commentant ces correspondances, vont jusqu'à dire qu'avant un an les Anglais seront obligés d'occuper définitivement le pays.

Ce qui paraît certain, c'est que le rajah Goulab-Singh, que les Anglais, par leur dernier traité avec le roi de Lahore, ont fait prince indépendant de Cachemire, refuse au gouverneur général le payement en espèces de sa part de l'indemnité stipulée, et menace de résister à toute tentative qui serait faite pour le contraindre à remplir ses engagements. Jusqu'à présent on n'a pu obtenir de lui que des bijoux, dont la valeur intrinsèque est à peine la moitié des sommes convenues. On disait qu'une armée anglaise allait être concentrée de ce côté.

EXPULSION D'UN CHIRURGIEN DE MAURICE. — Sir William Gomm, gouverneur de l'île Maurice, qui a perdu son nom français par suite des traités de 1814, a expulsé de la colonie un prêtre catholique romain fort habile dans l'art de la chirurgie. Le crime de cet ecclésiastique a été de pratiquer l'opération césarienne sur une femme morte, afin de pouvoir sauver son enfant, qui n'a cependant vécu que vingt-quatre heures, et de lui conférer le baptême. Les journaux de l'île Maurice prennent chaudement parti pour l'exilé.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — L'Académie des Beaux-Arts de l'Institut a jugé le concours des grands prix d'architecture, dont le sujet traité par les concurrents était un Muséum d'histoire naturelle. Les prix décernés sont :

1er *grand prix*, à M. Alfred-Nicolas Normand, de Paris, âgé de vingt-quatre ans, élève de MM. Jay et Normand.

1er *second grand prix*, à M. Thomas-Augustin Monge, de Puteaux (Seine), âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Bouchet.

2e *second grand prix*, à M. Jacques-Louis-Florimond Ponthieu, de Saint Gobain (Aisne), âgé de vingt-quatre ans, élève de M. Bouchet.

— Par arrêté du ministre des finances, en date du 5 de ce mois, M. Magne, député de Périgueux, directeur du contentieux des finances, est nommé membre du conseil supérieur des tabacs.

— M. Jules Hennecart, candidat conservateur, a été élu député par le collége électoral de Loudun, en remplacement de M. Nozéreau, démissionnaire. M. Hennecart a réuni 420 voix sur 471 votants.

— La *Gazette de Madrid* du 8 de ce mois contenait une note officielle annonçant le mariage du duc de Montpensier avec l'infante Luisa. Voici la teneur de cette note :

« Nous sommes autorisés à annoncer que le mariage entre S. A. R. l'infante dona Maria-Luisa-Ferdinanda de Bourbon et S. A. R. Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, a été stipulé, convenu et arrêté par le très excellent don Francisco-Javier Isturitz, premier secrétaire d'Etat et président du conseil des ministres, porteur des pleins pouvoirs de S. M. la reine, notre souveraine, et le très excellent comte Bresson, ambassadeur de France, également porteur des pleins pouvoirs du roi son auguste souverain; acte en a été dressé, signé et duement scellé.

» Il sera en temps utile rendu compte aux Cortès de ce mariage. »

— On ose parler de démocratie, dit l'*Union provinciale*, lorsqu'une si grande nation comme la France ne compte que 200 000 privilégiés, cantonnés dans un monopole qui accapare tous les bénéfices pour [illegible]



la banque, et qui procédera sommairement contre [illegible] qui ne remplissent pas les obligations contractées à la Bourse. »

JOSEPH HENRY AU BAGNE. — Nous empruntons à la *Gazette des Tribunaux* les détails du départ du pauvre monomane pour Toulon :

« Joseph Henry, condamné par arrêt de la Cour des pairs, en date du 27 août dernier, à la peine des travaux forcés à perpétuité, comme coupable d'attentat contre la personne du roi, a été dirigé hier vers le bagne de Toulon. Il fait partie d'un convoi cellulaire qui transporte indépendamment de lui sept autres condamnés frappés par des arrêts de la cour d'assises du département de la Seine, et dont les pourvois ont été rejetés.

» Dès le 4 de ce mois, Joseph Henry avait été transféré de la prison de la Chambre des pairs à celle de la rue de la Roquette, spécialement affectée aux condamnés. Ce transfèrement, qui n'eût pas été opéré si le recours en grâce ou en commutation de peine qu'il avait formé n'eût pas été rejeté, devait, selon toute probabilité, lui faire ouvrir les yeux sur le sort qui lui était réservé : il ne parut pas cependant en comprendre la signification, et l'on ne put douter à son attitude comme prisonnier et à ses discours, qu'il ne conservât encore quelque espérance en la clémence royale. A deux reprises différentes, il avait demandé à voir son défenseur devant la cour des pairs, M. Baroche, et dans chacune de ces entrevues il lui avait témoigné son anxieuse inquiétude sur le sort de son recours en grâce.

» Quand hier matin, vers six heures, on vint lui annoncer qu'il allait partir pour le bagne, et qu'il lui fallait se préparer et descendre pour être soumis dans l'avant-greffe, avec les autres condamnés, à la visite, à la prise du costume de route et au ferrement, il est tombé dans un morne abattement, s'est pris à pleurer abondamment en se couvrant le visage, et a paru prêt à défaillir et à perdre connaissance. Il est descendu cependant d'un pas assez assuré, mais en s'écriant par intervalles d'une voix étouffée : « Il n'y a donc plus d'espoir! [illegible] est donc fini ?... Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! quelle honte [illegible]

» Arrivé dans l'avant-greffe, il a fallu l'aider pour lui faire revêtir le costume mi-partie jaune et gris des condamnés à perpétuité. Lorsqu'on lui a rivé au pied la chaîne qu'il ne devra plus quitter au bagne, son front s'est couvert d'une rougeur subite, la sueur a inondé son visage qu'il s'efforçait de cacher, et il a encore répété son exclamation : « Tout est donc fini ! plus d'espoir ! »

» Le sentiment qui paraissait dominer en ce moment fatal chez ce malheureux était celui d'une honte à laquelle il n'était pas préparé. Une fois tous ces sinistres apprêts terminés, et lorsqu'il s'est agi de sortir par le greffe et le guichet pour monter dans la voiture cellulaire, Joseph Henry a salué les assistants, parmi lesquels se trouvait, outre les employés de la maison, un inspecteur général des prisons ; puis, en posant le pied sur les degrés de la voiture cellulaire, il a dit en levant les yeux au ciel : « J'aurais préféré la mort ! Tout est donc fini pour moi ! »

» Les autres condamnés, au nombre de sept, ainsi que nous l'avons dit, qui complètent ce convoi, n'ont à subir au bagne que des peines de cinq et dix ans, et cependant aucun d'eux ne paraissait prendre en pitié le sort de leur triste compagnon de route. »

VENDANGES. — Le *Censeur de Lyon* donne les détails suivants sur les vendanges du Rhône :

« Les vendangeurs, qui quelquefois grelottent et le plus souvent sont tout mouillés dans les vignes, suffoquaient de chaud cette année. On en a vu des troupes, sur certains points de coteaux parfaitement tournés au midi, obligés de s'arrêter quelques instants pour respirer et essuyer la sueur qui les inondait.

» Les raisins, qui paraissaient brûlants au toucher, commençaient à fermenter dans le trajet entre la vigne et la cuve. Aussi, on ne les a laissé cuver qu'une nuit seulement; c'est-à-dire qu'après avoir, du matin au soir, rempli une cuve de raisins, on en tirait le vin le lendemain matin, avec une couleur très prononcée et très belle. [illegible] plaçant les raisins directement sur le pressoir, sans les avoir fait séjourner dans la cuve, on n'eût pas pu faire cette année ce qu'on appelle des vins *gris* (d'une nuance tendre).

» En résumé, voici ce qui a eu lieu : longue sécheresse et chaleur extraordinaire depuis la floraison jusqu'à la maturité; température soutenue de 25 à 26° le jour où l'on a vendangé ainsi que le jour où l'on a tiré le vin de la cuve, et pressé le résidu du raisin.

» Voici maintenant ce qui en est résulté : les connaisseurs, les hommes à qui l'âge donne en pareille matière le plus incontestable droit d'émettre leur avis, après avoir pensé au commencement des vendanges, c'est-à-dire de cette semaine, que la qualité des vins de cette année serait comparable à celle des vins de la comète, du moins, [illegible] proclament aujourd'hui, sans hésitation, que 1846 doit être placé au-dessus de 1842, de 1825, de 1811, de 1802, et ils déclarent qu'il faudra remonter jusqu'en 1762 pour lui trouver un terme de comparaison. »

EXCENTRICITÉS BRITANNIQUES. — Il y a dans ce moment à l'hôtel des bains de Frascati, au Havre, un Anglais d'une excentricité rare. D'après la convention passée avec son hôte, tous les mets qu'il a touchés doivent être ensuite jetés à la mer et donnés en pâture aux poissons ; sur une dinde aux truffes il prend une aile; sur un énorme rosbif, une tranche, et pour le reste la convention s'exécute. Il en est de même pour tout ce qui a paru sur la table, depuis le potage jusqu'aux fruits. On ne dessert rien. A peine notre Anglais a-t-il fini de dîner, que deux domestiques enlèvent la nappe avec tout ce qui a été servi. On porte cela dans un canot que des matelots emmènent aussitôt à trente ou quarante brasses de là, et l'enfant d'Albion, armé d'une lorgnette, préside du haut de la terrasse de Frascati à l'exécution de ses ordres. Quand l'opération est terminée, il dit *very well*, et rentre dans sa chambre d'où il ne sort jamais que pour jouir de ce spectacle.

BRUITS DE BOURSE. — Plusieurs journaux annoncent qu'il est question de réunir en une seule et même compagnie les deux compagnies actuellement distinctes du chemin de fer de Paris à Rouen et de celui de Rouen au Havre. Le bruit a même couru que les actionnaires des deux sociétés devaient être prochainement assemblés pour délibérer sur la fusion. Ce bruit et ce prétendu projet ne peuvent avoir d'autre but que de relever les actions du chemin de fer de Rouen au Havre, qui, depuis l'écroulement du viaduc de Barentin, ont [illegible] dépréciation à laquelle ne pouvaient pas s'attendre les [illegible]

deruier, par le plein soleil de midi, les flâneurs de la Chapelle-Saint-Denis étaient heureux; ils étaient rassemblés autour du beau Narcisse Trusson, le prince des saltimbanques, qui paradait de son mieux. Il accompagnait sur la trompette, d'un ton suave et délicat, une toute petite fille qui chantait. Couverte d'oripeaux de soie, de paillettes de cuivre, les veines du cou gonflées, la bouche grande ouverte, la pauvre enfant ne pouvait parvenir à se faire tout à fait laide, tant il est facile à l'enfance d'être gracieuse.

Jusque-là tout était bien, la musique était en harmonie avec les costumes, mais dans certains entr'actes, voilà que le prince des saltimbanques se mit à faire de la banque, annonçant le fameux jeu de *quatre-vingt-dix*, au moyen duquel tout un chacun qui se trouvait avoir deux sous dans sa poche pouvait se faire une fortune. A tous coups, disait-il, à tous coups, messieurs, on peut gagner à ce jeu-là; et les niais de mordre à l'hameçon au bout duquel le saltimbanque suspendait une demi-douzaine de macarons ou un morceau de pain d'épice. « Venez, s'écriait-il, suivez le monde, ruinez le marchand, ruinez le cet animal de marchand, qui a la bêtise, pour se faire des amis, de tenir un établissement de jeu ruineux pour lui. Ruinez-moi, je veux que vous me ruiniez, que vous emportiez mes couteaux, mes ciseaux, mes cristaux, mes minéraux et mes gâteaux... ne me laissez pas un macaron pour souper. »

Malgré ces beaux discours, la partie se ralentissait, et les amateurs secouaient l'oreille à la façon des gens peu convaincus.

Ce que voyant le banquiste : A un autre tour! dit-il, j'en ai pour tous les goûts! Et crac, en deux temps le tapis est retourné, d'autres cartes sortent de sa poche et l'on joue de l'argent. Les gros sous pleuvaient sur le jeu. Mais il y plut aussi autre chose, ce fut un agent de police qui voyant là un délit, le constata sur un bon procès-verbal, lequel amène aujourd'hui Narcisse Trusson, le prince des saltimbanques, sur le banc de la police correctionnelle. Une double prévention lui est reprochée: tenue de jeux clandestins et rébellion.

Après la déposition de l'agent, le prévenu est interrogé.

M. le président : Vous savez que les jeux de hasard sont défendus?

Trusson : De par monseigneur le conseiller d'Etat, préfet de police, voilà mon permis. (Il déplie un carré de papier.) C'est dit dessus que permis à M. Trusson de tenir le 90.

L'agent : Pour faire jouer du pain d'épice et des macarons, mais pas d'argent, c'est ce que vous ne dites pas.

Trusson, à l'agent : Qui est-ce qui vous fait l'honneur de vous parler? c'est-il vous qu'on interroge, pour mettre votre langue où ça ne la regarde pas?

M. le président : Le témoin renseigne la justice, et il a raison ; au surplus, nous savons que M. le préfet de police ne peut pas vous avoir autorisé à faire jouer de l'argent.

Trusson : Je veux bien encore, mais il devait me dire cela en ami, et ne pas m'emporter mon orchestre.

M. le président : Qu'appelez-vous votre orchestre?

Trusson : Ma petite fille, donc; ma petite chanteuse... Oui, il m'a emmené mon enfant, qui pleurait, la pauvre petite, comme si elle était à moi.

M. le président : Elle n'est donc pas votre fille?

Trusson : Non, c'est à ma voisine qui me la prête, mais je ne l'abîme pas.

M. le président : Belle éducation qu'elle reçoit de vous; l'agent a fort bien fait de la soustraire à votre dangereuse autorité.

Trusson : Dangereuse! nous n'avons jamais eu deux mots ensemble, et très bien nourrie qu'elle est, tout en pain d'épice, sucreries et macarons, comme un canari. Le saltimbanque a des entrailles.

M. le président : Vous vous êtes opposé à ce que l'agent emmenât cette enfant?

Trusson : C'est lui qui dit ça; il m'en veut parce que je ne l'ai pas corrompu. Pas plus tard que ce matin je l'ai rencontré avec Jean-Lapaille, un de mes concurrents, qui sifflaient une bouteille de blanc. Qui qui payait, je l'ignore; mais, pour l'avenir, je le surveillerai, moi.

M. le président : Taisez-vous.

Trusson : Je veux bien, mais c'est pour vous dire que quand il a des raisons avec nous, c'est à faire trembler la terre ce qu'il dit; il trompe, il badigeonne, il invente, il baverne un tas de choses...

La phrase du prince des saltimbanques est coupée en deux par le prononcé du jugement qui le condamne à huit jours de prison.

UN MISSIONNAIRE DANS L'OCÉANIE. — Mardi 16 décembre 1845, dit un rapport du capitaine Richard publié par le journal de Sidney, commandant la goëlett *Marian-Watson*, à sept heures et demie du matin, MM. Epalle, Frémont et Chaurain, ainsi qu'un frère laïque, descendirent du navire et se mirent dans la chaloupe, ayant avec eux le second et quatre matelots. Leur dessein était de voir s'ils trouveraient dans cette île un lieu convenable pour s'y fixer, comme ils l'avaient fait deux jours auparavant pour l'île d'Isabelle.

Vers dix heures et demie, la chaloupe revint au navire avec trois personnes grièvement blessées par les sauvages, qui avaient attaqué nos gens. On porta M. Epalle sur le pont; on examina ses blessures, et M. Guior assura qu'il n'y avait pas moyen de le sauver. Il avait quatre grandes blessures à la tête, qui toutes pénétraient le crâne, de manière à laisser le cerveau à découvert. M. Frémont avait reçu deux blessures et le second une; elles semblaient avoir été faites avec un tomawack (casse-tête). C'est M. Chaurain, le secrétaire de l'évêque, qui m'a donné les détails de cette triste affaire.

En débarquant, ils virent des sauvages tout armés. L'un d'eux, qui paraissait être le chef, vint à la chaloupe et voulait avoir l'anneau de M. Epalle. Le second et nos marins débarquèrent aussi et se promenèrent sur le rivage. Les sauvages, qui sortaient d'un buisson, s'avançaient toujours vers la chaloupe. Le chef demanda un tomawack, que le second lui livra, par la crainte que ce chef lui inspirait. Mais les sauvages s'étaient rassemblés autour de l'embarcation, et observaient avec curiosité nos armes à feu. Il paraît que personne ne s'était aperçu qu'ils étaient vêtus et peints comme le sont pour l'ordinaire les naturels quand ils vont à la guerre.

Le premier signal qu'on eut fut un cri jeté par l'évêque, et en même temps les sauvages sortirent du buisson en poussant des hurlements. L'évêque tomba au second coup qu'il reçut; il était alors environné de trois ou quatre naturels. M. Frémond et le second se sauvèrent vers l'eau, et sans un coup de pistolet qui fut tiré de la chaloupe, ils auraient subi le même sort.

M. Chaurain se fraya vaillamment un chemin à coups de pierres,

VARIETES.

Concours pour les grands prix de Rome.

Pendant trois jours, les œuvres des concurrents pour le grand prix d'architecture ont été livrées à l'appréciation publique, et le jury va maintenant prononcer, si même il ne l'a fait (1), sur leurs mérites respectifs. Déjà, la semaine précédente, l'Académie avait jugé le concours de sculpture, et, dans quelques jours, elle sera appelée à décerner le grand prix de peinture.

Mais chacun sait-il bien ce que c'est que ce concours pour le grand prix? Les artistes, oui, bien qu'ils ignorent généralement l'histoire de cette institution; mais la majeure partie du public, non. Un mot d'explication donc, pour le public, et une rapide esquisse historique pour tous.

Au moyen-âge, les arts s'exerçaient en France au même titre que les métiers; on n'était pas encore arrivé à ce degré de raffinement de distinguer les arts *libéraux* des arts *mécaniques*. A partir du règne de François Ier, le peintre ou le sculpteur qui voulait exercer librement son art dans Paris fut obligé de se faire recevoir *maître*, de faire un *chef-d'œuvre*, tout comme un serrurier ou un charpentier, et cette preuve de son talent était soumise à un jury composé des maîtres peintres et sculpteurs reçus déjà au sein de la corporation. Dans ces temps-là un artiste était tout simplement ouvrier en peinture ou en imagerie, comme on est aujourd'hui ouvrier terrassier, maçon ou bottier. La corporation des peintres et des sculpteurs était formée sous le patronage de *saint Luc*; on y rencontrait le peintre verrier à côté du peintre en bâtiment, le sculpteur en bois était confondu avec le menuisier. Les arts mécaniques sont à coup sûr très honorables et méritent fort d'être honorés, mais il y avait bien dans la corporation de Saint-Luc un peu de confusion; le peintre des légendes sacrées méritait certainement un siége plus élevé que celui du peintre à *trois ou à quatre couches*: les artistes qui sculptèrent les charmantes figures des stalles d'Amiens, les riches décorations qui se voient dans la cathédrale de Bâle, la boiserie de l'orgue de Rodez, etc., étaient incontestablement supérieurs aux menuisiers qui faisaient tout bonnement des assemblages *à rainures et à languettes*. Aussi le cardinal Mazarin, qui avait apporté de son pays un véritable amour de l'art et quelque respect pour les artistes, forma-t-il, en 1655, une *Académie royale de sculpture et de peinture*. En 1671, par les soins de Colbert, fut fondée l'*Académie d'architecture*, et quatre ans plus tard, en 1675, il fut arrêté que chaque année trois jeunes artistes, un peintre, un sculpteur et un architecte, seraient envoyés à Rome, aux frais du gouvernement, pour étudier pendant cinq années les œuvres des grands maîtres romains.

Etait-ce un bien, était-ce un mal? Le goût public s'épura plus rapidement peut-être, mais l'art français s'*italianisa*, et nos artistes, au lieu d'écrire dans leur langue maternelle, ne produisirent trop souvent que des traductions sans accent et sans verve.

L'année 1793, qui brisa, de sa main puissante et quelquefois brutale, tant d'institutions séculaires, biffa l'*Académie royale des beaux-arts*; elle ne fut pas supprimée par ordre supérieur; ni l'Assemblée constituante, ni l'Assemblée législative, ni même la Convention ne s'arrêtèrent un moment dans leur course rapide pour frapper l'*Académie*. Elle disparut sans éclat et sans bruit; il semblerait que le changement universel qui s'opérait autour d'elle, modifiant profondément les circonstances habituelles de son existence, avait conduit à son terme naturel cette institution *royale*. L'Académie ne fut pas détruite, elle s'éteignit.

Et, au fait, à quoi bon une *Académie des beaux-arts* à une époque où il se trouvait des gens pour proposer, au nom des principes de l'*égalité*, de décapiter les flèches et les tours les plus élevées de nos monuments publics? Sans hiérarchie que peut l'art?

Mais le génie de l'art, terrassé un moment par l'inflexible logique de l'esprit français qui, par malheur, s'était un instant engoué d'un principe incomplet, devait bientôt trouver son salut dans les fécondes ressources de ce même esprit. Peu d'années après l'extinction des académies, on comprit l'utilité d'une institution chargée de conserver les traditions de l'art, et on les vit renaître sous un nom nouveau. L'*Institut* se divisa d'abord en trois classes; la troisième fut composée des sections de peinture, de sculpture, d'architecture, et des représentants de l'ancienne Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

La musique et la déclamation furent également accueillies dans cette réorganisation un peu confuse; mais sous le Consulat, l'Institut fut divisé en quatre classes, et l'une d'elles fut exclusivement composée des représentants des Beaux-Arts. Après la Restauration, cette quatrième classe reprit son ancien titre d'*Académie royale des Beaux-Arts*, qu'elle conserve encore.

C'est l'Académie qui dirige les concours annuels des grands prix d'architecture, de sculpture, de peinture, de gravure et de composition musicale. C'est elle qui rédige les programmes, décide du mérite des concurrents et décerne les grands prix dans une séance solennelle; les lauréats, c'est-à-dire ceux qui ont obtenu les grands prix, ne sont pas abandonnés à eux-mêmes pendant leur séjour dans *la ville éternelle*. L'Institut les y suit encore de sa surveillance, car le directeur de l'école de Rome est nommé par le Roi sur la présentation de l'Académie des beaux-arts, et les lauréats sont tenus d'envoyer chaque année, à Paris, qui un tableau, qui une statue, qui un projet de restauration de quelque monument antique, etc. Pour terminer enfin sur les attributions de

(1) Cet article était composé avant que la décision du jury fût connue.

ils ne sont pas tenus d'indiquer à quel service spécial chacune d'elles est affectée, le spectateur comme le jury est libre d'y faire toutes les transpositions qu'il voudra.—Je conçois que cette latitude puisse faciliter beaucoup les choses; cependant, supposez que les membres de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts soient invités à entrer en loge à leur tour, qu'on leur donne pour toute instruction un programme de quelques lignes, aride dénombrement des salles demandées, et dont le sujet sera par exemple soit une pagode pour Vichnou ou Shiva, soit un palais pour les femmes de l'empereur jaune, palais orné de dragons, de clochettes et de lanternes en papier de couleur, soit enfin tout autre édifice peu connu, alors, je vous le demande, croyez-vous que ces messieurs s'en tireraient honorablement et que chacun ferait un chef-d'œuvre dans sa journée? Monge, le savant Monge, disait qu'il lui eût été impossible de sortir victorieusement des épreuves auxquelles on soumet les aspirants à l'Ecole polytechnique. Eh bien! si difficiles qu'elles soient, ces épreuves le sont peut-être encore moins que celles qui sont imposées aux concurrents pour le grand prix d'architecture.

L'aspirant à l'Ecole polytechnique voit toutes les difficultés qu'il doit vaincre renfermées dans des limites nettement tracées; il sait l'étendue du terrain qu'on pourra l'obliger à parcourir; pour les jeunes architectes, au contraire, le terrain d'épreuves est sans bornes; il y a beaucoup à parier que le sujet du programme leur sera complètement étranger. Aussi, quand j'entre dans la salle d'exposition, je me sens constamment porté à ne voir que des merveilles d'intelligence.

CÉSAR DALY.

Directeur de la *Revue de l'Architecture et des Travaux publics.*

(*La fin à demain.*)

PETITE CORRESPONDANCE.

Sentinelle des Pyrénées. — Remerciements affectueux.

M. E. à Zurich. — Nous attendons pour dimanche.

M. B. à Genève. — Nous servons les 2 ab. Vous êtes inscrit pour les 10 douz. d'alm. — Les livres vont être expédiés. Nous n'avons pas reçu encore le règlement de la b.. m.. — C. passera par votre ville.

M. M. à Congez-p.-Eloges. — Nous mettons aux messageries les numéros demandés. Veuillez faire prendre au bureau d'Eloges. — Le prix : 6 fr.

M. A. G. à Gien. — Nous allons servir les 2 ab. nouv. Nous nous conformerons à votre lettre pour le recouvrement de l'anc en ; recevez nos remerciements. Le *bull.* vous parviendra sous peu de jours. Où faut-il vous l'adresser?

M. P. à Strasbourg. — Nous vous savons gré. — Réparation immédiate.

M. P. à Indret. — Nous recevons votre lettre. Nous savons maintenant la destination des 47. — Merci.

M. B. à Sainte-Hermine. — L'erreur va être réparée. — Vous savez maintenant à quoi vous en tenir quand au *bull.*

MM. B. et S. à Lyon. — Bon.

M. P., rue du Caire. — Nous avons reçu les 2.

M. M. à Marseille. — Nous répondrons à votre lettre sympathique.

M. Alfred A. à Lezoux. — Il ne *peut* vous écrire, et il est à la campagne; mais avant huit jours vous aurez réponse, si déjà vous n'êtes en route. Le plus tôt sera le mieux.

MM. B. et C. à Dijon. — Le ballot part par le roulage accéléré.

M. C. à Bruxelles. — Vous trouverez ce que vous nous demandez dans le ballot de livres. — Pouvez-vous nous faire parvenir le dernier exposé du budget de Belgique, fait par le ministre?

M. V. H. à Rouen. — Nous expédions pour M. H.—On vous écrit. Courage et bon succès!

Bourse du 14 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	84 20	84 20	84 20	84 05
— — fin courant	84 20	84 25	84 10	84 25
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	119 »»	119 »»	118 75	118 95
— — fin courant	119 »»	119 »»	118 90	119 »»

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»» »»	Banq. de Fr. dr cours	3490 »»	
4 0/0 J. »	107 »»	O. V. de Par.	»»»» »»	
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp......	»»» »»	
— fin Ct	» »»	— Gouin....	1220 »»	
B. du Trés.	3 1/4	— Ganu.....	1210 »»	

PRIMES.		fin cour.		fin proch.
3 p. 0/0......	d. 50	»» »»	»» »»	»» »» »» »»
5 p. 0/0......	d. 50	»» »»	»» »»	»» »» »» »»
REPORTS.		du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.
3 p. 0/0.....		10	»» »/4	»» »/» »» »/»
5 p. 0/0.....		10 »/»	»» »/»	32 1/2 »» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM............	Der C.	102 1/2
Récép. Rotsch.	»	101 50	BELG. 2 1/2.....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	» »/»
— — pass.	»	6 1/8	— de 1840....	»	102 5/8
— 3 p. 0/0.	»	39 »/»	— de 1842....	»	105 1/2
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque....	»	910 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— dr Em. 1841.	»	»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	»» »»
HAITI...........	»	» »/»	AUTRICHE.......	»	»»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. S 0/0	»» »»
Act. d J. »	» »»
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	435 »»
— Ob. anc.	»» »»
— — nouv.	»» »»
V. r. gauc.	305 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1286 25
— à Rouen.	972 50
H.-Havre.	720 »»
Avignon.	916 25
Str. à Bâle.	230 »»
Paris-Str...	546 25
Tours-Nant.	515 »»
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	738 50
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	383 »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	575 »»
Mont. à Tr.	363 »»
Paris-Lyon	538 75
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	»» »»
Lin Maber.	»»» »»

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Spectacles du 15 septembre.

8 »/» OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Mme Tencin, la Famille Poisson.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la Reine.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Place Ventadour, les Chansons, Un Duel, Mari.
7 1/2 GYMNASE. — Etre aimé ou mourir, Clarisse.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Un Cœur, Nouv. Clarisse Harlowe, Grand'Mère.
7 1/2 VARIÉTÉS. — Le Dîner de Madelon, Paris l'été.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
6 1/2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3/4 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 3/4 COMTE. — Peau d'âne, les Enfants jaloux.
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Chaperon, la Fée, Clair de Lune, Tyran.
6 1/2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
7 »/» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
8 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

une grande importance à ce manifeste et prouve que les sentiments qu'il exprime contre la nation française sont ceux d'une nombreuse fraction du pays. Nous déplorons vivement que le parti progressiste se fasse l'écho de ce sentiment de patriotisme étroit qui tend encore à voir un ennemi dans l'étranger; nous lui supposions des idées plus larges et plus humanitaires. On aurait tort cependant de ne pas reconnaître ici des circonstances atténuantes. Si le gouvernement français n'eût pas prêté l'appui de son nom au parti de la réaction et du despotisme militaire en Espagne, il ne rencontrerait pas aujourd'hui cette susceptibilité ombrageuse. Quoi qu'en dise la pétition, ce que craint le peuple espagnol, c'est beaucoup moins l'influence de la nation française que celle de la reine-mère et de Narvaez.

Nous traduisons la plus grande partie de ce document.

Madame, bons Espagnols et loyaux citoyens, nous élevons notre voix vers V. M. constitutionnelle, en ce jour où, prêtant l'oreille aux vœux de tous, la reine d'Espagne a annoncé le projet d'accorder sa royale main à un prince libéral et vraiment espagnol. Membres de ce grand parti libéral qui, depuis votre berceau, vous sert de boulevart contre l'usurpation, représentants de toutes les classes de l'Etat, nous croirions manquer de patriotisme si nous ne nous empressions de vous entourer, Madame, de nos félicitations sur le sentiment de sagesse qui vous a fait choisir pour époux l'un des candidats désignés par l'opinion publique, l'infant don Francisco de Assis. Ce choix, qui tombe sur un prince espagnol, a ouvert nos cœurs que la douleur tenait fermés à l'espoir de voir luire bientôt l'aurore du jour heureux qui terminera l'édifice de cette liberté, payée déjà de tant de sang et de sacrifices.

Pour que notre joie n'ait pas été sans mélange, il a fallu que cette nouvelle heureuse fût accompagnée d'un bruit qui, circulant avec la rapidité de l'éclair, est venu remplir nos cœurs de tristesse et d'amertume; on a dit que la main de l'héritière immédiate de la couronne allait être livrée à un prince étranger, à un fils de l'ancien duc d'Orléans, aujourd'hui roi des Français. Il nous a été impossible, Madame, de dissimuler alors notre surprise et notre douleur. Pardonnez-nous, Madame, d'oser vous signaler les raisons qui doivent empêcher ce mariage; les lois antiques du royaume permettent, ordonnent même aux citoyens de dire la vérité aux rois....

Le duc de Montpensier est, Madame, inhabile à aspirer à la main de l'héritière immédiate de la couronne d'Espagne. Lorsqu'à la fin de la guerre de la succession, la victoire resta au roi don Philippe V, chef de la dynastie de V. M., un congrès se réunit à Utrecht pour assurer la paix universelle, et il fut convenu que votre aïeul, Madame, renoncerait pour lui et les siens à la couronne de France; pareil engagement fut conclu pour les princes français à l'égard de la couronne d'Espagne, et le *royaume*, assemblé en cortès à Madrid, ratifia cette convention. La famille d'Orléans fut comprise dans cette renonciation, et le duc d'Orléans d'alors s'y engagea par un traité. Or, la constitution politique actuelle de l'Espagne porte que ni le roi, ni son successeur immédiat, ne pourront contracter mariage avec aucune personne que la loi ait exclue de la couronne. L'infante dona Luisa est l'héritière immédiate du trône, le duc de Montpensier est membre d'une famille exclue de la couronne; son mariage serait donc contraire aux lois du royaume et à la constitution.

Mais les antiques lois de la monarchie ne sont pas la seule raison qui doive faire écarter le duc de Montpensier. Voilà un siècle et demi que cette Espagne au nom de laquelle s'inclinaient les nations les plus orgueilleuses, cette Espagne sur les possessions de laquelle le soleil

est fallu qu'une loi, française aussi, ne fermât le chemin du trône à V. M. Il a fallu pour l'abroger avoir recours à une recrudescence d'*espagnolisme* et à une guerre civile sanglante, qui a duré près de six ans. L'envahissement des Français fait chaque jour de nouveaux progrès, et c'est en vain que les instincts de nationalité essaient une faible résistance. Un petit nombre d'hommes, dépréciateurs de tout ce qui porte le cachet de leur patrie, ne voient de bon en politique, en législation, en usages, en mœurs et en langage, que ce qui vient des bords de la Seine, et emploient tout le crédit que leur assure une haute position non méritée à faire de l'Espagne une satellite de l'astre de la France.

D'un autre côté, Madame, l'influence directe, non-seulement des idées de la France, mais de son gouvernement, est tellement évidente à tous les yeux, que le plus influent des membres du cabinet français a pu dire en plein parlement que l'Espagne est dominée par un parti français. En lisant ces paroles, Madame, nous avons senti le sang nous monter à la gorge, et notre fierté a été profondément blessée d'être obligés, nous, les petits-fils des vainqueurs de Pavie, de dévorer dans un silence impuissant notre honte et notre déshonneur. Voilà un siècle et demi, Madame, que nous marchons dans cette voie. Ouvrez une page quelconque de notre histoire depuis cette époque, vous verrez que tous nos malheurs nous sont venus de par delà les Pyrénées, soit par les guerres où les Français nous ont entraînés à leur suite, soit par celles que nous avons soutenues contre leurs projets d'usurpation, soit par les pertes, immenses, irréparables, que leur alliance nous a causées. Il est temps qu'une main vigoureuse mette un terme à tous ces maux; il est temps qu'une digue patriotique soit établie au sommet des Pyrénées pour arrêter le torrent impétueux qui nous entraîne. Vous êtes assise sur le trône constitutionnel d'Espagne, Madame; vous êtes Espagnole, vous avez choisi pour époux un prince de notre nation, parce que vous voulez sans doute que vos fils ne doivent pas la vie à un étranger, et qu'ils soient purement Espagnols, vous ne pouvez livrer à l'invasion étrangère le pays aussi beau qu'infortuné qui vous a donné naissance.

Le nom d'Isabelle doit être pour vous, Madame, un talisman contre l'*étrangérisme*; mais le même sentiment de nationalité qui vous a fait prendre pour époux un prince espagnol doit vous empêcher de laisser s'asseoir sur les premières marches de votre trône un prince étranger, qui, si le Tout-Puissant vous privait de postérité, se placerait sur votre trône, deviendrait le père du roi ou le mari de la reine... Voyez, Madame, ce qu'il adviendrait de la nationalité de votre patrie si, à côté du trône, sur le trône même, se trouvait un prince né en France. Ce faible reste de nationalité, ce souffle moribond d'*espagnolisme* qui survit encore s'éteindrait, et l'on verrait se réaliser cette parole anti-espagnole d'un monarque français célèbre par ses projets d'ambition: « Il n'y a plus de Pyrénées. » Non, Madame, il n'y en aurait pas, car l'empire des Tuileries s'étendrait jusqu'aux colonnes d'Hercule, et la patrie de Gonzalve de Cordoue et de Garcia de Paredès perdrait les lignes qui la distinguent sur les cartes géographiques...

..... Les peuples, Madame, ont leurs antipathies comme les particuliers, et l'antipathie du peuple espagnol non contre le peuple français, mais contre tout ce qui vient de France avec la prétention de s'imposer à nous, cette antipathie, disons-nous, est fondée et très fondée. Une période d'un siècle et demi nous a donné le droit d'être soupçonneux et défiants. S'il vous était possible, Madame, de descendre de l'élévation où vous êtes placée, de vous arracher à ceux qui vous entourent, et de pénétrer entre les rangs serrés du peuple (et sous ce nom nous comprenons toutes les classes de la société, grands, bourgeois et petits), vous n'entendriez qu'une voix, une seule, qui vous crierait: Défiez-

famille la plus élevée jusqu'à la plus obscure. Nos pères, [illegible] leur argent, leur sang et leur vie pour replacer sur le trône une famille qui en avait été arrachée, et cette même famille, usant de la plus noire ingratitude, vint neuf ans après nous payer ce service en nous enlevant cette liberté que nous avions voulu lui donner. La justice de Dieu a frappé les ingrats, et les Français nous ont vengés. Une nouvelle famille a pris place sur le trône, mais à peine a-t-elle acquis le rang qu'elle avait si longtemps désiré, que nous la voyons persécuter les pauvres libéraux qui lui étaient venus en aide. Les Mina, les Valdès, les Isturitz, oui, les Isturitz, Madame, pourraient vous éclairer sur la conduite du roi des Français!

Nous espérons, Madame, que vous saurez comprendre la prévention hostile de l'Espagne pour tout ce qui vient de la France, et comme vous êtes reine constitutionnelle d'Espagne, que vous avez refusé votre main à un prince étranger, et ne voulez pour héritière que des Espagnols et fils d'Espagnols, nous avons confiance, Madame, que non moins jalouse de sa nationalité qu'Isabelle de Castille, Isabelle II ne consentira pas au mariage de sa sœur avec un prince français...

ENQUÊTE SOCIALE (1).

Département de Maine-et-Loire.

Industrie manufacturière.

Les fabriques de toiles et mouchoirs de Cholet font vivre, — dans les statistiques des géographes, — plusieurs milliers de travailleurs du département de Maine-et-Loire, dans un rayon de cinq à six lieues autour du point central.

Cette industrie, très florissante sous l'empire et jusqu'à l'introduction des machines, avait absorbé, en effet, toutes les forces actives des bourgs de cette partie de l'Anjou, qui porte la dénomination de Vendée, à cause du rôle qu'elle a joué dans les guerres civiles de l'Ouest. Aujourd'hui, tout est changé. Le tisserand, malgré sa lutte acharnée contre la concurrence des machines, est en proie à la misère la plus inévitable, la plus horrible. Dans les meilleurs moments, il est impossible à l'ouvrier le plus occupé, le plus habile, de gagner au-delà de 80 à 90 centimes, et il serait rigoureusement vrai d'établir qu'en moyenne il en gagne à peine 75. Le salaire de la femme, la rétribution de ce qu'elle fait pour faciliter et préparer le travail du métier, sont compris dans cette somme, qui représente donc en réalité le salaire de deux personnes. Ce concours, du reste, se borne à peu de chose; ainsi, préparer les bobines, y mettre le fil, etc...

Isolé, le travail de la femme n'est représenté par aucun salaire sérieux. Il est bien reconnu que la fileuse la plus infatigable est dans l'impossibilité de gagner plus de 10 centimes par jour. Et c'est leur seule industrie quant à présent. Le père ne peut montrer à ses enfants que le métier qu'il sait, ou qu'on sait autour de lui; la mère ne peut enseigner à ses filles que ce qu'elle même a appris. Le menuisier, le forgeron n'occupent que bien peu d'ouvriers, et puis comment payer un apprentissage quand on n'a pas le pain de chaque jour?

J'ai dit qu'un tisserand gagnait 75 centimes. Mais il faut tenir compte de la morte-saison, passée dans ce genre d'industrie à l'état chronique, et menaçant l'ouvrier à chaque jour de l'année. On le comprend, c'était la fortune du pays il y a 25 ans; tous les hommes possédaient un métier, et la quenouille était attachée au côté gauche de

(1) Voir nos numéros des 10 et 17 mai pour le département de Loir-et-Cher; 14 et 28 juin pour celui d'Eure-et-Loir; 5 juillet, 8 et 14 août pour celui de la Nièvre; 28 août pour l'arrondissement de Tonneins, 6 septembre pour les Flandres; 11 septembre pour l'arrondissement de Saint-Gaudens.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 16 SEPTEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

SECONDE PARTIE.

XXIV.

Division intestine contre laquelle M. Pecksniff se réserve une fiche de consolation. — (Suite.)

M. Pecksniff avait un vif sentiment du beau, surtout chez les femmes. Ses manières avec le sexe étaient singulièrement onctueuses. Nous avons dit quelque part qu'il embrassait Mme Todgers à la plus légère provocation. C'était sa façon; cela faisait partie de la douceur placide de son caractère. Bien avant ses pensées matrimoniales, il avait donné à Marie plusieurs petites preuves de son admiration platonique, reçues avec mépris, il est vrai; mais que lui importait! Depuis que son plan se dessinait nettement devant lui, ses attentions étaient devenues trop marquées, trop significatives pour échapper à l'œil perçant de Charité. Le pouvoir des charmes de Marie sur son cœur datait de loin. L'intérêt et l'inclination se trouvaient donc d'accord et poussaient également à la roue.

Quant à se venger des mépris du jeune Martin, lors de leur séparation, quant à lui enlever toute espérance de réconciliation avec son grand-père, M. Pecksniff était beaucoup trop doux, trop miséricordieux, pour qu'on osât le soupçonner de tant de noirceur. Que signifiait le refus de Marie? Dans sa position, pouvait-elle tenir tête à lui et à M. Chuzzlewitt? et quant à consulter les inclinations de la jeune fille, cela n'entrait pas dans le code moral de M. Pecksniff; il était trop convaincu de sa propre valeur et de l'honneur insigne qu'il ferait à l'objet de son choix. Sa fille aînée avait rompu la glace, le coup était porté, il ne lui restait plus qu'à poursuivre l'exécution de son projet aussi adroitement que possible et par des chemins couverts.

— Eh! bien, mon cher Monsieur, s'écria-t-il en rencontrant le vieux Martin dans le jardin, où ce dernier avait l'habitude de se promener à ses heures; comment se porte mon excellent ami par cette délicieuse matinée?

— Parlez-vous de moi? demanda le vieillard.

— Ha! ha! murmura M. Pecksniff, c'est un de ses jours de surdité, à ce que je vois. — De qui parlerais-je, si ce n'est de vous, mon cher Monsieur?

— Vous pouviez penser à Marie?

— Sans doute, sans doute; je puis l'appeler, je l'espère, mon amie, mon excellente amie.

— Je l'espère aussi, répondit le vieux Martin: je crois qu'elle le mérite.

— Vous croyez! s'écria Pecksniff, vous croyez, M. Chuzzlewitt?

— Vous parlez, mais je ne saisis pas ce que vous dites. Plus haut, s'il vous plaît.

— Il devient plus sourd qu'un caillou! marmotta Pecksniff. — Je disais, mon cher Monsieur, qu'il faut me résigner à me séparer de Charité.

— Qu'a-t-elle fait? demanda le vieillard.

— Les plus ridicules questions que j'aie jamais entendues! marmotta encore M. Pecksniff; il radote aujourd'hui. — Après quoi, il rugit d'une voix douce: — Elle n'a rien fait, mon digne ami.

— Alors, pourquoi vous séparer d'elle?

— Elle n'a pas de santé; elle soupire après sa sœur, mon cher Monsieur; elles s'adoraient dès le berceau; et je pense à l'envoyer à Londres pour la distraire. Elle y fera un long séjour, si elle s'en trouve bien.

— A merveille! dit Martin; c'est bien pensé.

— Je suis heureux de votre approbation. J'ose espérer que vous ne m'abandonnerez pas durant cette triste absence?

— Je n'ai pas l'intention de quitter le pays.

— Alors, pourquoi, reprit M. Pecksniff, passant sous son bras celui du vieillard, et ralentissant le pas, pourquoi, mon cher Monsieur, ne viendriez-vous pas demeurer chez moi? Je pourrais vous offrir plus de bien-être, j'en suis sûr — même dans mon humble chaumière — que ne peut vous en offrir une auberge de village. Et pardonnez, excusez ma hardiesse, Monsieur Chuzzlewitt, si je me permets d'avancer que le Dragon... une auberge, quelque bien dirigée qu'elle soit (et autant que j'en puis juger, Mme Lupin est une des plus dignes créatures du pays), qu'une auberge, dis-je, n'est pas une demeure convenable pour miss Graham.

Martin réfléchit un moment, et reprit en lui tendant la main:

— Non, vous avez raison; ce n'est pas convenable.

— La vue seule du jeu de boule, poursuivit éloquemment M. Pecksniff, doit choquer un esprit aussi distingué.

— C'est un amusement vulgaire, dit le vieux Martin; certainement.

— Des plus vulgaires! insista M. Pecksniff. Alors, pourquoi ne pas amener ici miss Graham? Vous connaissez la maison; je suis seul, car Tom Pinch ne compte pas. Notre douce amie occupera la chambre de mes filles; vous choisirez la vôtre. Nous ne nous querellerons pas, j'imagine?

— C'est peu probable, répondit Martin.

M. Pecksniff lui serra la main.

— Je vois que nous nous entendons, mon cher Monsieur! — Je puis le tourner comme bon me semble, pensa-t-il avec orgueil.

— Vous me laisserez régler l'indemnité à ma guise, reprit le vieillard, après une minute de silence.

— Oh! ne parlez pas d'indemnité! s'écria M. Pecksniff.

— Je dis, répéta le vieux Martin avec un éclair de son ancienne ténacité, que vous me laisserez régler le paiement. Est-ce entendu?

— Puisque vous y tenez, mon bon Monsieur...

— J'y tiens, reprit le vieillard; vous le savez, j'y ai toujours tenu. Je paye où je vais, même chez vous; sans préjudice pourtant d'un arriéré que je compte bien vous solder quelque jour, Pecksniff.

L'architecte, trop ému pour répondre, essaya de verser une larme sur la main de son patron, mais il n'en put tirer une seule de son larmier à sec.

— Puisse ce jour être bien loin! ah! si je pouvais vous dire, Monsieur, quel sincère, quel profond attachement j'ai pour vous et les vôtres! par vôtres, j'entends notre jeune et belle amie.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 12 septembre.



et toujours fermée. Cela coûte de trente à cinquante francs de location par an, et c'est là qu'un homme vit toutes les journées de sa vie. J'ai vu une jeune fille de seize à dix-huit ans, pauvre fleur étiolée, qui, pendant six jours de la semaine, n'avait pas d'autre horizon que les murs noirs et humides de sa cave, qui ne voyait du monde, du ciel, de la vie que ce qui lui en arrivait à travers le carreau fangeux de l'étroite fenêtre. — Car il est certains ouvrages qui n'exigent que peu de force, qui sont moins rétribués par suite, et qu'une femme peut faire. Mais ce n'est que très exceptionnel.

Population.

Il y a en Vendée deux classes d'hommes bien distinctes, les *métayers*, la race forte et énergique du laboureur, et les *bourgadins*, ou la population des bourgs, la race misérable, atrophiée, et dont l'existence précaire a brisé l'énergie, annihilé le cœur, tué le corps. Le bourgadin est mendiant de toute nécessité ; non pas toujours lui, mais sa femme et ses enfants lorsqu'ils sont assez grands. La femme du tisserand abandonne la quenouille inutile pour le bissac du pauvre, et, courant tout le jour par les métairies, elle lève sur l'agriculteur un impôt véritable et rapporte le soir du pain pour ses enfants et son mari. Cet impôt de la mendicité, l'agriculteur le paie moitié par crainte, moitié par pitié, et c'est encore la terre, — *alma nutrix*, — qui nourrit l'industrie impuissante.

Mendicité.

La mendicité, telle est la destinée des femmes, telle est l'éducation des enfants du tisserand vendéen. Mais, il faut le dire, cette mendicité obligée, fatale, ne déprave pas, ne flétrit pas là comme partout celui qui s'y livre. La mendicité n'est qu'un alternat avec le travail, et toutes ces populations affamées retourneront franchement au travail aussitôt qu'il sera organisé, garanti, et qu'il assurera la vie à tous.

Enfance.

Un des vices de l'industrie des tisserands, c'est qu'elle n'a presque aucune fonction à donner à l'enfance. La petite fille tourne le fuseau de la fileuse, mais c'est une fonction complètement stérile, et qui par suite ne peut l'attacher. Le petit garçon vagabonde et mendie jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour se louer l'été chez les fermiers, auprès desquels, lorsqu'il a assez de forces, il gagne parfois en quatre mois de temps de quoi venir en aide aux ressources précaires et insuffisantes de la mendicité et du travail.

Résignation.

Jusqu'à ce jour ces populations souffrent sans colère et sans indignation. La religion les console, les soutient, et elles puisent dans son sein une sorte de fatalisme derrière lequel la société peut dormir encore un temps en paix. L'un de ceux que je visitai m'avait été désigné comme le meilleur ouvrier du pays. Il avait de la jeunesse, de la santé, deux enfants seulement, et sa femme n'avait pas encore eu recours au moyen extrême de la mendicité. Heureux de voir un homme en habit descendre dans sa case, causer avec lui, s'informer avec intérêt de ses luttes contre la misère, il me disait avec un sourire mélancolique :

— On sait bien qu'il faut qu'il y ait des pauvres, et que tout le monde ne peut pas être heureux ; mais pourtant, celui qui veut travailler, c'est triste qu'il ne trouve pas toujours de l'ouvrage !

Il me racontait que, quelques semaines auparavant, sa femme avait été emprunter quatre sols pour une voisine dont les enfants criaient et *ne voulaient pas s'endormir*, parce qu'ils demandaient du pain, et que leur mère n'en avait point à leur donner. Ce soir-là, ils dormirent;

détournés de leur destination, tabliers en haillons, etc. Ils exécutent, ainsi affublés, la danse des *Meyeaux* ou des pauvres. Soixante ou quatre-vingts pauvres du bourg, femmes, vieillards, enfants, visages tristes, hâves, flétris, le bissac sur l'épaule, assistent depuis le matin à cette joie étourdissante qui ne leur sera jamais permise, et qui fait sous leurs yeux risée de leur misère. Mais pendant ce temps un copieux repas est préparé sous les granges ; tous prennent part autour des tables chargées de plats immenses, et ils mangent et se repaissent, servis par les deux nouveaux époux en personne, par leurs pères et mères, par leurs frères et sœurs. Ce qu'on leur sert, il faut le dire, rappelle involontairement le fameux *arlequin* des *Mystères de Paris*. Ce sont tous les restes des plats et des assiettes qui pendant deux jours se sont donné rendez-vous et ont réalisé leur unité dans les vastes flancs d'un cuvier. Mais enfin toute cette affreuse nourriture disparait en un clin d'œil, et le pain qui n'a pu la suivre se place dans le bissac aux flancs plus élastiques et plus complaisants. Là encore l'agriculture nourrit l'industrie, ingrate fille qui rend si peu à sa généreuse nourricière.

Les campagnes.

Il n'est pas sans intérêt d'étudier combien des coutumes diverses modifient les hommes, dans le même département, à quelques lieues de distance.

— —

Abandonnez pour un moment le bourg, triste séjour du travail stérile et répugnant, et suivez ces chemins creux protégés par une double haie de houx formidables et abrités par ces châtaigniers énormes, par ces chênes centenaires. Le chèvrefeuille contourne sa tige flexible jusqu'au faîte du houx qu'il couronne de son corymbe embaumé, et le lierre parasite entoure de son feuillage sombre ces arbres dont le tronc creusé par les ans a souvent offert un asile au réfractaire vendéen. Quittez la route, franchissez quelques échaliers, et voyez là-bas, au milieu de ce massif de verdure, cette maison dont les tuiles rouges brillent au soleil, dont les fenêtres sont encadrées par le pampre joyeux d'un cep qui voit rarement mûrir ses grappes bienfaisantes, et qui laisse apercevoir la croix blanche qui surmonte la porte.

Voilà bien des lits, n'est-ce pas, dans cette vaste chambre divisée par de hautes armoires en cerisier, qui remplacent les murs de refend et dessinent toute la distribution de l'appartement. C'est que dans cette chambre unique, deux, trois générations habitent à la fois. Cela paraît difficile, malgré le nombre des lits, mais cela est. Les parents d'un côté, les enfants d'un autre, les petits enfants dans un autre encore, qui à la tête, qui au pied du lit, selon l'âge ou le sexe. Au dessus d'une porte, une niche entourée de buis béni renferme une statuette de la vierge *col bambino*. A côté, voyez ces images de saints, ces pieuses légendes, — saint Henri, très souvent, sous les traits d'un jeune homme de vingt ans, et en costume de roi de France, du temps que les rois n'étaient pas travestis en gardes nationaux.

Dans cette portion vendéenne du département de Maine-et-Loire, aux environs de Cholet et Beaupréau, les bienfaits des deux révolutions n'ont pas encore porté tous leurs fruits. La culture n'est pas morcelée, le sol est entre les mains des nobles ou des bourgeois, le paysan est fermier et jamais propriétaire. Grâce aux vastes pâturages, il est éleveur de bestiaux, il a de l'argent, mais point de terres.

Dans ces contrées, en arrière encore des progrès de la civilisation, le paysan est honnête, à son aise, malgré le chiffre élevé de ses enfants; il aime le propriétaire du sol, qu'il appelle son maître, il paie

nité, et l'on sait que le jaune est l'analogie du familisme.

La civilisation avait entrevue l'analogie de cette couleur; seulement elle en avait fait l'emblême des seules familles de fidélité négative.

Morcellement.

A quelques lieues de là, aux environs d'Angers, tout est différent, tout change; il semble qu'on ait affaire à une autre race d'hommes. Là, le paysan est propriétaire; là, plus de grandes cultures, plus de vastes prairies, plus de magnifiques troupeaux de bœufs; et aussi plus de familles nombreuses et unies comme un seul homme; car le morcellement agricole y fleurit, s'y épanouit, gagne de proche en proche; le sol est haché par parcelles et tombe en poussière; des fossés, des haies, des murs mitoyens, brisent la vue, détruisent le charme et la beauté des champs.

Prenez garde ! là, à vos pieds, cette pierre que vous heurtez, qui affleure le sol, c'est une borne ! c'est le désespoir du juge de paix, la fortune de l'huissier, de l'avocat, de l'avoué. Sur cette pierre, Thémis, cette *fausse* déesse, a bâti les fondements de son temple.

Respectez-la, cette pierre ; car, voyez à côté cet homme seul, isolé, courbé et brisé vers la terre, qui, lorsque vous passez, s'arrête un instant au milieu de son rude labeur, et, appuyé sur sa bêche, — la bêche de Caïn, — vous regarde d'un air haineux et défiant. Si cette pierre, sacrée comme l'arche, n'était pas solidement établie sur ses *témoins*, si votre pied imprudent la faisait incliner à droite ou à gauche, il y aurait là matière à procès avec accompagnement d'expertise, de descente de lieux, que sais-je, moi ! toutes choses qui vous coûteraient dix fois, vingt fois, cent fois la valeur du fond déplacé.

Dans ces pays de culture morcelée, l'homme est libre, c'est vrai, car le fermier n'appelle plus le propriétaire *son maître*. Mais aussi point de famille, point de nombreuse couvée d'enfants que surveille l'aïeul, point de repos, point d'aisance. Car à la mort du père, chaque champ sera divisé en autant de parcelles qu'il y a de frères et de beaux-frères, et chacun s'entourera de haies, de fossés, de murs, et s'isolera, prêt à faire un procès à son frère si le champ de l'un empiète sur le champ de l'autre ; car le paysan hait et jalouse le bourgeois, qui le craint et le méprise. Car vous avez cent voisins qui tous vous volent ou se croient volés par vous. Qui terre a guerre a, dit le proverbe. A les entendre, pas un paysan dont le champ ne diminue visiblement d'année en année. Il semble que la terre se racornit et diminue. Point d'aisance, car le paysan se prive de tout, prive de tout sa femelle et ses petits, entasse stérilement écu sur écu, pour grossir le boursicot qui va lui permettre d'acheter le champ du voisin, quand le voisin sera ruiné par quelque bon procès, quelque bon incendie, quelque bonne grêle qu'il n'aura pas eu les reins assez forts pour supporter. — « On ne peut changer les hommes ! » — Tel est l'argument victorieux des bourgeois civilisés quand on leur demande des modifications, des améliorations, des progrès. Qu'ils m'expliquent donc comment, à la distance de quatre heures de marche, les hommes sont si différents les uns des autres !

E. B.

Des réunions électorales ont lieu en diverses villes du Portugal. Celle de Santarem a rédigé, par acclamation, un programme dans lequel nous remarquons ce qui suit :

Les députés devront employer tous les moyens légaux et convenables : 1° pour obtenir que l'éducation des princes soit confiée à un professeur portugais, qui les instruise dans l'amour de leur pays et le

---

— Tant mieux, répondit le vieillard. Elle a besoin que quelqu'un s'intéresse à elle. Je m'y suis mal pris ; je lui ai fait tort. Quoique orpheline, elle eût trouvé un protecteur qu'elle eût aimé. Quand je l'adoptai toute enfant, je me plus à penser que je lui rendais service en la plaçant entre moi et ce tas de misérables ! je cédais tout bonnement à un caprice. Maintenant la voilà femme, je ne puis plus me faire illusion. Elle n'a d'autre protecteur qu'elle-même. Et je l'ai mise vis-à-vis du monde dans une passe telle, que le premier chien venu peut la caresser ou la mordre, à son bon plaisir. Elle a besoin en vérité d'un respectueux, d'un délicat intérêt. Oui, elle en a grand besoin.

— Si sa position, plus nettement définie, venait à changer, Monsieur ? hasarda M. Pecksniff.

— Et comment ? en ferai-je une couturière, une institutrice ?

— A Dieu ne plaise ! s'écria M. Pecksniff. Il y a d'autres façons de s'y prendre. Il y a plus d'une... Mais je me sens troublé, ému pour le moment, et préfère ne pas poursuivre. A peine sais-je ce que je dis... Permettez-moi d'y revenir une autre fois.

— Vous souffrez ? demanda Martin.

— Non, non, s'écria Pecksniff, non ! permettez-moi de renvoyer à un autre jour... Je vais prendre un peu l'air. Dieu vous bénisse et vous conserve !

Martin lui serra la main en lui rendant son souhait. Comme il s'acheminait lentement vers la maison, M. Pecksniff le regarda s'éloigner, passablement remis de son trouble récent qui, dans tout autre homme, eût pu sembler un expédient habile pour tâter le pouls du vieux Martin. L'allure nerveuse et ferme du vieillard donnait un tel démenti à son abattement moral, que Pecksniff le suivant des yeux ne put s'empêcher de se dire :

— Et quand je pense que je le fais tourner comme un toton !

Martin s'arrêta, et regardant en arrière le salua affectueusement de la tête. M. Pecksniff rendit le salut.

— Où est le temps, encore bien près de nous, où il ne daignait pas m'honorer d'un coup d'œil ? Combien ce changement est flatteur ! Tel est le délicat tissu du cœur humain, tel est le progrès infini de ses modifications ! Extérieurement c'est le même homme, et pourtant je le mène comme bon me semble !

Il est vrai que M. Pecksniff semblait pouvoir tout risquer avec Martin Chuzzlewitt ; quoi qu'il pût dire ou faire, tout était bon ; et ses moindres conseils étaient religieusement suivis.

Le vieux Martin n'avait-il donc échappé aux filets de tant d'avides accapareurs de fortune, ne s'était-il replié dans sa coquille, en proie aux soupçons et à la méfiance pendant tant d'années, que pour devenir le jouet, le *toton* de ce digne homme ? La jouissance de cette conviction peinte sur le visage, l'architecte reprit sa promenade matinale.

(*La suite à demain.*)

Critique littéraire.

POÉSIES ALLEMANDES de J. P. Hébel, Th. Koerner, L. Uhland et H. Heine, traduites par Max Buchon ; in-18. — POÉSIES, par le même, grand in-8° (1). — AUBRY, poëme en quatre chants, dédié aux ouvriers, par Ch. de Trenquelleon. — RIME DI DUE FUORISCITI, *per la festa secolare in memoria della cacciata degli Austriaci da Genova, del* 1746, in-32 (2).

Par delà le Rhin, dans un village de la rêveuse Allemagne, vivait encore, il y a vingt ans, un poëte du nom d'Hébel. Né dans le duché de Bade, d'un pauvre tisserand et d'une servante, Hébel resta orphelin de bonne heure ; mais son intelligence précoce lui valut des protecteurs ; on l'envoya d'abord au gymnase, puis on le fit prêtre, professeur d'hébreu, et enfin prélat, ce qui est la plus haute dignité à laquelle puisse aspirer un ministre protestant.

Mais au milieu de cette vie de science, le fils du tisserand n'avait oublié ni son village ni les vieilles légendes qu'il entendait conter enfant dans le patois du pays, ni les naïves impressions de la campagne qu'il aimait. De temps à autre il échappait à l'hébreu pour retourner au patois allemanique, il se prenait à redire les joies et les douleurs du paysan badois, les bords de la Wiese, le faucheur qui vient à minuit battre sa faulx d'argent sur la montagne, et faucher la pitance de l'âne et du bœuf, témoins de la naissance du Christ ; ou bien encore le spectre qui se dresse la nuit dans les bois pour épouvanter les buveurs attardés. D'autres fois il racontait la querelle du dimanche avec les jours de la semaine, les commentaires du nouvel an sur l'année qui vient de finir ; ou bien il écoutait les récits de la mère rassemblant ses enfants autour de la bouillie d'avoine, et leur expliquant comment le grain d'avoine renferme un germe invisible qui reste en paix, sans boire ni manger, tant qu'on ne le jette pas en terre ; mais qui s'éveille à la chaleur du sol, étend ses petits bras, et suce le grain comme un enfant sa nourrice, sans pleurer toutefois, puis apparaît au jour. Le soleil, tout en fumant son brûle-gueule au haut de la montagne, le couve des yeux, le réchauffe, le fortifie, et lui verse de temps à autre la pluie qui le ragaillardit ; les anges viennent ensuite et attachent à la plante ces aigrettes volantes chargées de pollen qui vont féconder le germe et produire ces grains parfumés destinés à la nourriture du pauvre.

Un autre jour, c'est l'histoire du cerisier qu'il se plaît à répéter : Le bon Dieu dit un jour au printemps : Mets la table pour le ver, et voilà que le cerisier se couvre d'une molle et fraîche verdure dont le ver se repaît : — Mets la table pour l'abeille, dit Dieu. — Le cerisier se couvre de milliers de fleurs blanches et parfumées ; l'abeille s'y repose, elle prend son café dans cette belle porcelaine, et voit bien que le sucre n'y fut pas épargné. — Mets la table du moineau, dit Dieu à l'été, et les cerises de rougir. Le moineau se délecte à son tour, et quand il est repu, l'automne arrive : Replie la nappe, lui dit le bon Dieu, et la bise du nord disperse les feuilles jaunies ; l'hiver reçoit l'ordre de mettre en garde les germes oubliés, et soudain il répand à plein van la neige protectrice.

Il y a dans ces œuvres naïves un sentiment profond de la vie champêtre ; on y sent circuler un frais parfum de printemps, d'herbe, de pluie d'été, de fleurs et de jeunes filles. Mais cette poésie, qui a le charme délicat des ailes du papillon, en a aussi la fugacité ; la trivialité, l'enfantillage s'y touchent de si près, que le passage du patois allemanique à une langue moins complaisante peut faire évanouir tout le charme. Une traduction en prose qui ne veut que donner une idée de l'original, eût pu intéresser même sans la perfection de la forme ; mais une traduction en vers qui aspire à transvaser le parfum, — en admettant que la langue française soit assez flexible pour rendre convenablement ces fantaisies de l'imagination populaire ; — une traduction en vers devait, sans cesser d'être naïve, se débarrasser de toutes ces phrases triviales qui n'ajoutent rien à l'image ; le rhythme en devait être choisi,

(1) Paris, Comptoir central de la librairie.
(2) Paris, 3, rue du Hasard.

nelle.

Les sénateurs et les députés commencent à arriver à Madrid. L'évêque de Barcelone est du nombre; il vient siéger au sénat.

On annonce que l'exil du père Fulgencio vient d'être levé.

Le régiment du prince, dont l'infant don François est colonel, a l'ordre de venir à Madrid.

— Le *Times* publie quelques renseignements sur la tentative dont le poste anglais d'Aden vient d'être l'objet de la part des Arabes :

« L'homme qui, à la tête de 7 000 Arabes, a essayé une attaque contre Aden, dit ce journal, est un fanatique, nommé chérif Fackee-ismaël, du voisinage d'Alger qui, se rendant en pèlerinage à la Mecque, a eu un accès d'enthousiasme et a juré de chasser les Anglais d'Aden ou de mourir. En revenant de la Mecque, il n'a pas cessé de prêcher l'extermination des infidèles; 7 000 hommes des plus braves ont rallié le drapeau de ce fanatique. Il a reçu des approvisionnements par des embarcations de Moka. Il est dans une célèbre mosquée nommée Shaik-Othman; il a avec lui quelques renégats chassés d'Aden pour leur inconduite.

Le 16 août, à une heure et demie du matin, 200 hommes se sont approchés de la place en reconnaissance, et ils ont tiré sur les sentinelles. Les canons de la place ont fait feu et ont tué ou blessé 22 hommes. Le matin, on a trouvé devant les remparts les cadavres et les armes. On dit que l'intention du chef est de ne faire une attaque en règle que lorsqu'il aura réuni beaucoup de monde et qu'il pourra attaquer sur plusieurs points à la fois. Le service de la place est très fatigant. Les bestiaux manquent de fourrages et les troupes n'ont pas de légumes frais. Aden doit recevoir une garnison qui se composera entièrement de troupes de Bombay.

L'expédition du général Florès contre la république de l'Equateur se prépare simultanément en Espagne et en Irlande. La partie espagnole est déjà prête et doit s'embarquer incessamment pour l'Irlande, où les deux détachements opèreront leur jonction avant de mettre à la voile pour l'Amérique.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Par ordonnance royale du 11 septembre, S. A. R. Mgr le duc de Montpensier, colonel du 5e régiment d'artillerie, est élevé au grade de maréchal de camp.

— A compter de mercredi 16 septembre 1846, le prix du pain dans Paris est fixé comme suit : Le pain de 1re qualité, à 41 c. le kilog.; le pain de 2e qualité, à 34 c. le kilog.

— Hier 14 septembre, la session des conseils généraux s'est ouverte dans tous les départements, à l'exception de la Seine et de la Corse.

— C'est aujourd'hui, 15 septembre, qu'aux termes de la loi électorale, le deuxième et avant dernier tableau rectificatif des listes électorales a été publié. Ce tableau contient toutes les additions, retranchements et rectifications opérés depuis le 1er septembre. C'est irrévocablement le 30 que les registres ouverts aux rectifications seront fermés. Le lendemain sera publié le dernier tableau rectificatif. Enfin, le 20 octobre, les listes électorales et du jury, arrêtées définitivement, seront rendues publiques.

— Par ordonnance du roi, en date du 11 août, il est ouvert au ministère des finances, sur l'exercice 1846, un crédit extraordinaire de 59 787 fr. 50 c., pour de nouveaux services de douanes.

— M. le maréchal de camp Bonnet, commandant le département de la Drôme, passe dans la section de réserve du cadre de l'état-major général.

— M. le colonel Froidefond-Desfarges, commandant de place à Thionville, est nommé au commandement de place de 1re classe de Bayonne, en remplacement de M. Alméras, admis à la retraite. — M. le colonel

prouver l'inutilité des droits protecteurs et la nécessité de donner, par l'application des principes du *free trade*, le plus d'extension possible au Zollverein, *cette véritable unité de la patrie allemande*.

— La diète helvétique s'est dissoute le 12 septembre, après une session à peu près stérile; les dissentiments qui divisent les cantons n'ont que trop bien réagi sur cette assemblée, et la plupart des questions qui lui étaient déférées sont restées sans solution, faute d'une majorité suffisante pour les résoudre.

— Un jeune peintre plein d'avenir, M. Célestin Liogier, élève de M. Paul Delaroche, et auteur du *Melanchton*, exposé au salon de 1842, vient d'être nommé professeur de dessin au collége d'Alger. Cette nomination a eu lieu à la suite d'un concours et sur le rapport d'une commission présidée par M. Lebas. M. Célestin Liogier se rend en Afrique.

—Le conseil municipal de Saint-Etienne, a, dans une de ses dernières séances, nommé une commission chargée de poursuivre à outrance et par tous les moyens, le monopole des houillères de la Loire.

GERME D'AVENIR.—Le *Courrier du Bas-Rhin* donne les détails suivants sur une association des vignerons de Colmar :

«Le but de l'association est le soulagement des vignerons pauvres ou malades, le maintien de l'ordre moral et l'amélioration de la culture de la vigne et de ses produits. C'est une œuvre de charité mutuelle, de moralisation, de perfectionnement agricole et commercial. L'association est sévère dans la réception de ses membres ; nul n'est admis à moins d'être vigneron de profession et jouissant d'une bonne réputation. La cotisation n'est que de 1 fr. par mois. Ce fonds social doit servir à secourir les vignerons sociétaires pauvres ou malades. Les vieillards pauvres et âgés de soixante-et-dix ans, membres de l'association pendant vingt-cinq ans, recevront mensuellement une somme de 10 fr.

»Tout vigneron sociétaire, malade ou blessé à la suite d'une rixe de cabaret ou autre n'a aucun droit à des secours de la part de la caisse commune. Tout membre de la société qui subira une condamnation, soit au tribunal correctionnel, soit de police simple, pour vol, escroquerie, abus de confiance et maraudage, etc., sera de fait exclu de la société, et les causes de l'exclusion seront transcrites sur le registre des délibérations.

»Tous les ans, à la fête patronale, les membres de cette association vinicole seront admis à produire les vins des meilleurs crûs, des fruits et des légumes. Des médailles ou des prix seront décernés. La caisse dans laquelle seront renfermés les fonds et les archives, a la forme de l'arche de Noé, patron des vignerons.»

GRÈVE DE SAINT-QUENTIN.— « La grève des 120 fileurs et rattacheurs de l'Abbaye d'Isle continue, dit le *Courrier de Saint-Quentin* d'hier; toutefois MM. Joly n'ont pas renvoyé les autres ouvriers comme on l'avait dit. La grève a été occasionnée par des diminutions de salaire dont quelques ouvriers n'avaient pas été prévenus ; les chefs de l'établissement disent que cette diminution avait pour cause un travail plus facile ; les ouvriers, de leur côté, se plaignent de voir le montant de leurs quinzaines réduit par un travail très désavantageux. Quoi qu'il en soit, l'état des choses devient de plus en plus déplorable pour les ouvriers ; espérons encore qu'il pourra y avoir conciliation entre eux et les propriétaires de l'Abbaye d'Isle.

» On comprendra facilement qu'en face de la grave situation que présente une grève, nous devons être sobres de réflexions ; mais nous ne pouvons taire tout l'intérêt que nous inspirent de malheureux ouvriers qui voyaient à la fois augmenter le prix du pain et diminuer leur salaire. Du reste, tout est parfaitement calme; les ouvriers des autres ateliers continuent leurs travaux ; seulement, leurs cœurs se sont émus, et ils secourent comme ils peuvent leurs camarades.

»*P. S.* Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec plaisir que les difficultés survenues momentanément entre les ouvriers fileurs de MM. Joly frères et Ce et cette maison sont aplanies, et que tous les ouvriers ont promis de reprendre leurs travaux lundi.»

L'accusé, Jean-Michel Boisier, s'est déclaré l'auteur de tous ces faits. Il est convenu qu'il avait commis les effractions avec une paire de tenailles qu'il avait achetée exprès et des ciseaux qu'il avait trouvés dans une malle.

Les ouvriers victimes de ces vols ont été assignés comme témoins; ils sont absents ; mais à cause des aveux de l'accusé, il est passé outre aux débats.

M. le président interroge Boisier.

D. Persistez-vous dans vos aveux? — R. Oui, Monsieur.

D. C'est bien vous qui avez forcé les malles de cinq ou six ouvriers? — R. Oui, Monsieur.

D. Qu'est-ce donc que cette fureur de vol qui vous a saisi, vous si jeune?

L'accusé ne répond pas; il baisse les yeux, et sa figure candide rougit comme une cerise.

Avez-vous reçu de mauvais conseils? lui dit M. le président.

« Oui, Monsieur, balbutie enfin Boisier, comme oppressé par le cri de sa conscience, c'est une femme qui m'a fait faire ces vols.

D. Ce n'est pas bien sûr... Mais comment se nomme cette femme? — R. Joséphine... Elle est de mon pays.

D. Où demeure-t-elle? — R. Rue Lepelletier.

D. C'est elle, dites-vous, qui vous a conseillé de voler? — R. Oui, Monsieur; elle a même acheté les tenailles et les ciseaux.

M. le président : Prenez-y garde... Ce que vous déclarez-là est fort grave. Votre révélation peut faire renvoyer l'affaire à une autre session. Si c'est un conseil de prison qui vous a été donné, ne persistez pas. Si ce que vous dites est vrai, répétez-le. Voyons, est-ce une histoire? Est-ce la vérité?

L'accusé : Eh bien, ça n'est pas vrai. C'est un conseil qu'on m'ont donné les prisonniers.

M. le président : Vous avez bien fait de ne pas persister. Si le malheur avait voulu qu'il se rencontrât une fille Joséphine, demeurant rue Lepelletier, elle aurait pu être mise en prison par suite de votre fausse révélation.

La lecture des dépositions confirme les charges de l'accusation.

Après avoir entendu le réquisitoire de M. l'avocat général Jallon, et la défense présentée par Me Fauvre, le jury rapporte un verdict affirmatif sur toutes les questions, mais en admettant des circonstances atténuantes.

Boisier est condamné à 5 ans de prison.

VARIETES.

Concours pour le grand prix d'architecture (1).

Le programme donné cette année aux concurrents pour le grand prix d'architecture est un *muséum d'histoire naturelle, avec jardin botanique et ménagerie pour une ville capitale.* Un monument consacré à l'étude de l'histoire naturelle offre, en effet, un ample et intéressant sujet de programme ; dans les salles d'un pareil édifice on doit trouver des échantillons de la nature entière, car l'histoire naturelle, dit avec raison le célèbre professeur M. Elie de Beaumont, est la *description de l'univers.*

Dans les galeries de ce Muséum, nous pourrons donc parcourir successivement le monde minéral, le monde végétal et le monde animal; et, en effet, le programme demande des galeries « de géologie et de minéralogie, de zoologie, d'anatomie comparée et de botanique, avec une salle pour l'étude du dessin des fleurs, une salle d'introduction, *pouvant* être décorée (l'Académie veut dire *devant* être décorée et même *très décorée*, tant pis pour le concurrent qui ne le comprendra pas), de bustes de naturalis-

(1) Voir notre numéro d'hier.

harmonieux, et la perfection des vers racheter ce qu'il y a de bizarre et de hasardé dans les images.

C'est ce que n'a pas compris M. Max Buchon, qui a entrepris de donner à la France les poésies d'Hébel. M. Buchon semble s'être complu à traduire littéralement ces phrases piquantes en patois peut-être, mais banales pour nous, au lieu de se contenter de rendre l'image; il a employé presque uniformément les rimes plates si monotones dans la poésie lyrique ; il rime fort richement, mais ce n'est pas assez, le rhythme, l'heureuse coupe des phrases, la distribution des repos et des syllabes accentuées sont plus essentielles encore, et M. Buchon ne semble pas en avoir le sentiment. Son vers, souvent charmant par la couleur et par la pensée, pèche presque toujours par la forme, par le rhythme, par l'harmonie. Le travail patient qui polit, qui resserre, qui donne le plus de relief, ici plus de concision et de netteté, fait presque partout défaut ; cette négligence nous trouve d'autant plus inflexible que M. Buchon a tout ce qu'il faut pour réussir : sentiment vif et profond de la nature et de la couleur, amour vrai et senti de la campagne, et que son âme est ouverte à toutes les émotions tendres et rêveuses. Ces qualités apparaissent surtout dans ses productions propres, bien supérieures à ses traductions. Il y a dans cette partie de son recueil des paysages délicieux, de doux souvenirs d'enfance et de jeunes amours au milieu des blés, qui seraient des pages ravissantes si elles étaient plus sérieusement travaillées. On sent bien çà et là l'imitation de Victor Hugo et de Sainte-Beuve, mais le poète salinois n'en garde pas moins son originalité propre. Qu'il travaille, qu'il lutte contre sa facilité, et il peut devenir un de nos poètes les plus aimés.

Pour donner une idée de sa manière, nous citerons quelques vers de celle de ses pièces originales qui nous semble la plus correcte.

C'était à l'Institut; sur leurs bancs de velours
Les académiciens, majestueux et lourds,
Comme sur leur tablette
Autant d'in-quarto pleins de poudre et de savoir,
Se prélassaient, heureux de bien se faire voir
Aux dames en toilette.

Ce jour-là, l'on devait, en habit chamarré,
[illegible] du docte corpore
Ce bon monsieur Ballanche,
Un ancien imprimeur tant soit peu contrefait;
Et qui, malgré cela, comme un jeune homme, fait
Friser sa tête blanche.

Et parmi ces grands fronts, ce jour-là, pleins d'éclairs,
Un, simplement garni de quelques cheveux clairs,
Surgissait triste et large ;
Un, qu'on eût dit rêvant de célestes accords,
Et qui doit être lourd à porter, car le corps
Faiblit sous cette charge.

Un, depuis quarante ans si fécond et si beau,
Que, comme une phalène autour de son flambeau,
Autour de lui voltige
Tout ce que notre France a d'illustres enfants ;
Chêne aux mille rameaux parfois ébouriffants,
Dont lui seul fait la tige.

Saint comme le génie et fier comme Bayard,
Il venait aussi, lui, l'homérique vieillard,
S'asseoir à cette fête ;
Et voilà qu'oubliant le grand homme nouveau,
Tout ce peuple en émoi, d'un immense bravo
Saluait son poète !

Et lui, presque honteux de se voir admirer,
Il cachait dans ses mains osseuses, pour pleurer,
Sa tête colossale ;
Et les trépignements alors recommençaient
Plus stridents et profonds que jamais, et faisaient
Trembler toute la salle.

Or, ce vieillard que tant de prestige a sacré,
Et que les plus fameux, d'un ton si pénétré,
Proclament pour leur maître;
Ce large front, parmi tous les autres brillant,
Si ce n'était le tien, dis-moi, Chateaubriand,
Quel autre pourrait-ce être?

Ces vers ne sont pas irréprochables; la chute en est peu heureuse, mais un sentiment vif de la couleur s'y révèle à travers les incorrections.

Nous adresserons un semblable reproche à l'auteur d'Aubry. M. Charles de Trenquelleon a voulu, dit-il, réhabiliter le travail manuel et il a pris un ouvrier pour héros de son poème. Les souffrances du travailleur, ses luttes contre la faim, ses douleurs et ses joies sont assez bien indiquées par l'auteur; mais la langue est pour lui une cavale rétive, qui refuse de le suivre et l'entraîne souvent fort loin du but. Son image est souvent ingénieuse et neuve, mais les idées refusent partout de se lier. Il y a dans le poème un assez grand nombre d'heureux vers isolés ; nous ne croyons pas que l'on puisse nulle part en trouver deux bons de suite.

Il y a beaucoup de verve et de chaleur dans les rimes des deux bannis italiens, MM. Rossetti et Ricciardi. Comment ne pas être inspiré lorsqu'on songe à la patrie absente, et au joug de fer qui pèse toujours sur elle, quoi qu'on ait fait pour l'en délivrer? Le caractère des deux amis se révèle du reste par la différence de leur inspiration. Le premier n'a pour les oppresseurs de sa patrie que des paroles de haine et de vengeance; le second en appelle également aux armes, mais un sentiment plus doux se mêle à sa colère; il rappelle avec amour le ciel chéri, qu'il ne voit plus, cette mer calme, et ces chauds horizons, au milieu desquels il vécut ses premiers ans, et sa voix prend alors quelques-uns des accents de ce cantique chanté par les Hébreux, lorsque aussi, alors qu'ils suspendaient leurs harpes aux saules de Babylone, en songeant à Jérusalem absente. Le petit volume des deux bannis est terminé par un curieux récit de l'insurrection des frères Bandiera dans la Calabre, en 1844. Nous le recommandons aux lecteurs italiens.

Une faute d'impression de notre feuilleton d'hier tendrait à faire croire M. Dumanoir coupable d'avoir écrit une partie de *Temple de Salomon;* c'est M. Dennery qu'il faut lire. Bien que cette faute se trouve corrigée plus loin par l'indication des noms des auteurs, nous croyons devoir la relever. Il ne faut attribuer à chacun que les fautes qu'il a commises en effet; c'est assez pour M. Dumanoir d'être pour un tiers dans la confection de *Clarisse Harlowe.*

... en voulant se faire une idée du monument demandé, on s'aperçoit des lacunes du programme, et on apprécie mieux les difficultés à surmonter.

Un muséum d'histoire naturelle est un monument consacré à la science, me disai-je, un monument qui contient des collections précieuses; tout doit y parler à l'esprit, et je vais rencontrer ce caractère de simplicité, de repos et de tranquillité qui convient si bien à l'étude et à la méditation. Ce caractère digne en même temps que simple, s'harmonisera d'ailleurs avec celui du jardin botanique, qui ne peut avoir la majesté des anciens jardins français, vu la grande variété d'échantillons qu'on doit y rencontrer, et qui non plus ne peut affecter toute la liberté sauvage des jardins anglais, avec leur imprévu et leurs sites pittoresques, attendu que des platebandes sont indispensables dans un jardin botanique.

Je faisais part de ces réflexions à un ami qui m'accompagnait et qui avait déjà jeté un coup d'œil sur les œuvres de nos aspirants lauréats. — Entrons, me dit-il.

Nous franchissons la cour du palais des Beaux-Arts, admirant les charmants débris qui la décorent, et regrettant seulement de voir que les scellements se dégradent rapidement et montrent des efflorescences salpêtrées que nous signalons à M. Duban, l'architecte du palais; M. Duban aime son œuvre et ne manquera pas de faire réparer ces dégradations, en défendant rigoureusement d'employer à l'avenir du plâtre dans ces sortes de travaux. Nous franchissons rapidement l'escalier à gauche, tout en regardant à droite pour admirer l'aspect de la cour intérieure du palais, et nous arrivons à la salle de l'exposition.

Les cadres sont bien disposés, sur un fond vert, à la hauteur de l'œil; la lumière tombe du haut et éclaire bien les dessins; les exposants doivent être satisfaits, surtout si déjà ils ont éprouvé les inconvénients des expositions annuelles du Louvre. Mais nous sommes-nous trompés? Quelle est cette façade pompeuse où je vois trois frontispices de temples, reliés par deux corps de bâtiments ornés de niches avec statues? — Sans doute, répond mon ami, c'est là le symbole des trois règnes de la nature, et si l'auteur a imité trois façades de temples antiques, c'est que le culte de la nature est aussi une religion, la nature n'est-elle pas une révélation permanente? — A la bonne heure! répondis-je, si ce concurrent a voulu faire un monument religieux, je comprends ce style, je comprends à la fois ces lignes caractéristiques des temples païens et ces statues dans leurs niches, car ces statues sont celles des grands naturalistes, les prêtres et les hommes saints de ce culte de la nature; mais dans ce mur de soutènement au bord de l'eau, il me semble voir encore des niches; elles sont même occupées par une rangée d'animaux, lion, ours, panthère, etc., tous assis sur leur queue. Pour les dieux du temple, c'est là une place peu honorable, une attitude peu noble... Passons outre.

Voici une magnifique colonnade surmontée par un attique non moins magnifique; en voilà encore une autre à gauche, et même une troisième à droite; les concurrents se seraient-ils donné le mot?

— Arrêtez, reprit mon ami, vous risquez de vous égarer. N'avez-vous pas lu dans le programme que le *muséum* demandé était pour une *ville capitale*? — Je n'y avais pas fait grande attention, mais qu'importe?

— Cela importe beaucoup, car cette ville capitale, ce n'est ni Paris ni Londres, et cependant à Paris on donne trois millions pour rapporter d'Egypte un grand monolithe qui a fait changer le nom de *place de la Concorde* en celui de *place du Gros-Caillou*; on accorde *quinze millions* pour agrandir simplement l'hôtel municipal; et à Londres, on donne *trente millions* pour deux salles de délibération, l'une la *chambre* des communes, l'autre la *chambre* des lords. Fi de ces pays constitutionnels! fi des rogneurs de budgets, fi de contribuables qui ne paient pas les impôts avec joie! Les villes capitales de tels pays sont de fort petites villes, des villes pauvres, partant de peu de ressources. Parlez-moi des contrées visitées par Aladin, qui avait pour locomotive une lampe très merveilleuse; parlez-moi de la ville capitale d'un pays dont chaque arbre produit des pierres précieuses, dont les grèves sont de sable d'or; parlez-moi des villes entrevues par l'aimable Sherazade, ou même par notre compatriote Perrault; à la bonne heure! pas le connaître; son rendu est moins habile que celui de son voisin, et que celui de M. André, dont le projet est là vis-à-vis; non-seulement le plan a des qualités, mais il y a de la vie dans cette élévation où se remarquent cependant de grands défauts d'étude. A mon avis, ce concurrent ne mérite pas le grand prix, il mérite de l'encouragement pour les qualités de son plan. Le plan de M. André présente quelques-unes des dispositions de celui-ci; il y a de plus dans les élévations de M. André, qui est déjà un *deuxième grand prix*, des qualités d'art qui méritent des éloges. M. André ira à Rome, si ce n'est pas cette année, ce sera l'an prochain.

Connaissez-vous les noms des autres concurrents? demandai-je à mon précieux cicérone? — De quelques-uns. Tenez, voici le projet de M. Ponthieu; c'est consciencieusement dessiné, tandis que le projet voisin, à gauche, quoique habilement rendu, rappelle trop, à mon avis, le peintre de décors. Cherchez le trait sous la teinte, vous le trouvez à peine, car il est imparfaitement tracé, et cependant, à deux pas, ce dessin produit de l'effet. Ces procédés de *rendu* sont dangereux, parce qu'ils aident à dissimuler le défaut d'étude sérieuse. Dans ce projet, le frontispice est occupé par une colonnade divisée en cinq travées, au-dessus desquelles on lit les noms des principales galeries qui composent l'édifice; mais ici encore il n'y a qu'une illusion; ces travées ne répondent aucunement aux divisions annoncées; ces inscriptions ne sont pas sérieuses, rien dans le plan n'appelle cette quintuple division. Le voisin de droite de M. Ponthieu, montre aussi au milieu de son élévation principale une colonnade divisée en cinq travées, qui ne répondent pas non plus aux cinq principales galeries du Muséum.

Après avoir passé tous les projets en revue, mon ami et moi, nous nous retirâmes en continuant de nous faire part de nos impressions.

— Si un muséum, disais-je, destiné à conserver des échantillons de pierre, d'herbes et d'animaux empaillés, doit avoir cette pompe et cette richesse, comment s'y prendrait-on pour un musée destiné à recevoir les œuvres des grands maîtres de l'art; les peintures de Raphaël et de Rubens, les sculptures de Michel-Ange et de Phidias, les débris des temples antiques et des cathédrales du moyen-âge? Comment donnerait-on à un palais législatif, au palais de la nation, la grandeur et la majesté voulues pour déterminer son rang parmi les autres monuments? Et après tout cela quelle serait la part de Dieu, quelles seraient les ressources de l'art pour embellir le temple de la divinité, l'édifice qui, par sa beauté et sa splendeur, doit symboliser le ciel sur la terre? — Vous oubliez toujours que ce muséum est pour une *ville cap......* — Oui, pour une ville de l'autre monde, je le sais. Mais comment se fait-il que les façades aient généralement si peu de rapport avec les dispositions des plans, et que la décoration s'accorde si peu avec les lignes de la construction réelle? — Je sais, en effet, qu'il existe quelques natures candides, probes et fort méticuleuses qui disent qu'il est immoral de mentir en architecture, que la forme doit s'accorder avec le fond, que la décoration ne doit promettre que ce que le monument peut tenir. Mais, outre l'opposition que rencontrerait cette doctrine chez nos restaurateurs, marchands de vin et autres débitants et commerçants qui ne sont d'avis que la décoration ne doit pas faire de promesses menteuses, que l'étiquette doit annoncer réellement le contenu du sac qu'alors qu'ils achètent et nullement lorsqu'ils revendent, outre cette opposition que je pourrais appeler extérieure à l'art, il se trouve que l'Académie des Beaux-Arts n'est pas non plus de cet avis. Consultez les œuvres de ces Messieurs; regardez la Madeleine: à l'intérieur, vous voyez trois coupoles, tandis que l'extérieur n'en accuse aucune. D'ailleurs, si, comme le disait feu M. Harel, la langue a été donnée aux hommes pour les aider à déguiser leur pensée, pourquoi nos académiciens ne verraient-ils pas dans l'art un moyen de déguiser la construction? — Mais si, pour obtenir le grand prix, il faut tout d'abord que le concurrent consente à oublier l'importance relative des monuments, et qu'il dépouille cinq temples antiques pour enrichir un seul muséum académique, si les façades de ses compositions ne doivent pas résulter des dispostions du plan et du système de la construction, dites-moi quelle part de responsabilité on peut faire peser sur les signataires des projets? — L'idée-mère déposée dans les esquisses exécutées en loge, et l'exécution matérielle du *rendu* sont à peu

Les envois de Rome ne sont pas encore arrivés.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. F. à Blois. — Nous faisons les abonn. — Les livres vont être remis à l'adresse indiquée. — Le portrait sera vendu à part; mais il n'est pas encore tiré. — Nous ferons part de votre invitation à V. H. Vous recevrez le compte. Vous nous devez seulement 39 fr. pour l'abonn.

M. C. J. à la Mothe-Beuvron. — Nous recevons votre lettre, mais non le billet; veuillez le faire sur Paris. — Les livres vont être expédiés. L'ab. à la *Ph.* servi.

M. B. à Genève. — Nous servons l'ab. de M. B.

M. A. à Alger. — Les 300 alm. seront envoyés à M. D. Aussi les 40 *Sol.* et 6 *Juifs.* — Reçu le mandat. — Remerciements. — Environ 1 000.

M. G. à Châlon-sur-Saône. — Veuillez vous entendre avec M. F., dépositaire de la *Librairie sociétaire locale*, pour le *Traité de l'Unité*.

Bourse du 15 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	84 10	84 10	84 10	84 10
— — fin courant	84 40	84 20	84 10	84 20
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 80	118 80	118 80	118 80
— — fin courant	118 90	118 90	118 80	118 85

4 1/2 J. 22 m. dr cours	111 75	Banq. de Fr. dr cours	3480 ..
4 0/0 J.	.. ..	O. V. de Par.	1302 50
Emp. 1844. au Ct	.. ..	C. hyp......	.... ..
— fin Ct	.. ..	— Gouin....	1220 ..
B. du Trés.	.. ..	— Gann....	1200 ..

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	.. ..	84 35	84 65	84 70
5 p. 0/0......	d. 50	.. ..	118 95	.. ..	.. ..

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	15 ..	.. ..	.. ..	.. ..
5 p. 0/0.....	.. ..	.. ..	32 1/2	.. ..

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	.. ..	ROM...........	Der C.	102 1/2
Récép. Rotsch.	101 50	[illegible]		.. ..
ESP. Dette act.	.. ..	— 4 1/2.....		.. ..
— — pass.	.. ..	— do 1840....		103 1/2
— 3 p. 0/0.	29 ..	— do 1842....		105 1/2
Dette intérieure	.. ..	— Banque.....		930 ..
PORTUG. 5 0/0 1837	.. ..	— do Em. 1841.		.. ..
HOLL. 2 1/2	.. ..	PIÉMONT........		1240 ..
HAITI........	.. ..	AUTRICHE........		405 ..

Union linière... .. .. — Fourneaux de l'Aveyron... ..

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	.... ..
Act. d. J.	.. ..
Ch. S.-G.	1000 ..
V. r. dr.	.... ..
— Ob. anc.	.... ..
— — nouv.	.... ..
V. r. gauc.	267 50
Paris à Sc.	.... ..
— à Orléans	1225 ..
— à Rouen.	.... ..
R. le Havre.	.... ..
Avignon...	.... ..
Str. à Bâle.	230 ..
Paris-Str..	567 50
Tours-Nant.	565 ..
Orl.-Vierz.	557 50
C. du Nord	713 75
Famp-Haz.	465 ..
Diep.-Féc..	.... ..
Boul. à Am.	485 ..
Orl.-Bord.	576 25
Mont. à Tr.	.... ..
Paris-Lyon	533 75
Bord-Teste	.... ..
Zinc V. M..	.... ..
Lin Maber	.... ..

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 88-50; courant du mois, 89-50; 3 derniers mois, 90-50; 4 premiers 1847, 94.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 136; courant du mois 133; octobre, 129; novembre et décembre, 125; 4 premiers 1847, 122 à 121; mois du milieu 120.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 108 fr. les 100 kil.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

LE CHATEAU-ROUGE multiplie ses séductions envers le public. Jeudi prochain 17 septembre, *Grande Ducasse de Gayan*, à l'instar des fêtes du nord de la France. Cette soirée sera encore plus attrayante que celles qui l'ont précédée. 180 musiciens, divisés en trois orchestres, à la danse, sur la pelouse et sur la terrasse du château, charmeront sans discontinuer les oreilles de la foule. La pièce principale du grand feu d'artifice de Ruggieri représentera le fameux géant Gayan. — Prix d'entrée: 5 fr. pour un cavalier et une dame. Les billets pris d'avance chez tous les marchands de musique 3 fr. 50 c. — Une dame seule, 1 fr.

Spectacles du 16 septembre.

8 »/» OPÉRA. — David.
7 »/» FRANÇAIS. — Mérope, les Femmes savantes.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Sultana (1re représentation), le Pré aux Clercs.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Place Ventadour, les Chansons, les Fleurs.
7 1/2 GYMNASE. — Les Trois Péchés, Clarisse.
7 1/2 PALAIS-ROYAL — Un Cœur, Nouv. Clarisse Harlowe, le Roi.
7 1/2 VARIÉTÉS. — Le Diner de Madelon, Paris l'été.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir.
6 1/2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3/4 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 3/4 COMTE. — Peau d'âne, les Jeunes lions.
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Chaperon, les Amours, Michel, Fruits.
6 1/2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
7 »/» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
8 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

SIROP D'ECORCES D'ORANGES. TONIQUE ANTI-NERVEUX De J. P. LAROZE, pharm., rue Neuve-des-Petits-Champs, 26, Paris. Toujours en flacons spéciaux portant les signat. et cachet ci-dessus. Il est prescrit avec succès dans les affections nerveuses de l'estomac et du canal intestinal. Il excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la langueur, le dépérissement, la débilitation organique, les gastralgies, névroses des viscères, abrège les convalescences traînantes, détruit la constipation. Prix du flacon, 3 fr., dépôt dans chaque ville, et chez MM. LEMARAIS, à Rouen; VERNET, à Lyon; THUMIN, à Marseille; MANCEL jeune, à Bordeaux; ABBADIE, à Toulouse.

Cors, Ognons et Durillons. — Le Taffetas gommé de P. GAGE est le seul qui en détruise la racine en quelques jours. 2 f., r. de Grenelle-St-Germain, 13; Foubert, passage Choiseul, 35, et Legrand, pass. des Panoramas, 8.

Librairie Sociétaire, 10, r. de Seine
ANTIDOTE. Réponse à une compilation anonyme intitulée LE MONDE PHALANSTÉRIEN Brochure in-8°. 1841. Prix: 25 c Par la poste, 30 c.

DERRIÈRE LE GRAND MAT Étude psychologique de la Vie maritime, PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES. 3 volumes in-8.

LE CHOCOLAT MÉNIER comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les Médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom de Ménier soit sur les étiquettes et sur les tablettes.
Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

ENVELOPPES POSTALES DE SÉCURITÉ ET D'AUTHENTICITÉ, Spécialement consacrées aux lettres chargées et recommandées. Ces Enveloppes, qui ont reçu l'approbation de M. le directeur général des postes, ont été le sujet d'une décision de M. le ministre des finances, pour en autoriser l'emploi avec un seul cachet au lieu de trois exigés pour les enveloppes de forme ordinaire. Vente en gros et en détail, à la PAPETERIE MARION, 14, cité Bergère.

1 FR 240 Feuilles beau papier à lettres glacé; extra-fin, très glacé, dans une boîte, 1 fr. 50 c. et 2 fr. (Initiales); enveloppes 50 c. et 1 f. le cent; papier écolier, 3 fr. la rame; registres, 75 c. les 100 pages. Boîtes de 6 bâtons de cire, 75 c. et 1 fr. Rue Joquelet, 8, au 1er, près la Bourse.

COPAHINE MEGE Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, à Londres, à la ph. Française, Jermyn Street, Hay Market.

EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE 1823 ET 1827. VINAIGRE AROMATIQUE DE Jean-Vincent BULLY. Ce Vinaigre, d'un usage reconnu bien supérieur aux eaux de Cologne et que tant de contrefacteurs cherchent à imiter, est aujourd'hui le cosmétique le plus estimé et le plus recherché pour les soins délicats de la toilette des dames. Il rafraîchit et assouplit la peau... 259, rue Saint-Honoré, à Paris. — 1 fr. 50 le flacon.

steamer *Caledonia*, nous apporte, à la date du 31 août, des nouvelles de la plus haute gravité. Le pouvoir du président Paredès, déjà ébranlé par le soulèvement de Vera-Cruz, est brisé par l'insurrection de la capitale de l'empire. Santa-Anna va reprendre possession de l'autorité suprême et engager sans doute le Mexique dans des voies nouvelles dont il est impossible de prévoir l'issue.

Voici maintenant les nouvelles du *Courrier des Etats-Unis* :

Le département de la marine a reçu des avis de Mexico jusqu'au 4 de ce mois, et de la Vera-Cruz jusqu'au 6 ; ces nouvelles, apportées probablement par le vapeur *Mississipi*, dont nous annoncions l'arrivée à Pensacola dans notre dernier numéro, sont d'une haute gravité, en ce qu'elles lèvent tous les doutes qui pouvaient exister sur l'issue de la lutte intérieure dont le Mexique va devenir le théâtre.

Le *pronunciamiento* de la Vera-Cruz en faveur de Santa-Anna, le 31 juillet, était déjà, nous l'avons dit, un fait presque décisif, en ce qu'il donnait le caractère d'une insurrection sérieuse aux soulèvements qui avaient éclaté jusqu'alors, et devenait en même temps le signal du retour de Santa-Anna. Cet évènement, déjà si important par lui-même, a eu un contre-coup auquel on ne s'attendait pas, et qui brise les dernières chances de salut qui restaient à Paredès. La nouvelle du mouvement de la Vera-Cruz, parvenue le 3 au soir à Mexico, y a fait éclater le volcan sur lequel nous disions l'autre jour que Paredès marchait en ce moment. Le 4 au matin, la garnison de la capitale s'est soulevée, et les Vera-Cruzains qui avaient envoyé le 1er leur proclamation insurrectionnelle, ont reçu le 6, par le retour du courrier, la dépêche suivante :

A Son Excellence le commandant-général du département de Vera-Cruz.

ARMÉE RÉPUBLICAINE LIBÉRATRICE.

Mexico, 4 août 1846.

Ce matin, presque toute la garnison de la capitale, placée en ce moment sous les ordres des soussignés et du général D. Juan Morales, et occupant la citadelle, s'est déclarée contre le gouvernement; elle sera bientôt en possession de la ville entière, car les troupes qui restent sous les ordres des généraux Paredès et Bravo sont insignifiantes, fort mécontentes et presque d'accord avec nous : on ne saurait en effet cacher longtemps à aucun bon Mexicain que la cause que nous défendons est la cause du peuple et de l'indépendance nationale.

Nous venons donc en leur nom, et pleins de confiance dans votre sincère patriotisme, vous inviter à seconder une entreprise si noble et à donner ainsi un jour de gloire au pays auquel vous avez rendu tant de services. C'est hors de toute espèce de doute que la cause que nous défendons triomphera rapidement, non-seulement parce que le soi-disant gouvernement peut être dès à présent considéré comme renversé, mais parce que toute la nation est en émoi et décidée à vaincre ceux qui veulent la sacrifier. Les triomphes obtenus par nos armes à Guadalajara et le *pronunciamiento* de tout le département de Vera-Cruz attestent cette vérité ; et il me reste seulement à vous dire que les généraux Landero et Perez se sont déclarés, le 31 juillet, dans la ville de Vera-Cruz, et ont invité, par l'intermédiaire d'une commission, l'illustre général Santa-Anna à venir immédiatement se mettre à la tête de l'armée qui soutient l'indépendance et les libertés de la nation, conformément au plan que nous avons proclamé et dont je transmets copie à Votre Excellence.

Y. MARIANO DE SALAS. — VALENTIN GOMEZ FARIAS.

On voit que ce dernier n'a pas tardé à profiter de la liberté qui venait de lui être rendue.

Nous n'avons pas besoin de dire si cette proclamation a été accueillie avec transport à la Vera-Cruz. N'était-ce pas l'écho retentissant d'un cri parti des bords du golfe? Il y avait pour se réjouir un double intérêt : intérêt de parti, intérêt d'orgueil. Aussi l'*Indicador*, paraphrasant la dépêche venue de la capitale, adresse-t-il au peuple et à l'armée un énergique appel qui se termine par ces mots : « Vive la république — l'union — et le génie tutélaire qui, bien que hors du pays et dans l'exil, est capable de faire son bonheur et d'aplanir les obstacles sur sa route! »

Ainsi donc, c'en est fait : Paredès est vaincu, et vaincu sans pouvoir même combattre. Il y a quelques jours, nous croyions à une lutte possible, parce que nous pensions que le président trouverait au moins un appui dans les troupes placées immédiatement sous sa main et dans la capitale. Aujourd'hui cette lutte est devenue impossible. Santa-Anna, en posant le pied sur le territoire mexicain, ne trouvera que des partisans et point d'adversaires : il reprendra la présidence comme s'il l'avait quittée la veille pour une absence momentanée. Le général mexicain, qui s'est, dans un jour de victorieuse ivresse, comparé à Napoléon, aura eu, comme lui, son retour de l'île d'Elbe. Le seul obstacle qu'il ait à craindre aujourd'hui, c'est d'être arrêté par l'escadre américaine de blocus, et de ne pouvoir, nouveau Tantale, arriver au pouvoir qui lui tend pour ainsi dire les bras. Mais cette hypothèse même, tout en déjouant les espérances de l'ex-président, ne saurait relever désormais celles de Paredès. Il est mis hors de question par cette insurrection générale qui l'étreint de toutes parts. On désigne, en effet, les départements suivants comme ayant adhéré au pronunciamiento et au plan de Guadalaxara :

Haute-Californie	Chiapas	Basse-Californie
Queretaro	Sonora	Michoacan
Sinalso	Vera-Cruz	Jalisco
La Puebla	Tamaulipas	Zacatecas
Guanaxuato	Oajaca	Tabasco
Mexico.		

Il restait à connaître la résolution des départements de San Luis Potosi, Durango, Chihuahua, Nouveau-Léon, Coahuila et Santa-Fé. L'Yucatan était resté favorable à Santa-Anna et au fédéralisme dont il a accepté le drapeau.

La seule alternative qui existe aujourd'hui pour Paredès est de céder la place à l'exilé de la Havane ou de la céder à l'anarchie. Or, dans une situation pareille, le vœu de tous ceux qui ne veulent pas la ruine du Mexique, quelle que soit d'ailleurs leur opinion, doit être l'arrivée de Santa-Anna, car sa main seule peut en ce moment préserver la république mexicaine d'une désorganisation complète.

A l'heure où nous écrivons, ce doit être là une question jugée par les évènements. Une lettre particulière de la Havane nous apprend que, cette fois, Santa-Anna est bien réellement parti dans la nuit du 8. Depuis longtemps il attendait, il prévoyait ce qui est arrivé, et il avait par avance frêté le steamer *Arab*, car c'est bien sur ce navire et non sur le *Montézuma*, qu'il s'est embarqué. L'ex-président sait qu'en politique plus qu'en toute autre chose l'occasion est chauve, et que tarder c'est

Les lettres apportées par le steamer *Mississipi* annoncent que le commodore Conner de l'escadre américaine avait l'intention formelle d'arrêter l'ex-président au passage et de le garder prisonnier jusqu'à ce qu'il eût reçu des instructions de Washington; mais on annonce d'autre part que le steamer *Arab*, qui porte le César mexicain et sa fortune, s'est réellement dirigé sur Sisal, dans l'Yucatan, port pour lequel il a pris ses lettres d'expédition. S'il en est ainsi, Santa-Anna échappera au blocus de l'escadre américaine, et se dirigera facilement par terre de Sisal à Vera-Cruz, les Yucatèques étant bien disposés pour lui. Le détour sera plus long, mais plus sûr.

Colonie agricole de Bonneval.
(Eure-et-Loir.)

Notre appel aux journaux des départements en faveur des colonies agricoles-industrielles a été entendu. Un très grand nombre ont reproduit en s'y ralliant, et avec des témoignages d'estime dont nous leur sommes très reconnaissants, les considérations que nous avons développées sur des institutions qui ont le rare avantage de résoudre les plus graves difficultés administratives et sociales, sans provoquer la moindre objection dans aucun parti, ni dans aucun culte. Encouragés par cette adhésion, nous allons fournir à nos confrères de nouvelles armes en leur faisant connaître les principaux établissements de ce genre, qui ont été déjà fondés en France ou à l'étranger. La présente session des conseils-généraux doit se distinguer de toutes les précédentes par l'énergie et le nombre des vœux en faveur des colonies agricoles-industrielles, et la presse départementale peut contribuer puissamment à ce succès.

On nous permettra pour aujourd'hui de passer à côté de Petit-Bourg, Mettray, Ostwald, Petit-Quevilly et Mesnil-Saint-Firmin, sans les visiter, parce que nous y avons précédemment conduit nos lecteurs. Nous voulons signaler des institutions que la presse de Paris n'a pas encore *honorées* de son attention.

Dans la session de 1844, le conseil-général d'Eure-et-Loir demanda que le domaine départemental de Bonneval fût affecté à l'établissement d'une colonie agricole pour les enfants-trouvés ou abandonnés, et les orphelins pauvres, sous le patronage d'une association charitable et l'autorité du préfet. Le conseil votait, en deux années, une somme de 14 697 fr. pour subvenir aux frais des grosses réparations intérieures et extérieures du domaine, et son appropriation à sa nouvelle destination ; plus une autre somme de 7 000 francs pour la part contributive du département dans les frais de pension et d'entretien des enfants pour la première année (1845).

MM. Ad. Chasles, maire de Chartres, et Louvancour, membre de la commission administrative des hospices de la même ville, furent chargés, par le préfet, M. le baron de Jessaint, de lui faire un rapport sur les moyens d'arriver au prompt établissement de la colonie, et de donner à son organisation la force et la régularité nécessaires pour répondre au but de son institution.

Dans le rapport de MM. Chasles et Louvancour, qui est à la date du 11 novembre 1844, nous remarquons les passages suivants :

Les ateliers seront dirigés par d'honnêtes et habiles ouvriers, charrons, bourreliers ou forgerons, qui formeront nos pupilles aux professions les plus utiles dans les campagnes. Le charronnage comprendra les travaux de grosse menuiserie.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 17 SEPTEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWIT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

XXV.
De l'aplomb que donne une bonne conscience.

La nature réfléchissait en son sein l'été radieux. A travers les percées des voûtes de verdure, au bout desquelles apparaissait l'horizon tout doré du soleil, à travers les fougères emperlées de rosée, d'où bondissaient les lièvres fuyant l'approche d'un pas humain ; au bord des eaux dormantes, près des arbres tombés, errait, par monts et par vaux, le placide Pecksniff, foulant aux pieds les feuilles de l'an passé, en sa muette rêverie. Le long des haies d'églantiers parfumées de roses sauvages, au milieu des cabanes couvertes de chaume, dont les humbles habitants s'inclinaient devant lui comme devant un modèle de bonté, de sagesse, le digne, l'irréprochable Pecksniff, se promenait en sa sérénité. L'abeille le devançait, bourdonnant du travail qu'elle avait à faire; les moucherons flâneurs, tournant et retournant en un cercle qui tantôt s'étend et tantôt se contracte, mesuraient leur allure sur la sienne, l'accompagnant de leurs danses joyeuses; les couleurs du gazon allaient, venaient comme s'il eût rougi et pâli, au gré des nuages légers qui flottaient sur le ciel. Les oiseaux, échos de la conscience de M. Pecksniff, chantaient gaiement sur les branches; lui-même rendait à ce beau jour son tribut d'hommage, en ruminant sur ses riants projets. Dans sa distraction, il trébucha contre la racine d'une vieille souche. Il leva ses lourdes paupières pour reconnaître le terrain. La vue de l'image personnifiée de ses pensées le fit tressaillir... Marie! et seule!

D'abord M. Pecksniff s'arrêta et sembla vouloir l'éviter; mais son second mouvement fut en sens inverse; il s'avança d'un pas alerte, fredonnant d'une voix suave et avec tant d'innocence, qu'il ne lui manquait que le plumage et les ailes d'un oiseau pour prendre l'essor.

Entendant derrière elle des accords qui n'appartenaient point aux chantres du bocage, Marie se retourna. M. Pecksniff lui envoya un baiser du revers de sa main, et fut presque aussitôt à ses côtés.

— Conversant avec la nature? dit-il. Ainsi faisais-je.

Elle répondit que la beauté du matin l'avait entraînée plus loin qu'elle n'eût voulu. Elle se disposait à reprendre le chemin de la maison. M. Pecksniff dit qu'il s'était aussi oublié ; il l'accompagnerait.

— Prenez mon bras, ma toute belle!

Marie déclina l'offre et pressa le pas.

— Vous marchiez lentement quand je vous ai rejoint, dit M. Pecksniff; pourquoi, cruelle, vous hâter maintenant? Vous ne cherchez pas à m'éviter; non, n'est-ce pas?

— Si, répliqua-t-elle, tournant de son côté sa joue brûlante d'indignation ; vous savez bien que si. Lâchez-moi, monsieur Pecksniff! votre contact m'est désagréable.

Son contact! quoi, ce chaste et patriarcal contact que Mme Todgers, matrone sage et prudente s'il en fut, avait souffert, non-seulement sans se plaindre, mais avec une visible satisfaction! C'était par trop fort! M. Pecksniff ne le comprenait pas.

— Si vous ne l'avez pas encore compris, dit Marie, recevez-en l'assurance de ma bouche, et puisque vous vous prétendez homme d'honneur, ne persistez pas.

— Bien, bien! repartit M. Pecksniff gracieusement, je sens que je trouverais la chose convenable chez une de mes filles ; aussi ne veux-je pas blâmer cet excès de pudeur dans une si belle personne! mais c'est dur! cela me navre! et pourtant je ne puis vous en vouloir, Marie.

Elle essaya de parler et fondit en larmes. M. Pecksniff eut alors recours au procédé Todgers ; et pour le prolonger plus à l'aise, de sa main restée libre il saisit celle de la jeune fille, et se joua à en écarter les doigts, glissant les siens dans les intervalles; il se risqua même à les baiser, et poursuivit :

— Je suis heureux de notre rencontre; trop heureux de vous avoir trouvée seule. Il m'est enfin permis de vous ouvrir mon cœur, de le décharger d'un lourd fardeau. Marie, continua-t-il, de son ton le plus tendre, si tendre qu'il en miaulait; Marie! mon trésor! je vous aime!

C'est une chose inouïe que l'affectation des jeunes filles! Elle feignit un frisson.

— Je vous aime! répéta M. Pecksniff, je vous aime, ma charmante! avec une ardeur qui me surprend moi-même! Je croyais l'amour à jamais enseveli dans la tombe silencieuse d'une femme, qui ne le cédait qu'à vous pour l'esprit et la beauté des formes. Je me trompais!

Elle essaya de dégager sa main; mais autant eût valu chercher à se délivrer d'un tendre boa constrictor, si toutefois on peut comparer ce reptile hideux au droit et candide Pecksniff.

— Quoique veuf, poursuivit l'éloquent adorateur, examinant une à une les bagues qui ornaient les doigts de la jeune fille et suivant avec son pouce gras le cours d'une délicate veine bleue : quoique resté veuf, avec deux filles, encore n'ai-je pas charge d'enfants, mon amour! L'une, comme vous le savez, est mariée; l'autre, de son propre mouvement, mais un peu par suite... je l'avouerai,—pourquoi ne l'avouerais-je pas?—par suite de mon prochain changement de position, va quitter la maison paternelle. J'ai, je l'espère, une réputation assez bien établie ! on se plait en général à me rendre justice ! je jouis de l'estime de mes concitoyens ! ma personne et mes manières ne sont pas tout-à-fait celles d'un monstre, du moins j'aime à le croire... Ah! méchante petite menotte! dit M. Pecksniff, apostrophant sa proie rebelle, pourquoi m'avez-vous enchaîné? Allez! allez!

Il tapota doucement la petite main pour la punir ; mais, s'attendrissant, il l'enferma dans son gilet pour la consoler.

— Dévoués l'un à l'autre et à notre vénérable ami, ma chère belle, dit M. Pecksniff, nous serons heureux, et lorsqu'il quittera cette terre pour le séjour des justes, nous nous consolerons mutuellement. Qu'en dites-vous, ma jolie rose blanche?

— Peut-être, répondit Marie, d'un ton précipité, devrais-je recevoir cette preuve de confiance avec gratitude. Je ne puis dire que j'en aie ; mais j'admets que vous méritiez mes remerciements : recevez-les. Et je vous prie, M. Pecksniff, laissez-moi!

Le digne homme sourit d'un sourire huileux et l'attira plus près de lui.

— Je vous en prie, je vous en supplie, laissez-moi, monsieur Pecksniff! je ne puis écouter votre proposition ; je ne puis l'accepter. Beaucoup d'autres peuvent l'accueillir, pour moi, c'est impossible. De grâce, par bonté, par pitié, laissez-moi !

M. Pecksniff persistait à marcher, le bras passé autour de la taille de Marie, et tenant sa main dans la sienne, d'un air aussi rayonnant que s'ils eussent été en parfaite intelligence et unis l'un à l'autre par d'indissolubles nœuds.

— Si vous me contraignez par la force, dit Marie, qui, voyant ses prières impuissantes, ne fit plus aucune tentative pour réprimer son indignation, si vous me contraignez par la force à retourner avec vous, et à être en butte à votre insolence le long du chemin, je suis libre du moins d'exprimer ma pensée : je vous hais ! je vous ai en horreur ! je vous connais et vous méprise !

— Non, non! dit M. Pecksniff avec sérénité, non, non, non!

— Par quel art, par quelles chances malheureuses, avez-vous pu acquérir de l'influence sur M. Chuzzlewit? je l'ignore. Peut-être en avez-vous assez pour colorer même cette violence. Mais il le saura; fiez-vous en à moi, Monsieur!

M. Pecksniff leva languissamment ses épaisses paupières, les laissa retomber et répliqua avec un calme parfait : — Vraiment?

(1) Voir les numéros du 4 juin au 16 septembre.

les jours de repos.

Sur ce rapport, M. le préfet prit, le 20 février 1845, un arrêté qui constituait définitivement la société de bienfaisance de la Colonie agricole de Bonneval. Par une mesure qui fait honneur à l'intelligence de ce fonctionnaire, il donnait plein pouvoir, et, comme on dit, carte blanche, à MM. Chasles et Louvancour, nommés directeurs provisoires, pour tout organiser comme ils l'entendraient, sauf à en rendre compte. A la naissance de toute institution pareille, les tracasseries administratives ne seraient bonnes qu'à paralyser le dévouement et l'intelligence des fondateurs.

Au 15 mars 1845, les souscriptions particulières s'élevaient à la somme de 30 830 fr.

Dans le cours du mois d'avril eut lieu l'installation de la première famille de colons.

Les espérances des fondateurs furent justifiées par un prompt succès.

Dans son rapport, à la première assemblée des souscripteurs, le 28 août 1845, M. le préfet put s'exprimer ainsi :

« A l'époque où MM. Ad. Chasles et Louvancour voulurent bien accepter la direction provisoire de la Colonie agricole de Bonneval, cette institution n'était qu'à l'état de projet ; il s'agissait réellement de la créer, de l'établir sur des bases capables d'assurer son existence.

C'était une mission aussi délicate que difficile. Je ne me dissimulais pas moi-même les obstacles qu'elle rencontrerait ; mais j'avais foi dans les deux honorables citoyens qui s'en étaient chargés ; je connaissais leur zèle, leur dévouement patriotique ; je savais que rien n'était au-dessus de leur ferme volonté pour arriver au but proposé ; dès-lors, le succès ne me parut pas douteux.

Cette opinion s'est pleinement justifiée. — Notre Colonie, où déjà 40 enfants (1) se trouvent réunis, est pleine de vie et d'activité ; tous les services fonctionnent et sont parfaitement coordonnés ; elle annonce, dès ce moment, par les excellents résultats obtenus depuis six mois, ce qu'elle deviendra un jour, sous une administration aussi vigilante que paternelle, qui saura s'identifier à l'œuvre commencée sous d'aussi heureux auspices. — Allez voir nos jeunes enfants, Messieurs, vous vous formerez une juste idée des avantages de leur situation. — Entrés pour la plupart à Bonneval, malingres, moroses et presque abrutis, ils sont aujourd'hui gais, vifs, pleins de santé et déploient dans tous leurs exercices les facultés intellectuelles que la misère, le défaut de soins, et, il faut bien le dire aussi, les mauvais traitements semblaient leur avoir ravies chez leurs nourrices. »

Le rapport des directeurs provisoires justifiait et confirmait ce langage, empreint d'une légitime satisfaction. Nous regrettons de ne pouvoir en citer qu'un court passage.

Admission des colons.

« Nous n'avions recueilli d'abord que 20 enfants, craignant de rencontrer quelque résistance aux pratiques sévères d'ordre et de discipline que nous voulions établir tout d'abord dans le régime de la Colonie ; nous avions voulu n'entreprendre qu'une tâche limitée ; étudier

(1) D'après des renseignements officiels qui nous sont transmis, ce nombre était de 75 au mois de juillet dernier.

La recette est évaluée, à cette date, 86 247 fr.
La dépense, 64 797

Le reliquat actif. 21 450 fr.

Les souscriptions particulières figurent dans les recettes pour 40 000 fr.

Le succès était si assuré, si éclatant au bout de quelques mois, que M. le baron de Jessaint a pu s'occuper dès les premiers jours de cette année d'étendre aux filles le bienfait d'une institution pareille. Voici la circulaire que, le 6 janvier dernier, il adressait à ses administrés ; nous la reproduisons tout entière comme une leçon adressée aux préfets, qui n'ont trouvé à la question des enfants-trouvés d'autre solution que la suppression des tours. Le langage du préfet d'Eure-et-Loir leur fera-t-il enfin comprendre que ces malheureux enfants peuvent au moyen d'une bonne éducation devenir des citoyens utiles à la patrie ?

Chartres, le 6 janvier 1846.

En mettant sous les yeux du conseil-général, lors de sa session de 1845, les succès vraiment précieux que présentait déjà la colonie agricole créée à Bonneval, pour les enfants-trouvés, j'ajoutais qu'il y aurait lieu à examiner « s'il ne serait pas possible d'appliquer aux deux sexes » les mêmes avantages d'éducation, et si, au moyen de travaux d'ap» propriation, le domaine de Bonneval ne pourrait pas renfermer pour » les filles un établissement absolument séparé de la partie affectée » aux garçons. »

Ce qui n'était alors chez moi qu'une simple pensée, un germe d'amélioration, est devenu depuis une idée fixe, une détermination devant laquelle la crainte des difficultés a dû s'effacer, parce que j'ai la conviction de trouver dans l'esprit philanthropique, dans la charité éclairée de nos concitoyens les moyens d'accomplir cette bonne œuvre, aussi promptement que l'exige la triste situation des infortunées qui en sont l'objet.

L'avenir des garçons est maintenant assuré. Elevés dans les principes les plus purs de la religion et de la morale, préparés par une instruction pratique aux travaux de la vie champêtre à laquelle ils sont destinés, pénétrés des devoirs qu'elle leur imposera, et ayant sans cesse de bons exemples sous les yeux, ils offriront aux cultivateurs qui les prendront, à l'expiration de leur séjour à Bonneval, toutes les garanties désirables de fidélité et d'intelligence.

Mais si le désir d'éloigner de ces malheureux enfants les vices résultant généralement des mauvaises impressions qu'ils ne reçoivent que trop souvent dans leurs premières années, et d'en faire des hommes utiles à la société, a appelé sur eux l'intérêt de l'administration et les sympathies publiques, les filles ne doivent-elles pas, de leur côté, inspirer de pareils sentiments ? Ne les réclament-elles pas même à un plus haut degré, à raison de la faiblesse de leur sexe ? Ne sont elles pas particulièrement entourées de dangers de toute espèce, surtout à l'âge où elles ont le plus besoin d'appui contre les séductions ? Or, cet appui, elles ne peuvent le trouver que dans une éducation so-

(1) Nous aimons à croire que les rapporteurs ne s'expriment avec tant de réserve, que pour ne pas diminuer le concours de l'administration et de la charité privée : il est impossible que des enfants occupés à des travaux utiles et sobrement nourris ne couvrent pas à peu près les frais d'entretien.

par leur moralité et leur bonne réputation sous tous les rapports.

Ainsi s'accomplira, pour les deux sexes de nos malheureux enfants-trouvés et orphelins pauvres, l'œuvre de moralisation et de civilisation si bien commencée à l'égard des garçons, et dont les succès s'agrandissent de jour en jour. Il ne faut pour cela que le concours des personnes pieuses et charitables, et j'ai trop de preuves de leur bon vouloir, pour douter un seul instant de l'appui que je leur demande dans cette circonstance. Elles pourront d'ailleurs avoir toute confiance dans l'éducation que recevront nos jeunes filles, quand elles sauront qu'elle sera expressément dirigée par les sœurs de la Congrégation de Saint-Paul, déjà fixées à Bonneval. Objet incessant des soins et de la pieuse sollicitude de ces dignes et excellentes sœurs, elles justifieront, j'en suis convaincu, les bienfaits qui leur auront été dispensés.

J'ajouterai que les règlements qui régissent aujourd'hui la colonie de Bonneval seront appliqués aux filles comme aux garçons, mais qu'aucune communication n'existera entre les individus des deux sexes.

Le *Glaneur d'Eure-et-Loir*, à qui nous empruntons cette circulaire, la fait suivre des réflexions suivantes, qui prouvent que l'esprit d'opposition politique ne rend pas toujours injuste envers les administrateurs, quand ils s'honorent par des œuvres dignes d'éloges :

Nous avons donné notre entière approbation à l'établissement fondé à Bonneval pour les enfants-trouvés, abandonnés et les orphelins du sexe masculin. Le complément nécessaire de cet établissement était d'y admettre les jeunes filles de ces diverses catégories ; aussi ne pouvons-nous qu'applaudir également à l'initiative que vient de prendre à ce sujet M. le préfet. On a répondu avec empressement à l'appel qu'il a fait dans le temps à la charité publique, pour les garçons ; l'appel qu'il fait aujourd'hui pour les filles ne sera pas moins bien accueilli. C'est aux dames principalement qu'il s'adresse, et nous connaissons assez leur cœur pour être assuré à l'avance qu'elles voudront coopérer de tous leurs efforts à la création et au maintien d'une aussi utile institution.

L'expérience acquise par M. Chasles dans l'administration de la colonie de Bonneval, l'habileté de sa direction attestée par le succès, lui ont fait confier, dans la dernière session du congrès d'agriculture, le rapport sur les colonies agricoles. Nous publierons demain cette pièce importante, qui peut concourir à favoriser la transformation des pratiques administratives et de l'esprit public, que nous poursuivons de toutes nos forces.

Le journal officiel du soir publie les lignes suivantes :

Le gouvernement a reçu des nouvelles de Madrid en date du 14 septembre. Les cortès s'étaient réunis le matin. Le ministère leur a notifié le mariage de la reine et celui de l'infante. Le message a été très-bien accueilli. On a nommé une commission pour l'adresse. Elle est composée tout entière de membres amis du gouvernement. Madrid jouit de la plus parfaite tranquillité.

Nous recevons des nouvelles de Rome jusqu'au 8 de ce mois. On annonce que le souverain-pontife devait signer, dans la matinée de ce jour, les dispenses pour le mariage de la reine d'Espagne avec son cousin l'infant D. François d'Assis. Un courrier extraordinaire pe[u]

— Ne vous suffit-il pas, reprit Marie, d'avoir gâté, changé sa nature, fait servir ses préjugés à vos mauvais desseins, endurci un cœur naturellement bon en le sevrant de toute vérité, pour en livrer l'accès au mensonge, aux voies tortueuses ? Ne vous suffit-il pas de cette puissance, sans qu'il vous faille encore être avec moi grossier, cruel et lâche ?

M. Pecksniff, aussi placide, aussi inoffensif, aussi innocent que l'agneau qui vient de naître, la tenait toujours prisonnière.

— Rien ne pourra-t-il donc vous émouvoir, Monsieur ! s'écria Marie.

— Ma chère, répondit M. Pecksniff, lui lançant une œillade amoureuse, l'habitude de me dominer et la pratique de... dirai-je de la vertu ?

— Dites de l'hypocrisie ! interrompit Marie.

— Non, non, reprit M. Pecksniff, serrant la petite main captive en façon de reproche. L'habitude de me dominer et la pratique de la vertu m'ont mis tellement en garde contre moi-même, qu'il est réellement très difficile de m'émouvoir. C'est un fait curieux, mais vrai ; peu de gens ont le pouvoir de me troubler. Et elle croit, dit M. Pecksniff, en pressant gaiement sa prise, elle croit *qu'elle* en viendra à bout ! Ah ! qu'elle connaît peu le cœur qui s'est donné à elle !

Peu, en vérité. Etrange esprit de contradiction, elle eût préféré aux caresses de M. Pecksniff, celles d'un crapaud, d'un serpent ! à son étreinte, celle d'un ours !

— Allons, allons, continua le digne homme, un mot ou deux éclairciront l'affaire et nous mettront d'accord. Vous le voyez, ma toute belle, je ne suis point en colère.

— Vous, en colère !

— Non, je ne le suis pas ; je le dis hautement. Vous ne l'êtes pas non plus.

Le cœur qui battait violemment sous la main qu'il avait passée autour d'elle, contait une toute autre histoire.

— Je suis certain que vous n'êtes pas aussi courroucée que vous le dites ; je vais vous le prouver. Il y a de par le monde deux Martin Chuzzlewitt, ma chère, et les plaintes que vous porteriez à l'un, pourraient..... qui sait? avoir pour l'autre un résultat fâcheux. Or, vous ne voulez pas de mal à l'*autre*, j'imagine ?

Elle tremblait de tous ses membres, et le regarda avec un mépris si fier qu'il en détourna les yeux, sans doute afin de ne pas s'irriter contre elle, en dépit de lui-même.

— Une inimitié passive, mon cher amour, peut devenir active, souvenez-vous-en ! Il serait triste d'anéantir les espérances déjà si compromises de ce pauvre jeune homme. Et ce serait si facile ! sitôt fait ! Me croyez-vous quelqu'influence sur notre vénérable ami ? Peut-être en ai-je en effet quelque peu..... peut-être !

Il leva les yeux sur elle, et hocha la tête d'un air de plaisanterie tout à fait séduisant.

— Non, continua-t-il d'un ton pensif, tout bien considéré, ma charmante, à votre place je garderais mon secret. Je ne suis pas du tout sûr que votre confidence surprît notre ami le moins du monde, et je pencherais plutôt à croire le contraire, car lui et moi avons eu, ce matin même, une conversation où perçait tout son désir de vous voir établie d'une façon sortable. Mais qu'il s'en étonnât ou non, les suites seraient les mêmes : le jeune Martin en pâtirait cruellement.

J'ai une sincère pitié pour ce garçon, vous le savez, ajouta M. Pecksniff, avec un sourire persuasif. Oui, il ne mérite pas cet excès de rigueur. Mais n'importe !

Elle pleurait si amèrement, elle semblait en si grande détresse, qu'il jugea prudent de lui lâcher la taille et de ne retenir que la main.

— Quant à notre part dans cet important petit mystère, dit M. Pecksniff, nous la garderons pour nous seuls. Nous en causerons ensemble, et vous y réfléchirez. Vous consentirez, mon amour ; vous consentirez, je vous le prédis ! quoi que vous puissiez penser, vous consentirez. Il me souvient d'avoir ouï dire, je ne sais ni où ni comment, ajouta-t-il, avec son ensorcelante franchise, que vous et le jeune Martin aviez conçu tout enfants une sorte de passion l'un pour l'autre : après notre mariage, vous aurez la satisfaction de sentir que vous avez sacrifié, dans son intérêt même, une affection qui l'eût ruiné ; car nous aviserons alors ensemble à ce que nous pourrons faire pour épauler un peu ce jeune homme. Ai-je, oui ou non, de l'influence sur notre vénérable ami ? Hein ?... Peut-être en ai-je? Peut-être ?...

L'allée du bois dans laquelle se passait cette tendre scène, aboutissait à la maison de M. Pecksniff. Quand ils en furent tout près, il s'arrêta, et levant jusqu'à sa bouche le petit doigt de Marie, il dit d'un ton folâtre et comme un dernier jet de flamme :

— Le mordrai-je ?

Ne recevant pas de réponse, il le baisa ; puis il inclina devant elle son visage flasque. — Oui, quoique digne homme, il avait le visage flasque.

— Après lui avoir donné une bénédiction qui, venant d'une source si pure, devait lui assurer toute prospérité ici-bas, il lui permit enfin de se dégager.

La galanterie, prise en son véritable sens, ennoblit d'ordinaire un homme ; l'amour a prêté de la dignité à d'innombrables manants. Mais, à vrai dire, il n'ajoutait pas aux charmes de M. Pecksniff. Peut être sa nature trop éthérée se refusait-elle à des joies si mondaines : toujours est-il, que, resté seul, il semblait racorni, rétréci, anxieux de se cacher au dedans de lui-même, et tout penaud de n'en pouvoir venir à bout. Ses souliers paraissaient trop larges, ses manches trop longues, ses cheveux trop plats, son chapeau trop petit, ses traits trop limacés. On eût dit que sa gorge nue n'attendait que le licou. Pendant une ou deux minutes, tour à tour rouge et pâle, en sueur et glacé, bas et rampant, il n'était nullement pecksniffien. Mais, la crise passée, il revint à lui, et se dirigea vers la maison d'un air aussi triomphant que s'il eût

été grand-prêtre du soleil.

— J'ai tout arrangé pour partir demain, papa, dit Charité.

— Si tôt, mon enfant !

— Je ne puis partir trop tôt, vu les circonstances. J'ai écrit à Mme Todgers pour lui soumettre nos plans et lui demander de venir, en tout cas, m'attendre à la diligence. — Vous allez être votre maître, maintenant, monsieur Pinch.

M. Pecksniff sortait de la chambre, et Tom y entrait.

— Mon maître ! répéta Tom.

— Oui ; personne ne vous contrôlera plus, dit Charité ; du moins je le souhaite pour vous. Hem ! ce monde est changeant !

— Quoi ? est-ce que vous allez..... *vous* marier, miss Pecksniff ? demanda Tom tout surpris.

— Non, pas précisément, bégaya Charité. Je ne suis pas encore décidée ; mais il ne tiendrait qu'à moi, M. Pinch !

— Je le crois bien ! dit Tom ; et dans sa parfaite bonne foi, il le croyait du fond du cœur.

— Non, reprit Charité, il ne s'agit pas de mariage pour moi, ni pour personne que je sache. Hem ! Je quitte papa ; j'ai mes raisons ; c'est tout un mystère ! Je n'oublierai pas, je vous assure, le courage que vous avez montré une certaine nuit. Aussi, nous séparons-nous bons amis, M. Pinch, les meilleurs amis du monde !

Tom la remercia de son amitié et de sa confiance, malgré des réticences parfaitement inintelligibles pour lui.

Dans son extravagant dévouement à la famille, il avait senti plus que personne la perte de Mercy, plus profondément qu'on eût pu le penser après tant de déboires, qu'à la vérité il justifiait et expliquait par ses innombrables imperfections. A peine remis de ce chagrin, voilà que Charité l'abandonnait aussi. Les deux sœurs avaient, pour ainsi dire, grandi sous ses yeux : elles faisaient partie de Pecksniff et partie de Tom. Elles rehaussaient la bonté de l'un et ajoutaient aux fatigues de l'autre. Aussi ce dernier ne pouvait-il s'en passer. Il ne dormit pas deux heures dans la nuit, tant il était inquiet de ces prodigieux changements.

Quand le matin vint à poindre, il crut avoir eu le cauchemar. Mais non ; en descendant, il trouva la maison encombrée de malles, de cartons, de paquets. Les préparatifs du voyage se prolongèrent tout le jour. Un peu avant l'arrivée de la diligence, miss Charité déposa en grand cérémonial sur la table à manger, le trousseau des clefs du ménage. Elle prit ensuite un gracieux congé de tous, et quitta le toit paternel, — bienfait vivement senti de l'unique servante de M. Pecksniff, qui, au dire des profanes, se montra d'autant plus fervente à l'église le dimanche d'après, qu'elle avait de grandes actions de grâces à rendre à Dieu.

(*La suite à demain.*)

pour prendre connaissance du numéro du lendemain.

Nous promîmes de nous conformer à ces instructions.

A 8 heures nous n'étions pas prêts, l'incident de la journée avait rendu fort difficile la tâche de la rédaction ; la police intervint de nouveau, et après explication donnée de notre position à M. le directeur lui-même, l'examen de la censure fut renvoyé à ce matin.

A cinq heures donc l'examen eut lieu, et les cinq principaux articles furent biffés : nous étions très embarrassés : paraître en blanc! nous ne le pouvions pas ; rédiger de nouveaux articles, c'était nous exposer de nouveau à la censure.

La position n'est plus tenable, *nous aimons mieux cesser de paraître*, et nous prévenons aujourd'hui nos lecteurs et nos abonnés que nous attendrons, pour recommencer notre publication, que l'ordonnance sur la presse, promise depuis si longtemps, soit enfin publiée.

Cherté des subsistances.

Depuis quelques jours, dit le *Haro*, le prix du blé et par suite le prix du pain prennent des proportions alarmantes.

Depuis lundi dernier, le blé, à Caen, a subi une augmentation de 3 fr., et rien n'annonce une baisse prochaine.

Nous croyons que le premier soin de l'administration est de surveiller partout activement les transactions ; nous croyons qu'elle doit avoir surtout l'œil sur les individus qui se sont intrusionnés dans les halles, et qui, à eux seuls, tiennent les marchés ; nous croyons encore qu'au besoin, pour déterminer une baisse, elle pourrait, à ses frais, faire venir de l'étranger des blés qu'elle ferait ensuite revendre.

La spéculation est pour quelque chose dans cette hausse : en effet, quoique les gerbes n'aient pas produit le rendement qu'on en attendait, il est certain que le blé est de bonne qualité, que le grain (même qu'on a passé à l'huile, comme nos cultivateurs ont coutume de le faire pour lui donner *plus de main* et plus de poids) est plus lourd que celui de 1845, et qu'il donne plus de farine.

La différence ne doit pas être si grande qu'on le dit entre la récolte de cette année et celle de l'an dernier.

— Les céréales, dit l'*Emancipation*, journal de Bruxelles, ont encore subi de l'augmentation, d'après les mercuriales officielles de la dernière semaine. Cette hausse coïncide avec celle qui s'est manifestée en Angleterre et en France ; mais, circonstance fâcheuse ! nos prix sont plus élevés qu'en France et qu'en Angleterre, le pain est plus cher chez nous que dans ces deux grands Etats voisins, nos rivaux en industrie. Il y a là des faits qui appellent l'étude de notre gouvernement.

Ce qui réclame par dessus tout son attention et mérite au plus haut point sa sollicitude, c'est l'état de nos classes nécessiteuses pendant l'hiver qui va s'ouvrir. Après la mention honorable que sir Robert Peel a faite de notre esprit de prévoyance pour combattre la disette des pommes de terre de l'année passée, nous ne voudrons pas nous laisser dépasser cette année par d'autres. Toutefois, nous n'entendons parler d'aucune mesure, même en projet.

Parce que la récolte des pommes de terre est sauvée, ce serait une grande erreur de croire qu'il n'y aura aucune nécessité impérieuse à combattre. Sans doute, la différence sera grande entre le prix de cette denrée alimentaire de l'année 1846 et celui de l'année précédente ; mais n'y aura-t-il pas aussi pour la saison qui s'avance beaucoup moins de ressources dans les classes souffrantes ? La température de la saison ne fera-t-elle pas dans le même temps peser sur ces mêmes classes des privations plus rigoureuses ? C'est à ces éventualités que nous serions surpris que le gouvernement ne se hâtât pas de songer.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. Marbeau, l'estimable fondateur des crèches, auquel l'Institut vient d'accorder le prix Montyon de 3,000 fr., a fait don immédiatement de cette somme aux crèches du 1er arrondissement de Paris.

— Jeanne Jugan, dont l'Académie a récompensé la vertu par un prix Montyon, vient d'acheter l'ancien couvent des Capucins, situé près de Dinan, où elle se propose de fonder, comme elle l'a fait à Saint-Servan, un hospice pour les vieillards infirmes.

— Un arrêté du gouverneur général de l'Algérie vient de créer, sous le nom de Village des Pêcheurs, sur un promontoire de la rade de Mers-el-Kébir et sur la route qui conduit d'Oran au port de ce nom, un centre de population maritime qui fait partie de la commune de Mers-el-Kébir. Une étendue d'un hectare dix ares est affectée à l'établissement des maisons et sera répartie à cet effet en lots à bâtir.

— Par arrêté du ministre des travaux publics, M. Bineau, ingénieur en chef des mines, et M. Piérard, ingénieur ordinaire des mines, viennent d'être chargés du contrôle et de la surveillance du matériel de l'exploitation du chemin de fer de Paris en Belgique. Le service de ces ingénieurs aura pour objet de s'assurer du bon état des machines locomotives, des voitures et wagons, de surveiller l'exploitation proprement dite et de constater les accidents et retards. La compagnie concessionnaire vient de recevoir avis de cet arrêté ministériel.

— M. le ministre des travaux publics, dont nous vous avons annoncé le voyage en Angleterre, a fait, vendredi dernier, une excursion sur le chemin de fer atmosphérique de Croydon, qui marche maintenant avec une grande régularité.

M. Teisserenc, qui accompagnait le ministre, a pris des notes sur la puissance des machines stationnaires, le diamètre du tube atmosphérique, la composition destinée à fermer la soupape, ainsi que sur la vitesse obtenue pendant une série de voyages et sur le degré de raréfaction de l'air dans le tube.

— On vient d'inventer une nouvelle espèce de canons de campagne qui a été soumis au comité d'artillerie. Ces canons, montés sur de petits affûts en bois, se démontent pièce par pièce et se renferment dans une boîte de grande dimension que deux soldats peuvent facilement démonter. Le canon est en fer forgé ; il est composé de trois parties différentes qui se vissent les unes dans les autres et qui fonctionnent parfaitement ; il n'a besoin ni de train ni de roues. Il faut cinq minutes au plus pour le monter et le mettre en batterie, et le même espace de temps pour le démonter. L'essai de deux de ces pièces doit être prochainement fait au polygone de Vincennes.

— Il résulte d'un avis de la direction des postes de Berlin, que, par suite du transport des chemins de fer du Nord et du Hanovre, les dépêches arrivent maintenant en soixante-dix heures de Paris à Berlin, et par conséquent vingt-six heures plus tôt qu'autrefois.

— La *Gazette du Weser* du 8 septembre annonce que la chancellerie ... un titre officiel, il habite Macao, où aucun consul n'est reconnu. — Le consulat de Manille est géré par un élève consul, M. Fabre, qui est attaché au consulat de Chine. — Le consulat de Sincapour était géré naguères par M. Rivoire, chancelier du consulat de Canton, qui avait quitté son poste pour aller remplacer M. Chaigneau, alors en congé à Paris. — Dans ce moment, le gérant du consulat de Sincapour est aussi à Paris. De sorte que nous n'avons plus de consuls ni de chanceliers à leur place nulle part au-delà des détroits de la Sonde.

INCENDIES. — Les incendies, dit un journal, ont, sinon disparu dans le département de l'Yonne, du moins diminué dans une très grande proportion. Quelques cas isolés et sans gravité considerable, les accidents ordinaires en cette saison, voilà ce que nous avons vu. Le vent d'ouest a fait ce miracle à l'aide de quelques abondantes averses qui ont pénétré profondément dans les toits de chaume. Les esprits en conséquence se sont calmés.

Savez-vous ce qu'étaient ces prétendues mèches incendiaires trouvées par un cantonnier sous un pilon de pierres, qui, selon la relation, servirait sans doute de magasin aux bandes invisibles ? C'étaient tout simplement des pois fulminants, sorte de joujoux de carnaval, qui font explosion sous le pied qui les écrase, mais sans laisser de feu ; le contraire de ce qu'il faudrait à un incendiaire, qui veut sans doute du feu sans bruit, et non du bruit sans feu.

Sur ces faits et sur tous les indices qui pouvaient paraître de nature à motiver des soupçons, la justice a instruit avec les plus grands soins, et jamais elle n'a eu lieu de présumer d'autres causes d'incendie que ceci : la sécheresse prolongée de cette année, les imprudences habituelles de nos cultivateurs, l'étourderie des enfants, l'incurie des fumeurs, et parfois aussi peut-être les vengeances particulières assurées que leurs crimes seraient mis sur le compte de bandes introuvables, la cupidité des propriétaires assurés à trop haut prix, et les cerveaux malades stimulés par une manie d'imitation dont la science ne permet pas de méconnaître l'existence et les funestes effets.

Viennent maintenant les pluies de l'équinoxe, et il ne sera plus question de rien.

VICTIMES DE L'INDUSTRIE. — Chaque jour, dit le *Courrier du Nord*, ajoute de nombreuses pages au martyrologe des travailleurs, et il n'est peut-être pas une seule famille d'ouvriers qui ne compte quelque victime des accidents ou de la misère. Lorsqu'il ne succombe pas, jeune encore, aux suites d'un trop rude travail, lorsqu'il ne voit pas sa femme lentement minée par les privations, son jeune enfant mort ou blessé, faute d'une surveillance impossible, la fatalité qui pèse presque toujours sur le prolétaire lui tient en réserve quelques-uns de ces accidents inséparables de sa profession : le naufrage pour le marin, le feu grisou et l'éboulement pour le mineur, la chute pour le couvreur ou le maçon, etc., etc., et il faut presque bénir le ciel lorsqu'une maladie ou des blessures légères sont les seuls résultats de ces événements qu'on pourrait dire *prévus*, tant ils semblent la conséquence naturelle du métier de ceux auxquels ils arrivent.

Par un bien triste privilége, notre arrondissement fournit une large part de ces tristes nouvelles. A peine notre dernier numéro venait-il d'enregistrer la mort d'un vieillard et d'un enfant, le premier noyé dans l'Escaut, le second broyé sous les roues d'une voiture, que nous recevions l'avis de trois nouveaux malheurs qui sont venus frapper des travailleurs.

Samedi dernier, à huit heures du matin, un ouvrier maçon, âgé de 50 ans, nommé Henri Raux, est tombé du haut d'un échafaudage à Anzin, et s'est tué sur le coup. Ce malheureux laisse une veuve et quatre enfants.

Le même jour, dans la rue des Anges, à Valenciennes, un maître couvreur, Henri Jacqmart, ancien militaire et caporal des pompiers, est tombé du toit d'une maison, et s'est fait de graves contusions à la tête. Jacqmart est le seul soutien de sa mère et de ses jeunes frères.

Enfin, on nous écrit de Denain :

« Encore un malheur à enregistrer. Vendredi dernier, 11 septembre, une charmante petite fille, âgée de 6 à 7 ans, fille du sieur Leclercq, est tombée, en voulant traverser la rue, sous la roue d'une voiture pesamment chargée, qui lui passa sur le corps. Quand on releva cette enfant, elle ne donnait presque plus signe de vie, et, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, elle expira quelques instants après, laissant ses parents dans la plus profonde désolation. Sa petite sœur, âgée de quelques mois, qu'elle portait dans ses bras au moment de cet accident, a eu les pieds assez grièvement blessés.

» Par une singulière fatalité, la voiture qui a causé ce malheur appartient au sieur François Mériaux, qui avait vu lui-même, il y a environ un mois, son fils écrasé de la même manière. »

LE TEMPLE DE MERCURE, DIEU DU COMMERCE ET DES VOLEURS. — L'un des fléaux de la place de Paris, dit un journal, c'est la compagnie des agents de change. C'est facile à comprendre. Chaque agent a intérêt à ce que l'on joue, à ce que l'on joue beaucoup, à ce que l'on joue sans limites. Or, ils ne sont pas là seulement soixante ainsi que le dit l'almanach, ils sont là deux ou trois cents, car il y a telle charge qui a six, huit et dix intéressés. Et, bien entendu, chacun travaille de toutes ses forces à augmenter le chiffre des affaires, à appeler les capitalistes, à attiser le feu, à récolter des primes. Il y a plus, comme malgré les secrets bien gardés, on sait toujours un peu ce que l'on demande et ce que l'on ne demande pas, agents de change et associés d'agents de change tripotent tant qu'ils peuvent, tripotent sans cesse, tripotent sur tout. Ce n'est pas de l'exagération : tout cela est prouvé par dix déconfitures, par dix procès, par cent affaires que connaissent tous les habitués du temple de l'agiotage.

Mais voilà que de hauts financiers, ceux qui n'ont pas acheté une partie de charge et qui par là ne peuvent pas évidemment jouer au même prix que ceux qui ont eu cette précaution, commencent à se plaindre. Ils trouvent la prime trop forte, ils trouvent que les agents de change prennent une prime sur des titres nominaux comme sur des titres réels, ainsi sur le chiffre total des actions de chemins de fer, quoiqu'une fraction seulement ait été versée. Le vase commence à déborder. Toutefois, que l'on ne s'attende pas à de grands ébranlements. La compagnie des agents de change est aujourd'hui puissante, très puissante, et par ses capitaux et par ses protecteurs. Car, qui n'a pas eu besoin d'elle, à qui n'a-t-elle pas rendu de petit services, une fois ou l'autre ? Ah ! si elle se mettait à parler, nous en saurions de belles ! Mais on viendra à son secours et elle ne dira rien.

C'est réellement déplorable et scandaleux. A Londres, on n'a pas, comme à la bourse de Paris, soixante sangsues toujours prêtes à sucer jusqu'à la dernière goutte, et n'abandonnant leurs victimes que lorsqu'elles n'ont plus de vie, cinq francs dans leur poche. Nous devrions en arriver là. Ce serait de dix à quinze millions d'arrachés aux ...

... on saisit la sangsue qu'on veut examiner par l'extrémité postérieure, qui est la plus grosse, entre le pouce et l'index de l'une des deux mains. En la pressant convenablement d'arrière en avant, entre deux doigts de l'autre, le sang contenu dans le tube intestinal reflue vers l'extrémité antérieure et y forme un bourrelet plus ou moins volumineux, selon la quantité de sang ingéré.

Si la pression est assez forte, le sang ressort lui-même par la bouche de la sangsue.

Ce procédé ne laisse aucune incertitude, à la condition seulement que la pression n'aura pas été assez forte pour déchirer les tissus soumis à l'expérience.

En portant à la connaissance du public les renseignements qui précèdent, et qui lui ont été fournis par l'Ecole de pharmacie et par le conseil de salubrité, le pair de France, préfet de police de la Seine, croit devoir ajouter que les mesures les plus sévères sont prises pour la recherche et la saisie des sangsues gorgées de sang et pour la poursuite des auteurs de cette fraude devant les tribunaux.

M. DE JOUY (Victor-Joseph ETIENNE, surnommé), dont nous avons annoncé la mort, était né en 1769, au petit village de Jouy, vallée de Bièvre (Seine-et-Oise) ; il avait par conséquent 77 ans.

Sa jeunesse fut militaire et aventureuse. Il fut nommé sous-lieutenant à 13 ans, et accompagna en cette qualité à la Guadeloupe le baron Besner, nommé gouverneur de cette île. Nous le retrouvons capitaine d'infanterie dans les Indes, à Chandernagor. Il a fait les premières campagnes de la Révolution, d'abord en qualité d'aide-de-camp du général O'Moran ; après la prise de Furnes, il fut nommé adjudant-général. Condamné à mort sous la Terreur, il s'exila et ne revint en France qu'après le 9 thermidor. Il fut alors nommé chef d'état-major des troupes de Paris, aux ordres du général Menou. En 1799, à 30 ans, il était commandant de Lille.

Là se termine sa carrière militaire.

En 1800, il suivit à Bruxelles M. de Pontécoulant, nommé préfet de la Dyle. Ce fut vers cette époque que s'ouvrit la deuxième époque de sa vie, l'époque littéraire.

M. de Jouy est auteur de nombreux ouvrages.

On lui doit le libretto de *la Vestale*, qui lui valut le prix décennal créé par l'empereur ; ceux de *Fernand Cortez*, des *Amazones*, des *Abencerrages*, des *Bayadères* ; les tragédies de *Tippo-Saïb*, de *Bélisaire*, de *Sylla*, de *l'Empereur Julien* ; plusieurs vaudevilles et opéras-comiques.

Il est auteur aussi de l'*Ermite*, qui n'a pas moins de onze volumes ; il travailla au *Spectateur*, à l'ancienne *Gazette de France*, à *la Minerve*, au *Courrier français*, au *Journal des Arts*, à la *Biographie des Contemporains*, avec Jay et Arnault, au *Miroir des Spectacles*, etc. On a de lui un ouvrage intitulé : *Morale appliquée à la politique*.

M. de Jouy entra à l'Académie française en 1814, et le 25e fauteuil lui échut. Ce fauteuil fut occupé, depuis la fondation de l'illustre compagnie, par :

Racan, avant 1634 ; Cureau de la Chambre, en 1670 ; La Bruyère, en 1693 ; l'abbé Fleury, en 1696 ; J. Adam, en 1723 ; Seguy, en 1736 ; Rohan de Guéméné, en 1761 ; Devaisnes, en 1803 ; et Parny, en 1803.

MÉPRISE D'UN FILOU. — Hier au soir, dit le *Droit*, les promeneurs étaient nombreux sur le boulevart du Temple, et des groupes s'arrêtaient de temps en temps pour regarder les uns les tableaux mécaniques du fameux dentiste Paul Simon, les autres la sortie d'un entr'acte au théâtre de la Gaîté ou des Folies-Dramatiques. C'est amusant, comme disait M. Bonardin. Dans un de ces derniers rassemblements, un individu, mettant vivement la main à son gousset de montre, s'aperçut qu'il était vide, et remarquant au même instant un sien voisin dont le geste indiquait qu'il venait de mettre quelque chose dans sa poche, et qui cherchait à s'en aller, il le saisit violemment au collet.

— Tu m'as volé ma montre, lui dit-il, rends-la-moi, ou je crie à la garde.

— Ne me perdez pas, lui répond aussitôt le voleur, voici votre montre.

Il lui en glisse en effet une dans la main et se sauve.

Mais quelle n'est pas la surprise de notre individu lorsqu'il va sous un bec de gaz regarder si c'est bien son bijou qui lui est restitué et qu'il voit une montre d'or quand la sienne n'était qu'en argent ! Son premier mouvement fut un mouvement de joie ; le second, d'aller faire sa déclaration au commissaire de police, et le troisième d'entrer d'abord chez un bijoutier pour faire estimer l'objet.

Ce fut à ce dernier parti qu'il s'arrêta, et le bijoutier consulté, après mûr examen, lui répondit que la montre n'était qu'en chrysocale, et valait bien un petit écu.

VOLS D'ENFANTS. — Les saltimbanques, dit la *Gazette de Lille*, sont souvent accusés de se procurer la quantité d'enfants nécessaires à leurs périlleux exercices par des moyens que la morale réprouve, et quelquefois même par le vol et la suppression d'état. Plusieurs fois nous avons entendu raconter, sans trop y croire, des histoires de disparition d'enfants à l'issue des foires. Voici un fait récent et certain qui prouve qu'on ne calomnie pas toujours ces sortes de gens.

Mercredi dernier, vers six heures du soir, tandis qu'une troupe de faiseurs de tours faisait sa parade ordinaire sur le Champ-de-Mars, avec exhibition d'une rangée de petits enfants des deux sexes, tous appelés à jouer un rôle dans le spectacle, l'un de ces enfants, une petite fille de six à sept ans environ, appelle une femme qui était près d'elle, et la prie de dire à une autre femme qu'elle apercevait dans la foule, qu'elle est sa fille, et qu'elle vienne la chercher. La pauvre mère aussitôt avertie, est saisie d'un violent tremblement ; elle approche et reconnaît en effet son enfant qu'elle a perdue depuis deux ou trois ans.

Un agent de police, accouru au trouble que cet incident avait causé, fit remettre à la mère la petite fille qu'elle emmena encore couverte de ses sales oripeaux ; dès le soir même la troupe cessa ses représentations ; nous ne savons si elle est partie en liberté, ou si elle est appelée à rendre compte à la justice du crime commis.

MOEURS CHINOISES. — Nous extrayons d'une lettre datée de Hong-Kong, les renseignements suivants sur la Chine :

« Les Chinois nous aiment, et je crois qu'ils auraient pour nous plus de sympathie que pour tout autre peuple. Ils nous ressemblent jusqu'à un certain point : ils sont gais, rieurs, intelligents et d'une grande activité. On trouve chez eux de la complaisance, une sorte d'empressement à rendre service, et surtout, ce qui vaut mieux, une extrême probité. Chose assez bizarre, ils sont d'une curiosité fatigante, ils veulent qu'on leur explique tout ce qu'ils voient, et jamais ils n'admirent ni ne s'étonnent. Cela tient sans doute au sentiment dans lequel ils naissent que la Chine est le premier peuple et le pays le plus parfait de la terre.

... de police correctionnelle. Il se lève lentement, et promène sur les juges et sur l'auditoire un regard inquiet d'abord, mais qui se rassure à la vue d'un homme en blouse qui le salue de la tête. René Mangars a soixante-dix ans, un visage rose et placide, encadré dans des cheveux blancs et une longue barbe blanche. Il est prévenu de mendicité.

M. le président : Eh bien, vous avez mendié, cela se conçoit?

Le prévenu : Pas beaucoup, mon cher Monsieur; pas beaucoup.

M. le président : Vous ne pouvez plus travailler?

Le prévenu : Le cœur y serait encore, au travail, mais les bras, les jambes, surtout la droite...

M. le président : Et vous n'avez pas de parents?

L'homme en blouse, se précipitant à la barre : Pas de parents ! Et moi donc, et ma sœur !

M. le président : Qui êtes-vous?

R. Mais regardez-moi donc, tout son portrait ; je suis son fils, Pierre Mangars, ouvrier bonnetier, et il y encore ma sœur, une fière frangeuse de châles, qui gagne ses vingt sous à la journée.

M. le président : Vous avez de la famille, sans doute, et vous ne pouvez guères subvenir aux besoins de votre père?

Le fils : La famille ne manque pas, mais ce n'est pas une raison pour laisser mendier notre père. Moi et ma sœur nous lui ferons 5 francs par mois.

M. le président : C'est bien peu à son âge pour vivre tout un mois. Vous le réclamez, vous faites le devoir d'un bon fils, mais il vaut mieux qu'il aille au dépôt.

Le prévenu : Oh ! non, mon cher Monsieur, ne m'envoyez pas au dépôt; je tâcherai de travailler; peut-être que ma jambe droite reviendra.

Le fils : Vous voyez, le père ne veut pas aller au dépôt ; allons, peut-être que ma femme marronnera, mais c'est égal, moi et ma sœur nous tâcherons de faire six francs.

M. le président : Vos efforts sont louables, mais je vous répète que votre père sera mieux au dépôt ; vous irez le voir, et vous lui porterez quelques douceurs.

Le père et le fils n'insistent plus ; ils baissent la tête devant cette plus dure des lois, la nécessité, et le vieillard, après vingt-quatre heures de prison, sera reçu au dépôt de mendicité.

Académie des Sciences.

Séances du 7 et du 14 septembre.

PARTIE MÉDICALE.

Hygiène industrielle. — M. Chevalier, membre du conseil de salubrité, adresse un Mémoire sur les maladies qui atteignent les ouvriers employés à préparer le vert arsénical, le vert de Schweinfurt, et les ouvriers en papiers peints qui font usage de ce vert. Voici les conclusions des renseignements pris et des recherches faites par M. Chevalier, qui a peut-être le tort d'accorder un peu trop de crédit à des témoignages intéressés. Les fabricants doivent être naturellement portés à pallier les inconvénients de l'industrie qu'ils exploitent. Quoi qu'il en soit, ceux que ce chimiste a consultés ne sont point d'accord entre eux sur les accidents causés par la préparation ou par l'usage du vert de Schweinfurt. Les uns ont vu de ces accidents, les autres n'en ont point observé. Au dire de quelques-uns, les accidents devraient être attribués à ce que le vert n'a pas été bien préparé ni assez lavé. En résumé, ces accidents n'ont pas autant de gravité qu'on aurait pu le croire d'après ce qui avait été publié à ce sujet.

Néanmoins, M. Chevalier pense qu'on devrait exiger des ouvriers satineurs qui travaillent sur les papiers verts à l'arsenic : 1° qu'ils aient constamment, lors du satinage, soit un mouchoir mouillé, soit un masque à éponge sur la figure, de manière à ce qu'ils ne puissent absorber la poussière, soit par la bouche, soit par les narines ; 2° qu'ils se lavent les mains et les avant-bras chaque fois qu'ils quittent le travail ; 3° qu'ils fixent leurs pantalons au bas des jambes avec une jarretière ; enfin, que ces ouvriers ne travaillent pas plus d'une journée de suite au satinage des papiers verts.

Thérapeutique. — *Sur l'ergot de seigle*, par le docteur Parola, de Coni. — Suivant ce médecin, l'action énergique et puissante exercée par le seigle ergoté n'est autre, en dernière analyse, qu'une débilitation générale, un affaissement de l'arbre artériel, véritable hyposthénie analogue à celle que produisent les évacuations sanguines copieuses, le tartre stibié, etc. Le principe actif de l'ergot est la matière résineuse contenue dans l'huile éthérée et qu'on sépare aisément au moyen de l'alcool.

D'après ses vues sur le mode d'action du seigle ergoté, M. Parola en a fait usage contre une foule de maladies. Dans la fièvre typhoïde de forme inflammatoire, il administre l'extrait résineux à la dose de 30 à 50 centigrammes dans une potion gommeuse à prendre dans les 24 heures.

L'ergot, d'après le même praticien, est doué d'une vertu élective hémostatique très prononcée dans les hémorrhagies actives. L'action calmante qu'il exerce sur les mouvements respiratoires et sur le système sanguin, le rendent un des moyens les plus puissants pour affaiblir la marche de la phthisie.

Au sujet de son emploi dans les accouchements, M. Parola prétend que l'ergot n'agit sur la matrice que lorsque le travail est déjà commencé ou lorsque l'utérus a déjà acquis une disposition à se contracter par des avortements antérieurs ou par quelque affection.

La poudre et l'extrait résineux sont les préparations les plus actives. Quant à la genèse de l'ergot, M. Parola l'expose de manière à contredire absolument l'opinion qui l'attribue à un cryptogame.

Rétablissement de la voix sur les cadavres humains. — Tel est le titre donné par M. le docteur Blandet à un Mémoire, qui a pour objet la solution, tant de fois cherchée déjà, du problème relatif au mécanisme de la voix humaine. Le larynx ou organe vocal a été comparé, tantôt à un instrument à archet, tantôt à un instrument à cordes. M. Blandet se trouve conduit, par des expériences auxquelles il vient de se livrer, à le comparer à un accordéon.

Au lieu de prendre, comme l'a fait récemment M. Muller, de Ber-

inférieures ; le pharynx, ou arrière-bouche, qui donne le timbre; enfin, les lèvres qui servent à l'articulation des sons. D'après M. Blandet, les amygdales influent sur les tons à ce point, que leur excision abaisse immédiatement le registre de la voix. Les ténors y perdent, et les basses-tailles y gagnent deux ou trois notes.

Structure du foie, par M. Natalis Guillot. — Doit-on voir dans le foie autre chose qu'un amas de follicules ou de glandules creux suivant Malpighi, pleins suivant Ruisch? Cet organe est-il au contraire composé de cellules agglomérées? Voilà des questions sur lesquels les anatomistes n'ont pu, jusqu'à présent, se mettre d'accord et que M. Guillot a tenté de résoudre par des recherches nouvelles. Suivant cet habile observateur, la substance dont les caractères anatomiques sont constamment les mêmes, est constituée par des particules irrégulières de forme à peu près ovoïdale, placées et en apparence pressées les unes contre les autres. Le volume n'en est jamais supérieur à la quatre-vingtième partie d'un millimètre. Ces particules ne sont pas creuses; elles ne renferment aucun liquide, elles ne sont limitées par aucune membrane ; chacune d'elles semble être dans l'état intermédiaire entre le liquide et le solide. Rien n'autorise à leur attribuer le nom de cellules sous lequel elles ont été décrites et figurées.

Les vaisseaux sanguins afférents et efférents communiquent entre eux par des canaux non pourvus de parois membraneuses. Les vaisseaux biliaires commencent par des canaux pareils qui sont en même temps l'origine des vaisseaux lymphatiques. Le lobule auquel on s'est arrêté n'est qu'un cas particulier ; la configuration en est déterminée par l'arrangement des vaisseaux, et il se résout en ilots; enfin, l'ilot est un solide de matière hépatique.

La circulation du sang est opérée d'abord par des vaisseaux sanguins afférents et efférents formés de cylindres membraneux ; mais au delà des ramuscules les plus fins qui les constituent, elle ne se fait plus que par le moyen de canaux dépourvus d'une enveloppe membraneuse et tracés simplement dans l'épaisseur de la matière. Il résulte de cette curieuse disposition que le sang apporté par l'artère ou par la veine-porte, ne parvient aux veines hépatiques qu'après avoir traversé ce système de canaux intermédiaires, étendus depuis la fin des vaisseaux afférents jusqu'aux radicules initiales des vaisseaux efférents.

Le cours de la bile qui s'achève dans des vaisseaux circonscrits par ses parois membraneuses, commence dans un ordre particulier de canaux répandus dans toute l'épaisseur de l'organe, et dont les rapports sont tout aussi intéressants à étudier que ceux des canaux sanguins. Creusés dans la matière, entre les particules indiquées, n'ayant d'autres parois que cette matière elle-même, ils s'étendent par des anastomoses régulières, au travers des ilots qui séparent les particules. C'est de ces canaux que naissent les vaisseaux excréteurs proprement dits.

La production de la bile n'étant pas due à l'action d'une surface membraneuse, d'une glandule, d'un utricule, d'un follicule ou d'une cellule, ne peut-on pas penser, en considérant l'arrangement des canaux, la constitution des parties au milieu desquelles ils sont creusés, que les matières sont préparées dans la substance même des particules du foie? Les caractères des humeurs contenues dans les vaisseaux excréteurs se modifient à mesure que ces liquides s'éloignent du lieu de leur origine. N'y a-t il pas lieu dès lors de conjecturer que la bile n'acquiert les propriétés définitives qu'elle possède au dehors de l'organe que par une transformation successive des matériaux dont elle est composée?

C'est à de telles conjectures que se trouve encore réduite, de nos jours, la science anatomique et physiologique la plus avancée. N'y a-t-il pas sujet, par conséquent, de s'émerveiller que nos devanciers, depuis l'antiquité jusqu'à l'époque actuelle pour ainsi dire, aient fondé tant de systèmes thérapeutiques sur un produit aussi peu connu que la bile, quant à son mode de sécrétion et quant à son rôle dans l'économie? Ah! si les médecins se contentaient toujours d'aller comme le veut le bon sens, du connu à l'inconnu! S'il n'existait jamais pour eux d'autres indications que celles qui sont évidentes et palpables, combien serait simplifiée encore leur tâche auprès des malades ! Que d'illustres aveugles ou charlatans dans cette profession!

Mémoire sur le cancer, et à ce propos considérations hygiéniques sur le mariage. — M. le docteur Sédillot signale l'application du microscope à l'étude de la dégénérescence cancéreuse. Mais afin de remplir un devoir envers les auteurs des communications faites à l'Académie, nous avons déjà trop donné peut-être de détails techniques. Nous ne retracerons donc pas ici les caractères aperçus à l'aide du microscope, par le professeur de Strasbourg, dans le cancer commençant ou formé. Nous préférons reproduire textuellement quelques considérations sociales qui se sont présentées à son esprit à propos de cette cruelle maladie, et dont il a fait l'objet d'une note jointe à son travail.

« La médecine, dit M. Sédillot, indique à l'homme les conditions de son amélioration, et s'efforce de l'y ramener par l'hygiène ; mais elle est impuissante contre les affections héréditaires, et rencontre de continuels obstacles dans la loi, la société et la morale.

» Nous donnons la plus grande attention à soustraire à la reproduction ceux des animaux entretenus pour nos besoins, dont l'organisme est défectueux; nous arrêtons ainsi toute filiation morbide. Mais il n'en saurait être de même pour l'homme. Son essence intellectuelle divine plane à une telle hauteur ; sa liberté s'assume de tels droits, que la constitution de la famille a été abandonnée à son arbitre, et qu'aucune loi ne protège dans sa source l'intégrité de nos descendants.

» Les maladies les plus dangereuses pourraient donc se propager impunément et se préparer de nouvelles victimes en altérant les races. L'on possède contre ce danger des règles hygiéniques converties en lois sociales chez quelques peuples, et la tendance à la perfection dont nous ne sommes jamais entièrement dénués. C'est ce sentiment qui domine dans un grand nombre d'alliances, et il a toujours fait rechercher et apprécier les formes les plus belles comme indices d'une organisa-

» Il serait à désirer que la capacité réalisée dans la forme par la beauté, et dans l'esprit par le cœur et l'intelligence, reprît la suprématie fondée par le Créateur, et fût recherchée pour la constitution de la famille avec autant d'ardeur qu'on a pu en montrer à d'autres époques pour les titres et la richesse. »

Les réflexions se pressent sur ce sujet ; mais le défaut d'espace nous les interdit. Bornons-nous à faire remarquer que la propriété exclusive et l'héritage sont les deux principales causes qui vicient la constitution de la famille, et qui par là contribuent le plus puissamment à la dégénérescence de l'espèce. Ils y contribuent de deux façons : en déterminant des choix qui ne sont nullement inspirés par les qualités personnelles, et en perpétuant dans certaines classes la misère et les privations. — Quel contre-sens de peindre l'amour aveugle, lui qui discerne si bien les conditions les plus favorables au principal résultat des unions, et qui est en général si sûrement attiré par les avantages corporels et animiques les plus précieux à reproduire ! Il n'y a d'aveugle ici que la fortune, ou plutôt que la cupidité.

Dr P.

Marchés.

Halle à la viande. — Marché du 16 sept. — Bœufs, 16068; 1re qualité 1,40; 2e, 1,20; 3e, 0,80. — Veaux, 12138; 1re, 1,45; 2e, 1,20; 3e, 1,10. — Moutons, 2477; 1re, 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — En gros, 32080; 1re, 1,36; 2e, 1,32; 3e, 1,28.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 12, 14 et 15 septembre. — *Beurres* (le kil.) En livres, 1,40 à 2,32. — En mottes Isigny, 1,90 à 4,10. — En mottes Gournay, 1,50 à 3,70. — Petit beurre, 1,40 à 1,58. — Beurre salé et fondu, 0,00 à 0,00.

OEufs (le mille). Du 12 sept. 40 à 60. — Du 14 sept. 36 à 66. — Du 15 sept. 38 à 62.

fromages (la dizaine). — Brie, 6 à 24. — A la pie, 5 à 15.

Marché Saint-Martin du 16 sept. — Foin 1re qualité, 54 57; 2e 48 52; 3e 42 45 Paille de blé, 1re qualité, 28 30 ; 2e 26 27. — Paille de seigle, 1re qualité 29 34 ; 2e »» »».

Halle aux Blés. — du 16 sept. — Choix, 117 à 120 k. 39,50 à 42,00. — Id. vieux, 37-00 à 38-00.

Seigle, 108 à 110 k. 26,50 à 27,00.

Orge: 92 à 93 k., 19,50 à 20 ; do nouv. 22,00 à 22,50.

Scourgeon, 00 à 00 kil., 00 00 à 00 00.

Avoine. — 150 k. 35,50 à 36,00; 145 k. 34,50 à 35,00 ; 140 k. 32,00 à 32,50 les 3 hectolitres dans Paris.

Issues. Son, 13,25 à 13 50. — Moutures 14,00 à 14,50. — Recoupettes 18,50. — Remoulages, les ordinaires, 23,00 à 26,50; les fins, 00,00 à 00,00; les blancs, 00,00 à 00,00.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 28 août. — DAUPHIN, menuisier, rue des Filles-du-Calvaire 13. Juge-comm., M. Halphen; syndic prov., M. Héron, faubourg Poissonnière, 14.

Du 14 septembre. — GRIMAUD, ancien mégissier, rue du Fer-à-Moulin, 4. Juge-comm., M. Conriot; syndic prov., M. Richomme, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 19. — JEANNERET, limonadier, passage de l'Entrepôt-des-Marais, 2. Juge-comm., M. Odier; syndic prov., M. Baudouin, rue d'Argenteuil.

N. B. Un jugement du tribunal, en date du 8 septembre 1846, ordonne que les publications à faire, dans la faillite de la dame veuve Prost, par la voie du greffe, porteront pour dénomination : Marie-Louise DELAGARDE, femme PAINVERT, ayant veuve PROST, exerçant son commerce sous ce dernier nom.

Bourse du 16 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.	INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	84 45	84 35	84 15	84 25	4 Can. 5 0/0	»»»» »»
— — fin courant	84 20	84 35	84 15	84 15	Act. d J. »	» »»
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 80	118 80	118 80	118 80	Ch. S. G. »	»» »»
— — fin courant	118 90	118 95	118 85	118 85	V. r. dr.	415 »»

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»» »»	Banq. de Fr. dr cours	3487 50	— Ob. anc.	»» »»
4 0/0 J. »	» 107 »»	O. V. de Par. »	1392 50	— — nouv.	1100 »»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	397 50	V. r. gauc.	287 50
—— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1215 »»	Paris à Sc.	» »»
B. du Trés. »	3 1/4	— Gann.... »	»»»» »»	— à Orléans	1185 »»
PRIMES. fin cour.		fin proch.		— à Rouen.	»»» »»
3 p. 0/0...... d. 50	»» »» 84 40	—— 84 75	84 70	R.-Havre..	720 »»
5 p. 0/0...... d. 50	» »» » »»	—— » »»	119 85	Avignon...	947 50
REPORTS. du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.		Str. à Bâle.	225 »»
3 p. 0/0.....	10 »/» 05 »/»	15 »/»	»» »/»	Paris-Str...	806 25
5 p. 0/0.....	15 »/» »» »/»	82 1/2	»» »/»	Tours-Nant	545 »»
FONDS ÉTRANGERS.				Orl.-Vierz.	»»» »»
NAPLES. au Ct dr cours »	»/»	ROM........... Der C.	102 1/2	C. du Nord	737 50
Récép. Rotsch. »	101 50	BELG. 2 1/2..... »	»» »/»	Pamp-Haz.	»»» »»
ESP. Dette act. »	»» »/»	— 4 1/2...... »	» »/»	Diep.-Féc..	385 »»
— — pass. »	» »/»	— de 1840.... »	102 1/2	Boul. à Am.	487 50
— 3 p. 0/0. »	29 »/»	— No 1842.... »	105 1/2	Orl.-Bord.	576 75
Dette intérieure »	»» »/»	— Banque.... »	» »»	Mont. à Tr.	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837 »	»» »/»	— do Em. 1841. »	»» »»	Paris-Lyon	515 »»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT........ »	1232 50	Bord-Teste	»»» »»
HAITI......... »	» »/»	AUTRICHE....... »	»»» »»	Zinc V. M.	»» »»
Union linière...	» »»	— Fourneaux de l'Aveyron...	»»	Lin Maber.	»»» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 88-50; courant du mois, 89-50; 3 derniers mois, 91; 4 premiers 1847, 94.

Lille. — Colza, 81 ; œillette rousse, 00; lin, 00. — Sans expédition.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 136; courant du mois 133; octobre, 129; novembre et décembre, 125; 4 premiers 1847, 122 à 121; mois du milieu 121, 120.

Savons — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 108 fr. les 100 kil.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Spectacles du 17 septembre.

8 »/» OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Mme de Tencin, les Plaideurs.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la Reine.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Ventadour, Chansons, Brodeuses, Troisième Mari.
7 1/2 GYMNASE. — Les Ennemis, Clarisse.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Un Cœur, Nouv. Clarisse Harlowe, Baigneuses.
7 1/2 VARIÉTÉS. — Le Diner de Madelon, Paris l'été.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Les Petites Danaïdes, les Deux Serruriers.
6 1/2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3/4 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 3/4 COMTE. — Peau d'âne, les Petits Savoyards
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Chaperon, les Amours, Michel, Fruit.
6 1/2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
7 »/» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
8 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

quelle saisie celle !... D'après le *Siècle*, ce serait au prix de l'abandon de Madagascar à l'Angleterre, qu'on autoriserait tacitement à planter son pavillon à Diego-Suarez, avec permission de s'étendre quand et autant qu'elle pourrait sur cette terre qui, pour nos aïeux, était la France orientale.

Le *Siècle* prétend donc que lord Normanby, ambassadeur anglais à Paris, aurait remis au cabinet des Tuileries une note de son cabinet, invitant très poliment, mais très fermement, le gouvernement français à se retirer de Mayotte, près Madagascar, ou à laisser l'Angleterre s'installer à Diego-Suarez, sur Madagascar même. Cette note, qui semblerait demander pour l'Angleterre une *compensation* de l'échec qu'elle vient de subir dans les intrigues matrimoniales pratiquées près la cour de Madrid, aurait été accueillie avec quelque mécontentement; mais on ne fait pas toujours ce qu'on veut, et après tout notre succès à Madrid est si grand pour.... pour qui? ce n'est pas pour la France, mais enfin n'importe, ce succès est tel qu'on peut bien en compensation nous demander un abandon généreux et nous conduire insensiblement à renoncer à nos droits sur Madagascar, au profit de l'Angleterre.

On ajoute aussi qu'une petite expédition française se prépare à Malegache, dans le but de masquer quelque peu cet abandon.

Nous démentons hardiment tous ces bruits, non pas qu'ils soient en désaccord avec la marche habituelle de notre cabinet; mais les actes qu'ils supposent constitueraient une félonie, une trahison tellement caractérisées, qu'il ne nous est pas permis d'en accuser légèrement nos hommes d'Etat.

Pour le moment, nous nous contentons de constater l'impression produite sur les journaux de Bourbon, la *Feuille hebdomadaire* et l'*Indicateur colonial*, par l'avortement de l'expédition, avortement dont M. de Mackau a été heureux de voir la chambre prendre la responsabilité :

« Non, mille fois non, la France ne devait pas s'attendre à un pareil résultat, quand il s'agissait pour elle de réparer l'injure faite à son pavillon avili par une peuplade de sauvages en haillons, plus fiers que jamais d'avoir vaincu la plus grande nation du monde civilisé, outrage dont on ne diffère jamais la réparation, outrage qui est tous les jours attesté par les dix-sept têtes françaises exposées, comme autant de trophées, au bout de dix-sept pieux! Réserverait-on la grande île Malegache pour l'Angleterre, comme l'ont dit à la tribune MM. Berryer et Billault !...

Vous n'êtes donc plus ces mêmes députés qui, il y a peu d'années, aviez dans le cœur le sentiment de la grandeur nationale? Vous réduirez-vous à des bruits de tribune? Votre mission n'est-elle pas de tenir la France éveillée, de lui apprendre ce qu'on fait au loin contre ses intérêts les plus chers, contre son honneur, qu'elle avait conservé sauf au milieu des plus grands désastres?...

S'il est un enseignement qui doive sortir de la discussion des chambres sur l'expédition de Madagascar, c'est évidemment celui-là, que les intérêts maritimes et coloniaux sont insuffisamment représentés à la tribune nationale. S'il est une considération qui milite en faveur de l'opinion que nous avons souvent émise sur l'absolue nécessité de la *représentation directe* des colonies, c'est sans contredit l'indifférence de la chambre des députés en présence d'un des plus grands intérêts nationaux qui se soient jamais présentés à la tribune publique. On a

l'Angleterre continue son ancien système d'agrandissement à nos dépens. Mais il ne faut pas tant vanter sa politique, puisque toute son habileté consiste dans la longanimité de la nôtre. »

Ici nous supprimons quelques éloges dont M. le ministre de la marine a droit de se montrer quelque peu surpris.

L'un des deux journaux ci-dessus cités rapporte les faits suivants, qui confirment les bruits répandus sur l'augmentation de la flotte dans les mers malegaches :

Ainsi qu'on l'avait annoncé, la garnison de Bourbon et la station navale de Bourbon et de Madagascar vont être augmentées.

Déjà la frégate de premier rang *la Belle-Poule* est venue accroître notre station, qui sera renforcée des frégates *l'Armide* et *la Reine-Blanche*, attendues incessamment.

On attend aussi l'arrivée prochaine de deux autres corvettes portant des troupes dont l'effectif est évalué à quatre bataillons, y compris les 200 hommes arrivés sur *la Belle-Poule*.

Rapport sur les colonies agricoles.

Nous donnons aujourd'hui l'intéressant rapport présenté par M. Chasles au congrès d'agriculture réuni à Paris au mois de mai dernier :

Il nous reste, Messieurs, à vous entretenir des établissements charitables destinés à l'éducation des enfants pauvres.

Je veux parler des colonies agricoles et des sociétés de patronage.

Les enfants auxquels sont destinés les établissements actuellement existants sont :

1° Les jeunes détenus, élevés dans une maison correctionnelle d'éducation;

2° Les enfants trouvés et abandonnés, et les orphelins pauvres que le décret de 1811 met à la charge de la charité publique;

3° Les enfants appartenant à des familles pauvres et honnêtes, qui ont été recueillis par la charité privée.

1. Les jeunes détenus de maisons correctionnelles ne sont point, vous le savez, des *condamnés*. Reconnus les auteurs d'un fait coupable en lui-même, ils ont été cependant acquittés, comme ayant agi sans discernement, mais déposés dans une maison correctionnelle, où ils doivent être élevés jusqu'à l'âge indiqué par le juge.

Dans l'origine, ces malheureux enfants furent renfermés dans les maisons centrales avec les hommes les plus pervers. Ils y faisaient l'apprentissage du crime et du vice. La sollicitude de l'administration a depuis longtemps réformé ce déplorable état de choses, en affectant des quartiers séparés à cette classe de prisonniers. Mais l'emprisonnement les astreignait à des travaux sédentaires, étrangers à la vie des campagnes, et moins favorables au développement des facultés physiques et morales, à la santé du corps et de l'âme que le travail libre au milieu des champs. C'est alors que de généreux citoyens ont entrepris la belle œuvre des colonies agricoles pénitentiaires.

Les plus vives et les plus généreuses sympathies du gouvernement étaient acquises à de telles fondations; il les a libéralement soutenues, subventionnées; il a fait plus, il a entrepris de les imiter. Des colonies agricoles ont été récemment établies à côté des maisons centrales de détention, et ont produit les plus heureux résultats.

Dans toutes ces maisons, les jeunes détenus reçoivent une éducation

Comment l'Etat s'acquitte-t-il de cette dette envers eux? vous le savez tous, Messieurs, et nous n'entrerons dans aucun détail; nous ne voulons point attrister vos cœurs du tableau d'effroyables misères. Qu'il nous suffise de rappeler que chaque année 30 à 40 000 enfants sont abandonnés; qu'à l'heure qu'il est, près de 130 000, âgés de moins de 12 ans, sont à la charge de la charité légale, qui leur fournit à peine le pain noir nécessaire au soutien de la vie; qu'un pareil nombre de pupilles de l'Etat, âgés de 12 à 21 ans sont complètement délaissés; qu'un grand nombre de ces malheureux sont ou mendiants ou vagabonds, privés d'instruction, privés de moralité, privés de force physique.

Le décret de 1811 mettait les garçons à la disposition du ministre de la marine, qui répudie de telles recrues.

Nous voulons, nous, qu'ils soient mis tous, filles et garçons, à la disposition de l'agriculture; mais à la condition qu'ils auront été de bonne heure préparés au travail pénible des campagnes; à la condition qu'une bonne éducation aura développé les bons sentiments dont le germe est déposé dans tous les cœurs, et les forces physiques dont l'homme a besoin pour accomplir la loi du travail imposé par le Créateur à la race humaine.

La tâche est facile, Messieurs, en même temps qu'elle est obligatoire: des essais heureusement tentés dans plusieurs endroits de la France, ont constaté qu'à peu de frais, on peut donner à ces pauvres enfants ce que la société leur doit (puisqu'elle s'est chargée de leur tutelle), la nourriture du corps et celle de l'âme.

Les épreuves ont réussi partout où l'entreprise a été tentée résolument, et continuée avec persévérance; nous demandons que le bienfait des colonies agricoles soit étendu à tous les départements; nous avons la conviction que la charité privée s'associera avec empressement à la création de ces utiles fondations; qu'elles seront peu coûteuses; et dussent-elles entraîner de grands sacrifices, nous n'hésiterions pas à les demander; car il s'agit d'acquitter la dette de la communauté envers ses membres les plus faibles et les plus malheureux; il y va d'ailleurs de l'intérêt de l'agriculture et des intérêts de la société tout entière.

Quelques mots vont le démontrer :

Sous le régime actuel des enfants trouvés, soixante-dix enfants sur cent ont péri avant d'atteindre la douzième année.

Quelle est la mortalité parmi ceux qui survivent? nul ne le sait, car nul ne s'inquiète plus de ces pauvres enfants, quand il ne leur est plus alloué la chétive pension qui en soustrait quelques-uns à la mort.

D'après la loi de la population en France (reproduite annuellement dans l'Annuaire du bureau de longitude), sur 100 individus nés le même jour, 75 atteignent leur douzième année, 68 leur quinzième année, et 60 seulement arrivent à l'âge de vingt ans. Le nombre des enfants trouvés est de 34 000 par année, terme moyen; en y ajoutant les enfants abandonnés et les orphelins pauvres, on peut compter peut-être un nombre de 40 000 enfants recueillis chaque année par la charité légale.

Or, si la loi de la mortalité ne les frappait pas plus fortement que le reste de la population, les deux tiers au moins de ces enfants, soit environ 27 000 garçons et filles, arrivés à l'âge de 15 ans, pourraient être annuellement consacrés au service des agriculteurs par des traités d'apprentissage qui les engageraient jusqu'à leur 21e année.

N'est-il pas évident que ces jeunes gens, préparés par une bonne éducation, doués d'une santé robuste, et pénétrés de bons principes

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1846.

La *Démocratie* achèvera demain de publier la deuxième partie de MARTIN CHUZZLEWITT.

Entre la seconde et la troisième partie de ce roman, nous ferons paraître LE GRIOTTE, *Voyage en Sénégambie*.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

SECONDE PARTIE.

XXVI.

M. Pecksniff se montre très expérimenté au jeu de cache-cache.

Une semaine environ après le départ de miss Charité pour Londres, M. Pecksniff se promenant l'après-midi, par une chaleur accablante, eut la fantaisie d'entrer dans le cimetière. Tandis qu'il rôdait parmi les tombes, s'exerçant à extraire des épitaphes une ou deux sentences à effet, — car il avait soin de s'approvisionner à l'avance d'un certain nombre de fusées morales pour les lâcher à l'occasion, — Tom s'exerçait, de son côté, sur l'orgue. Dès qu'il avait un moment de loisir, il courait à l'église se donner cette joie; chose d'autant plus facile, que l'instrument, petit et simple, était muni d'un soufflet que l'organiste mettait en jeu avec ses pieds, sans qu'il fût besoin d'aide. Tom se sentait donc indépendant même d'un souffleur, quoique, lui en eût-il fallu, il n'y avait pas un homme, pas un garçon dans tout le village, y compris le bourru percepteur de l'octroi, qui ne se fût de grand cœur essoufflé à son service.

M. Pecksniff n'avait pas d'aversion pour la musique; non, il la tolérait; il était essentiellement tolérant, et s'en faisait gloire. A la vérité, il n'y voyait qu'un passe-temps puéril, à la hauteur de la mince capacité de Tom; mais, avec sa mansuétude ordinaire, il lui permettait l'orgue, il l'y encourageait même; car, lorsque le digne garçon jouait le dimanche pendant l'office, M. Pecksniff, dans sa sympathie sans bornes, croyait jouer lui-même, et se complaisait à devenir ainsi le bienfaiteur de la congrégation. Trouvait-il impossible d'imaginer un autre moyen de tirer de Tom la valeur de ses gages, il lui accordait bénévolement la permission de cultiver son penchant musical, faveur qui inspirait à Tom la plus vive reconnaissance.

La chaleur était excessive; M. Pecksniff marchait depuis longtemps. Il n'avait pas précisément de l'oreille, mais il avait parfois éprouvé l'influence assoupissante de la musique; cette fois surtout, elle résonnait pour lui comme un ronflement sonore. Il s'approcha de l'église et regarda à travers les vitraux d'une fenêtre voisine du parvis. Les rideaux de la tribune étaient ouverts; Tom, assis devant le clavecin, jouait avec une expression de tendresse infinie.

L'église avait un aspect de fraîcheur tout à fait engageant. La vieille voûte de chêne, soutenue par des solives en croix, les murs antiques, les tablettes de marbre, les larges dalles de pierre, tout reposait les yeux. Des feuilles de lierre frappaient doucement aux vitraux vis-à-vis. Le soleil ne pénétrait dans l'édifice que par une seule arcade, laissant toute la nef dans une ombre attrayante. Mais le point le plus séduisant, était le banc à rideaux rouges, à coussins mollets, où les hauts dignitaires du lieu, M. Pecksniff en tête, siégeaient le dimanche, enchâssés comme en un reliquaire. M. Pecksniff y occupait d'habitude un coin privilégié, un coin on ne peut plus confortable, devant lequel s'étalait à cette heure-là même, dans toute sa massive importance, son psautier in-quarto. C'étaient trop de séductions; il résolut d'aller s'y reposer.

Il entra sur la pointe du pied, en partie parce que c'était une église, et aussi parce qu'il marchait toujours doucement, parce que Tom jouait un air grave, et parce qu'il se proposait de le surprendre à la première pause. Il ouvrit avec précaution la porte du banc d'œuvre, s'y glissa subtilement, et la referma derrière lui. Etabli à sa place ordinaire, les jambes étendues sur la banquette, il se mit en devoir d'écouter la musique.

C'est une circonstance inexplicable, mais vraie, que là, où la force des souvenirs devait plus que jamais le tenir éveillé, il se sentit pris d'assoupissement. Il n'y avait pas cinq minutes qu'il était installé dans ce bienheureux petit coin, que sa tête commença à s'incliner : il la redressa pendant une seconde, puis la laissa retomber de nouveau. Soit qu'il ouvrît nonchalamment les yeux, soit qu'il les refermât, il n'en continuait pas moins le même exercice, si bien que de salut en salut, il finit par ne plus hocher, et tomba dans un somme des plus profonds.

Il avait cependant conscience de son état, tout au travers de son sommeil, quoiqu'incapable de distinguer si c'était un son harmonieux ou le mugissement d'un taureau. Le bruit cessa petit à petit, une vague impression de voix lui arriva par intervalles, et sa curiosité s'éveillant, il entr'ouvrit les yeux.

Encore tout endormi, il aperçut les coussins, la banquette; mais à mi-chemin d'un nouveau somme, il lui passa par l'esprit qu'il y avait réellement des voix dans l'église; des voix basses, parlant tout proche, tandis que les échos semblaient murmurer des réponses. Il se secoua et prêta l'oreille.

Il n'eut pas écouté une demi-douzaines de secondes, qu'il se sentit aussi éveillé qu'il eût jamais pu l'être. Les yeux, les oreilles, la bouche béantes, il avança la tête, en redoublant de précaution : il écarta le rideau pour mieux voir.

Tom Pinch et Marie! Il avait reconnu leurs voix, et savait déjà de quoi ils parlaient. Il écouta, le menton de niveau avec le haut du banc, de manière à pouvoir faire immédiatement le plongeon, si l'un des deux se retournait; il écouta avec une attention si concentrée, que ses cheveux et son col de chemise s'en hérissèrent.

— Non, disait Tom, aucune lettre ne m'est parvenue, hors celle de New-York. Mais ne vous tourmentez pas! il est très probable qu'ils seront partis pour quelque point éloigné, où les postes ne sont ni régulières ni fréquentes. Il écrivait précisément dans sa dernière lettre qu'il en pourrait être ainsi, même à Eden; vous savez, cette ville dans laquelle ils songeaient à se rendre.

— C'est un poids qui m'oppresse cruellement le cœur, dit Marie.

— Oh! mais il ne faut pas vous abattre ainsi, reprit Tom. Le proverbe est vrai qui dit que « rien ne voyage plus vite qu'une mauvaise nouvelle. » Si le plus léger mal était arrivé à Martin, vous le sauriez depuis longtemps, c'est sûr. J'ai bien souvent désiré vous dire cela, continua Tom, avec un embarras qui lui seyait à merveille, mais je n'en ai jamais su trouver l'occasion.

— En effet, dit Marie, vous avez pu supposer quelquefois, monsieur Pinch, que j'hésitais à me confier à vous.

— Non, balbutia Tom; je... je ne sache pas l'avoir supposé. Assurément, si la pensée m'en fût venue, je l'aurais repoussée comme fausse et injuste. Je sens si bien tout ce qu'il doit y avoir de pénible, dans votre position, à vous confier à moi! Et pourtant, Dieu sait que je risquerais ma vie pour vous sauver une inquiétude d'un jour! Oui, en vérité, je le ferais.

Pauvre Tom!

— J'ai craint parfois, poursuivit-il, de vous avoir déplu par ma hardiesse à essayer de temps à autre d'aller au devant de vos souhaits. D'autres fois, je m'imaginais que vous me teniez à l'écart par pure bonté d'âme.

— En vérité? comment cela?

— C'était très absurde, très présomptueux, très ridicule de ma part;

(1) Voir les numéros du 4 juin au 17 septembre.

La tâche est moins obligatoire, nous l'avons dit, mais elle est plus difficile encore, et elle promet à l'agriculture et à la société tout entière des résultats matériels et moraux non moins précieux que ceux que nous attendons de la création des colonies agricoles en faveur des enfants trouvés et abandonnés. Toutes les considérations spéciales à l'agriculture que nous avons présentées ci-dessus, s'appliquent avec la même force à l'éducation des enfants des familles pauvres.

Le Ministère et le Clergé.

Le dernier numéro de la *Revue de l'Instruction publique* nous révèle un fait grave qui laisse entrevoir à quelles concessions le gouvernement est disposé à descendre vis-à-vis du clergé. Nos lecteurs n'ont pas oublié l'éloquent discours récemment prononcé par M. Theil, professeur de rhétorique, à la distribution des prix du collège Henri IV. Il est d'usage que les collèges fassent imprimer, à l'occasion de cette cérémonie, avec le programme et la liste des élèves couronnés, l'allocution du proviseur et le discours d'ouverture.

Or, il paraît, nous apprend la *Revue de l'Instruction publique*, que par un ordre supérieur, M. le vice-recteur refuse de laisser imprimer dans les programmes des distributions de prix, le discours de M. Theil. Cette injure envers un membre de l'Université inspire à ce recueil les réflexions suivantes :

...... Or, il n'y a rien là-dedans qu'on puisse opposer à M. Theil. Il avait soumis son discours au proviseur du collège et avait reçu son approbation. Il avait même désiré le communiquer au ministre, qui avait répondu que le proviseur seul avait à en prendre connaissance. Comment, quand tout cela s'est fait régulièrement, s'oppose-t-on à la publication du discours? Est-ce donc qu'il s'y trouve quelque chose d'inconvenant, qui puisse nuire au collège Henri IV ou à l'Université? Point du tout. Mais le clergé trouve mauvais qu'on dise comment les enfants de Loyola cherchent à développer l'intelligence et le sentiment moral chez les enfants. C'en est assez pour que l'Université s'abandonne elle-même. Elle ne souffrira pas qu'un de ses membres montre publiquement par où elle l'emporte sur des rivaux qui, eux, ne manquent pas une occasion de l'attaquer, de la ruiner dans l'esprit de la population.

En vérité, c'est pousser l'abnégation jusqu'à l'héroïsme. Mais cette abnégation est-elle bien prudente? Le corps qui se livre ainsi lui-même, qui livre surtout ceux qui le défendent, trouvera-t-il au jour du danger quelqu'un d'assez dévoué pour le soutenir encore? Nous ne sommes pas parfaitement rassurés sur ce point, et ce qui s'est passé dernièrement dans les élections doit avoir prouvé qu'on s'amoindrit soi-même en reculant de concessions en concessions, jusqu'à ne plus rien posséder que par la pitié de ses adversaires. Nous désirons bien que cette nouvelle faiblesse de l'Université ne devienne pas à ses amis une raison de l'abandonner, à ses ennemis un motif de l'accabler.

Rien de plus juste que ces réflexions, et nous nous y associons pleinement, sans toutefois nous alarmer au même degré des faiblesses du ministère. Le pays est là pour défendre les droits de l'esprit humain, et on aura beau faire, l'esprit humain ne reculera pas. Ce qu'il a conquis est conquis pour toujours.

Mais il y a double enseignement à tirer de ce fait : les hommes

poursuivis, et le 12 il occupait cette ville. Le général Rivera résolut alors de profiter des bonnes dispositions de ses troupes pour marcher sur Mercédès, point fortifié très important, où il savait que Montoro avait fait de formidables préparatifs de défense après y avoir réuni toutes ses forces. Le bulletin adressé au gouvernement oriental, par le général en chef, est ainsi conçu :

« A Don Pablo Rebello, commandant de la place de San-Salvador ; quartier général de Mercédès, 14 juin 1846.

» Il est sept heures du matin, et l'armée que je commande s'est distinguée une fois de plus par le brillant fait d'armes de la prise de Mercédès ; cette nouvelle victoire a été remportée après un combat acharné d'environ trois heures. Trois cents prisonniers, quantité d'armes et de bagages, sont tombés en notre pouvoir. Là ne se borne pas la perte de nos ennemis. Le nombre des morts est considérable; parmi ces derniers se trouvent les colonels Montoro et Moranchel et beaucoup d'officiers de tous grades ; 2 000 chevaux sont restés en notre pouvoir, ainsi que tous les approvisionnements de la place.

» Notre escadre n'est probablement pas arrivée à cause de la tempête qui a duré toute la nuit, mais cela n'a pas empêché la marche de l'armée, tant elle avait d'ardeur pour combattre et vaincre. L'ennemi nous attendait de pied ferme, mais il n'a pu résister à la bravoure de nos soldats. Vous vous empresserez d'envoyer cette dépêche au commandant de Carmelo, pour qu'il la fasse passer à celui de Martin-Garcia et à celui de la Colonia, pour la faire parvenir tout de suite au gouvernement, jusqu'à ce que je puisse transmettre un récit détaillé d'une bataille si glorieuse pour la république et aussi pour la satisfaction des gouvernements d'Angleterre et de France, qui interviennent en notre faveur.

» Mercédès est désormais ouvert à tout bâtiment de commerce venant de Las-Vercas, de la Colonia et de Montévidéo.

» Vous m'adresserez ici tout ce qu'on continuera à prendre sur l'ennemi.

» FRUTUOSO RIVERA. »

Il y a cinq semaines, le général Rivera n'était à la tête que d'une colonne expéditionnaire de 800 soldats; aujourd'hui il a une armée composée de 4 500 hommes.

Toutes les lettres s'accordent à dire qu'un renfort de 3 000 hommes suffirait en ce moment pour terminer complètement cette question.

On lit dans l'*Impartial de Rouen* :

Nous venons d'assister à la première des cinq leçons que M. Victor Hennequin se propose de consacrer à l'exposition de la doctrine phalanstérienne. Pour nous, Charles Fourier et ses disciples sont des économistes et des philosophes : nous aurons donc à apprécier leur doctrine au double point de vue de l'économie politique et de la morale. Bien souvent nous serons en désaccord, sous le dernier point de vue surtout, avec M. Hennequin, car nous ne croyons pas que les *attractions soient proportionnelles aux destinées*. Nous croyons, au contraire, que l'homme désireux de remplir dignement ses *destinées* doit résister à ses *attractions*; nous croyons qu'il est de bonnes et de mauvaises attractions, qu'on doit obéir aux bonnes et résister aux mauvaises. Mais ce que nous croyons en outre, et ce que les auditeurs nombreux de M. Hennequin ont constaté comme nous, par leurs unanimes applaudissements, c'est que ce jeune orateur possède un rare talent d'exposition, et se montre, par la lucidité et le brillant de sa parole, digne du beau nom que lui a transmis son glorieux père. Nous regrettons que le temps et l'espace nous forcent à ajourner l'analyse de la brillante leçon qu'il nous a faite ce soir. Du reste, ce n'est qu'un

l'arrivée des réponses de tous les gouvernements à une circulaire qu'elle leur adresse pour les consulter.

Le cabinet de Vienne s'est déjà expliqué en ce sens : qu'une surveillance plus sévère lui paraissait nécessaire.

Il proteste surtout contre cet article de la loi dans lequel il est dit que les livres qui se composent de plus de vingt feuilles, ne sont pas soumis à la censure.

— La propagation du communisme dans l'armée prussienne préoccupe beaucoup le gouvernement prussien, dit la *Gazette d'Aix-la-Chapelle*. C'est surtout dans les régiments séjournant dans les villes de la province de Westphalie que les principes du communisme paraissent trouver des adhérents. Plusieurs officiers ont déjà été forcés de donner leur démission par suite de jugements du tribunal d'honneur. Il suffira qu'un officier fréquente des personnes connues pour communistes pour qu'il soit cité devant le tribunal d'honneur.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le comte Siméon, pair de France, vient de mourir aux eaux de Dieppe. Son corps sera transporté à Paris, pour être inhumé dans une sépulture de famille, au cimetière du père Lachaise.

— On sait qu'une ordonnance royale du 25 mars 1845 a déclaré d'utilité publique l'alignement de la rue Montmartre sur le côté des numéros pairs, depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'à la rue Neuve-Saint-Eustache. Déjà l'expropriation a eu lieu pour les numéros 2 à 26. Les opérations vont continuer par les numéros 28 à 44, c'est-à-dire jusqu'à la rue Tiquetonne, et le plan parcellaire vient d'être déposé à la mairie du 3e arrondissement, pour y rester pendant dix jours pour recevoir les observations des intéressés.

— Par arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 1er septembre 1846, l'école de musique établie à Nantes sous la direction de M. Bresler est érigée en succursale du Conservatoire de Musique.

— Les élèves de l'Ecole de Saint-Cyr, pour être admis comme sous-lieutenants dans l'armée, à dater du 1er octobre, sont au nombre de 280; 213 sont destinés à l'infanterie de terre, 56 à la cavalerie, et 11 à l'infanterie de marine.

— Par ordonnance du Roi, en date du 10 septembre, l'emploi de capitaine en 1er adjoint dans les cinq directions d'artillerie de marine est et demeure supprimé. Le service confié précédemment aux capitaines en 1er adjoints sera rempli désormais par des capitaines en 1er en résidence fixe, qui seront nommés à ces emplois selon le vœu de l'art. 262 de l'ordonnance du 16 mars 1838, relative à l'exécution de la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée.

Par ordonnances royales du 10 septembre, M. Giraud, lieutenant en premier d'artillerie de marine, a été nommé capitaine en second, en remplacement de M. le capitaine Tremblay, promu à la première classe de son grade. — M. Beylac, sous-lieutenant au 2e régiment d'infanterie de marine, a été nommé, au choix, lieutenant dans le même corps, en remplacement de M. Le Blois, décédé.

Par une ordonnance en date du 10 septembre, le roi a nommé dans le 3e régiment d'infanterie de marine : 1° A quatre emplois de capitaine : ancienneté, M. Dupont, lieutenant; — choix, M. Augier, id. — Ancienneté, M. Brisset; — ancienneté, M. Deschanel. — 2° A quatre emplois de lieutenant: choix, M. Fille, sous-lieutenant. — Ancienneté, M. Hermier, id. — Ancienneté, M. Suchet, id. — Choix, M. Hopfer, id.

— M. Gallois, propriétaire du cirque des Champs-Elysées à Paris,

---

mais j'avais peur que vous n'en vinssiez à croire possible que... je... vous admirasse trop pour mon repos, vous privant ainsi du peu d'aide qu'autrement vous eussiez accepté de moi. Si une telle idée s'est jamais présentée à vous, miss Graham, poursuivit Tom, chassez-la, je vous en prie. Je suis si aisément heureux. Je vivrai ici content de mon sort longtemps après que vous et Martin m'aurez oublié. Je suis un pauvre garçon, timide, gauche, pas du tout au fait du monde; et vous devriez en agir avec moi, Dieu vous bénisse! comme si j'étais un vieux moine!

— Si les moines sont doués de cœurs aussi sympathiques que le tien, Tom, que les moines se multiplient!

Cher monsieur Pinch, reprit Marie en lui tendant la main, je ne puis vous dire à quel point votre bonté me touche! je ne vous ai jamais fait l'injure de douter de vous, et n'ai pas cessé un moment de vous trouver tel que Martin me l'avait dit, et bien meilleur encore! Sans les soins attentifs, sans l'amitié discrète dont vous m'avez entourée, ma vie eût été bien amère ici. Mais vous avez été pour moi un bon ange; vous m'avez rempli le cœur de reconnaissance, d'espoir, de courage.

Les yeux de Tom se voilèrent. Au bout d'une minute, il secoua la tête, et dit :

— Je ressemble à un ange à peu près comme les chérubins de pierre qui décorent les tombeaux, et je ne crois pas que les vrais anges soient taillés sur ce patron. — J'aimerais bien à savoir (si toutefois vous voulez me le dire) pourquoi vous êtes tue si longtemps sur Martin?

— Parce que j'avais peur de vous nuire, dit Marie.

— De me nuire!

— Oui, près de votre patron.

Le personnage en question plongea au plus profond du banc.

— De Pecksniff! s'écria Tom avec une joyeuse confiance. Oh! Dieu, non! il ne pense pas à nous. Puis, c'est le meilleur des hommes! plus il vous verra à l'aise, plus il sera heureux. Oh! vous n'avez que faire de craindre Pecksniff, ce n'est pas un espion.

A la place de M. Pecksniff, qui ne se fût souhaité à mille pieds sous terre, eût-il dû ressortir par les antipodes! Mais, lui, ne se troublait pas pour si peu. Il s'assit sur la marche du prie-Dieu, et, plus que jamais attentif, il écouta en souriant.

Marie protestait, à ce qu'il semble, car Tom poursuivit avec une énergique candeur :

— Eh bien! je ne sais comment cela se fait, mais il m'arrive constamment, quand je m'exprime ainsi devant quelqu'un, devant presque tout le monde, de ne trouver personne de mon avis, personne disposé à rendre justice à Pecksniff. C'est une circonstance des plus incroyables; mais c'est un fait. Voilà John Westlock, qui a étudié ici; un des meilleurs cœurs qui existe! Ce qui n'empêche pas que, s'il l'avait pu, je crois réellement qu'il eût fait traîner Pecksniff à la queue d'une charrette. Et John n'est pas le seul! Tous les élèves que nous avons eus de mon temps, s'en sont allés avec la même haine invétérée contre lui. Il y avait encore, dans un tout autre rang, Mark Tapley, l'homme de confiance du *Dragon*. Quelles moqueries n'avait-il pas coutume de faire de Pecksniff! c'était révoltant. Martin aussi, Martin était pire qu'eux tous. Mais j'y songe! il vous aura prévenue contre Pecksniff. Vous aviez déjà des préjugés en arrivant. Vous le voyez, miss Graham, vous ne pouvez être un juge impartial.

Tout fier de sa découverte, Tom se frotta les mains avec satisfaction.

— M. Pinch, reprit Marie, vous vous trompez sur cet homme!

— Non, non, s'écria Tom, c'est *vous* qui vous trompez sur lui. Mais, ajouta-t-il avec un rapide changement de ton, qu'y a-t-il?... Miss Graham, qu'avez-vous?

M. Pecksniff ramena lentement, et petit à petit, au niveau du banc, ses cheveux, son front, son sourcil, son œil. Marie était assise près de la porte, le visage caché dans ses mains; Tom, penché sur elle, la regardait avec anxiété.

— Qu'y a-t-il?... Ai-je dit quelque chose qui ait pu vous blesser? Quelqu'un vous aurait-il fait de la peine? Oh! ne pleurez pas, je vous en prie! Dites-moi ce qui en est! je ne puis endurer de vous voir du chagrin. De ma vie, je n'ai été si surpris, si affligé!

M. Pecksniff avait l'œil rivé sur eux. Il n'eût pas fallu moins qu'une vrille ou un fer rouge pour le lui faire détourner.

— Je ne vous en eusse pas parlé, monsieur Pinch, si j'eusse pu faire autrement, dit Marie. Mais votre aveuglement est si complet, et il est si nécessaire que vous soyiez sur vos gardes, si important que vous ne vous compromettiez pas! Je n'avais plus le choix. J'étais venu ici exprès pour vous tout dire, mais je crois que le courage m'eût manqué, si vous ne m'aviez par hasard mis sur la voie.

Tom continuait de la regarder fixement; il semblait dire : Après? mais il ne proféra pas une parole.

— Celui que vous croyez le meilleur des hommes... s'écria Marie, la lèvre frémissante et l'œil en feu ..

— Bon Dieu! murmura Tom, chancelant en arrière de quelques pas: Arrêtez!... attendez une minute. Celui que je crois le meilleur des hommes... Vous voulez dire Pecksniff! De grâce, ne parlez pas sans certitude. Qu'a-t-il fait?... S'il n'est pas le meilleur des hommes, qu'est-il donc?

— Le pire! le plus fourbe, le plus cruel, le plus lâche, le plus éhonté! dit la malheureuse fille, tremblante d'indignation.

Tom s'assit, et joignit les mains.

— Qu'est-il, poursuivit Marie, celui qui, me recevant dans sa maison, comme son hôte, — bien malgré moi, il est vrai, — connaissant mon histoire, me sachant sans protection, et seule au monde, ose m'insulter devant ses filles, à ce point, que si j'avais eu un frère, fût-ce un enfant, il eût pris d'instinct ma défense!

— Le misérable! s'écria Tom. Quoi qu'on en puisse dire, c'est un misérable!

M. Pecksniff fit le plongeon.

— Qu'est-il cet homme qui, lorsque mon unique ami, — ami cher et généreux, — jouissait de la plénitude de ses facultés, s'humilia bassement devant lui, et en fut repoussé comme un chien couchant; car il le connaissait alors! et qui, maintenant que cet ami décline, vieut, sous prétexte d'une hypocrite mansuétude, ramper de nouveau à ses pieds, et employer l'influence qu'il a lâchement acquise à l'accomplissement de ses tortueux desseins.

— Je dis que c'est un misérable! répliqua Tom.

— Oh! ce n'est pas tout encore, M. Pinch. Qu'est-il l'homme qui, jaloux d'assurer le succès de ses plans en faisant de moi sa femme, me présente la ruine de Martin comme la conséquence certaine de mon refus; de Martin, sur lequel j'ai déjà attiré tant de maux! Cet homme, qui fait de ma constance une torture pour moi, un malheur pour celui que j'aime! qui veut que je devienne le bourreau de ce que j'ai de plus cher au monde! et qui, après m'avoir enlacée dans ses infâmes pièges, m'en explique le but d'une voix doucereuse, le visage souriant, et cela à la face du jour! me souillant tout le temps de son odieuse étreinte, et pressant de ses lèvres une main, que je me couperais sur l'heure, poursuivit la jeune fille hors d'elle, si je pouvais par là perdre la honte et la dégradation de ce contact!

— Je dis, s'écria Tom, en proie à la plus vive exaltation, je dis qui c'est un lâche, un scélérat! je le tiens pour le dernier des hommes!

Se couvrant le visage de ses deux mains, comme si l'accès de colère qui l'avait soutenue pendant ces révélations, se noyait dans le sentiment de sa honte et de sa douleur, Marie fondit en larmes.

La sensibilité de Tom, si prompte à s'émouvoir devant la douleur des autres, eût-elle pu supporter celle de Marie? Chacune de ses larmes, chacun de ses sanglots, lui traversait le cœur comme une flèche: il essaya de la consoler. Il s'assit près d'elle, et lui prodigua tous les trésors de sa rustique éloquence; il lui fit l'éloge de Martin. Oui, bien qu'il l'aimât du plus profond de son âme, de cet amour dévoué et plein d'abnégation, si rarement payé de retour, il ne parla que de l'absent, de son affection, de ses espérances. Pour toutes les richesses de l'Inde, Tom n'eût pas retranché un mot du panégyrique de Martin

Quand Marie fut plus calme, elle acheva de démasquer M. Pecksniff. Elle raconta, mot à mot, phrase à phrase, ce qui s'était passé entre eux; à l'entière satisfaction, sans nul doute, du pieux gentilhomme, qui, partagé entre son désir de voir et sa peur d'être vu, ne faisait que plonger et remonter à la surface, comme le chat intelligent des marionnettes esquive les coups de bâton dont Polichinelle menace sa tête. Après

sur le point d'épouser deux princesses italiennes, dont l'une est sœur du duc de Modène.

— On assure, dit un journal de Paris, que le gouvernement va choisir cinq jeunes gens parmi les familles les plus distinguées de Taïti, et qu'il leur fera donner en France une éducation complète. Cette mesure a déjà été adoptée à l'égard de plusieurs familles de naturels sénégalais.

— Un riche banquier, célèbre spéculateur, a parié, dit *el Clamor publico*, contre un duc étranger, que le duc de Montpensier n'épouserait pas l'infante d'Espagne. L'enjeu de ce pari est une voiture, deux beaux chevaux et de magnifiques harnais. Le même banquier a fait une gageure de 15 000 piastres, dans le même sens, avec un comte de nouvelle création.

— Est-ce un puff? est-ce une vérité? On lit dans un journal allemand :

« Le professeur Doettcher, de Francfort, et le professeur Schonbein, de Bâle, viennent de faire un contrat avec plusieurs habitants des Etats-Unis, relativement à leur invention, qui consiste à préparer le coton de manière à lui faire remplacer la poudre à canon. Ils recevront 100 000 dollars et céderont le privilége aussitôt que l'utilité de l'invention aura été constatée en Europe. Les chimistes les plus célèbres n'ont pas encore découvert le secret du procédé. »

— On lit dans le *Journal du Havre* :

« Les feuilles de la Suisse allemande rapportaient qu'une femme plus que centenaire, demeurant dans le canton d'Argovie, se préparait à aller chercher fortune en Amérique. Le fait est exact, et les habitants du Havre, chez qui cette femme a excité une vive curiosité, ont pu s'en assurer. Elle est partie hier pour la Nouvelle-Orléans sur le navire américain *Ancona*. »

— De mauvais plaisants se sont amusés, dans le quartier de la rue Rambuteau et dans quelques autres, à effacer l'*r* du mot *rue*, si bien qu'on est forcé de lire maintenant : ue Rambuteau, — ue Christine, — ue Louis-Philippe, — ue Nemours, etc., etc.

MERCANTILISME. — On sait que depuis quelque temps, dans les Etats-Unis ainsi que dans le Texas, on emploie des chiens pour dépister et rattraper les nègres fugitifs. Il paraît que cette chasse aux hommes est devenue une véritable industrie en Amérique, car un journal, intitulé *the Alabama Whig*, qui se publie à Monroe, dans l'état d'Alabama, contient une annonce conçue en ces termes :

« Le soussigné vient d'acquérir plusieurs excellentes meutes de chiens à nègres, de la race de ceux qui s'élèvent chez MM. Hay et Allen. Il s'offre à faire la chasse aux noirs qui se seraient évadés, moyennant le prix de trois quarts de dollar (3 fr. 75 c.) par chaque jour de chasse, et une gratification de quatre dollars (20 fr.) pour chaque noir pris et rendu à son maître. »

CONCUSSION. — On dit que l'autorité militaire vient d'ordonner l'arrestation d'un lieutenant d'infanterie, en garnison dans un département voisin de Paris, comme prévenu de détournement de poudres et de munitions de guerre.

Cet officier, préposé à la garde des magasins, vendait, selon la prévention, les cartouches à des bourgeois, qui se trouvent, par cela même, inculpés avec lui de complicité dans ce vol.

Cette affaire ne paraît avoir aucune couleur politique; elle se réduit aux proportions d'un simple vol. Elle devra être déférée aux tribunaux ordinaires.

SUBSISTANCES. — On lit dans le *Journal de Genève* : « Une société vient de se constituer à Lausanne, par souscriptions qui ne peuvent être au-dessous de 25 francs, pour l'achat de blés ou de farines à l'é-

Le résultat des affaires de cette journée a été de faire monter de près de 3 fr. le quintal métrique de farine.

Voici au surplus le bulletin officiel des cours, tel qu'il a été affiché ce matin :

Cours moyen du jour : 48 fr. 19 c. le quintal ou 100 kilogrammes.
Taxe . . . . 47 08 — —

Depuis 1816, le prix des farines n'avait jamais été vu à ce taux.

On disait qu'au prochain marché les cours seraient à 50 fr.

La vente du jour a été de 5 740 quintaux de farines.

Enfin, l'approvisionnement, qui va chaque jour en diminuant, n'est plus que de 15 202 quintaux.

LE DÉSESPÉRÉ, LE MORT ET LES VOLEURS. — Il y a quelques jours dit le *Journal de Reims*, un pauvre diable de pêcheur, le sieur Joseph P..., occupé depuis le matin à pêcher sur les bords de la Marne, se désolait de n'avoir encore rien pris; et pour en finir avec ce métier qui ne pouvait plus suffire à ses besoins, il jeta ses lignes, ses hameçons et fut lui-même tenté de les suivre dans la rivière.

Le souvenir de sa femme et de ses enfants le retint, et il allait se décider à les rejoindre tout en pensant au moyen qu'il emploierait pour leur procurer à souper, quand il mit le pied sur un sol mouvant, glissa sur l'herbe de la rive, tomba dans la rivière et le courant l'emporta bientôt.

Il ne songea plus alors qu'à sa conservation, et quoiqu'un peu étourdi par sa chute inattendue, il nagea à tort et à travers tant et si bien que malgré l'obscurité qui régnait, il arriva sur l'autre rive au moment où deux voleurs étaient en train de dévaliser une petite maisonnette établie sur la berge. A la vue de cet homme sortant du sein des eaux, les malfaiteurs effrayés abandonnent leur butin et prennent la fuite à toutes jambes. Le pêcheur aussitôt court à une maison voisine, habitée par le propriétaire ou le fermier du terrain, et demande à parler à qui de droit. Le propriétaire pour le récompenser lui met dix francs dans la main. C'est quelques jours de répit pour sa misère, — mais ce n'est qu'un répit.

PAUVRE PETIT ! — Une scène des plus intéressantes se passait hier matin, à la Halle, dans la partie comprise entre le marché des Innocents et la halle au beurre. Au moment où la cloche de neuf heures sonnait pour avertir les marchandes de légumes de ramasser leurs denrées, une brave femme de campagne se hâtait de débarrasser la voie publique.

Auprès d'elle se trouvait un pauvre petit garçon de cinq à six ans au plus, à jolie petite tête blonde et rosée; sa mise décelait un enfant du peuple, mais sa petite blouse, quoique rapiécée à plusieurs endroits, indiquait qu'il était tenu avec soin et propreté; il regardait la brave femme occupée à relever ses carottes, ognons, navets, etc., et lui demanda :

— Est-ce que c'est pour vendre ça, madame? — Non, mon petit garçon, ou les ramasse pour les emporter. — Alors, moi, je peux les emporter aussi. — Pourquoi donc faire? lui dit la vieille paysanne, qui le voyait déjà relever sa blouse et y mettre des carottes. — C'est pas pour moi; Jules n'a pas faim... C'est pour mère et pour petite sœur, qui sont malades... Elles ont faim, elles; mais Jules n'a pas faim. » Et il ramassait toujours des légumes qu'il mettait dans sa petite blouse relevée.

Plusieurs personnes s'étaient rassemblées, et ne pouvaient faire comprendre à l'enfant qu'il ne devait pas s'emparer de ces légumes.

— Puisqu'on les emporte, je peux bien les emporter aussi, répondait-il, mère et petite sœur sont malades, elles ont faim... Pas moi; Jules n'a pas faim...

Pendant ce naïf débat, arriva une bonne sœur de la Charité, qui s'informa du motif de ce rassemblement; on lui montra le petit Jules,

La bonne sœur de charité s'empressa de faire transporter la malade à l'hospice, et plaça sûrement les deux enfants dans une salle d'asile, où ils ne manqueront de rien, car sur le récit fait par la religieuse aux marchandes de la halle, celles-ci lui ont remis 70 fr., produit d'une collecte au profit de la pauvre famille. (*Droit*.)

VARIÉTÉS.

Cours d'astronomie de M. Auguste Comte.

Séance d'ouverture.

Payons d'abord un juste tribut d'admiration à la science profonde et spéciale de l'éloquent professeur. Témoignons chaleureusement notre sympathie pour l'homme, pour le citoyen qui, depuis quinze ans, avec autant de persévérance que de désintéressement, poursuit la propagation de ses doctrines dans le seul but de préparer un avenir social meilleur, sans même en espérer le spectacle pour sa récompense.

Plus libre maintenant pour apprécier la doctrine elle-même, nous séparerons avec soin la philosophie positive de M. Comte, de l'esprit positif qu'il en donne comme le principe, mais dont elle ne nous paraît pas la déduction assez rigoureuse.

Justement pénétré de l'importance de la définition des termes, M. Comte détermine ainsi le sens du mot positif: réel, précis, organique.

Eh bien! nous pouvons trouver que la philosophie positive de M. Comte justifie entièrement son titre ainsi défini, et nous lui contestons en partie la réalité, la précision et la propriété organique. Faut-il même le dire? le nom qui nous paraîtrait mieux caractériser son utilité critique, serait fort différent, et nous l'appellerions volontiers philosophie négative.

En effet, l'idée qui la domine est la négation des erreurs causées par l'esprit non positif; son but, l'impossibilité de leur retour; son moyen, le rejet, la négation de tout ce qui n'est pas jugé positif. Mais ici se présente un écueil déjà fatal à bien de nobles penseurs. Qui doit déterminer les sujets réellement accessibles, susceptibles d'appréciation positive? Chaque philosophe positif, apparemment. C'est en effet le procédé ordinaire, chacun délimite arbitrairement le champ des explorations positives. Les plus rigoureux en circonscrivent tellement l'étendue que, pour donner de moins en moins prise à l'erreur, ils arrivent de retraite en retraite à la reconnaissance d'un seul fait positif, savoir : leur propre existence, et fiers alors de leur position inexpugnable, ils défient tous les arguments avec le fameux: « Je pense, donc j'existe. » Mais les sacrifices successifs qu'il leur a fallu faire de bien des faits, des rapports et des idées, rendent nécessairement leur bagage philosophique trop incomplet pour mériter le nom de philosophie que M. Comte définit justement la systématisation de tout ce qui est.

Certes, M. Comte est loin de pousser à ce point extrême l'exclusivisme arbitraire; mais il ne diffère que par le degré.

En mettant de côté une grande abondance de détails dont plusieurs pleins d'intérêt et de valeur, voici les points capitaux de l'œuvre de M. Comte: cherchant d'abord la loi qui régit les sociétés, il trouve qu'elles commencent par le fétichisme, le polythéisme et le monothéisme, trois degrés dont la succession constitue l'état théologique; elles passent ensuite à l'état métaphysique, puis à l'état positif. Le professeur s'appuie ici de l'exemple des sciences qui, mêlées dans l'ori-

---

avoir terminé son récit et conjuré Tom d'être plus réservé, plus circonspect que jamais, elle le remercia encore avec effusion, et sortit alarmée d'un bruit de pas qu'elle avait cru entendre dans le cimetière. Tom demeura seul au milieu de l'église.

XXVII.

M. Pecksniff s'acquitte d'une manière exemplaire de son devoir envers la société.

Ce fut alors que Tom se sentit submergé par l'angoisse de cette fatale découverte. L'étoile de sa vie, qui avait lui sur sa jeunesse, s'était changée tout à coup en une vapeur fétide. Pecksniff, son Pecksniff à lui, n'avait pas cessé de vivre; c'était bien pis, il n'avait jamais existé. En le pleurant mort, Tom eût eu la douceur de se rappeler comment il avait vécu, tandis que ses regrets n'avaient plus où se prendre; autant son aveuglement était jadis complet, autant sa vue était nette aujourd'hui. Jamais *son* Pecksniff n'eût pu commettre les bassesses qu'on lui reprochait, mais l'autre Pecksniff l'avait pu faire, l'avait fait, et s'était probablement rendu coupable de bien d'autres noirceurs dans le cours de sa vie. Précipitée la tête la première du sommet où le pauvre Tom l'avait placée, l'idole gisait dans la fange, et des légions de Titans n'eussent pu l'en tirer, ni la rétablir sur son piédestal. Mais qu'importait à M. Pecksniff! ce n'était pas lui qui souffrait, c'était Tom. Sa boussole était brisée, sa carte détruite, et sa barque démâtée flottait à la dérive, laissant son ancre de salut à mille lieues en arrière.

M. Pecksniff l'épiait avec un intérêt vif; il devinait le sujet de ses méditations; il était curieux de voir à quoi elles aboutiraient. Pendant quelque temps, Tom monta et descendit le long du cloître comme un homme en démence, s'arrêtant parfois pour s'appuyer contre un banc et réfléchir; ou bien, immobile devant une vieille tombe décorée de têtes de mort et d'ossements, il la contemplait d'un œil fixe, comme si cet insignifiant sépulcre eût été un chef-d'œuvre d'art. D'autres fois il passait outre avec un souverain mépris. Il s'asseyait, se relevait, marchait sans paix ni trêve. Dans son agitation, il monta à la tribune de l'orgue, et promena les doigts sur les touches; mais le son n'était plus le même; l'harmonie avait fui. Tom en tira un long et gémissant accord, puis il y renonça et laissa tomber sa tête sur ses mains.

— J'aurais tout enduré, dit-il, plongeant du regard dans les profondeurs de l'église, oui, tout ce qu'il eût pu me faire, à moi, car j'ai mis souvent sa patience à l'épreuve; j'ai vécu à sa charge, et je ne lui ai pas été aussi utile que bien d'autres eussent pu l'être à ma place. Non, je ne vous en eusse pas voulu du mal que vous m'eussiez fait à moi, Pecksniff! poursuivit Tom, ne soupçonnant guères par qui il était écouté; j'aurais trouvé une foule d'excuses. Vous auriez pu me nuire sans que je cessasse de vous révérer! Mais pourquoi, pourquoi être tombé si bas dans mon estime, ô Pecksniff! mon maître! mon patron! Il n'est rien que je n'eusse donné pour conserver ma bonne opinion de vous; rien au monde!

Tandis que Tom, frappé au cœur, se lamentait ainsi, M. Pecksniff, blotti sur la marche du prie-Dieu, rajustait sa cravate et son col. Après une pause, il entendit descendre Tom, et résonner les clefs qu'il tenait à la main. Ramenant alors son œil au niveau du dossier, il le vit sortir lentement, et fermer la porte derrière lui.

Cependant, M. Pecksniff n'osa s'aventurer tout de suite hors de sa cachette, car, à travers les fenêtres de l'église, il voyait Tom passer et repasser au milieu des tombes, et parfois s'arrêter près d'une pierre sépulcrale, penché dessus comme s'il pleurait un ami. Il avait quitté le cimetière, que M. Pecksniff restait encore tapi dans le banc d'œuvre, combattu par la crainte que Tom, troublé, ne revînt sur ses pas. Enfin, il se glissa dehors, et le front serein, s'achemina vers la sacristie; il y connaissait une fenêtre presque au raz de terre, qui lui permettrait de sortir sans éclat.

M. Pecksniff était dans une étrange disposition d'esprit. Peu pressé de partir, plutôt enclin à laisser couler le temps, il ouvrit une armoire et se regarda dans la petite glace, suspendue au revers du battant, pour l'usage du pasteur. Trouvant ses cheveux en désordre, il prit la liberté d'user de la brosse canonique, et se recoiffa. Il prit aussi la licence d'ouvrir le vestiaire; mais il le referma précipitamment à l'aspect d'un surplis blanc et d'une robe noire, accrochés le long du mur, et figurant à s'y méprendre deux curés, suicidés de compagnie et pendus côte à côte. Se souvenant alors d'avoir vu dans la première armoire une bouteille de vin de Porto et des biscuits, il y revint, et se servit sans scrupule, enseveli en apparence dans de profondes réflexions, comme si ses pensées étaient autre part.

Il eut bientôt pris son parti, en supposant qu'il eût d'abord hésité. Après avoir resserré la bouteille et les biscuits, il ouvrit la fenêtre, enjamba le rebord, et, parvenu sans peine dans le cimetière, se dirigea vers sa maison.

— M. Pinch est-il au logis? demanda-t-il à la servante.

— Il rentre à l'instant, Monsieur.

— Ah! il rentre à l'instant? répéta-t-il d'un ton guilleret; et il est monté à sa chambre, je suppose?

— Oui, Monsieur; il vient de monter. L'appellerai-je?

— Non, dit M. Pecksniff, non, Jeanne. C'est tout-à-fait inutile, je vous remercie. Comment se portent vos parents, Jeanne?

— Passablement, Monsieur. C'est bien de l'honneur que vous leur faites. Ils ne vont pas trop mal.

— J'en suis charmé. Ne manquez pas de leur faire savoir que je me suis informé d'eux, Jeanne. M. Chuzzlewitt est-il là?

— Oui, Monsieur, il est au salon, qui lit.

— Il est au salon, qui lit! vous en êtes sûre, Jeanne? C'est très bien. En ce cas, je crois que je puis l'aller trouver, Jeanne.

Jamais on n'avait vu M. Pecksniff de plus bénigne humeur.

Mais quand il entra au salon, où le vieillard lisait, appuyé sur une table couverte de papiers, de plumes, d'écritoires — M. Pecksniff veillait toujours à ce que son bien-aimé parent eût sous la main tout ce qu'il lui fallait pour écrire — sa physionomie se rembrunit. Il n'était pas courroucé; oh, non! ni vindicatif, ni sombre, ni violent, mais affligé, profondément affligé! Comme il s'asseyait, deux larmes coulèrent sur ses chastes joues; non de ces larmes que les anges chargés d'enregistrer nos fautes laissent parfois tomber, et qui noient la sentence, mais de celles, bien autrement précieuses, qui servent à l'inscrire.

— Qu'y a-t-il? demanda le vieux Martin. Qu'est-ce qui vous chagrine, Pecksniff?

— Désolé de vous déranger, mon cher Monsieur, et encore plus désolé de la cause. Mon digne, mon excellent ami, j'ai été trompé.

— Vous, trompé!

— Ah! s'écria M. Pecksniff dans son angoisse, trompé, frappé à l'endroit le plus vulnérable; cruellement trompé par quelqu'un en qui j'avais une confiance sans bornes. Trompé, M. Chuzzlewitt, par Thomas Pinch!

— C'est mal, mal, dit Martin, posant son livre, très fâcheux. J'espère que non. En avez-vous la preuve?

— La preuve, mon cher Monsieur! J'en ai pour témoins mes yeux et mes oreilles, sinon je ne l'eusse pas cru. Je me serais abstenu d'y croire, monsieur Chuzzlewitt, l'eût-on proclamé à son de trompe du haut de la cathédrale de Salisbury. J'aurais dit au calomniateur : « Tu en as menti, serpent! » Telle était ma foi en Tom Pinch, que j'aurais rejeté le mensonge à la face de quiconque l'aurait proféré, et serré dans mes bras, sur mon cœur, mon élève Thomas! Mais je ne suis pas un calomniateur, moi, Monsieur, et j'en gémis! car il ne me reste ni excuse, ni espoir!

Troublé de le voir si agité, et d'apprendre des nouvelles si imprévues, Martin le supplia de se calmer; il s'enquit de ce qui avait donné lieu à la trahison de M. Pinch.

— C'est là ce qu'il y a de pis, mon cher Monsieur. La chose vous touche de près. Oh! n'était-ce donc pas assez, s'écria M. Pecksniff, levant les yeux au ciel, que de pareils coups dussent m'atteindre, faut-il qu'ils frappent aussi ce que j'ai de plus cher!

— Vous m'alarmez, reprit le vieillard, en changeant de couleur. Je ne suis plus aussi fort qu'autrefois. Vous me glacez le sang, Pecksniff!

— Tranquillisez-vous, mon noble ami. Nous aurons le courage de faire ce qui se doit. Vous saurez tout, et vos griefs seront expiés. Mais, pardon... excusez-moi... J'ai d'abord à m'acquitter d'un devoir envers la société.

Il sonna; Jeanne parut.

— Envoyez-nous M. Pinch, Jeanne, s'il vous plaît.

(*La fin de la seconde partie à demain*).

science sociale, le but de toutes les autres, c'est, contradictoirement à la méthode annoncée, se placer au point de vue de l'utilité.

Enfin, ne reconnaître pour science de l'homme que la biologie, c'est faire abstraction presque complète des instincts des passions de toutes les idées morales inhérentes à la nature humaine, et s'il est bon, comme méthode, de ne point subordonner le monde à l'homme, il est aussi à propos, ce nous semble, quand il s'agit de sociabilité, de tenir quelque compte de l'homme, et de l'étudier complètement. Encore une lacune de plusieurs échelons à l'échelle encyclopédique. Il n'est donc pas surprenant que M. Comte n'ait pu s'élever d'un pas ferme à la science sociale, et n'ait su produire, sur le terrain pratique, que des résultats dont la triste inanité semble l'impressionner lui-même jusqu'à lui ôter, lorsqu'il les expose, la fermeté et l'abondance de son élocution habituelle.

Ses vues pratiques se produisent, du reste, avec tant de timidité et de parcimonie, que c'est à peine si nous en pouvons citer quelques-unes. Il y a, dit-il, chez l'homme, un désir ardent, persistant de vivre, de se perpétuer dans l'avenir ; ce désir peut être satisfait par une institution commémorative qui assurerait à chaque individu de vivre... dans la mémoire des générations futures, satisfaction, ce nous semble, aussi légère pour un si vaste désir, que lourde pour la postérité. Pourquoi, d'ailleurs, cet attrait pour la perpétuité est-il seul reconnu légitime entre tant d'autres aussi réels, aussi persistants chez l'homme? Et si l'observation nous montre chez les animaux les instincts conduisant si sûrement chaque espèce dans la voie que l'on peut conclure de l'instinct à la destinée, pourquoi ne pas examiner s'il n'en serait pas de même chez l'espèce humaine? Pourquoi, sans démonstration, sans étude sérieuse, ne vouloir reconnaître dans nos attractions que des forces sans but, des pièges, des incitations à l'erreur, et refouler, en proportion de leur puissance et de leur charme, toutes ces forces, toutes ces aspirations, et surtout nos espérances les plus chères, celles de notre immortalité !

La transition de l'état présent à l'état meilleur ne peut, suivant M. Comte, s'effectuer que par l'éducation des générations nouvelles, et cette éducation doit s'étendre universellement à tous, et surtout aux prolétaires ; mais il n'indique aucun moyen de donner à ceux-ci les loisirs nécessaires à l'étude. Bien plus, il déclare arbitrairement, et sans aucune démonstration préalable, que telles conditions industrielles existeront toujours et doivent toujours exister. C'est ainsi que les travaux se feront et devront toujours se faire par les entrepreneurs d'industrie. Comme de nos jours, il y aura et il doit toujours y avoir une classe possédant les instruments de travail, le bien-être et le loisir, livrée aux fonctions scientifiques, administratives et gouvernementales, et une autre classe, incomparablement plus nombreuse, destinée à l'accomplissement des travaux matériels et à la condition de prolétaires. Seulement, l'impossibilité de la faire participer au bien-être étant déclarée *à priori* par M. Comte, elle pourra être dédom-

Supposons qu'un peintre, chargé de représenter un paysage d'après nature et portant dans son art la méthode de la philosophie positive, se contente de reproduire les premiers plans et supprime complétement les lointains, comme vagues, non positifs, et d'une reproduction trop sujette à l'erreur, obtiendrait-il une vérité plus incontestable? Non-seulement son paysage serait faux, parce qu'il manquerait d'une de ses parties bien réelles, quoique vague et lointaine, mais ses premiers plans eux-mêmes manqueraient d'exactitude, privés des rapports et des oppositions qui déterminent leur valeur.

Si nous insistons sur cette image, c'est que la connaissance humaine, à quelque degré d'avancement qu'on veuille la prendre, a, comme le paysage, ses premiers plans positifs et ses lointains vaporeux, mais pourtant réels, parties intégrantes et inséparables de l'ensemble. C'est que les lointains intellectuels, comme ceux du paysage, sont pénétrables à divers degrés, suivant l'étendue de la vue qui les explore. C'est que la lumière sociale s'élève graduellement et comme le soleil de midi peut dissiper les vapeurs du matin. C'est enfin que l'intelligence de l'homme peut encore mieux que son corps, se transporter d'horizons en horizons.

Nous croyons, en résumé, que les inconvénients de quelques erreurs d'application sont peu de chose auprès des immenses avantages de l'esprit positif préconisé par M. Comte avec tant de science et de dévouement. Que tous ceux qui cherchent la vérité écoutent cette voix loyale rappelant incessamment l'esprit positif, véritable instrument de certitude. Que cet esprit soit appliqué rigoureusement à toute recherche, à toute étude, mais que le champ de ces études ne soit pas limité parce qu'il est inconnu, infini. Que cet esprit positif constate formellement ce qui est connu et ce qui n'est qu'entrevu, ce qui est probable ou conjectural ; en un mot, les premiers plans et les lointains de la science. Que chaque fait, chaque idée, soit, par lui, comme frappé d'une estampille qui, établissant une classification en degrés de certitude (classification mobile d'ailleurs comme le progrès), évite toute confusion. Et alors il n'y aura aucun danger à s'aventurer même dans les questions les plus ardues de la morale et de la métaphysique. Questions d'ailleurs tellement chères à l'esprit humain, qu'aucun raisonnement, aucunes prescriptions ne pourront neutraliser l'attraction qui le pousse vers elles. Alors aussi la crainte de compromettre la recherche de vérités plus immédiates ne devra plus empêcher de considérer cette attraction comme la force instinctive qui nous pousse dans cet ordre spécial à des recherches et peut-être à des découvertes successives.

C'est donc cet esprit positif, si éloquemment préconisé par M. Comte, que nous invoquons dans nos études philosophiques. C'est munis de ce critérium sévère, puisé directement par plusieurs d'entre nous aux enseignements de M. Comte, que nous voulons examiner et juger toutes choses, et que nous osons apprécier la doctrine de M. Comte lui-même. Plusieurs d'entre nous peuvent donc lui dire, avec le respect

[illegible]

Bourse du 17 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	84 15	84 20	84 15	84 20
— — fin courant	84 20	84 30	84 20	84 25
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	119 »	119 »	119 »	119 »
— — fin courant	118 90	119 »	118 95	118 90

3 1/2 J. 22 m. dr cours		» »
4 0/0 J. »		» »
Emp. 1844. au Ct		» »
— fin Ct		» »
B. du Trés.		3 1/4
Banq. de Fr. dr cours		3395 »
O. V. de Par.	»	1392 50
C. hyp......	»	302 50
— Gouin....	»	1216 »
— Gann.....	»	1202 50

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	84 30	84 35	—	84 70	84 75
5 p. 0/0......	d. 50	» »	» »	—	119 55	119 60

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	07 1/2	10 »	13 »	» »
5 p. 0/0.....	10 »	15 »	22 1/2	» »

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »
Récép. Rotsch.	»	101 50
ESP. Dette act.	»	38 1/2
— — pass.	»	6 1/4
— 3 p. 0/0.	»	39 »
Dette intérieure	»	» »
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »
HOLL. 2 1/2	»	» »
HAITI..........	»	» »
ROM...........	1er C.	102 1/2
BELG. 2 1/2.....	»	» »
— 4 1/2......	»	101 3/8
— de 1840....	»	102 1/2
— de 1842....	»	105 1/4
— Banque....	»	900 »
— de Em. 1841.	»	» »
PIÉMONT........	»	1232 50
AUTRICHE......	»	» »
Union linière...		» »
— Fourneaux de l'Aveyron..		»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1267 50
Act. d. J.	» »
Ch. S. G.	1460 »
V. r. dr.	432 50
— Ob. anc.	» »
— — nouv.	1100 »
V. r. gauc.	290 »
Paris à Sc.	» »
— à Orléans	1260 25
— à Rouen.	971 75
R.-Havre..	732 50
Avignon...	980 »
Str. à Bâle.	237 50
Paris-St-...	546 25
Tours-Nant	515 »
Orl.-Vierz.	» »
C. du Nord	749 »
Famp.-Has.	» »
Diep.-Féc..	103 »
Boul. à Am.	487 50
Ouest-Nord.	580 »
Mont. à Tr.	» »
Paris-Lyon	537 50
Bord.-Teste	130 »
Zinc V. M..	» »
Lin Maber	615 »

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 88-50; courant du mois, 89-50; 3 derniers mois, 91; 4 premiers 1847, 94.

Lille. — Colza, 81 ; œillette rousse, 00; lin, 00.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 137; courant du mois 133; octobre, 129; novembre et décembre, 125 à 126; 4 premiers 1847, 122 à 123; mois du milieu 122.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 106 à 108 fr. les 100 kil.

L'un des gérants : [illegible]

Spectacles du 18 septembre.

8 » OPÉRA. — Othello.
7 » FRANÇAIS. — Iphigénie en Aulide, Veuvage.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Sultana, le Pré aux Clers, le Veuf du Malabar.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Ventadour, Chansons, Brodeuses, la Polka.
7 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe, Etre aimé.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Un Cœur, Nouv. Clarisse Harlowe, l'Inventeur.
7 1/2 VARIÉTÉS. — Le Dîner de Madelon, Paris l'été.
7 » PORTE-ST-MARTIN. — Les Petites Danaïdes, les Deux Serruriers.
6 1/2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3/4 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 3/4 COMTE. — Peau d'âne, la Barbe impossible.
6 » FOLIES-DRAMATIQUES. — Chaperon, les Amours, Michel, Fruit.
6 1/2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
7 » CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
8 » HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMINUTION DE PRIX.

LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, RUE de Seine, 10.

ŒUVRES DE CH. FOURIER

6 VOLUMES FORMAT IN-8°. Prix : 28 fr.

Chaque ouvrage se vend séparément, savoir :

LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL, 1 vol. compacte, au lieu de **6** fr. — **5** fr. || **LA THÉORIE DES QUATRE MOUVEMENTS,** 1 vol., au lieu de **7** fr. **50** — **6** fr.

LA THEORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE, 2e édition, augmentée du Sommaire, d'un chapitre de Fourier, sur le Libre Arbitre, du Plan du Traité de l'Attraction passionnelle, et 4 vignettes comme il est dit ci-dessous; 4 forts volumes, au lieu de **24** fr. — **18** fr.

Pour faciliter l'acquisition de ce dernier ouvrage, le plus important des écrits de Fourier, il est ouvert une

SOUSCRIPTION A LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER,

50 centimes LA LIVRAISON de 48 à 72 pages d'impression. Une livraison chaque dimanche.

Les souscripteurs recevront en outre : 1° le dessin de la Tombe de Fourier; 2° la Vue du Phalanstère; 3° la Rédemption terrestre, dessin de M. Papety; 4° le Portrait de Fourier, gravure sur bois d'après le dessin de M. Gigoux.

L'OUVRAGE ENTIER FORMERA 40 livraisons, et reviendra en somme à 20 fr.

Les personnes qui paieront 10 livraisons d'avance les recevront à domicile, au fur et à mesure de leur publication. Les Souscripteurs à 12 exemplaires en recevront un 13e *gratis*.

La troisième livraison est en vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

On peut souscrire et retirer, dans les départements, les livraisons ou l'ouvrage entier, chez nos correspondants, connus la plupart de nos Abonnés.

5 FRANCS LA BOUTEILLE — **SIROP DE THRIDACE** — 2 FR. 50 c. la 1/2 BOUTEILLE.

Suc pur de laitue sans opium, SEUL AUTORISÉ, comme le plus puissant CALMANT de tout état nerveux, spasmes, douleurs, agitations, chaleurs intérieures, crampes, insomnies, irritations de poitrine, d'estomac, de vessie et toute gastrite chronique. Pharm. Colbert, pas. Colbert.

GLACES, SORBETS,

Champagne frappé par les plus grandes chaleurs à l'aide de l'ingénieux petit Appareil des **Glacières parisiennes, 12, boulevart Poissonnière, en face de la rue du Sentier.** Les Rapports de la Société d'encouragement, des Hôpitaux militaires, le compte-rendu de l'ILLUSTRATION, les nombreuses lettres de félicitation envoyées aux Inventeurs, témoignent de la bonté de ces Appareils, qui proscrivent les acides dangereux et fonctionnent à l'aide d'un SEL BREVETÉ, aussi inoffensif que le sel de cuisine. — Prix de ces Appareils : 18, 38 et 55 fr.

Sorbetières indispensables pour les soirées d'hiver à la campagne. Prix : 25, 38, et 65 fr. — La brochure explicative et un tarif des accessoires, tels que SELS, frappe-carafe, mesures, etc., seront envoyés gratis à toutes les personnes qui en feront la demande (franco) au Dépôt, boulevart Poissonnière, 12, en face de la rue du Sentier. — Expériences publiques tous les jours à 2 heures.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE, A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

CAPSULES RAQUIN AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues à l'unanimité par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc. A Paris, rue [illegible], n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

SIROP de DIGITALE de LABELONYE

SIROP DE DIGITALE DE LABELONYE PHARM. A PARIS

Ce SIROP est toujours le médicament que les médecins prescrivent avec le plus de succès contre les Maladies du Cœur (palpitations) et les diverses Hydropisies, qu'il guérit ou modifie en peu de jours, ainsi que contre les Asthmes et Catarrhes chroniques, les Rhumes opiniâtres, Toux ou Bronchites nerveuses. On ne le vend qu'en bouteilles recouvertes d'une capsule en étain portant l'empreinte.

Chez LABELONYE, pharm., rue Bourbon-Villeneuve, 19, et dans presque toutes les pharmacies de chaque ville.

A VENDRE. 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 280 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu. 41

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE, dédiée AUX MÈRES DE FAMILLE, PAR V. CONSIDERANT, ancien élève de l'École polyt. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

Telle est la question qui va se poser demain dans beaucoup de villes de France, grâce à un incroyable abus de pouvoir du préfet de la Sarthe.

Il y a quelques semaines, des électeurs du Mans avaient projeté un banquet en l'honneur de la réforme politique, et ils se disposaient à le célébrer, lorsqu'une lettre de M. Mancel, préfet du département, informa quelques-uns d'entre eux de l'intention où il était de s'opposer à cette fête : de là une protestation qui a retenti sur toute la ligne démocratique, et qui doit se traduire en nombreux banquets célébrés après-demain 20 septembre, en divers lieux, à Paris notamment.

La police a-t-elle droit de les interdire ? ou, en d'autres termes, les citoyens qui veulent se réunir dans un banquet, ont-ils besoin de solliciter et d'obtenir l'autorisation du pouvoir ?

Poser cette question, en un pays de liberté, c'est la résoudre ; et l'on doit se demander plutôt par quelle aberration il a pu venir à l'idée d'un préfet que pour dîner en commun des citoyens avaient besoin d'une permission administrative.

On invoque, nous le savons, l'article 291 du Code pénal, et la loi du 10 avril 1834, qui défendent les associations de plus de vingt personnes; mais en les invoquant on montre qu'on n'a jamais ouvert un code, ni manié une loi; car on confond deux choses radicalement distinctes : les réunions et les associations.

Le Code punit l'*association* non autorisée *de plus de vingt personnes*; la loi de 1834 confirme cette disposition, lors même que l'association se divise en sections de moins de vingt personnes.

Nous n'approuvons ni l'une ni l'autre de ces lois ; nous croyons que la France pourrait, comme la Belgique, comme l'Angleterre, comme les Etats-Unis, supporter la liberté d'association, sous la seule réserve d'une déclaration préalable et de la publicité des réunions. Mais enfin, tant que ces lois existent, nous sommes d'avis qu'il faut y obéir loyalement, sauf à en provoquer la réforme par les progrès de l'esprit public.

Mais il n'est pas permis, sous peine d'ignorance honteuse, de confondre les associations avec les réunions.

En défendant les associations quel but a-t-on voulu atteindre ? Empêcher qu'au sein de la grande société ne se formassent de petites sociétés dissidentes, foyers de discorde et d'hostilité, qui de proche en proche pouvaient gagner du terrain, enflammer les esprits et les cœurs, acquérir des richesses et de l'influence, et devenir tôt ou tard des adversaires dangereux. C'est une restriction au principe de liberté au nom du principe supérieur de l'unité; une mesure de prudence politique, et non de tracasserie administrative. Il est impossible de trouver un autre sens à l'article 291, comme à la loi du 10 avril 1834.

A quels signes reconnaît-on une association ? Aux liens qui s'établissent entre leurs membres, dont la réunion forme un tout vivant d'une vie commune, poursuivant un même but et constituant, comme on dit dans le langage du droit, une *personne morale*. Entre les membres d'une association existe une solidarité collective qui se manifeste par un nom, par des cotisations, par la régularité des assemblées, par des titres, des grades, des fonctions, des engagements; bref, par tout un système d'organisation.

La ligue des libre-échangistes est une association ; les sociétés scientifiques sont des associations ; les sociétés de secours mutuels sont des associations ; et s'il est politiquement regrettable qu'elles puissance et d'antagonisme redoutables pour l'Etat ?

Si toute réunion de plus de vingt personnes est soumise à une autorisation, on ne pourra donc plus, que sous le bon plaisir des préfets et des maires, dîner, danser, chasser, se promener avec ses amis, dès que leur nombre dépassera vingt ! Il faudra une permission, l'hiver, pour ouvrir ses salons, l'été, pour faire une partie de campagne !

Quelles extravagances ! et on les discute sérieusement chez un peuple libre !

La loi de 1834, en ajoutant de nouvelles sévérités à l'art. 291 du Code pénal, a du moins montré clairement qu'elle entendait par association, comme la langue vulgaire, un nombre d'individus formant ensemble unité collective et solidaire. Ainsi, elle punit les associations de plus de vingt personnes qui se diviseraient en sections moindres. On comprend en effet des sections de société ; mais des sections de réunion, éléments d'une réunion plus vaste ! cela n'a aucun sens, pas surtout le sens commun. Une réunion est grande ou petite, nombreuse ou non ; elle n'est pas un fragment de réunion.

A l'appui de cette interprétation, citons une autorité que les fonctionnaires respecteront sans doute : c'est celle de M. Martin du Nord, ministre de la justice, et rapporteur de la loi de 1834. Voici comment il s'exprima sur cette question à la chambre des députés :

J'ai entendu souvent, dans le cours de cette discussion, confondre deux choses qui ne doivent pas être confondues : les réunions et les associations..... Vous savez la différence qui existe entre une association et une réunion. Les réunions ont pour cause des événements imprévus, instantanés, temporaires ; le motif venant à cesser, la réunion cesse avec lui. Les associations, au contraire, ont un but déterminé et permanent ; un lien unit entr'eux les associés. Le plus souvent, une cotisation vient pourvoir aux moyens d'exécution : des conventions, soit verbales, soit écrites, leur donnent un caractère de permanence qui les fait facilement discerner.

Eh bien ! si cette distinction est indiquée par la raison, comment est-on venu dire qu'on voulait par la loi nouvelle frapper les réunions? Jusqu'à présent personne n'a pensé que les réunions eussent été atteintes par l'article 291. Ne craignez pas qu'elles le soient davantage par la loi que nous discutons. (*Moniteur* du 22 mars 1834.) »

Le président de la chambre voulant faire connaître, avant le vote, l'ensemble des amendements, s'exprima ainsi:

La loi sur les associations présente quatre ordres de questions : 1° les conditions auxquelles il sera permis de former, non pas des *réunions*, car la loi ne s'y applique pas, mais des associations. (*Moniteur* du 18 mars 1834.)

Ce président était M. Dupin.

Le garde des sceaux, M. Persil, ne s'est pas prononcé moins nettement.

Le gouvernement, a-t-il dit, s'est déjà plusieurs fois expliqué sur ce point. Il a déclaré que les réunions électorales dont parlait l'amendement de la commission ne sont pas comprises dans la présente loi. Nous faisons une loi contre les associations, et non pas une loi contre les réunions accidentelles et temporaires, qui auraient pour objet l'exercice d'un droit constitutionnel.

Sur ces explications, un amendement de M. Couturier et un autre de la commission, qui avaient pour objet de protéger la liberté être par vous, et il n'est pas à craindre qu'un tribunal en France refuse de l'entendre ainsi.

Après ces éclatants témoignages du véritable sens des lois invoquées, l'autorité ne peut songer à empêcher des réunions ou banquets, sous prétexte de caractère politique, comme si la politique était prohibée en France. Si elle affichait de telles prétentions, nous conseillerions aux citoyens de maintenir pacifiquement leur droit, afin que la question soit portée devant les tribunaux. Il est impossible qu'aucun tribunal, la cour de cassation surtout absolve une aussi révoltante illégalité. Et, d'un autre côté, il importe de ne pas laisser confisquer le droit des citoyens.

Fondation d'un organe socialiste au Brésil.

En dépit des obstacles de tout genre qu'on lui oppose, l'idée sociale marche et s'avance à la conquête du monde. Nous avons raconté à diverses reprises la propagande faite au nom de Fourier dans les États-Unis ; aujourd'hui, c'est du Brésil qu'une voix amie répond à la nôtre. Nous recevons le premier numéro d'une revue sociale, politique et littéraire, le *Progresso*, qui se publie à Pernambouc depuis le mois de juillet dernier, avec cette épigraphe laconique : *!* (en avant)! Nous traduisons quelques pages de son programme, qui est en parfaite conformité avec le nôtre.

Après avoir fait un appel à la synthèse scientifique, le *Progresso* continue ainsi :

Si nous appliquons ces principes à l'ordre politique, on comprendra que nous sommes partisans de l'ordre dans la société, de la subordination des intérêts et des hommes ; mais on comprendra aussi que nous voulons la liberté, la libre expansion des individus et des masses. Qu'on ne croie pas qu'en réclamant à la fois l'ordre et la liberté, nous fassions des vœux contradictoires. Nous savons bien que pour ceux qui ne voient qu'une face des choses, la liberté est l'ennemie déclarée de l'ordre ; à leurs yeux l'ordre ne peut régner que par le sacrifice et la compression de la liberté; mais c'est là une erreur qui part d'une fausse appréciation des faits. Comment, en effet, pourrait-on dire que l'ordre règne, c'est-à-dire l'organisation régulière et harmonique des hommes et des intérêts, si la liberté peut être violée? Est-ce que les hommes opprimés et violentés cesseront de résister, de s'agiter, de se soulever, pour conquérir ou reprendre les droits qui leur sont dûs? Non pas; et si par une compression violente on parvient à leur imposer un moment silence, il ne faut pas croire que l'ordre sera rétabli ; car l'ordre dans la société n'est pas cette organisation artificielle produite par le despotisme.

Quant à la liberté, comment la concevrions-nous sans l'ordre ? Comment admettrions-nous que là où les forces sont mal distribuées, elles se respecteront l'une l'autre? Que là où les passions ou les intérêts s'entrechoquent, on puisse assurer la liberté à tous les intérêts, la satisfaction à tous les besoins? Non, une telle situation, c'est la lutte, c'est l'anarchie, et la lutte est aussi peu la liberté, que le despotisme, l'ordre.

Ceux donc qui écrivent sur leur bannière qu'ils travaillent surtout pour l'ordre, et ceux qui écrivent qu'ils combattent exclusivement pour la liberté, se trompent les premiers, s'ils entendent exclure un des deux termes en faveur de l'autre. Pour nous, l'ordre et la liberté se complètent et s'appellent, et bien que l'ordre, même faux et incomplet, même obtenu transitoirement par la voie de la compression, soit

---

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

SECONDE PARTIE.

XXVII.

M. Pecksniff s'acquitte d'une manière exemplaire de son devoir envers la société (Suite).

Tom vint. Il avait l'air contraint, mal à l'aise. Il était sombre, abattu. Evidemment, il lui répugnait de regarder en face M. Pecksniff.

L'honnête homme jeta un coup d'œil à Martin, comme pour lui dire : « Voyez plutôt ! » Et s'adressant à Tom :

— Monsieur Pinch, dit-il, j'ai laissé ouverte la fenêtre de la sacristie. Veuillez me rendre le service de l'aller fermer. Ensuite, vous me rapporterez les clefs du saint lieu !

— La fenêtre de la sacristie... Monsieur? balbutia Tom.

— Vous me comprenez, à ce que je vois, M. Pinch. Oui, la fenêtre de la sacristie. J'ai regret à dire, qu'assoupi dans l'église, après une course fatiguante, j'ai entendu, il n'y a qu'un instant, quelques bribes, — il appuya sur ce mot, — d'un dialogue entre deux personnes. Et l'une d'elles ayant fermé la porte de l'église en sortant, ne m'a laissé d'autre issue que la fenêtre. Rendez-moi donc le service, M. Pinch, d'aller fermer cette fenêtre. Ensuite, vous reviendrez me parler.

Le plus habile physionomiste n'eût pu traduire les émotions de Tom en écoutant ces paroles. C'était un mélange d'étonnement, de reproche, d'angoisse, auquel ne se mêlait, certes, rien de craintif ni de coupable, malgré l'ouragan qui grondait dans son cœur. Il s'inclina, et sortit sans dire une parole bonne ou mauvaise.

— Pecksniff! s'écria Martin, pris d'un tremblement nerveux, que signifie tout ceci ? N'allez pas, dans votre hâte, faire une chose dont vous aurez à vous repentir.

— Non, mon cher Monsieur, dit M. Pecksniff avec fermeté, non ! calmez-vous. J'ai un devoir à remplir envers la société, et je le remplirai, mon digne ami, quoi qu'il coûte !

O devoir! trop oublié, trop méconnu! passeport de l'hypocrite et du fanfaron, dette qu'on doit toujours, qu'on paie rarement, si ce n'est à coups de verges et de colère; quand donc le genre humain commencera-t-il à te connaître ! quand donc les hommes t'adopteront-ils à ton origine, juste, sincère et droit, au lieu de te revendiquer dans ta maturité pécheresse, dévié, pervers et décrépit! O Juge, fourré d'hermine, dont le devoir envers la société est de livrer le criminel en haillons aux galères, à l'échafaud ; ô Homme, n'avais-tu pas un devoir à remplir en fermant les cent gouffres béants qui convient le malheureux à la débauche, à l'infamie! en lui ouvrant, ne fût-ce qu'à demi, l'entrée d'une vie honnête et probe! O Prélat! dont le devoir envers la société consiste à déplorer en phrases sonores la corruption de ces jours mauvais, où il a plu au ciel de te charger d'honneurs, n'as-tu rien concédé pour arriver au siège épiscopal, du haut duquel tu dispenses tes homélies, à d'autres temporiseurs, qui aspirent aussi à remplir sur la pourpre leur devoir envers la société? O Magistrat intègre! gentilhomme par excellence, juge de paix du canton, élite des propriétaires campagnards, n'avais-tu pas un devoir à remplir envers l'humanité, avant que la flamme se propageât de meule en meule, de ferme en ferme, devant la populace délirante? L'armée des incendiaires a-t-elle donc jailli du sol, le brandon à la main, milice organisée pour le pillage et la famine !

M. Pecksniff ne pouvait s'acquitter de son devoir envers la société qu'au retour de Tom, et il employa utilement cet intervalle à conférer secrètement avec son vieil ami. A son arrivée, M. Pinch les trouva tous deux préparés à le recevoir. Marie était en haut dans sa chambre ; toujours attentif et prudent, M. Pecksniff lui avait fait-intimer par Martin, l'ordre de ne descendre qu'au bout d'une demi-heure, afin de ménager sa sensibilité.

Tom, en entrant, trouva le vieillard assis près de la fenêtre, et M. Pecksniff devant la table, dans une attitude imposante ; à gauche était son mouchoir de poche; à droite, une petite pile d'argent, très petite, surmontée d'une ou deux pièces d'or, et ayant pour base quelques sous. Tom vit d'un coup d'œil que c'était le salaire du trimestre courant.

— Avez-vous refermé la fenêtre de la sacristie, M. Pinch? dit M. Pecksniff.

— Oui, Monsieur.

— Je vous suis obligé. Veuillez me remettre les clefs, s'il vous plaît, monsieur Pinch.

Tom les déposa sur la table. Il tenait le trousseau par la clef de l'orgue, bien que ce fût une des plus petites ; il la regarda fixement avant de s'en dessaisir. C'était une vieille amie de Tom, sa compagne fidèle depuis bien des années.

— Monsieur Pinch ! reprit Pecksniff avec un hochement de tête sinistre. Oh! monsieur Pinch ! je m'étonne que vous puissiez me regarder en face.

Tom le regardait néanmoins, et quoiqu'il eût en général du penchant à se courber, il se tenait parfaitement droit et portait la tête haute.

— Monsieur Pinch, continua Pecksniff. — Il saisit son mouchoir comme s'il prévoyait en avoir bientôt besoin, — je ne reviendrai pas sur le passé, je veux du moins vous épargner, — m'épargner à moi-même, cette souffrance.

Les yeux de Tom n'étaient pas des plus brillants, mais il s'en échappa un éclair, lorsque, regardant M. Pecksniff, il dit :

— Merci, Monsieur, je suis bien aise que vous ne reveniez pas sur le passé.

— Il suffit du présent, reprit M. Pecksniff, laissant tomber un sou, et plus tôt ce présent sera du passé, mieux cela vaudra. Je ne vous renverrai pas, monsieur Pinch, sans un mot d'explication. Quoiqu'un pareil procédé fût assez motivé par les circonstances, il pourrait ressembler à de la précipitation, et je n'en veux point avoir. Je suis calme, dit M. Pecksniff, faisant rouler à terre un autre sou; parfaitement calme et maître de moi. Je vous répéterai donc ce que j'ai déjà dit, M. Chuzzlewitt.

Tom lança un coup d'œil au vieillard, qui, sans intervenir, se bornait à approuver de temps à autre, d'un signe de tête, les sentences de M. Pecksniff.

— D'après les bribes que j'ai pu saisir de la conversation qui s'est passée dans l'église cet après-midi même, monsieur Pinch, entre vous et miss Graham... je dis les bribes, parce que j'étais endormi à une distance considérable, lorsque vos voix m'ont réveillé; et d'après ce que j'ai vu et entendu, je suis convaincu, — plût à Dieu que j'en eusse pu douter, monsieur Pinch! — intimement convaincu, qu'oubliant les liens du devoir et de l'honneur, au mépris des lois sacrées de l'hospitalité sous lesquelles il fallait observer comme mon hôte, vous avez osé adresser à miss Graham, quoique repoussé par elle, d'ardentes protestations de passion et du plus *tendre* attachement !

(1) Voir les numéros du 4 juin au 18 septembre.

Quand on remonte au passé des peuples, quand on réfléchit aux anciennes organisations politiques, généralement oppressives et dures pour les individus et les nations, on trouve excellent que le corps et la pensée de l'homme soient émancipés du joug qui les comprimait; mais aujourd'hui que les droits politiques de l'homme sont proclamés et acceptés, et qu'on ne risque plus de les voir confisquer quand on les a obtenus, à quoi bon disputer tous les jours sur des questions résolues, et tourner sans cesse dans le cercle étroit d'impuissantes généralités qui n'auront pas pour effet de donner à ces droits plus de réalité et de valeur? Nous nous tiendrons à l'écart de ces luttes stériles, nous souvenant que la politique n'est pas l'art de parler pour ne rien dire, mais une science, et la plus intéressante de toutes, puisque le bonheur général en dépend.

Pour nous donc, la politique est la science de l'organisation sociale, comme unique moyen de réaliser le bonheur des individus; et sans entrer ici dans des développements que cet article ne comporte pas, nous dirons que, dans notre terre du Brésil, l'action politique doit être avant tout économique et industrielle, et donner satisfaction aux intérêts matériels. En effet, lorsque d'un point de vue élevé l'on considère les circonstances qui influent sur le bonheur de l'homme, on voit facilement que le bien-être est la condition essentielle, le compagnon inséparable de l'ordre et de la liberté, le point de départ logique des progrès de tout genre.

Quel spectacle d'ailleurs nous offrent et l'Europe et nos voisins du Nord? A quelques exceptions près, nous voyons partout prédominer les idées de progrès matériel. La guerre a fait son temps, la guerre n'est plus un principe politique que pour quelques fous ou quelques soldats ambitieux; la paix est le vœu du siècle: la charrue et le métier ont détrôné l'épée; la vapeur, dont la force motrice anime la machine aux poumons de fer qui travaille pour le bonheur des hommes, a remplacé la poudre, qui, comprimée dans des machines de bronze, les détruisait par milliers. Les vieilles barrières nationales s'abaissent, et le chemin de fer, qui les renverse en les franchissant, supprime l'espace et confond les peuples étonnés de voir en se rencontrant leurs vieilles antipathies faire place à l'amitié et à l'estime réciproques. C'est cette judicieuse politique du progrès pacifique que nous inscrivons sur notre bannière et voulons inaugurer. Nous montrerons les lois fixes et les conditions capitales qu'elle exige, et nous indiquerons les mesures qui doivent être prises pour lui ouvrir le chemin.

Mais cette politique incontestablement bonne pour une nation considérée dans son ensemble, et capable de fonder la grandeur d'un peuple, serait atteinte dans ses effets d'un vice radical et flagrant, si en même temps qu'elle augmenterait la somme des richesses, elle devait tendre comme en Europe à accroître indéfiniment la misère des masses. Mais ce danger peut être conjuré; n'oublions pas que si le paupérisme qui ronge l'Europe est une conséquence de l'industrialisme moderne, il n'est nullement le résultat nécessaire des progrès matériels qui sont de leur nature bons et bienfaisants, et que la cause de cette misère est toute dans la fausseté des relations établies entre les hommes comme producteurs et consommateurs, et dans l'influence exagérée accordée à certains éléments de production. Nous tâcherons de démontrer comment il est possible, sinon facile, d'éviter l'écueil que nous signalons.

On voit que notre politique, basée sur les aspirations légitimes de que signaler le bien partout où il sera et poursuivre le mal partout où nous l'apercevrons.....

A la suite de cette déclaration de principes, la revue brésilienne publie: 1° un article critique et dogmatique sur le problème de la certitude qui a tant occupé les philosophes, depuis Aristote jusqu'à M. Cousin, en passant par Descartes, Spinosa, Berklay, Kant et ses successeurs; 2° le commencement d'un travail sur l'état du monde en 1846; ce premier article contient le tableau de la société au quinzième siècle; 3° une revue scientifique; 4° une revue politique du mouvement social; 5° un morceau de poésie, intitulé le *Tamarinier de Mipibú* et des *variétés*. Nous traduirons des extraits de l'article sur l'état du monde, quand ce travail nous sera parvenu dans son entier.

Nous disions ces jours-ci que les ouvriers anglais séparaient leur cause de celle de la Ligue: le *Northern-Star* vient confirmer pleinement notre appréciation. On remarquera sur quelles bases radicales les chartistes, dont ce journal est l'organe, posent leur propre doctrine. Voici un extrait d'un discours d'un orateur chartiste:

Le rappel des lois sur les grains n'a pas pour nous la même importance que pour les disciples calculateurs de la doctrine du libre-commerce. Nous sommes disposés à admettre, comme conséquence de la variété qui existe dans la nature du sol, des climats et des productions, que les nations doivent être dans une dépendance mutuelle, et se livrer chacune de préférence à certaines cultures et certaines industries. Mais cette maxime banale doit recevoir une importante addition, que le parti du soi-disant libre-commerce semble avoir perdue de vue, ou qui, peut-être, n'a jamais occupé son esprit: nous voulons dire qu'il ne peut exister d'échanges mutuellement avantageux entre les nations, que ceux qui s'appliquent à l'excédant de leurs productions respectives, après que leurs propres populations ont été complètement pourvues. Quand un peuple est en proie à la faim et couvert de haillons, lui enlever, par l'exportation, les objets dont il aurait besoin pour se nourrir et se vêtir, est un acte monstrueux de folie et de cruauté. Si chaque pays a plus de produits qu'il n'en peut consommer, c'est alors seulement qu'il doit pouvoir échanger librement le surplus, et faire ainsi participer les autres aux avantages que la diversité des cultures et des climats est destinée providentiellement à nous procurer.

Les industries intéressées à la protection douanière commencent à s'inquiéter sérieusement des progrès de la ligue des libre-échangistes, et se préparent à lui opposer un contrepoids. Le *Journal d'Elbeuf* nous apprend que, dans une réunion des citoyens les plus imposés qui s'est tenue dans une des salles de la mairie de cette ville, les résolutions suivantes ont été adoptées:

L'industrie elbeuvienne entrera dans l'association formée entre toutes les localités qui ont intérêt à combattre le principe du libre-échange, et surtout la réalisation de ce principe;

La ville d'Elbeuf contribuera pour une somme de quatre mille francs au fonds commun constitué par l'association, pour subvenir aux frais de publications et de déplacements nécessaires dans une pareille lutte;

Pour former cette somme de quatre mille francs, on s'adressera aux [...] ne réunion, soit pour ce motif, soit pour tout autre [...]

El Tiempo parle d'une camarilla que l'on chercherait à former autour du futur époux de la reine. « Si l'on donnait, comme il paraît en être question, dit cette feuille, pour aide-de-camp à l'infant don Francisco de Asis le général Pezuela, frère du marquis de Viluma, malgré le souvenir encore récent de la séance parlementaire du 16 mars, où ce militaire joua un rôle si déplorable, ce choix pourrait avoir pour le futur époux de S. M. des conséquences aussi fatales que celles que le malencontreux manifeste entraîna pour son frère don Enrique. »

— On lit dans le *Journal du Cher*, du 17 septembre:

« Hier au soir, le bruit était répandu dans la ville que lundi dernier M. le comte de Montemolin avait quitté Bourges incognito. Les moyens employés pour assurer le succès de sa fuite présenteraient, dit-on, la plus grande analogie avec les circonstances qui ont accompagné et suivi l'évasion du prince Louis Bonaparte. »

Le *Journal des Débats* dit de son côté:

« On nous écrit de Bourges, à la date du 16 de ce mois, que le fils aîné de D. Carlos (le comte de Montemolin) vient de quitter secrètement cette ville. On ignore la route qu'il a prise. »

Le bruit courait aujourd'hui à la Bourse que le comte a été arrêté hier 17, à sept kilomètres environ de Bourges.

Le *Correspondant de Nuremberg* annonce qu'entre autres conditions pour permettre le mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante Luisa, lord Palmerston demande un traité de commerce qui assure certains avantages à l'industrie anglaise. Il paraît aussi, d'après une lettre d'Athènes, insérée dans la *Gazette d'Augsbourg* du 15, que les Anglais reviennent à leur projet de donner à l'île de Crète un prince phanaréote, qui serait placé sous la protection spéciale de la Grande-Bretagne.

La *Gazette de Cologne* dit que depuis la nouvelle du mariage Montpensier, les cours du Nord se repentent amèrement de ne pas avoir eu de représentants à Madrid. L'Autriche serait d'ailleurs disposée à recommencer *diplomatiquement* une guerre de succession, et elle unirait intimement, sous ce rapport, sa politique à celle de la Grande-Bretagne.

Le même journal parle d'une note collective que les trois puissances du Nord seraient sur le point d'adresser aux cabinets de Londres et de Paris sur les derniers événements accomplis en Pologne et surtout sur l'occupation de Cracovie: cette note serait provoquée par les débats animés qui ont eu lieu dernièrement sur ces questions dans le parlement britannique.

— On écrit de la frontière de Pologne au *Correspondant de Nuremberg*, que les trois grandes puissances ont reçu des rapports très inquiétants sur l'état des esprits dans la Pologne.

On parle de nouvelles tentatives d'insurrection, surtout dans les provinces autrichiennes.

Les dernières dépêches reçues à Londres du cap de Bonne-Espérance vont jusqu'au 27 juin inclusivement. Le colonel Somerset s'occupait de chasser les bandes cafres de tout le pays voisin du fort Pèdre. Dans le combat livré sur le Guanga, la perte des Cafres a été plus considérable qu'on ne l'avait cru d'abord: ils ont laissé 582 morts sur le champ de bataille.

On lit dans l'*Esprit public*:

« Une correspondance de Londres annonce que la question de Taïti aurait été définitivement résolue entre lord Palmerston et M. Guizot. Ce dernier aurait accepté la cessation du protectorat français tel qu'il [...]

[...] Tom avait toujours les yeux fixés sur lui.

— Prétendez-vous le nier, Monsieur?

M. Pecksniff laissa tomber cette fois une guinée, un shelling et deux sous, qu'il s'empressa de ramasser.

— Non, Monsieur! répliqua Tom; je ne le nie pas.

— Ah! vous ne le niez pas! dit M. Pecksniff, jetant un regard de côté à Martin. Ayez l'obligeance de compter cet argent, monsieur Pinch, et d'apposer votre nom au bas de ce reçu. Ainsi, vous ne le niez pas?

Non. Pourquoi Tom l'eût-il nié? Il voyait clairement que M. Pecksniff, se sachant démasqué, faisait bon marché du mépris ou de l'estime d'un pauvre diable comme lui; il voyait aussi que son patron avait imaginé ce prétexte pour se débarrasser au plus vite d'un témoin incommode; il fallait bien finir par là. Il voyait que M. Pecksniff comptait sur son silence, car il n'eût pu le démentir et tout expliquer sans irriter plus que jamais le vieillard contre Martin et contre Marie, tandis que Pecksniff, lui, en eût été quitte pour se retrancher derrière ses bribes, alléguant qu'il avait mal entendu. Puis, nier son vif, son tendre attachement pour Marie! oh non!

— Le compte y est-il? Le trouvez-vous juste, M. Pinch?

— Parfaitement juste, Monsieur.

— Un commissionnaire attend à la cuisine pour porter vos bagages où il vous plaira. Nous nous quittons pour toujours, M. Pinch. De ce moment, nous sommes étrangers l'un à l'autre.

Un je ne sais quoi sans nom: de la pitié, de la douleur, de la tendresse, de la reconnaissance mal placée, mais sincère, une longue habitude, pas un sentiment isolé, mais tous à la fois, vinrent assaillir le cœur de Tom à cette séparation. Il n'y avait pas d'entrailles sous cette hypocrite enveloppe: il n'y avait rien de ce qu'il y avait rêvé, et cependant, alors même qu'en parlant Tom n'eût pas compromis le bonheur de celle qu'il aimait, il n'eût pu se résoudre à dénoncer cet homme.

— Je ne veux pas dire, s'écria M. Pecksniff, larmoyant, à quel point ce coup m'est rude! je ne veux pas dire combien il m'éprouve, combien il me navre, et me déchire le cœur! je puis prendre sur moi, je puis endurer tout comme un autre. Mais ce que j'ai à espérer, — ce que je vous engage à espérer aussi, M. Pinch, — sinon une grande responsabilité pèserait sur votre tête, — c'est que cette déception n'altère en rien ma foi en l'humanité! c'est que cette pierre d'achoppement jetée sur ma voie, ne rogne pas mes ailes, si je puis m'exprimer ainsi, ne les empêche pas de se déployer de nouveau dans leur vigueur native! Je veux croire que non. Il vous sera doux, M. Pinch, sinon maintenant, du moins dans l'avenir, de savoir que, même après ce qui s'est passé entre nous, je persévère dans ma bonne opinion de mes semblables. Adieu!

Tom comptait lui épargner un petit coup de lancette, qu'il avait en réserve, mais ces derniers mots le firent changer d'avis:

— Vous avez, je crois, oublié quelque chose à l'église, Monsieur, dit-il.

— Je vous remercie, M. Pinch, répliqua Pecksniff. Rien que je sache.

— N'est-ce pas là votre binocle? demanda Tom.

— Oh! s'écria Pecksniff, tant soit peu confus, je vous suis obligé. Posez-le sur la table, s'il vous plait.

— Comme je traversais la nef pour aller fermer la fenêtre de la sacristie, je l'ai trouvé, dit lentement Tom, dans le banc d'œuvre.

M. Pecksniff l'avait effectivement ôté pendant ses exercices de cache-cache, de peur qu'il ne vînt à frapper contre le bois. Tom, retournant à l'église avec la certitude d'y avoir été épié, et se demandant de quel point, avait vu la porte du banc entr'ouverte; il y était entré, et y avait ramassé le lorgnon. En le rendant à M. Pecksniff, il lui prouvait qu'il connaissait sa cachette, et savait qu'au lieu de saisir au passage des « bribes » de la conversation, il avait dû en jouir pleinement du commencement jusqu'à la fin.

— Je suis bien aise qu'il soit parti! dit le vieux Martin, reprenant haleine, après la sortie de Tom.

M. Pecksniff était du même avis.

— C'est un soulagement, un grand soulagement! dit-il. Maintenant, que je me suis acquitté, avec assez de fermeté, j'espère, de mon devoir envers la société, la nature reprend ses droits. Je vous demande la permission, mon cher Monsieur, de me retirer un moment à l'écart, pour répandre quelques larmes!

XXVIII.

Tom prend congé de la maison Pecksniff.

Tom était monté dans sa chambre; il enleva ses livres de la planchette où ils étaient rangés, et les serra dans sa malle avec sa musique et un vieux violon: il mit ensuite ses habits par dessus; sa mince garde-robe occupait peu d'espace. Puis il alla dans l'atelier chercher sa boîte de mathématiques. Il y avait là un vieux tabouret éventré, dont le crin sortait par le haut, comme une affreuse tignasse: tabouret éreinté, décharné s'il en fut, mais Tom s'y était assis tous les jours, d'année en année, tant qu'avait duré son service chez Pecksniff. Ils avaient vieilli ensemble; ils s'étaient usés, râpés jusqu'à la corde, tous deux de compagnie. Les élèves avaient fait leur temps; les saisons s'étaient succédées; et Tom et son tabouret avaient tenus bon, l'un portant l'autre. Cette partie de la chambre s'appelait de temps immémorial, « le coin de Tom Pinch. » On la lui avait assignée tout d'abord parce qu'il y régnait un courant d'air glacial, et parce qu'elle était à une grande distance du feu. Depuis, il l'avait toujours occupée. Le mur voisin était couvert de caricatures, où ses imperfections physiques étaient exagérées jusqu'à la difformité. Les sentiments diaboliques, les plus étrangers à sa nature, lui sortaient de la bouche, sous forme de gros ballons. Chacun de ses camarades avait ajouté un trait aux portraits de fantaisie de son père borgne, de sa mère douée d'un nez gigantesque, et surtout au profil de sa sœur, qui, en général pur et correct, compensait aux yeux de Tom les *charges* grimaçantes. Dans des circonstances moins critiques, il eût eu le cœur navré de laisser ces choses, de penser qu'il les voyait pour la dernière fois. Mais une seule grande douleur absorbait toutes les autres: Pecksniff n'était plus; Pecksniff n'avait jamais existé!

Il entra dans sa chambre, ferma sa malle et son sac de nuit, boutonna ses guêtres de voyage, mit sa redingote et son chapeau, prit en main son bâton, et jeta un long et dernier regard autour de lui. Que de fois l'été, au point du jour, l'hiver, à la lueur de bouts de chandelles soigneusement conservés, que de fois n'avait-il pas lu, dans cette même chambre, de ravissantes pages, au risque de se perdre la vue! Là, aussi, il s'était exercé à jouer du violon sous ses draps, jusqu'à ce que cédant aux représentations de ses camarades, il y eût renoncé bien à regret.

Dans tout autre moment, il n'aurait pu rompre avec ce lieu où il avait tant appris, tant vécu, il eût souffert à le quitter, ne fût-ce que pour l'amour de ses rêves. Mais il n'y avait plus de Pecksniff, Pecksniff n'avait jamais existé! Et ce désenchantement s'étendait à la chambre, aux meubles, au lit, où celui qu'il supposait un modèle de vertus, s'asseyait d'ordinaire, et le prêchait avec tant d'onction, que les yeux de Tom se mouillaient, tandis qu'il retenait son souffle pour ne pas perdre de si précieuses paroles.

L'homme qui devait porter sa malle était une ancienne connaissance, un palefrenier de l'auberge du *Dragon*. Son pas pesant résonna sur l'escalier; il entra d'un air guindé, son chapeau à la main, et fit à Tom un gauche salut; habituellement, il le saluait d'un sourire; mais cette fois, au fait de ce qui se passait, il craignit de n'être pas assez respectueux. Il n'y mit pas grande adresse; mais Tom devina l'inten-

[illegible] Indes. D'ailleurs, dit-on en outre dans cet article, la navigation entre Alexandrie et Marseille est beaucoup plus longue et plus dangereuse qu'entre le premier de ces ports et Trieste, et si l'on obtient une légère avance dans le trajet de Marseille à Calais ou à Boulogne, on perd cet avantage par la longueur de la traversée.

Pour l'écrivain anglais, une guerre entre la France et l'Angleterre n'est pas douteuse. C'est seulement une question de temps, et il ne semble pas seulement mettre en doute que dans ce cas la totalité de l'Allemagne, en y comprenant l'Autriche, la Prusse, et la Hollande ou la Belgique ne se déclare contre la France. Mais ce projet d'itinéraire ne peut, dans tous les cas, s'exécuter qu'après la mise en activité du chemin de fer du Luxembourg, qui est à peine commencé, et avant que les travaux de cette ligne puissent être achevés, il est probable que la grande ligne de Marseille à Boulogne par Avignon, Lyon, Paris et Amiens sera terminée, ce qui assurera à la France une supériorité qu'il nous paraît bien difficile de lui enlever.

On a reçu des nouvelles de Rio-Janeiro, du 16 juillet. Le gouvernement brésilien envoyait des forces considérables dans le Rio-Grande, probablement dans la prévision d'une rupture avec Buénos-Ayres. On était sans nouvelles importantes du théâtre de la guerre sur les rives de la Plata.

La chambre des députés a adopté, dans sa séance du 23 juin, un amendement au budget des recettes, présenté par M. Junquiera, et ainsi conçu :

« Dans sept ans, tous les droits sur les denrées exportées seront supprimés.

» En conséquence, l'impôt actuel sur l'exportation subira chaque année un abaissement proportionnel.

» Les mêmes droits cesseront, dans la même progression et dans le même nombre d'années, d'être imposés par les assemblées provinciales, qui devront également s'abstenir de toute création d'impôt de cette nature.

» Après l'abolition des douanes de sortie, dans l'espace de sept années, les employés de cette administration continueront de toucher leurs traitements jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau et convenablement employés. »

Elle a approuvé, en outre, un autre amendement qui impose une taxe de 120 000 reis (660 fr.) par commis étranger, aux maisons de commerce qui, dans l'empire, auraient plus de deux employés n'appartenant pas à la nation brésilienne.

Le 26 juin, elle a aussi voté une proposition qui déclara franche de tous droits l'importation, même par navires étrangers, des farines, viandes et autres denrées alimentaires, dans les provinces du Céara, du Parayba et de Rio-Grande du Nord, tant qu'elles seront en proie à la famine.

L'empereur, satisfait du voyage qu'il a fait dans les provinces du sud, où il a été reçu avec enthousiasme, se prépare à entreprendre une nouvelle excursion dans la partie septentrionale de l'empire, après les couches de l'impératrice.

LES PETITS INCONVÉNIENTS DES CHEMINS DE FER. — On lit dans l'*Argus Soissonnais* :

« Le prix des denrées devient chaque jour à Soissons plus excessif. Les fruits, les légumes sont maintenant aussi chers sur nos marchés qu'à Paris. Sans doute la mauvaise récolte de cette année et le chiffre assez élevé de notre garnison expliquent en partie ce renchérissement; mais il est une autre cause qui nous paraît encore plus réelle et d'autant plus sérieuse, qu'elle sera permanente. Les chemins de fer, en jetant incessamment des masses de voyageurs dans la capitale, y augmentent sans cesse la consommation. Paris, obligé alors d'accroître [illegible] devenues plus [illegible] moitié sur beaucoup de points, entre autres sur les côtes de la Normandie. Le prix des objets venant de Paris a un peu baissé, il est vrai, mais ces localités se suffisant à peu près entièrement à eux-mêmes, cette baisse de prix est loin d'avoir établi une compensation. L'équilibre se rétablira plus tard par l'augmentation des salaires et des revenus, mais la transition ne laisse pas d'être fort difficile pour les populations.

L'*Industriel de la Champagne* nous attribue dans un de ses derniers numéros quelques lignes sur les beaux-arts dont nous déclinons la paternité. Que notre confrère veuille bien chercher le véritable auteur et nous donner dans ses colonnes un bill d'absolution.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Une ordonnance du roi ouvre au ministre de la guerre, sur l'exercice 1846, un crédit extraordinaire de 5 millions 986 367 fr., pour dépenses urgentes et non prévues en Algérie.

— M. King, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique, a remis au roi, en audience particulière, les lettres de rappel qui mettent fin à sa mission.

— Nous avions annoncé que, d'après l'invitation de M. le ministre de l'intérieur, l'Académie avait présenté, pour la nomination de l'Ecole de France à Rome, les trois candidats dans l'ordre suivant : M. Aug. Couder, membre de l'Institut; M. Alaux, M. Delorme. M. Alaux vient d'être nommé par M. le ministre. M. Couder s'était retiré.

— Un congrès de médecins homéopathes, au nombre de plus de 600, s'est réuni dernièrement à Londres sous la présidence de lord Grosvenor. Les homéopathes français viennent de se réunir également à Paris, et ils ont consacré plusieurs séances à la discussion de leurs doctrines. Une société homéopathique vient aussi d'être fondée à Madrid sous la direction du docteur Nunez.

— Le *Journal de Rouen* annonce que la police a fait répandre sur la voie publique des quantités considérables de lait gâté qui avait été apporté au marché de Rouen.

— Avant-hier, il est arrivé dans le port du Havre un navire de Liverpool, apportant, à destination de la Société Glacière de Paris, un chargement complet de glace. On attend encore au Havre trois navires chargés de glace et destinés à la même maison.

— Le pape Pie IX vient de mettre à l'index le dernier ouvrage de M. Lamennais : les *Evangiles*, avec des notes et des réflexions de l'auteur des *Paroles d'un Croyant*. Le décret de condamnation a été affiché aux portes de Saint-Pierre, du palais du Saint Office, aux portes de Sainte Marie-Mineure et du tribunal de Monte-Citorio.

— On songe, suivant une correspondance parisienne, à proposer le paiement de la décoration de la Légion d'honneur dans l'armée.

Un pair de France a déjà fait une proposition aux termes de laquelle les traitements seraient fixés à 250 fr. pour la croix de chevalier, à 500 fr. pour le grade d'officier, à 1 000 fr. pour le grade de commandeur, à 2 000 fr. pour la dignité de grand-officier, et à 4 000 fr. pour celle de grand-croix. Ces traitements avaient été fixés ainsi par l'empereur : chevalier, 250 fr.; officier, 1 000 fr.; commandeur, 2 000 fr.; grand-officier, 5 000 fr.; grand-aigle, 20 000 fr.

L'AVANTAGE DE LOGER SUR UNE MINE. — On écrit de Rodez :

« Un évènement des plus étranges s'est passé dans la commune de Firmi, il y a quelques jours, et a donné lieu à la découverte d'une fraude inconnue jusqu'à présent, et dont les conséquences pourront être très renouvelées, à la suite desquelles plusieurs habitants ont [illegible] et interrogés.

» Il est probable qu'une instruction sérieuse aura lieu, qui révélera les détails de cette fraude, dont sont complices un grand nombre d'habitants du pays. »

LES INDUSTRIELS EN VACANCES. — Pendant les jours caniculaires, les boulevarts, si vivants chaque soir, sont complétement déserts. C'est la morte-saison des industriels habitués aux poches des promeneurs; force leur est bien alors de s'amender ou du moins de se transformer. Une occupation entre mille qu'ils affectionnent consiste à voler des chiens de prix : épagneuls, king's-Charles, dogues, danois et surtout les chiens de chasse. Dans cette saison, le temps des chasses est bien proche, le chien de chasse est très demandé par ces amateurs parisiens chez qui se découvre tous les ans, pendant vingt-quatre heures, la passion de la chasse ; car il est de bon ton de faire l'ouverture, et on se doit à soi-même de se montrer ce jour-là vêtu du costume de rigueur, ayant à ses côtés le compagnon fidèle du chasseur, ne dût-on employer de si grands préparatifs qu'à effrayer quelques innocentes alouettes de la plaine Saint-Denis.

Il faut donc un chien à ce chasseur d'un jour, chien qu'il revendra le lendemain pour le racheter l'année suivante à pareille époque. C'est pour satisfaire à tous ces besoins que nos industriels en vacances se mettent en campagne huit jours à l'avance et font rafle sur tout museau de chien plus ou moins chasseur qu'ils aperçoivent loin de leur maître et à la portée de leur horizon. Ils se trompent bien quelquefois et volent un chien savant au lieu d'un chien de chasse ; quelque Munito qui joue aux dominos ou saute pour le roi au lieu de lever ou rapporter le gibier. Mais ce sont là de petits inconvénients pour ces chasseurs annuels, qui ne demandent qu'une chose, c'est de sortir de chez eux et d'être vus en compagnie d'un chien. Le reste leur importe fort peu.

Toutefois, ces ventes si précipitées et plus ou moins légitimes, ne sont pas sans quelques inconvénients pour les imprudents acheteurs, ainsi qu'est venu le démontrer un procès soumis aujourd'hui à la chambre des vacations.

LES VICTIMES DE L'INDUSTRIE. — Hier, dit le *Droit*, un pauvre apprenti maçon, de ceux qu'on nomme gâcheurs, revenait de faire sa journée et marchait rapidement pour quitter le boulevard Saint-Martin et entrer dans la rue du même nom. Il portait sur sa tête une auge, dans laquelle étaient divers outils, tels que truelle, marteau, équerre et autres. La pente du boulevart lui fit tourner le pied sans doute, et le malheureux tomba ; mais ce qu'il y eut de plus fâcheux dans cette chute, c'est que les outils qu'il portait sur sa tête tombèrent sur sa jambe avec une telle violence, qu'elle en fut cassée. On s'empressa de relever le pauvre maçon et de lui prodiguer les premiers secours nécessaires, ensuite de quoi il fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

UN MARIAGE PAR LE TÉLÉGRAPHE. — Décidément le télégraphe électrique est une invention fort agréable, dit le *Courrier des Etats-Unis*, et ce n'est qu'à l'user que l'on découvre toutes ses ressources. Un de nos confrères raconte à ce sujet une histoire qui montre l'adresse et le génie que peuvent trouver deux jeunes cœurs bien épris pour se réunir en dépit de tous les obstacles. Un négociant de Boston avait chez lui un jeune commis qui avait su gagner le cœur de sa fille. Comme l'union rêvée par ces deux jeunes gens n'entrait pas dans les vues du père, celui-ci espéra que l'absence calmerait cet amour naissant, et donna ordre au jeune homme d'aller à New-York, pour de là s'embarquer sur un des steamers partant pour l'Angleterre. Connaissant sa capacité commerciale, le négociant voulait utiliser ses services en ce pays. La jeune personne, instruite par son père de ses intentions, envoya immédiatement à son amoureux un message par le télégraphe électrique, et ce message était, à ce qu'il paraît, si intéres-

---

tion, et lui en sut gré.

Il eût voulu l'aider à porter la malle, fort lourde, grâce aux livres : l'autre ne le souffrit pas ; le brave homme la chargea sur ses épaules aussi lestement que si c'eût été une valise ; et puis il dégringola les escaliers quatre à quatre, comme si, léger de sa nature, il se fût senti d'autant plus agile qu'il était mieux lesté. Tom prit le sac de nuit, et descendit derrière. Debout à la porte du vestibule, Jeanne pleurait de toutes ses forces; et sur le perron était Mme Lupin, sanglotant amèrement. Elle tendit la main à Tom.

— Vous venez au *Dragon*, n'est-ce pas, M. Pinch ?

— Non, dit Tom, non. Il faut que je me rende à pied, ce soir, à Salisbury; je ne pourrais rester ici. Mais pour l'amour de Dieu, ne vous désolez pas ainsi, Mme Lupin ! vous me faites tant de peine.

— Alors, vous viendrez au *Dragon*, M. Pinch? Quand ce ne serait qu'une nuit ! en visite, bien entendu, non comme voyageur.

— Dieu me bénisse ! dit Tom, s'essuyant les yeux ; tout le monde est pour moi d'une bonté qui me fend le cœur. Je compte aller coucher cette nuit à Salisbury, ma chère bonne dame. Mais si vous voulez me garder ma malle jusqu'à ce que j'écrive pour la réclamer, vous me rendrez un grand service !

— Si je le veux, M. Pinch ! s'écria Mme Lupin. Je voudrais que vous eussiez vingt malles, pour le plaisir de m'en charger !

— Merci, Mme Lupin. Je vous reconnais bien là. Adieu ! au revoir!

Il y avait devant la porte une foule de gens, tant jeunes que vieux. Quelques-uns pleuraient avec l'hôtesse ; d'autres, à l'exemple de Tom, s'efforçaient de faire bonne contenance. Les uns étaient absorbés dans leur admiration pour M. Pecksniff — un si habile homme, qui, d'un trait de plume, pouvait bâtir une église... sur le papier ! les autres étaient partagés entre ce sentiment et leur sympathie pour Tom. L'architecte parut sur le seuil, au haut des marches du perron, simultanément avec son ancien élève, et tandis que ce dernier parlait à Mme Lupin, M. Pecksniff, le bras tendu, indiquant du doigt la route, semblait dire : Eloignez-vous ! Partez ! Quand Tom eut tourné le coin de la ruelle, M. Pecksniff secoua la tête, baissa les yeux, et poussant un profond soupir, rentra et ferma sa porte. Sur quoi, les plus chauds partisans de Tom déclarèrent qu'il devait avoir fait quelque action terrible pour qu'un homme d'une moralité irréprochable en agit ainsi avec lui. Si c'eût été une querelle ordinaire, dirent-ils judicieusement, M. Pecksniff aurait articulé ses griefs; mais puisqu'il se taisait, il fallait que le cas fût grave.

Tom, hors de portée de ces perspicaces observations, marcha d'un pas délibéré jusqu'à ce qu'il fût en vue de la barrière, et de la cabane d'où la famille du percepteur de l'octroi était sortie en masse pour lui souhaiter le bonjour, par cette belle et joyeuse matinée d'hiver, alors qu'il allait au-devant du jeune Martin. Il avait traversé le village; cette barrière était sa dernière épreuve; mais quand il entendit les marmots crier de loin : « Voilà M. Pinch ! bonsoir, M. Pinch ! » il fut saisi d'une violente envie de fuir. Peu s'en fallut qu'il ne prit sa course à travers champs.

— Eh ! c'est vous, M. Pinch ! s'écria la femme du percepteur. Bon Dieu ! ce n'est guères l'heure et le temps de vous mettre en route avec ce gros sac.

— Je pars pour Salisbury, dit Tom.

— Bonté du ciel ! où est le cabriolet donc ? demanda-t-elle, parcourant des yeux la route, comme si elle eût soupçonné Tom d'avoir versé sans s'en être aperçu.

— Je n'ai pas de cabriolet, dit Tom; je... Il ne pouvait éluder plus longtemps la question qu'il sentait tout proche. J'ai quitté M. Pecksniff.

Le percepteur, qui d'habitude fumait solitairement sa pipe en se balançant sur sa chaise, placée entre deux petites fenêtres, dominant d'un côté le haut de la route, de l'autre le bas, en sorte, que dès qu'il voyait venir quelque voiture, il se frottait les mains dans l'attente du péage, et en la regardant descendre, se réjouissait d'avoir perçu son droit; le percepteur fut dehors en un clin d'œil.

— Quitté M. Pecksniff ! s'écria-t-il.

— Oui, dit Tom. Je l'ai quitté.

Le percepteur regarda sa femme, incertain s'il lui demanderait son avis sur une circonstance aussi extraordinaire, ou s'il l'enverrait s'occuper des enfants. La surprise lui aigrissant le caractère, il prit ce dernier parti, et la renvoya en grommelant à la maison.

— Vous avez laissé M. Pecksniff ! en voilà une nouvelle ! dit-il, les bras croisés et les jambes écartées; j'aurais tout aussi bien cru que sa tête avait divorcé d'avec son corps.

— Ah ! reprit Tom, moi aussi, pas plus tard qu'hier. Bonsoir.

Sans un lourd attelage de bœufs survenu à propos, le percepteur aurait couru au village pour couler la chose à fond; mais, vu l'obstacle, il se contenta de fumer une pipe de plus, et de s'en ouvrir à sa femme. Leur sagacité réunie n'ayant pu parvenir à éclaircir le mystère, ils se couchèrent tout aussi peu avancés; mais plusieurs fois, cette nuit-là, une charrette ou autre véhicule venant à passer, et le conducteur demandant au percepteur : « Quelles nouvelles? » celui-ci, après avoir examiné l'homme à la clarté de sa lanterne pour s'assurer qu'il prendrait intérêt à la chose, répondait, en s'enveloppant de sa capote :

— Vous avez bien entendu parler de M. Pecksniff, qui demeure là-bas, au bout de la ruelle?

— Certainement.

— Et peut-être aussi de son jeune homme, M. Pinch?

— Ah, qu'oui !

— Eh bien ! ils se sont séparés !

A la suite de cette confidence, le percepteur rentrait dans sa cabane, et n'en ressortait plus, tandis que son interlocuteur poursuivait sa route, en ruminant sur ce qu'il venait d'apprendre.

Mais ceci se passait longtemps après le départ de Tom, qui, la face tournée vers Salisbury, faisait de son mieux pour y arriver. La soirée, belle d'abord, devint nuageuse. Le ciel se couvrit, après le coucher du soleil, et se fondit bientôt en eau. Pendant dix longs milles, Tom piocha au travers de la boue, de la pluie ; enfin, des lumières se levèrent à l'horizon, et il atteignit les faubourgs de la ville.

Il alla droit à l'auberge où il avait attendu Martin, et désirant couper court aux questions sur M. Pecksniff, commanda tout de suite un lit. Il n'avait pas le cœur de souper. Il ne se sentait ni faim, ni soif. Il s'assit donc, sans rien prendre, dans la salle commune, devant une table déserte, et passa en revue tout ce qui était arrivé dans ce jour de crise. Que devait-il faire? que pourrait-il faire à l'avenir, lui, propre à si peu de chose ! Ce fut un grand soulagement quand la servante entra lui dire que son lit était prêt.

C'était un vieux lit à colonnes, creux au centre comme une auge. La chambre était encombrée de commodes, d'armoires pleines de linge humide, de tables imprégnées d'une forte odeur de bière et de tabac.

Une peinture à l'huile du bœuf gras qui avait remporté le prix à la dernière foire de Smithfield ornait la cheminée ; le portrait de l'hôte faisait un digne pendant, et, placé au pied du lit, poursuivait Tom de ses yeux ronds. Un mélange de senteurs douceâtres et nauséabondes infectait l'air. La fenêtre, fermée de temps immémorial, ne pouvait plus s'ouvrir.

C'étaient là de légers inconvénients, mais ils ajoutaient à l'isolement de Tom, et le lui faisaient sentir avec plus d'amertume. Puis, Pecksniff n'était plus de ce monde ! Pecksniff n'avait jamais existé ! Tom eut bien de la peine à faire sans lui sa prière du soir. Enfin, il s'endormit, et, plus heureux en songe qu'en réalité, il rêva de son bienfaiteur, du sage, du vertueux Pecksniff !

(FIN DE LA SECONDE PARTIE. — (*La troisième incessamment.*)

script, a été sentie dans toutes les parties de la ville et jusqu'à 50 et 60 milles dans les environs. Elle était accompagnée d'un bruit sourd comme celui que fait un train de chemin de fer en passant sur un pont. Le choc a été assez violent pour avoir ébranlé des maisons et agité les meubles. Deux personnes qui dormaient ont été reveillées par le mouvement imprimé à leur lit. A Jamaica-Plains, une cheminée s'est écroulée ; à Worcester, les sonnettes de deux maisons ont tinté d'elles-mêmes. A Newburyport, la même secousse s'est fait sentir à cinq heures précises et s'est prolongée pendant dix à quinze minutes.

PRÉDICTIONS HYGROMÉTRIQUES. — Un journal anglais publie une observation qu'il assure s'être constamment vérifiée depuis nombre d'années, relativement à la température. Quand le frêne prend ses feuilles avant le chêne, le temps sera pluvieux, ou tout au moins humide; c'est ce qui a eu lieu l'année dernière. Au printemps de cette année, le même observateur, voyant les chênes se couvrir de feuilles longtemps avant les frênes, prédit un été fort sec; jusqu'ici il a eu raison. Si cette observation ne se rapporte pas exclusivement au climat de la Grande-Bretagne, elle pourrait être pour les cultivateurs une précieuse indication.

PALÉONTOLOGIE. — Il y a environ quinze jours, des pêcheurs ont découvert dans la Saône, en aval du pont de Chauvort, dans un trou de cinq mètres de profondeur, une superbe dent molaire d'éléphant fossile (*elephas primogenitus*). Cette dent, enfouie là sans doute depuis plusieurs milliers d'années, est à peu près intacte. Elle a 28 centimètres de hauteur, 12 centimètres de large, sur 20 de long à sa surface coronale, et 28 centimètres d'épaisseur au collet. Son poids est de 7 kilogrammes 1/2.

— LA MISÈRE fait en Irlande de redoutables progrès. Voici ce qu'on lit dans le *Freeman's Journal* :

« Les souffrances du peuple irlandais s'accroissent chaque jour; un correspondant de Carrick-Onshannon, nous écrit que mardi dernier, à cinq heures du soir, les détenus de la prison de cette ville étaient encore sans pain, attendu l'impossibilité absolue de s'en procurer à n'importe quel prix, la consommation étant devenue plus forte que les ressources du marché, par suite de la maladie des pommes de terre.

» A Ballinrobe, des bandes de créatures humaines, hâves et à demi-affamées, parcouraient la ville promenant un drapeau blanc avec cette inscription : « Du pain ou de l'ouvrage ! » Il a fallu pour les calmer l'intervention du clergé catholique et de plusieurs notables du voisinage. Ce n'est là qu'une seconde édition de la scène qui s'est passée à Castlebar, il y a quelques jours, et ce n'est aussi, nous le craignons, que l'avant-coureur d'une démonstration plus turbulente, si l'on n'adopte des mesures promptes et efficaces pour soulager une aussi horrible détresse.

» Les paysans voient autour d'eux les denrées nécessaires à la vie, denrées à la production desquelles ils contribuent à la sueur de leurs fronts, mais dont leur pauvreté leur interdit la jouissance; le pain, la viande leur passent sans cesse devant les yeux; mais l'élévation des prix les empêche de rien acheter; c'est le supplice de Tantale. Aussi, poussés d'un côté par la pauvreté la plus affreuse, de l'autre par les plus fortes tentations, faudrait-il s'étonner si, dans l'hypothèse où on ne leur viendrait pas en aide, ils essayaient de violer, non-seulement les lois du pays, mais encore les lois les plus sacrées de la société? »

INCENDIES. — Nous empruntons à l'*Union d'Auxerre*, un tableau de l'agitation du département de l'Yonne, pendant les incendies dont il a été le théâtre :

« Les incendies se multipliaient de la manière la plus effrayante. L'autorité locale n'agissait pas, on ne savait comment agir pour conjurer le mal; le bras du gouvernement ne se montrait pas: cependant, les populations attendaient de lui des secours quasi-providentiels pour les opposer au fléau mystérieux et dévastateur. Gardons nous nous-mêmes ! s'écrièrent alors nos paysans bourguignons. Et nous les vîmes accourir vers le chef-lieu et les petites villes, achetant, emportant les armes vieilles ou neuves, mauvaises ou bonnes, disponibles chez les armuriers ou dans les *capharnaum* des marchands de bric-à-brac. Munis de ces armes, ils couraient, la nuit venue, faire la garde, frappant la terre du pied et le fusil bondissent par-dessus les maisons.

» Chez quelques-uns de nos compagnards les préventions suivaient une autre direction : les bourgeois, s'écriait-on, sont jaloux du peu de bien que nous avons, et *ils nous brûlent*, de peur que nous devenions aussi riches qu'eux.

» Ailleurs, les soupçons funestes, les accusations absurdes se tournèrent contre les prêtres. Quelques membres du clergé ayant eu l'imprudence d'attribuer le fléau à la vengeance du ciel irrité contre les impies, les défiances et la colère des paysans allèrent en grossissant. Malheur alors au curé qui n'avait pas su, antérieurement, par sa tolérance et ses procédés evangéliques, se concilier les cœurs et l'estime de ses paroissiens. On l'entoura de surveillance, d'espions ; il ne put faire un pas, recevoir à sa table un de ses confrères, échanger une lettre avec un autre ecclésiastique, sans éveiller l'attention et les commentaires des voisins, des voisines surtout, parfois sans exciter une vive perturbation dans la commune entière.

» Dans les chaumières, on ne s'en prenait pas seulement aux prêtres du malheur public; on soupçonnait aussi les nobles de conspirer avec les curés contre la sécurité des campagnes. Le château de l'ancien seigneur était, comme le presbytère, en butte à la défiance. Des battues générales ont eu lieu dans certaines forêts, dans plusieurs taillis où les paysans croyaient avoir entendu des voix étranges, des conversations lointaines. Là, disait-on, les incendiaires tiennent conseil; c'est là que, du château, on leur envoie le mot d'ordre, de l'argent et des vivres. Ces faits, ces croyances n'ont point été particuliers seulement aux montagnards de l'Avalonais, ils ont été remarqués également chez les habitants de la plaine. Presque partout, les nobles étaient gardés à vue aussi bien que les prêtres. »

VARIÉTÉS.

Ecole royale des Beaux-Arts.

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE GRAVURE.

Le concours de gravure en taille douce alterne avec celui de gravure en médailles ; cette année c'était le tour de la gravure en taille douce.

Le programme dicté par l'Académie comprenait une figure estompée d'après l'antique, une figure dessinée d'après nature, et une gravure au burin d'après cette dernière.

Huit concurrents sont entrés en loges, cinq seulement ont rempli les conditions du programme : deux ont été mis hors de concours, le huitième a abandonné la partie après les deux premières épreuves.

La gravure et les deux dessins exposés sous le nº 1 sont d'une exécution élégante et distinguée, mais cependant un peu maigre; ils présentent une correction digne de remarque, mais ils n'ont aucune vigueur. Quant aux autres, ils sont au dessous de toute critique; incorrects par le dessin, communs par l'exécution, bas par le caractère de l'expression, ils n'offrent aucune qualité recommandable.

Le concours de gravure est même inférieur au concours de sculpture, car les jeunes graveurs n'y rachètent pas, comme les statuaires, la faiblesse de la pensée par l'habileté de l'exécution.

Dans cette circonstance, nous accusons moins les élèves de l'Ecole que les membres de la section des beaux-arts. Les académiciens enseignent à leur élèves à manier le burin, et dans un temps donné les élèves doivent égaler les maîtres, s'ils ne les surpassent, grâce à la fermeté d'une main plus jeune et à la finesse d'une vue moins fatiguée; mais est-ce bien là le but de la gravure ? est-ce en reproduisant la nature lourde et commune d'un homme, fort de la halle, ou saltimbanque le matin et modèle d'atelier le soir, que les jeunes graveurs apprendront l'art admirable des Edelinck, des

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 17 juillet. — SIMON, colporteur, rue Neuve-des-Poirées-des-Grès, 2. Juge-comm., M. Milliet; syndic prov., M. Hénin, rue Pastourel, 7.

Du 15 septembre. — CABANES, entrepreneur de bains, rue Taraune, 12 Juge-comm., M. Ledagre; syndic prov., M. Breuillard, rue de Trévise, 6. — VAILLANT, grainetier, à Boulogne, Grande-Rue, 36. Juge-comm., M. de Rotrou; syndic prov., M. Vaucluse, rue Grange-aux-Belles, 5.

Bourse du 18 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	84 15	84 15	84 10	84 15
— — fin courant	84 25	84 25	84 10	84 12
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 90	118 95	118 85	118 85
— — fin courant	118 90	118 95	118 85	118 85

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »	Banq. de Fr. dr cours	3495 »
4 0/0 J. »	106 90	O. V. de Par. »	» »
Emp. 1844. au Ct	» »	C. hyp. »	392 50
— fin C.	» »	— Gouin. »	1215 »
B. du Très.	3 1/2	— Gann. »	» »

PRIMES.	fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0 ... d. 50	84 20	84 30	— » »	84 70
5 p. 0/0 ... d. 50	» »	» »	— 119 50	119 55

REPORTS.	du Ct à fin du mois		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0....	05 »	» »	15 »	12 1/2
5 p. 0/0....	05 »	10 »	» »	» »

FONDS ÉTRANGERS

NAPLES. au Ct dr cours	» »	ROM ... Der C.	» »
Récep. Rotsch.	101 50	BELG. 2 1/2 ... »	58 1/4
ESP. Dette act.	26 3/4	— 4 1/2 ... »	» »
— — pass.	» »	— do 1840 ... »	104 1/2
— 3 p. 0/0	39 3/4	— do 1842 ... »	» »
Dette intérieure	» »	— Banque ... »	930 »
PORTUG. 5 0/0 1847	» »	— 1e Em. 1841. »	» »
HOLL. 2 1/2	» »	PIÉMONT ... »	1232 50
HAITI ...	» »	AUTRICHE ... »	402 50
Union minière ...	» »	— Fourneaux de l'Aveyron ...	» »

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	1267 50
Act. d J.	» »
Ch. S. G.	» »
V. r. dr.	450 »
— Ob. anc.	» »
— — nouv.	» »
V. r. gauc.	290 »
Paris à Se.	» »
— à Orléans	1290 »
— à Rouen.	978 »
R.-Havre.	735 »
Avignon...	955 »
Str. à Bâle.	230 75
Paris Str...	807 50
Tours-Nant.	516 25
Orl.-Vierz.	610 »
C. du Nord	742 50
Famp-Has.	400 »
Diep.-Féc..	365 »
Boul. à Am.	485 »
Orl.-Bord.	580 »
Mont. à Tr.	» »
Paris-Lyon.	335 »
Bord-Teste.	135 »
Zinc V. M..	6050 »
Lin Maber	615 »

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 88; courant du mois, 89; 3 derniers mois, 90-50; 4 premiers 1847, 93-50.

Lille, — Colza, 80-50; œillette rousse, »»; lin, 90-50; cameline, 90. — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 137; courant du mois 134, 135; octobre, 130; novembre et décembre, 126 à 127; 4 premiers 1847, 124; mois du milieu 123 à 124.

Savons — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 108 fr. les 100 kil.; ordres de livraison, 108 fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

PATE DE NAFÉ La plus agréable et la plus efficace des pâtes pectorales, se vend rue Richelieu, 26, à Paris.

Spectacles du 19 septembre.

8 1/2 OPÉRA. —
7 1/2 FRANÇAIS. — Mme de Tencin, la Ciguë.
7 1/2 ODÉON. — Echec et mat.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Ventadour, Chansons, Marguerite, Mlle Lange.
7 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe, le Petit-Fils.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Un Cœur, Nouv. Clarisse Harlowe, le Garde.
7 1/2 VARIÉTÉS. — Le Diner de Madelon, Paris l'été.
7 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Les Petites Danaïdes, les Deux Serruriers.
6 1/2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3/4 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 3/4 COMTE. — Peau d'âne, la Mort aux Rats.
6 1/2 FOLIES-DRAMATIQUES. — Chaperon, les Amours, Michel, Fruit.
6 1/2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
7 1/2 CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 1/2 HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA SCIENCE SOCIALE.

2e édition, 1 volume in-8. Paris, 1841, pap. fin.

PAR PAGET.

Prix : 3 francs. Par la poste, 3 fr. 90 c.

ON S'ABONNE A PARIS Au Bureau du Journal, rue du Bouloi, 26, et dans les départements, aux bureaux des Messageries et chez les Libraires.

LE COURRIER FRANÇAIS,

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

PARIS.	DÉPARTEM.
Un an 40 fr.	Un an 48 fr.
6 mois 20	6 mois 24
3 mois 10	3 mois 12

Les Abonnés nouveaux recevront, à titre de prime, les ouvrages suivants : ZEIDOUNA, par BENJAMIN GRADIS. — LES COMÉDIENS SANS LE SAVOIR, par M. H. DE BALZAC. — JONAS DANS LA BALEINE, par M. MARY LAFON. — MARY LA GYPSI, par M. FÉVAL. — LA DESCRIPTION DE L'ORÉGON et la Carte, par le même. — LUCREZIA, roman en deux volumes, de GEORGE SAND.

LE COURRIER FRANÇAIS publiera très prochainement un roman en quatre volumes de M. H. CASTILLE, intitulé :

LES OISEAUX DE PROIE.

COMPAGNIE ANGLO-FRANÇAISE

Pour l'Eclairage au Gaz des Villes de France et de l'Étranger. — R. VIVIENNE, 36. Raison sociale : J. GELLIER, O'NEIL, PANIS et Ce.

Malgré le court espace de temps accordé à la Compagnie par le conseil municipal de WAZEMMES (Nord) pour la construction de l'usine qui doit fournir l'éclairage de cette ville, les gérants s'étant mis en mesure de l'éclairer, ainsi qu'ils s'y étaient engagés, le 15 octobre prochain, époque à laquelle l'usine sera entièrement achevée et prête à fonctionner, ils donnent avis à MM. les actionnaires en retard que, faute par eux d'effectuer leur premier versement de cent vingt-cinq francs par action, avant le 25 septembre courant, ils seront considérés comme étrangers à l'entreprise et RIGOUREUSEMENT DÉCHUS DE TOUS DROITS et prétentions à ses résultats.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10, aux bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.

Prix : 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

La *Démocratie pacifique* a entrepris, il y a moins d'un an, une campagne dont elle a puisé l'idée dans son ardent amour des classes laborieuses. Pleins de foi dans les hautes destinées du travail producteur, nous voyons clairement la possibilité d'organiser la société sur des bases telles que le travail cesse à jamais d'être soumis à l'oppression du capital; mais en même temps nous sommes persuadés que l'instauration pacifique de ce nouvel ordre social nécessitera l'intervention intelligente des travailleurs, au moins autant que celle des capitalistes. C'est dans l'espoir de préparer cette heureuse et féconde intervention que la *Démocratie pacifique* a publié d'abord tous les quinze jours, puis tous les dimanches, un numéro double donnant lieu à un abonnement spécial.

Nous avons grandement lieu de nous féliciter de cette innovation; tel a été l'accueil fait à nos numéros spéciaux par les hommes auxquels nous les destinions, que nous croyons devoir compléter ce système de publicité populaire.

A compter du 4 octobre prochain, la *Démocratie pacifique*, outre ses abonnés de huitaine, admettra des abonnés de quinzaine et des abonnés mensuels. Ainsi, en déboursant par mois, soit 1 fr.; soit 50 c., soit même 25 c., le travailleur pourra se tenir au courant, non-seulement de tous les événements politiques un peu importants, mais surtout des faits qui intéressent immédiatement et directement son avenir.

Le moment approche où le problème de l'organisation du travail va essayer des solutions de tous les ordres. Il est temps que les hommes de travail sachent le degré d'intérêt qu'ils peuvent accorder aux diverses tentatives qui se produiront.

Cette publicité variée, en facilitant à un grand nombre d'hommes nouveaux l'accès de la science sociale, permettra aux partisans dévoués de l'association de provoquer de nouvelles adhésions à ce grand et salutaire principe.

PARIS, 19 SEPTEMBRE.

Le triomphe de la Bourgeoisie.

La bourgeoisie triomphe : tout plie, tout s'abaisse devant cet ascendant suprême. Les événements accomplis pendant la période de quinze ans qui vient de s'écouler, n'ont été pour la bourgeoisie qu'une série de victoires, couronnée aujourd'hui par la consolidation du ministère conservateur, et par la chambre de 1846.

La bourgeoisie a vaincu l'émeute des rues; elle a déjoué les secrètes machinations des conspirateurs; elle a garrotté la presse par une législation pénale et fiscale; elle a entouré de forteresses la capitale et les principaux centres de population; elle s'est emparée, pour le diriger à son profit, du mouvement industriel que la paix a fait naître. Le communisme pouvait inspirer à la bourgeoisie quelques craintes : elle a obligé ce nouvel adversaire à prendre une attitude pacifique, à déclarer hautement qu'il renonçait à la violence, et qu'il ne voulait employer d'autres armes que la conviction spontanée, la libre adhésion des masses. Enfin, le régicide lui-même, ce dernier levain de la grande et terrible époque de 93, cette fièvre homicide qui semblait indéfiniment contagieuse, le ré-[illegible] qu'il est, la bourgeoisie est maîtresse de la politique, maîtresse de l'industrie, maîtresse de l'opinion, maîtresse de la société entière. A l'heure qu'il est, la bourgeoisie tient dans ses mains les destinées de la France, nous dirons même les destinées de l'Europe et de l'humanité.

Voyez, en effet! La bourgeoisie ne commence-t-elle pas à exercer une certaine influence au dehors? Ne pousse-t-elle pas, ne soutient-elle pas le pape, en sa qualité de souverain temporel des Etats romains, dans la voie des améliorations politiques et industrielles? Ne résiste-t-elle pas, en ce moment même, à l'Angleterre et à l'Autriche, dans l'affaire du double mariage espagnol? Ce qu'elle fait pour sa royauté constitutionnelle, pour la dynastie qu'elle s'est donnée, la bourgeoisie ne pourrait-elle pas le faire aussi pour la liberté et le progrès des peuples, pour leur association pacifique?

Oui, la bourgeoisie de 1846, toute-puissante à l'intérieur, pourrait l'être également à l'extérieur.

Eh bien! que fera la bourgeoisie de cette haute fortune? Arrivée à l'instant solennel de l'apogée, la bourgeoisie saura-t-elle s'y maintenir, s'y conserver, en élevant les masses qui sont au-dessous d'elle, en commençant l'œuvre de la régénération sociale? ou, comme tous les pouvoirs qui ont passé tour à tour sur ce pays, la bourgeoisie, après avoir atteint son maximum ascensionnel, ira-t-elle s'engloutir, par un déclin rapide, dans les catacombes de l'histoire?

Le chef du cabinet actuel, l'homme-pivot de la bourgeoisie, a dit récemment : « Vous demandez le progrès, les conservateurs seuls vous le donneront. » On aurait pu croire que ces paroles allaient devenir, pour la bourgeoisie, le signal d'une ère nouvelle. Malheureusement, l'idée du véritable progrès, du progrès social, ne se trouve ni chez les conservateurs, ni chez les opposants. Jusqu'à présent, ces promesses n'ont abouti qu'à ordonner l'ouverture de quelques chantiers de terrassement, et à autoriser l'association du libre-échange.

Mais, tandis que la bourgeoisie triomphante se préoccupe encore de quelques ambitions de coteries, qui n'excitent plus ni convictions ni sympathies, tandis qu'elle agite quelques petites questions d'économie politique qui ne peuvent rien changer à la base de la constitution industrielle, les masses de travailleurs et de prolétaires, dont le pénible labeur produit le budget de l'État et celui de la propriété, séparent de plus en plus leurs intérêts de ceux de la classe bourgeoise.

La lutte du travail contre le capital, tel est le danger de la situation. Ce ne sont plus les idées qui sont aux prises, ce sont les intérêts. La bourgeoisie a posé en principe l'intérêt matériel et le droit de chacun, les travailleurs et les prolétaires ne font que se conformer à ce principe, quand ils réclament une juste et légitime part de la richesse qu'ils ont produite.

Nous avons maintes fois signalé cet antagonisme entre les intérêts de la bourgeoisie et les intérêts du prolétariat. Nous avons signalé les antipathies qui résultent inévitablement d'un pareil état de choses. Si, malgré les efforts des hommes bien intentionnés, ces antipathies venaient à faire alliance avec les traditions révolutionnaires du pays, malheur à la bourgeoisie! Il lui a fallu un demi-siècle pour s'élever à l'apogée de sa puissance; quelques jours, quelques heures peut-être suffiraient à l'ensevelir dans son triomphe.

Il n'y a qu'un moyen pour la bourgeoisie d'éviter cette catastrophe, c'est d'aborder dès maintenant le problème du prolétariat. [illegible] perfectionnent, plus la richesse, plus l'iniquité de la répartition actuelle apparaît dans tout son jour. Le régime du salaire devient une chose odieuse, impie, inhumaine; plus odieuse, plus impie, plus inhumaine que l'esclavage ou le servage. Les prolétaires peuvent se plaindre d'être victimes d'une spoliation légale.

N'est-il pas possible d'établir l'harmonie entre la loi naturelle et la loi écrite? — Oui, cela est possible, et la science sociale en donne les moyens.

C'est la science sociale qui doit intervenir entre la bourgeoisie et le prolétariat, pour éclairer l'un et l'autre, pour leur éviter un conflit funeste, pour les amener progressivement à une entente résultant de la solidarité des intérêts. ASSOCIATION, RÉPARTITION PROPORTIONNELLE! Telles sont les formules sur lesquelles nous ne cessons d'appeler l'attention des capitalistes et des travailleurs.

Grâces à nos efforts persévérants, quelques tentatives sont faites dans cette voie salutaire; mais nous voudrions voir la bourgeoisie tout entière, les corps politiques et le gouvernement, arriver sur ce terrain de la réforme industrielle et sociale; car c'est sur ce terrain fécond que se réaliseront les espérances pour lesquelles nos pères furent martyrs, et qui ne semblent plus à la génération présente que de folles déceptions.

Nous écrivons pour les prolétaires comme pour les bourgeois, car nous avons à les rallier dans une nouvelle fraternité matérielle et morale. Nous nous adressons aux travailleurs, à ces hommes énergiques et courageux dont l'esprit n'a pas été faussé par une instruction prétendue philosophique, et dont le cœur bat pour tout ce qui est grand et généreux. Ces hommes ont la conscience de leur valeur sociale. Nous voulons leur montrer les moyens de s'élever, sans abaisser ce qui existe aujourd'hui. Nous voulons leur montrer les moyens d'obtenir une juste répartition de la richesse, sans spolier individuellement ou collectivement les propriétaires actuels. Nous voulons sauver ainsi les bourgeois et les prolétaires des horreurs d'une lutte armée. Nous voulons qu'ils traduisent dans les faits industriels et sociaux les principes et les vœux de notre glorieuse révolution française. Nous voulons par là prévenir les retours sanglants de la déviation révolutionnaire.

Nous ne venons pas dire aux bourgeois et aux prolétaires : « Il nous faut cent ou deux cent mille victimes humaines, afin de réussir dans nos projets. » Le drapeau de tous les partis politiques est souillé de sang; le nôtre restera toujours pur et sans tache. Nous appelons autour de lui tous les amis de l'humanité. Un jour, et ce jour n'est pas éloigné peut-être! on verra sous ce drapeau glorieusement pacifique les bourgeois et les prolétaires se donner fraternellement la main. Ce sera alors le triomphe véritable de la bourgeoisie, car ce sera aussi le triomphe du prolétariat.

Progrès des idées socialistes.

Nous croyons devoir répéter pour nos abonnés de huitaine, que la cause sociétaire vient de s'enrichir d'un nouvel organe. Nous avons reçu il y a quelques jours le premier numéro d'une revue mensuelle, le *Progresso*, dont le programme, que nous avons traduit en extrait dans notre numéro d'hier, est conforme de tout point à celui de la *Démocratie*. Cette revue, qui a commencé à paraître en juillet, traitera les questions sociales, philosophiques, politiques, scientifiques et littéraires. A en juger par la première livraison, nous ne doutons pas qu'elle ne se rallie bientôt de nombreuses sympathies.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 1846.

Mardi, le feuilleton de la *Démocratie pacifique* commencera la publication de LE GRIOTTE, *Voyage en Sénégambie.*

TOUT CHEMIN MÈNE... A L'HOPITAL. (1)

Suite de l'histoire du n° 3.

VI.

UN GUET-APENS.

— ..... Tâchez donc, Monsieur, de ne plus avoir de distractions : car je ne suis pas d'humeur à répéter deux fois la même chose. Je vous dis ***philanthropie*** et vous écrivez ***misanthropie!*** Mon dernier discours a été rempli de fautes semblables. Vous estropiez chaque mot, vous tronquez chaque phrase; en vérité, j'aimerais presque autant avoir affaire à un compositeur d'imprimerie.

Ces paroles étaient adressées, par M. le comte de Morlanne, à un petit jeune homme blond et frisé, qui, assis devant un élégant bureau, au milieu d'une vaste bibliothèque, semblait attendre avec une humble résignation, qu'il plût à M. le comte de terminer la péroraison de son discours.

M. le comte de Morlanne était un des noms les mieux blasonnés et un des plus riches propriétaires du quartier des Saints-Pères, quartier qu'il habitait depuis son retour de l'émigration; ce qui prouve que M. le comte, malgré sa noire perruque, ses fausses dents et son lorgnon, n'était plus de la première jeunesse. Homme à bonnes fortunes sous le Directoire, littérateur classique sous l'Empire, ultra-royaliste pendant la Restauration, il s'était fait, depuis la Révolution de 1830, philanthrope et moraliste.

Quoique son nom et sa fortune eussent été souvent le point de mire de plus d'une secrète ambition parmi les grandes dames du noble faubourg, il était resté célibataire, par convictions religieuses, on l'assurait du moins. Il était membre correspondant d'un nombre infini d'académies, décoré d'une multitude d'ordres, et président de la société dite la ***Providence***, instituée spécialement pour défendre les bonnes mœurs, propager les bons livres, et soutenir les bons principes et les saines doctrines.

Il devait y avoir, le soir même, une grande séance de la philanthropique société. Le discours de M. le comte de Morlanne était attendu avec anxiété par ses honorables confrères, car M. le comte avait promis de pulvériser, c'était sa propre expression, les doctrines impies des novateurs, et de prouver à l'univers, par les arguments les plus victorieux, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

M. le comte, en homme pénétré de la haute moralité de ses fonctions, et convaincu que l'édifice social s'écroulerait s'il ne daignait pas le soutenir, marchait lentement dans sa bibliothèque, une main passée dans l'ouverture de son gilet, et l'autre main appuyée sur son épine dorsale, à la façon napoléonienne. Sa voix était grave, son visage austère, sa pose majestueuse et son geste imposant.

— Continuons, dit-il à son secrétaire : « Oui, Messieurs, l'immoralité, comme un torrent impur, déborde de toutes parts, et menace d'engloutir la société. Les humbles vertus de nos pères, les plus saintes croyances, les institutions les plus respectables, ne sont plus qu'un sujet de sarcasme et de mépris. Des hommes, poussés par l'esprit de vertige et d'anarchie, s'efforcent de saper par sa base ce sublime monument que l'on nomme la civilisation, et qui est le dernier mot du génie de l'humanité. Quelques furieux, aveuglés par les mauvaises passions, corrompus par les débordements les plus licencieux... »

Un domestique interrompit M. le comte dans sa vertueuse et sainte indignation.

— Qu'y a-t-il?

— Une femme, dont voici le nom, demande à parler sur-le-champ à M. le comte, répondit le domestique en remettant une carte à son maître.

M. de Morlanne jeta un rapide coup d'œil sur cette carte, un imperceptible sourire effleura ses lèvres.

— C'est bien; faites entrer... et vous, mon cher Paul, dit-il en se retournant vers son secrétaire, ayez la bonté de me laisser seul, c'est une dame fort charitable, qui vient sans doute réclamer mes secours pour quelques-uns de ses pauvres; vous comprenez que votre présence.....

Le jeune homme salua avec un pieux respect et s'éloigna.

Lorsqu'il fut seul, un singulier changement s'opéra dans toute la personne du comte. Il sembla que cet homme avait un masque sur le visage, et qu'il jetait ce masque à ses pieds. Son regard froid et [illegible] prit une expression de joie railleuse et libertine, ses narines se [illegible] flèrent voluptueusement, ses lèvres sèches et pincées se dilatèrent [illegible] une cynique sensualité, il se laissa tomber dans un fauteuil, comme un homme qui se débarrasse d'un rôle importun et fatiguant; il ajusta quelques boucles de sa perruque, et il attendit.

Une vieille femme entra.

Sa toilette équivoque, son allure mystérieuse, son regard vague et incertain, son visage blafard, son fade et louche sourire, tout dans cette femme décelait un de ces êtres malfaisants et venimeux, qui, aux époques de dissolution sociale, naissent, comme les champignons, de la fange et de la corruption elles-mêmes.

Elle salua familièrement le comte, prit un siége et vint sans façon s'asseoir près de lui.

— Bonjour, Mme St-Léon; il y a longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous voir..... eh bien! qu'y a-t-il de nouveau?

— Il y a, M. le comte, que je suis une femme perdue, ruinée, et que, si cela continue, je me verrai forcée d'envoyer le métier au diable, mon corps à M. Gannal et mon âme au paradis, si toutefois le bon Dieu consent à la recevoir.

— J'en doute un peu.

— Et moi aussi, répondit la vieille femme, en portant à ses yeux un foulard qu'elle tira de son cabas.

— Voyons! tâchez de vous attendrir le moins possible, et dites-moi ce qui vous amène ici. Depuis plus d'un mois, vous me leurrez de belles promesses, vous m'obsédez de demandes d'argent, faites-moi grâce du moins de vos jérémiades. Est-ce encore de l'argent qu'il vous faut? Vous connaissez ma générosité; mais je vous avertis qu'il est un terme à tout, et que je suis fatigué de donner sans recevoir.

— Croyez bien, Monsieur le comte, que ce n'est pas ma faute, que j'ai remué ciel et terre; mais depuis que les femmes honnêtes s'en mêlent, voyez-vous, il nous est impossible de soutenir la concurrence.

— Vous m'aviez cependant annoncé un voyage.....

— Ce voyage, je l'ai fait.

— Eh bien?

— Eh bien! j'ai parcouru toute la Normandie, un beau pays, où la végétation est superbe, où la population a un sang et une carnation magnifiques; mais les hôtelleries y sont fort chères, et le poisson y est hors de prix. J'ai vu aussi des monuments.

(1) Voir les numéros des 16, 23, 30 août, 6 et 14 septembre.

dans ses plus hautes applications, l'association, pour eux, ne peut s'appliquer qu'aux assurances mutuelles, aux clubs et autres formes de *garantisme* ou demi-association. Le suffrage universel et le morcellement égalitaire du sol, voilà leur désir le plus ardent, et toute l'agitation des chartistes et des radicaux en général roule sur ces idées. On discute bien la question de l'organisation du travail et celle des droits du capital, mais seulement au point de vue du garantisme politique et industriel basé sur l'isolement domestique et familial.

Il y a sans doute quelques individus, et même quelques groupes assez nombreux, qui vont plus loin dans leurs idées de réforme et d'association; mais les masses ne comprennent pas encore la possibilité d'associer les familles dans leurs intérêts domestiques aussi bien que dans leurs intérêts politiques et commerciaux. Cependant l'idée sociale fait des progrès tous les jours, et presque tous les mots qui sont employés par la science de l'association sont acceptés du public et de ceux qui exercent de l'influence sur l'opinion par la parole ou la plume. Je remarque aussi que, parmi les ouvriers, il est un assez grand nombre d'hommes très intelligents, qui connaissent mieux les idées sociales de toutes les écoles (communistes ou sociétaires) que beaucoup d'écrivains politiques qui traitent de ces mêmes questions. Ce sont ces ouvriers intelligents et instruits qui ont le plus d'influence réelle sur leurs frères de misère, quoiqu'ils n'aient pas les moyens d'écrire et de publier leurs idées. Ce sont eux qui lisent les livres de science sociale et qui expliquent aux autres les principes de l'association dans leurs divers modes et degrés d'application. Ce sont eux aussi, à ce que je vois, qui ont forcé les chefs politiques du parti démocratique à s'occuper de l'idée sociale et à la greffer sur les questions purement politiques. Il est évident pour moi que l'idée sociale a déjà tellement pris racine dans les esprits les plus avancés, et même dans l'esprit des masses les moins éclairées, que rien ne pourrait l'empêcher de grandir assez vite pour déjouer tous les projets de faux libéralisme. Déjà le ministère a peur de son propre programme. Les discussions populaires vont tellement loin dans l'examen des premiers principes de tout droit et de tout privilège, que l'on craint d'encourager un esprit dangereux, en parlant d'innovations et de réformes. Depuis la clôture des chambres, on dit partout que le nouveau gouvernement ne songe pas sérieusement à réaliser ses belles promesses, et que tout ce qu'il compte faire maintenant est de maintenir le *statu quo* et de préparer les nouvelles élections.

A propos d'élections : les chartistes vont faire des efforts soutenus pour avoir une douzaine de députés de leur parti dans la nouvelle chambre. Ils vont imiter la politique de la ligue contre les céréales, en agitant les campagnes aussi bien que les villes sur les questions de réforme. Ceci leur est devenu beaucoup plus facile depuis qu'ils ont ajouté la question sociale à celle du suffrage universel ; car les paysans, qui n'entendent rien à la politique, comprennent parfaitement les avantages de la propriété qu'on leur propose d'acquérir au moyen de l'association. La double organisation du parti chartiste pour la propagande à la fois sociale et politique est devenue bien plus puissante que ne le fut jamais la simple ligue politique. O'Connor vient d'obtenir un immense succès dans les provinces agricoles du sud, où il a prêché l'acquisition de la terre par les travailleurs associés.

Ses propres idées ont fait aussi d'immenses progrès depuis

Colonies agricoles de France.

Voici le tableau, aussi complet que nous avons pu le dresser, des colonies agricoles et établissements analogues en France, dont nous avons connaissance.

I. — Colonies préventives.

1° ENFANTS.—*Enfants pauvres.*

Petit-Bourg (Seine-et-Oise). *Directeur* : M. Allier.

Pauvres et orphelins.

Saint-Antoine (Charente-Inférieure)	*Directeur* : M. l'abbé Fournier.
Bonneval (Eure-et-Loir).	M. Chasles.
De Caen (auprès de Caen).	M. l'abbé Le Veneur.
Mosnigné (Sarthe).	M. Vié.
Bassin d'Arcachon	M. Cazeaux.
Oullins (maison de refuge près Lyon).	»

Enfants trouvés.

Mesnil-Saint-Firmin (Oise).	*Directeur* : M. Bazin.
Montbellet (Saône-et-Loire).	M. Minangouin.
Montmorillon (Vienne).	M. l'abbé Fleurimon (1).
Poussery (Nièvre).	(Administr. départem.)
Boussaroque (Cantal).	M. Martel.

2° ADULTES. — *Mendiants et vagabonds.*

Ostwald (Bas-Rhin). M. Schutzemberger.

II. — Colonies correctionnelles (2).

1° ENFANTS.

Mettray (Indre-et-Loire).	*Directeur* : MM. Demetz et Brétignères.
Petit-Mettray, près d'Amiens (Somme).	Comte de Reyneville.
Quévilly, près de Rouen (Seine-Inférieure).	M. Lecointe.
Saint-Hens (Morbihan).	M. Duclezieux
Saint-Pierre, près de Marseille.	M. l'abbé Fissiaux.

Le gouvernement a annexé depuis peu, à plusieurs maisons centrales, et particulièrement à Fontevrault et Gaillon, des terres qui sont destinées à être cultivées par les jeunes détenus.

2° ADULTES. — *Lacune.*

Le *Courrier de Loir-et-Cher*, journal de Blois, dont les colonnes sont toujours ouvertes à toutes les idées et à toutes les œuvres de progrès, nous apprend que le département de Loir-et-Cher espère la prochaine fondation d'une colonie agricole pour les enfants abandonnés. Il publie une première liste de souscriptions, s'élevant à 13 430 fr., qui se divisent ainsi : 1° dons gratuits, 4 130 fr.; 2° actions de 100 fr., portant intérêt à 4 p. 0/0, 9 300 fr.; total, 13 430 fr.

Le *Journal du Loiret*, après avoir combattu pendant les élections, dans M. Louis de Choffin, un adversaire politique, ouvre courtoisement ses colonnes à des études de ce dernier, sur les colonies agricoles. Nous reproduirons sous peu de jours la citation de notre confrère d'Orléans.

De son côté, le *Courrier de l'Isère* publie deux lettres impor-

(1) Le fondateur est M. Jules Bertrand, maire.

(2) Nous préférons ce mot à celui de *pénitentiaires* qu'on applique à tort aux établissements qui reçoivent les jeunes détenus *acquittés* pour avoir agi sans discernement.

De l'Apprentissage professionnel.

On plaint, et avec raison, le sort des prolétaires, dont un grand nombre vivent au jour le jour, manquant de travail pendant des mois entiers, chargés d'une famille à laquelle ils n'ont souvent pas de pain à donner, menacés chaque jour d'être jetés sur le pavé par une machine nouvelle, en proie aux intempéries des saisons et aux maladies ; leur existence n'est qu'une longue agonie, interrompue à de rares intervalles par quelques jours non de bonheur, mais d'oubli, oubli obtenu par l'ivresse, par la débauche.

Il paraît difficile de trouver une situation plus malheureuse, et pourtant il existe une classe nombreuse de travailleurs, classe intéressante à tous les titres, dont personne ne semble soupçonner l'existence, et dont le sort est plus à plaindre encore : cette classe est celle des apprentis.

L'apprenti, en commençant sa carrière, doit redouter au même degré et son maître d'apprentissage, et les ouvriers de l'atelier où il est reçu, et ses propres camarades. Si l'on en doute, que l'on nous suive dans le simple tableau du sort des apprentis.

Les enfants sont une lourde charge pour des parents pauvres, qui cherchent à s'en débarrasser, et surtout à en tirer profit, dès que la possibilité s'en présente. A peine un garçon a-t-il atteint l'âge de dix ans, son père le place en apprentissage. Le goût et l'aptitude de l'enfant n'entrent pour rien dans la détermination du père. Ce dernier vise uniquement à trouver les conditions les plus avantageuses; ce qu'il veut obtenir avant tout, c'est que son fils *gagne* le plus tôt possible ; c'est là le beau idéal d'un bon placement. Le maître, de son côté, cherche à arracher les conditions les plus favorables. Il demande et obtient fréquemment quatre, cinq et même six ans de travail à son bénéfice, et il arrive fort souvent que le jeune homme, à la suite d'un long apprentissage, ne sait guères mieux son métier que le premier jour où il entra dans l'atelier, son maître l'ayant employé comme commissionnaire, comme homme de peine, comme domestique, sans se mettre en souci de lui apprendre l'état convenu. Ce n'est, le plus souvent, qu'au sortir de l'apprentissage que l'enfant apprend son métier par la pratique journalière.

Et que l'on ne croie pas que l'apprenti trouvera plus d'humanité chez les ouvriers de l'atelier. Ceux-ci voient en lui un rival qui, à un jour donné, viendra leur faire concurrence et rogner leur part déjà trop exiguë. Ils ne lui enseigneront que le strict nécessaire; beaucoup chercheront même à l'induire en erreur, et se feront un malin plaisir de lui rendre incompréhensible le travail le plus simple. En revanche, il entendra toute la journée les propos les plus cyniques, le récit d'orgies et de prouesses galantes, et sous ce rapport son instruction se trouvera complète dès les premiers jours.

Est-il étonnant, après cela de voir des jeunes gens de seize à vingt ans déjà pervertis moralement, heureux encore si leur santé n'a pas reçu de funestes atteintes !

Ces dangers ne sont pas les seuls qui entourent l'apprenti. Beaucoup d'ouvriers sont dans l'usage de placer leurs enfants dans l'atelier où ils sont eux-mêmes employés Au premier abord cette mesure paraît excellente, et il est à croire que, placés sous les yeux et sous la surveillance constante de leurs pères, ces enfants doivent se trouver dans des conditions plus favorables. Erreur, grave erreur ! Le père de l'apprenti n'en prend pas moins comme les autres ouvriers sa part des plaisanteries graveleuses de ses camarades,

---

— Mme de Saint-Léon, vous me prenez pour un sot, et j'ai une furieuse démangeaison de vous mettre à la porte.

— Ah! Monsieur le comte connaît trop bien mon respect et mes sentiments pour penser....

— Je pense qu'en ce moment vous voulez me tirer ce que vous nommez dans votre langage quelque nouvelle *carotte* ; mais je ne m'y laisserai pas prendre. Avez-vous du nouveau, oui ou non? si oui, dites-le-moi tout de suite; si non, faites-moi le plaisir de me débarrasser de votre présence.

— J'ai déjà eu l'honneur de dire à Monsieur le comte..... Le comte se leva brusquement, et montrant du doigt la porte de la bibliothèque :

— Oui ou non?

La Saint-Léon murmura tout bas :

— Allons! il faut s'exécuter; il n'y a pas moyen d'entortiller ce vieux singe-là.

Puis elle se pencha mystérieusement à l'oreille du comte :

— Eh bien! oui, lui dit-elle; il y en a du nouveau, et du *nanan* encore, je vous en réponds.

— A la bonne heure! répondit le comte, en faisant rasseoir la Saint-Léon. Voyons! conte-moi cela, et si je suis content de toi..... Est-elle jeune? est-elle jolie?

— Vous la verrez; belle comme un petit ange, douce comme un agneau, innocente comme la sainte Vierge!

— Où et comment as-tu déniché cette charmante tourterelle?

— Mon Dieu! c'est tout simple. J'avais parcouru inutilement une partie de la Normandie; je m'étais en vain adressée à tous mes correspondants, et je m'en revenais désespérée, lorsqu'en montant dans la diligence, j'aperçus dans un coin, une jeune paysanne qui pleurait à chaudes larmes. Nous étions seules dans la rotonde; donc personne ne l'accompagnait. Je l'interrogeai; elle refusa d'abord de me répondre; je n'insistai pas. Quelques minutes après, je tirai de ma poche mon livre de prières et mon chapelet, et je me mis à faire mes dévotions. Cela lui inspira sans doute quelque confiance, et je vis dans ses yeux qu'à son tour elle avait envie de renouer la conversation. Je me gardai bien de parler, et nous fîmes ainsi deux relais sans prononcer une seule parole. Je voyais que la pauvre enfant cherchait quelqu'innocent prétexte de rompre le silence; j'eus pitié de son embarras, je heurtai par mégarde son petit pied, et elle se hâta de me faire ses excuses. Une heure après, je savais son histoire, et elle était à moi, c'est-à-dire à vous, pourvu que vous daigniez y mettre le prix. Elle était orpheline, elle avait un amoureux. pour le bon motif, bien entendu; cet amoureux l'avait abandonnée, et elle venait chercher fortune à Paris. Bref, je fis la princesse, je parlai morale et religion presque aussi bien que vous, M. le comte, soit dit sans vous offenser, je lui promis ma protection, et je lui offris, ce qu'elle accepta, un asyle contre les dangers et les séductions de la capitale. Dans sa reconnaissance, elle faillit se jeter à mes genoux; je la pris dans mes bras, nous pleurâmes ensemble, et depuis hier, elle est installée dans ma petite maison des Champs-Elysées, où j'attends, ce soir, l'honneur de votre visite.

— J'ignore s'il me sera possible... Nous avons ce soir une séance solennelle...

— Vous savez que je ne puis garder longtemps cette jeune fille ; la police me guette, et je me soucie peu d'avoir quelque chose à démêler avec elle. Si l'enfant vous convient, vous en ferez ce qu'il vous plaira, cela ne me regarde pas ; sinon, dès demain matin, je la mets à la porte.

— Mme Saint-Léon, vous êtes une femme trop précieuse pour que je puisse rien vous refuser. Ce soir, à minuit, je frapperai trois coups à la petite porte ; que tout soit prêt! Je compte sur votre discrétion ; de votre côté, comptez sur ma gratitude, elle ne vous fera point défaut !

— Je vous avertis, M. le comte, que la petite personne pourra bien faire quelques difficultés, et qu'il faudra peut-être avoir recours aux grands moyens.

— Les petits ou les grands, peu m'importe! L'essentiel est qu'elle ne puisse pas nous échapper.

— Le plus sûr alors, c'est le narcotique.

— Le narcotique soit! cela m'évitera l'ennui des pleurs et des consolations.

..... Quelques jours après cette scène infâme, la police faisait une descente dans une maison, située à l'extrémité de l'*allée des Veuves*, aux Champs-Elysées, et inscrivait un nom de plus sur son fatal registre.

C'était celui de Madeleine!

VII.

JÉRÔME.

Deux années s'étaient écoulées depuis la disparition de la petite Madeleine. Tout le village s'en était d'abord ému, car chacun aimait Madeleine ; puis, peu à peu cette émotion s'était calmée, et rien n'étant venu réveiller les souvenirs que la jeune fille avait laissés, on avait fini par l'oublier.

Le père de Jérôme, le bouvier de la *grand'ferme*, était mort ; mais son fils avait refusé de venir au pays recueillir son modeste héritage, et s'était contenté d'envoyer sa procuration : il ne voulait pas revoir les lieux qu'avait habité celle dont, malgré tous ses efforts, il ne pouvait effacer le cher et douloureux souvenir. S'il savait qu'elle n'était point mariée, il n'ignorait pas sa faute. Mariée ou disparue, que lui importait? N'était-elle pas perdue pour lui?

Il avait beau se raisonner et se dire qu'il ne la reverrait jamais, son cœur démentait sa raison, et toutes ses belles résolutions s'évanouissaient comme une vaine fumée au nom de Madeleine, et ce nom, il ne se passait pas de jour qu'il ne le répétât mille fois dans le secret de son cœur.

Fatigué de lutter contre ce fatal souvenir, il s'avisa d'un expédient qui, malgré son peu d'efficacité, ne laissa pas de lui être fort utile. Il demanda la permission de prendre des leçons à l'école du régiment, ce qui lui fut accordé. Il travailla avec tant d'énergie que, dans peu de temps, il avait fait assez de progrès pour pouvoir être nommé sergent de sa compagnie.

Il venait d'obtenir ce grade, lorsque son régiment fut appelé à la garnison de Paris.

Une nuit qu'il était de garde au *Château-d'Eau*, il reçut l'ordre de commander une patrouille, qui se dirigea le long des boulevarts. Arrivée à l'extrémité du boulevart du Temple, la patrouille s'arrêta. Une femme vêtue avec une certaine élégance, et tenant entre ses bras une sorte de paquet informe, qui, dans l'ombre, pouvait ressembler à un petit enfant endormi, était accroupie au pied d'un arbre, et paraissait elle-même plongée dans un profond sommeil.

Un des soldats s'approcha d'elle, lui frappa sur l'épaule, en lui demandant ce qu'elle faisait là à une pareille heure. Elle refusa de répondre ; on lui ordonna de se lever ; elle obéit sans résistance, et on se disposait à la conduire au corps de garde, lorsqu'un agent de police, accompagné d'une vieille femme qui le suivait en grommelant, accourut et réclama la captive.

A la vue de cet homme et de cette femme, la malheureuse fit entendre un lamentable gémissement :

— Je suis perdue! s'écria-t-elle.

Et elle fit un effort énergique pour échapper aux soldats qui la retenaient.

— Que diable! ma mignonne, pas tant de façons! dit la vieille femme ; on ne quitte pas ainsi les gens sans tambour ni trompette, et surtout sans les payer. Allons! ne fais pas la méchante et rentre sans bruit au bercail ; sinon, gare la préfecture de police et Saint-Lazare!

[illegible] prentis, moins la santé physique et morale des enfants serait compromise, et plus il y aurait de chances que le maître, attentif à ses devoirs, se préoccupât de l'instruction industrielle de l'apprenti, son intérêt s'y trouvant d'ailleurs fortement engagé.

Il est un second moyen plus efficace, et d'une exécution facile. En ces derniers temps, il s'est formé plusieurs sociétés, dans le but de procurer de l'ouvrage aux ouvriers inoccupés; pourquoi les apprentis inspireraient-ils moins de sollicitude? Ce serait un grand bienfait que la constitution de sociétés dans le but de chercher des maisons convenables où les jeunes apprentis qui se destinent à l'industrie seraient placés par les soins de leurs patrons, à des conditions avantageuses; on surveillerait leurs progrès et leur conduite; on atténuerait autant que possible les funestes résultats du mode actuel d'apprentissage. Ce serait là, pour les hommes de bien, une manière excellente de combattre la démoralisation des classes ouvrières.

Mais ces moyens d'atténuer le mal ne sauraient suffire. La spéculation privée n'est plus aujourd'hui assez loyale ni assez consciencieuse pour qu'on puisse lui abandonner avec confiance le sort des jeunes générations. A l'atelier comme à la ferme, au village comme à la ville, chez les petits industriels comme dans les grandes usines, l'enfance n'est plus suffisamment protégée par les mœurs ni par les lois. L'intervention seule de l'Etat peut la sauver du péril tous les jours plus grave de la démoralisation et de l'ignorance professionnelles.

Mais cette intervention demande elle-même un changement considérable dans le système de l'éducation.

La salle d'asile, si heureusement adoptée par la faveur générale, conduit l'enfant au seuil de l'école et de l'atelier. Mais là s'arrête la protection sociale éclairée. Dans l'école, condamné à des études abstraites à un âge où l'activité déborde en lui, il use ses forces en essors subversifs. Dans l'atelier, il n'est plus question d'éducation morale ou intellectuelle. Ces deux institutions aujourd'hui séparées, doivent être réunies. Il existe quelques exemples qu'il faut généraliser. Nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs de l'institution de M. Bervanger à Paris, où neuf cents enfants mènent de front l'apprentissage industriel, l'instruction intellectuelle et l'éducation morale, avec un plein succès sous ces trois rapports. Il en est de même dans plusieurs écoles de sourds-muets. Nous avons aussi parlé souvent des colonies agricoles où l'apprentissage de l'agriculture se marie parfaitement avec les études élémentaires.

Ces deux germes doivent être fécondés.

Toute école doit devenir un atelier, et tout atelier social une école, où l'Etat distribue à la fois la science et l'industrie aux enfants. Qu'on ne parle pas de difficultés administratives, de frais d'établissement et d'entretien; n'a-t-on pas su trouver des capitaux et des hommes pour les chemins de fer qui devaient enrichir les agioteurs? Pourquoi n'en trouverait-on pas pour la sainte entreprise de la régénération des travailleurs?

Dès aujourd'hui, serait-il bien difficile aux communes et aux départements d'annexer aux écoles des jardins, des pépinières, des étables, des volières, des ruches, voire des parterres et des serres, où les enfants apprendraient par la pratique et la théorie les notions élémentaires de la culture? Et dans les villes on trouverait éga-

[illegible]
» dre à cela, sinon que c'est chez les phalanstériens comme chez Nicolet...
» Si donc il faut répondre sérieusement à qui affiche de pareilles pré-
» tentions, on doit se borner à un seul mot: Prouvez, vérifiez votre
» hypothèse par la pratique. Jusque-là on aura le droit de vous répéter
» ce qu'Arnolphe dit à Chrysalde :

« Prêchez, patrocinez jusqu'à la Pentecôte,
» Vous serez ébahi, quand vous serez au bout,
» Et vous ne m'aurez rien persuadé du tout. »

Travaillez donc et prenez de la peine, phalanstériens, pour discuter avec des adversaires qui provoquent une *polémique*, et ne veulent se rendre qu'à une démonstration *pratique!* Et ces mêmes adversaires nous accusent de méconnaître la loi du sacrifice, et de n'obéir qu'à nos penchants. Oh! aveugles!!!

Après ce gémissement que nous arrache l'ingratitude de l'*Atelier*, entrons en matière, sinon pour lui, du moins pour les lecteurs qui se préoccupent sincèrement des rapports de la doctrine de Fourier avec celle de Jésus-Christ, et qui pensent qu'on peut discuter des théories sans avoir à montrer des phalanstères.

La loi d'attraction...

Première objection : « Si la loi d'attraction est la loi générale du » monde, et en particulier celle de l'humanité, comment n'est elle pas » en puissance? (Nous ne comprenons pas.) Comment a-t-elle pu être » désobéie?... Comment dès l'origine, l'homme n'a-t-il pas subi l'em» pire de l'attraction comme il a subi l'empire de la faim?... L'huma» nité réunie ou divisée ne pouvait la méconnaître : L'attraction de» vait être un des instincts de l'homme auquel l'homme devait donner » raison, d'autant plus qu'un bien personnel devait en résulter.... » L'attraction est donc un rêve de Fourier et non une loi réelle de l'humanité.

Que l'*Atelier* eût ouvert un seul de nos livres, et il aurait appris que l'*attraction* est l'*impulsion intime*, le *ressort intérieur*, la *force vivante* qui pousse l'homme à l'activité, et l'idée ne lui serait pas venue de supposer que l'humanité ait pu jusqu'à présent ne pas obéir à l'attraction. Autant vaudrait dire que le sang ne circulait pas avant que Harvey découvrit la circulation, et que les pommes ne tombaient pas avant que Newton constatât les lois de la gravitation. Et en vertu de quel principe d'activité l'homme a-t-il agi depuis son origine, si ce n'est en vertu de son attraction, c'est-à dire de la force vivante et de l'attrait qui le portent à manifester sa volonté par des actes? sauf le cas de contrainte personnelle, à quoi obéissons-nous, tous tant que nous sommes, sinon à nos attractions?

La découverte de Fourier, comme celle de Newton, consiste moins dans le *fait* de l'attraction, que dans les *lois* de l'attraction; sa gloire est d'avoir reconnu en elle au lieu d'une ennemie à combattre, la révélation permanente des plans divins, d'avoir formulé cet axiôme désormais immortel : *les attractions sont proportionnelles aux destinées*; d'avoir enfin indiqué les combinaisons propres à procurer le plein et normal essor de toutes les attractions, toutes choses qui n'ont pas encore été faites que nous sachions.

Pourquoi n'ont-elles pas été faites? pourquoi l'ordre et le bonheur n'ont-ils pas été réalisés, puisque l'homme a toujours obéi à ses at-

(1) Voir les numéros des 23 et 30 août, 6 et 13 septembre.

tion, telle que nous venons de la définir, comme principe d'activité? Il est peu étonnant que Jésus n'en ait pas parlé, sa mission n'étant pas de faire de la psychologie, à la façon de M. Buchez, par exemple: Jésus n'a pas parlé davantage de perceptions, de sensations, de sensibilité, d'entendement; de raison, de volonté et autres phénomènes de l'ordre métaphysique. Il a fait de la morale, c'est-à-dire, de la psychologie appliquée. Or, nous maintenons que l'attraction, comme principe de morale, est tout à fait identique à l'amour. C'est le même fait à deux moments différents.

Qu'est-ce en effet que l'amour? L'impulsion du sujet, du *moi*, vers un objet qui l'*attire*.

Qu'est-ce que l'attraction? L'impulsion du sujet, du *moi*, vers un objet qu'il *aime*.

L'*attrait* est le nœud qui lie dans une fraternelle et intime union l'objet et le sujet, qu'il s'agisse d'amour ou d'attraction. La seule différence, c'est que l'amour, c'est principalement l'impulsion *sentie*, et l'attraction, l'impulsion *manifestée*.

Est-il vrai que Jésus-Christ ait prêché aux hommes comme l'essence même de sa loi, l'union de tout homme à ses semblables et à Dieu par l'amour, c'est à dire la fraternité et la piété?

Est-il vrai que Fourier ait enseigné la science de l'union de tout homme à ses semblables et à Dieu par l'attraction, c'est à dire la fraternité et la piété?

Que l'on ose dire le contraire.

Où donc est la différence? En ceci: Jésus, prêchant l'amour seul comme moyen d'union, s'est arrêté au sentiment, qui est le seuil pour ainsi dire de l'union. Le monde de son temps, a-t-il dit lui-même, ne pouvait en *porter davantage*. Fourier prenant l'œuvre où Jésus l'avait laissée, a ouvert au sentiment, comprimé par la lutte des intérêts, son libre essor. L'attraction qui manifeste l'amour se réalise dans la *Série* qui *distribue les harmonies*. La théorie de Fourier se présente donc à juste titre comme la conséquence et l'application de l'amour chrétien.

Libre essor des passions.

3e *Objection*. « L'enseignement évangélique pose en principe qu'il » n'y aurait point de société possible, si les hommes se laissaient » aller à leurs passions. L'enseignement fouriériste dit au contraire, » qu'il n'y aura harmonie et bonheur dans les sociétés humaines que » lorsque les passions auront leur libre et complet essor. »

Cette objection prouve que les rédacteurs de l'*Atelier* se font les échos complaisants de toutes les banalités qui retentissent autour d'eux.

L'Evangile condamne l'essor des passions! Et qu'est-ce donc que l'*amour* du mari pour sa femme, de la mère pour ses enfants, l'*amour* du prochain, l'*amour* de Dieu, cet *amour* en qui se résume tout le christianisme, sinon une *passion* et une sainte passion? Et cette *peur* de l'enfer, que les disciples du Christ [illegible] avec tant de zèle, qu'est-ce encore autre chose qu'une [illegible] l'*amour* du bien-être et la haine de la souffrance? Et n'est-ce [illegible] au nom de l'*amour de soi*, cette passion si mal [illegible] chrétien réclame sa place dans le paradis!

Les passions condamnées par Jésus, par celui qui glorifia [illegible] ritain pour avoir obéi à la *pitié*, tendre élan de sympathie [illegible], pour celui qui *aima* d'une *amitié* si vive ses apôtres et [illegible],

Cette femme était la Saint-Léon.

— Au nom du ciel! Madame, laissez-moi aller, laissez-moi mon enfant, qu'est-ce que cela vous fait?... Eh bien! oui, je vous dois de l'argent; mais je vous paierai... je vous paierai, j'en fais le serment devant Dieu. Je travaillerai jour et nuit, s'il le faut... s'il le faut, je labourerai la terre avec mes ongles... mais, grâce! grâce! laissez-moi partir... tenez, je me jette à vos pieds, j'embrasse vos genoux; ayez pitié de mon enfant!

— Pourquoi, misérable, as-tu fui de ma maison? s'écria l'horrible mégère en repoussant du pied la pauvre femme.

— Parce que je ne voulais pas me séparer de mon enfant.

— Cet enfant, donne-le moi sur-le-champ...

— Jamais!

La vieille, exaspérée, leva le bras; mais une main vigoureuse l'arrêta, et la secouant rudement :

— Quel est le nom de cette femme? dit impérieusement et avec un accent terrible un des soldats.

— Que vous importe!

— Son nom? je veux le savoir; ou sinon...

— Mon Dieu! pas tant de violence! cette femme est une de mes pensionnaires, et se nomme Madeleine.

— Madeleine!... s'écria le soldat. Tu en as menti, vieille..... Madeleine!

Et il se pencha vers la jeune femme agenouillée.

— Madeleine! répéta-t-il.

Leurs yeux se rencontrèrent dans l'ombre. Un cri déchirant se fit entendre.

— Jérôme! Jérôme!

Et la malheureuse tomba inanimée dans la poussière.

Jérôme se sentit défaillir, et espéra un instant qu'il allait mourir; mais bientôt se relevant par un effort suprême:

— Combien vous doit cette femme? dit-il à la vieille stupéfaite et tremblante de frayeur.

— Elle me doit cent écus, répondit-elle.

— Bien! c'est tout ce que je possède; demain matin vous les aurez. Votre adresse?

La cupidité rendit à la Saint-Léon sa présence d'esprit :

— Cela est bien facile à dire; mais la bourse d'un soldat..... une somme pareille...

— Je vous le répète, demain matin vous aurez cette somme.

— Et qui me garantit....

— Ma parole de soldat, la garantie de mes camarades, et, s'il le faut, la signature de tout mon régiment.

— Oui, oui, dirent les autres soldats.

— Marché fait! mes mignons, répondit, après un instant de réflexion, la vieille femme, peu rassurée pour elle-même sur les suites que cette affaire pouvait avoir. Demain je compte sur vous, sergent; j'espère que vous ne me tromperez pas. M. l'agent aura la bonté de vous donner mon adresse.

— Permettez, dit l'agent en s'avançant. La difficulté pécuniaire est levée; fort bien! mais je ne puis laisser emmener cette femme avant que son nom soit rayé des registres de la police.

— Ne craignez rien, Monsieur; cette femme est... ma sœur, je la réclame, et je vous jure, à vous aussi, que demain la formalité que vous exigez sera remplie.

— Soit! je vais faire mon rapport en conséquence.

.... Quelques heures après, Madeleine se réveillait de son évanouissement. Elle était couchée dans une mansarde; son enfant reposait, endormi, à ses côtés, et une femme inconnue veillait à son chevet.

Elle regarda d'abord autour d'elle avec une inquiète curiosité, comme une personne qui a perdu le souvenir; puis elle passa lentement la main sur son front brûlant, tressaillit convulsivement et quelques larmes roulèrent sur son visage flétri. Cependant elle garda un profond silence, prit son enfant entre ses bras, le pressa contre son cœur, et referma les yeux, sans faire entendre une seule parole, pas même une plainte ou un sanglot.

Lorsqu'elle fut un peu revenue à elle-même, lorsque la vie eut reparu sur ses joues décolorées, la gardienne lui présenta une lettre, qu'elle ouvrit d'une main tremblante.

Voici cette lettre :

« Un fatal mystère qu'il m'a été impossible de pénétrer malgré tous mes efforts, et que j'abandonne à celui-là seul qui a le droit de nous juger, a séparé nos deux destinées, a désuni nos cœurs que Dieu semblait cependant avoir unis pour jamais. Je ne vous fais pas de reproches, Madeleine; je vous connais assez pour savoir que vous avez été plus malheureuse que coupable... Mais vous comprenez qu'une barrière infranchissable s'élève désormais entre vous et moi, que le passé est mort et ne peut pas renaître. Je ne vous reverrai plus; non pas que l'amour que j'eus pour vous se soit changé en haine ou en mépris, oh! cet amour, je puis vous le dire, puisque je vous fais ici un éternel adieu, cet amour est encore dans mon cœur aussi vivant que le premier jour.... si vous m'avez trahi, que ces paroles soient ma seule vengeance; si vous n'avez été que victime, qu'elles soient votre consolation! je vous ai aimée, je vous aime, votre souvenir sera ma dernière pensée, votre nom sera ma dernière parole. Adieu, [illegible] point de désespoir! songez qu'il vous reste un [illegible] terre : votre enfant.

» Adieu, jusqu'à la mort [illegible]

» JÉRÔME.

» P. S. Acceptez l'argent que vous remettra la garde-malade; c'est peu de chose, mais je n'ai que cela. Dès que vous le pourrez, montez en diligence, la gardienne vous y conduira, et retournez au pays avec votre enfant. Je vous donne la petite chaumière qu'habitait mon père, ainsi que l'étable, le jardin et la chènevière. Ne vous inquiétez pas de moi; l'Etat se charge de me nourrir, et mon intention est de rester soldat jusqu'à la fin. »

Cette lecture achevée, Madeleine, toujours pâle et silencieuse, se pencha lentement, et tint longtemps la lettre de Jérôme pressée contre ses lèvres. Puis, malgré sa faiblesse, elle se leva, prit son enfant dans ses bras, s'appuya sur la garde-malade, et lui dit, avec un accent de profonde résignation, ce seul mot :

— Partons!

Le lendemain, le conducteur des messageries Lafitte, aidé de quelques voyageurs, descendait ici, sur la place d'A... une pauvre femme, qui avait failli mourir durant le trajet de Paris en Normandie.

C'était Madeleine; elle n'avait pu supporter les fatigues du voyage, une fièvre dévorante s'était déclarée; son lait, déjà rare et appauvri, s'était tari tout à coup, et son enfant pendait à demi mourant à sa mamelle desséchée.

Il lui était impossible de continuer son voyage. L'enfant fut confié à quelques personnes charitables, qui voulurent bien s'en charger, et on transporta la mère à l'hôpital, où, depuis six mois, elle est restée.

Tous les efforts de l'art ont été impuissants; les organes de la vie sont brisés, le cerveau lui-même est tellement affaibli qu'elle ne comprend pas ce que lui disent les étrangers. La voix si douce et si angélique de sœur Marthe a seule le pouvoir de se faire entendre. Depuis qu'elle est ici, Madeleine, pour toutes paroles, n'a encore prononcé que trois noms, celui de Dieu, celui de Jérôme et celui de son enfant.

Immédiatement après sa rencontre avec Madeleine, Jérôme avait obtenu la permission de passer en Algérie. La semaine dernière, nous avons appris sa mort par les journaux. Il était au nombre des braves qui ont succombé avec l'héroïque colonel Montagnac.

EUG. CAMUS.

(*La suite à dimanche prochain.*)

La loi du sacrifice.

4° *Objection*. « Jésus a promis, il est vrai, un état social beaucoup » meilleur à l'humanité à venir (aveu précieux et rare!), mais il a » donné en même temps la condition absolue des améliorations so- » ciales à réaliser. Cette condition, c'est le travail, c'est la charité, c'est » le dévouement au prochain, le sacrifice de soi-même aux autres; c'est » la subalternisation des appétits brutaux. Or, la condition du bon- » heur promis par Fourier est précisément tout le contraire, puisqu'ici » l'égoïsme est constamment sollicité et les appétits toujours surex- » cités. On ne peut arriver au but chrétien, c'est-à-dire à l'unité hu- » maine, à la fraternité universelle, que par le dévouement, que par la » subalternisation des passions sensuelles, en un mot, que par le sa- » crifice. Telle est positivement la loi, la loi qui crève les yeux : que » plus on travaille à réaliser l'unité et la fraternité humaines, plus on » est exposé à souffrir dans sa chair. Dans le fouriérisme, c'est tout » le contraire : il suffit de se laisser eller aux instincts, et l'harmonie » est créée. »

Evidemment nos adversaires, tout chrétiens et même catholiques qu'ils se disent, sont aussi peu familiers avec l'Evangile qu'avec les livres de Fourier.

Dans l'Evangile, lu avec quelqu'attention, ils auraient remarqué que les paroles de Jésus-Christ se rapportent à trois termes différents de la société : 1° La société au milieu de laquelle il vit, qu'il appelle le *monde*; 2° la société à laquelle il aspire et qu'il appelle *le royaume de Dieu*; et 3° la transition entre les deux sociétés. Confondre ces trois termes, c'est ne rien comprendre aux enseignements de Jésus.

Le monde. Dans la pensée de Jésus, la société de ses contemporains était livrée au mal : aussi le démon qui le tente au désert lui tient-il ce langage :

Je te donnerai toute la puissance et toute la gloire de ces royaumes; car ils m'ont été livrés, et je les donne à qui je veux (Luc, IV, 6).

De là une distinction profonde entre le monde habité par Satan et le royaume de Dieu, destiné, sur la terre comme au ciel, à ceux qui croiront à la parole de Jésus et la pratiqueront.

Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï le premier. — Si vous aviez été du monde, le monde aimerait ce qui est en lui; mais parce que vous n'êtes point du monde, et que je vous ai choisis d'au milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. (Jean, XV, 18, 19). — En vérité, en vérité, je vous le dis : vous pleurerez et vous gémirez, et le monde se réjouira. (Jean, XVI, 20). — Vous serez oppressé dans le monde; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde. (Jean, XVI, 33). — Et moi, je prie pour eux : je ne prie point pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés parce qu'ils sont vôtres... — Bientôt je ne serai plus dans le monde et eux seront dans le monde, et moi je vais à vous... — Je leur ai donné votre parole, et le monde les a eus en haine, parce qu'ils ne sont point du monde, comme moi non plus je ne suis point du monde... Comme vous m'avez envoyé dans le monde, moi aussi je les envoie dans le monde. (Jean, XVII, 11, 26).

C'est faute de comprendre que cette appellation de *monde* s'entend dans la pensée de Jésus, de la société pervertie qu'il venait régénérer, que l'on discourt depuis des siècles sur cette parole si facile à comprendre.

Mon royaume n'est pas de ce monde (de cette société livrée à Satan); si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs combattraient pour que je ne fusse point livré aux Juifs; mais mon royaume n'est pas maintenant d'ici. (Jean, XVIII, 36).

La plus grande part des anathèmes de Jésus tombent sur le monde ainsi désigné, sur la société subversive.

Royaume des cieux, règne de Dieu. Le royaume des cieux ou règne de Dieu, nous avons déjà montré qu'il doit s'entendre aussi bien de la terre et de la vie présente que de la vie future et de ce séjour inconnu que les chrétiens appellent le Paradis : notre adversaire ne conteste pas cette interprétation. La terre et la vie présente et la société où s'accomplira cette union de la nature et de l'humanité doivent donc refléter les harmonies célestes, où règne le bonheur, et non le sacrifice. Comprendrait-on en effet que Dieu étalât sur l'horizon des espérances de l'humanité, à titre de récompense, la souffrance et la privation? Les hommes religieux ont de tout temps compris que la félicité était le couronnement d'épreuves passagères; et poëtes et prêtres se sont complus à peindre en traits splendides les ineffables délices du paradis. Dès que l'on consent à voir, et l'*Atelier* nous fait cette concession, dans la terre un des royaumes de Dieu, comment refuser à la terre sa part de bonheur pour l'époque où la volonté de Dieu s'y accomplira?

Transition. Il est cependant vrai que l'Evangile est rempli de conseils de pénitences, de sacrifices, d'immolations de soi-même à autrui. Mais il suffit d'une attention même légère pour voir que ces préceptes ne s'appliquent pas au royaume de Dieu, mais à la transition du royaume de Satan au royaume de Dieu, crise dure en effet pour ceux qui la subissent, et qui appelle les plus nobles énergies de la volonté.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche. (Matth., IV, 17). — Des jours de Jean-Baptiste jusqu'à ce jour le royaume des cieux souffre violence, et les violents le ravissent. (Matth., XI, 12). — Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même et prenne sa croix et me suive. (Matth., XVI, 24). — Et quiconque laissera sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses fils, ou ses champs à cause de mon nom, il recevra le centuple, et possédera la vie éternelle. (Matth., XIX, 30). — Et qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas, n'est pas digne de moi. Et qui trouve sa vie la perdra, et qui perdra sa vie à cause de moi la trouvera. (Matth., X, 38, 39).

De tous ces préceptes, pas un seul évidemment ne s'applique au royaume des cieux, à la destinée finale de l'humanité régénérée; ils se rapportent tous aux temps de transition.

Encore même Jésus promet-il des consolations à ceux qui auront le courage de briser les chaînes du vieux monde.

sacrifié leur temps, leur fortune, leurs carrières, leurs légitimes espérances de succès dans le monde, au triomphe désintéressé de la cause. Quelles autres ressources que celles du sacrifice et le dévouement soutiennent depuis quinze ans la propagation de l'idée sociétaire! Et nous n'en faisons pas un usage égoïste. Que l'*Atelier* nous dise dans quelle occasion nous avons failli à la cause du peuple. Personne ne tend plus cordialement que nous une main fraternelle aux ouvriers, aux prolétaires, à tous ceux qui gémissent sous le poids des iniquités sociales. Pourquoi donc oubliant cette parole de Jésus : Un mauvais arbre ne peut porter de bons fruits, — refuser de juger l'arbre phalanstérien par ses fruits, fruits d'abnégation et de charité sociale? Nous mettons au défi tous nos adversaires de citer dans les écrits de Fourier ou dans les nôtres, une seule ligne qui contredise les préceptes de la fraternité chrétienne la plus généreuse, et nous en citerons des milliers qui en contiennent la glorification.

Que l'on cesse donc de confondre, par une grossière erreur, l'idéal phalanstérien, où régnera le bonheur et dont le sacrifice sera banni, comme il est banni du paradis chrétien, avec les temps de transition qui appellent au contraire les plus nobles dévouements, parce qu'ils sont le théâtre de toutes les misères. Tant que régnera la pauvreté, la doctrine de la renonciation est pour les riches l'occasion d'un salutaire retour sur eux-mêmes et sur leurs frères. Mais le jour où le bien être serait général, se sacrifier, se priver, s'immoler sans nécessité, dans le seul but de faire plaisir au bon Dieu, ne serait-ce pas un acte de suprême folie?

Le Mariage.

5e *Objection*. Celle-ci semble la plus grave; elle n'est que la plus malveillante et la plus injuste. « Selon l'Evangile, le mariage (cette » institution si haute) est indissoluble, et il est sacré à ce point, » que la pensée même de l'adultère est un grave péché : « Celui- » là commet l'adultère, qui seulement regarde d'un œil de convoitise » la femme de son voisin. Selon le fouriérisme, le mariage est une » union amoureuse qui peut et doit même être rompue dès que l'a- » mour cesse; et d'ailleurs, regarder la femme de son voisin d'un œil » de convoitise, est plutôt un mérite qu'une faute. »

Voilà un échantillon des scrupules civilisés, en fait de critique! Et comme nous sommes mal venus à vouloir réformer une société où brille à ce haut degré la justice et la vérité! Encore une fois, MM. de l'*Atelier* n'ont jamais lu ni l'Evangile ni les livres de Fourier. Mais qui les condamne à tant de légèreté dans leurs accusations?

Le mariage est indissoluble d'après l'Evangile! Et que fait-on de ce texte :

Et moi je vous dis, quiconque renvoie sa femme, *hors le cas d'adultère*, se rend adultère, et quiconque épouse la femme renvoyée commet un adultère. (Matth., V, 33).

Voilà bien un cas au moins, l'adultère, de dissolution du mariage, et on n'entend pas sans doute en réserver le bénéfice à l'homme seul. La femme peut donc aussi réclamer le divorce pour cause d'adultère de son mari.

Et qu'est-ce que l'adultère? N'y a-t-il que l'adultère matériel? Mais Jésus déclare que c'est commettre un adultère que de convoiter la femme de son voisin. Si le mal est le même, les conséquences doivent l'être aussi, et il faut classer l'adultère moral parmi les causes de divorce, au même titre que l'adultère matériel, comme témoignage de promesses violées, d'amour brisé. En quoi Fourier s'éloignerait-il de la doctrine de Jésus en considérant la fin de l'amour, c'est-à-dire l'adultère moral, comme la fin naturelle du mariage?

Il s'est établi sur l'indissolubilité du mariage une erreur générale contre laquelle nous devons protester, l'Evangile en main.

Nous nions que Jésus ait dit un seul mot qui implique l'indissolubilité du mariage. Il a pu convenir aux sociétés de l'établir, et nous croyons qu'elles ont sagement fait en l'absence de garanties pour les femmes et les enfants; mais nous affirmons que le jour où il plaira aux sociétés de modifier cette règle, même de la supprimer pour ne tenir compte que des lois naturelles ou divines, ce qui est la même chose, de l'attraction des cœurs, elles obéiront bien plus directement aux préceptes du Christ, ou, pour mieux dire, alors seulement elles deviendront chrétiennes.

Ceci est grave et nouveau et demande des preuves. Nous les donnons.

Jésus-Christ ne s'est expliqué nettement sur le mariage, que dans une circonstance rapportée par saint Matthieu (ch. XIX) et par saint Marc (ch. X). Voici le récit du premier évangéliste :

Et des pharisiens s'approchèrent de lui pour le tenter, disant : « *Est-il permis à l'homme de renvoyer sa femme* pour quelque cause que ce soit? » — Il leur répondit : « N'avez-vous pas lu que celui qui fit l'homme au commencement, les fit mâle et femelle, et qu'il dit : A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair? » — Ainsi, ils ne sont pas deux, mais une seule chair. CE QUE DIEU DONC A UNI, QUE L'HOMME NE LE SÉPARE POINT. — Ils lui dirent : « Pourquoi donc Moïse a-t-il commandé de lui donner un acte de répudiation et de la renvoyer? » — Il leur répondit : « A cause de la dureté de votre cœur, Moïse vous a permis de *renvoyer vos femmes*; mais au commencement il n'en fut pas ainsi. — Je vous le dis, *quiconque renvoie sa femme*, si ce n'est pour adultère et en épouse une autre, est adultère; et celui qui épouse la femme *renvoyée*, est adultère. » — Ses disciples lui dirent : « *Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme.* Il n'est pas bon de se marier. » Il leur dit : « Tous ne comprennent pas cette parole, mais ceux à qui il a été donné. » (Matth., XIX, 3, 11).

Le récit de saint Marc est plus court, mais pareil. On y retrouve les deux grandes pensées de Jésus :

Ce que Dieu donc a uni, que l'homme ne le sépare point. (V, 9). — Quiconque *renvoie* sa femme et en épouse une autre, commet un adultère *à l'égard de celle-là*. Et si une femme *renvoie* son mari et en épouse un autre, elle se rend adultère. (V, 11, 12).

Cette dernière sentence se trouve encore, absolument dans les mê-

Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point! Et à quels signes reconnaître que Dieu unit les âmes, sinon à l'attraction, à l'amour qui les emporte l'une vers l'autre! Est-il une autre révélation des volontés divines en fait de mariage? Que les législateurs s'inclinent donc respectueusement devant l'attraction ou l'amour, boussole des destinées.

Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point! Elles sont donc contraires à la volonté divine les lois humaines qui imposent des limites arbitraires à l'union des âmes. Dieu seul, manifesté par la nature et ses divins attraits, a droit de commander. Les règles inventées par les sociétés peuvent être passagèrement utiles, et doivent être respectées dans un intérêt d'ordre, mais pour se légitimer, elles doivent refléter fidèlement les lois divines, dont nul ne connaît l'infinie variété. A quelques coutumes, différentes des coutumes actuelles, que ce principe conduit, elles seront bonnes, justes, religieuses, pourvu qu'elles ne séparent point ce que Dieu a uni, qu'elles n'unissent point ce que Dieu a séparé.

Fourier n'a pas donné d'autre base que ce précepte de Jésus à ses théories sur les rapports des sexes : Respect aux volontés divines manifestées par l'amour ou l'attraction, et réalisées dans les conditions d'ordre et de garanties que donne la loi sériaire.

De quel droit nos adversaires osent-ils écrire que dans le phalanstère, regarder la femme de son voisin d'un œil de convoitise sera plutôt un mérite qu'une faute? Dans le phalanstère, chacun respectera la femme d'autrui, d'autant plus loyalement qu'il ne sera pas lui-même condamné à un amour forcé ou vénal, comme en civilisation. Ce n'est pas dans le phalanstère que l'amant qui aurait trompé la confiance d'un ami pour séduire sa femme serait glorifié et l'ami montré au doigt. Ces mœurs-là ne se voient que parmi les chrétiens civilisés.

Nous terminerons ici cette exposition de la concordance de l'Evangile avec la théorie de Fourier. Nous l'avons à regret condensée en quelques colonnes, car elle aurait demandé des volumes. Quelque imparfait que soit ce travail, il suffira, nous l'espérons, pour montrer combien sont sincères nos hommages envers le verbe évangélique, et à quelle hauteur il faut s'élever pour discuter en connaissance de cause les doctrines phalanstériennes si témérairement et si légèrement abordées par quelques-uns.

Il nous reste à accomplir pareille tâche pour l'Ancien Testament; nous ne tarderons pas à l'entreprendre, et l'on ne sera pas moins étonné d'y trouver la plus éclatante confirmation des vues de Fourier, même les plus excentriques. Nos adversaires qui se disent chrétiens seront peut-être moins disposés à railler les vieillards de 144 ans et les créations contre-moulées, quand ils apprendront ce qu'ils paraissent ignorer, qu'Isaïe prophétise pour l'humanité terrestre une époque où les hommes âgés de cent ans seront réputés jeunes, où les lions mangeront la paille comme le bœuf, où le loup paîtra avec l'agneau sous la conduite d'un enfant, ce qui ressemble singulièrement aux anti-lions et aux anti-loups.

Que nos adversaires fassent comme nous : qu'ils prennent les Saintes-Ecritures et nos livres, qu'ils les étudient loyalement et les comparent et la conciliation sera facile.

REVUES DE LA HUITAINE.

Mouvement politique et social.

FRANCE.

Chacun des ministres prend ses vacances; seul, le ministre des affaires étrangères veille au salut de la France, c'est-à dire au mariage du fils du roi, du duc de Montpensier, avec la sœur de la reine d'Espagne. La future apporte en effet avec sa dot une magnifique *espérance*, c'est celle de la mort de sa sœur, c'est celle de devenir reine elle-même et de faire son mari roi d'Espagne. Aussi tous les diplomates intriguaient; mais la cour des Tuileries, plus heureuse ou plus adroite, l'a emporté, et la dynastie de juillet s'enivre en ce moment du plaisir de voir en perspective un de ses enfants trônant assis sur le trône constitutionnel de la Péninsule. Il est vrai que ce succès tout personnel est troublé par les plaintes et les menaces de l'Angleterre; mais le désir de conserver une amie aussi précieuse pourra disposer la cour des Tuileries à lui offrir ou à lui laisser prendre les dédommagements qu'elle pourrait désirer. Dans quelque temps seulement, nous saurons à quoi nous en tenir sur ce qu'aura coûté à la France ce bienheureux mariage.

Nous disons que ce succès est tout personnel à la dynastie, car nous croyons que les alliances des peuples ne doivent pas se cimenter par des mariages de princes, aliment éternel d'intrigues, d'ambition et de guerre, dont les peuples pâtissent. C'est une politique rétrograde que celle qui s'appuie sur ces influences d'antichambre et d'alcôve, même royales; malheureusement depuis que la France légale a perdu le sentiment de sa mission dans le monde et a répudié la politique de la grande et sainte-alliance des peuples pour le bonheur de l'humanité, il est tout naturel qu'on revienne à la politique des siècles derniers, où les rois dans leurs guerres, dans leurs trêves, dans leurs desseins, n'avaient en vue que l'agrandissement et l'affermissement de leurs maisons. Vous le voyez donc, socialistes, il est urgent de travailler avec une nouvelle ardeur à la reconstitution radicale de cette société, qui n'avance qu'au prix des plus douloureux efforts, des sacrifices les plus cruels, et se retrouve peu de temps après ramené par le cours fatal des choses ou à son point de départ ou dans une situation pire.

—Quoique la récolte des céréales paraisse avoir été médiocre, il n'est pas à craindre que la disette se fasse sentir sur nos marchés; cependant nous aurons à subir un renchérissement fâcheux. Le gouvernement a pris une heureuse initiative pour dissiper des craintes exagé-

prélever sur les quantités de céréales vendues 5 ou 6 pour cent au-delà de la taxe déterminée par les ordonnances locales. Ce surplus était empoché par eux, et, pour dissimuler la fraude, il fallait nécessairement falsifier les écritures. Quand les mesureurs faisaient mine de ne vouloir pas se prêter aux tripotages de leurs supérieurs, ceux-ci leur administraient tout bonnement des coups de bâton à la manière asiatique. Les premiers lésés étaient les agriculteurs arabes, qui, sur cent hectolitres de blé vendus, ne recevaient le prix que de quatre-vingt-quatorze ou quatre-vingt-quinze hectolitres. Les réclamations des volés ont, à la longue et de guerre lasse, appelé les sévérités de la justice sur les voleurs. Les faits ont été judiciairement constatés, et une condamnation rigoureuse, mais juste, a frappé les coupables.

Voilà bien des procès de ce genre qui se jugent depuis quelques années, et cela fait peu l'éloge de l'administration civile de l'Algérie.

ESPAGNE.

S'il en faut croire certaines correspondances, le mariage de l'infante avec M. le duc de Montpensier soulève une opposition de plus en plus vive à Madrid. On ne croit pas cependant que les cortès refusent de le sanctionner. Le gouvernement, du reste, a l'intention d'abréger le plus possible la session qu'il vient de convoquer. Voici en quels termes une correspondance ministérielle, arrivée aujourd'hui à Paris, rend compte des premières opérations des deux assemblées :

Les séances du sénat et du congrès viennent de s'ouvrir. M. Isturitz, le président du conseil, a lu successivement aux deux chambres le message suivant :

« S. M. la reine nous a ordonné de porter à la connaissance des cortès, en exécution des dispositions de l'art. 47 de la Constitution, que, après de longues et sérieuses réflexions sur ce qui convenait au bien-être de la monarchie et à son propre bonheur, elle avait résolu de contracter mariage avec son auguste cousin l'infant don François d'Assis Marie de Bourbon.

» Elle nous a également ordonné d'annoncer aux cortès, de la même manière et dans le même but, que S. A. R. l'infante dona Maria-Luisa-Fernanda de Bourbon, son auguste sœur, et actuellement héritière présomptive de sa couronne, avec le consentement et le bon plaisir de S. M. la reine, a l'intention de contracter mariage avec S. A. R. le prince Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans duc de Montpensier.

» S. M. espère que ces mariages contribueront efficacement au bonheur et à la prospérité de la monarchie, à son propre bonheur et à celui de son auguste sœur, et elle espère que les cortès du royaume, qui ont donné à tant de reprises tant de preuves de leur amour et de leur adhésion au trône, de l'intérêt qu'elles portent à la grandeur et à la prospérité de la nation et à la consolidation des institutions, s'associeront à ces espérances consolantes, et demanderont au Tout-Puissant de les voir se réaliser promptement et ouvrir ainsi à l'Espagne une nouvelle ère de paix, de concorde et de bonheur. »

Au sénat cette communication n'a provoqué aucun incident. Le ministre des finances a demandé ensuite l'autorisation de percevoir les contributions. C'est là le champ de bataille que se réserve l'opposition. Au congrès, M. Orense a demandé si le mariage de l'infante avec le duc de Montpensier devait avoir lieu immédiatement, ou bien s'il devait être ajourné jusqu'à ce que la reine eût donné des successeurs directs à la couronne.

M. Istúritz a répondu que le mariage de la reine et celui de l'infante seraient célébrés en même temps. La netteté de cette déclaration a produit une vive impression. M. Orense s'est rassis sans chercher à relever la discussion.

On a procédé ensuite dans le congrès à la nomination de la commission de l'adresse, composée de membres qui, tous dans leurs bureaux, s'étaient prononcés de la manière la plus explicite en faveur du message.

La commission chargée d'examiner le projet de loi pour l'autorisation des contributions est composée, à l'unanimité moins une voix, de membres amis du gouvernement. La population qui entourait la salle des séances n'a cessé d'être calme.

La veille, quelques tentatives avaient été faites pour exciter un mouvement contre les ouvriers français qui travaillent au chemin de fer d'Aranjuez. Au premier symptôme, l'autorité a arrêté les perturbateurs. Cette tentative, qui a passé d'ailleurs presque inaperçue, n'a aucune importance.

Le 16, le sénat en corps et au grand complet s'est rendu chez la reine pour la complimenter sur son mariage et sur celui de sa sœur.

L'adresse lue par le président est conçue dans les termes de l'approbation la plus complète. Le projet d'adresse du congrès est rédigé dans le même esprit.

Mais un nouvel incident vient compliquer la question. Tant que le mariage de la reine n'a pas été résolu, le fils de don Carlos, le duc de Montemolin avait conservé quelque espérance. L'agitation qui s'est manifestée à l'occasion, non pas du mariage d'Isabelle, mais du mariage de sa sœur, lui a fait supposer l'occasion favorable pour recommencer la guerre civile. Des bruits d'insurrection dans le nord de l'Espagne s'étaient répandus, peut-être grâce aux siens ; il a tenté d'aller leur donner de la consistance, et le lundi 14 septembre il est parvenu à s'échapper de Bourges, où il était gardé avec son père. La *Presse* donne les détails suivants sur cette évasion :

Lundi soir, 14 septembre, la voiture du prince est sortie de la ville avec deux personnes de sa suite. Une heure après, lui-même est monté à cheval, accompagné de son escorte. Une fois hors des murs, il a mis son cheval au grand galop ; son escorte, accoutumée à le voir courir souvent ainsi, puis revenir, l'a suivi lentement et l'a bientôt perdu de vue. Aux informations des gendarmes sur sa direction, on répondait qu'on l'avait vu prendre la direction d'un château voisin où il avait l'habitude d'aller.

Au bout de quelque temps, l'escorte vit revenir la voiture avec une troisième personne. Persuadés que c'était le prince, ils reprirent avec lui la route de Bourges et constatèrent sa rentrée à l'archevêché. Le

vous avais annoncé dans mon manifeste du 25 mai 1845.

» Je vous ai fait connaître alors mes principes ; mon seul désir était de tirer notre patrie du chaos où elle était plongée ; d'opérer une conciliation durable entre les partis ; de vous donner la paix et le bonheur qui vous sont si nécessaires et que vous avez si bien mérités.

» Les résultats n'ont pas répondu à mon attente, et votre espérance a été trompée.

» Votre devoir et ma parole nous imposent de nouveaux efforts pour accomplir la mission qui nous est réservée.

» Le voici donc, arrivé, Espagnols, ce moment que j'avais pris si soigneusement à tâche d'éviter au prix de tant de sacrifices, soit de votre part, soit de la mienne. Ce serait vous faire injure et me faire honte, que de supposer que vous puissiez rester au-dessous de cette renommée d'énergie qui vous a valu l'estime de l'Europe.

» Je ne connais point de partis, je ne vois que des Espagnols qui tous peuvent puissamment coopérer avec moi à accomplir la grande œuvre pour laquelle la divine Providence m'a réservé. Je fais donc appel à vous tous ; j'espère en tous, je ne repousse personne.

» La cause que je présente est juste ; aucun obstacle ne doit nous arrêter quand il s'agit de la faire triompher ; le résultat est certain ; car je compte qu'aussi zélés qu'actifs et courageux, vous répondrez avec empressement à l'appel que je vous fais.

» Je veux et j'ordonne que le passé soit oublié. L'époque qui s'ouvre ne doit ressembler en rien à celle où nous sommes. Une union complète doit être rétablie entre les Espagnols. Plus d'appellations haineuses, plus d'inimitiés, plus d'offenses !

» Les institutions appropriées au temps, la sainte religion de nos ancêtres, le libre exercice de la justice, le respect de la propriété, la fusion cordiale des partis, vous seront une garantie du bonheur après lequel vous soupirez.

» Je tiendrai tout ce que je vous ai promis, tout ce que je vous offre; une fois le moment du triomphe arrivé, ma plus grande joie sera d'oublier qu'il y a eu des vainqueurs et des vaincus.

» Recevez mes remerciements pour tant de souffrances endurées. Admirateur de votre valeur et de vos exploits, je saurai les récompenser sur le champ de bataille. »

Le bruit courait hier, à Paris, que le duc avait été arrêté ; mais cette nouvelle ne s'est pas confirmée. Cabrera, qui se trouvait à Paris, a disparu à la même époque. Il est à craindre que s'ils parviennent à se jeter dans les montagnes de la Catalogne et de l'Aragon, une nouvelle guerre civile ne vienne affliger l'Espagne.

PORTUGAL.

A en croire certaines correspondances, le Portugal serait en feu. Les journaux que nous recevons de Lisbonne ne confirment nullement ces bruits répandus par les cabralistes, qui voudraient bien faire supposer que le pays ne peut être gouverné que par eux. Des mouvements miguelistes ont eu lieu en effet dans le Minho. Quelques gens du peuple armés de fusils, ont paru dans les environs de Villa-Mean, en criant : Vive dom Miguel ! Ils semblaient se diriger sur Penafiel; on les a poursuivis, des troupes ont été dirigées sur Penafiel, et les insurgés se sont dispersés. Tout n'est pas terminé cependant ; ils reparaîtront assurément sur d'autres points, mais comme ils trouvent peu d'appui dans les populations, il est probable que tout cela se bornera à de vaines démonstrations.

SERVIE.

Le gouvernement du prince Alexandre, écrit-on de Belgrade à la *Gazette de Cologne*, dont le zèle pour la propagation des lumières en Servie est bien connu, s'occupe actuellement de la création d'une cour supérieure à l'instar de celles qui existent en Autriche. Le code autrichien vient d'être introduit dans le pays, mais le nombre d'hommes qui ont quelque connaissance du droit est presque nul, et ce n'est qu'avec le temps que cet emprunt fait à une civilisation plus avancée pourra porter des fruits. Pour donner aux lecteurs européens une idée de l'état d'ignorance dans lequel est ce pays, si propre d'ailleurs à s'assimiler la civilisation européenne, nous dirons que dans la magistrature servienne il y a trois présidents et vingt-et-un fonctionnaires subalternes qui ne savent ni lire ni écrire, dix présidents et quatorze fonctionnaires subalternes qui savent seulement lire et écrire leurs noms; trois présidents et quatre-vingt-douze fonctionnaires subalternes n'ont fréquenté que les écoles élémentaires, un seul président et vingt-sept fonctionnaires subalternes ont reçu quelque teinture de jurisprudence, soit en Servie, soit dans leurs voyages. Le gouvernement, comme nous venons de le dire, cherche, par tous les moyens possibles, à marcher dans les voies du progrès, et dans sa sollicitude il va jusqu'à s'occuper de l'éducation des femmes. Une école sera bientôt créée à Belgrade, où les jeunes filles recevront, dans l'espace de six ans, l'instruction nécessaire dans toutes les branches de connaissances qui conviennent aux femmes.

GRÈCE.

La chambre des députés discute le budget sans remarquable épisode. Des brigands continuent du reste à infester le pays.

M. Alexandre, envoyé dans la Grèce par le gouvernement français, a adressé au roi un rapport, à la suite duquel une école française vient d'être fondée à Athènes pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques. Elle se composera d'élèves de l'école normale supérieure reçus agrégés des classes d'humanités, d'histoire ou de philosophie; elle est placée sous la direction d'un professeur de Faculté ou d'un membre de l'Institut, nommé par le ministre. Les élèves y passeront deux années, ou trois, par autorisation spéciale. Ils jouiront du traitement qu'ils avaient en France. Le programme des études est arrêté tous les ans en conseil royal par le ministre. Cette école pourra ouvrir avec l'autorisation du roi de la Grèce des cours gratuits de langue et de littérature françaises et latines. Ses membres pourront aussi professer dans l'Université et les écoles grecques. Enfin ils

on, être mené à bien par Rizza-Pacha ; une commission dont il est le président a de fréquentes réunions à ce sujet, et de notables commerçants européens ont été appelés à fournir des renseignements et à donner des avis.

Le *Journal de Constantinople* signale une autre mesure qui vient d'être prise par le sultan :

« Entre les provinces de l'empire, celle qui avait eu le plus à souffrir des abus de l'administration locale, était sans contredit le pachalick de Mossoul. Depuis dix à douze ans cette province n'avait pas eu de repos. Le caractère inquiet et remuant des populations avait toujours servi de prétexte aux différents gouverneurs de cette province, pour mettre de côté les instructions qui leur venaient de la métropole, et s'écarter toujours des intentions du sultan, en pressurant le pays plus que de raison, en l'écrasant sous le poids d'impôts dont le fisc d'ailleurs ne profitait pas. Chaque gouverneur n'étant que le fermier de la province, et écoutant plus l'instinct de l'avidité que les sentiments de l'humanité, ne songeait qu'à s'enrichir, et sacrifiait de la manière la plus déplorable les intérêts du gouvernement, en ruinant les populations. Cet état de choses a fixé, en dernier lieu, l'attention sérieuse du gouvernement impérial. Gulridli-Oglou-Mehmed-Pacha, gouverneur de Mossoul, et son kiaya, Békir-Agha, les principaux auteurs des abus qu'on avait eus à déplorer, ont été destitués. Cette mesure, prise à la suite du rapport du commissaire, Chakir-Effendi, envoyé *ad hoc* sur les lieux, et après un examen et une enquête minutieuse faite par le grand conseil de justice, prouve en même temps la gravité des abus dont la province de Mossoul avait été victime, et le désir sincère, la résolution bien arrêtée du gouvernement de porter remède à tous les abus.

» En considération de l'état de misère où se trouvaient réduites les populations, le gouvernement a fait abandon, en leur faveur, pour une année, de la majeure partie des impôts. Outre les taxes légitimes qui se trouvent réduites de plus de moitié, pour un an, les exactions qui étaient plus fortes peut-être encore que les impôts légaux, n'existant pas, les populations réparent activement leurs désastres. Le gouvernement ne peut d'ailleurs que trouver son compte à un sacrifice momentané d'un million ou deux, fait en faveur de la province de Mossoul. Encore quelques années d'un régime pareil, et ce pachalick, qui est un des plus fertiles de l'empire, sera à même de fournir au trésor, sans que les populations aient à en souffrir, un revenu quintuple de celui qu'il avait produit jusqu'ici. »

Un incendie considérable a eu lieu à Andrinople le 24 août, et comme il n'existe pas en Turquie de corps de pompiers, le désastre a été grand. Le nombre des maisons incendiées, grandes et moyennes, s'élève à 450 et celui des petites maisonnettes à 160. Plus de mille familles composées de 4 500 âmes se trouvent aujourd'hui sans asile et la plupart ruinées. 110 boutiques, 40 tavernes bien approvisionnées, 6 synagogues, 10 écoles et plus de 15 magasins de denrées ont été également la proie des flammes. On évalue les pertes causées par ce désastre à la somme de 18 millions et demi de piastres.

D'après des lettres de Tauris, en date du 1er août, le choléra continue à exercer ses ravages à Téhéran, où l'on dit qu'il emporte 200 personnes par jour dans la ville et la banlieue. Les affaires commerciales y sont suspendues et les vendeurs ne sont plus occupés qu'à opérer la rentrée de leurs créances. Ces alarmantes nouvelles ont produit à Tauris une panique générale qui est, sinon mal fondée, du moins prématurée, puisque cette ville ne serait sérieusement menacée du choléra que dans le cas où cette épidémie franchirait le Koflan-Koli, qui sépare les provinces d'Azerbeidshan, d'Irak-Adjemi, et les divise en deux zones distinctes.

La situation politique de ces contrées ne s'est point améliorée. Les maisons de commerce établies à Tauris viennent de recevoir de leurs consuls respectifs d'Erzeroum la communication que désormais la sûreté des routes entre ces deux villes doit être considérée comme compromise et qu'ils devront prendre les mesures nécessaires pour leurs envois de marchandises et de numéraire.

L'ambassadeur russe a réclamé l'auteur de l'attentat à la vie du prince de Samos, non pas qu'il y eût droit, car il n'est pas sujet de la Russie ; le prétexte est qu'il avait un passeport russe, mais il en avait également un grec et un français. Le gouvernement russe n'a voulu que faire constater son influence; il a réussi. L'assassin lui a été remis.

Une correspondance allemande donne quelques détails sur le service de bateaux russes établi entre Galatz et Odessa. Le steamer *Pierre-le-Grand*, qui dessert cette ligne, dit cette correspondance, n'est pas très grand, mais il est solidement construit; sa machine est de la force de 100 chevaux. Il est commandé par un officier de la marine impériale. Les prix pour les passagers et les marchandises sont trop élevés et devront bientôt subir une réduction; lors de son premier voyage, il n'a pu emmener, faute de place, les équipages destinés pour Odessa. Le steamer *Pierre-le-Grand* arrive toujours en même temps que le steamer *Arpad* de la société à vapeur danubienne, lequel dessert la ligne valacho-moldave.

L'administration des postes autrichiennes expédie des lettres et des paquets avec le bateau à vapeur qui part tous les samedis de Vienne pour Galatz ; ce qui fait qu'on les reçoit ici en sept jours, tandis que par Czernowitz et Jassy, voie de terre, on ne les reçoit qu'au bout de 13 jours.

Ceux de nos souscripteurs au numéro de huitaine dont l'abonnement expire le 30 septembre, sont priés de le renouveler avant le dimanche 3 octobre, s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi de leur journal.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE.— Une ordonnance royale rendue sur le rapport de M. le ministre de la marine et des colonies, porte :

pays, elles ne paraissent pas devoir être terminées avant la fin de 1847.

— Par décision de M. le ministre des travaux publics, M. Casimir Michel, avocat, adjoint à la mairie de Nimes, vient d'être nommé commissaire du roi près la compagnie d'exploitation du chemin de fer de Montpellier à Nimes, en remplacement de M. Pons, ancien député.

—Le Nil qui croissait d'une manière prodigieuse, commence, écrit-on d'Egypte, à inspirer des inquiétudes sérieuses. Depuis quelques jours, l'augmentation a été si rapide qu'on commence à craindre les désastres de 1840-1841 pour la Basse Egypte. Le barrage a aussi, dès son commencement, de bien rudes épreuves à subir, mais on espère que l'art triomphera de tous les obstacles du genre de ceux contre lesquels il a à lutter en ce moment.

— La chambre des mises en accusation de la cour royale de Poitiers, après deux jours de délibération, a renvoyé devant la cour d'assises de la Charente-Inférieure, séante à Saintes, les accusés de l'affaire des subsistances de la marine, de Rochefort, au nombre de trente-quatre accusés. Ceux précédemment mis en liberté sont remis en cause.

— La *Gazette de France* annonce que son gérant vient d'être appelé à comparaître devant un de MM. les juges d'instruction, comme prévenu : 1° d'offense au roi; 2° d'attaque contre le serment.

— On écrit de Lille :

« L'instruction relative à la catastrophe de Fampoux est complètement terminée, et l'affaire doit venir en vacation ; il est question de la fixer au lundi 28 septembre. »

— On mande de Toulon :

« Les 19 prisonniers de guerre arabes, ramenés ces jours derniers, de Sainte-Marguerite (Var), par le bâtiment à vapeur *le Castor*, ont été graciés et vont être renvoyés à leurs familles. »

— Un journal de Metz annonce que des capitalistes de Luxembourg, en faisant creuser un puits de mine sur la frontière française, près de Mondorff, ont découvert, à 670 mètres de profondeur, une abondante source d'eaux thermales. Ces eaux ont 25 degrés de chaleur, sont ferrugineuses, salines, sulfureuses, et, en qualité, ne le cèdent en rien aux eaux les plus réputées. Les concessionnaires sont disposés à établir sur ce point des bains qui auront un jour, dit le journal de Metz, de la célébrité.

—Hier, dans la commune de Montrouge, un charretier a tellement accablé de coups un cheval attelé à un tombereau qu'il conduisait, que cet animal est resté mort sur la place. Mais cette fois, heureusement, les témoins de cette scène sont intervenus, et le charretier, désigné à M. le commissaire de police de la commune, a été mis en état d'arrestation.

LES VOLEURS ET LES BILLETS DE BANQUE.—Les adresses, en imitant des billets de banque, ont souvent servi à commettre des escroqueries, mais, si nous en croyons la *Gazette des Tribunaux*, ils ont servi dernièrement à voler des voleurs.

« M. Mousseau, commissionnaire en vins dans le département de l'Yonne, après un court séjour à Paris, où l'avaient appelé ses affaires, avait, dit ce journal, retenu sa place au bureau des berlines-postes de la rue Croix-des-Petits-Champs, pour retourner chez lui; mais comme quelques intérêts à régler l'appelaient dans la matinée à Brunoy, il avait fait porter sur la feuille du conducteur cette mention : qu'on devrait le prendre à la colonne du rond-point de la forêt de Sénart, à deux kilomètres environ de Brunoy, et où la voiture, partant de Paris à quatre heures, passe à sept.

M. Mousseau devança d'une demi-heure au lieu indiqué l'arrivée de la voiture. Le temps était couvert, la nuit approchait, et seul au pied de la colonne indicative du rendez-vous des chasses royales, le voyageur attendait avec une impatience mêlée de quelque inquiétude, lorsque tout-à-coup quatre ou cinq individus sortant du fourré, fondirent sur lui, en lui intimant sous peine de la vie l'injonction de leur remettre son argent. En pareille circonstance, le calme et la présence d'esprit sont d'un grand secours.

» M. Mousseau, après avoir inutilement essayé de résister, pour gagner du temps et donner à la voiture le temps d'arriver, se rappela tout à coup qu'il avait dans son portefeuille un certain nombre des adresses du teinturier Fortier, simulant à s'y méprendre les billets de Banque, adresses que lui avait remises à Paris un de ses clients, et qu'il emportait en Bourgogne comme objet de curiosité. Son plan fut aussitôt arrêté. Feignant de se résigner à faire l'abandon d'une somme considérable dont il était porteur, il demanda pour unique faveur aux individus qui l'entouraient, et qui paraissaient pressés d'en finir, de lui laisser un billet de 500 francs pour continuer sa route. En même temps, il tirait de son portefeuille un paquet de douze ou quinze adresses Fortier, duquel il en rentrait une seule, car les voleurs, tout ébahis de la richesse de la capture qu'ils croyaient faire, témoignaient par leur silence qu'ils accédaient à sa demande.

A peine nantis du paquet de billets-adresses, ils s'éloignèrent, tandis que M. Mousseau, de son côté, s'élançait dans la direction de la berline-poste que l'on entendait dans le lointain.

Ce n'a sans doute été que le lendemain au point du jour que les voleurs ont pu reconnaître que cette fois ils avaient été volés.

ACCIDENTS OCCASIONNÉS PAR LA FERMETURE DES BOUTIQUES. — L'étourderie, la négligence ou le défaut de précautions des commis et garçons de magasin, en fermant les boutiques, occasionnent souvent des accidents dont les suites pourraient être très graves.

Hier au soir, rue Richelieu, une dame reçut au bras une forte contusion et eut sa robe déchirée, par des volets qu'un garçon de magasin, sortant d'une allée, portait sur son épaule, sans prendre garde s'il pouvait heurter quelques passants. Une autre dame, rue Montmartre, fut frappée de la même manière, avec tant de violence, qu'elle en fut renversée, et qu'on fut obligé de la conduire chez le pharmacien le plus proche, tant la frayeur causée par cette chute l'avait agitée.

Dernièrement encore, un homme de lettres, M. E. A., fut atteint près de l'œil par une de ces barres de fer qui servent à fermer les volets d'un magasin. L'individu qui portait cette barre de fer prenait si peu de précautions, et se hâtait avec tant d'imprudence, qu'il aurait pu blesser dangereusement tous ceux qui passaient en ce moment.

FRAUDES COMMERCIALES. — On lit dans le *National* : « Le retentissement de ce fameux procès des châles qui, durant plusieurs mois, a préoccupé à juste titre l'opinion ; les graves avertissements de M.

LES ÉMIGRANTS DU NORD.—Depuis le commencement de la saison, dit le *Droit*, plus de dix mille Alsaciens, Allemands, Suisses, Danois, sont venus au Havre pour s'embarquer à la destination des Etats-Unis. Ces émigrations, si considérables, et qui tous les ans se renouvellent, doivent inspirer de sérieuses réflexions aux philosophes et aux économistes. Il faut que le malaise soit bien grand dans notre vieille Europe, pour que le Nouveau-Monde qu'elle a dépeuplé se repeuple ainsi à ses dépens.

Nous avons dans ce moment, ici, une colonie tout entière de Norwégiens, qui va prendre passage sur *le Taglioni*, pour l'Amérique du Nord. Le costume de ces gens du Nord est fort original; les hommes vêtus de drap noir, ont une petite veste de jockei, très courte, et garnie de boutons d'argent, un gilet qui porte le même ornement et un ample pantalon qui tombe sur une bottine de cuir; leur chapeau est orné d'un ruban qui flotte au vent et sur lequel courent en zig-zag des dessins d'or et d'argent. Les femmes ont de grandes jupes rouges faites à la façon des modes de l'empire, avec un bonnet de velours; des nattes épaisses pendent sur leurs épaules, et leurs bras sont nus.

Ces enfants des Slaves, aux cheveux blonds et aux yeux bleus, tous forts et bien constitués, mis avec une certaine élégance, et paraissant jouir de quelque aisance relative, semblent peu touchés de l'exil auquel ils se condamnent. Ils ont des physionomies gaies et ouvertes, et le soir, ils se promènent en chantant des airs de leur pays.

Il est vrai que c'est là un exil collectif; c'est un village tout entier qui émigre avec ses enfants, ses vieillards, son Dieu, ses mœurs et ses souvenirs; c'est un village tout entier qui se transplante sur le sol de l'Amérique et qui va y revivre.

Ces pauvres Norwégiens ne verront plus le sol de leur patrie; mais aussi ils se dérobent à la misère qui les menace et au despotisme royal et seigneurial qui pèse sur eux.

Nous ne sommes qu'historiens. Ce n'est pas sans faire des réflexions fort sérieuses, que l'on voit s'éloigner ces grandes machines américaines, appelées paquebots transatlantiques, qui emportent des populations tout entières!

Malheureuse la terre qui ne peut nourrir ses enfants! Maudite la terre que ses enfants abandonnent sans verser une larme, sans jeter un regard en arrière !

LE SAC A BAGNET. — Bagnet est un chiffonnier de la banlieue. Il promène toutes les nuits son sac et sa lanterne dans les bourgades circonvoisines. C'est un philosophe qui aime la campagne et le grand air.

Bagnet a bien la physionomie d'un homme des bois. Il a une longue barbe inculte et des cheveux qui tombent sur ses épaules en longues boucles grises. Ce galbe est assez effrayant. Aussi, les grand' mères d'Auteuil, de Boulogne et de Saint-Cloud, se servent-elles de Bagnet comme d'un épouvantail pour faire rester tranquilles leurs petits-enfants. Quand un marmot fait la mauvaise tête et se met à assourdir le voisinage de ses cris, on lui dit : « Tais-toi ou je te fourre dans le sac à Bagnet. » Et le marmot de se tenir coi.

Mais les gamins prennent de temps en temps leur revanche. Bagnet a le malheur de s'enivrer, et lorsqu'il est ivre, un croquemitaine perd bien de son influence terrible. Les gamins, qui sont malins de leur nature, étudient de loin Bagnet, et lorsqu'il chancelle sur ses jambes, loin d'avoir peur, loin de s'enfuir, ils le narguent et dansent en rond autour de lui.

Baguet supporte d'ordinaire très patiemment les moqueries enfantines ; mais il paraît que l'autre jour il avait bu un vin méchant. Il prit par l'oreille le petit Boucherot et le secoua d'une façon assez rude pour déchirer le cartilage et causer un épanchement de sang.

La mère du petit Boucherot a porté plainte contre le chiffonnier.

A l'audience, Bagnet qui, grâce au régime de la prison, jouit de tout son bon sens, nous paraît animé d'un repentir très profond. Il verse des larmes et s'écrie : « Moi, battre les enfants ! ah ! par exemple ! je suis leur ami, aux moutards ! Dans le temps j'ai voulu me faire maître d'école !

M. le président : On vous trouve souvent en état d'ivresse ?

Bagnet, avec gravité : M. le président, si l'on n'arrosait pas quelquefois le malheur, on ne serait pas susceptible de le supporter.

Bagnet est condamné à huit jours de prison. (*Droit.*)

La *Démocratie* a publié cette semaine: Le libre-échange. Principes de l'Ecole sociétaire. — Pétition à la reine d'Espagne contre le mariage de l'infante. (La *Démocratie pacifique* est le seul journal qui ait reçu cette pétition). — Madagascar. — Une révolution à Mexico.— Les banquets réformistes. — Union et association. — Fondation d'une revue socialiste au Brésil (extrait du programme politique). — Enquête sociale (département de Maine-et-Loire). — Colonie agricole de Bonneval. — Rapport sur les colonies agricoles. — L'un des avantages des chemins de fer. — Conseils d'un maître. — Les climatures et la cosmogonie de Fourier. — Le ministère et le clergé. — Cherté des subsistances. — Des accidents causés par les machines. — VARIÉTÉS. Concours pour les grands prix de Rome. — Id. pour le grand prix d'architecture. — Id. pour le grand prix de gravure. — Cours d'astronomie de M. Auguste Comte. — Académie des sciences. — Nouvelles d'Espagne, de la Plata, de l'Allemagne, du Brésil.— Faits divers, etc. — FEUILLETON. — Revue dramatique.— Revue littéraire.— Martin Chuzzlewitt.

VARIÉTÉS.

La Sologne.

En attendant que nous rendions compte du beau roman que publie M. Eugène Süe dans le *Constitutionnel*, nous voulons citer quelques pages où l'éloquent romancier peint en traits d'une fidélité historique ces campagnes de la Sologne qui sont presque aux portes de Paris, la capitale de la civilisation. M. Eugène Süe poursuit avec une ardeur qui ne faiblit pas, la noble mission qu'il s'est donnée de révéler aux riches les misères des pauvres : aussi chacun de ses livres est-il accueilli par les bénédictions du peuple, plus précieuses encore que les succès littéraires.

...Il serait difficile de donner à ceux qui n'ont pas vu la plupart des métairies de cette partie de la Sologne, la moindre idée du révoltant aspect de ces tanières fétides, délabrées, insalubres même

celui-ci s'était vu forcé de construire une sorte de digue en pierrailles, recouverte de fagots d'ajoncs épineux, où aboutissaient trois ou quatre marches moussues, disjointes, qui conduisaient à la seule chambre dont se composait son logis.

Au levant de cette métairie, enfouie dans un bas-fond si malsain, s'étendait une immense plaine de landes tourbeuses; au nord, s'élevait un massif de grands chênes; tandis qu'au couchant, une étroite chaussée de gazon séparait seulement ces bâtiments d'un vaste marais, l'hiver et l'automne, toujours couvert d'un épais brouillard, et qui, l'été, lorsque, aux ardeurs du soleil fermentait son limon, remplissait l'atmosphère de miasmes pestilentiels. La nuit allait venir; c'était l'heure à laquelle les animaux rentraient des champs. Bientôt, traversant la mare d'eau infecte pour regagner leur étable, arrivèrent quelques vaches efflanquées, osseuses, aux mamelles presque desséchées, au poil terne, couvert en quelques endroits d'une croûte épaisse de fange; l'insuffisante pâture des bruyères, des ajoncs et des prés presque constamment submergés, causait l'état de maigreur de ce troupeau; il était conduit par un enfant de quinze ans, auquel on en eût donné dix à peine; il avait les jambes nues, violâtres et crevassées par l'habitude de marcher sans cesse dans un sol marécageux. Pour uniques vêtements, cet enfant portait un pantalon en lambeaux, et sur la peau (à cette race déshéritée, les chemises sont inconnues), un sarrau de grosse toile bise, trempé de la pénétrante humidité du soir. Ses cheveux jaunâtres s'emmêlaient raides et épais comme une crinière; ses joues creuses et livides, ses lèvres d'une blancheur scorbutique, son œil éteint, ses pas traînants, annonçaient qu'il *avait*, ainsi qu'on le dit dans le pays, *les fièvres*. Quant aux moyens curatifs, ces malheureux n'y peuvent songer : le médecin demeure à des distances énormes, et d'ailleurs sa visite coûterait trop cher; *ils ont donc les fièvres*, et ils les gardent jusqu'à ce que les fièvres, par leur retour périodique, aient usé leur vie ou qu'ils aient usé la fièvre. Ce dernier cas est singulièrement rare.

Un chien fauve demi-griffon, barbu, crotté, décharné, aidait à la conduite du troupeau; le petit vacher parvint à grand'peine à enfermer son bétail dans une vacherie boueuse, glaciale, au toit effondré en plusieurs endroits, inconvénient auquel on avait remédié en jetant sur les crevasses quelques fagots de sapin.

On voyait qu'une affection réciproque, basée sur un fréquent échange de services et sur une complète parité d'existence, unissait le petit pâtre et son chien. Que de longues heures d'automne et d'hiver cet enfant avait passées, abrité derrière quelque touffe de genêt, au milieu des landes désertes, son chien étroitement serré contre sa poitrine, afin de réchauffer à cette chaleur animale ses pauvres membres engourdis!

Ainsi niché, ne pensant pas plus qu'un animal, l'enfant, tantôt regardait paître ses bestiaux à travers l'humide et froide brume qui les voilait à demi, tantôt suivait dans l'air, d'un regard machinal, la lente évolution des volées de vanneaux ou de halbrands; tantôt plongé dans une apathie plus stupide encore, ne vivant pas plus qu'un madrépore, il restait des heures entières son front dans les mains, ses yeux fixes attachés sur les yeux fixes de son chien.

Et cette vie solitaire, animale, abrutissante, qui ravale l'homme au niveau de la bête, était celle de chaque jour pour ce malheureux enfant ; ainsi que des milliers d'êtres de son âge et de sa condition, absolument étranger à l'instruction la plus élémentaire, il vivait ainsi au milieu des landes désertes, ni plus ni moins intelligemment que le bétail qui paissait. Ignorant les moindres notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste, l'instinct de cet enfant se bornait à associer ses efforts à ceux de son chien, pour empêcher le troupeau d'entrer dans les taillis, ou de brouter les jeunes semis, puis à ramener, le soir, son bétail, dont il partageait la litière.

Une foule innombrable de créatures naissent, vivent et meurent ainsi dans l'ignorance, dans l'hébêtement, n'ayant de l'homme que l'aspect, ne connaissant de l'humanité que les douleurs, que les misères, ne sachant pas que Dieu les a doués comme tous, leur donnant une âme qui les rattache à la divinité, une intelligence qui, cultivée, les élève à l'égal de tous.

Le petit vacher venait de conduire son troupeau dans l'étable, lorsque la fille de ferme rentra, ramenant des bords de l'étang voisin, où elle était allée les abreuver, deux chevaux malades; elle montait l'un d'eux à cru et à califourchon, les jupes relevées jusqu'au genou, hâtant la marche traînante de l'animal en lui battant les flancs de ses grosses jambes nues et rouges.

La misère, les travaux trop rudes, l'abrutissement, tendent tellement, en soumettant leurs victimes à un impitoyable niveau, à effacer les divers caractères d'élévation, de force ou de grâce, imprimés par Dieu à ses créatures, que cette fille n'avait plus de la femme que le nom.

Les traits grossis, tannés, brûlés par l'intempérie des saisons, la taille épaissie, déformée par des labeurs au-dessus de ses forces; les vêtements en lambeaux et souillés de fange, les cheveux en désordre, rassemblés à peine sous un bonnet de coton d'un blanc sordide, l'air brutal et hardi, la voix rauque, les mouvements virils, cette infortunée appartenait pourtant à ce sexe que Dieu a nativement doué de cette délicatesse de formes, de cette finesse de carnation, de ces mouvements doux, de cette élégance naturelle, de cette candeur timide, de ce charme à la fois attrayant et chaste qui caractérisent la femme, et que l'éducation développe et féconde; car chacun de ces dons précieux semble devoir contenir le germe ou l'obligation d'une grâce ou d'une vertu. Loin de là, cette pauvre fille de ferme, abandonnée, sans éducation, sans enseignement,

(1) Partie liquide qui à la longue se dégage du fumier.

de quelques marches disjointes, posa sa terrine sur le palier, en disant d'une voix dolente :

— Toutes les bêtes sont rentrées ; voilà notre terrine...

Et, assis sur la pierre, épuisé de fatigue, frissonnant sous l'impression de la fièvre et du froid, il attendit, son front appuyé entre ses deux mains.

Au bout de quelques instants, à travers la lueur rougeâtre qui tremblait à la porte de la masure, parut un bras décharné, armé d'une grande cuiller de bois, et l'immense terrine fut à peu près remplie d'un mélange alimentaire qui mérite une mention particulière.

La base de cette chose sans nom se composait de lait aigri et caillé, mêlé de farine de sarrazin et de quelques morceaux de pain de seigle; pain noir, compacte et visqueux Du mortier, quelque peu détrempé d'eau, ne produit pas en tombant dans l'augette du maçon, un bruit, si cela se peut dire, plus pesant, plus mat, que n'en produisit cette nauséabonde nourriture, servie froide, bien entendu; le fermier et sa famille n'avaient pas d'ailleurs une alimentation plus saine et moins répugnante.

La terrine emplie, le petit vacher la souleva péniblement, et, la posant sur sa tête, regagna l'étable.

La conversation s'engage dans l'étable entre le vacher, le charretier et la fille de ferme sur la misère générale. Cette dernière, plus insouciante que les autres, n'en accuse que le *sort*.

— Mais puisque c'est le sort! riposta la fille de ferme avec l'accent d'une conviction profonde, et la preuve que ça l'est, c'est que c'est le nôtre, c'est que c'est le tien!

A cette triomphante explication de la fatalité de sa destinée, le charretier, assez empêché dans sa réponse, se gratta l'oreille, hocha la tête; il n'était qu'à demi convaincu.

— Tiens! reprit la Robin, appelant les faits à l'appui de son raisonnement, je vas te prouver ça clair comme l'œil. Ce soir, j'ai trait mes vaches, le lait est encore tout chaud; ce matin, par ordre du maître, j'ai tordu le cou à six oies grasses, qui sont accrochées dans la laiterie pour être portées demain au marché du bourg, avec six des dindes de la petite Bruyère, vingt livres de beurre... un demi-cent d'œufs, deux setiers du plus beau froment que le maître a récolté, un brochet de quinze livres au moins, et deux carpes, qui, ensemble, pèsent autant; j'ai trouvé ce beau poisson, ce matin, aux lignes que maître Chervin avait tendues hier soir dans l'étang.

— Eh bien! qu'est-ce que ça prouve pour le sort? dit le charretier tout ébaubi.

— Attends donc, reprit la Robin, avec ce froment, on ferait du pain blanc superbe, n'est-ce pas?

— Ah! mais oui!

— Avec ce beurre et ces œufs frais, une belle grosse omelette?

— Pardi!

— Avec ce lait, une bonne soupe?

— Ah! oui...

— Avec le brochet et les carpes coupés en tronçons, une fière friture?

— Oh! oui, oh! mais oui...

— Et ces oies rôties feraient un fameux manger?

— Etant petit, j'en ai beaucoup gardé, des oies; mais je n'en ai jamais goûté; ça doit être un *grand* fricot.

— Ainsi, reprit la Robin d'un air de plus en plus triomphant; ainsi, il y a ici tout près de nous, de quoi faire du pain blanc, de la soupe au lait, une omelette, un rôti d'oie ou de dinde, une friture, et même, après, une belle galette, puisqu'il y a farine, œufs et beurre; voilà un souper, j'espère.

— Un vrai souper de noces! Il faut se marier pour en faire un pareil dans sa vie... mais, le sort?... où que ça prouve notre sort?

— Ça le prouve, répondit magistralement la Robin,—ça le prouve, puisqu'à côté de ces bonnes choses, nous allons manger notre pâtée de *carabin* (1) et de caillé.

— Hum!... fit le charretier, en regardant son compagnon d'un air interrogatif;... mais son compagnon, brisé de fatigue, sommeillait à demi, indifférent à cette conversation philosophique, tandis que le petit vacher, accroupi, rassemblé sur lui-même, *tremblait la fièvre*.

La Robin, jugeant, à la physionomie de son interlocuteur, qu'il ne se trouvait pas encore complètement édifié, ajouta :

— Vois-tu, Simon, si notre sort était de manger de ces bonnes choses-là, au lieu de notre pâtée... nous les mangerions; mais puis que nous n'en mangeons pas, ni le maître non plus... c'est donc pas notre sort.

— Mais, tonnerre de Dieu! s'écria le charretier à bout de raisonnement, à qui c'est-y donc le sort de les manger, ces bonnes choses?

— C'est le sort des gens riches des bourgs et des villes, puisqu'ils les achètent et qu'ils les mangent, répondit la Robin (2).

— Comme c'est leur sort d'acheter nos veaux, nos moutons, nos bœufs, dont nous ne goûtons jamais.

— Hum!...

(1) On appelle ainsi le blé noir ou sarrazin en Sologne.

(2) On lit dans les œuvres de *Jacques Bujault*, œuvres d'un rare bon sens et d'une admirable intelligence pratique, véritable catéchisme de l'agriculteur:

« La moitié du monde ne sait pas comment vit l'autre; on ne se doute pas qu'il y a dans le département des Deux-Sèvres, beaucoup moins pauvre que la Sologne où nous faisons agir nos personnages, 270 000 individus qui ne mangent jamais ni bœuf, ni veau, ni mouton, et qu'un quart de demi-kilogramme de viande de porc par semaine (un demi-quarteron) suffit à la consommation de chacun. (*Jacques Bujault*, 358. — *Des races porcines craonaises*). En Sologne, il n'y a qu'une petite fraction de la population agricole qui puisse même prétendre à ce demi-quarteron de viande de porc par semaine.

les bœufs qui s'arrangeaient de cette pâtée-là au moins, dit l'autre charretier.

— Vrai, elles sont bien heureuses, bien choyées, ces bêtes-là, reprit Simon; l'autre jour, en allant porter du foin au château, j'ai regardé, en passant, dans le chenil, maître Latrace, le piqueur, leur tremper la soupe.... Ah! mais, c'étaient des têtes de mouton, des tripes, du cœur de bœuf, une vraie soupe de marié!...

— Dam!...tout le monde ne peut pas être des chiens de chasse, non plus..., dit la Robin avec une sorte de résignation naïve, et sans la moindre intention ironique. Le vœu de la fille de ferme parut d'ailleurs si naturel, que ces paroles ne donnèrent lieu à aucun commentaire.

. . . .

Alors ce qui restait de *caillé* et de blé noir dans la terrine fut placé par le petit vacher en dehors de l'étable, sur une auge qu'il recouvrait d'un sceau : c'était le souper de Bruyère, dont le retard à paraître étonnait un peu, mais n'inquiétait pas les gens de la ferme. Comment s'inquiéter d'une créature *charmée?*

Les portes délabrées de l'étable fermées, les deux charretiers, la fille de ferme et le petit vacher se couchèrent pêle-mêle sur la même litière, vêtus comme ils l'étaient, se pressant les uns contre les autres pour avoir chaud, celui-ci se couvrant avec un lambeau de couverture, celui-là avec une mauvaise roulière; car lits, draps et couvertures sont choses généralement inconnues aux races agricoles.

Quant aux incidents obscènes que couvrent souvent de leur ombre ces longues nuits d'hiver ainsi passées dans une métairie solitaire, ou les chaudes nuits d'été, alors qu'au temps de la moisson, les granges regorgent de moissonneurs et de moissonneuses, gîtant pêle-mêle, femmes, hommes, filles, enfants, sur la même paille, pourquoi s'en étonner, ou plutôt,... de quel droit s'en étonner?......

Ici l'auteur signale le droit exorbitant dont jouit le propriétaire, de livrer à toutes les mauvaises chances de la maladie et du vice, les populations que la misère enrôle dans ses fermes.

Est-il une autorité, une loi quelconque qui puisse empêcher cet homme de rendre homicide ce qui devrait être salutaire, stérile ce qui devrait être fécond? Non, cet homme dispose à sa guise d'une fraction du sol de la France.

Et pourtant, voyez l'anomalie étrange.... qu'à la ville une maison quelque peu borgne ou boiteuse empiète d'un pied sur une rue large de trente ou quarante pieds, vite la loi s'émeut.... son cœur saigne, elle s'indigne, elle s'apitoye, elle s'exclame, et, au nom de *l'utilité publique*, elle crie haro sur le propriétaire. De gré ou de force, il est obligé de démolir sa maison. Ne choquait-elle pas la vue? Ne gênait-elle pas quelque peu, dans un endroit donné, la circulation? N'y avait-il pas là effrayante urgence? Enorme péril en la demeure? Ne s'agissait-il pas de la rectitude de l'alignement, de l'élargissement du trottoir?

Aussi, de par l'autorité de la *voirie*, les prétendus droits imprescriptibles de la propriété sont lestement foulés aux pieds, et l'on oblige cet homme à démolir à l'instant sa maison..., maison paternelle peut-être..., maison où peut-être il a vu mourir sa mère.

Cette subordination de l'intérêt privé à l'intérêt de tous part certes d'un principe admirable en soi, résumé par ces mots : l'*utilité publique*. Pour tous les bons esprits, il y a une sainte révolution sociale dans l'intelligente, large et féconde extension de ce principe d'expropriation. Mais pourquoi limiter au seul embellissement des villes les conséquences de ce magnifique principe de fraternité? Pourquoi la société, si radicalement, si légitimement agressive à la *propriété*, à l'individualisme, lorsque en certaines circonstances données, la *propriété*, l'individualisme nuisent au bien-être commun, pourquoi la société reste-t-elle insouciante, désarmée, à l'endroit de questions tout autrement considérables que celles de l'alignement des rues, lorsqu'il s'agit enfin de la fertilisation, de la richesse du pays, et surtout de la vie du plus grand nombre de ses enfants?

PETITE CORRESPONDANCE.

Aux journaux la *Presse judiciaire*, de Riom, l'*Indépendant de la Meuse*, le *Cuorrier de Loir-et-Cher*, le *Mercure ségusien*. — Remerciements.

M. S. à Strasbourg. — Nous avons reçu le travail de M. G., et votre paquet, que nous faisons remettre à son adresse. — Reçu les 101 50. — Les livres vont être expédiés. Comptez sur les alm. — Les abonn. seront servis.

MM. L. F., à Paris, et C. Sch., id. — Reçu votre avis de supplément à la R. — Remerciements affectueux.

M. M. au Havre. — Nous allons rechercher la cause de l'omission.

M. C. à Valence. — Reçu. — Nous expédions les livres.

M. C. J. à Pierrelitte. — Reçu les 66 50.

M. B à La Flèche. — Nous allons remettre les cahiers à M. D., et expédier les journaux qui vous manquent.

M. D. L. à Enghien. — Nous n'avons pas encore vu M. A.

M. C. à Bruxelles. — Reçu les 200. — Merci.

M. L. à Douai. — Reçu les 38. — Nous servons les abonn. — On vous écrira lorsque C. pourra vous aller voir. — Nº de huitaine fin janvier; *Phalange*, fin décembre.

M. V. H. à Rouen. — Bravo!

A tous. — En expédiant séparément chaque livraison de la *Théorie de l'unité univ.*, par les messageries, il en coûterait extrêmement cher. Voici les moyens à employer : 1º se réunir une dixaine de souscript. pour demander un envoi commun; 2º prendre l'ouvrage entier, qui est en vente : les frais de poste seront de 4 50, ce qui élève le prix total à 22 50; 3º s'adresser à un libraire de la localité, pour qu'il fasse prendre l'ouvrage chez nous par son correspondant à Paris.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 10 septembre 1846. — GUÉPIN, couvreur, aux Thernes, rue de l'Arcade, 11. Juge-commissaire, M. Deulère fils; syndic provisoire, M. Baudoin, rue d'Argenteuil, 36.

GIBLET, fabricant de chapeaux, rue du Plâtre-Sainte-Avoye, 9. Juge-commissaire, M. Leroy; syndic provisoire, M. Magnier, rue Taitbout, 14.

4 0/0 J.	»	106 90	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp.	»	392 50
— fin Ct	»	» »»	— Gouin	»	1215 »»
B. du Trés.	»	» »/»	— Ganu		1200 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0	d. 50	»» »»	»» »»	84 50	84 55
5 p. 0/0	d. 50	» »»	» »»	»» »»	119 40

REPORTS.	du Ct à fin du mois		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	07 1/2	»» »/»	15 »/»	12 »/»
5 p. 0/0	15 »/»	»» »/»	32 1/2	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct de cours	»	»/»	ROM. Det C.		102 1/2
Récép. Rotsch.	»	»»» »»	BELG. 2 1/2	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2	»	»»» »/»
— — pass.	»	» »/»	— dº 1840	»	103 1/2
— 3 p. 0/0	»	39 »/»	— dº 1842	»	»»» »/»
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque	»	930 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— dº Em. 1841.	»	1120 »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT	»	1232 50
HAITI	»	» »/»	AUTRICHE	»	»»» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»

V. r. gauc.	292 50
Paris à Se.	»» »»
— à Orléans	1267 50
— à Rouen.	973 50
R.-Havre.	737 50
Avignon	947 50
Str. à Bâle.	236 25
Paris-Str.	503 75
Tours-Nant	548 »»
Orl.-Vierz.	637 50
C. du Nord	722 »»
Famp.-Has.	»»» »»
Diep.-Féc.	265 »»
Boul. à Am.	»»» »»
[illegible]	[illegible] »»
Mont. à Tr.	372 50
Paris-Lyon	531 25
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	6025 »»
Lin Maber	615 »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 88; courant du mois, 89-50; 3 derniers mois, 90; 4 premiers 1847, 93.

Lille. — Colza, 80; œillette rousse, »»; lin, »»; cameline, »». — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 137 à 138; courant du mois 136, octobre, 132; novembre et décembre, 128 à 130; 4 premiers 1847, 125; mois du milieu »»».

Savons — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 108 fr. les 100 kil.; ordres de livraison, 108 fr.

THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE de Ch. Fourier. Souscription à 50 c. la livraison de 48 à 72 pages d'impression, format in-8º. L'ouvrage entier formera 40 livraisons et coûtera 20 fr. Le mode de vente par livraisons du principal ouvrage de Fourier obtient tout le succès que s'était promis la *Librairie sociétaire*. La 4e livraison est en vente rue de Seine, 10. (*Voir aux Annonces pour les conditions*).

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN pour 1847 est sur le point de paraître. Il est orné d'un portrait de Fourier et d'un grand nombre de jolies vignettes. Nous n'hésitons pas à l'annoncer comme un livre attrayant. Nos amis savent combien il importe de faire pénétrer dans toutes les classes et dans tous les rangs ce nouvel organe de propagation. Il faut que cette année ils en placent 50 mille exemplaires. — 50 c. l'exemplaire; 12 exemplaires *franco* pour 5 fr. — A la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10. (*Voir aux Annonces*). Il sera fait des conditions spéciales aux *Librairies sociétaires locales*.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

COMMENTAIRE SUR LA SAISIE IMMOBILIÈRE, par C. JACOB, avocat à la cour royale de Paris. — 2 vol., 15 fr. Cet ouvrage est un commentaire sur la loi du 2 juin 1841, concernant la saisie immobilière et les diverses ventes faites en justice ou par autorisation de justice des biens immeubles. Le premier volume, plus spécialement consacré à la poursuite sur saisie immobilière, se termine par un travail comprenant le tableau de tous les actes et le maintien des délais, l'exposé des énonciations qu'ils doivent renfermer et l'indication des formalités à remplir; les tableaux sont suivis d'un formulaire contenant les modèles de tous les actes. Le second volume est consacré à la discussion des incidents de la saisie immobilière et des autres ventes de biens immeubles faites avec intervention de justice. Un chapitre est consacré à chaque mode de vente. L'auteur traite ensuite de la surenchère sur aliénation volontaire, et pour présenter un travail complet, il a également donné le commentaire du titre du code de procédure consacré à l'ordre. Enfin, le dernier chapitre comprend le commentaire de la loi nouvelle sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. — 2 vol. in-8º. Prix : 15 fr.

CODE DES PRUD'HOMMES, par C. JACOB, avocat, contenant 1º l'ordonnance royale du 29 décembre 1844, le texte des lois et décrets relatifs à la juridiction et organisation des prud'hommes aux marques des fabricants et contrefaçon; 2º l'application faite par la jurisprudence. — 1 vol. Prix : 75 c.

Chez l'auteur, rue Saint-Honoré, 108, et chez Marescq, libraire, rue Git-le-Cœur, 11.

PIANOS A NOUVEAU PUPITRE d'accompagnement, breveté, sans garantie du gouvernement, fabrique de H. Barthélemy, auteur de divers perfectionnements pour la solidité et la faculté de l'*accord*, ainsi que de nouveaux pupitres d'accompagnement. Ce nouveau système permet d'adapter cinq pupitres au *piano*; avec ce *piano* ainsi garni de *pupitres*, on peut exécuter un quintette avec grande économie de place et d'argent.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE. Le Roudier frères, rue Saint-Martin, 103.

PEINTURE, VITRERIE, DÉCORS. Parot, rue du Faubourg du Temple, 44.

CHAPEAUX de tous prix et de toutes qualités. Gaspart, fabricant, rue du Coq-Héron, nº 3.

BOTTERIE ET CORDONNERIE pour hommes. Carpentier, rue Coquillère, 3.

ASSURANCES *contre l'Incendie et sur la vie.* M. Voluzan se charge de faire les assurances aux diverses compagnies de Paris, et de donner tous les renseignements à ce sujet. S'adresser place Saint-Antoine, 5.

CAFÉ D'APOLLON, rue du Roule, 3, avec billard au premier. On y trouve en lecture tous les journaux allemands, la *Démocratie pacifique* et les principaux journaux de Paris.

VINS FINS ET LIQUEURS, Choix complet de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Madère, vin d'Espagne et Muscat; eaux-de-vie, kirsch, anisette, etc. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 28.

TABLE D'HOTE. Dîner à 6 heures. Prix [illegible]. Jacotin, rue Saint-Pierre-Montmartre, 10, au 2e. On y lit la *Démocratie pacifique*.

HALLE DE PARIS.

Froment, 24-66 à 28. Seigle 16 à 19. Orge 13 à 14. Avoine 10—50 à 12—50.

SUIFS, OLÉINES ET STÉARINES.

Paris, suifs de place, 66 fr. les 50 kil.; de Russie 66-30 à 67 fr.; en branche 48 à 51.— Oléines 80 à 82 fr. les 100 kil.— Stéarines, 280.

VINS.

Bordeaux, Marseille, Cognac, Carcassonne, et en général le Midi, annoncent une récolte de 1/3 inférieure à la moyenne; la qualité dépassera celle des meilleures années.

Rhin et Moselle : Qualité supérieure et quantité surpassant la moyenne.

Zône moyenne: Nantes, Tours, Orléans, Bourgogne, Mâconnais, Lyonnais, quantité moyenne; qualité supérieure à 1825 et 1811.

Saint-Quentin (Aisne). From. 26—30. Avoine 6—58. — Soissons, from. 24—21 à 25—85.

Amiens (Somme). From. 23—50 à 27—25. — Roye, from., 25 à 27.

Angoulême (Charente). From. prix moyen 22—59. Seigle 20. Baillage, 15. Avoine 10.

Aire (Pas-de-Calais). From. 21 à 26. Seigle 14—50. Sucrion 12 à 13. Avoine 7—50 à 8—50. Fèves 17 à 20. œillette 27 à 28. Colza 24—30 à 25—50.

Douai (Nord). From. 22 à 27—25. Escourgeon 13 à 14. Seigle 16 à 17. Avoine 7—75. Colza 24 à 26. œillette 24 à 29.

Altkirch (Haut Rhin). From. 30 à 33. Seigle 27 à 29. Avoine 6 à 8. — Mulhouse, from. 30 à 32.

Nîmes (Gard). From. 23 à 27—50. Seigle 18—50. Orge 12 à 13. Avoine 10—20.

Toulouse (Haute-Garonne). From. 21—50 à 24. Seigle 15—80. Orge 12. Avoine 10—25.

Strasbourg (Bas-Rhin). From. 32 à 33. Seigle 22 à 23. Avoine 10.

Saint-Dié (Vosges). From. 30—80. Seigle 21—20. Avoine 6—75.

Saint-Florentin (Yonne). From. 20 à 27. Seigle 16—50 à 18—50. Orge 8—50 à 12. Avoine 8—25 à 10.

Troyes (Aube). From. 25 à 29—50. Seigle 17 à 20—50. Orge 12—50 à 14—50. Avoine 8—50 à 10.

Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire). From. 26—50 à 28—75. Seigle 23—75. Orge 17. Maïs 20. Avoine 10. Navette 23—50. Colza 23.

DIMINUTION DE PRIX.

LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Seine, 10.

ŒUVRES DE CH. FOURIER

6 VOLUMES FORMAT IN-8°. **Prix : 28 fr.**

Chaque ouvrage se vend séparément, savoir :

LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL, 1 vol. compacte, au lieu de **6** fr. — **5** fr. || **LA THÉORIE DES QUATRE MOUVEMENTS,** 1 vol., au lieu de **7** fr. **50** — **6** fr.

LA THEORIE DE L'UNITE UNIVERSELLE, 2e édition, augmentée du Sommaire, d'un chapitre de Fourier, sur le Libre Arbitre, du Plan du Traité de l'Attraction passionnelle, et 4 vignettes comme il est dit ci-dessous; 4 forts volumes, au lieu de **24** fr. — **18** fr.

Pour faciliter l'acquisition de ce dernier ouvrage, le plus important des écrits de Fourier, il est ouvert une

SOUSCRIPTION A LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER,

50 centimes LA LIVRAISON de 48 à 72 pages d'impression. Une livraison chaque dimanche.

Les souscripteurs recevront en outre : 1° le dessin de la Tombe de Fourier; 2° la Vue du Phalanstère; 3° la Rédemption terrestre, dessin de M. Papety; 4° le Portrait de Fourier, gravure sur bois d'après le dessin de M. Gigoux.

L'OUVRAGE ENTIER FORMERA **40 livraisons,** et reviendra en somme à **20** fr.

Les personnes qui paieront 10 livraisons d'avance les recevront à domicile, au fur et à mesure de leur publication. Les Souscripteurs à 12 exemplaires en recevront un 13e *gratis*.

La quatrième livraison est en vente aujourd'hui, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

On peut souscrire et retirer, dans les départements, les livraisons ou l'ouvrage entier, chez nos correspondants, connus la plupart de nos Abonnés.

à la Librairie sociétaire, rue de SEINE, 10, et, à partir du 15 octobre prochain, rue de BEAUNE, 2,



Pour paraître d'ici à peu de jours,

ALMANACH PHALANSTÉRIEN

POUR 1847.

Un beau volume in-16, orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : **50 CENTIMES**, ET PAR LA POSTE : **80 CENTIMES.**

Les personnes qui prendront à la fois douze Almanachs au Bureau de la Librairie sociétaire, rue de Seine, 10, les recevront pour CINQ frans. Celles qui nous adresseront de la province une demande FRANCO, accompagnée d'un bon de SIX francs sur la poste ou sur une maison de Paris, recevront aussi FRANCO une douzaine d'Almanachs. Celles qui nous enverront le prix de cent Almanachs, c'est-à-dire 50 fr., recevront 130 Almanachs.

On trouve, à la même Librairie, des Almanachs pour 1845 et pour 1846, aux mêmes prix que ci-dessus. La Librairie sociétaire adresse *franco* son Catalogue à toute personne qui en fait la demande.

PETITS LIVRES SOCIÉTAIRES A BAS PRIX :

EXPOSITION ABRÉGÉE DU SYSTÈME PHALANSTÉRIEN, suivi de : *Etudes sur quelques problèmes fondamentaux de la destinée sociale*, par VICTOR CONSIDERANT. 3e édition. in-32 compacte. Prix, 0,60 cent., et par la poste, 0,75 c. — Les 12 exemplaires, 6 fr., et par la poste, 7 fr. 75.

Le **MÊME OUVRAGE,** moins les *Etudes*. — Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,35 c. — Les 12 exemplaires, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE à l'usage des Ignorants et des Savants (extrait de *Débâcle de la Politique*), par V. CONSIDERANT.—Prix, 0,40 c., et par la poste, 0,50 c.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'ASSOCIATION, par MATH. BRIANCOURT. Prix, 0,80 cent., et par la poste, 1 fr. — Les 12 exempl., 8 fr., et par la poste, 10 fr.

PRÉCIS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL (extrait du précédent). Prix, 0,30 cent., et par la poste, 0,35 c. — Les 12 exempl., 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50.

IMMORALITÉ DE LA DOCTRINE DE FOURIER. — Brochure in-8 de 48 pages. — Prix, 0,35 cent., et par la poste, 0,50 c.

LES ENFANTS AU PHALANSTÈRE, dialogue sur l'éducation (extrait du FOU DU PALAIS-ROYAL), par F. CANTAGREL, in-32. — Prix : 0,40 c., par la poste, 0,50 c.

DE LA POLITIQUE NOUVELLE, convenant aux intérêts actuels de la société, par V. CONSIDERANT (2e édit.).—Prix, 0,15 c., par la poste, 0,20 c.

LES FRUITIÈRES DU JURA OU ASSOCIATION DOMESTIQUE pour la fabrication du fromage de Gruyères, par W. Gagneur, br. in-18. — Prix, 0,40 c., par la poste, 0,50 c.

Les différentes publications de l'École Sociétaire sont en vente aux adresses suivantes :

AMYOT, 6, rue de la Paix.
BRÉAUTÉ, 39, passage Choiseul.
CHARPENTIER, 7, galerie d'Orléans.
DENTU, 13, galerie d'Orléans.
GAUVAIN, 177, rue Saint-Antoine.
GONTIER, 10 bis, rue Rivoli.
JONAS, passage du Grand-Cerf.
LAVIGNE (veuve), passage de l'Ancre.
TRUCHY, 18, boulevart des Italiens.

On trouve les mêmes publications en vente et en lecture aux adresses ci-après :

BLOSS, 7, pass. du Commerce-St-André-des-Arts. | **Cercle Valois, Palais-Royal, 156, galerie Valois.** | **LAFITTE, 61, passage des Panoramas.**

AVIS AUX VOYAGEURS.

Les bateaux à vapeur de la Loire continuent régulièrement leur service entre Tours et Nantes, pour 12 FRANCS.

Deux départs tous les matins de Tours, à six heures et demie et à onze heures.

Messieurs les Voyageurs sont priés d'être en garde contre tous **AVIS INTÉRESSÉS** qui tendraient à leur faire croire que les bateaux ne marchent pas; la crue des eaux en Loire assure au contraire un service prompt et régulier. Correspondance des bateaux de Nantes à Bordeaux pour **12 FRANCS** en 24 heures.

S'adresser, pour renseignements et prendre les places, à tous les bureaux d'omnibus des chemins de fer d'Orléans et de Tours, et à l'agent **des bateaux** de la Loire, **M. A. CHATEAUNEUF** jeune, agent des bateaux à vapeur pour **SAINT-PÉTERSBOURG, HAMBOURG, ROTTERDAM, MORLAIX**, etc., 8, boulevart Montmartre.

BANDAGES A BRISURES.

Nouveaux **BANDAGES A BRISURES, PELOTES FIXES ET A RESSORTS MOBILES,** s'ajustant d'eux-mêmes sans sous-cuisses et sans fatiguer les hanches; approuvés et reconnus supérieurs aux bandages anglais, par l'Académie royale de médecine de Paris, de l'invention de **URAT FRERES,** chirurgiens herniaires de la maison du roi et de la marine royale, successeurs de leur père, rue Mandar, 12. Nous prévenons les personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance de ne pas confondre notre maison avec celles qui existent aux deux extrémités de la rue Mandar.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,

dédiée

AUX MÈRES DE FAMILLE,

PAR V. CONSIDERANT,

ancien élève de l'École polyt.

Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

Imprimerie Lange-Lévy, rue du Croissant, 16.

gne. On a sujet de croire qu'il a passé à Honfleur avec Cabrera, et qu'il se sera ensuite embarqué au Havre pour l'Angleterre ; au moment où l'éveil était donné à la police du Havre, les voyageurs suspects étaient déjà en mer. Le gouvernement fait surveiller soigneusement la frontière espagnole ; mais les carlistes sont encore nombreux en Espagne, et il n'est pas impossible que le fils de don Carlos parvienne à tromper la vigilance des gardes. On assure que le prince est énergique et n'a rien de cette indécision qui nuisait tant à don Carlos. Il s'annonce, de plus, avec des idées progressives qui peuvent lui donner quelque accès auprès des mécontents espagnols. Au reste, la teneur même de la proclamation qu'il a faite prouve que les libéraux feraient une immense faute en lui accordant leur confiance ; s'il promet des institutions libérales, il les ordonne de son plein droit ; c'est toujours le roi absolu qui parle.

Le préfet de Bourges a été mandé à Paris ; il paraît qu'on entend faire retomber sur lui la faute de l'évasion. Il est certain que dans les circonstances actuelles cette évasion est un malheur pour l'Espagne, qui peut se voir livrée à une nouvelle guerre civile, et pour la dynastie dont le succès se trouve entravé par de nouveaux embarras.

Le langage des journaux anglais, assez calme d'abord, augmente chaque jour de virulence.

Le roi Louis-Philippe y est attaqué de la manière la plus outrageuse, et M. Bresson, notre agent en Espagne, est comparé, par les journaux d'outre-Manche, à un séducteur nocturne, qui va la nuit armé dans les maisons pour ravir l'honneur aux jeunes filles. Le *Times*, le *Morning Chronicle* et le *Sun*, font ouvertement appel à la résistance armée du peuple espagnol. Ils remettent sous les yeux de l'Espagne la proclamation de Murat qui mettait Madrid en état de siége ; ils somment le gouvernement anglais de s'opposer énergiquement à l'alliance projetée et cherchent à faire croire que le duc de Montpensier pourrait bien être assassiné à son arrivée en Espagne. Le langage des journaux espagnols n'est guères moins énergique.

La pétition dont nous avons donné la traduction a été présentée couverte de 5 505 signatures ; la précipitation avec laquelle il a fallu la remettre a empêché de mentionner l'adhésion de plus de mille citoyens de tout état, qui ont écrit à Madrid dans ce but.

L'*Eco del Comercio*, qui rapporte ces faits, ajoute que la pétition a été remise à la reine même, qui, contre l'habitude, l'a gardée, en annonçant qu'elle en parlerait à ses ministres ; elle a, en effet, mandé Isturitz sur-le-champ, mais il se trouvait absent.

La reine, inaccessible jusqu'ici, n'a pu, ajoute l'*Eco*, entendre la voix du peuple espagnol ; tous ceux qui l'entourent, ministres et courtisans, ne lui conseillent que l'audace. Quand elle sort du palais, elle est en voiture, sans qu'à son entrée ou à sa sortie personne ne puisse l'aborder ni lui présenter une pétition. La voix de plus de cinq mille citoyens, qui lui dénoncent les désastreuses conséquences de l'union de l'infante à un prince français, lui semblera sans doute digne de quelque attention...

Le même journal donne le texte d'une autre pétition, adressée au congrès. Elle ne contient aucun motif nouveau, cependant nous y remarquons le passage suivant :

Si contre le désir et les vœux de la nation, la Providence voulait que, par malheur, la reine fermât les yeux sans laisser de successeur, et que l'infante héritière vint également à mourir, croit-on qu'il ne s'élèverait pas des difficultés graves, et que les parents de l'infant don Francisco, qui auraient des droits légitimes, laissassent sans protester le pouvoir royal aux descendants de l'infante et du duc de Montpensier ? Qu'arriverait-il en pareille circonstance ? quel juge prononcerait ? Si nous étions sûrs qu'on ne fit appel qu'aux droits politiques, nous pourrions nous résigner ; mais ce n'est pas ainsi que se résolvent les questions chez nous, elles se résolvent par le sang ; la question de l'héritage se déciderait par une guerre entre les Espagnols et l'étranger.

Des pétitions, couvertes de nombreuses signatures, ont été également adressées à la reine, de Xaramilla et de Badajoz ; une autre a été présentée, sous forme de félicitation, au futur mari de la reine, par un grand nombre d'habitants de Caceres.

Nous avons rendu compte de la séance que le congrès et le sénat ont tenue le 14. Le 15, le congrès ne s'est occupé que de vérifications de pouvoirs ; plusieurs députés ont été renvoyés devant les électeurs. Le sénat s'est rendu en corps auprès de la reine et a donné lecture de l'adresse suivante, adoptée la veille avec cette célérité dont notre chambre des pairs nous a donné l'idée :

« Madame, le sénat approche des marches du trône à l'occasion si heureuse de la conclusion du mariage de Votre Majesté avec un digne prince de votre propre famille. Il vous félicite en même temps pour l'union de votre auguste sœur, héritière immédiate du trône, avec un autre rejeton d'une illustre famille royale alliée de l'Espagne et enfant d'une grande nation qui, après avoir traversé de longues adversités, jouit aujourd'hui de l'admirable prospérité, fruit constant des institutions où la liberté et l'ordre sont réunis à l'ombre des lois tutélaires strictement observées.

» Veuille le ciel, Madame, combler de biens et de bonheur cette double union ; que la divine Providence, qui a protégé Votre Majesté d'une manière si visible depuis son berceau en la conservant au milieu de tant de vissicitudes et de troubles, étende ses faveurs sur la nation généreuse dont les destinées vous sont confiées ! Puisse l'Espagne, dans la nouvelle ère de paix et de réconciliation que le gouvernement de Votre Majesté annonce au sénat en lui notifiant cette heureuse nouvelle, montrer au monde le spectacle d'une nation riche et prospère ! Puisse Votre Majesté être heureuse au sein de sa famille accrue d'une nombreuse postérité ; puisse-t-elle être grande et magnanime pendant un règne long et glorieux, pour être ensuite justement célébrée un jour dans notre histoire nationale !

La reine répondit en ces termes :

« Messieurs les sénateurs, je reçois avec la plus profonde émotion les félicitations que vous m'adressez pour mon union avec mon auguste cousin et celle de ma sœur chérie avec l'illustre duc de Mont-

La commission du congrès n'a pas non plus fait attendre son travail ; il est entièrement approbatif du double mariage. En voici le texte qui nous parvient par voie anglaise :

« Madame, le congrès des députés a entendu avec le plus profond respect la communication que Votre Majesté a bien voulu lui adresser par l'organe de ses ministres, et d'après laquelle Votre Majesté est décidée à contracter mariage avec son illustre cousin, l'infant don Francisco de Asis Maria de Bourbon : le congrès félicite Votre Majesté d'avoir su, tout en assurant son propre bonheur, le concilier d'une manière si remarquable avec le bien-être et la prospérité de la nation dont la Providence lui a confié les destinées. Le congrès ne se réjouit pas moins d'apprendre que Votre Majesté a daigné accorder son approbation royale au mariage projeté de S. A. R. l'infante Dona Maria-Luisa-Fernanda de Bourbon, illustre sœur de Votre Majesté, et actuellement héritière immédiate de la couronne, avec S. A. R. le prince Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier.

» Le congrès qui, en toute occasion, a donné les preuves les moins équivoques de son amour pour le trône et de son attachement pour les institutions représentatives, ne peut manquer de s'applaudir avec Votre Majesté, de la sage combinaison d'un double mariage qui satisfait les désirs du peuple espagnol, si hautement intéressé au bonheur domestique de Votre Majesté, et de son illustre sœur, et qui affermit en même temps la monarchie constitutionnelle. Le congrès, Madame, s'associant avec empressement aux espérances consolantes qu'entretient le cœur magnanime de Votre Majesté, a la confiance qu'avec l'aide du Tout-Puissant, la ferme volonté de Votre Majesté, les efforts du gouvernement et la coopération des cortès, la nouvelle ère de paix et de bonheur annoncée par Votre Majesté, sera d'autant plus durable, que la soumission aux lois sera plus absolue, l'oubli des discordes passées plus complet, et l'union de tous les Espagnols plus sincère. »

Dans la séance du 18, cette adresse a été votée à l'unanimité moins une voix. Le paragraphe relatif à la reine avait été voté à l'unanimité. Sur le paragraphe relatif à l'infante, 19 membres se sont abstenus ; 1 a voté contre : total 160, ou 159 (contre celle de M. Orense).

On avait annoncé que l'Autriche se préparait à combattre le mariage de l'infante, indirectement cependant, puisqu'elle ne reconnaît pas encore Isabelle ; nous ne savons ce qu'il faut croire de cette nouvelle. Est-ce dans le but de se mettre en règle pour cette occurrence ou pour une autre semblable ? Est-ce justice tardive ? Nous l'ignorons, mais il paraît, la *Gazette de Cologne* l'assure du moins, que les trois puissances du Nord vont reconnaître le gouvernement espagnol. Le journal prussien indique déjà la marche qui va être suivie pour l'accomplissement de cet acte. Quoi qu'il en soit, cette déclaration ne manquerait pas d'exercer une influence défavorable sur les partisans du comte de Montémolin, habitués, comme tous les légitimistes, à attendre le mot d'ordre des puissances absolutistes du Nord.

Ainsi que nous l'avions annoncé, des banquets réformistes ont eu lieu hier à Paris. On en a compté une soixantaine, réunissant près

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 22 SEPTEMBRE 1846.

LE GRIOTTE

Voyage en Sénégambie.

INTRODUCTION.

L'*Atala* de Châteaubriand est le premier livre que j'aie lu, aussi le premier caprice de mon imagination a été de visiter un de ces peuples encore dans l'état primitif de la nature.

J'aurais désiré aller dans l'Inde ou dans l'Amérique, mais le hasard m'a conduit au *Sénégal*, pays aimé de Mungo-Park et d'Adamson.

Pendant deux années j'ai parcouru ces déserts et j'ai vécu avec ces hommes qui sont restés tels que Dieu les a faits.

Je serais heureux si je pouvais faire partager au lecteur toutes les joies, toutes les incroyables surprises que j'ai eues pendant mon voyage, mais hélas ! je suis trop inhabile écrivain, et malgré tous mes efforts, mes descriptions seront sans doute bien au-dessous de ce que j'ai vu.

Je vais commencer par vous faire connaître le pays, ensuite je vous ferai voyager avec moi dans l'intérieur des terres en vous initiant à toutes mes aventures, puis je terminerai par une histoire que m'a confiée un poète du Sahel. Je l'ai trouvée d'autant plus intéressante que les faits en sont vrais et qu'elle explique la fondation de Tombouctou, cette ville extraordinaire qui nous est encore cachée sous un voile si mystérieux.

S'il fallait en croire d'anciennes chroniques, les Dieppois seraient venus, dès le commencement du quatorzième siècle, s'établir sur la côte occidentale d'Afrique ; mais c'est principalement depuis les voyages des Portugais, vers le milieu du quinzième siècle, que les Européens l'ont connue et ont commencé à établir des comptoirs vers l'embouchure du Sénégal où nous sommes en ce moment.

Il y a donc pour le moins quatre cents ans que des hommes civilisés habitent ce pays. Eh bien, rien n'est plus étonnant ! on dirait que cette colonie n'est fondée que depuis quelques années, tellement le contact des Européens y a produit peu d'effet.

Ce sont toujours des tribus de Maures et de Nègres qui errent confusément dans ces immenses plaines incultes : ni dans l'esprit des indigènes, ni sur le sol, aucune part on ne remarque la présence des Européens. Ils sont établis sur l'île St.-Louis et n'en sortent jamais ; comme militaires ce sont des soldats noirs qui nous représentent dans tous nos postes de l'intérieur, et pour le commerce ce sont aussi des nègres qui vont aux escales traiter au nom des négociants européens qui restent à St.-Louis. L'île St.-Louis est à sept lieues de l'embouchure du Sénégal : c'est un banc de sable de 2 000 mètres de longueur, sur une largeur qui varie de 200 à 300 mètres. Il est entouré par deux bras du fleuve dont l'un à l'Est a près de 300 toises, et l'autre 200, à l'Ouest, où il n'est séparé de la mer que par une langue de terre peu considérable.

L'île St.-Louis est par 16° quelques minutes latitude nord, et par 18° 48' de longitude ouest. Le sol en est partout sablonneux, presque de niveau avec le fleuve ou même placé au-dessous des eaux pendant l'hivernage. Il est plat ou très peu incliné, quelquefois cependant il présente des inclinaisons partielles vers le centre, ce qui produit des cloaques et des fondrières. Quelques cocotiers rabougris à l'extrémité nord, un petit nombre d'arbres dans le jardin du gouvernement sont les seuls végétaux qui s'y trouvent. Les Européens et les mulâtres y ont des habitations assez saines et bien disposées. Les nègres esclaves ou libres s'y logent dans des cases en roseaux, absolument semblables à celles qu'ils se construisent dans l'intérieur du pays.

Lorsqu'on sait combien est terrible le climat du Sénégal, on n'est point étonné que les Européens en aient été trop effrayés pour chercher à s'y établir. Mais aussi quand on s'élève à une plus grande fermeté de caractère, à de plus hautes résolutions, on déplore la légèreté des voyageurs qui n'ont tous pensé qu'à faire une fortune rapide, sans s'inquiéter d'améliorer le sol qui l'eût rendue plus assurée.

Comme un établissement dans un pays nouveau n'est sûr et durable qu'autant que le climat n'y épuise pas les populations et qu'il permet au contraire le libre développement des facultés de l'homme, il en résulte qu'il faut d'abord en étudier le climat et le sol, afin de l'améliorer, de le sanifier.

C'est à cette occasion que l'intelligence doit reprendre son empire sur la matière, et que la civilisation doit triompher de la barbarie.

La Sénégambie est certainement la partie de l'Afrique la plus accessible et la plus propre à établir des communications avec le cœur du pays, et sous ce double rapport elle doit mériter toute l'attention des politiques et des philanthropes.

Les régions traversées par le Sénégal peuvent se diviser en trois principales terrasses. La première ou la supérieure de ces terrasses est une contrée montagneuse qui s'étend depuis les rapides de la Gambie jusqu'au Niger ; elle embrasse une étendue de 40° de l'est à l'ouest. Au sud, elle confine au plateau supérieur ; au nord, elle se dégrade en plaines immenses. Cette terrasse forme la ligne de partage des eaux du Sénégal et du Niger ; le sol, en grande partie cultivé, y contient du chiste, des quartz et des pierres ferrugineuses.

La deuxième terrasse, placée immédiatement au dessous de la première, l'entoure comme d'une ceinture de montagnes, elle est traversée par le Sénégal qui s'y précipite en formant des rapides, après lesquels il coule large et navigable sur les terrains plats. Ce pays, bien arrosé, couvert de beaux pâturages et de plantations, est surtout remarquable par ses richesses minérales. Il est très chaud, mais cependant susceptible d'être habité par des Européens qui en amélioreraient le sol ; l'or y est très abondant dans les collines et les sables mouvants ; il se trouve dans une terre argileuse où il est mêlé avec du fer et peut-être du platine.

La troisième terrasse, formée par les terrains bas ou d'alluvion, commence dans le pays de Galam, au dessous des rapides du Sénégal ; elle est la plus importante à étudier, parce qu'elle est la plus fréquentée par les Européens.

Le sol de cette partie est généralement peu incliné ; il se continue vers le nord avec le grand désert dont il est la terminaison ; au sud il se prolonge en plaines fertiles vers les rives de la Gambie. La structure de son sol est fondamentalement celle du désert ; la base en est constituée par un mélange de rochers et de cailloux. La surface est formée par des alluvions.

Ces alluvions sont de deux sortes : les premières, qui couvrent la plus grande partie de la surface, sont purement sablonneuses ; les autres sont les moins considérables, mais les plus importantes. Elles sont formées par le fleuve qui, dans la saison des pluies, répand dans la campagne ses eaux chargées de limon. Ce limon tend à neutraliser sur toute la rive méridionale du fleuve la nature aride du désert ; il est le principe de la végétation et de toute activité organique. Tant que la chaleur humide le féconde, les créations les plus variées animent et embellissent la terre ; mais elles se flétrissent dès qu'il se réduit en poussière.

Le système d'eau qui arrose la Sénégambie est extrêmement simple ; un fleuve traverse ce pays. C'est le Sénégal, nommé *Bafing* par les Maures et les Mandingues ; *Deuguch*, par les Joloffs ; *Mayo*, *Solle*, par quelques peuplades ; et *Sena* ou *Sanaga*, par les Portugais.

La source du Sénégal, sous le 11e degré de latitude, est à environ 20 lieues ouest de celle du Niger, et à 30 lieues est de celle de la Gambie.

Dans son cours supérieur, ce fleuve reçoit de nombreux affluents, dont trois se distinguent par leur grandeur : le Baling, le Cocora et le Félénée.

Le Sénégal a peu d'eau pendant huit mois ; aussi n'est-il navigable qu'à 60 lieues de son embouchure. Alors il coule lentement sur un lit rétréci et ses eaux facilement refoulées par les flots de la mer sont salées jusqu'à 25 à 40 lieues des côtes.

Après le solstice d'été la scène change subitement ; les pluies tombées dans le haut pays font grossir le fleuve ; il se précipite avec fracas du haut des cataractes, traverse avec une vitesse de six milles le pays de Bacquel, en élevant ses eaux à 30 et 40 pieds au dessus de son niveau ordinaire. Tant que durent les crues périodiques, la campagne, comme celle de l'Égypte, présente l'image d'une vaste plaine d'eau parsemée de villages ; l'eau du fleuve est alors douce jus-

tions, mais beaucoup de réunions.

Suisse.

(Correspondance particulière de la *Démocratie pacifique*.)

Zurich, le 14 septembre 1846.

La diète vient de se dissoudre après des débats d'une vivacité telle, que l'on se souviendra longtemps de la session ordinaire de 1846. On eût dit vraiment que les chaleurs caniculaires avaient mis en jeu tous les ressorts des passions haineuses qui, longtemps concentrées, éclataient comme la foudre. Cette tempête est-elle le prélude de nouveaux bouleversements, ou bien doit-elle nous rendre un ciel serein? Nous ne pourrions répondre à cette question, mais nous nous empressons de reconnaître que la ligne de conduite sévère et souvent énergique des députés de la Suisse éclairée était absolument nécessaire pour mettre un terme à l'arrogance toujours croissante des ultramontains. Ceux-ci, habitués à tenir en diète le verbe haut, avaient, depuis l'année dernière, tellement exagéré leurs rodomontades, que le séjour de la diète devenait intolérable. Représentants de petits cantons qui forment à peine le quart de la population suisse, ils semblaient vouloir non-seulement en imposer à leurs confédérés, mais encore les ravaler et les insulter, et dès les premiers jours, ils ne leur épargnèrent ni allusions désobligeantes, ni personnalités blessantes pour les députations, ni grossièretés. Mais lorsque les députés radicaux, las de cette étrange conduite, les appelèrent à en répondre sur le terrain, ils furent tout-à-coup aussi pusillanimes qu'ils avaient été violents, et donnèrent ainsi à la Suisse le spectacle de la plus misérable forfanterie.

La première question qui souleva en diète d'intéressants débats, fut celle des ordres étrangers; le canton de Vaud avait proposé, par l'organe de l'un de ses députés, M. Eytel, connu en Suisse par la fermeté de son caractère, d'interdire aux députés des états de porter dans le sein de la haute diète des décorations étrangères, ainsi qu'aux employés fédéraux d'en accepter. Cette proposition était essentiellement justifiée par l'observation de ce qui se passe en Suisse depuis quelques années. Des magistrats de quelques cantons aristocratiques mendient aux ambassadeurs des cordons et des croix, et contribuent ainsi, contre le gré du peuple, à faire perdre à la Suisse son caractère national et son indépendance. M. Eytel développa la proposition de son canton avec une modération et un tact remarquables; mais il avait affaire à des adversaires personnellement intéressés, car dans l'assemblée il n'y avait pas moins d'une dizaine de grands personnages chamarrés de décorations allemandes, sardes, papales, etc. Aussi, voulant défendre leurs prérogatives, les décorés ne surent pas le faire avec convenance; ils crurent pouvoir s'en prendre à la personne du député qui avait fait la proposition; ils essayèrent, les uns de se servir de l'arme du sarcasme, les autres de recourir même au ton de la menace. M. Eytel ne se laissa pas tomber dans ces embûches: dans une réplique écrasante, et Eytel, présentèrent des considérations qui captivèrent l'attention de l'assemblée. Le sujet est vaste, puisqu'il appartient à toute l'histoire de la Suisse, et il fut traité avec autant d'érudition que de profondeur.

La question des jésuites a eu par la votation le même résultat que l'année dernière, c'est à dire qu'aucune majorité n'a pu se former en faveur de l'expulsion de cet ordre; mais la discussion a néanmoins offert un vif intérêt. M. Druey (Vaud) qui, au dire de tous les partis, a le mieux traité la question, s'est d'abord attaché à caractériser le *jésuitisme* dans l'église catholique et le *méthodisme* dans l'église protestante; il a tracé les différences entre ces deux doctrines qu'il a appelées des *excroissances* du christianisme.

Le jésuitisme, a-t-il dit, est au catholicisme ce que le méthodisme est au protestantisme, savoir: une exagération, une excroissance, une mauvaise queue pour tout dire.

L'une et l'autre de ces doctrines, le jésuitisme et le méthodisme, sont aussi fausses dans leurs principes que funestes dans leurs applications. Le méthodisme ne tient pas suffisamment compte des besoins de la nature humaine, il en fait en quelque sorte abstraction, pour asservir l'homme à des chaînes qu'il nous donne pour la parole de Dieu, mais qu'il n'a pu forger qu'en scindant, dénaturant cette parole. Portant pour ainsi dire les mathématiques dans la religion et la morale, il condamne des actes de la vie et des jouissances que la conscience générale approuve cependant, et, sacrifiant le but à la pédanterie dans le choix des moyens, il dégénère en rigorisme ou tout au moins en affectation de rigorisme, car ici l'hypocrisie joue aussi quelquefois son rôle. En un mot, le méthodisme part d'un faux spiritualisme.

Le jésuitisme, au contraire, est un matérialisme. Pour lui, la fin justifie les moyens, le but est tout. Préoccupé de satisfaire aux besoins, surtout à ceux de la vie matérielle, et prenant les désirs pour des besoins, il fait fléchir la règle devant l'exception, le principe devant le fait, dégénérant ainsi en casuitisme, en relâchement et même en immoralité. Pour parvenir à ses fins, il facilite tout, justifie tout, et sait au besoin se faire rigoriste, imposant aux hommes des fardeaux auxquels il ne toucherait pas du bout du doigt.

Le jésuitisme et le méthodisme ont cela de commun qu'ils sont exclusifs, intolérants et dominateurs. L'un et l'autre constituent une aristocratie religieuse et morale, fondement de l'aristocratie sociale et politique: le méthodisme, en n'admettant parmi les élus que le petit nombre, c'est-à-dire ceux qui ont sa foi; le jésuitisme, en dispensant au besoin les classes dites supérieures, de la religion et de la morale dont il fait un moyen d'asservir les masses. L'un et l'autre ont ainsi un profond égoïsme.

Le jésuitisme et le méthodisme sont donc également contraires au christianisme, qui est tout dévouement. En révélant la nature humaine, Dieu a réconcilié l'esprit et la matière, le ciel et la terre; en fixant aux hommes un but élevé, l'amour de Dieu et du prochain, Jésus Christ leur a montré par sa doctrine et par sa vie, les moyens dépourvus de fraude qu'ils doivent employer: ne pas faire aux autres ce que Les principes du méthodisme ont envahi à diverses reprises les églises évangéliques réformées des calvinistes, tandis que le piétisme a trouvé plus d'accès dans d'autres églises protestantes. Mais chaque fois que le méthodisme a acquis une certaine influence, chaque fois surtout que son action s'est fait sentir dans l'enseignement et sur le pouvoir, le peuple a secoué son joug et revendiqué au profit du grand nombre une liberté religieuse dont la secte voulait accaparer le monopole pour une minorité ou une coterie.

Après avoir exposé ces idées générales et d'une application immédiate aux affaires politico-religieuses de la Suisse, M. Druey a peint la société des jésuites *en action*, en Suisse et ailleurs, et il en a montré *à nu* tous les vices et tous les dangers.

Les jésuites occupent la diète helvétique depuis trois ans; ils sont entrés à Lucerne au milieu des feux de la guerre civile que leur appel avait allumés; mais leur règne ne saurait être de longue durée dans les cantons; car l'opinion se prononce chaque jour davantage contre cette puissante société, et l'attrait qu'ont eu les récentes discussions de la diète, non-seulement pour l'auditoire, mais pour toute la nation, prouve jusqu'à la dernière évidence que le sentiment de répulsion des masses à l'égard des disciples de Loyola n'a fait que prendre de l'intensité dans ces derniers temps.

La ligue séparatiste a donné lieu à quatre journées de débats. Dans leurs discours, les Etats qui la composent ont donné des déclarations évasives, portant en substance qu'ils ne voulaient rien tenter contre le pacte fédéral, et que leur alliance avait au contraire pour but de le protéger. Les autres Etats leur ont répondu en disant que, d'un côté, le protocole de leurs conférences les démentait, et que d'un autre côté l'autorité fédérale suffirait à la protection du pacte, sans qu'il soit nécessaire de recourir à d'autres moyens. Les Etats de la ligue ont été en général faibles dans leur défense, à l'exception de Lucerne qui, par l'organe de son député Meyer, a présenté, dans un discours écrit, des arguments très subtils, mais très habilement combinés. On sentait, à l'entendre, que les jésuites sont à Lucerne; c'est dans cette question que M. Frey-Hérosé d'Argovie a lu les fragments de correspondance politique dont nous avons parlé plus haut, et d'où ne résulte rien de moins que le projet conçu par des *Suisses décorés* de livrer la Suisse aux mains de l'étranger et d'en détruire toutes les institutions.

Il est rare qu'une proposition réunisse un grand nombre de voix dans la première session où elle est émise; mais cette fois il n'en a pas été ainsi: les cantons démocrates se sont tous groupés, et la dissolution de la ligue séparatiste a obtenu immédiatement *dix voix, plus les demi-voix de Bâle-Campagne et d'Appenzell-Extérieur*. Ce n'est pas encore la majorité, puisqu'il faut douze voix pour prendre un arrêté; mais ni Bâle-Ville, ni Genève, ni Neuchâtel, ni Saint-Gall n'avaient d'instructions sur cette affaire jetée tout récemment sur le tapis. Bien des raisons font espérer que ces Etats quoique dominés par une étouffante féodalité financière, auront encore assez de sentiment national pour se prononcer contre une al-

---

qu'à la mer; mais elle est trouble et limoneuse.

Les grandes crues durent communément de six semaines à deux mois, du 16 juillet au 15 septembre. C'est dans cette saison que la nature devient plus riche et plus riante; mais, par un funeste contraste, c'est pendant ce temps que l'homme puise dans l'air les miasmes les plus délétères.

Dans un pays aride, à peine rafraîchi pendant huit mois par de légers brouillards, les premières pluies sont reçues comme un présent du ciel; aussi, comme les Egyptiens, qui célèbrent encore par des fêtes les inondations du Nil, les habitants du Sénégal chantent et dansent à cette époque de rénovation.

Sous le rapport des saisons, le Sénégal s'étendant du 14e au 18e degré de latitude nord, et du 18e au 20e de longitude ouest, il se trouve par conséquent entièrement situé dans la zone torride. Cette position fixe d'abord ses relations annuelles avec le soleil. Cet astre en est constamment assez rapproché; l'obliquité de ses rayons n'y dépasse jamais 45° à l'époque où il paraît s'arrêter vers le tropique du capricorne.

La marche apparente du soleil sur cette région est telle, qu'il y est perpendiculaire deux fois l'année, aux premiers jours de mai et d'août. Il résulte de cette action incessante, quoiqu'un peu variable, du soleil, que cette région est constamment chaude, mais alternativement sèche et humide, suivant les degrés de chaleur; aussi n'y distingue-t-on que deux saisons: celle où le soleil, plus ou moins oblique, laisse aux vents du désert leur sécheresse dévorante, et celle où le soleil, placé directement dans cette zone, soulève les eaux, excite une évaporation excessive et prépare ces grandes commotions que signalent des pluies abondantes et des orages.

Cette action du soleil tient d'ailleurs, non seulement à la direction plus ou moins oblique de ses rayons, mais aussi au temps bien plus long qu'il passe sur l'horizon. Les plus longs jours de l'équateur sont de douze heures et trente minutes; les plus longs du Sénégal sont de treize heures environ, tandis que ceux de Paris, par 48° 50', sont de dix-sept heures, ou près d'un tiers plus longs au solstice d'été qu'à l'équinoxe; au contraire, les plus courts sont à Paris de huit heures, et de onze au Sénégal. Il résulte de là une variation bien plus sensible dans l'intensité de la chaleur et de la lumière; les deux extrémités sont beaucoup plus éloignées dans les pays tempérés, les saisons de transition doivent par conséquent y être plus distinctes. Du reste, on conçoit que près de l'équateur les influences soli-lunaires doivent être beaucoup plus sensibles que partout ailleurs, parce que ces astres y sont plus rapprochés de la terre et y ont une force d'attraction plus considérable.

C'est principalement aux équinoxes (époques où le soleil et la lune, placés sur la même parallèle, unissent leur puissance), que cette attraction doit se montrer plus évidente; aussi, sans avoir d'observations concluantes à cet égard, sommes-nous portés à croire à cette influence de la lune, celle du soleil étant incontestable. Ces deux astres, ou tout au moins le dernier, agissent sur l'homme: 1° dans sa densité et ses mouvements; 2° dans sa température; 3° dans son état de sécheresse ou d'humidité; 4° dans son électricité, etc...

Au Sénégal, le baromètre varie peu; il marque toujours 28°, comme sur toutes les terres basses. On dit généralement que l'élévation du mercure varie d'une manière sensible entre les tropiques, et qu'on observe au moins deux fois par jour, dans le baromètre, un mouvement d'ascension et d'abaissement; ayant été privé pendant longtemps d'instruments convenables, je ne puis que rester dans le doute à ce sujet. La pression atmosphérique paraît varier au Sénégal comme par toute la terre, mais cette variation, très sensible pour le corps, ne l'est peut-être pas aux instruments.

La température du Sénégal est à la fois la plus élevée et la plus variable qu'on observe sur le globe. On y remarque les degrés de température les plus éloignés, une chaleur excessive et un frais considérable. Ces variations extrêmes sont tellement brusques dans le règne des vents d'est, que cinq minutes suffisent pour établir une différence de 8 à 10 degrés; ainsi, il m'est arrivé souvent de voir la colonne de mercure élevée par le vent d'est à 40° Réaumur, tomber subitement à 25°, dès que la brise de la mer était venue le remplacer. La température moyenne du milieu du jour peut à peu près être fixée à 26° Réaumur. *Minimum* 17° par un temps couvert, *maximum* 40 à 45° par les vents d'est.

Cette moyenne température est prise à Saint-Louis; à Dagana, à Podhor et surtout à Baquel, la chaleur est beaucoup plus élevée.

Il pleut beaucoup moins au Sénégal que dans un grand nombre de lieux de l'Europe.

D'après les mesures que l'on a prises à l'*udomètre*, il est tombé 26 pouces d'eau dans une année et 17 dans une autre; moyenne présumée: 20 pouces. Or, il en tombe 21 à Nancy, 27 à La Haye, 32 à Zurich, 34 à Pise, 35 à Londres, 37 à Lyon et à Padoue. Mais le Sénégal est certainement le pays qui reçoit le plus d'eau pluviale en moins de temps; car dans les parties les plus pluvieuses de la terre, il y a, terme moyen, un centimètre d'eau par jour pluvieux, et à Saint-Louis elle s'élève jusqu'à 3 centimètres par jour.

Je ne puis donner que bien peu de détails sur les végétaux du Sénégal; les naturalistes ont peu exploré l'Afrique, et les seuls qui aient pénétré dans l'intérieur n'ont donné que des notes imparfaites. Je vais donc me borner à rapporter les simples observations que j'ai pu rapidement faire sur la végétation de ce pays. Ces considérations générales suffiront peut être pour faire connaître les développements dont elle est susceptible.

Vers les sources du Sénégal, une terre grasse et bien arrosée, des vents tempérés par le voisinage des montagnes, favorisent la végétation; aussi la lisière de cette terrasse est bordée de forêts épaisses où la chaleur humide entretient une verdure éternelle.

Dans le pays des pluies, depuis Podhor, jusqu'à la mer, on trouve des conditions souvent opposées; au dessus de Podhor, le terrain légèrement incliné, les eaux douces, les dépôts de terres végétales, favorisent la vie des plantes; aussi voit-on par là des arbres vigoureux, et l'oranger, le citronnier, le grenadier, avec la plupart des légumes de l'Europe, y croissent avec rapidité. Au contraire, sur le plan littoral, dans un rayon de quarante lieues, aussi loin que la mer et le Sahara étendent leur influence, tout ce qui a vie est dans un état de souffrance: le sol, l'air et les eaux s'y opposent au développement des produits.

Le sol s'oppose à la végétation par sa nature physique et par ses propriétés chimiques ou nutritives.

L'argile et surtout le sable forment en grande partie le sol du Delta. Or, les terres argileuses sont, après les rochers, les plus rebelles à la végétation; les sables ne lui sont pas moins contraires, et les combinaisons étrangères au sol le rendent encore plus rebelle. Le sel marin qui l'imprègne exerce sur les jeunes plantes une action caustique qui leur est très nuisible. Le mauvais climat s'ajoute au sol pour entraver la végétation; des myriades de sauterelles s'opposent à leur tour à tout mouvement vital; aussi toute cette terre offre-t-elle généralement l'aspect d'une profonde solitude. Dans les bassins de la rive gauche, on ne trouve qu'un petit nombre de végétaux chétifs: plusieurs *acacias*, le *nauclea africana*, le *bauhinia reticula*, le *ficus senegalensis*, le *lontarus flabelliformis*; un peu plus loin, auprès des dunes, le *tamarix*, le *salsola*, le *salvadora*, circonscrivent ces terres basses et signalent la présence du sel marin. Du côté de Podhor, on trouve l'*uvaria ethiopica*, le *balanite* d'Egypte, le *sapendus senegalensis*, le *spondia birrea*, le *parkia africana*, le *tamarendus india*, et l'*eriodendron*. Du côté de la Gambie on trouve le gigantesque *adansonnia*, le *palmier*, le *kaya senegalensis* ou *cail-cedra*, et le *roubaz* aux belles fleurs d'un rouge éclatant. Plusieurs arbustes également importants y croissent aussi: le *cissus guadrangularis* ou vigne de Baquel, le *zanthoxylum senegalense*, le *celastrus*, le *ziziphus orthacantha*, le *parinarium*, et plusieurs espèces de *cassia*, etc...

Parmi les arbres du Sénégal les plus remarquables sous le rapport de l'accroissement, il faut signaler le cail-cédra et le baobab: ce dernier passe pour être contemporain du premier siècle de la création, il peut acquérir le diamètre énorme de 3 pieds avec une hauteur de 70 à 80, et un âge en général qui dépasse 5 000 ans.

Les familles végétales les plus nombreuses au Sénégal sont les légumineuses, et par dessus tout le genre cassia; puis les graminées, principalement le mil et le riz. Enfin, les malvacées représentées par de grands arbres, et les palmiers si riches et si élégants.

(*La suite à demain.*) V. VERNEUIL.

Paris l'été est la seule pièce qui se soit aventurée cette semaine au jour de la rampe; sur les théâtres de Paris; comme nous en avons déjà rendu compte, nos lecteurs trouveront bon que nous n'y revenions pas et que nous remettions à mardi prochain notre feuilleton dramatique.

Les élections en Portugal.

Le Portugal se trouve en pleine crise électorale : des réunions préparatoires ont eu lieu sur divers points, et formulent les programmes qui devront être adoptés par les députés. Il y a loin de là, on le voit, au système soutenu par M. Guizot sur le mandat impératif. Mais, en Portugal, on va plus loin encore. Il n'y aura pas de scission entre les députés ministériels et les députés opposants. Le ministère est né de la révolution qui a renversé les Cabral, lesquels n'avaient pour système que de piller et de s'enrichir ; les nouveaux ministres se trouvent donc animés des meilleures intentions, mais sans plan bien précis. Une des premières œuvres de leur administration a été la proclamation d'une loi électorale très progressive ; maintenant ils consultent le pays et s'en rapportent à lui pour le programme qu'ils devront suivre. Un journal, qui appuie vivement le cabinet, la *Revoluçano de Septembro*, résume ainsi la mission de la députation qui va sortir de l'urne électorale :

Les cortès n'ont ni à concéder au gouvernement un bill d'indemnité, ni à lui demander compte de ses actes ; leur mission est plus élevée ; ils n'ont ni à censurer ni à louer ; ils ont à créer, à établir des règles pour le gouvernement du pays. Un gouvernement révolutionnaire ne se doit pas juger par les règles qui s'appliquent aux gouvernements réguliers, fonctionnant en temps de paix dans un orbite déterminé. Les députés ont à formuler un programme de gouvernement, que les ministres devront suivre ; ceux qui commandent, ou d'autres, peu importe. Les questions pendantes sont de la plus grande gravité ; ce n'est pas à quelques hommes à les résoudre, c'est au pays, représenté par ses députés. Quand ce programme sera formulé, le rôle de l'opposition commencera ; jusque-là, les ministres ne sont qu'une protestation contre ceux qui les ont précédés. Jusqu'à ce que les hommes indépendants de toutes les opinions aient pu formuler leur pensée, les gouvernements ne font que marcher d'expédient en expédient, ils passent de l'arbitraire au provisoire, et n'osent rien entreprendre de définitif...

Notre législation n'est qu'une réunion incohérente d'articles où tout est confondu, l'essentiel et le règlementaire, le transitoire et le définitif, ce qui a trait aux personnes, et ce qui se rapporte aux choses. La plupart de ces lois, nées au milieu de nos discordes, sont tombées par leur infamie sans être formellement annulées ; elles se commentent sans s'expliquer, se contredisent sans s'abroger, se réfèrent l'une à l'autre sans se supprimer. C'est un vaste arsenal qui donne des armes à tous les partis, à tous les intérêts, à tous les sophismes. L'application de toutes ces lois est d'autant plus difficile, qu'elles sont tout imprégnées des principes politiques qui ont régné tour à tour dans notre pays, et que chaque pouvoir qui prétendait tout refaire à neuf, y ajoutait la législation dont il croyait avoir besoin.

La mission des cortès est donc politique et administrative. Ce n'est pas un parlement ordinaire que l'on va convoquer, c'est une assemblée qui décidera de l'avenir du pays. Le désintéressement, le dévouement ne suffisent pas pour en faire partie ; il faut, de plus, avoir fait de profondes études sur la situation du Portugal, sur ses besoins, ses relations... Nous demandons des améliorations sociales ; nous demandons des routes, des voies navigables ; nous voulons pour le peuple l'instruction, qui est la nourriture de l'esprit, la source vive de la civilisation ; et nous réclamons sur toutes les questions, non pas des vœux, ni des plans, mais des actes ; nous réclamons des chemins pour le pays et non pour l'agiotage, pour le bien de la nation, et non pour la spéculation de quelques-uns.

Il ne doit pas suffire aux yeux des électeurs d'appuyer ou de combattre le ministère pour obtenir le diplôme de député, il faut quelque chose de plus ; ce ne sont pas les hommes qui sont en question, ce sont les choses, c'est une organisation qu'il faut décréter.

Au moins cette attitude est-elle franche ; il y a deux manières de gouverner un pays. Se sent-on fort et énergique, on propose ses plans et on les met en œuvre : c'est le genre de gouvernement que nous préférerions. Mais lorsqu'on se sent faible, on demande une direction au pays, et l'on n'a d'autre souci que de suivre le programme imposé ; on se fait les exécuteurs de la volonté du pays, formulée par des députés élus régulièrement et sans intrigues. Ce système est le seul applicable là où les idées d'organisation, ou du moins la puissance de les mettre en œuvre, manquent dans les hautes sphères : c'est peut-être un aveu d'impuissance, mais c'est un aveu plein de sagesse et de modestie, dont on doit savoir gré à ceux qui le font. Nous ne doutons pas que le Portugal n'en tienne compte à ses ministres. Le plus déplorable système, c'est celui des hommes impuissants et orgueilleux qui ne savent pas et nient avoir rien à apprendre, qui ne peuvent agir par eux-mêmes, et rejettent *à priori* les conseils qu'on leur adresse : c'est celui de M. Guizot.

On lit dans le *Journal de Rouen* :

M. Victor Hennequin qui, durant cette semaine, s'est occupé, comme nous l'avons dit, de la propagation dans notre ville des théories de l'Ecole de Fourier, a cru devoir adresser une réclamation au *Mémorial*, au sujet d'un article agressif de ce journal. Le *Mémorial* n'ayant pas jugé à propos de faire accueil à cette réclamation, M. Hennequin recourt à notre journal pour la porter à la connaissance du public de notre ville. En acquiesçant à sa demande, nous remplissons un devoir d'impartialité, sans entendre nous identifier avec l'apologie de l'Ecole phalanstérienne, telle qu'elle ressort de la lettre qu'on va lire.

Nous rendons entière justice aux intentions et aux efforts généreux de quelques uns des disciples de Fourier ; nous reconnaissons qu'en nisme ; nous *errons complètement* quand nous prétendons soumettre le monde réel aux règles harmoniques *rêvées* par Fourier.

» Cette erreur, Monsieur, serait fort difficile à démontrer, et, si vous m'aviez fait l'honneur d'écouter attentivement la séance que j'ai consacrée hier à l'explication de la *série*, base de la science sociale, vous sentiriez que Fourier n'a rien rêvé, rien inventé, qu'il a tout simplement découvert, et que *la loi sériaire*, pressentie par tous les grands naturalistes, suivie instinctivement par tous les grands logiciens, est bien la loi qui préside à l'organisation de l'univers.

» Nous voyons, dites-vous, la paille dans l'œil du voisin M. Cabet, sans apercevoir la poutre qui est dans le nôtre. Ainsi, Monsieur, les communistes n'ont dans l'œil qu'une paille ; nous y avons, nous, une poutre. Notre erreur est donc plus grande que la leur ; vous les trouvez plus raisonnables que nous ; vous êtes plus sympathique à la suppression radicale de la propriété qu'à l'idée d'une association volontaire formée entre le capital, le travail et le talent. C'est curieux à savoir ; je ne vous croyais pas si avancé.

» Puisque vous voyez si bien la poutre qui est dans notre œil, ayez la charité de nous dire en quoi elle consiste. Pour vous encourager à cette bonne action, je vous dirai, moi, quelle est la poutre qui vous offusque la vue.

» Des hommes d'étude et de conviction s'efforcent de porter remède à la misère des travailleurs et d'accélérer le progrès social. Chez eux, par une assez rare exception, l'idée du progrès ne se montre pas hostile à l'ordre établi. Loin de proposer une religion nouvelle, ils demandent pour toutes les religions liberté de culte et d'enseignement ; mais ils proclament la supériorité, la divinité du christianisme. Ils sont étrangers aux partis politiques, et voudraient amener les hommes de toutes les opinions sur un terrain commun et pacifique, le terrain de l'organisation sociale.

» Sur ce terrain, que veulent-ils fonder ? Une commune modèle, où les droits requis seraient respectés, où le travailleur serait associé aux bénéfices du capitaliste, mais sans que les institutions actuelles fussent bouleversées, sans qu'on songeât le moins du monde à détruire les successions, les donations, l'héritage. Vous, conservateur, vous deviez, ce me semble, accorder quelque bienveillance à des idées faites pour assurer à jamais la stabilité du gouvernement qui les réalisera ; vous deviez comprendre qu'aujourd'hui les masses laborieuses sont dans la gêne ; que les grèves sans cesse renaissantes, que les bris de machines, témoignent chez elles un malaise général ; qu'aidé par le mécontentement, le communisme se propage dans les ateliers ; que nous, les apôtres de l'association, jouons dans cette lutte un rôle conciliateur ; que nous donnons seuls, à la question qui s'élève entre le capitaliste et le travailleur, une solution pacifique, satisfaisante pour les deux partis. Vous ne vous inquiétez pas de tout cela, et, sans examen, vous tirez sur nous, uniquement parce que nos idées sont nouvelles et que vous croyez avoir la consigne de faire feu sur tout ce qui est nouveau.

» Si nous demeurons amis de l'ordre, ennemis des révolutions ; si nous ne désespérons pas d'arriver à l'application de nos idées sans perturbation politique, c'est que, fort heureusement, parmi les défenseurs du pouvoir, il en est qui comprennent leur mission d'une manière plus large et plus progressive.

» Agréez, etc. Victor HENNEQUIN.

» P. S. A la fin de votre article, vous imprimez cette phrase :

« La *Démocratie* dit ensuite à M. Cabet que la fameuse devise de » la révolution : *Liberté*, *égalité*, *fraternité*, est une calomnie contre » l'histoire. »

» Ainsi mutilée, la proposition que vous empruntez au journal de l'Ecole Sociétaire ne présente aucune espèce de sens. Je regrette que votre impartialité ne vous ait pas fait une loi de communiquer à vos lecteurs le paragraphe entier qui complète cette phrase et l'explique. »

Misère en Flandre et en Irlande.

Nous avons déjà parlé et nous parlerons encore de l'horrible état de misère où est réduite la population des Flandres. Le gouvernement belge s'en est préoccupé. Nous lisons dans l'*Emancipation* :

« Deux ministres, celui des affaires étrangères et celui de la justice, ont dû assister à la réunion d'une commission pour l'amélioration du sort des classes ouvrières.

» La question à débattre dans cette séance, est celle de savoir quels secours pourraient être offerts, dans les circonstances actuelles, à la classe pauvre des Flandres, c'est-à-dire à celle qui est engagée dans l'industrie linière.

» Une commission composée d'industriels de Gand et de Courtrai ayant été réunie sous la présidence du ministre des affaires étrangères, s'est prononcée, comme on sait, en faveur d'une société d'exportation pour les produits de cette branche d'industrie. M. le ministre de la justice a pensé avec raison que M. Deschamps pourrait communiquer à la nouvelle commission de très-utiles éclaircissements et peut-être aider activement à la solution de la question.

— Il y a eu samedi, à Castlebar, comté de Mayo (Irlande), un meeting de magistrats fort nombreux. Il s'agissait de prendre en considération l'état misérable de la population et d'aviser aux moyens les plus propres à soulager cette détresse. Le bill relatif au travail, dans sa teneur actuelle, ne paraît pas satisfaisant aux autorités de ce comté. Voici le texte des résolutions les plus importantes qui aient été adoptées pour assurer du travail au peuple :

« Résolu que la pomme de terre, qui constitue l'aliment des neuf dixièmes au moins de la population du comté, laquelle s'élève à près de 400 000 âmes, ayant totalement manqué, notre position actuelle est beaucoup plus alarmante qu'elle ne l'était l'année dernière, où le désastre n'avait été que partiel, et qu'il faut, pour porter remède à cette calamité nationale et générale, recourir aux ressources nationales.

» Résolu qu'il est de la plus grande urgence que le gouvernement envoie immédiatement des approvisionnements suffisants pour que les pauvres puissent se procurer, à des prix modérés, les aliments qui leur sont indispensables ; car, sans cela, les efforts des autorités locales seront impuissants à empêcher que la famine n'exerce ses ravages.

» Résolu que, comme propriétaires, nous sympathisons vivement avec nos voisins et nos tenanciers dans cette déplorable circonstance, et que nous sommes décidés à faire tout ce qui est en notre pouvoir,

Dimanche, le bruit s'est répandu à Cork qu'une grave collision avait éclaté entre le peuple et la police à Dungarvan, et que sept officiers de police avaient été tués. Ce bruit était faux heureusement ; aucun conflit n'avait eu lieu ; des rassemblements s'étaient formés, il est vrai, en dehors de la ville, mais sans la moindre intention de troubler l'ordre. Les malheureux paysans et ouvriers se contentèrent de parcourir les rues, étalant dans un silence de mort leur misère et leur dénuement aux yeux des habitants.

Lundi dernier, un pareil spectacle a été donné aux habitants de Roscrea dans le comté de Tipperary. Cette fois, le lugubre cortège était précédé d'une pomme de terre pourrie et d'un pain que l'on portait au bout de deux perches. Les individus qui composaient cette bande paraissaient décidés à ne pas mourir sans lutter pour soutenir leur existence.

Dans le comté de Tipperary, les paysans se coalisent pour le non payement des rentes. Les officiers de justice n'osent opérer les saisies que sous la protection des autorités militaires.

Une sorte de conflit a eu lieu, lundi, entre les deux fractions de repealers à Belfast. Une proposition de vote de confiance envers M. O'Connell, présentée dans un meeting convoqué à cet effet, a été le signal d'une telle confusion, que l'assemblée s'est séparée sans avoir pu prendre aucune résolution. Pour faire cesser le tumulte, qui menaçait de se changer en une mêlée sanglante, on a dû éteindre le gaz. La Jeune Irlande a obtenu la victoire en ce sens qu'elle a empêché l'adoption du vote de confiance.

Algérie. — Le cercle de Dellys, dit le *Moniteur algérien* du 15, est tranquille, malgré les intrigues des agents de l'ex-émir et leurs efforts pour y insurger les populations kabyles.

On disait que les Beni-Djennad devaient être visités par Ben-Salem, qui désirait ainsi mettre à profit la désunion que des querelles récentes ont jetée dans cette tribu, afin de prélever sur elle un impôt en grains. Le commandant supérieur de Dellys a écrit aux Beni-Djennad, pour les prévenir de ces tentatives et leur prescrire de se mettre en garde contre leurs ennemis.

— Les dernières nouvelles reçues de Sétif présentent l'état de cette subdivision sous un aspect favorable. Cette situation tend à s'améliorer chaque jour, surtout dans la partie située au nord et habitée par des Kabyles.

Le commerce a repris dans toute la Medjana avec une grande activité. Les tribus du Hodna qui s'y étaient établies pendant l'été, afin d'assurer la subsistance de leurs nombreux troupeaux, reprennent paisiblement la route de leur pays. Le marché très considérable qui se trouve annuellement près de Saïda, entre Msila et Bouçada, a dû s'ouvrir le 28 août dernier. Ce marché est un lieu d'échange pour les Arabes du Tell et les tribus du Sahara algérien.

Ecole polytechnique. — *Liste, par ordre de mérite, des élèves déclarés admissibles dans les services publics, avec indication du service dans lequel chacun d'eux a été classé provisoirement.*

1. Varroy, P. (1). — 2. Jacquet, P. — Moutard, M. — 4. Garet, P. — 5. Sens, M. — 6. Ruinet, P. — 7. de Cizancourt, M. — 8. Flajolot, M. — 9. Jutier, M. — 10. Raison, P. — 11. de Peyronny, G. — 12. Cléry, M. — 13. Radoult, P. — 14. Sainjon, P. — 15. Barral, P. — 16. Paulmier, P. — 17. de Lagrené, P. — 18. Bizalion, P. — 19. Ricot, P. — 20. Dainez, P. — 21. Moquet, P. — 22. Daullé, P. — 23. Philbert, P. — 24. Du Boys, P. — 25. Viennot, P. — 26. Léonard, P. — 27. — Olry, P. — 28. Saletta, P. — 29. Duval, P. — 30. Dinet, P. — 31. de Frémond, A. — 32. Thouvenot, P. — 33. Batereau, P. — 34. Combes, P. — 35. Des Orgeries, P. — 36. Servient, P. — 37. Renaudeau, P. — 38. Montaut, P. — 39. Menche, G. M. — 40. Clerc, T. — 41. Fourteau, G. M. — 42. Halphen, H. — 43. Jay. ', — 44. Convers, G. M. — 45. Joyeux, G. M. — 46. Jonchier, G. M. — 47. Lebelin, G. M. — 48. Guesnet, G. M. — 49. Delacour, G. M. — 50. Labbe, G. — 51. Legrand, L. T. — 52. Desfontaines, G. — 53. Favre, L. T. — 54. Soulery, E. M. — 55. Olivier, M. R. — 56. Le Grix, G. — 57. Hitschle, G. — 58. Pradines, L. T. — 59. Terquem, A. — 60. Blavier (Ed.), L. T. — 61. Nathan, G. — 62. De Virandeville, M. R. — 63. Putz, A. — 64. Blondeau, G. — 65. Stammler, G. — 66. Thillaye, A. — 67. Gougis, A. — 68. Corbin, A. — 69. Joly, G. — 70. Raybaud, G. — 71. Goumenault, E. M. — 72. Thévenin, A. — 73. Babinet, A. — 74. de Coatpont, G. — 75. Bourdon, E. M. — 76. Bertot (Henri), M. R. — 77. de Saint-Charles, G. — 78. Mathieu, A. — 79. de Bussy, G. — 80. Leroux, G. — 81. Granderie, M. R. — 82. Guillemard, G. — 83. de Fontenailles, A. — 84. Dupasquier, A. — 85. Loyre, G. — 86. Ducrot, G. — 87. Voisin, A. — 88. Cautière, A. — 89. Guyot, G. — 90. Bedfort, A. — 91. Bonvalet, G. — 92. Alix, A. — 93. Mayer-d'Almbert, G. — 94. Pruvost, A. — 95. D'Huart (Charles), A. — 96. Harel, A. — 97. Haudouard, G. — 98. Benier, G. — 99. Mangin, G. — 100. Fulcrand, G. — 101. Garcet, G. — 102. Palisot, A. — 103. de Tinseau, A. — 104. de Lagrange, A. — 105. Fizeau, A. — 106. Masselin, A. — 107. Hocquart, A. — 108. Laurens, A. — 109. de Bonnault, A. — 110. Gilles, A. — 111. Gagniard, A. — 112. Berthaut (Emile), A. — 113. Gérard, A. — 114. Merlin, A. — 115. de Cruzi, A. — 116. Ivon, A. — 117. Blanchard, A. — 118. Aubert, A. — 119. Courné, A. M. — 120. Lemoyne, A. M. — 121. Marcault, A. M. — 122. Giraud, A. M. — 123. Deparis, '. — 124. Ronny, A. M. — 125. Cournier, A. M. — 126. Denier, ''. — 127. Malhlé, ''. — 128. Vergely, ''. — 129. Philiparie, ''. — 130. Guise, ''. — 131. Mesnard, ''. — 132. Kesner, ''. — 133. D'Huart (Gust.), ''. — 134. Levassor, ''. — 135. Bros, ''.

Liste, par ordre de mérite, des élèves admis à la première division.

1. Descos. — 2. Lesguillier. — 3. Beudant. — 4. Blavier (Aimé). — 5. Pirel. — 6. Daigremont. — 7. Castel (Charles). — 8. Wolff. — 9. Vazeille. — 10. Cumenge. — 11. Stœcklin. — 12. Le Bouëdec. — 13. Lamey. — 14. Dupuy. — 15. Lefaivre. — 16. Convents. — 17. Lesbros. — 18. Lan. — 19. Vanéechout. — 20. De Brauneck. — 21. Pacull. — 22. Delafont. — 23. Garceau. — 24. Phiquepal. — 25. Bernard. — 26. André

(1) ABRÉVIATIONS : A. M. Artillerie et Marine ; — A. Artillerie de Terre ; — E. M. Etat-Major ; — G. M. Génie Maritime ; — G. Génie Militaire ; — H. Ingénieurs Hydrographes ; — L. T. Lignes Télégraphiques ; — M. R. Marine Royale ; — M. Mines ; — P. Ponts et Chaussées ; — T. Tabacs ; — '. N'a pu être classé dans un service de son choix ; — ''. Non classé dans les services publics, faute de place.

— 1. Bournonville. — 2. Petit. — 3. Marquerie. — 4. Gouvilliez. — 5. Régnault. — 6. Régnier (P.-A.) — 7. Tissier. — 8. Pujade. — 9. Lamarcodie. — 10. Duvernay. — 11. Masson. — 12. Bourgeois (E.-J.-P.) — 13. Piquemal. — 14. D'Orléans. — 15. Bouillé. — 16. Birouste. — 17. Lagranville. — 18. Férey. — 19. Kainlis. — 20. Stahl. — 21. Régnier (J.-M.) — 22. Vidal. — 23. Rominger. — 24. Cahen. — 25. Delpech. — 26. Bressard. — 27 Boune. — 28. Bouthier. — 29. Rossignol. — 30. D'Aure. — 31. Godefroy. — 32. Fistié. — 33. Roze. — 34. Ligier (J.-J.) — 35. Bourgeois (A.-H.) — 36. Gaume. — 37. Monbrison. — 38. Tourre. — 39. Philippot. — 40. Deidier. — 41. Duclaud. — 42. Bernard (F.-L.-A.). — 43. Archambault. — 44. Délécey. — 45. Gérard (L. H.-M.). — 46. Farenc. — 47. Marchant. — 48. Bourdillon. — 49. Delinier. — 50. Garcin. — 51. D'Agout. — 52. Guiot. — 53. Kersabiec. — 54. Chapelain. — 55. Le Coulteux. — 56. Bionard. — 57. Mennessier. — 58 Trentinian. — 59. Charreyron. — 60. Le Luyer. — 61. Allavène. — 62. Allie. — 63. Lotta. — 64. Le Milloch. — 65. Claverie. — 66. Fontaine. — 67. Deschars. — 68. Grenier. — 69. Messager. — 70. Boucheman. — 71. Vata. — 72. Hébert. — 73. Brice. — 74. Bouraiche. — 75. Rembert. — 76. Languille. — 77. Murville. — 78. Innocenti — 79. Féran. — 80. Ganidel. — 81. Roud. — 82. Goujon. — 83. Roche. — 84. Trémaudan. — 85. Castaigne. — 86. Mathieu. — 87. Batier. — 88. Pellet. — 89. Sonès. — 90. Fuchsamberg. — 91. Waldner. — 92. Favaud. — 93. Jacob (O.-J.-B). — 94. Frère. — 95. Robillot. — 96. Coiffiou. — 97. Béranger. — 98. Marast. — 99. Roquefeuil (A.-M). — 100. Lescot. — 101. De Cazes. — 102. Boucherot. — 103. Besse. — 104. Tierry. — 105. Doumenjou. — 106. Kiffer. — 107. De Laporte. — 108. Brun. — 109. Caillaud. — 110. Gautier. — 111. Lacvivier. — 112. Bousquet. — 113. Raglot. — 114. Marchand. — 115. Prax. — 116. Campora. — 117. Lautrec. — 118. Hochstetter. — 119. Bonnet. — 120. Isnard. — 121. Delattre. — 122. Treveneuc. — 123. Maguin. — 124. Boudet. — 125. Rauzant. — 126. Primaut. — 127. Reverchon. — 128. La Boissière. — 129. D'Auderic. — 130. Prévost. — 131. Hullem. — 132. Guichard. — 133. Dubédout. — 134. Fontnouvelle. — 135. Ramarony. — 136. De Laas. — 137. Pannetier. — 138. Christin. — 139. Villette. — 140. Bousson. — 141. Person. — 142. Pietry. — 143. Labbé. — 144. Frémiot. — 145. Etienne. — 146. Beaulieu. — 147. Duburgua. — 148. Joly. — 149. Cormouls. — 150. Alleyron. — 151. Pécoud. — 152. La Moussaye. — 153. Parlier. — 154. Japy. — 155. Lafouge. — 156. Baumes. — 157. Labrousse. — 158. Millot. — 159. Carré. — 160. D'Yanville. — 161. Lafosse. — 162. Fronhoffer. — 163. Jaluzot. — 164. De Grasse. — 165. Denise. — 166. Pierens. — 167. Gérard (A.). — 168. Parant. — 169. Charant. — 170. Bézart. — 171. Polti. — 172. Peyronnet. — 173. La Chapelle. — 174. Nicod. — 175. Gouland. — 176. Sarraut. — 177. Montié. — 178. Bellengreville. — 179. Ferrière. — 180. Lavaldène. — 181. Hecquet. — 182. Fleurent. — 183. Martin. — 184. Béquet. — 185. Joybert. — 186. Pelletier. — 187. Coty. — 188. Pierron. — 189. Peyrot. — 190. Desnos (C.) — 191. Pé-de-Aros. — 192. Séré. — 193. Borne. — 194. Pinet. — 195. Signard. — 196. Lestyrey. — 197. Thomas. — 198. Jarret. — 199. Solon. — 200. Marivault. — 201. Hubert de la Heyrée (A.-L.-J.) — 202. Bentz. — 203. Podio. — 204. Aubry. — 205. Saint-Phalle. — 206. Marcille. — 207. d'Argiot. — 208. Rogé. — 209. Beaufret. — 210. Guilhou. — 211. Maiher. — 212. Vincent. — 213. Hocédé. — 214. Du Peloux. — 215. Espanet. — 216. Le Jannic. — 217. Bernard (J.-G.). — 218. Molle. — 219. De Poul. — 220. Coty. — 221. Danos. — 222. Girard. — 223. Legallais. — 224. Lestapis. — 225. Baleucie. — 226. Norman. — 227. Ligier. — 228. Bellegarrigue. — 229. Derville. — 230. Courcy (Roussel de). — 231. Quivi. — 232. Roquefeuil (A.-A.-E.-S.). — 233. Jacob (E.-E.). — 234. Brayer. — 235. Deschènes. — 236. Canat. — 237. Jouanne (Beaulieu). — 238. Ogier (de Bauîny). — 239. Jean. — 240. Coutelle. — 241. Gourville (Gilberde). — 242. Baudry (de Bellengreville). — 243. Desne (E.). — 244. Caron. — 245. La Hayrie (H. de). — 246. Souancé (Gullien de). — 247. Portzamparc. — 248. Lamouroux. — 249. Lenoir. — 250. Canat. — 251 Barbier. — 252. Couturier de Saint-Clair. — 253. Crémieux. — 254. Grasland. — 255. Guizelin. — 256. Haffner. — 257. Bonnard. — 258. Laporte. — 259. Du Mesnil. — 260. Roux. — 261. Balète. — 262. De Guérif. — 263. Eynard. — 264. Motas. — 265. Rouillé. — 266. Hermieu. — 267. Lacombe. — 268. De Leuchey. — 269. Duédal. — 270. Barrachin. — 271. Rigault. — 272. Lapeyre. — 273. Rostang. — 274. Chenut. — 275. Boulet. — 276. Louvot. — 277. Choppin. — 278. Martel. — 279. Valette. — 280. Bonnot.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. Hallez-Claparède, candidat conservateur dont l'élection avait été annulée, vient d'être réélu à Schlestadt par 304 voix sur 320 votants.

— Lord Normanby, ambassadeur d'Angleterre, qui s'était rendu aux eaux de Vichy avec sa famille, est de retour à Paris.

[...] embranchements d'Amiens à Boulogne, lignes de Dieppe et de Fécamp, embranchements sur la ligne du Nord des sections de Calais et de Dunkerque.

2e Inspection : M. De Masson. — Chemin de fer de Paris à Strasbourg, section de Montereau à Troyes, section du chemin de fer de Paris à Lyon, comprise entre Paris et Dijon, ligne de Dijon à Mulhouse, embranchements de Reims, de Metz et de Saarbruck.

3e Inspection : M. Robinet. — Chemin de fer de Paris à Rennes, ligne de l'Ouest, section de Versailles à Chartres, ligne de Tours à Nantes.

4e Inspection : M. Tiollet. — Ligne de Paris en Espagne, Tours, Bordeaux, Bayonne, Toulouse, chemin du Centre.

5e Inspection : M. Avril. — Ligne de Paris à la Méditerranée, de Lyon à Avignon et Marseille, section du chemin de fer de l'Océan à la Méditerranée, entre Toulouse et Marseille.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée* : M. le maréchal-de-camp Gorsse, commandant l'école d'artillerie à Toulouse, passe dans la section de réserve du cadre de l'état-major général, à dater du 21 septembre 1846. — M. Battefort de Laubespin, capitaine de 1re classe au corps royal d'état-major, ex aide-de-camp de feu le maréchal Valée, est nommé à un emploi de son grade à l'état-major de la 13e division militaire, en remplacement de M. Carenet, décédé. — M. Boisquet de la Fleurière, capitaine au 1er régiment de hussards, est nommé à l'emploi d'adjudant de place commandant le fort royal de Cherbourg, en remplacement de M. Gérard, qui a reçu une autre destination. — M. Bindault, lieutenant adjudant de place à Toulon, est nommé en la même qualité à Mascara (division d'Oran), en remplacement de M. Trinquet, qui a reçu une autre destination.

— Sur le rapport du conseil d'administration de l'école des mineurs de Saint-Etienne, et d'après le résultat des examens de l'année scolaire 1844-1845, des brevets de 1re et de 2e classe ont été délivrés aux élèves dont les noms suivent :

Brevets de 1re classe : MM. Courroux, de Garchizy (Nièvre); Richard, de Lyon (Rhône). — Brevets de 2e classe : MM. Thénézy, de Nevers (Nièvre); Barre, d'Alais (Gard); Salceilles, de Beaune (Côte-d'Or); Sosséguy, de Forli (Etats-Romains); Lombard, des Arcs (Var).

— Dans une période de cinq années, depuis le 1er mai 1841 jusqu'au 1er mai 1846, sur 1 685 enfants exposés dans le département du Loiret, il en est mort 1 278, plus des trois quarts.

— Un instituteur du département de l'Oise s'est donné la mort en plaçant dans sa bouche un paquet de plomb et de poudre, enveloppé dans du papier, et en y mettant le feu avec une allumette; telle est du moins l'explication que les gens de l'art ont donnée de sa mort après l'exploration du cadavre, trouvé dans la campagne.

— Une foule de magasins de nouveautés de troisième ordre affichent en ce moment leurs marchandises à vendre à grand rabais pour cause de liquidation. Tous les petits magasins, écrasés qu'ils sont par les grands, ferment journellement boutique.

— M. Benazet, violoncelliste distingué, père de Mme Sabatier, la gracieuse cantatrice, vient de mourir à Paris, âgé de 66 ans, à la suite d'une courte maladie. Ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui.

GRÈVE DES FILEURS DE SAINT-QUENTIN. — Les trois journaux de St.-Quentin ont été induits en erreur, dit le *Guetteur* du 20. La grève des fileurs de l'Abbaye d'Isle n'a pas cessé. Hier, samedi, quelques ouvriers avaient exprimé l'intention de rentrer lundi ; on pense que leur exemple sera suivi.

Nous regrettons d'apprendre que trois ouvriers ont été arrêtés comme prévenus d'avoir adressé des menaces à l'un de ceux qui n'ont pas quitté l'atelier. Le bruit a couru qu'une rixe avait eu lieu entre les tileurs en grève et les tisseurs de la fabrique Blanche. Nous nous sommes assurés que ce bruit n'avait aucun fondement.

L'attitude des fileurs a toujours été pacifique, et nous espérons que le procès intenté à trois ou quatre d'entre eux n'aura pas de suites fâcheuses. Nous avons vu passer une soixantaine d'ouvriers qui conduisaient, en chantant la *Marseillaise*, quelques-uns de leurs camarades partant le sac sur le dos. Cette manifestation était si inoffensive, qu'au coin de la rue des Canonniers le groupe s'est arrêté, hésitant à entrer dans cette rue qu'habitent MM. Joly, de peur de se donner la moindre apparence de provocation.

Quoi qu'on doive penser, au point de vue de la légalité, de ce qu'on appelle la mutinerie des fileurs, on ne peut nier que leur position ne soit digne d'intérêt. Si le règlement ne leur permet pas de réclamer contre une diminution tacitement consentie; si une absence de trois jours les expose, toujours aux termes du même règlement, à une retenue de six jours de paye, les chefs de l'établissement auront néanmoins égard, nous ne pouvons en douter, aux souffrances et aux privations que la cherté des vivres impose à la plupart des travailleurs.

[...] fut suivi de mort. C'est ainsi que cet accident nous a été expliqué. (*Journal d'Epernay.*)

PARISIENS, LES FORTS S'ARMENT ! — Nous avons annoncé, dit le *Courrier de la Sarthe* du 20, au mois de mars ou d'avril dernier, qu'une maison de roulage de Rennes transportait à Paris des affûts, du matériel d'artillerie et des pièces de canon à destination du fort de Charenton.

Aujourd'hui, nos concitoyens ont pu s'assurer que les transports de cette nature continuaient ; un chariot de roulage a éprouvé vendredi, vers cinq heures et demie, des difficultés à franchir la pente rapide de la rue Saint-Louis. Cela tenait à la nature de sa cargaison, et l'on pouvait voir sous la bâche de ce chariot les roues d'affûts de siége destinés aux bastilles.

En présence de ces faits, que devient la loi, si déplorable par elle-même, pour l'armement des fortifications de Paris ?

[Bour]se du 21 septembre [184]6

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au C.	83 75	83 75	83 75	83 75
— — fin courant	83 75	83 75	83 25	82 25
5 p. 0/0 J. du 22 mars au C.	118 30	118 35	118 15	118 15
— — fin courant	118 45	118 45	118 40	118 40

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»» »»	Banq. de Fr. dr cours	3180	»»
4 0/0 J. »	»»» »	O. V. de Par.	»	»»» »»
[illegible] 1844 au C.	» » »/»	C. hyp.	»	390 »»
— fin C.	» » »»	— Comm.	»	1240 »»
Bons du Trés.	» » »/»	— Gann.	»	»»» »»

PRIMES.	fin cour.		fin prochain	
3 p. 0/0 ... d. 50	83 65	83 50	84 10	84 »»
5 p. 0/0 ... d. 50	» »»	118 60	»»» »»	118 90

REPORTS.	du C. à fin du mois		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	10 »/»	»» »/»	15 »/»	»» »/»
5 p. 0/0	10 »/»	15 »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ETRANGERS.

NAPLES. au C. dr cours	» »/»	ROM. Der C.		102 1/2	
Récép. Rotsch.	»»» »/»	BELG. 2 1/2	»	»» »/»	
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2	»	»»» »/»
— — pass.	»	» »/»	— do 1840	»	102 1/2
— 3 p. 0/0.	»	»» » »	— do 1842	»	» » »/»
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— do Em. 1831.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT	»	»»» »»
HAITI	»	» »/»	AUTRICHE	»	»»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1287 50
Act. d J.	» »»
Ch. S. G.	»»» »»
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	1040 »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	281 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1286 »»
— à Rouen.	957 50
R.-Havre.	715 »»
Avignon.	» »»
Str. à Bâle.	230 »»
Paris-Str.	500 »»
Tours-Nant	510 »»
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	720 »»
Famp-Has.	»»» »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	563 »»
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	596 25
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	» »»
Lin Maler	» »»

Union linière... »»» — Fourneaux de l'Aveyron... 5900

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 88; courant du mois, 89-50; 3 derniers mois, 90 ; 4 premiers 1847, 93.

Lille. — Colza, 80; œillette rousse, »» ; lin, »» ; cameline, »». — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 137 à 138; courant du mois 136, octobre, 132; novembre et décembre, 128 à 130; 4 premiers 1847, 125; mois du milieu »»».

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 108 fr. les 100 kil.; ordres de livraison, 108 fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Il n'est pas de livre plus agréable, de jouet plus amusant que les RONDES ENFANTINES. Cet utile album de l'enfance sert aussi à faciliter l'étude de la musique ; enfin, les charmantes historiettes de M. Du Mersan sont parsemées de morales aussi simples que variées. Le même éditeur annonce les CHANSONS POPULAIRES DE LA FRANCE ; il n'est pas de publication plus sympathique : aussi ce chansonnier national, qui s'est vendu en grand nombre complet, doit-il se répandre, maintenant qu'il paraît à 15 c. la livraison, qu'il est illustré du portrait des auteurs les plus populaires, qu'il contient, outre les chansons traditionnelles, les morceaux populaires d'opéras, d'opéra-comiques et de vaudevilles, ainsi que l'histoire de ces théâtres chantants.

MÉTHODE WILHEM. MANUEL MUSICAL adopté par l'Institut de France. 1er et 2e cours. In-8°, 50 c. — PERROTIN, éditeur de *l'Orphéon*, *Béranger*, *Ach. de Vaulabelle*, place du Doyenné, 3.

Spectacles du 22 septembre.

7 h. 1/2 OPÉRA. —
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Les Héritiers, Don Gusman.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Place Ventadour, les Chansons, Marguerite.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — La Veuve, l'Homme qui bat sa Femme, Roquefinette.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Etre aimé, Clarisse.
7 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Un Cœur, l'Inventeur, la Nouvelle Clarisse.
7 h. 1/2 [illegible]. — Docteur noir.
6 h. 1/2 [illegible]. — Le Marché de Londres.
6 h. 1/2 [illegible]. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 COMTE. — La Maison des Fous, Peau d'Ane.
6 h. 1/2 FOLIES. — Les Amours de Paris, le Chaperon, Moustache, le Juif

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

Librairie de G. DE GONET, rue des Beaux-Arts, 6, et chez tous les Libraires de la France et de l'étranger.

CHANSONS ET RONDES ENFANTINES

RECUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES DE CONTES, NOTICES, HISTORIETTES ET DIALOGUES,

Par DU MERSAN, enrichies de la musique en regard, avec accompagnement de piano disposé pour de petites mains, et terminées par une valse et un quadrille enfantins, composés sur les airs des rondes les plus connues, par GUSTAVE JEANNE-JULIEN. — Cet ouvrage, véritable album de l'enfance, forme un joli volume in-8° anglais, illustré d'un grand nombre de gravures sur bois intercalées dans le texte, et de huit sujets gravés sur acier, dessinés par CHARLES GEOFFROY, et coloriés avec le plus grand soin. — VINGT LIVRAISONS A TRENTE CENTIMES. — Se trouve aussi au MENESTREL, rue Vivienne, 2 bis, et chez tous les marchands de musique de la France et de l'étranger.

CHANSONS NATIONALES ET POPULAIRES DE FRANCE,

Précédées d'une HISTOIRE DE LA CHANSON FRANÇAISE, et accompagnées de l'HISTOIRE DES THÉATRES CHANTANTS (Opéra, Opéra-Comique, Vaudeville), et enrichies d'une foule de NOTICES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES; par DU MERSAN. — Edition elzévirienne, confiée aux presses de M. CRAPELET. — Un joli volume in-32, illustré de seize portraits représentant les chansonniers les plus populaires, dessinés et gravés sur acier par CHARLES GEOFFROY. — *Vingt-trois livraisons à 15 centimes.*

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, 5 fr. et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

CONSERVATION DE LA CHEVELURE. Par la Pommade de Dupuytren, efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLARD, ph., r. d'Argenteuil, 31.

EAU ET POUDRE DE QUININE de PAUL GAGE, à base de QUININE et de MAGNÉSIE. Dentifrice par excellence pour blanchir et nettoyer les dents, raffermir les gencives, guérir le scorbut, la carie et les maux de dents, enlever l'odeur du cigare, et donner à la plus mauvaise haleine une fraîcheur délicieuse. A Paris, rue Grenelle Saint-Germain, 13; en province chez tous les coiffeurs et les parfumeurs.

L'ENGRAIS PHENIX-GUANO DE PARIS 8 p. cent d'azote, 300 kil. par hectare à 13 fr. les 100 kil. DE ST-ETIENNE, fabricant, 56, quai de la Gare d'Ivry, Paris (banlieue).

DENTS Leur guérison. — M. MICHEL DE CHALLEVOIS dentiste, cour des Fontaines, 7, a trouvé le moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur, par un procédé qui lui est particulier.

1 FR 240 Feuilles beau papier à lettres glacé; extra-fin, très glacé, dans une boîte, 1 fr. 50 c. et 2 fr. (billets); enveloppes 50 c. et 1 f. le cent; papier écolier, 3 fr. la rame; registres, 75 c. et 1 f. 50 c. les 100 pages. Boîtes de 6 bâtons de cire, 75 c. et 1 fr. Rue Joquelet, 5, au 1er, près la Bourse.

Etude de Me Carnel, huissier, rue des Deux-Boules, no 10.

VENTE par autorité de justice En une maison sise rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 214, le 23 septembre 1846, consistant en bureaux, buffets, fauteuils, chaises, canapés, causeuses, guéridon, tables à jeu et autres, candélabres, vingt-trois stères de bois de chêne, dix stères de bois de sapin, tréteaux et autres objets.

Il y a quinze jours à peine, l'Europe était dans un calme semblable au sommeil. La France avait reconquis, au prix d'humiliantes concessions, le pardon de ses rivales ; l'entente cordiale avec l'Angleterre, garantie par un échange de visites amicales et de solennelles déclarations, semblait attester enfin le triomphe d'une haute volonté sur les répugnances d'une nation. Tout semblait sourire à la dynastie nouvelle : des ministres complaisants, des chambres façonnées à la discipline, la décomposition des partis extrêmes, l'alliance longtemps recherchée avec de royales familles deux fois obtenue.

Aujourd'hui, l'entente cordiale est rompue, et seize ans d'abnégation n'ont pu racheter l'offense d'un jour. Jamais, depuis 1830, la presse anglaise, organe du ministère anglais aussi bien que du peuple, ne s'était montrée aussi blessante envers le chef du gouvernement français. A l'en croire, c'étaient d'odieuses comédies que les fêtes d'Eu, et une insatiable ambition y déguisait de lointains calculs, sous le voile de l'accueil le plus affectueusement hospitalier. La haute sagesse n'est plus aujourd'hui que de la perfidie, les sublimes vertus de famille ne témoignent que l'égoïsme paternel. L'Angleterre aurait été jouée à Madrid, jouée à Paris, à Londres. Et des menaces violentes couronnent ces amères récriminations. Entre les mains de l'Angleterre, le comte de Montémolin et Cabrera vont devenir de redoutables instruments de représailles. La guerre civile, qui se fût peut-être bientôt éteinte entre les mains du parti progressiste, si elle est entreprise par le fils de don Carlos, va rallumer pour longtemps ses flammes entre les provinces de la malheureuse Espagne. Le gouvernement français, qui refusa l'intervention à main armée, lorsque les intérêts généraux étaient seuls en cause, ne manquera pas d'appuyer par des troupes un décret qui touche aux vœux les plus chers de la dynastie; tout fait prévoir que ces trois grandes nations, faites pour se comprendre et s'estimer, la France, l'Angleterre et l'Espagne, se trouveront bientôt livrées à une conflagration générale, dont il sera impossible à l'Europe de rester spectatrice impassible. Une guerre européenne est au bout des querelles présentes.

Et à quel propos toutes ces colères, ces agitations et ces menaces! Quels grands évènements sont venus déjouer, de leur main toute-puissante, les pacifiques combinaisons de la diplomatie? Comment en un jour s'est évanouie cette paix de seize ans, qui était la gloire et la pensée d'un règne, le désir et la joie de l'Europe?

Un mariage entre un jeune homme de vingt-deux ans et une jeune fille de seize ans, qui ne se sont jamais vus, telle est l'unique cause de cette crise!

O civilisation! voilà bien de tes coups! pourrions-nous dire avec un grand orateur. Quand nous signalons la fragilité des bases des sociétés actuelles, quand nous faisons appel à une reconstitution plus solide de l'édifice social, comme on nous répond dédaigneusement par le tableau d'une stabilité manifeste! Toutes les assises sont solides, et droites toutes les colonnes au dire des panégyristes du *statu quo*! S'il reste encore quelques détails à perfectionner, le plan général est irréprochable. Et dans cette vaste arène où s'agite l'humanité, il y aurait folie à rechercher l'ordre et le bonheur en dehors des chartes et des constitutions.

Voilà ce que nous disent les sages, les habiles du siècle. Nous leur répondons par des faits.

Si les sociétés civilisées étaient organisées avec quelque solidité, en quoi le mariage d'une sœur de reine pourrait-il devenir une cause de guerre civile? Il n'y a donc pas harmonie entre les vœux des peuples et ceux des familles qui les gouvernent? Et les femmes qui naissent dans ces hautes régions de la souveraineté sont tenues, même en amour, de sacrifier leurs volontés à celle des citoyens!

cause de guerre entre deux grandes nations? Dans l'opposition qu'elle soulève, il n'y a rien de personnel au duc de Montpensier. Certainement l'Espagne comme la France rend hommage aux nobles qualités de ce prince. L'hostilité s'adresse au gouvernement d'abord, puis à notre pays lui-même. Ainsi, en plein dix-neuvième siècle, après tous les progrès de la philosophie, les nations sont pareilles à ces familles de la Corse qui se lèguent de génération en génération leurs *vendette* héréditaires. L'Espagne, *très catholique*, provoque la France *très chrétienne*, avec plus d'amertume que s'il s'agissait de musulmans ou d'infidèles. Cela donne la mesure des progrès qu'a faits dans le cœur des peuples cet esprit chrétien de fraternité, d'amour, de paix universelle dont les moralistes font le titre d'honneur de la civilisation. Mais à défaut de ce ciment d'amour chrétien, quelles sont les forces qui dominent la lutte des intérêts et des passions? Quelles garanties avons-nous contre le retour des drames sanglants du passé? Depuis quelques années nous prenions en dédain ces souvenirs de guerres internationales, motivées sur des ambitions de famille ou de dynastie : quels progrès avons-nous accomplis qui affermissent la paix sur la base de l'intérêt général?

Dans nos querelles avec l'Angleterre, l'instabilité sociale est plus éclatante encore. Les évènements de 1840 montrèrent combien vives étaient les répulsions de la France contre la suprématie de l'Angleterre; ceux de 1846 montrent à leur tour que la jalousie anglaise contre la France, en apparence assoupie depuis quelques années, couve au fond des cœurs plus vive que jamais. Au moindre symptôme de l'accroissement de l'influence française, l'allié s'évanouit et l'ennemi se montre. Il était cependant passé en axiome dans la politique européenne d'aujourd'hui que l'alliance de la France et de l'Angleterre était le pivot de la paix du monde, parce que leur union, fondée sur la communauté des principes politiques, était le contrepoids nécessaire aux influences des cours du Nord. Maintenant que la position isolée de la France est mise à nu, toujours suspecte aux monarchies, indifférente aux républiques, détestée des aristocraties, les hommes d'Etat, qui ont enfermé leur confiance dans le cercle des combinaisons politiques, doivent être dévorés d'amères inquiétudes; ils sont bien obligés de reconnaître qu'on a bâti sur le sable!

Telle est, en effet, la situation dans toute son effrayante simplicité : d'un mariage qui devrait être une fête de famille pour deux peuples amis, peut résulter une guerre européenne, c'est-à-dire, dans l'état actuel des esprits, non plus une guerre politique seulement, mais une guerre sociale.

Nous n'en accuserons pas le gouvernement français, quoique nous soyons bien persuadés que des considérations dynastiques ont seules déterminé les préférences du ministère. Mais nous ne cesserons de dire à tous les hommes sérieux de tous les partis et de toutes les nations : Ouvrez les yeux et comprenez les évènements. Pour être solide, la paix entre les peuples doit se fonder sur la fusion harmonique des intérêts, et non sur les finesses ou les faiblesses de la diplomatie. Il ne suffit pas de subir la paix, il faut l'organiser par un système d'institutions supérieures qui ouvre à toutes réclamations un essor régulier. Nous dirons aux gouvernements: Comprenez que votre force dépend toute de l'assentiment national; une tempête donne le pouvoir, une tempête l'enlève. Les partis vous sapent : anéantissez-les en les forçant par l'éclat de vos services à se fondre dans la grande unité nationale. Nous dirons enfin aux peuples : Comprenez que le terrain de la politique pure ne saurait être pour vous le champ où se nouent les fécondes et durables alliances. Les sympathies naturelles ne résistent pas aux épreuves de l'opposition des intérêts. Organisez donc dans votre sein

destinée présente.

Que la politique fasse donc place au socialisme, et la paix habitera la terre!

Affaires d'Espagne.

Les journaux d'outre-Manche prennent de jour en jour une attitude plus insultante pour la France au sujet de l'Espagne. En 1840, l'Angleterre conclut, sans en avertir la France, un traité avec les puissances centrales pour résoudre sans nous la question de Syrie. Le secret fut alors si bien gardé que M. Guizot déclara qu'il n'avait rien su d'avance. Il paraît qu'on a voulu rendre à l'Angleterre sa mystification: on avait bien parlé soit à Eu à la reine Victoria, soit ailleurs du mariage de la reine d'Espagne avec un des fils de Dona Carlotta ; l'Angleterre n'avait pas fait d'objection bien vive à ce projet, mais on s'était d'avance gardé, à ce qu'il paraît, d'annoncer le mariage de l'infante ; ou si l'on en avait parlé, c'était d'une manière vague et propre à laisser croire au moins qu'une telle union ne se pourrait faire que lorsque le trône serait assuré dans la postérité d'Isabelle. La nouvelle du mariage de l'infante avec le duc de Montpensier n'aurait donc été annoncée à l'Angleterre qu'au moment où il a été connu de toute l'Europe.

L'Angleterre, accoutumée à mystifier les nations, a été d'abord abasourdie du coup ; elle n'a pas voulu croire que sa fidèle alliée, qui plus d'une fois s'avait pris pour lui plaire l'humble attitude d'une vassale, se fût permis un jour de regimber et de négocier à son insu. Elle n'a pas réfléchi d'abord que les circonstances étaient fort différentes : tant que la France seule a été intéressée dans les questions, on a bien pu baisser la tête et se soumettre ; mais il s'agit ici d'un intérêt bien supérieur à celui de la France, il s'agit de l'intérêt de la dynastie!

Aussi les réclamations de l'Angleterre par la voie diplomatique et dans les journaux seront-elles en pure perte. Le mariage se fera, et il se fera d'autant plus, que l'on a manœuvré de façon à obtenir l'assentiment des nations du Nord. La Russie ne voit pas sans inquiétude l'Angleterre posséder Gibraltar et convoiter le commerce de l'Espagne ; la Prusse et l'Autriche ont également intérêt à contenir la puissance britannique; ces puissances n'ont donc aucune répugnance à ce que la France mette un pied sur l'Espagne, à la condition toutefois que des garanties seront données, que cette influence ne deviendra pas menaçante pour l'équilibre de l'Europe. Accroître l'influence de la France en Espagne, c'est nuire d'autant à l'Angleterre.

L'Angleterre, en effet, proteste contre le mariage de l'infante ; mais le reste de l'Europe se tait. Les puissances du Nord vont même beaucoup plus loin; elles avaient refusé jusqu'à ce jour de reconnaître Isabelle pour reine d'Espagne : elles vont entamer des négociations pour opérer cette reconnaissance. Cette détermination sera un acte de fraternité envers la révolution espagnole, mais ce sera aussi un moyen de surveiller la France dans la Péninsule ; du moment où elles lui accordent un moyen d'influence, les puissances sentent le besoin de la surveiller, au moyen d'ambassadeurs que la reconnaissance d'Isabelle peut seule les autoriser à entretenir à Madrid.

Les journaux anglais publient le récit des circonstances dans lesquelles le double mariage se serait conclu; la jeune reine avait jusqu'ici montré beaucoup de dédain pour l'infant don Francisco, et c'est seulement à la suite d'un copieux dîner qu'on lui aurait arraché son consentement et celui de sa sœur.

L'infant don Henrique a protesté de son côté contre le mariage de l'infante. Il laisse entrevoir que la France eût appuyé sa candidature à la main de la reine, s'il eût voulu, à son tour, faire accepter le duc de Montpensier au parti progressiste ; ce n'est que sur son refus qu'on aurait eu recours à une autre combinaison. Nous reproduisons le passage le plus saillant de cette protestation, que le prince adresse à

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1846.

LE GRIOTTE

Voyage en Sénégambie. (1)

INTRODUCTION. — (Suite).

Pour les animaux, nulle part la nature ne déploie un plus grand luxe de création.

Dans les espèces faites pour les combats, la force s'allie à la férocité; chez les autres les organes s'arrondissent et se multiplient pour la beauté des formes ou la défense de l'individu.

Non loin du lion errant sur les lisières du Sahara, dans les mêmes plaines où le tigre déploie sa riche fourrure et sa férocité, l'éléphant meut sa masse informe et l'hippopotame se roule dans les marais ; là, par une sorte de superfétation organique le chameau originaire d'Arabie, le bœuf habitant des marais, sont chargés d'une bosse graisseuse; le bélier de Galam porte sur son front plusieurs paires de cornes, et tous acquièrent un développement qui s'allie d'ailleurs avec l'intégrité de leurs fonctions.

Les hommes du Sénégal appartiennent à deux races principales : la race noire et la race blanche. A la première, il faut rapporter tous les Nègres, quel que soit d'ailleurs leur point d'origine en Afrique ; à la deuxième, les Maures. D'après leur conformation et les mœurs qui les caractérisent, les nègres peuvent se diviser en trois classes. Les premiers sont les *Mandingues* : la conformation de cette race s'éloigne entièrement de celle des nègres proprement dits.

Leur physionomie se rapproche plus de celle des Indiens au teint foncé que de celle des Africains de la côte. La couleur chez eux est l'olivâtre : leur visage est régulier, ovale, leur taille belle, élancée, leur esprit plein d'intelligence; ils habitent le plateau de l'Ethiopie et sont quelque peu disséminés sur les terrasses supérieures du Soudan occidental.

Les seconds sont les *Foulas* ou *Peules*. Ils habitent la terrasse voisine du Timbo et se sont répandus jusqu'aux basses terres du Sénégal. Ils ressemblent beaucoup aux Mandingues; leurs traits sont européens, pleins de finesse et de fierté. Soit qu'ils aient pour patrie une des hautes terrasses du Soudan, soit qu'ils viennent, suivant une tradition, de l'ancienne Numidie, il est sûr qu'ils sont en tout supérieurs aux nègres du Sénégal.

Les troisièmes sont les *Joloffs*; ils habitent la rive gauche du Sénégal, de Podhor jusqu'à Saint-Louis. Bien différents de ces nègres qu'on nous peint si rapprochés des singes, le Joloff a une taille élancée, des proportions parfaites et le développement le plus complet de ses facultés physiques; sa peau est d'un noir d'ébène ; elle se colore au visage d'un rose imperceptible quand la passion vient l'animer. Ses traits sont réguliers, ses yeux grands, ses lèvres un peu épaisses mais non pendantes, le nez aquilin ou peu écrasé. Enfin, rien chez ce nègre ne trahit la dégradation humaine. Au moral il mérite tout notre intérêt : il est généralement bon et serviable, reconnaissant du bien ; il aime sa famille et ses enfants ; il affectionne et sert avec plaisir les Français. Ses goûts sont simples et ordinairement matériels, ce qui tient au développement de ses sens comparativement à celui de son intelligence, qui varie d'ailleurs très sensiblement par l'effet de l'éducation.

Des voyageurs ont trouvé les nègres tout bons ; d'autres tout mauvais ; moi je crois que parmi eux, comme parmi nous, il y a des hommes de différents caractères. Y en a-t-il qui sont capables de fidélité et de noble dévouement?... Oui! en voici des exemples : Un nègre tout à fait indépendant est resté deux jours sans manger avec un panier de vivres que je lui avais confié, et il m'a affirmé qu'il serait mort plutôt que d'y toucher, parce qu'il ne lui appartenait pas. Un autre, à la chasse, s'est jeté au devant d'une bête féroce et s'est fait dévorer pour me délivrer du péril ; j'espère que c'est là du dévouement!

Y en a-t-il de fripons et de scélérats?... Oui, je puis aussi en donner des exemples :

J'étais malade à Dagana, je ne pouvais pas sortir de ma chambre, lorsqu'un nègre vint me souhaiter très humblement le bonjour, et me tint à peu près ce langage : « *Bagniot* (1), me dit-il, tu es loin de tes parents, personne ne te regarde ici, tu es malade, tu n'as rien de bon à manger; si tes jambes avaient la vigueur de la santé, tu irais dans cette plaine tuer de ces nombreux oiseaux que nous y voyons, toi qui chasses si bien; mais la fièvre t'accable, tu ne peux pas sortir, au moins permets-moi donc d'aller prendre du gibier; je me traînerai le ventre sur la grève du désert, je traverserai les épines, je me jetterai à la nage pour mieux saisir les meilleurs oiseaux, etc... » Comme ce nègre avait déjà en plusieurs occasions mérité ma confiance, je n'hésitai pas à lui donner mon fusil. Eh bien ! il partit et ne revint jamais. J'espère que cette fourberie est digne de nos meilleurs escrocs!

Voici un autre exemple d'ingratitude et de scélératesse : j'avais à Saint-Louis un nègre auquel je m'étais particulièrement attaché; il me servait bien et avait toujours parfaitement mérité ma confiance, lorsqu'une nuit m'étant éveillé, je vis mon nègre qui faisait un paquet de mes effets les plus précieux. Je voulus attendre patiemment la fin de ces préparatifs; je ne remuai donc pas dans mon lit, seulement je saisis les deux pistolets que je mettais ordinairement sous mon oreiller. Or, après quelques instants, je ne fus pas peu étonné de voir le nègre mettre son paquet près de la porte; et après avoir tiré son poignard, s'approcher doucement de ma couche pour me frapper. Tout mon sang en reflua vers mon cœur; mais à mesure qu'il approchait, sur la pointe de ses pieds, le bras levé, le regard étincelant, je m'apprêtais aussi à le recevoir, et lorsqu'il crut me donner son coup meurtrier, il reçut le mien. Je lui fis sauter la cervelle d'un coup de pistolet.

Si jamais vous allez au Sénégal, ne soyez pas cruels envers les nègres, mais ayez pour eux autant de défiance que de bonté ; car vous voyez que si je ne me fusse pas réveillé à propos, celui que je comblais de mes bienfaits m'aurait indignement assassiné.

Le caractère général des nègres est du reste plutôt plein d'enfantillage et de futilité que d'attributs sérieux; aussi le plus grand nombre des crimes qu'ils commettent ne leur sont inspirés que par leur excentricité. J'en ai connu plusieurs à Saint-Louis, qui seront toute leur vie aux galères seulement pour des bouffonneries.

(1) Voir le numéro d'hier.

(1) Bagniot signifie étranger chéri. C'est l'expression que les nègres emploient pour dénommer les blancs, lorsqu'ils veulent les flatter.

publique, et surtout à l'indépendance de cette nation, qui sera toujours pour moi, en quelque situation que je me trouve, l'idole de mon cœur, comme elle l'est de tout bon Espagnol, sans différences d'opinions et de partis.

HENRI MARIE DE BOURBON. »

L'escadre anglaise qui stationnait dans les eaux de Lisbonne, est entrée, le 11 septembre, à Cadix, au moment où personne ne l'attendait. Le *Comercio*, qui donne cette nouvelle, assure que l'escadre n'a aucune mission politique, et qu'elle ne doit rester que deux jours; mais il ne dissimule pas que cette subite arrivée, dans les circonstances présentes, a causé une vive émotion et donné lieu à beaucoup de commentaires.

Les Elections en Portugal.

On se souvient de la manière dont les Cabral au pouvoir dirigeaient les élections. Des soldats armés entouraient de toutes parts les colléges électoraux; les citoyens étaient traînés au scrutin, et déposaient leur vote dans l'urne comme le passant son aumône dans le chapeau du mendiant espagnol, sous la menace de l'escopette. Au lieu de faire faire aux soldats l'exercice en quatre temps, on leur commandait le vote pour le candidat désigné par le pouvoir central. Les fonctionnaires haut placés amenaient à leur suite chacun leur troupeau d'électeurs dont les besoins leur garantissaient l'aveugle dévouement; puis, un vote unanime sortait de l'urne et les députés étaient déclarés les élus du pays.

Le nouveau ministère veut, par sa conduite, protester contre ce monstrueux abus de la force; les journaux portugais publient la circulaire qui vient d'être adressée aux chefs militaires; on leur recommande de laisser à leurs subordonnés liberté complète, de ne prendre aucune part au mouvement électoral autrement que pour déposer leur vote, et s'abstenir de tout ce qui pourrait avoir l'apparence d'une intervention. Si par hasard des troubles avaient lieu, il leur faudrait attendre pour les réprimer la demande écrite de l'administration civile.

Devant ces prescriptions, qui condamnent si énergiquement la conduite de leurs chefs, les cabralistes ont pris un parti désespéré. Persuadés qu'il est contraire à la constitution de remettre une telle liberté aux électeurs, et de ne pas laisser à certaines personnes toute l'influence qu'elles avaient prise, ils ont décidé, dans une grande réunion qui a eu lieu à Lisbonne chez le duc de Terceira, qu'ils s'abstiendraient de prendre part aux élections. Ce n'est pas dans des élections libres, ils le savent bien, que leur parti peut triompher, et, sûrs d'avance de la défaite, ils refusent d'engager le combat.

Mais pendant qu'ils reculent devant la lutte légale, ils cherchent secrètement à en organiser une autre; ils tendent la main aux miguélistes qui se sont révoltés dans les provinces du Nord. Mais ce mouvement, bien qu'organisé sur plusieurs points, n'est pas un danger sérieux. Les insurgés se contentent de parcourir les campagnes en cherchant à se rallier les paysans. Jusqu'ici ils se sont tenus loin des villes, dont les garnisons ont été d'ailleurs doublées. On rapporte que les miguélistes de Penafiel, consultés par des paysans que l'on cherchait à enrôler dans la guerrilla, ont répondu que le moment était fort mal choisi pour une insurrection, et qu'ils refusaient eux-mêmes d'y prendre part directement ou indirectement.

Un candidat à la députation, dont nous avons le programme sous les yeux, annonce que s'il est élu, il votera entre autres pour l'annulation de ces marchés onéreux pour l'Etat, conclus par les Cabral, moyennant pots de vin; pour l'abrogation d'un grand nom-

logues à celle de Constantinople. L'*Impartial de Smyrne* fait à ce sujet les remarques suivantes:

C'est en alliant les progrès intellectuels aux progrès matériels que le gouvernement arrivera peu à peu à donner à ceux-ci tout le développement dont ils sont susceptibles et qui les consolidera; c'est en formant des hommes capables de comprendre la valeur de la science qu'il acquerra la force dont il a besoin pour se faire respecter comme puissance qui a joué un si grand rôle dans l'histoire, et qui possède encore les plus belles et les plus fertiles provinces du monde. En Turquie surtout, où malgré son gouvernement absolu, que tempèrent, du reste, un foule de lois restrictives, l'élément démocratique tient une si large place, où il n'y a ni aristocratie privilégiée ni caste exclusive, où les emplois civils et militaires sont ouverts à tout le monde, la masse du peuple participant aux bienfaits de l'instruction, fournira, sans nul doute, bien des hommes de mérite; car c'est principalement dans ses rangs qu'ont surgi chez toutes les nations les plus grands hommes que le savoir et que les hauts faits ont illustrés. Méhémet-Ali d'Egypte n'est-il pas un récent exemple de cette vérité?

Le divan continue également à s'occuper de réformes administratives. La presse locale en exagère beaucoup l'importance, mais il faut savoir gré au gouvernement turc du peu qu'il fait, il a tant de préjugés de tout genre à combattre!

Avant les réformes du sultan Mahmoud, dit le *Journal de Constantinople*, il y avait dans l'empire Ottoman un grand nombre de districts, les uns seulement indépendants, les autres héréditaires et indépendants tout à la fois. Ils ne relevaient pas du pouvoir central, et les pachas qui en avaient le gouvernement, les administraient pour ainsi dire à leur façon, moyennant un tribut annuel que quelques-uns payaient au souverain de l'empire.

Le sultan Mahmoud vit le danger d'une pareille constitution, et il résolut d'y porter remède: il détruisit les déré-beys et soumit les pachas rebelles. Dès-lors la plupart de ces districts indépendants ou héréditaires rentrèrent sous la puissance du pouvoir central, et les populations, dont le sort s'est amélioré, ont été affranchies du joug d'une foule de petits potentats qui n'avaient d'autres lois que leurs caprices et leur insatiable cupidité.

Pour mieux faire ressortir le danger de l'ancienne constitution, en ce qui concerne principalement le Kurdistan et le Diarbékir, il suffit de dire que les chefs de cette myriade de districts indépendants ou héréditaires, dont quelques-uns n'avaient pas plus de 20 à 30 mille administrés, pouvaient mettre 30 mille hommes sur pied, en appelant à la révolte les populations errantes de cette partie de l'empire; et l'on sait que l'appel était facilement entendu par elles.

De tous ceux qui existaient dans le Kurdistan, il n'en reste que trois: Djeziré, Djulamerk et Kochab; ces deux derniers se nomment aussi Hakiari et Mahmoudy, du nom des deux familles qui en ont l'administration. Le plus puissant des chefs de ces districts est Bedr'khan bey, gouverneur de Djeziré, plein de soumission aux ordres de la Porte. On sait la conduite honorable qu'il a tenue dans l'échauffourée de Van: c'est lui qui s'est emparé de Khan Mahmoud, l'auteur de la révolte.

Dans le pachalik de Bagdad se trouve le district héréditaire de Ravendouz, pays montagneux administré par Ressoul-Pacha. Depuis trois ans, le pacha de Bagdad invitait, d'après les instructions de la Porte, le gouverneur de ce district à venir s'entendre avec lui sur diverses questions, notamment sur celles relatives au recrutement et au mode de recouvrement de l'impôt; ces invitations réitérées restaient toujours sans effet.

En ces derniers temps, le pacha de Bagdad fit savoir à Ressoul-Pacha qu'il lui désignait, pour obtempérer aux ordres du pouvoir central qu'il lui transmettait, une époque après laquelle il se verrait obligé d'avoir recours à la force pour le faire rentrer dans le devoir de soumission et de fidélité qu'il doit à son souverain.

Le délai étant expiré, et l'insoumission de Ressoul-Pacha étant bien

mais cela est inhérent au système même que la Grèce s'est choisi. En effet, les députés, qui sont presque tous des hommes de la lutte, sont pénétrés de l'idée que tout doit leur obéir, qu'ils sont les privilégiés contre lesquels aucune force ne doit lutter. D'autre part, M. Coletti, étant forcé comme il l'a été dans le commencement de sa gestion de se les attacher, et l'influence de ces hommes ayant augmenté prodigieusement, il était impossible au gouvernement de marcher sans le concours et l'appui de gens dont on ne peut et l'on ne pourra se débarrasser de longtemps encore. M. Coletti a été entraîné malgré lui et s'est trouvé par conséquent dans la nécessité d'obéir à des hommes qui, expliquant la constitution à leur manière, sont devenus un véritable fléau et pour le gouvernement et pour le pays. Et c'est à cette obéissance fatale et inévitable qu'on doit attribuer un état de choses qui, il est triste de le dire, présente les phénomènes de la plus profonde consomption. Il n'est pas moins vrai que la pauvreté qui pèse sur presque tous les hommes en Grèce, en tarissant tout sentiment de justice, de patriotisme et de patience, pousse les partis à des extrémités qui minent incessamment ce malheureux pays, et l'on se trouve dans un état bien plus désespérant que celui où l'on se trouvait avant le 15 septembre 1843. On doit remarquer qu'avant cette dernière révolution il existait un espoir, une confiance, un avenir; aujourd'hui que cette nouvelle route a été essayée et qu'on a vu l'abîme au bout, le désespoir s'est emparé des hommes, et l'avenir est plus que jamais problématique.

»C'est à la conduite déplorable des députés qu'on doit attribuer la démission de M. Constantin Doucas, nomarque de l'Achaïe et ami intime de M. Coletti. La démission de cet employé contient des plaintes contre les députés de la province qui s'immisçaient dans sa gestion. Cette démission, écrite d'ailleurs d'un ton assez insolent et qui ne convenait jamais à un ami de M. Coletti, a produit une profonde sensation en Grèce. La démission de M. Doucas a été acceptée.

»Un autre fait dont l'opposition a fait grand bruit et qui présente aussi de bien graves inconvénients, c'est l'ordonnance royale qui autorise l'association dite des Thraco-Bulgaro-Serbes en Grèce. Cette association a un comité qui doit songer aux moyens de coloniser la Thrace Bulgaro-Serbe dans une partie de la Grèce. L'opposition ne voyant pas où l'on peut trouver le nombre d'hommes nécessaire pour former une colonie, regarde cette association comme ayant pour but de former un corps assez considérable à la disposition du ministère, qui s'en servirait au préjudice des libertés du pays. Une polémique acharnée s'est engagée, et le journal le *Siècle* donne des explications très curieuses sur le but extérieur et intérieur de cette association.

»On assure que des difficultés se sont élevées entre le gouvernement ottoman et le cabinet grec, au sujet d'un grand nombre d'Hellènes, d'origine crétoise, qui, réduits à la détresse la plus absolue et à la misère la plus humiliante pour des hommes qui ont pris part à la guerre de l'indépendance, se proposent de quitter la Grèce pour retourner dans leur pays natal, et l'on ajoute qu'il y aurait eu déjà échange de notes entre le cabinet grec et le représentant de la Turquie. On ne sait au juste ce qu'il faut croire de tous ces bruits, mais on peut être sûr que la sagesse des hommes qui président aux destinées des deux pays saura prévenir toute complication fâcheuse. La paix est un besoin pour les deux Etats, et ils sauront la maintenir, afin que les progrès s'accomplissent plus facilement.»

Les duchés danois.

Les difficultés de la position du roi de Danemark envers ses sujets de ses provinces allemandes semblent aller en augmentant. La crise dans les duchés de Schleswig, Holstein et Lauenbourg, est à son comble: à Newmunster (Holstein), le roi de Danemark, qui ne s'y était arrêté qu'une demi-heure, dans la station du chemin de fer, a dû écouter une nouvelle députation qui est venue lui demander la réintégration du bailli de Brockdorf; il a répondu par un refus net et précis.

L'assemblée populaire qui devait avoir lieu le 14 à Nortorff dans le Holstein, et dans laquelle on devait signer une déclaration, n'a pu avoir lieu par suite de l'opposition de l'autorité civile appuyée par une

---

Ainsi il y avait un nommé Boubou qui avait commencé par avoir le caprice d'aller pendant une nuit tordre le cou aux poules de notre ordonnateur, parce qu'elles l'ennuyaient, disait-il; il fut pris sur le fait et condamné à quelques années de prison, car on lui attribua l'intention de voler les poules, ce qu'il nia toujours.

A peine libéré de cette première condamnation, connaissant un Français fort jaloux de son épouse, il alla un soir frapper à sa porte. — Le Français ouvre. — « Il y a un galant avec ta femme, » lui dit sérieusement Boubou. Alors l'époux irrité voulut se précipiter dans la chambre de sa femme qui couchait à l'étage inférieur. Mais le nègre le saisit et le retint vigoureusement, en disant que puisque l'infortuné amant allait être exterminé, il fallait au moins le laisser tranquillement jouir encore un peu de temps de sa bonne fortune. Ainsi arrêté, tout impatient de venger son honneur, le malheureux mari se mourait de fureur. Pour mieux encore allumer sa rage, tout en le retenant, Boubou racontait un piquant détail de ce qu'il disait avoir vu se passer entre la femme et le rival du pauvre jaloux. Cette scène digne de faire rire Satan, dura au moins une demi-heure. Lorsque le mari fut libre, il se convainquit bientôt que sa femme n'était point coupable. Quelques jours après Boubou fut incarcéré et de nouveau condamné à quelques années de prison. Enfin, lorsqu'il fut une seconde fois libéré, se promenant un jour par la ville, combinant sans doute dans son esprit le plan de quelque nouveau tour, il parvint sans qu'on l'aperçût dans l'hôtel du gouverneur. Qu'allait-il y chercher? il n'en savait sûrement rien. Le voici qui erre de chambre en chambre, ne rencontrant personne; il arrive dans le cabinet de toilette. Le gouverneur venait de rentrer d'une visite et avait jeté çà et là ses vêtements d'ordonnance pour s'habiller plus légèrement. Boubou reste d'abord quelque temps en extase devant le brillant uniforme, puis il se permet d'y toucher, et enfin il a le désir de voir si cela lui irait bien. Il met donc l'habit, le pantalon, les bottes, se ceint de l'épée, se coiffe du beau chapeau; le voilà tout-à-fait en gouverneur. Il se regarde dans la glace, il est fort satisfait, cela ne lui va pas mal. Il reste long-temps à s'admirer, puis que faire?... Il n'en sait trop rien; s'il pouvait se promener ainsi, il serait bien heureux; mais ce serait difficile de ne pas être aussitôt pris. Cependant, il sort des appartements, s'avance dans la cour. Un soldat en faction le gêne fait pour franchir la porte; au risque, il passe rapidement, en ayant soin de se tourner de côté pour cacher son visage noir. Tout lui réussit, il est pris pour le véritable gouverneur, la sentinelle lui porte les armes; lui, sans se retourner, fait gravement le salut de rigueur et marche vite dans la rue qui était déserte. Arrivé sur le quai, il prit une barque et se sauva à force de rames de l'autre côté du fleuve, et partit aussitôt pour aller se faire admirer dans les villages voisins. Mais le gouverneur s'aperçut bientôt de la disparition de son uniforme et des informations firent promptement connaître l'escroc. On se mit aussitôt à sa poursuite; on le rencontra dans une tribu fort éloignée. Il parlait là comme un seigneur, et voulait se faire proclamer roi au nom des Français, qui, disait-il, l'avaient habillé ainsi pour lui donner le gouvernement de toute la contrée. Le pauvre roi fut bien cruellement déchu. On le traîna une troisième fois aux galères. S'il en réchappe, il y rentrera probablement encore pour de nouvelles bouffonneries. Le plus grand nombre des nègres ressemblent à ce Boubou, qui est un type complet, en noir, de nos bienheureux Européens, qui tout réjouis, tout rebondis d'embonpoint, font quelquefois d'assez mauvaises plaisanteries pour l'histoire de rire.

CHAPITRE Ier.

Parmi les principales races d'hommes du Sénégal, les *Griottes* forment une caste particulière qui attire tout d'abord l'attention des voyageurs.

Par leur constitution, leur intelligence et leurs mœurs, ils paraissent être d'une origine entièrement étrangère à celles des autres nègres. Mais ils se trouvent cependant répandus chez toutes les autres peuplades. Ils s'implantent dans les tribus étrangères, et s'en font les parasites; tout en leur servant à la fois de bouffons, de comédiens, de poëtes et de musiciens. Tous les chefs de village et tous les rois en ont à leur service; du plus ou moins grand nombre de ces hommes qu'ils mènent à leur suite, dépendent leur luxe et leur opulence. Outre ceux qui sont ainsi attachés à des chefs qui les soldent, il en est qui sont entièrement libres et nomades.

Voyageant avec leurs instruments de musique et leurs œuvres écrites sur des parchemins; lorsqu'ils arrivent dans un camp, ils vont aussitôt sur la place centrale, et, s'asseyant sur le sable, ils se mettent à chanter d'inspiration d'une manière étonnante et quelquefois vraiment sublime. Ils ne manquent jamais d'attirer une foule de curieux, et en reçoivent toujours les plus généreux dons. Tout en étant ainsi poëtes et musiciens, ils font encore office de sorciers et de médecins. Leurs connaissances si variées et leurs mœurs dissolues les faisant naturellement considérer comme impies, les autres nègres ne veulent point qu'ils aient de sépulture dans leurs cimetières. Cet usage fut d'abord un outrage pour eux; mais ensuite ils l'interprétèrent en leur honneur: ils dirent que leurs corps ne devaient, en effet, pas être mis en terre pour y pourrir et y être mangés par les vers comme ceux des autres hommes, et que Dieu envoyait toujours un ange pour les enlever aussitôt qu'ils avaient rendu l'âme.

Pour faire croire à cette intervention, quand un Griotte est mort, les autres en dérobent le corps et l'emportent dans un creux d'arbre à l'endroit le plus caché d'une forêt. Il n'est pas rare d'en rencontrer ainsi de pendus dans des troncs de *baobabs*, qui sont les arbres les plus convenables pour abriter leurs cadavres.

Demandez à un de ces Griottes qui lui a donné toutes ses connaissances, et quelle est son origine? il vous répondra qu'il est le fils du mauvais esprit. « Quand ce génie, dont nous descendons, parut sur terre, vous dira-t-il, il était si malin, qu'on voulut d'abord le détruire; on le jeta à la mer; mais un pêcheur, ayant pris et mangé un poisson qui en avait avalé, le mauvais esprit ressuscita en lui. On le reconnut bientôt; il fut lapidé et profondément enterré; mais le vent le découvrit et en emporta des lambeaux dans le *couscous* d'un chasseur qui devint un nouveau satan. On le tua une troisième fois; son corps fut réduit en poudre aussi fine que le sable du désert, et lancé au ciel; mais un homme qui était sorcier, poëte et musicien, respira l'air qui le contenait, et il devint diable à son tour. Alors, voyant qu'on ne pourrait jamais le chasser de ce monde, on le laissa dans ce dernier possédé, et nous autres Griottes nous sommes ses descendants.»

Voilà comment tous les Griottes vous raconteront leur origine; l'histoire en est toute fabuleuse; mais, du reste, les Griottes sont certainement bien supérieurs à tous les autres nègres. De haute taille, bien proportionnés, leur figure est généralement belle et assez expressive; leur intelligence est assez développée, et ils sont surtout doués d'une admirable promptitude d'esprit qui produit des à-propos vraiment étonnants dans leurs improvisations, soit musicales, soit poétiques.

Pendant mon séjour dans la Sénégambie, il y avait un de ces Griottes d'un grand génie et dont la réputation était immense. Chaque roi

Schleswig et Holstein dont le plus important est une représentation commune, et en second lieu une résolution à l'effet de réclamer une constitution qui accorde avant tout aux états le droit de refus des impôts.

Le 16 a été close à Carlsruhe, par M. Nebenius, ministre de l'intérieur, la session des chambres badoises. Contrairement à l'usage, il n'y a pas eu de discours de clôture. La veille, le président avait prononcé un discours dans lequel il avait passé en revue les travaux de la session :

« Bien que les chambres n'aient voté aucune loi spéciale qui indique un progrès remarquable, a dit l'orateur, elles ont pourtant jeté les bases de plusieurs mesures importantes, dont l'avenir amènera la réalisation. Les questions les plus importantes de la politique ont été discutées dans cette session, et si ces débats ont donné lieu à des luttes extrêmement vives, tous les partis sont pourtant tombés d'accord sur plusieurs points principaux, tels que l'inviolabilité de l'indépendance des duchés de Schleswig-Holstein, la nécessité de la liberté de la presse et l'illégalité de l'expulsion de MM. Itzstein et Hecker par les autorités prussiennes. »

Il paraît certain qu'un nouveau mouvement a éclaté en Pologne. Le langage des journaux allemands est très ambigu relativement à ces événements. On ne dit ni dans quelles circonstances, ni sur quels point les troubles ont commencé; on n'indique pas davantage le caractère précis du mouvement; mais ce dont on ne saurait douter, c'est que les Polonais proprement dits et les paysans galliciens ont combiné leurs efforts. La secousse s'est fait sentir jusque dans Cracovie, où les patrouilles se font avec du canon.

La correspondance suivante de Breslau, à la date du 6 septembre, est publiée par plusieurs feuilles allemandes :

« La nouvelle se confirme que des désordres ont éclaté dans la Gallicie et dans l'état libre de Cracovie. Les autorités ont pris des mesures de sûreté extraordinaires. Des détachements de chevau-légers font des patrouilles. Les aubergistes ont formé une garde de sûreté.

» Dans la ville de Cracovie des patrouilles parcourent la ville accompagnées de canons.

» Les nobles de la Gallicie se réfugient à Cracovie, et les propriétaires de la république se rendent dans les villes, parce qu'ils redoutent une levées de boucliers de paysans.

» A Cracovie, il est défendu, sous peine d'amende ou de punition corporelle, de parler de politique.

» Les paysans de la Gallicie refusent les corvées ou se vengent par des incendies. »

D'un autre côté, la *Gazette des Postes*, de Francfort, nous apprend qu'une grande agitation règne en Hongrie, en Transylvanie et dans la Croatie. Voici les nouvelles qu'on communique à ce journal, des frontières de la Hongrie, à la date du 2 septembre :

« L'assemblée du comitat de Pesth a été orageuse. Kossuth a renouvelé ses attaques contre le système des capitaines de cercles,

» On écrit de la Transylvanie, qu'à la diète prochaine, il y aura 220 régalistes convoqués par la couronne. Les deux membres les plus influents de l'opposition ne s'y trouvent pas. Dans plusieurs endroits il y a eu des scènes sanglantes à l'occasion des élections. Il a fallu recourir à la force armée.

» Dans la Croatie, la lutte des partis est la même. On attaque, surtout à Agram, le parti du clergé. Beaucoup de catholiques se font protestants. »

Les nouvelles de Montévidéo, venues par *la Diane* de Bordeaux, vont jusqu'au 15 juillet.

Les succès de Rivera se soutiennent. Après avoir vaincu à la Colonia, à Los Vacas, à l'Arenal, à San Salvador, à Mercedès, il a remporté, au commencement de juillet, une nouvelle victoire au Colla. L'artillerie, qu'il a prise aux rosistes, lui sert pour fortifier divers ... il était facile de reconnaître que personne n'était content, pas même le plénipotentiaire britannique.

Cependant, jusqu'à présent les Anglais continuent avec les Français leurs travaux à la ligne des fortifications; des marins sont même débarqués pour remplacer le 45e régiment anglais, parti hier pour le Cap.

M. Magarinos, ministre des relations extérieures à Montévidéo, demande, sur l'arrivée du nouvel agent britannique, des explications à M. Ouseley. Ce dernier répond qu'il *ignore complètement le but de la mission de M. Hood*, attendu, dit-il, que le packet parti d'Angleterre avant *la Dévastation*, n'est pas encore à Montevidéo.

Dans une seconde dépêche, écrite le 9 juillet, M. Magarinos déclare au ministre anglais, que quelles que soient les intentions du cabinet britannique, *le gouvernement oriental*, *la garnison et la population montévidéenne*, *plutôt que de se rendre à leurs ennemis*, *étaient résolus de s'enterrer dans les décombres de la ville*.

Est-ce quelque nouvelle trahison de l'Angleterre envers cette malheureuse population, moitié française? Nous le craignons. Il y a peu de jours encore, nous espérions toucher au terme de nos maux; nous étions en position d'en imposer à Rosas, et c'est probablement lui qui nous fera connaître sa volonté. Aussi le commerce est en émoi, les transactions sont suspendues, et les denrées ont subi une hausse très considérable.

Par le prochain paquebot, vous recevrez une lettre plus circonstanciée. En attendant, grande est la misère de nos braves légionnaires français; ils sont sans chaussures, sans pantalons, sans ponchos, quoiqu'au milieu de l'hiver, par un froid assez vif.

Les journaux de Bourbon continuent à réclamer avec la plus grande énergie contre l'abandon de l'expédition dans les mers malegaches. Jusqu'ici, en effet, la colonie, privée depuis l'explosion de nos différends avec Madagascar, de s'approvisionner de riz et de bestiaux dans cette île, comptait sur les résultats de l'expédition pour rétablir des relations qui lui sont indispensables. Déjà fort lésée par la nécessité d'aller chercher, à prix d'argent, sur les marchés de l'Inde, les trois millions de kilogrammes de riz qu'elle échangeait à Madagascar contre d'autres produits, elle se voyait avec peine menacée de la prolongation indéfinie d'une grave perturbation dans l'économie de son commerce.

Le communisme et la landwehr.

On lit dans le *Journal des Débats* :

« Il paraît que les théories socialistes et communistes qui avaient déjà trouvé accueil dans certaines classes de la société civile au-delà du Rhin, ont commencé à se propager parmi les militaires. On en jugera par l'allocution suivante, adressée aux officiers et aux volontaires qui servent pendant un an, par le général commandant à Münster (Westphalie). Nous la donnons avec le commentaire assez curieux d'un capitaine, d'après la *Gazette de Cologne* du 16 septembre. Voici l'allocution du général :

« Quelques faits arrivés dans ces derniers temps me forcent de vous parler sérieusement. Il y a malheureusement des gens qui ont pris à tâche de séduire les jeunes gens et de verser le poison dans leurs cœurs. C'est vous surtout, volontaires, que je veux prémunir contre ces périls, vous qui êtes destinés à être un jour officiers de la landwehr. Un officier surtout doit être animé de bons sentiments. Or, savez-vous ce que c'est que d'être socialiste ou communiste? Je vais vous le dire. C'est, en un mot, de tourner le dos aux augustes intentions de S. M. le roi. Le communiste veut introduire l'égalité partout; il veut dépouiller le bourgeois tranquille de sa propriété acquise honnêtement, et la partager; l'incendie, le pillage et le meurtre, tous les moyens lui sont bons.

» Tel est ce bubon pestilentiel qu'on appelle communisme. Il est prêché par des hommes qui n'ont pas de sagesse, mais qui ont quelque talent, et c'est à cause de cela qu'il est dangereux. Notre Etat est un ... bien vous les ôter de la tête. Et d'ailleurs il est ridicule de se créer de pareilles idées et de regimber contre les mesures pleines de sagesse du roi. Aussi des idées pareilles ne viennent qu'à des blancs morveux, à des galopins sans cervelle, qui mériteraient bien qu'on leur flanquât cinquante coups de bâton sur le dos. Ce n'est que lorsqu'ils ont passé la cinquantaine qu'ils commencent à juger sainement des choses. Eh! à moi aussi il m'arrive quelquefois de trouver à redire à ce que mes supérieurs m'ordonnent. J'y réfléchis un peu, et je crois que cela devrait être autrement; mais je me dis que ce sont tels et tels qui l'ont ainsi voulu, par conséquent cela doit être bien. Du reste, il ne me vient de ces idées que la nuit. »

La féodalité industrielle à l'œuvre.

On nous adresse la lettre suivante :

Monsieur, je désirerais savoir si les compagnies de chemins de fer ont des salles d'attente pour les fermer au public? Il y a peu de jours, m'étant présenté à la gare d'Enghien, je trouvai portes closes; je frappai et appelai longtemps; enfin, un employé daigna venir entrebâiller la porte pour nous dire, d'un ton assez grossier : « *Quand il en sera temps, on vous ouvrira.* » Il nous fallut en effet attendre un quart d'heure à la belle étoile; il était dix heures du soir. Dix minutes avant l'arrivée du convoi, l'employé subalterne demanda à ses chefs : « *Faut-il leur ouvrir ?* » Il paraît qu'un représentant de messeigneurs les barons voulut bien consentir, et la salle d'attente reçut enfin les voyageurs vexés. Je vous ferai observer que l'un de nous était malade et avait dû sortir de son lit pour venir chercher des secours à Paris.

Je demande si les compagnies ont le droit de laisser ainsi le public au grand air et si elles entendent user de ce droit dans la saison prochaine des pluies et du froid. Nous n'avons jamais vu la *salle des voyageurs* fermée dans les bureaux de diligences, et cependant les entrepreneurs de diligences sont sur leur propre domaine, tandis que les compagnies de chemins de fer n'ont que la jouissance d'un domaine public. Est-ce encore là un progrès de la grande industrie?

Si ce procédé n'est point autorisé par l'administration du chemin de fer du Nord, la publicité de cet avis aura son utilité; mais je crains fort que les employés d'Enghien aient agi dans les limites du règlement et qu'une tolérance coupable n'étende ce désordre sur toute la ligne. Je suppose que ce pauvre et généreux M. de Rothschild, qui se ruine pour la France! voulant diminuer quelque peu ses pertes, réduit autant que possible le service de ses employés afin de réduire leurs gages. Il y a bien des gens qui prétendent que les petits employés seuls sont mal rétribués et que de très grosses parts, passant sous le nez des actionnaires, sont attribuées aux directeurs, sous-directeurs, ingénieurs et autres seigneurs de la boutique; mais, vous le savez, ce sont là des propos de gens mal intentionnés et jaloux. L...

Il ne se passe pas de jour, dit le *Droit*, que nous n'ayons à enregistrer de nouvelles preuves de la manière déplorable dont est administré le chemin de fer du Nord. Aujourd'hui dimanche, plusieurs journaux annonçaient le départ d'un convoi pour Enghien à 4 heures 15 minutes; ce départ a lieu tous les dimanches : plus de deux cents personnes l'attendaient; mais à 4 heures on ne délivrait pas encore de billets, et, sans qu'aucun avis ait été affiché, on laissait attendre le public. Un garde municipal en faction au guichet répondait que le départ était retardé jusqu'à 4 heures 1/2; mais à cette heure le bureau des billets continuait à rester fermé.

Lassés d'attendre, M. le comte de Reiset et l'un de nos rédacteurs demandèrent à s'adresser à un administrateur. Après avoir visité plusieurs bureaux dont les employés étaient absents, ils purent enfin parler au chef de la gare, qui leur répondit que *la pluie* avait fait changer l'ordre du service. Un convoi partait à vide; on y fit monter les deux réclamants, qui arrivèrent seuls à Enghien, pendant que deux cents personnes, qui auraient pu être transportées par ce convoi, attendaient dans la gare, et n'ont pu partir que par le convoi de 5 heures 1/2, après une heure et un quart d'attente.

---

aurait donné le tiers de ses revenus pour l'avoir à son service; mais aimant la liberté par-dessus tout, il préférait moins gagner et voyager à son gré. Il se nommait Mauard; j'avais souvent entendu parler de lui, et je désirais ardemment le connaître, lorsqu'après avoir en vain cherché à le rencontrer, le hasard m'en fit tout-à-coup un ami inséparable. C'est, du reste, une histoire que je dois raconter.

Or, notre gouvernement se trouvant en guerre avec les nègres du Woloff, je dus prendre part aux expéditions militaires que nous eûmes à diriger contre nos ennemis. Je faisais fonctions d'aide-de-camp avec un autre Français qui se nommait Tabordeau. Tous deux nous suivions à cheval notre armée, qui poursuivait les innombrables hordes des nègres. Je ne connaissais point mon compagnon, mais je m'aperçus bientôt qu'il était très cruel et avait une grande antipathie pour la race noire. Chaque fois que nous rencontrions des blessés que nos soldats laissaient derrière eux, c'était en vain qu'ils lui demandaient grâce : il descendait pour les achever, et les tuait toujours d'une manière si barbare, que j'en étais indigné; mais ce Tabordeau avait une trop grande supériorité physique sur moi pour que je pusse le contredire; je me bornais à éperonner mon cheval, pour fuir les horribles scènes dont il aurait voulu me rendre spectateur.

Cependant, un jour, ayant rencontré un vieux nègre à barbe blanche, à l'air vénérable, frappé d'une balle et étendu sur le sable, où il vomissait abondamment le sang, je voulus prendre sa défense et empêcher Tabordeau d'augmenter ses douleurs; mais lui, au contraire, comme par fanfaronnade, résolut d'être encore plus cruel que jamais : il alla s'accroupir sur le corps du malheureux, et comme un vautour sur sa proie, il se mit à lui déchirer la poitrine; j'en fus tellement peiné que je ne pus contenir toute l'indignation que m'inspirait un procédé si atroce, et je lui adressai de vifs reproches à mon brutal compagnon, qui, du reste, ne me répondit que par de grossières injures. Pendant notre altercation, nous cheminions le long d'une forêt, lorsque tout à-coup nous entendîmes chanter un homme dans l'épaisseur du bois, d'une manière extraordinaire, et qui m'impressionna profondément. Tabordeau lui-même en tressaillit. La voix de cet homme était à la fois harmonieuse et formidable : tous les côteaux environnants en résonnaient; puis son chant exprimait quelque chose de terrible qui laisait frémir : on aurait dit des cris de vengeance mêlés d'un refrain sinistre qui appelait la mort.

La nuit du même jour nous étions couchés, Tabordeau et moi, sous une tente du camp de notre armée qui avait fait halte vers les bords du lac de Panié-Foul; je sommeillais profondément quand soudain je me sentis saisir la main; j'en fus épouvanté; m'étant vivement levé, je me trouvai dans les bras d'un homme qui en me serrant sur sa poitrine me dit : « N'aie point peur? je n'en voulais qu'à ton cruel compagnon; adieu, après la guerre tu me reverras, » puis l'homme disparut, — je me tournai aussitôt vers Tabordeau, il était mort. Un instant après j'entendis éclater la même voix que j'avais remarquée le matin. C'était bien toujours la même puissance d'organe, mais cette fois le chant exprimait un si vif sentiment de satisfaction, que malgré tout ce qu'il y avait de terrible en ce qui m'arrivait, je ne pus m'empêcher d'ouvrir mon cœur à cette pénétrante musique. L'effet de ce chant était tellement puissant, que tout en considérant mon compagnon assassiné, baigné dans son sang à mes pieds, je me sentais joyeux en écoutant cette mélodie qui électrisait mon âme, et dont je m'efforçai de saisir les moindres sons jusqu'à ce qu'ils s'éteignissent doucement dans le lointain.

D'après cela il me fut facile de m'expliquer que ce chanteur avait sûrement vu plusieurs fois Tabordeau se livrer à ses cruautés envers les nègres, et que librement reçu dans notre camp en sa qualité de comédien, la vengeance l'avait évidemment conduit à l'assassiner. Après cette réflexion il m'en vint bien vite une autre : je me demandai quel pouvait être cet homme qui avait une assez grande puissance de génie pour chanter ses sentiments d'une manière si expressive, et je sentis s'allumer en moi le plus vif désir de le connaître. Il avait promis de me revoir après la guerre; oh! que je devins impatient de la voir terminer! je crois que j'aurais sacrifié l'intérêt de mon parti pour arriver plus vite à la rencontre de cet homme que j'élevai tout de suite au rang des demi-dieux. Enfin la paix se fit et mon inquiétude redoubla, car il y avait déjà longtemps que les combats avaient cessé, et mon inconnu ne m'apparaissait toujours point, lorsqu'un jour notre troupe était campée sur le bord du Sénégal, attendant un bateau qui devait définitivement la reporter à Saint-Louis; le soir à la fraîcheur, je me promenais avec le gouverneur et l'état-major, lorsque tout-à-coup se présenta un nègre qui s'assit sur le sable et parut vouloir chanter; ayant fait cercle autour de lui, il commença en effet bientôt, et il me fut facile de reconnaître aussitôt la voix de l'homme que je cherchais; le sujet de son chant était la guerre. Il m'est impossible de faire comprendre combien son improvisation fut sublime. C'était à la fois ce que pourrait produire le plus admirable chanteur, le plus excellent compositeur et le plus divin poète. Pendant tout le temps qu'il chanta, j'étais en face de lui; mais entièrement livré à son inspiration, il ne m'aperçut pas. Quand il eut fini, il demeura encore accroupi sur le sable, la tête baissée, ruisselant de sueur; enfin, après quelques instants il leva le regard et me vit; alors il vint vers moi, me saisit la main et la porta sur sa poitrine en me disant : « Enfant pâle, que nos cœurs soient unis; les hommes qui ont une bonne âme doivent s'aimer entr'eux; si j'ai tué ton compagnon, c'est Dieu qui a conduit ma main pour nous délivrer d'un méchant, le prophète a dit : Celui, qui tuera lâchement les hommes devra aussi périr sans défense par la vengeance des sages qui aimeront la justice. »

Dans le premier moment je fus fort indécis sur la manière dont je devais recevoir ce nègre qui avait assassiné mon compatriote. Par ses cruautés Tabordeau avait bien mérité la mort; mais cependant le chanteur n'avait aucun droit de le tuer. Je fus très embarrassé pour concilier ces deux réflexions; enfin je me dis : Le nègre n'est pourtant pas un assassin, puisqu'il m'a épargné lorsqu'il aurait pu me tuer tout aussi bien que mon compagnon; du reste, la guerre justifie tous les meurtres qui se commettent pendant sa durée, et quand la paix est faite, les ennemis doivent devenir des amis; on ne doit pas même conserver un désir de vengeance. — Puis, pendant que je réfléchissais ainsi, le chanteur m'ayant dit qu'il était ce Mauard que je désirais tant connaître, je me décidai aussitôt à le bien recevoir et m'empressai de le présenter au gouverneur comme l'homme le plus célèbre de tous les nègres. Nous entrâmes dès lors en intimité. Le lendemain, en nous promenant ensemble, il me dit qu'il se disposait à partir pour aller visiter le tombeau de son père, comme il en avait toujours l'habitude chaque année à l'époque de l'anniversaire de sa mort; ayant moi-même depuis longtemps le désir de voir les rives du Niger, où ce pèlerinage devait le conduire, je lui demandai si je pourrais l'accompagner sans danger. Il me répondit qu'il me prenait sous sa protection, et que je pourrais sans crainte voyager avec lui, sachant qu'il jouissait de la plus haute considération chez les peuplades que nous devions traverser, je n'hésitai pas à le suivre. Dès le lendemain nous nous embarquâmes sur une yole, et nous partîmes remontant le cours du Sénégal.

(*La suite à demain.*) V. VERNEUIL.

— Le conseil municipal de la Seine a voté l'établissement de trente-six lits nouveaux d'aliénés à la Salpêtrière.

— L'Université de Berlin vient de se prononcer en faveur de la substitution de la langue nationale à la langue latine dans tous les actes universitaires publics.

— M. le ministre des travaux publics ne reviendra à Paris que le 10 du mois prochain. En son absence, c'est M. le sous-secrétaire d'Etat Legrand, qui dirige le ministère, sous la signature de M. le ministre de l'instruction publique.

— C'est demain 23 septembre, à 10 heures du matin, qu'ouvre au palais des Beaux-Arts l'exposition publique des ouvrages des dix concurrents qui sont entrés en loges au mois de mai pour disputer les grands prix de peinture historique.

L'exposition continuera les 24 et 25. Le jugement sera prononcé le 26.

— C'est seulement demain qu'on remettra en adjudication pour la troisième fois à l'Hôtel-de-Ville, l'entreprise des travaux et fournitures de charpente de l'église gothique de Sainte-Clotilde, qui va s'élever sur la place Belle-Chasse.

— Un propriétaire vient de faire construire un colombier sur le boulevart des Italiens, devant la maison dorée.

— La salle des Pas-Perdus, au Palais-de-Justice, vient d'être entièrement restaurée.

— On dit qu'hier au soir, lord Normamby a eu à Saint-Cloud une longue conversation avec le roi.

— Lord Napier, attaché à l'ambassade britannique à Constantinople, remplace en la même qualité à Naples M. C. A. Murray, nommé consul-général d'Angleterre à Alexandrie, et est lui-même remplacé ici par lord William Clinton, fils du duc de Newcastle, récemment arrivé dans cette capitale.

SPÉCULATIONS SUR LES SUBSISTANCES. — Il y a réellement, dit le *Courrier d'Alsace*, un système de fraude et de fausses alarmes organisé pour favoriser la hausse des grains. Mercredi dernier on répandit une véritable panique en publiant partout, à Colmar, que la veille le blé avait haussé de 6 francs au marché de Schlestadt, que des approvisionnements considérables s'y étaient faits pour la Hollande, et qu'il s'en ferait également à Colmar le lendemain pour cette destination. Or, la vérité est que la hausse a été insignifiante à Schlestadt, et qu'à Colmar pas un hectolitre de blé n'a été vendu pour la Hollande. Et, s'il est vrai que des marchands hollandais font acheter du blé dans le Bas-Rhin, ce qui ne nous paraît pas prouvé, nous pouvons annoncer par contre qu'un agent s'est présenté au dernier marché de Colmar pour vendre, à terme de six semaines, et à des prix très modérés, des blés arrivés récemment à Marseille d'Odessa. Cet agent traite sans doute pour une compagnie; il a vendu d'assez fortes quantités, et sa présence seule sur nos marchés a fait évanouir tous ces bruits de terreur inventés au profit d'une odieuse spéculation.

Maintenant, quoi qu'il en soit de ces achats pour la Hollande, il faut dire que la nouvelle n'est pas invraisemblable. La récolte en blé a été, dit-on, mauvaise en Hollande, et si ce pays avait besoin de s'approvisionner en France, il est certain qu'il viendrait sur les marchés d'Alsace, pour faire transporter le blé par le Rhin. Ceci nous ramène à parler de nouveau de la position injuste que l'on fait aux départements frontières, qui servent de marché à l'étranger, sans que ces départements trouvent de compensation dans ses rapports avec l'intérieur. En effet, comme il n'y a pas à proprement parler de commerce de grains, le niveau ne peut pas s'établir entre les marchés de l'intérieur et ceux de la frontière. Aussi, tandis que le prix moyen est en ce moment pour toute la France de 23 fr. l'hectolitre, il est pour le Haut-Rhin d'environ 31 fr. Un pareil état de choses constitue une criante injustice et une violation du principe d'égalité, du bénéfice duquel les Français même de l'extrême frontière, même de l'Alsace, ne doivent pas être exclus. Nous espérons que le conseil général du Haut-Rhin appellera l'attention du gouvernement sur cette importante question.

LE CHOLÉRA. — On écrit d'Erzeroum, 29 août :

« Les nouvelles de Téhéran du 19 de ce mois annoncent que le choléra avait beaucoup perdu de son intensité et qu'il avait pris deux directions, l'une est et l'autre sud. Il faisait des ravages à Kasvine et Zedginan, puis à Koum et Cachan en même temps. A Tauris on avait craint un instant l'apparition de ce terrible fléau, et on avait même prétendu qu'il s'était déclaré à une distance de quarante lieues; mais d'après les dernières lettres de cette ville, les craintes avaient déjà été dissipées. Cette épidémie a fait de grands ravages à Téhéran, néanmoins la mortalité y a été moindre qu'en 1835. Parmi les morts à Téhéran ou au camp du shah on compte le ministre des affaires étrangères, le garde des sceaux, le farrache-bachi et un attaché de l'ambassade britannique. »

LA VILLÉGIATURE ET LES ESCROCS. — L'imagination toujours en travail des individus qui cherchent dans l'escroquerie un aliment à leurs besoins et à leurs vices vient de se signaler par une nouvelle ruse qui a été dénoncée depuis quelques jours à la police parisienne.

La saison retient en ce moment à la campagne l'aristocratie comme la finance, et un industriel ingénieux, ayant résolu de mettre à profit cette circonstance, employa le moyen suivant : il disposa au nombre de deux ou trois cents des petits paquets soigneusement enveloppés de toile cirée, et portant chacun pour suscription le nom et l'adresse de quelque notabilité nobiliaire, politique, artistique ou financière, dont l'*Almanach des 25 000 adresses* lui fournit amplement la nomenclature. Au bas de chaque adresse, il eut le soin d'ajouter 2 fr. au porteur. Puis, exploitant tour à tour les différents quartiers de Paris, il prit une chambre dans un hôtel garni, un jour au faubourg Saint-Germain, le lendemain au quartier du Roule, le troisième jour à la Chaussée-d'Antin, et ainsi de suite. Une fois installé dans sa chambre dont il payait le prix d'avance, il se rendait aux stations des commissionnaires, et prenait deux ou trois hommes qu'il chargeait de remettre à leur adresse ses petits paquets, leur promettant un bon pourboire, et leur recommandant bien d'en avoir le plus grand soin, et, leur tournée finie, de lui rapporter toutes les petites sommes qu'ils auraient reçues. Partout cette manœuvre réussit, car l'adroit industriel avait choisi avec beaucoup de discernement les noms de personnes absentes dont les concierges ne devaient concevoir aucun soupçon.

satisfaits, d'autres leur succèdent toute la matinée. La classe aisée déserte le pays; elle fuit le spectacle d'une misère incurable, que tous les sacrifices de la charité individuelle ne parviennent pas à soulager. Il se passe à ce sujet des choses que personne n'a dites encore, et qu'il faut dire. L'excès de la misère a détruit chez les mendiants de Flandre tout sentiment de moralité. Armés d'un chapelet à gros grains et d'une croix de bois, marmottant continuellement des prières qu'ils ne savent même pas, nous nous en sommes assurés en les interrogeant, ils se livrent à tous les excès de la plus honteuse dépravation : ce n'est plus même de la débauche, c'est la promiscuité des brutes. En même temps la mendicité, avec ses chefs, ses itinéraires tracés, ses bandes, désarmées il est vrai, mais contre lesquelles toute résistance serait impossible, la mendicité est organisée là, comme le brigandage l'est en Italie et en Espagne. Sur certains points des Flandres, il faut un sauf-conduit des chefs des mendiants pour voyager isolément sans être dépouillé; il faut subir une taxe déguisée en s'arrêtant aux cabarets tenus publiquement par des hommes redoutables qui disposent de la population mendiante.

Cette population, il faut le répéter, par la longue habitude des privations et de l'oisiveté, a désappris l'ordre et le travail. A peine couverts des plus hideux haillons, ils couchent pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, en plein air, derrière les haies quand il fait beau, si non, dans les granges et les écuries des fermes où l'on ne peut leur refuser l'hospitalité. Ce qui se passe entre eux ne peut se décrire. Les femmes résistent mieux que la population mâle à cette existence sauvage; car leur dégradation est pire, assurément, que celle des tribus les moins civilisées du Nouveau-Monde. On reconnaît encore parmi elles le cachet de cette grande et vigoureuse population flamande, d'une beauté proverbiale en Europe. Les hommes sont au contraire chétifs, étiolés, écrasés par la faim et le sentiment plus prononcé, que chez la femme, de leur dégradation. On en a vu l'année dernière venir expirer dans les corridors, dans les cours, sur les palliers des dépôts de mendicité, des hôpitaux, des casernes de Bruges qui regorgeait de mendiants. Mais l'année dernière, l'hiver a été l'un des plus doux du siècle : que sera-ce donc, si l'hiver prochain amène seulement le froid ordinaire de notre climat?

A tant de maux, il faut un remède ; il en faut un, prompt, énergique, immédiat. Les illusions de la charité ont eu le temps de cesser; les ressources de la vieille industrie des toiles sont épuisées : les comités liniers et les lourds sacrifices de la philanthropie n'ont fait, disons-le hautement, qu'aggraver le mal qu'il s'agissait d'arrêter. On ne fera pas plus reculer le filage et le tissage mécanique devant le vieux rouet et le vieux métier des tisserands, qu'on ne fera reculer les locomotives à vapeur devant les lourds chariots du vieux roulage.

Un seul remède peut mettre un terme à la détresse des Flandres : l'émigration, non pas au-delà des mers, mais sur les parties incultes de notre propre territoire. Nous demandons un emprunt de 20 millions, garanti par l'Etat, pour transporter et établir sur les bruyères de la Campine et des Ardennes, avec des habitations et les premiers éléments de travail, tous les mendiants valides, toute la population surabondante des Flandres. Nous demandons que chaque famille de défricheur ait la perspective assurée de devenir propriétaire dans un temps donné, moyennant une annuité déterminée, de sa chaumière et d'une partie du sol rendu par elle à la culture. Qu'on exproprie immédiatement, il y a urgence, les possesseurs actuels, quels qu'ils soient, des terres incultes dans tout le royaume. En cinq ans, elles passeront, par le travail des laborieux Flamands, de leur valeur actuelle de 100 fr. l'hectare à celle de 1 500 à 2 000 fr., et il y en a 500 000 hectares. Des commissions locales surveilleront les opérations agricoles et l'emploi des avances faites par l'Etat, avances qui lui rentreront au centuple.

L'hiver est à nos portes ; le maintien d'une apparence d'ordre dans les Flandres est une sorte de miracle ; l'excès des maux endurés par cette partie du pays est une honte pour la nation aux yeux de toute l'Europe.

Nous engageons tous les journaux *indépendants* à reproduire notre article et à nous seconder de leur concours : peut-être parviendra-t-on à faire sortir le gouvernement de son apathie.

(*Sentinelle des Campagnes.*)

LES RUINES DE NINIVE. — Les découvertes de M. Botta ont frayé la route à d'autres plus récentes : c'est M. Layard qui lui a succédé dans les recherches archéologiques en Assyrie, et il a continué l'œuvre de son prédécesseur avec un zèle et une persévérance dignes des plus grands éloges. Le terrain d'exploration de M. Botta était à Khorsabad; celui de M. Layard est dans un lieu voisin appelé Nimroud. Il y a bientôt un an que M. Layard a commencé ses fouilles ; sous un tertre qu'il fait creuser dans ce moment-ci, il a découvert un temple magnifique qui, comme celui de Khorsabad, paraît avoir été la proie des flammes.

A la date des dernières nouvelles, il était déjà parvenu à découvrir quinze chambres et à en tirer deux cent cinquante bas-reliefs. Pour se rendre compte de la position topographique de ces ruines, on n'a qu'à consulter Xénophon. Cet auteur dit qu'après avoir franchi le Zab, les Grecs de l'expédition ont trouvé, à peu de distance des bords de ce fleuve, des ruines d'une ville sur les bords du Tigre. Dans cette ville, appelée Larissa, autrefois habitée par les Mèdes, il y avait une grande pyramide. Cette description répond parfaitement à la position des ruines de Nimroud ; le style pyramidal, quoique aujourd'hui enseveli sous terre, se laisse découvrir partout.

Les dimensions données par Xénophon correspondent également à celles des ruines, et la distance de Zab dont il parle est à peu près la même, seulement le Tigre, qui autrefois passait sous les murs de la ville, a quitté son ancien lit; actuellement il est à un mille et demi des ruines. On a cherché à prouver que la ville nommée Larissa chez Xénophon n'était autre que Resen, ville plus ancienne encore, et même l'une des plus anciennes du monde post-diluvien, et le seul argument allé-

mètres et large de 50, et fait partie de tableaux de batailles, de siéges, de chasses aux lions.

La plupart de ces précieux restes sont dans un état parfait de conservation et exécutés avec un art infini. La grande salle offre plusieurs issues, toutes formées par des lions ailés ou des taureaux ailés. Toutes les issues communiquent aux chambres, qui, à leur tour, conduisent à d'autres chambres dans une succession infinie. Les chambres sont construites en longues plaques couvertes d'inscriptions. Et, à propos d'inscriptions, on sait déjà que le major Rawlinson a le premier fait copier et a déchiffré l'inscription trilingue du tombeau de Darius à Persépolis, qui contient les noms de tous les pays alors tributaires de la Perse.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. B. à Landernau. — Nous attendons l'accomplissement de votre promesse, en date du 8, acceptée par notre réponse du 11.

M. A. à Marseille. — Reçu les 200. — Nous prenons bonne note de tout. La bande de M. B., annoncée, n'est pas jointe à la lettre. — Nous allons expédier.

Mme M. à Dque. — Nous remettons chez M. C. l'épreuve choisie. — Nous prenons note pour les abn.

M. P. de L. à Moulins. — Nous vous rappelons le recouvrement de la R. pour les 3 mois qui achèvent de s'écouler.

M. D. L. à Enghien. — C. ne pourra vous écrire que de Lausanne, où il n'a pu arriver qu'hier. — J. L. R. vous adresse les plus vifs remerciements.

M. P. de B. à Metz. — Nous avions compté sans les difficultés périodiques de l'adm. des postes. — Ils sont partis le 19 par la diligence.

M. T. à Marseille. — Reçu les 203. — Merci. — Mais il y a encore des retardataires.

M. So. à Saint-Quentin. — Reçu les 12 pour M. Sa. — 3 mois et non 6.

M. S. à Marseille. — Reçu la lettre et les 365. — Nous répondrons à cet excellent ami. — Nous partageons le regret exprimé dans votre *p. s.*; mais nous ne pouvons aller plus loin.

M. B. à Lille. — G. D. réclame réponse à deux lettres qu'il vous a écrites.

MM. A. à Paris, E. B., id., et K. à Aspach-le-Pont. — Vous êtes inscrits pour l'augmentation de la R. — Remerciements.

M. H. D. à Sauvian. — Nous vous adressons, pour achever de vous éclairer sur nos affaires, le *Système des développements de l'Ec. soc.*

Bourse du 22 septembre 1846.

FONDS FRANÇAIS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 35	83 40	83 35	83 40
— — fin courant	83 40	83 35	83 15	83 30
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 20	118 50	118 20	118 50
— — fin courant	118 40	118 50	118 15	118 40

4 1/2 J. 22 m. dr cours	111 75	Banq. de Fr. dr cours	3199 »»
4 0/0 J. »	» »» »»	O. V. de Par. »	1392 50
Emp. 1844, au Ct »	» »|»	C. hyp...... »	390 »»
—— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1210 »»
B. du Trés. »	» »|»	— Ganu.... »	1200 »»

PRIMES.	fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0...... d. 50	83 5	83 60	——	84 »»	84 10
5 p. 0/0...... d. 50	» »»	»»» »»	——	»»» »»	»»» »»

REPORTS.	au Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0......	05 »|»	»» »|»	17 1/2	12 1/2
5 p. 0/0......	05 »|»	»» »|»	32 1/2	»» »|»

FONDS ÉTRANGERS.

[illegible] au C. de cours	» »|»	Rom..........Der C.	102 1/2
R. [illegible] Rotsch. »	»»» »	Belg. 2 1/2.... »	»» »|»
[illegible] »	»» »|»	— 4 1/2...... »	101 3/8
— — pass. »	» »|»	— d° 1840.... »	102 1/2
— 3 p. 0/0. »	36 »»	— d° 1842.... »	103 1/4
D. de l'[illegible] »	»» »|»	— Banque.... »	930 »»
[illegible] »	»» »|»	— d° Em. 1841. »	»»» »»
Holl. 2 1/2 »	»» »|»	PIÉMONT........ »	»»» »»
HAÏTI...... »	» »|»	AUTRICHE...... »	»»» »»
Mines, huiles...	» »»	— Fourneaux de l'Aveyron..	»»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1267 50
Act. d. J. »	101 25
Ch. S. G.	»»»» »»
V. r. dr. »	425 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	283 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1206 »»
— à Rouen.	»»» »»
R.-Havre..	721 25
Avignon...	917 50
Str. à Bâle.	230 »»
Paris-Str...	502 50
Tours-Nant	507 50
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	727 50
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc..	285 »»
Boul. à Am.	480 »»
Orl.-Bord.	567 50
Mont. à Tr.	» »»
Paris-Lyon	527 50
Bord-Teste	135 »»
Zinc V. M..	815 »»
Lin Maber	» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 87-50; courant du mois, 88-50; 3 derniers mois, 89-50; 4 premiers 1847, 92.

Lille. — Colza, »»; œillette rousse, »»; lin, »»; cameline, »». — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 138 à 140; courant du mois 138, octobre, 134; novembre et décembre, 131 à 130; 4 premiers 1847, 128; mois du milieu 128 à 127.

Savons — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 108 fr. les 100 kil.; ordres de livraison, 108 fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

M. A. DELAVIGNE ouvrira le 5 octobre, les cours annuels de l'*Institut complémentaire des études classiques*, rue des Fossés-Saint-Victor, 25, à Paris. Cet enseignement offre aux jeunes gens les moyens de clore utilement leur éducation scolaire et des ressources toutes spéciales pour se préparer aux épreuves du baccalauréat ès-lettres.

LES PERSONNES atteintes d'irritations d'intestins ou d'estomac, trouveront dans l'usage du RACAHOUT DES ARABES de Delangrenier, un déjeuner aussi adoucissant que facile à digérer; il fortifie l'estomac et convient aux personnes faibles ou nerveuses. Rue Richelieu, 26.

PATE DE NAFÉ La plus agréable et la plus efficace des pâtes pectorales, se vend rue Richelieu, 26, à Paris.

CHATEAU-ROUGE. Tous les étrangers, toutes les personnes de la province veulent voir cet établissement. Jeudi 24, il y aura grand festival au Château-Rouge; orchestre de danse de 70 musiciens, orchestre militaire formé de 50 instruments nouveaux d'Ad. Sax. La fête sera complétée par un beau feu d'artifice. Prix d'entrée : 3 fr. pour un cavalier et une dame; 50 c. pour une dame seule.

Spectacles du 23 septembre.

8 »|» OPÉRA. — La Reine de Chypre.
7 »|» FRANÇAIS. — Abufar, la Marquise de Senneterre.
7 »|» ODÉON. — Relâche.
7 »|» OPÉRA-COMIQUE. — Cendrillon, Sultana, le Châlet.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Ventadour, Chansons, l'Eventail.
7 1/2 GYMNASE. — Les Aides de camp, Clarisse Harlowe.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Roi, la Garde, Nouv. Clarisse Harlowe.
7 1/2 VARIÉTÉS. — La Veuve, le Chevalier, Prosper, le Lansquenet.
7 »|» PORTE-ST-MARTIN. — Les Tableaux vivants, Marie-Jeanne.
6 1/2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3/4 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 3/4 COMTE. — La barbe impossible, Peau-d'Ane.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

Les malheurs politiques ne sont pas les seuls qui apparaissent sur l'horizon des sociétés : déjà la famine se dresse avec toutes ses horreurs, menaçante aujourd'hui, demain effrayante. La peur de la disette fait circuler ses sinistres alarmes dans toute l'Europe, et les gouvernements, quelque habitués qu'ils soient à fermer leurs cœurs et leurs oreilles aux gémissements des peuples, sont enfin obligés, pour leur propre sécurité, d'en prendre souci. Au nord, la malheureuse Irlande meurt de faim, et elle n'en est encore qu'au lendemain de la récolte! Les blés qu'elle produit sont exportés sur les marchés anglais, car le prix en appartient aux maîtres du sol, et les pommes de terres, son unique aliment, sont atteintes d'une maladie mystérieuse, choléra des végétaux, qui les convertit en poison. Voilà donc plus de sept millions d'hommes, qui ne connurent de leur vie un jour de bien-être, se tordant aujourd'hui dans les convulsions de la faim, et ils ont devant eux la perspective de dix mois au moins de pareilles souffrances, souffrances qui s'aggraveront encore de celles qu'imposent le froid, et la maladie, et les tourments de l'âme irritée, et un désespoir sans remède. Endormis par O'Connell dans des rêves puérils et une stupide résignation, ils n'ont pas même ces consolations des victimes, le désir de la vengeance et l'espoir de la justice!

En Belgique, la misère n'est pas moins terrible. Tous les journaux belges retentissent des cris de pitié ou d'alarme de la bourgeoisie, et telle est l'énergie du mal, que l'un d'eux, nous l'avons cité hier, propose le remède héroïque de l'expropriation de tous les propriétaires de terres en friche, qui seraient livrées aux pauvres, avec la faculté pour ceux-ci d'en devenir propriétaires par leur travail, et sous certaines redevances. C'est un sacrifice de 20 millions, bien lourd pour le budget de ce pays, moins lourd pourtant que la seule proposition n'est effrayante par son radicalisme. Mais que faire, quand les populations sont là, hâves, mourantes, implorant à grands cris un morceau de pain!

En France, grâces à Dieu! nous n'avons pas à redouter encore de pareilles extrémités; mais la misère sera grande, la gêne universelle. Les récoltes ont manqué en beaucoup de lieux, et quoiqu'il faille être en garde contre les manœuvres des spéculateurs qui travaillent à déterminer la hausse par la panique, il n'est que trop certain que les populations ne pensent déjà aux longues semaines de l'hiver qu'avec de cruels soucis dans l'âme. Le pain est cher, il renchérit tous les jours, et sa cherté influe par contre-coup sur le prix de toutes les autres denrées.

Quel enseignement dans ce lamentable tableau! Il est trois pays en Europe, renommés par le libéralisme de leurs institutions politiques, par le génie industriel de leurs habitants, par le progrès général de la civilisation: ce sont la Grande-Bretagne, la Belgique et la France. Sous ce triple rapport, ils marchent à la tête des autres peuples; Et voilà que pour une seule récolte insuffisante, ces trois pays sont menacés de disette, la plus dure de toutes les épreuves auxquelles l'humanité soit soumise ici-bas.

Glorifiez-vous donc, France, Angleterre et Belgique, de vos sciences, de vos arts, de votre industrie et de vos chartes! Prenez en dédain les populations patriarcales et sauvages qui refusent d'accéder à votre civilisation! Ah! leur destinée est meilleure que la vôtre! Si les raffinements du luxe leur font défaut, plus rarement que vous la faim les torture; et quand ces peuples en souffrent, du moins n'ont-ils pas l'amère douleur de voir autour d'eux quelques légions de privilégiés, qui rient, mangent, boivent, chantent et sont pas tout à fait épuisées, des populations entières émigrer de vos villages dans les contrées moins inhospitalières du Nouveau-Monde. Sur les routes qui conduisent aux ports de l'Océan se traînent en longues processions des milliers et des milliers de paysans d'Allemagne, de Prusse, de Belgique, de Hollande, d'Irlande, qui ont dit aux foyers paternels un éternel adieu, et vont tenter les chances inconnues des déserts, moins redoutables que celles des sociétés. La vieille Europe est ainsi peu à peu abandonnée, comme une marâtre, par ses enfants, que la jeune Amérique recueille et élève à la double dignité de citoyens et de propriétaires.

Mais combien il faut que l'existence soit devenue amère, pour que l'homme renonce ainsi à ces doux liens du cœur et de la mémoire qui l'attachent au pays où coulèrent ses premières années, où reposent les ossements sacrés de ses pères! Ce scandale social, plus que tout autre témoignage, accuse les crimes des sociétés civilisées envers les prolétaires.

De vifs intérêts conseillent une secourable intervention des puissants et des heureux du monde, pour alléger cette calamité sociale. La faim, on l'a dit souvent, est une mauvaise conseillère. Dans un moment d'irritation que faudrait-il de propos imprudents, de conseils perfides pour entraîner d'épouvantables catastrophes! L'histoire des incendies de la Bourgogne est là toute fraîche avec ses terribles émotions. Elle suffit pour montrer aux classes riches combien elles se tromperaient en recherchant un bonheur égoïste en dehors du bonheur général. La solidarité enchaîne leur destinée à la destinée commune, et c'est justice que les uns ne soient pas heureux, sans avoir rien fait pour cela, tandis qu'autour d'eux les autres gémissent dans la souffrance! Inutile de le dissimuler: il n'y a de sécurité pour personne au milieu d'une population inquiète sur ses subsistances.

Les états eux-mêmes ne prospèrent que par la prospérité générale: ils sont fiers de leurs énormes budgets, instruments et mesure de leur puissance; mais de ces budgets le peuple paie la meilleure part: que la pauvreté diminue et tarisse enfin cette richesse, et les nations souveraines deviendront d'humbles vassales.

Est-il possible aux sociétés humaines de dominer ces grandes crises qui semblent dépendre de la seule nature? Oui, dans une certaine mesure elles peuvent les prévenir et les réparer.

Tout en faisant une large part à l'imprévu et à l'inconnu, qui échappent au gouvernement des hommes, nous devons nous accuser d'une grande part d'influence dans ces bouleversements de saisons qui sont pour nous de si terribles fléaux.

Chargé de gérer la terre suivant les plans providentiels, l'homme la dévaste par une culture inintelligente: sous ses coups tombent les forêts séculaires qui paraient et voilaient la nudité des montagnes, cardaient les vents, absorbaient les fluides orageux, réglaient l'action des eaux pluviales en les versant goutte à goutte sur le sol, et maintenaient la fraîcheur tempérée de l'atmosphère. Aujourd'hui, les inondations succèdent aux sécheresses, les sécheresses aux inondations, par brusques alternances, et leurs ravages également dévastateurs portent la ruine au sein des populations qui ne savent que maudire les saisons quand elles devraient accuser leurs propres sottises.

Les funestes suites de l'inaction de l'homme se combinent avec les effets de son action désordonnée pour multiplier les désastres. De vastes continents au cœur de l'Afrique et de l'Asie auraient besoin d'être fécondés par son action; couverts de végétation, les steppes et les déserts nous enverraient des vents rafraîchissants qui température du globe entier, et nul climat ne peut se restaurer tant que les nations concentrées dans les soins d'une défense toute locale ne portent pas leur ambition jusqu'au grand œuvre de la culture générale et harmonique de la planète. La civilisation, avec son patriotisme étroit, doit périr victime de son égoïsme sous les coups d'une nature indisciplinée.

Les nations pourraient cependant paralyser les désastres résultant des intempéries, si elles avaient au cœur la fraternité et la lumière dans l'esprit. Que faudrait-il au sein de chaque nation et de peuple à peuple? un vaste système d'assurances universelles qui distribuerait les sinistres sur chaque tête pour en diminuer le mal, un vaste système de charité sociale qui appellerait sur les victimes les consolations efficaces de la richesse publique, accumulée pendant les années d'abondance.

Mais ces hautes vues, nous le savons, la société les dédaigne: rongée par la gangrène du paupérisme, elle aime mieux se tordre et se rouler sur son lit de souffrances, en poussant des cris de détresse, que d'accepter les bienfaisantes révélations d'un génie sauveur; à la guérison offerte par une main qu'elle a méconnue elle préfère l'agonie et la mort.

Que la civilisation subisse sa destinée! qu'elle périsse dans les angoisses de la faim et dans les horreurs de la guerre sociale! Son corps ne sera bientôt plus qu'un cadavre abandonné aux vers!

Apôtres de la science sociale, portons ailleurs nos soucis et nos espérances! fécondons du souffle créateur les germes d'une société nouvelle, partout prêts à éclore, et laissons les morts ensevelir leurs morts.

Le mariage de M. le duc de Montpensier.

Les journaux espagnols nous apportent aujourd'hui les détails de la discussion qui a précédé dans le congrès le vote de l'adresse. Ces détails ont peu d'intérêt, maintenant que l'on sait le résultat du scrutin. Les orateurs de l'opposition ont attaqué le mariage de l'infante par tous les motifs que les journaux avaient déjà fait connaître, et se sont fait les défenseurs de l'influence anglaise. Les ministres et leurs amis ont dit que l'influence française, c'est la civilisation; ils ont montré que la question du mariage de l'infante ne doit plus être traitée dans un pays constitutionnel comme elle l'eût été sous les anciennes monarchies où l'intérêt de famille était tout, et ils ont ajouté que des garanties seraient d'ailleurs données contre la réunion des deux couronnes de France et d'Espagne sur une seule tête. La protestation de l'infant don Enrique a été lue dans les deux chambres, mais les présidents n'ont pas laissé établir de discussion à ce sujet.

L'évasion du comte de Montemolin pourrait bien avoir une importance qu'on ne lui avait pas d'abord supposée. Sa présence parmi les légitimistes des montagnes du nord de l'Espagne n'aurait pour effet que de soulever une guerilla peu dangereuse, si le fils de don Carlos ne s'appuie que sur les légitimistes; mais il en serait autrement s'il pouvait grouper autour de lui tous les mécontents; on annonce un soulèvement possible du parti progressiste. Si le prince déchu pouvait conquérir à soi une fraction de ce parti, ce ne serait plus une guerre de montagnes, ce serait une véritable guerre civile qui s'allumerait au milieu de l'Espagne. Tel semble avoir été l'espoir du comte, lorsque dans sa proclamation il a fait appel à tous les partis, et un fait rapporté par un journal ministériel tendrait à faire croire à un commencement d'exécution. Ce journal affirme, d'après une correspondance, que Cabrera et Espartero ont dîné ensemble à Londres. Il y a quelques

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 24 SEPTEMBRE 1846.

LE GRIOTTE

Voyage en Sénégambie.(1)

—

CHAPITRE II.

Oh! que les souvenirs de ce voyage me sont encore chers! je voudrais pouvoir en écrire tous les incidents, mon cœur éprouve toujours les plus vives émotions de bonheur, quand ma pensée se reporte sur ce fantasque passé qui ne s'offre plus à moi que comme un songe.

C'était d'abord notre nacelle qui me plaisait: coquette et douce dans son allure, elle semblait s'animer et partager mon plaisir en m'emportant sur l'onde, qui en écumant lui formait comme un réseau de riches colliers de perles blanches; quatre jeunes nègres ramaient en mesure, je voguais entre ces rives sauvages comme si j'eus été sur les flots enchantés d'un fleuve de ce brillant monde que la vive imagination des poètes décrit.

Il est vrai que pendant la nuit, le crocodile chassait près de notre barque, et que l'aigle nocturne faisait résonner les rivages voisins de sa lugubre voix; il est encore vrai que tout près dans la vallée retentissaient les hurlements des plus féroces carnassiers; mais tout cela n'était point à craindre, tout cela n'était qu'à voir, qu'à entendre et qu'à étudier sans danger. Puis, le matin au réveil, tous ces méchants hôtes du désert avaient disparu et il ne restait plus que de jolis flamands roses qui secouaient leurs ailes dans les marais de la rive et de grandes volées d'oiseaux nageurs qui couvraient la surface du fleuve; ils ne craignent point les hommes, les bateaux les sillonnent, en les séparant avec leur proue, comme des flocons d'écume.

Lorsque le jour s'élevait et que la chaleur nous accablait, nous nous arrêtions dans les camps maures qui sont nombreux le long du fleuve, et là, quelle prodigalité de délices nous attendait encore! de jeunes filles accouraient en troupes joyeuses nous rendre les devoirs de l'hospitalité; elles essuyaient la sueur de nos fronts avec leurs longues chevelures, et chez elles, nous soutenant sur leurs bras comme des frères chéris; elles nous faisaient boire du lait pour nous désaltérer; puis, quand nous étions reposés, elles s'offraient même gracieusement à nous laisser prendre un baiser de reconnaissance sur le doux émail de leurs dents blanches. (Dans ces camps la malice s'efface, on y est entouré de tant de simplicité, qu'on ne peut y avoir que de douces pensées.) Les plus jeunes enfants, enveloppés dans des langes d'écorce, sont suspendus aux branches des palmiers qui ombragent les tentes et y balancent au gré des vents. Les vieillards, réunis sous les arbres, lisent le *Coran*. Sur les places, au soleil, les jeunes hommes s'exercent à la lutte ou à lancer la sagaie. Que j'éprouvais de plaisir à étudier jusqu'aux moindres particularités des mœurs de ces habitants du désert!

Quelquefois nous nous reposions sous des oasis au frais ombrage; des tissus de mousse et de filaments herbacés y grimpaient d'un arbre à l'autre, et nous offraient, pour reposer, les plus agréables berceaux; de nombreux oiseaux y chantaient sans s'effrayer près de leurs nids suspendus en festons parmi le feuillage des arbres où leurs petites têtes brillaient comme de précieuses perles; et si j'avais voulu chasser, que de précieux gibiers se seraient offerts à mes coups: des aigrettes, des ibis, passaient par grandes volées; de gentilles gazelles jouaient en troupeaux autour de mon foyer; mais tout cela était trop gracieux pour être immolé.

La compagnie de Manard complétait mes illusions et contribuait encore à répandre un nouveau charme sur tout ce qui m'entourait: assis à mon côté, il m'entretenait toujours de ce qui s'offrait à nos regards, au fur et à mesure que nous avancions dans notre course, et quoique ses explications fussent pleines de justesse et d'éloquence, il y avait dans sa manière de s'exprimer quelque chose d'extraordinaire qui me produisait le plus étrange effet; c'était d'abord son accent et son dialecte qui donnaient un sens fantastique à ses discours; puis enfin, sa physionomie de nègre ajoutait encore quelques traits surnaturels à ses paroles; car, c'est en effet un bien étonnant phénomène qu'une intelligence supérieure logée dans un de ces hommes à peau noire, aux cheveux crépus, que nous sommes habitués généralement à considérer comme stupides. La physionomie de Manard n'était pourtant pas privée de tout le cachet du génie; dans la conformation de son crâne, dans ses yeux, même dans sa bouche, quoique ses lèvres fussent un peu épaisses, il ne manquait pas de cette expression qui distingue nos hommes d'esprit; sa constitution était du reste très vigoureuse; son habillement consistait en un coussab, ou robe blanche fort longue, recouverte d'une autre robe un peu plus courte en guinée bleue, brodée d'or sur la poitrine et les épaules; ces deux robes étaient serrées au-dessus des hanches avec une pagne rayée, rouge, bleue et blanche, qui formait un nœud à longs bouts sur le côté; ses pieds, d'une petitesse remarquable, étaient chaussés de sandales; ses bras étaient nus et chacun de ses poignets était orné d'un gros bracelet en or; à son cou était suspendu le grigri des Griottes; ses cheveux laineux étaient courts et sa barbe longue; la moindre émotion qu'il éprouvait se trahissait sur sa figure; quand il s'animait, sa peau, quoique d'un noir d'ébène, devenait d'un ton satiné rose, et le blanc très pur de ses yeux semblait se cristalliser et brillait du plus vif éclat; j'aimais surtout à le voir rire: l'expression de sa joie était d'abord agréable, parce qu'en s'entr'ouvrant, sa bouche laissait voir les deux plus belles rangées de dents blanches qu'il est possible de concevoir, puis son rire n'était jamais de complaisance, ni ironique, ni malicieux, comme la civilisation nous a appris à le faire à nous autres; quand il riait on ne pouvait pas s'empêcher de partager sa gaieté, parce qu'il riait sincèrement et comme si son cœur eût débordé d'allégresse.

Le premier jour de notre voyage fut malheureusement attristé par la rencontre du Marigot des Mazingoins, lieu de déplorable souvenir qui animera bien longtemps encore la haine des nègres contre les blancs. Le Marigot des Mazingoins est un bras du Sénégal qui part à environ vingt-cinq lieues de l'embouchure de ce fleuve et va tout droit se jeter dans la mer. C'était par cette espèce de canal, que du temps de la traite des noirs, les négriers venaient à la dérobée faire leur cargaison d'esclaves, et tel est aussi le motif de l'horreur que les nègres en conservent toujours.

En y arrivant, mes rameurs jetèrent des cris amers et se prosternèrent pour invoquer leur dieu. Ils restèrent longtemps livrés à leur prière, puis, lorsqu'ils cessèrent, Manard, qui avait partagé leur pieuse invocation, vint me prendre les mains et me dit:

— Enfant pâle, ici tes frères ont rougi leur peau blanche dans le sang de ma race; tu es bon pour moi, je ne t'en demanderai pas compte; mais, par la justice de Dieu, crains de mourir bientôt si tu ne fais pas quelques sacrifices en expiation des crimes que tes compatriotes ont commis envers les miens.

Je me sentis profondément ému par ce discours, et je crus ne pouvoir mieux répondre au Griotte qu'en l'embrassant fraternellement; puis quelque temps après, apercevant un berger maure qui s'en allait devant nous sur la rive, je l'appelai et lui donnai douze coudées de guinée pour un de ses plus beaux moutons, que j'offris à mes compagnons noirs.

Le lendemain, nous passâmes à l'escale des Trarsas; une vingtaine de négociants français y avaient des bateaux chargés de verroterie et

(1) Voir le numéro d'hier et d'avant-hier.

sur la place.

Le ministère espagnol pense à fortifier Madrid. L'opinion s'en est émue, et pour la calmer, le journal officiel a publié l'avis suivant :

« Ce ne sont point des fortifications, mais des casernes, que l'on élève en dehors du mur d'enceinte de la capitale. On commencera par la caserne-modèle, sur le chemin de Fuente Castellana ; les autres seront construites successivement. Elles seront couronnées par la caserne de la prairie des gardes où l'on mettra une brigade qui s'occupera uniquement d'instruction militaire, et que l'on relèvera méthodiquement. »

Les idées sociales en Angleterre.

Nous avons déjà plusieurs fois signalé les progrès que font les idées sociales parmi les classes laborieuses de l'Angleterre. Le journal qui défend avec le plus de chaleur et de puissance les intérêts de ces classes, le *Northern Star* nous fournit chaque jour des preuves du mouvement qui s'accomplit ainsi chez nos voisins.

Ce journal ne s'est jamais abusé sur les conséquences du rappel de l'ancienne législation des céréales. Lorsque les orateurs de la Ligue, réclamant le concours du peuple, lui promettaient « du pain à bon marché, de forts salaires et du travail en abondance, » le *Northern Star*, judicieux appréciateur de la situation, signalait aux travailleurs les illusions dont on voulait les bercer. Il ne cessait de répéter que, dans le cas même où, par suite du rappel, le blé deviendrait moins cher aussi longtemps qu'il resterait sur le marché des bras sans emploi, les capitalistes diminueraient les salaires à mesure que le prix des vivres s'abaisserait. Il ajoutait que l'extension du commerce, si considérable qu'on la supposât, serait accompagnée d'un développement proportionnel de la puissance mécanique, et que dès lors, si l'industrie conservait son organisation actuelle, il s'offrirait toujours plus de bras qu'il n'en serait demandé.

Les classes laborieuses, après avoir entendu ces avertissements, voient par elles-mêmes aujourd'hui ce qu'il faut attendre des belles promesses de la *Ligue*. Sur plusieurs points, les entrepreneurs d'industrie se prévalant des avantages que produirait déjà pour les travailleurs la nouvelle loi sur l'importation des grains, veulent réduire le salaire de leurs ouvriers, ou refusent de leur accorder une légère augmentation, formellement promise aux beaux jours de l'agitation pour la liberté du commerce. On cite particulièrement les manufacturiers de Keighley comme se rendant coupables de pareils actes.

Le peuple anglais, depuis si longtemps et si durement exploité, ouvre enfin les yeux. Ils commence à considérer les capitalistes entrepreneurs d'industrie, non comme des hommes dévoués à la prospérité du pays, mais comme une bande de spoliateurs qui se coalisent pour accumuler d'immenses fortunes en opprimant les travailleurs.

En rapportant ce qui vient de se passer à Keighley, le *Northern Star* se prononce avec énergie contre le régime du salariat, qu'il qualifie d'*esclavage*. Il engage tous les ouvriers à s'unir pour la protection du travail, et cite avec éloge quelques lignes dans lesquelles la *Tribune de New-York* conseille au peuple anglais de réaliser l'association du capital, du travail et du talent.

Le *Northern Star* s'avance ainsi de plus en plus dans la voie glorieuse où il s'est depuis longtemps engagé. Son dévouement pour les prolétaires nous inspire une haute estime, et nous applau-

Aujourd'hui, d'après des statistiques que tout porte à croire exactes, sur une population de trente-quatre millions d'habitants, douze à quinze millions sont plongés dans les dettes ; huit à neuf millions vivent dans l'indigence ; chaque année plus de deux cent mille périssent par excès de travail ou faute de soins et de remèdes nécessaires, environ trois mille se donnent la mort pour échapper au malheur, et mille meurent de faim ! ! !

Chaque jour voit s'aggraver cette situation déplorable et effrayante !

Les hommes sont-ils donc sur cette terre, si féconde et si belle, pour y souffrir tant de maux ? Ceux-ci sont-ils créés pour regorger de biens dans une molle oisiveté, et ceux-là pour pâtir dans les travaux et mourir d'inanition ? En leur donnant l'existence, Dieu, qui veut toujours les moyens quand il veut la fin, leur donne droit à tout ce qui est nécessaire à la vie ; il n'y met qu'une condition, et cette condition il l'impose à tous : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front*. En les tirant tous du même limon, il n'en privilégie aucun et confère à tous les mêmes droits aux jouissances de la vie. Cette égalité de droit parle au cœur, à la raison. Elle est aussi immuable dans la nature morale, que les lois de la nature physique. Elle doit régner intacte dans tout état social. Sans elle, point de justice ; sans elle, la loi n'est plus que la raison du plus fort ou du plus adroit, et l'homme reste exposé aux mêmes inconvénients que dans l'état supposé de pure nature. Eh bien ! dans nos sociétés modernes, cette égalité est partout violée, et notamment dans la répartition du salaire.

Ce n'est point, a dit Necker, *sur des principes et des rapports établis par une raison naturelle ou réfléchie que le salaire de la multitude des hommes a été fixé ; c'est un traité de force et de contrainte qui dérive uniquement de l'empire de la puissance et du joug que la faiblesse est obligée de subir*. Qui oserait dire, en effet, qu'il existe une PROPORTION RÉELLE entre le travail et sa récompense ? entre le salaire de l'homme qui travaille péniblement depuis l'aube du jour jusqu'après le coucher du soleil, pour recevoir le strict nécessaire, deux ou trois cents francs par an, et le salaire de celui qui, oisif la plus grande partie du temps, reçoit dix, vingt, trente, quarante mille francs de traitement annuel ? L'égalité des droits, la justice est donc évidemment violée, et de là ces plaintes amères de la classe laborieuse, si nombreuse et si intéressante, qui pousse partout des cris de détresse auxquels on ne répond que par des sergents de ville et des canons : réponse péremptoire, mais réponse barbare, contraire à la raison et à la justice. Ah ! si on pouvait dire : TOUTE PROPORTION GARDÉE, *le salaire est égal pour tous*, dans ce cas les plaignants seraient véritablement des perturbateurs de l'ordre public ; mais tant que cette égalité PROPORTIONNELLE n'existera pas, les lésés auront le droit de se plaindre et de la réclamer par tous les moyens légaux.

Mais de qui doit-on attendre cette réforme ?

Des politiques, des publicistes ? — Non, mille fois non. Généralement parlant, les publicistes et les politiques n'ont d'autres principes, d'autres mobiles de leurs actions que leur intérêt privé. L'égalité des droits, ils la repoussent. Voyez-les à l'œuvre : aux errements, aux abus du parti vaincu, ils ajoutent de nouveaux abus, de nouveaux errements.

Des philosophes, des philanthropes ? — Semblables à ces feux nocturnes qui égarent le voyageur attardé, ils conduisent à l'abîme ceux qui se mettent à leur suite.

De qui donc ? — De cette puissance qui proclame la première les grands principes de liberté, d'égalité, de fraternité. De cette religion sainte qui prohibe strictement tout ce qui est contraire aux intérêts de l'humanité, et qui ordonne ou conseille tout ce qui leur est conforme. De cette religion qui introduisit dans le monde la communauté de biens et de maux, de richesse et de pauvreté, de plaisir et de peines, ses disciples n'ayant plus qu'un cœur et qu'une âme. Que ses amis, que ses défenseurs élèvent la voix ; qu'ils demandent cette organisation du salaire PROPORTIONNÉ à la récompense au travail ; qu'ils demandent cette organisation du travail sans laquelle l'organisation du

de vivre en travaillant, mêmes droits à tous les avantages de la vie.

2° Que la société n'est établie que pour garantir les droits de chacun, et que, par conséquent, des mesures doivent être prises pour que, TOUTE PROPORTION GARDÉE, le salaire soit égal pour tous, et pour que personne ne manque de travail.

L'excellent journal la *Voix de la Vérité*, en traitant ces questions avec ce calme et cette force de raison, compagnes ordinaires de la vérité, accomplirait l'œuvre la plus belle, la plus salutaire : car, les principes une fois admis en théorie, il serait facile de prouver qu'ils peuvent et qu'ils doivent être mis en pratique, et que de leur application dépend le salut de la société et le triomphe de la religion.

Un de vos abonnés.

LE GOUVERNEMENT BELGE ET LA MISÈRE. — La commission pour l'amélioration du sort des classes ouvrières a, dit l'*Emancipation belge*, tenu sa réunion lundi. M. Ch. de Brouckère a communiqué son rapport sur les questions posées par M. le ministre de la justice, relativement aux mesures à prendre en faveur de la population des Flandres, laissée sans ouvrage par la crise de l'industrie linière. Dans la discussion qui s'est engagée, l'utilité d'une société d'exportation a été reconnue généralement ; mais en même temps on est tombé d'accord sur la nécessité de procurer immédiatement et par tous les moyens possibles du travail à cette population. Ni M. le ministre des affaires étrangères, ni M. le ministre de la justice n'assistaient à cette séance ; mais M. Stevens, du ministère de l'intérieur, et M. Varlet, du ministère des affaires étrangères, y ont pris part. Il y aura une nouvelle séance lundi prochain.

Un bulletin transmis à Londres par le capitaine du steamer *Avon*, annonce que le 1er septembre cinq navires de guerre anglais croisaient devant Vera-Cruz. Jusqu'ici on n'avait encore signalé dans le golfe du Mexique que deux bâtiments anglais ; cette augmentation de forces n'est probablement pas une menace d'intervention ; mais il est évident que le gouvernement britannique, qui a également une escadre d'observation sur les côtes du Mexique, du côté de l'Océan Pacifique, se met en mesure de faire face aux éventualités bonnes ou mauvaises qui peuvent se présenter.

Les journaux anglais d'hier apportent des nouvelles assez fâcheuses d'Irlande. La détresse augmentait dans plusieurs baronies. L'Ulster avait besoin surtout de prompts secours.

Le *Times* se préoccupe fort de la situation de l'Irlande, il la voit menaçante. « La partie ouest du pays, dit-il, est à la veille d'une formidable insurrection ; les white-boys ne font que sommeiller ; ils sont loin d'être morts ; et le malheur des temps vient fatalement en aide aux desseins des factieux. Nous ne sommes pas des alarmistes, nous ne regardons pas la situation de l'Irlande comme désespérée, et des troubles populaires comme tout-à-fait inévitables ; mais, selon nous, toutefois, le danger est imminent et jamais il ne fut si urgent de porter au mal un prompt remède. »

D'après les nouvelles de Rome du 12, M. le comte de Lutzow, ambassadeur autrichien, aurait été rappelé, parce que, dans ces derniers temps, il n'a pas su se conduire avec l'énergie nécessaire pour faire prévaloir l'influence autrichienne à Rome. M. le comte Rossi, ambassadeur de France, doit, dit-on, partir pour Paris. Il sera de retour à Rome vers le mois de novembre, époque de la prise de possession de Saint-Jean-de-Latran par le nouveau pape.

Le courrier arrivé à Marseille nous apporte de Hong Kong, en date du 21 juillet, des nouvelles assez importantes. Une nouvelle émeute dirigée contre les étrangers a éclaté à Canton le 8 juillet dernier ; le

---

autres pacotilles européennes destinées à être échangées pour de la gomme et de l'or. Cette escale présentait un assez joli tableau. Nos négociants étaient logés sur la rive, près de leurs navires, dans de petites huttes de forme conique, toutes parées du pavillon national, et à côté, dans la plaine, s'étendait l'immense caravane des marchands maures, avec plus de quinze cents chameaux, les uns couchés, les autres paissant çà et là parmi de nombreux groupes de tentes assez bizarrement disposées. Cette réunion d'Européens et d'Africains n'était pas moins intéressante pour le philosophe que pour le peintre. Combien de réflexions peut en effet inspirer cette différence d'usages, qui fait qu'un peuple est riche avec de l'or, et l'autre opulent avec des verroteries ! Aucun des deux partis n'en est pourtant dupe, car la valeur de toutes choses n'est toujours que celle qu'on est convenu de leur donner. Cependant, je suis persuadé que plus tard, si la civilisation portait ses arts et ses mœurs dans les déserts de l'Afrique, il serait probable que les Arabes qui vivraient alors blâmeraient ceux d'aujourd'hui d'avoir donné leur or pour des bagatelles qui leur seraient devenues aussi futiles qu'à nous-mêmes... Mais ces réflexions nous arrêtent ; reprenons notre voyage.

Peu de temps après avoir quitté l'escale des Trarsas, nous saluâmes le pavillon français au poste de Richard-Toll (1), et bientôt ensuite nous arrivâmes à Dagana, où nous résolûmes de nous arrêter quelques jours.

Dagana est un poste français situé sur le bord du Sénégal, à environ 45 lieues de l'embouchure de ce fleuve. Ce fort n'est autre chose qu'un enclos de murs en brique, d'un mètre d'épaisseur et six de hauteur, formant un carré d'environ 200 toises de côtés. A chaque angle est un canon placé en affût sur un bastion en terre ; la façade qui regarde le fleuve est formée d'un corps de bâtiments destinés à servir de caserne aux militaires qui y séjournent. Lorsque nous y arrivâmes, il y avait deux compagnies de soldats indigènes, sous les ordres d'un lieutenant et d'un sergent français. L'officier me reçut avec toute l'urbanité particulière à notre nation ; seulement, il parut un peu embarrassé pour m'expliquer son union avec une jeune mulâtresse qui était avec lui. A ce sujet, ce fut avec un ton cavalier, qui laissait percer cependant de la timidité, qu'il me dit :

— Monsieur, si vous êtes d'une religieuse susceptibilité, vous trouverez dans ce pays de nombreux usages qui blesseront vos sentiments et vos croyances : vous me surprenez moi-même en flagrant délit contre la bienséance de nos mœurs françaises, puisque je ne me fais aucun scrupule de vivre avec cette jeune fille indigène que vous voyez chez moi.

— En effet, répondis-je, en arrivant au Sénégal, je trouvai fort extraordinaire d'y voir tous les Français unis chacun à une femme. Au premier abord, ces sortes de mariages me semblèrent même d'un dévergondage un peu répugnant, mais ensuite, convaincu que l'usage les autorisait, et reconnaissant que, sous tous les rapports, ces mariages valaient mieux que le célibat, mon opinion changea, et aujourd'hui, j'irais même jusqu'à me marier comme vous, si ma position ne m'obligeait pas à continuellement voyager.

— Pour moi, Monsieur, reprit le jeune officier, j'avoue que je ne me suis marié par aucun calcul raisonnable, le hasard en est la seule cause. Un jour que j'étais exempt de service, je fumais nonchalamment mon cigare à demi couché sur un canapé dans ma chambre, lorsqu'entra un jeune nègre, nommé Dongo, qui, sans préambule, me dit que sa jeune maîtresse l'envoyait m'informer que je lui plaisais beaucoup : m'ayant vu plusieurs fois passer sous ses fenêtres, elle avait laissé tomber agréablement ses regards sur ma personne, qui lui avait paru bien constituée, et, lorsqu'elle me voyait, son cœur ressentait les plus vives émotions d'amour. Dans l'ennui où je me trouvais, cela me divertit assez.

— Est-elle jolie au moins, ta maîtresse ? dis-je au nègre.

— Ah ! Monsieur ! Elle se nomme Georgiana ; c'est une des plus belles et des plus riches mulâtresses de Saint-Louis.

— Tant mieux, alors j'irai la voir ce soir.

— Oh ! elle ne le permettrait pas !

— Cependant, puisqu'elle t'envoie me dire qu'elle m'adore ?

— Malgré cela, elle ne vous recevra que plus tard ; aujourd'hui, si vous voulez seulement, pour lui prouver que vous partagez son amour, lui envoyer le pantalon que vous portez en ce moment, elle le recevra avec plaisir, et le mettra, pendant la nuit, sous son oreiller.

— Oh ! ta maîtresse en veut d'abord à ma culotte ? Eh bien ! va pour ma culotte !.. la voilà...

Vous comprenez que pour une culotte, il ne valait pas la peine d'arrêter une pareille aventure dans un aussi plaisant début.

Le lendemain, le nègre revint.

— Eh bien ! qu'y a-t-il ? m'écriai-je.

— Ma maîtresse m'envoie vous dire qu'elle vous aime de plus en plus, et que votre pantalon lui a produit le plus heureux effet : l'ayant mis sous son oreiller toute la nuit, elle a eu des songes qui lui ont causé les plus délicieuses émotions.

— Très bien ! mais ta maîtresse m'ennuyera bientôt si elle veut continuer à cajoler ma culotte sans me permettre de la visiter. J'espère qu'elle me recevra ce soir ?

— Oh, patience ! Beaucoup de Français ont fait ainsi la cour à des mulâtresses pendant six mois avant d'aller chez elles. Mais comme ma maîtresse vous aime beaucoup, elle vous laissera peut-être moins languir.

Je n'attendis, en effet, pas six mois ; mais pendant plusieurs semaines, je fus tenu en rigueur. Le nègre revenait chaque jour me raconter les rêves de plus en plus prodigieux que ma culotte inspirait à sa jeune maîtresse, lorsque, enfin, je reçus la permission d'aller la visiter.

Je la trouvai dans sa case, assise sur une natte, vêtue d'un léger peignoir de satin rose ; d'une main elle tenait un flacon de parfum et de l'autre son santion (1). Le voile qui lui enveloppait la tête ne laissait à découvert que ses deux grands yeux noirs dont les ardents regards me chatouillèrent sensiblement le cœur. Je voulus lui faire ma cour ; elle ne me répondit rien et se défendit de mes caresses comme ferait une bergère de France devant un grand seigneur. J'insistais surtout à la faire consentir à ce que notre mariage se fît promptement ; elle garda toujours un silence absolu ; je m'en allais indigné d'un si triste entretien, lorsque je fus rejoint par sa mère, qui me dit que je pourrais épouser sa fille le lendemain, si cela me plaisait. Ma mauvaise humeur fut subitement changée en une joie indicible ; je courus chez mes amis les inviter à ma noce, et je me préparai pour la cérémonie. Rien ne manquait à la fête ; à peine parut l'aurore de ce jour heureux, qu'une troupe nombreuse de Griottes parcourait la ville et nous chantaient, ma fiancée et moi ; ils disaient que le père du père du grand-père de mon père avait été plus grand, plus brave, plus noble et plus riche que tous les habitants de la lune ensemble ; que moi j'étais plus fort que tous les lions, plus fin que le roi des chats, plus beau et mieux fait que les anges du ciel, et qu'avec tous ces titres et ces lumineuses qualités j'allais épouser la belle, la charmante, la séduisante Georgina, véritable divinité blanche, fille de la dixième petite-fille d'un superbe milord anglais ; qu'elle viendrait dans mon palais au moment où le soleil serait dans sa plus grande ardeur, afin que ses colliers, ses bracelets et toutes ses autres parures pussent briller de leur plus vif éclat ; et ces Griottes criaient cela de toute la force de leur voix, se tenant la tête dans leurs mains, s'arrêtant à toutes les portes, à tous les carrefours et à tous les passants.

(*La suite à demain.*)

V. VERNEUIL.

(1) Richard-Toll veut dire jardin de Richard. — Un Français de ce nom y avait établi un jardin où beaucoup de nos arbres et de nos fleurs étaient cultivés avec succès. Maintenant, ce jardin est indignement dévasté.

(1) Petite branche d'arbrisseau qui sert à nettoyer les dents des femmes indigènes.

sur de chemins qui séparent Orléans de Vierzon, et après une halte de quelques heures dans cette dernière ville, il s'est dirigé vers Bourges. Cette première partie ayant déjà été essayée, le voyage n'offrait rien d'intéressant. Entre Vierzon et Bourges, c'est la première fois qu'un train organisé circulait sur la voie à peine posée, et cet essai important a été couronné de succès. La distance entre Vierzon et Bourges est de 32 kilomètres environ. Elle a été franchie sans qu'aucun accident se manifestât, soit sur la voie, soit dans le train. Les ponts construits sur le canal du Berri et autres cours d'eau et sur des routes, sont soutenus par des poutres en fer. Quoique ces ponts eussent été soumis à une épreuve, le mécanicien avait reçu l'ordre de ralentir la marche du convoi à l'approche et au passage de ces ouvrages d'art. La même précaution a été prise lorsque le train circulait sur quelques parcelles de terrain où la voie de fer n'est que provisoire. Les fers, les poutres et les autres pièces des ouvrages d'art n'ont éprouvé aucune atteinte. La voie entière s'est maintenue ferme sous le poids du train. Le voyage d'épreuve a été des plus satisfaisants. Le parcours s'est effectué sur la voie gauche du chemin, qui est la seule définitive. La voie de droite est en cours d'exécution et sera bientôt terminée.

» D'après l'essai, on peut présumer que l'exploitation d'Orléans à l'arrivée de Bourges pourra être autorisée pour la première quinzaine de novembre prochain. »

Nécrologie.

M. CHARLES DEROSNE.

L'industrie vient de faire une perte bien regrettable dans la personne de M. Charles Derosne, membre de l'Académie de médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur, et fondateur de l'importante usine de Chaillot, connue sous le nom de *Maison Ch. Derosne et Cail*. M. Derosne est décédé dans sa 68e année, et toute sa vie a été consacrée à la science, qu'il a enrichie de précieuses découvertes.

Nous ne pouvons rappeler ici tous les titres scientifiques de M. Derosne; nous dirons seulement qu'il était l'inventeur d'un procédé particulier pour la fabrication et le raffinage du sucre, et l'on se souviendra sans doute avec quel honneur son appareil figurait à notre dernière exposition de l'industrie. Les résultats obtenus à l'aide de cet appareil sont tels, que les colonies n'en veulent plus employer d'autre.

Mais ce que nous voulons constater, ce qui est, à l'heure suprême des funérailles, le plus bel éloge qu'on puisse faire de la vie de M. Derosne comme chef d'industrie, c'est l'aspect à la fois simple et imposant, touchant et grandiose, qu'a offert aujourd'hui le cortège qui l'a accompagné à sa dernière demeure. Il a traversé tout Paris, de la rue des Batailles (Chaillot) au père Lachaise, par les Champs-Elysées et les boulevarts, et, malgré la pluie, malgré la boue, plus de 1800 ouvriers suivaient le char funèbre. A l'ordre parfait qui régnait dans leur marche, au recueillement dont ils étaient pénétrés, on voyait qu'ils acquittaient un devoir de reconnaissance. Ce qui est à remarquer, c'est que tous ces ouvriers n'étaient pas seulement ceux de M. Derosne : ceux-là y étaient tous sans doute, mais à eux il s'en était joint d'autres de plusieurs ateliers de Paris, et nous avons entendu dire autour de nous que si le temps avait été plus favorable, le nombre de ceux-ci eût plus que doublé celui des assistants; or, le cortège s'étendait déjà, dans sa marche, du rond-point des Champs-Elysées à la place de la Concorde. On peut, d'après ces données, juger de quel amour M. Derosne était entouré dans sa grande famille d'ouvriers; mais c'est qu'aussi lui-même les aimait comme un père.

Après avoir entendu l'éloge qui a été prononcé sur sa tombe, au nom de l'Académie de médecine, et les touchantes paroles d'adieu et de regrets qui lui ont été adressées, chacun a pu comprendre que la France venait de perdre un savant laborieux, une intelligence d'élite, un homme de bien.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Sur la demande de l'infant don François d'Assise, la reine d'Espagne a fait grâce de la vie à un homme condamné à mort.

— Les sciences physiques viennent de faire une perte sensible dans la personne de M. Aimé, directeur de l'Observatoire d'Alger. Dans un voyage à Médéah, où ce jeune et courageux savant se rendait pour y établir un Observatoire, M. Aimé est tombé dans un ravin, et s'est fracturé plusieurs côtes et la jambe gauche, dont la lésion fut jugée tellement grave, qu'il fallut recourir immédiatement à l'amputation. Peu de jours après, M. Aimé succomba. M. Aimé n'était âgé que de trente-trois ans.

— Une correspondance insérée dans les journaux de Toulon annonce que l'escadre d'évolutions placée sous les ordres de M. le prince de Joinville se rendra sur les côtes du Maroc, après avoir visité le golfe de Gênes. Elle renverrait un de ces vaisseaux à Toulon, et les six autres, après leur croisière sur la côte d'Afrique, iraient passer l'hiver à Brest. La frégate à vapeur *l'Orénoque* vient de prendre à Toulon les équipages du prince et est partie pour rallier son pavillon.

— Le nombre des savants qui se sont rendus au congrès de Gênes est de 780; il y a eu un certain nombre de refus d'admission, la commission s'étant montrée rigoureuse sur les titres présentés par les postulants. Il a été décidé que le prochain congrès scientifique italien se tiendrait à Rome, si le pape y consent.

— Le convoi du chemin de fer du Nord, parti d'Amiens ce matin à 6 heures 45 minutes, a éprouvé un retard de près d'une heure.

A Pontoise, il a fallu joindre une locomotive au convoi, et ce secours a été insuffisant, car au lieu d'arriver à Paris à 11 heures 35 minutes, le train n'est arrivé qu'à midi 25 minutes. Heureusement aucun accident n'avait eu lieu; mais nous engageons l'administration à prendre des mesures pour faire cesser de pareils retards.

— A Dôle, à Vésone, on a empêché les banquets démocratiques qu'on n'a pas empêchés à Paris.

— La compagnie de grenadiers et les trois compagnies de fusiliers du bataillon d'infanterie de marine stationné à Cherbourg, ont reçu des ordres relatifs à leur départ pour les colonies. Ces quatre compagnies s'embarqueront ici, vers le mois de novembre, pour se rendre directement à la Guadeloupe, lieu de leur destination.

— Hier, dans l'après-midi, après le conseil qui s'est tenu aux Tuileries, sous la présidence du roi, les télégraphes sur la ligne de Bayonne, c'est-à-dire d'Espagne, n'ont pas discontinué de fonctionner jusqu'à la nuit tombante.

— Les rapports des préfets commencent, dit une correspondance parisienne, à arriver au ministère de l'intérieur au sujet de la récolte des pommes de terre et des grains, et l'on reçoit en même temps des renseignements de nos agents diplomatiques sur la même question importante. La conclusion générale de ces divers rapports est d'une nature peu rassurante, et le ministère paraît reconnaître la nécessité de prendre des mesures pour assurer la subsistance du pays pendant l'hiver. La plupart des cercles allemands se préparent à empêcher toute exportation des céréales et des pommes de terre. Les seuls pays où l'on puisse encore trouver des approvisionnements sont la Russie méridionale et les Etats-Unis d'Amérique, dont cependant les récoltes sont restées au-dessous de la moyenne. Quant à l'Angleterre, elle s'est trouvée un moment encombrée de céréales par suite des cargaisons qui avaient attendu pendant plusieurs mois dans les entrepôts l'issue de la loi sur les céréales; mais cet encombrement n'a pas tardé à se dissiper. D'une part, la récolte étant nulle, les amas de grains ont bientôt été dispersés, et quelques spéculateurs ont même eu l'imprudence d'en réexporter, en sorte que l'Angleterre devra de nouveau tirer, pour l'hiver, ses provisions de l'étranger. On assurait ces jours derniers au ministère de l'intérieur, qu'il était question de faire paraître une ordonnance pour prohiber l'exportation des pommes de terre et des céréales par nos frontières de l'ouest et du nord. Les droits d'importation seraient au contraire provisoirement abaissés sur tous les points du territoire.

— Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 17 septembre 1846, M. Bérard, professeur de chimie médicale et de toxicologie à la Faculté de médecine de Montpellier, est nommé doyen de ladite Faculté, en remplacement de M. Caizergues, dont la délégation quinquennale est expirée.

— Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 17 septembre 1846, et ensuite du concours ouvert le 1er juillet dernier devant la Faculté de droit d'Aix, pour une place de suppléant vacante dans cette Faculté, M. Charles (Jean-Michel) est institué en qualité de suppléant près la Faculté de droit d'Aix.

— M. Achille Le Beschu, inspecteur de la manufacture des tabacs de Paris, est nommé directeur de la manufacture royale de Tonneins, en remplacement de M. Esnault, envoyé à Toulouse.

ÉCOLE NAVALE DE BREST. — Voici la liste nominative, par ordre de mérite, des candidats qui, à la suite du concours de 1846, ont été, par décision du ministre de la marine, nommés élèves à l'école navale de Brest :

1. Pietri. — 2. Lamarche. — 3. D'Estienne. — 4. Ballade-Lavigne. — 5. Sarlat. — 6. Gondeville. — 7. Mandine. — 8. Rallier. — 9. Fauvelet de Charbonnière. — 10. D'Ozouville. — 11. De Quérieux de Prigny. — 12. Laferté. — 13. Brulard. — 14. Guys. — 15. Galache. — 16. Levesque-Durostu. — 17. Carré. — 18. Guillot. — 19. Binder. — 20. Josselain. — 21. Vignes. — 22. Beillet. — 23. Desnouy. — 24. Rouault-Coligny. — 25. Noël. — 26. Jehenne. — 27. Roulhac de Rochebrune. — 28. Alary. — 29. Davarenne. — 30. Simonnot. — 31. Hamelin. — 32. Aché. — 33. Rapatel. — 34. Hebras, dit Lebrun. — 35. Brisson. — 36. David. — 37. Biollay. — 38. Jamin. — 39. Romieux. — 40. Lavigne. — 41. Thibault. — 42. Maher. — 43. Dédouets. — 44. Montaru. — 45. Genoyer. — 46. Dinel. — 47. Neveue. — 48. Schœlcher. — 49. Arnoux. — 50. Raynal. — 51. Parenteau-Dubeugnon. — 52. Duverdier de Genouillac. — 53. Fouquou. — 54. Jacques. — 55. Poudra. — 56. Groult. — 57. Renaud. — 58. Guery. — 59. Mourat. — 60. Gigault de Crisenoy. — 61. Hinstin. — 62. D'Arbo. — 63. Pezilla. — 64. Caussin de Perceval. — 65. Alliez. — 66. Boresse. — 67. Senez. — 68. De Trecesson. — 69. De Parseval. — 70. Besplas. — 71. Malcor. — 72. Levesque-Desvarannes. — 73. Spément. — 74. Basset. — 75. Porge. — 76. Vidal. — 77. Balezeaux. — 78. De Jouffroy. — 79. Janet. — 80. Christy de la Pallière. — 81. Lamaille. — 82. Boitard. — 83. De Borely. — 84. Caradec. — 85. Hugonnet. — 86. Eveillard. — 87. Caillet. — 88. Coutürié. — 89. Lionnet.

Les élèves ci-dessus dénommés devront être rendus à Brest le 1er octobre prochain.

MARINE.—On lit dans le *Phare de la Manche* du 20 :

« Une dépêche ministérielle, arrivée hier 18, donne l'ordre de disposer immédiatement les vapeurs de 450 *l'Ulloa* et *le Darien*, en commission dans notre port, pour faire le service régulier de paquebots entre New-York et Cherbourg.»

ARRIVÉE DE J. HENRY AU BAGNE. — On écrit de Toulon :

« Deux voitures cellulaires sont arrivées dans la journée du 16 septembre avec des condamnés pour le bagne. Le nommé Joseph Henry, auteur de l'attentat du 29 juillet, était au nombre de ces derniers, et quand on l'a descendu de voiture, il n'a pu marcher, à cause de son état de souffrance; on a été obligé de le porter jusqu'au canot qui devait le conduire aux bains.

»Les quelques personnes privilégiées que la curiosité avait attirées dans l'arsenal pour voir descendre Henry, n'ont pu s'empêcher de prendre ce malheureux en pitié. — Henry a déclaré être sujet à des crises nerveuses; il était en proie à une de ces crises au moment de son arrivée. »

NOUVELLE GRÈVE. — On lit dans le *Journal de Rouen* : « Les ouvriers couvreurs de Rouen, au nombre de quatre cents environ, viennent de suspendre leurs travaux. Ils ont fini leur semaine samedi dernier comme de coutume et sans que rien laissât percer leur dessein, et le lendemain dimanche ils se sont mis en grève.

»Le motif de cette suspension est la demande d'une augmentation de salaire, que les maîtres ne croient pas pouvoir accorder. La journée des ouvriers couvreurs est de 2 fr. 50 c.; ils ont la prétention de la faire porter à 3 fr.

»Jusqu'à présent, il n'y a pas de trouble ni de désordre; nous espérons que la bienveillance des maîtres et l'intelligence des ouvriers les plus éclairés parviendront à concilier tous les intérêts.»

L'Impartial de Rouen dit de son côté : « Avant-hier matin, à cinq heures, les ouvriers couvreurs se sont rendus, comme d'habitude, sur la place Notre-Dame, où se font leurs engagements. Un grand nombre d'entre eux ont refusé de travailler, en exigeant un prix plus élevé que le salaire qui leur est alloué. D'autres se sont rendus comme d'habitude à leur ouvrage, mais en très petit nombre. Nous ne saurions trop leur conseiller d'agir avec prudence, de faire valoir leurs droits par des moyens légaux, et de s'assurer ainsi la chance de réussir si leur réclamation est jugée fondée. Nous nous abstenons pour aujourd'hui de toute espèce de réflexion sur leurs prétentions, nous réservant de revenir sur cette matière lorsque nous croirons le moment favorable. »

incendier un wagon-poste sur le chemin de fer de Rouen, occasionné par l'explosion du gaz hydrogène liquide employé à l'éclairage. Afin de bien constater les effets de cet agent pour le service de l'éclairage des wagons, l'administration des postes a provoqué la réunion d'une commission chargée de décider s'il y avait lieu d'en continuer l'emploi. Cette commission vient de décider que l'usage du gaz hydrogène liquide pouvait être la cause d'accidents fréquents, et a été d'avis que l'on en supprimât l'emploi.

DANS LES CATACOMBES. — On sait que Paris, dans une grande partie du faubourg Saint-Jacques et du faubourg Saint-Germain est miné par d'anciennes carrières, qu'on désigne plus ordinairement sous le nom de Catacombes.

Ces galeries souterraines, depuis plusieurs années, menaçaient ruine dans certains endroits, et ainsi qu'on l'a annoncé il y a quelque temps, des travaux ont été commencés, soit pour les combler, soit pour établir des murs de soutènement. Sur la place du collège Rollin, il existe un puits qui communique avec les catacombes, et c'est par là qu'on fait arriver les matériaux. Afin d'accélérer la besogne et d'épargner les frais, on jette tout simplement dans ce puits les gravats destinés à combler, ou les pierres employées pour la maçonnerie, et afin d'éviter les accidents, un ouvrier est placé dans le fond de la carrière. Lorsqu'un chargement arrive, on lui crie le mot : Défiance! et lorsqu'il a répondu : Jetez! on précipite les matériaux, qui tombent et s'éparpillent avec fracas dans la chute immense qu'ils ont à parcourir.

Il est donc urgent que celui qui est dans le fond de la carrière soit attentif et prenne des précautions pour garantir sa vie.

Hier, le nommé Descorets, qui remplissait cette tâche, manqua à ce qu'il paraît de prudence, et en prononçant le mot : Jetez! ne se retira pas assez promptement, comme on le lui avait recommandé, dans une galerie latérale où il eût été abrité. Il fut donc atteint par une pierre de taille qui lui broya la tête, et il a été tué sur le coup.

LE DERNIER DES REBECCAITES.— Henry Evans, le dernier des individus condamnés, en 1843, sous la dénomination de *Rebeccaites* ou enfants de Rebecca, pour sédition et pour destruction des barrières où l'on perçoit les droits de péage sur les chemins du pays de Galles, vient d'être rendu à la liberté. C'était le plus redouté des insurgés, et on l'avait vu nombre de fois déguisé en femme à la tête des bandes où il prenait la dénomination de Fille aînée de Rebecca.

Deux années de séjour dans les prisons ont complètement changé son caractère. Lors de son arrestation, il ne parlait que l'idiome gallois et ne savait pas un mot d'anglais. A présent, il peut lire couramment la Bible anglaise.

Académie des Sciences.

Séance du 21 septembre.

SCIENCES PHYSIOLOGIQUES.

Expériences statiques sur la digestion, par M. Boussingault. — On sait avec quel zèle M. Boussingault met à profit les ressources que lui offre son exploitation agricole de Bechellorm, pour résoudre divers problèmes de chimie physiologique.

La communication actuelle, dont il a été rendu compte par M. Dumas, est le résultat d'expériences faites sur des canards, afin de déterminer la proportion de matière combustible fournie dans un temps donné, par tel ou tel genre d'aliment, ou plutôt par tel ou tel principe qui entre dans la composition des aliments usuels.

M. Boussingault a commencé par priver les canards de toute nourriture pendant 36 heures, en leur laissant de l'eau à discrétion. Alors on les gavait, puis on les plaçait dans une boîte disposée de façon qu'il était facile de recueillir les déjections. Après un certain nombre d'heures, on tuait l'animal et l'on retirait des divers organes les matières qui s'y rencontraient. On pesait les matières avant et après leur dessication, et elles étaient ensuite traitées par l'éther; on reprenait par l'eau chaude le résidu, afin d'enlever les substances solubles. Les déjections, toujours très aqueuses, ont été dosées à l'état sec, et traitées ensuite comme les autres matières.

Pour atteindre le but que s'était proposé M. Boussingault, il était indispensable de connaître la matière renfermée dans les intestins au commencement de chaque expérience, alors que l'animal avait passé un jour et demi sans manger. Ces recherches préliminaires ont permis de constater ce fait curieux, qu'un oiseau qui ne prend que de l'eau, a néanmoins dans ses intestins une quantité de substance sèche qui ne diffère pas considérablement de celle qui s'y trouve lorsque l'animal est abondamment nourri.

M. Boussingault pense-t-il qu'il en aurait été de même si l'abstinence avait duré pendant plusieurs jours? Nous ne serions pas alors de son avis, nous fondant sur ce que présente journellement l'autopsie des personnes qui ont succombé après une diète prolongée.

M. Boussingault s'était précédemment assuré qu'un canard du poids de 1 k. 33 brûle par jour, en respirant, 42 grammes de carbone. Les canards sur lesquels il expérimentait cette fois pesant, en moyenne, 1 k. 09, il a évalué à 30 grammes par jour, soit 1 g. 25 par heure, la quantité de carbone consumée par la respiration de chacun d'eux.

Sans entrer dans le détail des expériences, nous en indiquerons les principaux résultats, suivant le genre d'aliment ingéré.

Le lard n'a fourni au canard, nourri exclusivement de cette substance, après trente-six heures de diète, que gr. 0,88 de carbone par heure; moins par conséquent qu'il n'en fallait pour les besoins de la respiration. — La graisse, lorsqu'elle est donnée seule, n'est pas absorbée en proportion plus forte que lorsqu'elle est mêlée à un aliment très riche en amidon. Au-delà d'une certaine limite, la graisse passerait en pure perte dans les excréments.

Lorsque c'est avec de l'amidon ou du sucre que l'on gave un canard, il y a, par heure, 2 gr. 37 de carbone assimilé, proportion bien supérieure à celle du carbone brûlé dans le même temps.

Le sucre et l'amidon ne donnent pas lieu à une production de graisse dans l'appareil digestif. Les matières sont absorbées avec une rapidité telle qu'elles apportent dans l'organisme plus d'éléments combustibles qu'il n'en faut pour entretenir la respiration.

Un canard que l'on gave avec de l'albumine, absorbe par heure 1 gr. 29 de carbone; la fibrine pure en fournit une quantité notable

par conséquent, qu'il n'en fallait pour la respiration.

Voici les considérations par lesquelles M. Boussingault termine son mémoire :

« D'après les vues si élevées de M. Dumas sur la digestion, cette fonction se compose de deux ordres de phénomènes. Elle remplace les matériaux du sang incessamment détruits par la respiration, en même temps qu'elle restitue ou qu'elle ajoute de nouvelles parties à l'organisme. Les produits de la digestion doivent donc suffire, d'une part, à la combustion respiratoire, source de la chaleur animale, et de l'autre à l'assimilation.

» De ces deux phénomènes, celui de la respiration semble le plus indispensable; un animal privé de nourriture respire et n'assimile pas. Tout régime qui n'introduit pas dans le sang les éléments nécessaires à l'entretien de cette fonction, conduit tôt ou tard à l'inanition. En effet, chaque être vivant, pour assurer son existence, doit avant tout développer dans un temps donné une certaine quantité de chaleur ; il doit donc aussi recevoir dans le même temps une certaine quantité d'éléments combustibles. Réduite à cette stricte dose, la nourriture ne suffirait pas encore, parce qu'elle ne réparerait pas les pertes qui ont lieu par diverses sécrétions qui ne cessent pas même durant la diète la plus absolue; aussi, lorsqu'une ration ne fournit pas ce qui est nécessaire pour subvenir aux dépenses des fonctions respiratoires, on peut conclure rigoureusement que cette ration est incapable d'entretenir la vie.

» Les résultats exposés dans ce Mémoire, en montrant que l'albumine, la fibrine, le caséum, bien qu'absorbés en proportion considérable, par les voies digestives, ne fournissent pas assez d'éléments combustibles à l'organisme, expliquent pourquoi ces mêmes substances, si éminemment propres à l'assimilation, deviennent cependant des aliments insuffisants quand elles sont données seules. Pour qu'elles nourrissent complètement, il faut qu'elles soient unies à des matières qui, une fois parvenues dans le sang, y brûlent en totalité, sans se transformer en corps qui sont aussitôt expulsés, comme cela arrive à l'urée et à l'acide urique. Aussi, les substances alimentaires, essentiellement combustibles, comme l'amidon, le sucre, les acides organiques, et je me hasarde à y joindre la gélatine, entrent-elles toujours pour une proportion plus ou moins forte dans la composition des aliments substantiels. Ce sont ces matières qui se consument aussitôt qu'elles sont entrées dans le système circulatoire, que M. Dumas a désignées depuis longtemps sous le nom d'*aliments respiratoires*, indiquant ainsi que leur rôle principal est de contribuer à la production de la chaleur animale, et d'économiser en quelque sorte les matériaux azotés, plus spécialement destinés à l'assimilation. Les recherches que je viens de présenter, m'autorisent à ajouter à ces ingénieuses considérations que si, comme chacun sait, les substances albuminoïdes ne peuvent pas être remplacées en totalité dans la nutrition, par des matières non azotées, elles ne peuvent pas davantage être totalement substituées à ces dernières, et que de toute nécessité l'albumine, la fibrine, le caséum, pour devenir une nourriture substantielle, doivent être associés à un aliment respiratoire. »

En donnant aux recherches de M. Boussingault les éloges qu'elles méritent, M. Thénard a fait remarquer avec raison que des animaux qu'on tient renfermés dans une boîte de fer blanc, et auxquels on ingère de force un aliment malgré leur répugnance, ne sont pas dans des conditions naturelles, et que cette situation est susceptible d'influer sur les résultats observés.

Quoi qu'il en soit, nous voyons que de jour en jour les sciences chimiques et physiologiques s'appliquent à déterminer d'une façon plus précise les conditions nécessaires de l'alimentation de l'homme et des animaux. Quand est-ce que parallèlement la science sociale s'occupera de remplir aussi son office, en découvrant et mettant en pratique les moyens d'assurer à toute créature humaine sa subsistance d'abord, et ensuite ses autres conditions normales de vie matérielle, intellectuelle et affective? Après qu'il sera bien établi, de par la balance et la cornue, ce qu'il faut au juste pour l'entretien d'une existence d'homme, qui est-ce qui s'occupera de veiller à ce qu'aucune existence ne manque de ce strict nécessaire? Allez donc un peu poser cette impertinente question à nos grands hommes d'Etat!...

Vous verrez que bientôt la chimie et la physiologie deviendront séditieuses. Les brouillons, les socialistes tireront des découvertes journalières que font ces sciences, des conséquences monstrueuses. Ils sont gens à trouver là des arguments perfides contre les privilèges sociaux, contre l'optimisme officiel et le *statu quo*, contre la bienheureuse quiétude des *repus* et la voracité dilapidatrice des frelons de la ruche sociale.

Est-il besoin d'un plus grand nombre de preuves pour montrer l'activité de la vie chez ces êtres? Qui pourrait dire quelle différence existe entre l'excitabilité très développée et la sensibilité obtuse? Les effets étant les mêmes, les causes peuvent-elles différer? Pour nous, dit M. Fée, le sommeil des feuilles et le mouvement de la sensitive ne sont autre chose que les manifestations à l'extérieur des phénomènes généraux de la vie physiologique des plantes.

La contractilité des cellules étant admise, quelle puissance les met en jeu? Question difficile et qui conduit dans l'un et l'autre règne organique, à un inconnu, en passant, il est vrai, pour le règne animal, par l'intermédiaire du système nerveux.

Les parties du système nerveux qui, dans les animaux, ne sont pas soumises à la volonté, ne peuvent agir comme les cellules des végétaux que sous l'influence des causes cachées qui soutiennent la vie : l'électricité, la lumière, l'air atmosphérique et ce *je ne sais quoi* qui résulte de l'action combinée de ces agents. Les plantes se trouvent placées sous l'empire de ces excitants, et toute la masse végétale cellulaire est un organe de transmission portant la vie du point excité aux parties les plus éloignées. Si toutes les plantes étaient excitables au même degré que la sensitive, personne n'eût songé à leur refuser un agent nerveux auquel on eût attribué la manifestation des phénomènes qui se produisent au moindre tact : mais comme elle semble être, ainsi que quelques autres, une sorte d'exception dans le règne végétal, on a cherché des causes exceptionnelles. Cette exception est seulement apparente. Il existe pour les plantes divers degrés d'excitabilité, très manifestes pour celles-ci et très obscures pour celles-là.

Voici le résumé intéressant des observations de M. Fée :

Il n'existe aucun appareil spécial de mouvement chez la sensitive.

Elle prend place parmi les plantes sommeillantes, et, comme elles, se présente sous deux états : *diurne* et *nocturne*.

L'état diurne ou de dilatation doit être regardé comme l'excitation ; l'état nocturne ou de resserrement, comme la prostration.

La sensitive ainsi que toutes les plantes qui exécutent des mouvements apparents, entre à l'état nocturne par le choc et en général par tous les agents qui l'impressionnent vivement. Elle est irritable dans toutes ses parties, toutefois le pulvinule des folioles l'est plus que toutes les autres. Le simple tact donne lieu à des mouvements; mais ils ne se transmettent pas. Si l'on blesse le tissu, l'irritabilité se communique de proche en proche, sans toutefois passer d'une feuille à l'autre.

L'irritabilité s'éteint par un séjour prolongé dans un lieu obscur et peut renaître par l'action de la lumière solaire. La lumière artificielle ne peut parvenir à mettre la sensitive à l'état diurne. Les pinnules de la feuille étant coupées, ainsi que ses folioles, se conservent vivantes sur l'eau et peuvent se mouvoir pendant un grand nombre de jours.

Dans la sensitive et les plantes irritables par le tact, les cellules forment des plans dont les parties élémentaires diffèrent de figure et de dimension. Les plans superficiels sont constitués par de grandes cellules turgescentes ou contractées, suivant que les liquides y affluent ou s'en éloignent. Occupant ainsi plus ou moins d'espace, elles deviennent des agents de réaction.

On peut considérer le tissu cellulaire de la sensitive comme érectile. Il est à l'état de dilatation active, et la plante est étalée; il est à l'état de contraction ou de resserrement, et la plante redresse ses folioles ou bien abaisse ses pétioles. Dans l'état de dilatation les liquides abreuvent les cellules des plans intérieurs et les maintiennent à l'état de turgescence; dans l'état de contraction les liqueurs moins abondantes laissent les cellules des plans supérieurs affaissés et sont refoulés vers les plans inférieurs.

L'irritabilité excitée en un point éloigné des folioles se fait longtemps attendre, parce qu'on agit sur des parties très peu riches en tissu cellulaire; et en effet, lorsqu'elle a gagné les folioles où ce tissu abonde, sa marche s'accélère comme si on eût agi directement sur elle.

L'action d'une vive lumière, et surtout d'une température élevée, surexcite la plante. Elle présente ses folioles, non plus horizontales, mais réfléchies en dedans.

M. Fée signale, en outre, ce fait, que le suc séveux, qui circule dans les sensitives, a une action très curieuse sur le fer, qu'il colore avec rapidité en rouge hématite.

Emploi thérapeutique de l'or. — Nous avons entendu à sa clinique une de nos spécialités médicales les plus connues des gens du monde et les plus spirituelles, poser cet aphorisme qu'en médecine pratique, l'or ne faisait de bien qu'au malade au médecin, et jamais du médecin au malade. Contrairement à cette opinion, M. Legrand veut restituer à l'or une place glorieuse dans la matière médicale. Il prétend

Marchés.

Halle à la viande. — Marché du 23 sept. — Bœufs, 20665; 1re qualité 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,80. — Veaux, 13613; 1re, 1,30; 2e, 1,20; 3e, 1,00. — Moutons, 3249; 1re, 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — En gros, 35020; 1re, 1,40; 2e, 1,34; 3e, 1,28.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 21, 22 et 23 septembre. — *Beurres* (le kil.) En livres, 1,34 à 2,28. — En mottes Isigny, 1,60 à 4,10. — En mottes Gournay, 1,30 à 2,80. — Petit beurre, 1,30 à 1,64. — Beurre salé et fondu, »,»» à »,»».

OEufs (le mille). Du 21 sept. 33 à 61. — Du 22 sept. 42 à 68. — Du 23 sept. 34 à 64.

fromages (la dizaine). — Brie, 8 à 24. — A la pie, 5 à 15.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES;

Du 28 août. — SCHALLER (Guillaume-Louis), limonadier, rue de l'Arbre-Sec, 16. Juge-comm., M. Halphen; syndic prov., M. Colombel, rue Castellane, 12.

Du 21 septembre. — HUGUIN (Etienne-François), négociant entrepreneur, rue Hauteville, 11. Juge-comm., M. Léon Vallès; syndic prov., M. Heuls, rue Pastourel, 7.

Bourse du 23 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0|0 J. du 22 juin au Ct	83 35	83 40	83 30	83 40
— — fin courant	83 45	83 45	83 25	83 25
5 p. 0|0 J. du 22 mars au Ct	118 50	118 50	118 50	118 50
— — fin courant	118 30	118 50	118 30	118 40

4 1|2 J. 22 m. dr cours	»» »»	Banq. de Fr. dr cours	3400 »»
4 0|0 J. »	106 50	O. V. de Par. »	1392 50
Emp. 1844. au Ct »	» »|»	C. hyp...... »	390 »»
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	»» »»
B. du Trés. »	» »|»	— Gann.... »	1200 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.
3 p. 0|0......	d. 50	83 65 83 45	—	84 »» 83 80
3 p. 0|0......	d. 50	»» »» »» »»	—	»» »» »» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.	D'un mois à l'autre.
3 p. 0|0......	»» »|» »» »|»	15 »|» 17 1|2
5 p. 0|0......	»» »|» »» »|»	32 1|2 35 »|»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »|»	ROM............. Der C.	102 1|2
Récép. Rotsch. »	»» »»	BELG. 2 1|2.... »	»» »|»
ESP. Dette act. »	»» »|»	— 4 1|2...... »	101 3|8
— — pass. »	» »|»	— do 1840... »	103 1|2
— 3 p. 0|0. »	36 1|2	— do 1842.... »	103 1|4
Dette intérieure »	»» »|»	— Banque.... »	»»» »»
PORTUG. 5 0|0 1837 »	»» »|»	— do Em. 1841. »	»»» »»
HOLL. 2 1|2 »	»» »|»	PIÉMONT....... »	»»» »»
HAITI......... »	» »|»	AUTRICHE....... »	»»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 8 0|0	»»» »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1000 »»
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	»»» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	265 »»
Paris à St.	»» »»
— à Orléans	1263 50
— à Rouen.	1000 »»
R.-Havre.	727 50
Avignon.	977 50
Str. à Bâle.	235 »»
Paris-Str...	483 75
Tours-Nant	510 »»
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	728 75
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	365 »»
Boul. à Am.	485 »»
Orl.-Bord.	570 »»
Mont. à Tr.	278 »»
Paris-Lyon	503 75
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	6025 »»
Lin Maber	815 »»

Union linière... »» »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»»»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 87-50; courant du mois, 88-50; 3 derniers mois, 88-50; 4 premiers 1847, 82.

Lille. — Colza, 80,25 à 80; œillette rousse, »»; lin, »»; cameline, »». — Sans expéditions.

Esprit. — 3|6 Montpellier disponible, 140; courant du mois 138 à 139, octobre, 133 à 134; novembre et décembre, 127 à 128; 8 premiers 1847, mois du milieu 126 à 127.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 108 fr. les 100 kil.; ordres de livraison, 108 fr.

L'un des gérants : V. CANTAGREL.

LETTRES ADRESSÉES à Mgrs LES **ARCHEVÊQUES** DE **REIMS** et DE **PARIS**, à l'*Ami de la Religion*, au *Journal des Débats*, etc., sur *la nécessité de rétablir l'harmonie entre les principes religieux et les principes du gouvernement représentatif*. RÉFLEXIONS sur les *Réponses reçues*, et *Appel au Public*, par G. OEGGER, ancien premier vicaire de la cathédrale de Paris, et ancien professeur de philosophie. In-8°; prix : 1 fr. A Paris, chez A. Appert, imprimeur-éditeur, passage du Caire, 54, et chez Treuttel et Wurtz, rue de Lille, 17; — à Saint-Amand (Cher), chez Porte; — à Réthel-Mazarin, chez Torchet.

PATE DE NAFÉ La plus agréable et la plus efficace des pâtes pectorales, se vend rue Richelieu, 26, à Paris.

Spectacles du 24 septembre.

7 »|» FRANÇAIS. — La Suite d'un bal, Don Gusman.
7 »|» ODÉON. — Relâche.
7 1|2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la Reine.
6 1|2 VAUDEVILLE. — Ventadour, Chansons, l'Eventail, Mlle Lange.
7 1|2 GYMNASE. — Les Aides de camp, Clarisse Harlowe.
7 1|2 PALAIS-ROYAL. — Vert-vert, la Garde, Nouv. Clarisse Harlowe.
7 1|2 VARIÉTÉS. — La Veuve, le Chevalier, Prosper, le Lansquenet.
7 »|» PORTE-ST-MARTIN. — Les Tableaux vivants, Docteur noir.
6 1|2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3|4 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 3|4 COMTE. — M. Vautour, Peau-d'Ane.
6 »|» FOLIES-DRAMATIQUES. — Mes farces, la Canaille, Michel, Chaperon.
6 1|2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trin du Droguiste, Danse.
7 »|» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
8 »|» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

PETION, édit., 11, rue du Jardinet. — MICHEL LEVY frères, édit., 1, rue Vivienne.

ALEXANDRE DUMAS.

DEUXIÈME ÉDITION IN-8° DE CABINET DE LECTURE.

LES TROIS MOUSQUETAIRES. 8 vol. 40 f.
VINGT ANS APRÈS. 8 » 40
LA REINE MARGOT. 6 » 30
LE COMTE DE MONTE-CRISTO. 12 » 60

Pour faciliter l'acquisition de ces ouvrages, que l'on regarde généralement comme les chefs-d'œuvre de leur auteur, les Editeurs offrent les avantages suivants :

LA REINE MARGOT et VINGT ANS APRÈS, 14 vol. Au lieu de 70 fr. 60 fr.
LA REINE MARGOT, VINGT ANS APRÈS et les TROIS MOUSQUETAIRES, 22 volumes. Au lieu de 110 fr. 99 fr.
LA REINE MARGOT, VINGT ANS APRÈS, LES TROIS MOUSQUETAIRES et MONTE-CRISTO, 34 vol. Au lieu de 170 fr. 140 fr.

GASTRITE

Les personnes atteintes de GASTRITES ou de maux d'estomac trouveront dans l'usage du RACAHOUT DES ARABES, le déjeuner le plus agréable et le plus salutaire; cet aliment FORTIFIE l'estomac et facilite les DIGESTIONS pénibles. DELANGRENIER, fournisseur de la maison du roi, rue Richelieu, 26, à Paris. Dépôt dans chaque ville.

DENTS De 10 à 20 francs, posées en une séance, Par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours, en face la rue Montesquieu, gal. Vérot-Dodat, 33

TRAITÉ DES RÉTENTIONS **D'URINE**, des RÉTRÉCISSEMENS et du CATARRHE vésical, par le Dr DUBOUCHET, voué depuis 30 ans à l'étude et au traitement de ces maladies. 9e édit. Prix : 5 f., et 6 f. 50 franco. Chez l'auteur, rue Taitbout, 14, de midi à 4 heures, et chez G. BAILLIÈRE, libraire.

En vente, à la Librairie sociétaire, rue de Seine, 10.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE, A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 50 cent.; par la poste, 50 c.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE, dédiée AUX MÈRES DE FAMILLE, PAR V. CONSIDERANT, ancien élève de l'École polyt. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

concernant la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE dont les magasins ne seront transférés rue de Beaune, 2, que vers le 10 octobre

PARIS, 24 SEPTEMBRE.

Fin de la session des conseils généraux.

Les conseils généraux, assemblés le 14 septembre, ont dû terminer aujourd'hui leurs opérations dans toute la France : beaucoup même, renonçant au bénéfice des dix jours que la loi leur accorde, ont déjà clos leur session; on cite comme modèle de célérité le conseil du département de l'Hérault, qui a bâclé son travail en quatre jours. Cette précipitation vient un peu contrarier les journalistes qui se plaignaient que la durée légale de la session fût trop courte, et en demandaient l'extension.

La conduite des conseils généraux est facile à expliquer, même à justifier dans une certaine mesure. Leurs fonctions consistent principalement dans le vote et la répartition des charges départementales, dont le tableau leur est soumis par les préfets. Plus les préfets établiront d'ordre et de clarté dans leur travail, mieux les conseillers pourront voter de confiance et rapidement. Le temps doit venir où le mécanisme administratif sera tellement régularisé, les propositions des préfets si bien appuyées de pièces probantes, que les conseils généraux verront réduire leur contrôle à une simple approbation. Et il n'y aura que les avocats, aimant à discourir toujours et partout, qui s'en plaindront. Considérée à ce point de vue, la courte durée des sessions des conseils généraux est un progrès plutôt qu'une décadence.

Mais leurs fonctions ainsi comprises et pratiquées se trouvent bien inférieures à l'opinion que s'en fait le public, et au rôle que demandent pour eux les publicistes, qui se plaignent des défiances de la loi. On suppose qu'appelés à représenter les intérêts des départements, des arrondissements, des cantons et des communes, ils doivent les débattre pour donner une salutaire impulsion à l'administration préfectorale. La loi l'avait bien entendu ainsi; mais, comprise de cette façon, elle est impraticable. Ce n'est pas en dix jours que trente citoyens, venus de tous les points d'un département, peuvent, sans conférences préalables, s'entendre sur des questions agricoles, industrielles et commerciales qui exigeraient de longues études. La préparation, la capacité spéciale leur manquent aussi bien que le temps. Le ministre s'amuse à leur demander leur avis sur la réforme hypothécaire, le crédit public, l'extinction de la mendicité, la réforme pénitentiaire, etc... Est-ce la peine qu'ils discutent en passant de tels sujets, sur lesquels les hommes du métier n'ont pu s'entendre après avoir écrit des centaines de volumes! Le ministre ne prend même pas le soin de leur adresser les questions quelques semaines avant la session annuelle, ce qui leur permettrait au moins d'y réfléchir. C'est le jour même, ou le lendemain de leur arrivée au chef-lieu, qu'on les somme d'éclairer le gouvernement de leur science improvisée. Comment pourraient-ils, au milieu du tourbillon de leurs travaux urgents et importants, trouver le loisir d'y penser avec maturité?

Aussi les voit-on borner leur tâche, sous ce rapport, au dépouillement des vœux des conseils d'arrondissement et à l'émission sommaire de leurs propres souhaits après de très courtes discussions. Pour peu que les propositions sortissent du cercle des idées courantes, elles soulèveraient des objections de la part du préfet, et on tient à ménager un haut fonctionnaire qui distribue, plus qu'il n'y paraît, les fonds affectés à chaque route, à chaque édifice, et fait luire à

...est à la fois un témoignage et un moyen d'influence locale. Or, entre fonctionnaires on s'habitue bien vite au silence et aux ménagements de la politesse. Aussi faut-il citer comme de rares exceptions les conseils qui se permettent quelque excursion sur le terrain de la politique ou du socialisme. Et quant aux questions économiques, elles ne reçoivent guères que les solutions banales indiquées par le pouvoir.

Comment remédier à ce mal? Donner aux sessions une plus longue durée, comme le conseillent nos confrères? Mais, toute courte qu'elle est aujourd'hui, on ne l'utilise pas! Il faut bien dire d'ailleurs que dans tous les départements agricoles, et c'est le plus grand nombre, cette session qui survient au moment des travaux les plus urgents paraît toujours trop longue, et qu'il n'y a aucune chance d'obtenir des conseillers une prolongation de séjour. Non moins que les agriculteurs, les médecins, les notaires, les avocats et avoués sont pressés de revenir à leurs affaires, et ils ne consentiraient pas, à moins qu'on ne les frappât d'une amende comme des jurés, à sacrifier leurs intérêts particuliers à l'intérêt général, qui n'a été pour un grand nombre qu'un objet très secondaire de leur ambition.

Que faut-il donc faire? concentrer les conseils-généraux dans leurs fonctions propres, qui sont la distribution des fonds départementaux, et le contrôle d'emploi des fonds votés; fonctions que les commissions du conseil peuvent en quelques jours, avec l'activité fébrile qui se déploie toujours en ces occasions, accomplir assez bien. Et pour éclairer tant le pays que le gouvernement par des études approfondies, donner à tous les grands intérêts une représentation spéciale.

L'industrie et le commerce possèdent déjà dans leurs chambres consultatives cette représentation spéciale. Elles s'assemblent, discutent, votent suivant les besoins des circonstances; elles reçoivent les communications du ministère, qui les consulte toutes les fois qu'un intérêt industriel ou commercial est en cause. Le gouvernement accueille leurs délégués et prend connaissance de leurs réclamations. Aussi l'industrie et le commerce sont-ils à peu près désintéressés dans la question des conseils-généraux.

Mais il n'en est pas de même de l'agriculture, qui par la plus incroyable aberration de la politique, est loin de jouir des privilèges de l'industrie. Puisque les conseils-généraux n'ont pas le temps de s'occuper d'elle comme il conviendrait, elle a droit d'obtenir, d'exiger des chambres consultatives.

Nous dirons demain comment nous comprenons leur organisation.

Institution des Dames diaconesses des Églises évangéliques de France.

Il y a dans l'attitude que certains hommes des mieux intentionnés ont prise à l'égard du socialisme une contradiction singulière. D'une part, faisant bon marché de la préoccupation dominante de notre époque, ces hommes refusent d'entrer en discussion avec l'idée nouvelle qu'ils jugent à peine digne d'examen; d'autre part, on les voit, apôtres ardents et sincères, consacrer leur temps, leur intelligence et leur fortune au succès d'institutions vraiment socialistes, et dont les socialistes ont jeté l'idée dans le monde. Ces institutions, est-il besoin de les nommer? Que sont les crèches, les salles d'asile, les colonies agricoles, les ouvroirs, les établissements créés en vue de l'extinction de la mendicité, les associations existantes déjà entre des maîtres et leurs ouvriers, que sont tant d'autres institutions du même genre, que le siècle dernier n'a pas connues, sinon les fruits précoces du socialisme, et d'irrécusables

des exemples; admettez que, ainsi que cela se pratique, quoique sur une échelle plus restreinte, en Angleterre, les habitants de chaque commune, logés dans un même édifice, réalisent par leur fraternelle réunion les bénéfices de l'association domestique; groupez dans le même établissement la crèche, la salle d'asile, l'école primaire; réunissez partout comme elle l'est en tant de lieux l'instruction professionnelle à l'instruction générale; profitant de l'expérience tentée avec succès dans toutes les colonies agricoles, faites alterner l'enfance entre le travail de l'atelier et le travail des champs; comme dans les intéressantes colonies des environs de Londres, où d'heure en heure les enfants passent d'une occupation à une autre, introduisez une grande variété dans le travail de chaque jour; par une extension facile des fonctions des comices agricoles, élevez ces utiles associations au rang de comptoirs communaux, et alors sans doute vous n'aurez pas encore réalisé dans toute sa splendeur, dans toute sa majestueuse unité l'Evangile social des temps modernes; mais vous aurez rêvé l'une des plus grandes révolutions qu'ait subies l'ordre social, et vous serez plus près de l'Harmonie que de la Civilisation.

Telle est l'œuvre qui s'accomplit en ce moment. Imbus encore du vieil esprit d'individualisme exclusif qui est un des caractères de la civilisation, les hommes de notre temps s'effrayaient d'une doctrine qui fait de la société tout entière l'objet de ses préoccupations. Ceux-là mêmes qui se font les artisans les plus dévoués des œuvres de haute charité sociale s'y consacreraient peut-être avec moins d'ardeur si les liens qui relient ces institutions les unes aux autres leur apparaissant tout à coup, elles se montraient à eux ce qu'elles sont en réalité, les membres d'un seul et même corps; car alors les préventions qui, dans leur esprit, s'attachent encore au socialisme, s'étendraient à l'œuvre qu'ils accomplissent avec tant de zèle. A peine opérés de la cataracte civilisée, nos contemporains supportent difficilement encore l'éclat d'un système général. Mais ce qui atteste que la science sociale est vraiment destinée à devenir la science du dix-neuvième siècle, c'est qu'il suffit que, demeurant grande avec les forts, elle ne se révèle que successivement et pièce à pièce pour ainsi dire au plus grand nombre, pour que bientôt ses principes et ses commandements entrent dans les croyances générales.

Aussi avons-nous eu tort de signaler au début la contradiction qui existe entre l'œuvre qui s'accomplit et les artisans de cette œuvre : cette contradiction est un fait de peu d'importance. Ce qui est vraiment digne d'attention, c'est la grandeur, la fécondité du travail auquel nous assistons. Ce qui résulte des faits accomplis, c'est que notre époque, qu'elle le sache ou qu'elle l'ignore, est très disposée à travailler à un renouvellement général de la société. Qu'importe dès lors que les généreux fondateurs de ces nobles institutions ne subissent qu'à leur insu l'empire de l'idée sociale? Qu'importent leurs préventions contre tout système général de renouvellement, si tout en se refusant à reconstruire de fond en comble l'édifice social, ils travaillent eux-mêmes à le renouveler pièce à pièce de la base au sommet! Félicitons-nous de voir tant de socialistes sans le savoir, succéder aux ennemis du socialisme. Grâce à eux, si par impossible le mouvement franchement socialiste venait à s'arrêter, semblable au somnambule qui, ayant accompli son travail pendant le sommeil, s'étonne le matin venu de trouver sa besogne faite, la société s'éveillerait un jour surprise et charmée sur le seuil même de l'Harmonie.

Indépendamment du bien immédiat qui résulte de tant d'innovations généreuses, les institutions nouvelles sont encore précieuses pour les socialistes, en cela qu'elles constituent de véritables expériences de chacun des points principaux de leur croyance.

LE GRIOTTE

Voyage en Sénégambie. (1)

SUITE DU CHAPITRE II.

Une autre troupe de chanteurs était à la porte de ma fiancée, annonçant que l'on pouvait la venir voir, qu'elle était là parée comme la femme favorite du plus grand des Chériffs : c'était absolument comme font nos baladins après leurs parades pour inviter le monde à entrer dans leur loge. D'autres crieurs vinrent aussi chez moi, mais je les fis taire, c'était déjà bien assez du reste de la comédie. Blentôt enfin j'entendis des chants, des battements de mains et le son de plusieurs tam-tams : c'était ma fiancée que l'on amenait à ma demeure. Lorsqu'elle fut arrivée, trois de ses parents me la présentèrent; pauvre fille! comme elle était charmante avec sa douce simplicité! Elle s'agenouilla à mes pieds, posa ses deux petites mains blanches dans les miennes, pendant que sa marraine lui donna sa bénédiction. Je la laissai humiliée le moins long-temps possible; en la relevant j'embrassai son front avec plaisir, je vous assure: je crois que je ne n'aurais eu aucun regret de lui être uni pour toujours, car elle était on ne plus adorable; ce n'était encore qu'une enfant, elle n'avait que treize ans; la voir si jeune, si mignonne, si soumise, me donnant la main, suivant mes pas au milieu de la fête, comme si le vœu qu'elle venait de prononcer ne l'avait unie de corps et d'âme! puis sa mise était si riche et si coquette; ses petits pieds, à peine formés, étaient chaussés de jolies sandales, rien ne pouvait être plus gracieux que sa courte jupe à l'indienne qui la serrait au-dessus des hanches et ne lui descendait que juste aux genoux; sa gorge était entourée de plusieurs riches colliers; ses longs cheveux flottant tous à leur gré, étaient partagés en petites tresses couvertes chacune d'une guirlande de pièces d'or trouées; à sa tête pendaient ainsi plus de trente louis. Cette belle et précieuse chevelure lui retombait en boucles brillantes et sonores jusque sur ses épaules et sur son sein découvert, et quand elle folâtrait, comme toutes ses parures ondulaient joyeusement! Mon admiration était si vive pour cette charmante enfant, qui allait devenir ma compagne dans ce triste exil, que je ne m'occupai de rien autre chose que de la combler de soins et de caresses. Mes amis français qui assistaient à la fête, voyant ma douce préoccupation, firent, à ma place, les honneurs de la cérémonie; les esclaves et les musiciens étant restés dans ma cour, assis sur le sable, on les fit séparer en deux groupes pour leur donner à dîner; les Griottes, d'un côté, eurent à manger du couscous, une calebasse de fèves du haut pays, des crabes grillées sur la braise, et pour boire on leur donna de l'eau-de-vie et du vin de palme. Les autres nègres, qui n'aimaient pas les mets à la française ni les alcools, eurent un couscous au poisson, un *sanglé* au laitage, des pistaches et des gâteaux de farine de millet. Les Griottes burent à s'enivrer; les autres mangèrent dissolûment, et tous s'endormirent au soleil. Nous nous mîmes aussi à table, mes amis et moi, avec mes nouveaux parents. Malgré l'usage qui veut que la fiancée serve son mari, je fis asseoir ma jeune amie auprès de moi et commençai à lui apprendre à manger à la fourchette. A huit heures commença mon bal de noces; ce fut là que se présenta pour moi la formalité la plus difficile de toute la cérémonie; il me fallait ouvrir la danse avec ma jeune épouse; s'il se fût agi de danser à la française, c'eût été facile; mais danser comme les Joloffs, c'était autre chose. Figurez-vous le tableau : la salle de réunion était immense; dans un coin étaient trente Griottes jouant de leurs divers instruments sauvages, se regardant sans rire, en décontenançant leurs grands vilains corps, noirs, sales et mal bâtis, et en grimaçant horriblement leurs laides figures. Autour de l'appartement, une vingtaine de négresses étaient accroupies sur le parquet, chantant, frappant des mains, et se faisant deux à deux les plus burlesques grimaces qu'elles pouvaient imaginer, et au milieu de cet effrayant spectacle il fallait que je vinsse danser avec ma fiancée, et danser comme les Joloffs, cela veut dire que la jeune fille et moi, tous deux debout l'un devant l'autre, il nous fallait piétiner très vite pour accorder à la mesure précipitée du tam-tam, en faisant les gestes les plus indécents possibles et des grimaces comme jamais Polichinelle lui-même ne pourrait en reproduire; voilà pour danser ce que nous devions faire; et comment pouvoir? moi, avec ma dignité d'officier français, et ma fiancée, si jeune et si candide? Je vous le dis encore, je me trouvais là dans une des positions les plus cruelles du monde. Cependant il fallait agir; nous commençâmes donc à nous regarder de travers et à nous décontenancer légèrement. Les *signardes* qui nous contemplaient furent généreuses, elles n'attendirent pas longtemps pour jeter à ma compagne les beaux foulards et les riches pagnes qu'elles lui réservaient pour l'applaudir; bientôt elle en fut couverte, et elle eut bien soin de s'en cacher le visage; alors elle s'anima un peu, et moi je m'en acquittai mieux aussi, car, je vous l'avouerai, le regard de la jeune fille me gênait plus que tout le reste, et quand je crus ne plus en être vu, je devins beaucoup plus libre. Nous dansâmes au moins pendant cinq minutes ainsi, puis il nous fut permis de nous retirer dans notre chambre nuptiale.

Mes amis continuèrent en notre absence, et s'amusèrent beaucoup de ces réjouissances, que l'habitude leur avait rendues moins étranges. Voilà, Monsieur, les burlesques cérémonies de mon mariage; au lieu de ses légers et courts vêtements de vierge, qui avant ne semblaient devoir rien cacher en elle, tant elle était jeune et pure, le lendemain de la fête ma charmante épouse revêtit une longue robe qui lui descendait jusqu'aux pieds, et la porta pendant douze jours selon l'usage du pays. Maintenant j'en suis toujours amoureux; assurément elle contribuera grandement à mon bonheur pendant mon séjour dans ce pays.

Beaucoup de Français reprochent à leurs femmes indigènes d'avoir un esprit futile, des goûts de dépenses et encore un peu de trop aimer les liqueurs européennes; moi, je vous assure, je n'ai aucun de ces vices à réprimer dans la mienne, et une Française ne me serait peut-être pas d'une aussi agréable compagnie que ma Georgiana, à laquelle je vous prie de vouloir bien, Monsieur, accorder votre plus bienveillante considération...

... L'officier qui me raconta ainsi son mariage, était du 3e régiment d'infanterie de marine. Il n'y avait que fort peu de temps qu'il était sorti de l'école de Saint Cyr et n'avait guères plus de vingt ans; son caractère un peu timide et sentimental était plein de qualités aimables; aussi je le pris bientôt en affection, je n'oubliai surtout pas de le complimenter sur la beauté de son aimable Georgiana, et comme je l'aurais mis dans un cruel embarras si j'avais paru scandalisé de le voir marié d'une manière si peu catholique, je lui assurai bien fermement qu'à sa place j'en aurais fait tout autant que lui. Je ne fus

(1). Voir les numéros du 22, 23 et 24 septembre.

ments du même genre, qui existent dans l'église romaine, en ce qu'on n'y prononce de vœux ni de pauvreté (les diaconesses conservent leur fortune en toute propriété), *ni d'obédience* (elles ne restent dans l'association qu'autant que leur conscience le leur permet), *ni de célibat*, car si les diaconesses, vu la nature des services qu'on attend d'elles, ne peuvent être choisies que parmi les femmes non mariées, l'institution considère le mariage comme une des causes de démission qu'elle approuve. Les diaconesses ne prennent d'ailleurs point d'engagement même temporaire, et loin d'être soumises au régime du cloître, leurs devoirs les appellent constamment au dehors.

Enfin, l'institution diffère surtout des établissements catholiques en ce que ses membres « se dévouent *non pour se sauver par leurs œuvres*, mais *pour témoigner par leurs œuvres leur amour à celui qui est venu les sauver*. »

La maison centrale des diaconesses est située à Paris dans le faubourg Saint-Antoine; mais l'institution appartient à toutes les églises protestantes de France.

De la maison des diaconesses dépendent trois sortes d'œuvres :

1° L'œuvre des malades;
2° L'œuvre des enfants;
3° L'œuvre du refuge.

Chacune de ces œuvres est placée sous la direction et la surveillance d'un comité spécial.

L'œuvre des malades est en pleine activité. La maison de santé contient quatorze lits dans la salle commune; cinq lits pour de jeunes filles malades, et six chambres pour convalescents ou malades pensionnaires.

Quant aux hommes, leur place est prête, quoique non encore occupée. Il n'y a que deux lits montés, mais la salle peut en recevoir dix; on en attend huit de la charité des fidèles.

D'après le rapport du docteur Stanski, l'un des médecins de l'institution, il a été traité à la maison de santé depuis 1844 jusqu'au mois d'avril 1846, 133 malades; quant à l'infirmerie, vingt petites filles atteintes de maladies scrofuleuses, y ont été reçues.

L'œuvre des enfants ou des écoles contient ou contiendra :

1° Une crèche dont le local est encore à créer, mais qui existera bientôt;

2° Une salle d'asile ouverte le 31 mai, contenant plus de 70 enfants et qui en contiendra 120 à 150. Trois sœurs ont obtenu le brevet d'institutrice;

3° Une école pour 100 jeunes filles, qui sera prochainement ouverte, si même elle ne l'est déjà,

4° Un ouvroir pour 30 jeunes apprenties. Cette dernière œuvre se composera de deux ateliers et aura à certains jours l'usage de la buanderie et des ateliers de repassage. Il est question de lui attribuer pour le logement des jeunes filles une vingtaine de chambres et un réfectoire particulier.

L'œuvre du refuge est la plus ancienne de toutes, et par conséquent la plus complètement constituée jusqu'à ce jour. Elle se compose de trois sections distinctes.

Le *Disciplinaire*, destiné aux jeunes filles de 7 à 15 ans, et qui peut en contenir 30. La *Retenue* qui reçoit les jeunes mineures; et le *Refuge* proprement dit qui reçoit les repenties. L'on ne peut séjourner que volontairement dans le *refuge*, tandis que dans la retenue les jeunes filles sont gardées selon la volonté de leurs parents ou celles du corps ? et comment arriverait-il que la guérison d'un malade pût se soutenir, quand il se trouve plongé de nouveau au sein des conditions qui ont déjà altéré sa santé ? c'est ce qu'a bien compris la femme, dont nous avons cité les paroles; aussi son intelligente et sincère charité l'empêche-t-elle de jeter la pierre à ces pauvres créatures; loin même de les accuser d'hypocrisie, elle explique leur rechute, et par les tentations auxquelles elles ont été de nouveau exposées à leur sortie du refuge, et par l'absence de moyens d'existence assurés et indépendants. Elle comprend, également, ce qu'ont de défavorable les conditions dans lesquelles la plupart des repenties se trouvent placées au sein de l'institution des diaconesses. Celles qui ont offert l'exemple de si déplorables rechutes,« sont les mêmes pour lesquelles nous éprouvons quelquefois que la vie sédentaire est moins favorable à leur régénération morale, accoutumées qu'elles sont à des travaux qui exigent plus de force musculaire que n'en comportent leurs occupations au refuge. » Ce qu'elle appelle de tous ses vœux et ce que nous appelons avec elle, « c'est la création d'institutions plus favorablement placées sous ce rapport que celles des diaconesses; déjà la colonie de Sainte-Foy s'ouvre pour les jeunes filles comme pour les jeunes garçons ; c'est aussi à leur sortie de ces hospices moraux, des moyens d'existence assurés, quelques professsions manuelles qu'elles puissent exercer à la campagne, sous le patronage vigilant et charitable de pieux pasteurs. »

(1) Les renseignements que nous donnons sur cette institution sont puisés à une source officielle : *le cinquième état de situation*, publié en avril 1846.

La Réforme et le Journal des Débats.

Le *Journal des Débats* s'était avisé de nier que des banquets réformistes eussent été donnés à Paris en l'honneur de la réforme, et il prétendait que partout où la police avait été avertie des projets des convives, il avait suffi de sa présence pour les dissiper. Voici comment lui répond la *Réforme*, qui a pris une très grande part à l'organisation de ces banquets, et défendu le droit des citoyens avec autant d'énergie que de persévérance :

La manifestation du 20 septembre a été indiquée par nous le jour même où nous avons eu connaissance de la lettre de M. le préfet de la Sarthe et des incroyables prétentions de M. Duchâtel. Elle a été appuyée aussitôt par des électeurs du huitième arrondissement et des officiers de la garde nationale. Bientôt des électeurs de tous les colléges, des officiers de toutes les légions, des citoyens de tous les quartiers lui ont donné leur adhésion; et sans autre ressort, sans autre mobile que celui qui résultait de l'indignation universelle, la manifestation s'est trouvée organisée spontanément dans la proportion qu'on lui a vu prendre.

Le ministère était si bien averti, que dans le premier arrondissement, par exemple, l'honorable citoyen qui présidait le banquet, et qui est un membre du comité électoral, un éligible, candidat aux dernières élections, a vu trois restaurateurs refuser leur salle à la réunion, déclarant que c'était bien malgré eux, mais qu'ils avaient reçu le matin même de la police la défense, avec menaces, de prêter leur local pour un banquet réformiste... Dans tel arrondissement que nous pourrions citer, il y a eu jusqu'à dix réunions réformistes ; tandis que dans d'autres la réunion comptait jusqu'à deux cents citoyens. On semble reprocher à la manifestation d'avoir été trop calme, de n'avoir pas fait assez de bruit. On aurait préféré sans doute une émeute. Nous le croyons sans peine. On a tiré autrefois un si bon parti de l'émeute, elle a été un si puissant auxiliaire de la diplomatie; on aimait tant à se montrer à l'Europe, armé du trident de Neptune, déchaînant ou comprimant à son gré les tempêtes. Et cependant la police était avertie : mais, par une singulière fatalité, elle n'est arrivée partout que lorsque tout était fini. Il est donc complétement faux de dire que dans les réunions où la police est intervenue, les convives ont quitté la place à la première invitation. On ne s'est séparé que quand les banquets étaient terminés, les toasts portés, la protestation accomplie. Nous dé...

» M. Bulwer a reçu ce matin des dépêches de son gouvernement, qui approuve sa conduite. Le diplomate anglais a voulu assister à la séance de la chambre des députés. »

La fuite du comte de Montemolin, dit le *Journal du Cher*, et celle du général Cabrera ont mis en émoi le gouvernement ; il paraîtrait que les autorités supérieures ont reçu les ordres les plus précis pour empêcher le départ des Espagnols qui ont servi autrefois dans l'armée de D. Carlos.

Le préfet du Cher aurait fait venir plusieurs chefs généraux pour obtenir d'eux leur parole d'honneur qu'ils ne chercheraient pas à se rendre en Espagne. Sur le refus formel de prendre un tel engagement, le général Villaréal est gardé à vue dans son domicile, place Dauphine ; M. Sarges, gentilhomme attaché autrefois à la maison de don Carlos, est aussi en état de surveillance chez lui.

Le colonel Manzanes, commandant les gardes de Navarre, a été écroué dans la prison départementale, avec quelques-uns de ses compagnons d'exil.

Abd-el-Kader et l'empereur du Maroc.

Une correspondance d'Afrique porte ce qui suit :

« Avant la rentrée d'Abd-el-Kader au Maroc, l'empereur Abder-Rhaman avait l'espoir de parvenir, sans aucun secours étranger, à donner satisfaction à la France, et notre chargé d'affaires à Tanger écrivait dans ce sens au gouvernement. On crut même un moment toutes les difficultés levées, après l'entrevue de M. Léon Roches avec l'empereur, à Rabat. Mais, les rapports qui arrivaient de la frontière ne s'accordaient nullement avec ceux qui venaient de Tanger, M. le maréchal gouverneur-général crut devoir appeler à Alger M. Léon Roches, afin d'être fixé positivement sur la situation politique du Maroc et sur les dispositions de l'empereur à notre égard.

» Une fois Abd-el-Kader rentré au Maroc, tout a été remis en question, et l'on sait combien sont peu rassurantes les nouvelles qui arrivent de ce pays. L'émir a été choqué des démarches que nos représentants ont dû faire auprès des autorités du sultan Abdher-Rhaman dans le but d'obtenir par leur entremise l'échange des prisonniers qui restent à la deïra; et ce chef qui connaissait, en outre, la nature des assurances données à la France par l'empereur, a fait à ce dernier des remontrances peu respectueuses; il a dû aller même jusqu'à la menace, et aujourd'hui nous croyons pouvoir annoncer d'une manière positive que la guerre sourde existant depuis assez longtemps entre Abder-Rhaman et Abd-el-Kader, a pris tout récemment une tournure telle, que les hostilités ne peuvent tarder de commencer entre les partisans de ces deux personnages.

» De grands préparatifs ont lieu de part et d'autre, mais l'activité déployée, dans ces circonstances critiques, par l'émir, est incroyable; aussi reçoit-il des secours de toute espèce des provinces les plus reculées de l'empire.

» Abder-Rhaman, sur le point de jouer son *va tout*, aurait, si nous sommes bien informés, demandé l'intervention armée de la France; mais on lui aurait seulement promis de réunir un corps considérable de troupes sur l'extrême frontière ouest de l'Algérie, afin de couper toute retraite aux troupes d'Abd-el-Kader, dans le cas où, battues de l'autre côté de la Tafna, elles viendraient se réfugier sur notre territoire. Le gouvernement français ne paraît donc pas devoir intervenir ouvertement dans la lutte qui va avoir lieu entre Abder-Rhaman et Abd-el-Kader; mais nous savons pertinemment qu'il a pris l'engagement d'envoyer des secours de toute nature à son allié, et déjà une batterie de six pièces de campagne, avec leurs caissons, destinée à servir dans l'armée marocaine, est en route pour Toulon, où elle doit arriver le 27 de ce mois, pour y être embarquée le 28 sur la frégate à vapeur partant ce jour-là pour Alger. Cette batterie sera dirigée aussi promptement que possible sur Oran, et il est probable que le général Cavaignac en fera la remise sur la frontière, si elle n'est envoyée à Tanger. Il y a pour chaque pièce un premier cannonier, et ces hommes passent sans doute aussi au service de l'empereur du Maroc.

---

pas moins généreux pour lui accorder une grâce qu'il me demanda avec les procédés les plus touchants. Connaissant par hasard sa famille et quelques-uns de ses amis, il me fit promettre qu'à mon retour en France, je n'y parlerais point de son irréligieuse conduite, afin d'éviter les reproches de sa mère qui était un peu bigote, et n'avait pas manqué de le vertement admonester ; puis aussi, pour ne pas lui attirer les railleries de ses plaisants camarades. J'ai toujours parfaitement tenu ma promesse, et si je ne rapporte pas son nom dans cet écrit, c'est encore pour rester fidèle à mon engagement. Aujourd'hui, en outre de sa mère et de ses amis, peut-être a-t-il une épouse française qui ne serait sans doute point flattée d'apprendre l'histoire de son mari et de la belle Georgiana.

CHAPITRE III.

Pendant que je prenais hospitalité au poste français, Manard s'était établi chez le prince Fara, chef du village nègre, qui avoisine notre poste et ne renferme pas moins de dix mille habitants. Je ne tardai pas d'aller aussi lui rendre ma visite; selon l'usage ce chef demeurait au centre de sa capitale; extérieurement, sa case ne différait des autres qu'en ce qu'elle était un peu plus élevée. Comme le lecteur peut déjà le savoir, ces habitations sont toutes construites en roseaux et ont à peu près la forme de nos ruches d'abeilles.

Lorsque j'entrai chez le prince Fara, il était occupé à écrire sur des tablettes en bois; il me reçut avec le plus grand cérémonial du pays, et après notre échange de politesses, je m'assis près de lui sur un banc recouvert d'une natte. Son ménage était fort peu compliqué : le principal meuble était bien le canapé, peu moëlleux, sur lequel nous étions assis, qui était du reste assez long et assez large pour lui servir à la fois de siége et de lit; ensuite, c'était un coffre en planches brutes assez mal jointes qui recélait, sans doute, les trésors royaux ; puis, accrochés dans les cloisons, pendaient çà et là des armes, des pagnes, des robes en guinée, des sandales et de petits sachets en cuir, qui étaient des talismans sacrés dont le prince se servait pour se préserver de différents périls. Il m'importait peu de trouver du luxe dans le palais de Fara; mais ce qui ne tarda pas de me déplaire infiniment, ce fut l'épaisse et abondante fumée qui s'exhalait du foyer placé sur le sol au centre de la case. De nombreux savants se sont mis l'esprit à la torture pour chercher la cause de la couleur noire des peuples africains, et ont établi différents systèmes à ce sujet ; quant à moi, je suis porté à croire que c'est tout simplement la fumée qui noircit leur peau, et si quelques-unes de nos blanches beautés veulent me contredire sur ce fait, elles peuvent aller habiter le palais de Fara seulement pendant six mois, et si leur joli teint de lys et de rose ne *nègre* pas sensiblement, elles pourront dire que je suis un gascon. Je mis d'abord la plus sainte résignation à supporter cette caustique et nauséabonde atmosphère; mais enfin, après avoir éternué d'une manière intolérable et m'être presque poché les yeux à force de me les frotter, je rompis brusquement la politesse pour m'enfuir de la diabolique cabane, en faisant signe au prince que s'il voulait causer plus longtemps avec moi, il n'avait qu'à me suivre sous les arbres de la place qui était devant son habitation et qu'entouraient les cases de ses femmes, de ses enfants et de ses esclaves. Il parut d'abord fort peu satisfait de mon irrévérence; cependant, il ne tarda pas à venir s'accroupir près de moi sur le sol sablonneux de la place, où il commença aussitôt à me faire le récit d'une guerre qu'il venait d'avoir avec un de ses voisins.

Notre conversation était fort animée, lorsque tout-à-coup nous entendîmes de bruyants éclats de rire, qui semblaient se rapprocher de plus en plus vers nous, et bientôt un grand nombre de négresses entrèrent en courant sur la place où nous étions. Fara me dit que c'était Haïsata, sa fille, qui revenait de se promener avec ses captives; je ne tardai pas en effet de remarquer la jeune princesse parmi ses esclaves; elle fut fort intimidée de me voir, mais cependant, obéissant à l'ordre de son père, elle vint me rendre ses devoirs de civilité et rentra aussitôt dans sa case. Lorsqu'elle se fut éloignée, le vieux prince me dit : « De huit enfants, voici le seul qui me reste; tous les autres ont été tués ou faits prisonniers pendant la guerre dont je t'ai fait le récit, et encore c'est bien par un miracle de Dieu que cette fille m'a été conservée, car elle a été exposée aux plus imminents dangers; nous nous battions à quelques centaines de pas d'ici, elle vint imprudemment se jeter au milieu de la bataille, pour me secourir, disait-elle. Pauvre enfant! elle aurait dû mille fois mourir dans cette terrible mêlée, et cependant ce fut elle qui nous valut la victoire et qui tua de sa faible main le chef de nos ennemis qui, déconcertés, prirent aussitôt la fuite. Cet événement est tout providentiel! Lorsqu'elle me rencontra j'étais aux prises avec le prince ennemi; il était jeune et vigoureux, j'aurais probablement succombé dans la lutte, mais elle arriva comme conduite par un divin génie, et avant même que mon adversaire ait pu l'apercevoir, elle le perça d'un coup de lance et l'étendit mort à mes pieds. Ah! ce fut un heureux jour que celui-là! cet événement si imprévu me délivra de mes ennemis, et me prouva que le ciel me protégeait; puisse aussi le grand esprit te guider et te soutenir dans tes voyages! Oh! jeune blanc! de tout mon cœur je forme les meilleurs vœux pour ta félicité. »

V. VERNEUIL.

(La suite à demain.)

Concours pour le prix de Rome.

PEINTURE.

Le sujet proposé cette année par l'Académie est beau, mais il était difficile à traiter : « Alexandre, malade, a été averti par son ami Parménion, que Philippe, son médecin, le trahit et veut l'empoisonner; le jeune roi, confiant dans la probité de Philippe, vide la coupe que celui-ci lui présente et remet en même temps dans ses mains la lettre accusatrice. » Voilà deux expressions vivement caractérisées ; tout le drame est dans le regard d'Alexandre et dans celui de Philippe; l'intérêt se concentre sur ces deux figures qui forment à elles seules tout le tableau.

Lesueur a abordé ce sujet et il en a fait un chef-d'œuvre, mais nos jeunes élèves sont loin de Lesueur, et l'Académie n'a pas calculé qu'il est au moins imprudent de mettre au concours une composition d'un ordre aussi élevé, lorsque les concurrents sont de très jeunes hommes, et qu'ils doivent arrêter en douze heures l'ordonnance de leur tableau. Il résulte de cette inadvertance de l'Académie, que sept des concurrents, sur dix qui sont entrés en loges, ont fait des ouvrages, sinon ridicules, du moins si faibles, qu'on est presque porté à douter de l'avenir de notre Ecole.

Les élèves font ce qu'ils peuvent, et ils le font en conscience, peut-être même avec amour ; mais le savoir fait défaut à leur bonne volonté,.... c'est tout simple : on ne leur enseigne rien de ce qui est nécessaire pour compléter leur éducation de peintres.

Qu'est-ce en effet que l'Ecole des beaux-arts, instituée pour être la pépinière des artistes ? Par quels moyens répand-on parmi les étudiants ces principes féconds qui sont la règle éternelle des arts?

L'Ecole n'est qu'un édifice renfermant des objets d'art et des salle

d'un faible gouvernement. L'énergie de l'autorité britannique a mis un terme à ces anciennes exactions.

Une lettre d'Hydrabad nous apprend que ce pays est dans un tel état de désorganisation, par la faute du gouvernement du Nizam, que ce dernier a été forcé de solliciter les conseils du résident anglais. Ce qui a eu pour résultat l'expulsion des Rohillas, laquelle, sans l'assistance du résident, n'aurait pu s'effectuer sans effusion de sang et sans de graves désordres. Ces peuples sont trop puissants et trop audacieux pour obéir à leur gouvernement; ils agissent comme les Normands du moyen-âge, se rangeant du côté des chefs qui ont le plus d'énergie aventureuse, et pillant les autres. Le résident a dompté tous les Zemeendars réfractaires, à l'exception d'un seul, contre lequel il va envoyer des troupes. La tribu des Rohillas, qui est forte de vingt mille âmes, sera toute expulsée.

La *Gazette de Delhi* nous donne des nouvelles de Kaboul jusqu'au 27 mai. La plus intéressante nouvelle est toujours celle des intelligences qu'a cherché à pratiquer l'ambassadeur persan, afin de soulever les Ameers et les Sirdars contre les Anglais. Cet ambassadeur a été renvoyé chez lui avec une lettre polie, dans laquelle la cour de Kaboul exprime, avec regret, l'impossibilité où elle est de se prêter aux vues de la Perse. La lettre ajoute que si Sa Majesté persane veut envoyer une armée pour opérer la conquête de l'Inde britannique, la cour des Affghans s'estimera fort heureuse de concourir à cette œuvre difficile, et qu'elle paiera volontiers tous les frais de l'expédition.

Quant à la Chine, nous avons appris que les préparatifs de l'évacuation de l'île de Chusan continuent, et que les habitants voient avec peine les Anglais au moment de les quitter. Beaucoup se sont enrichis sous la domination des Anglais, et ils craignent celle des mandarins, les gens du monde qui s'entendent le mieux à rançonner leurs administrés.

Le seul fait remarquable qui se soit récemment produit à Calcutta, c'est le pillage d'une boutique de joaillier dans le bazar de Burra. Cinquante à soixante individus armés ont pénétré dans cette boutique et l'ont complètement vidée. Dans leur retraite, les voleurs ont blessé ceux qui voulaient les arrêter et sont parvenus à se sauver.

Les nouvelles qu'on a reçues à Calcutta des districts à indigo, sont, sans exception, très défavorables.

Les personnes dont l'abonnement expire le 30 septembre sont priées de renouveler avant cette époque, si elles ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi de leur journal.

On s'abonne à Paris, rue de Seine, n° 10; dans les départements, chez les principaux libraires, les directeurs des messageries royales et générales, et des diligences qui correspondent avec ces grandes exploitations.

On peut aussi s'adresser aux directeurs des postes pour obtenir, contre remise d'espèces, un mandat sur Paris, qui sera joint à la lettre portant demande d'abonnement ou de renouvellement.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR.—M. le ministre de la marine est en ce moment en tournée dans les ports.

— A l'occasion du mariage de M. le duc de Montpensier, les vacances sont prolongées de huit jours dans tous les colléges de France.

— On annonce que quatre réfugiés carlistes viennent d'être arrêtés à Bordeaux.

sauvé. Les prompts secours envoyés par tous les bâtiments de guerre mouillés dans le port ont empêché que les conséquences de cet incendie fussent aussi désastreuses qu'elles pouvaient l'être. »

— Une jeune paysanne de Moon (Manche), est accouchée de trois garçons forts et bien portants; il y a deux ans, elle avait donné le jour à deux filles. (*Crieur public.*)

LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE A L'OEUVRE. — On lit dans le *Messager du Nord* : « Des plaintes sérieuses concernant l'administration du chemin de fer du Nord nous arrivent chaque jour; ainsi on nous signale un fait qui nous parait un abus grave, celui-ci : on sait qu'il y a chaque soir à Lille un départ direct pour Paris. Eh bien! on a jugé convenable, pour le plus grand bénéfice de l'entreprise, de supprimer les wagons de troisième classe, de façon que les tarifs deviennent illusoires et qu'une personne qui croyait dépenser telle somme est obligée de faire un sacrifice souvent au-dessus de sa fortune, ou bien d'attendre au lendemain. C'est là un abus grave et que l'autorité devrait faire cesser; mais ce n'est pas tout; mieux que cela s'est passé à Paris, il y a deux jours : on avait mis au convoi un nombre restreint de voitures de deuxième classe et la quantité de voyageurs étant trop grande, ceux-ci se sont vus forcés de prendre des billets de premières pour ne pas rester au débarcadère. Est-ce bien là, nous le demandons, l'esprit de la loi qui a accordé à M. Rothschild le riche monopole de la locomotion en France?

» Un autre abus est encore sur le point d'être établi : on sait qu'on va ajouter aux voitures actuelles des voitures dans lesquelles on pourra fumer. Jusqu'ici, qu'on ait défendu de fumer, soit pour ne pas incommoder les voyageurs, soit par crainte d'incendie, rien de plus juste; mais, lorsqu'on autorisera l'emploi du tabac, ne devra-t-on pas le faire pour tout le monde? Il n'en sera pas ainsi, et le wagon dans lequel on fumera sera de *première classe*, c'est-à-dire que les grands seigneurs seulement pourront y entrer et que les pauvres diables des secondes et des troisièmes resteront à la porte. Est-ce juste? non, mais administrateurs et législateurs ont trop d'intérêt à faire bouiller leurs actions pour chercher à blâmer ce qui les enrichit.

» Admirable résultat de l'exploitation par les compagnies! »

GRÈVE DES FILEURS DE ST.-QUENTIN. — Nous pouvons annoncer, avec certitude cette fois, dit le *Courrier de St.-Quentin* d'aujourd'hui, la fin de la grève des fileurs. Presque tous ont repris leurs métiers au commencement de cette semaine. Des quatre qui s'étaient éloignés, deux sont revenus; on espère que tous les bras inoccupés seront employés de nouveau, et qu'aucune famille n'aura à souffrir plus longtemps des fâcheux effets d'un chômage déjà trop prolongé.

Les quatre ouvriers emprisonnés comme prévenus de menaces ne sont pas encore relâchés. En usant d'indulgence, l'autorité serait bien sûre de marcher parfaitement d'accord avec l'opinion publique.

INSTITUTEURS PRIMAIRES.—On lit dans le *Journal du Loiret* :

« Veut-on avoir une idée de la gêne, nous pourrions dire de la misère où se trouvent nos instituteurs de la campagne? Qu'on lise le tableau suivant, émané de l'administration elle-même, et qui fait connaître l'exiguïté de leurs ressources. Plusieurs ne gagnent pas autant que les cantonniers de nos lignes vicinales.

» Dans 20 communes de notre département, le produit de l'école ne donne pas plus de 3 à 400 fr. à l'instituteur; 59 ont de 4 à 500 fr.; 75 perçoivent de 5 à 600 fr.; 43 atteignent le chiffre de 6 à 700 fr.; 29 ont de 7 à 800 fr.; 20 de 8 à 900 fr.; 10 de 900 à 1 000 fr.; 12 de 1 000 à 1 100 fr.; 3 seulement de 11 à 1 200 fr.; et 13 obtiennent 1 200 fr. et au-dessus.

» Sur 294 instituteurs, il n'y en a que 170 qui soient secrétaires des mairies. »

MONOPOLE. — Le conseil général du Rhône a formulé un vœu contre la formation et l'existence de la coalition charbonnière du bassin de la Loire, association de monopole qui n'a d'autre but, en s'emparant de toutes les exploitations, que de réaliser d'immenses bénéfices, qui, maîtresse du marché, tenant en ses mains les sources principales de production, pèsera bientôt également sur les ouvriers et traiteurs,

aux environs. Les Chinois en ont une telle horreur, que celui qui en est atteint, quel que soit son rang, se voit aussitôt abandonné et contraint d'aller à l'hôpital, si toutefois il ne meurt pas dans un fossé. Bien que cet hôpital soit très vaste, le nombre des malades est si considérable que tous n'y peuvent être admis. Dernièrement, les amis de quelques malades voulurent les laisser et les faire soigner chez eux. Mais une immense et menaçante clameur s'éleva de la part des voisins, et, pour prévenir des désordres, le lieutenant-gouverneur a été obligé de publier un arrêté sévère qui ordonne de laisser aux malades la liberté de rester où il leur convenait le mieux.

Le calme qui règne dans la contrée parait être général, et l'esprit de résistance dont on a si souvent parlé est définitivement éteint. On peut assurer, du moins, que les organes du gouvernement ne parlent plus de ces rixes qui, il y a quelque temps, avaient lieu presque tous les mois.

REVUE SCIENTIFIQUE.

NOUVELLES CHIMIQUES.

Quelques-uns des résultats obtenus par divers chimistes dans ces derniers temps, et dont nous avons à rendre compte à nos lecteurs, semblent tenir quelque peu du prodige. Il nous serait facile de les présenter sous un tel aspect, qu'on s'écrierait certainement en les considérant : Merveille.... ou *puff*! — Nous aimons mieux dépouiller notre récit de tout prestige, et dire simplement ce qu'il y a de vrai ou de vraisemblable dans des découvertes qui ont déjà fait grand bruit dans le monde scientifique.

COTON CHANGÉ EN POUDRE.— Deux chimistes réclament cette invention : le professeur Schœnbein, de Bâle; le professeur Bœttger, de Francfort. Ils font un secret de leur procédé; ils ne présentent que leurs produits, dont bien des journaux ont chanté les prodigieuses propriétés, dans un langage de *réclame* qui nous avait inspiré bien des doutes. Pour croire les mille narrations emphatiques que nous avons lues, il aurait fallu s'imaginer une matière d'une blancheur de neige, une sorte de duvet léger, dont quelques grammes suffisaient pour renverser toute une ville, et cela sans faire de bruit, sans produire de fumée, comme par une espèce d'enchantement. Aussi avons-nous fermé nos oreilles et attendu que la vérité se fit jour. Maintenant que M. Arago a annoncé que M. Murchison, un des savants les plus consciencieux de l'Angleterre, président de la seizième session de l'association britannique réunie à Southampton, avait vu les phénomènes, que, sur l'interpellation du savant astronome, les chimistes les plus illustres de France, MM. Dumas, Thénard, Pelouze, se sont expliqués dans le sein de l'Académie des sciences; maintenant que l'on a annoncé pour la prochaine séance une description authentique des faits, par M. Warcomme, de Genève, et que M. Grove, physicien recommandable, a répété les expériences annoncées, nous pouvons bien dire ce qu'il en peut être de tout ce tapage.

D'abord, nous citerons une lettre écrite par M. Beetz à M. l'abbé Moigno : « Le coton poudre, préparé par M. Schœnbein, ne diffère presque pas, par l'aspect, du coton ordinaire, mais il est tel qu'il s'enflamme par la plus petite étincelle, et qu'il détonne par la percussion. On peut charger une arme avec ce coton aussi bien qu'avec la poudre ordinaire. Un fusil de munition ayant été chargé avec 1 gr. 8 décigr. de poudre-coton, la balle a traversé, à 48 pas, trois planches d'un pouce d'épaisseur. 1 500 gr. de poudre ordinaire n'avaient pu ébranler une vieille tour, 120 gr. de poudre-coton l'ont renversée.

» Cette poudre-coton ne laisse, dans les armes, aucun résidu; elle n'altère pas les armes; elle n'offre pas de danger dans le transport

---

d'exposition. L'enseignement de l'Ecole consiste uniquement dans l'ouverture d'un amphithéâtre d'étude du modèle vivant. Il est vrai de dire que cet amphithéâtre est parfois surveillé par un membre de l'Institut, qui veut bien dire à cinq ou six élèves : « Cette jambe est trop courte, cette mèche de cheveux est trop en avant; votre crayon est trop fin; cette hachure est trop maigre, » et autres choses d'une égale importance.

Il y a loin de cet enseignement de l'Académie du dix-neuvième siècle à celui de l'Académie du dix-septième siècle. Les professeurs, qui se nommaient alors Le Brun, Mignard, Oudry, Sébastien Bourdon, Philippe de Champaigne, plaçaient les élèves de l'école devant un tableau réputé chef-d'œuvre entre tous, et signé Raphaël, ou Titien, ou Paul Véronèse, et là, publiquement, ils tenaient une conférence dans laquelle ils initiaient la jeunesse aux secrets les plus importants, aux mystères les plus profonds de leur art, en présentant comme application palpable de leurs principes, l'œuvre immortelle du maître.

Les conférences d'Oudry, sur la couleur; de Mignard, sur la Sainte Famille de Raphaël; de Locret, sur les disciples d'Emmaüs, de Paul Véronèse; de Le Brun, sur le tableau de la Manne, du Poussin; de Van Opstal, sur le groupe du Laocoon, resteront des modèles de cet enseignement libéral qui gratifiait les élèves, pour la plus grande gloire de l'école, des fruits du travail de leurs maîtres.

Que MM. les membres de l'Académie des beaux-arts, au lieu d'employer leurs séances à proscrire l'architecture du moyen-âge et les artistes des écoles dites romantiques, les consacrent plutôt à la discussion des réformes utiles à l'enseignement, et ils pourront alors proposer à leurs élèves des sujets tels que celui de cette année. Leurs élèves sauront comprendre et exécuter.

Les peintres qui ont concouru sont au nombre de dix; les tableaux sont placés dans l'ordre suivant : N° 1, M. Crauk; n° 2, M. Gambard; n° 3, M. Lenepveux; n° 4, M. Deligne; n° 5, M. Tourte; n° 6, M. Duveau; n° 7, M. Boulanger; n° 8, M. Magaud; n° 9, M. Jobbé-Duval; n° 10, M. Laugée.

Dans le n° 1, la composition est faible; M. Crauk ne nous parait pas avoir bien compris le sens du programme; tout l'intérêt des personnages est dirigé vers le médecin Philippe, et pourtant les assistants ignorent, suivant le programme, le contenu de la lettre de Parménion. Le médecin parait effrayé, plutôt qu'étonné; c'est encore un défaut. D'après l'action d'Alexandre, Philippe doit être rassuré sur l'effet de la calomnie; l'indignation seule pourrait se peindre sur sa physionomie. Quant à la figure du roi, elle est bien réussie. Un sourire de douceur et de confiance épanouit sa face malade et fatiguée, et lui donne une expression touchante. Le dessin de M. Crauk a de la distinction; mais cette distinction n'arrive pas jusqu'au style. Son tableau manque surtout d'ordonnance et d'harmonie.

Le n° 2 se recommande par des qualités négatives, comme toutes celles qui s'acquièrent à l'Ecole. M. Gambard a fait de bonnes études, sa peinture n'a pas de défauts graves, mais elle n'a rien d'attrayant. Les figures sont un peu communes; nous n'avons pas retrouvé en elles cette grâce qui nous avait charmé en 1843 dans le tableau d'Œdipe du même auteur.

M. Gambard a du reste commis une grave erreur. Dans sa composition, le médecin est à genoux aux pieds d'Alexandre; ce n'est point là la posture de l'innocence accusée faussement. Philippe a bien pu se prosterner dans un élan de reconnaissance et d'admiration, mais il n'en est pas encore là, aux termes du programme. D'un autre côté, Alexandre, tendant vers lui son bras, a plutôt l'air de bénir ou de pardonner que de faire acte de confiance. La couleur de ce tableau est froide et presque effacée; nous attendions mieux de ce concurrent, qui avait déjà fait preuve de talent et d'originalité.

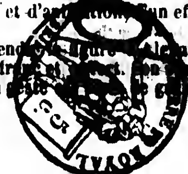
M. Lenepveux, n° 3, a bien voulu prouver quelque intention dans la pose et l'expression du médecin; c'est lui peut-être qui approche le plus de la vérité dans la composition de cette figure; malheureusement ses efforts ont abouti à un geste trivial. Nous lui reprocherons aussi cette attention curieuse et obstinée qui anime tous les assistants et les fait se presser jusque sur le roi pour examiner la contenance du médecin. Cette affectation est déplacée, puisque Alexandre, en buvant, a dû écarter tous les soupçons.

Ce tableau n'offre du reste qu'une peinture froide avec une couleur crue et toute de convention.

Les numéros 4 et 5 sont deux tristes et malheureux exemples de la nullité de l'enseignement à l'Ecole.

Le n° 6 attire tous les regards : c'est une belle et excellente peinture, vigoureuse, colorée, pleine de vie et d'a[illegible], d'un effet charmant.

M. Duveau a bien compris et bien rendu [illegible] d'Alexandre; il en a fait un beau jeune homme, à l'air fr[illegible]. Son sourire est calme, son regard noble et assuré; son [illegible] grandeur.



La composition de M. Duveau est simple, mais savamment ordonnée; les figures accessoires sont élégantes; l'architecture de la salle est heureusement choisie, et tout cela est peint de main de maître.

Cependant le plaisir que nous avons éprouvé devant le tableau de M. Duveau ne nous a pas tellement fait oublier le programme, que nous puissions accepter sans réserve la figure du médecin Philippe. Là, comme chez les autres, est l'écueil. Le médecin est noble dans sa pose; mais il parait trembler; on croirait qu'il se sent coupable. Ce défaut est d'autant plus apparent, que l'expression d'Alexandre est admirablement rendue.

Aucun des concurrents n'ayant mieux exprimé que M. Duveau le caractère de ce personnage, son tableau n'en reste pas moins le plus complet et le meilleur.

Si Daumier, dans un moment de gaieté, voulait faire la charge des peintres archéologues, il ne ferait pas un tableau plus vrai que celui de M. Boulanger, exposé sous le n° 7. Quand un peintre de talent se livre aux recherches archéologiques, il devient souvent froid et sec; mais quand un élève inexpérimenté tombe dans cette exagération, il touche facilement au ridicule.

Les n° 8 et 10 sont faibles de composition, faibles d'exécution; ils n'ont pas plus de graves défauts que de qualités saillantes.

Quant à M. Jobbé-Duval, il s'est lancé dans les grandes préoccupations des élèves de M. Ingres. Il y a, dans son tableau, n° 9, de grandes qualités, une louable recherche de style; deux têtes de jeunes filles éplorées forment, dans un coin de la composition, un gracieux hors-d'œuvre; mais il faut craindre que cette recherche même ne devienne fatale à M. Jobbé-Duval.

Il va peut-être chercher bien loin ce qui est tout autour de lui : la nature, la simplicité, la vérité, la vie.

Un peintre doit, avant tout, peindre avec amour, avec bonheur, sans autre préoccupation que celle d'exprimer tout uniment les sentiments qui l'animent.

Un vrai peintre ne s'inquiète pas de savoir s'il y a des écoles ou des systèmes, il ne voit, il ne connait que la nature, et il nous la traduit comme elle lui apparait, selon les entrainements de son cœur.

C'est pour cela que M. Duveau est peintre, c'est pour cela que son tableau est supérieur aux autres, c'est enfin pour cela qu'il mérite le premier prix. Puisse-t-il l'obtenir!

ALBERT DE LA FIZELIÈRE.

mes de guerre. Le comité d'artillerie, il est vrai, n'en a rien su ou rien voulu faire; il a étouffé, comme il a fait tant de fois, la découverte, et il a laissé à des étrangers le soin et peut-être la gloire d'en tirer un parti utile.

Rien n'est plus facile, du reste, que de concevoir comment le coton peut être changé en poudre.

La poudre ordinaire est composée de 75 0/0 d'une matière comburante solide, le nitrate de potasse ou salpêtre qui contient beaucoup d'oxygène, et de 25 0/0 de deux matières solides combustibles, le soufre et le charbon en quantités égales. Le mélange de ces substances tient peu de place; quand on l'échauffe ou bien quand on y projette une étincelle, l'oxygène du salpêtre brûle le charbon, et il en résulte une grande quantité de gaz acide carbonique qui, tenant une place plusieurs milliers de fois plus considérable que la poudre même, chasse les projectiles à de si grandes distances; le soufre se combine avec le potassium du salpêtre et donne ce qu'on appelle la crasse qui salit les armes.

Cela posé, le coton, l'amidon, la cellulose, le ligneux, etc., contenant de 40 à 50 0/0 de charbon, et la poudre n'en contenant que 12 0/0, on voit que pour obtenir avec l'amidon ou ses congénères, une substance qui remplace la poudre, il faut diminuer la proportion de charbon et augmenter celle de l'oxygène. C'est précisément ce qui se fait quand on dissout l'amidon ou le coton dans l'acide nitrique. Un équivalent d'hydrogène se trouve remplacé par un équivalent de vapeur nitreuse, et le produit, la xyloïdine, devient inflammable. Toutefois, telle que la préparaient MM. Braconnot et Pelouze, elle contenait encore trop de charbon (36 0/0). Ce que M. Schœnbein a donc dû faire, c'est de diminuer encore la proportion de charbon, afin que la combustion laisse encore moins de résidu et donne encore plus de gaz.

PAPIER CHANGÉ EN CRISTAL.—Nous avons encore à parler d'une autre découverte plus remarquable, selon nous, et surtout plus utile que la précédente.

M. Pelouze a constaté qu'en plongeant du papier dans de l'acide nitrique concentré, et en l'y laissant le temps nécessaire pour qu'il en soit pénétré, ce qui a lieu en général au bout de deux à trois minutes, puis l'en tirant pour le laver à grande eau, on obtient une espèce de parchemin imperméable à l'eau. Le même effet a lieu sur les tissus de toile de coton.

M. Schœnbein, d'après ce qu'a raconté M. Dumas, qui a vu et touché les produits, a été beaucoup plus loin que M. Pelouze. M. Schœnbein, par un procédé qu'il garde aussi secret, a changé ce papier, ce parchemin, cette toile de coton, en une substance également imperméable, comme a fait M. Pelouze, mais en outre aussi transparente que le plus pur cristal. Ce papier-cristal ne laisse point filtrer l'eau, se laisse traverser par la lumière, et il pourrait merveilleusement remplacer les verres à vitre, voire même les verres à boire.

Ce papier présente en outre la curieuse propriété de s'électriser avec une grande facilité par le moindre frottement. Pressée entre les doigts, une feuille préparée par M. Schœnbein devient aussitôt lumineuse dans l'obscurité, et approchée d'un mur, elle s'y précipite et y tient tellement qu'on ne peut l'arracher qu'en la déchirant.

De pareils résultats sont certainement remarquables, et nous concevons les cris d'admiration qu'ils font pousser. Nous rappellerons cependant que la chimie a donné le moyen de changer le sale chiffon ramassé dans les rues, en amidon, en dextrine, en *sucre*, en alcool, en acide acétique. Ces transmutations n'étonnent plus personne, et elles ont bien aussi leur côté merveilleux. Voilà qu'on en fait de la poudre, du cristal. Mais, qu'est-ce donc que tout cela, quand on considère

(1) *Traité de chimie appliquée aux arts*, de M. Dumas, t. VI, p. 90 et 91.

... toutes ces eaux contiennent du cuivre et de l'arsenic. Partout où se trouve du fer, il y a aussi ces deux autres métaux. Ainsi, en analysant les terres labourables qui sont presque toujours colorées par l'oxyde de fer, M. Walckner a reconnu sans peine le cuivre et l'arsenic.

D'où vient maintenant que ce résultat n'a pas encore été obtenu? C'est que pour trouver des corps, répond M. Walckner, il faut les chercher. Or, jusqu'à présent, les chimistes qui ont fait l'analyse des eaux minérales ne se sont point mis en quête de l'arsenic et du cuivre, et voilà comment il se fait qu'ils ne les ont point rencontrés. D'ailleurs, poursuit M. Walckner, les chimistes n'opéraient pas sur d'assez grandes quantités de matière pour reconnaître l'arsenic et le cuivre, qui n'existent qu'en proportion très minime dans les eaux minérales. Cette circonstance répond en outre à une objection qu'on n'aurait pas manqué de faire. Comment les eaux de Wiesbaden ou d'Ems, contenant des matières aussi vénéneuses que le cuivre ou l'arsenic, n'ont-elles encore causé que d'excellentes cures? comment ne tuent-elles pas les malades qui vont les boire? C'est que précisément l'arsenic et le cuivre, à très faible dose, peuvent être des médicaments efficaces. Ainsi, que ceux qui vont aux eaux de Wiesbaden ou d'Ems se rassurent: ils ne courent nul danger. Seulement leurs héritiers ne sauraient être condamnés en cour d'assises, dans le cas où, après la mort des visiteurs d'Ems ou de Wiesbaden, on retrouverait de l'arsenic dans leurs corps!

B.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. J. M. à Saint-Hippolyte. — Veuillez nous spécifier la nature et les dates des inexactitudes dont vous avez à vous plaindre. —L'adm. des postes ne peut accepter que les réclamations portant sur des faits précis et énoncés.

M. B. à Landernau. —Reçu les 161. — Merci. — Vous avez dû recevoir le 2e no double du *Bull*, dont l'existence *continuera* à être normale.

M. C. D. à Verdun. — Reçu les 30.

M. L. à Senozan. — Nous vous remettons au service. Les numéros arriérés seront adressés à notre ami F., avec les almanachs.

M. *M.* à Bordeaux. — Faites à M. T. tous nos compliments, et particulièrement ceux de A. B. — Encore un, et Bordeaux figurera au tableau de la R. — Bravo, la *Libr. soc.* ! — Vous aurez l'homme que vous demandez.

Nous recevons communication de la lettre suivante, qui a été adressée au *Journal des Débats*, au *Constitutionnel*, à la *Presse* et à l'*Epoque* :

Monsieur le rédacteur,

Vous publiez, dans votre numéro du 16 de ce mois, une annonce du magasin de nouveautés le Grand-Colbert, qui mentionne plusieurs belles parties de châles cachemire à des prix exceptionnels.

On y voit 1° en gros caractères, *cachemires carrés à 120 fr. et longs à 250 fr.*, et au-dessous du mot cachemire, en très petit caractères: chaîne cachemire et trame cachemire. Je ne sais si c'est par oubli ou par intention, mais on n'indique pas si ces châles sont brochés en laine ou en cachemire; 2° *châles cachemire et laine, 79 fr.*, on n'indique pas non plus dans quelle proportion le cachemire est entré pour la fabrication de ces châles: 3° (toujours en gros caractères) *Nouvelle partie de châles cachemire à 90 fr.*, et en caractères microscopiques: la chaîne, la trame et la moyenne partie du broché sont garanties en cachemire; quelques-uns même n'ont que le blanc qui est en laine; et l'on en conclut que ces châles sont toujours vendus sous la désignation de *cachemires purs*.

Par convenance, je ne veux pas rappeler au propriétaire du magasin du Grand-Colbert de quelles expressions nous nous sommes servis, mes collègues et moi, filateurs de cachemires, lors du procès en police correctionnelle. M. Cuthbert doit se les rappeler, comme aussi le réquisitoire de M. le procureur du roi (M. Camusat Busseroles) et le jugement qui est intervenu pour qualifier les annonces de châles cachemire à 90 fr. Je laisse au public à apprécier la loyauté de la nouvelle annonce, mentionnant cette fois des châles cachemire à 90 fr., sans oser affirmer qu'ils sont purs, mais en insinuant que ce sont les châles fabriqués de cette manière, que l'on appelle commercialement et que l'on vend pour *cachemires purs*.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 18 septembre. — MANOURY, limonadier, passage des Panoramas, galerie Montmartre, 20. Juge-comm., M. Halphen; syndic prov., M. Geoffroy, rue d'Argenteuil, 41.

Du 21 septembre. — GUILLAUME, connu sous le nom de GUILLAUME DUPONT, vannier, cour Saint-Jean-de-Latran, 7 bis. Juge-comm., M. Germinet; syndic prov., M. Millet, boulevart Saint-Denis, 21.— GRIVEAU, charron, rue de la Roquette, 57 bis. Juge-comm., M. Germinet; syndic prov., M. Decagny, rue Thévenot, 16.— AUDAUD, marchand de vins, rue Censier, 45. Juge-comm., M. Ferté; syndic prov., M. Defoix, rue Saint-Lazare, 70. — GALLOIS aîné, ancien entrepreneur de voitures publiques, faubourg Saint-Denis, 85. Juge-comm., M. Richomme, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 19.— MICHEL, marchand de bois, rue de Charonne, 38, passage de la Bonne-Graine. Juge-comm., M. Ferté; syndic prov., M. François, rue de Louvois, 8. — GUIMERET, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs, 64. Juge-comm., M. Germinet; syndic prov., M. Jouve, rue Louis-le-Grand, 18. — SAGET, marchand de vins, rue des Petits-Pères, 18. Juge-comm., M. Germinet; syndic prov., M. Milliet, boulevart Saint-Denis, 24.

Bourse du 24 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 05	83 40	82 70	82 70
— — fin courant	83 05	83 10	83 35	83 30
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 20	118 20	118 »»	118 05
— — fin courant	118 10	118 15	117 40	117 40

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»		Banq. de Fr. dr cours		»»»» »»
4 0/0 J.	»	»»» »»	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844. au Ct	»	»/»	C. hyp......	»	390 »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	1210 »»
B. du Trés.	»	3 1/4	— Gann....	»	»» »»

PRIMES. fin cour. fin proch.

3 p. 0/0...... d. 50 83 20 83 25 — 83 80 83 80

5 p. 0/0...... d. 50 » » »» »» »» — 118 90 118 80

REPORTS. du Ct à fin du mois. D'un mois à l'autre.

3 p. 0/0..... »» »/» »» »/» 13 »/» »» »/»

5 p. 0/0..... »» »/» »» »/» »» »/» »» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours		» »/»	ROM............	Der C.	102 1/2
Récép. Rotsch.	»	101 25	BELG. 2 1/2....	»	»» »/»
ESP. dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	»»» »/»
— — pass.	»	» »/»	— do 1840...	»	102 1/2
— 3 p. 0/0.	»	36 3/4	— do 1842....	»	105 1/4
Dette antérieure	»	»» »/»	— Banque....	»	930 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— do Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1240 »»
HAITI..........	»	» »/»	AUTRICHE......	»	»»» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	»»» »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	»»» »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1275 »»
— à Rouen.	9 [illegible]
R.-Havre..	»»» »»
Avignon...	921 75
Str. à Bâle.	235 »»
Paris-Str...	540 »»
Tours-Nant	567 50
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	720 »»
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc..	»»» »»
Boul. à Am.	485 »»
Orl.-Bord.	565 »»
Mont. à Tr.	» » »»
Paris-Lyon	822 50
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	»» »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES —HUILES.—Colza disponible, 87-»»; courant du mois et trois derniers mois, 88-»»; 4 premiers 1847, 92.

Lille. — Colza, 80,»» à »»; œillette rousse, »»; lin, »»; cameline, »».—Sans expéditions.

Esprit.— 3/6 Montpellier disponible, et courant du mois »»» à 140, octobre, 133 à 134; novembre et décembre, 131; 4 premiers 1847, 127 à 128; mois du milieu 126 à 127.

Savons — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 108 fr. les 100 kil.; ordres de livraison, 108 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Spectacles du 25 septembre.

8 »/» OPÉRA. — Lucie de Lammermoor, Paquita.
7 »/» FRANÇAIS.— Mme de Tencin, l'École des Maris.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Le Pré aux Clercs, Paul et Virginie.
6 1/2 VAUDEVILLE.— Ventadour, Chansons, les Mémoires du Diable.
7 1/2 GYMNASE. — Les Premières Amours, Clarisse Harlowe.
7 1/2 PALAIS-ROYAL — Les Bains, la Garde, Nouv. Clarisse Harlowe.
7 1/2 VARIÉTÉS. — La Veuve, l'Homme, le Capitaine, Ma Femme.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Les Tableaux vivants, Docteur noir.
6 1/2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3/4 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 3/4 COMTE. — M. Vautour, Peau-d'Ane.
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES.—Michel, le Juif, Chaperon, Clair de lune.
6 »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES.— L'Oiseau de paradis.
6 1/2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
7 »/» CIRQUE (Champs-Elysées).— Exercices d'équitation.

AVIS A LA LIBRAIRIE ET AU COMMERCE.

4, RUE VIVIENNE. **COMPAGNIE DE PUBLICITÉ.** RUE VIVIENNE, 4.

A partir du 25 septembre courant : Tarif des Annonces collectives des Journaux suivants :

COMMERCE.
DÉMOCRATIE.
ESPRIT PUBLIC.
FRANCE.
PATRIE.
UNIVERS.

1 Annonce en un mois. . . . 1 fr. »» c. la ligne.
6 Annonces en un mois. . . . » 75 c. la ligne.
15 Annonces en un mois. . . . » 50 c. la ligne.
1 Annonce au-dessous de 100 lignes . . . 1 fr. »» c. la ligne.
1 Annonce de 101 à 200 lignes. . . . » 75 c. la ligne.
1 Annonce de 201 lignes et plus. . . . » 50 c. la ligne.

Une police de 2 400 lignes . . . . . » 50 c. la ligne.
Les Réclames anglaises, le double des Annonces.
Les Réclames sans titre . . . . 5 fr. »» c. la ligne.
Les Faits-Paris . . . . 6 fr. »» c. la ligne.
Les Sociétés par actions, Chemins de fer, Ventes de propriétés, etc., toutes les Annonces 1 fr. la ligne.

S'adresser, pour de plus amples renseignements et pour avoir le Tarif du prix des Annonces prises isolément dans chacun de ces Journaux, au siége de la Compagnie, RUE VIVIENNE, 4, et chez MM. les Courtiers de publicité.

MALADIES DU CŒUR. HYDROPISIES

Le Sirop de digitale de Labelonye, pharmacien, rue Bourbon-Villeneuve, 19, à Paris, est toujours le médicament que les médecins prescrivent avec le plus de succès contre ces deux affections, ainsi que contre les Asthmes et Catarrhes chroniques, les rhumes opiniâtres, les Toux ou bronchites nerveuses. On ne le vend qu'en bouteilles recouvertes d'une capsule en étain portant ces mots : Sirop de Digitale de Labelonye. Dépôts dans presque toutes les pharmacies.

BRIQUETS et ALLUMETTES MERKEL, rue du Bouloi, 24, à Paris.
SPÉCIALITÉ POUR L'EXPORTATION
Des allumettes en cire, bois, amadou, papier préparé à l'usage des fumeurs, le tout à frottement. La supériorité de ses produits lui a valu trois médailles de récompense. Dépôt de détail : à la TEMPÊTE DIABOLIQUE, 6, passage des Pavillons; 3, rue Croix-des-Petits-Champs, et bazar Bonne-Nouvelle, près la porte Saint-Denis.

Rue Richelieu, 104, vis-à-vis l'Hôtel des Princes, près le boulevart.
BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE.
Restaurant anglais, à l'usage du beau monde.

CLYSO-POMPES perfectionné et à jet continu d'Adrien PETIT, r. de la Cité, 19 et chez les pharmaciens des principales villes de France et de l'étranger

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.
COLONISATION DE MADAGASCAR
1 vol. gr. in-8° avec carte. PAR D. LAVERDANT Prix : 3 fr. Par la poste, 3 f. 75

PANSEMENT DES VÉSICATOIRES
Facile, régulier, inodore, avec PAPIER et Compresses
D'ALBESPEYRES,
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

Etude de Me Carnet, huissier, rue des Deux-Boules, no 10.
VENTE
par autorité de justice
En l'Hôtel des Commissaires-priseurs, place de la Bourse; le 26 septembre 1846, consistant en tables, chaises, fauteuils, pendule, bureaux, comptoirs, quantité de rouleaux de papiers peints, buffet, armoire, lampe et autres objets.

IMPRIMERIE LANGE LÉVY, rue du Croissant, 16.

10 octobre.

PARIS, 25 SEPTEMBRE.

Revirement dans la politique générale.

Il existe, dans les relations internationales, de singulières habitudes de dissimulation. Jamais on ne fait connaître l'intérêt que l'on peut avoir à agir ou à résister. Jamais on ne parle des avantages que l'on peut espérer ou des dommages que l'on peut craindre. C'est toujours sur un prétexte apparent que l'on engage le débat, sur un détail, sur un procédé, sur une minutie diplomatique. Il semble que les nations voudraient faire croire à leur parfait désintéressement. Au lieu d'arriver sur le terrain des intérêts positifs, des droits et des besoins de chaque peuple, la diplomatie s'égare ainsi dans un dédale de fictions qui ne font qu'aggraver les difficultés réelles.

En 1840, quand l'Angleterre refit, contre Méhémet-Ali et son empire arabe, la coalition européenne, de quoi parlait le cabinet de Saint-James? Il parlait de légitimité, de droits du souverain, d'intégrité de l'empire ottoman. Tout cela n'était que du verbiage diplomatique : l'Angleterre ne voulait pas qu'on pût lui barrer les routes de l'Inde; c'était là son véritable intérêt. Aujourd'hui, dans les affaires d'Espagne, la diplomatie et la presse d'outre-Manche parlent d'orgies nocturnes, de consentement extorqué, d'ambition dynastique, etc. Eh bien! on peut affirmer d'avance que tout cela est parfaitement indifférent à l'Angleterre, mais qu'elle a un intérêt profond qui se cache sous ce moralisme, sous cette pruderie puritaine : l'Angleterre ne veut pas qu'on puisse lui fermer la Méditerranée.

Soit qu'elle agisse, soit qu'elle résiste, on peut être sûr que l'Angleterre est toujours déterminée par un intérêt maritime, commercial, industriel. En 1840, dans la question d'Orient, l'Angleterre agissait, parce qu'il fallait détruire un fait accompli contre son intérêt, la puissance de Méhémet-Ali; en 1846, dans l'affaire d'Espagne, l'Angleterre résiste, parce qu'elle veut empêcher d'accomplir un fait dont les conséquences l'épouvantent. Qu'on se figure, en effet, dans un avenir plus ou moins éloigné, le duc d'Aumale vice-roi de l'Algérie, le duc de Montpensier mari de la reine d'Espagne, et le prince de Joinville à la tête de la flotte française dans la Méditerranée! Réduite à son rocher de Gibraltar, l'Angleterre se trouverait dans une position fâcheuse; elle n'aurait plus les clefs de la Méditerranée. Or, la Méditerranée, depuis Cadix jusqu'à Alexandrie, c'est le tiers de la route de l'Inde. Et que deviendraient Malte et Corfou, s'il fallait s'ouvrir, à coups de canon, le détroit de Gibraltar? On conçoit qu'une pareille perspective inspire de grosses injures contre Louis-Philippe et sa famille. Il y aurait pourtant quelque chose de plus naturel encore que les invectives et les personnalités; ce serait de poser les questions d'intérêt, de les discuter avec calme, et de chercher, de bonne foi, à les résoudre.

L'Angleterre persistera donc dans son attitude de résistance, comme elle a persisté, en 1840, dans son attitude d'agression; elle y persistera, non pas par les motifs futiles qu'elle allègue, non pas pour l'honneur de la morale, ni même pour la liberté de la nation espagnole, mais parce qu'il y a en jeu, dans cette affaire, un [...] stances importantes qui n'existaient pas à cette époque. La France est maîtresse de l'Algérie, et l'ancienne route de l'Inde par la mer Rouge est, en quelque sorte, rétablie. La première de ces circonstances aggrave le danger; la seconde rend l'intérêt de l'Angleterre plus vif et plus pressant.

Vainement compte-t-on, pour calmer les alarmes, sur le renouvellement de la renonciation stipulée dans le traité d'Utrecht. Ce traité n'a plus la même valeur aujourd'hui; car l'état de l'Europe et du monde est bien changé depuis un siècle et demi. Du temps de Louis XIV, on pouvait craindre que la maison de Bourbon voulût faire ce que la maison d'Autriche avait tenté; on était fondé à prendre ses précautions contre le retour d'un nouveau Charles-Quint rêvant la monarchie universelle. Le traité d'Utrecht n'était donc que le corollaire du traité de Westphalie, qui avait posé en principe l'équilibre européen et l'indépendance des nationalités. Mais, en 1846, sous le régime constitutionnel, les peuples ni les souverains ne font plus de pareils rêves de domination; et l'Angleterre sait bien que si les traditions de monarchie universelle se retrouvent encore quelque part, c'est dans l'autocratie adossée au pôle qu'il faut aller les chercher.

Combien il serait préférable, au lieu de s'engager dans ces voies tortueuses, d'aborder franchement, résolûment la question des relations des peuples sur la Méditerranée, ce qui embrasse outre la question de l'entrée par Gibraltar, celles des routes de l'Inde et du percement de l'isthme de Suez, et de jeter, par des accords fondés sur la reconnaissance de tous les intérêts légitimes, les bases de la paix européenne!

En voyant le ministère français heurter si vivement l'Angleterre, beaucoup de gens sont portés à croire qu'il se sent appuyé par le consentement tacite du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il est incontestable que la Russie verrait avec plaisir les Anglais perdre leurs positions militaires à l'entrée et au centre de la Méditerranée; car cette expulsion des forces maritimes britanniques faciliterait aux czars le coup de main qu'ils méditent sur Constantinople, et qui est le but séculaire de leur politique. Dans ses mémoires, Napoléon raconte qu'il fut sur le point de se partager le monde avec l'empereur Alexandre : la possession de Constantinople les divisa. « Alexandre, dit le prisonnier de Saint-Hélène, désirait Constan« tinople, et m'a fort pressé à ce sujet; mais j'ai constamment fer« mé l'oreille à ses propositions. » Pierre-le-Grand s'exprime ainsi dans son testament : « Que mes successeurs s'approchent le plus « possible de Constantinople et de l'Inde; celui qui règnera dans « cette capitale, sera souverain du monde. »

Dans les circonstances actuelles, la cour de Russie, fidèle à ses traditions et à ses espérances, ne peut s'empêcher de se réjouir de la rupture d'une alliance qui ajournait indéfiniment la réalisation de ses projets en Orient. La cour de Russie doit approuver *in petto* la prépondérance française en Espagne; elle a peut-être même manifesté son approbation par quelque acte diplomatique qui sera connu plus tard. Un bruit qui prend de la consistance, c'est la promesse d'une reconnaissance et l'envoi d'un ambassadeur à Madrid après la conclusion des deux mariages. Or, l'on doit penser qu'un ambassadeur russe à Madrid sera peu favorable aux intérêts anglais, et qu'il travaillera plutôt à appuyer l'intérêt de la France et de l'Espagne pour fermer aux Anglais la Méditerranée. Après en avoir fini avec l'Angleterre, la Russie ne saurait craindre [...] et qui consiste à résoudre sociétairement les problèmes que soulèvent l'ambition maritime de l'Angleterre et les tendances omniarchales de la Russie.

Tandis que la diplomatie, tandis que la presse d'outre-Manche, entraînées par de vieilles habitudes de dissimulation, allèguent de frivoles prétextes et se répandent en injures personnelles, il est du devoir, il est de la dignité de la tribune et de la presse françaises de discuter sérieusement les graves questions d'intérêt qui sont au fond du débat. Que l'on cherche! nous affirmons qu'on trouvera des solutions qui satisferont tous les intérêts.

Les Mariages espagnols.

La presse anglaise continue à se montrer fort hostile au mariage du duc de Montpensier; un journal tory cependant, le *Standard*, absout hautement le cabinet des Tuileries et laisse entrevoir que si un ministère de sa couleur arrivait au pouvoir, l'entente cordiale ne tarderait pas à réunir les deux gouvernements, moyennant concessions, bien entendu. Ainsi cette feuille rappelle les concessions que nous avons faites à l'Angleterre, et elle tâche de les atténuer; l'indemnité Pritchard, par exemple, ce n'est qu'un millier de livres sterling, et Pritchard les a bien méritées; sa conduite n'a pas toujours été ce qu'elle devait être, et le gouvernement français n'a pas voulu l'offenser, il le reconnaît; mais enfin un dommage lui a été causé, il est juste qu'on l'indemnise. Quelques petites concessions encore, et l'on s'entendra.

Le *Standard* n'enregistre pas celle qui vient d'être faite à l'Angleterre, précisément à l'occasion de cette même affaire de Taïti; elle en vaut la peine cependant. La France, en acceptant le protectorat de Taïti, avait entendu y comprendre toutes ses dépendances. Or, parmi ces dépendances, il paraît qu'il en est sur lesquelles la suzeraineté de Pomaré existe à divers degrés, bien qu'elle soit reconnue dans tout le groupe. Or, il y a quelques mois, une révolte eut lieu dans une de ces îles, à Huahiné; le pavillon français fut foulé aux pieds et les nôtres maltraités. M. Bruat voulut punir cette insulte et se rendit dans l'île avec des troupes, mais ses guides le trompèrent, il tomba dans une embuscade, et le sang français coula abondamment. Il s'apprêtait à tirer une vengeance de cette défaite, lorsque le commandant anglais prétendit que le protectorat français ne s'étendait ni à cette île, ni à trois autres du groupe de la Société. M. Bruat s'en référa au cabinet français qui, pour réponse, vient de lui donner un successeur, après avoir fait répondre dans ses journaux que le protectorat de la France ne s'étend pas sur les quatre îles contestées.

Mais le ministère anglais trouve que ce n'est pas assez; ce qu'il lui faut avant tout, en ce moment, c'est le traité de commerce avec l'Espagne; le prince Enrique l'eût accordé, et c'est pour cela que l'Angleterre l'eût vu avec plaisir épouser la reine Isabelle; le *Times* le déclare positivement. Ce traité qui rendra l'Angleterre maîtresse du marché de la Péninsule, et peut-être d'une partie du sol, comme en Portugal, si le gouvernement français intervient pour le faire obtenir, le parti tory est prêt à oublier l'injure que M. Guizot a faite aux whigs, en ne les avertissant pas de ses projets, sauf à prendre ses précautions ultérieures pour que l'influence française ne soit pas prédominante en Espagne.

Isturitz a prononcé dans le sénat, le 19, une phrase assez énigmatique sur les vues de l'Angleterre. « Que diriez-vous, a-t-il répondu, à [...]

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 1846.

LE GRIOTTE

Voyage en Sénégambie. (1)

SUITE DU CHAPITRE III.

Je complimentai le prince Fara du succès qu'il avait obtenu dans la guerre; je le remerciai en même temps des généreux souhaits qu'il faisait pour mon bonheur, et je le quittai. Je retournai ensuite souvent le visiter, et ayant eu l'occasion de voir assez fréquemment la princesse Haïsata, j'eus bientôt reconnu qu'elle était, en effet, digne de remporter une victoire, ainsi que son père me l'avait conté; c'était un véritable lutin; elle pouvait avoir seize ans; elle était jolie; sa peau était d'un noir d'ébène; son corps était plus délicat que robuste; mais elle était toute de nerf et de vivacité. Tantôt je la voyais venir sur la rive du fleuve; elle donnait un fort soufflet sur la joue d'une de ses captives, jetait sa ceinture, s'élançait dans l'onde, et ordonnait qu'on la suivît; vive et légère, elle volait sur les courants, et quand elle était loin, très loin, qu'elle avait dépassé depuis longtemps toutes ses femmes, elle les appelait en se débattant, feignant de se noyer. Les pauvres esclaves se doutaient bien de sa malice, mais par amour et par devoir d'obéissance, elles rassemblaient pourtant leurs dernières forces pour courir à son secours; elles l'atteignaient, la croyaient en effet bien fatiguée, et au péril de leur vie, pauvres servantes, elles faisaient tous leurs efforts pour la sauver et l'attirer à terre. Quelquefois la maligne princesse se laissait traîner plusieurs minutes comme morte, puis tout-à-coup elle bondissait comme une naïade, se jetait sur ses suivantes, les tirait de tous côtés, les entraînait au fond de l'eau; enfin les tourmentait tant, qu'elle était toujours obligée d'en retirer quelques-unes à demi noyées. Quand elle les avait remorquées sur le sol, elle leur soufflait dans la bouche pour leur rendre la vie, riait aux éclats de leurs premiers soupirs, et lorsque les malheureuses se relevaient elle les tourmentait encore; mais alors c'était avec une douceur toute particulière qui faisait oublier ses méchancetés, de sorte qu'elle était toujours aimée.

Il fallait aussi la voir partir à la chasse avec son poignard dans sa ceinture d'écorce et sa jolie sagaie passée à la bretelle; quand j'allais avec elle, quoique mes armes eussent de grands avantages sur les siennes, elle tuait plus du double de gibier que moi; lorsque nous chassions au clair, c'étaient des pintades, des perdrix, des gazelles qui partaient devant nous; si je manquais quelque pièce, soit à la course, soit au vol, elle jetait si adroitement la lance, qu'après mon coup, elle perçait encore le cœur au fugitif que je n'avais point atteint. Si nous passions dans les forêts par des ravins sombres, elle me prenait le bras et nous marchions ensemble : souvent, près de quelque terrier d'animaux féroces, je voyais des os brisés, des débris de chair sanglante; je l'avoue, mon cœur d'Européen en tressaillait : la jeune princesse s'en apercevait toujours, alors elle m'arrêtait, me regardait en face et me disait ironiquement : « Tu n'as pas peur, hein? Mets-toi là en garde, je vais faire sortir la bête », et j'avais beau vouloir l'en empêcher, elle allait se coucher à la gueule du souterrain, y entrait tout entière, y criait et y remuait sa lance, qu'elle y enfonçait profondément; je tremblais toujours qu'il ne vînt à sortir quelque carnassier furieux, et une fois mes craintes ne furent pas vaines. Au moment qu'elle me renouvelait encore ses diaboliques bravades, une tigresse s'élança du souterrain; je ne savais que faire; cependant, lui ayant vivement lâché une balle, je fus assez heureux pour l'atteindre juste au cœur. Étant hors de danger, je me disposais à corriger ma folle de princesse, lorsque du repaire sortit encore un jeune tigre; il courut dans les broussailles; ma maudite chasseresse se mit à sa poursuite, et lui ayant jeté un oiseau, qui lui remplit la gueule, elle me l'apporta ainsi tout vivant, comme pour obtenir son pardon, et je fus encore forcé de rire.

Un matin, par extraordinaire, il vint trois éléphants boire au fleuve tout près du poste; on leur tira un coup de canon, et le boulet cassa les deux cuisses à l'un d'eux; l'énorme animal tomba en poussant d'effroyables cris; il déchirait la rive avec sa trompe, et lançait au loin la terre et l'eau; on ne put l'avoir qu'en roulant une légère pièce de canon pour le tirer de nouveau. Que fit la turbulente princesse pendant qu'on préparait le coup? Elle prit un faisceau de lances, s'approcha à vingt pas de l'éléphant, et les lui envoya toutes; chacun des dards pénétrait profondément dans sa chair; quand nous le prîmes, le malheureux animal ressemblait à un porc-épic avec toutes les lances plantées droites sur son dos.

Je trouvai le caractère de la fille de Fara d'autant plus intéressant, que toutes les autres négresses sont lentes, apathiques et très peu braves.

CHAPITRE IV.

Nous nous disposions à quitter Dagana pour reprendre notre course, Manard et moi, lorsqu'Amédoux, rois des Barknas, nous envoya trois de ses ministres pour nous prier d'aller dîner et passer quelques jours à sa cour. Les envoyés de sa chère majesté le roi Amédoux ayant eu l'obligeance de nous amener à chacun un beau cheval de la race du Lendamar, nous les montâmes, et nous partîmes au galop, faisant fumer la poussière du désert derrière nous.

Le camp d'Amédoux était loin; longtemps nous courûmes à travers les savanes et les sables arides; nous rencontrâmes un village où un nègre était mort; son corps était étendu sur une natte; ses parents et ses amis étaient à lui rendre les derniers devoirs; ils lui avaient apporté toutes ses richesses, et en passant, j'entendis qu'ils lui disaient : « Pourquoi es-tu mort? pourquoi veux-tu nous quitter? ne t'aimons-nous pas de tout notre cœur? tes femmes ne te sont-elles pas fidèles? et tes enfants ne te sont-ils pas soumis? Pourquoi déjà partir au ciel? rien ne te manque cependant sur la terre; vois, tu portes des bracelets d'or; dans tes champs le mil est bien fleuri, et sur le toit de ta case tu as encore trois couches de poisson sec. » Et on se jetait sur l'insensible corps, en le suppliant toujours de rappeler son âme pour rester en ce monde, avec des expressions que la rapidité de notre course m'empêcha de comprendre. Plus loin, au sortir d'une forêt, nous croisâmes un Griotte; un des siens était aussi mort; il l'emportait sur son épaule, et s'en allait en lui disant : « Allons, frère, que ton esprit s'envole sans crainte au ciel; je vais porter ton corps dans un creux d'arbre que j'avais choisi pour moi-même; tu seras si haut que les dents de la panthère ne pourront pas t'atteindre, et [...] tes cheveux ne se mouilleront jamais; à ton cou je suspendrai ta guitare, ta flûte et tes plus beaux écrits; puis tous les jours [...] grand tamarinier où nous accordions si bien nos chants, [...]

(1) Voir les numéros du 22 au 25 septembre.



[illegible] voir sur l'âme de l'auguste père du duc de Montpensier (plus haut, le roi des Français est nommé le *rusé* Orléans; Astuto); il songera à l'état de la France; il songera qu'à notre époque les peuples ne se sacrifient pas pour soutenir une guerre qui n'a pour cause que l'intérêt d'une famille. La France ne se jettera jamais dans une guerre désastreuse, dont le seul mobile serait le mariage d'un fils de Louis-Philippe avec telle ou telle princesse. Pour une affaire privée de la famille d'Orléans, la nation ne courra pas les chances d'une guerre qui détruirait son commerce, dévasterait ses fabriques et son territoire sur les rives du Rhin.

» Pour échapper à ce danger, le gouvernement français, ou renoncera au mariage, ou engagera le ministère de Madrid à demander à l'infante une renonciation au trône, renonciation que le ministère ne fera pas signer à une jeune fille de quatorze ans et huit mois. »

Société agricole de famille.

Une des causes de retard pour notre agriculture, de gêne perpétuelle et même de ruine pour nos cultivateurs, se trouve dans les partages de terre qui se font constamment à la mort du chef de famille. Celui-ci, pendant trente ou quarante années d'un travail assidu, était parvenu à réunir en sa main un certain nombre de pièces de terre qu'il cultivait avec les bras réunis de ses enfants et de ses serviteurs. Mais il meurt... Aussitôt qu'arrive-t-il? Chacun des enfants prend un lopin de terre et s'en va le travailler isolément, c'est-à-dire avec beaucoup de peine, avec beaucoup plus de dépense d'argent et de temps, sans le concours actif de ses frères : car supposez que le bien du père exigeât 2 charrues, si on divise ce bien en 3, il faudra 3 charrues, puisque chacun des enfants devra avoir la sienne, 6 chevaux au lieu de 4 chevaux, 6 domestiques au lieu de 4 domestiques, ainsi du reste.

La terre serait mieux cultivée et les enfants resteraient plus riches s'ils pouvaient s'entendre pour ne pas diviser l'héritage paternel et former entre eux une *association de famille* pour l'exploiter; mais les lumières et la bonne volonté leur manquent trop souvent; aussi est-ce avec plaisir que nous rapportons aujourd'hui un de ces exemples trop rares qui démontrent la supériorité de toute association, même incomplète, sur le morcellement.

Les six frères Haymart, cultivateurs à Somme-Tourbe (Haute-Marne), étant sur le point de séparer l'exploitation des héritages paternels, après s'en être partagé la propriété, comprirent, sur les avis de M. Julien Haymart, l'un d'eux, quel préjudice leur causerait cette séparation d'exploitation, et ils ont fondé entre eux, le 1er janvier 1842, une petite société dont M. J. Haymart nous transmet les statuts, en les accompagnant de quelques réflexions et annotations; nous copions le tout dans toute sa simplicité, dans toute sa naïveté :

« Pour vous mettre à même de juger d'une manière précise la position respective de chacun des associés, je joins à cette notice une copie de nos statuts qui sans doute laissent beaucoup à désirer; car nous n'avons pu ni su tout prévoir; cependant ils satisfont aujourd'hui à nos besoins.

Article 1er. Chacun des membres de la société devra, dans son intérêt comme dans l'intérêt général, sacrifier ses idées et ses opinions, si les uns ni les autres n'ont pour but l'amélioration du domaine que nous nous proposons d'exploiter en commun; ce domaine consistera dans la part de l'héritage de chacun et des biens que l'on voudra bien y ajouter.

Art. 2. Les avis et conseils seront reçus lorsqu'ils obtiendront le suffrage de la majorité.

société tous les mois ou tous les ans, selon le bon vouloir de chacun, ou bien encore si les sociétaires jugent pouvoir se passer de ce prix de fermage, ils pourront l'ajouter en tout ou en partie aux bénéfices qui excéderont le montant de ce même fermage; ces bénéfices seront affectés dans tous les cas aux paiements des dettes de la société, aux améliorations du domaine, achats de terres et de mobiliers, etc.

Art. 7. Le mobilier de la ferme sera porté sur un inventaire tenu en tête du registre du compte de la société; sur cet inventaire seront désignés tous les objets appartenant à la société, le mobilier de chacun des membres, tels qu'habits, linge, meubles, etc., sera sa propriété. Tous les ans un inventaire du mobilier et une estimation du domaine seront faits, afin que si la propriété particulière d'un des membres avait eu à souffrir par suite de l'exploitation ou du genre de ses produits, on puisse par cette estimation lui rendre dans le courant de l'année qui suivra la même valeur qu'aux autres domaines.

Art. 8. Les engrais ne pourront être répartis d'une manière uniforme sur chaque propriété; la société décidera toujours elle-même de la manière dont ils doivent être répartis dans l'intérêt général et particulier.

Art. 9. Un registre sera tenu, sur lequel, chaque soir, tous les frais et recettes de la société seront inscrits sans exception.

Art. 10. Chacun des membres de la société sera tenu, lorsqu'il sera présent, de quitter tout travail particulier pour vaquer aux travaux de la société.

Art. 11. La société ne reconnaîtra les dettes de personne; si elle en contracte pour ses besoins, chacun des membres devra en être consentant, et chaque billet qu'elle émettra sera signé par tous ses membres; les quittances spécifieront également que c'est à la société qu'elles acquittent, et non à tel ou tel membre.

Art. 12. Toutes les journées de travail seront enregistrées et payées d'après un tarif établi chaque mois, ou, si on le juge convenable, tous les travaux du domaine se feront en commun sans tarif de journées. Seulement, celui qui travaillera sur son domaine non affermé, paiera la journée à la société; par cette même raison, celui qui quittera le domaine pour prendre un emploi quelconque, pourra compenser son absence par une remise convenable, mais fixée par la société. Cette remise donnera droit à l'absent à tous les bénéfices obtenus sur le domaine.

Partant d'un tel principe, celui qui, s'absentant, ne fera aucune remise, n'aura droit, dans tous les cas, qu'au montant du prix de fermage.

Par l'article 12, on voit que, quoique assujetti aux travaux du domaine, on peut néanmoins se rendre libre, soit en payant ses journées d'absence, soit en faisant une remise telle, qu'elle pût servir à se faire remplacer.

Si on ne veut pas faire de remise ni payer de journées, on perçoit seulement le montant du loyer; mais, d'un autre côté, on sait que le champ confié à la société profitera entre ses mains; on sait que si les moyens de fortune grandissent, on participera pour sa part dans les résultats qu'ils donneront.

Art. 13. Au moment du départ d'un des membres, les billets émis durant sa présence dans la société, seront rétablis de nouveau, après toutefois en avoir extrait la part de dettes du partant, qui la prendra à son compte.

Art. 14. Les membres de la société qui tomberont malades par suite de travaux de la société, seront traités par elle.

Art. 15. Comme six jours de la semaine, bien employés aux travaux des champs, suffisent pour épuiser les forces, les dimanches et fêtes seront observés; il n'y aura d'exception à cette règle que dans le cas de nécessité.

Art. 16. Toutes les fois qu'un des membres de la société aura besoin des sociétaires pour effectuer des travaux le concernant, il pourra les requérir en payant, toutefois, le prix des journées employées à son service.

Art. 17. Aucuns achats, changements, transactions ne pourront

plus souvent, les dégoûtent de la propriété par le peu de soin qu'ils apportent aux travaux qui leur sont confiés, et dont pourtant ils exigent un salaire souvent onéreux.

Cinq à six petites propriétés réunies permettraient aux associés d'avoir du gros et du petit bétail, de faire des engrais et de vivifier le sol qui, morcelé, donnait toujours sans rien recevoir.

Les capitaux divisés jusqu'alors ne pouvaient rendre que de faibles services; réunis, ils permettront aux associés d'effectuer de nombreuses améliorations, telles qu'irrigations, desséchements, défrichements, plantations et acquisitions.

Les bras de cinq à six familles divisées ne produiraient que de faibles résultats; par l'association, ils deviendront des moteurs énergiques, que l'intérêt et l'intelligence dirigeront.

L'association rendra même des bras disponibles qui pourront s'utiliser dans les arts qui leur conviendront le mieux, car il suffira de laisser le soin de la culture aux plus vigoureux ou à ceux qui par goût ou par habitude en ont fait leur profession.

Il est facile de juger par ce léger apperçu combien l'agriculture pourrait gagner en suivant une marche analogue à celle que je propose; que de ressources enfouies dans le sol, que l'on ferait jaillir immédiatement de son sein, si on avait à sa disposition des agents plus énergiques et plus intelligents!

Aussi, je dois l'avouer, je ne désespère pas de voir nos cultivateurs nous imiter, et à la satisfaction d'avoir décuplé la valeur de notre petit domaine, se joindre encore celle d'avoir, en donnant le premier l'exemple, contribué à l'amélioration du système agricole dans notre arrondissement.

Vous me dites que je suis fouriériste, continue M. Haymart; je l'admets, si Fourier voit comme moi. Seulement, en terminant, je répéterai ce que j'ai fait comprendre plus haut, c'est que la France est riche. Par son climat, par son sol, elle peut donc, si elle le veut, et si on veut, subvenir à tous les besoins de sa population; de plus, par son superflu, elle peut rivaliser avec toutes les puissances agricoles et industrielles qui l'entourent, mais pour cela il faut avoir recours aux associations.

Le bénéfice de cette association des frères Haymart a été tel, que deux d'entr'eux, amenés par suite de mariage et d'affaires à ne plus coopérer *personnellement* à l'exploitation, ont laissé leur portion de biens dans l'association, sachant bien qu'ils en retireraient un plus grand profit que s'ils la louaient ou l'exploitaient séparément.

Terminons en disant que le comice agricole de l'arrondissement, se fondant sur ce que « l'expérience a démontré que les associations agricoles sont une source rapide de fortune pour les cultivateurs; par leurs bras et leurs ressources ainsi réunis, l'exploitation devient moins coûteuse, plus féconde, et peut embrasser une étendue que des efforts isolés ne sauraient atteindre, » a donné successivement une mention honorable et deux médailles d'or aux frères Haymart; car, dit encore ce comice, et répétons-nous avec lui, « leur exemple nous semble de nature à donner une salutaire impulsion. » Heureux les petits cultivateurs propriétaires, s'ils peuvent vaincre le plus grand obstacle à la réalisation de ce plan : les dissensions intestines.

Colonie agricole de Grand-Jouan.

Nous nous empressons de publier la lettre suivante, qui nous révèle une grave erreur où nous sommes tombés bien involontairement dans notre tableau des colonies agricoles de France. Des renseignements incomplets nous avaient fait penser que l'institution de Grand-Jouan, dirigée par M. Rieffel, n'était, comme aujourd'hui Grignon, comme autrefois Roville, qu'une ferme-modèle, destinée à

---

tel au soleil cinq bouffées de la fumée du calumet que nous fumions ensemble, et je glorifierai les grandeurs du Seigneur des âmes, pour qu'il te soit favorable. » La voix du Griotte s'effaça dans le lointain; je n'entendis plus qu'indistinctement ses paroles. Nous volions, nous volions avec nos vigoureux coursiers. Bientôt nous arrivâmes sur la rive du Sénégal. Le fleuve était large et profond; il fallait le traverser sans barque et sans radeau; je fis comme mes compagnons africains, je mis pied à terre, je quittai mes vêtements que j'attachais aux crins, entre les oreilles de mon docile cheval; je me ceignis d'un grigri de Mahomet, qui devait me préserver des crocodiles et de tous les serpents d'eau; je me liai les mains à la queue touffue de mon valeureux coursier; je le commandai, il bondit et m'emporta à travers les courants.

Longtemps nos chevaux nagèrent; ils poussèrent des soupirs de fatigue, enfin ils touchèrent la terre; nous ressautâmes en selle et nous reprîmes notre course par des champs d'herbes sèches, laissant tout près à notre gauche les baraques de l'escale des Braknas, et bientôt nous arrivâmes au camp royal du prince Amédoux. Trois esclaves me firent asseoir sur leurs mains entrelacées et me portèrent vers le roi, qui, en me recevant, ordonna aussitôt l'ouverture du festin. Maintenant, comment vais-je exprimer ce que ressentit mon cœur et ce que virent mes yeux! il me semble véritablement avoir été transporté dans une scène d'un de ces contes fantastiques sortis de l'imagination d'un visionnaire. Il était minuit, Amédoux avait fait planter sa tente de fête sur le sommet d'une pyramide de sable très élevée, pendant qu'en témoignage de sa sincère amitié, sa majesté m'offrait la chair fumante d'un chien rôti (1). Comme le ciel était admirable au-dessus de nos têtes, avec son fond pur de satin bleu, ses myriades d'éblouissantes étoiles, et la lune, douce reine des nuits, qui dans cette contrée brille d'une si riche auréole! Quel est le palais qui pourrait avoir une plus opulente illumination? Cela était la part de Dieu; pour la sienne, le monarque du Sahel avait fait apporter une multitude d'arbres, les avait fait répandre en une épaisse couche qui montait en spirale autour de la colline sur laquelle nous étions, et bientôt tout cela brûla en formant au dessous de nos pieds comme des remparts ardents, et ces milliers d'hommes qui attisaient ces immenses bûchers, et dont on voyait les corps nus remuer comme des ombres, parmi les longues flammes échevelées; ces étincelles qui s'élevaient en brillantes gerbes qui montaient en pétillant et allaient s'éteindre au ciel, pendant que de tous côtés les bêtes féroces se rassemblaient autour de nous, en faisant retentir l'étendue du désert de leurs terribles rugissements : comme tout cela était magique, sous le doux voile de cette nuit tropicale!

Suivant mon exemple, le roi but beaucoup de vin de palme, qui pétillait dans nos calebasses; il devint joyeusement animé. Il dansa, rit aux éclats pendant que Manard chanta ses louanges. C'était un grand prince qu'Amédoux, ses états du Braknas étaient immenses; il était beau, jeune, spirituel et robuste; il lançait admirablement un javelot et domptait lui-même ses chevaux les plus fougueux. Ses sujets qui étaient dans le camp au pied de la colline, heureux du plaisir de leur monarque, poussaient des cris d'allégresse en frappant des mains.

Pendant le repas, Amédoux me raconta que son frère ayant découvert des liqueurs dans les débris d'un navire échoué sur la côte de Gambie, voulu boire de toutes avec ses ministres qui l'accompagnaient; mais parmi les flacons il y en eut un qui parut suspect aux courtisans. Se l'étant tour à tour passé sans pouvoir le vider, tous dirent à leur jeune maître que cette ambroisie n'était sans doute faite que pour les dieux et pour les rois. Plein d'une fanatique vanité, croyant en effet par son titre de prince avoir une constitution surhumaine, le frère d'Amédoux avala d'un trait la contenance du flacon. On peut comprendre ce que devint son corps; cette liqueur qu'il ne connaissait pas était un acide des plus violents : il en fut consumé sur le lieu même.

Après quatre ou cinq heures que dura le festin, nous nous endormîmes tous chacun à notre place, ce qui est assez naturel dans ces pays chauds où le sable sert de sommier et la tiède atmosphère d'édredon.

A peine le jour se levait le lendemain, que l'on vint dire au roi que pendant la nuit des bêtes féroces avaient porté l'épouvante dans les troupeaux, et qu'ayant suivi un lion par l'empreinte de ses griffes et par la trace du sang qu'avaient répandu ses victimes, des bergers venaient de découvrir son gîte dans une broussaille isolée, où il serait très facile à surprendre. « C'est une bonne occasion pour toi, *toubab* (1), me dit le monarque, tu en emporteras la peau pour ton père. » Et aussitôt il ordonna les préparatifs de la chasse. Tous les esclaves qui furent destinés pour être de la terrible partie allèrent se ceindre de leurs grigris sacrés et dirent adieu à leurs femmes. En sortant du camp ils firent leur prière, les genoux à terre et le front appuyé sur leurs lourdes massues.

Le monarque aussi invoqua le prophète, et l'on partit.

Amédoux voulut me faire armer, pour que je pusse prendre part au combat; mais je lui fis bien mes excuses pour ne pas accepter cet honneur, et je me contentai de monter sur un arbre, et encore non sans avoir préalablement examiné s'il tenait fort sur ses racines. Ainsi placé, j'eus le double avantage d'être hors de tout danger et de parfaitement voir le spectacle de cette chasse extraordinaire.

Lorsque les chasseurs furent arrivés en vue de la tanière du lion, ils se divisèrent en deux files, entourèrent la broussaille où reposait l'animal, et l'enfermèrent ainsi dans un cercle d'environ deux cents mètres de rayon; puis ils se resserrèrent de degré en degré; les rangs devinrent doubles, triples; ils se multiplièrent au moins vingt fois, jusqu'à ce qu'ils tinrent leur féroce gibier dans environ quinze pas d'espace, et alors commença la plus effroyable scène qu'il est possible d'imaginer. Vingt des chasseurs sortirent des rangs, nus comme leurs compagnons, sans autres armes que leur bâton noueux. Ils allèrent hardiment frapper sur la fourrée qui abritait le lion. Le terrible animal s'élança et alla pour franchir l'épaisse haie des chasseurs; mais il fut rudement repoussé : aussitôt les hommes crièrent ensemble; leurs mille voix épouvantèrent le lion; il se troubla, s'élançant cependant de tous côtés et portant partout la mort. Ce carnage dura environ trois minutes, puis le lion poussa un long gémissement qui fit résonner toute la contrée : c'était un coup meurtrier qu'il venait de recevoir. Sa rage s'en ranima, rien ne sembla plus pouvoir lui résister, il s'élançait dans les rangs des guerriers, il renversait et déchirait tout ce qui voulait l'arrêter; on se pressait où il portait son ardente fureur; les hommes poussaient des cris amers, le lion rugissait sourdement. Pendant un instant, ce fut une lutte acharnée, puis enfin le lion reçut un coup de massue qui l'assomma, et aussitôt qu'il fut hors de combat, tous les chasseurs se précipitèrent sur lui en chantant leur victoire, et il expira bientôt sous les nombreux coups qu'ils lui portèrent.

(1) Lorsqu'ils reçoivent des étrangers, les habitants du Sénégal ont l'usage de leur offrir un chien à manger. Ils leur témoignent ainsi leur amitié, parce qu'ils disent qu'il faut beaucoup aimer un hôte pour tuer à son intention un chien, qui est toujours fidèle, et dont ils estiment plus la vie que celle de plusieurs hommes.

(1) Les nègres appellent habituellement les blancs *toubabs*.

...leurs de ces enfants, tirés de la plus profonde misère, et élevés par lui, sont aujourd'hui des pères de famille, d'excellents fermiers, qui remportent des prix de labeurs ou de culture dans nos comices. Il a formé aussi des bergers et des irrigateurs pour la Bretagne, où ces professions sont presque inconnues, et où elles ne tarderont cependant pas à rendre de grands services.

Il ne m'appartient pas d'en dire plus long, je n'ai voulu que relever une omission, sans doute involontaire, mais qui se renouvelle fatalement pour tous les hommes qui les premiers sont entrés dans une voie nouvelle : et où a-t-on fait plus qu'à Grand-Jouan pour les voies de l'avenir?

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'instituteur primaire, attaché à la colonie,
HIPPOLYTE ROUSSE.

On lit dans le *Moniteur algérien* :

« Aucun événement important ne s'est produit dans l'Ouest depuis les dernières nouvelles que nous avons données.

» Des renseignements qui offrent assez de garantie font connaître qu'Abd-el-Kader renoncerait, quant à présent, à faire une nouvelle invasion dans l'intérieur du territoire algérien. Cette détermination aurait été dictée par l'état de misère dans lequel la dernière insurrection a plongé les tribus qui y ont pris part, et par la conviction qu'aurait acquise l'ex-émir, de l'inutilité de ses efforts devant la multiplicité de nos colonnes et devant leur nouvelle organisation, qui leur permet désormais de l'atteindre dans les montagnes les plus ardues comme dans les déserts les plus reculés.

» D'un autre côté, au moment où le dernier courrier quittait Tlemcen, le bruit s'était répandu qu'Abd-el-Kader devait faire une razzia sur la tribu des Ghossels. M. le général Cavaignac dont la vigilance ne se ralentit pas, s'était porté vers le territoire de cette tribu, afin de la protéger au besoin, contre le projet prêté à l'ex-émir.

» Au reste, comme nous devrons sans cesse nous attendre à des tentatives de ce genre pendant le séjour d'Abd-el-Kader au Maroc, les commandants des colonnes d'observation établies sur les frontières de l'ouest et du sud-ouest, ont reçu des ordres pour être prêts à tout événement.

» Malgré ses efforts, l'ex-émir n'a pu rallier auprès de lui les Hachem et les Beni-Amer qui étaient campés isolément autour de Fez; ces populations ont été réunies et dirigées à l'Ouest de cette capitale pour être distribuées dans les douars de plusieurs tribus. Ce fait n'est pas sans importance pour nous, puisqu'il prive Abd-el-Kader de l'appui d'auxiliaires nombreux.

« » L'état d'agitation qui règne au Maroc n'empêche pas la rentrée partielle des tribus qui ont émigré à l'automne dernier. C'est ainsi que cent quarante-cinq tentes des Beni-Matar, très riches en bestiaux, viennent de rallier leur tribu dans le Tessalah; cette fraction arrive de la frontière entre Rudjda et Missioum et présente au moins cent cinquante cavaliers très bien montés. Leurs chefs se sont rendus à Oran, et tous ont promis obéissance à la France, entre les mains de Kaddour-Ould-Adda, qui commande le territoire sur lequel ils sont établis.

» La situation de la province de Constantine n'a pas cessé d'être pacifique; cependant les principaux agitateurs de l'Ouest, tels que Abd-Sel em, parent et compétiteur de Mokrani, Muley-Mohammed et le chérif Si-Saâd, paraîtraient s'être entendus avec Ben-Salem, pour essayer de troubler la tranquillité de l'Ouennougha. Jusqu'à présent ces projets n'ont encore rien produit, mais si quelque accident venait à se manifester, les troupes de la subdivision de Sétif seraient promptement mises en mesure de rétablir l'ordre, à l'aide de quelques renforts. D'un autre côté, l'établissement du poste d'Aumale, dont on s'occupera à la fin de la saison des chaleurs, et la présence sur ce point

— On assure, dit la *Presse*, que M. le duc de Montpensier a sollicité du roi une amnistie politique à l'occasion de son mariage, et que M. le ministre de l'intérieur fait exécuter un travail préparatoire pour cette grande mesure.

— L'association pour la liberté des échanges tiendra sa seconde séance publique le mardi 29 de ce mois, à sept heures du soir, rue et salle Montesquieu.

— Une nouvelle ligne transatlantique à vapeur a été établie entre New-York, Couxes et Brême. La quille du premier bateau à vapeur de cette ligne a été déjà mise sur les chantiers à New-York.

— La bibliothèque royale r'ouvrira le 1er octobre.

— Les 25, 26 et 27 de ce mois, une exposition d'horticulture aura lieu dans la galerie du midi, rez-de-chaussée du Luxembourg. Il y aura trois concours de dahlias, sept de fruits et deux de légumes.

— Par suite des pluies de ces derniers jours, les eaux de la Seine ont un peu grossi ; cependant la navigation en amont reste encore suspendue.

— Il y a eu à Paris sept faillites le 22 de ce mois. Tous les jours les petits magasins se ferment.

— La rentrée à l'école de dessin, rue de l'Ecole-de-Médecine, aura lieu le 1er octobre.

— Le nommé Jean Piétry, âgé de 20 ans, garçon limonadier, originaire d'Allemagne, condamné, par arrêt de la cour d'assises de la Seine, en date du 13 août dernier, à la peine de mort pour crime d'assassinat, précédé d'une tentative de viol et suivi de vol, a été exécuté aujourd'hui, à huit heures du matin, à la place de la barrière Saint-Jacques.

On se rappelle que le 17 juin dernier, Piétry, garçon limonadier chez le sieur Courtecuisse, à Saint-Ouen, profitant de l'absence de son maître, marié depuis quinze jours seulement à une jeune femme de 17 ans citée pour sa vertu, après avoir cherché à commettre un odieux attentat sur la dame Courtecuisse, l'a assommée avec une bouteille, lui a coupé le cou ensuite, s'est emparé de sommes assez considérables et a pris la fuite. Le lendemain il était sous la main de la justice, et deux mois plus tard il entendait prononcer son arrêt de mort.

Piétry a conservé jusque sur l'échafaud l'indifférence qu'il avait montrée depuis la consommation de son triple crime. En montant les degrés, reconnaissant dans la foule l'un de ses compatriotes, il s'est arrêté et lui a dit adieu en allemand; puis il lui a demandé, dans le même idiome, si son oncle était présent. Sur le signe négatif qui lui fut fait, il franchit les autres marches.

— On lit dans la *Vigie* de Saint-Malo, du 22 septembre :

« Un jeune capitaine de notre port, M. Paul de La Morvonnais, qui avait déjà montré tant de bravoure et de sangfroid quand il fut fait prisonnier à Las-Rocas, par les troupes de Rosas, vient encore de faire admirer sa belle conduite en revenant de l'expédition de Corrientes. Voici le fait : En descendant la rivière, à la hauteur de San-Lorenzo, le convoi fut arrêté par trois batteries considérables. Il mouilla pour attendre un vent favorable, afin de passer plus rapidement cet obstacle. Au bout de trois jours, voyant que personne ne voulait donner l'exemple, le capitaine Morvonnais se décida à passer seul. Sa petite goëlette essuie pendant une heure et demie le feu bien nourri de trois batteries, et il est assez heureux pour ne recevoir qu'un boulet dans sa voilure. Le convoi se décida alors à l'imiter. Les amiraux s'étant enquis de l'auteur de ce fait, ont fait demander notre jeune capitaine. L'amiral anglais lui a offert une longue-vue d'honneur en récompense de sa belle conduite. »

BRIGANDAGES EN SICILE. — Depuis une quinzaine de jours, écrit-on de Palerme le 2 septembre, toutes les routes de l'île de Sicile sont infestées de brigands, et les voyageurs sont rançonnés et maltraités par ces malfaiteurs en plein jour, et même tout près des grandes villes ...rame unique, lui fait descendre le fleuve avec une assez grande vitesse jusqu'au Mail, ou marché au raisin, établi au bas du pont de la Tournelle.

Depuis le commencement de ce mois, la Seine est littéralement couverte de ces radeaux, qui ressemblent de loin au sommet conique d'une montagne flottante.

Par suite d'un encombrement du fleuve près de Choisy-le-Roi, ou peut-être à cause de sa mauvaise construction, un de ces radeaux a fait eau, et le marinier s'est vu obligé, pour sauver une partie du chargement, d'en jeter la moitié à la Seine ; ainsi allégé, le radeau n'a pu cependant continuer sa route.

Environ deux mille paniers de raisin ont été ainsi sacrifiés ; mais nous devons ajouter qu'ils n'ont pas été perdus pour tout le monde : ils surnageaient naturellement, et de nombreux curieux s'amusaient ce matin à suivre le long des quais leur course aventureuse; on voyait même en amont de Bercy une foule de gamins qui, alléchés par ces succulentes épaves, se jetaient à la nage et couraient au devant des paniers de raisin que leur apportait le cours de l'eau.

DES CARTES BROUILLÉES. — Hier, dit le *Droit*, vers trois ou quatre heures de l'après-midi, une foule de curieux était arrêtée sous les fenêtres d'un entresol de la rue Saint-Lazare, attirée par un bruit de carreaux cassés, de menaces, d'injures et de cris.

Voici, à ce qu'on a su plus tard, la cause de cette esclandre :

Une grisette, trottant menu, avait été rencontrée, la veille au soir, dans le faubourg Montmartre, par M. D..., commis dans une maison de banque. Après bien des pourparlers et beaucoup de résistance, vraie ou feinte, la jeune fille avait consenti à recevoir les hommages de son poursuivant, et promis de venir déjeuner chez lui le lendemain matin. En conséquence de cette promesse, et pour qu'elle fût réalisée, le jeune homme tirant de sa poche une carte qui indiquait son adresse, la remit à la jeune fille.

Le lendemain, notre galant avait fait de bonne heure toutes ses dispositions. La table était couverte de mets substantiels et délicats, ainsi que de vins généreux, parmi lesquels le champagne n'était pas oublié, comme on le pense bien. L'amphitryon avait fait lui-même une toilette de vainqueur. Mais, hélas! midi allait sonner et le rendez-vous était pour onze heures.

Quand on attend sa belle
Que l'attente est cruelle !

comme disait feu M. Etienne dans *Joconde*. L'impatience qui commençait à gagner notre Lovelace ne fit bientôt que croître, car une heure, deux heures sonnèrent, et ainsi que sœur Anne, il ne vit rien venir.

Enfin, comme trois heures arrivaient, arriva aussi quelqu'un qui frappa à sa porte; quoique d'assez mauvaise humeur, il ouvrit avec empressement. Mais au lieu d'une robe et d'un chapeau rose, bleu ou blanc, il n'aperçut qu'un paletot gris et un gibus noir, le tout porté par un ami du maître du local, M. R..., élève en peinture.

— Je suis venu pour te voir hier, dit le nouvel arrivé, mais tu n'étais pas.

— Parbleu ! je sais bien que tu es venu, puisque j'ai trouvé ta carte.

— Ah ! ah! ah ! reprit l'autre en riant et en jetant un coup d'œil narquois sur les préparatifs du déjeuner, et qu'en as-tu fait de cette carte bienheureuse?

Un trait de lumière traversa alors l'esprit de l'infortuné séducteur de trottoirs. Il avait remis à la grisette la carte de son ami au lieu de la sienne, et la jeune convive n'avait pas manqué de se rendre à l'adresse indiquée où elle avait été fêtée de toutes les manières.

En homme de savoir-vivre, le maître de la maison aurait dû recevoir ce coup avec philosophie, mais il entra en fureur. Des explications furent échangées et elles devinrent assez bruyantes et assez vives pour qu'un attroupement se formât devant la maison. A l'arrivée de la force armée, l'amant heureux parvint à s'esquiver; quant à l'autre, il aurait été conduit au corps-de-garde si la portière, qui fait son ménage, n'eût répondu de lui. Il en sera pour ses frais de déjeuner et de carreaux cassés.

Je courus au lieu du combat pour féliciter les vainqueurs. C'était un triomphe payé bien cher : plus de cinquante hommes avaient perdu la vie, et un grand nombre étaient grièvement blessés ; mais je me gardai bien de faire une seule observation à ce sujet, car je me serais attiré l'inimitié du roi, qui n'estimait pas plus la vie d'un de ses chasseurs que celle d'un moustique.

A notre retour au camp, les parents de ceux qui avaient succombé jetèrent des hauts cris de douleur ; mais Amédoux ordonna que tout cessât, et il fut aussitôt obéi. Je restai encore quelques jours chez ce prince despote, puis, Manard et moi, nous allâmes rejoindre nos bateliers, qui avaient amené notre chaloupe jusque vers le camp, et nous reprîmes notre voyage, toujours en remontant le cours du Sénégal.

CHAPITRE V.

Il ne nous arriva rien de remarquable jusqu'à Galam ; nous ne rencontrâmes que quelques pasteurs nègres et maures, qui nous échangèrent du lait pour du tabac et du sel. Ces peuples, éloignés du littoral de la mer, sont au comble du bonheur d'avoir du tabac. Ils en emplissent leur calumet, et en aspirent vite la première fumée, pour le faire passer à leurs amis; pour le sel, ils le mangent à pleines mains.

En approchant de Galam, nous rencontrâmes quelques hippopotames qui se vautraient dans les marais ; nous vîmes aussi des crocodiles en assez grand nombre ; les uns dormaient au soleil, sur les plages de sable, d'autres se laissaient flotter, comme d'immenses poutres noires, sur le dos des courants.

Galam ou Baquel est un poste français, situé sur le bord du Sénégal, à environ cent cinquante lieues de l'embouchure de ce fleuve. L'insalubrité du marais où il est bâti et l'extrême chaleur qu'il y fait, l'ont rendu inhabitable pour les Français. On n'y remonte qu'une fois par année, avec le bateau à vapeur de Saint-Louis, et quoique le voyage se fasse rapidement, presque à chacune de ces expéditions il meurt un ou deux des cinq ou six Européens qui y sont envoyés.

Les agents qui nous y représentent sont des mulâtres indigènes et nos soldats sont des nègres que l'on ne renouvelle presque jamais. Ils sont mariés dans le village voisin du poste, et y vivent en famille avec les habitants.

M'y étant arrêté plusieurs jours avec Manard, je ne trouvai rien de remarquable dans les environs que je visitai pourtant minutieusement. Ce qui attira seulement mon attention, ce fut le marché d'esclaves qui s'y tient. On en amène de tous les pays lointains pour les vendre là, soit à des chefs du Woloff, du Cayard ou du Fouta-Toro, soit à des marchands de Saint-Louis, qui ensuite les revendent aux mulâtres de notre métropole, ou même à notre gouvernement, qui leur donne la liberté après s'en être servi pendant quatorze ans comme soldats ou comme ouvriers.

C'est en voyant ces nombreux captifs enchaînés, couchés sur le sable, et ces négociants qui les examinent et les marchandent comme du bétail; que l'on peut faire de profondes réflexions sur l'esclavage. Je n'émettrai pas mes idées à ce sujet, car je pourrais ne pas me trouver d'accord avec tous mes lecteurs. Je me bornerai à raconter une scène dont j'ai été témoin :

Une captive de Galam avait une fille qu'elle aimait éperdument. Cette enfant était sa véritable idole. Elle l'emportait partout avec elle, et pendant ses courts moments de récréation elle ne s'occupait qu'à la caresser et à la soigner; elle lui donnait tout ce qu'elle pouvait avoir de meilleur à manger, et ornait son corps avec tout ce qu'elle avait de plus riche et de plus beau. Enfin, pour cette pauvre mère, sa fille était sa vie tout entière. Dès que l'on commença à faire travailler l'enfant, la mère redoubla d'activité pour faire sa tâche et la sienne. Aussi l'on promettait de ne jamais les séparer. Et sur cette promesse la malheureuse femme se tuait au travail, pour contenter les bons maîtres qui l'assuraient de ne pas vendre son enfant.

Cependant, un jour la mère arrive des champs. Aussitôt elle court à la case de sa fille; elle ne l'y trouva pas. Soudain son cœur se gonfle d'inquiétude; elle se précipite dans plusieurs cases voisines et demande son enfant; on ne lui répond rien. Alors son effroi redouble : Ma fille! où est ma fille? criait-elle en courant çà et là; et toujours rien. Quand tout à coup une captive qui n'avait point d'enfant, et qui en voulait à la bonne femme, lui cria : « Ta fille? tu n'en seras plus fière ! tu ne la verras plus ! elle est vendue et déjà enchaînée dans ce bateau qui est là-bas sur le fleuve. »

A ces mots, il s'opéra le plus violent bouleversement dans tout l'être de la malheureuse mère..... Elle voulut crier... sa bouche resta béante et sans voix... Ses genoux fléchirent; elle chancela et faillit de tomber. Puis aussitôt, emportée comme par un vertige, elle courut vers le fleuve ; arrivée près du bateau où était son enfant, son regard brilla, et, de la berge escarpée, elle s'élança pour sauter sur le pont du navire, mais elle n'arriva pas assez loin, et son front alla frapper le bordage. Alors les maîtres du bateau s'emparèrent d'elle et la portèrent sur la plage. Elle voulut se débattre, ils la renversèrent, lui mirent leurs genoux sur la gorge en la frappant à la figure. Pauvre femme! ainsi maltraitée, il s'échappa d'abord de sa poitrine quelques cris de douleur. « C'est que je veux mon enfant ! » disait-elle, et à mesure qu'on l'étouffait, sa voix devenait pénible et s'éteignait en répétant toujours qu'elle voulait sa fille. Quand on ne l'entendit plus, on la lâcha. Elle resta quelque temps presque sans souffle étendue sur le sol. Puis soudain elle se redressa, et sans qu'on eût le temps de l'arrêter, elle s'élança de nouveau vers le bateau. Mais elle n'avait vraiment plus de vie ; ses jambes fléchirent, elle tomba lourdement dans la pente rocailleuse de la rive du fleuve et alla glisser au fond des eaux. On l'en retira. Cette fois elle était morte ! On la jeta par dessus le bateau au milieu du fleuve, et les flots la roulèrent parmi des flocons d'écume. Un moment après, on leva le panneau du navire. Aussitôt tous les captifs se montrèrent à l'ouverture en sanglotant amèrement. Pendant un instant, la tête d'une jeune fille domina les autres. Pauvre enfant ! c'était l'ange chéri de celle que l'on venait de tuer. Elle demanda bien sa mère, mais on ne l'entendit pas, on la refoula bientôt dans la cale avec ses autres compagnons de malheur, en jetant cruellement sur sa peau nue des liasses de branches épineuses.

Peu de temps après, le navire descendit le Sénégal et il fut suivi par le cadavre de la pauvre mère que les courants entraînaient.

Plus tard un pêcheur me dit qu'à environ dix lieues au-dessus de Galam, il avait trouvé dans des joncs, au milieu de l'eau, les corps d'une femme et d'une jeune fille, tous deux flottant l'un contre l'autre comme si elles se fussent étroitement embrassées.

L'enfant chérie de la bonne mère aurait-elle succombé dans ses fers?... après sa mort l'aurait-on jetée dans le fleuve?... et par une volonté divine, ou par un touchant hasard, leurs corps se seraient-ils ainsi retrouvés?... je n'en sais rien, mais toujours est-il que j'aime à me le persuader, pour que cette histoire me laisse de moins tristes souvenirs.

V. VERNEUIL.

(*La suite prochainement.*)

— Vous avez porté plainte...

— Moi ! ah ! par exemple ! ..

— Cependant, le fait est arrivé à la connaissance du commissaire de police ?

— C'est par la portière de notre maison... Je lui avais raconté que j'avais été volée... à cette vilaine bavarde... Elle a été colporter ça dans tout le quartier... Oh ! les portières..., on devrait les supprimer... On se tirerait le cordon à soi-même.

Louise Biolet n'est condamnée qu'à dix jours de prison.

Jeanne s'approche de la barre et dit à Louise en lui pressant les mains : « J'ai été voir notre enfant à Longjumeau... Il se porte comme un charme... Sois tranquille... j'irai le voir dimanche. »

Louise saute au cou de son amie et la presse dans ses bras en sanglotant.

VARIÉTÉS.

MÉMOIRE SUR L'ACTION DES AGENTS IMPERCEPTIBLES SUR LE CORPS VIVANT, par le professeur R. d'Amador. (1)

Ce Mémoire est un plaidoyer fort bien écrit et au moins très spécieux en faveur de l'homéopathie. Cependant, en lui faisant accueil, nous ne prétendons en aucune façon prendre fait et cause pour le système médical à la défense duquel il est consacré. Nous voulons uniquement mettre notre publicité au service de certains faits relatés dans le présent Mémoire ; je dis des faits, et non des hypothèses, faits précis, faits bien constatés, faits souvent oubliés dans la discussion, quoique, il faut le reconnaître, ils viennent à l'appui de l'un des points les plus contestés et, tranchons le mot, des plus absurdes, selon la logique vulgaire du système d'Hahnemann, à savoir : l'action énergique, radicale, des infiniment petits sur l'organisme.

Ces faits, M. le professeur d'Amador les emprunte à l'hygiène, à la physiologie, à la toxicologie et à la pathologie. Suivons-le dans cette énumération ; nous verrons ensuite quelles conséquences il prétend en déduire.

On sait que Spallanzani est parvenu à donner la vie à des milliers de germes, au moyen d'imprégnations artificielles. Cet illustre expérimentateur voulut connaître le rapport qui existe entre le volume des germes et la *quantité* de semences nécessaires pour en déterminer le premier mouvement vital. Ayant mêlé trois grains de semence à une livre d'eau, il reconnut qu'un globule aqueux d'un *demi-cinquantième de ligne* de ce mélange pouvait opérer une fécondation.

Le fait de l'acide *hydro-cyanique* ou prussique est connu de tout le monde. Une seule goutte placée sur la langue d'un chien le fait périr à l'instant même ; l'animal fait deux ou trois inspirations et tombe comme frappé de la foudre, sans laisser dans l'organisation la moindre trace visible.

L'*aqua toffana*, sorte de poison célèbre en Italie aux seizième et dix-septième siècles, est une préparation arsenicale qui tue également avec la rapidité de la foudre, à ce point qu'aucune réaction n'ayant le temps de s'opérer, elle ne laisse aucune trace, si ce n'est l'extrême disposition du corps à se corrompre.

Il y a des venins tels que ceux de la guêpe, du frelon et de l'abeille, dont le moindre atome appliqué sur la langue, la pique et la brûle aussi fortement que les acides minéraux les plus concentrés.

Fontana, le plus fameux des disciples de Haller, s'attaquant à la contre-partie du problème de Spallanzani, a essayé de déterminer la quantité de venin de vipère indispensable pour faire périr un animal. Il résulte de ses expériences qu'un millième de grain de venin, introduit immédiatement dans un muscle, suffit pour tuer un moineau presque immanquablement.

Le praticien qui a observé la pustule maligne ou charbonneuse sur les animaux, sait que le contact d'une goutte de sang sortie d'une de ces pustules avec la peau du berger, suffit pour faire développer une pustule semblable, quels que soient la promptitude et le soin qu'il mette à l'enlever et à se laver. Les cas d'hydrophobie développés malgré la cautérisation la plus prompte et la plus exacte, ne sont pas rares. Une fois que la bave du chien enragé s'est réellement inoculée, l'infection a ordinairement lieu d'une manière irrévocable et dans un temps pour ainsi dire indivisible.

Quelle atmosphère plus infectée d'émanations malfaisantes que celles des Marais-Pontins ? Et pourtant les miasmes sont quelque chose d'insaisissable, moins saisissable encore que le virus vaccin, rabéique ou gonorrhéique, puisque le célèbre professeur Folki de Rome a prouvé naguères, par des expériences eudiométriques, que l'atmosphère des Marais-Pontins ne contient rien de nuisible à la santé, rien qui ne se trouve dans l'atmosphère des lieux les plus salubres.

Quels sont les agents producteurs de toutes les épidémies ? quel est l'agent du fléau qui naguères encore a désolé le monde ? où sont les caractères physiques de ses agents ; et quel chimiste a découvert leur propriété ? quelle est leur odeur, leur couleur, leur volume ? avec quels réactifs décèle-t-on leur présence ? ne sait-on pas que l'air atmosphérique pris aux quatre coins de Paris, au fort de l'épidémie cholérique, a été trouvé parfait à l'analyse ? ne sait-on pas que l'air n'est jamais plus pur à Constantinople que quand la peste ravage cette ville ?

(1) Brochure in-8°. Montpellier, 1846.

mulants qu'on applique à l'économie n'ont de fait qu'une action dynamique. Dans les expériences rapportées ci-dessus, ce n'est pas une substance matérielle qui agit sur l'organisme ; ce qui a opéré, ce sont les forces auxquelles la substance visible, tangible et pondérable, sert d'enveloppe grossière et de véhicule.

Si dans l'expérience de M. Lafarge, un deux millième de grain d'opium produit le même effet thérapeutique qu'un cinq centième de grain de la même substance ; si, comme l'a montré Fontana, un millième de grain de venin de vipère suffit pour tuer un moineau ; si, d'après les recherches de Spallanzani, un globule d'*un demi-cinquantième de ligne* d'un mélange d'une livre d'eau et de trois grains de semence de batracien peut opérer la fécondation ; si l'acide hydro-cyanique et l'*aqua toffana* tuent avec la rapidité de la foudre sans laisser de traces sur le cadavre ; si la chimie la plus délicate cherche vainement à saisir les agents producteurs des épidémies, les miasmes des Marais-Pontins, etc., c'est que ce n'est pas la matière, mais la force qui agit ; et la preuve, elle résulte de ce que les véhicules, du virus, du poison, du miasme, ne paraissent pas leur être essentiels, à tel point que, dans une multitude de cas, ils peuvent être changés du tout au tout, sans que l'action exercée par la force invisible qu'ils enveloppent subisse la moindre modification.

C'est ce qui résulte manifestement des expériences dans lesquelles Spallanzani ayant mélangé la semence de batracien avec les véhicules les plus variés, avec le sang, avec l'urine, avec la bile, avec l'eau et avec le vinaigre, partout et toujours l'imprégnation artificielle des animaux fut suivie de la fécondation. Assurément la partie active du virus contagieux, du poison, du miasme, n'est pas ce liquide albumineux ou gélatineux, séreux, blanchâtre, jaunâtre, doux ou amer, au milieu duquel il se trouve invisible. Ce qui le prouve, c'est que partout les mêmes liquides sont les véhicules des principes actifs les plus divers. Quels sont ces véhicules? C'est l'albumine, c'est la gélatine, c'est la sérosité : voilà les conducteurs des principes les plus diversifiés de vie, de mort et de maladie.

En conséquence, pour M. d'Amador, la vie étant un système de forces, la cause morbide est toujours et partout le produit d'une force, et la thérapeutique congénère des autres parties de l'art, consiste dans l'application de forces curatives. La thérapeutique vitaliste ou homéopathique est le complément et la conséquence nécessaire d'une physiologie, d'une hygiène, d'une toxicologie et d'une pathologie vitalistes. La thérapeutique vitaliste sera à la médecine ce qu'a été l'étude de l'électricité et des impondérables à la chimie, ce qu'a été l'étude des forces motrices à l'industrie. La chimie n'est science que depuis que Lavoisier l'a rendue pneumatique, c'est-à-dire dynamique. L'industrie ne nous étonne que depuis qu'on y applique les forces motrices, et qu'aux moteurs lourds et massifs de l'industrie primitive, on substitue des agents aériens et presque invisibles. De même en médecine, la thérapeutique dynamique opposant aux forces vivantes malades, les forces des substances naturelles dégagées de toute enveloppe, ces forces agiront directement et sans intermédiaire les unes sur les autres, et de là des guérisons plus promptes, de là des guérisons plus sûres, de là des guérisons plus agréables.

Les expériences de Spallanzani sur la vertu fécondante que conserve, après une division excessive, la semence des batraciens sont incontestables et incontestées. Assurément les assertions des homéopathes sur la vertu des doses infinitésimales n'ont rien de plus extraordinaire que les résultats de ces expériences. Néanmoins on trouvera encore que le bon sens répugne à admettre les prétentions des disciples d'Hahnemann. Comment croire, en effet, qu'une substance divisée à ce degré extrême puisse avoir une action efficace sur l'organisme ! Mais il faut bien reconnaître que ce prétendu décret du bon sens repose sur une pure hypothèse, à savoir que l'action des médicaments est nécessairement proportionnelle à leur masse. D'ailleurs il faut reconnaître que, dans les cas ci-dessus cités, l'expérience, qui a bien aussi sa valeur, est en contradiction avec le bon sens. Et puis, le bon sens a bien souvent besoin d'être refait. Le bon sens a cru à la fixité de la terre, le bon sens a peine à croire aux antipodes. Le bon sens a répugné longtemps à admettre la vertu de la vaccine. Aussi pensons-nous que cette opposition n'est pas de nature à arrêter dans leurs efforts les nouveaux thérapeutistes, et c'est là tout ce qu'il nous est permis de dire sur une question que nous n'avons pas mission de discuter. Toutefois nous ne terminerons pas sans exprimer le désir de voir se substituer bientôt à l'anarchie qui divise le corps scientifique une organisation des études telle qu'il ne puisse plus arriver que des questions aussi considérables que celle à laquelle a trait cet article, restent pendant un quart de siècle en suspens, sans que des hommes qui s'intéressent vraiment au progrès de la science, sans que le public, dont la santé est si vivement intéressée dans le débat, puissent savoir rigoureusement quel degré de confiance ils doivent accorder aux idées nouvelles.

On lit dans le *Journal du Commerce* du 19 :

« Après le jugement prononcé récemment par le tribunal de police correctionnelle dans l'affaire des faux cachemires, on pouvait espérer que le commerce dit des *nouveautés*, abandonnerait le système fallacieux que M. Biétry s'était chargé de dévoiler, et qu'il rentrerait dans la voie de la bonne foi qui devrait être la seule pratiquée en matière d'industrie.

» Nous avons le regret d'annoncer que nos espérances ont été déçues. Vainement le ministère public a flétri les coupables manœuvres de

plaqué, et nous ne lui donnions point le titre d'argent pur. Le système adopté par quelques marchands de nouveautés tend à nous mener très loin dans la voie de la fraude ; il ouvre une vaste carrière à la mauvaise foi ; et si les tribunaux ne le répriment pas, il produira ce fatal résultat de décourager tout à fait l'industriel honnête et de laisser le champ libre à l'improbité et au charlatanisme, qui, se prêtant un mutuel secours, ne tarderont pas à être maîtres de toutes les issues. Dans cette circonstance, il appartient à la presse d'éclaircir la question, afin qu'elle se présente devant les tribunaux dégagée de tout intérêt personnel et de toute considération qui lui serait étrangère.

» La loi punit tout débitant qui vend à faux poids, ou qui trompe sciemment sur la qualité des produits dont il trafique ; et, à ce sujet, nous dirons que l'application que l'on fait de cette loi n'est pas assez sévère. Si l'on permet de vendre pour pur cachemire une matière grossière et d'une valeur infime, la riche industrie dont la France a été dotée par Ternaux, et qui a fait depuis vingt ans des progrès dont nous avons le droit de nous enorgueillir, cette industrie, disons-nous, n'a plus qu'à courber la tête, et nous n'aurons plus qu'à constater la ruine des fabricants qui consacrent leur intelligence et leur fortune à sa propagation. Nous appelons sur cette question l'attention des magistrats. Le délit qu'ils sont chargés de réprimer est un vol d'autant plus dangereux, qu'en trompant l'acheteur, il ruine une branche importante de la fabrication française, jette la défiance dans les transactions et menace dans leur existence une foule d'ouvriers, qui vivent de l'industrie de luxe que nous nous sommes assimilée à force de sacrifices, et dont nous étions autrefois tributaires des Indiens. »

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 15 septembre. — PORRET (Henri-Désiré), graveur polytypeur, rue Jacob, 31 (ci-devant rue de Seine, 10). Juge-comm., M. de Rotrou ; syndic prov., M. Morard, rue Montmartre, 173.

Bourse du 25 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 70	82 85	82 60	82 85
— — fin courant	82 70	83 »»	82 30	82 50
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 60	118 10	117 30	118 10
— — fin courant	117 30	118 10	117 35	118 »»

4 1/2 J. [illegible] d. cours	»»	»»	Banq. de Fr. d. cours		3175 »»
4 0/0 J.	»	106 25	O. V. de Par.	»	1308 50
Emp. 1844, au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	390 »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	1310 »»
B. du Trés.	»	» »/»	— Ganni.....	»	1200 »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	1. 50	83 85	83 95	——	83 30	83 75
5 p. 0/0......	1. 50	» »»	»» »»	——	»» »»	118 5»
REPORTS.		du Ct à fin de mois.		D'un mois à l'autre.		
3 p. 0/0......		»» »/»	»» »/»		15 »/»	17 1/2
5 p. 0/0......		»» »/»	»» »/»		35 »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

[illegible], au Ct de cours	»	»/»	[illegible]........ D.r C.		102 1/2
Récép. Rotsch.	»	101 25	[illegible] 2 1/2......	»	»» »/»
[illegible] dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	»» »/»
— — pass.	»	» »/»	— d° 1840....	»	102 1/2
— 3 0/0 [illegible]	»	»» »/»	— d° 1842....	»	»» »/»
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque....	»	»» »»
[illegible] 5 0/0 1837	»	»» »/»	— d° Em. 1841.	»	»» »»
[illegible] 4 1/2	»	»» »/»	[illegible]........	»	[illegible]
[illegible]	»	» »/»	[illegible]........	»	»» »»
Union minière...	»	»» »/»	Fourneaux de l'Aveyron.		

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0.	»» »»
Act. d J.	» »» »»
Ch. S. G.	» »» »»
V. r. dr.	»» »»
— Ob. anc.	»» »»
— — nouv.	» »»
V. F. gauc.	285 »»
Paris S.-Ge.	» »»
— à Orléans	1267 50
— à Rouen.	[illegible]
R.-Havre.	721 25
Avignon.	[illegible]
Str. à Bâle.	232 50
Paris-Str.	[illegible]
Tours-Nant.	507 50
Orl.-Vierz.	[illegible]
C. du Nord	730 [illegible]
Famp.-Haz.	»» »»
Diep.-Féc.	[illegible]
Boul. [illegible]	[illegible]
Orl.-Bord.	[illegible]
Mont. à Tr.	»» »»
Paris-Lyon	525 [illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Lit Maber	»» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 86-87 ; courant du mois et trois derniers mois, 88-»» ; 4 premiers 1847, 90 à 91-50.

Lille. — Colza, 77,»» à »» ; œillette rousse, »» ; lin, »» ; cameline, »». — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, 141 ; courant du mois 141 à 142, octobre, »»» à 131 ; novembre et décembre, 132 ; 8 premiers 1847, »»» à 128 ; mois du milieu »»» à 127.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 108 fr. les 100 kil. ; ordres de livraison, 108 fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

ADMISSION A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET A L'ÉCOLE NAVALE.

Tous les chefs des institutions préparatoires de Paris ont demandé et obtenu, par l'intervention de la chambre des députés, en 1843, que le titre de bachelier-ès-lettres ne fût point exigé des candidats à l'École polytechnique. L'expérience a démontré, en effet, que, dans l'état actuel des choses, un candidat ne pouvait pas, sans compromettre son admission, faire marcher de front des études scientifiques et des études pour le baccalauréat. La chambre des députés a été frappée de la position intéressante des jeunes gens qui, ayant concouru infructueusement pour l'École navale, ne peuvent plus concourir parce qu'ils viennent d'atteindre leur seizième année, et qui, d'ailleurs, ne peuvent être bacheliers, puisqu'on n'est point admis aux épreuves du baccalauréat avant l'âge de seize ans. — Dans le concours qui vient d'avoir lieu, il y avait 489 candidats à l'École navale. Sur la liste des 89 qui y sont admis, le 2e et le 28e appartiennent à l'institution préparatoire de M. Barbet. Les candidats de cette maison, qui n'ont pas réussi dans leurs examens y trouvent tous les moyens d'instruction pour se faire admettre à l'École polytechnique, et peuvent encore entrer dans la marine par cette voie. Les 125 premiers élèves qui sortent cette année de l'École polytechnique ont pu seuls obtenir des services publics. Parmi eux se trouvent 18 élèves de l'institution Barbet (plus du septième de la promotion), savoir : 2 pour les mines, 2 pour les ponts et chaussées, 1 pour le génie maritime, 1 pour la marine, 6 pour le génie militaire, 5 pour l'artillerie de terre, 1 pour l'artillerie de marine.

Spectacles du 26 septembre.

7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Les Rivaux d'eux-mêmes, Don Gusman.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
6 h. 1/2 [illegible] — La Nouvelle Héloïse. (1re représentation.)
7 h. »/» VARIÉTÉS. — La Veuve, le Lansquenet, Phœbus, Roquelinette.
6 h. 1/2 [illegible] — Le Petit-Fils, Clarisse.
7 h. »/» [illegible] — Les Bains, l'Inventeur, la Nouvelle Clarisse.
7 h. »/» [illegible] — Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1/2 [illegible] — Le Marché de Londres.
6 h. 1/2 [illegible] — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 COMTE — M. Vautour, Peau d'Âne.
5 h. 1/2 FOLIES — Michel, le Chaperon, Moustache, Mes farces.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

l'importance des questions économiques et sociales, et le caractère subalterne des questions politiques et administratives. Les constitutions, les chartes, les libertés politiques sont assurément une bonne chose, dont nous apprécions toute la valeur; mais leur impuissance est manifeste à faire le bonheur des peuples qui meurent de faim. Devant la faim, l'électeur politique de la Belgique est tout aussi à plaindre que le paysan non-électeur de France ou d'Irlande. Un système d'organisation du travail qui aurait pour objet et pour résultat de produire deux épis au lieu d'un, ou de réduire à moitié la dépense sans diminuer la consommation, serait beaucoup plus important qu'un remaniement quelconque dans les lois électorales, dût en surgir le suffrage le plus universel. Les écrivains, comme il y en a beaucoup trop encore, qui usent leur temps et leur talent à prêcher des réformes politiques, sans s'inquiéter des misères matérielles de la situation, sans chercher à en prévenir le retour par des combinaisons supérieures, ne remplissent qu'à moitié leurs devoirs de citoyens.

Depuis longtemps nous avons, sous ce rapport, devancé les événements. Dans la commune sociétaire, organisée suivant les plans que nous avons cent fois expliqués et développés, les horreurs de la disette seraient impossibles. Là où toutes les forces naturelles et humaines seraient combinées en vue de la plus abondante production, les produits obtenus seraient infiniment supérieurs en qualité et en quantité aux produits que donne le morcellement. De vastes systèmes d'irrigations préserveraient au besoin les champs comme les prés des ardeurs de la sècheresse; des plantations harmoniques dans les plaines, des massifs de forêts sur les montagnes protégeraient les cultures contre les ravages des vents brûlants et rafraîchiraient l'atmosphère. Grâce à un choix mieux entendu des terrains, on ne couvrirait pas de céréales des terres sans fonds, qui ont besoin de pluie toutes les semaines, ou des terres trop humides qui la redoutent comme un fléau. Tel est aujourd'hui l'enchevêtrement désordonné de toutes les cultures, que les mêmes accidents atmosphériques qui font prospérer les unes détruisent leurs voisines. Comment veut-on que le ciel donne satisfaction à des besoins si contraires? Que l'on ajoute au choix intelligent des terrains, suivant chaque plante, l'emploi des instruments les plus perfectionnés, des méthodes les plus avancées, des soins les plus habiles, l'à-propos et la célérité dans chaque opération, et l'on pressentira quelles garanties offre l'ordre sociétaire contre les funestes effets des variations climatériques.

A ces causes qui déterminent une production plus abondante et meilleure, il faut ajouter les économies de tout genre. Que de fausses dépenses, qui aujourd'hui grèvent l'agriculture, pourraient être évitées! Nous voyons les villes s'enrichir, tandis que les campagnes s'appauvrissent. C'est que les premières sont le séjour de tous les improductifs sociaux, avocats, avoués, greffiers, huissiers, notaires, banquiers, courtiers, agents de change, marchands. Ceux-là prospèrent, deviennent conseillers municipaux et généraux, dépu-

[illegible] d'une mauvaise organisation sociale, ils vivent de la substance du peuple. Les années mauvaises, comme celle où nous allons entrer, sont pour eux les plus fertiles en revenus: c'est alors que la détresse générale détermine une masse d'emprunts, de ventes et d'expropriations, excellentes aubaines pour les hommes de loi et de finance. Que l'on restitue par la pensée à l'agriculture tout ce qu'elle a payé depuis un siècle à ces diverses classes de parasites sociaux que nous venons d'énumérer, que l'on y ajoute les impôts de timbre et d'enregistrement pour procès et mutations, et l'on ne s'étonnera plus que les campagnes végètent dans la plus triste misère.

Si du moins la consommation était organisée avec ordre et économie, le mal serait un peu diminué! Mais le morcellement domestique est aussi ruineux que le morcellement agricole. Où suffiraient une cuisine, une cave, un grenier, un calorifère, un personnel de huit à dix individus, la civilisation emploie cent cuisines, cent caves, cent greniers, cent feux, cent personnes. Les denrées qu'une commune associée achèterait en gros, à bas prix, de bonne qualité, aux époques les plus favorables, qu'elle conserverait longtemps dans de bons magasins, avec les manipulations convenables, le village morcelé les achète en détail, au jour le jour, sans garantie, à des prix exorbitants, et les entasse dans des locaux insalubres où elles se détériorent promptement. Mêmes désordres pour les ventes, qui se font à des moments d'urgence, où l'acheteur abuse des besoins du vendeur et avec une énorme déperdition de temps et de bras. Et c'est ainsi que les faibles bénéfices que le cultivateur avait retirés à grand'peine de son labeur, gaspillés de toutes façons, ne satisfont pas à la dixième partie de ses besoins. Vienne l'épreuve d'une année médiocre, il n'a plus à choisir qu'entre la faim et la mendicité. Dans l'ordre sociétaire, le déficit d'une récolte manquée, malheur rendu beaucoup plus rare par la supériorité des méthodes, serait aisément compensé par les réserves des années d'abondance et par de faciles échanges avec les contrées plus favorisées.

C'est donc vers un état social où l'homme et la nature uniraient avec intelligence leurs efforts que les publicistes doivent, sous peine d'être sifflés comme de mauvais comédiens, tourner les recherches de leur intelligence et l'attention publique. Ils auraient sans doute trouvé exorbitant le cri du peuple romain: *Panem et circenses*. Mais un peuple qui ne demande que du pain, la moitié de ce qu'exigeaient les vainqueurs du monde, ce peuple a droit qu'on ne se moque pas de lui par des consolations constitutionnelles.

Ces conseils, nous le reconnaissons, concernent l'avenir plutôt que le présent; nous savons qu'il faut à des maux actuels, imminents, des remèdes plus immédiats, ou plutôt de secourables palliatifs, car de remèdes véritables à la misère, il n'y en a que dans le bien-être. Ces palliatifs sont de double caractère: le travail et la charité.

[illegible] qu'au présent, au lieu de préparer en même temps l'avenir. La charité a sans doute un grand rôle dans les malheurs publics, nous l'indiquerons tout à l'heure, mais le travail ne doit pas être confondu avec la charité. Le travail doit toujours être la production.

Il est en ce moment deux grandes et magnifiques opérations à entreprendre, qui fourniraient partout du travail à tous les bras et créeraient des sources d'incalculables richesses: ce sont la confection des chemins vicinaux et ruraux et le reboisement des montagnes: travaux de facile exécution, d'application universelle, très convenables pour les saisons d'automne, d'hiver et de printemps, et d'une merveilleuse fécondité pour l'avenir.

On sait dans quel déplorable état sont les voies de communication dans les campagnes. Semblable à ces filles d'Hérodiade qui portent des robes magnifiques et des bijoux étincelants, mais qui meurent de faim, la France se couvre de chemins de fer et de canaux, pendant qu'elle manque de chemins vicinaux, bien autrement essentiels à la prospérité publique. Aussi, tandis que les financiers sont gorgés d'or, le peuple des campagnes, privé de voies de communication à sa portée, végète dans l'ignorance, l'abrutissement et la misère. Il ne se sent pas stimulé à produire, parce qu'autour de lui les échanges sont trop difficiles, et le peu qu'il en fait est surchargé de frais énormes de transport. Or, il est bien constant qu'une des causes principales de l'infériorité non-seulement de notre industrie, mais aussi de notre agriculture à l'égard des nations étrangères, se trouve dans l'élévation des frais de transport. Des milliards se dépensent tous les ans par la détérioration du mobilier agricole, la dépréciation des animaux de trait, la perte de temps et de forces, qui seraient épargnés par la seule amélioration des chemins vicinaux et ruraux.

Le reboisement est la seconde opération que nous signalons au pays comme un bon emploi de tous les bras qui, dès ce jour jusqu'à la récolte prochaine, vont demander avec instance du travail et un salaire. Le déboisement nous a perdus; le reboisement nous sauvera. Le ministère des finances possède dans ses cartons des renseignements et des études que depuis un an il a demandés et reçus de ses agents forestiers: ne pourrait-il les publier et en tirer parti dans les circonstances présentes?

Il faut sans doute de l'argent, beaucoup d'argent, pour organiser ces grands travaux; mais n'en faudra-t-il pas beaucoup aussi pour doubler la police et la gendarmerie, si la faim multiplie les délits? N'en faudra-t-il pas beaucoup pour calmer les instances de la mendicité? Ou bien est-on décidé à laisser mourir de faim les populations qui offriront leurs bras valides et de bonne volonté? Que les administrations départementales aient donc le courage de leur mission, et nul bon citoyen ne protestera contre des sacrifices nécessaires et féconds. Que le gouvernement ouvre largement des crédits supplémentaires pour accomplir un grand devoir, et quand les chambres apprendront que la France, retrempant son courage

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 1846.

TOUT CHEMIN MÈNE.... A L'HOPITAL. (1)

Histoire du n° 1.

LE MARIAGE ET L'AMOUR.

I.

L'histoire que je vais te raconter, me dit le docteur, s'est passée sous mes yeux, ici, dans cette ville. Voici comment le hasard me fit connaître les premiers événements de ce petit drame qui est et restera toujours un secret pour la plupart de mes concitoyens:

Il y a quelques années, j'avais été appelé près d'un malade dans un des quartiers des plus éloignés de celui que j'habitais alors; la maladie était fort grave, une crise mortelle ou salutaire ne devait pas tarder à se déclarer; je ne voulus point m'éloigner, pour être prêt à tout événement, et je résolus de passer la nuit près de mon malade.

J'avais ouvert une fenêtre qui donnait sur quelques jardins, et j'attendais, les yeux fixés sur ces myriades d'étoiles qui brillent au firmament, me demandant avec une secrète anxiété lequel de ces points lumineux deviendrait un jour ma dernière demeure. — C'est mon idée, à moi; elle est peut-être ridicule, mais j'y tiens et je ne pardonnerais pas à mon meilleur ami, s'il s'avisait de me prouver que mon étoile n'est qu'une illusion.

Je laissais errer ainsi *la folle du logis* à travers l'immensité, lorsque je fus rappelé sur la terre par une bien douce voix, qui se fit entendre derrière un massif d'arbres dans le jardin voisin.

Je regardai, et je vis dans l'obscurité une ombre blanche et une ombre noire, fort rapprochées l'une de l'autre, et qui se glissèrent sous une charmille, placée presque sous la fenêtre sur laquelle j'étais appuyé.

— O Julien! Julien! disait la douce voix, ne pleurez pas ainsi. Tenez, j'aime encore mieux vos reproches que vos larmes; elles m'ôtent tout mon courage... Oh! je sais, je sais; cela est affreux! Mais que faire? Je n'ai pas la force de résister, moi! Ma mère a dit: je veux! et vous savez, quand elle dit cela, il faut obéir...

Je fus sur le point de m'éloigner. La discrétion le commandait, sans doute; mais la curiosité l'emporta. Je restai, et j'entendis le dialogue suivant:

(1) Voir les numéros des 16, 23, 30 août, 6, 13 et 20 septembre.

— Ainsi, Maria, ce mariage auquel j'avais refusé de croire, tant que votre bouche ne m'aurait pas dit oui, ce fatal mariage est résolu, et rien n'a pu fléchir votre mère!

— Rien! Ma mère a été impitoyable. — Il le faut! m'a-t-elle dit, avec sa voix sèche et sévère, avec ce regard que vous connaissez et qui me fait trembler. Vos larmes et vos prières sont superflues. Le gendre que je me suis choisi ne vous convient pas? c'est possible; mais il me convient à moi, et cela suffit. Vous en aimez un autre, peut-être? c'est encore possible; mais ce caprice d'enfant passera avec le temps. Nous ne sommes pas riches; si tous l'ignorent, vous, vous le savez. Un jour vous me remercierez d'avoir assuré, malgré vous, votre bonheur et votre fortune. — Ma fortune, peut-être; mon bonheur, jamais! ai-je répondu. — Vous êtes une sotte; ce mariage se fera, je vous l'ordonne; obéissez, sinon... — Je n'ai pas entendu la menace, je me suis enfuie dans ma chambre, et là j'ai bien pleuré, Julien; car, si je ne puis résister aux ordres de ma mère, du moins, je vous le jure devant Dieu qui m'entend, je ne cesserai jamais de vous aimer.

— Mais ce mariage est impossible! Mais votre mère ne sait donc pas que son autorité maternelle n'est plus qu'une odieuse tyrannie? Elle ne sait donc pas que ce mariage serait une infâme prostitution! Tenez, Maria, je puis vous le dire maintenant, j'ai eu envie d'aller chercher cet homme, de le provoquer et de le tuer, pour épargner du moins un crime à votre mère.... Ne vous récriez pas, Maria,.. une mère qui vend son enfant, c'est un crime, cela, que la société peut excuser, mais qui ne trouvera pas grâce devant Dieu!

— Oh! taisez-vous, Julien, taisez-vous! vous me faites trembler.

— Rassurez-vous, Maria, si je n'ai pas tué cet homme, c'est que je n'ai pas voulu mettre un remords entre vous et moi. Je me suis dit: — L'homme qui consent à acheter une femme au lieu de se faire aimer d'elle, est un lâche! Cet homme ne se battra pas, et je ne puis pas l'assassiner... Je m'étais dit encore: — Hélas! que ne me suis-je pas dit depuis que j'ai appris ce fatal mariage! — Malgré une chaste et trop cruelle réserve, quoique, jusqu'à ce jour, nous ayons à peine échangé bien bas quelques douces paroles, Maria m'aime, je le crois, je dois le croire; ses yeux et mon cœur me l'ont dit souvent. Elle connaît la loyauté de mon amour, elle sait que, si cet amour est profond, mon respect pour elle est plus profond encore; elle sait que son honneur est et sera toujours pour moi ce qu'il y aura de plus sacré au monde...

— Je sais cela, Julien, je n'en ai jamais douté.

— S'il le faut, nous lutterons jusqu'au bout, nous attendrons jusqu'à la dernière extrémité; mais alors, si toute résistance devenait impossible; si, malgré tous nos efforts, l'aveuglement de votre mère l'emportait sur notre volonté, s'il fallait nous résigner à une éternelle séparation...

— Eh bien?

— Eh bien! il nous resterait encore une suprême ressource, un dernier moyen...

— Et ce moyen?

— Ce serait la fuite, [illegible] une fuite honteuse, une fuite désespérée, une fuite déshonorante; non, nous fuirions ensemble, ma bien-aimée; nous nous en irions tous deux, heureux et fiers de notre amour, là-bas, bien loin, où s'en vont les hirondelles, où les mères ne disent pas à leurs filles éplorées: — Je veux!... Où les nobles cœurs peuvent s'aimer librement et à la face du ciel, qui les contemple et les bénit. Nous serions pauvres, qu'importe! je suis peintre, je travaillerais pour elle; partout l'artiste peut trouver un pinceau, des couleurs, un morceau de toile et un paysage. S'il me fallait un modèle, un noble visage, une pure et angélique beauté, ne serait-elle pas là près de moi, toujours? — Je me disais cela, Maria, et j'étais un insensé; car j'avais compté sur votre courage, et...

— Je suis trop faible pour une telle lutte, n'est-ce pas, Julien? Vous avez raison, j'ai peur en face du péril; toute résistance m'effraie, tout acte d'énergie me fait trembler. Oh! ne me reprochez pas cette faiblesse; plaignez-moi au contraire, mon ami. Si vous saviez comment s'est passée mon enfance, comme il a fallu me courber sous l'inflexible autorité de ma mère, comme tous les ressorts de la volonté ont été brisés en moi, avant même que j'eusse la force et la raison de vouloir!... Un jour, vous disiez dans notre salon que tous les esclaves étaient lâches; souvenez-vous de ces paroles, Julien. Toute ma vie j'ai été esclave, aujourd'hui je suis lâche, et tout ce que je puis faire, c'est de vous aimer, d'obéir, de me résigner et de mourir.

— Aussi, Maria, je ne chercherai point à vous détourner de vos devoirs; — ils nomment cela des devoirs, ô mon Dieu! — obéissez à votre mère, puisqu'il le faut; mais je ne me sens pas le stoïque courage d'être à la fois et victime et spectateur de mon propre martyre; vous ne pouvez, ni ne voulez fuir avec moi; soit! je fuirai seul. Où irai-je? peu importe! le monde est grand, et j'espère que le voyage ne sera pas de longue durée.

— Que voulez-vous dire? il y a dans vos paroles je ne sais quel sens sinistre... Julien, je vous le demande à genoux, au nom de notre amour, jurez-moi que jamais...

— Soyez sans inquiétude; je ne me tuerai pas, je vous le jure. Quand la coupe sera vidée jusqu'à la lie, elle se brisera bien d'elle-même.

— Julien, Julien, ne me parlez pas ainsi, ayez pitié de moi! non, vous ne mourrez point; vous vivrez, n'est-ce pas? il faut que vous viviez, sinon pour vous, du moins pour moi, qui n'ai que vous sur la terre, et qui peut-être un jour...

Une voix se fit entendre à l'autre extrémité du jardin; cette voix appelait la jeune fille.

— Ciel! ma mère! fuyez, Julien! si elle vous trouvait ici, je serais perdue.

— Vous quitter ainsi! mais c'est horrible!

— Il le faut!

— Adieu donc, Maria, pour toujours!

— Vite, un souvenir... peu importe! donnez...

— Voici un petit médaillon: il renferme mon portrait. Jurez-moi que jamais il ne vous quittera!



dans les ateliers et souvent dans les rues : fondez des ouvroirs, qui seront à la fois des ateliers et des écoles, où le bienfait se multipliera, sans augmentation proportionnelle de dépense, par le nombre des victimes sauvées. A la vieillesse qui tend ses bras décharnés, une pièce de monnaie est d'un bien faible secours : ouvrez-lui des chauffoirs publics qui la préserveront du froid, sans briser les liens de famille et d'amitié. Dans de nombreuses réunions les dons en nature et de sages conseils seront bien plus aisés à distribuer qu'à domicile.

Ne se trouvera-t-il enfin personne qui, dans un but de pieuse charité, ait le courage de porter la main sur l'arche sainte du commerce de détail, ce fléau des malheureux ? Il serait bien temps de les soustraire à ses spoliations par la constitution du commerce sociétaire et véridique. L'an dernier le ministre de l'agriculture, dans une circulaire contre laquelle nous protestâmes vivement, recommandait aux administrations de ne pas élever, par l'achat des grains, de concurrence contre le commerce ; et cette année, en face d'une détresse imminente, nous voyons encore avec douleur certains journaux s'élever contre toute entreprise suspecte de vouloir diminuer les bénéfices du commerce. Nous ne saurions trop recommander au contraire aux communes de se faire les intermédiaires entre les producteurs et le peuple. On craint l'élévation des prix résultant de la concurrence ; mais que l'acheteur soit un marchand isolé ou un marchand collectif, qu'importe pour la hausse ou pour la baisse ? S'est-on aperçu que les achats directs faits par les hospices, les colléges et la plupart des établissements publics fussent sur les marchés une cause de perturbation ? Ce système ne peut avoir d'autre résultat que de soustraire les consommateurs à une cupide exploitation. L'an dernier, à Bruxelles, une société a fourni aux citoyens, pendant tout l'hiver, des vivres au-dessous du prix commercial, et tout le monde s'en est félicité. On lisait ces jours-ci dans les journaux, que les habitants de Nuremberg venaient de souscrire pour faire des approvisionnements considérables de pommes de terre, qu'ils vendront tout l'hiver au prix coûtant, ce qui leur vaudra les bénédictions universelles. Serait-il bien difficile aux associations philanthropiques et religieuses de fonder de modestes magasins, qui seraient tenus par des sœurs de charité ou autres dames pieuses, et où le pauvre achèterait avec confiance et à juste prix les denrées les plus usuelles ? Ainsi pratiquée, la charité n'aurait rien d'humiliant et serait bien plus efficace ; quelques sous par jour epargnés sur le prix ou gagnés sur la qualité des vivres, constitueraient à la fin de l'année un secours plus considérable que des dons en argent et en nature, dont nous sommes d'ailleurs bien loin de condamner l'usage.

Que dès aujourd'hui, et avant la rigueur des premiers froids, la société contemple toute la grandeur de ses devoirs pour la saison qui s'avance. A un mal nouveau par son intensité qu'elle oppose des remèdes nouveaux. Que le sentiment énergique des souffrances

verse une idée nouvelle avant d'acquérir droit de cité dans l'anarchique république des intelligences. D'abord on la laissa passer sans mot dire ; puis la conspiration du silence ayant échoué, ses adversaires s'armèrent contre elle des traits les plus acérés du ridicule. Cependant, leurs *pointes* s'étant émoussées sans faire brèche, ils entreprirent de démontrer que l'idée en discussion n'était rien moins que nouvelle. Retranchés derrière des amas de volumes poudreux, detachés pour la première fois des rayons des bibliothèques, ils lancèrent contre nous des textes jusqu'alors inintelligibles ; légendes écrites dans une langue dont la science sociale leur avait seule fourni la clé. Aujourd'hui enfin, et c'est la mesure la plus précise qu'on puisse donner des progrès accomplis par le socialisme, il en est jusqu'à cent que l'on pourrait citer qui prouvent, à l'aide d'irrécusables témoignages, que la gloire d'avoir *inventé* l'idée sociale leur revient sans partage. Cependant, quelques-uns prennent une attitude plus digne et plus franche. Loin de restreindre les plus graves questions de notre temps aux mesquines proportions d'une affaire personnelle, on les voit se débarrasser des étroites préventions qui obscurcissent encore tant d'intelligences, et aborder enfin l'étude de l'idée sociale avec un sincère désir de discerner ce qu'il y a en elle de vrai et d'acceptable. Parmi ces derniers nous sommes heureux de rencontrer un journal qui a déjà des titres nombreux à l'estime publique : le *Semeur*. L'attitude prise par lui dans un de ses derniers numéros, est d'un noble exemple.

Le *Semeur* constate d'abord que l'idée sociale est devenue l'idée dominante du dix-neuvième siècle ; à ce point qu'elle ne se rencontre pas seulement dans les livres et dans l'enseignement de ceux qui ont voué leur vie à la propagation du socialisme, mais qu'on en retrouve des traces évidentes dans les écrits de tous les penseurs éminents de notre temps ; et qu'enfin ce grand mouvement entraîne jusqu'aux hommes religieux qui naguères considéraient les espérances nouvelles de la société moderne comme une atteinte aux dogmes et à l'autorité des diverses églises.

Le *Semeur* ne s'arrête pas là. Après avoir montré l'universalité du mouvement socialiste, il ne craint pas de se prononcer lui-même sur cette immense question. Il le fait avec réserve sans doute, avec cette juste réserve qu'on doit apporter à l'appréciation des questions sur lesquelles on ne se sent pas suffisamment édifié, mais aussi, avec une franchise, une impartialité dignes des plus grands éloges.

Par cela même, dit-il, que les idées d'association sont si universelles et si constantes, ne faut-il pas en conclure qu'il y a ici, nous ne disons pas seulement quelque chose de vrai et d'utile, mais une direction positive de la volonté de Dieu ? Ce qui est devenu, pour ainsi parler, le besoin de l'intelligence et de la conscience de toute une époque, besoin révélé par l'accord des hommes de génie et des philanthropes les plus obscurs, pourrait-il n'être pas conforme aux desseins de la Providence ? Qu'il y ait dans ces systèmes beaucoup d'alliage humain ; que l'exagéré, le

venons d'analyser :

Il nous semble que le réveil religieux de notre temps, soit dans l'Eglise catholique, soit dans les communions réformées, a manqué de portée et d'étendue d'esprit. Il n'a guères pris souci de méditer. Il a jugé plus commode (et la tâche était plus facile en effet) de relever tout simplement le passé, doctrines, devoirs, langage, œuvres, et de recommencer le seizième siècle au dix-neuvième, ou peu s'en faut : comme si le christianisme avait dit son dernier mot aux réformateurs ! comme s'il ne pouvait plus revêtir d'expression nouvelle ! comme s'il ne devait pas, sous peine de se fatiguer à un labeur stérile, marcher toujours à la tête de l'humanité ! comme si, enfin, les profondeurs dogmatiques, morales et sociales de l'Evangile étaient entièrement épuisées !

On doit nous comprendre ; nous laissons échapper de notre cœur un regret, un accent de douleur, et nullement une accusation. Si le réveil est resté au-dessous de sa tâche, à qui pourrait-on justement le reprocher ? Dépend-il d'aucun de nous d'avoir ces vues hautes et larges, cette vaste intelligence des choses et des hommes, cette double et féconde intuition de la vérité chrétienne et des besoins contemporains, qui ont placé à l'avant-garde de leur siècle un Irénée, un Cyprien, un Augustin, un Chrysostôme, un Grégoire-le-Grand, un Bernard, un Gerson, un Luther ? C'est Dieu seul qui forme et donne ces hommes-là. Celui qui viendra n'est pas encore venu ; mais il est bon de savoir que nous devons le demander et l'attendre : et qui sait même si ce qui a été accompli autrefois par de simples individus ne doit pas l'être de nos jours par une association ? C'est le caractère de l'âge où nous vivons que les hommes se sentent moins forts isolément, et sont plus disposés à s'unir : nouvelle raison pour signaler ce qui nous manque, afin que nous puissions travailler de concert à l'acquérir.

Les ouvriers anglais.

Nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs de la grande association formée par les ouvriers anglais, sous le nom d'*Association nationale des métiers-unis*. Le comité central de cette société siége à Londres, et est présidé par M. Duncombe, membre du parlement ; il se réunit le lundi de chaque semaine pour délibérer et statuer sur les affaires de l'association. Nous nous proposons de suivre attentivement ses délibérations, et d'en rendre compte, dans notre numéro du dimanche, toutes les fois que nous y trouverons des faits importants pour les classes laborieuses.

Le comité central, dans sa séance du 31 août, a reçu communication de renseignements relatifs à la déplorable condition des tricoteurs au métier, du district de Mansfield. Il paraît que ces malheureux travailleurs, dont les entrepreneurs d'industrie veulent en ce moment réduire les salaires, sont indignement exploités. Des métiers leur sont loués par ceux qui les emploient, et ils sont obligés de payer, pour un

---

— Jamais !

La voix s'approchait, en répétant : Maria, Maria !

Il me sembla entendre sous le feuillage un doux frémissement, un tendre soupir, comme le bruit léger d'un baiser furtif et silencieux. Puis l'ombre noire s'éloigna rapidement à travers les massifs, et Maria répondit :

— Me voici, ma mère !

— Que faisiez-vous donc ici, seule, sous cette charmille ?

— Je ne sais ; je rêvais probablement.

— A votre âge, la rêverie est dangereuse, surtout à la rosée du soir. Faites-moi le plaisir de rentrer sur-le-champ et d'aller rêver dans votre chambre, vous ne risquerez pas du moins de vous enrhumer.

II.

La mère de Maria se nommait Mme Raymond ; elle était veuve d'un haut fonctionnaire ruiné par la révolution de Juillet. Femme du monde, dans toute la frivole acception de ce mot, gâtée par quelques vulgaires hommages et par l'indulgente faiblesse de M. Raymond, impérieuse jusqu'au despotisme, vaniteuse jusqu'au ridicule, égoïste jusqu'à la dureté, elle s'était d'abord obstinée, après la mort de son mari, à ne point quitter Paris ; mais bientôt elle s'était vue forcée de renoncer à ses aristocratiques fantaisies. Elle rassembla les débris de sa fortune, et vint avec sa fille, encore enfant, habiter la ville d'A..., son pays natal.

Trop habituée à une vie de luxe et de plaisirs pour se résigner aux ennuis d'une obscure médiocrité, elle ouvrit son salon à toutes les notabilités de l'endroit. Trop âgée pour espérer encore de tendres et mystérieux succès, elle se fit dévote, prit un directeur, donna quelques diners aux ecclésiastiques, et se mit à la tête de trois ou quatre congrégations.

Malgré l'esprit de méfiance secrète et de jalouse hostilité qui caractérise les habitants d'une petite ville de province, Mme Raymond manœuvra avec tant d'habileté, que dans peu de temps elle devint un des personnages les plus considérables de la ville. La vieille noblesse du pays, — de beaux noms, ma foi ! connus au moins à dix lieues à la ronde, — consentit pour la première fois depuis 1830, à se rencontrer dans son salon avec le préfet et les autorités administratives. Sa Grandeur l'évêque du diocèse, lui fit l'honneur, lors de sa tournée pastorale, de descendre chez elle.

Elle n'aimait pas sa fille, et cela pour quatre raisons :

1° La petite Maria ressemblait à son père, et Mme Raymond avait toujours cordialement détesté son époux ;

2° Mme Raymond avait un tel besoin de despotisme et d'autorité violente, qu'il lui fallait une victime sur laquelle elle pût se dédommager en secret de la contrainte qu'elle s'imposait extérieurement ;

3° Malgré d'excessives prétentions à la beauté, à l'élégance et à la grâce, Mme Raymond était fort laide, ses plus charmants sourires n'étaient que de prétentieuses grimaces, et sa taille avait toujours fait le

désespoir de ses couturières. L'enfant, au contraire, était déjà jolie comme un petit ange, ses petites lèvres souriaient d'elles-mêmes ; ses beaux yeux bleus, son doux regard semblaient appeler les caresses, et chacun admirait sa taille cambrée, souple, élégante, et modelée comme une délicieuse statuette de Pradier ;

4° Enfin, riche en apparence, mais en réalité réduite au plus strict nécessaire, Mme Raymond voyait le peu qui lui restait de fortune s'évanouir insensiblement. Trop égoïste pour s'imposer des privations, trop vaniteuse pour renoncer à la position qu'elle s'était faite, elle ne regardait l'avenir qu'avec effroi. Maria grandissait ; il faudrait un jour la marier, il faudrait alors avouer sa ruine, et la pauvre enfant ressentait déjà, sans s'en douter, le contre-coup des embarras qu'elle devait un jour causer à sa mère.

Mais Mme Raymond était trop habile pour rendre le public témoin de la secrète aversion que sa fille lui inspirait. Dans chaque famille, on la citait, au contraire, comme la meilleure des mères, comme un modèle de tendresse et de dévouement. En sa qualité de dévote et de femme vertueuse, Mme Raymond savait trop bien poser en face de l'opinion publique pour ne pas se faire un piédestal de son amour maternel.

— Voyez, disait-on, quelle délicate tendresse ! quelle adorable sollicitude ! comme cette mère aime son enfant ! comme ses yeux s'emplissent de pieuses larmes en regardant sa fille ! avec quelle céleste béatitude, avec quelle sainte et maternelle ivresse elle la presse contre son cœur ! Le noble et touchant tableau !

Il est bien entendu que ces poétiques démonstrations, que ces tendres caresses se faisaient toujours en public, et qu'en secret le diable n'y perdait rien.

.... Plusieurs années s'étaient écoulées, sans qu'aucun évènement imprévu fût venu troubler l'existence et la haute position de Mme Raymond, position dont l'influence semblait encore s'accroître chaque jour.

Mlle Maria était devenue une belle jeune fille ; plus d'un cœur avait soupiré pour elle, mais tout bas ; car on était persuadé que Mme Raymond ne trouverait pas dans le pays un parti assez considérable pour lui faire le sacrifice de sa chère enfant.

Espérer se faire aimer d'elle, eût été une folle entreprise, à laquelle n'osaient pas même penser les plus téméraires. — Une jeune fille élevée dans de si bons principes, instruite à l'école de la vertu, nourrie, dès sa plus tendre enfance, des préceptes les plus purs de la morale et de la religion ! une jeune fille qui baissait les yeux avec tant de modestie, et qui ne se permettait pas de prononcer la parole même la plus innocente sans la permission de sa vertueuse mère !

Le fait est que réduite pour toute activité morale et intellectuelle aux plus ridicules et aux plus minutieuses pratiques de dévotion, comprimée par une volonté haineuse et despotique, forcée de se taire, d'accepter en public les hypocrites tendresses de sa mère et de se courber en secret sous le joug comme une esclave, la pauvre enfant devait être parfaitement abrutie pour la plus grande gloire des saines

doctrines et de la vertu.

Mme Raymond, comme tous les gens dont les affaires sont embrouillées et qui sont en train de se ruiner, s'était décidée à fermer les yeux sur l'avenir et à marcher aveuglément jusqu'au jour où le fond du sac serait épuisé.

Ce sac devint, hélas ! si léger, qu'il fallut enfin se décider à regarder s'il restait encore quelque chose dedans. Mme Raymond recula épouvantée ! Il lui restait à peine de quoi vivre pendant deux années.

— Si d'ici là je n'ai pas marié ma fille, se dit-elle en tombant accablée sur un fauteuil, si je ne parviens pas à lui trouver un mari assez riche pour rétablir ma fortune, il me faudra ou quitter honteusement le pays ou avouer ma ruine, devenir la fable de tous ces gens qui aujourd'hui s'inclinent devant moi, endurer leur mépris, leur insolente pitié. Oh ! jamais ! plutôt la mort qu'une telle honte !

Et elle se prit à pleurer amèrement.

Je ne sais quel vague espoir vint tout-à-coup lui redonner un peu d'énergie :

— Allons ! se dit-elle en relevant la tête et en s'essuyant les yeux, tout n'est point perdu ; ma fille est belle, la race des sots n'est point encore disparue de notre globe, et j'ai rendu, sans vanité, assez de services à l'Etre suprême pour qu'il puisse bien en envoyer quelques-uns sur mon passage.

III.

A partir de ce jour, Mme Raymond s'éprit pour sa fille de la passion la plus tendre et la moins prévue. Plus de querelles, plus de duretés, plus d'injures, plus d'amers reproches ! tout ce que Maria faisait était bien fait, tout ce qu'elle disait était bien dit. Sa mère lui répétait à chaque instant et à tout propos qu'elle était belle, que son esprit égalait au moins sa beauté, que son cœur surpassait encore sa beauté et son esprit, qu'elle serait un jour l'appui et la consolation de sa vieillesse, etc., etc.

La pauvre enfant, stupéfaite et accablée sous ce déluge de caresses et de flatteries, se demandait, mais en vain, quelle pouvait être la cause de ce singulier changement.

Mme Raymond s'aperçut que la toilette de Maria était peu en harmonie avec sa beauté ; elle lui en fit de doux reproches. Pourquoi n'en avait-elle pas averti sa mère, qui, malgré sa bonne volonté, ne pouvait pas penser à tout ? Dès le lendemain, elle alla elle-même lui acheter une parure des plus élégantes et du meilleur goût.

Maria était trop sédentaire, trop sérieuse ; cela pouvait être dangereux pour sa santé ; et puis, la solitude ne convient pas à la jeunesse. — Deux jours après, Mme Raymond, malgré la rigueur de ses principes, conduisait elle-même, pour la première fois, sa fille au bal de la Préfecture, et semblait aussi heureuse que fière des éloges que chacun lui adressait sur la grâce naïve, la douce modestie et la beauté de Mlle Maria.

Mme Raymond s'était toujours montrée d'une sévérité plus que

M. [illegible] Montigus, agriculteur. Nous empruntons ce toast à l'*Écho de Vésone* :

« De toutes les questions qui préoccupent les hommes de progrès, il n'en est pas de plus grave, de plus compliquée, et dont la solution soit plus féconde en conséquences heureuses que l'organisation du travail; en raison même de la grandeur du sujet, il était du devoir d'un gouvernement bien pénétré de l'intérêt général de faire un appel aux lumières des publicistes compétents, de livrer leur système au creuset de la discussion et de conclure. Le pouvoir actuel ne s'occupe pas de si peu; organiser le travail, mots vides de sens! nous dit-il, et il laisse imprudemment se développer le mal. La temporisation peut être une vertu parlementaire fort goûtée de messieurs les ministres, très profitable à ceux qui aspirent à le devenir; mais quand il s'agit des points les plus importants de l'économie sociale, l'ajournement est un danger; il devient un crime, en prolongeant le malaise de la classe la plus nombreuse d'un pays. Les solutions des grands problèmes politiques ne s'improvisent pas. Je me trompe. Les gouvernements négligent-ils de les trouver, les catastrophes s'en chargent. Dieu nous garde, Messieurs, d'un pareil dénouement, et pour le prévenir, agissons, agissons activement. Il y a péril en la demeure. Si je ne parlais à des citoyens intelligents, éclairés, et connaissant l'étendue des obligations qu'imposent et la fortune et l'instruction, je vous dirais, pour stimuler votre zèle, que cette question d'ordre général est personnelle à chacun, plus personnelle peut-être que beaucoup ne pensent.

» En buvant à l'organisation du travail, je bois au commerce, à l'industrie, à l'agriculture; à l'agriculture, cette base de toute prospérité humaine, ces deux mamelles de la France comme l'appelle Sully. »

M. Dezeimeris en l'honneur de qui le banquet était donné, a saisi l'occasion de ce toast pour indiquer les genres d'association du capital et du travail existant dans l'agriculture en certaines parties de la France.

REVUES DE LA HUITAINE.

Mouvement politique et social.

FRANCE.

L'événement important est toujours le mariage du duc de Montpensier avec la sœur de la reine d'Espagne. Le cabinet anglais semble faire une forte opposition à ce projet, et aurait même, dit-on, adressé au cabinet français une note menaçante.

Quel que puisse être le mécontentement de l'Angleterre, qui craint de se voir enlever par ce mariage une influence recherchée par elle avec tant de soin à Madrid, il nous paraît certain que les choses n'iront pas jusqu'à une rupture, et que voyant le mariage conclu malgré elle, notre cordiale alliée saura prendre très philosophiquement et très adroitement son parti, en faisant entendre au cabinet français qu'il faut racheter par de nouvelles concessions la blessure faite à la tendre amitié qui unit les deux cabinets. Quoique le mariage du duc de Montpensier, au point de vue de la politique des intérêts, puisse être avantageux pour la France, cependant le caractère et les actes passés des hommes d'État qui dirigent le gouvernement permettent de dire que l'affaire n'a été arrêtée et n'est soutenue avec tant de persistance, que puis leur avénement au pouvoir, n'ont pratiqué d'autre procédé de gouvernement qu'un *macairisme* éhonté? Est-ce là que devait aboutir notre grande révolution? Est-ce ainsi que les peuples demandent à être gouvernés?

ESPAGNE.

On assure que lord Normanby a remis à M. Guizot une note dans laquelle il demande au gouvernement français qu'une renonciation formelle au trône d'Espagne soit faite au nom de l'infante Luisa, pour elle et pour ses héritiers.

Les versions les plus contradictoires continuent à circuler sur la route suivie par le comte de Montemolin. Un journal légitimiste a annoncé qu'il est en Allemagne; un journal ministériel l'a dit à Neufchâtel, d'autres en Angleterre; le *National*, enfin, assure qu'il est en Espagne, et qu'il a passé par Vinça (Pyrénées-Orientales). Les journaux anglais assurent, de leur côté, qu'un mouvement devait éclater hier vendredi par delà les Pyrénées.

Le *Morning Herald* dit que des instructions viennent d'être envoyées au vice-amiral sir Williams Parker, pour lui prescrire de tenir concentrées, dans les parages de Cadix et de Gibraltar, les forces navales placées sous ses ordres.

« Chacun sait, dit le *Siècle*, que le pécule royal de Ferdinand VII a été composé, en grande partie, du produit des emprunts espagnols. On sait également que ces déplorables emprunts, négociés surtout à Paris, ont englouti les modiques épargnes de nos artisans et de nos petits rentiers. C'est sur cette fortune acquise de la sorte que sera prise la dot de trente millions promise à l'infante Louise-Ferdinande.

» On assure, ajoute ironiquement ce journal, que cette remarque n'a point échappé au gouvernement, et qu'elle lui a imposé d'honorables scrupules. Il paraît qu'une somme égale de trente millions, distraite de la liste civile, serait consacrée à rembourser, au prorata de leurs créances, les malheureux détenteurs français de rentes espagnoles. Sans cette résolution, comment justifier l'autorisation de coter à la Bourse de Paris cette fatale dette 3 0/0, malgré l'opposition de la Chambre des députés, et pour célébrer à la Bourse de Madrid la bienvenue des fiancés? »

ALGÉRIE.

L'empereur du Maroc s'effraye de la prépondérance acquise par Abd-el-Kader au sein de ses états, et il a demandé à la France des secours qui vont lui être accordés, mais ces secours seront peu importants, et il est peu probable qu'ils atteignent le but.

Une correspondance de Toulon annonce; que nos malheureux compatriotes retenus prisonniers à la deïra d'Abd-el-Kader seront rendus à leurs familles, à moins d'incidents inattendus.

L'échange est résolu et les difficultés élevées par l'émir sont aplanies. La liste des personnages dont Abd-el-Kader exige la remise est arrivée de Paris, avec ordre de l'autorité compétente d'extraire des dépôts des prisonniers de guerre arabes les individus désignés qui doivent être embarqués immédiatement pour le nord de l'Afrique.

Les chefs, au nombre de neuf, et leurs familles, qui doivent être

[illegible] le mal, le prix des vivres a été augmenté de moitié par l'accaparement. Le commerce s'est plaint au nouveau gouvernement de ce que sir Robert Peel avait fait acheter et vendre directement les vivres qu'il a fait distribuer en Irlande l'année dernière. Par ce moyen, il a fait tort au petit commerce, qui ne pouvait plus vivre et payer les impôts. Lord John Russell a écouté les plaintes, et déjà le prix du maïs s'est élevé de 10 à 15 shellings la mesure. Cette prospérité mercantile ne plait que médiocrement au peuple affamé et aux propriétaires, qui sont obligés d'acheter le maïs pour leurs pauvres fermiers.

Devant toutes ces difficultés, les classes influentes commencent à perdre la tête, ne voyant pas où le mal s'arrêtera, ni comment les travaux publics proposés par les autorités pourront y remédier, quand même on saurait déjà quels seront ces travaux, et quand on pourrait les commencer. Le fait est qu'on perd beaucoup de temps à ces questions préliminaires, sur la nature des travaux, le mode et les proportions de l'exécution. Les propriétaires, presque universellement ruinés par les hypothèques, déclarent qu'il leur sera impossible de rembourser les fonds avancés par le gouvernement, ni même d'en payer l'intérêt. Dans cet état de choses, le gouvernement hésite comme les particuliers, et en attendant on ne fait rien ou peu de chose. Le mal augmente, on s'effraie de la rapidité de ses progrès, et l'on se plaint de manquer d'argent et de moyens.

Un journaliste distingué, M. Duncan, vient de publier une brochure pour prouver que cette plainte est sans fondement raisonnable, et que l'argent proprement dit n'est pas nécessaire pour sauver l'Irlande. Il fait voir que la *terre* et le *travail* sont les vraies sources de toute richesse, et que tant que l'Irlande aura en abondance ces deux éléments, elle ne pourra être réellement pauvre, si elle veut les employer avec jugement. Ce n'est donc qu'un système national de crédit, selon lui, qui manque à l'Irlande, comme à tous les pays civilisés ou barbares.

D'après son système, l'or et l'argent ne sont nullement indispensables à un bon système de crédit et de circulation monétaire. Il prétend qu'au contraire, c'est l'emploi général de ces métaux comme monnaie qui entretient une illusion funeste dans l'esprit des peuples, et que c'est au moyen d'une exploitation habile de cette coutume illusoire que les banquiers et usuriers s'enrichissent aux dépens de toutes les classes de la société. Voici sur une petite échelle son plan, tel qu'il voudrait le voir appliqué aux travaux d'utilité publique en Irlande : c'est un fait historique.

Les États de l'île de Guernesey, ayant décrété la construction d'un marché, votèrent une somme de cent mille francs pour en couvrir les frais, mais n'ayant pas d'argent, ils ont créé quatre mille billets de banque ou assignats de 25 francs chacun, ayant cours dans l'île, sans porter intérêt. Ils ont payé les entrepreneurs et les ouvriers avec ces billets ou assignats, en garantissant aux porteurs le remboursement en argent, sous certaines conditions et dans un temps donné. C'est avec le revenu même du marché qu'ils ont remboursé et anéanti progressivement ces billets en dix ans. Le capital dépensé ayant été de cent mille francs, et le revenu du marché ayant été de dix mille francs, il n'a fallu que dix ans pour rembourser tous les assignats par une va

---

scrupuleuse dans le choix des personnes qu'elle admettait dans son salon, composé seulement des personnages les plus graves, les plus âgés, les plus maussades et les plus haut placés dans le pays, ou par leur fortune, ou par leur naissance, ou par leurs fonctions. — Peu à peu elle se relâcha de ses principes, et laissa se glisser chez elle quelques jeunes gens tout fiers de se trouver en si noble et si ennuyeuse compagnie.

Mme Raymond usa si habilement de toutes les ressources de son esprit et de son expérience pour faire, comme l'on dit vulgairement, *mousser* sa fille, que Maria devint bientôt la femme à la mode, le rêve, l'idole, la divinité, l'idéal, que sais-je? de toute la jeunesse dorée de la localité.

La jeune fille, qui n'entendait pas malice à tout cela, se prêtait d'assez bonne grâce aux secrètes manœuvres de sa mère. Après avoir si longtemps souffert, elle était si naïvement heureuse de respirer un peu la [illegible] l'air de la liberté!

Parmi les jeunes gens récemment admis dans le salon de Mme Raymond, se trouvait un jeune peintre, que des relations de famille et quelques travaux artistiques avaient appelé dans la ville d'A... Il se nommait Julien Morel. Fils d'un artisan, seul au monde, son père venait de mourir, — sans fortune, sans protecteurs, il s'était fait lui-même ce qu'il était; son nom était connu, son talent estimé, et il vivait, sinon avec faste, du moins honorablement de son art et de son travail.

Il vit Maria, il l'aima, il en fut aimé, et cependant à peine un mot d'amour fut-il échangé entre eux avant la scène nocturne que je viens de raconter. Julien s'était dit que Mme Raymond ne consentirait jamais à unir sa fille à un pauvre artiste, et il s'était efforcé, mais en vain, d'étouffer dans son cœur loyal et fier l'amour que la jeune fille lui inspirait, amour qu'il savait partagé, et auquel il eût tout sacrifié avec joie: son art, son avenir, sa vie, et ses plus chères espérances.

La mère de Maria avait le coup d'œil trop pénétrant pour n'avoir pas deviné aussitôt les secrets sentiments du jeune peintre; mais elle ne s'en était pas inquiétée. Elle connaissait son pouvoir sur l'esprit de sa fille, pouvoir si souvent et si cruellement éprouvé! Elle ferma les yeux et se dit, en laissant passer devant elle les tendres et furtifs regards, sans daigner les troubler :

— Quelques soupirs ne sont pas dangereux et n'ont jamais compromis personne; il est bon que l'on sache que le cœur de Maria n'est point insensible; et puis, le meilleur moyen pour une femme de rendre un homme amoureux, c'est de lui prouver que l'on n'a que l'embarras du choix. Plus il y en a, plus il en vient, et ce serait jouer de malheur que de ne pas trouver, dans le nombre, un mari convenable; une femme délaissée, quelque charmante qu'elle soit, n'inspirera jamais une passion sérieuse, car les hommes ressemblent tous aux moutons de Panurge.

—

IV.

Oh! Mme Raymond était une femme qui savait les choses et qui avait approfondi le cœur humain.

Ses prévisions ne tardèrent pas à se réaliser.

Un ancien banquier, homme d'affaires, marchand de biens, usurier, je ne sais trop lequel, était venu se fixer, depuis quelques mois, dans la ville d'A... Il se nommait Rabinel; il n'était point marié; on le disait fort riche : il avait acheté et payé comptant un des plus beaux hôtels de la ville; il menait grand train, et l'on affirmait que son intention n'était pas de rester toujours célibataire.

M. Rabinel, en homme qui a des écus dans sa poche, s'était dit que le meilleur moyen de se poser dans le pays, c'était de donner des fêtes, et qu'il lui serait facile d'éblouir des gens qui attendent un événement, un bal, une partie de plaisir, — comme la fleur, desséchée par le soleil, attend sa goutte de rosée. — On comprendra sans peine que M. Rabinel n'était pas homme à s'élever jusqu'à un si haut style, et que si je traduis poétiquement sa vulgaire comparaison, c'est par pure délicatesse; je respecte, comme tout autre, la couleur locale; mais écrivez donc, si vous l'osez, le mot sublime de Cambronne.

Une seule phrase suffira pour esquisser le portrait de M. Rabinel : — il était sot et ignorant comme un financier, gonflé au physique et au moral comme un potiron, fier comme l'âne chargé de reliques et honnête homme comme un procureur, — de l'ancien régime, bien entendu.

Il fit venir à grands frais des peintres de Paris pour décorer son hôtel; des voitures, chargées de meubles précieux, lui arrivaient chaque jour, — jamais, disaient les voisins émerveillés, on n'avait vu un pareil luxe.

Lorsque tout fut terminé, M. Rabinel fit des visites générales, annonça un grand bal, et lança ses invitations.

Dès le lendemain, toute l'aristocratie de l'endroit se réunit en comité secret chez Mme Raymond : un étranger, un garçon, un homme colossalement riche, il était vrai, mais au bout du compte un parvenu; devait-on ou ne devait-on pas y aller? la chose était grave, et demandait de mûres délibérations.

La séance fut orageuse : les uns dirent oui, les autres dirent non, et l'on allait se séparer sans avoir rien décidé, lorsque Mme Raymond, après avoir entendu toutes les opinions, se déclara pour l'affirmative, et en donna de si bonnes raisons qu'elle entraîna dans son parti les récalcitrants les plus obstinés.

M. Rabinel apprit tout cela par la voie publique, et en sut un gré infini à la mère de Maria, — il est inutile de dire que la vertueuse dame n'avait pas un autre but.

Aussi, le jour du bal, tous les honneurs de la soirée furent-ils pour elle et pour sa fille. Ce fut entre Mme Raymond et le riche financier un échange de courtoisie et de gracieusetés, digne des plus beaux temps de la galanterie française.

L'adroite veuve avait mis en œuvre toutes les séductions de la coquetterie féminine, toutes les ressources de son esprit, pour faire ressortir la grâce et la beauté de sa fille. Jamais Maria, parée par sa mère et animée par la présence du jeune peintre, n'avait été si jolie. Le bal n'était pas terminé, que déjà M. Rabinel en était amoureux jusqu'à la folie.

Bref, Mme Raymond manœuvra si bien que, peu de jours après, le vieux garçon, ébloui par les charmes de la fille, fasciné par les flatteries de la mère, demanda formellement la main de Mlle Maria, et obtint la permission de prendre rang parmi ses prétendants.

Habitué à lever tous les obstacles à l'aide de son coffre-fort, M. Rabinel ne tarde pas à devenir pressant et à trancher toute difficulté en faisant les offres les plus magnifiques. Mme Raymond avait trop d'expérience pour brusquer les choses, et risquer de tout perdre par trop de précipitation. On parlait déjà avec une certaine malveillance des assiduités du financier près de la jeune Maria, et la pieuse dame connaissait trop bien la jalousie des petites villes, pour ne pas prendre toutes ses mesures avant de se déclarer.

Enfin, lorsque M. Rabinel fut bien enlacé, bien entortillé, bien enchaîné, de façon à ne plus pouvoir s'échapper des filets de Mme Raymond, celle-ci lui demanda une secrète entrevue, et lui avoua qu'elle ne voulait pas tromper un honnête homme, qu'elle n'avait point de fortune, que la beauté, les vertus et l'innocence de sa fille étaient la seule dot qu'elle pouvait lui donner.

M. Rabinel répondit qu'il était assez riche pour faire la fortune d'une jolie femme, et qu'il suppliait Mme Raymond d'avoir pitié de ses tourments et de conclure au plus tôt le mariage.

Toute cette diplomatie conjugale, tout ce tripotage matrimonial s'étaient passés à l'insu de la jeune fille. Trop peu habituée à observer la société pour s'apercevoir de ce qui se jouait sous le masque, trop naïve pour deviner le secret d'une comédie, dont elle était cependant le principal personnage, trop occupée du jeune peintre, pour songer à autre chose qu'à son amour, Maria ressemblait au pauvre agneau que l'on comble de fleurs et que l'on conduit, sans qu'il s'en doute, au sacrifice.

Le jour du mariage fut irrévocablement fixé pour le mois suivant, et, sans plus de précautions oratoires, Mme Raymond signifia à sa fille qu'elle allait se nommer désormais madame Rabinel, et qu'elle eût à se préparer pour cette religieuse et auguste cérémonie.

A sa grande surprise, Mme Raymond rencontra une résistance qu'elle n'attendait certes pas de la part d'une jeune fille élevée dès l'enfance au salutaire régime de l'obéissance passive. Elle entra dans une sainte fureur, et accabla la malheureuse enfant sous les reproches les plus sanglants et les plus effroyables menaces.

— Quoi! cette sotte créature allait, par un ridicule caprice, faire échouer une entreprise conçue, conduite, exécutée avec tant d'habileté et de persévérance! Quoi! cette fille dénaturée et sans entrailles allait, par un stupide refus, réduire à la misère la plus affreuse la plus tendre des mères! Mais un pareil enfant serait l'opprobre du genre humain, et il n'y aurait pas dans l'enfer assez de tortures et de malédic

tous les maîtres des environs qui occupent des ouvriers du même métier, les font chômer immédiatement, afin qu'ils n'aient pas les moyens de soutenir leurs compagnons en grève. Cette tactique a réussi parfaitement dans plusieurs cas, mais elle a montré aux ouvriers la nécessité d'une association universelle de tous les corps de métiers du royaume, afin que tous ceux d'un métier puissent être soutenus au besoin par ceux de tous les autres. Le noyau d'une association générale des ouvriers a déjà été organisé depuis quelque temps; mais les unions particulières de chaque corps de métier s'étaient abstenues de se joindre à l'union générale. Cette tactique des maîtres qui vient de vaincre l'union spéciale des ouvriers en laine, a forcé ceux-ci de se fondre dans l'association générale de tous les corps de métiers.

Cette dernière société est très prospère. Elle a déjà mis un certain nombre d'ouvriers en état d'exploiter leur propre travail sociétairement. Les ouvriers cordonniers de Londres, qui se sont associés sous la protection et avec l'aide de la société, ont fait de leur premier semestre d'opérations un rapport dans lequel ils déclarent avoir gagné cinquante pour cent sur leur travail en comparaison du système ordinaire du salariat; c'est-à-dire qu'en travaillant pour eux-mêmes, et en tenant boutique ou magasin pour vendre leur marchandise, telles quantités et qualités d'ouvrage qui rapportaient trois francs de salaire produisent quatre francs dix sous de dividende sociétaire pour l'ouvrier. Il résulte aussi de ce rapport que souvent le public, pour ce qu'il consomme, paie autant et plus au commerce qu'à l'ouvrier et au producteur des matières premières. Producteurs et consommateurs sont également rançonnés par les complications du commerce civilisé, et cela sans que le commerçant s'enrichisse toujours. C'est le capital usurier et mercantile qui rançonne tout le monde.

Les classes ouvrières, qui s'attendaient à être mieux traitées par les fabricants après l'abolition de la loi des céréales, en voyant que les maîtres veulent réduire leur salaire aujourd'hui et que le prix du pain augmente au lieu de diminuer, se moquent publiquement dans quelques endroits des ligueurs, qui leur avaient promis le pain à bon marché et le travail mieux rétribué après l'abolition de la loi. Les ouvriers de Bingley et de Keighley se sont mis en grève la semaine dernière, parce qu'on voulait réduire leur salaire de un franc sur douze qu'ils gagnent par semaine en travaillant quatorze ou quinze heures par jour. En présence de cette situation, les ouvriers, avec leurs femmes et leurs enfants, au nombre de plusieurs milliers, disent les journaux, ont pris le parti de se promener dans la ville, ayant en tête de la musique et une charrette contenant une famille qui essaie de prendre un pain fixé sur une perche, mais beaucoup trop haut pour que la femme et ses enfants affamés puissent l'atteindre. Après des efforts longtemps continués pour amuser la foule, un groupe nombreux d'hommes et de femmes se précipitent sur la perche, l'abattent de vive force et donnent le pain à la femme et aux enfants.

Voilà le genre de farce sérieuse que jouent les ouvriers dans les villes manufacturières pour faire comprendre aux maîtres et aux ouvriers

d'une grande société de fabrication et d'exportation. Cette société, placée sous la direction d'hommes spéciaux et consciencieux, ferait travailler les tisserands chez eux à la façon. Actuellement, ces ouvriers travaillent pour leur propre compte, sans discernement, sans assortir les fils, sans connaître ni s'enquérir des besoins des pays de consommation.

Au bout de quelques années, lorsque l'industrie serait réorganisée, la société se dissoudrait et serait remplacée par des industriels, qui continueraient dans la voie nouvelle tracée par elle, ainsi que cela a lieu depuis quelques années en Irlande. Au résumé, la société en question, à laquelle le gouvernement garantirait un *minimum* d'intérêt et une partie du capital engagé, aurait pour but principal de tirer l'industrie linière d'un état en quelque sorte anarchique et sauvage, dans lequel elle se débat depuis plusieurs années, et dans lequel tout à peu près s'est fait jusqu'à présent sans bases ni règles fixes.

SYRIE.

Les Maronites, ruinés, incendiés, plongés dans une affreuse misère par les vexations des Druses et des Musulmans, viennent d'être placés sous la domination des Druses leurs ennemis, et réduits à l'esclavage. Ces derniers, conformément à la volonté du gouvernement ottoman, exigent par anticipation, des pauvres Maronites, cinq années de tribut; ils ont d'ailleurs augmenté ce tribut sans l'autorisation de la Porte. Les Maronites ne peuvent le payer; ils sont ruinés, ils n'ont récolté ni blé, ni fruits; ils n'ont plus de bestiaux. Ils ont réclamé auprès de la Porte, on ne leur a pas répondu. Ils ne peuvent plus que prolonger leur espoir en la France, qui les laisse souffrir. Combien de temps cela durera-t-il? Combien de temps les Druses, soutenus par les Anglais, pèseront-ils sur la nation que nous devrions protéger? Hélas! nous n'avons guères le loisir de nous occuper de si petites choses; la politique nous commande plus que jamais de ménager les Anglais, pour les apaiser à l'endroit de l'Espagne.

MADAGASCAR.

Le vote de la Chambre des députés, dans la question de Madagascar, inspire au *Commerce*, nouveau journal de l'île Bourbon, les réflexions suivantes. Nous en recommandons la lecture à M. Jules de Lasteyrie, qui, en cette affaire, servit si déplorablement de lieutenant à M. Thiers.

« Placé entre une insulte constatée et l'expression du vœu national pour une immédiate réparation, entre la prétention émise par l'Angleterre d'agir en commun avec nous et celle qui a été énergiquement exprimée par la susceptibilité française, d'agir seule, entre un désir d'expansion coloniale qui contrariait du reste sa politique de *statu quo* continental, et les jalouses appréhensions de l'entente cordiale, placé enfin entre la France qui voulait et l'Angleterre qui aurait bien désiré qu'elle ne voulût pas, le ministère se trouvait dans un des plus grands embarras que les circonstances lui aient jamais créés; il naviguait au milieu d'une tempête, et il avait à craindre l'abordage en

la diplomatie par le canon; M. Thiers, qui dans la discussion de cette loi des sucres, qui soulevait tant et de si hautes questions d'économie politique, l'a forcée de descendre à une simple question de prix de revient; M. Thiers est là, il est prêt, il attend la damnation de son prédécesseur. Laissez passer la justice de l'opposition!

» Donc, l'expédition de Madagascar n'aura pas lieu. Elle est ajournée.

» Et la réparation due à nos nationaux, violemment expulsés, insolemment placés entre une sommation de déguerpir et une invitation de renoncer au titre de Français et de se faire Malegaches? — Ajournée aussi.

» Et l'insulte faite à notre pavillon, cet emblème de la grandeur de la France sur toutes les mers? — Ajournée.

» Et cette large satisfaction à donner aux intérêts commerciaux? — Ajournée.

» Et cet emploi assuré aux intelligences trop ardentes qui débordent en France et cherchent où se placer, ainsi que cet esprit de travail intelligent et d'entreprises calculées qui demandent un sol nouveau et qui promettent des productions nouvelles? — Ajourné.

» Et ce beau déploiement de la puissance maritime de la France, que Colbert avait si largement commencé, que Louis XVI a si noblement cherché à continuer, que Napoléon n'a pas eu le temps de diriger, dont la restauration a eu le sentiment intime, et cette plantation du pavillon des Suffren, des Labourdonnaye, des Dupré, dans les magnifiques baies d'une magnifique contrée d'où la marine française aurait eu le droit de dire au loin aux marines des autres nations : On ne passe pas sans en demander la permission? — Ajourné aussi.

» Et la réalisation de ce grand rêve du grand roi Louis XIV et du grand ministre Colbert : une nouvelle France dans les mers de l'Inde et de l'Afrique, la France orientale, comme leur grand cœur l'appelait? — Ajournée.

» Tout ajourné, tout, excepté les joies de la presse anglaise et la douce satisfaction, pour l'opposition, d'y avoir si largement contribué.

» Intelligente opposition! »

VENEZUELA.

Voici ce que nous lisons dans une lettre écrite de la Guayra, à la date du 20 août:

« Toute la république de Venezuela est en ce moment en émoi à l'occasion de l'élection présidentielle qui doit avoir lieu cette année pour le cinquième période constitutionnel. Des rumeurs menaçantes circulent depuis quelque temps et sembleraient faire craindre de voir troubler la tranquillité publique. Certes, une révolution serait très malheureuse pour ce pays, parce qu'elle retarderait les progrès que le Venezuela était en voie d'accomplir, et qui lui assignaient de plus en plus un rang distingué parmi les autres républiques hispano-américaines.

» Dans la prévision d'évènements dont nul ne peut mesurer l'étendue, les négociants espagnols résidant à Caracas, ont envoyé une députation à la légation de France, pour demander si, en cas de danger, les Espagnols établis dans cette ville pourraient compter sur la protection du pavillon français. Notre chargé d'affaires s'est empressé d'accueillir avec cordialité une pareille demande. Il a assuré les délégués de

---

tions pour un tel monstre d'ingratitude!... etc., etc.

La pauvre fille, épouvantée par ce torrent de cris et d'injures, se laissa tomber, tout en larmes, aux pieds de sa mère, et lui promit ce qu'elle voulut.

Julien Morel avait appris les bruits qui couraient dans la ville sur le prochain mariage de M. Rabinel avec Mlle Maria Raymond. Son cœur s'était brisé à cette nouvelle; mais, hélas! que faire? comment conjurer l'orage? comment empêcher ce fatal mariage de s'accomplir? comment lutter, lui, pauvre artiste, contre un riche nabab tel que M. Rabinel, contre un homme qui avait sur lui tous les avantages?

Dans son désespoir, il résolut de voir à tout prix Maria, de lui parler; il courut chez Mme Raymond, et ce ne fut pas sans bien des larmes et des prières qu'il parvint à obtenir de la timide jeune fille le nocturne rendez-vous que je viens de raconter au commencement de ce récit.

.... Le lendemain Julien avait quitté la ville d'A..., et était parti pour l'Amérique.

Un mois après, M. Rabinel, radieux comme un soleil et plus gonflé que jamais, conduisit à l'autel la pauvre Maria, défaillante et plus pâle que son voile de mariée.

La chose se passa de la façon la plus touchante: le curé de la paroisse adressa aux deux époux une fort éloquente allocution sur l'auguste sacrement qui venait de les unir, et Mme Raymond, la pieuse et tendre mère! pleura à chaudes larmes pendant toute la cérémonie.

M. Rabinel donna à cette occasion des fêtes presque royales.

L'envie, ce noir serpent qui se glisse partout, même dans le cœur de nos plus intimes amis, avait bien cherché à troubler un peu la joie du triomphant financier. Quelques personnes l'avaient charitablement averti que sa fiancée était bien pâle, et qu'elle pouvait bien avoir au fond du cœur une passion qui n'était pas pour lui. M. Rabinel avait souri dédaigneusement, et s'était contenté, pour toute réponse, de caresser avec complaisance les plis de son jabot, orné de diamants et de magnifiques dentelles.

V.

Dès que le mariage fut accompli, Mme Raymond s'empressa de vendre son mobilier, vint s'installer d'autorité dans l'hôtel de son gendre, et s'empara, sans même le consulter, du gouvernement de la maison.

Pendant les premiers mois, M. Rabinel accepta ou parut accepter avec assez de résignation l'absolue souveraineté de sa belle-mère; il avait encore besoin d'elle pour assurer ses relations de société, et achever de prendre pied dans le pays. En d'autres termes, Mme Raymond, malgré tout son esprit et sa pénétration, allait se laisser jouer comme un enfant, par ce cher gendre, qu'elle regardait au fond comme un imbécile, et qui lui faisait l'effet d'un gros sac d'argent, dans lequel elle pouvait puiser sans crainte et selon sa fantaisie.

M. Rabinel, tout en témoignant à sa future belle-mère la déférence la plus respectueuse, tout en singeant, autant qu'il lui était possible, les belles façons des gens de qualité, se moquait intérieurement des prétentions aristocratiques de Mme Raymond, et riait sous cape de ses grands airs de duchesse. En réalité, le gros financier n'estimait que les écus, et il lui tardait de se débarrasser, comme il le disait à ses intimes, de son habit de marquis, habit d'emprunt qui lui pesait beaucoup sur les épaules.

Au fond, M. Rabinel aimait fort à faire sa volonté, et croyait trop à son propre mérite pour s'incliner devant celui des autres, et se donner un maître en la personne de sa tendre belle-mère. Sans esprit, sans éducation, sans cœur, incapable de comprendre même la plus vulgaire délicatesse, sa pensée n'avait jamais été au-delà des plus grossières jouissances de la vie matérielle. Pour lui, toute la destinée humaine se résumait en quelques mots: gagner de l'argent, caresser sa cuisinière, manger chaud, boire frais, et chanter après boire la *Mère Godichon*.

Tel était l'homme auquel la loi, complice de l'ignoble cupidité de Mme Raymond, venait d'enchaîner pour toujours l'existence de Maria. Pauvre enfant! Dire ce qu'était M. Rabinel, n'est-ce pas dire tout ce que la malheureuse eut à souffrir? Profanation!... — Mais chut! fermons les yeux et passons vite. De quoi nous plaindrions-nous? la société, la religion et les moralistes ne sont-ils pas satisfaits?

Depuis le jour de son mariage, on eût dit que la jeune femme avait perdu jusqu'au sentiment de sa propre existence. Elle ne voyait rien, n'entendait rien, ne comprenait rien de tout ce qui se passait autour d'elle. Pâle comme une morte, les yeux éteints, sa belle tête tristement inclinée, les lèvres muettes et décolorées, réduite en apparence aux simples actes d'une vie purement physique et pour ainsi dire négative, elle semblait, comme l'automate, n'agir qu'en vertu d'une impulsion donnée et d'une force étrangère.

Elle passait parfois des journées entières, enfermée seule dans son appartement, repliée sur elle-même, le front dans ses deux mains et les yeux fixés sur une petite médaille, qu'elle couvrait de baisers et de larmes.

— O Julien! avait-elle dit, je ne puis que t'aimer, obéir, me résigner et mourir!

Hélas! pauvre Maria! la mort est bien lente à venir quand on l'appelle, et ton amant te l'a dit lui-même : — Avant que le calice se brise, il faut le boire jusqu'à la lie!

Surpris de la froideur navrée et de la morne tristesse que la jeune femme s'efforçait en vain de dissimuler, M. Rabinel s'était demandé quelle en pouvait être la raison. Il avait trop bonne opinion de sa valeur personnelle pour penser que cette raison pouvait bien être lui-même. Aussi, après avoir épuisé toutes les conjectures :

— Allons! se dit-il, c'est sa bégueule de mère qui la rend ainsi. Il est temps que cela finisse. Patience! à la première occasion, je lui ferai voir lequel de nous deux a le droit de commander ici. Que diable! si j'ai bien voulu faire la fortune de sa fille, c'était du moins à la condition de n'épouser ni une statue ni un saule pleureur.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter.

Je l'ai déjà dit, M. Rabinel était ce qu'on appelle, dans la plus matérielle acception du mot, un bon vivant. Il ne dédaignait pas les plaisirs de Bacchus, et le culte fréquent qu'il rendait au dieu de la treille allait parfois jusqu'au fanatisme. Lorsqu'il était arrivé à ce degré d'enthousiasme, que les dévots nomment dans l'oraison l'oubli de soi-même, il se livrait à des excentricités de geste et de langage qui scandalisaient fort les aristocratiques habitudes de Mme Raymond.

Un soir qu'il y avait grande réunion à l'hôtel, M. Rabinel, qui sortait de dîner avec quelques amis, fit une entrée si triomphante dans le salon, que sa belle-mère, rouge de honte, se vit forcée de le rappeler à l'ordre.

C'était jeter de l'huile sur le feu. Le gros financier bondit comme un taureau sous l'aiguillon; il envoya promener la vertueuse dame, et lui signifia, devant les spectateurs stupéfaits, qu'elle eût à le priver désormais de sa présence.

Après un pareil éclat, il était impossible que Mme Raymond s'obstinât à rester chez M. Rabinel; mais où aller? que faire? que devenir? Ses dernières ressources avaient été épuisées par le mariage de sa fille.

— Qu'à cela ne tienne, lui dit son gendre, lorsqu'elle vint le lendemain lui annoncer son départ. Combien faut-il pour qu'une femme seule puisse vivre, non pas dans le monde, mais dans une honnête solitude, où elle puisse se livrer librement à la pratique des vertus chrétiennes, et faire son salut tout à son aise? Douze cents francs par an me semblent suffisants. Avec un peu d'économie, il serait même possible de faire quelques bonnes œuvres. Du reste, suffisant ou non, ce chiffre me convient, à moi; c'est à prendre ou à laisser. En épousant la fille, je n'ai certes pas eu la prétention d'épouser la mère par-dessus le marché.

Il fallut bien en passer par là. La mère de Maria quitta l'hôtel avec la rage dans le cœur.

Elle loua, à l'extrémité d'un des faubourgs de la ville, une petite maison bien modeste, bien isolée, et s'y enferma avec une vieille cuisinière.

Pour qui a compris le caractère violent et l'orgueil intraitable de Mme Raymond, il est facile de deviner quelles funestes conséquences pouvait avoir le coup terrible qui venait de la frapper.

Au bout d'un mois à peine, elle tomba dangereusement malade. Je fus appelé près d'elle. Sa fille fit de vaines tentatives pour la voir; Mme Raymond lui fit défendre sa porte avec une obstination qui tenait du délire. Quelques personnes essayèrent de la calmer; son confesseur s'en mêla lui-même; elle fut inexorable; le seul nom de Maria la mettait en fureur. Une seule fois cependant elle consentit à la recevoir, mais ce fut pour l'accabler d'invectives et d'outrages. Enfin, la mort eut sans doute pitié d'elle; elle expira, après trois jours d'une agonie furieuse et désespérée; elle expira en blasphémant!

Maria, avertie que Mme Raymond venait de mourir, accourut en toute hâte; elle vint s'agenouiller pieusement près du cadavre; elle oublia tout ce que cette femme lui avait fait souffrir, pour se souvenir seulement qu'elle lui devait la vie, — quelle vie, ô mon Dieu! — et elle

Quoi qu'il en soit, l'envoi de M. Hood à Buénos-Ayres avait étonné beaucoup de monde; pourquoi, en effet, ce nouvel envoyé, lorsque la France et l'Angleterre avaient dans ces parages M. le baron Deffaudis et M. Ouseley, qui avaient noblement défendu dans ces contrées l'honneur de leurs pays? De là l'interpellation. M. Guizot répondit que la mission de M. Hood était une mission purement officieuse de la part du gouvernement anglais, qu'il en avait eu connaissance, et que cette nouvelle démarche de lord Aberdeen auprès de Rosas, ne pouvait avoir aucun inconvénient.

M. Guizot n'ajouta pas que les lettres de créance de M. Hood auprès de Rosas, l'autorisaient à traiter aussi au nom de la France, c'est-à-dire, en définitive, à annuler les pouvoirs de M. Deffaudis et de M. Ouseley.

Cette *légère* omission n'eût certainement pas été ébruitée, si l'amour-propre de Rosas, qu'on se plaît à exciter comme à plaisir, n'avait pas poussé le dictateur de Buénos-Ayres à publier les lettres de créance de M. Hood.

Or, voici un extrait de la dépêche de lord Aberdeen, adressée à M. Arana, ministre de Rosas, dont M. Hood était porteur :

« .... M. Hood est chargé de transmettre confidentiellement à » V. E. certaines propositions de la part du gouvernement anglais et » de celle du gouvernement français, basées en grande partie sur celles » que le gouvernement buénos-ayrien avait communiquées à ces deux » puissances, le 26 octobre 1845 (1). »

Plus bas, M. Aberdeen ajoute :

« .... M. Hood est chargé également de pareilles propositions » de la part du gouvernement français, et il les présentera à V. E. »

Enfin, M. Aberdeen répète :

« .... Qu'il se flatte de croire que le gouvernement de la confédé» ration argentine reconnaîtra dans cette démarche des deux gouver» nements anglais et français, la preuve la plus convaincante de son » bon désir, etc. »

Cette dépêche prouve donc que les intérêts de la France ont été confiés à un plénipotentiaire anglais; cet acte de confiance, dans une affaire aussi grave, nous paraît peu politique.

M. Hood est arrivé à Buénos-Ayres le 3 juillet. Rosas a reçu ce chargé d'affaires avec grand apparat. Le rusé *gaucho* n'a pas manqué d'exploiter en sa faveur l'arrivée de M. Hood; il a fait dire partout que la France et l'Angleterre lui demandaient la paix. Onze jours après l'arrivée de M. Hood, on ne connaissait pas encore à Buénos-Ayres les propositions qu'il avait dû faire à Rosas. Les dernières nouvelles de Buénos-Ayres, arrivées aujourd'hui à Paris, ne vont qu'au 14 juillet.

L'arrivée de M. Hood a causé un grand émoi à Montévidéo. Cette » se donner un gouvernement, en se soumettant aux lois constitu» tionnelles. »

Espérons donc que justice sera faite, et que nos compatriotes résidant à Montévidéo recevront enfin la récompense de leurs longs efforts pour avoir aidé à défendre la liberté de leur patrie adoptive.

(1) Rosas avait adressé à cette époque des propositions aux gouvernements de France et d'Angleterre, qui n'ont pas été connues du public, pour régler les différends qui existent entre lui et Montévidéo.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — Une ordonnance royale du 23 septembre, insérée au *Moniteur* de ce jour, a nommé procureur-général près la cour royale de la Guadeloupe M. Baille-Mouillard, avocat-général à la cour royale de Riom, en remplacement de M. Bernard, décédé.

— Le *Journal de Cherbourg* annonce qu'un large banc d'huîtres se forme en ce moment à l'entrée de la rade de cette ville.

— Une ordonnance du roi proroge au 2 octobre 1847 le délai fixé par l'article 5 de l'ordonnance du 2 octobre 1844, relative au poids des voitures de roulage.

— Nous lisons dans un journal de Londres, le *Sun* : « Le comte de Montémolin réside actuellement à l'hôtel de Brunswick, Hanover-Square, et il mène une vie très retirée, quoiqu'on le suppose en train de concerter des mesures pour mettre à effet la déclaration contenue dans son adresse au peuple espagnol. »

— Des lettres, envoyées de la Péninsule à Bayonne, en date du 19, disent que déjà des bandes de guérillas se sont formées dans l'Aragon et de la Biscaye, et qu'elles sont prêtes à attaquer les princes français, si elles les rencontrent. Une grande effervescence règne à Barcelone. On s'attend, d'un jour à l'autre, à un mouvement dans la ville, et l'on y a entendu, pendant la nuit, des cris de: Vive don Enrique! A bas Montpensier! Le parti exalté tient, dit-on, à se soulever sans retard, pour ne pas laisser à Narvaez le temps de rappeler sous les drapeaux les deux tiers de l'armée qu'il a licenciée. (*Courrier français*.)

VOLS A LA BOURSE. — Le nommé Gardon est prévenu d'abus de confiance, de coups et blessures et de courtage clandestin : ses victimes ont été nombreuses. L'une d'elles, le sieur Ormancey, domestique de M. le comte de Perthuis, avait confié à Gardon quelques fonds au prévenu pour acheter des actions du Nord ; Gardon lui dit avoir réalisé 1 800 fr. de bénéfice. Encouragé par cette assurance, le malheureux domestique abandonna à l'effronté spéculateur la totalité de ses économies; il lui confia même les épargnes de ses enfants, et ne reçut en retour qu'un bordereau signé du prévenu, c'est-à-dire qu'il perdit toute sa petite fortune. Lorsqu'il se vit dupé, Ormancey alla trouver le prévenu, qui l'accabla de coups de pied et de coups de poing. Parmi les autres victimes de l'agiotage nous remarquons de malheureux cochers de cabriolet; l'un d'eux alla vendre jusqu'à son cheval pour acheter du *Strasbourg*. Le prévenu a présenté lui-même sa défense devant le tribunal correctionnel de la Seine, où il a comparu aujourd'hui, et l'a terminée par ces paroles : « Vous ne flétrirez pas, Messieurs, un homme qui a perdu 7 à 800 000 fr. à la Bourse. »

Gardon a néanmoins été condamné à quatre mois de prison.

CHERTÉ DES SUBSISTANCES. — Hier matin, dit le *Courrier de la Sarthe* du 24, on a trouvé de nombreux placards à la main affichés sur les murs de notre ville ; voici les termes d'un de ces placards, qui nous nos contrées. »

Le déficit généralement constaté des récoltes alarme les populations et fait présager de grandes et prochaines misères.

LES DÉMOCRATES ANGLAIS. — On lit dans un journal de Londres du 22 septembre :

« Hier, la Société des Démocrates, organisée dans le but d'unir tous les peuples pour la garantie et l'extension de tous les droits de l'homme, a tenu sa première réunion solennelle annuelle dans la taverne de *White-Conduit-house*, pour célébrer l'anniversaire de la révolution de 1792. Le plus grand enthousiasme régnait dans l'assemblée. On y distinguait beaucoup d'Allemands, de Suisses, de Polonais, et surtout une foule de chartistes.

» Au dessert, M. Fontaine, le président, a proposé le toast suivant : 1° A la souveraineté du peuple (applaudissements) ! 2° un toast à la fraternité du peuple ! Puissent les principes de la révolution française obtenir un prompt et glorieux triomphe en France ! 3° aux démocrates de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ! Puissent-ils obtenir promptement la charte du peuple, et s'en servir comme d'un instrument pour la régénération du pays ! »

LES ANGLAIS A BORNÉO. — Par la dernière malle de l'Inde, on a été mis en possession de nouvelles de Bornéo jusqu'au 25 juillet. La flotte anglaise, sous les ordres du contre-amiral Cochrane, commandant la station des mers de la Chine, a cherché à renouer les négociations avec le sultan de cette grande île; mais ce prince, n'ayant pas voulu autoriser les bâtiments à pénétrer dans ses rivières, et persistant à traiter les Anglais avec le plus souverain mépris, l'escadre a commencé les opérations contre son territoire. Les bâtiments, remorqués par les steamers, sont venus s'embosser devant la côte, et, assaillis par le feu de plusieurs batteries, les ont bientôt éteintes. Leurs canots sont alors entrés dans la rivière, et ont forcé l'ennemi à évacuer la ville de Bruni. Le sultan, ainsi que ses soldats, se sont retirés dans l'intérieur, poursuivis par un détachement de troupes, qui n'a pu les atteindre, et s'est contenté d'incendier ou de ravager tout le pays sur son passage.

Ces détails ont été apportés à Singapore par le steamer *le Spitfield*; lors de son départ, l'escadre était mouillée à Laboan, et se préparait à continuer ses opérations sur la côte, contre tous les alliés du sultan.

CONCUSSION. — Une affaire extrêmement curieuse, dit le *Courrier de Saint-Etienne*, occupe en ce moment la cour d'assises de l'Ardèche. Après dix-sept ans d'exercice, le maire de Saint-Félicien, nommé François Clozel, a été poursuivi par la justice pour avoir, durant sa longue administration, et à l'aide de sa position de premier magistrat municipal, commis un grand nombre de faux et de concussions. Il escamotait la moitié des honoraires des employés de la commune, et frustrait de leurs salaires de malheureux artisans. En voici un exemple cité par l'acte d'accusation :

« Clozel, en sa qualité de maire, célébrait lui-même les mariages de la commune de Saint-Félicien. Quand les parties se présentaient devant lui, il les engageait vivement à acheter dans son magasin les objets dont elles pouvaient avoir besoin, et si elles refusaient, il élevait des difficultés, alléguait des empêchements et finissait par exiger une rétribution. Ces faits se sont manifestés si constamment pendant la longue administration de Clozel, que le public avait fini par croire que les mariages à la mairie coûtaient quelque chose et que le maire

---

pleura amèrement.

M. Rabinel, ravi au fond du cœur d'être débarrassé pour jamais de sa belle-mère, joua passablement la comédie d'usage; il fit prendre un deuil solennel à toute sa maison; il s'abstint de boire avec ses amis pendant une semaine entière; il fit venir de Paris un magnifique mausolée, et composa lui-même l'épitaphe de la défunte : « Tendre épouse, mère plus tendre encore, providence des pauvres, consolatrice des affligés, etc., etc.

VI.

En perdant sa mère, Maria n'avait fait que changer de maître. Si M. Rabinel était moins violent que Mme Raymond, à jeun il était grossier; ivre, il était ignoble; il y avait compensation. Malgré son épaisse vanité, il comprenait instinctivement combien sa jeune femme lui était supérieure. Avec un peu de cœur et d'intelligence, cela eût sans doute suffi pour lui faire respecter du moins celle qui portait son nom; mais comme toutes les natures basses et inférieures, il espérait faire disparaître cette supériorité en l'écrasant sous sa domination.

Une volonté énergique et digne, une intelligente fermeté eussent triomphé facilement de ces ridicules velléités de tyrannie; car si les sots abusent volontiers de leur pouvoir, ils deviennent aussi lâches qu'ils étaient insolents quand on sait les regarder en face. M. Rabinel était un sot de la plus sotte espèce, mais Maria était plus faible qu'un enfant, et elle ne savait opposer aux brutalités de son mari qu'une muette résignation, qui, loin de le calmer, ne faisait que l'irriter davantage.

Chaque soleil semblait faire naître en se levant et amener avec lui un nouvel orage. Il y eut des scènes violentes, des reproches, des injures, des menaces, auxquels la pauvre femme ne répondait que par des larmes; mais plus elle tremblait devant lui, plus M. Rabinel élevait la voix et commandait en maître.

Enfin, un jour qu'il était un peu plus ivre qu'à l'ordinaire, il osa lever la main sur elle avec un geste menaçant.

La malheureuse jeta un cri :

— Si vous n'avez pas pitié de moi, Monsieur, ayez du moins pitié de votre enfant!

— Mon enfant... que dites-vous?

— Je dis, Monsieur, que bientôt vous serez père; puisse votre enfant ne pas vous ressembler!

Ces paroles rendirent à M. Rabinel toute sa raison; il comprit combien sa conduite était odieuse et lâche ; il voulut se jeter aux genoux de sa femme, mais elle le repoussa avec indignation et courut s'enfermer dans son appartement.

— O Julien! Julien! dit-elle lorsqu'elle fut seule et en tirant de son sein le petit médaillon qui renfermait le portrait du jeune peintre; pourquoi m'as-tu abandonnée? pourquoi... pourquoi ne suis-je pas morte le jour où tu m'as dit un éternel adieu!

Puis elle ouvrit lentement le médaillon et regarda, comme si elle l'eût interrogée, l'image de son bien-aimé.

C'était une belle et noble tête! Son regard tendre et pénétrant semblait fixé sur celui de la pauvre femme éplorée. Ses lèvres lui souriaient doucement et semblaient lui dire :

— Courage! Marie, courage! les jours d'épreuve passeront, les méchants passent eux-mêmes, l'iniquité n'a qu'un temps, Dieu seul ne passe point, et il nous attend!

Telles furent du moins les paroles que Maria crut entendre dans son cœur ; la vie sembla renaître, comme par miracle, sur son pâle visage, elle porta religieusement le portrait à ses lèvres, et s'agenouillant devant lui avec un saint respect et une pieuse reconnaissance :

— Merci! dit-elle, ange consolateur, merci! tu as vu que la pauvre femme n'avait plus la force de porter le fardeau qui l'accable, tu es venu, tu as parlé, et ta douce parole lui a rendu la force et le courage d'accomplir jusqu'au bout la tâche qu'elle s'est imposée.

Honteux de sa brutalité, ravi en même temps de sa future paternité, enchanté de l'indulgence avec laquelle sa femme voulut bien lui pardonner, M. Rabinel eut l'extrême délicatesse de laisser Maria achever en repos le temps de sa grossesse.

Le délai fixé par la nature allait bientôt expirer, le huitième mois venait de s'accomplir, quand un événement, qui devait avoir pour la jeune femme les plus funestes conséquences, vint aggraver les difficultés de sa position.

Maria fit une chute violente, en descendant rapidement un escalier; elle était seule, elle ne voulut point appeler à son secours, elle se releva en proie aux plus vives douleurs, et regagna en chancelant et à demi morte son appartement.

Le lendemain, les souffrances furent telles qu'il lui fut impossible de les dissimuler; les domestiques avertirent M. Rabinel, les médecins furent appelés, on interrogea Maria; par une sorte de honte et une singulière obstination, assez difficiles à expliquer, mais que l'on remarque souvent chez les malades, elle refusa d'abord de répondre; on insista, et ce ne fut qu'après une longue hésitation qu'elle se décida à avouer la chute qu'elle avait faite.

Enfin, les douleurs de l'enfantement se déclarèrent au bout de quelques jours ; elle était mère après huit mois seulement de mariage.

Il est facile pour quiconque a vécu dans une petite ville de province de deviner quels bienveillants commentaires, quelles indulgentes conjectures, quelles charitables médisances accueillirent la paternité prématurée de M. Rabinel. Le mariage de Maria avait éveillé autour d'elle trop de secrètes jalousies, trop de vanités avaient été humiliées par la fortune et le luxe du riche financier, pour qu'on négligeât une si bonne occasion de s'en venger.

Les amours de Julien Morel et de la jeune femme, quelque cachées, quelqu'innocentes qu'elles eussent été, n'avaient échappé ni aux regards curieux ni aux langues envenimées des amies intimes de Mme Raymond. On s'expliqua le départ précipité du jeune peintre, les époques furent rapprochées, comparées et commentées. Plus de doute, le fait était évident, les dates parlaient d'elles-mêmes!

Les dévotes se signèrent avec une vertueuse indignation, les honnêtes femmes racontèrent tout bas et en rougissant la chose à leurs voisines; les autres femmes, dans l'espoir de faire oublier leurs propres fautes, crièrent un peu plus haut; les hommes mariés firent mille plaisanteries sur le malheur de ce *pauvre Rabinel*, et les jeunes gens déclarèrent que c'était une juste punition du ciel, qui vengeait sur le gros financier la jeunesse, la beauté et l'amour, outragés par un pareil mariage.

Au milieu de tout ce bruit, une vague rumeur des calomnies dont sa femme était victime, parvint jusqu'à M. Rabinel.

Soit vanité personnelle, soit respect instinctif pour le noble caractère de Maria, il rejeta d'abord loin de lui tout soupçon injurieux, et il s'efforça, comme pour donner un démenti aux calomniateurs, de témoigner à sa jeune femme une déférence inaccoutumée. Mais malgré cette apparente sécurité, le coup avait frappé trop juste, l'ex-banquier était trop bouffi de sot orgueil pour ne pas avoir reçu une de ces blessures qui, loin de se cicatriser, ne font que s'envenimer avec le temps.

Un jaloux pressentiment, d'abord incertain et pour ainsi dire insaisissable, se glissa lentement dans son esprit, germa, se développa, grandit peu à peu, et passa à l'état de soupçon ; puis le soupçon devint doute, et le doute ne tarda pas à se changer en certitude.

M. Rabinel se souvint des bruits qui avaient circulé, des avis mystérieux qu'il avait reçus avant son mariage sur une passion secrète de Mlle Raymond pour un des jeunes gens que sa mère recevait dans son salon ; il se rappela la pâleur, la tristesse, la réserve glacée, la morne résignation de Maria dès les premiers jours de son mariage. Il se demanda quelle avait été la cause réelle des scènes violentes qui suivirent, de la secrète aversion qu'elle ne pouvait dissimuler, sinon le souvenir d'un autre amour, les regrets du passé, les remords peut-être d'une faute, dont elle portait dans son sein les criminelles conséquences. Lui aussi, il rapprocha, il compara les dates, les époques, et il se dit que Mme Raymond, après une singulière hésitation, s'était tout-à-coup montrée bien empressée de conclure le mariage ; et puis, n'était-ce pas pour ainsi dire par hasard que le secret de sa paternité lui avait été révélé? Pourquoi Maria n'avait-elle pas avoué tout de suite sa prétendue chute? Cette chute n'était-elle pas plutôt un grossier mensonge pour justifier ce qu'il allait devenir impossible à dissimuler?

Plus de doute! son déshonneur n'était que trop certain...

— Mais une preuve, une preuve bien évidente, bien matérielle, que je puisse lui jeter à la face! s'écria M. Rabinel, transporté de fureur, écumant de rage et de jalousie. Oh! ma fortune à qui me fournira cette preuve!... Ah! vous riez, vous autres; c'est drôle, n'est-ce pas, un mari trompé, dupé, déshonoré?... Mordieu! vous ne rirez pas longtemps; car cette preuve maudite, je l'aurai, et alors... alors, la misérable, je l'écraserai sous mon talon... Mais lui, l'autre, le complice, il faudra bien aussi que je le connaisse. Quel est son nom? où est-il? Oh! malheur à lui! Fût-il au bout du monde, je saurai bien l'y aller chercher.

Et cependant, M. Rabinel n'aimait pas sa femme! La fantaisie toute physique, que Maria lui avait inspirée d'abord, s'était évanouie depuis

père l'a porté, je n'en ai jamais connu d'autre.

Brutus-Scævola Mort-à-Louis-Seize, n'ayant pu suffisamment justifier de ses moyens d'existence, a été conduit à la préfecture de police sous prévention de vagabondage et d'outrage à des agents. (*Droit.*)

La *Démocratie pacifique* a publié cette semaine : La faim. — Affaires d'Espagne (5 articles). — A quoi tient la paix de l'Europe. — Revirement dans la politique générale. — Fin de la session des conseils généraux. — La diète suisse. — Les élections en Portugal (2 articles). — Réformes en Turquie. — Situation de la Grèce. — Les duchés danois. — Les idées socialistes en Angleterre. — Abd-el-Kader et Abd-er-Rhaman. — Institution des dames diaconesses. — Société agricole de famille. — Misère en Flandre et en Irlande. — Le communisme et la landwehr. — La question des salaires (Lettre de la *Voix de la Vérité*.) — La féodalité industrielle à l'œuvre. — M. V. Hennequin au *Mémorial de Rouen*. — Détresse en Flandre. — Banquets réformistes. — La *Réforme* et le *Journal des Débats*. — Nouvelles de l'Algérie, de Montévidéo, etc. — Faits divers. — Revue scientifique (2 articles). — Les ruines de Ninive. — Mémoire sur l'action des agents imperceptibles sur les corps vivants. — M. Ch. Derosne. — Feuilleton : *Le Griotte*, voyage en Sénégambie.

VARIETES.

Un 14e candidat au fauteuil d'académicien.

Le fauteuil vacant à l'Académie par la mort de M. de Jouy va, dit-on, être vivement disputé. On ne comptait hier encore que treize candidats : MM. Barthélemy, Bignan, Vatout, Em. Deschamps, H. de Balzac, A. de Musset, Rolle, Ponsard, Victor Leclerc, L. Halévy, Empis, l'éternel Casimir Bonjour, et même le duc de Noailles. M. Fulchiron a craint que ce nombre 13 ne fût cause de quelque malheur, et il s'est bravement dévoué. Il avait songé d'abord à faire imprimer les discours qu'il a prononcés à la chambre des pairs, mais il a pensé que l'Académie les pourrait trouver trop littéraires, comparés à ceux qui ont valu un fauteuil à M. Pasquier. Il a donc pris le parti de s'exprimer en des vers, qu'il a fait imprimer, à ce que l'on assure, et jeter à la poste, à l'adresse des 39 dormeurs de l'Institut. Comme il est possible que ces petites feuilles, affranchies à la poste, s'égarent en route (nous avons payé pour le craindre), nous croyons devoir reproduire quelques fragments d'un épithalame composé par l'illustre canut en chef, pair de France. Nos lecteurs remarqueront peut-être que quelques-uns de ces vers n'ont pas tous les pieds exigés par la prosodie, mais nous leur ferons observer que d'autres ont en plus ce que ceux-là ont en moins, et que par conséquent l'équilibre finit par s'établir entre les diverses parties :

Ab ! célébrons, dans ce beau jour,
De Marianne l'heureuse fête ;
Que l'hyménée, le tendre amour,
De fleurs parent bien leur conquête !
François Julien, par son ardeur,

Un orage grondait à l'horizon lointain,
Lorsqu'une goutte d'eau s'échappant de la nue,
Tombe au sein de la mer et pleure son destin :
« Me voilà dans les flots, inutile, inconnue,
Ainsi qu'un grain de sable au milieu des déserts.
Quand sur l'aile du vent je roulais dans les airs,
Un plus bel avenir s'offrait à ma pensée ;
J'espérais sur la terre avoir pour oreiller
L'aile du papillon ou la fleur nuancée,
Ou sur le gazon vert, et m'asseoir et briller... »
Elle parlait encore : une huître, à son passage,
S'entr'ouvre, la reçoit, se referme soudain.
Celle qui supportait la vie avec dédain,
Durcit, se cristallise au fond du coquillage,
Devient perle bientôt, et la main du plongeur
La délivre de l'onde et de sa prison noire,
Et depuis on l'a vue, éclatante de gloire,
Sur la couronne d'or d'un puissant empereur.

O toi, vierge sans nom, fille du prolétaire,
Qui retrempes ton âme au creuset du malheur,
Un travail incessant fut ton lot sur la terre ;
Prends courage ! ici-bas, chacun aura son tour :
Dans les flots de ce monde, où tu vis solitaire,
Comme la goutte d'eau tu seras perle un jour.

» J'ignore quel est votre sentiment sur ces vers ; mais quant à moi, j'avoue que je les trouvai fort beaux, qu'ils m'émurent profondément, et que je me sentis tout aussitôt pris d'un vif désir d'aller presser les deux mains de ce poète inconnu... En attendant, je m'informai de lui à mon voisin, et j'appris que c'était à peu près un ouvrier, bien pauvre, bien modeste, qui employait ses minces ressources à faire imprimer des vers délicieux, puis s'en allait, lui-même, à domicile, les vendre à quelques amis moins pauvres que lui, à quelques rares lecteurs de belle poésie... On m'apprit encore que l'Académie française avait décerné un prix à ce talent si vrai, si naturel, et cela me surprit beaucoup de la part de l'Académie... Ce soir-là, notre poète s'était, à tout évènement, muni de deux exemplaires de ses œuvres ; j'ai donné l'un à une jeune femme qui ne se lasse pas de le relire ; l'autre est là, devant moi, tout grand ouvert, qui m'embarrasse beaucoup dans l'impossibilité où je me trouve de le réimprimer ici tout entier. C'est que vraiment on ne sait quel joyaux choisir dans ce riche écrin où tout brille du même éclat. Tenez, faites mieux : dispensez-moi de citations tronquées et demandez à M. Vanackere ou à M. Emile Durieux les *Fables de Pierre Lachambeaudie* ; vous ferez à la fois une charmante lecture et quelque chose comme une bonne action. »

PETITE CORRESPONDANCE.

M. M. à Bordeaux. — Réponse à 2 ou 3 jours.
M. J. B. à Milhau. — En lisant le premier-Paris, n'oubliez pas que nous reconnaissons le huitième d'exception même pour les cétacés.
M. A... à Rodez. — Merci du bon souvenir transmis par M. G., de Toulouse.
M. X. Y. à Rodez. — Malade ou paresseux ?
Aux journaux le *Courrier de Loir-et-Cher* et l'*Authie*. — Merci !
M. C. à Selongey. — On vous retrouve toujours au premier rang. — Merci des notes transmises. Nous aviserons. — Nous n'avons rien reçu pour MM. D. et P. — Rien non plus de M. M., chez qui nous ferons passer.
M. P. à Verdun. — Nous inscrivons l'augmentation de la R. — Merci.
M. T. à Orléans. — Reçu les 168. — Remerciement pour vos bons offices.

Bourse du 26 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 75	82 80	82 60	82 60
— — fin courant	82 90	82 90	82 40	82 40
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 90	118 »	117 95	118 »
— — fin courant	118 »	118 05	117 40	117 40

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»» »	Banq. de Fr. dr cours	3190 »
4 0/0 J.	»» »	O. V. de Par.	1392 50
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp......	»» »
— fin Ct	» »	— Gouin....	1210 »
B. du Trés.	» »/»	— Gann.....	1200 »

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0.....	d. 50	»» »»	——	83 65	83 20
5 p. 0/0.....	d. 50	»» »»	——	119 »	118 50

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	» »/»	» »/»	15 »/»	17 1/2
5 p. 0/0.....	» »/»	» »/»	35 »/»	» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM............ Der C. 102 1/2
Récép. Rotsch.	101 25	BELG. 2 1/2..... 56 1/4
ESP. Dette act.	» »/»	— 4 1/2...... 101 1/4
— — pass.	6 1/4	— de 1840.... 102 1/2
— 3 p. 0/0.	37 1/2	— de 1842.... » »/»
Dette intérieure	» »/»	— Banque.... » »
PORTUG. 5 0/0 1837	» »/»	— de Em. 1841. » »
HOLL. 2 1/2	» »/»	PIÉMONT........ » »
HAITI....	» »/»	AUTRICHE ...... » »
Union linière...	» »	— Fourneaux de l'Aveyron... »

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	»
Act. d J. »	»
Ch. S. G. »	»
V. r. dr.	623 »
— Ob. anc.	»
— — nouv.	»
V. r. gauc.	285 »
Paris à Se.	»
— à Orléans	1275 »
— à Rouen.	972 50
R.-Havre.	725 »
Avignon..	»
Str. à Bâle.	235 »
Paris-Str..	502 50
Tours-Nant	»
Orl.-Vierz.	635 »
C. du Nord	725 »
Famp-Haz.	»
Diep.-Féc.	»
Boul. à Am.	»
Orl.-Bord.	565 »
Mont. à Tr.	370 »
Paris-Lyon	525 »
Bord-Teste	135 »
Zinc V. M.	6025 »
Lin Maber	»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 86-»» ; courant du mois et trois derniers mois, 88-»» ; 4 premiers 1847, 90-50 à 91.

Lille. — Colza, 79,50 à »» ; œillette rousse, »» ; lin, »» ; cameline, »». — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, et courant du mois 141 à 112, octobre, »»» à 131 ; novembre et décembre, 131 ; 8 premiers 1847, »»» à 127 ; mois du milieu »»» à »»».

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 108 fr. le 100 kil. ; ordres de livraison, 108 fr.

DIMINUTION DE PRIX.

ŒUVRES DE FOURIER. Six volumes in-8° compactes ; prix 28 fr.

Chaque ouvrage se vend séparément, savoir :
Le NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL, 1 vol., au lieu de 6 fr., 5 fr.
La THÉORIE DES QUATRE MOUVEMENTS, 1 vol., au lieu de 7 fr. 50, 6 f.
La THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE, 2e édition augmentée du sommaire, d'un chapitre de Fourier sur le libre arbitre, du plan du traité de l'attraction passionnelle, et de 4 vignettes. (Voir ci-après.) 4 forts vol. Au lieu de 21 fr., 18 fr.

50 CENTIMES LA LIVRAISON. SOUSCRIPTION A LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER. — Une livraison de 48 à 72 pages d'impression par semaine. L'ouvrage entier formera 40 livraisons : les souscripteurs recevront en outre : 1° le dessin de la *Tombe de Fourier* ; 2° la vue du *Phalanstère* ; 3° la *Rédemption terrestre*, dessin de M. Papety ; 4° le *Portrait de Fourier*, gravé sur bois, d'après le dessin de M. Gigoux. — Les personnes qui paieront 10 livraisons d'avance les recevront à domicile, au fur et à mesure de leur publication. — Les souscripteurs à 12 exemplaires en recevront un TREIZIÈME *gratis*. — La 5e livraison est en vente aujourd'hui.

---

longtemps. La vanité blessée, la crainte du ridicule, le dépit de s'être laissé tromper, étaient seuls la cause, non avouée, mais réelle, de cette conjugale et sainte colère.

Malgré la violence naturelle de son caractère, M. Rabinel eut assez de présence d'esprit pour dissimuler et attendre que le temps et l'occasion vinssent lui apporter la preuve nécessaire, pour confondre les odieux mensonges de Maria, et lui prouver son infâme trahison.

Retirée dans son appartement, tout entière aux pieux devoirs de la maternité, complètement absorbée par son enfant, trop peu soucieuse des sentiments qu'elle pouvait inspirer à son mari pour s'en inquiéter, la jeune mère ne savait rien de ce qui se passait autour d'elle. Heureuse d'être mère, penchée vers le berceau de son fils, épiant son premier sourire, comme le prisonnier attend un rayon de lumière, elle se disait avec ravissement qu'elle ne serait plus seule désormais, que l'amour de son fils lui ferait peut-être un jour oublier un autre amour, et elle se consolait presque du passé, en songeant à l'avenir et en regardant son enfant.

VII.

Plusieurs mois se passèrent. Comme tout finit en ce monde, faute d'aliment, la calomnie commençait à s'apaiser, et la colère de M. Rabinel, usée pour ainsi dire à force de tourner sur elle-même et dans le même cercle, se calmait insensiblement, lorsqu'un fait étrange et presque invraisemblable, quoique l'expérience vienne chaque jour le justifier, rendit tout-à-coup à la calomnie toute sa malignité et à M. Rabinel toute sa fureur.

Maria confiait quelquefois son enfant à une jeune fille qu'elle avait fait venir près d'elle, dont elle connaissait la mère, et qui lui semblait fort attachée. Lorsque le temps était favorable, quand un bon et réjouissant soleil souriait à travers les arbres, la jeune paysanne prenait l'enfant dans ses bras et s'en allait le long des promenades publiques, le berçant doucement s'il était endormi, ou lui chantant tout bas quelque vieux refrain de son village.

Pendant une de ces promenades, quelques personnes de la ville, mues par une secrète curiosité, s'approchèrent de Marguerite et lui demandèrent à voir le joli enfant qu'elle portait dans ses bras. La jeune bonne, fière de faire admirer la beauté du fils de M. Rabinel, souleva le voile qui couvrait son visage.

C'était la plus jolie petite tête blonde qui se puisse imaginer ! Blanc comme le lait, frais comme un bouton de rose, l'enfant avait deux petites lèvres vermeilles qui souriaient, et deux grands yeux noirs qui regardaient presque avec intelligence ; mais, étrange fatalité ! ses traits, quoique à peine formés, avaient déjà une singulière ressemblance avec ceux du jeune peintre que sa mère avait aimé. Hélas ! Maria avait tant de fois regardé pendant sa grossesse le portrait de Julien Morel ! — Je ne sais si la science a jamais trouvé la raison de ce phénomène, mais si quelqu'un doutait d'un pareil pouvoir de l'âme sur la matière, j'en appelle à toutes les femmes qui ont aimé.

On pense bien que cette ressemblance n'échappa pas aux personnes, qui, en demandant à voir l'enfant, n'avaient pas d'autre but que de s'en assurer.

Dès le soir même, la nouvelle de cette précieuse découverte parcourait la ville ; et ce fut à qui jetterait la première pierre à la pauvre Maria.

Le lendemain, M. Rabinel reçut une lettre anonyme ainsi conçue (*la lettre anonyme* est une de ces lâchetés, dont les petites villes se réservent généralement le monopole) :

« Un ami de M. Rabinel, jaloux de son honneur, et croyant remplir » des devoirs les plus sacrés de l'amitié, l'avertit que sa prétendue » paternité est en même temps et un odieux outrage fait à un galant » homme, et une insulte envers la morale publique. Si, après tant de » preuves convaincantes, M. Rabinel s'obstinait à douter encore, qu'il » regarde attentivement l'enfant qu'on dit être le sien, et qu'il se » souvienne d'un jeune peintre, reçu dans le temps chez Mme Raymond, et nommé Julien Morel (1). »

La fureur de M. Rabinel ne connut plus de bornes ; le sang lui monta au cœur et à la tête avec une telle affluence que, sans une abondante hémorrhagie qui se déclara, il fût mort étouffé à l'instant même.

Lorsqu'il fut revenu à lui-même, il fit appeler Marguerite, la jeune paysanne :

— Vous avez encore votre mère ? lui dit-il, en s'efforçant de paraître calme.

— Oui, Monsieur.

— Votre mère est pauvre, et vous, vous n'êtes pas riche, n'est-ce pas ?

— Oui, Monsieur.

— Eh bien ! voulez-vous faire votre fortune, une fortune qui de la dernière vous fera la première de votre village ?

— Monsieur...

— Répondez : oui ou non ?

— Dam ! ça ne serait pas de refus.

— Avez-vous confiance en ma parole ?

— Monsieur sait bien qu'une pauvre fille comme moi...

— Oui ou non ?

— Oui.

— Bien ! maintenant jurez-moi devant Dieu et sur cette croix que vous avez à votre cou, de ne pas révéler à votre maîtresse un mot de ce que je vais vous dire... moi, je jure à mon tour... tenez, regardez, lui dit-il, en désignant une centaine de pièces d'or éparpillées sur son bureau ; si je suis satisfait de vos réponses, tout cela est à vous.

— Je ne sais... je ne...

— Jurez, ou je vous chasse à l'instant même.

— Je le jure.

— Maintenant, répondez-moi, et malheur à vous si vous ne me dites pas la vérité !

Après mille questions, auxquelles Marguerite effrayée ne savait que répondre, M. Rabinel apprit enfin l'existence d'un médaillon, que sa femme ne quittait jamais, qu'elle cachait avec un soin extrême, et qu'elle regardait souvent à la dérobée, en pleurant et en prononçant tout bas des paroles que la jeune paysanne n'avait jamais pu entendre.

M. Rabinel ne douta pas que le médaillon ne renfermât le secret de Maria. Mais il fallait s'emparer du bijou accusateur à l'insu de la jeune femme ; comment faire ?

Le gros financier avait appris dans les affaires jusqu'à quel point la cupidité pouvait corrompre les hommes. Il connaissait à peu près le tarif des consciences ; il mit le prix à celle de Marguerite, et il obtint la promesse qu'elle déroberait le médaillon pendant le sommeil de sa maîtresse, et qu'elle le lui apporterait sur-le-champ.

Dès le lendemain matin, le portrait de Julien était en son pouvoir. M. Rabinel avait rencontré plusieurs fois dans le monde le jeune peintre ; il le reconnut aussitôt.

— Enfin ! dit-il en levant le bras avec un geste effrayant.

Il tenait sa vengeance !

VIII

Maria, en se réveillant, avait porté instinctivement la main à son cou. Inquiète de n'y point trouver le médaillon, elle s'était levée en toute hâte et se livrait aux plus actives recherches, lorsque M. Rabinel entra brusquement dans sa chambre.

— Sortez, Madame, dit-il à la jeune femme, en lui jetant un regard terrible.

— Mais, Monsieur...

— Sortez, vous dis-je, reprit-il plus haut encore. Ne rentrez ici que quand je vous le dirai.

Maria, effrayée, n'osa pas insister et sortit.

Lorsqu'il fut seul, M. Rabinel prit d'une main convulsive l'enfant qui dormait dans son berceau, et compara attentivement son visage avec le portrait du médaillon.

— Bien ! dit-il.

Et il rejeta l'enfant dans le berceau.

Il alla ouvrir la porte de la chambre :

— Revenez, Madame, dit-il à la jeune femme, qui, tremblante et stupéfaite, attendait avec anxiété l'explication d'une scène si étrange.

Alors M. Rabinel tira de sa poche la lettre anonyme qu'il avait reçue ; et la présentant à Marie, il lui dit :

— Lisez, Madame.

La pauvre femme lut et devint pâle comme si elle allait mourir.

— Eh bien, Madame ? fit l'ex-banquier, en se croisant lentement les bras sur la poitrine.

— Eh bien, Monsieur ? répondit Maria, d'une voix calme et résignée en lui remettant la lettre.

— Est-ce là toute votre réponse ?

— Je n'ai rien à répondre à de pareilles infamies.

— Ah ! vous niez !... Je devais m'y attendre. Nierez-vous aussi la honteuse liaison qui, avant votre mariage, a existé entre vous et un peintre nommé, je crois, Julien Morel ?

Maria releva la tête avec une énergique fierté :

(1) Quelques lecteurs se récrieront peut-être sur l'invraisemblance de cette lettre. — Comment concevoir, diront-ils, que sans être mû par un intérêt personnel, pour le plaisir seul de faire le mal, on s'avise d'une telle infamie ? — J'ai connu dans une petite ville de Normandie, un homme qui a passé sa vie à écrire de pareilles lettres. Cet homme n'a pas été au bagne, et est mort estimé de ses concitoyens !

∴ M. GRUB, TAILLEUR, rue du Faubourg-Montmartre, 42.

∴ CACHETS DE BUREAUX et de Fantaisie de la fabrique de M. Fromont, bijoutier, rue Grenier-Saint-Lazare, 35.

∴ ENTREPRISE DE CHARPENTE, Cuvillier, rue Châtillon, 8.

∴ LA POUDRE HYGIÉNIQUE ET DIGESTIVE de Borivent peut être considérée comme un des meilleurs agents connus pour prévenir, combattre et détruire les maladies des organes de la digestion et celles qui en dérivent. Son emploi simple et facile peut être continué indéfiniment sans produire d'effets nuisibles, ce qui doit la faire regarder comme un simple agent hygiénique plutôt que comme un médicament. Son effet, généralement très prompt, n'est pas dû à l'action forte et puissante qui caractérise le remède énergique, mais bien à ses propriétés toniques, sédatives, neutralisantes et résolutives qui agissent naturellement sur les causes secondaires des maladies et rétablissent sans perturbation l'équilibre des forces et le jeu des or-

ressources dont il disposait dans son établissement du faubourg Saint-Honoré. M. Fattet a conservé ce local pour ses ateliers; il y continuera ses leçons de prothèse dentaire pour les nombreux élèves qui suivent avec attention ses opérations difficiles, si habilement pratiquées. Mais pour recevoir les personnes qui l'honorent de leur clientèle, il a fait arranger, avec le goût le plus artistique, deux magnifiques salons et deux cabinets dans lesquels le public trouvera toutes les ressources hygiéniques pour l'entretien, la guérison, la conservation des dents aux personnes qu'un accident ou une maladie aurait privées de cet ornement du visage. Les ratéliers et les dents osanores, si ingénieusement fabriqués par lui, compenseront cette perte et rendront cette parure sans laquelle on est pour ainsi dire défiguré, et qui, dans un état prospère, tient lieu de presque toutes les autres beautés. La foule se presse déjà dans les salons du n° 363 de la rue Saint-Honoré.

« ..... Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé.

» Ceci n'est pas une exagération fantastique. — Voyez plutôt ce qui s'est passé à l'égard de cet excellent prince égyptien Ibrahim. — M... a fait annoncer dans tous les journaux qu'il lui avait mis trois fausses canines. Puis, voici que M. Jacowski, — autre chirurgien non moins dentiste, — déclare aujourd'hui, dans le *Constitutionnel*, qu'il est fort satisfait du cadeau que vient

PATE DE NAFE ... rales, se vend rue Richelieu, 26, à Paris.

Spectacles du 27 septembre.

8 »|» OPÉRA. — La Juive.
7 »|» FRANÇAIS. — Mme de Tencin, les Femmes savantes.
7 1|2 OPÉRA-COMIQUE. — Domino noir, Zémire et Azor.
6 1|2 VAUDEVILLE. — Ventadour, Chansons, les Femmes, la Polka.
7 1|2 GYMNASE. — La Chanoinesse, les Couleurs, Noémi, Malvina.
7 1|2 PALAIS-ROYAL. — Les Rois, la Poudre, Nouv. Clarisse Harlowe.
7 1|2 VARIÉTÉS. — Ma Femme, la Neige, les Bœufs, Mme Gibou.
7 »|» PORTE-ST-MARTIN. — Les Tableaux vivants, le Couvent.
6 1|2 GAITÉ. — Temple de Salomon.
6 3|4 AMBIGU. — Les Bohémiens, l'Ouvrier.
6 3|4 COMTE. — M. Vautour, Gall, Anglais touriste, Ma Branette, Gentil.
6 »|» FOLIES-DRAMATIQUES. — Juif, Moustache, Chaperon, Loup-Garou.
6 »|» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
6 1|2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
8 »|» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16

HALLE DE PARIS.
25 septembre.

Farines, les 100 kilog.
Choix, 60,50 à 63,50.
Blanc. 1re, 49,05 à 51,60. 2e, 47,50 à 48,40. 3e, 34,40 à 45,70. 4e, 00,00 à 33,75.
Blés. 2e, 00,00 à 00,00. 3e, 00,00 à 00,00. 4e, 00,00 à 00,0

BESTIAUX.
Poissy, le 24 septembre.

	Amené.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs....	2088	1903	1 46	1 04	0 90
Vaches...	142	136	1 08	0 91	0 80
Veaux....	791	791	1 40	1 20	1 00
Moutons..	8730	7793	1 28	1 12	0 94

HALLE DE PARIS.

HUILES.

Paris. — Colza disponible, de 86 à 87. — Lille, huile colza 79—50.

SUIFS, OLÉINES ET STÉARINES.

Paris. — Suifs de place, 66. Suifs étrangers, 66—50 à 67. Oléine 80 fr. Stéarine, 200.

VINS.

Paris. — Bordeaux ordinaire, la pièce, 60 à 70 fr.; d° vieux, 85 à 90. — Grand-Médoc, 300 à 600. — Petit Médoc, 125 à 150. — Anjou, 35 à 60. — Orléanais, 38 à 60. — Mâcon 100 à 150. — Cher 75. — Vouvray, 65 à 70. — Auvergne, 35 à 60. — Auxerre et Joigny, deux feuillettes, 70 à 75. — Chablis, 75 à 80.

Marchés de la semaine dans les provinces. - *Prix de l'hectolitre.*

Andelys (Eure). From. 26—12 à 27—73. Seigle 17—50 à 19—50. Orge 13—50 à 14. Avoine 8 à 9.

Arcis (Aube). From. 25 à 26—75. Seigle 16 à 16—75. Orge 12—50 à 13—25. Avoine 8 à 8—75.

Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). From. 26 à 28—67. Seigle 18 à 20. Avoine 9—67 à 11.

Beaumont (Seine-et-Oise). From. vieux 21 à 24—33; d° nouveau 27 à 28—33. Seigle 19—66 à 21. Orge 13—33. Avoine 8—66 à 10—33.

Gien (Loiret). From. 25 à 26—50. Seigle 18 à 22. Avoine 8—25 à 9—50. Froment pour semences 28 à 29. — Abbeville, from. 19—56 à 22—12.

Soissons (Aisne). From. 24—74 à 26—36. Seigle 18—85 à 19—79. Orge 14. Avoine 7—98 à 8—40.

Tonnerre (Yonne). From. 22 à 26—50. Seigle 16 à 16—50. Orge 9—50 à 12. Avoine 8—75 à 10—40.

Altkirch (Haut-Rhin). From. 32 à 34. Seigle 29 à 31. Avoine 7—50 à 8,60.

Arras (Pas-de-Calais). From. 22 à 27. Seigle 15 à 17—50. Escourgeon 12—50 à 13—25. Avoine 7—50 à 8—25. Roye, Somme. Froment 27 à 27—50. Avoine 8.

Bergues (Nord). From. 24—59 à 26—71. Seigle 17—28. Orge 12—91. Avoine 9—66. Fèves 17—66.

Blois (Loir-et-Cher). From. 21—87 à 26—11. Seigle 19—58. Orge 12—61. Sarrazin 11. Avoine 9—96.

Bernay (Eure). From. 26—93. Seigle 18—20. Orge 13—40. Avoine 11—50.

Brissac (Maine-et-Loire). From. 21—65. Seigle 14—50. Orge 11—50. Avoine 8—30.

Bar-le-Duc (Meuse). From. 20—25 à 26—25. Orge 12—50. Avoine 8—50.

Beaune (Côte-d'Or). From. 26 à 28—75. Maïs 16—25 à 18. Avoine 9 à 10.

Bourges (Cher). From. 20—80 à 23—85. Seigle 19—75. Marsèche 14—25. Avoine 8—75.

Carcassonne (Aude). From. 23—36. Seigle 15—94. Maïs 9—69. Avoine 6—03.

Condom (Gers). From. 23—89. Maïs 13. Avoine 9—50.

Dôle (Jura). From. 25 à 29. Seigle 23—25. Orge 15—75. Maïs 17—50. Fèves 22. Avoine 8—25.

Gacé (Orne). From. 24 à 26—50. Seigle 16—50 à 18. Orge 12—50 à 14. Avoine 8 à 11. Pommes de terre 6—50.

Gray (Haute-Saône). From. 24—54 à 27—03. Orge 11 à 15. Avoine 6—78 à 8—08. Fèves 26—85.

Marseille (Bouches-du-Rhône). From. disponible à l'entrepôt: Pologne 19—37 à 21—25; Odessa 17—65. Richelle 24—68 à 25—62. Disponible à la consommation: Richelle 26—87 à 27—50, Pologne 23—12 à 24—37.

Il est arrivé, du 16 au 18 septembre, d'Odessa, Gênes, Galatz et Constantinople, 43 737 hect. de blé, 2 730 de seigle, et 375 de maïs.

EN VENTE à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE LA SCIENCE SOCIALE DE FOURIER,

2e édition. PAR HENRI GORSSE, Prix : 1 fr.
1 vol. gr. in-18. Auteur de la DÉFENSE DU FOURIÉRISME. Par la poste, 1 fr. 20.

— Pourquoi nierais-je, Monsieur? Il y a autant d'honneur à avouer un noble sentiment, qu'il y en a peu à l'insulter par de grossières épithètes.

— En vérité, j'aime cette franchise, et puisque vous êtes en si beau chemin de faire votre confession, j'espère que vous voudrez bien la faire tout entière.... Ainsi, vous avouez les rapports criminels qui ont existé entre vous et cet homme, vous avouez que déjà sa maîtresse avant de m'épouser.....

— Je n'avoue pas cela, Monsieur! je dis seulement que, si alors mon choix eût été libre, au lieu du malheur...

— Bien! bien! je sais le reste, et je vous dispense de ces jérémiades.

— Mais, Monsieur, que voulez-vous donc? une pareille scène, si elle n'était pas ridicule.....

La colère de M. Rabinel, trop long-temps comprimée, fit une subite explosion :

— Silence! c'est à moi d'interroger ici, et c'est à vous de répondre..... ah! tu nies tout, misérable!... eh bien! nieras-tu aussi la ressemblance de ton enfant avec ce portrait? — s'écria-t-il, en lui jetant le médaillon au visage.

Que pouvait-elle répondre? la malheureuse se laissa tomber sur ses genoux, les mains jointes, le regard suppliant, des larmes dans les yeux, des sanglots dans la poitrine :

— Oh! je vous le jure, Monsieur, devant Dieu qui nous entend et qui nous juge, je suis innocente et votre enfant.....

— Silence encore une fois! point de serments, et écoutez-moi : vous avez souillé ma maison, vous avez déshonoré le nom que je vous ai donné, vous m'avez couvert d'un ridicule ineffaçable; savez-vous bien, Madame, que j'ai le droit de vous tuer, que la société m'en saurait gré, et que ce serait un exemple utile à plus d'une femme de votre espèce?... rassurez-vous, je ne vous tuerai pas; et si je me venge, ma vengeance sera certes bien loin d'égaler l'offense. Voici donc ce que j'ai résolu : je vous abandonne, vous et votre enfant; mais je ne veux pas que vous mourriez de faim et de misère, il faut que vous ayez le temps de pleurer et d'expier votre crime, s'il est possible. A partir de ce jour, je vous assure une petite pension, qui vous sera payée régulièrement chaque année, et cela à une seule condition : c'est que vous ne quitterez pas cette ville, où votre opprobre est connu, où la réprobation publique se chargera de votre punition. Si ces conditions ne vous conviennent pas, appelez-en, si vous l'osez, aux tribunaux, et nous verrons s'il se trouve un seul juge pour vous absoudre.

Après avoir prononcé ces solennelles paroles, M. Rabinel sortit sans daigner attendre la réponse de la pauvre femme, et sans s'apercevoir qu'elle était tombée évanouie sur le parquet.

Il vendit son hôtel, ses chevaux, son mobilier, congédia ses domestiques, et partit pour Paris peu de jours après.

Restée seule avec son enfant, Maria supporta avec un stoïque courage et une fière résignation le coup qui la frappait si cruellement, elle refusa la pension que M. Rabinel lui fit remettre par un tiers, elle vendit ses bijoux, ses parures, tout ce qui ne lui était pas indispensable, et alla se réfugier dans un petit appartement qu'elle loua dans un des plus misérables quartiers de la ville.

Soit curiosité, soit tout autre motif, quelques personnes de la société de sa mère vinrent lui offrir leurs services avec grand étalage de phrases doucereuses et de plaintives condoléances. Maria, qui savait la juste valeur de tous ces beaux sentiments, les reçut avec une froide dignité, et répondit de cet accent qui ne permet pas de réplique :

— Quoique indignement outragée et calomniée, personne, pendant ma prospérité, n'a eu pitié de moi; car on ne me pardonnait pas une fortune, achetée pourtant à quel prix. ô mon Dieu! Maintenant, pauvre, mais non humiliée; toujours calomniée, mais forte et fière de mon innocence, à mon tour, je ne veux de la pitié de personne; tout ce que je demande, c'est qu'on me laisse travailler pour mon enfant, qu'on cesse de s'occuper de moi, et que l'on m'oublie.

Elevée dans un monde trop occupé de frivoles et égoïstes vanités pour daigner jeter les yeux sur ce qui se passe dans les classes inférieures de la société, Maria croyait que, pour trouver du travail, il suffisait d'avoir du courage, de la bonne volonté et de l'intelligence; elle ignorait, hélas! à quelle triste existence, à quelles dures privations, à quelles horribles tortures elle venait de se condamner; elle ne savait pas que, dans nos sociétés civilisées, la femme n'a pas même le droit de vivre en travaillant.

Au bout d'une année, elle avait épuisé son petit capital: la misère, cette inexorable hôtesse, cette impitoyable créancière de l'humanité, frappait déjà à sa porte, il fallut bien se résigner à la laisser entrer.

Blessé, sans que l'on s'en fût d'abord aperçu, dans un des principaux organes de l'existence, lors de la fatale chute qui précéda sa naissance, son fils tomba dangereusement malade. La maladie devint bientôt désespérée, malgré les soins que la pauvre mère éplorée prodigua à son enfant.

Maria se vit réduite à vendre peu à peu tout ce qu'elle s'était réservé de son ancienne splendeur; bientôt il ne lui resta plus rien. Le modeste appartement qu'elle avait loué, était trop cher pour qu'elle le gardât plus longtemps. Un soir, par une nuit bien noire, elle fit un paquet de tout ce qu'elle possédait, elle prit son fils mourant dans ses bras, et elle alla cacher sa misère au fond d'une mansarde.

Oh! c'était un horrible spectacle de voir cette jeune femme, naguères si belle, si riche, si enviée, maintenant livide, décharnée, à peine vêtue de misérables haillons, allant elle-même puiser un peu d'eau à la rivière voisine, et revenant à la hâte s'enfermer dans un bouge infect, d'où le plus souvent elle n'osait sortir que la nuit!...

Vaincu par son émotion, le bon docteur se vit forcé d'interrompre son récit. Pour se donner le temps de se remettre, il gronda fort un joli lévrier, qui était venu sauter familièrement sur ses genoux, et il reprit :

— Que te dirais-je? il est des douleurs et des misères qu'il faut renoncer à peindre!

Le fils de Maria venait de mourir. Agenouillée près du berceau où son enfant avait rendu le dernier soupir, la pauvre mère se demandait, avec désespoir ce qui lui restait à faire ici-bas, lorsqu'une voisine vint lui apporter un papier timbré de la poste et à l'adresse de Mme Rabinel.

Maria reçut ce papier avec un de ces mornes sourires ... plus ... rer, et qui semblait dire : — Que m'importe! Mais au moment où elle allait le jeter loin d'elle sans même songer à l'ouvrir, quelle ne fut pas sa surprise de reconnaître sur l'adresse l'écriture de son mari, dont elle n'avait plus entendu parler.

Elle brisa le cachet et l'enveloppe; cette enveloppe renfermait un fragment de journal.

— Que signifie? se dit-elle, en le parcourant d'un rapide regard.

Au milieu d'une des colonnes, elle aperçut ce mot écrit à la main et en grosses lettres :

— Lisez!

Elle lut ce qui suit :

« Nous apprenons la mort d'un jeune peintre de talent et d'avenir, » M. Julien Morel, connu déjà par d'importants et remarquables tra» vaux. Après avoir courageusement exploré les parties les plus sau» vages de l'Amérique, il se disposait à revenir en France, et à doter » son pays des richesses, qu'il avait recueillies dans ses voyages; » mais la fièvre jaune, c'est-à-dire la mort, l'a frappé à l'instant même » de son départ. »

Si M. Rabinel avait voulu, en envoyant à sa femme cette fatale nouvelle, compléter sa vengeance conjugale, le but qu'il se proposait fut rempli au delà de ses désirs. Maria n'eut pas la force d'achever; un profond gémissement s'échappa de sa poitrine, ses lèvres murmurèrent le nom de Julien, et elle tomba inanimée.

Ses voisins entendirent le bruit de sa chute, ils accoururent, la relevèrent, et eurent toutes les peines du monde à la rappeler à la vie.

Une fièvre dévorante se déclara.

Malgré leur bon cœur et leur bon vouloir, ses voisins étaient des artisans trop pauvres eux-mêmes pour pouvoir lui donner les soins nécessaires. Ils parlèrent de s'adresser à la charité publique; c'était la dernière ressource qui restait à la malheureuse Maria.

— Moi, mendier la charité de ces gens-là! s'écria-t-elle dans son délire. Eux, me faire l'aumône après m'avoir déshonorée? jamais! jamais!...

Que faire? on ne pouvait la laisser mourir ainsi, seule, abandonnée, malade, sans soins, sans secours, au sein de la misère la plus affreuse. Le mot *hôpital* fut prononcé tout bas, mais point assez pour qu'elle ne l'entendît pas. Un triste sourire glissa comme une pâle lumière sur ses lèvres décolorées :

— Soit! dit-elle : ce mot ne me fait pas peur; j'ai avec moi un talisman qui peut changer en palais même un hôpital.

Et l'on entrevit, suspendu à son cou, un petit médaillon que sa main tremblante alla toucher furtivement.

... Tu sais maintenant, me dit le docteur, l'histoire du N° 4; il me reste à te raconter celle de sœur Marthe, qui, tu le devines sans peine, n'a pas toujours été une simple sœur hospitalière. Comme il pourrait bien, un jour, te prendre la fantaisie de redire au public mes indiscrètes confidences, tu me permettras de substituer un nom de convention à celui de notre religieuse, — un des plus beaux noms, ma foi! de la vieille noblesse française. — Nous lui conserverons seulement son titre de marquise. Or, je commence, allume ton cigare et écoute-moi.

(*La suite à quinzaine.*)

EUG. CAMUS.

TIMBRE ROYAL

Les personnes qui prendront à la fois douze Almanachs au Bureau de la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2, les recevront pour CINQ francs. **Celles qui nous adresseront de la province une demande FRANCO, accompagnée d'un bon de SIX francs sur la poste ou sur une maison de Paris, recevront aussi FRANCO une douzaine d'Almanachs. Celles qui nous enverront le prix de cent Almanachs, c'est-à-dire 50 fr., recevront 130 Almanachs.**

On trouve, à la même Librairie, des Almanachs pour 1845 et pour 1846, aux mêmes prix que ci-dessus. — La Librairie sociétaire adresse *franco* son Catalogue à toute personne qui en fait la demande.

AGRANDISSEMENT DE FORMAT.

AUGMENTATION DE MATIÈRES.

L'ESTAFETTE

Trois mois 15 fr
Six mois . . 29
Un an. . . . 58

JOURNAL DES JOURNAUX.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE donnée gratuitement aux Abonnés de L'ESTAFETTE.

A compter du premier octobre, **L'ESTAFETTE**, agrandissant encore son format, prendra le format GRAND IN-FOLIO de QUATRE PAGES dit FORMAT GEANT AMERICAIN.

L'ESTAFETTE reproduit le texte des principaux articles des feuilles périodiques, donne les NOUVELLES OFFICIELLES en même temps que le MONITEUR. Cette feuille réunit dans son cadre toutes les nouvelles éparses dans chacun des autres journaux, et les transmet, le même jour, à ses abonnés.—Les personnes qui désireraient recevoir le journal, comme essai, peuvent en demander l'envoi *gratis*, pendant cinq jours.

Indépendamment de son édition quotidienne, l'**ESTAFETTE** publie une seconde édition paraissant TROIS FOIS PAR SEMAINE.—30 fr. par an.—16 fr. pour six mois.

Les abonnés de l'**ESTAFETTE** reçoivent chaque jour **UNE LIVRAISON DE HUIT PAGES** imprimées et paginées dans le format in-octavo pouvant se détacher facilement et se collectionner brocher et relier chaque mois en volume de bibliothèque.

Les trois ou quatre cents livraisons qui seront ainsi distribuées par an aux abonnés en sus du journal, contiendront, à elles seules, la matière d'environ **CENT VOLUMES IN-OCTAVO**. Le feuilleton ordinaire continuera, comme par le passé, à donner chaque jour, de préférance, les romans, nouvelles et feuilletons de nos auteurs contemporains les plus estimés et les plus recherchés du public.

L'ESTAFETTE publiera successivement, dans sa **COLLECTION IN-OCTAVO**, les romans, nouvelles, mémoires, voyages, des auteurs français et étrangers les plus célèbres, tant anciens que modernes.

Cette **BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE** se composera principalement des ouvrages qu'un éclatant succès a consacrés et mis au rang des chefs-d'œuvre de la littérature.

L'ESTAFETTE a commencé le 22 septembre, dans le format in-8°, un roman de M. **ALEXANDRE DUMAS**, en 4 volumes, que tous les abonnés recevront gratuitement.

PRIME DÉLIVRÉE AUX ABONNÉS QUI SOUSCRIRONT AVANT LE QUINZE OCTOBRE.

Tout abonnement nouveau et tout renouvellement d'abonnement qui sera fait dans le courant de septembre et AVANT LE QUINZE OCTOBRE, *donnera droit à recevoir, aux prix et conditions ci-après fixés, les* **CINQUANTE-CINQ OUVRAGES** *suivans, savoir :*

1.—**DIANE DE CHIVRI**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
2.—**MARGUERITE**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
3.—**LA JEUNESSE D'ERIC MENWED**, roman danois.
4.—**LES MÉMOIRES DU DIABLE**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
5.—**LES CHEVALIERS DU FIRMAMENT**, par PAUL FÉVAL.
6.—**L'AINÉ DE LA FAMILLE**, par ALEXANDRE DE LAVERGNE.
7.—**LA DERNIÈRE HYMNE DE SANTEUIL**, par ALEX. DE LAVERGNE.
8.—**L'HONNEUR DU MARCHAND**, par MICHEL MASSON.
9.—**LE BANQUIER DE CIRE**, par PAUL FÉVAL.
10.—**GRANGENEUVE —LE PAPE ET LES VOLEURS**, par DE LATOUCHE.
11.—**LES DEUX CADAVRES**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
12.—**CLEMENT XIV ET CARLO BERTINAZZI**, par H. DE LATOUCHE.
13.—**THADEUS LE RESSUSCITE**, par MICHEL MASSON et AUG. LUCHET.
14.—**LA PEINE DU TALION**, par JULES LACROIX.
15.—**LE NOTAIRE DE CHANTILLY**, par LÉON GOZLAN.
16.—**FRANCE ET MARIE**, par H. DE LATOUCHE.
17.—**LE MACON**, par MICHEL RAYMOND [Michel Masson et R. Brucker).
18.—**LA REINE DES PRAIRIES**, par GRANIER DE CASSAGNAC.
19.—**LE MAGNETISEUR**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
20.—**AYMAR**, par H. DE LATOUCHE.
21.—**VIERGE ET MARTYRE**, par MICHEL MASSON.
22.—**TOUT CHEMIN MÈNE A ROME**, par A. ARNOULD et DE LAVERGNE.
23.—**CHRISTINE A FONTAINEBLEAU**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
24.—**LES QUATRE SOEURS**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
25.—**LE MÉDECIN DU PECQ**, par LÉON GOZLAN.
26.—**UNE COURONNE D'ÉPINES**, par MICHEL MASSON.
27.—**SOUS LES TILLEULS**, par ALPHONSE KARR.
28.—**LE PIRATE NOIR**, par CHARLES EXPILLY.
29.—**LE NEVEU D'UN LORD**, par JULES LACROIX.
30.—**BASILE**, par MICHEL MASSON.
31.—**LE VICOMTE DE BEZIERS**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
32.—**GENEVIÈVE**, par ALPHONSE KARR.
33.—**CALOMNIÉE**, par WILHEM TÉNINT.
34.—**ALBERTINE**, par MICHEL MASSON.
35.—**LE COMTE DE TOULOUSE**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
36.—**LES CONTES DE L'ATELIER**, par MICHEL MASSON.
37.—**LE CONSEILLER D'ÉTAT**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
38.—**CLOTILDE**, par ALPHONSE KARR.
39.—**LE DOCTEUR ROUGE**, par JEAN LAFITTE.
40.—**LE DOCTEUR GILBERT**, par JULES LACROIX.
41.—**UN COEUR DE JEUNE FILLE**, par MICHEL MASSON.
42.—**SATHANIEL**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
43.—**LÉO**, par H. DE LATOUCHE.
44.—**UNE HEURE TROP TARD**, par ALPHONSE KARR.
45.—**LES PREMIERES RIDES**, par JULES LACROIX.
46.—**LE CHATEAU DE WALSTEIN**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
47.—**ADRIENNE**, par H. DE LATOUCHE.
48.—**LA JEUNE REGENTE**, par MICHEL MASSON et FRÉD. THOMAS.
49.—**CLARISSE HARLOWE**, par RICHARDSON.
50.—**LES QUATRE ÉPOQUES**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
51.—**LE CHEMIN LE PLUS COURT**, par ALPHONSE KARR.
52.—**LE CHEVALIER DE SAINT-GEORGES**, par ROGER DE BEAUVOIR.
53.—**LE CORRICOLO**, par ALEXANDRE DUMAS.
54.—**WERTHER**, par GOETHE.
55.—**EULALIE PONTOIS**, par FRÉDÉRIC SOULIÉ.

PRIX DE LA SOUSCRIPTION

AUX CINQUANTE-CINQ OUVRAGES.

55 **FRANCS** avec un abonnement de TROIS MOIS à l'édition quotidienne, ou de SIX MOIS à la seconde édition.

69 **FRANCS** avec un abonnement de SIX MOIS à l'édition quotidienne, ou d'UN AN à la 2e édition.

98 **FRANCS** avec un abonnement d'UN AN à l'édition quotidienne, ou de DEUX ANS à la 2e édition.

Chacun de ces CINQUANTE-CINQ OUVRAGES, très bien imprimé dans le format in-8°, sur beau papier grand raisin satiné, contient au moins la matière de deux volumes. Quelques-uns même en contiennent un plus grand nombre: ainsi, dans les précédentes éditions, les *Mémoires du Diable*, par Frédéric Soulié, forment huit volumes de librairie; *Clarisse Harlowe* en forme quatorze. Ces 55 ouvrages, contenant la matière de plus de *cent-cinquante volumes in-octavo* ordinaires, représentent donc une valeur de plus de 750 francs, calculée au prix ordinaire de librairie.

Ces cinquante-cinq ouvrages forment la collection complète de tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour dans la *Bibliothèque universelle* de l'*Estafette*.

Ces CINQUANTE-CINQ OUVRAGES seront délivrés immédiatement aux souscripteurs au bureau du journal, où ils devront les prendre ou les faire prendre par leurs correspondans, en faisant inscrire leur abonnement D'ICI AU QUINZE OCTOBRE.

Ils seront expédiés par les messageries à MM. les abonnés de province qui le demanderont. (PORT A LEURS FRAIS.)

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, rue Coq-Héron, 3, ---- et en province chez tous les Directeurs des Postes et des Messageries.

OUVERTURE

LUNDI 5 OCTOBRE, DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX VILLES DE FRANCE

Rue Neuve-Vivienne, 51, et rue Richelieu, 104.

CHANGEMENT DE DOMICILE pour cause d'AGRANDISSEMENT. — Deux SALONS et deux CABINETS sont à la disposition du public. — RUE SAINT-HONORÉ, 363.

FATTET ET Ce, DOCTEUR-MÉDECIN-DENTISTE DE LA FACULTÉ DE PARIS, Professeur de PROTHESE-DENTAIRE, Inventeur des DENTS OSANORES;

Et seul possesseur d'un nouveau genre de Rateliers et Dents partiels, solidement fixés dans la bouche, sans le secours de crochets ni de ligatures qui détruisent toujours les bonnes Dents.

Pour la beauté, l'utilité et la durée, ces nouveaux Dentiers ne laissent plus rien a désirer.

Les OSANORES FATTET ont à Paris un succès constaté depuis douze années, et sont reconnues comme étant les seules dents artificielles qui ne puissent donner aucune mauvaise odeur à la bouche.—Elles viennent d'obtenir un grand suffrage des hommes de l'art et de la science, comme conservation des fractions de dents restant dans la bouche. — Mastication et prononciation garanties en quelques heures, quel que soit le nombre des dents artificielles. — La médisance n'a servi qu'à mieux constater leurs avantages sur les autres dents artificielles; elles ont aujourd'hui pour elles la consécration de la science, de la vogue et de l'expérience. Cours pour les jeunes gens qui se destinent à l'art du dentiste.—Reçoit de dix à quatre heures.—La manufacture des pièces artificielles en tous genres est, comme par le passé, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 69.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

PETIT COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

et

D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT.
Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,

dédiée

AUX MÈRES DE FAMILLE,

PAR V. CONSIDERANT,
ancien élève de l'Ecole polyt
Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

L'AGENCENCE IMMOBILIÈRE de M. GENTE, rue du Ponceau, 26, offre et demande des associés pour l'industrie, prêts d'argent, locations, ventes de propriétés, fonds de commerce, charges et brevets.

AVIS AUX VOYAGEURS.

Les bateaux à vapeur de la Loire continuent régulièrement leur service entre Tours et Nantes pour 12 FRANCS.

Deux départs tous les matins de Tours, à six heures et demie et à onze heures.

Messieurs les Voyageurs sont priés d'être en garde contre tous AVIS INTÉRESSÉS qui tendraient à leur faire croire que les bateaux ne marchent pas; la crue des eaux en Loire assure au contraire un service prompt et régulier. Correspondance des bateaux de Nantes à Bordeaux pour 12 FRANCS en 20 heures.

S'adresser, pour renseignements et prendre les places, à tous les bureaux d'omnibus des chemins de fer d'Orléans et de Tours, et à l'agent des bateaux de la Loire, M. A. CHATEAUNEUF jeune, agent des bateaux à vapeur pour SAINT-PÉTERSBOURG, HAMBOURG, ROTTERDAM, MORLAIX, etc., 6, boulevart Montmartre.

3 FRANCS PILULES [illegible]ACHIQUES **LA BOITE.**
Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, Etourdissements, la Bile et les Glaires.—Pharmacie Colbert, passage Colbert

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris.—On expédie contre remboursement. (Aff.)

PATUREL, rue Saint-Martin, 93, seule fabrique de

FOUETS ET CRAVACHES

En Caoutchouc. Stiks, fouets, cannes et cravaches oléophanes.

L'ENGRAIS PHENIX-GUANO DE PARIS
8 p. cent d'azote, 500 kil. par hectare à 13 fr. les 100 kil.
DE ST-ÉTIENNE, fabricant, 36, quai de la Gare d'Ivry, Paris (banlieue).

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.
33, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

LITERIE D'ARRAC.

Darrac, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a des décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

verrez qui je suis; vous verrez ce que je sais faire. »

Aujourd'hui, la bourgeoisie triomphe, la bourgeoisie est toute-puissante, et le monde attend encore.

Le triomphe de la bourgeoisie peut avoir sa valeur providentielle; mais, en face de ce fait accompli, on a droit de se demander si la Révolution française n'avait pas d'autre but que l'élévation et le triomphe de la bourgeoisie.

Il est évident que la Révolution française n'avait pas uniquement pour but de remplacer la noblesse par la bourgeoisie, la féodalité de l'épée par la féodalité du coffre-fort. La Révolution française voulait élever toutes les classes de la société, et surtout les classes pauvres et nombreuses. La Révolution française voulait reconstruire l'édifice social sur des bases plus naturelles et plus vraies, plus équitables et plus fraternelles.

Il est vrai que la Révolution française n'avait pas une conception bien nette du plan à suivre; qu'elle était guidée par une sorte d'instinct humanitaire plutôt que par une science fixe : mais sa volonté de transformation sociale n'était pas moins fortement arrêtée. Constituer une société qui donnerait à tous les hommes la liberté et le bonheur, c'était là le grand but révolutionnaire. Cette pensée se révèle par la *déclaration des droits de l'homme*, et par tous les discours des plus célèbres orateurs du temps. C'était pour qu'on lui laissât réaliser cette pensée, que la Révolution se défendait si énergiquement au dedans et au dehors.

Certes, ces grandes traditions révolutionnaires ne sont pas perdues en France : mais la bourgeoisie triomphante paraît les oublier. Au lieu de chercher la science qui lui permettrait de réaliser pacifiquement, progressivement, et dans son intérêt même, les légitimes espérances de la Révolution française, la bourgeoisie s'endort sur l'oreiller du pouvoir. De nombreux avertissements lui ont déjà été donnés; de temps à autre, les évènements eux-mêmes se chargent de réveiller son apathie; mais, jusqu'à présent, la nouvelle aristocratie bourgeoise et le système fondé en 1830 ne paraissent pas comprendre les obligations qui résultent pour eux d'un triomphe définitif.

Eh bien! la paresse et l'égoïsme de la bourgeoisie triomphante ont fait naître et font grandir le *parti réformiste*.

Si les bourgeois de 1846, une fois maîtres du pouvoir, avaient travaillé à la réorganisation sociale pressentie et préparée par le dix-huitième siècle; s'ils s'étaient mis à continuer l'œuvre courageusement entreprise par les assemblées révolutionnaires, au milieu de la tourmente intérieure et extérieure; s'ils avaient profité de la paix européenne, des découvertes de la grande industrie, des capitaux accumulés, des lumières de l'économie sociale, pour réaliser les améliorations que les masses laborieuses et la nation tout entière attendaient du grand mouvement de 89, on eût moins songé à réformer la constitution politique, à critiquer les deux cent mille censitaires, et à saper le *monopole électoral*.

Le parti réformiste qui s'est fait l'organe de ces réclamations, menace de rallier sous sa bannière, non-seulement tous ceux qui sont mécontents du gouvernement de la bourgeoisie, mais encore tous les partis et toutes les nuances de partis qui, sous le coup des lois de septembre, ne peuvent pas manifester leur but et leurs espérances. La réforme est le bélier avec lequel on battra en brèche l'édifice où trône la bourgeoisie, et de tous les points de l'horizon politique, on verra accourir des gens empressés de faire mouvoir cette machine de guerre.

toyens de demander l'extension du souverain. En la forme, il ne s'agissait, nous l'avons démontré, que de *réunions* passagères et spéciales, qui ne sont prohibées par aucune loi.

Mais le pouvoir a beau faire, il n'y a plus moyen d'arrêter cette idée de réforme; elle gagne de proche en proche; elle grandit en raison même du triomphe de la bourgeoisie.

Il y a, dans l'existence et l'accroissement du parti réformiste, une leçon sévère que la nouvelle aristocratie bourgeoise devrait enfin comprendre. Si l'amour du peuple ne peut rien sur elle, que son intérêt personnel la touche du moins! Sans avoir des allures réactionnaires, le parti réformiste marche néanmoins au renversement de ce qui gouverne, c'est-à-dire de l'aristocratie bourgeoise; il y marche hautement, résolument, à la face du soleil; il prend ses armes et son point d'appui dans la constitution même, et, sans procéder révolutionnairement, il se propose l'application des grands principes révolutionnaires à la société; car il parle de progrès, d'association et d'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Disons-le, en terminant, c'est par ce côté positif que le parti réformiste a surtout besoin de se développer. S'il veut être à la hauteur de la situation, il ne doit considérer la réforme politique que comme un moyen, et il doit s'attacher à préciser nettement son but ultérieur, en faisant connaître ses plans de réforme industrielle et sociale. C'est par là qu'il deviendra populaire et puissant. Si le parti réformiste n'ambitionnait le pouvoir que pour le pouvoir, il perdrait toute force et toute autorité. Il est bon assurément de protester contre l'incurie de la bourgeoisie triomphante, et de lui disputer un pouvoir dont elle ne se sert pas pour faire le bien; mais il faut que cette protestation soit accompagnée d'une affirmation en faveur des classes laborieuses; en faveur de ces trente millions de Français qui ont droit de profiter aussi de la victoire définitive remportée sur l'ancien régime; car ils ont payé cette victoire de leur sang, aussi bien que la bourgeoisie.

Un journal qui défend les intérêts du peuple, disait hier que la *politique* et le *socialisme* sont la même chose; que seulement la première expression a une étymologie grecque, tandis que la seconde a une étymologie latine. Il y a pourtant cette différence importante, que la réforme politique ne peut être utile qu'à quelques-uns, tandis que la réorganisation sociale doit donner des droits à tous, améliorer le sort de tous. Mais, en admettant que la *politique* et le *socialisme* ne soient que le double aspect du même phénomène, c'est-à-dire de la VIE PROGRESSIVE DE L'HUMANITÉ, nous pensons que le parti réformiste, pour être complet et intégral, doit embrasser à la fois et la réforme politique et la réorganisation sociale.

Les wagons debout.

Le *Glaneur du Haut-Rhin* vient de révéler une curieuse invention de la compagnie du chemin de fer d'Alsace. Cette honorable administration, se conformant aux usages établis, avait jusqu'à ce jour entassé dans des wagons découverts les voyageurs auxquels le crime de *non monnaie* interdit le luxe des secondes places. La compagnie ignorait-elle les dangers qu'entraîne ce mode barbare de locomotion auquel les bouchers de Poissy se refuseraient à exposer leurs bestiaux? Ou bien en rendant impossibles ses voitures de troisième classe, avait-elle voulu engager la gent taillable et corvéable à laisser pratiquer à sa maigre bourse une saignée salutaire qui, lui ouvrant les portes des secondes, tourneraient tout à l'avantage

On ne [illegible] que trop [illegible] les voyageurs arrivés en toute hâte à l'embarcadère se trouvent subitement exposés à un courant d'air violent, à un nuage de cendres qui les aveugle, à des flammèches qui les incendient, et selon la saison, tantôt à un soleil brûlant et tantôt à un froid excessif.

Les maladies résultant de cette manière de voyager, dont on avait perdu l'habitude longtemps avant les derniers progrès de la locomotion, sont fréquentes et nombreuses. Ce sont des ophthalmies causées par les cendres, et tout le cortége des maladies inflammatoires et rhumatismales qui résultent de refroidissements subits. On voit se multiplier les névralgies, les pleurésies, les pneumonies; et les affections catarrhales sont si fréquentes et présentent souvent des caractères si tranchés, qu'on a donné le nom de *catarrhe du chemin de fer* à une de ces affections qui s'est introduite en Alsace depuis l'ouverture du railway.

Le nombre des affections de ce genre est devenu si considérable, que la *Société médicale du Haut-Rhin* a cru de son devoir de faire une démarche auprès de l'autorité supérieure. Un mémoire fut adressé à M. le préfet et communiqué par le ministre des travaux publics à l'administration du chemin de fer, qui alors remplaça les wagons découverts par des wagons fermés.

Mais voyez un peu l'ingratitude des hommes! A en croire des milliers de réclamants, les rideaux dont sont garnis les coffres plébéiens ne garantissent qu'incomplètement de la neige, de la pluie, des flammèches et des cendres. — Ce n'est pas tout. — De quoi se plaint-on encore? — D'une misère! de ce que les wagons qui ont des rideaux dont les autres étaient dépourvus, n'ont plus... — Quoi? les banquettes dont les wagons découverts étaient munis.

Le public, qui n'est jamais content, prétend que c'est infliger à la fois une humiliation et une torture aux pauvres gens que de leur faire supporter DEBOUT les cahots si brusques et si durs de la locomotive sur les voies de fer, dans des voitures mal suspendues; et des gens qui s'obstinent à considérer les compagnies comme les ennemis-nés du public s'en vont répétant que cette tentative a été faite dans un but de spéculation et pour forcer les voyageurs peu aisés à faire la dépense des secondes.

Vous verrez que d'ici à peu tout le monde sera de l'avis de ce petit nombre d'esprits chagrins, qui prétendaient naguères que ça été une grande folie et une grande faute que d'abandonner à des compagnies privées l'exploitation des chemins de fer.

ÉMEUTE D'AFFAMÉS EN IRLANDE. — On écrit au *Standard* : « A Kilkenny, il y a eu lundi matin une émeute inquiétante. Les mutins, au nombre de 200 environ, ont commencé par entourer la demeure du maire, en demandant du travail ou du pain. C'est alors que ce fonctionnaire leur a offert de casser des pierres, en leur promettant jusqu'à un shelling par tonneau. Mais ils ont refusé et se sont mis à parcourir la ville, inspirant partout la terreur par leurs cris et leurs démonstrations sauvages. En arrivant à la boulangerie de M. Michel Magrath, un homme de la bande brisa un des carreaux de la devanture de la boutique, et M. Magrath, pour prévenir d'autres violences, jeta aux mutins une très grande quantité de pains, dont ils mangèrent les uns avec avidité et promenèrent les autres au bout de grandes perches.

» De là, le rassemblement se porta chez un autre boulanger nommé Dumphy, brisa les portes et les fenêtres et s'empara de tout le pain qu'il put trouver. Cette scène se répéta chez tous les boulangers de Nighstreet et de Coal-Market. Une partie des émeutiers traversa ensuite le pont en poussant des hurlements sauvages, et elle se disposait à attaquer encore une boutique de boulanger, quand le chef constable

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 29 SEPTEMBRE 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE-FRANÇAIS. *Don Gusman, ou la journée d'un séducteur*, comédie en cinq actes. — VAUDEVILLE. *La Nouvelle Héloïse*, drame en trois actes, mêlé de couplets. — PORTE-SAINT-MARTIN. *Les Tableaux vivants*, esquisse chorégraphique en un acte. — Les petits théâtres.

Décidément la littérature dramatique ne vit plus que des débris du passé. Le théâtre qui a la prétention d'être la première scène du monde, donne l'exemple. Allez aux Français, avec une tragédie puissamment conçue, exécutée avec verve, vigueur et originalité, — Allez-y avec une comédie qui attaque hardiment les plaies de notre époque et flagelle les vices et les infamies de la civilisation, les sociétaires se récrieront en chœur et vous renverront à l'étude. « Ceci est trop fort, cela est trop nouveau; ceci est trop vrai et semblera exagéré, répondront-ils d'une voix. Ce qu'il nous faut, ce sont de bonnes tragédies comme on en a toujours fait, des situations comme on en a toujours vu, des vers qui ressemblent aux vers que nous avons appris, car nous en avons beaucoup appris de vers, et nous serions bien aises de n'en pas apprendre davantage. Faites-nous quelque chose qui s'adapte à nos talents, à nos habitudes, des tragédies comme on en rimait autrefois, ne différant entre elles que parce que ce qui se trouve au début de l'une est à la fin ou au milieu de l'autre; des comédies qui ne nous imposent pas des poses nouvelles, qui ne nous obligent pas à une nouvelle étude; des vers que nous possédions d'avance, non pas dans l'ensemble, mais dans le détail; il est si facile de coudre bout à bout des hémistiches et d'en faire un tout nouveau. Il y a surtout un travail à entreprendre. Molière est parfois brutal, Beaumarchais a le ton peuple en diable, — leurs personnages sont trop accentués; — il serait bon d'en avoir des diminutifs; vous savez, de ces combinaisons anodines, de ces bons mots qui ne touchent à rien et font sourire en bâillant; du bon esprit français, en un mot, qui s'exerce sur la pointe d'un cheveu ou le chas d'une aiguille, de l'esprit de vaudeville enfin. Tout le monde court au vaudeville, le Théâtre-Français ne peut se dispenser de faire comme tous : fabriquez-nous des vaudevilles en cinq actes, et sans couplets, et vous aurez chez nous gracieuse hospitalité. Nous recevrons votre œuvre par acclamation et nous la jouerons avec enthousiasme. »

Ces conseils ne manquent pas de produire leur effet. — Il est si facile d'esquisser au lieu de peindre, d'effleurer légèrement au lieu de creuser à fond, de faire du vaudeville au lieu de faire de la tragédie et de la comédie! — et il en résulte ces pièces que vous voyez apparaître de temps à autre au théâtre de la rue Richelieu : *Virginie*, *Jean de Bourgogne*, *Don Gusman ou la Journée d'un séducteur*.

Don Gusman est un don Juan en petit, un Almaviva à l'eau de rose, mais qui a un peu moins de cœur et beaucoup moins d'esprit que le premier, beaucoup moins de verve que le second, — un homme qui fait son métier de séduire sans aimer. — Il a pour valet (car au Théâtre-Français le valet est toujours de rigueur), un personnage qui ressemblerait à Figaro s'il avait sa verve spirituelle et son bon sens profond, à Sganarelle s'il avait sa comique naïveté. Les autres personnages sont pris, qui à Regnard, qui à Destouches, qui à Corneille, ou à l'opéra de *Don Juan*. La pièce commence comme le *Festin de Pierre* et finit comme le *Mariage de Figaro*, en passant par l'intrigue de toutes les pièces espagnoles et françaises, depuis Calderon jusqu'à M. Empis, et la donnée n'en est autre que celle d'un vaudeville de M. Scribe, les *Malheurs d'un Amant heureux*. Ces rapprochements nous dispensent de faire l'analyse de la pièce, d'autant plus que l'intrigue languit souvent et laisse par moments le spectateur fort désappointé sur le but de l'écrivain.

On aurait tort cependant de juger la comédie nouvelle sur cet aperçu. L'intrigue est faible, les scènes sont mal liées, l'ensemble fait défaut, mais il y a des vers charmants çà et là, et des beautés de détail qui perdent à être enfouies dans ce fouillis de cinq actes. L'auteur, M. Adrien de Courcelles, esquisse fort spirituellement; il jette bien le vers comique; son dialogue est vif, et le début de sa pièce est d'une remarquable désinvolture; ce qui lui manque, ce n'est ni la verve ni le trait, c'est la force, c'est la vigueur qui conçoit un plan, dessine et fouille un caractère; c'est la patience et l'étude. M. de Courcelles avait débuté par un petit acte pétillant de verve, *Une Soirée à la Bastille*, et le succès l'avait largement payé de son travail; son tort est aujourd'hui d'avoir appliqué à une comédie en cinq actes les procédés qui lui avaient réussi pour une bluette. Son style aussi est souvent négligé, le mot n'est pas toujours bien choisi, ni la rime bien sévère. Samson et Regnier ont mis tout leur savoir-faire au service de la comédie de M. de Courcelles, et Mlle Brohan toute la vivacité et la verve de son esprit. Nous regrettons de n'en pouvoir dire autant de Brindeau. *Don Gusman*, en somme, fournira une très convenable carrière au Théâtre-Français.

Pendant que le Théâtre-Français entreprend de résumer, dans une seule comédie, tout ce qu'il y a de banal dans notre littérature comique, les autres théâtres continuent à ne pas dormir du succès de *Clarisse Harlowe*, et les voilà qui se mettent à dépecer en scènes et à émailler de couplets, tous ces romans que nous admirons encore après nos grand'mères. Il y a quelques jours c'était Manon Lescaut, cette délicieuse lorette si amoureuse et si friande de bien-être, vraie création de moine rêvant des joies perdues du monde, qu'un théâtre prétendait incarner sur la scène. La muse a puni le téméraire. C'est qu'en effet, plus il y a de grâce, de charme adorable dans un récit, moins il y a, presque toujours, dévénements, d'imprévus, de catastrophes et de toutes ces grandes combinaisons dont se nourrit le drame. Cet exemple n'a pas servi au Vaudeville : il a voulu, pur patriotisme sans doute, avoir le pendant de *Clarisse Harlowe* et il a commandé une *Nouvelle Héloïse*.

Nous avons tous feuilleté à quinze ans ce frais roman de Rousseau. Une phrase qui se trouve en tête, un petit avis donné aux jeunes filles qu'elles se perdront si elles lisent le livre, lui vaut d'être vendu sous le manteau à la porte des colléges et des petits séminaires, et de passer de main en main au milieu d'une ardente jeunesse, en compagnie de la *Guerre des Dieux*, de l'*Académie des Dames*, des gravures de l'Arétin, et autres productions plus ou moins obscènes, qui, au grand détriment physique et moral des jeunes générations, font partie essentielle de la bibliothèque de tout écolier civilisé. Beaucoup, il est vrai, s'arrêtent après le premier quart; mais les rêveurs persistent : ils s'enivrent à chaudes gorgées de cette passion ardente et profonde, qui découle à pleins bords du livre chéri; ils humant avec un indicible bonheur ce frais parfum de la nature, de la jeunesse et de l'amour. Il n'est pas de livre plus souvent confisqué dans les colléges que la *Nouvelle*

dépêches en Angleterre et à la Nouvelle-Orléans. »

Nous avons des nouvelles d'Haïti, en date du 19 août. La situation était calme; les relations de la France avec le gouvernement haïtien étaient rétablies sur le meilleur pied. Le président Riché était attendu le 21 à Port-au-Prince, époque fixée pour la proclamation de la nouvelle constitution que le président a promis de maintenir, et qui reproduit, à quelques modifications près, les principales dispositions de la précédente. La loi qui interdisait aux navires de déposer dans un port une partie de leur chargement et le reste dans un autre, a été rapportée et sera abolie à compter du 25 août. Le commerce a accueilli favorablement cette mesure, qui facilite ses opérations.

Débordements et inondations.

A la sécheresse de l'été succèdent dès à présent les inondations. Les journaux du Midi nous font le triste tableau des désastres dont ces contrées sont victimes. Qu'ils reportent une partie de leurs plaintes à la Chambre des députés et à M. Duchâtel, qui se sont opposés, dans la dernière session, à l'adoption de la proposition de M. de Lafarelle sur les endiguements. Endiguements et reboisements, il n'y a pas d'autre moyen de prévenir la ruine des plaines: à ne s'occuper que de réparer le mal par des secours et des indemnités, on engloutira sans profit toutes les richesses sociales. La presse des départements, moins absorbée que celle de Paris par le verbiage politique, rendrait un grand service en mettant à l'ordre du jour, jusqu'à victoire finale, cette question capitale du reboisement. Les extraits suivants feront apprécier la gravité du mal :

On écrit de Valence (Drôme) :

« L'orage a jeté la consternation dans nos contrées. Trois départements sont dévastés. Il est impossible de dépeindre les malheurs que nous avons éprouvés; le sinistre a occasionné des pertes immenses. Le fléau n'a rien épargné. Le département de l'Ardèche a été le plus maltraité. Les communications n'existent plus. Les routes départementales et royales sont en partie détruites. Les ponts sont emportés ou ébranlés. Le service de la poste se fait par le bateau à vapeur. On ne peut parcourir un kilomètre sur une route ou un chemin sans voir des éboulements considérables et des crevasses. L'autorité a adressé à l'administration des demandes de crédits pour subvenir aux frais que les réparations urgentes vont exiger. De son côté, le conseil général de l'Ardèche a exprimé un vœu tendant à ce que le gouvernement vînt en aide aux sacrifices que s'imposera le département pour enlever les traces de ce désastre.

» Les torrents qui descendent des montagnes dans le Rhône ont causé de graves dommages aux travaux d'encaissement et d'endiguement que l'on exécute dans le fleuve depuis le pont du Pouzin jusqu'à Tournon et au pont Saint-Esprit.

» Les ingénieurs des ponts et chaussées sont partis aujourd'hui pour voir par eux-mêmes l'étendue des ravages causés par l'ouragan, et donner les ordres nécessaires pour que l'on procède aux opérations de sauvetage des ouvrages d'art qui ont été ébranlés ou en partie détruits. »

La *Gazette du Bas-Languedoc* publie les détails suivants sur une inondation qui a fait les plus grands ravages à Alais :

« Les nouvelles que nous recevons d'Alais sont très affligeantes: Les journaux n'ont pu paraître. Nous transcrivons les quelques détails que nous avons recueillis des personnes arrivées hier au soir.

» Dimanche matin, vers cinq heures, les habitants d'Alais furent surpris par les eaux. En quelques instants, elles montèrent jusqu'au second étage. Qu'on juge de leur niveau ; à cinq heures et demie, le Pont-Neuf du Marché, dont la voûte est très élevée, était couvert en en-

—Les statisticiens de la cour d'assises de Paris ont calculé que, depuis l'an 1800, 453 têtes de suppliciés, jusque y compris celle de Pléry, exécuté il y a quelques jours, avaient roulé sur l'échafaud, sous le couteau de la guillotine.

— M. le duc de Montpensier est parti de Paris ce matin; il est attendu à Madrid le 4 octobre. MM. de Povar, de Santa-Cruz et d'Arana ont dû quitter Madrid dans la journée du 26 pour venir au devant du prince français.

M. le lieutenant-général baron Athalin, premier aide-de-camp du roi, et M. le colonel Jamin, aide-de-camp de M. le duc d'Aumale, étaient dans une seconde berline, attelée de quatre chevaux. M. Antoine de Latour, secrétaire des commandements, et deux officiers d'ordonnance de M. le duc de Montpensier, occupaient une troisième voiture. Le secrétaire de M. le général Athalin, l'intendant de M. le duc de Montpensier et d'autres officiers civils occupaient une autre voiture. Les chevaux de la poste de Paris ont conduit les voitures à l'embarcadère du chemin de fer d'Orléans, où les princes ont été reçus par les directeurs de l'exploitation de la ligne. Un train spécial a conduit directement les princes et leur suite à Tours.

— On écrit de Madrid, le 25 septembre : « Aujourd'hui ou demain, à ce que nous apprenons, se présentera au palais le comte de Bresson, ambassadeur du roi des Français près la reine d'Espagne, pour demander à la reine la confirmation des fiançailles de la sérénissime infante donna Luisa-Fernanda avec le duc de Montpensier. Les cortès ayant approuvé ce mariage, la cérémonie aura lieu avec une grande solennité.

— Les travaux se poursuivent au palais des Tuileries pour préparer les appartements du duc et de la future duchesse de Montpensier. Ces appartements sont situés dans l'aile de la rue de Rivoli.

— D'après les journaux de Madrid du 22 septembre, l'escadre anglaise aurait quitté les eaux de Cadix le 17.

— La nouvelle du départ du comte de Montémolin et de Cabrera, disent les journaux ministériels, n'a produit aucune sensation à Madrid. Les journaux ne lui ont pas donné plus d'importance que le public.

—On écrit de Saint-Jean-de-Luz à l'*Adour*, à la date du 25 septembre :

« L'un des jours de la semaine dernière, le comte de Montémolin est arrivé à Saint-Jean-de-Luz et descendu chez M. R...t, ancienne connaissance et agent des plus dévoués de son père à une autre époque. Il était déguisé sous le costume ecclésiastique qu'il portait avec aisance et le plus grand aplomb : tout y était, chapeau tricorne, bréviaire sous le bras et besicles; il offrait le vénérable aspect d'un missionnaire ou d'un supérieur de séminaire. Accompagné de M. R...t, il a visité avec intérêt et certain détail l'église du lieu; puis il a disparu sans avoir éveillé le moindre soupçon parmi la population, ce qui étonne assez, vu le cicérone compromettant qu'il avait. Bien a valu à M. l'abbé d'être disparu si vite, car la police locale ne tarda pas à recevoir avis de la direction prise par le prince évadé, et l'ordre pressant de l'arrêter. La gendarmerie se lança soudain sur toutes les directions, mais en pure perte: le fugitif avait déjà franchi le pont de Béhobie. Le surlendemain, une bonne femme à qui l'on demanda s'il était vrai que le prince des Asturies eût passé par ici, répondit fort naïvement : Ah ! mon Dieu, oui certes, il doit être déjà à Madrid. »

— M. Prestat, procureur du roi à Epernay, est nommé commissaire royal auprès de la compagnie du chemin de fer du Centre, en remplacement de M. Dumon, passé aux mêmes fonctions auprès de la compagnie du chemin de fer d'Orléans à Tours.

— M. Gabriel Guérin, peintre d'histoire, conservateur du musée de Strasbourg et professeur à l'Ecole industrielle, dans une excursion qu'il fit dimanche dernier en voiture de Bitche à Deux-Ponts, fut jeté dans un ravin aux environs de Hornbach dans la Bavière-rhénane. Transporté dans ce village, il y expira dans la soirée du même jour.

gira d'exercer les soldats à une manœuvre qui les mettra à même de rendre de plus grands services en cas d'incendie.

—Une statue en pied de Jean Nicot va être érigée dans la cour d'honneur de la grande manufacture des tabacs, au Gros-Caillou.

On sait que ce fut ce personnage qui apporta du Portugal à la fin du 16e siècle la fameuse plante dite *herbe à la reine*, puis *nicotiane*, puis enfin *tabac*, qui rapporte aujourd'hui 110 millions au fisc, par an.

LES OEUVRES DE LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE.— Dans sa séance du 22 septembre, le conseil général de la Seine-Inférieure a, sur la proposition de son deuxième bureau et à l'unanimité, recommandé à M. le préfet d'insister auprès de M. le ministre des travaux publics, pour qu'il soit procédé, sans aucun changement, sans aucune atténuation quelconque, aux épreuves que le conseil des ponts-et-chaussées a jugées nécessaire de faire subir aux grands travaux d'art du chemin du Havre, et notamment au viaduc de Malaunay. Une décision ministérielle du 12 mai 1846, porte :

1° Que le viaduc de Malaunay sera éprouvé par une charge permanente de 3 000 kil. par mètre carré, et que cette charge restera déposée *pendant un mois*;

2° Qu'après avoir enlevé cette charge on fera passer en même temps deux convois accolés, ayant chacun le poids des plus forts des convois, et animés d'une vitesse de 50 kilomètres à l'heure; que chacun des trains sera accolé de deux locomotives ; que cette épreuve durera dix jours, et qu'il y aura au moins vingt passages par jour.

Il est de la plus haute importance que cette décision reçoive sa pleine et entière exécution. Le commencement d'épreuve auquel, jusqu'à présent, le viaduc a été soumis, ne consiste que dans une charge d'environ 1 200 kilogrammes par mètre carré.

Si la compagnie se refusait à compléter l'épreuve, si elle demandait à se soustraire aux garanties exigées par le conseil des ponts-et-chaussées, au moyen de soi-disant compensations, le conseil général, interprète de toutes les populations du département et au nom de la sécurité publique, demanderait au gouvernement de se refuser énergiquement à l'ouverture et à l'exploitation du chemin, jusqu'à ce que le viaduc de Malaunay ait été démoli et reconstruit selon les règles de l'art, et avec toutes les conditions propres à garantir sa solidité.

ENQUÊTE SOCIALE (1).

Département de la Meuse. — Verdun.

Germes de garantisme. — I. Le département de la Meuse renferme 17 hospices, dont 16 dans les communes, contenant environ 500 malades; le dix-septième est un hospice pour les aliénés établi à Fains. Les aliénés sont, en général, au compte des familles; mais le département se charge de ceux qui appartiennent à des familles trop pauvres. Au 1er janvier 1845, l'hospice de Fains renfermait 242 aliénés. Cet établissement est fort bien dirigé.

Il y a à Verdun 3 hospices, l'un pour les pauvres, qui n'y restent que pendant la durée d'une maladie; un hôpital militaire, et enfin un hospice pour les vieillards et les orphelins. Les orphelins admis à cet hospice y restent jusqu'à l'âge de dix-huit ans et reçoivent une éducation professionnelle qui leur permet de gagner leur vie. Les enfants trouvés sont mis en nourrice à la campagne aux frais de l'établissement.

II. M. Letourneur, ancien évêque de Verdun, a fondé, au hameau de Benoîterean, une maison de secours et de retraite pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse de Verdun.

(1) Voir les numéros des 10 et 17 mai pour le département de Loir-et-Cher, 14 et 28 juin pour celui d'Eure-et-Loir; 5 juillet, 8 et 14 août pour celui de la Nièvre; 28 août pour l'arrondissement de Tonneins, 6 septembre pour les Flandres, 11 septembre pour l'arrondissement de Saint-Gaudens, 16 septembre pour le département de Maine-et-Loire.

Héloïse. Comment, en effet, ne pas oublier toute précaution quand, adolescent, on lit la lettre du cabinet de toilette ou celle des souvenirs sur les rochers de la Meilleraie?

C'est qu'en effet Rousseau écrivit ce livre avec toute son âme; tout ce qu'il y avait en lui de passion, de souffrance, d'amour et de haine, il la réunit là, dans ce rêve de jeunesse éclos sous des cheveux grisonnants. Au temps de ses courses aventureuses, il avait rencontré bien des amoureux sourires, il avait adoré bien des yeux bleus ou noirs, ébauché bien des romans en action; mais timidité ou hasard, le roman s'était constamment fermé aux premières pages. — Il vivait à la campagne, à Montmorency, je crois, au milieu d'un riant paysage, et sans trop grand souci de l'avenir, voilà que tout à coup, toute cette ardeur juvénile si longtemps comprimée, toute cette dévorante passion qui n'avait pas trouvé d'issue, se réveille plus irrésistible. Comme saint Jérôme, dans la grotte de Bethléem, il voit planer autour de lui tous ces visages roses qui lui avaient souri, toutes ces femmes ravissantes qu'il avait entrevues. Il veut les repousser, elles reviennent avec plus de persistance.

— J'ai l'*Emile* à écrire; j'ai le *Contrat social* à formuler, j'ai à régénérer le monde ! — Non ! non ! dit la bande souriante; il faut que tu nous voies, il faut que tu nous écoutes, il faut que tu nous peignes! — Le philosophe n'y put tenir; de toutes ces gracieuses apparitions, il en choisit deux sur lesquelles il réunit les charmes de toutes : il venait de lire Richardson; il s'en souvient légèrement, et il oppose Claire, la joyeuse enfant, qui rit pour ne pas pleurer, et qui cache sous un bon mot l'émotion de son cœur, à Julie, la douce et sensible jeune fille, toute de raison et d'amour, si faible et si forte à la fois. Il se fait l'ami de l'une, l'amant de l'autre, et il passe de délicieuses heures à leur écrire ou à se répondre en leur nom ces longues lettres que nous avons lues. C'est plus tard seulement que ces lettres deviennent un roman pour le public ; on s'en aperçoit, du reste, à la contexture de l'ensemble, au sans-façon du dénouement.

Encore n'est-ce pas sans scrupule qu'il en vint là. Rousseau se reprochait d'avoir cédé à ce rêve, lui, le puritain austère, le frondeur impitoyable de tout ce qui peut amollir le cœur. Il eut dû s'apercevoir alors de la fausseté de ses idées préconçues, il eût dû reconnaître qu'il n'entrevoyait qu'un côté de la vérité. Il avait proclamé la bonté native de l'homme, la légitimité de la passion tant qu'elle n'est pas faussée par le milieu civilisé. Il avait signalé énergiquement la cause des crimes, des violences, des infamies qu'engendre l'absence d'organisation sociale; mais quand il avait fallu trouver le remède, il s'était trompé de voie; au lieu de suivre le développement de la série, il était remonté au point de départ; il avait pris la liberté confuse pour la liberté organisée, l'édénisme pour l'harmonie. De là ces erreurs et ces contradictions qu'on lui a si souvent reprochées. Tout provient de l'erreur d'un chiffre au milieu d'un long calcul.

Au reste, si, en publiant son roman, Rousseau s'exposa au reproche de contradiction, il en fut amplement dédommagé par le succès. Quelques esprits aujourd'hui s'en étonnent; c'est qu'ils lisent avec leur tête un livre fait pour être lu avec le cœur; c'est qu'écrite avec la fièvre, la *Nouvelle Héloïse* ne peut être appréciée, que lue avec la fièvre.

Quant aux événements, elle n'en contient pas; la lutte est toute intérieure et peu faite pour la perspective théâtrale. Il y avait cependant dans le souvenir de ces types aimés un attrait propre à tenter le public ami de l'art, et, pour notre part, c'est avec un sentiment de bienveillante curiosité que nous sommes allé samedi au Vaudeville. Hélas! ce sentiment n'a pas été de longue durée.

« O J.-J. Rousseau, pourrions-nous dire en parodiant un passage » célèbre, qu'eût pensé votre grande âme, si pour votre malheur rap» pelé à la vie, vous eussiez pu voir ce qu'on a fait de votre œuvre fa» vorite, et comment on a traité cette Julie que votre plume avait il» lustrée ! Dieux ! eussiez-vous dit, qu'est devenu cet idéal poétique; » cette vie que j'avais répandue sur mes personnages? Quel est ce » langage étranger au bel idiome français? Quel est cet amoureux effé» miné et pleurard, qui aspire à reproduire Saint-Preux? Quelle est » cette jeune fille maussade qui, sans gaieté, sans vivacité d'esprit, ose » prendre le nom de la malicieuse et charmante Claire! Quel est ce » grotesque personnage qui brûle d'être comique, mais qui n'oserait » parce qu'il est rivé à un rôle sérieux? c'est tout au plus un palefre» nier du baron d'Etange, qui a pris les vêtements de son maître. Que » signifie cette portière endimanchée qui se dit Mme d'Etange, et » ce grotesque Volmar ?... Insensés, qu'avez-vous fait! Maîtres d'un » livre où la passion déborde, vous n'avez produit qu'une œuvre gla» ciale et sans vie! Romains du lustre, à bas les pattes! Et vous » Mme Albert, gardez votre talent pour des œuvres plus durables, et » le ridicule de votre entourage ne neutralise pas l'émotion que » vous portez dans les âmes, etc., etc. »

Oyez en effet ce que devient au Vaudeville le roman de Rousseau. Voici venir d'abord Julie (Mme Albert), qui gronde à droite et à gauche tout ce qui l'entoure. La pauvre fille n'a pas vu son amant ce matin ; son maître à chanter la fait attendre! Claire lui adresse des observations aigre-douces, et, tout en furetant, découvre une lettre cachée parmi les papiers de musique : c'est la première de Rousseau : « Il faut vous fuir, mademoiselle, etc. » Les amies vont se quereller de plus belle, lorsque le baron d'Etange, le propre père de Julie, arrive en ramenant le pleurard de maître, qui voulait prendre la poste. Ce baron d'Etange, vieux gentilhomme, fort entiché de sa noblesse, qui se ferait pendre plutôt que de céder un pouce de terrain à la roture, a nom Juclier au théâtre, où il a pour rôle de doubler Arnal. Aussi le brave homme sue-t-il sang et eau pour se donner un peu de dignité, sans y pouvoir arriver. Une ficelle dramatique ménage un tête à tête aux deux amoureux, qui en profitent pour se dire qu'ils s'adorent, et roucouler à l'unisson une romance en trois notes, qui se trouve dans les œuvres musicales de Rousseau. Mais les mauvaises langues ont parlé; le baron revient furieux: il annonce à sa fille qu'il lui faut sans retard accepter pour époux son vieux camarade de régiment, le gros Hippolyte. Sa fille se récrie; le père l'envoie... se coucher; il y va lui-même. Mais Saint-Preux rôde dans le voisinage. Le tonnerre gronde, la pluie tombe à verse. Trempé jusqu'aux os, il prend, nouvel Enée, le parti de se réfugier dans la chambre de Julie, dont il a grinché la clef. Julie, faible comme Didon, est plus heureuse. La plus grande douleur de Didon était, comme on sait, de n'avoir pas un petit Enée pour jouer dans sa cour. Julie, devenue baronne de Volmar, aura le plaisir d'élever un petit Saint-Preux.

C'est à la fin du second acte que s'accomplit ce mariage, à l'heure même où Saint-Preux vient pour enlever Julie, sous prétexte de l'épouser devant le maire du treizième ou le forgeron de Gretna-Green. Ce qui ferait pencher pour cette dernière version, c'est que milord Edouard était du coup de main. Désespérés de voir l'oiseau déniché, les deux amis se prennent à voyager. Mais Saint-Preux, qui craint de se fondre en eau à force de pleurer (la crainte est légitime), ramène son compagnon de voyage sur les coteaux de la Meilleraie d'où il contemplait autrefois la demeure de sa bien-aimée. Le hasard conduit dans le même lieu Julie et son mari, qui vivent séparés, en vrais époux du dix-hui-

de la ville et des faubourgs.

VIII. La mendicité est défendue dans quelques localités du département, mais à Verdun on n'a rien fait encore pour arriver à ce résultat; cependant on s'occupe depuis quelque temps du projet d'un dépôt de mendicité. Jusqu'à présent les pauvres de Verdun ont le droit de mendier dans la ville, mais on renvoie les pauvres de la campagne et les étrangers. Le nombre des mendiants de Verdun s'élève à une soixantaine.

Les pauvres de Verdun sont secourus par un bureau de bienfaisance et par la charité privée. Quelques dames ont fondé une petite société qu'elles appellent la *Layette*; elles se réunissent une fois par semaine chez l'une d'elles, et passent quelques heures à confectionner des vêtements pour les petits enfants pauvres. Il y a aussi quelquefois des loteries pour les pauvres... Efforts louables, mais impuissants!

A la fin du mois de juin dernier, à l'occasion de l'augmentation du prix du pain, le maire de Verdun fit afficher l'arrêté suivant :

« Habitants de Verdun!

» L'élévation toujours croissante du prix du blé a vivement ému vos » magistrats. Ils se sont préoccupés des moyens à prendre pour adoucir l'infortune d'une foule d'ouvriers nécessiteux à qui le travail le » plus assidu peut à peine procurer aujourd'hui les plus stricts moyens » d'existence. Aussi le maire et le conseil municipal, en leur sollicitude pour eux, se sont empressés de prendre des mesures pour faire » livrer à la classe ouvrière et nécessiteuse le pain bis au prix de 15 c. » le demi-kilogramme, à partir du 1er juillet. Tous les individus inscrits » sur les listes du bureau de bienfaisance se rendront tous les huit » jours, à commencer de demain, de 6 à 8 heures du matin, chez les » commissaires de leurs sections respectives, à l'effet d'y recevoir pour » huit jours des bons sur lesquels le pain bis leur sera livré chez tous » les boulangers à raison de 15 c. le demi-kilogramme. De semblables » bons seront délivrés à tous ceux qui se présenteront comme *nécessiteux* devant la commission municipale, qui se réunira à l'hôtel-de-ville, tous les jours de 2 à 4 heures de l'après-midi, à partir de demain. Les travailleurs comprendront toute l'étendue du sacrifice que » la ville s'impose et qu'elle sera disposée à s'imposer toutes les fois » qu'il s'agira de leur venir en aide.

» Fait à l'hôtel-de-ville de Verdun, 30 juin 1846. »

Cette mesure est digne d'éloges. En fixant le maximum auquel pourra s'élever le prix du principal aliment du pauvre, le maire de Verdun a soulagé un grand nombre de familles des inquiétudes que leur inspirait un surcroît de dépense dont elles ne pouvaient prévoir la limite et qui menaçait d'augmenter indéfiniment les nombreuses privations qui les font lentement mourir de faim. Mais quelle triste société que la civilisation, qui a besoin pour arriver aux résultats pygméens, tel que celui de ne pas laisser mourir littéralement de faim une partie de ses membres, que les magistrats *s'émeuvent vivement* et que les villes *s'imposent des sacrifices étendus!* Toutefois, sachons gré aux hommes qui ont des entrailles pour le peuple et qui font le peu de bien qu'il est en leur pouvoir de faire. Il y en a tant qui ne veulent pas s'inquiéter des misères et des vices du pauvre, de crainte de gêner la digestion d'un copieux dîner ou de faire un mauvais rêve; il y en a tant dont la règle de conduite est : *chacun pour soi et Dieu pour tous!* proverbe hideux qu'on aurait dû graver avec un fer rouge sur les épaules de celui qui l'a formulé le premier, et que le mépris de tous les gens de bien devrait stigmatiser dans ceux qui osent le répéter.

Agriculture.— L'agriculture est assez florissante dans le département de la Meuse. La vaste plaine appelée Woëvre vaut pour les blés

reproches qu'on leur adresse par cette stupide excuse : « Pourquoi sont-ils devenus chevaux ou ânes? » Il y a quelques jours j'ai vu un paysan des environs de Verdun frapper *sur la tête* de son cheval avec le gros bout de son fouet et à tour de bras. Cette atroce brutalité, que j'aurais eu peine à croire si je ne l'avais vue moi-même, indigna plusieurs personnes présentes. Mais le voiturier était en colère et n'en frappait que plus fort sur la malheureuse bête, qui paraissait accoutumée à ce genre de traitement, car elle supporta une dizaine de coups vigoureusement appliqués sur la tête avec un stoïcisme complet. Les coups de fouet succédèrent aux coups de bâton et ce n'est qu'alors que le cheval essaya de se soustraire par la fuite à la fureur de son maître. Ceci se passait dans la rue la plus fréquentée de Verdun, au milieu d'une foule de personnes dont la désapprobation ne paraissait qu'irriter le paysan. N'avait-il pas en effet le *droit* d'agir comme il agissait? S'il lui avait plu de tuer son cheval sous ses coups, personne n'aurait eu rien à redire à cela, car la société n'accorde aucune protection aux animaux domestiques qui lui donnent leur travail pendant leur vie, leur laine, leur peau et leur chair après leur mort.

— La Meuse ne consomme que 1 500 000 kilog. de sel. Cette consommation serait sans doute doublée ou triplée par la suppression de l'impôt. On détaille le demi-kilog. à 20 c., et ce prix comprend 15 c. d'impôt, de sorte que le commerce pourrait, sans rien perdre, livrer le sel à 5 c. le demi-kilog.

Industrie. — Le département de la Meuse possède près de 900 établissements industriels, parmi lesquels on remarque 57 usines de fer, 16 filatures, etc. L'industrie métallurgique surtout est prospère.

Les seules mines du département sont des mines de fer assez abondantes; il y en a 12 en exploitation.

Le département possède de riches carrières de pierres de taille propres à l'architecture et à la sculpture. A l'ouest, il y a de grandes exploitations d'argile propre à la fabrication des tuiles, briques, poteries, faïences.

La fabrication des toiles de coton et de la bonneterie est une des branches d'industrie dont l'accroissement est le plus sensible. En 1804, il n'y avait que 4 manufactures dans le département, et en 1838 on en comptait jusqu'à 52.

Commerce. — Les produits le plus communément livrés au commerce sont : les céréales, les vins, les foins, l'huile, les bois de construction, les fers, la laine, les cotons filés, la bonneterie, les papiers, les verres, les faïences, les toiles, calicots, mousselines, les paniers d'osier, les chevaux et les bestiaux.

Les confitures de Bar, les dragées et les liqueurs de Verdun, s'exportent dans toute la France.

Crimes du commerce. — Je n'ai pas pu me procurer de renseignements sur les mensonges, fraudes, falsifications et empoisonnements du commerce : Verdun est une ville peu commerçante et pas du tout manufacturière. A Bar, ces faits, conséquences forcées de notre système commercial et de la concurrence anarchique, eussent été plus faciles à observer. Les quelques faits de détails qui sont parvenus à ma connaissance ne méritent guères d'être mentionnés. Dire, par exemple, que je sais un maquignon de Stenay qui vend des chevaux sur tous les marchés du département et qui a beaucoup de talent pour rajeunir les vieux chevaux en contremarquant leurs dents avec un fer rouge, en leur mettant sous le paturon une poudre irritante qui fait trépigner les rosses les plus usées comme des chevaux pleins d'ardeur, etc., c'est ne rien dire ou ne dire que ce que tout le monde sait. Je citerai

des sociétés civilisées végète encore partout dans la misère et la malpropreté, dans l'ignorance et la superstition, dans l'abrutissement moral et intellectuel. Partout le cœur se serre à l'examen de la vie du peuple dans les campagnes. Le département de la Meuse n'est pas un des plus pauvres de la France, et il en est plusieurs qui gagneraient à être élevés au niveau de celui-ci; mais ici nous ne devons pas faire une simple comparaison et trouver bien tout ce qui pourrait être pis. Nous devons considérer les misères du peuple au point de vue du bien-être matériel, moral et intellectuel, auquel Dieu a destiné tous les hommes *sans exception*, car Dieu n'a pas d'enfants maudits, et si jusqu'ici il y a eu peu d'élus, la loi de l'avenir est que TOUS soient élus. La principale occupation des habitants de la campagne est la culture de la terre et de la vigne. Les manœuvres qui travaillent dans les champs ne reçoivent que 1 fr. 25 c. pour une journée de dur travail. Les femmes ne reçoivent que 0 fr. 80 c. ou 0 fr. 40 c. seulement lorsqu'elles sont nourries. A l'époque de la moisson, ces salaires sont un peu plus forts : les hommes y gagnent 1 fr. 50 c., ou bien on les paie en nature, et on leur donne un hectolitre de grain pour un hectare. Les enfants pauvres de dix à douze ans vont garder les bestiaux; on les *loue* pour tout l'été pour une somme de 40 à 50 fr. Dans les environs des villes, les journaliers sont un peu moins maltraités. Dans les faubourgs de Verdun, un journalier reçoit 1 fr. avec la nourriture; une femme, 0 fr. 75 c. avec la nourriture, ou 1 fr. 50 c. sans nourriture. On voit que les pères de famille qui ne possèdent rien, ou qui ne possèdent qu'un petit coin de terre, doivent être soumis aux plus dures privations. Comment feraient-ils des économies pour l'hiver et pour les maladies, quand le salaire de chaque jour est insuffisant pour les faire vivre? Encore, ce salaire modique, tous ne peuvent pas l'avoir. L'agriculture n'a pas de quoi occuper tous les bras, et on voit à différentes époques les campagnes se dépeupler et leurs habitants aller chercher ailleurs un travail précaire. A l'époque de la moisson, on voit des bandes de campagnards se rendre en Champagne, où les blés mûrissent un peu plus tôt que dans la Meuse. La moisson finie en Champagne, ils reviennent la faire chez eux. Les Lorrains viennent de même s'abattre tous les ans dans les plaines de l'Alsace pour couper les blés. Ces émigrations périodiques ont une funeste influence sur les mœurs des émigrants. Dans ces bandes composées d'hommes, de femmes, de garçons et de filles, tous couchent dans une grange, pêle-mêle, sur le foin ou la paille, et je laisse à penser ce que devient la jeune fille au milieu des cris et des rires de ces orgies nocturnes. Toute pudeur est effacée dans les groupes d'émigrants, et j'ai vu en plein jour, sur la grand'route, les femmes crier des obscénités aux passants.

Dans l'arrondissement de Commercy, les habitants se retirent dans les forêts pendant une partie de l'année, pour y confectionner une multitude de petits objets en bois, qu'ils vont ensuite vendre dans les villes. Dans le même arrondissement, les hommes vont vendre des dentelles, produit du travail des femmes.

Mais ce sont les nombreuses émigrations que l'on voit au printemps qui montrent combien les habitants de la Meuse trouvent peu de ressources dans les travaux agricoles. Une foule nombreuse d'émouleurs, de fondeurs de cuillers d'étain et de savetiers, sortant principalement de l'arrondissement de Montmédy, abandonnant leurs femmes et leurs enfants, et vont exercer leur profession dans d'autres départements et surtout dans les environs de Paris. Quand ils possèdent un lambeau de terre, il est cultivé par la femme et les enfants, qui n'ont que cette ressource pour vivre. En hiver, les émigrants reviennent dans leur

---

tième siècle; l'enfant de Julie glisse en jouant sur le bord du lac et disparaît sous l'eau. Saint-Preux s'élance pour le sauver, et Julie est prise d'un accès de folie. Tout drame dans les règles doit avoir aujourd'hui la scène de folie, comme toute tragédie avait autrefois un songe. Au moins celle-ci a-t-elle l'avantage de n'être pas motivée. A ce moment suprême, Julie voit toute sa vie se dérouler devant elle. D'abord, l'amour tendre et passionné de Saint-Preux, son arrivée pendant la nuit d'orage, le mariage fatal, les douleurs de l'absence, le bonheur du retour. — Tout-à-coup le sentiment maternel domine tous les autres, elle s'élance pour sauver elle-même son enfant. Saint-Preux le lui ramène, elle les regarde tous deux avec ivresse, puis elle pousse un cri et tombe morte.

Jusque-là Mme Albert luttait en vain contre la pauvreté de son rôle. Cette scène l'a montrée ce qu'elle est en effet, une grande et admirable comédienne. La pièce, le théâtre, les grotesques personnages dont on l'a entourée, tout disparaît, il n'y a plus que la passion ardente, profonde et contenue de l'amante, la douloureuse angoisse de la mère. Le public avait plus d'une fois murmuré; à ce moment, les applaudissements éclatent de tous les points de la salle. — Un quart d'heure d'émotion avait fait oublier deux heures d'ennui. La pièce gagnerait beaucoup à être réduite à cette scène.

Un personnage de la tragédie antique, le chœur, traduisait sur la scène les sentiments du public; les auteurs de la *Nouvelle Héloïse* ont placé, dans leur pièce, un personnage analogue : c'est une soubrette qui veut toujours dormir.

Quelques journaux indiscrets avaient insinué que ce drame pourrait bien être de M. Ancelot; on n'a cependant nommé que M. Michel Delaporte. Nous voulons bien croire cette dernière version, et cependant comment expliquer l'incroyable distribution de la pièce, si ce n'est en admettant que M. H. Cogniard a voulu jouer un tour à son prédécesseur?

Mme Albert a été rappelée; deux gros bouquets, d'origine quelque peu suspecte, sont tombés à ses pieds.

— Aimez-vous la mythologie? — On en a mis partout, répondez-vous d'un air ennuyé. — Mais enfin voulez-vous éprouver si vous êtes encore sensible aux rêveries renouvelées des Grecs? allez au théâtre du boulevart Saint-Martin. Les bacchantes les plus gracieuses, les syrènes les plus jolies vous y attendent pour vous gratifier de leurs plus frais sourires. Il s'agissait d'enflammer les sens de l'adolescent et de réjouir le vieux libertin sans offenser la morale; d'accomplir ce rêve que toute femme jeune et jolie a fait au moins une fois en rougissant, lorsqu'au sortir du bain elle regardait ses formes gracieuses, cette peau fine et lustrée, l'ondoyante souplesse de ces lignes que notre mère Ève a transmises à ses filles, et de faire cette exhibition sans offenser les yeux vigilants du commissaire de police qui, sous prétexte de vertu, appréhenderait au corps, pour moins que rien, la plus jolie fille du monde et la moins vêtue. On s'est mis à chercher, et comme c'était chez la nation la plus prude des cinq ou six parties du monde, le problème a été vite résolu. De blondes filles d'Angleterre, n'ayant d'autre vêtement que le maillot carné et une transparente ceinture de sauvage, se sont vouées à courir le monde en reproduisant les tableaux fameux des grands maîtres sur des sujets antiques. C'est ainsi qu'elles ont déjà parcouru l'Angleterre, la Belgique, les provinces rhénanes, non sans opposition pourtant. La pudeur du bourguemestre de je ne sais quelle cité allemande ou flamande s'est profondément émue; et, comme ce banquier parisien qui dernièrement portait plainte en adultère parce que sa femme s'était fait peindre en Vénus sortant du bain, il n'a pas voulu que ses compatriotes pussent jouir du spectacle qu'on lui avait offert. Le digne homme en a été, du reste, pour cette interdiction. Un prince qui désirait faire connaissance de plus près avec les bacchantes, a offert son hôtel pour théâtre, et l'exhibition s'est passée de la permission de M. le maire.

De la Belgique, les déités voyageuses se sont abattues sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, où le public est admis à les contempler tous les soirs. Voici à quelle occasion. Il était une fois, dit l'histoire, un pâtre qui, tout en gardant ses chèvres et ses brebis, s'exerçait à dessiner les paysages et les objets qui l'entouraient. Cimabué, qui le rencontra par hasard, fut émerveillé de son talent; il l'emmena avec lui, et le petit pâtre devint le peintre Giotto. Si l'on en croit M. Jaime, ce jour-là même, une bergère qu'il aimait l'avait délaissé pour un grand seigneur. Le pâtre, désespéré, se précipita... sur un tertre de mousse, où il s'endormit. Il paraît qu'à la Porte-Saint-Martin les grandes émotions endorment. Ce théâtre, qui donne tant de mélodrames à grandes émotions, a probablement remarqué ce résultat de ses pièces sur les spectateurs qu'il réunit; c'est là un fait d'observation que nous ne voulons pas contester. Or, pendant que Giotto repose, on voit venir des génies qui récitent quelque chose de monotone et d'ampoulé qui ressemble à des vers, mais qu'il est fort difficile d'entendre. Il est vrai que des génies ne peuvent parler comme de simples mortels. Puis, à un commandement de ces divinités, on voit apparaître au fond du théâtre une série de tableaux antiques formés par les indigènes d'Albion; ce sont successivement les Feux follets, le Jugement de Pâris, Orphée et les syrènes, la fête de Bacchus, Vénus sortant des eaux, etc. Les poses des personnages sont calculées de manière qu'en tournant sur un pivot, et présentant toutes ses faces au spectateur, le groupe reste toujours également gracieux. Une chose y manque cependant, la vie. La matière de la statue, la toile et les couleurs du tableau donnent tout ce qu'elles peuvent donner, mais l'aspect de ces personnages humains complètement immobiles, avec leur sourire stéréotypé, a quelque chose d'anormal qui laisse une impression peu agréable. Les acteurs de ces tableaux, hommes et femmes, sont au surplus d'une rare élégance de formes. Cette élégance des poseuses a scandalisé certaines prudes, qui, à la première représentation, n'ont pas attendu la fin du spectacle. Nous avons remarqué que ces dames, si susceptibles à l'endroit de la pudeur, étaient fort laides et traînaient toutes des maris en lesse.

Cependant si le directeur de la Porte-Saint-Martin a beaucoup compté sur le succès de ces exhibitions, il se sera sans doute préparé une déception. Pour nous, quel que soit le charme de ce spectacle, nous le donnerions cent fois pour une seule des larmes que Mlle Clarisse Miroy fait couler sous le grotesque accoutrement de Marie-Jeanne.

Nous nous proposions de parler d'une féerie, l'*Oiseau du paradis*, jouée aux Délassements avec un grand luxe de costumes et de décors; d'une pantomime fort amusante représentée aux Funambules, *Pierrot valet de la mort*, dont l'auteur, M. Champfleury, est un homme de beaucoup d'esprit, bien qu'il écrive dans le *Corsaire*; enfin des embellissements faits au théâtre du Luxembourg par la nouvelle direction; mais le metteur en pages nous fait observer que le journal est rempli, et qu'il serait inhumain de surajouter à la tâche des compositeurs par ce jour de déménagement. Nous nous arrêtons donc, sauf à revenir sur ce sujet plus tard, s'il y a lieu.

J. FLEURY.



de tous les ouvriers. Le dimanche, qui devrait être un jour de repos, est presque toujours un jour de réaction violente du plaisir contre la douleur, de la liberté contre la contrainte. L'ouvrier, rivé depuis six jours à un travail fatigant et répugnant, se livre le dimanche, non au repos, mais à des excès qui dévorent le salaire qui devait faire vivre sa famille et ruinent sa santé dont il aurait besoin pour continuer à nourrir les siens. La plupart des ouvriers *font le lundi*, comme ils disent, c'est-à-dire se reposent des excès de la veille et s'enivrent de nouveau. On a l'habitude de ne payer les ouvriers que tous les quinze jours, et j'en connais qui non-seulement font régulièrement le lundi de quinzaine, mais encore le mardi et souvent le mercredi. Les terrassiers surtout se livrent à l'ivrognerie, et on comprend quelle concorde doit régner dans le ménage quand le mari rentre ivre après avoir dépensé la moitié de son salaire. L'ouvrier, qui connait l'article 213 du Code civil, et qui sait que la femme lui doit obéissance et soumission, emploie les coups de bâton pour mettre fin à ses reproches. Il y en a qui non-seulement ne soutiennent pas leur famille, mais qui dépensent encore le salaire de leur femme, qui vendent le mobilier du ménage et qui vont même chercher à la Caisse d'épargne les économies que leur femme y avait déposées en cachette et à force de privations pour payer son loyer ou son bois. Rien ne peut mettre la femme à l'abri des spoliations de son mari, et quand elle a déposé de l'argent chez une amie, le mari parvient encore à le lui extorquer en vendant les lits et les marmites que la femme se voit obligée de ra-

[illegible] ne sont pas des personnes, mais des choses.

L'usage de donner un même nom à tous les domestiques mâles qui se succèdent dans une maison est beaucoup plus rare. Je n'en connais qu'un seul exemple dans un café de Metz, où le nom de Louis est héréditaire pour tous les garçons. Cette différence montre que partout et dans toutes les classes de la société, la femme pèse moins que l'homme dans la balance sociale.

(*La fin prochainement.*)

PETITE CORRESPONDANCE.

M. C. à Selongey. — La note de M. D. rentre tout à fait dans nos vues, et il le verra par le Bull. Dans toutes les occasions nous avons insisté auprès de nos amis sur l'importance du nombre, et nous nous sommes attachés à faire comprendre que la souscription à la R., si minime qu'elle fût, était, aujourd'hui, le seul signe d'adhésion persistante à nos efforts.

M. D. à Trouville. — Renvoyez-nous, ami, rue de Beaune, n° 2, la note relative à votre livre. Nous l'utiliserons immédiatement, et nous continuerons d'annoncer en grand pendant quelque temps. — Pour la dernière partie de votre lettre, nous ne sommes guères en mesure.

M. S—R. au Logelbach. — Notre ami B. a en main votre mémoire. Il en causera sous peu de jours avec M. C.

M. R. à Alger. — Nous attendons toujours votre *Etude sur l'ins. du D.* à laquelle l'accueil le plus sympathique est assuré.

M. P. à Verdun. — Nous recevons aujourd'hui seulement la lettre où vous réclamiez le Bull. — On a bien reçu les 20.

M. A. à Constantine. — Nous passons les écritures conformes à votre lettre.

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»|»	ROM.	Der C.	102 1|2	C. du Nord	727	50
Récép. Rotsch.	»	101 75	BELG. 3 1|2	»	96 1|4	Famp-Haz.	»»»	»»
ESP. Dette act.	»	»» »|»	— 4 1|2	»	104 »|»	Diep.-Féc.	385	»»
— — pass.	»	» »|»	— de 1840	»	102 1|2	Boul. à Am.	»»»	»»
— 3 p. 0|0.	»	37 1|2	— de 1842	»	»»» »|»	Orl.-Bord.	566	25
Dette intérieure	»	»» »|»	— Banque	»	»»» »»	Mont. à Tr.	»»»	»»
PORTUG. 5 0|0 1837	»	»» »|»	— de Em. 1844	»	»»» »»	Paris-Lyon	527	50
HOLL. 2 1|2	»	»» »|»	PIÉMONT	»	»»» »»	Bord-Teste	135	»»
HAITI	»	» »|»	AUTRICHE	»	403 »»	Zinc V. M.	6025	»»
						Lin Maber	»»»	»»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Spectacles du 29 septembre.

7 h. 1|2 FRANÇAIS. — Mme de Tencin, les Plaideurs.
7 h. 1|2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
6 h. 1|2 VAUDEVILLE. — La Nouvelle Héloïse, Ventadour, les Chansons.
7 h. »|» VARIÉTÉS. — La Veuve, le Lansquenet, la Nuit, Mathias.
6 h. 1|2 GYMNASE. — Clarisse, Moiroud et Ce.
7 h. »|» PALAIS-ROYAL. — Le Bonhomme Richard, le Corbeau, le Philtre.
7 h. »|» PORTE-ST-MARTIN. — Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1|2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 h. 1|2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3|4 COMTE. — M. Vautour, Peau d'Ane.
5 h. 1|2 FOLIES. — La Pension, Cadet Roussel, Claire, les Fumeurs.
6 h. »|» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
6 h. »|» LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

On s'abonne :

A Paris, au Bureau de la PHALANGE, rue de Beaune, 2.
Dans les départements, chez tous les directeurs des messageries et chez tous les Libraires.

LA PHALANGE

PRIX D'ABONNEMENT :	Un an.	6 mois.	3 mois
Pour les abonnés à la *Démocratie pacifique*.	18 fr.	9 fr.	5 fr.
Pour les non-abonnés.	24	12	6 50
En sus pour les pays étrangers à surtaxe.	4	2	1

REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE, publiant les manuscrits de FOURIER.

ÉTUDES SUR LES QUESTIONS RELIGIEUSES, ÉCONOMIQUES ET ARTISTIQUES, AU POINT DE VUE DE LA SCIENCE SOCIALE; BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Par an, DOUZE NUMÉROS, de chacun 6 feuilles, formant 2 beaux volumes de près de 600 pages, format grand in-8.

TABLE DES MATIÈRES contenues dans la Livraison de septembre 1846.

I. PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER. — Suite des CINQ PASSIONS SENSUELLES. — Accords visuels d'octave en unité directe et en unité inverse.
II. BRUNHILD ET COLOMBANUS, drame en cinq actes et huit parties. — Par M. CHARLES BÉNÉZIT.
III. DE LA PROPRIÉTÉ et des diverses manières légitimes d'acquérir. — Les attractions. — La série. — La propriété. — Par M. D. LAVERDANT.
IV. MÉLANGES. — Encore un aveu de l'Économisme.

PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER.

Nous reproduisons ici le sommaire du cahier des CINQ PASSIONS SENSUELLES, dont les premiers chapitres ont été donnés dans la livraison de juillet, et qui est l'un des plus intéressants publiés jusqu'à ce jour.

Notice 1re. — I. L'arbre passionnel, sa dualité et ses subdivisions, ses séries nuancées et puissancielles.
II. Des passions en échelle puissancielle.
III. Classement des sens en actif, passif et neutre, en simple, composé et ambigu, et en mode majeur et mineur.
IV. Des cinq anti-luxes.

Notice 2e. — Chap. I. De la dépravation des sens, en échelle subversive, de nos facultés matérielles.
II. État subversif de la vue en accords de 0, 1re, 2e puissances.
III. Etat subversif de la vue en accords cardinaux de 3e, 4e, 5e, 6e puissances.
Intramède. De la progression en accords libres et mesurés.
IV. Des accords visuels de septième, ou somnambulisme.
V. Appendice sur l'exception et l'obscurantisme.

Notice 3e. — COMPLÉMENT SUR LE LUXE INTERNE EN SENS DE LA VUE.
I. Accord visuel d'octave en unité directe ou positive.
II. Accord visuel d'octave en unité inverse ou négative.
III. Eclaircissement sur deux problèmes d'unité visuelle. — Télescope aérien.
IV. Complément sur l'analyse du sens de la vue. — Vue transéthérée.
Appendice.
V. Application à tous les sens en parallèle de goût et tact.
VI. Accords transcendants du tact.
VII. Conclusions sur les gammes passionnelles.
Citerlogue. — Récréation de correspondance sidérale.
Postienne. — Perspective du sort des âmes. Rôle de la matière dans le système de l'univers. — Nécessité du bonheur matériel en harmonie générale.

AVIS A LA LIBRAIRIE ET AU COMMERCE.

4, RUE VIVIENNE. COMPAGNIE DE PUBLICITÉ. RUE VIVIENNE, 4.

A partir du 25 septembre courant : Tarif des Annonces collectives des Journaux suivants :

COMMERCE	1 Annonce en un mois. . . . 1 fr. »» c. la ligne.	Une police de 2 400 lignes . . . » 50 c. la ligne
DÉMOCRATIE	6 Annonces en un mois. . . . » 75 c. la ligne.	Les Réclames anglaises, le double des Annonces.
ESPRIT PUBLIC	15 Annonces en un mois. . . . » 50 c. la ligne.	Les Réclames sans titre . . . 3 fr. »» c. la ligne.
FRANCE	1 Annonce au-dessous de 100 lignes . . 1 fr. »» c. la ligne.	Les Sociétés par actions, Chemins de fer, Ventes de propriétés, etc.
PATRIE	1 Annonce de 101 à 200 lignes. . . » 75 c. la ligne.	toutes les Annonces 1 fr. la ligne.
UNIVERS	1 Annonce de 201 lignes et plus. . . » 50 c. la ligne.	

S'adresser, pour de plus amples renseignements et pour avoir le Tarif du prix des Annonces prises isolément dans chacun de ces Journaux, au siège de la Compagnie, RUE VIVIENNE, 4, et chez MM. les Courtiers de publicité.

ON S'ABONNE A PARIS
Au Bureau du Journal, *rue du Bouloi*, 26, et dans les départements, aux bureaux des Messageries et chez les Libraires.

LE COURRIER FRANÇAIS,

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE.

PRIX DE L'ABONNEMENT. PARIS.	DÉPARTEM.
Un an 40 fr.	Un an 48 fr.
6 mois 20	6 mois 24
3 mois 10	3 mois 12

Les Abonnés nouveaux recevront, à titre de prime, les ouvrages suivants : ZEIDOUNA, par BENJAMIN GRADIS. — LES COMÉDIENS SANS LE SAVOIR, par M. H. DE BALZAC. — JONAS DANS LA BALEINE, par M. MARY LAFON. — MARY LA GYPSI, par M. FÉLIX. — LA DESCRIPTION DE L'ORÉGON et la Carte, par le même. — LUCREZIA, roman en deux volumes, de GEORGE SAND.

LE COURRIER FRANÇAIS publiera très prochainement un roman en quatre volumes de M. H. CASTILLE, intitulé :

LES OISEAUX DE PROIE.

Nous avons dit que le conseil général était de son essence, et par le concours de circonstances diverses, un ressort administratif plutôt que représentatif. Nous avons montré que l'agriculture se trouvait ainsi dépouillée de tout organe de ses plaintes et de ses vœux, tandis que l'industrie et le commerce possédaient des chambres consultatives (1) qui lui assuraient auprès du gouvernement une influence prépondérante. Pour modifier cette situation contraire à l'intérêt public et à la justice, nous avons proposé d'étendre à l'agriculture le bénéfice de ces institutions.

Disons d'abord quels avantages elles assurent à l'industrie et au commerce. D'après l'ordonnance du 16 juin 1832, qui les a reconstituées, en rajeunissant les lettres-patentes de 1700, provoquées par Chamillard, l'arrêté du 3 nivose an XII, la loi du 22 germinal et l'arrêté consulaire du 10 thermidor de la même année, les autorise à donner au gouvernement des avis sur les faits et intérêts industriels et commerciaux, à présenter leurs vues sur l'état des fabriques et du commerce, et sur les moyens d'en accroître la prospérité; elles indiquent les améliorations à introduire dans la législation commerciale et les tarifs de douanes (2). Ces assemblées correspondent directement avec le ministre du commerce, et même, par un privilége bien rare dans notre constitution, elles correspondent entre elles sur les objets que l'ordonnance de 1832 a placés dans leurs attributions.

Voilà le mécanisme qui n'a rien d'analogue dans l'agriculture, car on ne saurait assimiler aux chambres consultatives les comices et les sociétés d'agriculture, pas plus que les conseils généraux de département.

Les comices s'occupent des progrès de l'art agricole dans le canton, comme le font les sociétés d'agriculture pour l'arrondissement ou le département. Ces assemblées établissent des concours, distribuent des primes, règlent des expositions, récompensent des services, fondent quelquefois des cours. Elles exercent une fonction de *propagande* ou *d'enseignement*, et non de *représentation*. Souvent, il est vrai, elles discutent les intérêts généraux du pays, et formulent des vœux. Mais ces discussions et ces vœux, qui aboutissent tout au plus au préfet et au conseil-général, rarement au ministre, ne sont d'aucune influence, parce que l'assemblée elle-même, constituée après simple autorisation, et sans garantie de compétence, sans mandat officiel, ne jouit d'aucun caractère politique.

Proposerait-on d'élargir les attributions des sociétés d'agriculture en les investissant des mêmes pouvoirs que les chambres consultatives? Ce serait mêler ensemble deux natures de fonctions essentiellement distinctes, la *propagande* et la *représentation*. Les conditions de nomination et d'action ne peuvent être les mêmes dans les deux cas. Dans l'un, on recherche les hommes les plus experts dans l'art; dans l'autre, les plus habiles interprètes des intérêts locaux, et ces deux genres de mérite ne sont pas nécessairement unis. Pour l'homme de pratique il n'y a pas à retirer ni renouveler le titre obtenu; le représentant a besoin d'une confirmation périodique. Il faudrait donc remanier de fond en comble toutes les sociétés d'agriculture aujourd'hui existantes, et ce n'est pas une entreprise possible ni désirable que de dépouiller plusieurs milliers de citoyens de titres mérités par une sérieuse sympathie pour les progrès de l'agriculture.

Il n'y a pas de combinaisons possibles en dehors des chambres consultatives, et l'on a le droit de s'étonner que la proposition de les établir, appuyée par un grand nombre de comices, de sociétés d'agriculture...

(1) Chambres consultatives des arts et manufactures, chambres de commerce.

(2) On peut lire de plus amples détails dans l'excellent livre de M. Paul-Jacques de Valserre, intitulé: *Manuel du droit rural*, dont nous rendrons compte prochainement.

L'absence d'un plan bien net et organisation, qui eût donné à l'opinion publique un accord qui lui a manqué, est pour beaucoup sans doute dans cette défaite de l'agriculture. Il importe donc de bien préciser les idées à cet égard.

Nous allons esquisser sommairement le système que nous préférons.

Il y aurait une chambre consultative d'agriculture par département. Le siége serait au chef-lieu. Elle se composerait d'un nombre de membres triple de celui des arrondissements. Tout citoyen serait éligible. La nomination serait faite par les comices agricoles votant par canton, et en totalisant les suffrages par arrondissement sur un scrutin de liste. Les sociétés d'agriculture concourraient au vote de la même manière que les comices. La durée des pouvoirs serait de six ans; le renouvellement s'opérerait par tiers et les titulaires seraient indéfiniment rééligibles. Les assemblées se tiendraient de droit quatre fois par an. Ce seraient comme les assises de l'agriculture: le préfet pourrait les convoquer à d'autres époques pour un objet déterminé.

Leurs fonctions consisteraient à recueillir, coordonner, transmettre et appuyer auprès du préfet, du conseil-général et du ministre, les vœux agricoles des comices et sociétés d'agriculture, des conseils municipaux, d'arrondissement et de département, en les accompagnant de leurs propres observations. — La Chambre émettrait des avis et remontrances sur les projets de lois, d'ordonnances et de règlements relatifs aux intérêts agricoles; elle rédigerait des mémoires, pétitions, projets dans l'intérêt général et local; au besoin elle nommerait des délégués pour suivre ses réclamations auprès du gouvernement. En un mot, une telle chambre deviendrait l'interprète de tous les vœux de l'agriculture, qui se perdent aujourd'hui dans les airs ou dans les cartons ministériels.

Il en serait peut-être de même des siens, si ses efforts n'aboutissaient à un centre supérieur, qui fonctionnerait à l'égard de toutes les chambres consultatives comme celles-ci à l'égard des comices agricoles. Ce centre ne serait autre que le *conseil général de l'agriculture*, qui n'est plus aujourd'hui qu'une fiction, parce qu'il est privé de cette autorité que donne auprès du pouvoir une origine élective.

Le conseil général devrait être composé de 50 membres (il est aujourd'hui de 54), savoir 43 nommés par les 86 chambres consultatives (un par chaque deux départements) et 7 nommés par le ministre de l'agriculture. L'élection se ferait alternativement dans le chef-lieu des deux départements que réunit pour un seul choix, afin de ne pas multiplier outre mesure le nombre des représentants. Le conseil général tiendrait une fois par an à Paris une grande session annuelle: dans l'intervalle il serait suppléé par un comité permanent, dont les membres seraient payés. Les conseillers recevraient aussi une indemnité de voyage et de séjour. La durée des pouvoirs serait de six ans, et le conseil serait, comme les chambres consultatives, renouvelé par tiers. Ce conseil général aurait pour fonction propre l'étude de la situation agricole, et, de plus, la centralisation de tout le mouvement des chambres consultatives. Il serait lien d'unité entre elles et le gouvernement, et c'est en lui que se personnifierait l'agriculture française.

Enfin, au troisième et dernier échelon, l'agriculture devrait figurer pour les deux tiers dans le *conseil supérieur de la production nationale* (3), à côté de l'industrie et du commerce, qui occupent aujourd'hui dans ce conseil quatorze places sur quinze. Ce dernier

(1) M. Martin (du Nord), ministre des travaux publics en 1837.

(2) M. Vuitry, en 1839.

(3) Appelé aujourd'hui *conseil supérieur du commerce*, appellation qui caractérise bien l'esprit du siècle.

grandes branches de la production, pour proposer au gouvernement et populariser dans le pays les plans les plus propres à développer la richesse publique.

Que l'on ne s'effraye pas de l'apparente complication du mécanisme dont nous venons de tracer l'esquisse: tous les rouages existent aujourd'hui, sauf les chambres consultatives d'agriculture; mais l'innovation à leur égard ne saurait effrayer, puisque l'analogue existe dans l'industrie. Il faut cet ensemble pour que le mouvement soit intégral et régulier. Il n'y aurait ainsi ni lacune ni frottement dans nos institutions, ainsi qu'on peut en juger par ce simple résumé:

Fonction de *représentation*: Chambres consultatives. — Conseil général de l'agriculture. — Conseil supérieur de la production.

Fonction de *propagande*: Comices cantonaux. — Sociétés d'agriculture. — Congrès provinciaux et nationaux.

Fonction d'*administration*: Autorités municipales et départementales. — Ministère de l'agriculture.

Par l'action combinée de ces trois pouvoirs, l'agriculture reprendrait bien vite dans le gouvernement et dans le pays la haute position dont elle n'aurait jamais dû déchoir. La France, exploitant les incalculables trésors enfouis dans ses terres, donnerait à sa richesse une base trop large pour être jamais ébranlée. L'industrie elle-même, en apparence abaissée devant sa rivale, devenue sa souveraine, ne tarderait pas, grâce à une intime solidarité, à ressentir le bienfait d'une alliance moins inique. Le pays tout entier tressaillerait de joie, car la prospérité agricole, c'est le bonheur universel.

EXPOSITIONS PHALANSTÉRIENNES (1).

Après avoir développé les principes de la science sociale dans la ville de Rouen, devant un auditoire choisi, où l'on remarquait plusieurs membres du conseil municipal, M. Victor Hennequin s'est rendu au Havre, et les deux journaux les plus répandus de cette ville, le *Journal du Havre*, organe de l'opposition, et le *Courrier*, qui représente les conservateurs, se sont accordés à rendre un compte bienveillant des leçons de notre collaborateur. Nous citerons d'abord le *Journal du Havre*:

Numéro du 23 septembre. — M. Victor Hennequin a commencé hier, devant un auditoire composé d'environ trois cents personnes, l'exposition de la théorie de Fourier. Voici le résumé des idées qui ont rempli cette première séance:

Charles Fourier, né à Besançon le 7 avril 1772, mort à Paris en 1837, est le plus grand, le plus complet des socialistes modernes. A l'issue de la révolution française, comprenant que les grands problèmes industriels n'avaient pas été résolus, que le pain du travailleur n'avait pas été assuré par cinq ou six essais de constitution politique, il résolut de chercher le salut de la société dans l'organisation agricole, manufacturière et domestique de la commune, qui est l'élément constitutif de la France.

S'écartant des chemins frayés, et, on peut le dire, ensanglantés avant lui, Fourier ne s'attaque ni au trône ni à l'autel; il conseille seulement à quinze ou dix-huit cents villageois de s'associer, de cultiver leurs champs comme un grand domaine, tout en conservant dans le produit des parts inégales et proportionnelles à l'apport de chacun en capital, en travail et en talent.

Fourier demande encore que les associés habitent un édifice collectif. La commune organisée s'appellera *phalange*, le manoir qu'elle occupe est un *phalanstère*.

Les économies et les bénéfices qui résulteraient d'un pareil ordre de choses sont faciles à calculer: plus de frais de bornage, clôture,

(1) Voir nos numéros des 12, 19 et 26 juillet, 3 et 9 août, et 10 septembre.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1846.

LE GRIOTTE

Voyage en Sénégambie (1)

CHAPITRE VI.

En quittant Galam, nous continuâmes notre voyage toujours en remontant le cours du Sénégal, et nous arrivâmes ainsi aux cataractes de Govinea, où le fleuve reçoit les eaux du Baung, du Kokoro et de la Félémée.

Là nous dûmes abandonner la voie de navigation pour avancer plus loin, car au-dessus des cataractes le Sénégal n'était plus flottable. Nous y laissâmes donc notre chaloupe avec deux de nos bateliers, pour la garder jusqu'à notre retour, et nous continuâmes notre voyage à pied, Manard, moi et deux hommes, qui portaient nos provisions. Nous suivîmes toujours les rives du fleuve, qui s'affaiblissait au fur et à mesure que nous avancions vers sa source. Nous traversâmes le royaume de Banbouc, en passant par les villages de Tanakie et de Samboula. Puis, après avoir gravi avec peine les hautes montagnes où le Sénégal prend naissance, nous nous trouvâmes sur cet immense plateau où coule majestueusement le Niger. Avant d'arriver dans ces régions faciles, à explorer, nous avions eu bien des difficultés pour traverser les forêts vierges du Banbouc, tantôt arrêtés dans l'épaisseur des arbres épineux, tantôt passant sur d'effroyables débris de chair et d'os à la gueule des souterrains où le tigre et la hyène font leur repaire. Que de dangers et de fatigues nous avions à éprouver! Quand la nuit venait, nos nègres frottaient des morceaux de bois sec pour avoir du feu, et se faisaient des torches avec des branches d'arbres résineux à l'aide desquelles nous nous éclairions pour chercher quelques gros arbres aux troncs caverneux, où nous amoncelions de l'herbe sèche sur laquelle nous nous couchions. Il est facile de comprendre que notre sommeil n'était pas fort calme au milieu de ces forêts abondamment peuplées de bêtes féroces. De tous côtés, on entendait des rugissements de lions, d'effroyables miaulements de tigres et de sinistres cris de hyènes, que Buffon a si bien fait comprendre en disant qu'ils ressemblaient au bruit guttural que l'on fait en vomissant avec effort. Tous ces animaux se mettaient en chasse presque aussitôt le coucher du soleil. On entendait aussi de géants reptiles glisser dans les broussailles. Souvent, quelques-uns de ces animaux passaient près de nous en bondissant avec une vitesse effroyable. C'étaient les forts qui poursuivaient les faibles. Quelquefois, des cris plaintifs éclataient non loin de nous: c'étaient sûrement quelques gazelles douces et inoffensives qui expiraient, dévorées par des carnassiers; et que d'émotions venaient à tous moments agiter mon cœur, et aussi que de méditations pouvait m'inspirer le spectacle de cette étrange loi de Dieu, qui veut qu'à chaque minute une multitude d'innocents et faibles animaux souffrent et meurent pour repaître ceux que la nature a dotés de la force et de la cruauté! Ce décret de l'Etre suprême paraît injuste, et on désirerait que toutes les créatures vivantes ne dussent se nourrir que de matières brutes et insensibles, afin que tout pût s'entretenir sur terre sans cette lutte incessante des êtres qui s'entregorgent continuellement comme si la vie ne pouvait se maintenir chez un individu que par la mort et les douleurs d'autrui. Souvent, pendant la nuit, les bêtes féroces s'approchaient d'où nous reposions comme pour nous attaquer. Alors le nègre de garde, qui se promenait autour de nous un flambeau à la main, criait, et la voix de l'homme faisait tout éloigner.

Le matin nous partions de bonne heure pour profiter de la fraîcheur; vers le milieu du jour nous nous arrêtions sous des arbres pour nous reposer et nous préserver de l'extrême chaleur qu'il fait dans ces lointaines régions. Nos nuits furent toujours terribles jusqu'à ce que nous eûmes atteint les rives du Niger, où nous voyageâmes beaucoup plus agréablement. Le pays y était plan et facile à suivre. Là au moins de nombreux villages nous offraient de la nourriture et des abris plus commodes et plus sûrs que les creux d'arbres des forêts du Banbouc.

Les Banbaras, quoiqu'fort cruels entre eux et presque anthropophages, nous recevaient avec assez de douceur. Ils sont laborieux, intelligents, cultivent bien la terre, travaillent divers métaux et vont jusqu'à faire de la poudre qui vaut presque la nôtre. Le tatouage est d'usage chez eux. Il y en a dont les stampes sont d'une bizarrerie presque admirable. Ils portent tous un anneau à la lèvre inférieure et un au nez; leurs ongles sont teints en rouge, et ils se piquent les lèvres et les gencives pour se les rendre noires.

Les Banbaras sont surtout de robustes et terribles guerriers; aussi sont-ils redoutés par toutes les peuplades voisines. C'est peut-être la seule nation du monde où la danse est interdite aux femmes. Les hommes, seuls, dansent avec leur massue.

Après avoir traversé le pays Banbaras, nous entrâmes dans une autre contrée, aussi agréable, mais plus déserte. Le lieu où étaient les dépouilles mortelles du père de Manard, et qui fixait le but de notre voyage, se trouvait dans une forêt du Oualet, environ à 50 lieues moins loin que Tombouctou; plus nous approchions, plus Manard devenait jovial et animé; il semblait que la vue de ce pays, qui lui était si cher, donnait de la force et de la verve à son esprit; chaque jour il me faisait des récits fort intéressants. Un surtout me paraît digne d'être rapporté, d'autant plus qu'il renferme l'histoire de la fondation de Tombouctou, cette ville mystérieuse qui a si longtemps occupé les voyageurs. Je vais m'efforcer de l'écrire telle que Manard me l'a contée. Les principaux faits en sont sûrement vrais. S'il y a de l'invraisemblable et du merveilleux, c'est parce que les sauvages mêlent toujours leurs préjugés et leur excentricité à tous leurs récits. Leurs histoires les plus sérieuses sont toujours pleines de ces vapeurs de l'imagination que nous mettons seulement, nous autres, dans nos contes de fées.

Or, nous étions assis au pied d'un palmier; nous nous y étions arrêtés la veille lorsqu'il faisait déjà sombre; le matin, lorsque l'aube

(1) Voir les numéros des 22 au 26 septembre.

des. Le travail, distribué méthodiquement, réparti entre différents groupes, devient attrayant, car il est choisi, exercé par des réunions d'amis; le travail est rendu piquant par l'émulation, la rivalité des groupes attachés à des fonctions voisines. Enfin, il est varié, et jamais les séances consacrées à une même occupation ne se prolongent au delà de quelques heures. La commune organisée est un atelier multiple et fertile en diversions pour le travailleur.

Trouver le secret de rendre le travail attrayant, c'est rappeler à la production, à l'industrie militante tous ces improductifs dont Fourier a tracé la liste et que M. Hennequin a définis avec détails en indiquant leurs emplois dans la société de l'avenir: femmes, enfants, valets, armées, agents fiscaux, sophistes, oisifs, etc.

L'organisation phalanstérienne est donc le mécanisme le plus économique et le plus productif que l'humanité puisse concevoir. Avec lui, point de déperdition: le globe est mis en pleine valeur, et l'orateur socialiste a fait éclater cette opulence d'une société, fondée sur le principe de l'association, en décrivant la tour, les jardins, les étages nombreux, les porches et les galeries du phalanstère.

Cette richesse matérielle ne serait pas digne de l'homme si nous devions la payer de notre liberté; mais M. Hennequin s'est engagé à prouver, dans sa prochaine leçon, que dans la commune sociétaire tous nos penchants trouveront un plein et salutaire essor, qu'ils nous pousseront à l'accomplissement de notre destinée providentielle, idée formulée ainsi par Fourier: *Les attractions sont proportionnelles aux destinées.*

Numéro du 26 septembre. — M. Hennequin a terminé hier soir, au milieu d'un auditoire encore plus nombreux que les jours précédents, le cours de science sociale qu'il avait commencé mardi, et dont il a déjà été question dans ce journal.

Dès la première séance, le local affecté aux réunions n'ayant pu recevoir toutes les personnes qui s'étaient présentées, la grande salle des concerts a été mise à la disposition du professeur.

Avant de reproduire succinctement le sujet des dernières conférences, nous éprouvons le besoin de rendre hommage au talent du jeune orateur, qui a sacrifié un brillant avenir au noble but d'être utile à ses semblables, en leur annonçant une doctrine qui, selon lui, recèle en germe le bonheur de l'humanité.

Cette espérance est-elle le rêve d'une imagination généreuse? On le pense généralement; mais proclamée par un organe d'un talent aussi élevé, partagée par un grand nombre d'hommes distingués, elle doit être prise par tous en notable considération, et on nous saura sans doute quelque gré d'avoir appelé sur elle l'attention du public havrais.

La doctrine phalanstérienne se résume en deux théorèmes qui ont fait le sujet des leçons de mercredi et de jeudi.

Les attractions sont proportionnelles aux destinées.

La série distribue les harmonies.

Pour justifier la première de ces propositions, à savoir que les passions mobiles de notre être ne sont point mauvaises en elles-mêmes, M. Hennequin a exposé avec une netteté et une précision fort remarquables le mécanisme des passions radicales, lesquelles, d'après Fourier, sont au nombre de douze et se réunissent toutes dans une passion pivotale, l'unitéisme (l'amour de Dieu et de l'humanité).

M. Hennequin n'a pas plus songé à nier le regrettable usage que l'on fait souvent de ces forces morales déposées en nous par le Créateur, et sans lesquelles nous ne pouvons concevoir la vie, qu'il n'aurait nié les déplorables effets résultant des premiers essais tentés sur la force physique, connue sous le nom de vapeur, laquelle joue dans le monde un rôle si puissant et déjà si fécond. Car les passions ne peuvent recevoir leur libre et utile essor dans le milieu social où nous vivons aujourd'hui; mais la loi de Dieu, qui n'est autre chose que la loi de l'ordre, comme la loi passionnelle n'est autre chose que la loi de la li-

Voici maintenant dans quels termes le *Courrier du Havre* s'exprime sur le même sujet, sous forme d'une lettre qui lui serait adressée par un abonné :

ÉCOLE SOCIÉTAIRE DITE PHALANSTÉRIENNE. — Monsieur, ainsi que vous l'aviez annoncé, hier a eu lieu la première séance donnée par M. Hennequin, séance pleine d'intérêt et où la foule se pressait. Le nom que porte l'orateur était d'un favorable augure, et le public, qui a toujours de bons instincts, ne s'y est pas trompé. En effet, à quelle séance plus intéressante pourrait-on assister? la nouveauté du sujet et, par dessus tout, le talent remarquable du jeune orateur, tout y appelait. Ce qui distingue le professeur de l'École sociétaire que nous avons entendu, c'est une grande méthode d'exposition, soutenue par une élocution rapide, claire et précise, la plus propre, en un mot, à captiver l'attention de l'auditeur, à lui faire agréer les détails les plus vulgaires de l'économie sociale et domestique.

Parlez de l'École phalanstérienne devant un vieux *civilisé*, et ce vieux civilisé, c'est vous, c'est moi, vous le ferez rire infailliblement. Qu'est-ce que Fourier, vous dira-t-on? Un rêveur, un utopiste, un songe-creux, ou un immense révolutionnaire. En effet, c'est un singulier révolutionnaire que celui qui vient vous dire : Vous êtes, vous qui vous croyez dans la fleur de la civilisation, à l'état de barbarie, ou tout au moins à l'état d'anarchie et de désordre. J'entrevois, ajoute-t-il, un meilleur ordre de choses dont les éléments existent, parmi nous, à l'état de dispersion; il suffit de les réunir et de les harmoniser pour amener l'humanité à jouir de la plus grande somme de bonheur. Si donc on peut mettre en parallèle les choses humaines avec les choses divines, on dira Jésus est venu pour harmoniser les âmes, enseigner à l'homme à vaincre ses penchants désordonnés, tandis que Fourier vient pour unir, harmoniser les forces de l'homme, lui fournir le moyen de dompter les forces de la nature, en la faisant tourner au bonheur de ses enfants.

Je ne sais si en réalité nous vivons dans l'état de subversion; mais tout ce que chacun sait et sent, c'est que nous pourrions être dans un monde meilleur, plus perfectionné, qu'il est au pouvoir de l'intelligence humaine de se donner, si les hommes voulaient une bonne fois s'entendre, ne plus être dupes de leur paresse et de leurs vieux préjugés. On dit : Mais ce sont des idées trop avancées et nos moyens d'exécution seront toujours de beaucoup en arrière de nos conceptions, parce que la pensée va vite et que le corps se traîne. Or, tout ce qui est ainsi en avant de l'époque actuelle, du faire routinier de chacun de nous, est traité d'idéal. Mais est-ce que tout ce qui s'est fait de bien et de mieux dans ce monde, qui marche, en définitive, n'est pas le résultat de la pensée et du labeur de l'homme? Est-ce que le dix-neuvième siècle ne vaut pas mieux que le dixième?

Si donc naturellement, à l'insu même de l'humanité, il y a eu un progrès marqué entre ces deux points historiques, il faudra bien reconnaître la présence d'une loi providentielle tendant à nous dégager peu à peu du chaos et des ténèbres. Pourquoi, lorsque plus que jamais l'humanité a la conscience de ses propres facultés, se refuserait-elle à un mode d'organisation si favorable à l'accomplissement de la loi du progrès? A tout prendre, le fouriérisme n'est qu'une méthode, une grande et belle formule propre à mieux dégager le principe de la perfectibilité humaine qui réside en nous, à lui donner un plus libre essor, formule qui lui a manqué dans ce long passé, où il faut compter les siècles pour voir le sort de l'humanité un peu amélioré.

Cela n'est pas douteux: entre ce qu'*est* le monde et ce qu'il pourrait *être*, il y a un intervalle immense à remplir, une lacune énorme, dit notre professeur. Oui, notre état, l'état actuel, est plein de misères. Est-ce la faute de Dieu? Non, assurément, c'est celle de l'homme, à qui Dieu pourtant a tout donné pour se relever de sa chute.

Comme l'École sociétaire ne veut pas bouleverser le monde, puisque

turières, l'industrie agricole est demeurée stationnaire. Depuis Triptolème, en passant par Cincinnatus, on peut dire que la charrue n'a pas fait un pas. Et cependant la terre, à la bien considérer sous les mains de l'homme, n'est qu'une matière première à ouvrer et qui semblerait aussi devoir appeler l'aide de nouveaux instruments aratoires.

Il serait trop long d'entrer dans les détails de cette séance si nouvelle et si pleine d'intérêt. Je crois que le public pensant ne demeurera pas indifférent à une doctrine qui fait de si belles promesses à l'humanité, qui lui offre les plus sûres garanties d'amélioration et de moralisation.

UN ABONNÉ.

M. Isturitz avait, comme nous l'avons rapporté, prononcé dans le congrès une phrase tendant à faire supposer que l'Angleterre avait protesté contre le mariage de la reine. M. Bulwer a répondu à cette allusion en demandant une audience à la reine Isabelle, pour la féliciter de son mariage; il a également fait une visite à la reine Christine, mais il ne s'est pas présenté chez l'infante Luisa, malade. Au reste, la main de l'infante n'était pas officiellement demandée.

Le duc de Montpensier a annoncé que, satisfait de la fortune particulière de l'infante, il renonce à toute espèce de dotation sur les deniers publics. L'infant don Francisco a déclaré qu'il renoncerait également à toute dotation comme époux de la reine.

Le *Journal des Débats* avouait dans son numéro d'hier que le cabinet anglais a présenté une note à M. Guizot; seulement il cherchait à en réduire la portée, et il assurait que cette note est toute amicale.

Cabrera est parti dernièrement, sous un faux nom, de Southampton, sur un bateau à vapeur qui fait le service entre cette ville et Gibraltar. Quant au comte de Montémolin, il est toujours à Londres, cherchant à négocier un emprunt. Il a reçu, assurent les correspondances anglaises, la visite du prince Louis Bonaparte.

— L'*Observateur des Pyrénées* raconte que la police du département se livre à des recherches pour découvrir le prétendant espagnol, pour peu qu'on ait une figure de laideur princière, et les jambes plus ou moins cagneuses, il est fort dangereux de s'aventurer sans papiers dans la campagne. Le journal raconte à ce sujet l'aventure d'un malheureux pharmacien dont on voulait à toute force faire un prétendant, et qu'on ne relâcha qu'après de nombreuses confrontations.

Un journal anglais annonce que l'ordre a été transmis à l'amiral Parker, commandant de la station navale de la Méditerranée, de retenir les forces navales qu'il a sous ses ordres et de demeurer en croisière entre l'embouchure du Tage et Gibraltar, jusqu'à nouvelles instructions. Ces forces navales se composent des vaisseaux de l'escadre d'évolution qui devaient revenir en Angleterre.

Occupation de la Californie.

Deux arrivages successifs viennent, dit le *Journal du Havre*, d'apporter à Liverpool des avis de New-York, qui confirment, en la complétant, l'importante nouvelle de l'intervention armée des Américains dans la Californie, et de leur projet avoué d'annexer ce pays à l'Union. Cet acte, qui, par ses conséquences, menace de troubler de nouveau et plus gravement encore que dans la question de l'Orégon les bonnes relations à peine rétablies entre l'Angleterre et les États-Unis, est officiellement annoncé par l'*Union* de *Washington*, journal semi-officiel. Il le présente, à la vérité, comme une simple opération militaire, suite de la guerre déclarée, et non comme une prise de possession définitive, devant avoir pour résultat l'incorporation. Mais, comme on le verra par d'autres renseignements, si le gouvernement américain se réserve la faculté de désavouer plus tard une mesure qui pourrait faire surgir de graves embarras, il n'en est pas moins constant que l'événement s'est accompli avec le caractère que nous lui attribuons, et qui va soulever les clameurs de l'Angleterre.

Voici la note de l'*Union*:

« Nous avons reçu d'une source qui mérite toute confiance la nouvelle que le commodore Sloat s'est emparé de Monterey le 6 juillet dernier. Le 6 juillet, le capitaine J.-B. Montgommery, du *Portsmouth*, a sommé le commandant de Yerbe-Buena à se rendre; mais nous ne sa

---

éclaira l'horizon, je dis à Manard :

— Eh bien! reconnais-tu ces lieux?...

Aussitôt le poète se leva, se frotta les yeux avec le sable doux et fin du désert, et quand il eut promené son regard de toutes parts autour de nous, il s'écria comme avec une joie inspirée :

— Dieu nous protégera! nous sommes sur la terre de Bélelle!...

— Et qu'entends-tu, Manard, par la terre de Bélelle?

— Enfant pâle, me répondit le Griotte, baise seulement le sol que tu foules, peut-être repose-t-il où tu es.— Et se livrant à une invocation mystérieuse, il se prosterna à terre, y resta humilié quelques instants, puis se redressant, et levant le regard au ciel, il s'écria: « O Bélelle! le plus grand des rois! Bélelle! mon généreux libérateur, que ton âme jouisse de la divine béatitude dans les plus douces régions célestes; que ton cœur conserve éternellement la pureté de la vie dans le tombeau; que tous les sentiers que tu as suivis sur la terre se couvrent des plus belles fleurs, car c'est par toi que j'ai cette sainte liberté avec laquelle je puis jouir de tous les bienfaits de la nature, sans qu'aucun homme ait le droit infâme de régler mes volontés; par toi que je puis aller où mon imagination m'appelle, sans qu'un maître ne me dise : Arrête! par toi que j'ai droit de m'échauffer aux rayons du soleil, de me reposer sous les frais ombrages des oasis, d'admirer les brillants éclats des étoiles, d'entendre le chant des oiseaux, le riant bruit des cascades, la voix magique des échos; par toi que j'ai droit de dire ma cabane, ma femme et mes fils sont à moi. O Bélelle! Bélelle! mon libérateur et mon Dieu...»

Là les expressions lui manquèrent; je le considérais attentivement; il exprima encore pendant un instant son inspiration du geste et du regard, puis, s'exaltant de plus en plus, son délire enthousiaste s'éleva au-dessus de son intelligence; il lui fallut une autre âme; il se jeta sur sa guitare, la prit dans ses bras, et alors il fut grand, il fut sublime : avec quelle harmonie ses simples cordes résonnèrent! Il produisit dans cette improvisation des accords d'une mélodie toute céleste : je ne l'avais pas encore vu aussi animé. Quand ses transports cessèrent, il jeta sa guitare sur le sable et me prit les mains en me disant : Ces grandes émotions m'exaltent jusqu'au délire; mais quand un divin éclair brille dans mon âme, il faut que j'en fasse rejaillir toute la lumière; quand je chante, il faut que ma voix s'élève jusqu'au ciel.

— C'est bien, Manard! je t'admire, lui répondis-je; mais tu vas me raconter l'histoire de ce Bélelle, pour lequel tu parais avoir une si haute vénération.

— Très volontiers, s'écria le Griotte, en me baisant la main; allons, ajouta-t-il, en courant reprendre sa guitare; pour rappeler mes souvenirs, je vais commencer par te dire quelques couplets que les jeunes filles chantent en l'honneur de Bélelle.

Et assis près de moi, accordant sa grande voix sonore avec les douces vibrations de sa guitare, Manard chanta ces paroles :

Ô grand prince Bélelle! ô toi dont le génie
Inspire les amants, protége mes amours,
Fais que celui que j'aime me soit toujours fidèle,
Pour égayer ton ombre,
J'irai chanter au bord de ton lac chéri,
Et je brûlerai cent flambeaux pour éclairer
Les nuits sombres autour de ton palais.

Puis je t'immolerai trente jeunes gazelles,
Je sèmerai des fleurs dans les bosquets
Où d'Iazella te comblait de ses douces caresses,
Et j'apprendrai à mes fils
Tous tes glorieux exploits.
O grand prince Bélelle! toi dont le génie
Inspire les amants, fais que celui que j'aime
Me soit toujours fidèle.

V. VERNEUIL.

(*La suite à demain*).

UN ENFANT DU PEUPLE. — Un grand garçon blond, pâle, fadasse, vêtu d'une blouse blanche et portant un pantalon de velours, enfin, un vrai type de voyou de Paris, prend place au banc des prévenus. Il est à son aise là comme partout. Il sourit au garde municipal et fait un beau salut à l'audiencier. Il montre avec une certaine coquetterie sa casquette écossaise à visière vernie qui, placée sur sa tête, doit lui donner un petit air assez coquet.

M. le président au prévenu : Vous êtes prévenu de vol?

— Ah! mon Dieu, oui, je m'en repens bien... mais, ah! mon Dieu oui!

— Vous avez dérobé une sellette de décrotteur sur le Pont-au-Change?

— Ah! mon Dieu, oui!

— Pourquoi avez-vous commis cette mauvaise action ?

— Parce que j'étais fatigué de ne rien faire.

— Comment?...

— Ah! mon Dieu oui! je voulais me donner un état.

— Voyons, expliquez-vous.

— Voilà ce que c'est: papa et maman m'ont jeté sur le pavé en me disant : « Bonsoir, tire-toi de là comme tu pourras...» On ne m'a rien appris. J'ouvre les portières, je vends des hannetons, je fais le commerce de contremarques au Petit-Lazary... mais tout cela, ce n'est pas un état. J'ai voulu m'en donner un, et un bon, celui de décrotteur, et voilà pourquoi j'ai volé cette maudite sellette.

— Et vous ne réfléchissiez pas que par cette soustraction frauduleuse vous enleviez vous-même le pain à un honnête homme?

— Il en avait deux, de sellettes, et je pensais en moi-même que quand j'aurais gagné quelques monacos je lui en achèterais une autre.

— Vous êtes en état de vagabondage?

— Qu'est-ce que c'est que ça, le vagabondage?

— Vous n'avez pas de domicile?

— Tant que j'ai de l'argent, j'en trouve; les garnis du faubourg du Temple ne sont pas faits pour les éléphants...

— Vous n'avez pas de moyens d'existence?

— Et les portières, donc... et les contremarques!

— Ce n'est pas là une profession.

— Voilà justement pourquoi je voulais m'en faire une.

Le tribunal condamne le prévenu Minotte à trois mois de prison.

M. le président : Quand votre peine sera finie, persévérez dans votre bonne idée, mais choisissez mieux vos moyens.

— Ah! mon Dieu, oui!

(*Droit.*)

dont les termes explicites constituent un appel à l'annexion.

Une proclamation, rédigée dans le même sens, a été, d'après l'ordre du commodore Sloat, répandue à Yerbe-Buena, où le vaisseau *le Portsmouth* s'est présenté le 9 juillet.

On ne peut, dès à présent, prévoir la tournure que prendra cette question qui commence; mais à la vive émotion avec laquelle ont été accueillis en Angleterre les premiers bruits relatifs à cet évènement, on peut croire que cette phase nouvelle de l'antagonisme des Anglais et des Américains sur les côtes Pacifiques, ne sera pas moins fertile en incidents que celle qui la précéda.

L'association du libre-échange a tenu aujourd'hui sa seconde séance. MM. Anisson-Duperron, Michel Chevalier, Horace Say, Wolowski et Barral ont successivement pris la parole. Nous reviendrons demain sur leurs discours.

Nous avons annoncé il y a un mois le renvoi par l'administration de la marine, de trois cents ouvriers employés au port de Cherbourg. Le journal de cette ville annonce que trois cents nouveaux ouvriers viennent encore d'être congédiés. Ainsi, voilà *six cents ouvriers* du gouvernement, qui, dans une seule ville, sont privés de leur travail nourricier, au commencement d'un hiver rigoureux, et au moment où la philanthropie des particuliers et des municipalités cherche à grand'peine à organiser des travaux pour venir en aide à la classe pauvre. Et le gouvernement proteste de sa bienveillance pour le prolétaire!

Dans un article sur les déprédations commises dans l'administration de la marine, le *Courrier français* raconte ce qui suit:

« On cite, dans certaines villes, des faits véritablement incroyables. Ainsi, un commissaire du magasin général allait tous les jours à son bureau, à l'intérieur de l'arsenal, dans une voiture à double fond. Cette voiture sortait toujours avec un chargement de marchandises qui n'étaient jamais visitées. En outre, le cheval de M. le commissaire était porté sur les casernets et recevait la paie d'ouvrier. Un autre fonctionnaire du même rang, qui avait à justifier d'un déficit de 500 stères de bois à brûler, démontra au ministre que la dessication des bûches et la chute de l'écorce avaient bien pu produire cet énorme déchet. Le ministre, qui était bon homme, accepta la justification du commissaire, qui, cependant, fut changé de résidence. Un autre encore, ayant acheté, pour le compte de la marine, un approvisionnement de belles planches du Nord, les admit en recette au nombre, bien qu'elles eussent été vendues au mètre cube. Ensuite il les fit débiter en deux par les ouvriers de l'arsenal, et ne livra que des demi planches, au lieu du même nombre de planches entières. Inutile d'ajouter que le commissaire sut tirer un parti très avantageux de son *bond*. Si nous voulions raconter toutes les anecdotes du même genre que l'on cite dans les villes maritimes au sujet de familles enrichies par ce moyen frauduleux, nous n'en finirions pas.

» On demandera pourquoi de tels abus n'ont pas été dénoncés au ministre, pourquoi ils n'ont pas été exemplairement punis? Les ministres n'ont jamais ignoré les infidélités des fonctionnaires prévaricateurs. Mais, chaque fois qu'il fallait sévir, on trouvait, à côté des petits voleurs, des gens considérables que l'on était forcé de ménager. Un ministre nouvellement installé au garde-meuble donnait à dîner à plusieurs administrateurs des ports, accidentellement à Paris. L'un de ces derniers avait une célébrité si déplorable, que la femme du ministre voulut le connaître. Elle demanda à demi-voix à Son Excellence quel était, parmi les convives, le *fameux voleur*. Il se trouvait à sa droite et entendit parfaitement la question. »

LES ENFANTS DANS LES FABRIQUES. — Nous extrayons les passages suivants d'une lettre adressée au *Censeur* de Lyon:

« Dans un récent voyage à Vienne (Isère), je visitai les grands ateliers de filature sur la rivière de la Gère. Beaucoup d'enfants, désignés sous la dénomination *d'appondeurs de cornets*, sont employés dans ces ateliers.

» L'avant-dernière législature avait longuement et péniblement élaboré une loi sur le travail des enfants dans les manufactures; on avait paru vouloir protéger l'enfance contre la cupidité du maître et des exigences du père de famille; on avait en perspective surtout de conserver à l'espèce les avantages qu'elle tient du Créateur, d'empêcher l'étiolement, le rachitisme, la dégénération qu'on remarque dans le développement des enfants de l'ouvrier des villes. Ce résultat est-il atteint? Vous êtes à même d'en juger chaque jour, car chaque jour vous devez voir circuler sur la voie publique une foule de ces victimes de notre organisation sociale. La loi a bien voulu que le travail qu'on exige d'eux, et qui est, dit-on, indispensable à la prospérité de nos fabriques, à l'élévation du salaire de leurs père et mère, fût limité à un certain nombre d'heures, qu'il fût même divisé par un repos, que tous fréquentassent les écoles, que les sexes fussent séparés, que les lieux où ils travaillent fussent salubres et propres; mais la loi a laissé aux règlements d'administration publique, suivant les localités, la prescription des mesures de détail. Des arrêtés ont été pris, des inspecteurs ont été nommés; mais à quoi ont-ils servi? en quoi ont-ils atténué le mal que la loi de 1841 a voulu prévenir? Les enfants sont-ils astreints à suivre les écoles? Les lieux où ils travaillent sont-ils dans les conditions voulues par la loi? Les inspecteurs, malgré leur zèle et leur dévouement, ont-ils la puissance nécessaire pour faire exécuter la loi? Leur bon vouloir n'est-il pas mis en défaut par l'absence des écoles que l'administration supérieure a mission d'organiser? S'occupe-t-on seulement de leurs rapports?

» S'il existe des sociétés pour l'abolition de l'esclavage des noirs, pour l'extinction de la traite, pour la protection de l'affranchissement des négrillons, pourquoi n'organiserait-on pas une société pour le patronage et la protection de ces malheureux qui viennent s'immoler avant l'âge dans les travaux et pour le progrès de notre manufacture?

» Mais, dira-t-on, le moment est-il opportun pour recommander des mesures qui auront pour objet de réduire le chiffre du salaire dans la famille de l'ouvrier et celui des travaux de manufacture? Quelque grave que paraisse cette objection, elle n'est que spécieuse, et l'on pourrait trouver dans des combinaisons nouvelles un travail aussi utile, aussi lucratif et moins long; c'est tout au plus un changement à introduire dans les instruments de travail, un accroissement de matériel pour le producteur. Mais peut-on mettre seulement en parallèle avec cette lé-

nous avons voulu dire, aussi explicitement que faire se pouvait, c'est qu'ayant appris que Ferdinand VII refusait positivement de reconnaître la révolution de Juillet ainsi que le roi qui en était sorti, et qu'une circulaire, on ne peut plus insolente pour Louis-Philippe, avait été adressée en ce sens à toutes les autorités du royaume, le gouvernement de 1830 appela en France les réfugiés espagnols qui se trouvaient alors en Angleterre; qu'il les organisa en détachements commandés par des officiers espagnols, et les dirigea ensuite sur Bayonne et Perpignan avec des feuilles de route portant allocation de la solde et autres indemnités accordées aux troupes françaises en marche. Ce que nous avons voulu dire, c'est que la principale condition à laquelle MM. Guizot et Montalivet accordaient appui et protection aux constitutionnels espagnols, était la réunion ultérieure des couronnes d'Espagne et de Portugal sur la tête de dona Maria, qui aurait épousé M. le duc de Nemours. Nous demandons à MM. Guizot et Montalivet eux-mêmes, s'il n'est pas vrai qu'ils avaient régulièrement deux entrevues secrètes par semaine, avec les membres du comité espagnol, pour se concerter sur les moyens les plus propres à conduire à bien cette combinaison?

» N'est-il pas également vrai que, de tous les ministres d'alors, M. le comte Sébastiani était le seul qui n'approuvât point ce projet? N'est-il point vrai que, dans l'une de ces réunions mystérieuses, la destitution de quelques préfets et sous-préfets qui gênaient le mouvement du comité, lui fut promise par M. de Montalivet, alors ministre de l'intérieur? N'est-il point vrai que le comte d'Ofalia ayant adressé de vives réclamations au cabinet du Palais-Royal, relativement à certains dépôts d'armes, MM. de Montalivet et Guizot provoquèrent une réunion du comité espagnol, dans laquelle il fut convenu qu'on ferait de faux dépôts d'armes, c'est-à-dire d'armes hors de services, dont on ferait ensuite opérer la saisie, pour sauver les dépôts véritables? Les choses ne se passèrent-elles pas ainsi à Marseille et à Bayonne?

» N'est-il pas vrai que les deniers du gouvernement de 1830 entrèrent pour beaucoup dans le million que réunit le comité insurrectionnel, et que ce fut sur la foi des promesses de M. Guizot, que M. Calvo, banquier espagnol établi à Paris, avança 500 000 francs? Enfin, n'est-il point vrai, encore une fois, que la réunion des deux couronnes d'Espagne et de Portugal, et le mariage de M. le duc de Nemours avec dona Maria, étaient le but avoué de toutes ces intrigues?

» Si l'*Epoque* doute encore de la vérité de ces faits, elle en trouvera la preuve incontestable dans la correspondance de l'infortuné général Torrijos avec M. de Lafayette. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le vicomte de Lapeyrade, ancien député de l'Hérault, et maire de Cette sous la Restauration, vient de mourir à sa campagne, près d'Agde.

— Le télégraphe a annoncé aujourd'hui que M. le duc d'Aumale et M. le duc de Montpensier étaient arrivés à Bordeaux dans l'après-midi. Le mauvais état de la route n'a pas permis qu'on arrivât plus tôt.

Les princes partiront demain matin pour Bayonne.

— Le duc de Glucksberg, premier secrétaire de l'ambassade de France à Madrid, est parti ce soir pour cette capitale avec le contrat de mariage de M. le duc de Montpensier. Ce contrat a reçu la signature du roi et de la famille royale.

Le gouvernement publiera dans quelques jours le tableau général de la population de la France, par suite du recensement quinquennal qui vient d'avoir lieu.

En 1700, la population de la France était de	19 669 000 habit.
En 1771, d'après l'abbé Expilly, elle était de	21 000 000
[illegible]es Buffon, de	22 672 000
En [illegible], elle était de	24 800 000
En 1785, d'après Necker, y compris la Corse,	25 600 000
En 1789, d'après de Pomelle,	25 065 883
En l'an VII, d'après Depère,	28 896 000
En 1802, avec les nouvelles acquisitions,	33 111 962
Puis, par suite de la réunion du Piémont,	34 976 313
En 1825,	30 400 000
En 1831, d'après le recensement officiel,	32 560 934
En 1842,	34 740 908
Enfin, aujourd'hui, on l'a dit, de	36 000 000

— L'administration des biens ecclésiastiques va subir en Suède une réforme radicale. Le roi a enjoint au comptoir de l'Etat de charger tous les consistoires du royaume de recueillir les données les plus exactes sur les revenus ecclésiastiques provenant de dîmes, biens-fonds, intérêts de capitaux, prébendes, allocations de l'Etat, etc. En même temps il sera créé un comité chargé de rédiger un projet de pensions pour les veuves et les orphelins des ecclésiastiques et du personnel enseignant.

— Le bruit court, à Cracovie, que le gouvernement anglais a recommandé au sénat de prendre une attitude fière et indépendante vis-à-vis des trois puissances protectrices. Malheureusement, les circonstances actuelles et la faiblesse du sénat ne lui permettent pas de prendre une pareille attitude. On a parlé récemment de nouvelles menées de la propagande polonaise. On ne conçoit guères comment, eu égard à l'activité que la police déploie partout, des émissaires peuvent se glisser dans le pays sans être aperçus.

— Un journal allemand annonce que Méhémet-Ali serait sur le point d'abdiquer en faveur d'Ibrahim-Pacha. Cet évènement, lord Palmerston aidant, ne manquerait pas de ranimer la question d'Orient. Le journal allemand auquel nous empruntons cette nouvelle, voit dans cette conjoncture la ruine de notre influence en Egypte, et il ajoute qu'Ibrahim-Pacha ne saurait oublier comment la France a su le défendre en Syrie, et comment l'Angleterre a su l'attaquer.

Hélas! nous voudrions être seuls à parler ainsi de la France, mais on voit que la presse étrangère est de notre avis sur la politique de M. Guizot. (*Courrier Français.*)

— On lit dans le *Toulonnais*: Le bâtiment à vapeur *le Castor*, parti avant-hier avec des dépêches, porte, dit-on, à M. le vice-amiral prince de Joinville, des instructions qui lui prescrivent de prolonger son séjour dans la Méditerranée avec les forces navales placées sous ses ordres. Divers bruits circulent à ce sujet; quelques personnes assurent que l'escadre doit attendre de nouveaux ordres au mouillage de la Spazzia; d'autres, qu'elle entrera incessamment à Toulon pour s'avitailler et rester à la disposition du télégraphe. Nous croyons savoir

[illegible] Ces deux magistrats se sont immédiatement transportés à Gien, où sans retard ils doivent commencer leurs opérations.

« On se ferait difficilement une idée, dit une correspondance, de l'effroi qui règne dans ces deux arrondissements. Les habitants des fermes, et même des villages, sont sur pied pendant toute la nuit, et cette surveillance nécessaire vient d'être la cause de l'évènement le plus malheureux.

» Il y a quelques jours seulement, M. Richard, maire de Cortrat, arrondissement de Montargis, revenant de la foire de Châtillon et passant assez tard près d'une ferme qui est sa propriété, descendit de sa voiture et s'avança dans l'obscurité du côté des bâtiments et des meules de grain pour s'assurer par lui-même, s'il n'y avait pas de crainte d'incendie. Le fermier, aussi inquiet que son maître, veillait au milieu des ténèbres. Au bruit des pas qui tout-à-coup se font entendre, il s'imagine qu'un malfaiteur s'approche; il pousse le cri de *qui vive?* que M. Richard n'entend pas, par suite de la préoccupation qui l'avait saisi lui-même. Le fermier fait feu sur cette ombre mouvante, qui continuait à s'avancer dans l'obscurité... M. Richard tombe, la poitrine atteinte et baigné dans son sang. Nous n'essaierons pas de peindre le désespoir du malheureux fermier quand il eut reconnu son erreur. M. Richard est dans l'état le plus inquiétant, et nous avons entendu dire qu'on désespérait de ses jours. Quant au fermier, il a été provisoirement mis en état d'arrestation. »

LE FISC ET LES PAUVRES. — Le conseil d'Etat vient de résoudre une question qui intéresse au dernier point cette malheureuse population ouvrière qui, dans tout le nord de la France, habite les caves des maisons. La difficulté a été soulevée par un tisserand de la Mayenne, qui s'est adressé au conseil de préfecture de son département pour obtenir la décharge de l'impôt des portes et fenêtres. L'administration avait conclu au maintien de la taxe, par le motif que les fenêtres de caves du réclamant étaient à châssis mobiles; mais le conseil d'Etat, considérant qu'aux termes de l'art. 5 de la loi du 4 frimaire an VII les ouvertures servant à éclairer ou à aérer les caves et autres locaux non destinés à l'habitation des hommes ne sont pas soumises à la contribution des portes et fenêtres; considérant que les caves à tisserand ne sont et ne peuvent être destinées à l'habitation des hommes; que la distinction établie dans l'instruction du 11 mars 1841 entre les fenêtres à châssis mobile et celles à châssis dormant n'est pas conforme aux termes et à l'esprit de la loi organique du 4 frimaire an VII, qui ne distingue pas les ouvertures servant à éclairer de celles servant à aérer; que cette interprétation a d'ailleurs été contredite de la manière la plus formelle par M. le ministre des finances, qui, à la chambre des pairs, dans la séance du 25 juin 1841, a déclaré non imposable les ouvertures des pièces basses où les tisserands ont leurs métiers; le conseil d'Etat a affranchi le requérant de la taxe.

UN MOYEN DE SE DÉBARRASSER D'UNE MAITRESSE. — On écrit de Liverpool, 26 septembre, à la *Gazette des tribunaux*:

« Une jeune Irlandaise paraissant âgée de vingt ans, d'une figure distinguée, et dans un état de grossesse très avancé, s'est présentée devant les officiers d'une des paroisses de Liverpool, et leur a raconté ainsi sa lamentable histoire: « Je suis orpheline de père et de mère, je demeurais près de Cork, dont M. Edmond Burke-Roche, ami du célèbre O'Connell, est le représentant. Ma vieille tante est domestique dans la maison de M. Roche. J'allais souvent la voir; M. Roche a montré quelques sentiments de bienveillance sur le but desquels je me suis méprise. Dans une mauvaise heure (*evil hour*) j'ai succombé, et d'ici à un mois, je deviendrai mère. Désirant cacher ma honte, j'ai demandé à quitter le pays, et à me retirer auprès de ma sœur qui habite l'île de Wight. M. Roche s'y est prêté avec un empressement qui m'a un peu étonné; il m'a fourni la petite somme nécessaire pour arriver à Liverpool, et m'a donné l'adresse d'un correspondant chez lequel je trouverais de l'argent pour achever mon voyage. L'ami de mon séducteur m'a dit à mon arrivée qu'il était chargé de me fournir des fonds pour aller non pas à l'île de Wight, mais en Amérique, où je ne connais personne. J'ai refusé, il s'est montré impitoyable, et depuis vingt-quatre heures je n'ai pas mangé; je demande les moyens de retourner à Cork, où il faudra bien que M. Roche subvienne aux frais de mes couches et à la subsistance de mon enfant. »

« Les magistrats, après s'être assurés que ce récit ne manquait pas de vraisemblance, ont pourvu aux besoins les plus pressants de la jeune fille, et payé son passage sur le paquebot à vapeur qui la ramènera à Cork. »

CE QU'IL ADVINT D'UN MARI ET D'UN SOUPIRAIL DE CAVE. — Hier matin, dit le *Droit*, une scène burlesque, et qui cependant a eu une fin assez dramatique, se passait à l'hôtel de France, rue de Richelieu.

Une jeune fille qui portait un carton de modiste s'était arrêtée un instant devant un soupirail de cave au niveau du pavé de la cour; elle jeta subitement un grand cri: c'est que, malgré tous ses efforts, elle ne pouvait parvenir à s'éloigner de l'endroit où elle était retenue. Plusieurs personnes accoururent pour savoir le motif de sa frayeur, et l'on vit une main qui, passée par le soupirail, tenait le bas de la jambe de la jeune ouvrière. Comme l'individu dont la main se fourvoyait ainsi ne voulait pas lâcher prise, on se décida à descendre dans la cave, et l'on trouva notre gaillard qui joignait à l'inconvenance du geste l'indiscrétion de la vue. C'était un portier-tailleur du voisinage, petit bossu aux passions vives, bien connu dans le quartier pour ses excentricités, qui était venu aider un de ses confrères à ranger du bois, et qui pendant son absence s'était permis cette légèreté.

Notre homme tournait le dos, bien entendu, aux personnes qui arrivaient; mais lorsque, forcé de faire volte-face, il fut reconnu au milieu des reproches qu'on lui adressait, ce fut bien une autre tapage. Parmi les libérateurs de la pauvre fille prise au piège se trouvait justement la femme, la propre femme du délinquant, grande commère au regard assuré, à la langue acérée et au geste prompt. Celle-là ne se borna pas aux reproches, elle fit remonter de la cave son libertin de mari, à coups de pied et à coups de poing. L'hilarité devint si bruyante, qu'elle amena un attroupement assez considérable. L'intervention des sergents de ville fut nécessaire pour le dissiper.

UN MARI D'AMÉRIQUE. — M. D...., négociant français, est parti, suivant le même journal, il y a quinze ans, pour le Mexique, où il a réalisé une fortune considérable.

En 1826, il s'était marié avec une jeune personne qui ne lui avait point apporté de dot, quoique lui-même fût à cette époque à la tête d'un établissement qui faisait d'importantes affaires.

Il résulte des faits que Mme D... a mal récompensé son mari de son établissement; sa conduite n'a point été l'une des causes les moins déterminantes de l'expatriation de cet honorable commerçant.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. F. à Blois. — 1° Nous faisons toucher; 2° nous laissons les livr. à votre débit, mais vous conservez la faculté de retour en cas de non-placement; 3° nous vous savons prêt à tout pour la cause; 4° nous recevrons les échantillons avec intérêt, et nous en ferons usage; 5° c'est de droit pleinement acquis.

M. M. à Ruelle. — Reçu les 9. — Merci pour les notes.

M. M. à Dijon. — Nous recevons le compte. Nous répondrons à M. C. — Vous nous connaissez assez pour présager dans quel sens.

M. G. à Laon. — Nous n'avons pu encore nous procurer les statuts de la B. S. de Genève.

MM. B. et B à Brest. — Reçu les 500. — Nous prenons bonne notre de vos bons avis. — Nous avons transmis les 300 à M. B. qui nous quitte aujourd'hui.

M. B. à Genève. — Nous vous réitérons la prière de nous envoyer quelques exemplaires des statuts de votre Boulangerie sociétaire.

M. L. B. à Reims. — Le prix de tous les échantillons. — On s'occupe de faire obtenir à Em. B. ce qu'elle désire.

M. S. à Quimp. — J. B. a reçu votre remise.

M. D. au Cateau. — M. Boret dit ne pas avoir d'avis pour renouveler votre abonnement à échéance 30 septembre. Nous continuerons en attendant.

M. J. M. à Besançon. — Nous accueillons la bonne nouvelle et la morale, l'une portant l'autre. — Merci. — Vous aurez réponse de C. à qui nous écrivons aujourd'hui.

M. P. à Landivisiau. — Les *Annales de la Charité* ont leurs bureaux, 25, rue de la Planche, faubourg Saint-Germain.

M. D. à Rouen. — V. H. vous donne rendez-vous à l'Hôtel du Havre vendredi prochain, sept heures du soir.

M. de V. au Havre. — V. H. arrivera samedi par le steamer de Rouen et s'embarquera pour Morlaix le même jour.

DES MOYENS DE PRÉVENIR LA FRAUDE INDUSTRIELLE.

On lit dans le *Journal du Commerce* du 27 septembre :

« Tous les journaux retentissent en ce moment de procès intentés par M. Biétry, l'un de nos plus importants filateurs de cachemire, contre les marchands de nouveautés qui annoncent, affichent et vendent sous le nom de cachemires, des châles et autres produits, dans lesquels la laine, la bourre de soie et autres matières moins précieuses encore, entrent seulement comme élément. Ces plaintes des représentants d'une branche si importante de notre industrie, signalent un mal grave, mais qui, jusqu'à ce jour, n'avait que médiocrement préoccupé les magistrats chargés d'appliquer les lois qui punissent la fraude et la sophistication.

» En effet, on n'avait pas encore poursuivi que des boulangers, des épiciers et des bouchers, qui vendaient à faux poids; on s'était borné à sévir contre des débitants qui trafiquaient de produits détériorés, falsifiés ou nuisibles. Mais, jusqu'alors, le charlatanisme et la mauvaise foi réunis, avaient pu spéculer impunément sur la bonhomie des acheteurs, en appliquant à des marchandises aussi infimes de fabrication

» Eh bien! cette magnifique industrie, la gloire de la France, qui occupait un grand nombre d'ouvriers intelligents, que d'industrieux fabricants avaient portée au plus haut degré de perfection; cette industrie, disons-nous, périclite en ce moment. Les ouvriers se croisent les bras, les filateurs de cachemires cessent leurs travaux, les métiers sont inactifs. La perturbation qui affecte cette industrie est le résultat de manœuvres que la loi s'est chargée de qualifier pour nous, et qui ont jeté la défiance dans l'esprit du public. On a tant affiché que les plus beaux cachemires *longs* ne coûtaient que 150 à 200 fr., on a tant annoncé qu'un cachemire *pur*, carré, pouvait s'obtenir à 90 fr., on a tant répété que l'on pouvait avoir un châle de cachemire même pour 59 fr., que les acheteurs ne savent à qui entendre. Un grand nombre, ceux que l'appât d'un bon marché *impossible* détermine, se laissent prendre à ces appâts mensongers; et quant aux dames qui veulent un cachemire *vrai*, et qui soupçonnent une fraude trop réelle, elles achètent un cachemire de l'Inde, seconde qualité, et sacrifient ainsi, sans profit, 600 à 800 fr. pour un châle *long* et 300 à 400 fr. pour un *carré*, en dédaignant les produits bien supérieurs, sous tous les rapports, de notre industrie nationale.

» En présence de cet état de choses, si préjudiciable à nos travailleurs, on se demande si la loi est impuissante à réprimer la fraude, et si la spoliation pourra accomplir son œuvre, en portant le dernier coup à une industrie aux abois. Si l'on peut vendre pour cachemire la laine et la bourre de soie, il n'y a pas de raison pour que l'on puisse vendre du coton pour de la toile, du tulle pour de la dentelle, du cuivre pour de l'or, etc. La violation du principe de la propriété est ici flagrante. Le nom d'une chose implique les qualités et la valeur inhérentes à cette même chose. Si ce principe n'est pas admis dans toutes ces circonstances, on tombe dans le chaos, et la société ne repose plus que sur des bases fragiles qui s'écrouleront au moindre souffle. Dans ces circonstances, il devient indispensable que la justice intervienne et que la prochaine législature adopte une loi depuis longtemps promise et qui rassure tous les industriels honnêtes. *La marque de fabrique*, obligatoire pour tous les produits, empêcherait que l'on donnât aux marchandises d'autres titres que ceux auxquels elles auraient droit. La responsabilité du fabricant, cette responsabilité bien autrement importante que celle du détaillant, serait engagée, et une bonne fois, la sincérité, la loyauté, deviendraient indispensables.

Car l'acheteur, nanti d'un témoignage irrécusable, posséderait un titre contre la fraude et la falsification. Nous ne saurions trop le répéter, la sécurité du commerce est à ce prix; et si, contre nos espérances, on ne posait point des bornes à cette liberté de tromper et d'abuser du public, qui semble résumer à elle seule *le Code pénal* de quelques-uns de nos négociants, il ne nous resterait plus qu'à déplorer l'aveuglement de nos gouvernants, qui oublieraient que les sociétés ne peu-

PRIMES.		du cour.		du proch.	
3 p. 0/0......	d.	»» »» »» »»	——	83 45	83 65
5 p. 0/0......	d.	»» »» »»» »»	——	118 70	118 90
REPORTS.	du Ct à fin du mois.			D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»		15 »/»	12 1/2
5 p. 0/0.....	»» »/»	03 »/»		32 1/2	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM................	Der C.	102 1/2
Récép. Rotsch.	»	101 75	BELG. 2 1/2.......	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2.......	»	104 »/»
— — pass.	»	5 1/4	— d° 1840.....	»	102 1/2
— 3 p. 0/0.	»	37 1/2	— d° 1842.....	»	105 »/»
Dette intérieure.	»	34 »/»	— Banque.....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— d° Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT.........	»	1235 »»
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE	»	401 »»

Union minière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

CHEMINS DE FER	
St-Havre...	»»» »»
Avignon..	»»» »»
Str. à Bâle.	232 50
Paris-Str...	503 75
Tours-Nant	510 »»
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	731 25
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	482 50
Orl.-Bord.	567 50
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	530 »»
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	6025 »»
Lin Maber.	»»» »»

MARCHANDISES. — Huiles. — Colza disponible, 86-50; courant du mois et trois derniers mois, 88; quatre premiers mois 1847, 90-50 à 91.

Lille. — Point de courrier.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible, et courant du mois, 140; octobre, 134 134 novembre et décembre, 130, 131; 8 premiers 1847, 126, 127.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 108 fr. les 100 kil.; ordres de livraison, 108 fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

PATE DE NAFÉ La plus agréable et la plus efficace des pâtes pectorales, se vend rue Richelieu, 26, à Paris.

CHATEAU-ROUGE. La seconde *Grande Ducasse de Gayan* qui devait avoir lieu jeudi 1er octobre, est remise pour cause de l'incertitude du temps et sera remplacée par un grand festival dansant avec deux orchestres, orchestre de danse, musique militaire sur la pelouse, et brillant feu d'artifice par Ruggieri.

Spectacles du 30 septembre.

8 »/» OPÉRA. — Robert-le-Diable.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Don Guzman.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Le Pré-aux-Clercs, Paul et Virginie.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — La Nouvelle Héloïse, Ventadour, les Chansons.
7 h. »/» VARIÉTÉS. — La Veuve, la Nuit, Mathias, le Lansquenet.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Clarisse, les Ennemis.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL. — Le Bonhomme Richard, la Permission, Clarisse.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 COMTE. — M. Vautour, Peau d'Ane.
5 h. 1/2 FOLIES. — Juif, Moustache, le Loup, Chaperon rouge.
6 h. »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
4 h. »/» LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
8 h. »/» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 h. »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches

PARIS : **13 FRANCS** POUR TROIS MOIS. RUE COQ-HÉRON, 3.

L'EPOQUE.

DÉPARTEMENS : **15 FRANCS** POUR TROIS MOIS. RUE COQ-HÉRON, 3.

DE TOUS LES JOURNAUX QUOTIDIENS PUBLIÉS EN FRANCE, L'ÉPOQUE EST CELUI QUI DONNE LE PLUS DE MATIÈRES.

La PRESSE donne 2,400 lignes, le JOURNAL DES DÉBATS 2,400 lignes, le CONSTITUTIONNEL 2,400 lignes, le SIÈCLE 1,200 lignes, l'**EPOQUE, 3,550** lignes, les 4es pages non comprises.

L'EPOQUE PUBLIE

- Un Journal politique.
- Un Journal des Travaux publics.
- Un Journal de la Flotte et de l'Armée.
- Un Journal de l'Enseignement et des Cultes.
- Un Journal des Sciences et de la Médecine.
- Un Journal de l'Agriculture.
- Un Journal de Droit et Tribunaux.
- Un Journal de l'Administration et de l'Industrie.
- Un Journal du Commerce.
- Un Journal littéraire.

EN OUTRE, ELLE PUBLIE QUOTIDIENNEMENT DES ROMANS DUS A LA PLUME DE NOS PREMIERS AUTEURS.

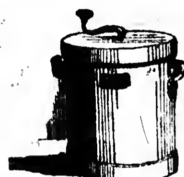
Elle a déjà publié des Romans de **Mme GEORGE SAND**, de **M. DE BALZAC**, de **M. PAUL FEVAL.**

Elle va publier successivement un Roman de Mme la comtesse **MERLIN**, intitulé : **L'EXPIATION**, livre destiné à faire la plus vive sensation dans le monde parisien. — Un Roman de **GEORGE SAND**; — LE ROMAN D'UNE FEMME, par **ALEXANDRE DUMAS** fils; — LES MENDIANS DE PARIS, par **Mme CLÉMENCE ROBERT**, l'auteur de MANDRIN, ce Roman si dramatique; — un Roman de **M. LEON GOZLAN**; — un Roman de M. le baron de **BAZANCOURT**, etc., etc.

Les Lettres de **GRIMM**, si pleines de fines et malicieuses observations, continueront à paraître hebdomadairement.

L'EPOQUE a envoyé **GRIMM** à Madrid pour assister aux fêtes du mariage de la Reine et de l'Infante. **GRIMM va donc nous raconter les Salons et la Cour de Madrid, comme il nous a raconté les Salons de Paris.** — Le Feuilleton des Théâtres reste confié à **M. AUG. VACQUERIE**, l'un des noms les plus populaires de la Critique littéraire.

L'EPOQUE donne en prime, aux nouveaux abonnés, les six volumes qui ont paru du FILS DU DIABLE de M. PAUL FÉVAL, et elle continuera à offrir ainsi en prime tout ce qui aura été publié du roman en cours de publication.



GLACES, SORBETS,

Champagne frappé par les plus grandes chaleurs à l'aide de l'ingénieux petit Appareil des **Glacières parisiennes, 12, boulevart Poissonnière, en face de la rue du Sentier.** Les Rapports de la Société d'encouragement, des Hôpitaux militaires, le compte-rendu de l'ILLUSTRATION, les nombreuses lettres de félicitation envoyées aux inventeurs, témoignent de la bonté de ces Appareils, qui proscrivent les acides dangereux et fonctionnent à l'aide d'un **SEL BREVETÉ**, aussi inoffensif que le sel de cuisine. — Prix de ces Appareils : 18, 38 et 55 fr.

Sorbetières indispensables pour les soirées d'hiver à la campagne. Prix : 25, 38 et 55 fr. — La brochure explicative et un tarif des accessoires, tels que **SELS**, frappe-carafe, mesures, etc., seront envoyés gratis à toutes les personnes qui en feront la demande (franco) au Dépôt, boulevart Poissonnière, 12, en face de la rue du Sentier. — Expériences publiques tous les jours à 2 heures.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Seine, 10.

COLONISATION DE MADAGASCAR

1 vol. gr. in-8° avec carte. **PAR D. LAVERDANT** Prix : 5 fr. Par la poste, 5 f. 75

VARICES MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE 1844 — BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc, sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs. — **FLAMET** jeune, seul inventeur et fabricant breveté, sans garantie du gouvernement. Rue Saint-Martin, 87. — Affranchir.

LITERIE DARRAC.

Darrac, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, avertit qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

Cors, Ognons et Durillons. — Le Taffetas gommé de P. GAGE est le seul qui en détruise la racine en quelques jours. 2 f., r. de Grenelle-St-Germain, 13; Foubert, passage Choiseul, 35, et Legrand, pass. des Panoramas, 8.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

La séance à laquelle nous avons assisté hier dans la salle Montesquieu n'est pas propre à donner de brillantes espérances pour l'avenir de la ligue française. L'assemblée était nombreuse, et beaucoup de *ladies* y assistaient; l'auditoire était tout disposé à l'admiration, la fréquence des applaudissements le prouvait; les orateurs ont été écoutés avec attention, avec bienveillance; et cependant, si on a été amusé ou instruit, on n'a pas été remué, agité. Personne n'est sorti de l'enceinte avec le trouble des grandes pensées dans l'âme. Il était trop aisé de reconnaître au ton des discours qu'aucune grande et sainte passion ne les inspirait. C'étaient des récits plus ou moins spirituels, des leçons d'économie politique plus ou moins savante et solide : ce n'étaient pas des actes commandés par la conscience, et dans les circonstances solennelles, de tels actes ont seuls le pouvoir d'exciter l'enthousiasme des hommes assemblés et de provoquer les fortes résolutions.

A défaut de ces nobles émotions, orateurs et auditeurs se sont rabattus sur les petites pointes malicieuses. Ainsi, quand M. Horace Say a reproché aux cultivateurs de *s'être fait protéger dans la personne de leurs bestiaux*, sa parole, un instant incomprise, a été suivie d'un tonnerre d'applaudissements. Il y en a eu autant pour M. Bastiat (dont nos compositeurs ont si singulièrement transformé hier le nom en celui de M. Barral), quand il a justifié la ligue française d'avoir copié la ligue anglaise, en disant que si un Anglais mange quand il a faim, ce n'était pas une raison pour le Français de s'abstenir de manger quand lui-même avait faim. Pour être juste, il faut dire que M. Bastiat a été généralement plus heureux. Ses épigrammes ont été pour la plupart mieux acérées, et son débit n'a eu rien d'embarrassé ni de déclamatoire. Nous croyons, toutefois, qu'il fera sagement de ne pas abuser de la tribune. En vain il s'est excusé de n'être pas même bachelier; il est des qualités oratoires qu'on peut très bien posséder sans être bachelier, et M. Bastiat ne les a point.

Disons aussi à M. Wolowski que sa leçon d'économie politique aurait gagné à être débarrassée de tout ce flot de paroles inutiles, de précautions oratoires et de recherches de débit, dont il l'a entourée. Qu'avait à faire la métonymie dans une allocution sur le libre-échange? De grâce, Messieurs, vous qui critiquez si bien les entraves qu'apportent les douanes à la libre circulation des marchandises, comprenez donc aussi l'obstacle apporté à la libre circulation des idées par toutes ces barrières entassées de mots et de phrases qui s'interposent entre la pensée nue et l'intelligence. Comprenez donc qu'il est bien temps d'appliquer le système de la rapide locomotion au voyage des idées. Soyez clairs, brefs, concis, et un peu ardents à votre œuvre, allez droit au fait, et vous secouerez l'indifférence publique, qui menace de vous étouffer.

Au fait, que voulez-vous? Nous nous le demandions en vous écoutant, et nous n'avons pu réussir à le deviner.

Prétendez-vous consacrer notre argent et vos talents à démontrer que la libre circulation des produits est un principe supérieur à celui des douanes? — Il est possible qu'il existe encore dans quelque coin reculé de la France, de rares débris des temps passés qui regrettent l'antique isolement des provinces, et tremblent à l'idée d'une vaste fraternité industrielle; mais où sont les gens sérieux, ceux dont le suffrage compte, qui ne serrent à deux mains vo-

Si vous en demandiez l'application immédiate, le principe se confondrait avec la pratique, et vos menées belliqueuses se comprendraient. Mais non, vous faites une première exception en faveur de l'Etat, pour les droits qui ont un caractère fiscal; vous respectez cet impôt, comme s'il n'était pas la source de graves abus, et n'entravait pas le libre échange! C'est une inconséquence manifeste. — Vous faites une seconde exception pour les producteurs français, à titre de *transition*; vous confessez qu'il serait extravagant de demander la ruine immédiate des fabricants et cultivateurs indigènes. Seulement au lieu d'aborder cette difficulté, vous en renvoyez la solution au gouvernement. Ceci n'est plus une inconséquence, c'est une démission. Ne voyez-vous pas que là précisément, dans la transition ou la transaction, est tout le problème? Si vous donnez aux producteurs français le temps et les moyens de se retourner et de tenir tête à l'orage; si vous ne compromettez point par de brusques revirements douaniers leurs capitaux et leurs spéculations, tenez pour sûr qu'ils vous abandonneront le principe, et se tiendront pour satisfaits.

Entre les deux camps, on le voit, il n'y a qu'une dissidence d'application, et la ligue française, en tant que propagation d'un principe abstrait, n'a aucune raison d'être. Sa vraie mission, son devoir envers le gouvernement comme envers le pays, c'est de publier une série d'études complètes sur chacune des branches de la production nationale. Qu'elle prenne corps à corps chacune des industries, sans en excepter celle du commerce, qu'elle en sonde les secrets, qu'elle détermine les prix de revient, qu'elle montre la spoliation où elle existe, qu'elle dise la protection qui peut être accordée, et fixe les délais qui doivent la limiter. Les affirmations de la ligue, démenties ou acceptées par les industries intéressées, fixeront le pouvoir et l'opinion sur la réforme à introduire.

Nous ne voyons pas d'autre rôle utile à la ligue. Et malheureusement elle paraît disposée à reculer devant cette tâche.

Sous un autre rapport, elle mérite aussi un blâme sévère. Elle a décidé qu'à l'avenir ses séances ne seraient pas publiques: les souscripteurs seuls y auront accès. Voilà donc tous ceux qui ne sont pas amis du libre-échange jusqu'à la bourse, exclus de la salle. Ces ouvriers qui, au dire de M. Bastiat, doivent tout gagner au libre-échange, ne pourront venir fortifier leurs convictions à celles du Girondin. Et ce sont les partisans de la libre circulation des marchandises qui entourent les idées d'une ceinture infranchissable de murailles! singulière preuve de libéralisme! Nous nous attendions, au contraire, à voir la ligue, lasse d'applaudissements trop partiaux, appeler une discussion publique avec les partisans de la protection, car alors le triomphe contesté aurait été glorieux. Si on s'entoure de mystères et de petites précautions, la nation n'a plus à en prendre souci, car on devient une secte enfermée dans une petite église. Nous craignons bien que la ligue ne finisse par là.

Quelle que soit sa marche ultérieure, nous ne pouvons cependant que nous féliciter qu'elle existe et qu'elle agisse! Le public prend l'habitude de ces discussions solennelles où ses intérêts sont en cause; le gouvernement s'accoutume à voir de vastes associations fonctionner sans désordre; les producteurs menacés se tiennent sur leurs gardes et redoublent d'efforts pour l'époque plus ou moins prochaine de la lutte avec l'industrie étrangère. Un principe économi-

protection, et toute tentative par trop téméraire du gouvernement se traduirait aussitôt en votes hostiles. Or, il n'est pas à craindre que le ministère veuille courir la chance d'une défaite pour l'honneur d'un principe. L'immobilité est beaucoup plus probable qu'un excès de progrès, et l'aiguillon plus nécessaire que le frein. Laissons donc en toute sécurité la ligue organiser son agitation.

Mais ne cessons pas de montrer qu'elle ne propose à un mal très réel qu'un remède sans valeur, à de hautes difficultés que des solutions négatives. Sans prendre parti pour les douanes, institution qui a fait son temps et qui doit tomber devant les chemins de fer, ne craignons pas de réclamer pour les industries jusqu'à ce jour opprimées, telles que l'agriculture, la protection directe qui résulterait d'une plus large participation au budget, du perfectionnement des chemins vicinaux, d'un système d'irrigations, d'une simplification des lois civiles, d'une réforme des lois hypothécaires, même d'un dégrèvement d'impôts qui pourrait être reparti sur la propriété mobilière, jusqu'à ce jour à peu près intacte. Eclairée par l'expérience et la science sociale sur la vanité de la concurrence illimitée, comme instrument d'ordre et de bonheur, tenons ferme et droite, au dessus des drapeaux du libre-échange et de la protection, la bannière de l'*organisation du travail*, c'est-à-dire d'une meilleure constitution de l'atelier agricole et industriel, condition suprême de tout progrès réel.

Découverte de la planète Leverrier.

Par des considérations purement théoriques, par la puissance de son génie et du calcul, M. Leverrier est parvenu à démontrer l'existence d'une planète nouvelle. L'astronome français a basé sa découverte sur la nécessité de la présence d'un tel astre pour expliquer les irrégularités du mouvement d'Uranus. En d'autres termes, M. Leverrier, sans regarder dans aucun instrument, a trouvé par le seul raisonnement métaphysique une planète située au delà de ce qu'on appelait les confins de notre système planétaire. Coïncidence remarquable! Fourier avait trouvé ce même astre par les indications rigoureuses de la série harmonique (1). M. Leverrier a été plus loin que Fourier, en disant l'endroit même où, à jour fixe, devait se trouver la planète complémentaire du système solaire.

Il ne manquait qu'une chose à M. Leverrier pour le placer au premier rang des astronomes: la consécration de l'expérience. Nous sommes heureux de le dire, et une grande gloire en rejaillira sur la France, cette planète découverte par la théorie a été vue le 24 septembre dernier par M. Galle, astronome de l'observatoire de Berlin; la planète est précisément à la place désignée par M. Leverrier; elle a la grandeur, la masse, l'intensité trouvées par le mathématicien. Jamais il n'y eut une plus complète vérification de la théorie, et la science n'a jamais été servie par une intelligence plus ferme, par un travail plus opiniâtre, que dans cette victoire

(1) Voici ce que dit Fourier dans le *Plan du Traité de l'attraction passionnelle*, publié en 1822 : « *Planètes accessoires du clavier de rechange placé en arrière* d'Herschell : GALILÉE, NEWTON, KEPLER, ASTRES NON DÉCOUVERTS. » On a proposé à M. Leverrier de nommer *Janus* l'astre nouveau; il n'a point voulu accepter cette appellation, parce qu'il n'admet pas que cette planète soit la dernière de notre système. On voit que l'illustre astronome est d'accord avec Fourier qui a indiqué encore deux planètes qui restent à découvrir.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 1er OCTOBRE 1846.

LE GRIOTTE

Voyage en Sénégambie. (1)

CHAPITRE VII.

Quand Manard eut achevé son chant, il me dit : « Tu vois cette immense vallée qui s'étend verte et brillante devant nous? Eh bien! là-bas, au delà de ces palmiers, se trouve la grande ville de Tombouctou. Il y a six fois l'âge d'un homme à barbe blanche, cette merveilleuse cité n'existait pas; à sa place était un modeste village où régnait l'illustre prince Bélelle, fils du très puissant Mammouth. Au temps où je remonte, Bélelle n'était encore qu'au printemps de son âge, mais déjà sa force surpassait celle des plus redoutables guerriers, et à la vigueur il joignait les grâces d'esprit et de corps les plus accomplies. On avait, du reste, eu soin d'ajouter à sa beauté naturelle, les ornements les plus recherchés. Dès son enfance on avait tatoué sur sa peau deux lions qui lui montaient des pieds à la tête et qu'il semblait porter soumis sur son dos, et sur ses joues étaient peints deux faisceaux de lances (emblème de la guerre.)

Dieu n'aurait sans doute pas voulu qu'un tel homme fût sans une femme digne d'être sa compagne, aussi dans le sein même de sa royale famille était née la belle Djazella, que la nature avait comblée aussi de tous ses plus précieux dons. Les descriptions que les écrivains de son temps ont laissées, prouvent qu'elle ressemblait à une de ces célestes femmes que Mahomet promet de donner à ses élus après leur mort. Ses regards étaient doux et purs, ses dents étaient blanches comme des perles, et pour mieux en faire ressortir l'éclat, on avait eu soin de lui piquer les lèvres et les gencives, afin de les rendre noires. Sur ses cuisses étaient tatoués deux chiens, emblème de la fidélité; sur sa gorge, deux bouquets de fleurs, et sur ses joues, des palmes, qui présageaient la victoire pour celui qu'elle aimerait.

Bélelle et Djazella avaient grandi ensemble et s'étaient épris l'un pour l'autre du plus vif attachement; aussi, avant de mourir, le roi Mammouth, père de Bélelle, les avait fiancés et leur avait dit de s'unir lorsque Djazella aurait atteint sa treizième année. Elle n'était pas encore arrivée à cet âge, et déjà plus de trente princes des tribus voisines étaient venus solliciter sa main. Mais quoique parmi eux il y en eût de beaucoup plus avantageux que Bélelle, elle les avait tous refusés pour rester fidèle à son fiancé.

Un des prétendants étrangers était surtout puissant et paraissait la désirer encore plus ardemment que les autres : c'était Haramtal, roi de la grande nation du Banhouk. Il était venu la voir avec plus de cent de ses guerriers, et lui avait apporté les plus riches cadeaux imaginables; mais il n'avait pu la tenter par rien, et avait été repoussé comme ses rivaux. Haramtal, ayant cru sa dignité offensée par ce refus, avait quitté le camp de Bélelle, en menaçant de se venger. On en fut d'abord vivement inquiété; mais la colère du puissant monarque ne se réalisant toujours en rien, on l'oublia peu à peu.

Tout en recevant les hommages des princes étrangers, il tardait bien à Bélelle et à Djazella que l'époque fixée pour leur union par Mammouth fût arrivée. Bientôt enfin il n'y eut plus que quelques jours à passer pour atteindre le moment du bonheur. Alors dans toute la tribu les esclaves cessèrent de travailler, pour se livrer aux réjouissances. Le camp royal fut orné des plus brillants embellissements, et de toutes parts on n'entendait que des chants d'allégresse. On dansait sur toutes les places, et de précieux prix étaient distribués aux plus forts des lutteurs qui se réunissaient en groupes, et offraient de curieux spectacles.

Pour varier leurs plaisirs, le matin d'un de ces beaux jours, les augustes fiancés voulurent faire une partie de chasse. Ils montèrent donc chacun sur un beau cheval, et ils partirent suivis d'un grand nombre d'esclaves, qui les escortaient en dansant et en chantant, et qui pendant la chasse devaient servir à traquer le gibier. Au moment de leur départ, un homme étranger était caché près du camp, dans des touffes d'herbes. Lorsqu'il les vit s'avancer, cet homme parut se blottir avec précaution pour n'en être point aperçu, et aussitôt qu'ils furent passés, il se mit à les suivre en courant d'une touffe d'herbe à une autre, et en se courbant, afin de mieux se dérober à leurs regards.

Arrivés à l'entrée de la forêt, le prince et la princesse s'arrêtèrent pour convenir de la direction de la course. Il fut convenu que Bélelle se dirigerait sur le haut de la colline, dans la partie la plus épaisse du bois, et qu'il irait ainsi dans un lieu frais [illegible] rejoindre la princesse qui s'y rendrait en passant par le bas de la vallée où les sentiers étaient plus faciles à suivre.

Pendant ce moment de halte, l'inconnu s'était [illegible], et lorsqu'ils se furent séparés, il suivit la princesse, toujours en se cachant. Djazella était accompagnée d'une trentaine d'esclaves qui battaient la forêt autour d'elle; chaque fois qu'elle se trouvait seule, l'inconnu paraissait vouloir s'élancer vers elle; mais toujours au moment de sa détermination, quelques hommes la rejoignaient, et l'étranger se rejetait dans les broussailles. Ce fut ainsi une manœuvre continuelle de l'inconnu pour pouvoir surprendre la princesse; deux ou trois esclaves ne semblaient pas l'effrayer pour exécuter son dessein: mais par un heureux hasard, Djazella se trouva toujours avec un plus grand nombre d'hommes, et sans même avoir aperçu l'étranger, elle arriva au lieu du rendez-vous. Le prince l'attendait; il l'aida à descendre de cheval. Les augustes fiancés se firent des compliments sur le produit de leur chasse. Des Griottes chantèrent leur gloire, et on leur servit sur le gazon un délicieux repas de fruits.

Après leur collation, le prince et la princesse allèrent s'asseoir sur des lits de fleurs que les esclaves avaient dressés au pied d'un arbre: là ils se mirent aussitôt à s'entretenir du bonheur de leur union, qui devait enfin s'accomplir le lendemain. Pour s'exprimer plus librement leur amour, ils ordonnèrent aux esclaves de s'éloigner et de ne revenir que lorsqu'ils les rappellerait. Etant seuls, tous deux, l'un vers l'autre, sous les arbres en fleur dont le parfum pénétrait jusqu'à leur cœur avec l'air à la fois chaud et suave qui enflammait leur sang; ils ne tardèrent pas à oublier la chasteté qu'ils avaient jusqu'alors courageusement observée, leurs bouches ardentes s'unirent, leurs cœurs se pressèrent et toute leur vertueuse jeunesse fut perdue, les malheureux lorsqu'ils n'avaient plus qu'un jour à passer pour s'unir selon la loi de Dieu.

Hélas! le ciel ne laisse rien d'impuni.

L'Inconnu qui avait suivi Djazella, était resté caché dans une broussaille, non loin du lieu de repos des chasseurs. Aussitôt qu'il vit le prince et la princesse seuls, il chercha à s'en rapprocher. Ayant remarqué l'endroit où les esclaves s'étaient retirés, il fit des détours pour les éviter, et avec bien des précautions, se traînant le ventre à terre, il arriva doucement derrière l'arbre qui abritait le prince et la princesse. Après avoir épuisé toute l'ardeur de leur flamme, les coupables amants s'étaient délicieusement endormis; l'étranger put donc facilement en approcher. Lorsqu'il fut parvenu derrière l'arbre contre lequel le prince appuyait sa tête, le premier mouvement de l'inconnu fut de tirer son poignard, et avançant le bras au dessus de la poitrine de Bélelle, il se disposait à frapper: la pointe aiguë de son stylet effleurait déjà l'endroit où bat le cœur, lorsqu'il sembla changer de résolution; retirant son bras, il mit son poignard entre ses dents, et ayant détaché deux tresses d'aloès de sa ceinture, les noua à boucles coulantes dans lesquelles il fit bientôt adroitement entrer les deux poignets de Bélelle; puis il attacha fortement les deux tresses à des racines, de manière qu'à son réveil, le prince devait se trouver dans l'impossibilité de se lever. Cela fait, ayant encore son poignard aux dents, et se tenant toujours prêt à frapper le prince à son moindre mouvement, il s'avança doucement vers Djazella; elle dormait profondément; aussi, après un instant de réflexion, l'inconnu crut pouvoir, sans la réveiller, la soulever dans ses bras. Soufflant son haleine chaude sur le visage de la princesse, pour appesantir son som

(1) Voir les numéros des 22 au 30 septembre.

producteur que le talent et le capital, la société restera dans cet état de lutte et de violence qui occasionne tant de maux à l'humanité. Le capital, le travail et le talent concourent *nécessairement* à toute production de richesse; si donc on ne fait pas à ces trois agents une part *proportionnelle* à leur activité productrice, il y a une iniquité flagrante qui ne se peut maintenir que par l'ignorance des uns et la violence des autres. L'ignorance va faiblissant de jour en jour, et elle disparaîtra bientôt entièrement, car *les temps approchent*; la violence est incompatible avec les lumières. Pourquoi les gouvernements ne préviennent-ils pas par de sages progrès les malheurs dont les menace la juste vengeance des opprimés? Pourquoi ne préparent-ils pas lentement, pacifiquement, en s'entourant de précautions et de compensations, la grande et profonde transformation de la société civilisée?

» Nous terminerons cette note en recommandant aux penseurs les livres suivants : ***Destinée sociale***, par Victor Considerant; ***Solidarité***, par Hippolyte Renaud, et le ***Traité de l'Association domestique agricole*** (2e édition), par Charles Fourier. »

L'Age d'or en Espagne.

L'ère de paix et de bonheur que les journaux ministériels de Madrid annoncent pour l'époque du double mariage de la reine et de l'infante s'annonce d'une singulière façon. Cinq journaux étaient saisis à la fois, il y a quelques jours; à la suite de cette saisie, ces feuilles ont publié une déclaration collective portant qu'elles ne cesseraient pas de paraître, mais qu'il ne faudrait plus chercher dans leurs colonnes la vraie expression de leurs sentiments.

Il se publie à Barcelone un journal d'opposition très modérée, qui s'avisa un jour de faire un article sur le mariage du duc de Montpensier. Le général Breton, commandant la place, en eut vent; il manda chez lui les rédacteurs, qui lui remirent leur article sur épreuves; le général s'emporta en injures; les rédacteurs voulurent s'excuser: « Taisez-vous, leur dit-il, déchirez ces feuilles si vous ne voulez être fusillés tout à l'heure. A Madrid, on fait ce qu'on veut; mais, en Catalogne, c'est moi qui commande, entendez-vous? Le duc de Montpensier épousera l'infante, puisqu'il n'a pas pu épouser la reine. Sortez d'ici, et faites attention que les actions de Breton répondent à ses paroles. »

Les rédacteurs du *Barcelonais* se le sont tenus pour dit, et leur journal a paru, comme ceux d'Alger, avec de belles colonnes blanches, au lieu d'articles politiques.

Le général Narvaez a été mandé au palais ces jours derniers; il paraît qu'on veut utiliser ses talents militaires et politiques pour l'inauguration de l'ère de la paix.

Plusieurs journaux, et entre autres *el Tiempo*, parlent d'un prochain remaniement ministériel: MM. Sanz, ministre de la guerre, et Caneja, ministre de grâce et justice, seraient respectivement remplacés par le général don José Concha et par M. Bravo Murillo.

On parle beaucoup dans tous les cercles de Madrid, dit l'*Heraldo* du 24, d'une interruption pleine d'à-propos et d'esprit, au moyen de laquelle la reine Christine aurait coupé court à la harangue de M. Bulwer. On assure qu'après avoir présenté ses félicitations à l'occasion du mariage de la reine, ce diplomate continuait ainsi : « *Quant au mariage de S. A. l'infante.....* » Christine l'interrompit par ces mots: « *Il est décidé qu'il se fera le même jour que celui de la reine.* »

L'*Heraldo* et le *Tiempo*, bien que divisés d'opinion sur beaucoup [...] les destinées. Cette récompense était bien due à Votre Majesté après tant d'épreuves, et les vœux du roi, mon auguste souverain, auxquels se joignent ses félicitations, demandent à l'avenir de dédommager plus complètement encore Votre Majesté. Le roi la prie de confirmer solennellement en ce jour le consentement que déjà elle a daigné accorder à S. A. R. l'infante. »

Marie-Christine a répondu : « Le prochain mariage de mes filles bien-aimées me cause la joie de voir en un même jour combler toutes mes espérances et tous mes désirs. Par cette union, je vois assurer le bonheur de ces gages de mon amour maternel, aussi bien qu'un avenir de paix et d'union pour cette nation magnanime que j'appelle avec orgueil ma patrie. Je donne enfin à votre souverain la preuve la plus éclatante de mon affection, en consentant avec toute l'effusion de mon cœur au mariage de ma fille bien-aimée l'infante avec le duc de Montpensier. Elle entrera ainsi dans une auguste famille où j'ai pu admirer par moi-même la pratique et l'exemple de toutes les vertus publiques et privées. »

M. Bresson a dit ensuite à la reine Isabelle II :

« Madame, Votre Majesté ne s'est pas contentée d'assurer son bonheur et celui de l'Espagne en donnant sa main au prince le plus digne d'une si haute destinée; elle a pensé aussi au bonheur d'une sœur chérie, et elle a daigné consentir à son union avec le plus jeune fils d'un roi qui tenait déjà à Votre Majesté par tant de liens, et à l'Espagne par ses sympathies et par son admiration pour un peuple si haut placé dans l'histoire. Aujourd'hui que les cortès du royaume, si éclairées et si patriotiques, se sont associées par leurs délibérations et par leurs adresses aux intentions de Votre Majesté, je viens, au nom du roi, mon auguste souverain, prier d'abord Votre Majesté d'agréer ses félicitations et ses vœux, et lui demander de confirmer solennellement le consentement déjà accordé par elle au mariage de S. A. R. l'infante dona Luisa-Fernanda avec S. A. R. monseigneur le duc de Montpensier. »

La reine a répondu : « Appelée par la divine Providence à occuper le trône d'Espagne, le bonheur de cette grande nation a toujours été le but constant de mes efforts. Mon cœur se flatte de l'avoir assuré par l'union que je vais contracter; le prince qui va s'appeler mon époux est digne de ce titre par ses hautes qualités.

» Je suis aussi redevable à la bonté divine d'une compagne inséparable de mon enfance, d'une sœur que j'aime tendrement et dont j'ai voulu assurer le bonheur en même temps que le mien. Que Dieu me donne la consolation de penser que mon but a été atteint en lui voyant donner sa main au plus jeune fils de votre roi, à ce prince dont l'éminent mérite rappelle déjà les rares vertus de son auguste père!

» Encouragée dans ce dessein par le vote des cortès du royaume, dont je viens de recevoir les loyales et sincères félicitations, je vous déclare, monsieur l'ambassadeur, que je réitère et confirme solennellement mon consentement royal à la célébration du mariage de ma sœur bien-aimée, l'infante d'Espagne dona Luisa-Fernanda de Bourbon, avec le prince Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier.

» Je vous prie, monsieur l'ambassadeur, de faire savoir à votre souverain, mon oncle bien-aimé, dont j'accepte les félicitations avec la plus vive gratitude. Et fasse le Tout-Puissant, qui, si visiblement le guide et le protége, que ces deux mariages soient des gages de bonheur pour nos deux familles, et de paix et de prospérité pour les deux nations! »

La reine Christine a envoyé ensuite la marquise de Santa-Cruz, camerera-mayor, chercher l'infante dans ses appartements. M. Bresson lui a adressé le discours suivant :

« Madame, le ciel a présidé à votre naissance, et votre altesse royale a été comblée de tous les dons et de toutes les grâces. Heureux le prince sur lequel le choix de votre altesse royale s'est arrêté, et qui est appelé à unir son sort au vôtre! En disant à votre altesse royale que déjà le cœur de son futur époux n'est plus rempli que de la pensée [...]

[...] toute confiance, tout le monde est convaincu que la deïra, et dit hautement qu'Abd-el-Kader renonce à faire une nouvelle invasion en Algérie. Il a exposé les tribus à trop de malheurs, et dans ses dernières courses il s'est convaincu de l'impossibilité où il est d'obtenir aucun succès devant la multiplicité de nos colonnes, et devant leur nouvelle organisation, qui leur permet de l'atteindre dans les montagnes les plus inaccessibles comme dans les déserts les plus reculés.

» Ces nouvelles, d'ailleurs, sont d'accord avec celles de la frontière.

» Il est donc incontestable que le système de guerre suivi en Afrique a porté ses fruits et procuré le plus grand résultat qu'on pût en espérer : le découragement de notre infatigable adversaire. »

La *Gazette d'Augsbourg* annonce d'une manière semi-officielle que des ouvertures, dont l'initiative paraît appartenir au cabinet de Saint-Pétersbourg, seront prochainement faites, de la part des trois puissances protectrices de la *ci-devant* république de Cracovie, aux gouvernements de France et d'Angleterre, relativement à la Pologne en général, et à l'état de Cracovie en particulier.

Le mot que nous soulignons est souligné dans le texte allemand.

La *Gazette d'Augsbourg* ne donne pas d'autres détails.

Le *National* de ce matin regrette que M. Demesmay, député du Doubs, ait porté, dans un banquet récent, un toast par trop compromettant en l'honneur de M. Tourangin, préfet de ce département. Notre confrère sera heureux d'apprendre que la responsabilité de ce toast revient non à M. Demesmay, député, mais à M. Demesmay, conseiller à la cour royale de Besançon.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — Le prix du pain dans Paris est fixé, à partir de demain, à 45 centimes le kilogramme de première qualité, et à 36 centimes le kilogramme de deuxième qualité.

— MM. les ducs d'Aumale et de Montpensier ont quitté Bordeaux aujourd'hui, à midi et demi, se rendant en Espagne.

— M. Alexandre Dumas vient d'être désigné par M. le ministre de l'instruction publique pour être l'historiographe du mariage de M. le duc de Montpensier et de l'infante d'Espagne. M. Alexandre Dumas part après-demain vendredi. M. Auguste Maquet, et l'un de nos peintres les plus célèbres accompagnent M. Alexandre Dumas. L'auteur de *Monte-Cristo* ira d'Espagne en Algérie, où il veut faire une chasse au lion avant de rentrer en France. — M. Théophile Gautier et M. Amédée Achard sont partis ces jours-ci pour l'Espagne, afin d'assister aussi au mariage du prince français.

— Le *Morning-Chronicle* dément la nouvelle publiée par l'*Epoque*, que Cabrera n'a eu aucun rapport avec Espartero.

— M. Cunin-Gridaine, ministre de l'agriculture et du commerce, est de retour à Paris de son voyage dans quelques départements. M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, sera de retour à la fin de la semaine.

On assure qu'aussitôt après le retour de M. Duchâtel, le conseil des ministres s'occupera d'arrêter une amnistie pour les détenus politiques, qui sont en petit nombre, comme on sait, et presque tous sont dans des prisons départementales ou des maisons de santé.

— C'est définitivement demain 1er octobre que se fera la réouverture de l'Odéon par la sixième représentation d'*Echec et Mat*. On an- [...]

---

meil (1), il parvint à glisser son bras droit sous sa tête, saisissant avec précaution la partie inférieure de son corps avec son bras gauche, il l'enleva et la porta doucement vers le cheval du prince, qui n'était qu'à quelques pas, attaché à un arbre; l'ayant déposée sur le devant de la selle, il parvint avec une grande agilité à se mettre lui-même à cheval, et alors appuyant délicatement la princesse contre sa poitrine, il fit avancer le coursier à pas lents, par un sentier frayé qui lui semblait bien connu.

Quelques heures après, comme si Dieu eût été alarmé du malheur qui venait de s'accomplir, une rafale passa où dormait le prince, courbant la cime des arbres et en brisant les rameaux avec fracas. Ce ne fut qu'à ce bruit que Bélelle se réveilla. Sa surprise fut grande de se trouver attaché aux racines et de ne plus voir Djazella à ses côtés. Il comprit aussitôt que quelque chose d'extraordinaire s'était passé pendant son sommeil; il cria, les esclaves accoururent; ils ne s'étaient aperçu de rien. On fit d'abord un grand nombre de conjectures pour s'expliquer ce qui pouvait être arrivé, puis voyant que le cheval du prince avait aussi disparu, on comprit que Djazella devait avoir été enlevée. Le prince ordonna aussitôt à ses cavaliers de courir dans toutes les directions avec la plus grande rapidité; lui, retourna en toute hâte au camp annoncer la triste nouvelle et envoyer encore d'autres cavaliers à sa recherche; puis il partit aussi pour aider à retrouver sa fiancée chérie.

L'inconnu ne s'était d'abord éloigné que lentement; mais une fois hors du bois, quoique gêné par la princesse qui, s'étant réveillée, criait et se débattait pour lui échapper, il avait vivement pressé son cheval; déjà il était fort loin, lorsqu'on partit à sa poursuite, et de plus en plus il accélérait la rapidité de sa course. Les broussailles, les ravins, les ruisseaux, rien ne l'arrêtait: il faisait tout franchir à son vigoureux coursier.

Cependant, quand la nuit devint sombre, l'inconnu s'arrêta; il attacha la princesse au tronc d'un arbre avec des liens d'écorce, alluma un grand feu et se mit à préparer son repas. Il avait un *toulon* (2) de lait et la moitié d'une biche.

Quand il eut achevé, il porta tout aux pieds de la princesse. Pauvre Djazella! elle était évanouie. L'inconnu souleva sa jolie tête, prit du lait dans sa main et lui entr'ouvrit les lèvres pour la faire boire.

La princesse revint un peu de son évanouissement; elle jeta un regard sur son fatal compagnon. Il était jeune et beau, son air n'était point sombre, ses stampes de figures représentaient un léopard: ce devait être un noble guerrier banbara. Elle entendit qu'il lui disait :

— Belle étoile du ciel! que la joie ranime ton âme, c'est pour te faire ma reine que je suis venu te chercher.

— Hélas! grâce! grâce! s'écria Djazella, ou plutôt..... Oh! je t'en supplie, dis-moi d'abord si Bélelle vit encore?..

— Bel ange du ciel! répondit le guerrier, je ne tue point le papillon en lui cueillant sa fleur! oui, Bélelle vit encore.

— Oh! merci, merci! s'écria la princesse; mais, brave guerrier, si tu es généreux, tu ne voudras pas me faire mourir de chagrin? Vois donc comme je suis jeune; il n'y a que treize fois les grandes vagues du fleuve que je suis sur la terre (1), et demain devait être mon plus beau jour, demain je devais épouser le jeune prince Bélelle. Tu as vu où tu m'as prise, je m'étais endormie de plaisir sur son cœur.

Si je l'avais connu avant Bélelle, je t'aimerais autant que lui; je suivrais partout tes pas; mais brave guerrier, tu le conçois bien, c'est Bélelle qui aussitôt que je pus le comprendre, me donnait des guirlandes de fleurs, en me promettant pour plus tard sa couronne de roi. Il faut bien que ce soit lui que j'aime et qui me possède. Oh! oui, mon noble guerrier, tu parais trop généreux pour vouloir me faire mourir de chagrin. Rends-moi à Bélelle, je te donnerai ma sœur; elle est belle, elle n'a point encore d'ange d'amour; tu le seras, toi, et avec elle tu t'enivreras de délices, car elle t'aimera de toute son âme, parce que tu auras été bon pour moi, sa sœur, et puis tu es beau, tu es jeune, tu es noble, oh! oui, repartons, repartons vers Bélelle!...

Et la pauvre Djazella baisait les mains du guerrier, en le suppliant à genoux; l'inconnu parut sensible à sa prière, mais il fut loin de céder.

— Ah! j'en jure par mon arc, dit-il à la princesse; tes paroles sont trop douces pour que je veuille, ô bel ange du ciel! te causer la moindre douleur; je te le dis encore: que la joie ranime ton âme, c'est pour te faire ma reine que je suis venu te chercher. Je suis un des guerriers du grand prince Haramtal; désirant absolument t'avoir pour femme, il m'a dit: « Elle m'a refusé lorsque je suis allé la demander. Vas!... et amène-la moi de force. » Déjà depuis longtemps, je guettais autour du camp de Bélelle, enfin aujourd'hui j'ai réussi à t'enlever, et fidèle à mon maître, ma plus grande gloire sera de te déposer à ses pieds sous sa tente royale.

Pendant que la princesse et son ravisseur s'entretenaient ainsi, deux cavaliers de Bélelle accouraient vers eux au grand galop de leurs chevaux. Lorsque ces deux cavaliers n'en furent plus qu'à une faible distance, ayant rencontré deux sentiers, ils furent un instant incertains pour choisir lequel ils devaient suivre; mais en plongeant leurs regards dans la pénombre de la nuit, ils aperçurent le feu qu'avait allumé l'étranger et aussitôt ils coururent dans sa direction; le bruit des pas de leurs chevaux arriva bientôt aux oreilles de Djazella et de son compagnon; la princesse se débattit dans ses liens, et appela à son secours. Son ravisseur fut vivement alarmé; sa première idée fut de se sauver avec la princesse; déjà il préparait à la hâte son cheval; mais à la clarté de la lune, il aperçut les soldats de Bélelle qui arrivaient en criant: Mort au brigand! Alors il comprit qu'il ne lui restait plus qu'à se défendre; aussitôt, saisissant sa massue, il s'apprêta au combat. Ce fut une lutte terrible dans un lieu isolé au milieu du silence solennel de la nuit. Les soldats de Bélelle voyant qu'ils n'avaient affaire qu'à un seul homme, sautèrent à terre, et la massue levée, tous deux de front s'avancèrent sur le Banbara; lui, les attendit adossé contre l'arbre auquel était attachée la princesse; bientôt le choc des massues retentit au loin. Les défenseurs de la princesse ne tardèrent pas à reconnaître qu'ils avaient à combattre un redoutable adversaire; pendant quelque temps ils essayèrent de l'abattre en unissant leurs coups; mais voyant qu'ainsi ils pourraient peut-être succomber, l'un d'eux se sacrifia en restant seul à lutter contre l'étranger, tandis que l'autre s'occupa à détacher Djazella pour se sauver avec elle. Voyant cette manœuvre, le Banbara redoubla d'ardeur pour abattre l'antagoniste qui lui restait; mais celui-ci se défendait toujours avantageusement.

Djazella allait être délivrée, lorsque le Banbara, réduit aux abois, poussa un puissant coup de tête de massue contre la poitrine de son adversaire, qui le fit trébucher en arrière, et aussitôt s'élançant sur celui qui déliait la princesse, il lui asséna un si vigoureux coup sur la tête, que sa cervelle en jaillit au loin. Cependant la victoire n'était pas encore décidée; celui qui avait reçu le coup dans la poitrine, loin de ne pouvoir plus se défendre, reprit la lutte avec vigueur; pendant longtemps le combat continua incertain; puis voyant qu'ils ne pouvaient rien se faire avec leurs massues, les deux adversaires se précipitèrent l'un sur l'autre pour combattre corps à corps. Leurs poitrines se pressèrent, leurs bras s'entrelacèrent; bientôt ils tombèrent l'un sur l'autre sur le sol, puis dans leurs soubresauts ils roulèrent dans un ravin; le hasard décida ainsi du sort, car celui qui se trouva dessous comme encaissé dans l'étroite gorge, dut infailliblement périr sans espoir d'échapper à son adversaire. Pendant quelques instants la princesse entendit des cris sourds et des plaintes entrecoupées; puis enfin un des combattants sortit du ravin, le corps couvert de poussière, de sueur et de sang: elle jeta un cri amer, car c'était le Banbara, son ravisseur, qui venait d'étouffer le dernier soldat de Bélelle, et qui, redoutant une nouvelle attaque, enleva Djazella sur son vigoureux coursier et reprit aussitôt la fuite.

Après deux jours et deux nuits, ils arrivèrent à Ségo, où le Banbara déposa la princesse sous la tente royale du grand roi Haramtal.

(*La suite à demain.*) V. VERNEUIL.

(1) Ce passage prouve, comme bien d'autres que j'ai vu dans des écrits arabes, que le magnétisme est depuis longtemps connu des peuples africains et des Indiens.

(2) Toulon veut dire sac en langue yoloffe.

(1) Les crues du fleuve étant périodiques, les nègres comptent les années sur ces crues.

En 1795, selon recensement,		640 620
En 1798,	id.,	640 504
En 1802,	id.,	672 000
En 1806,	id.,	547 756
En 1808,	id.,	580 609
En 1809,	id.,	714 596
En 1828,	id.,	713 996
En 1831,	id.,	774 338
En 1836,	id.,	909 126
En 1841,	id.,	912 033

Aujourd'hui, elle est, a dit M. le préfet de la Seine, à l'ouverture des élections consulaires, de plus d'un million.

— Voici les différentes statistiques qui ont été données sur le nombre de livres imprimés et manuscrits de la Bibliothèque royale :

Selon Schenabel, de	500 000 à 900 000 vol.
Selon Van-Praët, en 1791,	152 000 id.
Selon Van-Praët et Demanne, en 1822,	500 000 id.
Selon Balby,	700 000 id.
Selon M. Guizot, en 1833,	627 000 id.
Selon M. Arago,	350 000 id. classés.
Selon le budget de 1836 (discussion),	700 000 id.
Selon M. Benjamin Delessert,	600 000 id.
Selon Bottin,	900 000 vol. et 80 000 manuscrits.

Ce qu'il y a de certain, c'est que nul ne le sait exactement, attendu que les catalogues ne sont pas terminés. Mais ce qui parait mieux constaté, c'est que cet établissement possède 100 000 médailles, 6 000 pierres gravées, 2 000 antiques, 1 000 000 d'estampes, et 40 000 cartes géographiques.

— A compter d'aujourd'hui, les signes télégraphiques vont directement de Paris à Madrid et de Paris à Bruxelles.

ASSOCIATION DE PRÉVOYANCE.— On lit dans le *Libéral de Liége* : « Dimanche, a eu lieu, au *Café du Bosquet*, place Saint-Paul, une réunion d'ouvriers typographes de notre ville, à l'effet de s'entendre pour la formation d'une société de prévoyance et de secours mutuels à l'instar de celles qui existent à Paris et à Bruxelles. Trente-six ouvriers typographes, appartenant aux divers ateliers de la ville, se sont rendus à l'invitation, et ont adhéré au projet de la société. »

LE SECOND ACCIDENT SUR LE CHEMIN DE FER DU NORD. — On se rappelle, dit le *Messager du Nord*, la catastrophe qui, le 8 juillet dernier, jeta la désolation dans notre pays et l'alarme dans toute la France; une partie de convoi du chemin de fer du Nord avait été précipitée dans les marais de Fampoux.

Le lendemain on était occupé aux travaux de sauvetage, 400 personnes au moins encombraient ce chemin ; une chèvre était dressée sur la voie de fer encore en circulation; un ingénieur de la compagnie, M. Rollet, dirigeait les travaux, lorsque vers une heure on signala un convoi de Lille à Paris.

Le convoi avait été fort lentement jusqu'à Rœux et s'y était arrêté. Arrivé au pont, M. de Fradel, inspecteur de train, monte sur le tender, le conducteur de la machine donne un coup de vapeur qui imprime une grande vitesse au convoi — à l'endroit de la chèvre, le machiniste donne un nouveau coup de vapeur; la chèvre glisse sur ses pieds, tombe sur le convoi, se brise, et va de ses débris blesser grièvement plusieurs des travailleurs.

C'est à raison de ces faits que MM. Rollet, de Fradel et Fallet comparaissaient le 25 devant le tribunal; M. Rollet, ingénieur, pour n'avoir pas fixé la grue de manière à ce que l'accident n'arrivât pas; M. de Fradel, inspecteur, pour n'avoir pas empêché de marcher lorsqu'il était sur la machine; M. Fallet, mécanicien, 1° pour avoir marché imprudemment dans un encombrement; 2° pour infraction au règlement, qui enjoint aux machinistes de ralentir à la vue du drapeau rouge.

M. Boutry, substitut, soutient avec force l'accusation ; il montre que l'ingénieur Rollet ordonnait tous les travaux du sauvetage ; que c'est lui-même qui a déterminé la position de la chèvre. — Prenant les dépositions précises des témoins, il prouve que le convoi, en traversant un encombrement d'engins et de travailleurs, sur le théâtre de la catastrophe terrible de la veille, dont la cause était encore attribuée à la nature mobile du sol, avait une vitesse imprudente, — que M. Rollet, averti des dangers, devait prendre les précautions qu'il a négligées, que lui seul donnait des ordres ; qu'on lui a fait des observations, et qu'en persistant dans ses ordres, c'est lui qui doit en répondre.

L'inspecteur du convoi a enjoint au mécanicien de continuer sa marche malgré les obstacles; il a commis une faute dont il doit compte.

Le mécanicien a enfreint l'article 32 du règlement qui l'oblige à s'arrêter sur un signal d'alarme, — le drapeau rouge était déployé sur la voie. Au lieu de ralentir sa marche, il a continué avec une vitesse telle, que le sol a subi un tremblement qui a déterminé le glissement des pieds de la chèvre.—La faute du mécanicien est plus grave encore.

Après une réplique de l'avocat des prévenus, le tribunal a renvoyé la cause à huitaine pour le prononcé du jugement.

L'AMOUR EN CORSE. — La ville d'Ajaccio, dit la *Gazette des Tribunaux*, a été le théâtre d'une tentative de meurtre commise par une jeune femme de Sainte-Lucie de Tallano.

Il parait que, séduite par une promesse de mariage, elle avait entretenu une liaison intime avec le caporal Pietri. Le bruit se répandit bientôt dans le village que Pietri la délaissait pour en épouser une autre. Trop fière pour pardonner un pareil outrage, elle forme le dessein de se venger. Ayant su que Pietri était à Ajaccio, elle s'y est rendue seule, et armée d'un pistolet. L'homme que poursuivait sa vengeance était absent. Pour mieux l'atteindre elle se plaça aux barrières ; sa présence aurait pu lui donner l'éveil ; elle se déguisa. Ces dispositions prises, elle attendit. Pietri ne tarda pas à rentrer. A son approche, elle marche droit sur lui, lui appuie le bout du canon de son pistolet sur son épaule droite, et lâche la détente. Mortellement blessé, Pietri tombe, et sa maîtresse, dont le sangfroid ne s'est pas un seul instant démenti, n'a témoigné d'autre regret que celui de ne l'avoir pas tué sur le coup. On dit qu'elle a exprimé le même regret dans son interrogatoire.

On sait qu'il n'est pas dans toute la Corse de femmes plus altières et plus fortement trempées que les femmes de Tallano.

UN NOUVEL ACCIDENT, dit l'*Impartial du Nord*, a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche sur le chemin de fer du Nord ; heureusement, il n'a eu d'autres conséquences qu'un retard de quatre heures dans l'arrivée à Paris du convoi postal parti de Valenciennes à 10 heures du soir.

Il parait qu'une crevasse s'étant déclarée dans la chaudière de la forme de décombres. La perte est immense; tout le pays s'en ressentira.

« Il parait que la cause de ce sinistre est due au frottement extraordinaire de l'arbre, produit par la rupture d'une courroie, au moment où tous les rouages mécaniques étaient en mouvement. Cet arbre en bois résineux s'enflamma aussitôt, et le feu se propagea avec une rapidité inconcevable, activé qu'il était par la nature même du matériel de l'établissement. »

NAVIGATION TRANSATLANTIQUE. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que le gouvernement se décidait enfin à établir un service de correspondance transatlantique entre la France et les Etats-Unis, et qu'il choisissait Cherbourg pour point de départ et New-York pour point d'arrivée. Aux deux frégates *le Darien* et *l'Ulloa*, du port de Cherbourg, destinées à ce service, vont s'ajouter *le Christophe-Colomb* et *le Canada*, du port de Brest.

On sait que la loi de 1840 a ligne de New-York serait abandonnée à une compagnie particulière, moyennant une subvention de 880 francs par cheval de force. Quatre bateaux de 450 chevaux, comme ceux que le gouvernement va mettre sur cette ligne, eussent valu à la compagnie une subvention de 1 million 584 000 francs ; mais le gouvernement s'était réservé le droit d'exécuter lui-même, dans le cas où aucune compagnie ne se présenterait pour accepter ses conditions. Il paraîtrait donc qu'enfin le gouvernement voudrait exécuter cette même loi de 1840, dont à la dernière session il demandait l'abrogation. Le service ne commencerait que vers le 1er janvier 1847.

CHERTÉ DES VIVRES. — Nous avons à déplorer encore de nouveaux troubles occasionnés par la cherté du blé et par les bruits d'accaparement qui circulent dans la campagne. A défaut d'autres renseignements, nous nous en tiendrons aux détails suivants, émanés d'une source officielle :

« On sait que des habitants de Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne se crurent en droit de défendre aux propriétaires et fermiers de vendre leur blé hors de la commune, et enjoignirent au maire de faire exécuter rigoureusement leur décret. Nous avons à raconter une équipée de ce genre, mais dont les proportions étaient un peu plus vastes.

« Le 22 du courant, on apprit à Charolles que des rassemblements se formaient dans les communes voisines de Génelard, avec l'intention de se porter sur le moulin du bourg, et d'exiger qu'on leur livrât du grain à meilleur marché. M. le sous-préfet, M. le juge d'instruction, M. le substitut du procureur du roi, accompagnés de M. le lieutenant et d'une brigade de gendarmerie se hâtèrent de se rendre à Génelard. En effet, des habitants de Palinges, après avoir forcé l'adjoint à leur remettre la caisse de la commune, avaient parcouru pendant la nuit, tambour battant, les villages de Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne et de Martigny, en recrutant des perturbateurs. Le 23, dans la matinée, la petite armée parut devant Génelard. Elle se disposait à faire le siége de la place, lorsque les autorités qui s'y trouvaient, marchèrent à sa rencontre. M. le sous-préfet ordonna au tambour de déposer sa caisse (ce qui fut fait), et de sages remontrances déterminèrent les groupes à se disperser. Les habitants de Montet et de Palinges, qui avaient été les instigateurs de cette levée de boucliers, regagnèrent incontinent leurs demeures; mais ceux de Saint-Bonnet et de Martigny se répandirent dans les cabarets de Génelard, disant qu'ils attendaient, pour agir, que du renfort leur fût arrivé de Ciry et de Perrecy, où de nombreux ouvriers sont attachés à des exploitations de mines, de carrières, et à des usines de diverses natures. »

Ou les troubles sont plus graves qu'on veut bien le dire, ou le départ du détachement de soixante-dix hommes parti jeudi de Mâcon pour Génelard nous parait inutile. Les autorités locales, soutenues par la gendarmerie, eussent suffi, ce nous semble, pour dissiper ou contenir au moins ces rassemblements, qui ne se maintiennent d'ordinaire que sous l'impression d'une passion forte, puissamment surexcitée. La réflexion et les conseils de la nuit eussent aidé merveilleusement les gendarmes, et l'émeute probablement n'eût pas eu de lendemain. Mais le mal fût-il plus grand, il est impossible de ne pas blâmer ces perpétuelles démonstrations armées, ces promenades militaires à travers des populations sinon affamées, pressées du moins par la misère et tourmentées par la crainte de la faim. Les coups de fusil répondent mal à des malheureux qui n'ont pas de pain. Il vaudrait beaucoup mieux, par de sages mesures, attirer les étrangers sur nos marchés. Que n'imitons-nous l'exemple de plusieurs états, qui viennent de permettre l'entrée libre des grains de provenance étrangère? (*Bien public.*)

LES PETITS COUPS DE POING ENTRETIENNENT L'AMITIÉ. — Deux Auvergnats de la Montagne sont assis sur les bancs de la police correctionnelle. Voici comment Lumignat, le compatriote et l'ami des prévenus, expose les faits de la plainte :

Nous arrivions du pays, Marsignat, Chavignat et moi, pour faire un petit commerce à Paris. Avant de choisir un état, nous avons voulu nous régaler de chemin de fer; nous ne savions pas ce que c'était et nous en avions entendu faire de beaux récits au pays. Chavignat a payé la première tournée pour aller à Saint-Germain. Là, nous avons bu trois petits litres, chacun sa petite tournée. Alors Marsignat a payé la deuxième tournée de chemin de fer pour revenir à Paris; en descendant de voiture, nous avons bu trois autres petits litres, chacun le sien. Je ne voulais pas être en reste; j'ai dit comme ça : « Je suis brave aussi, je veux payer ma tournée de chemin de fer ! » Et nous sommes repartis pour Saint-Germain. Nous nous sommes reposés pour boire une triple tournée de petits litres ; et comme tout le monde avait bravement payé sa tournée de chemin de fer, et que nous n'étions que trois, nous sommes revenus à pied à Paris. En arrivant à la barrière le soir, bien tard, Chavignat était en ribotte; il a voulu que je paie la goutte, mais ce n'était pas mon tour à payer, et je n'ai pas voulu; alors il m'a pris à la gorge, il m'a jeté par terre et m'a donné des coups de poing. Pendant qu'il me tenait sous lui, Marsignat est venu me prendre ma bourse, et il a demandé la goutte à madame l'hôtesse. Moi, je me suis relevé et j'ai été chercher la garde, qui les a faits prisonniers. J'avais la poitrine toute noire et je crachais le sang. On m'a ramené dans une voiture, et je suis resté dix jours à l'hôpital.

M. le président, à Chavignat : Eh bien ! vous entendez votre camarade; qu'avez-vous à répondre? — R. Je suis bien chagrin d'avoir cogné le camarade; nous étions en ribotte; mais je ne lui ai pas fait de mal; je l'ai battu en ami... tout doucement.

M. le président : Oui, tout doucement, et il a passé dix jours à l'hôpital. — R. Oh! il est douillet, le camarade.

M. le président, à Marsignat : Et vous, Marsignat, vous avez pris la bourse de Lumignat? — R. C'était une *risette*, monsieur le juge, je ne voulais pas la garder.

M. le président : Cependant, vous avez puisé dedans pour payer vo-

grande compagnie du chemin de fer; expérience qui dans le répertoire de la féodalité nouvelle est classée sous le nom de *participation* du travail aux bénéfices du capital. Ceux qui ont gardé souvenir des éblouissantes évolutions de la muscade enchantée, que les fonctionnaires supérieurs de cette compagnie font passer et repasser sous les yeux de leurs subordonnés, doivent se rappeler que nous avons cité plusieurs passages d'une pièce imprimée, sorte de *libretto* publié par les nouveaux émules de M. Comte, physicien du roi, à l'effet de faciliter l'intelligence de leurs rares et curieux exercices. Nous allons en prendre aujourd'hui une plus complète connaissance. Notre précédent article nous ayant montré tout le savoir-faire de cette habile administration en matière de prestidigitation, il ne nous reste plus que des actes vraiment graves et tout à fait solennels à enregistrer. Cela fait, nous aurons étudié notre sujet sous les deux seuls aspects que puissent présenter toutes les choses humaines, le plaisant et le grave. Et en finissant par la pièce sérieuse, nous nous serons conformés aux règles qui régissaient naguères l'emploi des séances dramatiques.

C'est, en effet, d'une pièce d'un caractère vraiment grave qu'il s'agit, d'un acte que nous ne pouvons désigner autrement que nous ne l'avons fait en tête de cet article : *Un acte gouvernemental.*

Eh quoi ! dira-t-on, n'est-ce point d'une exploitation particulière, d'une compagnie privée qu'il est question en ce moment ? — Oui vraiment, et la pièce dont il s'agit n'est autre chose qu'une circulaire adressée par le directeur de cette compagnie à ses employés. Mais cette compagnie est une association de hauts et puissants barons, qui a pour pouvoir exclusif l'assemblée qu'elle consent encore à appeler du nom modeste de conseil d'administration; pour vassaux, huit à neuf cents salariés; pour tributaires, le public tout entier. De sorte que lorsque le directeur d'une compagnie de chemin de fer s'adresse à ses employés, c'est en réalité le chef d'une association féodale qui parle à ses sujets, et il fait bel et bien, ne vous en déplaise, un acte gouvernemental. Et voilà pourquoi, dans la pièce que nous avons sous les yeux, le langage de M. le directeur est celui d'un baron féodal, octroyant de sa pleine et libre autorité une charte à ses vassaux.

Qui ne se rappelle les proclamations de Napoléon :

« Napoléon, membre de l'Institut, général en chef de l'armée d'Egypte, etc. »

Calqué sur ce modèle, l'ordre du jour de notre directeur débute de la sorte :

LE DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ ET DE L'EXPLOITATION AUX EMPLOYÉS DE SON SERVICE.

Jamais le représentant d'une exploitation commerciale qui ne s'estimerait qu'à l'égal d'un chef d'industrie, n'eût affecté ces formes graves et solennelles. Mais un industriel n'octroie pas de charte. Ce n'est ni plus ni moins qu'une charte que nous avons sous les yeux.

Après ce beau début, M. le directeur expose comment, « dans sa constante sollicitude pour tous les intérêts qui lui sont confiés (c'est M. le directeur qui parle), le Conseil d'administration a fait adopter, par l'assemblée générale des actionnaires, une résolution en vertu de laquelle...» (Nous ne copions plus, nous interprétons). Les appointements des membres du conseil d'administration, en général, et ceux des directeurs en parculier, s'accroîtront à la fin de l'année de 4, 5, 6 mille francs et plus. Ce but n'est pas précisément celui qu'on avoue dans la pièce que nous avons sous les yeux ; mais nous en savons maintenant, sur ce point, beaucoup plus que toutes les pièces imprimées, et d'ailleurs, demandez à M. Guizot s'il y aurait un gouvernement possible avec une complète et franche publicité.

Passons ; non sans remarquer toutefois qu'on avoue dans le passage précédent que c'est le conseil d'administration qui *a fait adopter* par l'assemblée des actionnaires une résolution qui tournait si manifestement à l'avantage de ce philanthropique conseil.

M. le directeur expose ensuite les principes sur lesquels sera basée la répartition. Aucun chiffre n'étant donné, il est absolument impossible que le lecteur se fasse une idée des résultats que cette innovation devra avoir pour les divers employés. Mais comme l'adoption du principe de la participation est un acte de haute justice; comme ce principe, la compagnie l'a adopté de son propre mouvement, sans qu'elle y fût contrainte, le vague de cette pièce contribue merveilleusement à inspirer à ceux qui la lisent une haute idée du désintéressement de Messieurs les administrateurs.

Passant à un autre exercice, M. le directeur affecte ce ton de protection qui est dans les traditions du pouvoir :

« Au moment où les employés de mon service ont été appelés à recueillir pour la première fois le fruit de ces *paternelles* dispositions, j'ai pensé qu'il était convenable de leur en expliquer le but et de leur en faire apprécier les conséquences. »

Ces touchantes paroles ne vous semblent-elles pas adressées par un père à ses enfants, par un sage et bienveillant tuteur à ses pupilles?

Ce rôle, le rôle de père et de tuteur, avec les lourdes obligations et toute la responsabilité qu'il entraine, est en effet celui que Messieurs les administrateurs des compagnies veulent bien prendre vis-à-vis de leurs subordonnés.

Ils auraient pu être purement et simplement des chefs d'une entreprise industrielle, donnant à leurs employés le salaire auquel ceux-ci ont droit, et rien de plus; encaissant bel et bien la somme entière des bénéfices qui, prélèvement fait des salaires, est la part qui revient légitimement au capital.

Ainsi faisant, ils eussent plus rapidement accru leur fortune, mais leurs sentiments de générosité eussent été douloureusement froissés. Ces sentiments sont poussés à un tel excès, qu'ils n'ont pu les satisfaire autrement qu'en outrepassant les obligations de la justice, c'est-à-dire en appelant les salariés à partager les bénéfices des capitalistes, bien que, comme on le sait, les salariés soient exempts des risques auxquels les capitalistes sont exposés.

Le salarié donne son temps du matin au soir, et parfois (nous l'avons vu), du soir au matin, le salarié donne toute la force qui lui

l'homme entreprend contre son semblable. Ils disent que dans les guerres industrielles, comme dans les guerres internationales, la force véritable des combattants réside bien plutôt dans leur tête, dans leur cœur et dans leurs bras, que dans les instruments d'attaque et de défense qu'imagine le génie de la production ou celui de la guerre, et dont les banquiers font les frais; ils remarquent qu'on ne s'est jamais avisé de reporter aux fournisseurs le succès des batailles, et que la fortune d'Ouvrard n'a point été prise sur la gloire des héros de l'empire. Ils ajoutent qu'attribuer une suprématie absolue aux capitalistes sur les travailleurs, et mettre ces derniers à la merci de ceux là, ne serait ni moins ridicule, ni moins odieux, que d'accorder les honneurs du Capitole aux fournisseurs d'une armée triomphante; ils disent, qu'en conséquence, ils ne serait que rigoureusement juste de reconnaître les droits du travail en même temps que ceux du capital, et que la maigre ration de bénéfices que certaines compagnies financières veulent bien octroyer à leurs employés, à titre de don, n'est, en principe, qu'un insuffisant à-compte sur la part à laquelle ceux-ci ont un droit incontestable. Enfin, là où les promoteurs de ces innovations voient un acte de générosité et un bienfait, ils signalent presque une spoliation, qui selon eux, se dissimule sous les apparences de la générosité, afin d'éviter une entière reddition de comptes.

Continuons.

Un chef de commerce donne des *récompenses*, gratifications ou augmentations de traitement à ceux de ses commis qu'il en juge dignes; un gouvernement accorde des distinctions, des honneurs; ainsi fait et doit faire une compagnie souveraine. Aussi, le pouvoir exécutif de la compagnie en question déclare-t-il: « qu'en associant les diverses catégories d'employés aux bénéfices de l'entreprise, la compagnie n'a pas voulu seulement accorder des récompenses pécuniaires, elle a voulu pouvoir donner une ***haute marque de distinction*** à ceux qui se feraient remarquer comme des ***sujets d'élite***, et dans ce but, elle a permis qu'ils pussent être élevés d'une catégorie inférieure dans une catégorie supérieure. »

Ainsi, le petit corps que cette honorable compagnie apporte comme son contingent à la grande armée féodale, a définitivement constitué les *cadres* de ses compagnies d'élite.

« Celui qui aura été jugé digne de *cet honneur*, » (de simples industriels eurent-ils jamais la prétention de décerner des honneurs?) « sortira de la ligne où il est placé pour s'élever au dessus de ses égaux, » le sens se comprend en dépit de la rédaction; « Il sera par cela même signalé à l'attention de ses camarades, et désigné en même temps au choix de ses chefs pour le cas où il pourrait obtenir de l'avancement. » Voici donc les *sujets d'élite* mis à *l'ordre du jour*, signalés à l'attention de leurs camarades et désignés au choix de leurs chefs. N'est-ce pas ainsi que cela se pratique à l'armée? Quoi de plus gouvernemental?

Le passage suivant:

« Le conseil d'administration à qui un *pouvoir absolu* a été réservé sur ce point... »—Nous n'inventons rien, le mot y est, il y a *pouvoir absolu*: de telles expressions sont-elles dans les traditions du commerce? un commerçant parlerait-il à ses commis de son pouvoir absolu, et s'il le faisait ne se rendrait-il pas l'objet de la risée générale? Cependant la compagnie peut tenir ce langage sans s'exposer au ridicule, on sent trop bien qu'elle comprend toute la portée des expressions qu'elle emploie et que tout ambitieuses que celles-ci paraissent, elles expriment fidèlement le rang que ces compagnies occupent.—Donc, ce conseil dont le pouvoir est absolu, « vient de faire pour la première fois usage de sa *prérogative*. » Ceux qui considèrent encore les compagnies financières comme de simples entreprises commerciales, comprendront-ils enfin leur erreur? est-il possible de faire des emprunts plus manifestes au vocabulaire politique? M. Guizot emploie-t-il d'autres expressions quand il fait à la tribune de la Chambre la théorie

classes des employés de la 3e catégorie.

On se rappelle que la seconde classe est composée: « d'employés *également* bons, mais à un *moindre degré*. » Nous ne prêtons rien à M. le directeur, nous citons.

La 4e classe renferme « les mauvais employés. »

« Si je m'abstiens cette année, dit M. le directeur, de signaler publiquement ces mauvais employés, dont le nombre est heureusement peu considérable, c'est que je conserve l'espoir qu'ils voudront sortir de la situation humiliante où ils se sont eux-mêmes placés, et se relever par une conduite meilleure.

» Mais la mesure dont ils sont l'objet doit les avertir suffisamment que leurs chefs ont les yeux ouverts sur eux, et que la moindre faute de leur part motiverait un renvoi immédiat. »

Après les récompenses, le châtiment; c'est de droit. Ainsi, les mauvais employés de la compagnie sont prévenus que, s'ils persévèrent dans le vice, — ils seront signalés *publiquement*. — Ainsi, la compagnie *honore* les uns, *humilie* les autres. A quels signes pourrait-on mieux reconnaître, qu'en effet le conseil d'administration est investi d'un pouvoir absolu?

Et non-seulement l'administration, investie d'un ***pouvoir absolu***, usant de sa ***prérogative***, décerne des récompenses, des ***honneurs***, inflige des punitions, mais son action qui embrasse la vie entière de ses employés, se fera encore sentir encore alors que ceux-ci auront quitté le service actif. Prévoyante pour ceux qui ne songeraient pas d'eux-mêmes à leur avenir, elle veut assurer à ses fidèles sujets, à ses pupilles, des ressources contre la maladie et la misère, et, dans ce but, vous le savez comme nous, elle place à la caisse d'épargne une partie de la somme qui revient à ses employés inférieurs à titre de participation.

La pièce monumentale que nous examinons finit d'une façon digne du début:

« Je n'étendrai pas davantage ces réflexions, bien persuadé qu'elles seront comprises par tous les employés placés sous mon ***autorité***, et qu'ils apprécieront l'influence que leur conduite personnelle doit exercer sur leur avenir. »

Tenons nous en là. Aucun commentaire n'ajouterait sans doute à l'impression qu'a dû faire sur l'esprit de nos lecteurs cet aveu d'autorité si naïf et si franc. Il est clair qu'à leurs yeux mêmes, MM. les administrateurs des compagnies ne sont rien moins que de simples directeurs d'entreprises industrielles, mais qu'ils forment, en attendant mieux, un nouveau pouvoir dans l'état; ***pouvoir absolu***, usant sans contrôle de sa ***prérogative***, distribuant des ***honneurs*** et des ***récompenses***, et régissant la vie entière des hommes placés sous son autorité.

Quant au système de répartition adopté par la compagnie, notre précédent article a permis d'en apprécier la valeur. Nous n'y reviendrons pas. Une réflexion seulement avant de finir. On a dit que l'hypocrisie est un hommage rendu à la franchise. La répartition illusoire adoptée par la compagnie est un hommage rendu à la justice du principe de la participation du travail aux bénéfices du capital. Il faut que l'idée d'association ait acquis déjà bien de la puissance pour qu'on se soit cru obligé à lui donner une apparente satisfaction. Déjà on n'ose plus la fronder ouvertement, et c'est beaucoup. On ruse, il est vrai, avec elle; mais ruser avec elle, c'est la reconnaître. Que MM. les administrateurs des compagnies financières comprennent donc qu'ils s'attaquent à très forte partie. Pendant qu'il en est temps encore, qu'ils prêtent une oreille attentive aux enseignements de la science qui apprend à accorder tous les intérêts, ceux du capital comme ceux du travail. Chaque jour de retard accroît le péril. Déjà à côté des principes pacifiques de la science sociale, l'idée pure et simple du ***droit***, le droit du travailleur aux richesses qu'il crée à la sueur de son front, pénètre dans les masses. Qu'ils n'attendent pas que cette idée, sourde elle-même au langage conciliant de la science, se produise dans sa sauvage énergie, car alors

Du 15 septembre.— Demoiselle Boucher, tenant table d'hôte, rue des Fossés-Saint-Victor, 15. Juge-comm., M. Charenton; syndic prov., M. Battarel, rue de Bondy, 7.

Du 28 septembre. — CHAPET aîné, fruitier-fleuriste, rue Neuve-des-Petits-Champs, 18. Juge-comm., M. Couriot; syndic prov., M. Pellerin, rue Lepelletier, 6.— FOYER, marchand de papiers peints, boulevart Bonne-Nouvelle, 20. Juge-comm., M. Chatenet; syndic provisoire, M. Boulet, passage Saulnier, 16.

Bourse du 30 septembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.	INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	83 »»	83 05	82 95	83 05	4 Can. 3 0/0 1270 »»
— — fin courant	83 »»	83 »»	82 9[illegible]	82 95	Act. d J. » »»» »»
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 10	118 10	118 05	118 [illegible]	Ch. S. G. » »» »»
— — fin courant	118 10	118 10	117 90	118 »»	V. r. dr. »»» »»

		INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.
4 1/2 J. 22 m. dr cours »»» »»	Banq. de Fr. dr cours 3185 »»	— Ob. anc. »»»» »»
4 0/0 J. » » »»» »»	O. V. de Par. » 1392 50	— — nouv. » »»
Emp 1844. au Ct » » »/»	C. hyp...... » »» »»	V. r. gauc. »»» »»
— fin Ct » » »»	— Gouin.... » 1315 »»	Paris à Sc. » »»
R. du Trés. » » »/»	— Gann..... » »»»» »»	— à Orléans 1275 »»

PRIMES. fin cour. fin proch. — à Rouen. »»» »»
3 p. 0/0...... d. »» »» »» »» »» —— 83 70 83 85 — R.-Havre.. 725 »»
5 p. 0/0...... d. »» » »» »»» »» —— 118 80 118 95 — Avignon... 9[illegible]3 75
REPORTS. du Ct à fin du mois. D'un mois à l'autre. — Str. à Bâle. 23[illegible] 50
3 p. 0/0..... »» »/» »» »/» 12 1/2 12 »/» — Paris-Str... 5[illegible]3 75
5 p. 0/0..... »» »/» »» »/» 30 »/» 32 1/2 — Tours-Nant 510 »»
Orl.-Vierz. »»» »»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours » »/»	ROM............ Der C. 102 1/2	C. du Nord 73[illegible] 25
Récép. Rotsch. » 101 30	BELG. 2 1/2..... » »» »/»	Famp-Haz. »»» »»
ESP. Dette act. » »» »/»	— 4 1/2..... » »»» »/»	Diep.-Féc.. »»» »»
— — pass. » » » »	— de 1840..... » 102 1/2	Boul. à Am. »»» »»
— 3 p. 0/0. » 37 1/2	— de 1842.... » »»» »/»	Orl.-Bord. 537 50
Dette intérieure » »» »/»	— Banque.... » »»» »»	Mont. à Tr. »»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837 » »» »/»	— de Em. 1841. » »»» »»	Paris-Lyon 8[illegible] 75
HOLL. 2 1/2. » »» »/»	PIÉMONT....... » 1240 »»	Bord-Teste »»» »»
HAITI........ » » »/»	AUTRICHE...... » »»» »»	Zinc V. M.. »»» »»
		Lin Maber »»» »»

Union minière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

MARCHANDISES. — Huiles. — Colza disponible, 86-50; courant du mois et trois derniers mois, 88; quatre premiers mois 1847, 90-50 à 91.

Lille. — Colza, 79-70.— Sans expédition.

Esprit.— 3/6 Montpellier disponible, et courant du mois, 140 141; octobre, 134; novembre et décembre, 130, 131; 4 premiers 1847, 128; mois d'été, 127.

Savons — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 108 fr. les 100 kil.; ordres de livraison, 108 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Depuis quelque temps on voit se créer un grand nombre de maisons de confection pour habillements d'hommes. Nous apprenons qu'un nouvel établissement de ce genre, qui surpassera au point de vue du progrès tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, doit ouvrir très prochainement, sous la direction de M. Goutard, négociant, fort honorablement connu dans cette partie.

Tout Paris visitera les splendides magasins de la rue Croix-des-Petits-Champs, 23, qui seront vraiment remarquables par le bon goût et le bon marché des habillements qui y seront exposés.

Spectacles du 1er octobre.

8 »/» OPÉRA. —
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — L'Ecole des Vieillards, la Famille.
6 h. 1/2 ODÉON.— Echec et Mat, le Roman d'une heure.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la Reine.
7 h. 1/2 ITALIENS.— Lucia di Lammermoor
6 h. 1/2 VAUDEVILLE — Riche d'Amour, Ventadour, l'Homme grave.
7 h. »/» VARIÉTÉS.— Camusot, la Nuit, le Père, le Lansquenet.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Clarisse, les Ennemis.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL — Le Bonhomme Richard, la Permission, Clarisse.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 COMTE. — Mort aux Rats, Peau d'Ane.
5 h. 1/2 FOLIES — La Pension, Cadet Roussel, Chaperon rouge, Claire.
6 h. »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES.— L'Oiseau de paradis.
6 h. »/» LUXEMBOURG.— Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
8 h. »/» CIRQUE (Champs-Elysées).— Exercices d'équitation.
3 h. »/» HIPPODROME.— Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanche.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

AVIS AU PAYS.

I. La politique de M. Guizot et la politique du pays. — La vérité sur les dernières Élections. — II. Nécessité pour les Comités électoraux de se constituer en permanence.

Cette brochure est la première d'une SÉRIE DE PUBLICATIONS POPULAIRES, dans lesquelles seront successivement exposées et développées toutes les questions politiques à l'ordre du jour.

Ecrites dans le but d'attirer l'attention des Electeurs sur tous les faits qui pourraient éclairer leur opinion et leur conscience, ces publications sont spécialement recommandées aux membres formant les bureaux des comités électoraux constitués en permanence par la circulaire du CENTRE GAUCHE ET DE LA GAUCHE CONSTITUTIONNELLE.

Toute idée de spéculation étant étrangère à ces publications, le prix en a été établi de manière à couvrir seulement les frais d'impression.

Un exemplaire pris à Paris : 10 CENT.; franco, par la poste : 20 CENT.

Les directeurs des journaux de départements, les membres des comités électoraux qui voudraient recevoir ces brochures en nombre, pour les placer ou distribuer, paieront seulement :

Pour 100 exemplaires. . . . . 7 fr. 50 c.
Pour 200 id. . . . . 12 fr. »»
Pour 500 exemplaires. . . . . 25 fr.
qu'ils recevront franco

EN VENTE : **A Paris, aux bureaux du journal le COMMERCE, 6, rue Saint-Joseph; — chez PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60; — chez P. AMIC, éditeur, rue de l'Ecole-de-Médecine, 4; — et chez tous les dépositaires. — Dans les départements : chez les principaux libraires, et dans les bureaux des journaux de l'opposition.**

PARIS, 1er OCTOBRE.

Troubles à propos de la cherté du pain.

On lit dans le *Moniteur parisien* :

« Quelques désordres ont eu lieu hier au soir dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine. La nouvelle ayant été répandue parmi les ouvriers, au moment où ils quittaient leurs travaux, que le prix du pain devait être augmenté aujourd'hui, ils se portèrent en plus grand nombre que de coutume chez les boulangers du quartier, pour y faire leur provision de pain du lendemain.

» Le pain mis en vente de l'un de ces boulangers s'étant ainsi bientôt trouvé épuisé, il ferma son magasin avant l'heure à laquelle il le fait ordinairement. Cette circonstance détermina quelque agitation parmi les groupes qui se trouvent à cette heure réunis dans le faubourg. Des commentaires malveillants en conclurent que les boulangers refusaient de vendre du pain. Alors quelques individus, tous très jeunes, commencèrent à lancer des pierres contre la devanture du magasin de boulangerie qui était fermé, et contre celles des deux autres boulangers dont les boutiques étaient ouvertes. Le désordre s'accrut ; plusieurs becs de gaz furent éteints, et les lanternes endommagées.

» Mais tous les désordres cessèrent à l'arrivée de détachements de troupes de ligne et de garde municipale, partis des postes de la rue de Montreuil et de la place de la Bastille. Le commissaire de police du quartier fit rouvrir la boutique du boulanger, qui était fermée, et du pain ayant été apporté par un boulanger voisin, y fut mis en vente ; peu de personnes se sont présentées pour en acheter.

» Un détachement du 48e de ligne, caserné rue de Reuilly, ayant été dirigé dans ce moment sur les lieux, à son approche les derniers groupes se dissipèrent.

» Plusieurs individus ont été arrêtés ; ce sont presque tous des jeunes gens de quinze à vingt ans. »

Le maire de Belfort vient de prendre un arrêté qui mettra un terme aux fraudes des boulangers sur la quantité, sinon sur la qualité, de leur marchandise. Il est ainsi conçu :

Article Ier. A compter de ce jour, les boulangers et autres débitants de pain seront tenus de vendre au poids : en conséquence, ils pèseront chaque miche ou torche qu'ils débiteront. — Art. II. Tout arrêté contraire est abrogé.

Cela, dit le *Courrier d'Alsace*, est laconique et clair ; cela répond à toutes les objections. Nous ne signalerons qu'une seule lacune, que M. le maire de Belfort ne manquera pas de combler pour rendre son arrêté parfait. Les boulangers doivent être tenus de vendre en détail le pain de deuxième et troisième qualité, en coupant des miches par portion de demi-kilogramme *minimum*. De cette manière, le pauvre qui n'a que deux sous ne sera pas obligé d'acheter de ce pain blanc en petites miches qui, sous le nom très bien approprié de *pain de luxe*, échappe au règlement sur la taxe.

IRLANDE. — On écrit de Youghall, 22 septembre : « Le désespoir de la faim commence à porter ses fruits. Toute la population des campagnes voisines envahit la ville, au nombre de plusieurs milliers de malheureux, hommes, femmes, enfants, plus semblables à des squelettes décharnés qu'à des êtres humains. Ils ne réclament rien, ils n'ont pas de drapeau politique ; ils ont faim, ils pillent seulement les boutiques de boulangers. De tous côtés des troupes et de l'artillerie sont dirigés sur Youghall. A l'heure où nous écrivons, beaucoup de ces malheureux n'ont plus faim.

» Ainsi commence la destruction systématique de l'excédant de la population irlandaise ; la révolte de Youghall se reproduira sur toute la

M. Ch. de Brouckère a donné lecture, dans cette réunion, de son rapport sur la détresse de la Flandre et les moyens de la combattre. Ce travail, que son auteur a modifié et complété dans l'intervalle des deux séances, a été définitivement adopté. Il va être soumis à M. le ministre de la justice.

Le rapport définitif de la commission, indépendamment de la création d'une société de l'industrie linière, propose d'occuper la population, pendant l'hiver qui va s'ouvrir, au moyen de travaux d'utilité publique, tels que routes et canaux ; il admet la conservation des comités industriels, mais avec plusieurs recommandations expresses sur les opérations de ces comités : ainsi, il demande qu'ils soient distincts des bureaux de bienfaisance, afin que leurs actes ne se bornent pas à la distribution d'aumônes stériles ; le rapport veut encore que les comités n'affermissent pas les travailleurs dans les vieilles routines, qu'ils ne les lancent pas non plus dans des branches d'industrie déjà existantes et pratiquées dans le pays. Leur concours ne peut être salutaire, est-il dit dans le travail de la commission, que pour autant qu'ils exerceront les bras à des branches d'industrie profitables et lucratives. On a cité notamment la fabrication de la dentelle, dont les produits se trouvent aujourd'hui menacés d'avilissement par suite du trop grand nombre de bras dirigés vers cette branche d'industrie par les comités. La création d'établissements pour l'apprêt des toiles est particulièrement sollicitée.

Un vœu est encore exprimé dans ce rapport en faveur du maintien, au moins pendant une année, de la loi actuelle sur les céréales, en tant qu'elle autorise la libre entrée des denrées alimentaires. M. Varlet, directeur du commerce, qui représentait le ministre des affaires étrangères, a déclaré qu'il croyait que telle serait l'intention du gouvernement.

SUISSE. — Nous apprenons, dit le *Journal de Genève*, que le conseil d'Etat, déterminé par diverses circonstances, telles que le prix élevé des blés, l'état de la récolte des pommes de terre, etc., a pris un arrêté pour empêcher la sortie de ces produits à l'étranger, tout en maintenant la libre circulation avec les Etats confédérés, conformément au pacte fédéral.

La défense d'exportation comprend non-seulement les céréales proprement dites, les grains en nature et convertis en farine ou en pain, mais encore les légumes farineux, tels que pommes de terre, poisettes, grus, grietz, blé noir, etc. Toutefois les denrées mentionnées ci-dessus pourront être exportées dans les Etats de la confédération, moyennant que celui qui les exporte produise une déclaration délivrée par l'autorité du lieu de la destination et dument légalisée, portant expressément que ces denrées sont destinées à l'usage propre de celui qui les exporte ou à l'alimentation de sa boulangerie, si c'est un boulanger, et certifiant que celui qui exporte est ressortissant Suisse, domicilié ou établi dans le lieu de la destination.

Il fallait une sanction à ces mesures, c'est pourquoi l'arrêté statue en outre que les denrées comprises dans la défense et qu'on tenterait d'exporter *à l'étranger*, seront confisquées ; il en est de même des denrées qu'on tenterait d'exporter dans les *cantons confédérés*, sans avoir au préalable déposé au bureau de péage de sortie l'acte de nécessité mentionné ci-dessus.

En outre et en vertu du même arrêté, les grains et farines, le pain et les légumes farineux importés dans le canton et destinés à sa consommation intérieure, sont affranchis de tout droit d'entrée.

Le conseil d'Etat fera rapport au grand-conseil des mesures ci-dessus.

ITALIE. — On écrit de Rome au *Correspondant de Nuremberg* que toutes les provisions de pains de munition qui ont été trouvées chez les boulangers militaires (environ 4 000 pains) ont été distribuées aux pauvres de la capitale. Deux fournisseurs et trois boulangers ont été arrêtés et emprisonnés au château Saint-Ange. Les peines comminées par les lois des Etats romains contre la fraude et la concussion dont ces individus sont accusés, sont très sévères.

TURQUIE. — Le *Journal de Constantinople* annonce que la récolte a été très mauvaise en Turquie.

l'absence de tout caractère électif sérieux dans la nomination des membres de ces chambres. On sait, en effet, qu'ils sont, comme les magistrats consulaires, nommés par les notables, dont la liste est dressée par le préfet seul, ce qui a le double inconvénient de faire intervenir la politique dans la formation de la liste des notables et de concentrer les choix sur un très petit nombre de personnes. — Nous nous associons pleinement à cette critique de l'*Industriel*, qui a dû remarquer que nous avons donné à l'élection des chambres agricoles un caractère pleinement électif et démocratique. Il y a peu de temps aussi que nous avons fortement appuyé la réforme conçue dans le même sens pour les magistrats consulaires, dont le *Haro* de Caen a pris l'initiative.

EXPOSITIONS PHALANSTÉRIENNES.

A Lausanne. — M. CONSIDERANT.

L'*Indépendant*, journal de Lausanne, publie un premier compte-rendu du cours de M. Considerant. Nous le reproduisons en entier.

M. *V. Considerant* a donné mercredi au public de Lausanne sa première séance sur la théorie sociale de Fourier.

L'auditoire était considérable et composé en bonne partie d'ouvriers de la ville. L'exposition de M. Considerant est claire, rapide, élégante et animée ; ses aperçus variés et ingénieux, présentés avec beaucoup d'ordre, révèlent à la fois l'homme érudit et le mathématicien. Il possède un certain fonds d'idées, en sorte qu'il n'est pas obligé, comme nos démagogues du jour, de cacher le vide de la pensée sous de grands mots et des phrases ronflantes. Comme il a su se placer au dessus des passions, des intérêts, des petites ambitions et des haines de personnes ou de parti, il ne jette pas sans cesse l'injure et la menace à la face de ceux qui ne partagent pas sa manière de voir. — Homme de conviction, il cherche avant tout à persuader et à convaincre. Aussi a-t-il été écouté avec un vif intérêt, même par ceux qui, tout en reconnaissant certains vices dans l'ordre de choses actuel, n'ont cependant pas adopté les nouvelles idées sociales.

Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de reproduire avec plus de développement les leçons de M. Considerant ; nous croyons cependant devoir en donner les idées essentielles.

Dans cette première séance, M. Considerant a exposé quelques idées générales qui servent d'introduction à la théorie de Fourier. Tous les êtres de l'univers sans exception sont soumis à une même loi, la *loi sériaire* : tous naissent, vivent, se développent et déclinent ensuite pour arriver à ce qu'on appelle la mort. Celle-ci n'est point un anéantissement, une destruction, mais seulement une transformation ; « la mort, dit M. Considerant, je la nie. »

Comme tous les êtres de l'univers, comme notre globe lui-même, l'humanité est aussi soumise à cette loi. Elle a eu sa naissance, et elle se développe progressivement jusqu'à ce qu'elle arrive à sa fin. Après avoir passé de l'état sauvage à l'état patriarcal, puis à l'état barbare, elle est arrivée à l'état de civilisation actuel, qui n'est sans doute plus tout à fait l'état barbare, mais qui n'est pas non plus l'apogée du développement humanitaire ; si l'on consulte l'histoire, l'on verra facilement que l'humanité est encore dans sa période ascendante et plutôt dans l'âge d'enfance que dans l'adolescence ou l'âge mûr ; qu'elle a encore bien du chemin à faire pour arriver à la plénitude de son développement. Tous les êtres sont soumis encore à une autre loi, la loi de transformation qui est aussi celle de l'humanité, et il est facile de voir que nous sommes à une de ces époques de transformation.

La vie des êtres de l'univers dans les époques de transformation est soumise à des maux, à des fléaux qui se manifestent surtout aux

---

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 2 OCTOBRE 1846.

LE GRIOTTE

Voyage en Sénégambie. (1)

CHAPITRE VIII.

Il y eut grande fête à Ségo, le jour de l'arrivée de Djazella. Le roi Haramtal mit tout en œuvre pour faire briller sa splendeur et sa puissance aux regards de la princesse. Le guerrier qui l'avait enlevée fut d'abord couronné de fleurs et porté en triomphe par tout le camp ; les esclaves cessèrent leurs travaux pour prendre part aux réjouissances ; des prix de grande valeur furent distribués aux plus élégants danseurs et aux plus forts lutteurs. Des chanteurs s'assemblèrent en groupes, et par leurs harmonieux accords, charmèrent les nombreux auditeurs qui les entouraient. Les plus illustres musiciens se rendirent vers la tente de Djazella et chantèrent ses louanges.

Malheureuse princesse ! son rôle était bien triste dans cette fête ; son esprit était plein d'afflictions les plus amères, et par suite de son rude voyage son corps était couvert de meurtrissures. Ainsi, accablée de toutes espèces de souffrances, elle était tombée dans un abattement douloureux bien pénible à supporter. En la recevant, Haramtal s'était dit : Puisque le ciel a été favorable à mes désirs, je me conduirai généreusement, je ne lui demanderai qu'amour pour amour. Et il la combiait de soins et de prévenances, espérant ainsi gagner son affection. Souvent quand il allait près d'elle, il lui prenait amoureusement les mains et lui disait : « Admirable princesse, ange bien-aimé de mon cœur, abandonne tes chagrins pour jouir du bonheur que je t'offre. Lorsque ton corps sera soulagé de ses fatigues, je t'épouserai ; tu seras grande reine, tu partageras ma puissance dans mon immense royaume. Que peux-tu regretter ? Avec moi tu auras tout au-delà de ce que Bélelle aurait pu te donner, même en amour, car je t'aime plus que personne ne peut t'aimer. Oh ! oui, reviens, reviens vite à la joie. »

Djazella écoutait avec indifférence ces belles protestations d'amour et se montrait insensible à tous les soins qu'on lui prodiguait. Par la seule pensée qu'elle devait épouser Haramtal aussitôt que sa santé serait rétablie, elle aurait voulu rester toujours malade. Cependant, malgré ses désirs, elle allait de mieux en mieux, et un jour vint où le monarque tout rayonnant de bonheur lui dit : « Demain tu seras ma femme. » Ces paroles furent pour elle comme un arrêt de mort ; elle s'évanouit et tomba dans un accès de fièvre nerveuse. Haramtal voulut la consoler, mais elle ne l'entendit pas ; une seule chose était fixée dans sa pensée : c'était que le lendemain elle devait être l'épouse de son ravisseur.

Lorsque ses émotions se furent un peu calmées, elle pria Dieu de lui envoyer un moyen pour sortir de son affreuse position. Mais que faire ?... Fuir ?... elle était entourée de gardes nombreuses. Une seule ressource se présenta à son esprit pour la sauver de la violence d'Haramtal ; c'était de se donner la mort.

Cependant, vers le milieu de la nuit, un homme entra mystérieusement sous sa tente et s'approcha de sa couche.

— Que veux-tu ? lui dit-elle.

— Te sauver, répondit l'inconnu.

— Et comment ?

— Il faut fuir.

— Mais c'est impossible, ma tente est entourée de gardes nombreuses qui me surveillent activement.

— Tout le zèle des hommes qui te gardent sera inutile ; ils sont à quelques pas de ta tente, et à l'entrée même s'ouvre un souterrain que j'ai creusé, et qui va sortir au [illegible] de surveillance. Viens, j'entrerai la tête la première dans le souterrain, tu me tiendras par les pieds, et en rampant je [illegible] jusqu'à l'autre issue, où nous serons libres de fuir.

— Mais ce que tu me [illegible] Et puis, qui es-tu ? et pourquoi veux-tu me sauver ?

— Je me nomme Samba, [illegible] la grâce du grand roi Mammouth, père de ton fiancé Bélelle ; me trouvant à Ségo au moment



où tu y arrivais, je compris ton malheur, et je conçus aussitôt le projet de te délivrer. Alors, pendant la nuit, durant deux mois je me mis à creuser ce souterrain, par lequel nous pourrons nous sauver sans être aperçus ; habitué à surprendre les animaux dans leurs terriers au milieu des forêts, je suis habile à creuser les souterrains. Aussi tu peux avoir confiance en moi ; celui-ci est commode à suivre. Pour arriver sous ta tente, je viens encore de le traverser, le passage y est très libre. Hâtons-nous donc de fuir, nous sommes sûrs de réussir. Je te conduirai jusqu'au camp de Bélelle.

— Mais si nous sommes arrêtés, on te tuera.

— Qu'importe la liberté que le père de Bélelle m'a donnée, ne vaut-elle pas ma vie ?... Crois-moi, fuyons !

Djazella hésita encore un instant, puis son désir de se sauver la fit céder aux instances de Samba. Il entra le premier dans le souterrain, et glissant sur son ventre en avançant avec ses mains, il entraîna bientôt la princesse jusqu'à l'autre issue, d'où ils prirent aussitôt la fuite. Sur leur chemin, Samba ramassa ses armes qu'il y avait cachées dans une broussaille, et ils se précipitèrent dans la forêt voisine.

A peine étaient-ils sortis du souterrain, qu'une esclave, venant offrir ses soins à Djazella, révéla sa disparition ; l'alarme se répand par tout le camp. On allume des flambeaux, on appelle la princesse, on la cherche, et de tous côtés on part à sa poursuite. D'abord on était incertain sur la direction qu'elle avait prise ; mais quand le jour éclaira l'horizon on l'aperçut déjà fort loin qui gravissait une montagne avec Samba. Alors on redoubla d'ardeur pour la joindre ; autant que l'épaisse forêt put le permettre, on se servit de chevaux pour avancer plus rapidement. Tantôt les envoyés d'Haramtal voyaient la princesse sur la crête des coteaux, tantôt ils la perdaient dans la profondeur des vallées. En variant la direction de leur marche, lorsqu'ils n'étaient pas en vue, Samba et la princesse purent tromper leurs ennemis et les devancer longtemps d'une assez grande distance. Cependant, vers le soir ils arrivèrent sur une grande chaîne de montagnes dont le sommet est sillonné longitudinalement par un ravin que les torrents y ont creusé, et qui sans être large est presque toujours d'une profondeur immense qui épouvante et le rend infranchissable.

Djazella et son compagnon coururent de tous côtés pour découvrir un passage, mais ils n'en trouvèrent point, et les envoyés d'Haramtal allaient les atteindre, lorsque Samba rencontra un tronc de palmier

(1) Voir les numéros du 22 septembre au 1er octobre.

Mais il y a moyen de sortir de cet état et d'arriver à un état de bonheur, au paradis. Ce moyen n'est pas l'anéantissement de l'intérêt individuel : on ne peut songer à anéantir ce mobile naturel, ce serait vouloir faire des hommes des anges; il faut seulement organiser les choses de manière à ce que les intérêts s'harmonisent au lieu de se combattre; il faut pour cela adopter le principe de *l'association ;* une fois les intérêts unis, associés, les forces qu'ils perdent dans leur conflit pourront être employées d'une manière profitable, et l'on obtiendra des résultats tels que tous pourront participer au bonheur. Exemple : il y a dans une ville dix maisons de commerce ou dix manufactures qui se font concurrence, et emploient une grande partie de leurs forces et de leurs ressources à se combattre; et elles ne font que se nuire mutuellement; si au lieu de cela elles s'associent pour former une seule maison au profit de laquelle chacune d'elles participera, une grande partie des forces jusque-là perdues seront utilisées; l'association retirera des profits plus considérables que les dix maisons isolées, et toutes prospèreront au lieu de se ruiner. Tels seront les résultats du principe d'association.

Mais ce principe ne doit pas recevoir une application forcée, il ne doit pas être introduit dans l'Etat de haut en bas, d'une manière générale et par mesure gouvernementale; il doit s'établir volontairement et d'abord dans la *commune*, qui est la base des Etats et de toutes les sociétés humaines. Une fois qu'une commune en le réalisant en aura goûté les bienfaits, les autres l'imiteront et, comme toutes les inventions utiles, l'organisation nouvelle se propagera ainsi de proche en proche jusqu'à ce qu'elle ait amené le bonheur dans l'humanité entière. C'est la théorie de Fourier qui donne des moyens d'harmoniser ainsi par l'association les intérêts individuels et de réaliser cet idéal, ce paradis auquel il est donné à l'humanité d'atteindre.

— Une foule encore plus considérable que la veille se pressait à la seconde séance de M. Considerant. Il a commencé à exposer l'organisation de la commune sociétaire, ou de la phalange, qui se compose de 2000 âmes, exploitant une lieue carrée de terrain, et dont les éléments consécutifs reposent sur l'association volontaire du capital, du travail et du talent, représentés par des titres d'action. M. Considerant a fait le tableau le plus pittoresque de la phalange, en se réservant de démontrer plus tard que la réalité doit correspondre à la théorie. Nous aussi nous nous réservons plus tard de critiquer les preuves.

Travail attrayant.

On lit dans l'*Union de Saintes* :

LES VENDANGES EN SAINTONGE.

Les vendanges sont finies presque partout, et elles ont été favorisées par le beau temps; aussi ont-elles été aussi joyeuses que possible sous l'influence du soleil et de la dive bouteille. C'était plaisir que de parcourir les campagnes pendant les derniers jours qui viennent de s'écouler. A chaque instant, vous trouviez des troupes de vendangeurs dont vous entendiez les chants prolongés avant de les apercevoir; quelquefois deux bandes, séparées l'une de l'autre par un coteau ou un bois, s'entendaient sans se voir et échangeaient des paroles amicales. A l'aspect de ces groupes d'hommes, de jeunes filles et d'enfants, à demi cachés par les pampres de la vigne qu'ils dépouillaient de ses fruits en chantant, un phalanstérien se serait senti l'âme épanouie, car il aurait vu là une sorte d'application naturelle de quelques idées de Fourier, comme *le travail attrayant*, c'est-à-dire rendu léger et [illegible] core. Ce sera pour l'année prochaine.

En général, les vendangeurs sont nourris chez le propriétaire ou le fermier; autrefois, disent les anciens, il y a cinquante ou soixante ans, ils ne recevaient pas d'autre salaire. On allait vendanger comme on va à une partie de plaisir; mais la rivalité entre les propriétaires, la crainte de manquer de bras pour serrer la récolte en temps favorable, ont fait naître quelques exigences; on a donné d'abord 10 centimes aux femmes, puis 20, puis 30, puis 40. Le prix de leur journée est aujourd'hui de 40 à 60 centimes, suivant les communes; et pour les hommes de 75 centimes à 1 franc 25 centimes.

Les embarras du roi de Danemark dans la question des duchés allemands, constituent une question pleine d'intérêt. Le comte de Mottke, président de la chancellerie de Danemark, à l'occasion de l'installation des nouveaux Etats des duchés de Schleswig et Holstein, a prononcé, le 19 de ce mois, un discours dans lequel percent de nouveau les tendances d'unité politique du gouvernement danois; nous en extrayons le passage suivant :

« Il y a deux choses, a dit le comte, que le roi m'a chargé de vous recommander d'une manière pressante. En premier lieu vous ne pourrez exercer vos fonctions à la satisfaction du roi et pour le véritable bien du peuple que si vous rappelez dans chacun de vos actes la pensée fondamentale et directrice que le roi lui-même a désignée comme telle, savoir que les duchés de Schleswig et Holstein, bien qu'intimement unis entr'eux, et bien qu'indépendants, ne sont pourtant que des parties intégrantes d'un grand tout, de la monarchie danoise entière et indivisible. Personne ne se préoccupe plus que le roi de l'indépendance et de l'union intime des duchés, mais leur union permanente avec le royaume est la condition *sine quâ non* de leur étroite liaison entr'eux. Le second point important est de ménager la nationalité danoise dans les districts du Schleswig où le danois est la langue dont se sert la population dans les églises et les écoles. »

Nouvelles d'Algérie.

(Correspondance particulière de la *Démocratie*.)

ALGER, *le 25 septembre 1846*. — Les fêtes du rhamadan se sont terminées sans avoir troublé le moins du monde les environs d'Alger et la province de Titery. Les relations commerciales et les travaux de l'armée ont pu se continuer sans interruption dans cette partie centrale et si importante de notre colonie. A Médéah, les trois bataillons échelonnés sur les pentes du Nador ont pu pousser vigoureusement la belle route qu'elles y font et qu'elles mèneront, il faut l'espérer, à bonne fin avant le commencement des grandes pluies. Cette route si importante, surtout si on peut la compléter en élargissant en automne celle qui perce les gorges de la Chiffa, apportera la vie dans cette ville dont le développement a été longtemps arrêté par le défaut de communications. On a pu, sans jamais être inquiété, faire les reconnaissances nécessaires à l'établissement d'un poste, peut-être même d'une ville, à Sour-Ghozlaw, sur les ruines de l'ancienne Auzonia, et tracer la route qui reliera cet établissement à Alger. Cette route, qui est déjà faite et empierrée jusqu'au camp de l'Arba, se continuera le long de cette rivière et suivra ensuite les crêtes jusqu'à la nouvelle ville. Les raisons qui ont déterminé le choix de cet emplacement sont probablement les suivantes : il se trouve presque sur les crêtes qui séparent le Tell du Sahara algérien, et peut par conséquent surveiller les deux pentes; placé aux sources du Messaoud, qui traverse d'écharpe la Kabylie, il domine la vallée et pourra servir plus tard, quand nous sero n prêts à faire la guerre dans ce pays, de point de rassemblement, d'ap- [illegible] pose ici. La plupart des régiments en garnison à Alger ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir. Cependant, on pense généralement que, s'il y a une expédition, elle sera renvoyée au printemps, époque à laquelle on trouvera beaucoup plus de ressources que maintenant en eaux, fourrages, etc. En attendant, on fait de forts approvisionnements à Djemma-Ghazaouat et à Lalla-Maghrnia, et le général Cavaignac veille par des courses incessantes à la sûreté de la frontière.

Il y a, dit-on, du mouvement chez les tribus du Dahra. Elles feraient beaucoup mieux de rester tranquilles, car le général Pélissier dispose à Mostaganem de huit bataillons d'infanterie et d'un régiment de chasseurs, et le colonel Saint-Arnaud peut partir d'Orléansville avec six bataillons de vieilles troupes, habituées à la guerre de ces montagnes. Prises entre ces forces considérables et la mer, ces populations, quelque guerrières qu'elles soient, ne peuvent que succomber.

Plusieurs orages, qui sont venus nous assaillir vers la fin d'août et au commencement de septembre, nous font espérer que les pluies commenceront de bonne heure cette année, et qu'on pourra bientôt reprendre les grands travaux d'utilité publique, dessèchements, routes, etc., et ceux de la culture. Il nous arrive bien peu de colons cette année; cependant on aurait un grand besoin de bras.

Nouvelles de Turquie.

LE CHOLÉRA. — D'après les dernières nouvelles d'Erzeroum, le choléra avait sensiblement diminué à Téhéran et dans les environs, et au lieu de s'avancer dans notre direction, le fléau paraissait se porter du côté d'Ispahan. Cependant on sait combien la marche du choléra est capricieuse, et nous croyons qu'on aurait tort de se bercer d'une trop grande sécurité. La frontière qui sépare la Turquie de la Perse est très étendue, ouverte par tous les points, et bien que les médecins ne soient pas d'accord sur le caractère de cette maladie, sur la manière dont elle se propage, cependant une foule d'entre eux la considèrent comme contagieuse, et nous persistons à croire qu'il serait prudent de prendre quelques mesures de précaution. On pourrait au moins envoyer quelques médecins chargés de suivre la marche du fléau. Nous avons parlé du choléra sporadique qui fait à Londres de nombreuses victimes. Les dernières nouvelles nous apprennent aussi qu'une mortalité considérable régnait à Paris : le nombre des décès, qui est d'ordinaire de 55 à 60 par jour, s'était élevé à 180; à Toulon on remarquait les mêmes symptômes qu'à Londres, et tous les médecins étaient unanimes pour y signaler l'existence d'un choléra sporadique qui faisait aussi de nombreuses victimes.

D'un autre côté, des lettres de Beyrout, en date du 29 août, annoncent que le choléra fait des ravages dans les villes de Médine et de la Mecque.

— Le sultan Abdul-Medjid vient de fixer les valeurs turques; désormais, toutes les pièces frappées à l'Hôtel des Monnaies ont une valeur intrinsèque égale à leur valeur nominale. 172 paras représentent la valeur du franc, et 110 piastres celle de la livre sterling.

— On lit dans l'*Impartial de Smyrne*, 18 septembre : La population juive de notre ville est une fois de plus en grand émoi : les anciennes disputes entre les pauvres et les riches viennent de renaître à l'occasion de la persistance de ceux-ci à vouloir maintenir un droit très fort sur la viande de boucherie, et à la rendre ainsi difficilement abordable aux gens nécessiteux. Les pauvres, las de promesses qui ne se réalisaient point, ont procédé à la nomination d'un nouveau rabbin que l'ancien titulaire a excommunié, ainsi que tous ses adhérents. La communauté a, de son côté, fait saisir deux personnes du parti populaire et les a fait mettre en prison, après leur avoir fait administrer quelque coups de bâton; elle ne les a fait relâcher que sur leur engagement écrit de ne plus se mêler de cette affaire. Cette situation appelle l'attention du gouvernement, et nous nous faisons un devoir de

---

que l'orage avait brisé. Il le jette en passerelle sur les rives du gouffre, et, le tenant avec son pied pour l'empêcher de rouler, il fit passer la princesse, en lui donnant pour garde sa lance, qu'il tint horizontalement au dessus de l'arbre. Quand la princesse fut de l'autre côté du ravin, Samba voulut s'élancer pour passer lui-même; mais les cavaliers d'Haramtal arrivèrent; il n'eut que le temps de pousser le tronc du palmier dans le gouffre pour leur ôter le moyen de poursuivre Djazella, et il se trouva entre les mains de ses ennemis, qui ne lui firent pas attendre longtemps l'effet de leur vengeance. Si Djazella retourna la tête en gravissant la montagne, elle put voir comment son bienfaiteur expia le crime de l'avoir sauvée. On lui donna d'abord trois soufflets ignominieux dans la figure, ensuite deux hommes le renversèrent rudement sur le rocher et le tinrent, pendant qu'un autre lui sciait lentement le cou avec le fer de sa lance. On lui coupa ainsi la moitié de la gorge, puis, en prononçant les plus grandes malédictions pour son âme, on le jeta encore à demi vivant dans le précipice; son corps tomba d'une pointe de rocher sur l'autre, puis il s'abîma au fond du gouffre, où il fut bientôt la pâture des reptiles qui y fourmillent.

Le sacrifice du généreux Samba eut au moins pour prix de sauver la princesse; car pendant que les envoyés d'Haramtal cherchèrent un moyen de franchir le ravin, elle eut le temps de s'éloigner et d'arriver dans une forêt si épaisse, qu'il devenait impossible de l'y découvrir. Mais hélas! si elle était délivrée des poursuites d'Haramtal, elle restait encore exposée à de nombreux dangers, pour traverser ces bois qu'aucun être humain n'ose approcher. A tout instant des tanières de bêtes féroces s'entr'ouvraient sous ses pas. Dans les herbes sèches ses pieds nus frémissaient en glissant sur les replis glacés de monstrueux reptiles; et aussi comme les méchants esprits lui firent d'effroyables poursuites! On dit que c'est dans les profondes cavernes de cette forêt que Satan fait ses orgies et ses fêtes.

Pendant de sombres nuits on a vu dans des cimetières des cadavres de damnés sortir de leur tombeau et s'enfuir poursuivis par des monstres invisibles, qui en hurlant les menaient tout droit dans ces bois enchantés. Des voyageurs racontent avoir été poursuivis dans ces horribles solitudes par des ombres malfaisantes, ayant un corps d'homme décharné avec de longues ailes traînantes. Ils disent que ces affreux fantômes les suivirent longtemps côte à côte en leur récitant d'effroyables histoires. Pauvre Djazella! il me semble les voir ces légions infernales galoper autour d'elle. Il me semble voir ces spectres de la mort se dresser sur son passage avec leur face osseuse et leur voix sépulcrale!

On assure que ces démons ayant une physionomie grotesquement réjouie, de grands pieds, de longues mains, avec d'énormes griffes, venaient se grouper jusque sur sa jolie tête et sur ses belles épaules nues, et que quelquefois, quand, accablée de fatigue, le sommeil la trahissait, à son réveil elle trouvait une multitude de ces *djinns* hideux accroupis autour d'elle, la regardant comme avec une admiration hébétée, et que lorsqu'elle ouvrait les yeux, tous ces monstres se dressaient et se sauvaient en hurlant un infernal rire.

Noble Djazella, comme il fallait que son âme fût pure pour braver tous ces enfants du diable!

Un soir, elle arriva dans un endroit où, malgré le ciel sombre, elle crut reconnaître de propices abris pour passer la nuit. Elle s'y était arrêtée déjà depuis quelques instants, elle était à prier Dieu, lorsque tout à coup elle entendit les accords d'une lyre qui semblaient venir de la région même des étoiles, et aussitôt un nombreux concert de voix, toutes plus sonores et plus tendres que les échos des Montagnes aux rochers d'or (1), entonnèrent les refrains d'une enchanteresse poésie.

La terre sembla faire silence pour ouïr ces divines mélodies. La belle Djazella s'en endormit d'extase et de plaisir.

Lorsqu'elle s'éveilla de son rêve agréable, les dernières notes des chants du ciel expiraient dans les lointains de l'univers.

Djazella en écoutait précieusement la magique douceur, lorsque tout à coup — de frayeur elle chercha un refuge sur un arbre — sous ses pieds, d'autres chants éclatèrent, sombres d'abord, comme s'ils fussent venus du centre de la terre, puis s'élevant de plus en plus, jusqu'à ce que les bouches de ces voix mystérieuses parurent cachées seulement sous les fleurs du gazon. Alors un vif éclair brilla à la voûte des cieux; cet éclair jeta mille étincelles qui vinrent, harmonieuses et parfumées, joindre la terre aux pieds de la princesse. Et de ces lueurs célestes naquit une troupe de joyeux sylphes aux traits de femmes, au sein nu, au regard de flamme, qui, riant d'amour avec leurs lèvres d'anges, se couchèrent voluptueusement sur des lits de fleurs fraîchement écloses; en même temps, de la terre il sortit des jeunes hommes ailés, qui vinrent se poser dans les bras des belles filles du ciel.

Elle fut délicieuse l'effusion de l'amour des amants mystérieux! Les filles du ciel poursuivaient de leurs bouches ardentes les bouches de leurs heureux amants; et leurs lèvres d'anges exhalaient une magique flamme qui pénétrait l'âme des fils chéris de la terre, comme un souffle tout pur de plaisir, comme un parfum tout voluptueux. Pendant que ces divins couples palpitaient de bonheur, les arbres environnants s'ouvrirent et il en sortit des vieillards portant tous une lyre, qui vinrent lentement s'asseoir vers les anges d'amour, et ils commencèrent un concert. Djazella considéra ces vieillards : aux images qu'elle en conservait dans sa tente royale, elle reconnut en eux les grands musiciens du désert, et les jeunes hommes ailés que les houris comblaient de leurs caresses, étaient sûrement les génies de ces hommes illustres, auxquels le ciel prodiguait là les divines jouissances qu'il donne à ses élus.

Quand l'oiseau des forêts commença à chanter l'aurore, les mystérieux vieillards regagnèrent leurs arbres, vers lesquels ils s'effacèrent comme des ombres. En même temps, les filles du ciel s'envolèrent avec leurs merveilleux amants; sans cesser leurs baisers, elles s'élevèrent jusqu'à l'éclair qui les avait produites, et passèrent dans sa vive lumière comme de douces lueurs; puis l'astre merveilleux s'éteignit.

Alors l'air se remplit d'un agréable parfum. Le ciel soupira quelques notes, qui vinrent vibrantes s'éteindre vers la terre, et le jour apparut.

Il est donc vrai que ces hommes qui passent en ce monde en chantant aux étoiles des nuits, qui vont s'asseoir sur le bord des rapides pour entendre le ris des flots, qui courent les fleurs et qui ont des songes remplis de femmes aux regards d'anges, il est donc vrai que ces grandes âmes qui ne respirent que chants et voluptés sont d'intimes essences du ciel, et qu'en quittant la terre ils vont jouir des délices suprêmes!

Oh! gloire et honneur donc à ces sublimes intelligences qui par la puissance de leur poésie savent adoucir nos cruels penchants d'hommes.

Oui! gloire immortelle à la pure poésie!

V. VERNEUIL.

(*La fin à demain.*)

(1) Les nègres nomment ainsi des montagnes qui se trouvent près de Tombouctou, à cause de leur prodigieuse sonorité qu'ils comparent au son de l'or.

nationalité pour redevenir rayas. Quant à la colonisation des Thraces, Serbes et Bulgares, elle est complètement tombée en oubli.

» On vient ici de terminer la récolte des raisins de Corinthe, qui est excellente. Voilà à proprement dire ce qui a le plus de valeur aux yeux du pays, qui ne s'occupe que médiocrement des querelles de parti qui font tant de bruit à Athènes. L'année commerciale aussi promet de considérables bénéfices ; la saison a été prospère, et toutes les correspondances de Syra et de Patras en font foi.

» Il vient d'arriver de Trieste une nouvelle que le commerce a intérêt à connaître. On sait la défaveur que certains crimes de baraterie avaient répandue sur la marine grecque, bien qu'en définitive il soit de notoriété publique qu'ils ne sont que le fait de quelques mauvais sujets très connus dans tous les ports du Levant. Il paraît que quelques armateurs esclavons et dalmates ont voulu profiter du fâcheux retentissement de ces crimes, et que, s'entendant avec plusieurs compagnies d'assurances maritimes, ils auraient obtenu d'elles une décision portant qu'il ne serait plus procédé aux assurances sur bâtiments grecs qu'à des conditions qui équivalaient à une exclusion, et cette décision eût même été publiée dans des termes offensants pour le pavillon grec, si, averti à temps, M. le gouverneur de Trieste n'eût prévenu ce scandale. Toutefois, quatre autres compagnies d'assurances, considérant l'injustice qu'il y aurait à envelopper toute la marine grecque dans la suspicion que méritent seulement quelques capitaines, ont publié un manifeste par lequel elles désapprouvent hautement la décision susmentionnée, et déclarent qu'elles continueront les assurances sur le même pied que par le passé, sachant fort bien, disent-elles, à qui elles peuvent accorder leur confiance et de qui elles doivent se défier. Quinze des principales maisons de commerce de Trieste ont à l'instant même annoncé aux quatre compagnies qu'elles entraient dans leurs vues et qu'elles les soutiendraient de tout leur pouvoir, vu l'injustice qu'il y aurait à proscrire un pavillon sous le vain prétexte de crimes ou d'abus personnels, et vu le tort qu'une telle détermination causerait au commerce en général. »

PIRATERIE. — On écrit de Syra, 7 septembre, au même journal :

« Les fameux pirates Georges Negris et Athanase Tzélékas, qui ont commis tant d'actes de déprédations et de violences dans les parages de l'île de Samos et sur les côtes de l'Asie Mineure, ont été découverts et arrêtés avec trois de leurs compagnons à bord d'un tchernik mouillé dans le port de Syra, et qui était arrivé de Nicarie. D'après leurs propres aveux, ces pirates, se voyant traqués de tous côtés par les bâtiments de guerre qui étaient à leur poursuite, et craignant de tomber en leur pouvoir, se sont décidés à se réfugier en Grèce, dans l'espoir qu'on ne les inquiéterait pas, vu, *disent-ils*, qu'ils n'ont jamais maltraité ni pillé des bâtiments hellènes, mais seulement des ottomans. Leur espoir ne s'est pas réalisé, car leur quarantaine une fois terminée, ils ont été incarcérés et remis entre les mains de la justice, qui informe. Bon nombre d'accusations ont déjà été portées contre ces malfaiteurs par les autorités ottomanes ; mais ce qui établit d'une manière irrévocable leur culpabilité, ce sont les brigandages qu'ils ont commis dans un couvent de l'île de Samos, appelé le couvent de l'Arc-en-Ciel, où ils ont martyrisé le supérieur Grégoire Konopa, qui a succombé à ses blessures. Dans l'île de Nissiros, ils ont pillé des magasins et massacré impitoyablement la personne à laquelle la garde en était confiée.

» D'après toutes les apparences, les pirates Georges Négris, Athanase Tzélékas et leurs compagnons, au nombre de dix-huit, sont les auteurs des vols à main armée et des assassinats qui ont été commis dans les environs de Smyrne et dans d'autres endroits de l'Asie-Mineure. On s'attend donc, d'un jour à l'autre, à voir arriver ici ceux qui ont eu à souffrir des brigandages de ces malfaiteurs, mais je crains bien que le nombre n'en soit petit, car la plupart n'existent plus.

» Le lieu où ces pirates avaient établi leur repaire est l'île de Nicarie, où ils transportaient et cachaient leur butin. C'est dans cette île couverte de bois que se trouvent encore les autres compagnons des deux chefs pirates, qui profiteront de la première occasion favorable pour recommencer leur coupable industrie, si le gouvernement de S. M. le sultan ne prend des mesures énergiques pour les mettre dans l'impossibilité d'exécuter leurs projets.

» Les pirates entretenaient aussi des relations secrètes avec des sujets hellènes établis dans l'île de Mycono et sur lesquels il pèse de graves soupçons, car il est presque avéré qu'ils étaient associés avec ces forbans.

» En présence de faits si graves et incontestables, il faut espérer que les tribunaux grecs rempliront cette fois avec conscience leur devoir, et qu'ils ne seront pas si indulgents que par le passé, envers des hommes qui, par les crimes qu'ils ont commis, doivent être en exécration dans tous les pays un peu civilisés et méritent de recevoir le châtiment qui leur est dû d'après les lois; car, dans le cas contraire, on ne manquerait pas de dire avec raison, que la Grèce est devenue aujourd'hui le refuge de tous les mauvais sujets, ce qui confirmerait davantage ce que l'on a dit aussi en 1842, lorsque Constantin Vourlos, convaincu du crime de baraterie et condamné à dix années de réclusion, a été ensuite gracié sur la proposition de M. Balbi, alors ministre de la justice, lequel, dit-on, a fait grassement payer son intervention au député insariote Stamataras, qui s'était intéressé à son compatriote. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — On lit dans *el Tiempo*, du 26 septembre :

« Le mariage de la reine Isabelle et celui de l'infante seront célébrés le 10 octobre. »

— Le ministre de la marine continue la tournée qu'il a entreprise dans les ports de l'Océan. Il a quitté Lorient le 29 septembre sur le bâtiment à vapeur *le Passe-Partout*, et a débarqué à Brest le même jour.

— Les émeutes continuent en Irlande et prennent un caractère de plus en plus alarmant, surtout dans les comtés de Galway et de Limerick.

— Une souscription est ouverte en ce moment à Blois pour la fondation dans le département de Loir-et-Cher, d'une colonie agricole, où seront recueillis tous les enfants abandonnés. La souscription se compose de dons gratuits et d'actions de 100 fr. portant intérêt à 3 0/0. La première liste, que l'on vient de publier, offre déjà 15 430 fr., dont 4 150 fr. provenant de dons gratuits.

leur condamnation aggravée par le supplice de l'emprisonnement cellulaire.

— M. Cobden a quitté les Pyrénées. Il est parti pour l'Espagne. De l'Espagne l'illustre économiste anglais se rendra en Italie pour rétablir complètement sa santé.

— On lit dans un journal de Colmar :

« Les associations qui se forment sur différents points de la France pour demander la liberté des échanges préoccupent généralement nos fabricants ; il a été question, à la Bourse, de provoquer une réunion des industriels de l'Est pour combattre certaines doctrines émises par les promoteurs de ce système. »

— Des lettres particulières de la frontière annoncent que le comte de Montémolin est en Catalogne. C'est aussi ce qu'annonce un journal de Paris comme un fait positif. (*Constitutionnel.*)

ATTENTAT A LA PUDEUR D'UN PÈRE SUR SA FILLE. — Hier, à l'ouverture de l'audience, le jury a eu à prononcer sur une de ces odieuses affaires d'attentat à la pudeur, dont malheureusement les statistiques constatent depuis plusieurs années le nombre toujours croissant.

L'accusé était un père; la victime, sa petite fille, âgée de 11 ans.

Les débats ont eu lieu à huis-clos, et la langue du reste n'a pas de termes pour les dégoûtants excès de ce crime. Les menaces de coups de couteau, les violences matérielles sont venues en aide à l'influence morale déjà si puissante sur la faible victime qui, malgré les ignobles flétrissures qu'elle a dû supporter et raconter, semble heureusement n'avoir rien perdu de l'ignorance de son âge.

Cette triste accusation a réuni sous les yeux de la cour le tableau complet de l'existence d'une de ces familles misérables qui peuplent certains faubourgs.

L'accusé se nomme Leblanc ; il est chiffonnier et âgé de 45 ans. C'est un homme de petite taille, dont le profil rappelle les types les plus repoussants du crétinisme et de la sauvagerie.

Accablé par le témoignage de sa petite fille, qui, âgée de onze ans, paraît en avoir sept, il a fait comparaître, pour accuser cette enfant de calomnie, son fils, qui a dix-neuf ans. Personne ne lui en donnerait plus de douze. Tout son extérieur dénote au physique le vice scrofuleux, et au moral un avilissement précoce.

La mère, vieillie avant l'âge par les mauvais traitements et les privations, n'a cessé de pleurer au banc des témoins, en tournant le dos à la cour.

Pendant ces débats, qui ont laissé la cour et le jury sous une profonde impression de tristesse, un fait déplorable s'est révélé dans les antécédents de Leblanc. Il a perdu l'an dernier sa fille aînée morte à 20 ans dans la prostitution, et qu'il avait déjà corrompue dès son bas âge.

Malgré la défense présentée par Mᵉ Maure, nommé d'office, Leblanc a été condamné, sur le verdict affirmatif du jury, aux travaux forcés à perpétuité.

En entendant prononcer son arrêt, Leblanc a fondu en larmes et s'est retiré avec peine, soutenu par deux gendarmes, en faisant entendre des gémissements aigus.

EXACTION DES COMPAGNIES DE TRANSPORT. — Il n'est point de ruse que les entrepreneurs de voitures des environs de Paris n'emploient pour éluder les prescriptions du tarif. Avant-hier trois jeunes gens qui avaient retenu leurs places le matin au prix de 85 centimes, pour revenir d'Argenteuil à Paris, se virent sommés, au moment de partir, de payer en outre un extra de 15 centimes, sous prétexte qu'ils allaient prendre place dans une voiture supplémentaire. Ils refusèrent de subir cette avanie, et sur la réquisition du messagiste furent conduits par des gendarmes trop complaisants au corps-de-garde de la mairie, où ils passèrent la nuit.

Nous connaissons un petit pays, Nogent-sur-Marne, où l'entrepreneur des voitures profite de toutes les occasions qui se présentent, bonnes ou mauvaises, pour augmenter le prix de ses places. Dernièrement, on distribuait les couronnes annuelles dans un pensionnat de garçons qui se trouve dans cette commune : vite les places furent augmentées. Ainsi, de son autorité privée, l'entrepreneur a compris les distributions des prix parmi les jours de fête prévus par le tarif. Comme il y a deux pensionnats dans le pays, voilà deux fêtes ajoutées au calendrier. Il est impossible de donner à ce mot une interprétation plus élastique. Où ce digne entrepreneur s'arrêtera-t-il ? Ne comptera-t-il pas bientôt parmi les jours de fête celui où M. le maire mettra un habit neuf, ou bien celui où le nourrisson de Mme l'adjointe fera sa première dent? (*Droit*).

POLICE DES CHEMINS DE FER. — Le gouvernement autrichien vient de rendre une ordonnance qui porte que tout conducteur de locomotive sur les chemins de fer de l'État qui, pendant une année entière, aura dirigé sa machine sans qu'il soit arrivé aucun accident, aura droit à une récompense de 100 florins (260 fr.), et que tout conducteur dont les convois auront circulé sans sinistre pendant dix années consécutives, obtiendra une gratification de 1 000 florins (2 600 fr.) et une médaille d'or. On espère avec raison que cette mesure produira le résultat désiré, c'est-à-dire de diminuer le nombre des accidents sur les railways.

L'AVANTAGE DE CONNAITRE LA MAISON. — Aujourd'hui, le nommé Breton, malgré les efforts de Mᵉ Duez jeune, son défenseur, venait d'entendre confirmer par la chambre des appels de police correctionnelle, présidée par M. le président Cauchy, un jugement du tribunal de la Seine qui le condamnait à trois ans de prison et cinq ans de surveillance, lorsqu'arrivé au milieu du couloir de sortie qui mène à la Conciergerie et communique à la cour d'assises, il prétendit avoir oublié son chapeau à l'audience, sur le banc des prévenus ; puis, sans attendre l'avis du garde municipal qui l'accompagnait, il monta jusqu'à la cour d'assises, qu'il traversa rapidement et s'esquiva par l'escalier des témoins.

VARIÉTÉS.

Magnétisme animal.

OPÉRATION CHIRURGICALE, PRATIQUÉE SUR UNE PERSONNE PLONGÉE DANS LE SOMMEIL MAGNÉTIQUE.

Il y a trois mois à peine, la *Démocratie* donnait le procès-verbal

est nié *à priori* par des savants éminents ; qu'il se rattache à un ensemble de phénomènes dans lesquels des hommes, qui font autorité, ne veulent voir que d'habiles jongleries; et qu'enfin, signer un procès-verbal de ce genre, c'est sinon s'exposer à coup sûr au ridicule, du moins, selon beaucoup de gens, donner des preuves d'une puérile crédulité.

D'ailleurs, l'expérience faite à Cherbourg est d'une parfaite simplicité ; il n'est besoin, à la rigueur, d'avoir fait aucune étude pour déterminer la dose de vérité qui s'y trouve. Il ne s'agit, en effet, que de constater si un malade sur lequel on pratique une opération grave, accuse, oui ou non, de la douleur pendant la durée de cette opération. Et notez qu'on ne s'est pas borné à faire l'opération principale, mais qu'on s'est préalablement assuré de l'insensibilité de la personne soumise à cette étrange expérience, en lui plongeant brusquement et à plusieurs reprises un long stylet dans les chairs du cou.

Nous ne savons sur quoi on pourrait se fonder, non pas pour nier, mais pour mettre un instant en doute l'authenticité du fait que nous allons raconter.

On sera encore plus disposé à refuser dans cette affaire tout droit à l'incrédulité, si l'on remarque que le phénomène qui nous occupe, tout inexplicable qu'il soit, n'est pas, à beaucoup près, le premier de ce genre qui ait été observé. Non-seulement M. le docteur Loysel, auteur de l'opération qui vient d'être faite à Cherbourg, en a déjà pratiqué plusieurs dans les mêmes circonstances, mais avant lui des médecins illustres avaient donné leurs noms en garantie de faits identiques. Qu'il nous suffise de rappeler les observations faites à l'Hôtel-Dieu, à la Charité et au Val-de-Grâce, et de citer les noms de MM. Cloquet, Marc, Fouquier, Récamier, Husson, Pariset, Guéneau de Mussy, Ytard, Passavent, Hufeland, Koreff, etc.

Il reste cependant pour les savants un motif de doute ; motif souverain ! C'est que ces faits sont inexplicables. L'étude des sciences, qui semblerait devoir élargir l'esprit et préparer ceux qui les cultivent à se trouver à chaque instant face à face avec l'inconnu, a, au contraire, ce résultat singulier, de faire que l'étendue des choses qu'ils savent soit pour les savants la mesure des choses possibles. La place des faits d'insensibilité n'ayant pas été faite d'avance dans les systèmes physiologiques, les y faire entrer, c'est s'exposer à remanier tout l'édifice, et ç'a été là, dans tous les temps, un motif de condamnation aux yeux des savants dont la position est faite. L'intime connexion de ces faits avec les phénomènes magnétiques, est aussi l'une des causes de la vive répulsion qu'ils excitent. On se rappelle que le jour où M. Arago proposa à l'Académie des sciences de nommer une commission pour l'examen des phénomènes que présentait Angélique Cottin, phénomènes dont M. le secrétaire perpétuel avait été témoin, M. Poinsot, se faisant l'organe des sentiments de la plupart de ses collègues, s'opposa vivement à cette mesure. Ses motifs étaient ceux-ci : « Il y a du magnétisme là-dessous, » disait-il.

Cette raison ne nous semble pas s'opposer invinciblement à ce que nous racontions l'opération qui vient d'être faite à Cherbourg.

L'opération a été pratiquée, le 19 septembre 1846, en présence des témoins dont nous donnerons les noms à la fin de cet article, par M. le docteur Loysel, aidé de M. Gibon, docteur-médecin, sur la demoiselle Anne Le Marchand, de Portbail, âgée de 30 ans, et mise auparavant dans l'état de sommeil magnétique et d'insensibilité absolue.

A 2 heures 40 minutes, la malade fut magnétisée et endormie par M. L. Durand, à la distance de deux mètres, et en moins de trois secondes. Alors le chirurgien, pour s'assurer de l'insensibilité du sujet, lui plongea, brusquement et à plusieurs reprises, un long stylet dans les chairs du cou ; un flacon d'ammoniaque concentré fut placé sous le nez de la patiente. Celle-ci resta immobile ; aucune sensation ne fut perçue, nulle altération ne se montra sur ses traits, pas une seule impression du dehors n'arriva jusqu'à elle.

Au bout de cinq ou six minutes de sommeil, elle fut réveillée par son magnétiseur, en une seconde. Après quelques instants d'une conversation à laquelle elle prit part, elle fut endormie de nouveau, comme la première fois, à une distance plus grande encore. Aussitôt les médecins furent avertis par M. L. Durand, que l'opération pouvait être pratiquée immédiatement et en toute sécurité, et qu'ils pouvaient également parler à haute voix sur l'état de la malade, sans crainte d'être entendus par elle, tant l'insensibilité était profonde et absolue.

A 2 heures 50 minutes, l'opérateur fit dans le sens vertical, en arrière et au-dessus de l'*apophyse mastoïde*, une incision qui se dirigeait inférieurement dans une étendue de huit centimètres environ. Une couche musculaire se présenta et fut incisée à son tour. On aperçut alors à nu le tissu d'une glande considérable qui, en quatre minutes et demie, fut disséquée avec précaution et extirpée. La plaie fut lavée. On découvrit en ce moment deux nouvelles glandes, l'une supérieure, jetant des racines dans la profondeur des tissus et se trouvant en contact immédiat avec l'artère principale du cou, la *carotide* ; l'autre, moins difficile à isoler, à cause de ses rapports, se perdant entre les muscles situés latéralement dans la région cervicale. Ces deux dernières glandes furent extraites en trois minutes.

Dans la dissection des glandes, une veine d'un gros calibre fut intéressée. Un instant le chirurgien eut l'espoir d'arrêter le sang en faisant respirer la malade, de manière à dilater fortement la poitrine. Elle le fit aussitôt, sur la demande de son magnétiseur ; mais, ce moyen n'ayant pas été suffisant, l'opérateur dut pratiquer

malade. L'isolement fut détruit pour un instant par son magnétiseur, et elle put alors entendre diverses questions qu'on lui fit sur son état. Elle y répondit avec une aisance parfaite et un calme bien remarquable.

Quand tout eut été remis en ordre, l'opérée fut réveillée en deux ou trois secondes. Elle se mit aussitôt à sourire, prit peu à peu conscience de sa position, et s'aperçut enfin que l'opération était faite. Elle répondit aux questions qu'on lui adressait avec un vif intérêt, *qu'elle ne souffrait pas du tout, qu'elle n'avait pas éprouvé la moindre douleur, et ne conservait aucun souvenir de ce qui venait de se passer*. Ensuite elle se retira, et chacun put voir sur sa physionomie le calme et le bien-être qu'elle éprouvait.

Un phénomène extrêmement remarquable que présenté ce sujet, qui été magnétisée *neuf fois seulement*, c'est, racontent les témoins, la rapidité incroyable avec laquelle son magnétiseur la fit passer plusieurs fois, et immédiatement avant l'opération, de la vie ordinaire au sommeil magnétique et à l'insensibilité la plus absolue. A plusieurs mètres de distance, un coup d'œil, un seul regard, soutenu par une volonté ferme, a suffi pour la plonger dans cet état extraordinaire, qui a le pouvoir d'amortir toute sensibilité dans les organes, et d'éteindre la douleur. Son isolement du monde extérieur est si complet, qu'elle n'entend personne, pas même celui qui la magnétise, à moins qu'il ne la touche. Loin de détruire cet isolement, on l'a soigneusement conservé et fortifié, ce qui a permis à l'opérateur, aux médecins et aux nombreux assistants, de s'entretenir tout à leur aise et à haute voix, sur l'état de la malade, sans craindre de l'impressionner, même au plus fort de l'opération.

Les témoins sont pleinement convaincus, à la vue d'un pareil résultat, que le sommeil magnétique pouvant, même en peu de séances, produire dans les organes l'insensibilité la plus profonde, est d'un précieux secours, et capable de rendre les plus grands services dans les opérations chirurgicales de toute nature, en épargnant aux malheureux patients de cruelles souffrances, et, ce qui est souvent plus redoutable encore, la vue des préparatifs et les terreurs de l'opération.

M. le docteur Obet est resté constamment assis auprès de la malade, afin d'examiner de nouveau et attentivement cet intéressant phénomène, et de constater l'état du pouls et de la respiration, qui n'ont subi que des altérations peu considérables. Le procès-verbal, dont ce qui précède est extrait, a été signé par les personnes dont les noms suivent :

MM. Lemaistre, receveur des finances, et ancien sous-préfet de Cherbourg; Obet, docteur-médecin, P., membre correspondant de l'Académie royale de médecine; Gibon, docteur-médecin, P.; Fossey, procureur du roi, à Cherbourg; Lefebvre, ancien directeur des constructions navales; Chevrel, avoué, membre du conseil d'arrondissement et du conseil municipal; Le Seigneurial, juge d'instruction au tribunal civil, membre du conseil d'arrondissement; l'abbé Fafin, aumônier de l'hôpital civil; de Viaris, capitaine d'artillerie; de Serry, ingénieur des ponts-et-chaussées de l'arrondissement, membre du conseil municipal; Des Rives, sous-intendant militaire, à Cherbourg; Henry, négociant, commandant de la garde nationale, membre du conseil municipal; Ch. Loysel, notaire; Quernel, capitaine de corvette; Ludé, greffier du tribunal civil, membre du conseil municipal; Manglin, ingénieur de la marine; Contance, directeur des subsistances militaires; Marie, sous-principal du collége, Helain, propriétaire; Marchal, capitaine d'artillerie; Le Magnen, négociant; Hippolyte Loysel, avocat, docteur en droit; Ed. Nouet, ingénieur de la marine; Délente, directeur des lits militaires; Lebeurrier, commis principal de la marine; Saffrey, lieutenant de vaisseau; Le Goupil, commis de 1re classe de la marine; Naudet, greffier des tribunaux maritimes; Daragon, professeur; Charles Chevrel fils, clerc d'avoué; Dalidan, vérificateur des douanes; Convents, commis de la marine à l'administration centrale; A. Couturier, propriétaire; Vardon, pharmacien de la marine; F. Jean, propriétaire; Arthur Mangin, étudiant en chimie; Ch. Frigoult, professeur au collége royal de Caen; Feuardent, libraire; A. Jean, négociant; Chausset, commis de la marine; Donesnel, propriétaire; Chaux, négociant; Saffrey, élève de Saint-Cyr; Jules Néel, professeur

» M. Biétry, l'un des premiers filateurs de cachemire, vient d'adresser la lettre qui a été insérée dans notre numéro du 20 courant à quelques journaux qui avaient publié à leur quatrième page une annonce émanant des magasins du Grand-Colbert.

» La persévérance avec laquelle M. Biétry poursuit les maisons de nouveautés qui fraudent sur les annonces et la vente des châles de cachemire, mérite l'éloge de toute la presse et des honnêtes commerçants, car, il faut le dire, M. Biétry n'est pas fabricant de châles, son intérêt dans cette question se rattache bien plutôt à celui de l'industrie en général, c'est-à-dire à l'industrie vraie et de bonne foi.

» M. Biétry a pris en main la défense des ouvriers nombreux qui vivent du tissage du cachemire, et qui en vivaient honorablement il y a quelques années, avant que la fraude ne levât le front aussi impudemment que nous l'avons vu faire dans ces derniers temps. Nos renseignements sur cette question sont positifs; on sait que les beaux châles longs cachemire français, fabriqués loyalement dans les prix de 5 à 700 francs, étaient toujours préférés aux cachemires de l'Inde de 1000 à 1200 francs; la même préférence existait pour le châle carré de 300 à 400, qui coûtait 7 à 800 francs dans la fabrication indienne.

» Les fausses annonces de prix et de vente de châles cachemires ont jeté de la méfiance dans le monde acheteur; les dames qui n'ont pu apprécier dans les produits annoncés à 39 fr., 90 fr. et à 120 fr. dans quelles limites ces produits étaient mélangés de bourre de soie, de laine et de coton, ont bien pu croire aussi que les châles de 500 à 700 francs n'étaient pas exempts de mélange; alors elles ont préféré forcément les tissus de l'Inde remplis de défauts et de coutures, et la fabrication française est tombée dans une défaveur qu'elle ne méritait pas.

» Si, comme il y a lieu de l'espérer, le principe dont M. Biétry s'est fait le défenseur habile, triomphe, c'est-à-dire si les châles sont vendus pour ce qu'ils sont réellement, si la vérité reste la vérité, alors nous verrons bientôt l'industrie des châles français reprendre sa place honorable et brillante, les étalages des maisons de nouveautés seront drapés de beaux produits fabriqués de la même manière que le sont tous ceux qui se sont présentés au concours, aux différentes expositions nationales de l'industrie, et il faudra rendre un éclatant témoignage à la persévérance de M. Biétry, auquel sera due sans aucun doute cette importante victoire remportée sur le négoce blâmable et mesquin. »

Marchés.

Marché aux bestiaux du 29 septembre. — Chapelle-Saint-Denis. — Taureaux amenés 8, vendus 8, de 0,00 à 0,00 80. —Vaches amenées 87, vendues 40, 1,06 à 78. —Veaux amenés, 403, vendus, 403, de 1,24-1,08-0,92. —Vaches laitières amenées, 70, vendues, 31, de 240 à 530.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 17 septembre 1846. — MAMELZERTS, décédé, fabricant de parapluies, rue Saint-Sauveur, 24. Juge-comm., M. Chevalier; syndic prov., M. Sergent, rue des Filles-Saint-Thomas, 17.

Du 27 septembre. — SYLVESTRE, ancien commis de salines, rue Mazagran, 10. Juge-comm., M. Gallais; syndic prov., M. Defoix, rue Saint-Lazare, 70.

GUYOT, entrepreneur de voitures publiques à Montrouge, rue d'Amboise. Juge-comm., M. de Rotrou; syndic prov., M. Huet, rue Cadet, 1.

AUBENET, marchand regrattier, rue du Paon-Saint-André, 9. Juge-comm., M. Charenton; syndic prov., Tiphagne, faubourg Montmartre, 61.

MARCOU, limonadier, rue des Saints-Pères, 10. Juge-comm., M. de Rotrou; syndic prov., M. Lefrançois, rue Louvois, 8.

MASSON, menuisier, rue des Amandiers, 20, à Charonne. Juge-comm., M. Ledagre; syndic prov., M. Lecomte, rue de la Michodière, 5.

Bourse du 1er octobre 1846

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 60	82 70	82 60	82 60
— — fin courant	82 75	82 75	82 80	82 60
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 80	117 80	117 50	117 50
— — fin courant	118 »»	118 »»	117 70	117 75

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»	Banq. de Fr. dr cours	»»»» »»
4 0/0 J. »	»»» »»	O. V. de Par. »	1392 50
Emp. 1844. au Ct »	» »»	C. hyp...... »	»» »»
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1215 »»
B. du Trés. »	3 3/8	— Gann..... »	»»»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1245 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	430 »»
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	285 »»
Paris à Se.	» »»
— A Orléans	1270 »»
— à Rouen.	965 »»

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX, *tablettes d'un Moraliste*, PAR PAUL DE LOURDOUEIX (1).

Le livre qui vient d'être publié sous ce titre est le début littéraire d'un jeune écrivain, qui a consacré à cette étude les loisirs que lui laisse la rédaction politique d'un de nos meilleurs journaux de province.

Le *Livre des sept Péchés capitaux* révèle à un degré remarquable les qualités qui sont le privilège des jeunes talents; on y trouvera une imagination féconde et brillante, un sentiment de la forme qui se produit avec puissance, de la fraîcheur et de la distinction dans le style, et enfin une force de dialectique qui sait se déguiser en mettant en action les études morales qui sont le fond de l'ouvrage. Le fantastique y domine sur le réel; ce parti pris donne au livre une originalité qui a son genre d'attrait. C'est une œuvre d'artiste et de penseur qui a une couleur aussi allemande que française; c'est, en un mot, une composition tout à fait à part, et qu'on ne pourrait placer dans aucun des genres exploités par la littérature du jour.

Le sujet est conçu dans la complète abstraction des lieux et des temps; les événements participent du rêve et de la réalité; l'esprit du lecteur flotte jusqu'à la dernière page entre le naturel et le surnaturel; mais ce dernier, qui n'est qu'entrevu, ne nuit point à la vraisemblance des tableaux, pas plus que le vague qui règne sur les lieux où la scène se passe ne nuit à l'effet des descriptions, qui sont riches et ingénieuses.

Le héros lui-même n'a pas de caractère déterminé. Il représente un âge de la vie plutôt qu'une individualité sociale. C'est un jeune homme jeté entre le bien et le mal, ayant, au lieu de raison, la faculté de raisonner, honnête par le cœur, mais attiré par le plaisir, et n'ayant, pour résister à ses passions, que l'image d'une belle jeune fille, ange de pureté, qui lui est apparue dans un songe, et dont il désire mériter l'affection et la main.

C'est dans cette situation qu'on le fait passer par les sept épreuves qui forment la division du livre; le mal et le bien sont personnifiés par deux hommes qui se disent ses amis, et qui emploient, l'un, pour le perdre, tous les prestiges, toutes les séductions du plaisir unies à tous les artifices d'une philosophie sceptique et corruptrice; l'autre, pour le sauver, tous les préceptes de la religion et de la morale, et pour dernier argument, quand ceux-là sont insuffisants, le souvenir de la jeune fille chère à son cœur.

Tel est le fond de cet ouvrage, qui, par sa forme à la fois descriptive et didactique, offre une lecture aussi récréative que morale dans l'acception la plus philosophique du mot.

Il n'est pas de livre plus agréable, de jouet plus amusant que les *Rondes enfantines*; cet utile album de l'enfance sert aussi à faciliter l'étude de la musique; enfin, les charmantes historiettes de M. Dumersan sont parsemées de morales aussi simples que variées. Le même éditeur annonce les *Chansons populaires de la France*; il n'est pas de publication plus sympathique: aussi ce chansonnier national, qui s'est vendu en grand nombre complet, doit-il se répandre maintenant qu'il paraît à 15 c. la livraison, qu'il est illustré du portrait des auteurs les plus populaires, qu'il contient, outre les chansons traditionnelles, les morceaux populaires d'opéras, d'opéras-comiques et de vaudevilles, ainsi que l'histoire de ces théâtres chantants.

HOMŒOPATHIE, guérison assurée des maladies de poitrine, de la peau, de la vessie, de l'utérus, du cœur, du foie, des oreilles, des yeux, de l'estomac, secrètes, rhumatismales, goutteuses, cancéreuses, scrofuleuses, paralytiques, et les maladies nerveuses. Au dispensaire médical, rue du Four St-Germain, 37, à Paris. Consultations de midi à 5 h. On traite par correspondance. Ecrire *franco* au directeur.

(1) Au Comptoir des Imprimeurs-Unis, quai Malaquais, 15, à Paris.

Spectacles du 2 octobre.

8 h. »/» OPÉRA. — Giselle, l'Ame en peine.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — La Ciguë, Don Guzman.
6 h. 1/2 ODÉON. — La Femme jalouse, Mme de Sévigné.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Diamants, le Trompette.
7 h. 1/2 ITALIENS. —
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Riche d'Amour, Héloïse, Passé minuit.
7 h. »/» VARIÉTÉS. — Camusot, la Nuit, le Père, le Lansquenet.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Clarisse, les Ennemis.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL. — Le Bonhomme Richard, la Permission, Clarisse.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 COMTE. — Mort aux Rats, Peau d'Ane.
5 h. 1/2 FOLIES. — La Pension, Cadet Roussel, Chaperon rouge, Claire.
6 h. »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
d h. »/» LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
8 h. »/» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 h. »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanche.

Librairie de G. DE GONET, éditeur, rue des Beaux-Arts, nº 6, et chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

CHANSONS ET RONDES ENFANTINES

RECUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES DE CONTES, NOTICES, HISTORIETTES ET DIALOGUES.

Par DUMERSAN, enrichies de la musique en regard, avec accompagnement de piano disposé pour de petites mains, et terminées par une valse et un quadrille enfantins composés sur les airs et rondes les plus connues, par GUSTAVE-JEANNE-JULIEN. — Cet ouvrage, véritable album de l'enfance, formera un joli volume in-8º anglais, illustré d'un grand nombre de gravures sur bois intercalées dans le texte, et de huit sujets gravés sur acier, dessinés par CHARLES GEOFFROY, et coloriés avec le plus grand soin. — *Vingt Livraisons à trente centimes*. — Se trouve au *MÉNESTREL, rue Vivienne, 2 bis*, et chez tous les marchands de musique de la France et de l'étranger.

CHANSONS NATIONALES

ET POPULAIRES DE FRANCE, *précédées d'une Histoire de la Chanson française, et accompagnées de l'Histoire des Théâtres chantants* (*Opéra, Opéra-Comique, Vaudeville*), *et enfin d'une foule de Notices historiques et littéraires;*

Par DU MERSAN. — Édition elzévirienne coulée aux presses de M. CRAPELET. — Un joli volume in-32, illustré de 16 portraits représentant les chansonniers les plus populaires, dessinés et gravés sur acier par CHARLES GEOFFROY. — *Vingt-trois Livraisons à 15 centimes*.

LE CHOCOLAT MÉNIER

comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les Médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom de Ménier soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

ENVELOPPES POSTALES

DE SÉCURITÉ ET D'AUTHENTICITÉ,

Spécialement consacrées aux lettres chargées et recommandées. Ces Enveloppes, qui ont reçu l'approbation de M. le directeur général des postes, ont été le sujet d'une décision de M. le ministre des finances, pour en autoriser l'emploi avec un seul cachet au lieu de trois exigés pour les enveloppes de forme ordinaire. Vente en gros et en détail, à la PAPETERIE MARION, 14, cité Bergère.

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

L'ENGRAIS PHENIX-GUANO DE PARIS

8 p. cent d'azote, 500 kil. par hectare à 13 fr. les 100 kil.
DE ST-ÉTIENNE, fabricant, 36, quai de la Gare d'Ivry, Paris (banlieue).

PÂTE DE NAFÉ

Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'EFFICACITÉ de cette pâte pectorale et sa SUPÉRIORITÉ manifeste sur toutes celles du même genre. DELANGRENIER, rue Richelieu, 26. — Dépôt dans chaque ville.

TAPIS NEUFS et D'OCCASION. SALLANDROUZE, r. Taitbout, 15.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

PETIT COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

et

D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE

PAR CH. HAREL.

Brochure in-8º. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

dit-on, insuffisante pour ses besoins d'une année. Nous savons l'incapacité des statistiques à établir avec précision ce qu'il faut de blé à la France et ce que la France en produit. Les chiffres de la statistique sont des conjectures, ce ne sont pas des vérités ; mais enfin ce sont des vérités de convention. Elles servent de base au raisonnement. Il suffit qu'on présume que la France n'a pas sa provision de pain, pour que le pain soit rare et cher en effet, et pour qu'il soit utile d'éclairer les bons citoyens sur les dangers et sur les remèdes d'une disette d'opinion qui pourrait dégénérer en disette réelle ou en déplorables catastrophes, si le gouvernement et le pays ne conservaient pas leur sangfroid.

» La question des blés est une des plus délicates, nous dirons même des plus insolubles qui puisse se présenter aux économistes. Elle fait douter et fléchir tous les principes absolus. Agitée depuis des siècles par tous ceux qui ont médité sur le commerce, sur l'agriculture, sur l'administration des empires, elle a été touchée dans ces derniers temps par Turgot, Galiani, Voltaire, par Mirabeau, par Vergniaud, par Danton, par les économistes anglais et italiens, par tous les esprits les plus lumineux et les plus fermes; elle est aussi neuve que le premier jour. Elle échappe par sa masse et par sa pesanteur aux mains de la science. La théorie n'y peut évidemment rien. C'est une question expérimentale.

» Ainsi, la liberté complète du commerce est la vérité générale en matière de produit de commerce et d'échange. *Laissez faire, laissez passer*, est devenu proverbe chez les écrivains ; mais, quand il s'agit d'appliquer cette prétendue vérité à l'importation, à l'exportation et au commerce des grains, on s'aperçoit à l'instant que, si elle n'est pas un mensonge, elle est au moins un danger suprême, et la théorie recule devant l'application, car le blé c'est la vie même du peuple ; or, on ne joue pas avec la vie. Vivre d'abord, voilà la vérité sans réplique. Les théories après le nécessaire, voilà le bon sens !

» Or, pourquoi la vérité du libre commerce, de la libre exportation et de la libre importation fait-elle trembler et reculer l'économiste ? Le voici, quant à la France, par exemple.

» Premièrement, c'est que le blé étant la vie de tout un peuple de 34 millions de bouches, et la passion de vivre étant la plus légitime et la plus terrible passion des hommes, la moindre faute du commerce, la moindre erreur de calcul dans les importations et les exportations de blé, la moindre inquiétude sérieuse de la population sur sa vie produirait des commotions et des pénuries telles, qu'aucun législateur humain et sage ne pourrait y exposer son pays.

» Secondement, c'est que le blé étant le produit agricole le plus immense du sol actuel de la France, et se comptant par deux ou trois milliards de revenu dans les produits du pays, si l'importation libre des blés étrangers pouvait venir faire en tous temps aux blés français une concurrence sans limite qui serait, quant au prix, comme *dix* est à *trente*, la France cesserait à l'instant de produire des blés que nul ne voudrait acheter à leur prix, et que trois milliards de revenu national et dix millions de cultivateurs de blé français seraient anéantis du même coup. Que deviendrait le revenu ? Que deviendrait l'impôt ? Que deviendrait le propriétaire du sol ? Que deviendrait le laboureur ? On frémit d'y penser. Ce serait le suicide de la terre française et de la population. Ce remède qu'on [...] ment consacrés à importer des blés pour la France, ne pourraient en importer que pour une consommation de quinze ou dix-sept jours ! Parlez donc de la liberté illimitée d'importation, après cela ! Quel effet aurait-elle ? Elle supprimerait en France une partie de la culture des céréales par la crainte d'une concurrence écrasante, et de l'autre côté, elle ne pourrait pas, avec toutes les forces navales du monde réunies, donner pour quinze jours de pain à la France, c'est-à-dire que la proclamation de la liberté illimitée d'importation serait la proclamation de la disette et de la mort. Voilà ce que c'est qu'un mot quand on le sonde et qu'on lui demande par le raisonnement ce qu'il contient.

» Les remèdes à la situation française ne sont donc pas là. Ils sont d'abord où la loi existante les a cherchés ; c'est-à-dire dans un *maximum* indirect du prix des blés sur les marchés français qui fait que quand les blés ont atteint une certaine limite de prix supérieur aux facultés des acheteurs, la barrière de l'importation tombe, et le blé étranger, en entrant en concurrence avec le blé français, le force à baisser son prix. Abaisser encore et graduellement cette limite, de manière à nourrir à meilleur marché le peuple, sans néanmoins tuer le laboureur français, voilà le problème à résoudre.

» Ces remèdes seraient ensuite dans les greniers de réserve et dans les grands approvisionnements de précaution amassés dans les grandes villes et sur différents points de l'intérieur par l'Etat, greniers, réserves et approvisionnements qui s'ouvriraient dans les jours de disette, et qui, par une concurrence sage et modérée avec les spéculateurs et les détenteurs de blé, les contraindraient à ne pas pressurer la faim du peuple et tiendraient le pain à un niveau toujours à peu près égal. Cette institution de bon sens que les anciens ont toujours eue dans leur législation, a été effacée malheureusement de la nôtre par l'égoïsme et la cupidité du commerce des grains, qui ont dominé le législateur. Le gouvernement et les chambres ont commis la faute ou le crime d'obéir à ces cupidités en supprimant ces réserves, ces greniers et ces approvisionnements populaires. Nous nous sommes livrés au hasard des saisons et des marchés, au lieu de nous confier à notre providence personnelle. Nous en portons et nous en porterons cruellement la peine. Quant à nous, nous n'avons jamais cessé de protester contre une pareille témérité de la législation sur les blés. Quoi ! un individu prudent fait sa provision en temps utile pour sa famille et pour lui, et un gouvernement ne la fait pas pour son peuple ? Si cela n'est bien coupable, c'est bien insensé !

» Nous en sommes réduits par cette imprévoyance de la loi à des palliatifs qui adoucissent les souffrances et qui calment les terreurs de la population dans des années comme celles où nous entrons. Le gouvernement et les particuliers ont des devoirs d'un ordre différent à remplir. S'ils les accomplissent bien, l'année passera sans désastres, et le peuple sera soulagé. Le devoir des particuliers est écrit dans la conscience, c'est bien plus que d'être écrit dans la loi. Toute souffrance appelle un secours. Le plus puissant des secours, c'est le secours mutuel de trente-quatre millions d'hommes à trente-quatre millions d'hommes. Le pain est cher, multipliez le salaire à l'aide duquel le peuple se procure le pain. Ouvrez la main, faites des efforts, faites des sacrifices de revenus et même de capital, entreprenez tous les travaux d'amélioration de vos proprié- [...] réunis sera un effort général, immense, dont l'effet physique sera de secourir des milliers de malheureux, et dont l'effet moral sera de montrer au peuple que le riche fraternise avec le pauvre, et que si l'égalité ne nivelle pas les fortunes, elle nivelle au moins la vie et le pain ! Que les villes surtout, que les communes, que les conseils municipaux s'imposent volontairement, cette année, sinon cette taxe des pauvres qui manque à nos institutions, au moins cette taxe extraordinaire de la faim. L'année de disette est un impôt que la nature prélève de temps en temps sur la nation. Cet impôt de Dieu ne doit-il pas peser équitablement sur tous ? La nature a-t-elle des préférences ? Fait-elle exception de fortune ? Ne doit-elle affliger de ses fléaux que les pauvres, déjà si affligés de leur pauvreté ? La religion, la politique, la prudence vous répondent d'une seule voix : Non. Votre cœur vous répond encore mieux ; c'est le temps de l'écouter. Il y a plus de politique qu'on ne le croit dans un bon sentiment.

Quant au gouvernement, Dieu l'avertit par cette année de détresse. Il faut qu'il se hâte de retoucher à la loi et de rentrer dans le système, aussi vieux que la civilisation et aussi universel que le bon sens, de provision éventuelle et de réserve en grains, fait pour le peuple dans les greniers d'abondance et dans les dépôts de blé à la portée des grands marchés et des grandes consommations humaines.

Il faut qu'il active, dès à présent, l'importation des blés étrangers, à ses propres frais, s'il est nécessaire ; non, sans doute, pour apporter à la France un approvisionnement soudain que nous avons démontré tout-à-l'heure impossible ; mais en donnant çà et là quelques indices salutaires de la présence et de la concurrence des blés étrangers sur les marchés et en rassurant ainsi l'imagination des acheteurs, car toute disette est accrue par l'imagination.

Nous renvoyons à demain, pour le numéro de huitaine, nos reflexions sur ce nouveau manifeste de M. de Lamartine.

Cherté des subsistances.

ÉMEUTES. — Un seul cri s'élève de toutes les parties de l'Europe : Misère ! La récolte ayant manqué presque partout, l'hiver sera terrible pour les classes nécessiteuses ; nous ne sommes qu'au début de l'hiver et déjà elles procèdent par l'émeute. Nous avons rapporté hier les scènes déplorables qui ont eu lieu dans les quartiers pauvres de Paris ; mais nous n'avons pas tout dit.

On avait annoncé d'avance que le pain serait augmenté de deux centimes par kilogramme pour le 1er octobre ; les familles d'ouvriers s'empressèrent de faire leurs provisions, et comme les boulangers, lorsqu'ils prévoient une hausse, ont pour habitude de faire une fournée moins abondante, le pain se trouva bientôt épuisé. Le bruit se répandit alors que les boulangers ne voulaient plus vendre de pain, et il en résulta ces désordres que nous avons racontés. On a même tenté de faire des barricades ; les carreaux des boulangers ont été cassés presque partout ; la plupart des boutiques où des pains se trouvaient en vente ont été respectées ; quant à celles qui ont fermé avant onze heures, heure réglementaire, elles ont été attaquées à coups de bâton et à coups de pierres.

L'agitation ne s'est pas calmée hier, et dans la soirée des groupes

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 3 OCTOBRE 1846.

LE GRIOTTE

Voyage en Sénégambie. (1)

—

CHAPITRE IX.

A la disparition des ombres mystérieuses, Djazella crut sortir d'un rêve. Elle ne pouvait plus croire à ce qu'elle avait vu ; elle regarda au ciel : plus rien de prodigieux. Elle descendit sur le gazon où les filles du ciel et les fils de la terre s'étaient prodigué leurs caresses, en foulant de brillants lits de fleurs, et rien encore, pas même une pétale d'une corolle effeuillée. Son cœur en tressaillit. Douce Djazella ! elle se prosterna vers la terre pour implorer la protection du ciel, et après sa prière elle reprit sa pénible course.

Elle avait encore marché pendant deux jours. La forêt devenait moins dangereuse ; il n'y avait plus que quelques spectres acharnés qui la suivaient toujours. Les bêtes féroces devenaient aussi plus rares ; elle cherchait un abri pour passer la nuit, lorsqu'elle aperçut un grand feu qu'elle résolut d'atteindre. Précipitant ses pas, elle chantait d'espérance, car ce devait être un village ! En y arrivant, elle ralentit sa course, et s'approchant d'arbre en arbre, elle découvrit le foyer. Grande surprise ! Elle vit cinquante hommes dormant étendus sur le sol, avec des armes, des munitions de voyage, et les débris de viande d'un repas, tout confusément épars. Elle en frémit, car si les vagabonds l'aperçoivent, elle mourra de leurs féroces violations : elle se cacha dans les broussailles, et retint son haleine de peur d'en être entendue.

Cependant elle remarqua que quelques-uns des guerriers se levaient d'instant en instant et revenaient sans troubler le sommeil de leurs compagnons. La faim la rendit audacieuse, elle pensa qu'elle pourrait peut-être se mêler parmi les voyageurs comme un des leurs.

(1) Voir les numéros du 22 septembre au 2 octobre.

Elle se décida donc à avancer tremblante de crainte, sur la pointe de ses petits pieds ; incertaine, parfois elle s'arrêtait. Il lui semblait toujours voir ces colosses chasseurs se dresser et s'écrier en l'entourant : Bien ! nous voilà une femme pour cinquante !

Pauvre Djazella ! son cœur s'en glaçait de terreur. Puis, rassurée, elle approchait encore. — Enfin, elle se mêle à la bande. Puissance de Dieu ! si ces hommes s'aperçoivent qu'une femme respire parmi eux, comme ils vont la meurtrir dans leur brutale ardeur ; ou plutôt, Djazella est si belle, que chacun la voudra pour l'ange de sa vie. Si les guerriers la découvrent, ils se battront, le sang coulera, et le plus vaillant l'emportera, comme un trésor du ciel, au fond de sa caverne, où il priera Dieu à ses pieds comme devant une idole !

Mais non ! si ces hommes reconnaissent Djazella, ils crieront plutôt merci au ciel, bonheur à leur monarque ; car ces hommes sont des soldats de Bélelle, qui cherchent Djazella.

Bélelle est lui-même couché là. Heureux prince, s'il ouvre les yeux, comme il va bondir de joie, comme il va embrasser chèrement l'amante qu'il adore ! Sans doute il rêve à elle. Mais Djazella épie du regard, écoute attentivement. Tout dort encore profondément. Elle redouble de célérité. Elle prend un sac de lait avec un morceau de gazelle, s'esquive agilement et va derrière les arbres satisfaire sa faim.

Après son repas, elle aurait dû fuir ; mais elle eut plus d'ambition. La forêt finissait là. Brisée de fatigue, elle pensa qu'un des beaux chevaux des guerriers lui serait bien utile pour traverser la plaine. Ils étaient tous attachés devant elle, du regard elle en choisit un, puis elle avança vers les chasseurs endormis. Elle ramassait témérairement quelques provisions parmi eux, lorsque l'un se dresse vivement. Pauvre Djazella ! tout son sang en reflua vers son cœur. Elle voulait fuir, quand le guerrier lui dit, comme à un des siens : « Qu'en penses-tu ? la nuit est bien voluptueuse ? J'en jure par ma mère, en ce moment j'aimerais autant ma maîtresse que mon arc. »

La princesse en fut anéantie. Cependant, par l'aide du ciel, elle se fit forte : « Frère ! répondit-elle à l'homme, parle d'amour avec les étoiles, moi j'aime mieux dormir. » Et elle s'étendit sur l'herbe.

Tout revint bientôt au sommeil. Djazella se leva, prit un sac de lait. Il lui fallait une lance ; elle choisit la plus riche ; c'était celle de Bélelle. Elle lui prit aussi sa ceinture, pour se soutenir à cheval.

Malheureux prince ! pourquoi ne te réveilles-tu pas quand ta belle maitresse te découvrait le sein ? Pourquoi ne dormais-tu pas la face au ciel ? Au moins, à la clarté de la lune, Djazella t'aurait pu reconnaître ; elle aurait soulevé ta tête dans ses bras, elle t'aurait couvert de baisers ; et réveillé par ses caresses, tu aurais bondi de bonheur ; tu aurais appelé tes soldats, et tous auraient crié fête au ciel ! fête à la terre ! Mais non ! l'enfer s'en mêle. Djazella le touche, foule sa chevelure, et il dort, toujours il dort !

Ce n'est qu'au moment où son royal coursier hennit en emportant rapidement Djazella, qui le guide, que Bélelle se réveille. Ne la reconnaissant pas, il appelle ses soldats, leur fait jurer mort au brigand qui se sauve, quel qu'il soit, et tous s'élancent à la poursuite de Djazella.

La plaine est immense. Les chevaux en font fumer la poussière dans leur course rapide, les soldats de Bélelle poursuivent leur reine, la fiancée chérie de leur monarque, pour lui donner la mort comme à un brigand maudit.

Mais celui qui la suit de plus près la reconnaîtra sans doute avant de la frapper ; car c'est Bélelle lui-même : en l'approchant, il devra sentir dans son cœur que c'est Djazella, et il jettera sa lance pour embrasser son amante bien-aimée.

Longtemps la course est incertaine ; tantôt Bélelle est prêt d'atteindre Djazella ; tantôt la princesse ranime son cheval et devance Bélelle : un fleuve se présente. L'onde est large et les courants sont forts. Djazella chancelle sur son coursier ; elle est sur le point d'être prise, pourtant elle triomphe ; mais Bélelle l'a vue d'assez près pour la reconnaître. Oh ! suprêmes émotions, heureux prince, comme il est ivre de joie ! Ses soldats le rejoignent, il leur montre Djazella, et, dans leurs grands transports de bonheur, ils jettent leurs armes, chantent, appellent leur princesse et redoublent d'ardeur à la poursuivre, cette fois, non pour lui donner la mort, mais plutôt pour lui baiser les pieds, pour laver ses blessures, pour lui dresser des lits de fleurs, et l'emporter en triomphe au palais de Bélelle ; Djazella, qui méconnaît leur acharnement, tremble de terreur.

Elle presse son coursier d'épuiser ses dernières forces ; malgré tout, Bélelle va l'atteindre, et ils seront à jamais heureux, lorsque par la colère du ciel, le prince et ses soldats sont assaillis par une troupe de ces brigands nomades qui ravagent encore ce pays.

Djazella se réjouit en entendant les hurlements du combat. Elle aura le temps de fuir. Infortunée princesse ! si elle connaissait la fatalité qui l'enlève à son amant, si elle savait que les cris qu'elle entend, sont ceux de Bélelle, son Dieu d'amour et son roi, que des vagabonds enchaînent dans les fers de l'esclavage, elle reviendrait aider à son amant en appelant le ciel à son secours.

Mais rien ne lui révèle le funeste mystère. Elle ne se doute pas

[illegible] combien ne doit-il pas y avoir de misères secrètes, de malheureux qui souffrent et meurent peut-être dans les chétives cabanes où ils ne reçoivent d'autres visites que celle du désespoir?

» On cite des rassemblements de 15 000, d'autres de 40 000 Irlandais mourant de faim; les premiers étaient désarmés, les derniers avaient pour armes tous leurs instruments de travail, et pour drapeau, un pain planté au bout d'une longue perche. Jusqu'à présent, il y a peu de tués ou de blessés; les rassemblements se dissipent à l'arrivée de l'artillerie qu'on envoie contre eux de préférence.

» L'alarme est dans les rangs des propriétaires irlandais. On peut juger du degré de la peur qui les domine par les chiffres suivants:

» Les propriétaires fonciers du comté de Clare ont voté pour achat de vivres à distribuer aux indigents, c'est-à-dire à toute la population rurale, 300 000 liv. sterling (7 500 000 fr.); ceux du comté de Cork, 198 119 liv. sterl. (4 952 965 fr.); ceux du comté de Donégal, 40 000 liv. sterl. (1 000 000 fr.); ceux du comté de Castlebar, 80 000 liv. st. (2 000 000 fr.); total: 15 452 965 fr.»

Une nouvelle démonstration de la part des paysans ou des ouvriers affamés a eu lieu le 23 septembre à Lingle (Irlande). La population d'une demi-douzaine de paroisses voisines a parcouru les rues avec des drapeaux noirs sur lesquels on lisait ces mots: « *Du commerce, de l'ouvrage, du pain!* » La première visite de l'attroupement a été pour lord Ventry, qui a assuré à tous ces malheureux que le comité avait fait les derniers efforts pour leur procurer de l'ouvrage, et que, s'il y avait un retard, c'était la faute du gouvernement. La foule a paru se contenter de ces raisons, qui lui ont été confirmées par trois prêtres catholiques, et elle s'est retirée paisiblement.

Une séance hebdomadaire de l'association du *repeal*, qui empruntait à la crise actuelle un surcroît d'intérêt, a été tenue le 28 septembre à Dublin.

M. John O'Connell a donné lecture d'une lettre de son père, adressée à M. Ray:

« La situation du pays est effrayante, dit le libérateur; la famine s'avance à pas de géant, et l'énormité du mal est telle qu'il faut, pour le soulager seulement, des sommes dont le montant, en apparence insensé (*extravagant*), porte le découragement et la terreur dans l'âme des hommes les plus enclins à espérer. Que l'association du repeal fasse donc les derniers efforts pour arracher l'Irlande à l'affreuse misère qui la dévore: c'est un fait avéré que la plus grande partie de la population de l'Irlande est chaque année à la veille de mourir de faim; mais il a plu à la Providence de plonger cette année cette population encore plus avant dans la misère.

» Nous ne confondons pas le malheur accidentel de cette année avec cette progression croissante de détresse qui a signalé l'histoire particulière de l'Irlande depuis la date de l'Union. Les relevés officiels soumis au parlement ont établi d'une manière incontestable que la misère des paysans irlandais augmente d'année en année. Les conséquences de l'Union ont été désastreuses, au point que ce pays ne peut supporter la perte d'une seule récolte. N'est-ce pas dès lors un devoir sacré pour ceux qui apprécient cette situation de poursuivre le rétablissement de la législature irlandaise par tous les moyens légaux et pacifiques en leur pouvoir? Peut-être n'y a-t-il jamais eu dans l'histoire des nations rien d'aussi *fantastiquement atroce* que la conduite de la presse anglaise, en présence d'une crise aussi terrible que celle que nous avons à traverser.

» Qu'on lise la description que le *Times* fait des paysans de Connaught; quelle fausseté, quels outrages! C'est à rendre fou d'indignation le caractère national irlandais! Voilà, d'après ces folliculaires, la véritable source des misères de l'Irlande. L'Angleterre, en combinant l'astuce la plus vile avec une force que les circonstances devaient rendre

En Angleterre, le prix de l'hectolitre dépasse de 90 centimes le cours ordinaire. Sur tous les marchés belges, le mouvement ascendant est continuel. En Hollande, il y a eu une augmentation de 85 centimes. A Hambourg et à Mayence, la hausse est générale. Kœnigsberg et Dantzig sont dans un état de dénuement qui ne leur permet de rien fournir à l'étranger.

Quant aux blés de la Turquie, ils sont d'une qualité inférieure et peu propres à l'exportation. Les blés de la Russie et ceux d'Egypte ont subi un sixième d'augmentation.

La presse et le droit de réponse.

On lit dans le *Progrès du Pas de Calais*, à l'occasion d'un procès intenté au journal *le Commerce* de Dunkerque, procès dont nous avons déjà parlé, les réflexions suivantes, auxquelles nous nous associons pleinement:

Une question importante pour l'existence de la presse a été plaidée hier, devant la cour royale de Douai, chambre des appels de police correctionnelle.

Au mois de novembre 1845, alors qu'il s'agissait déjà de la prochaine dissolution de la chambre et des élections qui suivraient cette dissolution, le *Commerce de Dunkerque* imputa à M. Buffin, conseiller à la cour royale de Douai et candidat des conservateurs, d'avoir été en 1830, lorsqu'il était juge au tribunal de Dunkerque, l'un des promoteurs de l'expulsion de l'image du Christ, de l'enceinte de la salle d'audiences. Cette imputation resta 6 mois sans réponse et ce ne fut que le 21 juillet dernier, dix jours avant les élections, que répétée par le *Commerce de Dunkerque*, M. Buffin songea à lui donner un démenti.

A ce démenti le *Commerce de Dunkerque* répondit par une affirmation nouvelle, à laquelle M. Buffin ne répliqua que six jours après.

La lettre adressée à cette occasion au *Commerce de Dunkerque* fut remise au gérant par le ministère d'huissier, le 27 juillet à six heures du soir, alors que le tirage de la 1re et de la 4e page du journal était commencé et que la composition des 2e et 3e pages venait d'être achevée.

Pour insérer la lettre de M. Buffin il eût fallu supprimer l'un des articles composés et y substituer la réclamation adressée.

Il s'agissait donc de savoir, si l'article 17 de la loi du 9 septembre 1835, qui veut que « l'insertion des réponses aux articles des journaux ait lieu dans le numéro qui suivra le jour de la réception » oblige le gérant dont le journal destiné à être publié le lendemain est entièrement composé, à refaire une partie de sa composition, afin de faire droit à la réclamation qui lui est adressée.

Il y avait à la fois une question de droit et une question de fait à examiner. Le ministère public, ainsi que l'avocat de la défense et celui de la partie civile, car M. Buffin avait demandé des dommages et intérêts, se sont accordés pour reconnaître que l'insertion ne pouvait être exigée quand il y avait impossibilité matérielle ou morale. Mais M. Talon, avocat de M. Buffin et M. Pouillaude, avocat général, ont prétendu qu'aucun empêchement d'insertion n'existait dans la cause, puisqu'il suffisait de substituer la lettre à un autre article qu'on aurait pu, suivant eux, facilement retrancher, ce qui n'aurait exigé qu'un travail supplémentaire d'une heure et demie, au plus, de la part des

réclamation de M. Buffin, et qu'il n'y avait d'un autre côté pour le candidat du collége électoral de Bergues aucun inconvénient à voir retarder de deux jours une réclamation qu'il pouvait en outre s'imputer la faute d'avoir envoyée tardivement.

Quoi qu'il en soit, le *Commerce* a été condamné à 200 fr. d'amende envers l'Etat, et à 500 fr. de dommages et intérêts envers M. Buffin.

Le parlement anglais, qui se réunira le 4 novembre, sera consulté sur les deux questions qui occupent le plus l'Angleterre, l'Espagne et l'Irlande.

Pendant que l'escadre française, que l'on disait devoir se rapprocher de Gibraltar, rentre à Toulon, l'escadre anglaise, qui avait quitté Cadix, a été vue le 20 septembre à la hauteur du cap Trafalgar, se dirigeant vers Cadix. Huit bâtiments venant de la Méditerranée devaient la renforcer.

Une lettre de la frontière d'Espagne annonce que quatre-vingts insurgés, parmi lesquels plusieurs prêtres, ont été pris et fusillés à Lérida.

A la Seu-d'Urgel, plusieurs prêtres ont été exécutés par le garrot. Parmi eux, il s'en trouve un qui, dit-on, a rempli les fonctions d'évêque, et un chanoine qui a longtemps desservi la paroisse française de Nahuja, et qui se nomme Gazi. Cette dernière nouvelle parait officielle.

Des lettres particulières de la frontière annoncent que le comte de Montémolin est en Catalogne. C'est aussi ce qu'annonce un journal de Paris comme un fait positif.

L'*Akhbar* d'Alger, du 26 septembre, nous apporte les nouvelles suivantes:

« Les Aribs du Hamza, venus à Alger pour acheter des grains, disent que le calme le plus complet règne dans toute l'étendue du commandement du khalifa Si-Mohammed-ben-Mahiddin. Les Aribs, qui avaient été un instant ébranlés par les lettres et les promesses d'Abd-el-Kader, paraissent enfin avoir compris qu'ils étaient les jouets de quelques intrigants qui spéculaient sur ces nouvelles pour rétablir leurs affaires personnelles. Ils viennent de payer leur achour, auquel ils avaient été imposés. Le frère du khalifa doit l'apporter sous peu, pour être versé dans les caisses de l'Etat.

» Les routes d'Alger au Fondouck, de la Maison-Carrée à Dellys, de Blidah à Médéah et à Milianah, et de Coleah à Cherchell, continuent à être parfaitement sûres. Elles sont encombrées d'Arabes, de Kabyles, d'Européens, qui voyagent pour leurs affaires personnelles, sans qu'aucun vol ni même aucune rixe ne vienne les troubler dans leurs opérations journalières de commerce.

» Les marchés de Bouffarick, du Sebt, des Hadjoutes, de l'Arba, des Beni-Moussa et du Khemis des Khacheuas, soutiennent la juste réputation qu'ils se sont acquise. Les grains continuent cependant à être chers: ce qui provient, comme on sait, de l'invasion des sauterelles pour certains pays, des mauvaises récoltes pour d'autres. Aussi, voit-on encore beaucoup d'Arabes venir s'approvisionner à Alger.

» Le kaïd Ben-Merah a envoyé à Alger le nommé Tancrède, qui avait déserté le corps du train, auquel il appartenait. Trouvant cet homme dans les environs d'Aïn-Cherab ou Arab, il l'a arrêté et l'a fait conduire sur un mulet à la direction centrale des affaires arabes, qui l'a remis entre les mains de la gendarmerie. Cet homme, malade et exténué, est resté deux jours chez le kaïd, qui l'a fait soigner et lui a donné tout ce dont il pouvait disposer pour son soulagement. Tout porte

---

qu'elle s'éloigne du trésor qu'elle cherche; toujours elle précipite sa course. Elle franchit des vallées, des montagnes; son cheval en pousse des soupirs de fatigue. L'imprudente Djazella ne cesse de le presser. Le généreux coursier veut obéir encore, mais le cœur lui manque, il s'abat. La princesse en est au désespoir, car le vaillant cheval, qui semblait fier de la porter, lui était déjà bien cher. Aussi comme elle lui prodigua tous ses soins; elle le caressa avec ses petites mains, souleva sa tête dans ses bras, pour lui faire boire sa provision de lait. Elle alla lui cueillir de l'herbe fine avec de tendres feuilles pour le faire manger. Mais tout fut en vain. La nuit commençait à devenir sombre. Le cheval mourut. Les bêtes féroces rugirent en approchant du cadavre, et la pauvre Djazella fut forcée de l'abandonner.

Elle reprit bien péniblement sa course. Le ciel sembla cependant vouloir cesser de lui être cruel. Le lendemain elle arriva dans un village de sa tribu, d'où on la porta en triomphe jusqu'à son camp royal. Elle croyait enfin être au terme de ses malheurs, mais on lui apprit que Bélelle était à sa recherche, et des guerriers ne tardèrent pas à arriver, et dirent que, malgré tout leur dévouement, le prince avait été enlevé par des brigands.

Tu vois, jeune blanc, combien le ciel punit sévèrement les coupables amants. Souviens-toi de tous les maux que Djazella eut à souffrir, et ajoute encore tous ceux que supporta le prince. Car pendant deux années il fut captif des nomades qui l'avaient fait prisonnier. En vain, pendant ces deux années, on chercha le lieu où les brigands le retenaient. Tous les guerriers du camp parcoururent le pays sans en avoir de nouvelles.

Chaque jour on allait dans la vallée des Montagnes aux rochers d'or, on y appelait le prince, mais rien ne répondait.

Tu ne connais pas cette vallée prodigieuse? Figure-toi deux chaînes de montagnes parallèles qui vont du nord au sud. Leur hauteur est immense, et elles sont formées de granit pur aussi sonore que les coupes d'airain qui appellent les fidèles dans les temples chrétiens (1).

Rien n'est plus étonnant que les échos qui y règnent. Le moindre bruit est mille fois répété et porté au loin comme en augmentant de plus en plus.

Les nègres qui en habitent les environs ont exprès un nom d'une syllabe seule, afin qu'il soit plus favorable à être reproduit par l'écho, et ils parviennent ainsi à se faire entendre jusqu'à dix et quinze lieues.

Rien est plus charmant que d'écouter tous ces noms, ces chants bizarres qui ne cessent jamais d'y passer. On les entend venir de loin, un écho les laisse, l'autre les reprend, ils approchent, arrivent de chaque côté, se croisent et se renvolent au loin en bondissant de rocher en rocher.

Oh! que cette admirable merveille me cause de douces émotions quand je vais m'y recueillir!

Tout avait donc été inutile pour retrouver le prince, lorsqu'un marabout, passant près du lac d'Almady, le rencontra parmi les esclaves des pêcheurs qui en habitent les rives. Alors, sans avoir paru le reconnaître, il vint au camp, se fit accompagner par une nombreuse troupe de guerriers, qui enlevèrent le prince et le ramenèrent enfin dans sa capitale auprès de sa chère Djazella.

Après avoir passé un an à bien se rétablir dans l'esprit de son peuple, il porta la guerre dans les états d'Haramtal, qui avait été cause de tous ses malheurs en faisant enlever Djazella. Autant il avait eu de revers dans le passé, autant le ciel le protégea ensuite. Il étendit sa domination jusque dans le Bournou et dans le Timbo, et prit un si grand nombre d'esclaves à ses ennemis, qu'il fit tous ses sujets libres et leur donna à chacun un serviteur.

Ce fut lui qui, pour immortaliser sa gloire, fonda la puissante ville de Tombouctou, qui est devenue si florissante et est le point de ralliement de toutes les caravanes.

Trois fois par année, on se réjouit en son honneur, et, depuis, les prétendants au trône de Tombouctou sont menés sur les bords du lac d'Almady. On leur montre l'humble cabane du plus grand des monarques, et comme Bélelle y a vécu de sa pêche, pour obtenir la couronne, les nouveaux princes doivent, en plongeant à trois reprises dans le lac, amener une fois un poisson à leur bouche.

O Bélelle! ô le plus grand des rois! que ton divin génie pardonne au plus humble de tes sujets, qui a osé parler de tes malheurs et de ta gloire!

Manard acheva ainsi son histoire. Son récit m'avait surtout intéressé, parce qu'il était sûrement la légende historique de la fondation de Tombouctou, et me donnait une idée, sinon bien arrêtée, au moins fixée sur quelque ombre de vérité de cette ville, dont jusqu'alors l'existence m'avait même paru douteuse, malgré ce qu'en avaient écrit plusieurs voyageurs célèbres.

Aussitôt que le Griotte eut cessé de parler, nous nous remîmes en marche, et nous arrivâmes bientôt dans l'immense forêt où reposaient les dépouilles mortelles de son père. C'était une de ces forêts-vierges nées avec le monde, et qui ne seront sans doute détruites qu'avec le monde. Tous les arbres africains y croissent en groupes mélangés: ici des palmiers qui portent leurs têtes couronnées jusque dans les nues; là, des tamarins et des gommiers; plus loin, des baobabs; puis entre ces grands arbres poussent et s'entrelacent les mangliers, les gouyaviers, les cotonniers, la vigne de Baquel et les acacias.

— N'est-ce pas, me dit Manard, que rien n'est plus admirable que ces vastes solitudes; ces nombreux oiseaux au brillant plumage qui y voltigent en chantant; cette verdure éternelle qu'y entretient la chaleur humide? N'éprouves-tu pas qu'en y passant on est à la fois saisi d'un sentiment d'admiration et de respect, et qu'on sent le besoin de s'y recueillir? C'est que, devant une de ces œuvres de Dieu dont l'homme n'a rien dérangé, l'esprit humain ose méditer avec une ridicule prétention, comme s'il pouvait y dérober quelques secrets de la grande intelligence qui a fait l'univers.

Ces observations du Griotte s'accordaient parfaitement avec ce que j'éprouvais en entrant sous ces vastes et mystérieux dômes de verdure; mes idées s'étaient élevées jusque dans ces inextricables réflexions où l'intelligence de l'homme s'égare, et mon cœur battait plus fort que d'habitude. Etant arrivés à un endroit où la forêt devenait d'une épaisseur presqu'impénétrable, Manard me dit:

— Nous sommes enfin au terme de notre course; maintenant, attends ici, car tu ne peux pas entrer dans ce lieu sacré où je dois m'entretenir avec l'ombre de mon père.

Je le laissai aller. Il resta toute la nuit à prier.

Parfois ses cris religieux parvenaient jusqu'à moi: je crois que jamais je n'ai eu autant d'émotions que pendant cette nuit; là, au fond de cette sombre forêt, plein de ce prestige dont le Griotte entourait ses récits en parlant mystérieusement des mânes de son père, il y avait vraiment dans tout cela quelque chose de fantastique, digne de m'inspirer les plus vives émotions. Aussitôt que le Griotte m'eut rejoint, nous partîmes pour regagner Saint-Louis, où nous arrivâmes après un mois de marche.

Presqu'aussitôt je m'embarquai pour revenir en France. Manard vint me conduire jusqu'au rivage; il avait bien des regrets de me quitter, et moi, de mon navire, en le perdant de vue sur la côte, je me disais la main sur le cœur, avec un indéfinissable sentiment de tristesse: « C'est là un de ces hommes dont on se souvient toujours et qu'on ne revoit jamais!... »

V. VERNEUIL

FIN.

(1) Manard avait entendu les cloches de l'Eglise de Saint-Louis.

d'une moindre importance ont fait au pays. Le gouvernement mettra à la disposition de chaque gouverneur, de chaque chef de village, une certaine somme d'argent en rapport avec la localité qui lui est confiée, afin de faire les achats nécessaires en bestiaux, en ustensiles pour les terrains, afin que tous les employés soient payés régulièrement. Par ces mesures, on doublera, s'il est possible, les produits de chaque province.

La valise de Bombay n'a pas encore paru à Suez; elle sera ici, selon les uns, du 22 au 23, et selon d'autres, du 25 au 26, à cause des moussons qui règnent encore ce mois-ci dans l'Océan Indien. En attendant, le bateau *l'Ardent*, que le gouvernement anglais a mis à la disposition de M. Waghorn pour les essais de transports des malles par la voie de Trieste, chauffe depuis plusieurs jours et n'attend que l'arrivée de son pli de Bombay pour partir: le bateau se trouve en quarantaine dans le port neuf depuis le 14 courant, afin de partir à toute heure. M. Waghorn est à Trieste.

On ne cesse de dire que c'est du temps et de l'argent perdu que tous ces essais de M. Waghorn. Le gouvernement a dû s'y prêter pour satisfaire une opinion en Angleterre; mais son intention n'est pas de scinder le service entre les deux voies, ainsi que bien des personnes ont voulu le faire entendre.

M. Barrot a remis à Méhémet-Ali une magnifique pendule que lui envoie le gouvernement français; elle est de la valeur de 100 000 fr.

Nouvelles de Mexique.

Santa-Anna est entré à Mexico sans coup férir. L'ex-président Parédès s'est retiré dans les provinces du nord, à la tête de 4000 hommes. On ne connaît point encore le parti que prendra Santa-Anna dans la guerre contre les Etats-Unis. «Si le peuple de mon pays, aurait-il dit à « M. Champbell, veut la guerre, je serai avec lui, mais je préférerais « la paix.» Or, cette phrase diplomatique n'est nullement compromettante, et permet à tout le monde de se perdre dans des conjectures plus ou moins belliqueuses ou pacifiques.

L'armée américaine continue ses opérations: une expédition a été envoyée sur la ville de Santa-Fé, le blocus du littoral mexicain dans le golfe du Mexique est toujours maintenu, mais, comme le disent les journaux de New-York: « ces forces navales sont loin de donner des « résultats en proportion des sacrifices qu'elles imposent. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le roi et la reine des Belges, les ducs de Brabant et de Flandre et la princesse Charlotte, accompagnés d'une suite assez nombreuse, sont arrivés aujourd'hui à Paris.

— L'escadre commandée par M. le prince de Joinville est rentrée à Toulon, après avoir terminé sa campagne d'évolutions dans la Méditerranée. Une dépêche télégraphique reçue hier annonce qu'elle a mouillé le 29 au soir dans la rade de Toulon. Le prince est attendu prochainement à Paris.

— Un fait assez curieux s'est manifesté dans le quartier du Luxembourg. Depuis quelques jours, une source, dont on n'a pu encore reconnaître l'origine, jaillit rue de Fleurus; l'eau est trouble, mais assez abondante, et prend son écoulement par la rue Jean-Bart.

— Le conseil général du département de la Côte-d'Or a émis le vœu que, dans les villes, les tarifs d'octroi qui pèsent sur les vins soient considérablement diminués, cette diminution devant amener une plus grande consommation, et surtout empêcher la falsification, qui compromet au plus haut point la santé des classes laborieuses.

— Le département de l'agriculture et du commerce a reçu les renseignements suivants, à la date du 10 septembre dernier, sur la récolte des raisins de Corinthe:

« La récolte du raisin de Corinthe est terminée dans les îles Ioniennes. Céphalonie a produit 6 millions de kilogrammes, Zante 5 millions et Ithaque 272 000 kilogrammes, ce qui forme, pour ces trois îles, un total de plus de 11 millions de kilogrammes. Les quatre autres îles, Corfou, Sainte-Maure, Paxo et Cérigo, ne produisent pas ou ne donnent que très peu de raisins de l'espèce.

» La récolte de la Morée a été de 9 millions de kilogrammes. »

— Un enfant d'une douzaine d'années, d'une figure intéressante, avait été arrêté il y a quinze jours et détenu quelques jours seulement pour vagabondage, à Elbeuf. A sa sortie de prison, au lieu de regagner la maison paternelle, il s'engagea dans une troupe de saltimbanques. Hier, il se trouvait sans asile et sans pain sur le pavé, et la nécessité le forçait à recourir à la mendicité. C'est dans ces circonstances que cet enfant a été arrêté par des agents de police, au moment où il tendait la main aux passants, qu'il cherchait à attendrir par le récit de ses aventures. Des mesures que l'on ne saurait trop louer viennent, dit-on, d'être prises pour le faire remettre entre les mains de ses parents et l'empêcher de retomber une seconde fois entre les mains d'ignobles bateleurs qui spéculent honteusement sur des jeunes gens que pour la plupart ils abandonnent sans secours dans les villes où ils passent. (*Impartial de Rouen.*)

— On parle à Constantinople de restaurer la mosquée de Sainte-Sophie, qui menace ruine. Il y a treize cents ans que Justinien jeta les fondements de cet imposant monument, qui a servi de modèle à tant d'autres.

— Le tableau mensuel du prix de l'hectolitre de froment, pour servir de régulateur aux droits d'importation et d'exportation des grains et farines, arrêté hier 30 septembre, est publié par le *Moniteur* d'aujourd'hui. Il résulte de ce tableau que le prix moyen est de 25 fr. 02 c. Ce prix moyen n'était que de 22 fr. 75 c. à la fin de juillet dernier.

Voici le prix moyen par classe: 1re (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône, Var, Corse), 26 fr. 40 c. — 2e, 1re section (Gironde, Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Ariège, Haute-Garonne), 25 fr. 16 c. — 2e section (Jura, Doubs, Ain, Isère, Hautes et Basses-Alpes), 27 fr. 95 c. — 3e, 1re section (Haut et Bas-Rhin), 30 fr. 16 c. — 2e section (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine-Inférieure, Eure, Calvados), 25 fr. 06 c. — 3e section (Loire-Inférieure, Vendée, Charen-

venait de commettre quelques heures avant, dans la nuit. Il ne pouvait dire ni le nom du propriétaire des lapins, ni le nom du lieu où il les avait volés. Mais il donna tant de détails, des indications si précises, qu'on put bientôt rendre ces animaux au paysan qui les avait élevés.

Aujourd'hui, Bazyre vient devant le jury répondre aux accusations du ministère public, qui lui reproche cinq ou six condamnations antérieures, pour vagabondage ou menus larcins.

C'est un homme de quarante-sept ans, petit et grêle, dont les traits réguliers et fortement prononcés pourraient être beaux, s'ils ne portaient la trace évidente et profonde de souffrances aiguës. Il est voûté; sa voix est cassée, faible et tremblante; sa respiration est pénible et inégale. Il ne nie rien, ni les poursuites d'autrefois, ni le vol dont on l'accuse aujourd'hui; mais il implore la pitié.

Il veut seulement qu'on le croie quand il assure qu'il a volé sans préméditation, et alors seulement que le garde champêtre lui a défendu d'aller ramasser du mouron dans les champs semés, parce que les blés étaient trop grands.

Il assure qu'il n'a escaladé le mur de l'enclos où étaient les lapins que parce qu'un tourniquet placé près du mur lui en a fourni l'idée.

Bazyre était d'abord carrier, non que sa faible constitution le rendît propre à ce rude métier, mais enfin, il exerçait le seul état qu'on lui eût appris. Il a été ensuite soldat et bon soldat pendant dix ans.

Réformé pour cause de deux maladies qui le minent aujourd'hui, il a essayé de redevenir carrier; mais ses forces n'ont pu y suffire longtemps, et un grave accident l'a forcé à quitter définitivement ce métier pour un autre moins pénible. Quand il n'est pas malade, il pousse dans les rues de Paris une petite charrette de marchand des quatre-saisons; quand il n'est pas malade! car le malheureux ressent presque tous les mois les atteintes d'horribles coliques néphrétiques, la phthisie le dévore, et pour comble de souffrances, son bras gauche, labouré de quatorze incisions profondes, à la suite d'abcès occasionnés par un coup de pied de cheval, est demeuré amaigri et sans force.

— C'est vrai, monsieur le président, dit-il d'une voix entrecoupée, j'ai fait ce qu'on dit, mais je vous le promets bien sûr, c'est la misère qui est cause de tout. Je n'ai jamais été fort, mais enfin dans le temps je travaillais selon mes facultés. Allez, je n'avais pas le goût à être voleur. Mais je ne peux pas même gagner ma pauvre vie avec mon état de marchand des quatre-saisons. Je suis malade des huit jours entiers, et après ce temps-là, je n'ai pas seulement de quoi acheter des légumes pour revendre. C'est la maladie qui m'a forcé de marauder pour en avoir. Le cœur n'y était pas cependant pour faire un gueux, un filou; je ne devrais pas être voleur... Regardez-moi un peu les outils avec quoi je travaillais. (Le prévenu montre sa hotte et son panier déposés sur la table des pièces à conviction.)

La hotte et le panier sont dans le plus grand état de délabrement. Je les ai volés tels qu'ils sont. Je vous demande, mon bon monsieur, pour prendre ça et s'en servir, si ce n'est pas de la vraie misère... C'est pourtant pas moi, dans le temps, qui aurais fait des tours de coquin comme ça...

Le prévenu se rassied en sanglotant.

L'organe du ministère public, tout en demandant un verdict de culpabilité contre l'accusé, reconnaît qu'il a droit à une déclaration de circonstances atténuantes. Son défenseur, Me Jousselin, prie MM. les jurés de la lui accorder.

M. le président, dans son résumé, fait ressortir les circonstances qui la lui assurent, et le jury, en le reconnaissant coupable, lui en accorde le bénéfice.

La cour condamne Bazyre en quatre années d'emprisonnement. Il se retire en pleurant.

A propos de l'opération pratiquée à Cherbourg sur une personne rendue insensible par le magnétisme animal, on nous écrit qu'à l'exception des deux médecins qui aidaient l'opérateur, le corps médical de Cherbourg s'est abstenu d'assister à l'expérience. Tous cependant avaient été convoqués, et il s'agissait d'une des plus importantes questions de la chirurgie; mais un vieux préjugé était en cause, ils ont mieux aimé fermer les yeux que de se mettre dans le cas d'avoir à y renoncer.

VARIETES.

Notions élémentaires de Science sociale.

Par Henri GORSSE. (1)

L'ignorance, plus encore que la mauvaise foi, ont soulevé contre la Théorie sociétaire un grand nombre d'objections; les combattre en détail, c'est accomplir l'œuvre des Danaïdes: l'Ecole en fait chaque jour la pénible expérience. L'auteur des *Notions* a pensé qu'il y avait une autre manière de défendre la Théorie: c'était de prévenir les objections ou de les détruire dans leur principe, en exposant la Théorie d'après un plan qui aborderait de face les points mal compris. Ainsi, de même qu'il suffit pour voir s'évanouir des fantômes de marcher droit sur eux, de même il suffit d'établir la Théorie sociétaire sur le terrain même où on l'a combattue, pour que toutes les accusations s'évanouissent comme des fantômes.

On a accusé la théorie de Fourier:

1° De nier le progrès et de briser avec les traditions;

2° De manquer de bases philosophiques et religieuses et de ne s'occuper que de la vie matérielle;

3° D'être entachée de mysticisme; d'être le rêve d'un illuminé plutôt que le résultat du raisonnement et du calcul;

4° De manquer de méthode et de clarté, et d'être surchargée de mots nouveaux et bizarres.

Pour détruire ces objections, l'auteur des *Notions* a précisément

(1) Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2. Un vol. in-12. Prix: 1 fr.; et par la poste, 1 fr. 35 c.

Le deuxième chapitre traite de l'attraction en général, considérée comme principe de mouvement dans la nature physique. Il examine ensuite la valeur morale de la théorie de l'attraction passionnelle. Des développements d'une précision scientifique sur le sens et l'importance du mot *passion*, et de *toutes les passions de l'âme humaine*, vont au devant des récriminations sans nombre dont la Doctrine a été l'objet sous ce rapport.

Le troisième chapitre mérite particulièrement attention. Il est consacré à une étude raisonnée et toute spéciale du grand axiome de Fourier: *la Série distribue les harmonies.* Aucun autre ouvrage élémentaire n'avait encore présenté sur la *série* de travail aussi régulier et aussi métaphysique. Les œuvres mêmes du Maître, quoique contenant épars tous les germes de ce travail n'en renferment cependant aucune exposition méthodique et *ex professo*.

3° Pour renverser l'accusation de mysticisme, l'auteur des *Notions* a soigneusement écarté de son exposition tout ce qui ne s'explique pas sur-le-champ par le plus simple raisonnement, tout ce qui, aux yeux du vulgaire, sent le merveilleux, et il a montré que la théorie d'organisation sociale composait un corps de science parfaitement indépendant de la cosmogonie de Fourier, et qu'il était par là même souverainement injuste de se servir de la hardiesse des vues cosmogoniques de Fourier pour infirmer la certitude toute rationnelle et toute pratique de sa théorie d'*association*.

4° Enfin, on a beaucoup critiqué les néologismes de Fourier. Tous les termes que le fondateur de la science sociale a cru devoir créer en même temps que les idées qu'ils représentent, ont été l'objet de railleries malveillantes et de reproches plus ou moins sérieux. L'auteur des *Notions* s'est donné le facile mérite de les éviter et de ne revêtir la science sociale que du langage ordinaire, quelque faible et parfois insuffisant qu'il soit pour cet objet.

On le voit, en somme, ce qui caractérise les *Notions*, c'est la méthode. La marche même adoptée pour l'exposition, contenant intrinsèquement la réfutation des reproches faits à la doctrine, lui a permis d'échapper à la polémique de détails qui partage l'attention du lecteur; il a pu se livrer plus librement et plus largement à l'exposition de la théorie pure dans la première partie, et à la description de l'organisation qui en découle dans la seconde et la troisième. De cette manière, le livre acquiert en quelque sorte la force d'un syllogisme, dont la première partie établit les prémisses et le reste de l'ouvrage déduit les conséquences.

La deuxième partie de l'ouvrage contient cinq chapitres, savoir:

Théorie générale de l'association;

Le droit au travail et la propriété;

L'organisation du travail;

La répartition;

Le pouvoir ou gouvernement.

L'énoncé seul de ces titres montre que l'auteur s'est placé tout-à-fait sur le terrain ordinaire des discussions sociales et économiques de notre temps.

Le mécanisme de répartition en Harmonie est analysé en détail, de façon à confondre ceux qui ont prétendu que Fourier restait à cet égard dans le vague.

D'autres ont affirmé que Fourier n'avait pas assez étudié la constitution du pouvoir et négligeait trop les questions politiques. L'auteur des *Notions* a consacré un important chapitre à établir que les vraies bases du pouvoir découlaient de la série; il a constaté l'accord qui existe entre les tendances politiques des sociétés modernes et la théorie sociale. Il fait toucher au doigt les vices que les gouvernements constitutionnels renferment encore; puis il construit pièce à pièce l'édifice du pouvoir en Harmonie, depuis le plus simple groupe de travailleurs jusqu'à la commune, la province, l'empire, l'humanité tout entière.

Ce chapitre est, avec celui de la série, le plus important pour la nouveauté des développements, la largeur des aperçus et la netteté de la méthode.

La troisième partie, quoique d'une coordination moins sévère, n'est pas exempte de méthode. Elle est consacrée au sort des *femmes*, des *enfants* et des *vieillards* en Harmonie, ces trois grandes classes d'opprimés dans la Civilisation.

La question des femmes y est résumée la première. L'auteur y fait voir combien sont injustes les accusations portées sur ce sujet contre Fourier.

Vient ensuite le plan d'éducation en Harmonie, présenté dans son ensemble.

Une notice sur les vieillards termine l'ouvrage.

Le style est clair, simple, concis, traduisant la pensée à l'œil, tel qu'il convient surtout dans ce genre d'ouvrages.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Depuis longtemps, et dans un but qu'il est facile de comprendre, M. Biétry a organisé contre ma maison de commerce un système régulier d'attaques diffamatoires. Un instant ces persécutions avaient cessé; mais, à l'occasion de mes dernières annonces, elles ont recommencé avec un nouvel acharnement; et, quelle que soit ma répugnance à entretenir le public de nos mesquines affaires de rivalité commerciale, je me vois dans l'impérieuse obligation de faire une réponse que je vous prie d'insérer dans votre plus prochain numéro.

A propos de mes annonces de châles cachemire pur à 90 fr., M. Biétry s'était déjà autorisé à d'inqualifiables diffamations répandues dans une série d'articles publiés contre moi. Pour ces faits, je l'avais appelé en police correctionnelle; et si M. Biétry n'a pas été condamné, c'est parce que le tribunal a pensé qu'il n'avait pas agi méchamment. Dans l'intérêt tout naturel de sa défense, M. Biétry n'avait intenté



sont chaque jour.

Quel intérêt et surtout quel mérite aurais-je à annoncer des châles au cours de tout le monde? C'est vers un but de progrès et d'amélioration que tendent tous mes efforts, et c'est un succès déjà que d'être parvenu à vendre non-seulement des châles, mais toutes espèces d'articles à des prix exceptionnels. J'ai lieu de me féliciter du système que j'ai adopté, car c'est à lui que j'attribue l'accroissement journalier de mes affaires, dont le chiffre a presque doublé depuis dix-huit mois.

C'est aussi à l'immense réputation de bon marché qu'elle s'est acquise, que la maison du *Grand-Colbert* est redevable des attaques de **M. Biétry**, attaques auxquelles elle n'eût jamais été exposée si elle eût continué à vendre ses châles à 180 ou 200 fr. au lieu de 90.

Pour dissiper les doutes de M. Biétry et pour enlever à mes annonces le vague qu'il leur reproche, je viens lui déclarer que, dans les châles annoncés à 120 et 250 fr., non-seulement la chaîne et la trame sont en *cachemire*, mais que le cachemire existe encore dans la majeure partie du broché, et que dans ceux désignés *cachemire* et *laine*, toute la trame est en cachemire.

M. Biétry a réellement tort de me savoir gré de l'abandon que j'ai fait cette fois de la désignation de cachemire pur; en ce moment encore, les hommes les plus compétents, en pareille matière, sont loin d'être d'un même avis sur le sens véritable de cette qualification; je suis possesseur d'un châle long fabriqué pour la dernière exposition qui, malgré son prix coûtant de 950 fr., a le blanc broché en laine comme il s'en trouve dans les châles que je vends 90 ou 250 fr.

Du 30 septembre. — TROLLE, épicier, rue des Bons-Enfants, 29. Juge-comm., M. Harat; syndic prov., M. Hénin, rue Pastourel, 7. — BILLIET aîné, serrurier, rue Montholon, 7. Juge-comm., M. Denière; syndic prov., M. Hellet, rue Paradis-Poissonnière, 56. — DESPINOY, fabricant de cheminées, rue Richer, 27 bis. Juge-comm., M. Germinet; syndic prov., M. Maillet, rue des Jeuneurs, 14.

Bourse du 2 octobre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 50	82 70	82 45	82 70
— — fin courant	82 60	82 73	82 50	82 65
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 55	117 55	117 25	117 45
— — fin courant	117 75	117 80	117 30	117 75

4 1/2 J. 22 m. dr cours		»»» »»	Banq. de Fr. dr cours		»»»» »»
4 0/0 J. »	»	»»» »»	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	»»» »»
—— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	1215 »»
B. du Trés.	»	» »/»	— Gaun.....	»	»»»» »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. »»	83 »»	82 90	»» »»	»» »»
5 p. 0/0......	d. »»	118 40	118 »»	»»» »»	»»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	17 1/2	15 »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0......	35 »/»	27 1/2	»» »/»	»» »/»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.		
4 Can. 3 0/0	1245	»»
Act. d J.	»	»»» »»
Ch. S. G.	»	»» »»
V. r. dr.	430	»»
— Ob. anc.	»»	»»
— — nouv.	»	»»
V. r. gauc.	»»»	»»
Paris à Sc.	»	»»
— à Orléans	1270	»»
— à Rouen.	950	»»
R.-Havre..	715	»»
Avignon...	922	50
Str. à Bâle.	227	50
Paris-Str...	501	25
Tours-Nant	507	50
Orl.-Vierz.	625	»»

CHATEAU-ROUGE. Deux soirées encore, et les joyeuses portes du Château-Rouge se fermeront jusqu'à l'année prochaine. Samedi 3 octobre, dernière exécution du *Siége de Sarragosse*. Le lendemain dimanche, dernière grande soirée musicale et dansante. Le public, en s'en allant, ne dira pas adieu, mais au revoir.

Spectacles du 3 octobre.

8 h. »/» **OPÉRA.** —
7 h. 1/2 **FRANÇAIS.** — Mme de Tencin, la Marquise de Senneterre.
6 h. 1/2 **ODÉON.** — Echec et mat, le Roman d'une heure.
7 h. 1/2 **OPÉRA-COMIQUE.** — Les Mousquetaires.
7 h. 1/2 **ITALIENS.** — Sémiramide.
6 h. 1/2 **VAUDEVILLE.** — Dondaine, un Monsieur, Héloïse, l'Homme grave,
7 h. »/» **VARIÉTÉS.** — Camusot, la Nuit, le Père, le Lansquenet.
6 h. 1/2 **GYMNASE.** — Clarisse, la Marraine.
7 h. »/» **PALAIS-ROYAL.** — Le Bonhomme Richard, le Roi, Clarisse.
7 h. »/» **PORTE-ST-MARTIN** — Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1/2 **AMBIGU.** — Le Marché de Londres.
6 h. 1/2 **GAITÉ.** — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 **COMTE.** — Mort aux Rats, Peau d'Ane.
5 h. 1/2 **FOLIES** — La Pension, Cadet Roussel, Chaperon rouge, Claire.
6 h. »/» **DÉLASSEMENTS-COMIQUES.** — L'Oiseau de paradis.
6 h. »/» **LUXEMBOURG.** — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
8 h. »/» **CIRQUE** (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 h. »/» **HIPPODROME.** — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanche.

Imprimerie Lange Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE LA SCIENCE SOCIALE DE FOURIER,

PAR HENRI GORSSE,
Auteur de la DÉFENSE DU FOURIÉRISME.

2e édition.
1 vol. gr. in-18.

Prix : 1 fr.
Par la poste, 1 fr. 30.

OUVERTURE : Lundi, 5 octobre.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. — PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La MAISON COUTARD, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RÉSERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — NOTA. M. COUTARD prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

PLUSIEURS BELLES PARTIES DE CHALES CACHEMIRES A DES PRIX EXCEPTIONNELS.

Grand Assortiment de CHALES PURE LAINE en belles nouveautés.

INDOUX-LAINE
Chaine soie, trame laine.

CARRÉS. . . . . 34 fr.
LONGS. 68
LONGS, fabrique de PARIS. 75

PURE LAINE
Chaine laine, trame laine.

CARRÉS. . . . . 49 fr.
LONGS, fabrique de PARIS. . . . 105
En *pure laine* on ne tient pas de *qualités infér.*

CACHEMIRE ET LAINE
Chaine laine, trame cachemire.

CARRÉS. . . . . 79 fr.
LONGS. 160
L'assortim. renferme des châles à galeries riches à fonds pleins en toutes couleurs et des meill. fabr.

CACHEMIRE
Chaine cachemire, trame cachemire.

CARRÉS. . . . . 120 fr.
LONGS. 250

NOUVELLE PARTIE DE CHALES CACHEMIRES A 90 FRANCS.

La chaine, la trame et la majeure partie du broché sont garanties en cachemire, quelques uns même n'ont que le blanc en laine, Ces châles ont toujours été vendus par la fabrique et par le commerce sous la désignation de Cachemire pur.

La Maison du **GRAND COLBERT** vient de faire des achats considérables de Châles en coloris nouveau du dernier goût, ce qui lui permet de livrer des carrés pure laine à 65 fr. — et longs à 125 fr. — des Châles carrés, 2 mètres plein, d'une belle réduction, en fonds cachemire, à 120 fr. — et longs, de 4 mètres, à 240 fr.

SOIERIES. — Riche assortiment de grandes nouveautés unies et façonnées. — Damas nouveaux, 3 fr. 90 c. et 4 fr. 90 c., grande largeur, à 6 fr. 90 c.
LAINAGE. — Grande variété de nouveaux Tissus. — Mérinos, grande largeur, tout laine, à 2 fr. 10 c.
CONFECTION. — Basquines, Mantilles-Pompadour, Pardessus Louis XV, — tous modèles nouveaux, — Matinées, etc. — Lingerie et Dentelles.

2, RUE VIVIENNE. **AU GRAND COLBERT.** 6, RUE Nve-DES-PETITS-CHAMPS.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX

Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime.

PAR ÉDOUARD PUJOL,
Lieutenant de vaisseau,
auteur de ENTRE DEUX LAMES.
3 volumes in-8.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

MANIFESTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE

Fondée par Fourier, ou Bases de la Politique positive.

Paris, 1841 (*écrit par* V. CONSIDERANT, *et adopté par le Conseil de l'Ecole*). Nouvelle édition revue et considérablement augmentée. 1842. Un beau vol. in-18. Prix : 1 f. 25; par la poste, 1 f. 60.

IL EXISTE PLUSIEURS CONTREFAÇONS DU

VÉRITABLE ONGUENT CANET.

M. CHRÉTIEN, rue Saint-Denis, 201 (ci-devant au no 99), qui vendait autrefois cet onguent souverain pour la guérison des ABCÈS, TUMEURS, PANARIS, maux d'aventure, plaies les plus invétérées, etc., prévient, pour éviter toute erreur, que l'on peut toujours s'assurer chez lui que le seul et véritable dépôt est à la pharmacie GIRARD, rue des Lombards, 28. Chaque rouleau porte la signature Girard.

IRRITATIONS

Les personnes atteintes d'IRRITATIONS d'intestins ou d'estomac, celles qui souffrent de la POITRINE ou dont les forces sont épuisées par de longues maladies, trouveront dans l'usage du RACAHOUT de Delangrenier, un déjeûner RÉPARATEUR, et aussi adoucissant que facile à digérer. ENTREPOT RUE RICHELIEU, 26. — Dépôt dans chaque ville.

ments spéciaux.

Le présent numéro est le premier Numéro mensuel et en même temps le premier Numéro de quinzaine de la Démocratie Pacifique.

Le deuxième Numéro de quinzaine paraîtra le dimanche 18 octobre.

Le deuxième Numéro mensuel, qui sera en même temps le troisième Numéro de quinzaine, paraîtra le dimanche 1er novembre.

PARIS, 3 OCTOBRE.

Les erreurs de M. de Lamartine.

L'éloquent appel de M. de Lamartine, dont nous avons donné hier de longues citations, n'est pas, malheureusement, aussi parfait sous le rapport des idées que sous celui des sentiments. Pourquoi l'illustre poète nous condamne-t-il toujours à signaler cette inégalité entre ses vues incomplètes d'homme politique et l'admirable élévation de son cœur?

Il est une première et grave contradiction qui saute aux yeux pour ainsi dire. M. de Lamartine déclare d'abord que l'importation libre des blés étrangers ne peut devenir la loi de la France, parce que ce serait le suicide de la terre et de la population, un coup mortel porté à dix millions de cultivateurs, l'anéantissement de trois milliards de revenu, de trois cents millions d'impôts, la ruine des propriétaires comme des laboureurs. Dix lignes plus loin, il déclare que, d'après des calculs statistiques qu'il adopte, tous les navires marchands de l'Europe, fussent-ils exclusivement consacrés à importer du blé pour la France, ne pourraient en importer que pour une consommation de quinze à dix-sept jours. Avec une telle certitude, et il dépend du gouvernement de la rendre universelle par des informations précises, comment peut-on craindre la suppression des céréales en France par suite de l'importation? Pourquoi nos cultivateurs refuseraient-ils de produire l'approvisionnement des 350 jours restant? L'abaissement du prix n'est pas aussi redoutable qu'on veut bien le dire, puisque la masse importée ne formerait au maximum que le 21e de la masse totale. Le danger n'existerait tout au plus que pour le voisinage des lieux de débarquement, et encore frapperait-il bien plutôt sur les propriétaires, en diminuant la rente de la terre, que sur les cultivateurs. Mais nous ne voulons pas résoudre incidemment une question qui demande une étude approfondie et spéciale. Cependant on peut admettre dès à présent que l'élévation énorme des prix du blé impose au gouvernement le devoir de modifier sans délai les tarifs douaniers, dans un sens plus favorable aux populations.

M. de Lamartine indique pour second remède les greniers de réserve et les grands approvisionnements faits par l'Etat. Pour être bonne, cette mesure doit être changée en celle-ci, souvent proposée par l'Ecole sociétaire : commerce véridique par l'Etat et les communes. Prélever dans les années d'abondance une certaine quantité de grains et les tenir en réserve, sans les livrer à la circulation, ce serait diminuer l'approvisionnement dans les campagnes et sur les marchés, et enlever le bénéfice de la baisse résultant de l'abondance. L'Etat et les communes doivent faire de leurs greniers d'a- [illegible] années, donne à peine 20 à 25 jours d'excédant sur les besoins. C'est vers l'accroissement même de la production que les peuples doivent tourner leur efforts.

M. de Lamartine n'entrevoit même pas cette solution pour l'avenir, et tout son génie se concentre sur quelques expédients de circonstance. On aurait pardonné à une intelligence de cet ordre un peu plus de hardiesse. Loin de là, sa parole ressemble à celle d'un procureur du roi. Nous avons par égard pour un grand nom supprimé hier une longue colonne de recommandations sur la nécessité de répressions sévères contre les auteurs de désordres. Nous reconnaissons avec lui la haute importance de l'ordre matériel, et nous n'aurons pas de blâme contre les magistrats condamnés à la pénible tâche de faire exécuter la loi. Mais, dans la disposition actuelle de l'esprit judiciaire et politique en France, est-il bien nécessaire de mettre en relief la salutaire efficacité du châtiment? Est-ce donc que nos cours de justice menacent de faiblir devant le danger de la situation? A-t-on vu quelque part les commissaires de police et les officiers de gendarmerie tendre la main aux fauteurs de troubles!

Puisque vous faites appel a la loi contre les coupables, signalez aussi à l'indignation publique, ces coalitions des compagnies de transport qui affament Lyon, en refusant le transport des blés aux prix ordinaires du commerce, et proposez hardiment leur expropriation pour cause d'utilité publique.

Les conseils de M. de Lamartine se résument en ces termes :

En résumé : éclairer et bien conseiller le peuple sur la question des subsistances ; niveler et uniformiser le prix du blé par une loi qui rétablisse les approvisionnements de réserve *de quelques mois* sur quelques points centraux et populeux du territoire ; enfin, donner force à la loi, vite et partout où la circulation serait menacée, voilà pour le gouvernement.

Impôt volontaire de travail, de salaires, de secours au peuple ; redoublement de cette charité individuelle qui est la providence mutuelle des hommes entre eux, et qui peut, seule, remédier dans les calamités naturelles aux impuissances de la loi et aux insuffisances de la nature, voilà pour les citoyens. Et peut-être faut-il remercier la Providence de ce qu'il n'y a pas régularité de saisons, ni de perfection de la loi qui puisse dispenser les citoyens de vertu!

Nous ne voulons pas insister sur l'impuissance des mesures proposées par M. de Lamartine ; nos lecteurs n'ont pas besoin de nos réflexions pour la sentir. Jamais la politique civilisée ne proclama plus solennellement son impuissance. Le député est même en arrière des ministres, qui du moins ont compris que l'organisation d'ateliers de travail pouvait être d'un puissant secours dans la rude campagne que nous allons traverser.

Mais nous voulons relever les dernières lignes, qui nous remplissent d'une douleur profonde, sans nous étonner toutefois, car nous savons que M. de Lamartine, adoptant avec confiance l'impudente falsification faite par les moralistes repus d'une parole de Jésus-Christ, répète volontiers *qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous.*

Que le vulgaire remercie la Providence du bienfait d'une calamité sociale, on l'excuse par pitié pour son abrutissement intellectuel et physique. Mais qu'un grand poète, un grand orateur, calomnie ainsi la Providence, c'est un scandale et une impiété contre lesquels la conscience publique doit protester.

L'irrégularité des saisons est le fait de l'homme qui viole les lois divines et non pas la faute de Dieu. — Dieu avait couvert les flancs des montagnes d'un manteau de forêts ombreuses et d'une robe [illegible] lieu de sillonner le sol d'un vaste réseau de canaux d'irrigation, est-ce la faute de Dieu? Est-ce Dieu qui bâtit ces villages où les maisons stupidement morcelées imposent une consommation de feu, de lumière, de bois, de temps, de soins humains, décuple de ce qui serait nécessaire dans un village sociétaire? Est-ce Dieu qui divise la terre en chétifs lopins où tant de forces se consument pour atteindre de si misérables résultats? Est-ce Dieu qui établit entre les hommes, entre leurs champs, ces barrières, source d'intarissables procès qui alimentent toutes les races parasites?

Poète, qui avez illustré votre nom à chanter les harmonies religieuses, n'offensez pas la Providence en lui offrant l'hommage de votre reconnaissance pour des malheurs dont elle n'est pas coupable. Loin de préparer à l'humanité d'aussi cruelles épreuves, elle lui a dit, par la bouche de Jésus-Christ : Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. Ce n'est pas assurément dans le royaume de Dieu que régneraient les banquiers, les marchands et les avocats.

N'est-il pas plus déplorable encore que M. de Lamartine absolve la disette au nom de la vertu dont elle fournit aux riches l'occasion? Cette vertu, c'est l'aumône, c'est la charité privée. Ainsi avec le bien-être plus d'aumône nécessaire, et partant plus de vertu. Réjouissez-vous, heureux du monde, que l'on a quelquefois alarmés par des menaces d'une redoutable égalité devant Dieu, la loi divine comme la loi humaine admet des privilèges pour la fortune, sinon pour la naissance. Les riches auraient quelque peine à monter au ciel par l'énergie de leurs propres efforts, mais ils y atteignent en se dressant sur les épaules des pauvres. Trop heureux ceux-ci de servir de marchepied au salut des riches! Mais si à leur tour les pauvres voulaient devenir vertueux, c'est à dire charitables, ne serait-il pas juste que la fortune passât en leurs mains et que les riches devinssent pauvres à leur tour? Pourquoi les uns sont-ils de la race d'Abel, et les autres de la race de Caïn, les uns bénis, les autres maudits!

Etrange aberration de l'esprit de l'homme, qu'il puisse considérer comme un bienfait de la Providence, destiné à développer sa vertu, la plus affreuse des calamités, celle qui pousse à tous les crimes, à la vengeance, au pillage, à l'incendie, à l'assassinat, à la rébellion, à toutes les fureurs du désespoir!

Oui, poète, ces grandes et solennelles crises contiennent un enseignement, mais tout autre que celui que vous y lisez. Elles sont un châtiment et non un bienfait. Elles apprennent à l'humanité qu'il n'y a pas de bonheur hors de l'accomplissement des volontés divines. Tant que l'homme tombé dans la subversion y persévère, la planète qu'il habite et lui-même qui en est le gérant, sont livrés à tous les fléaux; et ces fléaux ne disparaîtront que lorsque l'homme, rentrant dans la voie de sa destinée, aura fait descendre sur la terre *le Royaume de Dieu et sa justice.*

Ce royaume, un sage, un savant, en a révélé les plans et raconté les splendeurs : l'homme l'inaugurera quand il voudra, quand il comprendra. C'est aux esprits d'élite à guider les nations. Les poètes qui recherchent la gloire dans de vaines et sonores lamentations, deviendront immortels le jour où ils s'inclineront humblement devant la grandeur du prophète.

Les Crèches et les Salles d'Asile.

L'appui énergique que nous prêtons en toute occasion aux crèches et aux salles d'asile ne doit pas surprendre nos amis, car il

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 4 OCTOBRE 1846.

LE PRÊTRE SELON L'ÉVANGILE.

Dans un ouvrage encore inédit, ayant pour titre : ***La Commune rurale, ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait être***, M. Aug. Savardan, docteur en médecine, consacre un chapitre au tableau de la vie d'un bon curé de campagne. Il le montre animé d'une douce amitié pour ses paroissiens, attirant à lui par la bienveillance ceux que leurs préjugés en pourraient éloigner; étranger aux partis politiques, il prêche l'union et la concorde, il s'entend avec l'instituteur dont la fonction complète la sienne; indulgent et tolérant, il donne lui-même l'exemple des vertus qu'il conseille; il s'occupe plus de la morale, utile à tous, que de la théologie, stérile pour le grand nombre; il permet la danse, il la devrait même conseiller, car où l'on ne danse pas, on va au cabaret, les femmes et les jeunes filles aussi bien que les hommes; le curé visite tous ses paroissiens, surtout les malades, et préserve ceux-ci des devins et charlatans qui les empoisonnent souvent sous prétexte de les guérir. Ses moments de loisir, après qu'il a fait le bien, il les consacre à l'étude des lettres, des sciences, des sciences naturelles surtout, dont il a les matériaux sous la main; c'est souvent un préservatif contre les tentations auxquelles sa position exceptionnelle et son célibat l'exposent. Il s'emploie surtout à déraciner les vieilles superstitions, lors même qu'elles lui sont profitables.

A propos des messes que les habitants des campagnes font célébrer pour leurs parents morts ou pour le rétablissement de leurs amis malades, messes que la vanité engage souvent à multiplier, M. Savardan raconte l'anecdote suivante :

Au milieu des collines de sable, des dunes peu élevées que la Manche, dans son mouvement rétrograde, amoncèle depuis des siècles, et à partir de Montreuil-sur-Mer, entre la Tanche et l'Authie, existent des villages de pêcheurs où la population s'accroît à grand'peine, décimée qu'elle est tous les ans par les naufrages et la phthisie que leur souffle le vent de mer.

Là, point de végétation possible sans la création dispendieuse d'abris artificiels. Les arbres dont on essaie de couvrir quelques habitations ne peuvent guères s'élever qu'à la hauteur des buissons. On dirait leur feuillage perpétuellement rongé par la dent des bestiaux, et les taillis chétifs qu'on rencontre çà et là sur cette côte aplatie ne perdent peu à peu leur aspect rabougri qu'aux dépens d'une large lisière perpétuellement dévorée par un vent âpre, humide et salé.

Là n'aurait pas besoin d'exécuteurs cette vieille loi républicaine qui ordonnait de détruire les enfants nés dans de mauvaises conditions de viabilité : les variations continuelles de la température en ont bientôt fait justice. Aussi, ceux qui ont résisté à cette puissante cause de destruction forment-ils une population d'élite, une population remarquable par tous les signes de la force et de la santé, mais une population grave comme toutes celles sur lesquelles souffle fréquemment le vent des tempêtes.

Dans un des deux lits de paille qui composaient le principal ameublement, gisait une malheureuse fille en proie au délire d'une fièvre cérébrale. Malgré l'incohérence de ses discours, il était possible d'y saisir la trace d'une idée fixe; souvent elle répétait le nom d'Ambroise :

— Mon père! disait-elle dans un patois qu'il est inutile de reproduire, mon père, allons donc à la côte. N'entendez-vous pas le vent qui souffle et Ambroise qui nous appelle? Vous voulez donc le laisser périr!

Le malheureux père s'efforçait, tout en pleurant, de rassurer sa fille; car la mer était calme; tout faisait espérer une pêche heureuse et le prompt retour des barques; mais la pauvre enfant n'entendait que le bruissement soulevé dans sa tête par la congestion cérébrale et ne sortait de sa somnolence que pour appeler Ambroise.

Ambroise était son fiancé. De longs débats d'intérêt avaient divisé les deux familles; mais enfin on s'était entendu; toutes les formalités étaient remplies, et le mariage devait se faire au retour de la pêche.

Parmi les assistants, un homme, gros et court, aux cheveux roux, aux sourcils épais, à l'œil gris et faux, au nez pointu, aux lèvres minces et serrées, au menton large et carré, essayait quelquefois de mêler sa voix rauque aux exhortations du vieux père, pour calmer l'agitation de la malade; mais lorsque cette voix frappait les oreilles de la pauvre fille, elle semblait la rappeler un instant et péniblement au sentiment de la réalité.

— Va-t-en, Gros-Pierre! s'écriait-elle, jamais je ne t'épouserai!

— Pour la sauver, se prit à dire celui-ci à voix basse, vous n'avez pas encore tout fait; le vieux berger n'en mange guères, vous le savez, surtout quand on ne le contrarie pas.

— Oh! c'est bien vrai, répond une voisine; combien n'a-t-il pas sauvé de monde... et de bêtes dans la paroisse!

— Sans compter, fait observer une autre, que tout devin qu'il est, c'est pourtant un bon chrétien, qui vient tous les dimanches à la messe et que M. le curé n'en dit point de mal.

— Faut y aller, notre homme, dit la vieille mère; n'faut rien avoir à se reprocher.

— N'oubliez pas, surtout, ajouta Gros-Pierre en sortant aussitôt, qu'il ne faut pas arriver chez le devin avant minuit; qu'il faut lui porter une poule noire, et prendre, sans le compter, l'argent destiné à le payer.

Pendant que le vieux père faisait les préparatifs nécessaires à cette importante démarche, Gros-Pierre s'était rapidement dirigé vers la demeure du père François, le berger devin et médecin, et frappait à la porte de sa cabane environ une demi-heure après.

— Mon père François, lui dit-il aussitôt qu'il fut entré et assis, vous êtes un homme secret et vous ne haïssez pas l'argent : je peux donc vous parler en toute sûreté, mon bonhomme. J'ai là dix bons écus qui peuvent légitimement passer de ma poche dans la vôtre, si vous voulez faire ce que je vais vous dire.

— Pourvu que ça ne soit pas trop de mal, mon garçon, je ne dis pas non.... Voyons.

— Dans une heure d'ici, le père de Marie... vous savez bien?

— Oui, oui, de celle-là qui te trouve trop laid, et qui aime mieux [illegible] que tes écus...

— C'est bon, c'est bon, répondit Gros-Pierre en faisant la grimace; [illegible] que son père va venir vous trouver pour que vous la [illegible]issiez, et mes dix écus entreront dans votre bourse si vous parvenez [illegible] cent de la sienne, pour les donner..... à l'église, par [illegible]

— [illegible] je te comprends, mon garçon, le père d'Ambroise n'a [illegible] au mariage qu'à condition que la future apporterait cent écus

avoirera.

Et c'est parce que le grand homme comprenait les immenses difficultés qui accompagneraient une première fondation, qu'il en poursuivait l'essai avec une opiniâtreté d'instances qui ne se ralentit pas un seul jour. Dans un essai qui se serait fait sous ses yeux, par son concours et ses conseils, il ne poursuivait pas une satisfaction d'inventeur, ni même le bonheur de quelques familles, mais le moyen de fixer son enseignement en caractères lumineux et à jamais impérissables.

Il faisait un appel incessant à tous les puissants du monde, parce que la briève durée d'une vie humaine ne lui permettait pas d'entreprendre la conversion des masses, et qu'il voulait, avant de quitter la terre, léguer à l'humanité son génie incarné dans une œuvre. Et l'on conçoit que, dominé par ce dessein, aussi grand que fécond, il dédaignât de consacrer son temps à des œuvres d'une importance secondaire. Mais il ne manquait pas une occasion de se montrer bienfaisant et dévoué.

Les disciples ont hérité de lui une part de science et de dévouement, mais non son génie : ils s'en flatteraient en vain. Les difficultés que le maître aurait facilement résolues, seront pour eux de sérieux obstacles. Ils doivent donc rechercher avec empressement toutes les occasions d'apprendre, dans la pratique de la vie réelle, l'art d'organiser le travail et l'éducation, cette double base de tout le mécanisme phalanstérien. C'est à quoi sont très utiles toutes les œuvres de transition, et particulièrement les colonies agricoles, les salles d'asiles et les crèches. Elles forment le personnel, et les gens exercés à de telles écoles seront souvent beaucoup plus aptes à bien diriger une fonction spéciale, que ceux qui n'auront étudié la théorie que dans les livres.

Il ne faut pas l'oublier, en effet : dans le phalanstère comme partout, le talent a un rôle nécessaire à côté du capital et du travail. En vain vous auriez tout l'argent et tous les bras voulus, si les chefs de groupe et de série, c'est-à-dire les directeurs de travaux manquent, les groupes ni les séries ne fonctionneront, car à tout groupe et toute série le pivot est aussi indispensable que les éléments divers qui les composent. Tout comme il ne suffit pas d'avoir étudié les mathématiques dans les collèges pour être un chef industriel, il ne suffit pas davantage pour cela d'avoir plus ou moins étudié la théorie phalanstérienne. Il faut que la capacité spéciale se soit contrôlée, fortifiée dans des études d'application, et où trouver les écoles d'application pour le phalanstère ailleurs que dans la société civilisée? A moins d'un bien grand aveuglement, comment ne pas voir de quel précieux secours seront, dans le premier essai pour l'organisation des séristères (ou salles) d'enfance, les hommes et les femmes qui auront étudié avec attention et amour le mécanisme des crèches et des salles d'asile? Il y a dans toute entreprise nouvelle, — et quelle nouveauté que le phalanstère! — une foule de tâtonnements, et comme on dit, d'*écoles* inévitables. N'est-il pas trop heureux que la civilisation consente à en faire les frais?

Sous un autre rapport, tout phalanstérien qui a un peu étudié Fourier doit son appui à ces institutions. Fourier a grand soin de désigner pour le premier essai les environs d'une ville où le peuple soit sociable et poli, et un peu cultivé, comme Paris ou Tours. Il comprenait bien, en effet, que le second élément de succès, le *travail*, ne s'offrait pas partout avec les mêmes chances. Autre peu familiers avec les abstractions, et beaucoup d'hommes, de femmes surtout, sont dans ce cas, l'idée n'est bien comprise que sous la forme d'un fait. Mais sous cette forme elle s'empare de l'esprit avec une souveraine autorité. Alors chaque exemple d'un principe appliqué devient pour les propagateurs la base inébranlable de faciles démonstrations. Et souvent la passion de l'auditeur s'exaltant par son intelligence, le dévouement ne tarde pas à manifester la foi.

Et si le propagateur a lui-même, par une participation directe à ces utiles innovations, conquis l'estime et l'amour du peuple, s'il a inspiré une confiance générale dans sa charité, dans son dévouement au bien public et en même temps dans la justesse de ses idées et la puissance de ses desseins, quelle autorité n'obtiendra pas sa parole, quand il fera appel à tous les hommes de bonne volonté, au nom des mêmes vertus!

Ces vues se résument en une formule bien simple : tous les éléments du phalanstère, capital, talent et travail, se recrutent nécessairement aujourd'hui dans le milieu civilisé. Donc, tout principe qui transforme ce milieu en un sens plus favorable aux idées phalanstériennes, tout germe qui s'y épanouit et dévoile par une face quelconque les splendeurs de l'avenir, doivent être par nous fêtés et accueillis avec amour, car tous ces éléments divers deviendront, à la première occasion, les éléments du phalanstère, et en attendant ils dissipent les préjugés et éveillent les sympathies.

Une telle conduite n'a rien de commun avec ce que Fourier appelait le perfectionnement de la civilisation, et qu'il réprouvait à juste titre. L'égoïsme général, la divergence de toutes les forces, l'incohérence de toutes les idées, étant les principes mêmes des sociétés subversives, et particulièrement de la civilisation, perfectionner la civilisation, c'est perpétuer le conflit. En vain on s'attache à diminuer le mal par des palliatifs, on y dépense plus d'efforts qu'on n'obtient de résultats. Tel est le cas de ceux qui s'occupent de perfectionner les hospices, les prisons, les bagnes, les échafauds. Nous ne conseillerons jamais à nos amis de s'absorber dans des soins pareils. Mais prendre en main la cause sacrée de l'enfance, transformer les générations nouvelles, conquérir ainsi dans l'éducation publique la légitime autorité des bienfaits, préparer de longue main l'harmonique épanouissement des intelligences des cœurs et des sens dans l'ordre sociétaire qui recevra ces populations régénérées ou leurs descendants, ce n'est pas même simplement une œuvre de garantisme, c'est une préparation directe de l'harmonie, un travail analogue à celui des ouvriers qui extraient et taillent les pierres destinées à l'édifice.

Les crèches, les salles d'asile et les colonies agricoles n'auraient pas avec nos projets des liens aussi intimes, que nous les recommanderions encore vivement comme de précieux exercices de charité sociale. Nous honorons les hommes de science, même en dehors de nos rangs, parce que la science est une révélation des lois du monde, et un puissant instrument de progrès. Honorons de même les hommes d'amour, parce que l'amour est aussi une révélation de nos destinées et un puissant ressort d'harmonie. La pratique de la charité entretient dans les âmes de généreuses sympathies, de nobles élans, d'admirables sacrifices, et les âmes habituées à ces hautes vertus s'ouvrent plus facilement aux grandes pensées que celles qui sous prétexte de philanthropie humanitaire, se laissent envahir par dit dans la grande salle du Casino, où tous ont trouvé des places, mais non des sièges.

... L'organisation de la phalange est celle d'une armée. Un conseil de capacités dirige les travaux, subdivisés en autant de spécialités qu'il est possible. Chaque spécialité est exercée par un groupe. Chaque sociétaire entre dans un certain nombre de groupes, selon ses aptitudes et son désir.

Selon son désir, disons-nous; en effet, il n'en est pas dans le système de Fourier comme dans le communisme, où « *tout citoyen est tenu au travail*, » ainsi que nous l'avons appris dans le Grand-Conseil constituant. Non, le travail est libre, et comme cependant il faut que tous les travaux s'accomplissent pour que la société subsiste, un autre mobile doit être substitué à la contrainte. Ce mobile, c'est le plaisir. Le socialisme a la prétention, assurément fort hardie, de rendre tous les travaux *attrayants* tout en augmentant leur productivité.

Les moyens par lesquels il se flatte d'atteindre les résultats sont les suivants :

1° Chacun s'emploiera aux ouvrages pour lesquels il a une disposition intérieure, et pour cet effet, chacun sera mis en mesure de connaître ses dispositions. Les travaux de toute espèce s'exécutant dans la phalange, les enfants auront l'occasion de les observer, de les comparer, et ils apprendront ainsi à se connaître eux-mêmes.

2° Les instruments du travail seront perfectionnés; les ateliers, vastes, salubres, recevront toute l'élégance compatible avec leur destination. Les travaux les plus pénibles s'accompliront à l'aide de machines dont l'introduction ne causera plus aucun dommage aux ouvriers, puisque ceux-ci participent aux bénéfices généraux de toutes les exploitations.

3° Tous les travaux s'exécuteront en société par des groupes de personnes qui se connaîtront et qui s'aimeront (?).

4° Par l'effet de la division du travail dans des exploitations agricoles et industrielles disposées sur une grande échelle, il s'établira entre les groupes chargés de spécialités analogues une rivalité d'amour-propre pareille à celle qui fait le charme principal de la plupart des jeux.

5° Enfin, les travaux seront variés, de sorte que l'un délasse de l'autre. Chaque individu fait partie d'un certain nombre de groupes et passe ainsi de travaux en travaux. Ainsi l'on conserve les avantages de la division du travail pour la production, en évitant ses inconvénients pour le producteur, qu'elle ravale aujourd'hui au rang d'une machine. Le travail ainsi disposé favorise le développement de toutes les facultés physiques et morales de l'homme; il n'engendre jamais le dégoût et l'ennui par sa monotonie.

Dans la leçon de lundi, M. Considerant a repris d'abord d'une manière générale la question de la liberté du travail. Il a établi que pour qu'un homme soit vraiment libre, il faut qu'il puisse demeurer oisif, s'il le veut, et que par conséquent la société subvienne, dans tous les cas, à ses besoins élémentaires. Mais comme sans un travail considérable la société périrait, il n'y a d'autre moyen que de rendre le travail attrayant pour donner la liberté à la plus grande partie de la race humaine.

La solution de ce grand problème, qui renferme le socialisme entier, a été marquée dans les leçons que nous venons de résumer.

Reste la question de la hiérarchie ou du gouvernement. Toutes les charges seront remplies par le suffrage populaire. Les groupes de tra-

---

et qu'elle contribuerait ainsi à l'équipement de pêche de son mari; si la pauvre fille guérissait, et si cette somme, réunie à grand'peine, ne pouvait plus être comptée, le mariage manquerait et tu espérerais, toi qui es assez riche pour prendre une belle fille sans dot, que tu serais accepté... faute de mieux... Pas mal, mon garçon, pas mal imaginé... Mais tu n'es guères généreux, pour un si gros service, et tu ne réussiras pas, c'est moi qui te le dis, si tu ne doubles pas la dose.

— Comment, vingt écus!..... Vous n'avez donc pas de cœur, père François?

— Plus que toi, mon garçon, plus que toi, et si tu ne comptes pas là l'argent, tout de suite, va te coucher et laisse-moi dormir.

Gros-Pierre, pressé par le temps et par la violence de sa passion, n'essaya pas de marchander et déposa la somme, mais à condition qu'il resterait caché dans un coin de la cabane, afin de s'assurer que les clauses du traité seraient fidèlement observées.

Au son de minuit qui se fit entendre à l'horloge de la paroisse, on frappa à la porte de la cabane. C'était le père de Marie. Il exposa l'objet de sa visite, présenta sa poule, et déposa sur la table une poignée de monnaie sans la compter.

Le vieux berger alluma un peu de charbon dans un réchaud, y jeta trois pincées de sel, trois des pièces de monnaie déposées sur la table, trois plumes arrachées à la poule noire et trois rameaux de verveine (la verveine, depuis les druides jusqu'à nous, a toujours présidé aux œuvres de divination). Trois fois il fit le tour du réchaud, trois fois il sortit pour regarder les étoiles, et trois fois il prononça trois mots inintelligibles qu'il paraissait lire dans un gros et vieux livre, bien gras et bien délabré, puis il rendit son oracle :

— Les hommes ne peuvent plus rien pour la santé de ta fille... tu ne dois espérer qu'en Dieu... et, comme le sacrifice doit être proportionné au service qu'on demande, un annuel de trois cents messes pourra seul te rendre le Seigneur favorable. Va donc, et ne perds pas de temps.

Le berger éteignit son réchaud, et le père de Marie reprit en pleurant le chemin de son village.

Gros-Pierre sortit de sa cachette.

— Eh bien! es-tu content, mon garçon? lui dit le berger.

— Nous verrons, répondit-il. Et il se retira par un chemin détourné.

A la pointe du jour, le vieux père frappait à la porte du presbytère.

— Monsieur le curé, dit-il au pasteur en posant sur sa table un sac de trois cents francs, voilà pour des messes que je vous prie de dire pour notre Marie, à partir de ce matin et pendant une année.

— Le chagrin vous aveugle, mon ami, répondit le bon curé, et vous vous trompez en pensant que les bontés de Dieu ne s'obtiennent qu'au prix de pareils sacrifices. Celui qui a dit à ses disciples : « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement », n'a pas voulu que *la nourriture due à l'ouvrier* (1) fût pour aucun une occasion de ruine. Ce qu'il demande, c'est une foi vive et pure. Cet argent n'est-il pas d'ailleurs la dot de Marie, et n'êtes-vous pas hors d'état de lui en reconstituer une semblable? Remportez donc votre argent, et venez, avec non moins de confiance en Dieu, assister au saint sacrifice que je vais lui offrir à l'instant même pour elle.

— Non, non, Monsieur le curé; prenez, prenez, je vous en prie; car, si vous me refusiez, je serais obligé de le porter à un autre. Si nous perdions notre enfant, cet argent serait pour ma pauvre femme et pour moi un sujet éternel de reproches, et si Dieu nous la sauve, pourquoi ne pourvoirait-il pas au reste?

C'était un parti pris : le curé accepta l'argent et s'en alla sonner et dire sa messe.

A partir de ce jour, Marie alla mieux et se guérit. Ambroise était revenu; il ne quittait plus sa fiancée et pressait instamment pour la fixation du jour de sa noce; mais un spectacle étrange se manifestait dans la maison de la pauvre fille : son père et sa mère, si bons pour elle et qui auraient dû être si joyeux, étaient au contraire devenus de plus en plus chagrins sans qu'on en pût découvrir la cause, et, sous des prétextes vains, ils retardaient de jour en jour l'époque tant souhaitée. Enfin, Ambroise leur amena son père, et tous deux réclamèrent l'accomplissement de la promesse solennellement donnée.

Il n'était donc plus possible de reculer et le triste aveu dut enfin être fait.

— La somme exigée par vous pour la dot de Marie n'est plus en notre possession, dit le père de celle-ci, et il nous est impossible d'en refaire une pareille. C'était un grand crève-cœur pour nous que d'avouer à notre pauvre fille, après sa maladie, un malheur qui devait lui être si sensible. Aussi, avons-nous retardé tant que nous avons pu; mais enfin c'est dit... Reprenez votre parole, c'est juste... Et vous, enfants, tâchez de vous résigner et de vous oublier.

— Maudit argent, s'écria Ambroise, et maudit l'intérêt qui y fait tenir autant!

(1) *Gratis accepistis, gratis date.* (S. Math., c. x, v. 8.)—*Dignus enim est operarius cibo suo.* (C. x, v. 10.)

— Propos d'amoureux, mon garçon! répliqua son père. Mais que diable en avez-vous fait de cet argent? ajouta-t-il. On ne vous l'a pas volé, et vous n'êtes pas gens, vous autres, à l'avoir nì bu, ni joué. Expliquez-vous donc, enfin; on ne se quitte pas ainsi sans se bien dire au moins pourquoi.

— L'argent, répondit le père de Marie, l'argent, puisqu'il faut le dire, a payé les prières qui ont sauvé notre enfant.

— Oh! il valait bien mieux me laisser mourir, sanglota la pauvre fille.

— Mon père, mon père, est-ce que vous ne vous laissez pas attendrir? dit Ambroise en suppliant.

— Si fait, si fait, mon garçon, et c'est justement pour ça qu'il faut partir.

Et il partit aussitôt, et toutes relations furent rompues entre les deux familles.

La rupture d'un mariage, à tous les degrés de l'échelle sociale, est un échec pour une fille, même sans tenir compte des blessures que son cœur en peut recevoir; mais quand cette rupture ne vient pas d'elle, c'est alors un déshonneur, qui la condamne ou à mourir vieille fille, ou à ne pas se montrer difficile à l'avenir sur le choix d'un époux.

Marie dut subir cette loi, plus impérieuse encore au village qu'à la ville. Gros-Pierre n'avait pas dépensé vingt écus et brisé le cœur de deux pauvres jeunes gens, pour ne pas s'efforcer de recueillir les fruits de sa fourberie et d'un pareil sacrifice.

Tandis qu'Ambroise passait sa vie à errer dans les dunes, sans courage pour le travail, et sans autre consolation que la parole du bon curé, qui le cherchait tous les jours pour le sauver du désespoir et le soutenir par quelques lueurs d'espérance, Gros-Pierre n'avait pas cessé de fréquenter la maison de Marie. Patient comme tous les hypocrites, il avait supporté sans se plaindre l'accueil glacial de la pauvre fille, et s'était efforcé, pour tous les petits services qu'il pouvait imaginer, de faire tolérer sa présence.

Quand il se fut ainsi rendu plus favorables le vieux père et la vieille mère, il se risqua de reparler mariage. Il était laid, on le savait méchant, mais il était riche, et cette dernière qualité sera longtemps encore un prestige qui dispense ceux qui la possèdent d'être intelligents et bons, et qui les rend partout très supérieurs à ceux qui n'ont pour fortune que les qualités du cœur et de l'intelligence.

Marie, pressée par ses parents, et un peu aussi peut-être par cette honte du célibat, qui empêche de réfléchir aux conséquences d'une al-

SUPPLÉMENT.

matiques, de pures considérations d'équilibre céleste, la preuve de l'existence d'une planète nouvelle, et, ce qui est plus encore, indiquer la place occupée par l'astre inconnu, et sa masse, et son intensité, et sa vitesse dans l'espace. Ce fut de la part de M. Leverrier un trait d'audace, lui qui n'avait regardé dans aucun instrument, de dire aux astronomes : Regardez là, et vous verrez cet astre. On ne voulait pas croire à la possibilité d'une pareille coïncidence de la théorie avec les faits. Mais enfin, les astronomes ont regardé, et ils ont vu la planète nouvelle; jamais un travailleur n'a mieux mérité les applaudissements publics, les honneurs décernés par le pouvoir. Aussi l'on prête au roi la pensée de nommer M. Leverrier officier de la Légion-d'Honneur.

Que M. de Salvandy, qui a su bien des fois encourager les chercheurs dans leurs rudes labeurs, conseille, en effet, au roi d'honorer hautement notre compatriote, non pas simplement par une décoration, mais en l'appelant à siéger à la Chambre des pairs, et le monde entier battra des mains.

Cherté des vivres dans toute l'Europe.

Le pain est taxé à Paris 45 cent. le kilogramme; à Rouen, 42 cent.; à Lille, 42 cent. 1[2 ; à Châlon-sur-Saône, 52 cent. Dans quelques villes de l'Est, il a déjà atteint les chiffres énormes de 55 à 60 cent., et le prix est proportionnel à celui des grains sur les marchés.

Cette cherté n'est pas particulière à la France. A Hambourg, toutes les denrées sont en hausse, et les approvisionnements ne peuvent suffire aux demandes. En Belgique, le froment subit toutes les semaines un mouvement ascensionnel sur les marchés de Bruxelles, Anvers, Gand, Louvain et Namur, et le seigle augmente dans des proportions semblables à Bruxelles, à Liége, à Namur et à Mons. A Rotterdam, la hausse sur le blé était dernièrement de 45 cent., et celle sur le seigle de 85 cent. A Dantzig, les approvisionnements ne pouvaient suffire. A Kœnigsberg, la récolte en blé a presque totalement manqué, et l'orge recueilli pourra à peine suffire à nourrir la population. A Rostock, les approvisionnements ne se font pas, et à Mayence s'est manifestée une hausse assez considérable. La Silésie elle-même ne peut suffire à toutes les demandes; cependant sa récolte est meilleure que celles de la Poméranie et du Mecklembourg. Aussi les approvisionnements manquent-ils souvent au marché de Stettin, qui ne peut suffire aux demandes du commerce anglais. Car, malgré les modifications que vient de subir la loi des céréales, l'Angleterre a eu ce moment une famine en perspective. L'Irlande se dresse affamée et menaçante devant elle, et sur ses propres marchés, elle voit surgir une hausse continuelle. Le commerce anglais envoie donc des commandes sur tous les marchés du monde. A Constantinople, le blé manque; en Egypte, il est en hausse. Sur les bords de la mer Noire, les récoltes ont été très bonnes, mais le commerce du midi de la France et celui de l'Angleterre se les disputent et se font une concurrence désastreuse. Sur les places de la Romélie et de la Russie, qui ordinairement regorgent de céréales, les blés sont très recherchés et ont augmenté de près de 2 fr. par hectolitre. Ajoutez à cela les frais de transport et les droits d'entrée. L'année s'annonce donc partout mauvaise pour la classe ouvrière, dont les appréhensions ne sont pas sans fondement, surtout en présence de la mauvaise qualité des pommes de terre, qui sont une partie de l'alimentation du pauvre.

Troubles à l'occasion de la cherté du pain.

Les troubles qui ont eu lieu à Paris le 30 septembre et le 1er octobre ... sayer de s'y réfugier.

»Cependant, une bande d'individus semblables à ceux qui composaient la bande d'hier, est sortie brusquement de la rue Sainte-Marguerite, rue dans laquelle se trouvent, comme on sait, plusieurs maisons garnies habitées non pas par des ouvriers, mais par cette classe d'aventuriers de bas étage qui viennent chercher fortune à Paris par l'exercice des plus viles industries, et qui vivent en compagnie de filles publiques de la plus ignoble espèce.

»Cette bande, profitant d'un moment où aucun détachement de troupe ne se trouvait présent dans cet endroit du faubourg, s'est précipitée sur un omnibus qui passait, en a fait brutalement descendre les voyageurs, et l'a renversé. Une diligence arrivait au même instant; quelques individus de la bande s'étaient déjà élancés à la tête des chevaux pour les dételer, lorsqu'une patrouille est survenue et a arrêté plusieurs d'entre eux. C'est là la seule scène de désordre un peu grave qu'on ait eu à regretter.

» La tranquillité du quartier a du reste été maintenue, grâce au déploiement de troupes et à la précaution qu'avait eue l'autorité d'arrêter, à partir de la place de la Bastille, la circulation des curieux qui affluaient, et dont la présence aurait si bien servi les desseins des perturbateurs.

» Le garde municipal qui a été maltraité hier au soir par quelques individus, ainsi que nous l'avons rapporté, a reçu des contusions fort graves. Ce brave soldat a fait preuve d'une modération pleine de courage et digne des plus grands éloges, en ne tirant son sabre qu'à la dernière extrémité. Les misérables qui l'ont assailli étaient armés de bâtons assez longs pour pouvoir casser les lanternes à gaz, et ils ont pu ainsi lui porter des coups à distance, sans avoir rien à craindre pour eux-mêmes. Cependant la vue du sabre nu a suffi pour les mettre en fuite. »

Voici la version du *Messager* :

« De nouveaux désordres ont eu lieu hier soir.

» Vers six heures, une affluence considérable de curieux s'est portée dans le faubourg Saint-Antoine. Quelques groupes seulement semblaient menaçants. Des individus qui en faisaient partie ont voulu briser, comme la veille, des lanternes avec des pierres, mais, tenus en observation par les agents de la force publique, ils n'ont pu consommer ces désordres.

» A huit heures, une bande d'individus a arrêté et renversé un omnibus près de la rue Lenoir : ils avaient aussi commencé à dételer une diligence qui passait sur ce point, mais un détachement de garde municipale et de sergents de ville sont accourus, et ont arrêté un grand nombre de ces perturbateurs. A ce moment, des bravos sont partis de toutes les maisons environnantes, et des habitants en grand nombre sont sortis des maisons, et ont aidé à relever la voiture renversée. Bientôt après, la circulation était rétablie dans le faubourg Saint-Antoine et les rues adjacentes.

» Vers dix heures, une autre bande s'est reformée dans la rue Saint-Antoine et s'est dirigée vers la place Maubert, en traversant l'Ile Saint Louis, le pont et le quai de La Tournelle, etc. Les hommes qui composaient cette bande, et qui, pour la plupart, portaient des bâtons et étaient munis de pierres, ont brisé quelques réverbères et des glaces de plusieurs boutiques de cafetiers, de pharmaciens, etc. Mais rue Saint-Séverin et à la place Maubert un officier de paix et des sergents de ville, sortis de la Préfecture de police, les ont dispersés. Un grand nombre d'entre eux ont été arrêtés. Ils avaient encore leurs poches garnies de cailloux.

... bût. L'affaire se poursuit en ce moment.

—On mande de Youghall (Irlande), vendredi à midi :

« Jamais notre ville n'avait eu à traverser de pareils jours de fermentation et d'anxiété. Des deux rives de Blackwater est accourue ce matin une foule immense armée de gros bâtons, et décidée à faire le sac de la ville. Sir Richard Murgrave et lord de Decies viennent d'arriver, et les magistrats se sont assemblés : ils ont résolu d'empêcher les milliers d'individus qui se sont attroupés sur les montagnes voisines, de pénétrer dans la ville. La troupe est rangée en bataille près de Cork-Lane, du côté du Nord, et deux magistrats, MM. Keily et Nayman, parcourent les rues, invitant les marchands à fermer leurs magasins, et tous les habitants à se tenir chez eux, attendu que l'autorité est résolue à employer tous les moyens pour empêcher le pillage de la ville.

» *Trois heures de l'après-midi.* — La troupe est toujours sous les armes; les maisons, les boutiques sont fermées; on ne voit dans les rues que quelques mutins du comté de Waterford qui attendent du renfort; mais leurs espérances sont trompées : ce sont au contraire les embarcations armées du steamer de guerre *Myrmidon*, qui remontent la rivière Blackwater pour escorter un bateau chargé de grains. Sans l'arrivée de ce secours, Dieu sait ce qui allait arriver! Dans quel temps vivons-nous, grand Dieu !

» *Sept heures du soir.* — L'ennemi ne s'est pas présenté; exhorté par les prêtres, l'attroupement s'est dispersé. Des souscriptions ouvertes à l'improviste dans notre ville, ont produit 2 500 liv. st. (63 000 fr. environ), qui seront employées en achats de maïs destiné aux pauvres gens.

» *Samedi.* — Tout est calme; les affaires ont repris leur cours. »

On écrit de Crookhaven :

« Rien ne peut donner une idée du spectacle d'affreuse misère que nous avons eu sous les yeux ce matin (23 septembre). Une masse énorme d'individus, en proie à la plus horrible détresse, se sont précipités comme une avalanche dans le village de Golen, déclarant que leur misère était intolérable, qu'elle dépassait les dernières limites de la patience humaine.

« Nous pouvons à peine, s'écriaient les malheureux, faire un seul repas en vingt-quatre heures, et nous sommes prêts de succomber à la faim; nous aimerions mieux mourir de besoin que de toucher à ce qui appartient à autrui, s'il ne s'agissait que de nous-mêmes; mais nous ne pouvons supporter les cris de nos enfants qui nous demandent du pain que nous n'avons pas à leur donner. Il y a trop longtemps qu'on nous nourrit exclusivement d'espérance, l'ouvrage qu'on nous promet viendra trop tard. Il ne nous restera plus assez de force pour travailler ! »

» Les prêtres catholiques qui étaient présents leur ont adressé quelques mots d'exhortation, leur assurant que les gentlemen des comités de secours ne négligeaient aucune démarche pour faire connaître leur misère à qui de droit, et pour provoquer l'ouverture des routes votées par le parlement, afin de donner de l'ouvrage au peuple. Ces assurances ont été reçues par l'attroupement d'un air moitié reconnaissant, moitié irrité. Quelques remontrances ayant ensuite été adressées à ces malheureux sur les désordres que pouvait causer leur démonstration, de violents murmures ont éclaté, et un vif mécontentement s'est fait lire sur toutes les figures. Un prêtre ayant fini par dire à ces affamés qu'ils devaient se résigner et prendre patience encore quelques jours, ils se sont retirés dans un morne désespoir pour regagner leurs misérables chaumières. Dieu veuille que l'on fasse quelque grand effort pour leur venir en aide ! car sans cela on frémit à la pensée de ce ...

---

liance uniquement fondée sur la convenance financière, Marie, non sans beaucoup de regrets et de larmes, consentit enfin au mariage.

Gros-Pierre, au comble de ses vœux, courut au presbytère et à la mairie pour y demander l'heure de l'inscription de ses bans.

— Gros-Pierre, lui dit le curé, avez-vous bien réfléchi à l'acte que vous allez faire? Votre passion pour Marie vous aveugle-t-elle à ce point que vous ne songiez pas à l'avenir d'un ménage dans lequel n'entre pas une affection mutuelle des époux; et votre conscience n'a-t-elle rien à se reprocher, d'ailleurs, dans la malheureuse séparation de Marie et d'Ambroise?

Gros-Pierre fut troublé un instant de cette allusion à sa visite nocturne chez le vieux berger; mais il se rassura aussitôt à l'idée que cet homme venait de mourir, et que son secret était désormais à l'abri de toute indiscrétion.

—Monsieur le curé, répondit-il, que voulez-vous que j'aie à me reprocher de grands pour rien une fille qu'Ambroise a quittée parce qu'elle n'avait pas cent écus à lui donner. Soyez tranquille, allez, le plaisir d'avoir de bon bien et l'occupation qu'elle aura dans ma maison ne lui laisseront guères de temps pour penser à autre chose. D'ailleurs, celui qui mérite une fille, c'est celui qui sait l'obtenir.

Le curé ne crut pas devoir insister avec un pareil homme et le rendez-vous fut pris pour le soir.

A l'heure dite, Marie avec son père et sa mère, puis Gros-Pierre tout seul, entrèrent au presbytère.

— Avant d'écrire vos bans, leur dit le curé en posant deux sacs d'argent sur la table, j'ai à remplir deux obligations indispensables, celle de vous transmettre, comme je les ai reçues, les dernières volontés d'un mourant et celle de faire une double restitution :

Le vieux berger, à l'article de la mort, m'a confié cent écus, en me chargeant de les remettre à Marie et de choisir de préférence le jour de son mariage ou au moins celui de ses fiançailles.

Par un accord frauduleux il avait abusé de la malheureuse crédulité qui règne dans nos campagnes, et il avait imposé le sacrifice de la dot qui faisait la condition indispensable du mariage d'Ambroise. Il a pu réparer, en partie, le mal qu'il avait fait : il s'en est sincèrement repenti, et il a voulu que je vous en demandasse pardon pour lui; ma mission est donc accomplie sur ce point.

Le second sac contient aussi, moins un franc que j'en ai retiré pour la messe dite à l'intention de Marie, les trois cents francs de sa dot. J'aurais bien désiré vous les remettre plus tôt et abréger ainsi vos souffrances; mais j'ai voulu, dans un intérêt général, donner le temps aux évènements de devenir assez importants, assez remarquables, pour que chacun autour de nous pût se graver plus profondément dans l'esprit que les bontés de Dieu ne s'achètent pas, si ce n'est par une foi pure et par de vraies bonnes œuvres, et que le casuel du prêtre ne doit pas se composer des produits d'une superstition aussi déplorable.

Ainsi donc, Gros-Pierre, ce n'est plus une fille sans dot que vous demandez en mariage, et je suppose que ces six cents francs qui lui appartiennent bien légitimement, ne changeront rien à vos intentions?

— Tout au contraire, Monsieur le curé; et quand vous nous aurez mariés, il ne me restera plus qu'à vous bien remercier.

— Et vous, reprit le curé; vous, ma bonne Marie, qui pleurez là comme une Madeleine, allons, parlez à cœur ouvert, et ne craignez pas devant moi de dire toute votre pensée. Est-ce de bien bon gré que vous allez promettre d'épouser Gros-Pierre?

— Ah ! Monsieur le curé, si Ambroise voulait de moi ! dit-elle en étouffant ses sanglots.

A ces mots, le curé se lève, ouvre une porte, et rentre aussitôt en tenant par la main Ambroise et son père.

— Tenez, ma bonne fille, remerciez Dieu et consolez-vous; voilà deux braves gens qui étaient positivement là tout exprès pour vous redemander en mariage, et je pense qu'actuellement vos bans peuvent s'écrire.

Gros-Pierre s'était sauvé. Marie et Ambroise se marièrent, et le bon curé trouva dans sa conscience et dans les bénédictions de ses paroissiens un bonheur qu'un gros casuel ne lui eût pas procuré.

Tel est le prêtre mûri par l'expérience et sorti, avec un bon cœur et un esprit droit, des épreuves douloureuses de sa jeunesse.

Nous ne finirions pas si nous racontions tout ce que nous savons de courageux, de bon, de généreux, de touchant et de saint dans la vie d'un grand nombre d'ecclésiastiques qu'il nous a été donné de connaître; mais en terminant ce chapitre, nous ne voulons pas laisser conclure de nos paroles que, dans notre pensée, la pratique de l'Evangile ne serait pas compatible avec les jeunes années du prêtre.

Nous avons dit que cette époque de sa vie était pour lui une époque de déceptions, de dangers et de souffrances; mais les deux exemples de saint désintéressement que nous venons de citer ont tous deux pour héros deux curés récemment sortis du séminaire, et nous nous honorons de compter pour amis de jeunes ecclésiastiques dont le ministère est vraiment chrétien, et qui portent courageusement et saintement leur croix. Quand l'âge, comme dit M. de Lamartine, aura blanchi leurs cheveux, rendu leur voix cassée, leurs mains tremblantes; quand ils auront subi cette transformation qui en fait un symbole de charité, de pardon et d'espérance éternelle; quand enfin ils seront venus prendre leur dernier repos près de la croix du cimetière, le souvenir de leurs enseignements retentira longtemps au cœur des générations qu'ils s'efforcent d'élever dans la voie du bien, et leur mémoire sera toujours bénie.

Puissent-ils, jusque-là, quelque blâmable que nous leur paraissions, nous, profane, d'avoir osé si près approcher du sanctuaire, ne nous rien diminuer de leur évangélique bienveillance.

Il en sera d'autres, nous le craignons, qui, ne sachant pas tout ce qu'il y a de loyauté et de bon vouloir dans notre œuvre; qui, ne comprenant pas jusqu'à quel point, toute faible qu'elle est, elle est l'expression de la pensée de l'immense majorité de ceux qui ont goûté aux fruits de l'arbre de la science du bien et du mal; d'autres, enfin, qui, blessés dans la mauvaise part de leur amour-propre et dans leurs prétentions de domination... quand même, ils ne nous pardonneront pas les vérités qu'il nous a fallu dire.

Ce sont là de ces malades, faibles d'esprit et de cœur, qui se révoltent contre le médecin, le calomnient et le repoussent, quand il leur montre, pour causes de leurs maladies, des habitudes nuisibles à réformer, quand il leur prescrit, pour guérison, d'en contracter de meilleures.

A ces prêtres-là, nous n'avons plus qu'un mot à dire :

Partout, dans toutes les divisions de la famille humaine, et depuis la commune rurale jusqu'au Vatican, partout la première place est de vos aspirations ambitieuses.

Cette ambition est juste, car la mission du prêtre est la plus élevée de toutes celles que la Providence a confiées à l'homme sur la terre; mais il ne suffit pas de montrer une ambition aussi vaste, il faut la justifier.

J'ai rêvé pour vous, prêtres, un jour magnifique, un jour où l'acclamation universelle, l'acclamation de l'humanité pleine d'amour et de reconnaissance pour le bonheur que vous aurez réalisé pour tous dans ce monde et préparé pour l'autre, vous intronisera partout, à cette haute régence que vous ambitionnez, et que vous aurez saintement et justement conquise alors par la supériorité incontestée de votre intelligence, de votre savoir, de votre charité et de vos œuvres.

Oserez-vous donc me faire un crime d'un pareil rêve?

nécessiteux dans leurs besoins, et de donner et conserver pour notre usage les fruits de la terre dans toutes les saisons. Quel que puisse être ton bon plaisir à notre égard, donne-nous la grâce de recevoir tes jugements sévères et miséricordieux avec une entière soumission à ta volonté, nous efforçant d'effacer ton déplaisir par notre pénitence, et de prouver que nous comprenons ta bonté, par l'observation fidèle de tes commandements. Abandonnés à nous, nous ne pouvons ni vouloir, ni faire ce qui est agréable à tes yeux ; en conséquence, nous te prions d'ouvrir nos cœurs aux influences de ton bon esprit, afin que chacun montre de la compassion et de la miséricorde pour son voisin, et tous nous entr'aidant à porter nos fardeaux, nous obtenions de ta faveur ce dont nous avons besoin, et qu'avec des cœurs unis par une affection toute fraternelle, nous partagions un jour tes bontés dans la paix et le contentement, à l'honneur et à la gloire de ton nom, par les mérites de Jésus-Christ, notre Seigneur. Ainsi soit-il. »

Cette prière sera lue partout.

Projet de banques communales gouvernementales,

Par M. A. BARBET, ancien receveur général.

« En 1826, je conçus la première idée de ces banques ; mais l'invention tout entière en appartient à Mécène, qui en proposa l'établissement à Auguste, afin de détruire l'usure, l'accaparement, et de faire face aux charges de l'Etat. Le trésor de l'Egypte fut joint à l'épargne pour commanditer ces caisses. »

A la bonne heure ! M. Barbet a eu une fort ingénieuse pensée de se mettre sous l'abri du célèbre Romain, car nous autres Français, qui sommes le peuple le plus malin de la terre, nous n'aimons les idées nouvelles que si elles viennent de l'étranger (en ce moment-ci, ce qui est anglais jouit surtout de la vogue), ou si elles sont renouvelées des Grecs et des Romains. — Quoi ! vos banques ont été connues dans l'ancienne Rome ! Oh ! nous parions, avant de les connaître, que ce doit être fort beau, et nous allons en établir à l'instant, avant même que vous ayez fini de parler.....

Dans notre numéro du 1er septembre 1845, nous avons déjà donné une idée des plans de M. Barbet ; nous saisissons, pour en parler de nouveau, l'occasion d'un Mémoire spécial qu'il vient de présenter au ministre des finances, sur la demande de ce dernier, et dont sont extraites les quelques lignes citées en commençant.

Le plan de M. Barbet consiste à créer dans chaque chef-lieu de département et d'arrondissement (et plus tard, sans doute, dans toutes les localités importantes), des banques communales et gouvernementales, qui étendraient et distribueraient le *crédit* d'une manière plus fructueuse et dans un intérêt plus général.

« La fortune publique, dit-il, répondrait des opérations et des fonds qui seraient confiés à ces banques, et le recouvrement s'en ferait par le jeu ordinaire de l'impôt. Elle trouverait sa garantie et sa sécurité dans la surveillance active du gouvernement comme point d'action unitaire, et dans l'intelligente distribution du crédit abandonné aux communes représentant l'élément populaire. Les communes chercheraient dans leur sein, par voie d'élection, les membres qui devraient former le conseil et diriger les opérations de la banque. Ces banques seraient soumises à la vérification des inspecteurs généraux des finances.

» L'ouvrier, comme le propriétaire et le capitaliste, s'empresserait de protéger et d'éclairer les opérations de ces établissements ; car toute perte tendrait non-seulement à arrêter son travail, mais à le charger d'impôts.

» Toutes les banques seraient solidaires les unes des autres, *et le profit général, comme la perte, serait porté au budget de l'Etat.* »

Ces quelques lignes suffisent pour donner une idée générale du plan de M. Barbet ; abordons quelques-uns des chiffres présentés par lui au ministre des finances.

Il établit ainsi le chiffre de la commandite de la banque gouvernementale, se fractionnant en banques communales :

1° Abandon aux banques de 600 000 hectares de marais, sous la condition d'employer à leur dessèchement et à leur mise en valeur un capital à fixer chaque année par les chambres. Cette superficie de 400 lieues carrées, dont l'agriculture doit retirer un jour un revenu *net* de 50 millions, peut être évalué au revenu, aujourd'hui perdu, de

	REVENU.	CAPITAL.
(revenu, aujourd'hui perdu, de)	12 000 000	» »
Et au capital, de	» »	600 000 000
2° Les biens immeubles de l'Etat,	54 000 000	1 284 000 000
3° Abandon des immeubles *départementaux*, avec obligation de les mettre en valeur,	» »	40 000 000
4° Abandon des immeubles *communaux*, avec obligation de les mettre en valeur et de faire face aux dettes et aux charges annuelles, les premières montant à un capital d'environ 80 millions,	33 000 000	1 000 000 000
Total des fonds de réserve en immeubles,	86 000 000	2 924 000 000
5° Le capital prêté aux compagnies de chemins de fer jusqu'en 1846,		530 000 000
6° Cautionnements civils jusqu'au 1er janvier 1846,		235 000 000
7° Les fonds des caisses d'épargne jusqu'au 30 juin 1846,		395 000 000
8° Fonds à percevoir d'un emprunt du tiers de la valeur des immeubles, soit en France, soit à l'étranger, au moyen de titres à 25 et 30 ans d'échéance, portant intérêts à 3 pour 0/0,		974 000 000
Total, cinq milliards soixante-quatre millions,		5 064 000 000

exécuté des améliorations, etc. : rien n'est plus simple et plus vulgaire.

Ce qui ne l'est pas, — c'est qu'au même moment, dans chacune des autres villes du pays, une banque pareille agit, donne le mouvement et l'impulsion, et que les efforts, les travaux réunis de toutes ces banques, adossées toutes ensembles à la *grande Unité*, — à l'Etat et au crédit de l'Etat, arrivent à un chiffre monstrueux devant lesquels les esprits faibles reculent épouvantés.

Affermissons nos regards et habituons-nous à envisager de sang-froid ces vastes résultats engendrés par les combinaisons des forces multiples du pays, car la marche de la société amènera insensiblement la formation de ces grandes combinaisons des choses et d'hommes, dans lesquelles l'individualité semble quelquefois se perdre : — tout au contraire, grâce à l'application des véritables principes de l'association, cette individualité peut y trouver un développement libre. Or, en ce qui concerne le plan de M. Barbet, son grand mérite à nos yeux est d'avoir assigné comme base de son opération, la Commune distribuant le crédit parmi les individus qui la composent, tandis que l'Etat, par sa commandite et sa solidarité, distribue lui-même le crédit à la commune. On sait que suivant nous l'organisation industrielle et financière de la Commune est le véritable point de départ de toute amélioration sérieuse. Nous ne pouvons donc qu'applaudir à tout ce qui concourra à rendre l'individualité communale plus forte et plus complète ; la banque communale de M. Barbet, appuyée sur l'élection de tous les habitants, nous semble un commencement de réorganisation communale et industrielle que nous serions fort heureux de voir mis en œuvre par le gouvernement : tout en lui donnant de la force, une pareille opération le placerait enfin sur la véritable voie du progrès.

E.

On nous écrit de Laon :

« On est assez généralement porté à croire, dans un certain monde, que les ouvriers, quand ils peuvent se distraire un moment de leurs pénibles et monotones travaux, n'affectionnent que les jouissances grossières du cabaret et de la guinguette. Je puis vous citer un fait qui prouve que, chez nous du moins, les classes ouvrières sont susceptibles de chercher leurs délassements dans des plaisirs plus délicats et l'on trouverait sans doute des exemples analogues dans plus d'une localité ; car la Picardie, nonobstant la réputation qu'elle a de fournir des voix de basse-taille magnifiques, ne passe pas pour être spécialement douée sous le rapport musical. Une *société lyrique*, composée exclusivement d'ouvriers et d'ouvrières, existe chez nous depuis deux ans, et elle vient de reprendre ses soirées d'hiver. Je puis vous assurer qu'on y exécute avec beaucoup d'ensemble et de charme des chœurs assez difficiles. On sent surtout que les exécutants s'acquittent de leur tâche avec amour : c'est pour eux un *travail attrayant*. On peut s'apercevoir aussi de l'heureuse influence que cette charmante occupation exerce sur leur manière d'être et sur leurs sentiments de sociabilité, etc., etc. »

Nous ajouterons à cette note, que si la méthode si simple, si attrayante, si expéditive surtout, de M. E. Chevé, était largement appliquée dans l'enseignement primaire, si on avait le bon sens d'employer la notation en chiffres pour ceux qui veulent s'en tenir à la musique vocale, avant un an tous les villages de France seraient en état de former dans leur sein des sociétés lyriques de ce genre.

REVUE POLITIQUE ET SOCIALE.

FRANCE.

Un fait d'une importance très grave s'est révélé durant le mois de septembre. C'est la convention relative au mariage du duc de Montpensier avec la sœur de la reine d'Espagne, arrêté entre les deux gouvernements. — Par cet acte politique, le roi Louis-Philippe assure à la France une grande influence en Espagne et tend à mettre un terme à l'isolement européen où nos révolutions ont placé notre pays. Ce mariage ouvre au fils ou aux petits-fils du roi l'éventualité de la couronne d'Espagne, éventualité qui peut se traduire en fait d'un jour à l'autre par la mort sans enfants de la reine actuelle. Il est facile de comprendre que si le duc de Montpensier ou ses enfants venaient à monter sur le trône espagnol, cet évènement resserrerait les liens d'amitié qui unissent les deux états, que Louis-Philippe aurait abaissé ces Pyrénées qui s'étaient relevés entre les deux pays, et qu'il pourrait justement repéter avec son aïeul Louis XIV : *Il n'y a plus de Pyrénées.* Un rapprochement intime avec l'Espagne, quel que soit le délabrement où se trouve en ce moment la Péninsule, serait particulièrement heureuse, parce qu'elle inaugurerait en politique l'ère des alliances avec les Etats secondaires, qui est l'un des traits principaux de la politique à suivre par la France. Celle-ci, en effet, par sa position géographique et sociale, est le pouvoir essentiellement modérateur de l'Europe : n'ayant aucune vue d'agrandissement personnel, elle doit maintenir l'équilibre, et c'est surtout dans ses relations avec les Etats secondaires, que, sans inspirer d'ombrage ; elle pourra acquérir une force dont l'absence momentanée la tient dans une situation inférieure vis-à-vis des grandes puissances.

Mais si le mariage en question promet des avantages, il ouvre aussi un vaste champ à la discorde entre les nations européennes, et surtout avec l'Angleterre.

Notre intime alliée n'a pu voir sans un vif déplaisir, qu'elle a hautement manifesté, un mariage dont les éventualités peuvent augmenter les forces de la France dans la Méditerranée, et même dans un moment donné, permettre à la France, maîtresse des ports de France, d'Alger et d'Espagne, de lui fermer l'accès de cette mer, où se sont toujours vidés les destins du monde, et où l'Angleterre a des intérêts si puissamment engagés. Cette considération explique et justifie les plaintes amères de l'Angleterre ; nous ne pouvons, dans cette revue, discuter plus amplement cette question ; il nous suffit d'en faire sentir la gravité.

ce. Tout le monde peut parler maintenant d'innovation et de réforme, sans se voir mettre au ban de la société dite comme il faut. On vous presse de dire ce que vous savez sur les remèdes à proposer pour un mal, effrayant même pour ceux qui n'en souffrent pas encore, mais qui s'alarment du danger dont ils sont menacés dans un avenir prochain. L'Irlande, dans sa détresse, est toujours terrible pour les privilégiés. Le gouvernement s'en occupe avec la plus grande anxiété. Le parlement doit être convoqué, pour le mois de novembre, afin de pourvoir aux difficultés imprévues de la situation.

Les pommes de terre sont véritablement une racine démocratique, amie du peuple de toutes les manières, car dans les années d'abondance, elles lui servent de nourriture ; et dans les années de disette, elles forcent l'intelligence des riches à s'occuper du peuple et de ses besoins. Jamais on n'a été si libre de parler de justice et de bien-être pour les masses que depuis la maladie des pommes de terre. Des poètes surgissent pour chanter les besoins du peuple et ses droits et ses espérances pour un avenir prochain, et des journalistes se donnent le mot dans tous les pays, pour parler de la répartition des produits de la terre et du travail de l'homme. Ceux qui faisaient fi des doctrines sociales, avant la pourriture des tubercules plébéiens, se laissent entretenir d'association universelle et de destinée progressive sans s'effrayer des mots nouveaux et sans craindre le courroux céleste pour le cas où le peuple participerait au bien-être des riches, au moyen d'une juste répartition des produits. Non-seulement on parle de socialisme dans les journaux, mais on parle de principes sociaux dans les cours publics. Les orateurs qui naguères n'osaient parler que des poètes et des moralistes dans leurs discours lus aux instituts littéraires et scientifiques, soulèvent aujourd'hui les questions relatives à l'homme et à sa destinée. Le socialisme est dans toutes les bouches et même en dehors du mouvement purement populaire ou démocratique. Les classes moyennes et supérieures s'instruisent dans les idées nouvelles pour se préparer à comprendre la nature des changements qui paraissent inévitables et prochains.

Un jeune poète d'Ecosse, M. Charles Mackay, vient de publier récemment un petit volume de poésies charmantes, sous le titre suivant : *A Voice from the Crowd* (une Voix de la Foule), et ces poèmes sont pleins d'un socialisme pur et élevé. Un avenir heureux et prochain est appelé et prédit pour le peuple, à chaque page du livre, et malgré cela, ou plutôt peut-être, aujourd'hui, à cause de cela, l'ouvrage est dans les mains de tout le monde, et l'auteur a été appelé à la rédaction en chef de l'un des principaux journaux de l'Ecosse. Les temps sont bien changés depuis deux ou trois ans.

Il n'y a pas de grande nouvelle dans les régions politiques. Le rév. M. Duggan a déclaré dernièrement à Juan, en Irlande, que déjà depuis plusieurs semaines des centaines de familles chez lui et dans les environs étaient réduites à la nécessité de manger des racines d'herbes impropres à nourrir l'homme et à soutenir l'existence. On fait beaucoup de préparatifs pour trouver de quoi subvenir à la subsistance des affamés, mais le progrès du mal fait craindre de plus en plus de sinistres évènements pour l'hiver prochain.

Le parti démocratique continue ses mouvements avec vigueur. L'association générale des corps de métiers se recrute journellement dans toutes les provinces. Les tisserands à la mécanique de Lambley et de Carlton ont adhéré à l'association depuis quelques jours, ainsi que les tisserands en soie et les gantiers de Old-Batford et les tisserands en coton de Farrington ; deux autres corps de métier des Belpers et de Wellington ont aussi envoyé leur adhésion. On annonce que 6 000 ouvriers d'Edimbourg vont également adhérer à l'association générale. Cette société est dans un état très prospère, et elle a constamment des agents et des orateurs en tournée dans les provinces.

H. D.

ESPAGNE.

Le ton général de la presse anglaise est plus modéré que ces jours derniers. Le *Globe* reconnaît que les choses étaient trop avancées pour que le gouvernement reculât. L'article de ce journal est empreint de tristesse et de résignation. Le *Times* conserve sa violence. Il cherche à établir que l'Angleterre avait le droit, dans cette circonstance, d'intervenir dans les affaires de l'Espagne, et insiste de nouveau sur les considérations tirées des traités d'Utrecht. Dans une autre partie de son article, il provoque de nouveau l'insurrection de l'Espagne, et cela par cette singulière raison, qu'il lui est difficile de stimuler davantage le concours que lui prête l'opposition française tant que l'Espagne restera inerte et immobile. D'autres journaux continuent de discuter sur la forme et le caractère de la note remise par lord Normanby. Mais cette note n'a pas été publiée. Elle porte, assure-t-on, en substance, que la Grande-Bretagne ne fait pas, quant à présent, du mariage du duc de Montpensier un cas de rupture, mais qu'elle réserve tous ses droits de protestation et toute sa liberté d'action pour l'avenir, pour le cas où les évènements amèneraient au trône d'Espagne soit l'épouse, soit les enfants du duc de Montpensier.

Les journaux espagnols offrent peu d'intérêt depuis quelques jours. Les princes français sont entrés en Espagne le 2 octobre.

On assure que 6 000 hommes de troupes de débarquement se trouvent sur les bâtiments composant l'escadre anglaise qui croise en ce moment dans les eaux de Cadix. On ajoute que les bâtiments qui vont être appelés à renforcer cette escadre transporteront sur les côtes d'Espagne de nouvelles troupes de débarquement.

On annonce que le 10 octobre, c'est-à-dire le jour du double mariage, M. Bulwer quittera Madrid et se retirera à bord de la flotte anglaise.

D'après *el Heraldo*, le double mariage aurait lieu le 4 octobre. Les époux iraient à Aranjuez, où ils resteraient jusqu'au 10. C'est le 10 que commenceraient les fêtes royales à Madrid.

HOLLANDE.

On sait qu'il existe un différend survenu entre l'Angleterre et le royaume des Pays-Bas au sujet de l'île de Bornéo et de ses dépendan-

l'étendue égale celle de l'Europe, n'était occupée par l'Angleterre que sur un nombre de points très restreint, ce qui n'empêche pas le ministère britannique de prétendre à la possession entière de ce pays et de ses dépendances. Or, les Hollandais, occupant plusieurs points de Bornéo, ont le même droit sur l'île entière et sur ses dépendances. Quand on passe outre après des explications aussi péremptoires, il est évident que l'on abuse de sa force.

Cette prise de possession n'est, du reste, pas le seul grief des Hollandais contre les Anglais. Parmi les dépendances de Java se trouve l'île de Bali, gouvernée par un rajah qui toujours avait reconnu la suzeraineté de la Hollande. Un négociant anglais, espérant y faire de bonnes affaires, alla s'y établir ; il lui fallait le consentement du gouvernement des Pays-Bas. Non seulement il le sollicita, mais il se fit sujet hollandais. A peine ses affaires commencèrent-elles à prospérer, qu'il s'appliqua à détourner le mouvement commercial de sa voie ordinaire, et à le diriger vers l'établissement anglais de Singapore. Bientôt après, il conseilla au rajah de refuser le tribut aux Hollandais, et de se placer sous la protection britannique. Le gouvernement des Pays-Bas s'est donc vu forcé à entreprendre une expédition coûteuse. Lord Palmerston a protesté contre l'expédition.

BAVIÈRE.

Un capitaine d'artillerie de Munich, M. Hutz, qui a conçu depuis quelque temps l'idée de fonder une colonie allemande en Grèce, doit s'y rendre très prochainement pour mettre son projet à exécution. On a choisi pour la colonie un pays beau et fertile dans le district Argos et Corinthe, entre Tripolitza, Argos et Nauplie, où il se trouve encore beaucoup de terrains incultes que la colonie achètera. Pour être admis dans la colonie, les conditions suivantes sont exigées : 1° Il faut être de conduite irréprochable ; 2° il faut avoir 4 000 florins (3 500 fr.), somme qui peut être réduite à 850 florins pour les familles qui se réuniraient pour bâtir une maison. Les célibataires peuvent être admises si elles possèdent 600 florins. La colonie ne reçoit que des Allemands et des Suisses.

ITALIE.

Une correspondance particulière de Rome nous annonce que le Saint-Siége est sur le point de conclure un traité de commerce avec la Sublime-Porte. En outre, quand on lui a appris l'intention que Reschid-Pacha avait manifestée dans le divan de se mettre en rapport avec le gouvernement papal, par l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire à Rome, Pie IX a hautement approuvé cette initiative prise par le gouvernement ottoman. Tout fait présumer, ajoute notre correspondant, que le traité de commerce en question déterminera Reschid-Pacha à réaliser un projet qui, comme on le sait, a été ajourné par suite des remontrances de M. de Bourqueney à Constantinople.

Un journal allemand publie la correspondance suivante qui lui est adressée des frontières d'Italie :

« Le parti réactionnaire, bien qu'il ne compte pas beaucoup de membres dans les Etats romains et que pour le moment il est privé d'influence directe, est pourtant assez fort pour peser plus tard dans la balance des destinées de l'Italie. Aussi le parti du progrès, qui ne se trompe pas sur cette importance future de ses adversaires et qui est pour la plupart composé d'anciens membres de la *Giovine Italia*, s'efforce-t-il de prendre à temps des mesures qui rendent plus tard toute réaction impossible. Ce parti, qui, actuellement marche avec le pouvoir papal, a pourtant des vues plus éloignées et plus étendues que celui-ci ; l'unité italienne est son but final, et pour y arriver il faudrait avant tout arriver à voir formée dans tous les Etats de l'Italie une garde nationale : ce serait une espèce de lien commun qui plus tard rendrait plus facile la réunion des Etats séparés. Le pape et ses conseillers intimes ne sont pas sans connaître ces projets et, il faut le dire, ils désapprouvent peut-être moins le fond que la forme. Pourtant ils ne se dissimulent pas que l'effervescence de ces esprits possédés par une seule idée, pourrait amener de graves dangers et une intervention étrangère. C'est donc pour les prévenir que le pape a fait faire à toutes les cours italiennes des ouvertures dans le sens d'une confédération italique, à l'instar de la confédération germanique. Ces communications ont étonné tous les cabinets : elles ont pourtant trouvé un certain écho à Turin, et la mission à Rome du ministre des affaires étrangères de la Sardaigne, comte Sobro, a été la suite de ces communications importantes. »

On trouve dans plusieurs journaux peu amis du progrès, la pièce suivante, attribuée à la Jeune-Italie, et dite être une espèce d'instruction trouvée dans les papiers d'un prisonnier politique, qui fut arrêté sous le règne du dernier pape. Nous la reproduisons, en avertissant nos lecteurs du peu de confiance que nous mettons dans la source où nous la trouvons, et en exprimant l'espérance que la Jeune-Italie saura prouver qu'elle est postiche :

« Le nombre de nos ennemis est considérable : en premier lieu et avant tous les autres, le clergé, ensuite la noblesse et la foule des riches et des propriétaires, enfin les employés du gouvernement. Quand le cri de la liberté aura été entendu, des commissions révolutionnaires doivent être instituées dans toutes les villes, commissions qui à l'instant même doivent s'emparer des personnes les plus suspectes des catégories susdites, qui vivant en liberté, seraient dangereuses à notre cause. Ces commissions, lors du jugement, devront distinguer deux classes de ces personnes : Les indifférents qui n'ont pas fait du mal à nos amis, mais qui par amour de la tranquillité sont du parti du gouvernement. Ceux-là, il faut se donner toute sorte de peine pour les gagner à notre cause. Les personnes qui, employées du gouvernement ou non, se sont montrées nos ennemis et nous ont poursuivi de tout temps : celles-là doivent être écartées avant tout. Leur arrestation doit avoir lieu la nuit et sans brutalité ; une fois emprisonnées, il faut les tuer. Tout cela doit se faire avec la plus grande prudence et circonspection. Si l'opinion publique s'en occupe, il faut les tenir cachées ou emprisonnées ou les bannir. Il faut avant tout ne point exciter de violences

des affaires allemandes sans en avoir le pouvoir. Ce sentiment honorable trouvera satisfaction dans la déclaration faite par la confédération germanique, dans sa communauté solidaire, que ni l'Allemagne dans son ensemble, ni le droit d'un souverain ou d'un pays allemand n'ont à craindre un pareil danger. Cette résolution réjouira tous les vrais amis de l'Allemagne, tant à l'intérieur qu'au dehors de ses frontières. Ils y trouveront une preuve de l'entente véritable qui règne parmi tous les membres de la confédération. En se tenant éloignée de toute tendance aggressive, attentatoire aux droits d'autrui, et sans rien préjuger pour l'avenir, la confédération germanique exprime sa confiance entière dans celui de ses alliés qui est le plus intéressé dans la question ; tandis qu'en même temps elle se réserve le droit d'agir dans ses propres affaires comme il convient à une puissance qui, placée au cœur de l'Europe, a le droit le moins équivoque de nommer siens quarante millions d'hommes appartenant à une seule nation. »

AFRIQUE MÉRIDIONALE.

Une correspondance de Londres assure que la nomination de sir Henry Pottinger comme gouverneur-général des établissements anglais du cap de Bonne-Espérance, cache, de la part du gouvernement britannique, des idées d'agrandissement et de conquête. En effet, il paraît que non-seulement une expédition se prépare contre la Cafrerie maritime, dont l'Angleterre veut s'emparer d'une manière définitive, mais que la prise de possession du pays qui aboutit à la baie de Diégo-Suarez va être régularisée. Cette contrée sera placée sous la juridiction du nouveau gouverneur-général, et formera le noyau d'un nouvel agrandissement de la puissance britannique, sous le titre de *possessions anglaises de Madagascar*. C'est pour arriver à un pareil résultat que le cabinet anglais a cru devoir fixer son choix sur un homme de la valeur de sir Henry Pottinger.

MEXIQUE.

Un nouveau sinistre vient de frapper l'escadre américaine dans les eaux du Mexique : le brick de guerre *Truxton* s'est perdu sur des récifs dans la baie de Tuspan, à environ 150 milles au nord de la Vera-Cruz. Le capitaine et l'équipage ont été forcés d'abandonner le bâtiment et de se rendre comme prisonniers de guerre aux Mexicains. Plusieurs désastres de ce genre ont déjà frappé l'escadre américaine sans être compensés par aucun succès notable, et l'on assure que le cabinet de Washington se propose de rappeler le commodore Conner, dont la santé chancelante réagit d'une manière fâcheuse sur les opérations maritimes, et de le remplacer par le commodore Perry.

Les détails qui ont transpiré sur les circonstances du débarquement de Santa-Anna à la Vera-Cruz sont de nature à ranimer les espérances de paix. Il paraît que, lorsque l'*Arab* parut devant la Vera-Cruz, le capitaine Saunders, commandant *le Saint-Mary's*, se transporta à bord du steamer, et eut avec l'ex-président une entrevue amicale, ensuite de laquelle l'*Arab* pénétra librement dans le port. Après son débarquement, Santa-Anna fit demander au commodore Conner une entrevue à bord de la frégate anglaise *Endymion* ; toutefois, par suite de circonstances que l'on n'explique pas, l'entrevue n'eut pas lieu, et le 21 ou le 22, Santa-Anna partit pour Mexico sans avoir vu le commodore.

On prétend, en outre, que les ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Espagne à Mexico auraient signifié à Santa-Anna, depuis son retour, qu'il n'avait à compter sur aucune espèce d'appui de la part de ces trois puissances, *pour continuer la guerre*. Cette démarche collective aurait été dictée par le désir d'abréger un état d'hostilité funeste au commerce européen.

D'un autre côté, la résolution à laquelle s'arrêtera Santa-Anna reste enveloppée d'incertitude, car on dit qu'un courrier serait arrivé à Washington avec des dépêches de Mexico postérieures à l'entrée de Santa-Anna dans cette ville, et que, d'après ces dépêches, le nouveau président n'aurait encore fait aucune ouverture pacifique, bien qu'il en eût eu le temps si telle avait été son intention.

La prise de Santa-Fé par les volontaires du colonel Kearney a été successivement annoncée et démentie, et l'on ne sait encore positivement à quoi s'en tenir. Il est néanmoins probable que l'expédition n'aura pas rencontré d'autres obstacles que les difficultés de terrain et les attaques des tribus indiennes contre les convois et les hommes isolés.

LA PLATA.

Les nouvelles que nous recevons aujourd'hui de Buénos-Ayres sont du 18 juillet. A cette date, rien n'avait encore transpiré dans le public sur la mission de M. Hood, et sur la détermination de Rosas ; pourtant, on croyait généralement qu'un arrangement aurait lieu dans peu de temps.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — Une correspondance adressée de Constantinople, le 16 septembre, à la *Gazette d'Augsbourg*, contient ce qui suit : « Les lettres de Trébisonde nous apportent la bonne nouvelle que le choléra a entièrement disparu de Téhéran. Le shah est revenu dans sa capitale. »

— Le conseil général du Haut-Rhin a émis le vœu du reboisement des montagnes et même des plaines arides, ainsi que le vœu de la réduction de la rente 5 0/0.

— Un enfant de dix ans, nommé Lejoindre, s'était placé imprudemment, hier, à califourchon derrière un cabriolet de régie à l'insu du cocher. Au détour d'une rue, le cabriolet prenant une autre direction que celle qu'il devait suivre, l'enfant voulut descendre ; mais en ce moment l'une de ses jambes glissa entre la roue et fut brisée par le choc. Le jeune imprudent, après avoir reçu les premiers soins, a été transporté chez ses parents, où son état inspire des craintes très sérieuses.

— On annonce qu'un ordre du jour du ministre de la guerre défend le départ des officiers semestriers ; le même ordre dit que la classe de 1839, qui devait être congédiée au 25 octobre, restera provisoirement sous les drapeaux.

— On écrit de Saint-Malo que le bateau à vapeur de l'Etat *le Galibi* est venu se mettre à la disposition de M. le général du génie de Ber

avec vous le cœur sur la main? eh bien ! donnez-moi la parole pour quelques minutes, et écoutez-moi. Je ne dis pas que la loi ait eu tort d'inventer la surveillance, ça ne me regarde pas ; mais ce que je sais, c'est qu'on ne peut pas vivre avec votre surveillance : on est reçu partout à peu près comme un chien dans un jeu de quilles, et si l'on vous tolère quelque part, ça n'est pas pour longtemps, et faut qu'on ait diantrement besoin de nous ; mais quand c'est fini, bernique, toutes les portes nous sont fermées, on décampe alors forcément, et on se fait arrêter pour rupture de ban, et puis condamner, et puis on sort de prison, et puis c'est toujours à recommencer.

»Si j'étais le gouvernement je sais bien ce que je ferais ; je mettrais tous les surveillés quelque part en présence de bons et justes et sévères surveillants ; tous les surveillés seraient ensemble, et il n'y aurait qu'eux dans l'endroit en question, par conséquent il n'y aurait pas entre eux de morgue ni de fierté, parce qu'il n'auraient rien à se reprocher ; je leur donnerais tout ce qu'il faut pour travailler, et ils travailleraient, je vous en réponds, et dur, parce que parmi eux il y a de fameux abatteurs d'ouvrage ; et quand ils auraient une pelotte, et j'en connais plus d'un qui en feraient une grosse de pelotte, eh bien ! toujours si j'étais le gouvernement, je verrais ce qu'il en retournerait par la suite. Quand on a quelque chose on y tient, mais quand on n'a rien, et quand on ne peut rien avoir, à quoi voulez-vous donc qu'on tienne pour se bien conduire?

»Après ça, je peux bien raconter et vous allez me condamner encore, c'est votre droit et votre devoir, mais ça ne peut rien faire à la chose.»

En attendant cette réforme, le tribunal condamne Pierron à six mois de prison. (*Gazette des Tribunaux*.)

MISÈRE ET ABRUTISSEMENT. — Une soixantaine de prévenus, dit le *Droit*, ont comparu aujourd'hui devant la police correctionnelle. Tous ils sont détenus : trente-six pour vagabondage, quatorze pour rupture de ban, dix pour mendicité. Les ravages de la misère et du vice sont empreints sur la physionomie de la plupart d'entre eux. Beaucoup ont déjà été condamnés, flétris même, et néanmoins, ils sont également impassibles. Ils entendent avec la même indifférence prononcer la peine qui frappe à côté d'eux ou sur eux. De temps à autre, cependant, une pauvre vieille, veuve, délaissée, ployant sous le poids des années, se lève à l'appel de son nom, joint les mains et pleure, en demandant comme une grâce qu'on l'envoie dans un dépôt de mendicité; ou bien c'est un vieillard infirme, abandonné par ses enfants, des ingrats qu'il a élevés, et qui l'ont fui quand ils ont été grands, comme font les petits des bêtes fauves. Le pauvre père n'en a plus entendu parler ; il ignore où ils s'en sont allés.

Un grand garçon de dix-huit ans, du nom de Boissin, et se disant ouvrier maçon, répond ensuite à son tour à la prévention qui lui reproche son état de vagabondage. Il avoue qu'il n'a pas de domicile.

— Je sortais de la Force, dit-il, où je venais de subir une peine de deux mois d'emprisonnement pour délit de vagabondage, lorsque j'ai été arrêté sur le Pont-au-Change par les agents.

M. le président : Vous ne voulez donc pas travailler? — Je ne peux pas. — Pourquoi? — Parce que j'ai une infirmité. — Quelle est cette infirmité?—Le prévenu, avec un rire hébété qui trahit une maladie mentale ou un cynisme effronté : Je ne peux pas travailler, parce que j'ai un poil dans la main ! —Le tribunal le condamne à six mois de prison.

A Boissin succède Buttaut ; ce dernier est le fils d'un honnête serrurier, qui l'a déjà réclamé plusieurs fois. Buttaut voudrait bien se reposer le jour durant et le soir aller à la Gaîté ou à l'Ambigu ; mais le pauvre père, dont la femme est à la Salpétrière et qui a six enfants en bas âge sur les bras, préférerait le voir travailler aussi; il refuse de réclamer son vaurien. Cependant, sur les observations paternelles de M. le président, il se laisse fléchir et essaie encore une fois de l'indulgence.

Augros, lui, se disant domicilié rue de la Licorne, dans un de ces garnis où vont se réfugier les mendiants, les vagabonds, et parfois les malfaiteurs, a tenu un jeu de hasard ; il a été arrêté en plein exercice, sur la place de Grève, donnant à jouer de l'argent au jeu de *tonton*, espèce de petite roulette portative.

Le tribunal le condamne à quinze jours d'emprisonnement.

UNE INAUGURATION MANQUÉE. — L'administration municipale de Saint-Omer a donné sa démission en masse. Voici à quelle occasion :

Une fête devait avoir lieu à Saint-Omer pour l'inauguration de la statue du duc d'Orléans. Des invitations avaient été adressées aux gardes nationales des villes voisines pour assister à cette solennité; mais l'autorité avait annoncé que les détachements des gardes nationales ne pourraient se présenter en armes.

Cette prohibition, contraire à l'avis des autorités municipales de Saint-Omer, leur a inspiré la résolution qu'elles viennent d'accomplir. Le maire, les adjoints, le commandant et les officiers de la garde nationale, membres de la commission du monument, ont donné leur démission. Cette nouvelle a produit une grande émotion dans la ville. Des groupes nombreux se sont formés dans les rues. Le chant de la *Marseillaise* s'est fait entendre. Bientôt le tumulte augmentant, la foule s'est portée sur la place du monument, et a fait disparaître tous les apprêts de la fête : estrades, mâts, pavillons, tout a été brisé.

La fête d'inauguration de la statue a été remise par ordre supérieur, et les troupes commandées pour y assister ont reçu contre-ordre. Le gouvernement a-t-il compris la leçon ?

EXPLOITATION DE L'ENFANCE. — On lit dans le *Progressif Cauchois*, de Fécamp :

« On a souvent protesté, contre ces entrepreneurs malheureusement trop nombreux aujourd'hui, qui exploitent des enfants *loués* ou volés, car ils n'oseraient infliger d'aussi durs traitements à leurs fils ou à leurs filles.

»Il y a quelques jours encore, à Fécamp, une toute petite fille dressée à tourner la manivelle d'une serinette, pleurait à chaudes larmes dans les rues, n'osant rejoindre son *maître*, parce qu'elle n'avait pas recueilli les *trente sous que chaque soir elle doit rapporter*, et qu'elle craignait d'être battue comme la veille. Quant à la privation du souper commun, elle s'y attendait, mais elle montrait un de ses yeux tout cerclé de noir et se remettait à sangloter.

» Il nous semble que, dans l'intérêt de la morale publique, les administrations municipales de toute la France devraient s'entendre pour exercer un rigide *droit de visite* sur cette véritable *traite des blanches*.»

UN PAUVRE VIEILLARD. — Tout le monde, dit l'*Echo de la frontière*, connaît les beaux vers de la chanson de notre poète national :

Dans ce fossé cessons de vivre,
Je péris vieux, infirme et las ;
Les passants vont dire : Il est ivre ;
Tant mieux ! ils ne me plaindront pas.

travaux, M. Sénac, qui a suspendu ses paiements.

LE CHEMIN DU NORD. — L'*Echo de la Frontière*, qui, on le sait, est tout dévoué à la féodalité industrielle, fait cependant entendre les plaintes suivantes :

« On se plaint généralement, à la station de Valenciennes, du temps que l'on met à distribuer les billets des places au bureau ; il est à remarquer que ce bureau n'est que provisoirement établi, et que les voyageurs, prenant leurs places, sont en plein vent ; plus la saison des pluies et des frimats approchera, plus les plaintes iront grandissant. Il est cependant un moyen fort simple d'abréger ce préliminaire de voyage ; c'est de placer au dehors du bureau, et au-dessus de la trappe où tout le monde se presse en même temps, un tableau bien apparent, contenant, en face de toutes les destinations, le prix des trois classes de voitures depuis Valenciennes jusqu'à ces mêmes destinations. Pendant que les premiers arrivés prennent leurs billets, ceux qui font queue aviseront le tableau et prépareront leur argent ; l'expédition des voyageurs y gagnerait tout le temps que l'on perd dans les pourparlers du buraliste avec chaque voyageur qui demande des explications, toujours fort longues et peu claires à travers une vitre, surtout lorsqu'elles ont lieu avec des Anglais, des Allemands ou des Flamands, qui n'entendent pas la langue, mais qui comprendraient parfaitement les chiffres affichés. »

La *Démocratie pacifique* a publié cette semaine : Le parti réformiste. — Représentation de l'agriculture. — Libre-Echange. Les Cobden français. — EXPOSITIONS PHALANSTÉRIENNES. — M. V. Hennequin au Havre. — M. V. Considerant à Lausanne. — Troubles à propos de la cherté du pain à Paris et dans la province. — De la crise des subsistances. — Emeute d'affamés en Irlande. — Les wagons debout. — Débordements et inondations. — Découvertes de la planète Leverrier. — Progrès des idées socialistes en Espagne. — L'âge d'or en Espagne. — Nouvelles d'Espagne. — Occupation de la Californie. — Nouvelles de l'Algérie (Correspondance particulière), de la Turquie, de la Grèce, de l'Egypte, du Mexique, de la Pologne, du Danemark, etc. — Les enfants dans les fabriques. — Concussion dans la marine ; renvoi d'ouvriers. — VARIÉTÉS : Enquête sociale (département de la Meuse). — Un acte gouvernemental (d'une compagnie de chemins de fer). — Opération chirurgicale pratiquée, à Cherbourg, sur une personne plongée dans le sommeil magnétique. — Notions élémentaires de la science sociale, par Henri Gorsse. — Feuilleton : Revue dramatique. — Le *Griotte*, voyage en Sénégambie.

VARIÉTÉS.

Les grands hommes de l'humanité.

DIALOGUE.

L'HUMANITÉ (appuyée sur une massue). Décidément, la terre devient inhabitable, et le Créateur en m'y plaçant n'avait d'autre but que d'assister à mon supplice. Je suis faible et nue. Comment résister aux intempéries, comment se défendre contre ces bêtes féroces qui viennent à moi des extrémités du monde ? Un instant, je me suis crue dans un paradis ; toutes les créatures étaient inoffensives et même dociles ; chaque plante m'offrait des fruits nés sans culture. Aujourd'hui, ces premières ressources sont épuisées : je ne trouve plus sur les branches de l'arbre que des baies vénéneuses. Accourus de l'équateur et des pôles, le lion, l'ours et le tigre en veulent à ma vie. Ils sont armés et vêtus par la Providence. Quant à moi, destinée sans doute à leur servir de pâture, je n'ai point de fourrure ni d'ongles tranchants ; je ne sais pas me construire de terrier ni d'aire. A grand' peine ai-je pu déraciner un jeune arbre et m'en faire cette massue, mais elle ne saura me défendre ni du froid ni de la faim. Quel crime ai-je donc commis dans un autre monde, pour être condamnée à tant de misères dans celui-ci !

LA PROVIDENCE. Je ne t'ai point condamnée à des maux éternels ; ton courage pouvait en abréger la durée : j'ai semé autour de toi les éléments d'une magnifique harmonie. Je te croyais assez d'intelligence et de force pour t'en emparer, pour les réunir. Tu devais compléter mon œuvre et jouir doublement d'un bonheur auquel tu aurais contribué. Mais puisque tu es trop indolente et trop faible pour dompter les animaux, défricher la terre et te construire des palais, j'aurai pitié de ton inertie. Des hommes de génie, des hommes nés dans une sphère supérieure, viendront faciliter ta mission. Plus éclairés que toi, ils t'apprendront comment on discipline les forces de la nature ; et si tu es docile à leurs instructions, tu feras promptement la conquête de ton globe.

L'HUMANITÉ. Soyez béni, Seigneur ! et pardonnez-moi mes injustes plaintes. Avec quelle gratitude vos envoyés seront reçus !

LA PROVIDENCE. Tu sauras donc les distinguer des autres mortels ?

L'HUMANITÉ. Assurément. Eclairés par vous, ils auront la parole choisie, éloquente même. Je les reconnaîtrai à la justesse de leur pensée et au charme de leurs discours.

LA PROVIDENCE. Prends bien garde de te tromper. Mes envoyés ne seront pas de beaux parleurs, mais des penseurs, et quant à la justesse de leurs idées, elle ne saurait frapper tout d'abord. Exprimer élégamment une idée dont la justesse est déjà reconnue, c'est le rôle du talent. Quant à l'homme de génie, peu soucieux de la forme, il dit ce qu'il aperçoit, et ce qu'il aperçoit n'est pas un fait admis, c'est un fait inédit, original, qui s'éloigne de l'opinion commune, qui lui est contraire, qui ne saurait manquer de choquer au premier aspect. L'homme de talent classera fort habilement les connaissances acquises, l'homme de génie en agrandira le cercle et non pas sans fracture. L'homme de talent décrira poétiquement les mondes connus, l'homme de génie en devinera de nouveaux ; l'un, acceptant l'opinion vulgaire, chantera le lever et le coucher du soleil ; l'autre verra que le soleil est immobile et que la terre tourne ; l'un comptera les pétales des fleurs, l'autre dira qu'elles ont des sexes, qu'elles aiment, qu'elles sont aimées. L'homme de talent saura construire de belles périodes sur [illegible] aux navigateurs égyptiens, phéniciens, carthaginois ! Et de quel côté chercherais-tu un continent de plus ?

COLOMB. Je m'avancerais dans les mers occidentales.

L'HUMANITÉ. Mais, pauvre insensé, tu arriverais à l'extrémité de la terre, qui est plate, et tu tomberais dans le vide ; d'ailleurs, plus on s'approche du midi, plus la chaleur augmente. Si tu inclinais dans cette direction, tes matelots finiraient par être asphyxiés, et ton vaisseau prendrait feu.

COLOMB. Il n'existe point de région où la chaleur soit tout à fait insupportable. En gouvernant à l'occident, je ne trouverai pas d'abîme, car la terre est un globe, et je rencontrerai nécessairement, soit un nouveau continent, soit l'Asie.

L'HUMANITÉ. Ah ! la plaisante folie ! la terre un globe, une boule ! et tu dis qu'elle est peuplée partout ? la moitié du genre humain vit donc la tête en bas ! hi, hi, hi ! cette idée seule suffit pour démontrer ton extravagance.

COLOMB. Mais Pierre Torrea, mon beau-frère, a trouvé sur le rivage de Porto-Santo des pièces de bois travaillées qui avaient été laissées par les flots, poussés par un vent d'ouest. On a vu au large de cette île et du cap Saint-Vincent des cannes d'une grosseur extraordinaire et des plantes inconnues dans ces contrées.

L'HUMANITÉ. Laisse-moi en repos. Ton idée de chercher un nouveau monde est folle, est, de plus, impie : elle est manifestement contraire au texte de l'Ecriture où il est dit que les apôtres ont catéchisé *toute la terre ;* sont-ils jamais allés dans ces pays que tu inventes ?

COLOMB. L'Ecriture sainte a voulu parler de la terre connue, des nations civilisées au temps des apôtres ; elle n'interdit pas la recherche des contrées nouvelles. Prêtez-moi seulement un vaisseau, que j'aille à la découverte, l'expérience peut seule me juger en dernier ressort.

L'HUMANITÉ. Un vaisseau ! Sacrifier à tes rêves un bâtiment et son équipage, allons donc ! Ce qu'il te faut, ce sont des chaînes, car ta folie est dangereuse.

LA PROVIDENCE (à l'Humanité). Tu viens de désoler un grand génie.

L'HUMANITÉ. Un génie, Colomb ! celui qui dit que la terre est une boule, que les hommes vivent la tête en bas, et qu'il découvrira de nouveaux pays plus grands que l'Europe !

LA PROVIDENCE. Oui, c'était un génie. Regarde. (On aperçoit Colomb faisant une entrée solennelle à Barcelone. Toute la ville vient à sa rencontre ; il marche au milieu d'Indiens qui ont conservé le costume de leur pays. La poudre d'or et les produits variés de l'Amérique sont portés devant lui dans des vases précieux. Ferdinand et Isabelle le saluent).

L'HUMANITÉ. Allons, je me suis trompée ; j'avais oublié que les hommes de génie devaient me dire des choses bizarres, inattendues, mais le premier qui viendra ne me trouvera pas en défaut.

GALILÉE. Humanité, les astres exercent sur la planète une influence énorme, et tu as le plus grand intérêt à les bien connaître. Cependant, tu as sur eux les idées les plus fausses. Abusé, par tes yeux, tu crois que la terre est au centre de l'univers, qu'elle est immobile, que le soleil tourne autour d'elle. Eh bien ! c'est une erreur complète. Moi, passionné pour les mathématiques, et qui pour elle ai délaissé la médecine ; moi, qui le premier ai fait usage du télescope, je t'annonce que, relativement à nous, le soleil est immobile ; c'est la terre qui tourne autour de lui.

L'HUMANITÉ. Oh ! le fou ! le fou ! Tu dis que le soleil est immobile, et je le vois marcher ; je sais quand il se lève et quand il se couche. Tu dis que la terre tourne, mais nous sentons bien qu'elle ne se meut pas. Si elle tournait, que deviendraient nos édifices ?

GALILÉE. Vous croyez voir le soleil marcher, mais c'est ainsi que dans une galère vous croyez voir le rivage s'enfuir, que dans un char.....

L'HUMANITÉ. Ne me romps pas la tête davantage, ton idée est absurde et, de plus, sacrilége. Il est dit dans l'Ecriture que le soleil s'arrêta au commandement de Josué ; le soleil marchait donc. D'ailleurs, ne connais-tu pas ce verset : *Terra autem in æternum stat, in æternum stat, in æternum stat ?*

GALILÉE. Mais dans le livre de Josué que vous m'opposez, l'Esprit saint, pour être entendu, ne devait-il pas se conformer à l'opinion régnante ? L'Ecriture, en plus d'un passage, ne s'est-elle pas accommodée à des préjugés semblables ? N'a-t-elle pas dit, par exemple, que *les cieux sont solides et polis comme un miroir de bronze ?* Vous ne prendrez pas cette comparaison à la lettre, et, cependant.. ..

L'HUMANITÉ. On ne discute pas avec les fous...

GALILÉE. Vous disiez la même chose à Christophe Colomb !

L'HUMANITÉ. Ne te compare pas à Colomb. C'était un homme de génie ; il a découvert un monde, et si l'envie l'a traversé pendant sa carrière, il a donné de sa supériorité d'assez belles preuves. Assurer que les hommes pouvaient découvrir un nouveau continent, que la terre était ronde, qu'il y a des antipodes ; rien de tout cela n'était déraisonnable ni contraire à l'Ecriture bien interprétée ; mais toi, qui fais tourner la terre autour du soleil, tu n'es qu'un fou et un impie. Agenouille-toi.

GALILÉE. Je suis vieux et ne puis vous résister.

L'HUMANITÉ. Répète après moi cette formule : « Moi, Galilée, dans la soixante-dixième année de mon âge, étant constitué prisonnier, et à genoux devant votre Eminence, ayant devant mes yeux les saints Evangiles, que je touche de mes propres mains, j'abjure, je maudis et je déteste l'erreur et l'hérésie du mouvement de la terre... » Très bien, relève-toi maintenant, tu resteras prisonnier, et pour réparer le scandale que tu as donné, tu réciteras chaque semaine les sept psaumes de la pénitence. — Mais il y a bien longtemps que le Seigneur ne m'a envoyé d'hommes de génie.

LA PROVIDENCE. Et Galilée ?

L'HUMANITÉ. C'était un homme de génie ?

FOURIER. Les passions, qu'on a cru ennemies de la concorde, et contre lesquelles on a écrit tant de milliers de volumes qui vont tomber dans le néant, les passions, dis-je, ne tendent qu'à la concorde, qu'à l'unité sociale dont nous les avons crues si éloignées ; mais elles ne peuvent s'harmoniser qu'autant qu'elles se développent régulièrement dans les *séries progressives* ou *séries de groupes*.

L'HUMANITÉ. Quelle extravagance et quelle impiété !

FOURIER. C'est par ces mots que vous avez accueilli Galilée.

L'HUMANITÉ. Ne te compare pas à Galilée, c'était un homme de génie ; il a posé les véritables bases de la mécanique céleste, et si les préjugés de la superstition se sont armés contre lui, son triomphe n'en a été que plus complet. Dire que le soleil était fixe relativement à nous, que la terre tournait autour de lui, que le soleil nous paraissait en mouvement par suite d'une illusion d'optique, rien de tout cela n'était déraisonnable ni contraire à l'Ecriture sagement interprétée. Mais toi, avec tes attractions, tes séries, tes petits pâtés, ta limonade, tes anti-lions, tes mariages de planètes, tu n'es qu'un fou et un sacrilége. Des douches ! un gilet de force ! Mon Dieu ! qu'il y a de fous au dix-neuvième siècle, et que les hommes de génie sont rares !

LA PROVIDENCE. Tu viens de crucifier un génie plus grand que Colomb et Galilée. Vivant, il pouvait seul assurer ton bonheur, et tu n'as d'espoir aujourd'hui que dans les rayons qui s'échappent de sa tombe.

VICTOR HENNEQUIN.

PETITE CORRESPONDANCE.

Aux journaux : le *Propagateur des Ardennes*, le *Progressif cauchois*, la *Revue de la Marne*, l'*Intérêt public*, le *Courrier de Saint-Etienne*, *Courrier d'Indre-et-Loire*, l'*Indépendant de la Meuse*, le *Journal de la Vienne*, le *Précurseur de l'Ouest*, le *Libéral liégeois*, la *Sentinelle du Jura*. — Vifs remercîments. — Prière au *Courrier d'Indre-et-Loire* de modifier, pour une autre fois, son ann. d'après le titre actuel de la *D. P.*, en tenant compte des numéros de quinzaine et du numéro mensuel

M. G. à Laon. — Merci. — Nous respirons encore ; mais il ne faudrait pas beaucoup d'atteintes de cette force pour faire mourir... de rire. — Nous prenons note, et vous recevrez aussitôt paru.

M. G. à Rouen. — Reçu les 60. — Nous enregistrons l'augmentation de la R. — Merci.

M. P. à Asn... — Reçu les 30.

M. K. à Marck.... — Remerciements à MM. D. D. P. et vous pour l'augmentation de la R. — Il sera tenu bon compte de vos excellentes observations, et vous en aurez la preuve.

M. M. à Bordeaux. — C'est bien. Continuez à réveiller la cité endormie.

M. de C. à la Guign.... — M. V. R. (rue Saint-Fiacre) a dit ne point avoir d'avis pour renouveler votre abon., échu le 30 septembre. Nous vous continuons provisoirement.

M. L. à Périgueux. — N'expédiez pas ! il manque quelque chose.

M. C. à Châlon-sur-Saône. — Tous les reçus de R. sont expédiés.

M. B. à Genève. — Reçu les 100, et le reçu de 50 60. — Nous faisons en ce moment la vérification générale des comptes divers : nous vous donnerons le chiffre du vôtre aussitôt le travail terminé.

M. B. à Carvin. — Reçu les 88. — Nous transmettons les 40 à M. C. — Nous enregistrons votre promesse d'augmentation pour 1847. — Merci. — Courage.

M. G. D. à Laon. — Nous ne nous expliquons pas l'interruption dont vous vous plaignez. Vous êtes bien inscrit pour 6 mois.

M. B. à Angers. — Nous attendrons votre retour.

M. D. au Cateau. — Reçu le mémoire. Nous enregistrons l'augmentation de la R. et la transformation d'abon. — Merci.

M. W. à Liége. — Nous n'avons point, dans le temps, fourni mandat sur vous. Nous tirons aujourd'hui 37 fr., y compris le prochain trimestre de votre abon., dont l'échéance sera ainsi reportée à la fin de décembre.

M. H. D. à Londres. — Nous ferons partir lundi une réponse conforme à vos désirs.

M. R. A. à Châtillon en B. — C'est à vous que s'adresse la p. c. d'hier, portant par erreur Châtillon de M. — Notre mandat de 38 est au 20 courant.

Marchés.

Halle à la viande — Marché du 3 octobre, — Bœufs, 23461 ; 1re qualité 1,40 ; 2e, 1,10 ; 3e, 0,80. — Veaux, 14356 ; 1re, 1,30 ; 2e, 1,20 ; 3e, 1,00. — Moutons, 3533 ; 1re, 1,30 ; 2e, 1,20 ; 3e, 0,90. — En gros, 40660 ; 1re, 1,48 ; 2e, 1,40 ; 3e, 1,32.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 1er, 2 et 3 octobre. — *Beurres* (le kil.) En livres, 1,80 à 2,38. — En mottes Isigny, 1,50 à 3,50. — En mottes Gournay, 1,30 à 3,40. — Petit beurre, 1,52 à 1,90. — Beurre salé et fondu »,»» à »,»».

OEufs (le mille). Du 1er oct. 51 à 75. — Du 2 oct. 50 à 70. — Du 3 oct. 58 à 68.

fromages (la dizaine). — Brie, 8 à 30. — A la pie, 5 à 15.

Bourse du 3 octobre 1846

FONDS PUBLICS ET [illegible] FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 75	82 85	82 70	[illegible]
— — fin courant	82 80	83 75	82 70	82 90
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 80	117 95	117 70	117 75
— — fin courant	117 85	117 95	117 70	117 90

4 1/2 J. 22 m. de cours	»» »»	Banq. du Fr. de cours	3485 »»
4 0/0 J.	»» »»	O. V. de Par.	1391 60
Emp. 1844 au Ct	»» »»	C. hyp.	370 »»
— fin Ct	»» »»	— Bould.	1245 »»
B. du Trés.	»» »»	— Gaud.	1170 »»

PRIMES.	Fin cour.		Fin proch.	
3 p. 0/0	83 65	83 55	—	83 50
5 p. 0/0	»» »»	118 20	—	[illegible]

REPORTS.	Du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	10 »/»	07 1/2	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0	15 »/»	25 »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct de cours	» »/»	ROM. [illegible]	102 1/2
Récép. Rotsch.	101 75	BELG. 2 1/2	56 1/4
Esp. Dette act.	»» »/»	— 4 1/2	»» »/»
— — pass.	» »/»	— do 1840	»» »/»
— 3 p. 0/0.	»» »/»	— do 1842	»» »/»
Dette intérieure	»» »/»	— Banque	» » »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»» »/»	— de Em. 1841.	»» »»
HOLL. 2 1/2	»» »/»	PIÉMONT	[illegible]
HAITI	» »/»	AUTRICHE	402 50

Union Minière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1250 »»
Act. [illegible]	[illegible]
Ch. S. G.	[illegible]
V. r. dr.	430 »»
— Obligat.	1000 »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	235 »»
Paris à St-G.	[illegible]
— à Orléans	1270 »»
— à Rouen.	935 »»
R. Havre.	722 50
Avignon	»»» »»
Str. à Bâle.	222 50
Paris-Sto.	502 50
Tours-Nant.	560 »»
Orl.-Vierz.	[illegible]
Ch. du Nord	720 25
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	300 »»
Boul. à Am.	400 »»
Orl.-Bord.	565 »»
Montr. à Tr.	[illegible]
Paris-Lyon	530 75
Bord.-Teste	[illegible]
Zinc V. M.	»»»» »»
Lin Maber	[illegible]

MARCHANDISES. — Huiles. — Colza disponible, 86 ; courant du mois, 87 ; deux derniers mois, 87-50 ; quatre premiers mois 1847, 91.

Lille. — Colza, 80. — Sans expéditions.

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible et courant du mois, 136 à 137 ; octobre, 134 ; novembre et décembre, 130 à 131 ; 8 premiers mois 1847, 127 à 128.

trait de Fourier, gravé sur bois, d'après le dessin de M. Gigoux. — Les personnes qui paieront 10 livraisons d'avance les recevront à domicile, au fur et à mesure de leur publication. — Les souscripteurs à 12 exemplaires en recevront un TREIZIÈME *gratis*. — La 5e livraison est en vente aujourd'hui à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, n° 2. — On peut souscrire et retirer dans les départements les livraisons ou l'ouvrage entier chez nos correspondants, connus, la plupart, de nos abonnés.

SOLIDARITÉ, Vue synthétique sur la doctrine de Fourier, par HIPP. RENAUD, ancien élève de l'École polytechnique. 3e édition. Prix : 1 fr. 25 c., et par la poste 1 fr. 60 c.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE LA SCIENCE SOCIALE DE **FOURIER,** par HENRI GORSE, auteur de la *Défense du Fouriérisme*. 2e édition. 1 vol. grand in-18. Prix : 1 fr., et par la poste, 1 fr. 30 c. — A la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2.

L'un des gérants : E. CANTAGREL.

∴ **COMMENTAIRE SUR LA SAISIE IMMOBILIÈRE** par C. JACOB, avocat à la cour royale de Paris. — 2 vol., 15 fr.
Cet ouvrage est un commentaire sur la loi du 2 juin 1841, concernant la saisie immobilière et les diverses ventes faites en justice ou par autorisation de justice des biens immeubles. Le premier volume, plus spécialement consacré à la poursuite sur saisie immobilière, se termine par un travail comprenant le tableau de tous les actes et le maintien des délais, l'exposé des énonciations qu'ils doivent renfermer et l'indication des formalités à remplir; les tableaux sont suivis d'un formulaire contenant les modèles de tous les actes. Le second volume est consacré à la discussion des incidents de la saisie immobilière et des autres ventes de biens immeubles faites avec intervention de justice. Un chapitre est consacré à chaque sorte de vente. L'auteur traite ensuite de la surenchère sur aliénation volontaire; et pour présenter un travail complet, il a également donné le commentaire du titre du code de procédure consacré à l'ordre. Enfin, le dernier chapitre comprend le commentaire de la loi nouvelle sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. — 2 vol. in-8°. Prix : 15 fr.

∴ **CODE DES PRUD'HOMMES,** par C. JACOB, avocat, contenant 1° l'ordonnance royale du 29 décembre 1844; le texte des lois et décrets relatifs à la juridiction et organisation des prud'hommes aux marques des fabricants de contrefaçon; 2° l'application faite par la jurisprudence. — 1 vol. Prix : 75 c.
Chez l'auteur, rue Saint-Honoré, 108, et chez Mareseq, libraire, rue Git-le-Cœur, 11.

∴ **TRAITÉ PATHOLOGIQUE** et THÉRAPEUTIQUE des MALADIES VÉNÉRIENNES par le Dr Alph. Treuille, ancien chirurgien, élève de l'hôpital du Midi à

Saint-Martin, 103.

∴ **PEINTURE, VITRERIE, DÉCORS.** Parot, rue du Faubourg du Temple, 44.

∴ **PIANOS** A NOUVEAU **PUPITRE** d'accompagnement, breveté, sans garantie du gouvernement, fabrique de H. Barthélemy, auteur de divers perfectionnements pour la solidité et la faculté de *l'accord*, ainsi que de nouveaux *pupitres* d'accompagnement. Ce nouveau système permet d'adapter cinq pupitres au *piano*; avec ce *piano* ainsi garni de *pupitres*, on peut exécuter un *quintette* avec grande économie de place et d'argent.

∴ **CACHETS DE BUREAUX** et de Fantaisie de la fabrique de M. Fromont, bijoutier, rue Grenier-Saint-Lazare, 35.

∴ **CHAPEAUX** de tous prix et de toutes qualités. Gaspart, fabricant, rue du Coq-Héron, 3.

∴ **M. GRUB,** TAILLEUR, rue du Faubourg-Montmartre, 42.

∴ **BOTTERIE ET CORDONNERIE** pour hommes. Carpentier, rue Coquillère, 3.

∴ LA **POUDRE HYGIÉNIQUE** ET DIGESTIVE de Borivent peut être considérée comme un des meilleurs agents connus pour prévenir, combattre et détruire les maladies des organes de la digestion et celles qui en dérivent. Son emploi simple et facile peut être continué indéfiniment sans produire d'effets nuisibles, ce qui doit la faire regarder comme un simple agent hygiénique plutôt que comme un médicament. Son effet, généralement très prompt, n'est pas dû à l'action forte et puissante qui caractérise le remède énergique, mais bien à ses propriétés toniques, sédatives, neutralisantes et résolutives qui agissent naturellement sur les causes secondaires des maladies et rétablissent sans perturbation l'équilibre des forces et le jeu des organes. — Prix du flacon, 4 fr. — Borivent, pharmacien, à la Guillotière, et dans les principales pharmacies.

EAU DE TANNIN, pour guérir et prévenir les *Maladies secrètes*, ÉCOULEMENTS, *fleurs blanches*, etc. (3 fr. la btle). Pour demandes et avis. Affr. Pharmacie faubourg Saint-Denis, 9. (Paris).

∴ **HOTEL DE NANTES ET DE VENDOME** A PARIS, rue Neuve-des-Petits-Champs, 78, près celle de la Paix, entièrement restau-

Écrire *franco*.

ÉTUDES CLASSIQUES ET BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES. La maison DUPUY-CESTAC, rue de Tournon, 25, a eu cette année 24 bacheliers sur 30 candidats. Ce succès dispense de tout éloge.

Par suite de grandes spéculations en draperies, les propriétaires des grands Magasins de nouveautés des *Fabriques de France*, situés place de la Pointe-Saint-Eustache, au coin de la rue Rambuteau, sont parvenus à faire confectionner des habillements qu'ils peuvent offrir au prix ordinaire du drap, sans en compter la façon. Nous engageons nos lecteurs à visiter ces vastes galeries, ils y trouveront exposés des vêtements de toute espèce dont l'élégance et la solidité ne leur laisseront rien à désirer.

« ..... Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé.
» Ceci n'est pas une exagération fantastique. — Voyez plutôt ce qui s'est passé à l'égard de cet excellent prince égyptien Ibrahim. — M. . a fait annoncer dans tous les journaux qu'il lui avait mis trois fausses canines. Puis, voici que M. Jacowski, — autre chirurgien non moins dentiste, — déclare aujourd'hui, dans le *Constitutionnel*, qu'il est fort satisfait du cadeau que vient de lui envoyer de Londres le même excellent Ibrahim pour les molaires qu'il lui a fournies durant son séjour à Paris. » (Le *Charivari* du 9 août 1846).
» ..... Cet habile artiste, M. Jacowski, dentiste, rue de la Bourse, 1, renommé entre tous pour l'élégance, la solidité et la perfection de ses ouvrages, et pour un système spécial de mécanique dentaire, trouvera, dans cette publicité légitime, le surcroît de retentissement qu'il mérite et que le charlatanisme n'usurpe que trop facilement. » (Voir la *Gazette des Tribunaux* du 2 juillet 1846).

Spectacles du 4 octobre.

8 h. 1/2 OPÉRA. —
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — La Ciguë, Abufar, la Famille Poisson.
6 h. 1/2 ODÉON. — Échec et mat, le Roman d'une heure.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Paul et Virginie, le Pré aux Clercs.
7 h. 1/2 ITALIENS. —
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Le For-l'Évêque, Riche d'amour, Héloïse, Fleurs.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Camusot, la Nuit, le Père, le Lansquenet.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Chacun chez soi, la Lectrice, un Tuteur, Jeanne.
7 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Bonhomme Richard, la Permission, Clarisse.
7 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Le Fils, le Couvent, les Tableaux, Danaïdes.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Les Étudiants, le Naufrage de la Méduse.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 COMTE. — Mort aux Rats, Peau d'Ane.
5 h. 1/2 FOLIES. — Arsène, la Canaille, Michel, le Chaperon rouge.
6 h. 1/2 DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
6 h. 1/2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
8 h. 1/2 CIRQUE (Champs-Élysées). — Exercices d'équitation.
3 h. 1/2 HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanche.

HALLE DE PARIS.
1er octobre.

Farines, les 100 kilog.
Choix. 00,00 à 00,00.

Blanch. 1re, 36,00 à 32,25.
2e, 48,00 à 40,70.
3e, 35,00 à 41,40.
4e, 00,00 à 30,75.

Blés. 2e, 00,00 à 00,00.
3e, 00,00 à 00,00
4e, 00,00 à 00,0

BESTIAUX.
Poissy, le 1er octobre.

	Amené.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs....	1938	1863	1 18	1 06	0 90
Vaches...	436	432	1 10	0 96	0 80
Veaux....	796	794	1 36	1 16	1 00
Moutons..	8202	7479	1 28	1 12	0 94

HALLE DE PARIS.

Paris. — Froment blanc, 32 à 33—31. Brie, 1re qualité, 29-80 à 30; de dernière qualité, 27—34 à 26.

HOUBLONS.

Bailleul. — En baisse : 90 à 93 les 50 kil.

SOIES.

Avignon. — La vente est presque nulle.

SUIFS.

Paris. — Suif de place 66 fr. les 50 kil. — Marseille, hausse sensible. — Suifs de Rome, 69 fr.; de Naples, 60; de Salerne, 61; de Toscane; 60.

Marchés de la semaine dans les provinces. *Prix de l'hectolitre.*

Arcis (Aube). From. 26 à 27—30. Seigle 16—50 à 17—50. Avoine 8—50 à 8—75.

Bar-le-Duc (Meuse). From. 27—50. Orge 12. Avoine 8—50.

Cambrai (Nord). From. semence 29 à 32. Autre 22 à 27. Escourgeon 12 à 13—50. Seigle 16 à 20. Avoine 7—50 à 10.

Gisors (Eure). From. semence 30. Autre 27—45. Seigle 19—75. Orge 12—70. Avoine 6—75.

Marseille (Bouches-du-Rhône). From. disponible à l'entrepôt : Pologne 20—31 à 21—25; Odessa 17—81; Marianopoli 20—93; Richelle 23 à 25—93; Alexandrie 18-93.

Montargis (Loiret). From. 26—50 à 27—50. Seigle 21 à 22; pour semence 23. Orge 13—50 à 15. Avoine 8—50 à 10.

Montlhéry (Seine-et-Oise). From. 23—34 à 30. Seigle 18 à 20. Orge 13—34 à 14-31. Avoine 9—50 à 10—50.

Nantes (Seine-Inférieure). From. 22—50 à 22—75. Avoine 10. Sarrazin 8.

Reims (Marne). From. 26. Seigle 16 à 22. Orge 11—25 à 12—50. Avoine 7—50 à 8—75. Sarrazin 10 à 11.

Rennes (Ille-et-Vilaine). From. 19 à 20—50. Seigle 13. Orge 11 à 11—50. Avoine 7—70. Blé noir 7.

Roye (Somme). From. semence 28—50 à 30. Autre 26—50 à 28.

Saint-Florentin (Yonne). From. semence 28—75 à 29, autre 27—50. — Sens, from. 27—26.

Saint Germain (Seine-et-Oise). From. 28 à 30—66. Seigle 20 à 21—33. Orge 11—66. Avoine 10 à 11.

Saint-Pourçain (Allier). From. semence 30; autre 25—25 à 27—50. Seigle 21—25 à 22—50. Orge 15 à 16. Avoine 7—50 à 8—50.

Alençon (Orne). From. 24—05. Seigle 20. Orge 13—50. Sarrazin, 12. Avoine 8—75.

Béthune (Pas-de-Calais). From. 23 à 26. Seigle 16. Orge 12—50. Escourgeon 12—50. Avoine 8 à 9—50. Colza 23—50. Œillettes 30. Cameline 23.

Bayonne (Basses-Pyrénées). From. 25 à 26. Seigle 18 à 19. Orge 12 à 13—50. Maïs 10. Avoine 10—50.

Bourbon-Vendée (Vendée). From. 22 à 23—50. Millet 13 à 15.

Charleville (Ardennes). From. 20 à 23—75. Seigle 14—25 à 15—50.

Épinal (Vosges). From. 30—30. Seigle 22—09. Sarrazin 10—91.

Mazère (Arriège). From. 22 à 23. Seigle 14 à 16. Avoine 8 à 9. Graines de trèfle, 30 fr. les 50 kil.

Muret (Haute-Garonne). From. 21 à 23—30. Maïs 8 à 9. Graine de trèfle 30 à 33 fr. les 50 kil.

Poitiers (Vienne). From. 20—50 à 21—75. Seigle 16—25 à 17. Orge 12—75. Avoine 8—75 à 9—50.

Saint-Étienne (Loire). From. 26 à 29. Seigle 21—50 à 24—50. Avoine 8 à 9.

On s'abonne :

A Paris, au Bureau de la PHALANGE, rue de Beaune, 2.
Dans les départements, chez tous les directeurs des messageries et chez tous les Libraires.

LA PHALANGE

PRIX D'ABONNEMENT :

	Un an.	6 mois.	3 mois
Pour les abonnés à la *Démocratie pacifique*.	18 fr.	9 fr.	5 fr.
Pour les non-abonnés.	24	12	6 50
En sus pour les pays étrangers à surtaxe.	4	2	1

REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE, publiant les manuscrits de FOURIER.

ÉTUDES SUR LES QUESTIONS RELIGIEUSES, ÉCONOMIQUES ET ARTISTIQUES, AU POINT DE VUE DE LA SCIENCE SOCIALE; BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Par an, DOUZE NUMÉROS, de chacun 6 feuilles, formant 2 beaux volumes de près de 600 pages, format grand in-8.

TABLE DES MATIÈRES contenues dans la Livraison d'octobre 1846.

I. PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER. — Suite des CINQ PASSIONS SENSUELLES. — Résumé comparatif sur les accords sensuels. — Accords transcendants du tact. — Conclusions sur les gammes passionnelles.
II. BRUNHILD ET COLOMBANUS, drame en cinq actes et huit parties. (Fin). — Par M. CHARLES BÉNÉZIT.
III. LA QUESTION RELIGIEUSE (11e article). — Par H. DOHERTY.
IV. CRÉATIONS SPONTANÉES, création universelle. — Par L. LENGLET.
V. LITTÉRATURE. — Théâtre-Français. — *Don Gusman*, par M. de Courcelles. — Par L. DE L.

PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER.

Nous reproduisons ici le sommaire du cahier des CINQ PASSIONS SENSUELLES, dont les premiers chapitres ont été donnés dans la livraison de juillet, et qui est l'un des plus intéressants publiés jusqu'à ce jour.

Notice 1re. — I. L'arbre passionnel, sa dualité et ses subdivisions, ses séries nuancées et puissancielles.
II. Des passions en échelle puissancielle.
III. Classement des sens en actif, passif et neutre, en simple, composé et ambigu, et en mode majeur et mineur.
IV. Des cinq anti-luxes.

Notice 2e. — Chap. I. De la dépravation des sens, en échelle subversive, de nos facultés matérielles.
II. État subversif de la vue en accords de 0, 1re, 2e puissances.
III. État subversif de la vue en accords cardinaux de 3e, 4e, 5e, 6e puissances.
Intramédo. De la progression en accords libres et mesurés.
IV. Des accords visuels de septième, ou somnambulisme.
V. Appendice sur l'exception et l'obscurantisme.

Notice 3e. — COMPLÉMENT SUR LE LUXE INTERNE EN SENS DE LA VUE.
I. Accord visuel d'octave en unité directe ou positive.
II. Accord visuel d'octave en unité inverse ou négative.
III. Éclaircissement sur deux problèmes d'unité visuelle. — Télescope sérien.
IV. Complément sur l'analyse du sens de la vue. — Vue transéthérée.
Appendice.
V. Application à tous les sens en parallèle de goût et tact.
VI. Accords transcendants du tact.
VII. Conclusions sur les gammes passionnelles.
Citerlogne. — Récréation de correspondance sidérale.
Postienne. — Perspective du sort des âmes. Rôle de la matière dans le système de l'univers. — Nécessité du bonheur matériel en harmonie générale.



... Un rival mystérieux (nouvelle). — Portée sociale.

Les personnes qui prendront à la fois douze Almanachs au Bureau de la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2, les recevront pour CINQ fran[cs]. Celles qui nous adresseront de la province une demande FRANCO, accompagnée d'un bon de SIX francs sur la poste ou sur une maison de Pari[s], recevront aussi FRANCO une douzaine d'Almanachs. Celles qui nous enverront le prix de cent Almanachs, c'est-à-dire 50 fr., recevront 130 Almanach[s].

On trouve, à la même Librairie, des Almanachs pour 1845 et pour 1846, aux mêmes prix que ci-dessus. — La Librairie sociétaire adresse *franco* son Catalogue à toute personne qui en fait la demande.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL,
PAR F. CANTAGREL.
Un beau vol. in-18 compacte de 406 pages.
Prix : 4 fr.— 2e édition. —Par la poste, 4 fr. 50.

SOLIDARITÉ,
Vue synthétique sur la Doctrine de Fourier,
PAR HIPP. RENAUD,
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.
Prix : 3 fr.— 1 vol. in-8.—2e édition. — Par la poste, 3 fr. 50.

Introduction à l'étude
DE LA SCIENCE SOCIALE,
PAR A. PAGET.
Prix : 3 fr.— 1 vol. in-8.—2e édition. —Par la poste, 3 fr. 75.

OUVERTURE

DEMAIN LUNDI 5 OCTOBRE, DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX VILLES DE FRANCE

En attendant l'entier achèvement des travaux sur la rue Richelieu, l'entrée des Magasins est rue Vivienne, 51.

PÂTE DE NAFÉ

Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'EFFICACITÉ de cette pâte pectorale et sa SUPÉRIORITÉ manifeste sur toutes celles du même genre. DELANGRENIER, rue Richelieu, 26. —Dépôt dans chaque ville.

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

TAPIS NEUFS et D'OCCASION, SALLANDROUZE r. Taitbout, 15.

VARICES, BAS LEPERDRIEL,
GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC.,

En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

COPAHINE-MEGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, à Londres, à la pharmacie Française, Jermyn Street, Hay Market; et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

CLYSO-POMPES perfectionnés d'Adrien PETIT, invent., r. de la Cité, 19. Dépôt chez les pharmaciens des principales villes de France et de l'étranger

PETIT COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
et
D'ÉCONOMIE SOCIALE;
A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT.
Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE
PAR CH. HAREL.
Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

LUNDI, 5 octobre, OUVERTURE des vastes Magasins de CONFECTION des

FABRIQUES DE FRANCE

SITUÉS POINTE SAINT-EUSTACHE, AU COIN DE LA RUE DE RAMBUTEAU.

L'achat des matières premières dans toutes les fabriques de France a permis aux propriétaires de ce grand entrepôt de marchandises, situé au centre de Paris, d'établir bien au dessous de tous les prix actuels, des habillements élégants et solides, taillés par les meilleurs coupeurs et confectionnés par les premiers ouvriers.

OUVERTURE DÉFINITIVE : **le 10 octobre.**

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. - PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La MAISON COUTARD, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RÉSERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — NOTA. M. COUTARD prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

Depuis quelque temps, le gouvernement piémontais, et nous l'en félicitons, est en grande froideur avec le gouvernement impérial de la cour de Vienne. Le roi Charles-Albert savait comprendre toute la force et la puissance que lui donnent les riches contrées sur lesquelles il règne, la nombreuse et belle armée qu'il commande, la sympathie qu'il est toujours sûr de rencontrer dès que sa politique se montre ferme et hardie vis-à-vis des prétentions de la maison d'Autriche, dès qu'il se pose en prince vraiment italien, en prince de la maison de Savoie.

Un des écrits périodiques les plus répandus en Italie, les *Lectures de famille* (*Letture di famiglia*), journal consacré à l'éducation et à l'enseignement populaire, et rédigé par des hommes de cœur et de talent, publie, dans son dernier numéro, deux articles, l'un sur l'amnistie accordée par Sa Sainteté, l'autre sur le glorieux soulèvement du peuple génois, en 1746, contre les Autrichiens.

Voici quelques passages de ces articles, signés *I Compilatori*, c'est-à-dire signés par les *directeurs* mêmes du journal. Toutes ces nuances ont leur signification.

En parlant de l'amnistie, les rédacteurs des *Lectures* font les réflexions suivantes :

Il était digne d'un souverain pontife qui en peu de jours a su mériter le titre de prince grand et généreux, d'un pontife qui dans sa haute intelligence médite les réformes pacifiques qui peuvent rendre à son peuple la prospérité et la position politique qu'il mérite ; il était digne, disons-nous, de S. S. d'ouvrir avec une véritable science chrétienne cette ère nouvelle si impatiemment attendue, en donnant par l'amnistie une consécration solennelle à la paix du pays. S. S. désire ainsi, et avec raison, commencer son œuvre de régénération, en effaçant jusqu'aux dernières empreintes des dissensions passées, en étouffant les germes de haine, d'indignation et de vengeance, afin que chacun pût féconder par l'union et par l'amour les sages institutions et les bienfaits qu'il donnerait à son peuple. Et ce peuple a senti toute la grandeur de cette œuvre de paix et ses conséquences pour l'avenir ; il l'a senti avec enthousiasme ; mais comme le véritable enthousiasme s'allie toujours à l'amour de ses semblables, dès que cette amnistie tant désirée fut connue, il fut établi à Rome une commission centrale de secours en faveur des amnistiés qui se trouvaient dans le besoin. S. S. fut le premier souscripteur ; les prélats et les personnes de la plus haute distinction suivirent ce noble exemple ; en un mot, on peut dire que l'empressement de venir en aide aux amnistiés fut aussi grand que le bonheur de les voir en liberté.

Enfin, l'article finit par cette phrase très significative :

Les autres parties de l'Italie ne pouvaient demeurer étrangères à une si grande joie, à un dévouement aussi général. Elles ne pouvaient pas, dans la communauté des destinées et des intérêts qui les rattachent entre elles, se croire exonérées du devoir de venir au secours des Italiens malheureux, quelle que soit leur dénomination politique actuelle......

L'épisode sur la révolution de Gênes, en 1746, a pour titre : *Un anniversaire séculaire* (*Il Centenario in Genova*). C'est une brochure toute d'à-propos, publiée à l'occasion du congrès scientifique des savants italiens, qui vient de se réunir à Gênes.

Voici quelques passages du journal *le Letture di famiglia* sur cet ouvrage :

[illegible] ne doit compter que sur elle-même. En effet, l'armée franco-espagnole abandonna son alliée la république de Gênes, dès que les armées impériales s'approchèrent de la ville, livrant ainsi cette cité à la merci du vainqueur. Cette facile victoire accrut l'orgueil des impériaux, et ils traitèrent les habitants sans ménagements.

Mais comme Dieu permet que le remède se trouve à côté du mal, les vexations et les actes barbares des Allemands redonnèrent au peuple génois la conscience de son droit et de son courage, et Gênes, sans autres moyens que ceux que lui avait laissés la cupidité et l'avarice autrichienne, sans autres soldats que son peuple, refoula hors de ses murs des troupes aguerries, bien disciplinées, nombreuses, considérées, à cette époque, comme excellentes surtout pour la défense.

Mais pendant que l'Europe, saisie d'admiration, devant ce beau triomphe, cherchait à s'expliquer comment une seule ville, abandonnée par ses alliés, bloquée par mer par la flotte anglaise, envahie par une armée considérable, avait pu briser tous ces obstacles, pendant que l'Italie ouvrait les yeux et sentait au fond de son cœur de quoi elle serait capable si elle était unie, Gênes voyait sa joie sainte et juste s'assombrir, car l'ennemi s'apprêtait à revenir sur elle avec des forces plus considérables, pour laver la honte de sa défaite. Ce grand appareil de guerre et les menaces de l'ennemi n'intimidèrent pas Gênes ; pleine de confiance dans la sainteté de sa cause, dans le courage de ses enfants et prête à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang, plutôt que de sacrifier son indépendance, la noble cité se préparait à repousser l'assaut des Autrichiens. Mais cette fois, il faut le dire, la France et l'Espagne l'aidèrent efficacement, et parmi les héros qui moururent pour la sauver on compte des Français illustres, en l'honneur desquels Gênes reconnaissante élevait des monuments.

Enfin, en l'année 1747, Gênes, entièrement délivrée du cupide étranger (*ingordo straniero*), se livrait de nouveau à l'industrie et au commerce, après avoir prouvé au monde comment le paisible citoyen sait au besoin se faire soldat, et comment les peuples peuvent, s'ils le veulent, conserver leur indépendance.

Nous ignorons, ajoutent en finissant les *Letture*, le nom de l'auteur du *Centenario* ; mais, quel qu'il soit, nous lui adressons nos éloges et nos remerciements, comme nous remercions de grand cœur toutes les personnes qui s'occupent sincèrement et avec chaleur des intérêts de notre patrie.

Ce petit livre est rangé par les directeurs du journal au nombre des livres devant former la *Bibliothèque des Familles*.

Il faut avoir été témoin des peines et des angoisses de la vie littéraire dans un pays très policé, mais soumis à la censure, pour apprécier l'influence de ces réflexions sur la masse des populations, et pour sentir combien a dû être grande la satisfaction des hommes qui ont écrit ces lignes en les voyant acceptées par la double censure politique et religieuse.

La tendance nouvelle du roi Charles-Albert mérite nos éloges. L'opposition qu'il fait maintenant au gouvernement impérial de Vienne, la complète approbation qu'il donne aux actes libéraux de Sa Sainteté, nous font croire qu'il entre franchement dans une ligne politique vraiment nationale, dans une ligne politique véritablement italienne.

L'illustre maison de Savoie a tout à gagner en suivant cette politique nouvelle, et nous affirmons que, lorsqu'elle le voudra bien, sa brave et vaillante armée saura délivrer l'Italie de la domination autrichienne. C'est là une grande gloire que lui réserve la justice [illegible] son indépendance, que toute exploitation, soit politique, soit commerciale, doit cesser. La charité sociale ou l'association, voilà le lien unique et divin que Dieu a établi parmi les hommes, et la volonté de Dieu sera faite.

Découverte de la planète Leverrier.

La salle des séances de l'Académie des sciences était comble aujourd'hui ; on était accouru de toutes parts pour avoir des détails sur la planète découverte par M. Leverrier. C'est que tout le monde a compris qu'il rejaillit de ce grand fait scientifique qui a ému tous les savants tant de la France que de l'étranger, une gloire immense pour notre pays, et tous ceux qui sont animés d'un vrai sentiment de patriotisme se réjouissent qu'il ait été donné à la France de voir un de ses enfants attacher son nom à la plus grande des découvertes mentionnées dans les annales des peuples.

M. Arago, à qui M. Leverrier avait confié la tâche si douce de rendre compte d'une sanction aussi complète de la loi de l'attraction universelle fournie par l'expérience, a commencé par donner lecture d'une lettre autographe de M. de Salvandy. Nous l'écrivions hier : ce ministre, toujours animé des meilleures intentions, ne pouvait pas ne pas conseiller au roi de décerner une haute récompense au savant désormais immortel qui vient de couvrir de gloire lui et sa patrie.

Voici la lettre de M. de Salvandy :

Monsieur le Président,

Je crois devoir informer l'Académie des sciences que le roi a daigné nommer M. Leverrier, en considération de l'évènement qui émeut le monde savant, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il n'avait pas le temps voulu ; mais la science a ses services d'exception et ses actions d'éclat comme la guerre. Les travaux de M. Leverrier sont de ceux qui honoreront notre siècle et la France.

L'Académie se félicitera, ainsi que M. Leverrier, d'apprendre qu'il a plu au roi de nommer en même temps M. Galle, de Berlin, chevalier de la Légion-d'Honneur. La justice de Sa Majesté ne devait pas séparer deux noms qui resteront unis glorieusement dans l'histoire de plus grandes découvertes et des plus rares efforts de l'esprit humain.

J'ai voulu faire arriver les distinctions royales par l'intermédiaire de l'Académie des sciences et sous ses auspices, au membre de la compagnie et au savant étranger qui les ont méritées, pour mieux proportionner l'éclat des récompenses à celui des travaux et des résultats.

Recevez, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Le membre de l'Institut, ministre
de l'instruction publique,
SALVANDY.

Après la lecture de cette lettre, M. Arago, avec le bonheur d'expression qu'on lui connaît, avec le sentiment patriotique dont il a si souvent fait preuve, a remis sous les yeux de l'Académie tout l'historique de la découverte de M. Leverrier ; il a raconté comment M. Galle avait été assez heureux pour voir à Berlin la planète nouvelle, avant qu'il fût possible qu'on reconnût son identité dans aucun autre lieu ; il a dit que dès maintenant elle avait été vue quatre fois à Paris au moyen des instruments les plus précis, qu'on l'avait observée également en Angleterre, et que de toutes

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 6 OCTOBRE 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

ODÉON. Réouverture. — PALAIS-ROYAL. *Le Bonhomme Richard*, comédie-vaudeville en trois actes. — Une découverte de M. Vaquerie.

L'Odéon a rouvert jeudi dernier ses portes au public, et le public s'est empressé de répondre à l'appel. Ce début est d'un bon augure pour l'année théâtrale qui commence. L'Odéon n'est excentrique que lorsqu'il a de mauvaises pièces ou des acteurs insuffisants. Seul théâtre de la rive gauche d'ailleurs, et confinant d'un côté au pays latin, de l'autre au noble faubourg, il trouverait assez de ressources dans sa population indigène, lors même que le public de la rive droite ne lui rendrait que de rares visites. Si l'Odéon a été si souvent délaissé, c'est que son genre de prédilection fut trop souvent le genre ennuyeux.

Une belle occasion s'offre en ce moment à lui. La scène de la rue Richelieu a donné sa démission et semble décidée à vivre uniquement sur sa gloire passée ; c'est à l'Odéon à relever hardiment le drapeau qu'elle abandonne ; laissant aux théâtres secondaires la critique légère des travers du jour, les émotions faciles du drame vulgaire ; au Théâtre-Français, la tradition et les études rétrospectives, qu'il s'adresse aux écrivains intelligents du présent et prévoyants de l'avenir ; à lui, le drame philosophique, la comédie sociale. Les vieux ressorts dramatiques ont fait leur temps, la critique des mœurs du passé est épuisée ; mais une immense moisson reste à recueillir pour l'écrivain qui voudra fouiller au fond des choses, remonter aux causes premières de nos vices et de nos douleurs, et signaler, par la comédie ou le drame, les crimes et les infamies qu'entraîne forcément le défaut d'organisation sociale. Qu'on ne dise pas que les hommes manqueront à cette œuvre ; si les succès faciles sont les seuls enviés aujourd'hui par les écrivains, c'est qu'ils sont les seuls possibles dans l'organisation actuelle des théâtres. Qu'un encouragement vienne de quelque part, que les auteurs n'aient plus à craindre une fin de non-recevoir fondée sur le seul titre ou sur le caractère général de leur drame, on verra revenir à la littérature sérieuse une foule de jeunes talents qui s'en éloignent à regret, et l'art qui périclite reprendra sa splendeur.

L'honneur d'ouvrir cette ère nouvelle peut appartenir à l'Odéon, et M. Bocage a tout ce qu'il faut pour se mettre en tête du mouvement. Acteur éminent et profond, esprit large et progressif, administrateur prudent, il peut accomplir l'œuvre régénératrice ; mais pour cela il a besoin de le vouloir avec énergie. Or, un an n'est écoulé depuis qu'il règne à l'Odéon, et il faut bien l'avouer, nous n'en sommes guères encore qu'à l'espérance.

L'ancienne direction recevait beaucoup d'ouvrages, elle en montait beaucoup, elle en tuait beaucoup. Après le succès inattendu de *Lucrèce*, M. Lireux adressa dans les journaux un pompeux appel aux écrivains de la capitale et des départements, et soudain, tragédies larmoyantes, drames échevelés, comédies sentimentales ou bouffonnes, affluèrent dans ses cartons. Que parfois ces œuvres y soient restées enfouies, que souvent leur enveloppe soit demeurée vierge pendant des mois et des années, c'est ce que nous ne nions pas ; mais enfin un grand nombre de ces drames étaient lus, examinés, acceptés, mis à l'étude et représentés en l'espace de quelques semaines. Les acteurs ignoraient leurs rôles, mais le souffleur était là pour secourir leur mémoire troublée. Quant aux décors, on n'avait guères le temps d'en préparer ; mais il se trouvait toujours bien dans quelque coin des magasins un salon dégradé, des rideaux déchirés ; avec un peu de bonne volonté on en pouvait faire un palais magnifique ; la tête des figurants apparaissait à travers les arbres des paysages, les maisons avaient des solutions de continuité, et l'on apercevait quelques trous dans la lune, mais Talma et Duchesnois se contentaient de ces décorations, pourquoi des acteurs qui ne les valent pas ne s'en seraient-ils pas contentés trente ou quarante ans plus tard ?

La direction ne se lassait pas plus de fournir du nouveau au public que celui-ci de siffler, car le public de l'Odéon est impitoyable quand il se fâche, mais en revanche quand il admire, il est vraiment beau d'enthousiasme. Capricieux avant tout dans ses colères et dans ses préférences, il se plaît à déjouer tous les calculs, repoussant à grand orchestre un drame d'Al. Dumas, par exemple, sur lequel on fondait les plus belles espérances, et applaudissant sans merci tel ouvrage sacrifié, au grand ébahissement des claqueurs qui n'avaient pas reçu le mot d'ordre. Mais si la direction errait souvent dans ses choix, et le public aussi ; si les acteurs étaient exténués, et si l'exercice de leur mémoire leur prenait souvent une partie du temps qu'ils auraient dû consacrer à l'étude de l'art ; au milieu de ce désordre, il y avait dans ce théâtre une chose bien précieuse, la vie.

M. Bocage est venu, et avec lui l'élément d'ordre qui manquait s'est introduit à l'Odéon ; tout y est devenu calme, régulier, mais un peu froid. La salle a été richement restaurée, de fort belles décorations se sont déployées au fond du théâtre, une mise en scène soignée et minutieuse a remplacé le laisser-aller de l'ancienne administration. Il n'est pas jusqu'aux figurantes qui, contrairement aux traditions reçues, n'aient dû présenter à l'œil d'agréables visages et se distribuer en groupes pleins de grâce et d'harmonie. Les [illegible] tout le temps de bien étudier leurs rôles, et d'excellen[illegible] ont été données. Malheureusement M. Bocage ne s'[illegible] préoccupé que d'un soin, faire la critique en action de[illegible] c'est quelque chose, mais ce n'est pas assez.

On ne peut pas certainement reproc[illegible] avoir monté trop de pièces et encouru des chutes mu[illegible] seulement, si nous avons bonne mémoire, lui [illegible] la dernière saison, — car nous ne pouvons compter deu[illegible] petits actes : *le Bourgeois de Rome*, *un Rêve*, etc., que leur peu d'importance n'a pas sauvés des sifflets. Encore, de ces pièces : *Diogène*, l'*Oncle de Normandie*, l'*Ingénue*, *Echec et Mat*, la dernière a-t-elle été suspendue après la cinquième représentation, par suite de l'indisposition d'une actrice. Le reste de l'année a été consacré à l'interprétation de l'ancien répertoire. Il est bon sans doute de remettre sous les yeux du public les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Molière, pour rappeler la jeune littérature à l'étude des sentiments du cœur, pour l'habituer à préférer les développements de la passion à de froides combinaisons dramatiques, et la langue de Corneille à celle de la cour d'assises, mais le culte des morts ne doit pas faire négliger l'appui dû aux vivants. Ce n'est pas uniquement pour la représentation fort imparfaite (l'Odéon n'est pas assez riche pour qu'il en soit autrement) de comédies et de tragédies dans lesquelles chacun de nous pourrait remplacer le souffleur, que la subvention de ce théâtre a été augmentée de 40 000 francs. M. Bocage, et M. de Lamartine s'y est engagé pour lui devant la chambre, a pour mission principale de faire éclore et de produire au grand jour les auteurs dramatiques nouveaux. Est-ce en ne jouant de pièces nouvelles que deux ou trois jours au plus par semaine, que M. Bocage entend accomplir sa mission ? Les théâtres qui ne reçoivent pas de subvention pour encourager les lettres ne puisent dans leur vieux répertoire que pour compléter leur spectacle. A plus forte raison, l'ancien répertoire ne devrait-il figurer qu'en seconde ligne sur l'affiche de l'Odéon.

Jusqu'ici, cependant, les difficultés étaient grandes, et l'attitude expectante de M. Bocage avait quelque raison d'être ; mais à présent que les embarras pécuniaires doivent avoir disparu, qu'un an de demi-repos et d'épargnes doit avoir rétabli les affaires du théâtre, M. Bocage comprendra sans doute que l'heure est venue d'imposer silence aux calomnies dont on le poursuit, et de montrer qu'il a compris dans toute son étendue la mission dont il s'est chargé.

Au reste, si nous avons cru devoir adresser quelques observations à l'administrateur, nous sommes heureux de pouvoir louer l'acteur sans réserve : soit qu'il interprète l'ancien répertoire, soit qu'il crée de nouveaux rôles, il sait toujours donner à son personnage un cachet d'originalité profonde, d'émotion et de vérité ; il excelle également à rendre les nuances délicates du sentiment, les grands effets dramatiques, à faire valoir les finesses de la pensée et de la diction.

La comédie de MM. O. Feuillet et P. Bocage, *Echec et Mat*, par laquelle l'Odéon a rouvert, n'a rien de bien remarquable comme idée première ; c'est une sorte d'imbroglio politique, dont l'intrigue est quelquefois pénible, mais qui a des qualités bien précieuses, de l'intérêt, de la verve, de l'originalité, et surtout de l'esprit à profusion. Le rôle d'Albuquerque est supérieurement rendu par le directeur. Mauzin donne une physionomie très comique à certain personnage de capitaine, qui sert tour à tour d'espion au roi, au premier ministre, au saint office et à tous ceux qui veulent le payer. Nous avons retrouvé avec plaisir sur la rive gauche, une aimable actrice que nous avions applaudie au

teraille parmi tous les convives, qui sentent de plus en plus la nécessité de resserrer les liens de l'association entre tous les hommes. Divers toasts, empreints d'un large sentiment démocratique, ont été portés et couverts d'applaudissements. Nous n'en citerons que deux, l'un, *à la solidarité des ouvriers typographes*; l'autre *à la participation proportionnelle de l'ouvrier dans les bénéfices*.

Les absents, les ouvriers pauvres, qui n'assistaient pas au banquet, n'ont pas été oubliés; les convives ne se sont pas même contentés d'une simple collecte, qui ne peut secourir qu'un moment; chacun d'eux s'est engagé spontanément à verser chaque mois une cotisation pour subvenir aux besoins de ses frères que les infirmités ou le manque de travail ont réduits à la misère.

Le *Cernéen*, journal fondé à Maurice par M. Wenor Dupont, membre du conseil colonial, annonce la création d'une maison d'éducation établie sous ce titre : l'*Ecole attrayante*. Les élèves de cette école, au lieu d'être enfermés dans ces chambres qui sont pour eux une espèce de prison, sont instruits dans une cour vaste et ombragée, en se jouant et sans l'emploi d'aucun des moyens de rigueur auxquels on se croit obligé d'avoir recours dans les établissements ordinaires d'instruction publique.

Troubles à l'occasion de la cherté du pain.

Samedi, vers sept heures du soir, les ouvriers, en quittant leurs ateliers, ont formé encore quelques groupes dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine; il y a eu même des rassemblements assez considérables à la hauteur des rues Sainte-Marguerite et Saint-Nicolas, mais ils sont restés complètement inoffensifs. Les patrouilles de la garde nationale et de la garde municipale ont dispersé ces attroupements sans opérer aucune arrestation et sans avoir eu aucun désordre à réprimer.

A huit heures et demie, un bataillon du 49e régiment de ligne a quitté la caserne de Reuilly et est venu prendre position sur la place de la Bastille, où se trouvaient réunis une compagnie de la garde nationale, deux compagnies et un escadron de la garde municipale. De fortes patrouilles d'infanterie et de cavalerie, envoyées dans toutes les directions, ont suffi pour maintenir l'ordre et la tranquillité. Des petites bandes de jeunes gens se sont répandues dans la rue Saint-Antoine et les rues adjacentes en chantant, mais ne se sont livrées à aucun désordre.

Dans toutes les rues du faubourg Saint-Antoine qui ont été, dans les journées de jeudi et vendredi, le théâtre de quelques désordres, les lanternes ont été rétablies, la circulation n'a pas été un instant interrompue, et toutes les boutiques sont restées ouvertes.

L'instruction des troubles du faubourg Saint-Antoine est confiée à M. de Saint-Didier. Plusieurs mandats d'amener ont été décernés par ce magistrat contre des individus inculpés d'avoir dirigé les bandes auteurs des désordres.

—Dans les troubles qui ont eu lieu à Saint-Omer par suite du retard de l'inauguration de la statue du duc d'Orléans, le renchérissement du pain a joué un assez grand rôle. Parmi les cris que les ouvriers proféraient en parcourant les rues, celui qui dominait était : *Le pain à cinq sous!* (25 c. le kil.)

— MISÈRE ET ÉMEUTES EN IRLANDE. — On écrit de Dungarvan (Irlande), le 30 septembre :

[...] tité de pain, et se retirèrent après avoir remercié avec effusion le généreux boulanger. Mais cet incident une fois généralement connu, de nombreux attroupements se portèrent soit chez M. Morgan, soit chez d'autres boulangers, et ceux-ci refusant de leur donner du pain gratis, les émeutiers prirent de force tout ce qui leur tomba sous la main. Du pain, du lard, du beurre et d'autres comestibles en grande quantité furent pillés avant que la force armée eût eu le temps d'accourir.

» Bientôt pourtant, on vit paraître constables et soldats qui sommèrent inutilement la multitude de se retirer. Les dragons poussèrent alors leurs chevaux vers la foule, sans en venir à aucune voie de fait; mais l'attroupement ne voulut pas céder un pouce de terrain. Quelques minutes s'écoulèrent ainsi en vains efforts de la part des militaires, et bientôt on leur lança des pierres, qui atteignirent plusieurs d'entre eux. Aucun moyen n'ayant d'ailleurs réussi pour imposer à la foule, dont les démonstrations devenaient de plus en plus menaçantes, l'ordre de faire feu fut donné, et trois hommes tombèrent blessés, dont deux grièvement. Aussitôt après cette décharge, la foule se dispersa et s'enfuit dans toutes les directions.

» Pendant ces tristes scènes, toutes les boutiques restaient fermées, et les habitants paisibles étaient en proie à la plus vive anxiété. C'est un douloureux spectacle que de voir abattre à coups de fusil de malheureux affamés, alors même que cette désolante extrémité peut être indispensable au maintien de l'ordre et à la conservation de la propriété.

» Ce matin (mardi) tout est tranquille. »

— On écrit de Corck :

« On peut se faire une idée de la misère qui règne dans cette ville par le nombre des personnes qui accourent chaque matin à la maison des pauvres (*work-house*) pour y réclamer le secours extérieur (*outdoor relief*) qui se distribue sous forme de déjeuner. D'après le rapport du directeur, 217 personnes ont déjeuné aux frais du public mardi, 304 mercredi, 579 jeudi, 742 vendredi, 1000 samedi, et enfin 1 419 dimanche dernier. — Le *Corck-Reporter* de mardi dernier, dans un article intitulé : «Denrées,—Prix exorbitants.—Dangers pour la paix publique, » adjure le gouvernement de ne pas perdre un temps précieux, de laisser de côté les principes de l'économie politique et de se hâter d'intervenir pour régler le prix des denrées. » Dans l'espace de trois semaines, dit cette feuille, le prix du tonneau de maïs s'est élevé de 10 à 15 livres sterlings; une foule de malheureux vendent à vil prix meubles, vêtements et couvertures pour acheter des denrées 50 0/0 au dessus de leur valeur réelle. Que le gouvernement intervienne donc pour réglementer le prix des articles nécessaires à la vie, s'il veut prévenir de sérieuses calamités. »

— Le *Times* publie, sous la rubrique de Dublin, 1er octobre, les réflexions suivantes relativement à l'état de l'Irlande :

« Si le gouvernement ne se hâte de venir au secours de nos affamés, et ne prend des mesures énergiques pour leur donner du travail et des aliments, il n'est pas besoin d'être doué de l'esprit prophétique pour prévoir les affreuses calamités qui fondront sur cette population dégradée, misérable, et rendue furieuse par la faim et le désespoir. Si la famine détermine une insurrection, je doute que l'Angleterre ait assez de troupes à sa disposition pour la réprimer, car elle sera générale. Je suis convaincu que 60 000 hommes ne suffiraient pas à accomplir cette tâche. D'ailleurs, la farine de blé et d'avoine est plus facile à digérer que le fer des balles et des boulets.

» Il est donc temps non-seulement que le gouvernement, mais encore que les propriétaires fonciers, les marchands et tous ceux qui possèdent quelque chose, travaillent à soulager la détresse de la population irlandaise, s'ils désirent conserver leurs propriétés et maintenir la paix du pays. »

— La récolte des céréales a manqué en Portugal, et les pommes de terre y sont malades, de sorte que l'on craint sérieusement dans ce pays une disette que les complications politiques dont il est en ce moment le théâtre tendraient à rendre encore plus désastreuse.

L'*Eco del Comercio* publie un supplément, daté du 29 septembre, dans lequel il annonce que le premier des six procès qui lui sont intentés par le chef politique vient d'être jugé, et que l'arrêt du tribunal condamne l'*Eco* à une amende de 50 000 reaux (12 500 fr.). Le chef politique a ordonné la suspension du journal jusqu'à ce que cette somme ait été payée, sans vouloir même accorder les trois jours de délai stipulés dans l'art. 29 du décret du 10 avril 1844. La lettre d'avis se terminait par ces mots : *Dieu vous garde de longs jours!*

Dans un second supplément, l'*Eco del comercio* fait savoir à ses abonnés qu'il n'abandonnera pas la tâche patriotique qu'il s'est imposée, qu'après une longue conférence entre le rédacteur et le secrétaire du chef politique, il a obtenu le retrait de l'ordre de suspension de publication; il a en effet paru le 30.

La question de savoir si l'on autorisera le ministère à lever les impôts jusqu'à la fin de l'année a été agitée au sénat dans la séance du 28 et a donné lieu à des débats animés où Serrano a pris la plus grande part. Le général a repoussé le projet du gouvernement, parce qu'il manque de confiance dans le ministère. Il a fait l'historique des transformations ministérielles depuis le cabinet présidé par Narvaez jusqu'à celui d'aujourd'hui. Il a rappelé la liberté de la presse constamment sacrifiée en holocauste, la censure rétablie, la mise en état de siége de la plupart des provinces, l'état déplorable notamment de la Catalogne et de Malaga, les emprisonnements et les exils arbitraires, ceux de D. Henrique, de Narvaez et d'Oribe. Il a attaqué la connivence du gouvernement avec le général Florès, qui recrute publiquement des troupes, pour envahir une république qui est notre alliée, et demande raison des mesures hostiles dirigées contre le Portugal.

Isturitz et Narvaez ont répondu, mais n'ont rien expliqué. Des mots un peu vifs échangés entre Pidal et Serrano menaçaient de dégénérer en querelle personnelle, grâce surtout au ton rogue et provocateur de Pidal, lorsque le président du sénat a levé la séance. Le projet de loi relatif à la perception des contributions a été adopté, le lendemain, à l'unanimité, moins une voix.

L'*Espanol* dit qu'il est faux que M. Bulwer ait jamais pensé à retirer sa protestation, et que ce document subsiste dans toute sa force.

L'*Heraldo* s'occupe du titre qui sera donné au mari de la reine. En Angleterre, on ne donne à l'époux de la reine Victoria que le titre de *prince consort*; en Portugal, l'époux de la reine est élevé à la dignité de roi, et prend le titre de Majesté aussitôt que la reine a donné le jour à un héritier du trône.

En Espagne, il n'y a aucun précédent analogue au cas actuel, si ce n'est la position de Philippe-le-Beau (*Felipe-el-Hermoso*), qui fut traité comme l'avait toujours été en Espagne le souverain, et il ne semble pas qu'aucune loi ait décidé ce qu'il y a à faire. Ce qu'il y aurait, selon l'*Heraldo*, de plus naturel et de mieux en harmonie avec les mœurs espagnoles, c'est que l'époux fût traité comme l'épouse : l'infant don Francisco de Asis recevrait donc le titre de roi et celui de Majesté; mais dans tous les actes où s'exerce la souveraineté, on ne verrait paraître que le nom de doña Isabelle II. Les liens étroits de parenté qui unissent l'infant à la reine semblent être un motif de plus, dit la feuille espagnole, pour qu'il en soit ainsi; il convient qu'après la reine, son futur époux soit la première personne de la cour. De cette manière, on épargnera à l'infant les mortifications que le prince Al-

---

Gymnase, Mlle Fernand. C'est une excellente acquisition pour M. Bocage; nous voudrions en dire autant de Mme Delvil, ex-pensionnaire du Vaudeville; cette actrice est fort jolie, mais ce n'est là qu'une des qualités de Mme Naptal-Arnaud, et qui ne peut, en aucune façon, tenir lieu des autres.

L'Odéon a renouvelé son musée des tableaux; quelques bonnes toiles sont venues y prendre place, mais, en somme, la nouvelle exposition est fort inférieure à la première. On assure que cette médiocrité générale est due à la précipitation qu'ont mise plusieurs artistes à terminer leurs travaux pour arriver au jour fixé, et l'on nous promet pour bientôt un changement à vue. A la bonne heure.

Le Palais-Royal vient de reprendre à sa manière un sujet manqué l'an dernier à l'Odéon, l'*Oncle de Normandie*. Mais pour n'être pas neuf, tant s'en faut, le *Bonhomme Richard* n'en est pas moins une des plus amusantes productions de deux auteurs coutumiers du fait, MM. Mélesville et Carmouche.

Le bonhomme Richard est un honnête cultivateur berrichon qui a lu son Franklin et qui en a profité. Né sans un sou vaillant, il s'est enrichi en économisant centime par centime; c'est un de ces hommes qui peuvent travailler dix-huit heures sans trêve; toujours prêts à tous sacrifier pour peu qu'ils aperçoivent une chance de gain, âpres à la lutte, inaccessibles au découragement, escomptant non l'avenir au profit du présent comme les viveurs et libertins, mais le présent au profit d'un avenir douteux; un de ces philanthropes qui ont inventé la caisse d'épargne pour former le peuple à la rapacité, impitoyables pour les plaisirs d'autrui, parce qu'ils n'en prennent pas eux-mêmes; malheureux toute leur vie et nés pour faire haïr la modération si les excès du vice contraire n'étaient là pour la faire aimer; êtres utiles, du reste, et dont on tirera fort bon parti en Harmonie, mais qui sont trop souvent aujourd'hui le fléau de ceux qui les environnent.

Le bonhomme Richard est parvenu à se faire aimer cependant, — non pas qu'il ait jamais rien donné à personne, Dieu l'en préserve! — il sait trop bien son Dupin pour cela; mais il fait travailler, il paie exactement, et le pauvre est si heureux quand il est sûr de trouver du travail! L'honnête Berrichon s'est bien gardé de se marier, cela coûte; mais comme il lui faut quelqu'un pour gouverner sa maison, il a recueilli sa sœur et sa nièce qui le servent sans gages; il avait d'abord songé à faire un valet de ferme de son neveu, puis toutes réflexions faites, il a trouvé que le placement en serait plus avantageux dans le commerce, et il l'a envoyé à Paris apprendre son métier; mais, le jeune Ovide est plus fort dans l'art d'aimer que dans l'art de mentir. Il ne se sent aucun goût à vendre du coton pour de la soie, de la bourre de soie pour du cachemire pur, à garantir par sa parole d'honneur des tissus qui ne résistent pas à la première ondée, des couleurs qui ne survivent pas au premier rayon de soleil; mais en revanche il a une vocation très décidée pour les bons dîners, les promenades au bois de Boulogne et les rats du Conservatoire. Pour se livrer sans réserve à ces goûts, Ovide a quitté son comptoir et est allé s'établir à demeure chez une fort jolie dame du quartier de Notre-Dame-de-Lorette (Mlle Lambert), future pensionnaire de l'Académie royale de musique, et en ce moment convoitée par un certain Popolowski ou Popolatoff, un de ces personnages qui, dans les vaudevilles, ont pour rôle invariable d'enlever les jeunes premières dont l'auteur est embarrassé. Cette demoiselle a pour amie une certaine Fanfinette, qui, fort pressée de débuter à un théâtre chantant quelconque, semble quelque peu brouillée avec la grammaire, en attendant qu'elle se réconcilie avec la musique,—et pour ami un M. Riffalot, écornifleur émérite, commençant à écorcher la langue et les chevaux de l'Angleterre, tandis qu'Ovide à cet égard n'en est encore qu'à s'écorcher lui-même. Ces quatre personnages ont formé entre eux une association dans laquelle Mlle Arsène a apporté son amabilité, Fanfinette son langage pittoresque, Riffalot son appétit et Ovide vingt mille francs qui lui ont été envoyés par son oncle pour tenter une opération commerciale. En apprenant toute cette histoire, le bonhomme Richard jure de retirer son neveu des voies de la perdition, et le voilà qui part, baigné de larmes domestiques, pour ce Paris où tant de piéges sont tendus à la jeunesse.

Tout en tondant son mouton du Berry, Arsène ne désespère pas de s'en faire épouser, et elle attend impatiemment le consentement de l'oncle et la dot qu'il ne peut manquer d'y ajouter. Un jour qu'elle en causait avec Ovide en présence de Fanfinette et de Riffalot (qui, ce jour-là, avait pris le physique de Grassot), en attendant un dîner splendide où ledit Grassot s'était invité, on annonce tout à coup la visite de l'oncle. Grande agitation; Arsène a recours à une ruse qui, depuis deux cents ans, réussit toujours au Théâtre-Français : Ovide est revêtu d'une robe de chambre et reçoit l'ordre de faire le malade. Le bonhomme est introduit, et les personnages, s'entre-regardent aussi heureux de leur invention que le *Corsaire-Satan*, lorsqu'il s'écrie pour la millième fois : N'est-ce pas que j'ai beaucoup d'esprit ? Mais l'oncle fait comme les lecteurs du petit journal, il remue la tête et les épaules d'un air assez peu convaincu; puis quand, sur sa prière, tout le monde s'est retiré, il force son neveu à confesser, non pas son mensonge tout entier (les leçons du comptoir ont déjà produit leur effet), mais la moitié de son mensonge. La morale échouant, comme bien l'on pense, sur l'esprit du galant Ovide (elle n'en fait jamais d'autres), le bonhomme prend le parti de se mettre à la table qu'on vient de dresser; les deux femmes se placent à ses côtés et l'enivrent de vin, d'amour et de pâtés aux truffes; sa langue s'épaissit, sa morale se relâche, les cordons de sa bourse en font autant; il chante le vin vieux, le plaisir et fait la cour à Fanfinette, lorsqu'au plus beau moment de la fête arrivent..... la sœur et la nièce du bonhomme! — Richard, importuné, les renvoie à leurs moutons, il veut à son tour entretenir des rats, acheter des chevaux pur-sang, et pour commencer à jouir de la vie parisienne, le voilà qui s'élance avec ses nouveaux amis dans un fiacre qui va les débarquer au Château-Rouge.

Le lendemain, il loue un riche appartement à Fanfinette, il la comble de bijoux et de bons sur son banquier, il prête 50 000 francs à Riffalot sur sa parole, et jette à Arsène diverses valeurs sur la maison Fondu et compagnie. Il a même réalisé sa fortune pour la placer dans les chemins de fer et dans les opérations de la maison de banque susnommée. Enfin, tout présage une ruine imminente, Ovide s'en émeut, il conjure son oncle de conserver une fortune dont lui, Ovide, doit hériter, — mais il est trop tard, la maison Fondu a justifié son nom, — le cultivateur berrichon est complètement à sec. A cette nouvelle, chacun jette le masque. Arsène se décide à tenter un pèlerinage avec le prince Popolowski; le lion va quêter un dîner ailleurs, Ovide se désole et promet de travailler pour nourrir toute la famille, et Fanfinette rapporte en toute hâte les boucles d'oreilles et autres présents qui lui furent donnés en des temps meilleurs. Mais le bonhomme Richard n'a pas lu Franklin pour rien, il n'a renoncé à ses habitudes que pour faire à son neveu de la morale en action, et il ne s'est ruiné qu'avec la plus grande économie. — Il rend à Fanfinette ses présents, et, son neveu sous un bras, sa nièce sous l'autre, il reprend gaîment la route du Berry où un bon mariage unira la cousine au cousin qui, dégoûté des lionnes, ne veut plus nourrir que ses brebis.

L'originalité manque à cette pièce, il faut en convenir; les deux derniers actes ne sont qu'une copie d'un opéra de feu Etienne; la plupart de ces bons mots ont déjà figuré quelque part; mais l'intrigue est vive et franche, le dialogue animé, l'intérêt soutenu, et la pièce marche avec beaucoup d'ensemble. Sainville joue le Bonhomme avec la verve et le naturel d'un comédien consommé, Grassot est très plaisant dans son rôle du parasite, et madame Dupuis rend avec beaucoup de vérité comique celui de Fanfinette. Le *Bonhomme Richard* est une excellente revanche prise par le Palais-Royal du mauvais succès de la *Nouvelle Clarisse*.

Mlle Rachel, qui avait envoyé sa démission au Théâtre-Français, lequel se permettait de lui demander trop souvent des nouvelles de sa santé, vient de signer un nouveau traité de paix, et elle reprendra, assure-t-on, son service actif dès la semaine prochaine.—Arnal, Bardou et Lafont sont de retour au Vaudeville et aux Variétés.

A propos de nouvelles, n'en oublions pas une des plus curieuses. Jusqu'ici nous avions eu l'ignorance de croire que Giotto, le pâtre qui devint peintre en gardant ses moutons, n'avait jamais fait que des tableaux religieux, et peint que des vierges pudiques. C'est une erreur profonde! Giotto, sans qu'on ne s'en fût jamais douté, a peint en outre une foule de Vénus, de Junon, de Grâces, et autres divinités assez peu collet-monté. M. Vaquerie a vu ces tableaux de ses propres yeux, il les a même examinés d'assez près, à ce qu'il semble, car il affirme (lisez l'*Epoque*) que les artistes anglais de la Porte-Saint-Martin, *reproduisent, à s'y méprendre, les principaux tableaux* de l'élève de Cimabué. Nous attendons impatiemment que M. Vacquerie veuille bien nous indiquer l'église ou le musée qui jusqu'à ce jour avait caché ces précieux trésors.

J. FLEURY.

[illegible] que les intérêts des contribuables ne se trouvent pas froissés.

Une ordonnance de préfet de police, affichée aujourd'hui à la Halle aux Farines, porte ce qui suit :

« Considérant que la Halle aux Farines et son annexe aux greniers d'abondance sont insuffisantes pour recevoir les farines qui sont journellement apportées, une seconde annexe de la Halle aux Farines est établie dans les greniers du marché aux fourrages du faubourg Saint-Antoine. »

La *Réforme* ne s'explique pas cette décision, et demande sur quel considérant on se fonde. « Il n'y a pas, dit-elle, moyen de se faire illusion, il s'agit d'un fait qui frappe tous les yeux. La Halle est à peu près vide. Ces énormes pyramides de sacs qui encombraient les galeries du pourtour jusqu'au comble et qui couvraient même les dalles de la rotonde intérieure, ont disparu. M. le préfet peut aisément s'en assurer ; mais nous voulons lui éviter même cette peine : voici des chiffres dont l'exactitude ne sera pas contestée :

« Au 1er janvier de cette année, il y avait à la Halle 53 588 quintaux métriques de farines.

« Aujourd'hui, 3 octobre, il n'y en a plus que 12 361.

« Différence en moins, 41 227 quintaux.

« Il n'y a nul inconvénient à publier ces chiffres, car ils sont connus de tout le commerce, et parmi ceux qui s'occupent de l'approvisionnement de Paris, M. le préfet de police est sans doute le seul à les ignorer. En effet, s'il en avait eu connaissance, comment aurait-il pu se décider à faire afficher dans Paris, sous son nom, que la Halle était insuffisante pour recevoir les farines qui sont journellement apportées ?

« A diverses époques de notre histoire, des *erreurs* moins graves que celle que nous signalons avaient été assez durement expiées pour que l'on pût penser qu'elles ne se reproduiraient pas. »

Production et consommation du blé en France.

Voici la quantité consommée en France, à diverses époques, en masse et par individus :

Epoques.	Quantités totales.		Par habitant.		Autorités.
1700	30 000 000	hectol.	100	litres.	Vauban.
1760	24 760 000	—	118	—	Mirabeau.
1764	25 122 000	—	115	—	Beausobre.
1784	[illegible] 000 000	—	117	—	Grivel.
1791	[illegible] 000 000	—	110	—	Tolosan.
1811	[illegible] 000	—	135	—	*Exp. de la sit. de la Fr.*
1818	40 960 000	—	140	—	Chaptal.
1839	57 624 000	—	172	—	*Statistique de la France.*

Ainsi, en un siècle et demi, la population de la France n'a pas même doublé, et la consommation de blé a plus que triplé.

Depuis 1815 jusqu'à ce jour, la France a importé un supplément annuel s'élevant en moyenne à 800 000 hectolitres de froment, et dépassant une valeur d'au moins 17 millions et demi de francs.

Dans une période de trente ans, commençant en 1815 et ayant pour terme 1845, la production du froment n'ayant pas égalé la consommation, il a fallu, à la suite de vingt récoltes, introduire des blés étrangers pour suppléer aux blés indigènes. Les quantités importées ont été une fois de plus de 4 millions d'hectolitres : c'était en 1832 ; trois fois de plus de 2 millions, en 1840, 1842 et 1843 ; trois fois de plus de 1 million ; huit fois de 135 000 hectolitres à 700 000. Pendant les dix autres années, l'importation a été nulle ou au dessous de 60 000 hectolitres.

Ainsi, en France, sur trois récoltes, une est suffisante, et deux ne produisent pas assez pour égaler entièrement la consommation de froment.

M. Gannal nous adresse une lettre dans laquelle, après avoir nié la réalité de la disette des grains, il ajoute :

....Nous ne devons point nous alarmer parce que la masse alimentaire existant aujourd'hui en FÉCULE, en sucre, en vin, en viande, dépasse tous les besoins.

Remarquez que le pain, qui fait la base alimentaire des populations, *n'est alimentaire* qu'en raison de la quantité DE FÉCULE qu'il contient (50 0/0). Or, l'homme moyen en France, ayant besoin d'un kilogramme de pain par 24 heures, est également bien nourri avec 550 grammes de riz ou de fécule sec.

Il l'est encore avec les graisses, les fécules, le sucre brut, mais associé ou convenablement mélangé à des substances inertes servant de lest ou d'intermédiaire à la digestion.

Vingt-cinq années de travaux, de recherches et d'expériences sur l'alimentation, la digestion et l'assimilation me permettent d'affirmer ce que j'avance ici.

Dans la supposition où tout ce qui arrive aujourd'hui est le résultat de l'agiotage, tout comme dans le cas où la disette serait réelle, je crois avoir le remède au mal.

La gravité de la situation oblige, l'intérêt public commande, aujourd'hui que l'alarme est jetée dans la population, je suis dans mon droit et je jette le défi!... Je vous informe donc que je pourrais confectionner CINQUANTE MILLE PAINS DE DEUX KILOGRAMMES par 24 heures. Ce pain, identique au pain de deuxième qualité des boulangers de Paris, ne devra se vendre que 30 à 40 CENTIMES les deux kilogrammes.

Ne croyez pas que c'est un travail fait d'hier ou gardé en réserve pour produire de l'effet. Depuis plus de quinze ans, je fais les plus instantes démarches près des académies, près du gouvernement, près des banquiers. Je me suis même adressé aux simples particuliers, enfin à tout le monde, sans avoir eu le bonheur de fixer l'attention d'une personne. Pardon, j'ai vivement intéressé les ouvriers auxquels j'ai fait manger de mon pain.

Pour expliquer cette répulsion générale, il faut comprendre que l'application de mon système de panification détruirait les tripotages de la halle aux blés, forcerait les boulangers de pétrir avec de l'eau AU LIEU DE LA BOUILLIE DE RIZ OU DE POMME DE TERRE, que beaucoup emploient. Elle les forcerait aussi à cuire à point.

L'adoption de ce système anéantirait enfin ce grand commerce du Nord, cette pompe aspirante de nos capitaux.

Agréez, etc.

GANNAL,
Rue de Seine, 6.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — Le roi a passé aujourd'hui en revue, au Carrousel, [illegible]

— Lord Brougham vient d'arriver à Paris. Il est descendu à l'hôtel Meurice.

— Mme la duchesse d'Orléans vient d'envoyer la somme de six mille francs pour être distribuée aux pauvres de Saint-Omer.

— On avait dit que Cabrera avait quitté Londres et s'était dirigé vers l'Espagne, à bord d'un bâtiment anglais. On avait dit aussi qu'à Londres le comte de Montémolin avait dîné avec Espartero. Ces bruits sont aujourd'hui démentis. Le jeune prince espagnol s'occupe simplement, mais activement, dit-on, de la conclusion d'un emprunt.

— Par une ordonnance toute récente, M. Pichon, consul général, chargé d'affaires de France à Montévidéo, est nommé consul général à Smyrne, en remplacement de M. le vicomte de Ségur-Montaigne, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Devoise, consul de France à Damas, est nommé consul général à Montévidéo, en remplacement de M. Pichon ; M. Vattier de Bourville, consul de France au Caire, est nommé en la même qualité à Damas, en remplacement de M. Devoise ; M. Benedetti, élève consul, est promu au grade de consul à la résidence du Caire, en remplacement de M. Vattier de Bourville.

Par la même ordonnance, M. le comte Ulysse de Ratti-Menton, ci-devant consul à Canton, est institué en qualité de consul de France à Calcutta, poste de nouvelle création.

M. Fontanier, ancien vice-consul de France à Bassora, est nommé consul à Singapour, poste resté vacant depuis la mort de M. Chaigneau.

— Une nouvelle hausse a eu lieu à Londres sur le prix du pain ; à dater du 2 octobre, le pain de froment de 4 livres a été porté à 8 pences (16 sous de notre monnaie) pour la seconde qualité, et à 9 pences 1/2 (19 sous), pour la première qualité.

— Le sénat de Lubeck (ville libre) a adressé à la diète germanique une plainte contre le gouvernement danois, qui refuse à cette ville l'autorisation de faire passer par les duchés de Holstein et de Lauenbourg un chemin de fer qui la relierait au grand réseau des voies ferrées allemandes. Le sénateur Curtius s'est rendu à Francfort-sur-le-Mein, afin de hâter par sa présence la solution d'une affaire importante non-seulement pour la ville anséatique de Lubeck, mais encore pour toute l'Allemagne.

— L'exposition publique des travaux de peinture, sculpture, gravure et architecture des pensionnaires de l'Académie de France à Rome a lieu à l'Ecole royale des Beaux-Arts en même temps que celle des prix décernés par l'Académie des Beaux Arts de l'Institut, du lundi 5 au dimanche 11 octobre inclusivement, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

— Le tribunal correctionnel d'Arras vient de rendre son jugement dans l'affaire de Fampoux, chute de la grue ; il a condamné le sieur Rollet, exerçant sur la partie du chemin de fer qui a été le théâtre du sinistre les fonctions d'ingénieur du matériel, à 100 fr. d'amende, et il a renvoyé les sieurs Fradel et Fallet des fins de l'assignation.

— L'administration municipale de Paris vient de décider qu'un certain nombre de jeunes gens appartenant aux différentes écoles communales de la capitale, seraient mis en apprentissage à ses frais. Ces jeunes gens sont ceux qui ont été désignés comme ayant mérité le prix d'apprentissage récemment fondé. La durée de leur éducation industrielle sera de trois années, à l'expiration desquelles ils seront mis en possession d'une somme déposée, en leur nom, à la caisse d'épargne.

— Il n'est pas sans à-propos de faire remarquer qu'en Angleterre, pays qui est censé jouir de la liberté la plus absolue en matière de céréales, l'hectolitre de froment supporte encore 3 fr. 50 c. de droit à l'importation.

— Un individu de Gand avait parié manger 1 500 moules, pari qu'il n'a pu gagner. Toutefois, il en a avalé 1 100 avec un demi-pain et deux litres de bière.

— Une société dite de *Secours pour les ouvriers malades* s'est formée à Amiens, et déjà cette société, à la tête de laquelle se trouvent les noms les plus recommandables de cette ville, compte de nombreuses adhésions. Un appel vient d'être fait par elle à tous ceux que le sort du travailleur intéresse, et une circulaire a été adressée dans ce but à tous les industriels de la ville d'Amiens.

— MM. Marrot et Lutel, meuniers près de Troyes, viennent de faire des essais pour la fabrication d'un pain spécialement destiné à la consommation de la classe ouvrière, et qu'ils pourraient livrer à 7 ou 8 centimes au-dessous de la taxe. Ils vont faire construire des fours, et leurs produits seront vendus dans un lieu de dépôt établi au centre de la ville de Troyes.

Il paraît que les boulangers de cette ville ont, à cette nouvelle, résolu de combattre cette concurrence par une fabrication analogue ; seulement ils en restreindraient la vente aux personnes pourvues de billets délivrés par la mairie ; mais le *Propagateur* craint que cette restriction n'empêche d'atteindre le but. Beaucoup de personnes hésiteront à aller avouer leur gêne ou leurs besoins, et subiront, quoi qu'il puisse leur en coûter, le prix de la taxe plutôt que de se soumettre à la formalité du billet.

— M. Dessaigne peut se considérer comme ayant à peu près perdu son procès devant le tribunal correctionnel de Vendôme, auquel il demandait 25 000 fr. pour réparer les prétendus torts faits à sa moralité. Voici ce qu'on écrit de Vendôme au *Courrier de Loir-et-Cher* :

« Il y avait foule ici aujourd'hui pour entendre M. Crémieux, qui a plaidé pendant trois heures avec une logique, une force d'argumentation vraiment admirables. Il a produit un effet prodigieux. Plus de 500 personnes ont accueilli M. Crémieux au sortir du tribunal, et l'ont accompagné de vivats jusque chez M. Leroy, avoué, où il a dîné. La cour et le jardin de la maison ont été promptement remplis d'une foule compacte. M. Crémieux a prononcé une courte et chaleureuse allocution, qui a été couverte de bravos et de cris de : Vive le député de Chinon ! Quant à M. Renou-Rouet, qui a été condamné à 500 fr. d'amende et aux frais, il a reçu une ovation de la part de la foule.

« Si M. Dessaigne et le sous-préfet ont écouté le jugement que chacun portait d'eux, ils ont dû vivement regretter ce procès. Le triomphe populaire obtenu par l'opposition dans cette affaire peut bien consoler de 500 fr. d'amende. »

— Le gouvernement danois a présenté aux Etats de Roeskilde un projet de loi qui a pour objet de soumettre tous les habitants au service militaire. La commission nommée a fait son rapport ; elle conclut à l'adoption avec quelques modifications. Les villes qui, jusqu'à ce jour, sont restées affranchies de l'obligation du service militaire, tien[illegible] de son sang arrêtée, d'être saisi d'un vertige ou glacé par le froid qui se fait sentir dans les hautes régions de l'air. La nuit se passa sans qu'on eût aucune nouvelle de lui, quoiqu'un grand nombre de barques se fussent mises à sa recherche. Mme Arban, au désespoir, avait couru à l'extrémité du môle de San-Carlo, mais sans pouvoir rien apprendre sur son compte.

» Enfin, le 9 septembre, à cinq heures du matin, le bateau *le San-Vincenzo*, du patron Francesco Salvagno, a ramené M. Arban et son ballon. Salvagno et son fils ont déclaré que, partis de Chioggia pour aller à la pêche dans les eaux du Crao, ils avaient trouvé M. Arban plongé dans la mer jusqu'à la ceinture, et retenu seulement par son ballon qui l'entraînait. Ces braves gens se portèrent vers lui non sans danger, et le joignirent à un mille environ de l'écueil du Crao, vers dix heures trois quarts du soir. L'aéronaute était descendu vers la mer à sept heures et demie, et, par conséquent, était demeuré plus de trois heures dans cette dangereuse position. »

FRAUDES COMMERCIALES. — Une des plaies de New-York, où les ventes publiques forment une des ressources habituelles du commerce, ce sont ces encans frauduleux où l'on vend du cuivre pour de l'or, du métal pour de l'argent, du coton pour de la laine, et ainsi de suite, véritables attrape-nigauds signalés, et dans lesquels les nouveaux débarqués donnent pourtant toujours.

Le maire de New-York, après avoir longtemps cherché le moyen d'apporter un remède à ce mal, ne trouvant dans l'arsenal des lois aucune arme dont il pût se servir contre les *mock auctioneers* ou faux *encanteurs*, ne vit, en fin de compte, rien de mieux à faire que de mettre en faction, à la porte de chaque réceptacle de faux encans, un homme portant un étendard avec cette inscription : « Etrangers, méfiez-vous des faux encans. » Nous ne discuterons pas ici le plus ou moins d'efficacité de cette idée ; mais elle a donné lieu à un incident qui témoigne d'une haute effronterie d'abord, et surtout de l'abus qu'on peut faire de la législation prise au pied de la lettre.

Un des encanteurs, à la porte desquels on avait établi ces sentinelles de la probité, a porté plainte contre le maire qui, dit-il, a attenté à la liberté de son commerce et a nui à ses intérêts. Le maire a été en conséquence arrêté, et n'a été remis en liberté que sous une caution de 500 liv. st. L'indemnité que réclame le plaignant est de 20 000 liv. st. : il paraîtrait, d'après cela, que le commerce d'escroquerie est fort productif. Mais il serait en vérité fort curieux que, par une application aveugle de la loi, on condamnât le maire à payer des dommages-intérêts pour n'avoir pas voulu laisser tromper le public.

C'est par erreur que l'ALMANACH PHALANSTÉRIEN a été annoncé comme devant paraître le 15 octobre seulement. Cet ouvrage sera mis en vente demain mercredi, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

Marchés.

Halle aux grains du 3 oct. — Froment, 24 à 28-00. — Seigle, 16 à 18. — Orge, 12 à 14. — Sarrasin, 00 à 00. — Avoine, 10 à 12. — Son, 3-50 à 4-25. — Recoupe, 5 à 6. — Remoulage, 6 à 7. — Haricots de Soissons, 40-00 à 48-35 ; d° Liancourt, 34 ; d° ordinaires, 28 à 34 ; d° flageolets, 31-35 à 40 ; d° suisses blanc, 00-00 ; d° suisses rouge, 22-65 à 28-35 ; d° rouge de Chartres, 00-00 ; d° nains, 29-34 à 30. — Pois verts, 00 ; d° gris, 00-00 ; d° jarras, 18-35 ; d° cassés, 00-00. — Lentilles Gallardon, 60 à 81-35 ; d° de pays et autres, 63-35 à 66-65. — Lentillons, 26. — Vesces de printemps, 17-35 à 20 ; d° d'hiver, 21-34 à 22-65. — Sainfoin, 12. — Sénevé, 00-00. — Lin, 32-65. — Chènevis, 00-00. — Sanve, 20. — Criblures, 12 à 14. — Trèfle, les 100 kil. 00.

Marché aux fourrages, du 2 oct. — Foin, 1re, 62 à 64 ; 2e 54 à 56 ; 3e 52. — Sainfoin, 1re 00 à 00 ; 2e 00 à 00 ; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1re 00 à 00 ; 2e 50 ; 3e 48. — Regain, 1re 00 à 00 ; 2e 45 ; 3e 00 à 00. — Trèfle, 1re 00 à 00 ; 2e 00 à 00 ; 3e 00 à 00. — Paille de blé, 1re 33 ; 2e 28 à 30 ; 3e 00 à 00. — Paille de seigle, 33 ; 2e 00 ; 3e 00. — Paille d'avoine, 1re 00 ; 2e 55 ; 3e 00.

Halle à la viande. — Marché du 3 octobre. — Bœufs, 23461 ; 1re qualité 1,25 ; 2e, 1,10 ; 3e, 0,80. — Veaux, 14356 ; 1re, 1,30 ; 2e, 1,20 ; 3e, 1,00. — Moutons, 3533 ; 1re, 1,30 ; 2e, 1,20 ; 3e, 0,90. — En gros, 40560 ; 1re, 1,48 ; 2e, 1,40 ; 3e, 1,32.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 17 septembre 1846. — MAURO, fabricant de produits [illegible], maison du milieu. Juge-comm. M. Plaine ; synd. prov. M. [illegible], [illegible] Geoffroy-Marie, 5.

Du 28 septembre. — BUTIER, marchand de bois de [illegible], [illegible] Chambaudeau, 18. Juge-comm. M. Chevalier ; synd. prov. M. Lecomte, rue de la Michodière, 5.

Du 2 octobre. — LEFÈBURE, passementier, charnier des Innocents, 16. Juge-comm. M. Odier ; synd. prov. M. Lefrançois, rue Louvois, 8. — ALTROFFE aîné, ancien négociant en joaillerie, rue Neuve Saint-Merry, 21. Juge-comm. M. Halphen ; synd. prov. M. Haussmann, rue Saint-Honoré, 290.

Bourse du 5 octobre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 80	82 85	82 75	82 85
— — fin courant	82 85	82 90	82 80	82 80
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 90	117 90	117 85	117 85
— — fin courant	117 90	117 90	117 80	117 [illegible]

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »	Banq. de Fr. dr cours		» »
4 0/0 J.	» »	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844. au Ct	» »	C. hyp......	»	863 »
— fin Ct	» »	— Gouin....	»	1212 50
B. du Trés.	» »	— Gann.....	»	1675 »

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. »	83 25	83 10	——	» »	83 60
5 p. 0/0......	d. »	» »	» »	——	» »	» »

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	05 »	07 1/2	» »	» »
5 p. 0/0.....	05 »	» »	» »	» »

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »	ROM............	Der C.	102 3/4
Récép. Rotsch.	»	101 75	BELG. 2 1/2......	»	» »
ESP. Dette act.	»	» »	— 4 1/2......	»	94 1/2
— — pass.	»	» »	— d° 1840......	»	100 [illegible]
— 3 p. 0/0.	»	» »	— d° 1842......	»	» »
Dette intérieure	»	» »	— Banque......	»	» »
[illegible] 5 0/0 1837	»	» »	— d° Em. 1844.	»	» »
HOLL. 2 1/2	»	» »	PIÉMONT........	»	» »
HAITI..........	»	» »	AUTRICHE......	»	» »

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1250 »
Act. d J.	» »
Ch. S. G.	1087 [illegible]
V. r. dr.	» »
— Ob. anc.	1010 »
— — nouv.	» »
V. r. gauche	[illegible]
Paris à [illegible]	» »
— à Orléans	1272 50
— à Rouen	» »
R.-Havre.	737 50
Avignon..	925 »
Str. à Bâle	[illegible]
Paris-Str.	[illegible]
Tours-Nant.	[illegible] 75
Orl.-Vierz.	[illegible]
C. du Nord	[illegible]
Famp.-Has.	[illegible] 50
Diep.-Féc.	375 »
Boul. à Am.	[illegible]
Orl.-[illegible]	[illegible]
Mont. à [illegible]	[illegible]
Paris-Lyon	[illegible] 75
[illegible]	[illegible]
Mine V. M.	[illegible]
Lin Maber.	» »

Union linière... » » — Fourneaux de l'Aveyron... » »

[illegible] gés ou d'autres châles qui ne renferment aucune parcelle de cette précieuse matière.

Je déclare formellement que je ne suis ni fabricant ni marchand de châles, et n'ai aucun intérêt avec les maisons qui se livrent au commerce de la nouveauté. Je suis filateur et fabricant de tissus cachemire, et c'est à cette industrie, qui occupe plus de dix mille ouvriers, que je dois la position commerciale que j'occupe. Cette industrie, on veut la détruire ; le charlatanisme, je dirai plus, la mauvaise foi, la minent de toutes parts. J'ai donc pensé qu'il convenait de la défendre, et je me suis chargé de cette tâche, qui est vitale pour le commerce français. En effet, et comme je ne cesserai de le répéter, un titre est une propriété. S'il est permis d'assigner à un produit intime une désignation qui éveille dans l'esprit de l'acheteur l'idée d'une valeur supérieur à celle de ce même produit, le commerce se trouvera placé en dehors des lois qui protègent la société, et il n'y aura plus de sécurité pour l'acheteur, que l'on pourra dépouiller impunément et en pleine légalité. Ce que je fais pour le cachemire, il serait à désirer que d'autres le fissent pour tous les objets de consommation qui sont l'objet de fraudes que les journaux dénoncent tous les jours au parquet. Je le répète donc : je me suis imposé la tâche de démasquer les vendeurs de faux cachemires, et cette tâche, quoique très pénible, je la poursuivrai non-seulement contre le propriétaire du *Grand-Colbert*, mais encore contre tous les commerçants qui appliqueront le titre usurpé de cachemire à des produits qui n'y ont aucun droit. Ce que je désire, c'est que l'on vende beaucoup de cachemires, mais de cachemires vrais, et sous ce rapport seulement, mes intérêts et ceux de M. Cuthbert sont en parfaite harmonie.

La lettre de ce négociant n'est qu'un tissu d'erreurs (je qualifie avec modération). M. Cuthbert prétend qu'il a gagné les procès que je lui ai ou qu'il m'a intentés. Examinons la valeur de cette assertion.

Premier procès : Au tribunal de commerce, M. Cuthbert avait vendu

[illegible] de son procès de ces autres paroles de l'avocat du roi : « Biétry, en agissant comme il l'a fait, obéissait à un devoir ; non-seulement il défendait ses intérêts, mais il a encore rendu un service à l'industrie en général. »

Troisième procès : Toujours en police correctionnelle. Si pour le châle cachemire, vendu 90 fr., et comme l'a dit son spirituel avocat, j'avais fait assister la dame qui a acheté ledit châle d'un huissier et d'un commissaire de police, ces messieurs eussent aidé la mémoire de M. Cuthbert lorsqu'il s'est présenté devant le tribunal, et il aurait peut-être reconnu sa marchandise. Cette simple formalité eût changé la face du procès.

Je le répète donc. En poursuivant M. Cuthbert, je n'ai agi ni par animosité, ni par rivalité ; ce qui le prouve, au reste, c'est que ses nouvelles annonces ont été publiées le 16 de ce mois, et que du 7 au 11 courant j'avais fait saisir, dans trois magasins de nouveautés, des châles et étoffes annoncés et vendus comme cachemires, et qui étaient fabriqués en laine et en bourre de soie.

Quant au défi que je lui ai adressé de désigner un fabricant qui affirmerait la possibilité de vendre, au prix de 90 fr., des cachemires semblables à ceux qu'il annonce d'une manière si ambiguë, il faut être l'auteur des annonces des châles cachemires du *Grand Colbert* pour trouver ridicule que l'on ne puisse pas comprendre qu'il soit possible de livrer continuellement des marchandises au dessous du prix de revient.

Ainsi donc, et pour me résumer, je crois que ce négociant ferait une chose loyale en imprimant à ses annonces un caractère de franchise et de loyauté que M. l'avocat du roi et le jugement de la police correctionnelle ne leur ont pas reconnu. Il serait surtout convenable qu'il indiquât nettement que ses châles, au prix où il les cote, sont des châles mélangés et non des *cachemires* PURS.

Agréez, etc.

L.-A. BIÉTRY.

[illegible] plus artistique, deux magnifiques salons et deux cabinets, dans lesquels le public trouvera toutes les ressources hygiéniques pour l'entretien, la guérison, la conservation des dents aux personnes qu'un accident ou une maladie aurait privées de cet ornement du visage. Les rateliers et les dents osanores, si ingénieusement fabriqués par lui, compenseront cette perte et rendront cette parure, sans laquelle on est pour ainsi dire défiguré, et qui, dans un état prospère, tient lieu de presque toutes les autres beautés. La foule se presse déjà dans les salons du n° 363 de la rue Saint-Honoré.

L'ouverture des MAGASINS DE NOUVEAUTÉS AUX VILLES DE FRANCE, s'est faite aujourd'hui au milieu d'un immense concours de visiteurs et d'acheteurs, les galeries étaient littéralement envahies et la circulation très difficile: la première impression a été on ne peut plus favorable, c'est d'un excellent augure pour l'avenir de cette grande affaire.

Spectacles du 6 octobre.

8 h. » | » OPÉRA. —
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Une femme de 40 ans, un Chef-d'œuvre, la Famille.
6 h. 1/2 ODÉON. — Tartufe, Voyage à Pontoise.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la Reine.
7 h. 1/2 ITALIENS. — Semiramide.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Le For-l'Evêque, les Gants, les Brodeuses, Mari.
7 h. » | » VARIÉTÉS. — Lansquenet, l'Homme, Saltimbanques, ma Femme.
6 h. 1/2 GYMNASE. — La Maraine, Clarisse Harlowe.
7 h. » | » PALAIS-ROYAL. — Clarisse, le Bonhomme Richard, la Poudre.
7 h. » | » PORTE-ST-MARTIN. — Danaïdes, les Tableaux, le Couvent, le Fils.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres, le Naufrage de la Méduse.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 COMTE. — Mort aux Rats, Peau d'Ane.
5 h. 1/2 FOLIES — Les amours, la Pension, le Chaperon rouge, Claire.
6 h. » | » DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
6 h. » | » LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
8 h. » | » CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 h. » | » HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanche.

AUX FABRIQUES DE FRANCE

SITUÉS POINTE SAINT-EUSTACHE, AU COIN DE LA RUE DE RAMBUTEAU.

OUVERTURE DES VASTES MAGASINS D'HABILLEMENTS POUR HOMMES.

L'achat des matières premières dans toutes les fabriques de France a permis aux propriétaires de ce grand entrepot de marchandises, situé au centre de Paris, d'établir bien au dessous de tous les prix actuels, des habillements élégants et solides, taillés par les meilleurs coupeurs et confectionnés par les meilleurs ouvriers.

L'OUVERTURE

DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX VILLES DE FRANCE

A EU LIEU HIER LUNDI 5 OCTOBRE.

En attendant l'entier achèvement des travaux sur la rue Richelieu, l'entrée des Magasins est rue Vivienne, 51.

CHANGEMENT DE DOMICILE pour cause d'AGRANDISSEMENT. — Deux SALONS et deux CABINETS sont à la disposition du public. — RUE SAINT-HONORÉ, 363.

FATTET ET Cie, DOCTEUR MÉDECIN DENTISTE DE LA FACULTÉ DE PARIS, Professeur de PROTHÈSE-DENTAIRE Inventeur des DENTS OSANORES;

Et seul possesseur d'un nouveau genre de Rateliers et Dents partiels, solidement fixés dans la bouche, sans le secours de crochets ni de ligatures qui détruisent toujours les bonnes Dents.

Pour la beauté, l'utilité et la durée, ces nouveaux Dentiers ne laissent plus rien à désirer.

Les OSANORES FATTET ont à Paris un succès constaté depuis douze années, et sont reconnues comme étant les seules dents artificielles qui ne puissent donner aucune mauvaise odeur à la bouche. — Elles viennent d'obtenir un grand suffrage des hommes de l'art et de la science, comme conservation des fractions de dents restant dans la bouche. — Mastication et prononciation garanties en quelques heures, quel que soit le nombre des dents artificielles. — La médisance n'a servi qu'à mieux constater leurs avantages sur les autres dents artificielles; elles ont aujourd'hui pour elles la consécration de la science, de la vogue et de l'expérience. Cours pour les jeunes gens qui se destinent à l'art du dentiste. — Reçoit de dix à quatre heures. — La manufacture des pièces artificielles en tous genres est, comme par le passé, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 69.

Librairie Sociétaire, 2, r. de Beaune

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE DE LA DOCTRINE DE FOURIER,

Par H. RENAUD.

2e édition, 1 vol. in-8.

Prix, 3 fr., et par la poste, 3 50.

COPAHINE-MÉGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, à Londres à la pharmacie Française, Jermyn Street, Hay Market, et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.

[illegible], rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

VARICES, BAS LEPERDRIEL.

GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC.,

En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

TAPIS NEUFS et D'OCCASION, SALLANDROUZE r. Taitbout, 15.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 200 fr. Pendule candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu. **41**

Etude de Me Clayeux, huissier, rue Saint-Méry, 18.

VENTE par autorité de justice

En l'Hôtel des Ventes, le 8 courant. Consistant en table, chaises, guéridon, console, commodes, bureau, tableaux, etc. Au comptant.

L'ENGRAIS PHENIX-GUANO DE PARIS

8 p. cent d'azote, 500 kil. par hectare à 13 fr. les 100 kil.

DE ST-ÉTIENNE, fabricant, 36, quai de la Gare d'Ivry, Paris (banlieue).

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 24 et 27, et Coquenard, 4.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

c'est la marche triomphale des deux princes français, dont quelques journaux viennent de publier les premiers bulletins; au nord, le comte de Montémolin cherche à soulever le parti carliste et lance des proclamations incendiaires datées du pied des Pyrénées; au midi, les vaisseaux de l'Angleterre croisent de Cadix à Gibraltar; faut-il croire, comme on l'a dit, qu'ils sont prêts à appuyer Espartero, qui débarquerait pour se mettre à la tête du parti progressiste?

Les flambeaux de l'hymen allumeront-ils les torches de la guerre civile? Il faut espérer que l'Espagne, après six ou sept révolutions consécutives, sera assez raisonnable pour ne plus rentrer dans la carrière sanglante des revirements politiques. Mais cette double menace de subversion, qui part à la fois des deux extrémités de la Péninsule au moment même où la politique des Tuileries triomphe à Madrid, démontre que cette politique manque de grandeur et d'universalité.

Le cabinet des Tuileries a enlevé l'affaire des mariages espagnols. Partisan du fait accompli, le cabinet des Tuileries s'est dit en lui-même: « Concluons et célébrons les mariages espagnols; on se plaindra, on montrera de la mauvaise humeur; puis, tout sera fini. » Le cabinet des Tuileries n'a pas cru à la guerre générale, ni même à la rupture de l'alliance anglaise; et, quant aux démonstrations des partis en Espagne, le cabinet des Tuileries a pensé que le gouvernement espagnol était assez fort pour les contenir et les réprimer.

Il est possible que le cabinet des Tuileries ait jugé sainement la situation; mais il est regrettable, pour l'honneur de la France, que l'alliance des dynasties française et espagnole soit contractée sous de pareils auspices, qu'un fils de Louis-Philippe n'entre dans une grande famille royale qu'à l'aide d'une intrigue dont tout le mérite est d'avoir été tenue secrète et de se conclure rapidement. Le mariage d'un prince placé sur les marches du trône de France devait-il ne présenter que les circonstances mesquines d'un mariage bourgeois habilement conclu? Le cabinet des Tuileries ne devait-il pas offrir un spectacle plus digne aux yeux de l'Europe? Croit-il, d'ailleurs, qu'en agissant rapidement et en suivant cet axiome civilisé: que la voie détournée et souterraine est souvent la plus courte, il a écarté toutes les complications politiques, et sauvegardé les intérêts de la paix?

L'histoire pourtant était là. Il fallait se rappeler Louis XIV et Napoléon. A ces deux grands hommes, l'alliance de l'Espagne fut fatale, parce qu'ils voulurent en faire la base d'une ambition dynastique qui compromettait des intérêts nationaux, et qui menaçait de détruire les conditions de l'équilibre européen établies par le traité de Westphalie. Ce n'était pas, en effet, au nom des idées de paix, de liberté et d'association, que la France entraînait alors l'Espagne dans son giron; ce n'était pas pour qu'elle fît partie de l'alliance centrale européenne; la nation espagnole n'était pas librement déterminée par des principes, par des idées, par son intérêt. Qu'en résulta-t-il? Une guerre péninsulaire et européenne.

En 1846, on devait éviter une pareille faute. L'occasion d'un rapprochement se présentait entre la France et l'Espagne; eh bien! il fallait que ce rapprochement se fît au nom d'une politique supérieure, au nom de l'alliance pacifique de l'Europe centrale, alliance qui ne doit pas repousser l'Allemagne ni méconnaître les intérêts maritimes des Etats du Nord dans la Méditerranée. Il fallait proposer et débattre un contrat librement consenti par les parties intéressées. Quelque grandes que fussent ces difficultés, il fallait avoir assez de génie inventif pour les résoudre à la satisfaction générale et d'après les principes d'association.

Si l'on avait procédé de cette manière franche et loyale, et uni partère, qu'elle pourrait jeter dans le midi de la Péninsule, et l'alliance des deux familles de France et d'Espagne s'accomplirait glorieusement aux applaudissements de l'Europe.

Organisation du Travail et de la Charité.

Nous recevons, au sujet de l'article publié sous ce titre, dans un de nos derniers numéros de huitaine, une lettre qu'à cause de son importance nous croyons devoir insérer en entier. Nous répondrons demain.

Bruxelles, 25 septembre 1846.

Monsieur le rédacteur,

Je ne suis pas phalanstérien, mais je lis assidûment la *Démocratie pacifique*, seul journal, à mon sens, qui ait de la valeur, parce qu'il s'occupe sérieusement des questions sociales qui vont devenir dominantes et qui nous intéressent tous, élus ou parias de cette chose informe qu'on appelle civilisation. J'ai pris beaucoup d'intérêt à votre article du dimanche sur l'organisation du travail et de la charité; vous y avez proclamé deux vérités fondamentales que les hommes d'Etat, les administrations et les particuliers devraient toujours avoir sous les yeux, à savoir, que si la charité a un grand rôle à jouer dans les malheurs publics, le travail ne doit pas être confondu avec la charité, vérité que vous avez formulée avec autant de précision que de bon sens en disant: *Le travail doit toujours être la production*. Votre second principe est que l'aumône, n'ayant pu jamais suffire à soulager les misères individuelles, ne suffirait certainement pas aux misères collectives, et qu'elle doit se transformer sous l'influence du principe vivifiant de l'association.

Les hommes qui réfléchissent doivent admettre, sans objection, ces deux formules dans leur expression générale. Mais je viens vous proposer mes doutes quant à leur mode d'application tel que vous l'exposez. Avant tout, je dois déclarer que, dans les grands malheurs publics, il ne faut pas regarder aux sacrifices. Si la vie d'un grand nombre de nos frères malheureux est compromise, la solidarité qui nous unit à eux nous impose le devoir de venir à leur aide largement et efficacement, quelle que soit l'étendue des sacrifices que l'accomplissement de ce devoir impérieux exige de nous; mais, à côté de cette obligation, il en est une autre non moins importante, c'est que les sacrifices soient dispensés de telle sorte, qu'ils auront pour résultat le soulagement de la misère et non son accroissement; en d'autres termes, il faut que le zèle soit selon la science, car le zèle qui n'est point éclairé peut tourner directement contre son but.

En vertu du beau principe que le travail doit toujours être la production, vous proposez deux opérations qui fourniraient du travail à tous les bras, et créeraient, en même temps, des sources d'incalculables richesses; ce sont la construction des chemins vicinaux et ruraux, et le reboisement des montagnes. Comme vous le faites fort bien observer, toute idée *simpliste*, selon votre langage, est une idée incomplète et insuffisante. Le travail pour le travail est une sottise; le travail pour la production est un bienfait; mais on a essayé de votre premier moyen en Irlande, et ce moyen semble avoir fait plus de mal que de bien. Le précédent ministère anglais avait mis à la disposition du bureau des travaux publics, organisé l'année dernière, une somme assez considérable pour occuper les bras des malheureux à la confection de routes et de chemins vicinaux; qu'en est-il résulté? un soulagement momentané *peut-être*, mais suivi d'une dépression plus profonde des classes laborieuses. Voici comment: le travailleur irlandais, se confiant avec son insouciance habituelle aux secours qui lui étaient accordés, ne lande pour participer aux secours du gouvernement, il a renoncé au travail profitable pour vivre, en quelque sorte, d'aumônes; c'est, pour ainsi dire, un nouvel aspect de la taxe des pauvres. A la vérité, il a livré son travail au bureau des travaux publics en retour du salaire qu'il en recevait, mais qu'était-ce que ce travail? A peine le travailleur grattait-il la terre, à peine avait-il donné quelques coups de pioche, qu'il se reposait, bien certain que son salaire ne lui manquerait pas. Mieux que personne vous savez que tout travail compressif est un travail répugnant; dans l'organisation sociale actuelle où l'on n'a pas su rendre le travail attrayant, on ne travaille que parce que l'on y est forcé, et la misère est le grand mobile de cette obligation; mais, ôtez ce mobile (notez bien que je parle toujours de notre état social), et le travail s'arrêtera ou diminuera tout au moins. Le travailleur, étant assuré de son salaire, travaillera le moins et le plus mal possible; il sera même directement intéressé à travailler très peu pour prolonger la durée du travail pendant laquelle le salaire lui sera conservé. Non-seulement l'ouvrier irlandais a aussi peu et aussi mal travaillé qu'il a pu, mais il a pris des habitudes de paresse et d'indolence qui lui deviendront funestes. Ainsi l'on a fait de grands sacrifices qui n'auront abouti qu'à de grandes déceptions et dont le résultat aura été tout au rebours du but que l'on se proposait. Ne serait-il pas à craindre que si l'on employait les moyens que vous avez indiqués, les mêmes inconvénients que l'on a éprouvés en Irlande se représentassent en France ou dans les autres pays où on mettrait ces moyens en pratique? Vous répondrez peut-être que tout dépend d'une bonne organisation à donner au travail; que des inspecteurs peuvent obliger les ouvriers à accomplir régulièrement la tâche qui leur est assignée; que le renvoi des paresseux sera pour les autres ouvriers un salutaire avertissement; que sans aller jusqu'à passionner les ouvriers pour leur travail, on peut les rendre plus actifs et plus dévoués, en leur faisant voir en perspective des récompenses pour ceux qui auront montré le plus d'énergie et de constance dans leurs labeurs? J'admets en partie la réponse; cependant j'hésite à y avoir confiance, car je ne pense pas que le gouvernement tel qu'il est constitué, comprenne les avantages de cette organisation, et lors même qu'il les comprendrait, il lui serait bien difficile, sinon pas impossible, de réunir des agents qui la réalisassent avec la régularité désirable. Les agents ou les metteurs en œuvre sont des salariés, tout comme les travailleurs en sous-ordre, et les inconvénients du salariat sont aussi grands quant aux agents que quant aux travailleurs. Il faudrait que l'organisation fût *intégrale*, comme vous dites; sans cette condition, le moyen que vous proposez me semble devoir échouer. Me sera-t-il permis de le dire? vous aussi, vous faites du *simplisme*; vous voulez appliquer, par partie, à notre pitoyable état social, les éléments d'un état social supérieur, éléments qui ne peuvent être réellement avantageux que par leur réunion absolue dans un système absolu, parce qu'ils seront alors combinés et non *simplistes*. Dans leur état *simpliste* (pardon si je m'exprime mal, mais j'espère que vous comprendrez ma pensée), ils peuvent produire beaucoup d'inconvénients; ce que j'ai dit de l'Irlande me semble en être la preuve.

Je ferai la même observation au sujet de ce que vous dites sur l'utilité de rendre les communes intermédiaires entre les producteurs et le peuple. Vous vous rappelez que l'année dernière, à Bruxelles, une société a fourni aux citoyens, pendant tout l'hiver, des vivres au dessous du prix commercial, et que tout le monde s'en est félicité. Il y a une rectification à faire; ce n'est point une société, c'est l'administration communale elle-même qui a organisé cette institution temporaire qui, je l'avoue, a produit du bien, car elle a fourni aux classes laborieuses les vivres de consommation géné-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 7 OCTOBRE 1846.

REVUE MUSICALE.

Ouverture du Théâtre-Italien. — Relâche. — *Sémiramide*. — M. Coletti.

Le Théâtre-Italien a brillamment inauguré la saison 1846-47, le jeudi 1er octobre, par..... *Relâche*. C'est la première fois, depuis que nous sommes en position de suivre la marche de ce théâtre, qu'un pareil fait se produit. Pour expliquer une semblable mesure, l'administration a-t-elle au moins à alléguer un de ces accidents imprévus qui renversent les prévisions les plus soigneuses? Non. L'affiche portait le simple motif du relâche: *Par indisposition de M. Mario*. Ainsi donc, un rhume ou une fluxion survenant à un seul artiste, suffit à désorganiser les plans de campagne d'une troupe lyrique, et à l'arrêter dès son entrée en campagne. En acceptant que M. Mario ne pût pas être remplacé dans *Lucia*, ce qui nous paraît en effet impossible avec les ressources que le Théâtre-Italien possède, ou plutôt ne possède pas, en fait de ténors, ne devait-on pas être en mesure de substituer immédiatement à *Lucia* un autre ouvrage? *Sémiramide*, par exemple, que l'on a donné samedi, et qui a servi de pièce d'ouverture?

Nous reviendrons sur la pénurie du personnel, qui paraît destiné à tenir campagne cet hiver à la salle Ventadour. Nous examinerons jusqu'à quel point le retrait de la subvention en espèces dont jouissait autrefois le Théâtre-Italien, a pu supprimer le droit de contrôle et de surveillance de l'Etat relativement aux conditions attachées au privilège de ce théâtre. Nous chercherons s'il ne serait point, à la fois, digne et convenable de rétablir la subvention que de mesquines considérations d'économie étroite ont fait supprimer; mais à la condition que soit exercée alors, avec une haute sollicitude des besoins de l'art, une surveillance constante et active sur l'exploitation de la concession. Cet examen, nous le ferons, selon notre habitude, en dehors de toutes considérations de personnes, nous préoccupant uniquement des intérêts de l'art, du public et des artistes. Peu nous importe à nous que tel ou tel nom soit à la tête d'une direction théâtrale, que tel ou tel entrepreneur s'y enrichisse. Ce que nous désirons uniquement, c'est que Paris, tête de la France, possède des temples splendides ouverts à toutes les manifestations élevées de l'art, que ces temples soient desservis par un corps de lévites suffisamment nombreux et tous dignes de concourir à l'interprétation des chefs-d'œuvre; c'est aussi que tous les artistes reçoivent en échange de leur noble labeur une rétribution qui leur permette de vivre honorablement de leur travail. Pour toutes ces choses nous n'aurons point à considérer seulement ce qui se passe ou se passera au Théâtre-Italien; nos observations porteront également sur les deux théâtres lyriques qui, indépendamment du monopole dont ils sont gratifiés, figurent au budget pour des sommes importantes, et réunissent ainsi les deux genres de protection, la protection négative ou monopole, et la protection positive ou subvention directe.

Nous nous bornerons aujourd'hui à examiner de quelle manière a été rendue samedi, la grande œuvre de Rossini, *Sémiramide*, celle de toutes ses partitions qui caractérise le mieux la première manière de ce maître dans le genre sérieux.

L'ouverture est jouée avec ensemble et vigueur. L'orchestre est un peu maigre, mais il a du feu et de l'énergie. Le corps d'armée, les instruments à cordes, est trop peu nombreux pour équilibrer les instruments à vent; de plus, les artistes, condamnés par le défaut d'espace à rétrécir le jeu des archets, ne peuvent tirer de leurs instruments toute la sonorité dont ils sont susceptibles. L'orchestre du Théâtre-Italien, cela ne paraît pas croyable, est à peine aussi grand que celui de la Porte-Saint-Martin.

Les premières notes de chant que nous entendons au lever du rideau sont un quart de ton au-dessous de l'orchestre. L'usage des pianos de salon pendant les six mois de vacance aura fait perdre à M. Tagliafico le diapason des Italiens. Espérons que, peu à peu, il y remontera. Après le chœur, M. Corelli fait son entrée; voix sans timbre, chant sans goût et [illegible]... absent. A coup sûr ce n'est pas sur lui qu'on [illegible] pour doubler M. Mario. Nous avons pourtant vu dans [illegible], un grand chanteur; plus tard, Ivanoff, une charmante [illegible] bout de rôle d'Idreno, écrit par Rossini pour [illegible] avec deux cavatines complètes et participation importante dans les morceaux d'ensemble; mais on s'est figuré sans doute qu'en supprimant les airs, on n'avait plus besoin d'un chanteur pour le reste; cependant Idreno chante les mêmes phrases qu'Assur, qu'Arsace et que Sémiramide... mais bast! ce sont des morceaux d'ensemble! Après Ivanoff est venu M. Coletti, puis M. Cellini. Comme nous voilà tombés au point extrême de la série, nous comptons maintenant sur un rebroussement ou sur une nouvelle ascension.

M. Coletti, débutant par le rôle d'Assur, entre à son tour. Belle taille, mâle visage, démarche noble et assurée, geste franc et naturel; dès la première phrase: *Si sperate*, on reconnaît une voix exercée, un chanteur expérimenté et habile; le son est franchement attaqué et bien soutenu; la vocalisation est pure et les traits sûrement conduits, mais, pour le rôle d'Assur au moins, M. Coletti a un défaut capital, sa voix n'est point une voix basse; c'est un baryton, et, qui plus est, un baryton au timbre doux. Elle s'élève avec une grande facilité jusqu'au *fa*; elle ne manque pas de rondeur, mais elle est totalement dépourvue de ce mordant qui constitue les accents que nous appelons mâles-majeurs. On s'aperçoit bientôt de l'insuffisance de son organe à la phrase: *A quei dei, a quel aspetto, frem e sento il cor nel petto;* l'énergie fait défaut et l'effet produit est nul. On s'en aperçoit encore plus au duo avec Arsace: l'attaque *va, va superbo*, sur le *fa* du médium, est sourde, et les cascades de triolets qui descendent de l'*ut* au *la* grave ne sont perçues que dans la moitié de leur parcours. Aussi, nonobstant le mérite du chanteur, le public reste froid et impassible.

Mme Grisi seule a puissance de le réveiller de son engourdissement; à son seul aspect les applaudissements éclatent, et ses accents chaleureux ramènent une lueur de cet enthousiasme qui autrefois brillait d'un éclat presque permanent au Théâtre-Italien.

Mlle Brambilla, nonobstant son goût si pur, son habileté vocale si remarquable, n'a pu faire pardonner l'imperfection de son organe, sauf cependant dans l'admirable duo du deuxième acte avec Mme Grisi, morceau qu'elle dit avec un charme et une onction inexprimables. Une direction des beaux-arts, intelligente et soucieuse du progrès de l'art musical en France, aurait dès longtemps fait à Mlle Brambilla une position telle au Conservatoire, qu'elle aurait abandonné le théâtre, où, malgré son talent hors ligne et les qualités supérieures dont

[illegible] merce n'avait pas eu à redouter la concurrence de l'administration. Je ne veux pas dire par là que sir Robert Peel ait eu tort d'agir ainsi qu'il l'a fait; le commerce, par exemple, n'aurait pas pris l'initiative de l'envoi du maïs en Irlande, nourriture d'une grande ressource, à laquelle les Irlandais n'étaient pas alors habitués; l'initiative devait être prise par le gouvernement; mais je veux seulement faire observer que tant que le commerce existera tel qu'il est actuellement constitué, l'intervention du gouvernement ou de l'administration pourra produire plus d'inconvénients que d'avantages. Pour que cette intervention soit efficace, il faut qu'elle soit absolue, il faut qu'elle s'exerce intégralement, comme dans l'institution du phalanstère, sans cela elle amènera des tiraillements fâcheux. Je crois, Monsieur, que la théorie phalanstérienne est toute d'une pièce, et que c'est par l'engrenage de ces divers éléments qu'elle doit produire les beaux résultats que vous en attendez; mais que si vous voulez en détacher quelques-uns pour les appliquer à notre état social, leur jeu incohérent et inharmoni que fera mettre en suspicion toute la théorie.

Tels sont, Monsieur, les *doutes* que je vous soumets; je serais heureux si quelque jour vous vouliez bien prendre la plume pour les dissiper. Je crois qu'en me répondant vous répondriez à beaucoup d'autres, que de semblables doutes préoccupent.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage au dévouement de l'École sociétaire, qui, inspirée par une magnifique pensée, a consacré toutes ses forces, toute son intelligence, l'existence même de ses membres, à la réaliser. Noble spectacle, que seule elle offre à nos regards! Bien que je ne sois point phalanstérien, j'ai cru de mon devoir d'être souscripteur à votre Rente, afin de contribuer autant qu'il est en moi au développement de votre École, c'est par ce motif que je viens d'augmenter le chiffre, malheureusement bien modique, de ma souscription.

Agréez mes civilités. B.

Les journaux officiels sont pleins du récit des fêtes qui sont données aux princes français en Espagne. Les princes sont entrés le 5 à Burgos.

D'après une correspondance adressée d'Algésiras à l'*Eco del Comercio*, on remarquerait beaucoup d'activité et de mouvement dans les arsenaux et dans les établissements militaires de Gibraltar, et des vapeurs de guerre ne feraient qu'aller et venir entre cette place et Cadix.

— On lit dans le *Heraldo*, du 1er octobre:

« Les mariages royaux seront célébrés le 10 octobre, comme nous l'avons dit hier. Le gouvernement n'a pas voulu devancer ni retarder le jour que S. M. avait désigné en premier lieu, afin de montrer qu'il est tranquille et ne redoute pas plus les oppositions extérieures que les machinations des partis.

» Il paraît que l'on prépare dans les écuries du palais dix-sept carrosses, tous de la plus grande magnificence, pour le service de la cour; ces voitures sont destinées tant au cortège royal qui se rendra à l'église d'Atocha où se célébreront les deux mariages, qu'à l'entrée solennelle que les deux couples doivent faire à Madrid lors de leur retour d'Aranjuez et à d'autres cérémonies publiques. »

— Nous avons sous les yeux une proclamation carliste, imprimée en langue espagnole, et adressée aux provinces basques pour les appeler à l'insurrection. Elle n'est pas rédigée au nom du prétendant, le comte de Montémolin, mais en celui d'une autorité anonyme qui s'intitule *junte basco-navarraise*. Il est à remarquer que cette proclamation, répandue dès le 14 septembre, c'est-à-dire il y a plus de quinze jours, semble n'avoir produit que peu d'effet.

— Le *Journal des Débats* nous apprend qu'à Tolosa les princes ont été fêtés d'une cantate où *les sentiments de l'Espagne moderne étaient exprimés avec beaucoup de charme*. Puis il cite ces deux strophes: « [...] glaise.

La Revoluçano de septembro annonce, d'après une lettre de Braga, que le Père Casimir, qui avait levé l'étendard de la révolte dans les provinces de Minho, venait, avec nombre des siens, de se rendre au comte das Antas. On ajoutait que le Père avait communiqué à son vainqueur les lettres d'un grand nombre de miguélistes et de cabralistes pour l'exciter à prendre les armes.

Cet événement semblait avoir complètement démoralisé les partisans du ministère déchu.

Les élections municipales de Lisbonne se sont faites dans le sens de la dernière révolution.

La Porte et la Régence de Tunis.

Le dernier numéro du *Portafoglio maltese* contient sur les projets de la Porte à l'égard de la régence de Tunis un article que nous traduisons en grande partie:

Les vues de la Porte sur Tunis sont connues depuis longtemps; l'envoi de troupes qu'elle fait chaque année à la régence de Tripoli, et la sortie de l'escadre turque des Dardanelles, font supposer qu'elle croirait le moment venu d'agir.

Mais on assure que le plan d'attaque contre Tunis serait changé et qu'on en médite un autre plus commode et plus efficace. On prétend qu'à Tripoli il se fait beaucoup de secrets préparatifs pour soutenir une guerre avec la régence voisine, et que le plan serait d'attaquer à la fois cette régence par terre, tandis que l'escadre partie de Constantinople et qui se réunirait à Malte pour s'entendre, attaquerait le pays du côté de la mer. Le gouvernement britannique, informé de ces préparatifs, aurait demandé des explications à la Porte, qui aurait protesté n'avoir aucune idée hostile contre Tunis. On ne sait quelle confiance il faut accorder à cette réponse; ce qu'il y a de certain, c'est que la Russie et l'Autriche, cette dernière puissance surtout, verraient avec plaisir la régence de Tunis rentrer sous l'empire de la Turquie. Ce qui le prouve, c'est que l'an dernier l'Autriche envoya à Tunis un agent muni d'un firman du sultan. Le bey refusa de reconnaître un consul ainsi présenté; l'Autriche n'insista pas, et l'affaire est restée pendante. Mais ce fait montre quels sont les desseins de l'Autriche à cet égard, bien qu'on n'en puisse trop deviner les motifs.

Le gouvernement britannique ne s'en est pas tenu aux assurances du divan, il a envoyé de Malte deux officiers chargés de prendre des informations sur les prétendus préparatifs de guerre contre l'État voisin. Quelques-uns prétendent que ces officiers doivent demander personnellement au pacha des explications sur ses préparatifs; d'autres assurent avec plus de vraisemblance qu'ils ont seulement pour instructions d'examiner attentivement les travaux en cours d'exécution, et au premier motif de soupçon, de revenir à Malte sur-le-champ. Les officiers ne sont pas revenus à Malte par le bateau à vapeur qu'ils devaient prendre, ce qui faisait supposer, au départ des dernières nouvelles, que les bruits de préparatifs n'étaient pas sans fondement. A Malte, on rattache à ces préparatifs la présence dans la Méditerranée de l'escadre anglaise commandée par sir W. Parkers, qui doit se rendre en effet dans cette île après avoir quitté Cadix, — et l'ordre donné à l'escadre française de ne pas se disperser après son entrée à Toulon.

On nous écrit des bords du Rhin, le 3 octobre 1846:

Il vient de paraître à Stuttgart, à la librairie de M. Franckh, un livre d'une haute importance pour l'avenir des idées sociales en Allemagne. [...] Schufterle (Fripon), Grossmaul (Hâbleur), Kunst-Hanswurst (Polichinelle de l'art) et consorts. — L'opinion publique. — L'immobilisme et le progrès. — Le christianisme et la philosophie moderne. — Réformé; unité de l'Allemagne; hégélomanie active et passive; peuples primitifs et mixtes; une consolation. — L'art militarisme; courage militaire et civil; ce que nos armées permanentes coûtent et ce qu'on en pourrait faire dès à présent. — La noblesse féodale et la noblesse par lettres. — La noblesse du coffre-fort; analyse de la civilisation; éloge et critique de l'économie politique; concurrence mensongère; droits protecteurs; système prohibitif. — La division du travail et ses effets; prenez mon ours! — Le commerce et ses effets; manipulations commerciales; falsifications; empoisonneurs; comités d'inspection pour les marchandises; la marque ou la mort! — Les corps et métiers du moyen âge dans le siècle des chemins de fer; système des corps et métiers modifiés; élargissement des bases des corps et métiers. — Rôle de la bourgeoisie à notre époque; nécessité d'une augmentation du revenu national; idéal d'une juste répartition des richesses selon le capital, le travail et le talent; concurrence vraie; organisation du travail; association; ce qu'il nous faut, ce n'est pas l'état agricole, manufacturier ou commerçant, mais l'état fondé sur le droit chrétien; plus de communisme, le salariat; cloîtres pour les invalides de l'industrie. — A la Chambre des députés; les députés Simon, Treumund et Gotthilf; ce qu'il faut penser de la politique et de quelques autres choses; ce qu'il faut au peuple, c'est d'être éclairé sur ses vrais intérêts; le communisme, le paupérisme et la propriété; l'Évangile est la règle et la loi au monde moderne; du système pensylvanien, du système d'Auburn et de celui de la nature; organisation de l'émigration. — De quelques choses que l'auteur prend la liberté de ne pas croire essentiellement nécessaires pour le bonheur d'une nation. — La librairie. — L'Europe vue à vol d'oiseau. — Au peuple.

Le nouveau roman de M. Eugène Sue est en ce moment dévoré par plus d'un demi-million de lecteurs allemands. Il n'en paraît pas moins de dix ou douze traductions différentes, de sorte que l'on peut dire hardiment que M. Sue est plus apprécié chez nous que dans sa patrie. Le livre, dont je viens de vous donner une courte analyse, vient donc fort à propos. Dans ma prochaine lettre, je vous raconterai l'accueil qui lui aura été fait.

On écrit de Berlin, 1er octobre: « C'est aujourd'hui que la procédure orale a commencé devant tous les tribunaux criminels de Berlin. La plupart des accusés dans l'affaire de l'insurrection polonaise sont déjà arrivés dans notre capitale, et les autres y arriveront demain et après-demain; néanmoins, leur procès ne commencera guères avant le 15 du courant.

La police a fait publier dans tous les journaux, pour tranquilliser les parents et les amis de ces accusés, que le ministre a visité les locaux où ils sont ou seront détenus, et que ces locaux réunissent toutes les conditions désirables sous le rapport de la salubrité; que dans la nouvelle prison pensylvanienne, où une partie des prisonniers politiques sont placés, on a pris les mesures nécessaires pour paralyser l'effet de l'humidité des murs; qu'enfin tous les détenus seraient bien nourris, et que tous auraient la liberté de se promener plusieurs fois par jour dans les préaux de leurs prisons. »

— Une lettre de Varsovie, du 25 septembre, porte ce qui suit: « Le gouvernement déploie une sévérité extraordinaire envers les habitants de notre capitale. Tous les clubs, cercles et casinos ont été fermés. On ne délivre de passeports pour les pays étrangers qu'aux personnes bien connues de l'autorité, et seulement à la condition qu'elles fournissent un cautionnement considérable. Toutes les lettres qui arrivent à Varsovie et qui partent de cette ville sont ouvertes, examinées, et recachetées avec le cachet de la police. Aussitôt que plus de trois personnes se trouvent réunies dans la rue et parlent ensemble, les agents de la police les dispersent. Tous les hommes qui portent l'impériale au menton sont notées par la police et regardées comme révolutionnaires.

» Chaque jour anniversaire de la naissance d'un membre de la famille de l'empereur (et cette famille est nombreuse), a été déclar[...]

(1) Rivière qui passe à Tolosa.

---

elle est douée, elle se trouve souvent exposée à de cruels mécomptes.

Maintenant que nous avons passé en revue tout le personnel qui paraît dans *Sémiramide*, il est inutile d'entrer dans plus de détails. La représentation a été très froide. On dira sans doute que *Sémiramide* est un bien vieil ouvrage. Vienne un nouvel opéra, pour nous apprendre si là est la vraie raison de la froideur du public. Pour notre part, nous ne le pensons pas. Nous avons déjà bien des fois eu occasion de dire que les vieux ouvrages, quand ce sont des chefs-d'œuvre, pouvaient et devaient produire beaucoup plus d'effet que des nouveautés médiocres; mais à la condition expresse d'être interprétés avec une grande supériorité. Or, samedi dernier, cette condition n'était pas remplie.

OPÉRA-COMIQUE. — *Sultana*, par MM. Deforges et Maurice Bourges.

Nous arrivons un peu tard pour rendre compte d'un petit acte d'opéra-comique à la première représentation duquel nous n'avons pu assister, étant absent de Paris. Nous tenons du moins à nous associer aux applaudissements et aux éloges qui ont justement accueilli l'œuvre de M. Deforges et la musique de M. Maurice Bourges.

Bien que venant après tout le monde, nous dirons quelques mots du sujet de cette petite bluette, écrite avec esprit, légèreté, et cette parfaite expérience de la scène qui sait tirer parti des moindres bagatelles.

Nous sommes en Hollande, sous le règne des tulipes et sous le gouvernement d'un jeune stathouder quelconque. Un vieux serviteur de l'État est en instance depuis plusieurs années pour obtenir réparation d'une injustice qui le prive d'une pension légitimement gagnée. Tous ses placets sont demeurés infructueux; enfin, il a mis tout son espoir dans une nouvelle supplique qu'il veut adresser à la princesse, en l'accompagnant d'une magnifique tulipe noire panachée de rouge, produit merveilleux de son parterre, et à laquelle il a donné le nom de Sultana. Mais voilà que le matin même du jour fixé pour cette solennelle offrande, un jardinier maladroit écrase la tulipe, seule sauvegarde du placet. Le pauvre Berghem se désole et raconte la perte de toutes ses espérances à sa fille, qui s'associe d'autant plus à cette douleur, que de la réussite du placet dépendait son mariage avec un jeune page, son cousin. Mais ce jeune cousin n'a pas été le seul à découvrir et à admirer les charmes de sa fraîche fiancée. Un de ses camarades vient rôder à l'entour. Pendant que Berghem court la ville à la recherche d'une autre tulipe, convaincu que cet emblème de justice peut seul protéger efficacement son droit, le galantin arrive, tenant en main un magnifique bouquet, au milieu duquel se pavane dans sa majestueuse beauté une tulipe, sœur jumelle de celle tant regrettée. La jeune fille, fascinée, se laisse conter fleurette pour conquérir la fleur que les confidences de son père lui font regarder comme le gage de l'accomplissement de ses vœux, et le jeune page abandonne bientôt entre ses mains le bouquet adressé par le stathouder en personne à une belle comtesse dont il est épris, et à laquelle il demande un rendez-vous par un billet délicatement posé dans le calice de la noble fleur. Grâce à l'infidélité du page, la tulipe et le billet destinés à la maîtresse du prince vont droit aux mains de sa propre femme avec le placet du vieux soldat. Tel est le tissu léger de l'intrigue, qui se dénoue à la satisfaction générale de tous les intéressés, sauf le prince cependant, qui est fort marri de voir remplacer par un souper marital le rendez-vous galant sur lequel il avait compté. Il méritait bien cette leçon, du reste, pour avoir employé à un message d'amour illicite le noble emblème de la justice et de la droite équité.

La partition de M. Maurice Bourges dénote à la fois une imagination gracieuse, de l'étude et du savoir. Le tour de ses mélodies est généralement heureux et presque toujours distingué. Il y a de la facilité dans le faire. Son orchestration est habile et réfléchie. On peut lui reprocher seulement d'être un peu bruyante. Il n'était pas besoin, pour le sujet fleuri qu'il avait à traiter, de faire appel, ainsi qu'il l'a fait, à toutes les ressources sonores de l'orchestre moderne. Avec de pareils ouragans de cuivre, il y a de quoi balayer tout un jardin et décoroller toutes les tulipes d'un parterre. Cette seule réserve faite, nous applaudissons de tout notre cœur à un début sur lequel peuvent s'asseoir de légitimes espérances pour l'avenir. Nous souhaitons maintenant à M. Maurice Bourges de fréquentes occasions de produire et, par là, d'arriver au plein développement des facultés musicales dont il a fait preuve. Nous lui souhaitons surtout pour l'avenir des interprètes qui lui permettent de se livrer sans entraves à ses inspirations mélodiques, car il faut bien reconnaître qu'un compositeur n'est pas tout à fait à son aise quand il sait d'avance que ce qu'il écrit sera chanté par MM. Emon, Carlo et Mlle Marie Lavoye. Cette dernière, toute charmante jeune fille, possède des qualités réelles au point de vue de la scène; mais elle nous paraît s'être trompée en choisissant le théâtre de l'Opéra-Comique. Dans un théâtre de vaudevilles elle eût mieux fait son affaire et celle du public. M. Audran, sans affranchir l'auteur de semblables préoccupations, donne cependant un peu plus de latitude; M. Grignon est assez adroit pour tirer parti de ce qu'on lui confie. Si l'ouvrage est médiocrement chanté, nous devons reconnaître qu'il est joué très convenablement.

— Mme Rossi-Caccia a fait, mercredi dernier, un second début dans le rôle d'Alice de *Robert-le-Diable*. Mme Rossi-Caccia est une cantatrice d'un mérite réel, et elle y joint aujourd'hui de la chaleur dramatique. Elle s'est fait justement applaudir dans presque toutes les scènes de son rôle.

Gardoni, qui remplissait ce soir-là le rôle de Robert, acquiert de jour en jour plus d'aplomb et d'habitude de la scène; ses qualités vocales se développent en même temps, et nous voyons avec plaisir s'approcher l'instant où Gardoni deviendra un premier sujet précieux pour l'Académie royale de musique.

Nous regrettons de n'en pouvoir dire autant de M. Brémond, qui nous paraît avoir atteint l'apogée de son talent, bien qu'il soit encore jeune. Nous le croyons animé de la meilleure intention de bien faire, mais le résultat ne répond pas toujours à son désir.

Mlle de Roissy nous a souvent fait plaisir dans le rôle de Jenny, de *Guillaume Tell*, mais malgré tout le cas que nous pouvons faire de sa voix étendue et des qualités d'élan et d'audace dont elle est douée, nous ne pouvons nous habituer à lui voir remplir les rôles écrits pour Mme Damoreau. Elle est parfaitement hors de sa place dans le rôle de la princesse de Sicile.

L'orchestre de l'Opéra va depuis longtemps de mal en pis. Il y a là de profondes réformes à opérer, et il est vivement à désirer que l'homme qui sera appelé à recueillir la succession de M. Habeneck, puisqu'il paraît malheureusement avéré que cet illustre chef devra renoncer à cette lourde tâche, possède la fermeté nécessaire et soit investi des pouvoirs suffisants pour trancher dans le vif et opérer une transformation radicale.

ALLYRE B.

mêmes droits que si elles étaient importées par des navires français. Nous espérons que, par ce traité, la même faveur sera accordée à nos bâtiments et à nos marchandises dans les ports russes de la Baltique et de la mer Noire.

La malle des Indes, qui vient d'arriver à Londres par la voie de Trieste, a apporté des lettres et des journaux de Bombay jusqu'à la date du 27 août dernier. Ces dépêches ne contiennent en général aucun fait important. Le gouvernement de Lahore a perdu le peu d'influence qui lui restait, et les Sikhs causeront sans doute encore au gouverneur-général plus d'un embarras avant qu'il n'en ait entièrement fini avec cette milice indisciplinée.

La reine-mère et son favori paraissent être devenus l'objet d'un juste mépris, et le peuple, maintenu dans la soumission par la seule présence des troupes britanniques, n'attend que leur départ pour venger ses griefs. La petite principauté de Goulab-Singh est aussi dans un état fort peu satisfaisant. Grâce à la résistance qu'opposent à ce rajah quelques chefs turbulents, grâce aussi à ses propres intrigues, fort maladroitement conduites, il est hors d'état de remplir les conditions du traité qui l'a mis en possession de sa principauté. — Les autorités anglaises se préparent à faire face aux exigences d'une explosion qui semble inévitable et qui réclamera une prompte et énergique intervention.

On organise à Ferozépoor et à Umballah des régiments dans lesquels seront incorporés une partie des soldats sikhs licenciés, et une armée sera toute prête pour protéger la frontière britannique, si elle est menacée. On pense aussi que la garnison anglaise de Lahore sera augmentée. — Le bruit courait à Bombay que plusieurs officiers anglais avaient été égorgés sur le territoire de Goulab-Singh, et que ce prince avait secrètement trempé dans ces lâches assassinats. La province de Moultan était toujours en guerre avec le visir Lall-Singh, qui n'avait essuyé que des revers de ce côté depuis quelque temps.

Le Scinde continuait à jouir de la plus grande tranquillité, et les récoltes s'y annonçaient sous les plus heureux auspices. Il était tombé sur les bords de l'Indus des pluies les plus abondantes que l'on eût vues depuis 1842. — Le bruit a couru que sir Charles Napier songeait à quitter le gouvernement du Scinde, et que c'est à sir Henry Pottinger que serait dévolu le soin de convertir ce royaume en province anglaise. (Cette combinaison semble peu probable, puisque sir Henry Pottinger est nommé gouverneur du Cap.) Cinq régiments doivent être retirés du Scinde aussitôt que le temps le permettra. — Dans le Caboul, les efforts d'Ak-bao-Khan et des émissaires persans ou russes qui le dominent, pour entraîner Dost-Mohammed dans une ligue contre les Anglais, ont échoué complétement.

Les provinces nouvellement acquises de Jullundur et du Doab des Beas paraissent douées d'un climat admirable et d'une prodigieuse fertilité. L'arrangement des affaires financières du nizam marche d'une manière satisfaisante, et les concussionnaires qui pressuraient ses sujets ont été expulsés du pays.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — La détresse de l'Irlande paraît avoir gagné aussi l'Ecosse.

L'amirauté a augmenté le nombre des bateaux à vapeur qui sont chargés du service d'inspection entre les côtes d'Ecosse et d'Irlande. Les établissements des subsistances du gouvernement, dans les deux pays, ont reçu l'ordre de fonctionner tous pour moudre le blé et faire du pain. Déjà plusieurs sont en activité; ils font une mouture de 100 quarters par jour.

— L'année 1847 sera signalée par quatre éclipses : le 31 mars, éclipse partielle de lune, visible à Paris; le 15 avril, éclipse totale de soleil, invisible à Paris; le 24 septembre, éclipse partielle de lune, invisible à Paris; le 9 octobre, éclipse annulaire du soleil, visible à Paris.

— L'Académie des Beaux-Arts tiendra sa séance publique annuelle samedi prochain, 10, au palais de l'Institut. La séance s'ouvrira à deux heures précises.

— Par une ordonnance royale du 4 octobre, insérée au *Moniteur* d'aujourd'hui, il est établi à Saint-Pierre-les-Calais (Pas-de-Calais), une chambre consultative des arts et manufactures.

— On lit dans un journal de Rome : « A peine est disparue la comète du 29 juillet, que nous en voyons paraître une semblable dans la même région, jetant un faible éclat et n'ayant qu'un noyau nébuleux : elle s'avance rapidement vers l'occident en montant vers l'équateur. Elle a été découverte ici, hier soir, 23 septembre, vers huit heures; elle est parallèle avec *tau* de la Grande-Ourse. »

— Hier, il y a eu au château de Saint-Cloud un dîner de cent cinquante aucun papier de nature à faire connaître son individualité, le magistrat a dû faire transporter son corps à la Morgue.

Nous apprenons ce soir que le corps de la demoiselle L...., qui exerçait la profession de couturière, a été réclamé par sa famille.

INONDATION. — Il serait difficile de mentionner toutes les scènes d'horreur, de désolation et à la fois de courage, d'intrépidité, d'émotion et d'intérêt déchirant qui ont signalé, dit un journal d'Alais, la matinée du 20 septembre (jour où a eu lieu l'affreuse inondation que nous avons racontée). Un armurier de la Grand'Rue, le sieur Boissier, avait voulu sauver quelque chose en pénétrant dans son magasin par une petite porte de derrière. Tout à coup cette porte se ferme sur lui et il ne peut la rouvrir. Il ne sait pas nager; sa jeune femme est derrière la porte, sur l'escalier, et, malgré sa propre frayeur l'encourage de la voix, lui dit de ne pas désespérer, que le Gardon va baisser; en même temps, elle l'engage à lui parler afin de la rassurer. Bientôt l'eau a couvert la porte de haut en bas; la voix du malheureux Boissier ne peut plus arriver au dehors. Un silence de mort semble régner dans le réduit où il est captif; sa femme fait entendre alors des cris déchirants; elle n'ignore pas qu'il ne sait pas nager; tout lui fait craindre un affreux dénoûment. Cependant l'eau se retire, on se précipite dans le magasin dès qu'on peut en ouvrir la porte, et on trouve Boissier mourant et sur le point d'être asphyxié. Il avait souffert d'horribles angoisses, et s'était élevé successivement, comme il avait pu, avec l'eau, se cramponnant aux meubles qui l'entouraient, et épuisant ses forces dans cette lutte désespérée.

UN DÉNOUEMENT IMPRÉVU. — Dans les derniers jours de la foire de Valenciennes, dit l'*Impartial du Nord*, il s'est passé un incident passablement grotesque, que nous regrettons de n'avoir pas connu plus tôt. Parmi les spectacles divers, offerts à la curiosité des enfants, on remarquait une baraque établie sur la place Saint-Jean, dans laquelle on exécutait la *Passion de Jésus-Christ*. Jeudi ou mercredi dernier, pendant la représentation, on put s'apercevoir que les acteurs n'étaient pas de frais sang, comme on dit à Valenciennes; le Christ surtout était tout à fait dans les vignes du Seigneur; toutefois, la pièce marcha tant bien que mal jusqu'au moment où le Christ est mis en croix. Malheureusement, le charpentier, qui ne s'était pas non plus épargné les libations, n'avait pas la main très sûre, et lorsqu'il s'agit de placer les clous, il empiéta sur la chair du patient. Le Christ se mit à jurer comme un simple mortel, ou mieux, comme un vrai diable, puis sauta à bas de la croix et rossa d'importance son camarade le charpentier. Judas et Caïphe se mirent de la partie, la Sainte Vierge et Ponce Pilate intervinrent, avec les mêmes arguments, enfin la mêlée devint générale et ne finit qu'à grand'peine par l'épuisement des combattants.

Ce dénouement ne fit pas le moindre tort à la pièce, et, sans quelques yeux endommagés, si la barbe de saint Pierre n'était pas demeurée dans les mains du Christ, il n'y aurait eu rien à regretter.

LE CHEMIN DE FER DU NORD. — On lit dans le *Mémorial de Rouen* :

« Le tribunal correctionnel d'Arras vient d'avoir à juger une de ces déplorables affaires que l'invention des chemins de fer a amenées à sa suite, — le second accident arrivé sur la ligne du Nord.

» Le tribunal, tout en formulant des considérants sévères contre l'auteur d'une imprudence qui, pour avoir causé moins de mal que l'accident de la veille, n'en a pas moins eu aussi de terribles conséquences, le tribunal, disons-nous, a fini, en admettant des *circonstances atténuantes*, par condamner le sieur Rollet à *cent francs d'amende* !

» Il nous semble qu'une pareille peine pour un délit de cette nature est vaine et dérisoire. La législation s'établit malheureusement chaque jour dans ce sens, et nous avons vu d'autres tribunaux, nous citerons celui de Mantes, si l'on veut, ne se montrer guères plus rigoureux. A notre avis, cependant, une imprudence de cette gravité n'est pas une simple faute, une légèreté, c'est un crime véritable. Quoi! l'on pourra par négligence, par insouciance, exposer, sacrifier la vie d'un nombre considérable de personnes, et, parce que l'on n'est ni un voleur, ni un escroc, parce que le mal se fait dans une administration, on en sera quitte pour une amende ou tout au plus quelques jours de prison! Mais c'est ce que l'on impose à la laitière qui met de l'eau dans sa marchandise!

» Nous appelons l'attention de la magistrature et de nos législateurs sur cette question. Il n'est pas possible que l'on s'en tienne plus longtemps à cette jurisprudence illusoire, qui ne peut que produire la démoralisation et la méfiance. La vie des citoyens est trop précieuse pour qu'on l'estime si peu. L'indépendance de la magistrature doit faire justice des prétentions de certaines compagnies puissantes, auxquelles, d'ailleurs, la sévérité que nous réclamons profiterait, en augmentant la sécurité des voyageurs. Un employé puni d'une amende de *cent francs*, pour avoir causé un malheur déplorable, aura-t-il, nous le demandons, reçu une leçon proportionnée au mal qu'il a occasionné? Si, au contraire, le tribunal eût déployé toute la rigueur de

fuite.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. A. F. à Uzès. — Reçu les 22. Merci. — Nous enregistrons l'augmentation de la R. Nous expédierons les livres.

M. D. au Mans. — Nous vous inscrivons. Merci. — Votre adhésion nous est précieuse.

M. D. à Charleville. — Reçu les 62 pour vous et M. F. — Merci.

M. L. à Toulouse. — On nous transmet vos justes doléances; mais l'inexactitude n'est point de notre fait. Quant à la fausse échéance, la composition des bandes est une de nos plaies. — Nous prenons note de l'augmentation de 1/5 de la R. — Nous acceptons votre proposition et vous enverrons un titre en échange des valeurs. — Nous prenons note de transformer en titres de 1840 vos versements à la R.

M. M. à Velluire. — Nous vous envoyons le n° 2 du B. — Nous réabonnons M. G. — Compliments affectueux.

M. G. à Stuttgard. — Nous sommes heureux d'avoir enfin de vos nouvelles, et surtout d'aussi bonnes. Nous attendons un exemp. et des explications. Cordiale sympathie. Le succès de E. S. à l'étranger ne nous surprend pas et nous réjouit.

Bourse du 6 octobre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 75	82 95	82 65	82 55
— — fin courant	82 75	82 80	82 60	82 60
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 75	117 80	117 65	117 65
— — fin courant	117 80	117 80	117 55	117 55

4 1/2 J. 22 m. dr cours	.. ..	Banq. de Fr. dr cours	3185 ..
4 0/0 J.	.. ..	O. V. de Par.	.... ..
Emp. 1844, au Ct	.. ..	C. hyp......	762 50
— fin Ct	.. ..	— Gouin....	1310 ..
B. du Trés.	.. ..	— Ganu.....	1172 50

PRIMES.	fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0...... d. ..	83 05	82 90	— —	83 35	83 45
5 p. 0/0...... d. ..	118 05	118 ..	— —	.. ..	118 65

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0......	02 1/2	05 ..	.. ..	.. ..
5 p. 0/0......	05 ..	.. ..	.. ..	.. ..

FONDS ÉTRANGERS

NAPLES, au Ct dr cours	.. ..	ROM............ Der C.	102 3/4
Récép. Rotsch.	102 ..	BELG. 2 1/2....	.. ..
ESP. Dette act.	.. ..	— 4 1/2....	.. ..
— — pass.	.. ..	— do 1840....	100 ..
— 3 p. 0/0.	38 1/4	— do 1842....	102 1/2
Dette intérieure	.. ..	— Banque....	.. ..
PORTUG. 5 0/0 1837	.. ..	— do Em. 1841.	.. ..
HOLL. 2 1/2	.. ..	PIÉMONT.........	.. ..
HAITI.........	.. ..	AUTRICHE.......	102 50

Union linière... .. .. — Fourneaux de l'Aveyron.. [illegible]

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1252 50
Act. d. J.	.. ..
Ch. F. G.	1087 50
V. r. dr.	410 ..
— Op. [illegible]	[illegible] 50
— — nouv.	.. ..
V. r. gauche	[illegible] ..
Paris à St.	.. ..
— à Orléans	[illegible] ..
— à Rouen.	.. ..
R.-Havre.	[illegible] 25
Avignon.	[illegible]
Str. à Bâle.	230 ..
Paris-Lyon	[illegible]
Tours-Nant.	508 75
Orl.-Vierz.	[illegible]
C. du Nord	723 50
[illegible]	.. ..
Mon.-Fée.	375 ..
Boul. Am.	[illegible]
Orl.-Bord.	[illegible]
Mont. à Tr.	.. ..
Bord. Vers.	[illegible] 25
Bord.-Teste	185 ..
Zinc V. M..	... ..
Lin Maber	... ..

MARCHANDISES. — Huiles. — Colza disponible, 87; courant du mois, 88 à 89; deux derniers mois, 89; quatre premiers mois 1847, 94.

Lille. — Colza, 81-50 à 82; œillette rousse, 96; lin, 91; cameline, 89. — Voiture, 6 fr.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible, 137; courant du mois, 134 à 135; novembre et décembre, 130 à 131; 4 premiers mois 1847, 128.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 108 fr. les 100 kil. ordres de livraison, 108 fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

CHATEAU-ROUGE. Cédant au vœu du public, le Château-Rouge donnera encore, jeudi 8 octobre, si le temps est favorable, une *Grande Soirée Castillane*. L'affiche du jour fera connaître le programme de cette fête. L'entrée ne sera que de 3 francs pour un cavalier et une dame, 50 centimes pour une dame seule. D'ailleurs, les vastes galeries du Château-Rouge sont maintenant parfaitement closes, et, grâce aux dispositions prises pour l'arrière-saison, les danseurs sont tout à fait à l'abri de la fraîcheur du soir.

Spectacles du 7 octobre.

8 h. 1/2 OPÉRA. — Lucie de Lammermoor, le Diable à quatre.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Le Chef-d'œuvre, Don Guzman.
6 h. 1/2 ODÉON. — Echec et mat, Crispin rival de son maître.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la Reine.
7 h. 1/2 ITALIENS. —
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Le For-l'Evêque, les Gants, les 3 Loges, les Fleurs.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Lansquenet, l'Homme, Saltimbanques, ma Femme.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Le Petit Fils, Clarisse Harlowe.
7 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Clarisse, le Bonhomme Richard, la Poudre.
7 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Le Marché de Londres, le Naufrage de la Méduse.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 COMTE. — Mort aux Rats, Peau d'Ane.
5 h. 1/2 FOLIES. — Les amours, la Pension, le Chaperon rouge, Claire.
6 h. 1/2 DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
6 h. 1/2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.

Imprimerie de LANGE-LÉVY et Comp., rue du Croissant, 16.

OUVERTURE DÉFINITIVE : le 10 octobre.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. — PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La MAISON COUTARD, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RÉSERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — NOTA. M. COUTARD prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR, à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

de l'Armée, etc.;
6° LE DIMANCHE ARTISTIQUE, Gravures, Dessins, Tableaux, etc.;

portraits d'Artistes, etc.;
12° LE DIMANCHE DES DAMES, Chroniques des Modes et des Salons, Gravures, etc.;

Cours des Fonds Publics,—Variétés.—Avis Divers,—Annonces, etc.

vince, par suite de l'organisation de services spéciaux et de mesures prises par l'Administration du Journal. — C'est un des journaux les plus grands de France.

Prix du JOURNAL DU DIMANCHE : Paris, 18 fr. par an.—Départemens, 20 fr.—Un numéro, 50 c.

Le **JOURNAL DU DIMANCHE** est rédigé par MM. Victor HUGO,—DE PONGERVILLE, — ANCELOT, — Frédéric SOULIÉ, — Paul FÉVAL, — Charles DE BOIGNES, — le Bibliophile JACOB, — Emile MARCO DE SAINT-HILAIRE, — le vicomte D'ARLINCOURT, — Léon GOZLAN, — Paul FOUCHER, — Emile SOUVESTRE, — H. BERLIOZ, — Emile DESCHAMPS, — F. PONSART, — le vicomte WALSH, — Emile DE LA BEDOLLIERE, — Roger DE BEAUVOIR, — Edouard THIERRY, — Jacques ARAGO, — Elie BERTHET, — ELWART, — Auguste MAQUET, — Charles DE MATHAREL, — Eugène DE MIRECOURT, — Jules DE SAINT-FELIX, — Edouard D'ANGLEMONT, — Frédéric THOMAS, — Louis BELMONTET, — GALOPPE D'ONQUAIRE, — Alfred DES ESSARTS, — O. DE QUELEN, — LESGUILLON, — Achille Comte, — Horace RAISSON, — Albéric SECOND, — Emile PAGES, — Léon HALEVY, — ALTAROCHE, — ARAGO (de l'Institut), — ANQUETIL, — DE BAZANCOURT, — Charles DE BERNARD, — Alexandre DUMAS, — Arsène HOUSSAYE, — MERY, — Félix PYAT, — SALVANDY, — VIENNET, — VILLEMAIN, — marquis de CUSTINE, — Théophile GAUTHIER, — Emmanuel GONZALES, — Eugène DE MIRECOURT, — Michel MASSON, — Henri MONNIER, — DE LA LANDELLE, — Hippolyte LUCAS, — Alphonse KARR, — Louis DESNOYER, — Ernest ALBI, — Maurice ALLOY, — Marie AYCART, — H. BERTHOUD, — Edouard BLANQUI, — Anicet BOURGEOIS, — CLAIRVILLE, — Philareste CHALES, — PITRE CHEVALIER, — comte Victor DUHAMEL, — André DELRIEU, — Charles MERRUAU, — Paul MERRUAU, — Anatole DE MONTESQUIOU, — Clémence ROBERT, — Louis RAYBAUD, — Anaïs SEGALAS.

SOMMAIRE DU PROCHAIN NUMÉRO DU JOURNAL DU DIMANCHE.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LA SEMAINE, *imprimé sur immense format, contenant* **4,992** *Colonnes de Texte,* **52** *Morceaux de Musique, et plus de* **800** *Gravures et Portraits par An*

PRINCIPALES MATIÈRES LITTÉRAIRES INÉDITES.

Voyages sentimentals dans Paris, par M. ***Alphonse Karr.*** (Cet ouvrage aura la matière de DEUX VOLUMES IN-8°.)
LES Heures de Captivité de Napoléon, par M. ***Emile Marco de Saint-Hilaire.***
Lettres Musicales à M. Albert Grisar, par M. ***Elwart,*** professeur au Conservatoire.
Les Nes des Filles de Nogent, par M. ***Méry.***
Une Soirée chez Victor Hugo, par M. ***Eugène Voeystein.***
De Paris à Rome, anecdotes de Voyages, par M. ***Ernest Alby.***
La Justice aux îles Sandwich, par M. ***Jacques Arago.***
Principes d'Agriculture Pratique, par M. ***V. Paquet.***
Le Mendiant Noir (2e partie), par M. ***Paul Féval.***
Contes inédits des Mille et Une Nuits arabes, par MM. ***Edouard Thierry*** et ***Cherbonneau,*** membre de la Société Asiatique.

GRAVURES ET ILLUSTRATIONS INÉDITES.

1. *Illustration.*—**Portrait de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique par Achille Genot.**
2. *Illustration.*—**Lettre ornée à amours, par Raymond Pelet.**
3. *Illustration.*—**Un personnage en pied du *Mendiant Noir.***
4. *Illustration.*—**Scène de bal.**
5. *Illustration.*—**Les soldats de la garde de l'empereur.**
6. *Illustration.*—**Portrait de Gardoni, d'après le daguerréotype colorié.**
7. *Illustration.*—**Portrait de Duprez, premier ténor de l'Acad. royale de Musique.**
8. *Illustration.*—**Portrait de Barroilhet, premier baryton du même théâtre.**
9. *Illustration.*—**Le mime Paul dans la pantomime de *Pierrot valet de la Mort.***
10. *Illustration.*—**Gravure de mode représentant les toilettes d'automne.**
11. *Illustration.*—**Chapeau de femme vu de face.**
12. *Illustration.*—**Chapeau de femme vu de côté.**
13. *Illustration.*—***Coin du mouchoir de mariage de la reine Isabelle.***
14. *Illustration.*—**La Sultane Scherahade.**
15. *Illustration.*—**La Vengeance de la Favorite.**
16. *Illustration.*—**Portrait de M. de Jouy, etc., etc.**

Le même numéro contient VINGT-ET-UN AUTOGRAPHES des principaux auteurs de l'époque, et dans sa partie musicale,

LE CANTIQUE DE LA FIANCÉE ISRAÉLITE, chanté par Mlle Sara Félix dans le drame en vogue le Temple de Salomon.

PAROLES DE MM. DENNERY ET ANICET-BOURGEOIS, MUSIQUE INÉDITE DE F. HALÉVY.

Le prix de l'abonnement est de 18 francs par an pour Paris.—20 francs pour les départemens.—On s'abonne en envoyant un mandat sur Paris ou par l'intermédiaire des Libraires et des Messageries.

LES NUMÉROS SUIVANS CONTIENDRONT :

Les Femmes de la Restauration, biographie, par M. André Delrieu;
M. Prudhomme, électeur, scène populaire inédite, par M. Henri Monnier;
Les Aventures de Kéraglou l'improvisateur, par M. Hippolyte Lucas;
Les Résurrectionnistes de Paris, roman du XVe siècle, par M. Ernest Alby;
La Confession dans les Bois, nouvelle, par le bibliophile Jacob;
Les Contes aux Enfans de Paris, par M. Michel Masson, auteur des *Contes de l'Atelier;*
Madeleine les Amours, par Mme Clémence Robert;
Le Dernier des Georges Dandin, par M. Emile Souvestre;
Scènes de la vie littéraire, par M. Eugène Mirecourt;
La Bastide rouge, par Elie Berthet;
La Peur des Chemins de Fer, par M. Charles Paul de Kock;
Superstitions maritimes, par M. de la Landelle;
Les Lettres sur papier musqué, Correspondance féminine sur les Modes, les Coutumes du grand monde, les Nouvelles élégantes, par Mme la marquise de Vieuxbois;
Les Contes des Fées en 1847, par M. le comte de Merville;
Les Nuits de Paris, par M. le chevalier de l'Etoile;
Un Mariage à coups de bâton, par M. Emile Pagès.

ON DÉLIVRE ENCORE AU PAIR.

CHEZ MM. BOISTE DE RICHEMONT FILS AINÉ ET COMPAGNIE, RUE CHOISEUL, 8, A PARIS.

LES ACTIONS DE 250 FRANCS AU PORTEUR DU

JOURNAL DU DIMANCHE

AVIS AUX PERSONNES QUI ONT DES FONDS A PLACER.

Le succès industriel du JOURNAL DU DIMANCHE se réalise chaque jour, et tout fait espérer que les dix mille abonnés nécessaires pour donner **25 POUR CENT PAR AN AUX ACTIONNAIRES** seront obtenus en peu de temps. — Chaque action de 250 francs donne droit d'abord à un intérêt de 5 pour cent par an, à une part dans la propriété, la clientèle et le matériel du journal, et à une part dans les bénéfices. — L'actionnaire d'une action a une année d'abonnement gratuit. — L'actionnaire pour quatre actions a droit à un abonnement gratuit pendant dix ans de la durée de la Société.

Un grand nombre d'actions du ***JOURNAL DU DIMANCHE*** *sont déjà souscrites. L'administration engage les personnes qui voudront obtenir des actions à 250 francs chacune (prix du pair), à vouloir bien lui adresser immédiatement leurs demandes, en indiquant le nombre d'actions désirées et le lieu où devra être adressé l'abonnement de faveur. Les capitalistes des petites localités qui n'auraient pas les moyens d'envoyer par une voie sûre et peu coûteuse leurs fonds à l'administration, n'auront qu'à indiquer dans leur lettre de demande le jour où ils voudront payer le montant de leurs actions, et on fera toucher à leur domicile.*

IL SERA ACCORDÉ AUX PERSONNES SOLVABLES DES FACILITÉS POUR LE PAIEMENT.

Toutes les demandes d'actions et tous les envois d'argent doivent être adressés à MM. BOISTE DE RICHEMOND fils aîné et Ce, rue Choiseul, 8, à Paris.

PROGRESSION DES BÉNÉFICES ASSURÉS AUX ACTIONNAIRES DU JOURNAL DU DIMANCHE.

A 10,000 abonnés, — 25 pour 100 par an.
A 20,000 abonnés, — 50 pour 100 par an.
A 30,000 abonnés, — 75 pour 100 par an.
A 40,000 abonnés, — CENT POUR CENT PAR AN, les profits devenant considérables quand, la rédaction, la composition et les illustrations payées, il ne reste plus que le tirage, le papier et le timbre à fournir.

bienveillance qu'elle renferme pour nous engager à discuter ces principes et ces critiques. Nous le ferons plus volontiers encore si, comme l'auteur l'indique, ses doutes sont partagés par un certain nombre de personnes.

La pensée dominante de la lettre se résume dans ces lignes : « Je crois que la Théorie phalanstérienne est tout d'une pièce, et » que c'est par l'engrenage de ces divers éléments qu'elle doit » produire les beaux résultats que vous en attendez ; mais si vous » voulez en detacher quelques-uns pour les appliquer à notre état » social, leur jeu incohérent et inharmonique fera mettre en suspi- » cion toute la théorie. »

En vertu de ce principe, l'auteur suspecte la convenance de nos conseils sur l'emploi des citoyens valides aux travaux d'utilité publique, sur l'intervention du gouvernement dans le commerce des grains, et appuie ses scrupules de l'expérience faite en Irlande et en Belgique, qui semble prouver que les avantages de mesures pareilles à celles que nous proposons ont été plus que compensés par de graves inconvénients.

Nous ne pouvons adopter sans beaucoup de réserve ce principe et l'application qui en est faite.

Si notre correspondant se bornait à dire que la Théorie sociétaire ne peut trouver d'emploi intégral que dans le phalanstère, nous serions pleinement de son avis. Nous l'avons cent fois dit, et c'est notre profonde conviction : En dehors de l'ordre social qui est l'objet de nos aspirations, le bien ne saurait être que partiel, et le plus souvent payé au prix d'inconvénients réels : c'est ce que Fourier a exprimé en disant que le *cercle vicieux* est un des caractères de la civilisation. Toute mesure qui ne tend pas à l'organisation directe d'un meilleur ordre social n'a que le caractère d'un palliatif.

Mais ce palliatif est-il à repousser sous prétexte d'impuissance ? Emporte-t-il nécessairement avec lui plus de mal que de bien ? Non assurément, si, faute d'y recourir, on retombait dans un état social pire encore que la civilisation, car en ce cas on s'éloignerait du but au lieu de s'en rapprocher.

On sait les difficultés de la situation, nous ne les rappelons pas. Deux solutions se présentent : l'une intégrale, qui est le phalanstère ou l'organisation normale du travail et de la société ; l'autre, partielle, qui est l'organisation imparfaite du travail et de la charité.

Laissons la pensée de couvrir sans délai la France de phalanstères assez nombreux pour loger tous les malheureux, parce qu'il faudrait des milliards, et supposons que dès demain nous en fondions un. Sans doute l'exemple serait dans peu d'années d'une toute-puissante efficacité pour la régénération sociale. Mais à combien de personnes profiterait actuellement cette bonne fortune ? A 1 800 tout au plus, car c'est le maximum de la population normale d'une colonie sociétaire. A part cette imperceptible minorité, la nation tout entière resterait sous le joug des plus cruelles souffrances. Et quelque rapide que l'on suppose l'accomplissement de l'œuvre et son effet électrique sur le monde, il faut néanmoins des mois, des années, pour construire, défricher, planter, récolter. — Provisoirement, ne faut-il pas aviser aux besoins du jour ?

L'indifférence serait un très mauvais calcul, ne fût-elle pas un honteux sentiment. Au sein d'une population affamée, les splendeurs du phalanstère apparaîtraient comme une amère insulte à la agitations, retomberait dans la barbarie. Que l'Angleterre reste impassible au spectacle des maux de l'Irlande, ou ne propose de soulager que 16 à 1 800 personnes, les Irlandais pilleront, dévasteront, brûleront : une insurrection générale du pays appellera la guerre civile. Sera-ce après des années de sanglantes luttes, sur les cadavres des victimes, sur les cendres fumantes des châteaux ou des villages, que nos amis auront meilleure chance de bâtir des phalanstères, monuments de richesse, de science et de travail, asiles de la paix !

Non : la loi sainte de la solidarité ne permet pas à la félicité d'une phalange, pas plus que celle d'un individu, d'une famille, ou d'un peuple, de se fonder sur l'infortune générale !

Sauf la différence dans l'intensité du mal, il en serait de même en France. Dans l'échelle du mouvement social, nous sommes parvenus à un échelon d'où nous pouvons entrevoir et toucher presque le royaume de Dieu qui brille au-dessus de nos têtes. Vouloir s'arrêter à cet échelon, comme au terme extrême de la destinée, c'est la folie du monde. Mais dédaigner cet échelon, le briser sous nos pieds, ou le laisser pourrir, sous prétexte qu'il n'est point le haut de l'échelle, ce serait une folie non moins insigne. Comme tant de peuples qui, parvenus à un certain degré de civilisation n'ont pas su monter plus haut, nous retomberions dans la barbarie, et ramenés par notre chute au point du départ, de longs siècles encore nous seraient nécessaires pour parcourir la même carrière.

Evitons cette faute en consolidant chacun de nos appuis, sauf à les rejeter dès que nos pas les auront franchis. A cette seule condition, notre parole acquerra de l'autorité : nous serons des hommes de sens pratique, et non des rêveurs.

C'est parce que nous comprenons ainsi la greffe de l'Harmonie sur le tronc civilisé, que nous ne voulons pas abattre violemment ce tronc. Voilà pourquoi nous prêtons main-forte à l'ordre matériel, et nous protestons contre les désordres, les émeutes, les conspirations, les révolutions non nécessaires, nous fiant au triomphe pacifique des idées. Or, de toutes les crises propres à ébranler violemment la civilisation, nous n'en connaissons pas de plus effroyable que la famine. Aussi appuyerions-nous par calcul, si nous étions assez malheureux pour que l'émotion du cœur ne nous y portât point, l'énergique emploi de toutes les mesures propres à prévenir un cataclysme social.

Ces mesures, nous les avions résumées en deux mots : la charité, le travail. La charité pour les non-valides, le travail pour les valides.

En vain notre correspondant nous rappelle-t-il que la commune de Bruxelles s'est obérée en fournissant des vivres au prix coûtant à la population pauvre ; nous lui répondrons par ses propres pensées : quand le sacrifice est nécessaire, fatal, quand surtout il est un devoir, il faut s'y résigner. La caisse des villes se remplit par l'impôt, et l'impôt n'est qu'une partie du revenu ; quand le revenu entier y passerait, quand le capital des riches serait entamé, la conscience devrait accepter le sacrifice, et la prudence s'en réjouir. Si les populations affamées se mettent à incendier, à piller, à tuer, les riches seront-ils plus avancés ? Ne vaut-il pas mieux nourrir d'honnêtes gens en liberté que des malfaiteurs en prison ? Sur la colère, née de la faim, la raison ni les menaces n'ont aucun empire, et le supplice des uns exciterait la fureur des autres. Et tout multitudes affamées et déguenillées, qui mèneront partout l'incendie et la mort. Que se passera-t-il pendant les neuf à dix mois qui nous séparent de la récolte prochaine, si lord Russell persévère dans son refus de secours ? L'imagination ose à peine l'entrevoir. Quelle que soit l'issue, elle est moins rassurante pour le gouvernement et les propriétaires que ne le serait un sacrifice spontané sur le budget de l'Etat. S'il est vrai que l'an dernier le trouble apporté dans le commerce des grains ait paralysé par l'élévation du prix l'influence des achats de l'Etat, ce n'est pas une raison pour reculer dans cette voie, mais pour compléter cette mesure, en faisant de l'Etat le fournisseur général des grains. Quel marchand est plus propre à cette fonction que l'Etat, qui connaît les besoins des populations, les ressources de la récolte, le prix, la quantité et les qualités des grains sur tous les marchés du globe ? l'Etat, qui sait emmagasiner, et manipuler des poudres, ne saurait-il conserver des grains ?

Les mêmes objections, et on voit qu'elles ne sont pas insolubles, n'existent pas à l'égard du travail, seul moyen convenable de secours à l'égard de tous les gens valides. Il ne peut venir que des particuliers ou de l'Etat. Mais on sait que, dans ces époques de crise et d'inquiétude, les citoyens, plus pauvres ou plus alarmés, restreignent leurs dépenses, insuffisantes d'ailleurs en tous temps, pour fournir des salaires à tous les besoins. L'Etat seul peut garantir l'activité générale, c'est-à-dire la sûreté, par un vaste déploiement de travaux publics. Nous avons indiqué la confection des chemins vicinaux et le reboisement des montagnes, opérations essentiellement productives. Nous aurions pu y joindre les canaux d'irrigation, les dessèchements des marais, les défrichements des landes et bien d'autres. Ce serait assurément faire sortir le bien du mal que de mettre à profit les circonstances pour accomplir ces grandes œuvres. Il ne suffirait pas de dire qu'en Irlande le peuple est devenu plus paresseux, et que les résultats ont été presque nuls ; on peut espérer plus de succès en France, ces travaux étant tout à fait analogues à ceux que l'Etat fait exécuter dès à présent, et qui souvent s'exécutent fort bien.

Sans doute ce ne sera pas notre idéal, puisque ce sera toujours le régime du salaire avec ses inconvénients ; mais si de telles mesures font attendre la prochaine récolte sans bouleversement, le bien l'aura emporté sur le mal. L'insuffisance du remède ne donnera que plus de force pour faire ressortir la nécessité d'une transformation plus profonde dans l'ordre social même.

C'est ainsi, suivant nous, qu'il faut élargir à la fois ses vues et ses espérances, avoir l'œil en même temps sur l'avenir et sur le présent, et faire tourner les maux actuels à la préparation du bien futur. Pour cette œuvre composée, les principes de la théorie sociétaire sont toujours une boussole certaine, et loin qu'on doive les rejeter, leur application, même partielle, est une source de progrès.

On pourrait comparer l'action des vérités scientifiques dans les divers milieux sociaux à celle des rayons lumineux dans les milieux matériels. Quelques-uns laissent passer la lumière en ligne droite, d'autres la brisent par la réfraction, d'autres l'arrêtent et la réfléchissent, d'autres l'absorbent ; mais elle les éclaire tous et les manifeste aux regards.

Ainsi de la lumière de la science sociale. Dans un milieu harmonique elle rayonnera en droite ligne et brillera de tout son éclat,

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 8 OCTOBRE 1846.

Le 14 octobre, nous commencerons la publication de la troisième et dernière partie de MARTIN CHUZZLEWITT.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du 5 octobre.

La magnifique découverte de M. Leverrier, si heureusement vérifiée par M. Galle, de Berlin, conduit à des conséquences telles, que nous remettons à un article spécial de notre prochain numéro de huitaine le développement des hautes considérations cosmogoniques qu'elle suggère. Déjà avant-hier nous avons rendu compte de l'effet produit au sein de l'Académie des sciences et dans le monde savant par l'annonce de ce fait capital, qui a enlevé presque tout intérêt aux autres travaux scientifiques. Nous laisserons aussi de côté quelques détails nouveaux que nous pourrions donner sur l'invention de la *poudre-coton*, dont nous avons déjà parlé. Nous voulons signaler aujourd'hui un certain nombre de communications académiques importantes, qui sont restées dans l'ombre projetée par des découvertes si considérables, qu'elles ont absorbé toute l'attention.

Nous parlerons d'abord du remarquable rapport fait par M. Dumas, sur un Mémoire de M. Lewy relatif à la composition des gaz que l'eau de mer renferme. Il s'agit du rôle géologique de l'atmosphère, il s'agit pour l'homme de maîtriser, de gouverner cette masse fluide immense qui entoure la terre, et que les savants commencent à regarder, selon la belle expression de Fourier, comme ***un vaste champ soumis à la culture de l'homme***. Or, un volume d'eau donné ayant la propriété de dissoudre une portion très notable de tous les gaz contenus dans l'atmosphère, la masse énorme des eaux de l'océan exerce une action directe extrêmement considérable sur la constitution de la couche d'air dans laquelle les animaux et les plantes sont appelés à vivre. Il importe donc de démêler cette action. Le travail de M. Lewy, justement approuvé par M. Dumas, est un premier pas vers la solution d'une question intéressante au plus haut degré. Il contient en outre une étude nouvelle sur un fait mal connu, le rôle physiologique du soufre dans la vie de notre planète.

On sait depuis longtemps déjà que la plupart des corps solides qui se dissolvent dans l'eau diminuent le coefficient de solubilité du gaz dont elle peut se charger. On pourrait, par conséquent, prévoir que l'eau de l'Océan renferme moins de gaz que l'eau de nos fleuves. En effet, M. Lewy a reconnu que tandis que l'eau de la Seine fournit par chaque litre environ 40 centimètres cubes de gaz, l'eau de l'Océan en donne seulement, terme moyen, 20 centimètres cubes.

En outre, et comme on pouvait aussi le prévoir, à cause de l'action des animaux ou des plantes que l'Océan renferme, l'acide carbonique dissous dans l'eau de mer augmente pendant la nuit, et l'oxygène, au contraire, augmente pendant le jour. Le volume total du gaz que l'eau fournit le soir, est un peu plus élevé que celui du gaz recueilli le matin, ce qui indiquerait peut-être qu'une portion sensible de l'oxygène provient d'une décomposition de l'eau elle-même, opérée par les plantes, fait physiologique digne à tous égards d'être approfondi.

M. Lewy a également trouvé dans l'eau de la mer de l'hydrogène sulfuré, en proportion un peu plus grande le soir que le matin. La présence de ce gaz devra être prise en considération par les médecins, lorsqu'il s'agira d'apprécier les effets de l'eau de la mer ou ceux de l'air qu'on respire sur les bords de la mer, car il est évident que quand il y a de l'hydrogène sulfuré dans l'eau, il doit aussi s'en trouver dans l'atmosphère environnante.

En prenant de l'eau dans des flaques où elle est abandonnée par la marée descendante, M. Lewy a trouvé que la proportion d'hydrogène sulfuré varie surtout en raison de la présence ou de l'absence des animaux, et en particulier des moules, qui tapissent si fréquemment et si abondamment le fond de ces flaques. Quand il y a des moules, la quantité habituelle de l'hydrogène sulfuré devient dix, vingt fois plus considérable, et il suffit souvent de deux heures à peine pour que cette dose se produise. Les moules paraissent avoir pour fonction de dégager l'hydrogène sulfuré, sans doute par leur action directe ou indirecte sur les sulfates contenus dans l'eau de la mer elle-même.

Or, M. Dumas a fait quelques observations, d'où il résulte que, sous l'influence de l'air, l'hydrogène sulfuré peut se convertir directement en acide sulfurique, sous certaines conditions qui se trouvent souvent réalisées à la surface de la terre.

Dès lors, il devient très intéressant de s'assurer si le gaz hydrogène sulfuré se trouve produit dans toute l'étendue des mers ; car on verrait se réaliser ainsi l'un de ces grands équilibres dont l'histoire de l'atmosphère nous offre déjà tant d'exemples. Le soufre qui existe dans l'eau des mers à l'état de sulfate, en sortirait sans cesse sous la forme d'hydrogène sulfuré, pour se convertir de nouveau en acide sulfurique ou en sulfate à la surface de la terre, et pour revenir dissous par l'eau, sous cette forme, se confondre avec la masse des sulfates alcalins ou terreux dont il serait sorti.

Quand on sait que l'albumine, la fibrine, le caséum ne peuvent pas exister sans soufre, on comprend que la vie végétale et animale exigent, pour leur libre développement à la surface de la terre, qu'au nombre des éléments qui s'y rencontrent, le soufre ou les sulfates se montrent en première ligne, et qu'en conséquence un phénomène naturel toujours en activité ait assuré la diffusion continuelle du soufre à la surface du sol.

On sait que tout rayon de lumière exerce une action chimique sur un grand nombre de substances, et que c'est à ce fait qu'est due la découverte du daguerréotype. Or, quand on soumet à l'action d'une lentille un rayon de lumière de manière à le dévier de sa direction première et à le diriger vers une nouvelle position, vers le foyer, il arrive que l'action de la lentille sur le rayon lumineux n'est pas le même que sur le rayon chimique concomitant, et que par conséquent le foyer chimique ne coïncide pas avec le foyer lumineux. Dans l'exécution des planches daguerriennes, ce fait peut présenter de grands inconvénients. Un fabricant d'instruments de physique, M. Lerebours, en cherchant à faire disparaître ce défaut de coïncidence des deux foyers, est arrivé à un résultat digne de fixer l'attention des physiciens.

Des images photogéniques formées sur des plaques daguerriennes par la lumière blanche ou par les sept couleurs simples réunies étaient moins marquées, moins apparentes que celles qui, dans le même moment, dans des circonstances toutes semblables, provenaient de la seule action du rayon bleu, de l'indigo et du violet. Dans cette expérience, les rayons les plus lumineux (le vert, le jaune, l'orangé et le rouge) semblaient retarder l'action des rayons situés à l'autre extrémité du spectre.

Cette observation n'était pas absolument nouvelle. Elle avait déjà été faite par deux jeunes physiciens : MM. Fizeau et Foucault, qui s'occupent avec beaucoup de soin et de science de recherches sur l'optique, avaient constaté le même phénomène, ainsi qu'il résulte d'un paquet cacheté déposé à l'Académie. Ils avaient, en outre, étudié les diverses lois de sa production. Pour le faire naître, ils préparent une plaque daguerrienne par l'action successive de l'iode et du brôme sur

Les complimenteurs n'ont pas toujours été heureux dans leurs dithyrambes : l'un de ces complimenteurs, le général Pezuela, a parlé de la sueur de plus d'une victoire qui sera essuyée par de blanches et royales mains sur le front de son mari.

C'est ce même complimenteur que le futur mari de la reine n'a pas voulu recevoir, bien qu'il se présentât à la tête d'une députation d'officiers, sous prétexte qu'il faisait de la pluie. Ce prétexte n'a trompé personne, on s'en doute bien. Voici comme on explique le refus de don Francisco : le général Pezuela est le même qui, en sa qualité de ministre de la marine, a signé précédemment l'ordre d'exil de l'infant don Henriquez. Don Francisco n'a pas voulu se voir dans l'obligation de répondre aux compliments du proscripteur de son frère.

L'*Heraldo*, journal de Marie-Christine, parlait dernièrement d'une protestation de lord Palmerston, dans laquelle on prétendait que don Francisco était incapable ***physiquement*** et moralement de faire le ***bonheur particulier*** de la reine Isabelle II.

Nous trouvons dans l'*Echo du Nord* une correspondance parisienne qui a trait à ce motif de lord Palmerston. Nous le reproduisons sans nous porter aucunement garant de l'anecdote :

« Une scène des plus étranges s'est passée jeudi dernier, entre trois et quatre heures, au ministère des affaires étrangères.

» Mlle Rondeau, une de nos Aspasies modernes les plus à la mode, a été l'objet, à Madrid, d'une spoliation de tous ses effets. Pendant qu'on l'enlevait de son domicile pour la reconduire et la retenir à la préfecture de police de cette ville, des agents du pouvoir bouleversaient ses meubles et s'emparaient, dit-elle, d'un billet de cent mille francs que Gonzalès Bravo avait tiré, à son ordre, sur la maison don José Salamanca, à l'échéance du 25 avril dernier. Or, c'est un mois avant l'échéance que cette violence était exercée et le billet soustrait.

» Or, depuis lors, Mlle Rondeau, qui a été en correspondance très intime non-seulement avec Gonzalès Bravo, mais avec don François de Paule (les lettres sont encore en ses mains), est en instance auprès du ministère des affaires étrangères pour obtenir, par son intervention, la restitution de ses effets, dont la valeur est considérable. Toutes ses démarches n'ayant abouti, jusqu'à ce jour, qu'à des promesses restées sans exécution, quoique de hauts personnages se soient intéressés à sa réclamation, Mlle Rondeau a menacé l'austère M. Guizot de publier certains faits *qui seraient à sa connaissance personnelle*, et dont elle offrirait les preuves, au sujet de la grande question qui est débattue si vivement par la presse anglaise... la question de savoir si ***physiquement*** et moralement M. le duc de Cadix est capable de faire le bonheur de S. M. la reine Isabelle.

» Nous n'osons dire quelle sorte d'arguments Mlle Rondeau a fait valoir en présence de deux ambassadeurs en exercice et de plusieurs employés du ministère dans le cabinet d'un des directeurs. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que Mlle Rondeau, ayant déroulé une magnifique chevelure, montré des dents blanches comme de l'ivoire, et fait appel à des succès bien connus et bien nombreux, a effrayé beaucoup les personnages témoins de sa démonstration, en se présentant comme une preuve vivante des raisons sur lesquelles s'appuie lord Palmerston pour soutenir que le duc de Cadix doit rester sans héritiers. »

On lit dans le *Moniteur algérien* :

« Le dernier courrier de l'ouest a apporté de Djemmaâ-Ghazaouat des nouvelles très satisfaisantes; elles dissipent momentanément les appréhensions qui avaient été conçues pour le maintien de la tranquillité

... elles doivent attendre, pour verser cet impôt, le moment de l'occupation de Sour-Ghozelan.

» Toutes les tribus que la désolation du territoire du Tittery par les sauterelles avait forcées d'émigrer et de se disperser dans la province d'Alger, rentrent journellement dans leur pays et se reconstituent. Les travaux du labour sont commencés, et chacun oublie pour quelque temps la politique. »

LA MISÈRE PARTOUT. — Une crise alimentaire est imminente aujourd'hui, non-seulement en France et dans la Grande-Bretagne, mais aussi en Allemagne, en Suisse et jusqu'en Autriche. La Bavière vient de décréter la libre importation, non seulement des céréales, mais encore des légumes et des farines. L'exportation des pommes de terre est prohibée, celle des autres céréales est frappée d'un droit de 25 pour cent.

Dans le Wurtemberg, on annonce la réunion des chambres pour conjurer, autant que possible, la cherté des subsistances.

Dans la Gallicie, la tranquillité est de nouveau compromise, par suite du mauvais résultat de la récolte. Le *Correspondant de Nuremberg* dit à ce sujet, dans une lettre datée de Lemberg : « La situation de la Gallicie est telle que la loi martiale va être proclamée dans cette partie de l'empire d'Autriche. L'avenir, est-il dit dans cette lettre, se présente pour nous sous les couleurs les plus sombres. Le mauvais résultat de la récolte et la cherté excessive des vivres contribuent à aggraver ce que la situation a de critique. Le pain, qui l'année passée coûtait 9 kreutzers, en coûte 24 aujourd'hui (96 centimes). La maladie des pommes de terre est venue mettre le comble aux maux de la Gallicie. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le ministre de l'instruction publique vient de prendre un arrêté portant qu'à partir du 1er novembre 1846, les élèves en médecine qui prendront une première inscription passeront un examen à la fin de la première, de la deuxième et de la troisième année d'études.

— M. Bresson vient d'obtenir un congé, et quittera Madrid aussitôt après le mariage de M. le duc de Montpensier, pour venir passer deux mois à Paris et y jouir d'un repos qu'il a si bien mérité.

— On dit que le gouvernement va nommer une commission supérieure pour examiner dans tous ses détails la question des subsistances.

— Le vicomte Ponsomby est parti de Londres pour Vienne, où il va remplacer, comme ambassadeur, sir Robert Gordon.

— La ville de Lamarche a inauguré, le 27 septembre, le monument élevé à la mémoire du maréchal Victor, duc de Bellune.

—Les hautes cimes des Pyrénées commencent à se couvrir de neige.

—M. Stanislas Bellanger est parti pour l'Orient, chargé, par M. le ministre de l'instruction publique, d'une mission scientifique et littéraire. M. Bellanger doit visiter successivement l'Italie, la Grèce, la Turquie d'Europe, la Turquie d'Asie, l'Egypte, l'Archipel, Tunis et Alger.

— Le maire de Rouen, accompagné du commissaire central de police, a fait une visite chez tous les boulangers de la ville, pour leur recommander d'écouter avec bienveillance les réclamations que pourraient leur faire les ouvriers sur la cherté du pain.

— A Dungarvan, dit un journal anglais, la tranquillité est complètement rétablie. Quatre compagnies du 47e régiment d'infanterie y sont arrivées de Dublin par le steamer *Duc de Cambridge*. Huit personnes

... d'être commencées à Aberdeen pour constater les causes de la catastrophe qui a eu lieu au viaduc du chemin de fer d'Aberdeen. Déjà sept arches de cette immense construction en briques étaient achevées complètement, on avait décintré les voûtes et l'on poursuivait la voussure des arcades suivantes, lorsque tout à coup, et sans aucune surcharge, trois des arches terminées se sont écroulées avec un épouvantable fracas. Tous les travailleurs ont été ensevelis sous les décombres, et l'on croyait que l'accident avait coûté la vie à quatre cents personnes au moins; mais heureusement le plus grand nombre des ouvriers a été retiré sain et sauf. On a trouvé sept cadavres et l'on a transporté de nombreux blessés à l'hôpital, où deux sont morts sur-le-champ.

Les hommes décédés sont malheureusement presque tous des pères de famille; ils laissent une cinquantaine de veuves et d'orphelins.

Les ingénieurs, architectes, entrepreneurs et autres hommes de l'art consultés par le coroner n'ont pu jusqu'à présent indiquer les causes précises du sinistre. Les trois arches se sont fendues par le milieu à la clef même de la voûte.

— **L'ÉTÉ DE 1846** est terminé, et certes il a bien fait son devoir. Le maximum de la chaleur a été cette année de 35 degrés centigrades, le 5 août à 2 heures 1/2, et le minimum de 18 degrés, le 24 juin à 3 heures, ce qui justifie le proverbe : *A la Saint-Jean au coin du feu*, puisque ce jour-là, même durant un été très chaud, la température s'est trouvée le plus bas durant toute la saison. Sur les 94 jours dont s'est composé l'été, le thermomètre s'est élevé 50 jours au-dessus de 25 degrés centigrades; 50 jours aussi le vent a soufflé du sud-est au sud-ouest. En somme, l'été de 1846 a été généralement chaud, mais trop sec. Ceux de 1831 et de 1842, auxquels il a pu être justement comparé, ont eu sur lui l'avantage d'avoir eu une température mieux réglée et moins saccadée. L'été qui vient de finir l'emporte de 410 degrés de chaleur au dessus de zéro sur celui de 1842, réputé comme un des plus chauds du siècle. En additionnant les degrés de chaleur de chaque jour pendant toute la saison, on trouve le total de 2 400 degrés centigrades; il n'y a eu que neuf jours d'orages pendant une aussi longue série de journées chaudes et électriques.

TROUBLES DE PARIS — M. de Saint-Didier, chargé de l'instruction de l'affaire relative aux troubles du faubourg Saint-Antoine, a décerné, dit le *Droit*, plusieurs nouveaux mandats d'amener, outre ceux dont nous avons parlé dans notre numéro du 4. Le nombre de ces mandats qui ont été mis à exécution s'élève en ce moment à treize. Parmi les personnes arrêtées, figurent deux jeunes filles inculpées d'avoir fait partie, sous des habillements d'homme, des bandes qui ont commis les désordres, et de s'être signalées par les excitations au trouble qu'elles adressaient à leurs camarades.

Deux garçons brasseurs qui avaient prêté des cottes de toile blanche dont ils se servent dans leur travail à ces deux jeunes filles pour se déguiser, ont été également mis sous la main de la justice. Les individus arrêtés sont tous des ouvriers âgés de 18 à 20 ans; un seul en a 30. Un des plus jeunes avait caché dans sa paillasse un long couteau très affilé dont on savait qu'il s'était servi pour couper les cordes des réverbères au moyen desquels quelques rues du faubourg Saint-Antoine sont encore éclairées. Tout prouve que ces désordres ne cachent aucune menée politique, et que ceux qui les ont fait naître et qui les dirigeaient n'avaient d'autre idée que de profiter personnellement de ce trouble momentané.

ACCIDENT SUR LE CHEMIN DE FER DU NORD. — Un nouvel accident a eu lieu samedi sur le chemin de fer du Nord. La chaudière de la locomotive qui remorquait le convoi de midi s'est entr'ouverte vers la station de Beaumont, et le convoi a dû interrompre momentanément sa marche. On n'a eu à regretter, du reste, aucun résultat fâ-

---

une plaque d'argent et ils l'exposent ensuite à la lumière d'une lampe, pour la rendre capable de condenser à sa surface des vapeurs de mercure. La plaque prend alors une teinte grise, et si on l'expose ensuite à l'action d'un spectre, on reconnait que les rayons orangé, jaune, vert, bleu, indigo et violet ont augmenté la première action, car ils le détachent en blanc. Au contraire, le rayon rouge situé à l'autre extrémité du spectre, se détache en une teinte plus foncée que le gris de la plaque. L'effet produit par l'exposition première à la lampe est donc en partie détruit, ce qui fait dire à MM. Foucault et Fizeau que le rayon rouge a une action négative et les autres rayons une action positive. Une autre observation curieuse que l'on peut faire en outre dans la même expérience, c'est que, au delà du rouge, là où notre vue ne saurait atteindre, il y a des changements brusques d'intensité dans la plaque, c'est-à-dire que l'action chimique s'exerce au delà de la sphère d'activité du spectre lumineux.

— On se rappelle peut-être que dans notre dernier compte-rendu, nous avons mentionné le travail d'un chimiste allemand, M. Walchner, sur l'existence universelle du cuivre et de l'arsenic dans les eaux minérales ferrugineuses et même dans toutes les terres labourables. Or, à Passy, tout le monde le sait, il existe précisément des eaux minérales ferrugineuses. M. Flandin s'est mis aussitôt à les analyser, et il a écrit à l'Académie qu'il n'avait rien trouvé. Il est vrai qu'il n'a opéré que sur 6 litres d'eau, tandis que M. Walchner opérait sur les dépôts laissés par des milliers de litres. La question est donc encore à résoudre. Dans tous les cas, il résulte de l'expérience de M. Flandin que si le cuivre et l'arsenic existent dans les eaux de Passy, c'est en quantité si faible, que les homœopathes ne donnent jamais leurs infiniment petits paquets à si petite dose.

Sciences physiologiques. — Les deux dernières séances ont été peu riches en communications de cette catégorie.

Prohibition des serpents. — M. le docteur Alphonse Sanson vient d'appeler l'attention des autorités sur les dangers qui peuvent résulter de l'introduction des serpents venimeux et particulièrement des serpents à sonnettes. M. le ministre de l'agriculture et du commerce, demande sur ce sujet l'avis de l'Académie des sciences. M. Sanson fait observer dans une lettre au préfet de police, que les serpents à sonnettes ou crotales se reproduisent avec facilité dans nos climats, et qu'il suffirait qu'une femelle pleine s'échappât pour répandre cette funeste espèce dans notre pays. Il ne serait pas impossible en effet que sur une nichée d'aussi dangereux hôtes, plusieurs parvinssent à s'acclimater en France et à y faire postérité. Déjà, lorsqu'il y a une vingtaine d'années, un sieur Drack, qui montrait des serpents à sonnette, eut succombé à la morsure d'un de ces animaux, M. Duméril provoqua des mesures du même genre que celle qui est réclamée par M. Sanson.

Nerfs contractiles.— Un de nos plus habiles micrographes, M. Mandl, vient d'observer une propriété fort étrange sur les nerfs de la sangsue. On sait que le tissu nerveux passé pour n'être aucunement susceptible de contractions. Eh bien ! M. Mandl en a aperçu et fait voir à MM. Serres et Geoffroy Saint-Hilaire dans les nerfs de la sangsue.

La chaîne ganglionnaire qui constitue le système nerveux de cet annélide se trouve dans une enveloppe noirâtre, composée de tissu cellulaire et de pigment. Ces ganglions sont réunis par des cordons nerveux, et de chaque côté du ganglion partent des filets nerveux. M. Mandl a séparé, sur une sangsue vivante, un morceau de cette chaîne ganglionnaire composé de deux ou trois ganglions, et il l'a placé dans une goutte d'eau. En examinant à un grossissement de 50 à 60 fois cette portion du système nerveux, il a vu distinctement des contractions vitales, soit dans les nerfs qui partent latéralement de chaque ganglion, soit dans la portion terminale du cordon de connexion. L'extrémité nerveuse se recourbait en spirale, et les mouvements étaient d'autant plus prononcés et persistaient d'autant plus, qu'on expérimentait sur des sangsues plus vives.

Y a-t-il deux espèces d'hippopotames? — M. Duvernoy donne lecture d'une Note sur une tête d'hippopotame que lui a rapportée d'Afrique M. Rochet d'Héricourt. En comparant cette tête à celle de deux squelettes complets d'hippopotames qui sont au Muséum, et remarquant des différences assez sensibles, M. Duvernoy croit y reconnaître une espèce distincte. Sans rien préjuger contre l'opinion de son respectable confrère, M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire fait observer que des différences notables sont souvent déterminées dans la même espèce d'animaux par le climat et les autres circonstances extérieures, sans qu'on soit fondé à établir autant d'espèces distinctes qu'on rencontre de ces caractères adventices.

Métamorphose de la casside maculée.— Dans une Note qu'il envoie à ce sujet, M. Léon Dufour entre ainsi en matière : « Si l'on disait à quelqu'un d'étranger aux merveilles de l'entomologie qu'un animal, au lieu de se débarrasser de ses excréments, les dispose en un buisson mobile sur un pivot pour en former tantôt une ombrelle, tantôt un panache, une sorte d'ornement qu'il traîne à sa suite, il croirait que c'est là du roman ou du moins de l'exagération. Eh bien! c'est là cependant une vérité positive que nous montre la larve de la casside tachée. »

L'auteur décrit l'art avec lequel cet insecte, à l'état de larve, se construit un manteau stercoral, et comment ensuite, au moment de la métamorphose, il se débarrasse de tout cet échafaudage. Ce sont là des détails curieux assurément, mais qui nous mèneraient trop loin si nous voulions les reproduire.

Maladies et mortalité des mineurs du Nouveau-Monde.—M. le docteur Delacoux adresse un mémoire sur les maladies qui affectent les ouvriers employés dans les mines argentifères du Mexique. Parmi ces malheureux, à peine, au témoignage de l'auteur, en trouve-t-on, sur plusieurs centaines, quelques-uns qui aient passé quarante ans; ils sont tous condamnés à une mort prématurée, causée le plus souvent par des maladies de poitrine. Certaines pneumonies que ce médecin a observées chez eux s'accompagnaient de cyanose et se terminaient par la mort du quatrième au cinquième jour.

Les ouvriers employés au bocardage, c'est-à-dire au pilage du minerai argentifère, sont immédiatement atteints d'une toux caractérisée par des crachats de matières grisâtres, et qui semble provoquée par l'action mécanique des corpuscules introduits dans les bronches. La grande quantité de mercure à l'état de vapeur qui se trouve dans plusieurs galeries, détermine aussi des symptômes fort graves qui aboutissent fréquemment à la mort. Des chevaux qu'on a substitués aux hommes, pour certaines parties du travail, succombent plus vite encore dans un état affreux. Leurs sabots sont ramollis, leurs jambes gonflées, leur lèvre inférieure pendante. A la salivation se joint chez eux un suintement sanieux par les narines; les yeux sont éteints et chassieux. Rien de plus hideux à voir que ces pauvres bêtes. Leurs cadavres, imprégnés de mercure, ne sont attaqués ni par les insectes ni par les animaux carnassiers.

D'après le tableau tracé par le docteur Delacoux, il n'y a pas de population qui ait plus à souffrir de l'industrie qu'elle exerce que les mineurs du Mexique. Oh ! qui arrachera enfin tes enfants, humanité, au monstre qui les dévore dans l'un et l'autre hémisphère et sous toutes les zones ! Ce sera l'association, l'ordre sociétaire, en introduisant la variété du travail surtout dans les professions insalubres, et en subordonnant les règles de toute exploitation, de toute industrie, à ce qu'exige la santé des travailleurs, cette première de toutes les richesses qu'il ne devrait jamais être permis de sacrifier à aucune autre!

B. et P.

convaincre, comparons les deux systèmes dont on affirme la ressemblance :

1° Selon les disciples de Malthus, la fécondité exubérante du genre humain, telle qu'elle se manifeste sous nos yeux, est un fléau inhérent à la constitution même de l'humanité; et la société doit s'armer de précautions pour conjurer ce fléau.

Selon Fourier, la fécondité du genre humain, dans l'âge présent du monde, est un des bienfaits les plus grands de la Providence; c'est le moyen principal établi par l'intelligence divine, pour réaliser le grand but de la création, le peuplement et l'exploitation universelle du globe par l'humanité.

2° Ainsi, aux yeux de Malthus et d'une manière implicite, c'est Dieu et la nature qui sont imprévoyants et coupables, pour n'avoir pas approprié la fécondité humaine aux convenances de l'ordre social, tel qu'il existe aujourd'hui dans les empires civilisés et barbares.

Aux yeux de Fourier, au contraire, l'ordre social, dont les convenances répugnent à cette réalisation de la grande loi divine, manifeste par cela même un vice radical de constitution ou de direction.

3° Malthus constate une opposition cruelle entre la force de reproduction existant dans l'humanité, d'une part, et d'autre part, les résultats de l'organisation actuelle, quant à la production et à la répartition des richesses; il ne lui vient pas à la pensée d'examiner si le vice ne résiderait pas dans cette organisation même; il aime mieux condamner la nature de l'homme et celle de la femme, et les proscrire l'une et l'autre dans leurs manifestations les plus nécessaires, les plus touchantes et les plus sacrées.

Pour Fourier, au contraire, ces manifestations sont en accord évident et magnifique avec la volonté divine et la destinée humaine; ce sont elles qui accomplissent le grand précepte : Remplissez le monde.

4° L'erreur de Malthus provient de ce qu'il n'a pu vaincre un double préjugé de l'enfance du genre humain; — double préjugé, selon lequel celui-ci a généralement méconnu, d'une part, la destinée des continents vierges à devenir, eux aussi, le patrimoine de l'humanité; — *terram dedit filiis hominum*; et, d'un autre côté, le nombre et la nature des formes sociales très diverses, sous l'empire desquelles l'individu peut déployer son activité, et qui toutes apportent des solutions différentes au problème de la production et de la répartition des richesses.

La supériorité de Fourier réside dans ce fait même qu'il a triomphé plus victorieusement qu'aucun autre, du double préjugé sous lequel a succombé Malthus; que l'acte éminemment religieux de la conquête du globe par l'homme, de l'asservissement intégral des forces physiques à l'intelligence, lui est apparu dans son poétique éclat, comme dans ses conditions rationnelles; — et que nul n'a connu à un plus haut degré que lui, la diversité des rapports sociaux, et leur influence respective sur les destinées.

5° Au point de vue pratique, et comme conséquence forcée de sa théorie, Malthus et son école recommandent divers moyens artificiels, plus ou moins réprouvés par la nature, pour arriver à une diminution, nécessaire suivant eux, de la population.

Egalement au point de vue de la pratique, et comme conséquence non moins logique de son système, Fourier évalue l'accroissement de population qu'il juge nécessaire pour notre globe, au chiffre de 5 milliards d'hommes et au delà, c'est-à-dire au sextuple du total actuel de l'humanité; évaluation raisonnable au premier aperçu, et qui, sauf une étude plus approfondie, paraît rentrer pleinement dans les lois physiologiques de notre espèce, et dans les notions générales de la géographie.

6° Malthus n'a pas tenu compte de ce fait que le plus ou moins d'accroissement de population ne dépend pas seulement de moyens artificiels, mais qu'il a aussi sa raison et son origine dans une foule de circonstances naturelles, telles que le climat, la composition de l'atmosphère et la configuration du sol, le tempérament de la race, son mode d'existence, de travail, de nourriture et d'exercice intellectuel. Toutes ces choses sont parfaitement légitimes dans leur développement et leur influence; elles peuvent exister et agir en des sens très divers; et en se modifiant avec la constitution sociale du genre humain et les formes variables de l'exploitation de la terre, elles doivent amener à l'égard de la fécondité de l'espèce des résultats purement naturels, et conformes à la volonté divine comme aux besoins de la création.

Fourier a, au contraire, parfaitement compris ce fait, et son utilité dans l'équilibre des fonctions universelles. Il lui a semblé évident que quand l'espèce sera arrivée à son maximum de développement, elle n'aura plus besoin de s'accroître : les lois de sa constitution physique et sociale pleinement développée la maintiendront à son niveau, comme ces mêmes lois, agissant dans les circonstances sociales et physiques de l'ère actuelle, la poussent vers une immense multiplication.

Nous venons de parcourir, sous leurs grands aspects, les deux systèmes de Malthus et de Fourier; qu'avons-nous trouvé? Une divergence complète, une opposition absolue. Il n'est pas, en effet, un seul point sur lequel ces deux hommes ne soient opposés l'un à l'autre; et le seul rapport qui existe entre eux est celui de l'antagonisme le plus manifeste.

Voilà pourquoi, en lisant pour la première fois l'assertion de M. Pierre Leroux, nous avons vu avec étonnement par quelle étrange confusion d'idées un écrivain, d'ailleurs distingué, pouvait affirmer d'une manière positive l'identité de deux termes évidemment contradictoires. Il faut le dire, M. Leroux ne nous paraît pas posséder à un degré suffisant l'ordre, la méthode, la puissance de distinction et d'analyse, et ces défauts de logique l'exposent fréquemment à des méprises pareilles à celles que nous venons de signaler.

Nous ne quitterons pas le sujet qui vient de nous occuper, sans relever deux assertions égarées fort loin de l'article auquel nous répondons, et qui cependant s'y rattachent. Dans l'une, M. Leroux assure que Fourier n'indique d'autre moyen de créer et de généraliser le luxe que la diminution de population; dans l'autre, il assure que Fourier a proposé de *rendre stériles les deux tiers des femmes*.

Cette dernière et grotesque assertion ne peut tromper personne, pas même ceux qui n'ont jamais lu l'auteur mis ainsi en accusation par M. Leroux. Elle ne trompera pas même ceux-là, disons-nous. Une opération d'arithmétique très simple leur prouvera que la stérilité régulière des deux tiers des femmes équivaudrait à un prochain anéantissement du genre humain. Il y a loin de là au système de Fourier, qui marque comme un fait essentiel et nécessaire de la vie universelle l'accroissement de la race humaine jusqu'au sextuple du nombre actuel des vivants.

Quant à ce qui concerne la création et la généralisation du luxe, il suffit de rappeler que d'un bout à l'autre de ses ouvrages Fourier parle d'un immense accroissement de la production comme étant le résultat immédiat et nécessaire de l'application de ses idées. Cet accroissement, évalué par lui au quadruple, au décuple, au trentuple même de la production actuelle, suivant le perfectionnement des rapports sociaux, de la constitution physique de l'homme et les progrès industriels et scientifiques; — ce résultat, disons-nous, est la base indiquée par lui pour la satisfaction complète des tendances matérielles de notre espèce. M. Leroux ne peut ignorer ce fait, qui éclate à toutes les pages du penseur qu'il prétend juger : comment donc, au lieu de le signaler, en a-t-il supposé gratuitement un autre, c'est-à-dire la pensée de diminuer la population, pensée complètement opposée à tout le système de Fourier, et démentie par toutes ses manifestations intellectuelles?

(*La suite prochainement.*) H. DESTREM.

Marchés.

Halle à la viande. — Marché du 7 octobre. — Bœufs, 22079; 1re qualité 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,80. — Veaux, 13498; 1re, 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — Moutons, 3528; 1re, 1,30; 2e, 1,20; 3e, 0,90. — En gros, 44880; 1re, 1,44; 2e, 1,40; 3e, 1,36.

Halle aux beurres, œufs et fromages du 5, 6 et 7 octobre. — *Beurres* (le kil.) En livres, 1,80 à 2,38. — En mottes Isigny, 1,90 à 3,70. — En mottes Gournay, 1,70 à 2,90. — Petit beurre, 1,96 à 2,04. — Beurre salé et fondu 1,70 à »,»».

OEufs (le mille). Du 5 oct. 50 à 75. — Du 6 oct. 48 à 76. — Du 7 oct. «« à »».

fromages (la dizaine). — Brie, 12 à 36. — A la pie, 5 à 15.

Marché aux bestiaux du 6 octobre. — Chapelle-Saint-Denis. — Taureaux amenés 8, vendus 5, de 0,00 à 0,00 82. — Vaches amenées 87, vendues 42, 1,06 à 74. — Veaux amenés, 896, vendus, 396, de 1,20-1,10-0,90. — Vaches laitières amenées, 79, vendues, 45, de 240 à 530.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 25 septembre. — HILLIET jeune, entrepreneur de serrurerie, rue de Navarin, 23. Juge-comm., M. Chatenet; syndic prov., M. Tiphagne, faubourg Montmartre, 61.

Du 5 octobre. — NANTET père et fils, marchands de vins-traiteurs, à La Villette, rue de Lille. Juge-comm., M. Rousselle-Charlard; syndic prov., M. Pascal, rue Richer, 32. — MIRABAL, marchand de couleurs, rue Montorgueil, 108. Juge-comm., M. George jeune; syndic prov., M. Boulet, passage Saul-

HAITI... ...... » » »|» AUTRICHE...... » »»» »» Lin Maberly »»» »»
Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

MARCHANDISES. — Huiles. — Colza disponible, 86; courant du mois, 89 à 90; deux derniers mois, 90; quatre premiers mois 1847, 93, 94.

Lille. — Colza, 81-50; œillette rousse, »»; lin, 90 50; cameline, »». — Sans expédition.

Esprits. — 3|6 Montpellier disponible, 137 à 180; courant du mois, 134; novembre et décembre, 130 à »»»; 4 premiers mois 1847, 127; mois du milieu, 126 à 125.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 108 fr. les 100 kil., ordres de livraison, 108 fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Plusieurs fabricants de châles cachemires viennent de prendre une décision qui sera généralement approuvée. Désormais, ils mettront une étiquette portant leur nom et le numéro de fabrication sur tous les châles qu'ils livrent aux maisons de détail.

Ce moyen fera renaître parmi nos dames la confiance qu'ont fait perdre les discussions et les procès de la police correctionnelle, relativement à la vente des châles cachemires sans cachemire, et bien certainement, avant peu, cet exemple sera suivi par tous les fabricants consciencieux.

L'institution Mayer, rue Saint-Jacques, 269, l'une des plus anciennes de Paris et des plus avantageusement connues pour la solidité des méthodes que l'on y applique, vient de joindre à son haut enseignement des cours spéciaux de littérature pour les candidats aux écoles du gouvernement qui n'ont pas encore obtenu le titre de bachelier ès-lettres. Ces cours sont combinés de telle manière qu'ils peuvent marcher concurremment avec les études mathématiques sans leur nuire. Parmi les nombreux élèves que l'institution Mayer a fait recevoir cette année à l'Ecole polytechnique, quatre étaient classés parmi les dix premiers numéros. L'institution Mayer n'a jamais cessé d'envoyer, annuellement, un nombre considérable de candidats à Saint-Cyr, à l'Ecole de marine, et à celle des Eaux et Forêts; mais c'est surtout l'Ecole polytechnique qui a été à même de constater l'excellence de l'enseignement de l'institution Mayer; car depuis qu'elle existe, elle ne lui a pas envoyé moins de quatre cents élèves, qui ont occupé les emplois supérieurs à la suite des promotions générales, et dont un grand nombre sont arrivés à l'Institut et au professorat de l'Ecole. Il n'existe pas d'autre établissement qui puisse s'enorgueillir de semblables succès.

M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce, dans sa sollicitude pour tout ce qui est progrès commercial, a visité, hier mardi, dans l'après-midi, les magasins de nouveautés des *Villes de France*.

Après avoir parcouru les galeries et pris connaissance du plan général de cette grande entreprise, M. le ministre a félicité MM. Poignée et Labatard sur la belle ordonnance à la fois riche et sévère de la décoration intérieuer des magasins, et sur la richesse et le beau choix des assortiments.

M. le ministre a bien voulu adresser à plusieurs chefs de comptoir sur les qualités, les dessins et la provenance des marchandises exposées, diverses questions qui prouvent des connaissances étendues, spéciales, et justifient la haute position qu'il occupe dans le conseil du roi.

Une grande compagnie de voitures sous remises vient de se former au capital de 1 million, afin d'introduire dans le service, aujourd'hui si incomplet et si défectueux, des améliorations importantes réclamées par le bon goût de notre époque. Toutes les fois qu'une entreprise repose sur un besoin public, et qu'une bonne direction lui est imprimée, on peut y avoir confiance, car le succès ne se fait pas attendre. Aussi ne doutons-nous pas de la prompte émission des actions, dont le quart est déjà souscrit. (Voir aux Annonces.)

EAU DE TANNIN, pour guérir et prévenir les *Maladies secrètes*, les ÉCOULEMENTS, les *Fleurs blanches*, etc. (3 fr. la blle). Pour demandes et avis. Affr. Pharm. [illegible] (Paris).

ON DEMANDE 40,000 FR. pour un nouveau genre d'industrie qui donne 50 pour cent de bénéfice par mois. — M. Antoine, rue Gît-le-Cœur, 11, de 10 heures à 4.

ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE DES ÉTUDES CLASSIQUES ET AUXILIAIRES DE DROIT ET DE MÉDECINE. Nous recommandons à l'attention des familles cette école fondée en 1837, place de l'Estrapade, 30, à Paris, sous les auspices de l'Université. Admission d'élèves internes et externes pour le baccalauréat ès-lettres, le baccalauréat ès-sciences, le droit et la médecine. S'adresser à MM. le docteur BARRAT et BRAT, ancien chef d'institution, directeurs.

Spectacles du 8 octobre.

8 h. »|» OPÉRA. —
7 h. 1|2 FRANÇAIS. — Mme de Tencin, la Femme juge.
6 h. 1|2 ODÉON. — Echec et mat, Crispin rival de son maître,
7 h. 1|2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la Reine.
7 h. 1|2 ITALIENS. — Sémiramide.
6 h. 1|2 VAUDEVILLE. — Le For-l'Evêque, les Gants, les 3 Loges, les Fleurs.
7 h. »|» VARIÉTÉS — Lansquenet, l'Homme, Saltimbanques, ma Femme.
7 h. 1|2 GYMNASE. — Etre aimé, Clarisse Harlowe.
7 h. »|» PALAIS-ROYAL. — Clarisse, le Bonhomme Richard, la Poudre.
6 h. »|» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1|2 AMBIGU. — Relâche.
6 h. 1|2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3|4 COMTE. — Mort aux Rats, Peau d'Ane.
6 h. 1|2 FOLIES. — Les amours, la Pension, le Chaperon rouge, Claire.

AUJOURD'HUI a paru à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de BEAUNE, 2,

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN POUR 1847.

Un beau volume in-16, orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : **50 CENTIMES**, ET PAR LA POSTE : **80 CENTIMES.**

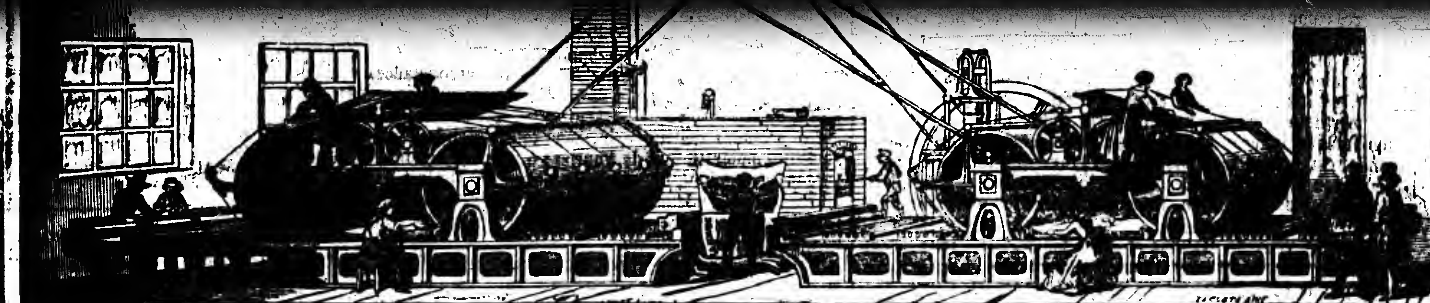
Les personnes qui prendront à la fois douze Almanachs au Bureau de la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2, les recevront pour CINQ francs. Celles qui nous adresseront de la province une demande FRANCO, accompagnée d'un bon de SIX francs sur la poste ou sur une maison de Paris, recevront aussi FRANCO une douzaine d'Almanachs. Celles qui nous enverront le prix de cent Almanachs, c'est-à-dire 50 fr., recevront 130 Almanachs.

On trouve, à la même Librairie, des Almanachs pour 1845 et pour 1846, aux mêmes prix que ci-dessus. — La Librairie sociétaire adresse *franco* son Catalogue à toute personne qui en fait la demande.

tration vient de conquérir l'appui d'un de ces hommes spéciaux dont le noble caractère et le talent éprouvé honorent également la liberté et la science. Il a débuté dans les précédents numéros, par des lettres d'un haut intérêt sur l'importante question du LIBRE-ECHANGE, qui préoccupe en ce moment tous les esprits.

Des écrivains, pris également parmi les capacités spéciales, viennent d'être attachés à la rédaction de chacune des parties du Journal dites : **Semaine Administrative, Semaine Militaire, Semaine scientifique, Semaine Médicale et Semaine Religieuse**. Ces diverses sections de la rédaction générale prendront désormais tout le développement qu'elles comportent.

LA SECONDE PARTIE de **la Semaine** (partie littéraire, etc.) réclamait impérieusement des améliorations, celle surtout des gravures qui servent d'illustration aux textes. Par des causes indépendantes de la volonté de l'administration, causes qui tenaient à la nécessité de substituer, dans le mécanisme de la presse, des cylindres en métal à des cylindres en bois, ces illustrations ont été presque constamment défectueuses. Grâce aux changements que notre habile mécanicien, M. Dutartre, apporte dans ce moment à l'énorme presse qu'il a construite pour nous, la seule qui existe en Europe avec d'aussi grandes dimensions, la seule aussi avec laquelle un journal comme le nôtre soit possible ; grâce aussi aux traités que nous venons de conclure avec les artistes les plus distingués de la capitale, nous espérons que les gravures de **la Semaine** n'auront, à l'avenir, à redouter aucune comparaison avec les publications de même nature. Cette amélioration commence aujourd'hui même.



Presses mécaniques servant à l'impression du Journal LA SEMAINE.

Quant aux textes de cette seconde partie de **la Semaine**, il nous suffira de donner ici le nom de nos collaborateurs, ainsi que la nomenclature des ouvrages dont l'administration vient d'acheter les manuscrits, et QU'ELLE A EN PORTEFEUILLE.

La Semaine publiera successivement :

La continuation des **Salons**, de **NICOLAS**, causeries hebdomadaires, dont le succès ne fait plus question ;

L'Espionne, nouvelle par M. FREDERIC SOULIÉ ;

Le grand Hiver, Roman nouveau, par M. LEON GOZLAN ;

Un Orateur en plein vent. Nouvelle par M. TISSOT, de l'Académie française ;

Un Roman nouveau de M. VIENNET, de l'Académie française ;

Les Mémoires d'un Chat. Fantaisie morale, spécialement composée pour le *Journal des Enfants*, par M. EUGENE NYON ;

Le Voleur de la Cour. Roman nouveau, par M. A. ROCHEFORT ;

Une Légende bretonne, par M. EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE ;

Madeleine, Roman nouveau, par M. HIPPOLYTE CASTILLE ;

Le Suicide d'un Danseur. Nouvelle, par M. MARIE AYCARD ;

Un roman nouveau de M. AUGUSTE LUCHET, et divers Romans et Nouvelles de M. MOLERI, CORDELIER DELANOUE, EMILE PAGES, PAUL DE SAINT-VICTOR, et ADOLPHE DELAHAYE. — Tous ces Romans et Nouvelles seront convenablement illustrés.

Sous le titre de VARIETES HISTORIQUES, **la Semaine** publiera des Fragments et des Mémoires d'un haut intérêt. Elle commencera par les **Mémoires INÉDITS du duc de Choiseul**, ministre de Louis XV, qui renferment, sur la cour de ce monarque, des détails de nature à éveiller puissamment la curiosité publique ; ensuite viendra **l'Histoire secrète des Conspirations et Attentats formés contre le gouvernement et la personne de Napoléon, sous le Consulat, l'Empire et la Restauration**, par M. EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE, auteur des *Souvenirs intimes du temps de l'Empire*.

Sous le titre de **Londres et les Anglais**, *la Semaine* publie une série de Lettres sur les mœurs, les usages, etc., la politique de la Grande-Bretagne, par un correspondant domicilié à Londres.

L'OUVERTURE
DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX VILLES DE FRANCE
A EU LIEU LUNDI 5 OCTOBRE.
En attendant l'entier achèvement des travaux sur la rue Richelieu, l'entrée des Magasins est rue Vivienne, 51.

COMPAGNIE DES CABRIOLETS, COUPÉS
ET VOITURES SOUS REMISES,

Pour l'exploitation, dans Paris, de **300 Voitures**, — sous la raison sociale : **Salmon et C**, — créée au capital de **1,000,000 de francs**, divisée en **4,000 actions** au porteur de **250 fr.** — Les versements auront lieu par **cinquième** : le premier en souscrivant, les autres de mois en mois, et seront effectués en bons de la caisse de **MM. Gouin et C**, payables à trois jours de vue.

L'accroissement de la population parisienne nécessitait un nouveau **SERVICE COMPLET DE VOITURES SOUS REMISES ÉLÉGANTES ET MODERNES**, en même temps qu'il satisfera les nombreux étrangers que les chemins de fer apportent tous les jours dans la capitale. — Cette nouvelle compagnie apportera de notables améliorations dans la construction de ses voitures, ainsi que dans la tenue de ses cochers, tout en diminuant sensiblement les prix. Inutile donc de faire ressortir ici les avantages que les capitalistes doivent retirer dans un placement de ce genre, car tout le monde connaît les beaux résultats que donnent les entreprises de voitures dans Paris, et indiquer qu'un numéro de place se vend 10 000 fr., c'est remplacer éloquemment toutes les phrases de prospectus. — Au reste, la combinaison offerte aux Actionnaires d'échanger leurs actions contre des **CACHETS-JETONS**, qui serviront à payer les courses de voitures, suffirait à elle seule pour la faire réussir, car elle est trop favorable aux personnes qui se servent journellement de voitures. Tout prédit donc un prompt succès à cette Compagnie, qui, d'après ses calculs établis sur les résultats des autres entreprises, espère donner à ses Actionnaires 12 à 15 0/0 par an. — C'est donc, comme on le voit, un placement certain et avantageux.

Le **QUART DES ACTIONS** est déjà souscrit ; le reste ne peut tarder à l'être.

On délivre prospectus et statuts, **RUE RICHER, 6 BIS.**

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

PORTRAIT
EN PIED
DE FOURIER,
GRAVÉ
PAR CALAMATTA,
D'APRÈS LETABL. GIGOUX

Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

5 FRANCS la BOUTEILLE — **SIROP DE THRIDACE** — 2 FR. 50 c la 1/2 BOUTEILLE.

Suc pur de laitue sans opium, SEUL AUTORISE, comme le plus puissant CALMANT de tout état nerveux, spasmes, douleurs, agitations, chaleurs intérieures, crampes, insomnies, irritations de poitrine, d'estomac, de vessie et toute gastrite chronique. Pharm. Colbert, pass. Colbert.

MALADIES DU CŒUR, HYDROPISIES

Le Sirop de Digitale de Labelonye, pharmacien, rue Bourbon-Villeneuve, 19, à Paris, est toujours le médicament que les médecins prescrivent avec le plus de succès contre ces deux affections, ainsi que contre les Asthmes et Catarrhe chroniques, les rhumes opiniâtres, les Toux ou bronchites nerveuses. On ne le vend qu'en bouteilles recouvertes d'une capsule d'étain portant ces mots : Sirop de Digitale de Labelonye. Dépôts dans chaque ville, chez les pharmaciens dépositaires de remèdes particul.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL
Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.

Prix : 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

DENTS

De 10 à 20 francs, [illegible] ...ERS, dentiste de plusieurs cours, en face la r. Montesquieu, entrée g. Vérot-Do. 23



MÉDAILLE D'OR. — LEMONNIER, dessinateur en cheveux de la reine, membre de l'Académie de l'Industrie, vient d'inventer plusieurs genres d'ouvrages, palmes, boucles, chiffres dans leur état naturel, ni mouillés, ni gommés. Fabrique de tresses perfectionnées par des moyens mécaniques, rue du Coq-Saint-Honoré, 13.

1 FR 240 Feuilles beau papier à lettres glacé ; extra fin, très glacé, dans une boite, 1 fr. 50 c. [illegible] ; enveloppes 50 c. et 1 f. le cent ; papier écolier, 3 fr. la rame. Rue Joquelet, 8, au 1er, près la Bourse.

Librairie Sociétaire, 2, r. de Beaune.
MÉNAGE SOCIÉTAIRE
PAR CH. HAREL.
Brochure in-8°. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

Imprimerie Lange-Lévy et C, rue du Croissant, 16.

sociale visiteront sa tombe sans démonstrations bruyantes, avec la piété, avec le respect calme et profond qui sont dûs aux mânes d'un si grand génie.

Les restes mortels de Fourier sont disposés dans le cimetière Montmartre, à l'un des angles de la pièce Saint-Laurent, onzième division.

La tombe d'Amédée Paget, située à peu de distance de celle du maître, recevra aussi notre affectueux hommage.

Les Gendarmes pittoresques.

Depuis longtemps, le *Journal des Débats* trouve dans les voyages de nos princes d'excellentes occasions pour faire de la monarchie et de la propagande monarchiste. Il ne peut satisfaire à la condition imposée par Montesquieu, qui place *l'honneur* comme principe de la monarchie; il se rabat sur une condition plus facile à remplir : c'est la flagornerie outrée ; en montrant les courtisans du trône de Juillet pataugeant en flatteries mirobolantes devant les marches sacrées du trône, il espère donner à la France, par la contagion de l'exemple, l'envie de s'agenouiller très humblement devant le pouvoir sorti de l'élection populaire.

Le voyage du duc de Montpensier devait fournir un nouvel aliment à l'enthousiasme grotesque dont ce journal est heureux de s'inspirer, et chaque jour ses colonnes contiennent un récit emphatique et ridicule de la marche triomphale du jeune prince à travers l'Espagne.

Le duc de Montpensier n'avance qu'avec beaucoup de lenteur par une excellente raison : c'est qu'il est suivi d'une forte escorte destinée à le protéger contre une tentative possible d'enlèvement. Une course trop rapide le séparerait du petit corps d'armée qu'il trouve d'étape en étape. Dans son amour de la vérité, l'ingénieux historiographe chargé de rendre compte aux *Débats* et à la France de tous les détails du voyage ne cherche pas à cacher les précautions prises pour la sûreté du prince; mais sa riante imagination sait trouver dans cette circonstance même un agrément de plus pour les voyageurs. Nous ne voulons pas priver nos lecteurs de cette gracieuse peinture.

« Rien sur la route, dit-il, ne trahit la plus petite crainte, et les gendarmes que l'on aperçoit de loin en loin, à mi-côte, groupés de la façon la plus pittoresque sur quelques pointes de rochers, semblent plutôt placés là pour rendre hommage aux augustes voyageurs que pour ajouter à leur sécurité. »

Voilà de la haute poésie, et ces bons gendarmes ne se doutent guères de leurs succès pittoresques.

Ce petit échantillon des impressions de voyage du rédacteur des *Débats* inspirera peut-être le désir de connaître le surplus du récit; le défaut d'espace nous empêche de satisfaire cette légitime curiosité; contentons-nous de dire que l'on danse fort bien devant les princes, comme leur historiographe l'atteste en ces termes :

« Un immense feu de joie s'alluma (à Vittoria) et les danses populaires commencèrent à l'entour, non plus avec l'art savant et étudié que les deux princes avaient tant admiré à Tolosa, mais obéissant pour ainsi dire au commandement imprévu de la musique, et suivant qu'elle jouait le jaleo, la jota ou le fandango, s'abandonnant aux mille fantaisies de ces poèmes ailés. Les princes ne peuvent encore se retirer du balcon et détacher leurs yeux de ce tableau vraiment féerique où de[...] la France, amusée par de si splendides et si monarchiques récits !

Chronique des mariages espagnols.

Il parait, dit le *Constitutionnel*, que M. Guizot n'a répondu que dimanche dernier aux notes de lord Normanby ; encore n'a-t-il point répondu directement ; il s'est borné à donner copie à l'ambassadeur anglais d'une dépêche qu'il expédiait à M. de Jarnac, notre chargé d'affaires à Londres. Cette dépêche, conçue d'une façon évasive, et dans laquelle on élude plutôt qu'on ne traite la question, n'est pas, dit-on, de nature à terminer le différend entre les deux gouvernements.

On assure qu'en échange de cette communication, lord Normanby a laissé copie à M. Guizot d'une nouvelle protestation encore plus énergique que la première, et qui aurait été remise par M. Bulwer à M. Isturitz.

Il parait d'ailleurs que les protestations se multiplient en Espagne: le ministère vient de recevoir celles des villes de Saragosse et de Barcelone. On voit que les menaces du général Breton n'ont pu triompher du mécontentement de la population.

— L'*Eco del Comercio* dit que les dispenses matrimoniales données par la cour de Rome ne donnent pas le titre de reine à Isabelle II. Elle est qualifiée ainsi : la *princesse* Isabelle, fille du roi Ferdinand VII et de la *reine* Marie-Christine.

Ce journal annonce qu'on vient de lui intenter un neuvième procès, probablement pour le punir d'avoir gagné le second.

— Un journal ministériel, dit le *Journal du Havre*, a annoncé, il y a huit jours, que les cours du Nord s'étaient montrées disposées à approuver les deux mariages espagnols, en dépit des efforts du cabinet de Londres pour leur faire envisager la question sous le même point de vue que lui-même. Cependant, il parait qu'il s'était beaucoup trop pressé de se réjouir, et que les cours du Nord font, au contraire, cause commune avec la diplomatie anglaise, et qu'elles se sont associées aux remontrances de l'Angleterre. On dit même que l'on a reçu, dans la journée d'hier, des nouvelles assez graves de Saint-Pétersbourg, et que le cabinet russe est furieux du mariage d'un des fils de Louis-Philippe avec une princesse espagnole.

Cependant les trois cabinets du Nord sont placés dans une assez fausse position, et comme ils n'ont pas reconnu le gouvernement de la reine Isabelle II, ils ne peuvent pas protester contre l'hypothèse de l'avènement au trône d'Espagne du duc de Montpensier. D'après les vues politiques de l'empereur Nicolas, il ne pourrait pas hériter de la reine Isabelle, qui, elle-même, est regardée comme une usurpatrice des droits de don Carlos.

Cette circonstance seule semble devoir empêcher les cabinets du Nord de protester ouvertement contre le mariage; mais il est probable qu'ils favoriseront toutes les mesures détournées que l'Angleterre pourra prendre en faveur des droits du comte de Montemolin. Déjà même tout le monde pense, à Londres, que le prétendant espagnol a reçu plusieurs millions de secours de la diplomatie russe, afin de mettre à exécution ses projets d'insurrection.

— Un journal espagnol dit que le roi Louis-Philippe donne au duc de Montpensier et à sa bru, l'habitation, la table, les gens de sa maison, et tout ce dont ils auront besoin dans leur palais, et de plus 2 000 piastres (10 000 francs environ par mois). La dot de l'infante, d'après le même journal, est de 56 millions de réaux de veillou (14 millions de fr.), dont 38 millions en numéraire et le reste en bijoux et diamants. Le roi des Français donne à son fils, après sa mort, une rente de 3 millions.

— On écrit des frontières de la Catalogne, 3 octobre, à un journal ministériel :

« La nouvelle des trois bandes à la tête desquelles se trouvait, di[...] jouer. Tout le pays du côté de la Seu-d'Urgel est parfaitement tranquille.

» Le bruit du rappel du général Breton et de son remplacement par le général Pezuela est dénué de fondement. Les plaintes envoyées au ministère par les négociants qui s'étaient d'abord refusés à payer l'impôt modifié, et que le général Breton avait fait enfermer à la citadelle, avaient donné lieu à ces bruits. On reconnait aujourd'hui que M. le ministre de la guerre n'a pas pu tenir compte de ces plaintes, qui étaient mal fondées, et que par conséquent M. le général Breton sera maintenu dans son poste.»

Nouvelles d'Afrique.

(Correspondance particulière de la *Démocratie*.)

Alger, *2 octobre*. — Je ne croyais pas être si bon prophète, dans ma dernière lettre, lorsque je vous annonçais que les pluies commenceraient probablement de bonne heure cette année: voilà trois jours d'averses continuelles qui vont rendre à la terre sa fécondité, éloigner les causes des maladies et rafraichir le fanatisme des Arabes, que le ramadan avait pu exalter un peu. Au premier rayon de soleil les travaux pourront recommencer. On n'attend que le beau temps pour envoyer six bataillons d'infanterie et deux compagnies du génie à Sour-Ghozlan ; trois bataillons sur les lieux mêmes pour poser les fondations du nouvel établissement, trois sur la route pour ouvrir une communication entre ce nouveau poste et Alger. D'autres troupes vont être envoyés à la Chiffa pour en élargir la route. D'autres enfin vont travailler au système de routes qui doit relier Alger, Cherchell et Millanah. On pense que le génie civil ne restera pas oisif et qu'il mettra à profit les 500 000 fr. de supplément qui viennent de lui être accordés pour recommencer son œuvre de dessèchement, rectifier et empierrer les routes et se mettre en mesure de fonder plusieurs centres de population qui sont admis en principe.

Les Allemands qu'on a laissés si longtemps vaguer à Dunkerque sont arrivés depuis quelque temps à Oran. On se propose d'en établir six cents dans la plaine du Sig, à quatre ou cinq lieues de Mostaganem. Le gouvernement leur bâtira un village, leur donnera et défrichera les terrains, et ils auront en outre les vivres de campagne jusqu'à ce qu'ils puissent se tirer d'affaires eux-mêmes.

Vous avez dû remarquer dans le recensement de la population au 30 juin 1846, que son effectif s'est augmenté de bien peu de chose dans les deux premiers trimestres. Le gain n'a été que de 2 874 pour toute l'Afrique. Je ne pense pas que le chiffre de l'augmentation soit plus grand pour les deux derniers trimestres. Espérons que la tranquillité, qui semble devoir régner cette année dans le nord de l'Afrique et l'arrivée prématurée de la saison des pluies, engageront quelques-uns des nombreux émigrants, qui s'embarquent à l'aventure pour les rives si éloignées de l'Amérique, à venir aider de leurs bras à la colonisation d'une terre fertile, placée seulement à quelques centaines de lieues de l'Europe.

ENQUÊTE SOCIALE (1).

Département de la Meuse. — Verdun.

Débauche.

Il se trouve à Verdun six maisons de prostitution renfermant en tout 32 femmes. — Dès le soleil couché, les filles publiques

(1) Voir dans le numéro du 28-29 septembre la première partie de cette enquête.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 9 OCTOBRE 1846.

LETTRES FANTASTIQUES.

PROMÉTHÉE, JOB, FAUST, DON JUAN ET ALCESTE.

J'ai connu dans mon village un jeune homme fou qui tous les soirs en se déshabillant inscrivait sur une feuille de papier la place où il avait déposé ses habits. Il ôtait sa redingote, l'accrochait à une patère au-dessus de son lit et écrivait : « ma redingote est accrochée à la patère au-dessus de mon lit, » et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il fût couché. Cette dernière opération finie, il signait la feuille en y ajoutant les mots : « *Gerson est au lit.* » Le lendemain, après s'être levé, il faisait à haute voix la lecture de son inventaire. Tout se retrouvait à sa place, mais M. Gerson n'était jamais au lit, et ce fut la folie et le désespoir de ce pauvre homme qui, après une journée de recherches infructueuses, ne se retrouvait que vers le soir au lit, où, du reste, il dormait comme un sage.

Eh bien! qu'on étudie les hommes, qu'on suive surtout les plaintes des demi poëtes et des demi-philosophes, et l'on verra que l'homme ressemble quelque peu à ce fou. Pendant toute sa vie, il se cherche sans se trouver. Par instants, il se plonge dans son âme, ce lit de repos, et se dit avec joie : « Gerson est au lit ; » mais un moment après, il se lève, court par monts et par vaux, et demande son âme à l'oiseau qui fend l'air, au nuage qui cingle vers l'infini, à l'onde qui fuit.

Les plus sages ont douté du but de l'homme. Parce que la pensée est infinie, ils se sont révoltés et l'ont obscurcie, comme un enfant qui croit saisir la lumière avec un éteignoir. Toute la poésie philosophique des hommes est une guerre des Titans. C'est Prométhée, c'est Job, c'est don Juan, c'est Faust. Chacun se cherche de diverses manières, mais tous, comme le fou Gerson, se cherchent au lit quand ils sont debout à côté.....

M. Gerson, un jour, pour se retrouver, s'en fut à Strasbourg et s'engagea dans l'armée d'Afrique. Le pauvre jeune homme croyait se retrouver là-bas dans un pays éloigné, mais déjà la première nuit il eut une querelle dans la caserne avec son camarade auquel il reprochait de lui avoir volé son individualité. «Hier soir j'étais là, cria-t-il, je m'y suis vu et senti, et maintenant je n'y suis plus.» Quatre hommes allaient le saisir pour le transporter dans une maison de fous, lorsque Gerson s'élança par la fenêtre dans la cour, et se tua du coup.

N'est-ce pas là l'histoire du diable qui vient toujours boiter après Faust et don Juan pour les lancer dans l'enfer? D'abord ces Messieurs lui font une querelle d'Allemand et se redemandent à cor et à cri, en vers et en prose; le Diable alors en ricanant les déclare fous, ils se cassent le cou et la comédie finit en tragédie. Gerson enfin se trouve au lit, car il ne se lève plus.....

L'homme, en se déclarant roi absolu de l'univers, en rapportant tout à lui, a commis un crime de lèse-nature. Si tant est qu'il soit roi, il n'est qu'un roi constitutionnel. De quel droit, en effet, l'homme fait-il la guerre à certains animaux républicains, qui au lieu de fréquenter ses salons, avec harnais et muselière, préfèrent être libres et gais dans la cave, dans le grenier ou bien encore dans le fond de leurs tanières? Les rats entre autres ont-ils fait autant de mal que les rois, et ceux-ci ne feraient-ils pas souvent mieux d'attraper des mouches comme les araignées, que d'organiser des Saint-Barthélemy? Ah! dira-t-on, ces animaux ne font rien pour nous. — Mais où donc est-il écrit qu'ils sont venus au monde pour nous? croit-on que le rat n'ait pas sa vocation! Qui sait! il la rate peut-être moins que l'homme. C'est son plaisir, son bonheur; de se vautrer dans la farine, pour se jeter l'eau après; l'araignée s'amuse comme un écrivain médiocre, en filant son tissu. Et parce que la fleur nous donne généreusement son parfum, faut-il croire que ce soit là son unique vocation? Voyez donc comme elle est coquette, comme elle se mire gracieusement dans la rivière, comme elle envoie des œillades amoureuses à son voisin... Qu'on observe un peu la nature, et l'on verra que tout ce qui existe a d'abord une spécialité générique de bonheur pour lequel il a été créé, puis une spécialité individuelle et relative qui le lie aux autres parties de la création. Le cheval n'est pas seulement venu au monde pour courir la poste, pas plus que l'homme pour la lui faire courir.

Et si le chien est fidèle et dévoué, ce n'est certes pas pour les beaux yeux de son maître ingrat, mais parce que le dévouement chez lui est son élément vital, sa joie, son bonheur, sa vie; absolument comme l'homme de génie se dévoue pour l'humanité ingrate, qui le met à la question ou le brûle sur un bûcher, parce que ce dévouement même est sa plus grande félicité; comme, enfin, l'amante se sacrifie pour l'amant infidèle, parce qu'elle ne sent bien la vie que dans ce moment de mort. Donc, tout ce qui existe a sa spécialité de bonheur inhérent, et remplit plus ou moins sa vocation, à peu près comme le rat.

Qu'on lise les trois chapitres 37, 40 et 41 de Job, où Dieu répond au philosophe d'Uz du milieu de la tempête, et l'on verra que Dieu parle assez bien, très bien même pour un Dieu qui parle pour la première fois (le livre de Job est plus vieux que la Bible). Connais-tu la nature ? lui dit il; as-tu mesuré les cieux et les pôles de la terre? as-tu été present à la création des volcans et des ouragans? as-tu chevauché sur des monstres marins? est-ce toi qui as dit à la mer : « Jusque-là et pas plus loin? » as-tu compris les hennissements et les bonds du cheval de guerre? as-tu pénétré le secret des myriades de créatures, qui peuplent les entrailles des mers et de la terre? et ainsi de suite.

En effet, l'homme ne se connaîtra que du moment où il aura pénétré la nature entière avec toutes ses créatures. Et ce n'est pas seulement par la science seule que l'homme approfondira les secrets de la nature, mais par l'imagination, cet éclair du ciel, qui illumine la raison par les fentes du monde invisible.

L'homme est un amphibie du ciel et de la terre. Il est pour ainsi dire suspendu entre la vie terrestre et la vie céleste. Par la pensée, par l'âme il prend racine dans le ciel. Par ses sens et par ses besoins, il est attaché à la terre. Cherchons maintenant quelle peut être la vocation spéciale de l'homme.

Certes, personne ne s'est jamais avisé de cueillir des roses pour en faire un légume, et si jamais on a essayé de rôtir un rossignol, on a dû bien vite s'apercevoir que c'est un bien pauvre gibier. Les rossignols, à leur tour, n'ont jamais demandé aux ânes de chanter. Seuls, les ânes exigent des chanteurs et des poètes qu'ils portent le sac au moulin.

Pourquoi l'homme ne s'est-il pas fait cette question : Quelles sont les fonctions pivotales de l'être humain? quel est son but spécial ?

Est-ce l'amour physique? Non, car si cela était, l'homme ne ferait que cela. Ce ne serait pas trop mal, mais enfin cela n'est pas.

Est-ce la table ? L'homme vit-il pour manger? Dine-t-il aujourd'hui uniquement pour pouvoir diner demain ? Evidemment, non.

Est-ce la fortune ? D'abord la fortune n'est pas dans l'homme, mais à côté de lui. La fortune en tout n'est qu'un moyen et ne saurait jamais être le but. L'homme, du reste, loin d'être maître de la fortune, n'en est que l'esclave.

C'est comme la fièvre. On dit : un tel a la fièvre. Erreur! c'est la fièvre qui le tient.

On n'a qu'à voir la majorité des hommes qui ont de grandes fortunes pour se convaincre que Dieu ne fait pas grand cas de l'argent.

de 15 à 17 ans, puis au lieu de chercher à leur donner des avis salutaires et à les ramener à une vie régulière, perdre une jeune fille qui, après avoir eu quelques amants, se serait peut-être mariée et réhabilitée à ses propres yeux en devenant une bonne femme de ménage, et la transformer tout à coup en fille publique! Mais aussi voyez comme la santé générale s'améliore! — En temps de peste, on pourrait prendre exemple sur la police de Metz, et, au lieu d'envoyer des médecins aux pestiférés, les étouffer dès les premiers symptômes. Les cas de peste deviendraient plus rares, et la santé générale ne pourrait qu'y gagner. Dans l'un et l'autre cas, ce sont des victimes humaines offertes à l'intérêt général, principe odieux, bien digne de la civilisation dont tous les moralistes perfectibiliseurs n'ont su qu'amener la lutte la plus acharnée entre les intérêts individuels et ceux de la masse.

A Metz, il suffit d'écrire au commissaire de police et de lui dire, même dans un billet anonyme, qu'une grisette a transmis une maladie vénérienne, pour que, sans autre certitude, on aille arrêter la malheureuse, la conduire en plein jour à la Madeleine, hospice des filles publiques, et lui faire subir une visite humiliante. Si on ne reconnaît pas de traces de maladie, on la garde pendant quelques jours à l'hospice, au contact des misérables qui s'y trouvent, pour attendre que la maladie se déclare. Dans le cas où elle ne se déclare pas, on renvoie la jeune fille, déshonorée à ses propres yeux; et ce qui doit rendre les abus fréquents, c'est l'impunité de celui qui, par un faux rapport, a donné lieu à l'arrestation. Il y a quelques années, une femme ainsi conduite à la Madeleine, se précipita du haut d'un escalier dans la cour, et se tua.

Ce n'est pas tout. Toute femme qui est rencontrée seule dans les rues de Metz après 10 heures du soir, est arrêtée par la police. Cela n'est-il pas odieux? Je sais bien que nos mœurs sont si honteusement dissolues, qu'une femme qui se respecte, ne peut pas se hasarder à passer le soir, seule, dans la rue, sans s'exposer à être insultée par le premier jeune homme qui passera. Mais de quel droit privez-vous une femme quelconque de la liberté de circuler dans les rues, et d'aller au grand air quand elle en a envie?

A Verdun, la débauche ayant des proportions beaucoup moins gigantesques qu'à Metz, la police ne s'est pas encore crue obligée d'adopter les dispositions de sa sœur messine.

Les grisettes de Verdun mettent beaucoup de soin à cacher leurs relations amoureuses. Elles se surveillent réciproquement, et elles sont impitoyables pour une camarade qui n'a pas eu le talent de cacher son amant. En général, la débauche ne s'étale aussi impudemment aux yeux de tous que dans nos grandes villes, où l'on ne tient nul compte de la femme et de l'enfance, la malheureuse enfance civilisée, qui, sous l'influence des exemples qu'elle a constamment sous les yeux et de ses instincts de curiosité et d'imitation, est presque toujours flétrie et corrompue avant l'âge pubère. Faut-il s'étonner de ce résultat, quand les grandes personnes ne s'imposent aucune gêne devant l'enfant, ni dans leurs paroles, ni dans leurs actes; quand les jeunes gens, même ceux qui se disent *bien élevés*, chantent en pleine rue ou plutôt crient les chansons les plus obscènes; quand on voit à tous les coins de rue des affiches en gros caractères qui excitent la curiosité des enfants et empêchent nos demoiselles de tourner la tête, de crainte que leur regard ne s'arrête sur un mot qui les fasse rougir? Loin de comprendre cet abus et d'y chercher remède, l'autorité municipale renchérit quelquefois sur les guérisseurs de maladies secrètes. Tout le monde a pu voir, il n'y a pas deux ans (septembre 1844), le règlement complet des prosévêque. Lorsqu'après une longue sécheresse les paysans des environs désirent la pluie, ils viennent s'adresser au clergé, qui leur loue pour quelques heures la châsse miraculeuse, que l'on promène dans les champs sur lesquels on veut attirer les bienfaits de la pluie. L'année passée, les jardiniers de Verdun avaient grand besoin de beau temps, et il s'adressèrent à l'évêque pour avoir la châsse (le saint est très accommodant, et donne à volonté la pluie ou le beau temps). Il y avait une différence d'une dizaine de francs entre les prétentions des vendeurs et des acheteurs, et on marchanda la châsse sans pouvoir se mettre d'accord. Les jardiniers, qui avaient absolument besoin de beau temps, revinrent pourtant à huit jours de là, et la châsse fut livrée. Il paraît que le saint garda rancune aux acheteurs qui l'avaient marchandé, car le beau temps ne vint pas. Depuis ce moment, la châsse est fort en discrédit chez les jardiniers de Verdun, et à l'avenir, quand ils auront besoin d'eau, ils se proposent de faire arroser par des soldats. C'est plus sûr, disent-ils.

Ce trafic des choses saintes ne serait-il pas odieux quand bien même le clergé croirait à l'efficacité du remède qu'il livre? Mais il ne peut pas y croire, car il sait parfaitement que le phénomène de la pluie ou du beau temps dépend de lois physiques, telles que l'évaporation, les vents, etc., et que saint Saintin n'a ni envie ni puissance de changer les lois éternelles de la création.

Instruction.

Il existe dans le département de la Meuse environ 775 écoles élémentaires communales, renfermant plus de 55 mille garçons et filles, 44 écoles élémentaires privées renfermant 1735 élèves, 4 écoles supérieures de garçons renfermant 150 élèves, 10 pensionnats de demoiselles renfermant 375 élèves, une école normale fondée à Bar-le-Duc en 1823, destinée à former des instituteurs primaires et renfermant 64 élèves. L'instruction secondaire comprend cinq collèges communaux situés à Bar, Verdun, Saint-Mihiel, Commercy, Etain, et renfermant 370 élèves; 3 institutions communales à Ligny, Stenay, Vaucouleurs, où l'instruction est poussée à peu près au même degré que dans les collèges communaux; 8 pensions renfermant 150 élèves.

En 1838 il y avait encore huit communes du département privées d'école primaire; je ne sais si ce nombre a diminué depuis. Dans plusieurs localités les écoles sont gratuites, entre autres celles des frères ignorantins. Les petites filles sont en général instruites par des sœurs sortant de l'établissement de la doctrine chrétienne de Nancy. Le nombre des enfants qui vont à l'école jusqu'à l'âge de la première communion est assez grand, et sous ce rapport le département de la Meuse est un des moins arriérés de la France.

Je dois citer encore le grand et le petit séminaire de Verdun; une école départementale d'accouchement créée à Bar en 1821, et pouvant recevoir jusqu'à 12 élèves sage-femmes qui y sont à leurs frais et aux frais des communes qui les y envoient; une société philomatique créée à Verdun en 1825, s'occupant de sciences naturelles, physiques, chimiques, d'histoire, d'archéologie, etc.

Le département possède 5 bibliothèques publiques (à Bar, à Verdun, à St.-Mihiel); 9 presses (1) et 3 presses lithographiques; 7 journaux dont 5 périodiques et 2 mensuels (2).

(1) Trois à Bar, deux à Verdun, une à Commercy, une à Saint-Mihiel, une à Montmédy, une à Stenay; deux presses lithographiques à Bar, une à Verdun.

(2) A Bar: Le *Journal de la Meuse*, l'*Echo de l'Est*, périodiques. Le *Père de famille*, la *Conférence*, mensuels. — A Verdun: Le *Franc-Parleur*, la *Sentinelle*, périodiques. — A Saint-Mihiel: Les *Petites affiches*, périodiques.

viennent aux séances que pour éviter une amende. N'est-il pas déplorable qu'une ville telle que Metz n'ait pas su conserver sa société philharmonique qui a eu le même sort que celle de Verdun?

Un artiste a fait, il y a un an, de louables efforts pour propager la musique parmi les ouvriers de Verdun. Il a ouvert un cours de chant d'après la méthode de M. Wilhem; le conseil municipal a consenti à livrer une salle de l'Hôtel-de-Ville, et le succès a paru couronner les efforts de l'artiste. Le nombre des élèves s'est accru rapidement, mais après quelques temps, l'inexactitude, le mauvais vouloir, le découragement se sont emparé successivement des divers élèves qui ont renoncé à continuer leurs leçons, et l'entreprise a échoué. Les Français n'aiment pas assez la musique pour en poursuivre l'étude à travers les ennuis et les difficultés dont nos méthodes d'enseignement sont encore hérissé. La méthode Wilhelm, quoique peut-être la meilleure de celles qui ont eu de la vogue jusqu'ici, n'est pas encore celle qu'il faut à l'impatience française. Quelle est donc l'inconséquence de cette nation frivole qui rejette dédaigneusement la seule méthode qui ait puissance d'aplanir les difficultés de l'étude de la musique et de la rendre attrayante? La méthode de *Galin* est repoussée par tous, malgré les brillants résultats des efforts persévérants de MM. Aimé Paris et Emile Chevé, malgré les expériences publiques qu'ils ont faites à Paris, à Lyon, à Metz, etc. Le corps enseignant surtout est hostile à la méthode de Galin, comme les philosophes, les économistes, les prêtres sont hostiles à la science sociale, parce qu'ils sentent bien que la vérité tue l'erreur, et qu'il n'y aurait pas de quartier pour ceux qui vivent aux dépens de l'intelligence du peuple.

Il est triste de penser que lorsqu'enfin le gouvernement songe à enseigner la musique au peuple, il ait été assez mal conseillé pour choisir la méthode Wilhem. Cette méthode, qui n'apprendra la musique qu'à quelques élèves exceptionnellement doués, deviendra un instrument de supplice de plus pour torturer les malheureux enfants civilisés, et ne servira qu'à leur inspirer pour la musique cette haine que nous emportons du collège pour tout ce qu'on a voulu nous y apprendre à grands coups de pensums et de retenues.

Peut-on espérer au moins qu'après quelques années la méthode sera rejetée et remplacée par une autre qui a pour elle la sanction de plusieurs expériences? Non, car les professeurs de musique auront soin de crier à la France que ses enfants sont incapables d'apprendre la musique, puisqu'ils résistent à cette *excellente méthode* de M. Wilhem, exactement comme les moralistes crient qu'il faut que l'homme soit une créature bien perverse, et que Dieu se soit plu à lui donner des passions bien odieuses, puisque le désordre ne disparaît pas malgré les *excellentes méthodes* des moralistes et les perfectibilisations que les philosophes et économistes ont fait subir à la civilisation. — Et les professeurs de musique seront crus comme les philosophes, parce que l'orgueil humain a toujours préféré suspecter la valeur et la puissance de nos facultés, ouvrage de Dieu, que la valeur et la puissance de nos méthodes, ouvrage de l'homme.

COMME QUOI L'*Époque* JUSTIFIE SON TITRE. On lisait hier dans ce journal: « Mme D..., retirée dans une petite ville du département de l'Ariège, n'avait qu'un fils, joueur, débauché, mauvais sujet en un mot, qui s'était fait comédien, n'ayant pas d'autre ressource, comme tant d'autres. Le hasard voulut que la troupe dont il faisait partie vint précisément dans le chef-lieu du département que Mme D... habitait. Au bout de quatre ou cinq représentations, quelques personnes qui s'étaient liées avec elle ayant reconnu son fils dans l'acteur qui remplis-

---

Et puis tout ce qui se vend peut se donner, et se donne forcément dans l'état de la nature, tandis qu'il est des choses qui se donnent exclusivement et qui ne se vendent pas, comme par exemple un bon cœur et un mauvais livre.

Mais il est une fonction vitale qui non-seulement est permanente dans l'homme, mais encore qui sert de ciment à toutes les autres fonctions.

C'est la pensée.

Les pensées, ce sont les ailes de l'homme; il se sert des unes en guise de bouclier, pour se couvrir la figure, et des autres pour traverser l'espace et le temps.

L'homme donc a été créé pour penser, aussi a-t-il la faculté de penser toujours au milieu de toutes ses fonctions terrestres, même quand il dort, même quand il ne pense pas; car, savoir qu'on ne pense pas, c'est penser. Le sot même croit penser, car s'il savait qu'il ne pense pas, il ne serait pas sot.

Les sots aussi remplissent leur vocation comme hommes. Ce sont nos frères, comme les bœufs sont les frères des taureaux.

Les sots sont des esprits eunuques, et pour que cela ne leur fît point de mal, Dieu, dans sa miséricorde, les a opérés dès le sein de leur mère.

Ils sont du reste très nécessaires et très utiles pour la société. Il a fallu qu'ils soient sots pour certains travaux d'utilité publique et privée. Dieu, d'abord, leur a donné une grande aptitude pour la parole et les affaires. Ce sont souvent d'excellents avocats, de bons orateurs constitutionnels et des banquiers on ne peut pas mieux.

Ils ne produisent pas, ils travaillent!
Ils ne créent pas, ils exploitent!
Ils ne pensent pas, ils parlent.
Ils n'aiment pas la beauté, mais la belle.
Ils n'ont pas d'amis, mais des connaissances.
Ils ne sont pas, ils paraissent.
Ce ne sont pas des hommes, mais des acteurs.

La pensée est donc la fonction pivotale de l'homme, et, pour la varier, la nature a donné à l'homme toutes sortes de plaisirs et de travaux. C'est ce qui a fait dire au premier des philosophes: *Cogito, ergo sum* (je pense, donc je suis), mot divin, qui résume toute la philosophie.

Bien plus, la pensée est en même temps moyen et but, absolument comme Dieu.

Et c'est là le secret de la Divinité qui a créé l'homme à son image.

Voyons maintenant les objections des hommes. Pourquoi Prométhée se lamente-t-il de ne pouvoir donner une âme à ses statues? Par la pensée, l'artiste n'insuffle-t-il pas une partie de son âme à son œuvre? Une statue faite par une main de maître ne pense-t-elle pas toutes les idées qu'on lui attribue? En général, une œuvre d'art n'est grande qu'autant qu'on y découvre tous les sentiments dont le spectateur l'anime. Il en est de même de l'histoire. Ce n'est pas le fait que le grand historien y découvre, mais la pensée, ce commencement de tout fait. Et c'est même l'art de historien de la deviner ou de la compléter si elle n'y est pas bien exprimée. Prométhée, en volant la pensée, ce feu céleste, excite à juste titre la jalousie des dieux, car il s'est déclaré leur égal; seulement, la lumière, en éclairant, se consume en même temps; ainsi la pensée, en brûlant, s'anéantit elle-même...

Pourquoi Faust s'apitoie-t-il sur son sort, conjure-t-il des esprits et finit-il par se vendre au diable? Il cherche le bonheur de la vie dans la beauté de Marguerite. — Mais le bonheur n'est pas dans la possession seule, et l'amour n'est au fond que la pensée d'aimer. Dans quel but Faust va-t-il à l'enfer? — Quelle bonne invention que cet enfer, ce couvent des philosophes repentis, où il est défendu de penser, et quel homme médiocre que ce Faust! Il commence d'abord à rêver, puis à penser à quoi il doit penser; puis, quand il est ennuyé de penser, il se met à dépenser et à se débaucher. Il cherche l'amour et la beauté, et, pour l'obtenir, il se vend au diable. Autant aurait valu demander la main de Marguerite et l'épouser, le diable n'y aurait rien perdu. Faut-il s'appeler Faust, être philosophe et bel homme pour employer des moyens de séduction que le premier commis de poste emploie pour une reine Pomaré? Puis, toujours poussé par le diable, il tue le frère de sa maîtresse. A quoi bon ce crime? Pour prouver l'influence du mal. Faut-il s'appeler Méphistophélès, descendre de l'enfer et tutoyer Dieu face à face, pour aboutir au meurtre d'un ancien garçon tailleur et à la folie d'une petite sotte qui doit remercier Dieu de ne pas entrer vierge dans le paradis?

Quel est donc le but naturel, sinon d'être tôt ou tard mère ou vice-mère? Où donc est le plaisir de l'innocence, sinon de la perdre? Il est vrai, l'abandon de Faust est un crime; mais, puisqu'il a des mines d'or à sa disposition, pourquoi ne fait-il pas une rente à Gretchen et n'envoie-t-il pas son enfant dans une pension pour en faire un savant? — Faust non-seulement est un sot qui ne sait pas ce qu'il veut, mais encore un malhonnête homme. Quant à Méphistophélès, c'est un bien pauvre diable. Il braque des canons pour attraper des mouches. Comme critique de la pensée, Faust ne soutient pas une minute la pensée de la critique.

Sont-ils prodigues, les hommes avec leur enfer! Voilà don Juan, qui, à côté de Faust, y expie ses crimes. Tout est crime et péché dans notre société. Un beau jeune homme, à l'esprit vif, au cœur chaud, n'aime pas sa femme maigre et en aime une autre qui est grasse et fiancée à un sot. — Crime! Il se met en garde contre un homme, qui l'attaque l'épée à la main, et a le malheur de bien défendre sa vie. — Crime. Il aime les jeunes beautés du village sans être fier ni de sa belle prestesse, ni de sa noblesse. — Crime. Mais où donc est le dernier des lauréats de vertu, qui, à la place de don Juan, n'en eût fait autant? Je déclare, au risque de passer pour un scélérat, que j'aurais agi comme lui, sauf, que je n'aurais pas épousé une femme maigre. Le plus grand crime de don Juan, c'est d'avoir invité la statue à dîner. Parbleu! il faisait comme nous tous. Il croyait qu'elle ne viendrait pas.

Je trouve les malheurs de Job bien plus philosophiques, bien plus fondés. Il perd tout, sa fortune, sa santé, ses enfants, et pour comble de malheur, il lui reste sa femme et trois amis diffus et bavards.

De tous ces philosophes frondeurs un seul soutient la critique. C'est Alceste. Celui-ci du moins n'en veut ni à Dieu, ni au diable, ni à l'enfer, ni à lui-même. Il sait que Dieu a créé l'homme pour penser, pour trouver son bonheur dans la vérité et dans la pensée même; il comprend l'harmonie de la nature, il est tout vérité, tout amour, et il ne hait les hommes que parce qu'il voudrait les aimer et ne le peut, c'est-à-dire parce que ceux-ci, par la civilisation, par les intérêts, par la subversion de toutes les positions, de tous les nobles instincts de l'âme, sont forcés de mentir, de tromper, de voler et de s'adonner à une douzaine de vices pour avoir l'apparence d'une vertu. Dans notre société, en effet, il faut qu'un homme vole pendant vingt ans pour arriver à avoir la réputation d'un honnête homme. Il aime la beauté et la vérité comme don Juan, il aime les femmes, *mais en une seule*; comme Faust, il est philosophe; mais au lieu de voler pour satisfaire sa passion, il y renonce plutôt, et

Va chercher sur la terre un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté.

Voilà un homme comme un jour il y en aura beaucoup sans être misanthropes.

Il est vrai que cet homme s'appelle Molière.

Etre homme, c'est être Dieu.

Jésus n'a été Dieu que parce qu'il a été homme dans toute la sainteté divine du mot.

ALEXANDRE WEILL.

tées à s'y méprendre de tableaux qui n'ont jamais existé. Hier, elle donnait comme contemporaine une anecdote qui, depuis soixante-dix ans, fait la fortune de tous les almanachs. Décidément, le plus grand des journaux est fort bien informé. Lisez l'*Epoque*.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le *Times* publie une dépêche du gouvernement de Buenos-Ayres, qui annonce la suspension provisoire des hostilités dans la Plata.

— Par ordonnance du roi, il sera formé au port de Toulon un conseil de guerre pour juger M. Bresson, enseigne de vaisseau, embarqué sur le brick *le Palinure*, prévenu de voies de fait sur la personne de M. Arnoux, lieutenant de vaisseau de ce bâtiment.

— La chambre des mises en accusation a renvoyé devant la cour d'assises de la Seine le sieur Jené, dit Jeune, marchand tailleur, sous l'accusation du crime d'assassinat commis sur la personne du sieur Jay, marchand chapelier. On pense que cette affaire sera prochainement portée à l'audience.

— Nous apprenons que l'institution des crèches a été introduite dans nos colonies des Antilles, et y a produit les plus utiles résultats. Les négresses, qui auparavant emmenaient leurs enfants en bas âge sur le lieu de leurs travaux, au grand détriment de leur santé, les confient toutes aujourd'hui aux directrices de ces établissements de bienfaisance.

— L'élection du lord-maire de la Cité de Londres s'est terminée avant-hier dans Common-Hall. Voici le résultat définitif du poll, à quatre heures : Sir George Carroll, 1 653 voix ; l'alderman Wood, 1 644 ; l'alderman Hooper, 324 ; l'alderman Moon, 5 ; l'alderman Farncomb, 1. Les amis de sir G. Carroll applaudissent à outrance, leur candidat ayant neuf voix de majorité. Ce dernier prend la parole ; il dit que l'élection est terminée en ce qui concerne la livery ; reste à connaître la décision de la cour des aldermen. L'alderman Wood attribue la minorité dans laquelle il se trouve (neuf voix) à ce qu'il a été publié contre lui des lettres anonymes.

— O'Connell a adressé aux Irlandais une proclamation pour les engager à ne pas commettre de désordres et attendre tout des voies pacifiques.

ITINÉRAIRE DE LA MALLE DE L'INDE. — Pour la première fois, les dépêches de l'Inde, c'est-à-dire celles du gouvernement et du commerce, viennent d'arriver en Angleterre par l'Allemagne et Ostende. Voici ce que nous apprend à ce sujet la *Feuille d'Ostende* :

« Le bateau à vapeur de la marine royale anglaise ***Garland***, capitaine Smithett, arrivé expressément à Ostende le 19 septembre pour y attendre la malle des Indes, a reçu le 2 octobre l'ordre de son gouvernement de revenir en Angleterre.

» ***Le Garland***, sorti de notre port vendredi à 2 heures de l'après-dîner, était à peine hors de vue lorsque la malle des Indes nous arriva par le chemin de fer. Elle a aussitôt été embarquée à bord du bateau à vapeur de la marine royale anglaise ***la Princesse Alice***, cap. Scriven, en partance pour Douvres. »

LA TENTATION DE LA FAIM. — Une pauvre femme toute en pleurs ayant dans ses bras un petit enfant au maillot qu'elle soutient en tremblant, vient répondre d'une accusation de vol. C'est dans un misérable garni, dans une chambre voisine de la sienne, que Louise Ferrat a dérobé une montre ; elle est allée aussitôt engager cette montre au Mont-de-Piété.

— Qui vous a porté à cette mauvaise action ? lui dit M. le président.

— Oh ! mon bon Monsieur, il y avait une telle misère chez nous ! J'étais sorti depuis quinze jours de la Bourbe, où l'on m'avait admise pour faire mes couches ; je n'avais aucune espèce de ressources quand j'en suis sortie avec mon enfant ; mon mari était à l'hôpital ; au bout de quelques jours, on me menaça de me renvoyer de mon garni si je ne payais un à-compte sur mon loyer ; je devais au boulanger, et puis aussi je craignais que mon lait ne vînt à tarir ; je voulais donner de l'eau sucrée à mon enfant..... J'ai cédé à la misère, j'ai vu la montre, et j'ai couru l'engager au Mont-de-Piété, où l'on m'a remis 8 fr.

Le tribunal délibère, et déjà M. le président commence à prononcer le jugement, lorsqu'un homme jeune encore, mais aux traits pâles et amaigris, s'élance du fond de l'auditoire jusqu'à la barre du tribunal.

— Je suis son mari, Messieurs, je m'appelle Antoine Ferrat, je vous en supplie, laissez-moi vous parler, mon Dieu ! — Et il s'arrête tout ému, agitant sa casquette entre ses mains : — O mon Dieu ! j'ai peur !

— Voyons, lui dit M. le président, parlez, ne vous intimidez pas, nous vous écoutons.

— Mes bons Messieurs, ayez pitié de ma pauvre femme ; c'est de ma faute, voyez-vous, si elle a volé ; j'étais à l'hôpital, elle manquait de tout, et pour notre enfant, elle ne pouvait pas le laisser mourir de faim, voyez-vous..... Elle a eu 8 francs de la montre ; là-dessus, elle a payé le loyer et acheté du sucre ; il ne lui en est rien resté ; mais je travaillerai, moi ! je rendrai les 8 francs au maître de la montre, croyez-le bien. A présent que je suis sorti de l'hôpital, cela me sera facile. Oh ! bien sûr, vous ne la condamnerez pas, mes bons Messieurs ; c'est ma faute, à moi seul, je n'aurais pas dû aller à l'hôpital ; ayez bien de l'indulgence, je vous en prie.

Rien ne saurait rendre l'effet de cette prière touchante, dite d'une voix vibrante et émue au delà de toute expression. Des dames pleurent à chaudes larmes, et un frissonnement a saisi tout l'auditoire.

Le tribunal délibère ; mais il ne croit pas, en présence du fait de vol bien avéré, qu'il lui soit possible d'acquitter la pauvre mère ; il la condamne à un mois de prison.

Le mari, pâle et tremblant, se précipite hors de l'audience.

(*Constitutionnel.*)

LES FEMMES DU PEUPLE ET LE CODE CIVILISÉ. — Amédée Mouchonnet, chiffonnier de son état, est prévenu d'avoir frappé Fanny Plumeau, son épouse. Amédée est sec et maigre, il a le teint blafard, le front déprimé, l'œil à demi-ouvert et injecté de sang. Une casquette à la Louis XI tremble et s'agite entre ses doigts inquiets ; sa poitrine et ses bras s'abritent sous un vieux gilet de tricot jadis bleu ou jaune. Quant à la partie inférieure de l'individu, le vêtement qui la dissimule est une espèce de cotte de brasseur qui a pour mission de suppléer à l'insuffisance d'un *inexpressible* outragé par le temps. Les pieds de

[illegible]

Mouchonnet : C'était mon droit, comme chef de la communauté ; mon notaire me l'a dit.

La plaignante : Je comptais acheter avec l'argent que j'avais gagné du lait et du sucre pour notre petit garçon, qui était très enrhumé. Il m'a fallu recommencer ma pauvre journée. A trois heures de l'après-midi, je revenais encore avec une bonne charge ; j'étais heureuse ; j'avais pris une autre route et j'espérais ainsi échapper à mon mari ; pas du tout, en débouchant près le Marché-aux-Veaux, je me trouve nez à nez avec lui. Il était déjà en ribotte, il est méchant dans cet état-là comme un âne. Je tremblais de tous mes membres ; il m'a dit : Ote tes briquolles et changeons de mannequin, tu dois être fatiguée. Je n'ai pas osé résister, et le malheureux a été boire encore une fois le prix de mon travail. J'ai été tentée alors, mes bons messieurs, d'aller me noyer ; j'ai suivi le bord de l'eau jusqu'à Charenton ; mais j'ai songé à mon enfant, un innocent de trois ans et demi, et je suis revenue à la maison. O mon Dieu ! qu'est-ce que j'ai vu en arrivant ! mon mari ivre, assis à terre et chantant à tue-tête avec son enfant ivre aussi ; il lui avait fait boire de l'eau-de-vie.

Mouchonnet : Ce petit pochard-là, il suçait des cerises camphrées comme une sangsue ; il y allait à mort, comme une araignée qui sirote une mouche.

La plaignante : Ma foi, la patience m'a abondonnée ; je l'ai traité comme il le méritait, et alors il m'a cassé deux chaises et un bâton sur la tête et sur les reins ; au fait, j'ai été à l'hospice pendant trois semaines.

La plaignante va se rasseoir en sanglotant. Le prévenu est condamné à six mois d'emprisonnement. (*Droit.*)

VARIETES.

Fourier jugé par M. Pierre Leroux (1).

(Suite).

2° Le culte.

Ce que nous avons à dire maintenant se rapporte à la citation d'un passage de la *Théorie des quatre mouvements*, dans lequel Fourier représente sous des noms et des formes empruntés à la mythologie une fête industrielle de la société idéale que sa pensée avait conçue.

Nous sommes loin, quant à nous, de juger que la citation de ce passage ou d'autres semblables, qui sont sujets à des appréciations très diverses, soit de nature à porter ombrage aux partisans des idées phalanstériennes. Ces descriptions n'attirent guères que les esprits médiocres, d'autant plus portés à les considérer, qu'ils sont moins aptes à saisir des principes, à étudier des vérités générales, à combiner des idées abstraites ; aussi cette tendance doit-elle étonner de la part d'un esprit nourri d'études philosophiques. Ceux qui feront une étude un peu sérieuse des magnifiques idées émises par Fourier sur l'association universelle, — société entre Dieu et l'humanité, — entre l'homme et l'homme, — entre l'humanité et la nature, — entre les divers éléments de nos caractères et de nos passions, — entre les catégories si diverses des innombrables intérêts sociaux ; — ceux-là comprendront aisément que les descriptions intercalées par Fourier dans les ouvrages où il a posé tant de grands principes de la science sociale, n'ont, pour manifester cette science, qu'une valeur très imparfaite. Aussi laissons-nous les esprits superficiels s'attacher à la critique des descriptions, convaincus comme nous le sommes de l'impuissance de cette critique à ébranler les principes qui portent en eux-mêmes, avec une large moisson de gloire pour l'initiateur, la vertu invincible de leur triomphe prochain.

Sur ce terrain, comme sur tous les autres, la liberté de la critique est entière à nos yeux, mais sous les conditions de la loyauté dans l'appréciation des conséquences, et de la logique dans les déductions.

Cette dernière condition tout au moins n'a pas été suffisamment observée par M. Leroux, dans le sujet spécial qui nous occupe. Il cite le passage dans lequel Fourier représente une scène de bûcherons fêtant leur industrie, et parce que chacun des acteurs de cette scène porte un nom mythologique, — qu'il y a des faunes, des dryades, des demi-dieux, et par conséquent aussi des dieux et des déesses, M. Leroux s'élève avec une profonde indignation contre ce qu'il veut bien appeler une *nouvelle religion, un nouveau culte*. Quand les grands seigneurs du dernier siècle se livraient à des mascarades de mythologie, ou quand Louis XIV figurait sur la scène sous le nom d'Apollon, ils ne se doutaient guères qu'ils concevaient, eux aussi, ou qu'ils réalisaient une religion nouvelle. C'est cependant ce que M. Leroux vient de découvrir ou à peu près ; mais sa découverte ne serait qu'une méprise plaisante, si la digression à laquelle il se livre à ce propos, n'avait pour résultat d'induire en erreur le lecteur trop confiant dans cette appréciation inexacte de la pensée d'un grand homme.

La pensée de Fourier sur les matières religieuses a été, comme sur tous les grands objets de l'intelligence humaine, profonde sans cesser d'être simple, élevée et grandiose en même temps que rationnelle et logique, originale et neuve sans être [illegible] aux grandes vérités reconnues jusqu'à nos jours. Ab[illegible] re-cherche des lois de l'équilibre social, dans [illegible] de des éléments qui constituent le travail volon[illegible] avec le bonheur immédiatement perçu, Four[illegible] à l'idée religieuse qu'une faible partie de ses méditations [illegible] passage dans cette sphère, pour être de cour[illegible] moins laissé des traces lumineuses, et n'en se[illegible] pas [illegible] aux progrès simultanés de la connaissance et du sen[illegible] gieux. Rien n'est beau comme la définition de l'homme, appelé *le coopérateur de Dieu* ; — comme la définition de l'activité humaine, qua-

(1) Voir notre numéro d'hier.

[illegible] tache au nom de l'Etre infini. C'est un sujet sur lequel il serait superflu de s'étendre davantage.

3° L'amour.

Nous arrivons maintenant à l'un des points les plus difficiles et les plus obscurs encore de la science de l'homme, la connaissance et l'analyse des lois qui président au développement de la passion d'amour, qui déterminent sa nature essentielle et qui régularisent sa manifestation dans l'individu, son action dans l'ordre social.

M. Pierre Leroux débute par la citation d'un passage de la *Théorie des quatre mouvements*. Ici nous devons renouveler la distinction que nous avons posée plus haut entre les principes, les idées qui constituent la doctrine sociale enseignée par Fourier, et les descriptions qui ne sont pour la manifestation de cette doctrine qu'un moyen extrêmement imparfait. Cela posé, laissons la description dont il s'agit, pour nous occuper du fond même de la question, de la base philosophique qui la constitue.

Tout ce que M. Leroux a écrit sur cette question, même dans l'article auquel nous répondons, peut se résumer dans les deux propositions suivantes :

1° L'amour ne doit pas être confondu avec la volupté sensuelle ; celle-ci ne comprend que les sens, tandis que l'amour embrasse en même temps le sentiment et la connaissance, prend ainsi possession de l'être tout entier, et réalise par là le vrai bonheur.

2° L'amour a pour caractère essentiel la constance, sans laquelle il n'existe pas ; il ne peut avoir qu'un seul être pour objet ; il répugne par sa nature même à la mobilité et à la pluralité.

Quant à la première proposition, nous sommes de tout point d'accord avec M. Leroux ; nous ajouterons seulement qu'il n'y avait point lieu de la présenter comme une réfutation de prétendues erreurs de Fourier, qui pose en principe absolu :

1° Que toute passion affective s'exerce sous les deux modes spirituel et matériel ;

2° Que toute passion dans laquelle l'un des deux modes absorbe et étouffe l'autre est une passion faussée ;

3° Que le mode spirituel, étant de sa nature plus noble que le matériel, d'une plus haute influence sociale, d'une plus grande valeur religieuse, le mode matériel doit se coordonner à lui et le prendre pour pivot ;

4° Que, dans le développement de la passion d'amour, cette hiérarchie des deux modes de manifestation est un élément fondamental de la perfection individuelle et sociale.

M. Leroux n'a rien dit à cet égard de plus explicite et de plus absolu que ce qui précède. Nous ne saurions donc le croire plus partisan de l'essor spirituel, l'essor du sentiment et de la connaissance en matière d'amour, que ne l'était Fourier lui-même. Il est vrai que Fourier n'a point ôté sa valeur légitime à la manifestation matérielle de cette passion, manifestation qui est le but providentiel de la passion elle-même, considérée comme le moyen de la perpétuation des races. Mais M. Leroux ne saurait, à son tour, s'empêcher de reconnaître cette valeur, trop évidente par le rôle que joue l'amour physique dans la réparation incessante de l'univers, et par la nature même de l'homme, qui est, suivant la définition très juste de M. Pierre Leroux, sensation-sentiment-connaissance.

Nous ne concevons donc pas qu'une discussion s'élève sur la première des deux assertions sus-énoncées. Quant à la seconde, sans porter aucun jugement sur une question que l'esprit humain a besoin, suivant nous, d'approfondir encore, nous déclarons que, dans notre opinion, M. Leroux ne base pas son affirmation sur des preuves suffisantes. Examinons de près les divers arguments qu'il a groupés autour de sa proposition.

1° *Tout poète a chanté la vie, tout poète a donc chanté la constance, qui est l'amour même, qui est la vie manifestée* ; d'où M. Leroux conclut implicitement que si la constance est la vie, la mobilité est la mort.

Cet argument métaphysique peut être retourné le plus aisément du monde, et donner la conclusion contraire de celle que l'on en veut tirer.

La vie, dans son acception universelle et dans sa nature intime, est tout aussi bien la mobilité que la constance ; elle est la variété, tout autant et au même titre que l'unité. Si la substance éternelle des phénomènes ne change jamais, ses modifications ou les phénomènes eux-mêmes varient et se nuancent d'une manière infinie. Si les lois de la nature sont unes dans leur essence, leurs effets, leurs applications sont en nombre illimité. Si les parties différentes n'existent qu'en se résumant dans l'unité du tout qui les rassemble, le tout n'existe lui-même que par la pluralité des parties dont il se compose. Enfin, tous les êtres changent à tout instant, malgé leur unité personnelle ; et la nature n'est absolument identique à elle-même dans aucune portion de l'étendue, comme l'être n'est absolument identique à lui-même dans aucune période de la durée.

On ne saurait donc poser comme une vérité générale, ce qui est une erreur matérielle, savoir, que l'uniformité seule constitue la vie, à l'exclusion de la variété ; ni tirer de ce principe, ou plutôt de cette erreur, une conclusion contre ceux qui inclineraient à croire que la mobilité n'est point à l'amour ce qu'est la mort à la vie. Ce sont, au contraire, les partisans de la mobilité qui auraient le droit d'employer cet argument ; ce sont eux qui pourraient dire : L'amour est le rapport qui unit deux êtres entre eux, et qui résulte de leur nature respective, de leurs manifestations physiques, intellectuelles et morales. Le rapport reste identique tant que les termes restent les mêmes ; mais là où les termes ont changé, le rapport

famille; celles-ci sont d'autant plus développées, élèvent d'autant plus notre âme, qu'elles rayonnent sur un plus grand nombre d'individus.

L'épouse la plus féconde n'est pas la moins aimante des mères, pour être la plus heureuse; la paternité est d'autant plus noble, que sa bénédiction s'étend sur une plus nombreuse postérité; et le roi-prophète chante pour le Juste aimé du ciel : « *Uxor ejus sicut vitis fœcunda; filii ejus sicut novellæ olivarum.* »

La plus haute manifestation de l'amitié est dans ce sublime sentiment de la fraternité humaine, qui crée un lien entre chacun de nous et tous les membres de l'espèce, et qui est ainsi de toutes nos affections celle qui se répand sur le plus grand nombre d'objets.

Quant au lien d'honneur et d'ambition qui constitue, en la hiérarchisant, la société civile, industrielle et politique, il crée des sentiments d'autant plus nobles et d'autant plus grandioses, que cette société elle-même compte un plus grand nombre de membres, les initie davantage à la vie sociale, et par là multiplie et généralise leurs sympathies à un plus haut degré.

L'admiration que nous inspirent les splendeurs de la nature, les magnificences de l'art, les vérités de la science, devient un feu d'autant plus pur, un enthousiasme d'autant plus puissant, que nous varions davantage les objets qui la font naître. L'âme élevée, l'esprit étendu, ne sont pas ceux qui dans ces trois ordres de contemplation n'adoptent qu'un objet restreint et unique, mais ceux qui embrassent les genres et les types les plus divers, comme le spectacle majestueux des mers et des montagnes, avec la fraîcheur des ombrages et le murmure des fontaines; la pureté de l'art grec et la sublimité méditative de l'art gothique; l'imposante solennité de Bossuet et le rire immortel de Molière; les grandes synthèses des hautes philosophies et la précision rigoureuse des sciences de détail.

Enfin, le sentiment religieux lui-même résume, comme l'être infini qui lui sert d'objet, la double tendance à l'unité et à la pluralité; d'un côté, il verse en nous l'adoration de l'unité absolue; de l'autre, il fait rayonner notre amour sur notre prochain, sur l'animal même, sur tout ce qui est créature de Dieu. Il n'a réellement point de limites dans son expansion et dans sa divisibilité.

Nous venons de parcourir toutes les formes générales sous lesquelles le sentiment se manifeste dans l'homme, toutes, hors l'amour sexuel. Nous avons vu que la pluralité d'objets, loin de répugner à ces diverses formes, est, au contraire, dans leur essence et dans l'ordre de leur perfectionnement. S'ensuit-il que l'amour n'ait pu être assujetti à une autre règle? Nous n'affirmons pas cela; nous nous bornons à dire qu'il ne faut point chercher dans la nature générale du sentiment la preuve que la passion d'amour réprouve la pluralité.

(*La suite à demain.*) H. DESTREM.

menter les ressources sans augmenter les sacrifices.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 6 octobre.— Demoiselle QUÉRITÉ, dite VILLIÈRES (Clarisse), marchande de nouveautés, faubourg Saint-Honoré, 130. Juge-comm., M. Germinet; syndic prov., M. Milliet, boulevart Saint-Denis, 24.

N. B. — Un jugement du tribunal de commerce, en date du 18 septembre 1846, dispose : que les deux faillites déclarées le 27 juillet précédent sous les noms de Mahieux et Ce, et Mahieux personnellement, ne font qu'une seule et même faillite; que les opérations se poursuivront sous la dénomination de MAHIEUX et Ce, et ne recevront sous ce nom qu'une seule et même instruction, par les soins des mêmes syndics et sous la surveillance du même juge-commissaire.

Bourse du 8 octobre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 50	82 70	82 50	82 70
— — fin courant	82 50	82 65	82 50	82 65
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 30	117 45	117 30	117 45
— — fin courant	117 25	117 50	117 20	117 50

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»» »»	Banq. de Fr. dr cours	3185 »»
4 0/0 J. » »	107 »»	O. V. de Par. »	1302 50
Emp. 1841, au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	560 »»
— — fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1220 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gaun..... »	1175 »»

PRIMES.	fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0...... d. »»	»» »»	82 85	83 35	83 25
5 p. 0/0...... d. »»	»»» »»	117 65	»»» »»	»»» »»
REPORTS.	du Ct à fin du mois		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	»» »/»	02 1/2	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES, au Ct dr cours »	»/»	ROM.......... Der. C.	102 3/4
Récép. Rotsch. »	102 »»	BELG. 2 1/2.... »	»» »/»
ESP. Dette act. »	»» »/»	— 4 1/2...... »	»» »/»
— — pass. »	» »/»	— do 1840.... »	99 1/2
— 3 p. 0/0. »	»» »»	— do 1842.... »	102 1/2
Dette intérieure »	»» »/»	— Banque.... »	»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837 »	»» »/»	— do Em. 1841. »	»»» »»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT......... »	1210 »»
HAÏTI.......... »	» »/»	AUTRICHE........ »	»»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1255 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1097 »»
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	» »»
V. r. gauc.	»»» »»
Paris à Se.	» »»
— à Orléans	»»» »»
— à Rouen.	915 »»
R.-Havre..	723 75
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	225 75
Paris-Str...	500 »
Tours-Nant	567 50
Orl.-Vierz.	621 25
C. du Nord	7?7 50
Famp-Haz.	392 50
Diep.-Féc..	»»» »»
Boul. à Am.	482 50
Orl.-Bord.	558 75
Mont. à Tr.	365 »»
Paris-Lyon	525 »»
Bord-Teste	435 »»
Zinc V. M..	6050 »»
Lin Maber	»»» »»

Union linière... »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

MARCHANDISES. — Huiles. — Colza disponible, 88; courant du mois, 89 à »»; deux derniers mois, 89 à 90; quatre premiers mois 1847, 91.

Lille. — Colza, 80-50 ; œillette rousse, »»; lin, »» »»; cameline, »». — Sans expédition.

Esprits.—3/6 Montpellier disponible, 136 à »»»; courant du mois, 134; novembre et décembre, 130 à »»»; 4 premiers mois 1847, 127; mois du milieu, 125 à 126.

Savons.— Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 108 fr. les 100 kil., ordres de livraison, 108 fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

LES FILATEURS DE CACHEMIRES ET LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

Certains marchands de nouveautés, dans un but facile à compren-

Il est permis de croire que, grâce au retentissement de ce débat industriel, les personnes qui ont recours à la publicité se renfermeront désormais avec plus de soin dans les limites de la vérité; et alors les annonces jouiront dans le public d'une confiance qui, nous devons le reconnaître, n'est pas aujourd'hui constamment méritée. Excluez de l'annonce le mensonge et le charlatanisme, et non-seulement tout le monde croira à l'annonce, mais tout le monde s'en servira.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Nous lisons dans l'intéressant récit de M. Puibusque, relatif à la catastrophe du bateau à vapeur *le Great-Britain*, des détails concernant un instrument que l'on appelle, mal à propos, ***Harmonium***. L'instrument auquel on fait allusion, et qui était à bord du steamer, est un ***Melodium***, qui a été fourni par notre maison. Nous vous serions obligés de rectifier cette légère erreur dans un de vos prochains numéros.

Nous sommes avec considération, etc.,

ALEXANDRE père et fils,
Inventeurs du ***Melodium***, boulevart Bonne-Nouvelle, 10.
Paris, le 2 octobre 1846.

ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE DES ÉTUDES CLASSIQUES ET AUXILIAIRES DE DROIT ET DE MÉDECINE. Nous recommandons à l'attention des familles cette école fondée en 1837, place de l'Estrapade, 30, à Paris, sous les auspices de l'Université. Admission d'élèves internes et externes pour le baccalauréat ès-lettres, le baccalauréat ès-sciences, le droit et la médecine. S'adresser à MM. le docteur BARRAT et BRAT, ancien chef d'institution, directeurs.

ÉTUDES CLASSIQUES ET BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES. La maison DUPUY-CESTAC, rue de Tournon, 25, a en cette année 24 bacheliers sur 30 candidats. Ce succès dispense de tout éloge.

DEMANDE D'EMPLOI. Mme veuve Guéret, rue Ville-l'Evêque, 52 bis, désire une place de concierge pour elle et son fils, âgé de 24 ans, et sachant frotter et servir à table.

Spectacles du 9 octobre.

8 h. »/» OPÉRA. — Lucie de Lammermoor, Paquita.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Le Chef-d'œuvre inconnu, Don Gusman.
6 h. 1/2 ODÉON.— Echec et mat, Crispin rival de son maître,
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Sultana, le Trompette.
7 h. 1/2 ITALIENS.—
6 h. 1/2 VAUDEVILLE.—Le For-l'Evêque, le Poltron, Ventadour, un Mari.
7 h. »/» VARIÉTÉS — Lansquenet, l'Homme, Saltimbanques, ma Femme.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Le Petit Fils, Clarisse Harlowe.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL.— La Permission, le Lait, le Bonhomme Richard,
6 h. »/» PORTE-ST-MARTIN.—Le Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Relâche.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 COMTE. — La Barbe impossible, Peau d'Ane.
6 h. 1/2 FOLIES — Les amours, la Pension, le Chaperon rouge, Claire.
6 h. »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES.— L'Oiseau de paradis.

Imprimerie de LANGE-LÉVY et Comp., rue du Croissant, 16.

OUVERTURE DÉFINITIVE : le 10 octobre.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. - PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La MAISON COUTARD, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RÉSERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — NOTA. M. COUTARD prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

3 FRANCS **PILULES STOMACHIQUES** LA BOITE,
Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, Etourdissements, la Bile et les Glaires. — Pharmacie Colbert, passage Colbert.

Rue Richelieu, 104, vis-à-vis l'Hôtel des Princes, près le boulevart.
BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE,
Restaurant anglais, à l'usage du beau monde.

TAPIS NEUFS et D'OCCASION, SALLANDROUZE r. Taitbout, 15.

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 1.—La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme B..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inserviable; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense, dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

VARICES, BAS LEPERDRIEL.

GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC.,

En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

CLYSO-POMPES perfectionnés d'Adrien-PETIT, invent., r. de la Cité, 19. Dépôt chez les pharmaciens des principales villes de France et de l'étranger.

COPAHINE-MEGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, à Londres, à la pharmacie Française, Jermyn Street, Hay Market; et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

PÂTE DE NAFÉ

Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'EFFICACITÉ de cette pâte pectorale et sa SUPÉRIORITÉ manifeste sur toutes celles du même genre. DELANGRENIER, rue Richelieu, 26. —Dépôt dans chaque ville.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime,
PAR ÉDOUARD PUJOL,
Lieutenant de vaisseau,
auteur de ENTRE DEUX LAMES.
3 volumes in-8.

SOLIDARITÉ,
VUE SYNTHÉTIQUE DE LA DOCTRINE DE FOURIER,
Par H. RENAUD.
2e édition, 1 vol. in-8.
Prix, 3 fr., et par la poste, 3 50.

[illegible]

Nous citions, il y a quelques jours, un passage du *Semeur*, constatant avec une bienveillante loyauté les progrès du socialisme dans le pays, et particulièrement ceux de l'idée phalanstérienne, qui est au centre même de ce grand mouvement. A peu près en même temps un autre journal protestant de Paris, que nous n'avons pas encore trouvé sur notre route, l'*Espérance* (1) faisait de son côté pareille déclaration. Sous ce titre significatif : *Fourier et le Christianisme*, ce journal publiait, en réponse à nos articles sur l'accord de l'Evangile avec la théorie de Fourier, un travail étendu où perce, sous des réserves qui ne nous étonnent pas, un sentiment général de justice et de franchise dont nous lui sommes reconnaissants.

Voici d'abord en quels termes l'*Espérance* constate la marche de l'idée sociale :

D'abord, quoi qu'on pense du socialisme et de son avenir, qu'il repousse ou qu'il attire, qu'il séduise ou qu'il effraie, toujours est-il qu'on ne saurait méconnaître sa présence et son action sourde, mais profonde, dans l'époque actuelle. Il y existe non-seulement en germe et comme idée qui aspire à être l'idée neuve, l'idée caractéristique de notre âge, mais il s'y est déjà incarné en plusieurs hommes qui ne sont pas au nombre des moins curieuses illustrations contemporaines ; il a déjà donné naissance à plusieurs systèmes armés de toutes pièces, qui témoignent chez leurs auteurs d'une force de conception, d'une étendue et d'une audace d'esprit qu'on admirerait s'ils ne se donnaient que pour des philosophes qui veulent vous faire penser, et s'ils ne voulaient pas avant tout vous gagner et vous faire agir. Or, ceci même, à notre avis, est une puissance de plus, est la vraie puissance, lorsqu'en soi, bien entendu, elle est vraie aussi et qu'elle conduit au but. Ces hommes ont construit des monuments qui ont quelque chose de gigantesque et de grandiose, dont le vaste ensemble étonne la pensée, ébranle l'imagination. Passé la première surprise, et à un examen attentif, on peut dire : Ce sont des œuvres contre nature, de nouvelles Babels anti-divines et anti-humaines; ce sont les rocs amoncelés des géants pour tenter vainement d'escalader le ciel. Mais comme tous leurs pareils, n'eussent-ils produit en définitive qu'un immense chaos qui s'écroule sous eux et les ensevelit bientôt sous ses ruines, ils n'en sont pas moins des Titans dans leur genre, les Titans de la pensée et du monde moderne, qui, ainsi que le monde héroïque et le monde fantastique, aura eu les siens. Ajoutons, pour être tout à fait justes, que ces hommes, par le dévouement et la foi qu'ils ont mise dans leur œuvre, ont droit, humainement, au respect.

Fourier est le dernier venu de ces hommes-là, et il semble, à l'heure qu'il est, résumer en lui tous les autres.

..... Nous voulons seulement rappeler un fait, la place incontestable que le socialisme a prise dans la pensée moderne. On peut même dire que, dans un sens très général, cette place est un peu partout aujourd'hui : dans les gouvernements, dans les entreprises particulières, dans l'esprit de généralisation, d'association, dans les tendances matérielles et morales de notre âge; tel qui se moque ou s'indigne d'un système socialiste en évidence, fait souvent du socialisme comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. Or, l'école de Fourier est celle qui aspire à la plus vaste réalisation de l'idée sociale, celle qui l'a le plus popularisée, le plus rendue accessible aux masses, et elle est la seule grande école de ce genre debout à cette heure. Pour connaître et pour combattre le socialisme actuel, c'est chez elle avant tout qu'il faut aller le chercher.

Après cette première déclaration, l'*Espérance* constate avec la même exactitude un des principaux points de la théorie sociétaire :

..... Enfin, et surtout, le principe de Fourier, le principe de l'Ecole sociétaire, qui est l'Attraction, l'Harmonie, se trouve implicitement renfermé dans le grand principe chrétien, qui est l'Amour. Qui dit amour, dit attrait, et qui dit attrait, dit attraction. L'Attraction n'est donc qu'un autre nom de la loi universelle, de la loi divine de l'Homme et du Monde. Newton l'a su voir, cette grande loi, dans la nature physique, dans le ciel matériel. Fourier, lui, l'a reconnue partout, dans les cieux et sur la terre, dans l'homme et dans la nature ; et le premier, il a proposé le moyen de l'appliquer à l'organisation sociale, que cette loi seule et ce moyen peuvent tirer du chaos où ils restent plongés depuis six mille ans.

Telle est la thèse de l'Ecole sociétaire et sa manière de la défendre; thèse, assurément, qui n'est ni sans grandeur ni sans importance, et que la ***Démocratie pacifique***, nous devons le dire, a exposée d'un ton convenable........

Nous admettons le point de départ de la ***Démocratie pacifique***, car nous le croyons bien posé et touchant au fond même du sujet, facilitant ainsi la discussion et lui donnant, lui laissant tout son sérieux, comme c'est notre désir. Le principe de l'***Attraction***, du ***Travail attrayant***, n'est autre, nous dit-on, que le principe chrétien ou celui de l'Amour. Voilà justement la question. Ce que les disciples de Fourier, pour être conséquents à leur doctrine, sont obligés d'entendre par Amour sous le nom d'Attraction, est-il, même dans ce haut sens, l'Amour chrétien, l'Amour véritable? C'est là ce qui nous reste à examiner et ce que nous nous proposons de faire prochainement.

Le débat ne saurait être mieux engagé. Voyons comment l'*Espérance* parvient à distinguer l'amour phalanstérien de l'amour chrétien :

Tous, en effet, ne voient dans l'amour que l'idée vague et très insuffisante, et toujours aussi très extérieure, de lien, d'union, de communauté de droits, surtout politiques et sociaux; à peine de devoirs. Ils le ravalent, en quelque sorte, de la même manière que tant de gens ravalent la charité, dans laquelle ils ne voient que l'aumône. Ceux qui pénètrent un peu plus avant dans l'intelligence du principe, y font entrer l'idée de concessions, de subalternisation, de dévouement de chacun à tous. Mais tout cela, ce n'est pas assez dire, et tout ce qu'on pourrait ajouter de plus fort dans ce genre, ce n'est pas aller jusqu'au fond, ce n'est pas toucher dans le vif. Il faut dire que l'amour c'est le sacrifice. Entendons-nous bien : cela ne signifie pas simplement que l'amour peut exiger des sacrifices, des sacrifices pénibles. C'est bien plus, c'est immensément plus encore; car nous entendons expressément que ***sans sacrifice il n'y a pas amour***, ***tranchons le mot***, ***reprenons-le dans toute sa rigueur : l'amour est le sacrifice même***. Le sacrifice en est l'essence; il lui est aussi inhérent que le feu l'est à la flamme.

(1) Ne pas confondre avec l'***Espérance*** de Nancy, journal ultrà-catholique.

deux, c'est partager, c'est être à un autre. Or, qui est-ce qui se donne et qui partage de bon gré? Celui-là seul qui aime. Mais pour aimer il faut se transporter hors de soi, s'en détacher : sacrifice immense pour qui est son propre tout à soi-même et qui sent que ce tout va être brisé! Mais joie plus immense encore, joie qui fait tressaillir toutes les profondeurs de l'être pour qui la ressent, pour qui met de sa vie dans l'objet aimé, y fût-elle ignorée même de ce dernier. Non, il ne vous connaît pas, sublimes efforts de l'amour, vous ses plus pures, ses seules immortelles délices, celui qui pense autrement, celui qui ne s'est jamais sacrifié ! Celui-là n'a pas encore aimé.

Voilà comment le christianisme comprend l'amour ou la charité, qui est toute sa doctrine. L'amour et le sacrifice, pour lui c'est tout un.

..... Et remarquez que l'Evangile ne fait pas de l'amour ainsi entendu, seulement un précepte, son précepte souverain duquel tous les autres se déduisent. Il le pose, et il le pose tel, comme fait primordial. Il ne se borne pas à nous dire qu'il faut que cela soit ; il nous dit que cela est, que cela est ainsi même en Dieu, qui est l'amour sans fond et sans ombre.

L'*Espérance* tombe ici en des subtilités mystiques qui conviendraient mieux dans des romans dévots que dans une discussion philosophique. Veut-elle dire tout simplement que dans l'amour il y a absorption de l'être aimant par l'être aimé? Rien de plus vrai; mais, puisque c'est là un des caractères essentiels de l'amour, un fait primordial, pourquoi les sympathiques attractions qui révéleront l'amour dans l'ordre sociétaire en seraient-elles dépouillées? Il ne dépend de personne d'anéantir une loi fondamentale de la vie.

Veut-on dire, au contraire, qu'il y a une souffrance matérielle ou morale attachée à tout amour? L'expérience atteste le contraire. Il y a un souverain bonheur à se donner tout entier. Les chrétiens n'ont pu concevoir le paradis, royaume de l'amour divin et du bonheur, que comme un lieu d'ineffables délices ; et si l'amour divin semble d'une nature trop spéciale, que l'on descende à l'amour humain qui unit l'homme à la femme, la mère à son fils, le frère au frère, l'ami à l'ami, partout se trouve une félicité d'autant plus vive que l'amour est plus ardent. La douleur en naît quelquefois, mais la conscience générale y voit un accident, non une suite fatale de l'amour même.

Le sacrifice pourra donc un jour disparaître des sociétés humaines, lorsque, suivant la prière chrétienne, elles réaliseront le règne de Dieu sur la terre. Que les chrétiens le remarquent bien : entre eux et nous, il n'y a qu'une question de géographie. Le ciel, le paradis, est l'objet de nos espérances comme le bonheur est l'objet des leurs ; mais tandis qu'ils placent le paradis seulement dans des lieux inconnus éloignés de la terre, nous le plaçons à la fois hors de la terre et sur la terre même. En un mot, nous élargissons assez le ciel pour qu'il touche à la terre.

Cette prétention ne saurait alarmer des croyants qui reconnaissent :

Que le christianisme ne veut point comprimer ni anéantir les passions, qu'il veut seulement les purifier toutes dans la passion suprême de l'amour ou de la charité. Le christianisme, ajoute-t-on, comme tous les systèmes, a souvent été mal compris ou imparfaitement appliqué : cela ne fait rien contre le principe.

Bien appliqué, le christianisme devrait donc distribuer le bonheur sans trouble, car la douce immolation de soi-même à son amour, ne saurait être prise à la lettre, comme un bien douloureux sacrifice.

Nos critiques reconnaissent aussi qu'il est permis d'espérer une meilleure organisation sociale : pourraient-ils nous en faire le tableau, et nous montrer les limites qu'ils assignent à la félicité du genre humain, quand il entrera dans les voies providentielles de sa destinée ?

Une comparaison de l'idéal social de nos critiques avec le nôtre avancerait peut-être plus la discussion que des généralités le plus souvent fort contestables. Si les protestants sont fidèles à la tradition dont ils sont issus, il est impossible qu'ils se tiennent eux-mêmes en dehors du socialisme.

Leurs aïeux, ces grands hérésiarques dont le génie et le martyre brillent dans l'histoire comme de glorieux témoignages de l'indépendance de l'esprit humain, poursuivirent pour la plupart le redressement des iniquités sociales en même temps que la réforme religieuse. Le plus souvent même leur idée théologique puisait toute son importance dans l'idée sociale. A l'époque où la religion résumait la société tout entière, les novateurs politiques et religieux revêtaient nécessairement la forme religieuse. Mais c'est bien pour la terre même qu'ils appelaient le royaume de Dieu et la Jérusalem céleste.

Ce serait pour les hérétiques modernes par trop dégénérer des vertus de leurs pères que de s'isoler du monde social et se perdre dans de mystiques contemplations.

Les protestants sont peut-être dans de meilleures conditions que les catholiques pour accepter un progrès dans leur foi. L'interprétation progressive de l'Evangile leur est facile et licite, tandis que leurs adversaires craignent toujours de se briser contre l'autorité supérieure.

Qu'ils abordent donc avec une hardiesse respectueuse l'étude de la doctrine du Christ, et si elle se transfigure dans leurs pensées sous la forme du socialisme, qu'ils ne craignent point de le proclamer. Le vrai croyant doit son témoignage à toute vérité, car toute vérité est divine.

Un côté nouveau de la question espagnole.

On lira avec intérêt le passage suivant d'un ouvrage sous presse, intitulé : *Coup d'œil sur la société actuelle*, par un personnage qui a joué un rôle assez remarquable dans la diplomatie et dans nos dernières dissensions politiques. En attendant notre examen critique sur ses opinions sociales, voici celles qu'il émet sur l'alliance des nouvelles dynasties de France et d'Espagne, scellée

[illegible] propos de la révolution espagnole, nous reconnaissons volontiers que les évènements actuels ne sont que la conséquence logique de toute une situation, thèse que l'auteur développe avec une grande puissance de raisonnement.

Cette question, envisagée sous le point de vue de la politique du jour et en dehors de nos idées chrétiennes et sociales, s'explique par la nature des faits mêmes qui s'accomplissent.

Les deux cabinets de Paris et de Madrid étant les représentants de deux dynasties nouvelles, l'une et l'autre dans une position contestée et contestable au point de vue de l'hérédité légitime, ont dû naturellement s'entendre pour se consolider mutuellement par tous les moyens en leur pouvoir.

Dans ce but, ils ont d'abord provoqué et signé le traité de la quadruple alliance, et ils achèvent leur œuvre d'union dynastique par un mariage.

Jusqu'à ce jour, une politique habile avait su faire participer le cabinet anglais à toutes les mesures conservatrices des deux nouvelles dynasties : mais le couronnement de l'œuvre, le mariage du duc de Montpensier et de l'infante, contracté en dehors de cette entente cordiale, vient d'en briser violemment tous les liens ; aussi voyons-nous l'Angleterre protester publiquement contre l'union matrimoniale qui se contracterait contrairement à des engagements verbaux pris au château d'Eu dans la dernière réunion royale et ministérielle. Mais l'Angleterre se montre tout au moins inconséquente en fondant sa protestation sur les stipulations du traité d'Utrecht, comme si ce traité n'était pas une lettre-morte pour les deux branches de la maison de Bourbon, qui, en acceptant le baptême révolutionnaire, ont perdu celui de leur légitimité ; d'ailleurs, ce traité ne doit pas avoir plus de force pour empêcher les deux branches cadettes de marier leurs enfants, que n'en a eu celui de la sainte-alliance pour empêcher l'expulsion des deux branches aînées, auxquelles les deux trônes de France et d'Espagne avaient été garantis par les stipulations de ce même traité, avec le concours et l'adhésion de toutes les puissances de l'Europe.

L'union des deux dynasties, d'une commune origine révolutionnaire, devait être prévue comme une conséquence de cette même origine, et l'on pourrait dire que le cabinet anglais a signé le contrat des fiançailles en signant le traité de la quadruple alliance.

Il est difficile de comprendre les motifs qui ont pu déterminer le cabinet de Saint-James, ordinairement si habile, à intervenir dans les affaires espagnoles, d'une manière si contraire aux vrais intérêts politiques et commerciaux de l'Angleterre.

On a pu comprendre, qu'après la révolution de juillet, ce cabinet ait reconnu le duc d'Orléans comme roi des Français ; mais il est incompréhensible qu'il ait fait la faute grave de reconnaître aussi cette dynastie de Christine, qui surgissait, non d'une révolution, mais d'une intrigue de palais, et qu'elle ait ajouté à cette première faute celle plus grave et plus compromettante encore d'intervenir dans la quadruple alliance.

En effet, l'intérêt de l'Angleterre, étant de maintenir les Pyrénées comme limites sérieuses entre la France et l'Espagne, sa politique devait naturellement soutenir en Espagne la contre-partie de ce qu'elle avait été obligée de reconnaître en France. Elle devait donc vouloir en Espagne une dynastie en opposition d'intérêt avec celle de France, elle atteignait ce but en refusant de connaître cette ***dynastie de Christine***, en gardant tout au moins une équitable neutralité entre les deux prétendants au trône d'Espagne ; elle a tenu une conduite diamétralement opposée. Aujourd'hui, cette conduite porte ses [illegible] elle fait revivre au bénéfice des deux nouvelles dynasties, le pacte de famille existant entre les deux anciennes, pacte que la révolution de Juillet avait brisé ; et si les petits-fils de Louis-Philippe sont appelés au trône d'Espagne comme le furent ceux de Louis XIV, il n'y aura que cette différence, que les enfants succèderont aux droits de leur mère, et non à ceux de leur père, au même titre que les enfants du prince Albert succéderont aux droits de la reine Victoria, car par l'abolition de la loi salique en Espagne, les enfants de l'infante, et non ceux du duc de Montpensier, étant appelés à régner, on ne peut invoquer les stipulations du traité d'Utrecht contre ces enfants, puisque, d'après la nouvelle loi espagnole, ils seront ceux de l'infante ou de la reine, et non ceux du prince, fiction matrimoniale admise en Angleterre, et que, par conséquent, son gouvernement ne peut contester en Espagne; elle l'a d'ailleurs reconnu par son intervention dans le traité de la quadruple alliance.

Si, au contraire, l'influence du cabinet de Saint-James avait porté sur le trône d'Espagne don Carlos ou son fils, elle pouvait obtenir de lui non-seulement des garanties constitutionelles pour la nation espagnole, mais de grands avantages commerciaux pour l'Angleterre; de plus, elle relevait la barrière des Pyrénées entre les deux gouvernements français et espagnol, par l'antagonisme de deux dynasties représentant deux principes contraires.

D'après cet exposé des faits, il reste démontré que l'alliance matrimoniale entre les nouvelles dynasties de France et d'Espagne est le résultat final et logique des hésitations et des temporisations de la politique anglaise. Actuellement, pour faire oublier le rôle de dupe que l'habileté des Tuileries lui fait jouer depuis 1830, dans cette question espagnole, il est évident que lord Palmerston se retirera de la quadruple alliance constitutionnelle franco-espagnole, et reconstituera la quadruple alliance monarchique de 1840, dont les éléments sont tout formés par l'attitude expectative des trois puissances du Nord.

Un bombardement de Cadix aura-t-il le résultat de celui de Beyrouth, ou bien le cabinet de Louis-Philippe joindra-t-il à l'ambition de celui de Louis XIV, l'énergie et la dignité de ce dernier, et dans sa position fausse entre les deux oppositions, légitimiste et républicaine, osera-t-il soutenir une grande lutte simultanément sur mer, sur les Alpes et sur le Rhin?

Aujourd'hui que les fortifications de Paris sont terminées, que l'armée française s'est aguerrie dans les luttes journalières en Afrique,

[illegible] en France du bey de Tunis. [illegible] l'Orient semble vouloir secouer le manteau de l'immobilité et du fatalisme, et dans l'incertitude sur la voie à suivre pour pouvoir réaliser le progrès qui lui est pour ainsi dire imposé, au risque de déchoir ou de s'amoindrir dans les relations nouvelles que les évènements préparent aux peuples ; l'Orient, dis-je, accourt vers la grande voix de la France, ce noble pays de toute initiative où les faibles et les opprimés trouvent toujours un appui et une consolation.

» Saluons avec joie, nous autres phalanstériens, l'époque qui voit se manifester ces tendances d'un rapprochement intime avec les diverses fractions de l'humanité, et en attendant le jour de la constitution unitaire de l'association des peuples, accueillons avec cordialité tous les potentats ayant charge d'âmes, à quelque croyance qu'ils appartiennent. Profitons de l'ascendant que donne à notre pays une juste renommée pour guider vers le bien et les vues d'améliorations progressives ces hommes appelés par le sort à régir une portion de la grande humanité.

» Le bey de Tunis, notre fidèle allié, me paraît avoir plus particulièrement droit à cet accueil bienveillant dans notre patrie ; l'appui moral qu'il nous prête par son alliance, au moment où se débat la grande question de l'Algérie, me paraît d'une utilité incontestable, et son bon vouloir, je pourrais même dire sa débonnaireté envers nous, est quelquefois poussée si loin, que la considération dont il devrait jouir aux yeux des vrais Musulmans se trouve considérablement affaiblie par les prétendues concessions faites aux chrétiens d'Occident.

» On va peut-être s'imaginer que pour prix de ces grands sacrifices, notre gouvernement, par l'organe de ses représentants à Tunis, a essayé de faire germer dans l'esprit de ce prince musulman quelques saines idées d'organisation tendant à l'amélioration matérielle et morale du peuple : il n'en est rien, et on trouverait difficilement aujourd'hui les traces de cette fécondité historique qui faisait la richesse de ce pays. La misère la plus profonde a remplacé partout le bien-être, l'Arabe abandonne les villes et laisse les champs sans culture, pour échapper à l'avidité d'un fisc impitoyable ; il retourne à la vie nomade et ne cherche plus qu'à fuir une patrie où les labeurs les plus pénibles lui assurent à peine une chétive subsistance, où il n'a rien en propre que sous le bon plaisir d'un fermier général, Ben-Ayet, un de ces hommes, qui, comme dit M. Toussenel, *ont un écu à la place du cœur*; en possession de tous les monopoles à des prix fabuleux, forcé lui-même de satisfaire les besoins croissants du maître dont l'aveuglement protège sa fortune, il prend sa revanche sur le pauvre peuple en le pressurant et se livrant à toute sorte d'exactions.

» Où vont donc s'enfuir et se gaspiller tant de trésors qui pourraient être si utilement employés pour la prospérité générale, en réparant les anciens aqueducs qui rendraient la fertilité à un sol aujourd'hui stérile ?... La grande plaie de l'état de Tunis, c'est l'armée. L'armée permanente et organisée à l'européenne, c'est là le seul caractère de la civilisation occidentale, que notre politique égoïste et subversive a enté sur l'arbre de la barbarie ; on a voulu pouvoir résister un jour aux velléités suzeraines de la Porte, derrière des soldats en guenilles qui coûtent annuellement des sommes énormes. On se fait beaucoup d'illusions à Paris sur le progrès des lumières et de la civilisation à Tunis, et quoi qu'en disent les pompeux bulletins de notre diplomatie, ce progrès n'est au fond qu'une barbarie assez mal vêtue à la franque et disciplinée à l'européenne.

» De là, comme toujours, est sortie cette duplicité d'action si bien signalée par notre Maître.

» En même temps qu'on arrachait tous les bras jeunes et valides aux travaux utiles et productifs de l'agriculture, il a fallu avoir recours à toute sorte d'expédients pour se procurer l'argent nécessaire à l'entretien de ces 20 000 parasites ; en deux mots, les revenus diminuant, les dépenses se sont accrues.

» Je termine cette lettre déjà trop longue ; tout le monde pourra comme moi attester que la dépopulation de l'état de Tunis est un fait incessant. L'île de Zerbi, très fertile et possédant il y a dix ans une population industrielle estimée à 60 000 âmes, se trouve réduite à cette heure à 12 000.

» La ville de Soliman, située au fond de la baie de Tunis, entourée de riches campagnes, n'offre plus qu'un amas de ruines, et cette misère générale, qu'attestent suffisamment des faits d'une éloquence pareille, offre un contraste poignant avec cette prodigalité du fameux Ben-Ayet que Paris a vu tout récemment dépenser à profusion des millions qui suintent la sueur et le sang des pauvres Arabes, que ce riche fermier exploite sans pitié.

» Je vous fais parvenir ces renseignements, fruits d'observations recueillies sur les lieux, pour que vous en fassiez l'usage qui vous paraîtra le plus convenable.

» Agréez, etc.

» *P. S. Le Lavoisier* se dispose déjà à retourner à Tunis sans prendre la libre pratique avec la terre, parce qu'il est désigné pour servir d'escorte au bey dans sa navigation, et à prendre les bagages et les personnages de la suite du bey, qui ne trouveront pas place à bord du vapeur *le Dante*. C'est sur ce dernier bâtiment à vapeur, donné tout récemment par la France au bey de Tunis, que ce prince effectuera la traversée. Il doit débarquer à Toulon du 25 au 30 de ce mois. »

Le Fouriérisme et M. Odilon Barrot

Une scène assez plaisante s'est passée récemment au conseil général de l'Aisne. Une commission du conseil, chargée de faire un rapport sur les causes des incendies qui désolent ce département comme plusieurs autres, avait émis le vœu que l'Etat se chargeât lui-même de l'assurance des propriétés bâties, afin de détruire une des causes principales des sinistres, les estimations exagérées, et [illegible] comptes-rendus publiés par les journaux de la localité ne nous avaient fait connaître que la discussion elle-même, sans aucun nom propre. Aussi regrettons-nous, en la reproduisant, de ne pouvoir faire connaître les noms des habiles défenseurs que la proposition, *quoique* entachée de fouriérisme (peut-être *parce que*), a trouvés au sein du conseil-général.

Extrait du rapport de la commission des incendies.

» *Troisième cause*. La spéculation. La commission d'utilité publique a pensé, Messieurs, que la spéculation était la cause la plus fréquente des incendies dont a souffert le département de l'Aisne. Soit qu'ils aient d'avance de coupables intentions, soit que l'idée du crime ne leur vienne que plus tard, un trop grand nombre de propriétaires des campagnes, dans l'espoir de recevoir une indemnité plus considérable en cas de sinistre, font assurer leurs maisons et leurs bâtiments pour des valeurs supérieures à la valeur réelle ; et quand le besoin de réaliser des fonds se fait sentir, certains d'avance de l'impunité que leur assure la grande facilité d'ensevelir dans leur crime toute trace qui pourrait en faire découvrir les auteurs, ils incendient eux-mêmes. En vain les polices d'assurances portent-elles que, malgré la valeur donnée aux bâtiments incendiés pour la fixation des primes, l'indemnité ne sera payée que d'après une nouvelle estimation faite par des experts. Les assurés des campagnes ne les lisent point ou les comprennent mal, et sont bien convaincus que plus ils élèveront l'appréciation de leurs bâtiments, plus ils recevront d'argent.

» Une fois la cause du mal connue, le remède était facile à trouver : il consistait à contrôler les assurances, et sur l'estimation des propriétés bâties, à confier cette surveillance aux plus intéressés, c'est-à-dire à l'autorité locale et aux propriétaires voisins, et surtout à exiger que dans aucun cas l'indemnité ne pût égaler le dommage souffert, ou en d'autres termes que le propriétaire restât son propre assureur pour une partie de la valeur de ses bâtiments.

» Amenée à s'occuper des assurances contre l'incendie, votre commission a pensé, Messieurs, qu'il y aurait un moyen de les rendre bien moins douteuses et de leur donner toute la garantie désirable : ce serait de déterminer le gouvernement à s'en charger.

» Malgré la grande quantité d'argent qu'elles rétribuent, les sociétés d'assurances, telles qu'elles sont organisées aujourd'hui, réalisent de grands bénéfices. La plus grande partie de ce personnel dispendieux pourrait être supprimée si l'Etat devenait l'assureur général ; car il trouverait ses agents tout créés dans les percepteurs et les autres employés des contributions directes.

» Déjà le vœu en a été exprimé par plusieurs conseils généraux, et votre commission espère que vous verrez dans sa réalisation une amélioration considérable à l'état actuel des choses.

» La commission d'utilité publique a donc l'honneur de vous proposer, Messieurs, l'expression des vœux suivants :

» ....

» 3° Inviter le gouvernement à se charger à l'avenir de toutes les assurances de propriétés bâties.

» La discussion s'engage sur le rapport de la commission.

» Un membre pense que la majeure partie des mesures proposées par la commission sont bonnes et doivent recevoir l'approbation. Mais il en est une qu'il faut repousser de toutes ses forces : celle qui tendrait à mettre le gouvernement à la tête de la spéculation des assurances et de confisquer à son profit une liberté industrielle et commerciale. Ce sera encore lui donner occasion d'augmenter cette armée d'employés dont le fardeau pèse si lourdement sur la France. Si l'on est exploité par les compagnies, que l'on organise des associations d'assurance mutuelle : c'est le meilleur système, celui qui présente le plus de garanties. Mais que le contrat d'assurance reste un contrat libre et purement consensuel. La proposition de la commission *n'est qu'une idée du fouriérisme qu'il faut écarter.*

» Un membre répond que puisqu'on reconnaît que la mutualité bien entendue, bien organisée, est le meilleur système, il faut adopter les conclusions de la commission qui ne tendent qu'à établir une vaste assurance mutuelle, à la tête de laquelle serait le gouvernement, mais seulement pour les propriétés bâties. Nous sommes victimes des compagnies qui réalisent de gros bénéfices, bien qu'elles soient obligées de payer de nombreux agents, soit pour recruter la clientelle, soit pour faire les estimations, soit pour la perception des primes. Le gouvernement pourrait faire l'assurance à moitié prix. D'abord, il ne réaliserait point de bénéfices, ensuite, il n'aurait pas besoin d'employés. Le maire, deux membres du conseil municipal, les deux plus proches voisins et le contrôleur feraient l'estimation. Le percepteur recevrait les deniers comme il reçoit les impôts. L'assurance étant universelle, pèserait moins sur chacun, puisqu'on sait qu'elle procure des bénéfices en raison du plus grand nombre d'assurés. Il n'y aurait de liberté aliénée que ce qu'en doivent aliéner, au profit et dans l'intérêt de la masse, des hommes appelés à vivre en société. Comme pour l'instruction primaire, à laquelle on fait contribuer, dans un intérêt général et social, ceux qui n'ont pas d'enfants, ceux qui ne veulent point envoyer leurs enfants aux écoles, ceux qui n'ont point besoin des écoles primaires, parce qu'ils donnent à leurs enfants une autre instruction ; comme pour le service de la poste aux lettres, qui, pour l'intérêt général, n'est pas livré à la libre concurrence des industries particulières ; comme pour l'exploitation des chemins de fer, dont, sans être commerçant, le gouvernement sera saisi à l'expiration des concessions, et cela dans l'intérêt général, sans qu'on puisse dire que nos libertés sont comprimées, ou confisquées. Mais il faut reconnaître, qu'il y a des choses si vastes, si grandes, que le gouvernement, qui réunit au suprême degré tous les moyens d'exécution et de solvabilité, peut seul faire bien et utilement. On sait quels désastres et quelle méfiance ont inspiré les faillites de quelques compagnies imprudentes qui ont voulu lutter contre celles qui nous exploitent depuis longtemps.

» Un membre dit qu'en adoptant cette mesure, le gouvernement ferait un véritable commerce, et si, par là, on veut éviter les malheurs que causent les faillites des compagnies, il faudrait aussi que le gouvernement intervînt dans toutes les autres entreprises commerciales dont les faillites entraînent aussi des désastres. Il est d'ailleurs des établissements, des usines, dont l'estimation ne peut se faire par les règles d'un tarif, mais dont l'appréciation ne peut se faire que par un débat libre entre l'assureur et l'assuré. Il faut que ce dernier, s'il n'est pas content des conditions qui lui sont faites, puisse s'adresser à un autre, qui donnera une plus juste satisfaction à ses intérêts.

[illegible] bord que c'était le peuple qui avait mis le feu à la caserne ; il n'en était rien toutefois ; mais l'incendie n'en paraît pas moins devoir être attribué à la malveillance. M. O'Brien a un frère qui a refusé de rembourser la rente perçue pour des champs de pommes de terre qui n'ont pas donné de récoltes, et l'on suppose que ce motif a suffi aux incendiaires. Dans les campagnes voisines de Dungarvan, les habitants pauvres se sont mis sur le pied de se porter en masse chez les principaux fermiers, et d'exiger d'eux le remboursement de la rente des champs de pommes de terre qu'ils ont sous-loués.

Lorsque l'on refuse ou lorsque l'on ne peut donner aux mutins l'argent qu'ils réclament, ils enlèvent des provisions ou des armes. Quatorze individus ont été arrêtés et conduits à Dungarvan comme prévenus d'avoir fait partie de ces rassemblements.

La police locale ne permettant pas les attroupements d'hommes, le peuple de Dungarvan a recours à un singulier expédient pour empêcher l'exportation des grains. Chaque nuit 300 femmes ou jeunes filles stationnent en masse devant les magasins du commissionnaire Flood, pour s'opposer au besoin à l'embarquement des grains qu'il doit faire exporter.

Le gouvernement anglais combine de son mieux les secours à donner à une population affamée, et les mesures de précaution que l'état du pays rend indispensables. Pendant que de grands entrepôts de provisions sont formés sur les côtes, on établit à Athlone, dans le comté de Westmeath, une espèce de réserve centrale de troupes, d'où l'on pourra au besoin faire rayonner des détachements sur divers points. Deux régiments d'infanterie et deux de cavalerie composeront cette réserve ; un de ces deux derniers corps, le 6e dragons, déjà stationné à Athlone, est consigné dans sa caserne, et les hommes ont l'ordre de se tenir prêts à monter à cheval au premier signal, attendu que l'on a reçu avis d'un soulèvement prochain de la part des paysans des environs.

Au milieu de cette crise, l'association du repeal ne reste pas inactive. Dans sa dernière séance, tenue à Dublin le 5 de ce mois, M. John O'Connell a donné lecture d'une lettre de son père, datée de Darrynane-Abbey : le libérateur propose, comme moyen de prévenir les calamités qui menacent l'Irlande, la formation à Dublin d'une espèce de conseil central, composé d'hommes choisis parmi les propriétaires fonciers d'Irlande, sans distinction de religion. Ce bureau délibérerait, avec connaissance de cause, sur les remèdes à apporter à l'effroyable situation du pays.

O'Connell pense que les pétitions adressées soit au gouvernement, soit à la législature, par telles ou telles localités agissant isolément, ne peuvent produire que des adoucissements bien minimes dans une crise aussi terrible. Il recommande en tout état de cause, et comme toujours, l'emploi exclusif des moyens pacifiques. « Je sais, dit-il, que les intentions du gouvernement sont excellentes et que ses efforts sont en général judicieusement dirigés. Il est vivement à désirer que le lord lieutenant soit investi de pouvoirs plus étendus. Il n'y eut jamais dans notre pays de gouverneur général plus digne et plus capable de les exercer. — En attendant, nous devons, chacun dans son humble sphère, travailler à donner des aliments au peuple et à maintenir la paix. Rien ne doit être négligé pour conserver au peuple sa santé et ses forces, et cet objet est bien fait pour nous absorber au point de nous faire mettre à l'écart, pour le moment, toute discussion politique qui ne se rattache pas à la grande question de la misère publique. » Le libérateur finit, comme de coutume, par une fanfare en l'honneur du repeal, qu'il continue à présenter en guise de panacée universelle.

Du reste, l'idée suggérée par le champion de l'Irlande quant à la création d'un conseil central de propriétaires indigènes siégeant à Dublin, paraît avoir eu de l'écho dans le pays, et déjà la *gentry* de plusieurs comtés s'est réunie pour se concerter sur les moyens de réaliser le plan d'O'Connell. Les propriétaires du comté de Kerry ont émis le vœu que la présidence du conseil à former à Dublin fût donnée à lord Devon (ancien président de la commission d'enquête sur les causes de la misère en Irlande). — Trente pairs irlandais, parmi lesquels on remarque les lords Westmeath Mountcashel et Cloncurry, ont adhéré aux résolutions prises dans le même sens par un autre comité important, celui de Westmeath.

Un journal de Londres, le *Morning Advertiser*, pense qu'il y a deux mesures qui, adoptées promptement par les ministres, adouciraient matériellement la misère effroyable de l'Irlande, si même elles n'y mettaient entièrement un terme. La première est l'ouverture des ports à l'importation libre de tous droits des blés étrangers ; la seconde est l'avance, sous forme d'emprunt, de fonds tirés du trésor public, qui seraient appliqués à la construction des lignes de chemins de fer votées par le parlement dans sa dernière session.

AGITATION EN SUISSE. — Nous lisons dans le *Journal de l'Ain* du 7 :

« De graves évènements se préparent à Genève, et à cette heure, toute la population de cette ville est dans une vive inquiétude ; voici à quelle occasion :

» Le canton de Genève s'est assez vivement occupé, ces jours derniers, des délibérations de son conseil d'Etat, qui vient d'être appelé à donner son avis sur l'alliance conclue entre les sept cantons catholiques. On sait que Genève s'était réservé son avis sur cette question, et qu'il suffit d'un canton pour amener une décision dont les résultats seraient inquiétants pour l'avenir.

» Le sujet était grave : il s'agissait de savoir si Genève se prononcerait pour la dissolution de l'alliance des sept cantons catholiques, alliance qui s'est formée dans le but de résister aux agressions des corps-francs, contre lesquels le pacte fédéral ne donne presque aucune garantie. Des efforts considérables ont été faits par les radicaux pour pousser Genève à se ranger contre le concordat ; mais la politique opposée a prévalu. Le vote émis par le grand-conseil dans la journée de samedi arrête :

» 1° De fermer le protocole en n'adhérant pas, quant à présent, à la proposition de l'Etat de Zurich, tendant à ce que le concordat soit déclaré dissous ;

» 2° De demander au directoire fédéral la convocation d'une diète extraordinaire, aux fins de prendre des mesures pour assurer par tous les moyens qui pourraient être proposés dans les limites du pacte fédéral, le maintien de la paix au sein de la confédération, notamment l'entière exécution des arrêtés du 20 mars et du 10 avril 1845, contre l'organisation des corps-francs, et la fixation de la responsabilité des cantons qui laisseraient organiser, à l'avenir, une in-

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le *Messager* publie les dépêches télégraphiques suivantes :

« Madrid, 7 octobre. Les princes sont entrés hier à cheval à Madrid, à trois heures de l'après-midi, par un très beau temps. Partout, sur leur passage, LL. AA. RR. ont reçu des témoignages éclatants de respect et de sympathie. La Reine et l'Infante les ont reçus admirablement. Madrid avait hier un air de fête. Le calme le plus parfait règne aujourd'hui. »

La malle d'Espagne n'est pas arrivée aujourd'hui à Paris.

— Les ministres de l'intérieur et des travaux publics ont donné des ordres pour que les travaux de chemins et de ponts vicinaux, de construction de monuments, d'établissement de voies de communication, soit départementales, soit royales, de continuation, d'agrandissement et de raccordement de canaux, d'amélioration de rivières, fussent autant que possible mis en adjudication très prochainement et à l'aide de crédits ouverts au fur et à mesure des dépenses, et exécutés sans relâche pendant la saison d'hiver.

— On s'occupe au ministère des affaires étrangères d'un mouvement dans le personnel diplomatique. Des ambassadeurs et ministres plénipotentiaires seraient mis à la retraite, et deux jeunes députés seraient promus ambassadeurs. M. de Barante fils serait nommé secrétaire d'ambassade.

On parle aussi d'un remaniement dans le personnel des préfectures. Ce travail sera, dit-on, publié au retour de M. le ministre de l'intérieur.

— Un journal allemand, le *Correspondant de Nuremberg*, affirme que le divorce du prince royal de Danemark est un fait accompli. « La princesse de Mecklembourg-Strelitz, dit cette feuille, a renoncé à son titre de princesse royale et à son apanage. Le prince royal doit se remarier bientôt ; ainsi, s'il survient un évènement heureux, la question de succession se trouvera naturellement décidée. »

— On lit dans le *Charivari* : « Il court beaucoup de bruits sur une reconstitution nouvelle du Théâtre-Français. Un capitaliste s'engagerait à prendre l'entreprise à ses risques et périls avec des fonds suffisants pour agrandir autant qu'on pourrait le désirer les bases de l'exploitation. Ce capitaliste ne serait autre que M. Véron.

» La nouvelle circule, mais elle n'a pas assez de consistance pour que nous la discutions. »

— Dans plusieurs communes rurales de l'arrondissement de Nantes, et notamment à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, les curés bénissent les bestiaux pour les préserver des maladies épizootiques.

— Une ordonnance du roi prescrit la publication du traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu, le 28 octobre 1844, entre la France et la république de la Nouvelle-Grenade.

— Le tableau de la Cène, découvert il y a quelque temps à Florence, et qu'on attribuait à Raphaël, a été reconnu, d'après un document authentique, comme étant l'œuvre de Lorenzo di Piggi.

— La colonne Antonine, qui reposait à Rome dans le jardin des Pères de la Mission, doit être érigée sur une des places publiques à Rome, en l'honneur du pape actuel. La place choisie sera, dit-on, la place de Saint-Jean-de-Latran ou la place d'Espagne.

— Des écrits séditieux ont été répandus et placardés la nuit dernière à Sédan. La police a réuni ce matin ce qu'elle en a pu retrouver. Un de ces papiers a passé sous nos yeux. Il portait les mots suivants : « Le pain à 45 centimes, ou mort à l'aristocratie! Courage, les amis ! « Quarante-huit heures, et tout sera fini... »

UNE SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS pour les ouvriers malades vient de se former à Amiens, sous les auspices des noms les plus honorables. Cette société se compose d'associés honoraires qui contribuent aux charges de la société par des souscriptions, sans prendre part à ses avantages, et d'associés participants, qui, au moyen d'une contribution fixe, ont droit aux secours de toute nature que la société distribue.

INCENDIE. — On lit dans le *Mémorial de Rouen* d'aujourd'hui : « Le tocsin a tenu une grande partie de cette nuit toute la ville dans une inquiétude trop bien fondée. L'horizon couvert de feu, du côté de Saint-Sever, indiquait qu'un sinistre violent y exerçait ses ravages. En effet, vers onze heures, des flammes avaient été aperçues tout à coup par les fenêtres de la grande et belle filature de M. Damiens, située rue d'Elbeuf, près de la Mare-du-Parc.

» L'éloignement de tout secours rendait la position très critique; on courut à la ville donner l'alarme, et aussitôt des hommes de la garnison, des pompiers et un grand nombre de citoyens s'empressèrent vers le théâtre du sinistre. Déjà le mal était grand. Alimenté par les matières combustibles contenues dans l'usine, l'incendie gagnait d'atelier en atelier, d'étage en étage; il n'y avait plus moyen de l'arrêter, il fallait chercher à préserver la maison d'habitation qui était menacée.

» C'était un spectacle d'une magnifique horreur. Les flammes s'élevaient, favorisées par le vent, qui était fort ; les métiers, les mécaniques s'enfonçaient avec les planchers embrasés et faisaient voler des brandons énormes à une hauteur prodigieuse, au milieu de myriades d'étincelles et de flammèches. Les fenêtres se brisaient et tombaient en éclats, les murailles, minées par les flammes, dont les langues de feu semblaient les lécher, s'abîmaient par places et restaient en certaines parties comme un château fantastique.

» Cependant les précautions et les efforts étaient inutiles pour empêcher l'incendie de l'habitation. L'intensité seule du brasier de l'usine eût suffi pour y causer une combustion. On a donc dû se mettre à sauver les meubles et tout ce qu'on a pu enlever aux flammes, qui n'ont rien ménagé. Toutefois, la pompe à feu et sa cheminée ont été sauvées, grâce aux sages mesures qui ont été prises.

» A deux heures du matin, la flamme n'était pas étouffée, et à l'heure où nous mettons sous presse (cinq heures), le brasier est encore ardent. On attribue ce sinistre à un quinquet mal éteint. Il paraît que l'établissement était assuré. »

SUBSISTANCES. — On écrit des environs de Dieppe à l'*Impartial de Rouen* :

« Les inquiétudes que la cherté des grains a fait naître dans plusieurs

[...] plus dénoncer les faits de corruption électorale sans s'exposer à un procès en diffamation, sans admission de preuves, et dont la publicité serait renfermée entre les quatre murs d'un tribunal correctionnel. Cette jurisprudence, si elle pouvait trouver crédit en France, serait le chef-d'œuvre du système de corruption. Il pourrait désormais se donner ses ébats tout à son aise. Un candidat à la députation devient un homme public, et c'est au jury qu'il doit demander justice.

» Nous avons annoncé qu'à l'issue de l'audience du tribunal de Vendôme, dans laquelle M. Dessaigne a obtenu une condamnation à 300 fr. d'amende contre le droit de protestation, M. Crémieux avait été accueilli par les plus vives démonstrations de plus de 500 personnes de toutes les conditions. Nous eussions dû ajouter que M. Léon Duval, avocat de M. Dessaigne, avait eu pour toute escorte son client et deux ou trois amis de celui-ci. »

VARIÉTÉS.

Fourier jugé par M. Pierre Leroux. (1)

(Suite).

Mais si cette preuve n'est pas dans la nature générale du sentiment, où sera-t-elle? M. Pierre Leroux nous répond :

1° Dans les livres des poètes, qui, tous, ont chanté la constance;

2° Dans la nature de l'amour, dont la tendance est l'idéal;

3° Dans la préférence que l'opinion de l'humanité a donnée jusqu'à ce jour à la monogamie sur la plurigamie.

C'est là toute la substance des articles de M. Pierre Leroux sur ce sujet. Analysons-la.

Nous admirons, nous chérissons la gloire des poètes; nous apprécions leur haute influence sur la destinée humaine; mais nous nous gardons de chercher dans leurs œuvres les lois complètes de la nature de l'homme et les conditions de l'organisation sociale. Les poètes ne veulent point nous révéler les lois de la science ; l'esthétique est leur seul guide, et la première règle de l'esthétique est de produire l'enthousiasme, en concentrant l'intérêt sur un ou quelques personnages, héros ou héroïnes de l'épopée, du drame ou de l'idylle. Dans cette condition, il est évident que s'ils nous montraient l'héroïne partagée entre deux amours, le prestige du héros serait immensément affaibli, et réciproquement. D'un autre côté, il nous semble évident que l'amour doit être d'autant plus constant que son objet est lui-même un type plus accompli ; l'amante de César, celle de Tibulle ou de Raphaël, ont voué leur âme à un idéal qui défie les rivalités, et comme les œuvres des poètes ont toujours pour objet des types supérieurs, et souvent plus grands que nature, la constance est à leur égard d'une réalité bien plus absolue qu'elle ne le serait pour des types moyens. Enfin, il n'est pas exact de dire que les poètes n'aient jamais chanté autre chose que la constance. Sans parler de Byron, qui, bien qu'en dise M. Leroux, n'a nullement pensé à faire de don Juan et de Manfred *les partisans de la monogamie de l'égalité future* (textuel), nous pouvons citer deux admirables chefs-d'œuvre qui reposent sur une donnée entièrement opposée à celle qu'il prétend être la donnée exclusive de l'art.

L'un est la noble et touchante création de Pauline, dans *Polyeucte*. Pauline est fidèle à son mari, mais elle aime, elle aime réellement, profondément et à la fois, Polyeucte et Sévère. Chacun d'eux lui apparaît avec son idéal particulier, avec sa beauté distincte; l'un, grand par un dévouement qui ira bientôt jusqu'au martyre ; l'autre, revêtu des palmes de la conquête et entouré de l'amour des peuples. Et tous les deux le savent, et aucun d'eux ne s'en irrite; et le conquérant n'use de son pouvoir que pour sauver Polyeucte du martyre où il court; et le martyr, déjà la tête dans le ciel, et le front rayonnant d'immortalité, demande, par un dernier et sublime vœu, à sa femme et à Sévère, de s'unir et de couronner leur amour ! Il y a loin de là aux théories qui prétendent que le même cœur ne peut contenir deux amours, et qu'il y a nécessité morale, honneur et devoir, pour deux hommes, de se haïr, parce qu'ils sont aimés de la même femme. Aussi est-il juste d'ajouter que lorsque cette magnifique création parut devant les beaux-esprits du temps, ils furent unanimes pour la condamner, et déclarer le double amour de Pauline contraire *à la nature et aux bienséances*. Par une modestie vraiment admirable, le géant de la scène tragique prit un instant au sérieux la critique de ces pygmées, dont la sotte opposition manqua priver l'esprit humain de l'un des chefs-d'œuvre de la tragédie.

Nous trouvons notre second exemple dans un poète, que la générosité de ses instincts, la force de sa pensée, l'indépendance de sa raison, ont élevé au plus haut rang littéraire, dans Béranger. Tout le monde connaît la touchante et sublime allégorie des deux sœurs de charité, dont l'une a consolé le genre humain par le plaisir. Tandis que l'ange de la charité *versait le miel et le baume sur les souffrances humaines*, la nymphe faisait *savourer à l'indigence la coupe où s'enivraient les rois*. L'une *préparait les mortels à descendre en paix dans la tombe* ; mais

« Offrant à ceux qui m'ont suivie,
» Dit la nymphe, une douce erreur,
» Moi je faisais chérir la vie,
» Le plaisir fait croire au bonheur. »

Et si la première portait au pauvre l'aumône du riche,

« Moi, dit-l'autre, par la détresse,
» Voyant l'honnête homme abattu,
» Avec le prix d'une caresse,
» Cent fois j'ai sauvé la vertu. »

Ce dernier trait, mal compris, pourrait passer pour une apologie indirecte d'une vénalité que chacun déplore comme un ulcère [...]

(1) Voir les numéros d'hier et d'avant-hier.

Enfin, si M. Leroux trouve beau d'admirer dans Fénelon Calypso inconsolable du départ d'Ulysse, nous ne pouvons trouver mauvais que Fourier ait cherché, pour l'humanité, les moyens de faire que les douleurs de l'amour fussent consolées aussi bien que d'autres. Les douleurs inconsolables ne sont belles que dans les poètes. Pour celui qui les sent en lui-même ou qui les pénètre dans un être sympathique à lui, elles sont une plaie cuisante, un sujet permanent d'amertume et de désespoir, qui conduit souvent l'homme à la folie, quelquefois à la mort, au dépérissement physique, à l'isolement moral, souvent à l'aversion de ses semblables, presque toujours à l'inutilité sociale et à l'impuissance des facultés. Peut-on faire un crime à un penseur de lutter contre de tels fléaux au nom du bonheur de notre espèce? ou d'affirmer qu'il est dans la nature des douleurs de l'amour de se guérir par l'amour même? Les êtres humains sont-ils donc tellement étrangers les uns aux autres, leur fraternité n'est-elle donc qu'un vain mot, pour qu'il leur soit défendu comme un crime, de recevoir de l'un d'entre eux, le bonheur qu'un autre leur refuse, ou ne peut plus leur donner?

Voilà ce que nous avions à dire quant à l'argument tiré de la tendance des poètes. Passons au second argument tiré de la nature de l'amour dont la tendance est l'idéal.

Rien n'est plus vrai, l'amour a l'idéal pour principe et pour but; mais ce n'est point là un argument solide en faveur de l'unité d'objet en amour ; car, d'un côté, le même idéal se réalise dans plusieurs individus à la fois, non pas avec une identité absolue, mais moyennant des nuances très légères, quelquefois imperceptibles; et d'un autre côté, le même individu peut embrasser deux ou plusieurs types d'idéal parfaitement distincts, soit subjectivement, en en possédant lui-même les propriétés, soit objectivement, en les adorant en autrui.

Il nous semble manifeste que, dans ces diverses espèces, la notion de l'idéal ne repousse point l'idée de la pluralité, qu'elle l'admet, au contraire, comme conséquence logique. L'idéal que vous contemplez en autrui ayant l'amour pour conséquence naturelle, vous pouvez éprouver deux amours, si vous êtes attiré par votre nature spéciale vers deux types distincts de l'idéal; vous pouvez en inspirer deux, si vous possédez en vous-même ces deux types faits pour rayonner en autrui. Il nous semble que la thèse de M. Pierre Leroux ne trouve pas ici plus de ressources dans la métaphysique qu'elle n'en a trouvé tout à l'heure dans le caractère général de la poésie.

Enfin, le dernier argument auquel nous ayons à répondre est tiré de ce fait, que, jusqu'à ce jour, l'humanité, dans son évolution progressive, a tendu vers la monogamie, comme vers un perfectionnement.

Ce fait est certainement incontestable, et M. Leroux aurait pu ajouter, pour la force même de sa propre argumentation, qu'à cet égard les instincts du genre humain ont eu leur raison légitime, et que le mariage constitue l'un des plus grands progrès accomplis par les sociétés civilisées sur les sociétés d'un ordre inférieur.

Mais il ne suffit pas, pour l'étude de la question, de constater ce fait comme un perfectionnement; il s'agit d'examiner à quel point de vue ce perfectionnement existe, afin d'en déterminer la nature, et de voir si ce progrès est tellement absolu qu'il ne soit pas permis à l'esprit humain de rien concevoir qui en dépasse la limite.

Le mariage apparaît à l'origine des sociétés civilisées avec les caractères d'une institution éminemment religieuse, sociale et progressive ; ces caractères sont :

1° Défense du sexe le plus faible ; droit reconnu à la femme et sanctionné par les lois comme par les mœurs, à une protection étendue et déterminée de la part de l'homme ;

2° Protection de l'enfance contre l'abandon des parents;

3° Egalité morale des deux sexes; légitime accroissement de l'influence sociale de la femme, par l'effet de son influence sur les destinées de la famille;

4° Perfectionnement réciproque de la femme et de l'homme, par la communication de leurs qualités distinctives; les mœurs de l'homme s'adoucissant au contact de la femme, comme la raison de celle-ci se généralise et ses sentiments s'élèvent, par son association indirecte aux fonctions spéciales de l'homme.

5° Puissante excitation, dans tous les rangs de la société, au travail, à l'ordre et à l'accroissement de la richesse, le devoir de nourrir sa famille et l'espoir de lui laisser un héritage ayant été jusqu'à ce jour les agents les plus certains pour porter l'homme au travail.

Voilà, sans parler de beaucoup d'autres résultats encore, ce que les législateurs, les chefs de religion, les penseurs pratiques et le bon sens instinctif du genre humain ont vu dans le mariage. Ces avantages, joints à la beauté morale du lien, quand les conditions en sont dignement remplies, sont les causes qui ont perpétué l'institution matrimoniale, et qui en font une des colonnes de la société actuelle.

Cependant ces considérations sont précisément celles dont M. Leroux ne parle pas. Nous concevons qu'il les ait passées sous silence, car elles ne pouvaient le servir dans sa polémique. Fourier ayant reconnu tout le premier l'utilité et la moralité de la monogamie à ces divers points de vue. Mais où commence la dissidence ? C'est sur la question de savoir si, en même temps que la monogamie est un progrès des sociétés civilisées sur les sociétés barbares, elle est aussi, et sous l'empire de quelque forme sociale que ce soit, le seul mode voulu de Dieu et de la nature, pour la manifestation régulière de la passion d'amour. La question ainsi posée dans sa généralité, n'a nullement reçu de M. Leroux une réponse satisfai-

du travail de M. Leroux qui nous paraissent devoir être réfutés.

HIPPOLYTE DESTREM.

MARCHANDISES. — Huiles. — Colza disponible, 87 88; courant du mois, à 90; deux derniers mois, 90 à 91; quatre premiers mois 1847, 93, 94.

Lille. — Colza, 80-50 ; œillette rousse, »»; lin, 88; cameline, 87-50 à 87; —Sans expédition.

— — pass.	»	»	»[illegible]	— d° 1840...	»	[illegible]	[illegible]	Orl.-Bord.	560	»»	
— 3 p. 0[0]0.	»	33	»[illegible]	— d° 1842...	»	102	[illegible]	Mont. à Tr.	»»»	»»	
Dette intérieure	»	»»	»[illegible]	— Banque...	»	»»»	»»	Paris-Lyon	370	25	
PORTUG. 5 0[0]0 1837	»	»»	»[illegible]	— d° Em. 1841.	»	»»»	»»	Bort-Testo	135	»»	
HOLL. 2 1[2]	»	»»	»[illegible]	PIÉMONT......	»	1240	»»	Zinc V. M..	»»»»	»»	
HAITI......	»	»»	»[illegible]	AUTRICHE......	»	402	50	Lin Maher	»»»	»»	
Union linière...	»	»»	— Fourneaux de l'Aveyron..							»»»»	

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

6 h. 1[2] **GAITÉ.** — Le Temple de Salomon.
6 h. 3[4] **COMTE.** — Les deux Savoyards, Peau d'Ane.
6 h. 1[2] **FOLIES** — Les amours, la Pension, le Chaperon rouge, Claire.
6 h. »[» **DÉLASSEMENTS-COMIQUES.**— L'Oiseau de paradis.
6 h. »[» **BEAUMARCHAIS.**— Emma, le Timbre; Paquita, Coup de dent.
6 h. »[» **LUXEMBOURG.**— Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
8 h. »[» **CIRQUE** (Champs-Elysées).— Exercices d'équitation.
3 h. »[» **HIPPODROME.**— Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanche.

OUVERTURE AUJOURD'HUI 10 OCTOBRE.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. – PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La Maison Coutard, connue depuis vingt ans pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RÉSERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — Nota. M. Coutard prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

COMPAGNIE DES CABRIOLETS, COUPÉS

ET VOITURES SOUS REMISES,

Pour l'exploitation, dans Paris, de **300 Voitures**, — sous la raison sociale : **Salmon et C°**, — créée au capital de **1,000,000 de francs**, divisée en **4,000 actions** au porteur de **250 fr.** — Les versements auront lieu par **cinquième** : le premier en souscrivant, les autres de mois en mois, et seront effectués en bons de la caisse de **MM. Gouin et C°**, payables à trois jours de vue.

L'accroissement de la population parisienne nécessitait un nouveau **SERVICE COMPLET DE VOITURES SOUS REMISES ÉLÉGANTES ET MODERNES**, en même temps qu'il satisfera les nombreux étrangers que les chemins de fer apportent tous les jours dans la capitale. — Cette nouvelle compagnie apportera de notables améliorations dans la construction de ses voitures, ainsi que dans la tenue de ses cochers, tout en diminuant sensiblement les prix. Inutile donc de faire ressortir ici les avantages que les capitalistes doivent retirer dans un placement de ce genre, car tout le monde connait les beaux résultats que donnent les entreprises de voitures dans Paris, et indiquer qu'un numéro de place se vend 10 000 fr., c'est remplacer éloquemment toutes les phrases de prospectus. — Au reste, la combinaison offerte aux Actionnaires d'échanger leurs actions contre des **CACHETS-JETONS**, qui serviront à payer les courses de voitures, suffirait à elle seule pour la faire réussir, car elle est trop favorable aux personnes qui se servent journellement de voitures. Tout prédit donc un prompt succès à cette Compagnie, qui, d'après ses calculs établis sur les résultats des autres entreprises, espère donner à ses Actionnaires 12 à 15 0[0] par an. — C'est donc, comme on le voit, un placement certain et avantageux.

Le **QUART DES ACTIONS** est déjà souscrit; le reste ne peut tarder à l'être.

On délivre prospectus et statuts, **RUE RICHER, 6 BIS.**

PLUSIEURS BELLES PARTIES DE **CHALES CACHEMIRES** A DES PRIX EXCEPTIONNELS.

Grand Assortiment de CHALES PURE LAINE en belles nouveautés.

INDOUX-LAINE Chaîne soie, trame laine.	PURE LAINE Chaîne laine, trame laine.	CACHEMIRE ET LAINE Chaîne laine, trame cachemire.	CACHEMIRE Chaîne cachemire, trame cachemire.
CARRÉS. . . . . 34 fr.	**CARRÉS.** . . . . 49 fr.	**CARRÉS.** . . . . 79 fr.	**CARRÉS.** . . . . 120 fr.
LONGS. 68	**LONGS**, fabrique de **PARIS** . . . 105	**LONGS.** 160	**LONGS.** 250
LONGS, fabrique de **PARIS.** . . . 75	En *pure laine* on ne tient pas de *qualités infér.*	L'assortim. renferme des châles à galeries riches à fonds pleins en toutes couleurs et des meill. fabr.	

NOUVELLE PARTIE DE CHALES CACHEMIRES A 90 FRANCS.

La chaine, la trame et la majeure partie du broché sont garanties en cachemire, quelques-uns même n'ont que le blanc en laine. Ces châles ont toujours été vendus par la fabrique et par le commerce sous la désignation de Cachemire pur.

La Maison du **GRAND COLBERT** vient de faire des achats considérables de Châles en coloris nouveau du dernier goût, ce qui lui permet de livrer des carrés pure laine à 65 fr. — et longs à 125 fr. — des Châles carrés, 2 mètres plein, d'une belle réduction, en fonds cachemire, à 120 fr. — et longs, de 4 mètres, à 240 fr.

SOIERIES. — Riche assortiment de grandes nouveautés unies et façonnées. — Damas nouveaux, 3 fr. 90 c. et 4 fr. 90 c.; grande largeur à 6 fr. 90 c.
LAINAGE. — Grande variété de nouveaux Tissus. — Mérinos, grande largeur, tout laine, à 2 fr. 40.
CONFECTION. — Basquines, Mantilles-Pompadour, Pardessus Louis XV, — tous modèles nouveaux, — Matinées, etc. — Lingerie et Dentelles.

2 RUE VIVIENNE. **AU GRAND COLBERT.** 6, RUE N^VE-DES-PETITS-CHAMPS.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 1.—La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme R..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inserviable; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

EAU ET POUDRE DE QUININE

de **PAUL GAGE**, à base de **QUININE** et de **MAGNÉSIE**.

Dentifrice par excellence pour blanchir et nettoyer les dents, raffermir les gencives, guérir le scorbut, la carie et les maux de dents, enlever l'odeur du cigare, et donner à la plus mauvaise haleine une fraicheur délicieuse. A Paris, rue Grenelle Saint-Germain, 13; en province chez tous les coiffeurs et les parfumeurs.

COPAHINE-MÈGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, à Londres, à la pharmacie Française, Jermyn Street, Hay Market; et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

VARICES, BAS LEPERDRIEL.

GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC.,

En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie **LEPERDRIEL**, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

TAPIS NEUFS et D'OCCASION, SALLANDROUZE, r. Taitbout, 15.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER, GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX. Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE, PAR CH. HAREL. Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE, dédiée AUX MÈRES DE FAMILLE, PAR V. CONSIDERANT, ancien élève de l'Ecole polyt. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

DERRIÈRE LE GRAND MAT Étude psychologique de la Vie maritime. PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES. 3 volumes in-8.

ANTIDOTE. Réponse à une compilation anonyme intitulée LE MONDE PHALANSTÉRIEN. Brochure in-8°. 1841. Prix: 25 c. Par la poste, 30 c.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE, A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

bourg, que les textes de l'Evangile lui sont tout aussi étrangers que les écrits de Fourier. C'est à propos de la fameuse parole attribuée à Jésus-Christ : *Vous aurez toujours des pauvres parmi vous*. Le fait, sans être nouveau, est assez curieux pour que nous le signalions. L'occasion est bonne d'ailleurs pour dénoncer une des plus audacieuses manœuvres de ce honteux moralisme qui ose invoquer la doctrine du Christ à l'appui de ses égoïstes enseignements.

Voici d'abord les paroles du Père Lacordaire telles que les rapporte la *Voix de la Vérité*, journal parfaitement orthodoxe de Paris :

..... De toutes parts aujourd'hui l'on s'encourage aux bonnes œuvres : c'est là un spectacle consolant, mais il appelle aussi de sérieuses réflexions. La misère est grande encore. Après deux révolutions, après des découvertes qui ont procuré à l'industrie d'immenses progrès, qui ont donné au commerce un nouvel essor, comment y a-t-il encore tant de misère, tant de pauvres ? Malheureusement, quelque étonnant que cela paraisse, c'est un fait ; et, dans notre siècle de budgets et de statistiques, il faut bien en croire les chiffres. Que disent-ils donc ces chiffres ? Ils disent, chose singulière ! que le peuple le plus riche est celui qui compte le plus de pauvres. Voyez l'Angleterre : toute-puissante par son industrie, maîtresse d'une grande partie du monde, elle compte près de huit millions de pauvres. Et pour remédier à cette triste situation, elle a fait de la pauvreté un état légal, elle a établi la taxe des pauvres. En France, tout le monde s'occupe aujourd'hui de paupérisme et de mendicité. Tous les économistes, toutes les administrations, tournent leurs vues vers ce point qui semble menaçant. Il a été reconnu qu'il y a encore beaucoup de pauvres dans notre société. Cet état de choses a enfanté ces sectes nouvelles qui toutes paraissent se proposer pour objet d'empêcher la misère. Le saint-simonisme, les disciples de Fourier, les communistes, que veulent-ils ? Essayer une répartition plus ou moins équitable des richesses de ce monde, les distribuer à tous..... Ils n'ont pas fait attention à un mot de l'Evangile. Jésus-Christ, qui fut le premier père des pauvres, n'a-t-il pas dit ***qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous ?*** Cela n'a pas cessé d'être vrai. Toutes les recherches de la science moderne ont constaté ce fait, mais n'ont pas encore jusqu'à présent trouvé le remède, et la ***charité*** que nous a léguée l'Evangile est encore le seul moyen de soulager la misère.

Non, révérend père, Jésus-Christ n'a jamais dit qu'*il y aurait toujours des pauvres parmi nous* ; vous le sauriez si vous lisiez quelquefois l'Evangile ailleurs que dans de mauvaises traductions françaises.

On sait dans quelle circonstance Jésus prononça non cette parole, mais celle qui a été falsifiée. Il était réuni dans une maison de Béthanie avec ses disciples et avec Marthe et Lazare. Une femme, qu'un des évangélistes appelle Marie, s'approcha de lui et répandit sur sa tête et sur ses pieds des parfums d'un grand prix. Judas Iscariote (vrai type des moralistes) s'en plaignit comme d'une prodigalité : ces parfums auraient pu être vendus fort cher, et le prix en être distribué aux pauvres.

Quelle fut la réponse de Jésus ?

Ouvrez l'Evangile de saint Jean, le disciple bien-aimé, qui était présent au repas (chap. XII, versets 7 et 8) ; Jésus répondit : « Permettez qu'elle le conserve pour le jour de ma sépulture ; car vous ... le voulez, vous pouvez leur faire du bien ; mais moi, vous ne m'avez pas toujours. »

L'Evangile de saint Matthieu (XXVI, 11) rapporte les mêmes expressions : « Pourquoi chagrinez-vous cette femme ? elle a fait une bonne œuvre en moi. Car vous AVEZ toujours des pauvres avec vous (en grec, ἔχετε, en latin *habetis*) ; mais moi, vous ne m'avez pas toujours. »

Le quatrième évangéliste, saint Luc, ne rapporte pas la scène.

Nous le demandons à tout chrétien sincère, catholique ou protestant : Est-il possible de voir dans cette parole de Jésus-Christ l'annonce d'un éternel paupérisme ? n'est-ce pas simplement une déclaration relative aux faits contemporains ? Le récit de saint Marc surtout ne permet aucun doute. Lors même que Jésus aurait parlé au futur, n'est-il pas évident qu'il n'entendait faire allusion qu'à la position où se trouvaient tous les jours les disciples au sein d'une société misérable, et nullement une prédiction relative aux sociétés futures ? Le contraste entre les pauvres qui restent et Jésus qui s'en va, qui n'est pas toujours avec ses disciples, peut-il laisser aucun doute ? Mais avec la rectification que nous venons de faire, la discussion n'est même plus possible.

Que les textes grecs et latins soient tels que nous venons de les rapporter, chacun peut s'en assurer, en ouvrant une version quelconque, orthodoxe ou non.

Comment donc se fait-il que des hommes sérieux comme M. Lacordaire, et avec eux tous les journalistes et les moralistes qui vivent du christianisme, opposent sans cesse à nos plans d'amélioration sociale la prétendue prophétie du Christ ? Parce qu'il a plu à quelques traducteurs, mais nous ne savons par quels motifs, d'altérer sa parole et de lui donner un sens qui rassurât l'égoïsme des mauvais riches. Ce ne sont, du reste, ni les plus nombreux ni les meilleurs. Sacy, par exemple, maintient fidèlement le *vous avez*. Certains attribuent le *vous aurez* à saint Matthieu seul, et le *vous avez* aux deux autres évangélistes. Ne serait-ce pas que l'Evangile de saint Matthieu étant écrit en syriaque, ils pouvaient abriter plus facilement leur fraude ? — Nous avouons ne pas savoir le syriaque ; mais il serait bien étonnant que l'Eglise eût adopté des versions grecques et latines menteuses, et que les docteurs de la théologie eussent laissé à d'obscurs traducteurs français le soin de redresser une aussi grave erreur.

L'empire de la routine est si grand, que M. Lamennais lui-même, dans sa traduction des Evangiles, a maintenu le *vous aurez* dans l'évangile de saint Matthieu, et comme il est trop radical pour ne pas repousser le socialisme, il ne manque pas d'invoquer ce témoignage de Jésus-Christ contre nos promesses de bonheur terrestre.

Nous faisons appel à la loyauté des écrivains catholiques et protestants qui professent du respect pour la doctrine du Christ : c'est pour eux un devoir sacré de protester contre de coupables altérations, et d'arrêter l'abus qui s'en fait contre les classes déshéritées. Nous espérons qu'ils n'auront pas peur du phalanstère au point de garder le silence.

... mander une générosité tout à fait disproportionnée à notre format, et sans attrait pour nos lecteurs, car il nous faudrait réimprimer notre propre article pour rendre intelligible le sien, qui s'attache au nôtre, paragraphe par paragraphe. Nous nous croirons quittes envers M. Cabet, si nous conservons très exactement le sens.

M. Cabet se plaint d'abord « que nous ayons l'air de retirer notre acceptation, en le chargeant seul d'obtenir l'autorisation de la police. » Rien de plus simple pourtant. C'est lui, M. Cabet, qui a provoqué cette polémique ; nous l'avons acceptée avec empressement, et nous ne la désirons pas moins que lui. Que le débat oral puisse se passer dans une salle publique ou qu'il doive avoir lieu dans un salon particulier, M. Cabet peut être sûr que nous n'y manquerons pas. M. Cabet pense que, grâce à sa qualité de membre du conseil municipal, M. Considerant obtiendra plus facilement une salle publique. Ce n'est pas pour obtenir des salles publiques que M. Considerant est au conseil municipal, et M. Cabet n'ignore pas que l'Ecole sociétaire s'est contentée jusqu'à présent de salles particulières.

M. Cabet s'étonne que nous ayons parlé d'une douzaine de communismes, le communisme, d'après lui, est unique, et aucun système, même le nôtre, n'offre autant d'unité : « Quand nous discuterons en présence, nous vous prierons de citer la douzaine de communismes, et nous verrons ! »

Nous ne vous laisserons pas si longtemps dans une douloureuse anxiété. Voici la gamme des douze communismes que nous avions en vue, et très probablement ce ne sont pas les seuls.

1° Communisme de M. Lamennais (*Livre du Peuple*, *Paroles d'un Croyant*, traduction des *Evangiles*) ; 2° communisme de M. Louis Blanc (*Organisation du Travail*, *Histoire de Dix ans*) ; 3° communisme de M. Pierre Leroux (*Revue sociale*, *Encyclopédie nouvelle*, *Revue indépendante*, etc.) ; 4° communisme de M. Vidal (*Du principe de la répartition*) ; 5° communisme de M. Proudhon (*Qu'est ce que la propriété ? De l'ordre dans la création*) ; 6° communisme du journal la *Fraternité* ; 7° communisme du journal l'*Union* ; 8° communisme des chartistes anglais ; 9° communisme des socialistes allemands et suisses ; 10° communisme des agrariens d'Amérique ; 11° communisme des frères moraves ; 12° enfin, le communisme icarien de M. Cabet. — On voit que nous ne mentionnons pas les communismes défunts, tels que ceux de Babeuf, d'Owen et de Saint-Simon ; ni les tentatives de quelques individus isolés que la justice a poursuivis dans ces dernières années, moins comme penseurs que comme démolisseurs de la société.

Sans doute tous ces communismes divers invoquent la fraternité, l'égalité, la liberté, l'unité, l'éducation ; mais ces idées générales sont acceptées par tout le monde, même par les doctrinaires qui nous gouvernent ; elles ne constituent pas à elles seules un système social. Nous en disons autant de la négation de la propriété, qu'ils adoptent tous, et qui les constitue communistes : il faudrait, pour qu'il y eût unité, s'entendre sur l'organisation non seulement de la propriété, mais de la société entière. En cela, nous nions hardiment par écrit, comme nous le ferons de vive voix, que cette unité existe. M. Cabet a un moyen bien simple de nous con-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 11 OCTOBRE 1846.

LES POËTES DU PEUPLE AU XIXe SIÈCLE.(1)

En vérité, je vous le dis, les jours de la démocratie approchent. Voyez partout ces symptômes avant-coureurs ; écoutez de tous les points de l'horizon ce cri de misère qui, parti de la Flandre, de l'Irlande, de la France, va chaque jour croissant d'intensité, et de proche en proche menace d'envahir toute l'Europe. Ecoutez ces plaintes et ces réclamations formulées si nettement, d'une manière si calme et si ferme à la fois, par ces sociétés démocratiques de l'Angleterre ; écoutez surtout ce concert de chants populaires, ces voix de poëtes qui protestent au nom de leur intelligence contre le reproche d'ignorance et d'infériorité radicale adressé au peuple, et renversent par l'autorité des faits le dernier subterfuge des monopoleurs de la richesse sociale.

Jusqu'au dix-neuvième siècle, quelques noms de poëtes ouvriers avaient à grand'peine apparu çà et là ; on citait Plaute, le boulanger ; Adam Billaut, le menuisier ; Burns, le laboureur ; Sedaine, le maçon, et quelques autres ; encore presque tous s'étaient-ils empressés, une fois reconnus poëtes, de déposer la charrue, le rabot ou la truelle ; aujourd'hui, chaque métier a son écrivain, et cet écrivain n'abandonne pas comme autrefois ses camarades pour entrer dans la bourgeoisie : il reste ouvrier, il travaille comme eux de ses mains ; il ne s'en éloigne pas comme un parvenu, il cherche à les élever jusqu'à lui comme un frère, accomplissant ainsi une double mission, réhabilitant le travail manuel, et protestant contre ces doctrines qui cherchent à parquer le peuple dans une classe à part.

Ce serait une curieuse étude de chercher les circonstances de l'initiation poétique de ces chantres populaires, de découvrir comment la muse est descendue un beau jour dans l'atelier ou dans la mansarde, dans la ferme ou dans la boutique ; comment les longues heures d'un travail abrutissant et monotone n'ont pas tué dans ces âmes l'instinct du beau, et quelle persévérance il leur a fallu pour consacrer les nuits destinées au repos, à l'étude de cette langue nouvelle qui devait leur servir d'instrument. Ces circonstances, le livre que nous avons sous les yeux nous les révèle pour quelques-uns.

C'est l'amour de l'étude, l'ardeur de savoir qui a éveillé la poésie chez GONZALLE. Pauvre fils d'ouvrier, il eut le bonheur de trouver des livres dans la demeure maternelle, et de recevoir de sa mère, dont l'instinct était plus élevé que la fortune, le goût de l'étude et des arts ; à 12 ans, cette mère le laissait orphelin, et il se trouvait obligé de se suffire à lui-même. Il se met à l'œuvre sans broncher, passementier d'abord, puis cordonnier, parce que le travail de la passementerie altère sa santé. Mais ce n'est pas assez pour lui d'avoir assuré sa vie matérielle, il n'a pas moins besoin de nourriture morale, et le voilà économisant centime à centime, rognant sur les dépenses obligées de chaque jour, pour acheter à bas prix, sur les quais, les livres qui l'instruiront. Quand il a pu, à force de privations, faire quelque acquisition longtemps convoitée, il rentre chez lui avec son trésor, et s'en imprègne pendant de longues nuits d'insomnie, pernicieuses à sa santé, mais profitables à son intelligence ; puis, quand il s'est bien assimilé son livre, il va le revendre, et du prix en achète un nouveau. Averti par de nombreuses visites à l'hôpital que cette vie le tue, il quitte Paris pour n'être plus tenté ; mais l'instinct est le plus fort, il y revient et s'enivre tour à tour de ses lectures et de ses vers, pauvre papillon qui ne peut se résoudre à quitter la lumière qui doit le faire périr. Il a fini cependant par se retirer à Reims, où il exerce l'état de cordonnier. Son volume de poésies retrace l'histoire de ses luttes et de ces douleurs renaissantes auxquelles la société condamne le travailleur.

DURAND a passé son enfance dans la forêt de Fontainebleau, à quatre ans, il allait y recueillir les branches mortes qui devaient servir à préparer le repas de famille. Peu à peu, l'enfant et les bois devinrent inséparables ; l'école, les jeux, le travail, Durand abandonnait tout pour vivre au milieu de la verdure, des fleurs, et s'enivrer des mille bruits du feuillage et des vents. Le matin, il prenait un morceau de pain noir, sortait de la maison et ne rentrait qu'à la nuit avec une charge de bois ; sa journée, il l'avait passée à flaner par les fourrés et les clairières, cherchant des nids d'oiseaux, cueillant des fruits sauvages et trempant son pain desséché dans la source ombreuse bordée de cresson et de montias.

Un jour cependant, il fallut dire adieu à sa forêt, Durand avait fait sa première communion, il était en âge d'aider sa pauvre mère devenue veuve ; — il fut envoyé en apprentissage chez un menuisier ébéniste à Paris : le bois de Boulogne se trouvait heureusement à sa portée, c'est là que Durand alla passer ses heures de liberté ; c'est là aussi que la muse le visita, une muse des bois à la vérité, un peu agreste et sauvage, amoureuse des murmures sourds de la feuillée, des sentiers herbeux et peu foulés, parfois vive et gaie comme les chants de l'oiseau, plus souvent monotone et rêveuse comme le bruit du ruisseau qui gazouille au penchant de la colline. Toujours curieux de nouveaux paysages, Durand a fait son tour d'Italie ; ce voyage forme toute une odyssée que nous regrettons de ne pouvoir raconter, mais l'oiseau voyageur est revenu se fixer dans sa vallée natale ; c'est à Fontainebleau qu'il exerce son métier de menuisier et qu'il ajoute à chaque saison de nouvelles poésies à celles qu'il a déjà publiées.

MAGU est aussi un nourrisson de la campagne. Enfant, pour un maigre salaire, il ramassait des pierres et extirpait les chardons des champs, mais, à ses moments perdus, il déchiffrait La Fontaine, et sentait battre son cœur à cette poésie franche et naïve du fabuliste ; il comprit cependant que cet amour de la poésie ne devait pas être exclusif ; la misère menaçait de s'asseoir à son seuil, il se fit tisserand, et douze heures par jour il dirige la course agile de sa navette ; mais ce travail monotone lui laisse la liberté de sa pensée, il en profite pour lui donner la forme poétique ; son métier bat la mesure ; quand il a rhythmé une pièce de vers, il s'arrête pour l'écrire, puis il la corrige en reprenant son travail manuel avec plus d'ardeur et de courage. Une mouche qui bourdonne, sa navette qui court entre ses doigts, un billet qu'on lui adresse, tout lui sert de prétexte ; la grâce, la ciselure de la forme sauvent la légèreté du fond. La vie se manifeste aussi bien dans la fleur du myosotis que dans le développement du baobab. Magu a reçu de nombreux encouragements de plusieurs ministres de l'instruction publique et des diverses sociétés savantes.

E. ORRIT a été moins heureux ; dévoré dès l'enfance du besoin de savoir, il ne put cependant obtenir qu'une éducation incomplète et que recueillir çà et là des bribes de connaissances qui lui permirent de devenir correcteur d'imprimerie ; au moins ce travail ne l'écartait-il pas trop de ses goûts ; le jour, il lisait les vers d'autrui ; la nuit, il lâchait la bride à son imagination qui le menait écouter ces voix inentendues de la foule chantant dans les bois et dans les vieilles églises, ou les mélodies mystérieuses au son desquelles les fées dansent la nuit dans les carrefours déserts ; puis il écrivait tout ce qu'il avait appris dans ces courses vagabondes. Mais il vivait inconnu et seul, n'ayant que peu d'amis, pas de prôneurs, et les écrivains qui profitaient de son travail ne se doutaient guères qu'ils coudoyaient un frère. Un jour pourtant, il songea à réunir ses poésies ; son père, que la misère avait forcé à se faire, à 40 ans, apprenti typographe, *composa* les odes, élégies et scènes dramatiques de son fils, et un joli volume fut édité à frais communs. Naïf jeune homme, il croyait que, de nos jours, parmi tant d'écrits qui se disputent l'attention d'un public blasé, il suffirait de lancer un volume rimé et d'écrire dessus : *Soirs d'orage*, pour conquérir la renommée ! Pas un exemplaire de son livre ne se vendit, et c'est à peine si un ou deux journaux daignèrent lui consacrer quelques lignes dérisoires. Il était alors à peu près l'unique soutien de son père, de sa mère et d'un frère plus jeune, et sa santé était fort délicate : la foi dans son talent, le sentiment du devoir l'avaient longtemps soutenu, mais quand cet appui vint à lui manquer, quand il reconnut son impuissance à soulever le cercueil de plomb qui pesait sur lui, il perdit courage ; une maladie de poitrine qu'il couvait depuis longtemps augmenta tout à coup de malignité ; il mourut à 26 ans, d'oubli et de dé-

(1) Par ALPHONSE VIOLLET. — Un vol. in-12.

TIMBRE

rendre le travail *attrayant*. Il l'a cherché, nous le reconnaissons volontiers, et c'est peut-être le mérite principal de son livre. Lui, du moins, ne rêve pas, comme beaucoup de réformateurs, le stupide brouet noir. Toutes ses descriptions romanesques respirent l'amour du luxe le plus raffiné, maisons, ameublements, vêtement, nourriture, spectacles, voyages, plaisirs de tout genre, il réhabilite toutes les jouissances matérielles, et, sous ce rapport, il rend un vrai service aux classes populaires s'il les réconcilie avec la richesse. Mais il ne soupçonne même pas les conditions du problème, l'organisation des travailleurs par groupe et par série. Il condamne chaque citoyen à exécuter toute sa vie telle parcel e de travail, et il s'imagine que le travail pourra être attrayant. Il fait régler tout par la loi, l'heure du lever et du coucher, *les mêmes pour tout le monde*, la nourriture, les meubles, les vêtements, les parures, les plaisirs, jusqu'aux paroles et aux chants, et il ne voit pas que la liberté étouffe sous le poids de toutes ces compressions, la liberté, c'est-à-dire le bonheur.

Dût M. Cabet laisser entrevoir un sourire sceptique, moqueur même, nous le répéterons : il n'y a de travail attrayant que par le groupe et par la série ; et il ignore complètement ce que c'est que le groupe et la série. Et quoi que la chose soit bien facile à comprendre, nous ne garantissons pas qu'il y parvienne, non sans doute faute de suffisante intelligence, mais faute de suffisante liberté d'esprit. L'esprit est impénétrable comme la matière ; quand la place est prise par des idées fausses, surtout des idées communistes, il est bien difficile de les déloger. Pour preuve de son désir sincère de s'éclairer, M. Cabet annonce que s'il ne comprend pas la série, il nous priera de l'expliquer avec la clarté nécessaire. Rien de mieux, mais il ferait bien de ne pas attendre pour cela le jour de la discussion, alors que l'échauffement de l'esprit diminue la puissance d'attention. Il sait où nous trouver : nous sommes à ses ordres. A défaut par lui de recourir à des explications verbales, si plus tard il n'a pas compris, ce ne sera pas de notre faute.

M. Cabet veut à tout prix que notre système de la propriété soit identique avec le sien. Sans rentrer dans la discussion, nous nous bornerons à lui demander pourquoi dès lors il refuse de se déclarer phalanstérien plutôt que communiste. Pour le moment, il s'agit surtout d'augmenter la production et la richesse, car toutes les espérances de bon accord dans la répartition reposent sur l'abondance des produits. Il est donc plus rationnel de tirer son nom de l'organisation des travaux, source de cette surabondante production, que de la répartition qui en est la suite. Dès qu'il partage nos vues sur ce point fondamental, la propriété, des dissidences secondaires ne sauraient l'arrêter.

Il en est d'autres, d'ailleurs, plus apparentes que secondaires, et sur lesquelles M. Cabet consentira aussi, sans doute, à quelques concessions. Nous voulons parler des mœurs. Sans doute, nous ne poussons pas le puritanisme jusqu'à vouloir, comme lui, que les hommes valsent avec les hommes, et les femmes avec les femmes, les maris seuls ayant le privilège de valser avec leurs épouses; mais, en revanche, nous serions peut-être plus sévères qu'il ne l'est pour les coutumes républicaines des Platon et des Socrate. Voici, en raient certainement ni la communauté d'enfants, ni les mariages au sort et à courte durée, pas plus qu'ils ne proposeraient l'esclavage.

On est bien venu à nous faire de la morale quand on trouve excusables ces extravagances aussi absurdes en raison que blessantes pour le sentiment! ce n'est pas un phanlanstérien qui trouverait tout simple que maris et femmes se tirent au sort tous les ans.

M. Cabet ne veut pas nous abandonner le monopole de la science sociale, et à preuve de sa compétence voici comme il répond à une de nos affirmations. « L'uniformité, le nivellement, avions-nous dit, ce serait la paralysie et la mort. » — « Non, non! répond M. Cabet. Nous vous soutenons qu'un jardin et qu'une plaine ne sont pas moins féconds parce qu'ils sont sans hauteurs arides et sans marais fangeux. » — Non! non, dirons-nous à notre tour. On ne vous propose ni hauteurs arides ni marais fangeux, mais la variété des montagnes et des vallées. Voulez-vous la suppression des inégalités terrestres, et pensez-vous que la planète sera plus belle quand elle sera nivelée comme une glace?

Nous n'insistons pas sur l'égalité révolutionnaire. M. Cabet, qui voulait la faire agréer comme la consécration de son nivellement, obligé de reconnaître que jamais elle ne fut ainsi comprise ni pratiquée, se console par les secrètes intentions qu'il suppose aux révolutionnaires. Nous ne le troublerons pas dans cette illusion, quelque facile que ce fût.

Quant à l'égalité devant Dieu, type suprême de la justice, comment nier que, d'après la conception chrétienne, Dieu ne proportionne la récompense au mérite! Au lieu d'aller droit à l'objection, M. Cabet assure qu'il n'y aura plus de Néron. Nous le voulons bien ; mais comment n'y aurait-il pas inégalité de vertu dans une communauté, qui a des tribunaux et des châtiments pour les coupables? Ces coupables seront-ils rétribués par Dieu au même taux que les plus vertueux? C'est la question à laquelle M. Cabet devrait bien répondre catégoriquement.

Sur la question religieuse, nous ne pouvons aborder une discussion incidente que nous avons d'ailleurs déjà développée. Nous renvoyons à nos précédents articles.

Un mot d'explication sur le nom de *phalanstérien* et de *fouriériste*. M. Cabet s'étonne que nous n'acceptions pas ce dernier nom, et croyant que les phalanstériens diffèrent des fouriéristes, il demande gravement où est la différence. Hélas! nous n'avions pas besoin de cela pour savoir que M. Cabet n'a jamais ouvert nos livres! Il y aurait su que si nous ne prenons pas les noms de fouriéristes, c'est d'après le vœu de Fourier lui-même, qui craignait que l'on ne supposât ses disciples soumis à un homme, tandis qu'ils ne doivent l'être qu'à une idée. C'est ainsi que M. Cabet réclamerait sans doute, si l'on appelait *cabétistes* ses amis. Mais au fond, fouriériste et phalanstérien ne font qu'un.

Nous terminons ici cette discussion où nous avons, pressés par l'espace, négligé beaucoup de choses importantes. L'occasion se présentera peut-être d'y revenir. Nous la saisirons volontiers. Autant nous respectons les bonnes intentions de beaucoup de communistes, autant nous sommes décidés à maintenir notre drapeau très nettement séparé du leur. L'organisation sociale n'est pour eux

Ce qui suit est une copie de la prière composée par Sa Grâce l'Archevêque de Cantorbéry, par l'ordre de S. M. la reine Victoria, et dont il est prescrit de faire la lecture trois dimanches de suite dans tous les lieux consacrés au culte.

O Père miséricordieux, créateur et dispensateur de toutes choses, ô toi qui l'es complu à créer ce monde pour le bonheur de l'homme, nous demandons humblement à nous approcher de ton trône en cette heure d'affliction, pour t'exposer nos souffrances de toute nature, afin qu'il te plaise de nous délivrer, nous misérables pécheurs, du dénuement, de la disette et de la famine causés par la désobéissance de l'homme à tes saints commandements.

O Père miséricordieux, nous, tes indignes serviteurs, te remercions du fond de nos cœurs de tes bontés sans nombre, et sommes certains que tes bienfaits, s'ils étaient partagés selon ta sainte volonté, suffiraient amplement au soutien de tous tes enfants. Mais les nobles et les riches se sont emparés de tout le produit de la terre et du travail de son peuple, et ils ont laissé les producteurs languir et mourir de besoin.

O Seigneur! nous te bénissons, et te supplions de nous sauver de ceux qui nous oppriment, et nous gouvernent contrairement à tes lois.

O Seigneur! nous te rendons grâces, et te prions de consentir à défendre ton peuple de la famine causée par l'oubli de tes saints commandements, car il est écrit que l'homme vivra de la sueur de son front, et que le producteur aura la première part des fruits de son travail.

O Seigneur! nous travaillons et versons nos sueurs; mais les grands dévorent les fruits de nos travaux, et dans leur impiété nous disent qu'il a plu à ta sainte volonté de nous dispenser la famine. Mais nous ne les écoutons pas, ô Seigneur, parceque nous avons confiance en toi, et Amen.

que tu as ouvert nos yeux aux œuvres diaboliques de nos ennemis.

Qu'il te plaise de donner aux lords du conseil et à toute la noblesse, la vertu, la sagesse et l'intelligence.

Nous te supplions de nous entendre, Seigneur plein de bonté.

Qu'il te plaise de *réformer* les magistrats, en leur inspirant l'amour de la justice et de la vérité.

Qu'il te plaise de bénir et soutenir tout ton peuple.

Qu'il te plaise de nous donner et de conserver pour notre usage les fruits bienfaisants de la terre, de manière que nous puissions en jouir en temps opportun.

Qu'il te plaise de protéger et défendre ton peuple contre les ruses et les intrigues de la politique et du clergé.

Qu'il te plaise de délivrer ton peuple de l'excès des impôts, des douleurs de la faim, et d'un vicieux système de représentation nationale.

Qu'il te plaise de délivrer ton peuple de toutes dettes nationales, des pensionnaires oisifs et des armées permanentes.

Qu'il te plaise de nous préserver de toute église de l'Etat, de toutes dîmes et de toutes taxes pour l'entretien du clergé.

Qu'il te plaise de nous délivrer de tous évêques, prêtres et dignitaires de l'église.

Qu'il te plaise de défendre et protéger les pauvres contre tous le

---

C'est en balayant les classes du collége Charlemagne que **TAMPUCCI** sentit naître l'inspiration. Son père, qui l'avait fait cordonnier, ne lui avait permis que sur ces incessantes prières de pénétrer dans cet établissement, où lui-même était préparateur de cours scientifiques. Combien Tampucci eût voulu recevoir quelques parcelles de cette science qui se distribuait sans mesure à ses côtés, et dont tant de favorisés ne voulaient pas profiter! heureux encore quand un écolier avait oublié son livre, ou daignait le lui confier un moment; heureux quand il pouvait, sans être aperçu, entendre une leçon qui n'était pas pour lui! De toute cette contrainte, de toutes ces luttes, il se forma dans le cœur du jeune garçon de classe un profond sentiment de haine contre toutes les aristocraties, un énergique amour de la liberté et d'ardentes aspirations vers une transformation politique et sociale. Quand juillet 1830 déploya le drapeau tricolore, Tampucci se battit avec fureur dans les rangs du peuple contre la vieille aristocratie, sans se douter qu'il aidait à en fonder une nouvelle aussi dédaigneuse et impitoyable que la première; peu de temps après, il publiait ses poésies toutes imprégnées de la haine des rois, et appelant ardemment les travailleurs à une association fraternelle. Ces doctrines effrayèrent les parvenus d'alors. Tampucci n'obtint pas la place d'employé infime qu'il sollicitait dans un ministère.

Savinien **LAPOINTE** combattit comme Tampucci lors de la Révolution de Juillet, et, comme lui, il fut oublié dans la distribution des récompenses; plus tard, il combattait encore avec les républicains d'avril, et il expiait à Sainte-Pélagie cette fête de bonciiers. C'est dans cette prison que, comme un autre poète populaire, Béranger, il a composé la plus grande partie de ses poésies. Les plus gracieuses sont des souvenirs champêtres. Savinien avait été envoyé à la campagne par sa mère, que la misère contraignait à donner son lait à un autre enfant, et il y vécut de longues années. Enfermé maintenant dans une de ces mansardes où des cordonniers au nombre de vingt ou vingt-cinq fabriquent tout le jour des souliers et des chaussons, Savinien aime à reporter sa pensée vers ces jours heureux où il jouissait de la vue du ciel, des arbres et de la liberté; mais il n'en aime pas moins le travail qui le fait vivre, et il se pique autant de son adresse à tourner l'escarpin que de son art de bien rhythmer un vers. L'énergie dans les écrits de Lapointe n'ôte rien à la grâce.

Une muse rouennaise, à qui Paris littéraire a donné le droit de cité, Mme Desbordes-Valmore, a encouragé et dirigé Théodore **LEBRETON**. Fils d'un journalier et d'une blanchisseuse, Théodore Lebreton travaillait dans une imprimerie en indiennes à Rouen, lorsqu'il fut mené au théâtre par un de ses amis; il crut sentir une révélation, et le voilà qui entreprend à la fois des drames, des vaudevilles, voire même des tragédies, une *Athalie* entre autres, que la lecture de celle de Racine lui fit bien vite abandonner. Lebreton a renoncé depuis à ce genre, il s'est fait poète lyrique et élégiaque. Ses vers, un peu prosaïques peut-être, mais vigoureux, contiennent d'énergiques peintures de la vie de l'ouvrier dans les fabriques.

Un Rouennais aussi, **BEUZEVILLE**, le potier d'étain, a, comme Lebreton, abordé la carrière dramatique, et, plus heureux, il a fait recevoir une tragédie, *Spartacus*, au Théâtre-Français; mais il a reculé devant les corrections qu'on lui imposait et fait représenter sa pièce à Rouen, où elle a été fort applaudie; mais c'est pour la poésie lyrique que Beuzeville garde toute la grâce, toute la fraîcheur de son imagination; c'est pour les tableaux de la nature et de l'enfance qu'il réserve les plus riches couleurs de sa palette.

PONCY est maçon, comme l'était Sedaine; sa vie s'est écoulée à Toulon au milieu des moëllons et du mortier; à neuf ans, son père lui mettait entre les mains la truelle et lui donnait les premières leçons de l'art de gâcher le plâtre, mais, aux heures de repos, l'enfant allait rêver sur le rivage de la Méditerranée; il se plaisait à suivre de l'œil le vol des mouettes blanches au dessus des flots bleus, le soleil disparaissant dans une mer de pourpre derrière un des caps de la côte, ou, dans les jours d'orage, à contempler les vagues écumeuses et à écouter la rauque voix des tempêtes. Son âme s'élevait à ce spectacle, et, un Victor Hugo à la main, il préludait déjà à ces odes si largement colorées qu'il a publiées depuis.

C'est l'aspect de la mer, qui a aussi éveillé la poésie dans l'âme de **VIOLEAU**. Mais la mer ne fut pas sa seule muse, et l'amitié réclame une part dans son initiation. Enfant, Violeau aimait la solitude et le sentiment religieux était fort développé chez lui; choqués de ce qu'il ne leur ressemblait pas, les enfants de son âge le poursuivaient de leurs railleries, et le pauvre Violeau y était si sensible, que lorsque, pour nourrir sa mère et ses sœurs, il dut entrer dans un atelier de voilerie, au port de Brest, il commença à dépérir à vue d'œil. Le secret fatal fut deviné, et l'adolescent retiré de l'atelier dans l'espoir qu'on lui trouverait un emploi quelque part.

Mais l'attente était longue; Violeau, cependant, s'exerçait en secret à la poésie. La poésie est d'instinct, et ne suppose pas nécessairement l'étude; mais les règles de la versification ne se devinent pas. Il adressa, sans en prévenir personne, une pièce de vers au journal du lieu; des conseils bienveillants lui furent donnés par le journaliste, qui lui fit remarquer ses fautes. Violeau n'eut rien à répondre, mais il avait mis tout son avenir sur cette œuvre; il voulait causer une douce surprise à sa famille, il voulait surtout par ce moyen emporter d'enthousiasme l'emploi qu'on lui refusait. Tous ces rêves se trouvaient anéantis en un instant, anéantis parce qu'il ne savait pas assez.

A peine sorti du bureau du journal, Violeau donna un libre cours à ses larmes, et ne rentra chez lui que les yeux battus et le cœur bien gros encore. Sa mère et ses sœurs s'empressèrent autour de lui, et il finit par laisser échapper son secret. — Console-toi, lui dirent les bonnes jeunes filles, nous avons des économies; vingt francs! dont nous devions acheter des objets de toilette; ils sont à toi, prends-les pour te faire instruire. — Les larmes de Violeau redoublèrent, mais cette fois c'étaient des larmes de joie. Il voulut refuser, mais on y mit tant d'insistance qu'il lui fallut bien accepter. Il prit trois mois de leçons et il parvint à écrire et à versifier sans enfreindre les lois de la langue ni de l'orthographe, et à obtenir un emploi de 400 fr., qui lui sembla une fortune.

Violeau, dans le bureau où il entra, rencontra un ami, un jeune homme de son âge, pauvre comme lui, et de goûts semblables; mais il n'en jouit pas longtemps; le jeune ami alla mourir aux colonies. Violeau, inconsolable, lui adressa une pièce de vers d'un caractère élevé et profond, dont nous regrettons de ne pouvoir citer quelques passages. Le sentiment de la nature, l'amitié, l'inspiration religieuse, imprégnent toutes les pages du voilier de Brest, un des talents les plus élevés parmi les poètes populaires.

Nommons encore, mais en passant, Bathild **BOUNIOL**, ouvrier typographe, dont nous avons à plusieurs reprises apprécié les productions; **GERMIGNY**, tonnelier et poète, à Châteauneuf; **PELABON**, qui fait à Toulon des voiles et des odes, et **MARCHAND**, qui rime des chansons et tisse de la passementerie à Saumur. Quel que soit notre désir de rendre à tous justice, nous devons passer rapidement pour ne pas sortir des limites qui nous sont assignées. Mais voici **JASMIN** qui nous appelle, le coiffeur agenais, le poète du Midi, la poésie populaire incarnée. — Jasmin, à neuf ans, jouait sur la place publique, insoucieux comme on l'est à cet âge, lorsqu'il voit porter dans un fauteuil son grand'père infirme. — Où vas-tu? s'écrie l'enfant. — A l'hôpital, mon fils, c'est là que les Jasmin meurent. — Dès ce jour, Jasmin devint plus sérieux, et aux cordes joyeuses de son âme vinrent s'ajouter les cordes graves qui vibrent si énergiquement par intervalles dans ses écrits.

Jasmin a moins d'élévation que Violeau et Poncy, mais aucun n'a autant que lui le sentiment de la vie populaire; Jasmin a vécu de la vie de l'homme du peuple; il s'en est pénétré, il l'aime, et lui seul peut vous dire quels trésors de sensibilité sont cachés sous cette grossière enveloppe. Il sait si bien tempérer le ridicule par l'attendrissement, le sentiment par la plaisanterie, que l'on suit ses récits tout ému, un sourire sur les lèvres, mais l'œil encore humide d'une larme qui n'a pas eu le temps de sécher. Ajoutez à cet instinct poétique de la réalité, une merveilleuse variété de tons et d'images, l'emploi d'une langue d'une richesse et d'une flexibilité sans seconde, la verve intarissable et quelque peu personnelle qui caractérise plus ou moins tout indigène des bords de la Garonne; vous ne trouverez plus étonnant que le

gogues et de tous ceux qui emploient la ruse et l'artifice;

Qu'il te plaise de nous délivrer de tous whigs, tories et partisans du libre-échange;

Qu'il te plaise de nous délivrer de tous faux patriotes, de tous mendiants et jongleurs;

Qu'il te plaise de nous délivrer de tous hommes en place, pensionnaires et oisifs;

Nous te supplions de nous entendre, Seigneur plein de bonté:

De la tyrannie, de l'oppression et du désordre;

Seigneur plein de bonté, délivre-nous:

De l'esclavage, des tribulations et de la souffrance;

Seigneur plein de bonté délivre-nous:

Des directeurs de chemins de fer et des économistes;

Du ponton, du cachot et du tread-mill;

Du métier, de la fabrique et de la mine;

De la législation faite par les hautes classes, du monopole et de toute spéculation;

Seigneur plein de bonté, délivre-nous.

O Seigneur! nous te supplions de rendre la terre à ton peuple, de nous accorder la force de la cultiver, et de nous permettre de jouir de ses fruits. Nous te supplions de nous donner la force d'esprit nécessaire pour résister à toutes les machinations diaboliques de nos ennemis, qui nous enseignent que les douleurs et les afflictions dont nous sommes accablés viennent de toi, ô Seigneur, et non d'eux-mêmes.

Nous te supplions, ô Seigneur tout-puissant! d'accueillir notre prière; alors, il n'y aura plus de famine dans le monde, et ton peuple sera heureux et plein de joie, et il chantera des louanges en l'honneur de ton saint nom; car nous t'aimons et t'adorons en dépit des machinations de tes ennemis et des nôtres; car ces griefs que nous te prions humblement de redresser, sont précisément ce qui cause la peste, les maladies, la famine, les batailles, les meurtres et autres infractions à tes saints commandements que les lois de ceux qui nous gouvernent ne nous permettent pas d'observer.

Nous te bénissons, ô Seigneur! et nous mettons toute notre confiance en ta bonté. Amen!

EXPOSITIONS PHALANSTÉRIENNES.

VI. A Lausanne. — M. V. Considerant

Les journaux suisses nous arrivent remplis de comptes-rendus élogieux et de résumés bienveillants du cours de science sociale que M. V. Considerant vient de professer à Lausanne. Nous reproduisons un des articles de l'*Indépendant*:

M. V. Considerant a continué l'exposition de la *théorie socialiste de Fourier*. L'affluence était si considérable, que l'on a été obligé de transférer les séances dans la grande salle du Casino.

La méthode de M. Considerant est celle que l'on suit ordinairement téme, le mode d'organisation aurait pour résultat de rendre le travail ATTRAYANT, en sorte que tous, riches et pauvres, y seraient entraînés par plaisir.

Voici comment, dans le *roman* de Fourier, l'organisation résoudrait ce problème de transformer le travail, qui est aujourd'hui une peine, en un véritable plaisir.

1° Maintenant beaucoup travaillent pour un salaire, et n'ont, par conséquent, pas d'intérêt au travail; dans la phalange, où tout le monde sera actionnaire et aura part aux profits, chacun sera intéressé au travail.

2° Aujourd'hui, les individus embrassent leur profession sans savoir s'ils y sont aptes, uniquement parce qu'elle est plus à leur portée, parce que leur père l'a exercée, ou parce qu'ils n'ont pas les moyens d'en prendre une autre; et travaillent souvent contrairement à leur vocation et avec dégoût; dans la phalange, chacun sera mis, par une éducation générale, en mesure de connaître sa vocation; tous les travaux s'exécutant sous les yeux des enfants, ils pourront voir ceux qui leur conviennent le mieux, choisiront les occupations pour lesquelles ils se sentent réellement du goût.

3° Tandis qu'aujourd'hui les travailleurs se trouvent dans des conditions de travail pénibles et rebutantes, dans des ateliers insalubres, etc.; dans la phalange, tout pourra être arrangé de manière à leur rendre le milieu dans lequel ils travailleront agréable; les instruments du travail seront perfectionnés, les machines, qui aujourd'hui ne peuvent être introduites sans nuire, pour un moment du moins, aux travailleurs qu'elles remplacent, n'auraient plus cet inconvénient, puisqu'elles travailleraient pour la phalange entière et que les travailleurs en profiteraient. On pourrait donc les multiplier sans crainte et faire exécuter par elle les travaux les plus pénibles et les plus rebutants.

4° Une des choses qui rendent surtout le travail pénible et ennuyeux, c'est l'isolement des travailleurs; or, dans la phalange, on travaillera par groupes, en sorte que tous les travaux deviendront des fêtes, comme aujourd'hui les moissons et les vendanges.

5° La division du travail et le travail par groupes développent entre les individus et entre les groupes une rivalité, une émulation qui, tout en activant la production, procurera un plaisir analogue à celui des jeux.

6° Ce qui rend surtout aujourd'hui le travail pénible et rebutant, c'est que chacun s'occupe constamment de la même spécialité, ce qui engendre une monotonie telle qu'elle suffirait pour dégoûter même des plaisir les plus vifs. Dans la phalange, chaque individu pourra se joindre à divers groupes, passer successivement de l'un à l'autre et varier ainsi constamment ses travaux. De cette manière, le travail ne sera plus fatigant et il favorisera le développement de toutes les facultés physiques et morales de l'homme, sans jamais ennuyer ni rebuter. C'est ainsi que le travail, de pénible qu'il est aujourd'hui, deviendra tellement attrayant qu'il n'y aura que peu ou point d'oisifs, et que, tout en maintenant la *liberté individuelle* la plus complète, on parviendra cependant à activer considérablement la production.

que personne ait à en souffrir, de la manière suivante: Des capitalistes formeront une société par actions pour l'établissement de la phalange; les gérants de la société engageront pour l'exploitation du capital de la phalange des ouvriers, en leur offrant un traitement correspondant à leur salaire actuel. Au bout de l'année, on paiera aux actionaires l'intérêt de leurs actions, aux travailleurs, leur salaire et l'excédant du profit sera réparti entre tous, capitalistes et travailleurs, au prorata de ce qu'ils auront déjà reçu, soit en intérêts, soit en traitements.

Dans un autre endroit, le même journal s'exprime ainsi:

Au milieu de tous ces sujets d'inquiétudes, apparaît à Lausanne un apôtre des doctrines sociales qui, d'abord dans la salle même du conseil communal, puis au Casino, expose chaque jour, à une foule toujours plus nombreuse, les doctrines du réformateur *Fourier*. Le talent du professeur, sa facile et brillante improvisation charment son auditoire, mais produisent un effet déplorable sur la majeure partie de ses auditeurs. En effet, à quoi tendent les doctrines qu'il enseigne? Elles ont pour but de démontrer que l'organisation sociale actuelle est irrationnelle, qu'avec elle l'homme ne peut être heureux, que le travailleur est exploité comme une bête de somme, tandis que, par la mise en pratique de l'organisation de Fourier, rien n'est plus facile que de supprimer les travaux insalubres et dégoûtants, de procurer du loisir aux travailleurs et de rendre la vie de chacun facile, agréable et même confortable.

REVUE POLITIQUE ET SOCIALE.

FRANCE.

Deux faits graves préoccupent en ce moment le monde politique, le premier sur le mariage du duc de Montpensier avec la sœur de la reine d'Espagne, le second est la certitude acquise d'un déficit considérable dans nos récoltes de céréales.

La politique de la dynastie de Juillet a supplanté l'Angleterre en Espagne; est-ce par étourderie, est-ce par calcul réfléchi? Est-ce en vue seulement de satisfaire un intérêt personnel! Est-ce dans l'intention de développer dorénavant une politique plus libre, plus large? On n'en peut encore rien savoir. L'Angleterre, mécontente, gronde... Que fera-t-elle? Se contentera-t-elle d'arracher quelques nouvelles concessions au cabinet des Tuileries, ou réformera-t-elle encore une fois la coalition européenne contre la révolution française?

Ces questions s'agitent sans que se soit encore établi entre la masse de la nation et le trône un lien sympathique qui puisse faire correspondre l'un et l'autre dans un sentiment commun, et leur faire pressentir respectivement leurs intentions et leur volonté, et leur donner une force nécessaire aux grands actes. Cela est fâcheux, très fâcheux; car ne serait-il pas naturel qu'il y eût entre la nation et son gouvernement une entente telle que, dans les grandes circonstances, il en sortit comme un éclair subit qui illuminât tout à coup tous les esprits

---

coiffeur d'Agen soit devenu le roi poétique de tout le Midi, et qu'aucune fête littéraire ne puisse se passer de sa présence.

La fortune qui sourit à Jasmin semble avoir pris à tâche de poursuivre Lafon-Labattut. Fils d'un soldat et d'une jeune Sicilienne, il vit à cinq ans sa mère mourir de la peste à Gibraltar comme il se dirigeait vers la France. — Le navire le jette sur le rivage de Calais avec son père; mais de là il y avait loin au pays natal, le Périgord, et l'argent manquait; le vieux soldat ne se décourage pas cependant, et hardiment il entreprend le voyage à pied, portant et traînant son fils tour à tour. Il trouve un asile de quelques jours à Passy, après quoi il reprend son pénible voyage; le grand'père de l'enfant venait de mourir, sa grand'mère le suivit de près, et quelques années plus tard la mort du soldat laissait Labattut orphelin, sans fortune, sans appui que l'amitié d'une vieille dame qui lui apprit à épeler. Son curé le prit chez lui comme enfant de chœur; il put alors lire quelques livres et voir quelques gravures, et, soudain épris d'un bel enthousiasme, il se met à reproduire au charbon sur toutes les murailles les scènes qui l'ont frappé dans les ouvrages qu'il a lus: Homère et la Bible. L'ami de Passy le fait venir et lui donne des maîtres de dessin; tout annonce pour lui un avenir de gloire et de fortune, lorsque tout à coup sa vue s'obscurcit, il ne distingue plus ses dessins, il tombe aveugle.

Le sentiment de l'art qui débordait chez lui ne l'abandonne pas; il se fait une autre issue. Les formes, les couleurs qu'il ne peut rendre sur la toile, Labattut les peindra par la parole: le peintre est devenu poète. Mais, comme la poésie seule ne nourrit pas, il invente une méthode d'enseignement et il se fait instituteur. C'est ainsi qu'il gagne le pain quotidien et se crée le loisir de polir ses gracieuses et suaves poésies. Hâtons-nous d'ajouter, pour adoucir les couleurs du tableau, que plusieurs fois déjà le gouvernement est venu en aide au poète aveugle, et que cette année encore l'Académie lui a voté un encouragement pour son volume: *Insomnies et Regrets*.

Les femmes ne sont pas absentes de cette guirlande de poètes populaires; et elles sont moins nombreuses que les hommes, il faut s'en prendre à l'esclavage auquel on les soumet encore en leur refusant le temps et les moyens d'apprendre, et à ce préjugé qui tend à écarter la femme de toute occupation littéraire, sous prétexte que «l'encre va mal aux doigts de rose.»

L'histoire des jeunes ouvrières poètes a par cela même quelque chose de plus touchant. L'ouvrier poète n'a qu'un préjugé à vaincre, celui de sa profession; l'ouvrière qui se fait écrivain a, de plus, à combattre celui de son sexe; pour qu'elle ose les braver, il lui faut au moins une complicité, celle de sa mère.

Mlle Elise Moreau était heureusement douée pour la lutte. Elevée dans les champs, à Mazières (Deux-Sèvres), au milieu des concerts des oiseaux et des vents, aimant à s'enivrer des parfums des fleurs et des bois, elle vécut longtemps sans autre instruction que celle qu'elle put trouver dans les quelques livres qui lui tombaient avarement sous la main; plusieurs fois des protecteurs essayèrent de la plier au joug de l'école; sa sauvage nature regimba, elle retourna à ses ruisseaux, à ses prés, à ses études solitaires; toute nourriture intellectuelle qui ne lui arrive pas avec les parfums de la brise est fade pour elle et impitoyablement repoussée; enfant précoce, du reste, elle faisait des vers à six ans; le plus beau jour de sa vie fut celui où l'on mit une bibliothèque à sa disposition; le plus grand événement fut un voyage à Paris pour éditer ses œuvres.

Le voyage de Paris fut aussi le grand événement de la vie de Marie-Laure, la jeune Normande. Enfant, Marie-Laure était muette, aveugle, sans force; des promenades dans la campagne aux environs de la petite ville qu'elle habitait développèrent sa santé et lui rendirent les sens qui lui manquaient. C'est sous cette influence aussi que la poésie s'éveilla un beau jour dans cette organisation nerveuse et impressionnable. A vingt ans, elle entreprend le voyage de Paris, toute seule, pour tirer, s'il est possible, parti de tous ces écrits qu'elle a tracés dans ses heures de rêverie; elle va s'établir aux environs du Luxembourg; de là au moins elle verra encore la verdure, et il lui souviendra de sa verte patrie. Là elle travaillait presque toute la journée, puis, quand sa tête était lasse, elle allait colporter ses écrits dans les bureaux des journaux et revues; plusieurs de ses articles furent acceptés, et son recueil de vers, *les Eglantines*, fut mis au jour. Pendant qu'elle s'applaudissait, confiante en l'avenir, sa sœur vint à mourir tout à coup, et sa mère, qui n'avait plus qu'elle, s'empressa de la rejoindre à Paris. Mais à peine l'a-t-elle envisagée, qu'elle pousse un cri: — Marie-Laure était partie belle, gracieuse et la joue rosée, elle la retrouvait pâle, amaigrie, voûtée, la voix altérée, le regard terne: elle se mourait de phthisie pulmonaire. Sa mère se hâta de lui rendre l'air natal; il était trop tard: un mois après des jeunes filles en robes blanches portaient en terre le cercueil de Marie Laure.

Dans ses poésies, la pauvre jeune fille semblait prévoir sa fin prématurée; un profond sentiment de mélancolie en attriste toutes les pages, et lors même que l'auteur essaie de sourire, on sent que ce sourire est trempé de larmes.

En son adolescence, Mlle Marie Carpentier fut aussi poursuivie de la crainte de mourir. Une de ses premières pièces de vers: *Si je mourais!* n'est, sur un autre mode, que le chant de la jeune captive d'André Chénier: mais l'avenir s'est montré pour elle un peu moins sombre; des encouragements lui sont venus de divers points; elle occupe au Mans l'emploi modeste de directrice de salle d'asile, et l'Académie vient de récompenser son talent mâle et énergique, en couronnant un de ses livres.

Au nombre des poètes populaires, M. Viollet inscrit encore Constant Hilbey, cet ouvrier tailleur qui trouvant que la renommée ne venait pas assez vite, prétendit l'escompter à beaux deniers comptants, et se fit faire, moyennant finance, dans les journaux, et même sur un théâtre, force réclames et recommandations; mais le moyen réussissait mal, il eut alors la pensée de se donner comme un agent provocateur qui avait tendu des piége à la rapacité des journaux et des directeurs de théâtres. Cette fois Hilbey fit parler de lui; les révélations étaient graves; la presse non vénale les enregistra, divers procès eurent lieu; Hilbey paya de sa personne pour quelques-uns; quant aux autres, il les laissa soutenir à ceux qui avaient pris sa cause en main, et quelques mois plus tard, il englobait dans les mêmes insinuations calomnieuses les journaux qui, dès le début, avaient encouragé sa pauvre muse, et ceux qui s'étaient laissé corrompre à ses avances. On conçoit que nous n'ayons pas voulu attrister de l'histoire de cet homme le tableau que nous tracions des poètes populaires dont nous honorons les œuvres.

Ici s'arrêtent les biographies de M. Viollet. Nous ne poursuivrons pas la liste qu'il a laissée imparfaite: même à s'en tenir aux poètes ouvriers de la France, il pourra trouver facilement la matière d'un nouveau volume. Quelques-uns des noms qu'il oublie ne sont pas moins célèbres que ceux qu'il cite; nous nommerons, entre autres, l'horloger Festeau, le joyeux et spirituel chansonnier; l'ébéniste Boissy, E. Stourm, notre collaborateur; Mlle Louise Crombach, la pauvre fille des champs, qui, un matin, s'éveilla poète; Jean Journet, jadis garçon apothicaire; Ponty, maintenant gardien au chemin de fer de la rive droite; le pur et élégant Lachambeaudie; Gauny, le menuisier, imagination ardente et mystique; Vinçard, fabricant de mesures linéaires, dont les chants ont tant de verve; le potier de terre Peyrottes, qui écrit avec tant de charme dans la langue de Jasmin; Digard (de Lousta), le religieux auteur des *Visions d'un poète*, tour à tour soldat dans l'armée, ouvrier-écrivain dans la marine; les membres de l'Athénée-ouvrier de Marseille, dont nous annoncions, il y a quelques mois, le premier recueil, et tant d'autres, connus ou inconnus, qui contribuent à la production de la richesse sociale, tour à tour par les mains et par l'intelligence.

M. Viollet cite de nombreux passages des écrivains dont il raconte la vie, et ces citations donnent du prix à son ouvrage qui d'ailleurs laisse beaucoup à désirer sous les autres rapports; les poètes populaires de France attendent encore leur critique et leur historien; mais jusqu'à ce que ce travail apparaisse, le livre que nous avons sous les yeux sera lu avec plaisir et profit, et nous le recommandons à ce titre à tous ceux qui s'intéressent au développement moral et intellectuel des masses populaires.

J. Fleury.

[illegible] en ce moment lui auront appris ce que tout le monde sait? Nous ne pouvons creuser les secrets de sa profonde sagesse, mais nous avouons ne pas en attendre de grands résultats. Aucune institution n'existe contre la disette des grains, et puisqu'elle arrive périodiquement à des époques assez rapprochées, elle semble être toujours un événement inattendu, et contre lequel on n'avait nul besoin de se prémunir. Des institutions ne s'improvisent pas, surtout au milieu du péril; ou ne pourra donc user que de palliatifs : des travaux publics, des secours, des aumônes. La classe ouvrière aura à faire effort sur elle-même et à passer sciemment, volontairement, par une de ces épreuves auxquelles elle est fréquemment soumise, et qui l'atteint si rudement aux degrés supérieurs de la vie sociale. Qu'elle subisse avec constance, avec longanimité cette nouvelle épreuve, non point pour encourager la fainéantise et l'imprévoyance des gouvernants, mais pour ajouter, si cela est possible, au droit qu'elle possède de demander compte de leur gestion aux classes qui dirigent la société.

Au milieu du tumulte de notre révolution, la famine sévissait; la Convention ordonna un jeune général, il fut accompli en beaucoup d'endroit: et en même temps qu'il économisait des vivres, il retrempait les esprits dans une religieuse ardeur pour la cause sainte de la France et de la liberté. Il faut rappeler cet exemple aux classes qui marchent à la conquête religieuse de leur émancipation et de leur bonheur social.

ALGÉRIE.

Abd-el-Kader vient de licencier les volontaires marocains au nombre de 3 à 4 000 hommes, qui, pendant le rhamadan, s'étaient ralliés à sa bannière. Ce licenciement est attribué au manque de vivres. L'émir ne conserve près de lui que 500 cavaliers, sa garde habituelle.

On a acquis la certitude qu'Abd-el-Kader avait eu une entrevue avec Mouleï-Mohammed, fils de l'empereur; le but de Mouleï-Mohammed, en acceptant cette entrevue, a été de calmer le fanatisme et l'exaltation des Berbères marocains de la partie est de l'empire, en leur prouvant que l'empereur Abd-er-Rhaman n'est pas l'allié des infidèles contre le défenseur de la foi islamique, et il est résulté de cette démonstration inoffensive dans le fond et très politique dans la forme, que le licenciement des hordes berbères qui menaçaient la frontière, est devenu possible, ce qu'il n'était pas permis d'espérer dans les dispositions où étaient les esprits il y a un mois.

— On lit dans le *Moniteur algérien* : « Nous apprenons par la voie de Tlemcen, un nouvel exemple de l'anarchie qui règne à l'Ouest de notre frontière du Maroc. Les Halafs ont pillé au commencement du mois dernier, une nombreuse caravane qui revenait d'Ouchda et rentrait dans l'intérieur de l'empire. C'est en vain que les gens qui la composaient auraient demandé du secours au caïd d'Ouchda. La prise faite par les Halafs et leurs alliés a, dit-on, été considérable : on l'évalue à cinquante mille douros. Ce bruit paraît vraisemblable, en raison du prix élevé auquel les marchandises avaient été vendues. On assure que des cavaliers d'Abd-el-Kader se trouvaient parmi les pillards.

» Le caïd de Nedromah vient de nous donner une nouvelle preuve de sa fidélité, en faisant arrêter deux émissaires que Bou-Maza avait envoyés dans cette ville pour y fomenter l'insurrection.»

— Les nouvelles de Mascara, reçus par le dernier courrier de l'Ouest, indiquent que la Yacoubia, qui a été agitée si longtemps, jouit aujourd'hui du plus grand calme. Les Arabes de cette contrée qui avaient précédemment émigré au Maroc, rentrent journellement sur leur territoire; ils suivent tous la route de Tlemcen au Melata, afin d'éviter les dangers qu'ils pourraient courir en traversant le pays presqu'abandonné qui se trouve au Sud.

Les Oulad-Sidi-Kralifah, tribu saharienne du cercle de Saïda, viennent de payer l'impôt qu'ils avaient refusé d'acquitter cette année; ils ont cherché à faire oublier les griefs que nous pouvions avoir contre eux, par leur empressement à se soumettre aux ordres qui viennent de leur être donnés. On doit croire que nos relations avec les Oulad-Sidi-Kralifah seront aussi régulières que par le passé.

— Une colonne d'infanterie, aux ordres du colonel de Ladmirault, du régiment de zouaves, quittera Blidah, le 8 de ce mois, pour se rendre à Sous-Ghozelan et commencer les travaux préparatoires à l'établissement du poste d'*Aumale*.

Quatre bataillons d'infanterie, commandés par M. le colonel Blangini, seront employés, en même temps, à ouvrir la route muletière destinée à établir une communication directe entre Alger et le nouveau poste d'*Aumale*.

— L'*Akhbar* ajoute à ces faits les nouvelles suivantes :

« Le frère du khalifa Ben-Mahhydin, Sy Tahar, est arrivé à Alger, apportant l'achour des Arabes du Hamza. Le calme le plus complet règne dans l'Est. L'un des frères de l'ex-khalifa Ben-Salem demande l'aman, pour revenir habiter la tribu des Beni-Djâad, dans le sein de laquelle il est né. Ceci est d'un heureux augure. Quant à l'ex-khalifa Ben-Salem lui-même, il est toujours chez les Beni-Bou-Addou, au pied nord du Djurjura. Voyant qu'il ne pouvait opérer une insurrection générale, il a pris le parti d'organiser des bandes de maraudeurs qui descendent des montagnes pendant la nuit et ont mission de jeter l'inquiétude dans les tribus qui nous sont soumises. Nous apprenons qu'une de ces bandes, attirée par l'appât du vol, vient de tomber dans une embuscade dressée par les ordres du khalifa Ben-Mahhydin. On a tué à ces misérables quatre hommes, et deux mulets sont restés entre les mains de notre goum. Ce résultat dégoûtera probablement pendant quelque temps de leurs courses nocturnes ces fanatiques, qui se convaincront qu'ils ne peuvent espérer aucun succès, ni dans leurs grandes ni dans leurs petites expéditions. »

questions de droits et de principes sociaux qu'on le fait à présent à propos de l'immense fait de misère et de famine qui se manifeste si lugubrement. Les Anglais sont blessés des exigences de la propriété en Irlande, qui demande que tous les secours donnés à ce pays par le gouvernement, dans ce moment critique, soient convertis en travail pour améliorer les terres des particuliers et sans redevance sérieuse de la part de ceux-ci. Les propriétaires écossais qui, dans les pays montagneux, se trouvent dans le même embarras que ceux de l'Irlande, ont formulé une demande analogue. Le ministère intérieur vient de leur répondre que le gouvernement prendra des mesures pour l'approvisionnement des contrées menacées, mais qu'il ne prétend aucunement décharger la propriété de ses devoirs envers la population industrielle. Les intrigues des propriétaires pour convertir, à leur profit exclusif, les secours promis par le gouvernement, forment donc le fait le plus saillant de l'état actuel de la question de disette, et ces intrigues menacent d'empirer la situation de l'Irlande, en ralentissant les opérations projetées par l'autorité. Déjà l'insurrection prend des proportions qui menacent de devenir une révolution sanguinaire et générale, sans que la cupidité des uns et l'hésitation des autres consentent à apporter un remède efficace au danger.

Les journaux et les hommes politiques proposent vingt remèdes incohérents pour le mal qui ronge l'Irlande, la plupart inapplicables, et tous insuffisants. Prêtez de l'argent aux propriétaires obérés, disent les uns, pour qu'ils puissent améliorer et faire produire leurs terres incultes; entreprenez de vastes travaux d'utilité publique, disent les autres, pour que la prospérité générale, ainsi développée, puisse encourager les propriétaires à améliorer des terres, qui, aujourd'hui, mises en culture, ne rendraient pas l'intérêt de l'argent dépensé à les rendre productives; faites une loi des pauvres qui force la propriété à nourrir les travailleurs, soit en les occupant, soit en les laissant dans l'oisiveté du paupérisme, et alors les propriétaires trouveront bien vite les moyens de faire travailler le peuple avec profit, au lieu de le laisser végéter dans le vagabondage, exposé aux misères de la famine dans les mauvaises saisons; changez la loi de primogéniture dont l'effet est de concentrer les terres incultes entre les mains d'un petit nombre de propriétaires, qui n'ont pas les moyens de les rendre productives, et qui ne peuvent pas les vendre à ceux qui pourraient entreprendre une pareille tâche; confisquez les terres incultes au profit de la couronne, et rendez-les productives au moyen des deniers de l'Etat, qui louerait des terres ainsi améliorées aux petits fermiers affamés qui ne trouvent pas aujourd'hui à travailler faute de terre en état de culture; abolissez le contrat d'union, et laissez l'Irlande faire ses propres lois, et tout ira de soi-même comme par enchantement, car alors les Irlandais resteront chez eux pour s'occuper de leurs propres affaires et de celles du pays, tandis qu'aujourd'hui vous laissez le peuple et le pays à la merci du hazard, sans direction, tout en dépensant hors au-dehors, et sans profits pour le peuple la plus grande partie des richesses produites. Telles sont les idées et les projets civilisés qui ont cours; personne ne songe à quelque chose de vraiment efficace pour parer à la fois aux dangers de la situation actuelle, et inaugurer un régime social et industriel, qui garantirait au travail et au capital un avenir de progrès et de prospérité proportionné aux immenses ressources du pays. Il n'y a d'espoir pour une idée vraiment sociale de *l'ordre garantiste*, que lorsque ces idées et ces projets *d'ordre civilisé* se seront épuisés en de vains efforts; au reste, les choses vont vite aujourd'hui.

Cela me conduit à parler d'un autre fait; le système moralisateur des jeunes detenus employé avec tant de succès à Mettray, est pratiqué depuis trente ans à Warwick, en Angleterre, par une association particulière des magistrats de ce comté, sans qu'aucune autre province ait profité de l'exemple, et sans que la presse se soit occupée du fait. Ceci prouve que les réformes les plus utiles et les plus simples ne peuvent être effectuées sur une échelle étendue, dans l'état actuel de la société, avant que le besoin s'en soit manifesté par des dangers qui menacent plus ou moins l'existence même de cette société. Les théories sont prêchées dans le désert, et la pratique même isolée, est négligée par la foule. Peu à peu cependant, les théories et les faits d'un ordre supérieur attirent l'attention, et après avoir été stupidement ignorés pendant longtemps, ils deviennent tout-à-coup des sujets de la préoccupation universelle. Tel est le cas aujourd'hui pour la question du magnétisme. Pendant un demi siècle les facultés de médecine d'Angleterre ont dédaigné et ridiculisé les faits du magnétisme : aujourd'hui, le plus grand seigneur du monde médical, le plus grand détracteur du magnétisme et de ses partisans, vient de se déclarer, lui et tous les siens, converti au culte nouveau, et prêt à pratiquer les rites du nouveau Dieu. M. Forbes, le rédacteur en chef d'un journal important, vient de déclarer que le magnétisme est une vérité de plus dans la science de la médecine et dans l'art de guérir; et maintenant tout le monde a foi dans le magnétisme. C'est un livre publié par le docteur Esdale, qui a, dit-on, opéré cette importante conversion.

H. D.

SUISSE.

Une révolution vient d'éclater à Genève. On sait que les sept cantons catholiques ont formé une ligue ayant pour but de faire triompher leur cause, soit en entraînant la diète, soit en empêchant cette assemblée d'arriver à une décision sur certaines questions, notamment sur celle de l'expulsion des jésuites. La légalité de cette ligue a été mise en question, et le représentant de Genève, n'ayant pas d'instruction à cet égard, a dû s'abstenir et laisser le protocole ouvert. Le canton de Genève a donc été appelé à se prononcer pour ou

ALLEMAGNE.

L'Allemagne, dit le *Libéral liégeois*, nous présente en ce moment un beau spectacle, celui d'un grand peuple se reconstituant par les voies pacifiques une nationalité qui n'existait plus guères que dans les souvenirs. L'unité qu'elle réalise, ce n'est pas l'unité par la guerre ou par les congrès, qui ne sont trop souvent que des curées d'Etats, c'est l'unité par le commerce et par l'industrie, par les chemins de fer, par la civilisation. Les éléments, qu'une mauvaise politique avait isolés, cèdent aux nouvelles lois de l'attraction sociale, les tronçons se rapprochent, et le grand corps germanique renaît dans de nouvelles conditions de vie et de prospérité.

Il s'en faut cependant que le Zollverein, cette création si puissante et si féconde, soit une œuvre achevée. Quelque progrès qu'il ait déjà obtenu, il est encore incomplet. Il n'embrasse pas tout le sol allemand. L'embouchure de ses fleuves ne lui appartient pas; des Etats, restés jusqu'ici étrangers à l'association douanière, lui ferment les communications avec la mer; il est emprisonné dans l'intérieur du continent.

C'est surtout du côté septentrional que le Zollverein tourne ses regards. L'Allemagne a environ 14 myriamètres de côtes sur la mer du Nord, et 48 sur la mer Baltique; or, le Zollverein n'a pas un pouce sur la mer du Nord, et il ne dispose sur la mer Baltique, que des ports prussiens; c'est ce littoral, qui est l'objet de tous ses vœux, de tous ses désirs. Jusqu'à la mer! tel est le cri de toutes parts, depuis Munich jusqu'à Berlin.

C'est qu'en effet, l'adjonction des Etats septentrionaux, en complétant l'association commerciale de l'Allemagne, l'élèverait au rang de puissance maritime. Le Zollverein agrandi, posséderait des ports; il aurait une marine propre; il aurait un pavillon à lui; il pourrait établir des relations directes et sans passer par les intermédiaires qui l'exploitent aujourd'hui.

Il faut voir comme l'imagination allemande s'exalte à l'idée d'une marine nationale. Ce sont des hymnes en l'honneur de la navigation.

« La mer! s'écriait le *Zollvereinblatt*, dans un de ses derniers numéros, la mer est la grande route de la planète. La mer est le champ d'exercice des nations, la mer est l'arène ouverte aux entreprises de tous les peuples : elle est le berceau de leur liberté. La mer est le riche pâturage où les nations engraissent leurs troupeaux. Qui n'a pas part à la mer, est exclu des biens et des honneurs du monde; il est abandonné de Dieu. Dans la mer, les peuples prennent des bains fortifiants; ils retrempent leurs membres, ils raniment leur intelligence et la préparent aux grandes pensées..... Une nation sans navigation est un chevalier armé d'une épée de bois, un ilote et un esclave. »

Les Etats septentrionaux, qui séparent le Zollverein de la mer, sont l'Union hanovrienne, le Mecklembourg, les villes Anséatiques et les duchés allemands annexés au royaume de Danemark. Le Zollverein a dû s'adresser d'abord au Hanovre, dont l'accession eût entraîné celles du Mecklembourg et des villes Anséatiques; il a ouvert des négociations, mais il a rencontré l'Angleterre en travers, et il a échoué. Le Hanovre, on le sait, est gouverné par un prince anglais. La politique anglaise, l'industrie et le commerce anglais, y règnent souverainement. Pour qu'on n'en doute pas, c'est un monument à la mémoire de Waterloo qu'on a élevé sur la grande place de la ville capitale de cette colonie britannique. Le Hanovre joue en Allemagne le même rôle que Gibraltar en Espagne. Ce sont, entre les mains de l'Angleterre, des foyers de contrebande qui lui livrent l'approvisionnement de ces beaux pays, des ports hanovriens, elle tient l'industrie allemande en échec.

L'influence anglaise sera-t-elle assez forte pour soustraire encore longtemps le Hanovre et les états voisins à cette pensée de nationalité allemande qui est l'âme du Zollverein, et qui porte avec elle une si grande force d'attraction? Nous ne nous prononcerons pas sur ce point. Mais ce que nous devons faire remarquer, c'est qu'en concluant, il y a plus d'un an, un traité de navigation avec la Grande-Bretagne, et en en étendant la durée jusqu'au 1er janvier 1854, le roi de Hanovre a voulu ajourner jusqu'à la possibilité prochaine d'une solution à laquelle il est perpétuellement opposé.

TURQUIE.

Le journal officiel publie ce soir la dépêche télégraphique suivante, datée de Madrid, 10 octobre, et de Thérapia, 26 septembre :

« Reschid-Pacha est nommé grand-visir. Ali-Effendi remplace Reschid-Pacha comme ministre des affaires étrangères. »

Les nouvelles d'Orient que nous recevons par la voie ordinaire vont jusqu'au 26 septembre. On s'occupe toujours, à Constantinople de l'organisation d'un large système d'enseignement. La Turquie, comme on sait, est totalement privée de routes; le *Journal de Constantinople* publie plusieurs lettres pour démontrer l'urgence de l'établissement des chemins de fer dans le pays; si ce projet s'accomplit, l'empire ottoman aura passé sans transition de l'absence de toute voie de communication au système de la locomotion la plus rapide. Il est inutile de rappeler quels avantages en résulteraient pour les progrès de la civilisation. Reste, il est vrai, la question du mode d'établissement de ces chemins. L'Etat les exécutera-t-il lui-même? Mais les capitaux lui manquent. Les fera-t-il exécuter par les compagnies? Mais alors l'Etat en conservera-t-il la propriété?

Le même journal dit que la correspondance que nous avons publiée au sujet de la révolte d'Erzeroum exagérait beaucoup la portée des faits et que l'émeute, bien que grave, a été purement locale. Nous nous empressons de mentionner cette réclamation.

« Nous avons déjà parlé, dit ailleurs la feuille byzantine, des troubles du district héréditaire de Ravendouz, et des avantages que les

» Les communications commerciales [illegible] d'Odessa ont acquis une plus grande importance, par l'ouverture d'une nouvelle ligne desservie par le bateau à vapeur russe *Pierre-le-Grand*, de la force de 100 chevaux et commandé par un officier de la marine impériale. De son côté, l'administration des postes autrichiennes a pris des mesures pour l'expédition des lettres et autres objets de transport par le bateau à vapeur du Lloyd, *l'Aspad*, qui part tous les samedis de Vienne pour Galatz. Le bateau à vapeur *Pierre-le-Grand* arrive dans ce dernier port aux mêmes heures que *l'Aspad*.

» Sous le gouvernement du prince régnant Michel Stourdza, notre pays fait des progrès qui tendent à l'élever au niveau de tous les autres pays de l'Europe. L'industrie grandit de jour en jour et reçoit les encouragements qu'elle mérite. M. Barberot, ingénieur français, vient d'obtenir, du gouvernement moldave, la jouissance, pour 25 années, de trois privilèges qui profiteront beaucoup au pays. Il s'agit de l'éclairage au gaz, de l'établissement de moulins à vapeur et du forage de puits artésiens. On conçoit combien ces trois industries devront prospérer dans un pays encore vierge et si abondamment fourni de céréales et de charbons de terre, si les hommes chargés de les exploiter sont à la hauteur de leur tâche. M. Barberot ne faillira pas à la sienne. Il a déjà introduit, en Moldavie, le pavage en bois, et déjà la ville de Yassi se ressent de ce bienfait. Grâce aux soins et à l'active intelligence de cet ingénieur, les habitants de Yassi ne pataugent plus comme auparavant dans les principales rues de notre capitale. Nous faisons des vœux pour que le gouvernement protège toute entreprise qui réussit; c'est du progrès, de l'industrie en très grande partie, que dépend l'avenir de notre pays. Il nous faut donc faire toute sorte de sacrifices pour entrer le plus tôt que faire se pourra dans la grande famille des peuples civilisés, en appliquant dans notre pays, et à leur instar, les moyens sans lesquels il ne saurait y avoir ni bien-être, ni puissance, ni grandeur. Il ne faut pas que nous restions plus longtemps privés des bienfaits de l'industrie encouragée, soutenue par le gouvernement. A défaut de cet encouragement, de cet appui, quel est celui qui risquera ses capitaux dans un pays où nul ne lui offrira la moindre garantie?

» Au moment où les journaux étrangers s'occupent des ravages faits par les sauterelles dans la province de Tiflis, plusieurs essaims de ces insectes venant de E. E. Nord, se sont abattus sur quelques districts de la Moldavie: ils sont d'une couleur jaunâtre et d'une grandeur assez considérable. La récolte des blés et la fenaison ayant déjà eu lieu, les sauterelles s'attaquent au maïs dont elles font un grand dégât, en le dépouillant de son feuillage. Le danger pourrait bien être plus grand l'année prochaine, si malheureusement elles réussissaient à déposer leurs œufs dans notre pays. Un heureux incident a toujours contribué à en diminuer actuellement le nombre. Les cicognes qui s'apprêtent à partir, s'étant réunies en bandes, ont détourné le vol des sauterelles et en ont détruit une très grande quantité. »

ITALIE.

Depuis quelques jours, écrit-on de Rome, on fait circuler un écrit injurieux pour le pape, et qui a été imprimé dans une ville de province. « Très chers frères, y est-il dit, notre sainte religion est près de succomber. Le pontife intrus Mastaï en est l'oppresseur; il appartient à la *Jeune-Italie*. Ses actes parlent assez. Vigilance donc, prudence et courage, frères; si vous avez de la religion, comme je le pense, la religion du fils unique de Dieu fait homme triomphera. Le ciel nous assistera, etc., etc. »

Un exemplaire de cette diatribe a été adressé au pape lui-même. L'opinion publique désigne le cardinal Della Genga comme en étant l'auteur. L'Autriche se révèle assez dans ces misérables persécutions. Que le pape marche en avant, et le peuple sera avec lui. Sinon, non.

On parle du remplacement du ministre de la guerre, qui est justement en disgrâce.

ÉGYPTE.

Nous empruntons à une correspondance de l'*Impartial de Smyrne* les lignes suivantes sur l'état des forces de l'Egypte :

« On ne saurait nier les grands progrès qu'a faits l'Egypte sous l'habile administration de Méhémet-Ali ; on y voit une armée et une marine bien organisées, quelques établissements industriels; Alexandrie surtout a pris une face nouvelle, etc.; mais au fond, à qui tout cela a-t-il profité? Voilà ce qu'on ne peut s'empêcher de se demander lorsqu'on est témoin de la misère qui règne parmi la population et qui la rend, au milieu de ce grenier si riche, si abondant, de cette vallée si fertile, tellement à plaindre, si digne de pitié! A une petite surface on rencontre une bonne instruction ; tant de jeunes gens ont été faire leurs études en Europe et en sont revenus pleins de talent et d'avenir ; mais la masse du peuple, mais le fellah, où en est-il? La réponse à cette question est un grave reproche à l'adresse de Méhémet-Ali, à celle des personnes intelligentes qui l'entourent, et puissent nos paroles parvenir jusqu'à eux, et réveiller dans leur âme quelque sentiment favorable à ces malheureux qui pullulent sous nos yeux dans les villes, et que les campagnes nous montrent encore plus démoralisés! L'or se jette ici par poignées ; là-bas le fellah n'a pas de nourriture, et à peine un misérable morceau de toile cache-t-il une faible partie de sa nudité; au lieu d'engraisser des sueurs publiques tant de favoris étrangers, que ne songe-t-on un peu à lui venir en aide? Arrivé au bout de sa carrière si pleine de succès et d'honneurs, Méhémet-Ali mériterait bien de la postérité s'il jetait sur le mal que nous signalons un coup d'œil compatissant. Le fera-t-il? Nous en doutons ; mais, quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il appartient à la presse, qu'il appartient à tout honnête homme, à tout ami de l'humanité, d'élever de temps en temps la voix et de signaler cette profonde misère. ».

AFRIQUE MÉRIDIONALE.

On apprend du Cap que le contre-amiral Dacres a formé une escadre de toutes les forces dont il pouvait disposer, dans le but de faire une démonstration sur les côtes de Madagascar. Sa flottille se compose du *Conway*, de 26, capitaine Kelly; du *Cléopatra*, de 26, capitaine Wywill; de *l'Helena*, de 16, capitaine Brown ; du *Childers*, de 12, capitaine Pilman, et du steamer *le Thunderbolt*, commandé provisoirement par le lieutenant Gambier.

Les Français, dit-on, ont aussi assemblé une force de 1 500 hommes sur une île située à environ 180 milles nord de Madagascar ; on pensait [illegible] cès, pour équiper une force considérable; trois bateaux à vapeur sont frétés à Londres pour prendre à bord les troupes irlandaises que ces bâtiments trouveront dans une partie du sud-ouest de l'Irlande. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — Les ministres de la marine et des travaux publics, sont de retour à Paris.

— Les prisonniers de guerre arabes qui vont être échangés contre les Français prisonniers d'Ab-el-Kader, sont réunis à Toulon depuis quelques jours.

— M. le contre-amiral Bougainville est mort aujourd'hui à Paris.

— Les journaux de Brest nous annoncent que M. Victor Hennequin est arrivé dans cette ville où il a commencé immédiatement un cours de science sociale.

— Le *Morning-Post* prétend savoir que le gouvernement français a invité le cabinet de Londres à lui livrer la personne du comte de Montemolin, mais que lord Palmerston a repoussé cette demande avec beaucoup de hauteur.

— La marée du 4 au soir, l'une des plus grandes de l'année, favorisée par des vents de sud-ouest, s'est élevée à Honfleur à une hauteur inaccoutumée et a pénétré derrière les murs du bassin ; ces murs, encore imparfaits, n'ont pu résister à une telle pression ; l'eau s'est précipitée dans le bassin, en entraînant ou en poussant hors de leur alignement, 400 mètres de longueur de mur environ. La réparation de ce dommage occasionnera, dit-on, une dépense de 150,000 fr.

— L'élévation du prix des subsistances commence à jeter à Londres quelques inquiétudes. Les boulangers du Westend, quartier de la classe opulente, ont haussé le prix du pain, et l'on pense que l'exemple sera suivi dans les autres quartiers. Une certaine rareté d'argent se fait en même temps sentir et jette de l'embarras dans les affaires.

— On parle d'une mission particulière auprès de M. de Metternich dont lord Palmerston aurait chargé un grand personnage qui passe pour être son partisan dévoué dans la chambre des lords.

— L'Etat, représenté par MM. Chevreul, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire et Duméril, membres de l'Académie des sciences, vient d'acquérir, pour l'agrandissement du Jardin des Plantes, des terrains d'une contenance superficielle de 25 978 mètres et du prix de 901 296 fr. Ces propriétés ont appartenu tant à la maison d'Harcourt et à Buffon, qu'à l'abbaye de Saint-Victor.

SOLIDITÉ DES TRAVAUX CONTEMPORAINS — On lit dans la *Sentinelle des Pyrénées* :

« Une horrible catastrophe vient de porter la désolation dans la ville d'Orthez. Le 6 octobre, à midi, le cintre du nouveau pont que l'on construit sur le Gave s'est écroulé subitement et a entraîné dans sa chute un grand nombre d'ouvriers qui y travaillaient et de curieux qui examinaient les travaux. C'était jour de foire, et c'est ce qui explique la multitude de gens dont la vie se trouve gravement compromise : on porte, en effet, le nombre des victimes à trente. A cinq heures de l'après-midi on était parvenu à retirer plusieurs ouvriers qui, tous grièvement blessés, avaient été transportés à l'hôpital : on avait retrouvé sept cadavres parmi lesquels un dont la tête avait été totalement séparée du tronc.»

PROSTITUTION DE L'ENFANCE.— Le sieur Didier, rentier, vieillard de soixante-onze ans, et la femme Dalberque qu'il occupait en qualité de femme de ménage, étaient traduits aujourd'hui devant le tribunal de police correctionnelle sous la prévention du délit par complicité d'outrage public à la pudeur et d'excitation à la débauche de mineurs âgés de moins de vingt-un ans. Les débats de cette affaire ont eu lieu à huis-clos. Mais il résulte du dispositif même du jugement que la femme Dalberque, en mère dénaturée, a facilité et aidé le déshonneur de sa jeune fille Joséphine, enfant de onze ans au plus qu'elle a prostituée au sieur Didier.

Conformément aux conclusions énergiques de M. l'avocat du roi de Mongis, et après avoir entendu la plaidoirie de Me Lachaux, qui a présenté la défense du prévenu Didier, le tribunal condamne Didier à quinze mois de prison, la femme Dalberque à trois ans de la même peine, chacun à 300 francs d'amende, et prononce contre le premier l'interdiction pendant deux ans, et contre la seconde pendant dix ans de tous les droits civils.

MISÈRE. — On a trouvé avant-hier dans les bois de Mornac un malheureux individu dans un bien pitoyable état. A peine vêtu de quelques misérables haillons, il était étendu sur la terre nue, et cela depuis un temps assez considérable sans doute à en juger par les apparences. On voyait avec horreur, à chaque mouvement des paupières ou des narines, des vers qui avaient fait leur proie de ce cadavre que la vie n'avait pas encore abandonné.

Ce malheureux a fait quelques efforts pour parler, mais aucun son articulé n'est sorti de sa bouche déjà pleine de pourriture et de vermine. — Le maire de la commune a dressé procès-verbal, et immédiatement il a fait mettre ce malheureux sur une charrette pour le conduire à l'hospice. Lorsqu'il a fallu le remuer, il a poussé un cri horrible qui résumait les souffrances atroces auxquelles il devait être en proie. Alors seulement on s'est aperçu que sa main qu'il avait passée dans son gilet et qu'il tenait appuyée sur sa poitrine, était à moitié rongée par les vers. Le malheureux n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Quelle horrible souffrance a précédé cette affreuse agonie!... Si dès à présent la misère produit d'aussi cruels résultats, que sera-ce donc lorsque l'hiver sera arrivé?

Nul indice n'a été trouvé qui put faire connaître le nom de ce malheureux. (*Echo de la Charente*.)

RAPIN ET BOURGEOIS. — M. Lambquin voulait faire faire son portrait, celui de sa femme, celui de son fils, celui de sa bru, le tout réuni sur une même toile. M. Lambquin, qui a gagné sa fortune dans le commerce de détail, et qui aime à aller au meilleur marché, s'a- [illegible] mère dont la taille... »

M. Lambquin : Assez, Monsieur, pas de mauvaises plaisanteries. — Chacun est bien libre de vanter sa marchandise.

M. Lambquin: J'ajoute 20 francs! — L'artiste: 20 francs! mais je gagnerai mille fois cette somme en promenant ce tableau dans les foires de province, comme spécimen de la famille parisienne, des couches bourgeoises.

M. Lambquin : Allons... je paierais bien encore 80 francs pour mon portrait et celui de ma femme... — L'artiste : Monsieur, je ne puis vous vendre votre famille en détail... (prenant le tableau sous son bras); je pars pour la foire de Caen. (Rire général.)

M. Lambquin : Pour cent francs, voulez-vous faire affaire? — L'artiste : A condition que j'effacerai les figures de monsieur votre fils et de madame votre bru ! Que diable ! je ne peux pas vous donner pour rien un caporal de voltigeurs de la garde nationale et son agréable épouse.

M. le juge de paix, à M. Lambquin : Ajoutez cinquante francs, et je crois que nous pourrons terminer cette contestation.

L'artiste : Quant à moi, je m'en réfère maintenant à la justice.

M. Lambquin, poussant un soupir : Cinquante écus ! C'est bien cher!

L'artiste, aux rapins placés derrière lui : En route pour Caen !

M. Lambquin : J'adhère.

Tous les rapins : Ah !

M. Lambquin : Mais à condition que vous me ferez faire un cadre doré.

L'artiste : Oui, à vos frais... avec des cœurs entrelacés aux quatre coins.

M. Lambquin, d'un air de résignation : Enfin !

L'artiste, aux rapins : Féaux compagnons, vous êtes conviés à un festin de trente-cinq couverts chez le père Tounellier, à la barrière du Maine ! (Approbation unanime.)

L'artiste sort d'un côté, entouré d'un cortège brillant; de l'autre s'éclipse M. Lambquin, portant sa famille sous le bras. (*Droit*.)

ACCIDENT. — Hier jeudi, un ouvrier charpentier, employé à la construction du vaste magasin de fourrages qu'on élève en ce moment au rond-point de l'Arc de triomphe, barrière de l'Etoile, est tombé d'une hauteur de plus de quarante pieds. Malgré la gravité de ses blessures, ce malheureux eut la force de se relever en disant : « C'est bien fait, je suis un maladroit. » Un médecin des environs, appelé immédiatement, a trouvé le blessé dans un état fort alarmant. Le crâne était fendu et trois côtes fracturées. On espère néanmoins le sauver. Cet accident déplorable doit être attribué au dévers d'une pièce de bois mal calée sur laquelle le malheureux ouvrier était imprudemment monté.

UN ENLÈVEMENT EN HIGH-LIFE. — « Lady Rose Somerset, quatrième fille du duc et de la duchesse de Beaufort, âgée de dix-sept ans, a, dit le *Morning Post*, disparu de la maison paternelle. Elle a choisi pour cela un moment où sa noble famille était allée rendre visite à sir Ch. Morgan, à sa résidence de Tredegar, dans le Monmouth shire. En partant, elle a laissé dans son boudoir une lettre adressée à ses parents. Il paraît qu'elle a psis la route de la frontière d'Ecosse avec le capitaine Lowell, représentant d'une ancienne famille anglaise, et digne, sous tous les rapports, de la maison de la jeune lady. »

VOL A L'ENFANCE.—Avant-hier, dit le *Droit*, un monsieur assez bien couvert, et muni d'un enfant de 4 ou 5 ans qu'il tient par la main, entre chez un marchand tabletier du passage des Panoramas. Là il marchande une tabatière d'argent, qu'on lui fait 50 f., et dont il ne veut donner que 40 ; après d'assez longs pourparlers, on propose de trancher la difficulté en coupant le différend par moitié, c'est-à-dire que le marchand réduira son prix de 5 fr., et que l'acheteur ajoutera la même somme à son offre.

» L'affaire est conclue, et le marchand enveloppe de papier la tabatière, que l'acheteur met dans sa poche, en tirant sa bourse, une bourse bien garnie, ma foi ! et dont la rotondité faisait plaisir à voir. Mais tout en faisant glisser un des coulants, l'acheteur tourne la tête, et d'un œil inquiet cherche de tous côtés son jeune compagnon qu'il croyait près de lui.

—Paul! s'écrie-t-il, Paul! où est-il donc? ah! le malheureux enfant! Il ne connaît pas Paris... il va se perdre.

» Et en parlant ainsi, le monsieur, extrêmement agité, laissant sa bourse sur le comptoir, se jetait dans la foule, courait à toutes jambes après son gamin et disparaissait bientôt avec lui, tandis que le marchand bimbelotier, rassuré par la présence de la bourse, admirait tranquillement la puissance de l'amour paternel.

» Inutile de dire que cet excellent père ne revint pas chercher la bourse, qui ne contenait qu'environ 3 francs en gros sous. »

La *Démocratie* a publié cette semaine : Nouvelle tendance de la politique du Piémont. — La question d'Espagne. — Un nouveau côté de la question espagnole. — Organisation du travail et de la charité. — Le travail et la charité. Les palliatifs. — Le fouriérisme et M. O. Barrot. — Le socialisme et le protestantisme. — Chronique des mariages espagnols. — Les gendarmes pittoresques. — Découverte de la planète-Leverrier. — Troubles à l'occasion de la cherté du pain. — La Porte et la régence de Tunis. — Le bey de Tunis en France. — Nouvelles d'Afrique. — Troubles à l'occasion de la cherté du pain. — Misère en Irlande. — Production et consommation du blé en France. — La misère partout. — Enquête sociale (département de la Meuse). — Nouvelles d'Angleterre, d'Espagne, du Portugal, de l'Allemagne, de la Suisse, etc. — Banquet des ouvriers typographes de Paris. — Faits divers, etc. — VARIÉTÉS. Fourier jugé par M. Pierre Leroux (trois articles). — FEUILLETONS. Revue dramatique. — Revue musicale. — Revue scientifique. — Prométhée, Job, Faust et Alceste.

Nos lecteurs se seront sans doute apperçus que le dialogue de M. Victor Hennequin, publié dans notre numéro de dimanche dernier, devrait être intitulé, non pas : les *grands Hommes* DE *l'Humanité*, ce qui n'a pas de sens, mais bien : les *grands Hommes* ET *l'Humanité*.

Que la maladie, le forçant à l'inaction vienne mettre le comble à sa misère il n'aura point de secours à attendre de son maître. Car, qu'ai-je dit! le salarié n'a point de maître, le salarié est homme libre! Est-ce qu'il s'achète? Est-ce qu'il se vend? Non! il s'offre librement, volontairement, et le capitaliste n'a que l'embarras du choix entre ces machines admirables qui s'acquièrent sans mise de fonds, se remplacent sans bourse délier et n'entraînent jamais de frais de réparation.

Au siècle dernier la situation de la Bourgeoisie était aussi inique que l'est actuellement celle du salarié. Avant d'avoir fait la brillante fortune dont elle jouit à cette heure, la Bourgeoisie supportait avec les salariés d'aujourd'hui le poids des classes supérieures de la société. Avec l'aide du peuple elle a brisé la double oppression du droit divin et de l'épée. Plus développée en intelligence que la classe jusque-là compagne de ses misères, elle arriva seule au pouvoir. Dès lors la société ne se divisa plus en races royales appuyées sur un droit divin, en castes sacerdotales, en castes guerrières, en castes industrielles, en esclaves et en serfs. Des innombrables inégalités qui avaient pesé sur la race humaine il ne restait plus que ceci : les bourgeois et les prolétaires. Instruit par le sort des races privilégiées qu'une révolution sanglante venait de précipiter dans l'abîme, il semblait que la bourgeoisie dût comprendre la mission que sa position nouvelle lui assignait. L'histoire entière se résume dans le fait de l'initiation et de l'émancipation successives des différentes classes sociales. Que l'émancipation soit le fruit d'une intelligente tutelle exercée par les classes supérieures sur les classes inférieures, ou qu'elle soit le résultat de révoltes sanglantes, l'émancipation est un fait fatal, un décret de Dieu. Héritière du droit divin, la bourgeoisie devait donc se regarder comme investie de la fonction éducatrice que le Père commun des hommes exerce sur l'humanité. Aînée de la grande famille française, arrivée la première à la majorité, son émancipation la constituait tutrice de ses frères encore mineurs: les salariés, les prolétaires, le peuple enfin. Mais à peine fut-elle en possession du pouvoir, que le vertige qui saisit tous les parvenus s'est emparé d'elle. Elle avait déclaré odieuse, injuste, impie la division de la nation en noblesse, clergé, tiers-état et peuple; la distinction en bourgeoisie et prolétariat lui parut le dernier mot de la justice et de l'histoire. Elle avait assisté au renversement de pouvoirs dont l'origine se perd dans la nuit des temps: elle crut sa puissance née d'hier plus durable et plus imposante. Tout occupée à jouir de sa victoire, elle a habitué le peuple à n'attendre que de lui-même son émancipation.

Pour que fût sauvegardée la dignité humaine, il fallait que les mesures paternelles dont les classes encore inférieures seraient l'objet ne fussent prises ni par une classe ni par des individus, mais par la société entière, par le pouvoir.

Le pouvoir s'est abstenu, le pouvoir a donné sa démission, et la justice n'a plus d'espoir, comme il n'y a plus de chances d'éviter d'immenses catastrophes que dans le bon vouloir des individus.

M. Léon Talabot, membre de la chambre des députés et propriétaire de forges situées au Saut-du-Sabot, dans le département du Tarn, a donné un salutaire exemple aux hommes de bonne volonté en apportant quelques améliorations matérielles au sort des ouvriers qu'il emploie. Ces ouvriers sont au nombre de plus de deux cents, et appartiennent à 140 familles représentant une population de 650 individus. L'expérience réalisée par l'honorable industriel a donc été faite sur une échelle assez large pour mériter l'attention de tous ceux qui étudient avec sollicitude les questions qui se rattachent à l'amélioration du sort de cette classe qui, créant, depuis que le monde est monde, toutes les richesses sociales, n'a, jusqu'à l'an de grâce 1846, récolté qu'oppression, indigence, maladie et dédain.

Les mesures prises par M. Léon Talabot sont de trois sortes.

L'une est relative à l'établissement d'une caisse de secours, destinée d'abord au soulagement des malades, et qui déjà étend son action bienfaisante sur les pauvres et les orphelins.

La seconde a consisté dans la concession de jardins aux salariés que le travail des forges laisse tous inoccupés pendant plusieurs heures du jour. Passant du travail industriel au travail agricole, les ouvriers de M. Talabot ont trouvé dans ce changement d'occupation, dans ce travail accompli en plein air, sous le ciel, la distraction et l'oubli qu'ils allaient naguères chercher au cabaret.

La troisième mesure enfin a eu pour résultat une amélioration importante dans le régime alimentaire des salariés qui font marcher l'usine du Tarn. Jusque-là ces malheureux N'AVAIENT JAMAIS MANGÉ DE VIANDE. Oui! il y avait là 200 hommes, 200 chrétiens qui donnaient régulièrement 12 heures sur 24 à un travail de cyclopes, sans que leurs maîtres se fussent encore une seule fois demandé si le régime des bêtes de somme est bien celui qui convient à des hommes voués à ce rude travail. M. Léon Talabot s'est adressé cette question, et il a répondu en se faisant, comme nous allons le voir, boucher, boulanger, épicier même dans l'intérêt de ses ouvriers.

CRÉATION DE JARDINS POUR LES OUVRIERS. Dans l'établissement dirigé par l'honorable député, les travaux marchent jour et nuit, et les journées commencent à une heure du matin ou du soir pour finir à une heure du soir ou du matin. Dès lors l'ouvrier a toujours une portion du jour pendant laquelle il est libre, et qui cependant n'est pas entièrement nécessaire pour son sommeil et son repos.

Un jardin concédé à chacun parut à M. Talabot une excellente manière d'utiliser leurs loisirs, ceux de leurs femmes et de leurs enfants; les femmes, livrées jusque-là à l'oisiveté la plus absolue, trouveraient dans la culture des jardins une distraction éminemment utile au bien-être et au repos des ménages.

Tout cela, en effet, s'est réalisé.

Mais comment fallait-il concéder les jardins?

Donner des terrains à titre gratuit était le moyen le plus simple et le plus généreux. M. Talabot pensa que ce ne serait pas le plus conforme aux intérêts de ses ouvriers. Tout le monde sans doute accepterait des jardins donnés à titre gratuit; mais beaucoup de ces jardins pourraient demeurer incultes. Si, au contraire, un prix modique, un petit loyer, par exemple de 75 centimes à 1 franc par mois, était attaché à la concession, les jardins ne seraient demandés que par ceux qui voudraient les cultiver, et cette petite somme à payer serait une excitation au travail.

Ce système a complètement réussi.

Depuis cette époque les jardins sont cultivés avec un grand soin, une grande activité; les petits soins de la culture, les arrosages occasionnent ... avantageuse pour les ménages d'ouvriers.

M. Talabot se décida à leur donner d'abord la viande de bœuf à 20 centimes la livre. Depuis, le prix a été définitivement fixé et maintenu à 25 centimes pour la race bovine, et à 30 centimes pour la race ovine. La viande de boucherie est maintenant devenue une des parties importantes du régime alimentaire des ouvriers de M. Talabot.

« Certainement à ce prix, dit l'honorable industriel, il y a pour nous une perte. Mais cette perte, je l'ai considérée comme une augmentation de salaire, et toutes mes réflexions et l'expérience m'ont bien prouvé que cette bonne œuvre était en même temps une œuvre utile, et que cette perte présente aux ouvriers, bien plus d'avantage que ne leur produirait une augmentation de salaires beaucoup plus considérable, et que pour nous, ce sacrifice est bien plus que compensé par l'amélioration matérielle et morale qui en résulte pour nos ouvriers. »

Après cette heureuse introduction de la viande de boucherie, M. Talabot entreprit également de fournir le pain à ses ouvriers. Il le vend toujours très bien cuit, à poids rigoureux et à perte, surtout dans le temps de cherté des blés; dans ce dernier cas, il le livre en meilleure qualité et à un prix très inférieur à celui du commerce. Enfin il ouvrit un magasin pour mettre à leur disposition les objets nécessaires à la consommation des ménages : épiceries et denrées diverses qui leur sont vendues habituellement à des prix exagérés, en qualités inférieures et souvent fraudées. M. Talabot acheta tous les objets en première qualité, de première main, et les livra sans aucun bénéfice.

Cette seconde opération réussit aussi bien que la première, et aujourd'hui le magasin de vivres fournit en viande, pain et fournitures diverses, une valeur totale annuelle de trente mille francs environ, — *c'est-à-dire de près du tiers des salaires* que l'établissement paie.

« En définitive, dit M. Talabot, pour deux cents ouvriers et leurs familles — en tout six cents personnes — nous livrons par an 40 000 kilogrammes de viande, d'une valeur de dix mille francs environ, sur lesquels nous perdons environ 2 000 fr.; 40 000 kilogrammes de pain, d'une valeur d'environ 12 000 fr., sur lesquels nous perdons 2 000 fr.; enfin, des épiceries et denrées diverses, pour une valeur aussi d'environ 10 000 fr., et sur lesquelles nous ne perdons rien. »

Voici maintenant quels résultats ont produit les améliorations introduites dans le régime alimentaire des ouvriers :

« Sous l'influence de ce nouveau régime, la santé et la force de nos ouvriers éprouvèrent une grande amélioration, qui se mesure par cette circonstance frappante, que chacun de ces ouvriers qui, en 1833, perdait, pour cause de maladies ou de blessures, en moyenne quinze jours de travail par an, est arrivé, en 1845, sous l'influence des améliorations de sa position morale et de son régime alimentaire, à ne perdre que trois jours de travail par an, pour les mêmes causes de blessures et de maladies. »

CAISSE DE SECOURS. — Le fonds en fut formé au moyen d'une retenue de 2 p. 0/0 du salaire.

Les charges de la caisse étaient à l'origine : 1° le traitement du médecin; 2° le paiement à tout ouvrier malade de la moitié ou tout au moins des deux cinquièmes de son salaire habituel.

Les conditions d'organisation sont l'administration de la caisse par M. Talabot lui-même et l'intervention de trois commissaires choisis par les ouvriers.

Le traitement du médecin représente un peu plus de un demi pour cent du salaire annuel.

Nous ne saurions entrer dans le détail des opérations de cette caisse depuis sa fondation. Disons seulement que, dans l'état sanitaire actuel de la population, la retenue d'un demi pour cent consacré au soulagement des malades représente la totalité de son salaire, et même un peu davantage.

Aussi la caisse donne-t-elle des secours temporaires aux veuves et aux orphelins.

M. Léon Talabot étudie en ce moment les moyens de faire jouer à cette caisse un rôle plus important.

Les mesures prises par M. Talabot offrent un noble exemple à ceux qui ont reçu charge d'âmes du fait même de leur position. Mais comme nous ne saurions confondre l'honorable initiateur de ces innovations avec ces âmes faibles qu'on n'encourage au bien qu'en exagérant le mérite de leurs actions, nous ne nous bornerons pas à féliciter M. Talabot de ce qu'il a fait, nous lui présenterons en outre quelques observations sur ce qui lui reste à faire.

Les innovations bienfaisantes dont la classe ouvrière est l'objet seront entachées d'un vice qui en diminuera grandement le prix tant qu'elles ne seront pas précédées de la reconnaissance formelle du droit du salarié à une part des bénéfices réalisés par le capital.

Hors de là, ce que vous entreprenez en vue de l'amélioration du sort du travailleur est fort précieux sans doute au point de vue matériel. Mais il est une chose qui nous importe autant que l'amélioration du régime de l'ouvrier, c'est le soin de sa dignité. Vous prenez d'utiles mesures en vue de sa santé, fort bien; mais si vous ne faites davantage, vous aurez complété le parallélisme que nous établissions en commençant entre le travailleur, la race bovine et le *steam-engine*.

Les capitalistes intelligents commencent à sentir tout ce que leur position a de précaire; ils comprennent qu'il faut enfin tenir compte des idées et des besoins nouveaux qui s'emparent de la société. Les hommes de cœur feront ce que vous faites, ils entreront franchement dans la voie des réformes; mais les habiles sauront faire produire les plus funestes fruits aux utiles mesures dont vous leur donnez l'exemple.

Nous avons, diront-ils, pour arrêter dans leurs progrès les idées subversives qui nous menacent, deux choses à faire qui, de vrai, n'en sont qu'une : améliorer la condition matérielle de nos ouvriers et leur inspirer une vive reconnaissance pour les mesures paternelles dont ils seront l'objet. Que ce but soit atteint à l'aide de ces deux conditions négatives : 1° que nos ouvriers perdent, ou plutôt qu'ils n'acquièrent pas l'habitude de penser ce qui s'obtiendra tout naturellement en ne faisant rien pour leur développement intellectuel et moral, et 2°, qu'il ne nous en coûte rien, pas une obole, pour réaliser ces philanthropiques inventions, et nous n'aurons honnêtement plus rien à désirer.

M. Talabot, ajouteront-ils, a fait de belles expériences dont nous pourrons tirer le plus grand parti. Il a montré comment, à l'aide d'une retenue opérée sur le salaire des ouvriers, nous pourrons leur assurer des secours en cas de maladie. Grâces lui soient rendues, nous se... nos ... et nos ..., nos salariés ... dans le repos que notre intelligence nous aura fait. *Otium cum dignitate!*

Non-seulement à nous! mais à nos semblables, à nos alliés, à nos frères; les capitalistes de tous les pays. Nulle industrie, nul commerce n'est plus possible sans de grands capitaux; l'une n'emploie que des engins, l'autre n'ouvrira bientôt plus que des bazars. Or, si dans les conditions actuelles il est déjà difficile au salarié de sortir de sa caste, le déclassement deviendra tout à fait impossible quand nous aurons fait adopter l'habitude de payer les gens de métier en nature; à tout jamais il n'y aura plus que des capitalistes et des salariés. — Qu'en dis-tu, Bertrand? — Puissamment raisonné, Robert.

Deux choses manquent donc aux innovations introduites par M. Léon Talabot : 1° La participation des ouvriers aux bénéfices du capital; 2° des mesures prises en vue de l'amélioration intellectuelle et morale des travailleurs.

Que M. Léon Talabot reconnaisse des associés dans ceux qui ne sont encore que ses salariés, et non-seulement il aura donné satisfaction à la justice, mais aussitôt les mesures qu'il a prises en faveur de ses ouvriers vont revêtir une signification nouvelle. Ce seront de bonnes œuvres, des bienfaits vraiment dignes de la reconnaissance de ceux qui en sont l'objet; car, si la participation est de droit rigoureux, les nobles efforts que fait M. Talabot en consacrant son intelligence et ses veilles à l'amélioration du sort de ses associés, ces actes sont de surérogation.

Et c'est pour cela qu'il est nécessaire de reconnaître d'abord le droit du travailleur aux bénéfices du capitaliste, la justice doit passer avant tout, avant la charité, avant la bienfaisance. En son absence, un bienfait perd son caractère, et ceux qui le reçoivent se trouvent dans cette malheureuse alternative ou de faire abandon de leur droit ou de commettre un acte apparent d'ingratitude. Tant que vous n'aurez pas associé vos ouvriers à l'entreprise qu'ils enrichissent, ils auront le droit de vous dire : « De grâce, Monsieur, soyez un peu moins généreux et un peu plus juste. Car si jusqu'à ce jour nous n'avons pas mangé de viande, c'est que nos salaires sont trop faibles, et si nos salaires sont trop faibles, c'est que le capital se fait la part du lion. Que le capital cesse de se gorger de nos sueurs et nous mangerons de la viande sans faire appel à la bienfaisance de personne, et même nous en mangerons plus et de plus haut goût que celle que la philanthrophie offre de nous fournir. »

Quand M. Talabot aura accompli cet acte de justice, il aura à s'occuper du développement intellectuel et moral de la petite population groupée autour de son établissement. Nous ne voyons pas qu'il ait rien fait encore dans ce but. Le temps lui aura manqué. Car sans doute M. Talabot trouve autant que nous, contraire aux desseins de la Providence, que l'âme mise en chacun de nous soit réduite, chez le plus grand nombre des humains, à l'accomplissement d'un travail purement mécanique. Ayant élevé ses ouvriers au rang d'associés, il ne craindra pas de les appeler à une connaissance entière de leurs droits sociaux. Il ne voudra pas non plus que les nombreux enfants à l'activité desquels il a donné déjà, dans la culture des jardins, un si utile aliment, pénètrent plus avant dans la voie d'ignorance où leurs pères ont marché. Il ne s'armera pas de ce prétexte, que ces pauvres enfants sont nés dans de misérables familles, pour façonner leur tendre intelligence à l'accomplissement de telle fonction déterminée à l'humble fonction que leurs pères ont remplie, car nous ne vivons plus sous le régime des castes. Donnant aux chefs des colonies consacrées à l'enfance, un exemple qui leur a manqué jusqu'ici, il ne voudra, touchant la destinée de ces petits êtres, rien autre chose que ce que Dieu en a décidé, et il attendra la révélation des desseins providentiels du développement complet et harmonique de tout ce qu'il y a en chacun d'eux. V. M.

Distribution des grands prix de l'Institut.

SECTION DES BEAUX-ARTS.

La distribution des prix de l'Académie royale des Beaux-Arts a eu lieu aujourd'hui à 2 heures dans la salle consacrée aux séances solennelles de l'Institut. Nous ne cesserons de protester pour notre part contre l'exiguité et la très mauvaise disposition de cette salle qui ne remplit aucune des conditions nécessaires pour que l'œil et l'oreille puissent être satisfaits; sans compter que d'après l'habitude invariable en France de convier toujours deux fois plus de personnes que les salles ne peuvent en contenir, on est condamné, si l'on n'arrive qu'une heure d'avance, à rester debout, en équilibre, très instable sur une marche d'escalier, étouffé de toutes part et interceptant soi même l'air aux plus pressés, qui dès longtemps ont garni les banquettes dures et sans dossier dont l'Institut royal gratifie ses auditeurs. En vérité, pour toutes les séances vraiment solennelles qui excitent à bon droit l'intérêt et la curiosité du public, les jours de réception à l'Académie française, aux distributions des prix Monthyon et des prix de l'Académie des Beaux-Arts, cette salle est ridiculement mesquine et parfaitement incommode. Elle disconvient surtout pour les séances où la musique joue un rôle important, comme à celle d'aujourd'hui. La tribune destinée à l'orchestre, outre l'insuffisance d'espace, est disposée au rebours de toutes les conditions les plus élémentaires d'une bonne acoustique. On entend assez clairement les chanteurs et les violons qui sont sur le premier rang, mais les instruments à vent semblent jouer une scène de ventriloquie; quant aux basses reléguées dans le fond, elles sont comme si elles n'existaient pas. Il n'y a point d'effet possible avec cela.

La séance a commencé par une ouverture de M. Bazin, ex-pensionnaire de l'Académie à Rome. Par les raisons déduites plus haut, nous nous déclarons incompétents pour juger une œuvre musicale, entendue une fois seulement, et dans la salle de l'Institut.

La lecture a été faite ensuite, par un membre que nous ne connaissons pas, du rapport sur les ouvrages des pensionnaires de l'Académie de France à Rome. Dans ce rapport, très médiocrement écrit, la part faite au blâme l'emporte de beaucoup sur celle très faible de l'éloge. Tous ceux qui ont visité l'exposition de ces envois, au palais des Beaux-Arts, ne seront point surpris de cela. A l'exception du Saint Laurent de M. Brisset, comblé de brillants éloges, de MM. Biennoury, Barrias, pour la peinture, Lequesne, pour la sculpture, à qui elle a donné quelques compliments avec beaucoup de restrictions, l'Académie a généralement exprimé de douloureux regrets. L'architecture cependant a été un peu mieux traitée que les autres arts.

de M. Halevy. — Une mention honorable à M. CHARLOT (Joseph-Auguste), né à Nancy, en 1827, élève de MM. Carafa et Zimmermann.

Le poème destiné à la cantate avait été mise au concours, et le choix de l'Académie s'est porté sur celui de M. Camille Doucet, portant le titre de *Velasquez*.

L'Académie a eu la louable et délicate attention de faire précéder la notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Berton, par l'ouverture de *Montano et Stéphanie*, le principal chef-d'œuvre de ce gracieux maître. Il est à regretter seulement que cette ouverture ait été aussi mal rendue, si l'on en juge par la manière dont les violons ont dit leur partie, que mal entendue. La notice lue par M. Raoul Rochette est une élégante narration qui a souvent excité les murmures flatteurs et les applaudissements de l'assemblée. Nous ne pouvons suivre M. le secrétaire perpétuel dans le récit de cette longue carrière d'un de nos plus aimables compositeurs, L'Opéra-Comique nous donnera sans doute l'occasion d'y revenir, en reprenant bientôt *Montano et Stéphanie*, ainsi que le vœu en a été exprimé aux acclamations du public, par M. le secrétaire perpétuel parlant au nom de l'Académie.

La séance a été close par l'exécution de la cantate dont les trois rôles étaient chantés par Mlle Delille, M. Audran et M. Bremond. Les mêmes raisons qui nous ont empêché de juger l'ouverture nous commandent la réserve quant à la cantate, d'autant plus que ce que nous en avons pu saisir nous a médiocrement satisfait.

ALLYRE B.

PETITE CORRESPONDANCE.

Aux journaux : le *Libéral liégeois*, le *Franc-Parleur de la Meuse*, l'*Echo de la Charente*, l'*Echo de la Côte-d'Or*, le *Courrier de Marseille*, le *Journal de l'Indre*, le *Journal de la Vienne*, l'*Argus soissonnais*, le *Précurseur de l'Ouest*, le *Courrier de Saint-Etienne*, le *Courrier des Bouches-du-Rhône*, le *Courrier d'Indre-et-Loire*, le *Courrier du Gard*, le *Courrier de Saône-et-Loire*, l'*Eclaireur de Saint-Omer*, l'*Union de la Sarthe*, le *Journal d'Epernay*, le *Journal de l'Ardèche*, le *Journal des Basses-Alpes*, le *Journal d'Elbeuf*, la *Vigie de l'Ouest*, l'*Océan*, de Brest, le *Breton*, la *Gazette de Cambray*, le *Patriote jurassien*, le *Mercure ségusien*, *l'Echo de l'industrie*. — Vifs remerciements de leur bienveillant accueil.

M. E. à Lausanne. — Faites-nous, de grâce, parvenir le 2e no de l'*Indépendant*. — Nous réclamons toujours l'envoi du *Nouvelliste*.

M. G. à Clermont. — Nous prenons bonne note et nous expédions. — Nous savions déjà en partie à quoi nous en tenir.

M. S. à Toulon. — A la bonne heure; voilà de l'à-propos. — Vifs remerciements.

M. E. C. à Sées. — La combinaison des numéros de huitaine, de quinzaine et de mois, nous force à renvoyer à dimanche prochain, et à condition que vous compléterez l'histoire. — Nous vous envoyons les numéros demandés.

M. A. à C. — Nous faisons l'échange demandé. — Remerciements et cordial accueil à M. L. — Vous devez avoir une lettre. — Nous regrettons que M. R., qui a apporté les 105, n'ait pas voulu entrer.

M. S. à L. C. G. — Reçu les 120. — F. C. apprécie; il vous écrira.

M. F. à Blois. — Reçu le manuscrit. — Merci. — Nous expédions.

M. M. à Rennes. — Reçu les 108. — Nous enregistrons l'augmentation de R. — Merci.

M. L. T. R. à R. — Nous réabonnons M. B. — Cordial accueil à M. M. — Vous serez tenu au courant.

M. C. à Bruxelles. — Reçu les 250. — Remerciements à tous. — Nous expédions les livres. Nous allons prendre toutes les mesures en notre pouvoir pour que nos envois vous parviennent exactement et d'une façon régulière.

M. T. à Saint-Etienne. — M. D. nous remet votre lettre et le titre à modifier. — Les alm. n'étaient pas parus; ils sont maintenant en route. — Nous veillerons au roulage. — Les gravures seront distribuées avec des livraisons déterminées à l'avance, et viendront chacune à son tour.

Bourse du 10 octobre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 85	82 85	82 75	82 75
— — fin courant	82 85	82 90	82 70	82 70
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 65	117 75	117 60	117 75
— — fin courant	117 70	117 80	117 65	117 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	112 »»	Banq. de Fr. dr cours	3480 »»
4 0/0 J.	107 »»	O. V. de Par.	1392 50
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp......	762 50
— fin Ct	» »»	— Gouin....	»»»» »»
B. du Trés.	» »/»	— Gann.....	1220 »»

PRIMES.	fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0...... d. »»	83 05	82 95	83 60	83 40
5 p. 0/0...... d. »»	118 »»	117 90	»»» »»	»»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0......	05 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0......	05 »/»	10 »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM............ Der C.	102 3/4
Récép. Rotsch.	102 »»	BELG. 2 1/2.....	»» »/»
ESP. Dette act.	»» »/»	— 4 1/2.....	»» »/»
— — pass.	» »/»	— do 1840.....	100 »/»
— 3 p. 0/0.	33 »/»	— do 1842.....	102 1/2
Dette intérieure	»» »/»	— Banque.....	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»» »/»	— do Em. 1841.	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»» »/»	PIÉMONT........	»»»» »»
HAITI........	» »/»	AUTRICHE.......	»»» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	»» »»
Act. d J. »	401 25
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	430 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	1106 »»
V. r. gauc.	275 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1262 50
— à Rouen.	930 »»
R.-Havre..	728 75
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	237 50
Paris-Str...	560 »»
Tours-Nant	510 »»
Orl.-Vierz.	622 50
C. du Nord	718 75
Famp-Has.	380 »»
Diep.-Féc..	»»» »»
Boul. à Am.	463 50
Orl.-Bord.	561 25
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	523 75
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	6030 »»
Lin Maber	»»» »»

50 CENTIMES LA LIVRAISON.

SOUSCRIPTION A LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER. — Une livraison de 48 à 72 pages d'impression par semaine. L'ouvrage entier formera 40 livraisons: les souscripteurs recevront en outre: 1° le dessin de la *Tombe de Fourier*; 2° la vue du *Phalanstère*; 3° la *Rédemption terrestre*, dessin de M. Papety; 4° le *Portrait de Fourier*, gravé sur bois, d'après le dessin de M. Gigoux. — Les personnes qui paieront 10 livraisons d'avance les recevront à domicile, au fur et à mesure de leur publication. — Les souscripteurs à 12 exemplaires en recevront un TREIZIÈME *gratis*. — La 5e livraison est en vente aujourd'hui à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, n° 2. — On peut souscrire et retirer dans les départements les livraisons ou l'ouvrage entier chez nos correspondants, connus, la plupart, de nos abonnés.

SOLIDARITÉ,

Vue synthétique sur la doctrine de Fourier, par HIPP. RENAUD, ancien élève de l'Ecole polytechnique. 3e édition. Prix: 1 fr. 25 c., et par la poste 1 fr. 60 c.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE LA SCIENCE SOCIALE DE FOURIER,

par HENRI GORSE, auteur de la *Défense du Fouriérisme*. 2e édition. 1 vol. grand in-18. Prix: 1 fr., et par la poste, 1 fr. 30 c. — A la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2.

REVUE DE L'ARCHITECTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS,

JOURNAL DES ARCHITECTES, DES INGÉNIEURS, DES ENTREPRENEURS, DES INDUSTRIELS ET DES PROPRIÉTAIRES. Publiée sous la direction de M. CÉSAR DALY, architecte, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Stockholm et de l'Institut royal des architectes britanniques.

Paris: un an, 40 fr.; six mois, 20 fr. — Départements et étranger: Un an, 45 fr.; six mois, 23 fr.

Sommaire du numéro 9 du 6e volume: HISTOIRE: Les habitations de ville et de campagne au dix-septième siècle, par M. le comte de Laborde, député, membre de l'Institut, etc. — PRATIQUE: Nouvelle église de La Villette. — Architecture domestique économique, à l'usage des ouvriers. — MÉLANGES: Concours pour le grand prix de Rome, par M. César Daly. — Faits divers: une réclamation. — Notice sur le village d'Epinay-sur-Seine et sur quelques tombeaux découverts dans son voisinage. — Equilibre des voûtes. — Zincage du fer. — Un hôpital en fer. — Parquets en marqueterie de la fabrique de Ch. Blumer, de Strasbourg. — Passage de l'isthme de Suez. — Lutte des entrepreneurs et des ouvriers. — Nécrologie. — Décès et héritage. — Nomination de M. Lesueur à l'Académie des Beaux-Arts. — Elargissement du pont de la Tournelle. — Ruines de Ninive. — Petite correspondance: Des moyens d'encoller le papier. — *Errata*. — Nouveau concours (quatre vitraux pour la cathédrale de Strasbourg). — Quatre planches représentant: la première *le Plan et l'élévation principale de la nouvelle église de La Villette*; — la deuxième, *la Coupe longitudinale et l'élévation latérale de la nouvelle église de La Villette*; — la troisième, *la Coupe transversale, le Bénitier et la Chaire à prêcher de la nouvelle église de La Villette*; — la quatrième (supplément du vol. 6, *Parquet en chêne, acajou, amaranthe et érable, de la fabrique de Ch. Blumer et Cie, de Strasbourg*.

Il paraît chaque mois un numéro composé de 3 ou 4 feuilles de texte grand in-4°, élucidé par des gravures sur bois, et accompagné de 2, 3 ou 4 magnifiques planches gravées sur acier. — Paris, rue de Furstemberg, 6, près de la rue Jacob. — Prix de chacun des volumes déjà publiés (1840, 1841, 1842 et 1843): Pour Paris, broché, 40 fr.; cartonné, 43 fr.; relié en toile gauffrée, lettres d'or, 46 fr. — Pour les départements et l'étranger, 45 fr.; cartonné, 48 fr.; relié en toile gauffrée, lettres d'or, 51 fr. — Un numéro seul, 5 fr. — L'abonnement se paie d'avance. — Les recouvrements sont faits au domicile des souscripteurs.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Au Rédacteur.

Monsieur,

Mon nom s'étant trouvé mêlé à la polémique existant entre MM. Biétry et Cuthbert, je crois devoir réfuter la partie des assertions du propriétaire du Grand-Colbert, en ce qui me concerne. Une dame s'est, il est vrai, présentée le 20 août au bureau de vérification des châles de cachemire, établi par M. Biétry, rue de la Vrillère, n° 8, et que je dirige. Cette dame m'a présenté un châle long provenant du Grand-Colbert; *mais il est contraire à la vérité* que ce châle appartînt à la catégorie de ceux que M. Cuthbert annonce vendre 250 fr., puisqu'il était accompagné d'une facture constatant qu'il avait été vendu 400 fr. Après l'avoir examiné attentivement, j'ai déclaré qu'il était en cachemire, d'une belle fabrication, et qu'il ne contenait que le *mélange toléré*. Cette déclaration a dû prouver à M. Cuthbert que les attestations du bureau de vérification sont basées sur un examen consciencieux des produits qu'on lui soumet, et que cet établissement n'a d'autre but que de faire rentrer le commerce dans la loi de loyauté et de bonne foi dont il ne devrait jamais s'écarter.

Je viens de prononcer les mots: *mélange toléré*. Il est bon que le public sache ce que les fabricants entendent par ces mots, dont on paraît disposé à abuser. Ce mélange se compose d'un bout de *soie organsin*, matière aussi précieuse et d'un prix aussi élevé que le cachemire,

... en compter la façon. Nous engageons nos lecteurs à visiter ces vastes galeries, ils y trouveront exposés des vêtements de toute espèce dont l'élégance et la solidité ne leur laisseront rien à désirer.

Par extraordinaire, et pour répondre à l'empressement du public, les *Magasins de nouveauté des Villes de France* resteront ouverts aujourd'hui, dimanche, jusqu'à onze heures du soir.

L'*Almanach prophétique* pour 1847 est en vente. Ce petit volume, orné de 121 vignettes nouvelles, contient une foule de prophéties curieuses parmi lesquelles se distingue celles de maître Turrel et de Thomas Joseph Moult.

La fabrique de lits de fer et sommiers élastiques d'Auguste Dupont, rue Neuve-Saint-Augustin, 3, est la seule où l'on trouve une exposition permanente de plus de mille lits en fer, garnis ou non de leurs sommiers. Assortiments complets de meubles de jardin.

«.....Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé.

» Ceci n'est pas une exagération fantastique. — Voyez plutôt ce qui s'est passé à l'égard de cet excellent prince égyptien Ibrahim. — M. .. a fait annoncer dans tous les journaux qu'il lui avait mis trois fausses canines. Puis, voici que M. Jacowski, — autre chirurgien non moins dentiste, — déclare aujourd'hui, dans le *Constitutionnel*, qu'il est fort satisfait du cadeau que vient de lui envoyer de Londres le même excellent Ibrahim pour les molaires qu'il lui a fournies durant son séjour à Paris. » (Le *Charivari* du 9 août 1846).

» ..... Cet habile artiste, M. Jacowski, dentiste, rue de la Bourse, 1, renommé entre tous pour l'élégance, la solidité et la perfection de ses ouvrages, et pour un système spécial de mécanique dentaire, trouvera, dans cette publicité légitime, le surcroît de retentissement qu'il mérite et que le charlatanisme n'usurpe que trop facilement. »(Voir la *Gazette des Tribunaux* du 2 juillet 1846)

HOMŒOPATHIE,

guérison assurée des maladies de poitrine, de la peau, de la vessie, de l'utérus, du cœur, du foie, des oreilles, des yeux, de l'estomac, secrètes, rhumatismales, goutteuses, cancéreuses, scrofuleuses, paralytiques, et les maladies nerveuses. Au dispensaire médical, rue du Four St-Germain, 37, à Paris. Consultations de midi à 5 h. On traite par correspondance. Ecrire *franco* au directeur.

ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE

DES ÉTUDES CLASSIQUES ET AUXILIAIRES DE DROIT ET DE MÉDECINE. Nous recommandons à l'attention des familles cette école fondée en 1837, place de l'Estrapade, 30, à Paris, sous les auspices de l'Université. Admission d'élèves internes et externes pour le baccalauréat ès-lettres, le baccalauréat ès-sciences, le droit et la médecine. S'adresser à MM. le docteur BARRAT et BRAT, ancien chef d'institution, directeurs.

ÉTUDES CLASSIQUES

ET BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES. La maison DUPUY-CESTAC, rue de Tournon, 25, a eu cette année 24 bacheliers sur 30 candidats. Ce succès dispense de tout éloge.

OFFRES ET DEMANDES.

Un bureau s'offre pour tenir l'Administration de publications périodiques non quotidiennes. Toutes garanties seront données. S'adresser à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 78, chez la propriétaire. Ecrire *franco*.

EAU DE TANNIN,

pour guérir et prévenir les *Maladies secrètes*, les ÉCOULEMENTS, les *flueurs blanches*, etc. (3 fr. la btle). Pour demandes et avis. Affr. Pharm. faub. St-Denis, 2. (Paris.)

M. A. DELAVIGNE

ouvrira le 20 octobre à l'*Institut complémentaire des études classiques*, rue des Fossés-Saint-Victor, 25. un nouveau cours trimestriel, préparatoire au baccalauréat ès-lettres. L'enseignement *annuel a été ouvert* le 6 octobre.

Spectacles du 11 octobre.

8 h. »/» OPÉRA. — Lucie de Lamermoor, Paquita.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Mérope, Tartuffe.
6 h. 1/2 ODÉON. — Les Originaux, la Première affaire, Deux Frères.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Diamants de la Couronne, Richard.
7 h. 1/2 ITALIENS. —
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Les Fleurs animées, Héloïse, Robinson, le For.
7 h. »/» VARIÉTÉS. — Lansquenet, l'Homme, Saltimbanques, ma Femme.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Jacquart, les Couleurs, Néomie, Petit-Fils.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL. — Clarisse, le Lait, le Bonhomme, Cendrillon.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Fils, Tableaux vivants, le Couvent.
6 h. 1/2 AMBIGU. — L'Ouvrier, le Naufrage,
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 COMTE. — Les deux Savoyards, Peau d'Ane.
6 h. 1/2 FOLIES. — Je fais mes farces, Clair, Chaperon rouge, Michel.
6 h. »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
6 h. »/» BEAUMARCHAIS. — Emma, le Timbre, Paquita, Coup de dent.
6 h. »/» LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
8 h. »/» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
3 h. »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

HALLE DE PARIS, 8 octobre.

Farines, les 100 kilog.
Choix. 00,00 à 30,30.
Blanches. 1re, 00,00 à 00,00. 2e, 00,00 à 00,00. 3e, 33,10 à 31,40. 4e, 00,00 à 00,00.
Bises. 2e, 00,00 à 00,00. 3e, 00,00 à 00,00. 4e, 00,00 à 00,0.

BESTIAUX. *Poissy, le 8 octobre.*

	Amené.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs....	1874	420	1 16	1 04	0 88
Vaches...	120	119	1 08	0 94	0 80
Veaux....	752	751	1 36	1 18	1 01
Moutons..	7065	6563	1 28	1 12	0 94

HALLE DE PARIS.

MARCHANDISES. — Huiles. — Colza disponible, 87; courant du mois, 88 à 88-50; deux derniers mois, 89-50; quatre premiers mois 1847, 93.

Lille. — Colza, 81-00; œillette rousse, »»; lin, 87-50; cameline, 87; chanvre, 92-»» Sans expédition.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible, 133 à »»»; courant du mois, 130; novembre et décembre, 128 à »»»; 4 premiers mois 1847, 126; mois du milieu, 125 à »»».

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à 106 fr. les 100 kil., ordres de livraison, 106 fr.

Marchés de la semaine dans les provinces. *Prix de l'hectolitre.*

Airaines (Somme). From. 25 à 26. Seigle, 17 à 18—50. Orge, 13 à 14. Pamelle, 10—50 à 12. Avoine, 8—50. Lentilles, 23 à 25.

Auxerre (Yonne). From. 26 à 30. Méteil, 25 à 26. Seigle, 18. Avoine, 11 à 11—50.

Bourges (Cher). From. 20 à 25—50. Méteil, 19—50 à 20. Seigle, 15 à 18—50. Orge, 14—50 à 16. Haricots, 22—50 à 40. Lentilles, 20 à 22—50. Pain, 33 c. à 50 le kil.

Brie (Seine-et-Marne). From. 25—67 à 28—33. Pain, 37 c. à 81 1/4 le kil.

Caen (Calvados). From. 22—50 à 26—50. Orge, 12—50 à 13—50. Sarrazin, 10.

Cambrai (Nord). From. 28 à 31—50. Escourgeon, 12 à 13—50. Seigle, 16 à 24 Avoine, 9—50 à 10.

Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire). From. 26—75. Seigle, 22—50 à 23—75. Orge, 16 à 16—50. Maïs, 16—25.

Gacé (Orne). From. 24—50 à 27. Méteil, 18—50 à 21. Seigle, 16 à 18—25. Orge 13 à 14. Pain, 35 3/8 à 40 c.

Hennebon (Morbihan). From. 21 à 23. Seigle, 14—50 à 15. Millet, 13—50. Pain, 31 1/4 cent. le kil.

Issoudu (Indre). From. 25 à 25—75. Orge. 14—50 à 15—10. Pain, 35 c. le kil.

Lyon (Rhône). From. 26 à 27. Pain, 44 à 49 c. le kil.

Marseille (Bouches-du-Rhône). Blés à l'entrepôt: Pologne, 18—75 à 21—25. Odessa, 16—87 à 17—81. Seigle, 14—20 à 14—53. Maïs de Galatz, 11—37 à [illegible]. Blés indigènes, tourelle, 30 à 30—93. Ris fleur, 51 les 100 kil. Haricots, [illegible] les 100 kil.

Meaux (Seine-et-Marne). From. 26—67 à 28—67. Pain, 33 à 40 c. le kil.

Montmédy (Meuse). From. 26—60. Orge, 13. Avoine, 7—50. Pain, 37 1/2 à 42 c. le kil.

Nancy (Meurthe). From. 28 à 38—50 les 100 k. Orge, 16—50 l'hect. Haricots, 34. Lentilles, 40 à 60. Pois verts, 34.

Nantes (Seine-Inférieure). From. 23—33. Seigle, 17. Orge, 14—35. Sarrazin, 8—25 à 26—50.

Provins (Seine-et-Marne). From. 28—75. Avoine, 10—30 à 10—75. Pain, 37 à 43 cent. le kil.

Reims (Marne). From. 27—34 à 27—37. Seigle, 18—50 à 21. Sarrazin 10 à 11.

Sens (Yonne). From. 27—08. Méteil, 23—35. Seigle, 20—35. Orge, 14—20. Pain, 37 1/2 à 42 1/2 c. le kil.

Sézanne (Marne). From. 24—80 à 27—90. Méteil, 19 à 21—23. Seigle, 17—20 à 18-60. Orge, 11—50 à 12—50.

Strasbourg (Bas-Rhin). From. 22—75 à 34—50. Seigle, 25. Orge, 17. Avoine, 11. Pois, 32. Haricots, 38—50. Fèves, 20—50 à 22. Maïs, 15 à 16. Pain bis-blanc, 30 c. le kil.

Tonnerre (Yonne). From. 26 à 27—50. Méteil, 16—50 à 20. Seigle, 15—50 à 16. Orge, 12 à 12—50. Pain, 35 à 40 c. le kil.

Troyes (Aube). From. 28—75 à 30. Seigle, 16—75 à 20. Pain, 42 1/2 c. le kil.

TIMBRE ... 30 c.

AUX FABRIQUES DE FRANCE

SITUÉS POINTE SAINT-EUSTACHE, AU COIN DE LA RUE DE RAMBUTEAU.

OUVERTURE DES VASTES MAGASINS D'HABILLEMENTS POUR HOMMES.

L'achat des matières premières dans toutes les fabriques de France a permis aux propriétaires de ce grand entrepôt de marchandises, situé au centre de Paris, d'établir bien au dessous de tous les prix actuels, des habillements élégants et solides, taillés par les meilleurs coupeurs et confectionnés par les meilleurs ouvriers.

L'OUVERTURE

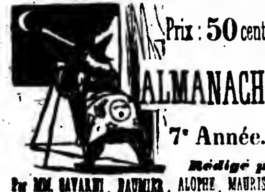
DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX VILLES DE FRANCE

A EU LIEU LUNDI 5 OCTOBRE.

En attendant l'entier achèvement des travaux sur la rue Richelieu, l'entrée des Magasins est rue Vivienne, 51.

AUBERT et Cᵉ, *place de la Bourse*, 29, PAGNERRE, *rue de Seine* 14 bis ; *et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger.*



Prix : 50 cent.

ALMANACH **PROPHÉTIQUE**

7ᵉ Année. Pittoresque et utile pour **1847**.

Rédigé par les notabilités scientifiques et littéraires, et orné de 121 Gravures dessinées

Par MM. GAVARNI, DAUMIER, ALOPHE, MAURISSET, TRIMOLET, TITEUX, C. VERNIER et GEOFFROY. (En envoyant franco un Mandat de 5 fr. on recevra la collection des 7 années de l'Almanach.)

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

COLONISATION DE MADAGASCAR

1 vol. gr. in-8° avec carte. PAR D. LAVERDANT. Prix : 5 fr. Par la poste, 5 f. 75

CONSERVATION DE LA CHEVELURE Par la POMMADE DUPUYTREN, efficace pour faire repousser les Cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. Chez MALLARD, pharmacien, rue d'Argenteuil, 31.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX

Épreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

VARICES MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE 1844 — BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc, sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs. — PLANET jeune, seul inventeur et fabricant breveté, sans garantie du gouvernement. Rue Saint-Martin, 87. — Affranchir.

PANSEMENT DES VÉSICATOIRES

Facile, régulier, inodore, avec PAPIER *et* Compresses

D'ALBESPEYRES,

Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

VARICES. BAS LEPERDRIEL.

GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC.,

En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

---

1 FR 240 Feuilles beau papier à lettres glacé ; extra-fin, très glacé, dans une boîte, 1 fr. 50 c. et 2 fr. (Initiales) ; enveloppes 50 c. et 1 f. le cent ; papier écolier, 3 fr. la rame. Rue Joquelet, 8 ; au 1ᵉʳ, près la Bourse.

IRRITATIONS

Les personnes atteintes d'IRRITATIONS d'intestins ou d'estomac, celles qui souffrent de la POITRINE ou dont les forces sont épuisées par de longues maladies, trouveront dans l'usage du RACAHOUT de Delangrenier, un déjeûner RÉPARATEUR, et aussi adoucissant que facile à digérer. ENTREPOT RUE RICHELIEU, 26. — Dépôt dans chaque ville.

DENTS DE 10 A 20 FRANCS posées en une séance, par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours. en face la rue Montesquieu, entrée galerie Vérot-Dodat, 23.

TAPIS NEUFS et D'OCCASION. SALLANDROUZE, r. Taitbout, 15.

COPAHINE-MEGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161 ; à Londres à la pharmacie Française, Jermyn Street, Hay Market ; et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 1. — La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme R..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inservable ; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

Imprimerie Lange-Lévy et Cᵉ, rue du Croissant, 16.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,

dédiée AUX MÈRES DE FAMILLE,

PAR V. CONSIDERANT,

ancien élève de l'École polyt. Prix, 3 fr. ; par la poste, 3 50.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu. 41

L'OUVERTURE A EU LIEU LE 10 OCTOBRE.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 25.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. — PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La Maison Coutard, connue depuis vingt ans pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RÉSERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — Nota. M. Coutard prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

plus. Le gouvernement sorti de la Révolution de juillet s'est cru assez fort pour rompre avec ses alliés d'outre-Manche.

Désormais, le cabinet de Saint-James est l'ennemi diplomatique du cabinet des Tuileries. De part et d'autre on est trop prudent pour ne pas éviter de se rencontrer sur le champ de bataille, mais on se heurtera à chaque instant dans l'arène diplomatique, c'est-à-dire auprès des cabinets de l'Europe.

Cette attitude demi-hostile de la France et de l'Angleterre va donner à la politique générale un aspect insolite.

Déjà, l'incertitude et l'hésitation se manifestent. Petits ou grands, les Etats européens sont sur le qui-vive. Les hommes politiques cherchent à pressentir quelle sorte d'influence cette situation ambigue peut exercer sur le système de l'Europe. Un léger frisson semble parcourir cette vieille civilisation européenne, qui dort depuis trente ans sur les traités de 1815. On ne sait s'il faut espérer ou craindre quelque grande combinaison politique.

Il importe donc de jeter un coup-d'œil rapide sur la situation actuelle de l'Europe, afin de déterminer ce que la France doit faire, afin de savoir avec qui et dans quel but elle doit contracter des alliances.

Depuis trois siècles, depuis que Luther a brisé l'unité spirituelle romaine, de grands changements sont survenus en Europe. Deux puissants Etats se sont formés dans le Nord, la Prusse et la Russie. La monarchie de Charles-Quint, en se démembrant, a fait naître plusieurs Etats indépendants. Tout en guerroyant contre ses voisins, et à travers une succession de victoires et de défaites, la France s'est parfaitement et unitairement constituée dans le centre de l'Europe. Enfin, l'empire turc qui tenait en échec la puissance autrichienne, et qui menaçait de faire de la Méditerranée un lac ottoman, s'est trouvé peu à peu réduit à un Etat si faible et si précaire, que les puissances européennes ont été obligées de proclamer l'intégrité de son territoire.

Aujourd'hui, les préjugés de religion et de nationalité tendent à s'effacer; les Etats musulmans sont entrés dans le mouvement de la politique européenne; et, s'il n'y a plus, comme au moyen-âge, une direction spirituelle reconnue, les nations de l'Europe n'en sont pas moins unies par un lien puissant, le désir de l'indépendance, de la nationalité, du progrès industriel, scientifique et artistique. C'est là l'intérêt commun, la religion politique du monde moderne.

Il y a pourtant deux puissances qui, sans être complètement en dehors de cet intérêt commun à tous les Etats, de cette religion politique vraiment universelle; il y a, disons-nous, deux puissances très considérables dont les allures peuvent être dangereuses pour cet intérêt commun, et qui ont besoin de s'assouplir à cette politique universelle.

Ces deux puissances sont l'Angleterre et la Russie. Toutes les deux ont besoin d'expansion, l'une sur les mers, l'autre sur le continent asiatique; mais il ne faut pas que cette expansion ait lieu d'une manière oppressive, et contrairement aux intérêts des autres Etats.

odieux servage.

La révolution française, qui proclamait les droits de l'homme, qui tendait la main à tous les opprimés, qui voulait briser l'épée conquérante de la féodalité, et faire du genre humain une famille de frères, la révolution française fut vaincue à Waterloo par la coalition des deux colosses du Nord.

Mais l'esprit de ce grand mouvement politique et social ne périt pas dans ce désastre. On ne mitraille pas les idées, et les destinées des nations ne dépendent pas du sort d'une bataille.

Napoléon était tombé; le mouvement révolutionnaire se trouvait dégagé d'un élément mauvais, de l'élément de violence, suscité par les attaques du dehors et du dedans; mais la révolution ellemême avait acquis une force invincible: les travaux d'un homme de génie allaient lui révéler ce qu'elle n'avait pu apercevoir au milieu du bruit des armes et des discordes intérieures; la France et le monde allaient être mis en possession de la science qui doit réaliser les *desiderata* de la philosophie du dix-huitième siècle.

Oui, ce que voulait, il y a un demi-siècle, notre glorieuse révolution, l'affranchissement des opprimés, l'indépendance et la stabilité des Etats, l'union et la fraternité des peuples, la France de 1846 le veut toujours. Elle le veut, car c'est sa destinée; elle le veut pacifiquement, progressivement; et elle aurait bientôt l'intelligence des moyens de réaliser sa volonté, si la presse et la tribune comprenaient nos idées, et nous aidaient à les propager.

Nous l'avons dit depuis longtemps, la France ne doit s'allier exclusivement ni avec l'Angleterre, ni avec la Russie. Alliée avec l'Angleterre, la France favorise l'oppression maritime et coloniale; elle est solidaire de la grande injustice irlandaise. Alliée avec la Russie, la France favorise l'oppression continentale; elle est solidaire du meurtre de la Pologne. Dans les deux cas, la France ne peut obtenir la confiance des Etats qui redoutent l'un ou l'autre colosse; elle méconnaît l'esprit de sa révolution, elle est infidèle à sa mission, à sa destinée.

La France doit s'allier avec les Etats qui n'oppriment pas, avec les Etats qui ont renoncé à la conquête armée. Elle doit former avec eux un faisceau d'intérêts pacifiques, et ouvrir l'ère de la conservation et du progrès.

Or, quels sont les Etats qui n'oppriment pas et qui ont renoncé à la conquête armée? Tous les Etats du midi et du centre de l'Europe, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, la Suisse, la Turquie. Voilà les alliés naturels de la France. C'est avec eux qu'elle doit s'unir d'intérêts et de principes.

Il est vrai que l'Autriche, bien qu'elle paraisse avoir renoncé à la conquête armée, opprime encore plusieurs Etats; mais la France de 1846 ne peut-elle commencer l'alliance avec l'Allemagne par la Prusse? Si la question italienne empêche aujourd'hui un rapprochement avec l'Allemagne du midi, tournons-nous vers l'Allemagne centrale et septentrionale. C'est là qu'est la vie et l'avenir de la fédération germanique. La Prusse n'opprime pas; car on ne peut appeler oppression la manière libérale dont elle gouverne la partie de la Pologne qui lui est échue. En nous rapprochant du ca-

dans les questions d'intérêts. A Constantinople, dans la Méditerranée, à Gibraltar, en Egypte et en Syrie, en Amérique et dans les colonies, dans la question des mers et dans toutes les questions de voies internationales, la Prusse et la France, groupant autour d'elles tous les états secondaires, peuvent faire pencher la balance en faveur du bon droit, et empêcher toute oppression, toute injustice.

Le moment est venu où le gouvernement sorti de la révolution de 1830 doit comprendre cette politique vraiment française, vraiment nationale. La dynastie élue par la volonté du peuple souverain, est aujourd'hui en position de contribuer à l'établissement de cette politique, et elle peut unir ainsi ses intérêts à ceux de la France et de l'Europe. Louis-Philippe a marié tous ses enfants, et ces mariages pourraient contribuer à l'instauration de l'alliance de l'Europe centrale.

Il faut se hâter, car le cabinet whig et lord Palmerston vont agir; ils agissent déjà activement pour isoler la France, pour la mettre dans une sorte de quarantaine politique, comme en 1840. Il est peu probable que lord Palmerston réussisse à faire une seconde coalition et à entraîner le cabinet de Saint-Pétersbourg. La Russie, en effet, n'a rien à espérer du côté de l'Espagne, et elle ne doit pas voir avec déplaisir la France amoindrissant l'Angleterre dans le bassin occidental de la Méditerranée. C'est à l'instigation de la Russie, on se le rappelle, que Charles X prit Alger.

Le gouvernement de 1830 se jetterait-il dans les bras de la Russie, comme avait fait le gouvernement de la Restauration! La récente concession douanière de la Russie serait-elle le prélude de cette alliance?

Nous pensons que le cabinet des Tuileries a trop de sagesse pour pousser ainsi la France d'une extrême à l'autre, et tomber de Charybde en Scylla. Nous ne pouvons croire que l'ennemi déclaré du gouvernement issu de la révolution de 1830, en devienne l'allié exclusif et le soutien.

Non, non, la France n'a plus à s'allier exclusivement avec la Russie ou avec l'Angleterre; car son œuvre n'est pas la même que celle de ces deux puissances. La France doit s'allier avec les Etats qui n'oppriment pas, qui ne conquièrent pas; car c'est avec eux qu'elle peut s'entendre sur les questions d'intérêt qui divisent encore les nations.

France et Allemagne pour le progrès et la paix du monde! telle est la devise que doit adopter aujourd'hui le gouvernement sorti de la révolution de 1830, s'il veut être fidèle à son principe et assurer son avenir.

Oui, que Louis-Philippe, s'aidant de ses alliances de famille, forme l'alliance de l'Europe centrale, et il méritera vraiment le titre glorieux de *Napoléon de la paix*!

Révolution à Genève.

Le parti populaire vient de l'emporter à Genève. On sait que cette ville était gouvernée par une coterie aristocratique compara-

---

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 13 OCTOBRE 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

Disette. — L'Odéon et feu Bouilly. — Les feuilletonistes dansant sur la corde tendue. — LES DRAMES EN ACTION. Tragédie. L'Irlande. — Comédie. M. Thiers et M. Pasquier. — Les libre-échangistes français — L'abeille, l'araignée et les annonces de l'*Epoque*. — Les mariages espagnols. Les diplomates. — Les journalistes — La reine d'Espagne et les poètes du dix-huitième siècle. — Recette pour fabriquer un épithalame. — La comédie chevaline.

Les feuilletonistes dramatiques sont restés toute la semaine dans l'attitude du *Siècle* appelant une idée, du Théâtre-Français attendant des recettes, et du pauvre invoquant une place au banquet fraternel du riche; c'est en vain qu'ils ont interrogé tous les points de l'horizon dramatique, ils n'ont rien aperçu, si ce n'est la queue des Variétés, qui ondoie par suite de la rentrée de Vernet et d'Odry, et le Vaudeville qui reverdit grâce au retour d'Arnal et à l'absence de la *Nouvelle Héloïse*; mais de nouveautés nulle part; c'est à peine si, dans un lointain nébuleux, ils ont distingué quelques cavaliers bretons de l'Ambigu, sous la conduite d'un personnage tout noir qu'on croit être M. Frédéric Soulié, accourant au petit pas avec une bannière d'une couleur peu aimée des maris, sur laquelle on lit ces mots: *la Closerie des Genêts*. Mais la troupe semble de difficile discipline et n'arrivera, dit-on, que demain, si encore elle arrive!

Plusieurs théâtres ont, en revanche, tiré de la poudre de leurs magasins diverses vieilleries renouvelées non pas des Grecs, mais du temps de nos mères, ce qui est bien autrement vieux. L'Odéon, entre autres, a exhumé la *Femme jalouse* de Desforges: la pièce n'est que médiocre, il n'y a rien à dire. Mais quel mal a fait à M. Bocage ce vertueux Bouilly, si connu par son amour immodéré de voir lever l'aurore, pour que l'Odéon ait cru devoir reprendre sa *Mme de Sévigné*? Il fut une époque où il était de mode de placer sur la scène tous les écrivains plus ou moins célèbres; c'était une idée comme une autre; mais les auteurs avaient la manie de faire parler à ces grands hommes, qui devaient s'en trouver médiocrement flattés, cette langue étriquée et pâlie de 1810, qui est au bon langage français ce que les vêtements d'alors étaient à l'élégance et à la grâce, ce que le ton lamentable est à l'émotion vraie, la mignardise de Demoustier à l'esprit, la sensiblerie de Dupaty à l'enthousiasme des arts, la poupée de carton à la statue de marbre. Bouilly se fit surtout remarquer dans ces profanations, et nul personnage historique n'eut plus à en souffrir que la spirituelle ennemie du café. Que le drame ait eu du succès dans le temps, ce fut affaire de mode; mais l'Odéon, avant de réchauffer ce vieux plat, eût préalablement dû effacer de son frontispice ces mots: Second-Théâtre-Français. Servir ainsi du Bouilly sans dire gare, c'est un véritable guet-apens.

Nous serons moins sévères pour la *Première affaire*, qui sans être un chef d'œuvre, tant s'en faut, offre de l'intérêt. La reprise du *Voyage à Pontoise* est une justice et un bon calcul. Nous avons vu reparaître aussi avec plaisir les *Deux frères* de Kotzebue, drame qui dans sa simplicité nue est une des œuvres les plus attendrissantes qui soient à la scène. Mais, encore une fois, tout cela ne peut pas remplacer des nouveautés; cela ne remplit ni la salle ni la caisse.—Mme Delvil est toujours de glace.

A défaut de comédie nouvelle sur la scène des Français, il s'en est joué, à ce qu'il paraît, une dans les coulisses. Un journaliste avait osé émettre un jugement peu favorable sur le jeu d'un des sociétaires. Celui-ci lui a cherché querelle et a prétendu lui fermer l'accès du théâtre; l'explication a été très-vive; on parlait même d'une rencontre projetée; puis l'affaire a fini par s'arranger à l'amiable. Décidément, l'outrecuidance de MM. du Théâtre-Français n'a plus de bornes. On voit bien qu'ils sont habitués à vivre dans le désert; mais qu'ils y prennent garde, le public a déjà abandonné leur salle; s'ils achèvent d'en bannir les critiques, ils en seront bientôt à s'escrimer pour les ouvreuses et les membres de la famille Félix.

Les critiques dramatiques eussent dû se taire aujourd'hui pour cause de famine, mais l'abonné ne l'entend pas ainsi; on l'a habitué à lui parler des théâtres toutes les semaines, il lui faut son article. Au journal, d'ailleurs, le roman n'est attendu que pour le lendemain, le feuilleton tient là ses colonnes béantes qui réclament leur pâture. Les journalistes se sont dévoués, et c'est merveille de voir ce matin l'incroyable dépense d'esprit qu'ils font pour déguiser l'embarras de leur situation; l'un vous transporte en Prusse, l'autre en Angleterre, un troisième en Italie. Le Cirque, l'Hippodrome, Vernet, les Funambules, les bruits de coulisses, les pièces oubliées, tout est accueilli avec empressement; — il est tel écrivain, qui, dans sa détresse, ne trouve rien de mieux que de donner en partie double les comptes du libraire de M. Victor Hugo. M. J. Janin, qui n'est jamais si bien dans son centre que lorsqu'il n'a rien à dire, écrit onze colonnes pour avertir qu'il ne fera pas de feuilleton. Quant au critique de la *Presse*, comme il est en ce moment en Espagne, il a pensé que c'était assez d'avoir analysé, lundi dernier, une pièce représentée à Paris depuis son départ; il garde aujourd'hui le silence.

Mais, si le drame a fait défaut cette semaine au théâtre, il n'a pas manqué dans la réalité. La tragédie se tait dans ses temples, mais elle hurle dans la rue, mais elle gémit dans ces bouges infects où dépérissent tant d'êtres humains. Que sont les douleurs de la famille interminable d'Agamemnon auprès du martyre de ces populations affamées de l'Irlande! Quelles complications de tortures inventeront les poètes, qui ne soient dépassées par le fait brutal chez ces générations abâtardies et dépravées qui grouillent dans les bas-fonds de la société, créatures humaines dont la misère a fait des machines, frères du Christ émancipés par lui, repoussés par la famine dans un indestructible esclavage, sans que ceux qui se disent ses disciples aient daigné intervenir autrement que pour leur jeter une dédaigneuse pitié! La tragédie a pris des proportions gigantesques. Ce n'est plus un roi qui souffre, c'est un peuple entier qui meurt de faim; ce n'est plus un tyran qui persécute quelques hommes, c'est une hydre à mille têtes, l'aristocratie britannique et anglicane, qui condamne fatalement à périr la population de tout un royaume. Et n'allons pas nous croire préservés, parce que nous en vivons loin: le torrent du paupérisme gagne partout en raison même des progrès de l'industrie. Il nous envahira si les heureux du siècle ne lui opposent, non des digues impuissantes et qu'il renverserait bientôt, mais une organisation sociale qui l'absorbe comme certains composés chimiques absorbent et utilisent les miasmes délétères.

Voilà la grande tragédie du jour; voilà celle que les poètes devraient mettre à leur tour sous les yeux de la bourgeoisie souveraine; quelques-uns l'ont tenté, et la popularité les en a récompensés; quant à ceux qui s'obstinent à ne pas sortir des routes frayées, qui bornent leur tâche à agencer des mots sur des données connues, qu'ils n'espèrent pas reconquérir l'attention qui les abandonne: l'éclat du style, la richesse, l'abondance de la verve suffisent aux époques de calme; quand l'agitation est extrême, c'est la pensée seule qui captive. Le style seul fait l'œuvre durable, mais l'étude profonde et sérieuse des plaies de notre époque a seule le droit et le pouvoir de se faire écouter. Fouillez au fond des grands problèmes à résoudre, ou bien la foule préférera avec raison les émotions vulgaires, mais instructives de la cour d'assises, aux émotions raffinées, délicates, mais futiles, que vous lui voulez faire accepter.

La comédie nous heurte aussi bien que la tragédie. Seulement, le rapport antique est renversé; la tragédie est aujourd'hui chez le peuple et la comédie dans les sphères supérieures. N'est-ce pas une comédie, en effet, que ces luttes de portefeuilles dans les chambres, ces tournois de paroles où celui qui se comprend le moins est réputé le plus éloquent, où l'on ne flagelle si fortement les abus que parce qu'on n'a pu les commettre soi-même! — N'est-ce pas une comédie que cette chambre des pairs où l'on s'entretient tout bas de peur de réveiller les dormeurs dans leurs fauteuils et de laisser soupçonner que la vie est là, et où l'ennui est si profond que l'on en est réduit à trouver spirituelles les taquineries que M. de Boissy adresse au doyen d'âge des vaudevillistes sifflés, caché sous la robe de soie puce de M. Pasquier!

N'est-ce pas souvent une comédie que cette association des libre-échangistes français (nous ne parlons pas de ceux de l'Angleterre) qui annonce de la science et fait du sentiment, affiche un grand amour pour la classe ouvrière, tandis que la plupart ne veulent en réalité

conservateurs ; l'un d'entre eux proposa un amendement auquel les radicaux se rallièrent ; mais les conservateurs-bornes s'obstinèrent, et la majorité se prononça pour eux ; ils obtinrent 90 voix contre 47.

Mais ils avaient compté sans l'opposition du peuple genevois. Nous laissons parler une correspondance qui nous est adressée de Genève en date du 9 :

Lorsque le vote fut connu dans le public, il causa une vive sensation dans la population, et particulièrement dans le quartier industriel et libéral de Saint-Gervais. Le dimanche 6, il y eut une assemblée populaire sur la place du Temple ; elle fut présidée par M. James Fazy, qui exposa au peuple les conséquences fatales que de pareilles instructions auraient pour la Suisse libérale ; il s'attacha à démontrer que Genève s'associait au parti jésuitique, et comme depuis longtemps on est dans cette persuasion, l'orateur fut approuvé et applaudi ; il proposa d'envoyer une protestation à la diète au nom des 3 000 personnes présentes. Tout fut accepté. Alors il proposa une seconde assemblée pour le jour suivant, afin de nommer 25 représentants pour porter cette protestation. Cette assemblée eut lieu et les représentants furent choisis parmi les hommes les plus sympathiques à la population. On les désigna sous le nom de *commission constitutionnelle* ; cette dénomination déplut à 12 élus qui refusèrent le lendemain. Pendant ce temps, le gouvernement prenait ses mesures, il convoquait la milice, et ses embrigadés, et surtout les gens de la campagne qui sont à peu près tous les valets plus ou moins directs de l'aristocratie ; on les paya, on les fit boire, on les effraya, et surtout on leur fit de belles promesses, et ils marchèrent en ennemis sur la ville.

Le gouvernement se croyant bien fort, lança des mandats d'arrêts contre les membres qui avaient accepté leur nomination, et le mardi soir il fit arrêter M. Vaney, imprimeur du journal de M. James Fazy, et poussa vigoureusement ses poursuites contre ce dernier, qui cependant s'était opposé jusque-là à une prise d'armes ; mais se voyant traqué, ainsi que ses amis, il céda à l'entraînement général et consentit à l'armement complet du quartier de Saint-Gervais, qui barricada aussitôt les ponts, et posa des factionnaires aux têtes. Alors toute communication cessa entre les deux parties de la ville.

Le conseil municipal s'assembla de son côté et chargea son conseil administratif de porter des paroles conciliantes de part et d'autre ; ce conseil demanda au gouvernement de libérer Vaney, de retirer ses mandats d'arrêt et de proclamer une amnistie complète. Les moteurs de Saint-Gervais acceptaient la conciliation ; mais messieurs les bourgeois parvenus de la révolution du 22 novembre 1841 voulurent que les révoltés se rendissent sans condition, en signifiant que si le mercredi à une heure les barricades existaient encore, il les enlèverait avec le canon. Chose inouïe ! les élus d'un peuple souverain osèrent mettre leur menace à exécution, et le mercredi, à une heure de l'après-midi, ils braquèrent trois pièces près de la place de Bel-Air, et trois autres sur la place de la Fusterie ; et au coup de trois heures, sans aucune sommation à la multitude des curieux qui encombraient ces places, ils ouvrirent un feu à mitraille qui tua un homme inoffensif et la vue ... des orateurs. Alors un jeune homme, M. Piguet, demanda qu'il fût nommé une commission immédiatement, ce qui fut accepté et fait à haute voix ; il demanda ensuite que cette commission se rendît à l'Hôtel-de-Ville et qu'elle sommât le gouvernement de se démettre aussitôt et de remettre le pouvoir entre les mains du conseil administratif ; de déclarer la dissolution de la milice et la création immédiate d'une garde civique, composée seulement des habitants de la ville. Toutes ces propositions furent accueillies avec enthousiasme, et en moins d'une demi-heure la population se trouve rassemblée en armes. Sur ces entrefaites, le gouvernement se voyant abandonné par une grande partie de la milice, qui se trouvait suffisamment battue, et menacé par le côté de la ville où il ne croyait trouver que des indifférents, se soumit aux ordres émanant de l'assemblée de Longemalle. Voilà donc le pays débarrassé des satellites de l'étranger.

Aujourd'hui que la circulation est entièrement rétablie, et que les véritables libéraux des deux quartiers peuvent se tendre une main fraternelle, il y a eu une assemblée populaire générale où un nouveau gouvernement a été constitué.

Nous empruntons au journal du parti vainqueur, la *Revue de Genève* du 10, le détail des premières opérations du gouvernement provisoire :

« Le gouvernement provisoire nommé par le conseil général est, dit cette feuille, monté immédiatement à l'Hôtel-de-Ville pour prendre possession du pouvoir exécutif. Le grand-conseil, présidé par M. Rigaud-Constant, était assemblé au nombre d'environ quatre-vingts membres. Le gouvernement provisoire est entré dans la salle et a déclaré, au nom du conseil général, le grand-conseil dissous, et l'a invité à se retirer. Là-dessus, le gouvernement provisoire est entré dans la salle du conseil d'État et a procédé immédiatement à la formation des départements, qui sont composés comme suit :

MM. James Fazy, président ; — Gentin, vice-président.

Département militaire. — MM. Louis Rillet, colonel fédéral ; — Bordier ; — F. Janin.

Département des finances. — MM. Moulinié aîné ; — James Fazy.

Département de l'intérieur et des travaux publics. — MM. Balthazar Decrey ; — Janin ; — Gentin.

Justice et police. — MM. Castoldi ; — Fontanel.

Instruction publique. — MM. L. Gentin ; — Pons ; — Piguet, avocat, chancelier délégué.

Ce matin, à dix heures, le peuple de Genève, réuni en conseil général sur la place du Molard, a voté à l'unanimité l'arrêté suivant :

« Les citoyens du canton de Genève, réunis spontanément en *conseil général*, suivant les bonnes et anciennes coutumes de leurs pères, ont décrété ce qui suit :

» Le grand conseil est dissous.

» La démission du conseil d'État est acceptée.

» Un gouvernement provisoire, composé de dix membres, sera immédiatement élu par le conseil général.

» Un nouveau grand-conseil est convoqué pour le 25 octobre.

» Le nombre des députés est réduit de moitié.

» Les collèges électoraux d'arrondissement sont réduits à trois :

» Un pour la ville.

... rive du lac...

» Notre mandat, purement provisoire, émane d'un conseil général des citoyens réunis ce jour sur la place de Molard.

» Nous constituant en conséquence en conseil provisoire, nous maintenons en l'état les autorités et administrations existantes ; nous rendons chacune d'elles responsable en ce qui la concerne du maintien de l'ordre public et de la complète exécution des ordres qui seront donnés.

» Nous conjurons tous les citoyens de maintenir par leur concours énergique la paix publique, et de prévenir par là des malheurs dont nous aurions tous à gémir.

» Concitoyens de toutes les opinions, ayez confiance en nous et attendez patiemment le résultat de nos délibérations, auxquelles nous apporterons toute la promptitude possible. »

Les doctrinaires de la Suisse ressemblent à ceux de tous les pays : ils savaient qu'ils froissaient les sentiments les plus vivaces de la population, tout devait leur faire prévoir l'explosion ; ils l'ont bravée, elle a renversé leur domination.

Cette révolution donnera une majorité aux cantons libéraux et anti-séparatistes ; la diète prononcera la dissolution de la ligue ; les cantons ultramontains qui sont, nous écrit-on, peuplés de têtes de granit, ne se soumettront pas, et une guerre civile paraît imminente ; mais l'issue n'en saurait être douteuse, le parti libéral l'emportera et refondra ce pacte fédéral, source de tant de difficultés.

Toute la Suisse est en proie à la plus grande effervescence ; les évènements et les idées semblent devoir y marcher à pas de géant.

Un comité formé d'électeurs de l'opposition de tous les arrondissements de Paris, et qui s'est constitué à la suite de la manifestation des banquets réformistes, a rédigé la pétition suivante qui en deux jours s'est couverte de plus de mille signatures.

PÉTITION POUR LA RÉFORME ÉLECTORALE.

A Monsieur le Président et à Messieurs les Membres de la Chambre des Députés.

Messieurs les députés,

Après quinze années d'application et d'épreuves, la loi électorale de 1831 est jugée.

Elle fait, d'un droit qui appartient à tous, une fonction privilégiée. Fausse dans sa base, elle ne donne pas dans ses résultats la véritable expression du pays.

Elle ne donne même pas l'expression sincère du corps électoral privilégié, puisque la minorité des électeurs nomme la majorité des députés.

Le corps électoral, tel qu'elle le constitue, ne représente ni la population, ni la fortune, ni le travail, ni l'intelligence, ni les services rendus à la patrie.

La loi de 1831 a été un réglement arbitraire de la fonction électorale, dont elle avait emprunté l'élément aux lois de la restauration, à la charte octroyée, émanée du droit divin.

Essentiellement temporaire et transitoire, cette loi est contraire dans son principe et son action au principe de la souveraineté nationale qui fait la base de votre constitution.

Au nom de la raison et de la justice, au nom du progrès, des droits

---

qu'écouler leurs vins et faire pièce aux industriels du Nord ? L'association avait si bien compris que tel est son rôle, qu'elle avait déclaré d'abord qu'elle n'admettrait plus à ses séances que ceux qui auraient payé leur place à la porte. Il est vrai qu'elle s'est ravisée depuis ; plusieurs membres s'étant trouvés malades de discours rentrés faute d'auditeurs, le public a été averti qu'on admettrait désormais tous ceux qui voudraient s'enrôler dans la claque.

N'est-ce pas une comédie que cette lutte du journalisme contre l'annonce, de la pensée écrite contre le capital ? La presse a appelé le commerce à son aide, et le commerce l'envahit et l'absorbe. L'abeille ne trouvant plus sa pâture sur les fleurs, a cru voir du miel sur un arbre où trônait une araignée. Elle lui a offert d'utiliser pour toutes deux des produits dont l'araignée seule ne pouvait tirer parti, l'insecte aux longues pattes s'est empressé d'accepter, mais une fois l'abeille à l'œuvre, il l'a si bien entourée de ses fils, que la pauvre travailleuse est impuissante à s'éloigner et forcée de fabriquer uniquement pour son geôlier. C'est ce qui résulte d'un jugement rendu ces jours derniers contre l'ancien propriétaire du *Commerce*. Les juges ont déclaré que le fermier d'annonces peut faire insérer dans un journal, en dépit du gérant, tout ce qu'il lui plaira et où il lui plaira, fût-ce ce qu'il y a de moins moral ou de plus immonde, les remèdes pour les maladies secrètes ou l'annonce de l'*Epoque*. (Voir les journaux judiciaires).

On conçoit que, sous le poids de telles conditions, le pauvre journal se débatte et change souvent de maître. Le *Constitutionnel*, qui depuis longtemps était aussi sous la menace d'une dislocation, vient de se consolider, à ce que l'on assure, en abandonnant une oreille à M. Thiers et une main à M. Duvergier de Hauranne, pendant qu'il tend l'autre oreille et l'autre main à deux conservateurs purs, MM. de Morny et Mosselmann. La main droite, suivant la règle évangélique, ignorera ce que fera la main gauche ; s'il y a dualité dans la rédaction, tant pis pour le lecteur, c'est à lui à accorder les divers articles, et vous verrez qu'il y parviendra. Quel est le lecteur assidu d'un seul journal qui s'est jamais aperçu que son oracle passait à l'ennemi ?

N'est-ce pas aussi une comédie..... Mais l'énumération de toutes les comédies de la civilisation fournirait un volume. Bornons-nous à celle qui se joue depuis quelque temps *in high life*, comme disent nos voisins, et qui s'est dénouée, il y a deux jours, absolument comme un vaudeville, — la grande comédie des mariages espagnols.

Ici le théâtre est divisé en trois compartiments, comme dans le drame que notre ami Edouard Pujol est en train de tirer de son roman *Derrière le grand mât*. L'un des compartiments représente les cabinets des souverains de l'Europe, entre autres le palais de Windsor, les Tuileries et la demeure de Marie-Christine à Madrid ; le second se compose des ateliers de fabrication des journaux des trois pays ; le troisième figure la route d'Espagne, et spécialement la ville de Tolosa, immortelle désormais pour avoir inventé le feu d'artifice tiré en plein midi.

Dans les hautes sphères, la comédie se dérobe avec un soin extrême ; partout le sourire est aux lèvres, la haine au cœur ; on proteste de sa cordiale entente, mais on prépare secrètement quelque bonne perfidie ; si les témoignages d'amitié redoublent, c'est que l'explosion est proche. Là les haines se cachent avec art, mais elles sont vigoureuses et tenaces. Lord Palmerston a joué la France en 1840 : le roi des Français a attendu six ans, mais il a pris sa revanche ; c'est maintenant au tour de l'Angleterre. Dans ces parties d'échecs entre souverains, quand un roi gagne, lui seul en profite ; quand il perd, c'est le sang ou l'honneur de son peuple qui coule pour payer l'enjeu.

Cette partie de la scène reste toujours voilée d'un rideau, comme les apparitions fantastiques au théâtre. Les journalistes du compartiment voisin cherchent bien à y lire, mais comme les acteurs, déjà mystérieux quand ils n'ont rien à cacher, redoublent de précautions aux moments importants, les journaux se trouvent dans le cas d'un algébriste qui n'a pour éléments d'une équation que des données indifférentes et des données douteuses. Ils prennent l'accessoire pour le principal, le contingent pour le nécessaire ; chez eux, une demi-vérité devient une grosse erreur, et les faits, reconnus faux quelques jours après, sont ceux qui ont fourni les plus belles théories. Les journalistes, en un mot, jouent le rôle de Mme Gibou ou de Dumanet racontant, dans les chansonnettes, le spectacle dont ils ont été témoins à l'Ambigu ou à la Gaîté, et les diplomates rient d'aussi bon cœur de toutes ces théories écloses dans des cerveaux creux que nous des méprises de la ravaudeuse et du tourlourou. Les journaux ont pour mission d'étudier les intérêts généraux des peuples ; quand ils négligent cette mission pour s'occuper de misères dynastiques et diplomatiques, Dieu les en punit en les faisant déraisonner.

Attention ! le théâtre change. Au murmure discret des conversations à mi-voix, au grincement des plumes sur le papier, succèdent les sons de la flûte pastorale. Nous sommes en plein opéra-comique : rien n'y manque, ni les jeunes figurantes habillées de blanc, ni l'autorité pompeusement endimanchée, ni le fiancé éblouissant, ni les bouquets, ni les chansons, ni même les gendarmes pittoresquement groupés sur les hauteurs, à peu près comme ces machinistes en blouse sale que l'on aperçoit parfois échelonnés dans les coulisses. — Découvrez-vous, ce sont les princes français allant en Espagne à la conquête d'une dot ! Conquête est bien le mot, car le léopard britannique et deux partis puissants en Espagne se sont ligués contre les jeunes chevaliers. Mais les gendarmes sont là pour veiller sur eux ; les jeunes filles leur font joyeux accueil, et pour les recevoir revêtent leurs plus gracieux costumes et leurs plus frais sourires. Il y a plus : les poètes éclosent sur les pas des jeunes Altesses ; il n'est pas jusqu'à un général qui n'ait à leur approche senti l'influence du démon poétique. Le général Pezuela a, dans des vers charmants, annoncé aux augustes fiancées qu'elles auraient à essuyer sur le front de leurs époux la sueur de plus d'une victoire. Les princesses ont souri sans rougir : on ne leur a pas encore fait lire nos poètes du 18e siècle.

Mais silence ! voici un épithalame que l'on adresse au duc de Montpensier. Vous croyez reconnaître les vers ; on les reconnaîtrait à moins. Comme on était pressé par les circonstances, on a fait comme les missionnaires de 1821, qui composaient des cantiques dévots avec des chansons impies ; on a trouvé dans *Don Quichotte*, un épithalame adressé au riche Gamache, à l'occasion de ses fameuses noces avec Quitterie la belle. On s'est aperçu qu'en en secouant quelque peu la poussière ironique, il pouvait faire encore un morceau très présentable ; c'est pour cela qu'en l'écoutant parodié, vous avez pu vous croire en pays de connaissance. Voici quelques couplets des deux pièces, rapprochées par le *Courrier français* :

Au duc de Montpensier.	*A Gamache.*
« Digne fils du roi, Montpensier, dont les qualités aimables assurent le bonheur de notre infante chérie, recevez nos félicitations, recevez nos vœux pour vous et pour elle.	« Digne fils de ton père Gamache, dont les immenses richesses assurent le bonheur de notre compagne chérie, reçois nos félicitations, reçois nos vœux pour toi et pour elle.
» Les nymphes de l'Orla, couronnées de fleurs, célèbrent cette union qui donne à Luisa-Fernanda, pour époux, un prince brave et courtois.	» Les nymphes de la Guadiana, couvertes de limon, célèbrent cette union, qui donne à Quitterie pour époux un homme riche et généreux.
» Soyez heureux, nobles époux, et que de nouveaux rejetons de deux illustres races viennent embellir les royales demeures. »	» Soyez heureux, jeunes époux, et que de nombreux rejetons viennent embellir votre riche demeure. »

Les correspondances ministérielles nous apprennent ce soir que la comédie s'est terminée le 10, comme on l'avait prédit, à la plus grande gloire de la diplomatie française.

Encore un mot. La dernière comédie de la semaine se donnait hier sur le Champ-de-Mars, sous une pluie plus ou moins battante. Cette comédie consiste à voir passer au grand galop, une fois toutes les demi-heures, quatre ou cinq jockeys, rouges, bleus, gris, jaunes ou mi-partie, montés sur *N'importe qui*, *Je désire que vous l'emportiez*, *Miss Sarah* et autres quadrupèdes dressés expressément pour cet usage et impropres à tout autre. Le jockey est également nourri et élevé pour cet unique emploi, à peu près comme les soprani de la cour du pape ; la perfection pour lui serait de ressembler à la philosophie de M. Pierre Leroux, qui de loin a l'air de quelque chose. Lorsqu'un jockey est parvenu à devancer ses camarades, il a le plaisir, très grand assurément, d'entendre proclamer le nom de son maître et de le voir empocher l'argent que distribue la Société pour l'amélioration de la gent chevaline. Quant à lui, on ne daigne pas même s'informer de son nom : il est le complément du cheval.

J. FLEURY.

sans résistance considérable, et a été réduite en cendres; après quoi, le même jour, les troupes ont campé devant Béliling. Les Hollandais ont à déplorer la perte d'une trentaine d'hommes; plusieurs officiers ont été blessés à l'attaque du Kampong. La perte de l'ennemi a été considérable L'amiral n'a eu qu'à se louer de la belle conduite des troupes de terre et de mer. Les Hollandais ont trouvé une résistance inattendue de la part du Kampong. Les moyens de défense, qu'on apercevait faibles en apparence, couvraient des batteries assez fortes, dans lesquelles on a trouvé après la prise jusqu'à soixante pièces de grandeur et de calibre différents. Cette victoire est une rude leçon donnée aux rajahs; elle peut être considérée comme un échec pour les agents anglais, qui ne cessent de fomenter des troubles dans ces contrées.

GRÈCE. — On écrit d'Athènes à l'*Impartial de Smyrne* :

« Un député ministériel, M. Capétanaky, avait proposé, il y a trois mois, à la chambre des députés, qu'une décoration fût décernée à tous les membres de la dernière assemblée nationale: cette proposition ayant été prise en considération par les bureaux, une commission fut nommée et présenta un projet de loi dans ce sens. Ce projet a été, le 16 juillet, adopté à la presque unanimité des voix. Dans tout ce long intervalle, ni la cour, ni le ministère, ni personne ne s'en occupa; mais une fois l'adoption prononcée et le projet de loi transmis au sénat par un message du président de la chambre des députés, la cour poussa les hauts cris: c'était s'attaquer aux prérogatives royales; le ministère fit de même, et bien des courtisans politiques se mirent en campagne pour faire rejeter la proposition par ce corps et éviter au roi d'avoir à y opposer son *veto*. Cependant M. Coletti hésite, il craint d'échouer au sénat et de mécontenter en même temps les députés, ses amis et ses adhérents, dont il a grand besoin pour la discussion du budget. La cour se tourna d'un autre côté et met tous ses soins à diviser l'opposition. La division éclata bientôt; les uns se plaignirent de ce que M. Tricoupis, qui s'était engagé à combattre le projet, n'avait pris l'avis d'aucun de ses amis; les autres observèrent que si le ministère n'était pas content du projet de loi, c'était à lui de le combattre; mais après l'avoir laissé passer dans la chambre des députés sans difficulté, vouloir maintenant s'abriter derrière l'opposition pour le faire échouer, c'était une tactique à laquelle celle-ci ne devait point prêter les mains. Les efforts de M. Mavrocordato pour prévenir une scission furent vains; M. Tricoupis et sa coterie ne voulurent rien entendre et persistèrent dans leur détermination.

» C'est en cet état que l'affaire se trouvait lorsqu'elle fut mise en discussion, le 17 septembre, dans le sénat. La scission dans l'opposition était incontestable; le projet était rejeté, la cour triomphait. Mais qui pouvait prévoir jusqu'où l'on irait et ce qui allait se passer dans le sénat? — M. Tricoupis ne s'y présenta point, et son lieutenant, M. Clonarès, prit la parole pour demander la *question préalable* sur le message de la chambre des députés. L'auditoire resta ébahi; les sénateurs les plus ultra-ministériels baissèrent la tête en voyant le peu d'égards que leur collègue, M. Clonarès, qui a passé une partie de sa vie en France et en Angleterre, et qui, par conséquent, doit bien connaître les règles constitutionnelles, mettait dans sa manière d'agir envers un des grands pouvoirs de l'Etat. M. Clonarès, par une suite de déraisonnements et de sophismes, soutint sa thèse. En vain MM. Londos et Ainian voulurent s'opposer à la proposition; aucun sénateur ministériel ne prit la parole; M. Coletti se tut également, et la proposition passa à la majorité de 26 voix contre 10. C'est le plus grand échec que l'opposition pût jamais subir, et de ce moment l'on peut hardiment dire que M. Coletti est maître absolu du terrain. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Les journaux ministériels du soir contiennent la note suivante :

« Le gouvernement a reçu de Madrid la dépêche télégraphique suivante:

» Madrid, le 11, à 7 heures du matin. Ont été célébrés, le 10, à 10 heures et demie du soir, les mariages de la reine avec l'infant don François, et de l'infante avec S. A. R. Mgr le duc de Montpensier.

» Madrid, à 11 heures du matin. Ce matin, à 11 heures, a eu lieu la messe nuptiale à l'église d'Atocha. »

— L'*Eco del Comercio* a été condamné le 6 à 40 mille réaux d'amende; ses numéros du 6 et du 7 ont encore été saisis.

— Les journaux de Brest nous annoncent que M. V. Hennequin a commencé la semaine dernière un cours de science sociale dans cette ville, où un nombreux auditoire s'est réuni pour l'entendre.

— Les princes français et Mme la duchesse de Montpensier sont attendus à Bayonne le 17.

— M. Portalis, candidat conservateur, a été élu député par le collège électoral de Toulon (*extra muros*), en remplacement de son frère, décédé. M. Portalis a réuni 191 voix sur 373 votants.

— M. le général de Lamoricière, candidat de l'opposition, a été élu député par le collège électoral de Saint-Calais. M. de Lamoricière a obtenu 207 voix sur 369 votants. Le surplus des voix a été donné à M. de Montesquiou, candidat conservateur.

— M. le comte Rossi, ambassadeur de France auprès de la cour de Rome, est arrivé hier à Paris.

— M. H. Cogniard quitte décidément la direction du Vaudeville; il sera remplacé par M. Lockroy.

— L'Ambigu-Comique vient de recevoir un drame en prose de M. Arthur Ponroy, intitulé : *Un Gaulois à Rome*.

— Le pape Pie IX vient de faire régler l'horloge de Monte-Cavallo à la française, et de changer ainsi l'ancienne manière italienne de compter les heures depuis une heure jusqu'à vingt-quatre. Cette réforme avait été adoptée sous l'Empire, mais on y avait renoncé après 1815.

— M. Le Verrier, de l'Académie des Sciences, est né vers 1813, à Saint-Lô, où il a fait une partie de ses études et l'autre partie à Caen. Il est remarquable que depuis un siècle la petite contrée de la Basse-Normandie, qui est située entre la Vire et la Touques, a donné aux sciences physiques et naturelles Rouelle, Laplace, Vauquelin, Fresnel, Dumont d'Urville et M. Le Verrier.

est tout-à-fait contraire à la manière d'agir des administrations de la plupart des chemins de fer. Ainsi, de Paris à Saint-Germain, Versailles et les environs, le prix des places est augmenté les dimanches et fêtes, parce que les spéculateurs savent très bien que, les classes laborieuses ne pouvant guères disposer que des jours fériés pour s'éloigner quelques instants de Paris, les wagons seront toujours pleins, dans les jours de fête, quelque élevé qu'en soit le taux. Maîtres du terrain, par l'absence de tout concurrent, ils haussent donc leurs prix et mettent à contribution les plaisirs de la classe pauvre ou peu aisée.

» La compagnie de Montpellier à Nîmes, vient aussi, par une disposition assez récente de son tarif, d'établir un prix particulier pour le dimanche; mais loin de marcher sur les errements des compagnies parisiennes, elle abaisse les prix au lieu de les élever. Ainsi on trouvera tous les dimanches des wagons à prix réduit.

» Nous répétons que c'est là comprendre tout à la fois ses intérêts et ses devoirs. Les compagnies investies d'un monopole exorbitant doivent en effet le rendre aussi peu onéreux que possible au public; on a donc eu raison de baisser les prix pour les jours où les classes pauvres ou les moins aisées se pressent dans les wagons, et l'on ne tardera pas à voir augmenter l'affluence des voyageurs attirés par cette amélioration.

» Nous avons eu rarement l'occasion de citer une pareille conduite de la part des compagnies des chemins de fer; mais ce n'est pas notre faute; autant nous sommes empressés pour signaler leurs torts, autant nous le sommes pour leur rendre justice. »

INCENDIES. — Le fort des Fourches, près de Cherbourg, a été mardi soir la proie des flammes. Ce fort, situé sur une hauteur dans un endroit isolé, ne contenait que du blé et des fourrages. Le feu a pris au milieu de la nuit, et comme on l'apercevait à la fois de la ville et de la rade, près de quatre mille personnes ont fini par se trouver sur le lieu du sinistre; mais l'eau manquait complètement dans les environs, ou du moins on n'eût pu s'en procurer qu'en puisant dans de vieilles carrières, au grand danger de ceux qui l'auraient fait. On a fini par laisser le feu maître de la place. La malveillance ne peut guères être étrangère à ce sinistre. Il n'y a d'autre explication possible que celle qui a été donnée, dit-on, par un témoin, la chute d'un météore igné sur le chaume qui se trouvait auprès du bâtiment.

VARIÉTÉS.

LA PLANÈTE LE VERRIER

ET LE SYSTÈME SOLAIRE.

« Isolés, sur notre planète, de toutes les parties de la création que ne comprennent pas les limites de notre atmosphère, nous ne sommes en communication avec les corps célestes que par l'intermédiaire des rayons si intimement unis de la lumière et de la chaleur, et par cette mystérieuse attraction que les masses éloignées exercent, en raison de leur masse, sur notre globe, sur nos mers, et même sur les couches d'air qui nous environnent (1). » En d'autres termes, nous ne nous mettions, jusqu'à présent, en communion avec les astres qui brillent dans les cieux qu'en vertu de l'action directe exercée par ces astres sur nos organes, aidés de ces merveilleux instruments que la science et l'industrie modernes ont doués d'une si extrême sensibilité. Une nouvelle ère vient de naître pour nous; nous voyons désormais dans les cieux à l'aide de l'intelligence seule, et les astres se découvrent au *bout de la plume* (2) comme autrefois au bout de la lunette ou du télescope puissant.

C'est ainsi que se multiplient chaque jour les moyens dont l'homme fait usage pour prendre connaissance du système planétaire, au sein duquel la terre gravite autour du soleil, et établir une relation directe d'abord entre les divers éléments qui constituent cet ensemble, et ensuite entre ce monde harmonique et les autres parties de notre zone étoilée. Cette méthode nouvelle, au moyen de laquelle on trouve des astres nouveaux, en considérant les attractions mutuelles des astres déjà connus les uns sur les autres, a été créée par le génie de M. Le Verrier, et son efficacité admirable vient d'être démontrée par la découverte la plus brillante qui jusqu'à ce jour ait été inscrite dans les annales astronomiques.

Ce n'est pas tant pour avoir ajouté une planète nouvelle au nombre immense d'astres qui composent le système solaire, que pour avoir enrichi d'une puissante et belle méthode les procédés par lesquels s'accroissent les connaissances humaines, que le nom de notre compatriote est devenu immortel.

Jamais d'ailleurs une découverte n'a été entourée de circonstances aussi grandioses.

Clairault avait bien prédit par le calcul le retour d'un astre qu'on croyait s'éloignant toujours et de plus en plus de la sphère d'attraction du soleil, et il lui avait à l'avance assigné un rendez-vous déterminé dans l'espace; mais enfin, avant Clairault, la comète de Halley avait été vue.

Herschell aurait su ainsi reconnaître, au milieu des astres se mirant dans son télescope, un astre ayant un aspect particulier; mais cet astre il le prit pour une comète, et ce n'est que plusieurs années après que Laplace constata que c'était une planète. D'ailleurs, avant Herschell, Flammsteed, Bradley, Mayer et Lemonnier avaient vu Uranus, quoique sans reconnaître sa nature.

Un grand nombre d'années, pendant lesquelles se modifièrent successivement les idées relatives aux astres étudiés, un grand nombre d'observateurs et d'astronomes s'occupant de la même question et apportant chacun leur pierre à l'édifice scientifique nouveau, tels sont les caractères que l'on retrouve dans les découvertes qui, jusqu'à ce jour, ont jeté le plus vif éclat.

(1) *Cosmos*, par M. Alexandre de Humboldt, traduit de l'allemand par M. Faye, t. 1, page 152.

(2) Heureuse expression de M. Arago.

Sur la découverte de M. Le Verrier, nous espérons qu'on ne trouvera point déplacé ici un exposé succinct de la série de travaux qu'il a accompli jusqu'au moment où l'expérience a sanctionné merveilleusement les calculs. Jamais, d'ailleurs, des travaux aussi pénibles n'ont été aussi patiemment exécutés.

Tout le monde le sait aujourd'hui, le point de départ de M. Le Verrier est dans les irrégularités jusqu'alors inexplicables que présentait le mouvement d'Uranus ou d'Herschell, comme on devrait, pour être juste, appeler cette planète vue par Herschell en 1781. Ces irrégularités consistaient en ce que l'orbite calculée d'après les observations anciennes de Flammsteed, Bradley, Mayer et Lemonnier, ne s'accordait pas avec l'orbite calculée d'après les observations faites de 1781 à 1820, et qu'enfin ni l'une ni l'autre de ces deux orbites ne donnaient les positions trouvées par les observations les plus récentes. Une si anormale divergence des résultats de la théorie et de l'observation avait vivement attiré l'attention des astronomes, et l'on s'était hâté de mettre en avant un grand nombre de causes plus ou moins capables d'en rendre compte. Chacun, il est vrai, suivit simplement le penchant de son imagination, sans apporter aucune considération à l'appui de son assertion. « On songea à la résistance de l'éther; on parla d'un gros satellite qui accompagnerait Uranus, ou bien d'une planète encore inconnue, dont la force perturbatrice devrait être prise en considération; on alla même jusqu'à supposer qu'à cette énorme distance du soleil, la loi de la gravitation pourrait perdre quelque chose de sa rigueur. Enfin, une comète n'aurait-elle pas pu troubler brusquement Uranus dans sa marche (2)? »

Mais combien il y a loin d'imaginer des hypothèses à prouver qu'elles sont des vérités, ou seulement qu'elles sont plausibles. Et d'ailleurs, ne fallait-il pas s'assurer, avant tout, que la divergence de la théorie et de l'observation était réelle, ne provenait pas de quelques erreurs commises par les constructeurs des tables? C'est d'abord ce que fit M. Le Verrier. Et, par un hasard imprévu, il constata dans un premier Mémoire (3), que dans le calcul des perturbations produites par Jupiter et Saturne sur le mouvement d'Uranus, on avait négligé des termes nombreux et très notables, dont l'omission devait avoir pour résultat infaillible l'impossibilité de représenter exactement le mouvement de la planète. En sorte qu'on avait dû nécessairement croire à cette impossibilité, soit qu'elle fût réelle, soit qu'elle ne fût qu'apparente. Première campagne.

Dès qu'il fut prouvé que les tables d'Uranus étaient erronées, il fallut en construire de nouvelles. M. Le Verrier n'hésita pas à entreprendre une pareille besogne qui suffit d'ordinaire pour occuper toute la vie d'un astronome. Grâce à une méthode nouvelle qu'il inventa, et qui lui permit de calculer à son gré un terme quelconque des séries par lesquelles on représente les divers éléments d'une planète, sans passer par l'évaluation des précédents, il put fouiller dans les profondeurs jusqu'alors inaccessibles des formules analytiques, et en retirer un à un les termes propres à influer sur le résultat final. C'est ainsi qu'il accomplit en quelques mois la tâche colossale qu'il s'était imposée. Deuxième campagne.

Mais voici que les nouvelles tables corrigées n'expliquent pas les observations récentes de 1845; voici que l'écart de la théorie et de l'expérience subsiste, malgré le perfectionnement le plus complet de la théorie. M. Le Verrier reconnaît alors que nécessairement une cause inconnue, dont le calcul n'a pas tenu compte, influe sur le mouvement d'Uranus. Il discute aussitôt toutes les hypothèses qu'on a faites sur la nature de cette cause. Il en réfute quatre, et il démontre que la cinquième seule, l'existence d'une planète troublante, est réelle. Troisième campagne.

Mais cette planète, il faut la trouver. M. Le Verrier va-t-il conseiller aux astronomes de sonder toutes les profondeurs des cieux pour tâcher de la rencontrer, sauf à vérifier ensuite que la planète que l'on trouvera est bien celle qui trouble le mouvement d'Uranus? C'est la marche que l'on a suivie jusqu'ici; connaissant la position d'une planète, on en a toujours déduit les perturbations qu'elle produit sur ses voisines. Ce n'est pas la marche que suivra M. Le Verrier. Il retourne courageusement le problème; d'après les dérangements connus, éprouvés par Uranus, il calcule l'orbite de la planète inconnue. Quatrième campagne.

Cette planète calculée, M. Le Verrier refait la théorie d'Uranus; il constate que désormais il n'y aura plus d'écart entre la théorie et l'expérience, et il annonce sa découverte au monde. Cinquième campagne.

Mais le monde hésite; les astronomes n'osent pas chercher, tout convaincus cependant qu'ils sont désormais de l'existence de la planète troublante. M. Le Verrier, lui, n'hésite pas. Il s'écrie: « Que l'un de vous dirige sa lunette vers cette partie du ciel, et il verra. » Sixième campagne.

Une grande anxiété règne parmi tous les amis des sciences. Ils attendent, sans oser encore espérer.

Cependant M. Galle, de Berlin, a braqué sa lunette au point indiqué par M. Le Verrier, à 326 degrés 32 minutes, Il l'écarte bientôt de cette position, il l'écarte très peu; il est à 52 minutes de là; il est arrivé à 327 degrés, 24 minutes,... et il a vu la planète.

M. Le Verrier va-t-il s'arrêter au moins, et attendre de l'expérience les données nécessaires pour calculer les autres éléments de sa planète? Non, il marche encore. Il a foi en ses formules; il donne la masse, le diamètre, l'inclinaison même du plan de l'orbite de la planète Le Verrier sur celle de la planète Herschell. Septième et dernière campagne.

(1) Lettres de M. Encke et de M. Schumacher, astronomes de Berlin et d'Altona, à M. Le Verrier.

(2) Mémoire de M. Le Verrier, en date du 1er juin 1846.

(3) Novembre 1845.

ker, de Berlin, dessine depuis un certain nombre d'années les cartes astronomiques de chaque heure du jour, en se servant, bien entendu, des catalogues de tous les observatoires. Tous les astronomes concourent à cette œuvre: c'est le résultat de l'association de toutes les connaissances humaines sur l'état du ciel. Seulement, l'atlas de M. Bremiker n'en était qu'à la vingtième heure, mais la 21e heure était prête à paraître. L'éditeur de Berlin a mis ses cartes en distribution le 25 septembre, et les abonnés de Berlin les ont reçues naturellement avant ceux de Londres, de Rome, de Paris. Par un hasard singulier, M. Galle a reçu en même temps la circulaire de M. Le Verrier à tous les astro-

(1) *Le Journal des Débats* et le *Moniteur* qui se sont faits l'écho d'une assertion évidemment inspirée par une haine italienne, n'ont pas en revanche publié la lettre élogieuse et bien sentie, écrite par M. le ministre de l'instruction publique à l'Académie des sciences, pour annoncer l'élévation de M. Le Verrier au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Les journaux de l'opposition ont seuls, cette fois, loué le ministre.

— — fin courant	117 60	117 65	117 55	117 55

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»	Banq. de Fr. dr cours	»»»» »»
4 0/0 J. »	»»» »»	O. V. de Par. »	1392 50
Emp. 1844. au Ct »	» »|»	C. hyp...... »	362 50
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	»»»» »»
B. du Trés. »	» »|»	— Gann..... »	1172 »»

PRIMES.		fin cour.	fin proch.	
3 p. 0/0...... d. »»	»» »»	»» »»	83 25	83 35
3 p. 0/0...... d. »»	»»» »»	117 75	»»» »»	118 30

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	05 »|»	10 »|»	»» »|»	»» »|»
5 p. 0/0.....	»» »|»	05 »|»	»» »|»	»» »|»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»|»	ROM.............	Der C.	102 5/8
Récép. Rotsch.	» 102	»»	HOLL. 2 1/2.....	»	»» »|»
ESP. Detto act.	» »»	»|»	— 4 1/2......	»	98 1/4
— — pass.	» »	»|»	— do 1840....	»	99 5/8
— 3 p. 0/0.	» »»	»|»	— do 1842....	»	102 1/2
Detto intérieure	» »»	»|»	— Banque.....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	» »»	»|»	— de Em. 1841..	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	» »»	»|»	PIÉMONT........	»	1240 »»
HAITI........	» »	»|»	AUTRICHE......	»	»»» »»

Union linière... » »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

V. r. dr.	420 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	»»» »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1260 »»
— à Rouen.	942 50
R.-Havre..	»»» »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	227 50
Paris-Str...	447 50
Tours-Nant	546 25
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	712 50
Famp-Has.	365 »»
Diep.-Féc..	370 »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	537 50
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	518 75
Bord-Teste	» » »»
Zinc V. M..	6050 »»
Lin Maber	»»» »»

Spectacles du 13 octobre.

8 h. »|» OPÉRA.—
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — La Camaraderie, Don Gusman.
6 h. 1/2 ODÉON.— La Femme jalouse, le Voyage à Pontoise.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la Reine.
7 h. 1/2 ITALIENS.— Lucia di Lammermoor.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE.— Le For-l'Evêque, Robinson, un Duel, les Misères.
7 h. »|» VARIÉTÉS — Lansquenet, l'Homme, Saltimbanques, ma Femme.
7 h. 1/2 GYMNASE — Clarisse Harlowe, Petit-Fils.
7 h. »|» PALAIS-ROYAL.— Clarisse, le Lait, le Bonhomme, Cendrillon.
7 h. »|» PORTE-ST-MARTIN.— Petites Danaïdes, Tableaux, 2 Serruriers.
6 h. 1/2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts (1re représentation).
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 COMTE. — Jocrisse, Peau d'Ane.
6 h. 1/2 FOLIES — Les Amours, la Pension, le Chaperon rouge, la Femme
6 h. »|» DÉLASSEMENTS-COMIQUES.— L'Oiseau de paradis.
6 h. »|» BEAUMARCHAIS.— Emma, le Timbre, Paquita, Coup de dent.
6 h. »|» LUXEMBOURG.— Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
8 h. »|» CIRQUE (Champs-Elysées).— Exercices d'équitation.
3 h. »|» HIPPODROME.— Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches

AUX FABRIQUES DE FRANCE

SITUÉS POINTE SAINT-EUSTACHE, AU COIN DE LA RUE DE RAMBUTEAU.

OUVERTURE DES VASTES MAGASINS **D'HABILLEMENTS POUR HOMMES.**

L'achat des matières premières dans toutes les fabriques de France a permis aux propriétaires de ce grand entrepôt de marchandises, situé au centre de Paris, d'établir bien au dessous de tous les prix actuels, des habillements élégants et solides, taillés par les meilleurs coupeurs et confectionnés par les meilleurs ouvriers.

COMPAGNIE DES CABRIOLETS, COUPÉS

ET VOITURES SOUS REMISES,

Pour l'exploitation, dans Paris, de **300 Voitures**, — sous la raison sociale : **Salmon et Ce**, — créée au capital de **1,000,000 de francs**, divisée en **4,000 actions** au porteur de **250 fr.** — Les versements auront lieu par **cinquième** : le premier en souscrivant, les autres de mois en mois, et seront effectués en bons de la caisse de **MM. Gouin et Ce**, payables à trois jours de vue.

L'accroissement de la population parisienne nécessitait un nouveau **SERVICE COMPLET DE VOITURES SOUS REMISES ÉLÉGANTES ET MODERNES**, en même temps qu'il satisfera les nombreux étrangers que les chemins de fer apportent tous les jours dans la capitale. — Cette nouvelle compagnie apportera de notables améliorations dans la construction de ses voitures, ainsi que dans la tenue de ses cochers, tout en diminuant sensiblement les prix. Inutile donc de faire ressortir ici les avantages que les capitalistes doivent retirer dans un placement de ce genre, car tout le monde connaît les beaux résultats que donnent les entreprises de voitures dans Paris, et indiquer qu'un numéro de place se vend 10 000 fr., c'est remplacer éloquemment toutes les phrases de prospectus. — Au reste, la combinaison offerte aux Actionnaires d'échanger leurs actions contre des **CACHETS-JETONS**, qui serviront à payer les courses de voitures, suffirait à elle seule pour la faire réussir, car elle est trop favorable aux personnes qui se servent journellement de voitures. Tout prédit donc un prompt succès à cette Compagnie, qui, d'après ses calculs établis sur les résultats des autres entreprises, espère donner à ses Actionnaires 12 à 15 0/0 par an. — C'est donc, comme on le voit, un placement certain et avantageux.

Le **QUART DES ACTIONS** est déjà souscrit; le reste ne peut tarder à l'être.

On délivre prospectus et statuts, **RUE RICHER, 6 BIS.**

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

DERRIÈRE

LE GRAND MAT

Etude psychologique de la vie maritime

PAR ÉDOUARD BEJOL,
Lieutenant de vaisseau,
auteur de ENTRE DEUX LAMES.
3 volumes in-8.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 4.—La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme R..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inserviable; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

Cors, Ognons et Durillons.—Le Taffetas gommé de P. GAGE est le seul qui en détruise la racine en quelques jours. 2 f., r. de Grenelle-St-Germain, 13; Foubert, passage Choiseul, 35, et Legrand, pass. des Panoramas, 8.

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

SIROP de DIGITALE de LABELONYE

SIROP DE DIGITALE DE LABELONYE PH[ARMACIE]N À PARIS

Ce SIROP est toujours le médicament que les médecins prescrivent avec le plus de succès contre les Maladies du Cœur (palpitations) et les diverses Hydropisies, qu'il guérit ou modifie en peu de jours, ainsi que contre les Asthmes et Catarrhes chroniques, les Rhumes opiniâtres, Toux ou Bronchites nerveuses. On ne le vend qu'en bouteilles recouvertes d'une capsule en étain portant l'empreinte.

Chez LABELONYE, pharm., rue Bourbon-Villeneuve, 19, et dans presque toutes les pharmacies de chaque ville.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

Librairie Sociétaire, 2, r. de Beaune

ANTIDOTE.

Réponse à une compilation anonyme intitulée

LE MONDE PHALANSTÉRIEN

Brochure in-8o. 1841. Prix : 25 c.
Par la poste, 30 c.

CHEMIN DE FER DU NORD.

CORRESPONDANT AVEC LES BAINS DE HOMBOURG EN 36 H. PAR CHEMINS DE FER ET BATEAUX A VAPEUR.

Le Casino de Hombourg est le seul établissement des bords du Rhin ouvert toute l'année.

12 h. » de Paris à Bruxelles, par chemin de fer.
8 h. 3/4 de Bruxelles à Cologne, par chemin de fer.
1 h. » de Cologne à Bonn, par chemin de fer.
2 h. » de Bonn à Mayence, par bateau à vapeur.
4 h. » de Mayence à Francfort-sur-Mein, par chemin de fer.
1 h. 1/4 de Francfort-sur-Mein à Hombourg, par omnibus.

36 heures de Paris à Hombourg.

La ville de Hombourg, dont les eaux minérales ont une réputation si justement méritée, contient un grand nombre d'hôtels et d'appartements meublés avec tout le luxe et le confortable possible, et où les visiteurs sont traités à des prix extrêmement modérés, surtout pendant la saison d'hiver.

Le Casino, où l'on a su réunir tout ce qui peut contribuer à faire de Hombourg un lieu de délices, y attire chaque jour un grand nombre d'étrangers.

Rien ne manque donc à ce magnifique établissement, où l'on trouve :

Salle de bal, salle de concerts, salon de conversation, décorés par les premiers artistes d'Italie.

Salon pour la lecture de tous les journaux, revues et publications périodiques, anglais, français, allemands, russes, hollandais, belges, etc.

Vaste salle à manger avec table d'hôte servie à la française, à une heure et à cinq heures.

Restaurant où l'on dîne à la carte.

Café-divan pour les fumeurs, donnant sur une belle terrasse.

Jeux de trente et quarante et de roulettes, depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir, en hiver comme en été, présentant aux joueurs un avantage de 50 0/0 sur les autres jeux des bords du Rhin.

Un corps de musique, composé de 28 membres choisis parmi les meilleurs artistes de l'Allemagne, se faisant entendre tous les soirs, pendant l'hiver, dans la grande salle de bal du Casino.

Les bals, fêtes et concerts continuent en hiver comme pendant la saison d'été.

Enfin, les directeurs du Casino, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour rendre le séjour de Hombourg aussi agréable que possible, ont affermé 20,000 hectares de forêts et de plaines, dans lesquelles abonde le gros gibier, ainsi qu'un parc de réserve pour les grandes chasses de l'arrière-saison et de l'hiver, ayant lieu deux fois par semaine, et pour lesquelles les étrangers qui le désirent reçoivent des permis.

La plupart des touristes qui séjournent pendant l'été à Baden, à Wiesbaden, etc., viennent se réunir pendant l'hiver aux nombreux étrangers qui affluent de toutes parts à Hombourg, ce qui rend cette résidence si animée et si brillante pendant la saison d'hiver, où l'on ne compte pas moins de 7 à 800 étrangers à la fois.

gouvernements présents, pour conjurer le double fléau. Aussi insoucieux de l'avenir au moment de la crise qu'ils l'ont été dans les temps de calme et d'abondance, ils continuent à vivre au jour le jour, se tenant pour satisfaits s'ils ont trouvé aux questions pendantes une solution valable pendant une saison ; et ne songent pas à se demander si le mal un instant conjuré ne se reproduira pas bientôt avec une nouvelle énergie.

Que font en ce moment les gouvernements des peuples assaillis à la fois par la disette et l'oisiveté forcée? En France des ordres sont donnés pour *qu'autant que possible on mette prochainement de vastes travaux en adjudication*. De l'autre côté de la Manche, on forme de grands entrepôts de provision. Et si travaux et approvisionnements n'apaisent le cri des entrailles des populations, il restera un remède suprême! Pendant qu'un peuple entier erre dans les campagnes et dans les villes, demandant du pain, le gouvernement anglais établit à Athlone une réserve centrale de troupes, qui suppléera au besoin à l'insuffisance de ses réserves de grains.

Admettons que les approvisionnements de vivres soient assez considérables et les travaux publics assez nombreux pour que la misère redescende à son niveau normal. L'hiver passera sans effusion de sang, une saison plus clémente fera au pauvre peuple des conditions d'existence moins dures. Dès lors les dépôts de subsistances devenant superflus, les dépôts seront supprimés ; les travaux extraordinaires cessant d'avoir une raison, les ateliers nationaux seront fermés. Mais une crise nouvelle ne saurait-elle bientôt succéder à la crise passée? on doit s'y attendre. Et dans cette certitude que fera-t-on? On attendra.

Etranges médecins qui, dès qu'une crise est passée, abandonnez le malade confié à vos soins, vous disant : quand la fièvre le jettera de nouveau sur le lit de douleur, il sera temps d'aviser! Pensez-vous que les populations supporteront toujours avec résignation les privations qui pèsent si lourdement sur elles, et dont elles commencent à trouver le poids importun? Assez d'expériences sanglantes n'ont-elles pas été faites à votre gré, et vous résignez-vous à épuiser jusqu'à la lie l'amère coupe des révolutions? Faudra-t-il que ce terrible drame, commencé au seizième siècle par l'insurrection protestante, continué au dix-huitième par le bouleversement politique, ait, pour dénoûment, un cataclysme social? ou bien n'apercevez-vous pas les effrayants symptômes d'une catastrophe qui, si Dieu ne nous sauve de votre aveuglement, effacera de la mémoire de la France le souvenir de ses épreuves passées? N'entendez-vous pas ces voix qui, d'un côté à l'autre de l'Atlantique, se croisent, se répondent, s'unissent, demandant **LA TERRE**! c'est à dire le renversement des conditions actuelles de la propriété? — Est-ce donc le moment des demi-mesures? L'occasion est-elle bien choisie pour maintenir la démission du pouvoir dans les questions sociales? Enfin, le mal est-il tel qu'il n'y ait pas péril, et péril grave à ne pas remonter à sa source?

Une administration vraiment digne de présider aux destins d'un grand peuple, une administration sympathique aux classes souffrantes et moins préoccupée de la gloire de vivre que du besoin d'assurer le repos, la prospérité et la grandeur de la France; une telle administration n'irait pas demander à des ressources temporaires, à des expédients, la solution du problème que le temps, dans sa marche solennelle, pose chaque jour avec une nouvelle insistance. Tout en essayant de calmer par d'immédiats remèdes les souffrances du peuple, elle songerait à l'extirpation du mal, et se posant franchement cette double question : 1° assurer le travail à ces classes déshéritées, dont un travail incessant est la seule richesse :

qu'à la France, qui s'élevait, il y a moins d'un siècle, à 17 000 000 hectares, est descendue à 6 770 070 hectares. La France ne suffit plus aux besoins de son industrie, ni de sa marine. Quant au chauffage, elle ne fournit à chacun qu'une moyenne annuelle de 2 francs de bois. Ces déplorables résultats ne sont pas les seuls qu'ait amené la dévastation de nos forêts. Nos grands fleuves sortent périodiquement de leur lit, et périodiquement redescendent au niveau des plus minces cours d'eau. La moitié des sources existantes au siècle dernier a disparu. Un reboisement devenu indispensable, régulariserait les pluies, arrêterait les inondations, le dessèchement des rivières, et le tarissement des sources; il fournirait à l'industrie, à la marine, à l'économie domestique les matériaux qui leur manquent ; il procurerait aux pauvres un droit de glaudage et d'affouage, enfin il créerait d'immenses travaux qui, pendant longtemps, garantiraient du chômage la portion la plus nécessiteuse de notre population.

Et il ne contribuerait pas seul à amener ces utiles résultats. La question du reboisement est intimement liée à celle des irrigations. Il s'agit ici, qu'on ne l'oublie pas, d'accroître à un degré vraiment incalculable la production agricole de la France. Un système général d'irrigation ajoutera tous les ans à la fortune publique trois milliards que nos fleuves, nos grandes rivières, nos cours d'eau versent à la mer. Par la dérivation des rivières, des mauvais pâturages seront transformés en excellentes prairies. Par l'emploi rationnel des eaux, on arrivera en certaines localités (l'expérience l'a démontré), à produire des blés qui, au lieu de 5 fois, rendront 20 fois la semence ; et la terre qui aura produit cette riche moisson enlèvera dans la même année une récolte de plantes légumineuses, dont le volume égalera celui du blé. En d'autres termes, par l'immersion, la même étendue de terre donnera 8 fois plus de substances alimentaires qu'auparavant. Grâce à l'irrigation, les céréales pourront braver les sécheresses du printemps et donneront une récolte assurée. Par l'irrigation on obtiendra d'énormes bénéfices sur les trèfles, la luzerne, le maïs, les pommes de terre, la betterave. Par l'irrigation, enfin, on élèvera la production de la viande au niveau des besoins de la consommation.

Que le gouvernement livre à l'agriculture les eaux des torrents, des rivières et des fleuves; qu'il entreprenne les vastes travaux préparatoires dont la propriété morcelée ne saurait se charger : il y aura des canaux à ouvrir, des fleuves à saigner, des lacs artificiels à créer, d'immenses digues à opposer aux torrents! voilà les travaux gigantesques profitables et vraiment glorieux auxquels un gouvernement à la hauteur de sa mission doit demander la solution définitive du problème que posent périodiquement le chômage et la famine.

Et ce n'est pas tout! Ce redoutable problème est susceptible de mille solutions. On pourrait en demander une à l'achèvement de ces chemins vicinaux dont l'influence sur la richesse de la France ne sera dépassée que par celle qu'exerceront le reboisement et l'irrigation. Le *doublement prochain de la production* est le moins qu'on puisse attendre du perfectionnement de la viabilité rurale. En une seule année, la commune de Marolles-les-Baux a retiré de l'amélioration de ses voies de communication un boni de plus de 100 000 francs sur un seul produit : les pommes à cidre. Que l'on calcule donc les bienfaits qui résulteraient d'une semblable amélioration apportée à tous les points du territoire! Nous reconnaissons que la loi du 21 mai 1836 a donné une heureuse impulsion. Nous savons que les chemins vicinaux déjà classés forment une longueur de plus de 640 mille kilomètres; que les dépenses

sera de doubler la richesse de la France et de donner le travail aux bras inoccupés ?

Aux immenses ressources qui nous sont offertes pour empêcher à jamais le retour de la crise présente, nous pourrions encore ajouter le défrichement et le dessèchement de ces terres incultes, coteaux immenses et vastes plaines, entrecoupées de marais et de tourbières, où ne croissent que la bruyère et l'ajonc, et qui forment la neuvième partie de la superficie totale de la France. Mais nous en avons dit assez pour montrer non-seulement que la crise actuelle n'a d'autre cause que l'incurie des gouvernements, mais qu'ils n'ont besoin que de s'élever enfin à la hauteur du rôle qui leur est assigné pour que les fléaux terribles qui déjà se sont abattus sur les populations, se soient emparés d'elles pour la dernière fois.

Mais les gouvernements voudront-ils voir dans le malaise présent autre chose qu'un accident fortuit? Consentiront-ils à apporter à l'étude de la situation l'esprit de suite et l'ampleur de vues qu'elle réclame? Comprendront-ils enfin que l'heure est solennelle et que la postérité s'enquerra de ce qu'ils auront fait pour conjurer la révolution sociale suspendue sur le dix-neuvième siècle?

Chronique des mariages espagnols.

Une correspondance d'Espagne fait le portrait suivant des deux infantes d'Espagne, dont l'une est aujourd'hui princesse française :

« La reine Isabelle est de petite taille; une certaine tendance à l'embonpoint donne à sa démarche et à sa tournure un léger caractère qu'on ne rencontre point chez la plupart des jeunes filles; ce qui ajoute encore à cet aspect de maturité précoce, c'est un air de langueur, de mélancolie souffreteuse répandu sur son visage pâle et jusque dans ses grands yeux noirs. Tout cela, à vrai dire, ne contribue pas peu à lui donner je ne sais quel air réfléchi et méditatif. A peine l'émotion que lui a causé cette entrevue d'hier a-t-elle coloré un instant son languissant visage; la pâleur mate qui le couvre d'ordinaire n'a pas tardé à y reparaître.

» En revanche, la jeune fiancée du duc de Montpensier est une vive et preste jeune fille, toute alerte, toute souriante, et dont le moindre mouvement, dont le moindre regard trahit le caractère le plus pétulant du monde. Sa taille est svelte, élégante et souple, ses yeux brillants semblent illuminer un beau visage toujours en belle humeur. Elle paraît, en définitive, tout l'opposé de sa sœur. »

— Au milieu de cette foule de grands personnages assistant à l'arrivée du duc de Montpensier et à sa réception à la cour, on a généralement remarqué l'absence de M. Bulwer, ambassadeur d'Angleterre. Après être venu à Madrid pendant quelques heures, après y avoir eu une conférence avec M. Serrano, le représentant de la Grande-Bretagne était immédiatement reparti. Des lettres de Madrid annoncent qu'il est parti pour Valence, afin d'y attendre les instructions de son gouvernement. Les gens de l'ambassade ont pour consigne de répondre à toutes les personnes qui se présentent que M. Bulwer est allé respirer l'air des champs pour trois ou quatre jours. On pense, du reste, qu'il ne jugera pas à propos d'être entièrement rétabli de cette indisposition avant la célébration du double mariage.

— Quelques journaux de Madrid rapportent qu'un officier espagnol en retraite a été arrêté, porteur de deux pistolets; mais ils ne s'accordent pas sur les circonstances dans lesquelles cette arrestation aurait été opérée. Le seul point sur lequel ils ne se trouvent pas en contradiction, c'est que l'individu arrêté est atteint d'aliénation mentale.

— Suivant l'*Heraldo*, il est probable que les fêtes du mariage royal ne commenceront qu'après le 15. Les augustes époux, après avoir reçu la bénédiction nuptiale, se rendront dans nos résidences royales, d'où ils reviendront à Madrid, pour assister aux fêtes. On parle d'une grande partie de chasse au Prado.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 14 OCTOBRE 1846.

REVUE MUSICALE.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. — ROSSINI. — *Robert Bruce*.

Le grand évènement musical de la saison, le sujet de toutes les conversations aujourd'hui, c'est le *Robert Bruce* de Rossini, dont les préparatifs et les répétitions marchent avec activité à l'Académie royale de Musique. Une polémique engagée cette semaine dans le *Journal des Débats* entre M. Delécluze qui s'était constitué le défenseur des intérêts de M. Vatel, directeur des Italiens, et M. Léon Pillet, directeur de l'Académie royale de Musique, a surexcité encore l'attention du public sur ce grand évènement, le retour de Rossini à la scène française, après un silence obstiné de plus de 15 ans.

La lettre de M. Léon Pillet, en réponse à l'article de M. Delécluze et aux prétentions processives de M. le directeur des Italiens, contient beaucoup de faits intéressants dont nous rapporterons les principaux, et notamment ceux qui ont plus spécialement trait à l'origine de l'œuvre que l'on monte actuellement à l'Opéra.

« Il y a trois ans, dit M. Léon Pillet, pendant le séjour que Rossini fit à Paris, séjour dont je profitai comme vous le pensez bien, pour le supplier de donner quelque ouvrage à l'Opéra, il me répondit :

Je suis trop souffrant pour songer à faire du nouveau; mais si vous tenez absolument à jouer quelqu'un de mes ouvrages, je vous en indiquerai un par lequel je voulais débuter à l'Opéra à l'époque où j'en pris la direction : c'est la *Dame du Lac*, qui, malgré le mérite de certains artistes, n'a jamais pu être exécutée au Théâtre-Italien d'une manière satisfaisante. C'était, de tous mes ouvrages, celui qui avait le plus besoin de vos chœurs nombreux, de votre magnifique orchestre et de votre belle mise en scène. Je le préférais beaucoup, sous ce rapport, au *Siége de Corinthe*. J'avais même fait retoucher le poème par M. Emmanuel Dupaty; mais j'ai été forcé d'y renoncer, parce que l'Opéra ne possédait pas alors d'artiste qui pût chanter Malcolm. Aujourd'hui que vous avez Mme Stoltz, vous feriez peut-être bien d'en profiter. Vous feriez d'autant mieux, que l'ouvrage est abandonné depuis longtemps par le Théâtre-Italien, auquel, je le répète, il convient moins qu'à l'Opéra... »

L'affaire ne manqua alors, dit M. Léon Pillet, que par des circonstances indépendantes de sa volonté. Nous n'avons point de peine à le croire, et nous l'en félicitons. « Aujourd'hui, ajoute-t-il, j'ai obtenu mieux que cela de la bienveillance de Rossini !... J'ai obtenu qu'il se chargeât de mettre en musique un poème complètement nouveau. » Ici M. Léon Pillet se trompe dans le choix des expressions, car Rossini, ainsi que cela résulte des pièces que l'on va lire, a simplement consenti à mettre *de sa musique* sous les paroles d'un poème complètement nouveau. Voici en effet ce qu'écrivent de Bologne, en juillet dernier, MM. Gustave Vaez et Niedermeyer :

Bologne, le 10 juillet.

Mon cher monsieur Léon Pillet,

Je vous écris avec contentement, parce que les choses prennent de jour en jour une tournure plus satisfaisante. Rossini, qui témoigne constamment de tout l'intérêt qu'il vous porte, travaille avec une ardeur que j'étais loin d'attendre aussi réelle et aussi franchement volontaire!... Il est tous les jours à notre disposition..... Il nous donne des séances aussi longues que nous les voulons..... Il se préoccupe très vivement de cet ouvrage; il y pense sans cesse; nous en avons la preuve par ce qu'il nous dit en nous abordant le lendemain. Il se félicite de voir que la couleur générale conservera une complète unité. Il proscrit sans pitié tout ce qui sortirait de l'harmonie de la partition. Les changements ou les transpositions à faire sont tous indiqués par lui-même, et examinés ensuite avec le plus grand soin. Les tons nouveaux sont arrêtés en raison de la voix des chanteurs, mais sans qu'il en adopte jamais un qui puisse nuire à la composition..... Il nous a donné plusieurs morceaux qui ne se trouvent dans aucune publication théâtrale ou autre. Il nous a donné, entre autres, un chœur magnifique qui n'a jamais été entendu à Paris!...

L'ardeur de Rossini est telle, que ses amis en sont étonnés au plus haut point!... Donzelli ne cesse de répéter qu'il ne revient pas de sa surprise!... Les visiteurs qui viennent le soir faire la causerie crient au prodige en voyant Rossini au piano! Bref, il a pris tant de plaisir au travail, que j'accepte pleinement un espoir pour l'avenir!... Si le public fait, comme je n'en doute pas, un beau succès à ceci, je gage que Rossini reprendra la plume et vous fera par la suite un opéra tout à fait nouveau!...

Notre tâche est presque finie..... Maintenant Rossini, qui veut que sa pensée soit respectée partout, est convenu de nous donner deux séances au piano pour passer de nouveau en revue tous les morceaux, nous en indiquer les mouvements et les marquer au métronome, etc., etc.

Bref, Rossini ne doute pas que vous ne soyez content de notre travail, que nous avons déclaré hier clos et terminé. A son retour de la campagne, il vous écrira pour vous dire lui-même ce que je ne fais qu'indiquer, etc., etc.

Signé GUSTAVE VAEZ.

Mon cher directeur,

Vous devez être un peu impatient de recevoir des nouvelles de notre besogne, et il y a longtemps que je vous en aurais donné si je n'avais pas voulu attendre qu'elle fût assez avancée pour vous dire à peu près quand nous serons de retour..... Rossini a continué d'être parfait..... Il nous a donné tout le temps nécessaire..... Il a pris au travail un intérêt qui a stupéfié tous ses amis..... Le fait est qu'il y pense et en parle sans cesse..... Nous avons abordé le dernier acte, et il est assez avancé. — Rossini nous donne mardi prochain une dernière séance au piano pour entendre encore tous les morceaux dans leur ensemble, en déterminer le mouvement et le marquer au métronome, etc. Il nous a donné un chœur qui n'a jamais été entendu à Paris, et qui n'a pas été publié, et deux autres morceaux inédits, etc., etc.

Signé NIEDERMAYER.

Enfin, le 15 juillet, Rossini lui-même écrivait la lettre suivante :

« Mon cher monsieur Pillet,
» Ces deux mots vous seront remis par MM. Niedermayer et Vaëz.
» Comme caractère, comme amabilité personnelle et comme talent,
» vous ne pouviez me donner des collaborateurs qui valaient mieux
» simplifier ma tâche. Notre travail est terminé! Les derniers plans ne
» cadrant pas avec les morceaux que j'ai choisis pour notre noble pastiche,
» je vous prie de vous en tenir à la lettre à tout ce qui a été
» établi. J'entends que nul changement ne soit apporté à ce travail!
» C'est la seule récompense que j'attends de vous.
» Recevez, mon cher Pillet, l'expression de mes sentiments dévoués,
» Signé JOACHINO ROSSINI. »

Ces trois lettres constitueront une page curieuse dans l'histoire du grand *maestro* du dix-neuvième siècle. On remarquera sans doute

[illegible]

» Les partis entrevoient dans les changements qui viennent de s'opérer dans le plus riche des cantons, des conséquences qui rejailliront sur la situation fédérale. On est convaincu que la demi-voix nécessaire en diète pour compléter le nombre réglementaire des Etats qui se prononcent pour l'expulsion des jésuites et la dissolution de la ligue ultramontaine, ne se fera pas attendre.

» D'un côté, Bâle-Ville est fortement travaillé par la jeune génération, qui a abdiqué les préjugés et les rancunes des anciens dominateurs des cantons; de l'autre, l'existence de l'ordre de choses actuel dans le canton de Fribourg, où la partie française est en grande partie libérale, tient à un fil. Enfin, à Saint-Gall même une voix de plus acquise à l'opposition dans le grand-conseil, et les grandes questions fédérales qui tiennent tous les esprits en suspens depuis deux ans, seront tranchées, à la satisfaction du parti populaire.

» Le corps diplomatique n'est pas moins consterné que nos conservateurs, d'un résultat qui déroute toutes ses prévisions. La légation française, qui choyait la députation de Genève, et qui la proposait comme modèle, est la plus désappointée.

» Notre gouvernement s'apprêtait à mettre des troupes sur pied au moment où l'on a reçu la nouvelle du triomphe du parti libéral de Genève; de sorte qu'il n'y aura aucune espèce d'intervention libérale. »

Nous recevons la lettre suivante :

Montpellier, le 21 septembre 1846.

A Monsieur le rédacteur de la *Démocratie Pacifique*.

J'ai appris que certains monopoleurs du Midi m'ont attribué l'article du 2 juillet de la *Démocratie pacifique*, intitulé : *Résumé de la question du sel*, et tendant à faire mettre les sels en régie.

Cet article ne pouvait m'être attribué par aucun de vos nombreux lecteurs, qui n'ont certainement pas oublié la double conclusion pratique de mon travail : la réduction de l'impôt pour satisfaire au besoin si urgent d'une plus grande consommation; puis, la libre introduction des sels étrangers pour achever de réduire la valeur vénale de la denrée au profit de tous les consommateurs, et empêcher la surtaxe commerciale de croître en proportion de la réduction de l'impôt.

Ai-je maintenant besoin de faire remarquer combien ce double remède proposé pour un double mal, rend incompatible avec l'état actuel de la France l'idée de faire mettre les sels en régie et constituer le monopole de l'Etat? J'avais, il est vrai, parlé de ce monopole; mais pourquoi? pour le rejeter dans un avenir indéterminé, lorsque l'industrie des sels aurait dit son dernier mot et que la concurrence étrangère aurait été vaincue par des coalitions formées entre les producteurs des divers Etats. J'en avais encore parlé pour montrer qu'en Toscane et en Autriche le sel se vend en détail comme en gros, c'est-à-dire au pauvre comme au riche, toujours au même prix, tandis qu'en France, sous le régime impuni des coalitions et des monopoles privés, le pauvre est souvent obligé d'acheter à raison de 50 francs par 100 kilogrammes la denrée vitale que le riche peut avoir à 35 fr.

Maintenant que les monopoleurs, pris en flagrant délit, m'attribuent pour la France l'idée du monopole des sels par l'Etat, leur tactique est facile à deviner : ils veulent donner le change à l'opinion publique, et marcher vers une coalition plus compacte en se cachant derrière un épouvantail.

Motif de plus en tous cas pour que nous insistions sur l'emploi du véritable remède : la réduction de l'impôt, la concurrence des sels étrangers. Partisan du libre-échange en tant que ce droit naturel s'accorde avec l'intérêt public, je le crois surtout applicable à la question des sels et vous le considérez sans doute comme un bienfait dans le commerce des denrées vitales. Mais si ce bienfait devait être repoussé [illegible] tes, et même sur la partie éclairée de la nation, le mot monopole, puisque nos bénins compatriotes ne crient contre le monopole que lorsqu'il est exercé par le gouvernement, et le subissent avec une exemplaire résignation, quelquefois avec applaudissements, lorsqu'il est entre les mains de quelques particuliers, sous ce prétexte ingénieux que dans ce dernier cas, il ne s'appelle pas monopole, mais liberté.

Quoi qu'il en soit, nous réclamerons volontiers s'il le faut avec M. Thomassy l'introduction du sel étranger comme transition plus facile pour nous faire sortir d'un mauvais état de choses; mais nous n'en persisterons pas moins à dire que le but ultérieur doit être, après l'abolition de la taxe, la régie des salines par l'Etat, nous fondant sur ce principe que toutes les exploitations d'un intérêt général, universel et d'un maniement facile, comme le sel, les tabacs, les poudres, etc., n'ont pas besoin de la concurrence des particuliers pour arriver à un haut degré de perfection, et que le public trouve un intérêt clair et évident à éviter au moyen de la livraison directe à lui faite par le gouvernement les profits considérables que le commerce et l'industrie des particuliers prélèvent sur lui.

Ce serait une objection mal fondée que celle qui nous opposerait le haut prix des tabacs vendus par la régie, — les tabacs de qualité commune ne sont pas chers, et dans toute l'Europe on n'en trouverait pas de meilleurs à prix égal, — les qualités de luxe sont seules d'un prix fort élevé; nous avouons que même sous ce dernier rapport nous hésiterions à blâmer l'administration; le développement de nos motifs serait ici hors de place.

Il est évident que si le sel était mis en régie, le premier soin de la législature serait de maintenir le prix à un taux inférieur, et l'on n'aurait nullement à redouter cet inconvénient des monopoles, la cherté de la denrée, car le prix en pourrait toujours être maintenu à un degré équitable, soit par le gouvernement lui-même, soit par la concurrence entre les fabricants privés et le gouvernement.

A tous présents et à venir faisons savoir :

Que le conseil exécutif de la très haute et très puissante compagnie anglo-française du railway de Paris à Rouen vient de rendre une ordonnance concernant son menu populaire.

S'agit-il de donner à la gratification annuelle que les salariés reçoivent peut-être le nom de *participation* aux bénéfices de la *compagnie?* — Non.

S'agit-il de créer en faveur de ces fidèles vassaux une caisse de secours dont une retenue opérée sur leurs salaires fera les frais? — Non.

S'agit-il d'assurer à ces serfs imprévoyants d'importantes ressources, « dans le cas de repos forcé, » en plaçant à la caisse d'épargne moitié de leur gratification ou dividende annuel, soit 10 fr. pour celui-ci, soit 15 fr. pour celui-là? — Non.

S'agit-il... Il vaut mieux que nous vous disions ce que porte l'ordre du jour de la *company*. On ne comprendra pas tout de suite, on criera au rébus, à l'erreur typographique. En quatre mots, le manifeste de la *company* concerne la barbe de ses gens.

Qu'est-ce que la *company* veut à la barbe de ses employés? — Elle n'en veut pas, voilà tout. Pourquoi? Parce qu'elle est la *company*.

Cette ordonnance sort singulièrement de nos habitudes industrielles. A quel titre la noble *company* prétend-elle faire la barbe à ses employés? Quelles sont les puissances qui font rentrer dans leur juridiction le système pileux de leurs fonctionnaires? Nous nous rappe- [illegible]

Mais, vous écriez-vous, comment une compagnie financière!... — C'est que toute compagnie est investie d'un pouvoir absolu. L'absolutisme banni en France de l'ordre politique s'est réfugié dans les compagnies financières. Ne vous rappelez-vous pas la déclaration de l'une d'elles? M. Guizot parle souvent à la tribune de la prérogative royale; le directeur d'une compagnie invoque son *pouvoir absolu*. Est-ce que les barons féodaux étaient des souverains constitutionnels? Fi donc!

On annonce que la *company* anglo-française de Paris à Rouen va réglementer toutes les parties du costume de ses employés, et qu'il a été décidé que leur livrée serait rouge.

Un fléau ne vient jamais seul. Après l'usurpation de la féodalité, l'envahissement des modes anglaises!

On lisait hier soir dans les journaux du gouvernement :

La commission instituée par ordonnance royale pour s'occuper du *reboisement* de certaines parties des départements du *Midi de la France*, s'occupe avec activité des travaux préparatoires d'une si vaste et si importante entreprise. La nécessité de ces travaux, depuis si longtemps projetés, est aujourd'hui universellement sentie. Les lumières qui se répandent partout et sur tout, ont fait connaître, même aux personnes qui s'occupent peu d'économie publique, que sans forêts il n'y a point de prospérité territoriale possible, et par conséquent aucune chance de bien-être pour les populations.

Les éléments de la science ont fait connaître dès longtemps que les vapeurs aqueuses sont condensées par les feuilles et les branches des arbres à mesure qu'elles se produisent. Les eaux absorbées par les terres qui soutiennent les racines, s'infiltrent à leur aide jusqu'aux réservoirs naturels d'où elles s'échappent ensuite sous forme de sources paisibles. Les cimes des arbres soutirent peu à peu l'électricité, et préviennent les phénomènes dévastateurs qu'occasionne son accumulation. Enfin, les forêts opposent leurs masses à la violence des vents et rendent les variations de l'atmosphère moins subites et moins funestes.

A la diminution des forêts sont dûs les débordements des ruisseaux et des rivières, et par un effet qui n'est contradictoire qu'en apparence, le tarissement progressif des sources, la même cause amène la fréquence des grêles, des orages, des avalanches, des éboulements de terre, et par conséquent la dénudation des montagnes au profit des plaines.

A leur disparition se lient immédiatement la dispersion et la stagnation des eaux sur la terre, la transformation des plaines en marais, l'infection de toutes les parties basses, les fièvres et la mortalité, qui désolent les habitants et les forcent à abandonner le sol devenu inculte et mortel à ses habitants.

C'est ainsi que de grands centres de populations antiques se sont transformés en déserts. C'est le défaut d'aménagement des forêts, et, par suite, leur disparition totale, qui, plus que toute autre cause, ont chassé jusqu'au dernier habitant des célèbres cités anciennes de l'Egypte et de l'Asie.

C'est ainsi que des parties considérables de l'Algérie, jadis si fertiles, sont aujourd'hui, grâce à l'ignorance et au fanatisme des Arabes, désertes et infestées par les eaux. Là où Léon l'Africain voyait, au quinzième siècle, errer sur le littoral des troupeaux d'éléphants au milieu de verdoyants pâturages, sont aujourd'hui des marais insalubres et stériles.

Quand le mal est arrivé, quand les suites déplorables du déboisement se sont révélées, il est presque impossible d'y porter remède. Il faut cinquante ans pour faire un bel arbre; il faut des siècles et bien des millions pour reboiser une contrée dénudée. Jamais, au reste, une grande expérience n'a eu lieu; on ne peut la tenter que par parcelles.

Moins de quatre cents ans ont suffi pour réduire *trente millions*

---

comme nous le caractère essentiellement prudent et réservé de la lettre de Rossini, dont les termes semblent calculés pour pouvoir se prêter indifféremment à l'un des deux événements possibles et dont aucune expression n'engage sa responsabilité. C'est bien toujours l'homme caractérisé par la petite scène que nous allons dire. Un jour, M. B..... se présente chez lui avec une partition de sa fille, ouvrage rendu depuis célèbre par une chute éclatante. Rossini tourne successivement tous les feuillets, en accompagnant cette revue rapide de petits coups de tête qui, à la rigueur, pouvaient passer pour des marques d'approbation. Quand il est arrivé au bout du volumineux cahier, il frappe avec le revers de la main sur le dernier feuillet, et s'écrie avec un geste de tête plus affirmatif encore que les précédents : « Voilà de la musique! — Croiriez-vous, lui dit » alors M. B..... d'un air profondément convaincu : Croiriez- » vous, maestro, que Boïeldieu a dit que cet ouvrage ne valait » rien? — En vérité, répond Rossini, Boïeldieu a dit cela?... Eh bien... » ça ne m'étonne pas! »

Quoi qu'il en soit, et quelle que puisse être au fond l'opinion intime de Rossini sur ce qu'il appelle lui-même *notre noble pasticcio*, nous nous associons pleinement à M. Léon Pillet lorsqu'il dit : « Quand, après un repos de plus de quinze années, Rossini se décide » enfin à s'occuper de théâtre, quand il veut bien prendre la peine de » faire un pareil travail pour l'opéra français, quelle voix oserait re- » procher au directeur de lui ouvrir, comme je le fais, ses portes à » deux battants? » M. Léon Pillet aurait encouru un blâme bien autrement général et plus justement motivé, s'il eût agi autrement.

Bien que nous n'osions pas trop partager l'espérance exprimée dans la lettre de M. Gustave Vaëz, nous estimons du moins que la grandeur du prix présumé vaut bien que l'expérience soit faite. En tout état de cause, le seul fait de la réapparition du nom de Rossini sur l'affiche de l'Académie royale de musique et sous un titre nouveau, sera un événement capital, important, dans les annales de la musique. Certes, la salle de l'Opéra, fût-elle dix fois plus grande, serait insuffisante encore pour contenir la foule qui se précipitera à la première représentation de *Robert Bruce*, foule dans laquelle ceux-là mêmes qui cherchent à rapetisser l'événement, ne se montreront pas, nous en sommes sûr, les moins empressés.

Nous ajouterons encore ce point important qui résulte de la déclaration de M. Léon Pillet : « Sur plus de 20 morceaux dont se compose la partition, excepté quatre qui sont empruntés à la *Dame du Lac*, et qui sont tous d'ailleurs modifiés ou augmentés, tous les autres auront pour le public l'attrait de la nouveauté, car ils sont tous complètement inédits, ou tirés d'ouvrages qu'on n'a que très peu ou point entendus à Paris. »

Nous ne nous arrêterons point sur la discussion des prétentions inacceptables de M. le directeur du Théâtre-Italien, qui a protesté contre la représentation d'*Othello* à l'Opéra, puis contre celle de *Lucie*, et qui proteste aujourd'hui contre des emprunts faits à une partition dont, depuis qu'il est directeur, il n'a pu ou su tirer aucun parti. La commission royale a bien fait de repousser les réclamations successives de M. Vatel; nous pensons avec elle et avec M. Léon Pillet, que « lorsqu'un ouvrage étranger est bien reconnu pour un chef-d'œuvre, et qu'il peut obtenir sur notre scène une exécution convenable, on a pour l'y transporter un double intérêt : celui du public et celui des artistes français. » Nous ajouterons un troisième intérêt, celui de la direction du théâtre, qui, lorsqu'il est d'accord avec les deux autres, a droit à toutes les sympathies.

— ITALIENS. Nous n'avons rien à dire sur la semaine qui vient de s'écouler. Samedi on a repris, aux Italiens la *Gemma di Vergi*, de Donizetti, assez pauvre partition où se trouvent seulement quelques éclairs de gracieuse mélodie. Ronconi a eu un triomphe dans ses deux cavatines, notamment dans celle du second acte. Mme Grisi a eu un succès d'énergie. Le reste est au-dessous de toute critique, au double point de vue musical et dramatique. Mme Grisi et Ronconi, qui puisent leurs principaux éléments de succès dans la conception dramatique de leurs rôles, doivent singulièrement souffrir au milieu d'un semblable entourage.

Dans un des moments les plus pathétiques, alors que *Gemma* saisit sa rivale par le bras et lève sur elle le poignard, la pauvre jeune débutante (à quoi bon la nommer?) qui remplissait le rôle d'*Ida*, eut une attitude si naïvement inexpérimentée, que la salle entière éclata d'un rire singulièrement en désaccord avec la situation. Son bras dut se ressentir du contrecoup de la contrariété bien légitime éprouvée par Mme Grisi, qui, sauf la malheureuse coutume italienne de faire la révérence au public à la fin des morceaux applaudis, a l'habitude de prendre au sérieux la partie dramatique de ses rôles.

ALLYRE B.

LA FEMME DU PROLÉTAIRE.

C'était un vieillard vil, à l'œil faux et hagard;
Il passait, il passait en cherchant du regard,
Auprès d'une fenêtre, une jeune ouvrière
Qui, pauvre et cependant la tête belle et fière,
Et sans riches atours pour orner sa beauté,
Conservait les vrais biens : l'honneur, la liberté.

L'affreux vieillard pourtant s'approcha de la femme
Et lui montrant de l'or, dit quelque mot infâme,
Tellement qu'indignée, elle pâlit soudain,
Lui jetant, pour réponse, un regard de dédain;
Et courut appeler, en cachant sa colère,
L'ouvrier à qui seul elle désirait plaire.
Du travail celui-ci venait se reposer;
Sa femme le reçut avec un doux baiser;
Puis, oubliant bientôt un trop hideux outrage,
Elle s'assit joyeuse et reprit son ouvrage.

Mais le vieux tentateur, effrayé, chancelant,
Trébuchait à tout pas, et fuyait en tremblant.
Et moi, qui vis partir ce séducteur obscène,
Je me sentis vraiment touché de cette scène.
O femme, dis-je alors, quel beau rôle est le tien,
Lorsque ton cœur est pur! sois toujours le soutien,
Le bon ange ici-bas, du pauvre prolétaire,
Qui porte un lourd fardeau sur cette rude terre.
Pour qu'il ne tombe pas sur les sentiers glissants,
Donne-lui ton sourire et tes soins caressants.

(*Courrier de Saint-Quentin*.) LÉON MAGNIER.

On lit dans l'Akhbar, sous la date d'Alger, 4 octobre :

« Une illustration de ce pays, le célèbre Mustapha-Bou-Mezrag, ancien bey de Titteri, devenu le prisonnier du maréchal Clauzel en 1830, après la sanglante affaire du Ténia de Mouzaïa, était tombé depuis cette époque dans une obscurité complète, à tel point que beaucoup de gens le croyaient mort. Son existence s'est révélée tout récemment par les tentatives qu'il a faites pour rentrer en Algérie, où son fils Si Il-Ahmed-Ould-Bou-Mezrag, occupe une position officielle importante.

» Les indigènes assurent qu'on n'a pas voulu le laisser revenir ici, à cause de l'espèce de trahison dont il s'était rendu coupable envers le maréchal Bourmont, à qui il avait envoyé sa soumission, et à qui il fit ensuite tirer des coups de fusil, lors de la fameuse reconnaissance de Blidah. Ils ajoutent que l'administration, en signifiant cette décision, lui a donné 15 000 francs en à-compte d'indemnité, pour ses propriétés occupées militairement à Médéah et aux environs. Bou-Mezrag est retourné à Alexandrie, où le vice-roi lui fait une pension de 30 douros par mois.

» On croit généralement que le surnom de Bou-Mezrag (l'homme à la lance), donné à ce bey, vient de ce qu'il amena dans son contingent 400 lanciers à Staouéli, en juin 1830. Mais il était connu depuis longtemps par ce sobriquet, dont voici la véritable origine : Lors de son installation comme bey à Médéah, il avait une lance à la main et il déclara qu'il en percera sans aucune forme de procès quiconque disposerait, sans son ordre, de l'argent, des bestiaux ou autres objets du beylik. Il tint sa parole et tua ou blessa dangereusement deux fonctionnaires qui avaient cru pouvoir s'écarter de ses prescriptions, en faveur de son fils Ahmet. Après ces deux sanglantes leçons, la terrible lance devint, dit-on, une arme complètement inutile. »

On nous écrit de Dresde :

« Le 11 septembre dernier, les amis de la liberté et du patriotisme ont été vivement affligés par l'arrestation aussi arbitraire qu'inattendue de M. Auguste Martin, secrétaire des postes de notre ville. On attribue généralement cet acte violent à la faiblesse du gouvernement de Saxe, qui aurait cédé à la volonté de l'une des trois puissances qui oppriment la Pologne, accusant M. Martin d'avoir eu le courage de sympathiser avec la cause de ce noble pays. Tout le monde est d'accord pour blâmer sévèrement la politique des hommes qui nous gouvernent, et à voir dans leur marche nouvelle les symptômes d'une réaction très favorable pour le despotisme, mais très dangereuse pour le gouvernement. En emprisonnant M. Martin, le gouvernement de Saxe a prouvé qu'il ne tolère pas les vertus paisibles, mais nobles et élevées; qu'il se laisse entraîner avec facilité dans la voie que les Saxons détestent, et que loin de satisfaire l'opinion publique, il l'irrite sans aucun motif excusable. Qu'il y prenne garde, le volcan sur lequel il se repose peut faire irruption et l'engloutir à jamais. Plus tard je vous donnerai les détails de cette arrestation. »

Le gouvernement portugais avait, dit une correspondance cabraliste, et partant quelque peu suspecte d'exagération, demandé à la Banque de lui prêter 560 contos (3 millions de francs) le 30 au soir ; elle a refusé péremptoirement. Elle a déclaré regarder comme insuffisante la garantie qu'on lui offrait dans le revenu des focos ou produits de la couronne. Le rapport du comité chargé d'examiner la question a été lu à l'assemblée. Il signalait, outre l'insuffisance de la garantie, le danger pour l'établissement d'une nouvelle émission de papier pour une somme considérable. Malgré les observations de quelques propriétaires de la Banque, favorables au gouvernement, le projet a été adopté à une forte majorité.

Le ministère, ayant perdu tout espoir de ce côté, s'est empressé de se tourner d'un autre. Il est entré en négociation avec la compagnie de l'*Uniano* et quelques capitalistes particuliers, dont les principaux sont le marquis de Fayal et le baron de Folgoso. On pense qu'il n'est pas sans quelque espoir de réussir. Mais on croit également que ce ne serait là qu'un simple palliatif.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. Bethmont a été nommé député par le premier collège électoral de La Rochelle, en remplacement de M. Paillet, qui a opté pour le collège électoral de Château-Thierry.

— M. le lieutenant-général baron d'Hastrel de Riveroux, vient de mourir à Versailles, à l'âge de quatre-vingts ans. Il fut successivement chef d'état-major des maréchaux Masséna, Bernadotte, Bessières, Oudinot et Davoust, et sous-chef d'état-major général de la grande armée dans les campagnes d'Austerlitz, de Wagram et de Pologne.

— On lit dans la *Réforme* : « Les compagnies de transport coalisées de Marseille à Lyon, poursuivent impunément leur odieuse spéculation. Elles viennent encore d'augmenter leurs tarifs, qui sont en ce moment de 7 fr. 50 à 8 fr. pour les 100 kil. On se rappelle qu'en temps ordinaire le prix de transport par 100 kil. n'est que de 2 à 2 fr. 50.

» Cette élévation progressive des tarifs exerce naturellement sa funeste influence sur les cours des denrées à Lyon. Les blés y ont haussé encore de 1 à 2 fr. depuis huit jours, et les farines ont suivi le même mouvement. Le seigle a aussi augmenté de 50 c. Les blés de Pologne, que Marseille a pourtant reçus en quantité, manquent complètement à Lyon. »

— Le mariage du duc de Montpensier devait être, disait-on, l'occasion d'une amnistie.

Cette amnistie se réduit à des grâces et commutations de peine accordées à des individus condamnés à des peines correctionnelles, à la détention et aux travaux forcés, parmi lesquels on a fait figurer Jarasse, Brazier, Petit, Malet et Boucheron, condamnés par la cour des pairs dans l'affaire Quénisset, huit individus condamnés en 1834 et 1835, à la suite des troubles de l'Ouest, et quatre condamnés en décembre 1841 dans l'affaire dite du complot de Marseille.

— Le réseau des chemins de fer romains contiendra, dit-on, six lignes : 1° de Rome à la frontière de Naples ; 2° de Rome à Civita-Vecchia ; 3° de Civita-Vecchia à la frontière de la Toscane ; 4° de Bologne à la frontière de Toscane ; 5° de Bologne à Ferrare ; 6° de Forli à Ra-

...[illegible] de sa poche et le remit au jeune homme, espérant se débarrasser ainsi de lui ; mais la somme parut sans doute insuffisante à celui-ci, car sur un glapissement guttural qu'il fit entendre, deux autres individus apparurent, qui se précipitèrent à la fois sur le sieur P... ; l'un, pour l'empêcher d'appeler au secours, lui comprimait la bouche de sa main, tandis que l'autre, saisissant une chaîne que le sieur P... portait au cou, s'efforçait de la lui arracher ainsi que la montre à laquelle elle se rattachait par un porte-mousqueton.

Cependant le sieur P..., malgré le nombre des agresseurs, opposait une vive résistance, et tout en défendant sa montre, appelait à l'aide et criait : « Au voleur ! » Par bonheur une ronde d'agents de service de sûreté déboucha sur ces entrefaites dans la direction de l'Opéra, et entendant un bruit confus s'élança dans la direction où était engagée la lutte.

A la vue des agents, les trois voleurs avaient lâché prise, et ce fut vainement qu'on les poursuivit dans la direction du faubourg Montmartre, où ils se perdirent dans les rues désertes du quartier Geoffroy-Marie. La jeune fille seule, qui évidemment était complice, fut arrêtée. Elle déclara se nommer Marie Keller, et refusa de faire connaître le domicile et les habitudes des trois jeunes gens, qu'elle convint cependant de connaître. mais seulement, dit-elle, sous leurs prénoms. La police, malgré cette absence de renseignements, se mit en quête des auteurs de cette attaque audacieuse. Dès ce matin deux d'entre eux étaient arrêtés, et le troisième a été dans la journée placé sous la main de la justice. (*Gazette des Tribunaux.*)

SOULAGEMENT DE LA MISÈRE. — La commission instituée pour l'amélioration du sort des classes ouvrières, vient, dit l'*Emancipation*, d'être chargée par M. le ministre de la justice de Belgique, de l'examen de deux questions importantes : l'une est relative à la fabrication du pain, l'autre au prix de la viande.

Le ministre invite cette commission à rechercher entr'autres par quels moyens on pourrait réprimer les abus qui paraissent s'être glissés dans la boulangerie, prévenir toute espèce de mélange ou de sophistication susceptible d'altérer les qualités nutritives du pain ou même de lui communiquer parfois des propriétés nuisibles, ainsi que cela arrive, par exemple, en cas de substitution de sulfate de cuivre à la levure ordinaire.

Des règlements existent sur la matière, mais ils paraissent être restés sans exécution.

Quant à la viande, il s'agit de savoir si les prix de vente actuels ne sont pas exagérés, eu égard aux prix d'achat, et si en soumettant la boucherie à certains règlements, et même à la taxe, on ne remédierait pas en tout ou en partie à la cherté dont on se plaint.

LA PÊCHE AUX LAPINS. — La marée du 6 de ce mois, favorisée par un grand vent d'ouest, a tellement monté à La Teste, que l'*Ile aux Oiseaux*, située au milieu du bassin d'Arcachon, a été entièrement couverte. Tous les lapins ont été détruits ; de nombreuses embarcations se sont mises aussitôt à la recherche de ces malheureux animaux que les vents et les courants entraînaient dans toutes les directions.

Le lendemain, les douaniers, en faisant leur tournée ordinaire, en ont trouvé un très grand nombre échoués sur le rivage.

LES INSURGÉS POLONAIS. — On assure que le gouvernement saxon est sur le point de livrer M. Tykowski, l'ex-dictateur de Cracovie, au gouvernement russe. Ce qui est certain, c'est que des mesures extraordinaires ont été prises contre M. Tykowski, qui est toujours détenu à la forteresse de Kœnigstein, sur l'Elbe. On ne lui permet plus de sortir, et dans la cellule où il est enfermé, on le garde à vue, ce qui paraît d'autant plus extraordinaire, qu'il n'y a aucun moyen de quitter clandestinement la forteresse de Kœnigstein, qui est située sur le sommet d'une roche coupée à pic, et dont la hauteur est de 950 aunes au-dessus du niveau des eaux de l'Elbe.

AGITATION A ELBEUF. — L'*Impartial de Rouen* donne les détails suivants sur les troubles qui ont eu lieu à Elbeuf :

« On se souvient des derniers troubles arrivés à Elbeuf dans le courant du mois de juin dernier, et dont le dernier acte se déroula pendant plusieurs jours si péniblement sous nos yeux en cour d'assises. Elbeuf semble être en Normandie la ville privilégiée de l'agitation. Elle se souvient toujours de 1830, et de la place *glorieuse* qu'elle obtint alors dans les fastes de l'agitation. Depuis, cette gloire a singulièrement dégénéré, et ses derniers historiens ont été les commis-greffiers de la cour d'assises. Les fastes du crime sont devenus les seuls fastes de cette gloire d'hier.

» Quel sujet de méditations ! C'est qu'en toutes choses la roche Tarpéienne est bien près du Capitole, et qu'au pied de la roche Tarpéienne sont les gémonies. Du reste, la dernière agitation est à peine une agitation : ce n'est qu'un semblant d'agitation. Les ouvriers tisserands de M. Victor Grandin, et ceux de MM. Sevaistre et Legris, voyant le prix des subsistances augmenter, ont pensé que le salaire qui suffisait à les nourrir auparavant était devenu insuffisant, et ont demandé qu'il fût augmenté. M. Grandin a accordé immédiatement cette augmentation. Quant à MM. Sevaistre et Legris, ils ont demandé à réfléchir. Leurs ouvriers ont cessé leur travail et se sont mis à parcourir paisiblement la ville, portant un mât sur lequel ils avaient arboré des banderoles en guise de drapeau.

» Ces manifestations avaient lieu jeudi et vendredi de la semaine dernière. Samedi on arrêta sept meneurs, qui, étrangers à l'industrie elbeuvienne, étaient venus se mêler au rassemblement. Puis les ouvriers tisserands, mandés par-devant M. le maire, le choisirent pour intermédiaire entre eux et les fabricants. Tout a aussitôt rentré dans l'ordre, et il est probable que maintenant les ouvriers ont déjà repris leurs travaux. Ce n'a donc été qu'une agitation en miniature. Les ouvriers ont compris que ce n'était pas à l'aide du désordre qu'ils pouvaient améliorer leur position, et que le meilleur moyen de faire triompher leurs réclamations était de les présenter avec calme. C'est un progrès incontestable. Nous devons aussi des éloges à M. Grandin, qui a immédiatement compris qu'en présence du haut prix des vivres, la haute industrie devait s'imposer des sacrifices pour nourrir ses ouvriers. Tous ont compris leurs devoirs, tous ont su les tenir dans de justes limites. »



...et quelconstitue la ...[illegible] zodiacale, complète le tableau de notre système planétaire, si riche en formes variées.

De la sorte, relativement au nombre, les planètes ne forment qu'une très petite portion de ce grand monde qui obéit au soleil et l'accompagne dans son mouvement de translation à travers les espaces infinis, avec une vitesse évaluée par Bessel à plus du double de celle de la terre autour du soleil ; quant à la masse, elles en constituent la principale partie.

Les planètes aujourd'hui connues, dans l'ordre des distances au soleil et en commençant par la plus rapprochée, se rangent ainsi :

Mercure,	0.4	Vesta, Junon, Cérès, Pallas,	2.8
Vénus,	0.7	Jupiter.	5.2
La Terre,	1.0	Saturne.	10.0
Mars,	1.6	Herschell.	19.2
Astrée,	2.6	Le Verrier.	36 à 38

Les planètes qui sont plus près du soleil que la Terre, sont dites inférieures ; celles qui sont très éloignées, à partir de Jupiter, sont dites supérieures ; on voit que *Le Verrier* est située parmi ces dernières. Comme le mouvement ordinaire des planètes, le mouvement de *Le Verrier* a lieu d'occident en orient. Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne sont visibles à l'œil nu, et le vulgaire les prend pour des étoiles. Les autres planètes ne sont visibles qu'au moyen d'instruments plus ou moins puissants. Le premier jour du dix-neuvième siècle est remarquable par la découverte que Piazzi fit à Palerme, de la planète Cérès. Pallas fut reconnue en 1802, par Olbers ; Junon le fut par Harding en 1803 ; enfin, Olbers, en 1807, a reconnu Vesta.

Une singulière loi connue sous le nom de loi de Bode (professeur de Berlin), lie entre elles les distances des planètes au soleil. La planète Le Verrier satisfait à peu près à cette loi purement empirique et que l'on peut énoncer ainsi :

Mercure, 4. — Vénus, 4 plus 3, ou 7. — la Terre, 4 plus 2 fois 3, ou 10. — Mars, 4 plus 4 fois 3, ou 16.

Astrée, Vesta, Junon, Cérès ou Pallas, 4 plus 8 fois 3, ou 28. — Jupiter, 4 plus 16 fois 3, ou 52. — Saturne, 4 plus 32 fois 3, ou 100.

Herschell (Uranus), 4 plus 64 fois 3, ou 196. — Le Verrier, 4 plus 128 fois 3, ou 388.

On reconnaît évidemment une coïncidence remarquable entre les nombres de la formule et les nombres qui représentent les rayons moyens des orbitres expérimentales.

Dès les temps les plus anciens, on chercha à établir une liaison numérique entre les planètes. L'ancien système suivi par Ptolémée rangeait les astres, alors nommés planètes, en cet ordre, en donnant les numéros les plus faibles aux astres les plus éloignés de la Terre :

Le Soleil	La Lune	Mars	Mercure	Jupiter	Vénus	Saturne
4°	7°	3°	6°	2°	5°	1re

ce qui offrit à Pythagore l'harmonie fondamentale des quintes :

ré	sol	ut	fa	si	mi	la

Ces rapprochements étaient certainement erronés, et cela tient à ce qu'ils reposaient sur des connaissances imparfaites. Mais faut-il en conclure qu'il n'est possible de rien établir de probable en ce genre? Nous dirons à ceux qui le prétendent : « Il est une disposition d'esprit » plus nuisible encore peut être que la crédulité dénuée de toute critique : c'est une arrogante incrédulité qui rejette les faits sans daigner les approfondir. Ces deux travers de l'esprit font obstacle aux progrès de la science (2). »

Les ignorants et les intolérants doivent donc bien se garder, sous peine de se voir appliquer l'épithète « d'arrogants incrédules » que leur décerne à si juste titre M. de Humboldt, de rire stupidement les idées cosmogoniques de Fourier, par cela seul qu'ils ne les comprennent pas. Fourier n'a eu nullement tort de chercher des analogies entre la disposition sériaire et harmonique des planètes dans le système solaire, et celle des notes de musique, par exemple. Il n'a pas été plus audacieux que Bode, Keppeler et un grand nombre d'astronomes illustres, en annonçant l'existence d'astres qui manquaient dans la série harmonique.

Nous ajouterons encore un trait, pour compléter le tableau de notre système planétaire. On peut constater, d'après les chiffres donnés précédemment, que les petites planètes Cérès, Pallas, Vénus, Vesta, Astrée, se groupent les unes à côté des autres. Ce groupement ne semble pas un fait fortuit. Les orbites de ces astres se trouvent entrelacées d'une si remarquable manière, qu'Olbers a pensé qu'elles n'étaient que des fragments d'une grosse planète qui un jour se serait brisée dans les cieux. Effectivement, les orbites de ces planètes se coupent en un même point de l'espace où, un jour inconnu, l'enfantement a eu lieu. On ne doit donc pas crier folie, quand on parle de la génération des planètes !

La découverte de M. Le Verrier doit occuper longtemps encore les astronomes ; il s'agira de voir l'aspect de la planète nouvelle, de chercher ses satellites. Il s'agira également de voir si son orbite expérimentale vérifiera complètement l'orbite théorique, de trouver les perturbations qu'elle présentera probablement, et alors de découvrir une nouvelle planète, d'après ces perturbations elles-mêmes, en employant la méthode créée par M. Le Verrier, et ainsi de suite, « Malheureusement, a dit l'illustre savant dans son dernier Mémoire, on tombera » bientôt sur des astres invisibles, à cause de leur immense distance

(1) Voir le numéro d'hier.

(2) *Cosmos*, p. 151.

M. D. à Macon. — Reçu les ... — Nous continuons les deux abonnements et inscrivons les trois versements de R. — Remerciements.

M. A. à Constantine. — Nous passons écritures conformes à votre lettre du 4 septembre. — M. N. n'était porté comme ayant réglé que jusqu'à fin avril. — Nous avons bien reçu le mandat de 200 le 30 juillet. — M. P. nous avise vous avoir remis 33 dont nous vous débitons.

M. D. à Boulogne-s.-M. — Reçu les 25 pour votre part dans le fonds de R. — Merci. — Nous expédions de nouveau le bulletin à M. A. L. — Nous prenons note des deux adresses.

M. B. à Munster. — Le nom avait été mal donné au réabonnement. — Nous rétablissons et comblons la lacune.

M. C. à Verdun-s.-D. — Reçu les 72 60. — Merci. — Nous servons M. A.

M. G. à Loos. — Reçu les 15 et la note à laquelle nous aurons égard. — Merci pour l'un et pour l'autre.

Mlle D. à Nantes. — Nous expédions. — Les *Juifs rois de l'époque* sont totalement épuisés. — Nous avons bien reçu l'avis des réabonnements.

Marchés.

Halle aux farines du 10 octobre. — Paris. — Arrivages, 2,560 q 78 k. — Ventes, 2,127 q. 43 k. — Restant, 16,513 q. 41 kil. — Cours moyen du jour, 49-28. — Cours taxe de quinzaine, 49-31. — Ventes en disponibles : gruaux, »» q. »» k. »» »» à »» »»; 1re marque, 87 q. 92 k. 49-70 à 51-60; 2e marque, 58 q. 03 k. 47-75 à 49-05; 3e marque, 31 q. 40 k. 36-30 à 42-70; 4e marque, »» q. »» k. »»-»» à »»-»». — Cuisson, »»» q. »» k. — Ventes à livrer : 1208 q. 90 k. 31-85 à 47-15. — Cuisson, 595 q. 60 k »»-»» à »»-»». — Revente, 91 q. 06 k. 42-70 à 51-65.

Marché aux bestiaux du 13 octobre. — Chapelle-Saint-Denis. — Taureaux amenés 12, vendus 11, de 0,00 à 0,76. — Vaches amenées 76, vendues 41, 1,06 à 0,92—0,80. — Veaux amenés 312, vendus 312, de 1,38-1,20-1,02. — Vaches laitières amenées, 70, vendues, 35, de 250 à 180.

3 p. 0/0 J. du 22 mars 40 Ct	117 60	117 60	117 45	117 60
— — fin courant	117 50	117 60	117 40	117 40

4 1/2 J. 22 m. de cours	»»» »»	Banq. de Fr. de cours	3480 »»		
4 0/0 J. »	107 »»	O. V. de Par. »	»»»» »»		
Emp. 1844, au Ct »	» »/»	C. hyp. »	265 »»		
— — fin Ct »	» »»	— Bonin »	1220 »»		
B. du Trés. »	» »/»	— Gann »	»»»» »»		

PRIMES.	fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0 d. »»	82 80	82 70	83 35	83 15
5 p. 0/0 d. »»	117 70	117 60	118 30	118 25
REPORTS.	du Ct à fin du mois		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	05 »»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0	»» »/»	05 »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct d. cours »	»/»	ROM. Der C.	102 5/8
Récép. Rotsch. »	102 »»	BELG. 2 1/2 »	»» »/»
ESP. Dette act. »	»» »/»	— 4 1/2 »	98 1/4
— — pass. »	» »/»	— do 1840 »	99 5/8
— 3 p. 0/0. »	»»» »/»	— do 1842 »	102 1/2
Dette intérieure »	»» »/»	— Banques »	»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837 »	43 »/»	— do Em. 1844 »	»»» »»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT »	1210 »»
HAITI »	» »/»	AUTRICHE »	400 »»
Union linière...	»»	— Fourneaux de l'Aveyron	»»»»

Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	270 »»
Paris à Se.	» »»
— à Orléans	1257 50
— à Rouen.	940 »»
R.-Havre.	712 50
Avignon...	892 50
Str. à Bâle.	225 »»
Paris-Str...	495 »»
Tours-Nant.	505 »»
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	703 75
Famp. Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	555 »»
Mont. à Tr.	360 »»
Paris-Lyon	515 »»
Bord.-Teste.	»»» »»
Zinc V. M..	6025 »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES. — Huiles. — Colza disponible, »». 87; courant du mois, 88 50; deux derniers mois, 89 à 83; quatre premiers mois 1847, 93.

Lille. — Point de courrier.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible, »»» à 130; courant du mois, 129; novembre et décembre, 126; 4 premiers mois 1847, 124 à 125; mois du milieu, 123 à »»».

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 108 à 107 fr les 100 kil., ordres de livraison, 108 fr.

COURS D'ITALIEN (Méthode Robertson), par M. VIMERCATI. Ouverture le jeudi 15 octobre, à neuf heures du matin, rue Richelieu, 47 bis. On se fait inscrire d'avance, de 10 heures à 5.

EAU DE TANNIN, pour guérir et prévenir les *Maladies secrètes*, ÉCOULEMENTS, *flueurs blanches*, etc. (3 fr. la btlle). Pour demandes et avis. Affr. Pharmacie faubourg St-Denis, 9. (Paris.)

Spectacles du 14 octobre.

8 h. »/» OPÉRA. — La Reine de Chypre.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Don Gusman, le Chef-d'œuvre inconnu.
6 h. 1/2 ODÉON. — Echec et Mat, les Etourdis.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Le Domino noir, Richard.
7 h. 1/2 ITALIENS. —
6 h. 1/2 VAUDEVILLE — Le For-l'Évêque, Frères Doudaine, Chansons.
7 h. »/» VARIÉTÉS — Lansquenet, l'Homme, Saltimbanques, ma Femme.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe, Demoiselle à Marier.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL — Clarisse, le Lait, le Bonhomme, Cendrillon.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN — Docteur noir, Tableaux.
6 h. 1/2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 COMTE. — Peau d'Ane, Enfants jaloux.
6 h. 1/2 FOLIES — Les Amours, la Pension, le Chaperon rouge, au Clair.
6 h. »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
6 h. »/» BEAUMARCHAIS — Emma, le Timbre, Paquita, Coup de dent.
6 h. »/» LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
8 h. »/» CIRQUE (Champs-Elysées). — Exercices d'équitation.
h. »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanche

L'OUVERTURE A EU LIEU LE 10 OCTOBRE.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. — PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La Maison Coutard, connue depuis vingt ans pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RÉSERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — Nota. M. Coutard prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE PARIS

VINAIGRE *de toilette* DE LA **Société Hygiénique.**

Cottan et Cie

Ce Vinaigre BALSAMIQUE, TONIQUE et RAFRAICHISSANT remplace avec une *grande supériorité* l'eau de Cologne et toutes les eaux spiritueuses employées pour la toilette; il est plus riche en principes aromatiques et balsamiques; son odeur est plus fine et plus suave.

BLANCHEUR DE LA PEAU, BOUTONS, ROUGEURS. Le Vinaigre de la Société Hygiénique, employé en lotions pour les mains, le visage et toutes les parties du corps (*quelques gouttes par verres d'eau*), il rafraîchit et adoucit la peau, il augmente sa blancheur, et fait disparaître les rougeurs, boutons, éphélides et efflorescences. Après la barbe, il ôte le feu du rasoir mieux que tout autre cosmétique.

BAINS. Un bain dans dans lequel on ajoute *le quart ou la moitié d'un flacon de ce Vinaigre*, raffermit les chairs, enlève les démangeaisons, redonne de la souplesse et de la vigueur aux membres fatigués, détruit toute odeur de transpiration et procure un bien-être inexprimable.

SOINS DE LA BOUCHE. Employé pour la bouche (*six à huit gouttes dans un verre d'eau*), il raffermit les gencives, enlève le tartre, blanchit les dents, et rend l'haleine douce et fraîche. Il convient aux personnes qui au réveil ont la bouche amère, sèche et pâteuse, ainsi qu'aux fumeurs, auxquels il ôte toute odeur de tabac.

TOILETTE DES DAMES. Ses qualités toniques et balsamiques le rendent inappréciable pour les soins journaliers et les usages secrets et délicats de la toilette des Dames. *Voir pour plus de détails le prospectus qui accompagne chaque flacon.*

ASSAINISSEMENT DE L'AIR, MIGRAINES, SYNCOPES. Les médecins recommandent LE VINAIGRE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE aux personnes qui visitent les malades, qui fréquentent les spectacles, les bals et autres lieux où l'air est plus ou moins vicié, à celles qui sont sujettes aux pesanteurs de tête, aux migraines, aux maux de cœur, aux étouffements, aux syncopes. Il assainit et purifie l'air, il fortifie et ranime les fonctions des organes de la respiration, il rafraîchit le cerveau et donne du ton à l'organisme.

Le prix du VINAIGRE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE *est de 2 fr. le flacon.*

Paris, Entrepôt génér., r. J.-J. Rousseau, 5.

— Chaque flacon est coiffé de parchemin fixé par une petite médaille dont les deux faces portent le cachet ci-dessus. Chaque étiquette porte également la signature ci-dessus.

Tout Flacon qui ne portera pas ces marques doit être refusé comme contrefait.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 1. — La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme R..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inserviable; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

PÂTE DE NAFÉ

Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'EFFICACITÉ de cette pâte pectorale et sa SUPÉRIORITÉ marquée sur toutes celles du même genre. DELANGRENIER, rue Richelieu, 26. — Dépôt dans chaque ville.

TAPIS NEUFS et D'OCCASION. SALLANDROUZE r. Taitbout, 15.

COPAHINE-MÈGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni dérangements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, à Londres à la pharmacie Française, Jermyn Street, Hay Market; et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.

23, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.

Prix : 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

MANIFESTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE

Fondée par Fourier, ou Bases de la Politique positive,

Paris, 1841 (*écrit par* V. CONSIDERANT, *et adopté par le Conseil de l'École*). Nouvelle édition revue et considérablement augmentée. 1842. Un beau vol. in-18. Prix : 1 f. 25; par la poste, 1 f., 90.

COLONISATION DE MADAGASCAR

1 vol. gr. in-8° avec carte. PAR D. LAVERDANT Prix : 3 fr. Par la poste, 3 f. 75

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,

dédiée

AUX MÈRES DE FAMILLE,

PAR V. CONSIDERANT,

ancien élève de l'École polyt. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

VARICES, BAS LEPERDRIEL.

GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC.,

En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

MÉNAGE SOCIÉTAIRE,

PAR CH. HAREL.

Brochure in-8°. — Prix : 2 fr et par la poste, 2 fr. 70 c.

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a nécessité pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

PETIT COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

et

D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

GLYSO-POMPES perfectionnés d'Adrien PETIT, invent., r. de la Cité, 19. Dépôt chez les pharmaciens des principales villes de France et de l'étranger.

5 FRANCS la BOUTEILLE **SIROP DE THRIDACE** 2 FR. 50 c la 1/2 BOUTEILLE.

Suc pur de laitue sans opium, SEUL AUTORISÉ, comme le plus puissant CALMANT de tout état nerveux, spasmes, douleurs, agitations, chaleurs intérieures, crampes, insomnies, irritations de poitrine, d'estomac, de vessie et toute gastrite chronique. Pharm. Colbert, pas. Colbert.

IMPRIMERIE LANGE LÉVY, rue du Croissant, 16.

que, l'auteur de la charte de Gulhané, Reschid-Pacha, vient d'être nommé grand-visir.

On avait pu craindre un moment que le rappel de Rizza-Pacha au ministère ne devînt un embarras sérieux pour Reschid-Pacha, et n'amenât même sa chute; mais il est certain aujourd'hui que l'intention du sultan était de maintenir la prééminence au représentant des idées françaises.

L'heure est donc venue pour Reschid-Pacha de réaliser les espérances que son avènement au pouvoir a fait naître. Jusqu'à présent on avait pu expliquer son inertie et ses tâtonnements par la nécessité d'assurer sa position et par les difficultés d'une lutte incessante au sein même du pouvoir. Maintenant ces difficultés sont vaincues, Reschid-Pacha est maître de la situation; il tient du sultan l'autorité suprême.

Que le nouveau grand-visir y songe, l'Europe le regarde et elle attend! Ce ne sont plus des paroles qu'elle attend, ce sont des actes. Pour régénérer la Turquie, la pompe orientale des discours est inefficace; il faut créer des faits progressifs dans l'administration, dans le commerce et l'agriculture, dans l'instruction publique, dans les sciences et les arts.

Ce n'est pas tout : l'ordre civil n'existe pas en Turquie; il faut le constituer. Il faut que tous les citoyens, quelles que soient leur race et leur religion, soient égaux devant la loi, devant le pouvoir politique et religieux. La charte de Gulhané l'a promis, et il est temps que cette promesse devienne une réalité. Le sultan Abdul-Medjid n'a-t-il pas d'ailleurs répété mille fois que les chrétiens, les juifs et les musulmans occupent la même place dans son cœur paternel?

Mais ce n'est pas seulement à l'intérieur de la Turquie qu'il y a des progrès à accomplir; l'attitude de l'empire ottoman vis-à-vis de l'Europe et du monde doit aussi appeler l'attention du nouveau grand-visir. Ne pouvant espérer la force matérielle, la Turquie doit se relever du moins par la puissance morale. Si le sultan de Constantinople n'a plus à combattre, il est peut-être dans ses destinées d'associer.

Un homme de la portée d'esprit de Reschid-Pacha doit comprendre que la situation géographique de son pays, les besoins du commerce général, la rivalité des puissances européennes, peuvent servir aussi à relever la Turquie et à consolider la paix du monde.

Oui, il y a aujourd'hui, pour le gouvernement turc, une œuvre d'unité et d'harmonie à réaliser : c'est le ralliement des nations de l'Europe, par et pour la communication maritime de la Méditerranée et de la mer Rouge. Bien que le sultan n'ait plus que la propriété nominale de l'isthme de Suez, il a pourtant le droit de consacrer cette portion du territoire de son empire à l'utilité générale des peuples. D'après la loi politique et religieuse, comme d'après les traités, le sultan est seul souverain, et Méhémet-Ali n'est que gouverneur de l'Egypte. Si donc le sultan veut la neutralité de l'isthme, s'il veut l'établissement d'une communication maritime par une compagnie européenne, Méhémet-Ali doit obéir.

Chose singulière! la Porte, qui n'a pas de routes ni de canaux, qui n'a pas de viabilité nationale, départementale ou communale, la Porte est en position de déterminer l'ouverture d'une voie universelle, d'une route servant à toutes les nations. N'est-ce pas là un contact d'extrêmes fort remarquable?

Reschid-Pacha ne doit pas oublier qu'il a dans cette question une haute tâche à remplir; il y va de sa réputation d'homme d'état, il y va de l'honneur des idées françaises, dont il est le représentant.

Au moment même où Méhémet-Ali luttait contre son suzerain, le pacha d'Egypte faisait une œuvre de progrès. Reschid-Pacha, qui tient du sultan l'autorité supérieure, doit faire encore mieux que Méhémet-Ali.

Chronique espagnole.

On écrit de Madrid, 9 octobre :

« Hier, dans la soirée, LL. MM. et LL. AA. RR., les princes français, la famille de l'infant don François de Paule, les ministres et l'ambassadeur de France, etc., ont signé les contrats de mariage.

» Les témoins étaient, du côté de l'Espagne : les ducs de Baylen, de Rianzarès, de Castro-Torreno et de Valence, et du côté de la France : S. A. R. le duc d'Aumale, le baron Athalin, le comte Bresson et le colonel Thierry. Tout s'est passé avec le plus grand cérémonial.

» L'ayuntamiento de Madrid, à l'occasion du mariage de la reine, a décidé qu'il serait donné douze dots de 2 200 réaux chacune, à un égal nombre d'orphelines de père, natives de Madrid. »

— L'*Heraldo* du 9 octobre parlant des différentes versions qui circulent relativement à l'individu arrêté à Madrid comme prévenu d'avoir voulu assassiner le duc de Montpensier, s'exprime ainsi :

« *La Opinion*, feuille qui nous présente le récit le plus vraisemblable, dit que l'homme arrêté est un malheureux insensé, frère du maître de dessin de LL. AA. RR. les filles de l'infant don Francisco, que l'on a déjà suppliées de vouloir bien s'intéresser à ce pauvre fou.

» En tout état de cause, nous pouvons affirmer qu'il est complètement faux que l'on ait rendu une sentence de mort contre ce malheureux, dont tout le châtiment consistera sans doute à une réclusion qui l'empêche de commettre involontairement des actions nuisibles à autrui.

» Nous regrettons que la presse se soit emparée de ce fait, car bien qu'il n'ait aucune importance pour nous, qui connaissons l'Espagne, bien que personne ici ne s'en préoccupe et ne pense un instant qu'il y ait une intention criminelle de la part de l'homme arrêté, il n'en sera pas de même à l'étranger, où l'on nous connaît mal et où l'on se figure qu'il existe chez nous une férocité de mœurs qui est cependant bien loin de nos habitudes.

» Dans ce pays renommé pour son dévouement au trône, il n'y a pas un seul Espagnol qui croie possible un pareil crime : notre nation est trop noble et trop monarchique pour cela, et le sol que nous foulons n'a pas encore produit et ne produit pas de régicides. »

— Le voyage de M. le duc de Montpensier et de sa jeune épouse pour revenir à Paris se fera, dit-on, à petites journées, et ils doivent s'arrêter dans les principales villes d'Espagne et de France où des fêtes brillantes leur seront données. Le séjour des jeunes époux à Madrid sera d'une quinzaine de jours, et ils arriveront à Paris du 8 au 10 novembre prochain. (*Presse*.)

— La ville de Bordeaux a résolu de se montrer plus généreuse que ses voisines Pau et Bayonne : elle vient de voter, du moins le conseil municipal a voté pour elle, la somme de 50 000 francs, afin de fêter, à son retour, M. de Montpensier.

Cette folle prodigalité, comme celle de Bayonne et de Pau, est prise sur la substance du peuple. On ne prélève pas de pareils impôts sur la misère sans violer les lois de l'humanité. (*Reforme*.)

— *El Clamor publico* du 9 octobre annonce l'arrivée de M. Richard Cobden à Madrid. « On sait, dit ce journal, que c'est aux efforts de ce ... avait reçu l'ordre de se porter vers le Tage et de croiser entre Lisbonne et la baie de Cadix. Elle a mis en effet à la voile assez précipitamment dans la matinée du 2, remorquée par les bateaux à vapeur; mais, malgré ces secours, le vent était tellement contraire, que trois des vaisseaux ont été forcés de rentrer à Gibraltar. Trois autres et un bâtiment à vapeur ont dû jeter l'ancre dans la baie d'Algésiras. « Force a donc été à l'amiral, écrit-on, d'ajourner l'exécution des ordres qui lui ont été transmis par le dernier paquebot. La mission qui lui est confiée doit d'ailleurs être importante, car, au moment du départ du courrier, l'escadre entière manœuvrait de nouveau pour essayer de sortir du détroit et de poursuivre sa route. » (*Constitutionnel*.)

Révolution de Genève.

Le *Journal de l'Ain*, du 12 octobre, termine ainsi le récit des événements qui ont eu lieu à Genève :

« L'état officiel des morts et blessés, connu jusqu'à présent, donne les résultats suivants :

» En ville : morts, 5; blessés, 40.

» Dans le quartier Saint-Gervais : morts, 2 sapeurs-pompiers; blessés, 5.

» M. Lullin de Châteauvieux, frappé d'une balle, à la tête du bataillon de Meyrin qu'il amenait au secours du gouvernement, est mort en proie à d'horribles souffrances.

» D'autres habitants de Meyrin, faisant partie du même bataillon, ont également succombé.

» On cite parmi les chefs les plus grièvement blessés dans le parti de l'ancien gouvernement, M. Favre-Sarrasin.

» M. Oinberset, commandant une patrouille, a été blessé à l'épaule sur la place de Bel-Air.

» La rue de la Monnaie a été l'une des plus maltraitées, la devanture de plusieurs magasins est dans le plus déplorable état.

» Cinq boulets sont allés se loger dans le mur latéral voisin de l'hôtel des Bergues. »

— Le bruit s'est répandu que plusieurs régiments français ont reçu l'ordre de se rapprocher de la frontière de Suisse, pour former un corps de troupes dont le point de réunion serait à Gex. (*Courrier français*.)

— Un courrier extraordinaire, porteur de dépêches de M. de Pontois, ambassadeur de France en Suisse, pour M. le ministre des affaires étrangères, vient d'arriver à Paris.

Les Etats-Unis et le Mexique.

Sous ce titre, on lit dans le *Morning Chronicle* du 12 octobre :

« La communication suivante nous est parvenue hier soir; elle paraît avoir été reçue par exprès extraordinaire du Havre, où vient, dit-on, d'arriver un steamer de Vera-Cruz, avec des lettres du 2 septembre. Nous n'avons aucun moyen de nous assurer de l'authenticité de la nouvelle, et nous la donnons telle que nous la recevons :

» VERA-CRUZ, 2 septembre. — Des préliminaires de la paix entre les Etats-Unis et le Mexique sont signés. Le président Santa-Anna, qui a débarqué ici dernièrement, a été, depuis sa rentrée au Mexique, en communication constante avec un commissaire américain de Washington qui l'attendait ici, et qui, au bout de quelques jours, l'a suivi à sa maison de campagne, où les préliminaires de la paix ont été arrêtés. Ils seront signés le 6 septembre à Tampico, où Santa-Anna et le commissaire américain doivent se rendre pour s'aboucher avec trois

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 15 OCTOBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

TROISIÈME PARTIE.

I.

Mme Todgers reparaît sur l'horizon. Miss Pecksniff fait un heureux.

Le lendemain du jour où elle avait pris congé du toit paternel et des sites témoins de son enfance, miss Charité débarqua au bureau des voitures publiques, à Londres. Là, elle fut reçue et conduite à sa paisible retraite par Mme Todgers, plus harrassée que jamais des soucis que lui causait la passion désordonnée de ses pensionnaires pour le jus, sans parler des autres tracas inséparables de la direction d'une table d'hôte. Elle n'en conservait pas moins sa vivacité habituelle et une grande chaleur de sentiments.

— Comment se porte votre adorable papa, ma douce miss Pecksniff?

Miss Pecksniff lui apprit, sous le sceau du secret, que son adorable papa projetait d'introduire dans la famille une adorable maman, et elle répéta pour conclusion :

— Comme je ne suis ni sotte ni aveugle, je n'ai pas voulu l'endurer, et je ne m'y soumettrai jamais!

Mme Todgers se montra on ne peut plus indignée de cette nouvelle. Elle en devint amère et sardonique. Elle jura qu'il n'y avait pas à se fier aux hommes, et posa en principe général que plus ils s'exprimaient avec ardeur, plus faux et plus traîtres ils étaient! Elle prédit avec une pénétration étourdissante que l'objet de l'attachement de M. Pecksniff devait être une vile, méprisable et intrigante créature! et recevant de Charité pleine confirmation de ses prophéties, elle protesta, les larmes aux yeux, qu'elle chérissait miss Pecksniff en sœur et qu'elle ressentait ses griefs comme s'ils étaient les siens.

— A propos, reprit-elle, je n'ai vu votre aimable sœur qu'une fois depuis son mariage, et, à vrai dire, je lui ai trouvé pauvre mine. J'avais toujours cru, ma douce miss Pecksniff, que c'était vous qui seriez la mariée.

— Oh! Dieu, non! s'écria Charité en secouant la tête, bien obligée! Non! pour rien au monde! n'importe ce qu'il eût pu m'offrir! »

— Eh bien! je pencherais à croire que vous avez eu raison, dit Mme Todgers avec un soupir; j'ai craint tout le temps que cela ne tournât mal. Mais, chère miss Pecksniff, vous ne vous figurez pas les ravages que ce mariage a occasionnés dans notre maison. C'est une chose inouïe!

— Et à quel propos, madame Todgers?

— Inouïe! inouïe! répéta Mme Todgers avec emphase. Vous rappelez-vous notre plus jeune pensionnaire, ma chère?

— Certainement, répondit Charité.

— Vous avez sans doute observé comme il suivait des yeux votre sœur : il devenait plus muet qu'une borne dès qu'elle entrait.

— Je n'ai jamais rien observé ni rien vu de pareil, répondit Cherry d'un ton piqué. Quelle rêverie, madame Todgers!

— Ma chère, répliqua cette dame d'une voix sourde, je l'ai vu maintes et maintes fois à dîner, comme une statue, sa cuiller immobile dans sa bouche, regarder votre sœur. Je l'ai vu, debout dans un des coins de notre salon, la contempler d'une façon si mélancolique et si dolente, qu'il ressemblait plus à un tuyau de pompe qu'à un homme; il eût tiré des larmes d'un caillou.

— Moi, je n'en ai rien vu; c'est tout ce que je puis dire! s'écria Charité.

— Mais quand arriva le mariage, poursuivit Mme Todgers, pleine de son sujet : quand il fut annoncé dans le journal, et qu'on lut la publication tout haut à déjeuner, je crus qu'il en perdrait la tête. La violence de ce jeune homme, ma chère miss Pecksniff, les opinions qu'il exprima sur le suicide, les choses extraordinaires qu'il fit de son thé, la rage avec laquelle il mordit dans sa rôtie au beurre et les sarcasmes qu'il lança à M. Jinkins; le tout faisait, je vous assure, un tableau effrayant!

— C'est pitié qu'il ne se soit pas tué! fit observer miss Pecksniff.

— Il ne s'en est pas fallu de beaucoup, reprit Mme Todgers. Mais, le soir, les choses avaient changé de face. Ce n'était plus à lui, mais à autrui qu'il en voulait. Il y eut une petite prise de bec, — j'espère, miss Pecksniff, que vous ne trouvez pas cette expression triviale; c'est celle dont se servent tous nos jeunes gens; — il y eut donc une petite prise de bec entre eux, ma chère, qui tourna à la fanfaronnade, quand tout à coup notre jeune homme se lève furieux, il écumait de rage, et, armé de son tire-bottes, il eût attenté aux jours de M. Jinkins, si trois de ces messieurs ne l'eussent retenu.

La physionomie de miss Pecksniff exprimait une superbe indifférence.

— Pour le quart d'heure, c'est bien le plus doux des hommes, continua Mme Todgers. Rien qu'à le regarder, on va le faire fondre en larmes. Il vient passer près de moi tous ses dimanches, et parle d'un ton si lamentable qu'il m'est quasi impossible de me remonter l'esprit à la convenance de mes autres pensionnaires. Il ne trouve de consolation que dans la société des femmes. Pauvre jeune homme! Aussi, il me mène au spectacle à moitié prix, et si souvent, que je crains, en vérité, qu'il en fasse plus qu'il ne peut. Tant que dure la représentation, je vois des pleurs lui rouler dans les yeux, surtout si la pièce est comique. Oh! quel coup j'ai eu hier, dit Mme Todgers, portant la main à son côté, quand la servante a laissé tomber le tapis de lit qu'elle secouait par la fenêtre; j'ai bien cru que c'était lui qui en finissait une fois pour toutes.

Le profond dédain de miss Pecksniff témoignait de son peu de sympathie pour le héros de ce récit pathétique. Elle traita la chose fort légèrement, et ne s'y arrêtant point, s'informa des autres changements survenus dans la pension bourgeoise.

Maître Bailey, parti depuis plusieurs mois, avait été remplacé (ô décadence des grandeurs humaines!) par une vieille chambrière, Mme Todgers ayant juré qu'aucun serviteur du sexe masculin ne souillerait désormais le seuil de sa demeure. Sa nouvelle acquisition se distinguait par une absence totale d'intelligence. C'était une tombe où allaient s'ensevelir messages et paquets. Dépêchée à la poste avec des lettres pressées, on l'avait surprise les glissant à grand'peine dans les premières fentes venues, persuadée que toute porte trouée ou lézardée devait remplir le but. Petite et racornie, elle portait un tablier à bavette d'une blancheur équivoque, et ses poignets enmaillotés semblaient affligés d'une éternelle entorse. Lente à ouvrir et prompte à refermer, elle exerçait de plus d'une façon la patience de Mme Todgers et de ses hôtes.

L'installation de ce nouveau domestique était le seul grand événement, après l'état désespéré du plus jeune pensionnaire, encore plus atrabilaire et plus sombre que ne l'avait dépeint Mme Todgers. Doué d'une sensibilité excessive, il avait sur la destinée des idées noires, et parlait de la mission de certains êtres ici-bas, comme s'il eût à ce sujet des révélations toutes particulières et impénétrables au commun des hommes. Il savait, de science certaine, que la mission de la pauvre Mercy avait été de se flétrir en sa fleur. Il était frêle et larmoyant; car, de même que la mission du berger est de garder ses troupeaux, celle du pilote de tenir le gouvernail, la sienne, à lui, consistait à faire de ses yeux deux fontaines intarissables, et il s'en acquittait en conscience. Il répétait souvent à Mme Todgers que son soleil s'était éclipsé, que les vagues de la vie le ballottaient et menaçaient de l'engloutir, qu'il avait été broyé sous le char de la Fatalité, et que l'Upas de Java avait secoué sur sa tête ses mortelles émanations. » Son nom était Moddle.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 19 septembre.

[illegible] compte-rendu, bienveillant d'ailleurs, du livre de M. Delbruck sur les Crèches. M. Delbruck a adressé aux rédacteurs une réponse qui a été publiée dans le dernier numéro des *Annales*. Nous en reproduisons quelques passages, empreints à un haut degré de cette exquise sensibilité alliée à la raison la plus ferme qui distingue le beau livre des Crèches.

» ..... Eh bien! au risque de vous causer une vive surprise, je viens vous déclarer que la devise de M. Marbeau, *tout ce qu'il faut, mais rien au delà*, c'est bien ma devise aussi. Comme lui je veux *la plus grande économie*; comme lui je veux TOUT CE QU'IL FAUT, *mais rien au delà*. Je vais plus loin : je dis que demander *au delà* de ce qu'il faut, me semblerait une insigne folie, et de plus je vous affirme que, dans mon projet de crèche-modèle, je suis loin d'avoir demandé, pour ces chères créatures faites à l'image de Dieu, je suis loin, dis-je, d'avoir déjà demandé TOUT CE QU'IL FAUT!

Ah! tout ce qu'il faut à l'enfant, nos sentiments chrétiens n'ont-ils donc pas su nous le dire? Quand une ordonnance signée de la main du roi détermine et impose des conditions de bien-être pour les chevaux de nos armées, personne encore parmi ceux qui gouvernent les peuples n'a défini et déterminé *tout ce qu'il faut* aux enfants des hommes quand ils viennent au monde! Ne voyez pas, je vous en conjure, ne voyez pas dans ce que je vous dis un reproche à l'adresse de qui que ce soit; c'est bien plutôt une prière à l'adresse de nous tous qui croyons être chrétiens et qui ne le sommes pas encore, parce que nous ne savons pas l'être, parce que nous manquons de charité. Vous me reprochez, d'un ton de triomphe, d'avoir dit cette énormité que chez l'enfant *la vue, l'ouïe, le tact, le goût, l'odorat même ne devaient jamais être lésés*.....

. . . .

A la crèche on veut une alimentation saine : afin qu'elle soit saine pour tous, je la veux variée. On veut de l'air pur, une température convenable : je demande une ventilation chaude l'hiver, fraîche l'été. On veut des soins non interrompus : je demande qu'on ne donne pas seulement des soins à l'estomac, mais bien à tous les organes, à toutes les facultés de l'enfant. Je crois sincèrement que c'est là un désir religieux. On veut la plus grande économie, mais je la veux aussi; et puisque nous parlons d'économie pour la crèche, qu'il me soit permis de m'arrêter un peu sur ce chapitre.

Voyons, n'est-il pas vrai que l'économie dans les dépenses résulte avant tout de leur répartition sur un plus grand nombre d'enfants? Ne sait-on pas, par exemple, qu'il serait impossible de donner à un enfant de deux à six ans, pris isolément, *nourriture, chauffage, vêtements, instruction*, au prix de SEPT CENTIMES par jour? Eh bien, on sait aussi, d'une manière incontestable, que le maire de Lannion ne dépense pas davantage pour chacun des 120 enfants d'une salle d'asile (1). Mais, qu'il y a loin de ces DIX centimes, pour compter largement, aux soixante-dix centimes que coûtent encore aujourd'hui nos enfants des crèches! Cependant nous remarquons que la nourriture, l'habillement et l'instruction ne doivent pas coûter grand'chose; [illegible] d'homme, voient le moindre accident leur fermer l'atelier et risquer de devenir mortel?... « Reconnaissons, dirai-je plutôt avec le vicomte de Falloux (1), qu'en travaillant sur une vaste échelle à l'amélioration morale et sanitaire des jeunes artisans de Paris, ils nous restituent, au point de vue le plus égoïste, le centuple de notre aumône. »

(1) *Annales de la Charité*, t. II, p. 171.

La question d'économie sous ses divers aspects est toute en faveur de mon projet; la crèche-modèle sera moins coûteuse que les cinq crèches qu'elle remplacerait. Même cette considération d'argent la recommande à l'examen des hommes positifs : cela leur sera bien vite démontré, et je suis prêt, en cas de contestation, à fournir des colonnes de chiffres.

Mais pour qu'il n'y eût qu'une crèche par arrondissement, il faudrait donc, au moins à cause des distances, qu'elle gardât les enfants pendant la nuit. Voilà la grande objection, « car, dans votre système, » Monsieur, me dit sévèrement le rédacteur des *Annales*, je ne vois » plus de famille, je ne vois que des *enfants trouvés*. »

Ah! je l'avoue, voilà une accusation cruelle; voilà un trait qui m'aurait blessé au cœur s'il avait pu arriver jusqu'à moi. Mais quelle étrange interversion de rôles! Eh quoi! je m'élève de toutes les forces de mon âme contre cet odieux régime social qui naguères, séparant par la nécessité et la faim, ce que Dieu a uni, forçait la mère pauvre à arracher l'enfant de son sein pour l'abandonner au loin à un traitement mercenaire, pour l'envoyer le plus souvent à la mort; — j'applaudis, au nom du sentiment maternel, à l'amélioration incontestable que la crèche est venue apporter à cet égard; je démontre (je me trompe, je *croyais* avoir démontré) que la nuit passée hors de la crèche n'amène que des résultats désolants pour tout le monde, et n'entretient au cœur de la mère qu'un affreux désespoir; j'indique avec bonheur une issue à tous ces maux, une issue doublement favorable, l'ouvroir à la crèche, assurant à la mère pauvre du *travail*, et du travail *auprès de son enfant*; et c'est au moment où j'apporte cette solution efficace, qui est aux trois quarts réalisée dans la rue de l'Arcade et à la Madeleine; c'est à ce moment, dis-je, que dans mon système on ne voit plus de famille, on ne voit que des *enfants-trouvés*... Ah! laissez-moi, Monsieur, laissez un père, encore ému de la dernière étreinte de son enfant, vous renvoyer une accusation qui s'est trompée d'adresse. Avec l'affreuse nécessité de vos nourrices meurtrières et lointaines, je ne vois à mon tour dans votre système que des *enfants perdus*; je vois dans le mien des mères rendues aux douces joies de la famille, des enfants rendus à l'amour de leurs mères : votre plume a oublié une syllabe, ce sont des *enfants* RETROUVÉS, que vous vouliez dire!

Je ne m'arrête pas un seul instant sur cette autre observation que l'enfant de la crèche serait plus heureux que celui du riche lui-même. Plût au ciel que je n'eusse jamais d'autres motifs d'opposition à mon projet!

Signalez donc à votre aise, signalez vivement le danger de mes séduisantes innovations! En vain vous croirez préserver les esprits enthousiastes. Ceux qui ont de l'enthousiasme et de la foi, je compte sur eux, leur concours m'appartient : ils ne reculent pas devant des [illegible] de lit de malade à transformer en un lit tout entier par un sage et patient labeur d'un siècle. Ce sont de plus grandes choses qu'il reste à accomplir à l'aide de tous les éléments nouveaux que nous offrent la science, l'industrie et cette force encore mal appliquée de l'*Association* pour le bien. « Là où vous serez réunis en mon » nom, je serai parmi vous, » nous a dit le Christ. Assez de milliards et de centaines de milliards ont été jetés dans les œuvres de destruction; que parlerions-nous de quelques centimes à retrancher sur le bien-être des enfants du peuple? C'est un étroit et faux calcul. Cherchons d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste nous sera donné par surcroît. A nous, à nous donc les hommes de foi et d'enthousiasme, ceux dont la plume est persuasive, ceux dont la parole remue les masses, ceux qui ont le pouvoir en main, les poètes, les penseurs, les véritables hommes d'Etat. A l'exemple d'un peuple voisin, faisons de l'agitation pacifique, mais de l'agitation charitable, de l'agitation chrétienne; car les temps nouveaux se préparent, il faut que l'Evangile devienne ENFIN la loi de l'humanité : il faut que la volonté divine soit faite SUR LA TERRE comme au ciel, et, pour premier progrès, — l'enfance d'aujourd'hui étant l'humanité de demain, — il faut *laisser venir à Dieu les petits enfants!*

(1) *Annales de la charité*, t. I, p. 281.

Nous avons annoncé hier l'élection de M. Bethmont.

Les électeurs de La Rochelle ont dignement relevé l'honorable M. Bethmont de l'échec que la corruption et les intrigues les plus honteuses lui avaient fait éprouver dans le 8e arrondissement de Paris. Sa nomination a eu lieu à une très forte majorité. Voici le résultat du scrutin :

Electeurs inscrits........	595
Votants..............	556
Majorité absolue.........	179

M. Bethmont a obtenu 227 suffrages.

M. Emmery, qui se présentait comme candidat de l'opposition centre-gauche et qui était appuyé par la préfecture, a eu 115 voix.

M. Violet, candidat conservateur, en a réuni 8.

M. Nouguier, autre candidat conservateur, n'a pas obtenu un seul suffrage.

Il y a eu 2 bulletins illisibles et 4 voix perdues.

Aux élections générales, M. Paillet, en remplacement duquel M. Bethmont est nommé, n'avait obtenu que 191 voix.

LA COMPAGNIE ROTHSCHILD. — EXACTIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. — On lit dans le *Messager du Nord* : « Le chemin de fer du Nord a commencé, il y a quelques jours seulement, à faire le service des marchandises, et nos commerçants et industriels lillois peuvent juger, dès à présent, si, au point de vue de leurs intérêts seuls, nous n'avions pas raison de combattre le monopole de la compagnie.

» La compagnie Rothschild a organisé un service pour le transport des marchandises de roulage expédiées par wagon complet avec chargement de 4 500 kilog. au plus, avec un prix réduit par location mensuelle à tout expéditeur qui prendra l'engagement de remettre tous les jours un wagon complet, partant de chaque extrémité de la ligne, et qui fournira à titre de garantie un cautionnement égal à quinze jours de location.

» Ces conditions centraliseront dans les maisons de roulage déjà exis-

---

Miss Pecksniff, peu curieuse d'entendre entonner des *de profundis* en l'honneur de sa sœur mariée, afficha tout d'abord un suprême dédain pour l'infortuné Moddle, qui, encore plus navré que de coutume, ne put s'empêcher de se plaindre à Mme Todgers:

— Elle aussi, elle me fuit!

— Que n'essayez vous d'être un petit brin plus gai, mon cher monsieur?

— Gai, madame Todgers! gai! quand elle me rappelle des jours à jamais évanouis!

— Alors vous feriez mieux, à mon sens, de l'éviter pendant quelque temps, et ensuite de renouer connaissance petit à petit.

— Mais je ne puis l'éviter, je n'en ai pas le courage; je ne m'en sens pas la force! Oh! madame Todgers, si vous saviez de quelle consolation m'est son nez!

— Son nez! s'écria Mme Todgers.

— Tout son profil, reprit le jeune pensionnaire, mais particulièrement son nez. Il ressemble tant, — ici un sanglot lui coupa la voix, — il ressemble tant au nez de celle qui est aujourd'hui la femme d'un Autre, madame Todgers!

L'officieuse matrone ne manqua pas de rapporter cette conversation à Charité, qui en rit fort, mais traita, le soir même, M. Moddle avec beaucoup plus d'égards, et s'obstina à ne se montrer à lui que de profil. M. Moddle fut aussi sentimental que de coutume, même davantage; assis à ses côtés, il la contemplait avec des yeux mouillés de larmes.

— Eh bien! lui dit le lendemain matin l'hôtesse de la pension bourgeoise, il me semble que vous vous êtes ragaillardi hier soir. Allons, allons! vous en reviendrez!

— C'est seulement parce qu'elle ressemble tant à celle qui appartient à un Autre, Mme Todgers! Quand elle parle, quand elle sourit, il me semble voir le front adoré de celle qui eût pu être à moi!

Ceci fut consciencieusement redit à Charité, qui le soir sourit et parla de la façon la plus engageante; elle railla doucement M. Moddle de sa mélancolie, elle le défia de jouer une partie d'écarté. M. Moddle releva le gant, et ils firent plusieurs parties à six sous; Charité les gagna toutes. Ce pouvait être affaire de galanterie de la part du jeune homme, mais l'état de ses sentiments n'y était point étranger; car ses yeux obscurcis de larmes prenaient les *as* pour des *dix*, les valets pour des rois, ce qui mit dans son jeu une légère confusion.

Le septième soir, lorsque Mme Todgers, assise auprès de la table, suggéra de substituer à de l'argent l'enjeu d'un tendre baiser, M. Moddle pâlit.

Le quatorzième soir, il baisa les mouchettes, croyant baiser la main de miss Pecksniff, au moment où elle montait se coucher.

Bref, M. Moddle en vint à penser que la mission de miss Pecksniff pourrait bien être de le consoler, tandis que de son côté miss Pecksniff penchait à croire que sa mission, à elle, l'appelait à devenir le plus tôt possible Mme Moddle. C'était un jeune homme (miss Charité n'était plus de la première jeunesse), il avait pour lui l'avenir, et au présent de quoi vivre. Réellement, on pouvait plus mal tomber.

Puis... puis... il avait passé pour être fou de Mercy! Mercy en avait fait parade, et s'était une fois vantée à sa sœur de cette conquête. Il avait meilleur air, plus belle taille, plus douce voix, plus aimable caractère, meilleures façons, assurément, que Jonas. Il serait facile à conduire, consulterait, sans nul doute, les goûts de sa moitié. C'était un véritable agneau à mettre en parallèle avec cet ours mal léché. Quel stimulant!

Aussi chaque jour l'écarté gagnait du terrain et Mme Todgers en perdait. M. Moddle la négligea bientôt complètement, et conduisit miss Pecksniff seule au spectacle. Il commença aussi, comme le fit observer Mme Todgers, à descendre avant l'heure du dîner, et à s'absenter de son bureau sans attendre les fêtes et dimanches.

De plus, il confia à Mme Todgers qu'il avait reçu des lettres anonymes contenant des adresses de magasins de meubles, de corbeilles de mariage. C'étaient autant de méchants tours que lui jouait ce manant de Jinkins! Il regrettait de n'avoir pas de preuves assez fortes pour l'appeler en champ clos. Mme Todgers n'y voyait que des indices d'un changement d'état, aussi clairs, disait-elle, que le soleil en plein midi

— Ma chère miss Pecksniff, soyez certaine qu'il grille de se proposer.

— Bonté du ciel! que ne parle-t-il, alors?

— Les hommes sont beaucoup plus timides qu'ils ne le paraissent, ma chère; ils se rebutent facilement. Moi, qui vous parle, j'ai vu des mois entiers les mots sur les lèvres de Todgers, avant qu'il prît sur lui de les prononcer.

Miss Pecksniff allégua que M. Todgers n'était peut-être pas un parfait spécimen du genre masculin.

— Oh! que si, ma chère, pardonnez-moi! J'étais fort recherchée et passablement difficile dans mon temps, dit Mme Todgers avec force minauderies. Donnez à M. Moddle un peu d'encouragement, miss Pecksniff, si vous voulez qu'il parle, et il parlera assez vite, je vous en réponds.

— En vérité, je ne sais quels encouragements il lui faut, Mme Todgers, répliqua Charité. Je me promène avec lui; il joue aux cartes avec moi; il s'assied en tête-à-tête près de moi.

— A merveille! tout cela est indispensable, ma chère.

— Il s'assied même très près de moi.

— Il ne fait que son devoir.

— Et il me regarde.

— Bien sûr, qu'il vous regarde!

— Et il appuie son bras sur le dos du fauteuil, ou de la chaise, ou de n'importe quel meuble sur lequel je me trouve.... derrière moi, vous savez?

— Je m'en doutais! Après?

— Oh! après... il pleure!

Mme Todgers convint qu'il pourrait mieux faire. Elle ajouta qu'il y viendrait, ou plutôt « pour ne pas tant tourner autour du pot, » qu'on l'y amènerait, si miss Pecksniff dessinait nettement la position et lui signifiait que les choses ne pouvaient continuer sur ce pied.

Déterminée à suivre ce sage conseil, à la prochaine rencontre, la jeune personne reçut M. Moddle d'un air contraint, et comme il s'informait avec un redoublement de tristesse des motifs de ce changement subit, elle avoua, toute confuse, que, dans l'intérêt de leur bonheur mutuel, elle sentait la nécessité de prendre un parti décisif. Ils avaient été beaucoup trop ensemble ces derniers temps, observa-t-elle, beaucoup trop! ils avaient trop goûté les douceurs de l'intimité et de la sympathie! Elle ne pourrait jamais oublier M. Moddle; elle ne cesserait de se le rappeler avec les sentiments de l'amitié la plus vive; mais les gens commençaient à jaser; le monde voyait, entendait, causait; il fallait donc renoncer à ce doux commerce pour reprendre l'un vis-à-vis de l'autre l'attitude de simples relations de société. Elle s'estimait heureuse d'avoir pu s'en ouvrir à lui avant que les choses allassent trop loin. Elle souffrirait, elle ne l'ignorait pas; elle avait déjà beaucoup souffert... mais, quoique faible, et femme, elle aurait le courage de prendre le dessus... du moins elle l'espérait.

Moddle, qui, pendant ce discours, était devenu de plus en plus larmoyant, fondit en pleurs, et conclut de cet aveu que sa fatale mission était de déverser sur tous le désespoir dont il était la proie; vampire involontaire, auquel la fatalité avait assigné miss Pecksniff pour première victime!

Miss Pecksniff combattit cette opinion comme erronée, comme criminelle. Pressé, aiguillonné, l'infortuné Moddle lui demanda enfin, en gémissant, si elle se contenterait d'un cœur brisé? et ayant acquis la certitude qu'elle s'en contenterait, il engagea sa triste foi, qui fut acceptée et rendue.

Il supporta son bonheur avec une rare modération. Loin d'afficher un orgueilleux triomphe, il versa plus de larmes qu'il n'en avait versé de sa vie, et toujours sanglotant, s'écria :

— Oh quel jour! impossible de retourner à mon bureau cette après-midi! quel terrible jour d'épreuves, ô Dieu!

(*La suite à demain.*)

qui est arrivé à un négociant de notre ville pour une expédition d'une barrique de vin et d'un baril de genièvre.

» Si encore la compagnie éprouvait un surcroît d'embarras, nous la comprendrions sans l'excuser. Car elle est instituée un peu aussi dans l'intérêt du public. Mais non! les commissionnaires de roulage de Lille chargent eux-mêmes les wagons, leurs correspondants de Paris les déchargent et les employés des chemins de fer se croisent les bras. La compagnie n'a donc d'autre motif que de forcer les commerçants à payer comme articles de messageries des colis qu'ils ont toujours payé comme articles de roulage.

» Nous croyons savoir que les commissionnaires de roulage ont réclamé auprès de l'administration centrale. Si leurs plaintes, qui sont celles du commerce entier, ne sont pas écoutées, nous espérons que la chambre de commerce de Lille aura assez d'indépendance pour prendre l'initiative d'une démonstration énergique. — A son défaut, le commerce de notre ville couvrira de ses signatures des pétitions adressées dans ce sens aux chambres.

» Quand donc viendra ce 93 des compagnies prédit par le sous-secrétaire d'Etat des travaux publics! — Nous l'appelons de tous nos vœux et bien d'autres avec nous. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Plusieurs administrations de chemins de fer ont adressé à l'Académie des sciences la question de savoir quelle conduite le conducteur d'un convoi devrait tenir dans l'intérêt de la sécurité des voyageurs, lorsqu'avec une grande vitesse il allait vers un point au-dessus duquel éclate un orage et se produit la foudre.

— Le ministre de l'instruction publique vient de faire don à la bibliothèque royale d'un manuscrit du Coran trouvé à la prise de la Smala, le 16 mai 1843, dans la tente de l'émir Abd-el-Kader. Ce manuscrit, dont l'émir se servait habituellement pour faire ses prières, avait été remis par l'abbé Rendel au ministre pendant son voyage en Afrique.

— M. le comte Rossi ne restera que quelques jours à Paris et repartira pour Rome dans les derniers jours de ce mois.

— Le ministre de l'agriculture et du commerce a décidé, par arrêté du 15 octobre, que le prix de 5 500 fr., qui n'a point été gagné aux courses du 11, serait de nouveau disputé sur l'hippodrome du Champ-de-Mars, le dimanche 18 courant. Rien du reste ne sera changé aux conditions du programme.

— M. Boulanger, gérant du journal *la Critique*, était traduit aujourd'hui devant la 7ᵉ chambre, comme prévenu d'avoir publié un journal sans déclaration préalable, et sans dépôt de cautionnement. Le tribunal a condamné M. Boulanger à un mois de prison, 200 fr. d'amende d'une part, et à 500 fr. d'amende pour défaut de dépôt d'exemplaires au parquet.

— Il y a en France 1 329 hôpitaux et hospices, secourant annuellement 452 850 malades et indigents; 6 275 bureaux de charité, secourant 695 932 individus; congrégations religieuses de femmes secourant annuellement 1 200 000 malades.

— La mortalité moyenne dans Paris est de 1 individu sur 51. Dans le 1ᵉʳ arrondissement elle est de 1 sur 62; dans le 12ᵉ, de 1 sur 43; dans les prisons de 1 sur 15, et dans les hôpitaux, de 1 sur 6.

— Un grand travail se fait présentement au ministère de l'agriculture et du commerce, sur le personnel des haras et des dépôts.

— Une jeune dame bien pomponnée et ayant cette désinvoiture voluptueuse qui révèle une habitante du quartier Bréda, passait hier rue de la Chaussée-d'Antin, sortant d'un des brillants magasins de nouveautés de cette rue, où elle venait sans doute de faire quelque emplette, car elle marchait serrant les coulants de sa bourse.

Mais soit que celle-ci fût percée ou mal fermée, plusieurs pièces de monnaie tombèrent sur le trottoir. Un jeune homme, en tenue d'ouvrier, qui marchait derrière la sémillante beauté, se mit à dire alors : Madame, madame, vous perdez votre argent.

Mais la dame, se retournant nonchalamment, ne jeta qu'un regard fier et dédaigneux sur quelques gros sous qu'elle aperçut par terre, et continuant sa route tourna par la rue de Provence.

Le jeune ouvrier étonné se baisse alors pour ramasser la monnaie, parmi laquelle se trouvait par hasard une pièce de 20 francs. Eh bien! dit-il, puisque cette dame n'a pas besoin de son argent, à ce qu'il paraît du moins, les pauvres en profiteront.

En parlant ainsi, il se dirigea par la rue de Joubert jusqu'à l'église de Sainte-Croix-d'Antin, où il versa, dans le tronc des pauvres, la petite somme qu'il avait ramassée.

Nous regrettons de ne pas connaître le nom de cet honnête ouvrier.

PROPAGANDE ANGLICANE. — Une correspondance de Constantinople porte ce qui suit :

« On se rappelle les désordres survenus à Erzeroum par suite du trop ardent prosélytisme des missionnaires américains. Ce n'est pas seulement dans les provinces de l'empire ottoman que l'on a à signaler les progrès de ces *évangélistes* (tel est le nom qu'ils se donnent). Ils font chaque jour dans la capitale un grand nombre de conversions.

On assure que plus de six mille personnes ont déjà embrassé leur doctrine. Parmi leurs adhérents, on compte quelques centaines de Turcs, plus d'un millier de Juifs, plus de deux mille Grecs et au moins trois mille Arméniens schismatiques. C'est parmi cette dernière nation que les prêches obtiennent le plus de succès, et il y en aurait déjà plus de la moitié qui seraient protestants-américains, s'ils n'avaient reculé devant les excommunications lancées par leur patriarche. Cette nouvelle secte, qui vient de surgir au milieu de la Babylone où nous vivons, a commencé par se choisir un archevêque qu'elle espère bien faire reconnaître sous peu par le gouvernement ottoman. Il est arménien-schismatique et se nomme Apissoghomm (Absalon), âgé d'environ 35 ans, et n'appartenant pas à une des premières familles de la nation; il s'était fait ici la réputation d'un homme d'esprit pour un Arménien. Il est assisté de deux prêtres arméniens-schismatiques convertis par les évangélistes, qui sont eux-mêmes au nombre de cinq à Constantinople. Ils se réunissent chaque semaine à Galata ou à Péra; mais leur temple est à Galata, dans la maison d'un négociant français de la religion anglicane. C'est là aussi qu'ils distribuent des Bibles et des commentaires sur l'Evangile traduits en arménien.

avide de jouir, n'a pas toujours la patience d'attendre; G... savait cela aussi, et il se décida donc à exploiter les remplaçants.

Pour mettre en œuvre son idée, il se choisit des émissaires qu'il envoya dans les villes de garnison. Là, ceux-ci s'abouchaient avec les remplaçants, se liaient intimement avec eux et les excitaient à la dépense, puis, quand ils les voyaient endettés, ils leur proposaient de les mettre en rapport avec un homme riche, un bon enfant, qui leur prêterait de l'argent sur leur créance. Cette offre était avidement acceptée, et G... avançait de temps en temps de petites sommes, en exigeant toutefois comme garantie la remise entre ses mains de l'acte de remplacement. Mais d'à-compte en à-compte, le prêt qu'il faisait finissait par s'élever, et il arrivait un instant où le débiteur se trouvait tellement engagé, qu'il se déterminait à faire la cession de son titre de créance, sur lequel G... bénéficiait quelquefois de plus de moitié.

C'est cette avidité du gain qui a fini par compromettre notre usurier ; ainsi, en dernier lieu, il avait fait un marché de ce genre avec les nommés Bouissol et Bayot, chasseurs au 9ᵉ léger ; il avait donné en différentes fois à l'un d'eux des avances qui s'élevaient à 300 fr. ; pour devenir cessionnaire de sa créance, qui s'élevait à 1 700 fr., et qui n'avait plus que six mois à courir, il remit au soldat trois autres cents francs comptant, plus un bon encore de 300 fr. payables à l'échéance du traité de remplacement, et qu'il n'avait alors qu'à payer de la main à la main. Ainsi il bénéficiait en peu de temps, et sans aucun risque, d'une somme de 800 fr.

Mais pour se mettre en sûreté, G... faisait traiter le remplaçant par acte notarié avec un homme de paille, qui était censé lui céder sa créance, puis il exigeait que le remplaçant déclarât plus d'argent qu'il n'avait reçu, afin que cette vente parût légale.

Malgré ces précautions, la justice a considéré ces manœuvres comme entachées du délit d'usure, et en vertu d'un mandat, un commissaire de police se présentait dernièrement au domicile de G..., rue Montorgueil, pour y faire perquisition ; il y a trouvé plus de trois cents dossiers concernant des affaires de cette nature et qui représentaient des recouvrements considérables; G... avait fait aussi des actes usuraires avec d'autres personnes que des remplaçants, et d'après l'examen de ces pièces, il a été arrêté ; le parquet a jugé à propos de poursuivre l'affaire ; mais sur sa demande, G... a été remis en liberté moyennant une forte caution.

L'ANSE DU PANIER. — On lit dans l'*Impartial de Besançon* : « Un procès très instructif pour le public et pour l'autorité vient d'être vidé par un jugement du tribunal de police correctionnelle de la Seine, qui condamne deux bouchères à 100 fr. d'amende chacune, et une cuisinière à deux mois de prison, pour le fait de remises de 5 p. % accordées par les deux marchandes à la domestique, au détriment évident de sa maîtresse.

» On comprend sans aucune peine, en effet, que le fournisseur qui consent à subir une réduction clandestine d'un vingtième sur le prix apparent de ses fournitures, sur un prix qui ne se débat point, car tel est l'usage de la boucherie, se réserve de s'en dédommager d'une manière quelconque. Or, comme il est avéré que l'usage de ces remises frauduleuses est fort général à Paris, que l'on ne peut pas admettre dès-lors que la perte consentie pour conserver une bonne pratique dont la mauvaise humeur d'un domestique avide ferait perdre la clientèle au fournisseur qui ne voudrait pas la supporter, n'est qu'un sacrifice partiel d'une portion d'un bénéfice légitime qui, n'étant pas de nature à se répéter, deviendra insensible, il faut bien admettre, par contre, que la compensation doit aussi s'établir sur une échelle générale. Voici les moyens dont peuvent user MM. les fraudeurs pour obtenir :

» Vendre à faux poids ou à fausses balances, ou mal peser, ce qui revient au même ;

» Vendre des os pour de la viande, ce qui se fait en ajoutant à celle-ci, et toujours, bien entendu, à celle qui se paie le prix le plus élevé, une fois ou deux plus d'os que le morceau n'en comporte ;

» Vendre de la vache pour du bœuf, ou du bœuf mal saigné, dont le poids est supérieur à celui qui est saigné convenablement, etc.

» La police fait d'assez fréquentes visites chez tous les marchands qui vendent à la pesée pour que l'abus des fausses balances et des faux poids ne se propage pas. D'ailleurs, tel marchand qui ne rougit pas d'employer les autres moyens de fraude que nous venons de citer ou leurs équivalents, et qu'il n'envisage comme de simples finesses de métier, se ferait scrupule d'user de celui-ci, et se regarderait comme un malhonnête homme. Malgré ces visites et malgré ces scrupules, le nombre des condamnations prononcées hebdomadairement par le tribunal de simple police ne laisse pas d'être encore assez considérable. En effet, tant que les condamnations ne vont qu'à l'amende, les bénéfices les dépassent encore assez pour rendre le risque très lucratif. Un ou deux jours de prison même ne causent qu'un tort léger au fraudeur, si sa maison est assez bien organisée pour continuer de marcher en son absence, dont les dix-neuf vingtièmes de ses pratiques ne soupçonnent pas la cause, faute de publicité suffisante.

» Quant aux mal-pesées, qui dépendent de ce qu'on appelle vulgairement le coup de pouce, et du principe mathématique bien connu du moindre garçon étalier, que la masse se multiplie par le carré de la vitesse, c'est un mal auquel il faut savoir se résigner, si l'on n'a pas le coup d'œil assez sûr, ou si la ménagère qui va faire elle-même ses provisions est d'un caractère assez timide pour redouter les propos brutaux du marchand qui se refuse à recommencer sa pesée et prétend qu'un morceau coupé est un morceau vendu. »

UNE SPÉCULATION DE MARI. — M. Polanquet se présente un jour chez le commissaire de police de son quartier, et lui signale Mme Polanquet comme vivant dans un commerce adultère avec le sieur Forgeot, ouvrier ciseleur. Le commissaire donne au mari rendez-vous pour le lendemain matin, afin d'aller ensemble, et accompagnés de témoins, dans le domicile occupé par les délinquants.

A l'heure convenue, on se rend dans une vieille maison de la rue du Faubourg Saint-Martin, on monte au cinquième étage, le commissaire frappe, la porte s'ouvre, et l'on se trouve en présence d'une femme à moitié vêtue et d'un homme encore couché. Le sieur Polanquet fixe sur cette femme des yeux attentifs ; puis, se penchant à l'oreille du commissaire : « Je crains bien, lui dit-il tout bas, de m'être trompé; je ne reconnais pas du tout ma femme!... — Comment, s'écrie le magistrat, vous ne reconnaissez pas votre femme!... Qu'est-ce que cela veut dire? — Ah! c'est que, voyez-vous, il y a comme qui dirait dix-huit à vingt ans que je l'ai quittée, et ça n'était pas ça du tout. Ma femme

jour. Ils m'ont proposé de m'associer avec eux, et je suis sûr de gagner chaque jour plus de 25 francs. Ça vaut bien mieux. » Moi je crus ce qu'il me disait, et j'y consentis. Pendant six jours, en effet, il me rapportait chaque soir 25, 30, et jusqu'à 40 francs, en me disant que c'étaient ses bénéfices. J'étais bien contente. Le septième jour, après s'être habillé, il me dit qu'il va acheter du tabac, et il sort, je l'attends pour déjeûner, il ne rentre pas. La journée se passe sans qu'il revienne, et bref, je ne l'ai plus revu. Voilà de cela dix-huit ans et demi.

D. Comment! il ne vous a jamais donné de ses nouvelles? — R. Jamais je n'en ai entendu parler. Aujourd'hui, s'il m'accuse, c'est parce que M. Forgeot n'a pas voulu lui donner de l'argent. Il lui a écrit pour lui dire que s'il voulait lui donner 30 fr. par mois, il ne dirait rien.

D. Polanquet, ce fait est-il vrai? — R. Dam! il me prive de mon épouse, c'est bien le moins qu'il me dédommage.

M. le président : Votre conduite est ignoble! Vous quittez votre femme après une semaine de mariage, vous ne lui donnez pas de vos nouvelles, vous revenez au bout de dix-huit ans, et vous cherchez à spéculer sur le déshonneur de celle que vous avez abandonnée... — R. Je ne voulais pas quitter ma femme. J'étais vraiment sorti pour acheter du tabac; j'ai rencontré un de mes amis qui partait pour les îles, il m'a demandé de lui faire la conduite; tout en causant nous avons fait cinq lieues. Alors, nous avons déjeuné; je l'ai accompagné encore : je ne sais pas comment ça s'est fait, mais un beau jour je me suis trouvé à Ostende. Alors, ma foi, je me suis embarqué avec lui et je suis allé aux îles, croyant y faire ma fortune et revenir surprendre ma femme; mais j'ai eu tous les malheurs du monde.

Le sieur Forgeot affirme qu'il ignorait complètement que la femme Polanquet fût mariée.

Le tribunal, attendu les circonstances toutes particulières de la cause, renvoie les deux prévenus de la plainte et condamne le mari aux dépens.

VARIETES.

Publications de l'Ecole Sociétaire.

ESQUISSE D'UNE ANALOGIE DE L'HOMME ET DE L'HUMANITÉ, par F. BARRIER, docteur en médecine, chirurgien en chef désigné de l'Hôtel-Dieu de Lyon (1).

La recherche des analogies existant entre l'homme et l'humanité est, si je ne me trompe, l'un des sujets les plus considérables qui puissent préoccuper l'attention de l'historien. A mon sens, la connaissance de ces analogies doit aider puissamment à la détermination des lois de l'histoire. Or, une science n'existe qu'autant que les lois qui régissent les faits dont elle s'occupe sont connus. Déterminer les lois de l'histoire, c'est élever l'histoire au rang de science. Constituer la science de l'histoire, c'est rendre possible la prévision des faits historiques; la prévision étant le caractère de la science.

Assurément, si la recherche dont il s'agit doit conduire à de tels résultats, son importance est incontestable. Ce qui est contestable, ce qui est à démontrer, c'est que d'aussi astes conséquences : la prévision historique, soient contenues dans d'aussi humbles prémisses : l'analogie de l'homme et de l'humanité. Que quelques-uns le contestent, cela nous étonnerait fort, nous avons droit de compter sur une opposition plus générale; car il s'agit d'un sujet d'études tout nouveau. Qu'on nous permette donc de développer, avec quelques détails, une thèse à laquelle nous attribuons une si haute gravité, et de préluder par quelques observations générales à l'étude de l'intéressant travail de M. Barrier. Nous pourrons mieux ensuite en apprécier la caractère particulier, et lui assigner une place dans la série de recherches qu'entrainera l'exploitation du filon à peu près vierge dont nous signalons l'existence.

Constatons d'abord l'état présent de la science historique. Quel est le caractère général des travaux dont elle a été l'objet, sinon : la recherche, l'analyse, la classification, et enfin la description ou le récit des faits? Ma sympathie la plus vive, mon entière admiration sont acquises aux travaux de plusieurs des historiens contemporains. Mais je ne puis me dissimuler et peut-être m'accordera-t-on que ces travaux n'embrassent que l'un des éléments de l'histoire. La description des faits ne constitue pas plus la science en histoire que dans aucun autre des domaines de l'intelligence, en physique, par exemple, ou en physiologie. Pour qu'une science soit complète, que lui faut-il encore? la notion des lois, et de plus celle des forces dont les faits ne sont que la manifestation. La *législation* et l'*esprit* de l'histoire sont encore inconnus.

En constatant ce fait, pensé-je m'en armer contre les historiens? non sans doute; je reconnais qu'en commençant par la description des faits, l'histoire a agi scientifiquement; l'homme n'arrive à une connaissance positive du *comment* et du *pourquoi* des choses qu'en prenant son point d'appui sur les faits eux-mêmes. En suivant cette voie, l'histoire a pratiqué la méthode qu'ont suivie avec succès toutes les sciences, les avantages que celles-ci en ont tiré, l'histoire les en tirera à son tour; seulement je dis que le moment de recueillir ces fruits est venu, et qu'il s'agit actuellement de demander aux faits plus que la constatation brute des faits, c'est-à-dire l'ordre qu'ils suivent et leur raison d'être.

J'ajoute même que cette recherche n'est pas sans précédents. Deux hommes éminents, dont l'un a mérité toutes les sympathies généreuses de notre âge, dont l'autre a droit comme historien à la plus haute considération, MM. Michelet et Guizot, ont laissé d'impérissables traces de leur passage dans chacune des deux directions que nous venons d'indiquer. L'un, esprit dans lequel domine d'une façon exclusive, on ne le sait que trop, le sentiment et le besoin de l'ordre, semble s'être proposé, dans son *Histoire de la Civilisation*, de montrer ce qu'il y a eu de régulier, de logique et de fatal dans l'enchaînement des faits de notre histoire. L'autre, esprit sympathique, âme vraiment plébéienne,

(1) In-8°, prix 1 fr. 25 c.; en vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, n° 2.

pensées détachées pour prouver que l'idée de progrès n'a point été totalement inconnue à l'illustre Italien. Et pour le dire en passant, ce qui a manqué à Vico, c'est la notion de la destinée de l'humanité. Là est la source principale des erreurs qui entachent son œuvre si grande d'ailleurs, si digne de la sympathie de ceux qui éprouvent une religieuse admiration pour toutes les manifestations du génie humain.

Malgré ces brillants travaux, l'exploration scientifique des deux voies que nous venons d'indiquer est encore à tenter. En veut-on la preuve? Est-il nécessaire d'établir que l'*Histoire de la civilisation en Europe* ne nous a point apporté une connaissance nette et précise des lois auxquelles sont soumis les faits historiques? Cette preuve nous la trouverions dans les travaux et dans les actes de l'auteur de ce livre. M. Guizot a si peu connu les lois de l'histoire, que la conclusion qui ressort de son travail est que l'évolution française est achevée depuis l'avènement du Tiers-Etat au pouvoir.

A partir de ce moment, la société a trouvé une assiette fixe et définitive. Les rapports nécessaires des diverses parties de l'édifice où la France doit s'abriter à jamais sont déterminés; la bourgeoisie et le prolétariat sont entre elles dans des relations régulières, rationnelles, légitimes. S'il y a, et on ne le nie pas, des améliorations à apporter au sort de l'une des deux parties qui ont signé le nouveau contrat social, ce qui importe avant tout, c'est de maintenir dans leur intégrité les termes mêmes de ce contrat, les bases de la société actuelle.

L'ignorance où le livre de M. Guizot nous a laissés touchant les véritables lois de l'histoire, résulte encore de la politique de ruses, d'expédients et de caprices qui pense décider des destins de la France. Le premier et le plus considérable résultat de la connaissance des lois de l'histoire sera justement de substituer à la politique empirique une politique scientifique. Si ces lois étaient connues, la politique saurait que la faculté d'aller ou de ne pas aller au but vers lequel une force invincible les pousse, n'a point été accordée aux nations, et que la seule chose abandonnée à la liberté et livrée au vain caprice des hommes, c'est le choix des voies qui mènent également au terme inévitable assigné par la destinée. Initiés aux lois de l'histoire, les gouvernants sauraient qu'il n'y a point à opter aujourd'hui entre les réformes sociales et le *statu quo*, mais entre la réforme par les procédés pacifiques et la réforme par les procédés révolutionnaires. L'histoire enseigne qu'aussi souvent que la main des gouvernements s'est refusée à conduire l'homme là où l'appelait la volonté divine manifestée par les lois imposées aux événements sociaux, le flot des révolutions l'y a porté fatalement. Docile aux avertissements de l'expérience, les pasteurs des peuples s'attacheraient à rendre inutile l'intervention de la fatalité, en faisant appel à la raison et à la justice. Il n'y a que la folie qui puisse lutter sciemment contre la destinée.

Un navire est porté dans les eaux d'un rapide. Soit qu'une main ferme tienne le gouvernail et qu'un œil exercé interroge l'horizon, soit que les marins abandonnent le navire au gré des flots, le navire arrivera là où le courant vient aboutir; seulement, dans le second cas, il y arrivera brisé.

Ainsi vont les affaires humaines. Il y a la part de l'intelligence, il y a un large champ ouvert au bon et au mauvais vouloir de tous — large comme le pont du navire; — et puis, une loi providentielle qui les mène bon gré, mal gré. C'est le courant de l'histoire.

L'homme agit et Dieu le mène.

Mais il est si vrai que les travaux de nos contemporains ne nous ont pas amené encore à la connaissance de la législation de l'histoire, que beaucoup se refuseront à admettre que les événements humains soient régis par des lois fixes. Selon eux, la supposition qu'une telle législation est possible, est une insulte à la liberté et à la dignité humaine.

Cependant, si tout en l'homme était abandonné à l'homme, comment arriverait-il que l'histoire eût un sens et qu'elle fût ce qu'elle est: un fait rigoureusement logique? Par quel miracle se ferait-il que depuis l'origine jusqu'à nous, l'histoire se développât d'une façon continue, régulière, progressive? Enfin, comment expliquerait-on que chaque civilisation et chaque peuple aient constamment marché à l'accomplissement d'un but dont il n'a été donné qu'à notre époque d'avoir une pleine intelligence?

La notion des *causes* et *forces* qui produisent les faits historiques, ce que j'appelle l'*esprit* de l'histoire, n'est pas moins inconnue que les lois qui régissent les événements humains; inconnue à un point dont l'exemple qui suit va nous donner une idée.

l'Eglise, et depuis le moyen-âge, les libres penseurs et les associations secrètes. Cette tradition non interrompue est comme la tige et les branches qui ont sécrété et charrié la sève dont ont été formés cette fleur et ce fruit éclos sous le soleil révolutionnaire. Les faits sont des idées incarnées; les révolutions sont l'explosion d'idées souterraines arrivées à un état de tension, où rien ne saurait plus faire obstacle à leur force expansive; c'est le feu central dont l'existence se révèle par les tremblements du sol, le soulèvement des montagnes et les irruptions volcaniques. Le vulgaire assiste plein de terreur à ces grandes convulsions de la planète, il suit d'un œil charmé le développement de la fleur et du fruit; le géologue et le physiologiste remontent seuls à la cause de ces grands phénomènes. — L'historien n'en est encore qu'à la constatation des faits.

La notion qu'aux diverses époques de leur évolution les peuples ont eue de la destinée humaine, des relations réelles des hommes et des institutions qui doivent résulter de leur nature; en un mot, la tradition socialiste, voilà par excellence l'esprit de l'histoire. Mais se doute-t-on généralement que le socialisme ait une histoire, une tradition?

Tradition sainte, héroïque histoire! bien antérieure au christianisme, mais avant lui obscure, mystérieuse, comme sont les commencements des peuples. A partir du christianisme, le socialisme a une histoire, et jusqu'à nous sa tradition demeure non interrompue. Les hérésies chrétiennes forment la première phase de l'idée sociale. Mais qui s'en doute, et quel historien nous l'a appris? Qu'étaient-ce par exemple que les pélagiens? des hommes qui avaient sur la grâce, sur le libre arbitre des idées condamnées par l'Eglise. Est-ce tout? Et ces penseurs ne descendaient-ils jamais des régions éthérées de la métaphysique? on doit le croire. Il n'en est rien. Comme tous les hérétiques, les pélagiens déduisaient de leur dogmes théologiques une règle de conduite, une pratique sociales. Qui les a envisagés sous cet aspect? personne, si ce n'est pour les calomnier. Les hérétiques réhabilitaient les passions; ils se refusaient à croire la terre bannie du ciel; les historiens orthodoxes les ont représentés comme livrés à la plus effroyable débauche. Les écrivains d'un parti vainqueur ont-ils jamais été justes envers les vaincus? Les hérétiques ont presque tous cela de commun entre eux: qu'ils croyaient les temps du Christ venus et qu'ils prétendaient fonder immédiatement la céleste Jérusalem. Qu'étaient-ce que les *frères de la pauvre vie*, les *Lolhards*, les *Turlupins*. Qu'étaient-ce que *Martin Gonzalve* et *Nicolas de Calabre* son disciple, et *Bertaut de Rombec*? Qu'étaient ces martyrs et leurs milliers d'imitateurs, sinon les ancêtres des socialistes modernes?

Et au dix-huitième siècle les encyclopédistes? Si nous en croyons les insulteurs de sacristie et leurs récents alliés, les philosophes éclectiques; c'étaient de pauvres psychologues, qui croyaient l'âme matérielle et niaient Dieu. Ne furent-ils rien de plus? Ouvrez leurs livres; adressez-vous à l'un des moins honorés parmi ces penseurs; à celui sur lequel a été amassé le plus d'injures, à d'Holbach. Qu'a-t-il fait? pourquoi le *système de la nature?* pourquoi le *système social?* Ce qu'il a fait? Il a combattu pour la réhabilitation de la passion; il a, c'est son crime, il a pris la plume pour prouver que la passion est de soi bonne, sainte et légitime; que tous nos écarts et toutes nos erreurs proviennent des milieux mauvais, des institutions fausses au sein desquels nous sommes contraints de vivre, et qu'enfin ce qui doit être réformé, ce n'est pas la passion, mais le milieu.

J'ai parlé de ce qu'on peut appeler les temps historiques du socialisme. Mais pense-t-on qu'avant le Christ les sentiments qui nous animent n'aient pas fait battre le cœur des populations? Pense-t-on qu'elles aient été étrangères à nos espérances, à notre foi? Ce que nous avons de plus qu'eux, c'est la science; le sentiment du socialisme, ils l'éprouvèrent aussi vivace, aussi intense que nous-mêmes. Quand les historiens aborderont cette branche nouvelle d'étude, quelques pensées prises çà et là dans les historiens, les philosophes, les orateurs, les poètes, devront leur suffire s'ils ont le sentiment de la loi de subordination des événements sociaux pour reconstruire toute cette face inconnue de la vie morale des peuples. Ainsi, par exemple, la comédie des *Harangueuses* n'est-elle pas à elle seule une preuve de la haute importance que les questions sociales avaient aux yeux des Athéniens et de la popularité dont elles jouissaient au temps d'Aristophane?

Nous avons indiqué les *desiderata* de l'histoire. Il nous reste à montrer comment ils pourront être remplis et quel élément le travail de M. Barrier apporte à la solution des questions qui viennent de nous occuper.

VICTOR MEUNIER.

3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 45	82 50	82 45	82 50
— — fin courant	82 50	82 70	82 40	82 65
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 40	117 40	117 40	117 40
— — fin courant	117 40	117 85	117 40	117 55

4 1/2 J. 22 m. dr cours	112 »»	Banq. de Fr. dr cours	3480 »»
4 0/0 J. » »	107 »»	O. V. de Par. »	1392 50
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp....... »	500 »»
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1220 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann..... »	1172 50

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0...... d.	»»	82 80	82 70	——	83 35	83 15
5 p. 0/0...... d.	»»	117 70	117 60	——	118 30	118 25

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	07 1/8	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	»» »/»	05 »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ETRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM............ Der C.	102 1/8
Récép. Rotsch. »	102 »»	BELG. 2 1/2..... »	»» »/»
ESP. Dette act. »	»» »/»	— 4 1/2...... »	»» »/»
— — pass. »	» »/»	— do 1840.... »	99 5/8
— 3 p. 0/0. »	»» »/»	— do 1842.... »	102 1/8
Dette intérieure »	»» »/»	— Banque.... »	» » »»
PORTUG. 3 0/0 1837 »	43 »/»	— do Em. 1841. »	»»» »»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT........ »	»»»» »»
HAITI.......... »	» »/»	AUTRICHE...... »	»»» »»
Union linière...	»» »»	— Fourneaux de l'Aveyron...	»»»»

4 Can. 3 0/0	1287 50
Act. d J. »	»» 25
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	405 »»
— Ob. anc.	»» »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	270 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1232 50
— à Rouen.	987 50
H.-Havre..	707 50
Avignon...	895 »»
Str. à Bâle.	»»» »»
Paris-Str...	498 »»
Tours-Nant	502 50
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	700 »»
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc..	365 »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	»»» »»
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	317 50
Bor.-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	»»»» »»
Lin Maber	»»» »»

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

On nous garantit le fait suivant:

Lundi, 12 courant, un marchand de nouveautés de province s'est présenté au bureau de vérification des châles cachemires, rue de la Vrillère, 8, avec quatre châles longs cachemires, et a demandé la vérification de ces châles. On sait que le bureau de vérification a été établi par les filateurs pour constater si le châle est en cachemire pur ou mélangé, et que le certificat qu'il délivre est gratuit. Le gérant ne croyait pas devoir adhérer à la demande du négociant, parce que le bureau a surtout pour but de mettre un terme à la fraude qui se commet journellement au préjudice des acheteurs qui ne possèdent pas les connaissances nécessaires pour apprécier la différence qui existe entre un tissu pur et un tissu mélangé. Les négociants sont présumés posséder ces connaissances, et ils n'ont par conséquent pas besoin de recourir à un intermédiaire. Toutefois, comme la personne dont nous venons de parler insistait pour que l'on appréciât les châles qu'elle présentait à la vérification, parce qu'elle ne voulait, disait-elle, livrer à sa clientèle que des articles irréprochables de tous points, on dût lui rendre le service qu'elle réclamait, et il fut reconnu que les châles étaient mélangés, et non, comme le portait la facture, *garanti cachemire*. Ces châles ne portaient pas le nom du fabricant; ils étaient facturés 250 fr. par une maison de nouveautés.

MÉDECIN DE LA BOUCHE. Guérison des *gencives*, du *palais*, de la *langue*, de la *gorge*, des *lèvres*, des *névralgies*, des *fistules*, de la *carie*, etc. Raffermissement des dents, par le docteur COURRANT ✻, 61, rue de Provence, de 10 h. à 4.

HOMŒOPATHIE, guérison assurée des maladies de poitrine, de la peau, de la vessie, de l'utérus, du cœur, du foie, des oreilles, des yeux, de l'estomac, secrètes, rhumatismales, goutteuses, cancéreuses, scrofuleuses, paralytiques, et les maladies nerveuses. Au dispensaire médical, rue du Four St-Germain, 37, à Paris. Consultations de midi à 5 h. On traite par correspondance. Ecrire *franco* au directeur.

ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE DES ÉTUDES CLASSIQUES ET AUXILIAIRES DE DROIT ET DE MÉDECINE. Nous recommandons à l'attention des familles cette école fondée en 1837, place de l'Estrapade, 30, à Paris, sous les auspices de l'Université. Admission d'élèves internes et externes pour le baccalauréat ès-lettres, le baccalauréat ès-sciences, le droit et la médecine. S'adresser à MM. le docteur BARRAT et BRAT, ancien chef d'institution, directeurs.

Spectacles du 15 octobre.

7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Mme de Tencin, marquise de Senneterre.
6 h. 1/2 ODÉON. — Echec et Mat, les Etourdis.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
7 h. 1/2 ITALIENS. — Lucia di Lammermoor.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Le For-l'Evêque, un Monsieur, Chansons, un Mari.
7 h. »/» VARIÉTÉS — Lansquenet, Bouffon du prince, Gamin de Paris.
7 h. 1/2 GYMNASE — Clarisse Harlowe, Petit-Fils.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL. — Clarisse, le Lait, le Bonhomme, Cendrillon.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Docteur noir, Tableaux.
6 h. 1/2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 3/4 CIRQUE. — Peau d'Ane, Enfants jaloux.
6 h. 1/2 FOLIES. — Les Amours, Pension, Chaperon rouge, Fumeurs, Lucia.
6 h. 1/2 DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
6 h. 1/2 BEAUMARCHAIS — Emma, le Timbre, Paquita, Coup de dent.
6 h. 1/2 LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.

Imprimerie de LANGE-LÉVY et Comp., rue du Croissant, 16.

AVIS A LA LIBRAIRIE ET AU COMMERCE.

4, RUE VIVIENNE. COMPAGNIE DE PUBLICITÉ. RUE VIVIENNE, 4.

TARIF DES ANNONCES COLLECTIVES DES JOURNAUX SUIVANTS :

COMMERCE.
DEMOCRATIE.
ESPRIT PUBLIC
FRANCE
PATRIE
UNIVERS.

1 Annonce en un mois. . . . . . . 1 fr. »» c. la ligne.
6 Annonces en un mois. . . . . . » 75 c. la ligne.
15 Annonces en un mois. . . . . . » 50 c. la ligne.
1 Annonce au-dessous de 100 lignes . . 1 fr. »» c. la ligne.
1 Annonce de 101 à 200 lignes. . . . » 75 c. la ligne.
1 Annonce de 201 lignes et plus. . . . » 50 c. la ligne.

Une police de 2 400 lignes . . . . . 50 c. la ligne
Les Réclames anglaises, le double des Annonces.
Les Réclames sans titre . . . . . 3 fr. »» c. la ligne.
Les Sociétés par actions, Chemins de fer, Ventes de propriétés, etc.
toutes les Annonces 1 fr. la ligne.

S'adresser, pour de plus amples renseignements et pour avoir le Tarif du prix des Annonces prises isolément dans chacun de ces Journaux, au siége de la Compagnie, RUE VIVIENNE, 4, et chez MM. les Courtiers de publicité.

La France et la Suisse.

Quelle attitude doit prendre la France vis-à-vis de la révolution genevoise? Cette question préoccupe aujourd'hui l'opinion publique. Chaque journal l'examine, la discute à son point de vue.

Les uns voient dans le mouvement de Genève une atteinte portée à la liberté religieuse; ils voudraient que la France intervînt au nom de la tolérance philosophique, pour empêcher l'oppression du parti qui soutient les jésuites.

Les autres pensent que le principe qui triomphe en Suisse, à l'heure qu'il est, n'est autre chose que le principe de la révolution française; ils sympathisent donc avec le mouvement genevois; ils opinent à le défendre, à s'allier avec lui. Les Alpes, disent-ils, ont toujours été la patrie de la liberté, c'est dans ces forteresses inexpugnables qu'elle naquit au moyen-âge, c'est là que nous devons lui tendre une main amie, car la Suisse est notre avant-garde, et ses hautes montagnes sont le boulevart naturel de la France.

Il y a du vrai et du faux dans ces deux opinions. Expliquons notre pensée.

Une lutte s'est établie dans la république suisse entre l'ordre ancien, représenté par le jésuitisme, qui n'en est qu'une modification, et le principe libéral, qui proteste à la fois contre un passé rétrograde et contre sa transformation indirecte.

Le principe libéral qui a triomphé à Genève n'est pas le protestantisme pur de Luther ou de Calvin. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que le gouvernement qui a été renversé par l'insurrection genevoise était un gouvernement protestant et calviniste. Ce gouvernement représentait cet élément dégénéré de la protestation religieuse du seizième siècle, qu'on appelle le *piétisme*, qui se retrouve partout, en Allemagne, en France et en Angleterre, et contre lequel Ronge a élevé sa nouvelle Eglise.

Il est également démontré que la révolution de Genève est loin d'avoir le caractère de violence et de terreur que des circonstances fatales donnèrent un moment à la révolution française.

Quel est donc le principe qui a triomphé à Genève? C'est un principe libéral qui ne paraît vouloir ni du catholicisme corrompu, c'est-à-dire du jésuitisme, ni du protestantisme dégénéré, c'est-à-dire du piétisme; c'est un principe libéral qui paraît considérer le catholicisme et le protestantisme officiels comme une double déviation, comme une double hérésie de la religion chrétienne; c'est un principe libéral qui tend surtout à l'unité, mais avec le désir de réaliser temporellement et socialement les grandes idées de fraternité qui, depuis le dix-huitième siècle, sont les données historiques de l'humanité même.

Aussi ne voyons-nous pas que la révolution de Genève ait amené aucun acte de réaction, de vengeance, de tyrannie. Son triomphe se bornera à apporter un appoint aux cantons suisses qui veulent le progrès intellectuel et social, et une constitution plus unitaire pour la fédération helvétique.

Sous ce double rapport, l'opinion des journaux qui pensent que la France de 1846 doit appuyer la révolution de Genève, et s'allier avec la Suisse travaillant à sa reconstitution unitaire, nous paraît parfaitement fondée. Ils ont tort seulement de vouloir tourner cette alliance contre l'Autriche, et d'en faire sortir une lutte armée contre ce qui reste encore en Europe d'éléments aristocratiques féodaux. C'est là une idée vieille d'un demi-siècle. L'alliance de la France et de la Suisse ne doit pas être un rapprochement entre le principe de l'absolutisme, son passé et du progrès social.

Quant à l'opinion des journaux qui désirent maintenir la tolérance en Suisse, qui ne veulent pas que la révolution triomphante abuse de sa victoire pour tourmenter les consciences, pour troubler les cérémonies du culte, cette opinion est sans contredit très philosophique et très rationnelle; mais il ne faudrait pas la pousser jusqu'au point de vouloir maintenir la tolérance à coups de canon. D'ailleurs, l'intolérance n'est pas à craindre de la part du libéralisme helvétique; elle est bien plus redoutable de la part des jésuites, qui en font la base même de leurs croyances et de leurs enseignements.

En résumé, nous pensons que la France de 1846, la France sage et libérale, doit voir avec plaisir et appuyer sérieusement le mouvement actuel qui pousse la Suisse vers son unité politique et sa régénération sociale. La Suisse, comme nous l'avons dit, est un des États qui doivent entrer dans cette alliance de l'Europe centrale, dont la France doit prendre l'initiative. Les événements qui s'accomplissent dans les Alpes sont une excellente préparation à cette grande alliance; un gouvernement intelligent doit savoir en profiter.

Système d'approvisionnement des grains.

GRENIERS PUBLICS.

La famine qui nous menace a de nouveau attiré l'attention sur le système d'approvisionnement des grains, décoré du nom de greniers d'abondance, et dont tout le mécanisme consiste à faire acheter à l'avance des blés par le gouvernement pour les revendre aux époques de disette. Les uns, au nom de l'expérience et de l'économie politique, dont on connaît l'horreur pour toute intervention de l'administration dans les affaires commerciales, ont prononcé une dernière condamnation contre ce système. Les autres, au contraire, l'ont invoqué avec une nouvelle ardeur, comme seul remède efficace. Pour nous, nous inclinons davantage vers l'avis de ces derniers; ils sont guidés par un instinct plus sûr, mais qui, à notre avis, n'a encore produit que des ébauches imparfaites. Il faut dégrossir leurs idées pour les rendre applicables et utiles.

Tout commerçant en grain est essentiellement spéculateur; il ne produit pas, il joue sur les produits. Son rôle devrait être de mettre le producteur en relation avec le consommateur, de voiturer le blé du village à la ville, moyennant une honnête commission; mais ce rôle est trop mesquin; il y a longtemps que le Commerce, de subordonné qu'il devrait être, s'est fait le chef du mouvement industriel et domine à la fois la consommation et la production auxquelles il devrait obéir.

Cette interversion de fonctions est plus fâcheuse encore dans le négoce des grains que dans tout autre négoce: car il s'agit de la base d'alimentation des peuples, et faire dépendre cette alimentation des caprices de la spéculation, des coups de l'agiotage, la grever au hasard de tous les bénéfices que des intermédiaires parasites veulent en tirer, est une insigne folie.

Voyez! une panique se répand, le prix des grains hausse, le pain se vend plus cher, la situation du peuple est rendue plus misérable. Qu'est-il donc arrivé? Peu de chose. Il y a eu quelques embarras, quelques retards sur le marché aux grains; des spéculateurs avaient des blés en magasin; ils n'ont pas voulu les vendre pour rendre la denrée plus rare et partant plus chère; et ce jeu licite a été cause que toute une population d'ouvriers a souffert de nouvelles privations. Puis quand les spéculateurs ont jugé le moment favorable, ils ouvrent leurs greniers, et d'autres accourent, qui les achètent et veulent les remplir, ou bien quelque gros spéculateur, trompé lui-même dans ses prévisions, est forcé de *s'exécuter* et de vendre précipitamment ses denrées. Une baisse factice s'ensuit, et le cultivateur qui attendait une bonne occasion pour vendre ses blés, et n'a pas été assez alerte pour profiter de la hausse, s'effraye à ce moment, et porte de lui-même aux magasins du spéculateur ses récoltes à un prix trop faible. C'est ainsi que les agioteurs réalisent la maxime du Commerce: acheter bon marché (faire la baisse pour acheter le blé du paysan, du producteur) et vendre cher (faire la hausse pour vendre le blé au citadin, au consommateur.)

Lorsque la récolte est insuffisante, les mauvais effets de ce commerce sans contrôle et sans contrepoids, sont encore plus funestes.

En France, *une bonne année* ne donne guères qu'un excédant de consommation en grains de huit à quinze jours, pas davantage: *une mauvaise année* présente un déficit de huit jours, quinze jours, trois semaines, jamais un déficit de plus d'un mois. — Généralement sur trois années une est suffisante et deux ne produisent pas assez pour égaler entièrement la consommation du froment; ce qui manque est fourni par l'importation, qui, en définitive, n'a été depuis 1815 que de 800 000 hectolitres en moyenne par an, moins d'un cinquantième de la consommation totale. (En 1832, 4 millions d'hectolitres; en 1841, 1842 et 1843, 2 millions; — 3 autres années, un million, — 8 autres années, de 155 000 à 700 000, — pendant les 10 autres années, importation nulle ou presque nulle).

Ces variations, dans le produit des récoltes, ne sont donc considérables que lorsqu'elles atteignent la différence d'un mois ou de trois semaines; car pour quinze jours ou huit jours, le déficit est aisément remplacé par l'importation; c'est chose prévue, et pourtant, à chaque récolte médiocre, le marché des grains est bouleversé et les prix oscillent avec une effrayante rapidité. D'où vient cela? De la spéculation, livrée à son plein essor; car il est certain que le déficit de la récolte sera rempli, peu de temps après, par les blés étrangers; d'ailleurs, ce n'est pas au moment même où la récolte vient d'être faite que le déficit se fait sentir; il ne sera sensible que huit ou dix mois après. Or, qu'arrive-t-il, souvent? c'est que précisément, huit ou dix mois après, ces hausses exagérées, le prix du blé a diminué, et se trouve ramené à son taux ordinaire, preuve indubitable que les craintes de famine étaient fausses, que le prix du blé avait été exagéré, et que les paniques, l'ignorance et surtout la spéculation avaient seules porté le trouble dans le marché.

Concluons de ceci qu'il faut apporter un système modérateur et régulateur du commerce des grains, qui, sans troubler la liberté de ce commerce, le mette hors d'état de dégénérer en pure spéculation, et de lever périodiquement un tribut énorme sur les producteurs et sur les consommateurs. On peut obtenir ce résultat par l'intervention judicieuse de l'Administration et par un bon système de greniers publics. Nous exposerons nos vues sur ce point dans un prochain article, en laissant tout à fait de côté les moyens directs d'augmenter la production; car c'est un sujet que nous avons traité plusieurs fois, sur lequel nous aurons encore souvent à revenir, mais dont nous n'avons à parler qu'incidemment dans ces articles.

Nous devons rectifier quelques erreurs de la courte notice biographique publiée par la plupart des journaux sur M. Le Verrier.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 16 OCTOBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWIT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

II.

Un Retour vers Eden.

De M. Moddle à l'Eden la transition est facile. Au sein de l'atmosphère enchantée que lui créait l'amour de miss Pecksniff, le fortuné jeune homme eût pu se croire en paradis; il ne lui manquait qu'une juste appréciation de son bonheur. La florissante cité d'Eden était aussi un paradis terrestre, à en croire les vendeurs de lots. Miss Pecksniff était trop belle et trop bonne, poétiquement parlant, pour devenir la compagne de l'homme déchu. De même, le séjour de cette colonie prospère devait être le partage exclusif des élus de nature, selon le dire du scrupuleux agent de la compagnie, Zéphaniah Scadder, du probe spéculateur Choke, et autres notabilités, au bec crochu, aux serres avides, dignes représentants de leur noble symbole, l'aigle américaine, qui ne quitte les régions éthérées où elle plane, que pour s'abattre dans la fange sur quelque maigre proie!

Laissant Martin trembler la fièvre dans le bureau central de l'architecture et des travaux publics, Mark Tapley, réconforté par le spectacle de leurs mutuelles infortunes, se mit en quête de secours. Plus que jamais en veine de gaieté, il se félicitait chemin faisant d'une situation aussi digne d'envie.

— J'ai bien souvent pensé, se disait-il, qu'une île déserte serait mon fait; mais après tout, je n'aurais eu que moi à pourvoir, et n'étant pas difficile, le beau mérite! Ici, du moins, j'ai mon associé à soigner; tout juste l'homme qu'il me faut. Un brave garçon, à qui les jambes défaillent au moment où il en a le plus besoin! qui n'en sait guères plus long de la vie qu'un écolier, si bien que quand il a posé le chiffre 1, il se croise les bras, et croit que les autres vont venir tout seuls. Et dire que je sois si bien tombé! ai-je du bonheur!

Mark fit une pause et regarda autour de lui, indécis à quelle hutte il frapperait d'abord. — Ma foi, reprit-il, je ne sais à laquelle donner la préférence; elles sont toutes aussi attrayantes au dehors, et aussi commodes au dedans, je le parierais; munies de ce qu'il y a de plus confortable à l'usage d'un crocodile dans l'état de nature. Voyons un peu! Le citoyen avec lequel nous avons fait connaissance hier soir, habite sous l'eau, dans le chenil à droite, la rue du coin; autant ne pas le déranger, pauvre diable! car il fait peine à voir. C'est un colon dans toute la rigueur du mot et de la chose. Ho! ho! voilà une hutte à fenêtre. J'ai peur que les gens ne soient fiers. Une porte sent déjà pas mal l'aristocrate ici. C'est égal, va pour la première venue!

Il frappa du poing, on lui cria d'entrer, ce qu'il fit.

— Voisin, dit-il, — car nous sommes voisins, bien que je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous; — je viens vous demander... Eh! ho!... rêvé-je tout éveillé?

Il venait d'entendre prononcer son nom, et au même moment les pans de sa veste étaient assaillis par deux marmots, dont il avait souvent débarbouillé la face, et fait cuire la soupe, à bord du noble et rapide paquebot, *le Screw*.

— Ai-je la berlue? poursuivit-il, c'est à n'en pas croire ses yeux! Et cependant je ne me trompe pas! c'est bien là ma compagne de voyage, occupée à dorloter sa petite fille, que j'ai regret de voir si délicate; et son brave homme de mari, qui est venu à New-York tout exprès pour la chercher; et si ces petits gaillards, ajouta-t-il, en regardant les enfants, ne sont pas mes anciennes pratiques, ils leur ressemblent diablement, ou je ne m'y connais plus.

La femme pleurait de joie, rien qu'à le regarder. L'homme lui prit les deux mains et ne les lâchait plus. Les marmots se cramponnèrent à ses jambes; et la pauvre petite malade, que la mère tenait dans ses bras, lui tendit ses petits doigts brûlants, et murmura du fond de son gosier à sec, le nom qu'elle n'avait eu garde d'oublier.

C'était la même famille, mais elle avait subi les salubres influences de l'Eden.

— En voilà une surprise! dit Mark, reprenant haleine; ça vous saisit un homme de la tête au cœur! attendez un peu... un tour de main il n'y paraîtra plus. Ces Messieurs ne sont pas de mes amis, au moins; mais peut-être sont-ils de la maison?

Il s'agissait de cochons étiques entrés à la suite de Mark, et qui flairaient d'une façon alarmante les talons des marmots. N'étant pas de la maison, ils furent congédiés.

— Je ne suis nullement superstitieux à l'endroit des crapauds, poursuivit Mark, mais si mes petits amis pouvaient décider par la même occasion, deux ou trois de ces Messieurs qui nous honorent de leur compagnie, à aller respirer le grand air, je crois que nous nous en trouverions mieux, et nous aussi. Ce n'est pas que j'aie la moindre antipathie pour le crapaud, fort bel animal, élégamment tacheté, et qui, dans sa prestance et sa physionomie, a je ne sais quoi d'un vieux gentilhomme, sans parler de l'éclat de ses yeux, de la fraîcheur de sa peau gluante; avantages qui ne laissent pas que d'être plus appréciables dehors que dedans.

Tandis que Mark Tapley parlait ainsi à tort et à travers du son le plus insouciant, son œil ne perdait rien de ce qui l'entourait. Il voyait, malgré l'aspect débile de la famille, le changement de la pauvre mère, l'état désespéré de l'enfant couché sur son sein, le peu d'espoir, le profond abattement de tous, lui allaient au cœur. Il le sentait, le voyait, aussi clair, aussi net qu'il avait vu en entrant les souches qui servaient de murailles, la tonne à farine formant table, les couvertures en haillons, les instruments de labour rouillés, l'humidité malsaine qui boursouflait le sol, et entretenait dans chaque crevasse toute une végétation de moisissures.

— Qu'est-ce qui a pu vous amener ici? demanda le colon après les premières exclamations de surprise.

— Le bateau à vapeur d'hier soir, répliqua Mark. Nous venons dans l'intention de travailler à faire fortune, pour réaliser au plus vite et nous retirer ensuite sur nos propriétés. Mais, vous? comment vous va? Vous avez des mines royales!

— Nous sommes cependant un peu chétifs pour le quart d'heure, dit la pauvre femme, se penchant sur sa fille; une fois acclimatés, cela ira mieux.

— Il y en a plus d'un ici, pensa tout bas Mark, qui s'acclimate pour l'éternité.

Mais il ajouta gaîment tout haut:

— Je crois bien que ça ira mieux! Nous irons tous de mieux en mieux. Et la meilleure recette est de se tenir en joie et de s'entr'aider en bons voisins. Ne craignez pas, nous nous en tirerons à notre honneur. A propos! cela me rappelle que j'ai pour l'instant à tirer de peine mon associé, et je venais vous demander votre aide. Faites-moi le plaisir de m'accompagner et de m'en dire votre avis.

Il eût fallu que la requête fût bien déraisonnable pour n'être pas aussitôt accordée. L'homme se leva; mais avant de sortir, Mark prit dans ses bras l'enfant malade, et s'efforça de réconforter la mère, quoiqu'il vît la main de la mort planer sur la pauvre petite créature.

Ils trouvèrent Martin gisant à terre, roulé dans son manteau, et déjà fort mal, à en juger par le claquement de ses dents, et le mouvement convulsif qui agitait ses membres. Ce n'était pas un frisson causé par le froid, mais un spasme terrible, sous lequel tout son corps se tordait. L'ami de Mark déclara qu'il s'agissait d'une fièvre d'accès, des plus malignes, fort commune dans le pays. Il prédit que le mal s'aggraverait le lendemain, et irait croissant pendant plusieurs jours. Il en parlait par expérience, cette fièvre l'ayant repris et quitté

(1) Voir les numéros du 4 juin au 20 septembre.

La *Patrie* publie les détails suivants sur le double mariage qui s'est accompli à Madrid dans la journée du 10 octobre :

« Les deux reines et l'infante, quittant leurs appartements respectifs, à travers une double haie de hallebardiers, se sont rendues dans la salle où tout se trouvait disposé. Isabelle II s'est assise sur le trône, un peu au dessus de sa mère. L'infante a pris place sur un siége dressé à la droite du trône. Quatre autres siéges contigus étaient également préparés pour recevoir l'infant don Francisco d'Asis, son père, le duc de Montpensier et le duc d'Aumale. Ces derniers étaient encore absents à l'arrivée des reines et de l'infante. Les grands-officiers du palais, ayant à leur tête l'intendant général et le commandant des hallebardiers, se tenaient debout derrière le trône, tandis que la grandesse d'Espagne, les ministres et les présidents des deux chambres venaient se grouper derrière les siéges occupés par les infants. Les dames attachées à la maison de la reine, l'ambassadrice de France et plusieurs membres du haut clergé espagnol occupaient toute la partie de cette longue ligne comprise à la gauche du trône. Cette réunion, à laquelle présidait toute la sévérité de l'étiquette espagnole, présentait un magnifique et imposant coup d'œil.

» A peine les deux reines, l'infante et les infants ont-ils eu pris place, que l'ordre a été donné d'introduire les princes français. Alors, au milieu d'un religieux silence s'est formé le cortége chargé d'aller chercher le fiancé de l'infante et son frère. Ce cortége, composé de quatre grands d'Espagne, de quatre majordomes de semaine, de quatre gentilshommes de la chambre, et précédé de deux huissiers de la cour, s'est rendu gravement à la porte de la salle, où se trouvaient déjà MM. les ducs de Montpensier et d'Aumale.

» Les huissiers ont annoncé : LES PRINCES! Au même instant, deux gentilshommes faisant les fonctions de parrain, selon les usages de la cour espagnole, sont allés recevoir les deux fils du roi des Français, qui se sont inclinés devant les reines, et ont enfin pris place sur leurs siéges.

» Cette réception terminée, la cérémonie religieuse a commencé. La reine Isabelle, descendant lentement les degrés de son trône, est venue donner la main à l'infant don Francisco d'Asis, son fiancé ; le duc de Montpensier a pris également la main de l'infante, et les deux jeunes fiancées, ayant entre elles la reine Christine leur mère, se sont avancées, ainsi que leurs futurs maris, jusqu'au pied de l'autel où les attendait le patriarche des Indes, la mître en tête et revêtu de ses habits pontificaux.

» La bénédiction nuptiale a duré quelques minutes à peine; après quoi les reines et les princes se sont retirés dans leurs appartements.»

— On écrit de Valence et de Saragosse qu'une insurrection carliste a éclaté dans le Maestrago.

Voici les seules nouvelles que publie le *Moniteur algérien* du 10 octobre arrivé aujourd'hui :

« Un goum des Oulad-Naïl est tombé à l'improviste sur les troupeaux des Oulad-Salah, fraction des Arbâa, qui paissaient entre Tejemont et Aïn-Madhi. Ces troupeaux étaient sous la protection de Tedjini et des gens du Djebel-Amour. Les Ouled-Salah, suivant leur habitude ancienne, n'avaient laissé que quelques cavaliers à la garde de leurs troupeaux, pendant leur voyage dans le Tell, à l'époque des achats de grains.

» Les Arbâa étaient à El-Beïda, en retour vers leur pays, quand ils ont appris cet événement. Ils sont immédiatement montés tous à cheval pour se mettre à la poursuite des Oulad-Naïl. Une rencontre aura eu lieu entre les Arbâa et ces derniers ; nous ne pouvons tarder à en recevoir la nouvelle.

toute l'Angleterre, un mouvement en faveur de l'ouverture immédiate et complète des ports, c'est-à-dire que l'on voudrait voir dès à présent tomber les demi-barrières que le bill de sir Robert Peel a laissées subsister contre la libre entrée des subsistances. La famine qui désole l'Irlande est invoquée comme un argument irrésistible en faveur de cette satisfaction entière à donner au *free-trade*. Des meetings ont eu lieu à Dundee et à Manchester pour convenir de pétitions à adresser dans ce sens au gouvernement, et l'on ne doute pas que Liverpool ne suive bientôt l'exemple de ces deux villes.

« Ces manifestations, dit le *Chronicle*, loin de déplaire aux ministres, seront reçues par eux comme des auxiliaires utiles pour arriver à la réalisation d'une mesure qui, bien que réclamée chez nous en ce moment par les notions les plus élémentaires de l'art de gouverner, est néanmoins entourée de certaines difficultés de détail dans la pratique.»

— Une lettre de Tuam dit que des pièces de bétail qu'on menait au marché ont été prises violemment par des bandes de paysans, qui les ont abattues et dépecées sur place. Les habitants de cette ville sont sans approvisionnements de grains ni de farine, et les boulangeries sont tous les jours assiégées et presque mises au pillage. Les nouvelles du comté de Tipperary sont alarmantes. Les crimes agraires s'y multiplient, la misère donne de nouveaux éléments à la dangereuse association des Rockistes.

On écrit de Varsovie, 5 octobre : « Les israélites de Varsovie sont depuis quelques jours dans la plus grande consternation. Le 1er de ce mois était le jour de rigueur, où tous, conformément à l'ukase de septembre de l'année dernière, devaient avoir échangé le costume judaïque contre le costume polonais, russe ou français, mesure pour laquelle ils ont tous la plus grande répugnance.

»Avant-hier samedi les synagogues de Varsovie offraient un singulier spectacle : les juifs qui s'y trouvaient se roulaient par terre en faisant les plus grandes contorsions, accompagnées de cris, de soupirs et de lamentations; plusieurs d'entre eux avaient même déchiré leurs habits en signe de deuil.

» Dès hier matin la police a commencé à contraindre les israélites à se conformer à l'ukase en question. Des agents de cette administration saisissent chez les juifs domiciliés leurs vêtements de forme judaïque, d'autres agents parcourent les rues, munis de grands ciseaux, et dès qu'ils aperçoivent sur la voie publique un juif dans un costume indiquant son culte, ils l'arrêtent et lui coupent une partie de sa longue barbe et de sa longue chevelure, qui sont pareillement prohibées par l'ukase.

» L'ukase, il est vrai, permet aux israélites de conserver leur costume jusqu'au 1er janvier 1850, à la condition de payer un impôt annuel, dit impôt de costume ; mais d'un côté le chiffre de cet impôt est si élevé, qu'il n'y a que les israélites très riches qui pourraient le payer, et d'un autre côté, nos juifs, qui presque tous sont fort orthodoxes, et même fort superstitieux, croient offenser Dieu en s'habillant comme les chrétiens. »

Le *Moniteur* publie aujourd'hui trois rapports : l'un daté de la rade d'Akaroa, le... avril 1846, de M. le capitaine de corvette Lecomte, commandant la corvette *la Seine* et la station de la Nouvelle-Zélande; les deux autres datés des 20 mai et 1er août 1846, de M. le capitaine de vaisseau Bérard, commandant la corvette *le Rhin* et la même station de la Nouvelle-Zélande.

Le rapport du commandant de *la Seine* ne contient, à vrai dire, que les détails maritimes. *La Seine* a touché à Valparaiso, « et là, dit le capitaine, je vis arriver le vaisseau de ligne anglais *le Collingwood*, venant ... tolérance en fait de religion. Le premier naturel qui est monté à bord le jour de notre arrivée nous a exprimé cet esprit d'une manière très naïve. Lorsque nous lui avons adressé des questions sur l'état actuel de l'île, il a dit : « Ici, une grande liberté pour tout le monde. » On y voit trois villes protestantes, une ville catholique, les autres sont *devils* (mots qu'ils ont adopté des missionnaires anglais pour désigner les païens). Celui qui veut être protestant s'adresse aux missionnaires protestants ; celui qui choisit la religion catholique va trouver les prêtres catholiques ; celui qui préfère être devil reste devil.

» ..... Les bruits répandus au sujet de l'occupation de Taïti par les Français donnèrent lieu à un grand refroidissement de la part de la population en général. De plus, le Toui-Touga, chef de Moua, et plusieurs chefs, qui avaient été jusqu'alors très bienveillants, se montrèrent hostiles, et le Toui-Touga empêcha l'érection d'une église qu'il avait approuvée auparavant, sur la fin de 1844. Ce chef donna l'ordre aux néophytes de Coolonga, petit village auprès de Mena, d'abandonner leurs plantations et de se retirer à l'Péa. Cependant cette solution injuste souleva une partie de ses sujets, et il se vit forcé de revenir sur ce qu'il avait commandé. Toutes ces irritations sont maintenant bien affaiblies, et la population entière reconnaît la bonne influence qu'ont exercée nos missionnaires, parce qu'ils ont empêché plusieurs guerres, et que, depuis leur arrivée, toute l'île jouit des bienfaits de la paix. Leur caractère à cet égard est si bien connu, qu'on a donné à l'Péa le nom de *Peace-Town*.

» Les naturels de la Nouvelle-Californie, dit M. Bérard, nous ont paru d'un caractère charmant. Ils sont bons, prévenants, d'une douceur angélique, extrêmement dévoués à ceux qu'ils ont adoptés pour *hayos*. Chaque officier, chaque matelot avait son *hayo* (ami); et, par un échange de politesses et de petits cadeaux, tout le monde à bord se trouvait pourvu de divers produits de l'île. La corvette était quelquefois encombrée de naturels qui s'introduisaient partout, dans la cale, dans la batterie, dans l'entrepont, jusque dans les chambres, et lorsque l'heure du repas arrivait, les matelots et leurs *hayos* mangeaient ensemble. Nous avions ainsi double équipage. »

— Le *Courrier français* assure que, lors du dernier combat que M. le contre-amiral Bruat a livré à Taïti, deux membres des missions anglaises ont été pris avec les insurgés, auxquels ils portaient ouvertement des secours. Ils n'ont point été mis en jugement ; mais on a cru, dit-on, devoir les retenir prisonniers jusqu'à l'arrivée des instructions qu'on a demandées en France.

Les dernières nouvelles de Vénézuela font présager la fin prochaine des inquiétudes auxquelles avaient donné lieu quelques succès des mécontents dans la province de Caracas, au sujet des élections primaires pour la présidence et de leurs dispositions bien connues. Battus dans toutes les autres provinces de la république et découragés par l'énergie du gouvernement, ils avaient abandonné Caracas pour se répandre dans les campagnes et y chercher des partisans ; mais poursuivis par les troupes du gouvernement, ils ont été dispersés dès la première rencontre, et ailleurs, leur chef, ayant fait demander à parlementer, a vu ses offres refusées par le général en chef Paëz.

La prochaine arrivée de don Juan Munoz, nommé ministre plénipotentiaire de l'Espagne à Caracas, était annoncée. Depuis longtemps, de pareils agents diplomatiques sont accrédités par plusieurs autres puissances qui n'ont pas avec Vénézuela des rapports d'intérêt et de commerce aussi importants que la France; une semblable mesure, qui cimenterait et étendrait son influence dans ce pays, est encore à désirer.

---

plusieurs fois en deux ans. Il s'estimait heureux, après en avoir tant vu mourir, d'en être réchappé en vie.

— Si ça peut s'appeler vivre! pensa Mark, en regardant ce corps décharné. Bah! vive Eden!

La malle des nouveaux arrivés contenait quelques médicaments. Le colon apprit à Mark comment il fallait s'en servir pour soulager Martin. Il ne s'en tint pas là : allant et venant sans relâche, il trouva moyen, à force de zèle, de seconder les héroïques efforts de Mark Tapley, et de rendre la situation à peu près supportable. Quant à l'avenir, il n'y avait ni consolation, ni espoir. La mauvaise saison commençait; la colonie n'était plus qu'une vaste tombe. Cette même nuit la petite fille du colon mourut; et le lendemain, Mark, qui se garda bien d'en ouvrir la bouche à Martin, aida le père à enterrer, au pied d'un arbre, le squelette de la pauvre enfant.

Outre ses devoirs de garde-malade, qui ne laissaient pas que de lui donner de la besogne, son associé devenant plus exigeant à mesure qu'il souffrait davantage, Mark s'occupait dehors de grand matin et tard dans la nuit. Avec le concours de son ami et de quelques autres, il défrichait, labourait, et tâchait de tirer parti du misérable terroir. Ce n'était pas que la moindre espérance stimulât son énergie, ce n'était pas qu'il eût un but fixe pour tendre ses nerfs et raffermir son courage : non; il agissait sous l'habituelle impulsion de son inaltérable bonne humeur, de son activité joyeuse, de l'étonnante élasticité de ses esprits. Au fond, il croyait la position sans ressource; mais, fidèle à sa devise, il se retrempait dans la souffrance.

— Quant à en venir tout de bon aux prises avec le sort, Monsieur, comme je l'ai tant souhaité, je n'y arriverai jamais, dit-il à Martin en confidence, dans un de ses moments de loisir, c'est-à-dire un soir qu'il lavait le linge de la maison, après une rude journée de travail. J'y renonce! Voyez-vous, je n'aurai jamais ce bonheur-là!

— Souhaiteriez-vous, par hasard, nous voir dans une passe plus cruelle? répliqua faiblement Martin, en poussant un gémissement sous sa couverture.

— Eh! bon Dieu, Monsieur, nous pourrions être dix fois pis, n'était cette maudite chance qui me poursuit. Le soir de notre arrivée promettait, j'en conviens; je commençais à croire que cela en vaudrait la peine : les choses tournaient au lugubre...

— Les trouvez-vous riantes aujourd'hui?

— Eh! eh! dit Mark, c'est précisément la question. Voyez plutôt! A peine mettais-je les pieds dehors, hier, que je m'en vais tomber tout juste au milieu de gens de connaissance, qui me font fête, qui nous ont aidés de toutes sortes de façons, et ne demandent qu'à nous rendre service; vous avouerez que je ne pouvais m'y attendre. Ah! si j'étais tombé sur un serpent qui m'eût mordu, ou bien sur un fougueux patriote qui m'eût passé à travers le corps son coutelas de Bowie, ou bien encore sur un club sympathique de *Water toasters* qui eussent voulu faire de moi un lion bon gré mal gré ; à la bonne heure! il y aurait eu quelque mérite à s'en tirer. Mais à la tournure que prennent les choses, je vois bien que j'aurai fait mon voyage en pure perte. C'est pas l'embarras, le même guignon m'eût suivi partout. Eh bien! comment vous sentez-vous, ce soir, Monsieur?

— Pis que jamais, dit le pauvre Martin.

— Cela peut entrer en ligne de compte, reprit Mark, mais ça ne suffit pas. A moins que d'être moi-même au plus mal, et de joyeuse humeur jusqu'à la fin, je ne serai pas content.

— Pour Dieu, ne déraisonnez pas de la sorte! s'écria Martin, frémissant de terreur ; que deviendrais-je, Mark, si vous tombiez malade!

Cette exclamation assez peu flatteuse réussit merveilleusement près de Mark. Il savonna avec un redoublement de vigueur, et déclara que son baromètre était à la hausse.

— Il y a encore une chose qui me va dans ce canton, poursuivit-il : c'est qu'à lui seul c'est comme qui dirait une petite miniature de la république-modèle. Il ne reste tout au plus que deux ou trois colons *américains*; eh bien, ils ont le front de venir vous dire de sang froid, ici même, qu'Eden est le plus salubre, le plus beau lieu du monde. Ils sont comme ce coq qui, s'étant caché pour sauver son cou, se mit à chanter à tue-tête ; il faut toujours qu'ils s'égosillent en fanfares. On les croirait nés tout exprès, et Dieu sait s'ils s'en acquittent.

Mark regardait dehors ; il avisa un maigre personnage, en souquenille bleue, en chapeau de paille à larges bords, une courte pipe noire à la bouche, et à la main un gourdin hérissé de nœuds. Il marchait, fumait, chiquait, crachait tout à la fois, laissant derrière lui une longue et sale traînée.

— En voilà tout juste un, s'écria Mark, le major Annibal Chollop, en personne.

— Pour Dieu! ne le laissez pas entrer! murmura faiblement Martin.

— Oh! il ne m'en demandera pas la permission.

Mark avait dit juste, Annibal Chollop entra tout droit. Sa figure était presque aussi dure, aussi noueuse que son bâton. Sa tête ressemblait à un vieux balai de crins noirs. Il s'assit sur la malle sans ôter son chapeau, croisa les jambes et regarda Mark.

— Hem, hem! comment vous tirez-vous d'affaire, M. la Compagnie? dit-il, la pipe toujours à la bouche. — Il est bon de savoir que Mark Tapley s'était présenté sous ce nom à tous les Edenéens.

— Mais pas trop mal, Monsieur, pas trop mal.

— N'est-ce pas M. Chuzzlewitt que je vois là? Votre serviteur! Comment vous trouvez-vous?

Martin secoua la tête et s'abrita instinctivement sous sa couverture.

— Ne prenez pas garde à moi, reprit avec condescendance M. Chollop; je suis à l'épreuve de la fièvre, même la plus maligne.

— J'agissais, je l'avoue, dans un but tout personnel, reprit Martin, levant de nouveau les yeux avec inquiétude. Vous me paraissiez sur le point...

— De cracher? soyez tranquille! Je calcule mes distances à un pouce près.

M. Chollop donna sur l'heure une preuve de cette merveilleuse faculté.

— Je ne demande, poursuivit-il, qu'un rayon de deux pieds, et m'engage à ne pas le dépasser. Il est vrai que j'ai été quelquefois jusqu'à dix, en rond, bien entendu, mais il s'agissait d'une gageure.

— Que vous avez gagnée, j'espère? demanda Mark.

— Comme vous dites. J'ai raflé les enjeux.

Il garda le silence quelques instants, occupé à compléter le cercle magique au centre duquel il siégeait. Quand il en fut venu à bout à sa pleine satisfaction, il reprit l'entretien :

— Comment aimez-vous ma patrie, Monsieur?

— Je ne l'aime pas du tout, répliqua Martin.

Chollop se remit à fumer sans montrer la moindre émotion. Enfin, il ôta sa pipe de sa bouche et dit :

— Je ne m'en étonne nullement; il faut une certaine élévation, une certaine portée d'intelligence pour apprécier la liberté, M. de la Compagnie : l'esprit doit y être préparé.

Il s'adressait à Mark, car Martin, en proie à une fièvre ardente que le bourdonnement de cette voix monotone poussait jusqu'au délire, avait fermé les yeux, et s'était retourné sur son grabat, souhaitant le visiteur à tous les diables.

— M'est avis que la préparation serait encore plus nécessaire au corps, dit Mark, surtout lorsqu'il s'agit d'habiter un trou de marécage comme celui-ci.

— Prétendez-vous qu'Eden soit un marécage? demanda gravement M. Chollop.

— Je le prétends, et le soutiens envers et contre tous, répliqua Mark.

— Opinion *européenne*! dit le major; aussi ne me surprend-elle pas. Je voudrais seulement savoir ce que diraient vos millions d'Anglais de ce prétendu marécage s'ils le possédaient au centre de leur île lilliputienne.

— Ils diraient qu'il est des plus infects, des plus malsains, bon à inoculer la peste aux Trois-Royaumes.

— *Européen!* répéta Chollop, avec une pitié sardonique, de plus en plus *Européen!*

Il demeura immobile à son poste, comme si la maison était sienne, pareil à une cheminée de haut-fourneau, silencieux, noir et fumant.

(*La suite à demain.*)

algérienne était subventionnée et publiée sous la direction du duc d'Isly, je déclare ici que, depuis sa suspension, je n'ai pas encore publié, ni à Paris ni ailleurs, une seule ligne qui ait rapport à l'Algérie, à son gouvernement et aux fonctionnaires qui l'administrent.

Depuis son premier numéro jusqu'à son dernier exclusivement, la *France algérienne* n'a jamais eu à subir, de la part du gouvernement et de l'administration locale, ni entrave, ni censure, ni direction; elle paraîtrait encore, ainsi que le *Courrier d'Afrique*, si le maréchal Bugeaud n'avait momentanément quitté l'Algérie. Chacun sait, dans ce pays, qu'il n'a jamais usé du pouvoir illimité que lui donne sur la presse l'absence d'une législation spéciale, si souvent réclamée, et qui s'élabore en ce moment au ministère de la guerre.

Veuillez, monsieur le rédacteur, agréer, etc.

BESANCENEZ.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Dans son numéro du 11 de ce mois, le *Journal des Débats* a inséré une lettre de l'honorable M. Grandin, en réponse à un article dans lequel ce manufacturier avait été nommé. Cette lettre ayant été accompagnée d'observations qui, dans l'opinion de M. Grandin, autorisaient de sa part une nouvelle réplique, il a adressé cette réplique au *Journal des Débats*. Cette feuille s'étant refusée à l'insérer, M. Grandin, après trois jours de démarches infructueuses, a cru devoir l'assigner devant le tribunal de la Seine. C'est le 24 de ce mois que l'affaire y sera appelée.

— Le prix du pain, dans Paris, continue d'être fixé pour la deuxième quinzaine d'octobre, à 43 centimes le kilogramme de 1re qualité, et à 36 centimes le kilogramme de 2e qualité.

— Le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'inviter les préfets à faire procéder à des expériences destinées à établir d'une manière précise le poids moyen du froment et de l'avoine de la dernière récolte.

— *L'alter ego* de M. Sébastiani, M. le marquis du Roure, candidat conservateur, a été élu député par le collége électoral de Bastia, en remplacement de M. le maréchal Sébastiani, qui a abdiqué en sa faveur, à la condition de rester, comme par le passé, souverain absolu de la Corse.

M. du Roure a réuni 181 voix sur 191 votants.

— Par décision royale du 8 octobre, M. le maréchal de camp Chalendar est nommé au commandement du département de l'Allier.

— M. le maréchal de camp Pourailly est nommé au commandement du département de la Drôme.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée*: « L'état-major et deux bataillons du 21e de ligne ont l'ordre de se rendre de Rouen à Paris et Orléans. Un bataillon et le dépôt seront établis dans cette dernière ville. L'état-major et deux bataillons du 55e de ligne se rendront de Lille à Paris et Versailles. L'état-major et deux bataillons du 1er léger se rendront de Brest à Paris et Versailles. L'état-major et un bataillon du 11e léger se rendront de Paris à Metz, où ils arriveront le 5 novembre. L'état-major et un bataillon du 14e léger se rendront de Paris à Angers. L'état-major et un bataillon du 24e léger se rendront de Paris à Verdun. L'état-major et un bataillon du 46e de ligne se rendront de Paris à Bourbon-Vendée. L'état-major et deux bataillons du 23e de ligne se rendront de Bourbon-Vendée à Brest. L'état-major et deux bataillons du 28e de ligne se rendront d'Angers à Rouen. L'état-major du 57e de ligne quittera Dijon pour rejoindre le dépôt et le bataillon, qui sont à Auxerre. »

— M. Mariani, capitaine d'état-major, employé à l'état-major du gouverneur-général des établissements français dans l'Océanie, rentre en France, et est remplacé par M. le capitaine Ribourt.

— M. Poujade, consul, qui a géré pendant deux ans le consulat général de Beyrouth au milieu des évènements du Liban, est envoyé à Malte.

— Tous les journaux annoncent la mort de M. Guitard, ancien préfet et ancien député de l'Aveyron, décédé à l'âge de 81 ans. — Cette nouvelle ne peut être exacte; l'Aveyron n'a jamais eu de préfet ni de député de ce nom.

— On nous assure, dit le *Journal de Honfleur*, que l'inauguration du chemin de fer de Rouen au Havre, au moins pour le transport des marchandises, aura lieu dans les premiers jours de novembre. On ajoute que des préparatifs se font déjà au Havre à l'occasion de cette solennité.

— M. le capitaine Lavaud doit quitter Paris demain pour se rendre à Brest, où il s'embarquera pour l'Océanie.

— Une ordonnance du roi, en date du 3 octobre, approuve l'élection que le bureau des longitudes a faite de M. Largeteau, pour remplir la place vacante dans la section d'astronomie par le décès de M. Damoiseau.

— On écrit de Caen que l'on songe à faire un appel à tous les hommes studieux des deux départements du Calvados et de la Manche, pour offrir à leur célèbre compatriote, M. Le Verrier, une médaille ou un instrument d'optique, commémoratif de la découverte de sa planète.

— Des exemplaires de cartes de leurs départements respectifs viennent d'être envoyés à tous les préfets, avec invitation de désigner sur ces cartes les routes royales, départementales et chemins de grande vicinalité qui sillonnent les pays confiés à leur surveillance. Ces travaux, réunis au ministère de l'intérieur, doivent fournir les matériaux d'un immense Atlas, qui deviendra la base du plus beau travail que l'on ait jamais entrepris sur les routes.

— Un statisticien nous communique la note suivante :

« Malgré l'instabilité des ministères depuis 1830 (on en a compté DIX-SEPT en dix ans), quelques membres du cabinet actuel, en additionnant tous leurs jours de pouvoir, ont fini par acquérir une certaine longévité dans la carrière. Ainsi, on trouve par les chiffres que finalement :

» Le maréchal Soult a été jusqu'à présent, 5 779 jours ministre, — soit environ 40 ans et 6 mois.

» M. Guizot, 3 704 jours, — soit 10 ans et 3 mois 1/2.

» M. Duchâtel, 3 260, — soit un peu plus de 9 ans.

» Avant le 29 octobre 1840, M. Thiers n'avait que *sept* mois de pouvoir de moins que M. Guizot (1 324 jours contre 1 555), mais il avait bien... Mais ces dernières nouvelles déconsidèrent toutes les espérances et frappent cette mission d'un coup déplorable.

JUGE ET PARTIE. — Nous trouvons dans une feuille commerciale, publiée à Londres (*The Commercial Magazine*), une liste assez curieuse, c'est celle des ecclésiastiques et des membres du parlement, dont les noms figurent sur les listes de souscription pour les chemins de fer. Les ecclésiastiques sont au nombre de deux cent cinquante-sept. Quelques-uns d'entre eux ont pris des actions pour des sommes considérables. Un de ces *révérends* a signé pour 687 500 fr. (27 500 liv. st.); un autre pour 650 000 fr., trois pour 500 000 fr. et au-delà, six pour 375 000 fr. tout au moins, dix pour 250 000 fr., cinquante-trois pour 125 000 à 149 000 fr., le reste pour 50 000 à 125 000 fr.

Quant aux membres du parlement, la chose est plus sérieuse : cent cinquante-sept d'entre eux, formant le quart environ de la chambre des communes, sont au nombre des souscripteurs primitifs des chemins de fer. Il est évident qu'ici les intérêts influent sur les votes, et il est permis de supposer que ces messieurs tirent parti de leur position comme législateurs, pour faire accorder de bonnes conditions aux lignes dans lesquelles ils ont mis une large portion de leur fortune. Un membre du parlement a souscrit pour 9 275 000 fr. (291 000 liv. st.), un autre pour 6 250 000 fr., un troisième pour 4 470 000. Celui-ci a pris pour 3 850 000 fr. d'actions, et celui-là pour 3 250 000 fr. Il en est deux qui se sont engagés pour 3 000 000; il n'en est guères qui n'aient souscrit pour moins de 500 000 à 2 000 000. Tous ces chiffres révèlent sous quelle influence certaines lois ont été proposées, discutées, rendues. La publication de ces faits a produit une vive sensation à Londres; il serait à désirer que, pour l'édification des curieux, on mît au jour, à Paris, un travail du même genre. S'il était exact et sincère, s'il disait *toute* la vérité, il révèlerait bien des choses dignes d'être connues.

LA CLÉMENCE ROYALE. — Le *Journal de la Somme* rapporte un incident assez curieux qui a eu lieu lorsqu'on a annoncé à certains détenus de la prison d'Etat de Doullens qu'il leur était fait remise du restant de leur peine. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

« On a bien expédié à l'autorité locale l'ordre de mettre en liberté les détenus amnistiés; mais le pouvoir ne s'est nullement préoccupé du soin de pourvoir à leurs premiers besoins. On a dit à des hommes isolés depuis longtemps de la société et privés de ressources, on leur a dit : Sortez! mais on n'a pas prévu qu'il fallait quelque chose pour subvenir à des frais de route indispensables à des hommes qui se trouvent au milieu d'un pays avec lequel ils n'ont pu faire connaissance à travers les meurtrières étroites de leurs cachots. Il est résulté de là que ces malheureux ont pris une résolution inattendue; ils ont refusé de sortir de leur prison. L'autorité locale, bien embarrassée, s'est empressée d'expédier à la préfecture d'Amiens un courrier pour demander des instructions. »

Le *Journal de la Somme* ajoute qu'après le départ de ces amnistiés et d'un autre prisonnier que, pour des raisons de santé, on va transférer dans une maison de détention du Midi, il ne restera plus dans la prison d'Etat de Doullens que douze détenus. C'est encore beaucoup trop.

UN MARI OUTRAGÉ. — Joseph Locqueneux est un journalier, né à Saint-Martin-Rivière, département de l'Aisne, âgé d'environ quarante-quatre ans, et qui habitait déjà depuis quelque temps la commune de Montmartre.

Il était marié; mais sa femme, pour des causes que nous devons d'autant moins rechercher que Locqueneux, va se trouver probablement sous le poids d'une accusation capitale; sa femme, disons-nous, abandonna le domicile conjugal du consentement, toutefois, de son mari, et en quelque sorte sous la sanction des autorités communales, et elle entra, par suite d'un accord, revêtue pour ainsi dire de cette sanction, chez le sieur Schwartz, marchand de vins à Montmartre, rue Marcadet, 24, en qualité de domestique ou de fille de comptoir.

Locqueneux se résigna d'abord, le plus tranquillement du monde, à cet arrangement; ensuite il protesta par des propos souvent répétés, prétextant que sa femme était devenue la concubine de Schwartz.

Sans entrer dans l'appréciation de ces récriminations, que les débats devant la cour d'assises éclairciront plus tard, il est certain que le 23 août dernier, au moment où Schwartz dînait dans son arrière-boutique avec la femme Locqueneux, la porte de cette arrière-boutique étant restée ouverte, il fut atteint à la tête par une pierre lancée du dehors et qui le blessa assez grièvement pour lui faire perdre connaissance.

Des déclarations recueillies sur les lieux et sur le moment, il résultait que c'était Locqueneux qui avait lancé cette pierre. Une instruction criminelle fut donc ouverte, et un mandat d'amener fut lancé contre Locqueneux, mais il ne put être mis à exécution.

Cependant la blessure de Schwartz, qu'on avait espéré d'abord de voir bientôt guérie, prenait un caractère tellement alarmant, qu'au bout d'une semaine il succombait, le 1er septembre dernier.

Locqueneux ne reparaissait pourtant pas, et son affaire semblait devoir bientôt s'oublier, lorsque la nuit dernière, les gendarmes de la Chapelle-Saint-Denis, faisant une ronde, heurtèrent dans la paille dont est jonché le marché aux veaux de cette commune, un corps humain qui donna aussitôt des signes d'existence. Ce corps se dressa sur ses pieds, et les gendarmes reconnurent Locqueneux.

Il paraît que ce malheureux a été forcé, par le froid qui a commencé à régner la nuit dernière, à venir chercher un asile en cet endroit. Il résulte de ses déclarations qu'il est resté sans domicile depuis le 23 août dernier, rôdant çà et là dans les environs de La Chapelle et de Saint-Denis, et ayant supporté assez bien cette misérable existence jusqu'au moment où le changement de saison l'a rendu incapable d'y résister. Il assure n'avoir voulu que frapper Schwartz de manière à le faire renoncer à sa femme.

COTON-POUDRE. — On parle beaucoup du coton explosif. Voici une déclaration de M. Otto, assesseur de médecine et professeur de chimie, que publie le *Journal de Francfort* :

« Pour obtenir le coton explosif, on trempe pendant une demi-minute environ du coton ordinaire bien purifié dans de l'acide nitrique fort concentré (l'acide dont je me sers est préparé par la distillation de dix parties de salpêtre séché et de six parties d'huile de vitriol); puis on le met immédiatement dans de l'eau qu'il faut renouveler à l'effet de l'affranchir entièrement de l'acide qui s'y est attaché, en ayant soin de démêler les particules trop compactes; ensuite il faut le sécher comme il faut. Le coton explosif est alors achevé.

... réchaud de charbon dans sa chambre et s'enferma.

Sa mère, inquiète de ne pas la voir descendre pour l'heure de la répétition, monta et arriva heureusement à temps pour sauver sa malheureuse fille.

Léocadie tenait à la main une lettre dans laquelle elle demandait la bénédiction de son père et de sa mère, et leur expliquait les motifs qui l'avaient conduite au suicide.

LE SOMMEIL DE L'INNOCENCE. — Collet et Darbos se disent un jour : « Allons nous baigner! le temps est beau, la route est belle, partons! »

Il était quatre heures du matin, il y avait eu fête à la barrière Fontainebleau; les cabarets étaient déjà ouverts, ou plutôt n'étaient pas encore fermés. Au lieu de se plonger dans l'eau, Collet et Darbos se donnent un bain intérieur; un verre d'eau-de-vie est très sain avant de se mettre à l'eau, mais il creuse l'estomac; on lui envoie pour compagnon un verre de rhum, puis pour adjoints un verre d'anisette, etc., etc.

Voilà mes deux gaillards bien en train. Ils ne pensent plus à se baigner; ils réfléchissent qu'ils n'ont plus le sou dans leur poche, et qu'ils voudraient bien s'amuser. Justement, voici un brave homme qui a abusé plus qu'eux encore des faveurs de Bacchus; il s'est couché sur le revers d'un fossé, et il dort d'un sommeil que ne troublerait pas le bruit de vingt pièces de canon.

— Ah! *sapristi!* le bel homme! dit Collet, et bien mis! j'ai envie de lui prendre son chapeau, ça nous fera une fameuse soupe!

Là-dessus, il enlève le *tromblon*; Darbos tire un peu la chemise; Collet s'attaque au gilet. O surprise! un son argentin dénote la présence des pièces qui manquent totalement aux deux baigneurs. Mauvaise pensée est fille de l'ivresse. Tous deux l'ont conçue en même temps. L'un se met à gauche, l'autre à droite, et cinq minutes plus tard, ils se partagent quinze francs en levésau malheureux père Pingot.

Mais des passants les ont vus, et les deux amis viennent devant la 7e chambre expier leur trop regrettable erreur.

Le pauvre père Pingot, leur victime, est appelé comme témoin; il s'avance d'un pas incertain; son physique prouve qu'il s'endort assez souvent sur les revers des fossés.

Collet et Darbos conviennent du fait qui leur est reproché, ils regrettent bien de n'avoir pas été se baigner. Désormais, ils se livreront à la coupe avec acharnement; mais au bain intérieur, jamais.

Le tribunal les condamne tous deux à deux mois de prison.

(Droit.)

PETITE CORRESPONDANCE.

M. C. à Vienne. — Reçu les 28. — Nous nous conformons à vos notes. M. D., qui est à Paris, nous prie de vous aviser qu'il porte sa R. de 6 à 8.

M. B. à Genève. — Nous suivrons votre indication. — Nous réclamons auprès des mess.

M. G. à Philippeville. — Nous recevons votre lettre. C'est très bien. Cordial accueil à MM. S. et J. — La voie employée est très bonne: nous faisons toucher les 84.

M. A. à Villelaure. — Votre bande est positivement au service. Nous ne nous expliquons pas l'interruption. Nous allons tâcher de combler la lacune.

M. L. à Houdan. — Merci... et pour vos bons avis. — Voulez-vous recevoir immédiatement la Th. de l'Un. un.?

M. E. à Lausanne. — Nous acceptons l'échange avec le *Nouvelliste* et nous expédions. Priez-le de nous envoyer les numéros depuis le 1er octobre.

M. G. à Laon. — Nous ferons selon vos désirs.

MM. B.-D. et T. à Montpellier. — Reçu les 5 910. — Merci. — Nous avons bien reçu dans leur temps les 203. — Cordial accueil à M. G.

M. de B. à Metz. — Reçu le manuscrit. — Cordial accueil à M. P. — Vous avez une lettre.

M. D. L. à Chatelus. — C'est bien. Nous tirerons. — F. C. vous écrira.

Marchés.

Halle à la viande. — Marché du 14 octobre. — Bœufs, 23748; 1re qualité 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,80. — Veaux, 14637; 1re, 1,40; 2e, 1,20; 3e, 1,00. — Moutons, 3605; 1re, 1,30; 2e, 1,20; 3e, 0,90. — En gros, 49760; 1re, 1,40; 2e, 1,35; 3e, 1,30.

Halle aux grains du 14 oct. — Froment, 24 à 28-00. — Seigle, 16 à 19. — Orge, 14 à 15. — Sarrasin, »» à »». — Avoine, 10-50 à 12. — Son, 3-50 à 4-50. — Recoupe, 5 à 6. — Remoulage, 6 à 7. — Haricots de Soissons, 43-30 à 44-60; de Liancourt, 34 à 40; de ordinaires, 24 à 36-30; de flageolets, 33-35 à 36; de suisses blanc, »»-»»; de suisses rouge, 24 à 31-30; de rouge de Chartres, »»-»»; de nains, 32 à 36-65. — Pois verts, »»; de gris, »»; de jarras, 18-34; de cassés, 50 à 58. — Lentilles Gallardon, 70 à 81-30; de de pays et autres, 63-30 à 70. — Lentillons, »». — Vesces de printemps, 21-35 à 22-35; de d'hiver, »»-»». — Sainfoin, 11-65. — Sénevé, »»-»». — Lin, »»-»». — Chènevis, »»-»». — Sanve, »». — Criblures, »». — Trèfle, les 100 kil. »».

MARCHÉ DE NANGIS du 14 octobre. — Veaux 334, vendus de 1,10 à 1,40. — Bœufs 20, vendus de 0,90 à 1,15. — Vaches 4, vendues de 0,90 à 1,00. — Moutons 00, vendus de 0,00 à 0,00. — Porcs 5, vendus de 1,20 à 1,40.

Froment, 156 hect. à 26,65. — Avoine, 175 hect. à 10,40. — Marché ordinaire, vente facile.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATION DE FAILLITES.

Du 13 octobre. — RAGACHE, marchand de vin-traiteur, à Vaugirard, rue de Sèvres, 30. Juge-comm., M. Gallais; syndic prov., M. Hérou, faubourg Poissonnière, 14.

BUROUR, fabricant d'instruments de précision, boulevart Saint-Denis, 6. Juge-comm., M. de Rotrou; syndic prov., M. Hellet, rue de Paradis-Poissonnière, 56.

BENOIST, entrepreneur de maçonnerie, rue Cadet, 13. Juge-comm., M. Ledagre; syndic prov., M. Jouve, rue Louis-le-Grand, 18.

JUPPONT, scieur à la mécanique, rue de la Roquette, 74. Juge-comm., M. Charenton; syndic prov., M. Tiphagne, faubourg Montmartre, 61.

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 86; courant du mois, 88; deux derniers mois, 88-50; quatre premiers mois 1847, 93.

Lille. — Colza, 81; lin, 85-50; œillette rousse, »»; cameline, 85. — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible, 130; courant du mois, 129; novembre et décembre, 126; quatre premiers 1847, 124; mois du milieu, 123.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 107 à 108 fr. les 100 k., ordres de livraison, 108 fr.

Suifs. — Quelques affaires. Le marché toutefois était lourd. On a fait des suifs de place à 65 fr. les 50 kil., et quelques suifs d'entrepôt à 66-50. Les suifs disponibles et à livrer varient peu; on parle toujours de 68 fr. Suifs en

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

ESQUISSE D'UNE ANALOGIE DE L'HOMME ET DE L'HUMANITÉ.

Brochure in-8°. Par **F. BARRIER.** Prix : 60 centimes.

Chirurgien en chef désigné de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

A PARIS, à la *Librairie Sociétaire*, rue de Beaune, n° 2. — A LYON, au dépôt de la Librairie Sociétaire, rue du Commerce, n° 1 ; chez *Durier*, libraire, quai des Célestins.

INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ÉTUDE DE LA

LÉGISLATION FRANÇAISE.

Deux volumes in-8°. 1re PARTIE. **LES JUIFS** Prix : 12 fr. par la poste, 16 fr.

Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE, SUIVI DE MÉLANGES.

Un volume in-8°. Prix : 6 fr. Par la poste, 7 fr. 50.

Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

TABLE DES MATIÈRES. — VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE. — Un vase brisé. — A Charles Fourdrin. — Histoire du docteur Akiba. — Aux légitimistes. — Napoléon socialiste. — Notes d'un étudiant en droit.

PLUSIEURS BELLES PARTIES DE **CHALES CACHEMIRES** A DES PRIX EXCEPTIONNELS.

Grand Assortiment de CHALES PURE LAINE en belles nouveautés.

INDOUX-LAINE Chaîne soie, trame laine.	PURE LAINE Chaîne laine, trame laine.	CACHEMIRE ET LAINE Chaîne laine, trame cachemire.	CACHEMIRE Chaîne cachemire, trame cachemire.
CARRÉS . . . 34 fr.	CARRÉS . . . 49 fr.	CARRÉS . . . 79 fr.	CARRÉS . . . 120 fr.
LONGS . . . 68.	LONGS, fabrique de PARIS . . . 105	LONGS . . . 160	LONGS . . . 250
LONGS, fabrique de PARIS . . . 75	En *pure laine* on ne tient pas de *qualités infér.*	L'assortim. renferme des châles à galeries riches à fonds pleins en toutes couleurs et des meill. fabr.	

NOUVELLE PARTIE DE CHALES CACHEMIRES A 90 FRANCS.

La chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont garanties en cachemire, quelques-uns même n'ont que le blanc en laine. Ces châles ont toujours été vendus par la fabrique et par le commerce sous la désignation de Cachemire pur.

La Maison du GRAND COLBERT vient de faire des achats considérables de Châles en coloris nouveau du dernier goût, ce qui lui permet de livrer des carrés pure laine à 65 fr. — et longs à 125 fr. — des Châles carrés, 2 mètres plein, d'une belle réduction, en fonds cachemire, à 120 fr. — et longs, de 4 mètres, à 240 fr.

SOIERIES. — Riche assortiment de grandes nouveautés unies et façonnées. — Damas nouveaux, 3 fr. 90 c. et 4 fr. 90 c. ; grande largeur à 6 fr. 90 c.
LAINAGE. — Grande variété de nouveaux Tissus. — Mérinos, grande largeur, tout laine, à 2 fr. 40.
CONFECTION. — Basquines, Mantilles-Pompadour, Pardessus Louis XV, — tous modèles nouveaux, — Matinées, etc. — Lingerie et Dentelles.

2, RUE VIVIENNE. **AU GRAND COLBERT.** 6, RUE Nve-DES-PETITS-CHAMPS.

LE CHOCOLAT MÉNIER comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les Médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom de Ménier soit sur les étiquettes et sur les tablettes.
— Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

LE COPISTE ÉLECTRO-CHIMIQUE, Appareil très portatif, pour copier les lettres sans presses. Seul procédé reconnu supérieur aux presses à copier. Prix : depuis 8 et 10 fr. — Registres pour presse à copier à 2 fr. — 20, rue du Mail.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 1. — La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme R..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inservable ; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

COPAHINE-MÈGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni dérangements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, à Londres à la pharmacie Française, Jermyn Street, Hay Market, et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

SAVON DE TOILETTE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE PARIS

Les Savons de toilette étant d'un usage général ont dû être pour la Société Hygiénique l'objet d'une attention spéciale.
Le commerce de la parfumerie abonde en savons mal préparés et défectueux. Beaucoup d'altérations de la peau sont le résultat de leur usage.
Les qualités du Savon de la SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE sont éminemment adoucissantes ; il conserve à la peau son poli, sa souplesse et son velouté ; il préserve des rougeurs et efflorescences, ce qui le rend précieux pour la figure et pour la barbe, de même pour les personnes qui ont la peau sensible et délicate.
Chaque tablette porte la signature ainsi que le cachet ci-dessus.

Paris, Entrep. gén., r. J.-J.-Rousseau, 5

BANDAGES A PELOTES brevetés s. garantie du gouvernement. ANATOMIQUES

Contenant les hernies les plus compliquées, ne les laissant jamais couler sous les pelotes, comme le font les mauvais bandages, qui pressent et blessent le pubis. GARANTIS, de 10 à 20 fr. Grand choix d'autres en gomme imperceptible, anglais, etc. ; pour hernies légères de 6 à 12 fr. ce qui se fait de mieux. Ceintures, sondes, pessaires, suspensoirs, appareils sans ferrure contre la chute du rectum. Chez l'inventeur SIMONEAU, place de l'Odéon, 3. Cabinets d'application pour les deux sexes.) Envoie gratis les recettes qu'on emploie pour la cure des hernies. (Affr.) On poursuivra le contrefacteur.

CAPSULES RAQUIN AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues à *l'unanimité* par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc.
A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

VARICES. BAS LEPERDRIEL. GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC., En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

TAPIS NEUFS et D'OCCASION. SALLANDROUZE r. Taitbout, 15.

L'OUVERTURE A EU LIEU LE 10 OCTOBRE.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. — PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La MAISON COUTARD, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RÉSERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — NOTA. M. COUTARD prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

... ce commerce, sans correspondre en aucune manière aux quantités de grains existantes. Ces hausses et baisses sont dues aux manœuvres des spéculateurs, qui raréfient la denrée ou la jettent en abondance sur la place, selon les calculs d'un agiotage parasite, spoliateur : c'est ce parasitisme qu'il faut extirper, c'est cet agiotage qu'il faut détruire radicalement ; il est absurde, il est odieux de jouer sur la vie des peuples.

Nous disons : le commerce des grains a besoin d'un régulateur, l'un modérateur ; — nous ne disons pas : il faut supprimer le commerce des grains. Complète liberté, liberté sans entraves, c'est notre devise ; mais à la liberté, contrepoids toujours mesuré, pour en prévenir les excès et l'empêcher de dégénérer en licence ; voilà ce que nous demandons. Laissons les marchands libres, complètement libres ; mais en face, mais à côté d'eux, plaçons des établissements qui, par leur concurrence honnête et sensée, les forcent à rester dans la loyauté et la prudence.

Le vice des greniers d'abondance consiste en ce qu'ils immobilisent des sommes d'argent considérables, frappent sur le marché par saccades, troublent l'ordre normal des ventes et des achats, au lieu de les régulariser, et, en définitive, que leur grand appareil, tout coûteux qu'il est, n'apporte aucun secours efficace au producteur et au consommateur. C'est une sorte de machine qui n'agit qu'à temps périodique et par secousse ; mauvaise manière d'agir. Lorsque l'administration intervient dans un fait commercial, il lui faut user d'un mouvement régulier et continu ; d'abord dans son propre intérêt ; car une gestion continue peut seule lui faire acquérir l'expérience et les hommes nécessaires à une bonne administration. En second lieu, elle ménage ainsi les intérêts des autres commerçants qui ne sont pas surpris à l'improviste, et, dans leur prévision, mettent en ligne de compte l'action administrative dont ils savent les allures et la portée.

Si le gouvernement veut intervenir dans le commerce des grains, il ne peut le faire utilement qu'à l'aide d'une institution sans cesse en activité, et qui joue un rôle assez considérable pour avoir sur la place une action toujours prévue à l'avance. Il ne doit point, comme dans le système des greniers d'abondance, venir enlever tout à coup du marché une masse plus ou moins considérable de grains pour les dérober à la circulation, puis se tenir en quelque sorte caché, jusqu'au moment où il viendra rejeter en masse ces grains sur la place ; tout au contraire, il faut qu'il soit toujours présent sur cette place et qu'il en devienne le marchand le plus actif et le plus affairé.

Nous venons de prononcer le mot *Gouvernement*, c'est *Administration* qu'il aurait fallu dire. Car nous n'entendons pas que ce soit le pouvoir gouvernemental, le pouvoir central, qui prenne ce rôle ; nous voudrions surtout le voir rempli par le pouvoir municipal, sous le contrôle régulier du pouvoir central. Au moyen de cette distinction, nous arriverons plus facilement à rendre compte de notre plan de *greniers publics*, qui ne demande pas à être établi dans tout le pays à la fois et d'un seul coup, mais qui, au contraire, trouverait plus d'avantages à n'être appliqué que progressivement et de place en place.

Un grenier public serait établi d'abord dans chacun des cinq à six ... l'étranger.

Elle revendrait, également sur les marchés, soit en grains, soit en farines, ce qu'elle aurait acheté, de manière à faire contrepoids aux opérations des spéculateurs, et maintenir les prix à un niveau aussi constant que possible, l'un des emplois des greniers publics devant être de détruire l'agiotage par une concurrence franche, désintéressée, et toujours active.

L'administration des greniers publics ne perdrait pas de vue, en opérant ses ventes, que le second des emplois dévolus à cette institution est l'approvisionnement anticipé pour les mauvaises années ; en conséquence, elle aurait soin dans les bonnes années, ou dans les années communes, de ne pas vendre tout ce qu'elle aurait acheté. Car enfin, les bonnes années sont sans doute destinées à suppléer aux mauvaises ; or, nos économistes consentent bien que les marchands lassent ces approvisionnements de prévoyance, pour les revendre très chèrement aux consommateurs lorsque la disette arrive. Rien ne nous empêche, ce nous semble, d'accorder à l'administration ce même droit de faire des approvisionnements, surtout si nous lui imposons l'obligation, quand la famine sera venue, de ne les vendre qu'à des prix modérés.

Un troisième emploi des greniers publics serait de recevoir directement des producteurs des grains en dépôt et de leur avancer sur ce dépôt, sur ce gage, et moyennant un faible intérêt, une somme équivalente à la presque totalité de la valeur déposée. Sous ce rapport, cette institution serait d'une immense utilité pour le cultivateur, qui souvent, faute d'argent, est obligé de vendre son blé à vil prix. Grâce au grenier public, qui lui avancerait des fonds sur dépôt, il pourrait attendre une occasion favorable pour vendre ses produits, tout en économisant les frais et les risques de garde de sa denrée ; ce qu'il aurait à payer au grenier pour frais d'emmagasinage et de manutention serait peu de chose.

Il est sensible que l'administration du Grenier public, toujours présente sur le marché, achetant et vendant continuellement pour maintenir les cours à un taux raisonnable, joue un rôle bien supérieur à celui du Grenier d'abondance.

En effet, son action régularise les mouvements du marché, au lieu de les troubler, comme pouvaient faire les achats inattendus et précipités des greniers d'abondance. En face du Grenier public, les marchands savent qu'ils ont un concurrent sage et loyal dont les opérations, constamment éclairées par une publicité sans réserve, sont parfaitement délimitées ; ils peuvent calculer d'avance son action dans tels cas déterminés ; ils savent que dans les moments de baisse il soutiendra les prix en achetant, que dans ceux de hausse il les empêchera d'être trop tendus, en vendant. Rien ne gêne donc leur liberté, rien ne gêne leurs opérations, et ils peuvent en toute sécurité employer leurs capitaux dans ce commerce, sans avoir à craindre des contre-opérations subites et ruineuses de la part du Grenier public. Une seule chose leur est désormais interdite, c'est l'agiotage, c'est l'abus de la liberté ; ils ne peuvent plus agioter, parce que le Grenier public est là, qui à chaque instant contrecarre les hausses et les baisses factices, et, soit par ses achats, soit par ses ventes, ramène la vérité dans les prix.

Nous trouvons donc dans cette institution ce véritable modéra... dises, et surtout des petits producteurs, et causer des baisses exagérées. Avec l'institution municipale que nous proposons, de pareils faits ne se reproduiraient plus ; car les producteurs et marchands, familiarisés avec le nouveau mécanisme, et ayant confiance en son action, ne se démoraliseraient plus au moindre événement, et les prix acquerraient plus de fermeté.

Le grand argument de nos adversaires dans cette question, et ils l'empruntent à des noms illustres, à Turgot et à Necker, consiste à dire que l'intervention de l'Administration écarte toute concurrence de la part des particuliers, éloignent tous les marchands, qui n'osent rien entreprendre à côté d'une puissance aussi forte, et que par suite l'Administration, qui n'avait voulu d'abord entrer que pour une petite partie dans l'approvisionnement général, se trouve avoir désorganisé complètement le commerce, et est forcé de remplir lui-même toutes les fonctions de ce dernier, ce qui lui est impossible.

Nous croyons que les observations de Necker et de Turgot s'appliquent bien plutôt à une intervention momentanée et accidentelle de l'Administration dans le commerce des grains, qu'à une intervention suivie et régulière ; leurs critiques ne pouvaient porter sur ce dernier mode d'action, puisqu'il n'avait été encore appliqué nulle part.

La régularité, la sécurité, voilà ce qu'il faut au commerce. L'action administrative sera certes très sûre, et elle sera en même temps très régulière, bien plus régulière que la spéculation : car nos adversaires oublient mal à propos que le commerce des grains a toujours été fort scabreux, et que les spéculations opposées des individus ont amené plus de mécomptes et de faillites que ne pourrait en causer la concurrence ouverte et non spéculatrice de l'Administration du grenier public.

S'il est vrai que depuis quelques temps la place subisse moins de sinistres, à quoi faut-il l'attribuer, sinon à une concentration des affaires en un plus petit nombre de mains, à un monopole de fait ?

La marche des évènements nous mène à la féodalité mercantile ; on doit donc délaisser les anciens arguments économiques et reconnaître que la question se pose tout entière en ces termes : Faut-il abandonner le monopole des grains à quelques particuliers, — ou faut-il permettre à l'administration d'intervenir pour prévenir ce monopole ? — Turgot et Necker ne peuvent être ici d'aucun secours ; car ni l'un ni l'autre n'avait prévu que la licence commerciale dégénère en monopole, de même que la licence politique aboutit au despotisme.

Nous parlerons prochainement du système financier applicable à l'institution des Greniers publics.

Politique des Ouvriers.

C'est vraiment pitoyable, diront en lisant ce titre quelques libéraux arriérés, de voir ces journalistes encourager parmi les classes ouvrières l'étude des plus hautes questions sociales et politiques ; nous autres bourgeois, nous devons avouer humblement y connaître peu de choses, quoiqu'il nous arrive d'en parler souvent, et on permet aux ouvriers d'avoir aussi leur avis sur tout cela ; on les

---

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

TROISIÈME PARTIE.

III.

Comment il n'y a si mauvais terrain qui ne produise de bons fruits.

Il va sans dire que M. Chollop était un « des hommes les plus remarquables du pays » ; il avait en outre des mérites particuliers. Ses compatriotes des Etats du Sud et de l'Ouest le proclamaient « un admirable échantillon brut de la race native pure », et honoraient de leur estime son dévouement à la cause de la Liberté *rationnelle*, qu'il propageait activement, en portant toujours dans la poche de sa redingote une paire de pistolets cannelés à sept coups. Entre autres bagatelles de même calibre, il avait aussi une canne à épée qu'il appelait « sa chatouilleuse » ; et un gigantesque coutelas, auquel il donnait plaisamment (c'était un homme gai) le surnom d'*éventreur*, par allusion au parti qu'on en pouvait tirer dans une lutte corps à corps. Il s'était servi de ces diverses armes avec succès, dans plus d'une rencontre, bien et dûment célébrée par les journaux de son parti, et avait mis le comble à sa popularité, en extirpant adroitement l'œil d'un gentilhomme, au moment même où celui-ci frappait à sa porte.

M. Chollop, d'un naturel nomade, eût passé, dans une république moins progressive, pour un fieffé vagabond. Mais le sort l'ayant jeté dans des régions où ses belles qualités étaient merveilleusement comprises, et où il comptait plus d'un émule, il n'avait eu qu'à se féliciter de son étoile, circonstance rare pour tout génie qui devance son siècle. Ses penchants à chatouiller, à éventrer, à éborgner ses antagonistes, lui faisaient préférer au séjour monotone des villes centrales, les avant-postes de la civilisation. Il émigrait volontiers d'un lieu à l'autre, fondant partout quelque grande entreprise, — un journal assez ordinairement, — qu'il revendait à peine éclos. Pour peu que le marché traînât, il brusquait la conclusion en fusillant ou poignardant le nouvel éditeur, avant qu'il eût pris possession de son emplette.

Venu à Eden pour une spéculation de ce genre, il se décidait à l'abandonner en désespoir de cause. Il se posait, vis-à-vis des étrangers, en fervent adorateur de la liberté, et par une étrange logique, se montrait apologiste non moins ardent de la loi de Lynch et de l'esclavage. Les mesures les plus brutales, les actes les plus barbares devenaient justes envers tout individu qui différait d'opinion avec lui. Il appelait cette façon d'agir : « Planter l'étendard de la liberté dans les déserts de sa patrie. »

Messire Chollop eût probablement planté cet étendard dans Eden, aux dépens de Mark, en retour de la brusque franchise de ce dernier, si l'état désolé de la colonie et les préparatifs de son prochain départ ne l'eussent absorbé. Il se contenta donc de montrer à Mark un de ses « aboyeurs », et de lui demander ce qu'il en pensait.

— Il n'y a pas longtemps que j'ai abattu un homme avec ce joujou-là, dans l'Illinois, Monsieur, dit-il, en armant la batterie du pistolet.

— En vérité! reprit Mark, sans la moindre émotion. Pour le convertir à la liberté, je suppose?

— Je l'ai tué raide, Monsieur, poursuivit Chollop, pour avoir osé affirmer dans le *Portique de Sparte*, journal triomadaire, que les anciens Athéniens pouvaient en remontrer au présent club Locofoco.

— Au présent quoi? demanda Mark.

— Ignorance *européenne*, dit Chollop. Impossible à expliquer à un *Européen!* Et il se remit à fumer.

Après huit ou dix bouffées, il renoua la conversation :

— Je gage que vous ne vous sentez pas aussi à l'aise ici que chez vous?

— Non, sur ma foi, tant s'en faut.

— Il vous manque les abus du vieux pays, n'est-ce pas? l'impôt sur les maisons? hein?

— Les maisons plutôt!

— Pas d'impôts sur les fenêtres, dites donc?

— Ni de fenêtres, ajouta Mark.

— Ici point de gibets, de cachots, d'échafauds, de menottes.

— Non, rien que des aboyeurs de gros calibre, des couteaux de Bowie et autres gentillesses, rétorqua Mark ; toutes choses dont il ne vaut pas la peine de parler.

L'homme que les Anglais avaient rencontré le soir de leur arrivée passait devant la hutte. Il se traîna vers l'entrée et regarda dans l'intérieur.

— Eh bien, Monsieur, s'écria Chollop, comment vous en tirez-vous? Le malheureux tira... à peine une jambe après l'autre.



— Voilà monsieur Compagnie et moi, poursuivit le zélé patriote, qui avons ensemble un petit différend. Il s'avise de comparer le vieux monde au nouveau ; cela ne crie-t-il pas vengeance, hein?

— Oui, répliqua la misérable ombre ; oui, certes!

— Je me bornais à faire observer, Monsieur, dit Mark au nouveau-venu, que la ville dans laquelle nous avons l'honneur de vivre me paraît tant soit peu marécageuse. Que vous en semble?

— Elle est peut-être un peu humide parfois, répondit le colon.

— Pas à beaucoup près aussi humide que l'Angleterre! s'écria Chollop d'un air farouche.

— Oh, pas la moitié tant! reprit l'homme; sans parler des abominables institutions anglaises!

— Je mets en fait qu'il n'y a pas dans toute l'Amérique un coin marécageux qui ne dame vingt fois le pion à ce diminutif d'île, pétri de boue et de fange!

Après cette verte sortie, M. Chollop reprit :

— Vous avez acheté de première main? Vous avez traité à l'amiable avec Scadder, n'est ce pas?

Mark répondit affirmativement, sur quoi M. Chollop cligna de l'œil à son compatriote.

— Scadder est un habile homme, Monsieur! un homme qui fera son chemin! Mettez-le sur la tête, il retombera toujours sur les pieds! Il ira loin et haut!

Cette prédiction fut accompagnée d'un nouveau clignement d'yeux.

— Ma foi! je l'y aiderais de bon cœur, dit Mark, et voudrais le voir hissé entre ciel et terre, au plus haut d'une bonne potence.

L'idée que son compatriote eut si habilement dupé les Anglais, et que ces derniers s'en fussent aperçus et lui en gardassent rancune, chatouilla si agréablement M. Chollop, qu'incapable de se retenir, il éclata en rires bruyants. Mais ce bizarre amour-propre se montrait encore plus choquant chez l'autre. Ce pâle fantôme, miné par la maladie, auquel il ne restait plus que le souffle, trouva la chose si plaisante, qu'il en oublia sa propre détresse, et rit à se pâmer, en répétant que Scadder était un habile, un finaud, qui avait su tirer le gros lot du mince capital des Anglais.

Quand M. Annibal Chollop eut longuement savouré cette plaisanterie, il continua de fumer et de clore le cercle commencé, sans renouer l'entretien et sans prendre congé, convaincu, selon toute apparence, avec le reste de ses compatriotes, que faire de la maison d'autrui un dégoûtant crachoir, était de la part d'un citoyen libre et éclairé des Etats-Unis, une marque de déférence et de politesse dont personne ne pouvait s'offenser. Enfin il se leva :

— Je crois que je vais m'en aller.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 16 octobre.

Tout le monde applaudit à ces deux mesures. Rien de plus louable, assurément, que d'ouvrir ainsi le champ de la discussion aux idées qui tendent à se faire jour au sein de la société. C'est, pour un gouvernement qui a soin du bien-être général, le meilleur moyen de connaître et la nature des besoins sociaux et la mesure même dans laquelle ils peuvent être satisfaits: c'est, en un mot, de cette seule manière que peuvent être résolus pacifiquement les graves problèmes économiques qui préoccupent si fort aujourd'hui les esprits sérieux.

Si telle est l'heureuse et féconde voie dans laquelle veut entrer le gouvernement, il faut reconnaître que les deux associations constituées ne suffisent pas, à beaucoup près, à la révélation des besoins sociaux; car chacune d'elles étant née sous l'inspiration d'une certaine classe de producteurs et commerçants, le débat entre elles n'est guères plus, au fond, qu'une lutte entre deux intérêts spéciaux : l'un niant, de parti pris, ce qu'affirme l'autre, et réciproquement. Il ne peut donc sortir de là une suffisante lumière pour l'opinion publique, ni même pour le gouvernement.

Toutefois, ces deux intérêts spéciaux cherchant à élargir leur base, chacun, de son côté, prétend que sa cause est la cause même du peuple. Mais cela prouve seulement que l'intérêt populaire est gravement en jeu dans les questions soulevées par les deux ligues contraires.

Or, cet intérêt, le plus considérable de tous, n'étant réellement représenté ni dans l'une ni dans l'autre association, et la généralité des ouvriers ne pouvant d'ailleurs adhérer absolument aux vues des libres échangistes, encore moins à celles des protectionnistes, il suit de là rigoureusement que c'est justice et nécessité d'accorder à la classe des salariés la liberté de se faire représenter par une association distincte, afin que le gouvernement et l'opinion publique soient parfaitement éclairés sur les besoins, les idées et les espérances de la population ouvrière.

En conséquence, les soussignés, appartenant tous à la classe des salariés, vous prient, Monsieur le ministre, de vouloir bien autoriser l'association qu'ils ont fondée sous le titre de : ***Société pour la défense des intérêts ouvriers dans la question de la liberté commerciale***, s'engageant personnellement à maintenir la discussion dans les limites voulues par la loi.

Agréez, Monsieur le ministre, etc.

Signé : A. Corbon, sculpteur sur bois, *président*.
Ph. Bérard, tailleur, *vice-président*.
C. Gaumont, horloger-mécanicien, } *secrétaires*.
A. Viez, compositeur-typographe, }

16 octobre 1846.

Nous ne savons quelle réponse fera à cette lettre le ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, qui, sous la restauration, était un économiste très libéral, mais il sera sans doute frappé de la justesse de la demande des ouvriers, et il ne voudra proposer au conseil des ministres aucune mesure grave sur les douanes sans avoir préalablement donné le moyen de manifester son opinion à la portion de la nation que ces sujets touchent le plus.

Outre que M. Duchâtel doit bien augurer du bon sens des ouvriers par les démarches tentées par eux auprès de lui, il peut aussi se convaincre, et tous les libéraux rétrogrades avec lui, de la noblesse de sentiments et de la hauteur de vue dont les ouvriers font souvent preuve, par cette seule citation que nous allons faire d'un fragment de lettre adressée par les rédacteurs-ouvriers de l'*Atelier* à M. Bastiat, en réponse à quelques paroles de ce dernier, qui avait cherché à leur persuader que l'abolition des douanes tournerait au profit des salariés.

M. Bastiat avait dit notamment que le système protecteur nuit aux ouvriers, en arrêtant les marchandises à la frontière, mais en eux, et sont encore jusqu'à un certain point des nôtres.

En effet, pendant qu'ils ont été nos compagnons de travaux, nous leur avons enseigné, non-seulement nos procédés industriels, mais, ce qui vaut mieux, nos idées, nos doctrines. Quand ils arrivent chez nous, ils sont humbles et timides, craignant le *maître*, le *bourgmestre* et l'*Autrichien*, mais quand ils s'en vont ce n'est plus cela.

Et voilà pourquoi nous ne demandons pas que l'on chasse les ouvriers étrangers qui viennent travailler en France, pas même sous le prétexte de protéger le travail national.

Puis, les rédacteurs de l'*Atelier* ajoutent :

Près de nous il y a des nations qui partagent et nos sentiments et nos idées; celles-là ne sont point hostiles à la France : l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Belgique, la Hollande, peuvent dès aujourd'hui former avec nous une grande alliance.

Vous pourrez vous en tenir là. Vous songerez à l'Angleterre quand on aura enlevé aux deux aristocraties qui la dirigent dans leur intérêt exclusif la faculté d'user et d'abuser, jusqu'aux dernières limites du possible, des populations ouvrières qui ont le malheur d'appartenir à ce pays.

Lors donc que vous et vos amis comprendrez que l'alliance des idées doit précéder celle des produits, lorsque vous ferez rayonner la liberté du centre aux extrémités, en abolissant d'abord les douanes intérieures, puis en effaçant toute ligne entre nous et nos alliés naturels, alors nous aurons confiance en vous.

Maintenant que vous prenez les choses au rebours, que vous laissez les octrois en effaçant les douanes; que vous assurez le triomphe de l'industrie anglaise, qui ne craint pas d'affamer ses populations pour produire à meilleur marché; que, sans vous préoccuper de l'alliance avec nos voisins immédiats et nos amis naturels, vous rendez plus mauvaise la chance de la lutte contre nos ennemis, nous avons bien le droit de ne pas être avec vous, et même d'être contre vous.

Pour en finir, la ligue que vous avez formée, en parodiant les Anglais, vous auriez beaucoup mieux fait de la former en vue de la suppression de l'octroi, de la colonisation de nos possessions d'Afrique et de la culture de nos landes. Cela eût donné du travail à beaucoup de bras qui en demandent, et puis aussi du pain. Si depuis quatre ou cinq ans qu'elle veut faire de l'agitation, l'école soi-disant économique eût tourné ses vues, son activité et son autorité de ce côté, elle eût peut-être prévenu la grande misère qui va peser cet hiver sur la classe laborieuse.

Ces paroles sont une dure leçon adressée à ces économistes libéraux qui depuis longtemps parlent de la richesse des nations, sans songer seulement que les 19|20e des travailleurs sont misérables, et qu'avant tout il faut les faire participer au progrès social; elles sont aussi un témoignage certain de la marche intelligente et ferme que suit la politique des ouvriers.

Nous lisons dans le *Lorientais* :

« M. Victor Hennequin, avocat à la cour royale de Paris, fils d'un homme qui a su se faire une célébrité de bon aloi comme avocat et député, se propose de faire à Lorient, dans le cours de cette semaine, un exposé des doctrines phalanstériennes, comme il vient de le faire d'une manière brillante à Rouen, au Havre, à Caen, à Brest et dans diverses autres villes de l'Ouest.

» Sans prendre parti pour ou contre la théorie de Fourier, que nous n'avons point étudiée, nous regardons comme une bonne fortune pour la cité l'occasion qu'elle va avoir d'entendre développer par un homme qu'on dit doué d'une élocution remarquablement facile, abondante et lucide, une science qui, si elle soulève contre elle des détracteurs nombreux et passionnés, n'en a pas moins fixé l'attention de favori des Staël, Constant, Rossi et de tant d'autres célébrités, la pépinière des gouvernements princiers, Genève a eu aussi ses trois journées. Et si toutes les prévisions ne trompent pas, elle aura bien le droit de les nommer *glorieuses*. Car la révolution qui vient de s'accomplir sera peut-être pour Genève et la Suisse féconde en résultats des plus graves.

A l'heure où je vous écris, les journaux français vous ont probablement déjà apporté tous les détails matériels, toute l'histoire extérieure de la révolution. Ma tâche se borne donc à vous exposer les causes intimes, les sources cachées d'où découlent les événements des derniers jours. Je vous esquisserai ensuite les caractères des chefs principaux du mouvement qui vient d'être couronné de succès. Je crois pouvoir, sous ce rapport, offrir à vos lecteurs beaucoup de détails intéressants et qu'ils chercheraient en vain dans la plupart des journaux de Paris.

Commençons par écarter quelques idées fausses qu'auront pu faire naître, dans l'esprit des personnes étrangères à la Suisse, les apparences extérieures des événements. On se tromperait fort en croyant que le vote du grand-conseil dans l'affaire de la ligue-séparatiste des sept cantons catholiques a été la *cause* de la révolution. Non, il n'en a été que l'*occasion*. Les esprits du peuple genevois étaient préparés depuis longtemps à un mouvement révolutionnaire contre le parti dominant. L'exaspération populaire avait atteint ce dernier degré où il suffit du moindre choc extérieur pour que la bombe éclate. Le vote du grand-conseil n'a donc été que la dernière goutte d'eau qui a fait déborder la terrible coupe de la colère populaire, colère qui, depuis bien des années, s'était amassée goutte à goutte dans les cœurs du peuple, et dont je vais vous exposer les véritables causes.

Mais avant d'y arriver, il est une autre prévention dont je tiens à préserver vos lecteurs, c'est de croire que la révolution ait eu sa cause dans un sentiment d'intolérance religieuse, d'hostilité entre les calvinistes et les catholiques. Non, le peuple genevois est à peu près indifférent en matière de culte. On sait, du reste, qu'il existe à Genève égalité politique entière pour les catholiques, qu'ils y ont leur église établie et qu'ils y jouissent de tous les droits des autres citoyens. Si donc on veut absolument trouver un élément religieux qu'aurait combattu la révolution, il faut se contenter de désigner le *jésuitisme*. Et le jésuitisme, on ne le sait malheureusement que trop en Suisse, n'est pas la propriété exclusive des catholiques. Sous le rapport des doctrines dangereuses pour le progrès intellectuel, la ***Compagnie des pasteurs*** vaut la compagnie de Jésus.

Le caractère de notre révolution est ***social***. Un simple exposé de ce qui distingue Genève du reste de la Suisse, fera voir pourquoi la révolution a pris ce caractère particulier.

Tandis que la plus grande partie des autres cantons suisses est principalement *agricole*, Genève est *industrielle*, et elle l'est beaucoup plus exclusivement que Bâle, Vaud et Neuchâtel.

Genève est le ***Manchester*** de la Suisse, et on verra bientôt que ce nom lui convient sous plusieurs rapports. La population se divise en trois classes fort distinctes, qui forment autant de camps politiques et dont la position matérielle et morale est fort nettement indiquée par la position topographique des quartiers qu'ils occupent dans la ville.

L'aristocratie d'argent est toute-puissante à Genève, elle règne sous les diverses formes de la haute banque, du gros commerce, des vastes établissements industriels; l'argent réuni dans un certain nombre de vieilles familles patriciennes domine toute la république. Cette aristo-

---

— A votre aise! ne vous gênez pas, dit Mark.

— Avant de partir, reprit-il d'un ton âcre, j'ai un petit avis à vous donner : vous êtes diablement piquant, Monsieur!

Mark prit l'observation en bonne part, et salua.

— Ceux qui ont tant d'esprit ne vivent guères, Monsieur, poursuivit l'Américain. Si vous n'y prenez garde, il n'y aura pas avant peu au fond de nos taillis, peau de panthère plus criblée, plus percée d'outre en outre, que ne le sera votre cuir anglais.

— Et la raison, s'il vous plaît?

— La raison, Monsieur? c'est que nous tenons avant tout à être appréciés, répliqua Chollop d'un ton de menace. Vous n'êtes pas dans un de vos états despotiques, entendez-vous? Exemple et modèle de la terre entière, nous avons droit à l'admiration, et il ne fait pas bon nous la refuser!

— Aurais-je par hasard abusé du droit de parler franc? dit Mark.

— J'ai fait feu sur un homme pour la moitié moins, répliqua Chollop, en fronçant le sourcil. J'ai vu des braves obligés de demander excuse à genoux, et qui ne s'en étaient pas permis le quart! J'en ai vu plus d'un berné, saucé, pilé comme chair à saucisse, par un peuple éclairé, et cela pour en avoir moins dit que vous! Nous sommes les régénérateurs du globe, la fleur de l'humanité, l'essence même de la force morale. Aussi, prenons-nous facilement la mouche! Quiconque n'est pas pour nous est contre nous. S'avise-t-on de nous contester notre dû, nous montrons les dents, et nous les avons longues! Croyez-moi, chantez sur une autre gamme, si vous voulez faire de vieux os.

A la suite de cet amical avertissement, maître Chollop vida la place avec son arsenal au grand complet.

— Vous pouvez sortir de dessous votre couverture, Monsieur, s'écria Mark; nous en voilà enfin quittes. Mais bon Dieu! qu'y a-t-il? ajouta-t-il plus bas. Il s'agenouilla pour mieux examiner les traits bouleversés de Martin, et souleva sa main brûlante. — Beau résultat de tant de bavardages et de rodomontades! il a le transport, à présent : il ne me reconnaît plus!

En effet, Martin était au plus mal. Pendant plusieurs jours que dura la crise, les pauvres amis de Mark s'oublièrent eux-mêmes pour ne s'occuper que du malade. Mark, de son côté, harrassé d'esprit et de corps, travaillant tout le jour, veillant toute la nuit, condamné à la plus maigre pitance et aux plus dures labeurs, entouré des circonstances les plus sombres, ne se plaignait jamais. Il ne faiblit pas un moment. S'il avait parfois jugé Martin égoïste, imprévoyant, énergique par boutades, et sans nerf contre la mauvaise fortune, il l'oublia pour ne se souvenir que des bonnes qualités de son compagnon, et pour se dévouer à lui corps et âme.

Il s'écoula plusieurs semaines avant que Martin, appuyé sur une canne et sur le bras de Mark, eût repris la force de faire quelques pas. Faute de bon air et d'une nourriture saine, sa convalescence fut lente, et il était encore très faible lorsque le malheur qu'il redoutait le plus vint le frapper : Mark tomba malade.

Il lutta bravement contre la fièvre, mais en vain, elle eut le dessus.

— Tout à plat pour l'heure, Monsieur, dit-il un matin, retombant en arrière sur son grabat; mais guilleret quand même!

Terrassé de fait, et par un rude coup, comme l'eût aisément prévu tout autre que Martin.

Si les amis de Mark s'étaient montrés attentifs et bons pour son associé, pour lui ce fut bien autre chose: leur tendresse les rendit cent fois plus ingénieux. C'était maintenant le tour de Martin; à lui le rude travail du jour, les anxieuses veilles de nuit; assis pendant de longues heures près du triste chevet, il écoutait chaque lugubre son qui râlait à travers la solitude; à lui maintenant d'entendre le pauvre Mark, errer en son délire du boulingrin de l'auberge du ***Dragon*** au tillac du paquebot, jouer aux quilles tour à tour, murmurer d'amoureuses remontrances à Mme Lupin, consoler les pauvres passagers du *Screw*, arpenter les routes de la vieille Angleterre avec Tom Pinch, ou incendier les souches pourries de l'Eden.

Mais dès que Martin lui présentait à boire, lui rendait quelque service, ou rentrait après les corvées du dehors, le malade, ranimé, s'écriait :

—Présent au poste! toujours guilleret, Monsieur! toujours guilleret!

L'inaltérable constance de celui qui gisait là, sans avoir jamais articulé un reproche, laissé échapper un regret, une plainte, un murmure, s'efforçant de se montrer plus fort que le fardeau, et joyeux jusqu'au bout, frappa pourtant Martin. Il s'étonna que cet homme, si peu favorisé du sort, valût infiniment mieux que lui, qui avait eu tous les avantages de la naissance, de l'éducation, de la richesse. L'aspect d'un moribond, surtout, quand on l'a connu plein de vie et de santé, aide puissamment aux réflexions. Il en vint à se demander en quoi Mark et lui différaient.

Aidé dans la solution de ce problème par les fréquentes visites de leur ancienne compagne à bord du *Screw*, il se rappela combien la conduite affectueuse de Mark envers la pauvre créature avait différé de la sienne. A ce propos, Tom Pinch lui revint aussi en mémoire; il se dit que, dans les mêmes circonstances, Tom eût agi précisément comme Mark; et il réfléchit au mobile que pouvaient avoir en commun deux natures si opposées, et qui lui ressemblaient si peu. Au premier aspect, ce sujet de méditation n'avait rien de précisément pénible; mais en l'approfondissant, Martin devint triste.

Né franc et généreux, il avait été malheureusement pour lui élevé chez son grand-père. Il arrive trop souvent que les vices domestiques les plus bas se propagent par l'exemple jusqu'à ce qu'ils se livrent une guerre acharnée. Il en est surtout ainsi de l'égoïsme, non moins que du soupçon, de la ruse, de la cupidité. Martin s'était fait, dès l'enfance, ce raisonnement : « Mon tuteur s'occupe si exclusivement de lui, que, si je ne pense pas à moi, personne n'y pensera. » Et sa personnalité avait été croissant, mais à son insu. Jamais il ne se l'était avouée. Il eût repoussé toute accusation de ce genre comme une infâme calomnie. Pour lui ouvrir les yeux, il lui avait fallu, au sortir d'un lit de souffrance, avoir à veiller près d'un autre malade; il comprit alors quelle dépendante et misérable chose était ce *moi*, échappé à grand'peine de la tombe.

En passe de réfléchir (le temps ne lui manquait pas) sur sa propre guérison et sur le danger de Mark, il considéra lequel des deux laisserait plus de vide ici-bas? Et pourquoi? Un coin de l'épais rideau abaissé entre lui et sa conscience se souleva, et derrière il entrevit l'égoïsme!

Durant les longues heures d'angoisse du moribond, Martin s'interrogea, comme tout homme le fait et doit le faire en présence de cette crise suprême. Avait-il rempli ses devoirs envers celui qui allait mourir? Avait-il mérité, reconnu ce dévouement sans bornes, cet infatigable zèle? Non. Bien que leur association eût été courte, il sentit qu'en mainte et mainte circonstance, il avait mal agi. Il chercha le pourquoi; et le rideau, s'écartant de plus en plus, lui laissa voir l'amour de soi, absorbant tous les autres amours!

Il se passa longtemps avant qu'il eût fait assez de progrès dans l'étude de lui-même pour discerner nettement la vérité. Mais au milieu de la hideuse solitude de ce lieu hideux, où l'espérance était éclipsée, l'ambition anéantie, où la mort grimaçante frappait à chaque porte, la réflexion régnait en souveraine, comme dans une ville envahie par la peste, et la tache gangrenée qui souillait son passé lui apparut dans toute sa laideur.

Pour cette sévère leçon il était à bonne école. Eden recélait dans ses infects marais, dans ses impraticables fourrés, dans son atmosphère pestilentielle, d'admirables enseignements.

Il fit vœu, si jamais il recouvrait ses forces, de ne pas lutter contre sa conviction, mais de travailler de toute sa puissance à extirper le *moi* enraciné en lui. Les yeux tournés vers ce noble but, il eût assez de défiance de lui-même, — lui jadis si présomptueux! — pour ne parler à Mark ni de son repentir ni de ses résolutions, et cela non par un sentiment de vaine gloire, mais par sincère humilité, tant Eden avait abaissé son orgueil et relevé son âme!

(La suite prochainement.)

trevoir que ce n'est pas dans cette inféodation aux hauts seigneurs de la finance que se trouvent leurs véritables intérêts, tant matériels que politiques; mais le pli est pris ou, fort souvent aussi, la nécessité de leur position les force de marcher, bien qu'à contre cœur, avec l'aristocratie. Ils sont pourtant pour celle-ci un appui peu sûr et le fait que tout un bataillon de miliciens, qui presque tous sont petits bourgeois, a passé du côté du peuple, fait qui en partie a décidé du succès de la révolution, le prouve suffisamment.

L'autre moitié de cette petite bourgeoisie s'était déjà antérieurement ouvertement constituée en opposition, mais en opposition fort modérée et qui n'a été jusqu'à présent que d'une influence minime. On peut, du reste, prévoir que sous peu elle sera forcée par la marche des événements de se joindre ou au parti démocrate ou au parti aristocratique. Isolée, elle n'aura pas d'existence politique; les contrastes sociaux sont trop fortement tranchés chez nous pour permettre l'existence d'un parti intermédiaire.

Enfin, en sortant tout-à-fait de la ville proprement dite, en passant les ponts, nous entrons dans le domaine du *peuple* genevois, nous sommes au faubourg Saint-Gervais, au quartier des ouvriers, des petits artisans, des *prolétaires*. Misérablement lotis sous le rapport matériel, comme le sont leurs frères dans tout le monde, ils sont fort avancés sous le rapport intellectuel.

De même que l'aristocratie banquière, commerciale et fabricante de la haute-ville peut rivaliser avec celle de Manchester, de même les prolétaires de Saint-Gervais sont comparables aux ouvriers de Manchester. Ils sont plus ou moins *socialistes* ou *communistes*. Aussi travaillent-ils de toutes leurs forces, non pas tant à amener un changement, qu'à être prêts à profiter du pouvoir quand il leur arrivera.

Réunis dans de nombreux clubs où se trouve plus d'un vieux disciple du célèbre Buonarotti (qui, on le sait, a longtemps vécu ici) et où les grands meneurs politiques de Genève viennent fort souvent, les ouvriers se sont comptés.

C'est du faubourg Saint-Gervais que sont partis les quelques essais de mouvement populaire qui ont ébranlé notre ville. C'est de là qu'est venue la révolution dite *de Novembre*, restée sans grands résultats extérieurs, mais non pas sans influence sur la formation intérieure du parti radical. C'est de là enfin qu'est venu le signal de la dernière révolution, bien que presque tous les soldats et une partie des chefs appartiennent à Saint-Gervais.

— Le peuple, dit l'*Helvétie*, a été d'un calme étonnant après sa victoire; pas un cri, pas une provocation ne se faisaient entendre. Les postes se relevaient avec le plus grand ordre; les cafés et les lieux publics étaient ouverts comme à l'ordinaire, mais la plupart des magasins restaient fermés. Un grand nombre des habitants du haut de la ville avaient aussi évacué leurs appartements et s'étaient retirés hors de la ville. On allait voir sur le quai du Rhône, à l'entrée du pont des Bergues, la diligence placée comme barricade et qui achevait tranquillement de brûler au point de n'offrir plus que sa carcasse. Cependant le peuple travaillait activement au rétablissement des ponts, en enlevant les barricades formidables qui avaient été élevées contre la ville, ainsi que la fougasse placée au rond-point du pont des Bergues, et à laquelle on avait été sur le point de mettre le feu la veille. Dans la soirée, une ordonnance de police a engagé les citoyens à suppléer à l'absence de l'illumination du gaz, résultant de l'interception des conduits, par des lampions placés derrière les croisées des rues les plus fréquentées.

— Au moment où les membres présents du gouvernement provisoire se sont transportés à l'hôtel de ville, ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, suivi du peuple, ils ont trouvé le grand-conseil siégeant dans le local ordinaire de ses séances. Ce corps, ou plutôt les membres qui en restaient encore, ont déclaré qu'ils ne se retireraient que devant la force des baïonnettes.

« Qu'à cela ne tienne, a répondu M. Fazy; il n'y a qu'à faire monter le peuple. » Alors le grand-conseil s'est retiré.

— Le *Courrier suisse*, journal du parti déchu, ajoute :

« Les assemblées électorales sont convoquées à très court terme. Le grand-conseil constituant doit se réunir le 28 courant. Il paraît, du reste, que le gouvernement provisoire ne se propose point de rester inactif dans l'intervalle. On parle de mesures fort graves déjà adoptées; mais nous préférons ne pas faire mention de bruits qu'on ne garantit pas.

» La garde soldée a été dissoute par le gouvernement provisoire dès son avènement au pouvoir. Bientôt après la garde urbaine a été licenciée également. Le service de la place se fait par les bataillons de milices, appelés, dit-on, tour à tour. »

« Les bataillons vaudois placés sur la frontière de Genève ont été licenciés samedi. A cette occasion, on a tiré le canon à Nyon, ce qui a causé momentanément une certaine inquiétude. M. le conseiller Druey a harangué les troupes à Nyon. Dans ce discours, prononcé d'une voix retentissante, il a exposé que les bataillons vaudois avaient été levés pour prêter secours au peuple, dans le cas où il en aurait besoin; que le gouvernement de Genève avait reçu la punition d'une offense grave faite au canton de Vaud; enfin qu'il avait lieu d'espérer que l'exemple de cette révolution serait bientôt suivi. Le bateau à vapeur a ramené un bataillon à Morges. »

— Le *Fédéral*, organe du gouvernement tombé, termine son récit par les lignes suivantes :

« Notre journal a vécu tant que la souveraineté nationale a été respectée, et il eût poursuivi sa tâche, si, comme cela était possible encore avant le vendredi 9 octobre, à dix heures et demie, la légalité avait continué de présider aux destinées nouvelles de la patrie. A cette heure-là la constitution et les lois ont cessé d'être; le *Fédéral* meurt avec elles. »

Cette feuille invite ensuite ses abonnés à venir retirer dans ses bureaux le prix des abonnements payés d'avance.

— L'*Helvétie* annonce que le gouvernement de Berne a chargé M. le conseiller d'Etat Ochsenbein et celui de Vaud, M. le président du conseil d'Etat Druey, de se rendre à Genève, afin d'offrir au gouvernement de ce canton l'appui que ces états peuvent lui fournir conformément au pacte fédéral. Les libéraux de Berne ont célébré par des salves d'artillerie la grande victoire qu'ont remportée leurs confédérés de Genève.

Isturitz les détails d'une contre-révolution ministérielle en Portugal.

» On ajoute que, le 6 de ce mois, tout le ministère Palmella a été renvoyé par la reine, qui a chargé le maréchal Saldanha de former un cabinet. Enfin, dans la journée du 7, M. Saldanha s'est adjoint pour collègues M. Fariuho comme ministre de grâce et de justice, M. Manoel Portugal de Castro pour la marine, et M. Oliviera pour l'intérieur.

» Les fêtes seront suspendues le 15, anniversaire de la mort du général Léon, fusillé à pareil jour en 1841. Les courses royales de taureaux auront lieu les 16, 17 et 18 de ce mois. Le fameux Montès, que nous avons vu l'an dernier à Pampelune, paraîtra dans ces trois courses. »

Le *Cambria* a apporté des nouvelles d'Amérique.

Le Mexique a répondu aux propositions de M. Polk, président des Etats-Unis, pour la reprise des négociations. La réponse a été faite par M. Rejon, ministre des affaires étrangères de Santa-Anna. C'est un de ses premiers actes officiels. Il déclare que son gouvernement a résolu de soumettre l'ouverture faite par le président Polk au congrès constituant de Mexico, qui doit s'assembler dans le commencement de décembre. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. Bérard jeune, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris, vient de mourir à l'âge de quarante-quatre ans.

— Bientôt cinq congrès différents vont se trouver réunis en Allemagne : le congrès des philologues et archéologues à Iéna (Prusse); celui des gens de lettres à Dresde (Saxe); celui des pédagogues ou professeurs des écoles à Mayence; celui des architectes à Gotha, et celui des naturalistes à Kiel, dans le Holstein.

— M. Ernest Portalis a été élu hier député de Toulon, à la majorité de 26 voix. Il n'aura 30 ans que le 17 de ce mois, de sorte que l'élection sera forcément annulée par la chambre

— La nouvelle donnée hier sous la rubrique du Havre, par plusieurs journaux anglais, d'un traité de paix signé entre les Etats-Unis et le Mexique, paraît décidément apocryphe. On l'attribue à une spéculation de bourse, et, en effet, elle a eu pour résultat de faire remonter à Londres les fonds mexicains. (*Patrie.*)

— En Prusse, les mariages entre juif et chrétien ne sont pas reconnus, ils n'ont aucun caractère légal, et les enfants issus de tels mariages sont regardés comme illégitimes. *O intelligent gouvernement prussien!*

— Le gouvernement sarde a, dit-on, déjà entamé, avec l'Espagne, une négociation pour la restitution des cendres de Christophe Colomb. On sait que les dépouilles de ce grand homme, après avoir été déposées à Séville, furent transportées à Santo-Domingo, où elles restèrent jusqu'en 1795, époque à laquelle elles en furent enlevées pour être inhumées dans l'église cathédrale de la Havane, où elles reposent aujourd'hui.

— La compagnie du chemin de fer de Paris en Belgique vient de déposer au ministère des travaux publics les pièces relatives à l'établissement du chemin de fer d'embranchement entre Dunkerque et Hazebrouck, dans l'arrondissement de cette dernière ville.

— Les anciennes salines d'Altino, près de Venise, abandonnées depuis deux siècles, et qui jadis rapportèrent des sommes considérables à la république de Venise, viennent d'être remises en activité d'exploitation par un Français, M. Astruc, qui en a obtenu la concession du gouvernement autrichien.

SUBSISTANCES. — On lit dans le *Courrier du Bas-Rhin*, journal de Strasbourg : « La hausse du prix des grains paraît être arrivée à son apogée sur nos marchés, et les prévisions d'une baisse prochaine que nous avons exprimées il y a deux jours, ont commencé à se réaliser. — Les arrivages ont été nombreux au marché de vendredi; ils ont atteint le chiffre de 3 542 hectolitres, dont 452 restaient du marché précédent, 958 provenaient des cultivateurs des environs, 1 222 étaient exposés en vente par les blatiers, et 930 à titre d'échantillons. — Les prix ont été assez fermes au commencement du marché, et jusque vers onze heures, les ventes se sont généralement faites au-dessus de 33 fr. Mais vers la fin du marché, la réaction en baisse s'est manifestée, et les dernières ventes ont eu lieu à des prix bien inférieurs. Le prix moyen qui, au marché du 2 octobre, avait été de 32 fr. 57 c., est descendu, au marché du 9, à 32 fr. 01 c.; il y a donc eu une baisse de 56 c. sur le prix moyen. Cette baisse est insuffisante sans doute pour opérer dès cette semaine une diminution du prix du pain; mais si, comme on a lieu de l'espérer, elle continue la semaine prochaine, nul doute qu'elle n'amène une réduction du prix du pain, qui est arrivé à un taux exorbitant pour les classes ouvrières.

» Sur les 3 542 hectolitres de froment dont se composait le marché du 9 octobre, 1 144 hectolitres, c'est-à-dire près du tiers est resté sans être vendu. Ce chiffre prouve suffisamment qu'il n'y a pas de disette réelle, et que des craintes exagérées ont contribué, plus que toute autre cause, à élever à ce point les prix des céréales. Le même fait a d'ailleurs eu lieu aux derniers marchés de Colmar et de Schlestadt : il y avait abondance considérable de grains, et les acheteurs, plus rassurés sur la situation, ne se sont pas laissé faire la loi par les vendeurs.

» On sait que, depuis huit jours, le roi de Bavière a frappé d'un droit de 25 p. 100 les blés qui sortent de ses Etats. »

— La Savoie paraît aussi redouter la disette. Le gouvernement vient d'adopter les mesures exceptionnelles de la prohibition. Il a défendu sous les peines les plus sévères, l'exportation des grains.

LE SINGE ET LE CURÉ. — M. le curé de... a, dit l'*Intérêt public*, un frère marin, lequel frère a rapporté d'un voyage de long cours un joli petit singe dont il a fait cadeau à M. l'abbé. Ce petit singe s'est tellement affectionné au curé, qu'il ne le quitte presque jamais et qu'il faut l'enfermer avec soin toutes les fois que le digne ecclésiastique va à l'église. Dernièrement cependant, le singe trouva moyen, un jour de sermon, d'aller se cacher au dessus de la chaire du prédicateur, et il ne se montra que quand son maître commença à prêcher. Alors il s'assit de manière à être vu des chers auditeurs, et, regardant les gestes que faisait le curé, il se mit à les imiter par des postures et des grimaces qui firent rire tout le monde. Le digne prêtre, qui ignorait le sujet d'un semblable scandale, reprit d'abord l'auditoire avec assez de

d'être faite chez un maître de l'arsenal, et que l'on a saisi un si grand nombre d'objets appartenant à la marine, que cinq tombereaux ont pu à peine les contenir.

VOLS COMMERCIAUX. — Le *Progressif cauchois* raconte ce qui suit :

« Un ouvrier devait à M. X... 60 fr. de pain, et comme jusqu'alors il avait toujours bien payé, il espérait un plus long crédit. Il se trompait; M. X... lui déclara tout net que plus longtemps il ne pouvait se découvrir. L'ouvrier, tout confus, mit la main à sa poche, demanda un pain de 9 livres et paya. Il n'y avait pas encore une demi-heure qu'il était parti, quand M. X... le vit revenir avec son pain sous le bras et un long mémoire à la main.

» M. X..., croyant qu'on le venait solder, se prit à dire, comme beaucoup d'autres l'eussent fait en cette circonstance : « Il ne fallait pas vous piquer de ce que je vous ai dit, cela ne pressait pas, — vous seriez bien venu demain, ou un autre jour! » Ce qui n'empêchait pas ses yeux de rayonner de joie.

» Bientôt, cependant, sa figure se rembrunit, car l'ouvrier lui tint à peu près ce langage :

» — M. X..., vous m'avez vendu ceci pour un pain de 9 livres, et il ne pèse que 8 livres 1/4. Voici huit ans que je me fournis chez vous. Terme moyen, si vous m'avez toujours livré dans les mêmes conditions, cela fait environ une somme de 200 francs que vous me devez, sans compter les intérêts, et les intérêts des intérêts.

» Choisissez donc, ou de m'acquitter cette note de 60 francs, ou de me voir aller déposer ce pain à la police. — Suis-je exigeant?

» M. X... pensa que non, car il signa. »

VARIETÉS.

L'Homme en face de la Bible,

OU DROITS RESPECTIFS DE LA BIBLE SUR L'HOMME ET DE L'HOMME SUR LA BIBLE, par PH. BOUCHER.

Ceci est un livre de théologie très abordable, voire même d'une lecture agréable et facile, où l'érudition est habilement déguisée sous des formes simples et logiques. Il faut certainement beaucoup de science pour en montrer si peu, tout en manifestant ce que le savoir a de plus utile et de plus concluant. Si les questions religieuses étaient toujours traitées par des esprits aussi nets que celui de l'auteur de *l'Homme en face de la Bible*, la théologie serait bientôt réhabilitée, même aux yeux des gens du monde, et beaucoup seraient étonnés de trouver un intérêt aussi profond, aussi vif dans une matière qui semblait devoir rester éternellement ensevelie dans le chaos des sanctuaires et des solitudes.

Toutes les sciences ont eu leur phase de mystère et d'obscurité, mais, de notre temps, elles aspirent toutes, sans exception, à se faire lumineuses et populaires. Il paraît que les raisons qui engageaient autrefois les savants à faire bande à part dans l'humanité n'existent plus. On y a tout à fait renoncé, et désormais la plus orgueilleuse intelligence met sa gloire à se faire bien comprendre, juste le contraire de ce qu'elle eût prétendu jadis. Dieu soit loué de ce changement! Nous ne connaissons pas de progrès plus réel. Il n'y a plus guères que la théologie qui hésite encore à dépouiller ses derniers voiles, à modifier ses saintes formules pour les rendre plus transparentes, et à transfigurer ses enseignements pour les rendre plus compréhensibles et plus certains. Toutefois, elle y viendra, et si elle arrive la dernière dans cette voie, il faut lui tenir compte de la force et de l'ancienneté de ses habitudes de réserve et même de dissimulation. Et puis les autres sciences tendant à se mettre à la portée du plus grand nombre, ce n'est guères qu'un mélange naturel de sacré et de profane qui incline à se vulgariser complètement, tandis que la théologie se faisant claire et nette, c'est le sacré lui-même qui efface la ligne de démarcation, qui lui a toujours été si chère, entre les dignes et les indignes, les purs et les impurs: c'est toute une révolution.

M. Ph. Bou[redacted]n de ceux qui poussent vigoureusement la science sacrée dans cette voie. Croyant sincère, disciple du libre examen, il n'a rien qui le retienne dans ses ardeurs de propagande. Le siècle ne lui en impose pas le moins du monde par la turbulence de ses spirituelles impiétés; si l'esprit est l'arme choisie par ses adversaires, M. Bouchet n'en accepte pas moins le combat; l'arme lui est familière, et sa conscience ne lui a jamais interdit d'en faire usage dans une bonne intention. Il ne voit pas pourquoi le scepticisme aurait le monopole de l'esprit, et il pense que Bayle, par exemple, n'eût pas été plus lourd ni moins brillant si sa pensée se fût appuyée sur une foi quelconque. Nous sommes de cet avis et nous pensons que la foi ne gâte rien quand elle s'harmonise avec les facultés de l'entendement; nous croyons même que ce n'est qu'à cette condition que l'esprit peut arriver à la plénitude de son épanouissement.

L'homme en face de la Bible est un livre d'affranchissement; c'est bien un manifeste contre les prétentions de l'Eglise catholique, qui, voyant des abîmes à chaque pas dans les livres qu'elle déclare cependant dictés par Dieu même, veut guider l'esprit humain sans relâche pour le préserver des chutes et des égarements, mais c'est aussi, et surtout, une invitation à la conscience de l'humanité de se dépouiller de tout esprit de chicane et de prévention en ouvrant le livre de vie. Suivant M. Bouchet, l'égarement de l'esprit humain en face des livres sacrés ne commence qu'avec son orgueil, c'est à dire au moment où persistant au courant de vie supérieure qui l'entraîne et le soutient tout à la fois, il se livre aux inspirations subversives de sa personnalité. Ce n'est qu'alors, toujours suivant M. Bouchet, que les divergences les plus déplorables apparaissent comme d'inévitables fatalités. L'esprit, en proie à une illusion produite par son orgueil, ne peut avoir conscience de cette illusion, il ne s'aperçoit pas qu'il attribue à l'objet les imperfections du sujet, et qu'en substituant, presque à son insu, son indi-

examinions des esprits plus calmes et plus sains. On ne tarda pas à sentir qu'au contraire il y avait des choses d'inégale importance, même dans la parole de Dieu, parole qu'en dernière analyse il fallait bien reconnaître comme ayant été traduite par des hommes. Aussi, un peu plus tard, Pierre du Moulin posait admirablement la question en ces termes dans son *Traité de la paix de l'âme* : « Les Saintes Ecritures sont la claire source de vie. Quant aux passages moins clairs, s'ils requièrent plus d'étude, ils requièrent aussi plus de modestie, et il vaut mieux dire d'un texte difficile : je ne l'entends pas, que de lui donner un sens forcé. »

L'Eglise catholique avait parfaitement, et pour ainsi dire dans tous les temps de son histoire, compris cette invincible difficulté, mais elle a prétendu la résoudre en substituant son autorité, c'est-à-dire ses décisions dogmatiques et obligatoires aux ambiguïtés, au moins apparentes, de plusieurs passages des livres saints. Cela était plus politique que religieux, la réforme l'a bien senti et l'histoire l'a bien prouvé. Mais nier ces ambiguités, comme le fit d'abord la réforme, ce n'était pas les faire disparaître, et, comme on l'a vu, on ne put les nier longtemps. Cette idolâtrie des Ecritures n'a été que la phase de réaction du protestantisme. Une fois arrivé à l'époque de son établissement définitif dans le monde chrétien, il comprit de mieux en mieux qu'il avait surtout pour mission de maintenir le principe religieux dans toute sa pureté, en le dégageant de l'élément politique dans lequel l'Eglise catholique l'avait presque entièrement absorbé. Il n'y avait nul besoin pour cela de cette idolâtrie qui avait été son premier élan, mais qui ne pouvait résister au mouvement des esprits. Aussi, après le fanatisme judaïque de Mornay, nous avons vu le bon sens quelque peu éclectique de Pierre du Moulin, et enfin Robert Barclay en arrive, dans son *Apologie de la véritable théologie chrétienne*, à déclarer que les *Ecritures* ne sont pas la règle principale de conduite, en ce qu'elles ne peuvent s'étendre à tous les cas spéciaux et toujours différents de chaque individualité. Il préludait ainsi au règne de la conscience pure, envisagée comme la boussole permanente de révélation qui doit nous guider sur l'océan de vie.

M. Boucher a l'avantage, indépendamment des précieuses facultés de son esprit, de venir après non-seulement tous les hommes qui ont constitué la tradition de la réforme, mais aussi après tous les érudits de la savante Allemagne, si téméraire en tout temps dans les choses religieuses; il a pu voir que les travaux de son exégèse n'ont eu d'autre résultat que de saper la croyance religieuse dans sa base, par l'effort même qui devait la consolider; il a vu que des controversistes pleins de foi intime sont devenus sceptiques comme par enchantement, et qu'il s'est trouvé que des professeurs de théologie ont été par le fait les complices de Voltaire, mission à laquelle ils ne se pensaient pas destinés. Il a donc pu apprécier ce travail d'analyse et de critique à sa juste valeur; il a compris que ces savants dissertateurs, morcelant la parole de vie d'un ouvrage sceptique, l'*Evangile devant le siècle*, œuvre spirituelle et savante, mais œuvre d'esprit-fort d'un siècle en retard, à qui il faut bien dire que répéter Voltaire ou Fréret n'est pas un moindre anachronisme que de reproduire servilement la formule d'une époque quelconque du passé.

M. Boucher a, sans doute, moins à faire pour être un digne enfant du dix-neuvième siècle. Il est impossible de mettre plus de logique et de talent pour revendiquer les droits de la pensée humaine et la grâce que Dieu réserve aux bons vouloirs contre les exigences d'une autorité qui s'attribue toujours les mêmes prérogatives, parce qu'elle ne croit sans doute pas au développement et au progrès de l'humanité.

N'oublions pas de dire, en terminant, que le livre de M. Boucher a été fait à l'occasion d'un concours ouvert sur la question du *droit de tout homme de lire la Bible*, et que ce livre a obtenu le prix. Nous félicitons les juges du concours.

E. STOURM.

Marchés.

Halle aux farines du 15 octobre.— Paris.— Arrivages, 3,391 q. 71 k.— Ventes, 3,457 q. 19 k.— Restant, 17,515 q. 10 kil.— Cours moyen du jour, 48-07.— Cours taxe de quinzaine, 47-99.— Ventes en disponibles : gruaux, 10 q. 99 k. 62 40 à 67 00; 1re marque, 158 q. 86 k. 49-05 à 50-30; 2e marque, 503 q. 88 k. 47-15 à 48-10; 3e marque, 01 q. 57 k. »»-»» à 36-30; 4e marque, 01 q. 57 k. »»-»» à 35-»».— Cuisson, »»» q. »» k.— Ventes à livrer : 2,749 q. 07 k. 29-95 à 49-70.— Cuisson, »» q. »» k. »»-»» à »»-»».— Revente, 36 q. 13 k. 48-40 à 49-05.

Marché aux bestiaux du 13 octobre. — Chapelle-Saint-Denis. — Taureaux amenés 12, vendus 11, de 0,90 à 0,76. — Vaches amenées 76, vendues 41, 1,06 à 0,92—0,80.—Veaux amenés, 342, vendus, 342, de 1,38-1,20-1,02. —Vaches laitières amenées, 70, vendues, 35, de 250 à 480.

Marché de Saint-Germain-en-Laye du 12 octobre. — Blé, 1re, 30,66; 2e, 29,33; 3e 28,00. — Seigle, 1re, 20,00; 2e, 18,66. — Orge, 1re, 14,66; 2e, 13,33. — Avoine, 1re, 11,50; 2e, 10,50; 3e, 10,50.

Farines, 159 kil. de 76 à 78. — Foin, 1re, de 45 à 48; de 40 à 45. — Paille, de 26 à 28.

Bourse du 16 octobre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 55	82 55	82 55	82 53
— — fin courant	82 45	82 55	82 45	82 53
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 50	117 50	117 50	117 50
— — fin courant	117 45	117 60	117 45	117 53

3 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»		Banq. de Fr. dr cours		»»»» »»
4 0/0 J. »	»	106 75	O. V. de Par.	»	1392 50
Empr. 1844. au Ct	»	» »|»	C. hyp......	»	370 »»
— fin Ct	»	» »»	— Goum....	»	»»»» »»
B. du Trés.	»	» »|»	— Gamm....	»	»»»» »»

PRIMES.		du cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. »»	82 90	82 85	—	83 05	83 15
5 p. 0/0......	d. »»	117 75	117 80	—	118 20	118 50
REPORTS.	du Ct à fin du mois.			D'un mois à l'autre.		
3 p. 0/0.....	05 »|»	»» »|»		15 »|»	»» »|»	
5 p. 0/0.....	02 1/2	»» »|»		32 1/2	»» »|»	

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.		
4 Can. 3 0/0	1257	50
Act. d. J. »	»»»	»»
Ch. S. G. »	»»	»»
V. r. dr.	»»»	30
— Ob. anc.	»»	»»
— — nouv.	11 0	»»
V. r. gauc.	260	»»
Paris à Se.	»	»»
— à Orléans	12[illegible]0	»»
— à Rouen.	[illegible]3[illegible]	»»
R.-Havre..	»»»	»»
Avignon...	856	25
Str. à Bâle.	221	25
Paris-Str...	492	50
Tours-Nant	500	»»
Orl.-Vierz.	»»»	»»

Quoique leurs réserves fussent déjà bien faibles, puisque aucunes actions bénéficiaires ni rémunératoires ne leur étaient attribuées pour l'apport de leur idée dans la Société, ils n'ont pas hésité sur la simple réclamation de l'actionnaire de les réduire encore; nous avons cru utile à une époque où tant de gérants de commandites se montrent si peu sobres des deniers de leurs actionnaires, de signaler cet acte de haute moralité commerciale.

Cette compagnie qui, dès son début, a pris place parmi les sociétés les plus sérieuses, ne peut manquer désormais de voir sous peu de jours compléter son capital, puisque les garanties morales viennent se joindre aux garanties matérielles de l'entreprise.

(On délivre les nouveaux statuts, rue Richer, 6 bis.)

Il y a quelques jours, nous rappellons à nos lecteurs les succès obtenus par M. Fattet. Nous recommandons le cabinet du célèbre professeur de prothèse dentaire auquel tout Paris a accordé sa confiance. Ce succès mentionné par nous vient d'engager l'inventeur des dents osanores à augmenter les ressources dont il disposait dans son établissement du faubourg Saint-Honoré. M. Fattet a conservé ce local pour ses ateliers; il y continuera ses leçons de prothèse dentaire pour les nombreux élèves qui suivent avec attention ses opérations difficiles si habilement pratiquées. Mais pour recevoir les personnes qui l'honorent de leur clientèle, il a fait arranger, avec le goût le plus artistique, deux magnifiques salons et deux cabinets, dans lesquels le public trouvera toutes les ressources hygiéniques pour l'entretien, la guérison, la conservation des dents aux personnes qu'un accident ou une maladie aurait privées de cet ornement du visage. Les rateliers et les dents osanores, si ingénieusement fabriqués par lui, compenseront cette perte et rendront cette parure, sans laquelle on est pour ainsi dire défiguré, et qui, dans un état prospère, tient lieu de presque toutes les autres beautés. La foule se presse déjà dans les salons du n° 363 de la rue Saint-Honoré.

MÉDECIN DE LA BOUCHE. Guérison des *gencives*, du *palais*, de la *langue*, de la *gorge*, des *lèvres*, des *névralgies*, des *fistules*, de la *carie*, etc. Raffermissement des dents, par le docteur COURRAUT ✻, 61, rue de Provence, de 10 h. à 4.

Spectacles du 17 octobre.

8 h. »|» OPÉRA.—
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Le Lys, les Demoiselles de Saint-Cyr.
6 h. 1/2 ODÉON.— Echec et Mat, Mme de Sévigné.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
7 h. 1/2 ITALIENS.— Lucia di Lammermoor.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE.—Le For-l'Evêque, Robinson, les Misères, Gazette.
7 h. »|» VARIÉTÉS — Lansquenet, Bouffon du prince, Gamin de Paris.
7 h. 1/2 GYMNASE — Clarisse Harlowe, l'Héritière.
7 h. »|» PALAIS-ROYAL.— Clarisse, le Lait, le Bonhomme, Cendrillon.
7 h. »|» PORTE-ST-MARTIN. — Docteur noir, Tableaux.
6 h. 1/2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 1/4 CIRQUE (boulevart du Temple).— Henri IV.
6 h. 3/4 COMTE — Peau d'Ane, Jocrisse.
6 h. 1/2 FOLIES — Les Amours, Pension, Chaperon rouge, le Tyran.
6 h. »|» DÉLASSEMENTS-COMIQUES.— L'Oiseau de paradis.
6 h. »|» BEAUMARCHAIS.— Emma, le Timbre, Paquita, Coup de dent.
6 h. »|» LUXEMBOURG.— Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
3 h. »|» HIPPODROME.— Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches

RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ, 10, près le Louvre.

AU BON PASTEUR

RUE SAINT-HONORÉ, 167 et 169, près le Palais-Royal.

MAISON SPÉCIALE D'HABILLEMENTS. — PRIX-FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

EN VENTE PLUS DE 15,000 VÊTEMENTS D'HIVER.

Il est réservé spécialement pour la COMMANDE un choix de plus de 2,500 pièces d'étoffes provenant des premiers fabricants de France.

CHANGEMENT DE DOMICILE pour cause d'AGRANDISSEMENT. — Deux SALONS et deux CABINETS sont à la disposition du public. — RUE SAINT-HONORÉ, 363.

FATTET ET Ce, DOCTEUR-MÉDECIN-DENTISTE DE LA FACULTÉ DE PARIS, Professeur de PROTHÈSE-DENTAIRE, Inventeur des DENTS OSANORES;

Et seul possesseur d'un nouveau genre de Rateliers et Dents partiels, solidement fixés dans la bouche, sans le secours de crochets ni de ligatures qui détruisent toujours les bonnes Dents.

Pour la beauté, l'utilité et la durée, ces nouveaux Dentiers ne laissent plus rien à désirer.

Les OSANORES FATTET ont à Paris un succès constaté depuis douze années, et sont reconnues comme étant les seules dents artificielles qui ne puissent donner aucune mauvaise odeur à la bouche.—Elles viennent d'obtenir un grand suffrage des hommes de l'art et de la science, comme conservation des fractions de dents restant dans la bouche. — Mastication et prononciation garanties en quelques heures, quel que soit le nombre des dents artificielles. — La médisance n'a servi qu'à mieux constater leurs avantages sur les autres dents artificielles; elles ont aujourd'hui pour elles la consécration de la science, de la vogue et de l'expérience. Cours pour les jeunes gens qui se destinent à l'art du dentiste.—Reçoit de dix à quatre heures.— La manufacture des pièces artificielles en tous genres est, comme par le passé, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 69.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu, 41.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

COLONISATION DE MADAGASCAR

1 vol. gr. in-8° avec carte. PAR D. LAVERDANT Prix : 5 fr. Par la poste, 5 f. 75

CHASSIS de COUCHES en fer inoxidables à 12 et 13 fr.— SERRES CHAUDES le mètre de superficie 15 et 18 fr.—Poulaillers, faisanderies, chenils, balustrades, volières, grilles de parcs, grillages d'espaliers, etc. USINE TRONCHON, avenue de St-Cloud, 11 (prix fixe). Affr.

Rue Richelieu, 104, vis-à-vis l'Hôtel des Princes, près le boulevart.

BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE,

Restaurant anglais, à l'usage du beau monde.

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

PÂTE DE NAFÉ

Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'EFFICACITÉ de cette pâte pectorale et sa SUPÉRIORITÉ manifeste sur toutes celles du même genre. DELANGRENIER, rue Richelieu, 26. —Dépôt dans chaque ville.

PATUREL, rue Saint-Martin, 98, seule fabrique de

FOUETS ET CRAVACHES

En Caoutchouc. Stiks, fouets, cannes et cravaches oléophanes.

ENVELOPPES POSTALES

DE SÉCURITÉ ET D'AUTHENTICITÉ,

Spécialement consacrées aux lettres chargées et recommandées. Ces Enveloppes, qui ont reçu l'approbation de M. le directeur général des postes, ont été le sujet d'une décision de M. le ministre des finances, pour en autoriser l'emploi avec un seul cachet au lieu de trois exigés pour les enveloppes de forme ordinaire. Vente en gros et en détail, à la PAPETERIE MARION, 14, cité Bergère.

MÉDAILLE D'OR. — LEMONNIER, dessinateur en cheveux de la reine, membre de l'Académie de l'Industrie, vient d'inventer plusieurs genres d'ouvrages, palmes, boucles, chiffres dans leur état naturel, ni mouillés, ni gommés. Fabrique de tresses perfectionnées par des moyens mécaniques, rue du Coq-Saint-Honoré, 13.

DENTS DE 10 A 20 FRANCS posées en une séance, par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours, en face la rue Montesquieu, entrée galerie Vérot-Dodat, 23.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE PARIS

PARFUMERIE DE LA Société Hygiénique.

Entrep. gén., r. J.-J.-Rousseau, 5.—Tous articles qui seraient offerts comme provenant de cet établissement et qui ne porteraient pas les marques ci-dessus, doivent être refusés comme contrefaits.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX

Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

SOLIDARITÉ.

VUE SYNTHÉTIQUE DE DOCTRINE DE FOURIER,

Par H. RENAUD.

2e édition, 1 vol. in-8. Prix, 3 fr., et par la poste, 3

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

La révolution de Genève, triomphe du parti démocratique et radical sur l'aristocratie, est désormais un fait accompli.

Après avoir prononcé la déchéance de l'ancien gouvernement, le peuple, réuni en assemblée générale sur la place du Molar, *suivant la bonne et ancienne coutume*, a nommé un gouvernement provisoire, lequel a rendu plusieurs décrets où l'on peut déjà voir percer l'esprit qui animera le parti vainqueur. Ainsi, par exemple, et par imitation de ce qui s'est pratiqué à Lucerne, où les vaincus ont dû réparer les dommages causés par leur attaque, il aurait été décidé à Genève que les dégâts opérés dans la journée du 7 octobre seront à la charge des membres de l'ancien gouvernement. Ces dégâts sont assez considérables : on parle de ponts détruits, d'hôtels abattus, etc. Un nouveau grand-conseil, convoqué pour le 25 octobre, et auquel sera confié le pouvoir constituant, préparera aussitôt un projet de révision de la constitution qui sera soumis à la votation du peuple. Les bons esprits espèrent que l'assemblée du 25 octobre repoussera toute mesure réactionnaire.

Le triomphe du parti populaire à Genève a causé une joie générale dans tous les cantons radicaux, c'est-à-dire dans les deux tiers de la Suisse ; mais c'est surtout dans le canton de Vaud que les sympathies pour les vainqueurs se sont manifestées avec le plus d'éclat, parce que l'aristocratie vaudoise, vaincue en février 1845, comptait beaucoup sur ses amis de Genève pour se relever. En revanche, les gouvernements aristocratiques qui méconnaissent en Suisse la voix du peuple commencent à s'alarmer.

Les gouvernements ainsi menacés par le radicalisme helvétique sont en première ligne ceux de Bâle et de Neuchâtel, deux autres villes financières qui redoutent, non sans raison, de subir le sort de Genève. A Bâle, les campagnards, en se séparant de la ville, ont cru n'avoir remporté qu'une demi-victoire ; ils aspirent à un succès plus complet. La haine contre l'aristocratie n'a pas cessé de couver à Liestall. Inaugurer le principe démocratique au dedans de Bâle-Ville, après avoir fait triompher ce principe au dehors, tel est le but avoué des paysans bâlois. Ils disent, en montrant la cité des banquiers : « Nous avons là de grands créanciers qui nous » paieront bientôt leurs dettes. »

Quant à l'opulente et fière Neuchâtel, non moins exposée que Bâle, elle compte plus que jamais sur le roi de Prusse. Mais la Prusse est bien loin et le radicalisme helvétique est très près. L'aristocratie neuchâteloise ne saurait trop examiner jusqu'à quel point les espérances prussiennes qu'elle peut avoir sont fondées.

Si la question qui agite si violemment la Suisse était purement politique, peut-être le cabinet de Berlin pourrait-il venir utilement en aide à la principauté de Neuchâtel. Mais la question paraît être avant tout sociale. Tout porte à croire qu'il s'agit ici d'une *guerre de paysans et de faubouriens*, et que cette guerre ne se terminera que par le renversement de l'aristocratie dans toute la Suisse, et peut-être par une réforme du droit de propriété. Les publicistes, qui déplorent et blâment avec le plus de force le *mouvement démocratique*, expriment eux-mêmes la crainte de ces résultats. Que pourrait la Prusse, que pourrait l'Europe contre une idée que la majorité des Suisses croit appelée à changer la face de leur patrie? On brise une armée, mais on ne tue pas une idée. Bloquer hermétiquement la Suisse, hélas! ce ne serait pas le moyen d'empêcher les démocrates, exaltés par le danger, de faire un appel au communisme, appel terrible qui aurait du retentissement jusque dans les entrailles de la vieille Europe, jusqu'aux extrémités du Nouveau-Monde où s'agitent sous nos couches glacées.

Mais ce serait surtout pour la Prusse qu'une intervention en Suisse serait dangereuse. S'il est une monarchie où le communisme joue le rôle de l'épée de Damoclès, c'est assurément celle du grand Frédéric. Les doctrines subversives prêchées naguères par le tailleur silésien Weitling ont fait cette année en Prusse des progrès effrayants. Vaincu, disait-on, sous les murs de Cracovie et dans les montagnes galliciennes, le socialisme radical, que l'on croyait avoir tué, s'est relevé plus fort après sa défaite. Il a depuis marché à pas de géant, et ses fréquentes apparitions ont causé plus d'une insomnie aux ministres piétistes de sa majesté prussienne. Le cabinet de Berlin, à tort ou à raison, le voit partout et l'attaque partout. Il le chasse des clubs, il le retrouve dans les conseils municipaux ; il l'anathématise dans les municipalités, mais le voilà qui se redresse au beau milieu de l'armée, dans l'élite des officiers d'artillerie. Chose étrange, mais fort significative ! les canons prussiens qui tonnaient à Waterloo pour la plus grande gloire de l'aristocratie anglaise, dirigés aujourd'hui par des partisans de Weitling, parleraient un tout autre langage qu'en 1815. Non, la Prusse ne les enverra pas en Suisse. Elle ne l'oserait pas ; et, l'osât-elle, elle ne le pourrait pas. Que Neuchâtel n'oublie point qu'entre la principauté qui porte son nom et le royaume de Prusse se trouve le grand-duché de Bade, pays allemand aussi démocratique que la Suisse, et dont l'influence, de plus en plus prépondérante dans la confédération germanique, y contrebalancera peut-être bientôt celle de la Prusse elle-même.

Essayer d'arrêter le mouvement qui se propage rapidement en Suisse serait, selon nous, tenter une œuvre impossible. On n'arrêtera pas ce mouvement : il ne faut prétendre qu'à lui donner un caractère rassurant pour tous les intérêts légitimes. Lorsque M. Victor Considerant expliquait, la semaine dernière, sur les bords du lac Léman, devant un auditoire nombreux accouru de tous les points du canton de Vaud pour l'entendre, comment peuvent s'associer étroitement le capital, le travail et le talent, il fournissait aux fils de Guillaume Tell le moyen de résoudre pacifiquement, à la pleine satisfaction de toutes les personnes, riches ou pauvres, le problème que l'aristocratie genevoise a si malheureusement tenté de dénouer à coups de canon.

C'est par l'association seule que le citadin et le faubourien, le riche et le pauvre, le financier et le prolétaire, pourront s'unir dans une même communauté d'intérêts.

Malheureusement l'histoire de Cassandre n'est rien moins qu'une fable.

Un dernier mot sur les événements. Le vote absurde du conseil d'Etat de Genève n'a été que l'accident qui a déterminé l'explosion : la vraie cause, plus profonde et plus ancienne, était la haine contre la suprématie de l'aristocratie financière, et le besoin d'un gouvernement qui s'occupât enfin d'organiser la prévoyance sociale pour le prolétaire. Tout le secret de ce mouvement, si rapide dans son essor, si prompt dans son triomphe, est dans ces deux mots. Que les gouvernements monarchiques et aristocratiques de la vieille Europe sachent comprendre cette leçon ! Pour avoir voulu mater le peuple, le plier à ses fantaisies, narguer son opinion très vivement exprimée dans l'affaire des sept cantons, les gouvernants de Genève expient aujourd'hui dans la retraite, leurs folles et insolentes prétentions.

La victoire a été belle : pas d'orgie, pas de triomphe insultant pour les vaincus, ou plutôt point de vaincus. Beaucoup de citoyens qui étaient les meneurs du mouvement ... le lendemain de la démission du conseil d'Etat, Genève était plus calme et plus tranquille qu'avant la révolution.

L'honneur principal du triomphe appartient aux braves du faubourg Saint-Gervais, qui ont soutenu le combat avec une merveilleuse intrépidité, et à M. James Fazy, président du gouvernement provisoire, qui s'est conduit avec une intelligence, un courage, un sangfroid et une décision qui ont révélé un homme vraiment supérieur. Il a été le pivot de la lutte, a mené le mouvement politique, écrit tous les ordres, dicté toutes les résolutions. Deux hommes surtout l'ont admirablement secondé, MM. Jannin et Bordier.

Par cette rapide évolution sur elle-même, Genève, et avec elle la Suisse entière, entrent dans une voie nouvelle, qui sera caractérisée par le triomphe de plus en plus manifeste du socialisme.

Malgré les injures que déversait naguères sur nous un journal étranger qui s'imprime en France, parce que nous avions prévu les événements qui viennent de s'accomplir, nous ne répudierons pas la responsabilité que cette doctrine nouvelle du socialisme a droit de revendiquer dans les événements de Genève, et nous ne laisserons pas représenter comme des démolisseurs haineux et inintelligents les hommes qui en Suisse s'inspirent comme nous et avec nous de l'idée sociale. Que le socialisme suisse s'organise, en rejetant les scories du communisme allemand, et ses partisans de plus en plus nombreux tiendront entre leurs mains l'avenir de la Suisse, et ils influeront puissamment sur l'avenir de l'Europe et du monde. Il suffira que nos voisins continuent, comme par le passé, à avoir conscience de leurs destinées et à s'en montrer dignes.

EXPOSITIONS PHALANSTÉRIENNES.

Lausanne. — M. V. Considerant.

(Correspondance particulière de Lausanne.)

M. V. Considerant a terminé l'exposition du système phalanstérien qu'il a faite à Lausanne, au milieu des applaudissements de son nombreux auditoire, et des plus vifs témoignages de sympathie et de reconnaissance. Des centaines d'auditeurs manifestaient leurs regrets de voir finir déjà ces intéressantes leçons où tant de nobles pensées et de nobles sentiments étaient venus ranimer leur foi dans la destinée de l'humanité, et se promettaient de ne pas laisser sans culture le germe précieux qui venait d'être déposé en leur esprit.

Dans sa séance d'adieux, M. Considerant répondit à plusieurs objections qui lui avaient été faites.

Un journal conservateur, l'*Indépendant*, lui avait reproché d'avoir décrit un monde meilleur, et provoqué ainsi le dégoût du monde actuel. Ce journal avait eu cependant la naïveté de reconnaître que pour les gens riches, l'exposition phalanstérienne était un agréable délassement, tandis qu'elle était dangereuse pour les pauvres. M. Considerant fit ressortir ce qu'il y avait d'anti-progressif dans cette idée, et rappela que le même moyen avait été employé lors de la Réformation et lors de la Révolution française ; qu'à cette dernière époque, la bourgeoisie, qui possède actuellement les richesses, avait été dans une condition analogue à celle du peuple aujourd'hui, et qu'elle aurait trouvé bien injuste qu'on la privât du droit d'examiner les moyens d'améliorer sa position sociale. Il ajouta que les idées phalanstériennes n'avaient rien de dangereux, parce qu'elles ne devaient pas se traduire en révolutions,

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.
DIMANCHE 18 OCTOBRE 1846.

TOUT CHEMIN MÈNE.... A L'HOPITAL. (1)

La Sœur Marthe.

Il y a environ deux années, reprit le docteur, une chaise de poste s'arrêta à la porte de notre hospice. Une jeune femme vêtue de deuil et voilée en descendit. Elle congédia sa voiture et demanda à parler secrètement à la supérieure des religieuses auxquelles est confié le soin de nos malades.

Celle-ci s'empressa d'accourir à la rencontre de l'inconnue, qui, après quelques paroles échangées à voix basse, lui remit deux lettres, devant lesquelles la supérieure s'inclina avec une respectueuse soumission. L'une de ces lettres venait de Rome, l'autre lui était adressée par un de nos premiers prélats.

L'inconnue, pâle et tremblante, semblait attendre avec anxiété la réponse de la supérieure, qui lui dit, après avoir lu les deux missives :

— Notre premier devoir est l'obéissance ; nous respecterons, Madame, le secret de votre nom et l'incognito que vous croyez devoir garder au milieu de nous ; le Bon Pasteur ne s'inquiète pas du nom de ses brebis ; toutes lui sont chères également, et j'espère que sa grâce miséricordieuse vous donnera la force de soutenir les difficiles épreuves qui vous attendent ici.

L'inconnue, pour toute réponse, prit la main de la religieuse et leva ses grands yeux noirs vers le ciel, comme pour le prendre à témoin de son courage et de son inébranlable résolution.

— Quel nom désirez-vous prendre en entrant dans notre communauté?

— Sœur Marthe.

— Soit ; quand commenceront le premiers jours de votre noviciat?

— A l'instant même.

Il est facile de comprendre, malgré la pieuse réserve imposée par le réglement et les habitudes de la vie monastique, à quel degré la féminine curiosité des bonnes religieuses fut éveillée par la présence de leur mystérieuse compagne. On épuisa en secret toutes les conjectures, on employa toutes les formules diplomatiques pour provoquer les confidences de la sœur Marthe, qui se contenta de répondre par un doux sourire à toutes les questions, et resta impénétrable.

Quelques mois se passèrent, les premiers ressentiments de la curiosité désappointée se calmèrent peu à peu, et firent bientôt place à la plus discrète et la plus respectueuse admiration. Il semblait qu'en entrant dans la communauté, la sœur Marthe y avait apporté avec elle, si je puis m'exprimer ainsi, le génie de la charité.

Telle tu l'as vue, l'autre soir, près de ces quatre pauvres femmes à l'agonie, telle elle est depuis deux années, sans que son inépuisable dévouement se soit démenti un seul jour, un seul instant.

Je ne te parlerai pas de sa beauté, tu es en cela meilleur juge que moi, et tu as pu apprécier toi-même l'angélique expression et la gracieuse pureté de son noble visage. Habituellement grave et silencieuse, si par hasard elle rencontre des étrangers, elle baisse son voile avec une chaste modestie, et se hâte de s'éloigner, mais sans ridicule affectation et avec une calme dignité, qui impose aux visiteurs une singulière vénération. Si on lui adresse la parole, elle répond avec bonté, mais froidement, et trouve toujours le secret de satisfaire en peu de mots à toutes les questions. Du reste, elle a peu à redouter l'indiscrète importunité des curieux ; peu de personnes osent lui parler, et les plus sots eux-mêmes se taisent avec respect lorsqu'elle vient à passer près d'eux.

On dirait qu'elle réserve pour ses seuls malades tout ce qu'il y a en elle de grâces touchantes et d'adorables délicatesses. En face des gens du monde, dans ses rapports avec les étrangers, la sœur Marthe est la religieuse au front de marbre, au geste austère, au regard glacé, telle enfin que les traditions du moyen-âge l'ont conservée dans quelques communautés. Près des infirmes, des pauvres et des malades, la femme du monde reparaît avec sa grâce, son élégante simplicité, ses caressantes douceurs, son charme inexprimable. Elle veut plaire à ces pauvres gens, non plus comme autrefois dans le monde, par vanité, mais par dévouement ; c'est, pour ainsi dire, la coquetterie de la charité.

Lorsque ces malheureux se tordent et se désespèrent sur leur lit d'agonie, si tu entendais avec quelles douces paroles, par quels mots venus du ciel ou de son cœur elle calme leurs souffrances, apaise leurs cris et leur parle d'espérance! Si tu voyais comme elle est belle ainsi, comme son noble front s'illumine d'une sainte piété et d'un religieux enthousiasme, comme son chaste sourire ressemble bien à une céleste promesse et son tendre regard à une divine consolation! Rien ne répugne à sa maternelle sollicitude, ni les plaintes souvent grossières des malades, ni l'aspect des plaies les plus hideuses, ni les soins repoussants qu'exigent certaines maladies; toujours sa main si blanche et si délicate est là, prête à panser toutes les blessures.

Son active charité ne se borne point aux maladies du pauvre et aux infirmités de la vieillesse. Elle a voulu aussi être la mère des malheureux orphelins confiés à la garde des sœurs hospitalières. Chaque jour elle dérobe quelques heures à son sommeil pour les instruire, développer leurs jeunes intelligences, et inspirer à leurs cœurs l'amour de Dieu et des hommes. Elle leur apprend à prier dans un langage que comprennent les moins intelligents, et à chanter tous ensemble les louanges du Créateur.

Oh! ce fut une étrange surprise et un touchant spectacle, quand, pour la première fois, on entendit dans la chapelle toutes ces voix d'enfants, si limpides et si pures, s'élever comme par enchantement et envoyer à Dieu, en notes harmonieuses, leur hymne de prière et d'amour!

Ces pauvres enfants! comme ils aiment cette seconde mère, que le ciel semble leur avoir envoyée pour les consoler de n'avoir jamais connu la douceur des caresses maternelles! Comme sœur Marthe aime ces enfants, que le dévouement lui a donnés pour la consoler, elle aussi, des joies déçues, des souffrances ignorées, des amères tristesses dont son pâle visage ne porte que trop la douloureuse empreinte!

Quelles ont été ces souffrances? Quelle secrète et profonde douleur a ainsi pâli et ridé ce noble front, et fait de ce tendre cœur un asyle ouvert à toutes les infortunes et à toutes les misères? Par quelles voies mystérieuses, par quels rudes sentiers cette femme, qui semble créée pour voir le monde à ses pieds, a-t-elle été conduite au fond de cet hôpital et fatalement placée entre le chevet d'un mourant et le berceau d'un enfant nouveau-né?

Un jour, — il y a un an de cela, — quelques personnes s'arrêtèrent dans notre ville, et après l'avoir parcourue, entrèrent à l'hospice pour le visiter.

Parmi ces étrangers, on remarquait un beau jeune homme, d'une trentaine d'années environ. Son costume de voyage répondait à l'élégance de sa taille et de ses manières. Il parlait haut et avec autorité, d'un geste impérieux; il portait la tête avec une certaine affectation, et son fier regard exprimait un profond orgueil et ... contentement de soi-même. Assurément cet homme devait être un ... ou un grand seigneur. Une jeune femme, blonde, ... comme une Anglaise, était suspendue à son bras, ... avec admiration.

... discourait avec emphase sur les bienfaits de la civilisation, lorsqu'il entra, avec les personnes qui l'accompagnaient, dans

(1) Voir les numéros des 16, 23, 30 août, 6, 13, 20 et septembre.

Deuxième Numéro de quinzaine.

dans la nature une loi qui proportionne les êtres à la place qui leur est réservée, et empêche le débordement de vie; il en vint ainsi à proclamer cette grande idée que Dieu ne peut avoir créé pour une planète un nombre d'âmes qui soit hors de proportion avec son importance.

Quand M. Considerant eut fini, le président du gouvernement, M. Druey, qui, comme la plupart de ses collègues, avait assisté à toutes les séances du cours, prit la parole et remercia le professeur de ce qu'il était venu exposer ses idées dans le canton de Vaud, de ce qu'il n'avait fait appel qu'à l'intelligence. « J'ai entendu avec plaisir, poursuivit-il, que vous n'avez pas craint de parler souvent de Dieu, de la Providence et de l'Evangile. Ici, nous ne sommes pas de ceux qui croient qu'on peut faire le bien en faisant abstraction de la religion. » Abordant ensuite la question de la réalisation du socialisme, M. Druey se prononça en faveur de celui qui serait réalisé par l'action de la loi. « Votre système phalanstérien, continua-t-il, est encyclopédique; on ne peut l'apprécier par des détails, mais seulement en se plaçant dans son point de vue; il veut tenir compte de tout et repose sur cette idée que l'humanité subit les mêmes phases de développement que l'homme, savoir : l'enfance, la jeunesse, la virilité, la vieillesse et la mort, qui est un passage; mais chacune de ces phases comprend toutes les autres : c'est ainsi que les enfants ont en eux un commencement de jeunesse, de virilité et de vieillesse. Vous voulez des discords, Monsieur, pour former des accords, et vous voulez donner aux passions un rôle utile; ainsi, vous faites un ordre social où il n'y aura plus de mal, ce sera un *Eldorado*. Mais alors comment se fait-il que, dans ce système complet, on ne tienne pas compte de la souffrance? Pourra-t-elle disparaître? J'admets toutes les métamorphoses, mais l'homme restera toujours une *fusion de substances qui fermentent*. On n'empêchera ni les tremblements de terre, ni les douleurs de l'enfantement. La souffrance, d'ailleurs, me semble essentielle pour faire comprendre le bonheur. Les hommes qui n'ont jamais souffert, ont l'intelligence bornée. Puis, je crains que dans un monde où l'on aurait tout à plaisir, on ne finisse par s'ennuyer. Je ne sais pas non plus si vous empêcherez la guerre. La nature humaine est ainsi faite : le sang n'est pas seulement dans le cœur, il passe dans le bras, et alors vient un moment où cela prend essor, et où l'on éprouve le besoin de se donner de bonnes *saboulées*, passez-moi l'expression. La guerre est un grand malheur, mais moi je suis partisan de la guerre, qui est un des grands moyens de tenir l'humanité en haleine et de la développer. C'est d'ailleurs dans la guerre qu'on voit surgir de grands caractères. — Mais, si je ne suis pas d'accord avec vous, M. Considerant, sur tous les points, il n'en est pas moins vrai que, dans votre exposition, vous avez présenté de grandes idées qui ont pour effet de faire penser. Enfin, vous avez débrouillé bien des thèses, et l'on a pu se convaincre que vos doctrines ne sont pas ce qu'on les a, mal à propos, accusées d'être. Recevez encore une fois, Monsieur, mes remerciements. »

Après M. Druey, M. Considerant reprit encore une fois la parole, et répondit que, si le mal était absolument nécessaire dans le monde, il y en aurait toujours assez pour faire le bonheur de l'humanité.

adressée au nom d'un grand nombre de ses auditeurs, par M. l'avocat Eytel, membre du grand-conseil. La voici textuellement :

A M. VICTOR CONSIDERANT.

Lausanne, 3 octobre 1846.

Monsieur,

Permettez-moi d'ajouter quelques mots aux témoignages de reconnaissance qui vous ont été donnés de divers côtés.

Vos enseignements, qui sont le fruit d'une conviction dont la solidité a frappé tous vos auditeurs, n'auraient eu pour résultat que de dissiper de funestes préventions, que déjà nous aurions pour vous une vive gratitude. Mais ils ont produit, soyez-en persuadé, Monsieur, un résultat plus positif, plus saisissable.

Le système de l'Ecole sociétaire est une véritable science, science nouvelle, il est vrai, mais qui n'en a pas moins devant elle un vaste avenir.

Cette science, on le conçoit, ne saurait être acceptée ni même comprise du premier coup, car si vous pouvez, par la parole, quelquefois même d'un mot, faire passer dans l'âme de celui qui vous écoute un noble sentiment, vous ne pouvez avec la même facilité transmettre à son intelligence un ensemble d'idées qui embrasse à la fois Dieu, le monde et l'humanité, surtout quand ces idées ont exigé chez ceux mêmes qui les proclament de laborieuses études. Le cœur peut être saisi avec la rapidité de l'éclair : la tête ne réfléchit pas aussi vite. Or, Monsieur, en nous communiquant vos idées sur toutes les branches de l'activité humaine, vous avez signalé aux uns un champ d'étude et de méditations qui leur était inconnu, vous avez éclairci bien des doutes pour d'autres qui déjà connaissaient, et vous avez donné à tous le désir de s'occuper sérieusement de ces idées.

Aussi, j'en ai la conviction, vos enseignements ne seront pas perdus pour aucun de nous.

Ce qui, Monsieur, dans l'opinion de beaucoup de vos auditeurs, distingue la science sociale envisagée dans le sens de votre Ecole, c'est qu'elle forme une *unité parfaite* sans être exclusive.

Au point de vue philosophique, elle donne place au monde spirituel que les matérialistes nient, et à la matière que les spiritualistes méprisent.

Au point de vue religieux, elle accepte pleinement le christianisme, tout en repoussant le sens négatif que quelques personnes lui donnent quand elles affirment que nous sommes ici-bas dans une vallée d'éternelle misère.

Au point de vue social, elle déclare utiles tous les ressorts que la Providence a placés en nous.

Enfin, au point de vue économique, elle découvre des sources fécondes de richesses et donne les moyens d'assurer à tous la subsistance qui leur est nécessaire, sans repousser le droit qu'a l'homme d'étendre la puissance individuelle sur les objets qu'il a créés.

Ainsi ce que vous combattez dans la plupart des systèmes, c'est essentiellement la partie dans laquelle ils sont négatifs.

L'humanité, comme l'individu, aspire au bonheur terrestre; elle le recherche en dépit des théories qui le contestent. Dès-lors un système qui lui ouvre la voie du bonheur est toujours un immense progrès. Et quand ce système ne serait qu'un type, un idéal, elle aurait encore tout à gagner à s'en rapprocher.

perpétuent au sein de notre société ne disparaissent que si l'on substitue au morcellement de la propriété à l'inintelligence de l'exploitation et à l'antagonisme de l'industrie, l'association intégrale du capital, du travail et du talent.

Cette association de tous les membres de la famille humaine doit, pour ne rien compromettre, être expérimentée d'abord sur le terrain d'une commune, exploitant une lieue carrée de sol et composée de 300 familles. Supposez que cette population fasse disparaître les clôtures qui séparent les héritages, que tout en conservant à chaque propriétaire des droits proportionnels à son apport, elle cultive son domaine unitairement et avec toutes les ressources que présentent les découvertes de la science et les machines, qu'elle substitue à 300 misérables chaumières, un édifice qui pourra devenir un palais, et l'imagination s'étonnera des économies et des bénéfices résultant d'un pareil système.

La conception de la commune associée ou de la phalange habitant un manoir appelé phalanstère est le point de départ de Charles Fourier. Mais ce fondateur de la science sociale s'élève à des considérations plus hautes; son système est une théorie d'unité universelle reposant sur deux axiomes applicables à tous les ordres de faits : *les attractions sont proportionnelles aux destinées; la série distribue les harmonies*. M. Victor Hennequin a interprété la première de ces formules en faisant l'analyse des passions humaines et en montrant que chacune d'elles nous a été donnée par le Créateur dans un but éminemment salutaire. Il a fait comprendre ensuite cette donnée plus abstraite, qui est le principe de l'ordre, comme la première est le principe de la liberté : *La série distribue les harmonies*, en montrant que la série est le type universel de la loi des êtres et de leur classification graduée. La plus large, la plus belle application de la loi sériaire est le développement historique par lequel Fourier enchaîne les différentes phases sociales de l'humanité et qu'il appelle édénisme, sauvagerie, patriarcat, barbarie, civilisation, garantisme, association ébauchée.

Après avoir parcouru toutes ces périodes, l'humanité doit arriver à la pleine harmonie, seul état qui soit conforme à sa noble nature ainsi qu'à l'intelligence et à la bonté du Créateur. Puis M. Victor Hennequin a décrit les richesses et la splendeur de l'état harmonien, il a montré comment dans ce milieu social nos tendances naturelles, aujourd'hui comprimées, prendraient un légitime et utile essor.

Enfin, il a terminé par un appel chaleureux à ses auditeurs; il les a conjurés d'étudier sérieusement ces doctrines dont se préoccupent tant d'hommes graves, tant d'intelligences d'élite, et à la propagation desquelles il consacre son existence.

Quelle que soit notre opinion au sujet des idées professées par cet avocat, héritier d'un nom illustre, on doit lui savoir gré de ses efforts, et remercier la Société d'Emulation de l'empressement qu'elle a mis à l'accueillir dans son sein.

X.

Apprentissage industriel.

L'article que nous avons publié dans un de nos derniers numéros sur l'apprentissage professionnel nous a valu la lettre suivante, que nos amis ne liront pas sans émotion, tant sont nobles et élevés les sentiments qu'elle respire. Nous remercions notre correspondant de la justice qu'il rend à nos bonnes intentions et à nos sym-

---

une salle où la sœur Marthe était assise, veillant et priant près du cadavre d'une vieille femme, morte dans la nuit précédente.

La religieuse crut devoir rappeler aux visiteurs le respect que l'on doit aux morts, et leva lentement la tête pour les engager à garder le silence; mais à peine son regard eut-il rencontré celui de l'étranger, qu'elle devint plus pâle que la morte. La parole s'arrêta sur ses lèvres, elle chancela et recula de quelques pas jusqu'au lit mortuaire, sur lequel elle fut forcée de s'appuyer, muette et défaillante.

L'étranger jeta un cri, et se précipita vers elle :

— Clémence! vous ici! vous... madame la marquise... dans cet hôpital...

Sœur Marthe leva convulsivement le bras, comme pour lui ordonner de s'éloigner; un profond gémissement sortit de sa poitrine :

— O mon Dieu! ayez pitié de moi!

Et elle tomba évanouie.

Lorsqu'elle revint à la vie, tout le monde avait disparu, hors quelques religieuses accourues à son secours et l'étranger, qui, les bras croisés sur la poitrine, le front incliné vers la terre, morne et accablé, voulait attendre avec une silencieuse anxiété le réveil de la religieuse.

Elle fit d'abord un léger mouvement; un douloureux soupir entr'ouvrit ses lèvres; elle passa lentement la main sur son front glacé, et elle murmura :

— Etait-ce donc un rêve?

Puis elle ouvrit les yeux; mais, à la vue de l'étranger, elle tressaillit de nouveau et les referma aussitôt.

— Encore! dit-elle. Cet homme me poursuivra donc jusqu'au tombeau!

Celui-ci, à la grande surprise des bonnes religieuses, peu habituées à de pareilles scènes, s'agenouilla devant la sœur Marthe et lui dit d'une voix dramatique qu'il s'efforçait de rendre suppliante et éplorée :

— Au nom du ciel, Madame! au nom du passé, dont l'ineffable souvenir est encore vivant dans mon cœur! au nom de la charité, dont vous portez aujourd'hui le religieux et divin symbole, ne me condamnez point sans m'entendre. Jésus n'a-t-il pas pardonné à ses bourreaux? soyez comme lui, Clémence, soyez ce que vous avez toujours été, la plus noble et la plus miséricordieuse entre toutes les femmes. Je fus bien coupable, sans doute, mais il est, croyez-moi, d'étranges fatalités dans la vie; mais Dieu m'est témoin que jamais mon amour...

Sœur Marthe, par un effort suprême, se leva droite, sévère, imposante; elle jeta sur cet homme agenouillé à ses pieds un regard de mépris et de profonde indignation :

— Relevez-vous, Monsieur! il est des paroles que l'on ne prononce jamais ici; en passant par vos lèvres, le nom sacré de la divinité devient un blasphème, et, croyez-moi à votre tour, le métier de don Juan ne va pas à votre taille. Pas un mot de plus; je le regarderais comme un nouvel outrage. Allez! et puissent Dieu et votre conscience vous pardonner un jour comme je vous pardonne!

Puis la sœur Marthe appuya doucement ses mains tremblantes sur deux jeunes religieuses qui étaient près d'elle :

— Venez, mes sœurs, dit-elle.

Et elle s'éloigna.

Le lendemain de cette scène, j'allai faire ma visite habituelle aux malades de l'hospice. J'avais parcouru toutes les salles, et j'étais déjà descendu dans la cour, quand j'aperçus la sœur Marthe qui venait à ma rencontre. Elle était plus pâle que jamais; elle marchait lentement, et ses membres chancelants pouvaient à peine la soutenir. Arrivée près de moi, elle me salua avec un triste sourire, et me dit :

— Docteur, un grand scandale a eu lieu, hier, dans cette maison; vous ne pouvez pas l'ignorer. Coupable ou non, je ne chercherai point à me justifier; je tiens peu à l'estime des hommes, et j'y ai renoncé depuis longtemps. Dieu lit au fond de mon cœur, lui seul est mon juge; peu m'importe le monde et la sévérité de ses arrêts, pourvu que je trouve grâce devant celui qui seul a le droit de punir ou de pardonner! Cependant, un jour peut-être, avant de m'engager par des vœux solennels, par un lien indissoluble, à la vie religieuse, il me sera nécessaire d'en finir une dernière fois avec la malveillance et la calomnie. Cette justification est renfermée dans quelques lettres, que je ne puis ni veux garder près de moi. Ces lettres, je désire les confier à un honnête homme, et je vous ai choisi pour en être le dépositaire. Ai-je eu tort de compter sur vous?

— Une telle confiance, Madame, m'honore trop pour que je ne cherche pas à m'en rendre digne. J'accepte ce dépôt; il sera sacré pour moi et les miens, et jamais une indiscrete curiosité...

— Vous pouvez lire ces lettres, Monsieur, je vous y autorise; tout ce que je désire, c'est qu'elles restent un secret pour les sots et les méchants. Le jour où je prononcerai mes vœux, je vous les demanderai, et j'espère qu'alors le passé sera oublié, assez loin de moi, pour avoir la force d'en faire moi-même un dernier sacrifice.

Elle tira de son sein un petit paquet, qu'elle me remit, et que depuis j'ai conservé avec un pieux respect.

Il y a quelques jours, la sœur Marthe a quitté le voile blanc du noviciat, et s'est vouée définitivement à la vie religieuse. La veille de la cérémonie, elle m'a fait l'aveu qu'elle ne se sentait pas le courage de détruire elle-même ces douloureux et trop chers souvenirs.

— Brûlez ces lettres, quand vous le jugerez à propos, a-t-elle ajouté; tout ce que je demande, c'est de ne jamais en entendre parler, et d'en effacer le souvenir de ma mémoire, comme il le sera désormais de mon cœur.

J'ai différé jusqu'à ce jour d'obéir aux ordres de la sœur Marthe, ou plutôt de la marquise de Morancé. Voici ces lettres; il se fait tard, emporte-les dans ta chambre. Demain, lorsque tu les auras lues, tu me les remettras, et nous en ferons ensemble le sacrifice; car je ne veux pas en rester plus longtemps dépositaire.

LETTRE I.

La marquise de Morancé à la chanoinesse d'Altenback.

Paris, 15 mai 184..

Enfin, chère Marie, te voilà de retour, après trois longues années d'exil au fond de la vieille Bohême. Tu respires l'air de notre France; ton petit pied, si mignon et si cambré, qu'il ferait envie à la sultane favorite du jeune Abdul-Medjid, peut fouler à sa fantaisie le sol chéri de la patrie; tu peux enfin réchauffer sous un caressant rayon de notre bon soleil tes blanches épaules, glacées par les froides brises du Nord.

Tu as quitté pour toujours, dis-tu, le vieux nid de hibou, où te retenaient tous ces margraves, landgraves, burgraves et autres personnages fort graves sans doute, mais parfaitement ennuyeux pour une belle jeune fille, qui a les yeux d'une Espagnole, l'esprit d'une Française et l'enthousiasme d'une Italienne. *Brava! brava!* j'aime cela moi! l'énergie sied bien à tes grands yeux noirs, à tes cheveux d'ébène et à ta pose de souveraine. Tu as dit : — Je veux revoir la France! — et tu es venue sans regarder derrière toi, sans t'inquiéter de l'espace à parcourir, et tu as tout simplement franchi l'Allemagne, comme s'il s'agissait d'aller de Paris à Saint-Cloud. Si j'étais homme, je voudrais t'adorer, dussé-je ensuite me brûler la cervelle.

Et pourtant j'ai à te gronder et à te dire que tu es indigne de mon amitié. Pourquoi n'es-tu pas venue jusqu'ici avant d'aller te renfermer dans ton ermitage, là-bas, au pied des Alpes, quand moi j'attends depuis trois mortelles années, quand je soupire après toi comme une pauvre colombe abandonnée? O Marie! Marie! si vous m'aimez, vous êtes bien coupable; si vous m'avez oubliée, vous êtes bien plus coupable encore. — Allons! ne fais point la mine farouche et trop rigoureuse de serpent; je ne veux pas tenir rigueur; signons bien vite la paix. Je

SUPPLÉMENT

d'une réaction contre des privations trop prolongées.

Voici la lettre :

Paris, 25 septembre 1846.

Monsieur,

Permettez à un prolétaire, qui pour échapper aux tortures de la faim s'est vu obligé pendant 12 ans (de 18 à 30) de changer plusieurs fois de métier; et encore n'a-t-il pas toujours été victorieux de ce terrible fléau; permettez-lui, dis-je, de relever quelques erreurs qui se sont glissées dans un de vos articles de votre dernier numéro de huitaine, intitulé : *De l'apprentissage professionnel.*

Je reconnais avec vous, Monsieur, la situation malheureuse des apprentis de l'industrie; souvent même j'ai été témoin de leurs tortures morales et physiques; et je ne vois d'autre remède à cette dégénération des classes industrielles que celui que vous proposez continuellement : l'apprentissage par l'État, soit dans les colonies agricoles et industrielles, soit dans les écoles d'asile perfectionnées d'après le plan donné par votre École.

J'ai vu plusieurs maisons, où les patrons ne pouvaient soutenir la concurrence avec d'autres maisons leurs rivales, où ces pauvres enfants étaient toujours levés dès 4 heures du matin, et travaillaient de toutes leurs forces jusqu'à 10 heures du soir. Lorsque accablés de fatigue, le poids de leurs corps faisait fléchir leurs jambes, le maître qui travaillait en face d'eux, s'armait aussitôt d'un bâton, toujours placé à côté de lui, il les frappait sur leurs épaules et même souvent sur leur tête. Quant à la nourriture, elle était loin d'être abondante; à midi et 6 heures, on leur donnait la soupe et des légumes de la veille, avec du pain; à 2 heures, on leur donnait encore du pain avec 10 centimes, avec quoi ils s'achetaient de la charcuterie ou quelques mauvais fruits; et le soir, ils soupaient avec le maître. Aussi ces pauvres enfants étaient hâves et rabougris; le plus âgé, qui avait 16 ans, n'était pas plus fort qu'un enfant de 12 ans. En le voyant perché (1) et courbé sur son étau, la lime à la main, et respirant la poussière du bois, on aurait dit, malgré ses cheveux blonds, un vieillard aux traits tirés et à la figure osseuse.

Pendant plusieurs jours je fus forcé d'être témoin de cet horrible spectacle! Le travail était rare et il fallait gagner du pain pour nourrir ma famille. Ah! que je souffrais de ne pouvoir défendre ces pauvres enfants lorsque ce maître cruel cédait à ses emportements! Mais enfin, honteux et indigné de mon silence, je parlai... Mais hélas! il fallut aussitôt quitter l'atelier.

Le travail n'étant pas organisé, la petite industrie est obligée de soutenir, vous le savez, Monsieur, une lutte terrible, où elle succombe chaque jour, même en devenant homicide. Ces petits industriels, qui au fond ne sont pas de mauvais hommes, la concurrence déprave tellement leur cœur, qu'ils s'habituent peu à peu à considérer ces faibles enfants comme un mécanisme purement matériel, qu'ils montent chaque jour à l'aide d'un peu de nourriture et de sommeil, jusqu'à ce que, accablés eux-mêmes par leurs opulents rivaux, ils tombent affaissés au milieu de leurs débris humains. Et pour échapper à la mort (lorsque la fièvre n'emporte pas leurs cadavres), ils courent se jeter aux genoux de leurs vainqueurs, en leur demandant du travail.

Je reconnais à l'auteur de l'article les intentions les plus fraternelles et des prophètes; des professeurs à la vérité sans diplôme, et des prophètes non sanctifiés par l'église; semblables à ces pauvres pêcheurs, que le Christ, sur les bords de la mer, initia aux idées nouvelles, et qui s'en furent dans le monde à travers tous les obstacles, enseigner la doctrine de leur Maître. Et ces hommes dont je vous parle ont aussi leurs auditeurs, qui, le soir, après leur travail, les suivent dans leurs galetas, pour entendre d'eux les préceptes de la foi nouvelle. Ou bien encore, combien de fois n'ai-je pas vu, lorsque l'atelier fonctionnait de toute son énergie, s'arrêter tout à coup, comme par enchantement, pour mieux entendre la parole éloquente d'un de ces professeurs, qui, devant son étau, ouvrait à ces pauvres parias ses frères, les portes de l'avenir, et les faisait assister à ces riches banquets fraternels où tous sont libres et égaux, où tous se satisfont suivant leurs besoins; et plus loin, le marteau à la main, il leur montrait l'atelier attrayant, où la série fonctionne avec amour; ou bien encore ces fêtes splendides, si magnifiques de poésie et de richesses pittoresques, que le génie de votre Maître a peintes avec de si brillantes couleurs.

L'École phalanstérienne rend de grands services à l'humanité en popularisant la science sociale, en éclairant les riches sur leurs devoirs et les pauvres sur leurs droits, en forçant les maîtres du monde à regarder avec moins de dédain les 30 millions de prolétaires, et surtout en leur prouvant qu'il n'y a de véritable bonheur qu'au milieu du bonheur général. Je vous en remercie, Monsieur, vous et votre École, au nom de la classe ouvrière à laquelle je m'honore d'appartenir.

Recevez, Monsieur le rédacteur, etc.

UN DE VOS ABONNÉS.

Nous rapprocherons de cette lettre, comme se rattachant à la thèse de l'apprentissage industriel, quelques passages d'un article de l'*Ordre*, journal de Limoges, sur le même sujet :

Que le sourire de l'enfant ramené le soir de la crèche à l'humble foyer rassérène le front de l'ouvrier; qu'il dilate son cœur trop souvent endurci par la misère; que la touchante bonté de la directrice de la salle d'asile remplace les brusqueries, les mauvais traitements que la mère, dérangée dans son pénible travail, inflige au petit enfant; et qu'alors celui-ci revienne vers le soir, joyeux, épanoui, dérider le front de son père, effacer par ses caresses le souvenir des plus cruelles peines. Vous verrez alors ces douces influences ramener peu à peu la paix dans la famille du pauvre, et bientôt après le bonheur! Oui, le bonheur, même au sein de l'indigence, il peut exister, pourvu que l'espérance accompagne les joies du présent. Il faut que la famille ne tremble pas pour l'avenir des enfants, dans lesquels elle met toutes ses affections; il faut qu'une pensée amère, désolante, ne puisse pas empoisonner chacune des pensées d'orgueil qui viennent à traverser l'esprit des parents lorsqu'ils contemplent avec amour leur fils, en songeant qu'un jour il sera leur soutien; que cette douce union ne soit pas brusquement interrompue; que l'enfant, en grandissant, console de plus en plus son père courbé de bonne heure par la fatigue; il faut enfin qu'il conserve la piété filiale que lui inspirait avec l'amour de Dieu sa première institutrice.

Le gouvernement a créé les crèches, les salles d'asile, les écoles mutuelles; pour les diverses professions : voir, sans doute, ces essais sont bons à Mettray, à Quevilly, où le nombre des jeunes colons est restreint; et encore doutons-nous fort qu'il en sorte d'habiles ouvriers.

C'est à l'industrie, c'est aux fabricants, qui sont les premières victimes d'un pareil abus, qu'il appartient de le faire disparaître; en effet, si l'apprenti apporte d'abord un bénéfice à son maître, ce bénéfice est onéreusement racheté plus tard. N'est-ce pas dans ces longues années d'esclavage de l'apprenti que s'opère la scission entre les maître et lui; n'est-ce pas, alors qu'il le sert comme un valet, qu'il sent sa conscience faiblir, qu'il se met en guerre ouverte avec celui qui l'exploite, en retenant, en vertu d'un usage déplorable, pendant de trop longues années, le travail qui serait si précieux au jeune ouvrier au commencement de sa vie! C'est alors qu'il foule aux pieds les intérêts du maître, qu'il s'exerce à lui voler la plus grande partie possible du temps qu'il lui a vendu au prix d'une instruction qu'il n'a reçue qu'à moitié. Et les idées qu'il emporte de cette première lutte ne s'effaceront pas; elles le suivront dans tous les ateliers où il posera le pied désormais; il les inculquera à ceux qui viendront un jour y chercher ses conseils; ceux-là il les tyrannisera comme il fut tyrannisé lui-même.

Nous disons donc que les industriels sont intéressés plus que personne à ce que les ouvriers reçoivent une éducation professionnelle qui, tout en offrant plus de garanties de savoir, sauvegarde leur moralité. Ne pourraient-ils pas, par exemple, fonder des ateliers spéciaux pour chaque métier, dirigés par des chefs d'une capacité bien reconnue et d'une moralité à l'abri de tous soupçons? Ces établissements, *sortes d'écoles* industrielles, soumises à la double surveillance de l'autorité et d'un comité choisi parmi les prud'hommes, n'emploieraient que les jeunes enfants sortis des écoles primaires.

Les produits de pareils travailleurs seraient défectueux, dira-t-on, et ne trouveraient pas de débouchés. D'abord, il n'en serait pas ainsi, car il y aurait nécessairement des degrés dans l'instruction, et tel apprenti, au bout d'un certain temps, serait aussi habile qu'un ouvrier. Et puis n'avons-nous pas l'ouvrage dit pacotille, qui se vend plus facilement, vu son bas prix, que les produits supérieurs? D'ailleurs, dans l'état actuel des choses, les enfants dispersés dans diverses fabriques, ne travaillent pas mieux; au contraire, puisqu'ils sont sans cesse dérangés pour servir les autres ouvriers, lesquels, ainsi que le fait observer la *Démocratie pacifique*, n'enseignent à l'apprenti que le strict nécessaire, et cherchent même souvent à l'induire en erreur, se faisant un malin plaisir de lui rendre incompréhensible le travail le plus simple.

Que d'avantages ne retirerait-on pas d'une pareille institution! Les enfants n'en sortiraient qu'à l'âge où l'on peut discerner le bien du mal, où l'on n'est plus aussi accessible aux funestes conseils. Ils arriveraient aux ateliers, avec l'amour du travail, le goût de leur profession. Pour eux, cette loi divine du travail ne serait plus un châtiment; les saintes amitiés de l'enfance, la douce fraternité de l'école, se continueraient dans la vie de l'ouvrier; son maître serait son bienfaiteur, son ami; son intérêt deviendrait le sien; et, le jour venu où son cœur se choisirait une compagne, ce serait l'orgueil au front qu'il la conduirait à l'autel; car celle-ci, elle n'aurait pas été corrompue par de malheureux exemples, elle n'aurait pas été tentée par la vue du luxe des riches, chez lesquels elle n'aurait pas pénétré. Elle aurait pour tout souvenir le pain noir de son père, la prière de la salle d'asile, et le si-

(1) N'étant pas assez grand, il était monté sur un tabouret pour être à hauteur de l'étau.

(1) Si vous voulez connaître la moralité des ouvriers, interrogez les procès qui ont eu lieu depuis plusieurs années sur les coalitions d'ouvriers et les procès politiques où les ouvriers ont figuré.

---

suis trop égoïste. J'ai trop grand besoin d'aimer et d'être aimée pour ne pas te pardonner.

J'ai reçu ta lettre, elle était bonne, charmante, spirituelle comme toi, douce comme nos causeries d'autrefois, gracieuse comme la jolie main qui l'a écrite. J'ai pleuré de joie en la lisant; j'ai pleuré un peu plus encore en la relisant une seconde fois.

Tu m'adresses un volume de questions, une armée entière de points d'interrogation. Comment répondre à tout cela? C'est bien difficile, en vérité; je vais pourtant l'essayer. — Il fait un temps affreux, Paris est désert, et j'ai fait défendre ma porte pour être bien seule avec toi et tâcher de débrouiller les idées éparses et confuses dans ma pauvre tête. — Procédons par ordre :

Je suis mariée depuis deux ans; j'ai épousé le marquis de Morancé, un vieux nom, une ancienne famille, dont la noble origine se perd dans la nuit des temps. L'histoire de mon mariage est fort simple et des plus vulgaires, car mon roman, comme dit Molière, a été pris par la queue; il commence et finit au dernier chapitre.

Seule, sans famille, sans une amie, puisque tu venais de me quitter, reléguée dans un antique château de la Touraine, près d'une vieille tante, sœur de mon père, la baronne de Bassoncourt, vénérable septuagénaire, dont toutes les fonctions vitales consistaient à tricoter un éternel jupon de laine et à converser avec un perroquet, je commençais à m'ennuyer prodigieusement, lorsque le marquis de Morancé se présenta et demanda ma main. On me dit d'épouser; le marquis ou un autre, peu m'importait, pourvu que je fusse délivrée de mon esclavage. J'épousai donc, et quinze jours après la bénédiction nuptiale, j'accompagnais mon mari à Paris, où l'appelaient ses devoirs politiques en sa qualité de pair de France.

Tu me demandes le portrait de M. de Morancé. Que te dirais-je? Une pareille question, tu le conçois, est quelque peu délicate, et plus d'une femme à ma place se trouverait dans un singulier embarras. Si je me tais, comment interprèteras-tu mon silence? Si je parle, ou je flatterai ce portrait, et ce serait un mensonge indigne de notre amitié, ou je serai vraie, et je ne sais trop comment je pourrais alors concilier mes devoirs et ma conscience. Quoi qu'il en soit, je me risque; j'ai l'habitude de penser tout haut avec toi, et ce ne sera pas toi, du moins, qui aura le droit de te plaindre.

M. de Morancé est un homme de quarante-cinq ans, comme l'on dit vulgairement, assez bien conservé. *Il jouit d'une fortune* considérable, dont j'ignore du reste parfaitement le chiffre. Philosophe de l'école matérialiste, homme d'esprit, dit-on, mais esprit essentiellement pratique, il s'est fait homme politique en expectative. Il méprise les poètes, les femmes et les fleurs; le nom de M. de Lamartine le met en fureur; il ne manque pas une seule séance de la Chambre des pairs, et il attend le retour de la branche aînée pour être membre d'un ministère quelconque; en politique, M. Thiers, s'il était légitimiste, serait son idéal; en littérature, il professe une profonde admiration pour M. Saint-Marc-Girardin; en poésie, il estime M. Latour de Saint-Ybars; en peinture, M. Horace Vernet est son dernier mot; en musique, il adore M. Auber, et, en sculpture, rien n'égale à ses yeux M. Marochetti.

Quelques jours après notre mariage, il prit un air grave, solennel, et il me dit :

— Je vois, ma chère enfant, que vous avez appris la vie dans les romans, et il est bon que nous sachions, pour votre repos et pour le mien, à quoi nous en tenir sur ce sujet. Je rends toute justice à votre beauté, à votre esprit, à votre grâce charmante, etc.; mais je ne suis plus d'âge à chercher et à inspirer un poétique sentiment. L'amour, tel que vous l'avez rêvé sans doute, serait parfaitement ridicule entre vous et moi, et puis, en vérité, je n'ai ni le temps ni le loisir de faire le Céladon. Mon but unique, en vous épousant, a été de me donner une compagne, non une maîtresse, et d'avoir un jour un héritier de mon nom et de ma fortune; réfléchissez à cela, je compte sur votre raison et votre intelligence. Grâce à Dieu, je ne suis point jaloux, je vous laisse toute liberté; agissez à votre fantaisie, vivez comme vous le jugerez à propos, voyez qui bon vous semblera. Je ne vous en ferai jamais un seul reproche, car je réclame pour moi la même liberté, et j'espère que vous n'oublierez jamais la devise de votre famille et de la mienne : *Noblesse oblige!*

Tel est M. le marquis de Morancé... et tu me demandes si je suis heureuse! Si je te répondais : — Oui! tu ne voudrais pas le croire.

O Marie! te souviens-tu de nos longues et douces rêveries, sous les platanes de l'ermitage, de ces petites fleurs d'or que nous cueillions ensemble au bord du lac, et que nous nommions nos blondes espérances? Te souviens-tu du joli pavillon bleu, sur lequel tu montais chaque soir, et où je te disais, avec une anxieuse gravité : — Ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? Méchante! tu me répondais parfois : — Il vient!... Je savais bien que tu mentais, et cependant mon cœur palpitait de bonheur et d'espoir! Te souviens-tu encore de la petite pelouse semée de marguerites, et sur laquelle ton père, bon et noble vieillard, venait s'asseoir près de nous, pour nous lire tout bas quelques pages du *Wilhelm Meister*, et nous dire, quand nous avions bien pleuré aux tendres accents de la pauvre Mignon : — Pleurez, mes enfants; il est de douces larmes qui sont au cœur de la femme ce qu'est la rosée aux fleurs de la prairie. Puissiez-vous ne jamais connaître d'autres larmes que celles-ci!

Hélas! les rêves de l'ermitage se sont envolés pour moi depuis longtemps; les petites fleurs du lac se sont fanées; ma sœur Anne, il n'est point venu, et je n'ai jamais pleuré depuis sans me rappeler les paroles de ton vieux père.

J'ai cherché à m'étourdir, je me suis lancée dans le tourbillon du monde, j'ai appelé à mon aide toutes les vanités, même celles de l'esprit. J'espérais... quoi? ce qu'espèrent toutes les femmes du monde : ensevelir ma pensée dans le bruit, remplacer l'orgueil par la vanité, tuer le cœur par la tête, ou du moins m'agiter assez pour ne point entendre ses murmures. Vain espoir! efforts impuissants! De tous les suicides, celui-là est peut-être le plus difficile. La blessure s'est élargie, voilà tout. Je n'ai pas voulu reculer, j'ai courageusement sacrifié à ce monde égoïste et imbécile tout ce qu'il y a en moi de bon et noble orgueil; je me suis rapetissée à sa taille, je lui ai jeté en pâture mon esprit et mes rêves, mes sourires et mes espérances; il a tout dévoré, et finalement ne m'a laissé en retour que l'ennui, l'horrible ennui de l'avoir connu, et le regret des sacrifices que je lui ai faits.

Te souviens-tu, Marie, de ces gracieuses bulles de savon que nous faisions dans notre enfance? dès qu'on veut y toucher, elles crèvent. Jusqu'à ce jour ma vie s'est passée à faire des bulles de savon, toutes se sont évanouies au premier souffle de la réalité; mais je ne me sens ni le courage ni la volonté de recommencer.

O ma belle rêveuse, reste là-bas, au fond de ta vallée, au pied de tes grandes montagnes; là du moins tu peux respirer en liberté. Ici l'on manque d'air, on y étouffe d'ennui, et le spleen y fait, dit-on, mourir, — ce qui, après tout, n'est pas toujours un grand malheur.

Écris-moi, sois heureuse, et n'oublie pas que la liberté est le premier de tous les biens.

CLÉMENCE.

P. S. Mon mari m'annonce qu'il part pour Goritz, où il va visiter la famille royale et prendre ses ordres; son voyage sera de trois mois, m'a-t-il dit. Moi, je vais aller l'attendre en Normandie, dans notre vieux castel de Morancé. Là du moins j'aurai des arbres, de la verdure, des fleurs et du soleil; je serai seule, et j'écouterai toute la journée chanter les petits oiseaux. — Pourquoi n'as-tu pas des ailes? pourquoi ne puis-je pas te dire, comme dans ce joli conte que nous avons tant aimé :

LES OUVRIERS ET LE LIBRE-ÉCHANGE.

Un acte important vient d'être accompli par quelques ouvriers de Paris, agissant au nom de la classe des salariés. L'Administration avait accordé à quelques écrivains, pairs de France et députés, l'autorisation de se former en association pour propager les idées de l'Economie politique touchant l'abolition des douanes. Sur la réclamation de quelques fabricants, il a ensuite accordé à ceux-ci une autre autorisation d'association, afin de combattre la doctrine des premiers. Quelques ouvriers ont pensé, avec beaucoup de raison selon nous, que la question mise en débat intéressait la classe des salariés tout au moins autant que celle des fabricants. Entendant les deux camps opposés des prohibitionistes et des anti-prohibitionistes invoquer à l'appui de leurs doctrines contradictoires l'intérêt des salariés, ils ont cru qu'il serait bon que la classe ouvrière, au lieu de laisser plaider sa cause par avocats non avoués par elle, la plaidât elle-même, et s'instruisît à fond de la situation des choses. Ils ont en conséquence adressé à M. le ministre de l'intérieur une lettre par laquelle ils demandent l'autorisation de former une troisième association, où seraient spécialement débattus les intérêts des salariés en ce qui concerne la levée ou le maintien des douanes.

En attendant la réponse du ministre, nous signalons avec joie ce nouveau symptôme de l'état moral et intellectuel d'une partie de la population ouvrière, qui, grâce à la diffusion des lumières, est devenue et se sent apte à traiter les questions les plus ardues des rapports sociaux, et veut les traiter, non point pour entasser controverses sur controverses, et faire de la science en pure perte, mais pour déterminer d'une manière pratique et efficace quelles sont les meilleures conditions du travail que les salariés doivent rechercher et doivent obtenir.

Quel que soit le dédain affecté par certaines gens à l'endroit du socialisme, quand ils verront les ouvriers discuter avec largeur les questions économiques, et traiter avec précision les véritables difficultés des problèmes, ils comprendront que l'instruction sociale que les ouvriers ont reçue et reçoivent tous les jours est supérieure à celle fournie aux classes plus élevées par cet Economisme endormeur, qui ose se dire continuateur des doctrines de la révolution française, et n'en est qu'une ombre effacée. C'est le Socialisme, dont les hautes aspirations élèvent l'intelligence et le cœur de l'ouvrier ; c'est lui qui lui ouvre les portes de la science, c'est lui qui lui donne le souffle de vie..... et les ignorants, les insouciants, les égoïstes, les gouvernants restent ébahis devant ce développement inattendu de l'intelligence populaire. Ils ne l'ont pas désirée du fond du cœur, malgré leur grand étalage de philanthropie ; ils ne l'ont pas provoquée, ils y mettraient volontiers obstacle, mais il faudra bien à la fin qu'ils arrivent à se persuader que ce développement est irrésistible, et qu'ils doivent incliner la tête devant le peuple qui commence à porter en lui des sentiments et des idées plus pratiques, plus généreuses, plus grandes, plus universelles que les idées et les sentiments des classes supérieures.

ANGLETERRE.

PROGRÈS DES IDÉES SOCIALES PAR LE PAUPÉRISME.

Londres, le 15 octobre 1846.

Le mouvement politique et social se continue dans le même sens qu'auparavant et au plus vite.

Le logement du peuple, l'habillement du peuple, la nourriture du peuple, enfin tout ce qui concerne le peuple, est devenu l'objet de nouvelles théories et de nouveaux projets de la part des riches ; et en revanche, tout ce qui constitue le privilége des riches est devenu l'objet d'une vive préoccupation de la part des pauvres. C'est un échange général de soins et de prévenances réciproques. Seulement les riches ne sont pas très flattés de l'attention des pauvres, et ceux-ci ne sont que médiocrement satisfaits des aménités des riches. Le fait est que chacune de ces deux grandes classes veut loger et nourrir l'autre d'une manière nouvelle et beaucoup plus économique. Les riches veulent élargir un peu les logements des pauvres, et ceux-ci veulent amoindrir un peu les logements et les domaines des riches. Leurs théories ne s'accordent pas encore, mais il y a quelques tendances de part et d'autre vers un point commun de conciliation, c'est-à-dire, vers une connaissance suffisante du principe de l'association.

On vient d'organiser une grande association pour réaliser un projet d'économie et de salubrité dans le logement des pauvres. On propose de bâtir de vastes maisons dans les faubourgs de Londres pour loger les ouvriers plus commodément et à meilleur marché qu'ils ne sont logés aujourd'hui au sein de la cité. Ce projet une fois réalisé pour Londres, serait continué pour les autres grandes villes du royaume. Les capitalistes ont déjà commencé à souscrire des sommes considérables pour la mise en pratique de cette idée. Le peuple lui-même s'est fait une autre théorie. Il veut se loger par petites familles dans de petites maisons, entourées de quelques arpents de terre au milieu des champs ; et déjà des sommes considérables ont été souscrites à cette fin, et un certain nombre de maisonnettes ont été bâties. De tous les côtés et à toute force on veut sortir du système actuel. On n'entre pas encore franchement dans le socialisme, mais on sort peu à peu d'un système anti-social.

On commence à comprendre aussi qu'il faut produire plus de richesse pour avoir de quoi donner en abondance à tout le monde. Les riches se préoccupent surtout de la *production* des richesses, et les pauvres de la distribution. La réforme sociale ne peut pas manquer de faire des progrès, car elle est entreprise à la fois par les deux extrémités de l'échelle sociale ; le milieu, ou la classe moyenne, qui est la moins active dans ses désirs et ses projets, ne peut pas manquer d'être entraîné par les deux classes supérieure et inférieure.

Pour augmenter la production de la terre aux environs des villes, on s'occupe d'un grand projet d'égoûts et de conduits pour recueillir et répandre au loin les ordures de toutes sortes qui s'accumulent dans les villes, et qui se perdent dans les eaux et dans l'atmosphère, faute de soins et au grand détriment de la santé générale. On a calculé que les égoûts de Londres versent dans la Tamise une quantité d'engrais dont la perte équivaut à plus de cent millions par an. Une compagnie actionnaire vient d'être autorisée par le gouvernement à mettre en pratique un nouveau système d'égoûts, par lequel toute cette masse d'engrais serait recueillie et distribuée aux cultivateurs des environs de Londres, à des frais bien moins considérables que ceux qu'il faut payer dans le système actuel. La différence serait comme celle de 20 à 1. Je ne puis vous décrire tout le système, mais le principe est semblable à celui de la distribution de l'eau dans les maisons. Il y aura des réservoirs, des tuyaux de toutes dimensions, et des machines ... encore quelque chose à faire en dehors des traditions du *laissez faire et laissez passer*. Quand on sera fatigué des remèdes civilisés, on consultera peut-être les docteurs de la science sociale. En attendant, il faut tout remettre à la garde de Dieu et aux progrès des événements. Jamais l'aristocratie anglaise n'a été aussi embarrassée de l'Irlande qu'elle l'est aujourd'hui. Le *Times* s'adresse au clergé catholique de ce pays, moitié en le suppliant, moitié en le menaçant. On commence à craindre que la guerre civile n'éclate bientôt dans cette malheureuse contrée, et déjà l'on excite les préjugés du peuple protestant en Angleterre contre le clergé et la population catholique de l'Irlande. Il y a évidemment une grande inquiétude parmi les classes privilégiées de tout le royaume, et certainement ce n'est pas sans cause, car tout est menaçant pour eux ; la misère et le mécontentement conspirent également à les inquiéter. Que feront-ils ? Rien ou peu de chose. Que laisseront-ils faire ? Tout ou à peu près tout, quand ils ne pourront plus l'empêcher. Tel est, du moins, l'aspect des choses dans le mouvement politique et social.

H. D.

ESPAGNE.

Les journaux et correspondances de Madrid ne contiennent que le récit des fêtes qui ont eu lieu le 10 et le 11, lors de la célébration du double mariage. L'ambassadeur anglais est toujours à Aranjuez.

PORTUGAL.

RÉACTION. — CHANGEMENT DE MINISTÈRE.

Au moment où l'on semblait le moins s'y attendre, au moment où les élections semblaient devoir donner gain de cause au ministère Palmella, les journaux nous apprennent que ce ministère vient d'être renvoyé par la reine, qui du reste le supportait depuis longtemps malgré elle ; il est vrai qu'il le lui rendait bien. Nous avons parlé à plusieurs reprises des attaques qu'il faisait diriger par ses journaux contre le jésuite Dietz, précepteur du roi, et les manifestations qu'il provoquait contre la prépondérance de la cour. Dans la proclamation par laquelle elle annonce son changement de ministère, la reine assure qu'elle a cédé aux cris des populations ; il est bien plus probable que c'est alors qu'on a craint de voir les élections donner trop de force aux progressistes que l'on a songé à les briser.

La correspondance ministérielle annonçait hier soir qu'un des Cabral allait rentrer au pouvoir ; les documents arrivés aujourd'hui à Paris ne contiennent aucune mention semblable. Nous espérons pour le bien et l'honneur du Portugal, que c'en est fait du règne de cette famille qui n'a signalé son passage au gouvernement que par des proscriptions sanglantes et des dilapidations sans exemple. La couleur du nouveau cabinet ne nous semble pas encore bien nettement tranchée. Le marquis de Saldanha, qui dernièrement était à Paris, et fut sauvé comme par miracle de l'accident de Fampoux, avait toujours passé jusqu'ici pour progressiste ; nous ne comprendrions pas qu'il se fût fait tout à coup l'ami des Cabral ; mais, d'un autre côté, nous voyons que le premier acte du nouveau ministère a été de choisir pour lieutenant de la reine dans les provinces du nord, le duc de Terceira, chef du parti cabraliste à Lisbonne. La suite nous expliquera probablement cette apparente contradiction.

Dans sa proclamation, la reine, après avoir annoncé qu'elle n'entend toucher à la charte qu'en suivant les voies légales, s'exprime ainsi :

Oiseau bleu, couleur du temps,
Vole à moi promptement.

LETTRE II.

Robert de Gemilly à Léon de B..

Paris, 16 mai 184..

Un homme d'esprit, mon bien cher, l'a dit avant moi : — La fortune est chauve, et si l'on ne sait pas saisir à temps son unique cheveu... — tu sais le reste. Je pars à l'instant même. Où vais-je ? je te le donne en mille. — Me pendre ? — C'est peut-être ce que j'aurais de mieux à faire... Recueillir un héritage ? — Allons donc ! est-ce que l'on hérite aujourd'hui ? — Prêcher le phalanstère ? — Je suis trop égoïste pour cela. — Epouser une douairière de province ? — Ceci ne manque pas de sens, et nous verrons plus tard. — Prendre les eaux à un Baden quelconque ? — Fi donc ! je ne joue plus. — Composer un poème babylonien ? — hélas ! ma muse ressemble à cette pauvre fille chantée par Hugo :

Elle aimait trop le veau, c'est ce qui l'a tuée !

Bref ! tu ne devines pas ? cela ne m'étonne nullement, le contraire seul aurait lieu de me surprendre. Tâche de recueillir tes souvenirs :

Le 25 avril de l'an de grâce 184., minuit venait de sonner à toutes les églises de la bonne ville de Paris ; toi et moi, moi et toi, comme dirait Janin, passablement ivres l'un et l'autre, nous étions accoudés sur une des tables du Café de Paris, et nous devisions. Après avoir passé en revue tous les bipèdes et quadrupèdes de notre connaissance, tout à coup, sans nulle provocation de ma part, tu me jetas ce défi insolent :

— Tu ne l'auras pas !
— Je l'aurai.
— Tu... ne... l'au...ras pas.
— Parions.
— Soit.
— Combien ?
— Cent louis.
— Je tiens le pari, et je demande trois mois.
— D'accord.

— Ah ! j'y suis, me diras-tu avec ton malin sourire ; tu vas chercher de l'argent pour payer ton pari. — Fat ! tu ne songes pas qu'un mois à peine s'est écoulé, et qu'il en reste deux devant moi, ce qui, je te l'avoue, embarrasse singulièrement ma conscience ; car je veux bien te gagner un pari ; mais le prendre dans ta poche, jamais ! — Pour tout concilier, je te promets d'en faire cadeau à ta maîtresse.

Voici où en sont les choses :

Je ne suis pas plus avancé que le premier jour. Jusqu'ici, malgré tous mes efforts, la belle et impertinente marquise n'a pas même daigné remarquer les tendres regards, les brûlants soupirs, les réticences passionnées que je me suis permis d'envoyer à son adresse. Je suis pour elle comme si je n'étais pas, moins qu'un vaudevilliste, un bourgeois, un député du centre ou un officier de la garde nationale. Hier, je me demandais encore s'il ne me serait pas plus facile de réconcilier le pape avec M. de Lamennais, M. Cousin avec M. Leroux, et ce dernier avec le sens commun, que de faire jaillir une étincelle amoureuse de ce marbre glacé, de cette orgueilleuse Galathée que l'on nomme la marquise de Morancé. Aujourd'hui, je pars. Où vais-je ? au fond de la Normandie. Pourquoi ? pour être de retour ici, avant un mois, et te dire, comme César : — Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ! montons au Capitole..... et fais-moi le plaisir de me donner cent louis.

— Qui a fait ce miracle, dis-tu ?

— Tu crois donc aux miracles, mon très cher ?... En vérité, j'oublie toujours que tu es poète catholique, et que tu as été voué au blanc dans ton enfance ; mais puisque tu éprouves le besoin d'un miracle, soit ! Eh bien ! ce miracle, je le dois à mon nègre et à mon étoile Voici comment.

Je t'avoue humblement que je suis loin d'être un homme de génie, et que je ne dédaigne ni la tradition, ni les sentiers frayés, ni les idées de tout le monde. Je me suis dit : *En amour comme en guerre*, les moyens prétendus vulgaires sont ceux qui réussissent le plus souvent ; avant d'engager le combat, il est bon de reconnaître le champ de bataille. Et j'ai lancé en avant mon aide-de-camp, c'est-à-dire mon nègre, un gaillard presque aussi blanc que toi et moi, et qui a de l'esprit comme un valet de Marivaux. Le drôle m'a compris au premier mot, et, depuis huit jours, il est l'amant heureux de la femme de chambre de madame la marquise. Cette fille est laide comme une duègne espagnole. Pauvre garçon ! je récompenserai son courage.

Ce matin, il entre dans ma chambre, radieux comme un lauréat de l'Académie et en faisant un tapage de tous les diables.

Je me réveille en sursaut.

— Quel bruit ! Qu'est-ce ? Ah ! c'est toi, Domingo. Je lui ai donné ce nom ; c'est une faiblesse. Que veux-tu ? ma dernière maîtresse se nommait Virginie.

— Pardon, Monsieur ; mais c'est que...

— Quoi ?

— J'apportais à Monsieur de bonnes nouvelles ; quand je dis bonnes nouvelles, c'est une façon de m'exprimer...

— Point de périphrases, qu'y a-t-il ?

— Après tout, si Monsieur préfère dormir...

— En finiras-tu, bourreau ?

— Voici : je flânais sur le boulevart, en fumant mon cigare et en attendant le réveil de Monsieur, lorsqu'à l'angle de la rue de la Paix j'aperçois, se dirigeant vers moi, une femme que je reconnais aussitôt à son bonnet jonquille ; c'était Florence ?

— Quelle est cette Florence ?

— Monsieur a-t-il donc oublié que la caméristе de Mme la Marquise se nomme ainsi ? mon premier mouvement est de prendre la droite comme les cochers ; car Monsieur n'ignore pas...

— Je sais, je sais, bon Domingo ! va, je ne serai point ingrat, continue.

— Soit hasard, soit inspiration, je me ravise. — Où va donc si matin, la belle Florence ? — Ah ! vous voilà, Monsieur ? depuis deux jours qu'on ne vous a vu... — Pas de reproches, j'ai eu la migraine ; que tiens-tu donc là entre tes petits doigts, ma charmante ? — C'est une lettre de ma maîtresse ; il faut que je la porte moi-même rue Jean-Jacques Rousseau. — Vous me quittez ainsi, mon amour ? — Je suis si pressée ! nous partons demain pour la campagne, et j'ai à peine le temps... — Cela se trouve à merveille ; j'ai justement une course dans ce quartier, donne-moi ta lettre. — La voici, n'oublie pas de la remettre au plus tôt ; te verrai-je ce soir ? — Coquette !... J'ai pris la lettre, en me disant qu'avant de la mettre à la poste, peut-être Monsieur jugerait-il convenable d'en prendre connaissance, et...

— M. Domingo, vous êtes corrompu jusqu'à la moelle des os ; je ne commettrai pas une pareille indignité, le cachet d'une lettre est chose sacrée...

— J'avais prévu les scrupules de Monsieur ; aussi, tout à l'heure, en passant par la cuisine, me suis-je permis...

— Comment, drôle ?

— La cire tenait si peu, et puis je ne sais pas lire.

— Donne-moi cette lettre.

Pauvre Marquise ! je la croyais heureuse, sa lettre m'a ému jusqu'aux larmes. Oh ! les femmes, les femmes ! si nous savions... heureusement que nous ne savons pas, la victoire serait trop facile en vérité.

Adieu, je pars.

ROBERT DE G.

(La suite à dimanche prochain.)

HUG. CAMUS.

royale affection, et dans les bénédictions de la Providence, l'unique récompense que j'ambitionne pour mes efforts et mes veilles. »

A la suite de cette proclamation, le *Diario do goberno* publie plusieurs décrets royaux, en date du 6 octobre, qui destituent le vicomte Sa da Bandeira, ministre de la guerre; le duc de Palmella, président du conseil, ministre de l'intérieur; le conseiller Joaquin Antonio de Aguiar, ministre de la justice et des cultes; le conseiller Julio Gomez de Silva Sanchez, ministre des finances; le conseiller Luis da Silva Mousinho de Albuquerque, ministre de la marine et des colonies; le comte de Lavradio, ministre des affaires étrangères, et nomme président du conseil et ministre de la guerre, le marquis de Saldanha, conseiller d'Etat, pair du royaume et maréchal de l'armée; ministre de l'intérieur, le vicomte d'Oliveira, président de la cour des comptes et pair du royaume; ministre des affaires étrangères, le vicomte de Carreira, conseiller de la reine et envoyé extraordinaire à Paris; ministre de la marine et des colonies, dom Manuel de Portugal y Castro, pair du royaume, gentilhomme de la chambre; ministre de la justice et des cultes, José-Jacinto-Valente-Farinho, membre du conseil de S. M., président du tribunal de commerce de Lisbonne. — Deux autres décrets chargent, par intérim, du portefeuille des finances, le vicomte d'Oliveira, et de celui des affaires étrangères (à cause de l'absence du vicomte de Carreira), le marquis de Saldanha. — Enfin, le journal officiel publie un décret qui investit de pleins pouvoirs extraordinaires et nomme lieutenant de la reine dans les provinces du nord le maréchal duc de Terceire.

Les premiers actes de réaction ne se sont pas fait attendre. Les nouvelles de Madrid portent qu'un décret en date du 7 octobre, a supprimé à Lisbonne la garde nationale, qui n'avait pu se réorganiser malgré les efforts du parti progressiste, et qu'un autre décret a suspendu les garanties constitutionnelles. Le marquis de Fronteca a été nommé gouverneur civil par intérim de Lisbonne, en remplacement de dom José-Joaquin dos Reis Vasconcellos, et toutes les autres autorités de la capitale ont également été changées.

Les nouvelles directes de Lisbonne sont antérieures à ces événements.

ETATS-UNIS.

Le paquebot *Cambria* vient d'apporter à Liverpool des nouvelles des Etats-Unis. Celles qui se rattachent à la question mexicaine sont d'une haute importance. Le Mexique a décidément répondu aux ouvertures pacifiques du président Polk. La réponse a été faite par M. Réjon, ministre des affaires étrangères de Santa-Anna; c'est un de ses premiers actes officiels. M. Réjon déclare que son gouvernement a résolu de soumettre les propositions du président Polk au congrès constituant du Mexique, qui doit s'assembler au commencement de décembre; telle est la partie essentielle de la réponse de M. Réjon; mais comme à l'époque où elle a été donnée le gouvernement de Santa-Anna n'était pas complètement organisé, on ne peut la considérer comme définitive. Il est évident que Santa-Anna cherche à gagner du temps, et cela se conçoit. Ramené au pouvoir par le flot populaire, il faut qu'il étudie la direction dans laquelle il se porte, avant de prendre la responsabilité d'une négociation avec les Etats-Unis. En un mot, il ne veut hasarder aucun pas décisif sans savoir à fond quels sont les vœux réels du peuple mexicain. « Du reste, dit un journal anglais, la manière dont les Américains ont conduit la guerre a rendu, dans beaucoup de cas, les Mexicains à peu près indifférents quant au résultat des opérations militaires. »

On assure que, à dix milles de la Vera-Cruz, un détachement américain étant descendu à terre pour faire de l'eau, les habitants l'aidèrent à rassembler ses provisions, invitèrent les officiers à un bal, et leur demandèrent quand la guerre commencerait. Les rapports qui existent entre l'armée américaine et les habitants des lieux qu'elle a à traverser ne sont nullement hostiles. Les Etats-Unis déclarent que c'est uniquement au gouvernement mexicain qu'ils font la guerre; ce qui la réduit à néant.

Depuis les combats de Palo-Alto et de Rejaca de la Palma, l'armée des Etats-Unis n'a pas été autre chose qu'une armée d'occupation, et n'a rencontré d'autre adversaire que le climat. Lorsque le général Taylor envahit le territoire du Mexique, il annonça que son gouvernement était ami du peuple mexicain, et il s'est montré rigoureusement fidèle à la lettre de sa proclamation. Son armée se présente au peuple comme un excellent ami et un fort bon chaland. Tout ce qui est acheté est immédiatement payé. Cette manière philanthropique de conquérir un pays ennemi est extrêmement populaire, et elle continuera probablement tant que l'argent durera.

On sait que le ministre anglais à Washinton a offert au nom de son gouvernement au cabinet américain la médiation de la Grande-Bretagne pour mettre fin à la guerre entre les Etats-Unis et le Mexique.

La forme de cette offre, ainsi que l'avait annoncé lord Palmerston, est telle que les Etats-Unis seront dans la nécessité d'y faire une réponse. La question a été discutée fort longuement et avec beaucoup de vivacité, à Washington, dans un conseil de cabinet. Les expressions peu amicales des orateurs principaux du parti de l'opposition dans la chambre des communes ont sans doute provoqué des commentaires assez animés. Cependant le cabinet a été d'avis que l'offre courtoise que le gouvernement anglais a faite de ses services exigeait une réponse également courtoise, mais il a décidé que l'offre elle-même serait déclinée. En conséquence, on présume que les dépêches de M. Pakenham, venues par ce paquebot, transmettent le refus poli des Etats-Unis au gouvernement britannique.

Le général Taylor, arrivé devant Monterey, comptait, disent les derniers rapports, ouvrir son feu contre cette place le 28 septembre.

BOURBON ET MAURICE.

CRISE COMMERCIALE.

Les derniers événements de Madagascar et l'expulsion des Européens, et Bourbon s'est trouvée dans une position déplorable. Obligés d'aller chercher dans l'Inde et dans les îles de la Sonde, les riz et les bestiaux nécessaires à leur existence, nos colons ont dû faire des sacrifices considérables. En outre, ne pouvant plus échanger leurs denrées contre des marchandises et forcés de les acheter avec de l'argent, ils ont bientôt épuisé le numéraire en circulation dans la colonie. Il en est résulté une crise financière facile à comprendre; à Maurice, la banque a été obligée de suspendre ses paiements. La disette des monnaies a considérablement augmenté le prix de toutes choses, et l'on a vu des gens fort riches réduits à aller mendier quelques écus de porte en porte pour acheter de la viande ou du riz. Cet état de choses a duré plus de six mois, et malgré les envois d'argent qui se font par chaque navire, l'exportation du numéraire est assez forte pour maintenir les subsistances à des prix très élevés. La viande vaut 3 fr. le kil., un poulet se vend 6 fr. On ne donne de la viande à la garnison que deux fois par semaine; enfin le riz, les œufs, les légumes, tout a doublé de prix.

Tant que les relations avec Madagascar ne seront pas rétablies, les sacrifices de la colonie seront immenses. C'est à Bally et à Lombock, à l'est de Java, c'est-à-dire à 1 800 lieues de distance, que Bourbon est obligée d'aller acheter les bestiaux dont elle a besoin. Que l'on juge des inconvénients et des frais énormes d'un marché aussi éloigné. Quant au riz, qui constitue le principal article de l'alimentation, et dont on consomme à Bourbon de 16 à 18 mille balles par mois, c'est à l'Inde seule qu'il appartient aujourd'hui de pouvoir en fournir à la colonie. Si à tous ces frais de transport, perdus sans aucune compensation, on ajoute ceux que nécessitent les envois de fonds destinés à remplacer l'argent qui s'écoule dans l'Inde et dans la Malésie, et de plus le dommage occasionné par la rareté du numéraire, on aura une idée des tristes résultats de notre rupture avec Madagascar.

Les souffrances de notre colonie font un devoir au gouvernement d'obtenir par la force, s'il ne le peut par la raison, le rétablissement de l'échange entre Bourbon et Madagascar.

TAITI.

D'après le *Courrier des Etats-Unis* du 24 septembre, une correspondance reçue de Taïti, par la voie des îles Sandwich, annoncerait que la reine Pomaré aurait enfin consenti à rentrer dans ses domaines à la demande du commandant français, et qu'elle aurait prescrit à ses sujets de cesser toute hostilité contre le protectorat.

Nous n'osons pas ajouter foi à cette nouvelle; nous souhaitons qu'elle soit vraie.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — En vertu d'une décision prise en commun par le ministre de la guerre et par celui de l'intérieur, les garnisons de plusieurs villes ont déjà commencé, sous la direction des officiers et sous-officiers du corps des pompiers, l'exercice des échelles, des sacs et autres instruments de sauvetage.

— Le général grec Kalergi, qui a dirigé le mouvement à Athènes le 15 septembre 1843, est arrivé à Londres le 10 de ce mois.

— Deux individus viennent d'être arrêtés à Etretat comme fortement soupçonnés d'être les auteurs des incendies qui ont désolé le département de la Seine-Inférieure.

— Le ministre de l'instruction publique vient d'informer le principal du collège de Saint-Lô qu'il a décidé que le buste de M. Le Verrier serait donné à ce collège où il fit toutes ses études littéraires, afin d'y perpétuer ce souvenir et d'exciter chez tous une généreuse émulation. Le ministre annonce que ce buste sera confié au ciseau de l'un de nos premiers artistes.

— Les négociants de Lille ont, comme ceux de Rouen, formé une ligue protectionniste.

HORLOGE ÉLECTRIQUE. — Les journaux belges assurent qu'un anglais, M. Bain, vient d'inventer une horloge électrique qui reçoit sa force motrice par les fluctuations électriques de la terre; mais il a aussi inventé une autre espèce d'horloge, dont le mouvement se trouve à Glascow et le balancier à Edimbourg. La communication entre les deux parties de cette pendule a été établie au moyen d'un télégraphe électrique qui va d'une de ces villes à l'autre. La pendule se trouve dans la station du chemin de fer de Glascow, le balancier dans la station d'Edimbourg. La distance de ces deux points est de quarante-six milles anglais, et cependant le mécanisme de la pendule va exactement d'après le balancement du balancier électrique d'Edimbourg. M. Bain prétend qu'au moyen d'un seul balancier électrique établi à l'Observatoire de Greenwich, il serait possible de réunir l'Angleterre et l'Ecosse dans une seule alliance chronométrique, puisque le balancier de Greenwich pourrait indiquer l'heure astronomique dans tout le pays.

SUBSISTANCES. — Dans sa dernière séance, le conseil municipal de Charolles a décidé qu'une somme de 4 000 fr. serait prélevée sur le fonds des dépenses imprévues du budget de 1847, et employée pendant l'hiver prochain, en travaux extraordinaires, dans le but de procurer des ressources aux ouvriers qui pourraient se trouver inoccupés.

— Dans sa dernière séance, le conseil municipal de Mulhouse a chargé une commission de proposer les mesures à prendre pour venir au secours des malheureux pendant l'hiver qui se prépare sous de si mauvais auspices. Deux fabriques se proposent de cuire le pain pour les ouvriers, auxquels elles le céderaient au prix coûtant, sans avoir besoin de passer par les mains des boulangers.

— Au marché d'avant-hier, dit le *Messager du Nord*, le prix des grains a augmenté encore à Lille et conséquemment le prix du pain. hier, a suivi cette augmentation. Nous déplorons cette hausse continuelle du prix des vivres de première nécessité, et nous ne saurions trop engager nos magistrats à prendre des mesures sérieuses pour prévenir les maux qu'engendre la misère.

UNE ANCIENNE MAITRESSE. — Le nommé Gilbert Granger, aujourd'hui ouvrier ébéniste, avait connu la fille Marie Michel pendant qu'il était militaire et caserné à Courbevoie.

Lorsqu'il fut libéré du service et qu'il reprit son ancienne profession, Marie Michel lui demanda de revenir avec elle; mais Granger, n'ayant plus les mêmes dispositions, ne voulut pas l'aigrir de nouveau en résistant à sa demande; il resta donc, et Marie lui prépara à souper. Vers minuit, comme il se disposait à se retirer, il fut bien étonné lorsque Marie lui demanda de nouveau avec un accent qui trahissait la colère, si sa volonté était toujours de l'abandonner? Sur sa réponse affirmative, elle lui plongea dans la poitrine la lame tout entière d'un couteau catalan qu'elle avait acheté la veille dans cette intention, et courut se précipiter par la croisée.

Les deux blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu, d'après les ordres de M. Pascalis; leur situation laisse peu d'espoir.

FAUTE DE HUIT SOUS. — Il était onze heures du soir, et le brillant Edouard, qui venait de jouer la comédie sur un théâtre de société, se disposait à aller se coucher comme un simple mortel, quand une belle dame s'approcha de lui. Elle avait paru dans la même représentation; peut-être n'a-t-elle pas beaucoup de talent, mais ce n'est pas là son affaire, elle est si jolie, si gracieuse, elle a de si belles robes et des bijoux si bien choisis!

— Est-ce que vous ne partez pas, Edouard? dit-elle. — Mais si, à l'instant; maman ne s'endort jamais sans m'avoir entendu rentrer. — Ah! et de quel côté allez-vous? — Au boulevart du Temple. — Et moi au boulevart Bonne-Nouvelle, nous pouvons faire route ensemble.

Edouard offre son bras, on chemine jusqu'à l'omnibus, la dame y monte, le galant va en faire autant; mais à ce moment une sueur froide lui passe sur la figure, il vient, en glissant les doigts dans sa poche, de s'apercevoir qu'il ne possède que quatre sous. Quatre sous pour toute fortune! un sous de moins que le Juif-Errant! et il lui en faut douze! Il donnerait sa vie pour huit sous... Un moment il est tenté de fuir, mais un monsieur qui vient derrière lui le pousse, il monte, il se trouve assis, muet, consterné.

Lui si sémillant tout à l'heure, il devient semblable à un croque-mort, sous le rapport de la gaieté. Le fatal chiffre huit sous lui passe incessamment devant les yeux. Nathalie (la belle dame se nomme Nathalie) lui parle en vain, il ne l'entend pas.

— Mais qu'avez-vous donc, Edouard? La gloire vous absorbe. — Non, non, ce n'est pas ça. — Et il se met à parler à tort à travers, sans savoir lui-même ce qu'il dit.

Tous les autres voyageurs ont payé. Le conducteur a fait plusieurs fois psit! psit! Edouard ne retourne pas la tête. Enfin on l'appelle d'une manière plus significative, Nathalie le pousse: — Edouard, on vous demande nos places.

— Nos places? fait Edouard, ah! nos places! bien, bien! nos places, et il fouille dans sa poche, mais d'un air si embarrassé que la bonne Athalie lui dit: — Est-ce que vous n'avez pas de monnaie?

— Si, si, certainement si...., de la monnaie; mais il a beau remuer ses quatre sous, ils ne se multiplient pas.

— Je vois bien que vous n'avez que de l'or, reprend Nathalie, et elle lui passe une pièce de cinq francs: vous me les renverrez demain, il est inutile de changer une pièce d'or pour douze sous.

— Ah! au fait, oui; c'est inutile, dit Edouard qui respire enfin.

On arrive au boulevart Bonne-Nouvelle; Nathalie invite son chevalier à partager son souper avant de rentrer chez lui. On soupe, on cause les pieds sur les chenets; combien de temps? c'est ce que nous ne savons, mais à la fin de la conversation, Nathalie disait à Edouard: — Vous n'avez pas le sou, n'est-ce pas?

On sait maintenant où M. Folliguet, portier de M. Edouard, devait porter les cinq francs qu'il s'est permis de garder. M. le juge de paix lui demande comment il a pu se croire autorisé à cet abus de confiance.

M. Folliguet: Monsieur, ils m'étaient dûs. Voilà dix fois que M. Edouard rentre après minuit; à dix sous d'amende chaque fois, ça fait bien cent sous.

M. le juge de paix: Est-ce que M. Edouard est convenu avec vous qu'il vous paierait cette amende?

M. Edouard: Jamais, je paie mon loyer, mais rien de plus.

M. le juge de paix ordonne que M. Folliguet rendra les cinq francs; mais nous croyons qu'Edouard fera bien de les porter lui-même à Nathalie.

(*Droit.*)

La *Démocratie pacifique* a publié cette semaine: Situation de l'Europe. — Révolution de Genève (4 articles). — La France et la Suisse. — Chômage et famine. — Reschid-Pacha grand-visir. — Système d'approvisionnement des grains. Greniers publics (2 articles). — Les crèches. — Politique des ouvriers. — Pétition pour la réforme électorale. — Monopole des sels. — Chroniques des mariages espagnols. — Nouvelles d'Algérie, de Hollande, de Grèce, du Portugal, de l'Allemagne, des Etats-Unis et du Mexique, d'Irlande, de Pologne, de Taïti. — La compagnie de Rouen et la barbe de ses employés. — Reboisement de la France. — Exposition de M. V. Hennequin à Lorient. — Faits divers, etc. — VARIÉTÉS: La planète Le Verrier et le système solaire. — *Esquisse d'une analogie de l'homme et de l'humanité*, par le docteur Barrier. — *L'homme en face de la Bible*, par Ph. Boucher. FEUILLETON: Revue dramatique. — Revue musicale. — *Martin Chuzzlewitt*, par Ch. Dickens, troisième partie (trois feuilletons). — La *Femme du prolétaire*, par Léon Magnier.

ENQUÊTE SOCIALE (1).

Département de l'Allier.

Monsieur le rédacteur,

Je viens fournir quelques matériaux au travail si précieux que vous préparez sur la situation des classes ouvrières en France.

J'aurai bientôt cinquante ans, et j'ai passé la plus grande partie de ma vie au milieu des populations rurales; j'ai fait à plusieurs reprises, et je fais encore en ce moment de l'agriculture; j'ai habité diverses localités du département de l'Allier; j'ai employé et j'emploie journellement un certain nombre de manœuvres; je me suis souvent assis

(1) Voir les numéros des 10 et 17 mai pour le département de Loir-et-Cher, 14 et 28 juin pour celui d'Eure-et-Loir, 5 juillet, 8 et 14 août pour celui de la Nièvre, 28 août pour l'arrondissement de Tonneins, 6 septembre pour les Flandres, 11 septembre pour l'arrondissement de Saint-Gaudens, 16 septembre pour le département de Maine-et-Loire, 28, 29 septembre et 9 octobre pour celui de la Meuse.

suite dans le développement de leurs facultés intellectuelles, qui grandissent rapidement au contact d'une population nombreuse et éclairée, lorsque surtout, comme dans toutes les cités un peu importantes, ils peuvent aller puiser, dans des cours publics, des notions élémentaires des sciences et des arts. Les plaisirs du spectacle ne leur sont pas inconnus: il y a, dans la plupart des théâtres, des places qui ne sont pas inabordables pour ceux d'entre eux qui sont économes. Enfin, il y a pour eux comme pour tout le monde, des monuments, des musées, des bibliothèques ouverts gratuitement, des fêtes publiques. Ce sont là des sources de jouissances dont ils profitent.

Tout cela n'existe pas pour l'ouvrier agricole; il connaît même à peine les joies du cabaret; car il n'a pas d'argent pour y aller trinquer avec des amis.

Après six jours d'un travail rude et souvent solitaire, il ne peut pas même se reposer le dimanche. C'est ce jour-là qu'il travaille à son petit jardin; qu'il va chercher quelquefois à plus d'une lieue, et qu'il rapporte tout haletant sur son dos un faix de bois pour son chauffage de toute la semaine. C'est ce jour-là qu'il cultive le petit champ de pommes de terre que les propriétaires lui donnent à moitié fruit. S'il se reposait le dimanche, le pain lui manquerait. Tout son bonheur gît dans la sécurité sur l'avenir. Si la récolte du seigle est satisfaisante, si son petit champ de pommes de terre prospère, il se dit: Allons, courage! pourvu que j'aie de la santé et du travail, je me *sauverai* encore cette année. C'est son expression textuelle.

Ainsi s'écoule leur existence tout entière, bien heureux s'ils passent de la vie à la mort sans trop de souffrances. Aussi considèrent-ils comme des privilégiés ceux d'entre eux qu'une maladie aiguë en lève en quelques jours. Car pour eux point de médecins, point de secours médicaux; ils ne peuvent payer ni le médecin, ni les médicaments; point d'hôpitaux, qui sont souvent trop éloignés et qui, d'ailleurs, sont presque exclusivement envahis par les indigents des villes. Ils meurent donc généralement sans autres secours que ceux de leurs voisins aussi pauvres qu'eux ou quelquefois ceux des habitants aisés et bienfaisants.

Budget du pauvre cultivateur.

Comme on pourrait supposer que j'exagère la misère de la classe d'hommes qui font le sujet de cette communication, je vous donne l'état des recettes et dépenses annuelles d'une famille de journaliers, toujours composée de quatre personnes au moins, le mari, la femme et deux enfants. Je garantis l'exactitude de ce pauvre budget.

RECETTES. — Sur 365 jours il faut déduire 120 journées de fêtes et dimanches, chômages par suite de pluie, neige, gelées, maladies, insuffisance de travail, etc.; restent 245 journées de travail, dont

80	d'hiver	à 0 50 —	40 »	nourriture non comprise.
107	d'été	à 0 90 —	96 30	
12	de moisson	à 1 50 —	18 »	
6	de fauchaison	à 1 25 —	7 50	
40	d'automne	à 0 75 —	30 »	
Total 245		Total	191 80	

Les manouvriers, ainsi que je l'ai déjà dit, pendant les journées de chômage et les matinées des fêtes et dimanches, cultivent à moitié fruit, chacun 32 ares environ de pommes de terre, qui servent à leur nourriture (les jours où ils restent au logis), à celle de leur famille et à l'entretien d'un cochon, qui vit encore des débris d'un petit jardin de 5 à 6 ares. Ils achètent ce cochon à 3 mois, de 10 à 15 fr. et le revendent lorsqu'il vaut de 25 à 30 fr. Ils en passent deux par an, ce qui leur produit un bénéfice de 30 fr. (sauf mortalité), ci . . . . 30 »

La plupart des femmes ne trouvent pas à employer leurs bras; celles qui peuvent filer ou tricoter gagnent à peine 50 cent. par semaine, soit par an 25 fr. ci . . . . 25 »

Mais il faut dire qu'elles ont presque tout leur temps absorbé par les soins à donner à leurs enfants, à leur ménage, à leur cochon, à la culture du jardin et des pommes de terre, concurremment avec leurs maris. — Elles nourrissent, en outre, aux dépens des propriétés voisines, quelques poules, qui produisent à peine, l'entretien du ménage prélevé, une modique ressource de . . . . 10 »

Total général des recettes. 256 80

DÉPENSES. — Loyer.	40	»	221 50
Impôt personnel.	1	50	
Trois journées de prestations pour les chemins.	3	»	
Vingt kilogrammes de sel.	10	»	
Trente-cinq doubles décalitres de seigle	105	»	
Lard, huile, vinaigre.	40	»	
Chandelles, épices, savon.	10	»	
Achat et entretien de leurs outils.	12	»	
Il leur reste donc.			35 30

... l'entretien de leur mobilier, de leurs ustensiles de ménage, de leur ..., pour se vêtir, se chausser (de sabots, bien entendu), et pour ... face aux frais de maladie. Il est vrai que hommes, femmes et en... ne portent des bas que les dimanches et fêtes, et qu'ils vont pres... constamment nu-pieds, dans la belle saison.

hommes, pour arriver à cette misérable recette de 256 fr., sont condamnés à travailler rigoureusement chaque jour depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Ils n'ont, pendant la journée, d'autre repos que celui des trois repas qu'ils prennent, le matin entre sept et huit heures, à midi, et le soir entre six et neuf heures, suivant la saison. Ces trois repas ne leur donnent pas plus de deux heures de répit.

Quand ils se nourrissent chez eux, ces repas consistent à peu près exclusivement en soupe au lard et pommes de terre cuites à l'eau, et quand ils sont nourris dans les maisons où ils travaillent, les repas se composent: le matin, d'une soupe au lard et au pain noir, suivie de pommes de terre cuites à l'eau; à midi de deux plats consistant en légumes, farinades ou salades avec force vinaigre et peu d'huile; jamais de viande que pendant les moissons; encore est-ce du petit salé ou des basses viandes qu'on leur donne une fois par jour au plus, et on a grand soin pour faire foisonner cette pitance inusitée, de l'enfouir dans une masse de légumes. Le repas du soir est le même que celui du matin, c'est-à-dire soupe et pommes de terre cuites à l'eau. Cependant quelquefois ces pommes de terre sont remplacées par un morceau de fromage de vache à la pie.

Dans les bonnes maisons, on leur donne à chaque repas un verre de piquette obtenue avec de l'eau qu'on jette à flots sur les marcs de raisin, après que le vin est tiré. On fait ainsi moitié autant de piquette qu'on a fait de vin; mais quelle boisson, grand Dieu!

Chez les petits fermiers et les petits propriétaires, les journaliers ne boivent que de l'eau, excepté pendant les travaux des foins et des moissons. Alors on les régale aussi de piquette. Mais partout ils ne mangent pas d'autre pain que du pain fait avec de la farine de seigle dont on n'enlève que le gros son. Ce pain est d'une couleur grise et d'une digestion difficile pour les estomacs qui n'y sont pas habitués.

Maladies.

On comprend qu'avec une nourriture pareille, il n'y a que des gens très robustes, qui, surtout pendant les grands jours et les chaleurs accablantes des mois de juin, juillet et août, puissent tenir à un travail effectif de douze à quatorze heures en plein soleil. Aussi y a-t-il peu de ces malheureux qui ne soient arrêtés chaque année par une maladie de langueur, une lassitude (c'est leur expression, qui est d'une triste vérité), par des fièvres intermittentes ou des maladies aiguës, qui les condamnent à un chômage souvent fort long et désastreux, quand ils ne succombent pas.

Ces maladies et ces durs travaux ruinent promptement les meilleures constitutions. A quarante ans, quand ils survivent à tant de misères, ils sont littéralement usés, et il est assez rare de trouver un manouvrier âgé de soixante ans; la plupart succombent de quarante à cinquante.

Femmes et enfants.

L'homme mort (il est évident qu'il n'a pu faire d'économies), la femme et les enfants sont inévitablement condamnés à recourir à la charité publique; mais comme cette charité est trop bornée dans les campagnes pour suffire à tant de besoins sans cesse renaissants, il faut voir ces pauvres femmes et ces petits enfants déguenillés, vivant uniquement du pain noir de l'aumône, qui leur manque souvent, amaigris, hâves, rachitiques, décimés par les maladies. Ceux qui survivent se louent vers dix ans pour garder le bétail; ils grandissent; leurs gages augmentent; ils se font un petit pécule, et enfin, s'ils échappent à la loi du recrutement, ils se marient et commencent la vie de leurs pères pour finir comme eux.

Les secrets de l'âme.

Et ces hommes ne sont pas des brutes comme l'admettent assez volontiers les citadins, qui ne sont pas en rapports habituels avec eux. Ils sentent vivement leur position; ils voient parfaitement qu'il leur est impossible avec tout l'ordre, toute l'économie possible, de sortir du cercle de fer dans lequel le hasard de la naissance a circonscrit leur existence. Quand on parvient à obtenir la révélation de leurs sentiments secrets, ce qui est difficile pour le riche, on reconnaît avec tristesse combien est amère leur découragement et quelles sourdes haines contre les classes plus favorisées couvent dans ces âmes ulcérées.

Aussi, la crainte de la mort est-elle inconnue à ces hommes si durement éprouvés; elle est pour eux la fin de leurs inquiétudes, de leurs souffrances, le repos éternel, rien de plus. Imbus de cette idée désolante, qu'ils sont fatalement voués à une existence misérable, la croyance à une autre vie ne leur sourit pas. La plupart d'entre eux, et ce sont, il faut le dire, les plus intelligents, regardent la mort comme la fin dernière de la destinée humaine. Ce que je dis là, je l'ai entendu cent fois dans leur bouche, et j'ai vainement cherché à détruire cette terrible conviction.

Voilà le sort du dixième de la population du département; c'est probablement aussi celui du dixième de la nation, par conséquent de 3 600 000 Français, nos frères.

L'existence des esclaves de nos colonies est-elle pire? J'en doute; cependant, le gouvernement s'en préoccupe depuis longtemps; il a, à plusieurs reprises, présenté des projets de loi pour l'améliorer. Mais qu'a-t-il fait pour adoucir la condition de nos serfs de l'agriculture? Et on s'étonne qu'un certain nombre de nos soldats qui guerroient en Algérie se soient enfuis chez les Arabes, se soient faits Bédouins! Ma foi! si l'existence du prolétaire campagnard les attendait à l'expiration de leur service militaire, je trouve qu'ils sont bien excusables.

Ces notes sont peut-être déjà trop développées, Monsieur le rédacteur, et cependant je n'ai pas tout dit. Que de choses j'aurais encore à révéler sur les mœurs de ces pauvres gens, sur leurs préjugés, sur la situation de leurs enfants, à peu près abandonnés à eux-mêmes, manquant non-seulement de toute instruction première,

acceptons avec empressement.

M. W. à Paris. — Votre première nous est parvenue hier seulement. — Le présent numéro répond à la seconde.

M. B. à Nevers. — Voyez M. R., à qui nous avons écrit sur le même sujet. — Merci. — Vous verrez que les résultats, chez vous comme partout, répondront à l'action.

M. A. à C. — Voyez la p. c. du 11 pour les 105, 05. — Nous recevons les 40 et les 3 fruit. — Vos avis sont toujours bien reçus et mûrement pesés.

M. B. à la Jaunière. — M. R. n'a pas renouvelé. Nous rétablissons les deux autres; mais il y aura lacune.

M. E. C. aux Brosses. — Nous recevons la fin à temps. — Merci. — Plus que jamais tâchez que *cela vienne*. Comment voulez-vous qu'on ne soit pas très content! — Suivez la veine heureuse.

M. V. H. à Lorient. — La p. c. du 14 ne vous aura sans doute pas échappé, et vous serez passé à la poste. Nous vous écrivons à Nantes.

M. L. B. à Reims. — Le prix de tous les échantillons de pap. de v. est de 35 fr. les 1 000 feuilles (*pour faire suite à la p. c. du 30 septembre*).

M. W. à Montbelliard. — Mlle W. nous a annoncé une liste de R., que nous voudrions faire figurer sur notre prochain Bulletin.

M. B. à Dreux. — Prière de me dire si vous avez reçu une lettre que je vous ai écrite il y a trois ou quatre jours? J. D.

M. D. à Gisors. — Nous aurons égard, soyez tranquille. — Reçu le mandat de 60.

M. A. Z. à Paris. — Convenu.

M. J. M. à Besançon. — On ne trouve pas M. V. inscrit. — M. R. était servi déjà à votre compte. Nous inscrivons M. L. fils.

M. M. à Bordeaux. — Reçu les 200. — Cordial accueil à M. C. — Cela va bien. — Vous avez dû recevoir ou vous recevrez incessamment la visite d'un auxiliaire. Nous écrivons en Champagne pour ce que vous demandez. J. D. vous a écrit une longue lettre il y a quatre jours, mais il craint qu'elle soit perdue. Prouvez lui le contraire en lui répondant bientôt.

M. B. de C. à Nîmes. — Notre ami S. vous prie de lui envoyer un nouveau programme de votre Société scientifique. — Joignez-en un pour nous, avec des notes, s'il y a lieu.

M. S. aux Sables d'O. — Reçu les 27. — Merci.

M. N. A. G. à Fontaine. — Une revue de lettres nous fait reconnaître que l'on a omis de vous accuser réception, le 20 septembre. — Nous prenons note. — Merci.

M. C. à Genève. — Bien! bien! — Nous vous avons demandé le nombre pour Par. de Pr.

M. X. Y. Z. à Rodez. — Reçu les 24. — Amitiés à tous. — Retour du 10 au 15 novembre.

M. P. à Indret. — Nous recevons les 61. — Les expéditions sont faites.

Marchés.

Halle aux farines du 16 octobre. — Paris. — Arrivages, 4,166 q. 98 k. — Ventes, 4,202 q. 27 k. — Restant, 17,479 q. 81 kil. — Cours moyen du jour, 48-86. — Cours taxe de quinzaine, 48-14. — Ventes en disponibles: gruaux, 11 q. 70 k. 60 50 à 61 80; 1re marque, 83 q. 21 k. 49-05 à 50-95; 2e marque, 150 q. 57 k. 47-75 à 88-70; 3e marque, 17 q. 27 k. 43-95 à 44-60; 4e marque, 16 q. 30 k. 29-30 à 35-65. — Cuisson, »»» q. »» k. — Ventes à livrer: 2,625 q. 04 k. 45-85 à 49-05. — Cuisson, 1036 q. 20 k. »»-»» à »»-»». — Revente, 61 q. 06 k. 45-20 à 49-35.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATION DE FAILLITES.

Du 8 octobre 1846. — DUSSEAUX, pâtissier, boulevart des Italiens, 9. — Juge-comm., M. George; syndic prov., M. Henrionnet, rue Cadet, 13.

Du 15 octobre. — DUMONT (Léon-Amable), ancien marchand de bois, rue du Four-Saint-Honoré, 9. — Juge-comm., M. Plaine; syndic prov., M. Magnier, rue Taitbout, 14.

LONCHAMP (Eugène-Joseph-Henri), tapissier, faubourg Saint-Martin, 82. — Juge-comm., M. Sommier; syndic prov., M. Huet, rue Cadet, 1.

Bourse du 17 octobre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 60	82 65	82 60	82 60
— — fin courant	82 55	82 70	82 55	82 60
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 70	117 80	117 60	117 70
— — fin courant	117 60	117 75	117 60	117 60

4 1/2 J. 22 m. dr cours	112 »»	Banq. de Fr. dr cours	3180 »»		
4 0/0 J.	» »»» »»	O. V. de Par.	»	1392 50	
Emp. 1844. au Ct	» » »/»	C. hyp.	»	370 »»	
— fin Ct	» » »»	— Goum.	»	»»»» »»	
B. du Trés.	» » »/»	— Gann.	»	1170 »»	

PRIMES.	fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0 . . . . . d. »»	»» »»	82 85	—	83 15	83 10
5 p. 0/0 . . . . . d. »»	117 90	117 85	—	118 45	118 50

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	»» »/»	05 »/»	15 »/»	»» »/»
5 p. 0/0	»» »/»	02 1/2	32 1/2	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM.	Der C.	102 3/8	
Récép. Rotsch.	» 102 »»	BELG. 2 1/2	»	»» »/»	
ESP. Dette act.	» »» »/»	— 4 1/2	»	98 1/4	
— — pass.	» » »/»	— do 1840	»	99 3/4	
— 3 p. 0/0.	» »» »/»	— do 1842	»	102 1/2	
Dette intérieure	» »» »/»	— Banque	»	»» »»	
PORTUG. 5 0/0 1837	» »» »/»	— do Em. 1841.	»	»»» »»	
HOLL. 2 1/2	» »» »/»	PIÉMONT	»	»»»» »»	
HAITI	» » »/»	AUTRICHE	»	402 50	

Union linière. . . 330 »» — Fourneaux de l'Aveyron. . . »»»» »

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
A Can. 3 0/0	1250 75
Act. d J.	» »»» »»
Ch. S. G.	» »» »»
V. r. dr.	405 »»
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1237 50
— à Rouen.	933 50
R.-Havre.	707 50
Avignon.	695 »»
Str. à Bâle.	222 50
Paris-Str.	496 25
Tours-Nant	505 »»
Orl.-Vierz.	613 »»
C. du Nord	600 »»
Famp.-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	263 »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	537 50
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	518 75
Bor.-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	»»» »»
Lin Maber.	»»» »»

En vente à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE LA SCIENCE SOCIALE DE **FOURIER**, par HENRI GORSSE, auteur de la *Défense du Fouriérisme*. 2e édition. 1 vol. grand in-18. Prix: 1 fr., et par la poste, 1 fr. 30 c.

CONSEILS SUR LA **ROYAUTÉ** A Monseigneur le COMTE DE PARIS, par JULES DE PRALES. Brochure de 120 pages. Prix, 1 fr., et par la poste, 1 fr. 40 c.

ESQUISSE D'UNE **ANALOGIE** DE L'HOMME ET DE L'HUMANITÉ, par F. BARRIER, chirurgien en chef désigné de l'Hôtel-Dieu à Lyon. — Brochure in-8°. Prix: 60 centimes. A PARIS: à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, n° 2. — A LYON: au dépôt de la Librairie sociétaire, rue du Commerce, n° 1, et chez Durier, libraire, quai des Célestins.

SOLIDARITÉ, Vue synthétique sur la doctrine de Fourier, par HIPP. RENAUD, ancien élève de l'École polytechnique. 3e édition. Prix: 1 fr. 25 c., et par la poste 1 fr. 60 c.

LES JUIFS, 1re partie de l'introduction à l'étude de la législation française, par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la cour royale de Paris. — 2 volumes in-8°. Prix: 12 francs.

organisation des prud'hommes aux marques des fabricants de contrefaçon; 2° l'application faite par la jurisprudence. — 1 vol. Prix : 75 c.

Ces deux livres se vendent chez l'auteur, rue Saint-Honoré, 108, et chez Maresq, libraire, rue Git-le-Cœur, 11.

∴ TRAITÉ PATHOLOGIQUE et thérapeutique des maladies vénériennes, par le Dr Alph. Treuille, ancien chirurgien, élève de l'hôpital du Midi à Paris. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr.; chez l'auteur, 19, rue du Pont-Louis-Philippe. (Consultations de 5 à 7 h. du soir.)

∴ LIBRAIRIE et CABINET de LECTURE. M. Prud-homme achète et vend tous livres ayant trait au Socialisme. — Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 177.

ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE des études classiques et auxiliaires de droit et de médecine. Nous recommandons à l'attention des familles cette école fondée en 1837, place de l'Estrapade, 30, à Paris, sous les auspices de l'Université. Admission d'élèves internes et externes pour le baccalauréat ès-lettres, le baccalauréat ès-sciences, le droit et la médecine. S'adresser à MM. le docteur Barrat et Brat, ancien chef d'institution, directeurs.

ÉTUDES CLASSIQUES et baccalauréat ès-lettres. La maison Dupuy-Cestac, rue de Tournon, 25, a eu cette année 24 bacheliers sur 30 candidats. Ce succès dispense de tout éloge.

∴ ÉCOLE pratique du COMMERCE, rue Montmartre, 181, à l'angle de la rue Montmartre et du boulevart, dirigée par Alphonse Monginot, expert près les tribunaux. — TENUE DES LIVRES, cours complet en 15 leçons, 30 francs. Une méthode claire et facile à comprendre, garantit l'exactitude des détails et de la centralisation. Les cours ont lieu matin et soir.

∴ MURIERS A VENDRE. M. Fromont à Blois (Loir-et-Cher), sériciculteur, et élève de M. Camille Beauvais, a déjà été cité plusieurs fois dans les *Annales séricicoles* pour la beauté et la bonne tenue de ses plantations : il offre au public, à des prix très modérés, les espèces suivantes, toutes trois à larges feuilles et reconnues les meilleures pour la nourriture du ver à soie : *mûriers lou* depuis 1 jusqu'à 4 ans ; *mûriers greffés à feuilles de rose*, en baguettes de toute grandeur ; *mûriers Moretti*, plein vent, têtes formées à 3 et 6 branches.

∴ ENTREPRISE de CHARPENTE. Cuvillier, rue Châtillon, 8.

∴ ENTREPRISE de MAÇONNERIE. Le Roudier frères, rue Saint-Martin, 103.

∴ PEINTURE, VITRERIE, DÉCORS. Parot, rue du Faubourg du Temple, 44.

∴ PIANOS à nouveau PUPITRE d'accompagnement, breveté, sans garantie du gouvernement, fabrique de H. Barthélemy, auteur de divers perfectionnements pour la solidité et la faculté de l'*accord*, ainsi que de nouveaux *pupitres* d'accompagnement. Ce nouveau système permet d'adapter cinq pupitres au *piano* ; avec ce *piano* ainsi garni de *pupitres*, on peut exécuter un *quintette* avec grande économie de place et d'argent.

∴ CACHETS de BUREAUX et de Fantaisie de la fabrique de M. Fromont, bijoutier, rue Grenier-Saint-Lazare, 35.

dents, par le docteur Courbaut ✱, 61, rue de Provence, de 10 h. à 4.

EAU de TANNIN, pour guérir et prévenir les *Maladies secrètes*, écoulements, *flueurs blanches*, etc., bien préférable aux capsules de copahu, de cubèbes et aux autres préparations. (3 fr. la bouteille). Pour demandes et avis. Affr. Pharmacie faubourg Saint-Denis, 9. (Paris.)

∴ HOTEL de NANTES et de VENDOME à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 78, près celle de la Paix, entièrement restauré, tenu par Mlle Blanchet. — Appartements et chambres confortables.

∴ VINS FINS et LIQUEURS, Choix complet de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Madère, vin d'Espagne et Muscat : eaux-de-vie, rhum, kirsch, anisette, etc. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 28.

∴ CAFÉ D'APOLLON, rue du Roule, 3, avec billard au premier. On y trouve en lecture tous les journaux allemands, la *Démocratie pacifique* et les principaux journaux de Paris.

∴ TABLE D'HOTE. Dîners à 6 heures. Prix : 2 fr. Chez M. Jacotin, rue Saint-Pierre-Montmartre, 12, au 2e. On y lit la *Démocratie pacifique*.

∴ ASSURANCES *contre l'Incendie et sur la vie*. M. Voluzan se charge de faire les assurances aux diverses compagnies de Paris, et de donner tous les renseignements à ce sujet. S'adresser place Saint-Antoine, 5.

∴ DEMANDE D'EMPLOI. Un jeune homme actif et intelligent désire entrer dans une maison de commerce pour y être employé aux écritures.—S'adresser aux bureaux de la *Démocratie pacifique*.

OFFRES et DEMANDES. Un bureau s'offre pour tenir l'Administration de publications périodiques non quotidiennes. Toutes garanties seront données. S'adresser à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 73, chez la propriétaire. Ecrire *franco*.

M. Biétry, qui défend avec tant d'énergie la cause des filateurs de cachemires, vient de recevoir la lettre suivante :

« Crèvecœur, le 30 septembre 1846.

Les ouvriers et fabricants de cachemires de Crèvecœur à M. Biétry, filateur de cachemires à Villepreu.

» Monsieur,

» Les amis de l'industrie que vous et vos honorables collègues avez placée si haut dans l'estime publique, se sont émus à la vue de la souffrance réelle qui pèse aujourd'hui sur la fabrication du cachemire. C'était à un homme si recommandable par sa position et ses services qu'il était réservé de rechercher les véritables causes d'une crise qui semble mettre en péril une des plus belles branches de nos produits manufacturiers. Vous avez enfin découvert la source du mal, et vos généreux efforts se sont dirigés de ce côté pour le faire disparaître. Déjà les tribunaux vous ont donné gain de cause dans les poursuites intentées contre des marchands qui vendaient, sous la dénomination de cachemires, des tissus qui ne pouvaient sans fraude ni mensonge, être décorés de ce beau titre. De nouvelles poursuites sont faites dans le même but et auront sans doute le même succès.

» Honneur donc à vous, Monsieur, pour l'énergique défense que vous avez entreprise autant dans l'intérêt public que dans celui des ouvriers. Notre reconnaissance vous est acquise depuis longtemps, elle ne fera qu'augmenter en cette circonstance, car nous reconnaissons

« Le maire atteste que plus de *deux cents ouvriers de Crèvecœur* n'ont pu signer la lettre qui précède faute de savoir écrire.

» Signé : Hamel, *maire de Crèvecœur.* »

La cause de M. Biétry s'ennoblit tous les jours. Il est maintenant suffisamment prouvé que son but a été non-seulement la défense des intérêts des filateurs, mais encore celle des ouvriers et des fabricants de cachemires, qui, avant peu, seraient ruinés, si l'on ne s'empressait de mettre un terme aux abus scandaleux qu'il a dénoncés, et qui existent malheureusement depuis trop longtemps.

L'*Almanach prophétique* pour 1847 est en vente. Ce petit volume, orné de 121 vignettes, nouvelles, contient une foule de prophéties curieuses parmi lesquelles se distinguent celles de maître Turrel et de Thomas Joseph Moult.

La saison musicale va bientôt commencer. C'est le moment de recommander les excellents pianos de la maison Adolphe Blondel, rue de l'Echiquier, 41, qui réunissent toutes les qualités désirables, la supériorité du mécanisme, la belle qualité du son, la grâce et l'élégance de la forme, la solidité de la construction. Grâce à ces nombreux avantages, les pianos de M. Blondel jouissent d'une grande faveur, et ils ont mérité à ce facteur un grand nombre de récompenses et un brevet du *roi*. Ce sont là des garanties que les acheteurs ne sauraient trop apprécier, car l'acquisition d'un piano est trop importante pour devoir être faite ailleurs que chez un facteur de confiance.

Par suite de grandes spéculations en draperies, les propriétaires des grands Magasins de nouveautés des *Fabriques de France*, situés place de la Pointe-Saint-Eustache, au coin de la rue Rambuteau, sont parvenus à faire confectionner des habillements qu'ils peuvent offrir au prix ordinaire du drap, sans en compter la façon. Nous engageons nos lecteurs à visiter ces vastes galeries, ils y trouveront exposés des vêtements de toute espèce dont l'élégance et la solidité ne leur laisseront rien à désirer.

« ..... Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé.

» Ceci n'est pas une exagération fantastique. — Voyez plutôt ce qui s'est passé à l'égard de cet excellent prince égyptien Ibrahim.— M... a fait annoncer dans tous les journaux qu'il lui avait mis trois fausses canines. Puis, voici que M. Jacowski, — autre chirurgien non moins dentiste, — déclare aujourd'hui, dans le *Constitutionnel*, qu'il est fort satisfait du cadeau que vient de lui envoyer de Londres le même excellent Ibrahim pour les molaires qu'il lui a fournies durant son séjour à Paris. » (Le *Charivari* du 9 août 1846).

» ..... Cet habile artiste, M. Jacowski, dentiste, rue de la Bourse, 1, renommé entre tous pour l'élégance, la solidité et la perfection de ses ouvrages, et pour un système spécial de mécanique dentaire, trouvera, dans cette publicité légitime, le surcroît de retentissement qu'il mérite et que le charlatanisme n'usurpe que trop facilement. » (Voir la *Gazette des Tribunaux* du 2 juillet 1846).

Spectacles du 18 octobre.

8 h. »|» OPÉRA.—
7 h. 1|2 FRANÇAIS. — Mme de Tencin, Femmes savantes.
6 h. 1|2 ODÉON.— Echec et Mat.
7 h. 1|2 OPÉRA-COMIQUE. — La Syrène, Châlet.
7 h. 1|2 ITALIENS.— Lucia di Lammermoor.
6 h. 1|2 VAUDEVILLE — For-l'Evêque, Mémoires du Diable, Passé minuit.
7 h. »|» VARIÉTÉS — Roquelioette, Bouffon du prince, Gamin de Paris.
7 h. 1|2 GYMNASE. — Moiroud, Rebecca, Geneviève, un Mari perdu.
7 h. »|» PALAIS-ROYAL.— Deux Papis, le Lait, le Bonhomme, Cendrillon.
7 h. »|» PORTE-ST-MARTIN. — Le Couvent, l'Ile de Calypso, Tableaux.
6 h. 1|2 AMBIGU. — Marché de Londres, le Naufrage de la Méduse.
6 h. 1|2 GAITÉ.— Le Temple de Salomon.
6 h. 1|4 CIRQUE (boulevart du Temple).— Henri IV.
6 h. 3|4 COMTE. — Les Chasseurs, Mme de Genlis, les Bohémiens, Gentil.
6 h. 1|2 FOLIES — Les Fumeurs, le Loup-Garou, Michel, le Tyran.
6 h. »|» DÉLASSEMENTS-COMIQUES.— L'Oiseau de paradis.
6 h. »|» BEAUMARCHAIS.— Emma, le Timbre, Paquita, Coup de dent.
6 h. »|» LUXEMBOURG.— Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
3 h. »|» HIPPODROME.— Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches

HALLE DE PARIS.
16 octobre.

Farines, les 100 kilog.
Choix. 00,00 à 00,00.
Blanch. 1re, 00,00 à 00,00.
2e, 00,00 à 00,00.
3e, 00,00 à 00,00.
4e, 00,00 à 00,00.
Biscuit. 2e, 00,00 à 00,00.
3e, 00,00 à 00,00
4e, 00,00 à 00,0

BESTIAUX.
Poissy, le 15 octobre.

	Amené.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs....	2076	2051	1 20	1 06	0 90
Vaches...	159	156	1 10	0 96	0 80
Veaux....	773	773	1 44	1 26	1 01
Moutons..	8303	7620	1 30	1 12	0 98

MARCHANDISES.—Huiles.— Colza disponible, 88 à 87-50 ; courant du mois, 88-50 à 89 ; deux derniers mois, »»-»» à 89 ; quatre premiers mois 1847, 93.

Lille. — Colza, 81-»» ; lin, »»-»» ; œillette rousse, »» ; cameline, 85-»». — Voiture, 6-50.

Esprits.—3|6 Montpellier disponible, 131 ; courant du mois, 130 ; novembre et décembre, 126 à 127 ; quatre premiers 1847, 124 à 125 ; mois du milieu, 123 à 124.

Savons.—Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 107 à 106 fr. les 100 k., ordres de livraison, »»» fr.

Marchés de la semaine dans les provinces.— *Prix de l'hectolitre.*

Altkirch (Haut-Rhin). From. 32 à 34. Méteil, 24. Avoine, 8—85 à 9.

Arras (Pas-de-Calais). From. 25 à 27 ; id. nouveau, 24 à 26—75. Seigle, 15 à 17-50. Escourgeon, 12—50 à 13—75. Avoine, 8 à 8—75. Farine, les 100 kil. 44—50.

Aubigny (Cher). From. 26—23. Seigle, 20—18. Orge, 14—50. Avoine, 9—60 à 8—60. Sarrazin, 11 à 10. Pain blanc le kil. 47 c. 1|2 ; bis, 33.

Aire (Pas-de-Calais). From. 25 à 27. Seigle, 17 à 18. Sucrion, 13 à 14—25. Avoine, 8—50 à 9—25. Fèves, 17 à 21.

Bar-le-Duc (Meuse). From. 25—25 à 26—25. Orge, 13. Avoine, 8—50.

Bourges (Cher). From. 21—10 à 21—55. Méteil, 21—50. Seigle, 21—50. Avoine, 9—50. Pain jaunet, 31 c. ; bis, 34. Farine 63 à 72.

Blois (Loir-et-Cher). From. 23—78 à 26—99. Méteil, 20—03. Seigle, 19—06. Orge, 13—84. Sarrazin, 14. Avoine, 10. Farine les 159 kil., 65. Pain, les 2 kil. 50 c.

Bayonne (Basses-Pyrénées). From. du pays, 26—50 à 27 ; id. de Bretagne et d'Espagne, 26—50 à 26. Maïs vieux, 12 à 13 ; id. nouv. 11. Seigle, 15 à 16. Orge, 13-50. Avoine, 10—50.

Beaugency (Loiret). From. 23—67 à 27—64. Méteil, 22. Seigle, 22. Orge, 14—50. Sarrasin, 10—75. Avoine, 9—60. Haricots, 29—50.

Cambrai (Nord). From. 32—50 à 34—50. Escourgeon, 12 à 13—50. Seigle, 20 à 24. Avoine, 8 à 9—50. Farine les 100 kil. 45—50 à 47. Pain, les 3 kil., 1—25 à 1—35.

Châteauroux (Indre). From. 21—60 à 23—95. Seigle, 22 à 22—40. Orge, 14—75. Avoine, 9—85. Pain, 35 à 43 c.

Dôle (Jura). From. 24—50 à 29. Seigle, 13. Orge, 16. Maïs sec, 17—25. Fèves, 23. Avoine, 8—50. Pain blanc, 45 c. ; bis-blanc, 40.

Evreux (Eure). From. 27—52. Méteil, 21—63. Seigle, 18—83. Orge, 14—33. Avoine, 9—88.

Issoudun (Indre). From. 24—75. Méteil, 22—25 à 23. Seigle, 20—50 à 21—50. Orge, 14—50 à 15. Avoine, 10—25 à 10—75.

Lannion (Côtes-du-Nord). From. les 50 kil. 12. Orge, 8—50 à 9. Sarrazin, 7 à 7—50. Avoine, 8—55. Lin, 13 à 14.

Lyon (Rhône). From. 27 l'hect. ou 37—50 à 38 les 100 kil. Seigle, 20. Orge, 18 à 18—40. Avoine, 8—40 à 8—80. Pain, le kil. 44 à 49 c.

Mulhausen (Haut-Rhin). Les blés ont haussé de 17 à 25 c. par hect. L'avoine n'a pas varié. Le prix moyen régulateur du blé est de 33—50 pour la dernière semaine, il a gagné 21 c. sur le précédent.

Nîmes (Gard). Blé tuzelle, 2 h. 58 à 55 ; d° aubaine, 46 à 48. Avoine, 20—50. Orge, 28. Seigle, 37. Pomelle, 30.

Niort (Deux-Sèvres). From. 22—03 à 22—34. Baillarge, 12—43 à 12—77. Avoine, 19. Son, 10.

Nantes (Loire-Inférieure). Seigle, 17 à 17—50. Orge, 14—30. Sarrasin, 8—50. Avoine, 10. Haricots, 24.

Strasbourg (Bas-Rhin). From. 27—73 à 34—73. Maïs, 2|1 hect. 18 à 25. Avoine, 10—50.

EN VENTE à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2,

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN POUR 1847.

Un beau volume in-16, orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : **50 CENTIMES**, ET PAR LA POSTE : **80 CENTIMES.**

Les personnes qui prendront à la fois douze Almanachs au Bureau de la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2, les recevront pour CINQ francs, Celles qui nous adresseront de la province une demande franco, accompagnée d'un bon de SIX francs sur la poste ou sur une maison de Paris, recevront aussi franco une douzaine d'Almanachs. Celles qui nous enverront le prix de cent Almanachs, c'est-à-dire 50 fr., recevront 130 Almanachs.

On trouve, à la même Librairie, les Almanachs pour 1845 et pour 1846, aux mêmes prix que ci-dessus. — La Librairie sociétaire adresse *franco* son Catalogue à toute personne qui en fait la demande.

SOUSCRIPTION A LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER,

50 centimes LA LIVRAISON de 48 à 72 pages d'impression. Une livraison chaque dimanche.

Les souscripteurs recevront en outre : 1° le dessin de la Tombe de Fourier; 2° la Vue du Phalanstère; 3° la Rédemption terrestre, dessin de M. Papety; 4° le Portrait de Fourier, gravure sur bois d'après le dessin de M. Gigoux.

L'OUVRAGE ENTIER FORMERA **40 livraisons**, et reviendra en somme à **20 fr.**

Les personnes qui paieront 10 livraisons d'avance les recevront à domicile, au fur et à mesure de leur publication. Les Souscripteurs à 12 exemplaires en recevront un 13e *gratis*.

La septième livraison sera en vente le 27 septembre, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

On peut souscrire et retirer, dans les départements, les livraisons ou l'ouvrage entier, chez nos correspondants, connus la plupart de nos Abonnés.

PALETOTS D'HIVER A 15 FRANCS.

AUX FABRIQUES DE FRANCE,

PLACE DE LA POINTE SAINT-EUSTACHE, AU COIN DE LA RUE DE RAMBUTEAU.

EXPOSITION PUBLIQUE D'HABILLEMENTS POUR HOMMES.

AUBERT et Ce, place de la Bourse, 29, PAGNERRE, rue de Seine 14 bis; et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger.



Prix : 50 cent. ALMANACH 7e Année.

PROPHÉTIQUE

Pittoresque et utile pour 1847.

Rédigé par les notabilités scientifiques et littéraires, et orné de 121 Gravures dessinées Par MM. GAVARNI, DAUMIER, ALOPHE, MAURISSET, TRIMOLET, TITEUX, C. VERNIER et GEOFFROY. (En envoyant franco un Mandat de 5 fr. on recevra la collection des 7 années de l'Almanach.)

3 FRANCS **PILULES STOMACHIQUES** LA BOITE,

Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, Etourdissements, la Bile et les Glaires. — Pharmacie Colbert, passage Colbert.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE PARIS

BLANCHEUR ET CONSERVATION DES DENTS.

Cottan et Cie

La *Poudre dentifrice de la Société Hygiénique* nettoie promptement les Dents les plus négligées et les plus noires; elle enlève le tartre qui les recouvre et leur donne toute la blancheur de l'ivoire; elle prévient et empêche la carrie et toute autre maladie des Dents, et en arrête les progrès. Elle fortifie les gencives, et, quel que soit leur état de mollesse et de relâchement, elle les rend fermes et vermeilles, enlève toute odeur, rend l'haleine fraîche et suave, et entretient jusqu'à l'âge le plus avancé les dents et autres parties de la bouche dans l'état de santé le plus parfait.

La POUDRE DENTIFRICE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE *se vend 2 fr. le flacon.*

L'EAU DENTIFRICE de la Société Hygiénique est préparée avec les mêmes plantes et jouit de toutes les propriétés de la poudre dentifrice. Elle se vend 3 fr. *le flacon.*

Paris, Entrep. génér., r. J.-J.-Rousseau, 5.

On ne doit pas confondre, avec les Produits de la Société Hygiénique, certains Articles de Parfumerie auxquels leurs auteurs ont ajouté le mot *Hygiénique*. Le Public ne devra recevoir comme provenant réellement de cet Établissement que les Préparations portant en toutes lettres sur l'étiquette : SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE, rue J.-J. Rousseau, 5, ainsi que le cachet et la signature ci-dessus.

LE COPISTE *ÉLECTRO-CHIMIQUE*,

Appareil très portatif, pour copier les lettres sans presses. Seul procédé reconnu supérieur aux presses à copier. Prix : depuis 5 et 10 fr. — Registres pour presse à copier à 3 fr. — 30, rue du Mail.

VARICES, BAS LEPERDRIEL.

GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC.,

En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

TAPIS NEUFS et D'OCCASION, SALLANDROUZE r. Taitbout, 15.

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, avertit qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour enlever les-couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

COPAHINE-MEGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, à Londres, à la pharmacie Française, Jermyn Street, Hay Market; et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 4. — La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme R..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inserviable; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

CAPSULES RAQUIN

AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues à l'*unanimité* par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc. A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

RACAHOUT DES ARABES

Aliment des convalescents, des dames, des enfants et des personnes malades de la poitrine. — **DELANGRENIER**, fournisseur de la maison du Roi, rue Richelieu, 26.

CLYSO-POMPES perfectionnés d'Adrien PETIT, invent., r. de la Cité, 19. Dépôt chez les pharmaciens des principales villes de France et de l'étranger.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE, dédiée AUX MÈRES DE FAMILLE, PAR V. CONSIDERANT, ancien élève de l'École polyt. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE, PAR CH. HAREL. Brochure in-8°. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

PETIT COURS **D'ÉCONOMIE POLITIQUE** et **D'ÉCONOMIE SOCIALE,** A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent.; par la poste, 60 c.

DERRIÈRE LE GRAND MAT Étude psychologique de la Vie maritime PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES 3 volumes in-8.

L'OUVERTURE A EU LIEU LE 10 OCTOBRE.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. - PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La MAISON COUTARD, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RESERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — NOTA. M. COUTARD prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

Il y a des révolutions qui se bornent à nier; il y en a d'autres qui nient au moment de la lutte, mais qui affirment après la victoire.

Les unes, insatiables de destruction, recommencent sans cesse l'œuvre révolutionnaire; on dirait qu'elles ne peuvent être satisfaites que par le trouble. Les autres, inspirées par une pensée de rénovation, veulent d'abord renverser l'obstacle qui s'oppose à la réalisation de leurs désirs, elles travaillent ensuite, avec calme et intelligence, au perfectionnement de l'état social.

La révolution de 1830 fut une révolution purement négative; les hommes de juillet combattirent pour empêcher le retour de la féodalité nobiliaire, le rétablissement de la monarchie absolue et de la domination cléricale. Les vainqueurs des trois journées criaient : Vive la charte! C'était l'idée de résistance plutôt que l'idée de progrès qui les animait; ils avaient puisé leur courage dans la haine du passé plutôt que dans l'amour de l'avenir.

Quelques années après, à Lyon, le mouvement révolutionnaire prit une allure plus positive. Les prolétaires lyonnais, on s'en souvient, avaient inscrit sur leur drapeau : « Vivre en travaillant, ou mourir en combattant!» C'était faire un pas dans la voie des révolutions affirmatives; c'était demander indirectement le droit au travail, et soulever ainsi le grand problème de notre époque, le problème de l'organisation de l'industrie.

De nos jours, en Pologne, en Angleterre, en Irlande, aux Etats-Unis, les mouvements révolutionnaires qui ont éclaté, n'avaient-ils pas un caractère encore plus affirmatif? n'a-t-on pas vu les insurgés prendre pour cri de ralliement : La terre! la terre! La dernière insurrection polonaise ne parlait-elle pas, dans son manifeste, d'organiser la propriété dans la commune?

Oui, l'expérience le démontre, nous marchons vers une époque où toute révolution aura son idéal nettement formulé, où les peuples ne nieront plus le mal que pour affirmer le bien. Nous marchons vers une époque où l'idéal des révolutions sera la régénération industrielle et sociale, où la main toute-puissante des peuples ne détruira les institutions mauvaises que pour en édifier de meilleures.

Voyez! à Genève, le peuple vient de renverser un gouvernement d'aristocratie financière. Les prolétaires ont combattu avec courage; aidés par la petite et moyenne bourgeoisie, ils ont triomphé noblement, généreusement. Sans doute, le sentiment qui animait les ouvriers du faubourg Saint-Gervais était une haine profonde pour le gouvernement de ces hommes égoïstes, de ces financiers qui ont, comme on l'a dit, un écu à la place du cœur; mais c'était aussi le besoin d'un pouvoir ami qui s'occupât enfin d'organiser la prévoyance sociale pour le prolétaire, qui travaillât avec zèle et dévouement à l'amélioration du sort des masses laborieuses.

Le peuple genevois est instruit, éclairé, autant qu'économe et laborieux; il n'est point étranger aux idées de réforme industrielle qui se répandent partout aujourd'hui en Europe et en Amérique. République de travailleurs, Genève devait se lever contre le pouvoir des privilégiés du capital. Les citoyens qui s'étaient délivrés les premiers de la féodalité nobiliaire et de la domination cléricale, pouvaient-ils se laisser opprimer par la nouvelle aristocratie de coffre-fort?

Elle a fui, et déjà le peuple ne s'occupe plus des fugitifs, et il les laisse en paix dans leur asile, et, à la veille d'exercer sa souveraineté,

Espérons que les hommes qui se sont mis à la tête du mouvement genevois, qui l'ont dirigé avec tant de zèle et de fermeté, se montreront instruits des grands problèmes économiques de l'époque, et déterminés à en appliquer les solutions pratiques, et que la lutte révolutionnaire n'a été pour eux qu'un moyen d'écarter la borne politique qui s'opposait au progrès. Leur but essentiel, la pensée intime qui doit les faire agir, c'est de réaliser des réformes administratives, industrielles et sociales.

Oui, nous aimons à croire que la révolution de Genève sera de celles qui nient pendant la lutte, mais qui affirment après la victoire. Elle ne voudra pas seulement renverser, détruire le gouvernement des banquiers; elle voudra aussi édifier, organiser la société des travailleurs. Le positivisme des Genevois ne leur permettra pas de faire de la révolution pour la révolution, comme d'autres font de l'art pour l'art.

Pure, généreuse, humaine, autant que la révolution de 1830, mais ayant un idéal que pressentaient à peine les insurrections comprimées de Lyon, des États-Unis, de l'Irlande et de la Pologne, la révolution qui triomphe à Genève méritera-t-elle d'être appelée *la première révolution socialiste?*

Le Paupérisme en Belgique.

Le mal qui ronge les Flandres s'aggrave de jour en jour. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il date; depuis plusieurs années il poursuit sa marche désolante.

Ceux qui signalèrent au pays les premiers symptômes du paupérisme, furent presque traités de perturbateurs du repos public; — c'était un moyen d'opposition envers le gouvernement que de faire croire à une misère qui n'existait pas; — c'était un crime de montrer la Flandre envahie par le paupérisme, comme une autre Irlande; — voilà du moins ce qu'on leur disait.

La misère est venue et la plaie du paupérisme règne en souveraine dans ce pays; les prophètes de malheur ont eu raison, et contre l'homme gouvernemental qui ne voulait pas croire, et contre le libéral qui doutait, et contre le catholique qui niait. Tous sont d'accord aujourd'hui que la Flandre est frappée d'un mal social qui, pour les classes ouvrières, rappelle les époques les plus néfastes.

C'est aujourd'hui la plus lourde de toutes les affaires gouvernementales de ce pays.

Ce n'est pas que les documents aient manqué jusqu'à présent. On a eu successivement les rapports des commissions d'enquête en 1840 et 1841, ceux des comités liniers, et enfin ceux de la commission instituée pour l'amélioration du sort des classes ouvrières. Mais il y a loin des documents statistiques, même des conseils d'une commission, à la mise en œuvre. Les contribuables se disent prêts à faire tous les sacrifices nécessaires; les partis se lancent réciproquement des défis; la religion est mise en cause, aussi bien que la politique; et cependant la solution n'avance pas.

Nous nous trompons : elle avance, en ce sens que certaines illusions, qui avaient longtemps fasciné les esprits, s'évanouissent : les illusions politiques, les illusions économiques et les illusions de l'aumône.

Sans atténuer l'importance de la réforme politique, les journaux de l'opposition s'accordent à reconnaître qu'elle ne peut guérir les

» sentira-t-il beaucoup dans son bien-être matériel? Sera-t-il à » l'abri de cette misère générale qui lui laisse à peine le droit de » vivre des fruits du travail le plus pénible?... Le sort du peuple, » voilà la question la plus pressante, celle qui réclame le plus de » soin et d'étude. »

On est enfin éclairé sur la valeur de certaine classe de parasites qui dans tous les pays constitutionnels usurpent les premiers rangs. Les lignes suivantes du *Libéral liégeois* sont irrévérencieuses, mais bien appliquées :

« ..... Dès qu'il n'a fallu que parler, dit-il, les gens de langue » et de plume, les avocats, les professeurs, les journalistes ont eu beau jeu, ils ont surgi partout : comme des » nuées de sauterelles ils se sont abattus sur les emplois, sur les » places, sur l'administration, sur le gouvernement, et ils ont » parlé, parlé et parlé, écrit, écrit et écrit, sur tout et à propos de » tout..... et ils ont fait la Belgique ce que nous la voyons, une » Babel politique, où les mots ont perdu leur vraie signification, » une place livrée au pillage, où les plus hardis maraudeurs emportent le plus gros lopin, faisant crier après eux non la probité ré- » voltée, mais l'impuissance couarde qui regrette de ne pas savoir » en faire autant. »

L'économie politique n'a pas meilleur jeu.

« La concurrence industrielle, ajoute le *Débat social*, telle qu'elle » existe, ne permet d'apporter aucun remède au mal qui dévore la » classe ouvrière, car chaque concurrent est un ennemi qui veut » renverser son voisin. Pour arriver à ce but, chacun s'efforce de » vendre ses produits au plus bas prix possible, et c'est le salaire » de l'ouvrier qui s'en ressent presque exclusivement. »

« Ce que nous avons voulu prouver, » dit à son tour l'*Impartial de Bruges*, qui se distingue entre tous ses confrères par l'énergie de sa croisade contre le paupérisme, « c'est que le nombre des ma- » nufactures, l'activité du commerce, l'accroissement de la popu- » lation sont loin d'être une marque de la prospérité générale; ce » mouvement, cette activité, ces manufactures qui se serrent et » s'étouffent, n'attestent qu'une concurrence folle et désordonnée; » quant à l'accroissement de la population, dans les conditions » actuelles de l'existence sociale, disons-le hardiment, c'est un » fléau!

» ..... Le véritable péril, le plus imminent, le plus certain, est » précisément dans cette concurrence effrénée des industriels et » des marchands, qui pousse à la fraude, au vol et à la banqueroute, qui falsifie jusqu'aux denrées alimentaires, et qui réduit » le salaire de l'ouvrier pour arriver à un bon marché ruineux pour » le consommateur, et dont les conséquences dans l'avenir sont » funestes et incalculables. »

Quant à l'aumône, on ne conteste plus qu'elle ne soit un palliatif bien insuffisant aux souffrances du pauvre qu'elle dégrade et abrutit.

Au sentiment profond du mal actuel se joint, pour empirer la situation, le pressentiment non moins vif de son fatal accroissement. Le paupérisme, on le reconnaît, s'étendra d'une manière fatale au reste de la Belgique, si les remèdes ne sont prompts et efficaces. Les pauvres des Flandres se répandront dans toutes les provinces où ils pourront trouver de l'ouvrage, et offriront la main-d'œuvre au rabais. Il s'ensuivra que dans les provinces du Brabant et de la Wallonie, où l'ouvrier trouve aujourd'hui une bonne journée, l'on

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 20 OCTOBRE 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

AMBIGU-COMIQUE. — *La Closerie des Genêts*, drame en six actes et en neuf tableaux, par M. Frédéric Soulié. — CIRQUE-OLYMPIQUE (Boulevart du Temple). — *Henri IV*, drame en trois actes, par MM. Michel Delaporte et V. Saint-Hilaire.

A certaine époque de notre littérature, chacun, en sortant du collège, était tenu d'écrire sa petite tragédie, comme aujourd'hui de culotter une pipe. On avait fait en sorte, du reste, que la besogne ne semblât pas trop rude. On prenait une tragédie déjà faite, on la retournait le plus soigneusement possible, en plaçant le commencement à la fin et la fin au commencement; le placement du songe était le seul point réputé embarrassant. Quant aux vers, la chose n'était pas plus difficile; on enfermait le patient, duement préparé par le jeûne et la prière, dans une loge, comme les concurrents au prix de Rome, et là on lui donnait pour unique nourriture intellectuelle tous les ouvrages en vers composés depuis un siècle, avec ordre de les lire et de les déclamer sans repos ni cesse. Le malheureux jeune homme sortait de là tout hébété, mais il n'en était que plus propre à faire sa tâche. Il prenait une plume et, pour peu qu'il eût de mémoire, en combinant ensemble les hémistiches qu'il avait accumulés dans sa tête, les quinze ou dix-huit cents vers de sa tragédie étaient terminés en deux ou trois jours. Les journalistes du temps, tout indiscrets qu'ils étaient, n'ont pas révélé ce procédé, mais il suffit d'ouvrir le répertoire du Théâtre-Français, depuis Crébillon jusqu'à M. Lladières compris, pour s'apercevoir que, sauf de rares exceptions, la recette était généralement employée.

Et cependant c'étaient là les beaux jours de la tragédie; le genre tragique ainsi entendu avait des admirateurs fougueux et même sincères. Il ne faut pas disputer des goûts. Jérôme Lalande mangeait des araignées. Les palabres de M. O. Barrot trouvent encore du crédit chez un petit nombre; l'*Univers* même a des lecteurs. Or, l'un de ces fauteurs de tragédies, placé dans une comédie par un écrivain qui avait bien quelques raisons de ne pas aimer les pièces tragiques, bien qu'il en eût composé, s'écrie dans un accès d'enthousiasme :

Je voudrais qu'on en fît en six actes quelqu'une.

Piron, en cette circonstance, ne croyait pas assurément prophétiser, non plus que Jésus, quand il disait aux siens : « Vous avez toujours des pauvres, » ne croyait que des hypocrites de philanthropie s'armeraient de sa parole pour annoncer la persistance du paupérisme, et cependant Piron prophétisait. Que dis-je! il prophétisait?

..... Auctius atque
Di melius fecere,

comme dit M. J. Janin en son langage : nous avons eu non-seulement des tragédies en six actes, mais voici M. F. Soulié qui nous invite à l'Ambigu, à un drame en neuf actes. Et quels actes! dirait encore le critique précité. Il y a dans chacun de quoi faire trois tragédies du dix-huitième siècle, et la pièce dure six heures d'horloge, sans compter les entr'actes.

Comme nous n'avons pas aujourd'hui moins de vingt-cinq tableaux à analyser, nos lecteurs nous permettront de passer rapidement. Qu'il leur suffise de savoir que la closerie ou métairie des Genêts est ainsi nommée parce qu'on y voit fleurir des arbres, des arbustes et arbrisseaux de tout genre, excepté des genêts. Cette métairie est perdue dans un vallon au bord d'un lac; et l'on peut passer à dix pas sans en soupçonner l'existence. M. F. Soulié aime beaucoup ces lieux retirés, et quand on les voit figurer quelque part, on peut parier d'avance qu'ils recèlent quelqu'un de ces profonds mystères que l'auteur des *Mémoires du Diable* soupçonne sous toute fraîche capote, sous tout habit paré d'un bout de ruban. La closerie des Genêts renferme en effet un mystère, un enfant apporté par une belle dame et visité par un vicomte breton, vieille noblesse, ma foi, et colonel dans l'armée d'Afrique. Vous allez supposer que ce jeune couple pourrait bien être l'auteur clandestin de cet enfant. C'est ce que pense aussi une certaine dame qui les épie, et qui révèle tout bas ce secret à quelques voisins indiscrets, sous promesse de silence : ce qui fait que tout le monde le répète un moment après. Mais c'est là une profonde erreur; la dénonciation ne sert qu'à produire beaucoup de scandale, à hâter un aveu d'amour, à mettre un père au désespoir, et à déterminer chez une jeune personne un noble dévouement. L'enfant est tout simplement le fruit des amours d'une paysanne, de la fille d'un vieux fermier breton, qui, après s'être battu, en son temps, contre les bleus, n'en était pas moins l'ami d'un soldat de la république, devenu baron de l'Empire.

Ce baron, qui n'ose plus prendre de café de peur de la goutte, a deux enfants : une fille, celle qui va à la closerie des Genêts, et un fils, un mauvais garnement qui s'est laissé marier en secret à une certaine dame de Beauval à qui son amour immodéré des diamants a valu d'être chassée par un duc de ses oncles. Or, c'est ce garnement (s'en fût-on jamais douté en le voyant sous les traits de Lacressonnière) qui s'est permis de séduire Louise. Comment tous ces mystères s'embrouillent et s'éclaircissent, c'est ce que nous ne dirons pas; mais nous signalerons deux belles scènes, celle où le baron acquiert la preuve que sa fille n'est pas coupable, en même temps que le paysan reconnaît la faute de Louise, et celle où le vieux Breton, rentré dans la ferme, rend à sa fille compte des biens qu'il lui a conservés, et lui demande à son tour compte de l'honneur de la famille qui lui était remis.

A partir de ce moment l'action se déplace et tourne au mélodrame; il faut d'abord donner un père au fils de Louise, et par conséquent casser, d'une manière quelconque, le mariage de Georges. Montéclain se charge de lutter avec la lionne; celle-ci a griffes et ongles; elle oppose l'audace à la ruse et la ruse à l'audace, mais grâce à une invention de M. de Balzac le romancier, que la lionne proclame le roi des boudoirs, et à une ruse renouvelée de je ne sais quel sophiste grec et déjà employée dans *Diogène*, la vertu l'emporte et Mme de Beauval finit par répondre au nom d'Isabelle Pommier, ex-caméristé.

Il ne s'agit plus que de retrouver Louise, qui erre désespérée au bord du lac, son enfant dans ses bras. Pendant qu'on la cherche, on voit une femme s'élancer dans le lac du haut de la Roche-Noire; l'amant et le frère, désespérés, se jettent l'un sur l'autre et s'escriment à qui mieux mieux, pendant que les deux pères, faisant l'office de candélabres, tiennent chacun un flambeau. Le séducteur est blessé, il va mourir, lorsqu'un cri le rappelle à la vie; c'est Louise qui s'élance et le reçoit dans ses bras. La femme qu'on a en vain cherché à retirer du lac, n'était autre que la grande dame devenue caméristé. Tout le monde essuie ses larmes et bat des mains; le public prend part à la joie générale.

On aurait tort de juger par cette analyse du drame de M. Frédéric Soulié; les invraisemblances y sont fréquentes, les effets mélodramatiques trop multipliés, surtout aux derniers actes. L'action est double et le caractère de Georges est manqué (l'acteur est complice de l'auteur dans ce dernier crime); mais l'action est des plus attachantes, l'intrigue est forte sans cesser d'être nette, les personnages et les faits sont groupés et encadrés avec un art profond, et les scènes pathétiques, les deux que nous avons indiquées surtout, sont admirablement développées. On pourrait désirer plus de grandeur dans la conception, plus de distinction dans le style, mais non plus de vigueur et de vie. M. Soulié a d'ailleurs un mérite dont il faut lui tenir compte; le faux moralisme ne l'empêche pas de démasquer toutes les hypocrisies de la société civilisée, et il prouve surabondamment par les faits d'analyse humaine, le principe de l'incompressibilité des passions. Socialiste sans le savoir, il croit n'être qu'un peintre fidèle, et il prépare le terrain aux réformes à venir.

La *Closerie des Genêts* est jouée avec un ensemble remarquable,

les rapporte, auront de terribles conséquences! »

« On conçoit le respect héréditaire que pourraient inspirer les grands noms de la vieille noblesse anglaise et le souvenir des titres conquis au prix du sang sur les champs de bataille; mais les illustrations de la finance, du poisson, du sucre et de la chandelle, et toute cette grotesque et vaniteuse aristocratie bourgeoise qui gouverne aujourd'hui les peuples, et que les peuples ont droit de considérer comme doublement coupable, sauront-elles arrêter le flot de ces colères si légitimes, et enchaîner les bras prêts à se venger et à punir?»

Voilà dans quels termes le libéralisme belge pose la question sociale. On sent qu'à ce terme extrême de souffrance et d'irritation il est urgent d'aviser.

Aussi les débats sur le paupérisme occupent-ils presque exclusivement la presse locale, et sans doute le ministère ne parvient pas à se rassurer complètement, comme celui de France, qui dort insouciant, parce que la crise n'a pas encore atteint chez nous la même intensité.

Le caractère général de la grande œuvre à accomplir est aussi bien apprécié que la gravité du désordre.

« Travaillons donc activement à l'examen du problème qui intéresse au plus haut point le sort des véritables producteurs de la richesse nationale, afin que le libéralisme progressif et intelligent trouve à son arrivée au pouvoir la possibilité d'entamer sa réalisation. Ce problème, c'est l'organisation du travail.— ... Quelques hommes d'élite ont eu le courage de sonder ces plaies profondes et de chercher le remède qui doit les guérir ; quelques-uns disent l'avoir trouvé. Dieu veuille que cela soit vrai! Mais, quoi qu'il en soit, le bonheur futur de la race humaine mériterait bien qu'on fît au moins un essai, ou des théories de l'Ecole sociétaire, ou de l'organisation du travail, car, ce qui est certain, c'est qu'il faut que le remède soit prompt et énergique. Il ne s'agit plus seulement aujourd'hui d'une réforme politique, mais d'une régénération sociale, radicale et complète.... La transformation sociale s'opèrera graduellement, en dépit des embarras semés partout par les aristocraties intéressées au *statu quo*. Le progrès humanitaire s'accomplira, malgré les coalitions immorales des hommes qui servent les pouvoirs dans tous leurs vouloirs d'asservissement. Les idées de réforme s'infiltrent peu à peu dans la société. La presse les monnoie pour leur donner cours, et les propositions les plus paradoxales en apparence finissent par paraître justes et rationnelles. »

Sous l'empire de ces vives préoccupations, un grand nombre de mesures ont été proposées à titre d'expédients ou de palliatifs. On peut les classer ainsi :

Mesures négatives :

1° Suppression de l'impôt indirect.
2° Suppression des octrois.
3° Economies sur les cumuls et les sinécures.

Mesures positives :

4° Capitation au prorata des fortunes.
5° Défrichements. — Colonisation intérieure.
6° Travaux publics. — Chemins de fer.
7° Monautopoles ou concessions de monopoles par l'Etat à des conditions dictées par l'intérêt public.

[illegible] Casino.

» Les personnes qui s'intéressent aux questions sociales et qui veulent suivre le cours, peuvent se procurer des cartes d'admission chez le concierge du Casino, ainsi que chez MM. Razimbaud, libraire, rue de la Corraterie, et Faidy, rue des Moulins, en l'Ile. »

Les ouvriers et le libre-échange.

Nous avons publié samedi la lettre des représentants des ouvriers au ministre de l'intérieur pour obtenir l'autorisation en vue de débattre la question du libre-échange ; quelques journaux ayant repoussé cette demande, comme dénuée de fondement, les ouvriers y ont répondu par la lettre suivante :

Paris, le 18 octobre 1846.

Monsieur le rédacteur,

L'adhésion que vous avez donnée à la formation d'une *Société pour la défense des intérêts ouvriers dans la question de la liberté commerciale*, nous fait espérer que vous voudrez bien ouvrir vos colonnes à une réponse à des attaques dirigées contre cette association par deux journaux libre-échangistes et ministériels plus ou moins.

Ces journaux, la *Patrie* et l'*Epoque*, prétendent qu'il n'y a pas lieu le moins du monde à former une association purement ouvrière, attendu, disent-ils, qu'il ne s'agit que de la liberté commerciale; qu'on ne peut être que *pour* ou *contre* cette liberté ; que si l'on est *pour*, il faut aller avec les libre-échangistes, si l'on est *contre*, avec les protectionnistes. Et de là ces journaux infèrent, ou que les fondateurs de l'association ouvrière ne savent ce qu'ils veulent, ou qu'ils veulent autre chose que ce qu'ils avouent.

Cette seconde insinuation n'a rien qui doive étonner, venant d'écrivains ministériels, mais elle peut étonner à bon droit venant de libre-échangistes.

En effet, ce dont les libre-échangistes paraissent le plus fiers, ce dont ils se font gloire avant tout, c'est d'avoir fondé l'association en France, c'est d'avoir commencé l'ère de la libre discussion en public. Or, voici que nous, ouvriers, nous demandons à les suivre dans cette voie, et parce que nous n'annonçons pas devoir emboîter leurs pas, c'est de leurs rangs que part le *haro* sur nous! C'est trop tôt vraiment montrer le bout de l'oreille.

Au fond, est-ce à dire que si l'on est protectionniste il faut absolument être libre-échangiste, et qu'il n'y a plus qu'à tirer le rideau sur ce qui aura été dit dans l'une ou l'autre association? Nous avons les meilleures et les plus grosses raisons du monde pour dire autrement.

En effet, les protectionnistes ne défendent guères que les moyens de s'enrichir aux dépens du public; nous sommes en cela parfaitement d'accord avec les libre-échangistes. Mais ceux-ci embrassent-ils la question dans toute son étendue, dans toutes les conséquences qu'elle peut avoir sur la population ouvrière? Eh bien, non! Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous connaissons les économistes qui ont formé l'*association pour la liberté des échanges ;* nous savons parfaitement leurs doctrines, et nous affirmons que, sauf une ou deux honorables exceptions, ces messieurs professent, à leur insu sans doute, mais enfin professent les principes les plus contraires à la conservation sociale.

En principe, nous sommes partisans de la liberté des échanges, autant que cette liberté n'ira pas jusqu'à compromettre la sûreté de la France. Il nous importe fort peu que les industries factices soient condamnées par défaut de protection. Ce qui nous importe, c'est d'abord la sécurité nationale, puis celle des travailleurs; ce qui nous importe, c'est de savoir comment vivront les ouvriers dont l'industrie aura péri; ce qui nous importe, c'est de savoir comment on empêchera le salaire de baisser dans des proportions plus rapides encore que le prix des choses de première nécessité; ce qui nous importe enfin, c'est de savoir ce que deviendra la force humaine remplacée chaque jour

[illegible] free-traders, et ceux des hommes de la presse qui conseillent au ministère de refuser l'autorisation par nous demandée, font tout simplement une mauvaise action en donnant un mauvais conseil.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de notre parfaite considération,

A. CORBON,
sculpteur sur bois, président.
L'un des secrétaires, A. VIEZ, typographe.

Grève des ouvriers tisserands d'Elbeuf.

Les journaux d'Elbeuf nous apprennent que la grève des ouvriers tisserands de cette ville n'a cessé que dans un atelier, et par suite des promesses qui ont été faites aux travailleurs d'améliorer leur position. Deux autres industriels, MM. Sevaistre et Legris, persistent à ne pas vouloir céder ; l'autorité est intervenue en leur faveur, mais tout est demeuré impuissant devant la volonté ferme des ouvriers de ne travailler qu'après que les conditions de travail auront été fixées.

La grève d'Elbeuf a ce caractère particulier qu'elle procède avec calme et fermeté ; nulle trace de complot n'a été dénoncée, nulle scène de violence n'a eu lieu. Les travailleurs ont cessé de se présenter aux ateliers; ils ont fait savoir à quelles conditions ils s'y représenteraient; tout s'est borné là ; les ouvriers des autres corps d'état, entrant en solidarité avec eux, se sont cotisés pour leur fournir du pain tant que les chefs de fabrique persisteront à vouloir rester les maîtres absolus du taux des salaires. Ce n'est pas une coalition qu'ils ont formée, c'est une organisation de fraternité contre laquelle la loi demeure impuissante; c'est la guerre sociale déclarée régulièrement, et pacifiquement organisée. Nous n'avons pas de documents pour apprécier la justesse des réclamations des ouvriers; mais nous ne saurions donner trop d'éloges à la manière calme et nette dont ils ont su poser la question, et au noble sentiment de fraternité qui les anime.

La situation n'est pas égale entre les deux parties ; le manufacturier n'est menacé que dans son industrie, dans ses profits à venir; la classe ouvrière d'Elbeuf souffre aujourd'hui tout entière, et se voit sous la menace de la famine ; il est donc probable que c'est elle qui sera encore sacrifiée dans la convention à intervenir. Mais l'absolutisme du maître aura reçu un vigoureux échec, et le travail sera parvenu à se conquérir une place auprès du capital.

On aurait tort, au surplus, de penser que nous nous tournons contre l'industriel ; que souvent il exploite l'ouvrier, c'est ce qu'on ne saurait méconnaître; mais il est lui-même exploité à son tour par la libre concurrence, qui lui fait une loi de produire à bas prix sous peine de ruine. C'est toute la législation industrielle qui est mise en cause dans la question des grèves, ou plutôt toute l'économie sociale.

P. S. Nous apprenons que les ouvriers des deux ateliers dissidents ont obtenu l'augmentation de salaire qu'ils réclamaient, et que les travaux sont repris partout.

Le gouvernement provisoire de Genève poursuit son œuvre avec régularité. Il a, dit le *Journal de Genève*, une tâche difficile, immense à remplir, et jusqu'ici il y apporte une modération digne d'éloges; aussi les bons citoyens de toutes les opinions lui ont-ils prêté loyalement leur concours. En peu de jours il a rétabli l'ordre et la tranquillité gravement compromis après une terrible secousse. Il a appelé les milices à son aide, se confiant dans leur patriotisme, et toutes ont répondu à son appel sans murmures, sans récriminations. Il a main-

---

Mme Guyon est très touchante sous son costume de paysanne bretonne, Saint Ernest a excité à plus d'une reprise de frénétiques bravos. Quant aux débutants, le Gymnase n'eût certes pas laissé partir Montdidier, s'il ne lui restait Bressant et la troupe la mieux composée de Paris. Mais M. Bocage, qui n'a pas les mêmes raisons, a eu tort de ne pas garder Mme Naptal-Arnault, qui a bien conservé quelque peu de cette recherche sucée à l'hôtel Castellane, mais que nul ne surpasse quand il s'agit d'exprimer l'ivresse d'un jeune amour. N'oublions pas Mlle Lucie, qui a joué avec une grâce toute voluptueuse le rôle de la lionne; il est impossible de personnifier avec plus de charme une grande dame née au quartier Bréda, duchesse aujourd'hui, mais qui se souvient d'avoir été lorette. Un mot de critique cependant, mais il s'adresse à l'auteur : Une femme qui a en elle tant du naturel de la chatte, peut finir par le suicide, mais elle ne se jettera pas à l'eau.

Somme toute, la *Closerie des Genêts* est un grand succès pour l'Ambigu-Comique.

Le Cirque sera-t-il aussi heureux avec *Henri IV*? Nous voyons rouvrir ce théâtre avec d'autant plus de plaisir, qu'on craignait qu'il ne restât fermé. Mais nous croyons peu à l'avenir de sa pièce d'inauguration. Non pas que nous regrettions l'empire, comme quelques-uns de nos confrères. Les habitués du Cirque doivent avoir assez du petit caporal qu'on leur a livré tant d'années, en gros et en détail et sous toutes les formes, pour passer avec plaisir à une autre époque de notre histoire. Le règne de Charlemagne, la magnifique épopée de Jeanne d'Arc contiennent en germe autant de poésie populaire que l'empire ; il ne s'agit que de la dégager.

Nous ne partageons pas non plus les préventions contre Henri IV. La *Henriade* et les pamphlets de la restauration, tout imprégnés de larmes monarchiques, lui ont fait tort. On a, par cabaliste, mis en relief le côté mauvais de son caractère, son avarice, son amour du jeu et des femmes, ses largesses désordonnées à ses maîtresses et la ruse qui se cachait souvent sous son apparente bonhomie. Il y a du vrai dans ces accusations, et cependant c'est le sentiment populaire qui a raison. Le peuple ne juge pas sur les détails; il voit l'ensemble, il juge par sentiment; il exagère ses amours et ses haines ; il idéalise ses héros pour les adorer, mais en somme son impression est juste. L'homme qui posséda les quatre passions affectives, l'ambition, l'amitié, l'amour et le sentiment de famille, au point où les posséda Henri IV; l'homme qui avait conçu le projet de concilier les religions et de former entre les puissances de l'Europe un contrat de paix perpétuelle, cet homme-là doit être compté à la fois parmi les grands rois et parmi les bienfaiteurs de l'humanité, quels qu'aient pu être d'ailleurs ses vices et ses travers, qui, après tout, ne furent des vices que par rapport au milieu social où il vivait. Quant à sa persistance à faire rendre gorge aux financiers et à empêcher la noblesse de se jeter dans les mensonges et les fraudes du négoce, nous n'en saurions juger au point de vue de la *Réforme*. Qu'il y eût là un reste de dédain aristocratique, on ne peut le nier ; mais avouez que ce dédain des maltôtiers et du commerce parasite avait bien aussi sa raison d'être.

Ce qui a manqué aux auteurs de *Henri IV*, ce n'est pas le sujet. Le seizième siècle est une des plus belles époques de l'histoire, et la vie du Béarnais, avec ses incidents variés, ses aventures, ses amours, ses batailles, son imprévu, est une des plus poétiques entre les vies des rois. Ce qui a manqué aux auteurs, c'est l'art de choisir, de grouper les faits, de les relier dans une vaste unité; ce qui leur a manqué, c'est l'intelligence, le sentiment et le style. Bagatelle, n'est-ce pas ?

L'action commence, non pas neuf mois, comme dans *Tristram Shandy*, mais quelques heures avant la naissance du héros, et elle se continue jusqu'à ce qu'il soit dans la tombe : tant que vous ne l'avez pas vu enterrer, vous êtes sûr que la pièce n'est pas finie, mais vous n'avez pas d'autre raison de le croire. Toutes les circonstances de la vie de Henri y sont minutieusement relatées, du reste. A peine au sortir de l'enfance, il courtise la blonde Fleurette, la brune demoiselle d'Harneville, puis il s'enfuit à Paris sur les pas de Mme de Sauve pour aller épouser la reine Margot. Le début est joyeux, mais ne vous y fiez pas; Voici Catherine de Médicis qui fait des siennes ; le poison, l'assassinat, le massacre, tout lui est bon, pourvu qu'elle règne; la toile se baisse sur le tableau de la Saint-Barthélemy, exécuté par un clair de lune magnifique.

Au second acte, Charles IX est mort, Henri III a été assassiné, et le Béarnais lutte contre les ligueurs; il prononce le fameux : Ralliez-vous à mon panache (la censure a supprimé le mot *blanc*; mais on lui doit cette justice, qu'elle a renoncé à sa proposition de remplacer le mot séditieux par celui de tricolore), puis il va gagner la bataille d'Ivry dans la coulisse. Nous assistons ensuite au sac de Paris, au soulèvement des Seize contre le parlement. Nous voyons Bellegarde se cacher sous la table de la belle Gabrielle à l'arrivée du roi, servi par Henri, qui l'a aperçu, et lui dit en parodiant le mot d'un de ses prédécesseurs en semblable circonstance : « Tiens, Bellegarde, il faut que tout le monde vive. » L'acte se termine par l'entrée du Béarnais à Paris, d'après le tableau de Gérard

Le troisième acte comprend la vie politique de Henri. Nous assistons d'abord à une séance de la chambre des dép..., nous voulons dire du parlement, où Henri prononce un discours de la couronne ni plus ni moins gascon que ceux que nous entendons chaque année au Palais-Bourbon ; un rideau tombe, Henri est entouré de ses enfants ; toutefois, il se refuse à marcher à quatre pattes, son royal moutard sur le dos, comme le jour où il fut surpris par l'ambassadeur d'Espagne. Nous le retrouvons ensuite chez Michaud, buvant, dansant et jouant le troisième acte de la *Partie de Chasse*. Les derniers tableaux nous représentent l'angle de la rue de la Ferronnerie, l'assassinat du roi par Ravaillac, sa mort, et enfin, pour apothéose, la vue de sa statue sur le Pont-Neuf. On rit, on siffle, on applaudit, on demande les auteurs ; un titi résume d'un mot le sentiment du public et des feuilletonistes : « Les auteurs, dit-il, *c'est des faignants!* » Le régisseur nomme MM. V. Saint-Hilaire et Michel Delaporte.

L'art n'a rien à voir dans ce drame, la langue et la grammaire encore moins. M. Michel Delaporte rejetait sur un collaborateur inconnu le charabia de sa *Nouvelle Héloïse*. Son nouveau drame prouve qu'il n'avait pas besoin d'aide pour atteindre à cette perfection. Dans une ville où il y a tant d'écrivains publics qui se chargent de mettre les lettres et mémoires en français, il devrait être défendu par les règlements de police de porter au théâtre une pièce de ce style. A force d'aller à de tels spectacles, le peuple finirait par ne plus comprendre la langue de nos chefs-d'œuvre.

Hâtons-nous de dire que la mise en scène n'est pas complice des auteurs du drame. Les tableaux, au nombre de seize, sont presque tous magnifiques par les décors et l'harmonieuse distribution des personnages et des costumes.

J. FLEURY.

CHRONIQUE MUSICALE.

Le fauteuil de chef d'orchestre de l'Académie royale de musique, devenu vacant par suite de la démission de M. Habeneck, est échu à M. Girard. Ce choix sera bien accueilli de tout le monde. On sait ce qu'est devenu l'orchestre de l'Opéra-Comique sous la direction ferme et intelligente de M. Girard, et l'on peut espérer que, grâce à lui, l'orchestre de notre premier théâtre se relèvera rapidement de la décadence où l'état maladif de son illustre chef l'avait laissé tomber. M. Habeneck sera heureux, nous n'en doutons pas, de voir son sceptre passer en des mains si dignes de le porter. M. Basset, directeur de l'Opéra-Comique, en consentant à la résiliation de l'engagement de M. Girard, a fait un véritable sacrifice, mais un sacrifice qui l'honore.

M. Tilmant serait, dit-on, le successeur de M. Girard à l'Opéra-Comique. Quant aux Italiens, rien ne paraît encore décidé. Toutefois, le nom de M. Vidal a été prononcé.

l'Ecluse, pour recevoir ce supplément de garnison.

Le 47e régiment de ligne, en garnison à Besançon, envoie aussi, sur la frontière du Jura, un bataillon à Pontarlier, sous les ordres du colonel, avec une compagnie détachée à Morez. — Une demi-batterie du 8e d'artillerie est envoyée à Pontarlier.

La *Gazette de Silésie* et celle d'*Aix-la-Chapelle* annoncent que le comte de Stadion, gouverneur-général de la Gallicie, vient de faire publier dans la *Gazette polonaise de Lemberg* une ordonnance qui soumet à la loi martiale (c'est-à-dire met en état de siége) toute cette province, excepté la Bukowine : c'est là, disent les deux journaux allemands, la meilleure réponse à ceux qui prétendent que les troubles de la Gallicie sont apaisés.

La *Gazette de Cologne* affirme, sur la foi de correspondances de Pologne, qu'après les derniers événements de Cracovie, le gouvernement russe ne se serait pas borné à punir de mort les personnes saisies les armes à la main, mais que celles mêmes à l'égard desquelles on n'avait que des soupçons auraient été exécutées secrètement. Ce journal cite une jeune femme connue par son patriotisme, dont le seul crime était d'avoir caché dans son domaine, près de Varsovie, quelques malheureux réfugiés. Eh bien ! dit-il, des cosaques l'ont pendue sans autre forme de procès à un arbre, et son cadavre est resté ainsi exposé pendant plusieurs jours.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le baron Davillier, pair de France, gouverneur honoraire de la Banque de France, est mort hier à Paris, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

— D'après des lettres adressées d'Athènes, sous la date du 4 octobre, à la *Gazette d'Augsbourg*, le pacha de Candie aurait déclaré cette île indépendante, d'accord avec la population grecque et turque.

— Les affaires du cap de Bonne-Espérance prennent décidément une meilleure tournure, et de toutes parts les Cafres se retirent découragés devant les troupes coloniales. Les derniers avis signalant ce revirement favorable sont du 10 août.

— L'ouverture des états-généraux de Hollande, pour la session ordinaire de 1846-1847, aura lieu aujourd'hui à La Haye, hier 19 octobre.

— La Société protectrice des animaux se réunira le vendredi 23, à l'Hôtel-de-Ville, salle de la caisse d'épargnes, pour entendre la lecture d'un travail qui doit être présenté au ministre, sur la nécessité d'une loi protectrice, et diverses autres communications.

— Pendant l'année dernière, l'entretien des nécessiteux dans les dépôts de mendicité a coûté à la ville de Bruxelles une somme de 221 290 fr. 26 c. Pour l'année courante, il est à peu près certain que cette dépense sera beaucoup plus considérable encore, et l'on a vu déjà que l'administration communale vient de voter encore 50 000 fr. pour le service de la bienfaisance. Si le gouvernement ne se hâte de faire changer l'organisation actuelle des dépôts de mendicité, la ville de Bruxelles et plusieurs communes limitrophes de la capitale se verront dans la nécessité de devoir refuser les sommes qui leur sont réclamées pour l'entretien des mendiants. Une masse d'individus, trop paresseux pour se livrer au travail, font du dépôt de mendicité une sorte de quartier d'hiver. Ils y entrent et en sortent régulièrement tous les ans. C'est là un abus auquel il importe surtout de remédier.

— La commission instituée pour l'amélioration du sort des classes ouvrières en Belgique vient d'être chargée par M. le ministre de la justice de l'examen de deux questions importantes : l'une est relative à la fabrication du pain, l'autre au prix de la viande.

Le ministre invite cette commission à rechercher entre autres par quels moyens on pourrait réprimer les abus qui paraissent s'être glissés dans la boulangerie, prévenir toute espèce de mélange ou de sophistication susceptible d'altérer les qualités nutritives du pain, ou même de lui communiquer parfois des propriétés nuisibles, ainsi que cela arrive, par exemple, en cas de substitution de sulfate de cuivre à la levure ordinaire.

Des règlements existent sur la matière, mais ils paraissent être restés sans exécution.

Quant à la viande, il s'agit de savoir si les prix de vente actuels ne sont pas exagérés eu égard aux prix d'achat, et si en soumettant la boucherie à certains règlements, et même à la taxe, on ne remédierait pas en tout ou en partie à la cherté dont on se plaint. (*Débat social*.)

— La hausse des céréales, si nuisible au peuple, est sans profit pour le fermier, puisque la hausse des fermages avait suivi, sinon précédé celle des grains. C'est ainsi que pour ne citer que cet exemple puisé dans une pièce officielle, l'administration des hospices de Bruxelles a obtenu, lors de ses dernières adjudications de location de biens ruraux, un fermage de 28 000 fr. pour des terres louées précédemment 21 476 fr. Il y a donc eu une augmentation de 6 724 fr., de 31 1/4 pour cent ou de *près d'un tiers* ! Ainsi ce que les fermiers gagnent d'un côté, ils le perdent de l'autre.

DIVORCE. — Voici une séparation de corps et de biens de la plus curieuse espèce, prononcée pour cause d'adultère par un mari contre sa femme, sans intervention de la justice. Nous reproduisons textuellement les termes de cet étrange document, qui est vraiment un acte extra-judiciaire : « Je soussigné... demeurant à Rouen, rue... déclare par le présent donner pleine et entière autorisation à M..., mon épouse, de faire élection de domicile partout où bon lui semblera, hormis très spécialement en ma demeure et chambre, attendu que les lois de l'honneur, par elle malheureusement flétries, s'y opposent de la manière la plus rigoureuse. Haine et mépris à l'épouse adultère ! En foi de quoi je lui ai tristement délivré le présent certificat pour lui être utile en ce que de droit, en lui enjoignant de ne jamais lever sur moi son œil criminel, et de condamner au silence sa langue parjure. »

DÉGRADATION POUR COMMUNISME. — On sait qu'en matière de duels, les officiers prussiens sont pris entre deux alternatives d'un singulier dilemme. La loi pénale les punit de la réclusion dans une forteresse s'ils acceptent un défi, et la cour d'honneur les condamne à la perte de leur grade et souvent à l'expulsion s'ils refusent. Voici un jugement assez étrange d'une cour d'honneur, tout récemment prononcé.

Un lieutenant d'artillerie s'était chargé de transmettre à un autre officier une lettre d'un de ses amis qui se plaignait de certains propos tenus sur le compte d'une dame. L'officier auquel la lettre était

térieure, justement préoccupé de la sûreté publique, a demandé l'exécution intégrale. Il serait convenable aussi qu'une visite attentive de ces mêmes ouvrages fût faite pour vérifier leur solidité et leur bonne construction. Ainsi, l'on dit qu'une des piles du viaduc de Barentin, qui s'écroula l'année dernière d'une manière si imprévue, est minée en dessous par une source qui commence à se faire jour. Ne serait-il pas convenable, si ce fait est vrai, qu'on prît quelques précautions pour neutraliser les effets de cette source, soit en lui imprimant une autre direction, soit en lui opposant des obstacles capables de mettre un terme à ses dévastations? Nous n'hésitons pas à dire au gouvernement que si, par une tolérance coupable, il souffrait que ce chemin de fer, si plein de dangers, fût livré à la circulation avant d'avoir été soumis intégralement à toutes les expériences et toutes les vérifications indiquées par les hommes de l'art, l'indignation publique serait juste en le déclarant solidairement responsable de tous les désastres que sa négligence pourrait produire dans l'avenir.

VARIETES.

Courses d'automne.

Les courses d'automne se sont terminées hier, pour Chantilly et Paris. En rendant compte des courses de Versailles, nous ferons quelques observations et sur les luttes de l'hippodrome et sur la direction des haras. Pour aujourd'hui, nous nous bornons à enregistrer les noms des vainqueurs.

A Chantilly, M. de Rothschild a gagné quatre prix, par *Gland*, *Laura*, *Convalescence*, *Ulm*, et grâce aux soins de son entraineur, M. Carter.

A M. Aumont, un prix par *Fitz-Emilius*; entraineur, M. Tom Hurst.

A M. le prince de Beauveau, deux prix par *Dorade*, battant *Drummer*; *Miss Waggs*, le *Chourineur*, *Philip Shah*, *Meudon*; entraineur, M. Jennings.

A M. Célestin de Pontalba, un prix par *Tronquette*.

A Paris, sur six prix, MM. Alexandre Aumont et Tom Hurst, en ont remporté quatre, par *Fritz-Emilius*, le *Chourineur* et *Miss Waggs*; encore un de ces prix a-t-il été gagné deux fois par leurs écuries. *Premier-Août*, vainqueur dimanche dernier, ayant dépassé de deux secondes le maximum de temps fixé, la course avait été annulée. *Premier-Août* et *Chourineur* sont des élèves de M. Calenge, honorable éleveur normand.

Deux prix à M. de Pontalba, par *Philip-Shah*.

Le dernier jour des courses au Champ-de-Mars a été assez beau; les buttes étaient peuplées. Ce jour-là, les chevaux de M. Aumont ont eu tous les prix et toutes les épreuves. Le prix royal (14 000 francs) a été gagné par l'invincible *Fitz-Emilius*, fils d'*Y.-Emilius* et de *Miss Sophia*.

Nous avons eu cette année une innovation au Champ-de-Mars, une course au trot. *Mlle Petit-pas*, fort bien nommée, trottant menu sous elle, mais très vite, a battu le vaillant trotteur *Georges*. Ces chevaux, montés par leurs propriétaires, MM. Mahieux et Jules Rivière, ont fait en huit minutes deux tours de l'hippodrome.

M. Le Verrier et les Académiciens.

Nous avions vu avec peine quelques-uns des princes de la science, des plus anciens et des plus illustres membres de l'Institut, essayer de diminuer, autant qu'il était en eux, l'éclat de la belle découverte de leur plus jeune confrère. La gloire de M. Le Verrier est assez grande pour résister aux attaques de l'envie. Nous n'avons donc pas cherché à défendre son travail contre d'impuissants dépréciateurs, et il nous répugnait de dévoiler publiquement les sentiments peu élevés de quelques hommes, dont nous admirons d'ailleurs les travaux. Mais comme le *National* s'est chargé de stigmatiser leur conduite et qu'il est juste, en outre, que chacun soit rétribué selon ses œuvres, nous reproduisons une partie de l'article de ce journal. Nous nous hâtons de dire, du reste, que les astronomes de l'Observatoire de Paris, loin de prendre part à la ligue ourdie par une odieuse envie, ont vivement repoussé toutes les insinuations des académiciens jaloux.

« Le succès de M. Le Verrier a jeté quelques-uns des membres de la docte compagnie (l'Académie des Sciences) dans un trouble singulier dont nous aurions de la peine à rendre compte. Il n'a pas manqué de gens, et des plus haut placés, qui avaient refusé de croire aux prédictions qu'on leur faisait : cette planète, trouvée au fond d'un encrier par un géomètre qui n'a pas la moitié de leur âge, était pour eux la matière des plus agréables railleries; aujourd'hui qu'elle a pris sa place dans le ciel, ils la trouvent, comme de raison, très mal venue. Ils ont bien essayé, dans le premier moment, de la faire passer pour une simple comète ; mais, forcés de renoncer à cette dernière ressource, ils se sont promis, du moins, d'inquiéter l'inventeur, de rabaisser son mérite, et de troubler sa joie en quelque manière. Les méthodes qu'ils mettent en œuvre pour cela sont des plus divertissantes : « Voulez-vous que je vous dise? crie un naturaliste tout essoufflé; cette planète dont on fait tant de bruit est un *puff* astronomique : MM. Galle, Encke, Schumacher et Arago se sont entendus avec M. Le Verrier; et, si leur fable réussit, ils nous en feront voir bien d'autres ! — Je vous demande pardon, dit un physicien bel-esprit, la découverte est très réelle, et, qui plus est, très brillante... Mais à qui fait-elle honneur? A la science, Monsieur, à la mécanique céleste, à l'algèbre ! Il n'y a rien là d'individuel : tout autre, à la place de notre cher confrère, fût arrivé au même résultat. C'est le calcul qui a tout fait, c'est l'esprit humain, *en général*, qu'il faut remercier, et je compte bien dire cela dans mon prochain article du *Journal des Savants*. — Je ne suis pas de votre avis, reprend un illustre chimiste, et je sais gré à M. Le Verrier de s'être servi de l'algèbre si à propos... Mais il est une chose qu'en conscience je ne puis approuver : pourquoi donner son nom à la planète? c'est d'un exemple fâcheux pour les autres sciences ; et puis, s'il vient à trouver une seconde planète, comment faudra-t-il l'appeler? Alors, chacun de rire : et l'on se demande tout bas comment les teinturiers s'y prendraient si le célèbre professeur, devenu si sévère sur la nomenclature, venait à découvrir un second *bleu Thénard*.

» Mais ce ne sont là que les bagatelles de la porte, et les géomètres ont attendu que la séance fût ouverte pour prendre à leur tour la parole. Ecoutez plutôt celui-ci, cet homme si bien doué, dont nous nous sommes plu à vanter souvent les éminentes facultés, auquel il

rier, et notre géomètre s'en inquiète si peu, qu'il a expressément invité les astronomes à procéder au dépouillement de leurs registres.

» Eh bien! le croira-t-on, ceux que gêne la jeune renommée de M. Le Verrier se sont jetés avec un empressement extraordinaire sur ces poudreuses annales de l'astronomie; ils se sont emparés, au hasard, des documents les plus suspects; et, les apportant en triomphe devant l'Académie: « Voyez, disent-ils, on avait déjà vu cette planète; ce n'est pas le calcul qui l'a découverte ! » Un des résultats singuliers de cette malice, c'est que M. Arago et M. Le Verrier lui-même, qui s'étaient mis les premiers en quête de ces anciennes observations, sont obligés de s'arrêter dans leurs recherches et de se retourner vers ces *bienveillants* auxiliaires pour leur dire : « Vous avez mal réussi ; les observations que vous citez sont apocryphes, ou mensongères, ou tout-à-fait distinctes de celles qui conviennent à la planète. Votre M. Cacciatore, par exemple, est un observateur qui signalait dans une comète une phase, telle, que *le croissant était dirigé du côté du soleil*.

Mais, d'ailleurs, la planète qu'il dit avoir vue en Sicile serait placée aujourd'hui, d'après ses propres observations, à un bout du ciel opposé à celui qu'occupe la nôtre. S'agit-il de la planète que M. Wartman prétend avoir vue en 1831? Celle-ci ne fera pas mieux notre affaire, ni la vôtre, M. Poinsot ! En effet, veuillez calculer vous-même (si cela ne vous coûte pas trop d'efforts) quelle position a dû avoir notre comète en 1831; comparez le résultat avec celui donné par M. Wartman, vous trouverez une différence de plus de *vingt degrés* en ascension droite, c'est-à-dire plus d'*une heure* d'intervalle entre les passages de l'une et de l'autre planète au méridien. » Cela paraît décisif; mais quoi ! L'envie est représentée avec des yeux louches : elle est bien capable de voir à la même place deux étoiles distantes de vingt degrés, en ascension droite. »

Dans la séance de l'Académie des Sciences d'aujourd'hui, les attaques de la *ligue envieuse* contre l'immortelle découverte de M. Le Verrier ont recommencé.

Nous flétrirons dans un article spécial la conduite odieuse des astronomes les plus renommés de l'Angleterre, qui n'ont pas craint d'entasser mensonges sur mensonges pour confisquer au profit de leur pays la gloire de notre compatriote. Nous aurons aussi à gémir sur l'entêtement du géomètre, dont il est question dans l'article du *National*, à vouloir déprécier l'importance d'un travail aussi admirable que celui de M. Le Verrier. M. Poinsot s'est plaint de ce que nous avons dit qu'il avait fait preuve d'un esprit anti-national, nous ajouterons aujourd'hui qu'il a démontré non-seulement qu'il n'avait pas le sentiment français, mais encore qu'il n'avait point le vrai sentiment philosophique. Quant à M. Le Verrier, qu'il se console ! Rien ne pouvait mieux prouver la beauté de sa découverte, que la jalousie qu'il inspire à toutes les médiocrités !

Marchés.

Halle aux grains du 17 oct. — Froment, 24 à 28-00. — Seigle, 16 à 19. — Orge, 13 à 15. — Sarrasin, »» à »». — Avoine, 10-50 à 12. — Son, 3-50 à 4-50. — Recoupe, 5 à 6. — Remoulage, 6 à 7. — Haricots de Soissons, 40-00 à 41-35; dº Liancourt, 30 à 36-65; dº ordinaires, 24-65 à 33 ; dº flageolets, »»-»» à »»; dº suisses blanc, »»-»» ; dº suisses rouge, 21-35 à 32; dº rouge de Chartres, »»-»»; dº nains, »» à 31-33. — Pois verts, »»; dº gris, 18-65 à 20; dº jarras, 18-35; dº cassés, 50-65 à 62-66. — Lentilles Gallardon, 68-66 à 80; dº de pays et autres, »»-»» à 46. — Lentillons, »». — Vesces de printemps, 18-65 à 19-00; dº d'hiver, »»-»». — Sainfoin, »»-»». — Sénevé, »»-»». — Lin, »»-»». — Chènevis, »»-»». — Sanve, »». — Criblures, »». — Trèfle, les 100 kil. »».

Marché aux fourrages, du 16 oct. — Foin, 1re, 61 à 64; 2e 55 à 58; 3e 50 à 52. — Sainfoin, 1re 00 à 00 ; 2e 00 à 00; 3e 00 à 00. — Luzerne, 1re 56 à 62; 2e 52 à 56 ; 3e 46 à 48. — Regain, 1re 00 à 00; 2e 46 ; 3e 00 à 00. — Trèfle, 1re 00 à 00 ; 2e 00 à 00 ; 3e 00 à 00. — Paille de blé, 1re 34 ; 2e 30 à 32 ; 3e 29 à 00. — Paille de seigle, 00 ; 2e 30; 3e 00. — Paille d'avoine, 1re 00 ; 2e 00; 3e 00.

Halle à la viande. — Marché du 17 octobre. — Bœufs, 24483 ; 1re qualité 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,80. — Veaux, 15173; 1re, 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — Moutons, 4022; 1re, 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — En gros, 54800; 1re, 1,36; 2e, 1,30; 3e, 1,20.

Bourse du 19 octobre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 75	82 80	82 75	82 75
— — fin courant	82 75	82 80	82 65	82 65
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 80	117 85	117 80	117 85
— — fin courant	117 80	117 85	117 75	117 75

4 1/2 J. 22 m. dr cours	112 »»	Banq. de Fr. dr cours	3180 »»
4 0/0 J. »	» »»» »»	O. V. de Par.	» 1392 50
Emp. 1844. au Ct	» » »/»	C. hyp......	» 370 »»
— fin Ct	» » »»	— Gouin....	» 1220 »»
B. du Trés.	» » »/»	— Gann.....	» »»»» »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d.	»» »» »» »» »»	——	83 25	83 15
5 p. 0/0......	d.	»» »»» »» 117 93	——	118 45	118 60

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	05 »/»	»» »/»	12 1/2	15 »/»
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	32 1/2	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM............	Der C. 102 1/2
Récép. Rotsch.	» 102 25	BELG. 2 1/2......	» »» »/»
ESP. Dette act.	» »» »/»	— 4 1/2.......	» 98 1/2
— — pass.	» » »/»	— dº 1840.....	» 100 »/»
— 3 p. 0/0.	» 38 3/8	— dº 1842.....	» 102 »/»
Dette intérieure	» »» »/»	— Banque....	» »»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	» »» »/»	— dº Em. 1841.	» »»» »»
HOLL. 2 1/2	» »» »/»	PIÉMONT.........	» »»»» »»
HAITI....	» » »/»	AUTRICHE	» »»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. à 0/0	1260 »»
Act. d J.	» »»» »»
Ch. S. G.	» 1075 »»
V. r. dr.	410 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	1000 »»
V. r. gauc.	262 50
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1255 »»
— à Rouen.	937 50
R.-Havre..	»»» »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	225 »»
Paris-Str...	497 50
Tours-Nant	506 75
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord.	693 »»
Famp-Haz.	398 75
Diep.-Féc..	363 »»
Boul. à Am.	480 »»
Orl.-Bord.	560 »»
Mont. à Tr.	360 »»
Paris-Lyon	522 50
Bord-Testé	»»» »»
Zinc V. M..	»»» »»
Lin Maber.	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

M. Biétry, qui défend avec tant d'énergie la cause des filateurs de cachemires, vient de recevoir la lettre suivante :

« Crèvecœur, le 30 septembre 1846.

Les ouvriers et fabricants de cachemires de Crèvecœur à M. Biétry, filateur de cachemires à Villepreu.

» Monsieur,

» Les amis de l'industrie que vous et vos honorables collègues avez placée si haut dans l'estime publique, se sont émus à la vue de la souffrance réelle qui pèse aujourd'hui sur la fabrication du cachemire. C'était un homme si recommandable par sa position et ses services qu'il était réservé de rechercher les véritables causes d'une crise qui met en péril une des plus belles branches de nos produits

[illegible] contre-maîtres occupés à la fabrication des tissus de cachemires ; il atteste en outre que, par suite des manœuvres frauduleuses employées pour imiter les vrais cachemires, la classe ouvrière, si occupée autrefois, se trouve momentanément sans travail.

» Le maire soussigné émet donc le vœu que les contrefacteurs de ces beaux tissus soient poursuivis devant les tribunaux, afin que, comme par le passé, les filateurs de cachemires puissent, par leur belle industrie, faire prospérer la classe ouvrière.

Crèvecœur, le 7 octobre 1846

Signé : HAMEL, *maire de Crèvecœur.* »

En marge de la note ci-dessus, est écrit de la main du maire de Crèvecœur ce qui suit :

« Le maire atteste que plus de *deux cents ouvriers de Crèvecœur* n'ont pu signer la lettre qui precède faute de savoir écrire.

» Signé : HAMEL, *maire de Crèvecœur.* »

[illegible] véhicule.

» Aujourd'hui que l'activité et l'intelligence des sergents de la cité assurent la libre circulation sur la voie publique, qui n'a jamais été mieux surveillée, c'est rendre vraiment un service à la population parisienne et aux étrangers, que de donner extension aux moyens de transport individuel, et M. le préfet de police vient d'agir dans les intérêts de ses administrés en autorisant une nouvelle entreprise sous la dénomination de *Compagnie des cabriolets-coupés, voitures sous remise, rue Richer, 6 bis,* à mettre sous remises 300 voitures confortables et élégantes. C'est à l'aide de capitaux demandés à l'association commanditaire que cette entreprise se placera sur une base solide. Les capitaux viendront à elle, nous n'en doutons pas, car le genre d'exploitation qui est son début, est fertile en bons résultats, et il nous a été démontré que toute entreprise du même genre bien administrée porte avec elle une garantie de succès. M. Salmon, gérant de

[illegible]
7 h. 1|2 **FRANÇAIS.** — Une Femme de quarante ans, don Gusman.
6 h. 1|2 **ODÉON.** — Echec et Mat, Mme de Sévigné.
7 h. 1|2 **OPÉRA-COMIQUE.** — Les Mousquetaires.
7 h. 1|2 **ITALIENS.** — Lucia di Lammermoor.
6 h. 1|2 **VAUDEVILLE** — Un Monsieur et une Dame, Robinson, Marguerite.
7 h. »|» **VARIÉTÉS** — Roquelinette, la Maison en Loterie, le Mousse.
7 h. 1|2 **GYMNASE.** — L'Héritière, Clarisse Harlowe.
7 h. »|» **PALAIS-ROYAL** — Un Cœur, le Code, une Chambre, le Lait.
7 h. »|» **PORTE-ST-MARTIN** — Le Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1|2 **AMBIGU.** — La Closerie des Genêts.
6 h. 1|2 **GAITÉ.** — Le Temple de Salomon.
6 h. 1|3 **CIRQUE** (boulevart du Temple). — Henri IV.
6 h. 3|4 **COMTE.** — Peau d'Ane.
6 h. 1|2 **FOLIES** — La Pension, les Amours de Paris, le Petit Chaperon.
6 h. »|» **DÉLASSEMENTS-COMIQUES.** — L'Oiseau de paradis.

Imprimerie de LANGE-LÉVY et Comp., rue du Croissant, 16.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE PARIS

VINAIGRE *de toilette* DE LA Société Hygiénique.

Ce Vinaigre BALSAMIQUE, TONIQUE et RAFRAICHISSANT remplace avec une *grande supériorité* l'eau de Cologne et toutes les eaux spiritueuses employées pour la toilette ; il est plus riche en principes aromatiques et balsamiques ; son odeur est plus fine et plus suave.

BLANCHEUR DE LA PEAU, BOUTONS, ROUGEURS. Le Vinaigre de la Société Hygiénique, employé en lotions pour les mains, le visage et toutes les parties du corps (*quelques gouttes par verres d'eau*), il rafraîchit et adoucit la peau, il augmente sa blancheur, et fait disparaître les rougeurs, boutons, éphélides et efflorescences. Après la barbe, il ôte le feu du rasoir mieux que tout autre cosmétique.

BAINS. Un bain dans lequel on ajoute *le quart ou la moitié d'un flacon de ce Vinaigre*, raffermit les chairs, enlève les démangeaisons, redonne de la souplesse et de la vigueur aux membres fatigués, détruit toute odeur de transpiration et procure un bien-être inexprimable.

SOINS DE LA BOUCHE. Employé pour la bouche (*six à huit gouttes dans un verre d'eau*), il raffermit les gencives, enlève le tartre, blanchit les dents, et rend l'haleine douce et fraîche. Il convient aux personnes qui au réveil ont la bouche amère, sèche et pâteuse, ainsi qu'aux fumeurs, auxquels il ôte toute odeur de tabac.

TOILETTE DES DAMES. Ses qualités toniques et balsamiques le rendent inappréciable pour les soins journaliers et les usages secrets et délicats de la toilette des Dames. *Voir pour plus de détails le prospectus qui accompagne chaque flacon.*

ASSAINISSEMENT DE L'AIR, MIGRAINES, SYNCOPES. Les médecins recommandent LE VINAIGRE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE aux personnes qui visitent les malades, qui fréquentent les spectacles, les bals et autres lieux où l'air est plus ou moins vicié, à celles qui sont sujettes aux pesanteurs de tête, aux migraines, aux maux de cœur, aux étouffements, aux syncopes. Il assainit et purifie l'air, il fortifie et ranime les fonctions des organes de la respiration, il rafraîchit le cerveau et donne du ton à l'organisme.

Le prix du VINAIGRE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE *est de 2 fr. le flacon.*

Paris, Entrepôt génér., r. J.-J. Rousseau, 5.

Chaque flacon est coiffé de parchemin fixé par une petite médaille dont les deux faces portent le cachet ci-dessus. Chaque étiquette porte également la signature ci-dessus.

Tout Flacon qui ne portera pas ces marques doit être refusé comme contrefait.

PÂTE DE NAFÉ

Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'EFFICACITÉ de cette pâte pectorale et sa SUPÉRIORITÉ manifeste sur toutes celles du même genre. DELANGRENIER, rue [illegible], 26. — Dépôt dans chaque ville.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.

33, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

DENTS

DE 10 A 20 FRANCS posées en une séance, par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours, en face la rue Montesquieu, entrée galerie Vérot-Dodat, 23.

DENTS INOXYDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 1. — La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver. Sur la plainte de Mme B..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M.... ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inservable ; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

VARICES, BAS LEPERDRIEL.

GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC.,

En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

TAPIS

NEUFS et D'OCCASION. SALLANDROUZE, r. Taitbout, 15.

COPAHINE-MÈGE

Il est prouvé par [illegible] essais faits [illegible] hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation [illegible] sous la forme d'un Bonbon très agréable, [illegible] contenant [illegible] aliments d'estomac. — [illegible] à Paris, [illegible] Montmartre, 101, à Londres, à la Pharmacie Française, [illegible] Street, Hay Market, et toutes les [illegible] de France et de l'étranger.

CAPSULES RAQUIN

AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues *à l'unanimité* par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc.

A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ÉTUDE DE LA

LÉGISLATION FRANÇAISE.

Deux volumes in-octavo. 1re PARTIE. **LES JUIFS** Prix : 12 fr. par la poste, 16 fr.

Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE

SUIVI DE MÉLANGES,

Un volume in-8°. Prix : 6 fr. Par la poste, 7 fr. 50

Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

TABLE DES MATIÈRES. — Voyage en Angleterre et en Écosse. — Un vase brisé. — A Charles Fourdrin. — Histoire du docteur Akiba. — Aux légitimistes. — Napoléon socialiste. — Notes d'un étudiant en droit.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 100 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.

Prix : 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

AMÉLIORATION des VINS

AU MOYEN DU COLLAGE PAR LES **Poudres de A. Julien** CHEZ RIVET JEUNE, DÉJÀ CONNU POUR LA VENTE DES **Vins de Bordeaux Gruaud la Rose** et des Vins de **Champagne MOËT ET CHANDON,** Boul. POISSONNIÈRE, 8, à *Paris.*

Dépôt dans les principales Maisons de Pharmacie et d'Epicerie.

RUE SAINT-MERRY, 12, A PARIS. **CHOCOLATS COLMET.** DÉPOTS dans les Pharmacies de France.

Son CHOCOLAT FERRUGINEUX contre les pâles couleurs, les maux d'estomac, la faiblesse.

Son CHOCOLAT AU LAIT D'AMANDES, aliment rafraîchissant si utile aux femmes.

La Boîte ou **2 PURGATIONS, 2 FRANCS.**

Son **CHOCOLAT PURGATIF,** composé de magnésie, de mannite et de cacao. Son goût est agréable et il se mange avant le repas.

Tous les **CHOCOLATS COLMET** ne se vendent à Paris qu'à sa Fabrique. *Une instruction les accompagne.*

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX

Épreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

ANTIDOTE.

Réponse à une compilation anonyme intitulée LE MONDE PHALANSTÉRIEN. Brochure in-8°, 1841. Prix : 25 c. Par la poste, 30 c.

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE DE LA DOCTRINE DE FOURIER, Par H. RENAUD. 2e édition, 1 vol. in-8. Prix, 3 fr., et par la poste,

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent. ; par la poste, 50 c.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE.

PAR CH. HAREL.

Brochure in-8°. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

Etude de Me Carnet, rue des Deux-Boules, 10.

VENTE par autorité de justice

En une Maison sise à Paris, rue Castex, n° 8.

Le mercredi 21 octobre.

Consistant en tables, chaises, pendule, commode, secrétaire, piano, glaces, fauteuils, bureaux, poêle, baromètre, bois de sapin, etc. — Au comptant.

PLUSIEURS BELLES PARTIES DE **CHALES CACHEMIRES** A DES PRIX EXCEPTIONNELS.

Grand Assortiment de CHALES PURE LAINE en belles nouveautés.

INDOUX-LAINE Chaîne soie, trame laine.		PURE LAINE Chaîne laine, trame laine.		CACHEMIRE ET LAINE Chaîne laine, trame cachemire.		CACHEMIRE Chaîne cachemire, trame cachemire.	
CARRÉS	34 fr.	CARRÉS	49 fr.	CARRÉS	79 fr.	CARRÉS	120 fr.
LONGS	68	LONGS, fabrique de PARIS	105	LONGS	160	LONGS	250
LONGS, fabrique de PARIS	75	En *pure laine* on ne tient pas de *qualités infér.*		L'assortim. renferme des châles à galeries riches à fonds pleins en toutes couleurs et des meill. fabr.			

NOUVELLE PARTIE DE CHALES CACHEMIRES A 90 FRANCS.

La chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont garanties en cachemire, quelques-uns même n'ont que le blanc en laine. Ces châles ont toujours été vendus par la fabrique et par le commerce sous la désignation de Cachemire pur.

La Maison du **GRAND COLBERT** vient de faire des achats considérables de Châles en coloris nouveau du dernier goût, ce qui lui permet de livrer des carrés pure laine à 65 fr. — et longs à 125 fr. — des Châles carrés, 2 mètres plein, d'une belle réduction, en fonds cachemire, à 120 fr. — et longs, de 4 mètres, à 240 fr.

SOIERIES. — Riche assortiment de grandes nouveautés unies et façonnées. — Damas nouveaux, 3 fr. 90 c. et 4 fr. 90 c. ; grande largeur à 6 fr. 90 c.

LAINAGE. — Grande variété de nouveaux Tissus. — Mérinos, grande largeur, tout laine, à 2 fr. 10.

CONFECTION. — Basquines, Mantilles-Pompadour, Pardessus Louis XV, — tous modèles nouveaux, — Matinées, etc. — Lingerie et Dentelles.

2, RUE VIVIENNE. **AU GRAND COLBERT.** 6, RUE NVE-DES-PETITS-CHAMPS.

Etablir des Greniers publics dans chaque chef-lieu d'arrondissement, c'est nous imposer une grande dépense, — mais acheter en outre des grains par toute la France pour remplir ces greniers, c'est vouloir tout à fait ruiner le budget de l'Etat et des communes! Voilà ce qu'on nous d t; mais à quoi nous servirait cette science du *crédit* que notre siècle prétend avoir pénétrée jusque dans ses profondeurs, si nous ne savions l'employer à assurer l'alimentation du pays contre les menées de l'agiotage? Heureusement que dès les premiers pas, elle nous offre les secours dont nous avons besoin, et de la manière la plus simple du monde, en même temps que la plus sûre. — Rappelons quelques notions élémentaires sur le crédit.

Lorsqu'une personne emprunte une somme d'argent et s'engage à la rembourser à une époque, sans affectation spéciale sur tel ou tel objet, son billet n'est réellement qu'une simple *promesse* de payer; ce billet sera payé si le débiteur fait de bonnes affaires, il ne le sera pas, s'il en fait de mauvaises.

Mais si ce débiteur affecte un gage spécial, sa maison, par exemple, par hypothèque valable, au paiement de sa dette, le créancier a plus qu'une *promesse*, il a une *certitude* d'être payé.

Il en est de même si le débiteur a déposé entre les mains du créancier des valeurs mobilières équivalentes au montant du billet.

Dans ces deux cas, le débiteur peut faire de mauvaises affaires; le creancier n'en sera pas moins payé, parce qu'il a en main un *gage* assuré.

Mais entre ces deux sortes de gages, immobilier et mobilier, il y a cette différence que le gage immobilier reste entre les mains du propriétaire qui continue à l'exploiter, tandis que le propriétaire du gage mobilier est forcé de s'en dessaisir. Or, il est facile de comprendre que généralement dans le commerce le marchand ne peut ainsi se dessaisir de sa marchandise et qu'il a constamment besoin de l'avoir sous la main, pour la montrer à ses acheteurs et profiter des bonnes occasions de vente.

Il lui est donc impossible, dans la plupart des cas, d'offrir un crédit *réel* ou sur *gage spécial*, il ne peut que donner sa signature, sa *promesse*, qui affecte d'une manière générale tous ses biens au paiement de sa dette. Ce mode de crédit est forcément le plus usité dans le commerce, mais comme il ne repose que sur des données très vagues et très instables, il arrive souvent que le débiteur se trouve entraîné à souscrire plus d'engagements qu'il n'a de valeurs à offrir en gage, et la faillite constate le défaut d'équilibre entre les *promesses* et les valeurs réelles affectées d'une manière générale au paiement de ces promesses.

Le crédit réel ou sur gages est donc le seul sur lequel on puisse s'assurer; néanmoins, il est un genre d'établissements qui jouissent d'un immense crédit, sans pourtant offrir à leurs créanciers presque autre chose que des promesses sans *gage* certain. Ce sont les banques.

La Banque de France, par exemple, est fondée sur un capital pareille somme. Et il a raison..... jusqu'à un certain point. Oui, jusqu'à un certain point; car ce billet ne vaut mille francs que parce qu'il est censé pouvoir être immédiatement converti en écus sonnants, si on allait le changer à la Banque. Or, il est pourtant très vrai que la Banque a mis en circulation un plus grand nombre de billets qu'elle n'a d'argent dans ses caves. Qui répond donc du paiement de l'excédant? — Les billets qu'elle a escomptés et qui, au fur et à mesure de leur échéance, feront rentrer à la Banque une somme en écus ou en ses propres billets équivalente à cet excédant. — Très bien! mais au fur et à mesure qu'elle encaisse les billets escomptés par elle, la Banque débourse des écus et des billets en renouvelant ses escomptes sur de nouveaux effets de commerce, et elle ne pourrait *sans péril* interrompre ce va et vient, car elle ruinerait les commerçants qui ont besoin de faire escompter leurs effets, et qui, s'ils ne trouvaient pas la Banque disposée à leur rendre ce service, se mettraient en faillite, et par conséquent ne paieraient pas leurs autres billets précédemment escomptés par la Banque, et qui se trouvent dans le portefeuille de celle-ci comme garantie des billets au porteur émis par elle. Donc, ce billet de mille francs que vous tenez à la main n'est réellement pas représenté par une somme fixe d'écus, il est représenté en partie par des promesses qui, en toute vérité, ne se réalisent jamais, puisqu'au moment où celui qui les a faites les paie d'une main à la Banque, de l'autre il emprunte de nouveau et reçoit de celle-ci une somme égale à celle qu'il vient de payer. On le voit donc, la force des choses met la Banque dans la nécessité *de toujours prêter*, et par conséquent d'avoir toujours en quelque sorte *en l'air* une forte portion de son capital, et de ne presenter pour garantie de ses billets que des *promesses*: ce qui réduit ses billets à n'être eux-mêmes en réalité et en proportion des émissions, que des promesses, sans gage fixe, sans gage spécial. Telle crise peut arriver qui réduise toutes ces promesses à néant. Malgré sa prudence, la Banque de France, en certaines occasions, a rasé de bien près l'écueil de perdition, et peut-être ne pourra-t-elle pas toujours s'en préserver!

Le crédit sur gage réel, effectif, permanent, est, disons-nous, le seul assuré, et c'est sur lui que nous voulons fonder le crédit des Greniers publics, en demandant seulement que le gage au lieu d'être remis entre les mains des créanciers, ainsi qu'il est usité dans les dépôts mobiliers, reste entre les mains du débiteur, comme dans les gages hypothécaires.

Entre particuliers, la nature même des choses demande que le gage mobilier soit remis entre les mains du créancier; mais il n'en est pas de même des rapports d'une administration avec le public. Il suffit que l'on soit certain que les valeurs qu'elle possède correspondent à ses engagements, pour que son crédit soit assuré.

Ainsi, quoique le Grenier public n'ait pas payé comptant le prix des grains qu'il a achetés, le vendeur de ces grains ne peut concevoir la moindre crainte sur le paiement. L'administration ne disparaîtra pas avec sa marchandise, comme pourrait le faire un parvenant de cette revente.

Ce n'est pas l'impôt qui doit fournir aux Greniers publics les sommes nécessaires pour acheter les grains; ce ne sont pas non plus les emprunts de l'Etat ou des communes; c'est la simple application du crédit sur gages.

En conséquence, les Greniers publics ne paieraient comptant que la plus faible partie de leurs achats, et seulement dans les commencements, pour mettre l'opération en train. Le surplus de leurs paiements serait effectué en billets au porteur à échéance fixe d'un an au moins. — A mesure que le crédit s'établirait, l'échéance des billets subséquents pourrait être reportée à un terme plus éloigné.

Ces billets circuleraient bientôt comme les billets de banque.

Ils seraient admis en paiement de l'impôt. Ils seraient garantis par l'Etat et par la totalité des Greniers publics, entre lesquels serait établi un lien solidaire. Ils seraient payables en tous les Greniers publics à dix jours de vue, à partir de l'échéance, etc. (Nous n'avons pas ici à mentionner les autres dispositions subsidiaires.)

Un des moyens à employer pour favoriser la circulation des billets serait d'exiger un intérêt plus faible des consignataires de blé, lorsqu'ils accepteraient des billets comme avances sur leurs consignations, que lorsqu'ils recevraient ces avances en argent.

La nature des relations des Greniers avec les petits producteurs exigerait que les billets descendissent à un chiffre assez bas: il conviendrait de faire des billets de 50 et même de 25 francs. La législature aurait à déterminer le chiffre d'émission de ces billets inférieurs pour prévenir tout danger.

La solidité de ces billets reposerait donc sur la garantie de l'Etat et des Communes, mais surtout sur le gage toujours existant dans les Greniers, soit en blé en nature, soit en écus par les revents.

Ce mode d opération n'a rien d'illusoire ni de fantastique. Il ne trompe personne et ne fait courir aucun danger à qui ce soit. Il n'immobilise pas inutilement des fonds, comme dans le système des greniers d'abondance. Il applique le crédit dans la stricte signification de ce mot, et avec toutes les garanties désirables. Il fait tourner au profit de l'État, c'est-à-dire de la Communauté, le droit qui jusqu'ici n'a été accordé qu'à des particuliers, de battre monnaie avec du papier; il utilise ce droit avec une entière sécurité, puisque la monnaie de papier des Greniers publics serait toujours exactement représentée par un gage réel, tandis que celle des banques ne l'est, pour la plus grande partie, que par des valeurs irréalisables, ainsi que nous l'avons fait voir.

Enfin, ce mode d'opération donne un bénéfice, puisque les Greniers publics, dominant le marché, pourront réaliser, quoiqu'en de moindres proportions, les profits que font aujourd'hui les marchands de blés; et que, d'un autre côté, leur monnaie de papier leur fournit un capital qui ne leur coûtera rien.

Ce bénéfice sera employé à l'entretien du matériel et du personnel des Greniers, et au remboursement successif des avances faites

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 21 OCTOBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWIT [(1)],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR **CHARLES DICKENS.**

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

TROISIÈME PARTIE.

IV.

Adieux à l'Amérique.

Après une longue et douloureuse maladie, pendant laquelle, au plus fort de la crise, Mark, hors d'état de parler, écrivait sur l'ardoise, d'une main défaillante: « Joyeux quand même! » des symptômes de santé reparurent, d'abord vagues, passagers, puis plus soutenus, et enfin durables.

Dès que le convalescent put entendre et parler avec suite, Martin le consulta sur un projet qu'il eût exécuté peu de mois auparavant, sans prendre l'avis de personne.

— Notre situation est évidemment désespérée, dit-il. La colonie achève de se dépeupler, et sa ruine s'ébruite au dehors. Revendre au rabais le lot que nous avons acheté serait chose impossible autant que déloyale. Embarqués dans une folle entreprise, nous avons échoué. Le seul espoir qui nous reste, le seul but auquel nous devions tendre, est de quitter pour jamais ce lieu maudit et de regagner l'Angleterre: peu importe comment, peu importe par où, pourvu que nous retournions au pays, Mark!

— Eh oui! Monsieur, pourvu! répliqua Mark, en appuyant sur le dernier mot.

— Maintenant, reprit Martin, nous n'avons de ce côté du globe qu'un seul ami qui puisse nous aider: c'est M. Bevan.

— J'y ai songé quand vous étiez malade, dit Mark.

— Si le temps ne pressait, j'écrirais même à mon grand père, poursuivit Martin; je lui demanderais son aide pour sortir du piége où nous avons été si perfidement attrapés. Tenterai-je d'abord du côté de M. Bevan?

— C'est, je crois, un bon et brave homme, dit Mark.

— La petite cargaison que nous avons payée du reste de notre avoir a quelque valeur, et pourrait nous acquitter en partie, continua Martin; mais comment vendre ici?

— Au fait, il n'y a guères d'autres chalands que des cadavres, répartit Mark, en branlant tristement la tête; des cadavres et des pourceaux.

— Le lui dirai-je, en lui demandant juste assez d'argent pour atteindre, par la voie la moins chère, New-York, ou tout autre port, d'où nous pourrions nous embarquer pour l'Europe, en payant notre passage de nos services? Ne pourrais-je lui expliquer aussi mes relations de famille, et comme quoi je m'engage à le rembourser aussitôt notre arrivée en Angleterre?

— Le pis-aller serait qu'il dît non, reprit Mark, et il peut dire oui! Donc, s'il ne vous répugne pas trop d'essayer, Monsieur...

— S'il me répugne! s'écria Martin. C'est par ma faute que nous sommes ici, et je dois me soumettre à tout pour en sortir. Ce n'est pas sans douleur que je songe au passé. Si je vous eusse consulté plus tôt, Mark, nous n'en serions pas réduits là, j'en suis sûr.

Ébahi de l'aveu, Mark ne protesta pas moins, avec véhémence, que les choses se fussent exactement passées de même, puisque, dès qu'il avait entendu parler d'Eden, il s'était mis en tête d'y venir.

Martin lui lut ensuite une lettre à M. Bevan, qu'il avait préparée d'avance. Il lui décrivait avec franchise leur situation sans en rien cacher, lui disait simplement ce qu'ils avaient souffert, et lui précisait sa demande en termes clairs et nets. Mark approuva, et ils convinrent d'expédier la missive par le premier bateau à vapeur qui relâcherait à Eden pour y prendre du bois, seule denrée dont il n'y eût pas disette. Faute de connaître la demeure de M. Bevan, Martin adressa sous le couvert de M. Norris de New-York, avec prière instante de faire parvenir la lettre sans retard.

Il s'écoula plus d'une semaine avant qu'un bateau parût. Enfin, les deux amis furent éveillés un beau matin, au point du jour, par le ronflement sonore de *l'Esaü Slodge*, baptisé d'après un des hommes les plus remarquables du pays: lequel Slodge s'était immortalisé incognito, on ne sait où ni comment. Martin et Mark coururent à toutes jambes porter leur missive à bord; dans leur anxiété de voir partir le bateau, ils s'arrêtèrent sur le passe-avant, et entravèrent un moment la manœuvre, ce qui leur valut un torrent de vociférations de la part du capitaine, qui jura ses grands dieux que, s'ils ne décampaient au plus vite, il les enverrait régaler les grenouilles!

La réponse ne pouvant arriver avant deux mois, ils employèrent ce temps et ce qu'ils avaient de force à travailler à la terre, à défricher, à labourer, à semer, pour ceux qui restaient. Tout novices qu'ils étaient en agriculture, ils en savaient encore un peu plus que leurs voisins. Mark avait quelques connaissances pratiques, et Martin se fit son écolier; tandis que le peu de colons restés sur cette fange putride (à peine une poignée, décimée par la fièvre), semblaient venus là avec la ferme conviction que la culture était un don naturel, une faculté aussi commune à l'homme que celle de boire et de manger. Ils s'entr'aidaient dans leurs maladroites tentatives, mais travaillaient sans résultat, sans espoir, comme une troupe de condamnés dans une colonie pénale.

Souvent le soir, quand Mark et Martin se retrouvaient seuls, avant de s'endormir ils parlaient du pays, des lieux qui leur étaient familiers et chers, des maisons, des routes, des gens qu'ils avaient connus. Parfois, ils en parlaient avec une vive espérance de les revoir; parfois avec une triste résignation. Le singulier changement qui s'était opéré dans Martin était pour Mark Tapley un continuel sujet d'étonnement.

— Je ne sais plus qu'en penser, se dit-il un soir. Il n'est pas du tout ce que je l'avais cru. Il ne se préoccupe pas moitié tant de lui-même. Voyons, que je le tâte un brin:

— Dormez-vous, Monsieur?

— Non.

— Peut-être pensez-vous au pays?

— Oui, Mark.

— Moi de même, Monsieur. Je me demandais comment M. Pinch et M. Pecksniff s'arrangeaient ensemble pour l'instant.

— Pauvre Tom! soupira Martin.

— Pauvre tête, voulez-vous dire, Monsieur? Un garçon qui joue de l'orgue gratis, qui ne sait pas seulement défendre ses intérêts!

— Je souhaiterais qu'il les défendît mieux, reprit Martin, et cependant pourquoi le souhaiter? nous l'en aimerions moins.

— Il se laisse si fort exploiter, Monsieur!

— Oui, je le sais, répliqua Martin; après une courte pause, et avec une nuance de regret qui empêcha Mark de poursuivre; mais un autre sujet lui revenant à l'esprit, ce dernier dit en poussant un soupir:

— Il faut avouer, Monsieur, que vous avez risqué gros, pour l'amour de certaine jeune personne.

— Non, non, s'écria avec énergie Martin, se dressant sur son lit; ce n'est pas moi qui risquais le plus, Mark. Je commence à m'en rendre compte. C'est elle qui a eu le plus à souffrir, je le crains. Elle, qui m'a sacrifié son repos, qui a nui gravement à ses intérêts pour moi; elle, qui n'a pu fuir les jalousies, les persécutions, comme je les ai fuies. Que n'a-t-elle pas eu à endurer, Mark! à endurer sans la possibilité d'agir! Je commence à croire qu'elle a passé par de plus rudes épreuves que moi: oui, sur mon âme, je le crois!

Mark Tapley ouvrit de grands yeux au milieu des ténèbres, mais n'interrompit pas.

— J'ai un secret à vous confier, Mark, puisque nous sommes sur ce chapitre. Cette bague...

— Quelle bague, Monsieur?

— Cette bague qu'elle me donna lors de notre séparation, Mark, elle l'avait achetée! achetée de ses deniers, me sachant pauvre et orgueilleux, que Dieu me pardonne!

— Qui vous l'a dit, Monsieur?

— Personne, mais je le sais. J'y ai pensé tant de fois pendant que vous étiez mourant, mon brave garçon! Et comme une brute je l'ai reçue de sa main, je l'ai portée à mon doigt, et l'idée de la vérité ne m'est pas venue un moment, pas même lorsque je m'en suis défait, et pourtant quelques soupçons auraient dû me traverser l'esprit alors! Mais il est tard, poursuivit Martin, s'efforçant de dominer son émotion; vous êtes faible et fatigué. Vous ne parlez que pour me remonter un peu. Bonsoir, Dieu vous bénisse, Mark.

— Dieu vous bénisse... Monsieur! Décidément je suis dupé, pensa Mark, comme il se retournait dans son lit, le visage rayonnant. C'est une vraie banqueroute! je ne pouvais m'attendre à celle-là. Le beau mérite d'être guilleret et content avec un pareil homme!

Le temps s'écoulait; d'autres bateaux arrivèrent du point sur lequel se concentraient toutes leurs espérances, prirent du bois, passèrent, et point de réponse à la lettre. Toujours même succession de chaleurs, de pluies détrempant le bourbier fétide, de vapeurs malsaines, avec le cortége des maladies, des choses immondes qu'elles engendrent. La terre, l'air, la végétation, jusqu'à l'eau qu'ils buvaient, étaient imprégnés de miasmes mortels. Leur compagne de voyage, qui avait naguères per-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 17 octobre.

La constitution genevoise était, comme chacun sait, depuis la révolution de 1842, fort libérale. L'assemblée souveraine ou Grand-Conseil qui nommait le pouvoir exécutif, le Conseil d'Etat, sortait elle-même du suffrage universel. C'était complétement démocratique.

Mais que peuvent les constitutions *politiques* les plus libérales contre les puissances *sociales*, contre les forces *de fait*? Les puissances sociales et de fait sont ici comme en France l'argent, les positions financières et industrielles, la propriété. L'influence de ces forces n'a pas tardé à se faire jour, et du sein du suffrage UNIVERSEL sont sortis une Assemblée souveraine et un Conseil d'Etat où dominaient hautement les intérêts de l'aristocratie bourgeoise et financière et ses idées, en d'autres termes, la politique doctrinaire. Les détenteurs de la richesse et des instruments de travail, c'est-à-dire des puissances sociales, étaient donc redevenus par la force des choses possesseurs aussi de la puissance politique.

L'aristocratie financière se regardait donc comme maîtresse du gouvernement. Le peuple avait le sentiment de cette domination, et la supportait impatiemment. L'arme était chargée, il ne fallait qu'une pression sur la détente pour la faire partir. Le vote du Grand-Conseil dans la question des instructions à donner au député de Genève à la Diète, vote qui blessait profondément les instincts nationaux et libéraux du peuple, exerça cette pression : l'explosion suivit immédiatement.

Ce vote du Grand-Conseil, obtenu par l'influence doctrinaire, était illogique et absurde. On reconnaissait en principe la flagrante illégalité de la ligue des Sept, et en réalité on refusait de se prononcer contre elle. La réprobation nationale pour cette résolution n'était pas douteuse, mais le mépris superbe de l'opinion publique et des instincts populaires est un des premiers articles du programme de la politique dortrinaire en tout pays et surtout à Genève, d'où cette politique est originaire. Le premier devoir d'un gouvernement républicain, dans un petit Etat où l'expression de l'opinion est si facile à saisir, n'est-il pas d'en prendre en considération les tendances? Est-il juste, est-il sage, est-il conforme à l'esprit de la constitution de n'en tenir aucun compte, parce que, au moyen d'intrigues électorales, de menées et de corruption, on est parvenu à se faire une influence prépondérante dans un Grand-Conseil? Et quand bien même on n'aurait formé sa majorité que par des moyens loyaux, est-il raisonnable, prudent et bon, de se considérer comme des dictateurs, des maîtres souverains, et de mépriser l'expression de la volonté publique, de braver l'opinion que l'on devrait étudier, éclairer et traduire dans la solution de toutes les graudes questions apportées par le cours des évènements?

Disons-le donc en toute sécurité de conscience, l'ancien gouvernement a failli à tous ses devoirs et à l'esprit sinon à la lettre de la constitution. Il s'est mis au-dessus de l'opinion nationale. Au lieu des journaux ministériels de Paris et leurs mensonges passionnés, il est certain que le lendemain de la démission de l'ancien gouvernement, la ville avait repris le cours de ses habitudes paisibles. Les hommes déchus de leurs positions sont sans doute très mécontents, mais le radicalisme genevois n'a, je vous le jure, rien de sérieusement inquiétant pour personne. Certaines gens affectent des craintes et des terreurs qui peuvent leur paraître un bon moyen de rallier à eux les simples d'esprits, les gens de la campagne, en leur faisant croire qu'ils sont menacés dans leurs biens, dans leur religion, dans leur liberté de conscience. Mais rien de cela n'est sincère. Les journaux doctrinaires suisses et correspondances des feuilles ministérielles de Paris, qui représentent la société comme bouleversée dans ses fondements et menacée de mort prochaine par le radicalisme de Vaud, de Genève et de Berne, jouent de pitoyables et monotones comédies, qui peuvent effrayer à l'étranger, mais qui font hausser les épaules à quiconque voit par ses yeux l'état des choses.

Ce ne serait pas faire bonne justice que de ne rien dire des hommes qui ont répondu à l'appel de l'ancien gouvernement. Quelques-uns d'entre eux, ceux qui appartenaient à la société dite des *embrigadés*, étaient bien des hommes de parti, des séides de la politique doctrinaire dominant dans les conseils du canton. Mais la plupart de ceux qui ont obéi à l'ordre de prise d'armes étaient des citoyens amis de la règle, et qui, tout en désapprouvant la politique doctrinaire et le vote déplorable du Grand-Conseil, ont cru de *leur devoir* de venir défendre le principe de la légalité, principe qui certes a bien aussi sa valeur dans la constitution des sociétés humaines. Ne jetons donc pas l'anathème sur ces citoyens qui sont venus sans passion, sans haine et comme contraints par l'impératif d'un devoir, exposer bravement leur corps aux balles des carabines de l'insurrection. Ce sont ces citoyens, au reste, qui s'apercevant bientôt qu'il s'agissait d'une guerre civile véritable et sanglante, et après avoir payé de leurs personnes, ont concouru le plus puissamment peut-être à terminer la lutte, en demandant la démission du gouvernement dont l'aveuglement et l'orgueil avaient mis le feu aux poudres.

Il résulte, de ce simple et court exposé des choses, que si la lutte a eu occasionnellement une cause politique, sa cause profonde était véritablement sociale. C'est dans l'époque moderne le premier mouvement révolutionnaire contre l'aristocratie bourgeoise et financière. La question constitutionnelle avait atteint, ou à très peu près, son dernier terme démocratique. L'évolution politique est donc ici complétement terminée, et c'est l'évolution sociale pure qui commence. Les hommes qui auront à gouverner le mouvement nouveau le comprendront sans doute, et songeront à réaliser des améliorations industrielles et à chercher des conditions d'équilibre, d'association et de ralliement entre les différentes classes de la ... l'emporter en Diète. Saint-Gall, Bâle-ville, ou Fribourg, ne tarderont pas, dit-on, à fournir l'appoint nécessaire pour que cesse enfin l'oppression de la grande majorité par une minorité très faible, mais qui se retranche dans la lettre d'un pacte fédéral absurde, et dans le principe très respectable en lui-même, de la souveraineté cantonale. La conséquence inévitable du mouvement sera sans aucun doute, un peu plus tôt, un peu plus tard, le remaniement d'une constitution fédérale dont les inextricables liens paralysent totalement la Suisse, problème qui n'est pas sans difficultés, mais dont la solution s'accomplira nécessairement, pourvu que les grandes puissances respectent l'indépendance de la Suisse, indépendance à laquelle il ne leur serait pas aisé de toucher. Devant l'intervention étrangère, la Suisse, en effet, se lèverait comme un seul homme, et les puissances, d'autre part, trouveront dans leurs intérêts divers plus d'un embarras et d'un obstacle avant de se mettre d'accord sur les conditions d'une intervention partielle ou commune. Ces obstacles à l'entente cordiale des grandes puissances sont le véritable *palladium* des libertés de la Suisse.

Un coup d'Etat.

On sait aujourd'hui la vérité sur les derniers évènements de Portugal. Il ne s'agit nullement d'une révolution, c'est une conjuration de palais, une haute comédie d'intrigue, dont les personnages sont des rois, des ministres en activité et des ministres en disponibilité, et dans laquelle une reine constitutionnelle joue le rôle de Scapin, c'est, si l'on veut encore, une de ces extorsions de signatures dont le récit édifie chaque jour les habitués des cours d'assises, dans laquelle il s'agit, il est vrai, de l'avenir d'un peuple et non d'un billet de quelques milliers de francs, et dont les personnages sont placés au-dessus de la loi qui régit le vulgaire des humains; mais ce n'est pas là une révolution, c'est tout au plus le premier acte d'une lutte qui peut se terminer par une révolution.

Voici les faits : le duc de Palmella, porté au ministère par suite de la réaction qui renversa les Cabral, n'est ni un grand homme d'Etat, ni un progressiste incorruptible; mais il avait pour collègues des ministres animés d'intentions vraiment libérales, et tous s'efforçaient d'un commun accord de rétablir dans l'administration portugaise la justice et la légalité; ils avaient annoncé qu'ils n'interviendraient pas dans les élections, chose jusqu'à présent inouïe en Portugal; ils avaient annoncé l'intention de réduire l'armée composée d'autant d'officiers que de soldats, et que l'on grossissait à l'aide des condamnés correctionnels; ils avaient commencé à réorganiser la garde nationale et pris d'énergiques mesures pour tâcher de retirer le Portugal de la terrible crise financière où il se trouve; tout en luttant d'un côté contre le pouvoir des banquiers, ils avaient commencé par sacrifier une partie de leurs traitements

---

ou deux enfants, enterra le troisième, le dernier. Ce sont là des misères trop communes pour qu'on en parle ou s'en inquiète au loin. Les *habiles* prospèrent, s'enrichissent; les *faibles*, sans amis, souffrent et meurent. On les oublie. Ainsi va le Nouveau Monde... et l'Ancien, hélas!

Enfin un bateau pantelant remonta la rivière boueuse, et s'arrêta devant Eden. Mark attendait près de la hutte au bois. On lui passa une lettre, qu'il courut porter à Martin. Tous deux se regardèrent en tremblant.

— Elle paraît chargée, balbutia Martin. Il l'ouvrit, et un petit rouleau de billets, chacun de la valeur d'un dollar, tomba par terre.

Ce qu'ils firent, dirent ou sentirent d'abord, ni l'un ni l'autre ne le sut. Tout ce dont Mark se souvint depuis, c'est qu'il était retourné hors d'haleine sur la plage s'informer de l'époque du retour du bateau; il devait repasser devant Eden dans dix à douze jours.

Ce même soir ils réunirent leurs effets et fermèrent leurs malles. Après cette première excitation fébrile, chacun se dit à part soi (ils se l'avouèrent plus tard) qu'il ne vivrait pas jusque-là.

Ils vécurent cependant; et, après trois semaines d'une mortelle attente, le bateau revint. Le soleil d'automne, à son lever, les trouva debout sur le pont.

— Courage! nous nous reverrons! s'écria Martin, comme il saluait de la main deux maigres figures restées sur la rive. A revoir dans le Vieux Monde!

— Ou plutôt dans *l'autre*! ajouta Mark à voix basse. Le cœur me saigne, à les voir ainsi côte à côte, seuls, et si résignés! C'est pis que tout!

Les deux amis échangèrent un regard, tandis que le vaisseau s'éloignait, puis leurs yeux se reportèrent sur la grève qui fuyait rapidement. Leur misérable hutte avec sa porte grande ouverte, les souches éparses à l'entour, la stagnante brume du matin, à travers laquelle le disque du soleil apparaissait sanglant, l'épaisse vapeur s'exhalant de la terre et de l'eau, le courant limoneux qui rongeait ces bords plats et mornes, Eden enfin, hanta plus d'une fois leurs rêves! Et quel bonheur alors de s'éveiller, de voir s'évanouir ces ombres, triste mirage du passé!

Mark et Martin ne purent échapper même à bord aux « hommes les plus remarquables du pays. » Ils furent obligés d'admirer, d'écouter, une assommante célébrité de tribune; ils assistèrent à plusieurs ovations où ils ne jouèrent plus le premier rôle, à la grande rancune de leur ancien hôte, le capitaine Kedgick, qui ne leur pardonnait pas d'être échappés sains et saufs aux brouillards de l'Eden, usurpant ainsi en pure perte l'intérêt et la curiosité de ses compatriotes. Enfin, après une longue et fastidieuse traversée, ils abordèrent à New-York.

M. Bevan les avait prévenus par sa lettre qu'il les attendrait dans un des hôtels de la ville. Ils y coururent, et le trouvèrent aussi zélé, aussi affectueux que jamais.

— Je suis vraiment honteux de vous revenir en mendiant, dit Martin, mais regardez-nous, et vous jugerez à quoi nous en sommes réduits.

— Ne parlez pas d'un si léger service, reprit l'Américain; je me reproche d'avoir été involontairement la première cause de vos malheurs; mais je n'imaginais pas qu'après les informations prises, vous pussiez avoir l'idée d'aller vous établir à Eden. J'aurais tout aussi bien pensé à aller m'y enterrer moi-même. Je ne voulais que vous guérir le plus vite possible de la persuasion qu'on pût faire si aisément fortune de ce côté de l'Atlantique.

— Le fait est que j'ai conclu l'affaire et clos le marché en franc étourdi, répliqua Martin. Mark, que voilà, n'avait pas eu voix au chapitre cette fois.

— Est-ce à dire qu'il ait jamais eu voix délibérative? demanda M. Bevan. Et son sourire prouvait qu'il savait son Mark et son Martin par cœur.

— Pas toujours, il est vrai, répliqua le dernier en rougissant; mais si la vie est une leçon, la mort, vue de si près, est un enseignement encore plus frappant et plus direct.

— Maintenant, reprit son ami, parlons de vos projets. Vous comptez repasser la mer?

— Oh! le plus tôt possible, repartit Martin, qui pâlissait à la seule idée d'une autre ouverture. C'est votre avis aussi, j'espère?

— Sans doute; car je ne sais trop pourquoi vous avez fait la traversée; mais brisons là. Vous ignorez peut-être que le paquebot dans lequel vous êtes venu avec l'illustre général Fladdock est dans le port?

— En vérité!

— Il met demain à la voile.

C'était à la fois une séduisante et navrante perspective; car Martin savait qu'à bord d'un paquebot, il avait peu de chance d'obtenir un emploi qui payât son passage et celui de Mark. Il n'avait pas en poche de quoi solder le quart de sa dette, et eût-il eu l'argent de la traversée, il lui répugnait de débarquer en Angleterre sans le sou. Il s'en ouvrit à M. Bevan, et lui exposa leurs visées.

— Peste! voilà qui est au moins aussi chanceux que l'Eden! rétorqua l'Américain. Croyez-moi, embarquez-vous comme un chrétien, si toutefois un chrétien se peut résoudre à devenir passager de l'avant, et prenez bravement votre parti de me devoir quelques dollars de plus. Mark peut courir au vaisseau, s'informer du nombre de passagers, et s'il ne voit pas risque à être suffoqué, je vous conseille de partir. En l'absence de Mark, nous verrons à nous retourner, et, à moins que vous n'ayez envie de recourir à l'hospitalité des Norris, nous nous arrangerons pour dîner tous trois ensemble.

Martin remercia et accepta. Mais il suivit Mark dehors, pour lui recommander d'arrêter leur passage à bord du *Screw*, dussent-ils coucher à la belle étoile, sur le pont. C'était ce que Mark avait déjà résolu dans sa sagesse.

Quand il se retrouva seul avec Martin, il était plus joyeux que jamais, et semblait tirer gloire de quelque négociation secrète qu'il lui tardait de dévoiler.

— Enfoncé, M. Bevan! s'écria-t-il.

— M. Bevan enfoncé! répéta Martin. Que voulez-vous dire?

— Le cuisinier du *Screw* a planté là ses fourneaux: il est marié d'hier, Monsieur.

Martin le regarda dans l'attente d'une explication.

— Dès que j'ai eu mis le pied à bord, et que le bruit s'est répandu que c'était moi, poursuivit Mark, le contre-maître est venu me demander si je voulais remplacer le cuisinier? — vu que vous vous y entendez, a-t-il dit, car pendant la traversée vous étiez toujours à fricasser quelque chose pour le tiers ou le quart. Et c'est là la pure vérité, ajouta Mark, quoique auparavant je n'eusse de ma vie touché la queue d'une casserole.

— Et qu'avez-vous répondu? demanda Martin haletant.

— Que pour gagner j'étais prêt à tout faire, et de grand cœur. « Tope là, a dit l'officier, qu'on lui apporte un verre de rhum! » que j'ai expédié à votre santé, Monsieur. Et mes gages, poursuivit Mark, dans un accès d'hilarité, paient votre passage de première classe, Monsieur. J'ai mis mon rouleau à pâte dans votre lit pour le retenir. C'est le meilleur, dans le coin de droite; et vogue la galère, nous voilà à flots. Vive l'Angleterre! hourrah!

— Il n'y a pas sur la terre plus brave garçon que vous, Mark! s'écria Martin, lui prenant la main. Mais pourquoi disiez-vous que M. Bevan était enfoncé?

— Et ne le voyez-vous pas, Monsieur? Nous ne lui disons pas le fin mot; nous acceptons son argent, puisqu'il l'offre de bon cœur; mais au lieu de le garder et de le dépenser, nous lui écrivons un petit mot bien tourné, nous y roulons la somme, et nous laissons le tout à son adresse, en manière de poisson d'avril, pour lui être remis après notre départ. Comprenez-vous à présent, Monsieur?

L'idée sourit à Martin autant qu'à Mark. Ils passèrent une joyeuse soirée tête-à-tête; et le lendemain, après avoir laissé la lettre à l'hôtel, ils prirent le chemin du port et s'embarquèrent, le cœur allégé des pesants soucis du passé.

— Adieu! dit Martin au seul ami qu'il eût trouvé en Amérique. Comment pourrai-je reconnaître tant de bontés? Comment vous remercier?

— Si jamais vous devenez riche ou puissant, reprit l'Américain faites en sorte que votre gouvernement s'inquiète un peu plus de ses sujets, forcés d'errer à l'étranger pour vivre. Dites ce que vous savez, par expérience, de l'émigration, et tâchez de convaincre le pouvoir du peu qu'il en coûterait pour conjurer une foule de maux.

Allons, courage, l'ancre est levée, les voiles se gonflent sous le vent, la proue cingle vers l'Angleterre. L'Amérique n'est plus qu'un nuage décroissant dans le lointain.

— Eh! chef, grand-maître des cuisines du *Royal-Screw*, dit Martin, à quoi réfléchissez-vous si profondément?

— Je me demandais, Monsieur, comment je m'y prendrais, si j'étais peintre, pour peindre l'Aigle Américaine.

— Vous lui donneriez l'allure et la physionomie d'un aigle, je suppose.

— Non, non, Monsieur, cela ne m'irait pas. Je la ferais ressembler à la chauve-souris, à cause de sa vue courte; au coq d'Inde pour sa jactance, à la pie pour sa probité, au paon parce qu'elle en a la vanité, à l'autruche parce qu'en enfonçant sa tête dans la boue elle croit se cacher.....

— Et au phénix, parce qu'elle peut secouer les cendres de ses défauts et de ses vices, et prendre un nouvel essor vers le ciel, dit Martin.

(La suite à demain.)

Palmella, président du conseil, le comte de Bomfim, ministre de la guerre, et les principaux chefs du parti progressiste; puis on envoie chercher à sa maison de campagne le commandant de la garde municipale de Lisbonne, dom César de Vasconcellos. La reine dit alors qu'il s'agit de résister aux insurrections, que le moment est difficile; qu'il devient urgent de modifier le ministère, sans toucher en rien aux institutions, et de faire le maréchal de Saldanha premier ministre. Palmella fait quelques représentations, mais il finit par signer; on obtient de même du comte de Bomfim des ordres écrits pour les troupes; puis, leurs signatures obtenues, on leur déclare qu'ils doivent rester prisonniers.

Dom César de Vasconcellos, prévenu à temps, était parvenu à s'évader; mais les chefs militaires de Lisbonne donnèrent dans le piége; ils se rendirent au palais, où ils furent retenus prisonniers avec les ministres. Quant aux troupes, qui s'étaient réunies sur l'esplanade du palais, suivant les ordres du comte de Bomfim, on leur présenta leurs anciens officiers; quelques compagnies refusèrent d'abord de les reconnaître, mais elles finirent par céder. La garnison resta sous les armes pendant toute la journée du lendemain. A la date des dernières nouvelles, le commandant du château résistait encore.

Le comte de Saldanha, qui a renié ses antécédents pour se faire l'instrument de la réaction anti-progressiste, a composé, dans la nuit même, son cabinet; la reine avait tout disposé d'avance, et tous ceux qui devaient en faire partie étaient du complot.

Les *modérés* insinuent que le duc de Palmella s'entendait avec l'Angleterre, et que c'est pour cela qu'il a fallu le remplacer. Mais alors, pourquoi la reine a-t-elle agi par trahison et non à la face du soleil, comme elle en avait le droit? D'autres assurent que le premier ministre était d'accord avec la reine pour se débarrasser de ses collègues; mais alors, pourquoi le retiendrait-on prisonnier? Pour sauver les apparences? C'est là un soin dont on s'inquiète peu à Lisbonne.

L'ordonnance qui dissout la garde nationale et suspend pour trente jours les garanties constitutionnelles, a paru dans la journée du 7; ces mesures sont peu d'accord avec les paroles mielleuses de la proclamation publiée par la reine. Ce qui suffit d'ailleurs à caractériser le mouvement, c'est que Costa-Cabral est attendu à Lisbonne, et doit reprendre son poste dès que le décret qui le condamne à l'exil aura été rapporté.

La population de Lisbonne, surprise par l'évènement, n'a protesté que par son silence. Mais Vasconcellos s'est réfugié à Santarem, où un grand nombre de jeunes gens n'ont pas tardé à le joindre. Une vive agitation se manifeste sur les frontières du Nord. On dit qu'un soulèvement a eu lieu à Yelvès et à Campo-Mayor. Le duc de Terceira est parti pour ces provinces; mais dans un pays aussi peu centralisé que le Portugal, il ne suffit pas de posséder la capitale pour être maître du pays. Le trésor est complètement vide; cinq à six mille progressistes espagnols, cantonnés à Cascaes et à Peniche, sont prêts à s'unir aux septembristes, si ceux-ci veulent les délivrer. Les miguélistes n'attendent qu'un moment de trouble pour relever leur étendard. L'ambassadeur d'Angleterre à Lisbonne a quitté la ville immédiatement après la formation du nouveau cabinet, et l'escadre anglaise croise devant les côtes. La situation du pays est donc des plus graves, et il est fort à craindre pour la reine, qu'elle ne se trouve prise elle-même au piége qu'elle a tendu. Dans le cas où les progressistes l'emporteraient, ils exigeraient l'abdication immédiate, et excluraient dona Maria de la régence. Une correspondance ajoute même que le comte das Antas, ancien commandant de la garde nationale de Lisbonne, se serait retiré à Braga, où il aurait fait proclamer roi dom Pedro, fils de la reine.

L'Espagne s'inquiète de ce mouvement, et rassemble des troupes sur les frontières.

Nous recevons la lettre suivante de la Société pour la défense des intérêts ouvriers dans la question de la liberté commerciale:

La *Patrie* prétend n'avoir rien dit contre l'association ouvrière qui pût lui mériter l'accusation de malveillance contenue dans notre réponse de lundi. Aurions-nous mal compris? Nous voulons le croire. Toutefois, la *bienveillance de la Patrie* se traduit en des termes assez équivoques pour qu'on s'y trompe; exemple: « Il n'y a nul danger, dit-elle (lundi soir), à ce que des intérêts *qu'on ne saurait trop définir* et qui se définissent fort mal eux-mêmes, organisent leur défense. » Ensuite, la *Patrie* assure que notre lettre n'est qu'un tissu de contradictions; ce journal affirme que toutes les précautions de langage ne mettront jamais d'accord les deux déclarations suivantes, extraites de notre réponse: « *en principe, nous sommes partisans de la liberté des échanges;* nous ne sommes pas partisans du *laissez-faire, laissez-passer*, en économie, comme en politique, comme en morale, » c'est-à-dire, selon la *Patrie*, que du moment où l'on admet le principe du libre-échange entre nations, il faut admettre, à moins de faire la plus énorme des contradictions, que le laissez-faire est en tous cas une bonne chose! Dire, d'une part, qu'on ne voit pas de mal à ce qu'on abaisse les tarifs de douanes, et d'autre part s'inscrire contre le *laissez-faire* à peu près absolu que réclament dans l'économie générale les meneurs échangistes, c'est manquer de sens commun! Mais, que veut-on? les ouvriers sont si ignorants!

Cependant, voici que la *Patrie* tombe elle-même dans la contradiction qu'elle nous reproche. Elle reconnaît avec nous, en effet, que le gouvernement a le devoir et le droit d'intervenir en faveur des classes laborieuses, dans le cas où la liberté commerciale pourrait avoir sur le travail et le salaire des conséquences fâcheuses. C'est-à-dire que la *Patrie*, qui admet le principe du libre-échange, ne veut du laissez-faire que sous réserves, exactement comme nous. Mais que voulez-vous? Les ouvriers sont si peu de logique!

Ce n'est pas tout. La *Patrie* avoue que ce serait tenir un *langage insensé* que de refuser au gouvernement le droit d'intervenir; ce serait, dit-elle, renouveler l'absurdité de ceux qui ont dit à une autre

[...] Ph. Bérard, *vice-président*; A. Corbon, *président*; Ant. Viez, *secrétaire*; E. Gaumont, *secrétaire*.

M. Rowland-Hill à Paris.

L'Angleterre a une manière de récompenser les services que nous devrions bien adopter en France; sur ce terrain, du moins, l'anglomanie serait profitable.

Nous avons vu dernièrement que M. Cobden, le promoteur de la ligue contre la loi des céréales, après sept ans de travaux sans relâche, avait enfin atteint le but qu'il s'était proposé dans l'intérêt de ses compatriotes. En signe de reconnaissance, toutes les classes de la société se sont associées pour recueillir des souscriptions en sa faveur, et lui offrir un don de 100 000 livres sterlings ou 2 500 000 francs. La France a dignement accueilli M. Cobden. Presque en même temps que M. Cobden, un autre Anglais aborde la France après avoir, par une persistance longue et éprouvée, obtenu pour sa patrie, et on peut dire pour le monde entier, d'immenses avantages. Cet homme, aussi modeste que supérieur d'intelligence, est M. Rowland-Hill, le promoteur infatigable de la réforme postale. Il revient de la Suisse, où il a vu établir son système de taxe modérée et uniforme des lettres, au moyen d'étiquettes semblables à celles adoptées en Angleterre, et qui sont appelées *queen's-heads*, parce qu'elles représentent la tête de S. M. Victoria. L'affaire du *penny-post* en Angleterre a été aussi bien dirigée que celle de M. Cobden. Aussi un comité a-t-il été chargé de provoquer et recueillir les souscriptions en faveur de M. Rowland-Hill. A la tête de cette liste figurent, à la suite de Robert Peel, les noms des autres ministres, des principaux banquiers des Trois-Royaumes, etc. Dans la dernière convocation du comité, le compte de la souscription a été présenté et approuvé. M. Grasset a bien voulu nous le communiquer, et nous croyons être agréable à nos lecteurs en le traduisant ici:

15 *Juin* 1846.

Montant des souscriptions,	15 725*l.*	4*s.*	8*d.*	
Pour les dépenses diverses,	2 564*l.*	5*s.*	5*d.*	54 100 fr.
Payé à M. Hill,	12 787	10	11	519 600
Balance,	373	8	6	14 300
	15 725*l.*	4*s.*	8*d.*	595 000 fr.

Bien que le compte ait été ainsi arrêté, la souscription est restée ouverte, et ne sera fermée que quand elle aura atteint 20 000 liv. st. ou 500 000 fr. Les termes dans lesquels le comité a remercié M. Rowland-Hill sont des plus flatteurs. Il lui en a été conféré un que la postérité lui conservera, c'est celui de bienfaiteur de ses concitoyens et du monde entier.

Nous terminerons cet article par les chiffres du post-office anglais au 5 octobre 1846.

Le net produit des postes, à cette époque, pour l'année, était de	802 000*l.*	20 050 000 fr.
Le net produit, au 5 oct. 1845, avait été de	688 000	17 200 000
Augmentation de 1846 sur 1845,	114 000*l.*	2 850 000 fr.

Misère en Irlande.—Un correspondant du *Morning Chronicle* s'exprime ainsi, dans une lettre datée de Dublin, le 14 octobre:

« L'insuffisance de la récolte, l'année dernière, n'était qu'une bagatelle en comparaison du terrible fléau de cette année. Remarquez qu'à la veille de la récolte des pommes de terre, au commencement de l'année dont toutes les espérances se fondaient sur cette récolte, plus des deux tiers (tous ceux que vous rencontrez vous disent la totalité) de la récolte sont perdus. Dans nombre de districts, on m'assure qu'un malheureux pourrait bêcher toute une journée dans un champ de pommes de terre sans y trouver de quoi fournir un seul repas à sa famille. Or, la récolte des pommes de terre évaluée en argent est la plus précieuse de toutes; c'est donc être modéré que de n'estimer qu'à 10 millions sterlings (plus de 250 millions de francs) la valeur des subsistances que ce fléau a détruites. — Mais la grande importance de la perte provient, à mon avis, de la désorganisation sociale qu'elle doit entraîner: les fermiers qui emploient des ouvriers pour la moisson, n'ayant pas de pommes de terre à leur donner, ont été obligés de les payer en espèces. Ils doivent, de plus, conserver de l'argent pour se nourrir pendant l'hiver. Comment donc les fermages sont-ils payés? — Le bureau des travaux publics est accablé de besogne: c'est la Tamise à faire passer par un étroit tuyau. Ajoutez aux difficultés, qui seraient déjà énormes si le peuple avait une foi implicite en ses gouvernants, cette circonstance qu'il existe dans les esprits une méfiance générale, fruit de l'ignorance ou des mauvais traitements passés. »

Chronique espagnole. — Les journaux espagnols continuent à publier le récit des fêtes données à Madrid à l'occasion du double mariage. D. Francisco d'Asis a reçu, avant le mariage, le titre honorifique de roi.

— La pétition contre le mariage de la reine, dont nous avons publié la traduction, a été déférée aux tribunaux espagnols; mais les juges n'y ont pas trouvé le caractère d'une provocation séditieuse, et l'éditeur a été acquitté.

— L'*Heraldo* qui, jusqu'ici, avait vivement appuyé le ministère espagnol, l'engageait, dans un de ses derniers numéros, à modérer son ardeur de réaction.

— D'après le même journal, le départ du duc et de la duchesse de Montpensier et du duc d'Aumale, pour la France, resterait toujours fixé au 28 octobre.

— Le décret de dissolution des cortès actuelles sera, dit-on, publié le 20, et le nouveau parlement sera convoqué pour le milieu ou la fin du mois de décembre. Les élections devraient avoir lieu après cette nouvelle, avoir lieu dans les derniers jours de novembre.

— Le *Journal de Francfort* du 18 octobre, [...] sous l'inspiration de la Russie, contient un article dans lequel on développe cette idée que le mariage Montpensier [...] l'Europe,

vement formées à Bordeaux, Marseille et Paris, sous la bannière du libre-échange, et des manifestations en sens contraire provoquées dans des villes importantes, telles que Lille et Rouen, le Havre ne pouvait demeurer spectateur impassible de la lutte; qu'il y avait évidemment de grandes réformes à accomplir, mais qu'il était bien difficile de les faire accepter par tout le monde, en présence des intérêts qui se croient lésés et frappés à mort; que la dénomination de libre-échange était trop vague, mal comprise, et que d'ailleurs la marine marchande, soumise à des charges pesantes pour assurer la force militaire de la France, ne pourrait, en tout état de cause, être exposée au régime d'une liberté entière, qui ne ferait qu'achever sa ruine; qu'il importait de prendre une devise claire, accessible à tous, et qui eût pour effet immédiat de rallier à la société havraise les intérêts des consommateurs et notamment de la classe ouvrière, que le système protecteur cherchait à rallier à lui; que la réforme la plus urgente et la plus impérieuse consistait à diminuer les droits de douanes et les taxes de consommation; et que sur ce terrain tout le monde devait se trouver d'accord.

» M. Morlot a proposé, en se résumant, la formation d'une société, sous le titre de *Société de la réforme commerciale pour la réduction des droits de douane et des taxes de consommation.*

» M. de Coninck a ensuite pris la parole. Il y aurait dans l'opinion de M. de Coninck, plus d'avantage pour la nouvelle société, tout en gardant son indépendance d'action, à adopter le même titre que les sociétés précédemment formées à Bordeaux, Marseille et Paris. L'union fait la force, et si chaque localité a la prétention d'avoir une société spéciale et un but distinct, il sera impossible d'arriver à un accord imposant et d'exercer sur le gouvernement une influence puissante et décisive.

» D'ailleurs, suivant M. de Coninck, le titre proposé par M. Morlot est de nature à inquiéter le gouvernement, puisqu'il parle des réductions de droits de douane sans indiquer d'autres sources de compensation pour le trésor.

» M. Clerc a présenté quelques observations dans le sens de celles de M. Morlot. Il s'élève contre la devise du libre-échange, et parle en faveur de la marine marchande qui, selon lui, ne peut vivre que sous le régime de la protection et des priviléges.

» Personne ne demandant plus la parole, la proposition de M. Morlot est mise aux voix et adoptée à l'unanimité, sauf une ou deux voix destinées à former le noyau d'une opposition future.

» Il est décidé ensuite, sur la proposition de M. Delaunay, qu'une commission de trente à trente-six membres, composée d'abord du bureau provisoire, qui s'adjoindra les membres nécessaires pour la compléter, sera chargée de formuler le règlement de la nouvelle société. »

FAITS DIVERS.

Chronique du jour. — L'affaire du tailleur Jeune devait être appelée à la cour d'assises le mardi 26 de ce mois; mais un supplément d'instruction ayant paru nécessaire, le jugement en a été renvoyé à l'une des prochaines sessions.

— Un vol d'une nature honteuse a été commis hier dans la rue Saint-Sauveur. Une pauvre vieille femme venait de recevoir au bureau de bienfaisance un petit cotteret, un pain de quatre livres et deux livres de viande. Ayant besoin de rattacher le cordon de son soulier, elle déposa tout son petit bagage sur une borne voisine. Son opération lui prit bien peu de temps, et cependant, quand elle releva la tête, ses provisions avaient disparu. Aux lamentations qu'elle poussa, des ouvriers qui sortaient de leur travail se groupèrent autour d'elle. Ces braves gens, touchés de compassion, firent entre eux une petite collecte. Elle produisit 6 francs 50 c., qui furent remis à la pauvre vieille, qui ne pouvait trouver d'expressions assez fortes pour remercier ses bienfaiteurs.

Salubrité. — Nous apprenons, dit le *Débat social* de Bruxelles, que des hommes spéciaux s'occupent activement d'une réforme importante, dans l'intérêt de la salubrité publique et de l'embellissement de la capitale. Cette réforme consisterait à débarrasser la ville de Bruxelles de ces ruelles étroites, obscures, boueuses et malsaines, où s'agglomère une population que la misère et les privations exposent déjà à de si nombreuses maladies. Le conseil de salubrité publique s'est occupé de cette question, sous le double rapport de l'embellissement de la ville et des moyens de procurer un logement économique et sain à la classe ouvrière. Après diverses études, le conseil s'est arrêté aux vues suivantes:

1° Former ou appeler la formation d'une société de capitalistes dont les fonds jouiraient d'un intérêt de 5 p. 0/0.;

2° Construire successivement dans certains quartiers populeux des habitations nouvelles, dans des rues larges et bien aérées, où l'ouvrier et sa famille trouveraient un logement convenable. Et dans le but de favoriser chez l'ouvrier laborieux les idées d'ordre et de propriété qui l'intéressent positivement à la chose publique, il lui serait facultatif, d'après une combinaison financière peu onéreuse, de devenir propriétaire de son habitation.

Comme suite à ce projet, le conseil de salubrité publique s'est occupé des réformes et des améliorations que nécessite la voirie de la capitale. Il serait du devoir de l'administration communale de favoriser autant que possible la réalisation d'une pensée aussi philanthropique. Déjà l'un de ses membres, l'honorable M. Ducpétiaux, a appelé sur ce point l'attention de nos magistrats.

Le libre-échange en Belgique. — Les industriels de Gand préparent pour le 26 de ce mois une réunion protectionniste pour combattre les doctrines du libre-échange que veut propager en Belgique une association formée sous les auspices de M. de Brouckère. Déjà une commission a élaboré un projet de manifeste qui sera soumis à l'assemblée. Ainsi donc des deux côtés de la frontière, l'opposition au système de libre-échange est fortement organisée.

Si dans plusieurs villes il s'organise des comités protectionnistes, pour combattre les doctrines et les principes sur lesquels s'est fondée à Bruxelles l'Association belge pour la liberté du commerce, nous voyons qu'il en est d'autres où ces principes rencontrent une vive sympathie.

Plusieurs négociants et industriels de Namur, M. Kekeljan, banquier et président de la chambre de commerce; M. Bouchau de Baré, tanneur, et Arnould Raymond, coutelier, tous deux membres de la même chambre, et M. Anciaux de Faveaux, brasseur et juge au tribunal de commerce, viennent de répondre à l'Association belge, et de convo-

avaient été transportées en Ecosse, où sir William Knox vient de les découvrir dans la bibliothèque d'un laird des montagnes de l'Ouest, sir Arthur Lesley. Sir Arthur Lesley compte parmi ses aïeux Lesley, évêque de Ross, l'un des partisans les plus ardents de Marie-Stuart, l'un des commissaires nommés par elle pour soutenir ses droits devant le tribunal arbitral d'Elisabeth. C'est l'évêque de Ross qui aura probablement recueilli cette correspondance et l'aura conservée comme un monument dans les archives de sa famille.

Ces lettres ont été soumises par sir William Knox à l'examen de plusieurs savants d'Edimbourg, et leur authenticité n'a pu demeurer un instant douteuse; l'opinion de ces hommes compétents a été parfaitement conforme à celle qu'avait exprimée sous Elisabeth le conseil privé d'Angleterre, qui avait comparé ces lettres avec l'écriture de Marie.

Elles sont d'un mauvais style, mais il y règne cet air, cette négligence et ce ton naturel qu'ont ordinairement des lettres écrites à la hâte entre des amis familiers; elles contiennent une telle variété de circonstances particulières, que personne ne peut les avoir inventées. Elle sont en français.

Du reste, le duc de Norfolk, qui avait examiné ces papiers, qui favorisait Marie jusqu'à concevoir le dessein de l'épouser, et qui, à la fin, perdit la vie pour sa cause, ne put méconnaître qu'ils émanassent de la reine d'Ecosse; c'est ce que prouvent non-seulement ses lettres à Elisabeth et à ses ministres, mais l'aveu secret qu'il en fit à Bannister, son plus intime confident.

Ces lettres contiennent des sonnets, sonnets si médiocres, qu'il parait que Brantôme et Ronsard, qui connaissaient tous deux le style de la reine d'Ecosse, assurèrent, après les avoir lus, qu'ils ne pouvaient être de sa composition.

Mais les productions de la même personne ne se ressemblent pas toujours, surtout d'une personne dont le style est aussi peu formé que devait l'être celui de Marie, sans compter que des entreprises d'une nature si dangereuse et si criminelle ne laissent pas l'esprit assez tranquille pour donner de l'élégance à des œuvres poétiques.

Sir William Knox va communiquer sa découverte au monde érudit. C'est la *Revue d'Edimbourg* qui recueillera de lui ce précieux dépôt.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. L. L. à Reims. — Reçu le mandat de 50. — Nous expédions les numéros réclamés.

M. M. à Nantes. — Oui. — Remerciements personnels affectueux de L., qui ne peut répondre par empêchement matériel.

A l'*Homme gris* à Bordeaux. — L'irrégularité périodique dont vous vous plaignez ne peut pas être de notre fait; mais pour que nous puissions récla-

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 75	82 75	82 70	82 75
— — fin courant	82 75	82 75	82 60	82 60
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 85	117 85	117 70	117 75
— — fin courant	117 75	117 80	117 65	117 65

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»» »»		Banq. de Fr. dr cours	3180	»»
4 0/0 J.	»	106 75	O. V. de Par. »	1392	50
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp...... »	370	»»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin.... »	»»»»	»»
B. du Trés.	»	3 1/8	— Gann..... »	»»»»	»»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0...... d.	»»	82 75	82 80	83 20	83 10
5 p. 0/0...... d.	»»	»»» »»	»» »»	118 50	118 35

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	02 1 2	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	»» »/»	03 »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM................	Der C.	102 1/2
Récop. Rotsch.	»	102 10	BELG. 2 1/2.....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	35 1 2	— 4 1/2......	»	»» »/»
— — pass.	»	» »/»	— do 1840....	»	100 1/2
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— do 1842....	»	102 »/»
Dette intérieure	»	31 1 2	— Banque.....	»	»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— do Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1235 »»
HAITI.....	»	» »/»	AUTRICHE	»	400 »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.		
4 Can. 5 0/0	1282	50
Act. d J. »	»»»	»»
Ch. S. G. »	»»»»	»»
V. r. dr.	410	»»
— Ob. anc.	»»»»	»»
— — nouv.	»»»»	»»
V. r. gauc.	278	»»
Paris à Sc.	»	»»
— à Orléans	1230	»»
— à Rouen.	952	50
R.-Havre..	»»»	»»
Avignon...	891	25
Str. à Bâle.	225	»»
Paris-Str...	496	25
Tours-Nant	502	50
Orl.-Vierz.	»»»	»»
C. du Nord	691	25
Famp-Has.	4-0	»»
Diep.-Fée..	365	»»
Boul. à Am.	481	»»
Orl.-Bord.	575	»»
Mont. à Tr.	»»»	»»
Paris-Lyon	520	»»
Bord-Teste	»»»	»»
Zinc V. M..	»»»	»»
Lin Maber	»»»	»»

MARCHANDISES.—HUILES.— Colza disponible, »» à 82-50; courant du mois, 80-50 à »»; deux derniers mois, »»-»» à 90; quatre premiers mois 1847, 94.

Lille. — Colza, 81 à 82-25; lin, 85-50 à 85-75; œillette rousse, 96; cameline, 85.— Voiture, 6-50.

Esprits.—3/6 Montpellier disponible, 130; courant du mois, 130; novembre et décembre, »»» à 127; quatre premiers 1847, à 126; mois du milieu, »»» à 124.

Savons.—Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 107 à 106 fr. les 00 k., ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

A propos d'un fait qui me concerne, vous publiez dans votre numéro du 15 certains détails qui ne sont pas exacts.

Voici d'abord la copie textuelle de la facture de M. Cuthbert, propriétaire des magasins de nouveautés au *Grand-Colbert*.

[illegible] des châles longs en cachemire, que je n'ai pu trouver ailleurs à moins de 500 et 550 fr.

Agréez, etc.,

VIVIEN-BEZARD,
marchand de nouveautés à Saint-Maixent
(département des Deux-Sèvres).

Paris, 16 octobre 1846.

PAPETERIE, cartes de visite en or, argent, depuis 4 fr. le 100. Porcelaine, 3 fr. r. Nve-des-Petits-Champs, 7, au 1er.

MÉDECIN DE LA BOUCHE. Guérison des *gencives*, du *palais*, de la *langue*, de la *gorge*, des *lèvres*, des *névralgies*, des *fistules*, de la *carie*, etc. Raffermissement des dents, par le docteur COURRAUT ✻, 61, rue de Provence, de 10 h. à 4.

ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE DES ÉTUDES CLASSIQUES ET AUXILIAIRES DE DROIT ET DE MÉDECINE. Nous recommandons à l'attention des familles cette école fondée en 1837, place de l'Estrapade, 30, à Paris, sous les auspices de l'Université. Admission d'élèves internes et externes pour le baccalauréat ès-lettres, le baccalauréat ès sciences, le droit et la médecine. S'adresser à MM. le docteur BARRAT et BRAT, ancien chef d'institution, directeurs.

HOMŒOPATHIE, guérison assurée des maladies de poitrine, de la peau, de la vessie, de l'utérus, du cœur, du foie, des oreilles, des yeux, de l'estomac, secrètes, rhumatismales, goutteuses, cancéreuses, scrofuleuses, paralytiques, et les maladies nerveuses. Au dispensaire médical, rue du Four St-Germain, 37, à Paris. Consultations de midi à 5 h. On traite par correspondance. Ecrire *franco* au directeur.

Spectacles du 21 octobre.

8 h. »/» OPÉRA.— La Favorite.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Le Chef-d'œuvre inconnu, la Camaraderie.
6 h. 1/2 ODÉON.— La comtesse d'Altemberg, le Voyage interrompu.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Zémire et Azor, le Domino noir.
7 h. 1/2 ITALIENS.—
6 h. 1/2 VAUDEVILLE.—Un Mari, la Place Ventadour, le For-l'Evêque.
7 h. »/» VARIÉTÉS — La Meunière, la Baronne, le Mousse, la Carotte d'or.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Le Petit-Fils, Clarisse Harlowe.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL.— La Mère Michel, le Bonhomme, une Chambre.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1/2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 1/4 CIRQUE (boulevart du Temple).— Henri IV.
6 h. 3/4 COMTE. — Peau d'Ane, les Jeunes Lions.
6 h. 1/2 FOLIES — Angeline, la Pension, Michel, le Petit Chaperon.
6 h. »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES.— L'Oiseau de paradis.

12 fr. pour Paris,
15 pour les Départ.

On s'abonne à Paris, rue Montholon, N° 13.

LA CRITIQUE

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET PHILOSOPHIQUE.

PARAISSANT LE DIMANCHE.
FORMAT
du JOURNAL DES DÉBATS
en 1846.

La CRITIQUE, qui parait depuis plus d'un an, s'est promptement acquise une honorable réputation de journal incisif, railleur parfois, de bon goût et logique toujours, si on le juge du point de vue des intérêts généraux du pays, lorsqu'il s'agit des questions politiques, et de l'impartialité la plus absolue pour l'appréciation de faits qui peuvent être attribués aux individus.
Outre le domaine fort vaste dans lequel la CRITIQUE avait planté le drapeau de son indépendance, elle a, depuis deux mois, presque conquis le titre de journal semi-officiel des intérêts tontiniers, non pas pour marcher sur les traces des journaux dévoués aux établissements ou compagnies de ce genre, mais pour contribuer, par des articles énergiques et sagement pensés, à moraliser, *normaliser*, dans l'intérêt des souscripteurs, ces sortes d'opérations représentant déjà en souscription le chiffre énorme de 275 millions de francs pour le compte de près de 300 000 individus de tous âges.

DRAGÉES DE LACTATE DE FER DE GÉLIS ET CONTÉ

4 fr. la boîte. Approuvées par l'Académie royale de Médecine de Paris. 2 fr. la 1/2 boîte.
Le rapport fait à l'Académie de médecine constate la supériorité de cette préparation, qui offre le moyen le plus agréable et le plus facile d'administrer le fer à l'état soluble, et les médecins la prescrivent de préférence aux autres ferrugineux toutes les fois que ceux-ci sont indiqués, principalement dans le traitement des PALES COULEURS, des PERTES BLANCHES et pour FORTIFIER les TEMPÉRAMENTS FAIBLES. On ne vend ces dragées qu'en boîtes carrées portant la signature ci-contre, le cachet des inventeurs et celui de M. LABÉDONYE. Dépôt gén. à la pharmacie, r. Bourbon-Villeneuve, 19, et dans chaque ville.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 1.—La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme R..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inserviable; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES.
TONIQUE ANTI-NERVEUX
(SIROP TONIQUE ANTI-NERVEUX — J. P. LAROZE)
De J. P. LAROZE, pharm., rue Neuve-des-Petits-Champs, 26. Paris.
Toujours en flacons spéciaux portant les signat. et cachet ci-dessus.
Il est prescrit avec succès dans les affections nerveuses de l'estomac et des intestins. Il excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la langueur, le dépérissement, la débilitation organique, les gastralgies, névroses des viscères, abrège les convalescences traînantes, détruit la constipation. Prix du flacon, 3 fr., dépôt dans chaque ville, et chez MM. LEVILLAIN, à Rouen; VERNET, à Lyon; THUMIN, à Marseille; MANCEL jeune, à Bordeaux; ABBADIE, à Toulouse.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.
INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ÉTUDE DE LA
LÉGISLATION FRANÇAISE.
Deux volumes in-octavo. 1re PARTIE. **LES JUIFS** Prix : 12 fr. par la poste, 16 fr.
Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

LITERIE DARRAC.
M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, avertit qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a des décès pour réparer les coucher, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.
MÉNAGE SOCIÉTAIRE.
PAR CH. HAREL.
Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

L'OUVERTURE A EU LIEU
LE 10 OCTOBRE.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS,
23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS.- PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La MAISON COUTARD, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RÉSERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — NOTA. M. COUTARD prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

Le paupérisme en Belgique [1].

Réformes financières.

Parmi les nombreuses mesures qu'a proposées la *Ligue contre le paupérisme*, — c'est le nom significatif que s'est donné en Belgique la coalition de tous les esprits sérieux contre l'envahissement de la misère, — figurent au premier rang les réformes financières, et parmi celles-ci la suppression du droit d'octroi et des impôts indirects.

« Qui fait les sacrifices? dit M. Adolphe Bartels, un des publicistes des plus distingués de ce pays, dans un éloquent article qui a été répété par toute la presse belge. La société. — Où puise-t-elle les ressources nécessaires à cette fin? Dans le trésor public. — Qui alimente le trésor public? Les contribuables, c'est-à-dire tout le monde, riches ou pauvres; les riches, par l'impôt direct; les pauvres par l'impôt indirect. Ainsi, les pauvres contribuent pour une part notable au soulagement des pauvres. Ne serait-il pas plus rationnel de dégrever, par la suppression de l'impôt indirect, les pauvres de l'obligation de se secourir eux-mêmes, les riches du surcroît de charge que leur occasionne le soulagement du paupérisme par l'augmentation du prix des substances alimentaires et les frais du mécanisme administratif? »

C'est à juste titre que l'octroi est signalé à la réprobation publique. L'octroi renchérit tous les vivres, et ceux du pauvre plus encore que ceux du riche, parce que la taxe étant plus fructueuse et plus facile à percevoir sur les objets de consommation usuelle, ils en sont frappés toujours, tandis que les objets de luxe le sont très rarement. Ainsi, le plus souvent les vins fins paient le même droit que les vins du peuple, et le gibier n'est pas plus taxé que le mouton ou le bœuf. Et il ne faut pas toujours accuser la partialité des administrations municipales. La nécessité d'opérer vite, sans trop employer de temps ou de personnel dans des vérifications minutieuses, peut souvent être invoquée comme excuse à ces mesures d'une brutale égalité. C'est l'octroi lui-même qui doit être mis en cause, parce qu'on en fait une des principales ressources des villes.

Le renchérissement des vivres influe par contre-coup sur toutes les autres marchandises qui se règlent toujours plus ou moins d'après le prix des denrées alimentaires, et particulièrement sur les loyers. Obligés de subvenir à une consommation personnelle plus coûteuse, les propriétaires des maisons élèvent outre mesure le prix des loyers, et les classes pauvres sont obligées, ou de dépenser pour leur logement une partie notable de leurs salaires, ou de se réfugier misérablement dans quelque froid grenier ou des caves humides, nouvelle source de maladies et de dépenses ruineuses.

L'action de l'octroi n'est pas moins funeste au dehors pour les cultivateurs qu'au dedans pour les citadins. Plus les denrées agricoles sont grevées par l'octroi, moins il s'en consomme, et l'agriculture se voit ainsi fermer d'importants débouchés. Les libre-échangistes, dans leur ardeur de liberté universelle, poursuivent à grands cris la suppression des douanes sur les frontières; ils veulent conquérir des débouchés lointains dans les quatre parties du monde. Au fond rien de mieux, mais pourquoi ne voient-ils donc que les douanes? N'ont-elles donc rien d'humiliant? ses prétentions rien de vexatoires? Ne pose-t-il pas des entraves à la circulation des marchandises tout comme les douanes? Ne protège-t-il pas injustement certains produits et certaines industries affranchies de taxes au préjudice de celles qui en sont frappées? Ne favorise-t-il pas une classe de citoyens, les industriels, les boutiquiers, les propriétaires de maisons, et les parasites de la civilisation, tous logés dans les villes, au détriment des pauvres travailleurs des champs? Libre-échangistes, faites donc deux parts de vos flèches : continuez à décocher les unes sur les douanes ; mais les autres et les plus aiguës, lancez-les sur les octrois. Producteurs de vin, qui couvez de l'œil les caves de la froide Albion, regardez au cœur de votre patrie. Quels magnifiques débouchés que toutes les villes de France, où l'on ne demanderait pas mieux qu'à boire de votre vin, si l'octroi n'en élevait scandaleusement le prix! A Paris le litre se vend hors de la barrière 40 c. ; dans la ville 80. Calculez donc ce que l'on vous achèterait si Paris tout entier pouvait boire du vin à sa soif au prix de 40 centimes, et à ce prix il se paierait encore le double de sa valeur! De cet état de choses est résulté une industrie spéciale, patentée, électorale, éligible, la falsification des vins, qui prend sur tout le marché parisien (et il en est ainsi, sauf une différence de quantité, dans toutes les grandes villes), la place du véritable vin français. Et encore n'y en a-t-il pas pour tous : l'immense majorité des populations s'en abstient complètement, dans un pays que la nature a spécialement destiné à la fabrication du vin, cette joie du cœur de l'homme, comme dit la Bible ! Et les libre-échangistes, qui voient la paille de la douane sur la frontière, ne voient pas la poutre de l'octroi autour d'eux!

Mais revenons à la Belgique. Les mêmes critiques atteignent les impôts indirects qui agissent pour le compte de l'Etat, absolument comme l'octroi pour le compte des communes.

Mais il faut à l'Etat, il faut aux communes, ne manque-t-on pas toujours de répondre, à ces projets de réforme il faut des revenus pour faire face à leurs dépenses nécessaires. Où les puiser, si on renonce à l'impôt indirect ou à l'octroi? Renoncer aux dépenses est souvent impossible; grever d'autres branches de la richesse publique? c'est un déplacement de charges, suivi le plus souvent de graves inconvénients.

L'objection part d'un sentiment juste ; mais le remède peut se trouver ailleurs que dans de mauvais impôts.

Dans la plus stricte économie d'abord. « Pour nous en tenir à la Belgique, il me semble difficile d'établir en saine raison, dit M. Bartels, qu'il soit bien avantageux à une société de rétribuer des gens qui ne font rien et n'ont besoin de rien, ou de payer en double ou en triple les mêmes personnes pour fonctions diverses qui doivent s'accomplir en deux ou trois lieux, aux mêmes heures. Il est bien entendu que je ne qualifie pas de cumuls les fonctions diverses qui peuvent s'exercer aux mêmes lieux à des heures différentes, pourvu toutefois que les rétributions additionnelles n'excèdent pas un total raisonnable. Serait-il bien difficile d'économiser un million sur les 110 ou 115 millions de notre budget? Je ne le pense pas. »

Nous sommes de l'avis de M. Bartels; seulement nous compléterons sa pensée par quelques indications.

Les sinécuristes ne sont pas tous dans le gouvernement. A vrai dire, les fonctionnaires publics, sauf les abus que l'on signale, enfin ils font quelque chose, et somme toute il est bien petit le nombre de ceux qui sont grassement rétribués. Mais que produisent les avocats, les avoués, les huissiers, les agréés, les agents de change, les banquiers, les boutiquiers de tout étage, et toutes ces nuées d'hommes de loi et de finance qui encombrent les villes et s'y enrichissent, tandis que les campagnes pleurent de misère? Voilà les vrais sinécuristes. Si on calculait exactement l'impôt qu'ils prélèvent sur le peuple, cet impôt serait incontestablement plus élevé que celui de l'Etat. Que les publicistes belges n'oublient donc pas de les signaler au pays comme de très coûteux parasites, dont il importe d'amoindrir les exactions, directement par la réduction de leurs bénéfices; indirectement par l'application de combinaisons harmoniques, qui diminuent les procès et la misère, double source de leur enrichissement.

Une seconde mesure, indiquée par la presse belge, c'est la capitation au prorata des fortunes. Sauf difficulté d'application, le principe est excellent. Il n'y a d'autre règle équitable d'impôt que la fortune; mobilière ou immobilière, qu'importe? Par une déplorable aberration quelques écrivains poussent à l'accroissement de l'impôt foncier: nulle mesure ne serait plus inique et plus impolitique. Même dans la mesure actuelle, l'impôt foncier accuse une profonde inintelligence de l'intérêt social. Cet impôt frappe l'immeuble sans aucun égard aux charges souvent nombreuses qui le grèvent; il se prélève par douzièmes, avant que la levée des récoltes fournisse le moyen naturel de le payer; il se paie toujours intégralement, quels que soient les résultats de la culture. Ainsi, cette année, les propriétaires auront beau être ruinés par le manque de la récolte, ils ne devront pas moins payer l'impôt foncier qui est censé pourtant n'être qu'une part du revenu, et pour s'acquitter envers le trésor, ils contracteront des emprunts chez les capitalistes qui n'auront, eux, à payer qu'une modeste contribution personnelle ou mobilière. Un système qui aboutit à de telles conséquences est mauvais, et loin qu'il faille spéculer sur l'accroissement de l'impôt foncier, il faut au contraire tendre à sa réduction, et à une réduction notable, car il paralyse aujourd'hui la production agricole. La fortune, répétons-le, voilà la vraie mesure de la dette sociale de chacun. Et cette mesure embrasse les capitaux mobiliers aussi bien que les fonds. Les rentes sur l'Etat, les actions dans les entreprises, les valeurs en portefeuilles, doivent devenir des matières à impôt plus légitimement encore que la terre, tandis que jusqu'à ce jour elles ont échappé à toute taxe. De son côté, le commerce ne paie qu'une patente dérisoire si on la compare à l'impôt foncier : que l'on se rabatte sur le commerce (en ayant soin de ne pas le confondre avec l'industrie, digne des mêmes ménagements que l'agriculture), et les caisses publiques s'empliront.

Le logement et le mobilier sont de bonnes et faciles bases de l'impôt, parce que, sauf de rares exceptions, chacun se loge et se meuble suivant sa fortune. Un impôt unique, sous le nom de capitation ou tout autre (l'*income-tax* des Anglais en donne une idée assez exacte), établi sur cette base, serait la meilleure solution de ce grand problème de la contribution proportionnelle de chacun aux charges sociales. En attendant qu'un tel système cesse d'étonner par sa hardiesse, il y a lieu d'accepter immédiatement comme un pas vers ce but l'impôt sur les objets de luxe, depuis

(1) Voir le numéro d'avant-hier.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 22 OCTOBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR **CHARLES DICKENS.**

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

V.

Arrivée en Angleterre. Martin assiste à une cérémonie et acquiert la douce conviction que l'absence n'a fait oublier ni lui ni ses œuvres.

Ce fut à midi et à marée haute que le noble paquebot *le Screw* fit sa glorieuse entrée dans un port d'Angleterre.

La scène, des plus animées, était pleine de mouvement et d'action; l'air frais et vivifiant, l'eau étincelante : pourtant ce n'était rien auprès de la vie, de la joie qui débordaient du sein des deux voyageurs à l'aspect des vieux clochers, des vieux toits enfumés de la patrie. La rauque clameur planant au dessus des rues résonnait à leurs oreilles comme une délicieuse musique. Les innombrables badauds qui bordaient le quai étaient autant d'amis chéris ; le sombre dais de fumée suspendu sur la ville leur apparaissait plus brillant que les plus riches tentures de soie; et quoique l'eau, en ses caprices, allât, revînt, tournât, dansât autour des flancs des lourds vaisseaux qu'elle soulevait au passage, quoiqu'elle jaillît le long des rames en cascades de diamants, qu'elle sautât en se jouant à travers les vieux anneaux de fer scellés dans la muraille, encore n'était-elle pas moitié si élastique, moitié si palpitante, que le cœur des deux exilés lorsqu'ils posèrent le pied sur le sol natal.

Une année s'était écoulée depuis qu'ils avaient perdu de vue ces clochers et ces toits, et il leur semblait que l'absence avait duré douze ans. Ils remarquaient çà et là quelques légers changements, émerveillés qu'il n'y en eût pas davantage. Ils revenaient plus pauvres qu'ils n'étaient partis; plus pauvres de santé, d'argent, d'espérance, de ressource; mais ils revenaient au pays! et quoique le pays ne soit qu'un nom, un mot, c'est un mot puissant, plus fort que jamais magicien n'en évoqua en ses plus énergiques conjurations.

Une fois à terre, le gousset peu garni, la tête remplie de projets assez vagues, ils cherchèrent une taverne bon marché, et s'y régalèrent de beefsteak fumant et de double bierre, avec l'abandon que peuvent y mettre des hommes long-temps sevrés à bord des friandises terrestres. Quand ils eurent festoyé comme deux géants de bon appétit, ils attisèrent le feu, écartèrent les rideaux de la fenêtre, se firent chacun de deux chaises massives une manière de divan, et s'établirent avec béatitude à contempler la rue.

Or, elle avait sa part d'idéal, étant à moitié ensevelie dans une atmosphère de fumée et de vapeurs de bierre. Le brouillard amassé sur les vitres était si épais, que Mark Tapley fut obligé de se lever et de l'essuyer avec son mouchoir, pour que les passants reprissent forme humaine. Encore, de temps à autre, un petit nuage, montant en spirale de leurs verres de grog, voilait-il les objets et leurs propres figures.

C'était une de ces petites pièces hétéroclites qu'on ne rencontre nulle part que dans une taverne, et dont la construction biscornue s'explique par la facilité qu'a l'entrepreneur de s'enivrer tout en inspectant les travaux. Elle avait plus de recoins que la cervelle d'un entêté. Elle était pourvue d'armoires où rien ne pouvait entrer, de bosses et de renfoncements comme si tous les escaliers de la maison y faisaient saillie. Une sonnette pendait dans la chambre même, à deux pieds du tirant. Le plancher était plus bas que la rue, et la fenêtre ouvrait au niveau du trottoir, en sorte que les passants heurtaient leurs boutons aux vitres, et les cuisinières leurs paniers. Parfois d'effroyables polissons, intervenant soudain entre l'hôte pensif et le jour, lui montraient leurs langues comme s'il eût été médecin, ou aplatissant le bout de leur nez contre le verre, lui faisaient d'affreuses grimaces, puis disparaissaient comme de malins gnômes.

Martin et Mark, tout en regardant se succéder les passants, devisaient de la première démarche à faire.

— Il est bien entendu que nous avons à voir le plus tôt possible miss Mary, dit Mark.

— Bien entendu, répliqua Martin. Mais je ne sais où la prendre. Faute d'avoir eu le courage d'écrire pendant notre détresse, —vous-même, Mark, pensiez qu'il valait mieux garder le silence, — nous n'avons pas eu de ses nouvelles depuis notre premier départ de New York ; et j'ignore totalement où elle est, mon brave garçon.

— Mon idée, Monsieur, sauf meilleur avis, dit Mark, serait de gouverner tout droit sur le *Dragon*. Il n'est pas nécessaire que vous y veniez, puisque vous y êtes connu : vous pourriez rester à dix milles en arrière, tandis que j'irais de l'avant, Mme Lupin me dira les nouvelles par le menu; M. Pinch me donnera tous les renseignements désirables, et de grand cœur, j'en réponds. Mon plan serait donc de partir à pied cette après-midi, de nous arrêter quand nous serons las, de nous faire voiturer quand nous pourrons, de marcher si les voitures sont trop chères : mais de nous mettre en route sans barguigner, et de faire le voyage au meilleur marché possible.

— Si nous ne trouvons moyen de le faire au rabais, nous ne saurions le faire du tout, dit Martin, tirant de sa poche ses finances, et les comptant dans le creux de sa main.

— Raison de plus pour ne pas perdre une minute, Monsieur. Quand vous aurez vu la jeune personne, et que vous saurez par elle dans quelle disposition est votre grand-père, vous aviserez plus aisément au reste.

— Sans doute ; vous avez raison, Mark.

Ils portaient leurs verres à leurs lèvres ; soudain, ils s'arrêtèrent à moitié route, les yeux fixés sur une figure qui passait lentement et d'un air réfléchi devant la fenêtre.

M. Pecksniff, placide, calme, mais triomphant, triomphant de probité; mis avec recherche, souriant d'un sourire plus béat encore que de coutume, méditant sur les beautés de l'art, abstraction faite de toute sordide pensée de gain, et traversant doucement le disque du carreau, comme une figure de lanterne magique.

Au moment où passait M. Pecksniff, une personne qui venait dans la direction opposée, s'arrêta à le regarder avec intérêt et respect, presque avec vénération. Le propriétaire de la taverne s'élança hors de chez lui comme pour le voir de plus près : puis, il aborda l'autre spectateur, entama la conversation, et hocha gravement la tête, tandis qu'il regardait M. Pecksniff s'éloigner.

Martin et Mark se retournèrent l'un vers l'autre, n'en pouvant croire leurs yeux. Mais l'hôte était toujours là, avec son interlocuteur. En dépit de l'indignation qui s'était réveillée chez Martin à la vue de Pecksniff, il ne put retenir un éclat de rire; Mark fit écho.

— Cela demande explication, Mark! Priez l'hôte d'entrer.

Mark sortit, et ramena l'hôte sous bonne escorte.

— Quel est, je vous prie, le personnage qui vient de passer, et que vous avez regardé si longtemps? demanda Martin.

L'hôte attisa le feu, oublieux de la cherté du charbon; dans son désir de se donner de l'importance, il mit les mains dans ses poches, et après s'être gonflé pour ajouter à l'effet de sa réponse, il dit :

— C'est le grand Pecksniff, messieurs! le célèbre architecte!

Il promena son regard de l'un à l'autre auditeur, prêt à assister celui des deux qui se sentirait accablé sous le poids de cet illustre nom.

— Le grand Pecksniff, le célèbre architecte, Messieurs, répéta l'hôte, en appuyant sur chaque syllabe; celui qui a remporté le prix du grand concours et qu'on a chargé de la construction de l'édifice.

— Qui pose la première pierre? demanda Martin.

— Notre député venu tout exprès. Il ne nous fallait pas de petites gens pour une pareille besogne! Le Conseil ne voulait rien moins qu'un membre du Parlement, notre représentant à la chambre des communes, qui a été renommé par le parti comme il faut.

— Quel est ce parti-là? reprit Martin.

— Comment, vous ne le connaissez pas?

Il était évident que l'hôte ne le connaissait guères non plus. Seulement à l'époque des élections on lui avait montré le candidat du parti comme il faut, et il s'était empressé de voter pour lui.

— Quand a lieu la cérémonie? demanda Martin.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 21 octobre.

voulu, le produit direct de son travail. L'Etat doit se considérer comme une grande compagnie agricole-industrielle-commerçante, qui fait des opérations lucratives, et trouve dans ses *bénéfices* la juste récompense de ses soins, l'indemnité de tous ses débours, une réserve de prévoyance pour l'avenir et en même temps l'accroissement de son fonds social. C'est ce qui se fait déjà pour la poste, le tabac, les poudres.

Il n'est pas de pays au monde où ces vérités puissent trouver un plus facile accueil qu'en Belgique, le seul pays où l'Etat ne se soit pas dessaisi de l'administration de ses chemins de fer.

Aussi voyons-nous la presse belge réclamer sur divers points l'exploitation par l'Etat — des assurances, — des mines, après rachat des actions, — des messageries et du batelage dans leurs rapports avec les chemins de fer, — enfin le *monautopole*, mot inventé par le savant et spirituel M. Jobard, de Bruxelles, pour désigner les concessions de monopole faites à des particuliers par l'Etat sous des conditions dictées par l'intérêt public.

On connaît depuis longtemps notre pensée sur les assurances. L'idée de les confier à l'Etat, soit par monopole, soit par concurrence véridique avec les compagnies existantes, mode que nous préférons généralement à tout autre, nous a toujours comptés parmi ses plus zélés défenseurs, et ce n'est pas le déplaisir qu'elle cause à M. Odilon-Barrot qui nous en détournera. Mais il est assez curieux de constater que les hommes d'Etat de Belgique, sans être le moins du monde suspects de *fouriérisme*, patronent cette idée. Nous ne nommerons que MM. Brouckère, Devaux et Bartels. Les deux premiers ont calculé que l'assurance obligatoire de l'Etat sur l'incendie seulement rapporterait 6, 8 ou 10 millions en décompte du budget. En étendant le calcul à tous les genres de désastres, et particulièrement aux grêles, inondations et épizooties, M. Bartels apprécie à un minimum de 15 millions pour la Belgique le bénéfice de cette opération. Ainsi, par cette mesure, qui préviendrait l'exportation croissante du numéraire vers les compagnies de Paris et de Londres, l'Etat gagnerait l'intérêt à 3 pour 0/0 d'un capital de 500 millions, qui serait attiré vers l'accomplissement de grandes œuvres.

Objecterait-on l'intérêt des propriétaires? Mais la sécurité acquise, l'indemnité assurée ne valent-elles pas la faible prime qui leur serait demandée? Et l'Etat n'a-t-il pas droit de donner à ses secours une autre forme que celle de l'aumône, si impuissante et si humiliante?

L'exploitation par l'Etat de toutes les lignes de messageries et de batelage mises en rapport avec les chemins de fer, n'est que la conséquence de l'exploitation directe de ces voies de communications, également féconde en avantages politiques, moraux et matériels. Cette proposition qui, en France, ferait frémir tous nos vieux libéraux, se présente en Belgique sous le patronage de M. Nothomb, ancien ministre; et c'est encore un autre ancien ministre, M. Rogier, celui-là même qui porta récemment un toast solennel à M. Barrot, qui appuie l'idée bien plus hardie de l'exploitation des mines par l'Etat, sauf rachat des actions. Le seul inconvénient, c'est qu'il faille racheter une propriété dont l'Etat n'aurait jamais dû se dessaisir, ce qui entraîne une première dépense assez considérable. Nous espérons toutefois que, tôt ou tard, la Belgique aura le courage de ressaisir ce domaine; mais nous ne croyons pas qu'on doive l'appliquer à des compagnies, même dans les adjudications. Mais, dans la pensée de M. Jobard, ce système ne s'appliquerait qu'aux inventions dont l'Etat acquerrait des particuliers le privilége pour le rétrocéder à des tiers, s'il ne le laissait entre les mains de l'inventeur. Outre que nous y voyons une exagération des droits de la propriété intellectuelle, nous ne comprenons pas qu'il puisse être dans un moment donné de crise, comme celui où se trouve en ce moment la Belgique, d'un secours immédiat et puissant, et c'est pourquoi nous faisons ces réserves, qui ne sauraient dispenser, nous le reconnaissons, d'un examen plus approfondi.

Nous continuerons ce travail d'appréciation pour les autres mesures proposées par la *Ligue belge contre le paupérisme*.

Falsification de l'Evangile.

Nous recevons la lettre suivante :

Orléans, le 14 octobre 1846.

Monsieur le rédacteur,

Dans votre dernier numéro de huitaine, vous avez fait un appel aux hommes de bonne foi, afin de vérifier et de reconnaître l'altération que font subir aux textes sacrés la plupart des écrivains catholiques.

Toutefois, il convient de ne pas confondre dans votre accusation les théologiens espagnols; car s'il plaît au révérend père Lacordaire de faire dire à l'Evangile : ***Qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous***, le révérend père Philippe Scio de Saint-Michel, évêque de Ségovie, dont l'orthodoxie ne saurait être douteuse, traduit ainsi la vulgate latine :

« Porque siempre ***teneis*** pobers con vosotros : mas á mi no siempre » me ***teneis***. » (Saint Mathieu, chap. XXVI, verset 11).

Dans Saint Marc, chap. XIV, verset 7 : « Porque siempre ***teneis*** » pobers con vosotros : y quando quisiereis, les poden hacer bien : » mas á mi no siempre me ***teneis***. »

Dans Saint Jean, chap. IX, verset 8 : « Porque á los pobers siempre » los ***teneis*** con vosotros : mas á mi no siempre me ***teneis***. »

Ainsi, dans aucune de ces trois citations vous ne verrez le futur ***tendreis***, mais bien ***teneis*** (vous avez), ce qui justifie la fidélité de la traduction faite par le vénérable prélat de Ségovie.

Telle est, Monsieur le rédacteur, la source respectable à laquelle j'ai puisé le renseignement dont je vous donne ici communication, pour en tirer telle conclusion que vous jugerez convenable.

Nous ajouterons, pour les protestants, que la Bible allemande de Luther porte *vous avez*, à la différence de certaines versions protestantes modernes.

Du reste, notre rectification n'a été contestée par personne. La *Gazette*, l'*Univers*, la *Quotidienne*, la *Voix de la Vérité*, le *Semeur*, l'*Espérance*, journaux catholiques et protestants, toujours empressés à crier haro sur la *Démocratie* à la moindre de ses témérités, se sont tus unanimement devant notre grave accusation.

Vous verrez qu'on n'en continuera pas moins à exploiter contre le peuple la prétendue parole de Jésus-Christ. Mais nos amis auront des armes pour défendre et le peuple et Jésus-Christ.

Les journaux de Nantes nous apprennent que notre ami M. Victor Hennequin a dû commencer aujourd'hui dans cette ville un cours de science sociale. Le maire de Nantes, M. Favre, a mis à sa disposition la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

« Art. 2. Pendant ce temps, la publication des journaux, des recueils périodiques et de tout écrit imprimé ou lithographié est défendue, à l'exception des journaux littéraires et scientifiques, et du *Diario do Goberno*. »

Un autre décret annule tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour préparer les élections des députés aux cortès, qui devaient se faire le 11 dans tout le royaume. Ces mesures et les décrets qui les avaient ordonnées sont révoqués. Aucune époque n'est fixée pour les nouvelles élections.

Les frères Cabral, dit un journal espagnol, viennent d'être réintégrés dans leur emploi de conseillers d'Etat de Portugal, dont ils avaient été privés par le ministère Palmella. On dit, en outre, que l'on aurait offert au comte de Thomar (Costa-Cabral) l'ambassade de Portugal à Madrid, mais qu'il l'aurait refusée, préférant retourner à Lisbonne. Cette nouvelle est d'accord avec ce qu'annonce *el Tiempo* du 16. « MM. Gonzalès Bravo et Costa-Cabral, dit-il, vont partir, s'ils ne sont déjà partis, pour Lisbonne, l'un afin d'aller occuper son poste, l'autre probablement afin de tâcher de reconquérir le sien. »

L'ouverture de la session ordinaire des états-généraux de Hollande pour 1846-1847 a été faite à La Haye, le 19 octobre, par le roi en personne. Le roi a prononcé un discours dont voici les principaux passages :

Les négociations avec la Russie ont heureusement atteint le but qu'on s'était proposé, et les intérêts de notre navigation, toujours si active pour les ports de cet empire, sont garantis de la manière la plus satisfaisante.

La convention arrêtée avec la France pour l'abolition des droits sur la navigation rhénane peut être considérée comme un pas de plus vers l'entier affranchissement de cette voie commerciale.

Le traité de commerce et de navigation conclu dernièrement avec la Belgique, a réglé d'une manière équitable les relations commerciales des deux pays et les a, autant que possible, affranchies de toute entrave.

Les difficultés qu'éprouvait notre commerce avec les Etats-Unis d'Amérique, par suite des droits élevés dont était frappé le principal de nos produits coloniaux, sont écartées aujourd'hui de la manière la plus désirable.

Le projet d'augmenter la marine de l'Etat par l'emploi des pyroscaphes de guerre fait le sujet de mes délibérations.

Les malheurs que la mauvaise récolte d'une des principales denrées alimentaires aurait pu occasionner ont été allégés au-delà de tout espoir, autant par une saison peu rigoureuse, bienfait de la Providence, que par les mesures prises d'un commun accord avec Vos Nobles Puissances et l'unanimité d'efforts charitables dignes de tous éloges.

Toutefois, la récolte de cette substance alimentaire et de quelques autres fruits de la terre ayant été aussi moins abondante cette année, il est nécessaire de maintenir provisoirement les dispositions législatives pour encourager l'importation des vivres, et c'est sur ce sujet que l'attention de Vos Nobles Puissances sera appelée en premier lieu.

Le discours annonce en outre quelques nouvelles dispositions sur le système monétaire, et un projet complet de Code pénal.

M. Mittermayer, président de la chambre des députés de Bade, a prononcé dans la dernière séance un discours où nous remarquons les passages suivants :

Toute parole sage trouve son terrain pour germer, pousser et croî

— Aujourd'hui même. L'hôte tira sa montre; et ajouta : Dans quelques minutes.

Martin s'enquit de la possibilité d'y assister, et sur l'assurance que toute personne *comme il faut* serait nécessairement admise, à moins qu'il n'y eût plus de place, il partit en hâte, suivi de Mark.

Ils eurent le bonheur d'atteindre, en se faufilant dans la foule, un bienheureux petit coin, d'où ils pouvaient voir tout ce qui se passait sans crainte d'être reconnus par M. Pecksniff. Comme ils se félicitaient de cette bonne fortune, il s'éleva dans le lointain une grande rumeur, et tous les yeux se dirigèrent d'un seul côté. Plusieurs dames se préparèrent à agiter leurs mouchoirs de poche, et l'un des professeurs de l'école primaire s'étant par mégarde fourvoyé dans l'enceinte réservée, fut salué de bruyants applaudissements, rétractés par d'assourdissants sifflets dès que la méprise fut connue.

— Peut-être que Tom Pinch accompagne l'illustre Pecksniff? murmura Martin à l'oreille de Mark.

— Oh! que non, Monsieur. Ce serait trop de joie : il en mourrait! répliqua Mark sur le même ton.

Le temps manqua pour discuter les probabilités, car l'école, en grande tenue de chemise blanche, défila sur deux lignes à l'entière approbation de tous ceux des assistants qui, n'y contribuant pas de leurs deniers, lui prodiguaient, en revanche, force sympathie et force larmes. Après la musique, conduite par un consciencieux tambour qui ne s'accordait ni paix ni trêve, venaient une quantité de dignitaires, bâtons en main et rosettes au côté; leur rôle semblait se borner à marcher sur les talons les uns des autres, et à entraver le cortége. Enfin, le maire et son conseil fermaient la marche, groupés autour du représentant du parti comme il faut, ayant à sa droite le grand Pecksniff, le célèbre architecte, et s'entretenant familièrement avec lui. A cette vue, les dames agitèrent leurs mouchoirs, les hommes leurs chapeaux, les élèves de l'école primaire poussèrent des cris à déchirer le tympan, et le membre du parlement s'inclina.

Le silence rétabli, non sans peine, l'illustration parlementaire se frotta les mains, fit un hochement de tête, et promena autour d'elle des regards satisfaits : impossible de rendre les transports frénétiques, les nuées de mouchoirs que soulevait chaque geste, chaque mouvement du grand homme. Regardait-il la pierre? on se récriait sur sa grâce. Se penchait-il au dessus du trou préparé pour la recevoir? Quelle condescendance! Causait-il avec le maire? Que d'éloquence! Croisait-il les bras? Quel diplomate!

M. Pecksniff aussi prélevait son tribut sur l'admiration générale. S'entretenait-il avec un alderman, il avait le ton et les manières d'un homme de cour. Donnait-il ses ordres au maçon, lui posant la main sur l'épaule, on ne pouvait se lasser de le voir si affable avec les classes laborieuses, changer leurs travaux en plaisirs; pauvres chers prolétaires!

On apporta une truelle d'argent, et lorsque le représentant du parti comme il faut daigna relever les parements de ses manches, et fit un petit tour de passe-passe avec le mortier, les acclamations montèrent jusqu'aux nues! Il s'y prenait d'une façon vraiment étonnante! Où un homme de cette distinction avait-il pu acquérir cette expérience pratique du métier?

Soutenu par l'enthousiasme populaire, il façonna une sorte de sale petit pâté, sous la direction du maître maçon. Puis on lui présenta un vase contenant des sous, qu'il agita comme s'il se disposait à les escamoter. Quel air plaisant, que de gaieté! quelle verve! Le vase mis en place, un savant lut à haute et intelligible voix une inscription inintelligible. En anglais? Fi donc! non, en latin. Le public en ressentit une vive satisfaction, qui redoublait chaque fois que se rencontrait quelque interminable substantif de la troisième déclinaison, à l'ablatif, suivi d'un adjectif non moins long. Ces riches périodes ne manquaient jamais leur effet sur l'auditoire qu'elles attendrissaient aux larmes.

La pierre abaissée, mise en place et solidement scellée, le membre du parlement frappa trois fois dessus avec le manche de la truelle, et M. Pecksniff déroula ses plans (tout à fait grandioses)! Ce fut à qui se pousserait pour voir et admirer.

Martin, que la cérémonie avait passablement irrité, en pure perte, comme le disait Mark, incapable de commander plus longtemps à son impatience, s'approcha avec les autres, et regarda par dessus l'épaule de M. Pecksniff les dessins que ce dernier étalait complaisamment. Il revint, bouillant de colère.

— Eh bon Dieu! qu'y a-t-il, Monsieur? s'écria Mark.

— Ce qu'il y a! C'est *mon* Ecole!

— Votre école, Monsieur!

— Mon Ecole Primaire. L'école que j'ai inventée, que j'ai dessinée, que j'ai faite! Seulement, il y a ajouté quatre fenêtres, le misérable! il l'a gâtée!

Mark eut d'abord peine à croire à cet insigne plagiat, mais la chose lui étant démontrée, il retint Martin de force jusqu'à ce que sa fureur fût un peu apaisée. Pendant ce temps, le député pérorait sur le grand acte qu'il venait d'accomplir.

Il dit que depuis qu'il siégeait au Parlement, avec mission d'y représenter les intérêts du parti comme il faut de la ville, et il espérait pouvoir ajouter aussi les intérêts de la partie distinguée du beau sexe (ici les mouchoirs entrèrent en jeu), il s'était fait un devoir, devoir cher et doux, de venir au milieu de ses commettants, aux *voix* desquels il devait la *voix* qu'il élevait pour eux : jeu de mots plein d'à-propos et de finesse! Mais jamais il n'était venu au milieu d'eux, jamais il n'avait élevé cette voix avec une satisfaction plus pure, plus intime, qu'en ce jour. Jour à jamais mémorable, ajouta-t-il, non seulement par les raisons que j'ai déduites, mais parce qu'il m'a donné occasion de connaître personnellement un gentilhomme.....

De sa truelle, il désigna M. Pecksniff, qui fut salué d'étourdissants bravos. — Posant sa main sur son cœur, il poursuivit :

— Gentilhomme qui, j'ose le dire, recueillera une riche moisson d'honneurs et de profits dans la noble carrière qu'il a embrassée; gentilhomme dont la réputation m'était dès long-temps connue, — à quelles oreilles n'a-t-elle pas retenti! — mais que jamais jusqu'à ce jour je n'avais eu le bonheur de contempler en face, dont je ne connaissais que par ouï-dire le rare génie!

Le public, ravi, applaudit à outrance.

— Mais j'espère que mon honorable ami, dit le représentant de l'élite, — ajoutant entre deux parenthèses : « s'il veut bien me permettre de lui donner ce titre; » M. Pecksniff le permit, bien entendu, et s'inclina, — me donnera plus d'une occasion de cultiver sa connaissance. Je me flatte d'avoir posé aujourd'hui même la double base de deux édifices destinés à me survivre!

Applaudissement général, pendant lequel Martin maudissait M. Pecksniff de toute sa puissance.

— Mes amis, dit à son tour ce digne gentilhomme, mon devoir est d'édifier, non de parler. Aux orateurs l'éloquence de la parole, aux architectes celle des monuments! Le marbre, la brique et la pierre parleront pour moi! Je suis profondément attendri... Dieu soit avec vous!

Cette pathétique improvisation, tirée du fond du cœur de M. Pecksniff, porta l'enthousiasme à son comble. Les mouchoirs recommencèrent à s'agiter. Les élèves de l'Ecole Primaire furent solennellement exhortés à grandir pour devenir autant de Pecksniffs. Le maire, son conseil, les dignitaires, l'élite des gens comme il faut, et leur représentant, crièrent : Vive Pecksniff! Il y eut trois vivats en l'honneur de Pecksniff; plus, trois autres; plus six, plus un dernier, enlevé à l'unanimité, pour en finir avec honneur!

Bref, M. Pecksniff était censé avoir fait un important travail auquel était décerné une grande et grasse récompense. Quand le cortége se remit en marche, Martin et Mark, demeurés en arrière, recommencèrent à discuter ses mérites. Ils ne le cédaient qu'à ceux du représentant du parti comme il faut.

— Comparez un peu la situation de ce drôle à la nôtre, dit amèrement Martin.

— Eh! Monsieur, à quoi bon? s'écria Mark. Il y a des architectes qui bâtissent des réputations, et d'autres qui bâtissent des maisons. Eh bien! tout reprend son niveau à la fin; c'est moi qui vous le dis, Monsieur.

— Et en attendant? grommela Martin.

— En attendant, Monsieur, nous avons assez de besogne sur les bras, sans nous inquiéter de celle d'autrui. Beaucoup à faire et loin à aller, alerte donc, et vive la joie!

— Vous êtes le meilleur professeur qui soit au monde, Mark, dit Martin, et j'ai résolu de ne pas être un trop mauvais élève. Ainsi, partons du pied droit, mon camarade, et en avant marche!

(*La suite à demain.*)

La commission d'examen était composée de MM. Ch. Giraud, ancien député; Neveu Derotrie, inspecteur d'agriculture de la Loire-Inférieure; Abadie, vétérinaire, à Nantes; Ecorchard, directeur du Jardin-des-Plantes de Nantes; de Tollenare, ancien élève de l'Ecole polytechnique, agent-voyer en chef de la Loire-Inférieure.

M. Lefebvre Sainte-Marie, inspecteur-général de l'agriculture, assistait au nom du ministre.

Les opérations ont duré quatre jours.

Quatorze candidats se sont présentés. Cinq ont obtenu le diplôme de second degré, brevet de professeur :

1° M. Goblin, élève de Grand-Jouan; 2° M. Farny; 3° M. Cheyrat, ancien élève de Grignon; 4° M. Lembezat, élève de Grand-Jouan; 5° M. Harlé, propriétaire.

Trois candidats ont reçu le diplôme de premier degré, brevet d'agriculteur :

1° M. Geschwind, élève de Grand-Jouan; 2° M. Pineau, idem.; 3° M. Millet, idem. Les autres candidats ont échoué.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Un accident est encore arrivé avant-hier au chemin de fer du Nord. Un wagon contenant des marchandises s'est entièrement brisé à la hauteur de Falenpin; il a fallu renvoyer un wagon nouveau pour rapporter les débris de celui qui est resté en route.

— Par ordonnance royale du 18 octobre, rendue sur le rapport du ministre de la marine et des colonies, M. Mathieu, capitaine de vaisseau de première classe, gouverneur de la Martinique, est promu au grade de contre-amiral, en remplacement de M. le baron de Bougainville, décédé.

—M. Miolin, évêque d'Amiens, est nommé à l'archevêché d'Aix. On assure que M. Thibaut, évêque de Montpellier, est appelé à lui succéder comme évêque d'Amiens.

—Les bruits que l'on avait fait courir de la prochaine apparition de Cabrera dans le district de Candeja ont décidé le capitaine-général de la Catalogne, dit l'*Heraldo*, à diriger sur ce point une colonne mobile forte de 2 000 hommes.

— Un navire inconnu a été rencontré en mer, tout en feu, le 30 septembre dernier, par un bâtiment arrivé à Dublin. On présume que c'est un bateau à vapeur.

— *L'Eco del Comercio* a succombé dans sa lutte avec le pouvoir. Saisi tous les jours, frappé d'amendes dont on exigeait le paiement aussitôt la sentence rendue, poursuivi en raison d'articles non publiés, il a cessé sa publication, et déclare que pour la reprendre il attend des jours meilleurs.

La conséquence, nous la laissons tirer à tous les hommes de sens.

On annonce que les cortès ont dû être dissoutes le 20, et que le nouveau parlement sera convoqué pour le milieu de décembre.

—La *Nouvelle Gazette de Suisse* annonce que le conseil de guerre de la ligue catholique s'est réuni, et qu'il a décidé l'appel des cadres des douze bataillons lucernois.

— Le ministère de la marine a donné des ordres pour que les ports de Toulon, Rochefort, Brest, Lorient et Cherbourg s'approvisionnent de grains étrangers. Une clause a été insérée à cet effet dans les marchés passés avec les fournisseurs.

— Le 14, la Société des économistes de Madrid a offert un magnifique banquet à M. Cobden. On y a prononcé plusieurs discours en faveur de la liberté du commerce; M. Cobden s'y est fait beaucoup applaudir; mais il n'a parlé qu'en anglais, et de toute la réunion presque personne ne comprenait cette langue.

— La *Gazette universelle de Berlin* publie une ordonnance royale qui prescrit la forme de nouveaux billets de banque de Prusse de vingt-cinq thalers. Ces billets seront de papier rougeâtre, et contiendront entre autres l'inscription suivante, en allemand, en anglais et en français : ***Billet de banque de Prusse* : 25 *thalers*.**

— Le *Journal de Francfort*, rédigé en français, sous l'inspiration du gouvernement russe, contient dans son numéro du 18 octobre un article favorable au mariage du duc de Montpensier.

— Il court des bruits singuliers sur l'île de Crète, écrit-on d'Athènes. On assure qu'une flotte turque a paru devant l'île, et que le pacha a été invité à se rendre à bord du vaisseau amiral.

Les grands de la Turquie savent bien ce que ces invitations ont de dangereux. En conséquence, le pacha aurait refusé de se rendre à l'invitation, et se serait déclaré indépendant de la Porte Ottomane. La population entière, grecque et turque, s'est, dit-on, mise de son côté.

— On écrit d'Athènes, à la *Gazette d'Augsbourg* du 16 octobre, que le duc de Devonshire y est attendu. Le duc est chargé d'une mission spéciale qui a, dit-on, pour objet la cession par le gouvernement grec, à la Grande-Bretagne, de l'île d'Egine, en compensation de la garantie de l'emprunt grec donnée par le cabinet de Saint-James. Le duc doit en même temps s'efforcer d'obtenir pour une compagnie anglaise le privilège de l'établissement d'un chemin de fer à travers l'isthme de Corinthe.

TROIS SUICIDES viennent d'avoir lieu successivement dans le bois de Boulogne. Le premier par une arme à feu. Un promeneur solitaire s'étant enfoncé dans une des allées qui coupent les avenues principales, aperçut une masse immobile. Il s'approcha, et vit dans une mare de sang un individu qui s'était fait sauter la cervelle à l'aide d'un pistolet de gros calibre tombé près de lui. Ce malheureux avait la figure emportée et était méconnaissable.

Le second s'était donné la mort par strangulation. Un employé des postes, se promenant dans une petite allée de sapins près du rond royal, aperçut un corps suspendu à une branche. Il s'empressa de couper la corde; mais le suicide était consommé depuis la veille.

Le troisième suicide s'est accompli à l'aide d'un moyen épouvantable, et qui annonce chez son auteur une grande résolution et un bien grand courage. La victime s'était enfoncé dans les narines des morceaux de bois pointus à l'extrémité, et avait pénétré avec force dans les fosses nasales jusqu'à ce qu'elle eût rencontré le cerveau; alors la mort avait dû être instantanée. Les désordres remarqués, dans les parties attaquées, par M. le docteur Loyer, médecin de Neuilly, ont prouvé que ce malheureux avait dû s'y reprendre à plusieurs fois pour accomplir son affreuse résolution, et que de très vives et très longues souffrances avaient nécessairement précédé la mort.

Aucun papier ni indice ayant été trouvés sur ces trois individus, leurs corps ont été transportés à la Morgue.

heure aucun convoi ne sillonnait la route de Douai à Lille. A ces questions, les employés se contentaient de répondre : « Nous n'avons pas d'ordre; nous ne pouvons prendre sur nous de vous conduire à Lille par un convoi spécial, attendu que si nous le faisions, le lendemain nous serions renvoyés. »

»Indignés, forcés d'attendre dans des salles sans feu le convoi de nuit de Paris, que firent les voyageurs? Ils s'adressèrent au commissaire du gouvernement près la station, lui exposèrent leurs plaintes et firent dresser procès-verbal des différentes causes de ce retard.

» Un tel état de choses est intolérable et doit fixer l'attention du gouvernement. Il ne doit pas être permis de mettre en mouvement des convois trop pesamment chargés; il doit être expressément défendu de se servir de machines trop faibles ou mal construites, et si le matériel était plus soigneusement examiné, nous n'aurions pas autant d'accidents et de retards de cette nature à enregistrer.

»Le service des employés se fait aussi fort mal. Dans ce même convoi, à Valenciennes, on a logé les voyageurs des troisièmes classes dans des wagons sans rideaux, tandis que dans la station on en voyait plusieurs garnis de ce frêle préservatif contre la pluie, et cependant cette soirée-là le temps était loin d'être magnifique. »

— On lit dans le *Courrier d'Alsace* :

« On ne cesse d'élever des plaintes contre l'administration du chemin de fer de l'Est. Le service des marchandises continue de se signaler par une incurie sans exemple. Il n'est pas une maison de commerce qui n'éprouve au moins une fois par semaine un retard de huit à dix jours pour des marchandises attendues avec impatience et chargées à Mulhouse. Quant au service des voyageurs, à l'exception des convois directs, on se demandera bientôt quelle différence il y a entre le railway et les anciennes messageries. A ces abus il faut ajouter la conduite au moins étrange de certains employés. L'exemple suivant servira à la faire apprécier. — Il y a quelques jours, un négociant de la vallée étant arrivé à la station de Mulhouse quelques minutes avant le départ du convoi, voulut prendre un billet. Il lui manquait 5 c. pour compléter le prix, et il remit au receveur 1 fr. Mais celui-ci n'ayant pas de monnaie pour lui rendre sur cette pièce, congédia brusquement le voyageur en lui disant de se procurer de la monnaie et de revenir pour le convoi suivant. Pressé de rentrer chez lui, le voyageur préféra perdre 95 centimes que de manquer le convoi, et offrit de laisser la pièce de un franc, et sur le nouveau refus du receveur, il allait se résigner à rester, lorsqu'une personne présente eut la complaisance de lui donner un sou. Voilà bien de l'embarras pour 5 centimes, n'est-ce pas? Cela prouve seulement que le public est fait pour les chemins de fer et non, comme on le croyait jusqu'à l'établissement des compagnies, que les chemins de fer sont faits pour le public. »

PETITE CORRESPONDANCE.

M. C. à Moutiers-s.-S. — Reçu les 90. — Merci. — Nous remettons les objets demandés. — Vous acquittez, bien; mais devons-nous conserver les inscriptions telles qu'elles sont?

M. E. M. à Warmeriville. — Reçu les 93.— Merci.

M. B. à Dijon. — Nous avons omis, dans la p. c. du 8, de vous accuser réception des 50.

M. F. à Blois. — Le ballot remis le 13 courant au roulage *Barthe-Debardis* aurait dû vous arriver trois jours après, mettons le 17. Vous êtes en droit de faire vos réserves en recevant. — Nous remettons chez votre oncle le surplus. — Donnez-nous la note des numéros nécessaires pour compléter la collection; et dites-nous pour qui. — Notre numéro du 16 a eu bien des malheurs!

Mlle D. à Nantes. — Reçu les 87 et les 16 50.

M. V. H. à Nantes. — Nous vous écrirons aujourd'hui ou demain. Vous avez dû retirer à la poste de Lorient. Sinon écrivez au directeur pour que l'on fasse suivre votre lettre. Vous trouverez facilement à faire argent à Nantes d'un bon à vue sur Lorient.

M. R. à Quérieux. — Reçu le billet de 100. — Nous allons faire les diligences nécessaires pour vous répondre promptement. Vous devez voir par le journal que C. est à Genève.

M. C. à Bruxelles. — Le paquet nous est parvenu. Nous le transmettons à B. avec votre lettre. — Cordial accueil à M. W. — Nous prenons bonne note. — Laissez donc une marge à vos lettres.

MM. D.-D. et T. à Montpellier. — Nous vous adressons des almanachs.

M. C. à Vienne. — Les numéros des 2 et 6 août sont épuisés.— Le 20 avril était un lundi. — Nous vous adressons les autres, avec le numéro de ce jour.

M. B. à Bône. — Reçu les 300. — M. R. est cependant bien au service. — Nous rétablissons M. D. — Nous recherchons tous les numéros demandés que nous joindrons aux livres et alm.

M. A. à Marseille. — Reçu les 200. — Nous inscrivons M. de G. *perpétuel*.— A la p. c. du 23 septembre, au lieu de T. lisez A. — Portez le *reçu* qui vous reste, 90, boulevart Longchamp.

Bourse du 21 octobre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 65	82 70	82 50	82 70
— — fin courant	82 60	82 65	82 55	82 60
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 65	117 80	117 65	117 80
— — fin courant	117 60	117 75	117 60	117 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »		Banq. de Fr. dr cours	3180	»
4 0/0 J. »	»	106 75	O. V. de Par. »	1392	50
Emp. 1844. au Ct	»	» »	C. hyp...... »	372	50
—— fin Ct	»	» »	— Gouin.... »	»	»
B. du Trés.	»	» »	— Gann..... »	»	»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	» »	» »	83 10	83 15
5 p. 0/0......	d. 50	» »	» »	118 40	118 30
REPORTS.		du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0......		» »	» »	12 »	» »
5 p. 0/0......		» »	» »	» »	» »

FONDS ETRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »	ROM..............	Der C.	102	3/8
Récép. Rotsch.	»	102 »	BELG. 2 1/2......	»	»	»
ESP. Dette act.	»	» »	— 4 1/2......	»	»	»
— — pass.	»	» »	— do 1840....	»	100	118
— 3 p. 0/0.	»	» »	— do 1842....	»	102	2/4
Dette intérieure	»	» »	— Banque.....	»	»	»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	» »	— do Em. 1841.	»	»	»
HOLL. 2 1/2	»	» »	PIÉMONT........	»	1230	»
HAITI........	»	» »	AUTRICHE.......	»	»	»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.		
4 Can. 5 0/0	»	»
Act. d J. »	401	25
Ch. S. G. »	»	»
V. r. dr.	410	»
— Ob. anc.	»	»
— — nouv.	»	»
V. r. gauc.	270	»
Paris à Sc.	»	»
— à Orléans	1250	»
— à Rouen.	927	50
B.-Havre..	692	50
Avignon...	887	50
Str. à Bâle.	223	3/4
Paris-Str...	495	»
Tours-Nant	501	25
Orl.-Vierz.	590	»
C. du Nord	683	»
Famp-Haz.	400	»
Diep.-Féc.	365	»
Boul. à Am.	»	»
Orl.-Bord.	531	25
Mont. à Tr.	360	»
Paris-Lyon	316	25
Bord.-Teste	»	»
Zinc V. M..	»	»
Lin Maber.	»	»

Union linière... » » — Fourneaux de l'Aveyron... » »

Marchés.

Halle aux farines du 20 octobre.— Paris.— Arrivages, 1,948 q. 40 k.— Ventes, 2,491 q. 50 k.— Restant, 16,213 q. 25 kil.— Cours moyen du jour, 48-40.— Cours taxe de quinzaine, 48-47.— Ventes en disponibles : gruaux, 04 q. 71 k. 62 40 à 67 »»; 1re marque, 521 q. 38 k. 49 05 à 50-30; 2e marque, 493 q. 17 k. 46-50 à 48-40; 3e marque, 10 q. 99 k. 45 à 42-65; 4e marque, »» q.

100 k., ordres de livraison, »» fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

ORGUE A PERCUSSION.

Tout le monde connaît les *orgues-mélodium*. On en a tant parlé et tant vendu, qu'il serait au moins superflu d'insister sur les avantages de cette heureuse invention. Des hommes d'une compétence incontestable et d'un grand savoir pratique, appelés à donner leur avis sur l'exposition de l'industrie de 1844, s'exprimaient en ces termes :

« MM. Alexandre et fils sont convaincus que l'orgue-mélodium n'a pas encore atteint les dernières limites de la perfection; mais cette modestie, qui sied si bien au mérite, ne nous empêchera pas d'affirmer que cet instrument est aujourd'hui parfait, et que c'est à ces habiles fabricants qu'il le doit. »

En effet, une modestie si rare avait tout lieu d'étonner MM. le baron Charles Dupin, Blanqui aîné, Wolowski, Lechatellier, Reybaud, Leclerc, Lalanne, etc., car elle contraste d'une manière frappante avec l'incroyable fatuité des facteurs vulgaires, qui, à la moindre innovation de leur fait, se croient les émules et les rivaux du grand facteur du monde : *Il sommo fattore*.

Les inventeurs du mélodium avaient bien la conscience des immenses progrès qu'ils avaient fait faire à cette branche d'industrie, des services qu'ils avaient rendus à l'art et aux artistes; mais ils savaient aussi ce qui manquait à leur instrument. C'était leur secret et leur souci. Pendant le cours de quinze années, à force de patience et de labeur, ils étaient parvenus à corriger la sonorité aigre et criarde des anciens instruments à anche libre; ils avaient obtenu des sons d'une ampleur, d'une puissance, d'une suavité admirables; grâce à leurs efforts, couronnés d'un plein succès, l'église du plus pauvre village pouvait avoir son orgue; le compositeur se rendait compte aisément des effets de son orchestre; les gens du monde, qui préfèrent Beethoven à Mlle Puget, et Mozart à Bérat, pouvaient exécuter dans leurs salons la musique large et sévère. De tels résultats avaient de quoi satisfaire les esprits les plus ambitieux et les plus exigeants.

Que pouvaient désirer de plus MM. Alexandre et fils? De tous les points de la France on les accablait de commandes; les critiques se répandaient en louanges; le jury proclamait leur instrument *parfait*. Tout autre, à leur place, se fût croisé les bras, ne songeant plus qu'à jouir du fruit de ses œuvres.

Ce n'est pas ainsi que comprennent leur art ces excellents facteurs. Poussés par un secret instinct qui leur faisait entrevoir un dernier élément de perfection, ils se remettent bravement à la besogne. Ils cherchent, ils travaillent, ils méditent. Les admirables sons de leur orgue, aux timbres variés, aux nuances infinies, se déroulaient, se prolongeaient indéfiniment à la volonté du virtuose; mais l'attaque en était molle, diffuse, lente, rétive, tout au contraire du piano, où l'attaque est brillante, instantanée, précise, aux dépens de la durée et des nuances du son. En un mot, comme l'a très bien fait remarquer un écrivain spécial, le mélodium avait pour lui la beauté du son, sa durée, ses timbres, ses nuances de force et de douceur, mais il manquait l'articulation, le coup d'archet, l'attaque; on eût dit un langage purement composé de voyelles et tout à fait privé de consonnes.

Un autre défaut qui avait frappé ces habiles facteurs, c'était la trop grande sonorité des basses, qui écrasent le chant de la main droite, surtout aux dernières cadences des morceaux, en ce moment suprême où l'exécutant redouble d'efforts et met en jeu toutes les ressources de son instrument pour enlever l'auditoire.

Voilà ce qui préoccupait sans cesse les inventeurs du mélodium, voici aussi l'origine et la naissance de l'orgue à percussion, cet instrument complet, qui réunit les avantages de l'orgue et du piano, sans en offrir les inconvénients. Grâce à un mécanisme aussi simple qu'ingénieux, dont l'invention appartient à M. Martin (de Provins), l'orgue à percussion possède au plus haut degré de perfection les qualités les plus diverses et les plus opposées, la durée et la tenue du son, l'ampleur, la rapidité, l'articulation, la netteté, l'attaque; en somme, il se prête également aux chants larges et simples, à la musique vive, rapide, brillante, aux fugues, aux walses, aux variations les plus difficiles et les plus compliquées.

On sait que l'orgue à percussion est un instrument à lames de cuivre, mises en vibration par un courant d'air. Une rangée de boutons, superposée au-dessus du clavier et marquée d'un chiffre ou d'une lettre, sert à varier les sons et à obtenir d'étonnants effets d'harmonie. Les numéros 1 et 4 sont au diapason ordinaire, et donnent les tons des tuyaux d'orgue de 8 pieds. Le numéro 2 est celui de l'octave grave, et qui équivaut aux tuyaux de 16 pieds. Le numéro 3 est celui de l'octave aiguë et représente les tuyaux de 4 pieds. Les O ne servent qu'à augmenter ou à diminuer la force des jeux 3 et 4. La moitié des registres à gauche influe sur les notes graves depuis l'*ut* de la basse jusqu'au *mi* de la troisième octave, et l'autre moitié, depuis le *fa* suivant jusqu'au dernier. Ainsi, on peut exécuter le chant avec certains jeux, et l'accompagnement avec d'autres. En tirant le registre G, qui signifie *grand jeu*, ont fait parler tous les jeux à la fois; avec le registre E, on donne l'expression : enfin, si l'on veut produire le même effet dans toute l'étendue du clavier, on aura les registres correspondants des deux côtés. L'orgue ordinairement adopté dans les salons et dans les concerts a quatre jeux et douze registres; mais on peut en augmenter le nombre à la volonté de l'acquéreur.

Voici en quoi consiste maintenant le système de M. Martin (de Provins), si heureusement appliqué aux nouveaux instruments de MM. Alexandre et fils. Un échappement des plus simples met en mouvement un marteau qui, frappant l'anche au milieu, attaque vivement le son, l'accentue et le pince en quelque sorte; tandis qu'au moyen d'une construction particulière de la soufflerie, en tirant un registre, le trop plein du vent qui fait mugir les basses se déverse dans les autres cases et rétablit l'équilibre.

De cette manière, l'expression de la main droite est tout à fait indépendante de celles des basses qui, bornées à leur véritable rôle d'accompagnement, reçoivent néanmoins, lorsqu'il le faut, une expression particulière, selon que le virtuose enfonce plus ou moins la touche pour enfler ou diminuer le son.

Ainsi, pour nous résumer, voilà les deux grands obstacles vaincus. Voilà les deux plus beaux instruments du monde, s'améliorant, se complétant l'un par l'autre. Le piano, si brillant pour les traits, l'orgue, si majestueux, si expressif pour la mélodie, les voilà fondus en un seul instrument de forme élégante et commode, pouvant trouver place également au salon et au concert, dans l'église et dans les coulisses : voilà un simple clavier de cinq octaves, sur lequel vous pouvez tour à tour exécuter les plus touchantes prières, les psaumes les

dans les cases sonores, lesquelles, débouchées par une soupape qui communique à la touche, donnent aux sons les plus belles qualités des instruments de bois, et imitent à s'y méprendre les inflexions les plus suaves et les plus pures de la voix humaine.

C'est même, assure-t-on, cette facilité d'animer l'instrument qui a fait sa fortune en Russie. L'anecdote est assez plaisante, et nous nous permettrons de la raconter, pour nous faire pardonner de nos lecteurs l'aridité des détails qui précèdent. M. Alexandre fils était naguères à Saint-Pétersbourg, un peu pour ses affaires, beaucoup pour son agrément. On lui fit partout l'accueil le plus empressé et le plus gracieux. Déjà les plus hauts personnages, les Brobrinsky, les Wolkonsky, les Woronzoff, avaient leur mélodium avant qu'il en fût question à Paris ; car la ville de Pierre-le-Grand a souvent la primeur de toutes nos nouveautés, et les élégants du Nord sont toujours habillés à la mode de l'année prochaine.

On choyait donc le jeune étranger, on le félicitait sur son invention; on alla donc jusqu'à lui faire espérer une présentation à la Cour, ce qui devait naturellement mettre le comble à sa curiosité de touriste et à son ambition de facteur. Mais les jours s'écoulaient sans qu'aucun ordre arrivât du palais. Notre voyageur prit patience tant qu'il put ; cependant, comme tout doit avoir une fin dans ce monde, il se décida, un peu désenchanté, à faire ses apprêts de départ. Nul n'osait d'ailleurs le retenir. Aux promesses les plus explicites avait succédé chez ses protecteurs un peu de doute et d'inquiétude.

s'approche à pas de loup de l'instrument, pose sa main doucement sur le clavier, et le bout de sa lance ayant en même temps appuyé sur le soufflet, il produit par hasard un accord parfait, éclatant, qui fait bientôt retentir tous les échos du palais. Le cosaque recule épouvanté. Attiré par le bruit, le prince d'Armstadt entre à son tour dans la salle et trouve d'un côté le garde pétrifié, de l'autre l'étranger riant de toutes ses forces.

En peu de mots, le prince fut mis au fait de l'aventure. La cause du *Mélodium* était gagnée. Dès le lendemain, l'instrument redouté fut installé triomphalement dans l'appartement de Leurs Altesses. On avait craint apparemment que trop de fatigue, qu'un effort disgracieux ne pussent altérer en quelque sorte cette sérénité de marbre qui sied si bien aux fronts des princes dans les pays où la royauté n'a pas perdu son prestige. L'exemple de la cour de Russie a déjà été suivi par d'autres. Le prince Albert, excellent musicien, après avoir essayé lui-même le nouvel instrument, l'a pris sous sa haute protection.

Maintenant, je ne sais si je dois ajouter une dernière raison qui me fait apprécier hautement les instruments nouveaux de MM. Alexandre et fils. Cette raison, que toutes les poétiques du monde repoussent comme trop vulgaire, c'est l'économie.

Malgré les progrès rapides qu'a faits dans ces derniers temps parmi nous le goût des grandes compositions, de la musique large et sévère, la romance, la polka, le quadrille ne sont pas bannis des salons, et il il y a peu de familles qui pourraient se donner le luxe d'un piano et d'un orgue. Grâce à la fusion merveilleuse de ces deux instruments

[illegible] des avantages qui satisferont le goût de notre époque, et consacreront un succès sans exemple dans les fastes du commerce parisien.

PAPETERIE, cartes de visite en or, argent, depuis 4 fr. le 100. Porcelaine, 3 fr. r. Nve-des-Petits-Champs, 7, au 1er.

EAU DE TANNIN, pour guérir et prévenir les *Maladies secrètes*, ÉCOULEMENTS, *flueurs blanches*, etc., bien préférable aux capsules de copahu, de cubèbes et aux autres préparations. (3 fr. la bouteille). Pour demandes et avis. Affr. Pharmacie faubourg Saint-Denis, 9. (Paris.)

Spectacles du 22 octobre.

8 h. »|» OPÉRA.—
7 h. 1|2 FRANÇAIS. — Mme de Tencin, le Barbier de Séville.
6 h. 1|2 ODÉON.— Echec et Mat, la Première Affaire.
7 h. 1|2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
7 h. 1|2 ITALIENS.— Norma.
6 h. 1|2 VAUDEVILLE — Le Code, la Clé d'Or (1re repr.), Famille Poisson.
7 h. »|» VARIÉTÉS — La Nuit aux Soufflets, le Mousse, le Bouffon.
7 h. 1|2 GYMNASE. — L'Héritière, Clarisse Harlowe.
7 h. »|» PALAIS-ROYAL.— La Mère Michel, le Bonhomme, une Chambre.
7 h. »|» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1|2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1|2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 1|4 CIRQUE (boulevart du Temple).— Henri IV.
6 h. 3|4 COMTE. — Crispin dans l'embarras, Peau d'Ane.
6 h. 1|2 FOLIES.— Angeline, la Pension, Michel, le Petit Chaperon.

OUVERTURE
DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX VILLES DE FRANCE

EN ATTENDANT L'ENTIER ACHÈVEMENT DES TRAVAUX SUR LA RUE RICHELIEU, L'ENTRÉE DES MAGASINS EST RUE VIVIENNE, 51, EMPLACEMENT DES CONCERTS MUSARD.

Les commissions données dans les villes manufacturières sont rentrées, les assortiments sont aujourd'hui complets. Les marchandises fabriquées exclusivement pour leur ouverture étant toutes nouvelles, les dames sont assurées de n'en acheter aucune des saisons précédentes.

Les marchandises sont marquées en chiffres connus. — On échange et l'on rembourse le prix des articles dont on ne serait pas satisfait.

NOTA. — Les demandes et les envois de province sont à la charge de l'administration.



ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'ANTIPHONEL est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs :-MM. AUBER, HALÉVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BENEDICT, FESSY, SÉJAN, BOELY, DIETSCH, etc. L'ANTIPHONEL peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'ANTIPHONEL, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DÉBAIN et Ce.

RUE VIVIENNE, 53. A PARIS.

En vente à la Libraire Sociétaire, rue de Beaune, 2.

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER,

Par HIP. RENAUD, ancien élève de l'Ecole Polytechnique.

ÉDITION POPULAIRE à 1 fr 25 c. — Par la poste 1 fr. 60 c.

MANIFESTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE

Fondée par Fourier, ou Bases de la Politique positive,

Paris, 1841 (*écrit par* V. CONSIDERANT, *et adopté par le Conseil de l'Ecole*). Nouvelle édition revue et considérablement augmentée 1842. Un beau vol. in-18. Prix : 1 f. 25; par la poste, 1 f., 90.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.

Prix : 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

VARICES. BAS LEPERDRIEL.

GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC.,

En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

DENTS Leur guérison.—M MICHEL DE CHAILLEVOIS dentiste, cour des Fontaines, 7, a trouvé le moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur, par un procédé qui lui est particulier.

COPAHINE-MÉGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, à Londres, la pharmacie Française, Jermyn Street, Hay Market; et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

ALTÉRATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'EXTRAIT DE SALSEPAREILLE. — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

GLYSO-POMPES perfectionnés d'Adrien PETIT, invent., r. de la Cité, 19. Dépôt chez les pharmaciens des principales villes de France et de l'étranger.

TAPIS

NEUFS et D'OCCASION, SALLANDROUZE, r. Taitbout, 15.

VARICES MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE 1844 —BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc, sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs — FLAMET jeune, seul inventeur et fabricant breveté, sans garantie du gouvernement. Rue Saint-Martin, 87.—Affranchir.

CAPSULES RAQUIN

AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues à l'unanimité par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc. A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 4.—La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme R..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé et tout à fait inserviable; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

ANTIDOTE.

Réponse à une compilation anonyme intitulée

LE MONDE PHALANSTÉRIEN.

Brochure in-8°. 1841. Prix : 25 c. Par la poste, 30 c.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,

dédiée

AUX MÈRES DE FAMILLE,

PAR V. CONSIDERANT, ancien élève de l'Ecole polyt. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

Greniers publics.

Si trois ou quatre particuliers, causant ensemble au cabaret ou bien dans un splendide salon, disent : « Les blés sont en ce moment à vil prix, réunissons-nous pour en acheter, nous les *vendrons très cher* plus tard, et nous rendrons service à nos concitoyens tout en gagnant de l'argent, » l'Economie politique applaudit et crie : « Vive le Commerce ! » Mais si ces individus sont des conseillers municipaux réunis à leur hôtel de ville et qu'ils disent : Employons nos ressources à faire des approvisionnements de grains, pour que dans une année favorable le blé ne soit pas trop cher, et que nous puissions le *revendre bon marché* à nos administrés, — l'Economie politique jette les hauts cris et se lamente sur ce qu'on veut ruiner le Commerce.

Mais qu'est-ce donc que ce Commerce qui éveille une si vive sollicitude dans le cœur de nos savants officiels ?

Lorsqu'un produit est confectionné, il faut aller le présenter et le porter à l'endroit de consommation : le Commerce exerce cette fonction ; il est le lien du *producteur* et du *consommateur*, il est le voiturier et le *distributeur* des produits.

Ainsi, dans un milieu bien organisé, le commerce ou la fonction distributive pourrait, quant aux grains, s'exercer de la manière suivante : la commune rurale connaîtrait très exactement ses besoins et ses ressources ; sa récolte étant faite, elle garderait 1° la quantité nécessaire pour les semailles ; 2° celle nécessaire pour l'alimentation prévue et calculée des habitants ; 3° et une certaine quantité pour cas imprévus et réserve pour les mauvaises années. Tout le surplus, s'il en existait, serait mis en vente et livré, par fortes parties, à celles des communes urbaines ou rurales, voisines ou lointaines, qui, recensement fait de leurs propres ressources, auraient besoin d'importer chez elles des grains extérieurs.

Dans cette manière de procéder, il n'y aurait donc qu'une simple répartition des produits, et le Commerce serait réduit à son véritable rôle de distributeur et de voiturier, sans agents parasites. Il s'opérerait par un seul transfert de la propriété des grains vendus, celui fait directement par le producteur entre les mains du consommateur.

Mais nous supposons là un milieu bien organisé ; or, celui où nous vivons l'est très mal ; il est tout simple que le Commerce y ait trouvé le moyen de sortir de son rôle secondaire et d'usurper les premières fonctions. En effet, la Distribution, au lieu d'être seulement intermédiaire entre la Production et la Consommation, et dès lors leur subordonnée, s'est faite leur souveraine, et cela par un simple changement de termes. La Distribution, devenue Commerce, ne s'est pas contentée de *voiturer* le produit du Producteur au Consommateur, il l'a *acheté* au premier pour le *revendre* au second. Propriétaire du produit, au lieu de n'en être que le dépositaire, le Commerce a facilement dominé le Producteur et le Consommateur, et s'est élevé au principal rôle dans le mouvement industriel. Les Economistes, ayant trouvé cette royauté installée depuis longues années, ont crié *vivat* et l'ont proclamée de droit divin : le droit démocratique, le droit de tous, le droit du producteur ne peut accepter les théories de ces *légitimistes* de l'industrie, qui, en dernière analyse, ne se sont occupés que du Commerce et des intérêts du Commerce, ou, en d'autres termes, des agents parasites et improductifs.

Ainsi, dans l'état actuel, un commerçant enlève de tel village, de telle contrée, une forte quantité de blé ; pourquoi ? Ce village, cette contrée ont-ils trop de grains ? — On n'en sait rien ; s'ils en ont besoin, ils en achèteront plus tard ; le commerce leur en importera, leur en vendra, plus cher ou à meilleur marché, qu'importe ! Laissez faire le marchand ; il sait mieux que personne ce qu'il y a à faire ! — Mais il importe beaucoup ! toutes ces allées et venues des grains, toutes ces manipulations, tous ces entremetteurs officieux, qui se seront donné beaucoup de peine pour porter et rapporter, importer et exporter, acheter et vendre. Peine bien mal employée ! Le plus court n'aurait-il pas été, avant d'emporter ces blés, de savoir s'il y en avait assez pour les habitants, afin de ne pas être contraint de les faire revenir, et leur faire faire ainsi double voyage ?

Le blé n'est pas un produit de fantaisie ; avant de l'acheter, le consommateur n'a pas à consulter son goût particulier ; il n'a pas à remettre l'achat à demain ou à la semaine prochaine ; il faut qu'il achète aujourd'hui même et sans trop regarder ; car c'est un besoin impérieux, le besoin de vivre, que le blé est destiné à satisfaire.

Plus que celui de tout autre produit, le commerce, ou plutôt la distribution des grains, est facile à régulariser ; les variétés sont peu nombreuses et faciles à classer, les quantités nécessaires sont également très faciles à calculer, et ne varient que d'un chiffre insignifiant ; tout s'y prête merveilleusement à une répartition, à une distribution uniforme. Pourquoi venir troubler cet équilibre par un mode vicieux de distribution ? Le Commerce ne s'enquiert des besoins et des ressources que pour apporter le désordre dans la répartition, dissimuler les quantités ; accumuler là où il y a déjà abondance, raréfier là où il y a déjà disette, le tout pour pouvoir pêcher en eau trouble. Pourquoi surtout, si, dans notre ordre social d'incohérence et de morcellement, le commerce des grains ne peut être ramené dans toute sa pureté au rôle de distributeur, pourquoi refuser d'introduire un élément d'ordre, un contre-poids qui atténuerait tout au moins les mauvais effets de la licence commerciale ? Pourquoi, en attendant que toutes les communes soient suffisamment organisées pour veiller elles-mêmes à leur plus pressant besoin, à la fourniture régulière et au bon marché de leurs aliments, n'investirait-on pas du soin de veiller à cet intérêt public celles des communes qui possèdent toute la puissance et toutes les connaissances nécessaires, les chefs-lieux d'arrondissement, qui, dans le développement de leur action tutélaire embrasseraient bientôt les chefs-lieux de canton et toutes les communes rurales ?

Nous n'avons pas cru nécessaire, dans notre plan de Greniers publics, de parler de la Boulangerie ; il va sans dire qu'une bonne organisation de cette fonction est indispensable ; mais dès à présent une organisation existe dans un grand nombre de villes, comme Paris, Lyon, etc. Elle n'est pas sans doute exempte de tous vices, mais les bases en sont bonnes ; nous n'avons donc pas à nous en préoccuper pour le moment, le plus important étant de mettre de l'ordre dans le commerce des grains, qui subordonne la Boulangerie à son action. Au surplus, il y a longtemps que nous avons exposé le plan d'une *Boulangerie communale*, d'après notre principe que, dans une foule de circonstances, la municipalité d'une ville, d'une commune quelconque, peut, par son intervention directe, par des établissements municipaux, fonctionnant véridiquement et sans tripotages commerciaux, servir de régulateur à tout le commerce.

Un journal ministériel a dit que notre plan de Greniers publics était tout ce qu'il y avait de plus absurde parmi les choses absurdes. Il n'a déduit aucun motif de son jugement : avons-nous le droit de l'interpréter le plus favorablement possible, et de croire qu'il a voulu dire que rien n'est plus absurde que de vouloir en ce temps-ci occuper le pays d'idées saines et progressives ? Nous avons trop de foi dans l'avenir pour ne pas être persuadés de l'erreur de ce journal : le scepticisme ou le désespoir, voilà ce qui est absurde !

Le *Moniteur algérien* annonce que le maréchal Bugeaud est attendu à Alger dans les premiers jours du mois prochain. Ce journal ajoute :

« L'agitation qui existait dans l'ouest vers la frontière se calme chaque jour ... ville, sur les tribus du sud, encore insoumises, qui faisaient paître leurs troupeaux à une quinzaine de lieues de la limite du Tell. Ces deux coups de main ont parfaitement réussi, et chacun de ces deux partis de cavalerie a enlevé à nos ennemis deux ou trois mille têtes de bétail et leur a tué du monde.

» Il ne résulte pas, d'après les derniers renseignements parvenus de la Deïra, qu'Abd-el-Kader eût alors l'intention de pénétrer de nouveau en Algérie. Cependant, sa politique est tellement adroite que nous devons surtout nous méfier des projets qu'elle n'annonce pas. La bonne contenance de nos troupes sur la frontière est la meilleure garantie que nous puissions avoir contre les entreprises de l'ex-émir.

» Les subdivisions de Mascara et d'Oran ont un aspect complètement pacifique.

» Djelloul-ben-Taïeb, cheikh du Djebel-Amour, vient de se rendre avec une suite nombreuse auprès de M. le gouverneur général par intérim.

» L'obligation de la venue de ce personnage influent à Alger paraissait être pour lui la condition la plus dure que M. le maréchal duc d'Isly avait mise à l'acceptation de sa soumission. Djelloul n'avait eu jusqu'à ce jour aucun rapport personnel avec l'autorité française. Les agitations de son existence politique ont donné à son caractère une méfiance qu'il était difficile de vaincre.

» La soumission de Djelloul, qui s'est rendu d'un pays si éloigné au siége de notre gouvernement, est un fait éclatant qui fixe à un haut degré l'attention des tribus du désert et du Tell. Elle est pour nous un témoignage nouveau et certain du progrès de notre influence morale en Algérie. L'arrivée de Djelloul n'est point aujourd'hui le résultat d'une lutte engagée contre lui ; c'est la conviction de l'inutilité de toute résistance, des avantages qu'il trouvera sous la domination française, qui nous a amené ce chef influent.

» Depuis environ trois ans, notre autorité se faisait sentir de loin en loin dans le Djebel-Amour, nous en recevions même quelques impôts. Djelloul, véritable seul maître du Djebel-Amour, présidait en secret à l'exécution des demandes que nous adressions à son pays, mais il refusait constamment sa sanction publique à ce qui se faisait, et ne reconnaissait point notre pouvoir. C'étaient ses frères, sa famille qui agissaient ; de sa personne il se tenait dans un isolement et une indépendance qui contribuaient encore à augmenter son influence sur les siens.

» Ce chef n'a pas cherché à jouer ce rôle vis-à-vis des Français seulement ; il a agi de même à l'égard d'Abd-el-Baki, lorsque ce dernier était khalifah du sud pour Abd-el-Kader. Pendant l'hiver dernier, quand l'ex-émir traversait son pays pour se jeter dans l'est, Djelloul a pris vis-à-vis de lui l'attitude d'un égal plutôt que celle d'un serviteur.

» Il l'a visité à la tête d'un goum de 500 chevaux quand Abd-el-Kader n'en avait que 200 avec lui. Il a pourvu à ses besoins comme à ceux d'un hôte de Dieu, mais n'a pas fait un pas à sa suite pour l'aider dans ses expéditions aventureuses.

» Djelloul exerce une autorité protectrice en dehors de son pays sur les Ouled-Yagoub, les Saïd-Atbah, sur une partie des Arbâa. Il est lié d'amitié intime avec le chérif d'Aïn-Madhy, Sid Mohammed-Tedjini. Le concours de cette influence religieuse opposée à celle d'Abd-el-Kader nous permet d'espérer que de nouvelles tentatives de ce dernier, pour se rendre dans l'est, rencontreraient des obstacles sérieux. »

EMEUTE A BERNE. — Une émeute, prévue depuis plusieurs jours, a éclaté samedi dernier à Berne, dit l'*Helvétie*. La population ouvrière et pauvre était surtout mécontente de ce que les revendeurs achetaient une grande partie des provisions destinées au marché et amenaient ainsi la cherté des légumes. On se plaignait vivement aussi des Fribourgeois qui faisaient des achats considérables de céréales et autres denrées dans le canton de Berne, tandis que le canton de Fribourg avait pris des mesures pour limiter et entraver autant que possible l'exportation de ses céréales. Une pétition a été adressée au gouvernement pour le prier de prendre des mesures prohibitives et autres. Il paraît que le gouvernement n'a pu accorder ce qui lui était demandé.

Samedi une foule d'hommes et de femmes, la plupart appartenant à la classe ouvrière, s'est portée à de graves désordres. On a envahi notamment une boulangerie, et elle a été mise au pillage. La force publique, composée de gendarmes et de quelques miliciens, s'est trouvée insuffisante pour réprimer ces désordres. Elle a pu d'abord opérer

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 23 OCTOBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

VI.

Tom va chercher fortune. Ce qu'il trouve au début.

La pensée de M. Pecksniff et de ses vertus avait si longtemps prêté un parfum au thé de Tom Pinch, une saveur à sa maigre rôtie au beurre, du montant à sa bierre, qu'il fit un triste déjeuner le lendemain de son exil. Ses réflexions sur le nouvel aspect qu'avaient pris ses affaires, et les conseils de son ancien condisciple, l'aide de l'organiste, n'aidèrent pas à le remettre en appétit.

Ce dernier fut tout d'abord d'avis que Tom allât à Londres. Quoi qu'il advînt, c'était la première chose à faire, attendu qu'il n'y avait pas deux villes comme Londres : axiome vrai, mais peu décisif pour prouver la nécessité du voyage.

Cependant Tom y avait déjà songé ; il associait à ce projet la riante figure de sa sœur, le souvenir de son ancien ami John Westlock, qui ne pouvait manquer de l'aider de ses lumières dans une crise aussi importante. Il se résolut donc à partir pour Londres, et courut arrêter sa place. La voiture était pleine : il lui fallut remettre au lendemain soir ; mais ce contre-temps avait un bon côté en même temps qu'un mauvais : s'il était menacé de voir s'aplatir sa bourse par une dépense prolongée à l'auberge, en revanche il avait le temps d'écrire à Mme Lupin, pour la prier de lui envoyer sa malle au bout de la ruelle, au poteau indicateur, afin qu'il pût prendre ce trésor en passant, et emporter avec lui sa fortune, sans payer le port. — Au fait, ajouta Tom, reprenant courage, il ne m'en coûtera ni plus ni moins.

Après cette énergique décision, on ne peut nier que Tom n'éprouvât une satisfaction inaccoutumée à se sentir libre ; une vague impression de fête et de congé, qui avait bien son prix. Les ombres ne manquaient pas au tableau ; mais il était son maître, il pouvait se tracer des plans et façonner l'avenir à sa guise. C'était imposant, effrayant jusqu'au frisson : vaste et difficile entreprise ; liberté pleine de responsabilité, de méfiance de soi ; mais qui, en dépit de tout son cortége de soucis, donnait aux mets un goût piquant, évoquait entre Tom et l'horizon certain brouillard vaporeux, qui montrait les objets sous un aspect magique.

Quand Tom se vit installé à côté du conducteur, sur l'impériale, d'où il dominait la voiture, les voyageurs qu'elle contenait, les regardants, et les quatre chevaux gris-pommelé, il fut pris de vertige. Il lui sembla qu'il faisait partie intégrale de la diligence et du spectacle qu'elle donnait aux badauds.

Les chevaux étaient si fringants, la voiture si neuve et si bien vernissée, le conducteur si pimpant et si fier de son poste, gouvernant du bout des doigts son fougueux attelage ! C'étaient autant d'avant-coureurs de Londres, pensait Tom. La soirée était magnifique, sereine et lumineuse. Malgré l'oppression que lui causait parfois l'immensité de Londres et l'incertitude de ce qu'il y deviendrait, Tom savoura l'agréable sensation de fendre l'air d'un mouvement rapide. Les chevaux galopaient et semblaient y prendre plaisir ; le cornet à piston les animait de ses notes joyeuses ; les roues ronflaient à l'unisson ; les grelots des harnais tintaient en harmonie ; tout l'ensemble, roulant, chantant, vibrant, palpitant, formait un grand orchestre.

Bientôt Tom aperçut au loin le poteau indicateur. La malle y serait-elle ? Non-seulement la malle, mais Mme Lupin en personne ! équipée comme il convenait à sa dignité d'hôtesse, dans sa propre carriole, conduisant son propre cheval, Dragon (qui tenait plus du mouton que de son fantastique parrain), escortée de son valet d'écurie, et plus fraîche, plus épanouie que jamais. La diligence ralentit son pas accéléré ; puis sa roue effleura celle de la carriole, et tandis qu'on chargeait la malle, les fanfares éclatantes du cor semblaient défier les lointaines cheminées de la maison Pecksniff et célébrer la délivrance de Tom Pinch.

— C'est trop de bonté, dit Tom, se penchant pour échanger une poignée de main avec la digne femme. Je ne voulais pas vous donner tant de peine.

— De peine ! monsieur Pinch ! se récria l'hôtesse.

— Je sais bien que pour vous c'est un plaisir, dit Tom ; et il lui serra cordialement la main. Y a-t-il eu des nouvelles ? avez-vous reçu des lettres d'Amérique ?

Mme Lupin secoua la tête.

— Dites que vous m'avez vu, reprit Tom, que j'étais gai, content, pas abattu le moins du monde ; et que je *la* supplie de reprendre courage, car il est certain qu'avec le temps tout s'arrangera pour le mieux. Au revoir !

— Vous écrirez dès que vous serez établi là-bas, monsieur Pinch ?

— Dès que je serai établi ! répéta Pinch, ouvrant involontairement de grands yeux. Oui, oui, j'écrirai dès que je serai établi. Peut-être vaudrait-il mieux ne pas attendre jusque là ; il est possible que je ne trouve pas tout de suite à me caser, n'ayant que peu d'argent et un seul ami. A propos, je lui ferai vos compliments : vous avez toujours eu grandement avec John Westlock, vous savez ? Adieu.

— Au revoir ! dit Mme Lupin ; elle lui présenta à la hâte un panier d'où sortait un goulot de bouteille. Prenez cela ! adieu !

— Est-ce pour le porter à Londres de votre part ? cria Tom. La carriole avait déjà tourné.

— Non, non ! ce n'est qu'une petite provision pour la route. Lâchez la bride, Jacques ! Au revoir, M. Pinch !

Elle avait fait près d'un quart de mille avant que Tom fût remis de son émoi. Il lui fit vivement plusieurs saluts de la main ; elle les lui rendit, et la voiture repartit au grand trot.

Est-ce donc la dernière fois, pensa Tom, que je revois le poteau et la place où je suis venu si souvent attendre cette même diligence où je me suis séparé de tant de bons camarades ? J'avais cou-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 22 octobre.

pris à Orléans des proportions considérables, et en vingt-quatre heures elle avait augmenté de plus de 5 mètres. Hier, à 8 heures du matin, l'étiage de notre pont marquait 3 mètres 50 ; à midi 4 mètres ; à 5 heures du soir 5 mètres ; à 4 heures 5 mètres 30; à 6 heures 5 mètres 70 ; à 8 heures 6 mètres ; à 9 heures 6 mètres 50 ; à 10 heures 6 mètres 60.

» Dès ce moment une baisse subite a eu lieu. Le rabais a été de 50 centimètres en deux heures, et a continué toute la nuit. Ce matin, à 6 heures, la Loire ne marquait plus que 6 mètres, et jusqu'à l'heure où nous écrivons ces lignes elle s'est maintenue à cette hauteur.

» Ce rabais provenait d'un nouveau désastre. Hier soir à dix heures les levées crevaient à Saint-Denis et à Sandillon. Près la propriété de M. Baguenault, la levée était emportée sur une longueur de 100 mètres.

» En même temps un horrible craquement se faisait entendre sur nos quais. C'était le viaduc de Vierzon qui s'ouvrait sous la violence torrentielle du fleuve. Deux arches avaient croulé. Ce sont les deux arches les plus voisines du remblai.

» En aval d'Orléans, la levée a crevé également à Saint-Pryvé, sur une longueur d'environ 30 mètres.

» En ce moment la Loire n'est plus un fleuve, mais une mer. Le Val est devenu une immense nappe d'eau. De quelque hauteur qu'on observe l'horizon, on ne voit partout que de l'eau. Saint-Mesmin, Saint-Denis, Jargeau, Sandillon, toutes les communes du Val sont littéralement submergées. Les routes sont interceptées. Il y a des maisons dans la campagne qui sont plongées dans plus de cinq mètres d'eau, d'autres qui ont tout à fait disparu. De toutes parts on demande des secours, mais le sauvetage est des plus difficiles. Il s'agit de diriger des barques à travers des jardins, des charmilles, des écueils que l'eau recouvre. La pluie tombe à flots ; le nombre des barques est insuffisant ; les mariniers manquent ; le danger est d'ailleurs partout, pour ceux qui sauvent comme pour ceux qui sont sauvés. On descend ces malheureux par les fenêtres à l'aide d'échelles et de cordages. Plusieurs maisons, battues par les eaux, ont croulé. On cite entre autres des maisons du Portereau, une des serres du Jardin-des-Plantes, les serres de la maison Transon et Dauvesse, rue Dauphine, et plusieurs autres maisons du Val.

» Dans la campagne tous les habitants sont bloqués, les uns se réfugient dans les étages supérieurs, d'autres dans les greniers, d'autres enfin ne trouvent d'abri que sur les arbres ou sur les toits qu'ils sont obligés de briser afin d'y trouver un point d'appui. Les tuileries de Saint-Mesmin sont, dit-on, englouties. Les vivres manquent. Au Portereau les boulangers n'ont pu cuire. Partout c'est la désolation.

» M. Rousseau, premier adjoint remplissant les fonctions de maire, a convoqué officieusement le conseil municipal pour deux heures de l'après-midi. Il s'agit d'une organisation de secours. M. Rousseau et son collègue M. Lafontaine sont les seuls administrateurs que nous ayons en ce moment à Orléans. M. Lacave est en congé ; M. Marchand est lui-même bloqué par les eaux dans sa maison du Gamereau, au Val.

» Quant à l'administration supérieure, ses représentants sont absents. M. le préfet est parti il y a trois jours pour le Berry. M. Davillier, secrétaire général, est absent; M. Marchand, conseiller de préfecture, remplissant les fonctions de préfet, est bloqué, lui aussi, dans sa maison des Montées. M. Baudry a pris les rênes de l'administration.

» M. Rousseau a envoyé un exprès au ministre de l'intérieur pour lui demander des secours en mariniers et en bateaux. Les moyens de sauvetage manquent.

» Hier, dès l'après-midi, le tocsin sonnait dans toutes les communes du Val, et cette nuit le sauve-qui-peut était général. Çà et là sur le pont, sur les quais et dans la ville, ce sont des bestiaux que de pauvres paysans ont arrachés à la Loire et conduisent devant eux ; ce sont des familles tout entières presque nues, désolées, n'ayant plus aucune ressource, et qui se sont sauvées à grand'peine de l'envahissement des eaux ; des enfants en bas-âge, des vieillards malades qui se trouvent sans abri.

» Un grand nombre de nos concitoyens ont fait preuve d'un zèle et d'un dévouement admirables. Nous ne citerons aujourd'hui aucun nom, de peur d'oubli. Les détails nous manquent, mais déjà le peu de faits venus à notre connaissance sont navrants. Ce matin, au Portereau,

[illegible]

» Les remblais du chemin de fer de Vierzon, à partir de la levée jusqu'au pont de la route de Sandillon, sont, dit-on, emportés.

» Depuis deux jours les courriers de Lyon et de Toulouse n'ont pu arriver. Nous avons reçu ce matin le courrier de Nantes. Dans cette ville on ne s'attendait pas à un fléau aussi terrible. Il n'est pas question de la crue.

» A Orléans toutes les affaires sont suspendues. La douane, la bourse, le tribunal de commerce, tout est fermé.

» Il est impossible d'évaluer aujourd'hui l'énormité de la perte que le Val de la Loire aura à supporter. C'est le désastre de toute une contrée.

» L'heure nous presse et nous ne pouvons entrer dans de plus longs détails. Dans notre ville le deuil est général. La perte est incalculable pour nos agriculteurs, nos vignerons et surtout pour notre industrie jardinière et horticole. Le malheur est d'autant plus affreux qu'il vient frapper notre population dans une année déjà trop malheureuse. Nous appelons sur nos inondés la sollicitude du gouvernement. Quant à l'administration locale, nous savons qu'elle ne faillira pas à son devoir, et nous comptons aussi sur le concours généreux de nos concitoyens. Dans cette triste circonstance un pareil appel ne peut manquer d'être entendu dans une ville aussi charitable qu'Orléans.

» Une souscription est ouverte dans nos bureaux. »

Le conseil municipal s'est réuni aujourd'hui mercredi, à deux heures.

Vu l'urgence, il a arrêté à l'unanimité :

1° La réquisition par M. le maire de toutes les voitures publiques, bateaux, avirons et bateliers qu'il sera possible de se procurer;

2° La réquisition du pain chez les boulangers de la ville pour distribuer aux inondés;

3° La distribution de billets de logement pour les inondés sans abri;

4° Le conseil charge M. le maire de l'exécution de cet arrêté et de toutes autres mesures qu'il jugera convenable, et de faire à cet effet toutes les dépenses nécessaires.

M. de la Touane a offert les fours des hospices pour la fabrication du pain.

M. Blot a offert également sa caserne militaire pour le logement des inondés.

Sur la proposition de M. Tricot, le conseil a arrêté la formation de deux comités pour seconder l'administration dans la distribution des subsistances et logements, et dans l'organisation des moyens de transport et de sauvetage.

Le conseil approuve la mesure prise par la mairie d'envoyer chercher à Paris des bateaux et des bateliers.

Le conseil s'ajourne au lendemain.

Le théâtre fera relâche à cause de l'inondation.

— Nous apprenons que les inondations de la Loire interceptent, à Tours, le passage des voitures, et que les diligences ont été obligées de s'arrêter dans cette ville.

— M. le ministre des travaux publics est parti ce matin de Paris pour se rendre sur le lieu du sinistre.

Les journaux de Saint-Etienne postérieurs au 18 ne nous sont point parvenus ; ceux de dimanche même ne sont arrivés que ce matin. Ces retards sont occasionnés par des inondations qui couvrent une partie de la route de Paris à Saint-Etienne.

A Lyon, le bruit courait que plusieurs ponts avaient été emportés par les inondations sur la route de Saint-Etienne, notamment ceux de Feurs et de Roanne.

La malle-poste expédiée de Paris pour Saint-Etienne le 18 a été arrêtée à Nevers par une crue subite et considérable de l'Allier et de la Loire ; l'inondation couvrait la route sur une étendue de quatre kilomètres environ. La malle-poste de Paris pour Saint-Etienne, le 19 octobre, n'a pu passer à Briare par suite d'une inondation extraordinaire de la Loire.

Les courriers expédiés de Bordeaux pour Lyon les 16 et 17 octobre, qui auraient dû parvenir à leur destination les 18 et 19 à cinq heures

croyables efforts pour sauver une dame qui était dans l'intérieur de la voiture. D'autres voyageurs, plus heureux, se sont sauvés à la nage, et ont passé la nuit sur des arbres ; l'un d'eux avait eu la présence d'esprit de couper les traits d'un des chevaux de la diligence, et s'est éloigné avec lui du lieu du désastre. Ce cheval, après avoir nagé longtemps, a péri ; mais le voyageur a pu enfin trouver un lieu de refuge. »

— Les départements de l'Ardèche, une partie de ceux du Gard et de la Lozère ont beaucoup souffert des inondations. Celles des 17, 18 et 19 de ce mois ont achevé ce que les autres du commencement d'octobre avaient préparé. La violence des orages a été telle que les oiseaux de passage qui venaient du Nord chercher le ciel du Midi, descendaient par bandes dans les plaines et les vallées et se laissaient prendre à la main par ceux qui osaient affronter la pluie torrentielle qui ne cessait point de tomber. On nous écrit de Valence particulièrement, qu'on a vu dans cette ville des hommes munis de grands sacs ramasser, autour de la statue de Championnet, les oies, les canards, les bécasses, les tourdres, etc., qui se laissaient prendre sans difficulté.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Un chimiste de Berlin a fabriqué, d'après la méthode de M. le professeur Schœnbein, de Bâle, un papier électrique qui a la propriété d'être encore plus explosif que le coton.

— M. le comte de Ferri Pisani, conseiller d'Etat honoraire, commandeur de la Légion-d'Honneur, ancien ministre du roi Joseph à Naples et en Espagne, est mort aujourd'hui à l'âge de 75 ans.

— Hussein-Khan, ministre des affaires étrangères du shah de Perse, a été emporté par le choléra.

— M. Dejean, conseiller à la cour royale de Toulouse, vient de mourir à Castres.

— La malle de Calais arrivée ce matin à Paris n'a pas apporté les journaux et correspondances de Londres : le mauvais temps n'a pas permis au paquebot de débarquer.

— Le congrès des agriculteurs du Nord ouvrira sa cinquième session à Amiens, le 6 novembre prochain. Voici le programme des questions qui seront soumises à la discussion de l'assemblée :

Amélioration de la race ovine.—Vaine pâture.—Dessèchement des marais et abaissement du niveau des rivières.—Amélioration des baux.—Instruction agricole.—Organisation de l'agriculture.

— Un journal hollandais s'est amusé à faire la suite de jeux de mots que voici, à propos des divers gouvernements de l'Europe : la reine d'Angleterre a deux *maisons* (houses), et ne s'en plaint pas ; en France, le roi a deux *chambres*; dans quelques Etats d'Allemagne, on se contente d'une *chambre;* l'Autriche, la Prusse, etc., ont assez d'un *cabinet ;* le sultan n'a qu'un *divan*, et le saint-père trouve que c'est assez d'un *siége*.

— Une aurore boréale, dont l'éclat était assez vif, nonobstant l'état nuageux du ciel a, dit le *Bulletin d'Espalion*, marqué la soirée du 11 courant. Beaucoup de personnes, instruites de la fréquence des incendies depuis quelque temps, craignirent que le feu ne consumât un village entier dans la direction du nord-est. Heureusement cette crainte n'était pas fondée ; la sinistre lueur, qui se montre souvent chez nous dans cette saison, avait toute sa cause au ciel, et non point sur la terre.

MYSTÈRES DE PARIS. — Il paraîtrait, dit la *Gazette des Tribunaux*, que M. le préfet de police aurait l'intention de supprimer, ou du moins de réduire considérablement, quant au nombre, les maisons publiques de certains quartiers de Paris et des barrières, auxquelles sont annexés des débits de boissons et de liqueurs. On ne peut se dissimuler que ces maisons, dans lesquelles l'étage inférieur forme d'ordinaire un cabaret ou estaminet public, ne soient le théâtre fréquent de querelles, de rixes, de vols et de méfaits de toute nature. Là, en effet, se réunissent, outre les gens attirés par le vice et la débauche, ces misérables dont la brutalité perverse prélève un ignoble tri-

---

tume de comparer cette masse roulante à quelque gigantesque monstre qui m'enlevait un à un mes amis pour les lancer dans le monde ; et voilà qu'à mon tour elle m'emporte pour m'envoyer chercher fortune, Dieu sait où et comment !

Tom se revit en imagination montant et descendant de son pas d'autrefois la ruelle qui menait chez M. Pecksniff. Cette vision l'attrista; il baissa les yeux, et rencontra sur ses genoux le panier de Mme Lupin.

C'est bien la meilleure et la plus prévoyante des femmes ! pensa-t-il. Elle n'oublie rien. Je *sais*, comme si je l'avais entendu, qu'elle aura recommandé à son garçon de ne pas tourner la tête de mon côté, de peur que je lui donnasse la pièce. De fait, je la tenais toute prête dans ma main ; mais il ne m'a pas regardé une seule fois. Ce n'est pas naturel, vu que ce garçon me connait et rit à se fendre la bouche dès qu'il m'aperçoit. Vraiment ! la bonté des gens me fond le cœur !

Ici son regard se croisa avec celui du conducteur, qui cligna de l'œil et dit : Une belle femme, pour son âge !

— Belle et bonne, reprit Tom.

— Plus belle que bien des jeunesses, n'est-ce pas ?

— Oui, plus belle, répéta Tom d'un air pensif.

— Eh bien ! moi, je n'aime pas les femmes trop jeunes, dit le conducteur.

C'était une affaire de goût que Tom ne se sentait pas appelé à discuter.

— Par exemple, poursuivit l'homme, elles n'entendent rien aux provisions de voyage, quand elles sont trop jeunes. Elles ne savent pas ce qui nous va. Il faut qu'une femme soit déjà mûre pour vous lester proprement un panier comme celui-ci.

— Vous en jugerez mieux d'après le contenu, dit Tom en souriant.

Le conducteur était tout prêt; Tom, qui avait aussi sa part de curiosité, commença la revue des articles qu'il posait un à un sur la banquette. Une volaille froide rôtie, un saucisson coupé par tranches, un pain tendre et croustillant, un morceau de fromage, une douzaine de biscuits, autant de pommes, un couteau, du beurre, une salière fermée et une bouteille d'excellent vin vieux; il y avait en plus une lettre, que Tom mit dans sa poche.

Le conducteur loua si chaudement les habitudes prévoyantes de la digne hôtesse, et félicita Tom avec tant d'effusion sur sa bonne fortune, que ce dernier jugea nécessaire, pour l'honneur de Mme Lupin, d'expliquer que le panier était un don purement platonique, un simple souvenir d'amitié. Quand il eut rétabli les faits avec la gravité convenable, car il crut de son devoir de désabuser au plus tôt son joyeux compagnon, et de relever quelques expressions trop libres, il lui offrit d'attaquer le panier de concert, et d'y revenir dans le cours de la nuit, toutes les fois que le cœur leur en dirait. A partir de ce moment, ils furent sur un pied on ne peut plus amical ; et quoique Tom en sût infiniment plus long sur les licornes que sur les chevaux, le conducteur déclara en confidence au palefrenier du premier relais, que, « malgré sa tournure originale, le vieux lapin d'en haut était un fameux merle ! »

Enfin, à force de galoper par monts et par vaux, sous la tranquille clarté de la lune, qui fait de la terre une vaste surface argentée, sur laquelle se dessinent des ombres mobiles; après avoir traversé les faubourgs qui s'éveillaient, les rues déjà bruyantes, Tom Pinch, abasourdi, débarqua au point du jour, dans la cour d'une vieille auberge. Il était à Londres !

— De cinq minutes en avance ! C'est rondement aller, hein? not' bourgeois? dit le conducteur en recevant son pour-boire.

— Ma foi, répliqua Tom, j'aurais autant aimé être de cinq heures en retard ; car, de si grand matin, je ne sais où aller, ni que faire de moi.

— Est-ce qu'ils ne vous attendent pas?

— Qui ?

— Eh bien, *eux* !

Le conducteur semblait si convaincu que son compagnon de route avait en ville un cercle illimité de parents et d'amis, impatients de le revoir, que Tom jugea impossible de le détromper. Il n'essaya même pas, mais éluda gaiement la question, et entra dans une des salles de l'auberge, où il s'endormit devant le feu. A son réveil, toute la maison était sur pied. Il se lava, s'habilla, et, un peu reposé des fatigues du voyage, il partit vers huit heures en quête de son ami John Westlock.

John habitait Furnival's-Inn, dans le quartier d'Holborn, à un quart d'heure de marche du point du départ de Tom, qui fit le triple du chemin pour couper au plus court. Arrivé enfin à la porte de son ami, sur le palier du second, il hésita longtemps, la main posée sur le cordon de la sonnette. Il tremblait de la tête aux pieds. L'idée d'avoir à raconter ce qui s'était passé entre lui et Pecksniff le rendait extrêmement nerveux. Il pressentait que John, triomphant de cette découverte, chanterait bien haut victoire!

— Mais puisqu'il faudra y venir tôt ou tard, pensa-t-il, mieux vaut en finir tout de suite.

Il sonna.

— J'ai peur de n'avoir pas sonné assez fort. C'est peut-être à cause de cela que personne ne vient.

Personne ne venait, en effet. Tom restait ébahi, les yeux fixés sur la porte, s'étonnant d'entendre certain locataire du voisinage s'égosiller à crier, de toute la force de ses poumons : Entrez ! entrez donc !

— Dieu me bénisse ! pensa Tom à la fin, ce pourrait bien être John, puisqu'il habite cet étage. Je n'y songeais pas ! Si j'essayais d'ouvrir la porte?... Eh ! oui, vraiment, elle s'ouvre !

Il ne fallait pour cela que tourner le bouton. Tom ne s'en fut pas plutôt avisé, que la même voix vociféra de plus belle :

— Entrerez-vous, enfin ! Pourquoi diable n'entrez-vous pas ?

(*La suite à demain.*)

LE PAPILLON BLEU,

FABLE.

« O papillon d'azur, en quels lieux as-tu pris
La couleur dont ton aile est peinte? »
L'insecte répondit : « Mon corps porte l'empreinte
Des fleurs que je préfère et dont je me nourris;
Le lin flexible et la molle pervenche
Me livrent tour à tour leur coupe de saphir,
Puis encore cette fleur qui sur l'onde se penche,
Le beau myosotis, la fleur du souvenir. »

Comme ce papillon, l'esprit humain reflète
Les sucs dont il fit la conquête :
Pour abreuver notre âme, en tout temps choisissons
La source la plus pure et les sages leçons.

PIERRE LACHAMBEAUDIE.

du sulfate de cuivre livré par les épiciers aux besoins agricoles; il reconnut bientôt que ce sel était mêlé à des matières de vil prix qui en altéraient complétement les propriétés, et notamment rempli par une quantité considérable de sulfate de fer (vitriol vert) dans le rapport de 40, 50 et même 60 pour 100.

L'agriculteur, sans défiance, était ainsi exploité par de coupables industriels qui non-seulement réalisaient des bénéfices illicites et trompaient sa bonne foi, mais encore faisaient abandonner un mode de chaulage excellent quand on y fait concourir le sulfate de cuivre. Le jury médical ne s'est pas contenté de dénoncer ce commerce frauduleux: il a, de plus, donné aux épiciers des instructions à l'aide desquelles il leur sera facile de faire constater les caractères de pureté qui appartiennent au véritable sulfate à employer.

ARRESTATION DE RÉFUGIÉS ESPAGNOLS. — On écrit de Perpignan : « Jeudi dernier, après neuf heures du soir, un cortége lugubre parcourait les rues de notre ville, dont les habitants ont été mis en émoi. C'étaient trois charrettes remplies de réfugiés espagnols, qui se dirigeaient vers la prison au milieu d'un appareil imposant de force armée. Ces réfugiés, débarqués à Leucate, et réunis aux environs de Rivesaltes, avaient été surpris dans une métairie par la gendarmerie de Salce, qui les avait sommés de se rendre. On conçoit que le désir de la liberté n'ait fait tenir aucun compte de cette sommation; les Esgnols, ayant voulu se sauver et lancer, dit-on, quelques pierres pour se défendre, reçurent des coups de feu. L'un d'eux a été tué, quatre ou cinq sont blessés. Un détachement de Perpignan, arrivé sur ces entrefaites, a facilité l'arrestation des fuyards, au nombre d'une trentaine; plusieurs autres se seraient évadés. Les diverses sommes saisies sur eux ne s'élèvent pas à plus de 2 000 fr.

» On rendrait difficilement l'impression douloureuse produite sur l'esprit des personnes rassemblées aux portes de la prison lorsqu'elles ont vu, à la lueur des réverbères, un cadavre au milieu des blessés. La population est encore émue aujourd'hui par ce déplorable événement. »

LA CHANSON DES BOUEUX. — Dans une affaire jugée récemment à Paris, un boueux, prévenu de rébellion envers la force publique, a fait passer au tribunal la chanson des ouvriers de sa profession, dans laquelle on trouve les couplets suivants :

Viv'nt les boueux!
Ils sont joyeux, ils sont soigneux!
Faut les voir le dimanche,
Quand il ont la ch'mise blanche :
Pour plaire au sexe il n'en est pas comme eux!

Faut les voir chaq'jour dans la rue :
Comme ils enlèv'nt à tour de bras
La crott' dont la ville est pourvue,
Et l'on peut dir' qu'il n'en manqu' pas.
Mais quoiqu'ils travaillent de main d'maître,
Ça s'rait fameux pour le pays,
Dans leur tomb'reau s'ils pouvaient mettre
Tout' la bou' qu'y a dans Paris.
Viv'nt les boueux, etc.

Malins qui roulez en calèche
Sans posséder deux sous vaillants;
Tripotiers que la bourse allèche
Pour remplir la vôtre en deux temps;
Beaux messieurs qui vivez d'vos vices,
Bell's dam's qui vivez d'vos appas,
Tremblez, grands et p'tits immondices
Que l'on rencontre à chaque pas!
V'là les boueux, etc.

VARIÉTÉS.

Des Institutions de la France,

Par M. COLOMBEL, président du tribunal de Nantes (1).

On a reproché, non sans quelque raison, à la génération actuelle, d'avoir disséminé son attention un peu sur toutes les choses de la vie sociale, à l'exception de la principale. Quiconque a ouvert un livre et tenu une plume, disserte avec plus ou moins d'avantage sur la science, la littérature et la politique courante; mais quant à cet immense réseau de lois contradictoires qui nous enlacent, barrières qui dans l'ordre civil et politique délimitent le champ où chacun peut prendre son ébat sans que la société y ait à redire, le petit nombre seulement est apte à en raisonner. Mais aussi quelle tâche ingrate que celle-là! Autant la pensée se complaît à suivre, dans leurs développements logiques, des principes vrais et féconds, autant elle éprouve de répugnance à s'arrêter quelque peu à l'étude des lois nombreuses, incohérentes, qui constituent les pièces juxtaposées de l'édifice de nos sociétés modernes.

Nul ne saurait dire combien d'efforts l'intelligence a dépensés pour perfectionner le malencontreux système économique qui prévaut encore de nos jours. L'humanité s'est butée là. Elle a tourné, retourné le problème, sans réussir à le poser dans son droit sens. L'amertume qui lui en est advenue lui a tourné la tête. Elle s'est mise, la pauvre folle, à douter de la bonté et de la sagesse du suprême ordonnateur des mondes. L'idée impie lui est venue que les désirs qui agitent le cœur et le sollicitent à l'action pourraient bien être des suggestions trompeuses, et elle s'est étudiée à en amortir l'essor. Cependant la nature ne pouvait abdiquer. Les efforts faits à son encontre ne servaient qu'à la faire éclater par intervalle, et ce fut de cette manière, et par ce rude chemin, que la France, allant de commotion en commotion, parvint à se poser dans le cadre social où elle s'agite aujourd'hui.

N'est-il plus rien désormais à désirer pour son bonheur? trouve-t-elle maintenant à se mouvoir suivant les désirs que Dieu lui a donnés? Quelques-uns le prétendent, mais ce sont les cœurs où la fibre sensible est morte. Ceux, au contraire, chez qui l'amour du prochain n'a

(1) Gros volume in-8°, chez Joubert, libraire de la Cour de cassation.

res que le peuple a élevés et abattus successivement, apparaissent des nuages de poudre, le tumulte de l'émeute, des flots de sang, des monceaux de cadavres! Est-ce tout? Le tableau est-il achevé ou la fatalité veut-elle qu'on y ajoute encore de lugubres épisodes?

L'idée que beaucoup, en notre temps, résolvent cette terrible question par l'affirmative, inspire à M. Colombel un sentiment d'affliction. Il a trop de justesse dans l'esprit, de vigueur dans la pensée, pour ne pas reconnaître que de nouvelles catastrophes, loin d'améliorer les relations sociales, ne pourraient, au contraire, servir qu'à y jeter de nouveaux éléments de confusion. L'époque de la lutte armée est passée; c'est par les idées qu'il faut régénérer les faits, et c'est être surtout grandement coupable que de retenir l'attention du pays, qu'appellent de si pressantes misères, sur les questions stériles enfantées par l'amour du pouvoir ou de la popularité de faux aloi.

M. Colombel n'approuve pas davantage l'optimisme des heureux. C'est au milieu de ces deux écueils qu'il fait voile pour gagner les eaux du socialisme; et, ici encore, nous le retrouvons dans la bonne route. L'honorable président ne recule pas devant une idée, si nouvelle soit-elle, lorsqu'elle lui paraît juste. La Théorie sociétaire lui représente toute une mine féconde de vérités. Dès lors, il en revendique la défense et se met à la poursuite des attaques ignorantes dont elle a été l'objet. Sa conviction n'est pas que Fourier ait dit toujours vrai; mais ses réserves, qu'il ne détermine nulle part, du reste, ne peuvent porter que sur des points secondaires; car il admet les principes fondamentaux sur lesquels doit être édifiée la société future.

Ouvrons le livre et citons quelques passages :

« Comment admettre que Dieu, qui a imposé des lois au monde matériel, ait abandonné au désordre le monde intellectuel, le monde moral, c'est-à-dire, la partie la plus noble de la création? . . . . . .

» Ce que Dieu ne permet pas ne saurait être commandé, et ce qu'il commande ne peut être interdit...

» La situation naturelle de tous les êtres est évidemment celle dans laquelle ils peuvent le mieux réussir. De même que parmi les végétaux il en est qui ne se développent bien qu'à certaines conditions de sol et de température, de même aussi, dans l'ordre des êtres animés, il y a des espèces qui ne prospèrent qu'en l'état d'*association*, et *telle est surtout l'espèce humaine*. »

M. Colombel dit ailleurs : « L'homme a des passions et il ne pouvait pas n'en point avoir; car, l'homme sans passions serait un être qui ne se concevrait pas; mais ce ne sont point les passions de l'homme qui le rendent malheureux; c'est la mauvaise direction qu'elles reçoivent des circonstances, et, au nombre de ces circonstances, il faut placer les institutions civiles, quand, *au lieu d'être calquées sur les nobles inspirations de la nature, elles semblent prendre à tâche de les contrarier; l'ordre civil ne doit pas ressembler à la barque qui remonte péniblement le cours du fleuve rapide, mais à la barque qui le suit rapidement.* »

Avec ces principes si profondément vrais, M. Colombel, dans sa longue et honorable carrière, a dû soutenir dans son âme d'étranges combats. Le crime a généralement pour causes les circonstances sociales dans lesquelles celui qui s'en rend coupable a développé son existence. Or, quand la justice a amené devant le magistrat éclairé un de ces enfants perdus que l'abandon a jeté dans les fausses routes ou que les parents ont façonné aux vices, quelle répugnance n'a-t-il pas dû éprouver à sévir comme le veut sa mission? L'institution de Mettray est là pour constater que l'homme rentre facilement dans la vie régulière. Ce fait n'a point échappé à l'attention de M. Colombel; mais, comme il le dit quelque part : « La civilisation est une situation *transitoire*. L'humanité n'est pas arrivée au but, elle y marche. » Et, sans doute, il est fatal que jusqu'à ce qu'elle n'ait atteint la terre promise, elle subisse les conséquences douloureuses de sa position anormale.

Ainsi, notre auteur est loin de considérer les lois actuelles comme destinées à régler de toute éternité nos actes. C'est à un point élevé que son intelligence curieuse et indépendante se pose pour apprécier les faits. Il distingue les lois naturelles vers lesquelles l'humanité, depuis qu'elle existe, fait d'incessants efforts, des lois transitoires qui, suivant l'expression d'Helvétius, ne sont que l'échafaudage nécessaire à la construction de l'édifice.

Nous avons pris le livre de M. Colombel par son moindre côté, quant à l'étendue. Maintenant, ajoutons que ce livre a été entrepris dans le but de permettre à la jeunesse de s'initier, sans grande peine, aux rouages essentiels de la machine compliquée qui, en France, distribue les droits civils, politiques et internationaux.

A ce point de vue, l'œuvre qui nous occupe comble une lacune regrettable dans la bibliothèque française. Tout n'est pas d'une excellente facture dans la charpente de notre état social actuel, tant s'en faut; mais il est bien de pouvoir apprécier les éléments qui la composent, ne serait-ce que dans le but d'y faire un choix ou d'en solliciter l'abolition avec connaissance de cause. Cette étude a été négligée, parce qu'elle est longue et fastidieuse. Où saisir les parties diverses qui forment l'ensemble des lois, réglements, ordonnances et décrets sous l'empire desquels nous vivons? L'esprit, pour se les approprier, devait aller les quérir en mille lieux où ils se trouvaient mêlés à mille sujets ne s'y rattachant qu'indirectement.

Les autres sciences ont inspiré des livres faciles par où le profane peut essayer ses premiers pas vers le sanctuaire. Ainsi, la chimie, la physique, l'histoire, l'astronomie présentent, depuis longtemps, des ouvrages dans lesquels les faits principaux qui relèvent de ces sciences, sont exposés synthétiquement et sous des formes accessibles à tous. Il est étrange qu'une science qui intervient dans tous les actes de la vie et ne tient aucun compte de l'ignorance, ait été privée jusqu'à ce jour d'un pareil secours. Le livre de M. Colombel répare cette

une pareille disposition d'esprit qu'il envisage les choses; aussi a-t-il occasion souvent de gourmander les personnages de haut lieu qui ont mis en circulation des principes d'une nature suspecte. Nous ne suivrons pas l'auteur sur ce terrain. Arrêtons seulement notre attention à l'une des questions qu'il juge, comme de coutume, avec beaucoup de discernement, celle des administrations.

La charte proclame l'égale aptitude de tous les Français aux emplois civils et militaires. Assurément, il n'est pas nécessaire d'être doué de beaucoup de pénétration pour s'apercevoir que notre nouveau droit public est loin d'être l'objet d'une interprétation fidèle; mais c'est surtout à l'endroit du principe relatif aux fonctions publiques, qu'il est audacieusement méconnu: l'arbitraire seul préside à la distribution des places. C'est à ce point que la prétendue égalité de droits affirmée par la charte, nous paraît une cruelle ironie à l'adresse de ceux qui n'ont aucun lien avec les sommités politiques, administratives ou financières. Celui qui n'a que son intelligence, son zèle, sa dignité pour gravir l'échelle d'avancement que présente l'administration à laquelle il appartient, ne peut espérer d'arriver bien haut. Il faut qu'il s'écarte de la route pour laisser toute liberté d'évolution ascendante aux heureux qui tiennent de près ou de loin à l'aristocratie moderne.

Cette injustice révolte, mais on la subirait encore avec résignation, si son influence ne s'étendait jusqu'au système parlementaire qu'elle fausse de la manière la plus déplorable. On se lamente chaque jour sur les effets de la corruption. De l'aveu de tous, c'est l'obstacle principal à la réalisation d'un gouvernement sincère. Alors pourquoi ne pas attaquer ce virus social jusque dans son principe? Un bon système d'avancement fermerait toute issue à la faveur, et les députés, les pairs de France n'auraient plus de ce côté rien à solliciter du pouvoir. Ils n'auraient pas à lui offrir, en retour de ses largesses, une servilité honteuse. La conscience de ces hommes qui faiblissent devant une promesse ou un don serait moins tentée et plus fidèle à ses devoirs. On ne verrait peut-être pas, comme aujourd'hui, une majorité prêter la main à l'accomplissement des actes les plus antipathiques à la nation, les plus contraires, souvent, à ses véritables intérêts.

Il est donc très regrettable que la réforme administrative, conçue par plusieurs députés, n'ait pas été fortement soutenue, lorsqu'aux précédentes sessions elle a été soumise à la chambre. Généralement on méconnaît l'importance politique d'une pareille réforme. On ne voit pas assez que le cens électoral ne peut être élargi rationnellement, sans comprendre les agents des diverses administrations publiques. Or, ceux-ci ne pourront exercer loyalement un mandat politique que si, préalablement, on les soustrait à l'arbitraire qui les punit ou les récompense en raison de leur souplesse morale bien plus que de leur mérite.

D'un autre côté, s'il était donné aux agents de la nation de laisser jour à leurs idées sans compromettre leur position administrative, qui, plus qu'eux serait porté à défendre les intérêts généraux contre les prétentions de plus en plus exorbitantes de la féodalité des écus? La nature de leurs fonctions qui les tient en dehors des entreprises industrielles, financières et commerciales, serait une garantie de leur impartialité. M. Toussenel le dit avec raison : Dans l'état actuel des choses, alors que le pouvoir flotte agité par les prétentions diverses des barons de la finance, les fonctionnaires publics constituent la seule branche de salut qui puisse sauver la démocratie du naufrage. Il est bien entendu qu'ils ne peuvent remplir ce beau rôle que si on les garantit d'abord contre toute mesure arbitraire. Cette manière de procéder résoudrait en même temps la fameuse question des incompatibilités que l'opposition, selon son habitude, s'entête à envisager par le mauvais côté.

ISID. MASSERON.

Marchés.

Marché aux farines, du 21 oct. — Arrivages, 2 360q. 98k.; ventes, 2 136q. 77k; restant, 16 437-46. — Cours moyen du jour, 49-06; quinzaine, 48-49. — Ventes en disponible, gruaux, 1 q. 57 k. de »»-»» à 63-70; 1re marque, 125 q. 60 de 49-05 à 50-30; 2e 75 q. 36 k. de 47-10 à 48-75; 3e »» q. »» k. de »»-»» à »»-»»; 4e 1 q. 57 k. de »»-»» à 35-65; cuisson, »»-»»; relevé, 6-28. — Ventes à livrer, 1876 q. 15 k. de 41-75 à 49-70; cuisson, »»» q. »» k.; revente, 56; 52 k. de 47-75 à 49-70.

Halle à la viande. — Marché du 21 octobre. — Bœufs, 22828; 1re qualité 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,80. — Veaux, 13749; 1re, 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — Moutons, 4053; 1re, 1,20; 2e, 1,00; 3e, 0,90. — En gros, 55200; 1re, 1,36; 2e, 1,30; 3e, 1,24.

MARCHÉ DE NANGIS du 21 octobre. — Veaux 391, vendus de 1,00 à 1,30. — Bœufs 36, vendus de 0,90 à 1,15. — Vaches 8, vendues de 0,80 à 1,00. — Moutons 91, vendus de 0,80 à 1,00 — Porcs 6, vendus de 1,20 à 0,00.

Froment, 150 hect. à 27,35. — Avoine, 96 hect. à 10,60. — Marché ordinaire, vente facile.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DES FAILLITES.

Du 10 octobre. — NEVEU, marchand de bois et cabaretier, à Champigny. Juge-comm., M. Ferté; synd. prov., M. Blet, rue des Bons-Enfants, 2.

GROS, menuisier, rue de Bretonvilliers, 6. Juge-comm., M. Ferté; synd. prov., M. Hérou, faubourg Poissonnière, 11.

TRUILLET, ancien négociant en nouveautés, à Batignolles, avenue de Saint-Ouen, 3. Juge-comm., M. Germinet; synd. prov., M. Millet, boulevart Saint-Denis, 24.

DAVID, fabricant de toiles cirées, à Montrouge, rue des Catacombes, 32. Juge-comm., M. Belin-Leprieur; synd. prov., M. Breuillard, rue de Trévise, 6.

BAUDINET, fabricant de chapeaux, rue de Braque, 7. Juge-comm., M. Ferté; synd. prov., M. Tiphagne, rue Montmartre, 61.

ARNOUX (Jean-Chevalier), commissionnaire en marchandises, rue Beaurepaire, 24. Juge-comm., M. Ferté; synd prov., M. Henrionnet, rue Cadet, 13.

FERY (Joseph-François), fabricant de boutons, faubourg du Temple, 1. Juge-comm., M. Germinet; synd. prov., M. Richomme, rue d'Orléans-Saint-Honoré, [illegible].

[illegible] (François), marchand de vins, rue Laffitte, 36. Juge-comm., M. Millet; synd. prov., M. Duval-Vaucluse, rue Granges-aux-Belles, 5.

N. B. Un jugement du 2 octobre 1846 rapporte celui du 4 septembre précédent, déclaratif de la faillite des sieurs COURLET et Comp., imprimeurs, rue du Petit-Carreau, 32, le déclare nul et de nul effet, et remet lesdits sieurs Courlet et Comp. au même et semblable état qu'avant ledit jugement.

Union linière... — Fourneaux de l'Aveyron... | Lin Maber | offre à ses actionnaires. (Renseignements et statuts rue Richer, 6 bis). (Voir aux *Annonces*). | LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse. 8 h. HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

L'OUVERTURE A EU LIEU LE 10 OCTOBRE.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. – PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La Maison Coutard, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RÉSERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — Nota. M. Coutard prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

BANDAGES A BRISURES.

Nouveaux **BANDAGES A BRISURES, PELOTES FIXES ET A RESSORTS MOBILES**, s'ajustant d'eux-mêmes sans sous-cuisses et sans fatiguer les hanches; approuvés et reconnus supérieurs aux bandages anglais, par l'Académie royale de médecine de Paris, de l'invention de **DURAT FRÈRES**, chirurgiens herniaires de la maison du roi et de la marine royale, successeurs de leur père, rue Mandar, 12. Nous prévenons les personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance de ne pas confondre notre maison avec celles qui existent aux deux extrémités de la rue Mandar.

IRRITATIONS

Les personnes atteintes d'**IRRITATIONS** d'intestins ou d'estomac, celles qui souffrent de la **POITRINE** ou dont les forces sont épuisées par de longues maladies, trouveront dans l'usage du **RACAHOUT** de Delangrenier, un déjeûner **RÉPARATEUR**, et aussi adoucissant que facile à digérer. **ENTREPOT RUE RICHELIEU**, 26. — Dépôt dans chaque ville.

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

SAVON DE TOILETTE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE — PARIS — Cottin et Cie

Les Savons de toilette étant d'un usage général ont dû être pour la Société Hygiénique l'objet d'une attention spéciale.

Le commerce de la parfumerie abonde en savons mal préparés et défectueux. Beaucoup d'altérations de la peau sont le résultat de leur usage.

Les qualités du Savon de la Société Hygiénique sont éminemment adoucissantes; il conserve à la peau son poli, sa souplesse et son velouté; il préserve des rougeurs et efflorescences, ce qui le rend précieux pour la figure et pour la barbe, de même pour les personnes qui ont la peau sensible et délicate.

Chaque tablette porte la signature ainsi que le cachet ci-dessus.

Paris, Entrep. gén., r. J.-J.-Rousseau, 5

Cors, Ognons et Durillons. — Le Taffetas gommé de P. GAGE est le seul qui en détruise la racine en quelques jours. 21, r. de Grenelle-St-Germain, 13; Foubert, passage Choiseul, 35, et Legrand, pass. des Panoramas, 8.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

ALMANACH PHALANSTÉRIEN POUR 1847.

Un beau volume in-8° orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois, d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : 50 CENTIMES, ET PAR LA POSTE : 80 CENTIMES.

On trouve à la même Librairie des Almanachs pour 1845 et 1846.

TROIS DISCOURS

PRONONCÉS A L'HOTEL-DE-VILLE

PAR MM. DAIN, CONSIDERANT ET D'IZALGUIER.

Grand in-octavo. — Prix : 3 fr.; par la poste, 3 fr. 50 c.

PLUSIEURS BELLES PARTIES DE

CHALES CACHEMIRES

A DES PRIX EXCEPTIONNELS.

Grand Assortiment de CHALES PURE LAINE en belles nouveautés.

INDOUX-LAINE — Chaîne soie, trame laine.
CARRÉS . . . 34 fr.
LONGS . . . 68
LONGS, fabrique de PARIS . . . 75.

PURE LAINE — Chaîne laine, trame laine.
CARRÉS . . . 49 fr.
LONGS, fabrique de PARIS . . . 105
En *pure laine* on ne tient pas de *qualités infér.*

CACHEMIRE ET LAINE — Chaîne laine, trame cachemire.
CARRÉS . . . 79 fr.
LONGS . . . 160
L'assortim. renferme des châles à galeries riches à fonds pleins en toutes couleurs et des meill. fabr.

CACHEMIRE — Chaîne cachemire, trame cachemire.
CARRÉS . . . 120 fr.
LONGS . . . 250

NOUVELLE PARTIE DE CHALES CACHEMIRES A 90 FRANCS.

La chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont garanties en cachemire, quelques-uns même n'ont que le blanc en laine. Ces châles ont toujours été vendus par la fabrique et par le commerce sous la désignation de Cachemire pur.

La Maison du **GRAND COLBERT** vient de faire des achats considérables de Châles en coloris nouveau du dernier goût, ce qui lui permet de livrer des carrés pure laine à 65 fr. — et longs à 125 fr. — des Châles carrés, 2 mètres plein, d'une belle réduction, en fonds cachemire, à 120 fr. — et longs, de 4 mètres, à 240 fr.

SOIERIES. — Riche assortiment de grandes nouveautés unies et façonnées. — Damas nouveaux, 3 fr. 90 c. et 4 fr. 90 c.; grande largeur à 6 fr. 90 c.
LAINAGE. — Grande variété de nouveaux Tissus. — Mérinos, grande largeur, tout laine, à 2 fr. 10.
CONFECTION. — Basquines, Mantilles-Pompadour, Pardessus Louis XV, — tous modèles nouveaux, — Matinées, etc. — Lingerie et Dentelles.

2, RUE VIVIENNE. **AU GRAND COLBERT.** 6, RUE Nve-DES-PETITS-CHAMPS.

BUREAU DE SOUSCRIPTION : RUE RICHER, 6 BIS.

COMPAGNIE

ON DÉLIVRE LES PROSPECTUS ET STATUTS : RUE RICHER, 6 BIS.

DES CABRIOLETS, COUPÉS ET VOITURES SOUS REMISES,

Société en commandite par acte passé devant **Me HATIN**, notaire à Paris, pour l'exploitation dans Paris, de **300 Voitures**. — Sous la raison sociale **SALMON et Ce**, créée au capital de **1 000 000 de francs**, divisé en **4 000 Actions** au **PORTEUR** de **250 fr.** — Les versements auront lieu par **cinquième**, le premier en souscrivant, les autres de mois en mois, et seront effectués en bons de la Caisse de **MM. A. GOUIN et Ce, banquiers.** — Les intérêts seront payés tous les six mois à raison de **5 0/0** par an.

La combinaison offerte aux actionnaires d'échanger leurs actions contre des JETONS qui serviront à payer aux cochers de l'administration les courses de voitures, tout en conservant les mêmes droits de jouissance dans l'entreprise, a été promptement appréciée des personnes qui emploient des voitures, notamment des COURTIERS, MÉDECINS, AVOCATS, ET TOUT LE HAUT COMMERCE. Aussi ne reste-il plus que peu d'actions à émettre pour arriver à la complète réalisation du capital. Les modifications apportées dans les statuts dans l'intérêt des actionnaires ont eu les plus heureux résultats pour l'avenir de cette Société, puisque aujourd'hui les garanties les plus complètes sont acquises sur la moralité des gérants ainsi que sur les bénéfices certains de cette entreprise. Comme aux termes des statuts, il ne sera amorti par an que 50 000 fr. d'actions en JETONS, nous engageons les actionnaires à se faire inscrire dès aujourd'hui.

Le premier service des Voitures sera organisé pour la fin de novembre, la Compagnie devant se constituer sous peu de jours.
LA SOUSCRIPTION SERA CLOSE LE 31 OCTOBRE COURANT.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION,

A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE.

Par V. HENNEQUIN.

Brochure in-8°. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

DU

MONOPOLE DES SELS,

PAR LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE.

Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique*.

AVEC PRÉFACE, DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Par RAYMOND THOMASSY.

Brochure in-8. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

PRÉCIS DE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

Par MATH. BRIANCOURT.

Prix : 30 c.; par la poste, 35 c. Les douze exemplaires, 3 fr., et par la poste 3 fr. 50 c.

ORGANISATION UNITAIRE DES ASSURANCES,

Par R. BOUDON.

Brochure in-8°. Paris, 1840. Prix : 4 fr.; par la poste, 4 fr. 25 c.

IMPRIMERIE LANGE LÉVY, rue du Croissant, 16.

portent l'ordonnance par laquelle le sultan investit Reschid-Pacha du poste de grand-visir. Cette pièce fort est curieuse. Le sultan déclare que s'il retire ces fonctions à Réouf-Pacha, ce n'est pas qu'il ne rende hommage à ses intentions, mais il ne l'a pas trouvé assez ferme dans ses tentatives de réformes, il n'a pas rencontré chez lui un assez vif amour du progrès.

Après avoir annoncé qu'il confie le poste de ministre des affaires étrangères à Ali-Effendi, ancien ambassadeur de la Porte à Londres, et fort versé dans les idées européennes, le sultan continue en s'adressant à Reschid-Pacha :

Par suite de ta nomination à la lieutenance générale de notre empire, la haute direction de toutes les affaires de l'Etat, sans exception, se trouve naturellement placée entre tes mains ; le grand-visirat étant le centre de direction de tous les fonctionnaires de notre empire, avec l'aide de Dieu et l'inspiration de notre saint Prophète, tu t'appliqueras à réaliser notre vœu le plus cher, la prospérité de l'empire, en assurant le repos et le bien-être de tous nos sujets. A cet effet, tu veilleras à l'exécution de toutes les mesures utiles et conçues dans un but d'intérêt général ; tu pourvoiras à l'expédition prompte et régulière de toutes les affaires courantes ; tu veilleras avec le plus grand soin à ce que tous les fonctionnaires règlent les affaires qui leur sont déférées sans jamais s'écarter des principes d'équité prescrits par la loi divine ; tu veilleras aussi au maintien des institutions militaires qu'il nous a été donné d'établir depuis la réorganisation de l'armée ; tu prodigueras surtout ta sollicitude à l'établissement de l'université et à l'exécution de toutes les mesures concernant l'instruction publique qui sont en ce moment en voie d'application et forment l'objet de mes préoccupations les plus vives. Sur tous ces points, d'accord avec mon fidèle séraskier Mohammed-Hosrew-Pacha et tous les autres ministres et fonctionnaires de notre empire, tu emploieras tous tes soins, tous les efforts de ton zèle à réaliser nos désirs.

Si la nomination de Reschid-Pacha n'eût pas été sérieuse, il eût été facile au sultan d'entourer ce haut fonctionnaire d'ennemis, et de neutraliser ainsi son pouvoir. Ce qui prouve la sincérité du sultan, c'est que d'autres nominations, conséquences de la première, confient tous les postes importants aux amis du nouveau grand-visir, et à des hommes qui partagent ses idées de réforme.

Tous les ministres et le corps diplomatique sont allés féliciter Reschid-Pacha. Rizza-Pacha, qui, on le sait, représente le parti russe dans le divan, s'est rencontré avec l'ambassadeur français et a eu avec lui une longue conférence ; faut-il ne voir là que l'effet du hasard, ou doit-on penser que les gouvernements de France et de Russie, disposés à s'entendre, comme le bruit s'en répand, se rapprochent à Constantinople ? Faut-il admettre que l'entrée de Rizza-Pacha au ministère, entrée qu'on avait d'abord interprétée comme un acte d'hostilité envers Reschid-Pacha, est, au contraire, le résultat d'une convention entre les deux puissances, et que le nouveau ministère est un ministère de fusion dans lequel cependant la haute-main est laissée au parti du progrès ? C'est ce que les évènements postérieurs peuvent seuls nous apprendre.

L'élévation de Reschid-Pacha est ainsi appréciée par le *Journal* [...] grand-visir est le lieutenant du sultan, le dépositaire des sceaux de l'Etat ; il préside le conseil des ministres, signe, par ordre du sultan, les nominations à tous les emplois, exerce un contrôle sur tous les services publics, tient dans ses mains tous les fils de l'administration qu'il dirige, et accompagne d'un rapport de sa main toutes les pièces qui doivent être adressées au sultan sur toutes les affaires de l'empire. Le chef d'un département ministériel peut être choisi uniquement pour les connaissances spéciales dont il est doué, tandis que le grand-visir, étant l'intermédiaire entre le souverain et les ministres, l'exécuteur immédiat de tous ses ordres, le centre auquel aboutissent toutes les affaires, doit être nécessairement la plus haute personnification de la pensée du souverain. Or, tout le monde connaît le patriotisme de Reschid-Pacha, son habileté et son expérience des affaires. Reschid-Pacha est l'expression la plus complète de la réforme en Turquie. Il était ministre des affaires étrangères lorsque le sultan Abdul-Medjid a si heureusement inauguré son règne par la promulgation du *hatti-chérif* de Gul-Hané. Les quarantaines, les postes, l'abolition des monopoles, la réorganisation de l'armée, la réforme monétaire, la création de l'université surtout, enfin toutes les améliorations importantes dont la Turquie a été dotée depuis 1838, ont été ou conseillées, ou préparées, ou exécutées par Reschid-Pacha. Comme ministre des affaires étrangères, il a puissamment contribué au règlement de la question égyptienne ; il a pratiqué de la manière la plus large cette politique loyale, impartiale et bienveillante, si propre à resserrer les liens d'amitié qui unissent la Sublime-Porte à toutes les cours de l'Europe, et il s'est ainsi concilié l'estime et la considération de tous les cabinets. L'élévation de Reschid-Pacha au grand-visirat indique donc l'intention bien ferme et bien arrêtée de la part du sultan, d'entrer de plein-pied dans la voie des réformes, de poursuivre cette tâche avec persévérance. Une ère nouvelle va commencer ; elle sera féconde en résultats et réalisera, nous l'espérons, les vœux de tous les amis de la Turquie.

Le langage de la presse ottomane permet en même temps de juger à quelle hauteur s'élève l'esprit politique du parti qui triomphe en Turquie.

Le paupérisme en Belgique (1).

Les défrichements. — La colonisation intérieure et extérieure.

Les membres de la Ligue belge contre le paupérisme sont unanimes pour signaler le défrichement des landes et des bruyères, comme un des plus puissants remèdes au paupérisme. Un résumé du débat qui s'agite chez nos voisins ne sera pas sans intérêt pour la France, à qui des malheurs pareils conseillent une pareille conduite.

On ne peut guères espérer que les propriétaires des landes qui ont négligé dans des temps meilleurs de les mettre en culture, l'entreprennent aujourd'hui que la détresse générale pèse sur eux comme sur tout le monde, et réduit leurs revenus. Il faut donc que l'Etat s'en charge. Une loi sur l'expropriation des landes devient ainsi un des premiers besoins du pays. Si, comme on l'assure, le ministère de M. Van de Weyer était nanti d'un travail complet sur

(1) Voir les numéros des 20 et 22 octobre.

Les terres à défricher ne manquent pas en Belgique, quoique ce pays soit un des plus avancés en agriculture. Dans les Flandres seules on en compte plus de 5 000 hectares, et autour des Flandres, dans la Campine et le Luxembourg principalement, on les compte par centaines de mille hectares. Si on y ajoute les bois, dont quelques parties pourraient être livrées à la culture, on se créera des ressources incalculables, car les seules Flandres en possèdent 40 000 hectares.

Les frais de la mise en culture sont évalués avec de telles différences, qu'il est évident que la question des défrichements est loin d'avoir été approfondie, quoique depuis quarante ans on ait défriché plus de 20 000 hectares dans les Flandres. Ainsi, tandis que le *Journal de Bruxelles* évalue cette mise en culture à 400 fr. par hectare, l'*Emancipation* estime qu'il suffit de 35 à 40 fr. De sorte que d'après le premier 25 000 hectares exigeraient dix millions, et selon son confrère un million seulement. Cette dernière évaluation, qui est faite principalement en vue de la conversion des landes en pacages et prés, est au-dessous de la vérité, tandis que la première, en l'appliquant à leur conversion en terres arables, en approche beaucoup plus. Mais l'une et l'autre, pour être entièrement justes, devraient être complétées par l'appréciation des produits qui, dès la première année, rembourseront une partie du capital avancé, que plusieurs agronomes belges évaluent aux deux tiers.

La plus grande difficulté gît bien moins dans les frais que dans le système d'exécution. — Transplantera-t-on sans discernement une population de mendiants ignorants, d'ouvriers débiles et étrangers aux travaux agricoles, de familles encombrées d'enfants, de femmes et de vieillards, sur des terres neuves qui imposent les rudes fatigues du défrichement ? On en a fait l'expérience dans les colonies agricoles de la Belgique et de la Hollande ; elle n'a pas réussi. Quelque généreuse que soit la terre, il ne suffit pas de la livrer à des hommes sans choix pour la rendre féconde. Il faut à ces hommes des bras vigoureux, des connaissances pratiques, une direction intelligente, l'aiguillon de la propriété, l'économie et l'harmonie des forces, et les ressorts si puissants du courage et de l'espérance. Dans les populations indigentes, le physique et le moral sont également affaissés, et cela suffit pour annoncer d'avance et pour expliquer la chute des établissements qui, sous le nom de colonies agricoles ou tout autre, demanderaient le bien-être aux travaux de défrichement, en dehors des conditions régulières de succès. « C'est ainsi qu'en Belgique même on a vu des travaux de ce genre opérés, non sur des bruyères, mais sur de beaux bois et de bonnes terres, rapporter à peine de quoi vivre à des locataires qui payaient un prix minime de location, et cela au milieu de villages, où les autres terres bien cultivées, pouvant nourrir hommes et bestiaux, venaient apporter l'excédant de leurs produits comme appoint à ce que devoraient les terres en défrichement. Une foule de paysans des districts de Bruxelles et de Nivelles se sont ruinés dans les défrichements, et ce n'est que ceux qui reprenaient à vil prix et souvent pour rien les travaux commencés, qui parvenaient, *souvent* après plusieurs années, à nouer les deux bouts et à vivre misérablement. » (1) Que doit-on attendre d'un système

(1) *Débat social.*

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.
SAMEDI 24 OCTOBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

TROISIÈME PARTIE.

VI.

Tom va chercher fortune. Ce qu'il trouve au début. (Suite.)

Tom passa du petit corridor dans la pièce d'où partait la voix ; mais à peine avait-il entrevu un gentilhomme en robe de chambre, en pantoufles (ses bottes vernies près de lui, toutes prêtes à mettre), assis à déjeuner et lisant son journal, que ledit gentilhomme, au risque de renverser la table à thé, se précipita à sa rencontre et l'étreignit dans ses bras.

— Eh Tom ! mon brave garçon ! vous voilà donc enfin !

— Que je suis aise aussi de vous voir ! M. Westlock, dit Tom, lui serrant les deux mains, de plus en plus nerveux. Que vous êtes bon !

— M. Westlock ! répéta John ; de qui voulez-vous parler, Pinch ? Auriez-vous, par hasard, oublié mon nom de baptême ?

— L'oublier ! oh ! non, John ; non ! Mais c'est que vous êtes si bon !

— A qui diable en avez-vous de rabâcher toujours la même chose ? s'écria John. De ma vie, je n'ai vu votre pareil ! Vous vous attendiez donc à me trouver terriblement changé ? Asseyez-vous là, Tom, et reprenez votre bon sens. Comment vous va, mon garçon ? Que je suis ravi de vous voir !

— Et moi donc !

— C'est réciproque, bien entendu. Il en a toujours été ainsi, et il en sera toujours de même, n'est-ce pas, Tom ? Si j'avais pu prévoir votre arrivée, j'aurais fait préparer un régal. Ce n'est pas que je ne préfère cette surprise au plus succulent déjeuner, mais vous, c'est une autre affaire. Vous devez être aussi affamé qu'un chasseur. A la guerre comme à la guerre, Tom ! Nous nous dédommagerons au dîner. Prenez donc du sucre ! je sais que vous l'aimez. Vous rappelez-vous notre mince ration de sucre chez Pecksniff ? Ha ! ha ! ha ! A propos, comment va-t-il, Pecksniff ? Depuis quand êtes-vous en ville ? Commencez donc par quelque chose. Ce ne sont malheureusement que des restes, mais ils ne sont pas trop rassis. Tâtez-moi un peu de cette hure de sanglier ! Allons, que je vous voie à l'œuvre ! Je veux faire de vous un franc luron, Tom ! Que je suis donc content de vous revoir !

Tout en parlant, John s'agitait, allait, venait, courait de la table au buffet, du buffet à la table, rapportait toute espèce de conserves, vidait le contenu de la boîte à thé dans la théière, laissait tomber les petits pains au lait dans ses bottes béantes, versait l'eau bouillante sur le beurre, et commettait une foule d'autres bévues, sans se déconcerter le moins du monde.

— Là ! dit-il, se rasseyant pour la cinquantième fois et se relevant aussitôt, afin d'ajouter un plat de plus au déjeuner. A présent, nous voilà en mesure d'attendre le dîner. Eh bien ! quelles nouvelles, Tom ? Imprimis, comment va Pecksniff ?

— Je n'en sais rien, répondit Tom gravement.

John posa la théière sur la table, et regarda Tom d'un air stupéfait.

— Je n'en sais rien, répéta Tom Pinch, et, sauf que je ne lui veux pas de mal, je me soucie peu de le savoir. Je l'ai quitté, John. Je l'ai quitté pour toujours.

— De votre plein gré ?

— Non ; il m'a congédié. J'étais déjà détrompé sur lui, et dans aucun cas je n'eusse pu rester. Je le dis à regret, vous l'aviez bien jugé, John. C'est peut-être de ma part une ridicule faiblesse, mais cette découverte m'a été des plus pénibles, des plus amères, je vous assure.

Tom eût pu s'épargner le regard suppliant qu'il jeta sur son ami pour conjurer l'éclat de rire auquel il s'attendait. John Westlock eût tout aussi bien pensé à lui asséner sur la tête un coup de massue.

— C'était un de mes rêves, dit Tom, et c'est fini. Je vous raconterai une autre fois comment cela s'est passé. Excusez ma faiblesse, John ; je n'aime pas à y penser ou à en parler maintenant.

— Je vous jure, Tom, répliqua son ami d'un ton grave, après quelques minutes de silence, qu'en vous voyant prendre la chose si fort à cœur, je ne sais si je dois me réjouir ou m'affliger de vous savoir désabusé. Je me reproche mes indiscrètes plaisanteries d'autrefois. J'aurais dû vous mieux connaître.

— Cher John ! dit Tom, lui tendant la main ; que de bonté dans votre accueil ! que d'indulgence ! J'ai honte d'avoir eu un moment d'inquiétude en venant ici. Vous n'imaginez pas de quel poids vous m'allégez le cœur. Aussi, gare à la hure de sanglier ! ajouta-t-il gaîment, comme il brandissait son couteau et sa fourchette.

Rappelé à ses devoirs d'hospitalité, John empila sur l'assiette de son convive toutes sortes d'incompatibles comestibles ; Tom fit un excellent déjeuner, et ne s'en trouva que mieux.

— Voilà qui va bien, dit John, après avoir contemplé avec une satisfaction infinie les rapides opérations de son ancien camarade. Maintenant parlons de nos plans. Vous demeurez chez moi, bien entendu. Où est votre malle ?

— A l'auberge. Je ne comptais pas...

— Peu importe ce que vous ne comptiez pas, dites-moi plutôt ce que vous *comptiez* faire. D'abord, vous veniez avec l'intention de me demander mon avis, n'est-ce pas, Tom ?

— Certainement.

— Et résolu à le suivre, quand je vous l'aurai donné, hein ?

— Oui, répliqua Tom souriant, pourvu que ce soit un bon avis ; ce qui n'est pas douteux, venant de vous.

— Très bien. Alors, ne vous avisez pas de faire l'entêté au début, sinon je ferme boutique et ne vends plus la sagesse. Mon avis est que vous logiez chez moi. Quel malheur que je n'aie pas un orgue, Tom !

— Pour la plus grande satisfaction de vos voisins d'en haut et d'en bas, je suppose, dit Tom.

— Voyons un peu ! D'abord, vous irez sans doute voir votre sœur ce matin, et naturellement vous désirez y aller seul. Je vous ferai un petit bout de conduite, et vaquerai à mes affaires jusqu'à ce que nous nous rejoignions ici dans l'après-midi. Mettez cela dans votre poche, Tom. Ce n'est que la clef de la porte. Si vous rentrez le premier vous en aurez besoin.

— Réellement, dit Tom, s'installer ainsi à demeure chez un ami !...

— Eh bien ! n'y a-t-il pas deux clefs ? interrompit John. Et n'en ai-je pas assez d'une pour ouvrir la porte ? Vous êtes un plaisant original, Tom ! Avez-vous quelque plat de prédilection, que je puisse commander pour dîner ?

— O Dieu ! non.

— En ce cas, laissez-moi ordonner le menu. Un petit verre de kirsch, hein, Tom ?

— Pas une goutte. Quel joli appartement ! dit Pinch ; si commode, si bien pourvu de tout ce qu'on peut souhaiter !

— Bah ! quelques petits arrangements de garçon, des combinaisons impromptues, à la Robinson Crusoé. Voilà tout. Que décidez-vous ? irons-nous à pied ?

— Oui, certes, dès qu'il vous plaira.

John Westlock sortit de ses bottes les petits pains qui s'y étaient égarés, et se mit en devoir d'achever sa toilette, tandis que Tom parcourait le journal.

(*La suite prochainement.*)

(1) Voir les numéros du 4 juin au 23 octobre.

chaque qui changeront la face de leurs solitudes incultes.

Que l'action des directeurs soit aidée par le concours de chefs et sous-chefs d'atelier, pris soit parmi les élèves des écoles, soit parmi les fermiers et petits propriétaires, et ce noyau d'élite suffira pour discipliner et gouverner tous les travailleurs. Tandis que si on abandonne à eux-mêmes des légions de vagabonds et de mendiants, ce sera créer des nids de paresseux et de malfaiteurs que des régiments entiers ne suffiront pas à contenir.

Enfin, les capitaux doivent intervenir en grande proportion. Il en faut pour subvenir aux besoins des colons, en attendant les premières récoltes; il en faut pour suppléer à l'insuffisance de ces premiers produits; il en faut pour opérer avec des machines puissantes, et entreprendre les grands travaux qui peuvent seuls donner à la colonisation un caractère inaltérable de puissance fécondante, de ressources abondantes et de succès durable. Ces capitaux, les colons ne les ont pas, les propriétaires ne les aventurent pas, l'Etat seul peut se les procurer au moyen des fonds du budget. Qu'il ne craigne pas de demander beaucoup. Rien ne serait plus coûteux qu'une expérience entreprise avec des moyens insuffisants. Notre colonie algérienne nous apprend ce qu'on gagne à lésiner sur les premières avances d'une entreprise.

Si les chambres reculaient devant les sacrifices nécessaires, mieux vaudrait faire appel aux capitaux privés, pour exécuter les défrichements par forme d'entreprise, sauf à vendre ensuite la propriété des terrains mis en valeur. Cette première opération, qui est la plus difficile, serait exécutée comme tous les travaux publics à des conditions stipulées par des cahiers de charge, assez avantageuses pour récompenser l'entrepreneur de ses peines, mais qui laisseraient le sol rentrer sous un bref délai fixé d'avance dans les mains de l'Etat. Mais il faudrait bien se garder d'adopter le projet présenté par quelques publicistes, d'une concession perpétuelle sous la garantie d'un intérêt de 3 0/0. Ce serait constituer, en Belgique, l'aristocratie territoriale, cette plaie de la Grande-Bretagne; ce serait jeter ces populations, qui ont au moins jusqu'à présent la liberté individuelle, dans le servage de la glèbe. Des compagnies concessionnaires de la terre seraient l'avènement définitif de cette féodalité des écus qui, en France, a déjà conquis les chemins de fer, les canaux, les mines. Que la Belgique, qui a su défendre ses rail-ways, ne commette pas l'immense faute de leur abandonner ses landes, c'est-à-dire les prés, les champs et les bois d'un avenir prochain.

Ces éléments trouvés, comment les appliquera-t-on? La grande et la petite culture les réclament, et chacune trouve ses défenseurs. Ne serait-ce pas le cas d'essayer de divers systèmes? Que, suivant le vœu du *Débat social*, les terres expropriées soient vendues, ou à défaut d'acheteurs, soient concédées emphytéotiquement, divisées par lots assez grands pour qu'une famille de huit personnes puisse y vivre et avoir un excédant pour payer la rente et faire quelques économies, c'est-à-dire des lots de 3 à 10 hectares, nous le trouverons très sage, puisque ce système, passé dans les habitudes locales, a seul la chance de séduire la plupart des colons par l'appât visible et tangible de la petite propriété. L'expérience faite dans les mauvais sables du Brabant paraît d'ailleurs avoir été favorable à ce système. Mais l'Etat devra-t-il être exclusif, et priver ainsi les terres incultes du puissant auxiliaire de la science, des grands capitaux, des animaux de travail, des entreprises concertées unitairement? Avec le morcellement des forces, comment exécuter les canaux d'irrigation, et les fossés d'écoulement, et les travaux de nivellement, et les vastes plantations combinées? Il faut créer, suivant les endroits, des pâtures, des prés, des champs, des jardins, des bois; un seul propriétaire ne pouvant se contenter d'un seul produit, voudra tout faire sur son terrain, et il fera tout au plus mal, comme nous le voyons en France. Si l'esprit de propriété est jugé un ressort nécessaire, — et nous le croyons tel avec les rédacteurs du *Débat social*, — que l'on tente de l'introduire sous forme de participation aux bénéfices d'abord, et bientôt d'association directe à la propriété et aux produits, dans de vastes fermes, qui permettront l'emploi combiné et tout-puissant de la science et des capitaux. La hardiesse dans les innovations en augmente la valeur sans nuire à la prudence, quand elles sont confiées à des mains habiles et sages.

Ce serait enfin ouvrir une carrière aux élèves de ces écoles ou classes d'agriculture dont on réclame la fondation en Belgique, et c'est une considération qui ne manque pas d'importance.

Dans leur détresse, les Flandres reportent leur pensée sur la colonisation lointaine, et les plaines inconnues de la Patagonie jouissent en ce moment d'une singulière popularité. Si on recherche dans ces hardies entreprises un utile débouché pour des jeunes gens dont l'activité ne trouve plus d'emploi dans les carrières encombrées de la mère-patrie, des comptoirs et des correspondances pour les commerçants belges, des marchés pour l'industrie indigène, un précieux aiguillon pour l'esprit d'entreprise qui s'éteint chez les peuples trop sédentaires, enfin une occasion de brillants essors pour la gloire d'une nation qui veut concourir au perfectionnement du globe et des races inférieures, nous applaudissons de tout notre cœur à cette noble ambition d'expansion lointaine. Mais il serait déplorable, lorsque le sol de la patrie réclame le concours de tous les bras pour être fécondé, d'exporter la population au-delà des mers dans le seul but de s'en débarrasser en l'éloignant. Nous ne voulons pas décourager nos voisins par le tableau lamentable de la colonie de Saint-Thomas, au Guatémala: on peut ne pas avoir partout d'aussi tristes chances; mais sont-ils bien sûrs de trouver dans la Patagonie les conditions d'une facile existence, et particulièrement l'eau nécessaire aux cultures? Le guano, dont ils comptent faire un précieux chargement que par la participation à la propriété dont elle a le monopole. Mais, grâces à Dieu, la Belgique, notre sœur, n'a point de crimes pareils sur la conscience. Qu'elle ne songe donc pas à suivre l'exemple d'un pays qui est sans pitié pour ses enfants, parce qu'il est sans justice pour les faibles.

EXPOSITIONS PHALANSTÉRIENNES.

M. V. Considerant à Genève.

Le *Journal de Genève* nous apporte quelques détails sur le cours de M. Considerant, à Genève :

M. Considerant, dit-il, que nous possédons dans nos murs et qui fait ce cours, a donné, à l'âge de 28 ans, sa démission de capitaine du génie, afin de se vouer entièrement à la propagation des idées phalanstériennes. On reconnaît dans le disciple de Charles Fourier le double caractère du militaire et de l'apôtre; la pose du professeur se ressent de son premier état; son débit n'a rien de prétentieux, il ne court nullement après les formes oratoires, ses discours mêmes ne sont point étudiés; il possède suffisamment sa science, pour pouvoir se passer de ce coloris qui couvre trop souvent les sophismes. L'apôtre se reconnaît dans la verve, dans l'animation de son langage et même dans une certaine volubilité; trop de convictions abondent dans ce cœur et dans cet esprit, pour être retenues par des règles conventionnelles. Hâtons-nous cependant de le dire: cet orateur est précis et clair avant tout, et il a l'art de se répéter sans fatiguer son auditoire; ses répétitions, toujours variées, n'ont lieu que pour jeter de la lumière sur le sujet qu'il traite.

Sachant qu'une personne se dispose à livrer à l'impression le cours dont nous entretenons nos lecteurs, nous nous dispenserons d'une longue analyse.

M. Considerant a donné ses premières leçons le 16, le 17 et le 19. Elles ont été écoutées par un nombreux auditoire, composé de ce qu'il y a de plus relevé à Genève sous tous les rapports. Nous avons remarqué bon nombre de membres de l'administration, des pasteurs, des médecins, des professeurs, des artistes et des étudiants de toutes les facultés; beaucoup de dames y assistaient également.

Le *Journal de Genève* rapporte ensuite que dans sa première leçon M. Considerant fait ressortir les différences qui existent entre la théorie phalanstérienne et les idées communistes; dans la seconde, il s'est attaché à laver cette théorie du reproche de matérialisme qu'on lui a si souvent adressé, et à démontrer que les bons sentiments ne peuvent se produire chez l'homme qu'autant que ce qu'il y a de naturellement matériel en lui est satisfait. Il s'est étayé de nombreux exemples à cet égard, et, loin de rejeter le côté moral, qui est la plus belle face de l'humanité, il en a inféré que toutes les tendances de la théorie le poussaient à son plus grand développement.

Dans cette question, ajoute le *Journal de Genève*, l'orateur s'est élevé au plus haut degré de l'éloquence; aussi d'unanimes applaudissements l'en ont récompensé.

M. V. Hennequin à Lorient.

Les journaux de Lorient nous apportent aujourd'hui un compte-rendu du cours de M. Victor Hennequin dans cette ville. L'*Abeille de Lorient* s'exprime ainsi :

M. Hennequin a commencé vendredi dans la salle de la Société philotechnique, devant un auditoire nombreux et choisi, l'exposition du système social de Fourier.

Ce système a pour but la transformation de la commune, en respectant tous les droits acquis, et sans toucher aux institutions politiques et religieuses.

La commune sociétaire évitera la grande déperdition de forces qui a lieu aujourd'hui, principalement en remplaçant les trois ou quatre cents masures de nos villages actuels par une habitation commune, les trois ou quatre cents ménages par une administration unitaire, et la culture morcelée par une exploitation en grand.

On obtiendra ainsi augmentation de produits et diminution de dépenses, ce qui permettra de faire une répartition des bénéfices, équitable et consentie de tous, en prenant pour base l'apport que chacun aura fait en capital, en travail et en talent.

Cette réunion de quinze à dix-huit cents personnes agissant avec ensemble s'appellera ***phalange***; son habitation sera ***le phalanstère***.

Mais il ne suffit pas que cette réunion soit formée; il lui faut une organisation qui y fasse régner l'ordre et l'harmonie. Or, celle que Fourier a proposée n'est pas arbitraire; elle dérive logiquement d'une science qu'il a consacré sa vie à fonder. Il faut donc aborder cette science, qui se résume en deux théorèmes :

Les attractions sont proportionnelles aux destinées.

La série distribue les harmonies.

Suit une analyse détaillée du cours.

INONDATIONS. — DÉBORDEMENT DE LA LOIRE, DE L'YONNE, DE LA DURANCE.

Nous recevons de divers points des détails effrayants sur les inondations que les dernières pluies ont occasionnées sur divers points de la France.

La Loire continue à former une vaste mer à Orléans; il y a dans la campagne des malheureux qui n'ont pu trouver d'asile que sur le toit de leurs maisons. Le chemin de fer d'Orléans à Tours a été envahi par la Loire aux environs de Blois et d'Amboise.

Les messageries royales et générales parties depuis deux jours de Paris pour Lyon, par le Bourbonnais, Saint-Etienne, Clermont, Moulins, Nevers, Bordeaux, Toulouse et Nantes, ont été arrêtées par la crue de la Loire à Orléans. La place du Martrois est encombrée de diligences venues de Paris et qui ne peuvent poursuivre leur route.

Il n'est arrivé aujourd'hui à Paris aucune voiture publique des contrées submergées par la Loire, l'Allier et le Cher. Il en est de même de celles qui viennent de Toulouse, de Bordeaux et de Nantes par le chemin de fer de Tours.

Les messageries royales et Lafitte et Caillard ont cessé momentanément leur service sur les points envahis par les eaux. Il n'est parti au[illegible] par la bonne volonté. Plusieurs parvinrent cependant, malgré le grand vent et les lames, à pousser au large ces frêles embarcations et à faire 500 mètres en 40 minutes. Nous parcourûmes par dessus les murs les haies jusqu'à une maison: personne ne voulait sortir d'abord, mais on nous rappela quand on vit s'écrouler les murs de clôture et un bangard attenant à la maison. Nous eûmes à recevoir 7 personnes au premier étage, à l'aide d'une échelle; les 7 vaches du propriétaire étaient sur le perron, poussant des mugissements affreux; mais notre barque était trop chargée et nous ne pûmes les prendre. On se dirigeait vers la levée, quand un malheureux cheval, rompant ses liens, nagea vers nous et s'efforça de prendre pied sur notre barque; j'eus peur et je l'éloignai à coups de bâton, et le vent aidant, en dix minutes nous déposions nos passagers à terre, pour recommencer une nouvelle expédition. Pendant toute la journée du mercredi, 60 ou 80 barques firent, ou à peu près, ce que je viens de raconter. Aujourd'hui, à cinq heures et demie du matin, nous avions, pour mieux travailler, des barques arrivées de Paris, et bon nombre d'hommes recrutés à la Rapée et à Bercy; on a porté des vivres partout, et l'on a ramené tous ceux qui ont voulu. Mais plus des trois quarts des habitants ont préféré rester chez eux avec des vivres. A quatre heures, la Loire est au 14, et l'inondation d'au delà des jetées a baissé de plus d'un mètre 50 c. Il n'est pas encore venu à ma connaissance qu'on ait retrouvé des cadavres, mais il y en a indubitablement dans les petites maisons basses. Les victimes seront peu nombreuses aux alentours d'Orléans, car l'inondation s'y est faite par progression lente de onze heures du soir à six heures du matin. La préfecture, la mairie, la garnison, la police ont déployé beaucoup d'activité.

«On cite nos amis Laurenceau et Freslon, ainsi que les mariniers Charlot et Debèze de l'école de natation, qui ont bravement payé de leur personne.

«Une barque, montée par cinq hommes, au nombre desquels M. Itavard, coiffeur, déjà décoré, tenta le passage périlleux de la rue Dauphine. Elle fut roulée par les flots; toutes les autres barques s'y précipitèrent, et à grand risque on ramena les cinq personnes; trois étaient asphyxiées, mais des soins empressés les ramenèrent à la vie.

« La culée du pont de Jargeau est détruite, ainsi que d'autres ponts en remontant la Loire. Les levées sont rompues de toutes parts; des milliers de clôtures sont abattues, les ensemencements sont perdus, les jardins bouleversés, des troupeaux de tout genre ont péri. La perte est immense.

» Demain, on pourra pénétrer dans beaucoup de maisons basses. Qu'y trouverons-nous? — Adieu, l'heure presse; à demain. »

— L'*Echo de la Nièvre* du 20 contient les détails suivants :

« Une inondation terrible, dont nous ne saurions encore calculer les désastreuses conséquences, a jeté hier la désolation dans notre pays. Les pluies torrentielles qui depuis quelques jours sont tombées partout, sans interruption, ont amené tout à coup une crue telle, que de mémoire d'homme les eaux de la Loire ne se sont élevées à une hauteur aussi prodigieuse. La crue du 6 décembre 1825, qui a causé tant de sinistres, n'avait pas cette hauteur, et l'on assure même que celle du 15 novembre 1790, la plus forte dont on se souvienne, était encore de 40 centimètres au-dessous de celle qui vient de ravager tout notre littoral.

» La Loire, démesurément grossie depuis plusieurs jours, avait commencé à sortir de son lit dans la journée du 18, et des nouvelles de Roanne annonçaient une crue considérable; mais on était loin de s'attendre à l'inondation qui, dans la nuit du 18 au 19, devait submerger toute la plaine. C'est à trois heures du matin que, semblable à une marée montante et s'élevant d'un mètre par heure, la Loire est venue tout à coup assaillir toute la partie basse de la ville de Nevers, après avoir couvert de ses flots écumeux l'immense vallée qui s'étend devant la ville. Un grand nombre d'habitants, menacés dans leur lit par les eaux du fleuve débordé, ont à peine eu le temps de fuir en jetant l'alarme. Au point du jour toute la ville était debout, écoutant avec effroi le mugissement des eaux qui croissaient toujours. Quel spectacle! La Loire et la Nièvre, confondant leurs flots, ne formaient plus qu'un lac immense sous lequel avaient à peu près disparu les faubourgs de Mouësse, de Nièvre et de Loire, et dont la nappe formidable s'étendait jusque sur les hauteurs de Plagny, après avoir inondé la route royale et passé par-dessus le canal latéral. Çà et là flottaient, entraînés par les eaux, des bois de chauffage et de construction, des arbres arrachés de terre, des bestiaux enlevés dans les pâturages et des débris de toute espèce attestant les plus cruels désastres. On entendait au loin des coups de feu et les cris de détresse des malheureux enveloppés par les eaux dans leurs habitations. Là surtout était le péril. De prompts secours furent bientôt organisés, grâce aux efforts combinés de M. le préfet, de M. le général Lafontaine et de M. le maire de Nevers. En un instant toute la garnison se trouva rassemblée sur le théâtre du désastre, ses chefs en tête. Il s'agissait de secourir la population du faubourg Saint-Antoine et de sauver tous les malheureux dont les habitations isolées dans la campagne allaient être englouties par les eaux. Les deux bateaux à vapeur, qui font le service de Digoin à Nevers, contribuèrent puissamment à cette œuvre de sauvetage, ou plutôt elle eût été impossible sans eux. On n'évalue pas à moins de six cents le nombre de personnes que les capitaines de ces deux bateaux recueillirent successivement dans cette journée, de maison en maison; et avec un grand nombre, dont le désespoir avait égaré la raison, il avait fallu user de violence pour les arracher à une mort certaine. Pendant ce temps les militaires du 57e régiment de ligne, dans l'eau jusqu'à la ceinture, aidaient les habitants du faubourg Saint-Antoine à sauver leurs femmes, leurs enfants et quelques débris de leur mobilier, et il y allait de la vie pour ces braves soldats; car une des premières maisons du faubourg, minée par les eaux, s'était écroulée presque au moment où ses habitants en sortaient, et plusieurs autres menaçaient ruine. Grâce à tant d'efforts, on ne comptait qu'une victime, un enfant qui avait péri sans qu'il fût possible de le sauver.

» Mais à une lieue de là, il y avait au Guétin tous les ouvriers du chemin de fer, dont la situation excitait la plus vive inquiétude; car on savait que les travaux étaient totalement submergés, toutes les communications étaient coupées et ils manquaient de pain. Un des bateaux à vapeur est parti ce matin pour leur en porter; et à l'heure qu'il est, nous ignorons encore dans quel état il aura trouvé ces malheureux ouvriers, très certainement exposés depuis hier aux plus grands périls.

» Nous craignons donc d'avoir à enregistrer des malheurs plus grands encore que ceux que nous avons sous les yeux, tout grands qu'ils

tient les détails suivants sur l'inondation dans la Haute-Loire :

» Le pont suspendu de Digoin a été emporté ; le tablier d'une des travées de celui d'Andrezieux a été enlevé. Le pont du Rhein, construit en pierres et en charpentes, a éprouvé des dégâts qui rendent sa reconstruction inévitable. On parle de plusieurs autres sinistres du même genre.

» La ville de Roanne, à cause de sa situation au bord de la rivière, a particulièrement souffert. C'est au milieu de la nuit qu'elle a été envahie par les eaux, débordées et furieuses, qui ont franchi la levée d'enceinte et qui se sont précipitées dans les quartiers bas, situés dans le voisinage du fleuve. Celui des Capucins, placé au centre de cette ville, a été recouvert de près de quatre mètres d'eau. Ce qui a aggravé les malheurs causés par cette irruption, c'est que dans cette contrée, comme aux environs de Lyon, presque toutes les maisons sont en pisé, terre battue. Aussi un grand nombre de celles de Roanne, qu'on évalue approximativement à vingt ou trente, parmi lesquelles se trouve l'hôtel de la Poste, se sont écroulées en tout ou en partie. La terreur et le désordre occasionnés par l'invasion du fléau étaient encore accrus par une obscurité profonde, l'eau ayant pénétré dans les appareils du gaz, et les ayant mis hors d'état de fonctionner. Au milieu du fracas des eaux et des habitations qui s'abîmaient, on entendait les cris perçants des habitants réfugiés sur les toits et appelant au secours.

Cependant, on ne dit pas que personne ait péri, mais on ne peut affirmer qu'il n'y ait eu aucun malheur de ce genre à déplorer. Un gendarme qui a voulu traverser la place des Capucins, alors que les eaux n'avaient pas encore atteint toute leur hauteur, a vu son cheval périr : lui-même ne s'est sauvé que par miracle.

Les pertes du commerce sont immenses. Indépendamment des marchandises qui ont été avariées dans les rez-de-chaussées, beaucoup d'autres ont été emportées sur le port et sur les quais. Sur environ quatre cents bateaux amarrés au port, cent quatre-vingts ont été entraînés. Un témoin oculaire raconte en avoir vu partir une centaine à la fois. La levée de la route royale, en amont du canal, a été emportée, et un courant de plusieurs mètres de profondeur s'est établi par la trouée. Le bassin du canal latéral à la Loire et une partie du canal lui-même ont été recouverts et comblés par la terre et les matériaux de toute espèce.

» Le 18, la Loire était rentrée dans son lit, seulement un courant rapide et profond se maintenait par la brèche faite à la levée de la route royale, et on ne le traversait qu'en bateau. La population était plongée dans une consternation facile à comprendre.

» P. S. — Jusqu'à présent on n'a connaissance, à Lyon, que d'un seul pont de la Loire, qui n'ait pas été renversé, celui de Feurs, sans lequel les diligences, le roulage, la poste, etc., seraient obligés de se servir de bacs pour passer d'une rive à l'autre.

» La diligence de Bordeaux a péri, voyageurs, marchandises et chevaux. Un inspecteur de cette diligence, venant de Lyon, a été l'une des victimes. »

— L'Yonne a également débordé ; mais les ravages ont été moins considérables. On lit dans l'*Union d'Auxerre* :

« A la suite de la pluie torrentielle qui n'a cessé de tomber, samedi dernier, depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures après minuit, l'Yonne a débordé. Dimanche matin, à huit heures, elle a commencé à envahir le chemin de halage, et depuis cet instant, jusqu'à cinq heures du soir, elle a toujours été croissant, avec une force extraordinaire. La crue était alors de plus d'un mètre et demi ; toutes les plaines aux environs d'Auxerre étaient inondées. Vers le soir, un courrier est venu annoncer aux directeurs de l'administration des coches, qu'à Clamecy, l'Yonne atteignait près de trois mètres au-dessus de son lit ordinaire. On devait donc s'attendre à une augmentation considérable pour la nuit ; aussi s'empressa-t-on d'éloigner du quai les marchandises dont il était encombré. Heureusement, à dix heures, la rivière commença à décroître, mais bientôt, par suite de l'arrivée des eaux de l'Yonne supérieure, elle atteignit la hauteur de la veille. On aurait eu de grands malheurs à déplorer si la crue fût venue en même temps de la Cure et de l'Yonne. Quelques piles de bois de chauffage et de construction ont été entraînées par le courant ; un grand bateau, attaché dans le bief du canal, a rompu ses amarres et est allé se briser contre le déversoir. Ce sont les seules pertes dont nous avons entendu parler. »

— Le *Publicateur d'Arles* annonce ainsi le débordement de la Durance :

« Depuis plusieurs jours, le ciel gros de nuages, et qui versait des pluies abondantes, nous promettait quelque inondation pareille à celles qui eurent lieu en 1840. Les prévisions qui étaient faites à ce sujet se sont réalisées en partie, et nous apprenons que, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, les eaux de la Durance sont sorties de leur lit et ont envahi la plaine du Puy-Sainte-Réparade, par deux points différents, par la route départementale d'Aix à Pertuis, qui était soumise à des travaux votés par le conseil-général, et par le canal de Marseille.

» En suivant cette dernière direction, les eaux ont causé l'éboulement d'un remblai du canal près de la commune de Saint-Estève, et elles ont également inondé une partie considérable de son territoire. Une digue qui avait été établie sur la rive droite de la Durance, dans le but de renvoyer les eaux à la prise du canal, a été emportée par les eaux qui avaient grossi considérablement. Nous ignorons encore si d'autres désastres ont eu lieu ailleurs. »

Informé que plusieurs régiments français ont reçu l'ordre de se rapprocher de la Suisse, et que ce mouvement a déjà été effectivement opéré par quelques bataillons, le conseil d'Etat du canton de Vaud a pris l'arrêté suivant :

« Informé que plusieurs régiments français ont reçu l'ordre de se rapprocher de la Suisse pour surveiller la frontière, et qu'une partie de ces troupes est effectivement en marche ;

» Voulant être en mesure de satisfaire immédiatement aux réquisitions de l'autorité fédérale, et de maintenir au besoin l'indépendance de la Suisse et l'inviolabilité de son territoire ;

» Confiant dans le patriotisme et le courage de la population vaudoise et de ses milices ;

» Vu l'article 56 de la constitution, portant : « Le conseil d'Etat dispose de la force armée pour le maintien de l'ordre public, » arrête :

» Art. 1er. Les troupes d'élite de toutes armes sont mises de piquet et invitées à se tenir prêtes à marcher au premier appel.

» Art. 2. L'administration militaire est chargée de prendre sur-le-champ les mesures propres à faire marcher, dans le plus bref délai

Nos correspondants des départements nous obligeront en nous envoyant par la poste, moyennant l'affranchissement de 0,04 centimes par exemplaire, ceux qu'ils auront pu réunir chacun dans sa localité.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — On annonce qu'il est question au ministère des finances de déclarer qu'après dix ans de service, les instituteurs communaux seront aptes à occuper les places de percepteurs. Cette mesure est équitable. Il est juste que les instituteurs pour lesquels les fonctions de l'enseignement seraient devenues trop pénibles, trouvent dans d'autres services publics les moyens d'existence auxquels ils ont droit.

— La cour royale de Rouen vient de décider que les compagnies de chemins de fer ne peuvent être assimilées aux administrations publiques, même en ce qui concerne les réclamations des particuliers à raison des objets dont ils ont confié le transport aux compagnies ; que par suite c'est au siége principal de la société, et en la personne de l'associé délégué par les statuts, que doivent être délivrées les assignations.

— Une mort causée par un excès de colère a ému avant-hier la halle de Paris. Un marchand et une marchande de pommes de terre se disputaient ; la voix de la marchande dominait celle du brave homme. Pour triompher de la formidable basse, le malheureux eut recours à toute la puissance de ses poumons. L'effort qu'il fit l'étouffa ; il tomba... pour ne plus se relever. Cet homme n'avait que 40 ans.

— La *Gazette d'Augsbourg* annonce, d'après une correspondance de Rome en date du 12 octobre, que plusieurs cardinaux auraient été conduits au château Saint-Ange par ordre du pape Pie IX, et qu'ils y seraient tenus au secret le plus rigoureux. Les correspondances reçues directement d'Italie ne font aucune mention de ce fait.

SECOURS A LA MISÈRE. — D'après les bruits qui nous parviennent, dit le *Messager du Nord*, journal de Lille, l'administration municipale aurait songé déjà à trouver une solution à cette horrible question : Comment nourrira-t-on les pauvres gens cet hiver ? Son intention serait de délivrer des bons de pain que les boulangers de notre ville recevraient en garantie d'une différence de prix qui serait couverte par la caisse municipale ; de cette façon que, si élevé que soit ce prix, il y aurait un *maximum* au delà duquel le travailleur n'aurait plus à payer pour sa nourriture. Nous ne pouvons qu'approuver cette excellente pensée et espérer qu'elle se réalisera. Sans doute les sacrifices seront considérables, énormes même ; mais c'est surtout dans des occasions comme celles-ci que le devoir du riche est de venir, dans des proportions sans limites, au secours du pauvre. La morale du Christ, — cette morale admirable qui veut que l'on donne aux malheureux la moitié de son manteau, — l'ordonne avec justice, et aucun de nos concitoyens ne reculera devant cette prescription qui s'appuie sur les plus saints des sentiments et des devoirs, la fraternité et la solidarité humaines.

EXPÉDITION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES. — En 1844, dit le *Journal de la Somme*, d'honorables habitants d'Amiens conçurent le projet de se cotiser entre eux périodiquement pour créer une caisse de secours destinée aux pauvres de la ville. L'association, sous le titre de *Société évangélique des Pauvres*, sollicita l'autorisation d'exister, et sa demande fut remise le 12 novembre au préfet ; qui répondit le 21 en demandant les statuts. On les lui soumit presque aussitôt. Il fallait les envoyer au ministre. Le 4 décembre, celui-ci les renvoya en invitant les sociétaires à faire des statuts un ensemble complet d'administration et de régime intérieur. Ce travail fut achevé et envoyé au ministre le 31 décembre. Sait-on combien de temps M. Duchâtel a pris pour examiner le nouveau projet ? Dix-huit mois ! Le règlement avait quatre pages !

Enfin, au bout de dix-huit mois, M. le ministre a envoyé, non son autorisation, mais de nouvelles observations. Le 1er juillet, la société a modifié de nouveau son règlement d'après ces observations, et l'a envoyé au préfet, qui avait promis son autorisation dès qu'il aurait reçu les corrections demandées. La Société évangélique attend encore l'effet de la promesse préfectorale. Mais n'est-il pas juste qu'après qu'on a dormi sur un manuscrit de quatre pages à Paris pendant dix-huit mois, on fasse sur le même document, à Amiens, une somme d'égale durée ? L'hiver sera dur : qu'importe ! les pauvres ne votent pas.

INCENDIES PAR UNE LOCOMOTIVE. — Le récit que nous empruntons au *Journal du Loiret*, dénonce des faits graves sur lesquels nous devons appeler l'attention de qui de droit.

Dans le courant du mois dernier, en plein midi, une locomotive défectueuse, servant au remorquage des trains de sable, a porté l'incendie de tous côtés sur son passage. Malgré les cris d'alarme qui s'élevaient autour d'elle, elle n'en a pas moins continué son œuvre de destruction allant et revenant au milieu des pays incendiés. Aucun secours n'a été amené de la station voisine, peuplée cependant de nombreux ouvriers ; le conducteur des travaux de la compagnie a vainement été prévenu, et les employés dirigeant la machine, sans vouloir même s'arrêter, n'ont rien répondu aux prières et aux signes d'avertissement.

Cette imprudence inouïe n'a pas manqué de produire les sinistres qu'elle semblait défier.

C'est ainsi qu'une sapinière de plusieurs hectares a été complètement consumée avec une célérité activée encore par la température. Ce premier malheur aurait dû donner l'éveil, et motiver la réparation immédiate de la machine incendiaire ; néanmoins elle se remet en marche quatre jours après, et les mêmes accidents se reproduisent. Cette seconde fois six à sept hectares de taillis deviennent totalement la proie des flammes, et sans la vigilance et les efforts des gardes et des gens placés en surveillance, on ne sait où se seraient arrêtés les sinistres, puisque quatre jours plus tard, l'on était encore occupé à éteindre le feu à quelques centaines de mètres du chemin de fer.

Ce récit semblerait empreint d'exagération, tant y est large la part faite à la négligence ; cependant l'exacte vérité en sera constatée par les procès-verbaux et par les enquêtes qui pourront être ordonnées.

Un rapport en a été dressé au procureur du roi de Romorantin.

UTILITÉ DES CRÈCHES. — Un bien déplorable événement est arrivé hier à Neuilly, dit la *Gazette des Tribunaux*. Les époux Habelant, demeurant rue de Longchamps, étaient sortis dès le matin, comme à l'ordinaire, pour aller à leur travail chacun de son côté, laissant dans leur chambre leurs deux enfants, âgés, l'un de quatre ans et l'autre de trois. Il n'y avait pas de feu dans cette chambre, et les époux Habelant avaient eu la précaution d'enfermer sous clef la chandelle et les allu-

M. D. à Amiens. — Le numéro du 18 septembre est épuisé. — Nous vous adressons celui du 12.

Mme R.-D. à Reims. — Le 8 courant, 50 Alm. ont été adressés par la diligence à l'adresse de M. M. chez MM. B. — Le 17, nous avons remis au roulage *Barthe-Debladis* 504 Alm. à la même adresse, pour parvenir en deux jours, et au prix de 7 fr. les 100 kilog. — Dorénavant nous adresserons à vous-même.

M. C. à Bruxelles. — A votre question relativement à l'abonnement de la *Ph.* nous répondons *oui*. — B. a reçu le ballot de livres et vos deux lettres ; il vous remercie vivement. Il vous enverra très prochainement tout ce que vous demandez sur les Crèches.

M. C. à Oran. — Notre ami M. nous a remis les 20, au nom de M. M. de T.

M. V. à Commercy. — Nous avons pris note de l'augm. de la R. pour 1847. — Les Alm. sont partis le 18 par mess. gén.

M. P. à Nantes. — Nous prenons bonne note.

M. T. à Saint-Etienne. — Reçu les 608,20. — Nous vous dirons si nous sommes d'accord. — Cordial accueil aux quatre nouveaux. Applaudissements permanents pour Saint-Etienne.

M. T. à Aubenas. — Nous expédions.

M. S. au Havre. — Nous prévoyions votre réclamation. Nous faisons notre possible. — Vous ne fixez pas le nombre pour l'Alm. ?

M. X. à Alger. — MM. Bastide et Dubos sont plus que personne en mesure de vous dire où est déposé à Paris le livre de R. Nous nous sommes vainement adressés à leurs correspondants MM. L. et D.

M. L. C. P. à Rochefort. — Nous expédions. — Vous trouverez les choses bien améliorées à Lorient. Nous vous écrirons.

Bourse du 23 octobre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 60	82 65	82 60	82 65
— — fin courant	82 60	82 60	82 65	82 60
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 75	117 80	117 75	117 80
— — fin courant	»»» »»	117 70	»»» »»	»»» »»

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»		Banq. de Fr. dr cours		3175 »»
4 0/0 J. »	»	»»» »»	O. V. de Par.	»	»»»» »»
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	»»» »»
— fin Ct	»	» »»	— Gonin....	»	1220 »»
R. du Trés.	»	3 1/8	— Gann.....	»	1100 »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	»» »»	»» »»	—	83 05	83 15
5 p. 0/0......	d. 50	»»» »»	»»» »»	—	»»» »»	118 30
REPORTS.	du Ct à fin du mois.			D'un mois à l'autre.		
3 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»		15 »/»	12 1/2	
5 p. 0/0.....	»» »/»	05 »/»		»» »/»	»» »/»	

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM...............	Der C.	102 1/2
Récép. Rotsch.	»	102 »»	BELG. 5 1/2.....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2........	»	»» »/»
— — pass.	»	» »/»	— do 1840.....	»	»»» »/»
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— do 1844.....	»	100 1/8
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque.....	»	910 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— do Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	59 »/»	PIÉMONT........	»	1230 »»
HAITI.........	»	» »/»	AUTRICHE.......	»	400 »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1260 »»
Act. d J. »	101 25
Ch. S. G. »	1062 50
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	265 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1240 »»
— à Rouen.	910 »»
R.-Havre.	692 50
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	220 »»
Paris-Str...	491 25
Tours-Nant	501 25
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	680 »»
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	255 »»
Boul. à Am.	472 50
Orl.-Bord.	537 50
Mont. à Tr.	250 »»
Paris-Lyon	518 »»
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	4400 »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 89-50 à »» ; courant du mois, »»-»» à 91 ; deux derniers mois, 92 ; quatre premiers mois 1847, 94-»».

Lille. — Colza, »» à 82-50 ; lin, 83-50 ; œillette rousse, »» ; cameline, 66 chanvre, »». — Voiture, 6-50.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et courant du mois, 131 ; novembre et décembre, 128 ; 4 premiers mois 1847, 126 à 127 ; mois du milieu, 125 à 126.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 106 à »» fr. les 100 k., ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

La dernière lettre de M. Biétry, digne en tous points de celles qui l'ont précédée, nécessite une réponse que la justice de ma cause me permettra de faire aussi modérée que ses attaques sont violentes.

A qui donc M. Biétry espère-t-il faire croire qu'il n'y a ni rivalité ni haineuse concurrence dans le fait de cette publicité, qui ne saurait lui coûter moins de 15 ou 20 000 f. ?

A qui fera-t-il croire que cette énorme dépense est faite dans un but tout de philanthropie et uniquement en vue du bien public ?

Quelle interprétation possible à ces paroles qu'on l'entendit prononcer d'un ton si piteux dans son allocution au tribunal : « Je vendais beaucoup de cachemires !... Depuis trois mois que M. Cuthbert » a annoncé ses châles-cachemires à 90 fr., ma vente a sensiblement » diminué...... » Si cet aveu formel échappé au pied du tribunal n'est pas le cri d'un concurrent blessé, j'ai le droit de ne voir en M. Biétry qu'un coupable étalant une plaie factice aux yeux de ses juges pour en obtenir son acquittement.

Dans son dépit, dans son aveugle acharnement, M. Biétry semble avoir mis tous ses soins à confirmer lui-même, par sa publicité, l'heureuse opération que j'ai faite en achetant de divers fabricants des châles cachemire, dont les prix varient depuis 75 fr. jusqu'à 150 fr., et à jeter sur toutes choses une clarté telle, que nul désormais ne pourra se refuser à comprendre que, si un fabricant, condamné par nécessité de toutes les matières qui entrent dans la fabrication de ses châles, a le droit de les qualifier, plus encore de les facturer *cachemires purs*, aucun reproche ne peut être adressé au négociant qui les vend tels qu'il les a achetés ?

Avec son éloquence persuasive, à laquelle nous sommes plus qu'habitués, notre rigide adversaire cherche à éveiller l'étonnement et la défiance du public relativement à diverses marchandises qu'il dit avoir saisies dans certaines maisons de nouveautés qu'il ne nomme jamais ! Tout ceci est fort adroit, il est seulement malheureux pour M. Biétry qu'il n'ait pu jusqu'à présent opérer aucune saisie dans les magasins du *Grand-Colbert*, ni faire suivre ses bruyants procès de la plus petite condamnation.

Pour mettre enfin un terme à cette polémique plus qu'absurde, je viens faire à M. Biétry une dernière et sérieuse proposition :

Jusqu'à la fin du mois, depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, j'exposerai dans les étalages de mon magasin des châles cachemire pour une somme de 50 à 60 000 fr. Ces châles, qui proviennent des maisons les plus recommandables par leur loyauté, sont tous en cachemire et comportent seulement un mélange *toléré*, comme il existe dans les châles de 500 et même de 1 000 fr.

Pour éviter tout malentendu, ces châles seront ainsi affichés :

Châles cachemire carrés. . . . 90 et 120 fr.

Châles cachemire longs. 250

Que M. Biétry, accompagné de l'autorité compétente, fasse opérer

ŒUVRES COMPLÈTES

DE M. H. DE

BALZAC

SEULE ÉDITION DES ŒUVRES COMPLÈTES, mise en ordre par l'auteur et contenant tous ses ouvrages, jusqu'au dernier roman : **LA FEMME DE 60 ANS**, avec **ILLUSTRATION** de **116 GRAV. SÉPARÉES**, par **T. JOHANNOT, GAVARNI, MEISSONIER, H. MONNIER, BERTALL**, etc. 16 vol. renfermant les 120 vol. pub. en divers formats; édition de luxe, papier glacé, imp. par Plon et Lacrampe. Cet ouvrage paraît en 160 livr. de 3 feuilles avec gravure, ou 4 à 5 feuilles sans grav. Prix de chaque livr. : **50 CENTIMES.** Une par semaine. La 1re est en vente. Payer 20 livr. d'avance p. recevoir les livr. franco à domicile, à Paris; dans les dep., chez les princip. Libraires.

Liste des Ouvrages.

SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE.
La Maison du Chat-qui-pelote.
Le Bal de Sceaux.
La Bourse.
La Vendetta.
Madame Firmiani.
Une double Famille.
La Paix du Ménage.
La fausse Maîtresse.
Etude de Femme.
Albert Savarus.
Mémoires de deux jeunes Mariées.
Une Fille d'Eve.
La Femme abandonnée.
La Grenadière.
Le Message.
Gobseck.
La Femme de trente ans.
Le Contrat de Mariage.
Béatrix.
La Grande Bretèche.
Modeste Mignon.
Honorine.
Un Début dans la vie.

SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE.
Ursule Mirouet.
Eugénie Grandet.

Les Célibataires.
Pierrette.
Le Curé de Tours.
Un Ménage de Garçon.

Les Parisiens en Province.
L'Illustre Gaudissart.
La Muse du Département.

Les Rivalités.
La Vieille Fille.
Le Cabinet des Antiques.

Le Lys dans la Vallée.

Illusions perdues.
Les deux Poëtes.
Un grand Homme de Province à Paris.
Eve et David.

SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE.
Histoire des Treize.
Ferragus, chef des Dévorants.
La Duchesse de Langeais.
La Fille aux Yeux d'Or.

Le Père Goriot.
Le Colonel Chabert.
Facino Cane.
La Messe de l'Athée.
Sarrasine.
L'Interdiction.
Cesar Biroteau (Grandeur et Décadence de).
La Maison Nucingen.
Pierre Grassou.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Les Employés ou la Femme supérieure.

Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Esther Heureuse.
A combien l'amour revient aux Vieillards.
Où mènent les mauvais chemins, ou
Une Instruction criminelle.

SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE.
Un épisode sous la Terreur.
Une ténébreuse Affaire.
Z. Marcas.
L'Envers de l'Histoire contemporaine, ou
La Femme de soixante ans.

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE.
Les Chouans.
Une Passion dans le Désert.

SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE.
Le Médecin de Campagne.
Le Curé de Campagne.

ÉTUDES ANALYTIQUES.
Physiologie du Mariage.

Suite des
SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE.
Un Prince de la Bohème.
Esquisse d'Homme d'affaires d'après nature.
Gaudissart II.
Les Comédiens sans le savoir.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES.
La Peau de Chagrin.
Jésus-Christ en Flandre.
Melmoth réconcilié.
Le Chef-d'Œuvre inconnu.
La Recherche de l'Absolu.
Massimilla Doni.
Gambara.
L'Enfant maudit.
Les Marana.
Adieu.
Le Réquisitionnaire.
El Verdugo.
Un Drame au bord de la Mer.
L'Auberge rouge.
L'Elixir de Longue Vie.
Maître Cornelius.
Sur Catherine de Médicis.
Le Martyr Calviniste.
Confidence des Ruggieri.
Les Deux Rêves.

Les Proscrits.
Louis Lambert.
Séraphita.

L'ÉDITION PRÉCÉDENTE : LA COMÉDIE HUMAINE, ŒUVRES COMPLÈTES DE M. DE BALZAC, EST TERMINÉE. 16 VOL., 116 GRAV., 80 FR.

Les Souscripteurs à la première Edition qui n'auraient pas completé leur exemplaire, sont invités à le faire avant le 25 janvier 1847, pour tout délai.

EN PIED

DE FOURIER,

GRAVÉ

PAR CALAMATTA,

D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX.

Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

PETIT COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

et

D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des ignorants et des savants, par **V. CONSIDERANT.** Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION,

A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE,

Par V. HENNEQUIN.

Brochure in-8°. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

DERRIÈRE

LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime,

PAR ÉDOUARD PUJOL,

Lieutenant de vaisseau, auteur de **ENTRE DEUX LAMES**, 3 volumes in-8.

AUBERT *et C*e, *place de la Bourse*, 29, PAGNERRE, *rue de Seine* 14 bis; *et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger.*



Prix : 50 cent.

ALMANACH

PROPHÉTIQUE

7e Année.

Pittoresque et utile pour 1847.

Rédigé par les notabilités scientifiques et littéraires, et orné de 121 Gravures dessinées

Par MM. GAVARNI, DAUMIER, ALOPHE, MAURISSET, TRIMOLET, TITEUX, C. VERNIER et GEOFFROY. (En envoyant franco un Mandat de 5 fr. on recevra la collection des 7 années de l'Almanach.)

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE

Un volume in-8°.

SUIVI DE MÉLANGES,

Prix : 6 fr. Par la poste, 7 fr. 50

Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

TABLE DES MATIÈRES. — VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE. — Un vaseb risé. — A Charles Fourdrin. — Histoire du docteur Akiba. — Aux légitimistes. — Napoléon socialiste. — Notes d'un étudiant en droit.

CAPSULES RAQUIN

AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues à l'*unanimité* par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc.

A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 1. — La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme B..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inservable; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

ALTÉRATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'**EXTRAIT DE SALSEPAREILLE.** — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

COPAHINE-MÈGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

PANSEMENT DES VÉSICATOIRES

Facile, régulier, inodore, avec **PAPIER** *et* **Compresses**

D'ALBESPEYRES,

Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

DENTS

DE 10 A 20 FRANCS, posées en une séance, par **AIMÉ DE NEVERS,** dentiste de plusieurs cours, en face la rue Montesquieu, entrée galerie Vérot-Dodat, 23.

TAPIS

NEUFS et D'OCCASION.

SALLANDROUZE,

r. Taitbout, 15.

VARICES. BAS LEPERDRIEL.

GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC.,

En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

Librairie Sociétaire, 2, r. de Beaune

ORGANISATION UNITAIRE DES ASSURANCES,

Par **R. BOUDON.**

Brochure in-8°. Paris, 1840 Prix : 1 fr.; par la poste 1 fr. 25 c.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE.

PAR CH. HAREL.

Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

IMPRIMERIE LANGE LÉVY, rue du Croissant, 16.

L'OUVERTURE A EU LIEU

LE 10 OCTOBRE.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. — PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La Maison Coutard, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RESERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — Nota. M. Coutard prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR (à double) face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

... tous et de chacun, à coup sûr, cette foi concerne la justice, cet idéal est le triomphe du droit social sur la terre. La justice et le droit! préoccupation sacrée, éternelles idoles des grands cœurs! De Buddha à Jésus, de Confucius à Socrate, d'Arnaud de Brescia à Jean Huss, de Jean-Jacques à la Convention nationale, dans le cours tumultueux des siècles, au plus fort des luttes, des doutes et de l'ignorance des peuples, des voix puissantes, des cœurs inspirés ont prophétisé le règne de la justice et du droit, mots sacrés qui contiennent l'avenir. Buddha et Jésus ont affranchi l'homme devant Dieu; Confucius et Socrate ont révélé sa dignité morale; Arnaud de Brescia et Jean Huss sont morts du supplice réservé par Rome aux précurseurs de la fraternité; Jean-Jacques et la Convention nationale ont décrété la liberté du monde. Leurs voix se sont tues, leurs cœurs ont cessé de battre; mais les principes éternels qui vivifiaient leur génie se sont réfugiés dans d'autres cœurs, ont été proclamés par d'autres bouches, et voici qu'au dix-neuvième siècle, à l'apogée de la civilisation, la justice et le droit sont encore le cri de l'avenir et la condamnation du présent: cri sublime arraché des entrailles de tout ce qui souffre, protestation universelle des peuples aux rois, des faibles aux forts, des hommes à Dieu!

Est-ce donc vainement que tant de noble sang a coulé, que tant de bûchers romains ont dévoré de prophètes martyrs, que tant de paroles et d'œuvres généreuses ont troublé l'âme des oppresseurs, que tant de révolutions terribles ont remué de fond en comble les sociétés mauvaises? Ce long travail de l'humanité entrepris, et rudement mené à fin jusqu'à ce jour, au nom de la Justice et du Droit, était-il coupable, était-il inutile, et va-t-il cesser? La foi héréditaire des nations, cimentée par tant de larmes, consacrée par tant d'efforts magnanimes, cette foi est-elle abolie? Non; non! que nul ne défaille et ne désespère. Les hommes qui de tout temps se sont dévoués à leurs frères opprimés, n'auront pas souffert en vain. Ils ont vécu, ils ont lutté, ils ont scellé de leur sang cet idéal de gloire et de bonheur, cette espérance divine inhérente à l'esprit humain: ils ont quitté la terre en se léguant tour à tour leur tâche inachevée, mais que l'avenir accomplira. Ne doutons pas de leur foi, ne doutons pas de leur martyre; ne blasphémons pas leur vie et leur mort, c'est là notre plus précieux héritage, c'est la sanction du rôle sublime que doit jouer l'humanité. N'oublions donc jamais les principes éternels supérieurs aux intérêts, aux hommes, aux époques; les principes inaltérables qui vivifient toute intelligence, — la Justice et le Droit qui régénèreut la terre en s'incarnant dans les faits. Astres tutélaires, ils ont guidé durant la nuit d'hier les explorateurs de l'avenir au delà des mers inconnues! lumières glorieuses et pacifiques, ils illumineront demain les prochaines campagnes de la terre promise!

La liberté et la vie, voilà le droit, voilà la justice. La liberté religieuse a été conquise, on sait à quel prix; la vie ne l'est pas. Qu'est-ce que la richesse universelle aux mains du plus petit nombre? La négation du droit de vivre pour tous. Qu'est-ce que le salariat? La négation de la liberté. Que ressort-il de cet état de choses? La négation de la justice. Ce sont autant de crimes de lèse-humanité; que tous y songent, qu'ils y songent encore et toujours!

Les révélations religieuses qui se succèdent parmi les hommes sont tour à tour l'idéal de l'état supérieur qu'ils doivent acquérir. C'est au pressentiment obscur de cette vérité que les dogmes religieux ont dû d'exciter dans le cœur de l'homme les ardeurs dé... donc que la charité? — C'est la commisération du puissant pour le faible, c'est l'aumône du riche au pauvre, résultant sans doute d'une loi d'amour, mais d'un amour imparfait et insuffisant qui proclame le devoir du riche et non le droit du pauvre. Il y a donc un abîme entre la charité et le droit. C'est à la glorification de ce dernier, de ce seul principe que nous devrons l'association des intérêts, des travaux et des intelligences. Le christianisme primitif a fait son œuvre, œuvre immense et admirable, recueillie et développée de siècle en siècle par les grands hérésiarques, et qu'il nous est enfin donné de continuer avec de nouvelles forces, avec une foi nouvelle, avec une science qu'ils ignoraient. Le principe évangélique contenait un sublime pressentiment de la fraternité; nous le sanctionnerons par le droit, nous le réaliserons par la justice. Et le jour où la charité disparaîtra de la terre, c'est qu'elle aura fait place au droit; le jour où le riche charitable et le pauvre reconnaissant ne seront plus, c'est qu'ils auront proclamé le règne de la justice, ce qui vaut bien la pitié d'une part, et la misère de l'autre.

Ces vérités ne sont point telles pour tous, nous le savons. Quels spectacles attristants les grandes nations européennes ne nous offrent-elles point? Que font donc l'amour et la charité? Le christianisme est-il donc impuissant à réfréner, à guérir, à transformer le mal? L'Angleterre s'irrite que l'Irlande ait faim; la Russie s'indigne qu'un peuple ne s'éteigne pas comme un homme, et que l'instinct de la vie, le sentiment de la dignité humaine et l'amour immortel de la liberté fassent battre encore un cœur percé de tant de coups.—Résignez-vous, disent l'amour et la charité; remerciez Dieu des maux qu'il nous envoie; rendez à César ce qui appartient à César!—Mais nous disons: l'air, le pain, la liberté, les fruits de nos travaux, notre repos et notre vie sont à nous! Que nous importe la résignation? Que nous veut César? Le droit vaut mieux! Et nous disons vrai, rois de l'Europe, riches et heureux du monde; mais vous ne voyez ni n'entendez; mais vous jouissez au mépris du droit et de la justice, et le temps passe et vous oubliez que l'orage gronde et que les souffrants s'irritent! Et pourtant que de voix vous crient de prendre garde! Que de mains généreuses se lèvent vers vous, prêtes à vous soutenir et à vous guider sur le sol agité de mouvements mystérieux! Rois de l'Europe, les révolutions politiques n'ont point fait leur temps; la guerre des gouvernements et des peuples ne décroît ni ne s'apaise, et voici qu'une autre guerre plus irrésistible et plus effrayante approche d'heure en heure; la guerre de celui qui n'a rien contre celui qui a tout! Jamais nous ne vous le répéterons assez, jamais nous ne cesserons de vous poursuivre de cet avertissement terrible. Ce serait une lutte affreuse, sans merci, sans remords, la plus implacable et la plus juste des guerres. Prévenez-la, vous le pouvez, pour votre gloire comme pour le bonheur de tous, ou prenez garde; car, sans être prophètes, nous pouvons dire comme Jean-Jacques, et avec plus de certitude encore: Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions.

Beaucoup de nobles cœurs, dans les rangs privilégiés de la société présente, battent à l'unisson du cœur populaire, nous sommes heureux de le croire; de belles et hardies intelligences aident puissamment au mouvement social. Il est donc possible qu'une rénovation pacifique et progressive mette bientôt fin aux douloureuses inquiétudes des masses. Mais si les avertisse... battu et sont morts pour le triomphe de la justice et du droit, et que nous sommes leurs héritiers!

Falsification des farines et du pain.

Nous avons signalé les spéculations coupables du commerce des grains pour légitimer l'intervention directe des administrations communales, dont on n'a pas à redouter des manœuvres d'accaparement et d'agiotage. Il nous reste à dénoncer les méfaits, d'un autre genre, de la meunerie et de la boulangerie, qui appellent le même contrepoids: la concurrence véridique des communes.

S'il pouvait y avoir quelque chose de sacré pour le commerce et l'industrie civilisés, ce serait assurément la farine et le pain, bases de toute l'alimentation. C'est justement sur ces denrées que la fraude a déployé tout son génie. On en jugera par quelques rapides indications sur les principales falsifications de ces substances (1).

Pour la farine, c'est d'abord la *fécule* de pommes de terre. Dans certaines années à Paris la farine en contenait 50 pour 100. Cette substance n'a rien de nuisible, mais elle nourrit beaucoup moins, ce qui oblige le consommateur à dépenser davantage pour obtenir le même résultat. Signalons à cette occasion la singulière illusion de quelques philanthropes, qui croient avoir sauvé la patrie quand ils ont fait remarquer que la pomme de terre coûte moins que le froment, et qui oublient d'ajouter qu'en compensation elle est beaucoup moins nutritive. La même observation s'applique à toute autre farine: on aura beau mêler à la farine de froment celle d'orge ou de seigle pour mettre le pain à bas prix, l'économie sera plus apparente que réelle, parce qu'il en faudra une plus grande quantité pour procurer la même nutrition. Il est constant que la nourriture avec la farine de froment est bien moins chère qu'elle ne paraît.— Peu importe, du reste, pour notre objet en ce moment; il suffit que le mélange de la fécule avec la farine soit inconnu de l'acheteur, pour qu'il y ait vol de la part du meunier ou du boulanger.

Le mélange avec la *farine de féveroles* et de *haricots* est pratiqué depuis moins d'années. Mais la fraude a pris une telle extension, qu'en 1839, année où le prix du blé était très élevé, presque toutes les farines qui se trouvaient sur la place de Paris étaient ainsi falsifiées. Et ce n'est pas à Paris seulement qu'elle est pratiquée: dans certaines contrées du midi de la France le mélange se fait dans des proportions de 10 à 15 pour 100. Quelquefois cette farine provient de pois et de haricots piqués par des insectes; alors elle donne au pain un goût amer, le rend indigeste et détermine des coliques, même une altération générale dans l'économie animale. Il est vrai qu'elle donne au pain une couleur jaunâtre; aussi les boulangers l'emploient-ils pour tourner la pâte en guise de farine, afin de lui donner cette teinte dorée si chère au consommateur.

Les fraudes qui portent sur les farines portent préjudice au boulanger, sinon toujours à cause du mauvais goût du pain, mais parce que la fécule n'absorbant pas l'eau, le rendement en pain est moindre. Aussi le syndicat de la boulangerie de Paris a-t-il fondé il y quelques années un prix de 2 400 francs, qui n'a pas été gagné,

(1) Les renseignements qui suivent sont empruntés au livre de MM. Garnier et Harel, intitulé: *Des falsifications des substances alimentaires*; 1 vol. in-12, en vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2. Prix: 4 fr. 50 c. On y trouvera l'indication des procédés à employer pour reconnaître les fraudes sur toutes les subsistances alimentaires.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 25 OCTOBRE 1846.

TOUT CHEMIN MÈNE.... A L'HOPITAL. (1)

—

La Sœur Marthe. (Suite.)

LETTRE III.

Clémence à Marie.

Morancé, 13 juin 184...

Ma dernière lettre, dis-tu, t'a profondément affligée, et tu voudrais être près de moi, non pour me consoler, — il est des douleurs devant lesquelles l'amitié s'arrête impuissante, — mais pour pleurer avec moi, et m'enseigner du moins par ton exemple une vertu, vieille comme le monde, la seule possible pour nous dans ce triste siècle, la seule que les hommes ne nous disputeront jamais, c'est-à-dire la résignation.

Marie, le chrétien se résigne parce qu'il croit, l'âme forte se résigne parce qu'elle sait, l'amante se résigne parce qu'elle a aimé et qu'elle se souvient, le pauvre se résigne parce qu'il attend, l'esclave se résigne parce qu'il est esclave, je veux dire faible et lâche; moi, ma sœur, je doute, j'ignore, je n'ai jamais aimé, j'ai bien longtemps attendu en vain, et fatalement placée entre la force et la faiblesse, je ressemble au prisonnier assez fort pour secouer et faire crier sa chaîne, mais trop faible pour la briser.

Me résigner! dis-tu. A quoi? L'homme se résigne-t-il au néant? Et qu'est-ce que ma vie à moi, qui n'ai pas un souvenir, et à qui la société défend, comme un crime, même l'espérance. O Marie! tu as aimé, tu as été aimée... un jour, une heure peut-être; qu'importe! la flamme divine est descendue dans ton cœur, et fût-il aussi rapide que l'éclair, le plus furtif de ces rayons suffit, crois-moi, pour éclairer la vie.

Du reste, amie, sois moins inquiète; tout n'est peut-être pas encore désespéré. Depuis que je suis arrivée ici, dans ma verte et silencieuse solitude, je suis moins agitée, plus calme; mon corps et mon esprit, comme deux enfants lassés de lutter et de courir après des chimères, semblent se reposer l'un et l'autre sur le sein vivifiant et maternel de cette sainte nature, que les méchants, les heureux et les sots ne comprendront jamais.

J'avais d'abord eu l'idée d'écrire chaque jour, pour toi et un peu pour moi-même, le journal de mes impressions, de mes rêveries, de ce quelque chose, insaisissable, qui passe et rayonne dans notre vie, comme les feux follets dans l'espace, mais qui s'éteint comme eux aussitôt, sans plus laisser de traces qu'une vague inquiétude et un confus souvenir.

Ce journal était une folie; je l'ai essayé, et j'ai été forcée d'y renoncer; il est des choses qui ne s'écrivent pas; à peine la plume a-t-elle tracé quelques mots, elles ne sont déjà plus, et celui qu'elles viennent d'émouvoir jusqu'aux larmes s'arrête tout surpris de ne plus même les comprendre. Orgueilleux que nous sommes! nous mesurons le temps et l'espace, nous voulons disputer à Dieu jusqu'à son éternité, et nous n'avons pas même le pouvoir de fixer l'instant qui s'envole, l'éclair qui passe, et le rêve qui s'évanouit!

Notre antique castel n'est digne ni du regard curieux de l'artiste, ni des pieuses recherches de l'archéologue; point de sculptures, point d'ogive, point de vieille tour lézardée, pas même les classiques feuilles d'acanthe à la porte principale; tout cela est simple, nu, noir et enfumé comme la pipe de mon vieux concierge; les appartements sont hauts, tristes, quelque peu moisis par le temps et l'abandon, et surtout remarquables par l'absence du comfortable même le plus vulgaire. En y entrant pour la première fois, cet aspect froid et désolé m'a fait du bien au cœur, je tremblais de retrouver le luxe dix-neuvième siècle, dont la bourgeoise vanité m'est aussi odieuse que les plats et sots visages qui le contemplent et qui l'admirent.

Il y a là un immense parc, fort négligé sans doute et sur lequel le râteau du jardinier s'est rarement promené, mais sombre, imprévu, majestueux, chargé d'ombrages et tout rempli de ces grands arbres que nous aimons, dont les rameaux, nerveux et vierges de la serpe, s'en vont où Dieu les conduit, et semblent cacher sous une impénétrable verdure un monde invisible de petits oiseaux, joyeux et chantant leurs amours, comme s'ils étaient encore au premier jour de la création.

Il y a aussi au bout du parc, au fond d'une petite vallée, où l'on descend par une molle pente de gazon, semée de blanches marguerites, de fleurs bleues, jaunes, rouges, que sais-je! un petit ruisseau si frais et si limpide, que je ne le donnerais pas pour tout l'or de M. Rothschild, ou de tout autre juif.

Pendant les quinze premiers jours, j'ai à peine quitté, même pour quelques heures de repos, mon parc, mes arbres et mon ruisseau; j'emportais avec moi quelques volumes de Sand et de Lamartine; mais il m'était impossible de lire; et j'avais à peine le temps de regarder, d'écouter et de sentir la vie rentrer dans ma poitrine et dans mon cœur avec le bon air que j'aspirais là, assise, comme un enfant, sur le gazon, les pieds libres et flottants au-dessus du petit ruisseau, tout fier de répéter mon image pour la première fois.—Oh! comme j'ai pensé à toi, et quelles ferventes prières j'ai adressées à Dieu! Oui, c'est dans les villes seulement que l'on peut douter de Dieu et de l'amour; mais ici... Pourquoi suis-je seule? pourquoi... Allons! encore ces mauvaises pensées! O mon Dieu, combien est faible cette pauvre créature, que, cependant, dit-on, vous avez faite à votre image!

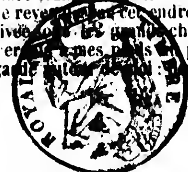
Ces quinze premiers jours ont passé, Marie, comme ceux de notre enfance, jours charmants et bénis du ciel, jours de joie et d'innocence, qui ne reviendront plus, et dont le souvenir me fait encore pleurer, comme je pleurais quand tu me dis adieu.

Enfin, je me suis décidée à quitter ma silencieuse retraite, et à parcourir le pays; en ma qualité de dame châtelaine il est bon que je connaisse mes domaines et mes vassaux, lesquels se réduisent à mon fermier, sa famille, ses gens et quelques pauvres villageois, disséminés dans deux ou trois misérables chaumières, de l'autre côté du parc; à part ces braves gens, le pays est complètement désert, et je puis aller devant moi, sans risquer de rencontrer un civilisé, comme disent les disciples de Fourier.

Cependant, le troisième jour de ces courses aventureuses, j'ai fait une rencontre assez étrange, pour ne pas être passée sous silence!

J'étais revenue, les jours précédents, par un petit sentier vert, bordé de hauts peupliers, et terminé par un bouquet de chênes séculaires, au pied desquels je m'étais assise. — Ce sentier est éloigné de quelques pas seulement d'un bois de haute futaie, qui s'étend comme une sombre frange de toute la longueur de l'horizon.

Je revenais par cet endroit, qui me plaît singulièrement, et j'étais arrivée sous les grands chênes, lorsqu'en m'inclinant pour m'asseoir j'aperçus à mes pieds un petit volume relié avec un certain luxe. Je regarde autour de moi: personne. Ce livre a sans doute été oublié, je



(1) Voir les numéros des 16, 23, 30 août, 6, 13, 20, 27 septembre et 18 octobre.

Mais la fraude la plus audacieuse qui ait été tentée, c'est celle qu'on opère avec des *cailloux*. On trouve dans le département de l'Allier des cailloux blancs qui, concassés, brisés et blutés, donne une poudre tout à fait analogue par sa blancheur et sa finesse à la farine de froment. En 1844, on saisit à Marseille des farines contenant 5 pour 100 de cette poudre pierreuse dont il est impossible de reconnaître la présence par le simple tact, même en mettant la farine sous la dent, pourvu qu'elle n'en contienne pas plus de 3 à 4 pour 100.

En retour des fraudes dont ils sont quelquefois victimes, les boulangers en ont inventé beaucoup d'autres plus graves encore.

D'abord, la sophistication par le *sulfate de cuivre* ou vitriol, poison violent. Réservé longtemps à la Belgique et au nord de la France, ce procédé est devenu, assure-t-on, beaucoup plus général. C'est qu'il offre l'avantage de faciliter l'emploi de farines de qualités médiocres et mélangées, — de diminuer la main-d'œuvre, — de rendre la panification plus complète, la mie et la croûte plus belles. Pour obtenir tous ces résultats, il suffit, il est vrai, d'une très petite quantité, dont l'effet immédiat peut n'être pas dangereux; mais, à la longue, les effets d'un tel poison ne peuvent qu'être nuisibles; et comment ne pas trembler d'ailleurs à la pensée des dangers qui peuvent résulter de la maladresse ou de l'inexpérience de quelque agent?

On doit en dire autant de l'*alun*, bien qu'il ne soit pas un poison comme le sulfate de cuivre. L'emploi dans le pain en est fort anciennement connu en Angleterre, où il est toléré, parce qu'il permet de donner au pain de qualité inférieure cette couleur blanche propre à celui qui est fait avec la belle fleur, et même d'y introduire, sans nuire à l'apparence, des farines de fèves et de pois. Ce sont des raisons de boulangers dont ne sauraient s'accommoder les estomacs délicats, et il est regrettable que la police de Rouen n'ait trouvé rien à dire ni à faire lorsqu'une expertise chimique constata, il y a quelques années, dans le pain de cette ville, la présence de neuf décigrammes d'alun par kilogramme de pain.

Après l'alun, viennent le *sous-carbonate de magnésie*, employé pour déguiser sous une belle couleur dorée la teinte sombre que donnent au pain des farines de qualité inférieure, agrément compensé par les vertus purgatives du lactate de magnésie qui se forme pendant la fabrication du pain; *le sulfate de zinc* qui rend le pain plus blanc au prix de coliques; le *sous-carbonate d'ammoniaque, les carbonates de potasse et de soude, le bi-carbonate de potasse*, que les boulangers emploient aussi pour tromper l'œil et le goût, sans le moindre souci des malheurs qui peuvent résulter de leur emploi.

Mentionnons, pour terminer cette trop longue énumération, le *plâtre* et la *terre de pipe*, qui servent à augmenter le poids du pain et peut-être sa blancheur.

Quelquefois les boulangers, par spéculation sur le bas prix ou par ignorance de métier, achètent des farines mal purgées de graines, dont quelques-unes, moulues avec la farine du blé, peuvent être fort dangereuses. Telle est la semence de gesse. Les journaux rapportaient en 1840 l'histoire d'un fermier qui, dans un but de cupidité, avait mêlé de la farine d'une espèce de gesse dans le pain destiné aux domestiques; ces malheureux furent réduits à une faiblesse si grande que quelques mois suffirent pour leur faire perdre l'usage de leurs membres. On sait aussi que dans les années contre la partie plaignante, alors même qu'elle gagne sa cause, le plus monstrueusement inique des décrets impériaux. Quelle serait enfin l'efficacité de quelques condamnations isolées, bientôt oubliées dans le tourbillon des affaires du commerce?

C'est ailleurs qu'il faut chercher le remède au mal: dans la concurrence véridique des communes. Que les administrations municipales organisent des boulangeries pour leur propre compte, le pain du peuple sera affranchi du bénéfice des boulangers et de toutes leurs fraudes, et ceux-ci seront obligés de renoncer à leur métier ou de devenir honnêtes. A défaut des communes, que les consommateurs s'associent et tentent l'entreprise.

Si toutes ces vues sont encore trop avancées pour la pratique administrative, qu'elles servent du moins à ouvrir les yeux des citoyens sur les fraudes de l'industrie et sur les crimes du commerce, cette idole des économistes anglomanes. Que les esprits éclairés par tant de révélations se préparent à le voir prochainement tomber du piédestal où il reçoit les stupides hommages des nations dont il ruine la santé, la vie et la bourse.

Mouvement chartiste.

Les chartistes anglais continuent leur agitation. A Londres et dans toutes les autres grandes villes d'Angleterre et d'Ecosse, ils se réunissent chaque semaine en grandes assemblées, pour délibérer sur les moyens d'obtenir la charte du peuple, c'est-à-dire le droit électoral, sans aucune condition de cens, pour toute la population mâle adulte, le vote au scrutin, des élections annuelles, et l'allocation d'une indemnité aux membres de la chambre des communes.

Les chefs du parti chartiste comptent dans leurs rangs plusieurs orateurs distingués. Nous citerons particulièrement MM. Feargus O'Connor, Ernest Jones, le poète populaire, MM. Clark, Philip M'Grath, M'Douall, Wheeler, Samuel Kydd et Julian Harney. Leurs discours sont toujours empreints du plus chaleureux dévouement pour les travailleurs; toutes les grandes questions politiques et sociales y sont largement discutées. Le peuple, attentif à ces émouvantes leçons, se pénètre de plus en plus des vérités qu'elles proclament; il comprend la nécessité d'une agitation incessante et pacifique, et paraît déterminé à seconder de toute son énergie les efforts généreux que font ces nobles cœurs pour son affranchissement.

Dans toutes les grandes réunions chartistes, on propose une *résolution* par laquelle l'assemblée s'engage à présenter au parlement une pétition pour demander l'adoption de la charte du peuple. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs une partie du discours que M. Ernest Jones a prononcé, dans un des derniers *meetings*, pour appuyer une motion de cette nature:

Il me semble que nous sommes assemblés ici bien plutôt pour prouver au gouvernement et au monde notre ferme attachement aux principes de la charte du peuple, et notre détermination de les réaliser, que pour fortifier nos convictions ou éclaircir nos idées sur la vérité de ces principes. En effet, les propositions formulées dans la charte du peuple sont si simples, si conformes aux lois du sens commun et de l'honnêteté, que je puis à peine comprendre comment la lumière en a été tenue sous le boisseau pendant un si grand nombre de siècles. (Ecoutez! écoutez!) Que dit la résolution qui vous est soumise? Elle cation. (Ecoutez, écoutez). Nous voyons qu'il en a toujours été ainsi dans tous les âges, depuis le temps où Caïn, le premier soldat, tua son frère, jusqu'à nos jours où s'étalent aux yeux des armées de Caïns, vêtus de velours, et armés de luisantes bayonnettes. (Vifs applaudissements). Il est donc certain qu'il n'a *jamais* été donné d'équivalent, et les détenteurs privilégiés de la terre, de la richesse et du pouvoir doivent compte au peuple des siècles qu'ils ont passés dans la jouissance et le monopole. Nous appelons aujourd'hui ces débiteurs devant le tribunal des nations, car nous voulons rentrer en possession du capital et des intérêts; oui, et des intérêts composés jusqu'à la dernière fraction, puisque non contents de vous dépouiller, ils vous ont traités avec mépris, menés à coups de fouet, vous arrachant le pain de la bouche au moment même où vous semiez et récoltiez, de sorte que l'ancienne fable du supplice de Tantale est devenue dans les temps modernes une affreuse réalité. Et cependant leurs Ecritures disent: Tu ne musèleras pas le bœuf qui foule le grain. (Applaudissements prolongés). Mais je nie que vos pères se soient jamais dessaisis volontairement de leurs droits et de leur propriété; s'ils en ont fait l'abandon, ce fut la dure loi de la nécessité qui les y força. Des gouvernements constitués pour eux-mêmes, établis par la main de la violence, ou des législateurs félons qui trahirent leur mandat, ont dépouillé le peuple à l'aide de lois iniques, appauvrissant l'industrieux pour enrichir l'oppresseur. Vous entendez chaque jour répéter: O temps durs! Traduisons cette phrase dans le langage du sens commun. *Temps durs*, signifie gouvernement *dur* et *dures* lois. Les temps ne sont pas durs quand les gouvernements sont justes. (Applaudissements).

Une législation injuste a créé l'ignorance, car elle savait que les lumières sont pour elle le plus mortel ennemi. Aussi a-t-elle établi de *mauvaises* écoles, de peur que d'autres ne vinssent en établir de *bonnes*. Aussi l'enfant du travailleur n'apprend-il guères dans ces écoles que ceci: « Obéissez à vos supérieurs et les respectez. » Aussi lui dit-on d'adorer le trône et l'autel! deux mots qui veulent dire insolence et taxation, — dîmes et fainéantise! Aussi lui dit-on que s'il consent à être un esclave abject dans cette vie, s'il veut se laisser dégrader jusqu'à descendre au dessous de la brute, il a la chance de devenir un chérubin dans la vie future. Aussi lui dit-on que, s'il rencontre une grande dame ou un *gentleman*, il doit s'incliner profondément et faire place; mais que, s'il vient à rencontrer un membre beaucoup plus utile de la société, un enfant du travail, il peut poursuivre sa route en sifflant et sans y faire aucune attention. Mais nous venons à lui, et, quand il nous répète la leçon diabolique de son enfance « obéir humblement à ses supérieurs et les respecter », nous lui disons qu'il n'a pas de supérieurs, et qu'il n'existe pas sur cette terre de titre plus noble que celui d'homme honnête et indépendant. (Applaudissements prolongés)

Une législation injuste a donné naissance au crime; car la faim produit le vol et l'outrage enfante le meurtrier. — L'homme en naissant n'a pas apporté le péché dans son cœur. — Or, il arrive que le voleur et le meurtrier, c'est-à-dire l'homme pauvre qui a commis le crime, est puni, et c'est justice, car en aucun cas une violation de la loi de Dieu ne peut se justifier; mais quel châtiment existe-t-il donc pour ce criminel plus coupable qui, par la législation oppressive, a été la véritable cause du crime, et dont le condamné a seulement été l'instrument? (Sensation.) Ainsi votre propriété vous a été enlevée, ainsi vos droits vous ont été déniés, ainsi vos cœurs pourraient avoir été corrompus, vos esprits abaissés et vos âmes infectées par des lois que vous avez été forcés de soutenir aux dépens de votre vie! (Ecoutez! écoutez!) Ces lois existent encore dans toute leur force; que dis-je! leur iniquité vieillie prend chaque jour plus d'empire, et c'est contre ces lois que la résolution qui vous a été soumise vous appelle à protester solennellement, c'est contre ces lois que vous êtes invités à vous défendre; c'est contre ces lois que nous vous exhortons à élever la sainte loi de la charte! Et quel est l'esprit de ses principes? tout simple-

---

le prends, je l'ouvre; c'est *René*. Je le parcours rapidement, point de nom; rien qui puisse me faire connaître le propriétaire de ce livre; quelques pages, les plus éloquentes, celles où le poète et l'amant semblent confondus dans la même douleur, sont froissées, usées pour ainsi dire à force d'avoir été lues, et semblent porter les traces de quelques larmes.

Qui donc ici peut lire et comprendre ainsi l'œuvre immortelle de Châteaubriant? Mais ce pays n'est habité que par quelques pauvres paysans, qui ont certes autre chose à faire que de s'attendrir et de pleurer avec le chantre des *Martyrs*. La ville la plus voisine est fort éloignée de Morancé, et le prochain village n'est composé, comme celui-ci, que de chaumières et de l'habitation d'un ancien notaire, qui doit à peine avoir le temps de compter ses écus. Ce problème était assez difficile à résoudre pour piquer ma curiosité, et envoyer la *folle du logis* dans les espaces imaginaires, comme disait le bon Charles Nodier.

J'avais aperçu, sur plusieurs pages du livre, la trace de quelques larmes.

— Oh! me dis-je dans mon poétique enthousiasme, quels que soient les yeux qui aient pleuré, voici de nobles larmes! heureux ou plutôt bien malheureux qui peut encore aujourd'hui en trouver de pareilles au fond de son cœur! Je ne laisserai pas certes ce livre à la merci d'un stupide paysan ou de quelque sot qui viendrait à passer par ici.

Je regardai de nouveau autour de moi. Personne ne répondit à ce muet appel, et j'emportai le livre avec moi.

Te l'avouerai-je? je passai une partie de la nuit à relire cette touchante histoire de *René*. Jamais peut-être le poète ne m'avait semblé aussi grand, aussi saintement inspiré, et je ne répondrais point de n'avoir pas un peu mêlé mes larmes à celles de l'inconnu. — Tout cela est bien niais et bien ridicule, n'est-ce pas?

Ce fut du moins ma première pensée, le lendemain, en m'éveillant, et je résolus de reporter au plutôt le livre à l'endroit où je l'avais pris.

Arrivée au bout du sentier, quelle ne fut pas ma surprise de me trouver face à face avec un jeune homme, assis au pied des chênes, et le front appuyé dans ses deux mains, comme s'il eût été absorbé dans une profonde et mélancolique rêverie.

Je fus sur le point de faire une brusque retraite; mais il m'avait vue, et j'étais trop près de lui, pour que ma fuite ne lui semblât pour le moins singulière.

Evidemment, ce jeune homme n'était ni un paysan, ni un bourgeois, ni un gentilhomme campagnard, ni un *lion* de la ville voisine. Il était vêtu comme doit l'être un homme de bonne compagnie à la campagne. Son visage, je ne dirai pas d'une beauté, mais d'une distinction parfaite, ne m'était point inconnu, et cependant il m'eût été impossible de me souvenir où je l'avais rencontré; il paraissait souffrant, et la pâleur de ses traits s'harmonisait bien avec la rêveuse tristesse de sa pose et de ses grands yeux.

Dès qu'il m'eût aperçu, une légère rougeur vint colorer ses joues, et il se leva avec cette grâce timide et ce respectueux embarras, qui vaudront toujours, près d'une femme intelligente, la plus solennelle des présentations. Je m'avançai résolûment vers lui:

— Monsieur, lui dis-je, nul autre que vous, dans ce pays, ne peut avoir oublié un livre que j'ai trouvé, hier soir, à cette place.

— En effet, madame...

— Par respect pour un grand poète que j'aime et que vous semblez aimer autant que moi, j'avais eu peur qu'il ne tombât dans des mains indignes, et je l'avais emporté avec moi. Voici ce livre, Monsieur, et quoique je n'ai pas l'honneur d'être connue de vous, permettez-moi de vous dire qu'il n'est pas bien d'oublier ainsi les meilleurs amis que nous puissions avoir en ce monde.

Je ne me souviens plus de ce qu'il me répondit; ce fut sinon spirituel, du moins assez gracieux pour me prouver que j'avais affaire à un homme intelligent et bien élevé.

La conversation s'engagea, réservée et grave de mon côté, timide et presque tremblante du sien. Quelques lieux communs sur les poètes et la poésie en firent d'abord tous les frais. Soit galanterie de sa part, soit réelle similitude, nos idées avaient une singulière conformité, nous semblions avoir puisé à la même source les mêmes sympathies, les mêmes admirations. Peu à peu il s'anime; sa parole, d'abord languissante et peu accentuée, devint presque éloquente; son regard triste et sans chaleur, s'illumina par degrés du feu intérieur, et je crois qu'il se fût élevé jusqu'à l'enthousiasme, si je ne m'étais pas hâtée de l'arrêter. Je laissai tomber quelques paroles glacées sur sa verve poétique, qui se calma aussitôt. Il me comprit sans doute, car son visage reprit sa mélancolique tristesse, il me salua en s'excusant de son importunité, et il allait s'éloigner, lorsque je lui demandai qui il était. J'appris qu'il se nommait Robert de Gémilly, que je l'avais rencontré dans plusieurs salons du faubourg Saint-Germain, et qu'il habitait seul à l'autre extrémité du bois, une petite maison, dans laquelle, depuis deux mois, il était venu se réfugier, pour travailler en liberté et rétablir sa santé chancelante.

Depuis, nous nous sommes revus, soit au château, où il est venu me rendre visite, soit à la promenade. Sa conversation me plaît. Ordinairement réservé et peu expansif, il a de l'esprit quand il s'oublie, il est poète, artiste presque autant que toi, et point philosophe. Il a des idées élevées sur Dieu et la religion, il méprise passablement les hommes, il comprend assez l'amour pour pouvoir en parler avec une femme qui ne l'a appris ni dans le monde ni dans les livres, et je crois qu'il est malheureux, quoiqu'il ait assez de bon goût pour éviter de se draper dans sa tristesse.

Tu souris, méchante! rassure-toi; M. de Gémilly a trop d'esprit pour se poser en héros de roman, et je n'ai nulle envie d'en faire un avec lui. J'aime à entendre son ramage, voilà tout; c'est un oiseau de plus dans mon parc, et après tout, je crois que mes petites fauvettes chantent encore mieux que lui.

...... Allons! voici ma femme de chambre qui l'annonce. Le moment est bien choisi, en vérité! me voilà forcée de terminer ici cette lettre; car je veux qu'elle parte aujourd'hui. — Mon poète, vous allez me payer cher les jolies choses qui me restaient à dire à celle aux pieds de laquelle je sacrifierais tous les poètes de l'univers: je vais être plus maussade qu'un membre de l'Institut, un journaliste ou une femme de lettres.

CLÉMENCE.

...... O Marie, Marie! ne trouverai-je donc pas une heure de repos sur cette terre? Toujours des hommes, partout l'humanité et ses faiblesses, jamais un ami! En vérité, je suis née sous une étoile maudite! Je ne le reverrai plus; il est parti, fou, désespéré, furieux; car j'ai été impitoyable! Il m'aime! voilà donc le secret de cette profonde tristesse, de cette sombre mélancolie, sous lesquelles j'avais cru deviner tout un poème mystérieux de regrets amers, de douloureux souvenirs! Cet amour, je le crois loyal et vrai, les femmes se trompent rarement à cela, mais je ne puis ni ne veux l'encourager. Non pas qu'il y ait aucun péril pour moi, je ne le crois pas du moins; mais il vaut mieux rompre tout de suite certaines intimités, qui deviendraient peut-être un jour trop difficiles à briser. Oh! pourquoi a-t-il parlé? Pourquoi n'a-t-il pas bravement renfermé son secret dans son cœur! J'étais presque heureuse, j'oubliais le passé, je songeais à peine à l'avenir; hier encore, je remerciais Dieu de m'avoir prise en pitié,

Nous n'avons jamais dit que nous avions besoin d'évêques fastueux. Nous ne sommes point orgueilleux; nous nous contenterions de prêtres moins splendides, d'hommes qui pour se rendre à l'église iraient à pied, comme l'ont fait avant eux le Christ et ses apôtres. Nous n'avons jamais dit qu'une cour dispendieuse nous parût indispensable pour conserver par sa magnificence la dignité du pays. Nous croyons au contraire que la dignité du pays serait beaucoup mieux maintenue par la prospérité de son peuple.......

L'orateur, après avoir fait le tableau des maux qui affligent l'Irlande et menacent l'Angleterre, dit en finissant : Sauvons-nous, sauvons notre pays, sauvons la cause de la liberté! Vous pouvez obtenir par les moyens pacifiques beaucoup plus que l'effusion du sang ne peut donner aux hommes! La charte peut faire taire le canon, émousser la baïonnette! Messagère de paix, ange de rédemption, elle vous invite à servir la cause sacrée de l'humanité, tandis que les pouvoirs de l'enfer aiguisent l'épée du massacre dans les arsenaux des rois. Elle vient comme le soleil levant, calme, grande et glorieuse, répandant la paix sur la terre, apaisant les orages de nos cieux pleins de tempêtes et versant sur l'obscur enfant de la misère le pain quotidien de l'abondance et du bonheur! (Applaudissements enthousiastes.)

Anniversaire de la mort de Fourier à Lyon.

L'*Echo de l'industrie*, journal de Lyon, entièrement acquis à la cause phalanstérienne qu'il défend avec autant de science que de zèle, fait le récit suivant d'une fête funéraire célébrée par nos amis de cette ville :

Les disciples de Fourier ont donné, le 14 de ce mois, un banquet commémoratif de la mort de cet illustre réformateur. Une assemblée nombreuse et choisie avait pris part à cette solennité. A la fin du repas, le président a porté un toast à la mémoire du maître, et a rappelé à tous les assistants que le meilleur moyen de l'honorer était de redoubler de zèle pour propager ses doctrines, et hâter le moment de la réalisation.

Un des convives s'est ensuite levé et a lu le toast suivant porté par M. Jules Duval, l'un des rédacteurs de la *Démocratie pacifique*, dans une récente réunion phalanstérienne de Paris :

Messieurs,

Nous avons auprès de nous, en ce moment, un des membres les plus éminents du groupe phalanstérien de Lyon. L'occasion me semble heureuse de resserrer les liens de fraternité qui nous unissent à nos amis de cette ville, et c'est dans ce but que je porte un toast :

Aux phalanstériens de Lyon! Au triomphe de l'idée sociale dans cette ville!

Le groupe phalanstérien de Lyon marche aujourd'hui en tête de tous les groupes de province par le nombre de ses membres, par l'importance de son concours pécuniaire et moral, par l'activité de sa propagation, par la science et le dévouement de ses chefs. Qu'il reçoive des phalanstériens de Paris un témoignage particulier de fraternelles sympathies et de haute estime dans la personne de son *représentant*.

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que la ville de Lyon s'associe aux grands mouvements politiques et sociaux. Quand les disciples du Christ vinrent prêcher dans les Gaules la doctrine d'amour et d'unité, Lyon devint bientôt le centre de la propagande chrétienne dans notre patrie, et des milliers de martyrs y scellèrent leur foi de leur sang. Lorsque la grande révolution française voulut étendre partout le niveau de sa souveraineté, Lyon protesta au prix de son sang; non sans doute contre une régénération sociale d'une incontestable légitimité, mais contre l'impuissance de l'échafaud à fonder le règne du bonheur. Plus près de nous la question sociale a été posée à Lyon, dans des jours de lugubre et sanglante mémoire, jours de deuil pour tous les amis du dévouement entre tous les ouvriers de la sainte cause. Que le représentant des phalanstériens de Lyon en reçoive ici de notre part le solennel engagement.

Au progrès de l'idée sociale à Lyon!

M. B., à qui naguères était adressée cette allocution, a pris ensuite la parole; il a décrit avec quel sentiment de reconnaissance il avait reçu ce bienveillant accueil, et quel enthousiasme les paroles de M. Duval avaient excité dans son cœur. — Oui, s'est il écrié, si Lyon a reçu le premier le baptême de la rénovation sociale, nous acceptons avec fierté cet augure, et c'est de Lyon que partira le premier cri de réalisation.

Cette espérance, accueillie par tous avec bonheur, a été saluée par de nombreux applaudissements.

M. B. a parlé ensuite de l'entreprise de colonisation africaine connue sous le nom de l'*Union agricole*, entreprise dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, et dans laquelle les actionnaires, tout en conservant à leur œuvre le caractère de spéculation, ont introduit quelques principes plus larges, tels que, par exemple, la substitution de l'association au salariat. Le départ de l'un de nos amis, M. Reverchon, pour cette exploitation lointaine entourée encore de tant d'obstacles, et qui nécessitera de la part des hommes qui vont la diriger tant d'abnégation et de dévouement, a fourni à l'orateur les touchantes paroles d'un fraternel encouragement en faveur de celui qui ne craignait pas de s'exiler loin de tout ce qui lui est cher, afin d'aller au milieu de peines et de fatigues sans nombre, donner un grand exemple au monde. La réponse de M. Reverchon, dite d'une voix émue et pénétrée, a excité au plus haut degré les sympathies de l'assemblée. C'est surtout en de pareilles circonstances que les hommes sentent se développer dans leurs cœurs ces grands sentiments de solidarité et de fraternité dont le maître, dans sa brillante théorie, a su tirer un si merveilleux parti.

La séance s'est terminée par un toast porté par M. Guy à M. B., et qui renfermait trop bien l'expression de la pensée de tous pour ne pas être reçu par les marques de la satisfaction la plus vive.

Nous aurions désiré que les détracteurs d'une science qui demande à l'ordre et à la justice l'établissement du bonheur universel, fussent présents à cette réunion; ils auraient peut-être compris enfin qu'une théorie qui excite des convictions aussi sincères et se révèle par des manifestations aussi dignes, demandait, pour être renversée, autre chose que des lieux communs ou de fades plaisanteries.

—

Les phalanstériens travailleurs de Lyon avaient précédemment tenu leur banquet semestriel le dimanche 11 de ce mois. Cette réunion, par son aspect imposant et solennel, avait vivement impressionné toutes les personnes qui y assistaient. Cette communion fraternelle de tant d'hommes intelligents et dévoués, cherchant l'émancipation pacifique des classes sacrifiées, demandant à l'avenir la solution pratique de ce grand problème humanitaire : l'organisation du travail, laissera de profonds souvenirs dans tous les cœurs animés de la foi d'une régénération prochaine; c'est ainsi que les grandes pensées qui sont appelées à éclairer l'humanité sèment des germes indestructibles dans tous les esprits, éclairent les yeux les plus aveuglés par les préjugés, donnent des convictions aux sceptiques, et arrivent enfin à briller de tout leur éclat sur les sociétés.

Dans une allocution très bien sentie et prononcée avec un sympathique enthousiasme par M. Poulard, président du banquet, nous avons remarqué quelques passages qui prouvent que la science sociale est comprise dans ses plus hautes formules et fait de rapides progrès. Quoique l'espace nous manque pour citer en entier ce remarquable discours, nous ne pouvons nous refuser à copier l'extrait suivant :

« Messieurs,

» J'ai l'honneur de porter un toast au progrès des idées sociales et ... de sa mort ... nos travaux.

L'orateur se livre ensuite à l'examen des divers systèmes sociaux, et conclut à l'adoption de la Théorie sociétaire de Fourier, comme donnant une solution plus pratique et plus immédiate du grand problème de la régénération sociale.

« Cette théorie, dit-il, est la seule, à notre avis, qui convienne à l'humanité, non plus seulement telle qu'elle est aujourd'hui, se débattant encore sous les débris d'une féodalité qui, vaincue sous une forme, se montre encore sous une autre; mais à l'humanité devenue libre et fière, et aspirant à de plus belles destinées.

» C'est pour préparer et avancer, s'il est possible, cette brillante époque, que les disciples de Fourier se réunissent dans ce jour, la foi et la conviction dans le cœur, à l'anniversaire de sa naissance comme à celui de sa mort.

» Nous venons nous retremper derrière la grande ombre; car, mieux que toutes les théories métaphysiques, sa science nous a appris le mystère de la succession des êtres; car nous savons que la grande âme est partout où ses admirateurs l'appellent.

» C'est, enfin, pour appeler de nouveaux disciples à venir se joindre à nous, s'édifier dans l'étude, afin que le jour où le monde sera appelé à jeter son vote dans l'urne pour décider celui des hommes qui a le plus travaillé en faveur de l'humanité, Fourier notre maître puisse être placé au rang suprême que déjà il occupe à nos yeux. »

M. Sage a prononcé ensuite une allocution chaleureuse (1) d'*Unité*. Elle se termine par ce paragraphe, dont nous approuvons entièrement les idées élevées :

« Portons la lumière de l'instruction partout; s'il existe encore des gens qui la refusent, il faut leur pardonner, car ils sont bien malheureux. Poursuivons notre œuvre; le travail que nous avons entrepris est digne de notre courage. Ne nous laissons pas rebuter par les obstacles que l'ingratitude soulève sous nos pas; l'homme de dévouement est assez récompensé si comme Jésus il meurt pour cette sainte cause :

« L'affranchissement des peuples! »

M. Jobarit a porté ensuite un toast *aux Apôtres de la science sociale;* M. Guy, dans quelques paroles énergiques et empreintes de la foi la plus sincère, a de tous ses vœux appelé *une Réalisation prochaine*. Enfin, M. Morel a résumé la séance dans un toast plein d'une religieuse conviction, adressé à la *Mémoire de Fourier*. Le bon ordre, la douce gaieté, la bienveillance réciproque et surtout les sentiments de fraternité qui ont brillé dans cette réunion, donnent à cette manifestation ce caractère solennel qui fait aimer une science par les hommes qui la professent.

REVUE POLITIQUE ET SOCIALE.

FRANCE.

Les ouvriers n'ont pas encore obtenu la permission qu'ils sollicitent de former une association pour la discussion de leurs intérêts dans la question de la réforme douanière. Les journaux semblent, en général, favorables à leur demande, et quelques organes des libre-échangistes, ayant manifesté à cet égard leur opinion, il est à espérer que l'autorité comprendra la convenance d'accorder l'autorisation demandée. Lorsque de tous côtés des associations se forment dans la

(1) On nous prie d'indiquer que l'auteur de ce toast est M. Reymond.

---

et je ne lui demandais pas autre chose, que de me laisser vivre ainsi dans ma chère solitude!

—

LETTRE IV.

Robert de Gémilly à Léon d'O...

Morancé, 26 juin 184...

Voyons, ami, ne fronce pas ainsi ton sourcil olympien; je serai modeste, je te le promets, et mon chant de triomphe va se réduire à ces simples mots : — J'ai vaincu!.... et je suis presque aussi confus de ma victoire que je l'eusse été d une défaite.

Décidément, les femmes vertueuses sont fort au-dessous de leur réputation, et je te conseille de t'en tenir aux courtisanes. Nous sommes trop corrompus, toi et moi, pour nous contenter des joies naïves de la nature, quand l'art ne s'en mêle pas un peu, et la Vénus antique, quoi qu'on en dise, l'emportera toujours sur toutes les vierges plus ou moins chrétiennes.

En vérité, ces pauvres païens, tant calomniés, comprenaient autrement et mieux la vie que ne la comprendra jamais notre stupide civilisation, qui prend la phthisie pour de l'amour, et qui remplace des baisers par des élégies à la lune et aux étoiles. Il est vrai qu'alors Alcibiade était l'amant d'Aspasie, et l'on n'avait pas inventé le mot *spiritualisme*, alors les femmes ne marchandaient pas leur défaite par une foule d'*hélas!* plus ridicules les uns que les autres; elles se donnaient franchement et royalement; une fois vaincues, elles se couronnaient de myrtes et de roses, et ne répondaient pas à un baiser par des mystiques soupirs et des *mea culpâ* dont la Madeleine éplorée a donné depuis le dangereux exemple. Celle-ci du moins avait su pécher avant sa pénitence.

Voici mon histoire; elle peut se résumer en quelques phrases :

Les voies les plus sûres pour arriver au cœur des femmes, tu les connais comme moi, sont au nombre de trois, car ce nombre mystérieux, ou l'une de ses puissances, a toujours gouverné les hommes et les mondes : ce sont la curiosité, que leur mère Eve leur a léguée; le besoin de dévouement, ce qui leur fait honneur; et la vanité, dont elles ont avec notre sexe la commune jouissance.

Or donc, pour procéder logiquement, j'ai commencé par la curiosité. Clémence était seule, Clémence se mourait d'ennui, Clémence passait des heures entières dans son parc à regarder les colombes amoureuses; tu comprends qu'il ne m'a pas été difficile d'éveiller ce premier sentiment. Un livre oublié, quelques gouttes d'eau sur deux ou trois pages passionnées, une mystérieuse rencontre ont fait l'affaire.

Comme le besoin de dévouement se faisait généralement sentir dans son tendre cœur, il m'a été plus facile encore de l'intéresser à mes secrètes infortunes; je suis si pâle naturellement! la tristesse languissante et résignée sied si bien à mon visage, à mes yeux bleus, à mes longs cheveux noirs, à ma taille flexible et à demi penchée! Elle m'a cru malheureux, et j'ai failli un instant le croire moi-même, tant j'étais entré dans l'esprit de mon rôle. — Le mensonge, a dit un moraliste, n'est-il pas le cousin-germain de la vérité?

Je venais de faire un grand pas sans doute, mais ce n'était pas assez. Il me restait la vanité. Or, c'était là l'obstacle le plus difficile à surmonter. Si j'avais eu affaire à quelque sotte, à une Agnès de la finance, à une bourgeoise quelconque, je m'en serais tiré avec quelques façons de gentilhomme; mais la marquise est femme d'esprit, elle connaît le monde, et elle est trop belle pour ne pas savoir, depuis longtemps, le dernier mot de toutes les vanités du salon et du boudoir. Ici, mon bien cher, ce n'était plus de l'habileté, du talent, c'était du génie qu'il me fallait. Eh bien! je n'ai pas reculé devant le génie! j'ai fait une invocation à toutes les divinités de l'Olympe et du Parnasse, et j'ai été beau, aussi beau vraiment que don Juan lui-même! Je donnerais les cent louis de notre pari pour que tu m'eusses vu et entendu pendant un quart d'heure seulement.

Bref, après la plus héroïque défense, je me plais à le reconnaître, après un mois de luttes et de combats, la fière, l'invincible marquise, enfin vaincue, brisée, réduite à demander pardon, est tombée mourante entre mes bras, et je te prie de croire que, moins généreux que le *Journal des Débats* et le vainqueur d'Isly, j'ai su lui faire payer tous les frais de la guerre.

Quand serai-je de retour à Paris? — Ouf! laisse-moi respirer un peu. Je compte rester encore une quinzaine de jours à Morancé. A la rigueur, ce délai ne serait pas nécessaire; mais je ne veux pas être trop cruel; la pauvre femme a pris son amour au sérieux; son cœur saigne encore, et il me faut le temps de cicatriser les blessures que je lui ai faites.

Eh bien! mon maître, es-tu content de moi?

ROBERT DE G.

P. S. A propos, comme je connais ton scepticisme, si tu doutais de ma victoire, je puis t'en envoyer quelque preuve plus positive que ma parole de gentilhomme. Que veux-tu? une boucle de cheveux, une mignonne pantoufle, un mouchoir trempé de ses larmes, ou un autographe? peu m'importe! choisis.

—

LETTRE V.

Clémence à Maria.

..... Minuit.

Si je connaissais un prêtre capable de comprendre et de pleurer avec moi, j'irais me jeter à ses pieds, et je lui dirais : — Mon père, mon père, ayez pitié de moi!... O Marie! ô ma sœur! l'amitié doit être quelquefois un sacerdoce. A défaut de prêtre, ton noble cœur m'entendra. S'il m'absout, il me semble que Dieu me pardonnera; s'il me condamne, du moins il priera pour moi... Oh! je souffre à mourir!... En vain j'appelle à mon aide tout ce qui me reste de forces et de courage, je ne sais si je pourrai jamais achever cette horrible confession... Il me semble que mon pauvre front va éclater tout-à-coup. Cette plume me brûle les doigts comme un charbon ardent : c'est l'expiation qui commence... Pourquoi ne suis-je pas folle, ô mon Dieu!

Si tu savais combien j'ai aimé cet homme! — un misérable que je croyais un ange, — et comme tout cela est infâme! Je m'étais donnée à lui sans retour, sans réserve, et, te l'avouerai-je? sans remords peut-être. Il me semblait que Dieu nous avait pris par la main, qu'il nous avait unis lui-même, et qu'il souriait de là-haut à notre amour. J'étais si heureuse, que je lui disais, à lui, à cet homme : — N'est-ce pas, tant de bonheur n'est point un crime? — Pour toute réponse, il levait ses grands yeux vers le ciel, et cela me suffisait, car je le croyais placé entre le ciel et moi; car il me semblait que son cœur était la voix par laquelle je devais aller à Dieu. Oh! malheur à lui! malheur à moi!...

Comment te raconter ce qui vient de se passer ici?... Je me souviens à peine, j'ai sur les yeux comme un nuage, à travers lequel chaque mot que je trace me semble écrit avec du sang... On m'a crue morte pendant trois jours, et je ne sais si je me réveillerai jamais de cet horrible cauchemar... Peu importe! il faut pourtant que je te dise cela, vois-tu; car j'étouffe, et je voudrais pleurer... J'écris au hasard; si tu ne me comprends pas, ton cœur devinera. Ecoute.

C'était le soir. J'étais seule et je priais Dieu. Une chaise de poste entre avec bruit dans la cour du château. — Qui peut donc venir ainsi?

nous ont fait sortir ce fleuve de son lit, et le pays environnant est submergé. Un grand nombre de personnes ont péri; d'immenses valeurs ont été détruites. L'imprévoyance sociale frappe ici le riche comme le pauvre, car c'est à l'imprévoyance sociale que sont dûs ces accidents désastreux, dont la fréquence indique un vice radical dans l'aménagement des cours d'eau et dans la distribution des forêts, que la nature avait destinées à régulariser les variations de la température. Mais les forêts ont été abandonnées au morcellement, aux intérêts égoïstes des individus; elles ont péri, et leur destruction engendre ces inondations plus fréquentes et plus terribles aujourd'hui que jamais. Organisation des forces sociales dans tous les ordres et à tous les degrés! organisation et liberté! voilà le problème social qui se pose chaque jour devant nos yeux et qui, comme le sphynx de Thèbes, nous demande une solution immédiate, sous peine de mort. Le dix-neuvième siècle tient en main la réponse à cette sublime question de la rédemption définitive du genre humain : quand donc connaîtra-t-il la valeur de cet inépuisable trésor?

GRANDE-BRETAGNE.

(Correspondance particulière de la *Démocratie Pacifique*.)

Londres, le 22 octobre 1846.

Ce qui aujourd'hui préoccupe le plus vivement l'esprit des masses, c'est le renchérissement continu des vivres. Beaucoup de familles aisées commencent à souffrir de cet état des choses, car là où la famille est nombreuse, et la plupart sont dans ce cas en Angleterre, les dépenses de la table sont les plus lourdes de la communauté conjugale. Depuis un mois ou deux le prix des vivres est presque doublé et l'on ne sait pas où le mal s'arrêtera, puisque l'hiver est à peine commencé. Les familles qui se trouvaient plus ou moins à l'aise avec une rente de cinq à six mille francs par an, sont tombées dans la gêne, et un grand nombre de celles qui sont moins bien dotées se trouvent entraînées rapidement vers la misère. Le trouble est dans les esprits et l'épouvante dans les cœurs. Les riches mêmes ne sont pas libres d'appréhensions et de craintes, car les réactions peuvent être violentes et rapides. La première mesure que l'on réclame, c'est l'ouverture des ports pour toute espèce de vivres, francs de tous droits d'entrée et de privilèges quelconques. Des meetings se multiplient sur tous les points, pour stimuler le gouvernement à prendre sur lui la responsabilité de cette mesure, ou de réunir les chambres le plus tôt possible, afin d'aviser aux nécessités de la situation.

On se moque amèrement dans les journaux et dans les meetings du peuple, de ce que le gouvernement ordonne des prières dans les églises, pour obtenir de Dieu l'adoucissement des rigueurs de la famine, tandis qu'on ne fait rien pour faciliter l'importation des vivres qui sont rendus plus chers par les impôts de la douane et le *laissez-faire* des monopoleurs mercantiles et autres : car il reste encore un impôt assez considérable sur les grains et autres comestibles, nonobstant la réforme commerciale de sir Robert Peel. Ces questions fermentent vivement dans l'esprit du peuple et de la petite bourgeoisie, et pourront devenir bientôt des causes de troubles sérieux, pour peu que le gouvernement continue à rester dans l'inaction. Il semble que les classes privilégiées soient destinées à pousser l'apathie assez loin pour faire éclater bientôt des révolutions terribles. Elles ne paraissent pas comprendre les choses les plus simples de la misère universelle des couches inférieures de la société. Elles paraient 50 francs. Tel est le genre d'intérêt que les riches prennent à l'état moral et social des pauvres. Les pauvres sont peu reconnaissants de ce genre de protection et d'encouragement.

Les statistiques de la misère et de l'ignorance de la population des villes et des campagnes nous révèlent un état aussi dangereux pour les riches que cruel pour les pauvres. Il y a en ce moment-ci dans la seule ville de Londres plus de huit mille ouvriers sans travail dans un seul corps de métier, celui des tailleurs; il y a plusieurs centaines d'ouvriers typographes aussi sans travail, et dans beaucoup d'autres métiers, un grand nombre d'ouvriers sont obligés de chômer pendant une partie de l'année. — La misère conduit à l'ignorance, et malgré les efforts qu'on a semblé faire pour répandre l'instruction primaire, les statistiques suivantes feront voir qu'une grande partie de la population est encore plongée dans l'ignorance la plus profonde. Selon les tables générales des mariages, la moitié de la population adulte ne sait pas écrire. Sur 735 788 personnes mariées, 303 856 n'ont pu signer les registres. Dans les statistiques des prisons, on a trouvé que sur 1 022 personnes incarcérées, 49 sur 100 ne savaient pas nommer les mois de l'année; 30 sur 100 ne savaient pas le nom de la reine; 42 sur 100 ne savaient pas la signification des mots *vertu, vice, sainteté;* 39 sur 100 n'avaient jamais entendu parler de Jésus-Christ.

La statistique des riches est aussi brillante peut-être que celle-ci est sombre; mais l'ensemble du tableau social est loin d'être beau.

H. D.

—

Le prix du pain vient de subir une hausse nouvelle à Londres. Quoique quelques boulangers n'exigent encore que 10 den., le prix régulier du pain de 4 livres de première qualité est actuellement de 11 deniers. La seconde qualité se vend 9 deniers (90 cent.).

Les pommes de terre ont également haussé de 1/4 à 1/2 denier par livre au marché de Spitalfields, et le combustible a subi une hausse équivalente.

— Beaucoup de champs de pommes de terre ne sont pas encore récoltés dans les environs de Liverpool. On préfère laisser les tubercules le plus longtemps possible dans la terre, afin d'empêcher les progrès de la maladie qui ne paraît pas pénétrer dans le sol. Tout confirme de nouveau que beaucoup de récoltes seront meilleures qu'on ne l'espérait.

— Dans la séance de l'association du rappel à Dublin, lundi dernier, il a été donné lecture d'une nouvelle lettre de M. O'Connell sur la disette. M. O'Connell témoigne une vive peine de ce que la réunion des grands propriétaires qu'il avait conseillée n'a pas lieu, et repousse l'idée de former le noyau de cette réunion au sein de l'association du rappel, de peur qu'elle n'eût une couleur politique, une assemblée réunie pour s'occuper des moyens de porter remède à la détresse publique ne devant rien avoir qui fasse supposer ce caractère. M. John O'Connell, dans le discours qu'il a prononcé ensuite, s'est plaint du refus fait par le gouvernement d'ouvrir les dépôts publics de denrées alimentaires et de vendre ces denrées à bas prix à la classe pauvre. La rente du Rappel ne s'est élevée cette semaine qu'à 67 l. st.

SUISSE.

SUITES DE LA RÉVOLUTION DE GENÈVE.

Genève, encore dans l'ivresse de sa révolution, s'occupe de l'instauration d'une nouvelle politique. Les élections ont commencé vendredi. Tout s'accorde à la présenter comme favorable au nouveau gouvernement.

Une émeute a eu lieu à Berne dans la journée du 17, mais ce mou-

ESPAGNE.

La reine vient d'accorder l'amnistie tant annoncée; elle est conçue en ces termes :

« Voulant qu'à l'occasion de mon mariage ma clémence royale s'étende à tous les coupables auxquels elle pourra s'appliquer, et conformément à l'avis de mon conseil des ministres, j'ai décrété ce qui suit :

» Art. 1er. J'accorde un pardon général à tous les coupables auxquels il peut s'appliquer, soit qu'ils appartiennent à la juridiction ordinaire, à la juridiction ecclésiastique ou aux juridictions de la guerre, de la marine, des finances ou toute autre.

» Art. 2. Seront compris dans cette grâce les coupables condamnés aux présides, ou subissant leur condamnation dans les établissements correctionnels ou sur tout autre point.

» Art. 3. Ne sont pas compris dans cette grâce les individus coupables de délits commis postérieurement à la date de la publication du présent décret; ceux qui sont coupables de parricide, d'homicide par trahison, d'incendie, de sacrilège, de blasphème, de sodomie, de concussion et baraterie, de contrefaçon de monnaies, de papier-monnaie, de documents publics, de lettres de change même particulières; de faux commis par des notaires; de résistance à la justice et à la force armée; de rapt, de violence, de vol, de filouterie et escroquerie, de malversation commise par des employés publics, et d'abus graves dans l'accomplissement de leurs fonctions; d'insulte à des supérieurs et d'insubordination parmi les militaires. »

PORTUGAL.

Dans ce pays, toutes les feuilles périodiques sont suspendues pour un mois par ordre du gouvernement, ainsi que toutes les garanties constitutionnelles. Les élections sont également suspendues, et la reine, qui a renversé le ministère Palmella à la suite d'un véritable guet-apens, triomphe encore au milieu des réactionnaires qui l'ont conseillée. Reste à savoir si la nation portugaise absoudra cette réaction absolutiste. Les nouvelles qui nous parviennent à cet égard sont fort contradictoires.

Dona Maria a cru que la réaction serait appuyée par les cabinets de Madrid et des Tuileries; le ministère espagnol s'est bravement exécuté, mais le ministère français a reculé à la pensée de couvrir de tels actes de son approbation, et le *Journal des Débats* est d'accord avec l'opposition pour caractériser ainsi qu'elle le mérite la conduite de la fille de don Pedro.

On avait dit que les puissances du Nord protesteraient contre le mariage du duc de Montpensier; il n'en a rien été, non pas que leurs intentions soient fort bienveillantes pour la France, mais il leur aurait fallu pour cela reconnaître la reine Isabelle, et elles n'ont pas cru que les circonstances fussent assez graves pour les faire sortir de leur réserve.

ITALIE.

RÉFORMES ET CONSPIRATION DANS LES ÉTATS ROMAINS.

Le pape vient de nommer une commission de trois membres pour préparer le travail de la codification des différentes lois en vigueur dans les États de l'Église.

Les membres de cette commission devront se rendre dans les principaux pays de l'Europe pour y étudier tout ce qui se rapporte aux législations étrangères, et proposer, d'après cette étude, les modifications qu'ils croiront devoir être apportées aux lois romaines.

Des bruits d'une nature très grave circulent, à Rome, dans le public. On ne parle de rien de moins que de l'arrestation d'un cardinal; on cite

---

— Dans l'ivresse de mon cœur, j'avais tout oublié... J'écoute; un frisson glacé passe sur moi comme un éclair; je crois entendre une voix bien connue. J'écoute encore... Plus de doute! c'est M. de Morancé. Il monte l'escalier, la porte s'ouvre, il est près de moi, et j'ai déjà senti sur mon front le froid de son baiser, que je me demande encore s'il faut fuir ou l'attendre... — Vous êtes bien pâle! me dit-il. — Je dois être bien pâle en effet, car il me semblait que j'allais mourir. — Vous êtes souffrante, Clémence, ajouta-t-il; veuillez sonner vos gens; vous pouvez vous retirer. — Je fus sur le point de lui crier : — Merci! et je me hâtai d'obéir.

O Marie! tu es femme, tu as aimé, ton cœur est aussi noble que loyal, tu comprendras, sans que j'aie besoin de la justifier, l'étrange résolution qui fut comme le dernier mot de toute une nuit de souffrances et d'angoisses, résolution énergique, désespérée, coupable sans doute aux yeux du monde et de ce qu'ils nomment la morale, mais qui trouvera grâce, je l'espère, devant celui qui a pardonné à la femme adultère, et qui a maudit les hypocrites et les pharisiens.

Le lendemain, je savais à quelle heure il devait venir. J'allai l'attendre moi-même à la grille du château; je ne voulais pas qu'il fût averti du retour de mon mari. M. de Morancé était sorti, dès le matin, pour visiter ses propriétés.

... Le voici! mon cœur bat à rompre ma poitrine.

— Venez, lui dis-je.

— Quelle agitation! Mon Dieu, Clémence, que se passe-t-il donc?

— Vous allez le savoir.

Et je l'entraîne avec moi au fond du parc.

Arrivés près du petit ruisseau, sous un épais massif, où l'œil peut à peine pénétrer, je me retourne vers lui et je le regarde... Il est beau comme l'ange de lumière, son regard est pur et caressant, son sourire est doux comme une bonne pensée. O mon Dieu! que cela fait de bien d'être aimée ainsi! Il me semble que cette nuit fatale n'a été qu'un mauvais rêve, que je me réveille sous un rayon du soleil, et que tout est oublié.

— O Robert! tu m'aimes, n'est-ce pas?

— Si je t'aime! Pourquoi ne me demandes-tu pas si je respire?

— Je le sais, ami, j'ai foi en toi, et j'aimerais presque autant douter de Dieu que de douter de ton amour... Un jour, te souviens-tu de cela? tu me disais : Ma bien-aimée, si jamais une volonté jalouse cherchait à nous désunir, aurais-tu le courage de tout braver, même le monde et ses outrages, plutôt que de consentir à une odieuse séparation? Aujourd'hui, Robert, je vous répète à mon tour : Vous sentez-vous dans le cœur assez d'amour pour accepter, sans crainte et sans regrets, un pareil sacrifice?

— Que voulez-vous dire?

— Je dis, Robert, que M. de Morancé est ici depuis hier, que je suis trop fière pour tromper un honnête homme, et que je vous aime assez pour braver ce que vous appelez le monde et ses outrages...

O Marie! Marie! cet homme était un lâche! il a eu peur, ou plutôt il ne m'a jamais aimée... je ne me souviens plus de ce qu'il me dit; il me parla de convenances, de réputation, de secrètes entrevues, de mystérieuses intrigues, que sais-je, moi? Tout cela était lâche, honteux, misérable..... je ne l'entendais plus, je ne le voyais pas, mon cœur avait cessé de battre, mon sang était glacé, je buvais le calice jusqu'à la lie, je souffrais ce que dut souffrir Jésus dans cette nuit d'agonie qui précéda son supplice!...

Tout-à-coup je me réveillai, comme frappée d'un commotion électrique. Je regarde... que vois-je? M. de Morancé, pâle, sévère, menaçant. Il s'avança lentement vers cet homme :

— J'ai tout entendu, Monsieur, quelles sont vos armes?

— Monsieur le marquis comprendra que, dans ma position, je ne puis, je ne dois pas...

— J'espère que M. de Gémilly, car je vous connais, Monsieur, m'épargnera la peine de l'insulter publiquement; il doit bien cela du moins à madame la marquise.

— Monsieur, je suis à vos ordres.

— Ma boîte de pistolets est au château. Si ces armes vous conviennent, je vous donne ma parole de gentilhomme qu'elles sortent de chez l'armurier, et que je ne les connais pas.

— Je m'en rapporte parfaitement à vous.

— Veuillez m'accompagner, Monsieur; des témoins sont inutiles, et nous ne sortirons pas du parc.

— Je vous suis.

Ils se sont éloignés!... J'ai voulu parler; les paroles sont venues expirer sur mes lèvres. J'ai voulu les suivre; mes genoux ont fléchi, je n'ai pu ni me relever, ni faire un seul pas..... et cependant, je ne suis pas folle! Si je pouvais courir? impossible! une force invisible me retient attachée à cette place maudite!... si du moins je pouvais crier? ma langue s'agite impuissante; et puis, l'on ne m'entendrait pas..... j'écoute, j'écoute..... deux coups de pistolets se font entendre..... ô mon Dieu! faites-moi mourir!

...... Un homme est près de moi, c'est Robert! un infernal sourire crispe son visage; il ose me parler :

— Vous êtes libre, Clémence.

— Mon mari!...

— Il est mort, et je vous attends dans quinze jours à Paris...

... Je me suis évanouie, je viens de me réveiller, et j'ignore ce qui s'est passé durant ces trois jours qu'a duré ma léthargie.

Tu le vois, Marie, tout est fini pour moi. Que ferais-je maintenant de cette triste vie? Dieu n'a pas voulu me rappeler à lui, je ne puis ni vivre ni mourir! et pourtant le suicide...

Ici la lettre de la marquise était interrompue, et n'avait point sans doute été envoyée à son amie. J'ignore si elle en écrivit d'autres postérieurement; mais la présence de la sœur Marthe à l'hospice d'A..., son admirable charité et l'épisode raconté au commencement de ce récit, suffisent du reste pour connaître le dénouement de cette tragique histoire.

— Eh bien! dis-je au bon docteur, en lui remettant les lettres; trouves-tu toujours que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, et ne viens-tu pas, ce me semble, de condamner toi-même la société?

— C'est possible; mais bonne ou mauvaise, la société est comme cela, il faut bien la subir. Je sais bien, pardieu! que tout en ce monde n'est pas couleur de rose; que veux-tu que j'y fasse? Quand j'entends souffrir et gémir trop fort autour de moi, je me hâte de mettre du coton dans mes oreilles, et je tâche d'écouter le moins possible.

— Docteur, mon ami, vous n'êtes qu'un gros égoïste, et si je ne connaissais pas ton bon cœur, je te mépriserais profondément.

— La société a du bon, je te l'assure, et tu la calomnies.

— Crois-tu que ces pauvres femmes, dont tu viens de me raconter l'histoire, seraient de ton avis?

— Oh! les femmes, c'est différent.

— Comment cela?

— J'avoue que nous abusons un peu trop de leur faiblesse; mais...

— J'aime cet aveu. Après?

— Mais heureusement pour notre sexe qu'elles ont peu ou point la conscience de leur esclavage. Il est vrai qu'avec vos belles théories elles pourront bien un jour ouvrir les yeux, et si alors elles viennent à s'en mêler, à faire cause commune avec vous, ma foi! je ne dis pas... mais, chut! voici ma femme.

EUG. CAMUS.

FIN.

sans mouvement sur le plancher et la tête entièrement défigurée. On ignore si sa mort est l'effet d'un suicide ou d'un accident. En attendant, le Saint-Synode n'a pas voulu permettre qu'on lui rendit les honneurs funèbres dûs à son rang. Le ministère de la guerre s'est associé au refus de l'église, car sans la croix, a dit M. Zavolos, ministre actuel du département de la guerre, les soldats grecs ne peuvent pas marcher dans un convol funèbre. Dans cet état de choses, le frère du défunt l'a fait embaumer, et nous verrons ce qu'on en fera.

TURQUIE.

Le gouvernement turc semble disposé à entrer dans la voie des progrès. La nomination de Reschid-Pacha au grand-visirat et de ses amis à tous les postes importants ne permet plus de doute à cet égard.

» Une conspiration, formée par les boyards de seconde classe de la Petite-Valachie, pour renverser le gouvernement actuel, a été découverte au moment où elle allait éclater, dit le *Journal de Constantinople*. Le siège de cette conspiration était à Kraïova. Les autorités ont aussitôt pris les mesures réclamées par la gravité des circonstances, et la plupart des conspirateurs ont été arrêtés et conduits sous bonne escorte à Bucharest, où ils vont être jugés par une commission composée de trois membres, qui a été instituée à cet effet.

» On sait que la chambre des représentants de cette principauté est dissoute depuis deux ans environ. Le prince a ordonné que de nouvelles élections eussent lieu. On pense que la nouvelle assemblée se réunira au mois de décembre.

» La principauté se compose de dix-huit provinces, qui nomment chacune un député, à l'exception de Kraïova qui en nomme deux. L'assemblée se compose de 44 membres; 19 sont élus par les provinces et 25 par Bucharest. Pour être député, il faut appartenir à la première ou à la seconde classe des boyards.

» Les nouvelles de la Syrie continuènt, dit le même journal, à être de plus en plus satisfaisantes. Le système d'administration de la Montagne, tel qu'il avait été réglé en 1842, et avec les modifications qu'il a subies dans ces derniers temps, fonctionne avec beaucoup de régularité, et la tranquillité de la Syrie parait reposer cette fois sur des bases durables. Aussi les représentants des puissances, appréciant l'importance de cet heureux état de choses, viennent d'en adresser leurs félicitations au cabinet ottoman.

» Klamil-Pacha vient aussi de régler l'assiette de l'impôt d'une manière conforme à l'équité.

» Nous avons parlé des troubles de l'Adjara. Grâce à l'énergie de Halil-Pacha, avant l'arrivée des troupes régulières expédiées de Constantinople à Trébisonde, le chef des rebelles Keur-Hussein-Bey a été mis en déroute, et aujourd'hui l'ordre et la tranquillité la plus parfaite sont établis.

» Kiahyoglou-Emin Agha a ramené avec lui une trentaine de prisonniers pris parmi les habitants les plus influents et le plus à craindre du pays, et c'est là, croyons-nous, une garantie suffisante contre l'éventualité de nouveaux troubles. On ne sait pas jusqu'ici ce qu'est devenu Keur-Hussein-Bey. »

PERSE.

Il est arrivé par Vienne des nouvelles de la Perse qui ne manquent pas d'importance.

Mirza-Aboul-Hussein-Khan, ministre des affaires étrangères, a été emporté par le choléra. Hussein-Khan jouissait depuis longues années de la confiance absolue du shah, dont il avait été le précepteur.

Cet évènement doit porter atteinte à l'influence russe, dont Hussein-Khan était le plus ardent soutien, et favoriser l'influence française, qui s'était beaucoup augmentée depuis la courageuse conduite du chargé d'affaires de France pendant l'invasion du choléra. On sait qu'un Français, M. Cloquet, est le médecin du shah.

ÉGYPTE.

CRUE DU NIL, PASSAGE DE L'ISTHME.

On écrit d'Alexandrie, 9 octobre, au *Sémaphore de Marseille* :

« Le pacha continue à résider à Alexandrie; pourtant on pense qu'il ne tardera pas à se rendre au Caire. Le Nil fait de grands ravages; il est à 24 pieds. Ibrahim-Pacha et Abbas Pacha se trouvent actuellement dans la province de Schartrié où les eaux ont fait un mal immense, en emportant les digues. Toutes les barques ont été arrêtées par le gouvernement, soit ici, soit au Caire; on les charge de pierres et on les expédie vers les endroits où les digues ont été brisées. On se propose de les refaire promptement. La récolte du maïs est entièrement perdue; celle des cotons est fortement endommagée; dans la province de Lagâchlé, plus de 60 villages sont sous l'eau, et si cela continue, avant peu, la Basse-Egypte ne sera plus qu'un immense bassin d'eau.

» La compagnie orientale et péninsulaire vient de s'entendre définitivement avec le gouvernement égyptien, pour le transport de ses marchandises. Elle avait conservé à cet effet deux bateaux sur le Nil, mais son service ne pouvait pas lutter avec le transit; il y avait toujours des retards considérables et contraires à ses intérêts; dès lors, elle s'est vue dans la nécessité d'entrer en accommodement avec le gouvernement qui se charge également des transports de toutes les marchandises, moyennant un prix fixé que nous ne connaissons pas, et lui prend ses deux vapeurs, avec une indemnité qui n'a pas encore été déterminée. Par cette fusion il n'existe plus aujourd'hui qu'une seule administration pour le transit de l'Europe aux Indes et *vice versâ* à travers de l'Egypte. »

BOURBON.

MODIFICATION DU RÉGIME DOUANIER.

Le *Moniteur* d'hier matin publie une ordonnance royale qui régularise et modifie la régime douanier auquel est soumise notre colonie de Bourbon. Nos lecteurs savent que, dans une loi votée dans la dernière session, le gouvernement s'est proposé le même but au sujet des Antilles.

La nouvelle ordonnance remplacera une série d'actes dont le plus ancien remonte à 1784. Elle affranchit de tous droits les marchandises françaises entrant dans l'île. C'est l'application d'une immunité déja

On a des nouvelles du Cap de Bonne-Espérance jusqu'au 19 août. A cette date, la grande bataille que tous les mouvements des forces anglaises ont pour objet d'amener entre elles et les Cafres, n'avait pas encore eu lieu. Il s'était passé seulement quelques nouvelles escarmouches dans lesquelles les Cafres ont encore perdu du monde. Les Anglais ont aussi essuyé quelques pertes; les colons, qui font le service de campagne, sont déjà à bout de forces et de bonne volonté, et les affaires de la colonie se trouvent fort mal de cet état de guerre qui dure depuis plusieurs mois.

HAITI.

Le président d'Haïti vient de publier un décret qui intéresse la marine étrangère. Aux termes de ce décret, les bâtiments étrangers qui auront déchargé une cargaison d'entrée dans un des ports de la république, auront la faculté de relever pour un ou plusieurs des ports ouverts au commerce, et d'y charger les denrées qu'ils voudront pour l'exportation.

Ces bâtiments pourront également charger des bois d'acajou à la Grande-Saline de l'Artibonite. Les droits de douane seront réglés suivant les dimensions et le tonnage des navires, à raison de 500 pieds au tonneau.

Tout bâtiment allant d'un port à l'autre payera 200 gourdes haïtiennes pour bâtiments de 150 tonneaux et au-dessous; 250 pour 150 à 200 tonneaux, et 300 pour 200 tonneaux et au-dessus.

Inondations.

Les journaux continuent de nous apporter des détails effrayants sur les inondations dont les populations riveraines de la Loire et du Rhône sont en ce moment victimes.

Nous avons publié hier une lettre d'Orléans dans laquelle on nous annonçait que l'inondation s'est répandue dans le vallon sur une étendue de 40 kilomètres de longueur et une largeur de 3 à 5 kilomètres. Voici une nouvelle lettre que nous recevons en date d'hier 23, à 6 heures du soir :

« Ce matin on a pu, ainsi que je vous le disais hier, visiter plus d'une maison sortie des eaux de l'inondation. Quelques cadavres ont été retirés; l'administration seule sait le chiffre exact; les uns le font monter à 4; d'autres plus haut. M. le ministre des travaux publics est dans nos murs. A 7 heures du matin, un bateau à vapeur, monté par lui sans doute, allait reconnaitre la brèche de la levée vers Saint Privé, puis de là ce même bateau a dû remonter jusqu'au Sully pour y porter du pain et de la farine. Un grand nombre d'habitants de cette petite ville se sont réfugiés dans les étages supérieurs de l'hospice; plusieurs maisons ont été entièrement détruites, entre autres celle de Mme de Porte.

» A midi on a eu des nouvelles positives de Saint-Mesmin : les parapets du pont sont abattus; le pont d'Olivet a été plus maltraité, deux arches du côté du bourg ont été enlevées. Dans ces deux communes le courage des habitants a été à la hauteur des évènements; on cite à Saint-Mesmin MM. D... et les deux frères J..., tous trois meuniers, comme ayant tous abandonné le sauvetage de leurs marchandises pour aller sauver leurs concitoyens en danger.

» Cette nuit nous avons eu un moment d'alerte, on a battu la caisse et, hasard remarquable, le tocsin a sonné de lui-même à la tour par un dérangement dans la sonnerie. Il s'agissait d'appeler la garde nationale à un service de surveillance contre les maraudeurs, et aussi un piquet de sapeurs-pompiers pour enfoncer les portes du garde-magasin des lits militaires, qui refusait obstinément aux sommations de M. le maire les effets de literie nécessaires pour le régiment arrivé de Paris en toute hâte.

» On s'étonne du retard apporté à la convocation de la garde nationale. Le colonel, aussi modeste que brave et dévoué, protestait par son infatigable activité contre cet oubli à la tête des canotiers.

» La Loire est à l'étiage à 3 mètres 30; la nouvelle Loire a baissé beaucoup moins et seulement de 2 mètres. On ne peut pas encore communiquer, même en voiture, avec Olivet.

» Il est évident à l'inspection de la pile du pont de Vierzon renversée, que ce sinistre est dû au tourbillonnement effroyable des eaux qui sont venues s'abattre sous un angle de 45 degrés à peu près; ces arches n'avaient auparavant subi aucun tassement, elles n'étaient ni plus ni moins solides que les autres, mais leur pile commune, recevant en flanc un effort qu'on eut dû prévoir facilement, s'est incliné du côté amont et les deux voûtes sont tombées.

» L'irritation des populations rurales inondées, se tourne contre l'ingénieur du pont du chemin de fer, qui me paraît bien innocent de cette inondation.

» Toutes les digues sont calculées pour la hauteur 6 mèt. 60 de l'étiage, et il y avait dans les deux lits de la Loire quatre fois autant d'eau qu'elle en débite à cette hauteur, la plus considérable connue.

» On dit que les eaux ont même tourné les coteaux des Bruels et inondé jusque dans la vallée de Laferté-Saint-Aubin. Amboise, Blois sont inondés, le chemin de fer ne peut arriver à Tours, la chaussée de Mont-Louis est renversée. »

— L'*Echo de la Côte-d'Or* résume ainsi les effets de l'inondation en amont du fleuve :

« A Andrézieux, la partie du village assise sur les bords du fleuve a été entièrement emportée; on y compte environ 15 ou 18 maisons abattues, et le chemin de fer qui décrivait plusieurs circuits avant d'atteindre le débarcadère, a été lui-même si violemment soulevé qu'on a peine à en reconnaitre les traces.

» Le pont suspendu n'a plus qu'une travée debout; la caserne de gendarmerie n'est qu'un monceau de ruines. Comme l'invasion des eaux a été subite, et s'est faite pendant la nuit, plusieurs personnes ont péri.

» Le chemin de fer de Saint-Etienne à Andrézieux a été coupé. Les rails sont littéralement corrodés, bouleversés et gisent pêle-mêle sur le rivage. Les entrepôts de charbon et les dépôts de bois ont été entraînés par le courant. Des arbres déracinés couvrent la plaine d'Andrézieux, où l'on n'aperçoit qu'un vaste amas de sable, de pierres, de graviers et de débris de toutes espèces.

» Le courrier de Paris à Marseille a été obligé d'abandonner la route et plusieurs marchands ont fait des pertes assez graves. Vers deux heures, la rivière avait diminué, mais une maison du faubourg Saint-Jean, située sur la rivière, minée par les eaux, s'est écroulée : le sieur Grellet et sa famille, qui habitaient cette maison, avaient eu à peine le temps d'en sortir, sans pouvoir emporter leur mobilier. En face, à droite de la rivière, en descendant du pont Saint-Jean, la famille Vial a dû sortir par la toiture.

» A minuit, une seconde crue a eu lieu, plus forte que la première; on nous assure que l'eau a atteint les cintres du pont Saint-Louis, mais elle s'est promptement abaissée.

» Les vieillards ne se rappellent point d'avoir vu une crue aussi forte et d'aussi longue durée. »

— On écrit de Pertuiset (Haute-Loire) au *Courrier de Saint-Etienne* :

« Le samedi 17, à 6 heures du matin jusqu'à 10 heures 1/2, cette crue n'a présenté rien d'extraordinaire; mais alors les eaux ont dépassé la limite des crues habituelles; elles entraînaient une grande quantité de buttes et de radeaux. A une heure après-midi, cette crue prenait un caractère effrayant, sans qu'on pût cependant soupçonner qu'elle dût devenir aussi désastreuse qu'elle l'a été.

» La Loire augmentait toujours. Ce n'était plus seulement des buttes, mais des arbres déracinés et déjà quelques meubles qu'elle entraînait avec une rapidité étonnante. Bientôt, à trois heures et demie, on vit passer des débris de bâtiments, et même des bâtiments presque entiers. Trois fenils ou hangars, qui avaient encore conservé une partie de leurs tuiles, sont venus s'engouffrer sous les roches de Cornillon. J'ai vu s'engloutir une crèche à laquelle étaient attachées trois vaches. — Une heure plus tard, nous avons aperçu les trottoirs et garde-fous des ponts suspendus de Retournac et de Bas-en-Basset.

» Le hameau de Brunet était renversé par les eaux; à 5 heures et demie, il n'en restait que quelques vestiges.

» D'après les dires des gens du pays, la Loire a dépassé de 2 mètres 50 centimètres les crues de 1789 et 1791. Les eaux se sont élevées, au pont du Pertuiset, à 15 mètres 30 centimètres au-dessus des plus basses eaux. Il paraît, du reste, que c'est le seul pont, depuis la ville du Puy jusqu'à Roanne, qui ait résisté à l'impétuosité des vagues.

» Ces belles rives du fleuve, si pittoresques depuis le Pertuiset jusqu'aux limites du département, n'offrent plus aujourd'hui qu'un aspect de désolation qui navre le cœur. Tous ces beaux noyers, tous ces peupliers magnifiques sont courbés dans la boue et le limon, ou ont tout à fait disparu. Les terres ensemencées ou nouvellement travaillées ont été entraînées; plus d'arbres à fruits, à une grande distance de la Loire; partout la désolation ! »

Le *Courrier de Lyon* donne les détails suivants sur l'accident arrivé à la diligence de Bordeaux :

« Cette diligence, à quelque distance de Feurs, le dimanche, à quatre heures du matin, s'est trouvée au moment de la crue extraordinaire de la Loire et du Lignon, et a été entraînée par ce torrent; elle contenait dix personnes, y compris l'inspecteur et le conducteur; il en a péri cinq : le conducteur, l'inspecteur et trois voyageurs. »

Le *Sémaphore de Marseille* publie l'article suivant sur les inondations du Rhône :

« Les inondations recommencent leurs ravages. Sans parler de l'Huveaune qui a débordé hier et envahi les campagnes de Sainte-Marguerite, un grand nombre d'affluents de la Durance et du Rhône se sont répandus sur les terrains qui les bordent.

Le courrier de Lyon et celui de Paris ont été retardés. L'un et l'autre, à leur passage à Avignon, ont eu beaucoup de peine à joindre la chaussée hors la ville et n'ont pu prendre le chemin ordinaire pour la traverser. La malle-poste de Paris avait de l'eau jusqu'au-dessus des roues. C'est assez dire que le Rhône inonde de nouveau Avignon. Déjà le *Mémorial de Vaucluse*, dans son numéro de dimanche, faisait pressentir le malheureux évènement dans les lignes suivantes :

» Nous voilà revenus aux fortes eaux; les pluies torrentielles qui ont eu lieu hier et avant-hier dans la nuit et dans la journée, et qui paraissent s'être étendues au département en amont ont fait monter le Rhône de 2 mètres à près de 4 mètres. L'île de la Barthelasse et la promenade de l'Oulle sont de nouveau inondées. Hier, dans l'après-midi, le rhônomètre marquait 4 m. 75 cent. On s'attendait à une crue plus considérable. Il paraît que tous les affluents du Rhône grossissent depuis le 15. La Durance s'élève de son côté. L'administration a pris toutes les mesures de surveillance nécessaires.

» Des voyageurs arrivés d'Avignon nous ont annoncé que toute la basse-ville était inondée, et que sur plusieurs points l'eau s'élevait jusqu'au premier étage.

» A Tarascon, on n'était pas sans crainte à la date des dernières nouvelles sur les conséquences de la crise du Rhône. Un de nos amis nous adresse de cette ville la note suivante :

» Tarascon, 18 octobre. — Nous sommes menacés d'une inondation qui sera peut-être plus terrible que celle de 1840. Le Rhône augmente avec rapidité depuis deux jours et deux nuits; il pleut constamment; le vent du midi ne cesse de souffler, ce qui ajoute au renflement des eaux. Des avis reçus ce matin nous annoncent le débordement complet de plusieurs rivières voisines du fleuve. Tous les *segonaux* sont dans une submersion complète; heureusement que nos chaussées paraissent solidement construites; celles surtout qui serviront au chemin de fer ne courent aucun risque.

» Au moment de fermer ma lettre, le rhônomètre marque 6 mètres et 35 centimètres au-dessus de l'étiage ordinaire. Il n'y pas apparence de diminution. Dieu veuille que nous en soyons quittes pour la peur! Si par malheur le danger devenait plus grave, je vous tiendrai au courant de notre situation. »

— Le *Courrier de l'Isère*, après avoir donné quelques détails sur de subites intempéries, ajoute :

« Des habitants de la rue des Mûriers ont pris vivantes des cailles qui s'étaient introduites chez eux à travers des vitres brisées. Des poules d'eau et d'autres oiseaux aquatiques ont été également recueillis, et dimanche matin on aurait pu chasser sur les anciens remparts. Nous n'avons pas appris jusqu'à présent qu'aucun malheur ait été la conséquence de la nuit du 18. »

— Le *Sémaphore* dit de son côté :

« Dans la matinée d'hier lundi, entre 7 et 9 heures, on a remarqué un passage considérable d'alouettes qui se dirigeaient avec une vitesse remarquable de l'ouest à l'est, le vent soufflant avec violence de cette dernière partie. On peut tirer de ce phénomène l'induction plus que probable que les grandes plaines où ces oiseaux s'arrêtent momen-

[illegible] les travaux. Nous ignorons complètement les causes de ces faits. Six gendarmes sont partis pour Livernan. M. l'ingénieur en chef s'y est aussi transporté.

— M. Ouvrard vient de mourir à Londres, à l'âge de quatre-vingts ans.

— On lit dans le *journal de Lille* d'aujourd'hui, 24 octobre :

« Le train du chemin de fer qui part le soir de Paris et arrive ordinairement à Lille à cinq heures du matin, n'est arrivé aujourd'hui qu'à huit heures et demie. Ce retard est attribué à la rupture d'un tube. »

— On écrit de Copenhague (Danemark), le 17 octobre :

« Le roi vient de nommer le célèbre astronome français M. Le Verrier commandeur de l'ordre royal du Danebrog. »

— La commission nommée par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, près l'Institut royal agronomique de Grignon, pour examiner les candidats aux diplômes de capacité agricole, se réunira à Grignon le mardi 1er décembre prochain.

Les demandes d'autorisation pour se présenter à cet examen, ainsi que les pièces exigées par le programme, devront être adressées à M. le ministre, avant le 15 novembre prochain.

— On sait que certains industriels donnent à leurs adresses-prospectus la forme et l'apparence extérieures de billets de banque. Le parquet aurait été, à ce qu'il paraît, frappé du danger que présentaient ces singulières émissions, auxquelles ont eu recours des industriels de diverses catégories pour attirer l'attention sur leur commerce. Ce matin, en vertu de mandats de perquisition, un commissaire de police a saisi une quantité d'adresses-billets de cette nature, imprimés par le procédé lithographique, rue Martel, 8, et qu'avait répandus à profusion un fabricant de vernis du boulevart des Capucines.

Les mots *mille francs* sont remplacés sur ces billets par ceux *mille flacons*; mais pour tout le reste, vignettes, timbres, cachets, la similitude est assez grande pour pouvoir induire en erreur.

(*Gazette des Tribunaux.*)

— La municipalité de Mulhouse a mérité la reconnaissance de tous les gens de bien par un trait que nous serions heureux de voir imiter. On écrit de cette ville que le conseil, dans sa séance du 15, a voté une somme de 5 000 francs pour l'organisation d'un service de pain et de soupe. Il a décidé, en outre, qu'il serait fait un appel aux habitants aisés de Mulhouse pour les associer à cette œuvre charitable. Nous avons souvent dit ce que nous pensons de l'aumône. Dans une société véritablement fraternelle et bien organisée, l'aumône ne serait pas le remède applicable à la détresse des malheureux, car elle humilie celui qui reçoit. L'aumône est une *grâce* et non la jouissance d'un droit naturel, le droit de vivre. Néanmoins, nous accueillerons avec bonheur ces promesses aussi longtemps qu'il y aura des classes *déshéritées*.

AFFAIRE JEUNE. — Nous avons annoncé qu'un supplément d'instruction ayant paru nécessaire dans l'affaire du sieur Yung, dit Jeune, accusé d'assassinat sur la personne du sieur Jay, cette affaire primitivement portée au rôle de la session actuelle des assises, pour y être appelée mardi prochain 27, avait été renvoyée à une autre session. Par suite de cette mesure, et en exécution d'une commission rogatoire, le sieur Jeune a été extrait hier matin de la prison de la Conciergerie pour être conduit rue Montmartre, 129, sur les lieux qui ont été le théâtre du meurtre dont il se reconnaît l'auteur.

Là, en présence de M. le conseiller Roussigné, président des assises, et de M. de Gérando, substitut de M. le procureur général, assistés du commissaire de police du quartier Montmartre, il a été procédé à un nouvel examen des lieux, ayant pour objet d'établir contradictoirement avec l'accusé quelle était la position respective des acteurs de ce drame lugubre au moment où s'est engagée la lutte durant laquelle M. Jay a été frappé du coup mortel.

Les magistrats ont également examiné le cabinet dans lequel l'accusé s'était tenu caché en attendant la venue de M. Jay ; enfin une sorte d'expertise a eu lieu pour reconnaître s'il existait sur les murailles ou sur les meubles trace de la balle dont Jeune déclare qu'était chargé le pistolet qu'il a tiré presque à bout portant sur le sieur Jay, sans cependant l'avoir atteint.

Ces diverses opérations terminées, l'accusé Jeune a été reconduit et réintégré à la prison de la Conciergerie.

Selon toute probabilité, cette affaire ne sera appelée que dans la seconde session du mois de novembre, que doit présider M. le conseiller Roussigné.

LES VICTIMES DU TRAVAIL. — Le *Courrier de Saint-Etienne* donne les détails suivants sur la mort d'un ouvrier lamineur dans l'usine de Terre-Noire :

« Un lamineur, après avoir reçu sa boule de fer rouge des fours à puddler, ne doit s'inquiéter que de l'introduire dans les dentelures qui le regardent ; à un autre ouvrier, son vis-à-vis, le soin de recevoir la barre de fer du côté opposé. Malheureusement, un brave et courageux ouvrier, père de famille, ne voyant pas son partner, tenta de se passer de lui plutôt que de l'attendre quelques secondes. Il s'avança imprudemment au-dessus du laminoir, crut pouvoir, sans danger, faire la besogne de deux, et étendit ses bras au-dessus de ces tourbillons qui ne pardonnent pas. Son pied glissa ; le laminoir le prit spontanément à la jambe et la broya jusqu'à la naissance du ventre. Par un effort surhumain, le malheureux se cramponna à une charpente, arracha son corps du cylindre, et donna le temps d'arrêter la machine dont la force est de 80 chevaux. Quand on arriva à son secours, il vivait encore, mais dans un état déplorable.

« On le transporta aussitôt à l'hôpital fondé par la Direction de Terre-Noire et il fut confié aux soins des bonnes sœurs qui le desservent. Là, ce brave homme ne proféra aucune plainte, malgré ses horribles souffrances : « Je l'ai mérité, s'écriait-il, et Dieu est bien bon de » m'avoir donné le temps de me reconnaître. Il pouvait m'écraser d'un » seul coup et me laisser mourir comme un chien... »

» Jusqu'au lendemain matin, il a conservé la même énergie et la même présence d'esprit ; il a répété à ses chefs qui sont venus le visiter à l'hôpital qu'il ne pouvait attribuer qu'à lui-même l'affreuse position où il était réduit ; il a rempli ses devoirs religieux avec un sang-froid, avec une piété résolue qui ne s'est pas démentie un seul instant et qui semblait lui faire oublier ses douleurs. Puis il a embrassé sa [illegible] en passent par là, car il n'y a pas de concurrence pour forcer la main à la compagnie.

» D'après la loi, la compagnie ne peut élever son tarif au-delà d'un certain maximum. Mais ingénieuse à exploiter son monopole, elle se flatte de mettre le voyageur à contribution en l'obligeant, bon gré mal gré, à payer le plus haut prix des voitures des premières places, les secondes étant inhabitables pour un long trajet. »

La *Démocratie pacifique* a publié cette semaine les articles suivants : La première révolution socialiste. — Genève et la Suisse. — Le paupérisme en Belgique (3 articles). — Coup d'état (en Portugal). — Le progrès en Turquie. — Système d'approvisionnement des grains. Greniers publics (2 articles). — Falsification de l'Evangile. — Les ouvriers et le libre-échange (2 articles). — Grève des ouvriers tisserands d'Elbeuf. — Nouvelles d'Algérie, de Suisse, d'Allemagne, de Pologne, d'Irlande, du Portugal, de Hollande, de Bade, etc. — Inondation (2 articles). — M. Rowland-Hill à Paris. — Examens agronomiques. — Courses d'automne. — Expositions phalanstériennes (M. V. Considerant à Genève, M. V. Hennequin à Lorient). — Faits divers. — VARIÉTÉS : M. Le Verrier et les académiciens. — Des *Institutions de la France*, par M. Colombel. — FEUILLETON : Revue dramatique. — *Martin Chuzzlewitt*, par Ch. Dickens (4 feuilletons). — Chronique musicale. — Le *Papillon bleu*, fable par Lachambeaudie.

Etudes sur les Professions industrielles.

LA TYPOGRAPHIE.

Nous commençons aujourd'hui sur les professions industrielles, des études que nous espérons continuer prochainement. Nous recevrions avec reconnaissance les renseignements que les ouvriers des divers états voudraient bien nous adresser pour nous aider à compléter cette série de publications.

L'imprimerie est, de toutes les professions, la première victime de la moindre commotion politique. Au plus léger bruit de guerre, aux premières rumeurs d'une émeute, l'imprimerie est arrêtée ; les éditeurs n'osent rien entreprendre, et les ouvriers sont réduits au chômage forcé. Ces derniers sont-ils au moins en position de se prémunir contre ces éventualités par des économies faites sur leur salaire pendant qu'ils ont de l'occupation ? Les détails suivants, de la plus rigoureuse exactitude, prouveront qu'ici comme partout, la civilisation n'a su produire que l'anarchie, et qu'une classe qui, par son instruction et son genre de travail, devrait être considérée comme exerçant un art plutôt qu'un métier, est, en général, assez mal rétribuée pour envier le sort des travailleurs dont l'éducation a été moins développée.

Avant d'aller plus loin, expliquons en peu de mots comment le travail s'exécute dans les imprimeries. Les ouvriers typographes se divisent en deux grandes catégories : les *imprimeurs* ou *pressiers* et les *compositeurs* ; ces derniers, à leur tour, se divisent en hommes travaillant *aux pièces*, et en hommes travaillant *à la journée* ou, en termes techniques, *hommes en conscience*. Le sort de ceux-ci est généralement assez doux. Constamment occupés, gagnant à Paris de quatre à six francs, et en province, de trois à cinq francs par jour, ils sont à l'abri du besoin et peuvent, s'ils ont de la conduite, faire quelques économies. C'est le plus petit nombre. Quant à la grande majorité, il n'y a pas dans la classe ouvrière de position plus précaire et plus malheureuse. La suite de cet article le démontrera jusqu'à l'évidence.

Ces préliminaires posés, passons aux détails.

Lorsqu'on propose un jeune garçon pour l'état de compositeur, le maître imprimeur exige d'habitude qu'il reste trois années pour faire son apprentissage. Il est nécessaire qu'il sache lire et écrire correctement; cependant c'est de quoi beaucoup de maîtres s'inquiètent fort peu depuis longtemps, car il n'est pas rare de voir de nos jours des jeunes gens à qui l'on fait apprendre l'état de compositeur, qui n'ont aucune des qualités nécessaires pour devenir de bons ouvriers; ils ne savent presque pas lire, et s'il se présente de la copie manuscrite, il leur est impossible de la composer sans recourir à chaque instant au correcteur ou aux anciens ouvriers de l'atelier. Il suit de cette négligence du chef de la maison à s'assurer de l'instruction d'un jeune homme avant de lui faire commencer son apprentissage, que ce dernier embrasse une profession pour laquelle il n'avait aucun goût et aucune disposition ; l'instruction, première condition nécessaire pour faire un bon compositeur, manquant à un apprenti, il lui est à peu près impossible de devenir un ouvrier passable. Malgré cela, il donne ses trois années pour apprendre un état qu'il ne comprend pas, hérissé de difficultés qui se renouvellent chaque jour pour lui, en raison de son ignorance. Toutefois, si on lui fait faire son apprentissage dans une imprimerie occupée spécialement à des *labeurs* (1), il parvient assez facilement à *composer des lignes sur de la copie de réimpression*. Dès qu'il a appris à faire des lignes, le pauvre jeune homme croit être ouvrier, tandis qu'il ne pourrait pas seulement composer une page de manuscrit sans tronquer des mots, des lignes entières, qui rendront inintelligible la besogne qui lui est confiée. Aussi lorsqu'il y a de la copie manuscrite, la donne-t-on toujours à composer à des ouvriers qui ont reçu quelque instruction

On pourrait croire, d'après ce que nous venons de dire, que l'ouvrier instruit est plus favorisé que celui qui sait à peine lire, non du manuscrit, mais de la copie imprimée. C'est positivement le contraire qui a lieu : quand il arrive du manuscrit, souvent fort mal écrit, chargé de ratures, qui demande de l'attention et même de l'étude, ce qui fait perdre beaucoup de temps, il est confié au compositeur sachant composer aussi bien la mauvaise que la bonne copie, tandis que celui qui ne peut pas lire du manuscrit est toujours occupé sur la réimpression, besogne qui ne présente aucune difficulté et qui offre beaucoup [illegible] puisque, malgré leur apprentissage, on leur préfère des personnes qui n'en font point, qui n'ont reçu aucune instruction, sachant à peine lire la copie imprimée, et qui ne savent faire autre chose que des lignes. Ceci est tellement vrai, que nous avons vu, il y a peu de mois, une annonce, insérée au *Patriote jurassien*, dans laquelle on demandait un compositeur *sachant lire le manuscrit* ; cette annonce est, à notre avis, une grave accusation portée contre les imprimeurs qui reçoivent pour apprentis compositeurs des enfants qui n'ont pas reçu d'instruction, car ils font perdre à ces pauvres enfants un temps précieux qu'ils pourraient employer utilement pour apprendre un autre état plus en harmonie avec leurs connaissances et avec leurs forces.

De ce que nous venons de dire il suit que l'on fait du tort aussi bien aux ouvriers qui savent exécuter les parties les plus difficiles de la composition qu'à ceux qui ne peuvent faire que des lignes sur de la réimpression ; en outre les ouvriers incapables se trouvent multipliés par l'emploi des femmes, qui sont payées, dès leur entrée à l'imprimerie, moitié du prix donné à l'ouvrier compositeur, condition avantageuse pour elles, car elles n'ont eu à faire aucun sacrifice.

Telles sont les causes principales du manque d'ouvrage pour beaucoup d'ouvriers, car par suite de l'introduction dans les ateliers de personnes qui n'ont reçu aucune instruction, il y a toujours, dans les imprimeries de Paris et de province, un tiers et plus d'ouvriers compositeurs qu'il ne serait nécessaire pour le travail à exécuter.

Le travail du compositeur se trouve encore réduit considérablement par les CLICHÉS (1). La clicherie a pris une extension extraordinaire depuis vingt ans environ, par suite de l'emploi peu coûteux du procédé au carton. Un grand nombre de libraires font stéréotyper tous les ouvrages de piété, d'instruction primaire et secondaire, d'éducation, etc. Souvent une première édition est assez bien imprimée, mais pour les éditions suivantes, il y a presque toujours des bords de lignes et des coins de pages qui sont écrasés, et qu'en raison des frais qu'entraînerait la réparation de ce qui est endommagé, on ne retouche pas, ce qui fait que souvent on ne peut pas lire facilement ces pages. L'introduction des clichés a nui beaucoup aux compositeurs, car quand on conserve ainsi un ouvrage, on peut imprimer bien des éditions sans être obligé de les composer de nouveau. La maison Gauthier, de Besançon, avait environ 800 *volumes* clichés, quand elle a cessé ses opérations. Bien des imprimeurs et des libraires de la capitale, de Lyon et d'autres villes de France, ont multiplié de la même manière ce genre d'industrie, et par suite le nombre des ouvriers compositeurs sans travail s'est trouvé augmenté considérablement dans toutes les villes où l'imprimerie a pris un grand développement (2).

En outre, il existe des ateliers typographiques qui nuisent beaucoup tant aux compositeurs qu'aux maîtres imprimeurs. Nous voulons parler des ateliers de composition établis dans les prisons, où la main-d'œuvre ne coûte presque rien : tel est par exemple celui que l'on a établi dans le pénitencier militaire de Saint-Germain-en-Laye, où un grand nombre de condamnés sont occupés à la réimpression d'ouvrages que les libraires font exécuter dans cette maison à raison du bas prix auquel on peut faire leur besogne; tout cela est enlevé à l'ouvrier libre, en sorte que cette liberté, que l'homme regarde à juste titre comme son plus grand bien, ne sert qu'à exposer le travailleur à mourir de faim; il semble que l'ouvrier qui s'est toujours conduit en honnête homme ait moins de droit à la sollicitude du gouvernement que les repris de justice, car au moins ces derniers non-seulement ne sont pas dans le besoin tant qu'ils subissent leur peine, mais encore, à leur sortie, il leur est remis une partie du prix de leur travail, afin qu'ils puissent subsister pendant qu'ils cherchent de l'occupation. L'ouvrier laborieux est bien loin d'être placé dans une position aussi favorable. Par une conséquence toute naturelle de cet état de choses, le nombre des ouvriers sans occupation augmente tous les jours, et souvent des maîtres avides profitent de la position malheureuse où se trouvent les ouvriers pour les faire travailler à vil prix sur des ouvrages chargés de difficultés, avec lesquels ils ne peuvent pas gagner en province 1 fr. 75 c. par jour, en travaillant douze heures à leur casse; tandis qu'avec de la réimpression, ils gagneraient environ 3 fr., ce que font souvent des ouvriers ayant fort peu de capacité. C'est ce qui arrive souvent et que tous les ouvriers pourraient certifier, car beaucoup de maîtres ne veulent pas payer l'ouvrage difficile plus que celui qui est courant, et ne veulent pas non plus occuper à la journée l'ouvrier qui travaille à cet ouvrage, car ils savent très bien que l'on ne peut pas rendre autant de pages par jour d'un ouvrage de géométrie, par exemple, que si l'on travaillait à la réimpression d'ouvrages classiques ou ecclésiastiques.

Il existe encore pour les compositeurs aux pièces une autre cause de chômage, la plus fréquente et la plus pénible : les caractères qui servent à l'impression d'un ouvrage ne sont jamais assez abondants pour permettre de confectionner d'un seul coup un volume entier. On est donc obligé d'imprimer les feuilles formant le commencement de l'ouvrage, afin de pouvoir se servir des caractères rendus disponibles pour faire la suite ; c'est un mouvement continuel de va et vient. Or, il arrive fréquemment que l'auteur ne donne pas son *bon à tirer*, que les pressiers sont occupés à des travaux plus urgents, que le papier nécessaire à l'impression se fait attendre, et mille autres retards plus ou moins longs. Alors l'ouvrier chôme des heures, des jours, des semaines, sans rien gagner, et espérant toujours la reprise des travaux, il ne cherche point à se placer autre part, ou, lorsqu'il s'y décide, il n'en trouve pas davantage au dehors.

---

(1) Travail courant ; des volumes où il n'y a que des lignes à faire.

(1) Ou stéréotypage.

(2) Reconnaissons néanmoins que sans l'invention du stéréotypage, beaucoup de grands ouvrages n'auraient pas été édités, et qu'en outre le clichage a créé une nouvelle branche d'industrie, qui occupe un personnel nombreux. (*Note de la Réd. de la D. P.*)

soins du métier; cet abus a été porté si loin à Paris, que les ouvriers pressiers de cette ville ont, depuis huit ou neuf ans, pris la résolution de ne plus enseigner leur état à personne, sinon à des fils de pressiers. Cette décision est scrupuleusement exécutée, mais elle n'a remédié à rien; les pressiers de province, attirés par un salaire plus élevé, arrivent en foule à Paris, et viennent combler, et bien au delà, les vides que la mort ou d'autres causes opèrent dans les rangs des pressiers parisiens.

On le voit, ici comme partout, règnent le désordre et l'anarchie; les perfectionnements opérés dans l'industrie, au lieu d'être reçus comme des bienfaits par la classe laborieuse, sont considérés comme une malédiction du ciel; les réductions obtenues par les presses mécaniques et les clichés portent sur les ouvriers; les maîtres mêmes n'en profitent point: tout le bénéfice est pour les libraires, qui n'y font nullement participer le public, car le prix des livres reste toujours le même! Et malgré tout, les libraires se ruinent eux-mêmes!

Les réflexions qu'inspiraient naguères à la *Démocratie pacifique* les tristes évènements d'Elbeuf, trouvent encore une juste application dans le cas présent. Nous ne pouvons donc que répéter encore une fois ce cri qui devrait être dans toutes les bouches: *hors de l'organisation du travail, point de salut!*

UN COMPOSITEUR D'IMPRIMERIE.

PETITE CORRESPONDANCE.

Aux journaux le *Libéral liégeois*, le *Breton*, le *Courrier du Nord*, le *Courrier de Loir-et-Cher*, *Courrier du Bas-Rhin*, *Courrier de Saint-Etienne*, *Courrier des Bouches-du-Rhône*, l'*Argus soissonnais*, la *Gazette de Cambrai*, le *Glaneur du Haut-Rhin*, l'*Echo rochelais*, l'*Océan*, l'*Echo de l'industrie*, *Journal d'Elbeuf*, *Journal de Genève*, le *Patriote de Saône-et-Loire*, le *Publicateur d'Arles*, le *Salinois*. — Remerciements.

M. A. G. à Bourges. — Allez rue Saint-Ambroise, n° 1, et demandez votre homonyme. Nous prenons note de tout, et nous expédions.

M. V. à Bar-le-Duc. — Reçu les 17, dont 12 pour l'ab. et 5 pour la R. — Nous avons reçu les 2 vol. de M. H.; nous nous en occupons.

M. C. à Cahors. — Reçu les 50 par votre frère. Merci. — Cordial accueil à M. D. dont l'adhésion nous est particulièrement précieuse.

M. H. D. à Londres. — C. rentre dans huit jours. Votre affaire sera la première dont nous nous occuperons.

M. C. à Semur. — Reçu l'effet de 512. Remerciement cordial à vous et à M. G.

M. E. C. B. à la côte ouest-Afrique. — Reçu, merci. Nous voulons vous écrire.

M. D. à Rouen. — Il faudrait que vous pussiez les faire prendre à Paris ou que vous attendissiez une expédition à Rouen.

Bourse du 24 octobre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.	INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 65	82 65	[illegible]	82 65	[illegible] 3 0/0	1287 50
— — fin courant	83 50	83 60	83 50	[illegible]	Act. d'A. »	661 25
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 75	117 75	[illegible]	[illegible]	Ch. S. G. »	1062 50
— — fin courant	117 70	117 70	117 65	117 70	V. r. dr.	410 »»

4 1/2 J. 22 m. dr cours	112 »»	Banq. de Fr. dr cours	3190 »»	— Ob. anc.	»»»» »»
4 0/0 J. »	106 70	O. V. de Par. »	1390 »»	— — nouv.	1100 »»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	865 »»	V. r. gauc.	270 »»
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	»»»» »»	Paris à Sc.	» »»
B. du Trés. »	3 3/8	— Gann..... »	1160 »»	— à Orléans	1240 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.		— à Rouen.	906 »»
3 p. 0/0......	d. 50	»»»» »» »»	——	83 05	83 15	R.-Havre..	692 50
5 p. 0/0......	d. 50	»»» »» »» »»	——	»»» »»	»»» »»	Avignon...	880 »»
REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.			Str. à Bâle.	220 »»
3 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	15 »/»	»» »/»		Paris-Str...	491 25
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	32 1/2	»» »/»		Tours-Nant	500 »»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours »	»/»	ROM............. Der C.	102 1/2		Orl.-Vierz.	380 »»
Récép. Rotsch. »	102 »»	BELG. 2 1/2..... »	»» »/»		C. du Nord	676 25
ESP. Dette act. »	»» »/»	— 4 1/2...... »	97 3/4		Famp-Haz.	410 »»
— — pass. »	» »/»	— do 1840.... »	»»» »/»		Diep.-Féc..	360 »»
— 3 p. 0/0. »	36 3/4	— do 1844.... »	»»» »/»		Boul. à Am.	»»» »»
Dette intérieure »	»» »/»	— Banque.... »	913 »»		Orl.-Bord.	538 75
PORTUG. 5 0/0 1837 »	»» »/»	— do Em. 1844. »	»»» »»		Mont. à Tr.	350 »»
HOLL. 2 1/2 »	39 »/»	PIÉMONT....... »	1230 »»		Paris-Lyon	516 25
HAITI.......... »	» »/»	AUTRICHE...... »	»»» »»		Bor¹-Teste	»»» »»
					Zinc V. M..	»»»» »»
					Lin Maber	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

synd. prov., Huet, rue Cadet, 1.

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN pour 1847 est en vente. Il est orné d'un portrait de Fourier et d'un grand nombre de jolies vignettes. Nous n'hésitons pas à l'annoncer comme un livre attrayant. Nos amis savent combien il importe de faire pénétrer dans toutes les classes et dans tous les rangs ce nouvel organe de propagation. Il faut que cette année ils en placent 50 mille exemplaires. — 50 c. l'exemplaire; 12 exemplaires *franco* pour 5 fr. — A la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2. (*Voir aux Annonces*). Il sera fait des conditions spéciales aux *Librairies sociétaires locales*.

SOLIDARITÉ. Vue synthétique sur la doctrine de Fourier, par HIPP. RENAUD, ancien élève de l'Ecole polytechnique, 3e édition. Prix: 1 fr. 25 c., et par la poste 1 fr. 60 c.

LES JUIFS. 1re partie de l'introduction à l'étude de la législation française, par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la cour royale de Paris. — 2 volumes in-8°. Prix: 12 francs.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

On lit dans la *Presse* du 22 octobre, à l'article

Cours et Tribunaux.

Concurrence déloyale; Annonces malveillantes.

Me Schayé expose ainsi les faits de la cause:

M. William Rogers, 270, rue Saint-Honoré, dentiste anglais, vint s'établir en 1836 à Paris; il fit connaître alors un procédé dont il était l'inventeur, et qui avait pour objet de substituer aux anciens rateliers, fort imparfaits, des dentiers qui n'embarrassent plus la bouche d'un réseau de crochets, de ligaments de fils d'or ou d'argent. M. Rogers appela ces nouvelles dents *osanores*.

Vers 1842, M. Rogers admit dans ses ateliers un individu du nom de Fattet, et qui était alors garçon pâtissier, et qui s'offrit comme homme de peine ou comme apprenti. Fattet balayait l'atelier et servait les ouvriers, et c'est ce même individu qui essaie aujourd'hui de faire croire au public qu'il est le seul inventeur des *osanores*, mot qu'il ignorait à coup sûr avant de servir chez mon client.

Le sieur Fattet est allé loin, et il a osé faire imprimer ce que je vais lire:

« Dents osanores, mieux établies et moins chères que chez le dentiste qui se dit seul inventeur des osanores. »

Il n'est pas d'équivoque possible sur l'allusion; ceci passe tout cynisme et est d'une déloyauté sans exemple. Je demande la suppression de ces annonces à peine de dommages-intérêts.

Me Chaix, dans l'intérêt de M. Fattet, a soutenu que les dents osanores sont tombées dans le domaine public, et que le sieur Fattet avait le droit de les annoncer dans les termes qui lui conviennent.

Le tribunal a déclaré les annonces de Fattet déloyales et malveillantes, lui a fait défense à l'avenir, sous peine de 50 fr. par chaque contravention, d'en publier de pareilles, et l'a condamné aux dépens pour tous dommages-intérêts.

On annonce que le 17 novembre, l'affaire entre les filateurs et plusieurs maisons de nouveautés sera portée devant les tribunaux.

Des réticences que contient la publication précédente et des circonstances dans lesquelles elle a été faite, on pourrait induire qu'il s'agit de la maison du Grand-Colbert.

Il est de notre devoir de déclarer que cette maison n'a donné lieu ni à saisie, ni à procès, malgré le défi porté par elle à propos de ses châles cachemire carrés à 90 fr. et de ses châles cachemire long à 250 fr. Il faut donc conclure que les annonces et ses marchandises sont irréprochables, puisqu'elles ne font l'objet d'aucune poursuite.

Depuis longtemps aucune société en commandite n'avait offert aux capitalistes un placement aussi certain et aussi avantageux que celui que doivent donner les actions de la compagnie de cabriolets-coupés et voitures sous remises. Cela tient à la nature même de son industrie, dont les beaux résultats sont si connus, en ce que rapportent les voitures dans Paris, à une époque où tout le monde va en voiture; et la population parisienne, dans son grand mouvement commercial, a compris que le temps pour elle était de l'argent; aussi les voitures sous remises sont-elles adoptées par tout le commerce, et les nombreux étrangers qui ne passent à Paris qu'un laps de temps limité ne

Paris, librairie de LAGNY frères, rue Bourbon-le-Château, 1.

HISTOIRE DE FRANCE par M. **LAURENTIE.** L'histoire de France que nous annonçons est divisée en trois époques distinctes, comprises en 3 gros vol. in-8°. Prix de chaque vol. 7 fr. 50 c. 1° Les Origines gauloises jusqu'à saint Louis; 2° Saint Louis jusqu'à Henri IV; 3° Henri IV jusqu'aux temps présents. — Ces trois époques renferment tout ce qu'il y a de grand dans l'Europe moderne. A vrai dire, c'est l'histoire du monde chrétien, sinon dans les vues de détail, du moins dans l'appréciation des forces morales qui, depuis quinze siècles, ont fait mouvoir l'humanité, et dont l'impulsion providentielle a été due habituellement au génie de la France.

ÉTUDES CLASSIQUES ET BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES. La maison DUPUY-CESTAC, rue de Tournon, 25, a eu cette année 24 bacheliers sur 30 candidats. Ce succès dispense de tout éloge.

EAU DE TANNIN, pour guérir et prévenir les *Maladies secrètes*, ÉCOULEMENTS, *flueurs blanches*, etc., bien préférable aux capsules de copahu, de cubèbes et aux autres préparations. (3 fr. la bouteille). Pour demandes et avis. Affr. Pharmacie faubourg Saint-Denis, 9. (Paris.)

MÉDECIN DE LA BOUCHE. Guérison des *gencives*, du *palais*, de la *langue*, de la *gorge*, des *lèvres*, des *névralgies*, des *fistules*, de la *carie*, etc. Raffermissement des dents, par le docteur COURBAUT ✱, 61, rue de Provence, de 10 h. à 4.

INSTITUT LELARGE, rue des Maçons-Sorbonne, 7. M. LELARGE a l'honneur de prévenir les pères de famille qu'il recommencera *lui-même* un cours préparatoire au baccalauréat, le 30 octobre, pour finir le 15 décembre.

OFFRES ET DEMANDES. Un bureau s'offre pour tenir l'Administration de publications périodiques non quotidiennes. Toutes garanties seront données. S'adresser à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 78, chez la propriétaire. Ecrire *franco*.

∴ FABRIQUE DE **LAMPES NÉO-CARCELS** et à pivot mobile, se démontant par la première personne venue, à 13 et 14 fr. GARDON et Ce, 3, rue Portefoin, au Marais.

∴ **A CÉDER** UN BUREAU DE TABAC en pleine prospérité, fraîchement et élégamment décoré, situé dans un des plus beaux quartiers de Paris. La recette par jour est de 150 fr. environ, y compris la tabletterie et les objets accessoires. Il y a un bail de 15 années. Il faut pouvoir disposer au moins d'une somme de 15 000 fr. comptant. Ecrire *franco* à M. MONGINOT, rue Montmartre, 181.

∴ **BUANDIÈRE ÉCONOMIQUE.** Par cet appareil la lessive coule et remonte sans mécanisme ni main-d'œuvre. Il s'applique à tous les cuviers, et opère la lessive même à la cendre, si on veut. — Prix: 50 francs et au dessus; chez EUGÈNE CHEVALLIER, inventeur, rue de Gourville, 23, à Orléans.

Spectacles du 25 octobre.

8 h. »/» OPÉRA. — Les Huguenots.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Marie, don Gusman.
6 h. 1/2 ODÉON. — Echec et Mat, la comtesse d'Altemberg.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Le Maçon, la Dame blanche.
7 h. 1/2 ITALIENS. —
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — La Clef d'Or, l'Homme blasé, l'Humoriste, Fleurs.
7 h. »/» VARIÉTÉS. — La Baronne, Nicolas Poulet, le Mousse, la Carotte.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Etre aimé, Clarisse Harlowe, Petit Fils.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL. — La Mère Michel, le Bonhomme, une Chambre.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Le Docteur noir, les Tableaux vivants.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Le Rôdeur, le Marché de Londres.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Fils d'une grande Dame, le Temple de Salomon.
6 h. 1/4 CIRQUE (boulevart du Temple). — Henri IV.
6 h. 3/4 COMTE. — Augusta, intermède, le Bal masqué, le Sourd.
6 h. 1/2 FOLIES. — Arsène, la Ferme, Canaille, les Amours.
6 h. »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis. Une Histoire.
8 h. »/» BEAUMARCHAIS. — Diable, Secrétaire, Souvenir, Paquita.
6 h. »/» LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
6 h. »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches

Imprimerie de LANGE-LÉVY et Comp., rue du Croissant, 16.

HALLE DE PARIS.

28 octobre.

Farines, les 100 kilog.
Choix. 00,00 à 00,00.
Blanch. 1re, 00,00 à 00,00.
2e, 00,00 à 00,00.
3e, 00,00 à 00,00.
4e, 00,00 à 00,00.
Bises. 2e, 00,00 à 00,00.
3e, 00,00 à 00,00
4e, 00,00 à 00,0

BESTIAUX.

Poissy, le 22 octobre.

	Amené.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs....	2045	2005	1 22	1 08	0 88
Vaches...	480	477	1 08	0 94	0 78
Veaux....	801	801	1 38	1 20	1 02
Moutons..	8643	7438	1 24	1 06	0 88

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 89-50 à »»; courant du mois, 91-50 à 92; deux derniers mois, 92; quatre premiers mois 1847; 94 à 95.

Lille. — Colza, »» à 83-»»; lin, 83-50; œillette rousse, »»; cameline, 86 chanvre, »». — Voiture, 6-50.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible 131; courant du mois, 132 à 130-50; novembre et décembre, 127 à 128; 8 premiers mois 1847, 126; mois du milieu, 126.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 106 à »» fr. les 100 k., ordres de livraison, »»» fr.

Marchés de la semaine dans les provinces. — *Prix de l'hectolitre.*

Altkirch (Bas-Rhin). From. 32 à 34. Avoine, 6—75 à 9—50.

Amiens (Somme). From. 24—50 à 27. Méteil, 20 à 21. Pamelle, 12—50 à 14.

Arras (Pas-de-Calais). From. blanc, 26 à 28. Seigle, 15—50 à 18. Escourgeon, 13 à 14—25.

Auxerre (Yonne). From. 26—50 à 28—50. Méteil, 23 à 24. Orge, 17 à 18.

Bourges (Cher). From. 21 à 26. Farine, 1re q. 72 les 159 k. Pain, prem., 52 c. le kil.; bis, 34 c.

Brie (Seine-et-Marne). From. 26 à 29—33. Avoine, 10 à 11—38. Pain, p. q. 41 c. 1/4 le kil.

Chartres (Eure-et-Loir). Blé d'élite, 28—50; blé marchand, 27—50. Méteil, 24-50.

Dijon (Côte-d'Or). From. 28—75 à 29. Seigle, 19—75 à 20. Farine, 1re q. 67 à 68 les 125 k.; 2e q. 40 à 46.

Domfront (Orne). From. 18—50 à 20—50. Méteil, 16 à 18. Seigle 12 à 15. Avoine, 7—30 à 9—50. Sarrasin, 8 à 10. Pain 1re q., 32 c. 1/2; de Méteil, 27 1/2; de seigle, 17 1/2; de sarrasin, 18 c.

Etampes (Seine-et-Oise). From. 1re q. 28—43 à 30; 2e 27-23 à 28—25. Pain, 1re 17.

Gisors (Eure). From. 1re q. 30—40; ordinaire, 27. Méteil, 23—90. Seigle, 20—25 Orge, 13—20. Avoine, 0—48.

Gonesse (Seine-et-Oise). From. 26—67 à 28.

Lyon (Rhône). From. 39 le quintal. Seigle, 29. Farine, 74 les 125 k. Pain, p. q. 50 c.; 2e q. 45 c. le kil.

Marseille (Bouches-du-Rhône). Tourelle blanche de Provence, 29—35 à 30. Avoine de Marans, 10—82. Fèves de marais, 16—85. Grains d'entrepôt: Richelle, 23 à 25—30. Ancône, 22—20 à 22—50. Pologne, 20—90 à 22—20. Odessa et Ghirka, 18—75. Ibraïla, 18—10. Blé dur de Tagaurock, 20—65. Maïs de Galatz, 15—60.

Meaux (Seine-et-Marne). From. 28—31 à 28—34. Avoine, 10—34.

Melun (Seine-et-Marne). From. 26 à 29. Méteil, 22 à 23—33. Seigle, 18—66 à 19—33. Orge, 13—33 à 14. Avoine, 10—33 à 11. Pain, p. q. 42, 2e 9—37.

Montargis (Loiret). From. 26 à 27—67. Pain, p. q. 38 c. 1/3 le kil. 2e 33 1/3.

Montlhéry (Seine-et-Oise). From. 26 à 29—77. Méteil, 22 à 24. Seigle, 18—67 à 21. Orge, 13—34 à 14. Haricots, 30 à 33. Pain, p. q. 42 c. bis-blanc, 37.

Montmédy (Meuse). From. 26 à 26—60. Orge, 13. Avoine, 7—50. Pain, p. q. 42 c. 1/2 le k.; 2e 37 1/2.

Nancy (Meurthe). From. 39 le quintal. Seigle, 28. le quint, Pain bis, 40 c. le k.

Strasbourg (Bas-Rhin). From. 32—33 à 35. Avoine, 11. Pois, 20 à 26. Haricots blancs, 39 à 41. Fèves, 22 à 23—50. Maïs, 20 à 23—50. Pommes de terre, 4 à 5.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE,

COUP D'ŒIL SUR LA THÉORIE DES FONCTIONS

2e Édition.

PAR A. TAMISIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique.

Prix: 50 centimes.
Par la poste: 55 centimes.

ROYAL TIMBRE



... DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'ANTIPHONEL est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs : MM. AUBER, HALEVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BENEDICT, FESSY, SÉJAN, BOECY, DIETSCH, etc. L'ANTIPHONEL peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'ANTIPHONEL, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et Ce.

RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

Et CHARLES HAREL.

Ancien membre de la Société d'Economie domestique et de celle d'encouragement pour l'Industrie nationale.

Un volume in-12. — Prix : 4 fr. 50 c.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.

Prix : 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

BUREAU DE SOUSCRIPTION : RUE RICHER, 6 BIS.

COMPAGNIE

ON DELIVRE LES PROSPECTUS ET STATUTS : RUE RICHER, 6 BIS.

DES CABRIOLETS, COUPÉS ET VOITURES SOUS REMISES,

Société en commandite par acte passé devant **Me HATIN**, notaire à Paris, pour l'exploitation dans Paris, de **300 Voitures**. — Sous la raison sociale **SALMON et Ce**, créée au capital de **1 000 000 de francs**, divisé en **4000 Actions** au **PORTEUR** de **250 fr.** — Les versements auront lieu par **cinquième**, le premier en souscrivant, les autres de mois en mois, et seront effectués en bons de la Caisse de **MM. A. GOUIN et Ce, banquiers.** — Les intérêts seront payés tous les six mois à raison de **5 0/0** par an.

La combinaison offerte aux actionnaires d'échanger leurs actions contre des JETONS qui serviront à payer aux cochers de l'administration les courses de voitures, tout en conservant les mêmes droits de jouissance dans l'entreprise, a été promptement appréciée des personnes qui emploient des voitures, notamment des COURTIERS, MÉDECINS, AVOCATS, ET TOUT LE HAUT COMMERCE. Aussi ne reste-t-il plus que peu d'actions à émettre pour arriver à la complète réalisation du capital. Les modifications apportées dans les statuts dans l'intérêt des actionnaires ont eu les plus heureux résultats pour l'avenir de cette Société, puisque aujourd'hui les garanties les plus complètes sont acquises sur la moralité des gérants ainsi que sur les bénéfices certains de cette entreprise. Comme aux termes des statuts, il ne sera amorti par an que 50 000 fr. d'actions en JETONS, nous engageons les actionnaires à se faire inscrire dès aujourd'hui.

Le premier service des Voitures sera organisé pour la fin de novembre, la Compagnie devant se constituer sous peu de jours.

LA SOUSCRIPTION SERA CLOSE LE 31 OCTOBRE COURANT.

---

5 FRANCS LA BOUTEILLE

SIROP DE THRIDACE

2 FR. 50 c LA 1/2 BOUTEILLE.

AVEC MÉMOIRE MEDICAL. PHARMACIE COLBERT. AVEC MEMOIRE MÉDICAL.

Suc pur de laitue sans opium, SEUL AUTORISÉ, comme le plus puissant CALMANT de tout état nerveux, spasmes, douleurs, agitations, chaleurs intérieures, crampes, insomnies, irritations de poitrine, d'estomac, de vessie et toute gastrite chronique. Pharm. Colbert, pas. Colbert.

BRIQUETS ET ALLUMETTES MERKEL, rue du Bouloi, 21, à Paris.

SPÉCIALITÉ POUR L'EXPORTATION.

Des **ALLUMETTES** en cire, bois, amadou, papier préparé à l'usage des fumeurs, le tout à frottement. La supériorité de ses produits lui a valu trois médailles de récompense. Dépôts de détail à la **TEMPÊTE DIABOLIQUE**, 6, passage des Pavillons, 5, rue Croix-des-Petits-Champs, et bazar Bonne-Nouvelle, près la porte Saint-Denis.

Rue SAINT-MERRY, 12, à Paris. **CHOCOLATS COLMET**, DÉPOTS dans les Pharmacies de France.

Son **CHOCOLAT FERRUGINEUX** contre les pâles couleurs, les maux d'estomac, la faiblesse.

Son **CHOCOLAT AU LAIT D'AMANDES**, aliment rafraîchissant si utile aux femmes.

La Boîte de 2 PURGATIONS, 2 Francs.

Son **CHOCOLAT PURGATIF**, composé de magnésie, de mannite et de cacao. Son goût est agréable et il se mange avant le repas.

Tous les **CHOCOLATS COLMET** ne se vendent à Paris qu'à sa Fabrique. *Une instruction les accompagne.*

PAPIER D'ALBESPEYRES

Entretenant seul les VESICATOIRES, sans odeur ni douleur. Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

CAPSULES RAQUIN

AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues *à l'unanimité* par l'**ACADÉMIE DE MÉDECINE** comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc.

A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

VARICES, BAS LÉPERDRIEL.

GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC.,

En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LÉPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

TAPIS

NEUFS et D'OCCASION. SALLANDROUZE: **r. Taitbout, 15.**

PÂTE DE NAFÉ

Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'**EFFICACITÉ** de cette pâte pectorale et sa **SUPÉRIORITÉ** manifeste sur toutes celles du même genre. **DELANGRENIER**, rue Richelieu, 26. — Dépôt dans chaque ville.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 1. — La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme R..., deux experts choisis par le tribunal, pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inservable; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

LE COPISTE *ÉLECTRO-CHIMIQUE*,

Appareil très portatif, pour copier les lettres sans presses. Seul procédé reconnu supérieur aux presses à copier. Prix : depuis 5 et 10 fr. — Registres pour presse à copier à 3 fr. — 39, rue du Mail.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE PARIS

PARFUMERIE DE LA Société Hygiénique.

Entrep. gén., r. J.-J. Rousseau, 5. — Tous articles qui seraient offerts comme provenant de cet établissement et qui ne porteraient pas les marques ci-dessus, doivent être refusés comme contrefaits

---

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les coucher, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 21 et 27, et Coquenard, 1.

CONSERVATION DE LA CHEVELURE Par la POMMADE DUPUYTREN,

efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. Chez **MALLARD**, pharmacien, rue d'Argenteuil, 31.

ALTÉRATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'**EXTRAIT DE SALSEPAREILLE.** — **LECHELLE**, pharmacien, 35, rue Coquenard.

COPAHINE-MÈGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

DU

MONOPOLE DES SELS,

PAR LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE.

Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique.*

AVEC PRÉFACE, DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Par RAYMOND THOMASSY.

Brochure in-8. Prix : 1 fr. ; par la poste, 1 fr. 25 c.

PRÉCIS DE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

Par **MATH. BRIANCOURT.**

Prix : 30 c.; par la poste, 35 c.

Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

ANTIDOTE.

Réponse à une compilation anonyme intitulée

LE MONDE PHALANSTÉRIEN.

Brochure in-8°. 1841. Prix : 25 c. Par la poste, 30 c.

MONTRES plates sur pierreries, en or, 160 f. — Les mêmes en argent..., 100 fr. **PENDULES DE CABINET**, de ... 55 à 150 fr. **REVEILLE-MATIN**, 25 f. **MONTRES SOLAIRES** pour régler les montres, 5 f.

HENRI-ROBERT, rue du Coq, 8. HORLOGERIE très supérieure à celle du commerce. Voir la Notice.

Une grande réussite a constaté le don de divination à Mme LACOMBE, rue Boucher, n° 1, au 1er, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu.

L'OUVERTURE A EU LIEU LE 10 OCTOBRE.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. — PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La MAISON COUTARD, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RESERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — NOTA. M. COUTARD prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

spiration réactionnaire, elle voit éclore une conspiration libérale qui lui reprend la puissance royale, dont elle abusa. Le parti progressiste n'attendait que l'occasion de renverser en elle, en son mari et en Dietz, dont les journaux portugais ne parlent jamais qu'en lui appliquant l'épithète d'infâme. un triumvirat uniquement occupé à thésauriser aux dépens d'un pays ruiné; la reine a fourni elle-même cette occasion; son agent principal, le duc de Terceira, a été jeté en prison, et son fils aîné, proclamé sous le nom de dom Pedro V. Le comte das Antas, ancien commandant de la garde nationale de Lisbonne, et le marquis de Loulé, beau-frère de la reine, se sont mis à la tête du mouvement. Les villes les plus importantes du pays, Oporto, Braga, Coïmbre ont pris l'initiative et la résistance légale gagne chaque jour du terrain.

Le parti de la cour essaie de résister; il a appelé sous les armes tous les officiers et soldats licenciés en 1842, en annonçant des récompenses pour ceux qui obéiront, et un châtiment terrible pour qui ne se rendra pas à son poste; mais ces mesures désespérées n'ont servi qu'à montrer la faiblesse du parti de concussionnaires qui a poussé la reine à tenter son coup d'État du 6 octobre; des bataillons armés marchent de diverses villes sur la capitale; tous les bâtiments à vapeur d'Oporto se sont mis au service des insurgés, et tout porte à croire qu'à l'heure où nous écrivons, la reine Dona Maria a expié par sa chute le tort d'avoir renié les principes qui lui avaient valu de succéder à son père sur le trône portugais.

Le mouvement de Genève se propage; le gouvernement aristocratique de Bâle-ville vient d'être également renversé. Les radicaux demandaient surtout, depuis la victoire de leurs frères de Genève, une révision du pacte constitutionnel; le gouvernement résistait, lorsque les corps francs de Bâle-campagne sont arrivés dans la ville et ont forcé le grand-conseil à se démettre de ses fonctions. Ce mouvement s'est opéré sans effusion de sang. Il a été convenu de part et d'autre, qu'une assemblée constituante serait immédiatement convoquée.

Voici d'après le *Journal des Débats* quel serait le programme du nouveau gouvernement.

Réunion à tout jamais des deux demi-cantons de Bâle-ville et de Bâle-campagne. — Les membres du nouveau gouvernement, portés à dix seulement, recevraient un traitement annuel de près de 5 000 fr. (les fonctions des membres du gouvernement aristocratique étaient gratuites). — Il y aurait un président du conseil législatif autre que le bourguemestre. — La rupture de l'alliance défensive des sept cantons serait décrétée. — Défense formelle serait faite aux jésuites de s'établir quelque part que ce soit en Suisse. — On élargirait le cercle des droits électoraux et l'on abolirait la solde des troupes.

Du Paupérisme en Belgique. (1)

Réorganisation de l'industrie linière.

La décadence de l'industrie linière dans ses diverses branches,

	Fileuses	Tisserands	[illegible] séranceurs (2)	Totaux
La province d'Anvers occupe	4 700	2 100	0 000	6 800
Le Brabant	6 800	2 000	2 755	11 555
Le Hainaut	20 000	6 400	2 910	29 310
La Flandre occidentale	98 805	28 384	23 967	151 156
La Flandre orientale	68 500	21 000	46 705	136 205
Totaux	198 805	59 884	76 537	335 026

Dans ces chiffres ne sont pas compris les enfants qui vivent de l'industrie des parents, et dont le nombre peut avec confiance être évalué au double, soit 700 mille environ; c'est donc un million au moins d'individus qui sont atteints par la misère, c'est-à-dire plus du tiers de la population belge, dans une seule branche d'industrie.

Comment est venue cette crise épouvantable qui menace de dissoudre une nation jadis florissante? Du progrès même de l'industrie, progrès accomplis sans règle et sans garantie.

Autrefois les consommateurs demandaient aux Flandres des toiles belles, mais surtout solides. Quant au prix, on s'en inquiétait moins; le bon marché n'était pas alors, comme de nos jours, la chose principale. Sur les marchés de la France, de l'Espagne, il suffisait de l'origine flamande pour procurer à la marchandise un placement prompt et avantageux. On sait de quel renom jouissent encore dans les vieilles familles les toiles de Flandre.

Alors aussi le paysan flamand était riche; on n'entendait parler ni de pauvres ni de mendiants. L'été il cultivait le lin, qui contenait dans sa tige toutes les espérances d'une année; l'hiver il s'occupait en famille à filer sa récolte, à tisser sa toile, et il était certain de retirer de son travail un abondant salaire.

Mais aujourd'hui le temps et les habitudes ont changé. Dans notre siècle où l'on sacrifie beaucoup au présent, beaucoup à l'apparence, ce que l'on veut, ce n'est plus du beau et du bon, c'est du beau et du bon marché. De là une défaveur croissante pour les industries trop sévères dans leurs productions.

Le besoin de jouissances immédiates et multipliées qui a ainsi changé les goûts, a été favorisé et développé par l'introduction des machines. En fabriquant d'abord certaines marchandises à meilleur marché, elles ont inspiré un désir général de rabais, qui a forcé à les appliquer à tous les produits. Et successivement ont ainsi baissé les prix de tous les objets manufacturés, et c'est pour atteindre ce résultat que la concurrence, l'âme de notre société, fait chaque jour de nouveaux efforts, se mettant peu en souci de la solidité, devenue qualité secondaire.

Tel est, de l'aveu des publicistes belges les plus éclairés, la cause principale de la décadence de l'industrie linière. Elle se résume en peu de mots: la défaite fatale de l'industrie à la main par l'industrie mécanique.

Au lieu de conclure hardiment à la transformation des procédés, on a pendant longtemps biaisé avec le mal. Des sociétés se sont

pour leur compte; ailleurs, on revendait immédiatement le fil au cours des marchés; les uns formaient des magasins, attendant pour vendre un mouvement favorable dans le prix, ou se livraient à toutes les opérations du marchand de lin et du fabricant de toiles. Certains comités payaient un salaire égal à celui de l'ouvrier indépendant, d'autres un salaire plus élevé, d'autres un salaire plus bas, etc...

Toutes ces opérations contradictoires ne pouvaient qu'être fort coûteuses, et impuissantes d'ailleurs contre les effets de la concurrence de la grande mécanique, dont l'Angleterre avait depuis longtemps adopté les inventions, et qui commençaient à se répandre en France, en Belgique même. Et lors même que certains comités propageaient les nouveaux instruments du tisserand et du fileur, cela ne pouvait suffire pour rétablir l'égalité des conditions entre le petit producteur et les grands établissements munis de machines et de métiers à vapeur.

Aujourd'hui, les expériences sont terminées, les illusions ne sont plus possibles; le filage à la main, comme base de la prospérité, de l'existence des Flandres, n'a plus d'avenir. Il faut recourir à d'autres moyens, et y recourir sans délai, car le mal est grand, la crise intense.

Tous les moyens proposés se rattachent aux trois grandes branches de la production industrielle: les procédés matériels de la fabrication, la constitution de l'atelier industriel, la vente des produits.

Les publicistes belges demandent, en vue du premier objet, la création d'ateliers-modèles où seraient essayés les meilleurs procédés, les meilleurs instruments, tels que les modèles de Roulers ou de Poorter, les *jacquarts* déjà employés en Angleterre, en Ecosse, en Irlande pour la fabrication des tissus en fil de lin pur, et déjà essayés à Roulers pour la fabrication de serviettes, nappes, toiles à matelas et étoffes variées pour pantalons. L'apprentissage industriel se ferait tout entier d'après les nouveaux systèmes, et pour changer la pratique des ouvriers qui ne peuvent se rendre aux ateliers-modèles, des maîtres habiles, formés dans les écoles ou par l'expérience, circuleraient de village en village pour les éclairer de leurs conseils. La presse, enfin, aiderait à sa manière, en répandant partout le sentiment des nécessités industrielles de l'époque. Le travail à la main pourrait n'être pas entièrement abandonné, mais il serait réservé aux toiles légères et aux petites industries, telles que dentelles, broderies, gants. Des ateliers spéciaux seraient fondés pour enseigner ce mode de travail aux femmes et aux jeunes filles.

En même temps on s'appliquerait à varier les produits, afin de suivre les variations des modes et des habitudes, genre de succès que les tentatives faites à Roulers permettent d'espérer partout. Pourquoi, disent avec raison les Belges, ne ferions-nous pas aussi bien que Lille et Roubaix?

Ces innovations, que conseille la nécessité, ne peuvent se déployer dans toute leur énergie qu'à la condition de provoquer une constitution nouvelle de l'atelier industriel. L'ancien système n'est plus possible avec des machines dont l'emploi exige, outre le travail manuel, le talent et le capital à un haut degré.

Autrefois les ouvriers liniers possédaient par le crédit les capi-

(1) Voir les numéros des 20, 22 et 24 octobre.

(2) Cette colonne d'indications ne se trouve pas dans le rapport de M. de Brouckère; mais, comme les autres chiffres qu'il donne sont les mêmes que ceux d'un relevé fait en 1843, nous avons ajouté ce complément tiré de ce dernier document, sauf pour la province d'Anvers, où le relevé ne le donne pas.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

LUNDI 27 OCTOBRE 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

ODÉON. *Georges Dalton*, drame en trois actes et en vers, par M. Edmond Arnould. — **THÉATRE-FRANÇAIS.** Rentrée de Mlle Rachel. — **PALAIS-ROYAL.** *Une Chambre à deux lits*, vaudeville en un acte, par MM. Varin et Lefebvre. — **VAUDEVILLE.** La *Clef d'or*, drame-vaudeville en 3 actes, par MM Lajariette et ***. — **VARIÉTÉS.** *Nicolas Poulet*, vaudeville en deux actes, par MM. Deligny et Bourgeois.

Voilà trois mois que l'*Univers* nous promet de résoudre la question de l'organisation du travail dès qu'il aura agrandi son format: l'augmentation a eu lieu, la solution n'est pas venue, mais nous l'espérons toujours. Un fait qui s'est passé cette semaine nous prouve qu'il ne faut désespérer de rien. L'activité s'est introduite à l'Odéon. Samedi, le Second Théâtre-Français a convié le public à la première représentation d'un drame en trois actes et en vers, et il nous promet pour la semaine prochaine la comédie de M. Méry, *l'Univers et la Maison*. Bravo!

Le nouveau drame est un tableau d'intérieur, et l'action remonte à l'époque des guerres civiles d'Angleterre. Olivier Cromwell règne et gouverne. On s'est battu, on se bat même encore, les hommes de la licence sans frein contre les hommes du frein sans la licence, ceux qui veulent jouir contre ceux qui se sacrifient pour faire jouir leurs neveux, les épicuriens contre les stoïciens, le luxe contre le renoncement. Les gens du monde et de plaisir, et les hommes déjà mûrs, conservateurs par âge, combattaient sous la bannière des Stuarts, mais la jeunesse généreuse et enthousiaste demandait le mot d'ordre de Cromwell. Georges Dalton surtout n'a pas hésité; toute sa famille est pour les Cavaliers, mais le sentiment du droit et de la justice l'emporte dans son cœur, il combattra pour les puritains au risque de rencontrer les siens sur le champ de bataille; il marchera peut-être sur le corps de ses frères, il rencontrera et tuera peut-être son père dans la mêlée ou dans une embuscade, mais son bras ne faillira pas à la sainte cause de la réforme et de l'égalité.

N'allez pas cependant prendre Georges Dalton pour un fanatique en qui l'exaltation religieuse a étouffé les autres sentiments. L'amour de la famille est encore tout-puissant dans son cœur; il a tué son père sans le connaître, mais le spectre du vieillard le poursuit et empoisonne sa vie; il a dit adieu à sa mère, mais il aspire après ses embrassements; il a dit adieu au vieux manoir, mais il rêve toujours d'un jeune amour qui s'est éveillé autrefois sous ses gothiques arceaux.

Toutefois, s'il pardonne aux siens, les siens ne lui pardonnent pas. Il y a surtout dans la famille un noble vieillard, un frère du défunt, une tête de granit moulée sur le vieux Job des *Burgraves*, qui n'a pas assez de larmes pour déplorer le meurtre de Charles Ier, pas assez de malédictions pour le fils qui a passé à l'ennemi et combattu dans les rangs du puritanisme. Quant à lady Dalton, elle pleure, mais elle n'ose pas défendre son fils coupable; elle pleure, mais elle s'associe aux malédictions prononcées contre lui.

Cependant Georges est tombé aux mains du vieux cavalier. Celui-ci, toujours sans pitié, rassemble dans la salle du manoir un tribunal de famille qui prononcera sur le sort de l'enfant perdu, et il sera impitoyable: c'est la tradition qui l'ordonne. Georges attend avec douleur, mais avec calme; il se plaint, il ne se repent pas; il n'implore pas de secours, mais il lui en arrive. Le vieux cavalier est tout à sa haine, mais sa fille n'a pas oublié celui qu'elle aima autrefois; son père veut lui faire épouser un cavalier, un proscrit; elle s'est attendrie un moment à la vue des dangers qui entourent le jeune défenseur du roi Charles; mais son cœur a suivi Georges, et quand elle le voit proscrit à son tour, les vieux sentiments reprennent le dessus; c'est lui seul qu'elle aime. La mère, implacable aussi d'abord, se laisse de même toucher, et son cri de malédiction se termine par des larmes, des sanglots, de tendres caresses; et c'est elle qui défend son enfant devant le terrible tribunal; mais ses efforts sont inutiles, Georges a trahi son parti et tué son père, Georges doit mourir.

Lady Dalton a recours à un moyen désespéré: des soldats cromwellistes sont là près du château; elle leur ouvre la porte pour qu'ils emmènent son fils. Mais Georges a été condamné par sa famille, il veut mourir, et refuse de les suivre. A la vue de cette résignation, la hache fatale tombe des mains du burgrave, il permet à son neveu de s'éloigner et d'aller cacher dans quelque coin du monde sa honte et ses remords. Georges part, en effet, mais non pas seul; la mère ne quittera pas son fils au désespoir, l'amante son amant: les deux femmes le suivront dans sa retraite et l'implacable cavalier restera seul dans le vieux et sombre manoir de famille. Morale: Qui fut sans pitié ne trouvera pas de pitié.

Cette morale, quoique n'étant pas neuve, a bien son prix sans doute; mais pour nous l'adresser, était-il indispensable de réveiller encore une fois ces vieilles haines de famille dont les poëtes poursuivent le public depuis tant de siècles? Voilà tantôt trois mille années qu'Eschyle faisait frissonner les Athéniens en leur peignant la lutte acharnée des fils d'Œdipe, et depuis lors, aucun poëte dramatique n'a manqué à cette œuvre, ni Sophocle ni [illegible] ni Shakespeare, ni Racine ni Crébillon, ni V[illegible] ni tant d'autres écrivains à leur suite. Il n'est dans les temps antiques, ni dans les temps modernes, guerre civile qui n'ait été exploitée, depuis celle des Péloponèse jusqu'à la révolution française; Guelfes et Gibelins, catholiques et protestants, Capulets et Montaigus, Maures et Castillans, Têtes rondes et Cavaliers, Vendéens et révolutionnaires, et tant d'autres que nous oublions; il n'est pas un parti qui ne soit venu sur la scène exprimer ses tourments en alexandrins, en prose cadencée, en couplets, en romances, en chœurs d'opéra, en danses de ballet. Tout écrivain fécond s'est cru obligé de prendre au moins un ou deux sujets de cet ordre.

Il est évident que, pour attacher une fois de plus avec un pareil thème, pour faire revivre dans les âmes les passions qui animaient la vieille Angleterre voilà deux siècles, un talent original et hors ligne n'eût pas été de trop. Aussi le public de l'Odéon s'est-il montré quelque peu sévère pour M. Edmond Arnould, trop sévère peut-être. *Georges Dalton* n'a qu'un défaut: il eût été proclamé un chef-d'œuvre par La Harpe, et M. Saint-Marc Girardin doit le trouver irréprochable, car les personnages, scrupuleusement taillés sur les modèles classiques, n'ont aucune individualité propre, et peuvent tour à tour, moyennant la suppression de quelques mots, se rattacher à l'antiquité, au moyen-âge et aux époques modernes. Le style est dans le même cas: élégant et facile, à quelques vers près, il a toutes les qualités qu'exige l'Académie française dans les pièces de vers qu'elle couronne: il a peu de taches, mais il est vulgaire.

Le personnage de Georges est rendu par Randoux avec une sombre énergie. Mme Delvil, qui se trouve un peu embarrassée dans la tragédie, a quelques velléités de chaleur; elle ne fait pas de contresens, mais la vigueur lui manque. Lemadre devrait bien se défaire de l'habitude de lancer l'hémistiche avec la régularité d'un balancier.

Le jour même où le nouveau drame faisait son apparition sur la rive gauche, Mlle Rachel rentrait au Théâtre-Français par le rôle de Phèdre, l'un des plus difficiles et des plus applaudis de son répertoire. Inutile de dire que sa bouderie ne lui a fait rien perdre de son talent si profond, si énergique et si pur, que nous lui savons, et qu'elle a été saluée avec enthousiasme par un public heureux de la revoir.

Passons aux vaudevilles.

De toutes les institutions civilisées, il n'en est pas de plus bouffonne que le mariage, s'il en faut croire un personnage de Beaumarchais. Il n'en est pas du moins qui ait été plus généralement attaquée, honnie et conspuée. Ouvrez tous les livres, feuilletez les littératures de tous les peuples, il y a unanimité. Les conteurs orientaux donnent en ce point la main aux comiques grecs, et ceux-ci aux écrivains modernes. Aristophane a raillé le mariage civilisé avec une verve et une audace à soulever les anathèmes de tous les hypocrites de morale, et à faire bondir d'aise tous les substituts avides de s'illustrer. Plaute et Pétrone, Juvénal et Horace se sont plus à déverser tour à tour, sur l'hyménée, l'indignation ou le ridicule. Euripide lui-même, en ses tragédies philosophi-

industrie.

Cette nécessité nouvelle, parfaitement sentie, a donné naissance à un plan gigantesque, qui a été savamment développé par M. Fontaine-Guichard, ancien négociant en toiles à Lille, dans une lettre par lui adressée à M. de Theux, ministre de l'intérieur en Belgique. Ce ne serait pas moins que l'organisation unitaire pour toute la Belgique de l'industrie linière, au moyen d'une grande et unique société qui deviendrait le pivot de toute la production et l'agent suprême du placement des produits.

Nous regrettons de ne pouvoir que retracer sommairement ce magnifique projet.

La grande Société nationale de l'industrie linière belge — c'est le nom que prendrait cette compagnie — serait établie à Courtray, centre naturel de toutes les opérations linières. — Elle s'occuperait de l'achat et de la vente des produits belges exclusivement. — Le comptoir d'achat serait à Courtray; les comptoirs de vente à Bruxelles, Liége, Paris, en Suisse, en Espagne, au Brésil, partout où le comité directeur jugerait utile d'en établir. — La société opèrerait avec un capital de 8 millions, dont 2 millions seraient prêtés par le gouvernement pour vingt ans, à raison de 2 1/2 pour 100 par an, et 6 millions par actions particulières de 500 fr. — Des commis des premières maisons de Paris, Londres, Amsterdam, Rotterdam, Anvers, Gand, Bruxelles, Lille, seraient appelés à travailler pour le placement des produits de la société avec de grands avantages, mais de minimes appointements; ces avantages seraient une part des bénéfices selon les ventes effectuées. — Les avantages des administrateurs de tout ordre seraient également dans une part des bénéfices. — La société aurait toujours en voyage un contre-maître et un dessinateur, pour saisir toutes les innovations de l'industrie, afin d'imiter les meilleurs dessins, d'adopter les meilleurs procédés, ou de devancer les fabricants de Lyon, Roubaix, Reims. — Des marchés seraient conclus avec les meilleures filatures. — Les fabricants, les ouvriers tisserands pourraient fréquenter les ateliers-modèles, y prendre conseil et profiter des résultats de l'expérience. — Tous les perfectionnements existant en pratique et en commerce y seraient appliqués. — Les fabricants, les ouvriers tisserands pourraient vendre leurs produits à la société qui devrait acheter à ceux-ci de préférence s'ils vendaient à des prix avantageux. — Des avances de fonds seraient faites sur marchandises à tous fabricants et ouvriers de la Belgique, dès que leurs produits, par la bonne qualité et le bon marché, pourraient être vendus dans les comptoirs de la société.

Les comptoirs fondés au Brésil ou dans d'autres pays d'écoulement productifs en échanges commerciaux, devraient recevoir des consignations de tous les fabricants de Belgique et des avances seraient faites sur leurs marchandises. Les prix de vente seraient fixés. Une commission formée des principaux industriels du pays établirait la valeur de revient et de vente, et une commission de 10 p. 0/0 serait allouée à la société sur la vente de ces articles pour la garantie du paiement.

Des bons à vue de 50 à 200 francs seraient émis comme dans toutes les grandes maisons de Lyon, Rouen, etc., et seraient pris pour monnaie et échangés par la banque de Belgique et dans les très l'appareillage; à tous une perte énorme de temps. Elle augmenterait les salaires par la simplification du travail. Elle se chargerait du teillage et du peignage du lin, les simplifierait, les améliorerait; elle achèterait et distribuerait le fil à la mécanique; enfin, elle revêtirait la toile de la forme la plus convenable.

Ainsi serait régularisée, centralisée, unitarisée, organisée, en un mot, toute l'industrie linière de la Belgique, qui tiendrait tête désormais à toutes les fabriques rivales, et reprendrait bien vite son antique splendeur.

Nous croyons en effet que, dans des combinaisons de cet ordre, se trouve le salut de toute industrie, qui ne peut plus vivre dans l'isolement et l'individualisme. Les grandes machines appellent le concours des puissants capitaux et des talents éminents, qui, à leur tour, exigent comme condition économique de leur action les vastes organisations industrielles. Le terme suprême pour chaque peuple, c'est que chaque branche d'industrie ne forme plus qu'une seule fabrique, dont tous les ateliers, quoique dispersés sur divers points du territoire, soient reliés par une administration unitaire et la solidarité des intérêts. A cette condition seulement il y a maximum d'effet avec le minimum de forces.

Mais la combinaison belge cache un écueil que nous devons signaler au gouvernement et aux populations. C'est une entreprise sur le gouvernement, un acte de souveraineté qui ne peut être permis à des particuliers. La compagnie qui serait maîtresse de toute l'industrie linière, serait maîtresse du pays. Le patronage du gouvernement déguiserait un vasselage, et le bien-être des citoyens ne serait que l'engraissement du servage; ce serait l'éternelle antithèse du salariat et de l'aristocratie, parvenus l'un et l'autre à leur plus haute expression d'asservissement d'une part, de despotisme de l'autre. Or, à l'entrée des temps nouveaux, les nations doivent secouer à tout jamais le joug de toute féodalité, soit industrielle, soit territoriale. L'association est leur droit comme leur ambition.

Elle peut se réaliser de deux façons, indirectement par le monopole de l'Etat, directement par la participation des travailleurs aux bénéfices.

Que l'Etat belge entreprenne en son nom et par ses agents la magnifique tâche dont M. Fontaine-Guichard lui a tracé le plan, et son administration sera légère pour tous; ses bénéfices profiteront à tous, car l'Etat c'est tout le monde.

Ou, si une compagnie entreprend cette grande œuvre, qu'elle ne soit autorisée qu'à la condition expresse d'associer à ses bénéfices tous ceux qui, à un titre quelconque, par le travail ou par le talent, auront concouru à sa prospérité.

C'est ainsi que sans nuire au capital, dans ses légitimes prétentions, on empêchera qu'il n'écrase le talent et le travail.

A défaut de ces précautions, la Belgique passera corps et âme, honneur et richesses, entre les mains de la féodalité financière.

Et l'histoire de l'Angleterre est là pour prouver que, sous un tel régime, la puissance des capitaux et l'emploi des machines ne sont qu'un instrument d'oppression.

sur des pièces de bois, des futailles vides et pleines, des cotrets, des arbres déracinés, des meubles de toute espèce. On a prétendu avoir vu passer à la fois cinq cadavres avant-hier dans l'après-midi. Les renseignements que nous avons pris ne sont pas venus confirmer cette assertion.

» Le faubourg Saint-Symphorien offre l'aspect le plus désolant. Sur certains points, l'eau présente une profondeur de plus de 5 mètres; dans l'église elle s'élève à plus d'un mètre. Tous les rez-de-chaussée ont été abandonnés. La levée est couverte d'eau à partir de l'église; tous les jardins bas entre la levée et le coteau, du côté de Sainte-Radégonde et de Marmoutier, sont submergés. »

Amboise. — On lit dans le *Courrier d'Indre-et-Loire* : « La levée, à l'extrémité orientale du faubourg dit du *Bout des ponts*, a été entamée par le torrent dans une longueur considérable. Ce n'est qu'après des efforts inouïs qu'on est parvenu à borner l'étendue de la brèche. On évalue à douze les maisons qui ont été renversées dans ce faubourg par l'irruption des eaux. Le chemin de fer paraît détruit complètement sur une longueur d'environ un kilomètre et demi.

» Toute la plaine entre Amboise et Vouvray est couverte par l'inondation. La Loire n'est plus un fleuve, c'est une mer. Des maisons sont englouties; d'autres laissent à peine apercevoir leur toit. Les habitants sont venus chercher un asile à Vouvray; ceux qui se déterminent tardivement à fuir courent les plus grands dangers. Le nommé Papot, qui habite une tuilerie sur le bord de la Loire, gagnait en charrette avec sa famille le pont de la Cisse pour se réfugier à Vouvray; il est surpris en chemin par un courant rapide; les chevaux sont entraînés, la charrette culbutée, et ceux qui la montaient précipités dans l'eau. Papot parvient à s'accrocher à un buisson; sa femme, qui tenait dans ses bras un enfant de deux ans, s'attache à un arbre, ainsi que deux de ses enfants; le quatrième, âgé de 14 ans, n'a pas le même bonheur, il se noie sous les yeux de ses parents. Le brigadier de gendarmerie de Vouvray, à la vue d'un tel malheur, monte dans une barque avec deux autres personnes, et parvient à arracher à une mort inévitable cette infortunée famille. Depuis ce moment Papot a perdu l'usage de la raison. »

Orléans. — On lit dans le *Journal du Loiret* : « Maintenant que nous sommes revenus de la stupeur causée par le fléau terrible qui nous a envahis, nous pouvons nous rendre compte des effets d'une inondation aussi subite.

» Du 16 au 17 courant, des pluies torrentielles sont tombées dans toutes les montagnes où la Loire et l'Allier prennent leurs sources. A huit heures du soir, à Roanne, la Loire était à 4 mètres 60 centimètres au-dessus de l'étiage; le 17 courant, le 18 et 19, elle s'est élevée à une hauteur que de mémoire d'homme on n'avait vue. La basse-ville a été ensevelie sous un monceau de ruines; plus de 150 maisons se sont écroulées.

» L'Allier avait également dépassé toutes les bornes des inondations précédentes; il en est résulté que les deux rivières, se rencontrant au-dessous de Nevers, ont produit une masse d'eau telle qu'à Châtillon elle s'est élevée à 8 mètres au-dessus de l'étiage; les levées ont de 6 à 7 mètres de hauteur; elles ont donc été dépassées, et, partout où elles n'ont pas été parallèles au courant du fleuve, elles ont été renversées. Sandillon offrait un coude où la Loire se détourne subitement. Là, le fleuve a crevé la levée sur une longueur de 3 à 400 mètres, et s'est jeté dans le Val. On peut juger de la masse d'eau qui tout-à-coup a envahi la campagne et qui est venue se *buter* contre les remblais du chemin de fer de Vierzon : arrivée à la hauteur du remblais, elle s'est écoulée

---

ques, et le timide Térence ne manquent pas l'occasion de le dauber d'importance, et Lucien n'a jamais tant d'esprit que lorsqu'il s'en prend aux philosophes et aux fourberies féminines, conséquences fatales du mariage indissoluble. Nous ne parlons pas des Pères de l'église, qui n'en sont venus à placer si haut la virginité que par réaction contre l'ennui du tête à tête conjugal.

Et notez que, dans l'antiquité, le mariage n'était pourtant ni complètement exclusif ni indissoluble; il ne le devint qu'au moyen-âge; aussi voyez quelles clameurs il soulève à cette époque; c'est un haro universel. Ecoutez les chanteurs, les conteurs, les poètes, interrogez les manuscrits, lisez ces joyeux fabliaux qui font le tour de l'Europe, et ces gaillards nouvelliers de France et d'Italie, laïcs ou ecclésiastiques : le mariage est l'unique plastron de toutes les gaillardises, et le roman de la Rose, résumant toutes ces protestations, en arrive purement et simplement à prêcher la communauté des femmes. Les maris trompés, les maris battus ont en chacun leurs fêtes dérisoires, à côté de celles des imbéciles et de celles des hypocrites et faux dévots, personnifiés dans le renard prêchant et croquant les poules. Institutions, tableaux, monuments, tout s'empreint d'un caractère frondeur à l'égard du mariage. Il n'est pas de sermon qui ne lui garde une épigramme, pas de vieille cathédrale qui ne le personnifie sous forme de quelque sculpture bouffonne, de quelque grotesque modillon. La musique d'église, les cloches mêmes, emblèmes de prière, font leur partie dans le chœur général. On se rappelle celles qui disaient tour à tour à Panurge : Mariez-vous! — Point ne vous mariez! Et il n'est pas d'enfant bien élevé qui ne vous dise ce que chante le carillon de Dunkerque.

La Renaissance même, qui aspire à tout renouveler, accepte l'héritage goguenard qui se transmet de Rabelais à Brantôme, de Brantôme à Régnier, puis à La Fontaine, à Molière, Voltaire, Beaumarchais, et fait le fonds de notre littérature comique. Les autres plaisanteries s'usent; les vieux comiques, quand ils parlent d'autres sujets, ne font souvent rire que l'esprit; Molière lui-même nous lasse parfois avec ses médecins, jamais avec ses maris trompés.

Il y a dans ce fait une grave leçon pour les moralistes et faiseurs de constitutions immuables. Si la raillerie conjugale conserve sa fraîcheur et sa nouveauté à travers les siècles, c'est que chacun sent qu'il y a là un joug à briser, une institution à refaire. Pour faire accepter un bon mot, l'esprit et le talent ne suffisent pas, il faut qu'il existe en germe chez ceux qui l'entendent. Nous en avons un exemple sous les yeux. L'an dernier, il se fonda un grand journal dans le but avoué de ridiculiser tout ce qui est réputé saint et beau : la probité, l'honneur, le désintéressement, la bonne foi; les moyens les plus victorieux de la réclame et de l'annonce ont été par lui mis en jeu, il a fait appel à toutes les réputations; il n'est pas un mode de charlatanisme qu'il n'ait épuisé, même ceux qui semblaient l'apanage des seuls arracheurs de dents sans douleur, la mascarade sur les places; il s'est adressé aux sentiments cupides, il a fait appel au roi des transactions contemporaines, le bon marché; en quelques mois il a dépensé plus d'esprit que dix vaudevillistes et trois cents députés en toute leur existence, et englouti plus d'un million en une année; — eh bien! il n'a réussi à faire rire qu'à ses dépens. — Il était dans le faux.

La pochade jouée cette semaine au Palais-Royal, *Une Chambre à deux lits*, n'est qu'une protestation de plus à ajouter à toutes celles qui ont été faites contre le mariage indissoluble, depuis le commencement de la cinquième période sociale; mais elle n'en est pas moins une des plus amusantes.

Si dans notre société grand nombre de femmes vieillissent sans avoir eu ni amant ni époux, ce n'est pas leur manque de vocation qu'il en faut accuser, mais le milieu dans lequel elles vivent. Véronique Camusot, rentière de son état et célibataire contre son tempérament, n'a pu se résoudre à l'idée de mourir fille. La quarantaine approchait, mais elle était encore fort bien conservée, ayant toujours été laide; elle eût, pour se procurer un mari, recours à un procédé que ses moyens lui permettaient. Quand elle savait quelque part un garçon bien désespéré et prêt à se donner au diable pour quelque argent, elle lui écrivait pour lui demander la préférence, s'engageant à payer toutes ses dettes s'il voulait l'épouser. C'est ainsi qu'elle avait successivement tenté d'arracher à la mort un financier qui spéculait sur les fonds espagnols, un actionnaire qui comptait sur les dividendes de l'*Epoque* et s'imaginait que les pairs de France ne signent pas sans regarder; un penseur qui s'était mis en tête de comprendre la philosophie de M. Cousin; enfin, un écrivain de talent à qui l'on imposait la croix sous peine de perdre la place qui le faisait vivre : celui-ci était le plus désespéré.

Quelques-uns avaient préféré la mort, mais d'autres s'étaient résignés, un conscrit entre autres. Mais le pauvre mari en vint bientôt à envier les Bédouins, le silo, la crapaudine et autres spirituelles inventions du maréchal Bugeaud, qui tuent quelquefois leur homme, mais, en revanche, le forment admirablement à la fatigue, alors qu'il n'en meurt pas. Un jour enfin il prend la résolution d'en finir. Il va au bord de la Seine et dans un moment où personne ne l'entoure, il se dépouille de son chapeau et de quelques-uns de ses vêtements, puis il prend son élan... à travers la campagne, se promettant bien de ne jamais revenir. Véronique, tout en larmes, fait sonder le fleuve, on en retire un cadavre qui, bien que défiguré, est parfaitement reconnu par elle et pompeusement enterré au cimetière Montmartre, avec la mention de rigueur : Sa veuve inconsolable continue son commerce, etc. En effet, six mois après, elle achetait un nouveau mari.

Mais le second ne fut pas plus heureux que le premier. Ce n'est pas cependant qu'Alcide Tousez (car c'était lui) ne réunît toutes les qualités de l'emploi, mais il avait un défaut que Véronique ne pardonnait pas, il tenait à dormir toute la nuit. Une fois cependant il était parvenu sous prétexte d'affaire à échapper aux obsessions de la bonne dame, et il était allé loger à Saint-Mandé dans une auberge où elle le devait rejoindre. Il savourait bruyamment une double ration de sommeil, lorsqu'il se sent tout à coup réveillé par Ravel, que le hasard ou plutôt un aubergiste peu délicat avait mis à coucher dans la même chambre. Les deux personnages commencent par se quereller, et finissent par se serrer la main et se raconter l'un à l'autre leurs infortunes. Or, admirez ce nouvel effet du hasard. Ravel était précisément cet infortuné mari de Véronique dont la tombe s'ombrageait au cimetière Montmartre de thuyas et de saules pleureurs.

On comprend sa joie d'apprendre qu'il est mort et que sa femme est remariée. Alcide Tousez n'est pas moins heureux de rencontrer le propriétaire légitime de son épouse, pour lui rendre un immeuble qui le gêne; une discussion s'élève : après avoir vainement essayé un duel à la broche et au pistolet non chargé, les deux maris prennent le parti de jouer leur femme commune à l'écarté; l'un fait tous ses efforts pour perdre, l'autre pour gagner; le premier, persuadé que le gagnant gardera la femme, l'autre qu'il gardera sa liberté. Une lettre apportée par le voiturier met fin à la contestation en annonçant la mort de l'enjeu. Véronique a trépassé des suites d'une colère rentrée, en instituant son mari légataire universel. Péripétie : ce titre de mari que tous deux refusaient tout à l'heure, chacun le revendique exclusivement; ils finissent cependant par s'entendre; la loi ne leur eût pas permis de partager la femme, mais elle ne peut les empêcher de partager le bien. — Auteurs : MM. Varin et Lefebvre.

Tout cela n'est pas très neuf; *Passé minuit*, *la Ciguë* et même une fort jolie comédie du vieux répertoire que nous signalons à M. Bocage, le *Double veuvage* de Dufresny, ont largement déteint sur le vaudeville du Palais-Royal; la situation comportait aussi peut-être plus de sel et de comique; mais il y a de l'entrain, de l'esprit, de la gaîté, des mots égrillards; les deux acteurs jouent leurs rôles, Alcide Tousez surtout, avec ce naturel comique et cette verve qu'on leur connaît; on rit beaucoup et de bon cœur, et cela est rare par les vaudevilles qui courent. Le Palais Royal est en bonne veine.

En voyant sur l'affiche du Vaudeville briller ces deux mots : *la Clef d'or*, on pouvait aussi s'attendre à une satire contre le mariage. On songeait à la pluie d'or de la mythologie; au proverbe : la clef d'or ouvre toutes les portes, celle du cœur et celle des consciences. Le drame du Vaudeville n'est rien de tout cela. La clef d'or qui y figure n'est pas prise au figuré. C'est tout simplement la clef de la chambre à coucher de la souveraine d'un pays plus ou moins constitutionnel

... des eaux. Grâce au ciel, personne n'a péri, mais les pertes matérielles sont immenses. L'inondation a détruit une grande partie des travaux du viaduc et du pont suspendu, et le canal, dont les digues ont été déchirées sur plusieurs points, a été complètement submergé.

» Le maire de Sermoise est venu hier à Nevers, non sans avoir plusieurs fois risqué sa vie en traversant les eaux, pour chercher du pain, dont les habitants de cette commune commençaient à manquer. Les plus grands malheurs sont à craindre si les communications ne sont pas promptement rétablies, car les provisions des boulangers de Nevers ne tarderaient pas à s'épuiser. »

Feurs. — Voici des détails plus saisissants encore que ceux que nous avons rapportés sur l'accident arrivé à Feurs à une diligence de l'entreprise Gaillard et Penicault :

« A cet endroit, la route se trouve à peu près à un kilomètre du cours de la Loire. Les eaux grossissant à chaque minute, avaient déjà considérablement détrempé la route, lorsque la voiture arriva au fameux passage du Lignon, et malgré un renfort de plusieurs chevaux, il ne semblait plus possible de marcher. Le torrent s'avançait, descendant des montagnes, couvrant une immense surface; enfin le péril devenait de plus en plus imminent. L'eau montait toujours, et déjà les voyageurs de l'intérieur n'étaient plus en sûreté. Dans cette situation extrême, quelques-uns d'eux parviennent à se hisser sur la bâche de la voiture. Un autre voyageur monte sur un des chevaux dont les traits avaient été coupés, et parvient ainsi jusqu'à un arbre sur lequel il s'installe, suivi de son chien.

Pendant ce temps, un drame saisissant se passait dans l'intérieur de la voiture. Une dame criait avec désespoir : Au secours! je me noie! Les voyageurs réfugiés sur l'impériale lui jettent une corde; elle la saisit; on la soulève, la corde casse, et l'infortunée tombe dans l'abîme qui l'entraîne! C'était une pauvre mère qui venait de conduire son fils à Lyon.

» Un malheureux jeune homme, qui, dit-on, est de Limoges, se sentant entraîné par les flots, et s'accrochant aux parois de la voiture, tourne ses regards suppliants vers un prêtre qui se trouvait parmi les voyageurs placés sur la bâche, et d'une voix déchirante s'écrie : Mon père, je vais mourir! Donnez-moi l'absolution! Et le prêtre, lui-même suspendu sur l'abîme, bénit celui dont il ne peut sauver la vie.

» Tout le monde nomme à Limoges cet infortuné jeune homme! Mais en l'absence de renseignements officiels, nous ne voulons pas devancer la triste réalité, et nous respecterons les inquiétudes d'une honorable famille.

» Indépendamment de ces deux victimes, on cite encore un petit maçon, le conducteur de la diligence, et un inspecteur de l'administration Penicault.

» Quant aux voyageurs, au nombre de quatre, dont trois étaient restés sur la diligence, et le quatrième était monté sur un arbre, ils ont attendu dix-huit heures, dans une horrible perplexité; un prêtre était au milieu d'eux, leur parlant de Dieu, soutenant leur courage, ranimant leur foi. Ce n'est qu'après dix-huit heures d'attente qu'il a été possible de leur envoyer un bateau qui les a recueillis. »

DÉBORDEMENT DE L'ALLIER. — *Moulins.* — «Dans la nuit de dimanche à lundi dernier, dit *l'Echo de l'Allier*, à la suite de pluies torrentielles, la Loire et l'Allier ont éprouvé une crue subite qui a causé les plus grands désastres dans les différents pays traversés par ces cours d'eau. A trois heures du matin, l'Allier avait atteint à Moulins son *maximum* de hauteur, et tous nos mariniers étaient sur pied, s'efforçant par la traversée de ... dernière, ... a été entraîné par les eaux avec ses trois chevaux, près du pont Montié, sous Thiers même, à la vue de son maître de poste et de la population qui n'ont pu le secourir.

» Comme l'Allier, la Loire et ses affluents ont aussi débordé, lundi on a appris, avec un profond sentiment de douleur, à Clermont, que la diligence de Clermont à Lyon avait, aux abords de Feurs, roulé dans un ravin recouvert par les eaux, et que tous les voyageurs, parmi lesquels se trouvaient deux personnes de Clermont, avaient péri; le conducteur seul, grâce à sa position sur le devant de la voiture, avait pu se sauver en se jetant à la nage. »

Le Messager publie ce soir les ordonnances suivantes relatives aux inondations :

Article 1er. Il est ouvert à notre ministre secrétaire d'Etat de l'agriculture et du commerce sur l'exercice 1846 un crédit extraordinaire d'un million (1 000 000 fr.) pour subvenir aux dépenses urgentes qui vont résulter d'une distribution spéciale de secours par suite des inondations récentes de la Loire, du Rhône et de leurs affluens.

Art. 2. Ces dépenses, qui n'ont pu être prévues par le budget de l'exercice 1846, y feront l'objet d'un chapitre spécial sous le numéro 19, secours spéciaux par suite d'inondations extraordinaires.

Article 1er. Il est ouvert au ministre des travaux publics, sur l'exercice 1846, un crédit de deux millions, qui seront employés à la réparation des dommages causés par les inondations aux routes royales et départementales, aux voies navigables, ainsi qu'aux digues et levées qui bordent les rivières.

Toutefois, les subventions pour les travaux relatifs aux routes départementales et aux digues et levées qui n'appartiennent pas à l'Etat ne pourront excéder les deux tiers de la dépense.

Art. 2. Il est également ouvert, sur l'exercice 1846, un crédit de 500 000 fr., qui formera un chapitre spécial pour subventions aux compagnies concessionnaires des ponts suspendus qui ont été emportés ou endommagés par les eaux, à la charge par ces compagnies de leur donner l'élévation réclamée par les nouveaux besoins de la navigation ou par ceux de l'écoulement des eaux.

Le même journal publie deux autres ordonnances ainsi conçues :

Il est ouvert à notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, sur l'exercice 1846, un crédit extraordinaire de quatre cent mille francs (400 000 fr.) applicable au chapitre XX, secours aux hospices, bureaux de charité et institutions de bienfaisance.

— Il est ouvert à notre ministre secrétaire d'Etat au département des travaux publics, sur l'exercice 1846, un crédit de quinze cent mille fr. (1 500 000 fr.) qui seront employés à des travaux de routes royales.

Le conseil de famille de la compagnie de grenadiers du 2e bataillon de la 5e légion, capitaine Favret, vient de décider à l'unanimité qu'une souscription serait ouverte dans son sein pour venir au secours *des inondés de la Loire.*

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — On lit dans le *Messager* : « En apprenant les désastres causés par les inondations, le roi a ordonné de cesser les préparatifs des fêtes qu'il se proposait de donner à Versailles et à Saint-Cloud. »

... et la rue Joubert formera la continuation de la rue de la Victoire.

Le conseil a refusé pour la seconde fois un crédit proposé pour l'église de la Madeleine, par la raison que la nef était fermée à ceux qui n'avaient pas le moyen de payer des chaises; il exige qu'un espace suffisant soit mis gratuitement à la disposition du public, et il s'oppose, autant qu'il est en son pouvoir, à la spéculation effrontée que l'on fait dans les églises sur les places réservées.

— Hier et avant-hier, dit le *Moniteur parisien*, le conseil des ministres s'est réuni à Saint-Cloud, sous la présidence du roi, pour délibérer sur les mesures à prendre afin de venir au secours des malheureux si cruellement frappés par les inondations.

Déjà M. le ministre de l'intérieur, qui, en revenant à Paris, a parcouru plusieurs localités victimes de tant de désastres, a fait distribuer les premiers secours et prescrit toutes les mesures d'urgence.

— S'il faut en croire la *Presse*, M. le ministre du commerce a reçu les rapports qu'il avait demandés aux préfets sur la dernière récolte. Ces rapports disent en substance que la récolte du blé est d'un cinquième au-dessous d'une année ordinaire, mais que le rendement supérieur du grain réduit le déficit à un dixième. La France consomme 60 millions d'hectolitres de blé par an. Il lui manque, par conséquent, 6 millions d'hectolitres, c'est-à-dire pour trente jours de consommation. En 1832, le déficit n'équivalait qu'à une quantité nécessaire pour vingt-six jours. Dans ce moment, le droit d'importation est réduit à 25 c. l'hectolitre, et il a déjà été importé 2 millions d'hectolitres. Il paraît, du reste, que le déficit dans la récolte de la France représente à peu près le surplus des récoltes aux Etats-Unis. Le prix du blé est de 13 fr. l'hectolitre à Odessa, et l'on peut encore s'en procurer de ce côté.

PROSPÉRITÉ CROISSANTE. — M. le bourgmestre vient de placer à chacune des portes de la ville de Gand un pompier chargé d'interdire l'entrée de la cité à tous les mendiants qui arrivent des communes environnantes.

PLUIE DE SANG. — A Bourgoin, une pluie fine a déposé sur les parapluies, sur les chapeaux et les vêtements, sur les feuilles, sur l'herbe, des taches couleur de sang. On a encore observé la *pluie de sang* à Grenay, à la Verpillière et dans plusieurs autres communes. Un pharmacien de Bourgoin avait déjà observé, dans le sédiment recueilli sur des feuilles de différentes plantes, un composé de fer, de silice, d'alumine et d'acide carbonique. Le *Patriote des Alpes* a fait examiner les prétendues taches de sang au laboratoire de la faculté des sciences de Grenoble; elles ont été reconnues formées d'une argile calcaire très ferrugineuse ou ocre, dont le sol d'alluvion des environs de Bourgoin est formé. On suppose que, par l'effet d'une trombe, une grande quantité de cette substance a été transportée dans l'air, et que, délayée plus tard par la pluie, elle a produit le phénomène observé.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. V. H. à Nantes. — Ne manquez pas d'aller à la poste.
M. F. J. à M...illo. — Merci. — Nous enregistrons. Ecrivez-nous souvent.
M. A. à Châlons-s.-M. — Vous ne nous parlez pas du règlement de M. H.
M. L. T. R. à R. — Reçu les 80. — Nous expédions. — Nous prenons note de l'omissions. — Remerciement cordial à M. S. à double titre.
M. J. à Thann — Reçu les 442. Cordial accueil à MM. B. et G. — Les mêmes symptômes se manifestent partout, et nous devons compter sur la campagne qui s'ouvre.
M. D. à Tours. — Nous allons expédier. Nous attendrons pour faire traite que la somme soit plus ronde.

---

d'outre-Rhin. Mais ceci exige quelques explications préliminaires.

Le rideau se lève, et nous sommes comme en certaine tragédie de Corneille, dans le château d'un prince, près d'une forêt. Ce prince est un grand-duc; quant à son nom précis, nous l'avons oublié, et la géographie ne nous peut remettre sur la voie, chaque bourgade allemande ayant l'honneur de posséder son grand-duc, sans compter ceux qui nichent dans les trous des vieux châteaux. Or, le prince a pour épouse une jeune femme toute fraîche, toute gentille (Mme Doche), qui s'ennuie bien un peu de son vieil époux et ouvrirait volontiers son cœur à un sentiment plus tendre; mais elle a des scrupules (elle n'a pas été élevée à la cour), et se contente de soupirer timidement en pensant à un jeune étranger, qui dépose chaque jour un bouquet sur le banc de gazon où elle aime à se reposer pendant les promenades qu'elle fait incognito dans la campagne.

Une inondation désole le pays; l'étranger en profite pour se distinguer, et le premier ministre du duc, c'est-à-dire son intendant, lui offre une faveur à son choix; il se contente d'une simple invitation au bal de la cour, afin de revoir au moins celle qu'il aime. C'est alors seulement qu'il apprend qu'elle n'est autre que la grande-duchesse du lieu. Comme il est sans fortune et sans nom, il songe à aller se jeter à l'eau; mais le premier ministre, qui s'est aperçu du penchant de la duchesse, le retient, lui donne un rang et lui assigne un traitement magnifique.

Dès ce moment l'officier de fortune voit chaque jour sa souveraine et elle le rencontre chaque jour. La tension électrique augmente à toute minute, l'explosion est imminente; une circonstance la détermine. La princesse aime les fleurs et les cultive; mais son voisin de campagne, le duc de Hesse, qui demeure dans sa capitale, à une lieue de là, possède une tulipe impériale qu'elle n'a pas et qu'elle convoite. Entendre ce vœu et voler à la conquête de la fleur au péril de sa vie, est tout un pour l'amoureux jeune homme; il a son cheval tué sous lui, mais il revient vainqueur, car il rapporte la tulipe et reçoit en échange un aveu d'amour. C'est toute l'histoire du laquais Ruy-Blas.

Mais quel intérêt, demandez-vous, pouvait avoir le ministre à favoriser cet amour? C'est ce que M. Lajariette, qui a seul endossé la responsabilité de la pièce, n'a pas jugé à propos de nous apprendre. Il semble même au premier abord que le ministre eût un intérêt tout contraire. Le grand-duc a pour cousin et successeur, si la loi salique est maintenue (et le sénat a remis au souverain le droit de la conserver ou de l'abolir à volonté), un brave homme qui ne demande pas mieux que d'épouser la nièce du ministre et de se laisser gouverner par qui voudra, occupé qu'il est tout le jour à supputer le nombre des amants de sa première femme ou à se poser des équations du genre de celles-ci :

Un agioteur + un commerçant = deux... voleurs.

M. Thiers — la facile causerie + M. Duchâtel — moins la mauvaise foi + le *Constitutionnel* — la *Bibliothèque choisie* = 0.

Soit A une idée juste, B le journal l'*Univers*, multipliez ces deux entités l'une par l'autre, le produit A B sera une idée fausse, le journal dévot jouant le rôle de quantité négative, etc., etc.

La nièce, il est vrai, éprouve peu de sympathie pour ce personnage; elle donnerait tous les grands-ducs du monde pour l'officier de fortune, et même elle finit par s'en passer la fantaisie au moyen d'un quiproquo renouvelé de *Mlle de Belle-Isle*. L'oncle apprend cette échappée et, pour la punir, il marie l'égrillarde au calculateur, qui partant n'est pas au bout de ses calculs. Mais elle n'en est pas plus grande-duchesse pour cela. Le grand-duc malade se hâte de mourir dès qu'il apprend l'amour de sa femme pour un autre; il fait même plus : il abolit la loi salique en sa faveur et lui donne pour époux l'officier de fortune préalablement affublé d'un titre de duc qui le lui rend méconnaissable. Ainsi, le ministre avec sa diplomatie n'est parvenu qu'à se donner pour souverain un homme d'esprit. M. Thiers trouve que ce ministre est un imbécile.

Ce sentimental roman, assez mal agencé, a le malheur de rappeler avec peine une foule d'autres pièces connues. L'inexpérience qui se décèle dans la contexture n'est rachetée ni par l'intérêt des situations ni par le sel des plaisanteries qui veulent être gaillardes et ne sont qu'indécentes. A moins de larges coupures, toute la gentillesse de Mme Doche ne parviendra pas à réchauffer ce froid imbroglio.

Si le drame du Vaudeville justifie mal son titre, la nouvelle pièce des Variétés, *Nicolas Poulet*, ne peut se passer du sien. Supprimez-en les jeux de mots sur Poulet et les invocations du héros à ses nobles ancêtres, il n'y restera plus le plus petit mot pour rire.

Au siècle dernier, à une époque où Louis XV achetait encore des femmes, c'est-à-dire quelque temps avant les rapts du Parc aux-Cerfs, un certain M. de Gerancy avait cherché à lui vendre sa cousine, moyennant une place qu'il ambitionnait. Cela se faisait autrefois dans la noblesse; elle se contente aujourd'hui de vendre ses filles aux financiers et par devant notaire; c'est beaucoup plus moral. La jalousie de Mme de Pompadour sauva de la royale débauche l'innocence imprudente, mais l'innocence, devenue veuve et marquise, jura de se venger de la perfidie de son cousin. Or, à cette époque il courait contre la favorite un madrigal un peu débraillé :

> La marquise a bien des appas,
> Ses traits sont vifs, ses grâces franches,
> Et les fleurs naissent sous ses pas,
> Mais hélas! ce sont des.......

Permettez-nous de ne pas achever; le dix-huitième siècle ne s'accommodait pas des licences linguistiques du dix-septième, et le dix-neuvième renie celles du dix-huitième. C'est étonnant comme la morale fait des progrès!

L'auteur présumé de ce couplet était un M. de Ferney. On se doute que son ordre d'exil ne se fit pas attendre, et qu'il n'était pas trop d'un personnage tout-puissant pour obtenir son rappel. La jeune veuve, qui s'intéressait au poète, trouva fort plaisant d'employer à obtenir cette grâce le crédit de son cousin qui, en ce moment même, lui faisait la cour, se promettant bien, le poète revenu, de récompenser Gerancy de sa complaisance en épousant son rival. Mais le cousin sait sa cousine par cœur; il n'ignore pas de quelles bonnes petites perfidies elle est capable, et tout en sollicitant la grâce d'un côté, il épie de l'autre toutes les démarches de la marquise. Celle-ci a fait sa petite poste d'un arbre du bois; il escamote ses lettres; elle donne des rendez-vous dans une auberge tenue par Mlle Flore; il y met en embuscade Nicolas Poulet, ex-artiste peintre en bâtiments, garçon de cave par amour, et congédié pour ses succès auprès de Pierrette, la fille d'auberge. Pour n'être pas vu, Nicolas se cache, mais une fois dans un pétrin, il y reste; le rendez-vous a lieu sans qu'il s'en aperçoive, et lorsqu'on vient l'interroger, la discrétion lui est facile. Ferney, qui se cache, le récompense de sa discrétion en lui jetant une bourse pleine d'écus, mais le jaloux le fait mettre en prison.

Au second acte, Nicolas, interrogé de nouveau, s'amuse, pour se tirer d'affaire, à inventer une conspiration, et comme on ne le laisse pas aller malgré cela, il cherche à fuir par la cheminée; mais son éducation a été fort incomplète, à ce qu'il assure; on a oublié entre autres de lui apprendre le métier de Savoyard, et il retombe juste au moment où Gerancy, qui a découvert les menées de la marquise, jette au feu la grâce de Ferney, obtenue avec tant de peine. Poulet se saisit du poulet (style de la pièce), et se hâte de le remettre à la belle marquise, qui pourra désormais épouser son poète.

Le public semblait assez mal disposé, lorsque Perey, qui venait de jouer avec verve le principal rôle, s'est avancé pour demander en grâce qu'on n'égorgeât pas un pauvre poulet. Les siffleurs se sont laissé attendrir. — Il restait à voir Bouffé dans la *Carotte d'or*. En civilisation un plaisir s'achète toujours par quelque peine.

Mlle Lobry a joué avec grâce le rôle de la marquise; mais M. Nestor Roqueplan abuse de cette actrice qui figure chaque jour dans deux ou trois pièces. Mlle Lobry est incapable de résister à un tel régime, le public aussi.

Le *Henri IV* du Cirque a subi de notables coupures qui soulagent les oreilles sans rien ôter au plaisir des yeux, et la foule s'y porte chaque soir, attirée par l'intérêt intrinsèque du sujet et la magnificence de la mise en scène.

J. FLEURY.

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr courant	»	» | »	ROM.	Der C.	102 5|8	C. du Nord	687	50
Récép. Rotsch.	»	102 » »	BELG. 2 1|2.	»	»» »|»	Famp-Haz.	»»»	»»
ESP. Dette act.	»	»» »|»	— 4 1|2.	»	97 3|4	Diep.-Féc.	357	50
— — pass.	»	» »|»	— do 1840.	»	100 1|8	Bout. à Am.	»»»	»»
— 3 p. 0|0.	»	»» »|»	— do 1842.	»	102 1|4	Orl.-Bord.	548	75
Dette intérieure	»	»» »|»	— Banque.	»	»»»	Mont. à Tr.	»»»	»»
PORTUG. 5 0|0 1837	»	»» »|»	— do Em. 1843.	»	»»»	Paris-Lyon	520	»»
[illegible] 3 0|0	»	89 »|»	PIÉMONT.	»	1227 50	Bord-Teste	»»»	»»
HAÏTI.	»	» »|»	AUTRICHE.	»	»»» »»	Zinc V.-M.	»»»»	»»
						Lin Maber	»»»	»»

Union minière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

[illegible] et annoncer que cette compagnie mettra sous remises cent petites voitures dites *coupés-chaises*, au prix de 1 fr. 50 c. la course, c'est dire d'avance que tout le monde n'en voudra pas d'autres, car il n'est pas de voitures plus commodes et plus élégantes.

L'administration s'occupe activement d'arrêter les nombreux locaux et de la construction de ses voitures.

On peut, dès à présent, s'abonner pour la location, rue Richer, 6 bis.

La saison musicale va bientôt commencer. C'est le moment de recommander les excellents pianos de la maison Adolphe Blondel, rue de l'Echiquier,

7 h. 1\|2 PORTE-SAINT-MARTIN. — Docteur, Tableaux, Don César de Bazan.
6 h. 1\|2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1\|2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 1\|4 CIRQUE (boulevart du Temple). — Henri IV.
6 h. 3\|4 COMTE. — Le Bal masqué, Peau d'Ane.
6 h. 1\|2 FOLIES — Angeline, Pension, Michel, Je fais mes farces, Chaperon.
6 h. »\|» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
8 h. »\|» BEAUMARCHAIS. — Diable, Secrétaire, Souvenir, Paquita.
6 h. »\|» LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
6 h. »\|» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

EN VENTE à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

On s'abonne :

A Paris, au Bureau de la PHALANGE, rue de Beaune, 2.
Dans les départements, chez tous les directeurs des messageries et chez tous les Libraires.

LA PHALANGE

PRIX D'ABONNEMENT : Un an. 6 mois. 3 mois.

Pour les abonnés à la *Démocratie pacifique*. 18 fr. 9 fr. 5 fr.
Pour les non-abonnés. 24 12 6
En sus pour les pays étrangers à surtaxe. 4 [illegible]

REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE, publiant les manuscrits de FOURIER.

ÉTUDES SUR LES QUESTIONS RELIGIEUSES, ÉCONOMIQUES ET ARTISTIQUES, AU POINT DE VUE DE LA SCIENCE SOCIALE; BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Par an, DOUZE NUMÉROS, de chacun 6 feuilles, formant 2 beaux volumes de près de 600 pages, format grand in-8.

TABLE DES MATIÈRES contenues dans la Livraison d'octobre 1846.

I. PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER. — Suite des CINQ PASSIONS SENSUELLES. — Résumé comparatif sur les accords sensuels. — Accords transcendants du tact. — Conclusions sur les gammes passionnelles.
II. BRUNHILD ET COLOMBAN, drame en cinq actes et huit parties. (Fin). — Par M. CHARLES BÉNÉZIT.
III. LA QUESTION RELIGIEUSE (11e article). — Par H. DOHERTY.
IV. CRÉATIONS SPONTANÉES, création universelle. — Par L. LENGLET.
V. LITTÉRATURE. — Théâtre-Français. — *Don Gusman*, par M. de Courcelles. — Par L. DE L.

PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER.

Nous reproduisons ici le sommaire du cahier des CINQ PASSIONS SENSUELLES, dont les premiers chapitres ont été donnés dans la livraison de juillet, et qui est l'un des plus intéressants publiés jusqu'à ce jour.

Notice 1re. — I. L'arbre passionnel, sa dualité et ses subdivisions, ses séries nuancées et puissancielles.
II. Des passions en échelle puissancielle.
III. Classement des sens en actif, passif et neutre, en simple, composé et ambigu, et en mode majeur et mineur.
IV. Des cinq anti-luxes.
Notice 2e. — Chap. I. De la dépravation des sens, en échelle subversive, de nos facultés matérielles.
II. État subversif de la vue en accords de 0, 1re, 2e puissances.
III. Etat subversif de la vue en accords cardinaux de 3e, 4e, 5e, 6e puissances.
Intramède. De la progression en accords libres et mesurés.
IV. Des accords visuels de septième, ou somnambulisme.
V. Appendice sur l'exception et l'obscurantisme.

Notice 3e. — COMPLÉMENT SUR LE LUXE INTERNE EN SENS DE LA VUE.
I. Accord visuel d'octave en unité directe ou positive.
II. Accord visuel d'octave en unité inverse ou négative.
III. Eclaircissement sur deux problèmes d'unité visuelle. — Télescope aérien.
IV. Complément sur l'analyse du sens de la vue. — Vue transéthérée.
Appendice.
V. Application à tous les sens en parallèle de goût et tact.
VI. Accords transcendants du tact.
VII. Conclusions sur les gammes passionnelles.
Citerlogue. — Récréation de correspondance sidérale.
Postienne. — Perspective du sort des âmes. Rôle de la matière dans le système de l'univers. — Réceptif du bonheur matériel en harmonie générale.

Les Magasins ont été transférés
rue Neuve de la Banque, 4,
près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN et D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de **LAINE PURE**, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

BUREAU DE SOUSCRIPTION : RUE RICHER, 6 BIS.

COMPAGNIE

ON DÉLIVRE LES PROSPECTUS ET STATUTS. RUE RICHER, 6 BIS.

DES CABRIOLETS, COUPÉS ET VOITURES SOUS REMISES,

Société en commandite par acte passé devant **Me HATIN**, notaire à Paris, pour l'exploitation dans Paris, de **300 Voitures**. — Sous la raison sociale **SALMON et Ce**, créée au capital de **1 000 000 de francs**, divisé en **4 000 Actions** au **PORTEUR** de **250 fr.** — Les versements auront lieu par **cinquième**, le premier en souscrivant, les autres de mois en mois, et seront effectués en bons de la Caisse de **MM. A. GOUIN et Ce, banquiers**. — Les intérêts seront payés tous les six mois à raison de **5 0/0** par an.

La combinaison offerte aux actionnaires d'échanger leurs actions contre des JETONS qui serviront à payer aux cochers de l'administration les courses de voitures, tout en conservant les mêmes droits de jouissance dans l'entreprise, a été promptement appréciée des personnes qui emploient des voitures, notamment des COURTIERS, MÉDECINS, AVOCATS, ET TOUT LE HAUT COMMERCE. Aussi ne reste-il plus que peu d'actions à émettre pour arriver à la complète réalisation du capital. Les modifications apportées dans les statuts dans l'intérêt des actionnaires ont eu les plus heureux résultats pour l'avenir de cette Société, puisque aujourd'hui les garanties les plus complètes sont acquises sur la moralité des gérants ainsi que sur les bénéfices certains de cette entreprise. Comme aux termes des statuts, il ne sera amorti par an que 50 000 fr. d'actions en JETONS, nous engageons les actionnaires à se faire inscrire dès aujourd'hui.

Le premier service des Voitures sera organisé pour la fin de novembre, la Compagnie devant se constituer sous peu de jours.
LA SOUSCRIPTION SERA CLOSE LE 31 OCTOBRE COURANT.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,
dédiée
AUX MÈRES DE FAMILLE,
PAR V. CONSIDERANT,
ancien élève de l'Ecole polyt.
Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

SOLIDARITÉ,
VUE SYNTHÉTIQUE DE DOCTRINE DE FOURIER,
Par H. RENAUD.
2e édition, 1 vol. in-8.
Prix, 3 fr., et par la poste,

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

LE COPISTE *ÉLECTRO-CHIMIQUE*,

Appareil très portatif, pour copier les lettres sans presses. Seul procédé reconnu supérieur aux presses à copier. Prix : depuis 5 et 10 fr. — Registres pour presse à copier à 3 fr. — 30, rue du Mail.

RACAHOUT DES ARABES

Aliment des convalescents, des dames, des enfants et des personnes malades de la poitrine. — DELANGRENIER, fournisseur de la maison du Roi, rue Richelieu, 26.

MÉDAILLE D'OR. — LEMONNIER, dessinateur en cheveux de la reine, membre de l'Académie de l'Industrie, vient d'inventer plusieurs genres d'ouvrages, palmes, bouquets, chiffres dans leur état naturel, ni mouillés, ni gommés. Fabrique de tresses perfectionnées par des moyens mécaniques, rue du Coq-Saint-Honoré, 13.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE PARIS

BLANCHEUR ET CONSERVATION DES DENTS.

La *Poudre dentrifice de la Société Hygiénique* nettoie promptement les Dents les plus négligées et les plus noires; elle enlève le tartre qui les recouvre et leur donne toute la blancheur de l'ivoire; elle prévient et empêche la carrie et toute autre maladie des Dents, et en arrête les progrès. Elle fortifie les gencives, et, quel que soit leur état de mollesse et de relâchement, elle les rend fermes et vermeilles, enlève toute odeur, rend l'haleine fraîche et suave, et entretient jusqu'à l'âge le plus avancé les dents et autres parties de la bouche dans l'état de santé le plus parfait.

La POUDRE DENTIFRICE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE *se vend 2 fr. le flacon.*

L'EAU DENTIFRICE de la Société Hygiénique est préparée avec les mêmes plantes et jouit de toutes les propriétés de la poudre dentifrice. Elle se vend 3 fr. le flacon.

Paris, Entrep. génér., r. J.-J.-Rousseau, 5.

On ne doit pas confondre, avec les Produits de la Société Hygiénique, certains Articles de Parfumerie auxquels leurs auteurs ont ajouté le mot *Hygiénique*. Le Public ne devra recevoir comme provenant réellement de cet Etablissement que les Préparations portant en toutes lettres sur l'étiquette : SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE, rue J.-J. Rousseau, 5, ainsi que le cachet et la signature ci-dessus.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

ALMANACH PHALANSTÉRIEN
POUR 1847.

Un beau volume in-8° orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois, d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : 50 CENTIMES, ET PAR LA POSTE : 80 CENTIMES.

On trouve à la même Librairie des Almanachs pour 1845 et 1846.

INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ÉTUDE DE LA

LÉGISLATION FRANÇAISE.

Deux volumes in-octavo. 1re PARTIE. **LES JUIFS** Prix 12 fr. par la poste, 15 fr.

Par Victor HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

mise en disposé à acheter des grains, à les faire moudre et à faire ensuite confectionner du pain, afin de s'assurer si la taxe de cet indispensable aliment est en rapport actuel avec le prix des grains sur le marché de Troyes.

D'après le même journal, une société particulière se forme aussi dans cette ville, au capital de 100 000 fr., pour fabriquer économiquement le pain nécessaire au tiers de la population, qui s'élève à 25 000 habitants, et le vendre 7 à 8 c. par kilog. au-dessous de la taxe.

Cette société établit ainsi qu'il suit sa dépense annuelle: pour 25 000 hectolitres de froment, environ 12 500 sacs de farine (la consommation moyenne de chaque habitant, évaluée à 3 hectolitres par an.)

Contributions et patente.	400 fr.
Réparations et dépréciation des fours; entretien et dépréciation du mobilier; réserves en farines et frais généraux	1 000
Gages de douze garçons à 70 fr. l'un par mois. Par an .	10 080
Gages de quatre brigadiers à 90 fr. l'un par mois. Par an	4 320
Frais de cuisson à 1 fr. par sac, déduction faite du produit des braises	12 500
Loyer et contributions d'un dépôt en ville pour la vente du pain	600
Appointements de trois employés pour tenir le dépôt. .	2 400
Gages d'un charretier; nourriture et entretien d'un cheval; entretien de la voiture et des harnais; dépréciation du cheval, de la voiture et des harnais.	1 500
Allocation aux deux gérants responsables à 0,37 c. 5 par hectolitre ou à 0,75 c. par sac.	9 375
Intérêts du fonds social, 100 000 fr. à 5 p. 0/0. . . .	5 000
Total des frais par année. . . .	47 255 fr.

Les fonds inactifs laissés entre les mains du banquier produiront des intérêts qui couvriront la perte sur les sons que l'on recevra au dépôt.

Après avoir ainsi établi l'état de ses dépenses, la compagnie détermine comme il suit le prix de revient du pain de première qualité:

Dépenses.

12 500 sacs de farine coûteront, à 56 fr. l'un.	700 000 »
Frais annuels, comme d'autre part.	47 255 »
Total de la dépense. . . .	747.255 »

Recette.

12 500 sacs de farine, à 175 kilogrammes de pain par sac, produiront 2 187 500 kilogrammes.	
Chaque kilogramme de pain coûtera 0,34 centimes 160 228 571 et les 2 187 500 kilogrammes produiront	747 254 99
Différence en moins sur la taxe actuelle:	
Le pain de première qualité est taxé à.	0 42 500 000 000
Le pain de première qualité coûtera.	0 34 160 228 571
Il coûtera donc en moins par kilogramme. . . .	0 08 339 771 429
ou 19,70 p. 0/0 moins que la taxe actuelle.	

ne lui coûteront que 747 255 fr., il y aura un excédant de recette de 48 570 fr., qui formera un fonds de réserve que la société emploiera selon les désirs de ses actionnaires.

Nous mentionnons l'initiative prise par la ville de Troyes pour engager les autres municipalités à suivre cet exemple. Ce qu'une société de bienfaisance peut faire, est possible à une municipalité. Nos adversaires, qui répètent qu'il faut laisser faire les marchands, ne nous répondent qu'en citant Turgot, comme si les circonstances n'avaient pas changé depuis l'apparition de ce grand économiste.

Nous reviendrons bientôt sur les allégations de ce dernier; mais il est nécessaire dès aujourd'hui même de dire quelques mots sur un argument tout nouvellement éclos, à la même heure, dans la tête d'un membre du gouvernement irlandais et dans celle d'un journaliste ministériel de Lyon. « Il ne faut pas perdre de vue, dit l'Irlandais, que dès l'instant où un article est rare il devient cher; qu'il est indispensable de faire durer plus longtemps qu'à l'ordinaire une moindre quantité de subsistances, et que la hausse des prix est le seul moyen d'économiser la consommation. » — « L'existence de l'intermédiaire, dit le Français, que nous supposons acheter la denrée en gros pour la revendre en détail, produit un effet fort peu remarqué, mais *éminemment avantageux au public*. Elle fait ménager la denrée, elle empêche que les subsistances ne soient prodiguées à une époque et ne manquent plus tard à une autre. »

Voilà de l'Economie politique quintessenciée, mais qui dans son expression la plus simple se résume en deux mots: vidons les poches et n'emplissons pas l'estomac du consommateur; donnons-lui moins à manger et faisons-lui payer plus cher ce qu'il mangera. C'est tout ce qu'il y a de plus philanthropique: avantage pour le marchand qui donne une moindre quantité de denrée pour une somme plus forte; avantage pour le consommateur qui, tout en payant comme s'il mangeait à sa faim, se ménage pour l'avenir des ressources plus ou moins assurées.

Néanmoins, dans cette affaire, il nous semble que le bénéfice du marchand est le plus clair; quant à celui des consommateurs, nous pourrions chicaner si nous étions un peu disputeur; il nous suffit de faire remarquer que dans un système de greniers publics administrés municipalement, on *rationnerait* la population, s'il y avait nécessité, tout aussi bien que les marchands, avec cette différence que les marchands rationnent en poussant à des hausses exagérées et en faisant des bénéfices au détriment de l'estomac des gens, tandis que les municipalités ne *rationneraient* qu'à l'aide d'une hausse mesurée dont les bénéfices retourneraient à la masse du public.

Nous trouvons dans les *Débats* du 23 octobre, ces propres paroles, à propos du marché de Soissons:

« Deux causes ont amené la hausse: 1° la faiblesse de la recette; 2° et les ventes à découvert faites par des spéculateurs étrangers à la boulangerie et à la meunerie. »

Ainsi voilà des spéculateurs qui ont amené une hausse factice, exagérée, et pendant tout le temps que cette hausse a duré, le

[illegible] poids stables, par une concurrence désintéressée, dans le commerce des grains. Nous y arriverons par les Greniers publics et les Boulangeries communales.

Le Monautopole.

L'honorable et savant Mr Jobard, de Bruxelles, nous adresse la lettre suivante, que nous nous empressons d'accueillir:

A Monsieur le Directeur de la Démocratie.

Bruxelles, le 24 octobre.

Quand il arrive à un journal de se tromper, il s'empresse, s'il est de bonne foi, de réparer son erreur.

La *Démocratie*, qui a mérité le titre on ne peut plus distingué de *journal honnête*, n'hésitera donc pas à insérer ma protestation contre la définition erronée du *monautopole*, contenue dans son numéro du 22 octobre.

Vous êtes les disciples de l'ennemi le plus chaleureux de la fraude et l'ami de la sincérité *en tout et partout*; vous vous élevez à juste titre contre ceux qui le jugent et le condamnent sans l'avoir entendu, sans l'avoir lu ou l'avoir compris, et vous avez cent fois raison. Comment se fait-il que vous ayez versé dans le même travers au sujet du *monautopole*, que vous définissez comme suit:

« Concessions de monopoles faites à des particuliers par l'Etat, sous des conditions dictées par l'intérêt public; ou bien: permission exclusive de fabriquer et de vendre, concédée par la communauté au bénéfice d'un concessionnaire soumis à la triple condition d'occuper un nombre d'ouvriers en toute saison, et d'arrêter à une limite raisonnable le minimum du salaire, en vendant selon un tarif qui tiendrait un juste milieu entre l'avilissement et l'exagération, etc., etc.

» Dans la pensée de M. Jobard, dites-vous, ce système ne s'appliquerait qu'aux inventions dont l'Etat acquerrait des particuliers le privilége pour le rétrocéder à des tiers, etc., etc. »

Je m'étonne et m'arrête stupéfait à chaque mot, à chaque phrase, à chaque idée; car vous me faites voyager dans un monde qui m'est aussi inconnu que la planète Le Verrier.

Je me tâte avec inquiétude pour reconnaître mon hypostase, j'interroge mes souvenirs et je me surprends à chanter avec Béranger:

Si j'ai jamais raisonné de la sorte,
Je veux, mes amis.......

Convenez plutôt qu'il y a erreur de nom, et que parmi la foule d'ouvrages économiques qui surchargent votre bureau, vous aurez pris l'un pour l'autre.

Si l'on imprimait que le *fouriérisme*, c'est le *saint-simonisme*, c'est le *communisme*, c'est le *babouvisme*, vous sauteriez au plancher, et vous donneriez aussitôt la définition du *fouriérisme*; permettez-moi de donner celle du *monautopole*, qui n'est que le jardin à travers lequel vous devrez passer avant d'entrer dans votre *phalanstère*.

Le *monautopole* est le *monopole* de ses propres œuvres; c'est l'ap-

---

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 28 OCTOBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWIT (1)

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

VII.

De la seconde visite que Tom fit à Londres et de ce qui en résulta.

Lorsque John rentra équipé pour la promenade, Tom Pinch était absorbé dans la contemplation du journal.

— En train de rêver, Tom?

— Non. Je parcourais les annonces, pensant y trouver quelque chose qui m'allât. Mais ce qui me surprend toujours, c'est qu'il semble que rien n'aille à personne. Voilà une foule de maîtres qui ont besoin de toutes espèces de domestiques, et une foule de domestiques qui ont besoin de toutes espèces de maîtres. Eh bien, jamais ils ne viendront à bout de s'entendre. Voilà un Monsieur occupant une place richement rétribuée qui, par suite d'une gêne passagère, désire emprunter cinq cents louis; et deux lignes plus bas, un Monsieur désire placer à intérêt exactement la même somme. Eh bien, il ne la prêtera pas à l'autre, John, vous verrez! Ici, une dame jouissant d'une honnête aisance, voudrait se mettre en pension dans une famille respectable; et voilà justement qu'une famille respectable voudrait une pensionnaire du sexe féminin jouissant d'une honnête aisance. Mais la dame n'ira pas, soyez en sûr, John. Pas un célibataire qui demande une chambre à coucher aérée, avec jouissance d'un salon en commun, ne s'accommodera de ces centaines de logements de garçons bien situés, en bon air, à cinq minutes de la Bourse. Il semble que les gens jouent à cligne-musette, tant ils ont de peine à se rencontrer. Il n'y a pas jusqu'aux initiales A, X, Z, qui, s'étant enfuis de chez leurs parents et amis, n'y retourneront jamais, malgré les véhéments supplications en tête des colonnes. On croirait vraiment, dit Tom avec un soupir pensif, comme il posait le journal sur la table, que les gens prennent plaisir à publier ce qui leur manque, non dans l'espoir de le trouver, mais pour la satisfaction de se plaindre à tout l'univers.

John Westlock coupa court aux réflexions philosophiques de Tom en lui rappelant l'heure, et ils sortirent ensemble. Il y avait si long-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 24 octobre.

temps que Pinch n'était venu à Londres, et même alors il avait si peu vu la capitale, qu'il prenait à toutes choses le plus vif intérêt. Il était curieux de connaître, entre autres localités remarquables, les rues où l'on égorgeait d'habitude les pacifiques provinciaux, et il fut tout désappointé de ne pas se trouver dévalisé au bout d'une demi-heure de marche. Dans son désir de lui complaire, John Westlock improvisa un filou, et lui désigna un honnête bourgeois comme membre de la respectable confrérie. Tom en ressentit une immense satisfaction.

Son ami l'accompagna jusqu'à une petite distance de Camberwell, et ne le quitta qu'en vue de la maison du riche fondeur de cuivre et de bronze. Arrivé devant la gigantesque porte-cochère, Tom tira doucement le cordon de la grosse cloche. Le concierge parut.

— Est-ce ici que demeure miss Pinch?

— C'est *ici* que miss Pinch est institutrice, répliqua le concierge. Il toisa Tom de la tête aux pieds, comme s'il eût dit: Vous êtes un joli garçon pour vous aventurer chez nous! D'où sortez-vous?

— Précisément, reprit Tom; c'est bien la personne que je désire voir. Y est-elle?

— Ma foi, je n'en sais rien!

— Peut-être auriez-vous la bonté de vous en informer?

Tom hésitait à demander cette preuve de condescendance, le portier ne paraissant pas croire une pareille démarche compatible avec sa dignité.

Le fait est que, chargé de répondre à la cloche du dehors, il avait aussitôt sonné celle du dedans. Là se bornaient les devoirs de sa place. Payé pour ouvrir et fermer la porte, non pour s'expliquer avec des étrangers, il laissa le champ libre au laquais à aiguillettes qui se montra sous le péristyle, et cria:

— Holà! hé! Pourquoi restez-vous-là planté comme un terme? Par ici, jeune homme!

— Ah! dit Tom, s'avançant à la hâte, je n'avais pas vu qu'il y eût quelqu'un. Miss Pinch y est-elle, je vous prie?

— Elle est dans la salle d'étude.

Le ton disait: « Si vous croyez qu'elle soit chez elle ici, vous vous trompez lourdement. »

— Je voudrais la voir, s'il vous plaît.

A ce moment, le vol d'un pigeon attira l'attention du laquais; il suivit l'oiseau des yeux avec un intérêt croissant jusqu'à ce qu'il l'eût perdu de vue. Se rappelant alors Tom et sa demande, il l'introduisit dans le salon et s'arrêta nonchalamment sur le pas de la porte.

— Quel nom?

— Dites son frère, je vous prie.

— Son père, hein?.. reprit le laquais d'une voix traînante.

— Son frère, répéta Tom en élevant le ton. Veuillez la prévenir d'abord que quelqu'un la demande; ensuite, vous lui direz que c'est son frère. Ne me sachant pas à Londres, elle ne m'attend pas, et je craindrais de lui causer trop de saisissement.

Peu touché des précautions fraternelles de Tom, le laquais ne l'écoutait pas, cependant il daigna rester jusqu'au bout. Puis, il ferma la

porte, et s'en alla sans répondre.

— Bon Dieu! se dit Tom, que d'irrévérence et de grossièreté! C'est sans doute quelque nouveau domestique mal dressé au service. Impossible que Ruth soit traitée de la sorte!

Un bruit de voix parti de la pièce voisine interrompit ce soliloque. Les sons aigres et criards annonçaient une dispute, ou une vive réprimande faite à quelque délinquant; parfois, augmentant de vigueur, ils s'élevaient jusqu'à la tempête. Au travers d'une de ces bouffées, à ce que comprit Tom, le laquais l'annonça. Un calme plat, un silence de mort succéda soudain à l'ouragan. Debout devant la fenêtre, Tom s'étonnait de ces fureurs domestiques auxquelles il espérait bien que Ruth était complètement étrangère, lorsque la porte se rouvrit: sa sœur s'élança dans ses bras.

— Dieu vous bénisse, ma chérie! dit-il, en la contemplant avec orgueil, après les premiers embrassements; comme vous avez changé en mieux. Ruth! Je ne vous aurais pas reconnue, sur ma parole! Vous êtes si embellie! ajouta-t-il avec un ravissement inexprimable, vous êtes une femme à présent, et une jolie..... mais très jolie femme, savez-vous?

— Si *vous* le pensez, Tom.....

— Oh! mais tout le monde le pensera; c'est un fait et non affaire de goût, dit Tom, lui passant doucement la main sur les cheveux. Il la regarda plus attentivement et s'écria:

— Qu'y a-t-il? comme vous êtes rouge! vous avez pleuré!

— Non, Tom, non.

— Si. Ne me faites pas d'histoires. Je le sais, je le vois! Qu'y a-t-il, chère fille? Je ne suis plus chez M. Pecksniff. Je vais tâcher de me caser à Londres, et si vous n'êtes pas heureuse ici, comme j'en ai peur, car je commence à soupçonner que vous m'avez trompé, dans de bonnes intentions, vous n'y resterez pas, Ruth!

Ah! le sang de Tom s'échauffait. La hure de sanglier et le vin vieux de l'ami Westlock n'y avaient peut-être pas nui; mais certainement le laquais y était pour quelque chose, et les yeux rouges de sa sœur pour beaucoup. Tom pouvait tout endurer tant qu'il s'agissait de lui, mais il était fier d'elle, et l'orgueil est chose chatouilleuse! — Il pourrait bien y avoir plus d'un Pecksniff dans ce monde, pensa-t-il, et il sentait courir dans ses veines des millions de pointes d'aiguilles.

— Nous en reparlerons, Tom, dit Ruth. Elle l'embrassa de nouveau pour l'apaiser. — Mais je crains de ne pouvoir rester ici.

— De ne pouvoir! s'écria Tom. Alors il n'y faut pas rester, ma chère. Vous êtes libre, Dieu merci!

Tom fut arrêté dans ces exclamations par le laquais, chargé d'annoncer que le maître de la maison désirait lui parler avant son départ, ainsi qu'à miss Ruth.

— Montrez-moi le chemin, dit Tom; j'y vais.

Le laquais leur ouvrit la pièce où avait eu lieu l'altercation. Ils y trouvèrent un gros homme, d'une cinquantaine d'années, aux manières raides, à la voix pompeuse; près de lui siégeait une dame, d'un certain âge, dont la figure aigre-douce tenait du verjus et de l'amidon.

[illegible], puisque nous avons versé dans le travers à propos du *monautopole*, nous prenons très humblement condamnation, sans même en rejeter la faute sur les journaux de Bruxelles, qui avaient pu nous induire en erreur. Mais nous avons peu de remords d'une faute qui aura valu à nos lecteurs la lettre qui précède, et qui, au mérite incontestable d'une piquante originalité, joint celui d'un hommage honorable à la mémoire de Fourier. Ce n'est pas le seul dont nous tenions compte à M. Jobard : dernièrement encore, dans un rapport sur l'industrie française adressé au roi des Belges, l'honorable directeur du musée de l'industrie belge, a bravement cité Fourier et le travail attrayant. Nos savants n'ont pas encore familiarisé le roi des Français avec ces noms-là.

La plupart des journaux discutent longuement une note publiée par un journal hebdomadaire dans lequel on annonce un remaniement ministériel. M. Guizot, en qui la politique conservatrice se serait incarnée, prendrait le titre de président du conseil ; autour de lui se grouperaient, non pas comme aujourd'hui, des hommes qui lui sont plus ou moins secrètement hostiles, mais des amis personnels tout dévoués à sa politique : MM. Passy, Hébert et Rossi. Fidèles à nos habitudes, nous nous dispenserons de discuter ces cancans politiques, qui ne sont bons qu'à remplir les vides immenses des trop grandes colonnes. On sait toujours assez tôt les changements de ministère.

On lit dans le *Moniteur algérien* :

« Le courrier d'Oran nous apporte des nouvelles de l'Ouest, à la date du 16. Le bruit s'était répandu chez les Arabes de la frontière qu'un rassemblement se formait de nouveau chez les Zekkra, au sud et à dix lieues d'Ouchda. On disait que l'émir devait rallier ses contingents et faire à leur tête de nouvelles tentatives d'invasion sur le territoire de la subdivision de Tlemcen. Nous devons espérer que les dispositions prises feront échouer ces nouveaux projets, s'ils existent réellement. Le colonel Mac-Mahon a reçu l'ordre de quitter Djemmaâ-Ghazouat et de se porter avec sa colonne à Lalla-Maghrnia, pour parer aux évènements qui pourraient se manifester chez les Beni-Snouss et Beni-Bou-Saïd, tribus placées au sud-ouest de Tlemcen. Les Arabes sont dans la plus grande tranquillité et ne paraissent préoccupés que du soin de leurs labours. Les subdivisions d'Oran, de Mostaganem et Mascara sont dans le plus grand calme. Le voyage de Djelloul à Alger produit le meilleur effet parmi les tribus du sud.

» Le colonel de St-Arnaud est établi avec une colonne à Aïn-Meran, depuis la fin du mois dernier. Sa présence a fait le plus grand bien dans le pays. Les bruits alarmants, les fausses nouvelles que répandaient les émissaires d'Abd-el-Kader et de Bou-Maza, ont cessé subitement. Les tribus de la subdivision d'Orléansville, que toutes ces menées et l'influence du rhamadan avaient exaltées, s'aperçoivent que cette fois encore elles ont été trompées. La confiance renaît et chaque jour nous en ressentons les effets.

» Trois fractions peu importantes des Oulad-Abdallah restaient enco-

Voici le résultat [illegible] du scrutin, tel qu'il était connu dans la matinée du 24 :

Collège de la ville de Genève, 5 549 votants, 44 députés ; dépouillement terminé : les députés présentés par l'opinion radicale ont été *tous* nommés.

Collège de Carouge, 2 300 votants, 36 députés ; dépouillement non terminé : parmi les députés présentés par l'opinion radicale, *quinze* ont été déjà nommés.

Collège de Saconnex, 868 votants, 13 députés ; dépouillement terminé : les députés présentés par l'opinion radicale ont été nommés au nombre de *sept*, les six autres députés sont conservateurs.

Le total des députés radicaux pour le nouveau Grand-Conseil, est ainsi de 66 ; ce qui sur 93 constitue un peu plus que les deux tiers. Il reste encore à connaître la nomination de 21 députés.

On s'accorde généralement à dire que ces élections se sont faites avec beaucoup de calme.

Une nouvelle grève d'ouvriers tisserands vient de se déclarer à Elbeuf.

Les fabricants de cette ville ont coutume, lorsqu'ils sont contents du travail d'un tisserand, de lui accorder une gratification de 10 francs à la fin de chaque chaîne, pour stimuler le zèle de l'ouvrier et l'engager à soigner son travail.

Les ouvriers employés dans la fabrique de M. Gobert ont demandé que cette gratification devînt obligatoire. Le conseil des prud'hommes auquel ils se sont adressés a rejeté cette demande, et c'est alors que la grève a été déclarée. Quarante-trois ouvriers, suivant les journaux de la localité, se seraient réunis dans une carrière, et trente d'entre eux auraient signé l'engagement de ne pas travailler chez M. Gobert que la prime ne fût déclarée obligatoire. Nous attendrons de nouveaux renseignements avant d'apprécier cette grève que certaines correspondances d'Elbeuf présentent sous un tout autre jour que les journaux de cette ville.

Inondations.

Les nouvelles des départements sont aujourd'hui plus rassurantes. Les eaux ont baissé dans la plupart des localités, mais les désastres sont immenses. Nous continuons à extraire des journaux des départements les détails qui offrent le plus d'intérêt.

DÉBORDEMENT DE LA LOIRE. — *Angers*. — Le *Précurseur de l'Ouest* s'exprime ainsi :

« La crue qu'on a signalée dans la Haute-Loire nous est arrivée avec une effrayante rapidité. On se rappelle d'avoir vu rarement les eaux monter avec une telle intensité. Nous croyons cependant que, pour ce qui nous concerne, on ne doit pas concevoir de trop vives inquiétudes. Des précautions ont été prises sur tout le littoral, et les nouvelles arrivées hier d'Orléans et de Tours constatent que le fleuve a pris un mouvement de baisse assez déterminé.

» Voici les cotes recueillies ce matin de Saumur à Angers, et qui constatent la hauteur de la Loire aux divers étiages :

Au pont de Saumur,	5 m. 20
Au pont des Rosiers,	5 m. 60
Au pont de Saint-Mathurin,	4 m. 90

[illegible] mètres 16 au dessus de l'étiage. L'eau borde les tabliers du pont et se précipite avec violence dans les rues de cette ville.

» Cette nuit une estafette a apporté à M. le préfet une dépêche au reçu de laquelle cet administrateur, accompagné de M. de Maly, ingénieur de la Loire, s'est dirigé sur Saumur. Les ingénieurs des ponts et chaussées et les conducteurs de leur service ont été répartis sur le littoral. Aucun malheur n'a été jusqu'ici à déplorer en Maine-et-Loire. Espérons que les précautions qu'on a prises et l'inquiète surveillance qu'on exerce pourront éviter les accidents qui ont signalé la crue de 1843.

» On organise un service pour la levée de Belle-Poule, dont la rupture compromettrait à la fois et la vallée de l'Authion, et l'exploitation des ardoisières, et les travaux du chemin de fer. C'est là le danger le plus sérieux pour notre localité ; fasse le ciel qu'on réussisse à le conjurer !

» Une note qu'on nous transmet de la préfecture et de laquelle nous avons extrait une partie des renseignements qui précèdent, nous fournit encore les détails que nous allons publier :

» A Saumur, le 23, à 7 heures du soir, les eaux atteignaient à l'étiage le chiffre de 5 m. 60. En 1843, elles s'étaient élevées à 6 m. 80.

» Aujourd'hui, à 4 heures, la Maine à l'aval du Vieux-Pont, donne la cote de 4 m. 45. La crue continue. Le courant, en sens inverse, redouble encore d'intensité.

» L'eau commence à envahir les basses rues de notre ville. La circulation est complètement interrompue dans la rue de la Poissonnerie.

» Il vient d'être écrit par l'administration préfectorale à tous les maires des communes riveraines de la Loire, pour leur rappeler l'autorité que la loi leur donne dans cette circonstance. »

Le 22, à trois heures du soir, la baisse à Orléans était de 2 mètres.

A Blois, le 23 au matin, la baisse était de 68 centimètres.

A Tours, le même jour, on avait constaté une baisse de 49 centimètres.

DÉBORDEMENT DE L'ALLIER. — On écrit d'Issoire : « Une inondation terrible, aussi désastreuse que celle de 90, vient de ravager notre pays, et ajoute encore à la misère qui accable nos petits propriétaires. A Brassaget ou à Brassac, onze maisons ont été détruites, deux personnes ont péri. Les pertes matérielles sur tout le cours de l'Allier sont énormes. »

DÉBORDEMENT DE LA DORE. — On écrit de Thiers : « Les journées des 17 et 18 octobre ont été, pour les riverains de la Dore, des jours d'alarme et de deuil. Nous ne pouvons pas mentionner tous les désastres ; ils sont innombrables. Tous les moulins ont été emportés ou gravement endommagés ; le pont de David et toutes les passerelles entre Ambert et Olliergues ont été emportées ; en cette dernière localité, l'eau passant par dessus le pont a démoli les parapets et même arraché les pavés. A Birey, la belle usine à laquelle M. de Maisonneuve se préparait à donner des grands développements, a été emportée en partie, ainsi que le pont. Le pont de Graves, le vieux pont de Courpières n'ont pas résisté davantage. A Courpières, 25 ou 30 bâtiments sont détruits, et tout le bourg aurait subi le même sort sans la chaus-

---

L'aînée des élèves de miss Pinch, la même que, dans son enthousiasme, Mme Todgers avait qualifiée de *Séraphin*, complétait le trio. Elle pleurait à sanglots, d'un air dépité.

— Mon frère, Monsieur, dit Ruth timidement.

— Oh ! s'écria le maître du logis, en dévisageant Tom, êtes-vous bien réellement le frère de miss Pinch ? Excusez la question ; mais je ne vois pas entre vous grande ressemblance.

— Je sais que miss Pinch a en effet un frère, fit observer la dame.

— Je crois bien ! sanglota l'élève. Miss Pinch est toujours à rabâcher de son frère, au lieu de me faire réciter mes leçons, et de préparer mes devoirs.

— Sophie ! taisez-vous ! dit l'imposant gentilhomme. Asseyez-vous, Monsieur.

Tom s'assit, et, dans une muette attente, regarda tantôt une figure tantôt l'autre.

— Restez, s'il vous plaît, miss Pinch ! poursuivit le personnage, épiant pardessus son épaule les mouvements de la jeune fille.

Tom se leva, avança un fauteuil à sa sœur, et revint s'asseoir sur sa chaise.

— Je suis bien aise, Monsieur, que le hasard vous ait conduit ici aujourd'hui ; car bien que je n'approuve pas en principe qu'une personne employée chez moi à titre d'institutrice, se permette de recevoir des visites, vous ne pouviez, du moins pour cette fois, venir plus à propos. Je suis fâché d'avoir à vous dire que nous ne sommes pas du tout contents de votre sœur.

— Nous en sommes on ne peut plus *mécontents*, insista la dame.

— Je ne prendrai plus une seule leçon de miss Pinch, quand on devrait me rouer de coups ! hurla l'élève.

— Sophie ! cria le père, taisez-vous !

— Voudriez-vous m'expliquer la cause de votre mécontentement ? reprit Tom.

— Oui, Monsieur. Je ne vous reconnais pas le droit de m'interroger ; mais je condescends à répondre. Votre sœur n'a pas ce qu'il faut pour se faire respecter ! Elle a été une source perpétuelle de discorde entre nous. Quoiqu'elle soit dans la maison depuis longtemps, quoique ma demoiselle, ici présente, ait pour ainsi dire grandi sous sa tutelle, Mademoiselle n'a pas le moindre respect pour miss Pinch. Miss Pinch n'a jamais su s'attirer le respect de ma fille, ni gagner sa confiance. Or, poursuivit le fondeur de cuivre et de bronze, frappant sur la table avec la paume de sa large main : je maintiens qu'il y a là quelque chose de choquant, quelque chose de mal. En votre qualité de frère, vous pouvez le nier....

— Je vous demande pardon, Monsieur, je ne le nie pas, dit Tom. Je suis très convaincu qu'il y a là quelque chose de mal, de choquant, de monstrueux même !

— Bon Dieu ! s'écria le maître du logis, promenant autour de la chambre des regards superbes, à quoi en suis-je réduit ? Que résulte-t-il pour moi de l'incroyable faiblesse de caractère de miss Pinch ? Quels doivent être mes sentiments de père, lorsque, après l'avoir tant de fois suppliée (elle ne me démentira pas), de donner à ma fille des expressions choisies, un maintien distingué, des manières en harmonie avec son rang, affables avec ses égaux, froidement polies avec ses inférieurs, j'entends Sophie, ce matin même, traiter miss Pinch de « mendiante ! »

— « De pauvresse ! » ajouta la dame en manière de correction.

— Ce qui est pis, reprit le gentilhomme d'un ton triomphant, mille fois pis. Pauvresse ! un mot vulgaire, ignoble !

— Des plus ignobles ! s'écria Tom. Je suis bien aise que vous en compreniez la portée !

— Je la comprends si bien, Monsieur, — ici le gentilhomme baissa la voix pour produire plus d'effet, — que si je ne savais miss Pinch orpheline, sans protecteurs, sans amis, je n'eusse pas hésité une minute, comme je viens de lui en donner l'assurance, à rompre toute espèce d'engagement entre elle et nous.

— Que rien ne vous retienne, Monsieur ! s'écria Tom, hors d'état de se contenir davantage. Finissons-en ! Vous êtes dans l'erreur ! Grâce à Dieu, miss Pinch n'est pas sans amis. Elle est prête à partir. Allons, Ruth, ma chère, mettez votre chapeau !

— Oh la jolie famille ! s'écria la dame. C'est bien son digne frère, il n'y a pas à en douter.

— Pas plus qu'il n'est possible de douter que cette jeune fille soit votre élève, Madame, et non celle de ma sœur. Ruth, ma chère, avez-vous mis votre chapeau ?

Ici, le fondeur en métaux intervint du haut de sa dignité.

— Quand vous dites, jeune homme, avec l'impertinence qui vous est propre, et que je ne m'arrête pas à qualifier, que cette jeune demoiselle, ma fille aînée, n'est pas l'élève de miss Pinch, vous... je n'ai pas besoin d'en dire plus : vous me comprenez de reste.

— Mais vous ne me comprenez pas, moi, Monsieur ! s'écria Tom, et je m'expliquerai. Je prétends que nul homme ne peut exiger que ses enfants respectent ce qu'il rabaisse.

Le maître du logis éclata de rire : — Ha ! ha ! ha ! des phrases ! toujours la même histoire ! un lieu commun !

— Un lieu commun ! dites plutôt le fait d'une âme commune ! Ah ! votre institutrice n'a pas su gagner la confiance, le respect de vos enfants ! que ne commenciez vous par lui montrer, vous, ce respect, cette confiance ? vous eussiez vu alors ce qui en arriverait.

— Miss Pinch met son chapeau, j'espère ! interrompit le gentilhomme, se tournant vers sa femme.

— Je l'espère aussi, j'y compte, dit Tom. Mais, en attendant, c'est à vous que je m'adresse, Monsieur. Vous m'avez exposé vos griefs, vous avez voulu me voir tout exprès ; j'ai le droit de réplique. Je ne suis ni emporté ni inconvenant, — ce qui était parfaitement vrai ; — quoique je n'en puisse pas dire autant de vous avec moi ; mais, dans l'intérêt de ma sœur, je tiens à constater la vérité.

— Constatez tout ce qu'il vous plaira, répliqua le gentilhomme en affectant de bâiller. Ma chère, l'argent de miss Pinch ?

— Vous vous plaignez, poursuivit Tom, d'autant plus indigné au fond qu'il s'efforçait de rester calme, que ma sœur n'ait pas ce qu'il faut pour s'attirer le respect de vos enfants ; et moi, je vous dis qu'elle a ce qu'il faut ; que personne n'a plus droit au respect ; qu'elle est mieux élevée, mieux apprise, plus douée par la nature, plus faite pour commander le respect que qui que ce soit au monde. Mais, quand vous la placez dans une situation inférieure vis-à-vis du dernier de vos domestiques, comment supposer, si vous avez l'ombre du bon sens, qu'elle ne soit pas dans une position dix fois pis vis-à-vis de vos filles ?

— A merveille ! sur ma parole ! s'écria le maître du logis. Concluez, Monsieur...

— C'est mal ! dit Tom, très mal ! c'est bas, lâche et cruel. Du respect ! ah ! la jeunesse n'est que trop disposée à l'imitation ; et vous voudriez que vos enfants honorassent ce que personne n'honore chez vous, ce que chacun humilie ! Rare encouragement à l'étude que de voir où la supériorité des talents a conduit leur gouvernante ! Du respect ! mais la chose la plus sacrée n'en saurait conquérir à de pareilles conditions.

— Vous dépassez les bornes, jeune homme !

— Je parle de sang froid, mais avec un souverain mépris pour cette conduite. Vous sied-il, Monsieur, comme honnête homme, d'afficher de la surprise, du déplaisir à entendre votre fille traiter son institutrice de « mendiante ! » tandis que vous dites la même chose de cent façons, sinon en paroles, du moins de fait ? Quand, jusqu'au laquais, jusqu'au portier, la classent ainsi à tout venant. Ah ! vous la soupçonnez ! Par cela même qu'elle est au-dessus de vos soupçons vous n'avez plus aucun droit à ses services.

— Aucun droit ! se récria le riche fondeur de cuivre.

— Aucun, répéta Tom. Vous vous exagérez singulièrement les privilèges de la richesse, si vous croyez que le paiement d'une somme annuelle constitue un droit au dévouement. L'argent est ici la moindre partie du contrat. Vous pouvez payer à la minute, et n'être qu'un banqueroutier ! J'ai fini, dit Tom, rouge et animé. Si vous le permettez, je passerai au jardin, pendant que ma sœur s'apprête.

Il sortit, sans attendre la permission. Sa sœur le rejoignit bientôt : elle pleurait. Tom ne pouvait supporter l'idée qu'on la vît en larmes.

— Ils croiront que vous êtes fâchée de partir, et pourtant vous n'y avez pas regret, n'est-ce pas ?

— Oh non, Tom. J'ai envie de m'en aller depuis bien longtemps.

— Alors, pourquoi pleurer ?

— C'est à cause de vous, cher frère ! sanglotta Ruth.

— Tout au rebours vous devriez vous réjouir à cause de moi. Je serai si heureux de vous avoir pour compagne ! Levez la tête, Ruth. A la bonne heure ! Nous sortirons d'ici comme il convient, non pas en rodomonts, mais en personnes fermes, et qui ont confiance en elles-mêmes.

L'idée que Tom et sa sœur pussent passer pour rodomonts, était des plus absurdes, mais Tom était loin de s'en douter. L'honnête garçon se redressa de toute sa hauteur, et franchit le seuil d'un air si grave et si résolu, que le portier ne le reconnut pas.

(*La suite à demain.*)

la journée du lundi une pluie battante ne cessa pas de tomber; il paraît pourtant que les affluents du Rhône ne donnèrent pas en même temps, car le niveau des eaux ne s'éleva pendant la journée du lundi que de 10 centimètres et se mit à baisser le soir. Aujourd'hui mardi, la baisse continue avec rapidité; le mistral est revenu balayer l'atmosphère, et tout le monde est rassuré. »

DÉBORDEMENT ANORMAL DU NIL. — « Les nouvelles que nous recevons chaque jour, dit le correspondant du *Courrier de Marseille*, nous apprend de nouveaux ravages du Nil. L'île de Rhadès, au Caire, est entièrement submergée; dans la Haute-Egypte, une grande quantité de villages ont été couverts par les eaux. Imaginez-vous ce qu'il doit en être de la Basse-Egypte, où les digues ont été rompues, plusieurs provinces inondées, sinon entièrement, du moins pour la plus grande portion.

» Des troupes ont été envoyées de tout côté pour relever les digues et pour soutenir le moral des populations. Abbas-Pacha est parti du Caire pour se transporter sur les lieux du dégât et venir au secours des populations en détresse. Espérons que la présence des deux princes leur sera de quelque utilité par les moyens dont ils peuvent disposer pour venir à leur secours. Nous ne nous attendions certes pas à une inondation semblable, bien loin de là. Au commencement, nous avions beaucoup de craintes que le Nil n'atteignît pas la hauteur voulue, par le retard qu'il mettait à croître; mais, chose digne de remarque, toutes les fois que le fleuve est en retard dans sa crue, la fin est toujours désastreuse par les effets d'une exubérante inondation, ainsi que cela est arrivé en 1840, 1841 et 1842. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le duc et Mme la duchesse de Montpensier ont quitté Madrid le 22, comme on l'avait annoncé.

— Une société de secours mutuels entre les ouvriers de diverses professions de la ville d'Angoulême, va enfin être complètement organisée.

— Les grains augmentent chaque jour sur les marchés de la Basse-Normandie. Jeudi dernier, le blé valait à Cherbourg de 25 à 26 francs l'hectolitre.

— On mande de Rome, le 17 octobre, à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Le gouvernement, prenant en considération la mauvaise récolte de cette année, a forcé les marchands de grains à diminuer les prix. Le cardinal Gizzi a adressé, en date du 10 octobre, aux légats et délégats des provinces une circulaire pour leur recommander de procurer de l'ouvrage aux classes laborieuses. Le pape désire que, aux approches de l'hiver, les communes entreprennent des travaux d'utilité publique. »

— Le blé vient d'éprouver un nouveau mouvement de hausse sur tous les principaux marchés du rayon d'approvisionnement de Paris. Cette hausse varie de 50 cent. à 1 fr. par hectolitre. Son influence se fera sentir fortement à la halle de Paris pendant cette semaine.

De toutes parts on annonce aussi que les quantités de blé apportées aux marchés sont tellement faibles, que les meuniers se voient obligés de restreindre leur fabrication. Déjà les usines, dénuées de toutes provisions, ne s'alimentent qu'au jour le jour. Si cette situation précaire durait seulement quinze jours encore, la farine atteindrait des prix exorbitants. (*Réforme.*)

UN HORLOGER RACONTANT LA RÉVOLUTION DE GENÈVE. — La circonstance qu'un horloger de Genève se trouve à la tête de la nouvelle régence révolutionnaire, a inspiré à un horloger de cette ville la lettre suivante :

« Monsieur,

» Les horlogers de Genève viennent d'accomplir leur *révolution* sur le *cadran* de la liberté. Le gouvernement avait tenté d'*arrêter* la presse, mais le peuple avait été *remonté* la veille par la *clef* des proclamations, *passe-partout* qui donne l'*essor* à toutes les *machines* bien établies, et qui *engrène* tous les *rouages* des *patraques* de rebut.

» Aussi l'*échappement* populaire a-t-il été des plus vigoureux. En vain le gouvernement avait mis les *canons* en avant, le *balancier* prolétaire donnait vingt coups de fusil à la minute. L'*oscillation* a commencé dans le gouvernement quand le *tambour* s'est fait entendre. Les troupes *avançaient*, mais le peuple qui ne *retarde* guères quand il entend sonner l'heure de la liberté, fait une *répétition* des jours de juillet, et [illegible].

» La milice *galopait* comme une *trotteuse*, et bien lui en a pris, car le peuple aurait passé sur elle comme *cylindre*, et chaque *pierre* aurait fait son *trou*.

» Bref, au moment où je vous écris, l'ancien gouvernement est *repassé*, et un gouvernement provisoire vient d'être monté sur *pivot mobile*. Il y a *nettoyage* complet de la *patraque* genevoise. Nous espérons ne plus *marcher* désormais au doigt et à l'*œil*.

» Faites part de ce *rhabillage* à tous les *monteurs* de Paris et des départements.

» UN HORLOGER GENEVOIS.

» P. S. On nous annonce à la *minute* que Berne et Lucerne vont suivre le mouvement de Genève. Je ne puis pas encore vous dire quand ce mouvement commencera; mais dès que je le saurai, je m'empresserai de vous en *communiquer l'heure*, et vous pourrez vous *régler* là-dessus. »

[illegible] HOSPITALITÉ. — La *Gazette des Tribunaux* raconte le fait suivant : « Une jeune fille, qui depuis quatre ans était en service chez les mêmes personnes, dans le quartier du Marais, ayant perdu sa place par suite de la détermination prise par ses maîtres de se retirer en province, où ils ne pouvaient l'emmener, se trouva fort embarrassée, ne connaissant personne à Paris, pour trouver un asile jusqu'au 1er du mois prochain, époque où elle devait entrer dans une condition nouvelle. Elle eût bien pu, à la vérité, prendre pour ce court espace de temps une chambre dans quelque maison garnie, mais, outre qu'il lui répugnait d'aller ainsi chercher un asile au milieu d'inconnus, elle craignait de se voir entraîner dans une trop forte dépense, car elle avait à soutenir une vieille mère infirme et une jeune sœur, auxquelles elle envoyait exactement chaque mois la presque totalité de ses gages.

[...] comme en même temps on continuait de boire et que les cervelles commençaient à s'échauffer, celui qui avait pris la parole dit que si on voulait le seconder, il se faisait fort de prouver à ses amis que peut-être la jeune fille n'eût pas demandé mieux que de ne pas se voir si scrupuleusement respectée. Il était alors près de minuit; on parla alors à voix basse quelques instants. Puis les jeunes gens, sortant de l'estaminet, se dirigèrent, au nombre de cinq, vers la maison, où deux d'entre eux demeuraient et où ils entrèrent sans que la concierge remarquât celui qui avait prêté sa chambre à la jeune fille.

» Ils gravirent silencieusement l'escalier jusque sous les combles. Parvenus là, ils commencèrent à mettre à exécution l'odieux projet qu'ils avaient formé. Un d'eux, celui qui avait pris la parole au café, montant sur les toits, aidé par les autres, se dirigea vers la fenêtre de la mansarde, qu'il parvint à ouvrir, et par laquelle il s'introduisit sans avoir troublé le sommeil de la jeune bonne. Une fois cet individu à l'intérieur, que se passa-t-il? C'est ce que l'on ne peut savoir d'une manière précise; mais soit qu'elle fût frappée de terreur, soit qu'elle redoutât le scandale, on n'entendit pas la jeune fille appeler à son secours, et rien n'annonça qu'une lutte fût engagée. Un quart-d'heure environ s'écoula, après quoi le jeune homme locataire de la chambre heurta tout à coup à la porte, en appelant la jeune fille, et en lui intimant l'ordre d'ouvrir. Celle-ci hésitait, ne sachant si elle devait voir en lui un protecteur venant à son aide, ou un complice de celui qui avait violé son domicile; en ce moment la voix du jeune homme se fit entendre, lui reprochant d'avoir abusé de son hospitalité pour donner accès à un amant. Elle n'hésita plus, et ouvrit la porte. Aussitôt quatre individus se précipitèrent dans la chambre, et s'emparant d'elle, la repoussèrent sur le lit.

» Une épouvantable scène de débauche se passa alors, et jusqu'au jour la malheureuse victime de ces misérables eut à subir leurs horribles traitements. Le matin venu, elle parvint enfin à s'échapper les cheveux en désordre, à demi-vêtue. Depuis ce moment cette infortunée n'a pas reparu, et tout porte à croire que l'excès de la honte et de la douleur l'aient poussée à attenter à sa vie. »

VARIÉTÉS.

TRAIT SPÉCIMEN DE LA POLÉMIQUE PHILOSOPHIQUE DE M. P. LEROUX.

A Monsieur le Rédacteur de la *Démocratie pacifique*.

Monsieur,

Avant d'arriver à l'objet principal de ma lettre, permettez-moi de rectifier un fait de peu d'importance.

La *Démocratie pacifique* étant l'organe officiel de l'Ecole sociétaire fondée par Fourier, tout ce qu'elle publie sur l'immortel auteur de la *Théorie de l'unité universelle* a un caractère d'authenticité aux yeux des partisans de plus en plus nombreux de cette Théorie. Il importe donc que, même en fait de circonstances insignifiantes, la *Démocratie* n'avance rien sur la vie de Fourier qui ne soit d'une exactitude parfaite.

Dans le toast plein de convenance et de chaleur que notre ami M. Jules Duval, au nom des phalanstériens de Paris, a porté naguère aux phalanstériens de Lyon, toast reproduit par la *Démocratie pacifique* de dimanche 25 octobre, il est dit : « C'est à Lyon que Fourier, alors *simple commis chez un marchand*, publia en 1808 ce manifeste grandiose qu'il appela la *Théorie des quatre mouvements*. »

Il y a là une petite erreur que nous avons tous longtemps partagée : Fourier qui, en effet, avait été précédemment et qui redevint encore plus tard simple commis dans une maison de commerce, Fourier était, à l'époque dont il s'agit (1808), *courtier-marron*, c'est-à-dire courtier sans brevet, profession qu'exerçaient comme lui plusieurs hommes versés dans les affaires, mais n'ayant pas une fortune qui leur permît d'en faire pour leur propre compte. Cette occupation, qui donnait à Fourier plus d'indépendance et de liberté que n'eût pu lui en laisser un emploi chez un négociant, lui procurait, au dire d'un de ses amis de ce temps là, une somme de trois à quatre mille francs par année, somme amplement suffisante à ses besoins. On peut même dire que ce fut l'époque de la plus grande aisance dont Fourier ait joui.

Fourier, il est vrai, signait alors *voyageur du commerce*, quand il s'agissait de documents destinés au public ou à l'administration; témoin son Mémoire au préfet du Rhône pour l'organisation d'une seconde classe de courtiers. Mais cela se conçoit, puisqu'il n'avait pas qualité légale pour exercer la profession dont il vivait.

Cette circonstance, bien connue à Lyon, ne nuisait point d'ailleurs à l'opinion qu'on avait de son caractère et de sa rigide probité. L'idée qu'on avait conçue de cette probité, de l'extrême délicatesse de Fourier en matière d'intérêt, le fit nommer par le préfet du Rhône, en 1811, expert-vérificateur pour la réception des draps livrés aux magasins militaires de Sainte-Marie-des-Chaînes, à Lyon. « La noblesse de son caractère, » dit à ce propos un vieillard lyonnais qui fréquenta beaucoup Fourier dans cette période de sa vie et duquel nous tenons les détails qui précèdent, « La noblesse de son caractère ne permet» tait pas de soupçonner de sa part la possibilité d'un concert frau» duleux avec les fournisseurs. » Et l'on peut aisément présumer, d'après l'étude approfondie que Fourier avait faite de toutes les ruses du commerce, avec quelle compétence il dut remplir la mission qui lui avait été confiée.

Quelque peu importante que soit l'inexactitude que j'ai pour but de rectifier, j'espère que vous voudrez bien accueillir cette observation, puisqu'elle donne lieu de mettre de nouveau en relief un des honorables traits du caractère de notre Maître.

J'arrive maintenant, Monsieur le Rédacteur, à une observation d'un tout autre genre, sur une polémique actuellement engagée contre Fourier et dans laquelle se trouve prise à partie, non-seulement sa doctrine, mais encore sa personne. La réfutation de cette critique, critique beaucoup plus haineuse et diffuse que solide et vrai-

» où l'on voit des grottes de rochers, des petites maisons toutes
» plus jolies les unes que les autres. Ajoutez à tout cela les bâtiments
» superbes, les Tuileries, le Louvre, les quais, les églises... »

Eh bien! qui croirait que dans cette expression naïve de l'admiration qu'inspire à Fourier, écolier de dix-sept ans, arrivant de sa province; qui croirait, dis-je, que dans ces exclamations si naturelles d'enthousiasme adressées par un enfant à sa mère, M. Pierre Leroux a pu découvrir et signaler la preuve de la corruption précoce de Fourier!

« N'était-il pas providentiel, s'écrie M. P. Leroux, que l'inventeur
» du phalanstère eût à dix-huit ans la révélation si claire de ce Palais-
» Royal, de ce *Palais de fées* où l'on trouve *tout ce qu'on peut désirer*.
» Fourier répète les mots que j'ai soulignés, soit par plénitude d'admi-
» ration, soit parce qu'il ne veut pas dire à sa mère tout ce qu'on trouve
» et tout ce qui se montrait alors publiquement dans ce palais de *fées*.
» Oui, certes, il s'est souvenu du Palais-Royal lorsqu'il inventa plus
» tard ses corporations amoureuses, son *féut*, son *fakirat*, et tant
» d'autres curiosités; il a dû aussi s'en rappeler lorsqu'il dressa le
» plan architectural du phalanstère. C'est en effet un caractère de l'i-
» magination de Fourier de se ressembler en rien à l'imagination vé-
» ritable, à l'imagination qui réellement invente, mais d'être toujours
» à la suite du fait, en le grossissant seulement. » (*Revue sociale*, n° d'août 1846, p. 71).

Enfin, dans la *Revue sociale* du mois d'octobre courant, le même critique revient sur cette interprétation, honteuse, il est vrai, pour quelqu'un, mais ce n'est pas pour Fourier. Après avoir cité à l'appui de sa seconde accusation de plagiat, intentée à l'auteur du *Nouveau Monde industriel*, un long fragment du *Supplément au voyage de Bougainville*, par Diderot, M. P. Leroux ajoute :

« Ravi, enchanté de l'Otahitisme, Fourier se persuada que c'était là
» l'idéal. Il était prédestiné à cette foi, s'il faut en croire l'admira-
» tion où la vue du Palais-Royal et de tout ce que cette huitième mer-
» veille du monde étalait librement à cette époque, le jeta à dix-huit
» ans. »

Nous le demandons à toute âme honnête : en rapprochant de la lettre que le jeune Fourier écrivait à sa mère le commentaire de M. Pierre Leroux, lequel des deux fait naître le sentiment du dégoût? Est-ce la lettre de l'écolier, ou bien le commentaire du moraliste? Quel est donc le jeune homme ayant une mère chérie et vénérée, qui ne sentira pas que l'idée seule qu'a suggérée à M. P. Leroux cette lettre filiale de Fourier, est un outrage au plus sacré de tous les sentiments? Eh quoi! cet adolescent qui ne fit alors que traverser Paris pour se rendre à Rouen, cet adolescent aurait d'emblée aperçu, découvert dans le Palais-Royal tout ce que M. P. Leroux lui prête d'y avoir vu du premier coup d'œil, et c'est sa mère, femme d'une piété rigide, qu'il aurait pris pour confidente de ces édifiantes découvertes! Mais tout dans cette lettre de Fourier révèle, au contraire, l'écolier naïf, et respire une candeur d'enfant, tout, jusqu'à ce post-scriptum qui la termine :

« Ne jugez pas de mon écriture par ce que vous voyez, car je suis ici fort mal à mon aise et sans canif. »

Voilà pourtant ce qui se trouve si gravement incriminé par cette prude et pudibonde critique qui s'est mise, au nom de la philosophie, à rabâcher contre Fourier les injures de MM. de l'*Univers* et de l'*Epoque*. Voilà un épisode de cette loyale et noble guerre faite en ce moment à l'auteur du *Traité de l'Association* par M. Pierre Leroux! Qu'on juge du reste par ce seul trait.

Eh quoi! moraliste austère, homme inflexible, qui faites un crime à Fourier d'avoir, en 1793, sauvé sa tête au prix d'un mensonge fait aux agents de Collot-d'Herbois et de Fouché, les mitrailleurs juridiques des Lyonnais, rien n'a remué dans votre conscience quand vous avez ainsi souillé par une insinuation toute gratuite les termes fort innocents d'une communication filiale? Pour moi, qui ai retiré des papiers de famille laissés par une des sœurs de Fourier et livré à la publicité cette lettre dont on a fait par deux fois un instrument de calomnie, je crois de mon devoir de flétrir un semblable procédé de discussion appliqué aux doctrines sociales et à leurs auteurs.

C'est à regret que je me vois amené à employer les expressions d'un blâme aussi sévère à l'égard d'un homme dont j'ai longtemps honoré le talent et le dévouement à la cause du peuple. Ah! combien n'eût-il pas mieux valu pour la réputation de M. P. Leroux et pour l'avancement de cette sainte cause du peuple, qu'au lieu de se jeter sur Fourier, comme il le fait, en ennemi aveugle et jaloux, il eût poursuivi ce qu'il avait si bien commencé dans le numéro de la *Revue sociale* du mois de mai dernier, la réfutation de ces ministres de l'Evangile qui altèrent un passage du livre sacré pour lui faire dire qu'il y aura toujours des pauvres, et mettre ainsi sous la sanction de la parole divine l'éternité, l'*incurabilité* de la misère! de la misère qui n'est que le triste résultat des fausses institutions établies par les hommes!

A Dieu ne plaise que je vienne m'immiscer dans la discussion scientifique si bien soutenue par un de vos collaborateurs! Permettez-moi cependant, Monsieur, au sujet du grief capital de M. Pierre Leroux contre Fourier, au sujet du reproche qu'il lui adresse en termes si méprisants, d'avoir pris sa théorie de l'attraction passionnelle à Saint-Simon; permettez-moi, dis-je, de citer ici quelques lignes de Voltaire sur une revendication analogue, relative à la découverte des lois de l'attraction matérielle. Voici le passage de Voltaire :

« On a dit qu'on trouve dans Plutarque quelques expressions ambiguës dont on pourrait inférer en les tordant et les expliquant très mal, que les lois de Keppler et de Newton étaient alors connues; mais ce sont des chimères de demi-savants qui ne sont pas des demi-jaloux et des demi-impertinents. Ces gens-là sont capables de trouver l'invention de l'imprimerie et de la poudre à canon dans Pline et Athénée. »

(1) Le palais des Etats à Dijon, bâti par les ducs de Bourgogne, monument d'une architecture remarquable à quelques égards.

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»	ROM....... Der C.	102 1/2		C. du Nord	[illegible]
Récép. Rotsch.	»	»»	REEG. 2 1/2....	»»		Famp-Haz.	405 »»
ESP. Dette act.	»	»»	— 4 1/2....	98		Diep.-Féc.	360 »»
— — pass.	»	»	— d° 1840....	»»»		Boul. à Am.	475 »»
— 3 p. 0/0.	»	»»	— d° 1844....	»»»		Orl.-Bord.	548 75
Dette intérieure	»	»»	— Banque....	910		Mont. à Tr.	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»»	— d° Em. 1841.	»»»		Paris-Lyon	521 25
[illegible] 2 1/2	»	»»	PIEMONT........	1225		Bord-Teste	130 »»
[illegible]	»	»	AUTRICHE......	»»»		Zinc V. M.	»»»» »»
						Lin Maber	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

actuellement régnante, où l'on démontre que c'est aux chaleurs insolites de l'été d'où nous sortons, qu'il faut attribuer ces irritations du bas-ventre appelées *cholérines*, qui, prenant un caractère épidémique, auraient un très grand rapport avec le *choléra asiatique*. Tous les journaux de médecine s'accordent à regarder les remèdes calmants et antispasmodiques, et la *Thridace* surtout, comme les moyens les plus propres à prévenir ou à combattre ce genre d'affection, désignant comme symptômes précurseurs la langueur, l'abattement, le dégoût,

6 h. 1/2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 1/4 CIRQUE (boulevart du Temple).— Henri IV.
6 h. 3/4 COMTE. — Le Bal masqué, Peau d'Ane.
6 h. 1/2 FOLIES — Angeline, Plus Heureux, 1re des Amours d'une Rose.
6 h. »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES.—L'Oiseau de paradis.
8 h. »/» BEAUMARCHAIS —Diable, Mineurs, les Amours.
6 h. »/» LUXEMBOURG.— Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
6 h. »/» HIPPODROME.— Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

CAISSE D'EPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'EQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE
des commissaires du gouvernement.

L'ÉQUITABLE est une Caisse où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps, convenu grossie: 1° de ses intérêts capitalisés; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.*— Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à **L'ÉQUITABLE** une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'on opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois de septembre **L'ÉQUITABLE** a reçu pour 825 360 fr. de souscriptions reposant sur 858 têtes; au 1er octobre, le total général des souscriptions était de 36 308 558 fr. 50 c., et le nombre des têtes engagées de 42 649.

PLUSIEURS BELLES PARTIES DE **CHALES CACHEMIRES** A DES PRIX EXCEPTIONNELS.

Grand Assortiment de CHALES PURE LAINE en belles nouveautés.

INDOUX-LAINE Chaine soie, trame laine.	PURE LAINE Chaine laine, trame laine.	CACHEMIRE ET LAINE Chaine laine, trame cachemire.	CACHEMIRE Chaine cachemire, trame cachemire.
CARRÉS. . . . 34 fr.	CARRÉS. . . . 49 fr.	CARRÉS. . . . 79 fr.	CARRÉS. . . . 120 fr.
LONGS. . . . 68	LONGS, fabrique de PARIS. . . . 105	LONGS. . . . 160	LONGS 250
LONGS, fabrique de PARIS. . . . 75	En *pure laine* on ne tient pas de *qualités infér.*	L'assortim. renferme des châles à galeries riches à fonds pleins en toutes couleurs et des meill. fabr.	

NOUVELLE PARTIE DE CHALES CACHEMIRES A 90 FRANCS.

La chaine, la trame et la majeure partie du broché sont garanties en cachemire, quelques-uns même n'ont que le blanc en laine. Ces châles ont toujours été vendus par la fabrique et par le commerce sous la désignation de Cachemire pur.

La Maison du **GRAND COLBERT** vient de faire des achats considérables de Châles en coloris nouveau du dernier goût, ce qui lui permet de livrer des carrés pure laine à 65 fr. — et longs à 125 fr. — des Châles carrés, 2 mètres plein, d'une belle réduction, en fonds cachemire, à 120 fr. — et longs, de 4 mètres, à 240 fr.

SOIERIES. — Riche assortiment de grandes nouveautés unies et façonnées. — Damas nouveaux, 3 fr. 90 c. et 4 fr. 90 c.; grande largeur à 6 fr. 90 c.
LAINAGE. — Grande variété de nouveaux Tissus. — Mérinos, grande largeur, tout laine, à 2 fr. 40.
CONFECTION. — Basquines, Mantilles-Pompadour, Pardessus Louis XV, — tous modèles nouveaux, — Matinées, etc. — Lingerie et Dentelles.

2 RUE VIVIENNE. **AU GRAND COLBERT.** 6, RUE Ve-DES-PETITS-CHAMPS.

En vente, à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

DU MONOPOLE DES SELS,
PAR LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE.
Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique*.
AVEC PRÉFACE, DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.
Par RAYMOND THOMASSY.
Brochure in-8. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

PRÉCIS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL,
Par MATH. BRIANCOURT.
Prix : 30 c.; par la poste, 35 c.
Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

ANTIDOTE.
Réponse à une compilation anonyme intitulée LE MONDE PHALANSTÉRIEN.
Brochure in-8°. 1844. Prix : 25 c. Par la poste, 30 c.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE,
A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT.
Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

TAPIS NEUFS et D'OCCASION, SALLANDROUZE r. Taitbout, 15.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 4.—La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme R..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inserviable; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

VARICES, BAS LEPERDRIEL.
GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC..
En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

COPAHINE-MEGE
Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

CAPSULES RAQUIN
AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR
Approuvées et reconnues *à l'unanimité* par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour le prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc.
A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

EAU ET POUDRE DE QUININE
de PAUL GAGE, à base de QUININE et de MAGNÉSIE.
Dentifrice par excellence pour blanchir et nettoyer les dents, raffermir les gencives, guérir le scorbut, la carie et les maux de dents, enlever l'odeur du cigare, et donner à la plus mauvaise haleine une fraicheur délicieuse. A Paris, rue Grenelle Saint-Germain, 13; en province chez tous les coiffeurs et les parfumeurs.

DENTS DE 10 A 20 FRANCS, posées en une séance, par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours, en face la rue Montesquieu, entrée galerie Vérot-Dodat, 23.

AMÉLIORATION des VINS
AU MOYEN DU COLLAGE PAR LES
Poudres de A. Jullien
CHEZ RIVET JEUNE,
DÉJA CONNU POUR LA VENTE DES
Vins de Bordeaux Gruaud la Rose et des Vins de Champagne
MOET ET CHANDON,
Boul. Poissonnière, 8, à *Paris*.
Dépôt dans les principales Maisons de Pharmacie et d'Epicerie.

ALTERATION DU SANG.
Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'EXTRAIT DE SALSEPAREILLE. — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.
43, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

Une grande réputation a signalé le don de divination à Mme LACOMBE, rue Boucher, n° 1, au 1er, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

IMPRIMERIE LANGE LÉVY, rue du Croissant, 16.

L'OUVERTURE A EU LIEU LE 10 OCTOBRE.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS.- PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La MAISON COUTARD, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RESERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — NOTA. M. COUTARD prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

Les Calamités publiques.

Chaque année apporte avec elle son fléau; chaque année vient aggraver le sort intolérable qu'une législation inique a fait à cette classe patiente, dont les vœux seraient comblés si, pour prix du luxe dont elle entoure les élus de la fortune, le pain de chaque jour lui était assuré. Entre ces années néfastes l'année 1846 brillera d'un sinistre éclat. Aucun des maux dont le souvenir s'attache aux années précédentes ne lui aura été épargné. Pendant plusieurs mois l'incendie a porté la désolation et la ruine dans nos départements. A peine les populations rurales osaient-elles quitter les bivouacs improvisés dans les champs et retourner dans les humbles demeures épargnées par le terrible fléau, que d'une extrémité à l'autre de la France une lugubre nouvelle circulait : la récolte des céréales est insuffisante, la disette est imminente! Non-seulement il y aura disette, mais il y aura chômage; en même temps que la rareté des subsistances en élèvera le prix, des milliers d'hommes, dont un travail incessant est la seule ressource, seront condamnés à l'oisiveté. Et voici qu'aux abords d'un hiver qui se présente sous un si triste aspect un nouveau désastre vient mettre le comble à la misère publique. En quelques jours des pluies torrentielles ont transformé des ruisseaux en fleuves et les champs cultivés en mer. Pendant plusieurs jours la Loire et le Rhône ont charrié des meubles, des arbres, des crèches, des moulins, des maisons, des cadavres. Des maisons écroulées par centaines, des troupeaux entiers détruits, les récoltes perdues, d'immenses étendues de terre frappées pour longtemps de stérilité; des pertes immenses que des millions et des années de travaux ne suffiront pas à réparer, des pertes irréparables; le deuil porté dans les familles; la misère s'abattant sur les populations, tels sont les douloureux résultats du nouveau déluge qui vient de combler la mesure du malheur public.

Non! la mesure n'est pas comblée! Non! les peuples n'ont pas épuisé encore la coupe d'amertume que l'imprévoyance de leurs gouvernements semble s'appliquer à remplir. Heureux les morts! heureux ceux que les fléaux précurseurs ont frappé les premiers, si nous ne devons arriver au bien que par l'excès du mal. L'aptitude d'un peuple pour la douleur est grande comme son âme. Mais si grande qu'elle soit elle n'est pas infinie. En même temps que la mesure des maux se remplit, l'idée du droit grandit parmi les classes sacrifiées; le sentiment de la réaction croît à mesure que l'oppression augmente. Et si ceux qui ont charge de peuples ne se hâtent de prendre conseil de la science, le moment où le mal aura atteint son apogée sera celui où l'idée d'une réaction à jamais déplorable aura atteint sa terrible maturité.

Si la disette et le chômage s'abattent sur les populations, les gens lettrés entreprennent de longues et savantes recherches pour découvrir la cause de ces fléaux. Le peuple, lui, n'hésite pas; s'il y a disette, s'il y a chômage, c'est la faute des gouvernements. Et tandis que les gens lettrés arrivent pour toute conclusion pratique à rendre le bon Dieu responsable de notre imbécillité, le peuple, lui, décide dans sa sagesse qu'il est un moyen de couper court au mal; il suffirait à son sens que le gouvernement intervînt dans le travail national, et qu'il se préoccupât enfin sérieusement de la production et de la répartition des richesses.

Le peuple a raison. N'est-ce pas le comble de l'absurdité de rendre la Providence responsable du manque de travail et de l'insuffisance des récoltes dans un pays dont le septième de la superficie est encore inculte et qui réclame depuis longues années un ensemble de travaux qui feraient plus que quadrupler sa production agricole? N'est-ce pas pour le pouvoir se démettre de la partie la plus importante de sa fonction que de rester inactif en présence des masses [illegible] vient. En quelques années nos chemins vicinaux peuvent être achevés, nos collines reboisées, les terres incultes défrichées, les marais desséchés, la France irriguée! L'abîme chaque jour croissant de paupérisme comblé; le travail assuré à la partie la plus nécessiteuse du peuple; le trop plein de cette population qui se livre dans les centres manufacturiers une déplorable concurrence reporté vers l'agriculture qui manque de bras; la sécurité rendue au cultivateur; les arts, l'industrie, la marine, l'économie domestique trouvant en France les matériaux ligneux qu'ils vont acheter à l'étranger; la production de la viande et des grains atteignant et dépassant le niveau des besoins de la population; les activités inquiètes trouvant un heureux emploi dans d'utiles travaux, tels sont les résultats de l'accomplissement d'un système d'opérations que depuis quinze années la France réclame en vain de son gouvernement.

Dans son bon sens, le peuple rend encore le gouvernement responsable des désastres produits par les inondations. Quelle en est en effet la cause première? où prennent naissance ces torrents dévastateurs qui transforment les fleuves en mers? Dans ces montagnes dont depuis tant d'années la science et l'agriculture demandent le reboisement. Ces pluies diluviennes qui s'écoulent en torrents le long des flancs dénudés de nos coteaux, s'infiltrant à l'abri des forêts dans l'épaisseur du sol, donneraient naissance à d'innombrables sources qui, à leur tour, porteraient l'abondance dans nos campagnes et resserreraient dans d'étroites limites les niveaux extrêmes de nos grands cours d'eau. Parallèlement au reboisement, la canalisation de nos fleuves, l'achèvement de nos canaux, la création d'un système général d'irrigation, concourraient à régulariser la distribution des pluies hivernales, et d'un agent de destruction feraient un élément de richesse. La science conseille ces grands travaux, l'agriculture les réclame, l'intérêt public les exige; mais nos gouvernants ont autre chose à faire : ils ont à vivre!

Il était de notre devoir d'indiquer la cause du mal; mais ce qui est urgent, c'est de porter un prompt, un énergique secours à ceux qui en sont les premières victimes. Une immense responsabilité pèse sur nos gouvernants; que du moins il s'élèvent à la hauteur de la rude tâche que leur fatale imprévoyance a si largement contribué à leur imposer. Cette tâche est double : il faut sans délai venir au secours des nombreuses victimes de l'inondation; il faut aussi, il faut en même temps procurer du travail aux masses inoccupées.

Des blés nous arrivent de l'étranger, et le déficit de la récolte sera en partie comblé. N'y a-t-il plus dès lors qu'à *laisser faire*, à *laisser passer*? Puissent nos gouvernants ne pas rentrer aussi facilement dans leur habituelle insouciance des intérêts populaires! Suffit-il que les greniers publics se remplissent d'une façon ou de l'autre? Cela suffit aux riches, et si l'étranger apporte le complément nécessaire à la consommation publique, l'économie politique n'a plus rien à désirer. Mais, à l'ouvrier, qui n'est ni professeur d'économie, ni rentier, il faut de plus de l'ouvrage, et l'ouvrage manque. C'est au gouvernement de lui en fournir. Des ordres ont été donnés pour que le plus promptement possible des travaux soient mis en adjudication. Cependant l'autorité a-t-elle compris que le mal actuel n'est pas une affection accidentelle, mais une maladie chronique dont les atteintes se reproduisent périodiquement, et qui va toujours empirant? Ce qu'il faut pour guérir ce mal, ce n'est point un remède passager, mais un régime constant, continu. Ce qui importe, c'est de ne pas s'attaquer aux symptômes, aux effets, mais aux causes. Il faut que les travaux qui atténueront en même temps pour résultat d'accroître la production de la France, et ce qui tend au même but, de faciliter une plus égale répartition des produits sur les différents points de la surface du pays. A en croire les apôtres du libre-échange, la solution du problème de la subsistance consiste à aller acheter à l'étranger viandes et céréales. Que la France soit mal cultivée et que d'intelligents travaux puissent élever sa production au niveau de ses besoins, c'est ce dont il n'ont pas à s'occuper en qualité de libre-échangistes. Dire quels avantages ce peuple sans ouvrage tirera des arrivages étrangers, ce n'est pas non plus l'affaire spéciale des libre-échangistes. Pour nous, disette et chômage ne font qu'un et n'ont qu'une solution : achever nos chemins vicinaux, ouvrir de nouvelles voies de communication, réaliser un système général d'irrigation, c'est à la fois créer d'immenses travaux et accroître la production agricole de la France; c'est à la fois augmenter la masse des objets de consommation et le nombre des consommateurs. Espérons donc qu'au lieu d'imaginer des travaux uniquement appropriés aux circonstances actuelles, le gouvernement entreprendra la réalisation d'un vaste système d'améliorations qui, tout en calmant les douleurs présentes, attaquera en même temps le mal dans sa racine et en empêchera le retour. N'est-ce pas, par exemple, l'occasion d'opérer le reboisement des 1 214 292 hectares de bois communaux situés en montagnes, qui ont été l'objet des études de la commission mixte nommée en 1845 par les ministres des finances, de l'agriculture, des travaux publics et de l'intérieur? Les travaux de reboisement offrent justement ce précieux avantage, qu'ils fourniraient du travail non-seulement aux hommes, aux chefs de famille, mais aux femmes aussi, et même aux enfants.

Trop de bras trouveront aussi à s'employer dans les tristes travaux que les inondations viennent de rendre nécessaires. Un crédit d'un million est affecté aux premiers secours à donner aux inondés. L'empressement que le ministre de l'intérieur a mis à se transporter sur les lieux du désastre, et le conseil des ministres à subvenir aux premiers besoins des victimes, mérite des éloges. Mais il est évident que le devoir de l'Etat envers ces malheureux ne sera pas rempli à si bon marché. Sans doute, ce ne sont pas quelques centaines de mille francs qui suffiront à réparer ce qu'il y a de réparable dans ce sinistre. Des millions combleront à peine le gouffre. Il faut sans délai relever, reconstruire ces misérables masures de terre battue que les eaux ont délayées, emportées, et qui sont le seul abri que connaissent nos agriculteurs, les nourriciers du pays. Ils faut reparer leurs pertes en meubles, en instruments, en bétail, en semailles; il faut, hélas! à défaut de consolations, apporter des secours aux femmes, aux enfants, qu'une nuit a faits veuves et orphelins. Mais le ministère croira-t-il pouvoir faire face à toutes les dépenses qu'entraînera une complète réparation sans avoir pris l'avis des chambres? Espérons qu'il se trouvera suffisamment autorisé à faire ce qui est bien et ce qui est juste, par l'universel sentiment de douleur que ce terrible désastre a excité en France. Quoi qu'il fasse, quand il s'agira de secourir l'infortune, le ministère n'aura jamais trop fait au gré de la France.

Nouvelles des Etats-Unis.

L'occupation de la Californie et du Nouveau-Mexique par les troupes des Etats-Unis, et l'annexion de ces deux provinces à l'Union américaine, sont des faits désormais accomplis.

Le général Kearny, chef de l'expédition contre le Nouveau-Mexique, après avoir traversé, dans l'espace de cinquante jours, avec quelques centaines de conscrits et de volontaires, un désert de pays de neuf cents milles de long, s'est emparé de la ville de Santa-Fé,

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 29 OCTOBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

VIII.

Tom s'égare et découvre qu'il n'est pas le seul à faire fausse route.

Tom et sa sœur marchaient depuis quelque temps, et le premier commençait à se remettre de son trouble, lorsqu'il fut tout à fait rappelé à lui-même par une question de Ruth, qui disait de sa douce voix :

— Où allons-nous, Tom?

— Merci de moi! Je n'en sais rien, dit Tom s'arrêtant court.

— Mais vous demeurez quelque part, chère frère? demanda la jeune fille.

Elle le regarda avec anxiété.

— Non, reprit Tom, nulle part pour l'instant. Je ne suis arrivé que de ce matin, voyez-vous! il faut que nous cherchions un logement.

Il se garda bien de lui dire qu'il avait à peu près consenti à demeurer chez son ami John, auquel il ne pouvait en conscience appliquer deux hôtes, dont une jeune fille. Il savait que cette confidence l'eût mis mal à l'aise, en lui faisant penser qu'elle était un inconvénient dans sa vie. Impossible d'ailleurs de la laisser dans la rue pour aller prévenir John du changement survenu dans ses projets. Ne voyant qu'une issue pour sortir d'embarras, il dit d'un ton aussi résolu que s'il avait eu les petites affiches sous les yeux, et une centaine d'appartements en vue : — Il faut louer tout de suite. Dans quel quartier irons-nous? Où pensez-vous qu'il faille chercher, Ruth?

Ruth n'était guères plus habile que Tom sur ce chapitre. Elle glissa donc sa bourse dans la poche de son frère, et de ses deux petites mains croisées lui serra le bras sans mot dire.

— Ce serait meilleur marché dans un faubourg ou dans la banlieue, dit Tom, pas trop loin de Londres. Voyons! à Islington, par exemple?

— Je crois qu'Islington nous conviendrait parfaitement, Tom.

— On l'appelait autrefois le *gai Islington*. S'il est toujours aussi gai, il ne nous en ira que mieux, n'est-ce pas?

— Pourvu que ce ne soit pas trop cher, dit Ruth.

— Bien entendu! mais où est Islington? Nous ne pouvons mieux faire que d'y aller tout de suite, si nous savions seulement de quel côté?

La sœur de Tom serait allée au bout du monde avec lui. Ils cheminaient bras dessus, bras dessous, dans la joie de leur cœur. Tom s'enquit de la direction à prendre, et ayant découvert qu'Islington était fort loin, ils montèrent dans une voiture publique qui y conduisait. Durant le trajet, la conversation ne tarit pas. Tom conta, avec quelque réserve, ce qui lui était arrivé; Ruth fit de même; si bien que le temps leur manqua, ils étaient loin d'avoir tout dit lorsqu'ils arrivèrent.

— Maintenant, reprit Tom, commençons par chercher quelque modeste rue; puis, nous regarderons les écriteaux.

Ils se remirent en marche, aussi gaiement que s'ils fussent sortis d'une gentille petite maisonnette à eux, allant en quête d'un logement pour autrui. Dieu sait que Tom n'avait rien perdu de sa simplicité native; mais, devenu l'appui d'un autre, il s'exerçait à compter sur lui-même, et s'étonnait de son audace.

Après avoir erré de long en large, de haut en bas, visité une trentaine d'appartements, dont aucun ne leur convenait, ils commencèrent à trouver la tâche un peu fatigante. Enfin, ils avisèrent au bout d'un impasse une étrange petite maison, à tournure hétéroclite, avec deux chambres à louer, et un salon triangulaire; tout juste ce qu'il leur fallait. La prise de possession immédiate était une circonstance un peu équivoque; ils y parèrent en payant d'avance le loyer d'une semaine, et renvoyèrent pour plus amples informations à John Westlock, esquire, Furnival's-Inn, dans Holborn.

Une fois ce point important réglé, c'était plaisir de voir Tom et sa sœur trotter à la ronde chez le boulanger, le boucher, l'épicier, vaquer aux soins inaccoutumés du ménage avec un ravissement mêlé d'effroi, tenir ensemble de mystérieux conciliabules pendant qu'ils faisaient leurs petits achats, et complètement déroutés à la moindre objection du marchand. Lorsqu'ils furent de retour dans le salon triangulaire, Ruth, s'affairant à mille petits riens pleins de charme, s'arrêtait de temps à autre pour embrasser le vieux Tom ou pour lui sourire; et Tom se frottait les mains, comme si tout Islington eût été à lui.

L'après-midi s'avançait; il était grand temps d'aller au rendez-vous. Avant de sortir, il convint avec sa sœur qu'en compensation du dîner, dont ils s'étaient passés tous deux, ils se permettraient à souper le luxe des côtelettes. Le régal devait être prêt à neuf heures.

— Me voici tout d'un coup père de famille, pensa Tom. Si je pouvais seulement trouver quelque chose à faire, serions-nous heureux, Ruth et moi! Ah! ce malheureux si! Mais à quoi bon se désoler? Il sera bien assez temps quand, après avoir essayé de tout, je n'aurai réussi à rien; et même alors le chagrin ne me profiterait guères. Sur ma parole, dit-il en allongeant le pas, je ne sais ce que John doit penser! Peut-être me croit-il égaré dans quelque affreux coupe-gorge, où on aurait fait de moi de la chair à pâté!

Se félicitant d'échapper à ces horribles fabriques de pâtisserie anthropophage, Tom traversa une bonne moitié de Londres sans tomber dans un seul des pièges tendus jour et nuit aux nouveau-venus par les aigrefins de la capitale. Mais en proie à la méfiance et à la circonspection, il s'égara. Résolu, de peur de trahir son ignorance, à ne demander son chemin qu'à la dernière extrémité, à moins de pouvoir s'adresser à la Monnaie ou à la Banque, vu le crédit dont jouissent ces respectables établissements, il s'enfonça dans un dédale de passages et de rues qui le conduisirent, après d'innombrables détours, au pied du Monument, à deux pas de la maison Todgers.

La gigantesque colonne, érigée en mémoire du terrible incendie de Londres, qui eut lieu en 1666, et couronnée d'une urne, d'où s'échappent des flammes symboliques, était un spectacle à jeter Tom dans la stupéfaction; de plus, ce Monument avait un gardien tout aussi mystérieux pour Tom que l'homme qui se promène dans la lune. Il lui vint à l'esprit qu'un être aussi à part, vivant en ermite dans sa colonne, au centre de la civilisation, était précisément la personne à laquelle il pouvait s'adresser en toute sûreté.

Il s'approcha donc, et découvrit avec satisfaction que l'homme du Monument avait les goûts simples, même champêtres, en dépit de sa demeure artificielle et pétrifiée. Il aimait les plantes, donnait du mouron à ses serins, et cultivait de petits arbustes dans des marmites.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 28 octobre.

Mexicain, il lui fait comprendre qu'il lit à livre ouvert dans son âme et veillera sur lui. Il déclare ensuite aux habitants qu'*il les tient pour bons citoyens des Etats-Unis* et il se remet en route au milieu des vivats de ces Mexicains dénationalisés en un tour de main.

La même cérémonie se renouvelle dans d'autres villages qui sont américanisés sans plus de peine et de formalités. La seule ombre de résistance qu'ait rencontrée le Fernand Cortez Yankee parmi ces descendants dégénérés des Castillans et des Astèques, est venue de l'alcade, prêtre au petit village de San-Miguel, possédant deux cents feux et une assez jolie église. Le général ayant prié l'alcade et le *padre* de monter avec lui sur un balcon et d'expliquer au peuple l'objet de sa mission, le prêtre répondit « qu'il était Mexicain, qu'il obéirait aux lois auxquelles il se trouvait soumis *pour le moment*, mais que la bouche d'un canon fût-elle pointée sur sa poitrine, il ne haranguerait pas ses compatriotes. » Invité à prêter serment aux Etats-Unis, l'alcade ajouta de son côté, par amendement : « Pourvu que vous respectiez ma religion et la défendiez contre ses ennemis, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; amen. » — « Amen, » répondit le général Kearny, et il fut ensuite invité à une collation par les deux autorités. A cela s'est bornée la résistance d'un patriotisme expirant. Aussi la petite armée américaine s'avança-t-elle dans ce pays sans plus de souci que si elle traversait un pays conquis.

Le général Kearny, après avoir pénétré sans résistance jusqu'à la « Plaza Nacional, » a arboré le drapeau de l'Union et a proclamé la prise de possession du Nouveau-Mexique par l'armée des Etats-Unis. Le tout a été accueilli par les applaudissements et les vivats des Mexicains. Singulier patriotisme, en vérité !

Mais quelque chose de plus étrange encore que cet empressement du peuple à accueillir l'étranger, c'est l'insouciance avec laquelle les troupes ont abandonné aux Américains l'accès de la ville. Le 18 au matin, le général Kearny arriva à une position appelée le Canon, où il s'attendait à rencontrer l'ennemi. Il y avait eu là, en effet, trois ou quatre mille hommes, mais à mesure que la colonne approchait, les Mexicains se retiraient, si bien qu'on ne rencontra aucune résistance. Cependant la position était telle qu'une poignée d'hommes eût pu écraser une armée. Il fallait passer par une gorge large de quarante pieds, encombrée d'arbres, et dominée, non-seulement à droite et à gauche, mais encore de front, par une hauteur où les Mexicains avaient placé leur artillerie. La place était, on le voit, des mieux choisies ; mais il paraît qu'en y arrivant un conseil d'officiers se rassembla et refusa de combattre, « à la grande satisfaction du gouverneur Armijo, » dit un journal. Ce dernier alors se replia sur Chihuahua, avec quelques dragons.

Grâce à cette retraite, le général Kearny entra à 5 heures du soir dans la capitale, que ses troupes traversèrent en bon ordre jusqu'au palais du gouvernement où se trouvaient divers fonctionnaires auxquels le général exposa brièvement *le but de sa visite*, en les assurant que la vie et la propriété des citoyens seraient respectées. Pendant qu'il parlait, un coup de canon retentit : « Ceci, dit-il, vous annonce que le drapeau américain flotte sur votre ville. » Cette déclaration fut accueillie sans murmure, et la prise de possession se trouva ainsi effectuée.

Les élections des membres du nouveau conseil de Genève sont terminées. Le nombre total des députés à élire était de 93 ; le canton entier de Genève est divisé en trois colléges électoraux ; celui de Genève même avait 44 députés à élire ; tous les candidats radicaux ont passé dans ce collége à une forte majorité.

Au collége de Carouge, composé en grande partie de catholiques, sur 26 députés, il n'y a eu que 14 radicaux. Enfin, à Sacconex, dernier collége, les succès ont été à peu près balancés, le dépouillement du scrutin ayant donné 7 radicaux et 6 conservateurs. En somme, les radicaux ont 64 voix sur 93 députés, c'est-à-dire une majorité de plus des 2/3.

de 30,000 combats, dont l'élite de l'armée espagnole faisait partie. Enfin, le général Dupont ne céda à la cruelle nécessité de traiter que lorsque, n'ayant plus que 2000 hommes en ligne et en état de combattre, lorsque, désespérant de voir paraître deux divisions sur lesquelles il devait compter, il allait se trouver pris entre deux feux, au milieu des montagnes, par un nouveau corps de 18 000 Espagnols arrivé sur ses derrières. Si donc, après huit heures de marche et dix heures de combat acharné, en juillet, sous le soleil de l'Andalousie, la valeur française fut, malgré des efforts surhumains, forcée de céder devant un ennemi six fois plus nombreux et soutenu par sa position, ses approvisionnements, sa connaissance exacte des lieux, à quoi donc se réduit pour les Espagnols la gloire de leur succès ? — Ce triomphe, d'ailleurs, n'eût jamais été obtenu sans la faute inexplicable qui, déjouant toutes les prévisions du général en chef, retint loin de lui, au moment de la lutte, 9 000 braves qui, entendant le feu qui l'écrasait, demandaient à grands cris à voler à son secours. Il est hors de doute que l'arrivée de ces divisions en temps opportun, eût amené la destruction du corps de Reding, pris à son tour entre deux feux, et la défaite entière de l'armée espagnole.

Enfin, si *dix-sept mille Français furent perdus* pour la France, au lieu d'y rentrer immédiatement pour reprendre les armes, comme le voulait la capitulation, ce fut, on le sait, par suite de la violation du droit des nations.

Du reste, des mémoires que je publierai incessamment éclaireront le public sur la bataille et la capitulation de Baylen, qu'une réunion de chances inouïes ont concouru à rendre si funestes, et, en vengeant l'honneur de la France, vengeront en même temps la mémoire du général Dupont contre les calomnies odieuses qui l'ont si cruellement et si injustement poursuivi.

C'est au nom de la vérité que je vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer cette rectification de faits, trop graves pour les laisser plus longtemps dénaturer à plaisir, sans jeter enfin un cri d'indignation et sans protester avec toute la force de sa volonté et de sa profonde conviction.

Agréez, Monsieur, etc. Comtesse DUPONT.

INONDATIONS. — On lit dans le *Précurseur d'Angers* du 26 : « Bonnes nouvelles de la Loire. Hier le mouvement ascensionnel de la crue s'est arrêté, aux Ponts-de-Cé ; le soir on avait enregistré quelques centimètres de rabais. Ce matin, à midi, on a pu constater 19 centimètres en moins sur la cote de la veille à cinq heures du soir. La baisse continue.

» La Maine suit la Loire dans sa période descendante. Cependant certaines parties des bas quartiers de la ville sont encore inondées.

» Nous n'avons pas appris qu'aucun accident sérieux ait marqué en Maine-et-Loire, le passage de la crue. Les dispositions prises au moment du danger et l'active surveillance qu'on a exercée paraissent avoir eu des résultats efficaces.

» A Saumur, hier au soir, on avait dans la journée constaté un rabais de 20 centimètres.

» Le courrier de Paris d'hier n'est pas encore arrivé. On n'a distribué que ce matin les lettres et les journaux d'avant-hier. »

On écrit de Sancerre, 23 octobre : « Le pont du canal, à la Chapelle-Montlinard, qui se trouve sur la route de Bourges à la Charité, a été emporté ; les domaines de la commune d'Herry, qui sont sur le bord de la Loire, ont beaucoup souffert ; à Saint-Bouize, 4 kilomètres environ de la Loire, l'eau a envahi le champ de foire, les jardins et quelques maisons. A Ménetréol, les levées du canal ont été submergées ; il y a eu près de 4 mètres d'eau dans la grande rue de ce bourg ; les bois qui se trouvaient sur la levée de la rive gauche du canal ont été entraînés. Plusieurs propriétaires qui n'avaient pas encore bondonné leur vin, l'ont perdu ; on en compte à peu près 100 pièces.

» Des mariniers de Pouilly sont venus courageusement, dans des bateaux, apporter des vivres aux habitants du village des Vallées. — Les digues du canal étant rompues à Ménetréol, l'eau a suivi l'impul-

» vent du nord. Beau temps. »

— On lit dans le *Messager* : « Plusieurs journaux ont reproduit, d'après l'*Akhbar*, la nouvelle de l'arrivée à Alger d'une caravane des Beni-Mzab, qui aurait amené avec elle un certain nombre d'esclaves destinés à être vendus sur les marchés de la côte. Depuis longtemps, le gouvernement du roi a défendu, de la manière la plus expresse, la vente d'esclaves sur les points occupés par la France en Algérie. Il y a donc tout lieu de regarder la nouvelle comme erronée. Mais le ministre de la guerre n'en a pas moins cru devoir demander sur-le-champ aux autorités locales, des renseignements précis sur un fait qui serait une violation manifeste de tous les ordres donnés depuis longtemps à ce sujet. Si cette violation avait eu lieu, ceux qui n'ont pas rempli leurs devoirs seraient sans aucun doute sévèrement punis. »

— On sait que des comités pour la défense du travail national se sont formés à Paris, à Rouen, à Lille, à Roubaix, etc. Il vient de s'en former d'autres à Mulhouse, à Valenciennes, à Turcoing, etc.

— Une souscription en faveur des inondés de la Loire est ouverte pour la 4e compe du 1er bataillon de la 6e légion, chez M. E. Bourlet fils, capitaine commandant, 49, rue Neuve-Saint-Martin.

— M. le baron James de Rothschild vient de souscrire pour une somme de vingt mille francs en faveur des inondés de la Loire.

— Un ordre du jour du général Jacqueminot, commandant de la garde nationale de Paris, prévient les gardes nationaux que des souscriptions pour les inondés sont ouvertes à l'état-major de chaque légion. — Plusieurs théâtres annoncent également des représentations au bénéfice des victimes du fléau, et le curé de Saint-Eustache fera célébrer le mardi, 3 novembre, une messe de *Requiem* en musique dont la quête sera consacrée à la même œuvre.

— M. le ministre du commerce et de l'agriculture a visité hier l'établissement lithographique de M. Lemercier, rue de Seine, 55. M. Lemercier est, parmi les imprimeurs lithographes, un de ceux qui ont poussé le plus loin l'art de la chromolithographie. Nous avons remarqué, entre autres dessins, un *saint Louis portant la couronne d'épines*, vitrail peint par Jacquand pour la chapelle sépulcrale de Dreux, et lithographié par Edwarmay. Il n'a pas fallu moins de quinze pierres appliquées successivement pour compléter ce chef-d'œuvre lithographique, qui fait un véritable honneur à l'art industriel français.

GRÈVE D'ELBEUF. — Les journaux de Rouen annoncent que l'administration municipale d'Elbeuf a demandé à Rouen un fort détachement de gendarmerie pour maîtriser l'agitation qui s'est manifestée dans la ville par la suite de la grève dont nous avons parlé hier. Un juge d'instruction et un substitut du tribunal de Rouen se sont également rendus sur les lieux, et une douzaine de mandats d'amener ont été lancés contre les ouvriers soupçonnés d'être les chefs de la grève.

JOUEURS DE BOURSE ET DE CHEMINS DE FER. — La plus vive émotion règne depuis quelque temps à la Bourse de Paris, par suite de la dépréciation successive qu'éprouvent chaque jour les actions des chemins de fer, et quoique leurs cours aient déjà fléchi rapidement, on paraît encore s'attendre à une continuation de la baisse. Ce que les porteurs d'actions semblent craindre le plus, c'est le prochain appel de fonds du chemin de fer du Nord, et l'incertitude qui existe depuis plus de trois mois sur la quotité et sur l'époque du prochain versement amène des ventes continuelles. On sait que la compagnie du Nord a dix-huit millions à payer le 1er janvier prochain au gouvernement et qu'elle est sur le point de racheter la concession de Fampoux à Hazebrouck, ce qui fait croire que l'appel du versement ne se fera pas longtemps attendre. Cependant, on sait que le conseil d'administration du Nord délibère depuis une quinzaine de jours sur cette grave question, et qu'il cherche quelque mesure qui puisse soulager la place de Paris, et obvier aux inconvénients d'un appel de vingt à trente millions au milieu d'une crise financière. On dit déjà que la compagnie s'est adressée au gouvernement et qu'elle en a obtenu un délai de six mois pour le remboursement des treize millions échus le 1er janvier 1847. Par conséquent, on pourrait ne faire le prochain appel de fonds

---

tiers ! Assis sur le seuil de sa porte, — qui n'était autre que la porte du Monument, — le grand homme bâillait. Tom s'acheminait vers lui, prêt à lui demander le chemin de Furnival's-Inn, lorsqu'un monsieur et une dame s'avancèrent aussi. Ils venaient visiter la colonne.

— Combien par personne ? demanda le cavalier.

— Un *blanchet* ! répliqua le gardien : expression triviale, et peu en harmonie avec la majesté du spectacle.

Le monsieur donna un shelling et l'homme lui ouvrit à l'intérieur une petite porte noire ; quand les curieux furent hors de vue, il la referma et revint lentement à sa chaise ; il riait dans sa barbe.

— Ils ne savent pas ce qu'il y a de marches à monter, dit-il. Je donnerais, ma foi ! bien le double pour rester en bas !

L'homme du Monument était un sceptique ! Il n'avait ni respect pour son poste, ni foi en *sa* colonne. Tom ne pouvait s'informer à lui de la route ; il n'aurait pas cru un mot de ce qu'il lui aurait dit.

— Bon Dieu ! s'écria derrière M. Pinch une voix connue : je ne me trompe pas, c'est bien cela !

En même temps, il sentit le bout d'un parasol s'enfoncer entre ses deux épaules. Comme il se tournait pour voir d'où lui venait ce salut amical, il se trouva face à face avec la fille aînée de son ex-patron.

— Miss Pecksniff !

— Elle-même, monsieur Pinch ! dit Charité. Mais vous, que faites-vous ici ?

— Je cherchais mon chemin, je me suis perdu..... je.....

— J'espère que vous vous êtes enfui de la maison ! c'est montrer du caractère, c'est très convenable, du moment que papa s'oublie à ce point !

— Je l'ai quitté, il est vrai, répliqua Tom, mais non clandestinement, c'était chose convenue de part et d'autre.

— Est-il marié ? demanda Cherry avec un tremblement nerveux du menton.

— Non, pas encore, dit Tom, et la rougeur lui monta au visage. A vous dire vrai, je ne pense pas qu'il le soit de sitôt, si... si miss Graham est l'objet de sa passion.

— Tcha, monsieur Pinch ! s'écria Charité, d'un ton aigre et impatient ; vous êtes par trop facile à duper ! Vous ne savez pas de quels artifices certaines personnes sont capables ! Ah ! nous vivons dans un monde pervers.

— Et vous... vous n'êtes pas encore mariée ? hasarda Tom, dans son désir de détourner la conversation.

— Non... non ! dit Charité, suivant avec le bout de son parasol les contours d'un des pavés. Je... réellement .. c'est impossible à expliquer. N'entrez-vous pas chez nous ?

— Vous demeurez ici ? demanda Tom.

— Oui, ici, tout proche. Miss Pecksniff indiqua de son parasol la maison Todgers. J'habite chez cette dame, *pour l'instant !*

L'emphase des deux derniers mots fit penser à Tom qu'il était de son devoir de les relever.

— Pour l'instant seulement ? reprit-il. Est-ce que vous retournez bientôt là-bas ?

— Non, M. Pinch, non. Grand merci ! Une belle-mère plus jeune que... c'est-à-dire à peu de chose près, du même âge que moi, ne m'irait pas. Oh ! mais pas du tout !

Cette protestation fut accompagnée d'un petit frémissement de terreur.

— Comme vous disiez : pour l'instant, je pensais que...

— En vérité, je ne me doutais pas que vous dussiez me presser si fort sur ce chapitre, M. Pinch, interrompit en rougissant Charité, sinon je ne vous en eusse pas ouvert la bouche... parole d'honneur !... N'entrez-vous pas ?

Tom s'excusa sur son rendez-vous. En venant d'Islington il avait fait quelques petits détours qui l'avaient conduit au pied du Monument au lieu de le mener à Furnival's-Inn, où il était attendu. Miss Pecksniff aurait peut-être la bonté de le remettre sur la voie.

A Furnival's-Inn ! un quartier d'étudiants, de jeunes célibataires ! Miss Pecksniff se troubla, minauda, et trouva enfin le courage de dire :

— Un jeune homme de mes amis, ou plutôt de ma connaissance intime, il est vrai... Je ne sais plus ce que je dis, M. Pinch ! N'allez pas supposer, au moins, qu'il y ait un engagement entre nous ; s'il y a eu des paroles échangées, il n'y a encore rien de conclu... Ce jeune homme va de ce pas à Furnival's-Inn, pour affaire qui le concerne ; il sera certainement enchanté de vous accompagner. Entrez donc ! Vous trouverez probablement ma sœur ici, ajouta-t-elle, avec un étrange hochement de tête, et un sourire qui n'avait rien d'affectueux.

— En ce cas, je crois qu'il vaut mieux m'en aller et tâcher de trouver mon chemin tout seul, dit Tom ; je craindrais qu'il ne fût pas agréable à votre sœur de me voir. Le fâcheux accident, à propos duquel vous m'avez témoigné tant d'intérêt, n'a pas dû lui laisser de moi une impression favorable : quoique réellement ce ne fût pas ma faute.

— Elle n'en a jamais rien su, vous pouvez y compter, reprit Cherry,

plissant les coins de sa bouche en forme de bourse, et quand elle le saurait, je ne crois pas du tout qu'elle vous en gardât rancune.

— Que dites-vous là ? s'écria Tom, troublé par cette insinuation.

— Moi, je ne dis rien. Si je n'avais déjà par expérience connu tout ce qu'il y a de choquant dans la dissimulation et le calcul, M. Pinch, j'en jugerais aujourd'hui d'après les résultats, d'après le succès tant désiré ! — Ici elle sourit de nouveau avec amertume. — Mais, je me tais ; je méprise les récriminations. Entrez donc, je vous prie.

Il y avait là quelque mystère qui piquait la curiosité de Tom et alarmait son tendre cœur. Un moment irrésolu, il regarda Cherry ; la lutte que se livraient sur ses traits le sentiment du triomphe et la honte de le laisser voir, ne put lui échapper. Il remarqua aussi qu'elle détournait les yeux, comme si, malgré son apparente audace, elle ne pouvait soutenir son regard, à lui, qui comptait pour si peu !

Une idée pénible s'empara de Tom, un vague soupçon que le changement de ses rapports avec M. Pecksniff n'eût aussi changé son point de vue sur les autres, et ne lui dévoilât ce qu'il n'avait pas même pressenti. Il ne s'expliquait pas nettement la conduite de Charité. Il ne se disait pas que, l'ayant ou pour auditeur, ou pour spectateur, de sa humiliante défaite, elle saisissait avec une maligne joie l'occasion d'insulter par sa présence au malheur actuel et profond de sa sœur. Tom ne savait rien de ce malheur. Il se peignait Mercy comme il l'avait toujours connue, gaie jusqu'à la folie, insouciante, légère, faisant fort peu d'estime de lui, et ne prenant pas la peine de s'en cacher ; néanmoins, il lui semblait que miss Pecksniff n'agissait pas en sœur, en amie ; anxieux de redresser cette impression, au cas qu'elle fût fausse, il suivit Charité. Elle frappa, entra la première, et ouvrit la porte du salon.

— Oh, Mercy ! dit-elle, en avançant la tête, je suis enchantée que vous ne soyez pas encore partie ! Devinez qui j'ai rencontré dans la rue ? qui j'amène, tout exprès pour vous voir ?.. M. Pinch ! L'êtes-vous pas bien surprise ?

Pas tant que Tom quand il la regarda. Oh ! pas la moitié tant.

— M. Pinch a quitté papa, ma chère, et il est tout à fait en train de réussite. Je lui ai promis qu'Auguste, qui va du même côté, lui servirait de guide. Auguste, mon enfant, où êtes-vous donc ?

Miss Pecksniff, appelant à tue-tête son soupirant, sortit du salon et y laissa sa sœur et M. Pinch.

(*La suite à demain.*)

[illegible] 150 kilogrammes ne peut rendre que 102 pains de deux kilogrammes.

Bouchers. — « Depuis quinze jours, dit la *Gazette de Cambrai*, de grandes quantités de viandes malsaines, destinées à l'approvisionnement de Cambrai, et qui devaient être exposées en vente sur la place, ont été enfouies par ordre de l'autorité. Nous ne pouvons que louer celle-ci de la surveillance active qu'elle exerce sur la qualité des denrées apportées à notre marché, et nous ne pouvons trop prémunir nos concitoyens contre ces bons marchés menteurs qui séduisent trop souvent et qui compromettent ce que nous avons de plus précieux, la santé. »

VARIÉTÉS.

Fourier jugé par M. Pierre Leroux. (1)

1° Fénélon et le Télémaque. — Le luxe. — Les attaques contre les philosophes.

Il est beau de rappeler à la vénération des hommes les pures gloires du passé; mais c'est accomplir une œuvre pernicieuse, que de chercher à étouffer, à l'ombre des antiques gloires, l'essor des génies contemporains. Les plus grands esprits des temps anciens n'ont pu nous léguer des œuvres irréprochables; leurs plus magnifiques travaux portent tous quelques traces de faiblesse, d'ignorance et d'erreur, et la première condition du progrès intellectuel, principe nécessaire de tous les progrès sociaux, c'est que le culte rendu aux grands hommes ne soit point une idolâtrie, un fétichisme; c'est qu'une critique sincère et progressive puisse analyser librement leurs imperfections, et réfuter leurs erreurs; c'est enfin que chaque homme puisse dire : *Amicus Plato sed magis amica veritas*.

Vivement pénétré de cette idée, nous n'avons pu lire qu'avec étonnement et regret les paroles remplies d'amertume que profère la *Revue sociale*, au sujet de l'analyse vive et profonde à laquelle Fourier s'est livré sur l'utopie du royaume de Salente, décrit dans le *Télémaque*.

Nous aurions compris que cette analyse irréprochable, suivant nous, dans les idées philosophiques qui en constituent le fond, eût pu motiver, sous le rapport de la forme, quelques observations de la part des admirateurs d'un livre justement renommé. Nous concevons que les hommes qui se sont inspirés des pages où Fénélon a jeté tant d'aspirations généreuses, tant de sublimes désirs, manifestent leur étonnement de voir que Fourier ne parle point de ce qu'ils admirent, et se borne à signaler avec rudesse, en même temps qu'avec verve et profondeur, les idées soi-disant organiques dont il démontre l'inexactitude.

Si donc on se bornait à reprocher à Fourier de n'avoir point loué Fénélon sous certains rapports, en même temps qu'il le critiquait sous d'autres, nous respecterions ce sentiment d'un pieux souvenir pour l'un des plus nobles penseurs qui ait honoré l'humanité; nous répondrions cependant que Fourier a pris dans *Télémaque* un sujet spécial et déterminé, c'est-à-dire l'organisation, ou soi-disant telle, du royaume de Salente; que le fond d'idées sur lequel repose sa polémique contre Fénélon, lui assure une supériorité de raison évidente; que l'on peut lui reprocher tout au plus quelques écarts dans la forme; que tenir un si grand compte de ces écarts et ne pas aller au fond de la question, c'est laisser le principal pour un léger accessoire, et négliger des vérités d'un haut intérêt social, pour des questions de style et d'étiquette littéraire; enfin, qu'une certaine latitude d'expressions doit être laissée à tous les grands novateurs, principalement dans leur lutte contre les anciennes erreurs de quelque part qu'elles viennent; et qu'il y aurait injustice et puérilité à leur contester cette latitude, en présence des difficultés de leur mission, des préoccupations qui naissent de la création d'un système, et des préventions exagérées dont ils sont eux-mêmes l'objet.

[illegible] sociale porte, dans ses observations à ce sujet, une amertume d'expressions, une exagération de véhémence peu dignes de la discussion philosophique, peu dignes aussi de la majesté du grand nom qu'elle invoque, et bien plus propre à faire supposer la haine d'une gloire nouvelle qu'à consacrer le culte d'une gloire ancienne.

Tout ce qu'on reproche à Fourier, dans le sujet qui nous occupe, c'est d'avoir écrit que les idées émises par Fénélon, dans sa description du royaume de Salente, relativement à la proscription du luxe, étaient *un tissu de contradictions absurdes*. L'expression peut paraître choquante; mais, au fond, toute contradiction participe de l'absurde, toute erreur se résout logiquement en une contradiction implicite, et les idées critiquées par Fourier dans Fénélon sont incontestablement des erreurs. Il ne nous semble pas difficile de prouver, en effet, que, sur cette question, Fénélon, la grande majorité des moralistes, et M. Leroux lui-même, tombent dans une contradiction palpable.

Voici les deux termes de cette contradiction :

1° L'homme est fait pour le travail;

2° Le luxe doit être proscrit, moralement et socialement.

L'admission simultanée de ces deux principes a été, jusqu'à ce jour, une des plus grandes erreurs que nous montrent les annales de l'esprit humain. Il suffit, pour s'en rendre compte, de rechercher ce que sont, dans leur nature intime et dans leurs effets nécessaires, le travail et le luxe.

Le travail est la cause productrice de la richesse, ou abondance de biens matériels.

Le luxe est l'usage de la richesse produite par le travail.

Sans le travail, la richesse n'a pas de cause efficiente et originaire.

Sans la consommation, la richesse n'a pas de fonction possible ou de cause finale.

Glorifier le travail et avilir les biens matériels qui en sont le résultat, c'est tomber dans une contradiction absurde et nier l'homogénéité de l'effet avec la cause.

Admettre la richesse comme bonne en soi, c'est implicitement légitimer le luxe, qui n'est que l'usage, soit individuel, soit collectif, de cette richesse.

Travail ou production, luxe ou consommation, et comme terme par-

(1) Voir les numéros des 8, 9 et 10 octobre.

[illegible] les produits du règne végétal et animal;

L'industrie métallurgique, qui fournit à l'homme tant d'admirables moyens de modifier la nature dans le sens de son bien-être physique et moral;

La mécanique, qui le met en possession de moyens artificiels, infiniment plus étendus que ses forces corporelles, et qui lui permet ainsi de multiplier sa force productrice dans des proportions gigantesques;

Les sciences naturelles, dont l'application lui permet de perfectionner à un si haut degré tous les êtres de la création, pour s'en assimiler, directement ou indirectement, et sous des formes diverses, tous les produits différents;

La science administrative et gouvernementale, qui a parmi ses attributions essentielles de consolider et de régulariser l'ensemble des relations industrielles et commerciales, et d'en accroître ainsi la puissance collective;

Enfin, vous glorifiez l'art, qui a l'idéal pour terme supérieur, mais qui a aussi pour fonction incontestable l'embellissement et le perfectionnement des objets physiques, sous le rapport des formes, des couleurs, de l'ordonnance matérielle, en un mot, de tout ce qui affecte la sensation.

Vous glorifiez en principe toutes ces forces données à l'homme par la Providence, vous êtes loin, j'imagine, de contester leur origine et leur fin providentielles. Comment concevez-vous leur rôle dans l'ordre social?

Faut-il qu'elles s'appliquent à créer l'abondance ou la pauvreté, la beauté ou la laideur; à développer tous les charmes que la nature porte dans son sein pour les sens ou pour l'imagination de l'homme, ou bien à produire des résultats rebutants ou nuls pour l'imagination et pour les sens?

Et quand l'industrie, l'art et la science, dans leur développement légitime et nécessaire, auront enfanté les merveilles du monde matériel, faudra-t-il que l'homme s'abstienne de jouir de ces merveilles, sous prétexte que le luxe est mauvais en soi? Si l'architecture élève de splendides palais, l'homme devra-t-il les délaisser pour des habitations chétives, afin d'échapper aux atteintes de ce luxe fatal, suivant vous, à sa perfection morale? Les magnificences du règne végétal croîtront-elles sous l'action de ses bras et de son génie, pour lui donner seulement l'occasion d'en fuir la contemplation et l'usage? Les biens que la nature lui prodiguera pour prix de ses travaux, devra-t-il les rejeter loin de lui dans le seul but de faire honneur à cette pensée de Diogène; *Qu'un chien se passe fort bien de tout cela?*

Evidemment, ou il faut supprimer l'action productive que Dieu a donnée à l'homme, et qui le porte à la création d'immenses richesses; ou il faut admettre ces richesses et leur usage, comme conséquences légitimes de cette action. Toute conception d'ordre social qui glorifie le travail, l'art et la science, et réprouve l'usage des biens émanés de cette triple source, tourne dans un cercle vicieux, et ne peut former qu'un assemblage d'idées contradictoires.

Toute la critique de Fourier, relativement à l'utopie du royaume de Salente, repose sur cette donnée incontestable. Rien ne lui eût été plus facile d'ailleurs que d'étendre sa critique beaucoup plus loin. Quelque généreux que fussent les désirs de Fénélon, quelque noble et courageuse que fût sa critique indirecte des vices de Louis XIV, quelque charme qui s'attache à son style et à sa forme littéraire, quel que soit le respect qu'inspire une si pure mémoire, pouvons-nous nous dissimuler que l'ébauche d'organisation politique qu'il nous a léguée dans son utopie salentine n'a que bien peu de valeur philosophique et sociale? Qu'est-ce que la division d'une société en castes séparées par la barrière invincible de la naissance? qu'est-ce que la prétention de fixer à chacun son costume, et de le fixer invariablement suivant l'ordre des castes? N'y a-t-il pas, au dessous des sept classes de citoyens libres, une classe d'esclaves? les hautes dignités ne sont-elles pas dévolues à la première classe suivant l'ordre nobiliaire? Pour tout dire en un mot, où trouve-t-on, dans cette pastorale, l'ombre d'une méthode, pour la solution des problèmes si compliqués que présente la vie des sociétés humaines?

Nous ne saurions donc approuver les violentes attaques portées contre Fourier à l'égard de sa critique du *Télémaque*, critique un peu vive peut-être dans la forme, mais au fond parfaitement raisonnable. Quant aux torts qui lui sont attribués envers les grands hommes qui ont marqué de leurs traces le champ des travaux philosophiques, nous rappellerons seulement que ces torts consistent principalement à rappeler sans cesse, en termes quelquefois amers, l'incertitude des sciences morales, incertitude reconnue par tous ces grands hommes sans exception; à leur reprocher collectivement des antinomies et des inconséquences qui, pour n'être souvent que le fait d'un certain nombre d'entre eux, n'en réagissent pas moins sur l'ensemble des sciences, objet de leur exploration commune; d'avoir dit sans cesse que ces sciences formaient un tout incohérent, se composaient d'éléments souvent contradictoires, et donnaient naissance à mille systèmes opposés; toutes choses incontestables. Enfin, quand on accorderait que ses attaques ont été quelquefois exagérées et se répètent trop fréquemment, ce serait, si l'on veut, un grief; mais à un certain point de vue, il en serait de ce grief comme des traits dirigés par Molière contre les abus, les ridicules et les préjugés de la médecine telle qu'elle se pratiquait sous ses yeux.

Ce ne sont pas, en effet, les sommités médicales, les grands maîtres des sciences physiologiques, qui se sont scandalisés de ces attaques; ils ont, au contraire, souri à l'admirable bon sens du penseur, et reconnu qu'en balayant de vieux préjugés et des ridicules, il rendait d'éminents services à la science et à l'art. Mais les médiocrités et les esprits subalternes ne purent pardonner de longtemps des traits qu'ils croyaient mortels à leurs habitudes, à leurs intérêts ou à leur orgueil. Par une parfaite analogie, les prétendus torts de Fourier envers les philosophes seraient forts légers aux yeux des véritables génies philo-

PETITE CORRESPONDANCE.

M. R.-A. à Châtillon-en-B. — M. N. était parti le 25, et votre lettre ne nous est parvenue que le 26.

M. B. à Dijon. — Nous recevons l'avis et l'emploi des 69. — Nous expédions. — C'est pour nous une cause de vifs regrets.

M. T. à Saint-Martin-de-Ré. — Reçu les 54. — Nous inscrivons pour 1847. — Merci.

M. B. à Ambert. — Reçu les 84. — Cordial accueil à MM. G. et P.-V. — Remerciements à M. N., et à vous pour l'augm. — M. R. nous a écrit de sa nouvelle résidence, et nous aurons à lui répondre.

M. J. à Bonifacio. — Notre ami R. a grand tort de ne pas compter [illegible] il en aura la preuve. Son livre vient seulement de nous arriver. — Nous prenons note de l'augm. — Nous ignorions le changement de résidence de M. A. Il nous en avisera probablement sous peu. — Compliments affectueux à votre brave professeur.

M. L. à Douai. — Nous ne nous expliquons pas les irrégularités nombreuses dont vous vous plaignez. Votre nom est bien au service, et notre déménagement n'a rien pu y faire. Nous expédions de nouveau.

M. M. B. à Chalons. — Nous recevons votre lettre par M. M., avec les deux abonn. que nous servons.

M. D. à Tours. — Nous avons tiré sur vous 128 au 15 novembre, pour la R. de MM. de C., F., G., et vous. — Nous réservons l'abonnement de M. G. pour plus tard, et nous l'inscrivons à votre compte.

M. E. D. à Port-Louis. — Toutes vos lettres ont été reçues, ainsi que les valeurs, montant à 152 fr. qu'elles contenaient. Nous vous avons écrit et expédié une caisse de livres le 28 avril dernier; nous vous avons écrit de nouveau par l'*Overland*, le 14 août. — Nous espérons bientôt une réponse à cette dernière. — D. L. nous communique la vôtre, du 11 août, arrivée seulement hier. — Nous allons vous écrire.

Marchés.

Marché aux farines, du 27 oct.-Arrivages, 4548 q. 11 k.; ventes, 5663 q. 62 k.; restant, 15 408-28. — Cours moyen du jour, 54-42; quinzaine, 49-61. — Ventes en disponible, gruaux, 15 q. 70 k. de »»-»» à 62-80; 1re marque, [illegible] k. de 50-»» à 52-49; 2e 100 q. 05 k. de 47-75 à 49-75; 3e 25 q. 12 k. de 27-80 à 45-85; 4e » q. » k. de »»-»» à »»-»»; cuisson, »»; relevé, 693 q. 24 k. — Ventes à livrer, 3385 q. 32 k. de 28-»» à 51-60; cuisson, 706 q. 60 k.; revente, 155 q. 16 k. de 48-40 à 62-40.

Halles aux beurres, œufs et fromages des 26, 27 et 28 octobre. — Beurres (le kil.) En livres, 2,02 à 2,48. — En mottes Isigny, 2,10 à 3,00. — En mottes Gournay, 1,60 à 3,20. — Petit beurre, 1,05 à 2,22. — Beurre salé et fondu » à » ».

Œufs (le mille). Du 26 oct. 63 à 80. — Du 27 oct. 48 à 80. — Du 28 oct. » à ».

Fromages (la dizaine). — Brie, 13 à 43. — A la pie, 5 à 15.

Bourse du 28 octobre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.	INDUSTRIE [illegible]
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 80	82 80	82 75	82 75	[illegible]
— fin courant	82 80	82 80	82 70	82 70	[illegible]
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 90	117 95	117 85	117 85	[illegible]
— fin courant	117 85	117 95	117 80	117 95	[illegible]

4 1/2 J. 22 m. dr cours	102 »	Banq. de Fr. dr cours	3365 »	— Obl. anc.	[illegible]
4 0/0 J.	»	O. V. de Par.	1392 50	V. r. gauc.	[illegible]
Emp. 1844, au Ct	»	C. hyp.	366 »	Paris à Sc.	[illegible]
— fin Ct	»	— Gouin	1377 »	— à Orléans	[illegible]
R. du Trés.	3 1/8	— Gann	1160 »	— à Rouen.	[illegible]

PRIMES.	fin cour.		fin proch.		
3 p. 0/0	d. 50	82 90		83 20	[illegible]
5 p. 0/0	d. 50			118 50	[illegible]

REPORTS.	du Ct à fin du mois.	D'un mois à l'autre.
3 p. 0/0	[illegible]	[illegible]
5 p. 0/0	[illegible]	[illegible]

FONDS ÉTRANGERS.				
NAPLES. au Ct dr cours	»	ROM.	Der C.	102 1/2
Récép. Rotsch.	»	BELG. 5 1/2		[illegible]
ESP. Dette act.	»	— 4 1/2		[illegible]
— pass.	»	— dr 1840		106 [illegible]
— 3 p. 0/0.	»	— dr 1842		102 [illegible]
Dette intérieure	»	— Banque		940 [illegible]
PORTUG. 5 0/0 1837	»	— dr Em. 1841		[illegible]
HOLL. 2 1/2	»	PIÉMONT		»
HAITI	»	AUTRICHE		400 »

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... [illegible]

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Les ALMANACHS pour 1847. — Il y a en France un livre que l'on trouve dans toutes les maisons; il y a neuf maisons sur dix où l'on ne trouve guères que ce livre : c'est l'Almanach. Par l'universalité de ses lecteurs, par l'influence qu'il exerce sur l'intelligence, l'éducation et les mœurs de la partie la plus nombreuse de la population, l'Almanach est, sans contredit, un des livres les plus véritablement utiles. Son importance a été parfaitement comprise par un de nos éditeurs bien connu par le succès de ses publications populaires. Après avoir fait du vieil Almanach liégeois, autrefois rempli de grossières erreurs, un livre intéressant, instructif et moral, l'éditeur Pagnerre a voulu faire des Almanachs pour toutes les spécialités, toutes les intelligences, tous les goûts, tous les besoins, toutes les bourses. Les Almanachs qu'il publie embrassent par leur variété toutes les connaissances humaines : la littérature sérieuse ou légère, les arts, les sciences, la politique, l'agriculture, etc., fournissent chaque année la matière de toutes ces publications qui se vendent à plus de deux millions d'exemplaires, et dont voici les principaux titres : *Almanach de l'Illustration*, *Almanach populaire*, *Almanach comique*, *Almanach prophétique*, *Almanach du Cultivateur et du Vigneron*, *Almanach de la Franc-Maçonnerie*, *Almanach liégeois*, *Almanach normand*, etc., etc. C'est par l'Almanach seulement, il faut bien le reconnaître, que plus de dix millions de Français apprennent les événements qui intéressent leur pays. L'Almanach est le précurseur du journal, c'est le *journal annuel*, et, à ce titre, la presse périodique doit tous ses encouragements à ceux qui, en propageant ces publications populaires, associent ainsi toutes les classes au mouvement intellectuel de la société.

Le nombre d'actions souscrites pour arriver à la constitution définitive de la société Salmon et Ce, sous le titre de *Compagnie des cabriolets, coupés et voitures sous remise* étant dépassé, il ne sera plus délivré d'actions au pair passé le 31 courant, délai de rigueur.

L'administration organise son premier service de voitures pour le 30 novembre prochain.

Il sera publié au premier jour un indicateur des stations où se trouveront les voitures de la compagnie. On peut donc dès à présent s'abonner pour les voitures au mois. Les actionnaires sont instamment priés de se faire inscrire pour le remboursement de leurs actions en *jetons*, puisqu'aux termes des statuts, il ne peut être remboursé que pour 50,000 fr. par an. (Voir aux annonces.) Renseignements et abonnements, rue Richer, 6 bis.

C'EST UNE ÉNIGME DE BON MARCHÉ [illegible] que le [illegible] seul peut expliquer. — Pour 55 francs, — on a [illegible]

PITTORESQUE, DROLATIQUE, CRITIQUE ET CHARIVARIQUE, 6e ANNÉE.
Rédigé par MM. Altaroche, L. Gozlan, L. Huart et H. Monnier, et illustré de 130 vignettes comiques par CHAM et MORISSET.

PAR DES DÉPUTÉS ET DES JOURNALISTES.
14e année. — 1 vol. de 144 pages orné de vignettes. — Prix : 50 c.

7e ANNÉE. PITTORESQUE ET UTILE. PRIX : 50 c.
1 vol. in-32 de 192 pages, orné de 120 vignettes par les principaux artistes.

1 VOLUME IN-4°, 4e ANNÉE. DORÉ SUR TRANCHE. PRIX : 75 c.

ALMANACH de l'Illustration

ILLUSTRÉ D'UN GRAND NOMBRE DE TRÈS-BELLES ET TRÈS-GRANDES VIGNETTES,
Et imprimé avec un soin extrême sur beau papier vélin.

4e année. ALMANACH PITTORESQUE DE LA PRIX : 75 c.

Franc-Maçonnerie

1 VOL. IN-16. Par F.˙.T. E.-CLAVEL. JOLIES VIGNETTES.

4e année. ANNUAIRE DE L'HORTICULTEUR. Prix : 75 c.

Almanach du Jardinier

PAR M. BIXIO. 1 vol. in-16 orné de planches et gravures.

Almanach du Cultivateur

ET DU VIGNERON.
1 vol. in-16 orné de pl. grav. 4e année.—75 c.
PAR LES AUTEURS DE LA MAISON RUSTIQUE,
Publiée sous la direction de M. le docteur A. BIXIO.

Almanach Phalanstérien

Orné de Vignettes,
ET D'UN BEAU PORTRAIT DE FOURIER.
3e ANNÉE. — 1 VOL. IN-16. — PRIX : 50 c.

Almanachs Liégeois

A 10, 15, 20, 30, 40, 50 CENTIMES.
Ces Almanachs sont tirés chaque année à plus de DEUX MILLIONS de ...
Le Nouvel Astrologue de la Normandie. — Prix : 20 centimes.

On trouve en outre chez l'éditeur PAGNERRE l'assortiment le plus considérable et le plus varié d'Almanachs de tous genres.

Il paraît une ou deux Livraisons par semaine.

En vente chez DUTERTRE, passage Bourg-l'Abbé, 20.

Nouvelles Souscriptions — illustrées par MM. TONY JOHANNOT, BARON, CÉLESTIN NANTEUIL, GIRARDET, etc.

25 centimes la livr. pour Paris
35 centimes pour la province.

LES CONTES

DE BOCCACE (LE DÉCAMÉRON)

Ornés de 32 Gravures tirées à part et de 95 intercalées dans le texte.
PUBLIÉS EN 64 LIVRAISONS A 25 CENT. — COMPLET, 16 FR.

J. J. ROUSSEAU

LA NOUVELLE HÉLOISE

Ornée de 32 Gravures à part sur chine et de 150 dans le texte
Publiée en 100 livr. à 25 cent. Complet 25 fr., en 2 parties, à 12 f. 50.

J. J. ROUSSEAU

LES CONFESSIONS

Ornées de 28 Gravures à part et de 90 dans le texte
PUBLIÉES EN 64 LIVRAISONS A 25 CENT. — COMPLET, 16 FR.

BUREAU DE SOUSCRIPTION : RUE RICHER, 6 BIS.

ON DÉLIVRE LES PROSPECTUS ET STATUTS : RUE RICHER, 6 BIS.

COMPAGNIE

DES CABRIOLETS, COUPÉS ET VOITURES SOUS REMISES,

Société en commandite par acte passé devant Me HATIN, notaire à Paris, pour l'exploitation dans Paris, de 300 Voitures. — Sous la raison sociale SALMON et Ce, créée au capital de 1 000 000 de francs, divisé en 4 000 Actions au PORTEUR de 250 fr. — Les versements auront lieu par cinquième, le premier en souscrivant, les autres de mois en mois, et seront effectués en bons de la Caisse de MM. A. GOUIN et Ce, banquiers. — Les intérêts seront payés tous les six mois à raison de 5 0/0 par an.

La combinaison offerte aux actionnaires d'échanger leurs actions contre des JETONS qui serviront à payer aux cochers de l'administration les courses de voitures, tout en conservant les mêmes droits de jouissance dans l'entreprise, a été promptement appréciée des personnes qui emploient des voitures, notamment des COURTIERS, MÉDECINS, AVOCATS, ET TOUT LE HAUT COMMERCE. Aussi ne reste-il plus que peu d'actions à émettre pour arriver à la complète réalisation du capital. Les modifications apportées dans les statuts dans l'intérêt des actionnaires ont eu les plus heureux résultats pour l'avenir de cette Société, puisque aujourd'hui les garanties les plus complètes sont acquises sur la moralité des gérants ainsi que sur les bénéfices certains de cette entreprise. Comme aux termes des statuts, il ne sera amorti par an que 50 000 fr. d'actions en JETONS, nous engageons les actionnaires à se faire inscrire dès aujourd'hui.

Le premier service des Voitures sera organisé pour la fin de novembre, la Compagnie devant se constituer sous peu de jours.
LA SOUSCRIPTION SERA CLOSE LE 31 OCTOBRE COURANT.

ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'ANTIPHONEL est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs : MM. AUBER, HALÉVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BÉNÉDICT, FESSY, SÉJAN, BOECY, DIETSCH, etc. L'ANTIPHONEL peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'ANTIPHONEL, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et Ce.
RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

VINAIGRE de toilette DE LA Société Hygiénique.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE PARIS

Cottan et Cie

Ce Vinaigre BALSAMIQUE, TONIQUE et RAFRAICHISSANT remplace avec une *grande supériorité* l'eau de Cologne et toutes les eaux spiritueuses employées pour la toilette; il est plus riche en principes aromatiques et balsamiques; son odeur est plus fine et plus suave.

BLANCHEUR DE LA PEAU, BOUTONS, ROUGEURS. Le Vinaigre de la Société Hygiénique, employé en lotions pour les mains, le visage et toutes les parties du corps (*quelques gouttes par verres d'eau*), il rafraîchit et adoucit la peau, il augmente sa blancheur, et fait disparaître les rougeurs, boutons, éphélides et efflorescences. Après la barbe, il ôte le feu du rasoir mieux que tout autre cosmétique.

BAINS. Un bain dans dans lequel on ajoute *le quart ou la moitié d'un flacon de ce Vinaigre*, raffermit les chairs, enlève les démangeaisons, redonne de la souplesse et de la vigueur aux membres fatigués, détruit toute odeur de transpiration et procure un bien-être inexprimable.

SOINS DE LA BOUCHE. Employé pour la bouche (*six à huit gouttes dans un verre d'eau*), il raffermit les gencives, enlève le tartre, blanchit les dents, et rend l'haleine douce et fraîche. Il convient aux personnes qui au réveil ont la bouche amère, sèche et pâteuse, ainsi qu'aux fumeurs, auxquels il ôte toute odeur de tabac.

TOILETTE DES DAMES. Ses qualités toniques et balsamiques le rendent inappréciable pour les soins journaliers et les usages secrets et délicats de la toilette des Dames. *Voir pour plus de détails le prospectus qui accompagne chaque flacon.*

ASSAINISSEMENT DE L'AIR, MIGRAINES, SYNCOPES. Les médecins recommandent LE VINAIGRE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE aux personnes qui visitent les malades, qui fréquentent les spectacles, les bals et autres lieux où l'air est plus ou moins vicié, à celles qui sont sujettes aux pesanteurs de tête, aux migraines, aux maux de cœur, aux étouffements, aux syncopes. Il assainit et purifie l'air, il fortifie et ranime les fonctions des organes de la respiration, il rafraîchit le cerveau et donne du ton à l'organisme.

Le prix du VINAIGRE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE *est de 2 fr. le flacon.*

Paris, Entrepôt génér., r. J.-J. Rousseau, 5.

Chaque flacon est coiffé de parchemin fixé par une petite médaille dont les deux faces portent le cachet ci-dessus. Chaque étiquette porte également la signature ci-dessus.

Tout Flacon qui ne portera pas ces marques doit être refusé comme contrefait.

MÉDAILLES DE BRONZE, D'ARGENT ET D'OR.

Les CHEMINÉES et CALORIFÈRES de toutes dimensions de la maison de F. HUREZ, successeur de M. MILLET, Faubourg-Montmartre, 42, sont toujours recommandables pour leur bonne construction, leur solidité, leur luxe, leurs bons résultats et la modicité de leurs prix. Grand assortiment de garnitures de cheminées, de luxe et ordinaires. Maison spéciale pour la construction des fourneaux potagers économiques de toutes dimensions.

CHASSIS de COUCHES en fer inoxidables à 12 et 15 fr. — SERRES CHAUDES le mètre de superficie 15 et 18 fr. — Poulaillers, faisanderies, chenils, balustrades, volières, grilles de parcs, grillages d'espaliers, etc. USINE TRONCHON, avenue de St-Cloud, 11 (prix fixe). Affr.

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

CLYSO-POMPES perfectionnés d'Adrien PETIT, invent., r. de la Cité, 19. Dépôt chez les pharmaciens des principales villes de France et de l'étranger.

PATUREL, rue Saint-Martin, 98, seule fabrique de

FOUETS ET CRAVACHES

En Caoutchouc. Sticks, fouets, cannes et cravaches oléoplanes.

PRIX : 3 fr. PILULES STOMACHIQUES LA BOITE.
Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, Etourdissements, la Bile et les Glaires. — Pharmacie Colbert, passage Colbert.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE,

PAR CH. HAREL.
Brochure in-8°. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

ORGANISATION UNITAIRE DES

ASSURANCES,

Par R. BOUDON.
Brochure in-8°. Paris, 1840.
Prix : 1 fr. ; par la poste 1 fr. 25 c.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA,
D'APRÈS LETARL. DESSIN.
Epreuves depuis 50 fr. Jusqu'à 12 fr.

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION,

A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE.
Par V. HENNEQUIN.
Brochure in-8°. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime,
PAR ÉDOUARD PUJOL,
Lieutenant de vaisseau,
auteur de ENTRE DEUX LAMES
3 volumes in-8.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu. 4.

Une grande réc... elle a constaté don de divination à Mme LACOMBE, rue Boucher, n° ... au 1er, près Pont-Neuf. On recommande cette habile ... cienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

IMPRIMERIE LANGE LÉVY, rue du Croissant, 16.

Les Magasins ont été transférés
rue Neuve de la Banque, 4,
près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN • D. SCHOENAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de LAINE PURE, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

Opinion de Turgot sur le commerce des grains.

On nous oppose l'opinion de Turgot sur le commerce des grains : mais sans méconnaître le génie de ce profond penseur, nous pouvons croire qu'il a quelquefois erré, nous pouvons croire surtout qu'il avait à accomplir une tâche toute différente de celle réservée à notre temps. Son but était de débarrasser l'industrie des entraves qui l'assujettissaient ; pour nous, nous devons chercher à organiser cette industrie devenue libre. Le dix-huitième siècle a brisé les chaînes de l'esclave, le dix-neuvième lui apprendra à se servir de sa liberté. Economistes à courte vue qui vous abritez derrière Turgot, vous ne vous êtes pas encore aperçus que vous ne gardez là qu'un cadavre, mais que l'illustre esprit qui l'animait autrefois, en traversant les révolutions françaises, a pris de nouveaux désirs, une nouvelle puissance, et exprime de nouvelles idées.

Voici ce que disait Turgot, c'est le passage cité par nos adversaires :

.... Plus le commerce est libre, animé, étendu, plus le peuple est promptement, efficacement et abondamment pourvu ; les prix sont d'autant plus uniformes, ils s'éloignent d'autant moins du prix moyen et habituel sur lequel les salaires se règlent nécessairement.

Les approvisionnements faits par les soins du gouvernement ne peuvent avoir les mêmes succès : son attention, partagée entre trop d'objets, ne peut être aussi active que celle des négociants occupés de leur seul commerce. Il connaît plus tard, il connaît moins exactement les besoins et les ressources. Ses opérations, presque toujours précipitées, se font d'une manière plus dispendieuse. Les agents qu'il emploie, n'ayant aucun intérêt à l'économie, achètent plus chèrement, transportent à plus grands frais, conservent avec moins de précaution; il se perd, il se gâte beaucoup de grains. Ces agents peuvent, par défaut d'habileté ou même par infidélité, grossir à l'excès la dépense de leurs opérations. Ils peuvent se permettre des manœuvres coupables, à l'insu du gouvernement. Lors même qu'ils en sont les plus innocents, ils ne peuvent éviter d'en être soupçonnés, et le soupçon rejaillit toujours sur l'administration qui les emploie, et qui devient odieuse au peuple par les soins mêmes qu'elle prend pour le secourir.

De plus, quand le gouvernement se charge de pourvoir à la subsistance des peuples en faisant le commerce des grains, il fait seul ce commerce, parce que, pouvant vendre à perte, aucun négociant ne peut, sans témérité, s'exposer à sa concurrence. Dès lors l'administration est seule chargée de remplir les vides de récoltes. Elle ne le peut qu'en y consacrant des sommes immenses, sur lesquelles elle fait des pertes inévitables.

L'intérêt de ces sommes, le montant de ces pertes, forment une augmentation de charges pour l'Etat, et par conséquent pour les peuples, et deviennent un obstacle aux secours bien plus justes et plus efficaces que le roi, dans les temps de disette, pourrait répandre sur la classe indigente de ses sujets.

Si le gouvernement n'intervenait pas par saccades sur le marché aux grains, Turgot aurait raison en tous points; ignorance des besoins et des ressources, opérations précipitées et dispendieuses, agents mal dressés, perturbation dans le commerce, tous ces inconvénients se présenteraient à la fois, nous en convenons facilement. Mais si l'on suppose une administration et une intervention *régulières*, cette simple supposition détruit immédiatement une partie de ces difficultés, et vous aurez des agents expérimentés, une connaissance approfondie des besoins et des ressources. En outre, si au lieu de dire *gouvernement*, vous dites *administration municipale*, la possibilité d'une surveillance plus facile, plus éclairée, et parfaitement instruite des besoins et des ressources du pays, se manifeste avec une évidence encore plus complète.

[illegible] de tout le commerce des grains. — Mais nous ne proposons pas que le gouvernement, ou plutôt, pour ne plus revenir sur cette distinction, que les municipalités vendent *à perte*; elles achèteront tout comme les autres marchands, et vendront, tout comme les autres marchands, au cours du jour ; mais seulement elles ne se livreront pas, comme les autres marchands, à des manœuvres ayant pour but et pour résultat de causer des hausses et des baisses factices, telles que celle du marché de Soissons, par exemple, que nous avons citée dans un précédent numéro, où, s'il faut en croire les *Débats*, des vendeurs à découvert, c'est-à-dire *des joueurs*, avaient, par le fait même de leur jeu, contribué à la hausse.

Ainsi les Greniers municipaux ne vendront pas à perte, voilà qui est bien entendu; mais ayant moins de frais que les autres marchands, tout au moins ne cherchant pas à réaliser des bénéfices, comme sont obligés d'en chercher les marchands, qui raisonnablement ne peuvent se livrer au commerce que pour faire des bénéfices, les Greniers pourront vendre moins cher que les commerçants, et par conséquent ruiner ceux-ci. — Nous pourrions d'abord répondre que l'un des buts des Greniers publics étant l'approvisionnement pour les mauvaises années, ils ne porteront jamais sur le marché une trop grande quantité de grains à la fois, et ne tendront pas à produire une baisse exagérée; qu'ils laisseront plutôt faire les cours *bas* par les autres marchands qu'ils ne les feront eux-mêmes; et, par conséquent, que c'est lors seulement que les autres marchands tendront à surélever ces cours que les municipalités tendront à les abaisser, c'est-à-dire à les ramener à leur mouvement normal et vrai. A cet argument, tiré de la position spéciale et de l'institution même des Greniers publics, nous en ajouterons un autre emprunté aux notions courantes de l'économie politique : c'est que les Greniers n'achetant et ne vendant qu'une certaine portion de grains, ne pourraient, quand même ils voudraient amener des baisses exagérées, exercer une dépression continue sur les cours, parce que l'offre se raréfiant et la demande se multipliant, le prix se relèverait d'après une loi bien connue des économistes.

Enfin, nous dirons que les Greniers publics devront rechercher des bénéfices, tout comme les autres marchands, puisqu'ils auront à payer leurs frais de matériel et de personnel ; mais précisément parce qu'ils influeront toujours sur le marché de manière à arrêter les hausses trop fortes, ces bénéfices seront moindres et partant ceux des marchands aussi ; voilà le véritable malheur pour le marchand, mais le consommateur ne s'en plaindra pas.

En résumé, les commerçants peuvent très bien supporter la concurrence des Greniers publics qui, assurément, ne vendront pas à perte; il n'est qu'un seul cas où cette concurrence serait insoutenable pour eux, c'est celui où les Greniers étendraient leur cercle d'opérations au point de distribuer régulièrement les grains dans toutes les communes de leur circonscription : mais alors personne n'aurait à s'en plaindre, puisque ce fait prouverait que le commerce des grains peut se passer de commerçants, et que *la fonction distributive* serait débarrassée de ses parasites.

Quant aux *sommes immenses*, le crédit peut les fournir, et on peut ne faire que petit à petit ce qui est utile : c'est là une question toute secondaire.

Nous ne nous arrêterons pas davantage aux craintes de désespoir des populations et d'insurrections contre les gouvernements. En temps ordinaire, même en temps mauvais, une distribution régulière des grains (et le commerce des particuliers est au dessous de cette tâche), suffirait pour apaiser tout tumulte. Dans les cas extraordinairement calamiteux, si l'ignorance, la fureur et le désespoir populaires ont à éclater, ce n'est certes pas le jeu des marchands [illegible] Turgot, où l'industrie était entravée, et où cet écrivain croyait prévoir que le commerce libre remplirait au contentement de chacun la fonction distributive. Nous sommes à une époque dans laquelle le mouvement des capitaux tend à se concentrer de plus en plus et à former de vastes monopoles au profit de quelques particuliers. Le commerce des grains est déjà livré en partie à ce mode tyrannique, chaque jour ce monopole s'agrandira. Que faut-il y opposer? Une concurrence véritable, une concurrence honorable, une concurrence profitable à tous. Quelle meilleure base peut-on prendre pour organiser ce contrepoids sauveur, que la Communauté elle-même, des citoyens représentés et agissant par leurs mandataires spéciaux, les municipalités?

Le courrier d'Espagne n'apporte aucune nouvelle positive de Portugal. Les bruits les plus alarmants sur la situation de ce pays avaient circulé à Madrid dans la journée du 21. Le roi Ferdinand, disait-on, accompagné du maréchal Saldanha, était sorti de Lisbonne à la tête de toutes les forces disponibles ; mais le soulèvement en masse des habitants de tous les villages voisins l'avait forcé à revenir sur ses pas ; sa courte absence avait d'ailleurs suffi pour que la population de Lisbonne s'insurgeât à son tour et forçât la reine dona Maria à abdiquer ; mais le courrier de Portugal reçu à Madrid le 22 a démenti toutes ces rumeurs inquiétantes. Le 17 octobre, le roi n'était pas sorti et ne songeait pas à sortir de Lisbonne, où ne s'était pas encore manifesté le moindre symptôme de révolte, et où tout le monde, au contraire, s'armait pour le compte de la reine. Le vicomte de Vinhais, qui occupait Bragance avec 5 000 hommes de troupes régulières, venait d'annoncer au gouvernement qu'il se portait à la tête de ce détachement contre les insurgés d'Oporto. Enfin, la banque de Lisbonne, qui n'avait rien voulu faire pour le ministère Palmella, ouvrait ses coffres au marquis de Saldanha.

Quoi qu'il en soit, la situation du Portugal est des plus critiques, car l'issue de la lutte qui s'engage dépend presque entièrement du parti que prendra l'armée : sous ce rapport, la coopération de la banque de Lisbonne est providentielle pour le gouvernement, qui devait aux troupes un fort arriéré de solde. (*Patrie*)

Nous avons longtemps préconisé le système d'assurance par l'Etat contre l'incendie; un de nos collaborateurs, M. Raoul Boudon, a publié sur ce sujet une brochure très intéressante, dans laquelle il a posé les bases complètes de ce système. Nous nous félicitons de voir aujourd'hui le *Journal des Débats* prendre hautement parti pour nos idées; avec l'aide d'un si puissant auxiliaire, nous ne pouvons manquer de vaincre l'inertie de M. le ministre des finances, qui est animé d'excellentes intentions pour réaliser ce projet, mais qui ne peut trouver en lui-même assez de résolution pour se mettre sérieusement à la tête d'une si belle entreprise.

Voici ce que disent *les Débats* :

Parmi les remèdes que les conseils généraux ont proposés, pour prévenir les incendies, celui qui nous paraît le plus efficace et que nous recommandons avant tous les autres, consisterait dans l'adoption d'un système nouveau qui attribuerait à l'Etat le monopole des assurances contre l'incendie. Outre que par la nature des choses cette branche d'industrie est une de celles qui peuvent être exploitées sans inconvénient par l'Etat, on y trouverait l'avantage de couper court aux [illegible] à l'existence des compagnies. Dans tous les cas, le conseil [illegible] l'Aisne appelle de ses vœux une loi qui mette un frein aux [illegible] exagérées en matière d'assurances. Entre autres garanties [illegible] velle imposerait à l'assuré l'obligation de rester son [illegible] pour une part déterminée de la valeur attribuée à [illegible] plus, l'estimation, une fois faite, serait définitivement [illegible] l'assuré et l'assureur, à moins que celui-ci ne prouve [illegible] circonstances postérieures au contrat, la chose assurée aurait subi des détériorations matérielles qui auraient diminué [illegible]

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 30 OCTOBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

IX.

Tom use de représailles envers un ennemi tombé.

Mercy eût-elle été la meilleure amie de Tom Pinch, l'eût-elle traité pendant tout son servage avec les plus tendres égards, eût-elle allégé pour lui chaque minute de ces longues années, l'honnête cœur de Tom n'eût pu se gonfler d'une pitié plus profonde que celle qu'il ressentit en sa présence.

— Bon Dieu! s'écria-t-elle, vous êtes la dernière personne au monde que je me fusse attendue à voir!

Tom eut regret à l'entendre parler du même ton qu'autrefois; il lui semblait que la voix, les manières auraient dû changer en même temps que le visage.

— Je m'étonne que vous puissiez prendre plaisir à me visiter, continua-t-elle. En tout cas, le plaisir n'est pas réciproque. Qui a pu vous amener ici? [illegible] cette étrange familiarité? Il n'y a jamais eu, que je sache, grande force d'affection entre nous, M. Pinch.

Son chapeau était posé près d'elle sur le sofa; tout en parlant, elle en tourmentait les rubans, trop affairée pour avoir conscience de ce que faisaient ses doigts.

— Nous ne nous sommes jamais querellés, dit Tom — il disait vrai, car on ne peut pas plus se quereller seul que jouer aux échecs, ou se battre en duel sans adversaire. — J'espérais que vous seriez bien aise d'échanger une poignée de main avec un ancien ami. Ne remuons pas les cendres du passé; si jamais je vous ai offensé, pardonnez-moi!

Elle le regarda un moment; son chapeau roula sur le parquet; elle couvrit de ses mains son pâle visage et fondit en larmes.

— Oh! monsieur Pinch! quoique j'en eusse bien mal agi avec vous, je vous croyais miséricordieux; je ne vous supposais pas cruel!

Son ton différait autant de celui d'autrefois qu'eût pu le souhaiter Tom. Mais pourquoi ces reproches? Il ne la comprenait pas.

— Je l'ai rarement montré, — jamais peut-être, — je le sais ; mais j'avais en vous une telle foi, que si l'on m'eût demandé qui je croyais le plus incapable d'user de représailles envers moi, je vous eusse nommé tout d'abord.

— Vrai! s'écria Tom.

— Oui, répondit-elle avec énergie. Je me le suis dit bien souvent.

Tom s'assit sur une chaise, près d'elle.

— Comment avez-vous pu croire, reprit-il, que mes paroles eussent un double sens? Ce que je dis, je le pense. Si jamais je vous ai offensée, pardonnez-moi ; il se peut que cela me soit arrivé, mais vous ne m'avez jamais offensé, vous, ni blessé. Et je n'aurais pu user de représailles, quand bien même j'aurais été assez méchant pour en avoir envie!

Après un court intervalle, elle le remercia, à travers ses larmes et ses sanglots. Depuis qu'elle avait quitté la maison de son père, elle ne se rappelait pas avoir eu à la fois, disait-elle, tant de regrets et de consolations. Elle pleurait amèrement. Et le cœur de Tom saignait à la voir si fort au dépourvu de tendresse et de sympathie.

— Allons, allons! vous étiez toujours si gaie autrefois!

— Ah! oui, j'étais! dit-elle d'un ton qui le navra.

— Vous le redeviendrez!

— Non jamais plus. Non, jamais, jamais! A quelque époque que vous rencontriez le vieux M. Chuzzlewitt, ajouta-t-elle en regardant fixement Tom, — j'ai quelquefois pensé qu'il vous aimait, [illegible] rien percer; — promettez-moi de lui dire que [illegible] que je vous ai dit n'avoir point oublié notre entrevue du cimetière.

Tom le promit.

— Que de fois me suis-je rappelée ses paroles, avec le regret de n'avoir pas été portée à ce lieu de repos avant [illegible] qu'il sache à quel point ses prédictions se [illegible] ne m'en sois ouvert à personne, ni ne m'en [illegible]

Tom n'osa lui dire combien il était peu [illegible] lui se rencontrassent de nouveau : il craignait [illegible]

— S'il l'apprend par vous, cher M. Pinch, [illegible] bien que je vous ai chargé de ce message, non [illegible] afin qu'il soit plus patient, plus indulgent avec quelque autre, à l'heure du danger. Dites-lui que s'il pouvait savoir combien mon cœur tremblait dans la balance ce jour-là, et le peu qu'il eût fallu pour l'emporter, dites-lui que le sien saignerait de pitié pour moi.

— Oui, oui, je le dirai.

— Au moment même où je lui paraissais plus indigne de son aide, j'étais au fond plus près de céder à ses avis. — J'y ai si souvent songé depuis! — Oh! s'il se fût un peu relâché de sa rigueur, s'il eût persisté un quart-d'heure de plus; si, de sa compassion, il m'eût sauvée contre elle-même une pauvre fille, vaine, imprévoyante, il l'eût sauvée! il le pouvait! Dites que loin de lui en vouloir, je lui sais gré de l'effort qu'il a fait; mais conjurez-le, au nom de Dieu, au nom de la jeunesse, dans un esprit de miséricorde pour la lutte que s'impose une nature mal développée, mal dirigée, qui veut cacher sa faiblesse sous un semblant de force, conjurez-le de se souvenir de moi, quand quelque autre aussi à plaindre se trouvera sur son chemin.

Bien que Tom n'eût pas la clef de ce qu'elle taisait, il le devinait presque. Touché au vif, il lui prit la main, et dit, ou voulut dire, quelques mots de consolation. Qu'ils eussent été proférés ou non, elle les entendit. Tom n'était pas tout-à-fait certain plus tard qu'elle n'eût pas tenté de s'agenouiller devant lui et de le bénir.

Peu après qu'elle eut quitté la chambre, il découvrit qu'il n'y était pas seul. Mme Todgers, debout à l'entrée du salon, branlait la tête. Tom ne l'avait vue de sa vie, mais il supposa que ce devait être la maîtresse de la maison, et la pitié sincère qu'il lut dans ses yeux gagna son estime.

— Ah! Monsieur, vous êtes un ancien ami, à ce que je vois? dit l'hôtesse.

Tom fit signe que oui.

— Et cependant, continua Mme Todgers, en fermant doucement la porte, elle ne vous aura pas dit quelles sont ses peines, j'en suis sûre.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 29 octobre.

torité les gens à son service, et qui, en ce moment, sont constamment éparpillés, nous engage à donner à l'administration des douanes du Havre et à l'architecte chargé des travaux un avis qu'ils feront peut-être bien de ne pas négliger. Il s'agit, en effet, pour eux d'éviter un ridicule qui, d'ici à peu d'années, les ferait bafouer en tous lieux.

Comment construiront-ils leur bâtiment? Se contenteront-ils de disposer une suite de logements séparés où chaque famille se casera et vivrait isolée des autres? Point de salles communes pour les enfants, point de cuisines communes, point de celliers communs ou à l'usage de plusieurs? Tout sera-t-il individuel, morcelé? Dans les logements de 400 fr. n'y aura-t-il qu'une ou deux chambres qui serviront à la fois, comme dans les pauvres ménages de Paris, de chambre à coucher pour toute la famille, de cuisine et de salon?

Eh bien! certainement, si c'est ainsi que les administrateurs et architectes disposent leur plan, ils auront à subir bientôt les risées de la foule.

Dans quelques années, avant peut-être que leur construction soit achevée, les idées d'association auront pris un plus large essor, et voici ce que diraient, en visitant le bâtiment des douanes du Havre, la plupart des curieux :

« A quoi donc pensaient les gens qui ont construit ce vaste édifice... s'ils pensaient? Comment, ils avaient sous la main une excellente occasion de combiner d'une manière avantageuse pour le bien-être de toutes, les ressources individuellement fournies par chaque famille ils pouvaient facilement décupler les revenus de tous, en leur préparant la voie à d'immenses économies d'entretien, nourriture, chauffage, etc.; pour cela, il suffisait de quelques dispositions d'architecture les plus simples du monde, de grandes salles aptes à divers usages; mais, se bouchant les yeux et les oreilles, ils ont préféré faire ces insipides enfilades de petites chambres et de petits appartements où chacun est resté claquemuré, vivant petitement et chichement, tandis qu'il eût été si facile pour toutes ces familles réunies, si le local avait été convenablement disposé, de former entre elles et spontanément des associations ménagères dirigées par elles-mêmes, et dans lesquelles chacun serait entré plus ou moins, suivant ses goûts et sa position, et qui aurait donné à toutes un plus grand bien-être et allégé le fardeau insupportable des tracas du ménage, en supprimant une partie de ses complications. Pas une école d'adultes, pas une salle d'asile, pas même de place pour une crèche. Hélas! quel pauvre architecte c'était! quels pauvres administrateurs! »

Voilà ce que tout le monde dira dans quelques années. Les douaniers du Havre verraient mal et ne verraient pas de loin s'ils ne comprenaient pas nos avis. Alerte, douaniers et architectes du Havre, songez un peu au jugement de la postérité!

La grève d'Elbeuf.

Les journaux nous annoncent que la grève est aujourd'hui terminée, provisoirement du moins. Le *Journal de Rouen* raconte ainsi les évènements de la journée d'hier mercredi :

« Non-seulement il n'y a eu ni émeute, ni trouble extérieur, mais encore, dans la soirée d'hier, on avait acquis la certitude que la grève, d'ailleurs d'une importance numérique très faible, était arrivée à son terme. Voici quel en avait été l'objet :

» Dans les premiers jours de la semaine dernière, une contestation surgit entre M. Gombert et une fraction des ouvriers de ses ateliers, les tisserands spécialement employés à l'article fantaisie. Ces ouvriers, comme nous l'avons dit, sont au nombre de quarante à cinquante. Ils demandaient le redressement du règlement de la maison sur un point qui n'est pas très saisissable pour les personnes étrangères aux usages locaux de l'industrie d'Elbeuf. Dans certaines fabriques, les ouvriers tisserands sont payés à raison d'un fixe par livre de trame poussée. Dans d'autres, comme chez M. Gombert, le salaire se compose d'un fixe et d'une éventualité qui, à titre de gratification, se solde par pièce, quand l'ouvrage est exécuté à la satisfaction du chef de l'établissement. Cette gratification, quand elle est réalisée, ramène le salaire ... exagéré l'évaluation première, mais crut pouvoir garantir 500 conjurés.

» Or, ceux-ci, quel que fût leur nombre réel, avaient député, le matin même, trois ou quatre des leurs pour faire des représentations à cinq ou six autres, qui, s'étant lassés de la grève ou ayant compris l'inutilité d'une plus longue résistance, étaient, depuis deux jours, rentrés chez M. Gombert. Le bruit se répandit qu'ils avaient fait des menaces, non-seulement à leurs camarades, considérés par eux comme défectionnaires, mais encore à l'établissement, dont ils auraient promis de revenir briser les vitres. Ce bruit, vrai ou faux, acquit plus de gravité encore de la déposition combinée des deux agents qui avaient été dépêchés en éclaireurs. Ce fut alors qu'on se décida à envoyer chercher à Rouen main-forte et l'assistance des officiers du parquet.

» Dans l'intervalle, on finit par acquérir la preuve que la lunette de la police subalterne avait terriblement grossi les objets. C'était un peu l'histoire des bâtons flottants. De 1 200, le rassemblement était tombé à 500; de 500, de nouveaux témoignages la ramenèrent à 80 et quelques, et enfin à ce qu'il était réellement, une quarantaine d'hommes.

» La gendarmerie, à son arrivée, n'a rien eu à charger, grâce au ciel. Mais M. le juge d'instruction Boné et M. le substitut Censier ont pensé qu'il fallait opérer quelques arrestations parmi ceux qui pouvaient être considérés comme des instigateurs de ce chômage partiel, et dans la soirée, un mandat d'amener a été lancé contre trois ouvriers, mandat qui a été exécuté à domicile, sans rencontrer ni trouble, ni résistance, par la simple intervention du commissaire de police. Les trois amenés ont été, le lendemain, dirigés sur la prison de Rouen. Dans la journée, deux autres ouvriers qui se sont présentés à la mairie, près du juge d'instruction, pour réclamer la mise en liberté de leurs camarades, et auxquels on impute d'avoir mis dans leurs propos une véhémence outrageante pour le juge, ont été provisoirement déposés en lieu de sûreté.

» Vers six heures du soir, d'autres ouvriers, entre ceux qui constituaient la grève, se sont rendus à la mairie, ont discuté de leur position avec les autorités, et ont terminé par l'engagement formel, pris en leur nom et au nom de tous leurs camarades, de retourner ce matin dans leur atelier. Par suite de cette conclusion, les deux magistrats instructeurs ont considéré que tout élément d'inquiétude avait disparu pour Elbeuf, et ils ont dû rentrer le soir même à Rouen. »

Le *Journal* fait suivre ce récit des réflexions suivantes :

« La crise est donc apaisée, il faut le croire, pour quelques temps du moins; mais la cause n'en est pas éteinte. Nous n'avons pas la prétention de décider qui, du chef d'établissement ou des ouvriers, avait tort, *en fait*, sur le point en litige. Nous ne pouvons admettre, en thèse générale, ni que les ouvriers sont en dehors du juste, par cela seul qu'ils sont d'un avis différent de celui de leurs maîtres sur les stipulations du salaire, ni que les maîtres sont rebelles à la raison, lorsqu'immédiatement ils ne souscrivent pas aux conditions qu'on voudrait plus ou moins impérieusement leur imposer. L'équitable appréciation du bon, du juste, du convenable et du possible, peut se rencontrer aussi bien d'un côté que de l'autre. Mais quand elle se rencontre du côté des ouvriers, quel moyen légal a-t-elle pour se produire et prévaloir?

» Toutes les fois qu'il y a conflit, les ouvriers sont tenus pour légalement coupables, quelque sens qu'ils essaient de donner à leur protestation, à quelque expédient qu'ils recourent pour ne point subir la règle, la loi qu'ils n'approuvent pas. Une telle situation n'est-elle pas incompatible avec le degré de civilisation auquel nous sommes arrivés?

» Les lois qui s'occupent des ouvriers remontent à une époque de réaction contre la liberté et l'égalité, et jurent, quoi qu'on en ait, de subsister encore dans le code d'une nation qui se prétend en possession du régime constitutionnel et représentatif, et qui a inscrit au frontispice de la charte la souveraineté du peuple. »

INONDATIONS A ORLÉANS. — On lit dans le *Journal du Loiret* du 28 :

« Le fleuve est à peu près rentré dans son lit; cependant il s'en ... de souffrir, et que riches propriétés ... se grands frais ont été ainsi dévastées. La petite propriété a tout perdu; surprise pendant la nuit, elle n'a eu le temps de rien sauver; son linge, ses meubles, ses lits, tout a été abîmé par le torrent. On a l'âme navrée de voir tous ces malheureux vignerons-maraîchers laver leur linge, leurs couvertures, leurs meubles dans l'eau bourbeuse des fossés qui les entourent. Ils ont à se débarrasser d'une couche de bourbe de plusieurs centimètres laissée par les eaux en se retirant.

» Pour apprécier combien étaient impétueux les courants qui s'étaient établis dans le Val durant l'inondation, il faut examiner l'état des murs que l'on voit de toutes parts renversés dans la campagne. Ces murs ne sont pas démolis; ils sont littéralement renversés par le pied et tout d'une pièce. »

Blois. — On lit dans le *Courrier de Loir-et-Cher* : « Dimanche nous avons enfin pu pénétrer au milieu du faubourg de Vienne, en passant sur des planches jetées sur les précipices que le torrent a creusés et en traversant les décombres de tous genres qui obstruent le passage. On se ferait difficilement une idée du spectacle de dévastation qu'offre ce malheureux faubourg et toute la plaine qui l'entoure. Partout on ne rencontre que des murs et des maisons renversées, des levées rompues, des routes défoncées, des ponts écroulés, des arbres gisant au milieu de décombres, de charrettes brisées, de meubles en pièces, de débris de bois, de pièces de vin défoncées, de haillons, de vêtements, etc., etc. Toutes les terres productives du faubourg sont converties en plaines de sable et couvertes de jarre et de matériaux de démolition. Partout c'est l'aspect des suites du déluge.

» Les maisons des deux côtés de la route de Saint-Gervais sont déchaussées jusqu'au-dessous des fondations; plusieurs menacent ruine. Le bâtiment de l'octroi a été détruit. Nous avons visité en détail la scierie et les bains; c'est affreux à voir. Toutes les mécaniques brisées, les bois, les établis, les outils perdus ou abîmés, les hangars qui renfermaient des bois de construction et de menuiserie en grande quantité détruits et les marchandises entraînées par les eaux. Le torrent s'est introduit dans le bâtiment principal en forçant une forte barre de fer, et là il a formé un tourbillon entraînant les machines, les scies, les établis, les outils, les bois de la plus grande grosseur. L'établissement des bains est dans le plus triste état; tout le rez-de-chaussée est démoli, et le premier étage, soutenu seulement par des montants de bois, menace ruine; les baignoires et tout le matériel des bains sont dans le plus déplorable état. En Bas-Rivière, même spectacle : des habitations renversées, tous les petits ménages ruinés, des bestiaux perdus, les instruments de culture détruits. Le cœur se serre à la vue de toutes ces souffrances, et, quand nous songeons que nous n'avons sous les yeux que la millième partie du mal, nous sommes effrayés de la grandeur du remède nécessaire. »

Vente de L'ÉPOQUE. — On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

Adjudication définitive, le samedi 31 octobre 1846, en l'étude et par le ministère de Me Lefort, notaire, rue de Grenelle-Saint-Germain, 3, sur la mise à prix de cent cinquante mille francs, de la propriété et de l'achalandage du journal politique quotidien L'ÉPOQUE, de son matériel dont détail suit :

1° Le droit de publier ledit journal, conformément à la déclaration faite au ministère de l'intérieur; 2° les listes d'abonnés, registres, bandes, imprimés et autres documents relatifs au service; 3° les numéros formant des collections complètes, les feuilles contenant le roman le *Fils du Diable* pour les abonnés nouveaux; 4° le mobilier des bureau et atelier, conformément à l'état contenu au cahier des charges; 5° une machine à vapeur de la force de six chevaux, avec ses accessoires, 6° deux presses mécaniques fabriquées par M. Normand et leurs accessoires; 7° le manuscrit de la dernière partie du *Fils du Diable*, etc. Le prix sera payable comptant.

La *Presse* ajoute :

M. Solar, ancien gérant de l'*Epoque*, est cité en police correctionnelle, à la requête de divers actionnaires; les membres du conseil de surveillance sont traduits comme civilement responsables. Me Chéron, ...

Tom fut frappé de ces paroles; elles étaient rigoureusement vraies.

— En effet, répliqua-t-il, elle ne m'en a rien dit.

— Et elle ne vous en dira rien, reprit l'hôtesse, quand même vous la verriez tous les jours. Elle ne se permet jamais une plainte, jamais un mot d'explication ou de reproche. Mais je n'en sais que trop! dit Mme Todgers, en retenant sa respiration.

— Et moi aussi, fit Tom de la tête.

— Je suis convaincue, poursuivit l'hôtesse, tirant son mouchoir de son cabas, que personne ne sait au juste la moitié de ce qu'endure cette chère jeune femme. Elle vient ici constamment, sans qu'*il* s'en doute, pour dégoûler son pauvre cœur, disant : « Madame Todgers, je me sens à bas aujourd'hui; je crois que je n'en ai pas pour longtemps. » Puis, elle s'assied et pleure tout son soûl dans ma chambre. Eh bien! je n'en peux pas tirer plus long. Et cependant, je crois qu'elle a en moi une bonne amie.

Mme Todgers eût pu dire sa meilleure amie. Les pensionnaires et le jus avaient mis à de rudes épreuves le caractère de l'hôtesse. Les intérêts de l'entreprise, — ils étaient si minces que si elle n'y eût regardé de très près, ils se fussent évanouis, — absorbaient toutes ses facultés. Mais dans quelque repli caché, au profond de son sein, dans un coin presque inaperçu, la « femme » survivait, et, au premier contact des douleurs de Mercy, elle reparut et lui tendit les bras.

Quand les comptes de la pension bourgeoise se régleront là-haut avec tant d'autres comptes, alors que l'Ange Rapporteur ouvrira ses registres, qui sait si nous n'y lirons pas à ton *avoir*, maigre madame Todgers! une balance, qui te rendra belle!

Elle l'était déjà aux yeux de Tom: elle embellissait pour lui à vue d'œil; car il la voyait pauvre et bonne, en dépit des sordides grappillages auxquels la condamnaient les dures nécessités de la vie. Quelques minutes de plus, elle eût été Vénus, sans la brusque entrée de miss Pecksniff suivie de son adorateur.

Miss Charité accomplit le cérémonial d'usage avec un évident orgueil: — M. Thomas Pinch, je vous présente M. Moddle! Où est donc ma sœur?

— Elle est partie, répondit Mme Todgers. On l'attendait chez elle.

Charité lança un regard à Tom, et soupira : — Bonté du ciel!

— Elle est terriblement changée depuis qu'elle est à un aut... depuis son mariage, soupira M. Moddle.

— Auguste, mon cher, murmura miss Pecksniff, vous vous répétez! voilà cinquante mille fois, à ma connaissance, que vous dites la même chose!

Cette admonestation fut suivie d'un petit manège amoureux, dont miss Pecksniff fit presque tous les frais; du moins M. Moddle fournit-il la réplique avec plus de lenteur que les amoureux n'ont coutume d'en mettre à cet échange. Son abattement était inouï.

Loin de se ranimer en parcourant les rues avec Tom, il poussait des soupirs à fendre les pierres. M. Pinch crut avoir trouvé le moyen de l'égayer, et lui souhaita, en sa qualité de fiancé, toutes sortes de bonheurs.

— De bonheur! s'écria Moddle. Ironie! ha! ha!

— Quel singulier jeune homme! pensa Tom Pinch.

— La fatalité ne vous a pas marqué de son sceau! reprit le larmoyant amoureux. Peut-être vous inquiétez-vous de ce que *vous* deviendrez?

Tom convint qu'il y prenait quelque intérêt.

— Moi, non. Les éléments peuvent m'anéantir à leur gré : je suis prêt.

Tom conclut de cette humeur noire qu'il était jaloux, et le laissa ruminer à sa guise, ce qu'il fit jusqu'à la porte de Furnival's-Inn, où il allégea Tom d'un grand poids, en lui disant adieu.

Il y avait deux bonnes heures que le dîner attendait : John Westlock se promenait de long en large, sérieusement inquiet de son ami absent. La nappe était mise, le vin soigneusement décanté, et le dîner exhalait le plus savoureux parfum.

— Eh! Tom, mon vieux camarade, d'où venez-vous, au nom du ciel? Votre malle est ici. Otez vos bottes bien vite, et à table!

— J'en suis désolé, mais je ne puis pas rester, John, répliqua Tom, hors d'haleine de la hâte qu'il avait mise à monter les escaliers.

— Vous ne pouvez rester!

— Si vous voulez commencer à dîner, je vous en dirai la raison, John. Il ne faut pas que je mange, moi, sinon je n'aurais plus d'appétit pour les côtelettes.

— Mais nous n'avons pas de côtelettes, mon cher ami.

— Non, mais il y en a à Islington.

Confondu de cette réponse, John Westlock jura qu'il ne mangerait pas une bouchée que Tom ne se fût expliqué plus clairement. Tom s'assit et lui conta ses aventures; il l'écouta avec le plus vif intérêt.

Il connaissait trop bien Tom et sa délicatesse pour s'étonner qu'il eût pris ses mesures sans le consulter. Il approuva son projet de retourner au plus vite près de sa sœur, l'ayant laissée dans un endroit qu'il connaissait si peu, et lui proposa gaiement de le reconduire en cabriolet avec sa malle. Quant à l'invitation à souper que lui fit Tom, il refusa net, mais convint avec lui d'un rendez-vous pour le lendemain.

— A présent, Tom, dit-il, lorsqu'ils furent en voiture, j'ai une question à vous faire, et j'exige une réponse franche et loyale. Avez-vous besoin d'argent? Je suis à peu près sûr que vous en manquez.

— Non, vrai, répliqua Tom.

— Je crois que vous me trompez?

— Non. Mille fois merci : je dis l'exacte vérité. Ma sœur a une petite somme, et moi aussi. Mais fussé-je parti sans le sou, je n'aurais pas été au dépourvu, John. Cette excellente Mme Lupin, du *Dragon*, m'a remis, dans une lettre, en venant prendre congé de moi à la diligence, un billet de cinq livres sterlings, qu'elle me suppliait de lui emprunter. Je n'ai pas plus tôt eu sa lettre dans la main qu'elle a tourné bride et s'est éloignée au grand trot de son cheval.

— Bénie soit chacune des fossettes de son riant visage! s'écria John : quoique je ne vole pas trop pourquoi vous lui donneriez la préférence, Tom. N'importe! j'attendrai mon tour.

— Et j'espère que vous l'attendrez longtemps, dit Tom avec gaieté. J'ai contracté avec vous tant d'autres sortes de dettes que je ne m'acquitterai jamais.

Ils se séparèrent à la porte de la nouvelle demeure de Tom. John Westlock, du fond du cabriolet, entrevit une alerte et florissante jeune fille, qui, s'élançant d'un bond au cou de Tom, l'aida à porter sa malle : il eût volontiers changé de place avec son ancien camarade. C'était par le fait une gentille petite ménagère, toute pétrie de grâces, de gaieté : son activité vous reposait. Assurément, on n'inventa jamais meilleure sauce pour les côtelettes! Les pommes de terres semblaient prendre plaisir à s'envelopper de leur vapeur comme d'un nuage. La bierre s'évertuait à mousser pour lui complaire; mais en vain. Elle ne voyait que Tom. C'était son premier, son unique souci en ce monde.

Lorsque, assise vis-à-vis de lui à souper, elle joua avec ses doigts sur la nappe un des airs favoris de Tom, et lui sourit de son plus doux sourire, il se sentit heureux comme il ne l'avait été de sa vie.

(*La suite à demain.*)

me un fait accompli; elle y marche néanmoins à grands pas.

— Jeudi dernier, une réunion nombreuse de négociants et fabricants a eu lieu à Roubaix, à l'effet de se concerter sur la conduite à tenir dans la lutte ouverte entre les partisans du libre-échange et ceux du système de droits protecteurs. Il a été décidé à l'unanimité que l'industrie roubaisienne joindrait ses efforts à ceux des autres villes manufacturières pour s'opposer à l'introduction en France de la liberté de commerce. Après la formation d'un comité, une déclaration de principes a été rédigée séance tenante et sera livrée à la publicité.

LES TRANSPORTS ET LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. — Veut-on avoir, dit le *Glaneur du Haut-Rhin*, une idée bien précise de la manière dont se fait au chemin de fer de Strasbourg à Bâle, le service du transport des marchandises? en voici un exemple nouveau et concluant. Le 16 octobre, la manufacture des tabacs de Strasbourg remet au chemin de fer, par l'entremise de l'adjudicataire général des transports, 12 000 kil. de tabacs à la destination de l'entrepôt de Colmar. — Avec une bonne administration, les colis seraient arrivés à destination dans les trois jours. Eh bien, livrés le 16, ils sont arrivés le 25.

Par l'ancien mode de transport les approvisionnements de l'entrepôt de Colmar arrivaient par eau jusqu'à Schlestadt; de là ils parvenaient sur essieux à l'entrepôt. Malgré la lenteur des moyens, malgré la nécessité de l'embarquement, du débarquement et du chargement sur voitures, il n'est jamais arrivé que les colis aient été livrés six jours après l'expédition de la manufacture. Eh bien, aujourd'hui, avec l'emploi de la vapeur, il faut trois jours de plus, soit neuf jours; pour parcourir 62 kilomètres!

MISÈRE. — L'extrait suivant du *Courrier de la Sarthe* suffira pour donner une idée des douleurs nombreuses qui sont à soulager au Mans, et des chances qu'on a d'atteindre ce but:

« La population à secourir peut être évaluée à 2 000 familles, soit 8 000 individus, qui peuvent consommer 900 000 kilog. de pain pendant six mois; en procédant, comme on l'a fait en 1840, c'est-à-dire en faisant que les ouvriers ne paient le pain que 1 fr. 60 c., tant que la taxe n'en dépassera point 2 fr., et 1 fr. 70 c. dès qu'elle sera supérieure à ce maximum, il faudra, pour livrer à 1 fr. 60 c. ce qui, en moyenne, vaudra 1 fr. 90 c., 250 fr. par jour, 7 500 fr. par mois, 45 000 fr. pour six mois. »

L'AMOUR ET LA RICHESSE. — *Double suicide.* — Le jeune P..., expéditionnaire au greffe de Clamecy, avait conçu pour une jeune fille d'une condition inférieure à la sienne une violente passion; son amour était partagé, et la jeune fille pressait vivement son amant de l'unir à lui par les liens du mariage. Les parents de celle-ci consentaient à cette union; mais ceux du jeune P... n'étaient pas disposés à se prêter au projet conçu par ces jeunes gens.

Plusieurs fois P... avait cherché à vaincre les refus obstinés de ses parents, et toujours il avait éprouvé des résistances et subi des observations dont il avait fait part à la jeune M..., qui l'avait supplié de faire une dernière tentative.

Dimanche, pendant le dîner, P... demanda encore le consentement si désiré. Nouveau refus des père et mère. P... quitta alors la table, et fut bien tristement rendre compte à la jeune fille du refus qu'il venait encore d'éprouver. Il manifestait le plus violent chagrin; la jeune M... partageait sa douleur, et tous deux, absorbés dans un muet désespoir, gardaient le silence, lorsque celle-ci, entraînée par une résolution subite, s'écrie: « Tu m'as juré d'être à moi, j'ai fait serment de t'appartenir; unissons-nous par la mort! » P... s'exalte à son tour, et partage le sinistre projet qui lui est proposé.

Les deux insensés conviennent d'en finir sans délai avec la vie. La jeune M... se procure une bouteille remplie d'essence de térébenthine; P... se munit d'un pistolet chargé, et tous deux se rendent sur le bord du canal du Nivernais, dans une petite commune appelée La Forêt. Là tous deux boivent avec une horrible avidité la funeste liqueur qu'ils se disputent, puis ils s'attachent l'un à l'autre avec les liens du tablier que portait la jeune fille et se placent sur le bord du canal.

Il était dix heures du soir. Ainsi liés et suspendus en quelque sorte sur l'abîme, P... arme son pistolet, se l'applique sur l'oreille et lâche la détente. Le coup part, et au même instant la jeune fille entraîne avec elle dans les eaux son amant, en proie comme elle aux horribles souffrances qui déjà se déclarent. P... avait de plus à la tête une affreuse blessure. Mais à peine précipité dans les eaux, l'esprit de conservation reprend son empire, la jeune M... parvient à briser les liens qui l'attachent à P..., et regagne la berge, traînant à sa suite l'infortuné qui s'attache à elle.

Tous deux poussent des cris de détresse; ils déplorent amèrement leur funeste résolution et se la reprochent l'un à l'autre; plusieurs habitants de La Forêt accourus à leurs cris s'empressent de leur porter secours. Bientôt le malheureux jeune homme tombe à leurs pieds déchiré par les tortures de l'empoisonnement, et perdant des flots de sang par la blessure qu'il s'est faite. On le transporte chez lui, où il expire quelques heures après dans les bras de ses parents au désespoir.

Quant à la jeune fille, quoiqu'en proie à d'atroces douleurs, on a pu la reconduire dans la maison qu'elle habitait. Là, les soins empressés et intelligents du docteur Darcy, opposent au mal qui la dévore le secours des contrepoisons les plus énergiques; il espère la sauver. La mort du jeune P... a causé les plus vifs regrets dans Clamecy. Il jouissait de l'estime des magistrats, qui lui témoignaient souvent une honorable confiance dans les modestes fonctions qu'il remplissait au greffe avec beaucoup d'intelligence.

CRIMES DU COMMERCE. — *Substances alimentaires.* — Le *Journal de l'arrondissement du Havre* publie une lettre dans laquelle nous remarquons les passages suivants, sur les falsifications du pain et du lait:

« .... Dans beaucoup de lieux on substitue des sulfates gypseux tamisés à une part de farine de blé. La police, toujours sage et toujours prévoyante, exige que le pain ait le poids légal; — peu lui importe, par exemple, quelle substance contribue à ce poids. Ne serait-il pas utile au public, aussi bien qu'aux boulangers honnêtes, que l'on montrât à l'égard du pain cette paternelle bienveillance que la police témoigne au lait chaque matin depuis bientôt deux ans? Rien n'est plus facile d'ailleurs que de reconnaître le pain falsifié par le sulfate gypseux; il contient de longues aiguilles flexibles, cristallisées en prismes octaédriques, tandis que le pain de pure farine ne forme, par la fermentation combinée du *gluten* et de l'*amidon*, qu'une masse homogène d'utricules et tout au plus quelques lames opaques.

» Mais puisque j'ai parlé du lait, je veux vous conter ce qui m'est, les cette femme remarqua une jeune personne de seize ans, Elisabeth Leyridon, qui y travaillait depuis quinze jours. Cette jeune fille avait fui le domicile de sa mère par suite de quelques discussions avec son beau-père; elle était sans ressources et sans appui. La femme Escaramela l'attira chez elle par l'intérêt qu'elle parut prendre à sa position, et lui dit que, si elle voulait aller au Havre, elle avait une excellente place à lui offrir dans la maison d'une de ses amies où elle serait autrement heureuse. « Là, lui dit-elle, vous pourrez faire promptement connaissance de quelque personne qui vous fera de beaux cadeaux, et vous reviendrez dans un mois avec beaucoup d'argent, ce qui vous permettra de vous établir au lieu de travailler chez les autres. Séduite par ces promesses, Elisabeth Leyridon consentit à partir. C'était à la mi-novembre 1845. A ce moment se trouvait précisément à Paris la femme Schuster dite Franceline, tenant la maison du Havre, pour laquelle venait de recruter la femme Escaramela. Cette dernière conduisit la jeune Elisabeth chez Franceline, qui la reçut fort bien, et l'agréa, sans que la pauvre enfant se doutât du genre de place qu'on lui offrait. Il ne s'agissait plus que de procurer un passeport à Elisabeth; mais pour les vues que l'on avait sur elle, et pour éviter toute difficulté de la part de la police du Havre, il fallait dissimuler sur ce passeport l'âge véritable de la jeune fille et lui donner plus de vingt-et-un ans. La femme Escaramela se chargea de ce soin; elle persuada à Elisabeth que, si elle accusait son âge véritable, on la ferait reconduire chez sa mère. La jeune fille, que cette perspective effrayait, déclara chez le commissaire de police et à la préfecture qu'elle avait vingt-deux ans; la femme Escaramela appuya cette fausse déclaration, et la jeune Leyridon obtint un passeport qui la mettait parfaitement en règle. Elle partit aussitôt pour le Havre; mais à peine entrée dans la maison Franceline, elle reconnut qu'elle avait été odieusement trompée par la femme Escaramela. Cependant, que pouvait-elle faire? La femme Franceline lui avait avancé pour son voyage une somme de 150 fr., et tant qu'elle ne pouvait pas s'acquitter, il fallait qu'elle demeurât dans ce repaire. Enfin, un jour, elle parvint à tromper la surveillance de la femme Schuster, et, prenant la fuite, elle revint à Paris.

Le tribunal a condamné la femme Escaramela à une année d'emprisonnement, 50 francs d'amende et cinq ans d'interdiction des droits de tutelle et de curatelle.

ERRATUM. — Dans le numéro de la *Démocratie pacifique* avant-hier, article *Variétés*, p. 3, dernière colonne, et deuxième alinéa, il a été omis quelques mots qui formaient le complément indispensable du premier membre de la phrase suivante que nous rétablissons telle qu'elle devait être lue:

« Eh bien! qui croirait que dans cette expression naïve de l'admiration qu'inspire à Fourier, écolier de dix-sept ans, arrivant de sa province, la vue des merveilles de la capitale; qui croirait, dis-je, que dans ces exclamations si naturelles d'enthousiasme adressées par un enfant à sa mère, M. Pierre Leroux a pu découvrir et signaler la preuve de la corruption précoce de Fourier? »

Ces mots: *la vue des merveilles de la capitale*, sont ceux sur lesquels a porté l'omission que nous réparons et dont chaque lecteur a pu s'apercevoir.

VARIÉTÉS.

Fourier jugé par M. Pierre Leroux. (1)

5° *L'Égalité.*

Fourier, continue M. Leroux, s'est moqué de la vérité, de la justice, de l'égalité.

C'est seulement par suite d'une confusion d'idées que les termes de justice et de vérité se trouvent dans cette phrase. Si Fourier a écrit que la pratique de ces deux vertus était dangereuse dans de certaines conditions sociales, c'est, personne ne l'ignore, pour conclure contre ces conditions mêmes, et nullement contre la vérité et la justice. La réalisation pratique et universelle de ces deux grandes formes de la volonté divine, étant au contraire l'idéal de son système, ces deux termes ne peuvent, sous aucun prétexte raisonnable, entrer dans la discussion, et nous commençons par les en écarter.

Quant aux doctrines émises au nom de l'idée générale et mal définie d'égalité, il est juste de reconnaître qu'elles furent, de la part de Fourier, l'objet des plus vives attaques; mais la question consistait à savoir si ces attaques sont fondées, et nous devions dès lors nous attendre à voir cette question elle-même traitée dans les articles auxquels nous répondons. Comme il n'en a pas été ainsi, nous allons présenter sur ce point quelques considérations, qui nous paraissent démontrer la légitimité des attaques contre lesquelles on se récrie.

Fourier a soutenu:

1° Que dans le sein de la nature tous les êtres sont inégaux en perfection, et que dans le sein de la société humaine, tous les hommes sont inégaux en valeur;

2° Qu'on ne saurait sans injustice, sans absurdité, sans grave préjudice pour le corps social, méconnaître, dans la distribution des avantages sociaux, les différences résultant de cette inégalité;

3° Qu'on ne saurait non plus, sans violation de la liberté des individus, de leur première et plus intime liberté, leur interdire, soit dans la morale, soit dans l'organisation civile et industrielle, le droit de se vouer entre eux des affections spéciales, et de les manifester par des actes.

4° De ce triple axiome, il a conclu que l'égalité confuse et absolue n'est nullement le vœu de la nature; que l'inégalité graduée, conformément à la justice et aux actes, serait au contraire le résultat d'une organisation sociale parfaite, et en serait aussi le moyen.

Ces quatre propositions nous semblent autant de vérités certaines, ce qui ne nous empêchera pas de reconnaître que parmi les doctrines émises au nom du principe d'égalité, il y a, au milieu d'erreurs très graves, des éléments de vérité qui s'accordent avec les principes posés il y a un instant; assertion fort simple, quoiqu'au premier énoncé elle puisse paraître étrange à certains esprits.

En d'autres termes, si tous les hommes sont égaux à un certain point de vue, ils sont tous inégaux sous un point de vue différent.

Ce qui n'implique nullement contradiction, comme il n'implique

(1) Voir les numéros des 8, 9, 10 et 29 octobre.

Dieu, en tant que membres d'un même être collectif, tous les hommes sont égaux.

Mais ce dont on ne saurait légitimement conclure, que tous les hommes soient égaux en facultés actives ou passives, en utilité sociale, en mérite relatif ou général, en actes et en vertus, et que de cette inégalité il ne doive être tenu aucun compte en matière d'organisation sociale, car le type *humanité* peut fort bien être le même en essence chez tous les hommes, sans cesser d'être divers dans ses manifestations chez les différents individus, comme la substance est une avec elle-même dans tous les êtres, et se manifeste cependant en autant de modifications diverses qu'il y a d'êtres divers.

Il est donc nécessaire de prendre simultanément en considération ces deux ordres de faits: d'une part, les hommes ont une commune nature, ce qui les rend égaux; d'autre part, ils diffèrent très grandement en facultés et puissances de tout ordre, en manifestations de volontés, et en actes de toute espèce; ce qui constitue leur inégalité.

Au premier de ces deux points de vue, l'enfant et l'adulte ont la même valeur; la vie de chacun d'eux est également sacrée, leur liberté et leur droit naturels à l'entier développement de leurs facultés, au plein essor de leur énergie vitale, sont incontestablement égaux.

Mais au second point de vue, il en est tout différemment; la valeur industrielle, civile et sociale de l'enfant et de l'adulte sont forcément inégales; aux yeux de la société, l'un est citoyen, l'autre est mineur.

Et cette inégalité, qui n'existe pas seulement entre les âges, mais encore entre les sexes, les tempéraments, les caractères, les habitudes et les déterminations de la volonté; — cette inégalité se retrouve dans les trois éléments mêmes qui composent l'homme, suivant l'excellente définition de M. Leroux, la sensation inférieure au sentiment, le sentiment inférieur à la connaissance. Et comme il est de toute certitude que ces trois éléments sont eux-mêmes inégalement répartis entre les individus, il est évident qu'on ne saurait, d'après M. Leroux lui-même, attribuer une même valeur à l'homme chez lequel est développée seulement la sensation, et celui qui possède à un haut degré l'intelligence; à l'homme chez lequel le sentiment est réduit à un seul terme, la paternité ou l'amour, et à celui en qui se manifestent les affections de tout ordre.

En un mot, toute théorie sociale qui ne tient compte que de la commune nature des hommes, sans tenir compte de l'extrême diversité des organisations et des actes, pèche invinciblement par la base. Et toutes les attaques que Fourier a dirigées contre les fausses idées d'égalité étaient dictées par le sentiment des erreurs énormes que devait forcément entraîner à sa suite la négation absolue de toute inégalité.

Ces seules considérations, dans lesquelles les bornes de notre polémique nous engagent à nous renfermer, nous paraissent suffisantes pour présenter sous son véritable jour la pensée de Fourier sur le sujet qui nous occupe et en démontrer la justesse; elles nous paraissent suffisantes, disons-nous, et c'est pour cela que nous pourrions nous renfermer dans le cercle qu'elles tracent. Toutefois il est convenable de présenter encore un autre point de vue de la question, nous voulons dire de montrer en quoi la prétention de faire régner une égalité absolue entre tous les membres de la société, serait attentatoire à la liberté et à la dignité de l'homme.

La dignité de l'homme exige qu'il sente en lui de nobles passions; sa liberté a pour condition première que ces passions, le poussant à agir, se traduisent en actes conformes à leur nature.

L'amour de la famille, — les amitiés individuelles, — les sympathies, — l'honneur et le culte de la gloire, — l'admiration du beau et l'enthousiasme pour l'idéal, sont de nobles passions de l'homme. Quel en est le résultat et quelle en est la tendance, évidemment providentielle?

C'est de créer en chaque individu des inégalités d'affection. Un homme peut aimer tous ses semblables; mais il aimera davantage ses fils, car ils sont aussi ses semblables, et de plus ils sont ses fils. Et de même ses amis, ses concitoyens, ses bienfaiteurs, ses maîtres dans l'art qui le pénètre de sublimes émotions, dans la science qui l'éclaire de sa lumière, dans la religion qui l'unit à Dieu; — tous ceux-là ont chacun à son affection un titre particulier, indépendant de l'affection générale que la loi divine établit entre tous les membres de l'espèce.

Dès lors de trois choses l'une:

Ou ces affections diverses et inégales n'auront aucune expression possible, et cet homme ne pourra créer par lui-même, au profit de ses affections privilégiées, un avantage matériel ou moral qui soit la traduction vivante, le témoignage cher et sacré du sentiment dans lequel il concentre son âme et sa vie; — et dès lors est détruite la première condition de la liberté humaine, qui n'est autre chose, dans sa plus haute acception, que l'expansion de l'individualité, surtout de l'individualité affective;

Ou les individus auront le pouvoir de créer par eux-mêmes ces avantages au profit de ceux qu'ils aimeront plus que d'autres, sans avoir à cet égard d'autres raisons à donner que cet amour même et la détermination de volonté qu'il engendre; et dès lors un principe d'inégalité est introduit forcément dans la société humaine;

Ou ils n'en auront ni la volonté ni le pouvoir, et dès lors les affections n'auront d'autre expression que la parole; les actes ne pourront plus la manifester; c'est-à-dire que l'être affectif et pensant aura atteint la dernière limite d'abaissement et de misère qui puisse être marqué à sa destinée. Oui, l'on ne saurait trop le redire, la sainte affinité qui lie les hommes entre eux en tant qu'hommes, n'est pas l'unique sentiment qu'ait versé dans l'âme humaine l'ineffable amour et l'ineffable raison de l'Eternel. Oui, ce qu'il y a de plus sublime peut-être dans l'organisation de notre âme, ce chef-d'œuvre de la divinité, c'est cette loi, mystérieuse encore pour un certain nombre d'esprits, qui a multiplié à l'infini les formes particulières sous lesquelles la puissance affective subsiste, agit et règne en nous. Oui, la puissance affective, le sentiment ne se manifeste pas seu-

Marchés.

Marché aux farines, du 28 oct.-Arrivages, 1833 q. 52 k.; ventes, 3087 q. 21 k; restant, 14 074-59.— Cours moyen du jour, 49-63; quinzaine, 49-13. —Ventes en disponible, gruaux, 63 q. 14 k. de »»-»» à 65-»»; 1re marque, 562 q. 06 k. de 50-30 à 52-85; 2e 921 q. 78 k. de 47-15 à 49-80; 3e 07 q. 85 k. de »»-»» à 40-30; 4e » q. »» k. de »»-»» à 35-05; cuisson, »»; relevé, 609 q. 49 k.—Ventes à livrer, 978 q. 49 k. de 45-30 à 51-»»; cuisson, 39 q. 25 k.; reveute, 06; 26 k. de 49-70 à 63-70.

Marché Saint-Antoine du 27 oct.— Foin, 1re 60 à 62; 2e 54 à 56. Luzerne, 1re 60 »»; 2e 50 à 54; 3e »». Trèfle, 1re 41 45; 2e »» »». Paille de blé, 1re 34 à 34; 2e 30 »». Paille de seigle, 1re »» à 35.

Marché de la barrière d'Enfer du 27 octobre. — Foin 1re qualité, 57 61; 2e 52 à 54; 3e 50. Paille de blé, 1re qualité, 29 à 32; 2e 27 à 28.—Paille de seigle 1re qualité »» »»; 2e »» »».

Marché Saint-Martin du 27 oct.— Foin 1re »» »»; 2e »» à »».—Paille de blé 1re 28 à 29; 2e »» »». — Paille de seigle, 2e 34 à 35.

Halle à la viande. — Marché du 29 octobre.— Bœufs, 22097; 1re qualité 1,30; 2e, 1,20; 3e, 0,80. — Veaux, 15452; 1re, 1,25; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — Moutons, 4621; 1re, 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — En gros, 58320; 1re, 1,38; 2e, 1,32; 3e, 1,24.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 28 octobre.— RENOUF, mercier, rue Lévêque, 16. Juge-comm., M. Couriot; syndic prov., M. Morard, rue Montmartre, 172.

N. B. Un jugement du 9 octobre 1846 déclare commun avec le feu sieur ROLANDEAU, charron, rue de la Roquette, 57 bis, et sa succession, le jugement du 22 septembre 1846 qui a déclaré le sieur GRIVEAU, charron, rue de la Roquette, 57 bis, en état de faillite ouverte; ordonne que les opérations seront suivies sous la raison ROLANDEAU et C°, société composée de feu sieur

5 p. 0/0	» »|»	»» »|»		30 »|»	»» »|»
FONDS ÉTRANGERS.					
Naples, au C. du cours	»	»|»	Rom	Der C.	102 1/2
Récap. Rotsch.	»	102 25	Belg. 2 1/2	»	»» »|»
Esp. Dette act.	»	»|»	— 4 1/2	»	98 »|»
— — pass.	»	»|»	— d° 1840	»	100 1/8
— 3 p. 0/0.	»	»» »|»	— d° 1844	»	102 1/4
Dette intérieure	»	»» »|»	— Banque	»	»»» »»
Portug. 5 0/0 1837	»	»» »|»	— d° Emp. 1841	»	»»» »»
Holl. 2 1/2	»	»» »|»	Piémont	»	1225 »»
Haïti	»	»|»	Autriche	»	»»» »»

Orl.-Vierz.	585	»»
C. du Nord	685	»»
Famp-Haz.	»»»	»»
Diep.-Féc.	360	»»
Boul. à Am.	»»»	»»
Orl.-Bord.	541	25
Mont. à Tr.	»»»	»»
Paris-Lyon	545	»»
Bord.-Teste	»»»	»
Zinc V. M.	»»»»	»»
Lin Maber	»»»	»»

Union Minière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

MARCHANDISES.—HUILES.— Colza disponible, »» à 92-»»; courant du mois, »» à 95-»»; deux derniers mois, 94; quatre premiers mois 1847, »» à 96.

Lille. — Colza, 85-50 à 86; lin, 88-50; œillette rousse, »»; cameline, »»-»» chanvre, »». — Voiture, 7-»».

Esprits.—3/6 Montpellier disponible et courant du mois, 130 à 131; novembre et décembre, 129; quatre premiers mois 1847, 126 à 127; mois du milieu, 125 à 126.

Savons.—Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 106 à »»» fr. les 100 kil.; ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Le luxe des ameublements a fait de grands progrès depuis quelques années. Le bon goût marche aujourd'hui de front avec la bonne fabrication, et lorsque l'on entre dans un salon, la vue n'est plus affligée de ces meubles sans goût, sans style, sans commodité qui déparaient naguères les appartements les plus somptueux. C'est que maintenant les fabricants ne dédaignent plus les conseils des artistes : ils les sollicitent, au contraire, et il n'est pas rare qu'un beau meuble ait été dessiné par une célébrité. M. Faure, dont les produits ont été particulièrement remarqués aux dernières expositions, est l'un des premiers qui aient fait intervenir l'art dans la fabrication. Ses fauteuils offrent une grande variété de styles empruntés à toutes les époques. Le gothique, la renaissance, la rocaille et la fantaisie moderne lui fournissent le sujet de formes aussi nombreuses que variées, et toutes remarqua-

MUSÉE DES FAMILLES, ... mères par an, enrichis de nombreuses gravures. L'abonnement part du 1er octobre. Pour Paris, 6 fr.; pour les départements, 7 fr. 50 c.; pour l'étranger, 9 fr. 50 c., rue Gaillon, 4, à Paris.

TRAITEMENT DE TOUTES LES MALADIES *par les simples*, par le docteur LABAS-DE CHAZOULIÈRES, rue de Rambuteau, 122.

EAU DE TANNIN, pour guérir et prévenir les *Maladies secrètes*, ÉCOULEMENTS, *flueurs blanches*, etc., bien préférable aux capsules de copahu, de cubèbes et aux autres préparations. (3 fr. la bouteille). Pour demandes et avis. Affr. Pharmacie faubourg Saint-Denis, 9. (Paris.)

Spectacles du 30 octobre.

8 h. »|» OPÉRA. — Les Huguenots.
7 h. 1|2 FRANÇAIS. — Mme de Tencin, le Chef-d'œuvre inconnu.
6 h. 1|2 ODÉON. — Relâche.
7 h. 1|2 OPÉRA-COMIQUE. — Zémire et Azor, le Domino noir.
7 h. 1|2 ITALIENS. —
6 h. 1|2 VAUDEVILLE. — Représentation extraordinaire.
7 h. »|» VARIÉTÉS. — Nicolas Poulet, Souvenir, Bouffon du prince.
7 h. 1|2 GYMNASE. — Les Demoiselles de noce.
7 h. »|» PALAIS-ROYAL. — La Mère Michel, le Bonhomme, la Chambre.
7 h. »|» PORTE-ST-MARTIN. — Les Danaïdes, les Tableaux, le Fils.
6 h. 1|2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1|2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 1|4 CIRQUE (boulevart du Temple).— Henri IV.
6 h. 3|4 COMTE. — Augusta, Peau d'Ane.
6 h. 1|2 FOLIES — Angeline, les Amours d'une rose, Plus heureux.
6 h. »|» DÉLASSEMENTS-COMIQUES.—L'Oiseau de paradis.
8 h. »|» BEAUMARCHAIS.—Les Amours, Mineurs, la Mort du Tasse.
6 h. »|» LUXEMBOURG.— Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
3 h. »|» HIPPODROME.— Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie de LANGE-LÉVY et Comp., rue du Croissant, 16.

L'OUVERTURE A EU LIEU LE 10 OCTOBRE.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS.- PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La MAISON COUTARD, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RÉSERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — NOTA. M. COUTARD prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ A 16 FRANCS.

Les Magasins ont été transférés **rue Neuve de la Banque, 4,** près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN et D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de **LAINE PURE**, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

AUBERT et C°, *place de la Bourse*, 29, PAGNERRE, *rue de Seine* 14 bis; *et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger.*

Prix : 50 cent. ALMANACH **PROPHÉTIQUE** 7e Année.

Pittoresque et utile pour 1847;

Rédigé par les notabilités scientifiques et littéraires, et orné de 121 Gravures dessinées par MM. GAVARNI, DAUMIER, ALOPHE, MAURISSET, TRIMOLET, TITEUX, C. VERNIER et GEOFFROY. (En envoyant franco un Mandat de 5 fr. on recevra la collection des 7 années de l'Almanach.)

PRIX DE LA BOITE : 3 FR. avec la notice médicale. **PILULES STOMACHIQUES** PHARMACIE COLBERT. PRIX DE LA BOITE : 3 FR. avec la notice médicale.

Seules autorisées contre les faiblesses d'estomac, la constipation, les étourdissements et les vents, elles évacuent sans irritation la bile et les glaires, dissipent les engorgements du bas-ventre, toute acreté du sang, et détournent puissamment toute humeur qui cherche à se fixer. Leur célébrité dispense de détails emphatiques, œuvre du charlatanisme. — Passage Colbert et dans les principales pharmacies de province.

50 c. 120 FEUILLES TRÈS BEAU PAPIER A LETTRES GLACÉ, avec initiales ou prénoms, extra-fin, 75 c. et 1 f.; Enveloppes, 4 c. le cent. Papier ÉCOLIER, 3 fr. la rame. Boîte de CIRE 6 Bâtons de couleurs, 60 c.— 142, RUE MONTMARTRE, au coin de celle St-Joseph.

VARICES, BAS LEPERDRIEL.

GANTS, GUÊTRES, CEINTURES, ETC.,

En caoutchouc, avec ou sans lacets, suivant le cas. Compression ferme, régulière et continue, qui amène un prompt soulagement et souvent la guérison. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, faubourg Montmartre. (Affranchir.)

PÂTE DE NAFÉ

Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'EFFICACITÉ de cette pâte pectorale et sa SUPÉRIORITÉ manifeste sur toutes celles du même genre. DELANGRENIER, rue Richelieu, 26. —Dépôt dans chaque ville.

CAPSULES RAQUIN ... SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues à l'*unanimité* par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc.

A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 4.—La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme R..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inservable; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES. **TONIQUE ANTI-NERVEUX** De J. P. LAROZE, pharm., rue Neuve-des-Petits-Champs, 26. Paris.

Toujours en flacons spéciaux portant les signat. et cachet ci-dessus.

Il est prescrit avec succès dans les affections nerveuses de l'estomac et des instestins. Il excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la langueur, le dépérissement, la débilitation organique, les gastralgies, névroses des viscères, abrège les convalescences traînantes, détruit la constipation. Prix du flacon, 3 fr., dépôt dans chaque ville, et chez MM. LEVILLAIN, à Rouen; VERNET, à Lyon; THUMIN, à Marseille; MANCEL jeune, à Bordeaux; ABBADIE, à Toulouse.

TAPIS NEUFS et D'OCCASION. SALLANDROUZE, r. Taitbout, 15.

DENTS Leur guérison.—M. MICHEL DE CHAILLEVOIS dentiste, cour des Fontaines, 7, a trouvé le moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur, par un procédé qui lui est particulier.

COPAHINE-MÉGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161, et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

Rue Richelieu, 104, vis-à-vis l'Hôtel des Princes, près le boulevart.

BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE,

Restaurant anglais, à l'usage du beau monde.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu, 41.

Une grande réussite a constaté le don de divination à Mme LACOMBE, rue Boucher, n° 1, au 1er, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

MONTRES plates sur pierreries, en or, 180 f. —Les mêmes en argent... 100 fr. PENDULES DE CABINET, de 85 à 150 fr. REVEILLE-MATIN, 25 f. MONTRES SOLAIRES pour régler les montres, 5 f. HENRI-ROBERT, rue du Coq, 8. HORLOGERIE très supérieure à celle du commerce. Voir la Notice.

Etude de Me Carnet, huissier, rue des Deux-Boules, 10.

VENTE par autorité de justice

En l'Hôtel des commissaires-priseurs, place de la Bourse, le 31 octobre 1846.

Consistant en table, chaises, buffet, commode, toilette, tableaux, ustensiles de cuisine et autres objets, etc. — Au comptant.

l'étude des moyens qui s'opposeraient au retour des inondations. En ce moment cette grande question préoccupe tous les esprits. Maints projets ont été livrés déjà à la publicité; il semble donc que ce terrible avertissement n'aura pas été donné vainement aux gardiens des intérêts du pays. On doit croire que sans délai, sur tous les points désignés par la science, on va entreprendre, on va achever les vastes travaux qui mettront les riverains de nos fleuves à l'abri du fléau dont ils viennent d'êtres victimes. Il n'en sera rien. L'imprévoyance gouvernementale est un des caractères les plus marqués du temps où nous vivons. On fera pour réparer le désastre des dépenses plus considérables que celle qu'eût entraîné l'exécution du plus onéreux des projets proposés pour mettre la France entière à l'abri des inondations; on exécutera çà et là quelques travaux d'art qui ne préserveront qu'imparfaitement d'étroites fractions du territoire, et tout sera dit.

Une trop longue expérience nous autorise à porter ce jugement sévère. Quoique moins désastreuse que les inondations de 1846, celle de 1840 avait porté la ruine et la désolation en assez de lieux pour décider nos gouvernants à sortir, si la chose était possible, de leur habituelle imprévoyance. A cette époque comme aujourd'hui, les vastes questions soulevées par ce douloureux évènement ont eu le privilége de préoccuper un instant la pensée de tous; l'empressement à secourir les victimes n'a pas été moindre qu'il l'est à cette heure; les projets émis dans le but de prévenir le retour du fléau n'ont été ni moins nombreux, ni d'une plus facile et plus prompte exécution que ceux qu'on propose actuellement. Alors comme aujourd'hui, on a pu croire que cette cruelle épreuve serait la dernière de ce genre que la France aurait à subir. Le désastre qui vient de nous atteindre dit assez et ce qu'il y avait de fondé dans ces espérances et à quelles déceptions cruelles le public s'exposerait en s'y abandonnant de nouveau. Bientôt les questions vraiment vitales, les questions de portefeuille, que la prochaine ouverture des chambres portera à la tribune nationale absorberont toute l'attention de nos ministres; les désastres causés par les inondations qu'une administration éclairée eût su prévenir ne mettent pas un ministère en péril. Il est convenu que les luttes ministérielles, ne s'engagent que sur le terrain de la politique personnelle.

Quelque pénible que nous soit cet aveu, nous devons donc le dire: nous n'espérons point que le gouvernement prenne en sérieuse considération ni les conseils de la science ni les intérêts de l'agriculture et de la France; nous n'espérons point qu'il se décide à recourir à des mesures vraiment efficaces, et qu'il adopte et exécute un système général de travaux publics qui, s'opposant aux progrès de la dénudation du sol, empêcherait la formation des torrents dévastateurs, et rendrait la sécurité aux habitants des vallées et aux riverains des fleuves. Ce sont là des œuvres d'avenir qui demandent une grandeur de vues, une prévoyance, un esprit de suite que nous ne sommes pas habitués à rencontrer chez les ministères qui se sont succédé depuis quinze ans au pouvoir. Mais Dieu nous garde de conclure de l'indifférence que nos gouvernants éprouvent pour toutes les questions qui ne concernent que la fortune et la prospérité publiques, qu'il n'y a point à se préoccuper de ces questions; loin de là, c'est en s'en occupant toujours et sans cesse, en en faisant un continuel sujet d'études et de discussions, qu'on parviendra, si la chose est possible, à vaincre l'inertie du pouvoir. Une heureuse transformation s'opère en ce moment dans l'opinion publique; la France commence à comprendre la vanité des questions de portefeuille; on ne croit pas généralement que les ministères aient rempli leur devoir quand ils se sont attachés à abaisser la France au dehors dans toutes les questions qui ne sont que nationales et à compri-

nants mettent leurs pensées à l'unisson de celles de la nation.

On ne contestera pas la justice du reproche d'imprévoyance que nous adressons à l'administration. Qu'a-t-on fait avant 1840? Qu'a-t-on fait depuis cette désastreuse époque? Rien. Mais peut-être nous accusera-t-on d'une excessive sévérité quand nous faisons peser sur elle la responsabilité du désastre dont nous sommes en ce moment les victimes. On dira que les questions relatives aux inondations sont pleines de difficultés, qu'elles exigent de longues études, d'innombrables expériences, auxquelles n'eussent pu suffire nos divers ministères. D'ailleurs, ajoutera-t-on, en admettant qu'on ait entrepris ces travaux dès 1840, ils n'auraient pu ni empêcher ni même atténuer le désastre. C'est une erreur dont il faut que l'esprit public revienne, car il ne s'agit pas seulement de convaincre le ministère d'incapacité, — la preuve en est amplement faite, — mais de démontrer que nous pouvons immédiatement rendre les inondations beaucoup moins désastreuses, en attendant qu'elles deviennent impossibles. Le tout est de vouloir. Pour que le pouvoir veuille, il faut que la France soit convaincue de la possibilité d'un résultat immédiat, et qu'étant convaincue elle impose sa volonté à ses mandataires. En matière de bien public, nos gouvernants n'accordent que ce que la volonté nationale leur arrache.

Les moyens proposés pour prévenir les inondations se rattachent à deux systèmes différents. Les uns demandent le reboisement de nos montagnes; d'autres l'exécution de travaux d'art destinés à recueillir l'eau des pluies, soit dans des rigoles de dérivation, soit dans de vastes réservoirs pratiqués sur les flancs ou construits dans les gorges des montagnes.

Chacun de ces deux systèmes a ses partisans exclusifs. Les raisons de ceux qui proposent le reboisement sont connues. Celles qu'allèguent les partisans exclusifs des travaux d'art sont les suivantes:

1° Le reboisement est devenu impossible en une multitude de lieux, les flancs d'un grand nombre de montagnes étant absolument dépouillés de terre végétale;

2° Le reboisement ne pourrait produire d'effet utile qu'au bout de longues années. Avant que les semis et les plants aient produit des forêts capables d'abriter les flancs de nos montagnes, l'inondation pourra porter vingt fois ses ravages au sein des populations qu'on veut préserver des atteintes du fléau;

3° Le reboisement entraînerait des dépenses beaucoup plus considérables que les travaux d'art.

Ces assertions sont loin d'être exactes.

Il est en effet des localités où la disparition complète de la terre végétale rend les travaux d'art seuls praticables, mais ces localités sont en petit nombre.

Il n'est pas rigoureux de dire que de longues années devront se passer avant que le reboisement produise un résultat utile. Des forêts séculaires n'ont pas seules la propriété d'empêcher la formation de torrents destructeurs. Au bout de six à sept années, de vastes plantations de pins produiraient déjà un résultat appréciable. Tamisées par ces espèces de prairies, les pluies même torrentielles s'infiltreraient en partie dans le sol, au lieu de s'écouler en nappes épaisses et rapides, sur les flancs des collines. En ordonnant des plantations de ce genre en 1840, l'administration aurait de beaucoup diminué les désastres que nous venons de subir.

Enfin, s'il est vrai que le reboisement entraînera de grandes dépenses en semis et plantations, n'est-il pas également incontestable que ces dépenses ne seront pas stériles? N'est-ce pas un résultat à prendre en considération que l'augmentation de la richesse forestière de la France? Ne saurait-on faire un plus mauvais emploi des deniers publics qu'en faisant produire à notre sol les ma-

généralement, les résultats du reboisement ne seraient cependant pas immédiats; ils ne sauraient nous mettre à l'abri des inondations qui peuvent nous atteindre l'année prochaine: les travaux d'art peuvent amener ce résultat.

Aussi sommes-nous à la fois partisans du reboisement et des travaux d'art. A vrai dire, ce ne sont pas pour nous deux systèmes différents, mais des éléments d'un seul et même système, et si nous nous bornons à proposer le reboisement comme solution du problème des inondations, c'est que pour nous le reboisement suppose des travaux d'art, et que les travaux d'art sont l'auxiliaire nécessaire du reboisement.

Le reboisement mettra la France à l'abri des inondations; le reboisement fournira à la France les matériaux ligneux qui lui manquent; le reboisement enfin aura un résultat immédiat le plus précieux qu'on puisse désirer dans les circonstances présentes, celui de donner du travail, non-seulement aux hommes, mais aux femmes et aux enfants. Mais afin que le reboisement produise promptement ses utiles effets, afin d'activer la croissance des arbres, semés et plantés, sur les flancs inclinés de nos montagnes, il faudra partout employer un moyen dont l'expérience a constaté l'efficacité. Ce moyen consiste à pratiquer de distance en distance, le long des flancs des montagnes, dans une direction à peu près horizontale, des sillons ou des fossés destinés à recueillir l'eau des pluies et à n'en laisser écouler que le trop plein. Les eaux qui s'écoulent alors, au lieu de former des torrents dévastateurs, produit sur les plantations placées entre les fossés l'effet d'un arrosage naturel. En y déposant un précieux limon, elles activent la végétation, hâtent la croissance et donnent aux plants une vigueur nouvelle.

Les travaux d'art proposés à l'exclusion du reboisement sont donc un des moyens de hâter les fruits du reboisement. A notre sens, il faut partout planter, semer et creuser des fossés. L'établissement des travaux d'art mettra immédiatement un terme aux inondations; ils auront, de plus, pour résultat d'activer la croissance des plants. En quelques années, les plantations concourrent avec les travaux d'art à régulariser la distribution des eaux pluviales. Mise immédiatement à l'abri du fléau qui l'a déjà tant de fois atteinte, la France tirera plus tard de ces grands travaux de nouvelles richesses. Le reboisement et les travaux d'art donneront immédiatement du travail aux milliers de malheureux que la stagnation de l'industrie a jetés sur le pavé; tandis que les hommes seront occupés à la construction des rigoles, des fossés et des digues, les femmes et les enfants trouveront à s'employer utilement au semis et au repiquage. Du même coup, le ministère aura résolu, s'il le veut, la triple question du chômage, de la disette et des inondations; il l'aura résolue largement, comme il convient aux représentants d'une grande nation. Mais le ministère aura-t-il le loisir de s'occuper de questions d'un intérêt si secondaire? En aura-t-il plus la volonté que l'administration de 1840, qui, comme on vient de le voir, eût pu épargner à la France la nouvelle épreuve qu'elle vient de subir? Nous n'y comptons pas. On se rejettera, s'il est nécessaire sur les difficultés qu'apportent à l'exécution de ces projets les intérêts de la propriété individuelle; on invoquera mille autres raisons qui ne sont que d'heureux prétextes pour persister dans l'inaction. Nous savons que dans l'état actuel de la propriété, les questions qui touchent à l'administration agricole de la France sont pleines de difficultés. Nous savons que ces questions ne pourront être pleinement et largement résolues, qu'alors que la propriété de la France entière sera socialisée. On ne saurait donc espérer que des mesures de cet ordre soient prises par ceux qui nous gouvernent. Il y a entre la capacité des hommes et leurs œuvres une relation nécessaire. Mais du moins, le reboisement de plus des 1 200 000 hectares de biens communaux situés en montagnes ne soulève-t-il pas de difficultés de ce genre.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 31 OCTOBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

TROISIÈME PARTIE.

X.

Service secret.

En traversant la Cité avec le mélancolique fiancé de miss Pecksniff, Tom Pinch avait regardé en face et rasé du coude l'agent secret de la Compagnie de Prêts désintéressés et d'Assurances sur la vie; mais les traits de M. Nadgett s'étaient effacés de sa mémoire à mesure que l'homme s'éloignait, car il ne le connaissait pas même de nom.

Celui-ci, de son côté, aurait passé dix mille fois près de Tom avant de soupçonner qu'ils eussent une pensée en commun; et cependant, parmi la foule des vivants, un seul individu était présent à l'esprit de tous deux, jouait pour tous deux le principal rôle dans les évènements du jour, les absorbait tous deux également lorsqu'ils se croisèrent dans la rue.

Il est facile de s'expliquer la préoccupation de Tom à l'endroit de Jonas Chuzzlewitt; mais d'où venait celle de M. Nadgett?

Toujours est-il que l'aimable et digne orphelin faisait maintenant partie de la mystérieuse existence de cet homme mystérieux. M. Nadgett prenait aux moindres démarches de Jonas un intérêt infatigable. Il l'épiait à l'entrée et à la sortie des bureaux de l'Anglo-Bengali, où Jonas avait été installé solennellement en qualité de directeur. Il le suivait à la piste, s'arrêtait quand il s'arrêtait, prêtait l'oreille dès qu'il parlait, entrait au café pour inscrire le nom de Chuzzlewitt dans son gigantesque portefeuille. Il s'écrivait sans cesse des lettres, et, les retrouvant ensuite dans sa poche, il les brûlait avec tant de méfiance et de circonspection qu'il demeurait courbé sur l'âtre, à suivre de l'œil les progrès de la flamme, jusqu'à ce que le papier, réduit en cendres, s'envolât par le tuyau de la cheminée; encore semblait-il craindre que le secret anéanti ne vînt à transpirer par cette voie.

Il était bien gardé pourtant! Jonas était à mille lieues de croire les yeux de M. Nadgett fixés sur lui. A la vérité, M. Nadgett ne regardait fixement que la terre, la pendule ou le feu. Mais tous les boutons de son habit auraient pu être des yeux, tant il voyait!

Les manières furtives de cet homme déroutaient le soupçon; on était tenté de le supposer plus occupé à se cacher qu'à épier les autres. Il marchait à la sourdine, replié sur lui-même, comme si l'unique but de sa vie eût été d'échapper à l'attention. Jonas le voyait quelquefois rôder aux alentours du bureau, attendre à la porte l'homme qui ne venait jamais, ou bien s'esquiver, avec sa figure impassible, la tête baissée, dandinant devant lui son gant de castor dépareillé. Mais il se fût tout aussi bien méfié de la croix placée au faîte de Saint-Paul.

Vers ce temps, il s'opéra, dans la mystérieuse existence de M. Nadgett, un changement non moins mystérieux. Au lieu de descendre chaque matin de Cornhill, semblable au Nadgett de la veille, que le vulgaire en avait conclu qu'il ne se couchait pas et ne se déshabillait jamais, il rôda pour la première fois dans Holborn, débusquant de King's-Gate-Street. A dater de ce jour, il alla régulièrement se faire raser tous les matins chez certain barbier du nom de Pierrot Sansonnet. Il y donnait de fréquents rendez-vous à l'homme invisible, et employait ces longues séances d'attente à grossir de notes son portefeuille. Mme Gamp et Pierrot firent sur ce singulier client bon nombre de commentaires, et décidèrent à l'unanimité que ce devait être quelque spéculateur audacieux qui cherchait à donner le change à ses créanciers.

Peu de jours après il fréquentait, dans la Cité, la taverne [illegible] nissaient les cochers de corbillards, et autres employés [illegible] des pompes funèbres. Occupé à tracer des chiffres avec un [illegible] de pipe cassé sur les cendres du foyer, il s'abstint de rien prendre, sous prétexte qu'il attendait quelqu'un. Ce déloyal inconnu manquant à sa parole, M. Nadgett revint le lendemain, puis, plusieurs jours de suite, et fit une incroyable consommation de plumes et d'encre. Bien qu'il parlât fort peu, il se trouva tout naturellement en relation avec les habitués, et devint à la longue l'intime de M. Tacker, l'imposant chef de file de M. Mould; par son entremise, il fut présenté à ce haut dignitaire, qui l'initia aux charmes de son riant intérieur.

A la même époque, M. Nadgett se plaignit, toujours de sa façon discrète, d'une maladie de foie, qui le forcerait de recourir aux lumières du docteur Jobling. Il le consulta en effet, et quoique le docteur protestât que cet organe était des plus sains, Nadgett insista: c'était son propre foie, et il devait le connaître mieux qu'un autre. Il se fit donc, bon gré mal gré, le malade du docteur Jobling, et ayant à le consulter souvent et longuement sur les symptômes secrets et les progrès cachés du mal, il s'établit à demeure dans l'antichambre, et s'arrangea pour entrer et sortir du cabinet du docteur une demi-douzaine de fois par jour.

Comme il menait toutes ces occupations de front, sans se relâcher de la vigilance avec laquelle il épiait tout ce que faisait ou disait Jonas, et tout ce qu'il omettait de dire ou de faire, il est probable que chaque détail concourait à un vaste ensemble dont seul il avait la clef.

Le matin même du jour si gros d'évènements pour Tom Pinch, sur le coup de neuf heures, Nadgett apparut subitement devant la maison de M. Montaigue, dans Pall-Mall. On l'eût cru sorti d'une trappe, tant il survenait à l'improviste. Il sonna d'une façon clandestine, comme s'il eût commis un acte de haute trahison, et se faufila dans l'intérieur, dès que la porte s'ouvrit assez grande pour lui livrer passage; puis, de ses propres mains, il la referma discrètement derrière lui.

Maître Bailey porta sa carte, et l'introduisit aussitôt dans la chambre à coucher de son maître. Le président du conseil de l'Anglo-Bengali

(1) Voir les numéros du 4 juin au 30 octobre.

place à la tête de deux escadrons de cavalerie, d'un régiment d'infanterie et d'une batterie d'artillerie, pour se porter sur les deux villes désignées ci-dessus et y rétablir l'ordre.

Il n'y a plus une seule guérilla au sud du Tage.

A la date du 19, Lisbonne était parfaitement tranquille; la reine avait publié six décrets : le premier rétablit le poste de général en chef des armées portugaises et le confère au roi Ferdinand;

Le second nomme le fils aîné de la reine, don Pedro Alcantara, colonel honoraire du régiment de grenadiers de la reine;

Le troisième nomme major général le marquis de Saldanha, ministre de la guerre;

Le quatrième crée un nouveau corps d'infanterie, sous le nom de volontaires de la reine. Ce corps recevra tous les officiers qui se trouvent à Lisbonne et appartiennent à la 4e section de l'armée;

Le cinquième contient quelques dispositions relatives à l'hôtel des monnaies;

Le sixième confère le grade de garde-marine au prince don Louis-Philippe, duc d'Oporto.

Il résulte d'ailleurs de l'ensemble des nouvelles qu'un arrangement est devenu possible entre la reine et les hommes les moins exaltés du parti de l'ancien ministère. (*Patrie*.)

Les Conservateurs en Suisse.

On lit dans l'*Impartial*, journal conservateur de Besançon :

« Il n'y a pires aveugles que ceux qui, possédant de bons yeux, s'obstinent néanmoins à ne pas voir. Ceci s'adresse à certains ultra-conservateurs de la Suisse, représentés par deux journaux, l'un vaudois et l'autre neuchâtelois. Nous aussi, nous sommes conservateurs, mais nous voulons qu'on le soit avec bonne foi et intelligence. Or, nous soutenons qu'il y a peu d'intelligence et encore moins de bonne foi à vouloir confondre le socialisme et le communisme, ainsi que le font les deux feuilles auxquelles nous faisons allusion. C'est surtout aux socialistes de l'école phalanstérienne que s'en prennent en ce moment MM. les ultra-conservateurs de la Suisse. Selon eux, la *Démocratie pacifique*, organe des phalanstériens, prêcherait *positivement* le pillage des richesses des villes financières. Ils reprochent au même journal d'avoir dit que *tout porte à croire qu'il s'agit en Suisse d'une guerre de paysans et de faubouriens*, et que cette guerre commencée par le radicalisme politique, dans le cas où elle se terminerait par le triomphe exclusif de la démocratie, pourrait donner lieu à une révolution sociale, dont les premières conséquences seraient une *réforme du droit de propriété*. Qu'y a-t-il donc dans cette sage prévision de la feuille socialiste qui sente le communisme? La *Presse*, journal conservateur, a fait à ce sujet les mêmes réflexions que la *Démocratie*, dont elle est loin cependant de partager les idées. Le journal de M. de Girardin croit que l'avenir de la Suisse appartient au parti radical, et prévoit que la victoire de la démocratie pourra bien être suivie d'une *modification de la propriété*. *Modification* ou *réforme*, c'est à peu près la même chose.

» On ne réforme pas sans modifier, pas plus qu'on ne modifie sans réformer. Ce mot de réforme, trouvé si *joli* par les ultra-conservateurs, scandaliserait moins ces Messieurs s'ils savaient mieux distinguer des réformes inspirées par l'idée communiste, celles enseignées par le socialisme. Ces dernières sont loin d'être hostiles à la propriété, qu'elles affermissent au contraire sur des bases nouvelles. Réaliser ces réformes ne serait autre chose qu'unir dans une même association d'intérêt l'aristocratie et la démocratie, aujourd'hui ennemies si acharnées. Si vous ne voulez pas que l'aristocratie soit engloutie toute vivante dans le gouffre creusé sous elle par la démocratie, laissez donc les démocrates monter progressivement et pacifiquement vers les aristocrates, et ne traitez pas en ennemis, ne regardez pas comme des démolisseurs ceux qui engagent les deux partis à se donner

pas plus d'activité aux Français que certains de ses amis de pratiquer envers les étrangers la politesse française.

La Société pour la défense des intérêts des ouvriers dans la question de la liberté commerciale vient de s'organiser. Voici les statuts provisoires qui ont été arrêtés par la commission et auxquels les ouvriers qui les approuvent sont invités à y donner leur adhésion :

ARTICLE PREMIER. L'association pour la défense des intérêts ouvriers se propose, conformément à son titre : 1° de signaler les conséquences bonnes ou mauvaises que peut avoir pour la classe des salariés le système de la liberté commerciale; — 2° de rechercher comment l'Etat pourrait, tout en respectant la liberté dans l'industrie et le commerce, intervenir en faveur des salariés dans les temps de crises; — 3° de formuler un système de crédit qui permette aux salariés de posséder à un titre quelconque l'instrument de leur travail.

ART. 2. L'association s'impose l'obligation de ne pas sortir, dans les discussions publiques, des données économiques énoncées en l'article précédent.

ART. 3. L'association se compose de toutes les personnes, sans distinction de classe, qui adhéreront aux présents statuts, et verseront une cotisation mensuelle quelconque. — Toutefois, les présidents, les secrétaires, et dix membres adjoints, dont les noms seront publiés, devront appartenir à la classe des salariés.

ART. 4. Les cent premiers adhérents, de quelque classe qu'ils soient, seront appelés à élire un conseil d'administration composé de quinze membres, dont sept au moins devront être ouvriers; et, de ceux-ci, quatre au moins devront être choisis parmi les membres adjoints dont il est parlé à l'art. 3. — Les noms des membres de ce conseil seront également publiés.

Art. 5. Le conseil d'administration choisira dans son sein son président, son secrétaire et un trésorier. Il recevra les souscriptions, réglera les dépenses, et, tous les six mois, rendra un compte exact, en assemblée générale et publique, du nombre des adhérents ainsi que du chiffre et de l'emploi des cotisations.

Bureau provisoire : MM. CORBON, sculpteur sur bois, président; PH. BÉRARD, tailleur, vice-président; C. GAUMONT, horloger-mécanicien, et A. VIEZ, typographe, secrétaires.

LES EFFETS DE LA CONCURRENCE ILLIMITÉE. — *Misère des ouvriers*. — Un ouvrier tailleur nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur, dans votre numéro du 25 octobre, vous évaluez à huit mille le nombre des ouvriers tailleurs réduits au chômage dans la seule ville de Londres. Je puis vous assurer que ce nombre s'élève, sans exagération, de trente-quatre à trente-cinq mille. A Paris, le nombre des ouvriers tailleurs sans occupation n'est pas au-dessous de quinze mille.

» La cause de ce chômage anormal est dans le nombre toujours croissant des maisons de confection, qui remplissent la France de marchandises de mauvaise qualité et mal travaillée, mais que l'on écoule rapidement par suite du bas prix. Ces marchandises sont livrées à un prix tel, que les ouvriers qui les confectionnent ne peuvent parvenir à gagner leur vie en travaillant 16 heures par jour, et cependant ils sont obligés d'accepter ces conditions sous peine de mourir de faim. Aussi les maisons de confection se multiplient-elles; les marchands de nouveautés, bonnetiers, et même les chapeliers, vendent des vêtements confectionnés. Pour peu que cette spéculation continue, nous verrons des paletots appendus dans les *montres* des charcutiers.

» Il y a là, Monsieur le Rédacteur, un mal profond et complexe, auquel il est urgent d'appliquer un prompt remède.

» Recevez, etc. UN OUVRIER TAILLEUR. »

Une souscription est ouverte en faveur des inondés de la Loire dans les bureaux de la compagnie d'assurance le *Sauveur*, rue de Grammont, n° 7, et chez M. Durocher, rue du Cadran, n° 59.

Bayonne le 27, ou une fête leur a été donnée.

« Nous apprenons, dit l'*Adour*, journal de cette ville, que le consul anglais a demandé un passeport pour s'éloigner de Bayonne à l'occasion de l'arrivée du duc et de la duchesse de Montpensier. Nous avions déjà remarqué que le consulat s'était abstenu d'arborer le pavillon anglais. Ces deux faits n'ont pas besoin de commentaires. »

— M. Gehoux, député de la Haute-Saône, vient de mourir, à Vesoul, à la suite d'une assez longue maladie.

— La tranquillité de la fabrique est entièrement rétablie à Elbeuf. Le détachement de gendarmerie a dû retourner à Rouen aujourd'hui.

— M. Mottez a terminé les peintures à fresque du portail de Saint-Germain-l'Auxerrois. Demain les échafaudages et les toiles seront enlevés, et le public pourra jouir de la vue de ce vaste et beau travail qui reproduit de la manière la plus fidèle et la plus originale à la fois le système de décoration des églises du moyen-âge.

— Dans un moment où, de toutes parts, la charité publique s'émeut pour apporter quelques soulagements aux infortunés des rives de la Loire, deux grands artistes, Mme Cinti-Damoreau et Emile Prudent, ont eu la généreuse idée de se réunir pour donner, le samedi 7 novembre, avec le concours des plus célèbres artistes de Paris, un concert au profit des victimes de l'inondation. MM. Pleyel et Ce se sont associés spontanément à cette belle œuvre en mettant leurs magnifiques salons à la disposition des deux artistes.

— Par ordonnance royale en date du 25 octobre, il est ouvert au ministre secrétaire d'Etat des affaires étrangères, sur l'exercice 1846, un crédit extraordinaire de *trois cent mille francs*, pour un service urgent dont la dépense ne pouvait pas être comprise dans le montant du crédit de l'exercice. Cette dépense sera imputée sur le chapitre des fonds secrets.

— Le maréchal de Bourmont vient de mourir.

— On lit dans le *Mémorial de l'Allier*, journal de Moulins :

« Hier 26 octobre, la malle-poste venant de Saint-Etienne pour se rendre à Paris, ayant voulu dépasser, en entrant en ville, rue Saint-Martin, une diligence qui se trouvait devant elle, a renversé le nommé Larmenjat, scieur de long, habitant du faubourg Sainte-Catherine, qui voulait traverser la rue, et qui, malheureusement, s'est laissé surprendre par les chevaux de devant. Grièvement blessé, soit par suite de sa chute, soit par les pieds des chevaux, ce malheureux a été transporté aussitôt à l'hospice, où il est mort ce matin. »

— On écrit de Croisilles, le 7 octobre, au *Progrès du Pas-de-Calais* :

« Une jeune fille d'une vingtaine d'années est morte, il y a trois jours, à Bullecourt, après d'atroces souffrances; sept autres personnes de la même commune, prises des mêmes douleurs, ont failli éprouver le même sort. On attribue cet accident à un commencement d'empoisonnement dont l'ignorance ou l'imprudence d'un pharmacien aurait été la cause. »

— Il se forme à Liverpool une association de négociants et d'armateurs, qui se proposent d'obtenir que les droits exorbitants qui pèsent à cette heure sur le thé soient réduits. Cet article, qui est devenu en Angleterre un objet de première nécessité, et qui, au point de vue commercial, est le seul moyen d'échange par lequel la Grande-Bretagne puisse espérer d'étendre son commerce avec la Chine, paie des droits de 400 à 600 pour cent. Les fondateurs de la société veulent montrer au public tous les inconvénients d'un pareil état de choses, afin d'arriver à le faire réformer.

— On écrit de l'île d'Oléron qu'un fait assez singulier a eu lieu depuis la tempête du 6 octobre. Le port de Dorchet de Saint-Georges, de création récente, se trouve littéralement séparé de la mer. Une barre de sable s'est formée à son entrée et retient captifs dans son enceinte 5 navires qui s'y trouvaient au commencement de la tempête.

— Voici une récapitulation, malheureusement trop exacte, dit l'*Echo de la Nièvre*, des ponts détruits par l'inondation :

Sur l'Allier, les ponts de Langeac, d'Auzun, de Crevant, de Condé, de Chazeuil, et une partie de celui de Vichy. Le pont de Mornay n'a pas bougé, mais la levée est détruite sur une longueur de plus de 1 200 mètres.

---

s'habillait. Il accueillit le nouveau-venu comme un employé qui a ses petites et ses grandes entrées, vu l'urgence des affaires.

— Eh bien, monsieur Nadgett?

M. Nadgett déposa son chapeau à terre, s'inclina et toussa. Bailey sorti, la porte refermée, il s'en approcha à pas de loup, examina le pêne, et revint se poster devant le fauteuil qu'occupait Montaigue.

— Quelles nouvelles, monsieur Nadgett?

— Je crois en avoir enfin quelques-unes, Monsieur.

— A merveille! je commençais à craindre que vous n'eussiez perdu la piste.

— Non, Monsieur; elle se refroidit et s'évente parfois; nous n'y pouvons rien.

— Vous êtes la vérité même, monsieur Nadgett. Avez-vous eu un grand succès?

— Cela dépend : selon que vous en jugerez et l'interpréterez, répondit-il en mettant ses lunettes.

— Mais vous-même, qu'en pensez-vous? Etes-vous content de vous?

M. Nadgett se frotta lentement les mains, se caressa le menton, jeta un rapide coup-d'œil autour de la chambre, et dit :

— Oui, assez content. Je crois l'affaire bien menée; le cas me paraît piquant. Voulez-vous y entrer d'emblée?

— Certes!

M. Nadgett choisit une chaise à part, la plaça dans un endroit particulier, avec autant de soin que s'il se disposait à faire dessus des tours de voltige, et mit une autre chaise vis-à-vis, ménageant entre elles un intervalle pour y loger ses jambes. Il s'assit ensuite dans l'une et posa son portefeuille sur l'autre. Il délia lentement la ficelle qui scellait ces mystérieuses archives, la suspendit au dos de la chaise, rapprocha les deux sièges de celui de M. Montaigue, ouvrit le portefeuille et en étala le volumineux contenu. Enfin, il tria dans la masse une certaine note et la présenta au président, qui, pendant ces longs préliminaires, avait fait de violents efforts pour cacher son impatience.

— Il me semblait vous avoir déjà prié d'être moins prodigue de notes, mon excellent ami, dit Tigg Montaigue, avec un pâle sourire. Je voudrais vous voir consentir à me faire vos rapports de vive voix.

— Je n'aime pas à m'exprimer de vive voix, reprit gravement M. Nadgett. On ne sait jamais qui écoute.

M. Montaigue allait répondre; Nadgett lui passa le papier, et dit avec une satisfaction contenue :

— Nous commencerons par le commencement, s'il vous plaît. Lisez d'abord ceci.

Le président y jeta les yeux d'un air glacial et ironique qui témoignait de son peu de sympathie pour les habitudes lentes et méticuleuses de l'espion. Mais à peine eut-il lu cinq à six lignes, que son visage changea; à mesure qu'il avançait, il devenait plus attentif et plus grave.

— Numéro deux, dit M. Nadgett, lui tendant une autre note et reprenant la première. Lisez le numéro deux, Monsieur, s'il vous plaît. L'intérêt va croissant.

Tigg Montaigue se renversa dans son fauteuil et jeta sur son émissaire un regard de vague surprise mêlée de quelque alarme. M. Nadgett jugea nécessaire de répéter sa requête pour la troisième fois. Rappelé au point important, M. Montaigue passa au numéro deux, puis aux numéros trois, quatre, cinq, et ainsi de suite.

Ces documents, tous de la main de M. Nadgett, formaient une série de notes, griffonnées sur le dos de vieilles lettres, sur le premier chiffon venu : affreux barbouillages, disséminés, d'un aspect repoussant, mais d'un sens profond, terrible, à en juger par l'expression des traits du président.

La satisfaction secrète de M. Nadgett, en voyant l'effet de ses révélations, suivait pas à pas les émotions du lecteur. Assis d'abord en face de Montaigue, il le regardait par dessus ses lunettes abaissées sur la pointe de son nez, et se frottait nerveusement les mains. Peu après il changea de posture, s'assit plus à l'aise et parcourut des yeux, à loisir, le prochain document qu'il tenait déployé; il lui suffisait d'un regard jeté de temps en temps à son supérieur; ses doutes étaient dissipés : il savait à quoi s'en tenir. A la fin, il se leva, marcha vers la fenêtre d'un air triomphant, et y demeura jusqu'à ce que Montaigue eût fini.

— Est-ce la dernière, monsieur Nadgett? demanda Tigg, en aspirant l'air fortement.

— Oui, Monsieur; c'est ma dernière note.

— Vous êtes un homme étonnant, monsieur Nadgett!

— Je crois le cas assez piquant, répliqua-t-il en rassemblant ses paperasses. Je n'en suis pas arrivé là sans peine, Monsieur.

— La peine vous sera bien payée, monsieur Nadgett.

Nadgett s'inclina.

— La part du diable est plus grande ici que je ne m'y attendais, monsieur Nadgett. J'ai lieu de me réjouir d'avoir en vous un si habile *dépisteur* de secrets!

— Oh, Monsieur, je ne m'intéresse qu'aux secrets; c'est une passion! répliqua Nadgett, comme il renouait sa ficelle autour de son portefeuille. La nécessité de m'en ouvrir à vous m'ôte beaucoup du plaisir que j'ai pris à cette enquête.

— Une vocation évidente! répliqua Tigg; un don inappréciable dans votre état, monsieur Nadgett, mille fois préférable à la discrétion, quoique vous possédiez aussi cette qualité à un degré éminent. N'entends-je pas frapper en bas? Veuillez mettre la tête à la fenêtre et voir s'il y a quelqu'un à la porte?

M. Nadgett souleva doucement le châssis, et guigna dans la rue avec autant de prudence que s'il se fût attendu à recevoir une décharge de mousqueterie. Il retira la tête en usant des mêmes précautions et dit, sans changer de voix ni de manières :

— M. Jonas Chuzzlewitt.

— Je m'en doutais.

— M'en irai-je?

— Peut-être serait-ce mieux. Attendez cependant... Non, non, restez, s'il vous plaît, monsieur Nadgett.

Il avait pâli et s'était troublé tout-à-coup. Pourquoi? Son œil était tombé sur ses rasoirs; mais qu'en augurait-il? N'importe!

On annonça M. Chuzzlewitt.

— Allez au devant de lui, Nadgett! Ne nous laissez pas seuls, au moins! ne nous laissez sous aucun prétexte, entendez-vous! On ne sait pas ce qui peut arriver, ajouta-t-il tout bas, se parlant à lui-même.

Il saisit à la hâte une couple de brosses à cheveux et s'en frotta la tête, comme si sa toilette n'eût pas été interrompue.

(*La suite prochainement.*)

depuis le quai de Nevers, de débris de toute espèce semés çà et là jusque dans les jardins et dans les vignes, présente, arrivé aux Saulaies, un spectacle navrant. Là, devant une propriété tristement célèbre dans les annales sanglantes de 93, au pied de la maison dans laquelle le conventionnel Laplanche signa tant d'arrêts de mort, la fureur des flots semble avoir pris à tâche d'élever un théâtre formidable de ruine et de destruction.

» A travers les arbres courbés, mutilés, arrachés, s'élèvent des monceaux de bateaux affreusement tordus, déchirés, broyés, que les eaux ont jetés et précipités les uns sur les autres, avec un bruit dont le souvenir fait encore pâlir d'effroi ceux qui, du haut de la côte, assistaient à cet horrible spectacle. D'immenses charbonnières sont venues là se briser en éclats et recouvrent des monceaux de bois et de débris de toute espèce entassés pêle-mêle. Et à ce lugubre aspect de dévastation s'ajoute une odeur cadavéreuse qui s'exhale de ces ruines, sous lesquelles gisent des restes déjà à moitié dévorés de bestiaux entraînés par les eaux, et qui recouvrent peut-être des débris humains!

» On n'a que trop lieu de le craindre! A-t-on pu le lendemain d'un aussi grand désastre se compter tous? pouvons-nous à l'heure qu'il est connaître toutes les victimes qui ont péri au milieu des plaines immenses que couvrait l'inondation? »

SUBSISTANCES. — Le gouvernement badois vient de prendre à son tour la mesure qu'avait prise il y a quelque temps le gouvernement bavarois.

Une ordonnance du 25 octobre impose un droit de 25 p. 100 à l'exportation des céréales de toute espèce sur toute la frontière de la France et de la Suisse.

Voilà donc un blocus en règle établi le long de la frontière française, depuis la Suisse jusqu'à la Prusse rhénane; car un droit de 25 p. 100 à l'exportation équivaut à une prohibition absolue de sortie dans les circonstances actuelles.

UN MIRACLE. — Depuis cinq jours, les habitants de la rue de Royon, à Sainte-Ménéhould, sont vivement intrigués par une sorte de prodige, qui, jusqu'à cette heure, paraît inexplicable. Une femme, l'autre jour, voulant puiser de l'eau dans son puits, fut fort étonnée de reconnaître que son seau contenait, au lieu d'eau, un liquide vermeil, ayant l'apparence de vin. Elle appelle aussitôt voisins et voisines, qui goûtent, et reconnaissent que, réellement, l'eau du seau contient une forte quantité de vin. Les incrédules renouvellent l'expérience à plusieurs reprises, et chaque fois, à la grande stupéfaction des assistants émerveillés, on amène au dessus de la margelle un seau de belle et bonne eau rougie. D'aucuns même assurent que plus on retire de seaux du puits et plus la proportion de vin augmente dans l'eau.

Des visites ont été faites dans les caves voisines, pour rechercher si quelque pipe de vin ne s'était pas défoncée, mais rien n'est venu jeter la lumière sur ce fait extraordinaire. Le puits miraculeux reçoit de nombreuses visites et sa vertu paraît à quelques-uns augmenter tellement, qu'ils espèrent en voir tirer avant peu du vin entièrement pur. — Les ivrognes sont dans la jubilation. (*Revue de la Marne.*)

DÉPRAVATION. — La police a fait hier soir, dans les galeries du Palais-Royal, dit la *Gazette des Tribunaux*, une razzia de ces misérables jeunes gens dont deux procès odieux, celui de l'assassinat de l'Anglais Wart et celui dit de la rue du Rempart, on fait connaître la honteuse dépravation. Vingt-six de ces individus ont été arrêtés et conduits au dépôt de la Préfecture de police. Sur plusieurs on a trouvé et saisi des objets dont il n'ont pu expliquer l'origine d'une manière satisfaisante. L'un d'eux se trouvait, au moment de son arrestation, porteur d'un drap de lit et d'un châle qu'il avait volé dans un garni. D'autres avaient en leur possession des reconnaissances du Mont-de-Piété constatant l'engagement d'objets qui, disent-ils, leur auraient été donnés par des hommes dont ils ne peuvent indiquer ni le nom ni la demeure, et qu'ils auraient rencontrés dans la galerie d'Orléans ou aux environs.

Deux jeunes filles ont été arrêtées en même temps que ces vingt-six individus. Il paraîtrait qu'il aurait existé une sorte de complicité entre ces filles et plusieurs de ces jeunes gens, qui, apostés d'avance sur les points isolés où elles parvenaient à attirer leurs dupes, rançonnaient celles-ci en les menaçant du scandale, et même en se portant dans l'occasion à des violences sur leur personne.

Tous ces individus ont été déférés à la justice; mais il est à craindre qu'en cette occasion, comme en plusieurs autres semblables, le parquet se trouve contraint, faute d'un texte de loi précis, de relâcher le plus grand nombre de ces misérables, bien qu'ils avouent avec le plus éhonté cynisme l'industrie honteuse à laquelle ils se livrent.

VARIÉTÉS.

Fourier jugé par M. Pierre Leroux. (1)

6° *L'Unitéisme.*

Nous devons signaler ici un point d'une haute importance pour ceux qui savent apprécier la valeur des méthodes philosophiques. On sait avec quelle sagacité Fourier a signalé le vice intellectuel qu'il a nommé *simplisme*, et dont l'effet consiste principalement à vouloir expliquer par une seule cause agissante, des résultats dûs à l'action de plusieurs causes combinées; ou bien encore à méconnaître la dualité de principes qui se retrouve dans un si grand nombre de faits de tout ordre, dualité en vertu de laquelle des forces, des substances ou des idées, différentes d'espèces, mais unies par un rapport générique qui forme entre elles un terme neutre, se combinent ensemble et s'enchaînent pour former des organismes et des systèmes plus complets.

La tendance au simplisme a été, elle est encore l'une des plus fortes entraves de l'esprit humain et l'un des plus grands obstacles qui s'opposent à ses conquêtes. M. Pierre Leroux nous en fournit en ce moment une preuve d'autant plus utile à constater, que l'erreur dans laquelle il tombe se retrouve, avec des conséquences bien plus étendues, dans beaucoup de grands systèmes métaphysiques.

M. Pierre Leroux constate que Fourier pose pour base et pour point de départ de toute conception philosophique et sociale, l'étude de la passion dans l'homme; mais il prétend prouver que son système est exclusif de toute religion, de tout idéal extérieur. Suivant Fourier, impuissante à le déduire logiquement du subjectif. Faute de remarquer que la première condition de la vie, c'est qu'elle résulte d'un ensemble de rapports, et que l'idée de rapports elle-même n'existe pas sans celle de deux termes corrélatifs l'un à l'autre, ils se sont perdus dans un labyrinthe de subtilités stériles; moins avancés sous ce rapport que le plus humble des hommes, à qui l'instinct et le bon sens montrent fort bien que, sauf des exceptions purement accidentelles, la perception correspond à un objet réellement perçu, la faculté de penser est corrélative à des vérités, objet de l'intelligence, et que dans la nature des choses la réalité du subjectif se lie intimement à celle de l'objectif.

La philosophie de Fourier raisonne à cet égard comme le bon sens; donc sur ce point comme sur tant d'autres, elle en est une haute expression. Elle dit :

Si l'œil existe, c'est corrélativement à la lumière; de ces deux termes, simples tous les deux, l'un est sujet, l'autre est objet, et la vision, terme complexe, est le résultat de l'alliance, de l'action réciproque des deux termes simples. Tout phénomène, tout objet de la connaissance, est assujetti à une loi semblable; en le décomposant, on trouve un terme actif, un terme passif, qui par leur alliance produisent un terme mixte. Ne raisonner que sur l'un de ces deux premiers termes, et ne pas tenir compte de l'autre, ou le nier, c'est tomber dans le simplisme. La méthode véritable exige que l'on envisage tout phénomène en mode composé, et que l'un des termes étant donné, on conclue immédiatement, et par ce seul fait, à l'existence d'un terme corrélatif.

En vertu de cette loi, toute passion n'existe que par la réalité des êtres et des types qui lui servent d'objet; l'existence d'une passion, élément organique de notre âme, constate à elle seule que le type auquel elle correspond a sa place réelle dans l'univers. Et comme l'existence de l'œil atteste celle de la lumière, comme l'oreille existe en vue des sons, comme la sensation existe en vue des objets sensibles, et la pensée en vue des réalités intellectuelles, de même l'unitéisme existe en vue de l'unité, et la passion religieuse existe en vue de Dieu, ainsi que l'âme elle-même dont elle est la plus haute expression.

Ainsi l'idée religieuse existe dans le système de Fourier, non-seulement au point de vue du sentiment, mais encore au point de vue rationnel. L'idée religieuse, très largement définie et rigoureusement précisée sous le nom d'unitéisme, a sa preuve certaine dans un fait, la tendance universelle de l'humanité vers elle. Il faut remarquer en effet ici que M. Leroux méconnaît la pensée de Fourier, lorsqu'il lui fait dire avec les utilitaires que certains individus seulement possèdent la passion religieuse. Ce ne sont pas certains individus, c'est l'humanité tout entière qu'il faut dire. L'unitéisme n'est pas dans quelques caractères exceptionnels, il est à quelque degré, dans tous les caractères sans exception; il est dans le type humain lui-même, et non-seulement dans l'ensemble de ce type, mais dans chacune des passions ou tendances virtuelles qui le composent, et dont chacune participe de l'unitéisme, qui les rassemble et les résume toutes.

Or, le fait de cette tendance de l'homme vers l'idée religieuse ne prouverait rien en faveur de la réalité même de l'idéal religieux, aux yeux des philosophes qui s'obstineraient à méconnaître ce principe, que l'homme est dans des rapports de vérité avec l'univers, et que son organisation fondamentale est dès lors une expression fidèle de ces rapports. Mais dès l'instant où l'on a reconnu avec Fourier la certitude de ce même principe, on reconnaît aussi que toute tendance générale de l'humanité, toute impulsion, non pas accidentelle, mais bien virtuelle, de notre âme vers un idéal quelconque, est la preuve la plus certaine qui puisse nous être donnée de la vérité de cet idéal; car l'âme humaine ne peut être en unité avec le vrai qu'autant que l'idéal vers lequel elle aspire par une force inhérente à sa nature, est lui-même un idéal vrai. L'idée religieuse ayant ainsi sa preuve dans un fait, s'asseoit dans l'esprit humain sur la base la plus solide qu'il soit possible de concevoir.

L'erreur dans laquelle M. Leroux est tombé à l'égard de l'unitéisme, prouve qu'il n'a pas apporté, dans l'étude du système dont il a entrepris la critique, la persévérance et la maturité sans lesquelles il ne pouvait en acquérir la véritable intelligence. C'est aussi faute d'avoir compris les premiers éléments de ce système qu'il a pu y signaler une prétendue négation de la première faculté de l'homme, la raison, et de l'œuvre de cette faculté, la science. Que deviennent, dit-il, la raison et la science, dès que l'on admet que la destinée de l'homme est dans le développement de ses passions?

La réponse est bien simple. Fourier a si peu nié la Raison et la Science, qu'il leur a reconnu; soit explicitement, soit implicitement, la suprématie morale de l'individu et de la société. Les passions, livrées à elles-mêmes, produisent indifféremment le mal ou le bien, et peut-être même plus souvent aujourd'hui le mal que le bien; c'est la science seule à qui il appartient de les coordonner, de les employer, de leur assurer leur essor complet et harmonique, et de faire ainsi que le bien seul résulte de leur développement. En un mot, les passions sont des ressorts nécessaires, sans lesquels l'homme ne saurait être conçu comme être vivant, agissant et sociable; mais la raison est le principe qui les unitarise, et qui ne peut lui-même remplir sa fonction, qu'à la condition de les satisfaire harmoniquement au lieu de les anéantir, de les connaître et les utiliser au lieu de les détruire. En un mot, la passion et la science sont si loin d'être incompatibles, que l'une est l'objet nécessaire de l'autre. Ce que Fourier trouvait mauvais, ce n'est pas que l'on glorifiât la raison, mais qu'on prétendît la mettre en hostilité permanente avec les passions, et que sous prétexte d'arriver à un idéal quelconque d'unité parmi les hommes, on commençât par déclarer qu'il y a en nous deux principes ennemis l'un de l'autre [illegible] clure ainsi à la guerre éternelle et stérile de l'homme av[ec] lui-même.

7° *La diversité des interprétations.*

M. Leroux s'est attaché, pendant de longues pages, à d[illegible] [illegible] sont nullement, comme elle l'assure, en opposition avec les notions théoriques du système qu'elle combat.

Le premier de ces témoignages est emprunté à une lettre dans laquelle le respectable M. Baudet-Dulary assure qu'il y a eu *action et réaction du milieu social, et que les passions humaines dans les individus de notre époque ne sont point ce qu'elles doivent être*; — *qu'elles sont altérées et faussées par l'essor subversif dont les individus ont contracté l'habitude*. Cela est parfaitement vrai, et de plus cela n'est point contraire à cet autre principe, qu'on ne saurait amener les passions mêmes de l'individu à leur rectitude virtuelle, sans des modifications corrélatives dans l'organisation civile et industrielle, dont les dispositions ont une influence si énorme sur les déterminations des individus. M. Baudet-Dulary, en affirmant ce qu'il affirme, en alléguant une altération *actuelle* des individus, n'entend point établir que le type humain doive toujours être frappé d'altérations semblables; il n'entend point nier le véritable principe du système de Fourier, d'après lequel l'amélioration successive des formes sociales est le moyen qui élève les organismes individuels eux-mêmes à la rectitude et à la pureté pour lesquelles ils sont créés.

Le second témoignage est emprunté à une lettre anonyme, dont l'auteur, tour à tour apologiste et critique de Fourier, énonce cette vérité, que la richesse matérielle ne doit être envisagée que comme le *substratum* de la perfection morale. M. Leroux pense que c'est là une contradiction formelle du système sociétaire. Nous ne pouvons y voir qu'une idée parfaitement en harmonie avec ce système, dont le but supérieur est, comme nous l'avons montré plus haut, la réalisation de l'unitéisme, ou des plus hautes tendances de l'âme humaine. Or, le mot *substratum*, tout latin et tout métaphysique qu'il est, signifie *base, point de départ, élément nécessaire*, c'est-à-dire qu'il définit précisément la richesse, ou bien-être physique, avec le caractère et les attributs sous lesquels Fourier l'envisage. Seulement, Fourier se garde bien de commettre l'inconséquence que d'autres commettent, lorsqu'ils dédaignent la richesse au nom de la perfection morale, tout en reconnaissant que la richesse est le *substratum* de cette perfection. Il est entendu, du reste, qu'il s'agit ici seulement de la richesse produite et consommée conformément aux lois de l'unité sociale et de l'équilibre physique des individus.

8° *Conclusion.*

Nous avons parcouru, dans ce travail, tous les points de doctrine que soulevaient les articles de M. Leroux, publiés dans les numéros de juin et de juillet de la *Revue sociale*. Nous n'avons pas fait mention des points abordés dans les numéros d'août, de septembre et d'octobre, parce que ces trois dernières feuilles traitent un côté tout différent de la question. Il ne s'agit plus dans les derniers articles d'un essai de réfutation contre la doctrine de Fourier, mais de recherches historiques tendant à prouver que ce grand penseur n'a aucun droit à la priorité qu'on lui attribue comme créateur de son système; que sa gloire est seulement un plagiat, et sa pensée une simple reproduction de pensées émises par d'autres que lui.

Cette thèse forme une matière toute distincte de celle que nous avons traitée jusqu'à ce moment, et nous avons dû, pour l'ordre et la clarté de notre polémique, les séparer avec soin l'une de l'autre. Maintenant que la question de doctrine nous semble épuisée, nous allons aborder la question historique, et nous nous efforcerons de l'éclaircir dans un travail consciencieux et approfondi. Nous ne terminerons pas toutefois cette première série d'articles, sans soumettre à M. Leroux une considération.

Nous sommes à une époque où peu d'hommes ont des convictions assurées et sincères, où peu de principes sont affermis dans l'esprit de l'immense majorité, où le refroidissement et le doute ont tout envahi, mais où existe une vague espérance du progrès social et une tendance à le réaliser, qui deviendra une passion générale et sublime dans ses effets le jour où l'esprit humain aura vu dans un ensemble d'idées, quel qu'il doive être, le prototype de ce progrès. La construction de cet ensemble d'idées, objet des convictions et des espérances ultérieures de notre génération, ne peut s'opérer que par le labeur patient des intelligences et la bienveillance réciproque des investigateurs de tous les ordres et de tous les degrés. De là résulte pour eux tous le devoir de communiquer intellectuellement, et malgré leurs divergences, sans préventions, sans parti pris, surtout sans amertume et sans fiel. Ceci est un premier devoir quant à la forme; il en est un autre quant au fond, c'est celui d'être l'un pour l'autre l'objet d'une étude approfondie, et de ne jamais se condamner réciproquement sans le plus mûr examen. Nous regrettons sincèrement d'avoir eu à démontrer dans le cours de ce travail que les appréciations combattues par nous constataient toutes une étude trop superficielle du système mis en cause; et nous sommes forcés d'ajouter que, quant à la forme sous laquelle ces appréciations se sont produites, elle était amère, véhémente, dépourvue du calme et de la modération qui seuls peuvent donner à la polémique une véritable autorité.

HIPPOLYTE DESERER.

(1) Voir les numéros des 8, 9, 10, 29 et 30 octobre.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. H. B. à Valenciennes. — Nous expédions. — Pour M. G. 11 fr. 40.

MM. B. et S. à Lyon. — M. T. est remis au service à dater du 1er octobre et pour trois mois, d'après votre lettre du 16. — Le billet de M. D. est hors de nos mains.

M. G. à Grenoble. — L'erreur était reconnue et rectifiée le 27. Vous aurez dû recevoir le 30 tous les numéros depuis le 14. — Vous êtes spécialement recommandé.

M. A. L. à Périgueux. — C'est fait. — Les alm. sont partis le 21 courant, par les mess. gén.; mais l'inondation a pu les retarder.

M. B. à Dijon. — Nous recevons les 69.

M. H à Nogent-le-R. — Reçu les 35, 25. — Nous expédions.

M. D. à Gisors. — C'est bien. — Cordial accueil à MM. L. et R. — Nous tâcherons de vous satisfaire.

M. V. à Bar-le-Duc. — Nous recevrons votre jeune voyageur avec d'autant plus de plaisir que nous avons lu ce que vous nous disiez de lui.

M. B. à Lille. — Nous nous plaignons de n'avoir pas revu le capitaine B. Pouvez-vous nous donner son adresse?

50 CENTIMES LA LIVRAISON. SOUSCRIPTION À LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER. — Une livraison de 48 à 72 pages d'impression par semaine. L'ouvrage entier formera 40 livraisons; les souscripteurs

C'EST UNE ÉNIGME DE BON MARCHÉ que le succès seul peut expliquer — Pour 55 francs, — on a CINQUANTE-CINQ OUVRAGES des meilleurs auteurs contemporains, — avec un abonnement gratuit de *trois mois* à l'ESTAFETTE, journal quotidien, grand format géant-améri-

6 h. 1|2 **FOLIES.** — Angeline, les Amours d'une rose, Plus heureux.
6 h. »|» **DÉLASSEMENTS-COMIQUES.** — Spectacle extraordinaire.
8 h. »|» **BEAUMARCHAIS.** — Les Amours, Mineurs, la Mort du Tasse.
6 h. »|» **LUXEMBOURG.** — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
3 h. »|» **HIPPODROME.** — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanche.

L'OUVERTURE A EU LIEU LE 10 OCTOBRE.

MAISON COUTARD.

RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 23.

HABILLEMENTS POUR HOMMES,

SUR MESURES ET TOUT FAITS. – PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

La MAISON COUTARD, connue depuis VINGT ANS pour la première dans sa spécialité, prévient les consommateurs qu'elle vient de joindre à ses vastes magasins de gros six magnifiques galeries spécialement réservées à la vente du détail. On y trouvera en toutes saisons un choix considérable de vêtements établis avec les plus grands soins et à la portée de toutes les fortunes. — MAGASINS RÉSERVÉS POUR LA VENTE D'HABILLEMENTS D'ENFANTS. — NOTA. M. COUTARD prévient les amateurs de bon marché qu'il vient d'acquérir une FORTE PARTIE DE CASTOR à double face, qui lui permet de donner un PALETOT TOUT CONFECTIONNÉ À 16 FRANCS.

CAISSE D'EPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'EQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE
des commissaires du gouvernement.

L'ÉQUITABLE est une Caisse où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu grossie: 1° de ses intérêts capitalisés; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.* — Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à **L'ÉQUITABLE** une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'on opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois de septembre **L'ÉQUITABLE** a reçu pour 825,560 fr. de souscriptions reposant sur 858 têtes; au 1er octobre, le total général des souscriptions était de 56 308 558 fr. 50 c., et le nombre des têtes engagées de 42 649.

BATEAUX A VAPEUR DE LA LOIRE.

L'agent des bateaux à vapeur de la Loire s'empresse d'aviser que le service des bateaux à vapeur entre Tours et Nantes continue d'avoir lieu, comme avant l'interruption, deux fois par jour, *à six heures et demie* et *à onze heures du matin*. — **TRAJET EN 12 HEURES.** — On s'inscrit pour les places et transport de marchandises, à l'Agence, BOULEVART MONTMARTRE, n° 8. — Correspondance du chemin de fer de Paris à Tours.

L'agent, **A. CHATEAUNEUF jeune.**



ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet À TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution infaillible confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'ANTIPHONEL est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs : MM. AUBER, HALEVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BENEDICT, FESSY, SEJAN, BOELY, DIETSCH, etc. L'ANTIPHONEL peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'ANTIPHONEL, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et Cie.

RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

ALMANACH PHALANSTÉRIEN POUR 1847.

Un beau volume in-8° orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois, d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : 50 CENTIMES, ET PAR LA POSTE : 80 CENTIMES.

On trouve à la même Librairie des Almanachs pour 1845 et 1846.

TROIS DISCOURS

PRONONCÉS A L'HOTEL-DE-VILLE

PAR MM. DAIN, CONSIDERANT ET D'IZALGUIER.

Grand in-octavo. — Prix : 3 fr. ; par la poste, 3 fr. 50 c.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.

Prix : 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

MANIFESTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE

Fondée par Fourier, ou Bases de la Politique positive.

Paris, 1841 (*écrit par* V. CONSIDERANT, *et adopté par le Conseil de l'Ecole*). Nouvelle édition revue et considérablement augmentée 1842. Un beau vol. in-18. Prix : 1 f. 25; par la poste, 1 f. 60

IRRITATIONS

Les personnes atteintes d'IRRITATIONS d'intestins ou d'estomac, celles qui souffrent de la POITRINE ou dont les forces sont épuisées par de longues maladies, trouveront dans l'usage du RACAHOUT de Delangrenier, un déjeûner RÉPARATEUR, et aussi adoucissant que facile à digérer. ENTREPOT RUE RICHELIEU, 26 — Dépôt dans chaque ville.

DENTS INOXIDABLES DE JACOWSKI, rue de la Bourse, 1. — La renommée de cet habile dentiste grandit tous les jours, et ses ouvrages de mécanique dentaire jouissent d'une supériorité incontestable. Un fait récent et authentique suffit pour le prouver : Sur la plainte de Mme R..., deux experts choisis par le tribunal pour examiner un dentier artificiel, exécuté par M..., ont déclaré que ce dernier était grossièrement travaillé, et tout à fait inservable; mais, en revanche, ils ont approuvé et comblé d'éloges un dentier exécuté par M. Jacowski, et mis sous leurs yeux comme pièce de confrontation. Cette approbation des hommes de l'art, dans une expertise judiciaire, est aussi flatteuse que concluante pour M. Jacowski, qui trouve à la fois un encouragement et une récompense dans les témoignages multipliés de satisfaction et d'estime que lui adressent ses nombreux clients.

SAVON DE TOILETTE

DE LA

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE PARIS

Cottan et Cie

Les Savons de toilette étant d'un usage général ont dû être pour la Société Hygiénique l'objet d'une attention spéciale.

Le commerce de la parfumerie abonde en savons mal préparés et défectueux. Beaucoup d'altérations de la peau sont le résultat de leur usage.

Les qualités du Savon de la SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE sont éminemment adoucissantes; il conserve à la peau son poli, sa souplesse et son velouté; il préserve des rougeurs et efflorescences, ce qui le rend précieux pour la figure et pour la barbe, de même pour les personnes qui ont la peau sensible et délicate.

Chaque tablette porte la signature ainsi que le cachet ci-dessus.

Paris, Entrep. gén., r. J.-J.-Rousseau, 5

RUE SAINT-MERRY, 12, à PARIS.

CHOCOLATS COLMET.

DÉPOTS dans les Pharmacies de France.

Son CHOCOLAT FERRUGINEUX contre les pâles couleurs, les maux d'estomac, la faiblesse.

Son CHOCOLAT AU LAIT D'AMANDES, aliment rafraîchissant et utile aux femmes.

La Boîte de 2 PURGATIONS, 2 Francs.	**Son CHOCOLAT PURGATIF, composé de magnésie, de manne et de casse. Son goût est agréable et il se mange avant le repas.**	Colmet

Tous les CHOCOLATS COLMET ne se vendent à Paris qu'à sa Fabrique.
Une instruction les accompagne.

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

ANTIDOTE,

Réponse à une compilation anonyme intitulée

LE MONDE PHALANSTÉRIEN

Brochure in-8°. 1841. Prix : 25 c. Par la poste, 30 c.

Une grande réussite a constaté le don de divination à Mme LACOMBE, rue Boucher, n° 1, au 1er, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile cartomancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

De 1800 à 1845, les ministres de France ont dépensé la somme énorme de 49 milliards 818 millions ; les recettes ordinaires n'ayant pu suffire à combler ces dépenses de toute nature, les ministres ont eu recours à des recettes *extraordinaires* pour la somme de 1 milliard 432 millions; mais ces encaisses étant encore trop au-dessous des dépenses, les administrateurs du pays ont constitué la France en un déficit de 578 millions.

Voilà en peu de mots le résultat financier de l'administration intérieure dans l'espace de seize années ; ces chiffres sont *officiels*.

La France, puissante par son unité et par ses ressources territoriales, n'ayant ni des idées conquérantes, comme la Russie, ni des prétentions à l'empire des mers, comme l'Angleterre, et par conséquent n'étant pas forcément entraînée à des armements ruineux, la France, disons-nous, devrait, après seize années d'un gouvernement se disant populaire, administrateur de *vingt milliards* de francs, présenter le spectacle magnifique d'un pays dont la misère serait bannie, où tous les citoyens auraient avec le sentiment de leur dignité celui de la gloire, de la grandeur et de l'indépendance de la nation.

« Un peuple, disait l'Assemblée nationale, peut rarement, » quand il est pauvre, connaître d'autres conditions que celles de » la servitude; il ne peut avoir l'enthousiasme de la liberté quand » il n'a rien à défendre, quand il lutte sans cesse contre le besoin, » et qu'une inégalité monstrueuse des rangs et des fortunes ne lui » fait connaître dans les lots de la vie d'autre partage que l'abjection et l'orgueil, que la misère et le luxe. »

Eh bien! il faut le dire hautement, le gouvernement de juillet a dilapidé les vingt milliards que la nation lui a confiés.

Les bureaux du ministère de la guerre, ces écuries d'Augias, comme les appelait Casimir Périer, ont dévoré 4 milliards 862 millions; — dépenser près de 5 milliards dans un pays comme le nôtre, où tout homme est soldat lorsque les échos des vallées et des montagnes retentissent du cri sublime : *La patrie est en danger*, n'est-ce point là une folie !

Le ministère de la marine a englouti, on ne sait où, 1 milliard 119 millions sans donner à la France les forces navales suffisantes pour protéger la liberté des mers, sans s'occuper de grandes entreprises coloniales ; n'est-ce pas là une honte !

Mais laissons l'examen de ces deux ministères, et d'autres encore sur lesquels les opinions peuvent se partager; insistons sur celui dont les fonctions sont entièrement en dehors de la politique : sur le ministère des travaux publics.

Personne ne conteste la grande importance de cette administration, personne ne conteste qu'elle devra peu à peu s'enrichir, ainsi que le ministère de la marine et celui de l'agriculture, d'une grande partie du budget de la guerre, et devenir le ministère le plus considérable du pays.

En effet, depuis 1830 cette administration a converti en travaux la somme de 1 milliard 527 millions.

Aussi les coryphées du système sont-ils fiers de ces énormes dépenses, et dans leurs extases gouvernementales ils ne manquent pas de dire : « Le gouvernement de juillet se montrera fort, audacieux » même dans les entreprises de la paix. Partout, et en France » plus qu'ailleurs, un gouvernement nouveau est astreint à paraître puissant, grand, magnifique. » (*Journal des Débats*.)

Nous ne relèverons pas l'audacieuse assertion du *Journal des Débats* qui prétend que le gouvernement de juillet a récusé la force militaire, lorsqu'il a dépensé en 16 ans près de 5 milliards pour ce service; mais nous dirons aux gens de bien : non, le gouvernement de juillet ne s'est point montré fort et surtout audacieux dans les entreprises de la paix; s'il a repoussé la puissance qui répand des fleuves de sang, il n'a rien fait pour tarir les larmes des malheureux ; si la guerre ne porte pas la dévastation et la mort dans nos champs, il permet, tout en se glorifiant d'être puissant, grand, magnifique, que nos rivières abandonnées à leur tumultueux caprices dévastent, tuent et détruisent avec une impétuosité bien plus indomptable que ne l'eussent fait des bataillons ennemis !

Où est donc la gloire du gouvernement nouveau ? Hélas ! on la trouve blottie dans les poches des joueurs de Bourse et des agioteurs sur les actions de la grande industrie !

Le ministère des travaux publics forfait donc à son mandat lorsqu'il ose dépenser en seize années plus d'un milliard et demi sans penser à assurer la vie et la propriété des citoyens contre les désastres des inondations. Et pourtant, depuis 1830, les ravages de ces débordements ont produit des pertes qui peuvent s'évaluer au moins à 150 millions. D'où vient cette criminelle apathie ?

Nous l'avons dit plusieurs fois, et nous ne saurions trop le répéter, cette apathie est avant tout dans la faible administration de M. Legrand et dans celle des ministres des travaux publics qui s'endorment douillettement sur leur *banc de douleur*, sans élever leur pensée jusqu'à la haute mission dont ils sont investis.

Que veut M. Legrand? Il veut régner et gouverner en maître. Or, M. le sous-secrétaire d'Etat, comme ingénieur, n'a pas fait faire un seul pas à la science; comme administrateur, il ne sait pas tirer parti des hautes capacités que renferme le corps des ponts-et-chaussées. De là la marche tortueuse qu'il imprime à son administration.

Les chemins de fer appelaient-ils la science et les méditations des ingénieurs de l'Etat? L'exécution et l'exploitation de ces travaux confiées à la Nation eussent produit les plus heureux résultats. M. Legrand, chef réel du ministère des travaux publics, n'a pas eu le courage de faire triompher cette pensée et de remporter sur les chambres une éclatante victoire.

Le bon régime de nos fleuves, et toutes les questions qui s'y rattachent étaient encore bien plus importantes que celle des chemins de fer; eh bien ! un ingénieur consacre des années à ces études, l'Académie des sciences, M. d'Angeville, dans son rapport à la chambre des députés, insistent pour que les travaux de cet ingénieur soient livrés à la publicité, l'administration fait la sourde oreille.

La Loire, ce fleuve qui vient de jeter la mort et la désolation sur son passage, a été profondément étudiée par M. Lemière. Cet ingénieur propose un vaste projet, il veut doter la France d'une grande œuvre. Abreuvé de dégoûts, de guerre lasse, après avoir vu ses travaux soumis à des examens sans fin, il a été obligé, pour ainsi dire, de les abandonner, et pourtant, il s'agissait, dans son sens, de commencer les travaux dans la haute Loire, dans les pays où l'élévation et le courant des eaux sont toujours plus considérables que dans les plats pays; on entreprend les travaux d'aval tes près de l'embouchure du fleuve. D'après cette savante théorie, les bouches des rivières devraient influer sur leur source. Quelle déraison !

Il serait trop long de rappeler tous les faits qui prouvent la guerre sourde et incessante que M. Legrand déclare aux capacités qui peuvent lui porter ombrage, à tous ces hommes dévoués, sérieux, intègres qui se sacrifient à leur art et au service de l'Etat, dans la noble et seule pensée d'être utiles à leur pays.

Voilà pourquoi la France, ce pays si richement doté, [illegible] toire si artistiquement découpé en vallées et en plateaux, [illegible] ture ne demande à l'homme qu'un peu de travail pour [illegible] tout l'éclat de sa magnifique position, voilà pourquoi [illegible] la France dépense en quelques années plus d'un milliard [illegible] en travaux publics, sans défendre ses vallées contre les ravages des inondations. La mauvaise administration d'un homme, au pouvoir depuis dix-huit ans, paralyse les efforts de tous.

Il serait donc bien temps, si le gouvernement de 1830 veut trouver des titres à l'estime des gens honnêtes, qu'il introduise de grandes réformes dans l'administration financière de l'Etat. C'est alors « qu'il se montrera fort, audacieux même dans les entreprises de la paix ! » — qu'il pourra apparaître « puissant, grand, magnifique ; » c'est alors qu'il se fera pardonner, peut-être, d'avoir dévoré en seize ans le capital gigantesque de 20 milliards, sans avoir rien fait pour les classes non fortunées, sans avoir tracé même à nos rivières des chemins infranchissables !

Louis XIV voulait se rendre maître de la Lorraine, tout en restituant ce pays aux anciens ducs; voici comment il s'y prit : il consentit à la restitution, à la condition que quatre grands chemins d'une *demi-lieue* de largeur seraient pratiqués dans le pays, de Saint-Dizier à Nancy, de Nancy en Alsace, de Nancy à Vesoul en Franche-Comté, de Nancy à Metz.

Veut-on *sérieusement* se rendre maître de nos fleuves? Qu'on leur ouvre un large chemin à la façon de Louis XIV; que par des systèmes de digues on établisse un chenal pour la navigation et de vastes passages pour les grandes eaux; qu'on arrête certains déboisements et que l'on reboise certains versants; que l'on retranche surtout de notre Code civil cet article qui donne aux propriétaires des droits sur les terrains d'alluvion; — en un mot, que l'Etat asservisse à des conditions déterminées les versants susceptibles de retenir les eaux pluviales et les terrains susceptibles d'être couverts par les débordements; alors la France aura conquis ses fleuves comme Louis XIV se rendit maître de la Lorraine.

Les Etats ne vivent et ne prospèrent que par les grandes idées; si le gouvernement de juillet veut vivre longtemps, qu'il les adopte et qu'il se hâte de les faire exécuter, car il y a péril en la demeure.

On sait que le domaine public ne possède aujourd'hui que le lit des fleuves et qu'il n'a qu'un droit de passage sur leurs rives par

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 1er NOVEMBRE 1846.

MÉMOIRES D'UN ENFANT DE LA SAVOIE. (1)

Vers la fin de novembre 1820, une troupe d'enfants de la Tarentaise descendaient en France, sous la conduite de quelques parents, la plupart maîtres-ramoneurs ou marchands forains courant les foires et les marchés. Un dimanche, par un temps magnifique pour la saison, nos Savoyards entrèrent dans la petite ville de Chagny. « Enfants, dit le vieux maître-ramoneur, le moment est favorable pour aller faire votre tournée; allez, revenez dans une heure, nous vous attendons ici. »

Déjà depuis longtemps l'heure donnée s'était écoulée, et tous, à l'exception d'un seul, avaient regagné le lieu du rendez-vous. Celui qui manquait ainsi à l'appel ne semblait pas cependant donner de grandes inquiétudes à ses compagnons de voyage. Il avait l'habitude de se faire attendre. Cet enfant était le neveu de l'un des conducteurs, à peine âgé de huit ans. Claude Genoux, grâce au mode de mendicité auquel il s'était adonné, rapportait toujours plus à lui seul que tous ses camarades ensemble. Une allure dégagée, une petite tête éveillée qui ne manquait pas d'expression, jointes à un esprit plein de finesse pour son âge, intéressaient en sa faveur. Donc, inutile de dire que, loin de le corriger toutes les fois qu'il était en retard et qu'il revenait les mains pleines de gros sous, les maîtres ne manquaient pas de le caresser et de faire son éloge.

Or, au moment dont nous parlons, notre artiste ambulant, après s'être maintes fois arrêté sur le seuil des cafés et des maisons les plus bourgeoises, pour y chanter les chansons de la montagne, fabliaux, virelais ou complaintes dont il savait par cœur le répertoire, regagnait plein de joie, et tout en faisant sonner le produit de ses quêtes, le lieu du rendez-vous. Arrivé à l'extrémité de la ville, dans une rue déserte qui donnait sur la campagne, il s'arrêta devant une maison de belle apparence, et séparée de la rue par un jardin dont la grille était ouverte en ce moment. Dans ce jardin, trois personnes étaient assises sur un sopha placé au bas du perron. Ces trois personnes, une jeune dame, pâle et souffrante, qu'un monsieur déjà grisonnant, ainsi qu'un enfant de sept à huit ans, entouraient des soins les plus tendres, semblaient, silencieux et tristes, assister à la chute des feuilles. Notre Savoyard, qui regardait ce tableau à travers les barreaux de la grille, comprit tout d'abord que dans cette maison ses chansons ne seraient pas goûtées. Après un moment d'hésitation, il s'enhardit et entra résolument, ayant soin, toutefois, de prendre un air bien timide, afin de se rendre plus intéressant. Arrivé en leur présence, il ôta son bonnet, et s'exprima en ces termes :

« C'est le bonjour que je donne à vous, mon bon monsieur, ma bonne dame. Je suis un petit Savoyard, allant à Paris pour gagner un peu d'argent. Mon père est mort l'an passé. Ma bonne mère, qui garde encore beaucoup d'enfants, dit que le bon Dieu prendra soin de moi ; j'ai plus d'argent pour faire la route; mes souliers sont mauvais, il faut que j'en achète des plus bons, eh! donnez quelque chose au pauvre Claude. Je chanterai le cantique pour que le bon Dieu guérisse le mal de madame, c'est le curé à la messe qui dit que le bien que les gens font n'est pas jamais perdu. »

Ces paroles achevées, il baissa la tête et attendit, dans la posture la plus humble qu'il pût prendre, l'effet qu'elles devaient produire sur son auditoire.

Le hasard avait conduit Claude Genoux devant un de ses compatriotes; trente ans auparavant, celui auquel il s'adressait était descendu du bourg de Saint-Maurice, chantant et jouant de la vielle ; comme notre aventurier, il allait chercher sa vie sous un autre ciel.

« — Quel âge as-tu, petit? demanda-t-il à son compatriote.

— Monsieur, j'ai huit ans.

— Tu es bien jeune ! De quel pays es-tu?

— Je suis de la Savoie, mon bon Monsieur.

— Je sais que tu es de la Savoie, mais de quel endroit?

— Du village Saint-Sigismond, près l'hôpital.

— Ah! l'hôpital, je passe dans ton pays pour aller dans le mien. Dis-moi, es-tu parti seul? n'as-tu pas un maître au moins, quelques compagnons?

— Oh si fait, Monsieur, j'ai parti avec Jérôme, Pierre, Jean, qui ne me donnent rien. Ils ramonent, moi je ne peux pas encore; l'an qui vient, oui. »

Après avoir longtemps parlé de ses souvenirs d'enfance, l'ex-joueur de vielle plongea ses doigts dans sa bourse, les retira tenant cinq belles pièces de cinq francs, toutes neuves, et dit en les montrant à son jeune compatriote :

— Tiens! voilà de quoi commencer ta fortune; je vais te faire coudre ça dans la doublure de ta veste. Ecoute-moi bien, et souviens-toi de ce que je vais te dire. Tu ne parleras de cet argent à personne, ni à Pierre ni à Paul. Toi-même tu ne dois pas y toucher. Attention! qui vient, tu ramoneras; d'ici-là, les oiseaux vivent bien sans [illegible] tu feras comme ils font ; mais, passé ce temps, il te faudra travailler, épargner, et toujours être honnête, fidèle et ne mentir jamais. Dans trois ans, tu t'en retourneras au pays pour faire ta première communion. Si à cette époque tu peux me montrer cinq pièces de cinq francs gagnées par toi, indépendamment des cinq que je te donne aujourd'hui, tu peux passer par ici, je t'en donnerai encore cinq autres. Alors, si tu le veux, avec cet argent je t'achèterai une balle de marchandises et tu deviendras un gros marchand. »

A peine dans la rue, Claude, pour la première fois de sa vie, se mit à réfléchir sérieusement. Les regards attachés sur les [illegible] qu'on venait de lui donner, il allait, conduit par l'habitude, vers l'endroit où l'attendaient ses compagnons, quand soudain [illegible] l'arrête tout à coup. — Oh! mais, si je ne donne pas tout à l'oncle, il le trouvera bien, et les gros écus qui [illegible] portant une main sur le revers de sa veste. Cette [illegible] sion lui fit faire volte-face; craignant que ses camarades [illegible] contrassent, il sortit de la ville, prit un petit sentier [illegible] gnes, et courant à toutes jambes, il se jeta dans la [illegible] traverse qui s'offrit à sa vue.

Voici donc Claude Genoux en marche vers la [illegible] tures qui lui arrivent chemin faisant et les braves [illegible] tre et qui lui viennent en aide, il n'y faut pas songer. [illegible] Paris, mais son séjour y est de courte durée. Arrêté comme [illegible] il est envoyé à l'hospice des orphelins, d'où il parvient à [illegible] Nous le retrouvons quelques jours après attablé dans un [illegible] faubourg de Romorantin, déjeunant après une course de [illegible] A la même table que lui étaient deux paysans qui causaient entre autres choses d'engrais, de bœufs, de légumes.

« — A propos, dit l'un d'eux, c'est aujourd'hui la mi-carême, [illegible] l'attendre sur le pont?

— Non, je suis trop connu dans le pays.

— C'est absolument comme moi, reprit le premier interlocuteur; tant pis !

— C'est bon à prendre, quarante sous et un jambon. »

Ces paroles firent ouvrir de grandes oreilles au petit Savoyard.

— Hé, toi ! le petit ramoneur, iras-tu sur le pont attendre la mi-carême?

— Oui ! mais qu'est-ce que cette mi-carême?

— C'est une femme qui passera à midi juste sur le pont. Elle est à cheval, tu la reconnaîtras bien aux jambons qui pendront à sa selle.

— Eh bien ! à midi sonnant je serai sur le pont. Je vous salue, Messieurs.

— Adieu, petit, bonne chance. »

Claude court sur le pont, y attend vainement des heures entières le passage de la mi-carême. Il commençait à se douter que cette mi-carême n'était qu'une mystification, quand une jolie dame vint à passer, non pas à cheval, mais dans un élégant cabriolet.

— Qu'est-ce que tu attends donc par un vent si froid?

— C'est vous, Madame, que j'attends depuis dix heures.

— Moi, reprit-elle, surprise.

— Oh! pardon, je me trompe peut-être, mais on m'a dit ce matin

(1) Le feuilleton qu'on va lire se compose d'extraits des *Mémoires de M. Claude Genoux*. Bien que la *Démocratie pacifique* ait déjà rendu compte de ce livre intéressant, nos lecteurs nous sauront gré sans doute de leur en procurer une plus complète connaissance.

[illegible] retentir le cri sauveur : *Organisation du travail*, et l'on peut espérer que les calamités présentes, en retour des souffrances qu'elles imposeront aux populations, dissiperont à jamais les préjugés que l'ignorance a trop longtemps accumulés contre l'idée grandiose de l'organisation du travail. Quand des millions de bras invoquent le travail pour les préserver de la faim; quand les gouvernements, entraînés par ces cris, décrètent la création d'ateliers publics; quand les citoyens, émus et troublés par tant de malheurs, cèdent eux-mêmes à l'entraînement d'une générosité éclairée, quel homme doué de sens n'est obligé de reconnaître que pour être fécond, ce travail doit être organisé, et que bien des malheurs seraient détournés ou réparés, si cette organisation, au lieu d'être un fait passager, fruit des circonstances, devenait l'état normal de la société?

Le premier pas dans cette voie est la statistique même de l'offre et de la demande. Nous proposerions, dit l'*Indépendance* de Bruxelles, que par les soins des autorités communales et provinciales, il soit fait une espèce de bilan des travailleurs dans tout le royaume, au moyen de tableaux détaillés indiquant la famille, l'âge et la profession de tous les hommes valides sans travail dans chaque commune, ainsi que le maximum de prix auquel la journée de travail agricole ou industriel peut s'obtenir. De cette manière les entrepreneurs des travaux publics, les directeurs des mines ou des grands établissements industriels, ceux qui s'occupent enfin de défrichements, pourraient, en s'adressant aux gouvernements provinciaux, se procurer des ouvriers là où les bras manquent. Les gouverneurs des provinces, de concert avec les administrations communales, aviseraient aux moyens les plus propres à stimuler l'émigration et délivreraient des feuilles de route aux ouvriers pauvres qui seraient transportés gratuitement par les chemins de fer de l'État et défrayés jusqu'à destination.

Nous n'entrerons pas dans le détail des travaux proposés en Belgique, parce qu'une telle énumération aurait un caractère trop local. Bornons-nous à indiquer les ouvrages de voirie, ceux des chemins de fer, la canalisation des cours d'eau qui en sont susceptibles, le dévasement des bassins, canaux, rivières, ports, les constructions publiques.

L'occasion est opportune pour appeler l'attention sur le travail des ateliers des prisons et dépôts de mendicité, qui excite une fatale concurrence aux dépens des ouvriers probes et libres, et fait ainsi de nouveaux mendiants pour soulager les anciens. Il importe d'opérer au plus tôt une salutaire réforme en installant dans ces lieux des travaux qui ne puissent faire concurrence au travail libre. Nous avons à diverses reprises indiqué dans quel sens on pouvait modifier les usages établis. Pour les prisonniers, les travaux dangereux de l'industrie, en leur enlevant ce caractère au moyen de l'alternance et de la brièveté des exercices; pour ceux des condamnés dont l'incarcération pourrait sans inconvénient être remplacée par le travail extérieur, les rudes fatigues de la grande industrie.

On nomme ainsi une commission établie l'hiver dernier par l'administration communale de Bruxelles pour vendre aux pauvres les subsistances à des prix réduits. L'honneur d'en avoir provoqué la fondation appartient surtout à M. Ducpétiaux, qui consacre son zèle et son intelligence à perfectionner la charité. Sur une seule denrée, les pommes de terre, l'*Agence* a acheté l'an dernier pour 313 123 fr. 26 cent., et elle les a revendues pour 311 536 fr. 53 cent. Avec une faible somme de 1 586 fr. 73 cent., un bien immense a été fait. Ses bienfaits n'ont pas été moindres sur les autres substances alimentaires, et s'il en est résulté quelques sacrifices pour la ville, ils ont été bien moindres et bien plus efficaces qu'ils ne l'eussent été dans le système de l'aumône ordinaire. En terminant son rapport du 2 octobre dernier, le conseil de régence disait au conseil communal : « L'Agence a noblement terminé sa tâche : nous formons des vœux pour que les hommes honorables qui en font partie veuillent bien nous accorder leur généreux concours, si le besoin s'en faisait sentir. Nous déclarons solennellement que l'Agence centrale des subsistances a bien mérité de tout le pays, ses philanthropiques travaux ayant exercé *la plus salutaire influence sur tous les marchés de nos villes et communes.* »

Nous appelons l'attention sur ces derniers mots. Le bienfait de l'intervention des communes dans le commerce des denrées alimentaires ne se borne pas à l'économie directe que fait le pauvre sur le prix de cette denrée; il faut y ajouter son influence modératrice sur le prix de toutes les marchandises sur tous les marchés, et cette influence constitue à elle seule le plus éminent des services. Le commerce est muselé dans ses exactions comme dans ses fraudes, par la concurrence véridique des communes.

On craint que la ville de Bruxelles refuse pour l'hiver prochain de recommencer la même entreprise. Reculerait-elle devant quelques sacrifices? Céderait-elle à de jalouses critiques ou à des intérêts menaçants? Nous aimons à espérer qu'elle ne voudra pas abdiquer une honorable initiative, qui la place à la tête de toutes les municipalités d'Europe. Qu'elle se mette à l'œuvre, et sur une plus grande échelle s'il est possible, pour accomplir un plus grand bien. Elle aura pour récompense et pour encouragement la reconnaissance du peuple, suffisante compensation aux colères des marchands de blé et de pommes de terre.

L'honorable M. Ducpétiaux est en train de faire adopter un second projet qui sortirait aussi des voies ordinaires de la charité, et d'une portée plus grande encore que l'Agence centrale des subsistances. Ce projet, dont nous avons rendu compte dans le temps avec détail, consisterait dans la construction de quartiers salubres pour les ouvriers, en place des sombres caves et des froides mansardes où ils habitent aujourd'hui. Rues larges, fenêtres en nombre suffisant, hauteur suffisante des appartements, appareils économiques d'airage et de chauffage, mesures de propreté, tous les avantages matériels se joindraient aux avantages moraux pour préserver l'ouvrier et sa famille des influences délétères des habitations

[illegible] beaucoup favorisé l'extension. Aux six caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs qui existaient depuis longtemps, on a vu succéder une caisse pour les pêcheurs de Blankenberghe et d'Ostende; il y a, en outre, une caisse pour les employés du pilotage. Le ministère de l'intérieur a fondé neuf caisses de prévoyance pour les instituteurs primaires, une par province; une dixième caisse va réunir en une seule association les instituteurs primaires des principales villes. En exécution de la loi du 21 juillet 1844, le gouvernement a fondé sept caisses de veuves et orphelins pour toutes les catégories de magistrats, fonctionnaires et employés, rétribués par le trésor public. Il existe aussi une caisse pour les veuves et orphelins des officiers de l'armée, et une autre pour les officiers de la marine militaire belge. Un arrêté royal du 24 juin 1845 a fondé une caisse de retraite et de secours pour les ouvriers du chemin de fer; plusieurs semaines après, un autre arrêté royal a fondé une caisse de secours et de prévoyance pour les marins naviguant sous pavillon belge. Un arrêté royal du 2 août 1843 a approuvé les statuts d'une association tontinière entre tous les secrétaires communaux de la Flandre occidentale. Voilà, de compte fait, trente caisses de prévoyance créées en peu d'années par le gouvernement, ou fondées avec son appui. Toutes ces institutions, ou la plupart du moins, sont florissantes.

Dans le courant de l'année 1845, l'administration communale de Mons, chef-lieu de la province du Hainaut, a pris l'initiative pour fonder une caisse de prévoyance en faveur des divers ouvriers habitant cette ville. Cet exemple vient d'être suivi par la ville de Verviers; le règlement qui vient d'y être adopté est conçu sur les mêmes bases. Il y est fait appel aux ouvriers des différentes professions, âgés de 21 ans et de moins de 55, et jouissant d'une bonne santé. Les femmes ne sont pas admises de plein droit dans l'association, mais elles peuvent être autorisées à y prendre part.

Généralement ces sociétés de secours mutuels ou de prévoyance n'opèrent pas sur des bases assez larges quant au nombre des sociétaires, pour qu'elles puissent soulager efficacement toutes les misères. Il faut, pour annuler un sinistre, le répartir sur un très grand nombre de têtes. Il serait donc à désirer qu'en Belgique comme en France, les diverses professions se réunissent pour fonder de vastes sociétés, analogues à celle de la *Fraternité* dont la classe ouvrière de Paris attend avec tant d'impatience la constitution définitive.

Aux secours qu'elles distribuent, les sociétés de secours mutuels peuvent joindre le bénéfice de leur influence auprès des fournisseurs, et c'est là une manière plus puissante encore d'être utiles. Qu'elles s'entendent pour stipuler avec un ou deux bouchers, boulangers, épiciers de chaque quartier, des conditions avantageuses en faveur des ouvriers membres de l'association, des garanties sur la qualité, le poids, le prix, et les économies qu'elles procureront à tout ménage par leur intervention tutélaire, leur vaudront une popularité universelle. Tous les prolétaires voudront en faire partie.

---

qu'une dame jeune, belle, passerait sur le pont, et qu'elle me donnerait quarante sous, un pain et un jambon. Comme vous êtes la plus jolie personne qui ait passé sur le pont depuis ce matin, je...

— Mais, je ne suis pas à cheval, moi, et...

— Excusez un pauvre ramoneur, Madame, c'est que le temps n'étant pas très beau, j'ai pensé que vous pouviez avoir pris une voiture.

A cette défaite, elle partit d'un éclat de rire et reprit :

— Oui, comme tu le disais tout à l'heure, mon enfant, tu t'es trompé. Je ne suis pas la mi-carême; cependant, si tu veux venir jusqu'à la maison, car je n'ai rien ici de tout ce qu'on t'a promis, tu n'auras pas tout à fait perdu ton temps. Tu dois avoir de bonnes jambes, suisnous jusque sur la place.»

Le jour même, Claude est installé dans la maison de la belle voyageuse. Le père, la mère, l'époux de sa protectrice lui témoignent le plus grand intérêt. Excellente chère, beau linge blanc, élégante livrée, et cent francs réalisés en or, rien ne lui manque, pas même le temps de l'étude. Son maître entreprend son éducation. Il s'applique particulièrement à la géographie et à l'histoire; l'histoire romaine surtout l'intéresse. Son imagination s'enflamme à tel point, qu'il ne pense plus qu'à Rome. Il veut voir à tout prix des lieux si célèbres. Un jour, assis près de la grille d'entrée, lisant Lafontaine, son poète favori, Claude est accosté par un petit ramoneur de son âge :

« — Eh! mon bon petit monsieur, donnez quelque chose, s'il vous plaît!

— Ah! de quel pays es-tu, toi?

— Je suis de la Savoie, mon beau petit monsieur; c'est bien loin... bien loin...

— Je sais que tu es de la Savoie; mais de quel village? La Savoie en a plus d'un! J'en suis aussi, moi, de la Savoie!

— Vraiment!... vraiment!... répéta-t-il, étonné; tu... vous êtes de la Savoie. Comment se fait-il donc que vous soyez ici avec ces beaux habits?

— Réponds d'abord à ma question.

— Eh bien! quoi? quoi?

— De quel village es-tu?

— Je suis de Santa-Fé, et vous?

— [illegible] suis de Saint-Sigismond. Il y a cinq mois, je n'étais qu'un [illegible] ramoneur comme toi. Maintenant regarde! puis je lui montrai [illegible] larges boutons à initiales, mon jabot, mes galons, etc.

— [illegible] oui! tout ça est bien beau! tu dois gagner *beaucoup de l'argent*, n'est-ce pas? tu as de l'or jusque sur tes manches!

— De l'or! tous ceux qui servent dans de bonnes maisons en ont ainsi.

— Qui servent!... Tu es donc domestique?

— Oui!...

— Alors, ces choses-là, ça sert pour montrer qu'on n'est pas le Monsieur?

— Tu l'as dit. Oui, cela ne sert qu'à montrer que l'on est domestique.

— Eh bien!... je n'aimerais pas ça.

— Pourquoi?

— Je ne sais; mais ça ne me plairait pas.

Cela dit, mon compatriote s'en alla en me souhaitant le bonsoir.

— Il n'aime pas ça, repris-je, en regardant mes galons; il est bien difficile!... Bah! à la vérité, je ne les aime guères plus... Ma foi, au résumé, son sort me fait envie. A quoi me servent ces beaux habits?... Allons! courage, quelque beau jour je recouvrerai mes ailes. En attendant, reprenons notre fable. Or, de ma leçon de ce jour il ne me restait plus que ces dix vers à apprendre :

Chemin faisant, il vit le cou du chien pelé. (*Le loup.*)
« Qu'est-ce là? lui dit-il. — Rien. — Quoi! rien! — Peu de chose.
— Mais encore? — Le collier dont je suis attaché,
De ce que vous voyez est peut-être la cause.
— Attaché! dit le loup; vous ne courez donc pas
Où vous voulez? — Pas toujours; mais qu'importe!
— Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais même, à ce prix, un trésor. »
Cela dit, maître loup s'enfuit et court encor.

— S'enfuit et court encor! c'est absolument comme à dit et fait mon petit pays! oh! non, il ne sera pas dit que maître loup aura plus de cœur que moi. Je partirai ce soir.»

Plein de cette résolution, Claude attendit avec impatience que la nuit fût venue. N'ayant rien de mieux à faire, il écrivit la lettre suivante qu'il posa sur la table de nuit de M. B... :

« Monsieur,

» Je vivrais encore cent ans que je penserais à vous, à madame et à M. Gustave, à vous tous qui avez été si bons pour moi. Je ne puis vous dire pourquoi je vous quitte; je n'en sais rien moi-même. Pardonnez-moi, mon bon Monsieur, mais, comme l'oiseau que M. Gustave a pris avec de la glue, et qui est mort dans sa cage où cependant il ne manquait pas de nourriture, je mourrais, moi aussi, si je restais plus longtemps chez vous. Je ne sais où je vais!... Tout chemin mène à Rome.

» Je vous remercie encore mille fois de vos bontés.

» Claude Genoux. »

Il faisait un beau clair de lune. Le cœur plein d'émotions, Claude suivait un petit sentier à l'extrémité duquel il devait trouver la route de Bourges, lorsqu'au détour d'une clairière il se trouva face à face avec son maître.

«— Hé! mon bon Monsieur, donnez quelque chose, s'il vous plaît, lui dis-je, en contrefaisant ma voix le mieux qu'il me fut possible.

— Es-tu aussi de Saint-Sigismond, toi? me dit-il, en me donnant une pièce de deux sous.

— Non, mon bon Monsieur; mais je n'en suis pas de bien loin.

— Quel pays que cette Savoie! quelle migration! se dit-il à lui-même et d'une voix si faible qu'à peine l'entendis-je.

— Bonsoir, mon bon Monsieur, bon... Il me fut impossible d'achever; j'avais le cœur si oppressé que je fusse mort, si d'abondantes larmes n'étaient venues me soulager.»

Le 31 décembre 1823, Claude dormait à Rome dans une vieille guérite.

A l'aube, comme le jour commençait à poindre, il fut réveillé par le bruit d'un sabre qui résonnait sur le pavé. Bientôt, celui qui le portait vint se heurter rudement aux pieds de l'enfant.

«— *Sciocco! romingo!*

— Sapristi! ce n'est pas ma faute si la guérite n'est pas assez grande. Vous m'avez fait mal.

— Ah! ah! un petit Français! Que fais-tu donc là? Pourquoi te coucher ainsi sur la place?

— Je ne faisais rien, Monsieur, je dormais.

— Tu dormais! Pourquoi ne pas dormir chez tes parents? As-tu des parents? ils sont Français?

— Non, monsieur, je n'ai point de parents à Rome, point d'argent, et ne suis arrivé qu'hier soir, seul, absolument seul.

— C'est étrange! Qu'es-tu donc venu faire ici?

— Je l'ignore moi-même, Monsieur; tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai beaucoup lu l'histoire romaine et que j'ai voulu voir Rome.

— En vérité, si cela est, tu es un enfant intéressant... Je... non... je suis trop pressé. Viens! suis-moi!»

Dix minutes après cette conversation les promeneurs se trouvèrent devant une magnifique maison, un véritable palais situé non loin de la porte Pia.

«— Remarque bien cette maison, c'est là que je demeure. Attends-moi ici à cinq heures; à cinq heures, entends-tu? j'y serai. Tiens! voilà de quoi te faire prendre patience. Va déjeuner. Puis il retourna sur ses pas et prit la direction du *Corso*. »

A l'heure dite, un valet de chambre chamarré de galons introduisait Claude dans la salle à manger de l'hôtel.

Deux dames et quatre officiers supérieurs étaient à table. Claude hésitait à avancer. L'un de ces messieurs, celui [illegible] avait vu le matin, lui en donna l'autorisation.

«— Tiens, dit-il à son voisin, dont l'uniforme différait beaucoup du sien, voilà un compatriote, un sujet de sa majesté sarde. Demande-lui pourquoi il est venu à Rome.

— Quelles sont les raisons qui t'ont amené à Rome? [illegible] der son front soucieux celui qui était chargé de faire cette question.

— Ces raisons sont simples : c'est parce que je ne me trouvais pas bien où j'étais.

— Ce n'est pas là la réponse que tu m'as faite ce matin à cette même question.

— Pardon, *signor*, je ne pensais pas que les paroles d'un pauvre en-

SUPPLÉMENT

Cours de M. Considerant à Genève.

On lit dans le *Journal de Genève* :

L'auditoire de M. Considerant est toujours de plus en plus nombreux.

M. Considerant explique de quelle manière se fera la répartition des bénéfices. L'orateur, qui a passé une grande partie de sa jeunesse dans l'état militaire, tire fréquemment ses exemples de cette institution, l'une des mieux organisées et hiérarchisées de notre phase sociale ; et quoique cette profession soit entièrement contraire aux véritables instincts naturels, qui inspire de la répulsion pour un métier qui consiste à répandre le sang de ses semblables et à paralyser le progrès, il est cependant entouré d'une sorte de charme attractif. Les enfants se passionnent à son aspect : le tambour, la musique, l'uniforme, les armes bien entretenues, le drapeau, les chefs et l'ordre de la marche ont quelque chose qui électrise. Au lieu de cette symétrie, supposez le pêle-mêle et la malpropreté, le charme disparait et laisse voir l'usage trop souvent liberticide que l'on en fait. Néanmoins cette organisation est bonne quand elle sert à la défense du pays et au développement de la civilisation, qui est pour le moment la forme sociale la plus favorable. Le disciple de Fourier se sert avantageusement de cet exemple pour inculquer dans les esprits le système sériaire conçu par le maître. Voici ce que l'on comprend par là : La série est une collection d'êtres exécutant un travail important ou une grande entreprise ; supposons qu'elle soit de 81 personnes. Eh bien ! ce nombre complet n'agira pas au hasard comme on pourrait le faire aujourd'hui ; au contraire, cette totalité se fractionnera et se partagera le travail à opérer. Ainsi, ces 81 associés se diviseront en neuf lots ou fractions, ce qui formera autant de groupes ; au besoin même on créera des sous-groupes. C'est alors que s'engagera une lutte très vive entre ces différentes fractions, car les unes et les autres voudront par esprit de corps faire mieux et plus vite que leurs rivales. De cette heureuse rivalité résultera un profit réel pour la phalange, pour la série, pour le groupe et pour l'individu.

L'orateur, après avoir dépeint le sort précaire de la multitude des travailleurs ou salariés qui s'exténuent physiquement et moralement pour produire peu relativement aux besoins généraux, expose que dans le phalanstère où tous les intérêts convergent et où l'on soignera le développement du cerveau autant que celui du corps, il surgira des inventions qui rendront à la fois le travail plus facile et plus productif. Aujourd'hui toute invention mécanique est un malheur particulier pour ceux qu'elle prive de leur unique ressource ; il n'en sera pas de même dans le phalanstère où tous participeront aux avantages proportionnellement à leur mise de fonds, de travail et de talent. Ainsi, tout en continuant de soumettre à son service le fer, l'acier, la vapeur, l'air, le calorique et l'électricité, le génie de l'homme, développé par l'instruction théorique et pratique, consacrera tous ses efforts, toutes ses inventions, tous ses produits au bien collectif et particulier, et

M. Hennequin continue avec le plus grand succès ses cours à Nantes. Faute d'espace aujourd'hui, nous en renvoyons le compte-rendu à notre prochain numéro.

L'Opposition doit se régénérer.

L'*Union*, journal de l'Yonne, publiait dernièrement les réflexions suivantes auxquelles nous nous associons pleinement :

Ce n'est pas depuis quinze ans seulement que la démocratie attend la réalisation des promesses qui lui ont été faites par ceux qui eurent intérêt à la cajoler ; c'est depuis 89 qu'elle espère, en vain, la conséquence réellement pratique des principes qui furent alors proclamés. Depuis ce temps on a beaucoup parlé, agi quelquefois, mais discours et actes ont laissé l'humanité et le progrès bien en deçà des limites où ils devraient se mouvoir aujourd'hui.

Sieyès a dit : Qu'est-ce que le tiers-état ? Rien. Que doit-il être ? Tout.

Qu'est le prolétariat dans notre état social et gouvernemental ? Rien. Que doit-il être ? Beaucoup.

C'est ainsi maintenant que la question doit être posée et discutée à la tribune et dans la presse. Pour en obtenir la solution, il ne faut rien de moins que le concours de tous les esprits qui, jetant à l'écart les routines économiques, les oripeaux d'une politique incolore et impuissante, se dévoueront à la régénération du vieux monde. Afin que les masses engourdies, abruties par tant de siècles d'exploitation et d'esclavage, espèrent en nous et dans l'avenir, il faut les appeler aux bienfaits de la moralisation et au partage des devoirs comme des avantages sociaux. Il faut sortir du cercle où piétine le libéralisme actuel, du cercle où piétina le libéralisme sous la restauration.

Mais pour livrer et gagner la bataille sur ce nouveau terrain, il faut d'abord enlever les positions où le monopole et l'égoïsme des conservateurs agissent et parlent en maîtres absolus. Que l'opposition, dans les rangs de laquelle nous appelons tous les hommes de cœur et d'intelligence ; que l'opposition, de petite, de mesquine, d'étroite qu'elle est dans ses vues, se transforme en un parti compacte que l'on pourrait nommer LE PARTI NATIONAL ET HUMANITAIRE ; qu'elle formule son programme au parlement et dans la presse. Quelle dise ce qu'elle veut, où elle va ; que s'attachant au fond plutôt qu'à la forme, aux choses plutôt qu'aux personnes, elle passionne la démocratie pour les grandes idées qui font les peuples grands et les sociétés florissantes, et la France, après une halte dans la boue, reprendra sa place à la tête du cortège imposant des peuples dans les voies sans fin de la civilisation.

Ce rôle est beau, il faut savoir le comprendre et le conquérir. Afin d'atteindre le but plus sûrement, que la génération militante des esprits réformateurs ne se dissimule pas les obstacles qui de tous côtés se dressent devant elle.

Une législature nouvelle vient d'entrer en fonction. Ses débuts dans

parmi vous. Voici la lettre que M. l'abbé James nous a fait l'honneur de nous écrire depuis quelques jours, lettre que nous trouvons publiée dans le dernier numéro de la *Voix de la Vérité*, journal religieux de Paris :

Le 25 octobre 1846.

Monsieur le rédacteur de la ***Démocratie pacifique***,

Depuis quelque temps j'ai l'occasion de lire assez souvent votre journal, qui, tout à la fois, m'éclaire et m'afflige. Il m'a semblé que votre article intitulé : ***Falsification de l'Evangile***, inséré dans le numéro du 11 de ce mois, dépassait les bornes d'une critique juste. Je pensais que la réflexion vous aurait montré divers motifs qui auraient dû vous faire rejeter cet article, ou vous faire regretter de l'avoir admis ; je vois, au contraire, que vous le confirmez avec complaisance dans votre numéro d'hier. Permettez-moi, à cette occasion, de vous adresser quelques observations.

Falsifier, c'est altérer une chose dans sa valeur intrinsèque. A-t-on altéré la chose dont il s'agit, c'est-à-dire le mot grec *ehete* ou le mot latin *habetis* de la Vulgate, dans sa valeur intrinsèque, d'une manière quelconque, mais à dessein, dans une édition grecque ou latine, avouée ou reconnue par les catholiques, du texte des Evangiles ? Non. Peut-on falsifier autrement qu'en altérant une chose dans sa valeur intrinsèque ? Non. Donc le mot dont nous parlons n'a pa été falsifié.

Il n'aurait tout au plus été que mal traduit ; c'est ce que je vais examiner.

Le latin, comme le grec, a le mot au présent : ***Semper pauperes habetis vobiscum, et cum volueritis, potestis illis benefacere*** : Vous AVEZ ***toujours des pauvres avec vous, et quand vous le voulez, vous pouvez leur faire du bien***. Mais ce n'est là qu'une partie du texte ; il faut le donner tout entier. Il y a donc encore : ***Me autem non semper habetis; mais vous*** NE M'AVEZ ***pas toujours*** (saint Marc, XIV, 7). Tel est le texte et telle en est aussi la traduction littérale.

Ici M. l'abbé James se livre à une longue dissertation bibliographique, que l'on trouvera dans la *Voix de la vérité*, pour établir que les jésuites ont toujours traduit littéralement et que le janséniste Sacy, dont nous avions loué l'exactitude, a traduit par le futur. S'il existe certaines éditions où le présent reparaît, c'est qu'elles ont été retouchées par des jésuites. M. James continue ainsi :

... Mais, Monsieur, le point important de la question, ce n'est pas le mot tel qu'il paraît à nos yeux ; car il est indifférent qu'il soit rendu par le présent ou par le futur. Je vais m'expliquer, sans m'occuper du texte grec, qui cependant me fournirait un argument péremptoire contre vous ; mais comme vous appuyez spécialement sur saint Marc, qui a écrit en latin, à Rome, pour les Romains, sous la dictée, pour ainsi dire, de saint Pierre, je laisse de côté cet argument. Les personnes qui lisent les Livres saints pour s'édifier et s'instruire savent que souvent le présent est mis pour le futur ; et Sacy lui-même, sur le texte

---

fant pussent tirer à conséquence. Je vous ai dit ce matin que j'ai beaucoup lu l'histoire romaine et que j'ai voulu voir Rome. Je vous avais dit la vérité, et n'ai point menti à Monsieur, pourtant...

— Puisque tu as si bien lu l'histoire romaine, saurais-tu me dire le nom du dernier empereur romain ? de Rome, entends-tu ?

— Augustule, répondis-je.

— Qu'est-ce qu'on entend par olympiades ?

— Un laps de temps de quatre ans à peu près.

— A quelle époque les fait-on remonter ?

— Ah ! monsieur... je ne sais pas bien au juste... six à sept cents ans avant Jésus-Christ, je crois.

— C'est bien !... Et avec l'histoire romaine, qu'as-tu appris encore ?

— Un peu de latin et de géographie.

— La géographie ! Tu pourrais dire que tu sais de cette science ce que tu sais du latin, ce me semble ?

— Pardon, Monsieur, je crois en savoir davantage.

— Oh ! oh ! Major, veuillez me passer le volume des poésies françaises du cardinal, dit l'une des dames à l'amphitryon.

— A quoi bon, madame ? ce pauvre cardinal n'est-il pas déjà assez...

— Qu'importe une critique de plus ou de moins ?... Petit ! reprit-elle en me faisant signe d'approcher, lis ceci ; si tu trouves une erreur géographique dans ces quatre lignes, je te prends à mon service.

— Oui, il y a erreur, dis-je lorsque j'eus lu les trois vers suivants :

> Et le soir, sous l'habit d'un marchand de Surate,
> Il se promenait seul sur les ponts de l'Euphrate.
> De Bagdad en tous sens, comme un simple croyant,
> Le calife, etc.

Ce calife ne pouvait se promener sur les ponts de l'Euphrate étant à Bagdad. On a confondu. Le Tigre seul, qui n'est pas un fleuve, passe à Bagdad. Ces deux points sont séparés par le pachalick de ce nom et à cinquante *milles* au moins de distance.

— *Bravo, picolo ! bravissimo !* répéta-t-on unanimement.

— Cette définition est logique, dit le chevalier, tu mérites de boire un coup de lacryma-christi ; puis il me versa un doigt de ce vin.

— Si je rencontre le cardinal aujourd'hui, je lui dirai de te donner des étrennes, me dit un autre.

— C'est bien ; je suis contente de toi, dit la dame en ôtant de mes mains sales le volume que je tachais. — Comment t'appelles-tu ?

— Claude.

— Claude, je tiens ma parole. Je te prends à mon service. Dans huit jours, tu auras une livrée de toute beauté.

— Une livrée ! pardonnez-moi, madame ; mais j'ai déjà essayé ce costume. Il me va fort mal. Je préfère celui que je porte, ou tout autre. Un uniforme m'irait bien, repris-je en riant.

— Cette fierté ne me déplaît pas, dit l'homme qui d'abord avait été chargé de m'adresser la parole. Eh bien ! moi, je veux te faire porter

l'uniforme des marins de ton pays, du roi Charles-Félix. Il ne tient qu'à toi de devenir un jour chef de timonerie. Tout roturier intelligent peut arriver à ce grade. Veux-tu venir avec moi à Constantinople ? Je pars demain, le brick que je commande est en ce moment dans la rade d'Ostie. »

Vingt-quatre heures après, Claude était à bord de ***Il Principe di Carignano***.

Nous le retrouvons à Constantinople, où les aventures ne lui font pas défaut.

« Une après-midi, je m'en revenais seul à bord de la maison de campagne d'un secrétaire d'ambassade, chargé d'une commission par le commandant. Le temps était superbe ; et moi, plus superbe encore, je portais en ce bienheureux jour, avec une jolie veste en drap bleu enrichie de brillants boutons à ancre, un pantalon, une chemise éclatante de blancheur ; de belles bottes, une cravate de soie et le petit chapeau d'ordonnance complétaient mon costume. De beaux cheveux blonds, soyeux, que par coquetterie j'avais laissé croître, retombaient en larges anneaux sur le col bleu de ma chemise ; et certes, à la blancheur de mon teint, nul n'aurait soupçonné que, six mois auparavant, j'étais noir comme un nègre. Ajoutons que je portais au bras un petit panier artistement tressé, plein de figues, de dattes et de raisins. Je le portais à bord pour être remis au chef d'office. Or, non loin de la maison de M. le secrétaire, je longeais un chemin étroit, enclavé de petits murs, et que dominaient, à des distances inégales, des kiosques ou pavillons entourés d'épais bouquets d'arbres. Passant devant l'un de ces kiosques, j'entendis un cri perçant de jeune fille, et aussitôt je vis une perruche tomber à mes pieds. Elle avait les ailes coupées à leurs extrémités. M'en emparer fut mon premier mouvement.

— ***Mio uccello ! mio uccello !*** dit la jeune fille en pleurant. Je levai les yeux, et le plus gentil minois, la plus jolie tête que j'eusse encore vue m'apparut derrière les barreaux d'une lucarne qui donnait sur le chemin. Rendre l'oiseau à cette belle enfant n'était pas facile ; la lucarne était trop haute, et la petite porte bâtarde fermée en dedans. Elle me dit n'en avoir pas la clef. Que faire ? Aller jusqu'à la grande porte d'entrée, sur la route d'Andrinople, était trop loin ; d'ailleurs, l'idée ne nous en vint pas. — Oh ! bon ! me dis-je, alors que d'un rapide coup d'œil j'eus examiné les lieux ; voici un figuier qui va m'aider à franchir le mur. Tirant de ma poche un bout de lupin, je liai l'une des pattes de la perruche à l'anse de mon panier, que je suspendis à la première branche de l'arbre, montai sur le mur, et, le panier à mon bras, je sautai dans la propriété. La jolie Turque m'attendait, tenant une grande cage à la main.

— Sais-tu bien, petit Franc, que mon père ne serait pas content s'il te voyait ici ? me dit-elle en très bon italien et quand la perruche fut enfermée.

— Pourrait-il m'en vouloir de vous avoir été agréable ? Ne fallait-il pas que je vous rendisse votre oiseau ?

— Oh ! calme-toi, il ne viendra que ce soir, avec ses deux serviteurs.

— Quoi ! seriez-vous seule ici ?

— Oh ! non, je suis restée pour veiller ma pauvre nourrice qui est bien malade ; mais en ce moment elle va mieux ; elle dort, je crois.

— Laissons-la reposer. Voulez-vous accepter quelques dattes, manger quelques figues ?

— *Grazie*. Puis elle me regarda avec un sourire si doux, si expressif, que je ne pus m'empêcher de m'écrier :

— Mon Dieu, que vous êtes jolie ! Oh ! que vous êtes belle !

— Tu trouves ? Quel âge as-tu, petit Franc ?

— Treize ans, ma toute belle, et toi ?

— Moi aussi ; treize ans, aux oranges.

— Ah ! nous sommes du même âge ; mais nous ne nous ressemblons pas !

— Comment ? pourquoi ?

— Parce que tu es jolie, et moi...

— Toi ! tu voudrais que je te dise que tu n'es pas laid, reprit-elle avec un sourire malin.

— Non, je sais que je ne suis pas aussi beau que tu es jolie.

— Allons, tu n'es pas mal non plus ; j'aime beaucoup tes cheveux blonds. Comme ils sont doux au toucher ! — Puis, elle y passa ses doigts blancs et délicats. Un léger frisson me parcourut l'épiderme, à ce premier attouchement d'une jeune fille.

— Les tiens, balbutiai-je après une pause, sont bien plus beaux. Ils sont noirs, brillants. Et mes mains, ainsi que les siennes, erraient voluptueusement sur les tresses lisses de ses cheveux, que retenait une épingle d'or à tête de perle.

Assis à côté l'un de l'autre, sur un banc de gazon naturel, à l'ombre de deux sycomores, nous nous mîmes à causer de riens charmants, de mille choses enfantines qui valent bien les choses sérieuses. Ensuite, nous parlâmes de sa mère, morte depuis longtemps, et de son père, officier napolitain au service de Sa Hautesse ; de quelques souvenirs et de quelques espérances. Durant cette conversation qui me parut pleine d'attraits, je sentis, pour la première fois, mon sang bouillonner dans mes veines ; sans pouvoir m'expliquer la nature de mes sensations, je serrais dans mes mains convulsives les mains tremblantes que la jolie Turque m'abandonnait. Mes regards, qui montaient et descendaient alternativement de ses yeux à sa gorge naissante, couverte à demi par un fichu de gaze légère, semblaient vouloir pénétrer un mystère. Depuis cinq minutes nous ne disions plus rien. Nos yeux seuls se parlaient. Cette position était gênante et délicieuse tout à la fois. Enfin, n'y pouvant plus tenir, je rompis le silence :

— ***Mia cara ! carissima !*** chrétienne ou musulmane, tu es ravissante comme un ange !

Attiré vers elle par une puissance magnétique qu'il m'était impossible de combattre, je l'embrassai avec transport. La jeune Ottomane

[illegible] avéré que les textes grecs et latins des Évangiles [illegible] *vous avez*, et c'est le point essentiel du débat. La question philologique est bien résolue en notre faveur.

Il est avéré aussi que beaucoup de traducteurs français, et des plus orthodoxes, ont traduit fidèlement le grec et le latin, tandis que ce sont des jansénistes ou des hommes politiques qui ont préféré le futur. Si les petites passions préoccupaient moins la presse catholique, ou si elle était vraiment religieuse, elle aurait dû se joindre à nous pour redresser le texte évangélique mal traduit. Pourquoi donc a-t-elle gardé le silence le plus absolu ?

M. James ne conteste pas que certaines éditions de Sacy ne portent *vous avez* ; nous l'avions vérifié nous-même sur l'édition qu'en a donnée M. Didot. Que les versions originales de Sacy portent le futur, que les rectifications soient dues à des plumes catholiques, nous le reconnaîtrons volontiers, sans même le vérifier, une telle recherche n'ayant aucun intérêt dès qu'il y a accord sur un texte, un texte que tout écolier de septième peut traduire aussi bien que Sacy.

M. l'abbé James réclame contre le mot *falsification*, sous prétexte qu'il n'y a pas altération *à dessein, dans une édition grecque ou latine avouée ou reconnue par les catholiques, du texte des Évangiles*. Il paraît oublier que nous n'avons pas mis en cause les catholiques, ni l'Église, mais seulement les traducteurs et les prédicateurs. Nous n'avons pas signalé la fraude dans des éditions grecques et latines, au contraire, mais dans les traductions françaises et les sermons du P. Lacordaire. Qu'y a-t-il de commun entre l'altération toute personnelle que nous imputons à ces derniers, et une altération dont serait responsable l'Église catholique qui n'est pas en cause ?

Le mot est-il injuste en le restreignant à quelques écrivains et orateurs ? Oui, peut-être, s'il impliquait nécessairement une accusation de mauvaise foi ; nous savons tout l'empire de la routine et des préoccupations d'esprit. Mais qu'avons-nous dit ? *falsification de l'Évangile*, c'est-à-dire altération des textes évangéliques. C'est un fait que nous signalons et non des intentions, l'altération de l'esprit bien plus que de la lettre.

Est-il vrai enfin que la traduction soit irréprochable, attendu que le présent et le futur se mettent souvent l'un pour l'autre ? Sans doute, quand il n'en résulte aucun changement dans le sens ; et l'on peut soutenir que le sens est à peu près le même dans ce passage avec le présent ou avec le futur. Mais il faut toutefois reconnaître que cette pratique doit se fonder sur des motifs sérieux, et dans ce cas, il n'y en a aucun. Plus les chrétiens proclament sacrées les paroles de Jésus, plus ils doivent les respecter. Mais surtout faut-il que la substitution du futur au présent ne puisse pas, comme dans le passage en question, autoriser de déplorables interprétations, et devenir une excuse à l'éternelle servitude des peuples.

Nous nous étonnons que M. l'abbé James déclare ne guères connaître l'interprétation que nous avons combattue. Elle est pour les journaux dévots et pour les écrivains d'un certain bord, la princi-

[illegible] dre importance.

REVUE POLITIQUE ET SOCIALE.

FRANCE.

Les inondations si désastreuses de la Loire et du Rhône préoccupent toujours vivement l'opinion publique ; de nombreuses souscriptions s'ouvrent de tous côtés pour venir au secours des malheureux ruinés par cette affreuse catastrophe ; mais il ne suffit pas de vouloir guérir le mal quand il est arrivé, il faut songer à en prévenir le retour. L'inondation d'octobre 1846 a été la plus considérable qu'on ait vue depuis un ou deux siècles, mais est-elle la seule inondation dont on ait souffert ? Qui empêchera que le lendemain du jour où vous aurez réparé à grands frais toutes les ruines, soulagé tous les malheurs, que les torrents ne se remplissent de nouveau et ne répandent sur les mêmes rives la désolation et la mort ?

Attaquer le mal dans sa source est plus sûr et plus économique, et, nous nous permettrons de le dire, plus sage que de se borner à attendre tranquillement que le mal soit arrivé. Avec les millions que l'on va dépenser et que l'on a dépensés jusqu'à ce jour en secours, reconstructions, réparations, etc., il eût été facile de reboiser les montagnes, dont la nudité est la principale cause de la fureur des torrents, et de construire les travaux d'art, complément indispensable d'un bon aménagement des eaux descendues des montagnes, et qui auraient transformé des torrents dévastateurs en ruisseaux et en lacs fécondants.

L'opinion publique doit enfin se préoccuper vivement de ces questions. Avec un gouvernement aussi peu amoureux du bien-être public qu'est le nôtre, il ne peut se rien faire de grand que si l'opinion publique le commande impérieusement. Que la France ne se repose pas sur ses chefs, mais sur elle-même ; sinon, malheur à elle !

GRANDE-BRETAGNE.

Londres, le 29 octobre 1846.

L'Irlande et la misère, les droits du travail et ceux de la propriété : voilà les bases de toutes les conversations ici, et de tous les articles des journaux et des revues. De toutes parts, au sein de tous les partis, on reconnaît le mal social, et l'on se demande plutôt « *A qui la faute ?* » qu'en quoi consiste le remède. Toutes les classes s'accusent les unes les autres du mal sans songer qu'il y a peut-être des torts de tous les côtés. Les riches accusent les pauvres d'imprévoyance et de paresse ; les pauvres accusent les riches d'indifférence et d'égoïsme. Quelques-uns commencent à dire que tout le monde est coupable et qu'il faut se hâter de faire mieux à l'avenir que par le passé, afin de prévenir le retour de pareille misère. Les riches tiennent des meetings entre eux pour aviser à des moyens efficaces de soulager la détresse des travailleurs, et ceux-ci, à leur tour, s'assemblent en très grand nombre sur tous les points du pays, pour discuter les abus de l'état social actuel, et chercher les moyens d'y remédier. Ces deux grandes classes de la société paraissent se rencontrer dans une idée pratique, qui consiste à localiser le plus grand nombre possible de familles sur

[illegible] même nature dans les environs ont mis leurs ouvriers à la porte, afin d'empêcher ceux qui travaillaient de soutenir leurs compagnons pendant la grève. Il y a maintenant quinze cents ouvriers, la plupart pères de famille, sans ouvrage dans le seul voisinage de Keighley.

Cette coalition des maîtres contre les ouvriers en grève a donné beaucoup d'activité à l'agitation des travailleurs et à la discussion des droits du travail. Il s'est formé depuis quelque temps une grande confédération des corps et métiers du royaume, basée sur une nouvelle théorie que l'on appelle *la philosophie des grèves*, et cette confédération entretient un certain nombre d'orateurs payés pour aller prêcher dans toutes les villes cette nouvelle philosophie des classes ouvrières. Elle consiste simplement à proclamer le principe d'association et à former d'après ce principe des ateliers nationaux dans lesquels on fera travailler les ouvriers au profit de la confédération générale des corps et métiers ; de sorte que les ouvriers deviendront eux-mêmes commanditaires des ateliers nationaux, et rivaux des fabricants coalisés contre eux. Ce mouvement a pris déjà de grands développements et promet de rendre très générale et très redoutable pour les riches la guerre sociale commencée entre le capital et le travail.

Les idées d'association font des progrès assez notables. En septembre 1844, il y avait 994 sociétés actionnaires enregistrées légalement, et depuis la fin de l'année 1844 jusqu'au mois de juin de 1846, il en a été enregistré 1 665 nouvelles. Ces sociétés ne sont, pour la plupart, que des compagnies actionnaires, où le capital s'associe avec le capital ; mais tandis que les capitalistes s'associent pratiquement, les ouvriers s'instruisent rapidement des principes de l'association, et des moyens d'associer entr'eux les travailleurs avec ou sans les capitalistes. Il s'est formé à Leeds une société dite *de la rédemption*, qui a pour but de réaliser une association domestique agricole sur le plan du comptoir communal ou *garantisme*, indiqué par Fourier. En ce moment, on forme à Londres une société de propagande, sous le nom de *Fourier Society*, dont le but immédiat est de former un dépôt de tous les ouvrages de l'Ecole sociétaire de Fourier, et de traduire en anglais, le plus tôt possible, les principaux livres et brochures de cette Ecole, afin de mettre le public anglais à même de connaître les vrais principes de l'association. Les idées *d'armées industrielles*, organisation de l'industrie, association du capital, du talent et du travail, et beaucoup d'autres idées de l'Ecole sociétaire, ont déjà trouvé place dans le langage courant des journaux ; elles excitent la curiosité du public qui désire en connaître toute la portée. Quelques néophytes enthousiastes se persuadent déjà qu'on n'a qu'à publier les théories de Fourier dans leur simplicité et leur grandeur pratique, pour convertir tout le pays en quelques années. L'autre jour, un journaliste très peu enthousiaste et surtout sans croyance aucune sur la destinée des peuples, me disait avec chaleur qu'il serait bien aise de connaître quelque chose de l'idée sociale, parce que, selon toute apparence, il y aura bientôt en Angleterre une curiosité sans bornes, une vraie *furor*, pour l'idée nouvelle qui s'empare des esprits.

On vient d'établir une *ligne* d'omnibus à *quatre sous* la course sur une distance de deux lieues (de Maida-Hill à la Banque) ; c'est un tiers seulement du prix ordinaire.

---

sonna dans mes bras, ne me repoussa point, et..... Telles furent mes premières armes en galanterie.

— Tu reviendras, nous nous marierons dans deux ans, n'est-ce pas ? me dit-elle, confuse et sans oser lever les yeux.

— Oui, lui répondis-je lorsque je fus à cheval sur le mur et prêt à sauter dans le chemin ; je reviendrai, je te le jure, quand je serai officier de marine ; alors je serai digne de toi ; adieu !

— Adieu ! reprit-elle en sanglotant.

Honteux, je m'éloignai, les yeux pleins de larmes et regardant souvent en arrière. Inutile de dire que je n'ai plus revu cette charmante enfant dont j'ignore même le nom. »

A quelque temps de là, *Il Principe di Carignano* entrait à Gênes, après avoir coulé bas un redoutable corsaire.

Un soir de carnaval, le commandant fit appeler Claude.

« — Tiens, tu vas aller porter cette lettre à la comtesse de F... Ecoute... Si le comte était chez lui, tu me rapporterais la lettre ; va, sois intelligent... tu comprends !...

— Oui, commandant.

Cinq minutes après avoir reçu cet ordre, je frappais à la porte de l'un des plus beaux hôtels *della contrada San-Philippo*.

— Monsieur le comte de F... est-il chez lui ? demandai-je au suisse.

— Non, il est sorti.

— Tant pis ! Mais madame pourrait peut-être me donner une réponse, repris-je en montrant ma lettre. Est-elle chez elle, madame la comtesse ?

— Oui ; monte.

A peine étais-je à l'entresol que j'entendis une voiture s'arrêter devant l'hôtel.

— La porte, s'il vous plaît ! cria le cocher. La porte ouverte, monsieur le comte, car c'était lui qui rentrait, me suivit dans l'escalier. Ne voulant pas me trouver en sa présence, du premier étage, où je m'étais arrêté, je montai au second.

— Où est donc le message dont m'a parlé le suisse ? dit-il au chasseur.

— Je l'ignore, monsieur.

— Voyez s'il ne serait pas redescendu.

Alors, certain que la galante missive dont j'étais chargé devait être forcément ajournée, et sentant la nécessité d'éviter toute question, je continuai de monter jusqu'au palier des mansardes. N'y voyant goutte et ne sachant où donner de la tête, j'entrai dans la première chambre qui s'ouvrit sous mes tâtonnements.

Dans cette chambre, dont je fis le tour, je trouvai d'abord une cheminée où couvait un feu sous la cendre ; puis un lit fort bon, ma foi ! où je n'hésitai pas à m'étendre pour rêver plus à l'aise. Il n'y avait pas cinq minutes que ma tête reposait mollement sur l'oreiller, qu'un bruit se fit entendre dans l'escalier. Ce bruit, confus dans l'éloignement, devint insensiblement plus distinct.

— Je vous demande pardon, signor, il était sur l'escalier lorsque vous êtes entré. J'ai fermé la porte en votre présence, et certes, je mettrais ma main au feu, je parierais vingt pistoles qu'il n'est pas sorti... et...

— Eh bien ! s'il n'est pas sorti, nous le trouverons. Que diable ! il ne s'est pas envolé.

— Non, il ne s'est pas envolé, mais il peut avoir trouvé une porte ouverte, être entré dans un appartement. Là, il attendra minuit, minuit et demi, une heure, et alors, signor, alors...

— Alors, alors ? reprit le comte impatienté...

— Alors, il attachera la corde que j'ai entrevue sous son frac à l'un des balcons. Toute la bande de voleurs grimpera après, et..... Cela s'est déjà vu !

— Si cela s'est vu ailleurs, cela ne s'est pas encore vu chez moi, et ne se verra pas ce soir, dussé-je monter chercher ce galopin jusque sur les toits.

— Bon ! dis-je, il n'a pas parlé de la cheminée. Voyons s'il m'y trouvera. Aussitôt dit, aussitôt fait ; j'étais déjà immobile au poste, quand maître et valets entrèrent dans la chambre.

— Nous le tenons ! nous le tenons ! Il est dans la cheminée. Voyez l'empreinte de ses pieds dans la cendre. Il s'est même couché sur le lit avec ses bottes, voyez !

— C'est vrai ! répétèrent dix personnes à la fois. Il est dans la cheminée. Fumons-le comme un jambon. De la paille ! de la paille !

— Ah ! ah ! dit le suisse, petit *birbanti*, tu vas enfin lui parler à monsieur le comte. Nous allons voir la lettre que tu as à lui remettre. « Je veux parler à Monsieur le comte, » reprit-il en contrefaisant ma voix. Attends ! attends ! la paille mouillée va te faire descendre ! Ces dernières paroles me firent réfléchir. A peine avais-je eu le temps de mâcher et d'avaler le *poulet* du commandant, qu'une fumée épaisse, suffoquante, m'étreignit de ses noirs tourbillons. N'y pouvant plus tenir, je me laissai tomber, et, quand j'eus repris haleine, je m'écriai de toute la force de mes poumons :

— J'ai perdu mon pari ! *contacchio*, j'ai perdu mon pari !

Lorsque, les yeux fermés par la douleur, je fus tiré de l'âtre et traîné au milieu de la chambre, tous les assistants poussèrent un éclat de rire homérique. Cette hilarité, qui me semblait ne devoir pas finir, tant elle était de bon aloi, cessa enfin à l'arrivée de la comtesse et de sa camériste. Ces dames étaient suivies de la femme de charge, du palefrenier et d'une douzaine de marmitons. Entouré de tout ce monde, je ne perdis pas la tête. Fort de mon innocence et de mes bonnes intentions, je me levai fièrement et me tins dans l'attitude de l'Hercule Farnèse.

— Ah, mon Dieu ! il s'est couché sur mon lit ! s'écria la camériste. Cette exclamation ne fut pas perdue pour moi.

— Oui ! oui ! il s'est couché sur ton lit. Tu n'auras que la peine de le refaire, dit le comte. Puis, s'adressant à moi : Voyons, voyons, quitte ces airs de matamore ; cela ne te va pas ; voyons, qui es-tu ? — Monsieur le comte, je m'appelle Claude ; je suis le groom de M. le commandant Morelli, le meilleur homme du monde, je vous assure.

— Ah ! tu es le groom de Morelli ; mais j'ai déjà entendu parler de toi. N'as-tu pas été blessé à l'affaire de Mourzouck ?

— Oui, monsieur le comte, répondis-je en découvrant ma jambe.

— C'est bien ! Maintenant, fouillez-le, dit-il au suisse.

A ces mots, la comtesse qui m'avait reconnu, prit un flambeau pour sortir.

— Ne vous alarmez pas, madame. Restez, que diable ! On ne veut pas le mettre à nu.

Mes poches sont vidées, mes effets palpés en tous sens. Lorsque le comte fut convaincu que je n'avais sur moi ni billet doux, ni poignard, ni échelle de soie, il reprit :

— Mais pourtant... Allons, dis-nous la vérité. Pourquoi es-tu ici ? La vérité, ou je te fais conduire au poste de la place Saint-Charles ! Tu parlais tout à l'heure d'un pari, je crois ?

— Oui, monsieur le comte, répondis-je en me pressant le front comme si cette pression eût pu faire mûrir le mensonge que je méditais. Oui, je vais vous dire la vérité, la pure vérité. Lundi je suis allé à Rivoli en société de trois camarades. Quoique le plus jeune, je bus plus que les autres. Rentrés en ville, nous nous assîmes à l'une des tables de dehors du grand café *della piazza Castello*. Là, pour bien finir la journée, nous vidions un carafon d'*aqua-vita*, et la conversation allait son train, quand mademoiselle (dis-je en désignant la camériste) vint à passer...

— Moi, sainte Vierge ! s'écria cette pauvre fille en se couvrant la figure de ses deux mains.

— Vous-même, mademoiselle. Ne passâtes-vous pas lundi, à quatre heures, devant le grand café ?

— Oui, mais je ne vous ai jamais parlé. Vous êtes un imposteur ! jamais je ne vous ai vu... vous mentez... vous... Elle ne put achever.

— Oh ! rassurez-vous, mademoiselle. Je dois le dire, oui, vous passâtes votre chemin de la manière la plus pudique. Je vous dois la vérité... bien certainement... je la dirai...

— Enfin ! enfin ! qu'avait de commun mademoiselle avec quatre mauvais garnements qui s'enivrent comme des Suisses ?

— Bien obligé, monsieur le comte, répondit l'Helvétien.

— Eh bien, en définitive, nous trouvâmes mademoiselle très jolie. De propos en propos, et l'*aqua-vita* aidant, j'en vins à parler une pistole... à parler... ma foi, je n'ose pas le dire...

— Dis-le, dis-le, me crièrent tous les hommes à la fois, tandis que les femmes faisaient mine de vouloir sortir.

— Vous le voulez ? eh bien ! je le dirai. Ecoutez... Je vous demande mille pardons, mademoiselle !..

— *Maladetto* ! dit le comte en frappant du pied.

— Oui ! eh bien ! j'ai parié une pistole que je passerais la nuit vec

« Le roi a été un moment l'espoir des libéraux. A son avénement ils s'attendaient, et non sans fondement, que le prince qui avait offert de se mettre à la tête du mouvement de la Belgique contre la Hollande, se serait également fait le protecteur du progrès en affaires politiques et sociales. A l'heure qu'il est, cet espoir est complètement déçu. L'aversion, pour ne pas dire l'antipathie prononcée et reconnue que Guillaume II manifeste à l'égard d'une réforme constitutionnelle, qui pourtant est si impérieusement nécessaire, prouve suffisamment combien les libéraux hollandais se trompaient en saluant ce prince comme leur chef naturel. Mais cette aversion est un démenti flagrant aux sentiments exprimés en 1834 par le prince d'Orange, et même dix ans plus tard, par Guillaume II, lorsqu'on le vit distinguer et appeler à lui des hommes qui, par leur position et leurs opinions, appartenaient au parti hostile à l'ordre de choses sous le vieux roi. On a lieu de s'étonner que le monarque qui, en 1841, envoya la décoration à Dirk Donker Curtius et tant d'autres, considère en 1846 ces mêmes hommes comme ses adversaires, et les laisse traiter d'ennemis de la dynastie dans les journaux rédigés sous l'influence immédiate de son gouvernement. Ces hommes cependant n'ont point changé. Ce qu'ils voulaient, ce qu'ils désiraient en 1841, ils le veulent et le désirent encore aujourd'hui.

» C'est donc le roi qui a changé d'opinion. Le caractère réellement chevaleresque et généreux de Guillaume II semblerait devoir le rendre le partisan naturel et enthousiaste de toute idée large et libérale, l'antagoniste déclaré de tout système mesquin, ne pouvant se soutenir que par la tracasserie, l'intrigue et l'arbitraire. Si le contraire a lieu, c'est que le côté loyal et généreux du caractère de ce prince offre un revers regrettable : une bonté dégénérant en faiblesse, dont abusent facilement ceux qui osent s'en prévaloir, et qui ne reculent pas devant la tâche terrible de sacrifier la popularité du monarque, au maintien forcé d'un régime tellement vicieux, qu'il permet aux ministres d'accepter ou de rejeter sur le roi la responsabilité des actes du gouvernement, suivant qu'ils y trouvent leur profit.

» Guillaume II, qu'on a réussi à prévenir contre les partisans de la réforme constitutionnelle, au lieu d'être le protecteur du libéralisme, n'est plus, à vrai dire, que le protecteur des arts. Relégué au second plan par ses ministres, il ne s'occupe guères que des relations extérieures; et son ministre des affaires étrangères, M. de la Serraz, aide-de-camp en service extraordinaire en sa qualité d'ancien général d'artillerie, l'est aussi, mais en service actif, comme ministre. Il tient le portefeuille; seulement le roi en garde la clef.

» La nation sait tout cela; le roi ne jouirait d'aucune popularité si, sous la couronne de Guillaume II, on ne voyait toujours les lauriers du prince d'Orange. On se plaint, d'ailleurs, de l'entourage du souverain et de l'extrême difficulté qu'on éprouve à l'approcher, quand on n'est pas artiste étranger.

» Guillaume II ne donne pas d'audiences publiques comme son père. Le vulgaire en conclut qu'il n'aime pas les affaires, que les intérêts de ses sujets lui sont indifférents, etc. C'est sans doute exagérer, du moins quant à la dernière allégation. Mais on ne saurait disconvenir

6° Réclamer, pour la session prochaine, la présentation d'une loi qui rende la conscription obligatoire pour tous les sujets, sans distinction de classes, et qui organise la conscription sur un pied convenable.

A la fin de la séance, trente-neuf députations de différentes localités du duché ont été introduites et ont présenté les pétitions.

ALLEMAGNE.

La législation dans le Mecklembourg et la Hesse.

Une lettre de Hambourg publiée par la *Gazette de Cologne* rapporte les faits suivants :

« Le navire de transport, l'*Albatros*, devait quitter ce port le 16 de ce mois pour se rendre à Galveston avec un assez grand nombre d'émigrants. Mais aujourd'hui la police de Hambourg a arrêté dix d'entre ces émigrants, inscrits au nombre des passagers et qu'on a reconnus pour des criminels fort dangereux qui tous avaient été condamnés dans le Mecklembourg, les uns aux travaux forcés à perpétuité, les autres à vingt ans de la même peine. Le gouvernement du Mecklembourg a voulu se défaire de ces malfaiteurs en les envoyant en contrebande en Amérique. Ils avaient dû promettre de ne jamais revenir en Allemagne et de ne révéler à personne, avant que le navire ne fût en pleine mer, le secret de leur voyage. Mais en voyant ces dix individus tous vêtus de la même manière, ayant les cheveux également coupés et dont les malles étaient toutes pareilles, les soupçons ont été éveillés, des investigations ont eu lieu et ont amené la découverte de la vérité, que, du reste, ces malheureux ont eux-mêmes avouée. Aussitôt, comme nous l'avons dit, la police a procédé à leur arrestation, malgré les protestations du consul de Mecklembourg, et a renvoyé sous bonne escorte ces passagers de contrebande dans leur patrie. Ces individus avaient déjà fait provision d'armes à feu et de munitions qu'ils avaient portés en cachette à bord du navire. Leurs intentions pendant la traversée n'étaient donc pas fort rassurantes. »

Le projet d'abolir le Code Napoléon, conçu par le gouvernement de la Hesse rhénane, soulève une vive agitation dans les esprits. La *Gazette d'Augsbourg* se prononce nettement contre cette idée, qu'elle considère au moins comme légère et qui lui paraît impardonnable dans un moment où le gouvernement a besoin, en présence de la fermentation, des désirs de progrès et de réforme qui règnent en Allemagne, d'une prudence et d'une modération extraordinaires.

Un arrêté du ministre des finances de Hanovre, du 17, déclare le seigle libre à l'entrée du royaume de Hanovre, jusqu'au 1er mars 1847.

SUISSE.

Les élections ont donné une grande majorité au nouveau gouvernement de Genève, et les chefs de l'insurrection, MM. James Fazy, Fazy-Pasteur, Rillier, A. Carteret ont été placés à la tête du conseil comme président et vice-présidents.

La nouvelle d'une révolution radicale à Bâle ne s'est pas confirmée; mais il y a eu un mouvement, et les deux partis se sont réunis pour convenir de l'élection prochaine d'une assemblée constituante.

En ce moment, dit un journal, des relations et des communications

donne. » Cet homme, touché d'une telle générosité, fondit en larmes, et, se jetant aux pieds du saint-père, lui offrit de lui dire le nom des auteurs du pamphlet. Le pape ne voulut rien entendre. « Que leur faute, s'écria-t-il, reste ensevelie dans le silence, et puisse le repentir pénétrer dans leur cœur! » Ces faits, connus de toute la ville, ont excité partout une vive sensation.

PORTUGAL.

La junte d'Oporto et le comte das Antas, son président, ont adressé à la reine dona Maria chacun une lettre dans laquelle ils protestent de leur respect pour elle, mais demandent le renvoi immédiat du nouveau cabinet. La reine a répondu en dissolvant la junte. Il est peu probable que l'assemblée se contente de cette réponse.

Le mouvement insurrectionnel paraît s'être manifesté à la fois dans le nord et dans le midi du Portugal; au reste les correspondances à ce sujet sont contradictoires; ce qui est certain, c'est que, bien que le gouvernement ait obtenu un emprunt de la Banque, il ne laisse pas d'être dans la plus grande inquiétude; on le voit aux mesures fiévreuses auxquelles il se résout.

Le roi Ferdinand est nommé généralissime des troupes. Il n'avait pas cru devoir prendre une détermination aussi grave dans les précédentes révolutions.

Un autre décret nomme le prince royal, duc de Bragance, colonel *honoraire* du régiment des grenadiers de la reine.

Le maréchal Saldanha est nommé chef de l'état-major général du maréchal de l'armée.

LA PLATA.

Il paraît enfin que la paix va être rendue aux rives de la Plata. La mission de M. Hood, comme nous l'avions prévu, a réussi. Ce diplomate anglais a obtenu de Rosas et d'Oribe que l'armée buénos-ayrienne se retirât du territoire montévidéen. De son côté le gouvernement de Montévidéo désarmera les légions étrangères. L'île de Martin-Garcia, clef de la navigation intérieure, sera rendue à Rosas. Le gouvernement de Montévidéo procédera librement à l'élection de son président.

Ces préliminaires de paix, honorables pour les deux parties belligérantes, doivent former la base d'un nouveau traité entre Buénos-Ayres et Montévidéo. La France et l'Angleterre garantiront solennellement l'indépendance de la république orientale de l'Uruguay.

La *Démocratie pacifique*, suivant en cela l'exemple de plusieurs journaux, s'est abstenue d'ouvrir une souscription en faveur des inondés, pour ne pas multiplier les comptabilités; mais voulant contribuer pour sa faible part au soulagement de si grandes infortunes, elle souscrit pour la somme de 300 fr., qui seront versés à la mairie du dixième arrondissement.

Mademoiselle ce soir, ici même, dans son lit! »

A cette révélation, à laquelle personne ne s'attendait, pas même le narrateur, l'hilarité, un instant suspendue, recommença de plus belle. Le comte, la comtesse et la camériste elle-même se prirent à rire de si bon cœur que, ma foi, je me mis moi-même de la partie. Jamais, peut-être, maîtres et valets ne furent sur le pied d'une si parfaite égalité.

— Ah! oui! tu voulais passer la nuit avec Mademoiselle! Peste! tu n'es pas difficile! me dit enfin le comte.

— Sans doute j'eus un peu trop de présomption. Mademoiselle est très jolie, mais... mais... j'aimerais mieux ne pas avoir perdu ma pistole.

— A propos, tiens! voilà quatre écus de trois livres douze. Acquitte ton pari, puisque tu l'as perdu, et bois un coup à ma santé. Une autre fois cependant, s'il te prend envie de jouer quelque farce, choisis un autre théâtre; tu m'entends? maintenant va te nettoyer.

— Je vous remercie infiniment, monsieur le comte. Bonsoir... Puis, ayant fait une grande révérence, je descendis les escaliers quatre à quatre, suivi de tous les marmitous qui riaient aux éclats.

Dix heures sonnaient à l'église Saint-Philippe lorsque je rentrai à l'hôtel Morelli. Un carrosse attelé de quatre chevaux blancs était à la porte. Dans l'antichambre je coudoyais un valet étranger dont la livrée blanche contrastait singulièrement avec la mienne. Comme il était tard et que je craignais une mercuriale, je fus droit au commandant pour lui rendre compte de mon expédition. Dès que je fus entré et qu'à la lueur d'un lustre je me vis dans une glace, je n'osai plus ni avancer ni reculer. Plusieurs personnages éminents, dont un seul était assis, causaient, près du feu, sur la formation probable d'un nouveau ministère.

— Que fais-tu là? me dit le commandant dès qu'il m'eut aperçu. Va-t'en... Non, reste; mais comment oses-tu te présenter en cet état? D'où viens-tu?

— Commandant, c'est... c'est que je sors d'une cheminée.

A ces mots, l'homme qui était assis tourna vivement la tête de mon côté. Ces demandes et ces réponses faites en français piquèrent aussi vivement sa curiosité que ma figure barbouillée de suie.

— Morelli, dit-il, où as-tu trouvé ce groom?

— A Rome, Altesse.

— A Rome!

— Oui, Altesse. Oh! son histoire est curieuse.

— Vraiment!

— Oui, Altesse. Et le commandant, quoique peu parleur, conta tout ce qu'il savait de mes antécédents.

— Mais ton histoire m'amuse beaucoup, me dit Son Altesse. Dis-nous donc pourquoi tu sors d'une cheminée.

— En vérité, Messieurs, je craindrais de vous ennuyer.

— Tu mens, dit le commandant. Tu es trop bavard pour craindre de nous ennuyer. Dis-nous ce qui vient de t'arriver.

— Puisqu'il en est ainsi, j'obéis. Toutefois, Messieurs, je prendrai la liberté de ne nommer personne.

Alors, charmé de pouvoir intéresser d'aussi nobles auditeurs, je contai d'un air dégagé l'aventure que je viens de décrire; n'omettant aucune particularité, je m'étendis avec complaisance sur la bonhomie de monsieur le marquis que j'avais substitué à monsieur le comte, et finis par faire sonner bien fort les écus que j'avais dans ma poche. Certes, ma figure noire et le jeu de ma pantomime n'ajoutaient pas peu à la volubilité de mes paroles.

— En vérité, Morelli, dit Son Altesse en se levant, et toujours en français, tu as là un garçon curieux, plus curieux, je t'assure, que l'éléphant qu'on montre en ce moment à Porte-Neuve. Veux-tu me le céder?

— Altesse, cela dépend absolument de lui.

— Veux-tu entrer à mon service? Je suis le prince de Carignan.

— Je m'en étais douté, Monseigneur; mais excusez-moi, je perdrais au change. Le commandant m'a retiré de la misère; il daigne m'instruire lui-même; il me donne des pièces de huit sous autant que j'en veux... et...

— C'est bien, je suis content de toi! Va te coucher; on te fera faire ton chemin. Puis il me donna une pièce d'or d'une main et un petit soufflet de l'autre. Sur ce, je saluai profondément le futur roi de Sardaigne et sortis. »

Cependant, peu de temps après, notre aventurier quittait le service du commandant; voici à quelle occasion : un jour, Claude se grise, et, sentant ses jambes fléchir, il gagne la grange, où il s'endort, enseveli dans un monceau de foin.

« Ce jour était un jeudi. Il faisait nuit lorsque je m'éveillai. Je n'en fus pas étonné, car il me semblait que j'avais dormi un siècle. Pouvant à peine me soutenir, je quittai l'atmosphère narcotique et dangereuse de cette grange pour aller prendre l'air dans la cour. J'avais un violent mal de tête.

— Enfin! te voilà donc! D'où viens-tu? me dit le cocher du commandant.

— Je viens de faire un somme dans la grange.

— Tu viens de faire un somme dans la grange! mais ton somme n'a pas duré trois jours?

— Trois jours!

— Oui! trois jours! Où as-tu passé ton temps depuis jeudi?

— Depuis jeudi!

— N'aie pas l'air de te moquer de moi. Monte parler au commandant!

— Qu'est-ce qu'il me chante avec ses trois jours? est-il fou? grommelai-je entre mes dents. Puis j'allai droit à la cuisine, où tous les domestiques me firent les mêmes questions et me trouvèrent tout aussi ébahi. Incrédule, il me fallut aller dans la rue, voir toutes les boutiques fermées, le théâtre d'Angennes ouvert, pour me convaincre que ce jour était bien le dimanche. Ainsi j'avais dormi trois jours. Oui! trois jours et trois nuits! durant lesquels on aurait pu m'ensevelir vingt fois sans que je me fusse réveillé. C'était un véritable sommeil léthargique.

Je n'essaierai point de raconter la scène que j'eus le soir avec M. Morelli. Ce serait un imbroglio à n'en plus finir. Prompt et colère comme le sont, en général, les Piémontais, il me reçut à coups de cravache; frappant toujours, il me fit vingt demandes, sans écouter une seule réponse. Ce mode d'interrogation me déplut fort. Les mains et la figure en sang, je m'esquivai et fus me promener dans la campagne. La nuit me porta conseil : le matin je rentrai pour faire mon sac. Heureux de retrouver mon indépendance, je partis en laissant ces deux mots d'écrit au concierge :

« Commandant,

» Croyez-le ou ne le croyez pas, j'ai dormi trois jours. Après ce qui s'est passé hier, nous ne pouvons plus rester ensemble. J'en suis fâché, parole d'honneur! oui, malgré les coups de cravache dont vous m'avez fustigé, je ne doute pas un instant que vous ne soyez le meilleur homme du monde. Que Dieu vous conserve la vie et la santé!

» Je vous salue pour toujours. »

Nous rencontrons Claude à Marseille. Il est maçon. Un jour qu'il revenait du chantier, il trouve une lettre décachetée écrite par un négociant de Rio-Janeiro.

Le *post-scriptum* de cette lettre était ainsi conçu : « Un article d'une importance incontestable, ce serait des sangsues; si vous pouviez m'en envoyer vingt mille pour le courant de juillet, je me fais bon de les vendre au moins trois cent reis pièce. »

« Trois cent reis une sangsue! m'écriai je étonné; trois cents reis!!! J'ignore quelle est la valeur d'un reis; mais qu'importe, puisque c'est une bonne affaire pour un autre, il me semble qu'elle peut aussi bien l'être pour moi. Plein de cette pensée, je cours communiquer mon projet à deux Piémontais, marchands de cordes à musique, avec lesquels je logeais, et qui l'un et l'autre ne manquaient pas de connaissances mercantiles. Après avoir écouté la lecture de la lettre, le plus jeune s'écria dans son langage métaphorique : « Amis, puisque le diapason du hasard fait vibrer pour nous la corde du bonheur, il faut nous hâter d'en écouter les sons. » Aussitôt nous allâmes à la Bourse nous informer s'il se trouvait des navires en partance pour Rio. Il y en avait un en partance. C'était le brick *la Dorade*. Nous convînmes avec l'armateur du prix de notre passage et du fret de nos marchandises. Tandis que l'un de nous s'occupait à mettre nos papiers en règle, les autres achetèrent trois futailles de Bordeaux, les scièrent en deux, doublèrent chaque moitié de feuilles de plomb, les remplirent de terre, et dix mille sangsues vécurent à leur aise durant la traversée. Cette première partie de notre chargement étant achevée, nous achetâmes divers petits articles de mercerie, tels que boucles en chrysocale, boîtes à musique, à ouvrage, ceintures de soie, le tout emballé dans une malle à effets, et non porté sur le manifeste. »

Le 1er mai 1831, cinq jours après avoir trouvé la lettre de commission, Claude et ses compagnons mirent à la voile et cinglèrent vers le détroit

28 fr.

Les autres prévenus ont été renvoyés de la poursuite.

— L'empereur d'Autriche va étendre, dit-on, à tous les procès civils la procédure orale. Cette réforme, qui mettrait un terme salutaire à des abus nombreux, commis surtout par les avocats, est saluée par les applaudissements de la population entière de l'empire.

— M. le directeur du Prado nous prie d'annoncer que mardi prochain 3 novembre, il donnera dans les salons du Prado, nouvellement décorés et éclairés au gaz, un grand Festival dansant au bénéfice des victimes des inondations.

— La nuit dernière, une maison de jeu clandestine a été saisie par la police, rue de l'Ecluse, 33, aux Batignolles. Trente joueurs environ se trouvaient réunis autour du tapis vert au moment où le commissaire de police s'est présenté, porteur d'un mandat de M. le préfet de police et assisté de M. Hébert, officier de paix, spécialement chargé du service de surveillance des jeux clandestins. Par mesure de précaution, on avait fait cerner la maison; aussi personne n'a-t-il pu se soustraire aux investigations de la police. L'argent des enjeux, le bénéfice prélevé par le maître du tripot sous le nom de *cagnotte*, les cartes et le mobilier garnissant les lieux, ont été placés sous scellés.

Déjà, dans le même local où vient d'avoir lieu cette descente de police, un établissement de cette nature avait été saisi il y a deux ans environ, et la personne qui le tenait alors, la dame Céline Suberbie, ayant été traduite en police correctionnelle, avait été l'objet d'une condamnation. Cette fois, comme alors, le personnel des habitués qui ont eu à décliner leurs noms et indiquer leur profession et domicile se composait de quelques dupes en minorité, et pour le reste, d'anciens joueurs, de lorettes sur le retour et de grecs, partageant chaque soir fraternellement le fruit de leur industrie illicite.

A trois heures du matin, les opérations d'enquête étant terminées et le procès-verbal clos, le maître de l'établissement a été envoyé au dépôt de la Préfecture de police pour être, ce matin, mis à la disposition de la justice. (*Gazette des Tribunaux*.)

SUBSISTANCES. — La récolte des châtaignes, dit l'*Ordre de Limoges*, réalise toutes les espérances qu'elle avait fait concevoir. Les anciens cultivateurs affirment que jamais peut-être, il y en a eu une telle abondance. Ce qui donne plus de prix à cette richesse du pauvre, c'est qu'elle est d'une qualité infiniment supérieure, et que la châtaigne de cette année vaut les marrons des autres. Elle paraît d'ailleurs devoir se conserver parfaitement. Cette abondance a déjà porté ses fruits : les fours de nos boulangers ont considérablement perdu de leur activité, et l'importation des farines étrangères s'est ralentie sensiblement. Cependant ce n'est pas à la ville que se fait la plus grande consommation, c'est surtout dans les communes rurales où le pauvre en mange jusqu'à trois fois par jour. Aussi le nombre des mendiants s'est-il considérablement diminué dans les campagnes où personne aujourd'hui ne peut souffrir de la faim.

VENTE D'UNE FEMME PAR SON MARI. — Un nommé Claude Offray, dit le *Journal de Saint-Etienne*, boucher au Roclus, commune de Saint-Paul-en-Javret, homme dangereux et flétri déjà par des condamnations judiciaires, avait épousé une fille, Françoise Foressier, qu'il rendait fort malheureuse et qu'il faisait mourir de faim. Cette femme, réduite à la misère, se sépara de son mari, qui avait vendu ses hardes et son linge. Offray ne sachant plus comment se procurer de l'argent, prit le parti de mettre sa femme en vente. Il la proposa à un chiffonnier, à qui il en demandait 110 fr., mais qui ne voulut en donner que 100. Le marché n'eut pas lieu. Il l'offrit alors à un de ses voisins, nommé Jean-Marie. Ce dernier accepta le marché moyennant 150 fr., et, pour consolider cette vente par un acte authentique, ils se présentèrent chez un notaire. Ce fonctionnaire les chassa de chez lui.

« Voyant ce refus, ils réunirent quatre témoins, et, en leur présence, la somme de 150 fr. fut payée comptant. La *marchandise* fut immédiatement livrée, et l'acheteur prit possession de la femme, qui, heureuse d'être débarrassée d'un pareil homme, accepta de grand cœur la transaction.

Mais Offray eut bientôt dépensé le produit de la vente, et, espérant sans doute la vendre une seconde fois, il voulut reprendre sa femme. L'acquéreur offrait de la rendre, mais sous la condition que son argent lui serait remboursé. Cela ne faisait pas l'affaire du mari, qui annonça publiquement *qu'il ouvrirait le ventre à son co-mari*.

Ces menaces ne tardèrent pas à être exécutées. Le 28 de ce mois, à quatre heures du matin, Jean-Marie, en se rendant à son travail, aperçut Offray caché derrière un petit mur situé à dix mètres environ de sa demeure. Il n'eut pas le temps d'échapper au danger qui le menaçait. Offray avait dirigé sur lui une arme à feu, et cette arme, chargée à plomb, le frappa à la cuisse et dans le flanc droit. Il fut criblé de projectiles, et tomba sur le coup. Les blessures, sans être mortelles, présentent cependant beaucoup de gravité.

Le même jour, à six heures du matin, Offray était à boire dans un cabaret, au lieu de la Croix-de-la-Chaire. On lui dit qu'on avait tué son rival. Il répondit : « J'en suis bien aise; si je connaissais celui qui a fait le coup, je lui paierais à boire. ».

Depuis ce moment Offray a su échapper à toutes les recherches; mais on est sur ses traces, et il aura bientôt à rendre compte de sa conduite.

DILAPIDATIONS. — Les scandales continuent dans le port de Rochefort. Dans peu de temps, 34 accusés, parmi lesquels se trouvent des notabilités de l'administration de la marine dans ce port, vont être jugés devant la cour d'assises de la Vienne, pour des malversations multipliées, dont plusieurs remontent à une époque ancienne. Nous avons déjà dit que, grâce à l'indolence ou à la connivence de l'autorité supérieure, le mal avait pris de telles proportions, qu'il a fallu envoyer le jugement de ce procès devant une autre cour d'assises, pour cause de suspicion légitime. Un seul fait suffit pour justifier cette mesure extrême : l'un des accusés était désigné pour être maire au moment de son arrestation, et a depuis été nommé membre du conseil d'arrondissement.

Une instruction dirigée contre le garde-magasin aux fonderies de la marine, dans ce même port de Rochefort, vient de révéler de nouvelles dilapidations, et a fait découvrir la soustraction d'une certaine quantité de cuivre appartenant à l'Etat. Ce garde-magasin a été traduit, il y a quelques jours, devant le tribunal maritime de cette ville, et a fait

viers, un des deux individus, escaladant aussitôt la balustrade, sembla vouloir se précipiter dans la Seine; mais il s'était retenu par les deux mains, et les deux agents le virent se balançant au dessus de la rivière, comme s'il eût exécuté un tour de force. Cet individu se laissa enfin tomber sur les poutres qui forment le haut de l'estacade.

Pendant ce temps, son camarade se promenait philosophiquement sur le plancher de la passerelle; mais à un signal, il se pencha au dessus de la balustrade, et celui qui avait exécuté le tour de force lui tendit une longue barre de fer, après quoi il se hissa, avec une adresse et une force inconcevables, à la hauteur de la balustrade. Il venait de détacher cette barre de fer d'une poutre de l'estacade à laquelle elle était assujettie. Puis l'un et l'autre se mirent en route pour aller sans doute vendre cette barre de fer à un recéleur. Mais les agents, craignant de les perdre de vue, les arrêtèrent immédiatement, et les amenèrent au dépôt de la Préfecture de police. (*Droit*.)

TRAIT DE COURAGE D'UNE JEUNE DAME. — On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Il y a peu de jours, une domestique qui conduisait un petit garçon de sept ans, suivait, en causant avec une de ses camarades, la levée de la Loire, entre Saint-Cyr et les Maisons-Blanches. L'enfant courait sur le parapet de la levée, lorsque, entraîné tout à coup par la pente, il fut précipité dans la Loire, très rapide et très profonde à cet endroit. La pauvre domestique, perdant la tête, voulut courir au secours de son jeune maître et s'élança sur le talus; mais, entraînée à son tour, elle roula du haut en bas de la levée. Déjà l'enfant avait disparu dans la Loire, lorsqu'une jeune dame, qui se rendait du côté de Luynes, témoin du malheur qui venait d'arriver, se débarrassant en un clin d'œil de son châle et de son chapeau, se jeta courageusement dans le fleuve en plongeant. Une première fois elle revint sur l'eau sans avoir pu saisir l'enfant; mais, replongeant une seconde fois, elle ramena au bord le pauvre petit, qu'elle remit aux mains de sa bonne, et reprit sa route sans vouloir faire connaître son nom, mais après s'être seulement informée du nom et de la demeure de l'enfant.

Le lendemain, cette dame vint savoir des nouvelles de l'enfant, et ce fut alors seulement qu'à force d'instances, de sollicitations, de prières même, elle consentit à faire connaître son nom, que nous sommes heureux de pouvoir publier. Elle s'appelle Mme Bouterweck, femme d'un peintre de Paris plein de talent, dont les travaux ont été admirés aux dernières expositions.

Mme Brown, mère de l'enfant, qui était absente au moment de cet évènement, vient d'arriver à Paris, pour faire hommage en personne à Mme Bouterweck d'une parure en diamants du plus grand prix; et de plus, Mme Brown, en commémoration de cet évènement, a fait par devant notaire une donation, la vie durant de son enfant, en faveur des pauvres de l'endroit où se trouvera son fils au jour anniversaire de sa délivrance.

C'est la troisième personne que Mme Bouterweck sauve cette année.

PLUS DE PEUR QUE DE MAL. — On lit dans le *Globe* de Londres du 29 octobre :

« Hier soir, pendant la représentation de la pièce *The Night Dancers*, à Princess' Theatre, Mme Albertazzi a failli être la victime d'un accident semblable à celui qui a fait périr Miss Clara Webster. Il paraît qu'au moment où Mme Albertazzi quittait la scène, sa robe s'est trouvée en contact avec un des quinquets de la rampe et a pris feu. Cet accident ayant été aperçu de la salle même, plusieurs femmes ont poussé des cris et il y a eu un moment de confusion. Un ou deux acteurs se sont précipités alors vers Mme Albertazzi et ont éteint le feu. Heureusement la belle cantatrice n'a eu d'autre mal qu'un instant de frayeur. »

LES ŒUVRES DE FRÉDÉRIC-LE-GRAND. — Le gouvernement belge vient de recevoir du roi de Prusse, pour être déposés à la bibliothèque royale, les trois premiers volumes de la magnifique édition des œuvres de Frédéric-le-Grand, imprimée à Berlin sous les auspices du roi. Cette édition restera comme un des plus beaux monuments typographiques de notre temps. Le format est grand in-4°; les caractères sont du type le plus pur; le papier est magnifique. Tous les détails de l'exécution font le plus grand honneur à l'imprimerie royale de Berlin. Chaque volume est orné de beaux portraits au burin et d'illustrations gravées sur bois.

Le premier volume de l'édition royale de Frédéric-le-Grand contient une préface de M. Preuss, historiographe de Brandebourg, qui a été chargé de diriger la partie littéraire de cette publication, les avertissements des éditions précédentes, l'épître dédicatoire au prince de Prusse, les mémoires pour servir à l'histoire de Brandebourg, les écrits sur la religion et la superstition, enfin ceux qui sont intitulés : *Des mœurs, des coutumes, de l'industrie, des progrès de l'esprit humain dans les arts et dans les sciences*.

Le second volume contient *l'Histoire de mon temps*, avec les préfaces des différentes éditions, et la relation de la bataille de Chotusitz. Dans le tome troisième se trouve la suite de *l'Histoire de mon temps*, et la correspondance de Frédéric avec sir Thomas Villiers, relative à la paix de Dresde.

Chaque volume est magnifiquement relié en maroquin rouge, avec les armes de Brandebourg et le chiffre du roi de Prusse actuel.

UN BON PÈRE. — Un petit garçon de dix ans est prévenu de vagabondage. Son père a été cité comme civilement responsable.

M. le président, au père : Réclamez-vous votre enfant ?

Le père : Ma foi non ! Je ne sais qu'en faire; il ne sait que courir et vagabonder.

M. le président : C'est que probablement vous n'exercez sur lui aucune surveillance?

Le père : J'ai bien autre chose à faire; je ne peux pas passer ma vie à m'occuper de ce polisson.

M. le président : Votre enfant est encore fort jeune; songez que le devoir d'un père est de prendre soin de son enfant.

Le père : Le devoir d'un père est de vivre tranquille.

M. le président : Est-ce que votre fils a quelque vice? est-il voleur, gourmand?

Le père : Je ne crois pas; je n'ai jamais fait attention à cela.

M. le président : Cette incurie est extrêmement coupable... Vous être responsable de la conduite de votre fils; ne l'oubliez pas et tâchez de mieux remplir les devoirs que votre titre de père vous impose.

ris, il peut estre cordouannier se il a de quoi; mès que il ne melle en une meesme œvre cordouan (peau de chèvre corroyée) et bazane.

Se aucuns çaveliers mesprent (trompent) en son mestier, si comme se il keust (coud) mauvaisement j souliers ou de mauvais fils, ou il le rapareille mauvaisement, et on se plaint, li mestres en aura la justice se il le requiert.

(*Registres des métiers de Paris, au XIII[e] siècle*).

Une tradition immémoriale amène chaque année, à Montmartre, les bottiers et cordonniers de Paris, pour y célébrer la Saint-Crépin. Mardi dernier était le jour de leur fête. Dès dix heures du matin, par une belle journée d'automne, les flancs de la butte présentaient le spectacle le plus animé; des milliers de personnes s'y étaient donné rendez-vous. Montmartre ressemblait à une grande ville, tout le monde était en émoi depuis la barrière des Martyrs jusqu'à l'église, située sur le sommité de la colline.

Vers midi le cortège se mit en marche, musique en tête, précédé par le maître des cérémonies décoré de ses insignes. Les *ouvriers compagnons*, en grand costume, la canne en main, l'immortelle aux couleurs d'or à la boutonnière, suivis des *aspirants* au modeste bouquet vert, défilaient, rangés dans l'ordre hiérarchique. La châsse dorée de saint Crépin brillait de tout son éclat.

Arrivé au seuil de l'église, on se donne l'accolade traditionnelle du compagnonnage, et l'on va assister à la grand'messe.

Après l'Evangile, le directeur de la *maison des ouvriers* monte en chaire; un respectueux silence s'établit dans l'assemblée.

« Il y a dix-huit siècles, dit le prédicateur en commençant, que Jésus-Christ est venu proclamer sur la terre l'émancipation des travailleurs, qu'il est venu enseigner aux hommes courbés sous l'esclavage que tous sont égaux devant la loi divine. »

L'improvisation de M. Ledreuille, toute de circonstance, semée de gais apologues et de traits variés, captive l'attention de ces braves ouvriers et les émeut agréablement.

Sans entrer dans l'analyse de cette paternelle homélie, nous avons remarqué que M. Ledreuille, loin de proscrire par une morale outrée les fêtes et les jeux auxquels allait se livrer son auditoire, les approuve avec bonté, mettant seulement en garde ses auditeurs contre les funestes effets de l'intempérance. M. Ledreuille ne manque pas de rappeler aux *compagnons* le tout-puissant principe de l'association, par lequel les anciens us et coutumes du compagnonnage étaient arrivés jusqu'à nous. Il les invite à développer largement ce principe, de s'entr'aider de toute façon, de préparer en un mot le jour où les ouvriers cordonniers de Paris pourraient, comme ceux de Londres, arriver à former une caisse commune assez riche pour forcer *financièrement* les maîtres à prendre en plus grande considération le sort et l'avenir de l'ouvrier. On comprend de quelle utilité serait cette association, car, d'après la *Statistique de l'Hôtel-de-Ville*, il y a à Paris vingt-cinq mille ouvriers cordonniers.

Nous croyons que les bons et chaleureux conseils de M. Ledreuille porteront leurs fruits et que sa voix amie et charitable aura été comprise.

Après le sermon une députation d'ouvriers est allée remercier M. Ledreuille, au nom de l'assemblée; c'était un véritable plaisir de voir ces hommes du peuple serrer avec effusion la main de l'homme qui leur avait donné de bonnes et touchantes paroles, qui leur avait rappelé de franches vérités.

Aucun trouble n'est venu gâter cette fête populaire, ni avant ni après le festin préparé à la barrière des Martyrs; et cette journée toute fraternelle a fini par un bal très nombreux donné rue Saint-Honoré, où les convives et les invités ont su garder la plus grande convenance et les meilleurs rapports.

C'est un éloge que nous nous plaisons à leur rendre.

PETITE CORRESPONDANCE.

Aux journaux : l'*Echo de la Côte-d'Or*, l'*Echo de la Nièvre*, le *Glaneur d'Eure-et-Loir*, l'*Echo de la Charente*, l'*Echo rochelais*, le *Libéral* [illegible], le *Journal d'Elbeuf*, le *Breton*, le *Précurseur de l'Ouest*, le *Courrier des Bouches-du-Rhône*, le *Courrier de Saint-Etienne*, le *Journal d'Epernay*, l'*Adour*, l'*Union de Saintes*, l'*Impartial de Besançon*, le *Courrier de Tarn-et-Garonne*, le *Bulletin d'Espalion*. — Remerciements.

A l'*Emancipation de Toulouse*. — Courage !

Au *Guetteur de Saint-Quentin*. — Félicitations à M. C. S.

M. B. au Havre. — Merci pour tous les documents. — Revenez nous voir le plus tôt possible, nous éprouvons le besoin de vous serrer la main de toutes nos forces. — Remerciements à M. D. de ses avis, dont il est pris bonne note. Nous faisons le changement d'adresse.

M. A. à C. — Nous regrettons d'autant plus de ne pas nous être trouvés là lorsque M. R. s'est présenté avec votre lettre, qu'il a omis de laisser son adresse. Nous espérons qu'il reviendra.

M. W. à Montbéliard. — M. C. J. nous donne des nouvelles de la belle fête de Montbéliard; mais nous l'attendons toujours.

M. V. H. à Nantes ou à Angers. — Nous recevons d'excellentes nouvelles de Lorient, résultant de votre passage.

M. J. M. à Besançon. — Nous vous expédions 100 alm. — Merci de vos démarches, sur le résultat desquelles nous comptons.

M. D. à Lorient. — Bien. — Reçu les 14. — Nous expédions. — Courage !

A l'auteur d'une lettre sur les cours de la rue Sainte-Avoye. — Prière de nous adresser une copie de la note intéressante qu'il nous a transmise.

Marchés.

Halle aux farines du 30 octobre. — Paris. — Arrivages, 6,038 q. 40 k. — Ventes, 7,468 q. 17 k. — Restant, 10,414 q. 98 kil. — Cours moyen du jour, 51-24. — Cours taxe de quinzaine, 51-24. — Ventes en disponibles : gruaux, 14 q. 13 k. 61 80 à 65 »»; 1re marque, 349 q. 50 k. 50-05 à 62-50; 2e marque, 200 q. 19 k. 47-75 à 50-30; 3e marque, 26 q. 69 k. 43-30 à 43-05; 4e marque, 78 q. 30 k. 24-20 à 35-65. — Cuisson, »». — Relevé, 750 q. 48 k. — Ventes à livrer, 548 q. 83 k. 34-40 à 52-83. — Cuisson, »». — Revente, 200 q. 95 k. [illegible] à 52-25.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 50	82 70	82 65	82 65
— — fin courant	82 50	82 70	82 50	82 65
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 70	117 75	117 65	117 75
— — fin courant	117 69	117 75	117 55	117 65

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»» »»	Banq. de Fr. dr cours		»» »»
4 0/0 J.	106 50	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1843. au Ct	» »/»	C. hyp.	»	»» »»
— fin Ct	» »»	— Gouin.	»	1217 50
B. du Trés.	» »/»	— Ganu.	»	1160 »»

PRIMES.	fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0	d. 50	»» »» »» »»	—	83 95 / 83 05
5 p. 0/0	d. 50	»» »» »» »»	—	118 25

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	»» »/»	»» »/»	12 1/2	15 »/»
5 p. 0/0	»» »/»	»» »/»	27 1/2	30 »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES, au Ct dr cours	» »/»	ROM.	D. C.	102 3/8
Récép. Rotsch.	» 102 »»	BELG. 2 1/2.	»	»» »/»
ESP. Dette act.	» »» »/»	— 4 1/2.	»	98 »/»
— pass.	» »» »/»	— do 1840.	»	100 »/»
— 3 p. 0/0.	» »» »/»	— do 1842.	»	102 1/4
Dette intérieure	» »» »/»	— Banque.	»	»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	» »» »/»	— do Em. 1831.	»	»» »»
HOLL. 2 1/2	» »» »/»	PIÉMONT.	»	»» »»
HAÏTI.	» »» »/»	AUTRICHE.	»	400 »»
Union minière.	»» »»	— Fourneaux de l'Aveyron.		

INDUSTRIE ET CHEMINS DE FER.	
4 Can. 5 0/0	»»» »»
Act. d. J.	»»» »»
Ch. S. G.	»» »»
V. r. dr.	400 »»
— Ob. anc.	»»» »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	»»» »»
Paris à Se.	» »»
— à Orléans	1287 50
— à Rouen.	905 »»
R.-Havre.	»»» »»
Avignon.	877 50
Str. à Bale.	218 75
Paris-Str.	483 »»
Tours-Nant	495 »»
Orl.-Vierz.	470 »»
C. du Nord	671 25
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	535 »»
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	603 »»
Bord.-Teste	»»» »»
Anc V/M.	»»» »»
Lin Maber	»»» »»

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

La *Comédie humaine*, par M. de Balzac. Il ne s'agit pas ici d'un seul livre, d'un seul roman, mais d'une bibliothèque tout entière composée de soixante-sept romans qui ont un caractère particulier, quoiqu'ils traitent des sujets différents, et quoique la rare fécondité de l'auteur y ait répandu la plus heureuse variété de tableaux, de caractères et de situations. Toutes les productions de M. de Balzac n'étaient que des fragments, des matériaux précieux destinés à former le grand ouvrage qu'il avait conçu dès le commencement de sa carrière d'écrivain. La *Comédie humaine* n'est pas seulement l'image exacte et fidèle de la société présente, c'est encore une œuvre spirituelle, originale et philosophique. Il n'existait pas encore une édition d'un format uniforme, commode et économique. La librairie Furne, dont nos lecteurs connaissent les excellentes productions, publie enfin une édition qui, à ces avantages, réunit encore celui d'être une édition de luxe avec de charmantes gravures. Cette édition, à l'aide d'un caractère très lisible, quoique compacte, contient, en 16 volumes, les innombrables volumes des éditions précédentes. Nous ne doutons pas que cette édition n'aille prendre dans toutes les bibliothèques la place réservée depuis longtemps aux œuvres de M. de Balzac.

Par suite de grandes spéculations en draperies, les propriétaires des grands Magasins de nouveautés des *Fabriques de France*, situés place de la Pointe-Saint-Eustache, au coin de la rue Rambuteau, sont parvenus à faire confectionner des habillements qu'ils peuvent offrir au prix ordinaire du drap, sans en compter la façon. Nous engageons nos lecteurs à visiter ces vastes galeries, ils y trouveront exposés des vêtements de toute espèce dont l'élégance et la solidité ne leur laisseront rien à désirer.

Les employés des Magasins de nouveautés des *Villes de France* ayant ouvert entre eux une souscription en faveur des inondés, le produit, s'élevant à la somme de 303 fr. 20 c., a été déposé aujourd'hui à la mairie du 2e arrondissement.

Lundi 2 novembre, à sept heures et demie du soir, M. Favarger donnera, [illegible], une séance publique et gratuite dans laquelle il fera l'exposé de sa méthode d'écriture en 25 leçons. Des places sont réservées aux dames.

« ..... Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé.

» Ceci n'est pas une exagération fantastique. — Voyez plutôt ce qui s'est passé à l'égard de cet excellent prince égyptien Ibrahim.— M... a fait annoncer dans tous les journaux qu'il lui avait mis trois fausses canines. Puis, voici que M. Jacowski, — autre chirurgien non moins dentiste, — déclare aujourd'hui, dans le *Constitutionnel*, qu'il est fort satisfait du cadeau que vient de lui envoyer de Londres le même excellent Ibrahim pour les molaires qu'il lui a fournies durant son séjour à Paris. » (Le *Charivari* du 9 août 1846).

» ..... Cet habile artiste, M. Jacowski, dentiste, rue de la Bourse, 1, renommé entre tous pour l'élégance, la solidité et la perfection de ses ouvrages, et pour un système spécial de mécanique dentaire, trouvera, dans cette publicité légitime, le surcroît de retentissement qu'il mérite et que le charla-

DITES A VOS DAMES que les Chapeaux et Capotes de la maison AIMÉE HENRY sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours *pure soie* (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du-Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

OFFRES ET DEMANDES. — Un bureau s'offre pour tenir l'Administration de publications périodiques non quotidiennes. Toutes garanties seront données. S'adresser à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 73, chez la propriétaire. Écrire *franco*.

∴ **COMMENTAIRE SUR LA SAISIE IMMOBILIÈRE** par C. JACOB, avocat à la cour royale de Paris. — 2 vol., 15 fr.

Cet ouvrage est un commentaire sur la loi du 2 juin 1841, concernant la saisie immobilière et les diverses ventes faites en justice ou par autorisation de justice des biens immeubles. Le premier volume, plus spécialement consacré à la poursuite sur saisie immobilière, se termine par un travail comprenant le tableau de tous les actes et le maintien des délais, l'exposé des énonciations qu'ils doivent renfermer et l'indication des formalités à remplir; les tableaux sont suivis d'un formulaire contenant les modèles de tous les actes. Le second volume est consacré à la discussion des incidents de la saisie immobilière et des autres ventes de biens immeubles faites avec intervention de justice. Un chapitre est consacré à chaque sorte de vente. L'auteur traite ensuite de la surenchère sur aliénation volontaire; et pour présenter un travail complet, il a également donné le commentaire du titre du code de procédure consacré à l'ordre. Enfin, le dernier chapitre comprend le commentaire de la loi nouvelle sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. — 2 vol. in-8o. Prix: 15 fr.

∴ **CODE DES PRUD'HOMMES**, par C. JACOB, avocat, contenant 1o l'ordonnance royale du 29 décembre 1844, le texte des lois et décrets relatifs à la juridiction et organisation des prud'hommes aux marques des fabricants de contrefaçon; 2o l'application faite par la jurisprudence. — 1 vol. Prix : 75 c.

Ces deux livres se vendent chez l'auteur, rue Saint-Honoré, 108, et chez Marescq, libraire, rue Gît-le-Cœur, 11.

∴ **TRAITÉ PATHOLOGIQUE** et THÉRAPEUTIQUE des MALADIES VÉNÉRIENNES, par le Dr Alph. Treuille, ancien chirurgien, élève de l'hôpital du Midi à Paris. Un vol. in-8o. Prix : 5 fr.; chez l'auteur, 19, rue du Pont-Louis-Philippe. (Consultations de 5 à 7 h. du soir.)

∴ **LIBRAIRIE ET CABINET DE LECTURE.** M. PRUDHOMME achète et vend tous livres ayant trait au Socialisme. — Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 177.

∴ **ÉCOLE PRATIQUE DU COMMERCE**, rue Montmartre, 181, à l'angle de la rue Montmartre et du boulevart, dirigée par ALPHONSE MONGINOT, expert près les tribunaux. — TENUE DES LIVRES, cours complet en 15 leçons, 30 francs. Une méthode claire et facile à comprendre, garantit l'exactitude des détails et de la centralisation. Les cours ont lieu matin et soir.

∴ **MURIERS A VENDRE.** M. FROMONT à Blois (Loir-et-Cher), sériciculteur, et élève de M. Camille Beauvais, a déjà été cité plusieurs fois dans les *Annales séricicoles* pour la beauté et la bonne tenue de ses plantations: il offre au public, à des prix très modérés, les espèces suivantes, toutes trois à larges feuilles et reconnues les meilleures pour la nourriture du ver à soie: *mûriers lou* depuis 1 jusqu'à 4 ans; *mûriers greffés à feuilles de rose*, en baguettes de toute grandeur; *mûriers Moretti*, plein vent, têtes formées à 3 et 6 branches.

∴ **BUANDIÈRE ÉCONOMIQUE.** Par cet appareil la lessive coule et remonte sans mécanisme ni main-d'œuvre. Il s'applique à tous les cuviers, et opère la lessive même à la cendre, si on veut. — Prix: 50 francs et au dessus; chez EUGÈNE CHEVALLIER, inventeur, rue de Gourville, 23, à Orléans.

∴ **ENTREPRISE DE CHARPENTE.** Cuvillier, rue Châtillon, 8.

∴ **ENTREPRISE DE MAÇONNERIE.** Le Roudier frères, rue Saint-Martin, 103.

∴ LA **POUDRE HYGIÉNIQUE** [illegible] peut être considérée comme un des meilleurs agents connus pour prévenir, combattre et détruire les maladies des organes de la digestion et celles qui en dérivent. Son emploi simple et facile peut être continué indéfiniment sans produire d'effets nuisibles, ce qui doit la faire regarder comme un simple agent hygiénique plutôt que comme un médicament. Son effet, généralement très prompt, n'est pas dû à l'action forte et puissante qui caractérise [illegible] énergique, mais bien à ses propriétés toniques, sédatives, neutralisantes et résolutives qui agissent naturellement sur les causes secondaires des maladies et rétablissent sans perturbation l'équilibre des forces et [illegible] des organes. — Prix du flacon, 4 fr. — Borivent, pharmacien, à la [illegible], et dans les principales pharmacies.

∴ **MAGASIN D'ÉPICERIES**, vins, liqueurs, [illegible], fruits confits et [illegible], sucres, cafés, bougies, riz caroline, huiles fines à manger et pour [illegible], Louis-le-Grand, no 32.

∴ **HOTEL DE NANTES ET DE VENDOME**, rue Neuve-des-Petits-Champs, 78, près celle de la Paix, entièrement restauré, tenu par Mlle Blanchet. — Appartements et chambres confortables.

∴ **VINS FINS ET LIQUEURS**, Choix complet de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Madère, vin d'Espagne et Muscat : eaux de-vie, rhum, kirsch, anisette, etc. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 28.

∴ **CAFÉ D'APOLLON**, rue du Roule, 3, avec billard au premier. On y trouve en lecture tous les journaux allemands, la *Démocratie pacifique* et les principaux journaux de Paris.

∴ **TABLE D'HOTE.** Diners à 6 heures. Prix : 2 fr. Chez M. [illegible], rue Saint-Pierre-Montmartre, 12, au 2e. On y lit la *Démocratie pacifique*. On y trouve des chambres à louer.

∴ **ASSURANCES** *contre l'Incendie et sur la vie*. M. [illegible] se charge de faire les assurances aux diverses compagnies de Paris, et de donner tous les renseignements à ce sujet. S'adresser place Saint-Antoine, 5.

∴ **DEMANDE D'EMPLOI.** Un jeune homme actif et intelligent désire entrer dans une maison de commerce pour y être employé aux écritures. — S'adresser aux bureaux de la *Démocratie pacifique*.

∴ **A CÉDER** UN BUREAU DE TABAC en pleine prospérité, fraîchement et élégamment décoré, situé dans un des plus beaux quartiers de Paris. La recette par jour est de 150 fr. environ, y compris la tabletterie et les objets accessoires. Il y a un bail de 15 années. Il faut pouvoir disposer au moins d'une somme de 15 000 fr. comptant. Écrire *franco* à M. MONGINOT, rue Montmartre, 181.

Spectacles du 1er novembre.

8 h. »/» OPÉRA. — Othello, le Diable à quatre.
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Mérope, Don Guzman.
6 h. 1/2 ODÉON. — L'Abbé de l'Épée, Georges Dalton.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Diamants, Richard.
7 h. 1/2 ITALIENS. —
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Riche d'amour, Robinson, l'Éventail, Oui ou non.
7 h. »/» VARIÉTÉS. — Nicolas Poulet, Souvenir, deux Brigadiers, le Gamin.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Les Demoiselles de noce, Jeanne, un Mari.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL. — La Mère Michel, le Bonhomme, la Chambre.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Bruno, Diane de Chivry, les Tableaux.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Les Etudiants, le Naufrage de la Méduse.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Temple de Salomon.
6 h. 1/4 CIRQUE (boulevart du Temple). — Henri IV.
6 h. 3/4 COMTE. — Le Bal masqué, Peau d'Ane.
6 h. 1/2 FOLIES. — La Ferme, Angeline, la Canaille, les Amours [illegible].
6 h. »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de Paradis, [illegible].
8 h. »/» BEAUMARCHAIS. — Les Amours, Mineurs, la Mort du Tasse.
6 h. »/» LUXEMBOURG. — Clarisse Harlowe, Trio du Droguiste, Danse.
3 h. »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie de LANGE-LÉVY et Comp., rue du Croissant, 16.

HALLE DE PARIS.

29 octobre.

Farines, les 100 kilog.
Choix. 52,90 à 53,40.

Blanch.	1re,	51,80 à 52,20.
	2e,	50,55 à 50,95.
	3e,	49,05 à 49,75.
	4e,	00,00 à 00,00.
Bises	1re,	43,65 à 44,00.
	2e,	29,35 à 29,90.
	3e,	28,00 à 29,35.

BESTIAUX.

Sceaux, le 29 octobre.

	Amené.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs	904	801	1 22	1 08	0 88
Vaches	406	280	1 12	0 96	0 80
Veaux	486	475	1 26	1 10	0 94
Moutons	12426	10268	1 20	1 00	0 80

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, »» à 92-»»; courant du mois, »» à 94-50; deux derniers mois, 93-50; quatre premiers mois 1847, 95-50.

Lille. — Colza, »»-»» à 87; lin, 90-»»; œillette rousse, »»; cameline, »»-»» chanvre, »». — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible 130, et courant du mois, 129; novembre et décembre, 127 à 128; quatre premiers mois 1847, 126; mois du milieu, 125 à »»».

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité disponible, 104-50 à 105 fr. les 100 kil.; ordres de livraison, 104 fr.

Marchés de la semaine dans les provinces. — *Prix de l'hectolitre.*

Bordeaux (Gironde). From. 27. Haricots blancs, 18 à 20; do rouges, 22.

Brissac (Maine-et-Loire). From. 23. Méteil, 19—50 Seigle, 16. Orge, 11—75. Haricots, 25. Fèves, 10. Pois, 12—50. châtaignes, 15. Pain, 1re q. 40 c. 2e q. 31 1/6.

Caen (Calvados). From. 22—60 à 26—25. Orge, 13—50 à 14. Pois verts, 25 à 26. Haricots blancs, 26 à 27.

Cambrai (Nord). From. blanc, 27 à 29. Escourgeon, 13—50 à 14. Seigle, 15 à 17. Pain blanc les 3 k. 1—40; do bis, 1—35.

Chartres (Eure-et-Loir). From. 27 à 29. Méteil, 25. Seigle, 22. Orge, 14—75. Pain blanc les 4 kil. 1—57 1/2; do bis, 1—40.

Crépy (Oise). From. 29—35. Avoine, 8 à 10.

Domfront (Orne). From. 18—50 à 20—50. Méteil, 18. Seigle, 15. Sarrasin, 8 à 10. Pain, 1re q. 32 c. 1/2; de méteil, 27 1/2; de Sarrasin, 15.

Epinal (Vosges). From. 29—80 à 30—83. Méteil, 26—81. Seigle, 22—80. Sarrasin, 10—80. Pain 1re q. 46; 2e 41.

Etampes (Seine-et-Oise). From. 1re q. 30—35 à 31. Pain, 1re q. 42 c.

Laval (Mayenne). From. de semence, 20 à 30 Méteil, 19 à 20. Seigle, 18 à 12. Orge, 11 à 11—60. Sarrasin, 10.

Lyon (Rhône). From; 40 à 41 les 100 k. Farine, 75 fr. les 125 k.

Marans (Charente-Inférieure). From. 23 à 24. Baillarge, 13—50 à 14. Orge, 13. Fèves, 14.

Marseille (Bouches-du-Rhône). Froment étranger à livrer: Pologne, 20—[illegible] à 21—50. Marianopoli, 20—62 à 21—25. Galatz et Ibraïla, 18—75 à 20—62. Romélie tendre, 18—75 à 20—31. Maïs Ibraïla, 15—31. Odessa, 18—12 à 18—75. Taganrock [illegible], 21—87.

Disponibles: Pologne, 21—25 à 22—18. Romanille, 24—06.

En entrepôt: Pois chiches, les 100 kil. 23 à 24. Pois verts d'Odessa, 20. Haricots noirs, 22 à 24.

En consommation: Haricots de Châlons, les 100 kil. 36 fr.; do du Roussillon, [illegible]; do de Toulouse, 33. Lentilles triées, 65; do non triées, 60. Graine longue de Sicile, 38. Millet du Languedoc, 20.

Tulle (Corrèze). From. 27—50 à 28—75. Seigle 22—50 à 23—30. Sarrasin, 13—75 à 15. Pain, 1re q. 43 c. 2e 33 c. le kil.

VINS.

Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Vin rouge ordinaire, de 100 à 110 fr. les 456 litres sans futaille; grands ordin. de 250 à 300 fr. avec futaille; vins fins de la côte de Beaune, de 600 à 650 avec futaille; do de la côte de Nuits, [illegible]; vin blanc de la côte de Rully, 26 à 27 fr. la feuillette de 112 litres; vin blanc de la côte de Buxy, 36 à 38 la feuillette, même contenance.

IDOLATRIE DES PAPES

TRIOMPHE DE CHRIST.

Par J.-B. BOUCHÉ, de Cluny, auteur de CHRIST ET PAPE.

Chez M. MARTINON, rue du Coq-St-Honoré, 4.
1 VOL. FORMAT ANGLAIS. PRIX: 3 FR.

Chez M. MARTINON, rue du Coq-St-Honoré, 4.
1 VOL. FORMAT ANGLAIS. PRIX: 3 FR.

LA COMÉDIE HUMAINE

ŒUVRES COMPLÈTES

DE M. H. DE

BALZAC

SEULE ÉDITION DES ŒUVRES COMPLÈTES, mise en ordre par l'auteur et contenant tous ses ouvrages, jusqu'au dernier roman : **LA FEMME DE 60 ANS**, avec **ILLUSTRATION** de **116 GRAV. SÉPARÉES**, par **T. JOHANNOT, GAVARNI, MEISSONIER, H. MONNIER, BERTALL**, etc. 16 vol. **renfermant les 120 vol. pub. en divers formats**; édition de luxe, papier glacé, imp. par Plon et Lacrampe. Cet ouvrage paraît en 160 livr. de 3 feuilles avec gravure, ou **4 à 5 feuilles sans grav. Prix de chaque livr. : 50 CENTIMES.** Une par semaine. La 1re est en vente. Payer 20 livr. d'avance p. recevoir les livr. franco à domicile, à Paris; dans les dép., chez les princip. **Libraires.**

Liste des Ouvrages.

SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE.
La Maison du Chat-qui-pelote.
Le Bal de Sceaux.
La Bourse.
La Vendetta.
Madame Firmiani.
Une double Famille.
La Paix du Ménage.
La fausse Maîtresse.
Étude de Femme.
Albert Savarus.
Mémoires de deux jeunes Mariées.
Une Fille d'Ève.
La Femme abandonnée.
La Grenadière.
Le Message.
Gobseck.
La Femme de trente ans.
Le Contrat de Mariage.
Béatrix.
La Grande Bretèche.
Modeste Mignon.
Honorine.
Un Début dans la vie.

SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE.
Ursule Mirouet.
Eugénie Grandet.

Les Célibataires.
Pierrette.
Le Curé de Tours.
Un Ménage de Garçon.

Les Parisiens en Province.
L'Illustre Gaudissart.
La Muse du Département.

Les Rivalités.
La Vieille Fille.
Le Cabinet des Antiques.

La Lys dans la Vallée.

Illusions perdues.
Les deux Poëtes.
Un grand Homme de Province à Paris.
Eve et David.

SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE.
Histoire des Treize.
Ferragus, chef des Dévorants.
La Duchesse de Langeais.
La Fille aux Yeux d'Or.

Le Père Goriot.
Le Colonel Chabert.
Facino Cane.
La Messe de l'Athée.
Sarrasine.
L'Interdiction.
Cesar Biroteau (Grandeur et Décadence de).
La Maison Nucingen.
Pierre Grassou.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Les Employés ou la Femme supérieure.

Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Esther Heureuse.
A combien l'amour revient aux Vieillards.
Où mènent les mauvais chemins, ou
Une Instruction criminelle.

SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE.
Un épisode sous la Terreur.
Une ténébreuse Affaire.
Z. Marcas.
L'Envers de l'Histoire contemporaine, ou
La Femme de soixante ans.

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE.
Les Chouans.
Une Passion dans le Désert.

SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE.
Le Médecin de Campagne.
Le Curé de Campagne.

ÉTUDES ANALYTIQUES.
Physiologie du Mariage.

Suite des
SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE.
Un Prince de la Bohême.
Esquisse d'Homme d'affaires d'après nature.
Gaudissart II.
Les Comédiens sans le savoir.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES.
La Peau de Chagrin.
Jésus-Christ en Flandre.
Melmoth réconcilié.
Le Chef-d'Œuvre inconnu.
La Recherche de l'Absolu.
Massimilla Doni.
Gambara.
L'Enfant maudit.
Les Marana.
Adieu.
Le Réquisitionnaire.
El Verdugo.
Un Drame au bord de la Mer.
L'Auberge rouge.
L'Elixir de Longue Vie.
Maître Cornelius.
Sur Catherine de Médicis.
Le Martyr Calviniste.
Confidence des Ruggieri.
Les Deux Rêves.

Les Proscrits.
Louis Lambert.
Séraphita.

L'ÉDITION PRÉCÉDENTE : LA COMÉDIE HUMAINE, ŒUVRES COMPLÈTES DE M. DE BALZAC, EST TERMINÉE. 16 VOL., 116 GRAV., 80 FR.

Les Souscripteurs à la première Edition qui n'auraient pas complété leur exemplaire, sont invités à le faire avant le 25 janvier 1847, pour tout délai.

OU ASSOCIATION,
A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE.
Par V. HENNEQUIN.
Brochure in-8°. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

DERRIÈRE LE GRAND MAT
Étude psychologique de la Vie maritime
PAR ÉDOUARD PUJOL,
Lieutenant de vaisseau,
auteur de ENTRE DEUX LAMES
3 volumes in-8.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE,
PAR CH. HAREL.
Brochure in-8°. — Prix : 2 fr.
et par la poste, 2 fr. 70 c.

ORGANISATION UNITAIRE DES ASSURANCES,
Par R. BOUDON.
Brochure in-8°. Paris, 1840.
Prix : 4 fr.; par la poste 4 fr. 25 c.

Une grande réussite a constaté le don de divination à Mme LACOMBE, rue Bouclier, n° 1, au 1er, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art

PALETOTS D'HIVER A 15 FRANCS

AUX FABRIQUES DE FRANCE,

PLACE DE LA POINTE SAINT-EUSTACHE, AU COIN DE LA RUE DE RAMBUTEAU.

EXPOSITION PUBLIQUE D'HABILLEMENTS POUR HOMMES.

Les Magasins ont été transférés
rue Neuve de la Banque, 4,
près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN et D. SCHOENAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de **LAINE PURE**, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

LITERIE DARRAC.

M. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, averti qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a des décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

ALTÉRATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'EXTRAIT DE SALSEPAREILLE. — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

GLYSO-POMPES perfectionnés d'Adrien PETIT, invent., r. de la Clé, 19. Dépôt chez les pharmaciens des principales villes de France et de l'étranger.

COPAHINE-MEGE

Il est prouvé, par plus de mille essais réitérés dans les hôpitaux de Paris, et par un rapport à l'Académie royale de Médecine, que cette préparation est la seule qui, sous la forme d'un Bonbon très agréable, guérit constamment, dans une moyenne de 6 jours, les écoulements anciens et nouveaux, sans coliques, sans nausées ni délabrements d'estomac. — Dépôt à Paris, Jozeau, ph., rue Montmartre, 161; et toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

Rue Richelieu, 103, vis-à-vis l'Hôtel des Princes, près le boulevart.
BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE,
Restaurant anglais, à l'usage du beau monde.

Librairie Sociétaire, 2, r. de Beaune
PRÉCIS DE
L'ORGANISATION DU TRAVAIL,
Par MATH. BRIANCOURT.
Prix : 30 c.; par la poste, 35 c.
Les douze exemplaires, 3 fr et par la poste 3 fr. 50 c.

RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ, 10, près le Louvre.

AU BON PASTEUR

RUE SAINT-HONORÉ, 167 et 169, près le Palais-Royal.

MAISON SPÉCIALE D'HABILLEMENTS. — PRIX-FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

EN VENTE PLUS DE 15,000 VÊTEMENTS D'HIVER.

Il est réservé spécialement pour la COMMANDE un choix de plus de 2,500 pièces d'étoffes provenant des premiers fabricants de France.

tous les journalistes prophétisaient une guerre interminable, les populations s'effrayaient et voyaient déjà les armées se choquer entr'elles sur les plus glorieux champs de bataille et porter en tous lieux l'incendie, la dévastation et la mort: craintes bien légitimes, car il s'agissait de savoir si un prince épouserait une princesse, si le duc de Montpensier se marierait avec l'infante Luisa. Les torches d'hyménée, comme on disait autrefois, devaient de toute nécessité allumer les feux de la guerre.

Et voilà qu'aujourd'hui tout ce bruit est apaisé. Est-ce à une comédie que nous avons assisté, ou est-ce réellement à la première scène d'une vaste tragédie ? Nul ne le sait encore ; mais que le bon public ait été joué par la diplomatie et le journalisme, c'est chose à peu près sûre, et dont, après tout, il n'y aurait pas lieu de s'étonner; n'est-ce pas son habitude ?

Tant que les nations seront folles au point de se passionner pour les intrigues des cours, tant qu'elles consentiront à n'être que des marionnettes entre les mains des hauts personnages à qui elles ont la bonhomie de confier leur sort et à qui elles permettent d'avoir droit de vie et de mort sur elles; tant qu'elles ne comprendront pas qu'elles ne sont pas faites pour se battre, se déchirer, se dévorer entre elles, dans le seul but de satisfaire certains principes abstraits d'équilibre et de pondération des chancelleries européennes, qui ne sont en définitive que les intérêts très concrets et très positifs de quelques familles princières, il sera juste et logique que ces nations portent la peine de leur ignorance et de leur folie, et qu'elles paient de leur argent, de leurs larmes et de leur sang, sans compter le ridicule, les plaisirs ambitieux de leurs chefs.

Travaillez, faites disparaître la misère, votre seule ennemie véritable, et forcez vos princes de s'occuper de l'intérieur de leur royaume; rappelez-leur qu'ils sont vos chefs, vos conducteurs et non pas vos maîtres, rappelez-leur que vous les avez placés à votre tête pour vous diriger et non pas pour leur satisfaction égoïste et dynastique; rappelez-leur à chaque instant que sur 33 millions d'habitants, la France compte 30 millions de misérables, et qu'il faut absolument faire cesser cet état de choses; ne laissez pas cette pensée sortir un instant de leur esprit, et nous n'aurons plus la guerre, car désormais, en Europe, aucune guerre ne peut plus s'élever dans l'intérêt des nations, elle ne pourra être suscitée que dans l'intérêt des princes; désormais partout où on verra deux nations se battre, on pourra dire: « Ces nations ne sont pas libres ou elles ne savent pas être libres ! »

Cours de M. Hennequin à Nantes.

On lit dans le *Breton*, de Nantes :

Samedi soir, M. Hennequin a commencé son exposition de la Théorie de Fourier. Un auditoire nombreux et attentif, dans lequel on remarquait des fonctionnaires civils et militaires de tout ordre, et plusieurs membres du conseil municipal, remplissait complètement la vas- [illegible] entre des mains dévouées et courageuses. Aujourd'hui, a dit M. Hennequin, l'Ecole phalanstérienne a partout des partisans en Europe ; en France, elle a ses orateurs et ses journaux ; les Etats-Unis et le Brésil marchent rapidement aussi dans la voie des idées sociales ; chaque jour de nouvelles manifestations, la création de nouveaux organes, attestent les efforts et les succès des partisans de l'organisation du travail au delà de l'Atlantique. En présence de ces faits, il faut reconnaître que les idées phalanstériennes ont droit au plus sérieux examen, surtout si l'on songe que des hommes habitués à l'étude des sciences exactes se font remarquer en grand nombre parmi leurs partisans.

La doctrine de Fourier est une théorie d'association domestique, agricole et industrielle ; la politique et la religion ne sont pas de son domaine. Elle ne repousse pas les perfectionnements politiques, mais elle enseigne qu'il faut commencer par les améliorations sociales. De nos jours, a dit M. Hennequin, les causes de révolutions résident plutôt dans les questions industrielles que dans les questions politiques; l'école phalanstérienne propage les moyens indiqués par son fondateur pour assurer l'ordre sur la terre, et même temps que la liberté, par la conciliation de tous les intérêts.

La plupart des réformateurs veulent prendre un pays entier pour le champ de leurs expériences; les disciples de Fourier au contraire demandent à organiser seulement une commune, pensant avec raison que si leur doctrine est bonne, elle doit s'appliquer avant tout à cet élément alvéolaire de la société.

On comprend que cela seul place l'Ecole phalanstérienne au-dessus de toutes les attaques qui voudraient la présenter comme un instrument de désordre. Si l'expérience qu'elle tentera sur une commune réussit, l'intérêt des autres communes suffira pour amener, peu à peu et de proche en proche, leur transformation ; si l'expérience ne réussit pas, il y aura tout simplement une entreprise industrielle manquée, mais le pays n'aura pas à souffrir de cet insuccès.

M. Hennequin a indiqué très clairement quelques-uns des points qui séparent d'une manière tranchée les idées saint-simoniennes des idées phalanstériennes ; la différence la plus considérable est celle-ci : les saint-simoniens voulaient organiser la société en associant le travail et le talent qu'ils considéraient comme les deux seuls éléments de la production. Fourier et son école veulent associer le CAPITAL, le travail et le talent. Quelques-uns des auditeurs de M. Hennequin ont été fort surpris d'apprendre que les phalanstériens ne pouvaient aucunement être confondus avec les saint-simoniens, et encore moins avec les communistes.

A la fin de la séance, l'auditoire a témoigné par de chaleureux applaudissements toute la sympathie que lui inspirait le jeune professeur. Nous sommes heureux, pour notre compte, d'avoir à constater la religieuse attention avec laquelle nos concitoyens ont écouté, pendant plus d'une heure, l'exposition d'idées généreuses dont l'étude ne peut qu'élever l'esprit, alors même qu'il n'en résulterait pas de conviction entière.

jours croissant. Hier soir, les auditeurs ont [illegible] festé leur sympathie pour le jeune professeur à son entrée dans la salle.

M. Hennequin avait annoncé qu'il terminerait hier ; mais la grandeur de son sujet et la chaleureuse sympathie que le public nantais n'a cessé de lui témoigner, l'ont entraîné dans plus de développements qu'il ne l'avait prévu.

Un passage du discours d'hier a été particulièrement applaudi. M. Hennequin avait dit, dans la première séance, que la politique et la religion n'étaient pas l'objet principal des préoccupations de l'Ecole phalanstérienne. Sans nier l'importance de ces questions, il avait observé que les questions industrielles ou d'organisation sociale sont aujourd'hui les plus urgentes. Hier, il a constaté de la manière la plus nette le vide des préoccupations purement politiques. « Les hommes, a-t-il dit, qui font consister aujourd'hui le progrès dans les réformes politiques, au lieu d'étudier les modifications que réclame le régime industriel et social, s'agitent stérilement. Qu'importe, en effet, que tels ou tels soient au pouvoir, si l'ignorance de procédés positifs pour améliorer le sort des diverses classes est égale de part et d'autre ? Et malheureusement on s'occupe beaucoup plus de savoir qui gouvernera, que de chercher comment il faudrait gouverner. Pour nous, aucune passion hostile contre un ordre politique si bien représenté parmi vous, Messieurs, ne peut nous animer. Nous n'oublions pas que la liberté dont nous jouissons dans l'exposition de nos idées, nous la devons à la bienveillance éclairée et vraiment progressive du premier magistrat de la cité. »

..... M. Hennequin a dit en finissant son cours : « Je ne suis pas venu chercher ici des succès personnels ; si vos applaudissements étaient accordés à je ne sais quelle facilité de parole, ils ne me toucheraient pas. Ce que je veux, le but auquel j'ai voué tous mes efforts, c'est la généralisation d'idées propres, dans mon opinion, à amener une organisation meilleure de la société. Le jour où je pourrai céder la place à des hommes plus capables que moi de faire passer la conviction dans les esprits, et de réchauffer les cœurs par la foi dans l'avenir, ce jour-là sera le plus beau de ma vie ! »

L'assemblée, composée de sept cents personnes, a témoigné de la manière la plus vive, et à plusieurs reprises, toute sa sympathie pour l'homme de cœur, détaché de tout intérêt personnel, de toute ambition mesquine, qui a su captiver son attention, exciter son intérêt d'une manière soutenue, pendant sept séances consécutives, en déroulant devant elle les profondes analyses de la nature humaine dues au génie de Fourier, en la conviant pour quelques heures au touchant tableau de la concorde, du bonheur universel.

Le *Courrier de Nantes* rend un compte non moins bienveillant du cours de notre ami.

L'orateur socialiste a débuté par ces mots : Si, dans les années qui précédèrent la révolution de 89, une théorie d'association des intérêts, un enseignement des moyens de réaliser l'ordre et la liberté dans le

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 3 NOVEMBRE 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

—

GYMNASE. *Les Demoiselles de noce*, vaudeville en 2 actes, par MM. Bayard et L. Laya. — VARIÉTÉS. *Souvenir*, par M. ***. — FOLIES-DRAMATIQUES. *Les Amours d'une rose*, vaudeville fantastique en 3 actes et 4 tableaux, par MM. Cormon, Granger et Le Prevost. — Le Roman de la Rose. — ODÉON. Reprise de *l'Abbé de l'Epée*.

Les demoiselles de noce ! on avait négligé jusqu'ici ce chapitre des tribulations conjugales, des mille petites misères du mariage, des épisodes de ce jour nommé si justement le plus beau jour de le vie. Le marché est conclu, le contrat signé, la dot est prête, vous croyez qu'il n'y a plus qu'à l'empocher en emmenant la femme par forme de compensation. — La jeune fille a été consultée, pour la forme plus ou moins, elle a consenti sans se faire trop prier ; à dix-huit ans, le mariage a tout l'air d'une émancipation. Mais son consentement ne suffit pas, il faut encore celui des amis et des amies, de la femme de chambre et des compagnes d'enfance ; celui des demoiselles de noce surtout est essentiel; si vous ne l'avez pas conquis, attendez-vous à tout. On vous trouvera tous les défauts, vous serez boiteux ou borgne sans que cela paraisse, votre nom sera ridicule, votre profession agacera les nerfs, ou bien on vous aura rencontré, voilà dix ans, dansant la polka avec une princesse de Mabille. On scrutera votre vie et vos papiers, et malheur à vous si vous avez commencé un roman ou adressé quelques vers à la lune, la pâle courrière des nuits ! Vous serez déclaré coupable de félonie amoureuse, et si l'on ne vous enlève pas votre femme, au moins aura-t-on l'art de vous faire bien ridicule et bien odieux, et d'empoisonner les premiers jours de votre union. Quoi d'étonnant? La distribution des richesses écarte forcément du mariage un certain nombre de jeunes filles et de jeunes hommes; à chaque mariage, c'est une chance de moins qui leur reste; les victimes font expier aux élues leur semblant de bonheur.

Telle est la thèse développée par MM. Bayard et Laya. M. Thevelin, honnête négociant de Valenciennes, va marier sa fille ; les futurs se conviennent ; le père n'a qu'une inquiétude, celle de ne pas voir venir les témoins, qui ont cru que le chemin de fer du Nord les ferait arriver aussi vite qu'un coucou. Mais les demoiselles de noce profitent du retard pour agir, et lorsque tout le monde ne demande plus qu'à se rendre à la mairie, la fiancée se trouve mal et refuse d'accepter le monstre qu'on lui a choisi pour époux. Le futur finit par apprendre pourquoi il est un monstre : il avait oublié les cadeaux aux compagnes de sa fiancée ; il fait accepter à l'une un bracelet, une déclaration à l'autre et provoque le frère de la troisième. La maxime de Machiavel lui réussit, il a divisé, il règnera ; pendant que le trio féminin se querelle, il trouve sa fiancée seule, il se justifie, et il se marie.

L'intrigue de cette pièce est bien posée, mais elle n'est pas nouée assez fortement, et l'action languit un peu au second acte. Supérieure pour le fonds et souvent pour l'exécution à la plupart des romans en dialogues et des parades applaudies sur les autres scènes, elle a été sévèrement accueillie d'un public que le Gymnase a rendu difficile. Parmi les impatients on remarquait surtout trois ou quatre jeunes gens placés dans une avant-scène. Ce même groupe a déclaré *embêtant* un autre vaudeville du répertoire qui n'était pas en cause, et il a cru devoir demander la toile. Nous recommandons ce détail linguistique aux naturalistes qui écriront l'histoire des lions de 1846. — Nous n'apprendrons rien à personne en disant que Mlle Melcy est charmante dans le rôle de la mariée.

—Pendant que le Gymnase s'essayait au grivois par l'organe de Mlle Désirée, le Théâtre des Variétés faisait une excursion dans le genre sentimental. Il s'est dit que par ces jours d'octobre, où l'on voit les feuilles tomber des arbres une à une, jaunes, rouges, mordorées, pour être dispersées par le vent d'automne, comme nos rêves de jeunesse par les enseignements de l'expérience, il est doux de se rappeler le passé, et de vivre de nouveau les heures émues de sa vie. — Il s'est trompé. Tout ce monde de financiers, d'agioteurs, d'exploiteurs qui grouille aux environs de la Bourse fuit l'attendrissement, et craint de rentrer dans son cœur, où il trouverait peut-être un remords : ce qu'il veut avant tout, c'est se gaudir et rire. Le théâtre des Variétés lui donne sa pâture quotidienne de gaudrioles, il n'entend pas qu'on la lui change.

Il s'agit dans la pièce d'une jeune fille qui a perdu son amant et qui, rencontrant le frère jumeau de celui qu'elle aimait, s'attache à lui, d'abord pour le défunt dont il est l'image, puis pour lui-même. Cette idée eût fourni à Marivaux un de ces petits chefs-d'œuvre d'étude microscopique sur le cœur humain qu'il savait si bien écrire. Mais en un tel sujet le médiocre ne pouvait être permis, et l'auteur de *Souvenir* n'a réussi qu'à demi, bien qu'il ait semé son œuvre de détails d'une grâce exquise et d'une finesse toute féminine. Le public, plus qu'injuste à la première représentation, a fort applaudi à la seconde et la pièce et l'actrice, Mlle Saint-Marc, qui rentrait après une pérégrination outre-Manche.

—« Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante, » écrivait un jour Beaumarchais. Aujourd'hui, lorsqu'une idée est bien usée par le livre et le journal, qu'elle ne peut plus fournir un texte à illustration ou un feuilleton, elle est bonne encore pour la scène. C'est ainsi que le théâtre des Folies-Dramatiques vient de reprendre pour son compte, sous ce nom : les *Amours d'une Rose*, une idée que les libraires exploitent depuis six ans, et les autres théâtres depuis six mois. Il faut avouer cependant que le dernier venu l'emporte sur ses devanciers par l'élégance de la mise en scène.

Il a été mieux inspiré d'ailleurs en inscrivant le nom de la Rose au frontispice de sa fantaisie. Les autres fleurs n'ont pu garder qu'une royauté éphémère ; les confiseurs ont discrédité la Pensée, et les parfumeurs détrôneront le Dahlia. Rien n'a pu ébranler la royauté de la Rose, que sa beauté, l'harmonie de ses formes et de ses couleurs font la reine du monde floral au même titre que la femme, dont elle est l'emblème, est reine dans le domaine des passions mineures.

La Rose d'ailleurs a presque toujours porté bonheur à ceux qui l'ont chantée : que serait Anacréon sans la Rose ? Sans le *Jardin des Roses* qui, en Occident, saurait le nom de Saadi ? Des poètes obscurs ont trouvé sur la Rose des vers que chacun a retenus, et c'est sous prétexte de chanter cette fleur que le moyen-âge a résumé dans un poème célèbre et peu lu sa double tendance spiritualiste et sensualiste, frondeuse et enthousiaste.

C'est un livre fort curieux que ce *Roman de la Rose*, et sa réputation n'est pas aussi usurpée qu'on l'a dit. Deux poètes y ont travaillé à quarante ans de distance, mais deux poètes qui n'avaient rien de commun ni dans les idées ni dans les sentiments; l'un, naïf, ingénieux, précieux, à désespérer M. Sainte-Beuve et Mlle de Scudéry, moraliste à en remontrer aux journaux protestants;—l'autre, ardent, impétueux, plein de verve, d'audace satirique, et devançant de loin le dix-huitième siècle, — Jean qui pleure et Jean qui rit, — Florian et Beaumarchais. Le Florian s'appelait Guillaume de Lorris, le Beaumarchais avait nom Jean de Meun.

On peut passer sur la première partie, longue dissertation sur la carte du pays de Tendre ou à peu près, commentaire de douze mille vers sur ce fameux refrain populaire : *Tu n'auras pas ma rose.* Ce commencement est encombré d'un grand nombre de personnages allégoriques plus ou moins vivants : Danger, Soupçon, Malebouche, Beau-Parler, ces personnages figurent encore dans la seconde partie, mais on en voit paraître une foule de nouveaux purement satiriques et goguenards, entre autres un certain prédécesseur de Tartufe, un de ces hommes

Qui la pauvreté vont prêchant
Et les richesses vont pêchant ;

un saint homme de prédicateur qui fera parfois l'aumône quand on le voit, mais se gardera bien de créer des institutions pour prévenir ou soulager la misère. Cette critique de l'aumône comme insuffisante, cet appel à des institutions est remarquable chez un écrivain du quatorzième siècle. Les traits de satire pleuvent contre les moines, les moines mendiants surtout ; mais les autres classes de la société ne sont pas épargnées. Tout marchand est fripon : c'est Malice qui a créé les seigneuries ; les juges vendent leurs décisions, ils taillent, coupent et rouent pour être payés, mais tel juge qui pend mériterait d'être pendu. Nul n'est vilain que par ses vices, le véritable noble est l'homme lettré. Les rois étaient des vilains comme les autres ; on a choisi les plus grands et les plus ossus pour en faire des rois, mais du jour où le peuple voudra, le souverain restera seul et sans pouvoir.

blèmes, philosophiques ou religieuses. Ce cours, qui doit se continuer ce soir lundi, demain mardi, mercredi et jeudi, se terminera, nous en sommes convaincus, sans qu'aucun inconvénient vienne démentir le bon effet dont nous nous félicitons.

Cela prouve que la France est entièrement mûre pour la liberté d'enseignement philosophique, et que sa situation morale ne peut que gagner à ce que les esprits quittent les préoccupations irritantes des sectes religieuses et politiques, pour se retremper aux sources impartiales de la science nouvelle, aux inspirations fécondes des génies novateurs.

Dans sa première leçon, M. Victor Hennequin a captivé l'attention de son public en agitant à ses yeux les principales propositions qui seront successivement développées et démontrées dans les leçons suivantes. Il a fortifié l'intérêt de son sujet, en le présentant à la fois sous la forme de la biographie de Fourier, d'historique de son école et de conséquence logique des évènements qui se sont accomplis depuis un demi-siècle. Il a justifié ainsi la théorie de Fourier par les déceptions et les erreurs publiques de ses contemporains. Une pureté parfaite d'exposition, un grand charme de diction, un agréable assaisonnement de spirituelles saillies, ont valu à cette première séance un succès qui a été constaté par de nombreux applaudissements.

La leçon d'hier, dimanche, n'a dû le même succès qu'à la force des idées elles-mêmes, et ce succès n'en a été que mieux senti et plus profond. L'orateur a fait l'analyse des passions humaines telles que Fourier les a classées. Ici son talent de déduction a été entraînant, admirable. Bien des préventions étroites et aveugles ont dû tomber devant le caractère de largeur, de vérité et d'observation naturelle des propositions émises.

M. Hennequin a voulu prouver que le système passionnel de Fourier comprend toutes les aptitudes, toutes les facultés de l'homme, et que l'esprit et le cœur y sont aussi religieusement satisfaits dans leurs essors élevés, que le sont les cinq sens dans leur région inférieure. Nous croyons qu'il a ébranlé sous ce rapport bien des résistances et dissipé bien des préventions gratuites. Cependant, ce ne sera qu'en exposant le jeu des passions dans le mécanisme social proposé par Fourier qu'il pourra prouver la valeur du système, c'est-à-dire démontrer comment ces passions, qui donnent lieu aujourd'hui à tant d'excès subversifs et déplorables, peuvent devenir les plus sûrs moyens d'harmonie et de concorde sociale. C'est là le point le plus important et le plus délicat du problème, et celui précisément que M. Victor Hennequin doit aborder dans la leçon de ce soir.

..... Un auditoire chaque jour plus nombreux, plus attentif et plus sympathique recueille la parole de l'orateur socialiste. Grâce à une excellente méthode d'exposition, à une élocution aussi rapide que précise, aussi claire que brillante, l'étrangeté et la nouveauté du sujet n'offusquent personne. L'enchaînement des idées, leur conciliation avec les faits accomplis et les tendances actuelles, leur caractère de simplicité, d'unité, de justice et de vérité forment un courant de logique qui entraîne bien des résistances morales et qui ne suscite de nouveaux ... dispose aujourd'hui à chercher le juste et le vrai en dehors des préoccupations exclusives des dernières années, chacun au fond ne demande pas mieux que de croire à un monde meilleur et de prendre même part à un effort de progrès, décisif et suprême. C'est en raison de ces circonstances favorables que M. Victor Hennequin parvient en ce moment à faire écouter et applaudir à Nantes une théorie qui, jusqu'ici, n'avait pas eu son heure publique d'étude et d'attention.

Nous croyons qu'indépendamment même du trésor de vérités que recèle l'œuvre extraordinaire de Fourier, il en résultera le bénéfice d'un travail moral et d'une tendance meilleure pour les esprits sérieux de notre population.

Le cours de M. Victor Hennequin doit se continuer ce soir et se terminer demain, jeudi. Il a d'abord exposé tous les principes qui découlent de l'observation de la nature humaine et du mouvement historique des sociétés. Ensuite il est entré dans l'exposition des richesses matérielles qui doivent résulter de l'association intégrale des intérêts. Ce soir il poursuivra les mêmes déductions dans le domaine moral, et s'attachera à prouver que l'organisation sériaire distribue aussi facilement la liberté et l'ordre dans les relations de sentiments et d'idées que dans les éléments du travail matériel. Nous reviendrons sur l'ensemble du cours quand il sera terminé.

L'*Abeille de Lorient* termine ainsi son analyse du cours que M. Hennequin a fait dans cette ville :

M. Hennequin a terminé son cours en retraçant les phases diverses de l'Ecole sociétaire, et il a constaté l'augmentation rapide de ses forces pendant ces dernières années. Son chaleureux appel aux hommes de cœur et d'intelligence a été accueilli par des applaudissements unanimes, qui du reste ne lui avaient pas fait défaut dans les séances précédentes.

Les idées phalanstériennes mènent à la réalisation la plus complète de la doctrine chrétienne; les propager, c'est accomplir un acte de vertu sociale. En consacrant son beau talent à cette œuvre difficile, M. Hennequin a renoncé à la position brillante qu'il était en voie de conquérir au barreau. Il y a gagné en revanche une place distinguée parmi les hommes de dévouement que l'Ecole sociétaire compte en si grand nombre dans son sein.

On lit dans le *Moniteur algérien* :

« On mande de Ténez que le pays est dans une tranquillité parfaite. La route d'Orléansville est sans cesse parcourue par de nombreux convois arabes chargés de denrées de l'administration, sans qu'il y ait lieu de signaler le moindre accident.

» Deux cents Kabyles de ce cercle, qui faisaient partie du coup de main préparé par le colonel de Saint-Arnaud contre les fractions insoumises des Ouled-Abd-Allah, sont rentrés dans leurs tribus avec un butin assez considérable, qui leur a été abandonné. Ces résultats disposent favorablement les indigènes à nous donner leur concours pour châtier les tribus qui cherchent à s'affranchir de notre dépendance. »

... ont essayé de résister à quelques compagnies du régiment d'Espagne, dirigées contre eux par le commandant général. La fusillade s'est engagée, et bientôt les révoltés ont été dispersés dans toutes les directions : vingt-quatre d'entre eux ont été arrêtés les armes à la main, et l'on a pris une soixantaine de fusils que les autres ont jetés pour s'enfuir. A minuit, cette échauffourée était terminée et l'ordre entièrement rétabli dans la ville. On instruit le procès des insurgés faits prisonniers. Ces nouvelles sont officielles et extraites de rapports adressés au gouvernement, à Madrid. (*Patrie.*)

Affaires de la Plata.

Les nouvelles de Montévidéo vont jusqu'au 25 août.

Dans les premiers jours du mois d'août, sept bâtiments de commerce, venant de Corrientes, ont été contraints de remonter le Parana, les troupes de Rosas ne leur ayant pas permis de continuer leur route. On ignorait à Montévidéo si l'on devait attribuer cette mesure à un de ces revirements si communs chez Rosas, ou à la révocation du décret du 15 juillet, décret qui établissait la libre navigation du fleuve.

Au mois de juillet, un traité d'alliance offensive et défensive a été conclu entre les provinces de Corrientes et d'Entrerios. Ces Etats ont déclaré leur indépendance et leur intention de se séparer complètement du gouvernement actuel de Buénos-Ayres.

Le gouverneur Madriaga, de la province de Corrientes, était encore au Paraguay au commencement d'août; il espérait faire entrer cette république dans cette nouvelle ligue contre Rosas.

En apprenant les succès du général Rivera, un officier correntino est venu complimenter ce dernier de la part du gouvernement.

Un Français, riche propriétaire dans le département de Mercédès, est parvenu à réunir et à armer tous nos compatriotes de ce département. Quelques Anglais, Italiens et Allemands ont demandé à se joindre à eux, car tous déclarent ne vouloir plus tomber sous le joug des rosistes. Ce petit corps d'armée se compose de 100 hommes de cavalerie et de 350 hommes d'infanterie; ils ont deux pièces de canon en batterie.

A Montévidéo, le colonel Thiébaut a rassemblé 150 de nos compatriotes, qui, avec 50 artilleurs de la légion française et six pièces de canon, sont allés porter secours à Maldonado, qui était de nouveau assiégé par les forces rosistes. Ces troupes se sont embarquées, le 18 août, à bord du *Grondeur*, vapeur français, et ont débarqué le 20 à Maldonado. Aussitôt l'ennemi a été forcé de battre en retraite. Le colonel oriental Sylveira parcourt ce département à la tête de 500 hommes. Plus de 500 Orientaux qui, pour se soustraire aux rosistes, s'étaient cachés dans les bois depuis plus d'une année, sont arrivés presque nus à Maldonado. Tous ces hommes, qui appartenaient à l'armée du général Rivera avant la bataille de la India-Muerta, ont reçu du gouvernement oriental vêtements et armes.

Le 29 août, d'après un décret de la veille, a commencé la suspension d'hostilités. La légion française, ayant le brave colonel Thiébaut en ...

Quant à la passion dont la société ordonne le sacrifice, c'est la nature qui nous l'a donnée et à ce titre elle est réputée sainte et doit être respectée. Nous traduisons :

« Lorsqu'un oiseau a vécu dans le bois, c'est en vain, dit Jean de Meun, que vous l'entourez dans sa cage des mets les plus délicats, des soins les plus empressés, il tournera toujours les yeux vers les bois aimés, les arbres où il a perché. Il errera inquiet dans sa prison, et n'aura de cesse qu'il n'ait trouvé une issue pour fuir vers sa forêt natale.

» Elevez un chat sans lui laisser voir jamais ni rat ni souris; choyez-le, nourrissez-le des meilleurs ragoûts, qu'il voie une souris, vos efforts ne feront rien pour le retenir, il courra après et la croquera, etc.

» Ainsi en est-il des hommes et des femmes pour les appétits que la nature leur a donnés. Luttez tant qu'il vous plaira contre la nature, elle l'emportera toujours. La nature a son but vers lequel elle nous guide, et elle justifie ceux de nos actes où elle nous pousse par l'attrait du plaisir (nature nous justise, qui nos cuers à délit atise).

» Les femmes trompent; une femme sage est un oiseau clair-semé sur terre (*rara avis in terris*); mais c'est notre faute. Les femmes sont nées libres; la loi leur ravit la liberté que la nature leur avait donnée, car croyez bien que Nature n'est pas si sotte que de faire naître Marotte uniquement pour Robichon; Dieu nous fit toutes pour tous, et tous pour toutes..... Les femmes, enfermées dans les liens d'une loi contre nature, s'efforcent de regagner leur liberté, d'où tant de malheurs passés, présents et à venir. »

Ce n'est pas seulement comme critique que la seconde partie du roman de la Rose est curieuse. Vers la fin du poème, la Nature vient se confesser à son grand-prêtre Genius. Tout l'univers lui obéit, dit-elle, l'homme seul lui résiste et l'outrage en violant ses lois sur les rapports des sexes. Elle se livre à ce propos à une immense exposition où flottent çà et là des idées grandioses : « La substance est une, les différences des êtres ne tiennent qu'aux modifications diverses de cette substance; les individus meurent, mais l'espèce survit, et le monde organisé est semblable au phénix qui renaît de ses cendres. Tout cela est entremêlé de discussions sur la lumière de la lune, les miroirs dioptriques, la prescience de Dieu, l'impuissance de l'art à reproduire le beau idéal, et appuyé d'un grand nombre d'exemples. Le vers est monotone et souvent plat, mais la pensée est parfois d'une haute élévation, et si Jean de Meun ne peut être compté parmi les grands poètes, on lui doit une place au rang des grands penseurs.

L'auteur termine en conseillant à tous de se livrer au plaisir; lorsqu'on aura joui assez longtemps, on prendra soin de bien confesser et d'invoquer le souverain maître de la nature qui ne manquera pas d'admettre chacun dans son paradis, jardin délicieux où de blanches brebis paissent parmi des fleurs toujours empérlées de rosée.

Ceci nous ramène au vaudeville des Folies-Dramatiques dont le premier tableau représente aussi un riche jardin, vu au lever de l'aurore; œuvre de MM. Philastre et Cambon.

Un jour, nous apprend-on, le roi des papillons s'ennuyait dans son palais : mauvais signe pour les sujets, comme on sait. Il est vrai que, si l'on en croit Victor Hugo, les sujets ne sont guères plus heureux quand le roi s'amuse. Le souverain lépidoptère mande son premier ministre, un gros hanneton, un peu lourd, un peu bête, qui remplissait près de lui les fonctions de l'ami Bonneau près de Charles VI. — J'ai beaucoup de femmes, lui dit le roi, presque autant que Salomon de sainte mémoire; mais la Tulipe est hautaine, la Balsamine friponne; la Couronne impériale se donne des airs de femme incomprise; mon sérail m'en fait voir chaque jour de toutes les couleurs, et cela me lasse. Il n'est pas jusqu'à cette Giroflée à cinq feuilles, fraîche et querelleuse grisette cueillie par toi sur la fenêtre d'une mansarde, dont je n'aie les nerfs agacés. Hanneton, vole, vole, vole me chercher une nouvelle maîtresse. Si tu ne réussis pas....— Connu, interrompt le ministre, on me cou—pera la gorge, avec un— couteau....— Assez, dit le roi, obéis!

Le hanneton part et s'en va par monts et par prés cherchant une pauvre fleur du peuple que la misère force à se vendre, ou quelque grand seigneur qui veuille spéculer sur le déshonneur de sa fille. Il arrive près d'un buisson de roses, où il s'arrête pour prendre haleine et faire un léger repas. Tout en broutant les feuilles, il regardait le buisson, garni de fleurs de tout âge. Les unes, dans toute la force de la vie et de la beauté (elles étaient nées le matin), entr'ouvraient voluptueusement leur corolle, d'où s'exhalait un enivrant parfum, vases d'amour où elles invitaient à boire les insectes flâneurs chargés de leur transmettre le pollen fécondant. D'autres, le mystère d'amour accompli, courbaient déjà le front et jonchaient le sol de leurs gracieux pétales hémisphériques; celles-là avaient vécu un jour tout entier. D'autres, au contraire, soulevaient doucement leur tête encore entourée des vertes enveloppes de l'adolescence, et déplissaient amoureusement leurs pétales encore imparfaits. Elles ne pouvaient donner le plaisir; elles le promettaient, ce qui est plus doux encore. C'est sur un de ces boutons que le courtier d'amour arrêta son choix.

Mais Bouton de Rose n'était pas disposée à l'écouter; elle avait bien d'autres pensées. La veille, un jeune papillon d'azur, fleur de lin qui s'était détaché de sa tige pour prendre son vol, était venu en butinant papillonner autour d'elle, et lui donner deux baisers. Le Bouton de Rose n'en avait pas dormi de la nuit (nous avons tous passé par là); et, bien avant le jour, elle s'était pressée d'entr'ouvrir sa corolle, attendant avec impatience l'heure du bien-aimé.

Mais l'aube a blanchi le ciel, la Belle-de-Nuit se couche, les autres fleurs s'éveillent et causent toutes à la fois, comme des pensionnaires au couvent, ou des députés à la chambre. La Violette rappelle qu'elle fut chère à Napoléon, la Bourrache redit ses vertus qui la font rechercher des apothicaires, le Bluet s'enorgueillit de figurer dans les *Orientales*, la Fleur d'oranger se moque des maris, et le Coquelicot se nourrit de premiers-Paris, ce qui explique comment il endort tous ceux qui l'approchent. Le Hanneton Bonneau vient inviter la reine des fleurs à rendre visite au roi son maître. Autrefois, les papillons venaient eux-mêmes faire la cour aux fleurs, et les hommes aux femmes, mais nous avons changé cela depuis que les mœurs anglaises et politiques prédominent; les femmes et les fleurs doivent s'y résigner. La reine des fleurs ne fait pas d'objections et part avec sa cour dans un char traîné par des libellules.

Nous ne dirons pas les scènes qui se passent à la cour du roi des papillons, gros lépidoptère pourpre, personnifié dans l'acteur Potier. Les curieux trouveront le détail des fêtes dans le récit de celles qui accompagnèrent le voyage de la reine Victoria au château d'Eu. L'attente cordiale ne tarde pas à se trouver compromise, toujours à propos d'un mariage. La Giroflée distribue des soufflets à tour de bras; la majesté royale n'en défend pas le roi : mais pendant qu'on se querelle, le papillon bleu couleur de lin, qui n'est autre que le neveu du roi, enlève la jolie Rose à la barbe de son oncle.

Le roi en a la jaunisse de douleur et se trouve transformé en sphinx atropos, *vulgo* tête de mort, mais il ne laisse pas de poursuivre les fugitifs, qui ne trouvent d'autre asile que sous la terre, dans le royaume de l'éternelle Carotte. Le papillon a été contraint, pour la payer, de mettre ses ailes au Mont-de-Piété; d'un autre côté, la Rose qui a rencontré la Pensée, pleure au souvenir de sa mère. La mère vient, le prince aussi, on se querelle, on se bat, — les fleurs l'emportent, une réconciliation a lieu, mais il est trop tard, — on a employé à se quereller le temps qu'on eût dû consacrer à jouir. Pendant qu'on se bat encore, la Rose meurt sans avoir pu s'épanouir, victime de la désorganisation sociale.

Le début de la pièce est heureux; on trouve çà et là des mots plaisants, des situations ingénieuses, mais aucune idée d'ensemble ne relie cette fantaisie, et les auteurs ne semblent pas s'être doutés qu'une loi préside aux rapports de tous les êtres organisés. Les décors sont fort beaux, et certains costumes, surtout celui des hannetons, de la Carotte, et du roi devenu sphinx, sont dessinés avec beaucoup de goût. Auteurs : MM. Cormon, Granger et Le Prevost.

— L'Odéon a repris cette semaine l'*Abbé de l'Epée*. Pour cette fois nous faisons grâce au style en faveur de l'intérêt du drame. Contre l'habitude des reprises dont le répertoire du second et du troisième ordre fait les frais, la pièce est montée avec un soin tout particulier et jouée avec un remarquable ensemble. Mlle Fernand surtout a montré dans le rôle du sourd-muet beaucoup de naturel et de sensibilité. Les professeurs et pensionnaires des Sourds-Muets, qui assistaient à la première représentation, l'ont chaleureusement applaudie.

J. FLEURY.

REVUE MUSICALE.

THÉATRE-ITALIEN. — Le personnel. — *Nabucodonosor*. — Mlle Pepina Brambilla.

Maintenant que Mlles Corbari et Pepina Brambilla ont fait leurs débuts l'une dans *Norma*, l'autre dans *Nabucodonosor*, nous con-

... il faut ajouter qu'à Montevideo on a entière confiance dans la loyauté bien connue de MM. Deffaudis et Gore-Ouseley.

Le conseil général de la Seine a ouvert sa session aujourd'hui, à midi, dans la nouvelle salle du conseil municipal, à l'Hôtel-de-Ville ; il s'est constitué immédiatement par la nomination de M. Arago, président, et de M. Lejemptel, secrétaire.

Après avoir entendu le rapport de M. le préfet de la Seine, le conseil a réparti entre cinq commissions l'examen des affaires qui sont soumises à sa délibération ; ces commissions sont ainsi composées :

Première commission (jury et contributions, comptes) : MM. Perrier, président, Riant, Beau, Possoz, Marcellot, Boutron, Bayvet et Perret, secrétaire.

Deuxième commission (dépenses de la préfecture de la Seine) : MM. Ferron, président ; Hérard, Thierry, Ganneron, Boulay (de la Meurthe), Séguier, Journet et Michaud, secrétaire.

Troisième commission (dépenses de la préfecture de police et menus travaux des prisons) : MM. Aubé, président ; Galis, duc de Trévise, Méder, Jouet, Gillet, Sommier et Ternaux, secrétaire.

Quatrième commission (routes et vœux d'arrondissements) : MM. Besson, président ; Bronzac, Liber, Dupérier, Panis, H. Say, Grillon, Benoist et Lanquetin, secrétaire.

Cinquième commission (vœux généraux, Force et Palais-de-Justice) : MM. Labure, président ; Lafaulotte, Pellassy de l'Ousle, Sanson-Davillier, Robinet, Husson, Tayer, Considérant et F. Moreau, secrétaire.

M. Horace Say a présenté le projet d'un vœu en faveur de la réforme commerciale ; il a été renvoyé à la commission des vœux généraux.

FAITS DIVERS.

Chronique du jour. — Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui sous la présidence du roi.

— Le roi et la famille royale viennent de mettre à la disposition du ministre de l'agriculture et du commerce une somme de cent vingt mille francs pour secours généraux aux inondés, indépendamment des secours particuliers accordés par le roi, les princes et princesses, dans ceux de leurs domaines qui ont souffert des inondations.

— M. le maréchal Bugeaud s'est embarqué aujourd'hui pour l'Algérie.

— Une ordonnance du roi prescrit la publication d'une convention additionnelle à la convention de poste du 25 juin 1845, conclue entre la France et le gouvernement du canton de Bâle-Ville.

— Par ordonnance du roi en date du 29 octobre, il est ouvert au ministre de l'agriculture et du commerce, sur l'exercice 1846, chapitre XII du budget dudit ministère, un crédit supplémentaire de 50 000 fr., applicable aux frais d'expédition des eaux minérales de Vichy.

— M. le ministre des travaux publics a parcouru avant-hier le chemin de fer de Paris en Belgique. Il a visité sur toute la ligne les travaux supplémentaires exécutés dans la pose de la voie depuis l'accident de Fampoux, les nouvelles stations et les établissements installés en divers endroits pour les réparations du matériel roulant de l'exploitation.

Voici le prix moyen par classe :

1re, Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône, Var, Corse,	26 fr. 88 c.
2e, 1re section, Gironde, Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Ariège, Haute-Garonne,	23 28
— 2e section, Jura, Doubs, Ain, Isère, Hautes et Basses-Alpes,	29 31
3e, 1re section, Haut et Bas-Rhin,	32 77
— 2e section, Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine-Inférieure, Eure, Calvados,	26 76
— 3e section, Loire-Inférieure, Vendée, Charente-Inférieure,	22 86
4e 1re section, Moselle, Meuse, Ardennes, Aisne,	27 47
— 2e section, Manche, Ille-et-Villaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan,	21 57

Voici quels étaient les prix par classes à la fin de septembre : 1re, 26 fr. 40 c. ; 2e classe, 1re section, 23 fr. 16 c. ; 2e section, 27 fr. 95 c. ; 3e classe, 1re section, 30 fr. 16 c. ; 2e section, 25 fr. 06 c. ; 3e section, 21 fr. 81 c. ; 4e classe, 1re section, 21 fr. 88 c. ; 2e section, 20 fr. 72 c. — On voit qu'il y a augmentation pour toutes les classes.

— On sait qu'il a été semé en Afrique, depuis deux ans, principalement dans la province d'Alger, des orges et des blés de la Haute-Egypte, dits blés saïdi ; ces blés ont parfaitement réussi, et tout indique que cette belle espèce de froment sera bientôt généralement adoptée. On est parvenu aussi à naturaliser, dans des terrains incultes jusqu'ici, des trèfles d'Alexandrie et des luzernes d'Arabie, qui ont donné des résultats avantageux. En général, les produits de l'Egypte semblent parfaitement convenir à l'Algérie.

— Versements reçus par la caisse d'épargne de Paris les dimanche 1er et lundi 2 novembre, de 5 008 déposants, dont 584 nouveaux, 645 927 fr. — Remboursements effectués la semaine dernière, à 1 972 déposants, dont 500 soldés, 818 739 fr. 69 c. — Rentes achetées à la demande des déposants pendant la même semaine pour un capital de 481 957 fr. 70 c. — Demandes de remboursements du 1er novembre 859 407 fr.

On rappelle aux déposants dont le compte a atteint ou est près d'atteindre le maximum de 2 000 fr., fixé par la loi du 22 juin 1845, qu'à partir du 1er janvier 1847, l'intérêt cessera ou ne sera bonifié, dans tous les cas, que jusqu'à concurrence de 2 000 fr. Ils sont donc invités à demander le remboursement en espèces, ou l'emploi en achats de rentes, d'une somme suffisante, s'ils veulent continuer à jouir des intérêts.

— M. le ministre de la guerre a donné l'ordre à la manutention militaire du quai de Billy de fabriquer une grande quantité de pains qui devront être envoyés dans les localités qui ont le plus souffert de l'inondation.

— Le *Moniteur* signale un bel exemple de bienfaisance donné par les officiers du 48e régiment de ligne en garnison à Paris : ils s'imposent une cotisation mensuelle afin d'acheter tous les pains excédant la nourriture des soldats, et d'en faire une distribution gratuite aux indigents du 8e arrondissement, pendant toute la saison d'hiver, à compter du 1er novembre.

— M. Grasset, dont la persévérance à réclamer une réforme postale mérite les plus grands éloges, a remis aujourd'hui au conseil général ... pice ?

Inondations en Italie. — Les lettres de Milan et de Turin, à la date du 25 de ce mois, nous annoncent que les vents du Midi et les grandes pluies ayant fondu les neiges dans les montagnes, ont occasionné des inondations générales dans la Lombardie et dans la Sardaigne. Les communications de Milan et de Turin se trouvent interrompues à cause du débordement des rivières et de leurs affluents. Toutes les contrées du côté de Gênes sont également inondées. Les eaux du Tésin et du Pô se sont élevées à une hauteur qu'ils n'avaient pas atteinte depuis plus d'un demi-siècle, et une si grande étendue de terrain est inondée, qu'on pourrait se rendre en bateau de Pavie à Alexandrie.

PETITE CORRESPONDANCE.

MM. B. et S. à Lyon. — Veuillez réunir et nous envoyer les documents les plus complets possible sur la navigation à vapeur du Rhône, et ses tarifs pour voyageurs et marchandises.

M. G. à Toulouse. — *Idem* pour la Garonne, et les bateaux-postes des canaux.

M. B. à Toulon. — *Id.* pour la Méditerranée.

M. A. à Marseille. — *Id.* pour la Méditerranée.

M. E. à Orléans. — Nous attendons toujours ceux de la Loire, de la Marne, de la Vienne et de Nantes à Bordeaux.

M. de B. à Metz. — *Id.* pour la Moselle. — M. ne nous a pas laissé le temps de profiter de son passage. — A. B. vous écrira sous peu.

M. X. à Foix. — Nous avions remarqué les attaques de la *France méridionale* ; mais est-ce la peine de répondre à un journal qui conteste qu'en ce moment il y ait de la misère en France ?

Marchés.

Halle aux grains du 31 oct. — Froment, 26 à 30-00. — Seigle, 18 à 20. — Orge, 14 à 16. — Sarrasin, ›› à ››. — Avoine, 10-75 à 13. — Son, 4-00 à 5-00. — Recoupe, 5 à 6. — Remoulage, 6 à 7. — Haricots de Soissons, 43-35 à 50-00 ; dº Liancourt, 30 à 37-30 ; dº ordinaires, 30 à 33-60 ; dº flageolets, ››-›› à ›› ; dº suisses blanc, 32-67 ; dº suisses rouge, 30 à 33-33 ; dº rouge de Chartres, 36-60 ; dº nains, 28-66 à 29-32. — Pois verts, 37-34 à ››-›› ; dº gris, 17-32 à 20-70 ; dº jarras, 19-20 ; dº cassés, 50-00 à ››-››. — Lentilles Gallardon, 66-66 à 80 ; dº de pays et autres ; 50-00 à 66-65. — Lentillons, 26. — Vesces de printemps, 17-30 à 21-30 ; dº d'hiver, 20-00 à 22-00. — Sainfoin, ››-››. — Sénevé, 57-60. — Lin, ››-››. — Chènevis, ››-››. — Sanve, 18. — Criblures, 12-33 à 14-65. — Millet, 22-65. — Trèfle, les 100 kil. ››.

Marché de la barrière d'Enfer du 30 octobre. — Foin 1re qualité, 56 à 61 ; 2e 56 à 55 ; 3e ››. — Luzerne, 1re, 35. — Paille de blé, 1re qualité, 29 à 31 ; 2e 28. — Paille de seigle, 1re qualité, ›› ›› ; 2e ›› ››.

Marché Saint-Martin du 30 oct. — Foin 1re ›› ›› ; 2e ›› à ››. — Luzerne, 1re, ››. — Paille de blé 1re 35 à ›› ; 2e ›› ››. — Paille de seigle, 2e ›› à ››.

Halle à la viande. — Marché du 31 octobre. — Bœufs, 25132 ; 1re qualité 1,40 ; 2e, 1,20 ; 3e, 0,80. — Veaux, 14452 ; 1re, 1,20 ; 2e, 1,10 ; 3e, 0,90. — Moutons, 4815 ; 1re, 1,20 ; 2e, 1,10 ; 3e, 0,90. — En gros, 57080 ; 1re, 1,32 ; 2e, 1,26 ; 3e, 1,18.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 29 oct. — Been, marchand de pelleteries, rue Quincampoix, 8. Juge-commiss., M. Plaine ; synd. prov., M. Haussmann, rue Saint-Honoré, 290.

Du 30 oct. — Detrez, Poulet et Ce, société pour la fabrication du gaz domestique, dont le siège est à Paris, rue de Buffault, 16, composée de Detrez

---

... naissons toutes les ressources de la troupe italienne pour cet hiver. Cette troupe renferme d'excellents éléments, sans doute, mais elle est bien loin d'être complète, et il sera difficile, pour ne pas dire impossible, de faire face d'une manière convenable à un répertoire, sur l'interprétation duquel on est d'autant plus exigeant, qu'il est plus connu.

Mmes Persiani, Grisi, Pepina Brambilla pour les premiers rôles, et Mlle Corbari pour les seconds, ne laissent aucune inquiétude sur la manière dont seront rendus les rôles de soprani ; mais pour l'emploi de contralto, malgré l'estime toute particulière que nous faisons de Mlle M. Brambilla, malgré l'admiration que nous inspire son talent si élégant, si varié, si poétique, nul ne peut se faire illusion sur l'insuffisance de son organe, et, comme nous l'avons dit, la place de Mlle M. Brambilla serait bien mieux au Conservatoire, où elle devrait tenir le sceptre de l'enseignement, que sur les planches d'un théâtre.

M. Mario est arrivé, par de remarquables progrès, à tenir noblement l'emploi de premier ténor, même dans les rôles d'énergie que, lors de ses débuts aux Italiens, la nature de ses moyens semblait lui interdire. Mais M. Mario malade, il n'y a plus de possibles que des pièces sans ténor. M. Vatel lui-même n'a sans doute pas pensé que M. Corelli pût suppléer M. Mario : c'est déjà bien assez de l'imposer au public dans les pièces où le ténor est regardé comme un rôle de peu d'importance. Il y a donc là une lacune évidente, lacune qui n'a été bien remplie, depuis que nous suivons le Théâtre-Italien, que par la charmante voix d'Iwanoff, dont le talent promettait bien de grandir.

M. Ronconi, dont les qualités transcendantes font passer sur bien des défauts, et M. Coletti, qui ne s'est point encore produit sous son vrai jour, sont deux barytons remarquables ; mais où est la première basse chantante ? Lablache, il est vrai, joue et dit admirablement les rôles du genre bouffe, mais depuis plusieurs années, il a dû renoncer au chant soutenu. Dieu nous garde de perdre encore, d'ici à longtemps, cet artiste précieux, inimitable, et dont les créations feront sans doute le désespoir de plus d'un artiste avant qu'il puisse être remplacé. Son absence causerait une lacune bien autrement sensible au public, que l'insuffisance d'interprétation des rôles peu nombreux écrits pour basse profonde dans le répertoire usuel dont *Mosè* ne fait plus partie depuis longtemps.

En résumé, les Italiens comptent donc huit artistes d'élite : Mmes Persiani, Grisi, P. Brambilla, M. Brambilla, et MM. Lablache, Mario, Ronconi et Coletti. Parmi les autres, Mlle Corbari mérite une mention honorable. Il y a chez elle beaucoup d'inexpérience et de timidité encore ; mais elle a une voix d'un joli timbre, étendue, juste, et d'une excellente portée dans les ensembles ; c'est une des meilleures Adalgisa que nous ayons eues à Paris. Nous n'avons à lui reprocher que le *strascinato* un peu trop marqué dont elle fait abus, et qui communique beaucoup de mollesse à son chant. Nous lui demandons aussi de faire un peu plus usage de ses lèvres pour l'articulation.

Nous avons classé Mlle Pepina Brambilla parmi les artistes d'élite ; elle s'est montrée telle en effet dans le rôle d'Abigail de *Nabuco*. Elle est bien de la famille des Brambilla, et il y a beaucoup d'analogie entre elle et sa sœur Teresa, que nous avions l'année dernière. Ce sont les mêmes allures fières et décidées, la même énergie d'accentuation, le même style puissamment coloré et nuancé, le même éclat vibrant dans les notes aiguës, la même sonorité métallique des notes graves, mais aussi la même faiblesse des cordes du médium.

La haute valeur artistique de Mlle P. Brambilla ne nous paraît pas avoir été appréciée par le public, bien que les applaudissements ne lui aient pas manqué. Plusieurs fois dans le cours de la représentation, nous avons été sous le coup du singulier malaise qui résulte du défaut d'équilibre entre la sensation qu'on éprouve et celle ressentie par la masse qui vous entoure. Il y avait simple satisfaction manifestée là où nous aurions été heureux de participer à un élan d'enthousiasme. Mais le courant électrique, intercepté par des masses inertes, n'a pu s'établir entre les âmes vibrant à l'unisson, car nous avons bien le sentiment que plus d'un, dans la salle, se trouvait dans la même disposition que nous. Nous espérons bien que, dans le cours de l'hiver, Mlle P. Brambilla rencontrera un public mieux disposé à recevoir et à renvoyer le magnétisme de l'art.

A propos d'enthousiasme et des causes qui peuvent l'empêcher de naître parfois, nous supplions cette intelligente artiste de renoncer au stupide usage italien de répondre aux applaudissements du public par des salutations au milieu d'une scène. Que, après sa rentrée dans les coulisses, elle reparaisse autant de fois qu'elle le jugera convenable pour recevoir une ovation méritée, passe encore, bien qu'il nous semble beaucoup plus convenable de renvoyer ces ovations après la chute du rideau ; mais qu'elle ne brise pas tout l'effet dramatique en entremêlant ces salutations à son rôle. Elles a de belles attitudes en scène ; elle est du petit nombre des artistes capables de faire oublier le virtuose pour le personnage représenté ; qu'elle ne fasse donc pas brusquement retomber le public du monde idéal du drame dans le prosaïsme du concert, par ces malencontreuses marques de reconnaissance qui font véritablement l'effet d'un seau d'eau froide sur la tête.

M. Ronconi s'est élevé au plus haut degré d'expression pathétique dans le rôle de Nabuco ; il a été sublime dans la scène de folie et dans le duo du troisième acte. M. Ronconi, nous l'avons dit souvent, est doué d'une de ces natures impressionnables et mobiles, qui ne peuvent séjourner sur les degrés moyens de l'échelle des qualités. Il est toujours ou tout en bas ou tout en haut.

M. Tagliafico a pris cette année le rôle de Zacharie, rempli l'année dernière par M. Derivis. La manière dont il s'acquitte généralement des rôles secondaires qui lui sont confiés pouvait faire regarder cette tentative comme très audacieuse, mais l'épreuve lui a été on ne peut plus favorable. Il a chanté l'air de l'introduction de manière à commander l'attention et les applaudissements du public surpris.

Les chœurs sont bien faibles et chantent bien faux !

L'orchestre, sous la direction de M. Tilmant, qui décidément reste attaché au Théâtre-Italien, s'acquitte très bien de sa tâche.

Académie royale de musique. — M. Bettini dans *Otello*.

M. Bettini a reçu des applaudissements du public et des éloges de divers organes de la presse pour la manière dont il a chanté le rôle d'Otello. Nous ne pouvons, pour notre part, nous associer ni à ces applaudissements ni à ces éloges. Nous avons été des premiers à reconnaître la puissance et l'ampleur de sa voix, mais nous avons dû constater en même temps l'insuffisance de son talent comme chanteur, et ses intonations généralement plus que douteuses. M. Bettini joint à cela une prononciation inadmissible sur une scène française. On en est venu, à Paris, à applaudir des notes isolées ; ainsi la magnificence d'un *la* ou d'un *si* de poitrine peut aujourd'hui tenir lieu de talent aux yeux du public. Il nous a été impossible de trouver autre chose à louer dans M. Bettini jusqu'à présent. La façon dont, à l'exemple de Duprez au reste, il déshabille les mélodies si richement ornées du rôle d'Otello, l'une des plus belles créations de Rossini, nous paraît aussi outrageante pour le goût que pour l'oreille. Il ne s'agit point ici de ces roulades au-dessus desquelles le compositeur écrit *a placere*, et qu'il est permis au chanteur de modifier suivant la nature de ses moyens, pourvu qu'il le fasse avec intelligence ; il s'agit de la suppression des notes les plus essentielles aux mélodies telles que Rossini les a pensées et écrites ; il s'agit de gammes entières remplacées par quelques notes syncopées du plus mauvais goût et du plus pitoyable effet, de la disparition d'un système entier d'ornements qui fait tout le caractère d'un *cantabile* d'amour, de la déformation complète, en un mot, de tout un rôle, et cela motivé uniquement par l'impuissance de l'interprète. De telles mutilations sont inacceptables, et il faut vraiment que l'art du chant soit bien dégénéré pour qu'on voie se produire comme premiers ténors des chanteurs qui ne peuvent pas faire proprement une succession diatonique de cinq doubles croches dans un *allegro moderato*. Que si ces chanteurs possèdent d'ailleurs des qualités éminentes, on peut au moins leur demander qu'ils se bornent à l'interprétation des rôles où l'agilité n'est pas absolument exigée. En résumé, nous ignorons ce que l'avenir réserve à M. Bettini, mais pour le présent, nous ne craignons point d'affirmer qu'il est tout-à-fait impropre à l'emploi de premier ténor sur la première scène française.

— On assure que M. Gardoni quitte l'Académie royale de musique. Cela serait très regrettable. M. Gardoni commençait à se former sous le triple rapport du chant, du jeu et de la prononciation française. Si l'on peut toujours trouver à redire à ce que notre première scène lyrique soit transformée en une école au lieu de ne s'ouvrir qu'aux talents déjà formés, comment expliquer et excuser que des artistes n'y passent que le temps nécessaire pour faire leurs études, et la quittent juste au moment où ils pourraient concourir d'une manière satisfaisante à l'éclat des représentations ? Cela est déjà arrivé pour M. Mario, dont le talent aujourd'hui remarquable et remarqué, n'était qu'en germe lorsqu'il faisait partie du personnel de l'Opéra. Nous ignorons les [illegible] de la résiliation de l'engagement ee M. Gardoni, mais il faut qu'elles [illegible] bien graves pour que cet acte ne constitue pas [illegible] [illegible].

ALLYRE B.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

On s'abonne :

A Paris, au Bureau de la PHALANGE, rue de Beaune, 2.
Dans les départements, chez tous les directeurs des messageries et chez tous les Libraires.

LA PHALANGE

PRIX D'ABONNEMENT :	Un an.	6 mois.	3 mois
Pour les abonnés à la *Démocratie pacifique*.	18 fr.	9 fr.	5 fr.
Pour les non-abonnés.	24	12	6 50
En sus pour les pays étrangers à surtaxe.	4	2	1

REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE, publiant les manuscrits de FOURIER.

ÉTUDES SUR LES QUESTIONS RELIGIEUSES, ÉCONOMIQUES ET ARTISTIQUES, AU POINT DE VUE DE LA SCIENCE SOCIALE ; BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Par an, DOUZE NUMÉROS, de chacun 6 feuilles, formant 2 beaux volumes de près de 600 pages, format grand in-8.

SOMMAIRE de la livraison qui paraîtra le 5 novembre :

I. **PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER.** — Suite des CINQ PASSIONS SENSUELLES (fin). — Récréation de correspondance sidérale, transmission de la langue universelle et des connaissances acquises dans tous les mondes. — Perspective du sort des âmes. — Rôle de la matière dans le système de l'univers. — Nécessité du bonheur matériel en harmonie générale. — APPENDICE A L'ANALYSE PASSIONNELLE. — L'arbre, hiéroglyphe du monde social et des passions.

II. LA QUESTION RELIGIEUSE (suite du 11e article). — Méthode sériaire. — Fonctions pivotales. — Sens de la parole. — Par H. DOHERTY.

III. POÉSIES. — Thyoné. — Par LECONTE DE LISLE.

IV. THALYSIE ou la nouvelle existence, par M. A. Gleïzès. — Par E. STOURM.

V. DES BANQUES ADMINISTRATIVES. — Par E. B.

PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER.

Nous reproduisons ici le sommaire du cahier des CINQ PASSIONS SENSUELLES, dont les premiers chapitres ont été donnés dans la livraison de juillet, et qui est l'un des plus intéressants publiés jusqu'à ce jour.

Notice 1re. — I. L'arbre passionnel, sa dualité et ses subdivisions, ses séries nuancées et puissancielles.
II. Des passions en échelle puissancielle.
III. Classement des sens en actif, passif et neutre, en simple, composé et ambigu, et en mode majeur et mineur.
IV. Des cinq anti-luxes.

Notice 2e. — Chap. I. De la dépravation des sens, en échelle subversive, de nos facultés matérielles.
II. État subversif de la vue en accords de 0, 1re, 2e puissances.
III. État subversif de la vue en accords cardinaux de 3e, 4e, 5e, 6e puissances.
Intramède. De la progression en accords libres et mesurés.
IV. Des accords visuels de septième, ou somnambulisme.
V. Appendice sur l'exception et l'obscurantisme.

Notice 3e. — COMPLÉMENT SUR LE LUXE INTERNE EN SENS DE LA VUE.
I. Accord visuel d'octave en unité directe ou positive.
II. Accord visuel d'octave en unité inverse ou négative.
III. Éclaircissement sur deux problèmes d'unité visuelle. — Télescope aérien.
IV. Complément sur l'analyse du sens de la vue. — Vue transéthérée. Appendice.
V. Application à tous les sens en parallèle de goût et tact.
VI. Accords transcendants du tact.
VII. Conclusions sur les gammes passionnelles.
Citerlogue. — Récréation de correspondance sidérale.
Postienne. — Perspective du sort des âmes. Rôle de la matière dans le système de l'univers. — Nécessité du bonheur matériel en harmonie générale.

CAISSE D'ÉPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'ÉQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE des commissaires du gouvernement.

L'ÉQUITABLE est une Caisse où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu grossie : 1° de ses intérêts capitalisés ; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent ; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer, quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.* — Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à **L'ÉQUITABLE** une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'on opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois de septembre **L'ÉQUITABLE** a reçu pour 825 360 fr. de souscriptions reposant sur 858 têtes ; au 1er octobre, le total général des souscriptions était de 36 308 558 fr. 50 c., et le nombre des têtes engagées de 42 649.

Les Magasins ont été transférés
rue Neuve de la Banque, 4,
près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN et D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de **LAINE PURE**, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

EN VENTE chez DAUVIN et FONTAINE. — Passage des Panoramas, n° 35, à Paris.

ÉTUDE HISTORIQUE SUR LA

CAPITULATION DE BAYLEN

Renfermant des *Documents authentiques et inédits*, par E. SAINT-MAURICE CABANY.
Un volume in-8° avec carte, prix : 3 francs.

Cet ouvrage emprunte un nouvel intérêt de la souscription qui vient d'être ouverte en Espagne pour l'érection d'un monument sur le champ de bataille de Baylen.



ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'**ANTIPHONEL** est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs : MM. AUBER, HALÉVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BÉNÉDICT, FESSY, SÉJAN, BOECY, DIETSCH, etc. **L'ANTIPHONEL** peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'**ANTIPHONEL**, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et Ce.
RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE — PARIS

BLANCHEUR ET CONSERVATION DES DENTS.

Cottan et Cie

La *Poudre dentrifice de la Société Hygiénique* nettoie promptement les Dents les plus négligées et les plus noires ; elle enlève le tartre qui les recouvre et leur donne toute la blancheur de l'ivoire ; elle prévient et empêche la carrie et toute autre maladie des Dents, et en arrête les progrès. Elle fortifie les gencives, et, quel que soit leur état de mollesse et de relâchement, elle les rend fermes et vermeilles, enlève toute odeur, rend l'haleine fraîche et suave, et entretient jusqu'à l'âge le plus avancé les dents et autres parties de la bouche dans l'état de santé le plus parfait.

La POUDRE DENTIFRICE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE *se vend 2 fr. le flacon.*

L'EAU DENTIFRICE de la Société Hygiénique est préparée avec les mêmes plantes et jouit de toutes les propriétés de la poudre dentifrice. Elle se vend *3 fr. le flacon.*

Paris, Entrep. génér., r. J.-J.-Rousseau, 5.

On ne doit pas confondre, avec les Produits de la Société Hygiénique, certains Articles de Parfumerie auxquels leurs auteurs ont ajouté le mot *Hygiénique*. Le Public ne devra recevoir comme provenant réellement de cet Établissement que les Préparations portant en toutes lettres sur l'étiquette : SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE, rue J.-J. Rousseau, 5, ainsi que le cachet et la signature ci-dessus.

50c LA RAME DE **120** FEUILLES très beau papier à lettres GLACÉ, extra supérieur TRÈS GLACÉ, 75 c. et 1 f. (initiales) ; enveloppes, 40 c. le cent ; glacées, 75 c. : papier ÉCOLIER, 3 f. la rame. Boîtes de cire fine de 6 bâtons ; 50, 75 c. et 1 f. r. Joquelet, 8, au 1er.

CAPSULES RAQUIN

AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues *à l'unanimité* par l'**ACADÉMIE DE MÉDECINE** comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, fleurs blanches, etc.

A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,
dédiée
AUX MÈRES DE FAMILLE,
PAR V. CONSIDERANT,
ancien élève de l'École polyt.
Prix, 3 fr. ; par la poste, 3 50.

SOLIDARITÉ,
VUE SYNTHÉTIQUE DE DOCTRINE DE FOURIER,
Par H. RENAUD.
2e édition, 1 vol. in-8.
Prix, 3 fr., et par la poste,

ANTIDOTE.

Réponse à une compilation anonyme intitulée
LE MONDE PHALANSTÉRIEN.
Brochure in-8°. 1841. Prix : 25 c
Par la poste, 30 c.

Une grande réussite a constaté le don de divination à Mme LACOMBE, rue Boucher, n° 4, au 1er, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

C'est maintenant bien plus tôt qu'au moment où le Val d'Orléans était englouti sous les eaux de la Loire, que la place du ministre des travaux publics serait sur les lieux du désastre. Il pourrait aujourd'hui compter les villages détruits, mesurer les terres dévastées, supputer les pertes en récolte, en bétail, en grains, en instruments, recueillir enfin les plaintes de milliers de cultivateurs réduits à l'indigence, et qui font peser sur son administration la responsabilité de leur ruine. Il comprendrait combien est dérisoire le crédit affecté au soulagement de tant de misère, et qu'une nation assez riche pour dépenser 600 000 fr. en frais de courrier, à l'occasion du mariage d'un de ses princes, doit avoir des millions à la disposition des victimes qu'a faites l'imprévoyance gouvernementale.

Pendant la première phase de ce désastreux évènement, la France et la presse n'ont pu que s'associer de cœur à la douleur des populations si cruellement atteintes, et applaudir aux actes d'héroïsmes dont les journaux de départements donnaient le récit. Maintenant la tâche de la presse est autre qu'aux premiers jours, il ne suffit pas qu'elle fasse appel à la commisération publique. Les souscriptions qui se couvrent de signatures dans toutes les villes de France prouvent assez d'ailleurs que notre généreuse nation n'a pas besoin qu'on lui rappelle ses devoirs envers l'infortune. La presse a une autre mission à remplir, celle de faire connaître à tous les causes du fléau qui s'est abattu sur les riverains de nos fleuves.

La presse n'a pas failli à cette tâche. La cause des inondations est connue depuis longtemps; la presse n'a pu que répéter à cette occasion les avertissements qu'elle eut tant de fois occasion de faire entendre. Mais est-ce assez d'avoir révélé la cause du désastre, et n'est-il pas juste d'en faire peser la responsabilité sur une administration qui jusqu'à présent n'a rien fait pour le reboisement des montagnes? La question, dit-on, est à l'étude. Eh! qui ne sait que si nos administrateurs accordaient à l'étude des intérêts du pays une partie de ce zèle que chacun déploie dans ses affaires personnelles, peu de mois eussent suffi à la solution de cette question, toute vaste et compliquée qu'elle soit? L'administration n'est-elle pas coupable de ne pas s'être départie, dans une affaire de si haute utilité publique, de sa traditionnelle lenteur et de son habituelle insouciance des intérêts qui ne sont pas exclusivement politiques? Quelques-uns prétendent disculper l'administration en disant que les travaux qu'elle eût pu exécuter en 1840 n'eussent pas préservé cette année les riverains de la Loire et du Rhône. C'est n'entendre rien à la question. Qui ne sait que le seul gazonnement des montagnes suffit pour diminuer la puissance des inondations? Des communes assises au bas de montagnes sont parvenues à tarir la source d'inondations dont elles étaient périodiquement victimes, en interdisant pendant quelque temps le parcours de la montagne. En l'absence même du reboisement, l'aménagement des terrains en pâturages eût suffi pour diminuer de beaucoup l'étendue des désastres. Il n'a manqué au gouvernement que la volonté d'agir.

La cause première des inondations est dans la dénudation de nos montagnes; une cause secondaire réside dans certains travaux d'art exécutés le long de nos fleuves. Ici la culpabilité du gouvernement ne peut être contestée; son procès s'instruit en ce moment devant le public, et ses conséquences seraient graves pour nos ministres si la responsabilité qui, dit-on, pèse sur eux, n'était pas un vain mot.

Si nous n'apportions des pièces authentiques à l'appui de notre accusation, on nous taxerait sans doute d'exagération et de mauvais vouloir envers l'administration, mais les pièces sont là; elles sont publiques. Le sinistre dont le Val d'Orléans vient d'être victime a été énergiquement signalé dès 1843 et 1844, avant la construction du viaduc de Vierzon. On prévit alors qu'en cas de [illegible] ne fussent mis en voie d'exécution. Les avertissements de la presse et des communes furent vains; l'administration persista dans un système de constructions qui portaient dans leur sein la ruine et la désolation.

Nous empruntons au *Journal du Loiret* les pièces authentiques qui suivent.

Voici un extrait de la délibération que la commune de Sandillon, si ravagée aujourd'hui, prit dans sa séance extraordinaire du 25 juin 1843 :

Considérant que la digue ou chaussée établie pour le service du chemin de fer d'Orléans à Vierzon, laquelle traverse le val de la Loire dans les communes de Saint-Jean-le-Blanc et Saint-Cyr-en-Val, depuis la levée de la Loire jusqu'au côteau de la Sologne, *présenterait aux eaux, en cas d'une inondation de la Loire, par suite de la rupture de la levée à Sandillon, un obstacle qui arrêterait l'écoulement desdites eaux et occasionnerait leur reflux sur le territoire de la commune de Sandillon et de celles environnantes;*

Considérant, en outre, *que le petit nombre d'arches que le chemin de fer se propose d'établir pour le service des chemins* départementaux, communaux et autres, sur lesquels s'étend cette digue du chemin de fer, *loin d'être suffisant pour l'écoulement desdites eaux, offrirait un danger et un inconvénient de plus, en formant aux points où seront établies ces arches des courants d'eau dont la rapidité entraînerait les terrains et les récoltes environnantes, et creuserait le sol au-dessous de ces routes, en formant autant de ravins;*

Considérant, enfin, que, *dans un cas de rupture de levée, les eaux se précipitant avec une telle rapidité sur cette digue, et n'ayant presque, pour ainsi dire, point d'issues,* pourraient même compromettre gravement la sûreté du chemin de fer en cet endroit;

Serait d'avis que, pour obvier *aux inconvénients ci-dessus,* M. le préfet voulût bien s'entendre avec l'administration du chemin de fer *pour qu'il soit établi, dans la partie du Val où les eaux se dirigent plus notablement par la pente du terrain, une série d'arches suffisantes pour l'écoulement immédiat des eaux qui résulteraient d'une inondation subite, de manière à ce qu'elles ne puissent séjourner sur les terres du Val et y occasionner aucun dommage.*

Nous le demandons, jamais danger plus réel a-t-il été plus énergiquement signalé? Jamais la marche d'un fléau désastreux a-t-elle été prévue et tracée avec plus de précision? En a-t-on jamais plus nettement défini les causes et les effets? Et une administration qui ne se ferait pas un jeu de résister partout et toujours à l'opinion publique, ne se serait-elle pas arrêtée devant ces craintes légitimes et ces terribles pressentiments?

De leur côté, les communes de Saint-Denis-en-Val, de Saint-Jean-le-Blanc, de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, protestaient avec non moins d'énergie; enfin, le conseil général du Loiret prenait en août 1843 une délibération dans laquelle il signalait au gouvernement les dangers d'un remblai de 150 mètres sur la Loire, et proposait diverses mesures pour éclairer la question.

En réponse à ce cri unanime des populations, une décision ministérielle du 9 février 1844, déclara que le pont serait construit avec son remblai.

Les populations s'émurent de nouveau, les conseils municipaux se rassemblèrent une seconde fois, une seconde délibération plus énergique encore que la première fut adoptée.

Et maintenant nous le demandons à tous : « l'administration est-elle coupable? » Quant à nous, notre réponse n'est pas douteuse et nous sommes certains que celle du pays ne l'infirmera pas.

A cela cependant ne se borne pas la culpabilité de l'administration [illegible] au moment du danger [illegible] pelés sur les lieux, déclarèrent que quelques heures plus tard la levée eût été emportée. On promit alors de la réparer et de la fortifier. Eh bien! depuis ce temps aucuns travaux n'ont été faits, aucuns matériaux n'ont été approchés, de sorte que le fleuve, qui n'avait pas pris le temps des ingénieurs, ne trouvant devant lui, à l'endroit même où il se détourne brusquement, qu'une levée en sable mal affermie, la renversa sur une immense largeur et coula par une brèche de plus de 300 mètres dans tout le Val comme dans son lit naturel.

En présence de tels faits ne sommes-nous pas fondés à faire peser sur l'administration la responsabilité de désastres que des millions ne répareront pas?

M. le maire du 6e arrondissement de Paris a réalisé aujourd'hui une idée d'une philanthropie éclairée. Il a parcouru tout le marché du Temple et a fait, parmi les 1 880 boutiques de ce bazar populaire, une abondante moisson d'effets d'habillements pour les malheureux inondés de la Loire. On ne saurait donner trop d'éloges à l'esprit de charité de ces honnêtes marchands, qui tous, sans exception, ont voulu payer leur tribut au malheur. Nous croyons savoir que demain M. le maire du sixième arrondissement fera une semblable démarche auprès des fabricants et marchands du marché Saint-Jacques-la-Boucherie : douze commissaires se présenteront en son nom pour recueillir les offrandes que le même esprit de charité rendra, nous n'en doutons pas, fort abondantes aussi.

Le philanthropique exemple de M. le maire du sixième arrondissement sera probablement suivi, et les dons de la pitié publique se répèteront ainsi de toutes parts. Les sympathies de la population parisienne pour les victimes des inondations sont vives; il s'agit d'aider à leur manifestation.

Nous ne pouvons trop applaudir à l'action bienfaisante de M. le maire du 6e arrondissement, qui vient de s'acquérir des droits à la reconnaissance du malheur.

Livrons aussi aux éloges publics les noms de MM. de Moor et Lepointre, qui ont aidé M. le maire du 6e arrondissement dans sa bonne œuvre. Il n'a pas fallu moins de cinq heures pour visiter tous les marchands.

M. l'inspecteur du marché du Temple a reçu les effets donnés, et mérite également d'être cité pour son active coopération à la démarche de M. le maire. (*Patrie.*)

Le ministre de l'agriculture et du commerce vient de créer une commission centrale de secours à l'effet d'imprimer une seule et même direction au produit collectif des souscriptions ouvertes, tant à Paris que dans les départements, en faveur de ceux qui ont été si cruellement atteints par les inondations.

Cette mesure, à laquelle les citoyens les plus honorables veulent bien prêter leur concours, aura pour effet, en centralisant toutes les souscriptions particulières, de garantir une juste répartition entre tous les départements inondés, et dans la proportion des pertes éprouvées par chacun d'eux.

MM. les préfets devant indiquer, aussi exactement que possible, au ministère de l'agriculture et du commerce la valeur des sinistres, et leur importance devant servir de base à la répartition des fonds mis à sa disposition par ordonnance royale, cette base sera également suivie pour la répartition à faire des souscriptions particulières qui seront versées directement à la caisse centrale du trésor public.

Sont nommés membres de la commission centrale des secours :

MM. le comte d'Argout, gouverneur de la Banque de France, président; le comte de Rambuteau, préfet de la Seine; Jacqueminot, lieutenant-général, commandant supérieur de la garde nationale de la Seine; de Gascq, président de la Cour des comptes; de Belleyme, président du tribunal de première instance de la Seine; Legentil, président de la chambre de commerce de Paris; le baron Benjamin Delessert, président du conseil de la caisse d'épargne; Boulay de la Meurthe, con-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 4 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

X.

Service secret. (Suite.)

M. Nadgett, retiré près de la cheminée où brûlait un petit feu destiné à chauffer le fer à papillotes, profita d'une si bonne occasion pour sécher son mouchoir. Il le sortit de sa poche et le tint déployé devant l'âtre, tant que dura l'entretien, ne se permettant que rarement et à la dérobée, un coup d'œil lancé par dessus son épaule.

— Mon cher Chuzzlewitt! s'écria Montaigue, en voyant entrer Jonas, êtes-vous matinal! Vous avez beau vous coucher avec le rossignol, vous êtes toujours levé avec l'alouette. Sur ma parole, vous avez une énergie prodigieuse, mon cher!

— Ma foi! dit Jonas, s'étalant sur une chaise d'un air engourdi et maussade, j'aimerais tout autant ne pas me lever avec l'alouette, si je pouvais faire autrement : mais je suis mauvais dormeur; j'ai le sommeil léger; et il vaut encore mieux être debout, qu'étendu dans son lit, les yeux tout grands ouverts, à compter les heures de ces maudites vieilles horloges d'églises.

— Qu'appelez-vous avoir le sommeil léger? demanda Tigg. J'ai entendu vingt fois cette expression, le diable m'emporte si je la comprends!

— Hé! ho! reprit Jonas, que fait là ce vieux sorcier... Comment le nommez-vous? Ne dirait-on pas qu'il va s'esquiver par le tuyau de la cheminée.

— Ha! ha! ha! Je ne jurerais pas qu'il n'en eût envie.

— Eh bien, qu'il décampe! il n'a que faire ici, je suppose.

— Oh, laissez-le là, dit Tigg. N'y prenez pas plus garde qu'à un meuble. Il vient me faire son rapport, et il attend mes ordres. Il lui a été enjoint, poursuivit Tigg en élevant la voix, de ne pas perdre de vue certains de nos clients; il ne faut pas qu'il s'imagine en avoir fini avec eux. Oh! il entend son affaire!

— Bien lui en prend, répliqua Jonas, car on ne l'emploierait pas sur sa mine. De toutes les vieilles momies que j'ai jamais vues, c'est la plus desséchée. Dites donc, je crois qu'il a peur de moi?

— Je m'en suis déjà aperçu, répliqua Tigg. Vous le paralysez! vous agissez sur lui comme une espèce de poison... He! hé! Nadgett! passez-moi cette serviette.

Il n'en avait que faire, mais Jonas avait tressailli. Nadgett obéit, attendit un moment, puis retourna prendre son poste auprès du feu.

— Voyez-vous, mon cher ami, reprit Tigg, vous êtes trop... Qu'avez-vous donc aux lèvres? comme elles sont blanches!

— C'est le vinaigre, répliqua Jonas. J'ai déjeûné avec des huîtres au vinaigre. Où sont-elles blanches? ajouta-t-il, en marmottant un juron, comme il se frottait les lèvres avec son mouchoir [illegible] pas qu'elles soient blanches!

—Elles ne le sont plus, maintenant que j'y [illegible] repris couleur.

— Dites ce que vous avez à dire, s'écria Jonas [illegible] en paix mon visage! Tant que je puis montrer [illegible] savez que je ne m'en fais pas faute — peu importe la [illegible] de mes lèvres!

— Parfaitement juste et concluant, reprit Tigg. Je vous faisais seulement observer que vous êtes trop impatient, trop actif, pour ce brave homme: sa timidité l'annullera toujours devant vous. Il n'en fait pas moins bien son devoir! Oh! très bien! De quoi parlions-nous? des mauvais dormeurs, je crois?

— Qu'ils aillent se faire pendre! grommela Jonas.

— Non, non, interrompit Tigg; nous ne leur en voulons pas à ce point. Je vous demandais donc ce que vous appeliez avoir le sommeil léger?

— Ne l'avoir pas lourd apparemment, répliqua Jonas de sa façon brutale. Les gens qui ont le sommeil léger ne dorment guères, ni bien, ni tout d'un somme.

— Et rêvent haut, poursuivit Tigg, crient à réveiller les morts! et quand la lampe de nuit vient à s'éteindre, ils râlent comme des agonisants; oh! je comprends à peu près, je vois!

Ils gardèrent le silence pendant un instant. Jonas le rompit le premier.

— Laissons là ces contes à dormir debout, et parlons sérieusement. Je veux avoir un mot d'explication avant que nous nous rencontrions aux bureaux. Je ne suis pas content de l'état des affaires.

— Pas content! s'écria Tigg. Vous êtes difficile, l'argent rentre à flots.

— S'il entre à flots, il ne sort pas de même, répliqua Jonas. C'est le diable pour y atteindre. Je n'ai pas assez de pouvoir, moi : vous avez tout entre les mains. Avec vos articles exceptionnels, vos réserves, vos votes comme président, comme fondateur, vos droits officiels et individuels, et les droits d'un tas de prétendus actionnaires, qui ne sont autres que *vous*, il ne reste plus rien pour moi. Tous vos gains me sont pertes! A quoi me sert ma voix si elle est seule? J'aimerais autant être muet; ce serait moins irritant. Je n'en passerai pas par là, je vous le déclare!

— Non? dit Tigg, d'un ton insinuant.

— Non! comptez-y. Je jouerai à la Compagnie un tour de mon métier,

(1) Voir les numéros du 4 juin au 31 octobre.

15. [illegible]
16. De Ponthon d'Amécourt.
17. Kopp.
18. Richard.
19. Parran.
20. Keller.
21. Cailloux.
22. Gauckler.
23. Godefroy.
24. Fournier.
25. Drouets.
26. Lefrançois.
27. Debourgues.
28. Champy.
29. Jacquey-Gaitelet.
30. Pleuvier.
31. De Villiers du Terrage.
32. Louis.
33. Foussier.
34. Bazin.
35. Tardif.
36. De Saulses de Freyssinet.
37. Lemoyne.
38. Bassignot.
39. Duterme.
40. Baisselance.
41. Frogier de Ponlevoy.
42. Dautresme.
43. Laplume.
44. Baillot.
45. Cattoir.
46. Bernard.
47. Delmas.
48. Burelle.
49. Pellerin-Latouche.
50. De Gouvenain.
51. Greil.
52. Viot.
53. Dupré.
54. Warnod.
55. Regnauld.
56. Moïse.
57. Cazavau.
58. Jomand.
59. Lelorrain.
60. Hutteau.
61. De Clermont-Tonnerre.
62. Revin.
63. Munier.
64. Morand.
65. Deron.

80. Bucher.
81. Biermann.
82. Delafosse.
83. Ruault de la Tribonnière.
84. D'Audebart de Férussac.
85. Pierre.
86. Loir.
87. Robin.
88. Herr.
89. Allau.
90. Einsten.
91. Barillon.
92. Jaubert.
93. Chautet de la Rifellerie
94. D'Huart.
95. Boniface.
96. Hartmann.
97. Chanson.
98. Vidalot.
99. Virte.
100. Amilhau.
101. Stehelin.
102. Marguet.
103. Bauby.
104. De l'Espée.
105. Tilli.
106. Lemoine.
107. Duros.
108. Guibert.
109. Modéré.
110. Vicat.
111. Rondel.
112. Millet.
113. Martimor
114. Daudier.
115. Faure.
116. Bonhomme.
117. Dupuy.
118. Duval.
119. Augier.
120. Guillet.
121. Desveaux.
122. Tessier.
123. Pachon.
124. Bobet.
125. Bardout.
126. Lanty.
127. De Réau.
128. Fages.
129. Reynaud.
130. Crépey.

Ces élèves devront être rendus à l'Ecole royale Polytechnique dans **le délai fixé par leurs lettres** de nomination. Plusieurs candidats, bien **qu'ayant satisfait** aux épreuves orales, n'ont pu être classés sur la **liste des admissibles,** à cause de la faiblesse de leurs compositions ou **de leurs dessins.**

Du logement des pauvres.

Cet intéressant sujet fournit au *Journal de Lille* les réflexions **suivantes, inspirées par un sentiment** élevé des besoins de la situa**tion sociale :**

Un fait assez triste qui est venu récemment à notre connaissance a **ramené notre attention sur** la question si grave du logement des pau**vres. La démolition** prochaine du pavillon de la Madeleine va chasser **une soixantaine de familles indigentes** des logements qu'elles y occu**paient presque gratuitement ;** la plupart de ces malheureux sont d'an**ciens militaires** ou des veuves d'anciens militaires, chargés de nom[...] dans celles des subsistances que naguères encore l'*Echo du Nord* et le *Messager* signalaient avec tant de chaleur à la sollicitude de l'autorité. — Qui ne sait combien les pauvres sont exploités par d'avides propriétaires ? Qui ne sait qu'en cela, comme en tout ce qui regarde les objets de nécessité première, les objets de consommation par exemple, le pauvre paie 20 0/0 plus cher que le riche ? — Il est certainement du devoir de l'administration municipale de chercher à procurer aux indigents des logements à bon marché et commodes ; c'est un intérêt à la fois moral et matériel, comme il serait facile de le démontrer.

Or, la réalisation d'une maison-modèle est chose facile, si le conseil municipal veut montrer quelque générosité. Les plans existent ; il est probable que l'administration en a eu connaissance ; il suffirait de les faire sortir des cartons. Nous avons récemment encore évoqué cette question si intéressante lors de la démolition de la caserne des Buisses. Il se rencontrera, nous l'espérons, dans le conseil, un membre charitable qui veuille la soulever incidemment, et nous ne doutons pas qu'averti par la voix publique, le conseil tout entier ne s'associe à cette œuvre de bienfaisance.

Au surplus, nous en appelons, dans cette occasion, aux sentiments philanthropiques de nos confrères. — Le *Messager*, qui, nous aimons a le reconnaître, s'est quelquefois trouvé d'accord avec nous sur les questions de charité, viendra en aide à notre réclamation, et s'il consent à mettre au service de cette noble cause l'ardeur qu'il apporte souvent à des affaires beaucoup moins sérieuses, nous comptons que l'administration communale ne sera pas longtemps sourde à l'appel que nous lui faisons aujourd'hui.

Les nouvelles de Portugal continuent à être contradictoires. Ce qui paraît positif cependant, c'est que l'insurrection gagne chaque jour du terrain; la reine ne paraît pas disposée à céder, disent les correspondances espagnoles, mais le roi, si ardent d'abord, aurait perdu courage. La domination de la reine ne s'étendrait plus au delà de Lisbonne et de ses faubourgs. Le maréchal Saldanha, dont la tête n'est plus bien saine, ne saurait prendre que des mesures contradictoires. Dietz lui-même désespérerait de la situation. Costa-Cabral et Gonzalès Bravo, qu'on avait appelés d'abord, auraient été contremandés, parce qu'on ne doute pas que la haine qu'ils inspirent ne fût le signal d'un soulèvement ou du moins d'une scission dangereuse entre le petit nombre des fidèles groupés autour de la reine. Le gouvernement de Lisbonne n'a qu'un espoir, c'est de voir la division éclater dans les rangs des progressistes.

Le gouvernement français vient d'envoyer une frégate à vapeur de 420 chevaux dans le Tage pour y renforcer la station française; d'un autre côté, les journaux de Londres du 31 annoncent, d'une manière à peu près positive, que le colonel Wylde va être envoyé en Portugal pour y protéger les intérêts anglais, et que la flotte britannique dans le Tage sera renforcée.

Monterey, capitale du Nouveau-Léon, a été prise par le général américain Taylor. Les Mexicains ont à peine résisté pendant cette guerre, où ils avaient cependant tous les avantages de la position. Le vainqueur a cru devoir accorder un armistice aux vaincus ; mais il a été vivement blâmé par son gouvernement, qui lui a expédié l'ordre de poursuivre à outrance. Au reste, l'ordre ne devant lui parvenir qu'un mois au plus tôt après sa victoire, les Mexicains auront eu le temps de réparer leurs pertes. En accordant l'armistice, le vainqueur s'attendait à des propositions de paix qui n'ont pas été faites. On croyait que Santa-Anna inaugurerait par là son nouveau pouvoir ; mais il refuse de prendre la responsabilité de cette décision impopulaire ; aux dernières nouvelles, il n'avait pas encore quitté sa retraite, et il restait étranger à tous les actes du gouvernement mexicain, ce qui faisait même soupçonner à quelques-uns sa connivence avec les Etats-Unis. Au reste, que

L'émeute de Chauffailles.

Nous avons raconté dans le mois d'août les troubles qui avaient suivi dans une commune de Saône-et-Loire, la vente au dehors d'une certaine quantité de blés. Cet épisode de la crise des subsistances s'est dénoué dernièrement devant le tribunal de Charolles, et en appel devant celui de Châlon-sur-Saône. **La défense de ces malheureux était confiée à Mᵉ Forest, avocat de Châlon qui a fait entendre dans le cours de sa plaidoirie, de chaleureuses protestations** inspirées par les principes de la science sociale. **Nous regrettons que** l'abondance des matières **ne nous permette pas de reproduire de longs passages de cette plaidoirie, qui témoigne de l'invasion des idées progressives au sein du barreau et dans les salles d'audience, tout ce qu'il y a de plus stationnaire au monde.**

..... Passant à l'examen des questions légales du procès, l'avocat s'est attaché à prouver : 1° que la loi du 21 prairial an V étant une loi toute de circonstance, fondée sur la considération d'une récolte abondante, devait être regardée comme implicitement abrogée par le code pénal, et, en tout cas, parfaitement inapplicable dans une année de disette; — 2° que les articles du code pénal concernant la rébellion, ne pouvaient être appliqués dans l'espèce, en premier lieu, par la raison toute simple que la résistance des prévenus aux injonctions de l'autorité n'avait été accompagnée ni de *violences* **ni de** *voies de fait*, **et, en second lieu, parce qu'il ne pouvait appartenir à un tribunal correctionnel de réprimer un acte de rébellion** évidemment commis **en réunion de plus de vingt personnes.**

Enfin, après avoir traité successivement ces questions principales et d'autres secondaires, l'avocat a terminé en ces termes :

Quand vous ne seriez pas, Messieurs, aussi convaincus que je le suis moi-même, qu'il n'y a lieu ici d'appliquer ni les dispositions rigoureuses de la loi du 21 prairial an V, ni les dispositions non moins rigoureuses du code pénal concernant la rébellion, je dis que vous n'en devriez pas moins absoudre mes malheureux clients. Et en effet, Messieurs, quelle a donc été leur faute, à ces hommes, sur la tête desquels on appelle votre sévérité? Les désordres auxquels ils ont pris part avec la grande majorité de leurs concitoyens, ces désordres dont ils ne sont, vous le savez, ni les moteurs, ni les fauteurs principaux, n'avaient-ils pas un motif sérieux, sinon légitime? Pour notre pays, plus favorisé sous ce rapport que la malheureuse Irlande, le blé, vous ne l'ignorez pas, est la principale nourriture de l'ouvrier ; et la population ouvrière de Chauffailles, c'est là un fait constant, s'est vue menacée de manquer de blé. Eh bien ! qu'il me soit permis de le dire avec M. de Lamartine, de toutes les séditions populaires, en est-il de plus excusables, de plus dignes de ***pitié***, de ***tolérance***, et presque de ***respect***, que celles que fait éclater la crainte de la faim !...

Oui, sans doute, de pareilles séditions sont excusables ; mais, nous dit-on, elles ne sont pas moins dangereuses, et il importe qu'elles ne restent pas impunies; car ce qu'il faut avant tout protéger, c'est la sécurité et la liberté du commerce.—Protéger le commerce, rien de mieux, quand, agent intermédiaire placé entre le consommateur et le producteur, il les sert utilement, au lieu de les rançonner l'un et l'autre, quand il est autre chose que ***l'art de vendre six francs ce qui en coûte trois***, ainsi que l'a défini trop justement, ce me semble, un écrivain célèbre. —Quand enfin, Messieurs, il ne se signale, ni par ces fraudes multipliées, ni par ces banqueroutes et ces accaparements, qui si souvent jettent la terreur et le désespoir dans les populations !... Et puis, Messieurs, il est une classe, j'ose le dire, qui mérite au moins autant de protection que la classe des commerçants, c'est cette classe si nombreuse des ouvriers de la terre ou de l'atelier, sur lesquels pèse en partie le fardeau des charges sociales; la classe de ces hommes qui labourent la terre, tissent le lin, cultivent la vigne, manient le rabot ou le

---

si vous voulez faire de moi le dindon de la farce, et vous serez trop heu**reux de me compter** une bonne somme ronde pour m'acheter.

— Sur mon honneur.., commença Montaigüe.

— Je me moque de votre honneur, interrompit Jonas, qui devenait **plus grossier et plus querelleur** à mesure que son adversaire faisait **mine de s'excuser.** Je veux avoir le maniement de l'argent : quant à **l'honneur, je vous l'abandonne.** Je ne revendiquerai jamais cette denrée-**là. En un mot comme en cent,** les choses ne continueront pas sur ce **pied, j'y suis résolu. S'il vous** prenait l'honorable fantaisie un beau **matin de décamper** avec la caisse, je ne vois pas trop ce qui vous en **empêcherait. Eh bien!** cela ne me va pas. J'ai fait quelques bons dî**ners ici, mais,** à ce compte, l'écot serait trop cher.

— Je suis désolé de vous trouver de cette humeur, dit Tigg, avec un **singulier sourire, car j'allais précisément** vous proposer — dans votre **intérêt, uniquement dans** votre intérêt,—de risquer quelque chose de **plus avec nous.**

— Quelque chose de plus ! répéta Jonas avec un rire étranglé.

— Oui. Je pensais, poursuivit Montaigüe, que vous aviez probable**ment des amis; je sais à n'en** pas douter que vous en avez qui rem**pliraient admirablement** notre but, et nous serions enchantés de les **accueillir.**

— C'est trop de bonté ! Vous seriez enchanté de les accueillir, vrai ? **dit Jonas, d'un ton railleur.**

— Je vous en donne ma parole la plus sacrée ! tout à fait enchanté, **comme étant de vos amis,** observez bien !

— C'est entendu, comme étant de mes amis. Je ne doute pas de vo**tre ravissement** quand vous les tiendrez ; le tout dans mon intérêt, **n'est-ce pas ?**

— Complètement, répondit Montaigüe, les yeux fixés sur Jonas, et **balançant une brosse** à cheveux dans chaque main. Impossible d'agir **plus dans votre intérêt !**

— Pourriez vous me dire comment ?

— **Vous voulez** que je vous le dise ?

— Mais, oui. On a vu d'étranges choses faites par d'étranges gens, **à propos de vos Assurances** sur la vie ; mais je ne suis pas manchot et me tiens sur mes gardes.

— Chuzzlewitt, répliqua Montaigüe, le corps penché en avant, les coudes appuyés sur ses genoux, et regardant Jonas en face ; non-seulement dans notre partie, mais de cent autres façons, il s'est fait, et il se fait encore tous les jours d'étranges choses, que personne ne soupçonne. Notre partie, comme vous le dites fort bien, mon excellent ami, recèle des mystères, et nous arrivons quelquefois, par une voie étrange, à la connaissance des plus étranges secrets !

Il fit signe à Jonas de rapprocher sa chaise : après avoir tourné légèrement la tête, comme pour lui rappeler la présence de Nadgett, il lui murmura quelques mots à l'oreille.

De rouge pâle, de pâle, pourpre, puis jaune et enfin blême : tous ces changements se succédèrent sur la figure de Jonas, pendant ce court murmure. Et lorsque épouvanté, de crainte qu'une syllabe ne parvînt aux oreilles du tiers qui se trouvait là, il mit sa main sur la bouche de Tigg, cette main était aussi décolorée, aussi froide, aussi lourde que celle de la Mort.

Il recula sa chaise, spectacle de terreur, d'angoisse et de rage : Il avait peur de parler, de regarder, de bouger, de se tenir tranquille. Abject, rampant, misérable, il semblait une souillure de la forme humaine, plus repoussante que si de la tête aux pieds il n'eût été qu'une plaie.

Son compagnon avait repris à loisir sa toilette et l'achevait. De temps à autre il jetait un coup d'œil sur la métamorphose qu'il venait d'opérer, et souriait sans mot dire.

Lorsqu'il fut habillé :—Vous n'avez pas d'objection, dit-il, mon cher Chuzzlewitt, à vous aventurer un peu plus avec nous, n'est-il pas vrai ?

Les lèvres cendreuses de Jonas balbutièrent un « non. »

— A la bonne heure ! je vous reconnais là. Savez-vous que, pas plus tard qu'hier, je pensais que votre beau-père, dans sa confiance en vous, comme homme d'une rare sagacité en affaires d'argent, ce qui est incontestable, ne demanderait pas mieux que de se joindre à nous, si la chose lui était bien présentée? Il a de l'argent ?

— Oui, il en a.

— Vous laisserai-je M. Pecksniff? vous en chargez-vous?

— J'essaierai. J'y ferai de mon mieux.

— Mille grâces ! répliqua Tigg, lui frappant sur l'épaule. Descendons ?... M. Nadgett ! suivez-nous, s'il vous plait.

Il descendirent dans cet ordre. Quels que fussent les sentiments de Jonas à l'égard de Tigg; quelle que fût sa sensation en se voyant pris au piége, traqué dans un abime ; quelles que fussent les pensées qui se heurtaient dans son esprit, lui montrant peut-être déjà une terrible chance de salut, une raie rouge sur un ciel ténébreux, il ne lui vint pas un moment à l'esprit que l'être chétif et furtif, qui, à une distance de six marches, formait l'arrière-garde, fût le Destin acharné à sa poursuite !

(*La suite à demain.*)

LES MOUTONS ET L'HERBE AU SUC D'OR.

FABLE.

Chez un fabuliste persan
J'ai lu ce conte intéressant :
Dans certaine contrée il naît une herbe rare,
Aux effets merveilleux, à la vertu bizarre :
Malheur aux moutons imprudents
Tentés de s'en repaître ! Il s'attache à leurs dents
Une jaune liqueur, vernis ineffaçable,
Qui leur rend sur-le-champ tout mets insupportable.
On la nomme l'herbe au suc d'or.

A l'avare, je crois, pensait le moraliste :
Quand le brillant métal a séduit l'égoïste,
A tout noble penchant son cœur glacé résiste;
Dans un dégoût suprême il meurt sur son trésor.

PIERRE LACHAMBEAUDIE.

s'éteindre.

M. l'amiral Duperré est mort ce matin à la suite d'une longue maladie. Il était né à La Rochelle, où il a commencé à être novice. La révolution, qui plaça le pavillon d'amiral dans le sac du matelot, comme elle mit le bâton de maréchal dans la giberne du soldat, permit au novice de franchir successivement tous les grades de la hiérarchie de l'armée navale.

Ses beaux combats dans l'Inde lui avaient fait une très haute réputation parmi les Anglais; il l'a soutenue depuis, et a terminé sa carrière active par l'expédition d'Alger.

M. Duperré a tenu plusieurs fois, comme on sait, le portefeuille de la marine.

L'amiral Duperré est mort à quelques jours de distance du maréchal Bourmont, avec lequel il avait fait la conquête d'Alger.

— Plus de cinquante navires chargés de blé viennent, dit le *Courrier de Marseille*, d'entrer dans notre port; un nombre presque égal, dont on connaît la relâche à Malte, doit y arriver sous peu de jours, et cent quinze voiles, dont le départ de Constantinople est annoncé, les suivront dans moins de vingt jours; ce mouvement considérable continuera pendant plusieurs mois.

— L'administration du chemin de fer de Strasbourg avait distribué aux magistrats des parquets, des cartes pour circuler gratis sur la ligne. M. le procureur-général Parès a invité les magistrats qui en avaient usé à ne plus accepter désormais une telle faveur qui pouvait nuire à leur liberté d'action.

La commission d'enquête a rejeté à l'unanimité la proposition faite par la compagnie d'établir des wagons-debout.

— Le théâtre du Luxembourg donnera samedi prochain une représentation en faveur des inondés.

— Dans le procès intenté contre les principaux acteurs des troubles de Dungarvon, le gouvernement anglais vient de se montrer d'une belle et confiante modération. Le ministère public s'est désisté, au nom de la couronne, à l'égard de cinquante des prévenus, attendu leur repentir. Il n'a demandé qu'un arrêt contre le chef (*ringleader*) Patrick Power. Ce dernier n'a été condamné qu'à un an de prison.

— Ibrahim-Pacha vient d'envoyer en Angleterre deux de ses fils pour y étudier les mœurs et la langue du pays.

— On annonce que le roi des îles Gambier, qui est un des princes les plus éclairés de l'Océanie, vient de donner à ses Etats une constitution dans le genre de celle des îles Sandwich. On sait quels progrès ce dernier pays a faits depuis quelques années : l'archipel des îles Gambier va aussi entrer dans une ère nouvelle.

— MM. Viteoq et Dubail, capitaines de la 4e Ce, 3e Bn, 4e Légion, ont fait dans leur compagnie une collecte qui a produit 570 fr. au profit des inondés. Cette somme sera déposée à l'état-major de la garde nationale.

— On vient d'établir, dans la rue de Charenton, dans le local où se trouvait l'hôpital militaire récemment supprimé, une nouvelle succursale annexe de l'Hôtel-Dieu.

— Nous apprenons que la Banque de France a escompté pour la somme énorme de 87 millions à l'échéance du 31 octobre dernier. C'est le plus fort escompte qui ait jamais été fait pour une seule échéance.

— On a signalé plusieurs fois des incendies occasionnés par les locomotives, qui, sur leur passage, laissaient tomber des charbons embrasés, ou lancent des flammèches par leur cheminées. Il y a peu de jours une partie de forêt a été ainsi réduite en cendres.

Le 30 octobre, vers 10 heures et demie du soir, un évènement de cette nature a eu lieu à Tourville. Des flammèches ont été poussées par le vent sur le toit d'une maison située à une quinzaine de mètres du chemin de fer, toit qui se trouvait au niveau du chemin, et bientôt les flammes se sont élevées avec tant de force qu'elles n'ont pas tardé à dévorer une grande partie du bâtiment. La perte totale, qui n'était assurée qu'en partie, est évaluée à près de 4 000 fr.

Il y a deux ans et demi, un petit bâtiment couvert en chaume, situé près de la maison incendiée il y a quatre jours, avait eu le même sort, par la même cause, et l'été dernier, du feu qui se trouvait sur la voie avait fait brûler un tas de foin placé près de là.

— Voici une de ces histoires bizarres de mariages qui n'arrivent qu'en Amérique, où le nœud conjugal se noue et se dénoue en un tour de main. Un nommé Michael Curran est venu faire ces jours derniers, à la police de New-York, la déposition suivante :

Il était arrivé de Hartfordt à New-York jeudi dernier, sur le steamboat *le Globe*, et ne connaissant pas la grande ville, il avait demandé au premier venu l'adresse d'un boarding ou pension bourgeoise. On le conduisit au n° 442 d'Anthony-Street, dans une maison tenue par une miss Sarah Sanford. Il fit ses conditions avec elle, puis la maîtresse de la maison le conduisit dans une chambre où elle l'invita à se mettre au lit, après s'être fait payer préalablement le prix de la chambre. Il déclina cette invitation pleine d'attention et se disposa à retourner à bord du steamboat pour y prendre des effets qu'il y avait laissés.

Une amie ou associée de miss Sanford, nommée Harriett Evans, voulut lui éviter cette peine, mais elle revint bientôt d'un air tout attristé dire à Michael Curran que le steamboat était parti avec sa malle. Curran fut aussi étonné que contrarié de ce contretemps, mais il n'en remercia pas moins miss Harriett Evans de sa complaisance.

Miss Sanford profita du moment pour faire l'éloge de son amie, vanta sa beauté, son amour du travail, et elle finit par proposer à Michael de l'épouser. Celui-ci trouva la proposition un peu brusque et chercha à esquiver le coup poliment; mais miss Sanford, battant le fer tandis qu'il était chaud, envoya chercher un ministre, et celui-ci bâcla en une seconde l'union des deux époux qui ne se connaissaient que depuis trois quarts d'heure. Après quoi le ministre réclama pour ses honoraires deux dollars que le nouveau marié paya sans hésitation. Ça valait bien cela.

Les deux époux se mirent à boire pour célébrer leurs fiançailles, puis, comme dans toutes les noces, ils allèrent se coucher. La nuit fut douce, mais le réveil bien amer. En ouvrant les yeux, Michael Curran ne trouva plus ni sa femme, ni sa montre d'argent, ni onze dollars qui lui restaient la veille; ils avaient disparu, l'un portant l'autre.

Après de vaines recherches pour les retrouver, il est venu conter ses tribulations matrimoniales à la police, qui, plus habile que lui, a arrêté, d'un seul coup de filet, miss Sanford et miss Harriett Evans, sur laquelle on a trouvé la montre de son époux.

ges, les préjugés, l'égoïsme et la force brutale.

La vérité ne meurt jamais, a dit un sage de l'antiquité. De même que le soleil, elle ne se couche que pour se lever plus radieuse, plus fertilisante, plus puissante. Le jour où meurt un grand homme, un autre naît, afin de poursuivre l'œuvre sacrée, d'autant plus féconde en résultats, que durant cet intervalle elle a sommeillé sous terre, pour y prendre de nouvelles racines, pour y puiser de nouvelles forces.

Or, il en est des peuples comme des hommes : tous ensemble ne forment qu'une grande armée, distinguée seulement par le langage et l'uniforme, mais obéissant au commandement de Dieu, soit pour défendre, les armes à la main, le terrain gagné sur le passé, soit pour étendre le vaste domaine de l'humanité par les sciences, les arts et l'industrie; tous enfin se remplacent et se suppléent; tous sont solidaires les uns des autres. . . . .

Pour atteindre le but, il fallait non-seulement des travailleurs, mais des ingénieurs, des architectes, des sculpteurs de la pensée; en d'autres termes, il fallait qu'il y eût encore des révélateurs, ces disciples directs de Jésus, pour poursuivre et mener à bonne fin son œuvre divine. Et ce sont les grands penseurs, les grands écrivains, les grands rois, au sein desquels Dieu a mis un peu moins de boue terrestre et un peu plus de feu divin; ces hommes-principes, ces piliers éternels de l'histoire et de l'humanité, véritables hommes-liges de la pensée révélée. La tête courbée vers la terre, comme l'épi rempli de grains, ils n'ont qu'un plaisir : le travail, et ne connaissent qu'un but : le progrès. Ce sont enfin ces grands révolutionnaires qui creusent des sillons dans les flancs endurcis de la société pour y jeter des semences d'avenir et de bonheur universel . . . .

L'histoire d'un peuple chrétien, quel qu'il soit, est non-seulement le reflet de l'histoire des autres peuples, mais c'en est une partie intégrale, une nervure indispensable. L'histoire d'Allemagne et d'Angleterre, outre qu'elle est nécessaire pour comprendre et saisir la marche de l'humanité, est une partie essentielle de l'histoire de France, non-seulement par les faits qui s'y rattachent, mais par la filiation naturelle des idées. Telle phase de l'histoire allemande, comme par exemple, la *réforme* et la *guerre des Paysans*, a plus d'importance pour la France moderne que toute son histoire depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XI. L'idée, c'est le sang de l'humanité, c'est son principe vital; le fait, à la rigueur, n'est qu'accessoire. A l'apparence, le fait nous prouve que l'idée n'a pas triomphé. Qu'importe! le temps n'entre pour rien dans la lutte d'un principe. Mille ans, comme à Dieu, lui paraissent un jour. En France, en Angleterre, en Bohème et en Allemagne, les paysans qui se battent au nom de l'idée évangélique, de la rédemption humaine, succombent et cèdent à la force brutale, mais l'idée ne succombe pas et ne saurait succomber. Deux siècles plus tard elle commence sa marche triomphale par la prise de la Bastille..... Patience! Nous ne sommes que les vagues innombrables de l'océan qui s'appelle humanité. Qu'importe que des milliers de vagues se brisent les unes contre les récifs, les autres contre les falaises! la mer ne se brise pas. Les montagnes et les rocs, quand ils lui font obstacle, courbent la tête devant elle et finissent par disparaître.

L'histoire donc, outre l'enchaînement logique des effets et des causes, est le tribunal suprême devant lequel l'historien appelle le passé pour juger le présent et préparer l'avenir. Et non-seulement l'histoire est le tribunal pour juger, c'est encore l'unique et seule source de sagesse et de bonheur. C'est en ouvrant l'histoire qu'un penseur peut répéter les paroles remarquables que Moïse a adressées à son peuple : « Vois et juge. Je te présente la vie et la mort, choisis! Voici la sagesse et la doctrine. Elle n'est pas dans le ciel pour que tu dises : Qui montera au ciel pour me l'apporter? elle n'est pas au-delà de la mer, pour que tu dises : Qui la franchira pour me la présenter? elle est devant toi, elle est dans ton cœur! »

Ainsi, laissant de côté la nomenclature des rois et des héros, le philosophe scrutateur verra que tous les peuples qui ont joué un rôle actif dans l'histoire, surtout depuis Jésus-Christ, sont ceux qui ont eu et qui ont encore de grands penseurs, de grands littérateurs et de grands artistes. Quand l'Italie avait des Arnold de Brescia, des Savonarole, des Galilée, des Dante et des Tasse, le peuple italien, luttant pour la liberté, était à la tête du mouvement historique.

Quand l'Espagne avait une littérature, ses rois régnaient dans deux hémisphères.

Bientôt l'Allemagne l'emporte sur l'Espagne et sur l'Italie par des hommes tels que Vessalia, Reuchlin, Erasme, Luther, Durer, Hutten, Munzer. A l'instant, la liberté politique suit la pensée philosophique et l'Allemagne secoue le joug féodal et clérical. L'Angleterre, à son tour, produit de grands poètes et de grands philosophes, et Philippe II, le redouté et puissant tyran, fléchit la tête et devant la reine Elisabeth et devant le peuple des Pays-Bas. Arrive le tour de la France. C'est Montaigne qui ouvre la marche triomphale. La France qui déjà, sous Abeilard et par la Jacquerie, avait pris l'initiative de la pensée et du fait, recommence à penser et à agir. Bientôt arrivent en foule les grands rois, tels que Corneille, Molière, Racine, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot, et dès lors la France est à la tête de l'humanité. Qu'on n'aille pas croire que les batailles livrées par Richelieu et Louis XIV aient donné à la France le gouvernement de l'Europe; cela fût-il, Louis XIV lui-même ne serait que l'envoyé de Corneille. Les grands rois sont les aînés des grands poètes ou des grands philosophes. Frédéric-le Grand, ce bâtard de Molière et de Voltaire, savait très bien ce qu'il disait, en s'écriant : « Si j'étais roi de France il ne se tirerait pas en Europe un coup de canon sans mon consentement. »

A son tour, l'Allemagne, cette sœur jumelle de la France, qui, depuis la *Guerre des Paysans* et de *Trente-Ans* avait oublié de penser et d'écrire, ressuscite, et pendant que la France révolutionnaire met ses principes en action, la Germanie produit des Lessing, des Kant, des

à celui qui la brandit, ou le pot de terre qui s'élève au dessus de celui qui le pétrit. » Qu'importe à Spinoza qu'on l'appelle rêveur ou qu'on reconnaisse son génie, il faut qu'il pense, travaille et donne tout ce que Dieu a mis dans son âme. Pendant que le vulgaire, roi, gentilhomme ou bourgeois, passe sa vie à penser à quoi il doit penser, pour oublier cette même vie, un éclair céleste rayonne sur le front de l'homme de génie. Des sentiments divins font tressaillir son âme; par moments il voit le ciel s'ouvrir au-dessus de lui et verser dans son cœur une pluie de vérités sublimes, de félicités d'avenir. La douleur, si poignante pour les autres, pour lui n'est qu'une fleur moissonnée qui, par sa décomposition, en produit de plus belles et de plus parfumées. Rien ne l'abat, rien ne l'effraie, rien ne le décourage. Il perd ses parents, sa famille, sa fortune. Qu'importe! Créateur lui-même, fils élu de Dieu, il donne la vie à tout ce qu'il touche, et ses yeux, pénétrant les ténèbres des siècles à venir, voient et goûtent d'avance les félicités infinies réservées à ses descendants; car ce sont ses descendants, ses enfants à lui, qu'il forme avec le sang de son cœur, qu'il élève avec la sève de son esprit. Loin de craindre la mort, il l'attend, calme, joyeux et prêt. Il peut mourir.

Celui-là seul a vécu qui peut mourir!

Vous, qui vous êtes opposés, dans tous les temps, aux grandes conceptions du cœur et de l'esprit; vous qui dans votre orgueil croyez pouvoir arrêter les roues bouillantes de la grande locomotive du progrès; vous qui niez l'avènement logique et forcé des idées neuves et l'organisation d'un meilleur avenir, ouvrez l'histoire. Elle vous donne un démenti presque sur chaque page.

Vous n'avez rien cru quand Moïse, descendant du mont Horeb, sortant du désert, annonçait la délivrance de son peuple et la conquête de la Palestine au nom de Jéhovah.

Dans ce temps vous vous appeliez : les *Egyptiens*.

Vous n'avez rien vu quand Jésus, le fils du charpentier, accomplissant et complétant la loi divine, chassait les vendeurs du Temple et révélait au monde la rédemption de l'humanité.

Dans ce temps vous vous appeliez : les *pharisiens*.

Vous n'avez rien su quand Luther, Hutten, Munzer et Hipler, s'appuyant sur le saint esprit de l'Evangile, prophétisaient la liberté politique de l'Europe.

Dans ce temps vous portiez le nom d'*ultramontains*.

Vous n'avez rien lu quand Rousseau et Voltaire, disciples de Spinoza et de Leibnitz, dignes fils de nos grands poètes, proclamaient l'avènement d'une nouvelle société politique.

Dans ce temps, vous étiez des *aristocrates*.

Profiterez-vous de ces terribles leçons, écrites par la main de Dieu en lettres de feu et de sang? Hélas, vos ennemis eux-mêmes n'en profitent guères non plus!

Car par le témoignage de l'histoire, ils sauraient que jamais peuple ne vaut mieux que le gouvernement qu'il subit. D'ordinaire, il vaut moins. Dès qu'une nation est au-dessus de son gouvernement, celui-ci en est écrasé.

Ils sauraient que les individus couronnés n'entrent presque pour rien dans la marche ascendante ou descendante de la grandeur d'une nation, à moins qu'ils ne soient eux-mêmes de grands philosophes ou de puissants initiateurs. Un roi n'est pas grand parce qu'il est roi, mais parce qu'il a des principes, de grandes conceptions, de grandes et de nobles pensées. Mettez un roi, si tyran qu'il soit, en face d'un poète philosophe : si le poète ne fléchit pas, l'avenir est à lui.

Ils sauraient en outre, grâce aux leçons de l'histoire, que la négation seule, même si elle est triomphante, ne rend pas un peuple plus heureux; qu'il ne suffit pas de démolir, mais d'organiser; qu'étudier, réparer le faîte d'un édifice dont la base est vermoulue et bâtie sur le sable, est un véritable travail de Danaïdes. Ils sauraient ou plutôt ils apprendraient, que pour arriver au bonheur et à la paix générale, ce suprême but de l'humanité, au lieu de tuer et d'amoindrir, il faudrait non-seulement faire parvenir à tous la parole de Dieu, mais assurer à tous, du travail, du bonheur et une libre expansion à toutes les grandes passions de l'âme, ces colonnes divines du temple de l'humanité.

Plus on étudiera l'histoire sous le point de vue philosophique, et à mesure que les rayons de l'intelligence et de la raison révélée éclaireront le passé, les hommes en profiteront pour le bien de l'avenir. Plus il y aura de penseurs, de grands écrivains et de grands hommes d'Etat, plus l'homme deviendra libre et marchera droit vers l'accomplissement de sa mission divine.

Déjà Spinoza et Leibnitz ont indiqué que l'*histoire de la philosophie et la philosophie de l'histoire* sont identiques, et forment une charte une et indivisible.

Il en résulte que souvent le passé de l'histoire n'est compris que grâce à la science philosophique de l'avenir. Ecrire l'histoire, ce n'est pas, nous le répétons, relater les faits dans leur simplicité primitive, mais les animer, leur insuffler une âme, les élever à la hauteur d'un principe.

Observez les phénomènes de la nature, étudiez les observations des grands historiens du passé, suivez la marche de l'humanité dans ses conceptions révélées, fouillez jusqu'au coude dans votre cœur, ne vous faites servir ni par des anges ni par des diables, jugez par vous-même, apprenez non-seulement le fait de l'histoire, qui en est la lettre, mais pénétrez jusqu'à la cause première, qui en est l'esprit, et vous serez philosophe, et vous serez homme, dans l'acception la plus divine du mot.

Dans la nature, cette épopée vivante et éternelle de Dieu, le titre d'homme est le plus beau et le plus sublime.

Hélas! depuis que l'humanité existe, il y a eu plus de faux dieux que de véritables hommes!

ALEXANDRE WEILL.

Esp. Dette act.	» »» »|»	— 4 1|2	»» »|»	Boul. à Am.	»»» »»
— — pass.	» »|»	— dº 1846	100 »|»	Orl.-Bord.	530 »»
— 2 p. 0|0.	»».»|»	— dº 1842	102 1|4	Mont. à Tr.	»»» »»
Dette intérieure	»» »|»	— Banque	»»» »»	Paris-Lyon	493 »»
PORTUG. 5 0|0 1837	»» »|»	— dº Em. 1831.	»»» »»	Bord-Teste	»»» »»
HOLL. 2 1|2	»» »|»	PIÉMONT	»»» »»	Zinc V. M..	»»»» »»
HAITI	» »|»	AUTRICHE	»»» »»	Lin Maber.	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

MARCHANDISES. — **Huiles.** — Colza disponible, 90; courant du mois, 92; deux derniers mois, 93-50; quatre premiers mois, 95-50 à 95.

Lille. — Colza, 85; lin, 80-30; cameline, 90; chanvre, 93.— Voitures, 6.

Esprits. — 3\|6 Montpellier bisdonible, 128; courant du mois et décembre, 127; quatre premiers mois 1847, 126; mois du milieu, 124.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 104-50 à 105 fr. les 100 kil.; ordres de livraison, 104 fr.

Marchés.

Marché aux farines, du 2 nov.-Arrivages, 2869 q. 94 k.; ventes, 3161 q. 86 k; restant, 9331-31. — Cours moyen du jour, 50-94; quinzaine, 51-12. — Ventes en disponible, gruaux, »» q. »» k. de »»-»» à »»-»»; 1re marque, 64 q. 37 k. de 52-25 à 54-15; 2e 266 q. 90 k. de 49-35 à 51-60; 3e »» q. »» k. de »»-»» à »»-»»; 4e 31 q. 28 k. de »»-»» à »»-»»; cuisson, »»; relevé, 609 q. 49 k.—Ventes à livrer, 2160 q. 67 k. de 31-85 à 52-85; cuisson, »» q. »» k.; revente, 238; 4 k. de 50-30 à 52-85.

Marché Saint-Antoine du 30 oct.— Foin, 1re 59 à 62; 2e 54 à 00. Luzerne, 1re 60 à 62; 2e 53 à 54; 3e 50. — Trèfle, 1re 50; 2e 47. — Paille de blé, 1re 32 à »»; 2e 30 à 31. — Paille de seigle, 1re 33; 2e, 31; 3e, »». — Paille d'avoine, 1re, 62; 2e, »»; 3e 52.

a absous M. Fattet ; donc les *dents osanores*, ces dents que M. Fattet a portées à leur dernier degré de perfection, en les simplifiant encore, et qu'il établit à meilleur marché que son concurrent, peuvent être exploitées désormais en pleine liberté et sans que la concurrence ait rien à y voir. Au fond, comme on l'a fort bien établi devant le tribunal en attaquant M. Fattet, on n'avait d'autre but que de faire parler de soi et surtout de se venger d'un confrère redoutable, d'un artiste qui, en peu de temps, s'est élevé au dessus de ses rivaux, et figure aujourd'hui en première ligne. Voilà tout le secret d'un procès qui n'a pas eu l'issue qu'on espérait. Ce qui le prouve surabondamment, c'est qu'un élève sans nom, un élève qui joue, dit-on, le rôle de maître Jacques, de l'*Avare*, est venu se loger dans la maison même de M. Fattet, afin de détourner au profit de qui de droit le superflu d'une clientèle qui excite l'envie. Mais tout cela n'empêchera pas M. Fattet de poser les *véritables dents osanores*, qu'il a encore perfectionnées, qu'il établit avec tout le soin qui a fondé sa réputation, de les faire payer moins cher que son concurrent, dût ce dernier en mourir de dépit. Tout cela n'empêchera pas M. Fattet, éclairé encore par son entourage médical et chirurgical, d'élever l'art du dentiste à l'état de science. Et ce qui prouve que tant d'efforts sont couronnés de succès, c'est que M. Fattet vient d'ajouter encore de nouvelles dépendances à ses appartements, rue Saint-Honoré, 363, afin de répondre aux besoins d'une clientèle qui augmente chaque jour.

Parmi les actes de bienfaisance destinés à secourir les victimes de la dernière inondation, nous nous empressons d'annoncer le concert que M. Chaudesaignes se propose de donner, le dimanche 15 novembre prochain, dans la grande salle du Conservatoire de Musique, que M. l'intendant-général de la liste civile vient de lui accorder à cet effet. On y entendra plusieurs de nos premiers artistes qui s'empressent de s'associer à cette bonne œuvre et dont les noms seront ultérieurement publiés.

Rue Coq-Héron, 3.

DITES A VOS DAMES que les Chapeaux et Capotes de la maison Aimée Henry sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours *pure soie* (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

Spectacles du novembre.

7 h. 1\|2 **OPÉRA.** — Guillaume Tell.
7 »\|» **FRANÇAIS.** — Vanceslas, le Code des Femmes.
7 1\|2 **OPÉRA-COMIQUE.** — La Part du Diable, le Chalet.
6 1\|2 **VUDEVILLE.** — Renaudin, Passé minuit, les Brodeuses, les Chansons.
7 1\|2 **GYMNASE.** — Les Demoiselles de noce, Clarisse Harlowe.
7 1\|2 **VARIÉTÉS.** — Nicolas Poulet, la Fille de l'Avare, Deux Brigadiers.
7 1\|2 **PALAIS-ROYAL** — Mère Michel, Bonhomme Richard, Chambre, Lait.
7 »\|» **PORTE-ST-MARTIN.** — Tableaux vivants, Diane de Chivry, Trilby.
6 1\|2 **GAITÉ.** — Temple de Salomon.
6 3\|4 **AMBIGU.** — La Closerie des Genêts.
6 3\|4 **COMTE.** — Ariel, Jocrisse, Peau d'âne.
6 »\|» **FOLIES-DRAMATIQUES.** — Plus heureux qu'un roi, Angeline, Rosen.
6 »\|» **DÉLASSEMENTS-COMIQUES.** — L'Oiseau de paradis.
8 1\|2 **LUXEMBOURG.** —
7 »\|» **CIRQUE** (Boulevard du Temple).— Le Château de Pau, Henri IV.
7 »\|» **BEAUMARCHAIS.** — Frontin, Edmon, les Mineurs, Paquita.
8 »\|» **HIPPODROME.** — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

DIMINUTION DE PRIX.

LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2.

ŒUVRES DE CH. FOURIER

6 VOLUMES format in-8º. Prix : 28 fr.

Chaque ouvrage se vend séparément, savoir :

LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL, 1 vol. compacte, au lieu de **6** fr.—**5** fr. ‖ **LA THÉORIE DES QUATRE MOUVEMENTS,** 1 vol., au lieu de **7** fr. **50**—**6** fr.

LA THEORIE DE L'UNITE UNIVERSELLE, 2e édition, augmentée du Sommaire, d'un chapitre de Fourier, sur le Libre Arbitre, du Plan du Traité de l'Attraction passionnelle, et 4 vignettes comme il est dit ci-dessous; 4 forts volumes, au lieu de **24** fr. — **18** fr.

Pour faciliter l'acquisition de ce dernier ouvrage, le plus important des écrits de Fourier, il est ouvert une

SOUSCRIPTION A LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER,

50 centimes LA LIVRAISON de 48 à 72 pages d'impression. Une livraison chaque dimanche.

Les souscripteurs recevront en outre : 1º le dessin de la Tombe de Fourier; 2º la Vue du Phalanstère; 3º la Rédemption terrestre, dessin de M. Papety; 4º le Portrait de Fourier, gravure sur bois d'après le dessin de M. Gigoux.

L'OUVRAGE ENTIER FORMERA **40 livraisons**, et reviendra en somme à **20** fr.

Les personnes qui paieront 40 livraisons d'avance les recevront à domicile, au fur et à mesure de leur publication. Les Souscripteurs à 12 exemplaires en recevront un 13e *gratis*.

La neuvième livraison est en vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

On peut souscrire et retirer, dans les départements, les livraisons ou l'ouvrage entier, chez nos correspondants, connus la plupart de nos Abonnés.

12 fr. pour Paris,
15 pour les Départ.

On s'abonne à Paris, rue Montholon, Nº 13.

LA CRITIQUE

PARAISSANT LE DIMANCHE, FORMAT du JOURNAL DES DÉBATS en 1826.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET PHILOSOPHIQUE.

La *CRITIQUE*, qui paraît depuis plus d'un an, s'est promptement acquise une honorable réputation de journal incisif, railleur parfois, de bon goût et logique toujours, si on le juge du point de vue des intérêts généraux du pays, lorsqu'il s'agit des questions politiques, et de l'impartialité la plus absolue pour l'appréciation de faits qui peuvent être attribués aux individus.

Outre le domaine fort vaste dans lequel la *CRITIQUE* avait planté le drapeau de son indépendance, elle a, depuis deux mois, presque conquis le titre de journal semi-officiel des intérêts tontiniers non pas pour marcher sur les traces des journaux dévoués aux établissements ou compagnies de ce genre, mais pour contribuer, par des articles énergiques et sagement pensés, à moraliser *normaliser*, dans l'intérêt des associés, ces sortes d'opérations représentant déjà en souscription le chiffre énorme de 275 millions de francs pour le compte de près de 300 000 individus de tous âges.

CHEZ L'ÉDITEUR, rue Grange-Batelière, 14; ET CHEZ LABÉ, LIBRAIRE.

GASTRITES.

5e EDITION CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

GASTRALGIES, MALADIES NERVEUSES, AFFECTIONS CHRONIQUES DES VISCÈRES.

Considérées dans **LEURS CAUSES**, dans **LEURS EFFETS** et dans **LEUR TRAITEMENT**, suivi de la **CONNAISSANCE DES MALADIES** par l'**ÉTUDE DES TEMPÉRAMENTS;** Ouvrage dédié aux nombreuses victimes des maladies des **ORGANES DE LA DIGESTION** par **J.-C. B.** de Saunois, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, médecin de l'Asile et inspecteur des Écoles du 7e arrondissement, membre des Sociétés royales des Sciences, Arts et Minéralogie d'Anvers, d'Iéna, etc. Un beau vol. in-8º, avec planches. **PRIX :** 5 fr. à Paris; 6 fr. par la poste. (Affranchir les lettres.)

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

TROIS DISCOURS

PRONONCÉS A L'HOTEL-DE-VILLE

PAR MM. DAIN, CONSIDERANT ET D'IZALGUIER.

Grand in-octavo. — Prix : 3 fr. ; par la poste, 3 fr. 50 c.

EXPOSITION DU PALAIS DE L'INDUSTRIE 1844 — EXPOSITION DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE 1845

M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 62, boulevard du Temple, expose tous les jours au Bazar Bonne-Nouvelle et au jardin Turc ses râteliers qui ont obtenu de si éclatants résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ses nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

LITERIE DARRAC.

TH. DARRAC, ancien tapissier de l'Empereur et de la maison du Roi, avertit qu'on se présente en son nom dans les familles où il y a un décès pour réparer les couchers, prie de ne les remettre qu'à son établissement, rues Cadet, 23 et 27, et Coquenard, 1.

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, **COMPRESSES**, etc. ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

AMÉLIORATION des VINS

AU MOYEN DU COLLAGE PAR LES **Poudres de A. Julien** CHEZ **RIVET** JEUNE, *DÉJA CONNU POUR LA VENTE DES* **Vins** de **Bordeaux Gruaud la Rose** et des Vins de **Champagne** **MOËT ET CHANDON,** Boul. Poissonnière, 8, *à Paris*.

Dépôt dans les principales Maisons de Pharmacie et d'Epicerie.

ALTERATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'**EXTRAIT DE SALSEPAREILLE.** — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE PARIS

PARFUMERIE DE LA Société Hygiénique.

Entrep. gén., r. J.-J. Rousseau, 5.—Tous articles qui seraient offerts comme provenant de cet établissement et qui ne porteraient pas les marques ci-dessus, doivent être refusés comme contrefaits.

LE CHOCOLAT MÉNIER

comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité de contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les Médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom de Ménier soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

En vente à la Librairie sociétaire rue de Beaune, 2.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime,

PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de **ENTRE DEUX LAMES** 3 volumes in-8.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE.

PAR CH. HAREL.

Brochure in-8º. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

Courage et patience! Le vent souffle dans les voiles, et le navire qui porte les idées sociales avance rapidement vers le port. Hier encore, le mot et l'idée d'organisation du travail n'excitaient chez les hauts dignitaires de l'Etat qu'un sourire de dédain ; aujourd'hui, M. l'avocat-général Berville choisit ce sujet pour texte du discours de rentrée à la Cour royale de Paris. Sans doute il n'y touche qu'avec inquiétude et défiance ; il l'éloigne comme un rêve importun, mais doucement, sans colère ni injures, et avec assez d'égards pour qu'on ne doive pas en faire honneur à la seule aménité bien connue de son langage et de son caractère : sous les répugnances du magistrat percent les instincts prévoyants de l'homme d'esprit et de cœur. Aussi relèverons-nous quelques-unes des principales erreurs de M. Berville avec une modération égale à la sienne, et d'autant plus volontiers que son discours est un acte de courage et un exemple de la plus heureuse initiative.

M. Berville se propose, pour éclairer la question des salaires, de passer en revue les principaux systèmes qui ont touché à cette matière délicate ; et pour débuter il met hors de cause nos doctrines et celles des communistes. «Vous n'exigerez pas, dit-il, que notre discussion s'appesantisse sur les innocentes rêveries de Fourier qui veut faire de la société une collection de couvents ; ni sur les rêveries moins innocentes du communisme qui ne fait que prendre à l'un pour donner à l'autre, et fonder ainsi à un jour donné un état social qu'il faudrait remanier le jour d'après, et tous les jours, à peine de le voir se détruire de lui-même ; rien là même de spécieux, rien qui appelle une discussion sérieuse. »

C'est un progrès sans doute que de voir nos doctrines si longtemps présentées comme des fantômes effrayants, transformées en innocentes rêveries ; cela fait honneur aux sentiments de M. l'avocat-général. Mais que ces rêveries consistent à vouloir faire de la société une collection de couvents, qu'il n'y ait dans nos idées rien de plus spécieux, ou qui appelle une discussion plus sérieuse que dans le communisme, il nous est permis d'en douter, en voyant successivement les plus hautes intelligences du siècle se tourner vers ce nom naguères inconnu de Fourier, et lui offrir l'hommage de leur étonnement et souvent de leur admiration.

L'honorable magistrat a-t-il acquis le droit de porter un arrêt aussi sommaire par une suffisante étude de nos théories? Nous n'hésitons pas à dire que s'il a quelquefois ouvert certains livres de Fourier ou de ses disciples, il les a parcourus trop légèrement, sans quoi il n'eût pas commis la singulière erreur de séparer, comme il le fait plus loin, la Théorie de Fourier des théories sur l'organisation du travail et sur l'association des travailleurs aux bénéfices, car ces deux idées capitales, identiques au fond, sont précisément la base même du système sociétaire. — Serait-il donc bien difficile aux magistrats de se persuader que les doctrines sont des parties plaidantes qui doivent être entendues avant d'être jugées et condamnées? Vienne demain une question de droit à trancher, M. Berville écoutera dans le plus profond recueillement les plaidoiries contradictoires, il interrogera sa mémoire et ses livres avant de conclure; et quand il s'agit d'idées, d'idées formulées en un vaste système, M. Berville conclut avant d'avoir étudié! Nous ne comprenons pas qu'il y ait deux consciences chez les magistrats, l'une, la plus scrupuleuse, pour les jours d'audience ordinaire; l'autre, la plus accommodante, pour les jours de rentrée solennelle.

L'organisation du travail qui existe sans doute dans le parquet de Paris consiste tout entière dans la réduction du travail et l'élévation des traitements, — ou bien dans le système des anciens parlements!

Eclairons ses bons désirs par quelques explications, puisque, malgré nos efforts, cette devise de l'organisation du travail n'est pas encore universellement comprise.

Pour quelques esprits l'organisation du travail consisterait dans un ensemble de lois qui taxeraient les salaires, règleraient les heures et le mode de travail, fixeraient les rapports hiérarchiques et financiers des maîtres et des travailleurs, etc., et cela, sans rien changer d'ailleurs à la constitution de l'atelier industriel-agricole. Une telle prétention n'est à nos yeux qu'une absurdité de plus à ajouter aux mille extravagances nées de l'excès de la misère et de l'ignorance. Etant donné l'état social actuel, il n'y a pas de gouvernement au monde qui puisse y établir l'ordre par voie de mesure législative. Les désordres sont des conséquences de tout système social où règne l'opposition des intérêts ; pour les supprimer, il faut en supprimer la cause au moyen de la conciliation des intérêts. En cela, nous tombons pleinement d'accord avec M. Berville et avec tous les publicistes qui repoussent le despotisme de l'Etat comme moyen suprême d'ordre, tandis que ce n'est qu'un aveu d'ignorance et d'impuissance.

Mais pour nous et pour beaucoup de socialistes sensés, l'organisation du travail a une toute autre signification. Pour les uns il veut dire substitution régulière du travail à l'aumône dans les secours publics. C'est le sens le plus élémentaire. L'hiver nous menace de ses rigueurs, l'inondation a réduit à la misère d'innombrables familles ; ce serait un germe d'organisation que de créer des ateliers de charité, d'offrir partout des salaires en échange du travail, de dresser une statistique de l'offre et de la demande des bras, de faciliter le déplacement gratuit des travailleurs ; en un mot, de disposer les choses au mieux pour que tout homme de bonne volonté qui est dans le besoin trouve partout à s'occuper.

Dans ces limites, l'organisation du travail n'a certes rien d'alarmant pour personne; elle est admise dès aujourd'hui par tous les administrateurs ; mais elle est loin de remédier à tous les maux de la situation sociale : la femme, l'enfant, le vieillard, l'infirme n'y trouvent aucune ressource. La crise passée et adoucie tant bien que mal, que reste-t-il pour l'avenir, contre les chances nouvelles du chômage et des intempéries? La condition physique du peuple n'est pas élevée plus que son intelligence; les luttes d'intérêts et de passion, sources de misères et de crimes, pèsent sur lui comme auparavant.

Certains publicistes ont compris ces imperfections, et ils ont conçu un système supérieur d'organisation du travail.

Dans leurs plans, l'Etat deviendrait le maître universel ; il fonderait des ateliers pour recevoir les travailleurs : ceux-ci, salariés d'abord, ne tarderaient pas à être admis au partage des bénéfices ; ils formeraient entre eux une association où l'élection conférerait les grades et déterminerait les profits. Des garanties seraient assurées à l'enfance, à la vieillesse, à la femme, par des institutions propres à protéger leurs droits. Dans un tel système, le travailleur cesserait d'être un prolétaire pour devenir un vrai citoyen, et presque un fonctionnaire public. Ce serait l'extension de ce qui existe déjà dans les manufactures de tabac et quelques autres diri- d'accord sur ce point avec M. Berville.

Reste un troisième système, qui allie à un égal degré l'ordre et la liberté, et réalise pleinement l'organisation du travail : c'est le système sociétaire découvert par Fourier. Il n'est autre chose que la constitution normale de l'atelier industriel.

L'expérience, dont M. Berville nous demande le témoignage, avait prouvé que les grands capitaux, opérant sur de grandes proportions, obtenaient une économie notable dans les frais généraux. Fourier a dit : Fondons un vaste atelier et opérons en grand. — L'expérience montrait qu'il y a avantage de combiner l'agriculture avec l'industrie. Fourier a dit : Que l'atelier de travail soit une vaste ferme d'une lieue carrée de terrain où la fabrique aura ses usines à côté des bâtiments ruraux. — L'expérience montrait qu'il y avait économie de temps à loger les travailleurs près des travaux. Fourier a dit : Qu'au centre des usines et des bâtiments ruraux s'élève le phalanstère, maison commune des habitants. — Dans cette maison ne fallait-il pas des crèches, des salles d'asile, des écoles, un temple, un théâtre, des salles communes? Fourier a doté le phalanstère de tous ces services, et la maison des travailleurs est devenue un palais. — Ne fallait-il pas encore aviser à ce que chacun développât ses vocations et travaillât selon ses aptitudes, qu'il y eût place pour tous les essors physiques comme pour ceux de l'intelligence et du cœur? Fourier a dû tracer le plan d'une éducation intégrale. —L'ordre des travaux ne devait laisser ni double emploi ni lacune, mais atteindre toujours le maximum d'effets par le minimum d'efforts, développer l'émulation, exciter l'enthousiasme et le dévouement à la prospérité commune. Fourier a déterminé les lois du groupement des travailleurs le plus propres à atteindre ce but. —Enfin, pour que la justice règne avec l'ordre et la liberté, la répartition des avantages doit s'opérer suivant le concours de chacun des trois éléments de toute production, le capital, le travail et le talent. Fourier a enseigné l'art d'associer ces trois éléments pour la répartition aussi bien que pour la production.

L'ensemble de toutes ces conceptions particulières forme la théorie dont Fourier est l'inventeur, et qui se pose pour problème capital : l'organisation du travail. La commune sociétaire, au centre de laquelle le phalanstère s'élève, n'est autre chose que la constitution normale de l'atelier agricole-industriel dans les conditions les plus favorables à la production. Ce système résume en lui, comme M. Berville peut le voir, toutes les idées éparses dans les autres systèmes, entre autres celles de la participation des travailleurs aux bénéfices, et de l'association des maîtres et ouvriers. Pour combattre ces idées avec succès, il faut les poursuivre non dans la constitution actuelle de l'atelier social où ces principes sont, en effet, d'une difficile et souvent d'une impossible application, mais dans l'atelier sociétaire, qui est leur milieu naturel. — C'est ainsi que, pour connaître le jeu physiologique des organes du règne animal, l'anatomie les étudie dans l'homme, où ils se résument tous comme dans un type supérieur. L'ordre sociétaire est aux diverses combinaisons sociales ce que l'homme est aux animaux, un type supérieur d'organisation qui résume en les transformant tous les éléments d'ordre inférieur.

Nous suspendons ici cette critique, que nous continuerons demain, pour accorder au discours de M. Berville, qui est un évènement, un examen proportionné à son importance.

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 5 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XI.

Economie domestique. — Un ami qui tombe du ciel.

Jamais enfant ne ressentit plus de satisfaction à gouverner un ménage de poupée, que n'en ressentait Ruth à exercer son glorieux empire dans le salon triangulaire et les deux petites chambres à coucher.

Etre la ménagère de Tom. Quelle dignité! Tenir maison, dans les conditions ordinaires, entraîne de graves soucis ; mais tenir maison pour Tom, c'était accumuler une foule de charges et d'importantes responsabilités. Aussi avec quel soin ôtait-elle les clefs du petit chiffonnier qui renfermait le thé et le sucre, et celles des deux placards en côté de la cheminée! et quel plaisir de faire tinter le trousseau aux oreilles de Tom, quand il descendait déjeuner! et, riant à l'unisson du gai cliquetis, de serrer les clefs dans sa gentille pochette, avec un juste orgueil : car c'était pour Ruth une grande nouveauté que de se trouver maîtresse de quelque chose. Eût-elle agi en despote, son inexpérience lui eût servi d'excuse.

Mais loin d'en user ainsi, elle avait, même en versant le thé, une certaine défiance d'elle qui faisait les délices de Tom. Lorsqu'elle le consulta sur l'ordonnance du dîner, et que, se fondant sur le succès du souper de la veille, elle en vint, non sans hésitation, à proposer des « côtelettes, » il la railla impitoyablement.

— Je ne sais pas sûr de m'en tirer, dit-elle, toute rouge d'émotion, mais je crois pouvoir faire un pouding au beefsteak. Si j'essayais, Tom?

— De tout le catalogue culinaire, le pouding au beefsteak est le plat que j'aime le mieux! s'écria Tom, en frappant sur son genou.

— Oui, cher, c'est excellent! Mais si cette première fois il n'est pas parfaitement réussi, balbutia Ruth, s'il tourne à l'étuvée ou au miroton, vous ne vous fâcherez pas, Tom?

Sa façon grave de regarder Tom, la manière dont il la regardait aussi, et l'éclat de rire qui illumina peu à peu son radieux visage, vous eussent électrisé!

— Une fameuse idée! reprit Tom, qui va nous faire prendre au dîner un intérêt extraordinaire. Nous mettons à la loterie pour avoir un pouding au beefsteak, mais impossible de dire ce qui sortira. Qui sait si nous ne ferons pas quelque étonnante découverte ; si nous n'inventerons pas un plat nouveau, un plat comme on n'en a jamais vu!

— Je n'en serais pas du tout surprise, Tom, répliqua sa sœur, en riant gaiement ; peut-être même n'aurions-nous pas grande envie d'en garder la recette. Mais il faudra toujours bien que la viande sorte de la casserole, sous une forme quelconque : et c'est là une grande consolation. Si vous voulez en courir le risque, je tenterai.

— Je n'ai pas la moindre doute que vous ne veniez à bout de faire un excellent pouding, Ruth ; en tous cas, je suis sûr de le trouver tel. Vous êtes naturellement une si adroite et si active petite ménagère, que, si vous me disiez pouvoir faire une irréprochable soupe à la tortue, je vous croirais.

Tom avait raison. Elle était de ces personnes auxquelles rien ne résiste, qui amadouent choses et gens, sans avoir l'air d'y toucher.

Elle lava les tasses du déjeuner, toujours gazouillant, racontant à Tom d'innombrables anecdotes sur l'imposant fondeur de bronze. Puis, elle remit chaque chose à sa place, donna au salon un aspect propret, coquet même ; elle brossa ensuite le vieux chapeau de Tom jusqu'à ce qu'il fût aussi lisse, aussi lustré que celui de M. Pecksniff. S'apercevant alors que le col de Tom était effrangé, vite elle monta chercher une aiguille et du fil, redescendit avec son dé ; en un clin-d'œil elle eut réparé le dommage, sans lui avoir une seule fois piqué l'oreille ou le menton, quoique, du premier au dernier point, elle fredonnât l'air favori de Tom, et des doigts de sa main gauche battît la mesure sur la cravate. A peine avait-elle fini, qu'elle était repartie et déjà de retour : aussi alerte, aussi affairée qu'une abeille, elle encadrait son petit visage rose dans un petit chapeau de même couleur. Elle n'avait pas une minute à perdre ; il fallait courir en toute hâte chez le boucher. Il serait peut-être agréable à Tom de l'accompagner, afin de juger par ses yeux de la beauté du beefsteak. Tom était prêt à tout. Ils trottèrent donc, à qui mieux mieux, se félicitant, chemin faisant, d'habiter une rue si tranquille, un logement si peu cher et si bien aéré!

Le boucher était un artiste en son genre, et partant doué de sympathie ; il choisit donc sa plus succulente pièce de bœuf, la découpa comme ils voulurent, l'enveloppa dans une feuille de chou, et la logea avec toutes sortes de ménagements dans la poche de Tom.

Après avoir fait provision d'œufs, de farine et autres menus ingrédients, ils rentrèrent au logis. Tom s'assit gravement pour écrire à un bout de la table, tandis qu'à l'autre bout, Ruth se préparait à faire son pouding. Il n'y avait dans la maison qu'une vieille femme. Le propriétaire, personnage mystérieux, sortait de grand matin et rentrait tard. On ne le voyait presque jamais. A l'exception des gros ouvrages, Tom et sa sœur se servaient eux-mêmes.

— Qu'écrivez-vous là, frère? demanda Ruth, la main posée sur l'épaule de Tom.

— Voyez-vous, ma chère, répliqua-t-il, se rejetant en arrière sur sa chaise et la tête levée vers elle, il me tarde de trouver un emploi qui m'aille, et, avant que M. Westlock vienne cette après-midi, je crois prudent de préparer une petite description de moi et de mes qualités, afin qu'il puisse en faire part à ses amis.

— Pendant que vous y serez, Tom, il n'en coûtera pas plus d'en faire autant pour moi, dit sa sœur les yeux baissés. Je serais mille fois trop heureuse de tenir votre ménage et de prendre soin de vous toujours, Tom, mais nous ne sommes pas assez riches pour cela.

— Nous ne sommes pas riches, c'est vrai, reprit Tom, et nous pourrions être beaucoup plus pauvres. Mais pourquoi nous quitter, si nous pouvons faire autrement? Non, non, à moins de devenir assez malheureux pour être convaincu que vous seriez mieux loin de moi, Ruth, nous ne nous séparerons pas. Nous lutterons, nous travaillerons ensemble ; et je suis certain que nous serons plus heureux réunis. Ne le pensez-vous pas?

— Si je le pense, Tom!

— Allons, reprit Tom tendrement, n'allez-vous pas pleurer?

— Non, je ne pleurerai pas, Tom. Mais vous ne pourrez soutenir cette dépense, cher frère! En vérité, vous ne le pourrez pas.

— Nous n'en savons rien, reprit Tom. Qu'en saurions-nous, sans l'avoir essayé? Dieu me bénisse! — Son énergie était tout à fait grandiose. — Qui sait ce qui peut arriver, si nous cherchons fort et ferme! Nous vivrions contents avec si peu, si nous pouvions seulement arriver à ce peu.

— Oh oui! bien contents, Tom!

— Il n'y a tel que d'essayer. Mon ami, John Westlock, est un garçon de ressources, un garçon ingénieux, intelligent ; je lui demanderai conseil. Nous en causerons avec lui tous les deux. Vous aimerez John,

(1) Voir les numéros du 4 juin au 4 novembre.

M. le lieutenant-général et un grand nombre de notabilités civiles et militaires.

Vous le voyez, le séjour de M. Hennequin a été l'occasion d'un véritable triomphe pour nos idées. Je dis triomphe, parce que je ne saurais voir autre chose dans l'intérêt soutenu, la sympathie manifestée par l'élite de notre population qui assistait à ses séances.

L'exposition qu'a faite M. Hennequin a éclairé ou ébranlé bien des incrédules. Elle leur a prouvé que les phalanstériens étaient ennemis de toute agitation politique stérile; que loin d'attaquer la religion, la morale, l'ordre, ils ne voulaient que les fortifier. Aussi l'entrée du professeur dans la salle des séances a-t-elle été chaque fois saluée par des applaudissements enthousiastes, précieux témoignage de la bienveillance de ce sympathique et intelligent public.

Le séjour de M. Hennequin à Nantes a donc été fructueux; mais il est désirable que notre ami revienne dans quelques mois achever l'œuvre commencée. Nos idées projettent des lueurs si vives et si hardies sur la situation présente et sur l'avenir de la société, que les esprits en sont au premier abord comme éblouis. Il faut que le temps et la réflexion les fassent revenir de ce premier saisissement; ils se trouvent alors plus capables d'apprécier sainement la valeur pratique d'une théorie qui est encore plus logique, plus rationnelle que brillante. Quand M. Hennequin reparaîtra parmi nous, ce ne sera plus seulement des sympathies nombreuses, mais des adhésions et des convictions déclarées qu'il gagnera à la grande cause dont il est un des éloquents défenseurs.

Le *Breton* et le *Courrier de Nantes* rendent compte d'un banquet qui a été offert à notre ami par une soixantaine des auditeurs de son cours.

Plusieurs toasts ont été portés, dit le *Breton*. Nous avons remarqué les suivants : A M. V. Hennequin! — A la liberté de la propagation des idées d'organisation sociale! — A M. le maire de la ville de Nantes! — Au dévouement des membres de l'Ecole phalanstérienne!

Ensuite M. Hennequin a prononcé le discours suivant, que de vifs applaudissements ont fréquemment interrompu :

« Messieurs,

« Nantes vient d'offrir un spectacle qui réjouira tous les cœurs dévoués au progrès de l'humanité. Au sein d'une population que l'on calomniait en la disant absorbée par les affaires, indifférente au mouvement de la pensée, j'ai, pendant une semaine entière, semé les germes de la science sociale, en présence d'un public chaque jour plus nombreux, plus sympathique, sous les yeux d'une autorité bienveillante, dans un hôtel protégé par les armoiries de la Bretagne. Les germes que j'ai répandus ne resteront pas stériles; car, à cette heure, on lit, on médite, on discute dans votre ville; le livre achève plus d'une conviction que la parole avait commencée. Ils ne resteront pas stériles, puisque, au moment du départ, je vois se former autour du représentant de l'Ecole sociétaire une couronne de nouveaux amis.

» Conservez précieusement dans vos cœurs le sentiment qui nous rapproche aujourd'hui. Ce n'est pas une chimère que nous poursuivons ensemble. Nommer chimère le règne de Dieu, de sa vérité, de sa justice, ce serait blasphémer. Vous lancez votre navire sur une mer où l'on n'est déçu par aucun mirage. Fourier, le Colomb du nouveau monde industriel, est votre pilote, et bientôt la terre qu'il a promise surgira du milieu des flots.

et de recruter son avant-garde. Que tout vous relie et vous attache au drapeau, jusqu'à ces injures et ces calomnies dont on abreuve notre Maître. Habituellement les grands hommes, outragés pendant leur vie, trouvent la paix au tombeau; mais l'envie et la haine vont relancer Fourier dans son sépulcre, parce qu'elles savent bien qu'il n'est pas mort, qu'il vit par ses idées, par son école, et que l'avenir est à lui.

» Socialistes de toutes les nuances, vous êtes déjà nos frères, vous voulez comme nous la solidarité, la concorde, l'instruction et le pain pour tous. Si vous désirez sincèrement le progrès sans désordre, la conciliation de toutes les classes et le maintien des droits acquis, pourquoi ne pas vous rallier tous à cette bannière où l'on vous écrit en caractères lumineux : ***Droit au travail, association* VOLONTAIRE *du capital, du travail et du talent?***

» Légitimistes qui vous retirez sous la tente, le pouvoir officiel n'est plus en vos mains, il vous reste la richesse agricole et avec elle des moyens d'action sur le pays. Promoteurs de l'association rurale, vous eussiez retrouvé un beau rôle et retrempé vos anciennes illustrations dans les sympathies populaires.

» Conservateurs, amis de l'ordre et de la stabilité, vous devez savoir maintenant combien nos doctrines sont pacifiques; vous savez que, partout où elles se produisent, elles font succéder à l'agitation stérile des partis la discussion grave et salutaire des problèmes agricoles, industriels. Vous savez que nos convictions excluent l'opposition systématique, et que nous vous apportons la formule définitive de l'ordre, celle qui respecte et régularise tous les essors de la liberté.

» Seule entre toutes les conceptions de la pensée humaine, la théorie de Fourier peut faire appel à tous les partis, peut se montrer juste et même sympathique envers tous, car elle contient la satisfaction de toutes les tendances respectables; elle associe la conservation au progrès, l'ordre à la liberté, la science à la religion, le respect des traditions à la confiance dans l'avenir; miroir de la création, elle sait en harmoniser tous les éléments, et ce système est le seul à qui l'on puisse appliquer le mot de Kléber à Bonaparte : ***Vous êtes grand comme le monde.***

» Que les hommes venus de tous les points de l'horizon politique et social entrent enfin dans ce temple élevé pour les abriter tous. Leurs efforts ne seront pas perdus; les temps de la réalisation sont proches. Après Nantes, vous verrez se recueillir et méditer Lyon, Bordeaux, Marseille. Les apôtres iront se multipliant, et bientôt le dévouement éveillé par leurs voix constituera la première commune-modèle. Qu'ils aillent donc en méditant sur cette parole du Christ : En vérité, si vous avez de la foi comme un grain de senevé, vous transporterez les montagnes. »

Le général Florès.

Un homme dont le passé fut honorable, un général qui contribua pour une part glorieuse à fonder l'indépendance de sa patrie, un homme d'Etat qui eut l'honneur de diriger les affaires de son pays, contraint par le vœu d'une nation souveraine à se démettre de ses fonctions, recrute à l'étranger une bande d'aventuriers à l'aide de laquelle il prétend ressaisir un pouvoir qu'il ne peut légitimement tenir que de ses concitoyens. Cet acte de piraterie politique, ce crime de lèse-nation s'organise au grand jour, au sein d'un Etat européen; maintes fois les journaux ont annoncé les progrès de

illustre sous lequel il avait fait ses premières armes, il se démit volontairement du pouvoir.

Réélu en 1839, puis en 1843, Florès marqua son passage au pouvoir par des actes utiles et honorables; il réussit à faire reconnaître par l'Espagne la république de l'Equateur, et conclut avec elle un traité de commerce; il renouvela le traité avec la France et introduisit de nombreuses réformes dans l'administration. Cependant il dut, en 1845, abdiquer de nouveau. En cette occasion, Florès parut faire preuve d'une grande magnanimité. Il mit fin volontairement à une lutte qu'il eût pu prolonger, et se condamna de lui-même à l'exil. Cependant, au moment même où sa conduite rappelait à tous la grandeur d'âme dont Bolivar avait fait preuve en des circonstances semblables, Florès ne cédait évidemment qu'à la force, et désespérant d'obtenir le concours de ses concitoyens, il concevait le projet d'aller mendier l'appui de l'étranger, et de rentrer à main armée dans sa patrie. Dupes de cet habile comédien, ses adversaires politiques voulurent que les frais de son voyage restassent à la charge de la république.

Florès alla à Londres, il vint à Paris. Les gouvernements de France et d'Angleterre refusèrent apparemment d'appuyer ouvertement l'odieuse tentative que méditait cet ambitieux. Il fut plus heureux en Espagne; là, il réussit à contracter un emprunt; non seulement il put, par la voie de la presse et à l'aide d'affiches placardées sur les murs de la capitale, convier tout ce que l'Espagne renferme de gens sans aveu à prendre leur part de la proie qu'il convoite, mais sa trahison trouva un appui dans le gouvernement; le ministère espagnol, se faisant complice de cet acte de brigandage, met au service du général Florès les officiers et sous-officiers formant les cadres de deux bataillons; le lieutenant de ce traître, le colonel Wright, lui amène une bande d'Irlandais et d'Anglais, une petite flotte est équipée, et les pirates s'embarqueront prochainement au port de Santander.

La complicité manifeste du gouvernement espagnol, le consentement tacite des cabinets des Tuileries et de Saint-James, tout indique que le but avoué de cette audacieuse expédition n'est pas le seul auquel elle tende. Un évènement si peu conforme aux principes du droit international couvre sans doute plus d'un mystère; un avenir prochain les dévoilera peut-être, mais il faut que dès aujourd'hui le public soit attentif à toutes les phases de cette honteuse affaire qui peut avoir un jour les plus graves conséquences, et qui, selon toute apparence, est de celles dans lesquelles de hauts personnages n'avouent entièrement leur participation qu'en cas de succès.

Nous reviendrons demain sur ce sujet.

Les nouvelles qui nous arrivent du Portugal par la voie de l'Angleterre confirment celles que nous avons publiées hier. Mais la situation aurait encore plus de gravité. Le 26, Oporto était en armes avec ses environs, et les progressistes insurgés étaient maîtres de tous les steamers de guerre du gouvernement, aussi bien que de la place. Coïmbre, Braga, Beja, Leiria étaient en pleine insurrection; des partisans miguélistes, répandus dans les campagnes sur un grand nombre de points, prêtaient appui aux progressistes. Le vicomte Sa da Bandeira, qui avait le portefeuille de la

---

quand vous le connaîtrez, Ruth; mais pour l'amour de Dieu ne pleurez pas! Jamais vous ne viendrez à bout d'un pouding au beefsteak si vous n'avez pas plus de nerf.

— Vous *voulez* persister à l'appeler un pouding, Tom, quoique je vous aie prié de n'en rien faire.

— Autant lui donner ce titre, jusqu'à ce qu'il ait démérité, reprit Tom. Vous allez donc vous mettre tout de bon à l'ouvrage?

Oui, elle y était corps et âme, et si sérieusement, que l'attention de Tom ne se pouvait fixer sur ce qu'il écrivait. D'abord, elle descendit à la cuisine chercher la farine, puis la planche à pâtisserie, puis les œufs, puis le beurre, puis un verre d'eau, puis le rouleau à pâte, puis un bol à contenir le pouding, puis le poivre, puis le sel, faisant un voyage pour chaque article, et riant de bonne grâce de son étourderie. Quand tous les matériaux furent rassemblés, elle frissonna d'effroi en s'apercevant qu'elle n'avait point de tablier! Cette fois, elle courut en haut, et rapporta en triomphe cette indispensable parure de toute bonne ménagère. Comme elle était de ces petites femmes à qui un tablier sied à ravir, elle y mettait de la recherche; il fallut unir les plis de la robe en dessous, froncer ceux du tablier le long des cordons, l'attacher, l'ajuster, l'avancer par ici, le repousser par là, du côté des poches, jusqu'à ce qu'il fût collant, et alors... Mais ceci sort du domaine de l'histoire! Elle eut ensuite à ôter ses manchettes, à relever les poignets de sa robe, de peur de les enfariner. Elle avait au doigt une petite bague qui ne voulait pas absolument glisser, et si elle la perdait dans la pâte comme l'anneau de Peau-d'Ane, il ne viendrait pas le moindre fils de roi la lui rapporter! Pendant ces gais apprêts, coupés de babil, elle regardait Tom à travers ses longs cils noirs. Impossible à lui, quand il se fût agi du salut de son âme, de trouver rien à écrire par delà : « Un respectable jeune homme, âgé de trente-cinq ans.... » Ruth avait beau se tenir enfin tranquille, marcher sur la pointe du pied de peur d'effaroucher l'inspiration de Tom, toutes ces précautions n'aboutissaient qu'à le distraire davantage.

— Tom, s'écria-t-elle tout à coup avec une reprise de gaieté : Tom!

— Eh bien, quoi?... et il répéta de nouveau pour la vingtième fois : « âgé de trente-cinq ans....

— Regardez, s'il vous plaît : rien qu'une minute!

Comme s'il eût fait autre chose que regarder tout le temps!

— Je vais commencer, Tom. Est-ce que vous n'êtes pas étonné de me voir beurrer l'intérieur du bol?

— Pas plus étonné que vous, je parie, répondit Tom : vous m'avez l'air de n'y pas connaître grand'chose.

— Etes-vous incrédule, Tom! si je ne beurrais pas le moule, comment le pouding en sortirait-il quand il sera cuit? Un ingénieur civil ne pas savoir une chose aussi simple! fi, Tom!

Il n'y avait plus moyen de tenter d'écrire : Tom fit un tiret après, — un respectable jeune homme, âgé de trente-cinq ans; — et, sa plume à la main, continua de la regarder, en souriant du plus tendre sourire.

Elle était si occupée! si pénétrée de la solennité de ses fonctions, si résolue à ne plus rire, à ne pas trahir la moindre incertitude! C'était une fête pour Tom que de la voir, les sourcils froncés, les lèvres plissées en manière de bouton de rose, pétrir sa pâte, la rouler, la découper par bandes, en garnir l'intérieur du bol, unissant les inégalités des bords; puis, y couchant la viande hachée menu, avec un déluge de sel et de poivre, et un peu d'eau froide en guise de jus, sans se hasarder à lever la tête, et à regarder une seule fois du côté de Tom, de peur de compromettre sa gravité. Enfin, le bol tout à fait comble, et n'attendant plus que sa calotte de pâte, elle frappa l'une contre l'autre ses petites mains enfarinées, et fit entendre un si charmant rire de triomphe, que, n'eût-il eu d'autre assaisonnement, le pouding eût passé pour exquis, au goût de tout homme sensé.

— Où est donc le pouding? demanda Tom. Il était facétieux parfois.

— Où? répondit-elle en levant au ciel les yeux et les mains. Regardez-le!

— *Cela*, un pouding!

— Vous verrez tout à l'heure quelle mine il aura quand je lui aurai mis son chapeau, moqueur que vous êtes!

Comme il persistait dans son incrédulité, elle lui donna de son rouleau sur les doigts, et toujours riante, se remit à l'œuvre; mais tout-à-coup elle tressaillit et devint très rouge. Tom tressaillit aussi, car en suivant la direction des yeux de sa sœur, il vit ce qui causait son trouble.

(*La suite à demain.*)

Les Nids de Salangane.

Un voyageur en Chine adresse à un journal les renseignements suivants sur la cueillette des nids de salangane, tant prisés des gastronomes de la Chine et de l'Inde :

« Ce comestible, dit le docteur Yvan, n'est autre chose que le nid d'une espèce d'hirondelle : il n'est pas composé, comme on l'a cru, d'œufs de poissons ou d'autres substances animales, mais des branches d'un fucus, décolorées et agglutinées ensemble. M. Lamouroux a cru les reconnaître pour un varech de la mer des Indes, qui contient une grande quantité de sucre.

» C'est surtout dans les cavernes des côtes, dans les îles de l'Océan, telles que Timor, Flores, Amboine, Taïti et les Marquises, qu'on va chercher les nids de Tonquin. Pour atteindre à l'entrée d'une caverne battue par la mer, il faut descendre un rocher à pic de plusieurs centaines de pieds de hauteur, rester sur l'abîme pendant plus d'une heure, sans autre soutien que de légères échelles de rotin ou de bambou qui, d'espace en espace, tapissent le rocher. Arrivé à l'entrée des grottes, on allume les flambeaux, et l'on procède à la recherche des nids, placés le plus souvent dans des fentes et des crevasses, où il faut pénétrer avec précaution; il y règne une nuit éternelle, et l'on n'entend d'autre bruit que le mugissement des vagues qui se précipitent avec fracas au fond de ces abîmes. Il faut avoir le pied bien sûr et la tête bien calme pour escalader sans tomber ces roches humides et glissantes; une hésitation, un faux pas, seraient suivis d'une mort certaine.

» Les accidents ne sont pourtant pas rares : quelquefois, au milieu du plus profond silence qui préside à la cueillette, un cri se fait entendre, un flambeau disparaît, et le bruit effroyable d'une portion de roche détachée qui roule au fond du précipice, et dont l'écho, semblable au grondement du tonnerre, se prolonge dans toutes les parties de la caverne, annonce aux chasseurs consternés la perte d'un de leurs camarades. Les nids les plus estimés sont ceux que l'on recueille dans les cavernes les plus humides et que les oiseaux n'ont pas encore salis par la couvée. Ils sont plus blancs, plus nets, plus transparents que les autres. La cueillette se fait deux fois par an, et si l'on a soin de ne pas dégrader les roches en prenant les nids, le nombre est à peu près égal chaque fois.

» La seule préparation que reçoivent les nids de Tonquin avant d'être livrés aux Chinois, est la dessication : on a soin d'y procéder à l'abri des rayons du soleil, qui en détérioreraient la couleur et la qualité : puis on les rassemble en première, deuxième et troisième sortes, et on les emballe dans de petites boîtes en bois de la contenance de trente kilogrammes environ.

» Une quantité considérable de ces nids est destinée aux tables de la cour. Les Chinois disent que rien n'est plus stomachique, plus salutaire que cette nourriture; mais son seul mérite est certainement le prix auquel elle est vendue; ce prix flatte la vanité des riches, qui en sont ainsi les seuls consommateurs. On en importe annuellement en Chine deux cent quarante-deux mille livres environ; en estimant chaque livre à une moyenne de cinquante francs, on trouve que pour ce seul article les Chinois paient aux îles de l'Archipel plus de douze millions de francs. C'est un monopole important pour les souverains des diverses îles où se trouvent les cavernes. Aussi la possession de ces lieux est-elle souvent la seule cause des guerres que se font ces petits peuples. »

[illegible] auraient été contraintes de s'enfuir à Lisbonne. Ce fait, s'il était exact, aurait d'autant plus de gravité, que Santarem, situé à treize lieues environ de Lisbonne en remontant le Tage, avait été choisi comme point de concentration des troupes royales destinées à marcher contre Oporto.

Le même journal annonce l'entrée de l'escadre anglaise dans le Tage.

Une députation, composée de MM. O'Connell et Roche, membres du parlement, et de plusieurs autres gentlemen, s'est présentée le 30 octobre à Dublin, au lord-lieutenant, pour lui communiquer les résolutions du meeting de Fermoy, dont nous avons parlé dernièrement. Le lord-lieutenant a fait à la députation l'accueil le plus gracieux, et l'a autorisée à annoncer au peuple d'Irlande que les travaux publics commenceraient promptement sur tous les points, et que les salaires seraient payés deux fois par semaine. Cette mesure est destinée à prévenir le retour de malheurs dont il y a eu deux exemples en moins de huit jours : il est mort de faim deux ouvriers auxquels l'administration des travaux publics devait jusqu'à dix jours de gages.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le duc et Mme la duchesse de Montpensier sont arrivés à Paris aujourd'hui à deux heures.

— A son départ de Pau, M. le duc de Montpensier a laissé deux mille francs pour le bureau de bienfaisance, mille francs pour l'hospice, et deux mille francs pour être distribués à diverses personnes qui lui avaient adressé des demandes de secours.

— Le *Moniteur* public aujourd'hui une ordonnance de nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur en faveur de nos troupes de l'Océanie.

— On écrit de Turin, 20 octobre, à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Il y a quelques jours, le contrat de mariage entre le duc de Bordeaux et la princesse Thérèse de Modène a été signé.

» Le mariage sera célébré le 30. »

— La Société des Concerts donnera le dimanche 22 novembre, à 2 heures, un *Concert extraordinaire* au profit des victimes de l'inondation. Son comité croit devoir prévenir le public que cette séance étant en dehors de l'abonnement ordinaire, les billets de toutes places seront délivrés à partir du lundi 16 courant au Conservatoire, 11, rue du Faubourg-Poissonnière.

— Le *Nouvelliste* de Marseille publie cette correspondance particulière, datée de Mascara le 23 octobre, et qui ne concorde pas avec les nouvelles que nous donnions avant-hier d'après le journal officiel de l'Algérie :

« Depuis plusieurs jours, il fait un temps affreux ; le froid est excessif. Malgré ce mauvais état de l'atmosphère, toutes les troupes vont partir à l'instant pour se porter sur la limite du désert, où Abd-el-Kader vient, dit-on, de reparaître à la tête d'un fort goum. »

— M. Odilon-Barrot, dont nous avons annoncé le départ pour l'Orient, il y a quelques semaines, est arrivé à Constantinople le 14 octobre. Il a pu assister, le lendemain, à l'inauguration de l'Ecole polytechnique, qui s'est faite en présence du sultan et avec une grande solennité. Quatre-vingts élèves, répartis dans trois divisions, composent l'école. Vingt mille hommes avaient été mis sur pied pour cette inauguration. Les prières et les sacrifices d'usage ont été faits. Huit superbes moutons ont été immolés : quatre à la principale porte et deux à chacune des deux autres.

— Une des premières décisions du nouveau grand-conseil de Genève a été le maintien au pouvoir des membres du gouvernement provisoire issu de la dernière révolution. Après les avoir remerciés des services rendus par eux au pays, le conseil les a priés de continuer leurs fonctions.

— Une erreur nous a fait porter, sur la foi de la *Presse*, à un chiffre très exagéré la valeur des escomptes faits par la Banque de France pour l'échéance du 31 octobre dernier : il faut lire 27 millions au lieu de 87 millions. Ce n'en est pas moins, ainsi que nous l'avons dit, un des plus forts escomptes qui aient été faits pour une seule échéance.

— On écrit de Madrid, le 30 octobre :

« Le sénat et le congrès se réuniront aujourd'hui pour entendre lecture du décret de dissolution. Le décret royal ordonnant les nouvelles élections générales, sera publié demain par la *Gazette*. »

— Les dépêches de l'Inde du 1er octobre sont arrivées à Londres, par la voie de Marseille, un jour avant celles expédiées en même temps par Trieste. Ainsi, M. Waghorn a été vaincu.

— Un journal publie une statistique de ce que nous possédons en forêts ; en présence de la question de reboisement des montagnes, qui s'agite de nouveau à propos des inondations de la Loire, ce travail est tout-à-fait opportun.

Sur une superficie de 52 millions d'hectares, on en compte en France 8 623 128 en forêts, savoir :

1 073 256 à l'Etat ;

1 823 853 aux communes ou aux établissements publics ;

106 929 à la couronne ;

5 619 110 aux particuliers.

Suivant cette statistique, les bois de l'Etat sont les mieux administrés ; ils donnent un revenu d'environ 52 francs par hectare, tandis que ceux des communes et des particuliers ne rapportent que 24 francs par hectare. — Une bonne partie de ces forêts ont besoin d'être complètement reboisées. — A côté de ces 8 millions d'hectares de forêts, la France a près de 8 millions d'hectares de landes et de bruyères, dont une portion jadis couverte de bois pourrait être rendue à sa première destination.

— Cinq députés se rendent en Algérie : ce sont MM. Darblay, Lanjuinais, de Tocqueville, Plichon et de Lavergne.

— Un marchand de fer de Munich annonce dans les journaux de cette ville qu'il vend du coton-poudre.

— Le *Moniteur belge* publie une ordonnance portant que jusqu'au 1er décembre 1846, les farines de toute espèce originaires des pays

[illegible] tité qui, de Rouen, avaient été expédiées à elle-même et à ses associés.

Le résultat de ces investigations, dirigées avec autant d'habileté que de prudence, a été l'arrestation de cette femme ainsi que de deux individus signalés comme ses complices. C'est au moment où ils venaient tous trois enlever les marchandises qu'ils avaient momentanément déposées dans un mauvais lieu proche de la barrière du Trône, qu'ils ont été arrêtés pour être mis à la disposition de la justice.

Les marchandises ont été saisies ; selon toute probabilité, les trois inculpés seront dirigés sur le chef-lieu du département de la Seine-Inférieure, pour leur affaire être jointe à celle des huit *faiseurs* contre lesquels se suit l'instruction principale.

VARIÉTÉS.

Etudes sur l'Insurrection du Dhara,

Par M. RICHARD, capitaine du génie, chef du bureau arabe d'Orléansville (1).

Un de nos amis vient de publier sur l'insurrection du Dhara un livre du plus haut intérêt, dont nous croyons devoir offrir à nos lecteurs une analyse détaillée.

Ire PARTIE. — *Naissance et propagation de l'insurrection.*

Dans cette partie de son livre, l'auteur, par un récit animé et rempli d'intérêt, nous fait assister à la naissance et à la propagation de l'insurrection. Il nous montre un jeune derouïche, mû par un ardent fanatisme et une ambition au-dessus de ses forces, abandonnant l'asile où l'avait recueilli une veuve charitable des Cheurfas, et venant se présenter, pendant une nuit d'orage, à un homme des Ouled-Jounès, qu'il connaissait sans doute pour sa piété fervente et pour son entière confiance dans la tradition arabe ; il lui dit qu'il est sultan par la grâce divine, et envoyé de Dieu pour exterminer les chrétiens. Il est cru sur parole, accueilli avec vénération, et fêté le lendemain dans un tam, ou repas, où sont réunis en grand nombre les Arabes de la tribu. Cette fête lui fournit l'occasion de réveiller, par ses discours, le fanatisme à peine endormi de ses coreligionnaires.

Le bruit de l'apparition de cet homme extraordinaire se répand bientôt dans toutes les montagnes ; on vient le visiter de tous côtés, et, d'après le vieil usage arabe, les présents suivent les visites. Ces cadeaux servent au chérif à appeler les musulmans à de nouvelles fêtes et à les exalter par de nouvelles prédications. La fidélité peu solide de nos agents est bientôt ébranlée ; la plupart de nos kaïds lui écrivent en secret, et il emploie habilement leurs lettres, revêtues de leur cachet, pour augmenter son crédit et son influence. Les visites et les douros pleuvant en quantité, et sa bourse s'enflant de jour en jour, il put songer à une espèce d'organisation d'armée, et créer des corps d'askers (soldats) kabyles et de krialas (cavaliers) arabes, leur nommer des agra et leur promettre une solde régulière, qui ne fut jamais payée, il est vrai, que par les razias.

Sa troupe se recruta rapidement de ce que l'Afrique renferme de voleurs, de pillards et de vagabonds, qui se soustrayaient ainsi à notre poursuite, et son trésor s'augmenta encore des vols de ses soldats. Lorsqu'il eut formé un noyau assez respectable de ces hommes extraordinaires qui distinguent un cavalier à la portée de nos longues-vues, qui soutiennent une conversation à deux lieues de distance, qui voient et entendent encore quand personne ne voit et n'entend plus rien, il quitta les Ouled-Jounès, et vint poser son camp sur l'Oued-Oukhelal. Là il arrangea, avec un Kabyle son compère, une scène dans laquelle il se fit tirer trois coups de pistolet qui devaient rater, et qui ratèrent en effet. Le bruit de cet évènement miraculeux alla porter au loin la preuve manifeste de sa mission divine, et lui amena en foule de nouveaux partisans et de nouveaux soldats.

Lorsqu'il se sentit assez fort, il tomba comme la foudre sur le douar de El-Hhadj-Cadon, kaïd des Médiouna, y mit tout à feu et à sang, et le punit d'une fidélité qui pourtant n'était pas bien robuste. Quelques jours après, poussé par la haine de Aïssa-bel-Djen et par l'amour du pillage, il se précipite sur le douar du vieux Hhadj-bel-Kassem et y ravage et massacre tout. Le vieux kaïd seul est réservé pour d'horribles supplices ; il lui fait couper successivement tous les membres et l'achève d'un coup de pistolet à la tête. Et cependant le pauvre malheureux, voulant gagner le ciel par la guerre sainte, avait écrit au chérif pour lui faire sa soumission ; mais sa trahison avait été trop tardive et ne fit probablement que hâter son malheur.

Ainsi, cet homme qui vivait naguères de la charité d'une pauvre femme et des aumônes que lui attiraient quelques tours qu'il faisait exécuter à une chèvre, le Bou-Maza (l'homme à la chèvre) était maintenant le fléau de Dieu pour quiconque nous avait servi ou avait fait trop longtemps semblant de nous servir.

A Orléansville, malgré le profond secret gardé par les Arabes, nous connaissions une grande partie des évènements, sans y attacher pourtant, il faut l'avouer, toute l'importance qu'ils méritaient. Les pluies nous empêchaient d'ailleurs de marcher. Aussitôt que le temps le permit, le colonel Saint-Arnaud se porta rapidement à Aïn-Meran, y trouva l'ennemi, le culbuta, et le poursuivit pendant deux lieues dans la plaine de Gri. Ce premier échec, au lieu de la diminuer, augmenta l'influence du chérif. Il dit à ceux qui avaient assisté au combat que c'était à cause de leurs péchés et de leur tiédeur pour la religion qu'ils avaient été vaincus. Il écrivit aux autres qu'il avait remporté sur nous la victoire la plus complète. Le lendemain nous arrivâmes à Mazouna, repaire de receleurs et refuge de révoltés, que nous n'eûmes pas le temps de punir des secours donnés à Bou-Maza et de leurs effrontés mensonges, des lettres du général Bourjolly nous appelant dans l'intérieur du Dhara, pour opérer de concert avec lui dans ses montagnes. La jonction des deux colonnes rencontra quelques obstacles, et à peine s'était-elle opérée, que le colonel Saint-Arnaud fut obligé de se séparer de nouveau pour aller dégager Ténez de l'étreinte de Ben-Hidjas, et combattre l'insurrection au point où elle était le plus dangereuse. Il était à craindre que l'insurrection des Beni-Hidjas, tribu kabyle habitant les montagnes à l'est de Tenez, ne se propageât le long de la mer, n'atteignît rapidement les Beni-Menasser, et ne finît enfin par déboucher dans la Mitidja, et ravager comme un ouragan nos premiers essais de colonisation. Il était essentiel de la couper à sa naissance et de la

[illegible] zios, qui réussissaient à notre ennemi ; c'était le seul moyen de faire impression sur ce peuple à demi sauvage, le seul moyen qui pût faire tomber Bou-Maza, en détruisant ses soldats et ses ressources dans les tribus qui lui étaient soumises. A ce moyen nous en joignîmes un second, qui devait produire une réaction favorable dans l'opinion publique. Tous les Arabes désireux de la paix furent réunis en un goum d'environ 500 chevaux, qui marcha avec nous et qui nous fut en effet d'une assez grande ressource dans beaucoup de circonstances. — Du reste, la tendance générale des esprits, après cette tourmente, était à la paix. Aussi Bou-Maza, sentant qu'il avait tiré pour le moment du pays toute l'énergie qu'il pouvait en attendre, se retira dans le sud, poursuivi vigoureusement par Hhadj-Hhamed, qui lui prit ses mulets et ses trésors. Quant à lui, monté, comme toujours, sur un excellent cheval, il disparut. Bientôt courut le bruit de sa mort, et tout dans la subdivision parut reprendre le calme primitif.

La tempête était enfin calmée, tout paraissait rentré dans l'ordre, la mort de Bou-Maza nous promettait une tranquillité que nous avions chèrement achetée par nos fatigues : tout à coup, comme s'il sortait de terre avec ses cavaliers, Bou-Maza reparaît, ressuscite, et la mort de notre fidèle Hhadj-Hhamed est le signal de son retour. Il revenait sans défense de Mazouna, conduisant la fiancée de son fils, lorsqu'il fut assailli par une trentaine de cavaliers qu'il prenait pour des amis, et succomba, malgré la plus courageuse défense. Si-Mohhamet lui-même, surpris la nuit suivante dans une tournée qu'il faisait avec quelques cavaliers, ne dut son salut qu'à son audace et à sa vigueur ; mais il ne put se soustraire longtemps à la vengeance du chérif, et deux mois après il tombait, au marché du Krensis, percé de deux coups de fusil que des assassins lui tirèrent par derrière.

Cette résurrection miraculeuse, le coup terrible qui l'annonçait, ralluma plus violent que jamais l'incendie mal éteint de l'insurrection. La révolte, qui jusqu'alors avait semblé resserrée dans les limites d'une province, prit tout à coup des proportions colossales et étreignit l'Algérie tout entière. Enfin Abd-el-Kader, le héros de l'indépendance arabe, profitant de l'élan général de ce peuple qu'il regarde comme le sien, déboucha tout à coup sur nos frontières de l'ouest, et vint jeter dans les évènements tout le poids de sa force et de son prestige.

IIe PARTIE. — *Explication des causes qui ont amené la révolte.*

En commençant cette 2e partie, l'auteur se pose les trois questions suivantes : La révolte doit-elle être attribuée à notre manière de gouverner ? Est-elle le produit des menées d'Abd-el-Kader ? Enfin, ne provient-elle que d'une particularité du caractère arabe ? A la première question l'auteur répond négativement et, en effet, dans les commencements, il n'y avait pas à choisir, nous ne pouvions gouverner les Arabes que par les Arabes, nous ne pouvons pas donc nous imputer ce système comme une faute. Du reste, ce gouvernement, surveillé et modéré par le bureau arabe, avait substitué la justice et la bienveillance aux vols, aux assassinats, à des oppressions et à des exactions sans nombre ; il avait apporté la paix au milieu du plus affreux désordre et remplacé le despotisme des Turcs par une autorité sage, juste et paternelle ; il était avantageux au peuple conquis, parfaitement apprécié par lui et jugé favorable à son bonheur et à ses intérêts. Ainsi ce n'est pas notre manière de gouverner ce peuple, ni les souffrances qu'il a subies sous notre joug, qui l'ont enfin exaspéré et jeté tout à coup dans la révolte. — Une lettre d'Abd-el-Kader à Bel-Kobsili résout aussi négativement la 2e question, car elle prouve incontestablement qu'il n'est pas le moteur de cette grande agitation ; seulement, avec son habileté ordinaire, il a su en tirer parti et l'escamoter, pour ainsi dire, à son profit.

La révolte ne pouvant être attribuée aux deux causes précédentes, ne peut être que le résultat de la tendance fatale du peuple arabe, qui le condamne à la guerre sainte et au désordre d'une manière périodique. C'est cette vérité malheureuse que M. Richard démontre avec une clarté admirable et une force de logique irrésistible. Tâchons de le suivre dans cette voie et de faire bien comprendre ses déductions.

Non-seulement, à la répulsion de tout peuple vaincu pour son vainqueur, se joint, chez le peuple arabe, la haine inspirée par une religion de sang, qui s'est propagée par la conquête, qui a longtemps disputé le monde à la religion chrétienne et qui prescrit, à ses sectateurs, l'extermination des infidèles ; non-seulement à cette haine vient s'ajouter l'aversion instinctive de la barbarie pour la civilisation et la jalousie féroce de l'Arabe, qui le fait regarder, d'un œil enflammé par la fureur, tout homme, et surtout tout chrétien qui s'approche de sa tente ; mais encore cette haine est entretenue vivace, sinon toujours active, par de nombreuses prophéties, qui lui donnent l'espoir de se satisfaire un jour, et qui font peser des menaces terribles sur la tête de tout fidèle qui ne se tiendra pas prêt pour la guerre sainte, quand l'heure de l'extermination aura sonné. Examinons, avec M. Richard, quelques unes de ces prophéties et l'influence fatale qu'elles doivent avoir sur le caractère de ce peuple déjà si mobile, si avide de pillage et qui s'énivre si facilement au bruit de son long fusil, à l'odeur de la poudre et à la vue du sang :

« Un homme viendra après moi, a dit le prophète lui-même, son nom
» sera semblable au mien, celui de son père semblable au nom de mon
» père, et le nom de sa mère semblable à celui de la mienne. Il me res-
» semblera par le caractère et non par les traits du visage. Il remplira
» la terre de justice et d'équité. »

Bel-el-Benna-el-Tlemceni dit : « Un homme sortira du pays de Sous-
» el-Akci..... il entrera dans les villes de Maroc et de Fez... Il s'avan-
» cera ensuite sur Tlemcen et ira à Oran qu'il détruira... Il marchera
» sur Alger et le détruira... Il ira ensuite à Tunis, y restera quatre
» ans et mourra. »

Sidi-Aïssa-el-Lagrouati ajoute d'un ton plus menaçant et plus lugu-
bre : « La calamité qui viendra est un mal qui surpassera tous les
» maux imaginables... Il nous viendra un bey soumis aux chrétiens ;
» son [illegible] sera dur ; il se lèvera contre mon maître... mais tranquil-
» lisez-vous, ce qui est arrivé les a dispersés ; ils se sont réfugiés der-
» rière l'étang salé ; ils sont montés sur la cime du Habar, les chré-
» tiens ont quitté Oran.

» Le sultan sera juste et équitable, il soumettra les Arabes, il sera
» le destructeur des traîtres, un glaive exterminateur pour eux. »

Ainsi toutes les prophéties s'accordent pour annoncer un envoyé du ciel, qui viendra porter le meurtre et la désolation chez tous ceux qui se seront souillés par le péché (et y a-t-il un péché plus abominable pour un

---

(1) Se vend chez Dubos et chez Bastide et Marest, à Alger ; 3 fr. 50 cent. — Voir aux annonces.

... par cette croyance effroyable du *Moulé-Sâa*. Résultat de superstitions qu'ils ont sucés avec le lait de leur mère, et qui les ont accompagnés partout et sans cesse pendant la vie, elle pèse sur leur esprit comme un manteau de plomb, et tous leurs efforts ne peuvent réussir à les en débarrasser. Seulement, ils espèrent que l'exterminateur annoncé ne viendra pas de leur temps ; et, s'il arrive, ils se fient assez à notre générosité pour croire que nous les emmènerons avec nous en nous retirant. — Il résulte de là que nous ne pouvons compter que sur le dévouement de ceux, bien peu nombreux, on le conçoit, qui sont décidés à nous suivre en France.

Abd-el-Kader lui-même croit au Moulé-Sâa; lui n'est que le *Moulé-Drâa*, le maître du bras, l'homme de la force ; il ne compte sur l'assistance divine que comme combattant pour la foi, et devant donner de l'unité aux éléments épars de la résistance. — Plusieurs autres soutiens de la foi musulmane sont annoncés sous le nom de *Tzaïr* (puissant-fort) ; ils doivent produire, en nous combattant, de grands bouleversements dans le pays et attirer sur lui de grandes calamités.

Ainsi la conquête ne se réduit pas, comme quelques-uns ont pu le croire, à la défaite d'Abd-el-Kader ; sa résistance n'est qu'un fait isolé de la longue opposition que les Arabes mettront fatalement à notre domination. Quand Abd-el-Kader ne sera plus, un homme venu du désert, du Maroc ou de la Kabylie arrivera, un livre à la main, traînant après lui une invasion de fanatiques, et pourra nous culbuter comme un ouragan, jusqu'aux portes d'Alger, si nous ne nous tenons pas sur nos gardes. Nous pensons maintenant avoir fait apprécier la largeur de l'abîme qui nous sépare de l'Arabe, et nous allons essayer, par un dernier trait, d'en sonder toute la profondeur.

(*La suite à demain.*)

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 70	82 80	82 70	82 75
— — fin courant	82 75	82 85	82 75	82 80
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 60	117 90	117 75	117 75
— — fin courant	117 80	117 90	117 80	117 90

4 1/2 J. 22 m. dr cours	112 »»	Banq. de Fr. dr cours	3172 50
4 0/0 J.	»»	O. V. de Par.	1395 »»
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp.	360 »»
— fin Ct	» »»	— Gouin	1215 »»
J. du Trés.	» »/»	— Gann.	»»»» »»

PRIMES.	fin cour.	fin proch.
3 p. 0/0 ... d. 50	82 95 83 »»	——— »» »» 83 45
5 p. 0/0 ... d. 50	»»» »» »» »»	——— »» »» 118 60

REPORTS.	du Ct à fin du mois.	D'un mois à l'autre.
3 p. 0/0 ...	10 »/» »» »/»	»» »/» »» »/»
5 p. 0/0 ...	20 »/» »» »/»	»» »/» »» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM.	fin C.	102 3/8
dcoép. Rotsch.	» 102 »»	BELG. 2 1/2	»	56 »/»
ESP. Dette act.	» »» »/»	— 4 1/2	»	98 »/»
— — pass.	» »» »»	— de 1840	»	103 »/»
— 3 p. 0/0	» »» »»	— de 1842	»	103 1/2
Dette intérieure	» »» »»	— Banque	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	» »» »/»	— de Em. 1841	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	» »» »/»	PIÉMONT	»	»»» »»
HAITI	» »» »/»	AUTRICHE	»	»»» »»
Union linière	»»» »»	— Fourneaux de l'Aveyron		»»» »

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.		
4-Can. 5 0/0	1260	»»
Act. d J.	»	»»» »»
Ch. S. G.	»	»» »»
V. r. dr.	400	»»
— Ob. anc.	1010	»»
— — nouv.	»»»»	»»
V. r. gauc.	262	50
Paris à Se.	»	»»
— à Orléans	1235	»»
— à Rouen.	905	»»
R.-Havre.	685	»»
Avignon.	»»»	»
Str. à Bâle.	217	50
Paris-Str.	482	50
Tours-Nant	487	50
Orl.-Vierz.	372	50
C. du Nord	661	75
Famp.-Haz.	400	»»
Diep.-Féc.	355	»»
Boul. à Am.	460	»»
Orl.-Bord.	535	»»
Mont. à Tr.	350	»»
Paris-Lyon	497	50
Bor.-Teste	»»»	»»
Zinc V. M.	»»»»	»»
Lin Maber	605	»»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 92-»» à »» ; courant du mois, »» à 93-»» ; deux derniers mois, 95-00 ; quatre premiers mois 1847, 95-50 à »».

Lille. — Colza, 86-»» à »» ; lin, 88-»» ; œillette rousse, »» ; cameline, »»-»» chanvre, »». — Sans expéditions.

TRAITEMENT DE TOUTES LES MALADIES par les simples, par le docteur LABAS DE CHAZOULIÈRES, rue de Rambuteau, 122.

SIROP PECTORAL DE NAFÉ. Les expériences comparatives faites par les médecins de tous les hôpitaux de Paris, ont constaté son efficacité et sa supériorité sur tous ceux du même genre. Entrepôt, rue Richelieu, 26. Dépôt dans chaque ville.

Spectacles du 5 novembre.

7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Le Nœud gordien. (1re repr.)
6 h. 1/2 ODÉON. — L'Univers, Deux papas, Un mari de plus, Le Fou.
7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la reine.
7 h. 1/2 ITALIENS. — Il Pirata.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE — Renaudin, Trois loges, Gazette, Mlle Lange.
7 h. »/» VARIÉTÉS — Nicolas Poulet, Fille de l'avare, Deux Brigadiers.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Les Demoiselles, les Couleurs, la Lectrice.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL. — La Mère Michel, Bonhomme, Chambre, Lait.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Tableaux, Mathilde, Bruno.
6 h. 1/2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Le Fils d'une grande dame, le Temple de Salomon.
7 h. 1/4 CIRQUE (boulevart du Temple). — Le Château de Pau, Henri IV.
6 h. 3/4 COMTE. — Une Passion, Peau d'Ane, Intermèdes, Une Pièce.
6 h. 1/2 FOLIES — Les Amours d'une rose, Angéline, Constant.
6 h. »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de Paradis.
8 h. »/» BEAUMARCHAIS. — Marcel, Souvenir, Mineurs, Paquita.
7 h. »/» LUXEMBOURG. —
3 h. »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

EN VENTE à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de BEAUNE, 2,

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN POUR 1847.

Un beau volume in-16, orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : **50 CENTIMES**, ET PAR LA POSTE : **80 CENTIMES.**

Les personnes qui prendront à la fois douze Almanachs au Bureau de la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2, les recevront pour CINQ francs. Celles qui nous adresseront de la province une demande FRANCO, accompagnée d'un bon de SIX francs sur la poste ou sur une maison de Paris, recevront aussi FRANCO une douzaine d'Almanachs. Celles qui nous enverront le prix de cent Almanachs, c'est-à-dire 50 fr., recevront 130 Almanachs.

On trouve, à la même Librairie, les Almanachs pour 1845 et pour 1846, aux mêmes prix que ci-dessus. — La Librairie sociétaire adresse *franco* son Catalogue à toute personne qui en fait la demande.

Dix-neuf mille Exemplaires de l'ALMANACH PHALANSTÉRIEN ont été écoulés depuis le 8 octobre, ce qui fait une vente moyenne de plus de huit cents par jour.

Les Magasins ont été transférés **rue Neuve de la Banque, 4,** près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN et D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de **LAINE PURE,** sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

CHANGEMENT DE DOMICILE pour cause d'AGRANDISSEMENT. — Deux SALONS et deux CABINETS sont à la disposition du public. — RUE SAINT-HONORÉ, 363.

FATTET ET Ce, DOCTEUR-MÉDECIN-DENTISTE DE LA FACULTÉ DE PARIS, Professeur de PROTHÈSE-DENTAIRE, Inventeur des DENTS OSANORES;

Le seul possesseur d'un nouveau genre de Rateliers et Dents partiels, solidement fixés dans la bouche, sans le secours de crochets ni de ligatures qui détruisent toujours les bonnes Dents.

Pour la beauté, l'utilité et la durée, ces nouveaux Dentiers ne laissent plus rien à désirer.

Les OSANORES FATTET ont à Paris un succès constaté depuis douze années, et sont reconnues comme étant les seules dents artificielles qui ne puissent donner aucune mauvaise odeur à la bouche. Elles viennent d'obtenir un grand suffrage des hommes de l'art et de la science, comme conservation des fractions de dents restant dans la bouche. — Mastication et prononciation garanties en quelques heures, quel que soit le nombre des dents artificielles. — La médisance n'a servi qu'à mieux constater leurs avantages sur les autres dents artificielles; elles ont aujourd'hui pour elles la consécration de la science, de la vogue et de l'expérience. Cours pour les jeunes gens qui se destinent à l'art du dentiste. — Reçoit de dix à quatre heures. — La manufacture des pièces artificielles en tous genres est, comme par le passé, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 69.

M. Fattet recommande à sa nombreuse clientèle de ne pas confondre son établissement avec celui d'un de ses confrères étranger, qui, à bout de ses excentriques et mensongères annonces, poussé par un esprit de déloyale concurrence, est venu, tout récemment, en désespoir de cause, fixer son domicile dans la même maison. — Les salons de **M. Fattet** sont au deuxième étage.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE, dédiée **AUX MÈRES DE FAMILLE,** PAR V. CONSIDERANT, ancien élève de l'École polyt. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

AUBERT et Ce, *place de la Bourse*, 29, PAGNERRE, *rue de Seine* 14 bis; *et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger.*

Prix : 50 cent. ALMANACH **PROPHÉTIQUE** Pittoresque et utile pour **1847.** 7e Année.

Rédigé par les notabilités scientifiques et littéraires, et orné de 121 Gravures dessinées Par MM. GAVARNI, DAUMIER, ALOPHE, MAURISSET, TRIMOLET, TITEUX, C. VERNIER et GEOFFROY. (En envoyant franco un Mandat de 5 fr. on recevra la collection des 7 années de l'Almanach.)

EXPOSITION DU PALAIS DE L'INDUSTRIE 1844 — EXPOSITION DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE 1845

M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 62, boulevard du Temple, expose tous les jours au bazar Bonne-Nouvelle et au jardin Turc ses rateliers qui ont obtenu de si éclatans résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ces nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne pourrait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, COMPRESSES, etc. ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

CAPSULES RAQUIN AU COPAHU PUR, SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues *à l'unanimité* par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, flueurs blanches, etc.

A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER.

Par HIPP. RENAUD, ancien élève de l'Ecole Polytechnique.

ÉDITION POPULAIRE à 1 fr 25 c. — Par la poste 1 fr. 60 c.

ÉTUDE SUR **L'INSURRECTION DU DHARA** 1845-1846.

Un vol. in-8°. **PAR CHARLES RICHARD,** Prix : 3 fr. 50 c,

Capitaine du génie, chef du bureau arabe d'Orléansville, ancien élève de l'École Polytechnique

ALGER : Chez Bastide et chez Dubós et Marest, libraires.

MANIFESTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE

Fondée par Fourier, ou Bases de la Politique positive,

Paris, 1841 (*écrit par* V. CONSIDERANT, *et adopté par le Conseil de l'École*). Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée, 1842. Un beau vol. in-18. Prix : 1 f. 25 ; par la poste, 1 f. 60.

forme sociale quel est leur propre idéal, aux magistrats surtout, témoins quotidiens des infamies de la société. Mais, hélas! magistrats, philosophes, économistes, c'est tout un en fait de conceptions sociales. Le présent est toute leur ambition et toute leur espérance. Les progrès accomplis dans le passé, ils les mesurent au moyen de l'histoire; les progrès à accomplir dans l'avenir, ils ne savent les indiquer au nom de la science prophétique. C'est avec de telles dispositions d'esprit que l'on a condamné Socrate et Jésus, Descartes et Rousseau. Les juges de tous les temps se ressemblent. Défenseurs de la société, ils frappent en aveugles les novateurs; heureux encore ceux qui, comme M. Berville, ne manient le glaive des vengeances légales que dans les inoffensives mercuriales des premiers jours de novembre!

Pour lui comme pour ses collègues, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. S'il est quelque légère injustice à laquelle son cœur compatisse, il s'en console bientôt en accusant la fatalité. « Ce qui est possible, c'est d'introduire dans la société et » dans les lois la tendance à l'égalité; mais l'égalité même serait » une chimère. » Comment dès lors peut-il être sage de pousser les sociétés à la poursuite des chimères? Voilà cependant tout l'idéal de M. Berville, tout le fruit de ses méditations pendant deux mois de vacances! Est-on bien venu à critiquer au nom de ce mince langage d'idées le cortège imposant d'études et de systèmes que la pensée réformatrice moderne a lancé dans le monde?

L'honorable magistrat s'étonne que l'on réclame pour le travailleur un salaire plus élevé. « Pour un maître qui prospère, combien » végètent! combien se ruinent! Plusieurs finissent par la faillite; » quelques-uns par le suicide. L'ouvrier gagne peu; mais il ne » risque pas de capital, mais il ne subit pas les chances du com» merce. Que le maître gagne ou qu'il perde, l'ouvrier, dès qu'il » aura travaillé, n'en aura pas moins obtenu son salaire. » Dès qu'il aura travaillé! oui, mais s'il y a chômage! mais si la concurrence abaisse le salaire à un taux dérisoire, mais si le maître lui-même fait faillite ou se suicide, mais si l'ouvrier tombe malade, mais si les besoins de sa famille dépassent le gain, est-ce donc que l'ouvrier dans tous ces cas n'est pas dans une pire condition que le maître? Ses bras, qui constituent son unique capital, ne sont-ils jamais frappés de paralysie ou broyés par les machines? Sa condition est donc bien inférieure à ce que demande la justice et la dignité humaines, et l'élévation de son revenu au niveau de ses besoins serait le plus sacré des devoirs sociaux.

Il est vrai que l'élévation des salaires fait renchérir les denrées et réduire la vente, ce qui, par contrecoup, réagit sur la production, et conduit au chômage, résultat pire pour l'ouvrier que la modicité des salaires.

Oui, sans doute, les choses se passent souvent ainsi, et c'est là ce qui nous donne le droit d'accuser un état social qui ne sait apaiser certaines plaintes sans en provoquer de nouvelles, qui fonde le bas prix des marchandises sur le rabais de la main d'œuvre, et punit l'ouvrier de son activité par la surabondance dépréciative des produits. Quand on reconnaît avec M. Berville que le travail est quelquefois (dites souvent) excessif, que la rémunération est insuffisante, l'homme de bien ne doit-il pas sentir sa conscience inquiète jusqu'à ce qu'il ait mis un terme à cette guerre impie du droit et du fait?

M. l'avocat général s'en rapporte à la concurrence pour faire hausser les salaires, oubliant que l'expérience témoigne d'un résultat tout contraire; il détourne les ouvriers des grèves en leur en signalant les désastreuses conséquences, conseil plein de sens s'il leur indiquait un autre moyen de se faire rendre justice; il pas au pays : en vain la loi proclame l'égalité des conditions; plus puissante que la loi, l'organisation industrielle constate leur inégalité réelle. L'ouvrier est esclave, serf, victime à divers titres, et ce n'est pas une expression *indécente et outrée* que celle d'*exploitation de l'homme par l'homme*, si vivement repoussée par M. Berville.

L'honorable magistrat se montre moins sévère envers l'idée d'association du travailleur aux bénéfices du maître; même, par une singulière contradiction, il la reconnaît moins radicale, plus précise, plus digne d'attention que celle d'organisation du travail, paraissant ignorer que cette association entre toujours comme élément principal dans les plans d'organisation. Il n'est pas même éloigné de l'admettre pour le cas où l'industrie est prospère, réservant ses objections, justes alors, pour les chances de perte qu'imposerait aux travailleurs une association forcée avec le maître. Ce serait néanmoins déjà un grand progrès si, dans les industries organisées sur une vaste échelle, où les comptes reçoivent la garantie de la publicité, une part était faite au travail sur le dividende aujourd'hui absorbé tout entier par le capital. Serait-il bien difficile au gouvernement d'imposer une telle condition aux heureux concessionnaires des mines? Et à défaut de la prévoyance du gouvernement, ceux-ci ne seraient-ils pas aussi habiles que sages en prévenant par une solidarité de bienveillance et d'intérêt ces crises périodiques des grèves qui ébranlent leurs établissements? Les publicistes qui proposent cette innovation entendent toujours qu'un minimum de salaire soit assuré à l'ouvrier pour qui la participation aux bénéfices devient une gratification certaine et non abandonnée comme aujourd'hui à la générosité des maîtres, combinaison qui concilie tous les intérêts. Assurément on est encore loin d'une organisation régulière du travail, et nous savons même mieux que personne les compensations qui suivent d'ordinaire de telles innovations; mais si elles valent peu comme remède suprême aux désordres de l'anarchie industrielle, elles sont d'un grand prix comme tendances vers un ordre nouveau.

C'est vers cet ordre nouveau, horizon peu éloigné maintenant, d'une réorganisation intégrale de l'atelier agricole-industriel, que nous invitons M. Berville à porter avec confiance ses regards. Il déclare ne pas combattre le progrès, mais l'erreur qui se donne pour le progrès; à quel autre signe qu'un idéal supérieur à la société présente reconnaîtra-t-il le progrès? Il demande des idées pratiques et non des systèmes; mais ces idées pratiques ne devront-elles pas être coordonnées, reliées systématiquement? Il veut des idées éprouvées, non des hypothèses; mais, avant d'être réalisée, toute idée apparaît d'abord à l'état de théorie, et ce ne serait pas la peine de discuter si nous avions des phalanstères à montrer. Mais comment bâtirons-nous des phalanstères si chacun veut, comme M. Berville, ne croire qu'après réalisation? il faut pour cela des capitaux, des talents et des bras, qui consentent à se livrer sur la foi d'une idée. Il veut enfin des idées vraies et non des idées fausses ou problématiques. Nous le voulons aussi, parce que nous avons un *criterium* de jugement dans la science sociale découverte par Fourier : où M. Berville puise-t-il le sien?

Une seule fois il a pleinement raison, et nous nous plaisons à le constater. C'est quand il demande, « non pas à tous les réforma» teurs (nous prenons pour nous cette réserve), mais à quelques» uns d'entr'eux, de réprimer ce langage ardent, ces formes a» gressives qui, exaltant des esprits peu éclairés, les poussent au » désordre....., ces déclamations puériles qui veulent soulever le » pauvre contre le riche. » Nous ne voyons pas d'écrivains dans la presse, ni de parti dans la politique qui méritent ces graves imputations. La presse populaire entre toutes, que l'on pourrait supposer impuissance à concilier les intérêts et les sentiments, c[...] à organiser le bonheur social. Fidèle à des traditions déjà anciennes, la nôtre s'est toujours appliquée à persuader la bourgeoisie et le peuple, le gouvernement et le pays, de leur mutuelle solidarité pour le bien comme pour le mal, et nous sommes confirmés dans cette marche par l'expérience que nous faisons tous les jours des bons désirs de toutes les classes de la société, souvent ignorantes et prévenues, rarement hostiles aux bonnes et saines idées de progrès.

Que la magistrature imite à son tour le langage plein de mesure dont M. l'avocat général Berville lui a donné l'exemple en cette occasion! qu'elle renonce à ces accusations téméraires qui tombent trop souvent du siège du ministère public, pour irriter, pourrait-on penser, plutôt que pour persuader et convaincre! Qu'elle cesse de refuser aux amis du bien public, quand ils arborent le drapeau de la réforme sociale, les égards qui sont dûs à toute conviction loyale! qu'elle cesse d'appeler sur eux, dans des réquisitoires où l'éloquence se distingue trop difficilement de la violence, l'accablante sévérité de lois faites pour d'autres temps. S'initiant par le cœur aux misères populaires, qu'elle apprenne enfin à y compatir, et pardonne quelque chose à l'amertume de plaintes qui ont l'excuse de la souffrance!

Par ces concessions réciproques, la réconciliation sera prompte entre la magistrature et la presse sociale; le présent tendra une main fraternelle à l'avenir qui l'entraînera doucement dans ses voies.

Colonies orientales.

MADAGASCAR. M. DE LASTELLE. — BOURBON; MAURICE. — AUSTRALIE.

Il est de nouveau question d'une expédition à Madagascar. L'*Overland-Mail* nous apporte les nouvelles de Bourbon et Maurice jusqu'au 7 août, et nous savons qu'à cette époque les forces françaises, réunies à Saint-Denis, se composaient de *la Reine-Blanche*, *la Belle-Poule*, *le Berceau*, *la Prudente*, *le Voltigeur*, et le vapeur *l'Archimède*. Il faut joindre à ces bâtiments le brick *le Ducouëdic*, qui était en réparation au Port-Louis. *Le Ducouëdic*, dont le commandant, M. le capitaine Guillain, a mission d'explorer pacifiquement la côte d'Afrique, s'arrêterait au passage pour prendre part aux opérations guerrières. D'un autre côté, on attendait à Maurice la division navale anglaise du Cap; et une lettre du 22 août, reçue au Havre, semble indiquer que cette division était arrivée au Port-Louis.

Ainsi donc, la France et l'Angleterre vont combiner leur action pour mettre à la raison le peuple houva et sa brutale souveraine. Nous avons longuement exposé les dangers de cet accord au point de vue des intérêts français; nous avons signalé comme une faute cette confiance étrange avec laquelle, lors du traité sur le droit de visite, on a remis aux Anglais la police d'une région dont toutes les terres, françaises par droit diplomatique, nous sont sourdement disputées par l'Angleterre. Assurément si l'alliance anglo-française était un grand acte définitif dans la vie des nations, si ces deux généreux peuples s'entendaient désormais sincèrement pour le progrès du monde, nous nous réjouirions fort de voir leurs pavillons unis sur la terre malgache. Mais chacun sait ce que valent ces alliances de la vieille diplomatie, ces accords des dynasties et des aristocraties égoïstes et ambitieuses, et l'affaire des mariages espagnols vient d'ébranler encore cet édifice des amitiés civilisées, moins solide encore que les grands murs de sable de la batterie de Tamatave. Puisse, du reste, la France n'avoir pas à payer par quelque grand sacrifice sur les mers le triomphe de la politique dynastique à Madrid!

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 6 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

Par CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XI.

Economie domestique. — Un ami qui tombe du ciel. (Suite).

John Westlock était debout sur le seuil.

— Merci de moi, John! Comment êtes-vous ici?

— Je vous demande pardon, ou plutôt à votre sœur, dit John, mais j'ai rencontré en bas une vieille femme qui m'a indiqué cet appartement : vous ne m'avez pas entendu frapper, et, trouvant la porte ouverte, j'ai pris la liberté d'entrer. Je ne sais trop, ajouta-t-il avec un sourire, ce qu'il peut y avoir de décontenançant à surprendre ou à être surpris dans une aussi agréable occupation, surtout lorsqu'on s'en acquitte avec tant de talent et de grâce; mais j'avoue que, pour ma part, je me sens déconcerté. Tom, faites-moi le plaisir de venir à mon aide.

— Monsieur John Westlock, Ruth! dit Tom; je vous présente ma sœur, John.

— Et j'espère qu'en bonne sœur d'un si ancien ami, reprit John, Mademoiselle ne souffrira pas que cette malencontreuse entrée influe sur ses premières impressions?

— Ruth a grande envie, je crois, de vous faire la même prière, dit Tom.

John déclara que c'était inutile, et il tendit la main à miss Pinch, qui ne put la prendre, la sienne étant trop empâtée. Cet incident, qui semblait devoir augmenter la confusion générale et empirer les choses, produisit au contraire un excellent effet, car tous deux partirent d'un éclat de rire, qui abrégea le cérémonial.

— Je suis enchanté de vous voir, dit Tom. Asseyez-vous donc.

— Je ne m'assiérai qu'à une condition, répliqua son ami; c'est que votre sœur achèvera son pouding, comme si vous étiez tous deux seuls.

— Elle ne demandera pas mieux; mais à une autre condition, c'est que vous resterez pour en manger votre part.

La pauvre petite Ruth fut saisie d'un violent battement de cœur à cette audacieuse ouverture de Tom; si son coup d'essai venait à manquer, elle n'oserait plus lever la tête devant John Westlock! Sans se douter de son émoi, John accepta avec la plus franche cordialité, et après avoir échangé quelques plaisanteries sur le pouding et sur le régal qu'il s'en promettait, il prit une chaise, et la jeune ménagère se remit à sa besogne.

— Je suis venu beaucoup plus tôt que je ne comptais, Tom; mais quand vous saurez ce qui m'amène, vous n'en serez pas fâché, j'espère. Qu'avez-vous là? est-ce quelque chose que vous vouliez me montrer?

— Oh, Dieu, non! s'écria Tom, qui avait complètement oublié le griffonnage qu'il tenait à la main. Ce n'est rien que le commencement d'une description de moi : « un respectable jeune homme, âgé de trente-cinq ans. » — Voilà tout.

— Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'achever, Tom. Mais comment ne m'avez-vous jamais dit que vous aviez des amis à Londres?

Tom regarda sa sœur d'un air ébahi, et sa sœur le regarda d'un air aussi stupéfait.

— Des amis à Londres! répéta-t-il.

— C'est chose sûre, dit Westlock.

— Avez-*vous* des amis à Londres, Ruth, ma chère?

— Non, Tom.

— Eh bien! je suis très content d'apprendre que j'en ai, dit Tom; bonne nouvelle. Je n'en ai jamais rien su. Ils doivent s'entendre à garder un secret, John.

— Vous allez en juger. Sérieusement, Tom, voilà ce qui arrive : ce matin, pendant que je déjeunais, on frappe à ma porte.

— Et, suggéra Tom, vous n'aurez pas manqué de crier à tue-tête : « Entrez! »

— Précisément, et la personne qui frappait n'étant pas un respectable jeune homme, âgé de trente-cinq ans, tout frais débarqué de sa province, entra au premier mot, Tom, au lieu de rester à bayer aux corneilles sur le palier. Quand il fut dans la chambre, je m'aperçus que c'était un étranger à figure grave : un homme posé, rassis. « Monsieur Westlock? dit-il. — C'est moi-même. — Je vous demande la faveur d'un moment d'entretien. » — Sur ce, je l'engage à s'asseoir.

Ici John fit une pause, et lança une œillade vers la table. Affairée à l'entour du bol qui avait un aspect des plus imposants, Ruth écoutait de toutes ses oreilles.

— Le pouding ayant pris une chaise, Tom...

— Comment! s'écria Tom.

— Ayant pris une chaise.....

— Le pouding! vous avez dit le pouding!

— Non, non, répliqua John en rougissant. Où avez-vous la tête d'imaginer qu'un étranger vienne chez moi, à huit heures du matin, pour y prendre un pouding! Il prit une chaise, Tom, une chaise, comprenez bien! et m'étonna beaucoup dès le début de la conversation. « Vous connaissez, je crois, M. Thomas Pinch? »

— Il a dit cela! s'écria Tom.

— Mot pour mot. Je lui répondis que oui. Alors il voulut savoir où vous étiez pour l'instant : « à Londres? — Oui. » — Il avait entendu dire par hasard que vous aviez quitté M. Pecksniff. Était-ce vrai? Désirez-vous trouver un autre emploi? — Je l'assurai que vous le désiriez.

— Certes! dit Tom avec un hochement de tête.

— J'insistai sur ce point, et vous pouvez être persuadé que je l'édifiai là dessus de manière à ne lui pas laisser l'ombre d'un doute. « En ce cas, dit-il, Tom est, je crois, son affaire. »

La sœur de Tom cessa de manier sa pâte.

— Le Seigneur soit béni! s'écria Tom. Ruth, ma chère! il a mon affaire!

— Je le priai de poursuivre, continua John Westlock, lançant un regard à Ruth, que son récit intéressait pour le moins autant que Tom, et me chargeai de vous prévenir sans perdre une minute. Il répli-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 5 novembre.

t-on qu'un poste militaire à Tamatave pourra tenir l'île ouverte au commerce? Tamatave est entouré de bois et de marécages, et toute la province à grande distance n'offre ainsi que des obstacles. Les Houvas, gens très fins et très habiles, établiront un bon cordon militaire aux îles Nossi-Vé et Rassoua-Massé, et sur les premières collines Ambohivoulou; ils refouleront les populations que leur politique a depuis longtemps déjà poussées vers l'intérieur; ils organiseront un blocus infranchissable. Votre garnison serait impuissante à tenir la campagne libre; les difficultés du terrain et les fièvres rendraient la lutte inégale et désastreuse. Votre garnison serait donc prisonnière inutile dans son fort; Bourbon et Maurice continueraient à crier famine, et la civilisation n'aurait rien gagné à vos coups de canon.

Au contraire, preñez pied à Voubémar; le pays est ouvert, déboisé, parfaitement sain; vous construisez un fort à Voubémar, un autre dans l'intérieur, qui vous met en communication avec votre poste de Nosse-Bé, au nord-ouest, et cette ligne militaire, que trois mille hommes maintiendront aisément contre toutes les forces de Ranavalo, vous donne un pays vaste, fertile, où les populations asservies viendraient se réfugier en foule, où les Européens vivraient en santé, et où bientôt un grand mouvement d'échange s'opérerait au plus grand bénéfice des cotons. Et nous vous parlons cotons ici, parce que vous ne semblez préoccupés que des intérêts matériels; plût à Dieu que nous pussions invoquer les devoirs que la loi de fraternité chrétienne vous commande envers les pauvres races de couleur!

Quel triste sujet de méditation! Il existe un pays magnifique, que du temps des grands rois et des grands ministres, on avait nommé la France Orientale, et nous n'osons pas mettre le pied sur cette terre sans le concours de l'Angleterre! Cette terre, il ne nous est pas permis de partager avec elle le bienfait de nos sciences et de nos arts, le trésor de nos idées et de nos sentiments; pas même d'échanger nos produits contre les siens! Cette France Orientale, nous la traitons en terre étrangère, car nous imposons, à la douane de Bourbon, ses provenances au même titre et à la même taxe que les produits de l'iman de Maskat! Et s'il arrive que des Français, hardis et généreux aventuriers, ont été entreprendre, sans le secours de la France, ce que le gouvernement de France devait faire lui-même, s'ils ont mis en culture ce sol si riche et si beau, les produits de capitaux et d'un travail français sont repoussés comme étrangers! Ainsi, MM. de Lastelle et de Rontaunay sont obligés de chercher à l'étranger le placement de leurs sucres, cafés, indigos, dont nous ne voulons pas. Triste témoignage de notre impéritie et de notre décadence commerciale et maritime!

Nous avons, il y a quelques mois, sur des rapports qui nous paraissaient véridiques, exprimé des inquiétudes sur l'attitude prise à Madagascar par M. de Lastelle, à l'époque de l'affaire de Tamatave. Des renseignements plus sûrs, qui nous parviennent de diverses sources, des lettres récentes de Bourbon, nous montrent que nous nous étions trompés. Nous sommes heureux de pouvoir retirer les paroles rigoureuses dont nous nous étions servis, et conserver toute notre estime à un colonisateur laborieux. M. de Lastelle lui-même, quoique associé de la reine, est gardé à vue à Madagascar, et peut-être sa vie est-elle exposée. C'est cette situation pénible qui ne lui a permis de rendre aucun service à ses compatriotes au milieu de leurs désastres.

Les journalistes de l'île Maurice, quoique Français de naissance, ne paraissent pas désirer vivement que Madagascar devienne colonie française. C'est là un trait d'aveuglement. Les créoles de Maurice, exploités au profit des cadets de l'aristocratie anglaise, maltraités, auxquels on impose violemment l'usage de la langue anglaise, n'ont de soulagement à espérer que dans un établissement français à Male-cudecec. Certes, c'est un honneur pour notre île de France d'avoir la première attaché à une maison d'éducation ce titre sacré et fécond.

Une dame, Mme Louise de Lafaye, vient de publier un volume de poésies, les *Nomades*, dans la patrie de Parny et de Bertin.

Les journaux de Sydney donnent de douloureux détails sur le massacre d'un évêque catholique français, Mgr Baptiste Epallie, évêque de Sion, vicaire apostolique de la Mélanésie et de la Micronésie. Ce courageux missionnaire a péri dans l'île Isable.

L'Australie vient d'envoyer à Calcutta des vins dont la qualité parait supérieure.

Le capitaine Sturt, qui a déjà fait plusieurs voyages de découvertes dans l'intérieur du continent australien, est rentré à Adélaïde cette année, après une longue expédition et sans avoir rien vu que des plaines de sable. Voici un extrait d'une lettre du courageux voyageur:

« Il m'est impossible de décrire la nature du pays où j'ai été. J'ai passé les limites d'une région plus terrible et plus désolée qu'aucune de celles qu'a foulées le pied de l'homme. Je suis arrivé jusqu'au 24° 30' de latitude sud, à un degré du tropique, et au 138° du méridien; mais je n'ai pu aller plus loin. J'avais franchi des montagnes sablonneuses d'une élévation prodigieuse, courant en ligne droite pendant 90 et 100 milles; j'avais traversé des plaines pierreuses, sans bornes comme l'Océan, sur lesquelles nos chevaux ne laissaient pas de traces, et sur l'horizon desquelles aucun objet ne se détachait, qui pût servir de point de départ à nos observations; j'avais parcouru un pays de formation salsolacée, dénué d'herbe et d'eau; j'avais erré au milieu de plaines inondées d'une étendue sans bornes, aussi nues que l'est un champ labouré sur lequel les eaux ont demeuré; j'avais été obligé de creuser des puits, afin de retenir l'eau à la surface pour mes besoins pendant ma retraite; j'avais bu pendant plusieurs mois des décoctions fangeuses, n'ayant que cinq livres de farine et deux onces de thé par semaine; j'avais été exposé du matin au soir à une chaleur accablante, et en douze semaines, y compris les jours de repos, j'avais parcouru 1900 milles; j'avais enfin fatigué tout le monde lorsque ma constitution de fer éprouva enfin les atteintes de la faiblesse. »

Nous apprenons ce soir par une lettre du Havre qu'un fait de quelque gravité se serait passé à Maurice, à la fin d'août. Le consul de France, M. Barbet de Jouy, était invité à un grand dîner par les officiers de l'escadre anglaise; le jour venu, l'amiral anglais envoya défense à ses officiers de recevoir le consul. L'amiral se prétendait injurié parce que M. Barbet de Jouy n'avait pas été le saluer à son bord. Le consul de France, de son côté, pensait avec raison que la première démarche de courtoisie était due par l'amiral. On dit que cette affaire avait pris un caractère fâcheux et que le gouverneur en était saisi. Nous savons que M. Barbet de Jouy représente avec beaucoup de dignité la France à l'île Maurice: tout le monde fait de lui le plus grand éloge. Nous comptons donc que cette affaire se terminera tout à la satisfaction de notre consul et à l'honneur de la France.

On lit dans le *Moniteur algérien*:

« A la date du 22 de ce mois, M. le général d'Arbouville avait quitté Oran, à la tête d'une colonne expéditionnaire, se dirigeant vers Sidi-bel-Abbès. Le bruit s'était accrédité, en effet, que l'émir, après s'être mis à la tête des contingents de cavalerie réunis de l'autre côté de notre frontière, chez les Zekkara, avait formé le projet de se porter vers le sud-est et de tenter une razzia, soit sur les Amians-Cheragas, soit sur les Harars.

» Des nouvelles de Sidi-bel-Abbès, du 24, font connaître que M. le général d'Arbouville y a trouvé les populations calmes et sans inquiétude. Nos chefs arabes n'y avaient point entendu parler de la marche de l'émir, et ils allaient jusqu'à mettre en doute que ce mouvement eût pu s'opérer sans qu'ils en eussent été informés. Malgré ces nou-... préparés à la défense. Un combat s'est engagé, à la suite duquel les villages de cette tribu sont restés au pouvoir de nos alliés. Le châtiment a été complet; les Beni-Salah ont fait leur soumission et livré les ôtages que nous pouvions désirer.

» Des renseignements parvenus à Sétif sur la Kabylie, annoncent que l'influence du chérif Muley-Mohammed y diminue chaque jour.

» La correspondance de Bougie nous apporte le récit d'un combat qui a eu lieu le 19 octobre courant, entre la garnison de cette place et les Mzaïa, tribu kabyle qui l'entoure. Nous ferons connaître ultérieurement les détails de cette affaire, dans laquelle nos troupes ont donné une nouvelle preuve de leur ardeur habituelle.

» Les Mzaïa, qui avaient formé le projet d'enlever le troupeau confié à une escorte de tirailleurs indigènes, ont été vigoureusement repoussés. Le commandant supérieur ne s'est pas borné à dégager le détachement qui formait cette escorte; il a encore poursuivi l'ennemi jusque dans ses montagnes, où il a fait brûler dix villages. Les Mzaïa ont perdu beaucoup de monde, et leur audace sera considérablement diminuée par l'échec qu'ils viennent d'éprouver. Nous n'avons eu que six hommes blessés. »

On lit dans l'*Helvétie*, journal de Porrentruy:

« L'Autriche a, comme la France de M. Guizot, pris le parti d'abandonner la Suisse à son malheureux sort. Cela n'est plus douteux, d'après une lettre datée de Vienne et publiée par la *Gazette* semi-officielle *d'Augsbourg*. Les événements de Genève ont produit une grande sensation à Vienne, mais on a généralement pensé qu'on ne s'en mêlerait pas. La Suisse, ajoute cet article, sera ramenée par ses propres excès au respect de l'ordre et des lois.

» Les puissances ont raison de nourrir cet espoir. En effet, dans les cantons dont on a le plus à se plaindre, ce respect de l'ordre et des lois règne souverainement. Il est vrai que des excès ont été commis à Genève: c'était là la mitraillade des doctrinaires. Le faubourg Saint-Gervais a peut-être eu tort de riposter, aux yeux de la diplomatie européenne; il devait se rendre ou se laisser brûler: chacun a son avis là-dessus, à Vienne comme à Paris, à Berlin comme à St.-Pétersbourg.

» L'avoyer et le conseil d'Etat du canton de Lucerne ont annoncé au Vorort et à tous les Etats confédérés qu'ils refusent de reconnaître non-seulement le gouvernement provisoire du canton de Genève, mais aussi toutes les autorités illégalement issues des dernières élections, c'est-à-dire le nouveau grand-conseil. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le *Moniteur de l'Armée* publie les nominations suivantes:

M. le maréchal de camp Devaux, commandant le département de la Marne, passe dans la section de réserve du cadre de l'état-major général, à dater du 30 octobre 1846.

M. le maréchal de camp Favereau, commandant le département de la Charente-Inférieure, passe également dans la section de réserve du cadre de l'état-major-général, à dater du 30 octobre 1846.

M. Perrin, colonel au corps royal d'état-major, en disponibilité à Paris, est nommé à l'emploi de secrétaire du comité de la cavalerie, en remplacement du colonel de Champmontant, admis à la retraite.

M. le colonel Gilberton, précédemment directeur par intérim des fortifications de Paris, est nommé directeur des fortifications à Montpellier.

M. le colonel baron de Chabaud-Latour est appelé au commandement du 3e régiment du génie.

M. Allard, lieutenant-colonel, employé aux travaux de fortifications de Paris, est nommé directeur par intérim des fortifications à Paris.

M. Ardant, lieutenant-colonel, chef du génie à Thionville, est appelé aux mêmes fonctions à Paris.

M. Louis Devilliers, chef d'escadron au corps royal d'état-major, attaché à l'état-major général en Algérie, est nommé chef d'état-major de

---

que que, n'aimant pas les longs discours, il allait droit au but: un de ses amis avait besoin d'un bibliothécaire; le salaire était modique, cent louis par an, non compris le logement et la table, mais les fonctions n'avaient rien de pénible. Le poste était vacant et prêt à prendre, si vous acceptiez.

— Bonté du ciel! dit Tom, cent louis par an! Mon cher John! Ruth, ma chérie! cent louis par an!

— Mais, le plus singulier de l'histoire, reprit John, posant sa main sur le bras de Tom pour commander son attention et réprimer un moment son extase, la circonstance la plus étrange, miss Pinch, c'est que je ne connais cet homme ni d'Eve ni d'Adam, et qu'il ne connaît pas Tom davantage.

— Impossible qu'il me connaisse s'il est de Londres, dit Tom dans une grande perplexité; je ne connais personne à Londres.

— Et comme j'ajoutai, reprit John, qu'il m'excuserait sans doute si je prenais la liberté de lui demander qui l'avait adressé à moi, comment il avait su le changement de position de mon ami, et comment il était tombé si juste sur l'emploi qui pouvait le mieux lui convenir, il répliqua d'un ton sec qu'il n'était pas libre d'entrer en explication.

— Pas libre d'entrer en explication! répéta Tom, respirant avec force.

John poursuivit:

— Je devais savoir, dit-il encore, qu'on ne pouvait habiter dans le voisinage de M. Pecksniff, et ignorer les mérites de M. Pinch, aussi renommés à dix milles à la ronde que le clocher de l'église ou le *Dragon bleu*.

— Le *Dragon bleu!* murmura Tom, regardant alternativement sa sœur et son ami.

— Oui. Vous figurez-vous cela? Il parlait du *Dragon bleu* aussi familièrement que pourrait le faire Mark Tapley. J'écarquillai des yeux, je vous assure, quand il en vint là. Mais j'eus beau faire, impossible de me rappeler son visage. Je ne l'ai jamais vu; quoiqu'il m'ait dit avec un sourire: «Vous connaissez aussi le *Dragon bleu*, M. Westlock; vous vous y êtes donné du bon temps, une fois ou deux! « Vous vous rappelez Tom, nos fines parties du *Dragon?*

— Tom fit un signe expressif, et plus dérouté que jamais, protesta que c'était bien l'événement le plus inexplicable, le plus extraordinaire dont il eût jamais ouï parler.

— Tellement inexplicable, reprit John Westlock, que la peur m'en prit! Quoiqu'il fit grand jour et beau soleil, je commençai à me méfier de cet inconnu; je le soupçonnais quasi d'être quelque échappé d'un autre monde, quand il sortit un agenda de sa poche et en tira la carte que voici.

Tom lut haut: « M. Fips, Austin-Friars. »

— C'est là qu'il demeure et nous attend, ce matin même, Tom. Maintenant, vous en savez autant que moi sur cet étrange incident.

La figure de Tom, partagée entre la joie des cent louis par an et l'étonnement de ce mystère, ne le cédait qu'à l'expression des traits de sa sœur, sur lesquels se peignait la plus naïve, la plus joyeuse surprise. Il eût été difficile de prévoir ce qui fût advenu du pouding, si par bonheur il n'eût été fini.

— Tom, reprit Ruth, avec un peu d'hésitation; peut-être que, dans son amitié pour vous, M. Westlock en sait plus qu'il n'en dit.

— Non, en vérité, protesta John: il n'en est rien. Tout ce que je sais, vous le savez comme moi.

— N'en pourriez-vous savoir davantage, si vous le jugiez à propos? dit Ruth, en râclant avec application la planche à pâtisserie.

— Non, sur ma parole! répliqua John. Il est peu généreux à vous, miss Pinch, de me soupçonner, moi qui ai en vous une confiance absolue, la foi la plus aveugle en votre pouding!

Elle rit, mais ils en revinrent au sérieux et discutèrent de nouveau la question. Ce qu'il y avait de clair, c'est qu'on offrait à Tom un salaire de cent louis par an, et les ténèbres environnantes ne faisaient que mieux ressortir ce point lumineux.

Dans son agitation fébrile, Tom voulait partir sur le champ pour Austin-Friars. John fut d'avis d'attendre; et tandis que Tom en profitait pour se faire le plus beau possible, John suivait de l'œil, à travers la porte entr'ouverte, les rapides évolutions de cette brave petite sœur, qui brossait en passant le collet d'habit de son frère, recousait les boutons de ses gants, voltigeait autour de lui, mettant çà et là une touche de plus à sa toilette, dans son ambition de le voir tiré à quatre épingles. Tout en la regardant, John se rappelait les portraits de fantaisie qui ornaient les murailles de l'atelier pecksniffien, et il s'en indignait, comme d'affreuses caricatures, bien qu'ainsi que nous l'avons dit en son lieu et place, quelques-unes de ces ébauches ne fussent pas du tout laides, et qu'il en eût dessiné une vingtaine pour son compte.

— Savez-vous, Tom, dit-il, lorsqu'ils cheminaient côte à côte dans la rue, que je commence à vous croire le fils de quelqu'un!

— Je l'ai toujours supposé, répliqua Tom de sa façon tranquille.

— Mais de quelqu'un d'important.

— Dieu me bénisse, répliqua Tom, mon pauvre père n'était nullement important, comme vous l'entendez; ni ma mère non plus.

— Vous les avez donc connus? Vous vous les rappelez?

— Si je me les rappelle! Ma pauvre mère resta la dernière. Quand elle mourut, Ruth était toute enfant, et alors nous tombâmes tous deux à la charge de cette bonne vieille grand-mère dont je vous ai parlé souvent. Vous vous le rappelez? Oh! il n'y a pas le plus petit bout de roman dans notre histoire, John!

— A la bonne heure, dit John d'un ton résigné. Je vois qu'il n'y a pas moyen d'expliquer la visite de ce matin. Décidément il faut y renoncer, Tom.

Ils n'y renoncèrent pas cependant, et les conjectures se succédèrent jusqu'à leur arrivée à Austin-Friars, où, sur un palier des plus obscurs, au second étage d'un véritable casse-cou, ils parvinrent à découvrir une petite porte à judas. Le nom de M. Fips, inscrit en gros caractères, s'y lisait tant bien que mal. Relégué dans un coin, un vieux buffet anguleux complotait sournoisement contre les côtes des arrivants; un paillasson, usé à jour, ne pouvant plus servir à essuyer les pieds, s'était métamorphosé en une embuche permanente tendue aux clients de M. Fips.

Averti d'ordinaire par le violent choc d'un chapeau contre la porte de son cabinet que quelqu'un désirait lui parler, M. Fips ne manquait jamais de faire observer que l'entrée était « un peu sombre. »

— Sombre! souffla John à l'oreille de Tom Pinch, plus noire qu'un four. L'endroit est propice pour expédier un brave provincial. Que vous en semble, Tom?

Tom réfléchissait déjà à la possibilité qu'on les eût attirés dans quelque piège, d'où ils ne sortiraient que sous forme de pâtés, lorsque l'aspect d'un petit homme carré, à la mine pacifique, poudré à blanc et en culottes courtes, dissipa ses terreurs.

— Veuillez prendre la peine d'entrer, dit M. Fips.

(*La suite à demain.*)

sont bien différentes dans quelques parties de cette contrée et notamment dans le comitat de Trentschin : la détresse des paysans, par suite de la mauvaise récolte, est telle, que la plupart se nourrissent de racines et de son. D'autres comitats sont menacés d'une véritable famine, et partout l'on s'occupe de prendre des mesures pour la prévenir.

Une ordonnance du roi de Saxe, du 25, permet, à partir du 1er novembre jusqu'au 30 septembre 1847, la libre entrée des céréales, farines, gruaux et autres denrées alimentaires.

— La loi martiale est en vigueur en Gallicie depuis le 20. En même temps, une nouvelle garde de sûreté a été mise sur pied dans les arrondissements occidentaux. Elle se compose de 600 hommes, tous anciens militaires. L'abolition des juridictions seigneuriales et leur remplacement par des tribunaux impériaux, est, à cause de la grande étendue du pays, l'une des mesures les plus difficiles et les plus lentes à réaliser. Quant au rachat des corvées, un projet relatif à cet objet est soumis en ce moment à l'empereur. On comprend que la multiplicité et l'importance des intérêts auxquels touche cette question exigent qu'elle soit mûrement étudiée.

— Le journal officiel mexicain publie un décret qui déclare tous les Mexicains âgés de 18 à 50 ans soumis à l'obligation de prendre les armes pour la défense du pays.

Un autre décret proclame libre pour une année, l'importation des armes et munitions de toute espèce, et un troisième ordonne une levée extraordinaire de troupes. Ce journal publie ensuite une déclaration du gouvernement mexicain en réponse aux propositions de paix faites par le président des Etats-Unis. Il y est dit que le cabinet du Mexique n'a pu accepter ces offres et qu'il s'occupe activement de placer la république sur un pied de défense respectable.

UNE CHASSE AUX ALOUETTES. — A l'approche de l'hiver, dit l'*Eduen*, les alouettes descendent dans les plaines, se réunissent par troupes extrêmement nombreuses, et deviennent très grasses, parce qu'alors elles sont presque toujours à terre et mangent continuellement. La plaine d'Autun contient durant la froide saison un grand nombre de ces oiseaux, qui ne chantent et ne manifestent activement leur présence que depuis le mois de mars jusqu'à la fin de septembre. Le mystère que l'instinct leur fait observer dès le mois où nous sommes a été rompu d'une façon assez étonnante dans la nuit du samedi 17 au 18 octobre dernier.

Chassées de leurs retraites par le débordement subit de l'Arroux et des différents cours d'eau qui traversent la plaine, ainsi que par la pluie incessante qui improvisait des marais en maints endroits, les alouettes se dirigèrent en immense quantité sur Autun, attirées qu'elles furent par ce brouillard lumineux qui règne la nuit au-dessus des toits des villes abondamment éclairées. Elles s'abattirent ensuite dans les rues, et notamment sur la place du Champ-de-Mars. Tantôt elles voletaient, en poussant de petits cris que la peur rendait assez aigus, autour des lanternes à gaz, tantôt elles se précipitaient lourdement, comme des pierres, sur ces lanternes. Tels étaient l'éblouissement et la frayeur de ces pauvres oiseaux, que les gens préposés à la surveillance de l'éclairage purent en saisir des douzaines. La quantité de ce gibier allait toujours croissant ; mais, comme le gaz dut être éteint à trois heures, cette singulière chasse de nuit eut une fin au moment où ceux qui s'y livraient auraient pu se munir d'engins propres à la rendre très productive.

UN CRÉANCIER IMPITOYABLE. — Il s'est passé hier, à la maison de détention pour dettes de la rue de Clichy, une scène bien déplorable.

Un jeune homme, marchand tailleur, marié, père de deux enfants et dont la femme était enceinte du troisième, se trouve en ce moment dans cette maison, comme débiteur d'une somme de 1 200 fr., que les frais ont déjà presque doublée. Le créancier direct a, assure-t-il, vendu sa créance à l'un de ces honnêtes spéculateurs qui ne sont souvent que les prête-noms de quelques agents ministériels. Ce spéculateur, après avoir fait *coffrer* (comme ils disent dans leur ignoble jargon) le mari, a fait saisir ses meubles, et, hier, l'huissier commis a procédé à la vente. La malheureuse femme du tailleur emprisonné croyait qu'il lui resterait au moins le lit que la loi accorde aux débiteurs dépossédés ; mais l'huissier, se fondant sur ce que le mari avait *actuellement un autre lit*, a fait vendre jusqu'à la paillasse. Or, comme nous l'avons dit, cette femme était enceinte. La malheureuse est venue alors demander un asile à son mari. Mais les événements de la journée l'avaient tellement troublée et affectée, qu'en arrivant à la prison pour dettes elle a été atteinte des douleurs de l'enfantement et a fait une fausse couche dans la cellule que son mari partage avec un autre détenu au rez-de-chaussée de la maison ; de sorte que le sang qu'elle perdait ruisselait dans la galerie des promeneurs.

La prison entière a été émue par un pareil spectacle. Cependant il fallait emporter la malade hors de la prison. Elle n'avait plus rien chez elle, et point d'argent. Les détenus se sont cotisés : une petite somme a été réunie, et l'on a pu ainsi faire transporter l'accouchée à l'hospice Beaujon. On n'en avait pas encore de nouvelles aujourd'hui à deux heures, et le père au désespoir ne savait pas ce que pouvaient être devenus ses enfants.

NOUVEAU SERVICE DE STEAMERS. — On lit dans le *Phare de la Manche* :

« Nous pouvons donner comme certaine la nouvelle suivante, d'une haute importance pour Cherbourg.

» Vendredi dernier, MM. les ministres de la marine et des finances ont signé un traité avec une compagnie, représentée par M. le marquis de Raigecourt, pair de France, concernant la France et New-York. Les principales clauses de cette convention sont la cession par l'Etat, pendant dix ans, des quatre paquebots à vapeur *l'Ulloa*, *le Darien*, *le Christophe-Colomb* et *le Canada*, avec la condition de les assurer pour 12 millions, et la désignation de Cherbourg comme port d'arrivage et de départ. D'après ce traité, le service doit commencer le 1er décembre prochain ; mais nous avons lieu de croire qu'il ne pourra être organisé qu'au commencement de 1847. »

LE CRÉDIT A ALGER. — On lit dans la *Seybouse* : « Une véritable crise financière se fait sentir à Alger. La propriété souffre, les transactions sont paralysées, le commerce languit. Dans le moment actuel, les résultats de cette position fâcheuse sont connus en France et sont de nature à impressionner défavorablement l'opinion.

» On regrette, dans une conjoncture aussi grave, que les institutions de crédit annoncées avec tant de précipitation, même avec une sorte

sur lui-même et se releva ; mais déjà le capitaine Stewart, son fils et huit hommes de l'équipage avaient été noyés dans la cabine ou précipités dans l'abîme. Le lieutenant et cinq matelots seulement s'étaient retrouvés sur le pont après le désastre. Mais ils n'avaient échappé à la mort que pour se voir exposés à un long martyre, dont il serait impossible de décrire les horribles souffrances.

Du 16 au 26 septembre, ils sont demeurés là exposés à toutes les intempéries de l'équinoxe, sans autres provisions qu'un demi-baril de biscuit qui avait déjà été submergé pendant deux jours lorsqu'ils ont réussi à le retirer de la cale. La veille de leur délivrance, un des naufragés était mort de faim ; ce jour-là, ils avaient pris un requin dont ils mangeaient la chair crue ; ils avaient vainement essayé d'en boire le sang, il était trop amer. Ils en étaient réduits, pour se désaltérer, à l'eau qu'ils recueillaient, lorsqu'il pleuvait, au moyen d'une chemise.

Nous tenons à relever une erreur typographique qui s'est glissée dans notre numéro d'hier.

Ce n'est pas M. Faure, mais M. Favre (Ferdinand) qui, en sa qualité de maire de Nantes, a fait un accueil si hospitalier à notre ami Hennequin, et acquis, par cette honorable conduite, des droits particuliers à la reconnaissance de l'Ecole sociétaire. Une ordonnance royale vient de le continuer dans ses fonctions de maire, et confirmer par ce suffrage officiel les suffrages libres de ses concitoyens.

VARIÉTÉS.

Etudes sur l'Insurrection du Dhara,

Par M. RICHARD, capitaine du génie, chef du bureau arabe d'Orléansville (1). — Suite.

Il existe dans le nord de l'Afrique plusieurs confréries religieuses qui, malgré la prétention qu'elles affichent de ne pas se mêler des affaires de ce monde, y prennent la part la plus active qu'elles peuvent. Les chefs et les correspondants de ces confréries sont des savants qui se livrent à l'instruction publique ; leur influence est immense ; ils ne combattent jamais et marchent presque toujours sans armes ; ils sont sacrés, et respectés par tout le monde ; leur faire du mal est un sacrilége qui attire aussitôt sur la tête du coupable la vengeance du ciel. Ils conservent le dépôt sacré des livres et des traditions, et expliquent le sens mystérieux des prophéties. Ces hommes sont nos plus dangereux ennemis. Ils usent du grand ascendant que leur donne leur réputation de sainteté pour nous combattre sourdement dans l'opinion publique, ils nous étreignent de toutes parts sous un vaste réseau de haine et de conspirations. Ce sont eux, qui font passer avec une rapidité extraordinaire les lettres incendiaires de l'émir, qui lui font parvenir les secours des fidèles, qui alimentent la haine du chrétien, et qui, un beau jour, quand la lutte s'engage contre nous, apparaissent tout à coup au milieu des groupes hostiles, comme des étendards jusque là cachés, qui nous semblent flotter au vent pour la première fois.

Les deux confréries les plus importantes et les plus nombreuses sont celles de Moulé-Taïeb, dont le chef, El Hhadj-el-Arbi, a son siége à Ouezan (Maroc), à 22 l. de Fez, et celle de Moulé Abd-el-Kader dont le chef réside à Alexandrie. La première domine dans le Maroc et l'O. de l'Algérie, la seconde recrute principalement ses sectateurs dans l'E. de la régence. Ces deux confréries sont rivales et luttent constamment entre elles suivant leurs moyens pour établir leur domination sur les esprits. Par une circonstance fort heureuse pour nous, El-Hhadj-Mahhidin, le père d'Abd-el-Kader, était le grand-moukedam (correspondant) de la confrérie de Moulé-Abd-el-Kader, et était par conséquent l'ennemi religieux de El-Hhadj-el-Arbi, le chef des Moulé-Taïeb. C'est ce qui explique pourquoi ce dernier emploie son influence, qui est immense dans le Maroc et l'ouest de l'Algérie, à combattre les projets d'Abd-el-Kader ; c'est certainement à cette influence, autant qu'à la haine naturelle de Moulé Abd-er-Raman contre un homme qui vient établir une autorité rivale à la sienne, que nous devons attribuer les bonnes dispositions que l'empereur du Maroc a manifestées à notre égard, dans nos relations avec lui après la bataille d'Isly. Ces bonnes dispositions ne peuvent être que sincères pour le moment. Cependant l'auteur croit que nous avons eu tort de vouloir nous allier Abd-er-Raman d'une manière ostensible ; car une alliance avec les chrétiens ne peut que ruiner son crédit auprès de son peuple, surtout si elle a pour but d'anéantir le seul homme qui tienne encore levé l'étendard du prophète. Nous devrions au contraire alimenter de tous nos moyens une alliance secrète, en entretenant auprès de El-Hhadj-el-Arbi des agents particuliers, dont la mission serait d'amener Abd-er-Raman à agir selon nos vues. Nous pourrions peut-être retarder ainsi la crise inévitable qui nous menace du côté de l'ouest.

Un jour viendra, sans nul doute, où un autre envoyé du ciel arrivera, suivi de ces masses turbulentes et fanatiques que Bou-Maza faisait mouvoir d'un geste, et produira de nouvelles et terribles commotions. Soyons-en bien convaincus, un terrible ouragan nous viendra du côté de l'ouest ; tâchons seulement d'être assez forts quand il éclatera, et pour cela reculons le moment de son explosion le plus que nous pourrons.

Le danger est moins certain du côté du sud, mais il est probable. Il ne faut pas nous fier entièrement à ce qu'on a dit de la population du Sud : qu'elle dépendait complétement du dominateur du Tell, et lui resterait toujours soumise, parce que celui-ci la tenait par le ventre. Les exactions périodiques des gens du Tell sur les caravanes, leur fierté et leur hauteur à l'égard de l'habitant du Sahara, ont fait naître nécessairement des germes de haine, qui se gonflent de jour en jour dans le cœur des Sahariens, et qui éclateraient, quand un chef se présentera pour les conduire au pillage de ces terres dont ils ont été si longtemps tributaires. Tâchons de conjurer cet orage, en surveillant activement les relations des caravanes avec les Telliens et empêchant de tout notre pouvoir les vols, les vexations et le pillage.

La Kabylie elle-même pourrait avoir un jour son Bou-Maza, qui la précipiterait de ses montagnes dans la plaine. Mais cette invasion est la moins à craindre ; car l'ennemi à pied qui nous attendra une fois dans la plaine, ne nous y attendra certainement pas une seconde fois.

Ainsi le danger est menaçant à l'ouest, au sud et au nord. L'est seul nous promet une tranquillité parfaite.

M. Richard complète son aperçu par un examen du gouvernement des grands chefs indigènes.

(1) Se vend chez Dubos et chez Bastide et Marel, à Alger ; 3 fr. 50 cent. — Voir aux annonces.

caïds, sentant leur pouvoir leur échapper, ont écrit au chérif pour éviter la juste punition qu'ils redoutaient et à laquelle ils voyaient qu'ils ne pouvaient se soustraire, tout ce qui les entourait se jetant dans l'insurrection. Ceux que notre surveillance nous a conservés, attaqués par les fanatiques, n'ont pu faire autrement que de se défendre, mais ils n'ont pas tiré une cartouche à notre intention. Ainsi, les difficultés de notre entreprise dans le nord de l'Afrique sont très grandes et pourraient effrayer une petite nation ; mais la nation qui porte les progrès et les destinées du monde a besoin de voir les obstacles dans toute leur nudité. Si M. Richard les lui montre, c'est pour qu'elle apprenne à les surmonter et qu'elle évite les retards que leur découverte successive pourrait entraîner.

3e PARTIE. — *Un mot d'organisation.*

Sans avoir la prétention de donner un système complet d'occupation, chose complétement impossible, car il faudra prendre successivement les mesures dictées par les circonstances, l'auteur déduit de ses études certains moyens pour parer aux graves difficultés qu'il nous a montrées, et pose les bases qui doivent servir de point d'appui à la conquête.

Et d'abord, avec un peuple toujours prêt à la guerre, il faut que le gouvernement soit militaire. Ce gouvernement doit être unique et non divisé en trois provinces, pour qu'il y ait unité de vues et de mesures. La rivalité de trois commandants, indépendants les uns des autres, ne pourrait qu'être nuisible à la bonne direction des affaires. Le chiffre de l'armée doit être conservé, et même on doit tenir disponible, dans les départements du midi de la France, une vingtaine de mille hommes, pour pouvoir parer aux diverses catastrophes qui peuvent éclater d'un moment à l'autre dans le pays.

2° Il faut remplir le pays, la plus que nous pourrons, à l'aide de nos colonies, car la population arabe ne cessera de lutter contre notre domination, que quand elle sera enserrée de tous côtés dans la nôtre et qu'elle ne pourra faire un mouvement sans nous toucher les coudes. Ces colonies doivent être organisées pour la défense, et tout colon doit être aussi bon soldat que bon laboureur. Pour parvenir à ce but, le gouvernement doit faire tous ses efforts pour fixer en Afrique les vieux officiers et les vieux soldats. La meilleure combinaison serait évidemment celle qui combinerait d'une manière intelligente les deux systèmes des colonies militaires et civiles, et placerait les premières comme sentinelles avancées et protectrices des secondes.

3° Les agents arabes ne tendant qu'à nous tromper et à nous trahir, nous devons chercher à nous passer graduellement de ces serviteurs dangereux et nous mettre à leur place. Les premiers à élaguer sont les kralifa ; nous ne devons les conserver que dans les pays où il nous est impossible d'avoir d'action. On devrait déplacer les hommes influents et les transporter dans les grandes villes, hors du cercle de leur influence. — Pour pouvoir gouverner nous-mêmes, il faut donner une plus grande extension à l'institution naissante des bureaux arabes. — Nous devons traiter le peuple arabe comme un peuple enfant, et assurer sa soumission avant de vouloir l'émanciper. On a tort, en conséquence, d'admettre l'Arabe dans les commissions consultatives. Il ne sait pas mieux ce qui lui est nécessaire et bon, que ne le sait l'enfant auquel nous ne nous avisons pas de permettre de s'immiscer dans les conseils de famille.

4° Afin d'utiliser le penchant inné de l'Arabe pour la guerre et le faire tourner à notre avantage, il faudrait reconstituer les tribus *makrezen* comme du temps des Turcs, et les séparer des tribus raïas. Les tribus makrezen seraient choisies exclusivement parmi celles qui occupent nos lignes de communication et entourent nos établissements ; elles seraient chargées de veiller sur eux et de les défendre ; les tribus raïas seraient celles qui sont établies sur le territoire compris entre nos lignes de communication. Que quelques individus seulement chez elles auraient le droit d'être armés et de monter à cheval. Nous diviserions ainsi la population en deux parties : l'une forte, armée à notre service ; l'autre, notre ennemie, mais soumise et désarmée. La tribu raïa passerait de droit à la condition de Makrezen dès qu'un établissement serait fait au milieu de son territoire. De cette manière nous ferions désirer aux Arabes l'extension de notre domination.

5° Le grand éparpillement de la population sur le sol donne aux Arabes une mobilité qui les rend insaisissables. Cette absence d'agrégation a, en outre, l'inconvénient de les livrer, pieds et poings liés, au premier individu qui sait exploiter leur fanatisme et leur soif de pillage. Il faudrait donc agglomérer les membres épars de ce peuple et organiser toutes les tribus en zmalas. Pour fixer les idées, voici un aperçu de cette organisation : le chef serait isolé, entouré de ses Makrezen et de ses Tolbas, c'est-à-dire appuyé sur la force et sur la justice ; les divers douars seraient séparés entre eux par une haie de jujubiers ou de toute autre broussaille ; enfin, toute la zmala serait entourée d'un large fossé armé de cactus. A l'époque des travaux des champs on autoriserait, en dehors de ces zmalas, quelques tentes destinées à abriter les travailleurs ; mais la famille, mais ce qui constitue la richesse ne devrait jamais en sortir.

On comprend aisément l'avantage d'un pareil système. Les Arabes, ainsi emprisonnés, seraient à notre disposition, et pourraient, derrière leurs fossés, braver toutes les bandes de Bou-Maza et de ses successeurs ; nous aurions rendu ce peuple saisissable ; c'est essentiel. M. Richard pense que la zmala est un des moyens les plus puissants que nous ayons pour lutter contre la fatale tradition du Moulé-Chaa.

6° Nous pourrions peut-être répandre nous-mêmes des prophéties qui nous soient avantageuses pour combattre l'influence de celles qui existent. Ce moyen peut paraître puéril et petit, mais rappelons-nous que c'est avec des petits moyens qu'on mène les enfants et les peuples enfants.

Il faudrait encore profiter de l'hostilité qui sépare les deux confréries de Moulé-Taïeb et de Moulé-Abd-el-Kader. Pour nous rendre favorable la première et l'exciter encore plus contre la seconde. Un agent musulman qui entrerait dans la confrérie et qui recevrait le dikker de el-Hhadj-el-Arbi pourrait, à l'aide de grosses sommes et de magnifiques présents, mis à sa disposition, reculer assez loin l'époque où doivent éclater les catastrophes que le Maroc couve pour nous.

7° Enfin, un dernier moyen de pacification consiste à nous montrer partout et souvent au milieu du calme le plus parfait. Nous trouverons un résultat énorme pour notre conquête, si nous pouvions visiter une fois par mois nos tribus et régler sur le territoire même les contestations momentanées qui les agitent. Ces promenades se feraient d'abord avec des colonnes et finiraient par s'opérer avec un escadron de cavalerie.

Marché Saint-Antoine du 3 nov. — Foin, 1re 60 à 61; 2e 51 à 58; 3e »» à 52. Luzerne, 1re 60 à 62; 2e 56 à 58; 3e 50 à 54. — Trèfle, 1re »»; 2e »». — Paille de blé, 1re 32 à 34; 2e 28 à 30. — Paille de seigle, 1re »»; 2e, »»; 3e, »». — Paille d'avoine, 1re, 62 à 64; 2e 56;

Marché de la barrière d'Enfer du 3 novembre. — Foin 1re qualité, 56 à 60; 2e 51 à 54; 3e »» — Luzerne, 1re, 53. — Paille de blé, 1re qualité, 30 à 32; 2e 28 à 29. — Paille de seigle, 1re qualité »» »»; 2e »» »».

Marché Saint-Martin du 3 nov. — Foin 1re »» »»; 2e »» à »». — Luzerne 1re, »». — Paille de blé 1re 28 à 29; 2e »» »». — Paille de seigle, 2e »» à »»

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 2 novembre 1846. — MERCIER, entrepreneur de bâtiments, faubourg Saint-Martin, 113. Juge-comm., M. Ferté; synd. prov., M. Decagny, rue Thévenot, 16.

GILBERT, marchand de vins, rue Saint-Martin, 26. Juge-comm., M. Belin-Leprieur; synd. prov., M. Henin, rue Pastourel, 7.

DECK, maître maçon et nourrisseur, à Neuilly, route de la Révolte, 6. Juge-comm., M. Germinel; synd. prov., M. Maillet, rue des Jeûneurs, 14.

HUCHOT, maréchal-ferrant, rue Sainte-Placide, 14. Juge-comm., M. Germinet; synd. prov., M. Baudouin, rue d'Argenteuil, 36.

MARCHANDISES. — Huiles. — Colza disponible, 92-»» à »»; courant du mois, 94 à »»-»»; décembre, 95-00; quatre premiers mois 1847, 95-50 à 96.

Lille. — Colza, 85-50 à »»; lin, 87-50; œillette rousse, »»; cameline, 88-75; chanvre, 98-75. — Voitures, »».

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible 124; courant du mois, 124; décembre, 125; quatre premiers mois 1847, 124; mois d'été, 123.

Dette intérieure	»	»» »»	— Banque...	»»	»»	Paris-Lyon	408 75
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »»	— d° Em. 1841.	»»	»»	Nord-Teste	»» »»
HOLL. 2 1/2	»	59 1/2	PIÉMONT...	1200	»»	Zinc V. M.	6300 »»
HAITI...	»	» »»	AUTRICHE...	400	»»	Lin Maber	605 »»

Union linière... »» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Nos prévisions étaient fondées à l'égard du succès de la *Compagnie des cabriolets, coupés et voitures sous remises, rue Richer*, 6 bis. La constitution définitive vient d'avoir lieu par acte passé le 3 novembre devant Me Haltin, notaire, à Paris.

Il y a peu d'exemples qu'une Compagnie ait émis ses actions et fait son capital dans un délai aussi court, surtout si nous rappelons les nombreux événements qui se sont présentés dans le mois qui vient de s'écouler, et qui tous étaient de nature à alarmer les capitalistes. Il fallait donc qu'un motif puissant dominât tous ces événements, et ce motif ne peut être attribué qu'à son industrie elle-même, dont les beaux résultats sont si connus et qui, joints aux prévisions de ce que cette entreprise rapportera quand tous les chemins de fer aboutiront dans la capitale, donneront des résultats incalculables; mais ce qui a décidé du succès si prompt de cette affaire, c'est la combinaison ingénieuse de rembourser immédiatement les actionnaires en *jetons* qui leur serviront à payer les courses de voitures tout en leur conservant des bénéfices dans l'entreprise.

On comprend dès lors l'empressement dont ces actions ont été l'objet, surtout à une époque où les placements lucratifs sont difficiles à rencontrer.

Les gérants, par les grandes améliorations et le progrès qu'ils veulent apporter dans cette industrie, ont donné la mesure de ce qu'ils sont capables de faire.

DITES A VOS DAMES que les Chapeaux et Capotes de la maison AIMÉE HENRY sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours *pure soie* (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du-Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

Spectacles du 6 novembre.

8 h. »/» **OPÉRA.** — Charles IV.
7 h. 1/2 **FRANÇAIS.** — Andromaque.
6 h. 1/2 **ODÉON.** — L'Univers, Deux papas, Un mari de plus, Le Fou.
7 h. 1/2 **OPÉRA-COMIQUE.** — La Part du diable, le Châlet.
7 h. 1/2 **ITALIENS.** —
6 h. 1/2 **VAUDEVILLE.** — Le For-l'Evêque, Riche, Ventadour, Un homme.
7 h. »/» **VARIÉTÉS.** — Nicolas Poulet, Fille de l'avare, Deux Brigadiers.
7 h. 1/2 **GYMNASE.** — Les Demoiselles, Geneviève, Noémi, la Lectrice.
7 h. »/» **PALAIS-ROYAL.** — La Mère Michel, Bonhomme, Chambre, Lait.
7 h. »/» **PORTE-SAINT-MARTIN.** — Tableaux, Mathilde, le Déluge, Bruno.
6 h. 1/2 **AMBIGU.** — La Closerie des Genêts.
6 h. 1/2 **GAITÉ.** — Le Fils d'une grande dame, le Temple de Salomon.
7 h. 1/4 **CIRQUE** (boulevart du Temple). — Le Château de Pau, Henri IV.
6 h. 3/4 **COMTE.** — Une Passion, Peau d'Ane, Intermèdes, Une Pièce.
6 h. 1/2 **FOLIES.** — Les Amours d'une rose, Angeline, Plus heureux.
6 h. »/» **DÉLASSEMENTS-COMIQUES.** — L'Oiseau de Paradis.
8 h. »/» **BEAUMARCHAIS.** — Marcel; Souvenir, Mineurs, Paquita.
7 h. »/» **LUXEMBOURG.** —
3 h. »/» **HIPPODROME.** — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches

ON VA CRIER AU MIRACLE

200 fr. de musique, un journal et 10 concerts pour 24 fr. par an.

7 ALBUMS INÉDITS qui viennent de paraître; trois albums de chant, un de piano, un de quadrilles, un de valses, un de polkas, par tous les musiciens en renom : MM. Verdi, Clapisson, Adam, A. Boïeldieu, Niedermeyer, Duprez, Rosellen, Prudent, H. Herz, Lecarpentier, Dœhler, Marcailhou, Burgmuller, etc. Voilà ce que donne à la fois et tout de suite, à titre de prime, **LA FRANCE MUSICALE** 6, RUE NEUVE-SAINT-MARC, à toute personne qui prend un abonnement d'un an. — En sus de ces primes de musique nouvelle et inédite, les abonnés reçoivent encore gratis dans le mois huit morceaux de musique, soit 104 morceaux par an et deux billets d'entrée à tous les concerts.

2 CONCERTS EN NOVEMBRE, 4 EN DECEMBRE, SALLE HERZ. — A la place des concerts, la province reçoit la GRAMMAIRE MUSICALE, 1 vol. in-8.

Prix de l'abonnement : Un an, 24 fr.; la province, 29 fr. 50 c. — On expédie franco, par retour du courrier, les primes à tous les abonnés de province qui envoient un bon sur Paris.

CAISSE D'EPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'EQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE
des commissaires du gouvernement

L'ÉQUITABLE est une Caisse où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu grossie: 1° de ses intérêts capitalisés; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer, quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.* — Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à **L'ÉQUITABLE** une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'on opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois de septembre **L'ÉQUITABLE** a reçu pour 825 360 fr. de souscriptions reposant sur 858 têtes; au 1er octobre, le total général des souscriptions était de 36 508 558 fr. 50 c., et le nombre des têtes engagées de 42 649.

ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, diminuées ou déplacées, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'ANTIPHONEL est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs : MM. AUBER, HALEVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BENEDICT, ELSSY, SEJAN, BOELY, DIETSCH, etc. L'ANTIPHONEL peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'ANTIPHONEL, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et Ce.

RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE PARIS

VINAIGRE *de toilette* DE LA **Société Hygiénique.**

Ce Vinaigre BALSAMIQUE, TONIQUE et RAFRAICHISSANT remplace avec une *grande supériorité* l'eau de Cologne et toutes les eaux spiritueuses employées pour la toilette; il est plus riche en principes aromatiques et balsamiques; son odeur est plus fine et plus suave.

BLANCHEUR DE LA PEAU, BOUTONS, ROUGEURS. Le Vinaigre de la Société Hygiénique, employé en lotions pour les mains, le visage et toutes les parties du corps (*quelques gouttes par verres d'eau*), il rafraîchit et adoucit la peau, il augmente sa blancheur, et fait disparaître les rougeurs, boutons, éphélides et efflorescences. Après la barbe, il ôte le feu du rasoir mieux que tout autre cosmétique.

BAINS. Un bain dans dans lequel on ajoute *le quart ou la moitié d'un flacon de ce Vinaigre*, raffermit les chairs, enlève les démangeaisons, redonne de la souplesse et de la vigueur aux membres fatigués, détruit toute odeur de transpiration et procure un bien-être inexprimable.

SOINS DE LA BOUCHE. Employé pour la bouche (*six à huit gouttes dans un verre d'eau*), il raffermit les gencives, enlève le tartre, blanchit les dents, et rend l'haleine douce et fraîche. Il convient aux personnes qui au réveil ont la bouche amère, sèche et pâteuse, ainsi qu'aux fumeurs, auxquels il ôte toute odeur de tabac.

TOILETTE DES DAMES. Ses qualités toniques et balsamiques le rendent inappréciable pour les soins journaliers et les usages secrets et délicats de la toilette des Dames. *Voir pour plus de détails le prospectus qui accompagne chaque flacon.*

ASSAINISSEMENT DE L'AIR, MIGRAINES, SYNCOPES. Les médecins recommandent LE VINAIGRE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE aux personnes qui visitent les malades, qui fréquentent les spectacles, les bals et autres lieux où l'air est plus ou moins vicié, à celles qui sont sujettes aux pesanteurs de tête, aux migraines, aux maux de cœur, aux étouffements, aux syncopes. Il assainit et purifie l'air, il fortifie et ranime les fonctions des organes de la respiration. Il rafraîchit le cerveau et donne du ton à l'organisme.

Le prix du VINAIGRE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE *est de 2 fr. le flacon.*

Paris, Entrepôt génér., r. J.-J. Rousseau, 5.

Chaque flacon est coiffé de parchemin fixé par une petite médaille dont les deux faces portent le cachet ci-dessus. Chaque étiquette porte également la signature ci-dessus.

Tout Flacon qui ne portera pas ces marques doit être refusé comme contrefait.

En vente à la Librairie sociétaire rue de Beaune, 2.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER, GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX

Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

Une grande réussite a constaté le don de divination à Mme LACOMBE, rue Boucher, n° 1, au 1er, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu. 41

MONTRES plates sur pierreries, en or, 180 f. — Les mêmes en argent.... 100 fr. PENDULES DE CABINET, de ..., 55 à 150 fr. REVEILLE-MATIN, 25 f. MONTRES SOLAIRES pour régler les montres, 5 f. HENRI-ROBERT, rue du Coq, 8. HORLOGERIE très supérieure à celle du commerce. Voir la Notice.

Rue SAINT-MERRY, 12, à Paris. **CHOCOLATS COLMET.** DÉPOTS dans les Pharmacies de France.

Son CHOCOLAT FERRUGINEUX contre les pâles couleurs, les maux d'estomac, la faiblesse.

Son CHOCOLAT AU LAIT D'AMANDES, aliment rafraîchissant si utile aux femmes.

La Boîte de 2 PURGATIONS, 2 FRANCS.

Son CHOCOLAT PURGATIF, composé de magnésie, de mannite et de cacao. Son goût est agréable et il se mange avant le repas.

Tous les CHOCOLATS COLMET ne se vendent à Paris qu'à sa Fabrique. *Une Instruction les accompagne.*

SIROP TONIQUE ANTI-NERVEUX J. P. LAROZE

SIROP D'ECORCES D'ORANGES. TONIQUE ANTI-NERVEUX

De J. P. LAROZE, pharm., rue Neuve-des-Petits-Champs, 26, Paris.

Toujours en flacons spéciaux portant les signat. et cachet ci-dessus.

Il est prescrit avec succès dans les affections nerveuses de l'estomac et des intestins. Il excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la langueur, le dépérissement, la débilitation organique, les gastralgies, névroses des viscères, abrège les convalescences traînantes, détruit la constipation. Prix du flacon, 3 fr., dépôt dans chaque ville, et chez MM. LEVILLAIN, à Rouen; VERNET, à Lyon; THUMIN, à Marseille; MANCEL jeune, à Bordeaux; ABBADIE, à Toulouse.

50c 120 FEUILLES TRÈS BEAU PAPIER A LETTRES GLACÉ, avec initiales ou prénoms, extra-fin, 75 c. et 1 f.; Enveloppes, 40 c. le cent. Papier ECOLIER, 2 fr. la rame. Boîte de CIRE 6 Bâtons de couleurs, 50 c. — 142, RUE MONTMARTRE, au coin de celle St-Joseph.

DENTS Leur guérison. — M. MICHEL DE CHAILLEVOIS dentiste, cour des Fontaines, 7, a trouvé le moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur, par un procédé qui lui est particulier.

IMPRIMERIE LANGE LEVY, rue du Croissant, 16.

Le *Journal du Loiret* continue à instruire devant l'opinion publique le procès intenté au gouvernement à l'occasion du désastre qui vient de frapper le val de la Loire. Nous avons donné d'après ce journal les avertissements et les protestations que la commune de Sandillon fit entendre il y a trois ans. Nous lui empruntons aujourd'hui les délibérations du conseil municipal de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, l'une des communes qui ont eu le plus à souffrir de l'inondations. On verra si le mal avait été énergiquement signalé et prévu, et si les avertissements et les conseils ont manqué à l'administration.

En nous faisant l'écho de cette triste enquête que nous engageons notre confrère d'Orléans à poursuivre, nous nous proposons un double but. D'abord il importe de savoir si les malheureux habitants du Val devront se tenir pour satisfaits des secours qu'ils tiendront de la charité publique et de la munificence de l'Etat, ou s'ils ont le droit de se pourvoir contre une administration dont l'imprévoyance et le fatal entêtement les ont ruinés; c'est ce dont une commission nommée par les inondés devra, dit-on, s'enquérir auprès des sommités du barreau de Paris et d'Orléans. Il y aura à examiner si dans le cas dont s'agit, l'article du code civil qui rend chacun *responsable* du dommage qu'il a causé non-seulement par son fait, mais encore par sa *négligence ou par son imprudence*, s'applique au gouvernement du pays.

Une autre raison nous engage à donner suite à cette malheureuse affaire. Quelque justice qu'il puisse y avoir à incriminer l'administration, il faut bien reconnaître qu'elle n'est pas seule coupable; le gouvernement d'une nation constitutionnelle est toujours fait à l'image du pays légal. Si le gouvernement de juillet a si peu fait jusqu'à ce jour pour les intérêts économiques du pays; si tant de documents relatifs à des questions dont la solution ajouterait à la richesse, à la prospérité, à la gloire de la France restent éternellement enfouis dans le bureau des renseignements, c'est que le pays légal se tient pour satisfait quand ses représentants consument dans les vaines discussions d'une politique stérile, un temps et des forces qui pourraient être consacrés à l'exécution de réformes fécondes. Déjà, il est vrai, un heureux revirement s'opère sous ce rapport dans l'opinion publique; on commence à se lasser de cette politique, qui n'a eu pour résultat jusqu'à présent que d'abaisser la France, au dehors, dans toutes les questions qui ne sont que nationales, et de comprimer, au dedans, les élans de la liberté. C'est déjà beaucoup, ce n'est pas assez. Il faut que la nation se pénètre de cette idée, que la régie des intérêts économiques engage la responsabilité gouvernementale aussi bien que l'administration des intérêts exclusivement politiques. Soyez sûrs qu'alors nos gouvernants se départiront de cette froide insouciance et de cette lenteur dont ils font preuve dans toutes les questions qui n'ont trait qu'à l'administration de la fortune publique. Le meilleur moyen d'aider à cette réforme est sans doute de montrer à quels déplorables résultats peut conduire la préoccupation exclusive de la politique, et c'est pourquoi nous attachons une grande importance à l'enquête sur les désastres qui paraissent devoir être justement imputés à l'imprévoyance du gouvernement.

Aussitôt que les habitants de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin eurent connaissance du projet des ponts et chaussées, ils s'émurent comme l'avaient fait les habitants de Sandillon. Le conseil municipal [illegible] et suppliait M. le préfet d'apporter la plus grande sévérité à l'examen de cette affaire, qui, chose remarquable, n'avait été connue à Saint-Mesmin par aucune espèce d'enquête.

Après la délibération du conseil municipal vint une protestation des principaux habitants de la commune. Cette protestation se terminait par une réserve formelle de se pourvoir contre l'Etat en cas de sinistre.

Aussitôt que la commune de Saint-Mesmin eut avis du rejet de sa délibération, elle se réunit de nouveau pour faire un dernier appel à l'administration. Une nouvelle délibération, plus vive encore que la première, car le danger devenait plus pressant, fut prise à la date du 14 avril 1844. Les évènements que cette commune a subis à diverses époques, ainsi qu'il résulte de notes trouvées dans les registres de l'état civil, semblaient devoir donner une grande force aux observations que le conseil de Saint-Mesmin avait cru devoir adresser au préfet; aussi prenait-il soin de rappeler :

L'inondation du 7 octobre 1707, qui rompit les levées vis-à-vis Sandillon, et ruina tout le pays;

Celle du 14 juin 1709, qui rompit encore les levées et acheva de noyer le Val;

Celle du 26 juin de la même année, qui compléta le désastre;

Celle du 9 novembre 1710, qui rompit les levées depuis Jargeau jusqu'à Saint-Denis;

Celle du 11 novembre 1710, qui s'éleva à ce point que l'eau couvrit à une hauteur de deux mètres le quartier le plus élevé de la paroisse;

Celle du 12 février 1711, qui causa la mort de plusieurs personnes;

Celle de 1733, qui couvrit la terre pendant si longtemps, que la plupart des récoltes furent perdues;

Celle de 1755, qui rompit la levée de Saint-Jean-le-Blanc;

Celle de 1789, qui rompit les levées et emporta, dans tout le Val de la Loire, maisons, moulins, et tout ce qu'ils contenaient. Cette inondation, provenant de ce que le pont d'Orléans n'avait pas offert d'ouvertures suffisantes aux glaces qui s'y étaient accumulées, pouvait faire plus particulièrement pressentir les conséquences désastreuses qu'entraînèrent l'exécution du projet des ponts et chaussées;

Celle du mois d'août 1804;

Enfin, celle de 1840, qui donna des craintes pour la levée de Sandillon.

En conséquence, le conseil suppliait le préfet de vouloir bien prier le ministre des travaux publics de faire examiner de nouveau la question. Il terminait en exprimant cet espoir : « *Que l'administration ne voudra pas assumer la responsabilité d'une décision qui ferait encourir aux habitants du Val le sort terrible des riverains du Rhône.* »

Quelle réponse l'administration a-t-elle faite à ces avertissements répétés, à ces énergiques et persistantes réclamations?

Elle a fait continuer son viaduc.

Cette malheureuse affaire a occupé toutes les populations du Val et, comme nous l'avons dit, le conseil général lui-même. Quelles réponses les ingénieurs chargés de l'étude de la question opposaient-ils à ces unanimes protestations? à l'aide de quelles raisons puissantes ont-ils décidé l'administration à passer outre? On aura peine à nous croire. M. l'ingénieur en chef, dans son rapport au [illegible] l'ingénieur se refusant à reconnaître l'éventualité de la [illegible]. La chance de l'éruption dans la levée lui paraissait si peu probable, que ce n'était pas selon lui un fait à prendre en considération. Portant à l'avance l'accusation la plus grave contre l'administration actuelle, il pensait que cette rupture n'avait pu avoir lieu qu'à une époque « où les services publics, ceux de l'entretien des levées étaient livrés au désordre. » Et la preuve, selon lui, que la chance de l'ouverture d'une brèche dans la levée est considérée, dans la contrée, comme un événement peu probable, c'est « qu'il n'est personne que la crainte d'un tel évènement fasse hésiter un moment à confier au sol tous les genres de culture, tous les établissements quelconques ayant un caractère définitif. » Tels sont les arguments à l'aide desquels M. l'ingénieur en chef triompha des justes protestations des communes du Val.

Cependant, M. l'ingénieur veut bien pour un instant qu'une brèche s'ouvre et que les eaux fassent irruption dans le Val, alors « il suffira de quelques heures au plus pour leur ouvrir à travers le chemin de fer un passage convenable, » et « la rupture de la levée aurait pour conséquence dans ses rapports avec le remblai du Val, la rupture instantanée dudit remblai par la main de l'homme, et la restitution complète, au courant d'inondation, du lit qu'il aurait franchi naturellement. »

Il résulte de ces pièces authentiques, qu'en dépit des protestations et des avertissements des communes du Val, l'administration a eu *l'imprudence* d'élever des constructions qui, de son aveu, devaient, en cas de rupture des levées, augmenter les chances de ruine.

Il résulte encore que lorsque le désastre qu'elle croyait presque impossible il y a trois ans, est venu fondre sur les habitants du Val, elle a *négligé* d'ouvrir au courant d'inondation un passage à travers le remblai.

Dès lors l'administration ne s'est-elle pas mise dans le cas prévu par l'article du code civil, ainsi conçu : « Chacun est *responsable* du dommage qu'il a causé, non-seulement par son fait, mais encore par sa *négligence* ou par son *imprudence*? »

Le général Florès.

Après avoir présidé pendant plusieurs années aux destinées de la république de l'Equateur, le général Florès a dû se démettre de ses fonctions. Il a, disent ses partisans, abdiqué au moment même où il venait de triompher de l'insurrection de Guyaquil; il a pour lui la majorité de la nation, tombée, depuis son abdication, sous le joug tyrannique de quelques ambitieux, et qui saluera en lui un libérateur. Mais si le vœu de la nation l'appelle au pouvoir, qu'a-t-il besoin d'aller chercher l'appui de l'étranger? Si ses concitoyens doivent, dès qu'il aura posé le pied sur le territoire de la république, se grouper autour de lui en phalanges serrées, à quoi bon ce ramassis de gens sans aveu qu'il recrute en Irlande, en Angleterre et en Espagne? S'il n'a en vue que le bonheur de sa patrie, pourquoi ses relations intimes avec le cabinet de Madrid, le seul ennemi que jusqu'à ce jour les républiques colombiennes aient eu à combattre? En quittant le fauteuil de la présidence, le général Florès est rentré dans la vie privée; il agit non comme chef de la république de l'Equateur, mais comme simple particulier. La tentative de ressaisir violemment, à l'aide d'une force étrangère, le pouvoir qu'il

---

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 7 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR **CHARLES DICKENS.**

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XII.

Installation de Tom dans son nouveau poste.

Le cabinet de M. Fips était un petit bouge des plus enfumés. Une gigantesque tache d'encre encadrée d'une auréole d'éclaboussures couvrait un angle du plancher, comme si quelque vieux clerc s'était coupé la gorge dans ce coin, et au lieu de sang eût répandu de l'encre.

— Je vous amène mon ami, M. Pinch, dit John Westlock.

M. Fips leur avança les deux chaises qui composaient son mobilier, et s'établit sur son tabouret de bureau, d'où il tira un écrin d'une longueur démesurée qu'il commença à mordiller avec un merveilleux appétit.

Il examinait curieusement Tom, sans que rien dans sa figure ou dans sa voix annonçât qu'il prît à lui un intérêt particulier. Après un court silence, il s'informa si M. Westlock avait fait part de son offre à M. Pinch.

Sur la réponse affirmative de John, il se tourna vers Tom : — La chose vous va-t-elle, Monsieur? qu'en pensez-vous?

— Je pense que c'est une véritable bonne fortune, répliqua Tom, et je vous en suis profondément obligé.

— Non, pas à moi : je n'agis que par procuration.

— A votre ami, alors, Monsieur; au gentilhomme qui veut bien m'employer, et dont je m'efforcerai de mériter la confiance. J'espère justifier, quand il me connaîtra, la bonne opinion qu'il a de moi. A l'épreuve, il me trouvera ponctuel, vigilant, empressé de remplir mes devoirs; c'est ce dont je puis répondre, et... M. Westlock aussi.

— Très certainement, dit John.

M. Fips, qui paraissait embarrassé de renouer l'entretien, saisit un cachet sur la table, et par manière de contenance, s'imprima sur les jambes plusieurs F majuscules.

— Le fait est, dit-il, que mon ami n'est pas en ville pour l'instant.

La figure de Tom s'allongea; il crut que c'était une défaite, une façon polie de lui faire entendre que si la place lui convenait, il ne convenait pas à la place, et que M. Fips chercherait ailleurs.

— Quand pensez vous qu'il soit en ville, Monsieur? demanda-t-il.

— Je ne sais trop : c'est impossible à dire : je n'en ai pas la moindre idée, mais, qu'importe! poursuivit l'agent d'affaires, effaçant avec application une empreinte trop bien réussie sur le mollet de sa jambe gauche.

Le pauvre Tom inclina la tête avec déférence, sans paraître convaincu.

— Je dis, répéta M. Fips, que je n'en vois pas l'importance, l'affaire se pouvant régler entre vous et moi, monsieur Pinch. Quant à votre besogne, je vous mettrai au fait; et quant aux appointements, je puis vous les payer, par semaine, ajouta-t-il, en reposant le cachet sur son bureau et regardant alternativement John et Tom; par semaine, ici même, tous les samedis, de quatre à cinq heures.

Cette fois, M. Fips arrondit sa bouche comme pour siffler, mais ne siffla point.

— Vous êtes trop bon! dit Tom, dont la figure s'épanouissait. C'est on ne peut plus clair et satisfaisant. Il faudra me rendre?...

— A neuf heures, neuf heures et demie du matin, pour rester environ jusqu'à quatre heures du soir.

— Je ne parlais pas de mon temps, qui est tout à fait disponible, mais du lieu où je dois me rendre.

— Le lieu? au Temple.

Tom ne se sentait pas d'aise.

— Peut-être aimeriez-vous à voir l'endroit?

— Oh! s'écria Tom, si je peux me regarder comme engagé, je serai trop heureux; je verrai ensuite tout à loisir.

— Si! c'est chose conclue, dit M. Fips. Pouvez-vous me donner rendez-vous à la porte du Temple, dans une heure? Etes-vous libre?

— Complètement libre!

— Bon alors, je vous montrerai l'endroit, et vous pourrez commencer dès demain. A bientôt. Vous viendrez aussi, M. Westlock? Prenez garde, le palier est un peu sombre!

Après cette remarque superflue, il ferma la porte et les [illegible] chercher leur chemin à tâtons.

Loin d'éclaircir le mystère, cette entrevue l'avait plutôt [illegible], et les deux amis ne purent s'empêcher de sourire de l'air [illegible] qu'ils avaient l'un et l'autre. Ils devaient cependant toucher au [illegible]. L'installation de Tom dans ses nouvelles fonctions, ses [illegible] de travail, les gens avec lesquels il allait se trouver en [illegible], ne pouvaient manquer de jeter du jour sur ce bizarre incident.

Après une courte station chez John Westlock, et quelques minutes consacrées à la hure de sanglier, ils se dirigèrent vers le Temple. L'heure n'était pas sonnée, mais M. Fips, qui les attendait, les loua de leur exactitude.

Il prit les devants, leur fit traverser plusieurs passages [illegible] enfin à une cour reculée d'un aspect tranquille et morne, au fond de laquelle s'élevait une vaste maison. Il entra, tira de sa poche un paquet de clefs rouillées, monta un large escalier et s'arrêta au premier étage devant une porte; mais avant d'essayer d'ouvrir, [illegible] sur la rampe en fer de la balustrade, afin de faire tomber [illegible] qui obstruait le cylindre de la clef, puis il souffla dedans [illegible] le tube lui renvoyât un son aigu.

— Vous ferez bien d'y mettre un petit tampon, dit-il [illegible] vers Tom. C'est le seul moyen d'empêcher qu'elle [illegible]. La serrure aussi marchera mieux, graissée d'un peu d'huile.

La porte s'ouvrit avec une répugnance marquée et un horrible grincement de gonds. John avança la tête.

— Aïe! aïe! reprit M. Fips, la poussière s'est un peu amassée ici.

Il eût pu dire beaucoup. Elle s'était amoncelée, insinuée, infiltrée partout. Un rayon de soleil, pénétrant à travers une crevasse du volet, frappait le mur en face; dans l'espace lumineux, d'innombrables atômes tournoyaient comme autant d'écureuils en cage.

Il n'y avait là d'animé, de vivant, que la poussière. Lorsque M. Fips leva le pesant châssis pour laisser entrer l'air et le jour, l'ameublement vermoulu, les boiseries incolores, le gril à charbon rouillé, l'âtre cendreux, apparurent dans leur désordre inerte. Derrière la porte, une bougie, coiffée d'un éteignoir, attestait que le dernier hôte de ce lieu abandonné, après avoir assuré sa retraite, avait fait une pause sur le seuil, et jetant un coup d'œil sur la désolation qu'il laissait derrière lui, anéantissant à la fois la vie et la lumière, avait [illegible] demeure comme on scelle une tombe.

Il y avait deux grandes pièces à cet étage, et deux autres au-dessus. Un étroit escalier dérobé y conduisait. Elles étaient disposées en chambres à coucher; les meubles passés de mode, mais riches, avaient pris, par suite de la solitude, je ne sais quel aspect sépulcral et

(1) Voir les numéros du 4 juin au 6 novembre.

Bolivar. Des débris de la démocratie au Pérou, à l'Equateur, à la Nouvelle-Grenade, à Vénézuela, un nouvel empire se formera, destiné à quelque infant, ou, dit-on, même à M. Munoz. Telle est, selon toute apparence, l'œuvre dont Florès doit préparer la réalisation, si, échappant au juste sort des traîtres, il parvient à perpétrer son crime.

On admettra volontiers que l'appui ostensible prêté par l'Espagne au général Florès n'est pas désintéressé. On conviendra sans doute qu'en prenant part à une expédition hostile à la république de l'Equateur, cette puissance n'attend pas de Florès des services rigoureusement conformes à la légalité de son pays. Elle n'a pas dû se borner à stipuler quelques avantages commerciaux; déjà un traité lie l'Espagne à la république de l'Equateur. Bien plus, l'expédition qui va porter la guerre civile dans cet Etat ne peut que nuire momentanément aux intérêts du commerce de la Péninsule, en retardant la conclusion du traité projeté entre celle-ci et la Nouvelle-Grenade. L'agression de Florès contre sa patrie est une déclaration de guerre faite à la république de Grenade, dont un traité récent a lié les destins à ceux de l'Etat de Quito. Les bruits de reconstitution monarchique dont nous nous sommes faits l'écho ne manquent donc pas de vraisemblance.

Mais n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que les gouvernements de France et d'Angleterre n'usent pas des voies diplomatiques pour s'opposer à l'expédition de Florès? Ces puissances semblent en effet avoir plus d'un intérêt à s'opposer à l'accomplissement des funestes desseins du général.

Nous ne parlons pas des intérêts de l'humanité. Dans l'état actuel du monde, ce ne sont pas ceux qui passent les premiers aux yeux des gouvernements. La guerre est encore pour eux l'état normal des peuples. Que les puissances européennes laissent s'effectuer les préparatifs d'une expédition qui va porter les horreurs de la guerre civile dans une contrée du Nouveau-Monde, il n'y a rien là qui doive nous surprendre.

Mais d'autres intérêts encore sont engagés dans la question. Il importe à toutes les nations du globe que l'étude du passage projeté entre le golfe du Mexique et l'Océan Pacifique soit enfin menée à bon terme. Cette étude, tant de fois prise et reprise, sera peut-être interrompue par l'expédition de Florès. En vain les complices de cet aventurier objectent-ils qu'il a renoncé au projet primitivement conçu de traverser l'isthme de Panama. En vain annonce-t-on que l'agent espagnol se résigne à doubler le cap Horn et à débarquer à Guyaquil même. Un traité d'alliance offensive et défensive est intervenu récemment entre les deux républiques de l'Equateur et de la Nouvelle-Grenade. En vertu de ce traité, le contre-coup de la révolution opérée à Quito se fera probablement ressentir dans le département de Panama, que les travaux de l'ingénieur Garella désignent comme le lieu le plus favorable à l'établissement du passage maritime. En permettant l'expédition de Florès, les puissances européennes compromettront l'exécution d'une œuvre qui doit opérer dans la viabilité générale du globe la révolution la plus utile au commerce de toutes les nations.

Ce n'est pas tout: la France et l'Angleterre ont en outre un intérêt direct à s'opposer à l'accomplissement des desseins de Florès. La France, en raison de la perturbation que cette invasion doit apporter dans ses relations commerciales avec l'Equateur. Or, cette républi- [...] fatiguent une digue au progrès des institutions républicaines. depuis longtemps la politique monarchique a jeté ses yeux sur le Mexique comme sur une proie facile; la voilà qui s'apprête à diriger ses efforts contre le Pérou et la Colombie.

D'ailleurs la vieille politique n'en est pas à pressentir vaguement un danger lointain. Le danger existe; il ne s'agit pas seulement d'assurer dans l'avenir le développement d'un principe, mais d'opposer une digue au débordement d'un fait actuel. Il s'agit, en un mot, de tracer la limite où s'arrêtera le flot envahissant de l'Union américaine.

A ce point de vue, l'attitude des gouvernements de France et d'Angleterre s'explique facilement. Sous prétexte de reconquérir la présidence de l'Equateur, l'agent du cabinet de Madrid doit préparer les voies à la puissance qui l'appuie. Le gouvernement anglais consentira à cet agrandissement de l'Espagne, parce qu'il n'a rien à craindre d'elle, et que le principe qu'elle intronisera dans la colonie, pénétrant à travers l'isthme jusqu'à Mexico, peut opposer un jour une limite aux progrès des Etats-Unis. Le gouvernement français consent à laisser faire, d'abord parce qu'il a pu s'habituer dès avant 1830 à l'idée d'une monarchie colombienne, et que ce trône échéant à un infant d'Espagne, ne sortirait pas de la famille royale de France; enfin, et surtout, parce que l'intérêt anglais lui trace cette conduite.

Les nouvelles du Portugal continuent à être incertaines. Cela se conçoit, les journaux libres n'existant plus en Portugal, on est obligé de s'en rapporter à des correspondances sans contrôle. Le ton obséquieux et courtisanesque du journal officiel, et la manière entortillée dont il présente les faits, donnent à croire cependant que les évènements sont peu favorables au parti cabraliste et camarillesque.

La lutte a commencé sur plusieurs points. Le comte Das Antas, irrité de la manière dédaigneuse dont la reine a reçu ses offres de pacification, a rompu tout à fait avec la cour, et pris le commandement en chef de toutes les troupes de l'insurrection. Il a eu une entrevue avec Sa da Bandeira, dont l'arrivée à Coïmbre a été saluée avec bonheur par les progressistes insurgés, et il a été décidé qu'on marchera sur Lisbonne. Il y a plus de quarante lieues d'une ville à l'autre; mais le pays est sans défense entre les deux villes. C'est sous les murs de Lisbonne qu'aura lieu la bataille décisive.

Lisbonne, dit ce matin le *Journal des Débats* qui n'est pas suspect quand il s'agit des succès des insurgés, Lisbonne est tranquille; la population paraît se soumettre avec une entière abnégation à toutes les mesures et réquisitions ordonnées par le gouvernement. Les soldats et les volontaires parcourent les rues et exercent toutes sortes de violences contre les habitants. C'est une véritable *presse* à laquelle n'échappent ni les vieux, ni les jeunes, ni les infirmes. Des étrangers n'ont pas été à l'abri de leurs vexations; quelques-uns même ont été arbitrairement arrêtés.

Le roi dirige lui-même tous les préparatifs de défense de la capitale et s'occupe activement de l'organisation de l'armée. Dans les journées du 25 et du 26, il a passé en revue plusieurs corps de volontaires et douze batteries d'artillerie. En outre il a adressé une proclamation à l'armée pour lui recommander l'union et l'obéissance à la reine et à la [...] besoin la force et [...] raient à prendre la fuite. Le parti de la cour n'a donc rien à attendre de ce côté. L'Espagne aurait bien voulu lui prêter un appui plus ferme, mais le gouvernement espagnol semble avoir reculé devant les difficultés. Il s'est contenté d'envoyer à la frontière des régiments pour empêcher la rentrée en Espagne des progressistes exilés. On assure cependant que les instructions données aux chefs autorisent les troupes à passer la frontière et à y poursuivre tout ce qui pourrait menacer la paix de l'Espagne.

La commission instituée à l'effet de centraliser et de répartir le produit des souscriptions particulières ouvertes, tant à Paris que dans les départements, en faveur des victimes des dernières inondations, a été installée aujourd'hui, vendredi 6 novembre, par M. le ministre du commerce.

De concert avec M. le ministre, la commission s'est occupée des moyens de faire parvenir sans délai un premier secours aux départements qui ont souffert de ces désastres. Il a été décidé qu'une somme de 180 000 francs serait immédiatement adressée, par égale portion de 20 000 francs, à MM. les préfets des départements de l'Allier, du Cher, de Loir-et-Cher, de la Loire, de la Haute-Loire, du Loiret, de la Nièvre, de Saône-et-Loire et d'Indre-et-Loire.

La transmission de ces sommes sera opérée par les soins de M. le caissier central du trésor, conformément aux instructions déjà données par M. le ministre des finances.

M. le préfet de la Seine, membre de la commission, a été chargé d'expédier sur-le-champ à Roanne, à Nevers et à Orléans, et par égale portion, le linge, les hardes et les vêtements qui ont été déposés à la préfecture par des personnes charitables.

Des mesures ont été prises pour que les souscriptions reçues dans les mairies de Paris et de la banlieue fussent versées demain samedi au caissier central du trésor.

Les établissements publics, les sociétés particulières qui ont souscrit, et les journaux qui ont reçu des souscriptions, sont priés de vouloir bien faire verser également le montant de ces souscriptions à la caisse centrale du trésor dans la journée de demain.

En opérant ces versements, il sera nécessaire de distinguer les souscriptions ayant une destination spéciale des souscriptions générales.

La commission a nommé pour son secrétaire M. le vicomte Gaston d'Argout.

Elle s'est ajournée à lundi prochain. (*Messager.*)

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — On nous écrit de Dreux:

«Dimanche, M. le maire de Dreux (M. Monferrand) reçut deux lettres anonymes, c'est-à-dire signées de douze noms illisibles, portant que s'il ne faisait pas diminuer le prix du pain, on mettrait le feu à ses fermes et aux quatre coins de la ville. M. le maire, justement alarmé, fit distribuer, lundi, des avis aux gardes nationaux de se réunir à la mairie à neuf heures du soir, pour organiser et prescrire tout de suite un service de nuit. Hier a paru, dans le journal de Dreux, un appel de M. le maire à ses concitoyens, de vouloir bien coopérer de leurs moyens et de leur personne à la formation d'un service extraordinaire de sûreté, dont malheureusement les causes lui étaient trop connues.

»La menace n'a pas tardé à être mise à exécution. Le tocsin et la générale appellent à l'instant même, et, depuis une heure, les habitants du *Chatelet* (domaine de M. le maire, près de Dreux), où le feu est à une grange. On dit que le feu s'est déclaré sur plusieurs points.

---

glace. Entassés sans ordre, ils étaient confondus avec des caisses, des malles et toute espèce de friperie. Les parquets disparaissaient sous les piles de livres: il y en avait des milliers, les uns en ballots, d'autres encore enveloppés comme s'ils arrivaient de chez le libraire; les uns épars, les autres en tas, pas un seul sur les tablettes qui garnissaient les murs. M. Fips dirigea de ce côté l'attention errante de Tom.

— La première chose à faire sera de les mettre en ordre, de les cataloguer, de les ranger sur les planches, M. Pinch. Cela suffira pour commencer, je pense.

Tom se frotta les mains devant l'agréable perspective d'une tâche si conforme à ses goûts.

— Un travail plein d'attrait pour moi, et qui m'occupera peut-être jusqu'à ce que Monsieur...

— Monsieur!... répéta Fips.

— J'oubliais que vous ne m'avez pas dit le nom du gentilhomme... du Monsieur qui m'emploie.

— Oh! oh! s'écria M. Fips en mettant ses gants: ne vous l'ai-je pas dit?... Non? je crois que non. Il pourrait bien ne pas tarder beaucoup. Vous vous arrangerez à merveille ensemble, j'en suis sûr. Bonne chance! N'oubliez pas de fermer la porte. Elle se refermera d'elle-même si vous la tirez. A votre poste sur les neuf heures et demie, vous savez, jusqu'à quatre heures, quatre heures et demie; un jour plus tôt, un jour plus tard, selon que vous serez disposé. M. Fips, à Austin-Friars; vous vous le rappellerez bien? Surtout n'oubliez pas de tirer la porte, s'il vous plaît.

A ces recommandations, faites d'un ton amical, Tom se frotta les mains, hocha la tête, acquiesça d'un sourire, tandis que M. Fips, ayant gagné la porte, sortit résolûment.

— Eh bien! il est parti! s'écria Tom.

— Et pour ne pas revenir de sitôt, dit John Westlock, s'asseyant sur une pile de volumes. Mais vous voilà installé, Tom, et avec des circonstances qui ne se rencontrent pas tous les jours.

En effet, c'était d'un bout à l'autre une étrange affaire. Tom, debout au milieu du chaos, tenant d'une main son chapeau, de l'autre la clef, avait l'air si confondu, que son ami ne put s'empêcher de rire. Tom lui-même, excité par l'hilarité de John et par le souvenir du départ furtif de M. Fips au beau milieu de leur conférence, finit par éclater aussi.

Quand ils s'en furent donné à cœur joie (John n'était pas garçon à demeurer en reste), ils commencèrent à explorer cette masse d'objets hétéroclites, espérant y découvrir un fil qui les guidât dans ce dédale. Mais point! Différents noms étaient inscrits sur plusieurs volumes évidemment achetés à des ventes et ayant circulé de main en main. Comment démêler le patron de Tom en si nombreuse compagnie? M. Pinch eut la pensée lumineuse d'aller demander au concierge du Temple le nom du locataire de l'appartement. Il revint tout aussi avancé; le concierge lui avait répondu: — M. Fips, d'Austin-Friars.

— Après tout, dit Westlock, peut-être forgeons-nous un mystère où il n'y en a pas. Fips est un original; il connaît M. Pecksniff, qu'il méprise, c'est tout simple; il a entendu parler de vous; il sait que vous êtes précisément l'homme qu'il lui faut; il vous emploie, et s'y prend pour cela d'une manière fantasque, voilà tout.

— Mais pourquoi cette manière fantasque?

— Oh! mon cher, que ne me demandez-vous pourquoi chaque homme a ses lubies? pourquoi M. Fips porte des culottes courtes et de la poudre, tandis que son voisin porte perruque et met des bottes?

Tom, disposé à accueillir comme un soulagement n'importe quelle explication, trouva celle-là très plausible. C'était la vingtième qui lui paraissait probable, et il eût donné sa sanction à une vingtaine d'autres, si John les lui avait fournies. Mais John était à bout. Ils se remirent donc en marche pour Islington, après avoir fermé les volets et tiré derrière eux la porte de cette muette demeure.

En vrai badaud, Tom ne se lassait pas d'admirer. Il s'arrêtait des heures devant les boutiques, se jetait tout au travers des passants et des voitures pour entrevoir, au péril de sa vie, le clocher d'une vieille église; et lorsque sauvé miraculeusement de la bagarre, échappé aux roues des fiacres et des charrettes, il revenait vers John, la figure rayonnante, sans se douter du concert d'imprécations qui éclatait derrière lui, son ami le grondait, mais ne l'en aimait que mieux.

Il n'y avait plus trace de farine sur les mains de Ruth, quand elle les reçut dans le salon triangulaire, mais en revanche son visage n'était que sourires, et une cordiale bien-venue nichait dans chaque fossette et dans ses yeux brillants. Vous ne sauriez vous figurer l'éclat de ses yeux! Rien qu'en lui prenant la main vous voyiez se réfléchir dans sa limpide prunelle un chef-d'œuvre en miniature; c'était vous, vous, plus beau, plus vif, mieux tourné. Le mal, c'est qu'elle ne voulait pas laisser durer le mirage.

Le couvert était déjà mis, sans profusion de beau linge et de cristaux, mais avec une exquise propreté, ce luxe des bonnes ménagères.

Le succès de son coup d'essai, de sa première expérience en cuisine, fut si complet, que John Westlock et Tom l'accusèrent d'avoir étudié en secret l'art culinaire, et les plaisanteries allèrent grand train. John ne fut pas aussi loyal que de coutume; après avoir soutenu Pinch, il passa dans le camp ennemi et se rangea sous la bannière de Ruth, prêt à attester avec serment tout ce qu'elle avançait; mais ce soir-là même, avant d'aller se coucher, Tom fit observer à sa sœur que son ami n'en avait agi de la sorte qu'en plaisantant, vu que, dès le berceau, il avait toujours été galant avec les dames.

— Ah! en vérité! répliqua Ruth, et elle n'ajouta pas un mot.

C'est surprenant ce que trois personnes peuvent avoir à dire! Il n'y eut pas une lacune d'une seconde, bien que la conversation ne se maintînt pas toujours sur un ton aussi gai. Quand Tom raconta comment il avait vu les deux miss Pecksniff, et combien la plus jeune était changée, lui et ses auditeurs devinrent graves.

John Westlock semblait s'intéresser particulièrement au sort de Mercy; il voulut avoir des détails sur son mariage, et l'entendant nommer Chuzzlewitt, il demanda si elle avait épousé le Martin Chuzzlewitt qui accompagnait Tom, lors de leur rendez-vous à Salisbury. Cette supposition indigna Tom, qui protesta contre de toutes ses forces. Entre Martin et Jonas il y avait un monde de différence! Une fois lancé dans un sujet qu'il avait si fort à cœur, il ne s'arrêta plus. Il dit comment Martin était parti pour l'Amérique et n'avait plus donné de ses nouvelles; comment Mark, du *Dragon bleu*, l'avait suivi; comment M. Pecksniff s'était emparé du vieux grand-père, et convoitait bassement la main de miss Graham. Mais il ne laissa pas échapper un mot du secret enfoui au fond de son cœur: ce cœur si dévoué, si fidèle, si *plein* d'honneur, et pourtant encore assez vaste pour y loger au large tant de pensées généreuses, tant d'abnégation.

Tom! Tom! l'homme le plus confiant en son astucieuse sagesse, l'homme le plus fier de sa méfiance d'autrui, gorgé de tout l'or que lui ont valu ses préceptes, le plus zélé partisan de cette sage doctrine: Chacun pour soi, et Dieu pour tous! — comme si l'éternelle majesté des cieux pouvait protéger l'égoïsme! — cet homme ne découvrira-t-il donc jamais, le temps aidant, que toute sa sagesse mise en balance contre un cœur simple, n'est qu'idiotisme et folie!

C'était simple à toi, Tom, simple jusqu'à la crédulité, d'ajouter foi au dire de John, lorsqu'après dîner il prétendit avoir un théâtre à ses ordres, et y pouvoir conduire qui bon lui semblait, sans bourse délier. Encore plus simple, peut-être, de ne te pas douter qu'il eût pris les devants pour payer les places et aplanir la route. C'était simple à toi, cher Tom, de rire et de pleurer de si bon cœur, à ce maigre drame pitoyablement joué; simple, de t'en revenir si joyeux et si causeur avec Ruth sous le bras; simple, d'être surpris de trouver le lendemain sur la table du salon un Manuel de cuisine tout neuf, ouvert juste à la page du pouding-au-beefsteak, et la fameuse recette effacée, comme éclipsée par le pouding-modèle de la veille! Mais la liste de tes simplicités serait trop longue, Tom, car tu es essentiellement simple de cœur, simple d'esprit, et partant méprisable, pauvre cher Tom Pinch!

(*La suite prochainement.*)

— Demain samedi 7 novembre, à 8 heures du soir, dans les salons de MM. Pleyel et Comp., rue Rochechouart, 20, concert donné par Mme Cinti-Damoreau et Emile Prudent, au profit des inondés de la Loire. MM. Ponchard, Tulou, Alard, Chevillard, C. Ney et Albert de Garaudé concourent à cette soirée.

— D'énormes quantités de châtaignes sont en ce moment embarquées dans tous les ports de la Dordogne, de la Vézère, et de l'Ille, pour Bordeaux. L'exportation de ce fruit, ordinairement plus tardive à Périgueux que dans les autres localités, a déjà commencé par la rivière.

— Dimanche dernier, dit le *Propagateur de la Marne*, les ouvriers fileurs de Troyes se sont réunis dans la salle de l'enseignement mutuel, sise rue du Cloître-Saint-Pierre. L'assemblée était nombreuse, et chacun des assistants était animé du désir de contribuer de tous ses efforts au développement d'une institution qui est appelée à rendre de grands services aux travailleurs. Encore sous l'impression de l'affreux accident arrivé à l'ouvrier Tournu, les membres de l'association ont décidé, séance tenante, que tout sociétaire victime d'un accident ou mis dans l'impossibilité de travailler par suite d'un accident grave, serait admis à la pension provisoire de cent francs par an. Comme la société des fileurs est de création récente et n'a point encore de revenus suffisants, il a été décidé que le prix de cette pension serait réparti sur l'ensemble des membres, qui la paieraient en cotisations extraordinaires.

UN NOUVEAU VOLCAN SUR LA MER ROUGE. — Dans la matinée du 14 août dernier, pendant que le vapeur *la Victoria* remontait la mer Rouge pour se rendre à Suez, le ciel était brumeux et l'atmosphère chargée de lourdes vapeurs. Rien n'annonçait cependant la bourrasque qui eut lieu bientôt après. A dix heures on aperçut une masse épaisse de vapeur longeant l'horizon du nord-ouest au sud-ouest, et bientôt de rapides et brillants éclairs furent suivis par les roulements d'un tonnerre lointain. Le pyroscaphe était alors à la hauteur des îles Zeboyer, et l'on vit une fumée s'élever en mince colonne de celle qui est désignée sur les cartes anglaises sous le nom d'île *Sadle*, lat. 15 d. 7 m., long. 42 d. 12 m. A trois milles de distance de ce point, les officiers remarquèrent une masse de vapeurs sulfureuses à la place de la colonne de fumée dont on vient de parler, et bientôt une violente bourrasque se fit sentir et ne permit plus de rien distinguer.

Ces phénomènes sont évidemment identiques avec ceux qui caractérisent les volcans. Des ordres ont été donnés pour que des observations exactes et répétées soient faites à cet égard. Les îles Zeboyer et toutes les éminences qui se trouvent sur les bords de la mer Rouge, depuis Aden, sont d'origine volcanique. *Jibber Teer*, qui offre tous les caractères d'un volcan récemment éteint, fumait encore en 1832. Les pilotes arabes affirment qu'il jetait des flammes vers la fin du siècle dernier, et les habitants des côtes voisines l'appellent encore la Montagne fumante. Tout cela n'annoncerait-il pas une résurrection du travail volcanique sur les rives de la mer Rouge? Le Vésuve s'était endormi pendant un long espace de temps, quand il se réveilla soudainement pour ensevelir Herculanum et Pompéi sous ses cendres. Le Jurello, dans les plaines du Mexique, s'éleva, pendant une seule nuit, à une hauteur de plusieurs centaines de pieds. Il y a certainement une grande imprudence de la part de ceux qui placent leurs demeures et construisent une ville au fond même de l'ancien cratère du cap Aden. Peut-être leur sommeil pourra être interrompu quelque jour par une des plus terribles catastrophes.

LA VENTE DU BLÉ. — On sait, dit l'*Impartial de Seine-et-Oise*, que la loi n'impose pas d'une manière absolue, aux propriétaires et cultivateurs, l'obligation de faire, sur les marchés, l'apport de leurs grains; aussi les meuniers, et cela dans tous les départements, profitent-ils largement d'une lacune qui devra prochainement fixer l'attention du gouvernement et des chambres.

Les vendredis, dans les cafés et chez les marchands de vins de Versailles, nous voyons des cultivateurs munis de *sacs à argent, remplis d'échantillons*, traiter de la vente du blé avec les meuniers, qui font ensuite leurs orges, en vendant, à leur tour, les farines à des prix très élevés.

La cherté du pain ne doit donc pas être attribuée aux boulangers, mais seulement à l'inconvénient que nous signalons, et qui cessera dès que la loi aura été modifiée.

LES LOIS SUR LA SURVEILLANCE. — Un homme dans la force de l'âge, d'une physionomie à la fois mâle et franche, François-Victor Cambre, est prévenu de rupture de ban.

Après les questions d'usage, M. le président l'interpelle ainsi : Vous avez quitté le lieu de votre résidence pour venir à Paris, dont le séjour vous est interdit, par suite d'une condamnation à sept années de travaux forcés.

Cambre : Je suis ouvrier en ressorts de pendules ; c'est un métier qui ne se fait qu'à Paris. On m'a envoyé dans une petite ville de la Normandie. Comme je voulais bien faire, j'ai prié le commissaire de police de me trouver de l'ouvrage : c'était un brave homme qui a compris ma position. Il m'a promené dans la ville comme le bœuf-gras, en m'offrant pour vingt sous par jour ; partout on m'a refusé. Le brave commissaire a lui-même demandé mon changement pour les Andelys. Aux Andelys, même répétition; ainsi qu'à Rouen, où j'ai été repris ; et tout cela l'effet de la surveillance : on nous fuit comme la peste. J'ai fait une faute, étant bien jeune, j'ai subi ma peine ; aujourd'hui je veux bien faire, je peux et je veux travailler, et on ne veut pas. Je peux gagner 4 et 5 francs par jour, et on ne veux pas me donner vingt sous.

M. l'avocat du roi : Il faut demander l'autorisation de rester à Paris.

Cambre : Je ne demande que cela, je puis y vivre honnêtement ; j'y ai des parents, des amis qui savent bien que je veux bien me conduire; si vous pouviez me faire rester à Paris, jamais vous n'entendrez parler de moi.

M. le président : L'autorisation ne dépend pas du tribunal, mais de l'administration ; demandez-la et faites-la appuyer par vos parents et vos amis ; le tribunal ne peut qu'être indulgent dans l'application de la peine.

M. l'avocat du roi : Nous requérons l'application de la loi, mais nous nous associons à l'indulgence du tribunal pour modérer la peine.

Le tribunal prononce contre Cambre une condamnation à quinze jours d'emprisonnement.

que les Hollandais et les Anglais ont accompli de si grandes choses dans le monde. » Enfin, choisissant pour exemple un fait récent, M. Blanqui s'autorise de ce qui s'est passé à l'occasion du bassin houiller de la Loire. Ce bassin est exploité par plusieurs compagnies qui se faisaient concurrence. Cette concurrence était pour elles une cause de ruine. Elles ont fait fusion et les voilà prospères. Elles ont une seule administration, tandis qu'auparavant il leur en fallait plusieurs. Leurs frais sont donc diminués et leurs bénéfices accrus. M. Blanqui les propose en exemple.

Cependant une arrière-pensée domine le spirituel économiste. Ces coalitions ne présentent-elles pas quelques inconvénients? Maîtresses du marché, en possession d'un monopole, les compagnies associées n'ont-elles pas la faculté de rançonner les consommateurs, en élevant leurs prix? ne peuvent-elles pas également réduire le salaire de leurs ouvriers? M. Blanqui ne se dissimule pas tous les dangers de ce régime. Aussi veut-il régulariser l'association. Il appartient au gouvernement de la contenir dans de justes limites. « Comme tous les grands pouvoirs, dit-il, l'association est sujette à l'abus, et vent être soumise aux prescriptions de la loi. » M. Blanqui pense d'ailleurs que les compagnies ont intérêt à ménager les ouvriers, à leur donner un salaire en rapport avec leurs besoins. Les industries, en effet, peuvent-elles se passer de bras?

Reprenons une à une toutes ces opinions; discutons-les. M. Blanqui s'est honoré en attirant l'attention de l'Académie sur le spectacle offert par l'industrie contemporaine. Des maux épouvantables accompagnent tous ses progrès. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une guerre acharnée et pleine de périls pour les capitalistes aussi bien que pour les travailleurs. A cette plaie immense, M. Blanqui veut appliquer un remède, l'association. Mais l'association sera-t-elle pour tous, pour les ouvriers comme pour les fabricants, pour les bras comme pour le capital? Nullement. M. Blanqui convient que tout le monde souffre; mais il ne songe pas à guérir tout le monde. Il ne s'inquiète que des spéculateurs. Ce ne sont pas pourtant les plus dignes de sollicitude. Si je ne fais pas fortune, je suis moins malheureux que l'ouvrier dont le salaire ne suffit pas à l'existence. Le travail de M. Blanqui est donc atteint d'un vice radical. Il indique les moyens de soulager, non pas les plus grandes misères, mais les moindres.

Voyons cependant si on peut faire le bonheur des uns sans augmenter les maux des autres. Il nous paraît que l'association des capitaux seulement est plus nuisible que la concurrence et aux ouvriers et aux consommateurs. En revanche elle est extrêmement favorable aux capitalistes. Mais nous ne pensons pas que ce soit au point de vue de cette infime minorité qu'il convient de débattre la grande question qui nous occupe : c'est au point de vue général, au point de vue par conséquent de ces légions de travailleurs dont les efforts enrichissent la terre et dont le nombre et les travaux valent bien qu'on leur porte intérêt ; c'est aussi, et à plus forte raison, au point de vue du consommateur, car le consommateur, c'est la société tout entière. Eh bien, en ne considérant que ce point de vue général, on devient complètement hostile à tout système ayant pour résultat d'enrichir quelques hommes au préjudice de la foule. Telle est pourtant la conséquence de la coalition des capitaux. Elle crée une nouvelle féodalité plus terrible, plus tyrannique encore que celle abattue sous les coups de la révolution. Prenons pour exemple le fait même cité par l'honorable M. Blanqui. La houille est en ce moment le produit le plus indispensable peut-être à l'industrie et au commerce. Elle alimente toutes les machines à vapeur, bateaux et chemins de fer. Il s'en fait et il s'en fera toujours une consommation de plus en plus considérable. Si plusieurs compagnies en vendaient, la houille serait moins chère, car chacune baisserait ses prix pour attirer le consommateur. Associées, au contraire, elles font et feront toujours la loi. « Il faudrait, a dit fort judicieusement M. Passy, il faudrait une vertu surhumaine pour ne pas mettre à profit la puissance attachée au monopole. »

Mais du moins la classe ouvrière, si intéressante, gagne-t-elle à l'association des capitaux? M. Blanqui l'affirme. Il dit que plus les bénéfices des compagnies seront considérables, et plus elles rétribueront leurs ouvriers. C'est là une opinion qui fait honneur à M. Blanqui, mais qui rentre peut-être dans le domaine des illusions. Les spéculateurs, en effet, ne sont guères philanthropes; la plupart d'entre eux ne songent qu'à s'enrichir; ils obéissent presque tous à cette loi du commerce : acquérir des marchandises au plus bas prix, et les vendre aussi cher que cela est possible. Il ne faut donc pas compter que l'association des capitaux peut devenir favorable à l'ouvrier. C'est une illusion que l'expérience détruira bientôt. Nous penchons même à croire qu'une telle association est, pour les travailleurs, la cause naissante d'un nouvel esclavage. Tenons-nous-en toujours, pour le prouver, à l'exemple cité par l'honorable M. Blanqui. Cet exemple nous paraît contraire aux conclusions de son mémoire. Supposons que l'association du bassin houiller de la Loire veuille réduire le salaire de ses ouvriers mineurs : qui l'en empêchera? Les ouvriers? Ils peuvent, en effet, refuser le travail. Mais combien cette extrémité est peu à craindre pour les capitalistes! Aussitôt, la loi actuelle combattrait pour eux ; l'article 415 du code pénal viendrait à leur secours. Cet article applique aux travailleurs qui se coalisent, une peine beaucoup plus forte que celle encourue par les entrepreneurs coupables du même délit. Viendrait ensuite la misère, terrible athlète, luttant aussi en faveur des capitalistes. Ceux-ci souffriraient un peu, ils seraient momentanément paralysés dans leur industrie. Mais combien le combat ne serait-il pas inégal! Dans ces sortes de guerres, n'est-ce pas celui qui ne peut pas attendre qui est toujours vaincu? En quelques jours, la faim aurait triomphé de la résolution du pauvre, de celui qui ne gagne son pain qu'à la sueur quotidienne de son front.

Sera-ce la loi qui interviendra en faveur de l'ouvrier? Mais constatons d'abord que cette loi est encore à promulguer, tandis que l'association des capitaux fait depuis longtemps des progrès tous les jours plus rapides. Ensuite, quelle sera sa nature, le principe de cette loi? Suffit-il d'avoir dit que l'Etat doit prendre ses précautions contre la féodalité du capital? Ne fallait-il pas aussi indiquer quelles sont les précautions que le gouvernement peut prendre? Rétablira-t-on la loi du *maximum*? Mais cette loi, qui avait son explication et son excuse en 1793, en aurait-elle une aujourd'hui? D'ailleurs, si nous avons bien lu les œuvres de M. Blanqui, l'honorable académicien est l'ennemi déclaré de pareilles mesures d'économie publique. Nous croyons que M. Blanqui serait fort empêché de présenter le projet de la loi en ques-

[illegible] garanties suffisantes au bien-être de la société tout entière. Si l'on organisait une pareille association, toute lutte entre le capital et le travail cesserait, à plus forte raison celle des capitalistes et des ouvriers entre eux. Un accord, une harmonie inconnus jusqu'à ce jour seraient le fruit de cette large institution, qui couvrira de gloire le siècle qui l'aura fondée. Nous regrettons bien vivement que des hommes de la valeur de MM. Blanqui, Dunoyer et Passy, entre lesquels s'est débattue la question en litige, ne tiennent pas à honneur d'accorder un généreux concours à cette œuvre sublime. Nous le regrettons surtout pour M. Blanqui, dont les tendances paraissent quelquefois progressives. Nous n'en voulons pas d'autre preuve aujourd'hui que cette pensée de son mémoire, à laquelle nous nous associons : « Si, comme on l'a dit avec raison, le capital n'est que du travail accumulé, il est naturel d'espérer qu'une meilleure part des profits de ce capital reviendra à tous ceux qui ont concouru à sa formation. » Telle est la meilleure pensée d'un travail élégamment et spirituellement rédigé. Un pas de plus, et M. Blanqui touchait au socialisme.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. L. à Houdan. — M. de S. est à Paris.

M. C.-G. S. à Nantes — Il nous remet votre lettre. Nous prenons bonne note de tout ce qu'elle contient. — Votre concours nous sera précieux et utile.

Mlle D., à Nantes. — Nous expédions immédiatement.

M. G. à Nantes. — Reçu les 131. — Nous expédions et joignons des bulletins en *duplicata*.

M. T. à Orléans. — N'a-t-on pas reçu chez vous, le 16 septembre, avec les bulletins n° 2, pour Orléans, un petit paquet à l'adresse de M. B., à Angers?

Marchés.

Halle aux farines du 5 novembre.—Paris. — Arrivages, 6,945 q. 63 k. — Ventes, 6,986 q. 30 k. — Restant, 10,157 q. 92 kil. — Cours moyen du jour, 52-73. — Cours taxe de quinzaine, 51-94. — Ventes en disponibles : gruaux, [illegible] q. 57 k. »»-»» à 66-90; 1re marque, 414 q. 48 k. 53-20 à 55-40; 2e marque, [illegible] q. 70 k. 50-05 à 52-20; 3e marque, 10 q. 99 k. 39-50 à 45-65; 4e marque, »»» »» k. »»-»» à »»-»». — Cuisson, »». — Relevé, 20 q. 71 k. — Vente à livrer, 5518 q. 16 k. 31-20 à 54-15. — Cuisson, »». — Revente, 511 q. 69 k. [illegible] à 54-75.

Halle aux grains du 4 nov. — Froment, 26 à 30-00. — Seigle, 17 à 20. — Orge, 14 à 16. — Sarrasin, »» à »». — Avoine, 11-50 à 13. — Son, 4-00 à 5-00. — Recoupe, 5 à 6. — Remoulage, 6 à 7. — Haricots de Soissons, 42-65 à 44-60; dº Liancourt, 28-65 à 38-65; dº ordinaires, 28-60 à 34-36; dº flageolets, »»-»» à 30-65; dº suisses blanc, 30-00 à 32-00; dº suisses rouge, »»-»» à »»-»»; dº rouge de Chartres, 29-30 à 26-30; dº nains, 29-35 à 34-65. — Pois verts, »»-»» à »»-»»; dº gris, »»-»» à »»-»»; dº jarras, 18-00 à »»-»»; dº cassés, 46-66 à »»-»». — Lentilles Gallardon, 66-65 à 82-65; dº de pays et autres, 25-35 à 50-00. — Lentillons, »»-»» à »»-»». — Vesces de printemps, 18-00 à 21-65; dº d'hiver, »»-»» à »»-»». — Sainfoin, »»-»». — Sénevé, »»-»». — Lin, »»-»». — Chènevis, 18-00 à 20-65. — Sanve, 10-65. — Millet, 22-65. — Criblures, »»-»». — Trèfle, les 100 kil. »».

Halle à la viande. — Marché du 3 novembre. — Bœufs, 24068; 1re qualité 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,80. — Veaux, 12678; 1re, 1,20; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — Moutons, 4114; 1re, 1,20; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — En gros, 55840; 1re, 1,22; 2e, 1,10; 3e, 1,20.

Marché aux chevaux du 4 novembre. — Chevaux de selle et de cabriolet, entrés 90; vendus 21 de 200 à 1100. — De trait 280, vendus 25 de 300 à 1000. — Hors d'âge entrés 155, vendus 24 de 78 à 400. — Vendus aux enchères, amenés 6, vendus, 6, de 45 à 200.

Marché aux bestiaux. — La Chapelle, 6 novembre. — Veaux, amenés [illegible]; vendus 607; prix, 1,20-1,10-1,00. — Porcs, amenés 1 298; vendus 1 298; prix, 1,30-1,20-1,00.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 16 octobre. — JOUANNEAU, agent d'affaires, faubourg Saint-Martin, 160. Juge-comm., M. Barthelot ; syndic prov. M. Battarel, rue de Bondy, 7.

Du 4 novembre. — LIZERAY (Louis-Napoléon), fabricant de cartonnages, à la Villette, rue de Flandres, 117. Juge-comm., M. Plaine ; syndic prov., M. Lefrançois, rue de Louvois, 8. — CHALAND (Antoine-Casimir), entrepreneur de bâtiments, rue Notre-Dame-des-Champs, 57. Juge-comm., M. Henin, rue Pastourel, 7. — WEDERNECK (François), marchand d'articles de voyage, boulevart Montmartre, 6. Juge-comm., M. de Rotrou ; syndic prov., M. Decagny, rue Thévenot, 16.

Bourse du 6 novembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 65	82 65	82 60	82 60
— — fin courant	82 65	82 65	82 50	82 55
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 75	117 80	117 75	117 80
— — fin courant	117 55	117 75	117 60	117 65

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»	»»» »»	Banq. de Fr. dr cours	»	»»»» »»
4 0/0 J.	»	»»» »»	O. V. de Par.	»	1392 50
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	»»» »»
—— fin Ct	»	»» »»	— Gouin......	»	1215 »»
B. du Trés.	»	» »/»	— Gann......	»	1160 »»

PRIMES. fin cour. fin proch.
3 p. 0/0...... d. 50 82 50 82 55 —— »» »» 83 40
5 p. 0/0...... d. 50 117 60 117 65 —— »» »» 118 00

REPORTS. du Ct à fin du mois. D'un mois à l'autre.
3 p. 0/0..... »» »/» »» »/» »» »/» »» »/»
5 p. 0/0..... »» »/» »» »/» »» »/» »» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM............	Der C.	100 »/»
Récép. Rotsch.	»	102 »»	BELG. 2 1/2......	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	98 »/»
— — pass.	»	» »/»	— dº 1840......	»	100 »/»
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— dº 1842......	»	»»» »/»
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque......	»	913 »»
PORTUG. 5 0/0 1137	»	»» »/»	— dº Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	59 1/2	PIÉMONT........	»	»»»» »»
HAITI........	»	» »/»	AUTRICHE........	»	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1200 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»»»» »»
V. r. dr.	395 »»
— Ob. [illegible]	»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Se.	» »»
— à Orléans	1245 »»
— à Rouen.	980 »»
R.-Havre.	672 50
Avignon.	[illegible]
Str. à Bâle.	[illegible]
Paris-[illegible]	[illegible] 50
Tours-Nant.	[illegible] 75
Orl.-Vierz.	[illegible] 50
C. du Nord	647 50
Famp.-Haz.	400 »»
Diep.-Féc.	[illegible]
Boul. à Am.	[illegible] 75
Orl.-Bord.	[illegible]
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	491 25
[illegible]	»»» »»
Zinc V. M.	6225 »»
Lin Mabor.	»»» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 90; courant du mois 92; deux derniers mois, 93-50; quatre premiers mois, 95-50 à 95.

LILLE. — Colza, 86 à 86-50; lin, 87 à 87-50; cameline, 88; chanvre, »». — Voitures, 6 à 6-25.

ESPRITS. — 3/6 Montpellier disponible et courant du mois 120; décembre, 123; huit premiers mois 1847, 123 à 124.

SAVONS. — Marseille bien pâle, belle qualité, disponible, »» à 95 fr. les 100 kil.; ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

8 GRANDS CONCERTS. Chaque semaine 1 OU 2 MORCEAUX DES GRANDS MAITRES. UN JOURNAL DE 24 COLONNES Format de *l'Illustration*.

DEUX OPÉRAS complets pour piano et chant: 1° **LA DONA DEL LAGO**, de Rossini; 2° **ZÉMIRE ET AZOR**, de GRÉTRY; 1res livraisons du **PANTHÉON MUSICAL**; **LES CANTILÈNES**, album de chant inédit, par MM. *Spontini*, *Offenbach*, *Maillard*, *Rosenhain*, *P. Valentin*; 3° **LES BRISES DU SOIR**, album inédit de piano, par MM. *F. David*, *G. Kastner*, *Schneitzœffer*, *F. Bazin*, *M. Bourges*, *A. Thys*; 5° **L'OASIS**, album de chant inédit, par MM. *Thalberg*, *Rosenhain*, *A. Goria*, *S Goldschmidt*, *F. Lecouppey*, *P. Valentin*; 6° **LES FÊTES DE L'INFANTE**, album de quadrilles, valses, polkas et mazurkas, par MM. *Offenbach*, *Waldteufel*, *Wolfmann*; 7° enfin **LE BAL DE FAMILLE**, album inédit de quadrilles et valses, polkas et mazurkas, par MM. *Aggiuiorio*, *Waldteufel*, *Wolfmann*, *Max Ber*.

L. GOZLAN, JOUVIN, G. KASTNER, H. LUCAS, MEIFRED, H. MONNIER, E. VIEL, etc. RÉDACTEUR EN CHEF : M. A. AZEVEDO.

Le premier numéro du dimanche 1er novembre contient **LE NUAGE**, ravissante mélodie inédite de F. DAVID, et la première partie des **SCÈNES DE MÉLOMANIE BOURGEOISE**, par H. MONNIER. Prochainement des mélodies de Meyerbeer, T. Labarre et des compositeurs les plus éminents. — Chaque numero contient un ou deux morceaux de musique et deux fois la matière du plus grand journal musical de France. — **BUREAUX : 22, RUE GRANGE-BATELIÈRE.** — Paris, 24 fr.; province, 28 fr. (Affranchir). — Envoyer un bon à vue sur Paris, ou s'adresser à tous les libraires et directeurs des messageries.

Trois grandes fêtes musicales aux abonnés de Paris, deux places par concert. — Un album en compensation pour les départements.

---

12 fr. pour Paris, 15 pour les Départ.

On s'abonne à Paris, rue Montholon, N° 13.

LA CRITIQUE

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET PHILOSOPHIQUE.

PARAISSANT LE DIMANCHE, FORMAT du JOURNAL DES DÉBATS en 1846.

La *CRITIQUE*, qui paraît depuis plus d'un an, s'est promptement acquise une honorable réputation de journal incisif, railleur parfois, de bon goût et logique toujours, si on le juge du point de vue des intérêts généraux du pays, lorsqu'il s'agit des questions politiques, et de l'impartialité la plus absolue pour l'appreciation de faits qui peuvent être attribués aux individus.

Outre le domaine fort vaste dans lequel la *CRITIQUE* avait planté le drapeau de son indépendance, elle a, depuis deux mois, presque conquis le titre de journal semi-officiel des intérêts tontiniers, non pas pour marcher sur les traces des journaux dévoués aux établissements ou compagnies de ce genre, mais pour contribuer, par des articles énergiques et sagement pensés, à moraliser, *normaliser*, dans l'intérêt des associés, ces sortes d'opérations représentant déjà en souscription le chiffre énorme de 275 millions de francs pour le compte de près de 300 000 individus de tous âges.

2, RUE VIVIENNE. **MAISON DU GRAND COLBERT** **6, RUE Nve-DES-PETITS-CHAMPS.**

SOIERIES.

Pékins satinés	1 95
Levantines rayées, soie cuite	2 45
Damas riches	3 90
Damas riches, grande largeur	6 90
Velours tout soie	12 75
Foulards anglais	1 95
Foulards de l'Inde	2 95
Cravates (qualité de 9 fr. 50 c.) à	3 90

TAPIS.

Tapis de foyer	42 25
Tapis de lit haute laine	16 50

LAINAGE.

Partie extra de Mérinos grande largeur. Pure laine	2 10
Pure laine très fin	2 90
Pure laine ext. fin	3 90
Satin amazone, grande largeur	3 60
Flanelles tout laine pour robes, grande largeur	2 95
Flanelle de santé, tout laine	1 25
Alcyonne glacée, grande largeur	1 95
ARTICLES DE DEUIL. Mousseline-laine noire	» 75

LINGERIE.

Dentelles, Valenciennes	» 50
Mouchoirs brodés en batiste de fil à écuss.	6 90

CHALES.

CACHEMIRES FRANÇAIS	carrés	120
	longs	250
Pure laine coloris nouveaux	carrés	65
	longs	125
Pure laine, fabrique de Paris	carrés	49
	longs	105
Indoux laine, fabrique de Paris	carrés	39
	longs	75
Indoux laine	carrés	25
	longs	59

Grand choix de Tartans carrés et longs. Kabyles nouveaux.

BLANC.

Mouchoirs de batiste unis et à vignettes	» 59
Mousseline brod. à rideaux, la pièce de 10m50	12 50
Robes de Tarlatane en toutes couleurs	3 75

CHEMISERIE.

Chemises sur mesure	4 50
Chemises sur mesure, avec devant de fantaisie	»
Caleçons et gilets de flanelle	»

BONNETERIE.

Bas dits cachemire	1 90
Chaussettes dites cachemire	1 [illegible]
Bourses en soie avec perles	1 [illegible]

GANTERIE.

Gants de Suède et gants dits cachemires	» [illegible]
Gants de chevreau	» [illegible]
Gants quarts-longs pour soirées	2 [illegible]
Gants de Suède, couleurs foncées	» [illegible]
Gants de castor piqués pour hommes	» [illegible]

FOURRURES.

Manchons de fausse martre	[illegible]
Manchons en martre Zélande	14
Manchons en beau vison du Canada	35
Manchettes de fourrure	» [illegible]

GRAND ASSORTIMENT DE CONFECTIONS. — **PARAPLUIES.**

APERÇU DES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX : Frileuse. — Aïxa. — Manteau vénitien. — Manteau Lucie. — Raphaël. — Visite Pompadour. — Napolitain. — Basquine. — Veste Louis XV. — Alakeura. — Visite arabe, etc., etc.

NOUVELLE PARTIE DE CHALES CACHEMIRES A 90 FRANCS.

La chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont garanties en cachemire; quelques-uns même n'ont que le blanc en laine. Ces châles ont toujours été vendus par la fabrique et par le commerce sous la désignation de **CACHEMIRE PUR.**

EXTRAIT DE LA LETTRE PUBLIÉE DANS NOTRE N° DU 21 OCTOBRE. — Pour mettre fin à la polémique de M. Biétry, je viens de lui faire une dernière et sérieuses proposition. Depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, j'exposerai dans les étalages de mon magasin des châles cachemires pour une somme de 50 à 60 000 fr. Ces châles, qui proviennent des maisons les plus recommandables par leur loyauté, sont tous en cachemire et comportent seulement un mélange *toléré*, comme il existe dans les châles de 500 et de 1 000 fr. Pour éviter tout malentendu, ces châles sont ainsi affichés : Châles cachemires carrés, 90 fr. et 120 fr.; châles cachemires longs, 250 fr. — Que M. Biétry, accompagné de l'autorité compétente, fasse opérer une saisie et m'intente un procès !

S'il n'accepte pas mon défi, le public verra dans son refus le plus éclatant hommage qui puisse être rendu à la qualité de mes châles comme à la sincérité de mes annonces. — **CUTHBERT**, propriétaire-gérant des magasins de nouveautés du *Grand-Colbert*, rue Vivienne, n° 2.

Les Magasins ont été transférés **rue Neuve de la Banque, 4,** près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de **LAINE PURE**, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

En vente ensemble ou séparément chez LAGNY frères, rue Bourbon-le-Château; SAGNIER et BRAY, rue des Saints-Pères, 64.

LA FIN DES TEMPS, OU L'ACCOMPLISSEMENT DE L'APOCALYPSE. 1 vol. in-8°. — Prix : 6 fr.

LE RETOUR DES JUIFS, OU L'ACCOMPLISSEMENT DE TOUS LES ANCIENS PROPHÈTES; 1 v. in-8° orné d'un plan représentant le temple de Jérusalem. Pr. : 7 f.

Par P. LACHÈZE. Ces deux ouvrages empruntent un grand intérêt aux évènements présents et aux grands évènements qui se préparent.

Du même auteur : La Clef des Prophéties de saint Jean, ou l'Abrégé de la fin des temps. Prix : 50 cent.

Et la Quadrilogie du Saint-Evangile, ou les quatre évangélistes fondus dans une même traduction française. Prix : 2 fr.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

ÉTUDE SUR **L'INSURRECTION DU DHARA** 1845-1846. Un vol. in-8°. **PAR CHARLES RICHARD,** Prix : 3 fr. 50 c. Capitaine du génie, chef du bureau arabe d'Orléansville, ancien élève de l'École Polytechnique. **ALGER: Chez Bastide et chez Dubos et Marest, libraires.**

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, **COMPRESSES**, etc. ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

W. ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES, posées *sans crochets ni ligatures.*—*Rateliers complets livrés en 24 heures.* — 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.)

EXPOSITION DU PALAIS DE L'INDUSTRIE 1844 — EXPOSITION DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE 1845

M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 42, boulevard du Temple, expose tous les jours au bazar Bonne-Nouvelle et au jardin Turc ses rateliers qui ont obtenu de si éclatans résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ses nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

CAPSULES RAQUIN

[illegible] par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE [illegible] capsules [illegible] et à tous les autres [illegible] pour la prompte et sure guérison des maladies [illegible] récents ou chroniques, flueurs blanches, etc. A Paris, rue Mazarine [illegible] et dans toutes les bonnes pharmacies.

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

Une grande réussite a constaté le don de divination de Mlle LACOMBE, rue Boucher, n° [illegible], au 1er, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

A VENDRE 800 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 8 chaises, tabourets, meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu, 4[illegible].

[illegible] causés par l'inondation s'élèvent à un chiffre d'environ 50 à 60 millions, et les souscriptions n'atteindront sans doute pas cette somme.

Il est facile de trouver la règle de répartition à établir dans l'esprit même de charité qui a donné l'impulsion aux souscripteurs.

On ne peut considérer les souscripteurs comme ayant voulu faire office de société d'assurances et apporter indistinctement aux personnes qui auraient éprouvé des sinistres des indemnités proportionnées aux pertes et aux sommes à distribuer.

Ce ne sont pas des indemnités, c'est un secours que donne la charité publique; ces secours appartiennent donc à ceux qui ont besoin actuellement, et non pas à tous ceux qui ont fait des pertes.

Si un paysan avait une cabane qui, avec tout son mobilier et ses ustensiles, valait 500 fr., que le tout ait été emporté par les eaux, et que ce paysan se trouve avec sa famille réduit à la mendicité; — si, à côté de cette cabane, la terre d'un riche propriétaire voisin a souffert pour 20 000 fr., pour 100 000 fr. de dégâts, mais que, malgré cette perte, ce voisin reste encore possesseur de 100, 200, 300 000 fr., — que faut-il faire?

Evidemment, il serait injuste d'aller établir une proportion entre la perte du riche et celle du pauvre, et d'allouer à chacun un *quantum* en raison du chiffre de leurs pertes respectives.

Il faut simplement se dire: Qui a besoin? C'est le pauvre, puisqu'il a tout perdu, ce n'est pas le riche, puisqu'il est encore riche. Donne-t-on des *secours* à qui ne manque de rien? Il faudrait donc commencer par accorder 500 francs au paysan pour l'indemniser de toute sa perte, non pas seulement parce qu'il a perdu, mais avant tout parce qu'il a besoin et qu'il est pauvre. Quant au riche, il n'y aura lieu d'examiner s'il lui sera alloué quelque chose que lorsque *toutes* les misères pressantes auront été soulagées et guéries.

Car, certainement, les familles pauvres qui ont perdu totalité ou partie de leur faible avoir, ont perdu plus que les familles riches, et le calcul dans ces circonstances, doit se faire, non pas d'après le chiffre des valeurs perdues, mais d'après celui des valeurs restantes.

Comment les choses se passent-elles dans des accidents tout à fait locaux? — La maison d'un riche brûle: est-ce que ses amis se réunissent pour lui en faire bâtir une autre, est-ce que le gouvernement lui donne une indemnité? Non. — Pourquoi? parce que chacun comprend que si cet individu a subi une perte regrettable, cependant il n'a pas droit aux secours, puisqu'il reste encore riche ou aisé. Au contraire, la maison ou le ménage d'une pauvre famille est-il détruit par un incendie, on voit souvent les voisins et les amis se réunir, se cotiser pour réparer le désastre causé: quelquefois même le bureau de charité ou tout autre pouvoir administratif intervient.

Eh bien! dans les accidents généraux, on doit suivre les mêmes règles que dans ces accidents particuliers. On doit secourir avant [illegible] licitations, et qu'il n'oublie pas le véritable esprit dans lequel les souscriptions ont été remplies. On nous a rapporté certains faits qui indiqueraient que les principes équitables que nous venons rappeler ne seraient pas admis par tout le monde et que des propriétaires très riches qui auraient subi des pertes par suite des inondations, se flattent d'obtenir de larges indemnités de la commission de secours.

Nous croyons devoir poser nettement la question devant le public, pour éviter qu'il soit fait un emploi abusif des fonds de la souscription au profit de personnes qui n'y auraient aucun droit, car, répétons-le en terminant, ici le droit ne résulte pas de la perte faite, mais des besoins éprouvés. Un riche n'a pas droit à des secours. Un pauvre y a droit. Et si après avoir donné tous les *secours* proprement dits, il reste encore assez d'argent pour les indemnités, on doit commencer par indemniser ceux qui ont moins, avant d'indemniser ceux qui ont plus.

Erreurs du Communisme sur l'Egalité.

En divers endroits de l'*Almanach icarien*, M. Cabet met en scène la théorie de Fourier pour la discréditer. Le reproche capital qu'il lui adresse c'est d'être fondée sur l'*inégalité*, et il oppose avec persistance ce grief au mérite de l'*égalité*, dont il fait la base essentielle du communisme.

Nous n'ignorons pas que cette imputation adressée à nos doctrines, toute confuse qu'elle soit, est celle qui a le plus de prise sur les classes ouvrières. Nous savons aussi que le titre du communisme aux sympathies populaires est surtout l'attrait de l'égalité. Il importe donc de savoir avec précision ce que les communistes et les phalanstériens entendent par l'égalité.

Passons en revue les diverses idées qui peuvent se masquer sous ce mot.

Veut-on parler d'égalité physique? Babœuf a osé dire qu'il n'y avait entre les hommes d'autres différences que celles de l'âge et du sexe. Peu de gens pousseraient aujourd'hui la hardiesse jusque-là. Il suffit d'ouvrir les yeux pour reconnaître que la nature n'a pas fait tous les hommes égaux; au contraire, elle les a faits tous différents et inégaux sous mille rapports. Assurément, chacun de nous n'est pas propre à faire un Napoléon, un Fourier, un Newton. Et toutes les femmes ne sont pas également belles, ni tous les orateurs également éloquents, ni tous les écrivains également spirituels, ni tous les ouvriers également habiles, ni tous les bras également forts. Partout, partout éclate l'inégalité.

Que la pensée se représente un instant, sous la différence seule admise des sexes et des âges, l'égalité absolue de taille, de force, de beauté, d'esprit, de caractère: cette égalité produira le spec- [illegible]

Veut-il dire seulement que, dans la société, tout individu doit pouvoir développer pleinement toute sa nature, et donner un libre et complet essor à toutes les aptitudes dont il apporte le germe en naissant? Ainsi entendue, l'égalité est un principe sacré; mais l'Ecole sociétaire revend que l'honneur d'en être l'apôtre le plus ardent. Nul autant qu'elle n'a justifié par des études scientifiques les passions et les facultés innées de l'homme: leur légitimité est l'essence même de ses théories. A Fourier, et à Fourier seul, appartient cette immortelle formule: « Les attractions sont proportionnelles aux destinées. » Et, à la différence des autres penseurs, qui ont été impuissants parce qu'ils n'avaient que le vague instinct de cette vérité, Fourier a découvert les *moyens* de réaliser le vœu de la nature par le mécanisme des groupes et des séries. Le communisme, tout en proclamant cette égalité proportionnelle, la méconnaît dans ses plans. Ouvrez le *Voyage en Icarie*: l'homme y est condamné à l'exercice d'une seule fonction; il est toute sa vie exclusivement tailleur, bottier, statuaire, musicien, tout comme dans la civilisation. Or, quoi de plus contraire au libre essor des individualités? Voilà un enfant que la nature généreuse a doué de talents multiples; son droit, c'est de développer toutes ses facultés; le devoir de la société, c'est de favoriser ce multiple développement. Et cet homme, on le condamne à un seul métier! On opprime en lui la totalité de ses goûts, sauf un seul, et on se prétend le défenseur du droit humain et de l'égalité des droits! En vain vous objecterez que la société ne peut s'accommoder de cette multiplicité de fonctions, et que chacun doit se caser dans une des professions légales; tant pis pour votre société qui est contraire aux volontés de Dieu clairement manifestées. Il faut en chercher une qui s'assouplisse au gré des tendances naturelles, sinon vous êtes un tyran et les hommes ne sont en vos mains que des esclaves. Tout communiste qui veut sincèrement pour tous le libre essor de la nature ne peut donc accepter l'idéal despotique de ses maîtres, et doit se déclarer phalanstérien. Alors l'égalité de droits lui restera sacrée, mais ce sera une égalité proportionnelle, non l'égalité absolue. Et il ne repoussera point les inégalités sociales, qui ne seront que la conséquence, ou mieux encore, et souvent, la compensation des inégalités naturelles.

Les docteurs du communisme veulent-ils, par ce mot d'*égalité*, désigner l'égalité des fonctions, c'est-à-dire sans doute l'égal mérite, l'égale importance de toutes les fonctions et de tous les travaux? Ainsi l'entendent quelques-uns, faute d'avoir creusé assez profondément le problème de l'organisation. La nature, notre éternel modèle, nous montre, à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des êtres, la vie d'abord confusément répandue dans les organes se centraliser de plus en plus dans des foyers, d'où elle rayonne à toute la circonférence d'autant plus énergiquement qu'elle est plus concentrée. Le communisme organique est au bas de l'échelle ani-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.
DIMANCHE 8 NOVEMBRE 1846.

MÉMOIRES D'UN ENFANT DE LA SAVOIE,

par M. Claude Genoux (1).

Le 1er juin, poussé par une jolie brise alisée, le navire qui portait notre héros et sa fortune atteignit l'équateur. Vers le soir de ce même jour, la brise tomba tout à coup. Un mois s'écoula sans produire le moindre changement atmosphérique.

Le trente-deuxième jour de ce maudit calme, le capitaine jugea à propos, pour divertir son monde, de renouveler ces saturnales connues sous le nom de fêtes tropicales, et que l'on ne célèbre plus guères. Pour rendre le spectacle plus divertissant, au lieu du baquet d'usage, l'officieux capitaine imagina de faire poser une bonnette hors le bord, de manière à former un vaste réservoir inaccessible aux voraces habitants de l'Océan, et qui pût servir de bénitier.

A cet effet, deux coins de cette voile furent amarrés aux lisses de babord et les deux autres étaient soutenus par des manœuvres qui allaient s'embosser aux vergues du grand mât de misaine. Une gueuse qu'on jeta au fond de ce bain insolite faisant tendre la bonnette, en formait un bassin où tout individu qui n'avait jamais passé la ligne équatoriale, après avoir été préalablement rasé avec un grand sabre de bois, était immédiatement lancé. Déjà plusieurs passagers avaient sauté par dessus le bord, quand l'un des associés de Genoux, forcé de recevoir le baptême, s'échappa des mains du barbier, escalada les haubans, et s'avançant jusqu'à l'empointure de la vergue de misaine, fit, tête en avant, le plus beau plongeon qu'on ait jamais vu. A peine était-il remonté à la surface de l'eau, qu'un mousse, accoutré en diablotin, gambadant sur le gui de la brigantine, vit un épouvantable requin, que la chute du Piémontais venait sans doute d'attirer. Il s'avançait majestueusement jusqu'à l'endroit où nageait le malheureux Cagnasso qui, n'ayant pas plutôt ouvert les yeux, se trouva face à face avec ce redoutable seigneur des eaux. Cependant, au cri de: un requin! jeté par le mousse qui de la main montrait l'animal, la cérémonie fut suspendue et tout le monde vint se ruer sur le gaillard d'avant; chacun suivait des yeux, dans une anxiété mêlée de terreur, les mouvements du formidable poisson et de son frêle antagoniste.

Un naufrage inévitable n'eût pas produit une consternation pareille à celle qui, en ce moment, était peinte sur tous les visages. C'était une scène horrible que de voir ce tigre des mers, escorté de ses deux éternels pilotes, s'avancer, reculer, aiguisant ainsi son appétit sur sa proie pour la mieux dévorer. A peine l'imprudent associé eut-il connaissance du danger, qu'il voulut rejoindre la bonnette; mais l'animal ne lui permit pas ce moyen de retraite qui, d'ailleurs, n'aurait pu lui servir, car le requin n'attendait que le moment où il sortirait de l'eau pour le dévorer. Dans cette cruelle position, le Piémontais garda le plus admirable sangfroid; déjà côte à côte avec le requin, il avait fait le tour du navire, sans qu'on eût pu trouver les moyens de le sauver. Toutefois, on allait mettre un canot à la mer, quand le maître d'équipage, encore couvert des oripeaux du Neptune improvisé, jetant de côté sa tunique et son trident, s'élança d'un bond sur la vergue du grand mât et affala à la mer un bout de manœuvre passé dans la poulie d'empointure. Il dit au pauvre diable de s'amarrer fortement sous les aisselles, qu'on allait le hisser, ce qu'il fit fort habilement; car, malgré la fatigue qui devait énerver ses membres, il eut encore la précaution de faire un nœud à la corde à un pied au-dessus de sa tête, afin de la préserver du choc de la vergue, puis portant ses regards sur le requin qui semblait l'épier, il s'écria: enlevez; et trois hommes, tenant l'autre extrémité de la manœuvre, se laissèrent tomber en pagaie sur le pont, du haut de la hune, au risque de se rompre les jambes. En moins de deux secondes, cette triple force l'enleva à plus de trente pieds au-dessus du niveau de la mer. Malgré la rapidité de cette ascension, il fut atteint. Le monstre se pencha sur le côté, ouvrit une large gueule garnie de trois rangs de dents triangulaires, s'élança hors de son élément dans une ligne verticale, tint les trois hommes en équilibre pendant une seconde, retomba, et l'on ne vit plus suspendu à la drisse qu'un corps mutilé dont les entrailles pendaient le long de la jambe droite; la gauche avait été coupée!

Deux heures après il expira.

Le second associé de Claude Genoux n'eut pas, comme on va le voir, un sort plus heureux que le pauvre Cagnasso.

Arrivés à Rio, nos aventuriers s'empressèrent de vendre leur cargaison de sangsues; il en tirèrent un contos de reis. C'était un bénéfice de trois mille francs. Quant à leur pacotille d'objets de fantaisie, ils se décidèrent à la colporter dans l'intérieur du Brésil.

« Un jour, nous allions de l'Ile-Grande à Sainte-Marie; le chemin, sur lequel nous marchions, était sablonneux et rendait notre marche pénible; le soleil était au zénith; une chaleur étouffante nous accablait, et pas le plus léger souffle de vent pour nous rafraîchir, ni même assez d'ombre pour nous mettre à l'abri des rayons de feu qui nous dévoraient. Il ne manquait cependant pas d'arbres; mais les forêts qui bordaient le chemin étaient si compactes; les lianes, les arbustes, enlacés les uns aux autres, en formaient une haie tellement impénétrable, qu'à peine pouvions-nous y passer le bras. S'il nous arrivait parfois de trouver une ouverture assez large pour que nous puissions y entrer, des myriades d'insectes nous forçaient bientôt d'en déloger. Enfin, vers le milieu du jour, après avoir marché six heures, courbés sous notre fardeau, nous arrivâmes sur le bord du ruisseau des Singes (rio dos Macacos), où nous nous endormîmes à l'ombre d'un immense bananier.

» Je sommeillais depuis longtemps, lorsqu'un bruit étrange, qui ressemblait assez à un grognement de porc, me réveilla. J'appelai mon compagnon pour nous remettre en route. Ne voyant que sa balle à la place où il s'était endormi, je me levai, fis quelques pas vers le ruisseau où je l'appelai avec force; alors, du milieu d'une touffe de roseaux dont l'une des moitiés croissait dans un petit marais, un cri étouffé qui n'avait rien d'humain, un râle me répondit. Je m'avançai, et je vis un énorme caïman marchant à reculons, et qui disparut lorsqu'il m'aperçut, entraînant à l'eau mon malheureux camarade. Mon pauvre ami ne donnait plus aucun signe de vie. Sa tête était horriblement fracassée et ses deux pieds coupés comme s'ils eussent été tranchés avec une hache. Sa mort, qui eût été la mienne si, comme lui, je me fusse endormi le plus rapproché du ruisseau, fit sur moi une telle impression que je restai plus d'une heure à regarder ce cadavre, sans me sentir capable de prendre la moindre résolution. Cependant la nuit approchant, je dus songer à ma conservation. Il ne fait pas bon dans les forêts du Brésil à l'approche de la nuit. Indépendamment de la fraîcheur qui surgit tout à coup le soir après une chaleur de trente-cinq degrés, il est bien d'autres dangers pour le voyageur qui se perd dans la savane. Je me décidai donc à me remettre en route; mais avant que de m'éloigner, je fis glisser les restes mortels de mon ami dans un petit ravin, après, toutefois, les avoir dépouillés d'une ceinture qui contenait dix onces d'or. Je les couvris avec quelques feuilles de bananier, sur lesquelles je jetai un peu de terre; puis liant sa balle à la mienne, je m'éloignai de ce lieu fatal, répétant plusieurs fois cette exclamation: Pauvre Fénoglio! »

Quinze jours après la mort de son associé, se trouvant sur la route de *Mugi-Mirem* à *Ytu*, à cinquante lieues de Rio, Claude eut une frayeur telle, qu'aujourd'hui il ne se la rappelle pas sans frémir. Voici en quelle occasion:

« Il y avait quatre mois qu'il n'était tombé une seule goutte d'eau à Ytu; le ciel était bleu comme l'Océan, et depuis quatre mois le soleil dardait ses rayons de feu sur ce pays desséché. L'homme, les plantes et les animaux souffraient horriblement de ce manque d'eau, de cette chaleur écrasante. Déjà la veille du jour dont je vais parler, j'avais failli tomber sous les cornes de taureaux rendus furieux par la soif et par d'abominables insectes qui leur suçaient le sang et leur faisaient des plaies profondes. On comprendra la désolation où était cette contrée quand on saura qu'il fallait payer deux francs de notre monnaie une bouteille d'eau tiède et saumâtre. Le jour de mon départ d'Ytu, le ciel se couvrit de nuages apportés par le vent d'est. Comme j'avais fait double étape la veille et que j'étais réellement fatigué, je louai un nègre pour porter ma balle jusqu'à la première *posada*. A peine avions-nous fait deux lieues que la pluie vint à tomber, mais à tomber comme si toutes les cataractes du ciel s'étaient déchaînées à la fois. En moins d'une demi heure, le ravin où nous marchions fut envahi par un torrent furieux. Il fallut forcément lui céder la place. [illegible] l'un des versants du chemin, nous nous arrêtâmes pour [illegible] haleine. Là, mon nègre mit la balle à terre et se prit à considérer [illegible] de taupinière assez semblable à celles que nous voyons dans nos champs.

(1) A Paris, chez Edmond Albert, éditeur, 35, rue Richelieu. Une nouvelle et très jolie édition de cet intéressant ouvrage est en ce moment sous presse, et paraîtra, sous peu de jours, avec des additions et des corrections, chez Paulin, rue de Seine, et rue Richelieu, 60, en un volume format Charpentier. Prix, 3 fr. 50 c. (Voir notre numéro de dimanche dernier.)

ROYALE

leurs, dans toute bonne organisation, amour et admiration pour ceux qui les guident. Demandez plutôt aux soldats de l'empire s'ils protestaient contre la supériorité de l'empereur. Ah ! ils sentaient trop bien que la gloire des généraux resplendit sur les régiments et les soldats.

Arrière donc cette fausse égalité qui glacerait la sève dans tout le corps social !

Trouverons-nous plus de fondement dans une troisième espèce d'égalité, sur laquelle tous les communistes se croient d'accord, l'égalité de répartition ? Quand chacun fait tout ce qu'il peut, il accomplit, disent leurs chefs, son devoir tout entier ; quelle que soit sa tâche, il a donc droit à la même rétribution que ses frères plus favorisés de la nature ou des circonstances. — Cette prétention n'est qu'un sophisme sans consistance, comme les précédentes.

Il y a deux espèces de répartitions, celle d'honneur et celle d'intérêt, la gloire et la richesse. Quant à l'honneur et à la gloire, il n'est donné à personne de les mesurer à son gré. En présence d'un tableau de Raphaël, ou d'un palais de Michel-Ange, ou des découvertes d'un Le Verrier, on aura beau dire que ces hommes ont tout simplement fait leur devoir et usé des dons de la nature, les populations frémiront d'enthousiasme; les nations, sentant grandir leur propre gloire, célébreront le génie de leurs enfants, et la terre entière chantera leurs louanges. Sublime solidarité qui rallie toutes les âmes dans un affectueux concert d'admiration et d'effusion reconnaissante, sans honteuse humiliation pour la foule, sans orgueil insolent de la part des élus de Dieu.

L'égalité de répartition matérielle est une autre illusion dont l'instinct naturel fera justice dans une société bien organisée. Quand le cœur est ému, la main ne marchande pas. L'inspiration devance la raison qui vient la justifier, en montrant que dans la rétribution matérielle il y a trois parts à faire, celle du besoin, celle du luxe et celle de la fonction. La première appartient à tout homme venant en ce monde, et Fourier, dépassant de beaucoup les vœux les plus radicaux, entend bien que l'ordre sociétaire garantisse à chacun un minimum de bien-être qui lui permette le libre exercice de toutes ses aptitudes. Mais il y a aussi la part du luxe, celle qui n'est pas en quantité suffisante pour être distribuée à tous. Dès qu'il y a un choix à faire, le bénéfice peut-il en appartenir à tout autre qu'au plus méritant? N'est-il pas juste d'ailleurs que le produit se distribue entre les producteurs en proportion de leur concours? Il y a enfin la part de la fonction, qui ne peut bien s'accomplir qu'au moyen même de certains avantages de répartition. Si un colonel a une paie plus élevée que le soldat, c'est en grande partie parce que sa fonction exige, pour être bien remplie, plus de dépenses. Il lui faut un cheval qui le transporte rapidement sur toute l'étendue de son commandement, un uniforme pour tous à un plein développement, classement dans les fonctions actives d'après les mérites et non d'après la naissance, égalité de garanties et de responsabilité. Ainsi comprise, l'égalité n'est plus la négation aveugle des supériorités naturelles, non plus que de la hiérarchie sociale, mais la négation seulement de toute injustice.

Ramenée à ces termes et transportée dans l'ordre sociétaire, l'idée d'égalité conserve tout ce qui la rend précieuse aux communistes. Ils veulent, et leur instinct ne les trompe pas, que tout homme ait sa part de bien-être et de considération ; il l'aura. Ils ne veulent pas de classe privilégiée qui pèse sur les autres, pas de classe humiliée qui subisse une domination ; il n'y en aura point. Ils repoussent la tyrannie du talent comme celle de la force; il n'y aura d'autre influence que celle d'un ascendant librement accepté. Ils aspirent à la fraternité ; elle sera réalisée par le ralliement enthousiaste de tous les citoyens à la grande œuvre de la régénération sociale et l'accord mathématique de tous les intérêts.

Mais que les communistes le comprennent bien, tous ces vœux ne peuvent être satisfaits que dans un ordre social où le travail attrayant rendra la production très abondante, où les citoyens, au lieu d'être séquestrés toute leur vie dans le cercle de fer d'une même profession, pourront alterner successivement d'une fonction à l'autre, depuis les plus modestes jusqu'aux plus hautes.

L'éducation ni la loi ne parviendraient jamais à faire que l'homme dont la vie entière se passerait à d'intimes travaux manuels, fût honoré à l'égal des savants, des artistes, des chefs d'industrie. Et ce serait justice, car le premier concourrait au bonheur social d'une façon bien moins puissante que les autres. Telle est l'origine des castes et des classes, la continuité des mêmes travaux pendant toute existence. Il faut que chacun puisse à son gré prendre part à un grand nombre de travaux, afin de retrouver dans quelques-uns la supériorité qui lui manquera dans d'autres. Alors l'honneur dû à chaque homme s'évaluera non plus d'après une seule mesure, mais d'après un grand nombre, moyen puissant de compensations. Car une éducation habile et intégrale supprimera ces distances extrêmes qui aujourd'hui séparent l'idiot de l'homme de génie ; l'inégalité perdra ainsi tout ce qu'elle enferme aujourd'hui d'iniquités.

Ce changement dans les conditions de la vie sociale, c'est la substitution du groupe et de la série au métier et à la profession ; c'est l'ordre sociétaire. Les communistes ne trouveront pas ailleurs la véritable égalité.

Leur sentiment des injustices sociales est fondé ; leurs désirs d'un redressement sont légitimes ; leurs aspirations à la fraternité humaine et à une égalité qui permette le libre essor de tout homme, sont irréprochables. Le moyen de réaliser ces sentiments, ces désirs et ces aspirations leur fait seul défaut, et ne le connaissant pas, ils s'égarent dans des haines révolutionnaires ou des plans chiméri-

tiens, et reportons avec une religieuse émotion notre pensée vers ces générations éteintes, foules sans nom, qui revivent en nous, et dont les douleurs ont préparé nos triomphes.

Gloire à ces légions de martyrs dont le sang tache comme un stygmate et accuse comme un remords les annales de tous les pouvoirs et de tous les cultes oppresseurs. En bravant les supplices et la mort pour confesser leur foi, les martyrs ont enseigné au monde les droits sacrés de la conscience; et la part de liberté dont nous jouissons, elle est due à leurs immortelles protestations.

Gloire à ces compagnies d'anachorètes et de cénobites qui ont fui un monde livré à Satan pour aller inaugurer dans les déserts le royaume de Dieu. S'il n'a pas été donné à ces héroïques pionniers des solitudes de bâtir la Jérusalem céleste, ils ont montré du moins comment les grandes âmes brisent les liens des sociétés subversives, et comment l'homme et la nature se retrempent dans la sainte alliance du travail.

Gloire à ces tribus de vierges qui, pour ne pas subir une domination que leur cœur ne ratifiait pas, ne voulurent s'unir qu'à Dieu. Dans les enivrantes ardeurs de l'amour divin, dans les joies du dévouement à l'humanité, elles trouvèrent la force de montrer aux hommes ce que le cœur de la femme contient de fier et noble amour d'indépendance, et d'enseigner à leurs sœurs comment le courage affranchit les esclaves.

Gloire à ces multitudes d'apôtres, de missionnaires, de propagateurs, qui, sous mille bannières diverses de politique et de religion, ont semé dans le monde les germes de la justice et de la vérité. Ouvriers du grand œuvre de la régénération sociale, ils furent souvent divisés par des haines, funestes fruits de l'ignorance et du malheur. Que le ciel s'élargisse pour les recevoir tous réconciliés ! Que l'humanité les unisse dans de communes bénédictions, parce qu'ils furent unis par l'intention et le sacrifice dans la sainte cause de Dieu !

Gloire enfin à toutes les victimes de la subversion, aux races humiliées, aux peuples asservis, aux classes qui ont pleuré dans la misère, aux savants et aux artistes méconnus ! — Un souvenir d'amitié à ceux de nos frères qui sont tombés, comme de braves soldats, sur le champ de bataille de la civilisation, avant la victoire! — Un témoignage de pieuse et tendre sympathie à l'amour délaissé, à la faiblesse exploitée, à la justice opprimée! Tant d'iniquités ont enfin crié vengeance ; les cieux se sont émus et ont envoyé le Génie pour annoncer l'heure de la rédemption finale.

Au nom de la solidarité universelle qui unit dans leur destinée les générations passées, présentes et futures, sur la terre, hors de la terre, qu'elles soient à jamais bénies les victimes que la souffrance a consacrées ! Que leur mémoire vive immortelle sur le sol fécondé par leur sang et leurs sueurs, dans les âmes dont elles ont préparé l'affranchissement. Car ce sont vraiment les élus de Dieu et les saints de l'humanité.

Honneur et gloire à tous les saints !

» — Que vois-tu donc à cette place, *rapas*? lui demandai-je.

» Au lieu de répondre à ma question, mon nègre se leva précipitamment et fut danser, trépigner des pieds sur la taupinière jusqu'à ce qu'il en eût comblé la cavité. Cette opération achevée, il se mit à crier : *Cobras, senhor! cobras! vom! vom!*

» Ne me voyant pas disposé à m'enfuir, il me prit à bras-le-corps et me fit rouler avec lui au fond du ravin, dans le lit même du torrent. Entraîné par l'eau, mon nègre ne me lâcha point ; bon gré mal gré, il me fallut le suivre sur le sommet de l'autre versant. Deux fois je fis mine de vouloir lui résister, mais alors il m'enlaçait de nouveau et répétait toujours avec plus de force : *Cobras, senhor! cobras! vom! vom!* (Un serpent, monsieur! un serpent! allons ! allons !) A la fin pourtant, lorsqu'il se crut assez éloigné, il s'arrêta.

» — *Toma, sentida* (faites attention !), me dit-il en me montrant du doigt la place que nous venions de quitter. Au même instant, un sifflement perçant, un cri aigu qui domina la tempête et le bruit du torrent se fit entendre.

» C'était un boa.

» Saisi de frayeur, je vis cet énorme reptile, d'une longueur de trente pieds au moins, sortir en tournoyant de la taupinière que le nègre avait foulée. D'abord droit sur l'extrémité de sa queue, il se replia bientôt en larges anneaux, se roula à terre, faisant entendre un bruit semblable à celui que font les feuilles sèches agitées par le vent. Après cinq minutes d'évolutions autour d'un petit arbre et de ma balle restée en cet endroit, le monstre se redressa et sembla nous flairer..... Aux bonds qu'il faisait, à sa marche bien autrement rapide que celle du jaguar, je crus un moment qu'il allait franchir le ravin, mais il n'en fit rien heureusement; soit qu'il ne nous eût pas aperçus, ou soit qu'il préférât prendre un bain, toujours est-il qu'il alla se précipiter dans les eaux fangeuses du torrent.

» Lorsque, deux heures après, la pluie s'étant beaucoup ralentie, le ruisseau fut revenu presque à sec, nous allâmes reprendre ma balle; je la trouvai encore couverte de la bave blanche et tenace du constrictor. L'excavation d'où il était sorti, et que je visitai, ne me parut pas avoir plus d'un pied de diamètre. Chemin faisant, j'appris du nègre que le serpent, ainsi que le caïman, se creuse des terriers durant les grandes chaleurs. Lorsque le temps est à la pluie, leur instinct les en avertit. Alors, malheur à l'être vivant qu'ils rencontrent. Quand il sort de son terrier, le boa fait son repas d'un bœuf entier.

» — Comment ! mais sa tête n'est pas plus grosse que mes deux poings !

» — C'est vrai, *senhor*, mais elle s'élargit ; elle se dilate démesurément. Il est vrai de dire qu'avant d'avaler le bœuf, le boa le fait allonger, le triture, lui broie les os contre un arbre, et le couvre de bave, afin qu'il glisse mieux. Vous ne croirez si vous voulez, mais, ce repas achevé, il reste trois mois comme mort à faire sa digestion. On peut le tuer alors. Il ne bouge pas plus qu'une roche.

» — Tout ce que tu me dis là est prodigieux !... Mais pourquoi, tout à l'heure, dansais-tu sur le terrier, puisque tu savais qu'un boa allait en sortir ?

» — Pour refouler la terre en dedans, afin que, rencontrant des difficultés, le boa nous donnât le temps de fuir.

» — C'est bien ! Rapas, tu es un bon nègre. Je me souviendrai de toi.

» Arrivé à la posada, je lui fis cadeau d'une mandoline, car il aimait la musique, et d'un superbe cheval qui ne me coûta cependant que trente mille reis (cent vingt-cinq francs).

Dans la matinée du 20 mars 1832, à une lieue de Saint-Paul, sur un chemin pratiqué par le feu, au centre d'une épaisse forêt vierge, Claude fut devancé par une centaine de noirs chargés de sacs de café, et qui couraient en chantant pour régler la marche. Un mulâtre était au milieu de la troupe, accompagnant d'un petit instrument de musique une chanson dont les nègres répétaient le refrain. A quelques pas derrière, il vit le *feitor* (intendant) faisant caracoler son cheval et claquer un long fouet dont il cinglait les épaules des traînards.

Arrivés au passage de la petite rivière de Gyparana qui traverse la route, un de ces nègres, qui avait cherché un gué plus praticable que celui où passèrent ses compagnons, glissa le long d'une pente jusque dans la rivière, et ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à en retirer son sac. Le *feitor*, qui n'avait pas remarqué l'embarras où il se trouvait, continuait à pousser les nègres devant lui comme nous voyons conduire sur nos routes des bœufs destinés à l'abattoir.

» Cependant Papagail (c'était le nom de ce nègre) avait vainement essayé de recharger son sac, rendu plus pesant par l'humidité, et attendait probablement qu'un noir vînt à passer pour se faire aider. Ce fut là même, au bord de la rivière, que je le trouvai tranquillement assis et lavant ses pieds ensanglantés par les ronces. Quoiqu'un énorme collier de fer qu'il portait au cou me l'eût d'abord fait reconnaître pour un mutin que l'on punissait, je n'hésitai point à le saluer selon ma coutume. Un sourire sardonique et méchant, qu'il me fut facile d'apercevoir sur ses grosses lèvres rouges, ne me prévint point en sa faveur. Ses yeux énormes, protubérants, se posèrent sur moi dès qu'il m'aperçut, puis il me tourna dédaigneusement le dos sans me rendre mon salut. A cette manière d'agir, il me fut aisé de reconnaître un malheureux qui sans doute me comprenait dans la catégorie des blancs, auteurs de ses souffrances. Cependant, son dédain, loin de m'irriter, excita ma curiosité. Je m'avançai vers lui et lui demandai s'il voulait que je l'aidasse à recharger son fardeau. A ces mots, il leva la tête, me regarda d'un air irrité et me dit en bon portugais :

» — *Yo, nao esta briquando, senhor* (moi, Monsieur, je ne suis pas d'humeur à rire).

» — Tu me juges mal, *rapas* (jeune homme). As-tu pu croire que j'aie voulu insulter à ta misère ! Dieu m'est témoin que je ne voulais que te rendre service.

» — Grand service, en effet; puisque mes compagnons sont déjà loin et que je suis encore là ; mais, dussé-je y rester jusqu'à demain, je n'accepterai pas un service d'un blanc.

» — Il faut faire bien des exceptions : dans le nombre des blancs que tu hais, il en est de bons ; s'ils étaient tous cruels, où en serait l'humanité ?

» — L'humanité ! reprit-il ironiquement ; je voudrais savoir ce que tu penserais de l'humanité si tu étais esclave comme moi. Si toutes les nuits tu te retrouvais dans tes songes aux lieux de ton enfance, libre comme un chacal.

» Il se tut, secoua la tête, se leva, attira son sac sur un tertre élevé et se mit en devoir de le charger sur ses épaules. Je l'avais aidé et lui avais touché la main sans oser lui donner une seule parole de consolation. Il comprit mon silence.

» — Blanc, tu es le premier de ta couleur qui se soit abaissé jusqu'à aider un pauvre nègre. Je te remercie de la sollicitude que tu me témoignes ; mais, dis-moi, s'il y avait eu là d'autres blancs, m'aurais-tu aidé ? n'aurais-tu pas eu honte?

» — Non ! puis-je te faire un crime de la couleur que Dieu t'a donnée ?

» — Jamais, je pense, pareil discours n'a été prononcé par un blanc en présence d'un noir. Pourtant j'ai vu un grand nombre de ces Européens qui vont de case en case pour vendre des rubans, et qui sont aussi méchants, pour ne pas dire plus, que les maîtres de ce pays. J'en ai même connu qui ont acheté des nègres à qui ils ne laissaient tout au plus que le repos nécessaire pour les empêcher de mourir. Ces hommes ne pensent-ils pas comme toi?

» — Non ! la société de leur pays les a repoussés de son sein, comme l'immonde écume est rejetée par les flots.

» — Mais toi, blanc, qui parles si savamment des autres, n'es-tu pas venu au Brésil pour gagner des *contos de reis ?*

» — Je suis venu ici comme j'ai été ailleurs. Je cherche à vivre, à m'instruire, et je trouve mon bonheur à courir de long en large en ce monde.

» — Que tu es heureux, *moço !* Oh ! tu es bien heureux ! Ah ! si j'étais libre ainsi que toi, j'aimerais aussi à m'agiter sur la terre, à consoler le pauvre esclave ; mais je ne m'appartiens pas ; le maître a tout acheté, esprit, sang, chair et os. Il a mieux fait, il m'a arraché jusqu'à mes entrailles, puisqu'il m'a séparé de mon enfant qu'il a vendu. Cher enfant! qui me rappelait au moins les traits de sa mère morte près de moi, dans la cale du négrier. Hélas ! six-vingts lunes se sont montrées brillantes depuis, et pas un jour de bonheur, pas un regard ami n'est venu jusqu'à moi !

» Il achevait à peine ces derniers mots que nous nous trouvions en face d'une halte, *casa de sechos et mulhados*, sorte d'auberge bâtie sur le bord du chemin. Là, j'invitai mon noir compagnon à se rafraîchir. Il ne se fit pas prier deux fois, et quand l'intimité nous eut liés par nos sympathiques questions, qu'une bouteille de vin de Porto se fut vidée entre nous, il me fit la description des bords du lac Maravi qui l'avaient vu naître. Il aimait surtout à revenir sur les heureux temps de sa vie nomade. C'était avec une noble effusion du cœur qu'il me parlait des forêts séculaires où ses jeunes années s'étaient écoulées pleines de bonheur, de liberté. C'était aussi avec des imprécations accompagnées

SUPPLÉMENT.

rigation, ont été présentées au fonctionnaire du département des travaux publics qui avait eu mission d'assister à la vente.

Ce résultat, que nous aimons à constater, exercera la plus heureuse et la plus grande influence sur le prompt défrichement des bruyères de la Campine.

Nous désirons trop vivement voir la Belgique donner au gouvernement de la France l'exemple d'une si heureuse initiative, pour ne pas lui adresser un conseil dont nos voisins apprécieront, nous l'espérons, l'importance.

L'entreprise de vastes défrichements est une œuvre de haute difficulté, où les leçons de l'expérience sont toujours du plus utile secours. Or, il est en France un homme qui est au point de vue scientifique et pratique, le représentant le plus éminent de cette branche de l'art agricole. Nous voulons parler de M. Jules Rieffel, directeur de la colonie agricole de Grand-Jouan en Bretagne. On sait que depuis vingt-deux ans les travaux de défrichement font l'occupation de sa vie ; qu'il a mis en culture plus de 600 hectares de bruyères, qu'il a peuplé d'hommes et de troupeaux un pays absolument désert, qu'il est au centre de plusieurs milliers d'hectares livrés au défrichement. Enfin, M. Jules Rieffel s'est mis au premier rang des agronomes français par la revue trimestrielle qu'il publie sous le nom d'*Agriculture de l'Ouest*, où lui et ses émules ont consigné le fruit de leurs nombreuses expériences sur toutes les parties de l'art agricole, et principalement sur la théorie et la pratique des défrichements. L'autorité de M. Jules Rieffel a été souvent invoquée dans les discussions qui ont eu lieu récemment en Belgique sur ce sujet, et nous n'aurons sans doute surpris aucun de nos voisins quand nous ajoutions naguères que ses conseils seraient précieux en ce moment.

Mais ces conseils, pour être donnés en pleine connaissance de cause, doivent s'appuyer sur l'inspection des terres à défricher. Le gouvernement belge n'accomplirait-il pas un acte de haute intelligence administrative, en confiant à M. Rieffel une mission officielle qui l'appellerait en Belgique, et le chargerait de parcourir les régions incultes, et de lui adresser un rapport sur les travaux à exécuter ? Sans nul doute, on épargnerait beaucoup de fausses dépenses et de fausses manœuvres.

La Belgique, en agissant ainsi, ne ferait que suivre l'exemple qu'ont souvent donné les gouvernements. On se souvient qu'il y a peu d'années encore l'Espagne appelait M. Cormenin pour lui soumettre ses vues sur la réorganisation du conseil d'Etat. Et la France s'est toujours fait honneur, quand les circonstances ont paru le mériter, de recourir aux lumières des savants étrangers.

L'évènement ne tarde pas à justifier l'attention particulière que nous avons accordée à la honteuse expédition que le général Florès comme nous que l'expédition est dirigée en réalité par l'Espagne, dans le but de ressaisir le pouvoir dans ses anciennes colonies de la Nouvelle-Grenade et de Caracas ; ils rappellent enfin au secrétaire d'Etat des affaires étrangères qu'il est du devoir du gouvernement anglais d'empêcher autant qu'il est en son pouvoir une agression dirigée contre un Etat dont il a reconnu l'indépendance.

Ce mémoire se termine ainsi :

« Nous prions respectueusement le gouvernement de Sa Majesté de faire tous ses efforts pour empêcher une expédition qui, si elle se réalise, fera verser le sang anglais, et sera fatale aux intérêts de la Grande-Bretagne. »

La propagation phalanstérienne fait à Lyon de rapides progrès. L'*Echo de l'Industrie*, qui était depuis plusieurs années l'organe hebdomadaire de la doctrine de Fourier dans cette ville, vient d'accroître son format et sa périodicité. Sous le titre nouveau d'*Avenir*, il paraîtra désormais trois fois par semaine. Ainsi, partout le dévouement et l'activité des disciples de l'idée s'élève au niveau des circonstances. Que cet exemple donné par le groupe de Lyon excite partout le zèle et l'espérance de nos amis.

Nous recevons chaque jour de nouvelles plaintes sur les retards inconcevables que l'administration du chemin de fer du Nord apporte dans le transport des dépêches. Il semblerait au premier abord que le chemin de fer étant plus rapide que tout autre système de locomotion, les lettres devraient arriver aussi plus vite. C'est le contraire qui a lieu. Une lettre de Paris aux environs de Saint-Quentin arrivait autrefois le lendemain, elle n'arrive plus maintenant que trois jours après qu'elle a été mise à la poste. C'est un retard de deux jours ou des deux tiers qu'elle subit par cela seul qu'elle a été confiée au chemin de fer. Il est vrai que, dans ce cas, la lettre porte trois fois le timbre de Valenciennes. C'est un avantage qu'il faut bien payer.

On nous écrit aussi que le service des postes n'est pas moins désorganisé dans les environs de Saint-Quentin, bien que le chemin de fer n'y soit pour rien. Les villages sont séparés, il est vrai, par des routes assez mauvaises ; cependant il ne serait pas difficile de faire en trois ou quatre heures les courses pour lesquelles l'administration des postes emploie trois ou quatre jours. Nous appelons sur ce point l'attention de l'administration générale.

M. l'abbé Clavel, rédacteur en chef du *Rappel*, journal religieux qui est l'organe de l'Ecole canonique, vient de publier dans le dernier numéro de ce journal, le plan d'une réorganisation de l'Institut des Oratoriens, qui fut créé dans les derniers siècles pour ce genre, ouverte non-seulement aux ouvriers comme celles indiquées ci-dessus, mais encore aux apprentis qui ont besoin aussi de développer leur jeune intelligence ; je veux parler de l'institution Voyez, rue Sainte-Avoye, n° 14. Elle est fréquentée depuis plus de dix-huit mois par un grand nombre d'ouvriers et d'apprentis qui en suivent *gratuitement* les cours chaque soir de huit heures à dix heures, et le dimanche depuis dix jusqu'à trois heures. M. Voyez, avec l'aide des professeurs qu'il s'est adjoints et d'une méthode familière qu'il a créée, fait faire de rapides progrès aux élèves, même à ceux qui n'ont encore reçu aucune notion de l'enseignement élémentaire.

» Il serait à désirer qu'il se trouvât dans les quartiers les plus populeux de Paris, des maîtres de pension aussi dévoués envers la classe ouvrière que l'est M. Voyez. C'est un bel exemple que donne ce digne professeur, et probablement plusieurs de ses confrères ne tarderont pas à l'imiter.

» Recevez, monsieur le rédacteur, etc.

» AUGUSTE ANTOINE, rue des Rosiers, 2. »

REVUE POLITIQUE ET SOCIALE.

FRANCE.

L'empressement généreux avec lequel un si grand nombre de personnes ont concouru à soulager les victimes des inondations de la Loire, montre combien s'est développé surtout parmi les classes ouvrières le sentiment, social par excellence, de la fraternité humaine. Les ouvriers ont parfaitement compris, en prélevant quelque chose sur leurs salaires pour venir en aide à leurs frères malheureux, qu'ils n'accomplissaient pas seulement un acte de charité, qu'ils ne faisaient pas une aumône, mais qu'ils concouraient autant qu'il est en eux à une distribution sociale des richesses, et qu'ils remplissaient une fonction plus haute, plus grande que celle d'aumônier, et à vrai dire une fonction gouvernementale. Sans rien ôter à la douceur intime d'un acte de charité bien rempli, cette pensée ajoute à cet acte même toute la grandeur qui ressort d'une justice rendue par une masse à des individus. A défaut d'institutions sociales qui viennent réparer les pertes subies par des particuliers ou des populations, la fraternité humaine doit apporter ses secours, non point seulement à titre d'aumônes, c'est-à-dire, comme de particulier à particulier, mais à titre de répartition sociale, c'est-à-dire, comme de gouvernement à nation.

Lorsque l'ordre et l'harmonie seront inaugurés sur cette terre, ce ne sera plus l'Aumône individuelle qui subviendra aux malheurs publics et particuliers ; ce sera surtout et avant tout la Prévoyance sociale, représentée et agissant par les Gouvernements. Les ouvriers ont parfaitement compris cette idée, lorsque, tout en faisant l'aumône à leurs frères, ils se sont efforcés de donner à leur bienfait une plus haute portée, une plus grande signification, en lui ôtant le caractère d'acte individuel de bonne volonté, pour en faire un acte collectif de justice et de droit. Ah ! pouvait-il en être autrement quand eux-mêmes tous les jours

---

de mouvements convulsifs qu'il me peignait les Portugais de la côte de Mozambique.

» — Ce sont eux, reprit-il avec véhémence, qui ont mis la désunion entre ma tribu et celle de *Morinha*, qui ont contribué à ma défaite, qui m'ont livré pour un vil morceau d'étoffe, et qui m'ont conduit enchaîné jusqu'ici. O vengeance ! oui, vengeance ! quoi qu'en dise le prêtre de Saint-Paul. Se reprenant :

» — Ce prêtre, il dit, lui, parce qu'il ne souffre pas, qu'il faut pardonner à ses ennemis ; que la vengeance n'appartient qu'aux vieillards, aux enfants, aux âmes faibles qui n'ont pas la force de se vaincre... Allons, adieu ; pensés quelquefois à moi, à Papagail, au malheureux roi de la tribu de Zuengas !

» Je n'étais pas encore revenu de l'étonnement où m'avaient laissé ces dernières paroles, que l'ex-roi était déjà loin. Je continuai mon chemin préoccupé de cette rencontre, et midi sonnait à la cathédrale au moment où j'entrai dans Saint-Paul.

» J'étais depuis quelques instants étendu sur ma natte dans la case où je logeais, savourant les douceurs de ce véritable repos que la fatigue seule procure, quand je vis s'arrêter à la porte et descendre de cheval ce même individu qui conduisait la troupe de noirs dont je viens de parler. Cet homme, que je reconnus à son costume, costume des Péons, habitants de l'intérieur, me remit un billet de la part de son maître. Lecture faite, je me hâtai de prendre ma balle portative et le suivis monté sur l'un des chevaux qu'il avait amenés.

» Après avoir galopé pendant une heure sur la route de Rio, que déjà je venais de parcourir à pied, nous entrâmes dans un petit sentier bordé de deux rangées de superbes gouyaviers. Ces beaux arbres, au feuillage touffu comme celui de nos maronniers, formaient sur ce chemin une voûte tellement impénétrable, obscure, qu'elle interceptait jusqu'au plus mince rayon de soleil. A l'extrémité de cette espèce d'allée s'étendait, dans une circonférence de plusieurs milles, une magnifique plantation, la plus belle que j'aie vue au Brésil. Au centre d'un bois de palmiers, sur le penchant d'un coteau planté de caféiers de la plus belle venue, s'élevait l'habitation ; elle était entourée de vastes bâtiments servant d'entrepôt aux produits de la plantation. Arrivé sous un hangar où mon conducteur me fit mettre pied à terre, je fus bientôt présenté au *senor dom Manoël da Silva*, le propriétaire, qui me dit dès qu'il m'eut aperçu :

» — Ah ! c'est vous qui êtes le marchand à qui j'ai écrit ? Eh bien ! m'apportez-vous des boîtes à musique ?

» — Oui, Senhor.

» — C'est bien. Donnez-vous la peine de me suivre ; ma femme vous attend avec plus d'impatience, je vous assure, que les juifs maudits n'attendent le Messie. Les femmes sont comme les enfants, il leur faut des jouets.

» En ce moment, nous entrions dans un très beau salon où dom Manoël me pria de l'attendre. Cette pièce, décorée avec autant de goût que de simplicité, n'avait rien de remarquable, si ce n'est un immense ventilateur qu'un nègre robuste faisait fonctionner.

» Ce fut là qu'après un moment d'attente, dona Silva, suivie de ses deux jolis enfants et de quatre jeunes négresses, vint m'honorer de sa présence. Déjà une douzaine de mes sonores instruments vibraient sur une table d'acajou, lorsque le commandeur et le *feitor* entrèrent dans le salon, s'arrêtèrent à distance, tenant leur chapeau à la main, et parlèrent à dom Manoël, qui était allé à leur rencontre.

» — Quarante coups de fouet ! répondit ce dernier dès qu'il eut appris de quoi il s'agissait. Quarante coups, entendez-vous ? ce n'est pas de trop pour un roi qui ne veut pas devenir bon sujet.

» Ce mot de roi, la présence du *feitor*, réveillèrent mes souvenirs ; ma mémoire me fit penser à la triste destinée de Papagail. Une sueur froide découla de mon front avec une telle abondance que dom Manoël crut que j'étais indisposé et m'offrit une chaise. Quelques instants plus tard, les suaves mélodies de Boïeldieu, de Meyerbeer, de Rossini, que jouaient mes orgues en miniature, furent accompagnées des cris plaintifs, déchirants, que poussait le malheureux que l'on écorchait non loin de nous.

» — Quels sont donc ces cris ? dis-je en m'approchant d'une fenêtre.

» — Ce n'est rien, ce n'est rien, me répondit dona Silva de l'air le plus indifférent : c'est un nègre que l'on corrige.

» — Madame, repris-je avec vivacité, vous semblez préférer cette boîte aux autres : faites cesser le supplice de ce malheureux, et je vous l'abandonne sans paiement.

» — Eh ! monsieur le négociant en herbe, dit en m'interrompant dom Manoël, on dirait, à vous entendre, que vous n'êtes au Brésil que d'hier ! Ignorez-vous que le bois d'ébène est le bois le plus dur ? Ignorez-vous ce qu'il y a de méchanceté, de mauvaises passions dans une tête noire ? Votre sensibilité vous abuse. Si Dieu, qui nous a tous faits à son image, ne leur a pas donné sa couleur, c'est que probablement il les connaissait mieux que vous... D'ailleurs, ajouta-t-il après une pause, la grâce arriverait trop tard. Tout est fini maintenant, et demain il n'y pensera plus... Cependant, à votre recommandation, je vais lui faire laver ses plaies avec du sel et du vinaigre, afin qu'elles se cicatrisent plus promptement... Ecoutez !... il ne crie plus... »

» En effet, les cris avaient cessé, et avec eux la conversation.

» J'avais vingt ans alors, j'eusse sacrifié le monde entier à ce que j'appelais un principe. Si mon système s'est quelque peu modifié depuis, aujourd'hui je crois encore, et avec plus de conviction, qu'il n'y a pas dans le monde entier une anomalie sociale plus pénible à observer que l'esclavage au Brésil. Cet empire, dont chaque province possède une feuille libérale, où les saintes lois de l'Evangile sont prêchées dans les plus humbles bourgades, où la constitution accorde aux blancs la plus large part de liberté, cet empire, dis-je, a cru entendre la trompette du jugement dernier quand le premier cri d'émancipation a retenti dans la chambre des communes d'Angleterre. « Le sol du Brésil ne peut être cultivé sans le secours des noirs », disent les planteurs brésiliens. Or, pour prévenir les sanglantes réactions de Saint-Domingue, ils resserrèrent avec plus de force les liens de leurs esclaves. Esclaves eux-mêmes de leurs préjugés, la routine et l'égoïsme les jetèrent dans la nécessité de sévir avec plus de force contre cette caste qui les fait vivre, ou sinon, de voir bientôt sur leurs cadavres mutilés s'élever une nouvelle république d'Haïti.

» Cependant il se faisait tard. Satisfait d'un bénéfice de vingt-cinq mille reis (cent francs) que je venais de faire, égayé par maintes bouteilles de madère que dom Manoël voulut bien m'aider à vider, je me promenais aux environs de l'habitation, attendant pour m'en retourner à Saint-Paul que les chevaux que l'on était allé faire boire fussent sellés. Quoique dans la meilleure disposition d'esprit, je ne pus m'empêcher de penser au sort de ces pauvres esclaves, et surtout à celui de malheureux Papagail ; or, tout en pensant à lui, le hasard vint encore l'offrir à mes regards. Oh ! quelle indignation je vouai à son maître à la vue de tant de souffrances ! Attaché au poteau où l'on venait de le flageller, l'infortuné tremblait comme si un froid intense lui eût glacé le peu de sang qui lui restait dans les veines ! Son corps était sillonné de plaies profondes. Il semblait qu'un reptile de feu l'eût ceint de ses triples anneaux ; des myriades d'insectes le dévoraient ; je ne pus m'empêcher, à la première vue, de jeter un cri de surprise et d'effroi. A ce cri, Papagail tourna la tête vers moi, autant du moins que ses mains fixées à l'anneau pouvaient le lui permettre.

» — Ah ! c'est toi, *Moço* ! Eh bien ! que dis-tu de l'humanité ?

» — Malédiction sur eux !

» En ce moment le *feitor* qui me cherchait arrivait au grand galop, monté sur son cheval et tenant le mien par la bride.

» — Tu pars ! donne-moi un conseil ; je jure sur la tête de mon père que je le suivrai.

» — Venge-toi !

» — Oh ! merci, merci, bon blanc ! Va, je t'ai compris : si ta religion ne ment pas, nous nous reverrons là-haut !

» A peine ces deux mots, *venge-toi* ! furent-ils sortis de ma bouche, que j'eusse voulu pour tout au monde les rattraper au vol ; mais il n'était plus temps ; l'âme de ce malheureux s'en était emparée. Je vis un éclair de joie briller sur sa figure, ses regards se fixer sur moi comme pour me remercier encore.

» — Adieu, lui dis-je ; puis je montai en selle, piquai des deux, et, suivi du *feitor*, je m'éloignais de toute la vitesse de mon cheval.

» Quinze jours après, je ne pensais plus aux incidents dont je viens de parler, quand, revenant de Saint-Félix à Saint-Paul, je fus arrêté sur la grande place par une affluence de peuple mêlée de blancs, de noirs, de mulâtres, d'Indiens, de métis, qui se ruait autour de trois poutres, dont deux, perpendiculairement plantées en terre, supportaient l'autre, horizontalement couchée sur leurs extrémités. Je demandai le sujet d'un pareil rassemblement. On me répondit qu'on allait pendre un noir qui, ayant été puni injustement, avait, pendant la nuit, assassiné huit blancs et un mulâtre composant l'habitation de son maître ; que ce dernier, par un raffinement de cruauté, avait été enterré vivant. Je fis de nombreux efforts pour me soustraire à la vue d'un pareil supplice ; mais, soit que je n'aie pu y parvenir, ou soit qu'un instinct de curiosité m'ait retenu, je jetai un regard sur l'échafaud. Un caleçon jaune, tel que celui que portait Papagail, me fit penser au roi des Zuangas : je levai les yeux... c'était lui !!! »

les travailleurs meurent, par milliers, de misère et de faim. Avec de pareilles idées, si généralement répandues, il est impossible qu'une révolution, dans l'état politique et social, tarde longtemps à se produire. La traduction de quelques phrases de certains articles de journaux vous fera comprendre la nature de ces discussions qui deviennent générales.

« DÉFINITION DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE. — La terre a rendu en abondance tout ce qu'il faut pour nourrir ceux qui l'ont fécondée par leur travail. Mais que devient toute cette magnifique récolte de blé et d'autres fruits de la terre? Est-ce pour ceux qui l'ont produite par leurs fatigues? Non! non! non! Tandis qu'ils meurent de faim, cette récolte est placée sur de beaux vaisseaux de commerce, et portée gaiement ailleurs. Qu'est-ce donc que cette économie politique qui nous parle éternellement de commerce et de richesse, et de *laissez passer, laissez faire?* Quel est ce prétendu échange des excédants de produits! Est-ce qu'il y a excédant de produits là où les travailleurs ne peuvent pas manger à leur faim? Est ce que des milliers de travailleurs doivent végéter dans la misère et dans la maladie, tandis qu'une poignée de privilégiés leur enlève tous les fruits du travail de la masse? Est ce que l'excédant des produits n'est pas ce qui reste après que tous les travailleurs ont été nourris? Economie politique! — Economie de spoliation et de trahison! » (*Limerick Examiner.*)

Tel est l'esprit de beaucoup d'articles de journaux, et cet esprit se répand d'une manière inquiétante, surtout dans les journaux de l'Irlande.

Dans les meetings du peuple, les orateurs prêchent ouvertement la conquête de la terre par le travail pacifique s'il est possible, mais dans tous les cas la conquête. Ils représentent l'aristocratie anglaise comme des descendants d'une bande de brigands et d'aventuriers, qui ont volé les terres au temps de Guillaume de Normandie. Voici le commencement du discours qu'un M. Doyle a prononcé à Edimbourg la semaine dernière : « Messieurs, la terre de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, qui est à présent entre les mains d'un certain nombre d'hommes riches et instruits, ne leur appartient pas de droit ; cette terre appartient à tout le monde. Le voleur a le même droit à ce qu'il a pris, que l'aristocratie à la terre qu'elle a volée au peuple, etc. »

De pareilles choses ont été dites et écrites depuis longtemps par des individus isolés et sans influence ; mais jamais on n'a vu les orateurs et la presse populaire répandre ces idées comme ils le font aujourd'hui ; et cela sans que les autorités osent intervenir, car les classes moyennes qui sont gênées dans leurs affaires, écoutent volontiers ces discussions et ces doctrines. Je répète qu'il me semble impossible que de pareilles idées se propagent aussi rapidement et aussi généralement, sans amener des changements notables dans la constitution actuelle de la société. L'association sera bientôt la seule planche de salut des classes privilégiées. H. D.

BELGIQUE.

Assurances par l'Etat.

Le gouvernement belge vient de donner un exemple qui mérite d'être hautement signalé à l'estime générale. Sur la proposition du conseil provincial de la Flandre occidentale, il a fondé pour cette province une caisse d'assurance agricole contre les risques de grêle, ouragan ou feu du ciel. C'est, comme on va le voir, par les premiers articles de l'arrêté royal, le principe de l'assurance obligatoire passant dans la législation.

Art. 1. Sont assurées contre les risques de grêle, ouragan ou feu du ciel, toutes récoltes pendantes par les racines, tant de la petite que de la grande culture, soit sur pied, soit coupées ou arrachées, mais non encore enlevées, abritées, emmagasinées ou mises en meules ;

Art. 2. Toute perte dans les conditions prévues par la présente ordonnance, donne droit à une indemnité sur la caisse spéciale mentionnée ci-après, quel que soit le degré de croissance ou l'état de maturité des fruits, quelle que soit l'époque de l'année, et aussi bien en cas de destruction totale ou partielle, que de simple dommage ou détérioration.

Néanmoins il n'y a pas lieu à indemnité, lorsque, pour un seul et même individu, la perte n'excède pas vingt pour cent de la valeur, ou bien lorsqu'elle ne dépasse pas la somme de dix francs.

Art. 3. L'indemnité est fixée aux trois quarts de l'estimation faite en conformité des art. 11 et 12, sauf le cas prévu par le § 2 de l'art. 5 et la faculté de réduction réservée par l'art. 14, et sans préjudice des droits que le perdant pourrait faire valoir ailleurs, et notamment à charge du fonds de non valeurs de l'Etat ;

Art. 4. Une caisse spéciale pourvoit au paiement des indemnités. Elle est alimentée par le prélèvement d'une prime ou taxe annuelle de vingt-cinq centimes par chaque hectare de terre labourable, jardin ou terrain légumier sans distinction de qualité.

Toute fraction de cinquante ares et au-dessous paie pour un demi-hectare, soit treize centimes; toute fraction au-dessus de cinquante ares paie pour un hectare.

Art. 5. Les fonds provenant du prélèvement mentionné à l'article précédent, sont exclusivement destinés au paiement des indemnités dont il s'agit au présent règlement, et des frais y afférents.

Toutefois la caisse n'est, en aucun cas, tenue au-delà de son avoir. Lorsqu'il y a déficit, les fonds disponibles sont répartis au marc le franc entre tous les perdants. Le restant dû est reporté sur l'année suivante ; il a la préférence sur les nouvelles indemnités.

En cas d'excédant, la députation permanente est autorisée à en faire effectuer le versement à la caisse d'épargne.

L'*Impartial de Bruges*, qui accorde à la résolution du conseil provincial de la Flandre-Occidentale de justes éloges, ajoute :

« Le premier pas est fait ; une vaste association est dirigée par le pouvoir, — des intérêts, jusqu'à présent isolés, sont liés entre eux et se soutiennent ; — pourquoi ne pas descendre un échelon plus bas dans la hiérarchie sociale et appliquer le principe d'association aux ouvriers liniers? — Il n'y a qu'à vouloir et l'on pourra, — mais il faut que des hommes qui joignent une haute science à une longue prati-

POLOGNE.

On écrit de Cracovie au *Correspondant de Nuremberg* que le réfugié polonais Remarkiewicz, qui a pris une part signalée à la dernière insurrection et que la police cherchait depuis longtemps, vient d'être arrêté dans les environs de Cracovie. On espère recueillir de sa bouche des éclaircissements fort importants sur plusieurs points des derniers événements restés encore fort obscurs.

PORTUGAL.

La reine et la cour d'un côté, le parti libéral de l'autre, continuent à être en armes; on avait annoncé la marche sur Lisbonne du comte das Antas, qui s'est mis à la tête des libéraux; on ne sait pas encore si ce mouvement a été effectué. Le roi Ferdinand est à la tête de l'armée et ne néglige aucun moyen pour fortifier Lisbonne. Un petit corps d'insurgés dans l'Algarve a été défait par les troupes absolutistes. Mais le comte de Bomfin, retenu à Lisbonne, s'est évadé comme Sa da Bandeira, et est allé rejoindre les insurgés de Coïmbre. Le mouvement de Cintra n'a pu être arrêté, dit une correspondance ministérielle. La junte a pour président M. de Berros, père du vicomte Santarem, ex-ministre de dom Miguel. Beaucoup de déserteurs et de bourgeois se sont joints à eux en criant : *A bas Saldanha*, tandis que les paysans crient : *Vive dom Miguel*! Les uns et les autres se liguent contre l'ennemi commun; ils ont 4 500 hommes. Si das Antas marchait sur Lisbonne, ces insurgés seraient fort utiles au général.

ITALIE.

La correspondance suivante, que nous trouvons dans le *Libéral liégeois*, contient de curieux documents sur la situation sociale, politique et religieuse des Etats du pape.

« Toutes les opinions politiques émises par Pie IX, depuis son élévation sur le trône pontifical, montrent qu'il est convaincu que le *bien-être matériel* des hommes sur cette terre est leur droit, droit que les souverains et les gouvernements doivent respecter, et faire respecter; et que la résignation chrétienne est méconnue dans son principe, celui de la soumission aux décrets divins, alors qu'un homme ou un gouvernement, se substituant à Dieu, frappent le peuple, le rendent misérable, et l'oppriment en le muselant, le tout pour suivre leur bon plaisir et se gorger démesurément de ces biens et de ces honneurs terrestres, qu'ils condamnent si péremptoirement dans autrui.

» Voilà le crime de Pie IX aux yeux des cours absolutistes. Mais voilà aussi le ressort qui, dans toute l'Italie, a porté ce pauvre peuple ruiné et désespéré à l'enivrement de la joie la plus enthousiaste au seul nom, à la seule vue de Pie IX, car ce pape est l'écho de sa pensée légitime, naturelle et chrétienne. Il surgit du ciel, car il arrive par les mains de ces cardinaux tous nommés par le pape précédent, au milieu de la politique de soumission à l'absolutisme.

» Après son avènement, Pie IX avait songé à renvoyer les Suisses qui écrasent le trésor d'un peuple ruiné ; il avait demandé à ses cardinaux si pour bien administrer ce peuple d'après les besoins et les ressources de chaque localité, il ne serait pas utile de mettre l'administration entre les mains des municipalités, ayant le pouvoir de discuter ces besoins, de sonder ces ressources ; il ajoutait que le catholicisme étant fils du ciel, de la vérité par conséquent, ne pouvait jamais craindre la science humaine, ni la publicité de la pensée. Et voilà le Saint-Père recevant de Vienne, de Turin, de Naples, de Berlin et de Saint-Pétersbourg, des notes et des envoyés, et aujourd'hui le moins méprisé des souverains de l'Italie, le grand-duc de Toscane lui est envoyé, la prière à la bouche et la menace à la main, pour lui faire comprendre que la politique des souverains ne comporte pas que le Saint-Père exécute ses plans sur ses propres peuples ruinés et désespérés; qu'eux étant plus forts que lui, ils sauront lui opposer leurs baïonnettes, de peur que les Italiens des autres Etats ne trouvent dans le bonheur renaissant des Légations un terme de comparaison avec leur sort, et ne conçoivent le désir d'en sortir.

» Ces notes, ces envoyés, ces menaces, entravent donc le pape dans le développement pratique de ses volontés. A l'explosion de toutes les espérances, succèdent dans le cœur des Italiens les émotions du doute et de l'attente.

» Ce qui est certain cependant, c'est que depuis l'avènement du nouveau pape, le règne de l'absolutisme n'est plus possible en Italie. Le drapeau des idées nouvelles est entre les mains de Pie IX; saura-t-il le tenir d'une main ferme? c'est ce que tout le monde espère ici fermement. Puissent de si nobles et si légitimes espérances n'être pas cruellement déçues! »

TURQUIE.

Le cabinet anglais a fait remettre récemment aux ministres de Turquie une note par laquelle il les invite à prendre des mesures promptes et efficaces pour l'abolition de l'esclavage dans l'empire ottoman. Cette note a vivement ému non-seulement le ministère, mais toutes les familles turques qui en connaissent le contenu. En voici les raisons, d'après le *Morning-Chronicle* :

« En Turquie, l'esclavage n'a point pour conséquence, comme ailleurs, la cruauté et la tyrannie. Les Turcs prétendent que les esclaves sont les personnes les plus favorisées et les plus heureuses de l'empire.

» Dans une famille turque, une esclave est regardée comme membre de la famille. Au bout de trois années de service, le maître dote ordinairement son esclave et la marie, et alors le mari et la femme restent au service du maître, qu'ils appellent frère ou père. Plus tard, le maître les affranchit.

» Chez les Turcs, l'esclavage, loin d'être regardé comme une dégradation de l'humanité, est considéré comme une honorable distinction. C'est la voie la plus sûre pour arriver aux grandeurs. Beaucoup de femmes et de mères des hommes les plus distingués du pays étaient primitivement des esclaves. La mère du sultan a été une esclave. Enfin, les Turcs disent que, si l'on abolissait l'esclavage, leur économie domestique serait changée. Dans toutes les familles distinguées, les servantes des harems sont des esclaves. Si l'esclavage était aboli, il faudrait admettre comme servantes dans les harems des femmes de la

péninsulaire dans l'Inde avec des embranchements sur Malwa au nord et sur Sholapore au sud. Les études ont déjà été faites sur une longueur de 100 milles.

BRÉSIL.

Les dernières nouvelles de Rio-Janeiro sont du 15 septembre. Les chambres ont été closes le 7 par un discours de l'empereur. Les journaux brésiliens s'accordent à reconnaître que la dernière session a été l'une des plus fertiles en mesures utiles et l'une de celles dont le pays a eu, depuis longtemps, le plus à se féliciter. Entre autres lois importantes adoptées par les chambres, ces journaux citent : 1° celle qui a réformé le système électoral ; 2° celle qui, en modifiant le système financier, a levé l'un des principaux obstacles qui s'opposaient à la prospérité du pays ; 3° celle qui a rendu au corps judiciaire l'indépendance qui lui est promise par la loi fondamentale de l'Etat ; 4° enfin celle qui accorde un million à une association qui se propose d'acclimater au Brésil les arts chimiques et à la tête de laquelle se trouve le fils d'un académicien français, M. Darcet.

LA PLATA.

Négociations de la paix entre la République orientale de l'Uruguay et la République Argentine. — Documents officiels.

Le 3 septembre dernier, M. J. Suarez, président provisoire de la République orientale, et les ministres MM. J. de Bejar, A. Costa et J. Magarinos, ont communiqué à la chambre des sénateurs de Montévidéo les pièces officielles relatives au projet de paix proposé aux deux républiques des rives de la Plata, par les puissances médiatrices, la France et l'Angleterre.

Ces documents sont précieux; ils prouvent de la manière la plus évidente, l'erreur profonde, que nous n'avons jamais manqué de signaler, dans laquelle les gouvernements médiateurs sont tombés toutes les fois qu'ils ont eu à apprécier le caractère et les idées de Rosas.

On dirait, en suivant les faits qui se sont passés sur les rives de la Plata, que les deux gouvernements de France et d'Angleterre, celui de France surtout, se sont étudiés à donner à Rosas les prestiges et l'éclat qui environnent les grands hommes.

Habitué à se voir ainsi honoré par les deux premières puissances du monde, Rosas s'est pris au sérieux, et comme il sait habilement profiter des circonstances, il a exploité à son profit l'attitude bienveillante, obséquieuse même, que les cabinets des Tuileries et de Saint-James ont manifestée à son égard en mainte occasion.

De là la guerre éternelle et atroce qui a ensanglanté ces contrées, de là le blocus et le siége de Montévidéo, de là la stagnation des affaires commerciales avec ces riches pays, de là les malheurs sans nombre qui ont pesé sur cette capitale qui renferme un nombre si considérable de nos compatriotes.

Il fallait, comme en toute circonstance, parler à Rosas le langage de la raison et du droit ; mais il fallait le lui faire connaître avec dignité, fermeté, énergie. Lorsque l'on pense que depuis 1838 le gouvernement français a sacrifié par sa politique incertaine et pusillanime plus de 20 millions dans des expéditions incomplètes, dans l'envoi à Buénos-Ayres d'*agents officieux*, comme les appelle M. Guizot (1), on est douloureusement surpris de voir le triste et honteux usage que l'on fait encore en cette circonstance de l'argent des contribuables.

Il y a mieux. Non-seulement on a eu une déférence ridicule à l'égard de Rosas, mais dans les *propositions de paix*, faites à Paris le 5 mai dernier, signées « Guizot, » propositions que M. Hood, en qualité d'agent officieux, a été chargé de remettre à Rosas, on remarque avec étonnement que le dictateur de Buénos-Ayres y est implicitement désigné comme le futur pacificateur de ces contrées.

Cette nouvelle faiblesse du ministère envers Rosas est en même temps une honte et un mensonge. On disait autrefois que l'étude des traités de paix conduisait à la véritable connaissance de l'histoire: ce principe est interverti par nos soi-disant hommes d'Etat.

Non, et les faits le prouvent. L'homme qui a refusé plusieurs fois la paix, l'homme qui a toujours repoussé l'échange des prisonniers, qui s'est plu à les massacrer, cet homme n'a jamais eu dans la pensée ni dans le cœur le moindre désir d'humanité ni de conciliation. Il a toujours nourri l'espoir de se rendre maître de Montévidéo par le massacre et le pillage, par les moyens barbares que la civilisation repousse. Que lui importait la ruine de Montévidéo, pourvu qu'il pût assouvir sa vengeance, pourvu que son lieutenant Oribe arrivât à planter son drapeau sur les débris de la cité dont il avait été le citoyen et le président.

Si notre critique paraissait outrée à aucuns, nous leur rappellerions que, de même que les bonnes pensées vivifient, les mauvaises tuent et abrutissent les nations. Lorsque l'on veut se rendre compte des idées d'un ministère, il faut les suivre jusque dans leurs moindres détails, surprendre ainsi les principes qui le dominent, et puisque nos ministres prétendent être les continuateurs des pensées généreuses de 89 et de 1830, nous leur rappellerons qu'à propos des négociations diplomatiques, l'Assemblée nationale disait que « le langage de la loyauté et de la bonne foi était le seul qui convînt, le seul dont elle voulait faire usage. Il n'était pas plus permis, ajoutait-elle, aux nations qu'aux particuliers de se surprendre et de se tromper. »

Aussi avons-nous vu avec plaisir que dans l'*acceptation motivée* du gouvernement de Montévidéo aux propositions de la France et de l'Angleterre, ce gouvernement, par l'organe du ministre des affaires étrangères, M. Magarinos, a su faire ressortir, en termes aussi convenables que vrais, « que la république orientale s'est continuellement montrée amie de la paix, qu'elle a saisi toutes les occasions de la conclure, et qu'elle a toujours cherché à rendre la guerre moins meur-

(1) Discours de M. Guizot, à la Chambre des pairs, à propos de la mission de M. Hood (26 juin 1840).

côté de Montévidéo, car, en vérité, il est difficile de comprendre comment M. Guizot a pu introduire dans son *projet* le nom d'Oribe sans l'accompagner d'une exclusion préventive à la présidence de la République. N'est-ce point là encore une de ces condescendances inouïes accordées à Rosas, condescendance qui prolongerait éternellement les dissensions dans ce pays, si, par impossible, Oribe était élu président!

Le huitième article parle d'une amnistie pleine et entière, et des droits des étrangers. Le gouvernement de Montévidéo fait justement ressortir, dans son acceptation motivée, « qu'il a toujours admis l'amnistie la plus complète, et que relativement aux droits des étrangers, la nation orientale a toujours eu pour principe de les respecter. »

Le projet de paix du 5 mai 1846, accepté d'abord par Rosas et par Oribe, a été communiqué au gouvernement de Montévidéo le 18 août et accepté également par ce gouvernement le 27 du même mois.

Comme nous l'avons déjà avancé, il stipule l'évacuation des troupes argentines du territoire montévidéen, le désarmement des étrangers, l'indépendance de la République, l'élection libre du président, la restitution à Rosas de l'île de Martin Garcia, chef de la navigation intérieure de l'Etat argentin.

Malheureusement les préliminaires de ce traité de paix, basés trop légèrement sur la bonne foi de Rosas et d'Oribe, paraissaient dès le sixième jour de leur acceptation être fortement ébranlés. Pendant les premiers cinq jours qui suivirent l'acceptation réciproque du traité et l'armistice qui en était la conséquence, on vit à Montévidéo et au camp d'Oribe du Cerrito, qui est, comme l'on sait, à 2 kilomètres de la ville, des militaires et des citoyens des deux partis, sortir et entrer librement dans la ville et dans le camp; mais le sixième jour, Oribe prétendit qu'il allait entrer en maître à Montévidéo. De là de nouvelles appréhensions et de nouvelles craintes. Oribe ferma tout-à-coup son camp aux Montévidéens.

Espérons que la prochaine arrivée de M. Hood en Europe, — ce diplomate avait déjà touché Rio-Janeiro le 20 septembre dernier, — éclaircira enfin ces étranges mystères. Espérons que si les dernières manifestations peu conciliantes d'Oribe s'opposent à la pacification de ces contrées, la France et l'Angleterre ne se prêteront plus à être jouées par des hommes comme Rosas et son lieutenant général.

Les personnes dont l'abonnement expire le 15 novembre sont priées de renouveler avant cette époque, si elles ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi de leur journal.

On s'abonne à Paris, rue de Beaune, n° 2; dans les départements, chez les principaux libraires, les directeurs des messageries royales et générales, et des diligences qui correspondent avec ces grandes exploitations.

On peut aussi s'adresser aux directeurs des postes pour obtenir, contre remise d'espèces, un mandat sur Paris, qui sera joint à la lettre portant demande d'abonnement ou de renouvellement.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — Par ordonnance du roi, en date du 25 octobre 1846, rendue sur le rapport de M. le ministre de l'instruction publique, l'élection que le Bureau des longitudes a faite de M. Le Verrier pour remplir la place de membre adjoint, en remplacement de M. Largeteau, est approuvée.

—Une ordonnance royale, en date du 25 octobre, ouvre au ministre secrétaire d'Etat des affaires étrangères, sur l'exercice 1846, un crédit extraordinaire de 320 000 fr., pour subvenir aux dépenses urgentes qui n'ont pu être prévues par le budget dudit exercice : ils s'appliqueront au chapitre XII, *Dépenses imprévues*, où ils formeront un article spécial.

— M. le premier président de la cour des Comptes a fait verser entre les mains du caissier central du trésor la somme de 5 000 fr., montant de la souscription des magistrats de cette cour, en faveur des victimes des inondations.

— M. le ministre de l'instruction publique vient de prendre l'arrêté suivant :

Art. 1er. Il est formé, pour prendre connaissance des plans et rapports relatifs aux travaux projetés à l'édifice de la Sorbonne et émettre, à cet égard, un avis motivé, une commission mixte composée de délégués de l'Université et des membres du conseil municipal de Paris désignés par le préfet de la Seine.

Art. 2. Sont nommés membres de ladite commission : MM. le baron Thénard, chancelier de l'Université, pair de France, président; l'inspecteur-général, vice-recteur de l'Académie de Paris; Galis, membre du conseil municipal; Perrier, membre du conseil municipal; Horace Say, membre du conseil municipal; Pelassy de l'Ousle, membre du conseil municipal; Mortimer Ternaux, membre du conseil municipal; Dumas, doyen de la Faculté des sciences; Victor Leclerc, doyen de la Faculté des lettres; l'abbé Glaire, doyen de la Faculté de théologie; Pouillet, professeur à la Faculté des sciences. M. Durand, architecte de la ville, et M. de Gisors, architecte de l'Université, seront adjoints à la commission en qualité d'architectes.

— Le train de Lille a éprouvé hier un retard à son arrivée à Paris, par suite de la présence sur une voie de garage, à Enghien, d'un wagon de service qui avait été laissé trop près de la voie principale.

Les panneaux de quatre voitures ont éprouvé quelques avaries. Le chef du train a fait arrêter immédiatement le convoi et ne s'est remis en marche qu'après s'être assuré qu'aucun voyageur n'avait été blessé.

Le chef de la station d'Enghien a été suspendu de ses fonctions.

est plein d'eau; sa cargaison de bois de sapin flotte dans sa cale. Sans ce chargement, qui lui tient lieu d'allège, on n'eût pas pu l'amener à Cherbourg, et il coulerait dans le bassin où on l'a conduit.

— Le conseil général de la Seine a voté pour l'entretien des routes départementales les sommes demandées au budget. Il a voté ensuite l'établissement d'un marché à comestibles à Belleville. Il a voté, en outre, les fonds demandés pour l'entretien des aliénés pendant l'année 1847; le chiffre s'élève à près de 750 000 fr. Il a voté enfin la vente des bâtiments de l'ancienne Force et le percement de plusieurs rues nouvelles sur l'emplacement qu'occupait cette prison.

— Une correspondance ordinaire de Paris annonce que le roi des Belges doit se rendre très prochainement à Londres auprès de la reine Victoria, afin d'essayer de dissiper les nuages qui se sont élevés entre les gouvernements de France et d'Angleterre.

— M. Fayet, évêque d'Orléans, a publié un mandement sur les inondations dans lequel il dit que c'est pour punir les pêcheurs que Dieu a lancé ce fléau. Le *Journal du Loiret* fait remarquer que le château de la Chapelle, appartenant au prélat, a eu cinquante mètres de mur renversés.

— Voici la liste des quarante élèves admis cette année à l'Ecole normale supérieure à la suite du concours ouvert dans les académies et devant les professeurs de l'école :

Section des lettres.— A bourse entière (10 élèves) : MM. Chassang, Caheu, Harant, Challemel-Lacour, Boutan, Poyard, Dedual, Marchand, d'Hueges, Bondhors.

A demi-bourse (14 élèves) : MM. Vierne, Lechat, Réaume, Gelle, Marcou, Lorrain, Veron, Mastier, Dancin, Thouvenin, Romilly, Cartault, Audouy, Chevillart.

Section des sciences. — A bourse entière (8 élèves) : MM. Touraille, Violette, Fargues de Taschereau, Marguet, Donoux, Roullier, Sirguey, Ricart.

A demi-bourse (8 élèves) : MM. Maridort, Pécout, Deslais, Girnaut, Garlin, Planes, Lefebvre, Fuihrer.

— Les peintures à fresque du porche de Saint-Germain-l'Auxerrois ont occasionné avant-hier un rassemblement sous le porche de la vieille église parisienne. Quelques hommes criaient qu'au lieu de faire des dépenses de ce genre, on ferait bien mieux de distribuer l'argent aux malheureux. Un individu a voulu ameuter le groupe des criards contre les peintures : il fallait, disait-il, les détruire.

L'effet eût suivi la menace sans l'intervention d'honnêtes citoyens, parmi lesquels nous avons remarqué un jeune sous-bibliothécaire de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Des sergents de ville sont également intervenus, et le vandale rassemblement a été dispersé.

EMPOISONNEMENT PAR LES CHAMPIGNONS. — Les époux M..., demeurant rue Neuve-Coquenard, viennent de donner un nouvel exemple du terrible danger auquel on s'expose en mangeant des champignons cueillis sans discernement. A la suite d'une promenade qu'ils étaient allés faire au bois de Boulogne un des jours de la semaine dernière, ils rentrèrent chez eux le soir avec une provision de champignons, qu'on trouve à profusion dans les bois dans cette saison, et que l'expérience la plus exercée peut seule reconnaître comme bons ou mauvais. M. et Mme M... eurent l'imprudence de les manger à leur souper.

Une heure à peine s'était écoulée depuis qu'ils étaient couchés, que Mme M... fut saisie par des douleurs atroces, et que tous les symptômes de l'empoisonnement se manifestèrent. Son mari s'empressa de lui porter secours, mais bientôt lui-même fut en proie à des souffrances pareilles, qui ne lui permirent plus de continuer les soins qu'il prodiguait à sa femme. Persuadés tous deux qu'ils étaient empoisonnés et que tous les remèdes seraient inutiles pour les sauver, ils restèrent enlacés dans les bras l'un de l'autre, attendant la mort, qui serait bientôt arrivée, si leurs gémissements et leurs plaintes n'avaient été entendus par les voisins.

M. le docteur Monnot s'empressa d'accourir aussitôt qu'il eut été averti, et administra immédiatement des révulsifs assez énergiques pour arrêter les progrès du poison. Grâce aux secours de son art, la femme, quoiqu'elle se trouve dans un état de grossesse fort avancé, est tout à fait hors de danger. La situation de M. M... est loin d'être aussi rassurante ; cependant on espère le sauver.

ANTHROPOPHAGIE. — On lit dans le *Globe* de Londres :

« Le navire baleinier, nommé *le Cape-Packet*, capitaine Powel, venant de Sydney, est tombé, à ce qu'il paraît, entre les mains des indigènes des Nouvelles-Hébrides (îles Sandwich). Sur les vingt-huit hommes d'équipage, quatre seulement ont été sauvés. On n'a eu la certitude de cet évènement que deux ans après, le sort de ces malheureux étant toujours demeuré mystérieux. *L'Elisabeth* ayant eu occasion de toucher aux Nouvelles-Hébrides, les indigènes se sont mis en relation avec l'équipage. Parmi eux a été reconnu par les matelots un homme qui avait appartenu à l'équipage du *Cape-Packet*. Cet homme a raconté que le capitaine et dix hommes ont été tués à bord; le reste de l'équipage, qui avait été chercher de l'eau à terre, a été massacré.

» Quatre hommes de couleur faisaient partie de l'équipage : on ne leur a fait aucun mal. Les corps de ces malheureux ont été descendus à terre et dévorés. Les indigènes, après avoir pillé le navire, l'ont brûlé. Il paraît que, sans les avis précieux de cet homme, le capitaine de *l'Elisabeth* aurait eu le même sort que l'équipage du *Cape Packet*. Les indigènes font de grandes protestations d'amitié aux Européens qui touchent aux îles, puis ils les massacrent sans pitié après les avoir endormis par leurs cajoleries. Les trois autres noirs qui avaient été épargnés sont parvenus à se sauver dans un canot et à regagner un bâtiment français. *L'Elisabeth* a emmené le quatrième noir à qui l'on a dû ces renseignements. »

FRAUDES COMMERCIALES. — Nous lisons les lignes suivantes dans le compte-rendu de la session du conseil général de la Charente-Inférieure :

«Les fraudes sur les eaux-de-vie deviennent de plus en plus nombreuses; il en résulte un préjudice immense pour le commerce et l'agriculture en général, et en particulier pour celui des deux départements de la Charente et de la Charente-Inférieure.

»L'un des moyens les plus usités par les fraudeurs consiste à placer des liquides altérés ou mélangés dans des futailles qui portent la mar-

[illegible] :

« La frégate *l'Armide*, partie de Brest le 20 mars dernier, pour se rendre à Bourbon, est arrivée à sa destination le 4 juillet, après avoir touché à Cadix, à Ténériffe, à Simon's-Bey, cap de Bonne-Espérance. Elle n'avait que 70 jours de mer. Six semaines sur la rade de Saint-Denis ont été nécessaires pour débarquer le matériel qui l'encombrait et faire les préparatifs de retour en Europe. Au bout de ce temps, elle a pris cent et quelques soldats passagers, les malades de la division; elle a reçu l'amiral Bazoche et sa famille, et a mis sous voiles le 12 août. Elle s'est arrêtée une semaine à Saint-Augustin (Madagascar), pour s'approvisionner de bœufs, et s'est dirigée sur Sainte-Hélène, dans le but de compléter son eau. Elle a été assez favorisée pour accomplir ce long et pénible voyage en sept mois et sans perdre un seul homme de maladie.

»Cette dernière relâche a été de cinq fois vingt-quatre heures. Il s'y est passé un fait trop intéressant, trop important pour ne point avoir le désir d'en entretenir nos lecteurs. L'île de Sainte-Hélène est sur le passage des bâtiments qui reviennent en foule de l'Inde, de Bourbon, de Maurice, du Cap, etc., etc.; sa rade présente un mouvement remarquable : chaque jour, chaque heure, pour ainsi dire, il y a des arrivages et des départs. A l'ancre, on y compte habituellement 30, 40 navires de diverses nations : Français, Anglais, Américains, Hollandais, etc., tous les états-majors, tous les passagers vont à Longwood, comme on y allait avant l'*exhumation*; sous ce rapport il n'y a point de changement. Au lieu du rendez-vous, c'est différent : Il s'y fait un trafic infâme, à scandaliser le moins intéressé, à exciter l'indignation générale. Une auberge s'est établie dans la Vallée du Tombeau, à deux cents pas du coin de terre où reposaient naguères encore les cendres de l'immortel empereur. — Corps-de-garde avancé, elle arrête le passant, exige de lui 5 francs, ou lui refuse le droit d'achever son religieux pèlerinage.

» Lorsque notre gouvernement, cédant au vœu de la nation, eut la généreuse pensée de porter sur les bords de la Seine la dépouille mortelle de Napoléon, il aurait dû prévoir des suites aussi déplorables, en se rendant acquéreur de ce terrain qu'on exploite aujourd'hui à la honte de l'humanité. Cette tache s'ajoute à l'odieux de la lâche conduite du geôlier Hudson-Lowe. Pour l'effacer, l'occasion est favorable; on aurait tort de la laisser subsister.

» Le 20 septembre était fixé pour le jour de notre départ ; les dispositions étaient prises pour l'appareillage. L'honorable commandant Despointes apprend par le *Journal du Commerce*, de James-Town, que cette propriété est en vente. Aussitôt il conçoit l'heureuse idée de mettre la France en demeure d'en faire l'acquisition; il ajourne sa mise sous voiles, demande au gouverneur une conférence, dans le but de savoir si une nation étrangère peut posséder un pied de terre sur le sol anglais. Satisfait de la réponse qu'il obtient, il s'entend, sans différer, avec le propriétaire, obtient de lui que la vente soit reportée à un an. — Un acte notarié donne la garantie qu'aucune transaction ne pourra avoir lieu avant la réponse de notre ministère. — L'estimation est de 40 000 francs. — Certes, cette dépense, en supposant qu'il n'y ait point de diminution de prix, n'est pas assez considérable pour s'opposer, dans le siècle de la plus stricte économie, à accomplir une œuvre qui est le complément indispensable de celle à laquelle a présidé avec tant d'éclat le prince de Joinville.

» Du reste, s'il fallait en venir là, ce qui est loin de notre esprit, une souscription, dès son ouverture, ne manquerait pas de fournir la somme indispensable à cet achat.

» Les cœurs réellement patriotes applaudiront, nous en sommes convaincus, aux sentiments élevés, nobles et généreux qui ont dirigé, dans cette circonstance comme toujours, l'habile commandant Despointes, si bien apprécié dans la marine par ses services antérieurs. »

UN MARI OUBLIEUX. — Il y a quinze ans, un grand Normand, Victor Haye, épousait dans son village une petite Normande fort avenante. Leurs fortunes étaient égales : si l'un avait de grands et robustes bras, l'autre avait des mains agiles et adroites. Selon l'usage des gens de son pays, Victor venait passer tous les étés à Paris, y servait les ouvriers couvreurs et plombiers, et retournait l'hiver porter à sa femme le fruit de son travail. Sa femme, de son côté, ne manquait pas de lui présenter son cadeau : tantôt un gros garçon bien joufflu, tantôt une petite fille toute rose, et, au milieu de cette abondance de bien, l'hiver se passait gaiement dans la famille normande.

A force de forger on devient forgeron. Il en fut de même pour Victor : à force de servir les couvreurs, il devint couvreur, puis ouvrier plombier, puis enfin maître plombier. On ne monte pas ainsi au faîte des maisons et de la fortune sans oublier le petit point d'où l'on est parti. Victor, bien établi à Paris, fut plusieurs années sans retourner en Normandie ; il oublia son village pour la grande ville, sa petite Normande pour une grosse Parisienne, ses petits enfants pour une foule de ces grands amis qui s'attachent toujours aux ouvriers devenus maîtres.

Pendant trois longues années, Rosine recevait seulement, à de longs intervalles, une courte lettre bien froide, un petit mandat sur la poste, et puis plus rien de Victor, pas même une caresse pour les trois enfants qui grandissaient ne connaissant plus leur père. Puis, pour ajouter à sa peine, à chaque hiver revenaient des Normands qui lui parlaient, l'un de la belle boutique de son mari, l'autre de ses beaux habits, l'autre de ses beaux écus, l'autre encore d'une belle brune à laquelle il était bien fier de donner le bras.

C'en était trop pour la petite Normande, elle n'y tint plus, et un beau jour elle débarqua à Paris, elle et ses enfants, cherchant et trouvant son Victor. Ce n'était plus le sien ; tout ce qu'on lui avait dit était vrai, bien que les propos eussent passé par des bouches normandes ; il était vraiment maître couvreur, avait une belle boutique, de beaux habits ; il n'était pas jusqu'à la belle brune qui ne fût pas d'une vérité palpable et désolante.

Rosine eut bien de la peine à se faire accueillir, elle et ses enfants. Ils étaient les mal-venus ; ils changeaient les habitudes d'un parvenu. Comment un maître couvreur-plombier à Paris, couvert d'un superbe paletot à longue taille, le cou satiné, pourrait-il donner le bras à une petite Normande qui n'avait pas rogné un pouce de sa coiffure de noces, qui arrivait en plein faubourg Saint Germain avec une pyramide de mousseline sur la tête d'un mètre de haut ?

La pauvre femme ne tarda pas à se repentir de son voyage. Délaissée, d'abord, dans une espèce de domicile conjugal de quelques pieds

velles d'Algérie, d'Espagne, d'Angleterre, de Suisse, d'Irlande, etc. — L'émeute de Chauffailles; Plaidoyer de M. Forest. — Cours de M. E. Hennequin, à Nantes (2 articles). — Conseil général de la Seine. — Du logement des pauvres. — Répartition des secours pour les inondés, etc. — Faits. — VARIÉTÉS : *L'Histoire et l'Historien* (préface de la *Guerre des paysans*), par A. Weill. — *Étude sur l'insurrection du Dhara*, par M. Richard (2 articles). — La concurrence et l'association (extrait de la *Revue indépendante*. — FEUILLETON : Revue dramatique. — Revue musicale. — *Martin Chuzzlewitt*, roman de Dickens (4 feuilletons). — *Les Moutons et l'Herbe au suc d'or*, fable — Les nids de Salangane.

VARIÉTÉS.

La Poudre nouvelle.

Il s'agit d'une nouvelle invention à joindre à celles de la vapeur, des chemins de fer, de la télégraphie électrique, qui, continuant l'œuvre de la découverte de la poudre et de l'imprimerie, va bientôt bouleverser complètement les positions des gouvernements en présence des peuples et les relations de peuples à peuples. A mille signes divers, on reconnaît que les vieilles sociétés s'écroulent, que l'humanité se transforme; chaque jour, une arme nouvelle est mise entre les mains des classes exploitées; chaque jour, une cause de sécurité est enlevée à ceux qui vivent des privilèges obtenus par droit de naissance, droit de force, droit de surprise et d'occupation.

Allons directement au fait, et citons les résultats effrayants auxquels conduit la découverte de la poudre nouvelle.

Donnez-moi cette double feuille de papier que vous tenez en main, ami lecteur, et, dans deux heures, je vous la rendrai transformée en un parchemin tel que vous pourrez, en la découpant en petits morceaux de 20 centimètres carrés de surface, tirer au moins *trois cents coups de fusil*. Or, il ne m'en aura coûté que quelques centimes pour opérer cette transformation, et cela est si simple, que le premier d'entre vous pourra en faire autant que moi, quand tout à l'heure je lui aurai donné mon secret.

En d'autres termes, avec une rame de papier et deux litres d'acide nitrique, soit une dépense de 15 francs au plus, vous serez en état de tirer, au bout de vingt-quatre heures, 90 000 coups de fusil au moins.

Imaginez, par exemple, qu'il prenne l'idée à un journal, au *National* ou à tout autre, de faire passer tout le papier de son tirage d'un jour à l'acide nitrique, et le lendemain dans toute la France il y aura assez de poudre pour faire sauter l'Europe.

Notez encore qu'aucun coup de feu ne produira pour ainsi dire de bruit, n'obscurcira l'air d'une fumée accusatrice; notez enfin qu'un petit pistolet de poche acquerra avec la poudre nouvelle une justesse de tir, une force de projection telles qu'un homme sera infailliblement tué à une distance de cinquante pas.

Où est donc la sécurité pour tous ceux qui ne vivent tranquilles que grâce à la répression des crimes dont la facilité décuple à chaque instant?

Ainsi va être enlevé des mains du gouvernement le monopole de la fabrication et de la vente des poudres. Ainsi vont disparaître des recettes du trésor public les 2.600 000 fr. de bénéfice net fait annuellement par la régie sur la vente des poudres de mine et de chasse. Mais aussi en compensation s'évanouiront, ou à peu près, les 4 millions de francs que coûte à l'Etat le service des poudres et salpêtres, et toutes les dépenses du transport d'une substance aussi encombrante.

Déjà dans notre numéro du 25 septembre dernier, nous avons raconté les faits scientifiques qui, selon nous, avaient dû donner naissance à la découverte du coton-poudre faite par M. Schœnbein. Alors ce chimiste n'avait rien publié sur son procédé de préparation; encore aujourd'hui il n'a rien dit, rien écrit, et voilà cependant que tout le monde peut fabriquer la substance nouvelle et l'essayer. C'est pourquoi nous pensons qu'il ne sera pas sans intérêt de revenir sur cette question, de citer des expériences directes, de donner des recettes de préparation. Pour nous, c'est un bonheur de vanter et d'admirer le mouvement rapide des sciences et des arts; pour tous, pour les gouvernements qui s'attachent à améliorer le sort de leurs peuples, comme pour ceux qui ne se soutiennent que par l'oppression, pour les peuples libres et pour les peuples esclaves, c'est un grand évènement que celui d'une puissance énorme remise par Dieu à l'humanité.

C'est à MM. Braconnot et Pelouze, deux chimistes français, que revient la gloire d'avoir, les premiers, fabriqué le nouveau produit; c'est à M. Schœnbein, chimiste allemand, que revient celle d'avoir imaginé et trouvé que ce produit pourrait être employé dans les armes de guerre. On remarquera que ce n'est pas la première fois que l'Allemagne s'associe à la France pour faire les découvertes qui illustrent ce siècle d'une gloire si brillante.

Nous citerons, d'abord, les expressions mêmes dont M. Pelouze s'est servi, à l'Académie des sciences, en annonçant ses expériences :

Quoique M. Schœnbein n'ait fait connaître ni la nature ni le mode de préparation de la *poudre-coton*, les propriétés qu'il lui a assignées ne paraissent pouvoir s'appliquer qu'à la *xyloïdine*; nous en avons fait la remarque, M. Dumas et moi, dès l'origine des premières communications de M. Schœnbein. Malgré les réticences dont il a plu à ce chimiste d'envelopper sa découverte, les questions qui se rattachent à temps sans application; mais je dois me hâter de le dire, je n'avais pas pensé un seul instant à l'employer dans les armes, au lieu de poudre. C'est à M. Schœnbein que le mérite de cette application revient tout entier. Sans vouloir rien préjuger du sort que l'avenir réserve à la nouvelle poudre, il me semble que ce que l'on sait déjà de la xyloïdine suffit pour appeler sur elle l'attention, ne fût-ce qu'au point de vue de la sécurité publique. En effet, les expériences dont je vais dire quelques mots, sans rien apprendre de bien nouveau sur les effets dynamiques de la xyloïdine, sans apporter aucune nouvelle mesure de la force expansive des gaz qu'elle développe en brûlant, font pressentir néanmoins qu'elle ne restera pas, comme quelques personnes semblent le croire, un but de curiosité ou d'amusement.

J'ai, comme je l'avais déjà indiqué il y a huit ans, préparé du papier inflammable, en plongeant dans l'acide nitrique concentré une feuille de papier connu dans le commerce sous le nom de *papier-ministre*. C'est celui qui m'a paru le mieux se prêter à la préparation d'une matière très inflammable. Au bout de vingt minutes j'ai retiré ce papier de l'acide nitrique, je l'ai lavé à grande eau et desséché à une douce chaleur. J'en ai introduit un décigramme dans un pistolet, à balle forcée, se chargeant par la culasse. Une planche de 2 centimètres, placée à une distance de 25 mètres environ, a été percée, et la balle est venue ensuite s'aplatir fortement contre une muraille.

Avec la même charge et à la même distance, une balle a percé en deux endroits une fontaine très épaisse en grès, et est venue encore s'aplatir contre la muraille.

J'ai prié M. Prélat d'essayer ce papier azotique avec des armes de diverses formes, et l'opinion de cet habile armurier est que, dans des pistolets avec lesquels seulement il a tiré jusqu'ici, le papier azotique peut remplacer la poudre ordinaire, sans que la justesse du tir perde rien à ce changement.

Un décigramme de papier azotique ou de poudre-coton suffisant pour une charge, il s'ensuit que 20 grammes de ces mêmes substances suffisent pour deux cents coups. Quand on réfléchit à la facilité et à la rapidité avec laquelle les personnes les plus étrangères à la chimie peuvent convertir en une poudre énergique le papier, le coton, le chanvre, la sciure de bois, etc., on ne peut s'empêcher de reconnaître l'extrême gravité des questions que soulève la découverte de M. Schœnbein.

Nous allons maintenant emprunter à une note de M. Dumas la description des recettes diverses publiées en Allemagne pour obtenir le coton-poudre.

M. Otto, de Brunswick, donne les détails suivants à ce sujet :

Il paraît résulter des expériences qui ont été faites jusqu'ici que l'acide nitrique fumant, concentré, tel qu'on l'obtient de la distillation de dix parties de salpêtre et de six parties d'acide sulfurique, a la propriété de rendre le coton explosif. La portion de l'acide qui est la plus puissante est celle qui passe la première dans la cornue. Si l'on plonge le coton pendant une demi-minute dans cette première portion du liquide, qu'on le presse ensuite entre deux plateaux de bois ou de verre, puis, qu'on le lave jusqu'à ce que toute acidité ait disparu, on obtient, après l'avoir fait sécher, un produit éminemment explosible. Si, après cela, on cherche à rendre explosive une nouvelle quantité de coton, en le plongeant dans le liquide qui a déjà été employé, ce nouveau produit est beaucoup plus faible.

Si toutefois, après avoir lavé et séché ce produit plus faible, on le plonge de nouveau dans l'acide, il en résulte un produit satisfaisant. On peut donc renforcer la préparation en la plongeant à plusieurs reprises dans l'acide. Je ne pense pas d'ailleurs, ainsi que je l'avais cru d'abord, que le temps de l'immersion doive être circonscrit dans des limites aussi étroites, car j'ai vu du coton devenir très explosif après une immersion de douze heures. Mais, ce qui est de la plus grande importance, c'est le soin donné au lavage; les dernières traces de l'acide sont difficiles à faire disparaître. S'il reste de l'acide dans le coton, cette substance, quand elle est sèche, sent l'acide nitreux; si on l'enflamme sur une assiette de porcelaine, elle produit également une vapeur acide.

Aussi, la promptitude de la combustion d'une boulette de coton explosif sur une assiette de porcelaine est elle le meilleur signe de la bonté du produit. Si l'on touche la boulette avec un charbon rouge, elle doit fulgurer comme la poudre à canon, mais sans laisser de résidu; si, au contraire, elle prend feu lentement et laisse des cendres, alors la préparation est impropre au service des armes à feu. Une chose importante à observer est celle-ci : c'est, lorsqu'on a retiré le coton du bain acide, et que, par la pression, on l'a dépouillé de tout reste d'acide, d'avoir soin de le laver à très grande eau, en l'éparpillant. C'est pourquoi aussi l'opération ne réussit jamais mieux qu'avec de petites portions. Lavé dans une petite quantité d'eau, le coton s'échauffe, surtout lorsqu'il y en a beaucoup, et il s'y forme des taches de couleur bleue ou verte, qui ne se redissolvent que très difficilement, et peu de coton reste pur. On peut dire, en général, que le produit obtenu est d'autant meilleur que le coton explosif se distingue moins du coton ordinaire.

Un produit bien préparé a des propriétés très remarquables; il est explosif au plus haut point. Chassées par une charge de 3,4 à 6,4 de grains de ce coton, des balles de pistolet de poche de 1/5 de pouce de diamètre, ont traversé de fortes planches de 1 pouce d'épaisseur. Avec 6 grains, des balles de fusil, tirées à la distance de quarante-cinq pas, se sont enfoncées de 4 pouce dans des planches de chêne. Avec des charges de 4 à 5 grains, on a fait les plus beaux coups de fusil avec du plomb de chasse. Nous dirons encore, comme renseignement, ... côté du coton ordinaire. Avec *douze grains* de ce coton-poudre, un fusil, qu'on chargeait ordinairement avec 28 grains de poudre, fut tiré à Leipzig, le 11 octobre. A quatre-vingt-dix pas, au premier coup, la balle traversa une forte planche de chêne de deux pouces d'épaisseur et une autre planche de sapin d'une épaisseur égale, placée devant la première; après quoi, elle s'enfonça dans la butte de terre élevée derrière ces planches. Si on allume sur la main une portion de ce coton ainsi préparé, il s'enflamme et disparaît avec une rapidité telle que la main n'en ressent aucune douleur. Si on en répand sur de la poudre ordinaire et qu'on y mette le feu, le coton explosif seul s'enflamme, sans que le feu se communique à la poudre ordinaire sous jacente.

Le docteur Bley, à Bernburg, a fait des recherches pour substituer au coton une substance moins dispendieuse, et il s'est assuré, par des expériences réitérées, que des copeaux ou de la sciure de bois, préparés de la même manière que le coton-poudre, acquéraient les mêmes qualités explosives, et pouvaient en conséquence remplacer avantageusement la poudre ordinaire, soit dans les armes à feu, soit dans les trous de mine.

Un mécanicien de Paris, M. Morel, à l'annonce des résultats merveilleux obtenus en Allemagne par M. Schœnbein, s'est fait breveter en France pour l'emploi d'un coton fulminant, qu'il a appelé *fulmi-coton*, et qu'il obtient par la double combinaison du coton avec l'acide nitrique et le fulminate de mercure.

Enfin, nous donnerons, comme étant le procédé le plus simple, celui que nous employons, qu'a indiqué M. Pelouze, et qui consiste à mettre le papier à une température de 15 à 20 degrés, dans de l'acide nitrique fumant, à l'y laisser vingt minutes, à le retirer et à le laver à grande eau, de telle sorte qu'il ne conserve plus la moindre trace d'acidité. Alors on fait sécher le papier à une température de 60 à 80 degrés, jusqu'à ce qu'il ne perde plus de poids. Le papier ainsi obtenu est explosif à 180 degrés, mais il peut être porté dans un portefeuille sans aucun danger. Il est bien supérieur au coton, qui présente trop de volume et demande un certain nombre de précautions pour le chargement des armes.

Il y a plus de huit ans que l'invention dont nous parlons aurait dû voir le jour, si le comité d'artillerie de France n'était essentiellement opposé à toute innovation. En 1838, M. Pelouze remit du papier préparé par l'acide nitrique à l'un des membres de ce comité, mais il lui fut répondu que *rien ne pouvait remplacer la poudre*. C'est encore cette même réponse qui a été faite, quand il s'est agi des expériences de M. Schœnbein. Un savant colonel d'artillerie s'est même écrié, alors qu'on lui disait qu'on pouvait tuer à cinquante pas avec un pistolet et un bout de papier grand comme le creux de la main : *Expérience de salon et voilà tout!*

Expérience de salon, la création d'une force énorme développée avec une matière de si peu de poids et de si peu de volume, qu'un seul homme peut en porter de quoi armer deux cent mille soldats! expérience de salon, la création d'un agent industriel nouveau! Car, croyez-le bien, il y a dans l'invention du papier-poudre la solution d'une des questions les plus importantes pour l'avenir de l'humanité, l'accélération de la marche des navires, la direction des aérostats. Jusqu'à ce jour, l'inflammation de la poudre n'a guères été employée que pour détruire; le jour n'est pas loin où elle servira à produire, car c'est la loi de toutes les forces mises à la disposition de l'homme sur la terre.

BARRAL.

PETITE CORRESPONDANCE.

Remerciements aux journaux : le *Breton*, le *Courrier de Nantes*, l'*Echo de la Côte-d'Or*, le *Libéral liégeois*, le *Précurseur de l'Ouest*, l'*Impartial de la Meurthe* et l'*Echo de la Charente*.

M. B. à Toulon. — Reçu les 346, par M. S. — Merci. — Nous inscrivons l'augm. de R. de M. Z.

M. F. B. à Roanne. — Nous apprécions le cas de force majeure.

M. R. à Orléansville. — Reçu les 20, datés de Toulon. — Vous aurez vu que nous avions reçu d'Alger, et vous aurez compris qu'il n'y a point eu retard de notre part. Vous deviez être sûr de l'accueil qui vous attendait.

M. de B. à Metz. — Reçu les 162. — Compliments et remercîments à M. R. — La prochaine lettre de A. B doit porter des remerciements pour M. M.; mais ne l'attendez pas pour les transmettre. — Le concours de ces deux talents nous sera précieux et profitable. Nous sommes d'accord pour la liste de la R. — Les alm. sont partis.

M. L. T. R. à R. — Merci. — Nous conservons pour la prochaine occasion.

M. D. à Macon. — Reçu les 24. — Merci à tous les trois.

M. E. M. à Warmeriville. — Félicitations de A. B. et des siens.

M. H. D. à Londres. — Il y a quelque chose pour vous dans l'envoi qui part aujourd'hui pour P. Rolandi.

M. G. à Angers. — Notre p. e. d'hier adresse à Nantes, par erreur, le reçu des 131 que vous nous avez envoyés par V. H.

M. X. Y. Z. à Rodez. — Reçu les 100 francs. — Veuillez prévenir rue Neuve. — A bientôt. — Aux amis de R. .. La figure qui est au tableau *vous représente* l'opération agricole du battage des blés sur l'aire; chaque point blanc figure un travailleur; les lignes droites ou courbes convergentes sont les accords; les flèches divergentes sont les discords, que la composite et la cabaliste développent dans l'organisation sériaire.

M. B... à Dreux. — Toutes vos commissions seront faites. — Mais vous ne me dites pas si vous avez reçu la seconde lettre. On n'a pu vous envoyer les numéros d'août à octobre, parce qu'ils sont épuisés.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 3 novembre 1846. — PETIT-DIDIER (Jacques), maréchal-ferrant, aux Ternes. Juge-comm., M. Denière fils; synd. prov., M. Pascal, rue Richer, 32.

AMET (James-Louis), fab. de fleurs en cire, rue Bellefonds, 20. Juge-comm., M. Leroy; synd. prov., M. Sergent, rue des Filles-Saint-Thomas, 17.

ROUSSELIN (Léopold), marchand de papier, rue de la Ferme, 9. Juge-comm., M. Georges jeune; synd. prov., M. Blet, rue des Bons-Enfants, 32.

Lille. — Colza, 37-50 à »»; œillette rousse, »»; lin »»-»»; cameline »»-»»; chanvre »»-»». Voitures, »».

Esprit. — 3|6 Montpellier disponible et cour. du mois 121; décembre, 122 à 128; 4 premiers 1847, 123 à 124; mois du milieu, 123 à »»».

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 105 à »»» fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

CONSEILS SUR LA ROYAUTÉ A Monseigneur le COMTE DE PARIS, par JULES DE PRESLES. Brochure de 120 pages. Prix, 1 fr., et par la poste, 1 fr. 40 c.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE LA SCIENCE SOCIALE DE **FOURIER**, par HENRI GORSSE, auteur de la *Défense du Fouriérisme*. 2e édition. 1 vol. grand in-18. Prix : 1 fr., et par la poste, 1 25 c.

LA DERNIÈRE INCARNATION, Légendes évangéliques du XIXe siècle, par A. CONSTANT. — La plupart de ces légendes, inspirées par le plus pur esprit évangélique et par l'amour le plus profond de l'humanité, ont été publiées dans le numéro double de la *Démocratie pacifique*. Nous recommandons à nos amis ce livre, qui expose, indépendamment des justes espérances de l'avenir, les principes vrais et immédiatement applicables de la charité sociale bien entendue. — Prix : 60 centimes, et par la poste, 75 c.

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN pour 1847 est en vente. Il est orné d'un portrait de Fourier et d'un grand nombre de jolies vignettes. Nous n'hésitons pas à l'annoncer comme un livre attrayant. Nos amis savent combien il importe de faire pénétrer dans toutes les classes et dans tous les rangs ce nouvel organe de propagation. Il faut que cette année ils en placent 50 mille exemplaires. — 50 c. l'exemplaire ; 12 exemplaires *franco* pour 5 fr. — A la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2. (*Voir aux Annonces*). Il sera fait des conditions spéciales aux *Librairies sociétaires locales*.

LES JUIFS ROIS DE L'ÉPOQUE, histoire de la Féodalité financière (extraits du journal le Breton de Nantes). — Prix : 15 centimes ; à NANTES, chez Mlle Dauvin, MM. Guéraud et Sebire, libraires. — A PARIS, à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, n° 2.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Je ne viens pas contester le mérite de M. Biétry; mais lorsque, d'une noble question d'industrie, il en fait une d'égoïsme et de propagande; lorsque, dans le duel qu'il a provoqué, ses attaques vont jusqu'à l'insulte, je rougirais si, de toute la hauteur de ma position, je ne protestais contre sa conduite.

Ses arguments spécieux n'ont aucunement troublé mon repos; mais lorsque, ne pouvant me vaincre, il n'a trouvé d'autres moyens que de me refuser la nationalité, son audace m'a blessé au cœur, parce que je tiens avant tout à être Français et à prouver que je le suis.

Une lettre a été adressée à M. Biétry par les ouvriers de Crèvecœur... — Comment attribuer cette pensée à des hommes n'ayant aucun rapport avec les châles brochés, et qui, de tout temps, n'ont fabriqué que des tissus mérinos et cachemire !

Quelques ouvriers de Paris viennent à leur tour d'adresser une dénonciation insolite à M. le procureur du roi.

Oh ! s'il fallait attribuer ces actes à M. Biétry, ce ne serait plus de l'absurde ni même du ridicule, mais bien un odieux charlatanisme ! ne tendant à rien moins qu'à circonvenir la religion du magistrat et à faire revivre de nouvelles réactions, mortes sous la puissance du plus sage des gouvernements.

En divulguant les nécessités de la fabrication, M. Biétry n'aura commis qu'une méchanceté contre moi et une perfidie contre le commerce. — Qui pourrait jamais croire que c'est par un système d'économie, ou dans une intention de fraude, que le fabricant mêle de la laine à des châles de premier prix, destinés à briller à l'exposition de l'industrie nationale ?

La valeur d'un châle ne consiste pas dans la quantité de cachemire qui peut y entrer, pour qu'il soit recherché, il s'agit surtout de l'heureuse disposition des dessins, de la richesse des teintes et de sa conformation. Qu'importe aux dames, lorsque la trame et la chaîne sont en cachemire, qu'une ou deux couleurs sur dix soient en laine ? Il est constant qu'un châle ainsi établi est préférable, pour l'usage et la solidité, à un cachemire pur... — dût il en exister un seul !

Mettant un terme à toutes ses hallucinations, M. Biétry comprendra-t-il enfin que toutes ses diatribes ne servent qu'à jeter un nouvel éclat sur les magasins du *Grand-Colbert* ? Comprendra-t-il que, quelque acharnement qu'il mette à me persécuter, mon commerce n'en sera pas plus ébranlé que ma personne n'en est émue ? Mon bon droit, voilà ma force. Bien mieux, cette polémique m'aura procuré l'occasion de consacrer le principe du bon et du beau à bon marché, devise qui a déjà valu un incontestable succès à la maison du *Grand-Colbert*, et finira par consolider sa juste et ancienne réputation de loyauté et de vérité.

J'ai bien l'honneur d'être, etc. CUTHBERT.

P. S. — M. Biétry vient de faire paraître une nouvelle lettre relativement à un châle sortant de mes magasins. — Tout en avouant que la chaîne et la trame sont en cachemire, il prétend que le broché-cachemire se trouve dans une proportion moins grande que je ne l'annonce.

La question du plus ou du moins de broché qui entre dans le châle regarde le manufacturier. — Ce négociant *des plus honorables*, qui m'a vendu ce châle, après avoir pris connaissance de cette atteinte à la liberté commerciale, est venu m'affirmer que M. Biétry en imposait à la vérité.

Cette nouvelle polémique entre M. Biétry et la fabrique ne me concerne nullement ; mais comme M. Biétry me *taxe de déloyauté*, et met ainsi le comble à son audacieuse conduite à mon égard, je viens de m'adresser aux *tribunaux correctionnels* pour avoir justice d'une aussi scandaleuse diffamation.

« ..... Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé.

» Ceci n'est pas une exagération fantastique. — Voyez plutôt ce qui s'est

baccalauréat, le 30 octobre, pour finir le 15 décembre.

DITES A VOS DAMES que les Chapeaux et Capotes de la maison AIMÉE HENRY sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours *pure soie* (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du-Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

TRAITEMENT DE TOUTES LES MALADIES : *par les simples*, par le docteur LABAS DE CHAZOULIÈRES, rue de Rambuteau, 122.

OFFRES ET DEMANDES. Un bureau s'offre pour tenir l'Administration de publications périodiques non quotidiennes. Toutes garanties seront données. S'adresser à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 78, chez la propriétaire. Ecrire *franco*.

∴ **MURIERS A VENDRE.** M. FROMONT à Blois (Loir-et-Cher), sériciculteur, a l'honneur de donner avis aux planteurs de mûriers, que sa magnanerie ayant été gravement endommagée par suite du débordement de la Loire, il est dans l'intention de cesser la culture du mûrier. Il peut en conséquence fournir, à des prix *au-dessous* des catalogues courants, environ *vingt mille sujets* des espèces suivantes, toutes trois à larges feuilles et reconnues les meilleures pour la nourriture du ver-à-soie : *Mûriers Moretti*; *Mûriers Lou* de 1 à 4 ans ; *Mûriers greffés à feuilles de rose* en baguette de toute grandeur ; enfin ces mêmes espèces mi-tige et plein vent à tête formée, et de 1 à 6 ans de pépinière.

∴ FABRIQUE DE LAMPES A **PIVOT-MOBILE** se démontant par la première personne venue, néocarcels, carcels et autres. — Gardon et Ce, 3, rue Portefoin (Marais).

∴ **M. FRÉDÉRIC BECKER**, Tapissier et colleur de papier, travaille à façon, rue de la Tour-d'Auvergne, 9.

Spectacles du 8 novembre.

8 h. »|» OPÉRA. — Les Huguenots.
8 h. 1|2 FRANÇAIS. — Venceslas, le Tartufe.
7 h. 1|2 ODÉON. — L'Univers et la Maison.
7 h. 3|4 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
7 h. 1|2 ITALIENS. —
6 h. 3|4 VAUDEVILLE. — Une Séparation, Mémoires, Renaudin, Riche.
6 h. 3|4 VARIÉTÉS. — Vendetta, Nicolas, Enfants de troupe, l'Homme.
7 h. »|» GYMNASE. — Babiole, Clarisse, la Vie en partie double.
7 h. 1|4 PALAIS-ROYAL. — La Mère Michel, Bonhomme, Chambre, Lait.
7 h. »|» PORTE-ST-MARTIN. — La Tour, Tableaux, Petites Danaïdes.
6 h. 1|2 AMBIGU. — Le Fou, le Marché de Londres, Tremplin, l'Ivrogne.
6 h. »|» GAITÉ. — Mlle Lafaye, la Grâce de Dieu.
7 h. 1|4 CIRQUE (boulevart du Temple). — Le Château de Pau, Henri IV.
6 h. 3|4 COMTE. — Augusta, Cracovienne, Peau d'Ane.
5 h. 1|2 FOLIES. — La Fée, Roland, Angeline, la Pension.
6 h. »|» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de Paradis.
6 h. »|» BEAUMARCHAIS. — Deux Lanternes, le Marinier, Mineurs, interm

HALLE DE PARIS.
4 novembre.
Farines, les 100 kilog.
Choix. 54,00 à 55,00.
Blés { 1re, 53,30 à 54,15. 2e, 52,30 à 52,85. 3e, 49,70 à 51,00. 4e, 00,00 à 00,00.
Blés { 2e, 45,30 à 47,15. 3e, 31,10 à 35,05. 4e, 21,25 à 32,50.

BESTIAUX.
Sceaux, le 2 novembre.

	Amené.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs....	528	749	1 22	1 08	0 86
Vaches...	395	256	1 12	0 96	0 80
Veaux....	287	60	1 26	1 08	0 90
Moutons..	10071	1021	1 24	1 04	0 84

TAXE DU PAIN.

1re qualité, 43 c. le kil.; 2e qualité, 36 c. le kil.

SUIFS.

Ont augmenté d'un franc par 50 kil.

ESPRITS.

A Paris disponibles, 124 fr. Pézénas, 105. Cette, 106. Bordeaux, 111. Rouen, 126.

SAVONS.

A Paris, disponibles belle qualité, 105 fr.

Marchés de la semaine dans les provinces.— *Prix de l'hectolitre.*

Airaines (Somme). From. 26 à 27 l'hect. Seigle, 16 à 17—50. Orge, 23. Pamelle, 11—50 à 13. Lentilles, 20 à 25.

Bar-le-Duc (Meuse) From. 23—50. Orge, 13 à 14.

Bourges (Cher). From. 27. Orge, 18—50. Haricots, 40. Pain, 1re q. 54 c. le kil.; 2e 48. Bis, 42 c.

Brie (Seine-et-Marne). From. 28 à 30—65. Pain 1re q. 41 c. 1|4.

Clermont (Oise): From. 29—45. Méteil, 23. Seigle, 20—56. Pain 1re q. 39; 2e 34.

Digne (Basses-Alpes). From. 24 à 25. Seigle, 15—60.

Dreux (Eure-et-Loir). From 31—35 à 33—35. Pain blanc, 40 c.

Issoudun (Indre). From. 27 à 27—50. Orge, 15—60 à 16—25. Pain, 35 c. 5|8.

Le Mans (Sarthe). From. 26—35 à 26—75. Orge 16. Pain blanc, 36 1|2.

Lyon (Rhône). From. 41 les 100 kil. Farine, le sac de 125 k. 1re q. 75; 2e 70. Pain, 1re q. 53; 2e 48.

Marseille (Bouches-du-Rhône). A livrer : Pologne, 20—46 à 22—18. Romélie tendre, 20—31 à 20—62. Seigle, 14—31 à 15—15. Odessa, 18—45 à 19—06. Taganrock dur, 21—23 à 21—87.

Disponibles : Ancône, 21—87. Richelle, 23—31 à 25—62. [illegible]is, 18. Seigle, 15. Tourelle de Provence, 28—75 à 30. Fèves de Marans et Luçon, 16—87. Riz fleurs 51 à 52 les 100 kil. Huit étoiles, 49 à 50. Rizon, 46 à 47. Légumes en entrepôt : pois chiches, 23 à 24 les 100 k ; pois verts d'Odessa, 29. Haricots noirs, 23 à 24.

Montlhéry (Seine-et-Oise). From. 31 à 32. Méteil, 24 à 25. Seigle, 21—24 à 23. Orge, 14 à 15. Haricots, 28 à 30. Pain blanc, 42 c. le k.; bis-blanc, 37.

Nancy (Meurthe). From. 39—50 les 100 kil. Seigle, 28. Orge, 16. Haricots, 32 l'hect. Lentilles larges, 55. Pois verts, 30. Pain bis, 40 c.

Nevers (Nièvre). From. 27. Pain blanc, 42 c. 1|2; jaunet, 37 c. 1|2.

Pont-l'Abbé (Finistère). From. 21—14. Seigle, 15—11. Orge, 10—51. Sarrasin, 10—16. Pommes de terre, 3—30. Pain blanc, 33 c.; bis-blanc, 30; bis, 25.

Tours (Indre-et-Loire). From. 24 à 26—50. Seigle, 20. Orge, 14.

Valenciennes (Nord). From. 28. Seigle, 17 à 18. Orge, 12. Escourgeon, 12 à 14. Pain, 1re q. 56 c. 1|4; 2e q. 45; 3e 33 c. 3|4.

EN VENTE à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de BEAUNE, 2,

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN POUR 1847.

Un beau volume in-16, orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : 50 CENTIMES, ET PAR LA POSTE : 80 CENTIMES.

Les personnes qui prendront à la fois douze Almanachs au Bureau de la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2, les recevront pour CINQ francs. Celles qui nous adresseront de la province une demande FRANCO, accompagnée d'un bon de SIX francs sur la poste ou sur une maison de Paris, recevront aussi FRANCO une douzaine d'Almanachs. Celles qui nous enverront le prix de cent Almanachs, c'est-à-dire 50 fr., recevront 130 Almanachs.

On trouve, à la même Librairie, les Almanachs pour 1845 et pour 1846, aux mêmes prix que ci-dessus. — La Librairie sociétaire adresse *franco* son Catalogue à toute personne qui en fait la demande.

Dix-neuf mille Exemplaires de l'ALMANACH PHALANSTÉRIEN ont été écoulés depuis le 8 octobre, ce qui fait une vente moyenne de plus de huit cents par jour.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Pour cause d'agrandissement.

MAISON BROUSSE

FOURNISSEUR DE S. A. R.
Madame la Duchesse de NEMOURS.

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau, sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de Richelieu, 84.

ON VA CRIER AU MIRACLE

200 fr. de musique, un journal et 10 concerts pour 24 fr. par an.

7 ALBUMS INÉDITS

qui viennent de paraître ; trois albums de chant, un de piano, un de quadrilles, un de valses, un de polkas, par tous les musiciens en renom : MM. Verdi, Clapisson, Adam, A. Boieldieu, Niedermeyer, Duprez, Rosselleu, Prudent, H. Herz, Lecarpentier, Dœhler, Marcailhou, Burgmuller, etc. Voilà ce que donne à la fois et tout de suite, à titre de prime,

LA FRANCE MUSICALE 6, RUE NEUVE-SAINT-MARC, à toute personne qui prend un abonnement d'un an. — En sus de ces primes de musique nouvelle et inédite, les abonnés reçoivent encore gratis dans le mois huit morceaux de musique, soit 104 morceaux par an et deux billets d'entrée à tous les concerts.

DEUX CONCERTS EN NOVEMBRE, QUATRE EN DÉCEMBRE, SALLE HERZ. — A la place des concerts, la province reçoit la GRAMMAIRE MUSICALE, par Martin d'Angers, 1 vol. in-8.

Prix de l'abonnement : Un an, 24 fr. ; la province, 29 fr. 50 c. — On expédie franco, par retour du courrier, les primes à tous les abonnés de province qui envoient un bon sur Paris.

CAISSE D'EPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'EQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE
des commissaires du gouvernement

L'ÉQUITABLE est une Caisse où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu grossie : 1° de ses intérêts capitalisés ; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent ; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer, quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.* — Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à **L'ÉQUITABLE** une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'on opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois de septembre **L'ÉQUITABLE** a reçu pour 825 360 fr. de souscriptions reposant sur 858 têtes ; au 1[er] octobre, le total général des souscriptions était de 50 508 558 fr. 50 c., et le nombre des têtes engagées de 42 649.

Les Magasins ont été transférés
rue Neuve de la Banque, 4,
près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN et D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de **LAINE PURE**, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.



ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'**ANTIPHONEL** est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs : MM. AUBER, HALÉVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BENEDICT, FESSY, SÉJAN, BOECY, DIETSCH, etc. **L'ANTIPHONEL** peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'**ANTIPHONEL**, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et C[e].
RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

1844 — EXPOSITION DU PALAIS DE L'INDUSTRIE
1845 — EXPOSITION DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE

M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 42, boulevard du Temple, expose tous les jours au bazar Bonne-Nouvelle et au jardin Turc ses rateliers qui ont obtenu de si éclatans résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ses nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication* ; sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

CAPSULES RAQUIN
AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues à *l'unanimité* par L'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents ou chroniques, fleurs blanches, etc.

A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

L'ENGRAIS PHENIX-GUANO DE PARIS

8 p. cent d'azote, 500 kil. par hectare à 13 fr. les 100 kil. DE ST-ÉTIENNE, fabricant, 36, quai de la Gare d'Ivry, Paris (banlieue).

W^M ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES, posées *sans crochets ni ligatures.*—*Rateliers complets livrés en 24 heures.* — 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, **COMPRESSES**, etc. ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon, avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris.—On expédie contre remboursement. (Aff.)

ALTERATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'**EXTRAIT DE SALSEPAREILLE.** — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

COLONISATION DE MADAGASCAR

1 vol. gr. in-8° avec carte. PAR D. LAVERDANT. Prix : 3 fr. Par la poste, 3 f. 75

---

50 c LA RAME DE **120** FEUILLES très beau papier à lettres GLACÉ, extra supérieur TRÈS GLACÉ, 75 c. et 1 f. (initiales ; enveloppes, 10 c. le cent ; glacées, 75 c. ; papier ECOLIER, 3 f. la rame. Boîtes de cire fine de 6 bâtons, 50, 75 c. et 1 f. r. Joquelet, 8, au 1[er].

POMMADE DE DUPUYTREN

Reconnue efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLARD, pharmacien, rue d'Argenteuil, 31.

LE COPISTE

ÉLECTRO-CHIMIQUE, Appareil très portatif pour copier les lettres sans presse, seul procédé reconnu supérieur aux presses à copier. Prix : 5 et 10 fr. — Calepins anglais avec crayons inusables, depuis 1 fr. ; CARTES DE VISITES PORCELAINE, 3 fr. 25 le cent. R. DU MAIL, 8.

LE GUIDE DES MALADES

TRAITÉ sur la guérison des **MALADIES CHRONIQUES**, des Dartres, des Scrofules, de la Syphilis, des Maladies de la Tête, des Poumons, du Cœur ; du Foie, des Reins, de la Vessie, de l'Estomac (gastrite, gastralgie), des Maladies des Intestins, du Système nerveux et de tous les organes de l'économie, par l'emploi d'un **TRAITEMENT VÉGÉTAL, DÉPURATIF ET RAFRAICHISSANT.** — Etude des Tempéraments, conseils à la Vieillesse, Maladies des Femmes, des Enfants ; Maladies héréditaires, Art de conserver la santé et de prolonger la vie.

Par le Docteur BELLIOL.

1 vol. de 1100 pag., 10e édit., 8 f., 8 f. 50 c. par la poste, chez **RORET**, libr., r. Hautefeuille, 10 bis, chez l'Auteur, r. des Bons-Enfants, 32, à Paris. (Aff.)

CHASSIS de COUCHES en fer inoxidables à 12 et 15 fr.— **SERRES CHAUDES** le mètre de superficie 15 et 18 fr.—Poulaillers, faisanderies, chenils, balustrades, volières, grilles de parcs, grillages d'espaliers, etc. USINE TRONCHON, avenue de St-Cloud, 11 (prix fixe). Affr.

PARFUMERIE DE LA **Société Hygiénique.**

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE — PARIS

Entrep. gén., r. J.-J.-Rousseau, 5.—Tous articles qui seraient offerts comme provenant de cet établissement et qui ne porteraient pas les marques ci-dessus, doivent être refusés comme contrefaits.

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION,

A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE.
Par V. HENNEQUIN.

Brochure in-8°. Prix 75 c. ; par la poste, 1 fr.

ORGANISATION UNITAIRE DES

ASSURANCES,

Par H. BOUDON.

Brochure in 8°. Paris, 1840. Prix : 4 fr. ; par la poste 4 fr. 25 c.

PRÉCIS DE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

Par **MATH. BRIANCOURT.**

Prix : 30 c. ; par la poste, 35 c.

Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

Une grande réussite a constaté le don de divination à Mme LACOMBE, rue Boucher, 1, au 1er, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu, 41.

Etude de M[e] Carnel, huissier, rue des Deux-Boules, 10.

VENTE par autorité de justice

En l'Hôtel des Commissaires-priseurs, le lundi 9 novembre 1846.

Consistant en piano, chaises, commode, pendule, comptoirs, tablettes, quantité d'effets d'habillement confectionnés, redingotes, habits, pantalons, gilets, robes de chambre, livrées, coupons de drap et diverses étoffes pour pantalons, gilets et robes de chambre et autres objets. Au comptant.

Imprimerie Lange-Lévy et C[e], rue du Croissant, 16.

croque l'usage de prescrire aux curés de leurs diocèses des prières publiques pour obtenir de Dieu qu'il empêche le retour des inondations, et rende le ciel plus favorable à la rentrée des derniers fruits de la terre.

Quand l'humanité, frappée par la rigueur des temps, s'incline humblement devant Dieu, et lui demande grâce et pitié, comme à un maître courroucé, une philosophie sans profondeur ne voit dans cet hommage qu'une ridicule soumission à de séculaires préjugés. Pour nous, habitués à considérer avec respect tous les essors naturels de l'homme, nous trouvons dans cette universelle coutume de la prière, un sens que la science sociale pouvait seule expliquer; et ce sens contient un haut enseignement.

Le Dieu qui a lancé la terre dans l'espace, et la fait graviter autour du soleil, en a confié la gérance à la race humaine, qui a mission de la cultiver, de planter ses déserts, de défricher ses marais, d'y régulariser partout la température, d'en diriger harmoniquement les forces, de la purger de ses plaies et de ses miasmes. Purifiée et parée par le travail, la terre accomplit régulièrement sa destinée; elle devient la mère bienfaisante de toutes les populations végétales et animales qui se nourrissent de sa substance; et l'homme, lieutenant de Dieu sur la terre, distribue autour de lui l'ordre, la vie et le bonheur. Sa fonction, pareille à celle que d'autres êtres accomplissent sur d'autres globes que Dieu n'a pas plus que le nôtre livrés à une stérile solitude, sa fonction est donc une fonction cosmogonique; il est le gouverneur de sa planète. Aussi, par un instinct de haute vérité, toutes les religions et toutes les poésies ont salué en lui le pivot du mouvement sur la terre, le roi de la nature.

Pour que ces titres ne fussent point de vains honneurs, l'homme devait prendre avec une intelligente hardiesse les rênes du gouvernement de la terre. Par impuissance et par erreur, il a failli à sa mission, et a laissé la planète dévier de sa destinée. Pour expliquer le mal, de fausses théologies sont venues qui ont proclamé la terre une vallée de larmes, royaume de Satan, indigne des sollicitudes de l'homme, et ont tourné toute son ambition vers les régions inconnues du paradis. Des philosophes inspirés par un ignorant spiritualisme ont enseigné que le perfectionnement de l'homme pouvait s'opérer par le seul essor de son âme et de son cœur, sans tenir compte du milieu terrestre qui l'entourait. De là cet ascétisme qui a prétendu détacher l'homme de la terre pour le mettre en communion avec Dieu, et ce spiritualisme qui a consumé en de stériles rêveries tant de nobles intelligences!

Et pendant que l'humanité oubliait ainsi ses vrais devoirs pour de vaines entreprises, la terre, livrée à elle-même et privée de direction, n'enfantait que le mal. Ce que le besoin de vivre et un égoïste désir de bien-être provoquait de travail, était accompli sans accord, sans suite, sans vigueur, et partant sans puissance et sans profit général. La terre manquant d'équilibre et d'emploi harmonique, déchaînent sur les populations effrayées les tempêtes, les grêles, les inondations, les maladies, tous les fléaux ensemble.

La prière est le cri plaintif de la victime frappée. Faite en public, la prière devient un solennel hommage à cette loi d'association et d'unité fraternelle oubliée dans l'isolement de la vie quotidienne; adressée à Dieu, c'est un élan spontané de ralliement à l'unité universelle, et à son pivot suprême dont l'homme proclame en ces jours d'épreuve la souveraineté. Qu'il s'incline humblement sous le malheur, car il est coupable d'impiété, et la souffrance est à la fois le signe et la peine de la déviation: mais son aveuglement consiste à ne pas reconnaître ses véritables fautes. L'homme souffre parce qu'il viole les lois divines et naturelles, en désertant son poste au champ de l'industrie créatrice. Il pèche en se livrant à un travail égoïste et morcelé; Dieu l'en punit par l'expiation des calamités publiques. Et comme cette expiation est le résultat des lois générales du monde, Dieu n'exaucera les prières de l'homme en lui envoyant le bonheur, que lorsque l'homme, docile aux décrets divins, et rentrant dans sa destinée, organisera l'ordre sur la terre par le travail combiné et l'industrie sociétaire.

Les théologies et les philosophies doivent désormais compléter leurs dogmes, pour embrasser dans leurs formules le travail et l'industrie. Il n'y a pas de sainteté, il n'y a pas de perfectionnement moral en dehors de l'action régulière de l'homme sur la nature; et les lois de cette action, révélées par la science sociale, font désormais partie du symbole de croyance et des vertus pratiques nécessaires au salut. En vain la dévotion poursuivrait l'union directe de l'âme avec Dieu dans de ferventes exaltations; c'est d'abord à travers la nature et de concert avec l'humanité que l'homme doit s'unir à Dieu. En vain la prière solliciterait la pitié de l'Etre suprême par de suppliantes invocations: Dieu ne peut exaucer un suppliant rebelle. Que l'homme fasse son devoir de régisseur intelligent de la terre; Dieu et la terre rentreront en paix avec lui. La prière deviendra un hymne d'amour et non plus un cri de détresse.

De ce retour à sa destinée dépend le salut présent et futur de l'humanité.

La Presse nantaise et la Théorie de Fourier.

Le cours de science sociale que M. Victor Hennequin vient de faire à Nantes, a donné à la presse de cette ville une occasion de manifester ses dispositions à l'égard de la Théorie sociétaire. Deux journaux également honorables, servant d'organe aux conservateurs progressifs et à l'opposition modérée, le *Breton* et le *Courrier de Nantes*, se sont montrés pleinement sympathiques à notre ami, ainsi qu'aux idées dont il était l'interprète. Le *National de l'Ouest*, journal radical, qui devait, ce nous semble, s'il désire sincèrement le progrès social, juger avec soin la Théorie de Fourier, soit pour l'adopter, soit pour la combattre, a pris le parti de se taire, et s'est contenté d'insérer quelques annonces dans les colonnes de son journal.

Ce large et intelligent procédé avait pour but de nous démontrer sans doute que nous avons grand tort de faire prédominer la question sociale sur la question politique, très grand tort de ne point saper par la base un gouvernement qui tolère la propagande phalanstérienne et de ne point mettre à sa place le *National de l'Ouest* qui nous bâillonnerait à coup sûr et qui s'en tient provisoirement à la conspiration du silence.

Au surplus, ce système qui pouvait sembler habile quand on l'employait il y a dix ou douze ans contre une doctrine encore au berceau, n'a plus de chance de succès et devient ridicule. Les amis éclairés du *National de l'Ouest* ont dû lui signaler eux-mêmes ce qu'il y avait de maladroit et d'illibéral dans sa manœuvre.

Le parti légitimiste, autrefois si puissant en Bretagne, a deux journaux à Nantes, l'*Hermine* et l'*Ouest*. Les Nantais ne s'occupent que du premier, nous les imiterons. L'*Hermine*, qui était considérée, jusqu'à présent comme un journal honnête et sérieux, a consacré plusieurs articles à l'enseignement de M. Hennequin. Elle a cru de son devoir de combattre la Théorie phalanstérienne et l'a fait d'abord en journal qui se respecte, formulant des objections sincères, classant Fourier parmi les hommes de génie et rendant plein hommage au caractère de son disciple. Voici comment l'*Hermine*, dans son numéro du 31 octobre, annonçait à ses lecteurs que le cours de science sociale était terminé:

Hier soir, l'orateur phalanstérien a fait ses adieux à son nombreux et fidèle auditoire. C'est un beau et magnifique talent que celui de M. Hennequin. Sous une mise austère, sous des traits graves et pleins de dignité, sa parole est vive, chaleureuse; sa mémoire, riche de faits et de connaissances d'un intérêt sérieux; son imagination est brillante, sans affectation; ses pensées se précipitent nombreuses et rapides, et cependant toujours avec ordre et discipline. La clarté, dans un sujet si difficile, est peut-être la qualité première de l'éloquent orateur; sa diction ne laisse aucune peine à l'auditeur. Par un goût excessif pour une lucidité parfaite, craint-il de n'être pas compris au gré de son désir, vite arrivent à son aide les exemples et les images qui reposent agréablement l'esprit et lui concilient les applaudissements de son auditoire.

Nous croyons, à la chaleur, à la simplicité avec laquelle M. Hennequin développe ses brillantes théories, qu'il est pleinement convaincu de leur valeur intrinsèque et de la possibilité de leur application; brisé aux idées phalanstériennes, nourri déjà depuis de longues années des doctrines de Charles Fourier, nous comprenons que ces convictions se soient insinuées dans son esprit envers et contre tous. En soumettant les théories de M. Hennequin à une critique peut-être sévère, nous laissons entiers l'honneur et la loyauté de son caractère.

Après ce début, l'*Hermine* présentait des observations graves et calmes sur la difficulté d'organiser un phalanstère, mais sans inculper la Théorie le moins du monde au point de vue religieux et moral. M. Hennequin dut croire que la feuille légitimiste voulait engager avec lui une discussion sérieuse. On lit dans le *Breton* de mercredi dernier:

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.
MARDI 10 NOVEMBRE 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

ODÉON: *L'Univers et la Maison*, comédie en cinq actes, en vers, par M. Méry. — THÉATRE-FRANÇAIS: Le *Nœud gordien*, comédie en cinq actes, en prose, par Mme Casa-Mayor.

Est-ce apathie des écrivains? est-ce découragement? est-ce impuissance? A mesure que nos mœurs, nos modes, nos coutumes prêtent plus au ridicule, la comédie se fait plus rare sur nos théâtres. De temps à autre le vaudeville jette en passant quelques épigrammes sur les vices et les fourberies de notre société; mais les grands théâtres restent muets, ils se contentent de reproduire le passé; ou si, par hasard, ils abordent les mœurs contemporaines, c'est tout au plus pour les toucher légèrement en développant quelque ingénieux paradoxe, en racontant quelque anecdote plus ou moins attendrissante et en substituant le sourire et les larmes à la critique vigoureuse, à la gaîté franche de Molière.

Les deux théâtres qui ont la prétention d'être à la tête du mouvement littéraire de Paris, c'est-à-dire du monde, ont affiché cette semaine deux grandes comédies. La représentation a-t-elle tenu les promesses de l'affiche?

Le titre choisi par M. Méry est plein de grandeur et d'audace. *L'Univers et la Maison*, c'est la grande antithèse de la vie, le moi et non-moi, comme disent les philosophes, la fraternité et la personnalité, l'unitéisme et l'égoïsme.

La politique, la morale, la religion, l'ordre social tout entier sont en cause dans un tel sujet. Aimez-vous à vous repaître de graves pensées, vos amis, votre maîtresse vous ont-ils trahi; ces mots, l'Univers et la Maison, réveilleront en vous toute une série d'images sinistres. Vous songerez à ces nuées d'esclaves abrutis et décimés par de rudes et insalubres travaux, pour que les maîtres de quelques maisons puissent mener une vie molle et oisive; à ces milliards d'hommes sacrifiés dans la guerre pour l'affermissement de quelques castes, l'agrandissement de quelques familles; vous évoquerez les souvenirs de l'histoire: et voyant partout la société immolée à l'individu, les masses au plus petit nombre, les plus intelligents aux plus stupides, les plus délicats aux plus grossiers, vous maudirez toutes les tyrannies, qu'elles aient nom aristocratie ou royauté, théocratie ou capital, et vous unirez ta cri de vengeance et d'affranchissement des populations opprimées sur toute la surface du globe.

Votre âme est-elle plus apte à la raillerie qu'à l'indignation, au lieu de contempler constamment la beauté absolue, en écartez-vous les yeux après l'avoir contemplée pour rire du contraste du laid et du vulgaire avec l'idéal que vous avez en vous? Polyphème vous égaie-t-il au lieu de vous effrayer? Ces mots l'Univers et la Maison vous rappelleront à quelles mesquines considérations le bonheur du genre humain a souvent été sacrifié. Vous pénétrerez dans l'intérieur de ces officines où s'élaborent les destinées des peuples, vous vous direz combien de massacres n'ont été commis que pour flatter la vanité d'une royale prostituée, combien d'hommes de génie ont été sacrifiés aux caprices d'un favori. Vous stigmatiserez d'un ridicule indélébile ces petits grands hommes d'Etat qui répondent aux peuples opprimés: Chacun chez soi! chacun pour soi! ces avares possesseurs du sol anglais, livrant à la famine et à la mort des populations entières pour se réserver les moyens de promener sur toutes les terres leur incurable ennui; vous frapperez l'égoïsme jusque dans l'intérieur où il se renferme, vous peindrez les exploiteurs de l'univers, exploités à leur tour dans leur maison par des fripons ou des parasites habiles, l'ambitieux par la flatterie, l'avare par les prodigalités de son fils, le fort par le rusé, le lion par le renard; vous montrerez Mithridate et Tibère sous les traits d'Harpagon ou de Turcaret, et apprendrez aux nations à mépriser leurs tyrans et à enlever l'univers des griffes de ceux qui l'exploitent au profit de leur maison.

Le premier tableau rendra les égoïstes odieux, le second les fera ridicules, — tragédie ou comédie, — mais pour se placer à l'un de ces points de vue, il faut aimer, il faut haïr. Corneille, Molière, Beaumarchais étaient dans ce cas, ils avaient de l'amour et de la haine pour leurs personnages, ils les étudiaient avec passion jusque dans leurs plus profonds replis, et l'émotion qu'ils éprouvaient se communiquait rapidement au spectateur. Mais à côté de ces poètes militants, il en est d'autres, natures mixtes, sans amour comme sans haine pour les hommes ou les choses, épris du beau pour lui-même, sectateurs de l'amour pur de l'art, sans arrière-pensée de bonté morale ni d'utilité; tout ce qui saillit, tout ce qui chatoie, tout ce qui sourit les transporte; telles formes, telles paroles, telles couleurs, telles combinaisons excitent leur enthousiasme, — pourquoi? — ils l'ignorent. Comme la cloche qui

Sous le manteau sacré tour à tour chante et pleure,
Pour célébrer l'hymen, la naissance ou la mort,

chaque sentiment, en frappant sur leur âme, en tire un accord: — leur loi souveraine est le caprice; — ils ne raisonnent pas, ils sentent. Shakespeare, Gœthe étaient de ces écrivains de la fantaisie, artistes encore plus que poètes.

M. Méry appartient également à cette famille. Conteur insoucieux, il tourne partout où l'appelle l'image, la couleur, l'inattendu, le paradoxe; improvisateur, du reste, qui écrit une satire en une heure, un conte en un jour, une comédie en une semaine, il a aperçu l'antithèse de ces deux mots: l'univers et la maison, et il s'en est saisi; peut-être même la lui a-t-on suggérée; — et, comme il n'a au cœur nul parti pris d'avance, il l'a acceptée ainsi que le hasard la lui offrait d'abord, par le côté mesquin. Ennemi d'ailleurs, comme tout poète de sa trempe, de ce qui a trait au positif de la vie, de la prépondérance, chaque jour plus écrasante, de la boutique et du comptoir, il s'est réjoui à l'idée de ridiculiser la banque, l'agiotage, le mercantilisme, et même, rêveur et paresseux qu'il est, cette fièvre d'activité qui dévore les industriels. Mais il avait compté sans la muse; — pour créer un personnage risible, il faut avoir la puissance de haïr. — Le poète a reculé à l'idée d'entretenir un commerce assidu d'hémistiches avec un être odieux; pour y échapper, il a agrandi l'idée commerciale jusqu'au point où elle cesse d'être égoïste pour se faire civilisatrice. Il n'a pas remarqué que dans ces conditions le commerce se purifie et devient saint, et que vouloir lui subordonner la maison, c'est tout simplement prêcher l'égoïsme.

Mais avec un poète de caprice une telle erreur du point de départ est sans danger, la poésie saura bientôt reprendre ses droits et indiquer la voie à l'insoucieux qui s'en détourne; il y aura contradiction peut-être entre les paroles et l'impression produite; mais si la conclusion est fausse, le sentiment qui ressortira de l'ensemble sera toujours large et généreux. C'est ce qui est arrivé à M. Méry. La logique pousse l'action de sa pièce dans un sens, mais la poésie la pousse dans l'autre, et la poésie n'est jamais si belle chez lui, elle ne s'élance jamais en gerbes aussi étincelantes, que lorsqu'elle est en plus flagrante contradiction avec la donnée primitive.

Le cadre choisi par M. Méry n'est pas neuf. *L'Alcade de Molorido*, *Tartufe*, la *Mère coupable*, le *Tyran domestique*, les *Deux Gendres*, voire même l'*Ambassadrice*, ont laissé leurs traces dans l'intrigue de l'*Univers et la Maison*, si tant est qu'il y ait une intrigue. Le fonds n'étant rien pour lui, M. Méry a cru pouvoir en user sans façon. Il nous transporte d'abord chez Doria le négociant, un noble génois qui s'est fait roturier. Doria correspond chaque matin avec l'Univers. Il sait l'Inde, l'Océanie, Terre-Neuve et le Kamtschatka, mieux qu'un Parisien, Auteuil ou Chaillot. Il n'est pas d'île au monde où il ne médite un port, pas de peuplade qu'il ne rêve de civiliser, pas de lande aride, de montagne ardue qu'il désespère de fertiliser. Comme les empereurs d'Allemagne, il tient le globe dans sa main; mais il ne les connaissaient pas, et lui il, n'existe pas une retraite qu'il ignore, un golfe si reculé, un défilé si étroit, une caverne si obscure qu'il ne l'ait sondée par la pensée. Un pirate se permit un jour de piller une de ses cargaisons, les autorités du pays perdaient leur peine à le chercher. Doria regarda la carte à Paris, et il écrivit: Cherchez-le sur les côtes de l'Indoustan. — Le pirate y était.

On comprend qu'un homme qui a tant d'intérêts à surveiller au loin s'occupe assez peu de ce qui se passe à ses côtés. Un jour qu'il se trouvait en relâche au Sénégal, attendant un bon vent pour partir, il vit de loin une créole de quatorze ans, vive, alerte, le teint bistré, l'œil noir; comme il s'ennuyait, il va trouver le père, marchande la jolie enfant, et, huit jours après, il partait marié pour la France. Il a donné à sa femme le luxe et les plaisirs, un hôtel à Paris, une villa à Meudon, une loge aux Italiens, une pension de duchesse; mais, en revanche, il la laisse complètement libre de vivre à Paris, à Meudon, ou d'aller aux eaux de Baden; de se faire dame de charité ou de prendre un amant. La passion de l'amour s'est absorbée chez lui dans celle du commerce. Sa fille, petite personne insignifiante, comme on en fabrique tant chaque année dans les *boarding schools* pour la consommation des spéculateurs à la dot, ne l'occupe pas beaucoup plus, bien qu'il l'aime davantage. Quant à son fils Ludovic, il l'a envoyé en Italie pour y diriger une opération commerciale, et il ne doute pas que le jeune commerçant ne se montre digne de son père.

Cependant (qui le croirait?) ce négociant si habile, cet homme qui s'est fait si riche par le commerce, a un travers, un travers inexplicable: il est crédule comme un malade, insoucieux comme un artiste, en-

comme en matière d'organisation sociale, la mise en pratique du système le mieux conçu peut amener quelques tâtonnements, quelques méprises.

» Le premier ballon, le premier bateau à vapeur, la première locomotive, étaient des ébauches dont l'insuccès temporaire n'autorisait personne à juger sans appel Watt, Fulton et Montgolfier; mais, en fait, l'Ecole sociétaire fondée par Fourier, légataire de ses plans, de ses manuscrits, et dirigée, depuis son origine, par Victor Considerant, n'est responsable que de ses œuvres; et jamais elle n'a fait aucun essai de phalanstère. Aux jours de sa première enfance, elle a cru que les capitaux lui viendraient pour l'établissement d'une commune sociétaire à Condé-sur-Vesgres; mais les capitaux ne lui sont pas venus. Elle n'a rien bâti, rien installé. Depuis cette époque, elle attend et augmente chaque jour ses forces. Y a-t-il eu au Brésil des essais de colonisation décorés du nom de phalanstères, nom facile à prendre, alors même qu'on n'observerait aucune des conditions de la théorie? Nous serions tellement étrangers à ce fait, que je le connais seulement à l'état de vague rumeur. Quant à l'Amérique du Nord, nous avons applaudi sans doute à l'ardente propagation commencée par Brisbane et ses amis, au zèle avec lequel l'activité américaine faisait passer immédiatement l'association dans la pratique de la vie; mais en Amérique on est plus aventureux qu'ailleurs, on s'occupe moins de réunir tous les éléments du succès. L'Europe ne juge aucun système d'après son application à l'Amérique, où les locomotives déraillent, où les bateaux à vapeur font explosion chaque jour; autrement nous serions dégoûtés depuis longtemps des chemins de fer et des machines à vapeur, qui ont, en France, un assez beau succès. Au surplus, je sais que l'une des principales associations américaines a vu ses bâtiments dévorés par un incendie, et je n'attribue au feu aucune valeur démonstrative en matière de science sociale.

» Je le déclare donc, Monsieur, je ne vois rien dans le passé qui me décourage; et, quelle que soit la distance qui sépare aujourd'hui nos opinions, elle ne sera pas éternelle. Il n'y a pour moi que deux classes d'hommes, ceux qui seront phalanstériens avant les épreuves tentées en France et ceux qui le deviendront après.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

» VICTOR HENNEQUIN. »

L'*Hermine* a cru devoir revenir à la charge, dans son numéro de lundi, contre la Théorie de Fourier. Si ce journal eût conservé les mêmes termes de bon goût et de convenance, nous ne doutons pas que M. Victor Hennequin n'eût été, de son côté, fort heureux de prolonger la discussion. Mais le spirituel et catholique feuilleton de l'*Hermine* se terminait par cette saillie honnête:

« Il vous est arrivé quelquefois de rencontrer, sur la place publique, une réunion de musiciens ou de chanteurs d'un talent distingué qui attirent une foule considérable. On admire, on applaudit; et les chanteurs comptent sur une recette favorable. Mais dès que les amateurs voient arriver une nymphe, la sebile à la main, alors la scène change, l'admiration se dissipe, on tourne dos, on fait en gardant son argent, et la pauvre sebile reste vide. Nous espérons bien que celle du phalanstère éprouvera le même sort. »

A la lecture de cette facétie, M. Victor Hennequin a cru devoir ajou-

...d'admettre que les auteurs des deux premiers articles publiés dans l'*Hermine*, sous le titre *Phalanstère*, ne désavouent pas M. Y., l'auteur du feuilleton. Comment comprendre en effet que des hommes dont le langage était si convenable en parlant du cours de M. Hennequin et des doctrines de ce jeune socialiste, puissent accepter la solidarité d'une appréciation passionnée, et qui se termine par le paragraphe que voici: (*Suit la citation déjà faite.*)

Les hommes comme M. Hennequin sont au-dessus d'insinuations du genre de celles qui se cachent dans les lignes qu'on vient de lire. Nous désirons sincèrement que l'*Hermine* en décline la responsabilité.

L'*Hermine* a répondu par cet article:

Notre confrère le *Courrier* ne se sent pas d'aise et de joie! Il vient de monter en grade dans la grande société des néodisciples de Saint-Simon; de simple et modeste organe qu'il était, il vient de passer moniteur en second de la future commune unie; le *Breton* n'est qu'en troisième ordre, il se pendra!

C'est pour prouver cette importante chose, sans doute, que le *Courrier* et le *Breton* publiaient hier deux lettres assez singulières que nous avait adressées M. V. Hennequin, et que nous n'avions, il faut en convenir, qu'une très médiocre envie de publier.

D'une part nous trouvions que depuis quinze jours, c'était bien assez que notre population pût courir le risque, un soir, d'entendre le singulier apôtre de la salle de la Mairie; le lendemain, de le lire encore dans les colonnes du *Courrier*! C'était bien assez et pourtant ce n'était pas tout, car ce pauvre *Breton* lui-même chantait sur le même ton!

L'enthousiasme de nos confrères nous a montré le *jeune socialiste* méditant le matin le renversement de toutes les bases de la société, élucubrant ces méditations inspirées et les traduisant dans un langage barbare dont ses fidèles seuls ont la clef; puis discourant le soir avec un sérieux que lui seul conservait sur *l'attractive, la cabaliste, la papillonne*, banquetant enfin avec quelques rares et douteux amis, discourant encore au milieu de ce festin glacial!

Tout cela était bien assez, c'était trop! Il ne nous convenait pas d'ajouter à ce danger en ouvrant nos colonnes aux éloges ou aux boutades d'un rêveur.

D'autre part, nous devons l'avouer, si nous pensions avoir *mérité* la courtoisie de la première lettre de M. Hennequin, nous devions nous garder de la montrer; il y a des éloges qu'on doit s'empresser de ne pas communiquer au public; ils révèlent trop clairement une faute commise.

Nous en avons commise une avec M. Hennequin, c'est celle de commencer à juger ses doctrines sur ses deux premières leçons, de n'avoir pas deviné que la secte, qui a la sacrilège audace de ne présenter Jésus-Christ que comme le *précurseur de Fourier*, ne pouvait donner le jour qu'à une série de doctrines abominables, subversives de toute idée religieuse, de toute idée sociale, *abolitives* des liens sacrés de la famille, et n'élevant nos mères, nos filles et nos sœurs qu'à la hideuse dignité de *génitrices* du phalanstère!!!

Maintenant que nous les connaissons, ces doctrines impies, nous ne pouvons manquer de nous faire l'organe de l'opinion publique, qui s'étonne avec juste raison que la mairie ait eu l'imprudence de patro-

prendre la liberté d'enseignement plus d'une fois revendiquée par elle. Est-ce que les amis de l'*Hermine* ne réclameraient dans leurs pétitions que le droit d'enseigner seuls? La pieuse feuille travestit les paroles de M. Hennequin; elle calomnie ses intentions pour conclure à ce que la parole soit refusée aux orateurs phalanstériens. Il eût été plus libéral et plus digne de les combattre avec leurs armes et de proposer à M. Hennequin le débat oral. A Lorient, il avait accepté une proposition semblable; à Nantes, il ne l'eût pas repoussée. Devant un auditoire nombreux et loyal, si le champion de l'*Hermine* avait jugé convenable d'exhaler une indignation factice, de se scandaliser sans prétexte et d'appeler *abominable, impie*, un enseignement dont toute la ville, y compris l'*Hermine*, avait reconnu la parfaite convenance, le sentiment de l'assemblée eût fait justice.

Au surplus, la presse de Nantes fait justice aujourd'hui. Nous lisons dans le *Breton*:

L'*Hermine*, gonflée de dépit de la publicité que le *Breton* et le *Courrier de Nantes* ont donnée aux deux lettres de M. Hennequin, a publié, hier, contre l'orateur socialiste une diatribe pleine de fiel, dans laquelle le *Breton* n'est point épargné. Nous ne relèverons pas des paroles aussi peu parlementaires, par lesquelles l'*Hermine* ne renie que ce qu'il y avait eu d'abord de convenable et de décent dans son appréciation des doctrines de Fourier.

Incessamment nous puiserons dans le *Courrier de Nantes* une réponse d'un autre genre. C'est un compte-rendu détaillé de ce cours, où toutes les convictions sincères ont été respectées, et qui n'a fait de tort qu'à l'hypocrisie.

Les nouvelles du Portugal ne vont que jusqu'au 30 octobre. On s'attendait à un engagement pour le 31 sous les murs de Lisbonne. La déchéance de la reine paraît une mesure arrêtée entre les insurgés.

Le *Diaro do Goberno* nous apporte un décret qui confère à la reine la dictature du Portugal, et la réponse de dona Maria à la lettre du comte das Antas.

Le décret est ainsi conçu:

1. Tant que dureront les circonstances actuelles de révolte armée dans le pays, contre mon trône et la charte constitutionnelle de la monarchie, j'ai jugé à propos de m'attribuer la pleine autorité et le pouvoir pour adopter les mesures qui seront nécessaires pour le prompt rétablissement de l'ordre légal et la stabilité du système politique de la monarchie.

2. Aussitôt que les circonstances actuelles cesseront, l'autorité et les pouvoirs mentionnés dans l'article précédent cesseront aussi.

3. Les ministres et secrétaires d'État, responsables de toutes les mesures qui seraient adoptées dans l'exercice de l'autorité que j'ai jugé à propos de prendre, rendront compte aux cortès, dans leur première ses-

---

thousiaste comme un réformateur. On ne lui fait pas un conte qu'il ne l'accepte, on ne lui présente pas un homme dont il ne soit disposé à faire son ami. Il jette l'argent à pleines mains et sans compter au premier venu qui lui en demande; son caissier, au lieu de faire ses écritures, passe son temps à dormir, et paie les dettes de toute la famille, sans que le patron s'en aperçoive. Une telle maison doit fatalement crouler. Un miracle seul l'a sauvée jusqu'ici. Doria n'a jamais eu affaire qu'à des commerçants probes; M. Méry a pris le soin d'en commander pour lui tout exprès.

Un fripon cependant a fini par se glisser près du banquier en lui proposant un plan de colonisation pour l'Algérie. C'est un certain Beaujon, surnommé le Bienfaiteur, Dieu sait pourquoi; maladroit personnage qui joue, chez Doria, le rôle de Tartufe chez Orgon, de Begears chez Almaviva. Beaujon ne commet pas l'étourderie de Tartufe:

S'il convoite la fille, il respecte la mère.

Mais en attendant, il cherche à ruiner son beau-père en lui faisant prendre mille actions dans un chemin de fer imaginaire de Lahore à Calcutta, et dans d'autres entreprises du même genre, se promettant sans doute de s'évader dès qu'il aura palpé la dot. Ceci, du reste, est une conjecture, l'auteur ayant constamment laissé dans l'ombre ce vertueux personnage.

Pendant que Doria projetait, non pas d'agioter sur l'Algérie, comme l'eût fait à sa place tout honnête banquier, mais d'établir de vastes colonies civiles dans la province d'Alger, Mme Doria s'était retirée à Meudon avec sa fille, qu'on eût prise pour sa sœur. Les deux jeunes femmes s'ennuyaient,—c'est leur rôle dans toute la pièce,—elles n'étaient pas seules cependant. Un petit cousin, Edgar, et certain vicomte d'Orive, son ami, venaient chaque jour leur tenir compagnie. Edgar est amoureux de la fille, qu'il se promet d'épouser, et le vicomte est l'amant respectueux de la mère. Doria se trouve tout à coup pris aussi du désir d'aller à Meudon, non qu'il se soucie de sa femme, il la salue à peine; non qu'il admire la campagne, l'amour de l'industrie exclut chez lui tout autre amour; il vient parce que cela plaît à M. Méry, et s'en retourne de même, sans avoir pris seulement le temps de déjeuner; mais traînant toujours après lui l'univers, renfermé dans le portefeuille de son commis Duplan.

En se séparant, on s'est donné rendez-vous au Théâtre-Italien, où débute une prima dona arrivant d'Italie. Cette représentation a un intérêt tout particulier pour Ludovic. Envoyé à Milan pour accaparer du riz, il n'avait accaparé qu'une cantatrice du théâtre de la Scala. Il est revenu lorsqu'il lui a manqué cent sous pour arrondir cinq francs. — Mais cette diva, qu'il lui a fallu quitter, elle est à Paris; il l'a rencontrée devant les Bains Chinois; c'est elle qui débute au théâtre de M. Vatel. On comprend avec quelle fièvre il assiste à cette soirée, où sa mère et sa sœur viennent promener leur ennui, Doria recevoir ses correspondants des Indes, et causer canelle et coton pendant que la brise lui envoie des bouffées d'*Otello*. Mais la diva, en changeant de clef, a aussi changé d'amours. Ecoutons Ludovic raconter la visite qu'il lui fait pendant l'entr'acte. J'entrais, dit-il,

Sur la scène, où rôdait un peuple de bouffons,
Les coulisses, sur moi, secouaient leurs plafonds,
Et je voyais trembler, de la base à la frise,
Les palais de carton d'une ignoble Venise.
Othello, doge, peuple, accourus du Lido,
Regardaient le public par les trous du rideau.
Elle n'était pas là... je la demande au doge,
Qui me répond: « Monsieur, je la crois dans sa loge. »
Othello, qui dînait l'autre soir avec nous,
Me sourit sous le noir, et de l'air le plus doux
Me l'indique. Je frappe; une voix ravissante
Dit: « Que demande-t-on? — Vous. — Moi? Je suis absente. »
Et j'entends deux éclats de rire forcenés,
Et la porte aussitôt se ferme sur mon nez!.....
Un quart d'heure écoulé, la porte crie et s'ouvre;
Je me frotte les yeux pour voir clair et découvre
Un monsieur qui comblait le fond du corridor
Avec sa barbe noire et ses deux chaînes d'or:
Desdémone, le bras tordu sur son épaule,
Le suivait, fredonnant la romance du Saule,
Et lui se prélassait avec cet air heureux
Que devant les jaloux prennent les amoureux.
Je n'ai pu contenir le volcan de ma rage!
Sur le couple flétri j'ai déchaîné l'outrage;
Et l'autre ayant voulu prendre le même ton,
Ce gant a balayé sa barbe et son menton.....

Tout ceci se termine, comme on s'en doute, par un duel où le jeune amoureux est blessé.

Mais cette histoire de Ludovic n'est qu'un épisode. Au quatrième acte, Doria donne un bal; c'est le moment choisi par lui pour annoncer le mariage de sa fille; mais son ardeur de travail l'emporte; il s'oublie dans son cabinet, sa femme et sa fille s'oublient à pleurer leur ennui dans leur boudoir, et les invités, oubliés seuls, vont pleurer le leur chez eux. Doria, mécontent, signifie à sa fille qu'elle doit accepter Beaujon pour époux; la fille pleure, la mère crie, Doria crie plus fort. Beaujon survient et débite une tirade pour prouver à Mme Doria le bonheur qu'il réserve à sa fille. Mme Doria, qui tient à s'ennuyer seule, lui répond par le fameux dissyllabe de Bajazet: Sortez! Beaujon, pour se venger, la dénonce à son mari comme entretenant de criminelles conversations avec d'Orive. Le mari, furieux, s'élance sur les traces de sa femme, qui s'est élancée sur les traces de son fils, lequel doit être quelque part à se battre. La vive et spirituelle fantaisie s'est envolée, nous sommes en plein mélodrame, ou plutôt en pleine comédie de l'empire. Le *Tyran domestique* a passé par là.

En assistant à cette représentation, il nous a semblé plus d'une fois voir dans le poète un enfant qu'on a envoyé à l'école à travers les bois. L'enfant suit d'abord la voie que tous les pas ont foulée; mais la rosée étincelle à toute plante, des perles miroitent à toute maille des filets de l'araignée; les oiseaux chantent, gazouillent, voltigent; les papillons, diaprés des couleurs les plus vives, errent de buisson en buisson; les saules, les menthes, les violettes embaument l'atmosphère, et les libellules, rasant la surface des eaux, vont se reposer sur le glaïeul ou la reine des prés. L'enfant se laisse tenter à tout ce concert d'harmonies, il court après les oiseaux, assortit des fleurs champêtres, poursuit les papillons, arrête en leur course les scarabées voyageurs, et s'assied au bord des fontaines pour admirer les jeux de la lumière et de l'ombre, ou se désaltérer des fruits du cerisier, du myrtille ou du fraisier des bois.... Mais tout à coup il s'aperçoit que les rayons du soleil prennent une teinte mélancolique, il entend au loin la chanson vespérale des pâtres ou des trayeuses, il songe avec effroi à tout le chemin qui lui reste à faire, et le voilà qui s'élance à travers buissons et halliers, laissant souvent ses vêtements et sa chair aux ronces du chemin, tant qu'il arrive enfin au but désigné, mais abattu, ruisselant de sueur et brisé de fatigue.

C'est ainsi que M. Méry qui, pendant trois actes, a flâné, cueillant de çà, de là les fleurs et les fruits qui s'offraient sur sa voie, s'est jeté tout à coup à travers champs pour regagner le temps perdu et arriver à la conclusion, sans s'inquiéter si dans sa course précipitée il ne perd rien de son talent et ne foule pas le terrain d'autrui. Après avoir tiré pour en finir plus tôt son quatrième acte d'Alexandre Duval, il prend son cinquième à Molière. Tous les personnages s'atteignent à Meudon: Ludovic blessé et guéri de son amour, Mme Doria justifiée, Beaujon démasqué par un article du *Moniteur* qui rappelle sans la valoir la fameuse cassette de *Tartufe*, et enfin Doria converti à l'égoïsme de la famille, renonçant à régir l'univers pour garder sa maison.

On le voit, les deux derniers actes nous transportent dans un monde tout nouveau et que rien ne faisait pressentir. Ce Doria despote et converti n'a rien de commun avec le personnage du début. Le Doria que nous connaissions n'avait du marchand que le comptoir, mais rien n'annonçait en lui cette sangsue qui se gorge du sang de tous ceux qui l'approchent, ce gui parasite qui, improductif lui-même, absorbe les sucs nourriciers des populations, ce spéculateur qui, par la puissance des capitaux, la falsification et la fraude, ruine ses concurrents, et calcule sur la faim du producteur et du consommateur pour quadrupler ses bénéfices. S'il passe ses nuits au travail, s'il vit sans repos et sans nourriture, s'il ferme les yeux à l'art et à la nature, ce n'est pas pour lui qu'il travaille, c'est pour le genre humain tout entier. Il est tout simplement l'intermédiaire entre les divers points du monde; c'est un enthousiaste de l'industrie qui appelle tous les peuples au luxe et au bien-être, un Cristophe Colomb pacifique, qui marche résolûment à la culture intégrale du globe. Comment en viendrons-nous à haïr ce personnage? Qu'il soit bon père ou non, que nous importe? Pourquoi exiger du chêne qu'il porte les fruits de l'oranger? Si cet homme est à l'étroit dans notre monde, s'il répand autour de lui le malaise et la souffrance, c'est que la société est mal organisée; c'est l'œuvre des hommes, la société, qu'il faut transformer, et non pas l'œuvre de Dieu. C'est en vain qu'au dernier tableau, vous nous montrez Doria converti et plantant des choux entre sa femme et sa fille. On ne passe pas ainsi de la fièvre dévorante de l'action au calme plat de la pastorale. Son bonheur est cette activité même qui désespère son commis. Il fera à Meudon comme Napoléon à Sainte-Hélène: il mourra d'ennui quand vous lui aurez retiré le souci de gouverner le monde.

A côté du caractère de Doria, M. Méry a placé comme contraste celui de Duplan, son commis, brave homme qui, moins enthousiaste que son maître, aspire après le sommeil et le repos. Un commis, s'écrie-t-il quelque part,

chesse de Montpensier; l'ambassadeur seul d'Angleterre, lord Normanby, ne s'y est pas présenté. Le roi des Belges, Léopold, est parti de Paris la veille même du jour où devait arriver la princesse, et déjà à plusieurs reprises il avait manifesté hautement sa désapprobation du mariage. Ainsi la brouillerie continue, les puissances opposantes n'en ont pas encore pris leur parti du mariage du duc de Montpensier.

On a remarqué, d'un autre côté, que les ambassadeurs des puissances du Nord se sont empressés d'aller féliciter le jeune couple.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Les funérailles de l'amiral baron Duperré ont eu lieu, aujourd'hui, aux Invalides, avec une pompe digne d'un maréchal qui fut un des plus braves officiers de son temps.

Le roi vient de décider que la statue en pied de M. l'amiral serait placée au Musée de Versailles.

— Le *Moniteur parisien* dément le récit que nous avons publié d'après la *Patrie*, sur les désordres qui auraient eu lieu sous le porche de Saint-Germain-l'Auxerrois.

— D'après des lettres de Mexico, en date du 26 septembre, Santa-Anna serait sorti le 25 de cette capitale avec 4 500 chevaux, 4 000 fantassins et 8 pièces de canon pour aller rallier le corps d'Ampudia. Ces forces, rejointes en route par des détachements de San-Luis de Potosi et de plusieurs autres villes, étaient destinées à former un total de 6 à 7 mille hommes, derniers débris des armées mexicaines. Nul doute que le général Taylor ne vienne facilement à bout de ce petit corps d'armée, alors même qu'il aurait le temps d'opérer sa jonction avec ce qui reste de la garnison de Monterey.

— Le grand-conseil de Bâle s'est réuni le 5 novembre pour examiner les propositions de la commission chargée de préparer le projet de révision de la constitution, et les a toutes adoptées à une grande majorité. Une constituante va être élue pour parfaire l'œuvre.

— La commission chargée de centraliser et de répartir le produit des souscriptions ouvertes en faveur des victimes des inondations de la Loire a tenu aujourd'hui lundi sa seconde séance. Les 180 000 fr. dont elle avait voté la répartition vendredi dernier ont été expédiés à leur destination le lendemain samedi par les soins de M. le caissier central du trésor. M. le préfet de la Seine a informé la commission que des hardes et vêtements déposés à la préfecture ont été pareillement envoyés aux lieux indiqués. Ces hardes, fournies par la charité publique, serviront à habiller six cents hommes, quatre cents femmes et cinq cents enfants. L'administration du chemin de fer d'Orléans et les messageries se sont chargées d'opérer gratuitement le transport de ces effets.

La commission s'est occupée des mesures à prendre pour opérer très prochainement une seconde répartition. Les collectes abondantes qui se font dans la garde nationale, et les souscriptions reçues par les maires de Paris et de la banlieue, continueront à être versées au trésor.

La commission prie instamment MM. les directeurs de journaux, [...]

Presque toutes les archives de la cour des comptes, tous les livres et les documents qui présentent le plus d'intérêt ont été sauvés de l'incendie qui a détruit l'hôtel occupé par la cour.

Il ne s'y trouvait point de valeurs négociables où au porteur.

Des obligations d'anciens emprunts belges, des coupons d'intérêts, des bons du trésor échus et payés, peuvent être tombés entre les mains de particuliers.

Les débris de la place Saint-Géry et de la cour des comptes brûlaient encore lorsque le feu s'est déclaré dans un troisième quartier, rue Rempart des Moines, dans la maison d'un serrurier. Des flammèches sorties, dit-on, d'une cheminée, l'ont communiqué au toit, puis au grenier de cette maison, qui ont bientôt été embrasés. Heureusement deux pompes appartenant à des établissements voisins sont promptement accourues sur le lieu du sinistre; deux autres de la caserne des pompiers sont venues les rejoindre, et toutes quatre ont été manœuvrées avec assez de succès pour arrêter immédiatement les progrès de l'incendie. Tous les dégâts se sont bornés à la toiture et aux greniers.

Mais à peine venait-on d'en finir dans cet endroit, qu'on a annoncé que le feu venait de se déclarer de nouveau avec violence dans les décombres de la place Saint-Géry. Les flammes, en effet, s'élevaient déjà à une certaine hauteur. Mais une pompe ayant été amenée immédiatement, on a pu les éteindre sans grande difficulté.

OURAGAN A LA HAVANE. — *Le Thames* nous apporte l'affligeante nouvelle d'un effroyable désastre causé dans la ville et la rade de la Havane, par le plus terrible ouragan qui de mémoire d'hommes ait désolé ce pays. C'est dans la matinée du 11 octobre que le coup de vent s'est déclaré; il était dans toute sa force vers les onze heures du matin (le baromètre marquant alors 27° 70), et quand il s'est calmé, dans la soirée, une partie de la ville et de ses faubourgs était dévastée, et de la nombreuse flotte qui peuplait ce port magnifique, il ne restait debout qu'un brick de guerre espagnol, un brick et un steamer anglais, et deux ou trois autres bâtiments. L'escadre française des Antilles, qui était au mouillage, a été fort maltraitée dans ce sinistre, qui lui coûte la perte ou l'échouage de trois de ses bâtiments.

Les quartiers de la ville qui ont le plus souffert sont les faubourgs, et particulièrement le Cerro, Horcon, Color, Saint-Disardo et la Regla, où les ravages sont effrayants. Le théâtre Tacon est gravement endommagé, et l'Opéra est démoli de fond en comble. Un premier aperçu évalue à plus de cent personnes le nombre des victimes qui ont péri, écrasées par la chute des maisons. Dans les ruines d'une seule habitation, on a relevé onze cadavres.

La scène que présentaient le port et ses environs, le lendemain de l'ouragan, n'était pas moins affligeante. Depuis l'arsenal jusqu'au Moro, et sur toute la longueur des Wharfs, ce n'était que navires chavirés, démâtés, avariés de toutes les façons.

Avant la tempête, la rade était couverte de cent voiles, dont 17 navires de guerre et 83 bâtiments marchands, soit 26 trois-mâts, 44 bricks et 15 goëlettes.

Parmi les navires de guerre, la France a à déplorer l'échouage de la frégate *l'Andromède*, portant pavillon du contre-amiral Laplace, et réduite à ses bas mâts; la perte probable de la corvette *la Blonde*, démâtée et jetée sur le flanc à la côte, et celle du bateau à vapeur *le Tonnerre*.

M. C. à Dijon. — Remerciement cordial. — Nous inscrivons l'augmen[...] de la *R.*

Bourse du 9 novembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
4 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 40	82 45	82 40	82 45
— — fin courant	82 35	82 40	82 10	82 10
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 45	117 45	117 40	117 40
— — fin courant	117 45	117 50	117 20	117 20

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »	Banq. de Fr. dr cours	3370 »
[illegible]	» »	O. V. de Par. »	1392 50
Emp. 1844, au Ct	» »/»	C. hyp. ...... »	» »
— fin Ct	» »	— Goum... »	1215 »
3 Oufres.	» »/»	— Gann ..... »	1160 »

PRIMES.	fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0...... d. 50	82 50	82 40	—	83 »	82 90
5 p. 0/0...... d. 50	» »	117 60	—	» »	» »
REPORTS.	du Ct à fin du mois.			D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0....	» »/»	05 »/»		» »/»	» »/»
5 p. 0/0....	» »/»	» »/»		» »/»	» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours » »/»	ROM. .... Dr C.	100 »/»
Récép. Rotsch. » 102 »	BELG. 2 1/2..... »	» »/»
ESP. Dette act. » 33 1/2	— 4 1/2...... »	98 »/»
— — pass. » » »/»	— de 1840..... »	100 »/»
— 3 p. 0/0. » 38 »/»	— de 1842..... »	» »/»
Dette intérieure » » »/»	— Banque.... »	990 »
PORTUG. 5 0/0 1837 » » »/»	— de Em. 1841. »	» »
HOLL. 2 1/2 » » »/»	PIEMONT......... »	» »
HAITI.......... » » »/»	AUTRICHE ...... »	» »

Union linière... » » — Fourneaux de l'Aveyron...

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	» »
Act. d J. »	» »
Ch. S. G. »	» »
V. r. dr.	» »
— Ob. anc.	» »
— — nouv.	» »
V. r. gauc.	260 »
Paris à Sc.	» »
— à Orléans	1305 [illegible]
— à Rouen.	885 [illegible]
R.-Havre..	» »
Avignon...	865 [illegible]
Str. à Bâle.	217 [illegible]
Paris-Str...	478 [illegible]
Tours-Nant	487 [illegible]
Orl.-Vierz..	[illegible]
C. du Nord	633 [illegible]
Famp-Has.	[illegible]
Diep.-Féc..	[illegible]
Boul. à Am.	448 [illegible]
Orl.-Bord.	[illegible]
Mont. à Tr.	[illegible]
Paris-Lyon	[illegible]
Bord-Teste	» »
Zinc V. M.	» »
Lin Mabe.	» »

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Spectacles du 10 novembre.

7 h. 1/2 OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Cinna, le Mari à la campagne.
7 »/» ODÉON. — L'Univers et la Maison, le Menteur.
7 1/2 ITALIENS. — Il Pirata.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la Reine.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Les Brodeuses, le For-l'Evêque, le 3e Mari, Ventadour
7 1/2 GYMNASE. — Les Demoiselles de noce, Clarisse Harlowe.
7 1/2 VARIÉTÉS. — Nicolas Poulet, la Baronne, les Enfants, l'Homme.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Mère Michel, Bonhomme Richard, Chambre, Lait.
7 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Tableaux vivants, le Déluge, la Tour de Nesle.
6 1/2 GAITÉ. — L'Angelus (1re représentation.)
6 3/4 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 3/4 COMTE. — Pierrot, la Cracovienne, Peau d'âne.
7 »/» CIRQUE. — Le Château de Pau, Henri IV.
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Plus heureux qu'un roi, Angeline, Roses.
6 »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
6 1/2 LUXEMBOURG. —
7 »/» CIRQUE (Boulevard du Temple). — Le Château de Pau, Henri IV.
7 »/» BEAUMARCHAIS. — Frontin, Edmon, les Mineurs, Paquita.
2 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Un commis quelquefois manque à sa destinée,
J'étais né pour dormir la grasse matinée,
Pour avoir à mon ordre un valet dégourdi,
Qui vint me réveiller sur le coup de midi;
Et le reste du jour dans ma modeste sphère
Trouver quelque travail où l'on n'ait rien à faire.

Un autre personnage a été aussi caressé avec amour par le poète, c'est ce Ludovic que nous connaissons déjà, — dix-huit ans, le courage, la poésie et l'amour. — Quant aux caractères de Beaujon et des deux femmes, ils sont à peine esquissés.

La pièce de M. Méry n'est donc pas une comédie, si l'on entend par ce mot une peinture des travers de la société, incarnés en quelques personnages; c'est une fantaisie, si l'on veut, mais une fantaisie ravissante. Nous donnons quelques échantillons du style; mais il faudrait tout reproduire : l'image vive, la couleur, l'esprit, l'imprévu jaillissent à toute phrase, à tout vers, surtout aux premiers actes, mais non pas jusqu'à l'éblouissement, comme dans le *Nœud gordien*, dont nous parlerons tout à l'heure. On dirait une de ces symphonies allemandes où les mélodies légères, les gracieux caprices se marient aux notes graves et douloureuses, où le joie éclate à côté des larmes, où le rire se mêle aux sanglots, capricieuses compositions qu'on ne juge pas au nom des règles, mais aux accords desquelles on laisse flotter délicieusement sa pensée. Avouons cependant, pour être vrai, que les vers des derniers actes, plus travaillés, ont moins d'éclat et de relief; la muse a puni le poète de la violence qu'il lui a voulu faire.

M. Bocage a composé avec beaucoup d'originalité le caractère de Doria; il est impossible de s'identifier plus complètement avec la poésie aventureuse de l'écrivain. A ses côtés, un tout jeune acteur ignoré hier, Delauney, s'est révélé tout-à-coup plein d'une vigueur, d'une verve qui lui ont valu le lendemain des avances de la part du Théâtre-Français. Mauzin a joué le rôle de Duplan avec cette rondeur et ce naturel comique que nous lui savons. Il dit d'une manière charmante ces jolis vers ironiques qu'il adresse à Doria :

Vous avez la Seine pour voisine,
En la saignant, on peut établir une usine
Sur ce rivage oisif dont vous ne faites rien :
Il faut sur tous les points utiliser son bien.
Comment donc, vous souffrez qu'une rivière joue
Avec vos fleurs ici, sans tourner une roue?
Indolente, chez vous, comme un fleuve espagnol,
Elle chante, elle dort, entend le rossignol,
S'amuse avec les ponts, tendrement les caresse,
Et devant votre ardeur étale sa paresse!
Ah! c'est trop fort! donnez un ordre maintenant,
Et faites travailler ce fleuve impertinent!

Le *Nœud gordien* mérite encore moins le titre de comédie que la fantaisie de M. Méry. Ce n'est autre chose qu'une de ces pièces morales où les travers du monde tiennent beaucoup moins de place que les développements de la passion, et que Diderot appelait drames bourgeois.

La pièce a pour but de prouver ce vieil axiome : *Verba volant, scripta manent.* Autrement pour le français : Femmes qui écoutez des amants, cédez si le cœur vous en dit, mais gardez-vous de signer votre défaite, il en résulterait entre vous et votre séducteur un nœud gordien qu'il vous serait impossible de dénouer. Le *Nœud gordien* est le pendant d'*Une Chaîne*, de M. Scribe.

On a remarqué que dans les ouvrages écrits par des femmes, l'homme, le séducteur surtout, est presque toujours un être odieux et infâme. Cette protestation est légitime. Nous faisons une gloire à l'homme d'avoir une maîtresse, une honte à la femme d'avoir un amant. Les femmes nous font payer dans leurs écrits la peine de l'esclavage où nous les tenons. Voyez comme on peignait le diable alors qu'on y croyait. Le diable commençait par promettre et donner des plaisirs, puis, quand il jugeait avoir fait assez, il se retournait contre ses victimes et les livrait au désespoir. C'est souvent le rôle de l'homme en amour. Ne nous offensons pas que les femmes cherchent à leur tour à jeter sur nous l'odieux et le ridicule que nos pères jetaient sur leur astucieux tyran. — Mme Casa-Mayor s'est gardée de manquer à la poétique du genre, et elle s'y est même conformée avec tant d'ardeur, que le succès de son drame s'en est trouvé un instant compromis.

M. de Clavières, chargé d'une mission extraordinaire au Brésil, a cru pouvoir abandonner sa jeune et jolie femme dans une solitude complète; mal lui en prend; un voisin de campagne vient quelquefois visiter : M. de Mauléon, vieille aristocratie, tradition Richelieu, diplomate en herbe qui fait sur les femmes son apprentissage de perfidie. — Voir Emérance et lui dire qu'il l'aime, c'est tout un pour lui, et comme la jeune femme s'ennuie, tout porte à croire qu'il ne soupirera pas toujours en vain. Un commerce de lettres s'établit; la vertu tient bon pendant six jours, mais elle se relâche le septième. Le septième billet contenait un aveu des plus explicites, un rendez-vous à minuit dans un kiosque dont on promettait la clef. C'était bien ingénu pour une grande dame, mais la pièce n'existerait pas sans cela.

Le rendez-vous n'eut pas lieu par une circonstance indépendante de la volonté de Mme de Clavières. Son mari arriva en poste, et elle se prit à aimer son mari de tout l'amour qu'elle portait à l'amant. Mais pour que cette nouvelle passion ne fût pas troublée, il fallait à tout prix retirer de la circulation la lettre fatale, le fameux billet à vue nº 7, dont on pouvait venir réclamer le paiement en temps inopportun. Heureusement Mauléon est l'ami de la maison, on lui redemande ses lettres, il les apporte; il fait plus même, il les jette au feu devant Emérance, qui le remercie avec effusion.

La pauvre femme croit que tout est fini, mais ce n'est pas pour rien que Mauléon est diplomate; le fatal nº 7 est toujours en ses mains, et il s'en sert comme d'un talisman pour régner en despote sur toute la famille. Emérance n'est plus désormais que son esclave; pour lui plaire, elle rompt le mariage de deux amants qu'elle aime, elle sacrifie sa nièce à un misérable, elle obtient pour le lâche une place de secrétaire d'ambassade, et détermine la chute d'un ministère.

Un jour pourtant, elle relève la tête, révoltée de tant d'oppression; elle dira tout à son mari : il la tuera ou l'exilera, qu'importe! — mais elle perdrait son amour! Tout courage l'abandonne à cette idée. Le vicomte offre alors de rendre la lettre, à condition qu'on lui accordera le rendez-vous promis. Emérance remet la clef et reçoit la lettre en échange.

Le diable, cette fois, a été pris pour dupe. Mauléon a déclaré une guerre sans merci, et il cède son seul otage, son talisman, contre la clef d'un pavillon inhabité et une promesse arrachée par force à une femme qu'il a trompée avec une déloyauté toute diplomatique. Toute autre qu'Emérance le laisserait se morfondre au rendez-vous, mais ce n'est pas ainsi qu'elle l'entend : elle a promis, elle ne connaît que sa promesse; elle ira au pavillon, sauf à se rendre au couvent après. Toutefois, avant de partir, elle a soin de faire tenir la fatale lettre à son mari. Le départ se trouve entravé; le mari survient et lit la lettre devant Emérance, qui pleure et ne se défend pas; puis, quand il a longuement maudit, elle se jette à ses pieds et lui raconte tout ce qui s'est passé. A la vue de tant de douleur, le mari se sent attendrir; il relève sa femme et lui pardonne. L'amant survient alors. Vous comptez sur une scène violente; rassurez-vous, le mari et l'amant se contentent d'échanger quelques épigrammes des plus courtoises; un peu plus, ils se serreraient la main; ils sont diplomates.

Ce dénouement, qui pourrait être bon s'il ne venait après des scènes de larmes, et si la scène ne péchait par défaut d'énergie, a médiocrement satisfait le public. Le secrétaire d'ambassade a été trop lâche pour que cette humiliation *in petto* soit acceptée comme une expiation : il faut ou qu'il triomphe audacieusement ou qu'il subisse un châtiment proportionné à son infamie. Il paraît, du reste, que la pièce a été considérablement modifiée en ce sens depuis la première représentation.

Les derniers actes, on le voit, ont été l'écueil de Mme Casa-Mayor comme de M. Méry, mais ce défaut est plus grave dans le drame où l'action est presque tout. L'intrigue du *Nœud gordien* est bien posée d'abord, quoiqu'un peu monotone; mais à mesure qu'on avance, l'égoïsme de l'amant et l'avilissement de la femme prennent un caractère d'exagération et de mélodrame, et cela pour aboutir à un cinquième acte d'une extrême faiblesse, moins cependant comme pensée que comme exécution. Les petits travers de la société sont criblés dans toute l'œuvre d'épigrammes acérées, souvent trop fines et trop délicates pour la scène, mais presque toujours spirituelles. Le dialogue est serré, le style nerveux, d'une concision et d'une recherche qui tournent au précieux. C'est une réaction contre la vulgarité qui a envahi toutes les scènes; mais elle dépasse le but. Les caractères, bien que n'ayant pas une grande nouveauté, sont esquissés avec vigueur. Mentionnons entre autres certain cousin dont Mauléon veut se servir comme d'un plastron, et qui, comprenant enfin le rôle qu'on lui fait jouer, se redresse et provoque le bourreau de sa cousine dans une des scènes les plus vigoureuses et les mieux filées de la pièce. Mais ce qui manque partout dans ce drame, et ce défaut peut étonner dans une œuvre féminine, c'est l'émotion, la passion sentie et communicative, la sensibilité. On sourit, on frissonne, on s'indigne, mais dans les scènes mêmes qui ont la prétention d'être attendrissantes, la douleur est factice; pas un cri profond, pas un mot qui vienne de l'âme et fasse naître une larme. Cette scène du cinquième acte même, où le mari pardonne à la femme repentante; cette scène, qui résume toute la pièce, reste glaciale malgré le talent qu'y déploie Mme Volnys. Mme Casa-Mayor a de la vigueur, de l'esprit, de l'observation, du style, elle est dû s'en tenir à la comédie.

Geffroy et Régnier jouent leurs rôles avec une vérité et une sobriété remarquables. Mlle Anaïs met beaucoup de gentillesse et de gaîté dans un rôle d'espiègle jeune fille, et Mlle Mante personnifie avec une charmante impertinence une marquise de l'ancien régime.

J. FLEURY.

SOIERIES.

Pékins satinés	1 95
Levantines rayées, soie cuite	2 45
Damas riches	3 90
Damas riches, grande largeur	6 90
Velours tout soie	12 75
Foulards anglais	1 95
Foulards de l'Inde	2 95
Cravates (qualité de 9 fr. 50 c.) à	5 90

TAPIS.

Tapis de foyer	12 25
Tapis de lit haute laine	16 50

LAINAGE.

Partie extra de Mérinos grande largeur. Pure laine	2 10
Pure laine très fin	2 90
Pure laine ext. fin	3 90
Satin amazone, grande largeur	3 60
Flanelles tout laine pour robes, grande largeur	2 95
Flanelle de santé, tout laine	1 25
Alcyonne glacée, grande largeur	1 95
ARTICLES DE DEUIL. Mousseline-laine noire	» 75

LINGERIE.

Dentelles, Valenciennes	» 50
Mouchoirs brodés en batiste de fil à écuss.	6 90

CHALES.

CACHEMIRES FRANÇAIS	carrés	120
	longs	250
Pure laine coloris nouveaux	carrés	65
	longs	125
Pure laine, fabrique de Paris	carrés	49
	longs	105
Indoux laine, fabrique de Paris	carrés	39
	longs	75
Indoux laine	carrés	25
	longs	59

Grand choix de Tartans carrés et longs. Kabyles nouveaux.

BLANC.

Mouchoirs de batiste unis et à vignettes	» 50
Mousseline brod. à rideaux, la pièce de 10m50	12 50
Robes de Tarlatane en toutes couleurs	5 75

CHEMISERIE.

Chemises sur mesure	4 50
Chemises sur mesure, avec devant de fantaisie	»
Caleçons et gilets de flanelle	»

BONNETERIE.

Bas dits cachemire	1 90
Chaussettes dites cachemire	1 10
Bourses en soie avec perles	1 75

GANTERIE.

Gants de Suède et gants dits cachemires	» 50
Gants de chevreau	1 75
Gants quarts-longs pour soirées	2 50
Gants de Suède, couleurs foncées	» 70
Gants de castor piqués pour hommes	1 75

FOURRURES.

Manchons de fausse martre	5 75
Manchons en martre Zélande	14 »
Manchons en beau vison du Canada	35 »
Manchettes de fourrure	» 75

GRAND ASSORTIMENT DE CONFECTIONS. PARAPLUIES. NOUVELLE PARTIE DE CHALES CACHEMIRES A 90 FRANCS.

APERÇU DES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX : Frileuse. — Aïxa. — Manteau vénitien. — Manteau Lucie. — Raphaël. — Visite Pompadour. — Napolitain. — Basquine. — Veste Louis XV. — Alakeura. — Visite arabe, etc., etc.

La chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont garanties en cachemire; quelques-uns même n'ont que le blanc en laine. Ces châles ont toujours été vendus par la fabrique et par le commerce sous la désignation de **CACHEMIRE PUR.**

EXTRAIT DE LA LETTRE PUBLIÉE DANS NOTRE N° DU 24 OCTOBRE. — Pour mettre fin à la polémique de M. Biétry, je viens de lui faire une dernière et sérieuses proposition. Depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, j'exposerai dans les étalages de mon magasin des châles cachemires pour une somme de 30 à 60 000 fr. Ces châles, qui proviennent des maisons les plus recommandables par leur loyauté, sont tous en cachemire et comportent seulement un mélange *toléré*, comme il existe dans les châles de 500 et de 1 000 fr. Pour éviter tout malentendu, ces châles sont ainsi affichés : Châles cachemires carrés, 90 fr. et 120 fr.; châles cachemires longs, 250 fr. — Que M. Biétry, accompagné de l'autorité compétente, fasse opérer une saisie et m'intente un procès !

S'il n'accepte pas mon défi, le public verra dans son refus le plus éclatant hommage qui puisse être rendu à la qualité de mes châles comme à la sincérité de mes annonces. — CUTHBERT, propriétaire-gérant des magasins de nouveautés du *Grand-Colbert*, rue Vivienne, n° 2.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Pour cause d'agrandissement.

MAISON BROUSSE.

FOURNISSEUR DE S. A. R.
Madame la Duchesse de NEMOURS.

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau, sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de RICHELIEU, 84.

---

12 fr. pour Paris,
15 pour les Départ.

On s'abonne à Paris, rue Montholon, N° 13.

LA CRITIQUE

PARAISSANT LE DIMANCHE,
FORMAT
du JOURNAL DES DÉBATS
en 1836.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET PHILOSOPHIQUE.

La *CRITIQUE*, qui paraît depuis plus d'un an, s'est promptement acquise une honorable réputation de journal incisif, railleur parfois, de bon goût et logique toujours, si on le juge du point de vue des intérêts généraux du pays, lorsqu'il s'agit des questions politiques, et de l'impartialité la plus absolue pour l'appréciation de faits qui peuvent être attribués aux individus.

Outre le domaine fort vaste dans lequel la *CRITIQUE* avait planté le drapeau de son indépendance, elle a, depuis deux mois, presque conquis le titre de journal semi-officiel des intérêts tontiniers, non pas pour marcher sur les traces des journaux dévoués aux établissements ou compagnies de ce genre, mais pour contribuer, par des articles énergiques et sagement pensés, à moraliser, *normaliser*, dans l'intérêt des associés, ces sortes d'opérations représentant déjà en souscription le chiffre énorme de 275 millions de francs pour le compte de près de 300 000 individus de tous âges.

COMPAGNIE DES CABRIOLETS, COUPÉS
ET VOITURES SOUS REMISES.

Capital : **1,000,000 de francs**; Raison sociale : **SALMON et Ce.** — **300 VOITURES DIVISÉES EN 6 GRANDES SUCCURSALES ET 80 STATIONS.**

LA SOCIÉTÉ EST DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE. — LE PREMIER SERVICE COMMENCERA DANS LE COURANT DU MOIS.

La Compagnie, en se formant, a eu pour objet principal d'apporter de nombreuses améliorations dans l'industrie des voitures, et d'entrer résolument dans une voie de progrès. — Au nombre de ses premières améliorations, se trouve la suppression complète des cabriolets à deux roues, dont le temps a fait justice, à cause des nombreuses incommodités qu'ils renferment. Ces lourds véhicules seront remplacés par un nouveau cabriolet à 4 roues, dit **CABRIOLET-FINANCE, CONSTRUIT EXCLUSIVEMENT POUR ELLE**; ces voitures seront très basses et sans marche-pied. — **100** petites voitures dites **COUPÉS-CHAISES** seront aussi sous remises, et se loueront à **1 FR. 50 LA COURSE.** — Il était impossible de construire des voitures plus commodes et plus gracieuses, tout en leur conservant les conditions de légèreté et de solidité. — Un grand service de voitures à 2 chevaux sera affecté aux **ABONNEMENTS, BALS, SPECTACLES** et **PROMENADES.** L'administration se chargera de la livrée de ses cochers, afin que leur tenue soit en rapport avec la voiture. Un livret sera déposé dans chaque voiture, et à la disposition des personnes qui auraient des plaintes à adresser à l'administration sur le service de ses cochers.

Le prix des abonnements sera réduit notablement.

Les actionnaires sont prévenus qu'ils doivent se faire inscrire dans le courant de ce mois pour le remboursement de leurs actions en jetons.

ON REÇOIT DÈS A PRÉSENT LES ABONNEMENTS, RUE RICHER, 6 BIS.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,
dédiée
AUX MÈRES DE FAMILLE,
PAR V. CONSIDERANT,
ancien élève de l'Ecole polyt.
Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

Une grande réussite a constaté le don de divination à Mme LACOMBE, rue Boucher, n° 1, au 1er, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

IMPRIMERIE LANGE LEVY,
rue du Croissant, 16.

BRIQUETS ET ALLUMETTES MERKEL, rue du Bouloi, 21, à Paris.

SPÉCIALITÉ POUR L'EXPORTATION.

Des **ALLUMETTES** en cire, bois, amadou, papier préparé à l'usage des fumeurs, le tout à frottement. La supériorité de ses produits lui a valu trois médailles de récompense. Dépôts de détail : à la **TEMPÊTE DIABOLIQUE**, 6, passage des Pavillons, 5, rue Croix-des-Petits-Champs, et bazar Bonne-Nouvelle, près la porte Saint-Denis.

W. ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des **DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES**, posées *sans crochets ni ligatures.* — *Ratéliers complets livrés en 24 heures.* — 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.)

ALTÉRATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'**EXTRAIT DE SALSEPAREILLE.** — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.

33, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 200 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu. 41

RUE
DU COQ-SAINT-HONORÉ,
10,
près le Louvre.

AU BON PASTEUR

RUE
SAINT-HONORÉ,
167 et 169,
près le Palais-Royal.

MAISON SPÉCIALE D'HABILLEMENTS. — PRIX-FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

EN VENTE PLUS DE 15,000 VÊTEMENTS D'HIVER.

Il est réservé spécialement pour la COMMANDE un choix de plus de 2,500 pièces d'étoffes provenant des premiers fabricants de France.

[illegible] la dictature. Dona Maria a-t-elle craint de rencontrer des résistances dans le ministère Saldanha? Cela n'est pas supposable, après le coup d'Etat dont il a consenti à se faire le complice. Il n'y a qu'une explication possible de cet acte : les partisans de la cour sont profondément divisés; le roi Ferdinand et son précepteur sont détestés, même de leur entourage; leur nom, la pensée qu'ils influent sur les affaires, causent une répulsion à beaucoup d'hommes modérés, ennemis des révolutions et prêts à se grouper autour du pouvoir royal par crainte des classes inférieures. C'est cette partie de la bourgeoisie et de l'armée qu'il s'agit de rallier. On a pensé que la concentration de l'autorité sur une tête respectée, sur la tête d'une femme, produirait ce résultat. La pensée qui attribue la dictature à la reine est la même qui a interdit aux frères Cabral de passer la frontière.

Une clause qu'il faut remarquer dans ce nouveau coup d'Etat, c'est que, tout en prenant la dictature, la reine n'en accepte pas la responsabilité. Les ministres resteront responsables; un article du décret le porte formellement. Si les cortès décident que la reine a eu tort, les ministres, qui n'y pouvaient rien, en subiront la peine.

Ce n'est jamais, du reste, ni la perfidie ni l'audace qui ont manqué à la cour de Portugal. Contrainte par une insurrection populaire de donner des successeurs aux frères Cabral, la reine consentit à prendre pour ministre des hommes plus ou moins engagés dans le parti du progrès, mais elle eut soin de choisir ceux qui avaient entre eux la plus grande incompatibilité de caractère, ceux qui avaient montré dans les agitations politiques le plus d'entêtement et de personnalité, de manière à entretenir constamment la discorde au milieu du conseil, et à paralyser les bonnes intentions de chacun. Les ministres étaient cependant parvenus à s'entendre sur quelques points importants, la réforme des impôts, la réforme électorale, l'organisation des gardes nationales et la prochaine convocation des chambres. Mais leur lutte intérieure avait son écho au dehors; le parti absolutiste trouvait qu'on accordait trop; le peuple, qu'on ne faisait pas assez; il réclamait surtout l'exil immédiat de Dietz, exil dont la cour ne voulait à aucun prix. D'un autre côté, un embarras terrible, le manque d'argent était venu tout suspendre. Il avait fallu recourir à des mesures extrêmes, réduire les traitements des fonctionnaires dont on s'était fait des ennemis. La Banque, qui regrettait les Cabral et pour cause, — sous leur ministère elle gouvernait souverainement par la grâce des pots de vin, — la Banque ne consentait à prêter des fonds qu'à des conditions onéreuses. L'une de ces conditions était la décharge de l'obligation de payer à vue ses propres billets au porteur. On comprend qu'il en dut résulter la ruine de tout crédit public et la plus complète paralysie des transactions. Les agioteurs et les fonctionnaires qui composent la partie la plus nombreuse et la plus remuante de la population de Lisbonne firent entendre leurs réclamations. Le parti de la cour, qui avait dirigé tout le mouvement, crut l'heure arrivée de prendre sa revanche, et le coup d'Etat du 6 octobre fut accompli.

On sait que les premiers actes du nouveau gouvernement furent de casser tout ce qui avait été fait par le cabinet précédent, et surtout les modifications apportées en 1836 à la constitution dans le but d'exclure ... disparurent devant la promesse qui fut faite de lui laisser une complète liberté d'action.

La mesure que vient de prendre la reine aura-t-elle l'effet qu'elle en attend? Une première fois déjà un acte semblable lui a réussi. Lors de la révolution qui renversa les Cabral, ses larmes et ses supplications d'épargner en elle l'héritière de dom Pedro, la fille de celui qui délivra le Portugal du despotisme, firent tomber les armes des mains des insurgés. Mais les circonstances ne sont plus les mêmes. La reine a contre elle sa conduite depuis ce jour où le peuple lui fit grâce en faveur de son sexe, en faveur de son nom. On sait bien que si désormais les décrets doivent être signés d'une main féminine, les promoteurs de la réaction, le roi Ferdinand, Dietz, le jésuite — de nom au moins sinon de fait, — et les amis des Cabral, se tiennent derrière la reine et dirigent tous ses actes.

Il est possible cependant qu'une partie de la bourgeoisie se contente de cette fiction; mais, en Portugal, la bourgeoisie est peu nombreuse comparativement aux classes pauvres. Les Anglais ont fait le Portugal à leur image; il n'y a guères dans ce pays que des hommes très riches et des populations misérables.

Il n'est pas de moyens que la cour n'emploie chaque jour pour se rallier les riches, noblesse et bourgeoisie; une averse de titres de noblesse vient de tomber tout autour du trône sur les sujets fidèles. Mais tous n'ont pas été également bien reçus; le comte das Antas a renvoyé le brevet de marquis, et ni prières ni menaces n'ont pu décider sa femme à prendre le titre de marquise, dans une lettre que la reine la forçait d'écrire au comte, pour lui conseiller la soumission.

Nous avons raconté chaque jour le progrès de l'insurrection sur tout le territoire. Les insurgés, commandés par une partie des anciens ministres et chefs du gouvernement, se sont portés sur Lisbonne. Le combat peut être acharné, car la reine dispose de troupes assez nombreuses; il est vrai qu'elles ont été recrutées, en grande partie, par la force, et qu'à Lisbonne, tout homme propre au service, banquier ou portefaix, employé ou gamin des rues, n'a le choix qu'entre deux alternatives : prendre les armes ou se rendre le en prison. Les armes ne manquent pas d'ailleurs, le gouvernement disposant de toutes celles de la garde nationale, qu'il a désorganisée.

La Banque lui a fourni des fonds. On avait eu soin de préparer les choses de longue-main, en engageant ceux qui sont à la tête de cet établissement de se débarrasser sans bruit de leurs actions, à une époque où ces titres avaient encore une valeur assez élevée. Les acquéreurs de ces actions ont déjà perdu 18 p. 0/0 au cours actuel; mais les directeurs de la Banque, libres maintenant de crainte pour leur intérêt personnel, aident la réaction de tout leur pouvoir et de tout l'argent des actionnaires.

Les insurgés sont moins riches, mais le mouvement s'opère sur une échelle immense, les provisions ne manquent nulle part; le peuple s'enrôle sur tous les points dans l'armée insurrectionnelle; des généraux habiles et aimés la commandent. Les troupes royales ne marchent que par contrainte. Jean VI, qui avait une meilleure armée, ne put se maintenir dans Lisbonne contre les troupes de Junot; le duc d'Abrantès fut obligé à son tour d'en sortir devant le duc de Wellington, et le maréchal de Bourmont ne put conserver

Avis aux contribuables.

Un grand coup de filet financier se prépare au profit de nos seigneurs les banquiers.

Mais vraiment, nous sommes quelquefois bien injustes envers ces hauts tripotiers de la Bourse. Parce que le gouvernement leur livre les richesses du pays et construit pour eux des chemins de fer qu'il leur vend au-dessous du prix qu'ils lui ont coûté, parce qu'il leur permet d'ouvrir un vaste marché d'*actions* auquel ils convient tout le pays, et qu'il fait pleuvoir aussi sur eux une pluie abondante de primes, de commissions, etc., nous nous imaginons que ces banquiers gagnent des millions sans peine. Nous avons tort.

Ils gagnent des millions, c'est vrai; mais que d'ennuis, que d'embarras, que de tracas de toutes sortes! Vous qui croyez que la bonne volonté du gouvernement et la bonhomie de l'actionnaire ne leur laissent à faire autre chose que se baisser pour prendre, détrompez-vous.

Pour gagner deux ou trois misérables millions, il faut tripoter sur des centaines de millions peut-être; or, ces millions ne se remuent pas facilement; c'est cela qui tracasse en ce moment nos hauts-barons, et ils appellent le gouvernement à leur secours, pour qu'il les aide à verser dans leur caisse tout cet argent que les chambres ont mis à leur porte, mais qui éprouve quelques difficultés pour entrer.

Le marché des chemins de fer est extrêmement *lourd*, ce qui veut dire ceci : On a entrepris trop de chemins de fer à la fois, plus qu'il n'y avait d'argent disponible pour participer à ces entreprises; au commencement, tous les joueurs se sont précipités sur les actions pour tripoter, ils achetaient, ils vendaient, seulement pour gagner la prime, mais nullement dans l'intention de garder les actions et d'en faire un placement de fonds. — Aujourd'hui, on fait des appels d'argent, il faut verser les deuxièmes, les troisièmes, les cinquièmes du prix de ces actions, c'est-à-dire deux cent millions environ, et d'ici à très peu de temps. Or, 200 millions ne se trouvent pas en un instant, puis l'hiver approche, la récolte a manqué, l'Angleterre est de mauvaise humeur, on ne sait ce qui pourra arriver durant le cours d'une saison qui se présente sous de si fâcheux auspices. Donc, les possesseurs d'actions craignent la baisse, ils sont peu disposés à garder leurs actions, ils ne veulent pas ou ils ne peuvent pas payer les cinquièmes qu'on leur demande; le *Journal des Débats*, qui autrefois décriait les chemins de fer, — avant qu'ils fussent concédés à ses amis, — a beau maintenant proclamer tous les jours que ce sont des mines d'or, on ne l'écoute pas, les conservateurs eux-mêmes ne le croient pas,... on vend les actions, ce qui amène la baisse. Il y a plus de vendeurs que d'acheteurs,...

Mais quel mal peut-il en résulter pour les banquiers? — Le mal est que les banquiers adjudicataires des chemins de fer, n'ont pas écoulé toutes leurs actions, ils en possèdent encore un très grand nombre : or, si le prix des actions baisse de plus en plus, les bénéfices espérés par les banquiers s'en iraient en fumée; ils pourraient même éprouver des pertes graves. Quelle calamité publique!

Pour détourner ce malheur, les Banquiers se sont adressés au Gouvernement, leur humble serviteur, et voici ce qui a été arrêté

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 11 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

Par CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

TROISIÈME PARTIE.

XIII.

Comme quoi Tom Pinch tira les marrons du feu, au grand péril de ses doigts.

Il y avait dans les occupations de Tom, dans le mystère qui les enveloppait, une source inépuisable d'intérêt. Aussi trouvait-il, après le bruyant fracas des rues, un charme étrange à pénétrer dans le muet appartement où il restait enfermé de longues heures. Quand il était fatigué d'écrire, il s'accordait quelques moments de lecture, qui souvent encore faisaient partie de sa tâche. Il s'enhardit peu à peu jusqu'à emporter, le soir chez lui un de ces volumes ensorcelés, qu'il rapportait exactement le lendemain, de peur que son invisible patron, arrivé dans la nuit, en demandât compte. Somme toute, il menait une vie selon son cœur, tranquille, studieuse, mais il lui manquait de connaître celui à qui il la devait, car il ne s'en pouvait tenir à M. Fips, qui, évidemment, n'était qu'un homme de paille.

Les livres avaient beau être attachants, pleins d'incidents, de nouveauté, [illegible] il était pas difficile, ils ne l'absorbaient jamais si complètement qu'il n'entendît le plus léger son. Un pas dans la cour le faisait tressaillir, et quand il arrivait chaque matin, il se disait avec une palpitation de cœur, en mettant la clef dans la serrure : — Si j'allais me trouver face à face avec lui! — Mais non, la solitude était toujours profonde, le silence complet. Seulement, le chaos se débrouillait, les volumes se classaient, le catalogue avançait.

La semaine écoulée, Tom s'achemina vers Austin-Friars, se complaisant en route à dévisager les passants, et, selon que les traits et la tournure lui revenaient : « Je ne m'étonnerais pas, se disait-il, que ce fût [illegible] comme moi chez M. Fips! » Mais point : toutes ces suppositions s'évanouirent une à une à chaque tournant de rue, et il arriva seul.

Loin de le tirer de son incertitude, M. Fips l'y replongea plus avant.

— A propos, monsieur Pinch, dit-il après l'avoir payé, n'en parlez pas, s'il vous plaît.

Tom crut qu'il allait lui confier un secret, et protesta de sa discrétion : M. Fips pouvait compter qu'il n'en ouvrirait la bouche à qui que ce fût!

Mais M. Fips s'étant contenté de répondre : « Très bien! » Tom reprit :

— A qui que ce soit, Monsieur, et sous aucun prétexte.

— Très bien! répéta M. Fips.

— Vous allez me dire quelque chose?... lui suggéra Tom.

— Non; rien du tout!

Cependant, la confusion de Tom l'ayant mis sur la voie, il ajouta :

— Je vous conseillais seulement de ne vous en ouvrir à personne; je crois que vous vous en trouverez mieux.

— Je n'ai pas encore eu le plaisir de voir celui qui m'emploie, Monsieur, fit observer Tom.

— Vous ne l'avez pas vu?... Je ne m'en étonne point.

— J'aimerais fort à le remercier, et à savoir si ce que j'ai fait jusqu'ici est à sa convenance, balbutia Tom.

— Sentiment très naturel, dit M. Fips avec un bâillement, et qui vous fait honneur.

Résolu à essayer d'une autre amorce, Tom reprit :

— J'aurai bientôt fini le classement des livres, Monsieur; ma tâche ne se bornera pas là, j'espère?

— Oh Dieu! non! il y a beaucoup à faire, beaucoup; prenez garde en sortant, c'est quelque peu obscur.

M. Fips l'entendait-il au figuré ou au réel? Quoiqu'il en soit, un nouvel incident vint détourner les pensées de Tom et les diriger vers une voie bien autrement ténébreuse et impénétrable.

D'habitude Tom Pinch se levait avec le jour, et n'ayant plus l'orgue pour lui tenir fidèle et douce compagnie, il se donnait la joie, chaque matin, de parcourir certains quartiers en se rendant au Temple. Ses promenades de prédilection étaient les ponts, les marchés, les quais et surtout l'embarcadère des bateaux à vapeur, où se pressaient tant de gens courant à leurs plaisirs et à leurs affaires. Tom se délectait à l'idée qu'il y eût encore tant de diversion dans l'existence monotone des villes.

Ruth l'accompagnait dans la plupart de ces excursions matinales. Leur propriétaire, toujours levé et sorti des premiers, ne les gênait en rien. A sept heures, ils avaient déjeuné, et humaient l'air frais avant qu'il se chargeât des impures vapeurs du jour. Que d'amusantes tournées dans les marchés aux fleurs, aux fruits! et s'ils n'achetaient rien, combien ne jouissaient-ils pas des parfums, des couleurs! Certes, ils les appréciaient, les savouraient mieux que maint riche amateur blasé, que maint gourmet au palais émoussé. Quelquefois aussi Tom, épiant le regard de Ruth, retournait en cachette lui chercher l'orange ou la pêche qu'elle avait admirée. C'étaient alors de tendres reproches, de douces gronderies, auxquels Tom opposait l'état florissant de ses finances. Après la nature morte, la nature animée avait son tour, et, il faut l'avouer, son attrait était le plus puissant. Rien ne valait l'embarcadère par une belle matinée d'été.

Là, tout était vivant, remuant, haletant : passagers et bagages arrivaient, se culbutaient, pour parvenir à bord. Le cadre du tableau, grandiose et mobile, se composait de l'eau brillante, des barques qui la sillonnaient, des arches des ponts, des clochers, des maisons groupées sur la rive, et du brouillard qui s'enfuyait au loin. Il n'y avait pas jusqu'aux bateaux qui ne participassent à l'émoi général : ils respiraient bruyamment, s'agitaient, soufflaient, à l'instar de leurs passagers. On eût dit qu'ils s'écriaient, de leur voix rauque :

— Accourez donc! je brûle de partir! nous n'arriverons jamais!

Le vaisseau de Tom, ou plutôt le paquebot auquel, ainsi que sa sœur, il s'intéressait ce jour-là, n'était pas encore en marche, mais se disposait à s'y mettre, au milieu de la confusion universelle. La foule des passagers était fort grande, et en obstruait les abords. Perdant la tête, des femmes qui, évidemment, se rendaient à Gravesend, persistaient, en dépit de toutes les représentations, à vouloir s'embarquer pour Anvers, et engageaient des luttes désespérées avec les matelots qui repoussaient obstinément leurs paniers de provisions.

Le spectacle était si amusant que Tom, avec Ruth au bras, restait sur le quai à regarder, sans s'inquiéter le moins du monde, d'une vieille femme, qui, debout derrière lui, se débattait avec un parapluie gigantesque, dont elle ne savait que faire. Ce redoutable instrument avait un manche recourbé qui révéla sa présence à Tom en le prenant subitement à la gorge. A peine s'était-il dégagé de cette brusque étreinte avec une sérénité parfaite, qu'il eut la sensation d'une pointe acérée dans le dos, puis d'un bec crochu harcelant ses mollets; puis, du parapluie déployé, planant au-dessus de sa tête, et labourant son chapeau à coups d'aile, comme un gigantesque oiseau. Enfin, il reçut, au défaut des côtes, une si vigoureuse atteinte, qu'il en perdit la respiration, et se vit forcé de se retourner pour faire à l'assaillant une remontrance bénigne.

Il se trouva alors face à face avec la propriétaire du parapluie, qui, le visage pourpre, l'air furibond, hissée sur la pointe des pieds, luttait de toutes ses forces pour apercevoir les bateaux à vapeur, et il comprit qu'elle l'attaquait comme son ennemi naturel, vu la place qu'il occupait.

— C'est être aussi d'un trop mauvais caractère! dit Tom. C'est par trop fort!

La dame aussitôt s'écria d'un ton féroce :

— Où est la *Pelice*?... désignant ainsi l'honorable corps des consta

(1) Voir les numéros du 4 juin au 7 novembre.

[illegible] confiance étant rétablie pour longtemps sur les chemins de fer, grâce à la commandite désintéressée du Gouvernement, les banquiers vendent leurs actions avec aisance et réalisent leurs bénéfices.

Nous n'en dirons pas davantage pour le moment; il nous suffit de dévoiler ces manœuvres spoliatrices; avant que les députés reviennent pour la prochaine session, où doivent être présentés les projets de lois qui sanctionneraient cette commandite du pays en faveur des sangsues qui la dévorent, il importe qu'ils consultent leurs commettants et s'affermissent en se retrempant dans l'opinion nationale, contre les obsessions de toute nature dont il seront entourés à Paris par les agents officiels et officieux de la féodalité mercantile.

On lit dans le *Moniteur algérien* du 5 :

« Une affreuse catastrophe a marqué la journée d'avant-hier 3 novembre. L'Arrach, grossi par les pluies torrentielles de la journée et de la nuit précédente, et ne pouvant suffire au passage des eaux que son propre cours et ses affluents apportaient en grande abondance des montagnes voisines de la plaine de la Mitidjah, a franchi ses rives et inondé toute la partie basse de la plaine.

» C'est vers deux heures du matin que l'Arrach a commencé à sortir de son lit. A onze heures et demie, il avait atteint sa plus grande hauteur, et les eaux couvraient tout le terrain compris entre les collines du Sahel, celle où est assise la Maison-Carrée, et toute l'étendue de la plaine que l'on peut embrasser jusqu'au pied du monticule de la ferme de Ouled-Ada.

» Vers neuf heures, l'inondation était dans toute son étendue et grossissant encore, quoique l'eau s'écoulât avec une fureur et une rapidité effrayantes. Des onze maisons qui composaient le village de la Maison-Carrée, sept avaient déjà disparu successivement avec tout ce qu'elles contenaient. On apercevait çà et là au milieu des eaux des malheureux que le courant entraînait rapidement vers la mer. Avant d'y arriver, ils disparaissaient au milieu de vagues énormes que soulevait le choc des eaux de l'Arrach contre les flots de la haute mer. Tous secours humains étaient impossibles : c'était un spectacle déchirant et que rien ne peut dépeindre.

» Vers dix heures du matin, l'auberge de la *Nouvelle France*, sur le toit de laquelle huit ou dix personnes s'étaient réfugiées, s'abîma dans les flots. Sept d'entre elles descendirent le cours du fleuve sur les débris du toit ; c'est en vain qu'on s'agita sur les rives pour venir à leur aide, on ne put les décider à se jeter à la nage, et, d'autre part, on ne put arriver jusqu'à elles. Elles ne tardèrent pas à être englouties. Peu de moments après, une malheureuse mère tenant son enfant dans les bras fut entraînée et disparut comme elles.

» On voyait encore neuf individus réfugiés sur un tertre à cent mètres environ au-dessous du pont qui traverse l'Arrach en cet endroit, et dont on n'apercevait plus que la partie centrale; les deux extrémités étant couvertes par l'inondation, il ne leur restait plus que quelques mètres de terrain libre.

» Deux ou trois autres individus se tenaient accrochés sur les débris de la cheminée de la *Nouvelle France;* huit personnes, renfermées dans une maison voisine du pont, jetaient des cris de détresse et appelaient des secours ; quelques centaines de mètres plus loin surgissait des eaux la toiture d'une maison sur laquelle se tenaient également sept à huit malheureux.

» Des efforts inouïs furent tentés pour sauver les personnes placées sur le tertre dont nous venons de parler, mais on ne pouvait arriver [illegible] sur 19 personnes.

» Vers 4 heures, les eaux avaient déjà considérablement baissé, les travailleurs purent se porter au secours de neuf individus qui s'étaient réfugiés sur le tertre dont nous avons parlé plus haut et les ramenèrent sains et saufs.

» Le pont à l'Américaine du gué de Constantine, emporté par les eaux, était venu s'appliquer tout entier contre celui de la Maison Carrée et pouvait être un grand obstacle à l'écoulement des eaux. Des soldats d'infanterie vinrent le dégager des herbes et des branchages entrelacés dans sa charpente et ouvrirent aux eaux une issue plus facile. Une heure après la circulation était rétablie : nul danger n'existant plus pour les habitations ni pour les individus, les troupes se retirèrent ainsi que tous les travailleurs accourus sur le théâtre du sinistre. Un poste de nuit fut établi sur le bord de la mer, afin de recueillir les cadavres et les effets que les vagues pouvaient rejeter sur le rivage et de veiller à leur conservation.

» Le nombre des morts est maintenant connu; il est de vingt-trois en y comprenant les tirailleurs indigènes.

» On nous annonce à l'instant que les principaux ponts placés sur les cours d'eau de la Mitidja ont eu considérablement à souffrir. Ceux du gué de Constantine, sur l'Arrach, de l'Oued-el-Kébir, de la Chiffa, du Mazafran, sur la route de Staouéli, sont détruits; ceux de Rovigo, sur l'Arrach, et de Makta-Khera, sur le Mazafran, ont résisté.

» Il est à craindre que les constructions des colons aient éprouvé des dommages dans les divers districts de la province d'Alger. Déjà on annonce de Blidah que quelques maisons des villages de cet arrondissement ont été fortement ébranlées. »

NOUVELLES DU MEXIQUE. — Le nouveau dictateur, Santa-Anna, dont les intentions à l'égard des Etats-Unis n'étaient connues jusqu'ici que par l'ajournement de sa réponse aux propositions de paix, vient enfin de dessiner sa politique, et de se déclarer pour la guerre qui, selon lui, doit être continuée contre l'Union jusqu'à l'extrémité, pour soutenir l'honneur et l'indépendance du Mexique. Après être resté quelque temps à sa maison de campagne, il s'est décidé à se rendre à Mexico, où il a fait son entrée au milieu des fêtes et des réjouissances publiques. Le pouvoir suprême lui a été offert, mais il a refusé la présidence, en disant que sa place était à la tête des armées, et a confirmé le général Salaz à la présidence temporaire, et Gomès Farias au ministère des finances. Bien qu'il n'ait accepté lui-même aucun poste, il n'en conserve pas moins les rênes du pouvoir, car ces deux militaires sont ses créatures et n'agissent que sous ses inspirations.

Quant à lui, il a rassemblé toutes les troupes qu'il a pu réunir, montant à environ 5 000 hommes, et laissant la capitale à la garde des citoyens, s'est dirigé vers San-Luis-Potosi, pour s'opposer à la marche victorieuse de l'armée américaine. Mais des obstacles sur lesquels il n'avait pas compté commencent déjà à entraver ses premiers pas : les soldats ne sont ni disciplinés, ni équipés convenablement; et les finances de la république, loin de s'améliorer, vont toujours en s'obérant.

A court de ressources, le trésor mexicain a proposé aux négociants étrangers de lui avancer une somme de 500 000 piastres, en leur promettant qu'à l'expiration du blocus, les produits manufacturés, en coton, seraient admis à un droit réduit, et le tarif, en général, abaissé de 30 p. 0/0 ; mais on ne sait si les négociants auront eu assez de confiance dans le gouvernement mexicain pour accepter ces propositions. On assure que maintenant Santa-Anna en est au regret d'avoir quitté sa tranquille retraite de la Havane.

On ne connaissait pas encore à Mexico, le 9 septembre, la prise de

[illegible] départ du *Cormoran*, ces espérances s'étaient complètement évanouies. Le prochain appareillage de plusieurs des navires de l'escadre, pour diverses destinations, était annoncé ; quelques-uns étaient déjà partis, et la colonie voyait avec regret s'éloigner encore le terme de son anxiété et de ses embarras. (*Journal du Havre.*)

Les personnes dont l'abonnement expire le 15 novembre sont priées de renouveler avant cette époque, si elles ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi de leur journal.

On s'abonne à Paris, rue de Beaune, nº 2; dans les départements, chez les principaux libraires, les directeurs des messageries royales et générales, et des diligences qui correspondent avec ces grandes exploitations.

On peut aussi s'adresser aux directeurs des postes pour obtenir, contre remise d'espèces, un mandat sur Paris, qui sera joint à la lettre portant demande d'abonnement ou de renouvellement.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — On a fait hier, dans les carrières de Nanterre, l'essai du fulmi-coton comme mine. L'expérience a dépassé tout ce qu'on en attendait. On ajoute que la mine se charge avec plus de facilité et de sécurité qu'avec la poudre.

— Le mariage du duc de Bordeaux avec la sœur du duc de Modène a dû se célébrer le 7 novembre.

Nous avons déjà dit que la future duchesse est âgée de trente ans; nous devons ajouter qu'on évalue sa fortune à cent millions.

— On dit que M. le comte de Pontois sera remplacé, près de la Confédération suisse, par M. Bois-le-Comte, actuellement ministre plénipotentiaire à La Haye.

— Par ordonnance du 1er novembre, contresignée par M. le maréchal, président du conseil des ministres, M. le comte de Pontois, ancien ambassadeur près la confédération suisse, est élevé à la dignité de pair de France.

— Les actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Fampoux à Hazebrouck doivent se réunir sous très peu de jours, pour décider très probablement que l'entreprise pour laquelle ils s'étaient associés, ne sera pas poussée plus loin et que leur société sera liquidée. En effet, tous les fonds versés jusqu'à ce jour sont entièrement absorbés, et c'est vainement qu'on a fait un nouvel appel de fonds.

— Il ne se passe presque pas de jour, dit le *Courrier d'Alsace*, qu'on ne dépose dans les rues de Colmar des enfants nouveau-nés ou malades, et même des individus plus âgés des communes environnantes. C'est ainsi que jeudi dernier un jeune homme de 16 à 18 ans a été trouvé malade et sans connaissance couché sur une borne. Un petit garçon de 6 ans a été ramassé dans la rue, malade et enveloppé. Tous ces malheureux sont transportés à l'hospice. Quelques-uns d'entre eux avaient été présentés par leurs parents; mais l'hospice n'admettant pas les personnes étrangères à la ville, on l'oblige à enfreindre

---

bles, et toujours menaçant Tom du formidable manche, elle déclara que si les mouchards s'acquittaient mieux de leurs fonctions, et n'étaient pas toujours là où on n'en avait que faire, et jamais où l'on en avait besoin, elle l'aurait fait empoigner sur l'heure! C'était une abomination qu'une faible femme fût ainsi poussée, radoyée, bousculée dans des *risques*; il y avait de quoi perdre l'esprit. De fait, elle avait été rudement coudoyée, à en juger par son chapeau transformé en tricorne. Courte et replète, elle suait à grosses gouttes et semblait dans un état complet d'épuisement. Cette vue désarma Tom, qui au lieu de poursuivre la querelle, lui demanda poliment à bord de quel bateau elle voulait se rendre?

— Dirait-on pas qu'il n'y en a que pour vous! On a le droit de regarder un vapeur sans s'y embarquer, peut être, grand badaud!

— Alors, lequel désirez-vous regarder? reprit Tom. Nous vous ferons le plus de place possible ; mais ne soyez pas si difficile à vivre !

— Moi, difficile à vivre! s'écria la commère d'un ton un peu radouci. Allez dire ça à toutes les chères petites colombes que j'ai *insisté* au moment difficile, et c'est par centaines qu'on les compte, vous verrez si elles ne disent pas qu'il n'y en a pas deux comme moi pour être douce et complaisante! « Ne vous retenez pas de me pincer si ça vous soulage, quand les douleurs vous tiennent, que je leur dis. Fiez-vous en à Sérah pour ne jamais rendre un mauvais coup ou une mauvaise parole ! » Mais c'est pas l'embarras, aujourd'hui j'en ai tant eu, que j'en suis hors de moi !

Pendant cet exorde, Mme Gamp, en habile praticienne, avait si bien travaillé des coudes et des mains, qu'aidée de Tom, elle s'était nichée dans un petit coin, entre Ruth et le parapet. Après avoir bruyamment repris haleine et décrit avec son parapluie plusieurs dangereuses évolutions, elle s'établit à peu près à l'aise.

— Et parmi tous ces gros monstres fumants comment reconnaître le *bacpot* de l'*Envers* de ceux de l'*Endroit*? murmura-t-elle entre ses dents.

— Quel bateau cherchez-vous? demanda Ruth.

— Le *bacpot* de l'*Envers*, répliqua Mme Gamp. Je ne suis pas faite pour vous en imposer, mon cœur; je ne vois pas, d'ailleurs, ce qui m'en reviendrait.

— Si vous voulez parler du paquebot d'Anvers, c'est celui du milieu, dit Ruth.

— Je voudrais qu'il fût dans le ventre de Jonas plutôt que là! s'écria énergiquement Mme Gamp, confondant le prophète avec la baleine dans cette pieuse réminiscence. Oui, je le voudrais!

Ruth ne releva pas cet étrange vœu ; mais, comme Mme Gamp, le menton appuyé sur le manche crochu de son parapluie, les yeux obstinément fixés sur le paquebot d'Anvers, persistait à pousser de sourds gémissements, elle s'informa si quelqu'un des siens se trouvait à bord? Ses enfants... son mari, peut-être?... ajouta-t-elle dans sa bonté.

— Voilà bien qui montre, reprit Mme Gamp les yeux levés au ciel, que vous n'êtes qu'à la porte de ce monde, autrement dit, de cette vallée de larmes, ma petite mignonne. Car, comme une de mes bonnes amies m'en a fait souvent la remarque, et son nom, mon cœur, est Mme Harris; Mme Harris, en traversant la place, au détour de la rue, deux portes plus bas que le débit de tabac : appuyez sur la droite, montez deux marches, et vous y êtes. « Ah! Sérah, Sérah! qu'elle me dit, nous ne savons guères ce qui nous pend à l'oreille. — Oh! Mme Harris, que je lui réponds, nous n'en savons pas long, c'est vrai, mais nous en savons encore plus que vous ne *croireriez*. Il est rare que nous ne *calculelions* pas juste, à un enfant près, le chiffre où iront nos pratiques. — Sérah! que me dit Mme Harris. Et elle m'en fit venir la chair de poule! Dites-moi mon chiffre? — Non, madame Harris, pour rien au monde! Moi, qui vous parle, j'en ai eu un amour d'enfant, qui a dégringolé de trois étages, d'une chambre sur le derrière, sans pouvoir jamais s'en relever, l'innocent! Aussi je dis, ne *participons* point, madame Harris, mais prenons-les comme ils viennent, en attendant qu'ils s'en aillent. » De neuf, il ne m'en reste pas un, mon chou. Et quant à ce qui est des maris, je puis bien dire en avoir essuyé de rudes, avec une vieille jambe de bois qui, à force d'aller au cabaret, était devenue si casuelle à la tentation qu'elle était aussi faible que la chair, sinon plus faible!

En achevant ce discours, Mme Gamp s'appuya de nouveau le menton sur son parapluie, regarda fixement le paquebot d'Anvers, secoua la tête et gémit :

— Non, reprit-elle au bout d'un moment, je ne voudrais pas être un homme, et avoir pareille chose sur la conscience; mais, faut être pire qu'un homme pour en venir là!

Tom et sa sœur échangèrent un coup d'œil; après un moment d'hésitation, Ruth s'informa de ce qui pouvait inquiéter si fort Mme Gamp.

— Mon chou, répliqua la garde en baissant la voix, vous êtes demoiselle, n'est-ce pas?

Ruth sourit, rougit, et répondit : Oui.

— C'est peut-être pour le mieux, peut-être pour le pire, poursuivit Mme Gamp; mais il y en a d'autres qui, n'étant plus demoiselles, sont comme qui dirait dans une situation intéressante. Eh bien, une de ces chères petites colombes doit s'embarquer ce matin même sur ce *bacpot* : et Dieu vous bénisse! elle n'est pas plus en état de se *riqser* en mer, que moi de prendre la lune avec les dents. Et je dis que c'est une horreur!

Ici elle fit une pause, parcourut des yeux l'avant et l'arrière du paquebot, la galerie, les planches qui conduisaient à bord, et n'apercevant nulle part l'objet de sa commisération, elle s'en prit au bateau même et l'apostropha avec véhémence :

— Oh! vieille carcasse asthmatique! dit-elle en faisant des passes avec son parapluie; il vous sied bien de recevoir de délicates jeunes femmes à bord, pour les épouvanter de votre tapage! comme si vous n'en aviez pas déjà mis à mal plus d'une, qui, sans vous et vos hurlements, serait arrivée tranquille à son terme, dans son lit, avec une bonne garde pour la soigner. En ont-elles fait de ces accidents, ces machines de malheur! on ne sait plus sur quoi compter avec elles! il n'y a pas moyen de s'y reconnaître; elles nous déroutent que c'est une ruine! Et les chemins de fer donc! c'est la pire espèce des frayeurs. A preuve qu'un jeune garçon de chemin de fer, ouvert depuis trois ans, — Mme Harris le connaît, elle, vu qu'il lui est parent du côté de sa sœur qu'a épousé un maître en sclerie, — se trouve à l'heure qu'il est, parrain de vingt-six petits marmousets, tous venus avant terme, et baptisés du nom des machines qui les ont, autant dire, créés et mis au monde. Pouah! poursuivit Mme Gamp, reprenant l'apostrophe où elle l'avait laissée, ça se voit, de reste, que vous êtes une invention d'hommes, rien qu'à votre sans-cœur à l'égard de nos faiblesses de nature! Vraie brute, va!

Mme Gamp s'interrompit et s'écria la minute d'après :

— La voilà! la voilà en personne! pauvre petite colombe! elle y va comme un agneau à la boucherie. Si le mal lui prend une fois en mer, je dis que c'est un meurtre, et j'en déposerais en justice.

Elle y mettait tant de feu, que Ruth ne put se défendre de lui dire :

— Où est donc la dame à laquelle vous prenez tant d'intérêt?

— Là! gémit Mme Gamp. Ne la voyez-vous pas? elle traverse le petit pont de bois; elle vient de glisser sur une pelure d'orange. Ça me tourne les sens!

La garde serrait son parapluie d'un mouvement convulsif.

— Est-ce la dame qui est avec cet homme enveloppé de la tête aux pieds d'un grand manteau qui lui cache la figure?

— Il a raison de se cacher, répliqua Mme Gamp. Il peut bien rougir! L'avez-vous vu la secouer par le bras?

— Il semble peu la ménager en effet.

— A présent le voilà qui la fait descendre en bas, dans la cabine, ous' qu'on étouffe! dit Mme Gamp impatiemment. A qui en a-t-il? Je crois vraiment qu'il a le diable au corps. Il pouvait bien, au moins, la laisser au grand air!

Il ne l'y laissa pas néanmoins; et quelle que fût sa raison pour en agir ainsi, il descendit précipitamment avec elle et disparut, sans avoir entr'ouvert son manteau, et sans être resté sur le pont couvert de passagers plus de temps qu'il n'en fallait pour le traverser à la hâte et gagner l'escalier.

Tom n'avait pas entendu ce petit dialogue, une circonstance imprévue ayant appelé ailleurs son attention. Une main posée sur son bras l'avait forcé de se retourner, juste au moment où Mme Gamp terminait son apostrophe; et, à sa droite (Ruth occupait sa gauche), il avait reconnu avec surprise son propriétaire!

(*La suite à demain.*)

Seine.

La même ordonnance fixe, du 5 au 20 décembre prochain, l'élection des candidats aux places de maires et adjoints des douze arrondissements municipaux de Paris.

— Le recensement, qui se fait actuellement en Belgique, paraît destiné à avoir des résultats auxquels nos voisins étaient loin de s'attendre. On affirme que les renseignements obtenus jusqu'ici font déjà pressentir que la population du royaume de Belgique s'élèvera environ à cinq millions d'âmes ; ce qui amènerait à la chambre vingt-cinq ou trente représentants de plus que le nombre actuel.

— Une lettre que nous recevons de Londres nous donne comme positive la nouvelle du prochain mariage du prince Louis Bonaparte avec miss Couts Burdett, l'une des plus riches héritières de l'Angleterre. Miss Couts Burdett, petite-fille de sir Francis Burdett, avait été adoptée par la duchesse de Saint-Alban, qui est morte il y a cinq ans, laissant à son mari 10 000 liv. sterl. (250 000 fr.) de revenu, et à sa fille adoptive une fortune de 30 millions. (*Journal de la Somme.*)

— On nous signale, dit le *Courrier français*, un fait que nous avons peine à croire et que l'autorité s'empressera, nous l'espérons, de démentir. Plusieurs propriétaires riches, dont les biens ont été dévastés par la dernière inondation de la Loire, se sont, dit-on, pourvus auprès des préfets de leurs départements pour réclamer, à titre d'indemnité, une part proportionnelle dans le montant des souscriptions qui se font dans toute la France. Nous ne savons quelle mesure a été adoptée à cet égard, mais une pareille prétention nous paraît inconcevable. L'intention bien évidente des personnes qui prennent part à la souscription n'est pas de payer aux propriétaires le montant des dommages causés par la Loire, mais bien de venir au secours des malheureux qui, n'ayant pas le moyen de réparer leurs pertes, se trouvent ruinés par l'inondation.

— Le *Moniteur de l'armée* annonce que : l'emploi d'agent de surveillance des services administratifs de l'hôtel royal des Invalides, créé par ordonnance du 30 novembre 1836, est et demeure supprimé.

Un fonctionnaire des cadres actifs de l'intendance militaire du grade d'adjoint, sera appelé à remplir les fonctions dudit emploi, sous les ordres et la direction du sous-intendant militaire de l'hôtel.

— L'administration de la marine vient de décider qu'un des bâtiments de haut bord maintenant en construction s'appellerait *le Duperré.*

— On continue à recevoir des rapports déplorables sur les horribles souffrances de la population dans plusieurs districts d'Irlande et sur la désorganisation sociale qui en est la suite. Non-seulement le lord-lieutenant s'est vu contraint, comme nous l'avons dit, de suspendre les travaux dans le comté de Clare, mais encore il a été forcé d'y envoyer des troupes, afin de protéger les personnes et les propriétés.

— La caisse d'épargne de Paris a reçu dimanche 8 et lundi 9 novembre, de 5 556 déposants, dont 652 nouveaux, 697 934 fr.

Remboursements effectués la semaine dernière à 1 857 déposants, dont 496 soldés, 781 892 fr. 12 c.

Rentes achetées à la demande des déposants pendant la même semaine pour un capital de 165 250 fr. 95 c.

Demandes de remboursements du 8 novembre 928 153 fr.

— C'est mercredi prochain que doit être appelé devant le tribunal correctionnel de Lille l'affaire relative à la catastrophe de Fampoux.

SUICIDES. — Une jeune personne de dix-neuf ans, Mlle Francesca X...., entra avant-hier dans la boutique d'un épicier du faubourg Montmartre, où elle se fit servir dans une fiole une assez forte dose de bleu en liqueur, et jeta ensuite sur le comptoir une pièce de monnaie, en invitant le garçon à lui rendre le surplus. Pendant que celui-ci cherchait dans la caisse l'appoint de l'achat, la jeune personne, qui était venue avec l'intention bien arrêtée d'attenter à ses jours, avala le contenu de la fiole et tomba, à l'instant même sur le carreau, en proie aux atroces douleurs causées par le corrosif. Un médecin ayant été appelé, vint sur-le-champ donner les secours de l'art à la victime et parvint heureusement à faire disparaître les effets pernicieux du breuvage. On sut ensuite que cette jeune fille n'avait attenté à sa vie que par suite d'un désespoir d'amour. Grâce à la promptitude des secours qui lui ont été donnés, on espère pouvoir la conserver à la vie.

Une autre tentative qui semble avoir quelques rapports avec celle-ci, et qui a eu malheureusement un dénouement beaucoup plus funeste, a été faite sur un autre point à peu près à la même heure. Un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, commis en nouveautés, nommé Paul D..., après s'être promené pendant quelque temps dans les Champs-Élysées, s'arrêta au rond-point de l'Étoile, et après avoir jeté un regard furtif autour de lui, sortit un petit paquet de sa poche qu'il porta à sa bouche, puis jeta le papier qui l'enveloppait. Au même instant, on le vit tomber sans mouvement sur le sol. On s'approcha aussitôt pour lui donner des secours, mais on reconnut qu'il venait d'avaler une forte dose de poison, et que la mort avait été instantanée.

VIOLATION D'UNE TOMBE. — Nous avons rapporté le fait étrange de la violation d'une tombe au cimetière de Violaines, arrondissement de Béthune. Par suite de cet évènement, M. le juge de paix du canton d'Haubourdin est allé faire une visite domiciliaire chez le médecin de Wavrin, mari de la personne dont le corps a disparu.

Les recherches les plus minutieuses dans la maison n'ont amené aucun résultat; mais, ayant fouillé le jardin, on a trouvé, à une petite profondeur, un amas de chair humaine séparée des os, provenant d'un cadavre de femme, et dont la dissection indiquait une main exercée. On n'a trouvé nulle trace des ossements de ce cadavre. Ce hideux amas a été recueilli, lavé et déposé dans deux vases, à la maison commune. Le lendemain, M. le juge de paix est retourné à Wavrin apposer les scellés sur les vases, qu'il a laissés à la garde du maire. La justice informe sur cet événement aussi singulier qu'effrayant.

Nous apprenons que le médecin de Wavrin vient d'être arrêté, et a été incarcéré dans la prison de Lille.

AFFAIRE LEHON. — La justice vient de se prononcer définitivement sur l'affaire de l'ancien notaire Lehon.

On se rappelle qu'un certain nombre de créanciers provoquèrent sa mise en faillite, qui fut déclarée par le tribunal de commerce. Lehon avait un passif d'environ six millions, et un actif insuffisant pour le couvrir. On avait cru que ce déficit cachait des mystères de fraude, que des valeurs considérables avaient disparu, et que des papiers importants avaient été soustraits. Ces plaintes étaient de nature à éveiller la sollicitude de la justice, et le ministère public commença immédiatement une poursuite en banqueroute frauduleuse.

une somme de mille francs en deux billets de banque.

Cette jeune femme, il y en a peu de semblables, ne voulut rien conclure sans l'avis de son mari, qui, très satisfait de la condescendance de sa digne moitié, lui dit de n'en pas parler ; mais qu'AVEC CES MILLE FRANCS ILS ACHÈTERAIENT UNE MAISON, et il donna son consentement au marché qui s'accomplit.

Les deux billets, — la femme et le mari ne savent pas lire. — furent remis, et le mari, sans attendre plus longtemps, court à Ivry pour les escompter.

Mais quelle ne fut pas sa surprise lorsque le banquier lui dit que ces deux billets n'étaient autres que deux traites payées et remises au débiteur lors du paiement !

PIE IX ET FANNY ELSSLER. — Nous empruntons au *Courrier de Marseille* la lettre suivante en date de Rome 28 octobre :

« Depuis quelques jours le saint-père fait des courses aux alentours de Rome ; et le soir, quand il rentre au Quirinal, le peuple lui fait cortège à la lueur des torches et couvre son carrosse d'une pluie de fleurs. La chose est si littéralement vraie, que Fanny Elssler, à laquelle tant de bouquets et de couronnes étaient prodigués au théâtre Valle, a été réduite au simple régime des applaudissements et des bravos frénétiques.

» Je me hâte d'arriver au fait capital de ma lettre, relatif encore à la célèbre danseuse. Il n'a jamais été donné à aucune de ses pareilles de jouir d'un semblable triomphe, fait pour remuer la rue Lepelletier jusque dans ses fondements.

» Fanny Elssler a été admise au baise-pied !

» Ayant sollicité cette faveur, la charité de Pie IX ne s'est point démentie en cette délicate conjoncture, et la danseuse a été admise à venir s'agenouiller et courber son front aux pieds du vicaire de Jésus-Christ. Ce jour-là, la reine de théâtre s'était parée de ses plus beaux atours, les diamants étincelaient sur toute sa personne ; cela n'a point déplu, c'était un hommage rendu à la personne du saint-père. Mais, comme on aime à faire des rapprochements, on n'a pas manqué de remarquer qu'une reine véritable, la reine de Hollande, peu de jours auparavant, s'était présentée au pape d'une façon bien plus modeste. »

ALMANACH DU CULTIVATEUR ET DU VIGNERON, par M. ELYSÉE LEFÈVRE. — 4e année, 1847. Orné de gravures (1).

« C'est chose confessée d'un chacun, que le plus asseuré gain est celui qui vient avec le moins de coust. Sur laquelle mascime estant sondé Caton, oracle de son temps, donna ceste tant notable response : *que pour devenir bien riche, falloit bien paistre : pour estre moiennement riche, moiennement paistre* : et interrogé plus outre, *pour estre riche, mal paistre* : voulant dire par tel rude avis, qu'encores qu'on soit mal entendu au gouvernement du bestail, ne laisse-l-on pourtant d'en tirer profit, par où il semble vouloir conclure, que le nourrir du bestail, estre l'unique moien pour bien faire ses besongnes en mesnage, et que les autres biens de la terre ne sont qu'accessoire du bestail, d'autant qu'avec peu de despence il s'entretient, eu esgard à ceste qu'il convient faire pour le recouvrement des autres produits. . . .

Donc est à souhaiter, le plus du domaine estre employé en herbages : d'autant que comme sur un ferme fondement, *toute l'agriculture s'appuie là dessus* ; aussi void-on que moiennant le bestail tant abonde en un lieu tant pour le denier liquide, qui sans attente en sort, que par les fumiers causans abondance de toutes sortes de fruicts. Partant, s'il peut ordonner sa terre à volonté, aiant la carte blanche, c'est à-dire un terroir neuf, assés fertil, sans sujection, favorisé du ciel, pour rapporter toutes comodités, convenablement le détaillera et emploiera-t-il, si sous ces mascimes il assujettit ses desseins. »

Ce passage du *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres, donne une idée précise de l'esprit dans lequel cet almanach a été écrit. Son auteur semble avoir eu en vue de mettre les cultivateurs à même de pratiquer les excellents préceptes d'Olivier de Serres. Toute la première partie de cette utile publication est consacrée à la culture des fourrages : l'auteur passe en revue la luzerne, la luzerne lupine, le trèfle des prés, le trèfle blanc, le trèfle incarnat, le melilot, le sainfoin, les vesces, les lentilles, les fèves, les gesses, le sarrazin, la spergule, la chicorée, les choux, les navets, les carottes. Chacun de ces chapitres forme une complète monographie de la plante à l'étude de laquelle il est consacré. Tout ce qui intéresse le cultivateur y est dit avec autant de clarté que de concision. Ajoutons que ces articles sont accompagnés d'une multitude de dessins sur bois, représentant non-seulement les plantes, mais les instruments propres à leur culture et les insectes qui les dévastent.

A la suite de ce petit cours d'agriculture vient un article sur le vignoble de l'Hermitage, écrit avec mélange de sérieux et de plaisanterie qui en rend la lecture véritablement attachante : c'est une chaleureuse apologie de ce crû fameux. L'auteur, évidemment rempli de son sujet, épuise toutes les formules d'admiration pour raconter les résultats des consciencieuses expériences qu'une commission nommée par un congrès de vignerons a dû, fidèle à son mandat, tenter sur les lieux mêmes. « Le jeune, le vieux, le très vieux, le plus que centenaire même, ont comparu tour à tour, étalant à l'envi le grenat et les topazes, prodiguant les plus exquises saveurs, exhalant les plus doux parfums. » L'auteur termine en mentionnant une expérience qui paraît lui avoir causé une satisfaction toute particulière. Beaucoup d'amateurs regardent ces vins comme trop capiteux. Les malheureux ont été mal informés ou trahis ! « A l'issue du banquet, nous avons, dit le docte rapporteur, parcouru 80 kil. en poste, et jusqu'à Lyon, sans faiblir un instant. La conversation a roulé sur divers points de linguistique ; la discussion s'est même ouverte et prolongée sur plusieurs questions d'économie politique et agricole fort graves. De retour vers minuit, nous entrions huit heures après dans la salle de vos séances, bien reposés, la bouche fraîche, la tête parfaitement libre, et de bonne humeur. Quels vins, Messieurs, que les grands vins de France! car eux seuls peuvent sortir victorieux d'une telle épreuve. »

Nous ne saurions donner même une simple mention de tous les articles graves ou plaisants, utiles ou curieux qui remplissent ce recueil. Bornons-nous à indiquer un rapport sur le rendement des animaux primés au concours de Poissy en 1846; une statistique raisonnée sur l'état des substances au 1er septembre 1846 ; une indication des études à faire sur la valeur du sel en agriculture et une exacte appréciation

(1) Paris, chez Pagnerre, rue de Seine, 14 bis, et à la Librairie agricole, rue Jacob, 26. Prix : 75 c.

— fin C.	»	»»	— Gouin...	1315	»»
3: du Trés.	»	3 3 6	— Gann...	»	»»» »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0....	d. 50	82 50	82 60	—	82 95	83 »»
5 p. 0/0....	d. 50	117 75	117 80	—	»»» »»	118 30

REPORTS.	du C. à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0....	65 »»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au C. de cours	»	»/»	ROM..... Der C.	100	»/»
Récép. Rotsch.	»	102 »»	BELG. 2 1/2....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2.....	»	»» »/»
— — pass.	»	» »/»	— d° 1840....	»	99 3/4
— 3 p. 0/0.	»	38 »/»	— d° 1842....	»	»»» »/»
Dette intérieure	»	»» »»	— Banque....	»	920 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »»	— d° Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »»	PIÉMONT......	»	1205 »»
HAÏTI	»	» »/»	AUTRICHE......	»	»»» »»

Union Minière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron.... »»»»

— à Orléans	1307	50
— à Rouen.	890	»»
R.-Havre..	»»»	»»
Avignon..	»»»	»»
Str. à Bâle.	247	50
Paris-Str...	481	25
Tours-Nant	466	25
Orl.-Vierz.	»»»	»»
C. du Nord	630	»»
Famp-Haz.	»»»	»»
Diep.-Féc..	252	50
Boul. à Am.	»»»	»»
Orl.-Bord.	538	75
Mont. à Tr.	»»»	»»
Paris-Lyon	502	50
Bord-Teste	»»»	»»
Zinc V. M..	6325	»»
Lin Maber	»»»	»»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 97; courant du mois, 98-50 99; décembre 99 ; quatre premiers mois, 100.

LILLE. — Colza, »» à »»-»» ; lin, »» à »»-»» ; cameline, »» ; chanvre, »». — Voitures, » à »-»».

ESPRITS. — 3/6 Montpellier disponible et courant du mois 123 à 124 ; décembre, 124 ; 4 premiers 1847, mois du milieu 123.

SAVONS. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, »»»-»» à 105 fr. les 100 kil. ; ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

COURS DE MAGNÉTISME par M. le baron du POTET, samedi soir, à huit heures, 12, rue d'Antin, au bureau du *Journal du magnétisme*.

— L'on peut voir, plus bas, la réponse de M. Biétry aux dernières annonces de M. Cuthbert.

La question de l'imperméabilité des vêtements préoccupe depuis longtemps l'attention du public. M. Thomas, rue du Bac, 41, dont la maison est spéciale pour la vente des paletots, applique à ses produits un nouveau système d'imperméabilité à l'air, à la pluie et à la transpiration, qui résume tous les avantages qu'on est en droit d'exiger et qui n'offre aucun inconvénient. Les paletots de M. Thomas, depuis les prix modestes jusqu'aux plus élevés, sont confectionnés avec le plus grand soin et vendus de confiance. (Voir aux annonces.)

L'*Almanach prophétique* pour 1847 est en vente. Ce petit volume, orné de 121 vignettes nouvelles, contient une foule de prophéties curieuses parmi lesquelles se distinguent celles de maître Turrel et de Thomas-Joseph Moult.

LA CRITIQUE, journal politique, littéraire, industriel et philosophique, paraissant le dimanche, ancien format du *Journal des Débats*, à 12 fr. par an pour Paris et 15 fr. pour les départements. *La Critique* est le seul journal qui traite les questions d'assurances mutuelles sur la vie, au point de vue du gouvernement, et par conséquent des autres associés tontiniers. *La Critique* publie les tableaux de répartitions, de situation mensuelle et autres documents OFFICIELS. Elle fournit en outre, à ceux qui en font la demande, les renseignements les plus précis sur la valeur réelle des actions des tontines en commandite. Les abonnés nouveaux, à partir du 1er octobre, recevront en feuilles, pouvant former brochure, les articles élémentaires, les documents officiels publiés jusqu'à ce jour, et relatifs aux intérêts tontiniers. (Voir aux annonces d'hier.)

LE MAGASIN LITTÉRAIRE se compose des meilleurs feuilletons, romans et nouvelles de MM. Frédéric Soulié, Alexandre Dumas, Alphonse Karr, Léon Gozlan, Paul Féval, etc., etc. Chaque numéro contient 760 000 lettres, plus de soixante volumes par an. — Abonnement : DOUZE FRANCS PAR AN. — Rue Coq-Héron, 3.

MUSÉE DES FAMILLES, LECTURES DU SOIR. — Douze numéros par an, enrichis de nombreuses gravures. L'abonnement part du 1er octobre. Pour Paris, 6 fr.; pour les départements, 7 fr. 50 c.; pour l'étranger, 9 fr. 50 c., rue Gaillon, 4, à Paris.

MÉDECIN DE LA BOUCHE, Guérison des *gencives*, du *palais*, de la *langue*, de la *gorge*, des *lèvres*, des *névralgies*, des *fistules*, de la *carie*, etc. Raffermissement des dents, par le docteur COURRAUT ✻, 61, rue de Provence, de 10 h. à 4.

EAU DE TANNIN, pour guérir et prévenir les *Maladies secrètes*, ÉCOULEMENTS, *flueurs blanches*, etc., bien préférable aux capsules de copahu, de cubèbes et aux autres préparations. (3 fr. la bouteille). Pour demandes et avis. Affr. Pharmacie faubourg Saint-Denis, 9. (Paris.)

TRAITEMENT DE TOUTES LES MALADIES *par les simples*, par le docteur LABAS DE CHAZOULIÈRES, rue de Rambuteau, 122.

DITES A VOS DAMES que les Chapeaux et Capotes de la maison AIMÉE HENRY sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours *pure soie* (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du-Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

RUE DU BAC, N. 79. A vendre, à des conditions avantageuses, pour cause de cessation de commerce, un fonds d'établissement de jalousies mécaniques pour croisées. Ces jalousies sont reconnues supérieures à toutes celles faites jusqu'alors par toutes les personnes qui en font usage depuis trente-quatre années d'existence. Cet établissement unique, qui ne craint aucune concurrence, peut convenir à tout entrepreneur intelligent, attendu que le vendeur s'engagerait à rester le temps convenable avec lui.

Spectacles du 11 novembre.

7 h. 1/2 OPÉRA. — La Reine de Chypre.
7 »/» FRANÇAIS. — Le Nœud gordien.
7 »/» ODÉON. — L'Univers et la Maison, l'Epreuve nouvelle.
7 1/3. ITALIENS —
7 »/» OPÉRA-COMIQUE. — Le Maçon, le Châlet.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Relâche.
7 1/2 GYMNASE. — Les Demoiselles de noce, Clarisse Harlowe, la Vie.
7 1/2 VARIÉTÉS. — Nicolas Poulet, l'Homme, les Enfants, Ma Femme.
7 1/2 PALAIS-ROYAL — Mère Michel, Bonhomme Richard, Chambre, Lait.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Tableaux vivants, Trilby, les Danaïdes.
6 1/2 GAITÉ. — L'Angelus.
6 3/4 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 »/» CIRQUE. — Un Homme de Carentan, Jocrisse, Peau d'âne.
7 »/» CIRQUE. — Le Château de Pau, Henri IV.
6 3/4 FOLIES-DRAMATIQUES. — Plus heureux qu'un roi, Angeline, Roses.
6 3/4 DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.

[illegible] par l'ÉTUDE DES TEMPÉRAMENTS; Ouvrage dédié aux nombreuses victimes des maladies des ORGANES DE LA DIGESTION par J.-C. B. de Saunois, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, médecin de l'Asile et inspecteur des Écoles du 7e arrondissement, membre des Sociétés royales des Sciences, Arts et Minéralogie d'Anvers, d'Iéna, etc. Un beau vol. in-8°, avec planches. PRIX : 5 fr. à Paris, 6 fr. par la poste. (Affranchir les lettres.)

EN VENTE à la Librairie ARTHUS BERTRAND, 23, rue Hautefeuille.

2 vol. grand in-18. Prix : 7 fr.

DU RHIN AU NIL.

2 vol. grand in-18. Prix : 7 fr.

TYROL. — HONGRIE. — PROVINCES DANUBIENNES. — SYRIE. — PALESTINE. — ÉGYPTE.

SOUVENIRS DE VOYAGE, par X. MARMIER.

AUBERT et Cie, place de la Bourse, 29, PAGNERRE, rue de Seine 14 bis; et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger.

Prix : 50 cent.

ALMANACH

PROPHÉTIQUE

7e Année. Pittoresque et utile pour 1847.

Rédigé par les notabilités scientifiques et littéraires, et orné de 121 Gravures dessinées par [illegible], ALOPHE, MARKSHENT, TRIMOLET, TITEUX, C. VERNIER et GEOFFROY. (En envoyant franco un Mandat de 5 fr. on recevra la collection des 7 années de l'Almanach.)

Rue SAINT-MERRY, 12. CHOCOLATS COLMET. DÉPOTS dans les Pharmacies de France.

Son CHOCOLAT PÉARDOGNEUX contre les pâles couleurs, les maux d'estomac, la faiblesse.

[illegible], aliment rafraîchissant et utile aux femmes.

Son CHOCOLAT PURGATIF, composé de magnésie, de [illegible] et de sucre. Son goût est agréable et il se mange avant le repas.

Tous les CHOCOLATS COLMET ne se vendent à Paris qu'à sa Fabrique. Une instruction les accompagne.

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, COMPRESSES, etc. un mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris.—On expédie contre remboursement. (Aff.)

PATE PECTORALE DE NAFÉ SIROP PECTORAL DARABIE

Les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'EFFICACITÉ de ces Pectoraux et leur SUPÉRIORITÉ manifeste sur tous ceux du même genre. DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris, SEUL PROPRIÉTAIRE du

RACAHOUT DES ARABES

ALIMENT des Convalescents, des Dames, des ENFANTS et des Personnes MALADES de l'ESTOMAC ou de la Poitrine.

EXPOSITION DU PALAIS DE L'INDUSTRIE 1844 — EXPOSITION DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE 1845

M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 62, boulevard du Temple, expose tous les jours au bazar Bonne-Nouvelle et au jardin Turc ses râteliers qui ont obtenu de si éclatans résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ses nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

[illegible] AU COPAHU PUR SANS ODEUR NI SAVEUR

Approuvées et reconnues supérieures par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux capsules Mothes et à tous les autres remèdes, quels qu'ils soient, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes. [illegible]

A Paris, rue [illegible] et dans toutes les bonnes pharmacies.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE PARIS

VINAIGRE *de toilette* DE LA Société Hygiénique.

Ce Vinaigre BALSAMIQUE, TONIQUE et RAFRAICHISSANT remplace avec une *grande supériorité* l'eau de Cologne et toutes les eaux spiritueuses employées pour la toilette; il est plus riche en principes aromatiques et balsamiques; son odeur est plus fine et plus suave.

BLANCHEUR DE LA PEAU, BOUTONS, ROUGEURS. Le Vinaigre de la Société Hygiénique, employé en lotions pour les mains, le visage et toutes les parties du corps (*quelques gouttes par verre d'eau*), il rafraîchit et adoucit la peau, il augmente sa blancheur, et fait disparaître les rougeurs, boutons, éphélides et efflorescences. Après la barbe, il ôte le feu du rasoir mieux que tout autre cosmétique.

BAINS. Un bain dans dans lequel on ajoute *le quart ou la moitié d'un flacon de ce Vinaigre*, raffermit les chairs, enlève les démangeaisons, redonne de la souplesse et de la vigueur aux membres fatigués, détruit toute odeur de transpiration et procure un bien-être inexprimable.

SOINS DE LA BOUCHE. Employé pour la bouche (*six à huit gouttes dans un verre d'eau*), il raffermit les gencives, enlève le tartre, blanchit les dents, et rend l'haleine douce et fraîche. Il convient aux personnes qui au réveil ont la bouche amère, sèche et pâteuse, ainsi qu'aux fumeurs, auxquels il ôte toute odeur de tabac.

TOILETTE DES DAMES. Ses qualités toniques et balsamiques le rendent inappréciable pour les soins journaliers et les usages secrets et délicats de la toilette des Dames. *Voir pour plus de détails le prospectus qui accompagne chaque flacon.*

ASSAINISSEMENT DE L'AIR, MIGRAINES, SYNCOPES. Les médecins recommandent LE VINAIGRE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE aux personnes qui visitent les malades, qui fréquentent les spectacles, les bals et autres lieux où l'air est plus ou moins vicié, à celles qui sont sujettes aux pesanteurs de tête, aux migraines, aux maux de cœur, aux étouffements, aux syncopes. Il assainit et purifie l'air, il fortifie et ranime les fonctions des organes de la respiration, il rafraîchit le cerveau et donne du ton à l'organisme.

Le prix du VINAIGRE DE LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE *est de 2 fr. le flacon.*

Paris, Entrepôt génér., r. J.-J. Rousseau, 5.

Chaque flacon est coiffé de parchemin fixé par une petite médaille dont les deux faces portent le cachet ci-dessus. Chaque étiquette porte également la signature ci-dessus.

Tout Flacon qui ne portera pas ces marques doit être refusé comme contrefait.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

[illegible] DE FOURIER, GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS [illegible]. Épreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES 3 volumes in-8.

PRÉCIS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL, Par MATH. BRIANCOURT.

Prix : 30 c.; par la poste, 35 c. Les douze exemplaires, 3 fr et par la poste 3 fr. 50 c.

MONTRES [illegible], en or, [illegible]. — Les mêmes en argent, [illegible]. PENDULES DE CABINET, de [illegible]. RÉVEILLE-MATIN, [illegible]. MONTRES SOLAIRES pour régler les montres, [illegible]. HENRI-ROBERT, rue du Coq, [illegible]. HORLOGERIE très supérieure à celle du commerce. Voir la Notice.

Une grande réussite a constaté le don de [illegible] à Mme LACOMBE, rue Boucher, n° [illegible], [illegible] le Pont-Neuf. [illegible] recommandée, [illegible] habile [illegible] aux personnes qui veulent recourir à son art. [illegible]

RÉPONSE DE M. BIÉTRY AUX DERNIÈRES ANNONCES DE M. CUTHBERT.

M. Cuthbert a cru devoir faire figurer mon nom dans une nouvelle annonce publiée dans votre journal. Ma réponse sera bien simple; je vais me borner, pour ses châles cachemire à 90 fr., qu'il désigne en gros caractères sous le titre de cachemires purs, à reproduire les considérants du jugement de la police correctionnelle, rendu le 2 juillet dernier :

« En ce qui touche la plainte de Cuthbert contre Biétry, Gimbert et Richet :

» Attendu que si, dans divers articles insérés et publiés dans plusieurs journaux, Biétry, Gimbert et Richet se sont servis contre Cuthbert, chef de la maison du Grand-Colbert, d'expressions pouvant porter » atteinte à la CONSIDÉRATION COMMERCIALE et au CRÉDIT de Cuthbert, il n'est pas établi que » ces insertions aient été faites dans un but d'ANIMOSITÉ ET AVEC L'INTENTION DE NUIRE A » CUTHBERT, mais UNIQUEMENT DANS L'INTÉRÊT INDUSTRIEL DE BIÉTRY ET DE SES COL» LÈGUES, FILATEURS DE CACHEMIRE, et pour répondre à des annonces antérieurement multi» pliées de Cuthbert qui, en prétendant qu'il pouvait vendre pour 90 fr. des châles PUR CACHEMIRE » (CE QUI EST DÉMONTRÉ IMPOSSIBLE), pouvait induire le public en erreur, et faire un tort sé» rieux au commerce et à l'industrie de Biétry et ses collègues; que, dans ces circonstances, les articu» lations de Biétry, Gimbert et Richet, QUELQUE VIVES et QUELQUE GRAVES qu'elles soient, » ne constituent pas, en raison des motifs qui les ont fait agir, le délit de diffamation; — (Est-cela un » échec? M. Cuthbert ne demandait que 25 000 de dommages-intérêts.)

» En ce qui touche la plainte portée par Biétry, Gimbert et Richet contre Cuthbert :

» Attendu que si Cuthbert a eu le tort d'annoncer comme mis en vente dans ses magasins, et comme » livrables à volonté, et en quelque qualité qu'on les demandât, des châles cachemire pur pour 90 francs » et 89 fr. 50 c., PUISQU'IL EST CONSTANT QUE DES CHALES CACHEMIRE PUR NE PEU» VENT ÊTRE LIVRÉS A CE PRIX, il y a lieu, toutefois, de reconnaître que les châles que Cuthbert » vendait dans ses magasins au prix de 90 fr. avaient effectivement la valeur qu'il attribuait à ces » châles ;

(Mes collègues et moi prétendons que là n'est pas la question; qu'on ne peut vendre pour cachemire qu'un châle ou tissu fabriqué avec du cachemire.)

« Attendu, d'ailleurs, qu'il n'est pas suffisamment établi que le châle PURE LAINE ORDINAIRE, que » Biétry prétend avoir été vendu par Cuthbert à la dame B..., comme cachemire, ait été réellement VENDU » par Cuthbert, *qui dénie cette vente.* »

Le défi que m'adresse M. Cuthbert n'est donc qu'une combinaison malicieuse pour lui servir de réclame; il en est de même quand il déclare que ses châles proviennent de maisons recommandables par leur loyauté. Pour se servir utilement d'une maison recommandable, il faut au moins que le nom de cette maison soit sur une étiquette attachée au châle; de plus, qu'elle porte si le châle est en cachemire pur ou mélangé; enfin, que cette étiquette mentionne également le nom de M. Cuthbert; car, sans cette formalité, et, comme on l'a vu plus haut, son défi ne peut être pris au sérieux, puisque, en cas de contestations, M. Cuthbert n'a pas la mémoire suffisante pour reconnaître sa marchandise.

BIÉTRY.

OUVERTURE DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX VILLES DE FRANCE

Rue Vivienne, 51, emplacement des anciens Concerts Musard.

Mise en vente de plusieurs parties de LAINAGE, DRAP de dame, MERINOS unis et façonnés, SATINS AMAZONES, FLANELLES ECOSSAISES.

Toutes les Marchandises sont marquées en chiffres connus.

La Société échange ou rembourse les articles dont on ne serait pas satisfait.

Les demandes et les envois d'échantillons et de marchandises dans les départements sont aux frais de la SOCIÉTÉ.

Les Questions sociales en Belgique.

Le roi des Belges vient d'ouvrir en personne la session législative de 1846-1847. L'attention des publicistes, soucieux des intérêts populaires, est acquise d'avance aux actes et aux débats politiques d'un pays où la question du paupérisme est engagée dans des conditions si voisines de celles où elle se pose en France. Nous constatons avec plaisir que le langage officiel du gouvernement belge dans le discours du trône, répond convenablement à la gravité des circonstances. En voici les passages les plus importants :

La prospérité des branches principales de la richesse commerciale et industrielle s'est généralement maintenue et développée. La prochaine exposition nationale permettra d'apprécier les succès de nos industriels. Malheureusement, à côté des progrès et des espérances d'avenir, d'autres intérêts, auxquels j'ai voué toute ma sympathie subissent, dans une partie du pays, une crise dont la gravité ne peut être méconnue. L'état des populations qui s'occupent de l'industrie linière exige des mesures immédiates. Encourager et perfectionner le travail en vue d'une augmentation des salaires, organiser l'industrie pour mettre les produits mieux en harmonie avec les besoins du commerce, étendre les exportations, tels sont les objets principaux des soins de mon gouvernement. Les moyens d'une intervention active de l'Etat vous seront proposés.

Les dispositions prises pour assurer l'alimentation du pays, les nombreux travaux d'utilité générale, les secours publics et particuliers ont puissamment aidé les classes nécessiteuses à supporter les privations qui résultaient de la mauvaise récolte des pommes de terre en 1845. La récolte en est satisfaisante cette année; mais le prix élevé des denrées et surtout le manque de la récolte du seigle appellent l'attention sérieuse des chambres et du gouvernement. La prorogation de la loi relative aux subsistances, l'allocation des subsides nécessaires aux travaux publics et aux secours exceptionnels que les circonstances peuvent exiger, produiront sans doute d'heureux résultats.

La canalisation de la Campine avance avec un entier succès. Les irrigations qui pourront désormais être continuées et étendues, la construction de routes, et d'autres moyens qui vous seront proposés, assureront, en peu d'années, le défrichement de cette partie de notre territoire.

Les projets de loi relatifs à l'enseignement agricole et vétérinaire seront incessamment soumis à votre examen.

. . . .

Afin d'augmenter les ressources des classes ouvrières, mon gouvernement donnera une forte impulsion à la construction des routes déjà décrétées et à l'amélioration des chemins vicinaux. Il ne négligera aucun moyen de hâter l'exécution des nombreux travaux qui ont été concédés.

L'attention du gouvernement s'est aussi portée sur le régime des établissements d'aliénés, des monts-de-piété et sur la création de colonies agricoles. Des propositions vous seront faites pour réaliser les améliorations que l'humanité et l'état de la société réclament.

Je désire la prompte discussion du projet de loi relatif au système pénitentiaire.

Le mouvement des transports par le chemin de fer de l'Etat a pris, en 1846, une nouvelle et remarquable extension. L'achèvement des doubles voies en cours d'exécution et des chemins de fer concédés, dont les travaux sont commencés sur plusieurs points, réagira encore d'une manière favorable sur une situation déjà très prospère.

Il est devenu possible de doter d'une organisation législative cette grande entreprise nationale. Des propositions vous seront soumises

Ce langage est un exemple pour les gouvernements, et particulièrement pour celui de la France, qui depuis quinze ans se fait un honneur de glorifier la prospérité croissante, malgré la détresse éclatante des classes populaires. C'est aussi une leçon pour ces économistes qui depuis trop longtemps déjà célèbrent la doctrine de la libre concurrence et du laissez-passer sans mesure et sans garantie, repoussant comme une atteinte à la liberté toute intervention de l'Etat. Voilà un gouvernement qui déclare qu'un de ses soins principaux sera *l'organisation de l'industrie* pour mettre les produits mieux en harmonie avec les besoins du commerce! En présence d'une telle promesse, il faudra bien que l'on cesse de rire des écrivains qui parlent de l'organisation du travail!

Nous n'avons garde, en constatant cette attitude honorable du gouvernement belge, de nous faire illusion sur l'efficacité de ses intentions ; nous savons trop bien qu'il n'appartient à aucun souverain d'organiser l'ordre par décret royal ; mais on doit rendre justice aux efforts tentés dans ce sens par certains pouvoirs, et en profiter pour montrer aux autres que les questions vitales de la politique sont désormais sur le terrain du socialisme.

Un ennemi des Crèches.

Enfin les crèches ont trouvé un adversaire, afin qu'il ne fût pas dit qu'en civilisation une nouveauté quelconque, fût-elle aussi sainte dans ses résultats que dans sa pensée inspiratrice, a été acceptée sans protestation. Cet adversaire des crèches, c'est le *Semeur*, journal protestant dont nous avons quelquefois parlé. Dans un de ses derniers numéros, il les avait, a propos du charmant livre de M. Delbruck, déclaré suspectes, vu qu'elles sont patronées principalement par le *catholicisme et le fouriérisme*, qui les favorisent, ajoute-t-il, parce qu'adversaires de la famille et voulant lui substituer l'un l'église, l'autre la société, ils ne peuvent qu'approuver tout ce qui tend à annuler les liens de la nature au profit des rapports qu'ils désirent mettre à la place. Le catholicisme accusé de poursuivre la destruction de la famille! C'est nouveau pour lui, mais il n'a que ce qu'il mérite. Combien de fois ses organes n'ont-ils pas accusé le fouriérisme de pareil grief, tout aussi imaginaire à son égard!

Attaquer les crèches, c'était blesser M. Marbeau dans ses entrailles paternelles. Aussi s'est-il empressé de protester contre les injustes critiques du *Semeur*, dans une lettre que publie aujourd'hui ce journal. Et une des premières révélations de cette lettre, c'est que M. Jules Delbruck, qui a mérité par son zèle et ses écrits de voir son nom associé à celui de M. Marbeau; M. Delbruck, l'auteur de ce livre que le *Semeur* déclare inspiré par le démon du catholicisme ou du fouriérisme, M. Delbruck est protestant, et qui pis est, censeur de la société biblique de Paris! Pauvre *Semeur*, qui s'enferre si maladroitement! il ne fréquente donc pas le consistoire ni la société biblique!

Ce n'est pas que la critique du *Semeur* ne parte après tout d'un bon sentiment : il repousse la crèche « parce qu'elle est un des palliatifs et non l'un des vrais remèdes du mal social; parce qu'elle accepte » ce mal comme nécessaire, et ne cherche qu'à l'adoucir au lieu » de le combattre. » — Au lieu de plaider pour la centième fois une cause définitivement gagnée dans l'esprit public, nous aimons mieux entrer en plein dans l'esprit de la critique du *Semeur* et lui montrer comment les crèches peuvent, par une facile transformation, se prêter à tous ses désirs.

Oui, il a raison : cette institution a le tort d'accepter la séparation de l'enfant d'avec la famille, ce qui est un grand mal social. Y renoncer? Non, car le mal est le même sans elles qu'avec elles, ou, pour mieux dire, il est cent fois plus grave, et elles parviennent à l'adoucir. Que faire donc, puisqu'on ne doit pas rendre l'enfant à l'isolement de la maison paternelle? Etablir la maison paternelle auprès des crèches. Déjà dans plusieurs on a adopté des ouvroirs où les mères viennent travailler tout le jour. C'est un premier progrès, mais qui ne répond pas à toutes les exigences de la vie de famille. Les douces joies de la mère, qui veille sur un berceau, le père, les frères, les sœurs, les aïeux, les parents ne les partagent pas, et c'est pour eux tous une amère inquiétude au cœur. — Mais si l'on complétait l'idée, si autour des berceaux on établissait non pas seulement l'ouvroir, mais le foyer domestique tout entier, et le domicile paternel avec les soins du ménage et les travaux de toute la famille, le *Semeur* ne serait-il pas complètement satisfait?

Les bienfaits incontestés de la crèche resteraient acquis à l'enfance.

Les parents ne seraient pas séparés de leur enfant.

La famille resterait indivise dans ses tendresses comme dans ses occupations et sa demeure.

Ce serait le beau idéal rêvé par le *Semeur*.

Nous espérons qu'il l'adoptera avec empressement, et cherchera les moyens de le réaliser.

ENQUÊTE SOCIALE (1).

Saint-Etienne.

Les Piqueurs.

La journée des piqueurs, dans les mines des environs de Saint-Etienne, est de treize et même de quatorze heures dans certains puits. Cela dépend du chef. Ce chef est l'ingénieur, c'est lui qui fixe le travail, c'est lui qui dit au gouverneur : Vous augmenterez la journée à l'ouvrier. Comme anciennement c'était le gouverneur qui fixait la journée, les ouvriers étaient moins chargés qu'aujourd'hui, parce que le gouverneur est toujours un homme qui, ayant été ouvrier lui-même, connaît le travail, tandis qu'un ingénieur, n'ayant jamais manié que la plume, ne se doute pas combien le travail est dur.

Donc, comme c'est l'ingénieur qui fixe la journée du travailleur, il arrive parfois que pour faire la journée, ce dernier a à peine le temps de dîner, et tout le reste du temps un travail fait à la course; il faut faire la tâche, sans cela on vous renvoie, ou l'on vous diminue un quart de journée de salaire. Le premier mode est le plus fréquent. Il va sans dire que parmi ces chefs il y en a de raisonnables, qui ne veulent que ce qu'ils croient juste; mais ce qui leur manque, c'est la pratique du travail, et comme vous le savez, il est impossible de bien commander un travail que l'on ne sait pas faire; on ne peut pas se douter combien il est pénible ou difficile.

Un homme qui a travaillé pendant trente ou quarante ans dans les mines, qu'il a quittées depuis un an, me disait : « Aujourd'hui, les mineurs ne sont pas comme autrefois ; ils gagnent bien encore à peu près la même journée, mais la journée est bien plus forte pour le travail, et puis autrefois nous avions des maîtres qui étaient bons pour les ouvriers, qui causaient familièrement avec nous, qui avaient soin de nous, qui nous aimaient ; mais aujourd'hui on nous regarde moins que des chiens ; il faut faire ce que l'on vous commande sans mot dire,

(1) Voir les numéros des 10 et 17 mai pour le département de Loir-et-Cher, 14 et 28 juin pour celui d'Eure-et-Loir, 5 juillet, 8 et 14 août pour celui de la Nièvre, 28 août pour l'arrondissement de Tonnelins, 6 septembre pour les Flandres, 11 septembre pour l'arrondissement de Saint-Gaudens, 16 septembre pour le département de Maine-et-Loire, 28, 29 septembre et 9 octobre pour celui de la Meuse.

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 12 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

Par CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

—

TROISIÈME PARTIE.

XIII.

Comme quoi Tom Pinch tira les marrons du feu, au grand péril de ses doigts. (Suite.)

Ce n'était pas tant la présence inopinée de l'homme que sa façon rapide et discrète de se glisser à ses côtés qui surprit Tom. L'instant d'avant un autre individu était à son coude, et dans le groupe de gens qui le cernaient de toutes parts, il n'avait aperçu ni senti le moindre dérangement. Ruth et lui s'étaient maintes fois étonnés de voir leur hôte entrer et sortir, constamment à la dérobée, de sa propre maison; Tom ne resta pas moins stupéfait en le découvrant à sa droite.

— Pardon, M. Pinch, lui murmura-t-il à l'oreille, pardon : je suis quelque peu infirme; l'haleine me manque; ma vue baisse; — ah! je ne suis plus ce que j'étais jadis! — Dites-moi, de grâce, distinguez-vous là-bas un Monsieur, enveloppé d'un large manteau, donnant le bras à une dame voilée, en châle noir? les voyez-vous?

C'est chose bizarre, s'il ne les pouvait apercevoir lui-même, qu'il isolât si bien de la foule ceux qu'il décrivait, et reportât si rapidement ses regards vers Tom, comme s'il brûlait de diriger sur eux l'œil errant de ce dernier!

— Un monsieur, en grand manteau! une dame en châle noir! Où donc? Je ne vois pas!

— Là! là! répliqua l'autre avec une vive impatience; l'individu couvert de la tête aux pieds, — singulier costume par cette chaude matinée, — affublé en vrai malade, — celui qui porte à présent la main à son visage, si je ne me trompe..... Non, non, eh non! pas par là! poursuivit-il, suivant la direction des yeux de Tom. De l'autre côté, par ici! — et, dans sa hâte, il montra, la main étendue cette fois, l'endroit même où la foule accumulée entravait la marche des deux personnages.

— Il y a tant de monde, tant de tracas, tant de choses, dit Tom, que j'ai peine à distinguer!... Non, en vérité, je ne vois pas plus le monsieur au grand manteau que la dame au châle noir... Ah! il y en a bien une là en châle rouge!

— Eh non, non, non! s'écria son propriétaire, montrant encore du doigt avec irritation. Non, pas là; par ici, par ici! Regardez du côté de la cabine, à gauche. — Ils doivent être près de l'escalier. — Ne voyez-vous pas les marches? Bon! la cloche sonne déjà! Voyez-vous ou non les degrés?

— Attendez, dit Tom. Vous avez raison. Tenez! les voilà qui avancent. Est-ce là celui que vous voulez dire? il descend maintenant, et les plis de son manteau balayent l'escalier derrière lui.

— Juste! reprit l'autre qui regardait Tom au visage et non le groupe indiqué. Pouvez-vous me faire un plaisir? un grand plaisir? veuillez lui remettre ce billet en main propre; qu'il le reçoive seulement; cela suffit : il l'attend. Chargé par mes commettants de le lui porter, je l'ai manqué, et n'ayant plus mes jambes d'autrefois, je ne pourrais gagner le bateau et en repartir assez vite. Pardonnez mon importunité, et, de grâce, rendez-moi ce service.

Ses mains tremblaient; toute sa figure exprimait l'intérêt le plus intense, la plus vive anxiété. Pendant qu'il pressait la lettre dans la main de Tom, et lui montrait du doigt le paquebot, il avait quelque chose de la figure grimaçante du Tentateur dans une vieille sculpture en bois.

Hésiter à faire un acte d'obligeance était chose étrangère au caractère de Tom. Il prit la lettre, dit tout bas à Ruth de l'attendre une minute, et descendit l'embarcadère à toutes jambes. Tant de gens se rendaient aux bateaux, tant d'autres en revenaient, tant de balles, de paquets étaient portés et rapportés; la cloche tintait si fort, la vapeur soufflait si ardente, les matelots criaient si haut, que Tom eut grand peine à se frayer une route et à ne pas oublier vers lequel des paquebots il se dirigeait. Il ne s'égara point cependant; il monta sur celui d'Anvers, descendit en toute hâte l'escalier de la cabine, et, tout au fond du salon, découvrit l'objet de sa recherche le dos tourné, lisant une des pancartes accrochées aux parois. Le bruit des pas, au moment où Tom allait lui présenter la lettre, le fit tressaillir : il se retourna.

A l'aspect de l'homme avec lequel il avait eu une rixe au bout du champ de M. Pecksniff, du mari de l'infortunée Mercy, de M. Jonas, enfin, Tom demeura stupéfait.

Il crut l'entendre demander, de par tous les diables, à qui il en avait! Mais les paroles étaient tellement confuses qu'il ne s'en rendit pas bien compte.

— Je n'ai affaire à vous pour rien qui me concerne, dit Tom : et dans cet étrange costume je ne vous avais pas reconnu. On vient, en vous montrant du doigt, de me prier de vous donner cette lettre. Prenez-la donc!

Il le fit, l'ouvrit, lut. — Ce n'était qu'une ligne, mais elle le frappa comme le caillou lancé par la fronde : il chancela!...

Son émotion ressemblait si peu à rien que Tom eût jamais vu, qu'il en demeura atterré. Il s'arrêta un instant seulement; déjà la cloche avait cessé de tinter, et une voix rauque s'informait du haut de l'escalier s'il restait quelqu'un qui voulût retourner à terre.

— Moi! cria Jonas, moi! Me voilà! laissez-moi le temps! Où est la femme? Allons donc! arriverez-vous?

En parlant il ouvrait une porte, et il l'arracha plutôt qu'il ne l'amena dehors. Elle était pâle, tremblante, et toute interdite de voir là une ancienne connaissance. Mais elle n'eut pas le temps de parler; tout était tumulte sur le pont pour le départ, et Jonas la tirait rapidement après lui.

— Où allons-nous? qu'y a-t-il?

— Nous revenons! dit Jonas avec égarement; j'ai changé d'avis, je ne pars plus. Pas une question, si vous tenez à votre vie! Arrêtez, vous autres! arrêtez, vous dis-je! Nous retournons à terre, entendez-vous! A terre! à terre!

Même dans cette frénésie de hâte, il se retourna pour froncer le sourcil à Tom; il le menaça de son poing fermé, et peu de visages pourraient reproduire l'expression qui accompagna ce geste.

Il l'entraînait, et Tom les suivit. A travers le pont, le long du bordage, sur l'étroite planche en équilibre, sur les marches du débarcadère, il l'entraînait rudement, sans lui accorder un regard, mais, tête levée, examinant la foule amassée sur le quai. Tout à coup il se retourna de nouveau, et dit à Tom avec un effroyable juron :

— Où est-il?

(1) Voir les numéros du 4 juin au 11 novembre.

Comprenez-vous la fatigue d'un homme travaillant toute la journée sans pouvoir se redresser ou forcé de rester agenouillé! Il arrive souvent que le terrain est humide, et que le malheureux ouvrier a ce tourment de plus à endurer. Quand les couches ont de quatre à cinq pieds d'épaisseur, on travaille plus à l'aise; ce sont les plus avantageuses.

Il y en a qui ont de dix à quinze pieds et même plus. Celles-ci sont moins pénibles; mais aussi elles sont plus dangereuses. Le piqueur est obligé de s'échafauder pour faire ses encoignures et détacher sa coupe de charbon; là, il faut avoir l'œil et les oreilles aux aguets, voir et écouter le moindre signe pouvant annoncer que la coupe se détache du massif, et cela quand on est éclairé seulement par une lampe dans les ténèbres les plus profondes. Malgré toutes les précautions, les mineurs sont souvent ensevelis et écrasés sous leur coupe. Leur lampe n'éclaire pas suffisamment dans une atmosphère impure chargée de poussière faite en piquant le charbon, qui est très sec en massif.

On me dira peut-être : tous les mineurs ne périssent pas; mais combien de jambes cassées, de corps mutilés, qui ne seront plus jamais capables de faire un travail actif, pénible! Je ne connais pas la statistique des accidents, mais elle doit être effrayante (1).

Il faut avoir vu l'intérieur d'une mine pour s'en faire une idée: rien de plus sombre, de plus horrible. Figurez-vous l'effet que peut produire un gouffre dont il semble qu'on ne peut sortir seul sans l'aide, sans la volonté de celui qui mène la machine, enterré vivant pour ainsi dire; il faut avoir suivi ces sombres voûtes, qui ont à peine trois pieds d'élévation, sur une longueur de 2 à 300 mètres. Ici, vous trouvez des flaques d'eau, des piles qui sont là debout portant le faîte qui semble toujours prêt à s'affaisser; par côté vous voyez du marrain mis en tas, vous entendez tomber de temps en temps du faîte des parties qui se détachent, et tout cela à la lueur de la lampe qui suffit à peine à vous conduire. Je le répète, rien n'est triste, rien n'est effrayant à voir comme cela; rien ne vous porte davantage à plaindre les hommes qui sont obligés de passer leur vie dans ces lieux.

Les mineurs sont tellement familiarisés avec le danger de ce séjour qu'ils n'y font pas attention. Vous les voyez se mettre dans la benne, avec sangfroid, en plaisantant, en s'amusant, et pourtant la mort est là béante, qui a déjà fait d'innombrables victimes; un pied qui glisse, un étourdissement, un rien, et vous êtes perdu; que de causes d'accidents, dans la montée et la descente, et surtout dans l'intérieur! Nul n'est certain d'en sortir vivant une fois entré. Que d'exemples on pourrait citer où tous, où une grande partie des travailleurs ont péri, les uns par le feu, les autres par inondation, et tout cela peut-être occasionné par la moindre imprudence d'un individu, et même indépendamment de toute faute.

Plusieurs disent : A quoi servirait une augmentation de prix de journée à ces ouvriers qui sont tous des ivrognes? A les faire boire davantage, et travailler moins, à rien autre... Est-il étonnant que ces hommes, quand, après des accidents ou des suites de maladies, l'ouvrier se trouve impropre à faire un travail aussi pénible, ou est renvoyé, que faire alors, où aller? Ainsi, aucune garantie pour l'avenir, ni pour le travailleur, ni pour sa famille; il est vrai que si le mineur meurt par accident, l'administration paie à la veuve une petite pension, et les enfants aussi reçoivent des secours; mais ces secours sont insuffisants, et il n'y a pas même de caisse spéciale pour cet objet.

(1) Cette statistique ne peut être connue avec exactitude, parce que les compagnies dissimulent facilement un très grand nombre de malheurs. Voici comment. La loi impose le devoir de les constater : 1° aux gardes-mines, qui doivent en faire leurs rapports aux ingénieurs en chef de l'arrondissement; 2° aux officiers de police judiciaire qui doivent faire un rapport aux procureurs du roi. Mais les agents subalternes sont trop directement sous l'influence des compagnies houillères, généralement très puissantes, pour oser accomplir leur devoir au risque d'une disgrâce, et ils ne constatent d'ordinaire que ce qu'on veut bien leur permettre de constater; et lorsqu'ils ont le courage de bien remplir leurs fonctions, les plaintes dorment indéfiniment dans les cartons des ingénieurs des mines et des procureurs du roi, qui sont, eux aussi, très souvent sous l'influence des compagnies. (Note de la rédaction de la *Démocratie*).

Les caisses de secours ne sont pas organisées, l'ouvrier n'a pas de garanties autres que la probité de ses maîtres.

Une caisse de retraite et de secours devrait être organisée en dehors de l'exploitation. Les ouvriers d'une mine, ou de plusieurs mines, entre eux, formeraient une caisse de secours; plus tard on finirait par n'en former qu'une seule pour toutes les exploitations, ce qui vaudrait encore mieux.

Répartition du travail; abus de pouvoir.

Comme je vous l'ai dit, c'est le gouverneur qui assigne à chaque piqueur le fond où il doit travailler; ils sont par conséquent intéressés à être amis avec lui. Il peut faire gagner un franc et même deux francs par jour en plus à son protégé, de même qu'il peut faire tort aux autres; cela dépend du bon ou mauvais fond qu'il leur assigne.

Les piqueurs se plaignent aussi d'un abus de pouvoir : il est d'usage que le piqueur charge lui-même sa benne et la conditionne de manière qu'elle soit acceptée par le commis chargé de la recevoir. Elle doit avoir la qualité et la quantité voulues, c'est-à-dire que quand l'ouvrier la marque pour péra, elle doit être conditionnée pour péra; ainsi des qualités inférieures. Chaque piqueur a une marque qu'il met dans la benne, et au moment où la benne sort du puits, la marque est mise à la place indiquée pour chaque piqueur. Une benne arrive; si elle n'est pas trouvée recevable par le commis, soit parce que le charbon est mal choisi, soit parce qu'elle n'est pas assez pleine, soit que pour péra on trouve les quartiers trop petits, soit pour une cause quelconque, cette benne est mise au rebut par le commis du plâtre (1), qui en dispose à son gré. Quant au piqueur, elle est perdue pour lui à tout jamais et sans recours, et sans même qu'on lui en dise la raison; on ne le prévient même pas; mais, à la fin du mois, jour de la paie, il se trouve souvent avoir à subir une réduction de 3 à 10 fr. Il réclame, on ne l'écoute pas.

Dans certaines mines l'on agit plus loyalement; une benne mise au rebut est changée de qualité seulement; au lieu de la payer à l'ouvrier comme du péra, on la paie comme une qualité moindre. Cela varie dans chaque localité.

(*La suite prochainement.*)

(1) Le commis du plâtre est celui qui vend le charbon, sur place, au détail; c'est le même qui reçoit les bennes sortant du puits, et qui les met au rebut; il faut qu'il soit un parfait honnête homme, car il a, s'il le veut, de grandes facilités pour faire des bénéfices illicites au détriment des ouvriers.

Fraudes commerciales. — Falsification du lait.

Un de nos amis nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

Je vois par une nouvelle insérée dans la *Démocratie pacifique* du 30 octobre, d'après le *Journal de l'arrondissement du Havre*, que, dans cette ville, la police soumet le lait à une prétendue vérification, qui consiste à en mesurer la densité. C'est sans doute une intention très louable que de chercher à empêcher la fraude sur les matières alimentaires, mais encore est-il bon d'éviter l'emploi des moyens nécessaire- En effet, on sait que le lait se trie tout seul en crème et lait écrémé, et que la crème est plus légère que l'eau, puisqu'elle flotte sur l'eau pure. Sur ce point, il faut bien remarquer que la crème des cafetiers de Paris n'est que du lait à peu près pur, tandis que la vraie crème est une matière de consistance pâteuse, aussi peu liquide qu'un fromage bien gras. Cette remarque est nécessaire pour éviter que des Parisiens viennent contester ce que j'avance, que la crème est plus légère que l'eau.

Ceci bien éclairci, on comprend que, si un jour une vache donne du lait très crémeux, il sera moins lourd que celui qu'on aura pris pour type, et on sera obligé de l'écrémer un peu ou bien d'y ajouter de l'eau pour le ramener à la densité voulue. Si le lait est médiocrement crémeux, et qu'on lui ôte toute sa crème, ce qui restera se trouvera plus lourd que le type adopté, et pour l'y ramener, il faudra encore y ajouter de l'eau.

Cela est si vrai, qu'au printemps dernier je vis un jour à Grenoble une laitière qui pleurait et riait en même temps, parce que la police avait répandu sur le pavé son bon lait chaud du matin, non écrémé et sans eau, et lui avait permis de vendre son mauvais lait de la veille, bien écrémé et un peu trempé. Cette petite scène donna lieu dans les journaux de l'endroit à une polémique dont je ne connais pas le résultat. Et il faut être d'une rare ignorance pour ne pas savoir combien est variable la composition du lait pur, suivant la qualité des fourrages, l'état de vigueur, de repos, etc., de la vache. C'est au point que le lait de la traite du matin diffère sensiblement de celle du soir; que si on fractionne une même traite, les premières parties sont plus lourdes, plus fluides et moins crémeuses que les dernières, comme si le triage de la crème commençait dans la tétine de la vache. Enfin, lorsqu'une vache vient de boire beaucoup d'eau, la quantité de son lait se trouve très augmentée, aux dépens de la qualité, en quelques minutes, parce que l'eau passe dans les mamelles. Les nourrisseurs, qui vendent aux amateurs du lait qu'on trait devant eux, savent très bien faire manger du sel aux vaches, puis leur donner de l'eau tant qu'elles en veulent boire avant de les mettre à la disposition des amateurs de lait pur.

La composition réelle du lait étant variable, *naturellement et sans fraude*, il est injuste et absurde d'exiger que cette denrée ait aucune qualité quelconque à un degré invariable. Il faut, si on veut empêcher la fraude, trouver un moyen de faire connaître à peu près la valeur de la denrée.

Par exemple, si on veut connaître la richesse du lait en crème, le moyen le plus simple et le seul sûr est d'employer un outil qu'on pourra appeler *jauge à lait*. (Malheureusement, je ne sais pas comment on appelle une jauge en grec.) Cet outil se compose d'un tube de verre d'un demi-mètre de longueur, ouvert par un bout, muni à l'autre d'un pied, pour le poser d'aplomb, et divisé en 100 parties. On le remplit de lait, on le laisse en repos, et au bout d'une demi-heure ou d'une heure, la crème se trie et occupe dans le haut du tube un nombre de divisions qui indique combien pour cent le lait contient de crème.

Les grands établissements, qui reçoivent journellement de grandes fournitures de lait, devraient le payer en proportion de la quantité de crème qu'il contient, car les autres principes utiles contenus dans cette liqueur étant d'une valeur beaucoup moindre que la crème, il n'est pas à craindre que les fournisseurs ajoutent jamais de la crème au lait pour en augmenter la valeur. Le seul inconvénient de la jauge à lait est de n'avoir rien de mystérieux, d'être facile à comprendre et même à exécuter pour le premier venu, et encore de n'être pas ornée d'un nom ronflant hybrido-pseudo-gréco-latin.

Avant que Tom, indigné, ébahi, pût répondre à une question qu'il comprenait si peu, un individu s'avança derrière lui, et salua Jonas Chuzzlewitt par son nom. Ce nouveau venu, à l'air militaire et étranger, portait moustaches et favoris noirs, et s'énonçait d'une façon familière et polie en parfait contraste avec les manières furibondes et grossières de Jonas.

— Chuzzlewitt, mon cher, dit ce gentilhomme, soulevant son chapeau par déférence pour Mercy, je vous demande dix mille milliards de pardons! Désolé de contrarier un projet de promenade conjugale, partie toujours si pleine de charmes et si récréative. Je le sais, bien que privé moi-même des douceurs du foyer domestique : malheur de mon existence solitaire! Mais la Ruche est en souffrance, cher ami, avant tout la Ruche! Me ferez-vous la faveur de me présenter?

— M. Montaigüe, dit Jonas, et ces mots faillirent l'étrangler.

— Le plus malheureux, le plus repentant des hommes, Madame, poursuivit le gentilhomme. Au désespoir de venir à vous en véritable trouble-fête; mais, comme je le disais à mon ami que voilà, La Ruche: hélas! les affaires avant tout! Vous projetiez une petite tournée continentale, mon cher ami, n'est-ce pas?

Jonas garda un silence hargneux.

— Que je meure, s'écria Montaigüe, si je ne suis désespéré, honteux! Oui, sur mon âme! c'est cette damnée boutique de la Cité, notre Ruche, qui l'emporte sur toute autre considération. Il faut que le miel s'élabore; c'est là mon unique excuse. Mais voici une vieille femme qui s'épuise en révérences, poursuivit M. Montaigüe, s'interrompant. Je ne sache pas qu'elle soit de mes amies. Quelqu'un ici la connaît-il?

— Ah! que je le crois vraiment bien qu'ils me connaissent! Bénies soient leurs joyeuses âmes, sans oublier la vôtre, mon aimable Monsieur; et qu'elle puisse être toujours aussi *agriable!* Car je souhaite à tous et à chacun (elle lança le souhait en façon de toast), aussi belle mine! autant de bombance, des jours tout de noces et de campos, comme mon petit oiseau m'a dit à l'oreille qu'en avait certain gentilhomme, que je nommerai pas, crainte d'offense où il n'y a que louange. — Eh! bon Dieu! ma douce colombe! — Elle s'arrêta court au milieu de ses gracieuses plaisanteries; jusqu'alors elle avait affecté la gaîeté la plus expansive. — Vous voilà blanche comme un linge!

— Vous en êtes aussi, *vous!* murmura Jonas; comme s'il n'y en avait déjà pas assez!

— J'espère, Monsieur, répliqua Mme Gamp avec une révérence indignée; j'espère que ça ne brisera les os à personne, et qu'il n'y a pas mort d'homme, parce que moi et Mme Harris nous promenons sur le quai à tout le monde : les mêmes mots qu'elle me disait (quand ce seraient les derniers qui devraient me sortir de la bouche), oui, qu'elle me disait : «Sérah, qu'elle dit, est-ce le quai public? — Madame Harris, que je lui réponds, est-ce que vous en doutez? voilà maintenant trente-huit ans, madame, que vous me connaissez, eh bien! m'avez-vous jamais vue aller *ousque* je n'étais pas la très bien venue et la désirée? Dites-le, madame. — Non, Sérah, que dit Mme Harris, c'est tout à la rebours» Et qu'elle pouvait bien le dire, car elle le savait assez, elle. Je ne suis qu'une pauvre femme, mais je n'en suis pas moins recherchée, Monsieur, et plus que vous ne pensez, allez! Qu'on tambourine à ma porte à toutes les heures de nuit! à preuve que mes propriétaires m'ont donné congé plus d'une fois vu que ça les faisait sursauter par une idée que c'était le feu. Je gagne mon pain, c'est vrai, mais je maintiens ma *libre dépendance*, et sous votre bon plaisir, je la garderai jusqu'à la mort. J'ai mes *sensitives* comme toute femme, Monsieur, j'ai été mère comme une autre; mais touchez à ma marmite, trouvez à redire à ce que je bois ou à ce que je mange, et quand vous seriez la servante favorite la plus pimpante, la plus hardie, la plus effrontée gaillarde qui ait jamais épousseté une maison, faudra détaler, ou je décampe! Mes gages sont *modisques*, Monsieur, oui, modisques, mais je ne me laisse pas molester tout de même. Dieu bénisse l'enfant et sauve la mère, a toujours été ma *motion*, mais je prends la liberté d'ajouter: Ne vous frottez pas à la garde, parce qu'elle ne se laissera pas juguler!

Madame Gamp, pour conclure, se drapa dans son châle, en le tiraillant sur elle des deux mains, et en appela, comme de coutume, au témoignage de Mme Harris. Elle reprenait le tremblement de tête particulier aux dames de son tempérament excitable, lorsqu'elles se préparent à parler; mais Jonas intervint à temps.

— Puisque vous voilà, autant vaut que vous la conduisiez au logis; j'ai autre chose à faire... Il n'ajouta rien, mais jeta un regard sur Montaigüe, pour le prévenir qu'il était prêt à le suivre.

— Au désespoir de vous enlever ainsi, dit Montaigüe.

Le coup d'œil sinistre que lui lança Jonas en réponse, se grava profondément dans la mémoire de Tom; il se le rappela souvent depuis.

— Tout à fait désolé! reprit Montaigüe. Pourquoi m'y avoir contraint?

— La contrainte vient de vous, non de moi.

Il ne dit rien de plus. Ces mots mêmes s'échappèrent comme arrachés de force. Au pouvoir d'un autre, il ne s'appartenait plus, et refoulait au fond de son cœur le noir démon qu'il n'y pouvait complètement cacher. Son allure, tandis qu'il s'éloignait avec Montaigüe, était celle d'un homme aux fers; mais, autour de ses poings fermés, de ses sourcils froncés, de ses lèvres scellées, travaillait ce même démon toujours emprisonné, toujours à l'œuvre.

Ils montèrent dans un élégant cabriolet, et partirent.

Cette étrange scène avait été si rapide, le tumulte à l'entour s'en isolait si complètement, que, bien que Tom y eût joué un des principaux rôles, il lui semblait avoir rêvé. Du moment qu'il avait quitté le paquebot, personne n'avait plus fait attention à lui, mais, toujours sur les talons de Jonas, il n'avait pu s'empêcher d'entendre et de voir.

Il donnait le bras à sa sœur et demeurait en attente, espérant trouver l'occasion d'expliquer la part bizarre qu'il avait prise à cette singulière affaire; mais l'œil de Jonas ne quittait point la terre; nul ne prenait garde à Tom, et avant qu'il se fût consulté sur ce qui lui restait à faire, tous avaient disparu.

Il chercha alors des yeux son hôte, ce qu'il avait déjà fait plus d'une fois, sans l'apercevoir nulle part. Il poursuivait cette inutile perquisition, lorsqu'il crut voir une main lui faire signe de la portière d'un fiacre. Il y courut, et trouva Mercy, qui, penchée en dehors, pour n'être pas entendue de sa compagne, Mme Gamp, s'adressa à lui avec une agitation fébrile:

— Qu'est-ce? au nom du ciel, qu'y a-t-il? Pourquoi cette nuit m'a-t-il tout fait préparer pour un long voyage, et pourquoi nous ramenez-vous comme des criminels? Cher monsieur Pinch! — elle joignit les mains avec angoisse. — Ayez compassion de nous! Quel que soit cet effroyable mystère, soyez miséricordieux, et Dieu vous bénira!

— Si j'avais quelque pouvoir, s'écria Tom, soyez sûre que vous ne m'imploreriez pas en vain! Mais j'en sais encore moins que vous, mon impuissance est encore plus complète.

Elle se rejetta dans la voiture, et il revit encore la main. Faisait-elle un geste de reproche, d'incrédulité, d'angoisse ou un triste et dernier adieu? Dans son trouble, il ne le comprit pas. Elle était partie maintenant, et Ruth et lui se remirent en marche, tout ébahis.

M. Nadgett avait-il donc donné rendez-vous sur le pont de Londres, ce matin, à l'homme qui ne venait jamais? Ce qu'il y a de sûr, c'est que du haut du parapet il regardait le débarcadère. Ce ne pouvait être amusement; M. Nadgett ne s'amusait jamais! Non, il fallait qu'il eût là quelque affaire.

(*La suite à demain.*)

Namick-Pacha, aux Arabes tributaires de payer des impôts qui n'avaient pas été perçus depuis six ans; ceux-ci avaient refusé et s'étaient préparés à repousser la force par la force. Le général, voyant ces préparatifs et sachant d'un autre côté la grande misère qui règne dans le pays, s'est contenté de recevoir le sixième de la somme demandée, c'est-à-dire les impôts d'une seule année, impôts qui ont été payés sans aucun témoignage de mécontentement. On ajoute même que Namick-Pacha leur a fait grâce du reste. Que la Porte n'a-t-elle toujours de tels représentants!

Les derniers arrivages des Etats-Unis (New-York), 17 octobre, confirment ce qui avait été annoncé des dispositions du gouvernement des Etats-Unis au sujet de l'armistice conclu par le général Taylor après la prise de Monterey. Le major Graham a quitté Washington le 14 octobre dans la matinée, afin de porter au général l'ordre de rompre la trêve et de pousser la guerre sans relâche: des mesures ont été prises en même temps pour faire une diversion utile au corps d'armée de Monterey, en attaquant à la fois par terre et par mer la Vera-Cruz et Tampico.

Au moment où le gouvernement des Etats-Unis apprenait les succès de son armée, il venait de terminer une affaire moins importante sans doute que la guerre du Mexique, mais qui a paru un instant devoir devenir un embarras sérieux; nous voulons parler du traité avec les Indiens Winnebagos. Ce traité assure aux Etats-Unis un territoire de quinze cent mille acres que ces tribus occupaient; de plus, elles renoncent aux droits qu'elles pouvaient avoir sur une autre étendue de territoire qui n'embrasse pas moins de deux à trois millions d'acres. Cette cession et la convention conclue au printemps dernier avec les Pottawatomies complètent l'exclusion des Indiens de l'Etat de l'Iowa, et donnent ainsi à cet Etat toute son extension et la plénitude de ses ressources. Nul obstacle désormais ne saurait s'opposer à son développement.

En échange des terres ainsi cédées, les Etats-Unis s'engagent à assigner aux Indiens une étendue de territoire convenable à l'ouest du Missisipi, pour y former leurs nouveaux établissements, et leur allouent une indemnité dont le chiffre n'est pas encore connu, mais doit varier entre trois et quatre cent mille dollars (de 1 500 000 à 2 000 000 de fr.).

La perte des Américains à Monterey paraît décidément s'être élevée à 600 hommes tués et blessés, et celle des Mexicains à 1 500. On dit que l'armée du général Taylor et surtout les troupes qu'il a laissées à Matamoras ou celles qu'il a échelonnées sur sa ligne d'opérations souffrent de la dyssenterie.

Le général Santa-Anna a adressé, le 14 septembre, au général Almonte, ministre de la guerre, une lettre qui semble ne laisser aucun doute sur son intention de défendre avec vigueur son pays contre l'invasion américaine.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — A l'occasion de son mariage, M. le duc de Bordeaux a envoyé 20 mille francs pour les pauvres de Paris.

— Les élèves nommés à l'Ecole forestière par décision ministérielle rendue il y a peu de jours sont, par ordre de mérite, d'après le classement du jury d'admission:

MM. 1. Didion.—2. Bonamy de Villemereuil.—3. Desveaux.—4. Michant.—5. Pédé Arros.—6. Bauby.—7. De Lansade.—8. Duffour.—9. Pruvost de Saulty.—10. Bricogne.—11. De Framond.—12. Daniel-Lagannerie.—13. Hartmann.—14. Granbarbe.—15. Goursaud.—16. Robillard.—17. Des Etangs.—18. Cuny.—19. Carraud.—20. Vicat.—21. Schwabe.—22. D'André.—23. Bernard.—24. Duguiny.—25. Dubarry de Lesqueron.

Ces élèves devront être rendus à l'Ecole royale forestière de Nancy le 20 novembre 1846.

— Sur la proposition du préfet de la Seine et du préfet de police, le conseil municipal vient de voter un crédit de trois cent mille francs pour maintenir dans Paris, en faveur des indigents et des ouvriers nécessiteux, le prix du pain de première qualité à quatre-vingts centimes les deux kilogrammes, s'il arrivait qu'il dépassât ce taux.

Pour admettre les indigents et les ouvriers nécessiteux à jouir de la différence entre ce prix de quatre-vingts centimes et le prix réel du pain, l'administration emploiera les mesures dont on a déjà reconnu l'efficacité en 1829, 1830 et 1831.

— M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient de former une commission pour l'examen des questions relatives à la législation sur les assurances contre l'incendie.

— M. le docteur A. Aulagnier vient d'être nommé médecin en chef de l'Ecole polytechnique, en remplacement de M. le docteur Duponchel, décédé.

ACCIDENT SUR LE CHEMIN DU NORD. — Le train du chemin de fer du Nord, parti hier à quatre heures du soir de Paris pour Amiens, a rencontré à six heures et demie, au passage à niveau de Montataire, près Creil, un chariot à cinq chevaux: la machine a renversé et mis de côté le chariot, et a tué trois chevaux. Le convoi a à peine éprouvé une légère secousse, et a pu immédiatement continuer sa route.

Une enquête a été faite par le chef de section. Il en est résulté que le garde du passage à niveau avait laissé pénétrer les chevaux par l'une des barrières, avant d'avoir ouvert celle du côté opposé, et que lorsqu'il a voulu faire cette seconde opération, il en a été empêché par la présence d'une autre voiture derrière cette barrière. Cette double occurrence ne lui a pas permis de faire les signaux en temps utile.

SECOURS AUX INONDÉS. — La compagnie de voltigeurs du 1er bataillon 9e légion, capitaine Simon, a versé à l'état-major de la mairie la somme de 565 fr., montant de sa souscription. Le 4e bataillon de la 10e légion a fait un premier versement de 1 899 fr. 50 c., composé des cotisations de trois compagnies, savoir: 2e compagnie, capitaine Quétaud, 684 fr. 50 c.; voltigeurs, capitaine Beau, 516 fr. 50 c.; 5e compagnie, capitaine Fournier, 705 fr.

MANIÈRE NEUVE ET PEU USITÉE DE TRANSIGER. — Il vient de se passer dans la pacifique ville de Hartfort, un évènement qui a mis en émoi toute la population. Deux gentlemen, Daniel E. Olcott et Lewis M. Holcomb, étaient en procès pour une facture s'élevant à quelques centaines de dollars. La contestation, jugée d'abord par les tribunaux de Hartford, devait venir en dernier lieu devant la cour souveraine.

... au contraire favorables. Il se trouva bientôt en état d'envoyer à sa femme 500 piastres par l'entremise du curé de sa paroisse, à qui il recommanda de ne pas lui remettre tout à la fois, de peur qu'elle ne dépensât trop vite une si forte somme.

Le curé observa si bien la recommandation, qu'il prétendit n'avoir reçu et ne livra en effet que 25 piastres. Il fit de même un énorme prélèvement sur 4 000 piastres qui furent envoyées l'année d'après. Dans toutes ses lettres à sa femme, le mari annonçait qu'il lui faisait passer des secours, sans mentionner les sommes. Une fourberie si grossière ne pouvait demeurer longtemps sans être découverte; le dépositaire infidèle imagina d'échapper à ce danger en remettant à la femme un faux extrait mortuaire de son mari décédé, selon lui, insolvable en Amérique. Il envoya en même temps au mari un acte de décès de sa femme; le certificat, délivré par lui-même, avait reçu la légalisation des autorités supérieures.

Les deux époux, se croyant libres, prirent chacun de leur côté des engagements d'une nature différente. Le mari reçut les ordres sacrés et se fit prêtre; la femme contracta un second mariage, et eut des enfants de cette nouvelle union.

Au mois d'octobre de cette année, le prêtre qui se croyait veuf est revenu dans son pays, et est descendu naturellement chez le curé qui lui avait servi d'intermédiaire. A cet aspect inopiné, le ministre du culte perdit un moment contenance; cependant il se ravisa: Vous voyez, dit-il à son ancien ami, le plus embarrassé des hommes; je suis obligé de partir dans quelques instants pour me rendre à Ovie do, près de notre évêque, pour une affaire excessivement importante; si mes ordres ont été mis à exécution, ma mule doit être déjà sellée et bridée; comme mon absence ne doit pas être longue, veuillez rester dans mon presbytère et faire comme si vous étiez chez vous. Il y a plus, c'est demain dimanche; faites-moi la grâce de célébrer les offices à ma place, et je pense que mes paroissiens eux-mêmes en seront enchantés.

Le curé voyageur ne fut point étonné de cette réception, tant le curé asturien semblait y mettre de franchise; il s'installa dans le presbytère, et célébra la grand'messe le lendemain. Au prône, il fit à ses ouailles une allocution sur la suite prodigieuse d'évènements par lesquels la divine Providence l'avait ramené dans son pays natal, près de la tombe d'une femme, objet de ses premières affections.

A ces mots, une mère de famille, entourée de ses enfants, qui déjà avait observé avec une inquiète curiosité le prêtre officiant, jeta un grand cri et se trouva mal. Nous n'avons pas besoin de dire que le mystère fut promptement éclairci. Quant à l'auteur des faux actes mortuaires, au lieu de partir pour Oviédo, il s'était caché à Astorga où la police l'a découvert.

Le journal l'*Espagnol*, qui rapporte ce fait, annonce qu'il tiendra ses lecteurs au courant du procès criminel que l'on instruit en ce moment, et qui ne sera pas moins remarquable par la bizarrerie des circonstances que par le caractère sacré dont l'accusé se trouve revêtu.

NOUVELLE TENTATIVE D'INCENDIE A TOULON. — On écrit de cette ville: « La justice exceptionnelle vient d'être saisie, en la personne de M. le commissaire du roi Vallariel, de la connaissance d'un crime dont les conséquences eussent pu être un désastre pareil à celui qui, il y a quelque temps, a presque anéanti les chantiers de la marine, si la promptitude des secours n'avait arrêté les progrès d'un incendie qui a jeté la terreur dans la ville encore sous l'empire du souvenir du désastre à peine réparé de l'arsenal.

» Il paraîtrait qu'un individu, qui avait été employé pendant quelque temps aux écritures de la marine, ayant conçu le projet de commettre un vol dans les bâtiments où sont situés les bureaux, aurait trouvé le moyen de se cacher lorsque l'heure est venue où les employés se retirent. N'ayant pas été découvert par la ronde qui visite chaque soir toutes les parties des bâtiments avant que les portes ne soient fermées, il aurait attendu la nuit pour fracturer une petite caisse et des tiroirs de bureau où il savait que devaient être déposées de petites sommes. Le vol qu'il avait prémédité accompli, cet individu voulut partir avec son butin, mais il lui fut impossible d'ouvrir ni de faire sauter les serrures, si bien qu'il se trouva en quelque sorte prisonnier sur le théâtre même de son crime. Après des efforts désespérés et infructueux, cet individu, qui se voyait perdu si le lendemain il était trouvé dans ces bâtiments, où l'on devait tout d'abord reconnaître les traces d'effraction, prit le parti d'y mettre le feu, espérant bien que, dans le désordre qui suivrait les premiers moments de l'incendie, il trouverait le moyen de s'évader sans être aperçu.

» Une fois cette résolution arrêtée, il amoncela contre des cloisons légères de bois de sapin une quantité de papier appartenant aux Archives, papiers auxquels il mit le feu, et qui, en quelques instants, produisirent un commencement d'incendie qui fut aperçu du dehors. Presque immédiatement les secours arrivèrent de tous les points de l'arsenal, de la marine et de la ville; mais ainsi qu'il arrive toujours, il y eut un moment d'hésitation, et l'on perdit un temps précieux à chercher les clefs des bâtiments où se manifestait le sinistre. Le feu, qui faisait de rapides progrès, fut toutefois promptement maîtrisé, et alors on put en reconnaître la cause.

» Quant à l'individu soupçonné de ces crimes, il était parvenu, selon ses prévisions, à prendre la fuite, et, au moment où notre correspondant nous écrit, on n'avait pas encore retrouvé sa trace. Comme c'est dans les bâtiments spéciaux des bureaux de la marine que les vols avec effraction et la tentative d'incendie ont eu lieu, ce sera au tribunal maritime que devra être déféré le coupable, en cas d'arrestation. Le soin de l'enquête et des recherches auxquelles ce double crime donne lieu a donc été confié à M. le commissaire du roi. »

PETITE CORRESPONDANCE.

Au journal le *Bien public*. — Il manque une note à la fin de votre dernier feuilleton.

M. V. P. à Pierre. — Il y a eu omission pour la Ph. Nous la réparons, et ajoutons 18 au prochain mandat. — C. verra; mais il n'y a guères d'espoir.

M. B. à Orléans. — Reçu les 53. — Nous vous écrivons.

M. E. O. à Besançon. — Nous expédions immédiatement. — Attendez une demande ou notre avis pour la Suisse.

M. B. à Genève. — Nous envoyons. — Incessamment vous recevrez le compte réclamé.

M. P. B. à Palma. — Nous vous écrivons et faisons traite. — Compliments affectueux à M. P. V.

M. J. G. à Colmar. — Nous vous accusons réception de votre dernière; quant à la précédente, notre réponse est partie pour Colmar.

M. B. à Heurichemont. — Pour ramener vos abonnements à la Ph. et à la

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 70	82 80	82 70	82 60
— — fin courant	82 65	82 80	82 65	82 75
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 80	117 90	117 80	117 80
— — fin courant	117 85	117 85	117 80	117 80

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»	Banq. de Fr. dr cours	3470 »»
4 0/0 J. »	»»» »»	O. V. de Par. »	1395 »»
3 p. 1841. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	»»» »»
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1215 »»
B. du Trés. »	3 1/4	— Gann..... »	1160 »»

PRIMES:		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	82 85	83 »»	—— »» »»	»» »»
5 p. 0/0......	d. 50	118 05	118 »»	—— »»» »»	118 45

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	»» »/»	05 »/»	12 1/2	»» »/»
5 p. 0/0.....	05 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM.......... Der C.		100 »/»
Récép. Rotsch.	»	102 »»	BELG. 2 1/2......	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	33 5/8	— 4 1/2......	»	»» »/»
— — pass.	»	» »/»	— do 1840.....	»	99 7/8
— 3 p. 0/0.	»	» »/»	— do 1842....	»	102 1/4
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— d'Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1205 »»
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE......	»	405 »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	»»»» »»
Act. d. J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1040 »»
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	»»» »»
Paris à Se.	» »»
— à Orléans	1228 75
— à Rouen.	900 »»
R.-Havre..	»»» »»
Avignon...	675 »»
Str. à Bâle.	220 »»
Paris-Str...	486 78
Tours-Nant	483 75
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	656 25
Famp-Haz.	405 »»
Diep.-Féc..	252 50
Bout. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	547 50
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	506 25
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	»»»» »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 98; courant du mois, 99; décembre 100; quatre premiers mois, 102.

LILLE. — Colza, 89 à »»-»»; lin, 89 à »»-»»; cameline, »»; chanvre, »». — Sans expéditions.

ESPRITS. — 3/6 Montpellier disponible et courant du mois et décembre, 121 à 125; 4 premiers 1847, 124; mois du milieu 123.

SAVONS. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, »»»-»» à 105 fr. les 100 kil.; ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Il est peu de livres qui aient obtenu un succès plus populaire que la *Notre-Dame de Paris*, par Victor Hugo, surtout depuis les belles éditions illustrées que publie M. Perrotin. Grâce à ces éditions les types si originaux de ce livre, la Esméralda, Claude Frollo, Phœbus Chateaupers, Quasimodo, Gringoire, etc., sont connus de tout le monde, et il est peu de personnes qui ne soient désireuses de se procurer cet ouvrage. C'est donc une bonne nouvelle à apprendre aux bibliophiles et au public que de leur annoncer qu'une belle édition de *Notre-Dame*, comme en publie l'éditeur de *Béranger* et de la *Méthode Wilhem*, vient de paraître par souscription hebdomadaire de 50 c. la livraison, et que cette édition enrichie de belles gravures sur acier et sur bois par les artistes les plus distingués est publiée en 40 livraisons seulement.

La question de l'imperméabilité des vêtements préoccupe depuis longtemps l'attention du public. M. Thomas, rue du Bac, 11, dont la maison est spéciale pour la vente des paletots, applique à ses produits un nouveau système d'imperméabilité à la pluie, et qui laisse cependant le passage libre à l'air et à la transpiration, ce qui réunit tous les avantages qu'on est en droit d'exiger et qui n'offre aucun inconvénient. Les paletots de M. Thomas, depuis les prix les plus modestes jusqu'aux plus élevés, sont confectionnés avec le plus grand soin et vendus de confiance. (Voir aux annonces.)

La fabrique de lits en fer et sommiers élastiques d'Auguste Dupont, rue Neuve-Saint-Augustin, 3, est la seule où l'on trouve une exposition permanente de plus de mille lits en fer garnis ou non de leurs sommiers. — Assortiment complet de meubles de jardins.

C'EST UNE ENIGME DE BON MARCHÉ que le succès seul peut expliquer. — Pour 55 francs, — on a CINQUANTE-CINQ OUVRAGES des meilleurs auteurs contemporains, — avec un abonnement gratuit de *trois mois* à L'ESTAFETTE, journal quotidien, grand format géant-américain, contenant un *Bulletin commercial* très complet, et donnant tous les jours *une livraison in-octavo* qui forme chaque mois un beau volume de bibliothèque. Le journal est envoyé gratuitement pendant 5 jours comme essai. — Rue Coq-Héron, 3.

LAMPES CAREAU. La lampe Careau est toujours la meilleure des lampes connues. La simplicité de son mécanisme, l'élégance de sa forme et son bon marché la placent en dehors de toute espèce de concurrence. Le prix de cette lampe est de 20 fr., et pour 40 fr. on a une très belle lampe de salon. Dépôt, rue Croix-des-Petits-Champs, 27.

M. ÉMILE CHEVÉ ouvrira, chez lui, rue Saint-André-des-Arts, 60, trois nouveaux cours de musique vocale et d'harmonie aux époques suivantes: 1° Le lundi 23 novembre, à 11 h. du matin (pour les enfants et les jeunes personnes); 2° le mardi 24 novembre, à 8 h. du soir; 3° le jeudi 3 décembre, à 11 h. du matin.

TRAITÉ DES RÉTENTIONS **D'URINE**, des RÉTRÉCISSEMENTS et du CATARRHE vésical, par le Dr DUBOUCHET, voué depuis 20 ans à l'étude et au traitement de ces maladies. 9e édition. Prix: 5 fr., et 6 fr. 50 franco. Chez l'auteur, rue Taitbout, 14, de midi à 4 heures, et chez BAILLIÈRE, libraire.

DITES A VOS DAMES que les Chapeaux et Capotes de la maison AIMÉE HENRY sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours *pure soie* (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

Spectacles du 12 novembre.

7 h. 1/2 OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Le Bourgeois Gentilhomme, Moiroud et Ce, le Caporal.
7 »/». ODÉON. — L'Univers et la Maison, le Fou raisonnable.
7 1/3. ITALIENS. — Norma.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la Reine.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Relâche.
7 1/2 GYMNASE. — Les Demoiselles de noce, Clarisse Harlowe.
7 1/2 VARIÉTÉS. — Nicolas Poulet, la Fille de l'Avare, Prosper et Vincent.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Mère Michel, Bonhomme Richard, Chambre, Lait.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — La Juive de Constantine.
6 1/2 GAITÉ. — L'Angelus.
6 3/4 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 3/4 COMTE. — Peau d'âne, les Hommes, Cracovienne.
7 »/» CIRQUE. — Le Château de Pau, Henri IV.
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Plus heureux qu'un roi, Angeline, Roses.
6 »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de paradis.
8 1/2 LUXEMBOURG. —
7 »/» CIRQUE (Boulevard du Temple). — Le Château de Pau, Henri IV.
7 »/» BEAUMARCHAIS. — Diable, Ange, les Mineurs, les Mariniers.
8 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

ÉTUDE SUR
L'INSURRECTION DU DHARA 1845-1846.

Un vol. in-8°. Par CHARLES RICHARD. Prix : 3 fr. 50 c.

Capitaine du génie, chef du bureau arabe d'Orléansville, ancien élève de l'École Polytechnique.

ALGER : Chez BASTIDE et chez DUBOST et MAREST, libraires.

Pour 24 f, Paris, 28 f. départ., on a de suite :
DEUX OPÉRAS COMPLETS,
5 ALBUMS RICHES,
Entièrement inédits:
3 GRANDS CONCERTS.
Chaque semaine
1 OU 2 MORCEAUX
DES GRANDS MAITRES.
UN JOURNAL DE 24 COLONNES
Format de l'*Illustration*.

LA CRITIQUE MUSICALE,

NOUVEAU JOURNAL COMPLET
de toutes les branches de l'art.
Paraissant tous les dimanches.—Paris, 24 fr. ; province, 28 f.
DONNE DE SUITE ET FRANC DE PORT
en prime à toute personne qui s'abonne d'ici au 15 novembre :

DEUX OPÉRAS complets pour piano et chant. 1° **LA DONA DEL LAGO**, de ROSSINI ; 2° **ZÉMIRE ET AZOR**, de GRÉTRY ; 4[res] livraisons du **PANTHÉON MUSICAL** ; **LES CANTILÈNES**, album de chant inédit, par MM. *Spontini*, *Offenbach*, *Maillard*, *Rosenhain*, *P. Valentin*; 4° **LES BRISES DU SOIR**, album inédit de piano, par MM. *F. David*, *G. Kastner*, *Schneitzœffer*, *F. Bazin*, *M. Bourges*, *A. Thys*; 5° **L'OASIS**, album de chant inédit, par MM. *Thalberg*, *Rosenhain*, *A. Goria*, *S Goldschmidt*, *F. Lecouppey*, *P. Valentin*; 6° **LES FÊTES DE L'INFANTE**, album de quadrilles, valses, polkas et mazurkas, par MM. *Offenbach*, *Waldteufel*, *Wolfmann*; 7° enfin **LE BAL DE FAMILLE**, album inédit de quadrilles, valses, polkas et mazurkas, par MM. *Aggiuiorio*, *Waldteufel*, *Wolfmann*, *Max Ber*.

NOMS DES PRINCIPAUX RÉDACTEURS
MM. M. BOURGES,
L. DESNOYERS,
FIORENTINO,
MÉRY,
L. GOZLAN,
JOUVIN,
G. KASTNER,
H. LUCAS,
MEIFARD,
H. MONNIER,
E. VIEL, etc.
RÉDACTEUR EN CHEF :
M. A. AZEVEDO.

Le premier numéro du dimanche 1[er] novembre contient **LE NUAGE**, ravissante mélodie inédite de F. DAVID, et la première partie des **SCÈNES DE MÉLOMANIE BOURGEOISE**, par H. MONNIER.— Prochainement des mélodies de Meyerbeer, T. Labarre et des compositeurs les plus éminents. — Chaque numéro contient un ou deux morceaux de musique et deux fois la matière du plus grand journal musical de France. — **BUREAUX : 22, RUE GRANGE-BATELIÈRE.** — Paris, 24 fr. ; province, 28 fr. (Affranchir). — Envoyer un bon à vue sur Paris, ou s'adresser à tous les libraires et directeurs des messageries.

Trois grandes fêtes musicales aux abonnés de Paris, deux places par concert. — Un album en compensation pour les départements.

AGRANDISSEMENTS DES GALERIES POISSONNIÈRE.

AU PROFIT DES INONDÉS DE LA LOIRE

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS 7, FAUBOURG POISSONNIÈRE.

LE DIXIÈME DE LA RECETTE DU JOUR DE L'OUVERTURE DES NOUVEAUX SALONS, QUI AURA LIEU LE LUNDI 16 NOVEMBRE.

Les NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complète le bel ensemble de ces **GALERIES**, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des **ACHATS CONSIDÉRABLES**, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des **PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS**, une **GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES**, telles que : **GRAND CHOIX DE CHALES LONGS**, depuis 65 fr. — Idem, **CARRÉS LAINE**, depuis 29 fr. — **PARTIE D'ÉCHARPES NORVÉGIENNES** à 3 fr. 99 c. — **VISITES NOIRES** et de **COULEUR, SATINS A LA REINE** et **ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE** à 18 fr. — Idem, en **VELOURS TOUT SOIE**, 59 fr. — **SATINS A LA REINE** et **ALCYONE** pour robes, **GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ**, 3 fr. 90 c. ; **PÉKINS RICHES, GRANDE LARGEUR**, 4 fr. 90 c. — Idem, **LARGEUR ORDINAIRE**, 3 fr. 40 c. — **ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ**, 2 fr. 90. c. — **LEVANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE**, 2 fr. 45 c. — **VELOURS TOUT SOIE**, 11 fr. 50 c. — **FLANELLES-TARTAN PURE LAINE**, 2 fr. 35 c. — **FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES**, 2 fr. 95 c. — **SATINE-LAINE 5/4**, première qualité, 2 fr. 40 c. — **FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE**, 40 c. — **MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD**, à 1 fr. 45 c. — **TOILES : BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE.** — **DAMAS LAINE** pour **MEUBLES**, 2 fr. 90 c. — Etc., etc.

CAISSE D'EPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'ÉQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE
des commissaires du gouvernement

L'ÉQUITABLE est une Caisse où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu, grossie: 1° de ses intérêts capitalisés ; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent ; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.*— Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à **L'ÉQUITABLE** une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'on opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois de septembre **L'ÉQUITABLE** a reçu pour 825 360 fr. de souscriptions reposant sur 858 têtes ; au 1[er] octobre, le total général des souscriptions était de 56 306 558 fr. 50 c., et le nombre des têtes engagées de 42 649.

EXPOSITION 1844. **MENTION HONORABLE.**

H.-F. THOMAS, 11 BIS, RUE DU BAC.

PROCÉDÉ BAYOL.

PALETOTS GARANTIS IMPERMÉABLES A LA PLUIE

SEULS CONSERVANT LE PASSAGE A **L'AIR** ET A LA **TRANSPIRATION,**

Sans aucune altération des nuances ni de la souplesse, résistant à toute épreuve jusqu'à l'usure de l'étoffe.

Les Magasins ont été transférés
rue Neuve de la Banque, 4, près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN et D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de **LAINE PURE**, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.



ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de **l'ANTIPHONEL** est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs : MM. AUBER, HALÉVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BÉNÉDICT, FESSY, SÉJAN, BOECY, DIETSCH, etc. **L'ANTIPHONEL** peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de **l'ANTIPHONEL**, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et C[e].
RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

DENTS

Leur guérison.—M. MICHEL DE CHAILLEVOIS dentiste, cour des Fontaines, 7, a trouvé le moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur, par un procédé qui lui est particulier.

50 c. 120 FEUILLES **TRÈS BEAU PAPIER A LETTRES GLACÉ**, avec initiales ou prénoms, extra fin, 75 c. et 1 f. ; Enveloppes, 40 c. le cent. Papier ÉCOLIER, 3 fr. la rame. Boîte de **CIRE** 6 Bâtons de couleurs, 60 c. — 112, RUE MONTMARTRE, au coin de celle St-Joseph.



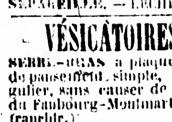
AMÉLIORATION des VINS

AU MOYEN DU COLLAGE PAR LES
Poudres de A. Jullien
CHEZ RIVET JEUNE,
DÉJA CONNU POUR LA VENTE DES
Vins de Bordeaux Gruaud la Rose et des Vins de **Champagne**
MOËT ET CHANDON,
Boul. POISSONNIÈRE, 8, *à Paris.*
Dépôt dans les principales Maisons de Pharmacie et d'Épicerie.



ALTÉRATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'**EXTRAIT DE SALSEPAREILLE**. — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.



VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, **COMPRESSES**, etc. ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,

dédiée
AUX MÈRES DE FAMILLE,
PAR V. CONSIDERANT,
ancien élève de l'École polyt.
Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

Une grande réussite a constaté le don de divination à Mme LACOMBE, rue Boucher, n° 1, au 1er, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

On demande 45 000 francs pour la création d'une **BANQUE DE DÉPOT ET DE GARANTIE**, destinée à rendre de très grands services à la Librairie et aux lettres. Les deux tiers de la somme seront garantis. Le projet de cette banque se distribue à la Librairie, r. des Grands-Augustins, 26. (Aff.)

vales ne se combattent plus sur le champ de bataille; c'est par la splendeur des unions conjugales qu'elles cherchent à l'emporter les unes sur les autres, et toutes semblent avoir adopté cette devise autrefois réservée à l'Autriche : *Tu, felix Austria, nube*.

Trois emblèmes ont décoré successivement l'étendard de la France : les lys dorés, l'aigle impériale et le coq gaulois. On pouvait craindre que ces emblèmes de familles ennemies ne se rencontrassent de nos jours sur un champ de carnage; mais une fée bienfaisante les a touchés : devenus inoffensifs comme le flambeau de l'hyménée, ces trois emblèmes ont deserté la hampe des drapeaux, et nous apparaissent brodés sur des poëles de mariage.

Les Bourbons de la branche cadette, ceux de la branche aînée, la famille de Napoléon, rivalisent sur le terrain des alliances, des alliances productives. Sans mettre en doute la sympathie qui unit les conjoints, on nous permettra de remarquer que les trois couples princiers portent des chaînes dorées, et que le *sans dot* de Molière n'a point servi de règle aux épouseurs.

A peine M. le duc de Montpensier, représentant la famille d'Orléans et la monarchie constitutionnelle, avait-il joint sa destinée à celle de l'infante Luisa-Fernanda, riche à millions, que le candidat du parti légitimiste, M. le comte de Chambord, obtenait la main de la princesse Marie-Thérèse-Béatrix de Modène, archiduchesse d'Autriche, apportant, suivant le bruit public, une dot de cent millions à son époux.

Ce n'est pas tout : voici la famille Bonaparte qui se pique d'honneur; elle n'a pas l'habitude de rester en arrière, et ne veut pas être distancée dans cette lutte d'un genre tout nouveau. Le prince Louis épouse miss Couts Burdett, une Anglaise qui possède, à ce qu'on dit, trente millions, sans compter *les espérances*.

Vraiment, c'est un spectacle à ravir la pensée, que ces trois noces princières accomplies en même temps! Il y a là de quoi rajeunir la verve de tous les faiseurs d'acrostiches et d'épithalames, de quoi faire vibrer tous les violons et les galoubets de France et de Navarre, toutes les guitares de Castille, de quoi réveiller les fanfares de la grande armée. Aujourd'hui, chaque parti fait trève à la haine pour ne songer qu'aux fêtes; il efface de son drapeau le cri de guerre, pour y écrire en gros caractères : *Nopces et festins*.

C'est très bien ; mais après le festival, quelles seront les conséquences de ces hyménées? Le bonheur des époux? — Nous devons le croire; mais ces matières ne nous concernent pas. Des trois mariages qui attirent en ce moment l'attention de l'Europe, il doit résulter autre chose encore. Pour faire le bonheur de trois couples bien assortis, tant de millions seraient inutiles. Quelle sera la destination des dots?

Si chaque parti évalue avec ostentation la dot qui lui est échue dans ce concours matrimonial, s'il s'en fait un titre aux yeux des autres partis, c'est que ces millions ne seront point prodigués follement à satisfaire des caprices de jeune femme, c'est que chacun des nouveaux mariés veut les employer à se créer des titres, non pas au trône, dont ils sont éloignés tous trois, mais à la sympathie des populations et à l'estime des générations futures.

D'accord avec la jeune infante, M. le duc de Montpensier, dont on connaît déjà l'esprit libéral et la généreuse nature, se dispose à soulager la misère, à la prévenir. Il établira des crèches, des salles d'asile, des ouvroirs, des caisses de secours pour les ouvriers infirmes ou sans travail. On prétend même que sa pensée ultérieure serait de rapprocher, de combiner ensemble ces différentes institutions dans une commune sociétaire.

M. le comte de Chambord et le prince Louis, qui a donné à la

On certifie que, dans cette noble mission, les princesses aideront leurs époux, non-seulement de la bourse, mais du cœur, et qu'elles deviendront, pour la femme et l'enfant de l'ouvrier, une providence visible.

Ainsi, le concours est ouvert. Nous verrons qui des concurrents obtiendra le prix, c'est-à-dire le premier rang dans l'estime publique. Notre impartialité nous fait un devoir de dire que M. le comte de Chambord, le plus fortuné des nouveaux mariés, a pris un peu d'avance, et qu'il a célébré son mariage en envoyant vingt mille francs aux indigents de Paris.

Prince de la branche cadette, héritier des Bonaparte, ne vous laissez pas enlever la palme ; faites plus et mieux que votre rival ; fondez des ateliers, élargissez l'école ; à l'aumône qui soulage à demi, sachez substituer progressivement la prévoyance qui crée, qui organise et qui vivifie.

Les travaux publics en Egypte et en France.

La *Presse* louait hier le pacha d'Egypte d'avoir repris la direction du transit de l'Inde. La *Presse* faisait ressortir les avantages de cette conduite, soit pour l'Europe, soit pour l'Egypte elle-même. D'une part, le pacha assure son indépendance politique; de l'autre, il empêche le monopole d'une puissance européenne, et garantit à toutes l'égalité des droits. Cette concentration dans les mains du gouvernement permet, d'ailleurs, de réaliser des améliorations successives, et d'abaisser graduellement les tarifs.

Voici comment la *Presse* expose ces avantages incontestables de la direction par l'Etat :

Sous la gestion immédiate de l'autorité publique, de notables améliorations ont été rapidement obtenues. Les stations dans le désert, entre le Caire et Suez, ont été doublées ; le nombre des relais a été augmenté, et une plus grande célérité dans le trajet a été ainsi assurée. Le nombre des bateaux à vapeur sur le Nil s'est également accru ; les équipages qui, sur les bateaux de la compagnie, étaient composés de mariniers tirés des villages, ont été recrutés parmi les marins mêmes de l'escadre, et commandés par des officiers choisis parmi les plus expérimentés. Enfin, les prix ont été réduits pour le transit des personnes et des marchandises. Ce sont là des avantages importants, incontestables, qu'aucune compagnie n'aurait été en mesure de réaliser.

Tout ce que la *Presse* dit ici pour le pacha d'Egypte, nous paraît devoir s'appliquer aux compagnies industrielles en France et en Europe, et particulièrement aux compagnies de chemins de fer. Si l'entreprise des travaux public par l'État est avantageuse en Orient, pourquoi ne le serait-elle pas aussi en Occident?

Il y a même de fortes raisons pour décider que le système des compagnies est moins rationnel en France qu'en Egypte.

En effet, nous avons, en France, un ministère des travaux publics et un corps d'ingénieurs ; tous les moyens qu'offrent la science et l'industrie sont à la disposition de l'Etat ; enfin, la machine administrative a des ressorts multipliés et energiques qu'il est facile d'appliquer à l'activité productive. Sur les rives du Nil, rien de tout cela n'existe ; le pacha est obligé de tout emprunter à l'Occident : génie, matériel, organisation. Mehémet-Ali, toutes les fois qu'il veut faire quelque grande entreprise, se voit réduit à prendre à l'Europe tous ces éléments en détail, pour les constituer lui-même. L'Egypte ne fournit guères que les bras. C'est là même une des raisons que Méhémet-Ali ne manque pas de faire valoir pour excuser l'imperfection de ses œuvres.

Oui, les gouvernements orientaux, qui possèdent à peine quel-

si ces compagnies pouvaient s'établir dans le pays à des conditions telles qu'elles ne fussent pas une menace permanente pour son indépendance politique. Mais, en Occident, une pareille excuse peut-elle exister? Et les gouvernements européens ne sont-ils pas coupables de fouler aux pieds l'intérêt des consommateurs et des contribuables, de les sacrifier à l'agiotage et à la spéculation, en abandonnant la confection et la direction des travaux publics aux compagnies?

Pour être logique, la *Presse* doit conclure que les hommes d'Etat qui sont à la tête de l'administration française, n'ont pas la même capacité que Mehémet-Ali ; qu'ils n'ont pas la même intelligence des intérêts de la société, puisqu'ils ne savent pas profiter des moyens qui sont à leur disposition, et obtenir les avantages incontestables que procure la gestion des travaux publics par l'Etat. En faisant ainsi l'éloge de Mehémet-Ali, la *Presse* fait la critique de nos hommes d'Etat et de toutes les mesures adoptées en France depuis quelques années relativement à cette grande question des travaux publics.

Mais, s'il en est ainsi, pourquoi la *Presse* soutient-elle la politique conservatrice? pourquoi la *Presse* défend-elle les compagnies?

La crise financière actuelle, il faut le dire, est en partie causée par le système des compagnies, par les fictions et les jeux de Bourse que ce système a fait naître. Eh bien! au milieu de cette crise, on a eu l'idée de recourir à l'Etat, c'est-à-dire à l'argent des contribuables. On parle d'une garantie d'un minimum d'intérêt, ou même d'une avance de fonds faite par l'Etat aux compagnies.

C'est toujours rester dans le faux. Puisqu'on veut de nouveau faire intervenir l'Etat dans la question, nous pensons que l'Etat ne doit intervenir que pour reprendre ses droits, comme l'a fait Méhémet-Ali pour le transit de l'Inde. Si la *Presse* est conséquente, elle appuiera cette opinion.

EXPOSITIONS PHALANSTÉRIENNES.

M. V. CONSIDERANT EN SUISSE.

Les journaux suisses nous apportent de nouveaux détails sur les expositions récemment faites par M. V. Considerant à Lausanne et à Genève. Dans un compte-rendu du cours fait à Lausanne, le *Courrier suisse* s'exprime ainsi :

M. Considerant a parlé de la manière d'opérer la transition ou de créer le premier phalanstère. Celui-ci, placé dans l'impur milieu de la civilisation, ne pourra pas réaliser l'idéal du premier abord. Le travail n'y sera pas libre. Il y aura des employés à salaire fixe, réglé par le taux général des salaires. Les capitaux engagés dans l'entreprise recevront l'intérêt ordinaire des capitaux. Le surplus des profits, s'il y en a, se répartira dans une égale proportion sur les capitaux et sur les salaires. Ainsi la dépense fixe en intérêts et salaires étant de 10 000, et la recette nette 11 000, les intérêts et les salaires seront uniformément accrus d'un dixième. Tel serait le premier pas. Du reste, le salaire des ouvriers passerait avant l'intérêt des capitaux, qui serait seul réduit en cas d'insuffisance. Ainsi, les travailleurs seraient associés aux bénéfices éventuels et non pas aux pertes. Il ne saurait en être autrement, mais on peut se demander jusqu'à quel point cette base est équitable, et cette question est fort importante dans le problème de l'organisation du travail qui occupe aujourd'hui tant de cerveaux. Par organisation du travail, on entend effectivement l'association du travail et du capital, et non pas le travail forcé de nos communistes.— La dernière partie de la leçon s'adressait à ces derniers.

FEUILLETON DE LA DEMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 13 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

TROISIÈME PARTIE.

XIV.

Entente cordiale; M. Jonas et son ami partent pour une entreprise.

Les bureaux de la compagnie Anglo-Bengali se trouvant à peu de distance, M. Montaigüe y conduisit tout droit Jonas, en peu de temps. Mais la route aurait pu être de plusieurs milles sans qu'un mot échappât à l'un ou à l'autre. Il était clair que Jonas se souciait peu de rompre le silence, et il n'entrait pas dans les plans de son excellent ami de provoquer de sitôt l'entretien.

N'ayant plus de raison de se cacher, Jonas s'était débarrassé de son manteau, et, le tenant ramassé sur ses genoux, il s'écartait de son compagnon autant que le lui permettait l'étroit espace. Ce n'était plus le même homme que peu de minutes auparavant M. Pinch avait rencontré si fort à l'improviste, ni celui dont les traits changèrent si hideusement et soudainement, dans le cabinet de toilette de M. Montaigüe. Traqué alors, aux abois, il avait l'air d'un être poursuivi, chassé, découvert; maintenant, je ne sais quel plan ténébreux, éclos dans cette tête sinistre, en changeait l'expression! Elle était toujours sombre, méfiante, orageuse. Pâle de rage, défait, il avait sa même physionomie lâche, rampante, abjecte ; mais, quoi qu'il en fût, une forte résolution fermentait en dessous, luttait avec chaque émotion naissante et la noyait dans son ombre immuable.

D'une figure peu avenante en ses meilleurs jours, il était loin d'être devenu plus beau ; les profondes empreintes de ses dents de devant se dessinaient livides sur sa lèvre inférieure, et les traces de ses récentes agitations labouraient son front de plis menaçants ; mais il était maître de lui désormais. Il possédait ce redoutable sangfroid du poltron réduit aux dernières extrémités; et quand le cabriolet s'arrêta, il sauta résolûment à terre, sans attendre d'invitation, et monta l'escalier.

Le président de la Compagnie des prêts désintéressés le suivit, et fermant derrière lui la porte de la salle du conseil, se jeta sur un sopha. Jonas, debout devant la fenêtre, regardait dans la rue, et reposait sa tête contre ses bras appuyés sur le châssis.

— Ce n'est pas gentil de votre part, Chuzzlewitt, dit enfin Montaigüe ; pas beau, sur mon âme !

— Que voulez vous de moi? répondit-il, tournant à l'entour un regard furtif ; qu'attendez vous ?

— De la confiance; mon bon ami : un peu de confiance, répliqua Montaigüe d'un ton offensé.

— Parbleu ! vous m'en montrez une belle confiance, à moi, vous !

— Quoi ! ne vous en ai-je pas assez témoigné? reprit son compagnon, levant la tête et le regardant ; — mais Jonas s'était déjà retourné. — Ne vous ai-je pas confié les plans ingénieux combinés par moi pour notre mutuel avantage? Faites attention : mutuel ! non pour mon intérêt seul. Et quelle est ma récompense? une tentative d'évasion !

— Qu'en savez-vous? Qui vous dit que je voulusse fuir?

— Qui? Allons, allons donc! Un paquebot allant à l'étranger, mon bon ami, une heure matinale, le vaste manteau qui cache de la tête aux pieds ! — Qui me l'a dit? Eh! mon cher, s'il ne s'agissait pas d'une petite agacerie à mon adresse, pourquoi seriez-vous allé là? Si ce n'était une petite coquetterie de votre part, pourquoi êtes-vous revenu?

— Je reviens pour éviter une esclandre, dit Jonas.

— Et vous faites sagement, ajouta son ami.

Jonas, gardait le silence, toujours immobile, toujours regardant en bas de la fenêtre dans la rue, la tête toujours appuyée sur ses bras.

— Voyons, Chuzzlewitt, dit Montaigüe, malgré ce qui s'est passé, je serai franc avec vous. M'écoutez-vous, s'il vous plaît?... Je ne vois que votre dos.

— J'entends ; poursuivez.

— Je dis que, nonobstant ce qui s'est passé, j'en agirai franchement avec vous.

— Vous l'avez dit, et je vous ai répondu, une fois pour toutes, que je n'étais pas sourd.

— Un peu échauffé? soit. Je suis d'assez bonne humeur aujourd'hui moi-même pour faire la part de l'irritation d'autrui. Voyons! où en sommes-nous? Il n'y a qu'un ou deux jours, mon cher associé, que je vous ai fait part de certaine petite découverte.....

— Vous tairez-vous! dit Jonas, promenant autour de lui un regard farouche et lançant un coup d'œil vers la porte.

— Bien! bien! dit Montaigüe. Très juste ; fort judicieux de votre part. Mes découvertes une fois publiées seraient comme celles de beaucoup d'autres hommes en cet honnête monde, tout à-fait perdues pour moi. Vous voyez, Chuzzlewitt, jusqu'où va mon ingénuité; je n'hésite pas à vous exposer le côté faible de ma position. Résumons : j'ai fait ou crois avoir fait certaine découverte. Je vous en ai naguères murmuré quelque chose à l'oreille, dans cet esprit de confiance que je voudrais établir entre nous. Peut-être la chose a-t-elle quelque portée ; peut-être n'en a-t-elle point. J'ai mes lumières et mon opinion à ce sujet, vous avez les vôtres ; nous ne discuterons point [illegible]. Mais, mon bon ami, vous avez eu un moment de faiblesse ; — c'est le point sur lequel je désire attirer votre attention : — un moment de faiblesse, et je pourrais (de fait, c'est mon but, je ne le nie pas), vouloir tirer parti de cette petite circonstance. Quant à rassembler les preuves, à en faire usage contre vous, cela ne me serait d'aucun profit.

— Qu'appelez vous en faire usage contre moi? demanda Jonas, sans changer d'attitude.

— Oh! dit Montaigüe en riant. Nous ne discuterons pas cet article-là non plus.

— En tirer parti pour me réduire à la besace, est-ce là ce que [illegible] voulez dire?

— Mais, non.

— Parbleu, murmura amèrement Jonas, c'est ainsi que [illegible] s'y trouvera ; cette fois [illegible] vrai !

— Je vous avais [illegible] risquer (à [illegible] que n'est pas grand), [illegible] plus avec [illegible] nir tranquille, reprit Montaigüe, [illegible] m'aviez [illegible] il le faut. Je vous le [illegible] Chuzzlewitt, il le [illegible]

(1) Voir les numéros du 4 juin au 12 novembre.

lence et la spoliation. Puis le communisme légal qui prétend s'imposer par un vote de la majorité. Cette opinion, sincèrement défendue par des hommes dont plusieurs sont honorables, témoigne de la réalité des maux qu'elle prétend guérir, mais, fausse dans son principe, elle conduirait à de grands malheurs. La misère et l'esclavage de tous en seraient la conséquence; l'esclavage, puisque le travail serait forcé; la misère, puisqu'un égale répartition de la richesse actuellement produite améliorerait fort peu la condition générale et surtout, puisque personne n'ayant intérêt à faire plus d'ouvrage que les autres, la production commune descendrait rapidement au minimum. Le dévouement serait impossible dans un système où nul n'aurait plus rien à donner, pas même son temps qui ne lui appartiendrait pas. Ce système est contradictoire, car, établi au nom de l'égalité il ne saurait subsister qu'avec des chefs, ce qui détruit le principe. Enfin, il ne pourrait être introduit que par la guerre. La véritable égalité ne consiste pas à faire passer sur toutes les têtes un niveau contraire à la nature, mais à multiplier les inégalités, à les compenser les unes par les autres, sans accorder à aucun genre de supériorité une prépondérance exclusive, de manière à ce que chacun puisse s'élever dans l'ordre où il est naturellement supérieur. Le troisième communisme, tout à fait inoffensif, est celui des personnes qui veulent réaliser la communauté entre elles sans rien prendre à personne, et réformer la société par l'exemple, comme les phalanstériens. A cela il n'y a rien à dire, sinon que le système d'égale répartition affaiblissant l'activité productrice au lieu de la stimuler, appauvrirait la société et dès lors ne pourrait pas se soutenir. Cette exposition, très animée, a été fort bien accueillie par l'auditoire.

On lit dans le *Journal de Genève* :

M. Considerant a terminé son cours mardi 27 octobre, et a quitté notre ville le lendemain, le cœur et l'esprit pleinement satisfaits du bon accueil qu'il a reçu parmi nous. En partant, il a fait espérer aux nombreux amis qu'il avait déjà ici qu'il s'efforcerait de revenir bientôt au milieu d'une population aussi éclairée et aussi bienveillante que la nôtre.

La veille de son départ, il a assisté à un banquet que lui ont offert ses anciens et ses nouveaux adhérents; là une coupe lui a été présentée comme témoignage de reconnaissance; il l'a acceptée en assurant qu'elle servirait à porter le toast à la mémoire de Fourier, lors de la première grande assemblée des phalanstériens de Paris.

Le professeur-disciple s'est ensuite rendu au Casino où il a fait un brillant résumé de ses précédentes séances, et a répondu à diverses questions contenues dans des lettres. A la fin de cette dernière soirée, plusieurs personnes sont allées prendre place sur l'estrade auprès de l'orateur et lui ont adressé verbalement des questions, que M. Considerant rapportait à son auditoire et qu'il résolvait avec la plus grande facilité. Constatons enfin que la salle des concerts du Casino, la plus vaste que possède notre ville après celle du théâtre, a été constamment remplie.

ENQUÊTE SOCIALE (1).

Saint-Étienne.—(Suite).

Les Faucheurs.

Hommes forts et robustes, nos faucheurs descendent en grande partie du département de la Haute-Loire; tous sont des montagnes au sublement. Généralement nos fermiers mettent un habile faucheur pour conduire les autres; là, il faut que chacun fasse son andain; malheur à celui qui ne peut pas, comme les autres, faire suivre son andain; il souffre, il ne prend aucun repos, il est en nage; il fait plus qu'il ne peut. Généralement, à part les heures de repas, ces ouvriers n'ont d'autres instants de repos que lorsqu'ils s'arrêtent pour aiguiser la faulx avec la pierre.

Au marché on loue les hommes au hasard, on paye les mauvais comme les bons. Il n'y a pas moyen de faire autrement.

Le fauchage ne se fait pas très bien dans nos pays. Nos paysans cherchent à faire vite; c'est la consigne du faucheur qui va devant. Qu'en arrive-t-il? Les ouvriers moins adroits coupent l'herbe un peu plus haut, afin que la faulx ne touche pas la terre, s'ébrèche moins et puisse marcher plus longtemps sans affuter, afin de pouvoir suivre les autres plus habiles. Il en résulte que nos paysans, pour économiser le prix de quelques journées, perdent en fourrage bien au-delà de ce qu'il faudrait dépenser pour que le fauchage se fasse bien et qu'il reste le moins possible de foin perdu au pré.

Je ne sais quel peut être le chiffre du foin perdu dans le pays, mais il doit être élevé. N'y a-t-il pas là aussi quelque chose à faire? Le propriétaire ou le fermier devrait-il être libre de laisser ainsi, par sa volonté, dépérir une richesse publique, une richesse positive, et qui est tout-à-fait perdue pour la masse malheureuse? car enfin mille quintaux de foin représentent du lait, du beurre, du fromage, de la viande, de la laine, etc., etc., et c'est autant d'enlevé aux malheureux, car le riche s'en procure toujours; le pauvre en a s'il en reste; ce n'est que quand il y a surabondance que cela peut arriver à lui.

Je reviens à mes ouvriers: quelques-uns travaillent à la grande journée, c'est-à-dire que le maître ne paye que la journée convenu. A la petite journée, l'ouvrier est nourri par le maître. On estime de 75 c. à 1 fr. la nourriture d'un homme. On leur donne rarement du vin, cependant leur nourriture est passable généralement, sauf dans certaines maisons où ces pauvres gens ne reçoivent que du mauvais pain de seigle, du lard jaune et quelque peu de lait bien écrémé.

Quand on rentre le foin, travail très pénible, on leur donne parfois un peu de vin; ce n'est qu'accidentellement et quand les ouvriers ont fait un travail forcé, plus qu'ils n'en devraient faire raisonnablement.

Ces hommes gagnent à la grande journée, sans nourriture aucune, de 1 f. 50 c. à 2 f. 50 c., ce qui fait une moyenne de 2 f. par jour.

Je vous ferai observer que presque tous les jours il reste des hommes qui ne trouvent pas à se louer: ce sont ceux qui s'estiment un peu trop cher au marché; mais le lendemain ceux-là sont les premiers à partir, à se louer. Ils ont peur de faire comme la veille, et souvent ils n'ont point de pain. On en trouve à qui il faut donner de l'argent d'avance, car ils n'ont pas mangé depuis la veille. On ne travaille jamais le dimanche; souvent il fait plusieurs jours du mauvais temps qui rend tout travail impossible, et pourtant il faut qu'ils vivent; alors ces malheureux ne mangent que du pain sec ou trempé dans du bouillon.

Ces hommes, qui font ce travail si pénible et si utile, ne gagnent donc pas en moyenne, déduction faite des jours de fêtes et des jours de chômage forcé par cause de mauvais temps, plus de 1 fr. 50 c. à 1 fr. 60 c. par jour.

Je ne parlerai pas des maladies et autres accidents, cela réduirait trop le chiffre de la journée.

Il arrive parfois, et exceptionnellement, quand il y a presse pour le-

(1) Voir les numéros des 10 et 17 mai pour le département de Loir-et-Cher, 14 et 28 juin pour celui d'Eure-et-Loir, 5 juillet, 8 et 11 août pour celui de la Nièvre, 28 août pour l'arrondissement de Tonneins, 6 septembre pour les Flandres, 11 septembre pour l'arrondissement de Saint-Gaudens, 16 septembre pour le département de Maine-et-Loire, 28, 29 septembre et 9 octobre pour celui de la Meuse, et 18 octobre pour celui de l'Allier.

Qu'a-t-il fait? quelle amélioration sérieuse a-t-il ou réalisée, ou demandée et soutenue? Prenez toutes les questions qui, depuis six ans, sont parvenues jusqu'à la tribune: vous n'en trouverez pas une, soit de celles qui affectent l'état des classes laborieuses, soit de celles qui touchent aux intérêts universels du pays, dans laquelle le ministère ait eu le mérite de faire prévaloir ses vues et de déterminer un progrès.

La conversion des rentes, qui, en diminuant les avantages d'un privilège exagéré, permettrait de réduire quelques-uns des impôts les plus lourds pour le pauvre et les plus iniques? Le ministère s'y oppose avec un entêtement que nous avons le droit d'appeler déloyal, car les convictions mêmes du ministre spécial condamnent ses refus.

La diminution de l'impôt du sel? Le ministère la repousse sans pitié pour les souffrances qu'elle soulagerait, sans intelligence des richesses qu'elle favoriserait.

La réforme postale? Le ministère n'a présenté un projet insignifiant, qu'il a même bientôt abandonné, que pour empêcher un progrès sérieux.

L'organisation du travail? Le ministère a refusé jusqu'au débat des pétitions qui s'y rapportaient. En attendant, il a sans cesse défendu devant les chambres les coalitions des grandes entreprises et le monopole dans ses plus dangereuses et scandaleuses exagérations, tandis qu'il répondait à coups de fusil aux plaintes mêmes les plus légitimes des ouvriers, et dont la chambre des députés elle-même reconnaissait la raison.

L'amélioration du sort des classes ouvrières? Le ministère, ne sachant rien créer, a reçu du moins communication de nombreux projets de caisses de secours, de caisses de retraite. Que sont devenus ces projets dans les mains du ministère?

Nous recevons par la voie d'Espagne des nouvelles de Lisbonne jusqu'à la date du 3 novembre. Le *Diario do Goberno* du 2 publie un décret royal qui prive de leurs grades, emplois, titres et décorations, le comte de Bomfin, le comte de Taspa, le baron d'Almargen, le brigadier Suarez, le colonel de cavalerie César de Vasconcellos et plusieurs autres officiers supérieurs, qui ont pris parti pour l'insurrection.

L'*Heraldo* publie, mais sous toutes réserves, une lettre de son correspondant d'Orense, en date du 4 novembre, annonçant la défaite et la capture du comte das Antas par les troupes royales. Voici la traduction de cette lettre:

« Avant-hier (le 2 novembre), par suite de la situation déplorable dans laquelle se trouvent nos voisins les Portugais, le brave brigadier don Salvador de la Fuente Pita, commandant le régiment de Bourbon, se disposait à sortir de cette ville (Orense), pour faire une reconnaissance jusqu'à la frontière; mais on apprit, avant le départ des troupes, que les forces des rebelles, commandées par le comte das Antas, avaient été battues et dispersées près d'un château appelé Castello-Branco, situé aux environs d'Oporto, et que le comte lui même, blessé à la hanche d'un coup de baïonnette, avait été fait prisonnier par les soldats de la reine. Les insurgés, dans leur fuite, ont assassiné le courrier de la malle de Braga à Oporto; quant aux troupes royales, après avoir laissé leurs prisonniers sous bonne garde, elles sont retournées à Lisbonne pour y rétablir l'ordre, troublé par quelques vivats en faveur de dom Miguel. Ces nouvelles ont engagé le brigadier commandant le régiment de Bourbon à ne pas faire la reconnaissance projetée. »

Il est, comme on le voit, difficile de se former une opinion exacte des faits d'après des rapports aussi incomplets. D'une part, le comte das Antas aurait été battu et pris; mais, de l'autre, les troupes de la reine auraient été forcées de rétrograder jusqu'à Lisbonne pour y étouffer un mouvement. Dans cette hypothèse, l'avantage remporté sur le chef insurgé serait plus que détruit par une révolte au sein même de la capitale; et, en tout état de cause, il ne semble pas qu'Oporto, principal foyer de l'insurrection, ait été même menacé. Il est donc impossible de rien conclure de la communication publiée par l'*Heraldo* jusqu'à plus ample informé.

---

un peu. Si vous ne tenez pas votre promesse, mon secret ne me sert plus à rien. Autant vaut alors qu'il devienne la propriété du public; mieux, même puisqu'il me reviendra quelque honneur de le mettre en lumière. Je demande, en outre, que vous me rabattiez le gibier dans un cas dont je vous ai déjà parlé; il doit vous en souvenir. La chose ne vous coûte pas, je le sais; vous vous moquez du quidam, (fin comme vous l'êtes, vous ne vous souciez guères de quelqu'homme que ce soit, ni moi non plus, je m'en flatte), et vous supporterez ses pertes avec une pieuse résignation. Ha! ha! ha! - Vous avez tenté d'échapper à la première conséquence: vous ne pouvez vous y soustraire, je vous le garantis, et vous en avez eu la preuve aujourd'hui même. Je ne suis point un moraliste, vous le savez. Je ne me sens nullement affecté de la petite indiscrétion, quelle qu'elle soit, que vous pouviez avoir commise; mais je souhaite en tirer profit. A un homme de votre portée, je puis en faire librement l'aveu. Cette infirmité ne m'est point particulière, chacun profite de la sottise de son prochain, et les plus réputés sont ceux qui en tirent le meilleur parti. Pourquoi me donner tout ce tracas? Il faut en venir à une entente cordiale ou à une rupture ouverte. Il le faut. Si vous préférez l'entente, le préjudice n'est pas grand; si c'est la rupture qui vous agrée, à la bonne heure! vous pouvez mieux que personne en apprécier les résultats!

Jonas quitta la fenêtre, et s'approcha de Montaigüe; il ne le regarda pas au visage,—c'était chose contraire à ses habitudes,—mais il tint ses yeux rivés sur lui, — sur sa poitrine, sur sa gorge; — il éprouvait autant de difficulté à parler lentement et distinctement, qu'en pourrait avoir un homme ivre qui a conscience de son ivresse.

— A quoi me servirait de mentir, maintenant? dit-il. Oui, je pensais à partir ce matin, pour faire avec vous de meilleures conditions à distance.

— Sans doute, sans doute, répliqua Montaigüe, rien de plus naturel; aussi l'avais-je prévu, et étais je en mesure. Mais pardon, vous disiez?

— Je ne vous demanderai pas, poursuivit Jonas avec un effort encore plus grand, comment diable vous avez fait choix de votre messager, et où vous l'avez déterré. J'avais, de vieille date, un arriéré à lui solder. Si vous ne tenez pas plus aux hommes en général, que vous le disiez tout à l'heure, peu vous importe ce qu'il adviendra de ce chien galeux! Vous me laisserez régler mon compte avec lui comme je l'entends.

S'il eût levé les yeux sur la figure de son compagnon, il aurait vu que Montaigüe ne le comprenait pas. Mais, toujours debout, le regard fixé à la même place, faisant de temps à autre une pause pour humecter avec sa langue ses lèvres arides, il ne s'aperçut de rien. Ce regard fixe eût frappé un observateur attentif comme un des principaux changements survenus dans la physionomie de Jonas. Ses yeux restaient obstinément rivés sur un point, en dehors de ses pensées du moment, comme un bateleur marchant vers un but périlleux sur une corde raide ou sur un fil d'archal tendu ne perd pas de vue le même objet, de peur de perdre l'équilibre.

Montaigüe fut prompt à la réplique, quoiqu'il la fit à tout hasard. Il n'y aurait pas, entre son ami et lui, sur ce chapitre, la moindre dissidence: pas la moindre.

— Votre grande découverte, continua Jonas, avec un ricanement sauvage qui lui échappa malgré lui, peut être vraie, peut être fausse. Quoi qu'il en soit, je ne me crois pas pire que les autres hommes.

— Et vous avez raison, parfaitement raison!... Nous nous valons tous, à bien peu de chose près.

—Ce prétendu secret, poursuivit Jonas, l'avez-vous seul?

— Seul! répéta Montaigüe.

— Oui, répliqua Jonas, d'un ton farouche; quelque autre le sait-il? Allons! ne tergiversez pas!

— Non, dit Montaigüe, sans la plus légère hésitation. Quel parti croyez-vous que j'en pusse tirer, si je ne l'avais gardé pour moi seul?

Cette fois, Jonas le regarda. Il y eut une pause; puis il lui tendit la main, et dit en riant:

— Eh bien, ne me faites pas les conditions trop dures, et je suis votre homme. Je ne sais si, après tout, je ne me trouverai pas mieux de n'être point parti ce matin. En tout cas, me voilà ici, et j'y reste.

Il s'éclaircit le gosier, car il parlait d'une voix rauque, et ajouta d'un ton plus dégagé:

— Irai-je tâter Pecksniff? Quand voulez-vous que j'y aille? dites quand?

— Tout de suite! s'écria Montaigüe; il ne saurait être amorcé trop tôt.

— Par ma foi, reprit Jonas, avec un rire haineux; il y aura plaisir à attraper ce vieil hypocrite. Je le déteste! Partirai-je ce soir?

— A la bonne heure! dit Montaigüe en extase, voilà ce qui s'appelle mener les affaires! Nous nous comprenons maintenant. Ce soir même, sans nul doute, mon cher camarade!

— Venez avec moi! s'écria Jonas. Il nous faut lui jeter de la poudre aux yeux, mener grand train, porter force documents, car il est madré le vieux requin, et si on ne s'y prend d'une façon habile, il ne mordra pas. Je le connais. A défaut de vos somptueux appartements, de vos excellents dîners, il faut au moins que je vous aie pour représenter. Voulez-vous partir ce soir?

Son ami parut hésiter; il n'était pas préparé à cette proposition et la goûtait peu.

— Nous concerterons nos plans en route, dit Jonas. Il ne faut pas aller droit chez lui, ni l'aborder de front, mais, passant dans le voisinage, nous nous détournerons pour le voir. Peut-être n'aurai-je pas besoin de vous, mais encore faut-il que vous soyez là. Je connais l'homme, vous dis-je.

— S'il allait me reconnaître? dit Montaigüe.

— Vous reconnaître, lui! s'écria Jonas. Ne courez-vous pas le même risque cinquante fois par jour? Eh! votre propre père ne vous reconnaîtrait pas! vous ai-je reconnu, *moi!* vous ne ressemblez guères à ce que vous étiez, lors de notre première rencontre. Ha! ha! ha! je vois encore les taches et les trous! point de faux cheveux, de moustaches noires! vous aviez toute une autre allure dans ce temps-là! vous n'exploitiez pas encore en grand. Jusqu'à votre façon de parler, qui n'était pas la même. Vous vous êtes si bien identifié avec votre rôle de gentilhomme, Dieu me damne! que vous avez fini par vous prendre au sérieux. Et en supposant qu'il vous reconnût, qu'importe? Un pareil changement n'est-il pas la preuve la plus patente de votre succès? vous le savez de reste, sinon vous ne vous seriez pas démasqué pour moi. Allons, venez-vous?

— Mon cher ami, dit Montaigüe, toujours hésitant, je puis m'en fier à vous?

— Vous en fier à moi! oui, pardieu! vous pouvez être tranquille, allez, je ne tenterai plus d'escapade.— Il s'arrêta, et reprit d'un ton plus sérieux: Je ne réussirai pas sans vous. Venez! venez! est-ce dit?

— J'irai, puisque telle est votre opinion, dit Montaigüe.

Ils échangèrent une cordiale poignée de mains.

(*La suite à demain.*)

moins par personne. Ce désavantage de nos populations est encore plus grand si l'on examine que les races anglaises sont en général supérieures aux nôtres, et représentent environ le double en poids.

Des calculs officiels établissent qu'un Anglais a 68 kilog. de viande à consommer, tandis qu'un Français n'en a que 20, dans lesquels figurent encore 9 kilog. de charcuterie et autres viandes inférieures.

Le gouvernement ne saurait donc trop encourager chez nous la production et l'amélioration du bétail ; c'est vers ce but qu'il doit diriger la plus grande partie des encouragements que le budget met à sa disposition.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, grand-maître de l'Université, en date du 5 novembre 1846, sont nommés juges-adjoints du concours qui doit s'ouvrir le 16 novembre courant, devant la Faculté de droit de Paris, pour une chaire de procédure civile et pour une place de suppléant :

M. Bryon, conseiller à la cour de cassation ;

M. Poultier, conseiller à la cour royale de Paris ;

M. Laferrière, inspecteur-général, spécialement attaché aux Facultés de droit.

— Par ordonnance royale, rendue sur le rapport de M. le ministre de la guerre, sept mille des jeunes soldats de la classe 1845, encore disponibles, sont appelés à l'activité.

La répartition et l'époque du départ de ces sept mille jeunes soldats seront déterminées par le secrétaire d'Etat de la guerre.

— Lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre à la cour des Tuileries, sous le cabinet Peel, et lady Cowley, sont arrivés à Paris, pour y fixer leur résidence pendant cet hiver.

— On écrit de Marseille, le 9 :

« Le bey de Tunis est arrivé à Toulon, hier dimanche ; il était à peine jour quand le bateau à vapeur sur lequel ce prince africain s'était embarqué est entré dans la rade. Dès que son arrivée a été signalée, les saluts d'usage lui ont été adressés, et il a reçu immédiatement la visite du contre-amiral commandant de l'escadre.

» Le bey de Tunis restera en quarantaine dans son bateau à vapeur *le Dante* jusqu'à jeudi prochain. Ce prince viendra à Marseille, d'où il se rendra à Paris. »

— Lundi dernier, 9 novembre, le ministre des affaires étrangères et le chargé d'affaires de Russie ont échangé les ratifications du traité de commerce et de navigation conclu récemment entre la France et la Russie.

A cette occasion, l'empereur de Russie a donné à M. le baron de Barante, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le grand-cordon de Saint-Alexandre-Newsky.

Le roi a donné à M. de Kisseleff, chargé d'affaires de Russie, la plaque de grand-officier de la Légion d'Honneur.

— M. le ministre des travaux publics a distribué la plus grande partie des crédits que l'ordonnance du 25 octobre dernier a mis à sa disposition pour le rétablissement des communications interrompues par la dernière inondation de la Loire, et pour la reconstruction des parties de levées emportées par les eaux. En ce moment, on travaille sur presque tous les points qui ont souffert. M. le ministre des travaux publics vient de charger deux inspecteurs divisionnaires, MM. Brière de Mondétour et Goury, de parcourir la vallée de la Loire, de visiter tous les chantiers, d'imprimer partout une vive impulsion aux travaux, et de constater les dépenses faites et les dépenses qui restent à faire pour effacer, en ce qui concerne les voies publiques, les traces de ces déplorables désastres.

M. le ministre a chargé M. Kermaingant, inspecteur général, de reconnaître la situation du viaduc du chemin de fer de Vierzon, à l'aide de sondages que la décroissance des eaux permet de faire maintenant. M. Kermaingant est chargé de recueillir sur les lieux tous les renseignements propres à éclairer l'administration sur le parti à prendre en ce qui touche, non-seulement la reconstruction du viaduc, mais aussi le débouché à donner aux eaux.

— On continue de nous transmettre de Marseille, dit aujourd'hui le *Moniteur*, des renseignements sur les quantités de grains qui arrivent dans ce port.

Dans les journées des 3, 4, 5 et 6 novembre, 70 navires y sont arrivés avec des chargements de céréales. Le nombre des hectolitres de grains introduits dans ces quatre journées s'élève à 220 000, sur lesquels 140 000 venaient des ports de la Russie méridionale, 48 700 des ports d'Italie, 29 700 des ports de la Turquie, et 4 678 des ports d'Egypte.

D'un autre côté, les 220 000 hectolitres se divisaient ainsi : 209 000 hectolitres blé, 6 880 hectolitres seigle, 3 784 hectolitres maïs et 4 260 hectolitres avoine.

En réunissant les chiffres déjà publiés à ceux que nous publions aujourd'hui, on trouve que, du 28 octobre au 6 novembre inclusivement, Marseille a reçu 548 000 hectolitres de grains de toutes sortes.

— On écrit de Saint-Nazaire, le 9 :

« Le bateau à vapeur *la Bretagne*, venant de Bordeaux, a été abordé ce matin, vers sept heures, près de la Tour des Mores, par un trois-mâts norwégien qui mettait en mer. Les avaries causées par cet abordage au paquebot *la Bretagne* ont été si graves, qu'il a été contraint de faire côte immédiatement, un peu au-dessous de Saint-Nazaire, où il s'est échoué sur le rocher dit la Cormorande. Quelques moments après le débarquement des passagers, qui s'est effectué avec facilité, sa cale était pleine d'eau. Plusieurs passagers avaient, au moment de l'abordage, monté à bord du trois-mâts. Ils viennent d'être mis à terre par le canot de ce navire, près de Villez-Martin, où il est resté ancré. La marée baisse, et dans quelques heures le vapeur *la Bretagne* va être complètement à sec ; il sera alors facile d'en retirer les marchandises. »

— On lit dans le *Phare de Cherbourg* :

« La corvette *la Prévoyante*, commandée par M. Robin-Duparc, capitaine de corvette, est arrivée à Cherbourg le 7 novembre, venant de la station d'Islande, et en dernier lieu des côtes d'Ecosse. Ce bâtiment a ramené ici les naufragés de la canonnière-brick *la Chevrette*.

» On dit qu'un bâtiment, arrivé de Terre-Neuve, a apporté l'heureuse nouvelle que les six hommes du brick de Cherbourg *les Deux-Amis*, séparés de ce navire et emportés dans une chaloupe par l'ouragan, de livres sans doute au-dessus de son intelligence le mena à sa perte. En effet, le comité supérieur venait de prononcer sa révocation lorsqu'il a conçu la fatale résolution d'attenter à sa vie. C'est après avoir pris congé des habitants de Dolleren et en déclarant vouloir se rendre dans les environs de Belfort qu'il exécuta son projet dans une forêt. »

— Le gouvernement bavarois vient de défendre la vente du coton fulminant inventé récemment. Cet article est assimilé à la poudre à canon dont le débit ne peut avoir lieu que par autorisation spéciale. Le gouvernement bavarois tient à ce que chacun se fasse lui-même fabricant.

— En Bulgarie, des symptômes très graves de fermentation se révèlent ; les populations chrétiennes éprouvent un malaise qui finira par provoquer une insurrection, si on ne porte pas remède au mal ; déjà sur plusieurs points isolés des troubles ont éclaté ; la population musulmane, qui est en minorité, est une des plus fanatiques de l'empire, et fait subir aux chrétiens les plus mauvais traitements ; la faiblesse de l'autorité encourage cet état de choses.

TRIPOTAGES DE BOURSE. — TROIS PAIRS DE FRANCE. — Une correspondance adressée de Paris au journal belge la *Constitution* contient ce qui suit :

« Les *exécutions* ont été nombreuses à la Bourse depuis quelques jours. Elles s'élèvent, dit-on, à plus de six millions. Au nombre des spéculateurs *exécutés* se trouvent deux pairs de France qu'aucun journal de Paris n'a nommés, mais que nous nommerons, nous, parce que nous croyons que désigner les joueurs du monde officiel, c'est un moyen de faire reculer devant la crainte de la publicité ceux qui seraient disposés à imiter leur exemple, c'est par conséquent diminuer et restreindre les effets du jeu.

» Les deux pairs de France *exécutés* à la Bourse de Paris portent des noms qui ont figuré sur les enseignes des compagnies de chemins de fer. Ce sont M. le comte de la Pinsonnière et M. le duc de Caumont-Laforce. Ces deux spéculateurs comptant sur la hausse, avaient accaparé un grand nombre d'actions (le portefeuille de l'un d'entre eux en contenait, dit-on, quarante mille). La baisse étant venue, il a fallu payer des différences ; et, ces différences n'ayant pas été payées, il a fallu vendre à tout prix les actions qui en étaient redevables. »

— Les hommes publics, nous l'avons déjà répété bien souvent, ne sauraient se montrer trop scrupuleux quand on les appelle à participer à des affaires dans lesquelles ils peuvent perdre ou compromettre l'autorité de leur nom. Nous verrons bientôt comparaître devant la justice un pair de France, M. de Rosamel, appelé à répondre civilement d'escroqueries qui auraient été commises sous son patronage (affaire de l'*Epoque*) ; plusieurs membres de la chambre des députés auront à répondre, comme lui, de la part qu'ils ont pu avoir dans ces escroqueries.

Loin de nous assurément la pensée qu'ils aient été coupables et que les investigations des magistrats et la lumière des débats tournent contre eux ; mais n'est-ce pas déjà trop qu'ils aient pu être mis en cause ? n'est-ce pas déjà trop qu'on puisse penser dans le pays qu'il y a certains hommes publics dont le nom et le titre politique sont empruntés par certains industriels pour faciliter des délits prévus par l'article 405 du code pénal ?

EXACTIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. — La compagnie du Nord se permet de singulières interprétations de son règlement. Il est accordé à chaque voyageur un certain nombre de kil. de bagages (soit 15 kil.) Cet usage existait de temps immémorial dans toutes les entreprises de voitures publiques. Rien n'était donc plus naturel que l'admission de cette clause. Or, voici ce qui arrive :

Lorsqu'un voyageur a la malheureuse idée de donner à son bagage la forme d'un ballot, ne pesât-il que 10 kil., on s'empresse de l'imposer comme s'il s'agissait du transport d'une marchandise, et aucune tolérance ne lui est dans ce cas accordée. « Il y a dans ce fait, qui s'est produit à notre connaissance, dit le *Journal de la Somme*, déjà plusieurs fois, un abus qui ne saurait être toléré, et contre lequel nous protestons de toutes nos forces. »

DÉPRAVATION. — Nous faisions mention, il y a quelques jours à peine, dit la *Gazette des Tribunaux*, d'une razzia opérée par l'administration de la police dans la galerie vitrée du Palais-Royal, opération à la suite de laquelle vingt six jeunes gens ont été déférés à la justice sous prévention d'outrage public aux mœurs. Le scandale que donnait aux promeneurs, aux locataires des boutiques et aux étrangers la présence continue de jeunes gens que cet exemple de juste sévérité n'avait pas intimidés, ayant motivé de nouvelles plaintes, des mesures spéciales ont été prises, par suite desquelles, hier soir, de huit à neuf heures, M. le commissaire de police Vassal et des agents du service de sûreté, porteurs de mandats, ont opéré l'arrestation, dans cette même galerie, de vingt-trois jeunes gens prévenus du même délit.

L'intention bien arrêtée de l'autorité paraît être de mettre fin à un scandale qui est un objet de dégoût et d'indignation pour les honnêtes gens.

L'INONDATION A ORLÉANS. — Si quelqu'un de nos peintres en renom avait, dit le *Journal du Loiret*, la fantaisie de préparer pour la prochaine exposition une toile à effet, telle qu'une scène d'inondation, il n'a qu'à venir s'inspirer chez nous. En parcourant la garenne de l'Abbaye, près le pont de Saint-Mesmin, il aurait largement à choisir, et sans se mettre en frais d'imagination, il serait certain, en copiant simplement la nature, de produire l'image la plus saisissante. Ici ce sont des mers de sable, plus loin un chaos de toutes sortes d'objets amenés par la Loire, ailleurs des ravins profonds que la Loire a creusés en quelques heures, plus loin de longues rangées de grands arbres renversés les uns sur les autres, et couvrant de leurs débris l'amas informe et fangeux des épaves de toute nature arrêtées dans leurs branches ; tel est l'aspect de ce lieu naguères si florissant et si riche de végétation. Nous signalons notamment aux artistes et aux promeneurs la rive du Loiret en face et au-dessous du château de Bouchetot, jusqu'à l'embouchure du Loiret.

— On a remarqué, à la suite de l'inondation, dit le même journal, que partout où il y a des arbres, et notamment des marronniers et des acacias dont les racines sont touffues et traînantes, les levées et les chaussées ont parfaitement résisté à l'action du torrent. Cela s'observe notamment dans les chaussées qui entourent les moulins de Saint Mesmin. Cependant il existe un arrêté émané de l'administration des ponts et chaussées qui interdit formellement toute espèce de plantations sur les levées, et en effet on peut remarquer que nulle part, dans

mouvement social s'effectue dans le vaste océan des idées ; on y peut naviguer en tous sens, et en quelque mer que les courants et les tempêtes aient poussé le navire de l'Etat, le pilote habile saura toujours le diriger vers le port d'abordage, sans qu'il soit contraint de retourner le soir au point d'où il est parti.

..... Que le passé nous soit un exemple ! Où sont les ministres qui conseillèrent le faible et malheureux Charles X dans ses tentatives rétrogrades ? La colère du peuple les a balayés, comme la poussière, eux et leur maître. Qu'est devenu le duc de Valence, qui, lui aussi, eut l'audace de vouloir lutter contre les idées du siècle ? Un rugissement de ce peuple qu'il voulait terrasser a suffi pour le jeter sur la terre d'exil. Costa-Cabral a tenté d'enchaîner la liberté, un vaste et unanime soulèvement l'a renversé du pouvoir...

Ainsi donc, au nom de la paix, au nom de l'ordre, nous repoussons comme odieuse et impuissante toute idée de retour vers le passé, tout système qui n'est pas de force à supporter la liberté, et nous répétons pour unique devise : Le progrès partout et toujours !

Dans un autre article, le *Progresso* fait le tableau suivant du progrès des idées socialistes :

Le magnifique mouvement, dit-il, qui entraîne les sociétés modernes vers une organisation pacifique de tous les éléments de l'activité humaine, se poursuit sans bruit, mais d'un pas assuré, au milieu des guerres, des insurrections, des embarras de tout genre, où s'absorbe l'attention des hommes politiques à courte vue qui se trouvent presque partout à la tête des affaires, et croient diriger l'opinion publique. C'est à peine si de temps à autre la presse officielle daigne enregistrer dans ses colonnes, entre d'insignifiantes discussions politiques et un débordement d'annonces industrielles, les manifestations qui annoncent l'arrivée de cette métamorphose, dont la portée lui échappe, et que, dans sa superbe ignorance, elle attribue à des déclamations révolutionnaires. Mais pendant ce temps l'idée chemine toujours et son jour approche.

Nul n'ignore l'immense préoccupation qu'excite en France la question de l'organisation du travail, l'influence que les questions sociales y prennent de jour en jour, et les rapides progrès de l'Ecole sociétaire et des publications qui lui servent d'organes..... La question de l'organisation du travail est agitée en Saxe, à la chambre élective ; en Suisse, dans les conseils de divers états. En Angleterre, le mouvement chartiste gagne chaque jour de nouvelles forces, et dans quelques années O'Connor sera pour la féodalité industrielle un adversaire plus terrible que ne le fut Cobden pour la féodalité territoriale, sa sœur aînée.

Pendant qu'en Europe les divers systèmes de réformes se développent théoriquement et conquièrent des sympathies par l'expansion régulière des idées, ces systèmes se traduisent en œuvres dans les Etats-Unis d'Amérique. Là on voit naître et se développer un grand nombre de tentatives d'associations basées sur les idées d'Owen et de Ch. Fourier, et plusieurs de ces essais se trouvent déjà dans une position pécuniaire qui leur assure un brillant avenir. Peut-être un jour l'Amérique donnera-t-elle à l'Europe le modèle d'un état social plus parfait en échange de la civilisation qu'elle en a reçue ; peut-être lui fournira-t-elle le remède à la lèpre du paupérisme qui la dévore, peut-être lui montrera-t-elle la mise en œuvre du procédé scientifique qui substitua l'association à l'antagonisme des intérêts, permettra la rupture des barrières qui séparent les peuples, et la réalisation complète de la parole évangélique : *Vos omnes fratres estis ; ut omnes unum sint.*

PETITE CORRESPONDANCE.

M. de C. à la Guign — On lit avec intérêt la nouvelle production, et l'on va réparer tous les torts qu'on a eus envers la précédente.

M. L. M. à Saint-Quentin. — Vous avez bien fait de nous adresser M. B. — Le *Courrier* parvient régulièrement. — Courage pour la *librairie locale*.

...se du 12 novembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 75	82 75	82 60	82 60
— — fin courant	82 75	82 75	82 55	82 65
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 80	117 80	117 70	117 70
— — fin courant	117 85	117 85	117 60	117 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»	Banq. de Fr. dr cours	3170 »»
4 0/0 J. »	» »»» »»	O. V. de Par. »	1395 »
Emp. 1844. au Ct	» » »/»	C. hyp. »	332 50
— fin Ct	» » »»	— Gouin.... »	1215 »»
R. du Trés.	» » »/»	— Gann..... »	»»»» »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	»» »» 82 70	—	83 25	83 10
5 p. 0/0......	d. 50	118 »» 117 90	—	118 50	118 30

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	15 »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	31 »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM........... Der C.	100 »/»
Récép. Rotsch.	» 102 »»	BELG. 2 1/2...... »	»» »/»
ESP. Dette act.	» » »»	— 4 1/2...... »	»» »/»
— — pass.	» » » »	— do 1840.... »	99 3/4
— 3 p. 0/0.	» 31 »/»	— do 1842.... »	» » »/»
Dette intérieure	» 34 »/»	— Banque.... »	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	» »» »/»	— de Em. 1841. »	»»» »»
HOLL. 2 1/2	» »» »/»	PIÉMONT....... »	1202 50
HAITI...........	» » »/»	AUTRICHE...... »	405 »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1200 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1050 »»
V. r. dr.	395 »»
— Ob. anc.	»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	265 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1225 »»
— à Rouen.	[illegible] 50
R.-Havre..	675 »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	[illegible]
Paris-Str.	[illegible]
Tours-Nant	400 »»
Orl.-Vierz.	370 »»
C. du Nord	[illegible] 25
Famp-Haz.	405 »»
Diep.-Féc..	»»» »»
Boul. à Am.	447 50
Orl.-Bord.	547 50
Mont. à Tr.	330 »»
Paris-Lyon	502 50
Bord.-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	»»»» »»
Lin Maber.	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

MARCHANDISES. — **HUILES.** — Colza disponible, 97 ; courant du mois, 98-50 ; décembre 99 ; quatre premiers mois, 101.

LILLE. — Colza, 90 à 89-50 ; lin, 88 à »»-»» ; cameline, »» ; chanvre, »». — Sans expéditions.

ESPRITS. — 3/6 Montpellier disponible et courant du mois et décembre, 126 à 127 ; 4 premiers 1847, 124 ; mois du milieu 123.

SAVONS. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à »»»-»» fr. les 100 kil. ; ordres de livraison, »»» fr.

(1) Cette revue paraît tous les mois, à partir de juillet 1846, à Pernambouc, par cahiers de 64 pages grand in-8°.

EN VENTE à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de BEAUNE, 2,

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN POUR 1847.

Un beau volume in-16, orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : **50 CENTIMES**, ET PAR LA POSTE : **80 CENTIMES.**

Les personnes qui prendront à la fois douze Almanachs au Bureau de la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2, les recevront pour CINQ francs. Celles qui nous adresseront de la province une demande FRANCO, accompagnée d'un bon de SIX francs sur la poste ou sur une maison de Paris, recevront aussi FRANCO une douzaine d'Almanachs. Celles qui nous enverront le prix de cent Almanachs, c'est-à-dire 50 fr., recevront 130 Almanachs.

On trouve, à la même Librairie, les Almanachs pour 1845 et pour 1846, aux mêmes prix que ci-dessus. — La Librairie sociétaire adresse *franco* son Catalogue à toute personne qui en fait la demande.

Dix-neuf mille Exemplaires de l'ALMANACH PHALANSTÉRIEN ont été écoulés depuis le 8 octobre, ce qui fait une vente moyenne de plus de huit cents par jour.

---

12 fr. pour Paris,
15 pour les Départ.

On s'abonne à Paris, rue Montholon, N° 13.

LA CRITIQUE

PARAISSANT LE DIMANCHE, FORMAT du JOURNAL DES DÉBATS en 1826.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET PHILOSOPHIQUE.

La *CRITIQUE*, qui paraît depuis plus d'un an, s'est promptement acquise une honorable réputation de journal incisif, railleur parfois, de bon goût et logique toujours, si on le juge du point de **vue des intérêts généraux** du pays, lorsqu'il s'agit des questions politiques, et de l'impartialité la plus absolue pour l'appréciation de faits qui peuvent être attribués aux individus.

Outre le domaine fort vaste dans lequel la *CRITIQUE* avait planté le drapeau de son indépendance, elle a, depuis deux mois, presque conquis le titre de journal semi-officiel des **intérêts tontiniers**; **non pas pour marcher** sur les traces des journaux dévoués aux établissements ou compagnies de ce genre, mais pour contribuer, par des articles énergiques et sagement pensés, à **moraliser**, ***normaliser***, dans l'intérêt des associés, ces sortes d'opérations représentant déjà en souscription le chiffre énorme de 275 millions de francs pour le compte de près de 300 000 individus de tous âges.

CHEZ L'ÉDITEUR, rue Grange-Batelière, 11; ET CHEZ LABÉ, LIBRAIRE.

GASTRITES.

5e EDITION CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

GASTRALGIES, MALADIES NERVEUSES, AFFECTIONS CHRONIQUES DES VISCÈRES,

Considérées dans **LEURS CAUSES**, dans **LEURS EFFETS** et dans **LEUR TRAITEMENT**, suivi de la **CONNAISSANCE DES MALADIES** par **L'ÉTUDE DES TEMPÉRAMENTS**; Ouvrage dédié aux nombreuses victimes des maladies des **ORGANES DE LA DIGESTION**, par **J.-C.-B. DE SAUNOIS**, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, médecin de l'Asile et inspecteur des Écoles du 7e arrondissement, membre des Sociétés royales des Sciences, Arts et Minéralogie d'Anvers, d'Iéna, etc. Un beau vol. in-8o, avec planches. **PRIX** : 5 fr. à Paris, 6 fr. par la poste. (Affr.)

W. ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des **DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES**, posées *sans crochets ni ligatures.—Rateliers complets livrés en 24 heures.* — 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 291, à Paris.—On expédie contre remboursement. (Af.)

EXPOSITION PERMANENTE

De plus de 2 000 **APPAREILS** économiques, inventés par Victor CHEVALIER, tels que **CALORIFÈRES PORTATIFS** et de construction, **CHEMINÉES** simples et à ventilation d'air chaud, **BUFFETS-CALORIFÈRES** pour salles à manger, **FOURNEAUX** de cuisine et de laboratoires, **BUANDERIES** pour le lessivage à la vapeur et la cuisson des [illegible], ainsi qu'une foule d'ustensiles de ménage d'un usage journalier. Place de la Bastille, 232. Dépôt, rue Montmartre, 150.

CAPSULES RAQUIN

[illegible]

POMMADE DE DUPUYTREN

Reconnue efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. **MALLARD**, pharmacien, rue d'Argenteuil, 31.

PÂTE DE NAFÉ

Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'**EFFICACITÉ** de cette pâte pectorale et sa **SUPÉRIORITÉ** manifeste sur toutes celles du même genre. **DELANGRENIER**, rue Richelieu, 26.

M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 42, boulevard du Temple, expose tous les jours au Bazar Bonne-Nouvelle et au jardin Turc ses râteliers qui ont obtenu de si éclatants résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ses nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

PETIT COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des ignorants et des savants, par V. **CONSIDERANT**. Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE.

PAR CH. HAREL.

Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

Une grande réussite a constaté le don de divination à Mme LACOMBE, rue Boucher, n° 1, au 1er, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

AGRANDISSEMENTS DES GALERIES POISSONNIÈRE.

AU PROFIT DES INONDÉS DE LA LOIRE

LE DIXIÈME DE LA RECETTE DU JOUR DE L'OUVERTURE DES NOUVEAUX SALONS, QUI AURA LIEU LE LUNDI 16 NOVEMBRE.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS, 7, FAUBOURG POISSONNIÈRE.

Les **NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS** que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complète le bel ensemble de ces **GALERIES**, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des **ACHATS CONSIDÉRABLES**, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des **PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS**, une **GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES**, telles que : **GRAND CHOIX DE CHALES LONGS**, depuis 65 fr. — Idem, **CARRÉS LAINE**, depuis 29 fr. — **PARTIE D'ÉCHARPES NORVÉGIENNES** à 3 fr. 95 c. — **VISITES NOIRES** et de **COULEUR**, **SATINS A LA REINE** et **ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE** à 18 fr. — Idem, en **VELOURS TOUT SOIE**, 59 fr. — **SATINS A LA REINE** et **ALCYONE** pour robes, **GRANDE LARGEUR**, **NOUVEAUTÉ**, 5 fr. 90 c.; **PÉKINS RICHES, GRANDE LARGEUR**, 4 fr. 90 c. — Idem, **LARGEUR ORDINAIRE**, 3 fr. 50 c. — **ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ**, 2 fr. 90 c. — **LEVANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE**, 2 fr. 45 c. — **VELOURS TOUT SOIE**, 11 fr. 50 c. — **FLANELLES-TARTAN PURE-LAINE**, 2 fr. 45 c. — **FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES**, 2 fr. 95 c. — **SATINS-LAINE 5/4**, première qualité, 2 fr. 40 c. — **FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE**, 40 c. — **MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD**, 3 fr. 45 c. — **TOILES : BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE.** — **DAMAS LAINE** pour **MEUBLES**, 2 fr. 10 c. — Etc., etc.

OUVERTURE DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX VILLES DE FRANCE

Rue Vivienne, 51, emplacement des anciens Concerts Musard.

Mise en vente de plusieurs parties de LAINAGE, DRAP de dame, MÉRINOS unis et façonnés, SATINS AMAZONES, FLANELLES ÉCOSSAISES.

Toutes les Marchandises sont marquées en chiffres connus.

La Société échange ou rembourse les articles dont on ne serait pas satisfait.

Les demandes et les envois d'échantillons et de marchandises dans les départements sont aux frais de la SOCIÉTÉ.

Les Magasins ont été transférés **rue Neuve de la Banque, 4,** près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN et D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de **LAINE PURE**, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

se rob... sérieuse inquiétude à raison de l'accroissement des crimes. En vain voudrait-on soustraire aux regards cette triste vérité dont les socialistes sont, dit-on, trop portés à abuser; les complaisances de la statistique, surtout de la statistique criminelle, ont des limites contre lesquelles l'optimisme se brise: et les magistrats, vaincus par leurs propres chiffres, sont obligés de proclamer solennellement leur impuissance.

Mais tel est l'empire des préjugés de l'éducation et des habitudes professionnelles, qu'il ne vient pas à l'idée d'un seul d'entre eux de faire un retour sur cette société dont ils sont l'organe et les représentants, et de lui demander compte de son imprévoyance et de ses funestes influences. La curiosité même ne les porte pas à s'interroger sur cet étrange phénomène, qui devrait être l'incessant objet de leurs études. Comment se fait-il que la diffusion incontestable des lumières, que la consolidation de l'ordre matériel et politique ait pour résultat la multiplication des méfaits? Problème analogue à celui qui résulte de l'accroissement de la richesse engendrant le paupérisme.

Soins inutiles que de telles recherches pour MM. les procureurs-généraux! Les solutions sont toutes trouvées dans le bagage d'idées courantes qui se transmettent dans les parquets avec les titres et les traitements. Comme principe supérieur la perversité de l'humaine nature, comme cause secondaire l'indulgence du jury qui abuse des circonstances atténuantes: toute science est là.

Le premier thème commençant à vieillir, cette année le ministère public s'est rabattu sur le second, et nous avons pu lire dans la *Gazette des Tribunaux* deux longs réquisitoires contre les circonstances atténuantes. C'est à croire vraiment qu'avant leur introduction dans les lois criminelles, les attentats contre les personnes et les propriétés étaient inconnus. On oublie que les circonstances atténuantes n'ont été introduites que pour éviter le scandale d'acquittements qui révoltaient la conscience publique; et que dans le plus grand nombre de cas la cour s'associe à l'indulgence du jury en réduisant considérablement les peines, en les abaissant même de deux degrés.

Nous n'insistons pas, parce qu'il s'est trouvé un avocat-général qui a eu le courage de réfuter ses collègues: « Des préventions
» contraires, a-t-il dit, de nombreuses objections ont accueilli cette
» nouveauté législative; elles ont dû se fortifier du scandale de certains verdicts. Et cependant, Messieurs, la théorie et l'expérience justifient également la règle introduite dans notre droit criminel; elle s'y maintiendra, car elle est en harmonie avec la moralité toujours variable des actions humaines; elle assure une distribution généralement plus exacte des sévérités légales; déjà elle a restreint d'une manière notable le nombre des acquittements, et la répression a gagné en étendue ce qu'elle a pu perdre en intensité; double profit et pour l'humanité et pour la justice. » (1)

Ces paroles nobles et vraies nous dispensent de toute autre réflexion. Trahis par leurs collègues, les orateurs du parquet devront chercher ailleurs que dans la faiblesse du jury la cause des crimes. Oseront-ils porter la main sur l'arche sacrée de la société, et l'accuser elle-même? Nous n'osons l'espérer. Mais il leur faudra bien cependant, au bruit des progrès de la science, inventer du nouveau, s'ils veulent ne pas être tout à fait débordés, car la science se fait plus que jamais la redoutable complice des malfaiteurs.

l'institut: « Avec un litre d'acide nitrique et une rame de papier, le tout d'une valeur de quinze francs, on peut aisément tirer cent mille coups de fusil! » Et l'on sait que cette force nouvelle, aussi facile à cacher qu'à créer, se trouve pour ainsi dire dans toutes les mains, et qu'elle est, par sa nature, en dehors de tout monopole possible de l'Etat, à la différence de l'ancienne poudre. Il n'est pas douteux qu'elle ne devienne l'instrument docile de beaucoup de crimes. Que feront les procureurs-généraux devant ce défi nouveau jeté à leurs efforts? Déclamer contre la perversité des cœurs, c'est bien usé; contre les circonstances atténuantes, c'est trop contesté. Accuser le génie inventif de l'homme ou l'imprudente générosité de Dieu serait plus piquant, mais peut-être par trop téméraire. On se contentera de murmurer silencieusement contre ce malheureux coton, cause de tant de désordres; mais le mal ira croissant.

Si les magistrats consentaient à devenir un peu socialistes, ils se réjouiraient de toute découverte qui met entre les mains de l'homme une nouvelle puissance, quelque abus qu'on puisse en faire; même leur joie se mesurerait à la gravité du danger, parce que l'excès du mal ferait infailliblement accepter le remède. Si aujourd'hui tout homme acquérait le pouvoir de tuer son semblable par la pensée ou le regard, demain la fraternité régnerait dans les cœurs et l'harmonie habiterait la terre. Une arme qui d'un seul coup détruirait cent mille hommes forcerait tous les rois à la paix.

En présence des désordres qui naissent de l'agitation des sociétés subversives, et qui s'accroissent par les causes mêmes qui devraient les prévenir, il y a, comme on le voit, place à d'autres sentiments que ceux d'une vaine frayeur; il y a tout un champ ouvert à la recherche des accords sociaux, travail plein d'attraits pour les esprits avides de science, plein de consolations et d'espérances pour les cœurs dévoués au bien de l'humanité.

Situation de l'Italie.

Une revue italienne qui se publie à Paris, et dont nous avons souvent signalé le mérite, l'*Ausonio*, fait dans son dernier numéro, un tableau de l'état présent de l'Italie, dont nous traduisons quelques passages.

Depuis long-temps le peuple italien témoignait assez peu d'affection pour ses princes, et l'opinion publique ne se montrait pas assez forte pour s'interposer comme modératrice entre les actions des princes et des peuples. Les jours passaient sans espoir d'un avenir meilleur, les princes se montraient ennemis acharnés de toute institution politique un peu large et favorable à la liberté des peuples, et ceux qui se posaient en champions de ceux-ci, repoussant tout arrangement, manifestaient des désirs immodérés qui ne peuvent s'adapter à la situation actuelle du peuple italien. Au milieu de cette agitation, le peuple restait indifférent. Il ne comprenait pas les principes des libéraux et trouvait injustes et intolérables les prétentions des princes; il restait neutre; les tentatives révolutionnaires échouaient et la situation du peuple empirait. Placé entre les deux partis, étranger à toute action sociale, privé de toute éducation politique, son ignorance croissait de jour en jour avec son indifférence, et les tentatives révolutionnaires, qui ne pouvaient réussir sans l'aide de son bras, étaient condamnées à échouer. Il y avait là un cercle fatal qui entravait même l'espoir d'un meilleur avenir.

Un tel état de choses ne pouvait durer. Entre les tentatives avortées des libéraux et la résistance des princes, un parti s'est placé. Il a dit aux libéraux: On ne sépare pas d'un coup d'épée le passé de ces, on a cherché à persuader que les réformes politiques et civiles sont de leur intérêt. Ce que le parti libéral n'avait pu obtenir, le concours du peuple, ce nouveau parti l'a conquis, et les faits témoignent qu'il n'est pas resté sans effet sur les princes. Les livres, les journaux, des réformes partielles attestent autant son progrès que le développement de l'éducation publique. La victoire de ce parti, qui s'est placé entre les deux autres comme conciliateur, n'est donc pas éloignée...

L'événement le plus encourageant pour lui est l'élévation de Pie IX au pontificat, dans lequel, s'il faut en juger par ses principes et ses actes, le parti a acquis un chef puissant et influent. Un parti qui a à sa tête le chef du monde catholique ne peut rester au-dessous de sa mission: la résurrection de l'Italie est au bout de ses efforts!...

La condition intérieure des sujets du pape n'a pas encore été notablement améliorée, mais on annonce pour le mois de novembre la création de conseils provinciaux électifs, un sénat consultatif qui se réunira à Rome tous les deux ans, et l'organisation d'une garde nationale.

On dit aussi qu'il va se fonder à Rome un journal hebdomadaire consacré aux questions industrielles et d'économie sociale, le *Contemporaneo*. Une société de prélats et de laïques célèbres par leur sagesse et leurs lumières, dirigera cette publication. On espère que le pape donnera les ordres nécessaires pour empêcher qu'une censure ignorante ne neutralise les intentions des rédacteurs de cette feuille, fondée, assure-t-on, sous ses auspices. Ce journal publiera aussi les documents officiels, et l'on suppose qu'en publiant les lois et décrets, il en indiquera les motifs, car un des principaux soins d'un gouvernement qui veut le bien doit être de faire apprécier les moyens qu'il emploie.

Une importante création de Pie IX est celle d'une commission spéciale pour l'administration des fleuves et forêts. Voilà quinze ans que les fleuves, oubliés par l'Etat, n'avaient été l'objet d'aucun travail. Les forêts de Feiola et de Terracine, sur les confins du royaume de Naples, étaient abandonnées au premier occupant, et le trésor public n'en retirait aucun profit; une bonne administration soustraira les campagnes au fléau des inondations, et rapportera à l'Etat des produits considérables...

On dit qu'une commission doit être incessamment nommée pour surveiller les administrateurs, légats et gouverneurs des provinces, et servir d'interprètes aux citoyens lésés par l'administration. L'instruction publique, l'instruction populaire surtout, seront réglées par une loi qui sera prochainement publiée... On s'occupe aussi des chemins de fer... Le gouvernement papal hésite, dit-on, entre les trois systèmes de construction... Nous croyons, pour notre part, que l'Etat pontifical devrait; en cette occasion, préférer le système belge, et construire à ses frais le réseau des voies de fer, en intéressant à cette entreprise les petits capitaux au moyen d'emprunts, en assurant aux petites sommes, outre un intérêt fixe, un produit éventuel sur les produits du chemin... La part afférente au gouvernement serait consacrée à amortir le capital... Ce système, entre autres avantages, aurait celui de paralyser l'agiotage qui produit tant de désastres en France et ailleurs...

Mais les intentions du pape sont neutralisées par un parti puissant composé de cardinaux, de fonctionnaires publics, des milices mercenaires et des amis de l'Autriche, qui tous profitaient des désordres du règne de Grégoire XVI... Le parti autrichien n'est pas nombreux, mais ceux qui le dirigent sont haut placés et très puissants encore, et il ne recule devant aucun moyen pour perdre le pontife réformateur. Les révoltes partielles sont des moyens qu'il affectionne... Les magistrats sont pour lui en beaucoup d'endroits...

(1) Discours de M. Raynal, avocat-général à Bourges.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.
SAMEDI 14 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

TROISIÈME PARTIE.

XIV.

Entente cordiale; M. Jonas et son ami partent pour une entreprise. (Suite).

La véhémence de Jonas durant la dernière partie de son entretien avec Montaigüe, avait été croissant à chaque mot, depuis qu'il avait regardé son honorable ami en face jusqu'à la fin de la conversation. Arrivée au comble, cette impétuosité, loin de se ralentir, s'établit d'une manière fixe. En désaccord complet avec le caractère et les habitudes de Jonas, peu naturelle surtout dans les périlleuses circonstances où il se trouvait, l'excitation n'en persistait pas moins. Ce n'était pas l'effet du vin ou de quelqu'ardent breuvage, car ses pensées s'enchaînaient avec suite. Cette espèce de fièvre semblait plutôt un préservatif contre d'autres excès; quoiqu'il bût à plusieurs reprises ce jour-là, sans retenue ni modération, il resta exactement le même, et sa verve ne s'accrut ni ne diminua d'une manière sensible.

Résolus, après quelques discussions, à voyager de nuit, afin de consacrer le jour aux affaires, ils se concertèrent sur le matériel. M. Montaigüe décida qu'un attelage de quatre chevaux était indispensable, ne fût-ce que pour le premier relai: c'était, en plus d'un sens, un moyen de jeter de la poudre aux yeux des regardants; en conséquence, une chaise de poste à quatre chevaux fut commandée pour neuf heures du soir. Jonas ne retourna pas chez lui, sous prétexte que ce départ précipité était la meilleure explication de son brusque retour du matin. Il écrivit un mot pour demander son porte-manteau: le commissionnaire rapporta, avec les bagages, un billet de Mercy. Elle implorait de son mari la permission de venir le voir un moment. Pour unique réponse à cette humble requête, il lui fit dire: « qu'elle s'en avisât! » Et cette menaçante affirmation équivalant, en dépit de la grammaire, à une négative, elle s'abstint.

M. Montaigüe ayant fort à faire dans le cours de la journée, Jonas favorisa M. Jobbling de sa compagnie et de sa verve. Comme il se rendait au cabinet du docteur pour y faire, tête à tête, un second déjeuner, il rencontra Nadgett dans l'antichambre et railla impitoyablement le furtif gentilhomme sur son air effarouché! «Est-ce que par hasard, vous auriez peur de moi?» lui demanda-t-il en ricanant. A quoi M. Nadgett, tout confus, répondit que « Non »; mais que, sans doute, il laissait trop percer sa timidité naturelle, puisqu'on lui adressait souvent le même reproche.

M. Montaigüe prêtait l'oreille, ou, pour parler plus congrûment, il entendit, par hasard, ce dialogue. Dès que Jonas fut parti, il entr'ouvrit la porte, fit signe, du bout de sa plume, à Nadgett, et lui murmura:

— Qui lui a remis ma lettre, ce matin?

— Mon locataire, Monsieur, souffla Nadgett, la main devant sa bouche.

— Comment cela?

— Je l'ai trouvé sur le quai, Monsieur. Pressé par l'heure, vous absent, il fallait se décider; heureusement, il me vint à l'esprit que si je remettais la lettre moi-même, je ne pourrais plus être bon à rien; la mine eût été éventée du coup.

— Monsieur Nadgett, vous êtes un homme d'or! dit Montaigüe, lui tapant doucement sur le dos. Et votre locataire se nomme?

— Pinch, Monsieur, M. Thomas Pinch.

M. Montaigüe réfléchit un moment, et reprit:

— D'où est-il? Le savez-vous?

— Du Wiltshire, Monsieur, à ce qu'il m'a dit

Ils se quittèrent sans ajouter un mot. Qui eût vu M. Nadgett saluer M. Montaigüe, la minute d'après, et M. Montaigüe lui faire, en échange, une légère inclination de tête, aurait certainement juré que de leur vie ils n'avaient échangé l'ombre d'une confidence.

Pendant ce temps M. Jonas et le docteur se régalaient, à l'étage au-dessus, d'une bouteille de madère et de quelques sandwichs. M. Jobbling ayant été invité à dîner pour six heures, avait préféré déjeuner légèrement; « précaution judicieuse, fit-il observer, sous deux points de vue: *primo* comme hygiène, *secundo*, pour ouvrir l'appétit. »

— Et vous êtes tenu à prendre un soin tout particulier de votre digestion, vous, monsieur Chuzzlewitt, ne fût-ce que pour notre avantage à tous, mon cher monsieur, poursuivit le docteur, faisant claquer ses lèvres et reposant son verre sur la table. Comptez-y; l'estomac est la cheville ouvrière. Le vôtre doit être en excellent état, un parfait chronomètre, Monsieur, autrement vous ne seriez pas si joyeux, si allègre. Votre cœur est à l'aise dans sa royale prison, monsieur Chuzzlewitt, comme dit je ne sais quel personnage dramatique. Par parenthèse, je voudrais qu'il le dît dans une pièce moins adverse à notre profession. Il s'y trouve une caricature d'apothicaire, Monsieur, abjecte, basse, hors nature complètement.

M. Jobbling fit remonter son jabot de fine batiste, d'un air qui disait: c'est là ce que j'appelle le type de ce que doit être le médecin, Monsieur: et le coup d'œil qu'il lança sur Jonas quêtait une affirmation.

Peu disposé à poursuivre ce sujet, Jonas avait pris un étui d'instruments de chirurgie, qui se trouvait sur la table, et il l'ouvrit.

— Ah! dit le docteur, s'appuyant sur le dossier de sa chaise, j'ai soin de l'ôter quand je mange; mes poches deviennent alors si étroites! Ha! ha! ha!

Jonas avait ouvert une des brillantes lancettes, et en examinait la lame avec un regard aussi acéré que la pointe, aussi tranchant que le fil.

— Du fin acier, docteur! bien trempé, hein?

— Eh! eh! oui! répliqua celui-ci avec l'hésitation modeste du propriétaire. On peut ouvrir lestement une veine à l'aide de ce petit outil, M. Chuzzlewitt.

— Il en a ouvert bon nombre, je présume? reprit Jonas, considérant le bistouri avec un redoublement d'intérêt.

— Mais, pas mal, pas mal, mon cher Monsieur! La clientelle donne assez; je crois pouvoir l'avouer, reprit le docteur, avec une petite toux sèche, comme si cette explication de fait fatiguait sa modestie. Oui, il a travaillé sur une assez belle clientelle, sans me vanter, répéta-t-il en

(1) Voir les numéros du 4 juin au 13 novembre.

culaire, dans laquelle nous remarquons le passage suivant :

« Le ministère n'a plus, pour son inaction, l'excuse de sa faiblesse parlementaire : fort d'une majorité incontestée, qu'il montre donc ce dont il est capable; les sujets ne lui manqueront pas : l'abaissement de l'impôt sur le sel, la réforme de la taxe des lettres, le sort des maîtres de postes, la conversion de la rente, l'amélioration du sort des classes ouvrières, la liberté de l'enseignement, la véritable colonisation de l'Algérie, le développement des éléments fondamentaux de notre marine, l'équilibre à rétablir dans nos budgets, etc. Voilà bien des questions qui attendent, et dont le ministère n'a plus de prétexte pour ajourner la solution. Mes amis et moi, nous le sommerons de les aborder les unes après les autres, sincèrement et résolûment, lui offrant, au besoin, pour cela, notre loyal concours. Si, sourd à nos instances, il persiste dans une inertie qui, en présence de la majorité dont il dispose, serait, pour elle et pour lui, l'aveu d'une honteuse impuissance, nous ne nous rebuterons pas : une opposition inspirée par des ambitions personnelles peut, à la longue, se lasser ou s'aigrir ; mais il n'y a rien qui rend patient et persévérant comme les convictions profondes jointes à un entier désintéressement. »

Nous applaudissons volontiers aux promesses de M. Billault, mais nous lui demanderons comment il se fait que depuis si longues années, l'opposition se soit montrée stérile à l'égard de toutes les questions que M. Billault énumère. Si la chambre s'est trouvée assez bien disposée pour les réformes concernant le port des lettres et le sel, comment la gauche n'a-t-elle manifesté aucune vue véritablement libérale à l'endroit de l'amélioration du sort des classes ouvrières? Nous n'avons connaissance d'aucune idée tant soit peu large que l'opposition ait produite dans ce sens. Aussi accueillons-nous avec un véritable plaisir la déclaration de M. Billault. Le jour où l'opposition, au lieu de se perdre dans de vaines disputes de coteries et de personnes, voudra prendre en main la cause du travailleur, et essayer de se faire des principes sociaux, nous ne doutons pas qu'elle n'acquière rapidement une véritable popularité, et en même temps le pouvoir nécessaire pour réaliser ses bonnes intentions. Mais, en vérité, c'est là une chose qui condamne terriblement tout le passé de l'opposition, que nous soyons contraints de signaler comme quelque chose d'extraordinaire cette promesse si tardivement faite par un député de s'occuper enfin de l'amélioration du sort des classes ouvrières. N'est-ce pas là un indice irrécusable de la fausse direction suivie jusqu'à ce jour? L'opposition pourra-t-elle se débarrasser des langes étroites qui l'embarrassent? On nous promet d'en avoir la force; nous acceptons cette promesse; l'opposition, déjà fort malade, mourrait de sa vilaine mort, si elle ne faisait que répéter son passé.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Voici la liste par ordre de mérite des élèves de l'Ecole royale polytechnique admis dans le service des ponts-et-chaussées et dans celui des mines.

Ecole des mines. — Moutard, Sens, Méniolle, Flajolot, Jutier, Cléry-Hanet.

Ecole des ponts-et-chaussées. — Varroi, Jacquet, Garet, Ruinet, Raison, Radoult de Lafosse, Sainjon, Barral, Saumier, de Lagrené, Rizallon, Ricot, Dainez, Moquet, Daullé, Philbert, Du Boys, Viennot, Léonard, Olry, Saleta, Duval, Dinet, Thouvenot, Batereau, Combes, Renoust-Desorgeries, Servient, Renaudeau, Montaut, Menche, Clerc.

— Le chemin de fer est complétement rétabli entre Tours et Amboise, et entre Blois et Amboise : il ne restait plus à Amboise, le 10, ... M. Théodore Daru, caissier des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations, en remplacement de M. Rambot, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— C'est samedi, 14 novembre, qu'aura lieu, à la salle Valentino, la soirée dansante au bénéfice des victimes des inondations de la Loire. Le public ne manquera pas de répondre à cet appel, qui, outre l'attrait du plaisir, lui offrira l'occasion de faire une bonne œuvre.

— Le conseil communal de Namur, dans sa dernière séance, a entendu le rapport de M. Raymond sur les changements à apporter dans la législation des octrois.

La commission propose la suppression de l'octroi. Elle pense qu'il n'y a pas lieu de s'occuper de la question d'argent; elle fait toutefois remarquer que le chiffre des recettes provenant de l'octroi peut être atteint dans la ville de Namur au moyen d'une augmentation de 80 p. cent des contributions directes, de sorte que le contribuable qui paie maintenant 100 fr. de contributions en paierait 180, mais serait libéré de toute espèce de droit d'octroi.

— Le gouvernement provisoire de Genève vient de proposer au grand-conseil, conformément aux vœux exprimés dans la séance de mardi dernier, un arrêté portant que Genève joint son vote à ceux des cantons qui ont demandé la dissolution immédiate de la seconde alliance des Sept.

— On a craint une émeute au dernier marché de Lucerne, aussi des mesures de police extraordinaires avaient été prises. En effet, à la fin du marché, quelques centaines de personnes ont entouré la halle au blé, demandant de combien le prix du pain avait haussé. Cette hausse a été de 9 rappes pour le pain de cinq livres seconde qualité ou de quatre livres première qualité.

— La société des voitures-omnibus qui fait le service du camionage à la gare des Batignolles, chemin de fer de Rouen, n'ayant pas payé ses camionneurs et charretiers leur salaire du mois d'octobre, ceux-ci ont laissé avant-hier leurs chevaux à l'écurie, et ont refusé de travailler. Les travaux n'ont été repris dans l'après-midi qu'après que le paiement a été fait.

— Depuis les évènements de Genève, il s'est formé à Zug une véritable dictature, sous le nom de *commission exécutive*. Cette autorité est à la vérité inconstitutionnelle, mais le landamman en charge l'a justifiée en pleine séance, en disant qu'on ne voulait pas que ce qui est résolu à Zug fût quelques heures après rapporté à Zurich.

— Nous avons annoncé, dit la *Presse*, que huit mille fusils achetés en Angleterre par les agents du comte de Montemolin étaient partis de Liverpool pour Gibraltar. Est-il vrai que le gouvernement français, ayant su que ces agents parcouraient les fabriques de Manchester et de Birmingham avec des intentions qu'ils ne déguisaient pas, en ait informé lord Palmerston, qui n'a tenu aucun compte de l'avertissement? Est-il vrai que le noble lord ait déclaré qu'il ne ferait rien pour contrarier des projets qui se trament au grand jour à Londres, et dont le but est de rallumer en Espagne la guerre civile?

SUCCÈS DE M. E. SUE. — Il se publie maintenant en Allemagne huit traductions différentes de *Martin l'Enfant trouvé*, savoir : 3 à Leipsick, 2 à Berlin, 1 à Grimma, 1 à Augsbourg et 1 à Baden. Ce même roman se publie dans 18 journaux en langue espagnole, dans la Péninsule et dans le Nouveau-Monde.

UN DOUBLE SUICIDE, accompli dans les circonstances les plus étranges, vient d'avoir lieu à Elbeuf.

Le nommé Devismes, âgé de vingt-sept ans, voltigeur au 66e de ligne, était venu passer à Elbeuf quelques jours de congé provisoire, avec sa femme, âgée de vingt-sept ans comme lui et exerçant la profession de couturière. Son congé allait expirer et les deux époux en manifestaient partout la plus vive douleur. Il y a trois jours, en leur absence, un appariteur de police vint avertir le mari qu'il eût à passer chez le commissaire de police. Une voisine se chargea de la commission et la transmit à la femme Devismé à son retour.

20 id.	id.	10 000	ci.	200 000
40 id.	id.	5 000	ci.	200 000
100 id.	id.	2 500	ci.	250 000
200 id.	id.	1 000	ci.	200 000
500 id.	id.	500	ci.	250 000
875 lots.				2 000 000 fr.

» Quant aux formalités du tirage, elles seraient observées d'après les usages consacrés.

» Les dix millions, sauf les frais rigoureusement obligatoires, restant du capital de douze millions, appartiendraient aux victimes des inondations, et leur seraient distribués par les soins du gouvernement. Les fonds à provenir de la souscription des billets seraient versés chez un ou plusieurs banquiers agréés par le gouvernement. Les versements auraient lieu chaque jour au fur et à mesure des encaissements. Le gouvernement déléguerait un censeur chargé de se faire représenter chaque jour les reçus des banquiers et les livres-souches. Le censeur contrôlerait également toutes les autres opérations de la loterie, et présiderait au tirage, qui serait fait devant une commission approuvée par le gouvernement.

Exposition de la Théorie de Fourier.

Le *Courrier de Nantes* publie, à propos du cours de M. Hennequin, une série d'articles du plus haut intérêt, où la théorie de Fourier se trouve exposée et appréciée avec une remarquable fidélité. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur faisant connaître ce travail de l'un de nos meilleurs amis.

Nous avons promis d'apprécier l'ensemble du cours de M. Hennequin, c'est-à-dire de résumer nos impressions à ce sujet. L'exécution de cette promesse n'est pas sans danger. Si nous avons été d'accord avec tout le monde en constatant le rare talent d'exposition du professeur et la distinction de son caractère, il n'en sera plus de même du moment où nous oserons déclarer que nous acceptons pour sensées et pour praticables la plupart des propositions émises par lui. Nous ne nous dissimulons nullement que nous risquons dès lors le ridicule et les douches. Cependant, nous voulons mettre à cette épreuve la confiance de nos lecteurs.

Et d'abord qu'il nous soit permis d'insister sur ce qui s'est passé.

Sept ou huit cents personnes, avons-nous dit, ont suivi à Nantes, avec une attention et une sympathie croissantes, l'exposition en sept leçons de la Théorie de Fourier. Cet auditoire imposant se composait en majeure partie du monde officiel de notre ville, des notabilités commerciales, industrielles, c'est-à-dire des hommes les plus attachés aux intérêts positifs de la société actuelle, les mieux garantis contre l'entraînement des illusions et des théories vaines.

Pour que ce fait se soit produit; pour que des hommes naturellement prévenus contre le système phalanstérien aient donné des preuves croissantes d'attention et d'intérêt à ce système, pendant sept séances, il faut, quoi qu'on en dise, qu'ils y aient vu autre chose que de l'utopie, des rêves creux, des bulles de savon. Ce serait avoir une bien triste idée du bon sens public, du jugement nantais, que d'attribuer au talent seul de l'orateur (talent dont le cachet principal est la précision, la clarté) tout l'intérêt de ce cours.

Il y a certainement autre chose dans le succès de M. Hennequin. Le caractère de vérité, d'observation exacte, d'analyse profonde des passions humaines et des faits sociaux y entre, selon nous, pour beaucoup; c'est parce que le public a reconnu un grand fonds de vérités pratiques dans la critique de notre société actuelle et dans le plan nouveau d'une société meilleure, qu'il a prêté à l'orateur une attention

---

portant de nouveau son verre à ses lèvres.

— Voyons! couperiez-vous bien la gorge à un homme, avec ce petit joujou? demanda Jonas.

— Certainement, certainement; pourvu qu'on attrape l'endroit juste; tout dépend de là.

— Où vous mettez le doigt maintenant, hein? s'écria Jonas, se penchant pour y regarder.

— Oui, dit le docteur; c'est la jugulaire.

Jonas, dans son impétuosité, décrivit en l'air une courbe si proche de la jugulaire du docteur, que celui-ci en devint pourpre. Alors Jonas, dans la même étrange fougue de gaîeté, partit d'un bruyant et discordant éclat de rire.

— Non, non, dit le docteur en branlant la tête; trêve à la plaisanterie! Ne jouons point avec des instruments tranchants. A ce propos, il me souvient d'un exemple remarquable d'adresse dans le maniement de la lancette. C'était un cas de meurtre. Je crains même qu'ce ne fut un meurtre commis par un membre de notre profession, tant la chose était artistement faite.

— Ouais! dit Jonas; comment cela?

— Eh! mon cher Monsieur, c'est un cas fort délicat! Un certain personnage fut découvert un matin au fond d'une ruelle obscure, debout dans l'embrasure d'une porte; — je devrais dire debout, appuyé dans l'angle, et par conséquent supporté par l'embrasure. Il n'y avait sur son gilet qu'une seule goutte de sang. Il était mort, froid, et il avait été assassiné, Monsieur!

— Une seule goutte! dit Jonas.

— Cet homme, Monsieur, continua le docteur, avait été frappé droit au cœur : poignardé avec une telle dextérité, que, mort sur le coup, le sang s'était épanché au dedans. On supposa qu'un médecin de ses amis (auquel s'attacha le soupçon), ayant lié conversation avec lui sous quelque prétexte, l'avait, selon toute apparence, pris familièrement par le bouton de son habit, avait ainsi examiné son terrain à loisir, préparant son autre main, et, la place exacte une fois bien arrêtée, avait saisi l'instrument quel qu'il fût....

— Et fait le coup! dit Jonas.

— Vous y êtes, répliqua le docteur. C'était au total une véritable opération et des mieux exécutées. L'ami médecin ne reparut plus; et, comme je vous le disais, la chose fut mise sur son compte. Qu'il en fût ou non l'auteur, c'est ce que je ne saurais dire: mais, ayant eu l'honneur d'être appelé avec deux ou trois de mes confrères, et ayant ainsi qu'eux fait un attentif examen de l'incision, je n'hésite pas à déclarer qu'elle ferait le plus grand honneur à n'importe quel praticien, et que, si elle n'émanait pas d'une main exercée et pratique, il fallait la considérer ou comme le résultat d'un art, d'une science inconcevable, ou d'une favorable et fort extraordinaire combinaison de circonstances.

Son auditeur prenait un intérêt si vif à ce récit que le docteur Jobling chercha à le lui rendre encore plus clair à l'aide de son doigt et de son pouce placés sur son gilet; et, à la requête de Jonas, il prit la peine de se poster debout dans un coin de la chambre, où il représenta alternativement, et avec plein succès, le meurtrier et sa victime. La bouteille vidée et l'histoire finie, Jonas se trouvait dans la même impétueuse veine qu'au moment où il était entré. Si, selon la théorie du docteur, une bonne digestion en était la cause, il pouvait rivaliser avec une autruche.

A dîner, il en fut de même; après dîner, de même encore. Quoique le vin eût été sablé, et les viandes succulentes expédiées rapidement à neuf heures, sa verve n'était nullement abattue. L'intérieur de la voiture étant éclairé, il jura qu'il prendrait des cartes et une bouteille de vin; et, les tenant sous son manteau, il s'achemina vers la porte.

— Débarrassez-nous le chemin, Tom-Pouce, et au lit!

Ce fut le salut qu'il accorda à maître Bailey, qui, tout botté, tout encapuchonné, attendait à la portière pour l'aider à monter.

— Au lit, moi, Monsieur! Eh! je vais avec vous, dit Bailey.

Jonas redescendit vivement, et saisissant le groom au collet, il retourna dans le vestibule, où Montaigüe s'était arrêté pour allumer un cigare.

— Ah ça! vous ne comptez pas nous empêtrer de ce singe, j'imagine?

— Si, répliqua Montaigüe, je l'emmène. Jonas donna une secousse à l'enfant, et le jeta rudement de côté. Il y avait plus de sa façon habituelle dans cette incartade que dans tout ce qu'il avait dit ou fait durant cette journée; il éclata immédiatement d'un rire immodéré, et portant avec le poing une botte au docteur, en imitation de la pantomime de son confrère le médecin, il s'élança de nouveau dans la voiture, où son compagnon le suivit, tandis que maître Bailey se hissait sur le siége de derrière.

— Oh! vous aurez de l'orage cette nuit! s'écria le docteur, et les chevaux partirent au galop.

(*La suite prochainement.*)

Les Martyrs de l'Industrie.

La *Gazette de France* donne les détails suivants sur la situation des ouvriers d'une manufacture de coton en Angleterre :

« Cette manufacture fournit seule la moitié des exportations de l'Angleterre, quatre fois plus que celle de laine, huit fois plus que celle de toile, douze fois plus que celle de quincaillerie. Cette manufacture, qui emploie 1 500 000 ouvriers de tout âge et de tout sexe, est considérée désormais comme le plus ferme appui de la puissance britannique. Qui sont les heureux? Ah! certes, ce ne sont pas les 1 500 000 ouvriers qu'elle fait vivre.

» Ces malheureux ouvriers, qui vivent dans une atmosphère toujours chauffée au-dessus de 80 degrés Fahrenheit ou 22 Réaumur, toujours imprégnée de particules de coton, toujours corrompue par d'autres émanations méphytiques, atteignent rarement l'âge de 40 ans, et à cet âge ils sont toujours congédiés comme n'étant plus propres au travail; ils ont, pour la plupart, vieilli avant le terme dans la misère, la saleté et le vice; le travail principal est fait par de malheureux enfants de l'âge de 6 à 13 ans, autrefois vendus par les dépôts de mendicité, aujourd'hui vendus par leurs parents; leur travail est forcé par des châtiments, et le salaire n'est pas pour eux. Tous les développements de l'intelligence comme tous les plaisirs de la vie leur sont interdits par une application sans relâche. On ne peut les tenir éveillés que par les coups, à cause de la fatigue à laquelle ils succombent. On les fait travailler 14 heures par jour et davantage; un statut du parlement, obtenu pour leur protection, a enfin réduit leur travail à 12 heures, mais ces intentions bienfaisantes ont été frustrées par l'accélération des machines. Or, celle-ci est telle que, tandis que l'enfant qui, pour filer, est obligé de suivre les mouvements de son métier, faisait en 1815 huit milles par jour, il était obligé en 1832 d'en faire vingt et même vingt-cinq.

» Cette marche continuelle, jointe au travail, a sur la santé les effets les plus funestes. Les rapports des médecins sur les maladies et la mortalité des ouvriers employés dans les manufactures de coton font frissonner. »

que l'anarchie morale en est venue à ce point que tout individu n'invoque que sa manière de voir et son propre intérêt pour critérium de vérité, la plus séduisante parole et la plus magnifique théorie sont presque impuissantes sur le mouvement de la société. Une seule chose fait croire à l'idée aujourd'hui, c'est le fait. Si le royaume de Dieu peut et doit venir sur la terre, ce n'est plus à l'aide de prédications et de paraboles qu'il se fera accepter généralement, mais par sa réalisation matérielle et palpable. Vingt siècles ont suffi à la foi sans preuves; ce sont des preuves qu'il faut aujourd'hui à la foi. Les Thomas modernes ne demandent pas seulement à voir, mais encore à toucher, à goûter. L'Ecole phalanstérienne paraît s'être pénétrée de cette vérité, puisqu'elle déclare ne faire de l'enseignement qu'en vue de provoquer l'essai matériel de son plan d'harmonie sociale, sur le terrain d'une seule commune. C'est là, nous le répétons, une preuve de son jugement.

Faut-il s'étonner de ces résistances de l'incrédulité et des difficultés qui surgissent devant toute innovation profonde! Nous ne le pensons pas. Ce sont là les épreuves qui mesurent la valeur des systèmes. L'idée fausse succombe à ces épreuves; l'idée juste et salutaire en triomphe. Les sociétés humaines, plus encore que les individus, ne peuvent pas risquer leur sécurité, leur repos, leur existence dans d'aventureux et téméraires changements. Aujourd'hui, d'ailleurs, l'opposition que rencontrent les propagateurs du système de Fourier prend sa source dans une disposition générale dont ne se rendent pas suffisamment compte ces propagateurs. L'autorité d'un seul nom ou d'un seul homme ne suffit plus à la fortune d'une idée dans notre époque démocratique. Nos mœurs électives et représentatives ne nous permettent plus d'admettre qu'un homme, quel que soit son génie, puisse, à lui seul, trouver tout le secret d'une transformation sociale. Si cet homme a raison, son système doit se trouver en rapport d'analogie avec toutes les tendances progressives de la société qui l'entoure; son but doit être identique à celui auquel aspirent les hommes les plus avancés; les moyens qu'il propose doivent eux-mêmes être déjà acceptés en principe et en germes par ses contemporains. Ici, la loi de la *série*, sur laquelle Fourier base toute sa théorie, doit se vérifier comme ailleurs. Fourier est certainement le génie socialiste le plus complet et le plus extraordinaire de notre époque; mais il n'en est pas le seul. Une série de manifestations bien moins remarquables, mais analogues, se sont produites presqu'en même temps comme pour prouver sa supériorité. Sa théorie de l'association et de l'unité universelle est bien certainement la synthèse la plus logique des progrès récents des sciences, des arts, de l'industrie et de la politique; mais elle avait besoin de ces progrès eux-mêmes pour se produire, et elle en a encore besoin pour se vérifier et se prouver. A ce point de vue, on doit comprendre que la meilleure manière de démontrer que Fourier est mieux qu'un rêveur, n'est pas de décréter en quelque sorte son système de par la grâce de la divination, de par la royauté ou le privilège du génie, mais bien de prouver l'exactitude et la maturité de ce génie de par les travaux et les tendances de ses devanciers et contemporains.

Cette réflexion nous a été surtout inspirée par le genre d'objections que nous avons vues se produire chez plusieurs des auditeurs de M. Hennequin. Il est remarquable que c'est surtout parce que la Théorie de Fourier paraît trop systématique et trop grandiose qu'on répugne à l'accepter. Les principes, les lois naturelles et les axiomes dont Fourier propose l'application intégrale à la société ne sont pas combattus en eux-mêmes, mais seulement dans leur application condensée. L'incrédulité ne naît pas du plus ou moins de solidité de telle ou telle partie de l'édifice, mais bien du caractère idéal de l'ensemble. La principale objection ne se fonde pas sur ce que c'est illogique et faux, mais bien sur ce que cela paraît trop nouveau, trop beau, trop juste, trop grand, trop éblouissant d'attrait et de prestige, pour être vrai et praticable. On admet très volontiers l'analyse et la critique de Fourier dans toutes les ramifications sociales, mais on n'ose plus suivre le torrent de ses inductions dans l'organisation et la synthèse. Aux yeux du commun de nos martyrs actuels, la science qui se montre poétique et attrayante cesse d'être de la science.

Cette disposition générale des esprits est la plus défavorable aux efforts de progrès et d'innovation. Cependant nous croyons qu'il y a moyen d'en triompher en ce qui concerne la partie organique des travaux de Fourier. Il y a moyen de prouver que toutes ses propositions fondamentales ont des racines profondes dans la réalité; que toutes ses idées essentielles ont été ou sont plus ou moins pratiquées; que les germes, sinon les fruits, en sont partout; que du libre développement de toutes nos tendances actuelles, résulte forcément la justification et à la réalisation à peu près complète de son système.

Pour s'en convaincre, il suffira de démonter le mécanisme social de Fourier, de prendre une à une ses différentes pièces, et de les montrer en jeu déjà dans nos mœurs, dans nos institutions, dans nos habitudes. Le principe d'*association*, la loi de la *série*, l'idée du *travail attrayant*, les *passions* telles que Fourier les classe, l'idée de *phalanstère* ou d'édifice collectif, l'idée d'*élections générales*, de *paix universelle*, d'*armées industrielles* constituent comme bases toute la Théorie de Fourier. Eh bien! nous croyons facile de démontrer que toutes ces propositions sont déjà acceptées, sinon comme faits généraux, au moins comme faits partiels, comme *desiderata*, comme éléments de progrès et but des efforts publics. Chacune de ces idées est déjà une tradition, un fait ou une tendance arrêtée. La société entière concourt par des moyens divers à leur réalisation de plus en plus large. On peut constater que sous tous ces rapports, Fourier n'a fait que découvrir, que prévoir, que généraliser, que coordonner dans un système ce qui est encore épars dans la société, mais ce qui doit tôt ou tard et infailliblement se condenser dans la réalité.

Prenons la première idée-mère de Fourier, l'*association*.

L'*association!* serait-ce, par exemple, la vertu ou la valeur de cette cité et facile entre les idées et les sentiments, l'Association doit exister d'abord entre les intérêts. Fourier a seulement compris, dès 1808, que si la libre concurrence a eu pour premier effet de stimuler la création des richesses et d'ouvrir mille issues au génie d'entreprise, cette liberté de la lutte devait, à la longue, dégénérer en anarchie, en abus, en malheurs, qui en paralyseraient les bienfaits. L'agiotage, l'accaparement, la banqueroute, l'usure, les fraudes et falsifications, la dépréciation des salaires, le chômage, les grèves, etc., ne sont plus des prévisions, mais des faits malheureusement connus et déplorés. Fourier a pensé que le remède à ces maux ne pouvait se trouver ni dans l'association partielle ou la coalition des capitalistes, ni dans l'association partielle ou la coalition des travailleurs, ni même dans l'association partielle ou coalition des consommateurs; mais bien dans l'association intégrale de ces divers ordres d'intérêts. Fourier a prévu que l'association partielle des capitalistes, si elle avait pour premier avantage de faire faire à l'industrie de plus grands progrès que ceux résultant des efforts isolés, aurait en revanche pour inconvénient de dégénérer en ligue, en accaparement, en monopole, de constituer une féodalité nouvelle, rançonnant producteurs et consommateurs, établissant de vastes maisons commerciales pour tuer les petites, fondant d'immenses manufactures pour tuer les petits métiers. Fourier a prévu aussi que l'association partielle des travailleurs, ayant pour but de maintenir les salaires ou de les faire augmenter et de résister à la coalition des maîtres et capitalistes, ne pouvait elle-même se traduire qu'en coalitions violentes, arbitraires, en émeutes, en grèves, en maux et en abus. Tous les événements récents de l'industrie en France et en Angleterre, justifient ces prévisions.

Or, puisque le *capital*, le *travail* et le *talent* sont les trois agents qui concourent partout à la production, Fourier a proposé d'étendre l'association à ces trois agents. Puisque tous les hommes sont, ou capitalistes, ou travailleurs, ou hommes de talent spécial en même temps que consommateurs, Fourier a proposé d'étendre le principe d'association à tous les hommes, en prenant pour base, pour atelier, la commune ou la réunion de 300 ou 400 familles. Par ce moyen, il fait disparaître tous les vices de l'industrie et du commerce, et leur assure l'ordre, la sécurité et la moralité qui leur manquent. S'il est un autre remède aux conflits industriels et commerciaux, aux coalitions de maîtres ou d'ouvriers, au communisme, au chartisme, aux insurrections des prolétaires, à la guerre sociale contre la propriété; qu'on le découvre, qu'on le dénonce! Quant à nous, nous l'ignorons.

Pour l'agriculture, qu'a proposé Fourier? Il a vu qu'en agriculture le principe d'association était encore moins avancé que dans le commerce et l'industrie. D'un côté, il a reconnu que si la grande propriété, telle qu'elle existe surtout en Angleterre, avait pour avantages certains de réaliser de précieuses économies de main-d'œuvre, d'efforts, d'instruments, et de favoriser de grands bénéfices par l'unité d'exploitation, par les ressources de crédit, par l'emploi des meilleures méthodes, elle avait aussi pour inconvénients graves, de ne profiter qu'à une seule famille privilégiée, et de laisser en dehors d'elle des masses de prolétaires affamés. D'un autre côté, il a pu constater que si la petite propriété, morcelée, telle que l'ont faite en France la révolution et le droit d'héritage, était un mode plus équitable de répartition de produits, et avait l'avantage de faire vivre ou d'intéresser à la production une population bien plus nombreuse, cette propriété, de plus en plus morcelée, avait en revanche l'inconvénient de placer le propriétaire agriculteur dans l'impossibilité de trouver du crédit, dans l'impossibilité d'appliquer les machines et les bonnes méthodes, de présenter des économies d'efforts et d'instruments, enfin, de réaliser les bénéfices croissants de la grande exploitation.

En présence de ces deux ordres d'inconvénients et d'avantages, que pouvait faire Fourier? combiner les avantages et supprimer les inconvénients. C'est aussi ce qu'il a fait. En proposant d'appliquer le mode actionnaire à la propriété agricole, d'associer tous les propriétaires d'une commune, selon la contenance exacte de leur propriété, avec nantissement immuable de leur propre fonds, et d'intéresser dans les bénéfices les travailleurs et directeurs, Fourier n'a fait que combiner les avantages d'unité d'exploitation de la grande propriété avec ceux de meilleure répartition qu'offre la propriété morcelée. En réunissant ces avantages, il a même plus fait que les doubler. En effet, il est facile de comprendre qu'il n'est pas de grande ferme de grande propriété agricole qui puisse offrir, en fait de ressources d'argent, de lumières, d'hommes et de machines, les ressources dont peut disposer une commune associée, pour s'assurer le meilleur mode d'exploitation. Il est également aisé de se convaincre que sous le rapport du stimulant à la production et de la justice de répartition des produits, Fourier a plus que doublé les avantages de la propriété morcelée, puisqu'à l'association des propriétaires entre eux, il a ajouté l'association des journaliers, des travailleurs et des directeurs; puisqu'il a assis le travail agricole, sur le concours d'efforts, de science et d'intérêt d'une commune entière, c'est-à-dire sur 2 000 habitants plus ou moins intéressés comme capitalistes, travailleurs ou directeurs, en même temps qu'à titre de consommateurs et d'échangeurs.

Voilà comment Fourier, en fait d'association, s'est fondé sur les faits, sur la logique, sur l'expérience. La solution qu'il propose est claire parce qu'elle est juste, elle est simple parce qu'elle est vraie. Si c'est là un rêve, il faut croire, dans l'intérêt de tous, que ce rêve aura, tôt ou tard, la consistance du bronze et du granit.

Fourier aurait pu s'en tenir à cette heureuse solution du problème d'association, et mériter déjà la reconnaissance et l'estime publique. Mais il est allé plus loin et a voulu compléter la puissance de production qu'offre l'Association, par une formule d'organisation qu'il appelle *série*, et par un certain nombre de propositions qui tendent à rendre le travail *attrayant*. Ici on croit [illegible] le rêve et l'utopie. Eh bien! Il nous sera aisé, en examinant les idées de *série*

Bourse du 13 novembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 70	82 70	82 60	82 65
— — fin courant	82 65	82 65	82 60	82 55
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 70	117 75	117 60	117 60
— — fin courant	117 70	117 70	117 65	117 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	106 ..	Banq. de Fr. dr cours	3170 ..
4 0/0 J.	.. ..	O. V. de Par.	1398 50
Emp. 1844 au Ct	.. ..	C. hyp.	322 50
— — fin Ct	.. ..	— Gouin	.. ..
B. du Trés.	3 1/4	— Gann.	1165 ..

PRIMES.		fin cour.		fin proch.
3 p. 0/0	d. 50	82 75	—	83 10 · 83 ..
5 p. 0/0	d. 50	.. ..	—	118 10

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	.. ..	.. ..	17 1/2	12 1/2
5 p. 0/0	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	.. ..	ROM. Der C.	100 ..
Récép. Rotsch.	102 ..	BELG. 5 1/2	.. ..
ESP. Dette act.	.. ..	— 4 1/2	.. ..
— — pass.	.. ..	— do 1840	100 ..
— 3 p. 0/0	38 ..	— do 1842	.. ..
Dette intérieure	.. ..	— Banque	.. ..
PORTUG. 5 0/0 1837	.. ..	— do Em. 1841	.. ..
HOLL. 2 1/2	.. ..	PIÉMONT	1205 ..
HAITI	.. ..	AUTRICHE	405 ..
Union linière	.. ..	— Fourneaux de l'Aveyron	.. ..

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1240 ..
Art. d. J.	100 ..
Ch. S. G.	.. ..
V. r. dr.	.. ..
— Obl. anc.	.. ..
— — nouv.	.. ..
V. r. gauc.	265 ..
Paris à Sc.	.. ..
— à Orléans	1220 ..
— à Rouen.	892 50
R.-Havre.	674 ..
Avignon	.. ..
Str. à Bâle.	222 50
Paris-Str.	478 75
Tours-Nant.	487 50
Orl.-Vierz.	.. ..
C. du Nord	645 ..
Famp-Has.	.. ..
Diep.-Féc.	255 ..
Boul. à Am.	443 ..
Orl.-Bord.	543 75
Mont. à Tr.	.. ..
Paris-Lyon	504 25
Bor.-Teste	.. ..
Zinc V. M.	.. ..
Lin Maber	.. ..

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 99; courant du mois, 98-50; décembre 99; quatre premiers mois, 102.

LILLE. — Colza, 90 à 89-50; lin, 88 à 87-50; cameline, 88; chanvre, 93. — Voitures, 5-50.

ESPRITS. — 3/6 Montpellier disponible et courant du mois et décembre, 126 à 127; 4 premiers 1847, 124; mois du milieu 123.

SAVONS. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à ...-.. fr. les 100 kil.; ordres de livraison, ... fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

La fabrique de chocolat dite CHOCOLATERIE ROYALE, rue Vivienne, 2 bis, près le passage Colbert, vient de changer de propriétaire. Elle est dirigée maintenant par M. Vidoine, qui ne conserve aucune relation d'affaires avec ses prédécesseurs, et notamment avec M. Vigny, qui reste complètement étranger à tout ce qui se rattache à l'exploitation de la *Chocolaterie royale*. Cet établissement vient d'augmenter le matériel de ses machines à vapeur d'une pièce mécanique très remarquable, toute en granit, la seule qui existe encore à Paris, et qui remplace avec une grande supériorité les anciens mortiers en fonte. Par l'emploi de cette pièce, dite *mélangeuse*, le chocolat conserve toute sa saveur et tout l'arôme que lui enlèvent les mortiers de fonte employés dans les autres fabriques. La *Chocolaterie royale* est la seule qui fournisse depuis plus de vingt ans les chocolats, les thés et les vanilles, que consomme la famille royale. Elle a aussi l'honneur de fournir le comte de Paris. Nous recommandons aux gourmets les excellents produits de M. Vidoine, et nous insistons surtout sur son assortiment de thés qui n'a point d'égal pour la variété des choix et qui lui sont expédiés directement de la Chine. La clientèle exclusive de la maison du roi et des princes est une approbation qui l'emporte sur tous les éloges.

Paris, 13 novembre 1846.

A Monsieur CHARLES DUVEYRIER.

Monsieur,

Après m'avoir fait offrir bien des fois inutilement le titre d'*Offices central*, vous en êtes arrivé à vouloir me l'imposer de vive force, et vous avez chargé l'exécuteur de vos hautes-œuvres, M. Lebey, de la commune de Bonneville, de me notifier que je me verrais à l'instant même fermer les portes de votre royaume, si je ne m'engageais formellement et par écrit, sous peine d'un dédit de cinquante mille francs, à renoncer, avant le 1er juillet prochain, aux fermage des journaux que j'exploite, et à ne faire d'annonces que dans vos journaux. En homme de cœur, j'ai accueilli comme il le méritait cet ultimatum encore plus insensé qu'odieux, et vous vous rappellerez longtemps, sans doute, la visite que je suis allé vous faire, accompagné de témoin, pour vous déclarer à mon tour que jamais je ne serais des vôtres, et que, si l'agent de publicité devait avoir à souffrir de vos attaques, le journaliste se sentait assez fort pour les repousser. Vous ne craignez pas la presse, m'avez-vous-dit; combattu par des gens plus forts que moi, vous vous êtes moqué des coups qu'ils vous portaient, soit; mais alors comment se fait-il que vous ayez affermé pour de longues années et pour un prix assez considérable la publicité d'un journal que vous n'avez pas toujours compté au nombre de vos amis? Auriez-vous l'intention de commettre un LEURRE avec la publicité de ce journal, qui, bon an, mal an, pourra bien laisser dans votre caisse un déficit de cinq à six mille francs, malgré le zèle de vos offices centraux et la prime extraordinaire que vous leur promettez? Allons, mon maître, vous voyez bien que vous n'êtes pas invulnérable.

Nous nous reverrons. E. CHÉRON.

C'EST UNE ENIGME DE BON MARCHÉ que le succès seul peut expliquer. — Pour 55 francs, — on a CINQUANTE-CINQ OUVRAGES des meilleurs auteurs contemporains, — avec un abonnement gratuit de *trois mois* à l'ESTAFETTE, journal quotidien, grand format géant-américain, contenant un *Bulletin commercial* très complet, et donnant tous les jours *une livraison in-octavo* qui forme chaque mois un beau volume de bibliothèque. Le journal est envoyé gratuitement pendant 5 jours comme essai. — Rue Coq-Héron, 3.

DITES A VOS DAMES que les Chapeaux et Capotes de la maison AIMÉE HENRY sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours *pure soie* (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du-Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

L'invention de l'harmonium, instrument de la famille de l'orgue et plus que lui capable d'enfler et de diminuer le son, ce qui lui donne un caractère expressif dont les orgues anciennes sont dépourvues, est précieuse surtout en ce que la modicité du prix de l'instrument le met à la portée de presque toutes les églises.

L'harmonium complet, l'harmonium avec ses huit demi-jeux et ses douze registres, peut remplir largement de son harmonie les plus grandes églises de campagne. L'harmonium à quatre demi-jeux et à huit registres, suffirait aux églises de moyenne grandeur; enfin, les chapelles pourraient à la rigueur se contenter de l'harmonium à deux demi-jeux et à trois registres. Mais, en tout cas, la difficulté de l'organiste se présentera toujours. Où trouver, pour desservir tant d'églises de toutes dimensions, le nombre nécessaire de virtuoses à la fois savants et modestes, dépourvus d'ambition et résignés à la vie obscure que leur séjour dans un bourg ou village leur impose nécessairement? Où trouver surtout leurs appointements annuels, quels qu'ils soient, quand on éprouve tant de difficultés à trouver une fois pour toutes la somme qu'exige l'achat de l'instrument? C'est ce suppléant de l'organiste que M.,



... OUVRAGE TERMINÉ. 1 vol. in-8° grand cavalier vélin superfin. — 2e édition, illustrée — ou 20 livraisons à 60 centimes.

TRADUCTION NOUVELLE

LES ÉVANGILES

PAR F. LAMENNAIS

10 MAGNIFIQUES GRAVURES SUR ACIER D'APRÈS CIGOLI, LE GUIDE, MURILLO, OVERBECK, RAPHAEL, RUBENS, DE RUDDER, TITIEN.

LES ÉVANGILES, même traduction, édition en 1 vol. grand in-18, prix : 3 fr. 50 — L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, traduction nouvelle par le même. 1 vol. in-8° illustré, 12 fr. 50 c.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

ÉTUDE SUR L'INSURRECTION DU DHARA 1845-1846.

Un vol. in-8°. Par CHARLES RICHARD. Prix : 3 fr. 50 c.

Capitaine du génie, chef du bureau arabe d'Orléansville, ancien élève de l'École Polytechnique.

ALGER : Chez BASTIDE et chez DUBOST et MAREST, libraires.

2, RUE VIVIENNE. — **MAISON DU GRAND COLBERT** — 6, RUE Nve-DES-PETITS-CHAMPS.

SOIERIES.

Pékins satinés . . . 1 95
Lévantines rayées, soie cuite. . . 2 45
Damas riches. . . 5 90
Damas riches, grande largeur . . . 6 90
Velours tout soie . . . 12 75
Foulards anglais. . . 1 95
Foulards de l'Inde . . . 2 95
Cravates (qualité de 9 fr. 50 c.) à . . . 5 90

TAPIS.

Tapis de foyer . . . 12 25
Tapis de lit haute laine . . . 16 50

LAINAGE.

Partie extra de Mérinos grande largeur. Pure laine. . . 2 40 — Pure laine. . . 2 90 — Pure laine. . . 3 90
Satin amazone, grande largeur . . . 3 60
Flanelles tout laine pour robes, grande largeur . . 2 95
Flanelle de santé, tout laine. . . 1 25
Alcyonne glacée, grande largeur . . . 1 95
ARTICLES DE DEUIL. Mousseline-laine noire. . » 75

LINGERIE.

Dentelles, Valenciennes . . . » 50
Mouchoirs brodés en batiste de fil à écuss. . . 6 90

CHALES.

CACHEMIRES FRANÇAIS. . . carrés. . 120 — longs . . 250
Pure laine coloris nouveaux. . . carrés. . 65 — longs . . 125
Pure laine, fabrique de Paris. . . carrés. . 49 — longs . . 105
Indoux laine, fabrique de Paris. . . carrés. . 59 — longs . . 75
Indoux laine. . . carrés. . 25 — longs . . 59
Grand choix de Tartans carrés et longs. Kabyles nouveaux.

BLANC.

Mouchoirs de batiste unis et à vignettes. . » 50
Mousseline brod. à rideaux, la pièce de 10m50 12 50
Robes de Tarlatane en toutes couleurs. . . 5 75

CHEMISERIE.

Chemises sur mesure. . . 4 3[illegible]
Chemises sur mesure, avec devant de fantaisie. » [illegible]
Caleçons et gilets de flanelle. . . » [illegible]

BONNETERIE.

Bas dits cachemire. . . 1 90
Chaussettes dites cachemire. . . 1 10
Bourses en soie avec perles. . . 1 75

GANTERIE.

Gants de Suède et gants dits cachemires. . » 50
Gants de chevreau. . . 1 75
Gants quarts-longs pour soirées. . . 2 50
Gants de Suède, couleurs foncées. . . » 70
Gants de castor piqués pour hommes. . . 1 75

FOURRURES.

Manchons de fausse martre . . . 3 75
Manchons en martre Zélande. . . 14 »
Manchons en beau vison du Canada. . . 35 »
Manchettes de fourrure. . . » 75

GRAND ASSORTIMENT DE CONFECTIONS. PARAPLUIES.

APERÇU DES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX : Frileuse. — Aïxa. — Manteau vénitien. — Manteau Lucie. — Raphaël. — Visite Pompadour. — Napolitain. — Basquine. — Veste Louis XV. — Alakeura. — Visite arabe, etc., etc.

NOUVELLE PARTIE DE CHALES CACHEMIRES A 90 FRANCS.

La chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont garanties en cachemire; quelques-uns même n'ont que le blanc en laine. Ces châles ont toujours été vendus par la fabrique et par le commerce sous la désignation de CACHEMIRE PUR.

EXTRAIT DE LA LETTRE PUBLIÉE DANS NOTRE N° DU 21 OCTOBRE. — Pour mettre fin à la polémique de M. Biétry, je viens de lui faire une dernière et sérieuses proposition. Depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, j'exposerai dans les étalages de mon magasin des châles cachemires pour une somme de 50 à 60 000 fr. Ces châles, qui proviennent des maisons les plus recommandables par leur loyauté, sont tous en cachemire et comportent seulement un mélange *toléré*, comme il existe dans les châles de 500 et de 1 000 fr. Pour éviter tout malentendu, ces châles sont ainsi affichés : Châles cachemires carrés, 90 fr. et 120 fr.; châles cachemires longs, 250 fr. — Que M. Biétry, accompagné de l'autorité compétente, fasse opérer une saisie et m'intente un procès !

S'il n'accepte pas mon défi, le public verra dans son refus le plus éclatant hommage qui puisse être rendu à la qualité de mes châles comme à la sincérité de mes annonces. — CUTHBERT, propriétaire-gérant des magasins de nouveautés du *Grand-Colbert*, rue Vivienne, n° 2.

CHANGEMENT DE DOMICILE — Pour cause d'agrandissement.

MAISON BROUSSE.

FOURNISSEUR DE S. A. R. Madame la Duchesse de NEMOURS.

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau, sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de RICHELIEU, 84.

EXPOSITION 1844. MENTION HONORABLE. — **H.-F. THOMAS, 11 BIS, RUE DU BAC.** — PROCÉDÉ BAYOL.

PALETOTS GARANTIS IMPERMÉABLES A LA PLUIE

SEULS CONSERVANT LE PASSAGE A L'AIR ET A LA TRANSPIRATION,

sans aucune altération des nuances ni de la souplesse, résistant à toute épreuve jusqu'à l'usure de l'étoffe.

AGRANDISSEMENTS DES GALERIES POISSONNIÈRE.

AU PROFIT DES INONDÉS DE LA LOIRE

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS, 7, FAUBOURG POISSONNIÈRE.

LE DIXIÈME DE LA RECETTE DU JOUR DE L'OUVERTURE DES NOUVEAUX SALONS, QUI AURA LIEU LE LUNDI 16 NOVEMBRE.

Les NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complète le bel ensemble de ces GALERIES, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des ACHATS CONSIDÉRABLES, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS, une GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES, telles que : GRAND CHOIX DE CHALES LONGS, depuis 65 fr. — Idem, CARRÉS LAINE, depuis 29 fr. — PARTIE D'ÉCHARPES NORVÉGIENNES à 3 fr. 90 c. — VISITES NOIRES et de COULEUR, SATINS A LA REINE ET ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE à 18 fr. — Idem, en VELOURS TOUT SOIE, 59 fr. — SATINS A LA REINE et ALCYONE pour robes, GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ, 5 fr. 90 c.; PÉKINS RICHES, GRANDE LARGEUR, 4 fr. 90 c. — Idem, LARGEUR ORDINAIRE, 2 fr. 40 c. — ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ, [illegible] c. — LEVANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE, 2 fr. 45 c. — VELOURS TOUT SOIE, 11 fr. 50 c. — FLANELLES-TARTAN PURE LAINE, 2 fr. 45 c. — FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES, 2 fr. 95 c. — SATINS-LAINE 5/4, première qualité, 2 fr. 40 c. — FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE, 40 c. — MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD, à 4 fr. 45 c. — TOILES, BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE. — DAMAS LAINE pour MEUBLES, 2 fr. 90 c. — Etc., etc.

sent l'humanité actuelle sont dans un état d'agitation douloureuse. Voyez l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Pologne, l'Irlande, l'Amérique et l'Orient! Partout des crises politiques et sociales; partout les masses mécontentes s'en prennent au pouvoir, quelle que soit sa forme; partout les travailleurs se plaignent et désirent un état meilleur; partout les sociétés cherchent le progrès, violemment ou pacifiquement. Un frisson d'inquiétude et d'espoir semble courir dans les veines de tous les peuples; il semble qu'une voix mystérieuse leur crie : « Une heure solennelle va sonner pour le genre humain! Préparez-vous à de grands événements! »

Eh bien! au milieu de ces commotions presque permanentes, que fait la France? A-t-elle renoncé à son rôle de nation initiatrice? N'a-t-elle plus aucun exemple à donner au monde? Ou bien, son immobilité ne serait-elle qu'un recueillement précurseur d'une action nouvelle?

Pour résoudre cette question, il importe de constater l'état moral de la France, en esquissant rapidement la situation intérieure.

Le trait le plus saillant, le trait caractéristique de la situation intérieure, c'est l'égoïsme inintelligent des classes qui possèdent et gouvernent. Pour les classes officielles, il n'y a plus guères d'autre politique, d'autre religion que l'intérêt de la personne ou de la famille, que l'enrichissement et le bien-être matériel. Ne leur parlez pas d'intérêt général, de dévouement à la chose publique, au peuple, à l'humanité; ce serait là un langage incompris dans le monde régnant, et qui vous ferait taxer d'utopie ou de socialisme. Il est convenu aujourd'hui, dans les régions gouvernementales, que la chose publique n'est qu'un moyen de satisfaire la chose privée. Louis XIV disait : « L'Etat, c'est moi! » Les banquiers et les bourgeois de 1846, disent : « L'Etat, c'est nous! »

Ce développement monstrueux de l'égoïsme dans les classes bourgeoises, s'oppose à l'avènement d'une législature qui entrerait sérieusement dans la voie des réformes industrielles et sociales. Toute la sève des sentiments et des idées que la philosophie du dix-huitième siècle avait mis dans l'esprit et le cœur français, semble épuisée; et il faut renoncer à en voir sortir un pouvoir politique qui reprendrait l'œuvre imparfaite, inachevée, de notre grande révolution.

Vainement une certaine portion de la bourgeoisie tente-t-elle de galvaniser l'opinion publique et le corps électoral avec les vieilles idées politiques; l'expérience a prouvé et prouve chaque jour l'impuissance de ces tentatives. Il est certain aujourd'hui que les allures diverses, mais également négatives, du tiers-parti, de la gauche, de l'extrême gauche et des groupes politiques qui sont en dehors de la constitution, ne font qu'augmenter l'indifférence ou la peur, et par conséquent l'égoïsme inintelligent des classes qui possèdent et gouvernent.

Or, que se passe-t-il? A la faveur de cet égoïsme, les vieux abus tendent à renaître. Le soc révolutionnaire n'a pas arraché toutes les mauvaises herbes, et elles reverdissent dans cette corruption gouvernementale. Sous des formes mitigées, le passé se reconstitue peu à peu.

Nous ne sommes pas des démolisseurs, et nous rendons justice à ce qu'il y eut de bon dans les institutions d'autrefois. Mais il nous semble ... naire de la Restauration.

Eh! combien n'y a-t-il pas de ressemblance entre cette époque et la nôtre! N'avons-nous pas, comme alors, un nouveau ministère Villèle? La chambre de 1846 ne promet-elle pas d'être une nouvelle chambre introuvable? Le cabinet du 29 octobre n'a-t-il pas une majorité assurée, comme la majorité des Trois-Cents? N'est-il pas certain, avec cette majorité, de vivre encore quatre années?

Mais, pendant ces quatre années, que de pas rétrogrades peuvent s'accomplir! Qui empêchera maintenant la reconstitution d'une aristocratie politique et financière, pivotant à la fois sur les baïonnettes et le coffre-fort? Et les puissances électorales ne voudront-elles pas aussi refaire leur position? Par ses récents emportements à propos de la loi sur l'instruction secondaire, l'épiscopat n'a-t-il pas montré qu'il était toujours le même? Ne le voyons-nous pas aujourd'hui se réunir en synode à Saint-Germain, pour délibérer sur ses intérêts, bien plus que sur ceux de la religion?

On laisse ce qu'il y a de bon dans les vieilles choses, et on prend ce qu'il y a de mauvais. N'est-ce pas ainsi que l'on procédait sous la Restauration? Ne sont-ce pas toujours les mêmes errements, ou, pour mieux dire, les mêmes erreurs que l'on continue? N'est-ce pas toujours avec les mêmes étais que l'on s'obstine à soutenir un édifice social vieilli, et qui a tant besoin d'être reconstitué sur de nouvelles bases?

Il y a pourtant, entre le mouvement de notre époque et celui de la Restauration, une différence qui mérite d'être signalée. Sous la Restauration, deux forces seulement, le ministère et le clergé, s'attelaient à reculons au char du progrès; aujourd'hui, il y en a une troisième; celle-ci a rallié les deux autres en les attachant à son service. Elle leur a dit : « Soyez mes deux soutiens, mes deux fidèles instruments, pour renfermer à jamais la nation française et le genre humain dans le vieil édifice de la civilisation, que l'on cherche de toutes parts à renverser. Vous, hauts dignitaires du clergé, prêchez et faites prêcher aux travailleurs la mortification et la pauvreté, afin que les richesses qu'ils produisent soient pour nous! Vous, hauts fonctionnaires du pouvoir, si les prédications jésuitiques ne suffisent pas, ayez des canons et des baïonnettes prêtes à étouffer les plaintes des travailleurs. Allons! prêtons-nous un mutuel appui; unissons-nous pour maintenir toutes les injustices actuelles, pour ressusciter tous les abus d'autrefois! »

Oui, l'âme du mouvement politique actuel, c'est la bourgeoisie voltairienne redevenue monarchique et religieuse par égoïsme et calcul; c'est la féodalité financière qui de plus en plus pousse les masses laborieuses sous le joug du salaire décroissant et de la concurrence anarchique.

Faut-il donc désespérer de l'avenir? Faut-il désespérer de la France et de l'humanité? — Non.

Pour les esprits qui voient de haut le mouvement des sociétés, cette situation n'a rien d'alarmant. La corruption de la bourgeoisie n'est que le symptôme d'une décomposition plus profonde encore que celle qui précéda la révolution de 89, et le prélude de la réorganisation industrielle et sociale. Le retour vers les mauvaises choses de la monarchie et de la religion n'a rien de puissant; il ne fera qu'inspirer un dégoût plus insurmontable du passé, et un amour plus ardent de l'avenir.

Si l'aristocratie est rongée par l'égoïsme et la peur, les classes ... chose ridicule pour nos agioteurs, ces sentiments ont plus de puissance que jamais sur l'ouvrier, sur le véritable producteur de la richesse, et sur la partie vive et généreuse de la bourgeoisie.

Voilà pourquoi nous avons foi dans l'avenir. Voilà pourquoi nous croyons que le calme de la France, au milieu de tous les peuples qui s'agitent, est le présage certain d'une action régénératrice qu'elle exercera bientôt sur elle-même et sur l'humanité. Les idées s'élaborent, les doctrines se répandent, l'esprit se renouvelle, et ce sont les idées, les doctrines et l'esprit qui gouvernent le monde. La connaissance du Vrai entraîne infailliblement l'exécution du Bien : voilà pourquoi l'heure de la régénération ne saurait tarder à sonner.

Des approvisionnements de grains.

Le prix du pain augmente chaque jour. Rien n'a été prévu, rien n'a été préparé pour les éventualités d'une famine. Pour écarter les justes reproches que méritent et leur ignorance et leur insouciance, nos administrateurs, de concert avec leurs savants officiels, les économistes, déclarent qu'il n'y avait rien à faire, qu'aucune mesure de précaution ne pouvait être prise, — bien plus, que toute précaution aurait été mauvaise, funeste, et aurait produit les résultats les plus abominables. « Loin de mériter le blâme, disent-ils, nous avons droit aux éloges précisément parce que nous n'avons rien fait. » Et sur ce texte, les écrivains ministériels brodent des commentaires éblouissants. La prévoyance sociale! qui donc se permet d'en demander à nos gouvernants et à nos faux savants?

La question est cependant bien simple : quand une récolte est abondante et dépasse les besoins de la consommation, faut-il jeter les grains à l'eau ou faut-il les garder pour l'année suivante? — Evidemment, il faut les garder. — Mais qui les gardera? — Laissez ce soin aux marchands, répondent nos adversaires. — Mais pourquoi? — Parce que la garde de ces grains est très coûteuse. — C'est là leur réponse littérale, quelque plaisante qu'elle soit. Est-ce que par hasard les grains sont nécessairement d'une garde plus coûteuse lorsqu'ils sont dans les magasins de l'Etat ou des municipalités que lorsqu'ils se trouvent dans ceux des marchands? Nous ne le pensons pas. Dès lors, ne convient-il pas, n'est-il pas intéressant pour le consommateur que ces grains soient mis en réserve par l'Etat ou les municipalités plutôt que par les particuliers? Car il est certain que si l'année suivante la récolte manque, la réserve de l'année précédente se vendra à des prix bien différents, selon l'un ou l'autre cas. Si c'est le gouvernement qui a fait la réserve, il vendra à des prix modérés; si ce sont des particuliers, ils vendront très cher. Donc, évidemment, il est utile que le gouvernement et les municipalités (et nous disons, nous, que ce doit être les municipalités) se chargent du dépôt de la réserve plutôt que les marchands.

Mais nous ajoutons ceci : il ne suffit pas que les municipalités fassent des approvisionnements d'avance, c'est-à-dire de simples greniers de réserve, il faut encore qu'elles interviennent activement sur le marché aux grains, en achetant et vendant régulièrement, c'est-à-dire en se constituant réellement en marchands de grains et de farines. Car ce n'est pas assez que d'empêcher les bénéfices illicites des marchands sur l'excédant des grains des années

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 15 NOVEMBRE 1846.

LES VILLES DE FRANCE.

BREST.

Le voyageur qui arrive aux portes de Brest un jour de marché demeure étonné du spectacle offert à ses regards : larges fossés, remparts élevés, pont-levis, gardiens sévères exigeant impérieusement les passeports; mendiants en guenilles agenouillés aux bords de la route et psalmodiant une complainte bretonne, forçats à la tête rasée, qui marchent suivis d'un garde-chiourme; matelots, officiers de marine, foule immense de villageois aux costumes variés et pittoresques, portant des fruits, conduisant des bestiaux, et faisant sonner le rude accent de leur idiôme celtique.

Le voyageur est émerveillé, non sans raison, car Brest contient des éléments qui donneraient une physionomie originale à trois villes; à Brest on trouve cité bretonne, port militaire et bagne renfermant trois ou quatre mille condamnés.

La ville bretonne.

A Brest, le caractère de la cité bretonne se modifie avec le temps, mais ne s'efface pas. Dans un autre port, au Havre, la physionomie normande n'existe plus. Le Havre, transformé par un immense mouvement commercial, est une colonie de spéculateurs cosmopolites; vous y trouvez des navires, des douaniers, des raffineurs, banquiers, armateurs, mais pas un bonnet cauchois, pas une chapelle d'architecture normande, et le commerce havrais s'est dégagé des influences du terroir jusqu'au point de se faire sur toutes les places de l'Europe un renom bien légitime de franchise et de loyauté.

Le Havre n'est plus normand, mais Brest est demeuré breton : c'est que le type breton, conservé par une race fière et têtue, protégé par une langue originale, est bien autrement vivace, enraciné, que le type de Normandie; c'est qu'en Bretagne, les communications sont difficiles; c'est, enfin, que la marine militaire, toujours en rade, ne modifie pas l'intérieur d'un pays, tandis que la marine marchande y fait circuler constamment les capitaux, les colis et les idées.

Brest est une ville armoricaine, c'est le véritable chef-lieu du Finistère, le plus bretonnant des départements bretons. Vainement Quimper-Corentin, doté de la préfecture, s'attribue la suprématie, elle appartient au pays de M. Cocagne, sous-préfet de Brest. Brest est le véritable chef-lieu du Finistère, comme Saint-Etienne, la ville des mines et des ateliers, est, n'en déplaise à Montbrison, le chef-lieu réel du département de la Loire.

Le villageois, que ses affaires attirent à Brest, a les cheveux longs et flottants, mode que plusieurs vieillards parmi les hommes du monde ont conservée par patriotisme; il en est un notamment qui laisse flotter sur son habit noir une magnifique chevelure blanche.

Dans le département du Finistère, le paysan, docile aux traditions de ses ancêtres, enroule un cordonnet bariolé autour de son chapeau à vastes bords; il endosse une longue et large veste fendue par derrière et sur les côtés; sur son gilet il porte une ceinture bleue. Il y a peu d'années encore il complétait cet ajustement par le haut-de-chausse bouffant du moyen-âge, et par des guêtres brodées, dont l'élégance contrastait avec la rusticité de ses sabots. Aujourd'hui, les souliers et le pantalon de toile font des progrès effrayants pour l'artiste et le poète. Cependant il y a des cantons entiers qui demeurent fidèles à la culotte large.

Ce type général du costume breton se modifie d'après les us et coutumes de certaines localités. La veste bretonne, remplacée dans quelques lieux par des habillements de peau de chèvre, est souvent ornée de passementerie. Sur la route de Landerneau à Lorient, ces passementeries sont rouges, ainsi que les boutons et boutonnières, et donnent à la veste en drap gros-bleu un cachet théâtral. Ailleurs, le vaste chapeau des chouans disparait pour faire place à des calottes, et le costume du Breton reproduit alors celui du Grec moderne avec moins de richesse. A Plougastel, aux portes de Brest, c'est un bonnet rouge qui surmonte la chevelure bretonne. Ce bonnet a servi de modèle à celui des forçats, et le paysan de Plougastel offre avec eux un autre trait de ressemblance : comme eux il couvre sa large veste d'un caban de toile blanche. Il est évident qu'au moment où les bagnes furent créés on a calqué le costume des galériens sur celui des paysans de la côte; mais le villageois de Plougastel s'occupe fort peu de cette ressemblance; il sait fort bien qu'elle n'amènera pas de confusion et se promène fièrement dans les marchés le bonnet sur l'oreille. Pour le distinguer des forçats on n'a pas besoin de constater que sa jambe est libre d'entraves et que des cheveux bouclés ornent sa tête. Sa physionomie ouverte, honnête, vous dit assez qu'il n'eut jamais rien à démêler avec la justice; il vous regarde en face, et ce regard est un passeport qui le dispense de tout autre.

Le costume des femmes bretonnes, mieux conservé que celui de leurs maris, admet une variété encore plus grande, et la plume la plus exercée à tracer un bulletin de modes aurait de la peine à décrire cette série de coiffures originales, où vous retrouvez les ailes du moulin à vent, les bandelettes du sphinx égyptien, le bonnet conique de la magicienne; cependant le caractère général de ces costumes est la gravité; la Bretonne aime le gris et le noir, porte la croix au col, et certains villages vous sembleront entièrement peuplés de religieuses.

Certaines gens applaudissent en frémissant de joie, quand ils voient un pays perdre sa couleur originale. Pour eux, la ruine des vieux monuments, des vieilles langues, des vieux costumes s'appelle civilisation et progrès. Civilisation, le mot est juste, des deux conditions de l'harmonie, unité et variété, la société civilisée ne comprend que la première, l'unité, qu'elle réalise à sa manière par une désespérante monotonie; forcer un peuple à porter nos pantalons, nos habits, nos affreux chapeaux, c'est lui donner assurément la triste livrée de la civilisation, mais ce travestissement n'est pas un progrès. Le progrès bien entendu doit respecter toute vitalité, toute originalité nationale, provinciale, communale même. Il faut que le patriotisme provincial se rallie à l'unité française, mais non pas qu'il s'absorbe et s'anéantisse. Il faut que la langue française se propage en Bretagne, que dans ce pays elle devienne familière aux nouvelles générations; mais nous ne voterions pas pour la suppression radicale de l'idiôme breton, qui est plein d'énergie, de caractère, et qui pourra fournir plus d'un substantif et d'une formule à la langue définitive de l'humanité.

En Bretagne, à côté des costumes traditionnels, on trouve comme ailleurs des singularités individuelles, des excentricités en fait de vêtement. Voici l'une des plus curieuses : il existe à Brest un honorable officier de marine en retraite, grand amateur de collections, naturaliste estimé, d'un âge intermédiaire entre soixante et soixante-dix ans. Ce chevalier, car tel est son titre, aime beaucoup à s'habiller en femme dans son intérieur, mais en femme de la société, en élégante, au courant de la dernière mode. Jusqu'à ces dernières années, il recevait des visites, coiffé avec soin, tout couvert de soie et de dentelles. — Chevalier, lui disait une dame, je crois que la passe de vos chapeaux est un peu trop large, la mode est aux petits chapeaux dans ce moment-ci. — Vous avez raison, Madame, répondit le chevalier, mais chacun doit corriger la mode suivant l'air de son visage.

La liste des conquêtes faites par le chevalier dans son ajustement féminin nous est restée inconnue.

En nous promenant dans les rues de Brest pour observer les mœurs locales, nous trouvons bien des inégalités de terrain. La ville est sur le penchant d'une montagne; souvent les rues sont remplacées par des escaliers, et pour peu qu'on se soit démis le pied sur cette terre oblique, on n'est pas étonné d'y rencontrer peu ou point de voitures.

4e numéro de quinzaine.

faire contrepoids aux exactions du commerce, sur un point donné, et les résultats satisfaisants qui en ressortiront, ouvriront carrière aux plus heureux changements dans tout notre ordre social.

Il faut des secours et des travaux partout.

Route du Rhône à la Gironde.

Le pays a accueilli avec faveur les mesures qu'a prises le pouvoir, dans le but de porter secours aux victimes des inondations.

A la suite des crédits ouverts pour réparer les désastres matériels causés par le fléau, figure un crédit de 1 500 000 francs, affecté à des travaux de routes, ponts, etc.; en outre, le ministère presse, sur tous les points, la mise en adjudication de tous les projets de travaux publics revêtus des approbations légales.

Il faut voir dans ces deux derniers faits la preuve que le ministère comprend qu'il a, durant la campagne d'hiver, de grands devoirs à accomplir envers les classes qui auront le plus à souffrir de la pénurie des récoltes et de la rigueur de la saison. — Mais suffira-t-il, pour apaiser la faim de tant de pauvres travailleurs, d'entamer simultanément tous les travaux ordinaires, et d'y joindre un supplément de travaux de 1 500 000 francs? Il est permis d'en douter quand on pense que ce n'est pas seulement aux victimes des torrents ou des fleuves, mais encore à tous les pauvres, à tous les indigents, qu'il faut donner les moyens d'acheter le pain de chaque jour. La récolte a manqué partout; c'est partout qu'il faut faire pénétrer des subsides, c'est-à-dire du travail. Là où des études ont été faites, il faut agir; là où un projet peut être entrepris aujourd'hui, il ne faut pas attendre à demain pour en décider l'exécution; et plus les localités sont pauvres, plus elles ont droit à la sollicitude du pouvoir.

L'attention publique, un moment absorbée par la dévastation des vallées, doit se porter aussi sur les pays de montagne. C'est là surtout que la sécheresse a fait dépérir les moissons; ces pays ont d'autant plus droit à des secours que, dans la répartition des plus grands travaux qui aient été exécutés depuis quelques années (nous voulons parler des chemins de fer), ils ont été à peu près totalement oubliés.

Qu'on jette les yeux sur la carte des chemins de fer de France, et l'on ne pourra s'empêcher de remarquer que tous les départements traversés par les Cévennes ou par leurs ramifications, — le Cantal, l'Aveyron, le Tarn, la Haute-Loire, la Lozère, — sont complètement déshérités de ces voies de communication tant enviées aujourd'hui. Si, dans son état actuel, la science n'était pas impuissante à franchir les pays montagneux, nous dirions qu'il y a là une injustice; mais, quand l'Etat dépense tant de millions pour établir des railways dans les contrées les plus favorisées, ne pas même ouvrir des chemins de terre dans celles où ne peut encore pénétrer la locomotive, ce serait commettre une injustice et une faute: une injustice, car ces contrées, si pauvres jusqu'ici, contribuent, comme les autres, aux luxueuses communications que vous établissez partout ailleurs que chez elles; une faute, car, en négligeant d'y perfectionner les moyens de transport et d'exploitation de tous les ordres, vous vous privez des ressources que l'impôt ne tarderait pas à demander à une agriculture plus productive, à une industrie plus développée.

mais pour toutes les localités intermédiaires, le bienfait d'une telle route. Il s'agit, on le voit, d'un travail d'une utilité permanente; il s'agit d'une communication dont l'absence paraît inconcevable, quand on songe à tout ce que la France a dépensé pour ses routes, depuis quinze années. Eh bien! il se trouve que l'utilité générale s'accorde avec la nécessité présente pour déterminer le commencement de ces travaux et motiver l'allocation des crédits nécessaires à leur prompte exécution.

Le *Courrier de Saint-Etienne* ajoute que le projet pourra être étudié dans le courant de l'année prochaine, et les crédits demandés aux chambres pendant la session qui va s'ouvrir. Il doit y avoir ici une erreur. Nous avons sous les yeux les vœux exprimés par le conseil général de l'Aveyron au mois de septembre dernier, et, dans la partie du rapport qui concerne la route en question, nous lisons que les études ont eu lieu et que les enquêtes sont faites.

Qu'y a-t-il au-delà? De pures formalités. Il faut l'approbation du conseil général des ponts-et-chaussées, celle du ministre des travaux publics; il faut enfin allouer un demi-million de plus pour travaux de routes et ponts.

Certes, les chambres ne songeront pas à se plaindre qu'on ait, en leur absence, entamé des travaux qui viendront si à propos soulager des populations que le manque de récolte a plongées dans la détresse; et quant au gouvernement, il nous semble qu'après avoir pris sur lui, il y a six ans, de dépenser plusieurs millions pour commencer les fortifications de Paris, il ne doit pas craindre, aujourd'hui, de doubler, de tripler les crédits supplémentaires qu'il vient d'ouvrir et d'appliquer à des travaux productifs. Personne ne lui fera un crime d'augmenter, sous sa responsabilité, le chiffre de ces allocations extraordinaires qu'on pourrait appeler le budget de la faim; tout le monde blâmerait son inaction, tout le monde bénira son initiative!

Ecole supérieure communale de Nantes.

Les questions qui se rattachent à l'enseignement prennent chaque jour une importance plus grande; l'opinion publique est attirée de ce côté. Chacun sent que l'éducation seule peut améliorer notre état social d'une manière complète et définitive, chacun sent que l'avenir est aux doctrines qui seront acceptées par les générations naissantes. Aussi, que de luttes et de combats sur le terrain de l'enseignement, que de partis voudraient accaparer ce domaine, et rêvent le monopole tout en se parant du beau nom de liberté! La doctrine la plus sincère dans son amour de la liberté, la Théorie de Fourier, qui donne essor à toutes les opinions, à toutes les méthodes, prétend aussi faire d'abord à l'enfance l'application de ses principes larges et puissants. Des écoliers réunis pour se former aux lettres, à l'agriculture, à l'industrie, composeront la première phalange. Une poignée d'enfants va conquérir ce qu'Alexandre et César n'ont pu subjuguer.

Dans ce moment de crise où la société civilisée veut se transformer, et se transformer par l'éducation, il est du plus vif intérêt de signaler à l'attention du public les établissements progressifs qui échappent à l'ancienne routine et qui recèlent des germes d'avenir.

municipale pourrait donner, sous l'autorisation du ministre, l'extension réclamée par les besoins des diverses localités.

A Nantes, l'Ecole primaire supérieure a pris un développement assez remarquable pour que cet établissement soit regardé comme un modèle dans un grand nombre de départements, et que l'on en recherche avec empressement les statuts. Voici dans quels termes le conseil municipal décida, il y a douze ans, que cette Ecole supérieure serait fondée:

« Le conseil, considérant:

» Qu'entre l'instruction primaire et la haute instruction des colléges, il existe une immense lacune au détriment de cette nombreuse classe d'hommes laborieux qui, livrée à toutes les spéculations du commerce et aux œuvres de l'industrie, ne trouve pas de lumières suffisantes dans les simples éléments de l'instruction primaire, et ne rencontrerait dans les colléges que des enseignements à peu près inutiles pour la carrière beaucoup plus mathématique que littéraire qu'elle parcourt;

» Qu'une Ecole primaire supérieure, où l'on professerait la morale appliquée à la vie sociale; l'histoire et la géographie appliquées à l'industrie; les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, appliquées aux arts, etc., etc., remplirait merveilleusement cette lacune, et que la loi du 28 juin 1833 donne le moyen et impose même le devoir de l'établir;

» Considérant qu'une institution de ce genre est impérieusement commandée par les besoins du pays; qu'en effet, si l'éducation est la base de tout ordre et de toute prospérité sociale, une des premières conditions de son succès, c'est qu'elle soit appropriée entièrement aux diverses situations, aux diverses carrières individuelles;

» Que, pour satisfaire à cette nécessité de premier ordre, elle doit offrir une diversité de degrés correspondante à la diversité des grandes divisions du travail sous lesquelles se classent tous les citoyens.

» Pour ces motifs, arrête: Il sera établi à Nantes, aux frais de la commune, une école primaire supérieure. On y enseignera principalement la morale, l'histoire naturelle, la chimie, la physique, les mathématiques, l'histoire, la géographie, les arts du dessin, la langue française, etc., et toutes ces branches seront prises au point de vue d'application au commerce, à l'industrie, à l'économie domestique, à l'hygiène, aux besoins de la vie usuelle. »

Bientôt après, le conseil municipal ordonna qu'un Musée industriel fût annexé à l'Ecole; que ce dépôt renfermât des modèles, des machines, des instruments, des collections de produits, des marchandises, enfin, sur lesquelles les élèves seraient appelés à opérer après et pendant la leçon même du professeur; que cet ensemble de moyens pratiques serait complété par un cabinet de physique, un cabinet de chimie et des laboratoires suffisants.

Cette décision de l'administration municipale a été sérieusement exécutée: un matériel important et varié, un véritable musée agricole et industriel, donne à l'école de Nantes un cachet tout spécial, et grave par des moyens attrayants chaque leçon du professeur dans la mémoire des élèves.

Le programme des études se complète en quatre années; on

Enfin, nous sommes au bas de la côte; de distance en distance un édifice public nous est apparu, faisant flotter le drapeau tricolore, non pas, comme dans les départements de l'intérieur, au haut d'une lance, mais au bout d'un mât de pavillon. Tout participe, dans un port, de la nature maritime, et l'édifice y devient vaisseau. Quelle est cette haute muraille hérissée de pointes de fer? Elle sépare de la ville les ateliers du port et le bagne; une large porte cintrée, gardée par de nombreux factionnaires, permet à l'œil de plonger au delà de cette limite redoutable. On entrevoit des forçats, des chaînes, un bassin traversé par des barques semblables à celle de Caron. L'entrée du bagne de Brest réalise de la manière la plus saisissante cette conception terrible: à une porte de l'enfer.

Le spectateur n'est pas ému par un simple effet de décoration et de mise en scène: l'enfer est bien là, car au delà de ces murs des milliers d'hommes enchaînés sont contraints au travail de Sisyphe et des Danaïdes. Dans le nombre, il en est beaucoup qui ne repasseront jamais cette porte, et qui pouvaient, en la voyant, répéter ce mot du poète: « On laisse ici l'espérance. »

Le bagne de Brest n'est pas seulement l'image de l'enfer, c'est l'enfer lui-même, il n'est pas ailleurs; l'enfer, c'est le soulèvement des instincts brutaux et purement matériels; l'enfer c'est l'absence de liberté, c'est l'insurrection toujours frémissante et comprimée par les châtiments; l'enfer c'est la loi de contrainte substituée à la loi d'amour. Dans un monde où Dieu voulait que tout homme fût garanti contre la faim, l'enfer c'est la misère poussant au crime; dans un monde où Dieu voulait que l'attrait seul mît en jeu toutes nos facultés, tous nos organes, l'enfer ce sont les travaux forcés.

Passons devant ce lieu sinistre. Nous voici sur les quais. Dans l'avant-port sont amarrés quelques bâtiments de commerce, des bateaux de pêche et surtout une grande quantité de canots destinés au service des officiers dont les navires sont en rade. Bien qu'appartenant à la marine royale, ces canots sont très simples et ne présenteraient aucun caractère officiel sans le drap bleu jeté sur le banc d'arrière, et laissant voir une ancre rouge à chacun de ses coins.

Sur le quai, le populaire breton s'entasse en faisant signe aux bateliers, car ses affaires l'appellent de l'autre côté de l'avant-port, dans le quartier de Recouvrance que vous apercevez au-delà du bassin avec ses rues en escaliers, ses magasins et ses casernes. Recouvrance est bâti en amphithéâtre comme le quartier que nous venons de parcourir. Ainsi le port de Brest est encaissé entre deux montagnes.

A l'entrée de ce port, un pont serait nécessaire pour réunir les deux parties de la ville, d'autant plus nécessaire, qu'il est impossible de faire le tour d'un bassin qui s'enfonce et se prolonge dans les terres à une distance de plusieurs lieues; mais la question est compliquée. Le pont réclamé par les habitants devra satisfaire aux exigences de la marine. Il faudra qu'il puisse donner passage aux vaisseaux de premier rang. Afin de résoudre le problème, un ingénieur, M. Treichler, a tracé un modèle plein de hardiesse et de grâce. Son pont de fer, parfaitement horizontal, s'ouvre au milieu comme avec une charnière. Il sert de corde à un arc de cercle immense posé sur les deux rives, et dont la courbure est assez haute pour qu'un navire puisse passer avec sa mâture sous cet arc de triomphe colossal. De l'arc ainsi jeté dans les airs par M. Treichler, descendent des fils de fer qui soutiennent le tablier du pont et lui donnent toute sa solidité: Les petits bâtiments du commerce peuvent passer à pleine voile sous le pont lui-même. Ce projet, déjà vulgarisé par la gravure, est léger, grandiose, harmonieux. Avec sa courbe régulière et ses fils de fer, le pont de M. Treichler a l'air d'une harpe égyptienne oubliée par quelque géant.

Les hommes *pratiques* certifient que ce modèle est inexécutable; mais qui sait? Les hommes *pratiques*, ou qualifiés tels, sont antipathiques à tout ce qui est poétique, original et vraiment beau. Les hommes *pratiques* ont jeté l'anathème sur les bateaux à vapeur, ils raillent aujourd'hui les plus sublimes aperçus de la science sociale. Il serait légitime de les tenir eux-mêmes pour grandement sujets à caution, et d'examiner mûrement avant de rejeter la charmante création de M. Treichler dans le royaume des rêves.

—

Le port militaire.

Nous sommes parvenus à l'entrée du port, entrée resserrée, étranglée, mais profonde, où les plus grands vaisseaux passent à toute marée; tout à coup, l'horizon s'élargit, nous apercevons la rade, rade immense, qui ne communique avec l'Océan que par un goulet étroit, mais qui est si vaste, que de Brest on aperçoit à peine, à l'état de vague brouillard, les terres qui l'entourent; si profonde qu'elle s'enfonce dans la Bretagne jusqu'à Landerneau. Ces côtes du Finistère sont merveilleusement déchiquetées.

Si vous montez sur le boulevart richement ombragé qui domine la rade et qui est la principale promenade de la ville, vous apercevrez un beau spectacle: dans la rade sont ancrés trente ou quarante navires de haut-bord; le plus près de vous, le plus imposant par sa masse, est *le Borda*, vaisseau-école; voici la goëlette, manœuvrée par les élèves en promenade, là bas est l'école des mousses. Ces vaisseaux, ces frégates, ces corvettes, sont armés, équipés, tout prêts à remplir une mission. L'éclat du pavillon tricolore contraste avec les noires mâtures. Cette flotte immobile et silencieuse ne donne qu'un signe de vie; le mouvement des canots qui la mettent en correspondance avec la terre et qui vont et viennent chargés d'officiers. Quelquefois, cependant, l'armée navale se réveille: il s'agit d'exercer l'équipage au tir des pièces, les batteries se voilent de fumée, chaque sabord lance un éclair et les échos répètent un roulement plus formidable que celui du tonnerre.

C'est un magnifique appareil qu'une flotte garnie de canons et peuplée de matelots, qui plie ses voiles le long des grandes vergues, ainsi que l'oiseau replie ses ailes, mais qui n'attend qu'un signal pour prendre l'essor, et pour faire sentir aux contrées les plus lointaines l'action puissante de la France.

Malheureusement, ce glorieux instrument reste inutile; nos hardis marins sont dirigés ou plutôt retenus par des politiques timides; on leur enseigne à dévorer des affronts, on voudrait les façonner à trembler devant le pavillon de l'Angleterre; on réprime chez eux l'amour de la colonisation, des conquêtes; on fait échouer misérablement à Taïti et sur les rochers des Marquises leur noble ambition, qui n'aspirait pas moins qu'à l'occupation de Madagascar. Aussi, que d'opposants, que d'anti-ministériels parmi les officiers de marine! Hâtons-nous de le dire, l'opposition de la marine ne se résout pas, comme celle du *Constitutionnel* et du *Siècle*, à de vaines déclamations; elle ne s'en tient pas à la critique; elle pousse ce corps d'élite vers les idées d'organisation sociale. La Théorie de Fourier a deux faces: organisation du travail dans l'intérieur des Etats; à l'extérieur, expansion maritime, ayant pour but immédiat l'avènement des sauvages et des barbares à un état social supérieur; et pour but final, l'unité politique du globe; c'est par ce côté grandiose et qui promet tant de gloire à notre pavillon, que la Théorie phalanstérienne a conquis parmi les officiers de marine beaucoup d'esprits distingués; et, pourquoi le cacherions-nous? à Brest il est peu de navires qui ne reçoivent à bord la *Démocratie pacifique*.

L'officier de marine est instruit. Rien de plus dramatique, de plus saisissant que sa conversation quand il donne un libre cours à ses souvenirs, mais ce n'est pas à ses camarades qu'il raconte ses impressions de voyage. Pour des hommes qui ont jeté l'ancre dans tous les ports, foulé toutes les terres, qui ont failli porter la cangue en Chine, être brûlés par les Osages, mangés aux îles Sandwich, il n'y a plus rien de curieux, d'émouvant, ni d'imprévu; à peine signalaient-ils un d'entre eux qui après un naufrage a passé 22 heures en pleine mer soutenu par un aviron. Cet épisode n'avait à leurs yeux qu'un intérêt très minime. Le marin qui met à la voile doit prévoir ces bains prolongés comme le promeneur parisien doit prévoir la pluie.

Entre eux, les officiers de marine se racontent peu de chose; oubliant à terre leur aventureuse profession, ils deviennent tous maris excellents, pères de famille, et cherchent à consoler leurs femmes d'un veuvage périodique. Pour l'officier de marine, la lune de miel renaît

17 employés dans diverses parties, sans que le chiffre de leurs appointements soit connu.

2 à l'École centrale de Paris et à l'École des mineurs de Saint-Étienne.

2 enfin, professeurs à l'École en ce moment.

314

Nous manquons de données précises sur un grand nombre d'élèves sortis sans que les conditions de leur emploi aient été constatées; le chiffre de ces élèves est de 116; et enfin tous les autres n'ont pas terminé leurs études ou n'ont suivi que certains cours, tels que ceux de chimie et de mécanique.

Tout voyageur qui s'intéresse au progrès social et qui veut étudier les efforts que fait l'enseignement supérieur civilisé pour sortir de ses langes, doit une visite à l'École supérieure de Nantes. Il y fera des observations curieuses, surtout s'il est accompagné, guidé dans son excursion par le maire de la cité, M. Favre, homme éclairé, libéral, et dont le patronage ne manque jamais aux institutions utiles.

Il ne faut pas se le dissimuler : bien que le programme de l'établissement soit excellent, la valeur de l'École réside surtout dans le caractère et la capacité du directeur, M. Leloup, bon mécanicien, bon chimiste, qui voue à l'enfance une affection sincère, et qui joint à la douceur l'activité, la fermeté, l'énergie.

A l'École de Nantes, le travail n'est pas forcé : on fait sentir à l'enfant la nécessité de l'accomplir ; on le met tout d'abord en face de la pratique industrielle et de ses difficultés, c'est de lui-même qu'il sollicite alors les lumières de la théorie.

Les démonstrations de M. Leloup sont d'autant plus claires qu'elles ont toujours lieu en présence de modèles et de machines, non pas dessinés, mais fonctionnant réellement dans son musée. Ce musée est une mine d'instruction qui se renouvelle sans cesse, et qui n'entraîne pour l'établissement aucune dépense. Plusieurs fabricants d'outils et de machines s'estiment heureux de placer leurs produits en exhibition dans cette galerie ; ils s'épargnent ainsi des frais de publicité et la vente leur devient plus facile.

M. Leloup n'est pas encore phalanstérien ; nous disons *encore* parce que, suivant nous, tout homme doit le devenir tôt ou tard, et celui-là n'est pas loin du but. Admirateur instinctif de l'attraction passionnelle, il la respecte chez les enfants, auxquels il donne une [illegible]tive. Déjà depuis longtemps il sait par expérience quel [illegible] donner au travail la distribution des travailleurs par groupes et par séries. Quand le directeur de l'École supérieure est content de ses élèves, il leur accorde... un congé, direz-vous, — non pas, une séance au laboratoire de chimie. Les enfants savent la veille que l'on manipulera, qu'il faut apporter des tabliers. A cette nouvelle, ils bondissent de joie et se munissent de provisions de bouche, afin de ne pas interrompre la séance en allant déjeuner chez leurs parents comme ils en ont l'habitude. Ils sont tous exacts.

Lorsqu'on est au laboratoire, la petite troupe se divise en groupes remplis d'émulation, et reproduit les préparations indiquées par le professeur. Derrière chaque groupe un peu expert se tient un groupe de novices qui observe avec attention et doit répéter à son

[illegible] le scandale? est-ce dans un malheur qui frappe quelques joueurs maladroits, ou bien plutôt n'est-ce pas dans toutes les mesures aussi folles que dispendieuses qui ont livré les trésors du pays à un jeu effréné, et fait reposer sur l'agiotage seul les plus vastes opérations de finance et de viabilité? Jamais l'administration actuelle ne se lavera du reproche d'imprévoyance et d'impuissance qu'elle a justement mérité dans toute la conduite de la grande affaire des chemins de fer, où chacune de ses paroles n'a été qu'un non-sens, chacun de ses actes n'a été qu'une faute, et où elle a toujours marché au hasard de ses caprices ou des intérêts les plus ignobles.

— La Pairie joue de malheur. Un autre de ses membres, M. l'amiral de Rosamel, se trouve amené en police correctionnelle, comme impliqué dans certains actes du conseil de surveillance du journal l'*Époque*. — Mais que diable allait-il faire dans cette galère? Nous sommes persuadés que dans sa conduite il n'y a eu que du laisser-aller ; mais cependant un reproche grave pourra toujours lui être justement adressé. Il est certaines gens dont tout homme qui se respecte doit savoir éviter la fréquentation et même le simple contact. Pourquoi, parce que le gouvernement a eu la malheureuse pensée d'instituer un journalisme de bas étage, pourquoi des hommes honorables ont-ils la faiblesse de prêter l'appui de leur nom aux gens qui s'emploient dans de si tristes œuvres? Si quelque souillure en rejaillit sur eux, pourquoi se plaindraient-ils, puisqu'ils ont été eux-mêmes au devant de la souillure? Ah! l'on a cru qu'il était permis en politique d'employer tous les moyens, on a cru qu'il était permis de faire la guerre aux partis par des procédés qui n'étaient ni honnêtes, ni avouables... Non, non, on s'est trompé; on se salit toujours les mains avec des armes sales.

ANGLETERRE.

(Correspondance particulière de la *Démocratie pacifique*).

Londres, le 12 novembre 1846.

Le fait le plus remarquable que je puisse vous signaler dans le mouvement politique et dans la presse, est celui d'un article du *Times* d'hier, où l'économie politique est dénoncée comme une *théorie chimérique*, insuffisante et impraticable dans les circonstances actuelles. Cet article du *Times*, le premier journal mercantile et commercial du monde, fait voir que la théorie du *laissez-faire* a fait son temps. Déjà, dans une réponse à une lettre de lord Radnor, un des coryphées de l'économisme, le *Times* s'était prononcé en faveur d'un principe économique plus humain que celui du *laissez-faire*; mais hier, dans un grand article, premier-Londres, il a dénoncé le système tout entier, et proclamé la supériorité du principe d'association. C'est un fait immense dans le mouvement des idées et le progrès du journalisme. Le même journal annonce aussi qu'une ère nouvelle, industrielle et sociale, a commencé pour l'Irlande : que, dorénavant, le gouvernement sera obligé de trouver du travail pour les bras inoccupés, et que, dès-lors, il devient impossible de *laisser faire* aux grands propriétaires, qui exposent la population aux tortures de la famine périodique, tandis qu'ils ne s'occupent qu'à tirer le plus de revenu possible de leurs terres, et à dépenser leurs revenus en pays étrangers.

Le gouvernement emploie depuis quelques semaines en Irlande cent dix mille personnes à des constructions et travaux publics, et l'on prévoit déjà qu'il lui sera impossible de les congédier dé-

[illegible] jambons et de lard; 440 sacs; 2 926 tonneaux, et 7 788 quarters d'orge; 454 caisses de saindoux; 75 caisses de provisions de nature diverse; 40 sacs de farine d'orge; 44 tonnes de bière (porter); 209 caisses d'œufs, etc. Des 46 vaisseaux arrivés ce jour-là, 5 étaient de Limerick, 4 de Belfast, 2 de Waterfort, 4 de Galway, 4 de Kilbrush, 2 de Dublin, 4 de Yonghal, et 3 de Cork.

Il peut sembler étrange que tant de provisions arrivent en un seul jour, d'un pays menacé par la famine, mais on comprend facilement que là où les pauvres n'ont rien, ils ne peuvent acheter des produits de la terre, et que dès lors les fermiers sont obligés de vendre leurs produits ailleurs pour payer leurs loyers aux propriétaires. La famine est, pour les pauvres travailleurs, la seule compensation des privilèges qui leur manquent.

A côté de ces détails d'exportation des vivres, on lit dans les mêmes journaux des extraits des feuilles irlandaises, qui commencent ainsi : « CLONMEL. Il est impossible de décrire l'état horrible de la misère à laquelle la population d'ici est réduite (*Tipperary Vindicator*); CARLOW : CROISADE CONTRE CEUX QUI PAYENT LEURS LOYERS. Dans la nuit du dimanche, trois hommes, le visage noirci, se sont présentés chez une veuve nommée Magée, et, après avoir menacé de la tuer, ils ont mis le feu à ses cheveux jusqu'à ce que tout fût brûlé et la tête endommagée, pour la punir d'avoir payé son loyer (*Carlow Sentimental*). — SLIGO. Il est impossible de s'imaginer les souffrances des malheureux sans ouvrage et sans pain, au milieu de nous, etc., etc. » (*Sligo Champion*).

Il serait fatigant de vous traduire seulement les premières phrases de tous les articles que l'on trouve dans les journaux relativement à la misère des pauvres Irlandais. Toutes les vieilles idées de droit et de devoir se perdent dans l'esprit des malheureux, et l'assassinat de ceux qui possèdent quelque chose tandis que la masse se meurt de faim, n'est plus considéré comme un crime, mais plutôt comme une vertu, par les populations affamées. Cependant, l'exportation des vivres est très active, et le gouvernement se prétend sans inquiétude.

Dans beaucoup de manufactures du nord de l'Angleterre, on ne travaille plus que quatre jours par semaine, et la guerre continue entre les maîtres et un assez grand nombre d'ouvriers en grève. S'il était permis de se réjouir des malheurs publics, les socialistes devraient être contents de l'état de gêne actuel qui existe en Europe, car cet état, devenu insupportable, commence à forcer tout le monde à s'occuper d'un meilleur système d'organisation sociale et industrielle. Beaucoup de journaux ont déjà abandonné le vieux drapeau de l'économisme et arboré celui de l'économie sociale nouvelle, et beaucoup inclinent à suivre ce mouvement.

H. D.

— Une nombreuse réunion des ouvriers en soie de Spitelfields, a eu lieu samedi à Londres. Le but du meeting était de recevoir une députation de l'association des métiers réunis, et d'arrêter des mesures propres à prévenir les effets du nouveau tarif, ruineux pour l'industrie des manufacturiers en soie. L'assemblée, après avoir entendu plusieurs ouvriers, qui ont fait un triste tableau de la situation de cette industrie, s'est ajournée à samedi, pour conférer de nouveau avec la députation des métiers réunis.

Au marché de ce jour les approvisionnements en froment du pays étaient assez importants. Les prix ont baissé de 2 à 3 sh. par quar-

---

[illegible] casquette partout. Les officiers non mariés se réunissent dans des cafés où ils boivent, fument, jouent aux dominos comme les plus prosaïques des mortels. Dans ces réunions rien ne signale en eux les héritiers des Argonautes, rien ne redit leurs travaux lointains, si ce n'est la variété de leurs cigares exotiques, vrais cigares de Manille, de la Havane, panatellas, cigares corses courbés comme un stylet, bouts de nègre arrivant du Sénégal, ils savourent tout, n'excluant que le tabac de la régie dans leur éclectisme universel.

Vous remarquerez encore chez ces messieurs la négligence avec laquelle ils portent l'uniforme. Les officiers de la garde nationale de Paris, surtout depuis l'ordonnance qui prescrit la ceinture d'argent et la tunique, portent dans leur costume une régularité scrupuleuse, et veulent se donner au moins l'extérieur de l'officier ; mais le capitaine de vaisseau ou de corvette, le lieutenant de vaisseau, l'enseigne, ont trop bien mérité leur grade, ils sentent trop bien que le caractère qui les distingue est attaché à des services rendus, à une capacité spéciale, pour attacher beaucoup d'importance aux insignes. En dehors des cérémonies officielles, l'officier de marine porte ses épaulettes sur un habit bleu à boutons dorés que vous pourriez mettre en costume de ville; il combine ce frac avec une cravate de fantaisie et un gilet dont la couleur varie depuis le blanc jusqu'au noir : cet habit bleu, déjà plus civil que militaire, est souvent remplacé par des redingotes omnicolores; si bien que l'uniforme de la marine se réduit, dans la pratique journalière, à une seule chose, la casquette; encore cette casquette est-elle un type qui admet beaucoup de variétés. Coiffez-vous d'une casquette quelconque, vous voilà costumé en officier de marine.

Dans les inspections et solennités, toutes ces chrysalides se changent en brillants papillons. L'uniforme se porte alors boutonné droit, richement brodé, relevé par des retroussis écarlates; une large bande d'or, empruntée à la marine anglaise, orne le pantalon; le tout est complété par le chapeau à trois cornes et par le grand sabre. L'épaulette est [illegible] semblable à celle du grade parallèle dans l'armée, parsemée [illegible] pour les officiers généraux, ornée d'une ancre d'or pour les grades inférieurs. La correspondance des grades dans les armées de [illegible] est ainsi réglée : amiral (maréchal de France), vice-amiral (lieutenant-général), contre-amiral (maréchal-de-camp), capitaine de vaisseau (colonel), capitaine de corvette (commandant; malgré cette assimilation, le capitaine de corvette porte les épaulettes de lieutenant-colonel), lieutenant de vaisseau (capitaine), enseigne (lieutenant).

Pour savoir tout ce qu'il y a de richesse dans les souvenirs d'un officier de marine, de profondeur dans son expérience, d'énergie dans son caractère, faites-le causer; vous, habitant de la terre, vous, Parisien, qui recueillez avidement les histoires de guerre maritime et de naufrage, vous qui, pour naviguer de Paris au Havre consultez les mémoires du capitaine Cook, votre naïve curiosité réjouira votre interlocuteur. Quand vous lui aurez demandé s'il a vu la Chine et qu'il vous aura répondu : « J'en reviens, » comme vous répondriez : « J'étais hier à Versailles, » il est probable que vous l'entraînerez à de plus longues confidences, et qu'il vous dira :

« Oui, vraiment, je reviens de la Chine; je m'y trouvais à l'époque de la guerre anglaise. J'ai visité Nankin, et je conserve une tuile dérobée à la toiture de la tour de porcelaine. Curieux peuple que ces Chinois! Enfants à bien des égards, plus sages que nous sous quelques rapports. Vous voyez aujourd'hui par quelles intrigues les Français se disputent les places. En Chine, les passe-droit sont impossibles. Chaque degré du mandarinat s'obtient par un concours, et par un concours de mémoire : vous savez trois mille mots, vous êtes mandarin de troisième classe; moi, qui sais quatre mille mots, je m'élève à la seconde. Etes-vous jaloux, prétendez-vous que cet avancement vous était dû plus qu'à moi? prouvez que vous savez quatre mille mots. Allons! récitez; les juges écoutent.

» Lorsque je mouillai pour la première fois dans les parages de la Chine, les habitants du Céleste-Empire, fort irrités contre les Anglais, ne distinguaient pas entre les nations européennes, et voyaient dans toutes des ennemis. Il nous était impossible d'approvisionner le navire par des moyens civilisés. Si nous dirigions vers la terre une embarcation chargée de rapporter des vivres, le désert se faisait à notre approche; tout le monde fuyait comme devant une invasion de pirates. On ne nous vendait rien, nous étions bien obligés de prendre.

» Détaché de mon bâtiment, j'accompagnai l'état-major de l'armée anglaise durant cette expédition meurtrière à laquelle l'opium servit de prétexte. Les soldats tartares seuls ont opposé une sérieuse résistance; cette race est vraiment guerrière. Elle recrute certains corps exceptionnels, mais l'armée chinoise n'existe pas. Chaque mandarin, gouverneur de province, reçoit des fonds pour lever et entretenir un corps de troupes; il aime mieux garder l'argent pour lui. Si un inspecteur militaire se présente, on lui fait voir un ramassis de misérables salariés pour la revue comme pour une corvée, et se dispersant après avoir figuré quelques heures sous les armes. L'invasion des Anglais a dévoilé ces plaies de l'empire chinois. Pour entraver la marche de l'armée britannique, on réunit à la hâte dans chaque ville quelques centaines de drôles, auxquels on donna, par tête, une pièce d'argent valant cent sous, à condition qu'ils se battraient vaillamment. L'expérience des armes, l'organisation, l'esprit de corps, l'honneur militaire ne s'improvisent pas ainsi. Chacun des mercenaires chinois lança une demi-douzaine de flèches ou tira cinq à six coups de mousquet; puis ils prirent la fuite, convaincus que la pièce de cent sous était bien gagnée. Cette pièce d'argent distribuée avant le combat, fut retrouvée sur tous les morts.

» L'enfance de la civilisation présente à peu près les mêmes caractères chez tous les peuples, et les arquebusiers chinois ressemblent à ceux de l'ancienne France. Leur fusil part au moyen d'une détente, mais c'est une mèche et non pas un silex que le chien de la batterie serre entre ses mâchoires. Cette mèche s'éteint après chaque coup; pour la rallumer, l'arquebusier en porte une autre qui pend sur [illegible]; si bien que ces troupes, en marche la nuit, ressemblent [illegible] d'étincelles ; mais les fantassins sont chargés de poudre [illegible] routes ils se heurtent les uns contre les autres, les [illegible]dient les munitions, et chaque soldat devient pour [illegible] une machine infernale.

» La marine des Chinois n'est pas fort supérieure à leur [illegible] de terre. Ce serait un jeu pour nos bâtiments que de couler [illegible] jonques de guerre. Cependant le Chinois, comme l'enfant, avec [illegible] il a tant de rapports, est possédé de la manie imitative [illegible] une admirable précision. Dans la dernière guerre [illegible] près les navires européens. Ils ont travaillé sur [illegible] du Milieu possède actuellement une belle frégate [illegible]ment que les mâts conservent à peu près la [illegible] un bout à l'autre, au lieu d'aller en s'effilant, [illegible] civilisée.

» Les jonques de guerre sont plates, mais recourbées [illegible] extrémités comme un sabot chinois. Cette forme [illegible] combinaison de l'art nautique ; aussi, doit-elle son [illegible] impérial. Une flotte chinoise avait été battue par [illegible] l'échec était dû évidemment à la construction [illegible] du Céleste-Empire. « Je veux, dit l'empereur à [illegible] tu fasses construire mes navires sur un modèle nouveau. [illegible] quel modèle, sire? — Sur celui-ci, » répondit l'empereur en allongeant au chef de la marine un coup de pied sournois, [illegible]. Depuis ce moment, les jonques de guerre sont modelées sur la [illegible] qui avait laissé son empreinte sur le vêtement de l'amiral. [illegible]

Tels sont les récits de notre officier de marine. Il a [illegible] longuement que nous n'avons pas encore pu nous embarquer pour visiter un navire en rade. Il nous reste, en outre, à parcourir les [illegible] du port et le bagne, mais nous trouverons le temps de tout voir, si le lecteur n'a pas été trop fatigué par cette première promenade.

[illegible]

agriculteurs du Hainaut, par exemple, de vendre au prix de 25 fr. environ les grains qui sont cotés au même instant à 27 fr. dans les mercuriales de Lille.

M. de Theux, chef du cabinet, a répondu qu'il fallait protéger l'agriculture en prévenant l'entrée du bétail étranger, afin de la dédommager de la perte que lui cause la prohibition de la sortie des grains.

ALLEMAGNE. — DUCHÉS DANOIS.

Dans la séance du 5, le président des Etats de Schleswig a fait connaître officiellement à l'assemblée que le commissaire royal avait refusé d'accepter l'adresse au roi, adoptée dans la séance du 2. Le président a rappelé que, depuis l'institution des Etats, il a toujours été d'usage de voter une adresse au roi; que, toujours, S. M. a accueilli ces adresses et y a répondu; qu'on a observé cette fois les mêmes formes que par le passé. Ces précédents donnaient donc aux Etats le droit de voter une adresse, et le commissaire royal n'avait pas celui de la refuser. Je prie donc la chambre, a ajouté le président, de vouloir bien manifester par un vote ses convictions sur ce point.

La chambre a immédiatement déclaré, à la majorité de 36 voix contre 5, qu'elle partageait l'avis de son président. Celui-ci a proposé d'insérer l'adresse entière dans le procès-verbal, comme une protestation solennelle contre toute violation des droits qu'elle défend et de déposer l'original de l'adresse dans les archives de la chambre. Cette proposition a été également adoptée à la majorité de 36 voix contre 5.

Dans la séance du 6, M. Gulich a développé sa motion tendant à introduire dans le système gouvernemental actuel les modifications exigées par la morale et la justice, et a demandé le renvoi immédiat du ministère danois, et notamment du premier ministre M. Moltke. Après une discussion qui a duré cinq heures, la proposition a été rejetée par 20 voix contre 12.

SUISSE.

Le nouveau gouvernement de Genève continue pacifiquement son œuvre de réforme.

Plusieurs régiments autrichiens ont reçu l'ordre de se transporter sur la frontière de la Suisse. On cite comme devant se mettre en marche dans cette direction le régiment d'infanterie de Hesse-Hombourg, actuellement en garnison à Linz, deux régiments de Bohême, et un caserné à Vienne. Le régiment de chevau-légers du prince de Lichtenstein a reçu la même destination.

L'Autriche, comme la France et la Sardaigne, prend une attitude d'observation pour attendre la suite des évènements.

Aux dispositions précédemment prises sur notre frontière, nous pouvons ajouter que trois compagnies du 18e régiment d'infanterie légère, en garnison à Mulhouse, ont reçu l'ordre de partir pour Huningue, qui forme l'extrême frontière du côté de la Suisse. Altkirch, qui est un autre point de l'extrême frontière, doit également recevoir des troupes. Ces dispositions militaires doivent, à ce qu'il paraît, s'étendre à toute la partie de la Suisse qui avoisine notre territoire.

TURQUIE.

On nous écrit de Constantinople, le 28 octobre :

« Les récoltes ont été très abondantes cette année dans presque toutes les provinces de la Turquie. Il est impossible de trouver à Varna du logement pour les grains qui sont arrivés en cette ville de tous les points de son voisinage. Un négociant français de Péra, qui a fait cette année de très grandes opérations sur les grains, a été obligé de revendre sur les lieux une partie de ce qu'il avait acheté, vu l'impossibilité de fréter des navires pour l'exportation ou de louer des greniers pour emmagasiner. La demande du fret pour l'exportation des céréales a été si considérable pendant les deux derniers mois, que le prix du fret s'est élevé à un taux où on ne l'avait jamais vu. Des exportations si considérables semblent avoir donné quelque inquiétude au Divan: il craint sans doute que le cultivateur turc, séduit par les prix qu'on lui offre en ce moment, ne se défasse avec trop de précipitation de sa récolte, et ne soit bientôt obligé de la racheter à des prix plus élevés encore que ceux auxquels il aura vendu. C'est ce motif qui a fait sans doute adopter au gouvernement la mesure dont le *memorandum* suivant a donné connaissance aux ambassadeurs des puissances :

» Il a été fait savoir à la Sublime-Porte, par un rapport officiel, que les produits agricoles paraissent devoir être rares dans les environs de la province de Bigha, et que, en cas de libre exportation, le pays ne pourrait que souffrir, il serait utile de la défendre dans les alentours de la susdite province. D'ailleurs l'exportation des objets de première nécessité pouvant momentanément être prohibée d'après le système habituel et les antécédents, la défense d'acheter et d'exporter les céréales jusqu'à la récolte de l'année prochaine dans les échelles de Bara-Bogha, Lampsaque, Tchardag, Balei-Sultanié, Coum-Balé, Gheikli et Aïvadjid, a été décidée. Cependant, pour que cette mesure ne puisse causer aucune espèce de dommage aux négociants, le blé acheté par contrat avant cette époque en est excepté. D'autre part, pour que les bâtiments qui auraient pu se rendre dans ces échelles ne soient pas obligés de s'en retourner à vide et de supporter ainsi des pertes, il est accordé un délai d'un mois à compter de la date de la présente proscription.

» Cette note officielle vous est envoyée pour que vous vouliez bien faire faire, à la diligence de votre chancellerie, les avis et publications nécessaires pour informer vos nationaux que la susdite mesure aura son entier effet pendant toute la durée indiquée.

» On remarquera toutefois que cette prohibition ne s'applique qu'à une seule province où la récolte a été beaucoup moins abondante que dans les autres.

» M. Odilon-Barrot a été reçu à Constantinople de la manière la plus brillante, avec des honneurs que la Porte n'avait guères accordés jusqu'ici qu'aux princes du sang. Il a diné à la table du sultan, et des banquets ont été donnés en son honneur par les principaux ministres de l'empire. Il a visité en grande pompe, et accompagné par les officiers de la maison impériale, les principaux édifices de la capitale, et il a

mouvement d'invasion et de chercher à se consolider, à s'établir d'une manière définitive dans les pays que le général Armijo et les Mexicains lui ont abandonnés sans brûler une amorce. On dit aussi qu'il a reçu l'ordre, après avoir réglé le sort du Nouveau-Mexique, de se porter, avec ce qu'il pourra réunir de troupes, sur la Californie. De Santa-Fé à Monterey, on compte au moins 1 200 milles (400 lieues) à travers des pays presque inhabités, sans culture, accidentés par des chaînes de montagnes difficiles et traversés par plusieurs grands cours d'eau. Ce serait une entreprise difficile ; mais de tous les généraux des Etats-Unis, le général Kearney est celui qui est en meilleure position pour la tenter.

On continue à lui envoyer des renforts.

On renforce également l'escadre de blocus des côtes du Mexique, et l'on prétend que l'attaque de Saint-Jean d'Ulloa est résolue.

LA PLATA.

Des avis de Montévidéo et de Buénos-Ayres du 5 septembre, confirment, dit le *Courrier du Havre*, la nouvelle du départ de M. Hood pour l'Angleterre. D'après une correspondance que nous trouvons dans un journal anglais, la mission de ce plénipotentiaire avait réussi; il était parvenu à faire cesser la guerre qui désole depuis si longtemps les rives de la Plata, et dans laquelle, à leur honte, deux nations civilisées, comme la France et l'Angleterre, sont intervenues, sans utilité, sans but raisonnable, pour le seul plaisir, on le dirait, de prolonger la querelle et de tuer ou faire tuer des hommes.

Les bases du traité fait par M. Hood, étaient que les étrangers, qui dominent à Montévidéo et défendent la ville, seraient désarmés; que les forces argentines se retireraient, et que le blocus de Buénos-Ayres serait levé. Ces trois opérations devaient avoir lieu *simultanément*; mais lorsqu'il s'est agi de cette simultanéité, qui était une des conditions absolues du traité, le ministre de France, M. le baron Deffaudis, s'y est, dit-on, opposé; il a demandé, exigé, comme préalable, la retraite des troupes de Rosas. Evidemment, c'était tout remettre en question.

La correspondance que nous citons attribue à M. le baron Deffaudis, personnellement, la difficulté qui a arrêté ou pour mieux dire suspendu l'exécution du traité conclu par M. Hood. Suivant elle, M. Gore-Ouseley, le ministre anglais, n'a fait que céder à la domination que son collègue exerce sur lui. Nous sommes portés à croire à l'exactitude de ce fait. Partout où M. le baron Deffaudis a passé, il a laissé des traces de sa turbulence et de son aptitude à tout brouiller. C'est lui, il ne faut pas l'oublier, qui nous a si déplorablement mis, à une autre époque, en mésintelligence armée avec le Mexique.

Quoi qu'il en soit, à Montévidéo et à Buénos-Ayres, la guerre est finie; on sait que les gouvernements de France et d'Angleterre ratifieront tout ce que M. Hood a fait, et que c'est une affaire maintenant de durée d'une traversée pour aller en Europe et pour en revenir. Déjà les deux camps fraternisent; les soldats d'Oribe vont à Montévidéo revoir d'anciens amis, d'anciennes connaissances; les habitants de Montévidéo, de leur côté, visitent leurs amis du camp d'Oribe.

Lorsque la paix sera enfin rétablie à Montévidéo et à Buénos-Ayres, nous serions curieux d'entendre la réponse des hommes d'Etat de France et d'Angleterre à qui l'on demanderait quel fruit ils ont retiré de leur intervention dans la Plata ?

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE.—On annonce que la seconde fille du duc de Modène, Marie-Béatrix-Anne-Françoise, née le 13 février 1824, est fiancée au jeune frère du comte de Montémolin, Jean-Charles-Marie, né le 15 mars 1822.

— On disait, ce matin, à l'Institut, que la santé de M. de Châteaubriant donnait de nouvelles inquiétudes.

— Un des bateaux à vapeur qui font le service de Paris à Corbeil et Melun, et qui était parti ce matin avec une centaine de voyageurs, a été obligé de s'arrêter à Choisy-le-Roi. Une fuite s'était déclarée à la chaudière pendant ce trajet. Une grande partie des voyageurs ont pris le chemin de fer à Choisy-le-Roi pour continuer leur route.

— M. le capitaine d'état-major Ribourt, détaché comme aide-de-camp auprès du nouveau gouverneur de nos possessions françaises en Océanie, vient d'arriver à Brest, venant de Paris, et porteur des dernières instructions de M. le ministre de la marine.

La frégate *la Syrène* qui porte le gouverneur, M. le capitaine de vaisseau Lavaud, doit mettre à la voile sous peu de jours.

On a embarqué sur l'un des bâtiments qui font la même route, une douzaine de religieuses de la congrégation de Saint-Joseph.

— Dans sa séance du 5 de ce mois, le conseil municipal de Saint-Lô a décidé que la nouvelle rue qui doit prochainement s'ouvrir aux abords du collège portera le nom de rue *Le Verrier*, et que la salle où sera placé le buste de l'illustre savant, accordé au collège par M. le ministre de l'instruction publique, portera également le nom de salle *Le Verrier*.

— On nous écrit du département de l'Eure :

« M. le maire de Dreux vient de recevoir de nouvelles lettres anonymes dans lesquelles on lui déclare que s'il ne diminue pas le prix du pain, on va mettre le feu à son château.

» Le maire de Laon (Eure-et-Loir) a reçu pareilles lettres et pareilles menaces.

» Les incendiaires en veulent surtout aux granges remplies de céréales. Nos cultivateurs sont dans la consternation. Dans une commune seulement, l'incendie a dévoré pour plus de 40,000 francs de blé. »

— Des sous-traitans et des employés du chemin de fer de Lancaster à Carlisle ont imaginé de faire sur deux locomotives une partie de plaisir jusqu'à Shap, dont l'embranchement vient d'être terminé. Ils s'étaient servis de ces locomotives et de leurs tenders sans l'autorisa-

la *Presse*, qu'il s'est présenté beaucoup de progressistes pour prendre leurs passeports, mais pas un seul carliste.

ACCIDENT DE FAMPOUX. PROCÈS. — Après quatre mois d'investigations, dit le *Progrès du Pas-de-Calais*, la justice vient enfin de mander compte à quelques hommes de l'épouvantable catastrophe de Fampoux.

A-t-elle trouvé les vrais auteurs de cet attentat involontaire contre la vie de tant de malheureuses victimes? Elle ne s'est pas encore prononcée à cet égard, et ce n'est pas à nous de le dire avant elle.

Dès aujourd'hui, nous constatons que la cause de l'évènement à jamais déplorable de Fampoux reste un mystère, et pour les hommes de science et pour les hommes pratiques. Toutes suppositions sont permises; la véritable lumière n'a pas lui du choc de nombreuses dépositions opposées, et si les accusés, ou seulement quelques-uns d'entre eux, sont condamnés, ce ne sera que pour des infractions aux règlements, pour des imprudences, qui peut-être ont causé le désastre, mais qui peut-être aussi, bien que punissables, ne l'ont pas causé.

Un autre fait, bon à enregistrer, est également ressorti des débats: c'est que le nombre des victimes qui ont perdu la vie n'est que de 14.

FLUCTUATION DES BLÉS A MARSEILLE. — Tous les journaux ont annoncé la grande quantité de navires chargés de blés arrivés à Marseille, ainsi que ceux qui y étaient attendus, dit le *Peuple souverain*, journal de Marseille. Tous les arrivages de blés de la dernière quinzaine étaient connus depuis deux mois, et vendus sur des ordres vrais ou factices.

Qu'est-il arrivé? c'est que les vendeurs qui sont comme commerçants des gens sérieux, étaient, autant que les accidents de mer peuvent le permettre, à peu près certains de l'époque des arrivages, et qu'ils ont reçu, le temps leur étant venu en aide, une quantité plus considérable qu'ils ne l'espéraient. Dès lors, encombrement dans le port et sur le marché; et comme les moyens de transport manquent ou sont insuffisants pour le nord de la France, il en résulte que ceux qui avaient acheté par spéculation, se trouvent sous le coup d'un ordre de recevoir et ne trouvent pas d'acheteurs.

Or, comme en recevant il faut payer, les blés sont offerts et ont baissé de 5 fr. par hectolitre, et si des moyens de transport d'urgence ne sont point mis en pratique, il adviendra une dépréciation sur les blés à Marseille, tandis que nos frères des départements en manqueront.

On estime qu'il est entré du 1er juillet à ce jour dans le port de Marseille et de provenances diverses, environ un million de charges de blé. La charge se calcule sur 120 kilogrammes.

VOITURES MÉCANIQUES. — On a vu jeudi dernier, dit le *Journal de Belfort*, une locomotive d'un nouveau genre traverser notre localité avec une vitesse au moins égale à celle d'un chemin de fer. Elle était conduite par un militaire congédié, qui la dirigeait au moyen d'un simple mouvement de va-et-vient, imprimé d'arrière en avant. Le mécanisme de cette machine permet de faire d'assez longues étapes sans autre fatigue que celle que doit éprouver un scieur de bois, travaillant consciencieusement.

Le sieur Cacnat, de Reppe, vient d'être autorisé à livrer une machine dont il est l'inventeur, à l'examen des autorités militaires. Les expériences ont eu lieu dimanche. Il suffit aux personnes qui se trouvent dans la voiture de *marquer le pas* pour la mettre en mouvement. La cadence du *pas ordinaire* produit une vitesse qui laisse bien arrière les voitures des messageries; quand on veut augmenter la rapidité de la marche, on prend le *pas accéléré* et la voiture file avec la vélocité d'une locomotive lancée à toute vapeur.

PAUPÉRISME. — La situation des Flandres, dit le *Messager du Nord*, tient en quelque sorte à la fatalité. C'est un de ces débordements de plusieurs maux réunis qui fondent à l'improviste sur les populations. Ainsi la transformation de l'industrie linière a ruiné la famille du petit métayer qui, à la fois, cultivait, filait et tissait le lin, en même temps que les inondations en faisant pourrir les fourrages, la forçaient à se défaire de son bétail, et par suite, faute d'engrais, rendaient son petit champ improductif. La misère d'en bas a remonté. Le fermier a été soumis à une taxe de pauvres involontaire: nous en avons déjà calculé la somme annuelle à un chiffre incroyable, quoique réel. A ce fardeau il faut joindre le pillage des récoltes. Ainsi le mal a parcouru et parcourt toute l'échelle agricole.

Ce mal est arrivé au point qu'il est peut-être impossible d'interdire la mendicité. En effet, les dépôts, les salles d'asiles, les ateliers de travail manquent complètement d'espace, et la charité publique n'est presque plus qu'un acte de commisération stérile. On en jugera par le tableau que nous trouvons annexé à la brochure de M. F. P., tableau présenté au conseil provincial de la Flandre occidentale. Sur une population de 638 000 âmes, cette province compte 214 000 indigents, c'est-à-dire, qu'à peu de chose près, sur trois individus, deux seraient obligés d'entretenir le troisième. Eh bien! sait-on ce que les deux donnants ont pu faire? les sommes distribuées en argent et en nature se sont élevées à 1 849 570 fr.; en d'autres termes, le troisième a reçu des deux autres 8 fr. 65 c. par an.

A la vue de ces chiffres, l'extinction du paupérisme est bien la question à l'ordre du jour.

LES JÉSUITES, LE ROI DE PRUSSE ET LE CANTON DE NEUFCHATEL. — La *Gazette d'Augsbourg* qui reçoit ordinairement les confidences des cabinets du Nord, publie sous la rubrique de Berlin la correspondance suivante où l'on révèle les craintes de la Prusse pour sa principauté de Neufchâtel :

« La Prusse est encore plus éloignée d'intervenir que la France et l'Autriche. Après avoir plaint le gouvernement déchu de Genève, tout en convenant de quelques uns de ses torts, cette correspondance dit : « Si on doit le plaindre, il ne faut pas cependant en conclure que notre gouvernement soit obligé d'intervenir dans les affaires de la Suisse. Il y a un cas qui commande nécessairement. C'est celui-ci : les jésuites étant, en Suisse comme partout, détestés comme perturbateurs, Neufchâtel ne peut pas plus que Bâle rester davantage dans la neutralité à leur égard. Les jésuites doivent être éloignés de la Suisse comme de la France et d'autres pays. En effet, les jésuites ne méritent pas que la Prusse s'expose pour eux à voir une révolution à Neufchâtel. Il en est de même de l'alliance des Sept. Les cantons ultramontains ne peuvent pas former un Etat dans l'Etat sans dissoudre l'alliance helvétique. S'ils peuvent s'opposer efficacement au système de la majorité des cantons, ils doivent le faire à la Diète par leurs discours et leurs votes, et

[illegible] mille livres de fromage, dix à quinze quintaux de beurre, huit à dix quintaux de sel, soixante à quatre-vingts de légumes secs, et cinq à six cents muids de bière.

POTAGE ÉCONOMIQUE.—Toute tentative faite pour procurer, en ce moment, à la classe indigente une nourriture saine au meilleur marché possible, mérite d'être connue et encouragée. C'est à ce titre que nous empruntons la recette suivante à l'*Espérance* de Nancy :

Cette recette, employée avec intelligence par les malheureux ou par les personnes qui viennent à leur secours, diminuerait considérablement les dépenses des uns et des autres, et les indigents seraient mieux nourris. Voici la manière de confectionner ce potage ; les proportions sont indiquées pour un ménage composé de six personnes.

On met dans une grande marmite avec trois litres d'eau, 250 grammes de riz de la Caroline, qu'on laisse lentement chauffer, détremper et crever, jusqu'à ce qu'il soit réduit presque en bouillie; puis on prend un kilogramme de pommes de terre cuites à l'eau ; on les pile, on les écrase, en les humectant d'un litre de lait ou de bouillon et on les mélange avec le riz, en y ajoutant 250 grammes de pain bis coupé en tranches minces, 46 grammes de sel. On fait bouillir le tout pendant une demi-heure, en ayant soin d'agiter souvent ce mélange, qui est ensuite retiré du feu, et que l'on continue à remuer encore quelques instants avant de le servir.

Ce potage ainsi préparé est suffisant pour un repas qui, d'après le prix de revient établi ci-dessous, ne pourrait autrement se faire à bon marché :

250 grammes ou 1/2 livre de riz de Caroline.	20
250 grammes ou 1/2 livre de pain bis, ...	10
1 kilogramme ou 2 livres de pommes de terre. . . .	10
45 grammes ou une once 1/2 de sel environ. . . .	2
1 litre de lait ou de bouillon.	10
Total.	52

Il est donc possible de nourrir six personnes pour 50 à 52 cent., à une époque où les vivres sont hors de prix. Les personnes charitables pourraient préparer ce potage chez elles, et le distribuer ensuite aux indigents qu'elles secourent ; elles trouveraient ainsi moyen d'exercer à peu de frais leur bienfaisance envers un plus grand nombre de malheureux. Remarquons, en outre, que ce potage peut être préparé pour plusieurs jours; car, étant réchauffé, il acquiert un goût encore plus agréable, et il est plus succulent surtout, si l'on y ajoute un peu de lait ou de bouillon ; l'expérience réitérée en a été faite.

LA FAMILLE COUTTS.—La destinée de la famille Coutts, à laquelle va s'allier le prince Louis Napoléon, est assez singulière, dit un journal belge.

La duchesse de Saint-Alban, la mère adoptive de miss Coutts, avait été actrice célèbre, et sa beauté avait fait une grande sensation dans le public. Le banquier Coutts, un des plus riches capitalistes d'Angleterre, s'en était épris, et quelques jours seulement après la mort de sa femme, il s'était hâté de l'épouser. Plus tard, étant venu lui-même à mourir, il laissa à sa veuve une fortune colossale ; mais comme celle-ci voulait à tout prix se faire recevoir à la cour, elle épousa le jeune duc de Saint-Alban, qui était d'une ancienne noblesse, mais sans fortune. Son nouveau mariage, en lui donnant des titres de noblesse, n'avait pas aplani les difficultés de sa présentation à la cour, d'où elle était obstinément repoussée par la haute aristocratie anglaise.

Voici comment elle parvint à lever tous les obstacles : elle se procura une reconnaissance de 6 000 liv. st. (150 000 fr.), signée par le duc d'York, frère du roi, et elle se rendit auprès de lui afin d'en réclamer le paiement. Le prince, qui était criblé de dettes, ayant répondu qu'il ne pouvait pas payer, la duchesse le menaça de le poursuivre, à moins qu'il ne consentît à la faire recevoir à la cour. C'était une dure condition, et le duc d'York se récria vivement. Il y eut une quinzaine de jours de pourparlers, mais enfin la duchesse de Saint-Alban reçut l'avis de sa présentation. On a parlé pendant plusieurs années, à Londres et dans toute l'Angleterre, de cette cérémonie et du luxe extraordinaire de la duchesse de Saint-Alban, qui avait alors près de soixante ans. On a estimé à plus de 10 millions la valeur de ses diamants, et des milliers de caricatures furent publiées dans les carrefours à Londres, représentant la vieille duchesse et son jeune mari.

UN EX-VOTO QUI COUTE CHER.—« L'église de Bonsecours vient d'être dévalisée, dit l'*Impartial du Nord*. Le vol s'est fait dans la nuit sous les yeux des douaniers belges et français qui ont leurs postes tout à côté.

» Le jour précédent, trois personnes descendirent chez M. le curé de Bonsecours ; elles étaient envoyées, lui dirent-elles, par un de leurs amis, riche propriétaire et capitaine de vaisseau, qui, tout récemment, avait manqué périr lors des inondations de la Loire, et avait fait vœu, en cas de salut, d'offrir un vaisseau en vermeil à Notre-Dame-de-Bonsecours. Le digne ecclésiastique avala cette confidence avec la plus entière bonhomie, et ne crut pouvoir mieux faire que d'inviter à dîner les amis du pieux capitaine. Nos gaillards acceptèrent, mangèrent et burent comme quatre. Puis on visita l'église. Il fallait choisir l'emplacement où viendrait se caser l'*ex-voto* du capitaine. Les trois inconnus attachèrent une grande attention aux explications du curé de Bonsecours ; tout en examinant bien les lieux et la disposition des *ex-voto* qui se détachaient on ne peut mieux sur un large morceau de velours noir, ils discutèrent à perte de vue sur le choix d'un emplacement ; enfin, ils demeurèrent d'accord sur une niche placée dans l'abside, non sans craindre qu'elle ne fût trop petite pour le vaisseau en vermeil. Bientôt, les trois amis du capitaine prirent congé du curé qui ne tarissait pas en protestations et en remerciements.

» Le lendemain de cette visite, on s'aperçut que l'église de Bonsecours avait été dépossédée de son trésor. Quant au vaisseau en vermeil, M. le curé de Bonsecours est encore à l'attendre.

» Les objets volés n'ont en réalité qu'une valeur de 3 000 fr. environ ; ils ont été enlevés avec le velours sur lequel ils étaient fixés. Un journal de Lille prétend qu'on est sur la trace des voleurs, et qu'on a retrouvé une partie des bijoux dérobés à l'église de Bonsecours ; mais rien n'est confirmé à cet égard. »

La *Démocratie pacifique* a publié cette semaine les articles suivants : Les prières publiques. — Situation en Portugal. — Avis aux contribuables. — Les questions sociales en Suisse. — Un ennemi des crèches. — Concours matrimonial. — Les travaux publics en Égypte et

mande de toutes parts (1).

La marine, le comité de l'artillerie, les directeurs des arsenaux, s'occupent de faire des expériences sur ce nouvel agent qui vient tout à coup détrôner l'ancienne poudre, ce mélange informe de soufre, de charbon et de salpêtre, et lui substituer une combinaison fixe, certaine, d'un aspect si trompeur qu'on la transportera sans que rien puisse déceler sa présence.

Les gouvernements, inquiets, cherchent dans leurs arsenaux de lois, de mesures préventives, d'amendes, de peines de tous genres, les moyens d'empêcher l'invention nouvelle de se populariser. En Allemagne, les arrêts royaux et grand-ducaux la mettent à l'index; ils défendent la fabrication et la vente du papier et du coton incendiaires et explosifs. Nos ministres songent à imaginer quelque prohibition de tous les éléments de la substance terrible. Ils ne sont arrêtés que par la nécessité de prohiber à la fois tous les vêtements, tous les acides, tout ce qui sert à l'industrie et à la vie. Quelques-uns ont déjà pensé sans doute à déporter tous les chimistes, ces magiciens que nos pères avaient tant raison de brûler sur la place publique, et à défendre désormais l'étude de la science maudite. N'est-il pas terrible de penser, en effet, qu'il suffit d'une fantaisie de chimiste, d'un liquide versé sur de la sciure de bois, du papier ou du coton, pour que les sociétés soient ébranlées !... Mais que faire pourtant? — Désormais, chacun peut avoir sur sa table, parmi ses lettres, dans sa bibliothèque, son magasin à poudre ! Que faire? Ah ! on a bien essayé d'empêcher l'invention nouvelle de se produire au grand jour ; on a dit : « Ce n'est rien, rien qu'un jouet ; les hommes sérieux ne doivent pas s'en occuper ; dans quelque temps, on n'en parlera plus. »—Mais la conspiration du silence et du mépris a échoué, et aujourd'hui, il faut aller, bon gré mal gré, au-devant du danger.

Le monde officiel s'est donc mis à l'étude, et toutes les recherches nouvelles ont confirmé les promesses des inventeurs sur l'énergie considérable de la poudre nouvelle.

Ainsi que nous l'avons dit, trois noms doivent rester invariablement unis dans l'histoire de cette découverte. M. Braconnot a trouvé, en 1831, la substance nouvelle que donne la réaction de l'acide nitrique sur la cellulose ; mais il s'est contenté de l'obtenir, et il ne l'a même pas étudiée. M. Pelouze est venu, qui a constaté ses propriétés et a donné, en 1838, le procédé même qu'on emploie aujourd'hui pour la préparer. Il est curieux de citer ce qu'écrivait alors le savant chimiste :

« C'est en quelque sorte un sel dans lequel l'amidon remplit, relativement à l'acide nitrique, le rôle de base : aussi la *xyloïdine* est-elle très combustible ; à une température de 180° centigrades, elle prend feu, brûle presque sans résidu et avec beaucoup de vivacité. Cette propriété m'a conduit à une expérience que je crois *susceptible de quelques applications, particulièrement dans l'artillerie*. En plongeant du papier dans l'acide nitrique de 1,5 de densité, l'y laissant le temps nécessaire pour qu'il en soit pénétré, ce qui a lieu en général au bout de deux ou trois minutes, l'en retirant pour le laver à grande eau, on obtient une espèce de parchemin imperméable à l'humidité, et d'une extrême combustibilité. La même chose arrive avec des tissus de toile et de coton. »

M. Pelouze n'ayant pas poussé plus loin son travail, M. Schœnbein a réalisé l'application indiquée par le chimiste français ; il a mis le coton imprégné d'acide nitrique dans un fusil, et il a remplacé la poudre. Après cette expérience, comme M. Braconnot en 1831, M. Schœnbein s'est reposé. M. Pelouze seul est en ce moment sur la brèche pour pousser les expériences jusqu'au point où la pratique journalière a besoin qu'on amène le produit nouveau.

Disons d'abord quels sont les principes qui doivent diriger les expérimentateurs dans leurs recherches. Nous ne pouvons mieux faire que d'avoir recours à M. Pelouze lui-même (avant-dernière séance de l'Académie des sciences):

« La cellulose plus ou moins pure produit, avec l'acide nitrique, une combinaison identique, chimiquement parlant, soit que cette combinaison ait passé par l'état liquide, comme dans les expériences de M. Braconnot, soit qu'elle résulte, comme dans les miennes, d'une simple imprégnation, sans changement de forme ; mais, malgré cela, il n'en est pas moins vraisemblable que l'état physique de ce composé remarquable ne doive modifier beaucoup ses propriétés dynamiques, et offrir quelque chose d'analogue à ce qu'on remarque dans la poudre à canon, dont la densité, la forme et la grosseur du grain changent si notablement les effets. A plus forte raison, devra-t-on s'attendre à rencontrer des différences dans les substances de formes et de densité si diverses où la cellulose est naturellement mêlée avec des quantités plus ou moins considérables de matières étrangères. Chacune de ces poudres devra donc être étudiée indépendamment des autres. La fabrication est aussi simple que facile et rapide. Les feuilles de papier plongées dans l'acide nitrique concentré ne deviennent adhérentes qu'autant qu'on les y a mises ensemble : il faut donc les immerger une à une, et les en retirer successivement au bout de quelques minutes pour les laver à grande eau. Il faut aussi faire un essai préalable sur une petite quantité de papier : on en rencontre quelquefois qui se désagrège sur-le-champ, ou qui renferme des quantités considérables de matières étrangères ; on doit le rejeter. Le papier fait à la forme est généralement très convenable.

On conçoit qu'en disposant convenablement des appareils à immersion, à lavages et à dessication, on puisse obtenir rapidement des quantités considérables de ce papier. S'il était destiné à servir comme poudre, je n'hésite pas à dire, en réponse à une interpellation que M. Arago m'a fait l'honneur de m'adresser sur cette question, que dans un laps de temps très court, par exemple en vingt-quatre heures, il suffirait de quelques personnes pour en fabriquer des quantités qui muniraient

(1) Il faut nécessairement employer pour la préparation du papier-poudre, coton-poudre, etc., l'acide nitrique *fumant* dit *mono-hydraté*; l'acide nitrique ordinaire ne convient pas. C'est sans doute pour avoir négligé cette condition essentielle que beaucoup de personnes n'ont pas réussi à obtenir de bons produits en suivant la recette que nous avons publiée.

[illegible]

Il a fait usage de cinq échantillons de coton cardé et non cardé ; il les a préparés de diverses manières, et avec des charges successives de 1, 2, 3 et 4 grammes, il a obtenu les vitesses suivantes pour le meilleur échantillon :

Charges.	Vitesses.
1 gramme.	431 mètres 465.
2 —	315 — 494
3 —	411 — 073
4 —	477 — 086
5 —	548 — 303

Voici maintenant, comme point de comparaison, les résultats qui ont été obtenus l'hiver dernier, par M. Mallet, chef d'escadron d'artillerie, sur la progression des vitesses fournies par la poudre à mousquet ordinaire :

Charges.	Vitesse.
1 grammes	94 m. 268
2 —	169 — 897
3 —	354 — 091
4 —	284 — 956
5 —	320 — 455
6 —	300 — 122
7 —	396 — 161
8 —	414 — 085
9 —	441 — 370
10 —	465 — 288
11 —	488 — 437
12 —	499 — 208
13 —	514 — 425
14 —	531 — 817
15 —	559 — 851

Il résulte du rapprochement que tout le monde fera, que 5 grammes de poudre-coton produisent le même effet sur la balle de fusil, que 13 à 14 grammes de poudre à mousquet ordinaire, c'est-à-dire, avec même poids, un effet triple ou quadruple.

Il faudra encore faire des expériences avec le papier-poudre, la sciure-poudre, et un grand nombre d'autres substances préparées par l'acide nitrique. Enfin, le prix de revient devra être fixé; mais il ne saurait être considérable. Il est avéré, désormais, les plus incrédules ne sauraient plus élever le moindre doute, que sans avoir de grands changements à faire aux armes, on leur appliquera avec avantage l'agent nouveau.

Il se présente encore une question d'une haute importance. L'introduction des amorces fulminantes a été un grand perfectionnement dans le tir des armes ; mais leur fabrication présente de grands dangers, et de toutes les industries c'est celle qui est la plus insalubre et qui fait courir aux ouvriers le plus de périls. Or, le monde civilisé, en pleine paix, ne consomme pas moins, chaque jour, de trois millions de capsules, c'est-à-dire plus d'un milliard par an, sans compter, bien entendu, celles des armées.

La découverte de M. Braconnot, Pelouze et Schœnbein doit-elle laisser subsister une industrie si terrible que dans les usines, sur la porte de chaque cellule où se cloîtrent, entre de fortes murailles, les ouvriers, afin qu'il n'y ait que des explosions partielles, on trouve écrit : *Souvenez-vous de tel jour*, et ce jour est celui de la mort d'un homme qui a travaillé là, et y a trouvé la mort !

L'attention de M. Pelouze a été appelée sur cette grave question et il l'a résolue de la manière la plus heureuse. Il a trouvé que le fulminate de mercure, base des capsules actuelles, peut être entièrement remplacé par un mélange de poudre nouvelle et de poudre ancienne.

Si, dans une capsule en cuivre, de forme et de grandeur ordinaires, on comprime légèrement, pour qu'il y adhère, un mélange d'une petite quantité de coton ou de papier-poudre et de quelques grains seulement de poudre de chasse, la percussion détermine dans une telle capsule une inflammation qui se communique à la poudre renfermée dans l'arme. Les effets produits par ces nouvelles capsules sont identiquement les mêmes que ceux bien connus du fulminate de mercure. Aura-t-on toujours besoin de l'ancienne poudre pour produire cet effet ? Évidemment non, car il est probable que la nouvelle poudre suffira, et dans tous les cas, on pourrait exciter facilement par l'introduction de quelque substance étrangère, ses qualités si éminemment inflammables.

Une belle page a donc été ajoutée à l'histoire de la civilisation, par MM. Braconnot, Pelouze et Schœnbein. BARRAL.

PETITE CORRESPONDANCE.

Remerciements aux journaux : l'*Eclaireur de Saint-Omer*, le *Courrier de Saint-Quentin*, l'*Echo de la Côte-d'Or*, le *Libéral liégeois*, le *Courrier de Loir-et-Cher*.

M. A. C. à Orbe. — Veuillez payer entre les mains de notre ami A. C. des Brenets, qui est déjà débité.— Nous sommes pleinement d'accord sur le but; mais l'histoire entière du monde est là pour prouver que les réformes matérielles peuvent seules assurer la régénération morale.

MM. B. et S. à Lyon. — Le gén. L. est un ancien abonné. Le c. de M. passe du n° de 8e au quotidien. — Nous remplaçons le départ du 4 courant à Mme P. Cette lacune ne vient pas de nous.

M. M. à Mornant. — Nous recevons de Lyon avis de l'abonn. de C., pour six mois ; avec les six mois qui restaient à courir pour le n° de 8e, l'échéance se trouve portée à fin juin 1847.

M. E. B. à Beauvais. — Nous nous conformons à votre lettre ; seulement, nous ramènerons la D. P. et la Ph. à l'échéance commune du 31 décembre 1847, en ajoutant 2 fr. au prochain mandat.

M. R. à Rimancourt. — Les frais d'une traite pour une petite somme et sur un endroit écarté dépassent ceux d'un mandat sur la poste; veuillez donc employer ce dernier mode. — La F. I. se compose de 2 vol. in-8°. — Lequel voulez-vous ?

M. G. D. à Arles. — Reçu les 33. — Nous expédions. — Il manquera un numéro. — Nous vous aviserons du versement des 80 ou des 110 ; mais nous avions fait traite de 61 sur vous, au 15 courant.

M. D. à Lorient. — Nous réparerons l'omission. — Cordial accueil aux 13 nouveaux. — Lorient en avant ! Nous prenons note des augm.

M. R. à Tullins. — Nous n'avons pas reçu. — Nous vous écrivons.

53-60. — Cours taxe de quinzaine, 52-68. — Ventes en disponibles : gruaux, » q. »» k. »»-»» à »»-»»; 1re marque, 10 q. 99 k. 54-15 à 55-40; 2e marque, 81 q. 64 k. »»-»» à 53-50; 3e marque, 64 q. 37 k. 41-40 à 43-30; 4e marque, »» q. »» k. »»-»» à »»-»». — Cuisson, »». — Relevé, »» q. »» k. — Ventes à livrer, 536 q. 65 k. 39-50 à 55-40. — Cuisson, 565 q. 20 k. — Revente, 12 q. 56 k. »»-»» à 54-80.

Marché aux chevaux du 11 novembre. — Chevaux de selle et de cabriolet, entrés 88; vendus 21 de 180 à 1060. — De trait 267, vendus 29 de 405 à 1300. — Hors d'âge entrés 155, vendus 18 de 70 à 325. — Vendus aux enchères, amenés 8, vendus, 6, de 80 à 500.

Halle à la viande. — Marché du 11 novembre. — Bœufs, 25504; 1re qualité 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,80. — Veaux, 16308; 1re, 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — Moutons, 5033; 1re, 1,35; 2e, 1,15; 3e, 0,90. — En gros, 59600; 1re, 1,30; 2e, 1,26; 3e, 1,20.

Halle aux beurres, œufs et fromages des 12, 13 et 14 novembre. — *Beurres* (le kil.) En livres, 1,82 à 2,46. — En mottes Isigny, 2,20 à 4,00. — En mottes Gournay, 2,20 à 3,40. — Petit beurre, 1,82 à 2,04. — Beurre salé et fondu 0,00 à »,»».

Œufs (le mille). Du 12 nov. 57 à 85. — Du 13 nov. 37 à 83. — Du 14 nov. 45 à 64.

Fromages (la dizaine). — Brie, 13 à 43. — A la pie, 5 à 15.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 9 septembre. — QUINAULT, marchand de châles, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 4. Juge-comm., M. Gallais; syndic prov., M. Héron, rue Poissonnière, 14.

Du 12 novembre. — CLESSE, restaurateur et entrepreneur de peintures, au bois de Romainville. Juge-comm., M. Lecoy; syndic prov., M. Thiébaut, rue de la Bienfaisance, 2.

NOAK, restaurateur, rue Mazagran, 17. Juge-comm., M. Plaine; syndic prov., M. Richomme, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 19.

Bourse du 14 novembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 65	82 65	82 65	82 65
— fin courant	82 55	82 70	82 50	82 65
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 75	117 75	117 70	117 70
— fin courant	117 75	117 65	117 70	117 85

4 1/2 J. 22 m. dr cours	112 »»	Banq. de Fr. dr cours 3470 »»
4 0/0 J.	106 »»	O. V. de Par. » 1392 50
Emp. 1844, au Ct	» »/»	C. hyp. » 315 »»
— fin Ct	» »»	— Gouin » 1215 »»
B. du Trés.	3 1/4	— Gand » 1150 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0	d. 50	»» »»	83 70	83 10	83 65
5 p. 0/0	d. 50	»»» »»	»»» »»	»»» »»	117 93

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	»» »/»	»» »/»	15 »/»	»» »/»
5 p. 0/0	»» »/»	»» »/»	20 »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES, au Ct dr cours	» »/»	ROM. Der C. 100 »/»
Récép. Rotsch.	102 »»	BELG. 3 1/2 » »» »/»
ESP. Dette act.	» »/»	— 4 1/2 » »» »/»
— — pass.	» »/»	— de 1840 » 100 »/»
— 3 p. 0/0	»» »/»	— de 1842 » »»» »/»
Dette intérieure	»» »/»	— Banque » »»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»» »/»	— de Em. 1831 » »»» »»
HOLL. 2 1/2	»» »/»	PIÉMONT » 1210 »»
HAITI	» »/»	AUTRICHE » 4»5 »»
— Union linière	»»» »»	— Fourneaux de l'Aveyron »»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	1260 »»
Act. d. J. »	100 »»
Ch. S. G. »	»»» »»
V. r. dr.	400 »»
— Ob. anc.	»» »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	»»» »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1226 75
— à Rouen.	867 50
R.-Havre.	»»» »»
Avignon.	»»» »»
Str. à Bâle.	220 »»
Paris-Str.	477 50
Tours-Nant	»»» »»
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	642 50
Famp-Haz.	»»» »
Diep.-Féc.	253 50
Boul. à Am.	442 »»
Orl.-Bord.	515 »»
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	501 25
Bord.-Cette	[illegible] »»
Zinc V. M.	»»» »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 98; courant du mois 99; décembre 100; quatre premiers mois, 103 à 101.

LILLE. — Colza, 89-50; lin, »»-»»; cameline, »»; chanvre, »». — Voitures, »-»».

ESPRITS. — 3/6 Montpellier disponible 129; courant du mois 127; décembre 126 à 127; 4 premiers 1847, 125 à 124; mois du milieu 132 à 123.

SAVONS. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à »»»-»» fr. les 100 kil.; ordres de livraison, »»» fr.

M. Berlioz vient de terminer une grande composition musicale intitulée : *La Damnation de Faust*, opéra-légende en quatre parties. La seule annonce de cet ouvrage, conçu pendant le dernier voyage de Berlioz en Allemagne, excite à un haut degré l'intérêt et la curiosité du public musical. Roger, Hermann-Léon, Henri, Mme Duflot-Maillard, et toutes les puissances de l'orchestre et des chœurs, exécuteront, sous la direction de l'auteur, cette nouvelle partition dans un concert qui aura lieu à une heure et demie, le dimanche, 29 novembre, à l'Opéra-Comique. On s'inscrit dès aujourd'hui, pour les loges, au bureau de location.

REVUE DE L'ARCHITECTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS, JOURNAL DES ARCHITECTES, DES INGÉNIEURS, DES ENTREPRENEURS, DES INDUSTRIELS ET DES PROPRIÉTAIRES. Publiée sous la direction de M. CÉSAR DALY, architecte, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Stockholm et de l'Institut royal des architectes britanniques.

Paris : un an, 40 fr.; six mois, 20 fr. — Départements et étranger : Un an, 45 fr.; six mois, 23 fr.

Sommaire du numéro 10 du 6e volume : HISTOIRE : Les habitations de ville et de campagne au dix-septième siècle, par M. le comte de Laborde, député, membre de l'Institut, etc. — PRATIQUE : Des habitations des ouvriers. — Programme pour la construction de maisons d'ouvriers, par M. Ducpétiaux, membre du conseil communal et du conseil de salubrité publique de Bruxelles. — MÉLANGES : De la profession d'architecte : Quelles sont les conséquen-

M. Cuthbert nous communique l'article suivant :

RÉFUTATION DE LA RÉPONSE DE M. BIÉTRY.

Il n'est pas exact que M. Cuthbert *étale en gros caractères, sous la dénomination de cachemires purs*, ses châles cachemires à 90 fr. Il est de notoriété publique que, depuis long-temps, M. Cuthbert a renoncé à cette désignation, pour les cachemires même du prix le plus élevé. Indépendamment des châles vendus à M. Cuthbert, depuis 75 f., par MM. les fabricants, avec factures portant *cachemires purs*, l'usage reconnu, et pratiqué tant par la fabrique que par les marchands, avait autorisé cette spécification afin de distinguer les châles dont la chaîne, la trame et le broché sont en cachemire, moins le mélange toléré, d'avec ceux plus ordinaires, qui se confectionnaient en très grande quantité, ayant une chaîne de fantaisie en soie ou en laine.

Depuis quatre mois, la maison du Grand-Colbert annonce et vend *sous le titre de cachemires*, des châles dont la chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont composées de *cachemire*. Le chef de l'établissement atteste, *par certificats*, l'authenticité de ses châles, et délivre, en même temps, le numéro d'ordre du fabricant, ce qui constitue évidemment une double garantie pour l'acheteur et pour le vendeur.

Ses autres châles, dont la chaîne est en laine et la trame en cachemire, sont vendus au Grand-Colbert comme *cachemires et laine*, sans égard à ce qui entre dans le broché, les uns ayant quelques couleurs du broché en cachemire, d'autres en laine, d'autres enfin, quelquefois, le blanc en coton.

M. Biétry a positivement reconnu que de réels avantages devaient résulter pour lui du prix modique auquel M. Cuthbert vend les cachemires, et cependant, il fait semer avec profusion, non-seulement en France, mais dans le monde entier, des écrits tellement injurieux, qu'ils attaquent l'avenir, l'honneur, la réputation, la famille de M. Cuthbert.

On lit dans le *Paris industriel*, du 2 novembre courant, les paragraphes suivants :

1° *Au nombre de tout ce que la France possède de plus illustre, nous voyons figurer le nom déjà si fameux de M. BIÉTRY qui, depuis quelques mois,* S'EST RÉVÉLÉ AU MONDE DE L'INDUSTRIE *par une noble et méritante initiative;* et plus loin :

1° *Le moment n'est pas éloigné peut-être où nous aurons à donner quelques éclaircissements sur ce commerce resté paisible du trafic des* CACHEMIRES DE L'INDE, *et nous ferons, à l'égard des marchands de ces châles, ce que nous avons fait pour les magasins peu scrupuleux; — nous indiquerons les piéges tendus à l'ignorance ou à la bonne foi de l'acheteur. Disons toutefois que le châle de l'Inde carré que nous avons reconnu pour n'être pas en cachemire pur, n'avait coûté que 700 fr. Ce que nous voulions faire savoir, c'est que dans cette branche de commerce, il pouvait s'introduire aussi des abus, et nous donnons l'éveil pour qu'on y regarde à deux fois.*

2° *Le bruit se répand que* LA FILATURE DE PARIS *se propose de frapper un grand coup, et qu'elle va prendre les mesures nécessaires pour que les acheteurs de la province, de l'étranger et de Paris sachent où s'adresser désormais pour avoir des châles de cachemire entièrement fabriqués en cachemire. Si le projet dont on nous a parlé se réalisait, les fabricants actuels seraient immédiatement obligés de baisser pavillon et de ne plus avoir un seul métier battant qui ne fût employé à une fabrication loyale, au-dessus du contrôle et prête à subir tout examen.*

Nous citons ces articles, parce que, depuis plusieurs mois, la feuille sus-mentionnée est l'organe habituel de M. Biétry.

Voilà donc ceux qui font le commerce des cachemires des Indes exposés à soutenir une lutte engagée dans la seule pensée de ruiner leur industrie.

Non-seulement on n'a aucun respect pour les tissus importés, mais encore on cherche à flétrir les maisons qui occupent le premier rang dans la fabrique de cachemires français, en osant avouer que *l'on trouvera pour les détruire, des hommes assez hardis qui porteront sur eux une main homicide*, car la diatribe se termine par ces mots : POUR POURSUIVRE NOTRE TACHE, LES HOMMES ET L'ARGENT NE MANQUERONT PAS. . . . .

M. Biétry a été assigné, en *octobre* dernier, en police correctionnelle, par M. Cuthbert, pour diffamation. M. Biétry, à son tour, a cité, en *novembre*, son adversaire devant le même tribunal, pour qu'il ait à répondre de la vente de deux châles. Nous rapporterons sans commentaires l'extrait de ses prétentions : « *Attendu que M. Cuthbert porte par le fait un préjudice notable au commerce et à l'industrie de M. Biétry, dont il est dû réparation.* »

L'un de ces châles a été vendu comme cachemire, par M. Cuthbert, au prix de 250 fr. Le fabricant a exigé formellement de M. Cuthbert qu'il le fit appeler en garantie. L'autre châle vendu pour laine avec la trame seulement en cachemire au prix de 79 fr., sort des métiers d'un fabricant, non moins honorable que le premier, et qui a voulu le même privilége. Voici donc deux fabricants des plus honorables que M. Biétry va rencontrer avant d'arriver à M. Cuthbert.

Pourquoi donc M. Biétry a-t-il attendu une assignation directe en police correctionnelle pour attaquer reconventionnellement M. Cuthbert? Nous laissons au public le soin d'apprécier le motif de sa pa-

du public et placé [illegible] distingués de notre époque.

La nouvelle édition illustrée de la traduction des EVANGILES, par M. F. LAMENNAIS, vient de paraître; c'est la deuxième édition de cette belle traduction dont les mérites ont été si rapidement appréciés que l'on peut dire aujourd'hui qu'elle est la plus complète, la plus exacte, la plus claire, la meilleure enfin de toutes celles qui existent. L'illustre écrivain a reproduit dans cette œuvre les admirables qualités de style qui se rencontrent dans tous ses ouvrages. Il a su conserver dans une reproduction fidèle le caractère d'un langage à la fois naïf et sublime, simple et plein d'éloquence, et tout dans sa version révèle une connaissance approfondie des textes sacrés. Cette deuxième édition, imprimée avec un grand luxe de papier et de typographie, est illustrée de dix magnifiques gravures sur acier, d'après nos grands maîtres, et son prix est inférieur de plus de moitié à celui de toutes les traductions illustrées des Evangiles. (Voir aux annonces d'hier).

Jamais la *France musicale* n'avait atteint le chiffre d'abonnements auquel elle est arrivée le mois d'octobre. Ce journal, qui est à sa dixième année, justifie son immense succès par les cadeaux vraiment prodigieux qu'il fait à ses abonnés. Il paraît inouï que la *France musicale* puisse donner en prime deux superbes partitions, sept albums de chant et piano, deux places pour six concerts, plus 104 morceaux dans l'année. Pourtant rien n'est plus vrai. La *France musicale* est rédigée par l'élite des écrivains : Castil-Blaze, M. Adam, Martin d'Angers, Escudier frères, Léon Gozlan, de Pontécoulant, etc.

LANGUE ANGLAISE. MM. ROBERTSON et HAMILTON ouvriront un cours élémentaire, lundi, 16 novembre, à une heure et demie. Neuf autres cours de forces différentes sont en activité. On se fait inscrire de dix heures à cinq, rue Richelieu, 47 bis.

C'EST UNE ENIGME DE BON MARCHÉ que le succès seul peut expliquer — Pour 55 francs, — on a CINQUANTE-CINQ OUVRAGES des meilleurs auteurs contemporains, — avec un abonnement gratuit de *trois mois* à l'ESTAFETTE, journal quotidien, grand format géant-américain, contenant un *Bulletin commercial* très complet, et donnant tous les jours *une livraison in-octavo* qui forme chaque mois un beau volume de bibliothèque. Le journal est envoyé gratuitement pendant 5 jours comme essai. — Rue Coq-Héron, 3.

MUSÉE DES FAMILLES. LECTURES DU SOIR. — Douze numéros par an, enrichis de nombreuses gravures. L'abonnement part du 1er octobre. Pour Paris, 6 fr.; pour les départements, 7 fr. 50 c.; pour l'étranger, 9 fr. 50 c., rue Gaillon, 4, à Paris.

LECLÈRE, dessinateur lithographe pour bronzes, orfèvrerie, et généralement tous objets de commerce, rue Samson, 9.

DITES A VOS DAMES que les Chapeaux et Capotes de la maison AIMÉE HENRY sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours *pure soie* (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du-Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

TRAITEMENT DE TOUTES LES MALADIES *par les simples*, par le docteur LABAS DE CHAZOULIÈRES, rue de Rambuteau, 122.

M. ÉMILE CHEVÉ ouvrira, chez lui, rue Saint-André-des-Arts 60, trois nouveaux cours de musique vocale et d'harmonie aux époques suivantes : 1° Le lundi 23 novembre, à 11 h. du matin (pour les enfants et les jeunes personnes); 2° le mardi 24 novembre, à 8 h. du soir; 3° le jeudi 3 décembre, à 11 h. du matin.

TRAITÉ DES RÉTENTIONS D'URINE, des RÉTRÉCISSEMENTS et du CATARRHE vésical, par le Dr DUBOUCHET, voué depuis 20 ans à l'étude et au traitement de ces maladies. 9e édition. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 franco. Chez l'auteur, rue Taitbout, 11, de midi à 4 heures, et chez BAILLIERE, libraire.

OFFRES ET DEMANDES. Un bureau s'offre pour tenir l'Administration de publications périodiques non quotidiennes. Toutes garanties seront données. S'adresser à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 78, chez la propriétaire. Ecrire *franco*.

Spectacles du 15 novembre.

7 h. 1/2 OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Hernani, les Plaideurs.
7 »/» ODÉON. — Georges d'Alton, un Mariage d'amour, le Fou raisonnable.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires de la reine.
7 1/2 ITALIENS. — Semiramide.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Les Brodeuses, Chansons, une Séparation, Mémoires.
7 1/2 GYMNASE. — Les Demoiselles de noce, Clarisse Harlowe, la Famille.
7 1/2 VARIÉTÉS. — Nicolas, Chevalier, les Enfants de troupe, Ma Femme.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Garde-Malade, Bonhomme, Chambre, Cendrillon.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Fils mal gardé, Tour de Nesle, Danaïdes.
6 1/2 GAITÉ. — Pierre Lenoir, Atar-Gull.
6 3/4 AMBIGU. — Le Naufrage de la Méduse, le Fou, Tremplin l'ivrogne.
6 3/4 COMTE. — Jocrisse, Deux Frères, Cachucha, le Sourd.
7 »/» CIRQUE. — Le Château de Pau, Henri IV.
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Chaperon, Les Amours, Michel, Pension.
6 »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Plus bête, Foulnard, Prima, l'Oiseau.
7 »/» BEAUMARCHAIS. — Souvenir, Ange, Mineurs, Mariniers, Paquita.
8 1/2 LUXEMBOURG. —
8 »/» HIPPODROME. — Fêtes équestres les mardis, jeudis et dimanches.

HALLE DE PARIS.

11 novembre.

Farines, les 100 kilog.

Choix. 54,80 à 55,40.

Blanch.	1re	53,80 à 54,15.
	2e	52,10 à 52,85.
	3e	48,70 à 51,00.
	4e	00,00 à 00,00.
Bises	2e	43,39 à 47,15.
	3e	34,10 à 35,65.
	4e	24,85 à 32,50.

BESTIAUX.

Sceaux, le 9 novembre.

	Amenc.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs	989	816	1 20	1 06	0 84
Vaches	489	321	1 08	0 92	0 76
Veaux	488	496	1 30	1 12	0 94
Moutons	13413	6660	1 14	1 04	0 84

TAXE DU PAIN.

1re qualité, 43 c. le kil.; 2e qualité, 36 c. le kil.

COURS DES HUILES.

Graines. — Arras, graine d'œillette, 29 à 31 l'hect. Colza, 24 à 27—50. Lin, 24 à 26. Cameline, 22 à 24. — Huiles, œillette à clair, 117 à 121; rousse, 97. Colza, 88. Tourteaux d'œillette, 13—25 à 13—30 les cent kil. Cameline, 14—50.

SUIFS.

A Paris, 75—50 les 100 kil. Cette denrée se tient en hausse.

Marchés de la semaine dans les provinces. — *Prix de l'hectolitre.*

Altkirch (Haut-Rhin). From. 35 à 36. Méteil 27. Orge 20. Avoine 9 à 10.

Arras. From. 29—05. Méteil 26—80. Seigle 17—46. Escourgeon 13-87. Pain blanc 61 c. 1/2 k.

Andelys (Eure). From. 29—24 à 30—50. Méteil 26—50 à 28—50. Seigle 19—50 à 20—50. Orge 14—50 à 15. Pain 1re q. 42 c. le k. 2e q. 37 c.

Arpajon (Seine-et-Oise). From. 32 à 33. Lentilles 60. Haricots flageolets 34.

Brienne (Aube). From. 28—75 à 31—25. Méteil 19—75 à 21—25. Seigle 20 à 21. Orge 14—50 à 15—75.

Brie (Seine-et-Marne). From. 29—67 à 41—33. Pain 1re q. 41 c. 1/4. 2e q. 34.

Bordeaux (Gironde). From. 26—25 à 28—25. Seigle 17—50 à 18—25. Orge 14—50. Maïs 13—50. Haricots 21. Pois 33. Lentilles 32. Pain 1re q. 43 c. 3/4. 2e q. 38 3/4. 3e q. 33 3/4.

Bourges (Cher). From. 22—60 à 29—50. Méteil 20—75. Seigle 22. Marsèche 18. Avoine 10—50. Pain mollet 56 c. Pain jaunet 49 c. Pain à couronne 43 c. Pain bis 37 c.

Bergues (Nord). From. 28—41 à 29—58. Seigle 18—55. Orge 14. Fèves 20—62. Haricots 26—16. Pommes de terre 4—54.

Le Blanc (Indre). From. 23 à 24—75. Pommes de terre 3—75. Pain 1re q. 47 1/2. 2e q. 40.

Besançon (Doubs). From. 29—50 à 32—50. Pain blanc 48 c. 1/3.

Candebec (Seine-Inférieure). From. 27—72. Seigle 17—18. Orge 14. Pain 1re q. 40 c.

Châtellerault (Vienne). From. 24—50 à 25. Méteil 21 à 21—50. Seigle 16—50 à 17. Maïs 11-25. Haricots rouges 25. Pois 29. Pain 40 c.

Clermont (Puy-de-Dôme). From. 30 à 32. Seigle 21—50 à 25—50. Orge 18—18—75. Pain 1re q. 35 c. 2e q. 30 c.

Caen (Calvados). From. 26—50 à 27-50. Seigle 18 à 20. Orge 14 à 15. Sarrasin 11— à 12—50. Pain 1re q. 43 c. 2/3.

Caunes (Var). From. De Mortagne 27—50. Richelle nouvelle 26—75.

Coutances (Manche). From. 22—75 à 24—50. Orge 12 à 14. Sarrasin 9—50 à 10. Pain 1re q. 36 c. 2e q. 33 c. 3e q. 31 c. Pain d'orge 26 c.

Condom (Gers). From. 25—12. Maïs 13—14. Pain blanc 46 c.

Chambon (Creuse). From. 27—50 à 30. Seigle 26—50 à 29—50.

Dreux (Eure-et-Loir). From. 32—75. Pain 40 c.

Dôle (Jura). From. 27—50 à 31—50. Orge 16—50. Maïs 19—50. Fèves 20—75. Haricots 27—50. Pain blanc 47 c. 1/2. Bis blanc 42 c. 1/2.

Grand-Lemps (Isère). From. 29—50 à 31—50. Seigle 21 à 22. Sarrasin 9—50. Pain 1re q. 50 c. 2e q. 45 c. 3e q. 40 c.

Hennebont (Morbihan). From. 21 à 22—72. Seigle 17—50 à 17—[illegible]. Mil. 14—. Pommes de terre 3—86.

Issoudun (Indre). From. 28—50 à 29—50. Méteil 23 à 23—50. Orge 15—50 à 17. Haricots 34 à 35. Pain 1re q. 46 c.

Lyon (Rhône). From. 30 à 31—50. Seigle 22—50. Orge 13—25. Sarrasin 12—. Maïs 13. Haricots 36. Pain 1re q. 53 c. 2e q. 48 c. 3e q. 43 c.

Tours (Indre-et-Loire). From. 25 à 26. Seigle 20. Orge 15. Pain 1re q. 36 c.

Tulle (Corrèze). From. 27—50 à 30. Seigle 22—50 à 23. Sarrasin 12—25 à 13—. Pain 1re q. 45 c. 2e q. 40 c. 3e q. 33 c.

MANTEAUX, CABANS, BURNOUS,

et enfin toute autre espèce de vêtements pour hommes et pour enfants, en drap et étoffes fortes et très chaudes pour la saison d'hiver,

Telles que : **Castors, Castorines, Espagnolettes** superfines dites **Peau d'Agneau, Draps Pilote, Ratines,**

Cuirs-laine, Waterprooff, Alpaga, **MOLLETONS DOUBLE FACE,**

QU'ELLE PEUT OFFRIR A COMMENCER DE :

4 francs 75 c., **5** francs 50 c., **6** francs 75 c., **7** francs 50 c., **9** francs, **10** francs, **11** francs, **12** francs 50 c., etc.

Chaque Paletot ou tout autre vêtement bien fait, très bien conditionné, et surtout cousu solidement.

On sait que cette maison N'A RIEN DE COMPARABLE, non-seulement par des assortiments considérables qui n'existent nulle part, mais par la qualité supérieure des étoffes qu'elle emploie, la solidité et la perfection de ses produits, qu'elle peut offrir avec un avantage qu'il serait difficile de rencontrer ailleurs, car elle occupe sans cesse CINQUANTE COUPEURS et plus de DEUX MILLE Ouvriers d'élite qu'elle emploie aussi toute l'année à sa proximité dans un quartier où les loyers sont à bas prix.

D'ailleurs, ces prix extraordinaires n'étonneront pas la nombreuse clientèle qui afflue dans cette maison et qui va toujours croissant ; elle sait que tous les efforts du propriétaire de cet établissement tendent sans cesse à perfectionner ses produits et à diminuer les prix en réduisant de plus en plus ses bénéfices.

Et afin de faire jouir un plus grand nombre d'acheteurs de tous les avantages qu'il offre, IL CESSERA TOUTE VENTE EN GROS.

Or, ceux de Messieurs les BONNETIERS et MARCHANDS de NOUVEAUTÉS qui tous les hivers achètent et revendent des TWEDS, PALETOTS, VAREUSES, Gilets ronds en tartan, Jaquette, Caban, etc., ainsi que Messieurs les MARCHANDS de PROVINCE, n'obtiendront, comme tous les autres acheteurs, QU'UN SEUL ARTICLE de chaque genre de vêtements, et il ne leur sera fait aucun rabais sur

LES PRIX FIXÉS EN CHIFFRES CONNUS SUR CHAQUE ARTICLE,

La maison ne prenant qu'un bénéfice très restreint sur la valeur des étoffes sans bénéficier sur le prix des façons ni sur les accessoires.

Il va sans dire que les objets faits sur MESURE et tous ceux que cette maison fait établir en grande quantité en étoffes de QUALITÉS EXTRA et de GRANDES NOUVEAUTÉS dont elle a toujours un choix considérable et sans cesse renouvelé (vu son grand débit), suivent également la réduction que la BAISSE des MATIÈRES PREMIÈRES permet de faire cette saison.

SPÉCIALITÉ D'HABILLEMENTS D'ENFANTS.

Cette Maison vient de compléter le plus beau choix qu'il soit possible de voir *en toutes espèces d'*HABILLEMENTS D'ENFANTS **qui sont assortis comme les vêtement d'hommes, depuis les plus bas prix jusqu'aux** *plus beaux* DRAPS et les PLUS BELLES ÉTOFFES **qu'on puisse désirer,** *toujours à très bon marché.*

NOTA. Tous les Omnibus et toutes les Voitures de Chemins de Fer passent près du quai aux Fleurs ou du pont Notre-Dame au pied des Magasins de la Belle Jardinière.

Les Magasins ont été transférés
rue Neuve de la Banque, 4,
près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN et D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de LAINE PURE, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

AGRANDISSEMENTS DES GALERIES POISSONNIÈRE.

AU PROFIT DES INONDÉS DE LA LOIRE

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS. 7, FAUBOURG POISSONNIÈRE.

LE DIXIÈME DE LA RECETTE DU JOUR DE L'OUVERTURE DES NOUVEAUX SALONS, QUI AURA LIEU LE LUNDI 16 NOVEMBRE.

Les **NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS** que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complète le bel ensemble de ces **GALERIES**, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des **ACHATS CONSIDÉRABLES**, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des **PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS**, une **GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES**, telles que : **GRAND CHOIX DE CHALES LONGS**, depuis 65 fr. — Idem, **CARRÉS LAINE**, depuis 29 fr. — **PARTIE D'ÉCHARPES NORVÉGIENNES à 8 fr. 90 c. — VISITES NOIRES** et de **COULEUR, SATINS A LA REINE** et **ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE à 18 fr.** — Idem, en **VELOURS TOUT SOIE**, 59 fr. — **SATINS A LA REINE** et **ALCYONE** pour robes, **GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ**, 5 fr. 90 c. ; **PÉKINS RICHES, GRANDE LARGEUR**, 4 fr. 90 c. — Idem, **LARGEUR ORDINAIRE**, 3 fr. 40 c. — **ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ**, 2 fr. 90 c. — [illegible] **VANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE**, 2 fr. 45 c. — **VELOURS TOUT SOIE**, 11 fr. 50 c. — **FLANELLES** [illegible] **PURE LAINE**, 2 fr. 45 c. — **FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES**, 2 fr. 95 c. — **SATINS-LAINE** [illegible] qualité, 2 fr. 40 c. — **FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE**, 40 c. — **MANCHONS POUR ENFANTS**, [illegible] **NORD**, à 4 fr. 15 c. — TOILES : **BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE. — DAMAS LAINE pour** [illegible] 90 c. — Etc., etc.

OUVERTURE DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX VILLES DE FRANCE

Rue Vivienne, 51, emplacement des anciens Concerts Musard.

Mise en vente de plusieurs parties de LAINAGE, [illegible] **MERINOS unis et façonnés, SATINS AMAZONES, FLANELLES ECOSSAISES.**

Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

La Société échange [illegible] **les articles dont on ne serait pas satisfait.**

Les demandes et les envois d'échantillons et de marchandises dans les départements sont aux frais de la SOCIÉTÉ.

1 OU 2 MORCEAUX
DES GRANDS MAITRES.

UN JOURNAL DE 24 COLONNES

Format de *l'Illustration.*

LES CANTILÈNES, album de chant inédit, par MM. *Spontini, Offenbach, ...*; LES BRISES DU SOIR, album inédit de piano, par MM. *F. David, G. Kastner, Schneitzœffer, F. Bazin, M. Bourges, A. Thys*; 5° L'OASIS, album de chant inédit, par MM. *Thalberg, Rosenhain, A. Goria, S Goldschmidt, F. Lecouppey, P. Valentin*; 6° LES FÊTES DE L'INFANTE, album de quadrilles, valses, polkas et mazurkas, par MM. *Offenbach, Waldteufel, Wolfmann*; 7° enfin LE BAL DE FAMILLE, album inédit de quadrilles, valses, polkas et mazurkas, par MM. *Aggiuiorio, Waldteufel, Wolfmann, Max Ber.*

E. VIEL, etc.
RÉDACTEUR EN CHEF
M. A. AZEVEDO.

Le premier numéro du dimanche 1er novembre contient LE NUAGE, ravissante mélodie inédite de F. DAVID, et la première partie des SCÈNES DE MÉLOMANIE BOURGEOISE, par H. MONNIER. — Prochainement des mélodies de Meyerbeer, T. Labarre et des compositeurs les plus éminents. — Chaque numéro contient un ou deux morceaux de musique et deux fois la matière du plus grand journal musical de France. — BUREAUX : 22, RUE GRANGE-BATELIÈRE. — Paris, 24 fr.; province, 28 fr. (Affranchir). — Envoyer un bon à vue sur Paris, ou s'adresser à tous les libraires et directeurs des messageries.

Trois grandes fêtes musicales aux abonnés de Paris, deux places par concert. — Un album en compensation pour les départements.

CAISSE D'EPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'EQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE
des commissaires du gouvernement.

L'ÉQUITABLE est une Caisse où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu grossie : 1° de ses intérêts capitalisés; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.* — Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à L'ÉQUITABLE une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'on opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois d'octobre L'ÉQUITABLE a reçu pour un million 4 486 fr. de souscriptions reposant sur 901 têtes; au 1er novembre, le total général des souscriptions était de 37 314 714 fr. 50 c., et le nombre des têtes engagées de 45 546. — S'adresser, pour tous renseignements, à la direction générale, rue Louis-le-Grand, n° 25.

COMPAGNIE DES CABRIOLETS, COUPÉS
ET VOITURES SOUS REMISES.

Capital : 1,000,000 de francs : Raison sociale : SALMON et Ce. — **300** VOITURES DIVISÉES EN **6** GRANDES SUCCURSALES ET **80** STATIONS.

LA SOCIÉTÉ EST DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE. — LE PREMIER SERVICE COMMENCERA DANS LE COURANT DU MOIS.

La Compagnie, en se formant, a eu pour objet principal d'apporter de nombreuses améliorations dans l'industrie des voitures, et d'entrer résolûment dans une voie de progrès. — Au nombre de ses premières améliorations, se trouve la suppression complète des cabriolets à deux roues, dont le temps a fait justice, à cause des nombreuses incommodités qu'ils renferment. Ces lourds véhicules seront remplacés par un nouveau cabriolet à 4 roues, dit CABRIOLET-FINANCE, CONSTRUIT EXCLUSIVEMENT POUR ELLE; ces voitures seront très basses et sans marche-pied. — **100** petites voitures dites COUPÉS-CHAISES seront aussi sous remises, et se loueront à **1 FR. 50** LA COURSE. — Il était impossible de construire des voitures plus commodes et plus gracieuses, tout en leur conservant les conditions de légèreté et de solidité. — Un grand service de voitures à 2 chevaux sera affecté aux ABONNEMENTS, BALS, SPECTACLES et PROMENADES. L'administration se chargera de la livrée de ses cochers, afin que leur tenue soit en rapport avec la voiture. Un livret sera déposé dans chaque voiture, et à la disposition des personnes qui auraient des plaintes à adresser à l'administration sur le service de ses cochers.

Le prix des abonnements sera réduit notablement.

Les actionnaires sont prévenus qu'ils doivent se faire inscrire dans le courant de ce mois pour le remboursement de leurs actions en jetons.

ON REÇOIT DÈS A PRÉSENT LES ABONNEMENTS, RUE RICHER, 6 BIS.

En vente chez ALPHONSE LECLÈRE, rue des Grès, n° 5, et rue Neuve-des-Poirées, n° 1, près l'Église Saint-Etienne-du-Mont.

RÉGÉNÉRATION

DE L'HOMME, DE LA FAMILLE, DE LA SOCIÉTÉ, DES ADMINISTRATIONS GOUVERNEMENTALES,

OU CONDITIONS UNIQUES DE PAIX, DE SALUT, DE VIE, DE PROGRÈS HUMANITAIRES POUR L'HOMME INDIVIDUEL, SOCIAL ET POLITIQUE, SUIVI D'UN MANUEL POLITIQUE, THÉORIQUE, CRITIQUE, PRATIQUE, DÉFINISSANT LES ATTRIBUTIONS DU POUVOIR TEMPOREL ET SPIRITUEL DANS LEURS DIVERS POINTS DE CONTACT.

Par M. l'abbé GAVAIRON, curé à Genève.

Un fort volume in-8° de plus de 509 pages. — Prix : 7 fr. 50 c.



M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 42, boulevard du Temple, expose tous les jours au bazar Bonne-Nouvelle et au jardin Turc ses rateliers qui ont obtenu de si éclatans résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ses nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.



ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'ANTIPHONEL est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs : MM. AUBER, HALÉVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BÉNÉDICT, FESSY, SÉJAN, BOEGY, DIETSCH, etc. L'ANTIPHONEL peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'ANTIPHONEL, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et Ce.

RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

W. ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES, posées *sans crochets ni ligatures.—Rateliers complets livrés en 24 heures.* — 270, R. ST-HONORE. (Affranchir.)

PATUREL, rue Saint-Martin, 98, seule fabrique de

FOUETS ET CRAVACHES

En Caoutchouc, Sliks, fouets, cannes et cravaches oleophanes.

Rue SAINT-MERRY, 12, à Paris. **CHOCOLATS COLMET.** DÉPOTS dans les Pharmacies de France.

Son CHOCOLAT FERRUGINEUX contre les pâles couleurs, les maux d'estomac, la faiblesse.

Son CHOCOLAT AU LAIT D'AMANDES, aliment rafraîchissant si utile aux femmes.

La Boîte ou 2 PURGATIONS, 2 FRANCS.

Son CHOCOLAT PURGATIF, composé de magnésie, de mannite et de cacao. Son goût est agréable et il se mange avant le repas.

Tous les CHOCOLATS COLMET ne se vendent à Paris qu'à sa fabrique.
Une instruction les accompagne.

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, COMPRESSES, etc. ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

DENTS Leur guérison.—M. MICHEL DE CHAILLEVOIS dentiste, cour des Fontaines, 7, a trouvé le moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur, par un procédé qui lui est particulier.

CHASSIS de COUCHES en fer inoxidables à 12 et 5 fr. — SERRES CHAUDES le mètre de superficie 15 et 18 fr.—Poulaillers, faisanderies, chenils, balustrades, volières, grilles de parcs, grillages d'espaliers, etc, USINE TRONCHON, avenue de St-Cloud, 11 (prix fixe). Affr.

ALTERATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'EXTRAIT DE SALSEPAREILLE. — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

SIROP D'ECORCES D'ORANGES.
TONIQUE ANTI-NERVEUX

De J. P. LAROZE, pharm., rue Neuve-des-Petits-Champs, 26, Paris.

Toujours en flacons spéciaux portant les signat. et cachet ci-dessus.

Il est prescrit avec succès dans les affections nerveuses de l'estomac et des intestins, il excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la langueur, le dépérissement, la débilitation organique, les gastralgies, névroses des viscères, abrège les convalescences traînantes, détruit la constipation. Prix du flacon, 3 fr., dépôt dans chaque ville, et chez MM. LEVILLAIN, à Rouen; VERNET, à Lyon; THUMIN, à Marseille; MANCEL jeune, à Bordeaux; ABBADIE, à Toulouse.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

PETIT COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
et
D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE,
PAR CH. HAREL.
Brochure in-8°. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

PORTRAIT
EN PIED
DE FOURIER,
GRAVÉ
PAR CALAMATTA,
D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX.
Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

DERRIÈRE
LE GRAND MAT
Étude psychologique de la Vie maritime
PAR ÉDOUARD PUJOL,
Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES
3 volumes in-8.

PRÉCIS DE
L'ORGANISATION
DU TRAVAIL,
Par MATH. BRIANCOURT.
Prix : 30 c.; par la poste, 35 c.
Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION
ATTRAYANTE,
dédiée
AUX MÈRES DE FAMILLE,
PAR V. CONSIDERANT,
ancien élève de l'Ecole polyt.
Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

Une grande réussite a constaté le don de divination de Mme LACOMBE, rue Bucher, n° 1, ... près le ... On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

A VENDRE 800 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu. 41

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

un peu d'avance sur ses concurrents en envoyant vingt mille francs aux pauvres de Paris. Nous engagions M. le duc de Montpensier à faire plus, en consacrant au malheur une plus forte somme, à faire mieux, en substituant à l'aumône qui soulage à demi la misère, des institutions capables de la prévenir.

Aujourd'hui, la tâche des Bourbons de la branche cadette et de la famille Bonaparte devient un peu plus difficile. M. le comte de Chambord a pris une avance nouvelle, et s'est chargé lui-même de surpasser son premier acte de bienfaisance. Nous lisons, ce matin, dans la *Quotidienne* :

Indépendamment de la somme de vingt mille francs qui a été distribuée aux pauvres de Paris, par ordre de M. le comte de Chambord, le prince a affecté quarante mille francs à la création d'ateliers de travail. Voici la lettre qu'il a adressée à cet égard à M. le marquis de Pastoret :

« Frohsdorff, 30 octobre 1846.

» Monsieur le marquis de Pastoret, vous savez que c'est surtout par des secours distribués aux classes indigentes que je désire marquer l'heureuse époque de mon mariage et remercier la divine providence d'avoir écarté les obstacles qui s'y étaient opposés jusqu'ici. Quoique forcé de vivre sur la terre étrangère, je ne puis jamais être indifférent ou insensible aux maux de la patrie. En pensant à la cherté des subsistances et aux justes craintes qu'elle inspire pour la saison rigoureuse où nous allons entrer, j'ai cherché comment je pourrais contribuer au soulagement de la misère publique. Il m'a paru que le meilleur emploi à faire des sommes dont je puis disposer, c'est de les consacrer à établir à Chambord, et dans les forêts qui nous appartiennent encore, des ateliers de charité qui, offrant aux habitants pauvres de ces contrées un travail assuré pendant l'hiver prochain, leur fournissent les moyens de pourvoir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Je vous charge donc de prendre les mesures nécessaires pour l'exécution d'un projet que j'aimerais à voir s'étendre à la France entière. Pour moi, je me féliciterai, du moins, d'avoir pu adoucir le sort de Français malheureux qui, par leur position particulière, ont encore plus de titres à mon intérêt.

» Je vous renouvelle, M. le marquis de Pastoret, l'assurance de toute mon estime et de mon affection.

» HENRI. »

Le prince exilé a donné à son parti un signal, qui, nous l'espérons, sera compris. La carrière des progrès sociaux est ouverte à tout le monde. En y entrant les premiers, les partis laissés pour morts sur le champ de bataille politique peuvent ressusciter et rendre encore d'importants services à la patrie.

Les légitimistes doivent considérer la dernière lettre du prince comme un appel fait à la charité intelligente : à cet appel, sans doute ils répondront noblement. Quarante mille francs, c'est une riche offrande pour un prince déchu, auquel peut-être la rumeur publique attribue beaucoup plus de millions qu'il n'en a recueillis; mais si l'on veut créer des ateliers vastes et salubres, agricoles et industriels à la fois, des établissements qui ne se bornent pas à donner de l'ouvrage à l'homme adulte, mais qui soient pour le l'indigence, en prenant avec vous l'initiative pratique de l'organisation du travail. »

Cette politique serait grande, généreuse, habile en même temps, et cependant le gouvernement actuel ne pourrait en prendre aucun légitime ombrage. Si le parti légitimiste fonde un atelier de charité, le gouvernement peut en créer douze ; pour peu qu'il use de sa position avec intelligence, la victoire lui est facile dans cette lutte, dont la classe laborieuse profitera quels que soient les vainqueurs.

Que le pouvoir arrive donc sur le terrain de la pratique agricole et industrielle, sur le terrain de l'association, et qu'il compense par l'intensité, par la persévérance de ses efforts le désavantage de n'avoir pas eu l'initiative. On ne peut détruire l'effet produit par la lettre de M. le comte de Chambord qu'en le surpassant en bienfaisance. Quant à l'idée d'entraver ses louables résolutions, d'empêcher la fondation de ses ateliers sous prétexte que la générosité du prince cache une arrière-pensée politique, ce serait malhabile autant qu'odieux. Il y a quatorze ans, à l'époque du choléra, les agents du pouvoir n'ont pas permis à Madame la duchesse de Berry de faire parvenir dix mille francs aux indigents de la capitale, mais ce procédé jaloux, mesquin, spoliateur du pauvre, a soulevé bien des cœurs. Le monde officiel se dit en progrès depuis 1832; il a présentement une belle occasion de prouver qu'il dit vrai, en respectant la plus inviolable des libertés, celle de faire le bien.

Etrangers à toutes les querelles politiques, nous enregistrons l'acte généreux, intelligent, progressif de M. le comte de Chambord, et nous y applaudissons sans réserve. Si les journaux conservateurs sont bien inspirés, ils nous imiteront et nous feront connaître incessamment les associations agricoles et industrielles que la dynastie régnante aura fondées, afin de vaincre encore une fois, et par des moyens pacifiques, la dynastie déchue.

Secours aux inondés et aux indigents.

LE BUT ET LES MOYENS.

Si la France, si le monde moderne, si cette société au milieu de laquelle nous vivons, et qui n'a de chrétien que le nom, n'était pas presque aussi étrangère au sentiment de la solidarité humaine que ne l'était le monde païen lui-même, ce n'est pas par des souscriptions que nous essaierions de venir au secours de nos frères ruinés par les inondations, l'incendie ou la disette; l'Etat serait comme un père de famille qui étend sa sollicitude sur tous ses enfants, et il demanderait à l'impôt, c'est-à-dire à tout le monde, les moyens de réparer tous les désastres; car l'Etat comprendrait, pour les inondations par exemple, que c'est le déboisement des hauts plateaux qui cause la dévastation des vallées, et que c'est à l'incurie de tous qu'il faut attribuer la ruine de quelques-uns. Mais le principe de l'application de l'impôt au soulagement des victimes d'un sinistre quelconque, ce principe est trop large et trop humain pour être de mise à une époque telle que la nôtre : conduit naturellement à la recherche de moyens plus productifs. Pendant que M. Schmidt présentait au préfet de la Seine le projet d'une loterie qui serait organisée par les soins de l'administration municipale de Paris, au profit des inondés de la Loire, M. de Larochejacquelein demandait au ministère l'autorisation d'en organiser une sur une échelle beaucoup plus vaste. Il ne s'agit de rien de moins que de douze millions de francs, dont deux millions retourneraient aux porteurs de billets, et dix millions resteraient aux inondés. Les primes seraient peu nombreuses, mais très élevées ; l'une d'elles serait de cinq cent mille francs.

Ce projet a rencontré des sympathies de différents côtés. La *Réforme* l'a repoussé à peu près seule, et sa grande raison, c'est qu'il est « immoral de souiller une œuvre sainte par un appel public à la concupiscence, par un concours basé sur les appétits grossiers de l'égoïsme. »

La critique contenue dans ce peu de mots est inspirée par un sentiment que nous nous garderons bien de désapprouver. Oui, la *Réforme* a raison : quand on se dit une société chrétienne, une société de frères, il est honteux d'allécher les dévouements par des primes; mais c'est parce que nous ne sommes pas réellement une société de frères, parce que nous ne sommes pas une grande famille solidaire, qu'il importe de ne pas négliger les moyens qui peuvent agir sur cette société matérialiste et endurcie! Tel qui ne donnera pas une obole à la souscription, voudra tenter les chances de la loterie. Aussi pensons-nous qu'en présence du but, il ne faut pas être trop difficile sur le choix des moyens. Le but est grand, charitable, unitaire. Ce but, les moyens proposés sont-ils de nature à y atteindre? telle est la question capitale. Si l'on répond : Oui, il faut les appuyer. Le caractère des moyens n'est-ici qu'une question secondaire. Si ces moyens manquent de dignité, c'est que la société où ils se produisent est mauvaise; mais quand il s'agit de faire le bien, de secourir l'infortune, il faut accepter les moyens, même imparfaits, que peut fournir le monde auquel on s'adresse.

Nous sommes donc, en principe, favorables à l'idée de M. Schmidt comme à celle de M. Larochejacquelein.

— Le Conseil municipal de Paris a voté une somme de 800 000 fr. applicable à la distribution de *bons* sur la présentation desquels les indigents et les ouvriers malaisés paieront, chez tous les boulangers de Paris, au prix de 80 c. seulement les deux kilogr. de pain de première qualité, quel que soit le prix de vente pour le public.

M. le préfet de la Seine, dans un arrêté qu'il vient de prendre pour l'organisation de ce service de charité, décide qu'il sera dressé une liste de tous les chefs de famille qui, quoique non inscrits au rôle des indigents, ont cependant, par leur position malheureuse, des droits à l'assistance de l'administration publique.

Par suite du même sentiment de la dignité humaine, qui l'a conduite à repousser les loteries de charité, la *Réforme* voudrait que les *bons* fussent déposés aux mairies et distribués à tous ceux qui viendraient les demander. Les listes et les vérifications ordonnées par le préfet lui semblent devoir donner lieu à des formalités et à

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.
MARDI 17 NOVEMBRE 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE DE LA GAITÉ : *L'Angélus*, drame en cinq actes, par MM. Dennery et Lemoine. — PORTE-SAINT-MARTIN : *La Juive de Constantine*, drame en cinq actes, par MM. Théophile Gautier et Noël Parfait. — VAUDEVILLE : *Le Bonhomme Job*, vaudeville en trois actes, par M. Emile Souvestre ; *le Capitaine de voleurs*, vaudeville en deux actes, par MM. Duvert et Lausanne.

L'Angélus, joué tout récemment à la Gaîté, est un mélodrame pur sang, un de ces mélodrames où l'on assassine au clair de la lune, où l'on enterre au pied des chênes des cassettes renfermant des secrets d'Etat, où des fils de prince font le métier de bûcheron, sauf à revêtir au dénouement la casaque d'or armoriée. *L'Angélus* est une de ces pièces où l'auteur ne se propose ni un enseignement moral ou social, ni la mise en relief d'un caractère, ni même la peinture fidèle d'une époque et d'un pays. Piquer la curiosité, la tenir en haleine par une intrigue savante et compliquée, tel est son but unique. *L'Angélus* est le digne frère de la *Tour de Ferrare*, d'*Agnès Bernau*, de la *Sœur du Muletier*, de toutes ces pièces qui engagent le spectateur dans un labyrinthe inextricable, dans un dédale de révélations, de trahisons, d'empoisonnements et de parricides, de ces pièces qui font pleurer le faubourien du paradis et rire le critique de l'orchestre.

Malgré d'énormes invraisemblances, *l'Angélus* tient convenablement son rang dans cette catégorie, et le succès n'a pas été contestable.

Nous demander une exposition de ce drame aux mille ressorts, ce serait trop exiger ; le lecteur tient faiblement sans doute à savoir comment, dans un duché-miniature, dans quelque Gérolstein italien, à Ferrare peut-être, un jeune héritier du trône, caché dans une classe obscure, apprend un certain jour, au son de la cloche sonnant l'angélus, qu'il a des droits imprescriptibles, et que le duc régnant, son oncle, est un odieux usurpateur. Bornons-nous à dire que le duc (Fleuret) rappelle par son formidable jeu de sourcils Jupiter et la Barbe-bleue, mais qu'il observe trop constamment, et des deux mains à la fois, la consigne qui prescrit au soldat de tenir le petit doigt le long de la couture de la culotte. Surville, reçu par des acclamations dès son entrée en scène, est un artiste chaleureux et qui a su donner de la vie au rôle trop connu du traître. Mlle Yamini, dans le rôle de Fenella, est un peu bien lancée; mais une pensionnaire de couvent qui a su découvrir une porte cachée derrière une image de la Vierge, et qui, toutes les nuits, profite de cette issue pour s'entretenir avec un batelier, ne doit pas briller par la réserve, et le ton déluré de Mlle Yamini ne lui messied pas.

Quant à Mme Abit, cheville ouvrière de l'intrigue, Mme Abit, qui est seule à savoir où le prince déchu retrouvera ses titres, elle a été vivement applaudie ; mais nous plaignons cette malheureuse femme quand nous songeons à tous les coups de poignards qu'elle a reçus, à tous les poisons qu'elle a pris pendant le cours de son existence théâtrale. A force de vider les coupes léthifères, Mme Abit est arrivée nécessairement au *mithridatisme*, état physiologique où les poisons se neutralisent les uns par les autres, et demeurent sans action sur l'économie.

Consacrée exclusivement aux agonies, Mme Abit ne joue plus que par contorsions, frissonnements, soubresauts, convulsions, cris déchirants qui ne sont guères dans la nature ; mais, que voulez-vous! l'exagération est le défaut du genre; et quand un rôle est déclamatoire, on ne saurait y porter la diction calme et pure de Mlle Rachel ou de Mlle Chéri. Avec les loups, il faut hurler. Mme Abit applique admirablement cette maxime.

— *La Juive de Constantine* est une erreur de M. Théophile Gautier. Ce charmant poète, ce feuilletoniste étincelant d'esprit avait rêvé peut-être un grand succès dramatique ; il s'est trompé, mais sa chute ne le tuera pas. M. Théophile Gautier possède assez de titres comme écrivain pour avoir le droit de faire par hasard une mauvaise pièce. Seulement, la non-réussite de la *Juive* prouvera peut-être que la vocation de M. Gautier est surtout lyrique, et que la nature de son intelligence ne l'appelle pas aux puissantes combinaisons théâtrales. Rien jusqu'à ce jour n'a signalé en lui le dramaturge, pas même le *Voyage en Espagne*, fantaisie aussi amusante que décousue, ni le *Tricorne enchanté*, heureuse bluette que l'auteur a présentée lui-même comme un pastiche de Molière.

C'est pendant un voyage à Constantine que le feuilletoniste de la *Presse* conçut l'idée de risquer un mélodrame en cinq actes. On lui avait raconté, à propos du cimetière juif, une histoire qui l'avait ému, et qui semblait contenir le germe d'une action théâtrale. Il eût mieux fait de suivre son impulsion primitive et de choisir dans cette histoire un sujet de poëme. Telle avait été sa première pensée, lui-même nous le raconte aujourd'hui dans l'extrait mortuaire qu'il a délivré à sa propre pièce en qualité de critique dramatique :

« Il existait, nous dit-on, dans le cimetière juif deux ou trois tombes vides, bien qu'elles portassent des épitaphes. Ces tombes étaient celles de jeunes filles israélites parfaitement vivantes, mais qui avaient eu la faiblesse d'écouter les suggestions amoureuses des chrétiens ; pour cette faute la tribu les avait rejetées de son sein et » frappées de mort civile en leur faisant subir de fausses funérailles. » Ces pauvres filles jouissaient du singulier privilége de pouvoir lire » la date de leur décès inscrite sur la pierre et de jeter elles-mêmes » des fleurs sur leur propre monument. Quand les autres juifs les » rencontraient par les rues, ils affectaient de ne pas les voir et ne répondaient pas si elles leur adressaient la parole. — Une convention » tacite les supprimait de la face du monde ; le silence et l'oubli les » enterraient déjà plus qu'à moitié. — L'une d'elles, dont l'amant fut » tué dans un combat, errait à travers Constantine comme un spectre » diurne, épouvantée d'elle-même, l'égarement de la folie dans les yeux » et la pâleur du sépulcre sur les joues ; semblable à Jane Shore, elle » se traînait de seuil en seuil, hâve et maigre, et frappait à toutes » les portes qui s'ouvraient et se refermaient aussitôt sans laisser » passer la parole de commisération ou le morceau de pain qu'elle » implorait. Cela ce dura pas longtemps ; la tombe vide, frustrée un » moment, rouvrit sa mâchoire et avala sa proie. »

Dans le morceau qu'on vient de lire, Théophile Gautier se retrouve. Il n'est plus obligé de briser sa pensée en dialogue, de se torturer à motiver des entrées et des sorties, son cœur et son imagination s'épanchent librement, et les quelques lignes que nous avons citées renferment davantage et valent bien plus que la *Juive de Constantine* tout entière.

M. Noël Parfait, compagnon de voyage de M. Gautier, eut la malheureuse pensée de l'exciter à faire un drame, en offrant de lui servir de complice dans cette mauvaise action.

Pendant les trois premiers actes, la pièce est pâle malgré l'éclat et la variété des costumes, froide malgré les menaces de mort, les grands cris des acteurs et les mouvements télégraphiques de leurs bras. Au surplus, M. Gautier s'est rendu justice dans ce feuilleton, où il s'est fait comme Brutus l'exécuteur de ses enfants ; feuilleton qui est pour son auteur une excellente revanche, car on n'y trouve pas seulement de l'esprit, mais de la franchise et du cœur.

« Nous avons pu croire, dit-il, à un succès pendant la première » partie de la soirée. Le public laissait paisiblement la claque s'évertuer aux endroits convenables, ce qui est aujourd'hui la manière » d'applaudir du public. »

Au quatrième acte on se mit à rire, M. Gautier se demande pourquoi ?

« Ce quatrième acte a été troublé par des rires dont nous ne voulons pas suspecter la franchise ; il n'avait cependant rien de très » bouffon en soi-même ; il se passe dans un cimetière, aux rayons dou» teux d'une lune coupée de nuages, et représente la jeune juive qui » sort de son cercueil menteur, apparaît comme une ombre à son » amant, et jette, avant de quitter à jamais sa patrie, une larme et une

[illegible] le prix maximum du pain de 1re qualité pour les classes nécessiteuses, omis de stipuler une réduction proportionnelle pour le pain de 2e qualité.

Pour répondre à cette accusation il suffit de reproduire l'article 5 de cette délibération ainsi conçu :

« M. le préfet de la Seine et M. le préfet de police sont invités à » examiner la question de savoir si au lieu d'appliquer la réduction » exclusivement au pain de 1re qualité, il ne serait pas possible et » convenable de la faire porter aussi sur le pain de 2e qualité. »

L'article précédent était écrit lorsque nous avons trouvé dans le *Messager* la note suivante :

« M. le marquis de La Rochejacquelein a adressé à M. le ministre de l'intérieur une lettre tendant à obtenir l'autorisation d'établir une loterie, au capital de 12 millions, offrant une somme de 2 millions de *lots en argent*, pour venir au secours des départements inondés.

» Tout en rendant pleine justice aux intentions charitables qui ont inspiré le projet de M. de Larochejacquelein, on ne pouvait cependant l'accueillir. La loi du 21 mai 1836, qui a aboli les loteries, est formelle. Voici ses dispositions :

» Art. 1er. Les loteries de toute espèce sont prohibées.

» Art. 5. Sont exceptées les loteries d'*objets mobiliers* exclusivement destinées à des actes de bienfaisance ou à l'encouragement des arts, lorsqu'elles auront été autorisées dans les formes qui seront déterminées par des règlements d'administration publique. »

» On voit que les bases principales du projet de M. de La Rochejacquelein, exposées dans sa lettre qui a été publiée par les journaux, sont en opposition avec les termes précis de la loi.

» Les loteries ont été supprimées comme une source de spéculations dangereuses pour la morale publique. La loi qui en a ordonné la suppression n'admet d'exception que pour les loteries d'*objets mobiliers*, lesquelles ne sauraient présenter les mêmes inconvénients. Les motifs qui ont déterminé une interdiction si formelle sont trop graves pour qu'il soit permis de s'en écarter, même dans le but le plus louable et le plus utile; les cruels désastres causés par les dernières inondations excitent au plus haut point, et bien justement, la sympathie de tous : c'est un devoir de les soulager; mais la vigilante sollicitude du gouvernement et des chambres, et les inspirations de la charité publique, suffiront aujourd'hui à ce devoir, nous en sommes convaincus, comme elles l'ont déjà fait en d'autres occasions.

D'où vient au gouvernement ce culte tardif de la légalité, après qu'il a prêté son appui à tant d'autres œuvres de ce genre? Est-ce dépit de sa part? est-ce peur de la légitimité, comme les journaux du parti ne manqueront pas de le dire? Ou bien le gouvernement voudrait-il réserver le monopole de son patronage aux seules entreprises aléatoires qui doivent profiter aux barons de la finance?

Le sénat belge a voté en un jour son adresse en réponse au discours de la couronne.

La commission de la chambre des représentants a présenté son rapport, qui n'est qu'une reproduction écourtée du discours. Cette assemblée a, dans la séance du 12, adopté un projet de lo

Depuis quelque temps les correspondances de Lisbonne nous montrent les deux partis en présence, l'escopette au poing et s'ajustant sans tirer jamais. D'après les nouvelles d'aujourd'hui, quelques pas auraient été faits de part et d'autre. Le comte das Antas se serait avancé jusqu'à 12 lieues de Lisbonne, d'où il avait le dessein d'adresser un ultimatum à la reine. Les correspondances des journaux anglais, en date du 7, annoncent que le marquis, ou plutôt le duc de Saldanha, car ce titre vient de lui être conféré, sortait de Lisbonne pour attaquer l'armée insurrectionnelle. L'expédition s'est mise en marche sur deux colonnes : la division principale, commandée par Saldanha en personne, a pris la route de Loures; l'autre, forte de 800 hommes seulement, a passé par Bellas, à deux lieues environ sur la gauche, pour nettoyer le pays et mettre le gros de l'armée à l'abri des attaques des paysans armés. Les troupes royales qui occupaient Santarem, au nombre de 600 hommes environ, ont battu en retraite pour rejoindre le maréchal Saldanha, laissant la ville au pouvoir des guérillas de José Estevao. Evora tenait toujours pour les insurgés contre Schwalbach (le vicomte de Setubal), qui avait annoncé qu'il commencerait le 7 le bombardement de cette place. Enfin, la lutte était engagee ou près de s'engager sur tous les points.

Le steamer anglais *Gladiator* allait se rendre à Oporto afin d'y protéger les résidents anglais.

Pendant ce temps la reine publie chaque jour plusieurs décrets nouveaux, et distribue à pleines mains les proscriptions et les récompenses. Elle a eu recours à un moyen extrême pour empêcher Costa-Cabral d'entrer dans le Portugal : elle l'a nommé son ambassadeur à Madrid.

Affaire de la Plata

RETOUR DE M. HOOD.—RUPTURE DES NÉGOCIATIONS.

Les nouvelles des bords de la Plata que nous avons publiées samedi d'après le *Courrier du Havre*, sont aujourd'hui démenties. M. Hood, qui a débarqué le 12 novembre à Falmouth, a complètement échoué dans sa négociation, et la paix entre les etats de Buenos-Ayres et de Montévidéo est aussi éloignée que jamais. Tout s'est borné à un armistice de quinze jours. Nous traduisons quelques passages d'une correspondance de Montévidéo, en date du 12 septembre, adressée au *Jornal do Commercio*.

M. Hood s'en va comme il est venu. Il a fait beaucoup de mal et n'a fait aucun bien. La négociation, qui semblait d'abord promettre un dénouement pacifique, est restée sans résultat... Rosas ne voulait de la paix qu'à une condition, c'est que les gouvernements médiateurs reconnaîtraient Oribe comme souverain légitime de la république argentine, et que le gouvernement actuel de Montévidéo ne prendrait pas part à la négociation. De telles prétentions ne pouvaient être acceptées; elles sont en flagrante contradiction avec la politique et les actes des puissances médiatrices, qui ne reconnaissent aucun droit à Oribe

Le Corrientes a terminé ses contestations avec le gouvernement argentin, et le calme est rétabli au moins de ce côté.

A la date du 13 septembre, l'escadre française était tout entière à Montévidéo; l'escadre anglaise était répartie entre cette station, Buénos-Ayres, l'Uruguay, le Parana, Maldonado et Rio-Janeiro.

Les professeurs du collège de France se sont réunis hier pour régler leur programme. M. Quinet a adressé, comme l'année dernière, une lettre à ses confrères, dans laquelle il se déclarait prêt à faire son cours, mais en maintenant son programme des années précédentes. Une discussion assez vive s'est élevée, après laquelle, dit le *Journal des Débats*, l'assemblée a passé à l'ordre du jour.

Le conseil général de la Seine a clos aujourd'hui la session de 1846: des remerciements ont été adressés par le conseil aux deux préfets de la Seine et de police, à MM. Arago, président, et Lejemptel, secrétaire. Dans cette séance le conseil a émis le vœu suivant sur la marque obligatoire de tous les produits susceptibles d'être marqués :

« Considérant que si la liberté sainement comprise est la base de la prospérité de l'industrie et du commerce, la loyauté des transactions commerciales est aussi une des causes les plus efficaces de leur développement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;

» Qu'il importe de garantir le commerce du préjudice grave que lui causent les ventes et les exportations opérées dans des circonstances de fabrication ou de conditionnement déloyal;

» Considérant, que la marque nécessairement apposée par le producteur sur tous les produits aptes à la recevoir est le plus simple et le plus efficace moyen de réprimer la fraude, en rendant chacun responsable de son œuvre, la difficulté de généraliser cette indispensable mesure ne peut être une considération pour refuser de sanctionner une obligation de droit commun;

» Considérant, que la marque obligatoire ajoutée à la faculté que la loi donne aux acheteurs d'exiger facture des vendeurs intermédiaires, fournit le moyen le plus simple d'atteindre et de réprimer la plus grande partie des fraudes commerciales;

» Le conseil général, par tous ces motifs, attendu que la marque facultative est insuffisante pour obtenir les résultats précités, émet le vœu que la marque de fabrique soit législativement déclarée obligatoire pour tous les produits susceptibles d'être marqués. »

Le conseil a émis dans la même séance un vœu en faveur de l'adoption d'une réforme postale basée sur le principe d'une taxe des lettres uniforme, et très faible pour toute l'étendue du territoire national.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le maréchal duc d'Isly est arrivé à Alger le jeudi 5 du courant, à neuf heures et demie du soir, à bord de la corvette à vapeur *le Caméléon*.

— Le général Lamoricière est parti ce soir de Paris pour Toulon, d'où il doit se rendre en Afrique. Il va reprendre son commandement de la province d'Oran.

— On écrit de Toulon, le 13 : « Le bey de Tunis a été admis en libre pratique ce matin. A dix heures et demie, il a débarqué dans

---

» fleur sur la tombe de sa mère près de laquelle elle vient de reposer.
» Cela n'est sans doute ni neuf, ni étonnant, mais à coup sûr ce n'est » pas gai, et nous confessons en toute sincérité que nous n'avions pas » soupçonné cette source de comique. Il y avait peut-être trop d'ar» bres dans la décoration, et tous ces cyprès auront mis le public en » belle humeur; pourtant, à la répétition générale, cet acte avait at» tendri les pompiers de service, et quelques femmes de machinistes » avaient porté leur mouchoir à leurs yeux aux passages trouvés les » plus drôlatiques. »

On a ri, M. Gautier, parce que si vous êtes un poète éminent comme vous l'avez prouvé dans la *Juive de Constantine* elle-même par la strophe éclatante qui commence ainsi :

> Il n'est point d'autre Dieu que Dieu,
> Et Mohammed est son prophète.

vous ne savez pas agencer une action scénique, et vous ignorez, pour employer votre expression, la *ficelle* des entrées et des sorties. Voici votre scène : Léa la juive, que l'on fait passer pour morte, a été ensevelie; lorsque le cortége funèbre s'est retiré, son père Nathan la tire du sépulcre et la conduit sur la scène en lui disant : « Séparation éternelle : voici mon chemin, voici le tien. » Nathan sort.

Entre M. d'Hervières, l'officier chrétien aimé de Léa. Il dit à la jeune fille : « Je serai ton protecteur; mais pour le moment j'éprouve un pressant besoin de te quitter. » D'Hervières sort.

Entre un chef arabe, adorateur dédaigné de Léa; il veut la contraindre à céder à ses désirs.

Le père Nathan revient alors; il donne, pour sauver sa fille, un grand coup de poignard au chef arabe, puis il s'en va comme il était venu.

Maurice d'Hervières revient à son tour, et veut reprendre le bras de Léa; mais en même temps passe une patrouille de spahis, qui dit au blessé : « Quel est ton assassin? » L'autre, avide de vengeance et voulant perdre un rival, dit, en montrant l'officier français : « *C'est lui!* »

Il n'est pas très surprenant que le public ait refusé de prendre au sérieux cette partie de cache-cache, et qu'à l'impudente dénonciation du chef arabe plusieurs voix du parterre aient répondu : *C'est pas vrai!*

« Le cinquième acte, dit M. Gautier, a passé avec plus de bonheur, » et le sérieux était assez rétabli pour qu'un mannequin, jeté au torrent » du haut d'une roche, ne fait pas trouble, de sorte que le nom des » auteurs a pu être prononcé sans trop d'opposition. »

Nous sommes trop sympathiques au talent et au caractère de M. Gautier pour désirer la mort de la *Juive de Constantine;* nous demandons qu'elle se convertisse, qu'elle vive s'il est possible. Nous sommes heureux d'apprendre, de la bouche de l'auteur, qu'aux dernières représentations, la coupure de deux ou trois entrées trop rapprochées les unes des autres, et la suppression d'une scène ont allégé la marche de la pièce, qui n'a plus soulevé la moindre opposition. Cependant, ne pas soulever d'opposition pour un auteur qui s'est fait plus d'une fois accabler d'applaudissements, non par la claque, mais par le public désintéressé, c'est un succès assez mince, et bientôt, sans doute, les nombreux amis de M. Gautier pourront en enregistrer un plus complet. Nous attendons également la revanche de M. Parfait, qui est un homme de talent, et qui l'a prouvé plusieurs fois au théâtre.

—Le *Bonhomme Job*, vaudeville en trois actes, de M. Souvestre, est la mise en œuvre d'une donnée déjà développée par l'auteur dans les *Réprouvés et les Elus*, roman publié par notre journal. La pièce a réussi, grâce, en grande partie, au jeu de Bardou, qui a montré une sensibilité profonde. Un élément comique, original, a contribué au succès, c'est l'intervention d'un voyageur caucasien, d'un prince Kourakin venu en France pour se former aux belles manières. Le prince ne sait pas un mot de notre langue, mais il s'est mis sous la protection d'une belle dame, qui le dresse à peu près comme un chien savant. — Kourakin, donnez la main (le prince présente sa cravache). — Kourakin, donnez-moi les lettres qui sont là dans votre gilet (Kourakin fait les yeux doux en mettant les mains sur son cœur). — Non, ce n'est pas cela, pas à présent, nous verrons plus tard.— Conduisez cette dame dans le salon. Kourakin s'imagine qu'on l'engage à exécuter une valse de son pays: il prend la dame indiquée par la taille, et l'entraîne en sautant et pirouettant jusque dans la coulisse. M. Bache a merveilleusement réussi dans ce rôle un peu chargé.

Nous ne raconterons pas le *Bonhomme Job*. Là, comme dans beaucoup d'autres pièces, vous verrez une jeune fille que se disputent deux rivaux. L'un d'eux, M. de Luxeuil, et c'est l'amant rebuté, déclare qu'il provoquera en duel et qu'il tuera tout homme qui l'emporterait sur lui dans le cœur de la jeune Honorine. M. Souvestre a mis en relief tout ce qu'il y a d'odieux dans une pareille déclaration; mais il aurait dû peut-être insister davantage, car le procédé de M. de Luxeuil paraît encore tout simple à beaucoup de gens. Les civilisés manquent en amour des notions de délicatesse les plus élémentaires; ils ne comprennent pas combien il est révoltant que le sexe fort s'impose à la femme par des moyens de contrainte soit directe, soit indirecte, par l'argent ou la menace. Quand deux prétendants aspirent au même cœur, aucun des deux n'a le droit d'écarter l'autre : c'est à la femme à choisir, et les soupirants ne peuvent agir sur sa décision qu'en rivalisant de soins, d'attentions, et surtout d'actions généreuses, de dévouement à l'humanité. Lorsque la jeune fille est touchée, lorsqu'elle se prononce, il faut respecter son omnipotence. N'est-elle pas maîtresse de se donner? lui refusera-t-on la propriété d'elle-même? Le rival vaincu, qui reconnaîtra même dans la société actuelle qu'il se flétrirait en se vengeant d'une femme, tournera-t-il sa colère contre l'amant plus heureux? Mais ce rival n'est pas coupable à son égard, et ce serait une étrange manière de prouver son amour que d'enlever à la personne qu'on prétend adorer l'objet sur lequel elle a concentré toutes ses affections.

L'amour des civilisés n'est encore qu'un grossier égoïsme : il appartient aux poètes, aux romanciers, aux auteurs dramatiques de changer cette chenille en papillon, en flétrissant le duel entre rivaux à l'égard de l'assassinat, et en habituant l'opinion publique à proclamer la liberté de la femme si odieusement ravie à elle-même, confisquée par l'homme et obligée de recourir aux détours, à la fausseté, pour ressaisir quelque indépendance.

A ce point de vue l'éducation du public est à faire. Il ne comprend pas la grandeur et la générosité de l'homme qui se retire quand il est certain de ne plus être aimé, qui disparaît sans invectiver son ancienne maîtresse et sans provoquer son rival. A ses yeux, l'homme qui respecte la liberté féminine est une dupe ridicule, et la femme habituée au servage encourage elle-même ce préjugé qui lui est fatal, en riant avec le nouvel amant aux dépens de celui qui s'éloigne. Un grand écrivain qui, sans arborer notre bannière, marche comme nous à la conquête de la vérité, de la liberté, de la justice, Georges Sand, a déjà signalé ces torts des deux sexes. *Jacques* est une grande et belle figure, un type qui chaque jour à venir sera mieux apprécié, mieux compris. En le créant, l'auteur a voulu sans doute sonder l'opinion, se rendre compte de l'état des esprits comme il l'a fait encore dans *Cosima*, ce drame trop avancé pour le parterre actuel, mais auquel ne manquera pas l'heure de la réhabilitation.

Le *Capitaine de Voleurs* est une excellente facétie. Figurez-vous Arnal avec son air bénin portant une ceinture garnie de pistolets et de poignards, un manteau rouge, un chapeau à la Fra Diavolo, bref, tout l'attirail d'un bandit de premier ordre. Les deux actes joués tout récemment au Vaudeville n'ont pas d'autre but que d'amener cet étourdissant coup d'œil. Arnal, vous le sentez bien, n'est pas un bandit, pas même dans la pièce nouvelle. C'est un honnête garçon qui est tombé par hasard au milieu d'une bande; il n'a dû la vie qu'à la méprise qui l'a fait prendre pour Gaspard de Besse, un célèbre scélérat, et, comme tel, il a été proclamé capitaine par les brigands; mais l'habit ne fait pas le moine, et le costume effrayant d'Arnal ne l'a nullement perverti. Nous l'entendons causer amicalement avec une jeune voyageuse, arrêtée dans sa chaise de poste, et lui donner d'excellents conseils.—Mais vraiment, dit la jeune fille, qui, sous la peau du lion, n'a pas reconnu la brebis; pour un homme qui comprend si bien la morale, il me semble que vous la pratiquez peu.—Que voulez-vous?

Latour-du-Pin, passé dans la section de réserve.

» M. le maréchal-de-camp Coullbœuf de Blocqueville, disponible, est nommé, par décision royale du 5 novembre 1846, au commandement du département de la Marne, en remplacement de M. le général Devaux, passé dans la section de réserve.

» M. de Marion de Gaja, maréchal-de-camp disponible, est nommé, par décision royale du 5 novembre 1846, au commandement du département de la Charente-Inférieure, en remplacement de M. le général Favereau, passé dans la section de réserve. »

— Le conseil général de la Seine a voté le budget de la préfecture de police et les dépenses des prisons.

Les deux préfets ont été invités à faire étudier la question du déplacement de la maison de répression de Saint-Denis, qu'on se propose de transporter dans la même ville sur l'emplacement dit des *Moulins-Gémeaux*; l'étude doit être faite promptement, l'intention du conseil étant de faire commencer ces travaux dans un bref délai.

— Ces jours derniers une petite émeute a eu lieu aux environs d'Orléans dans les ateliers des ouvriers chargés des réparations aux levées. Croit-on qu'on n'avait pas envoyé d'argent pour les payer! Pendant plusieurs jours il y a eu grève. Enfin la paie s'est faite, et les travaux ont été repris.

— La tranquillité du marché tenu vendredi à Autun a failli être troublée. Un maire avait fait conduire des grains sur la place et les avait vendus dès l'ouverture du marché. Ses sacs toutefois ne furent pas enlevés, et restèrent empilés comme ceux contenant des grains encore à vendre. Quelques consommateurs lui demandèrent à voir son blé; il leur répondit qu'il n'en avait plus à céder. Le bruit courut dès lors, que des trafiquants étrangers achetaient les grains nécessaires à l'approvisionnement de la ville. Ces rumeurs se fortifièrent tellement, que le maire d'Autun, pour les faire cesser, dut engager son collègue à regarder sa première vente comme non avenue. D'un autre côté, un propriétaire déclara qu'il distribuerait tout le blé qu'il avait fait amener à 1 fr. au-dessous du cours. Le calme se rétablit.

— Il paraît que le coton est propre à tout. On lit dans un journal de Nantes, le *National de l'Ouest* :

« On nous a remis un échantillon de beurre de provision acheté au marché de samedi dernier. Nous en avons fait analyser une partie, et il a été reconnu que ce beurre contenait une assez grande quantité de coton.

» Nous tenons ce qui nous reste de cet échantillon à la disposition de l'autorité. Nous lui indiquerons, si elle le désire, le pharmacien qui a fait notre analyse. »

PRIX DU PAIN. — A compter du lundi, 16 novembre 1846, le prix du pain, dans Paris, est fixé comme suit :

Le pain de 1re qualité, à 46 cent. le kilog.

Le pain de 2e qualité, à 38 cent. le kilog.

— M. le préfet de la Seine a fait placarder l'avis suivant :

« L'administration municipale, dans sa sollicitude pour les indigents, les ouvriers sans ouvrage et les familles malaisées, a voulu maintenir en leur faveur le pain de première qualité au prix de 80 c. les deux kilogrammes.

» A cet effet, des bons, leur seront distribués dans les arrondissements de Paris par les soins des bureaux de bienfaisance, et sous l'autorité de MM. les maires, qui feront connaître le lieu, le jour et l'heure de ces distributions.

de Saône-et-Loire. 10 000

200 000 fr.

La commission, désirant proportionner les secours aux dommages éprouvés dans chaque département, déduction faite toutefois des pertes assurées et des pertes éprouvées par des propriétaires et par des industriels riches ou aisés, active de tout son pouvoir l'envoi des renseignements qu'elle a demandés à MM. les préfets des départements inondés, ainsi que des états dont M. le ministre du commerce a précédemment ordonné la confection.

Les souscriptions de la garde nationale se poursuivent avec la même activité. Les sommes recueillies s'élèvent déjà à 137 000 fr.

Les dons en nature continuent à être déposés à la préfecture de la Seine. M. le préfet, sous peu de jours, expédiera un second envoi aux villes les plus maltraitées par l'inondation.

Les lettres adressées à la commission, ou à son président, doivent être mises sous le couvert de M. le ministre du commerce.

— On sait que le Conseil municipal de Paris a voté 40 000 fr. pour les inondés : la chambre de commerce de Paris vient aussi de voter 10 000 fr. pour le même objet.

MISÈRE. — Le recensement de la ville de Thielt (Belgique) est terminé et les bulletins en sont envoyés à l'autorité provinciale.

Le chiffre de la population effective est de 12 027; le nombre de pauvres inscrits aux bureaux de bienfaisance est de 2 395, mais il y a 2 346 ménages pauvres, et de ce nombre 770 seulement sont inscrits au rôle d'abonnement; il y a donc 1 576 ménages pauvres ou incapables de payer la moindre contribution locale; soit 67 par 100.

NÉCROLOGIE. — M. Jules Collignon, jeune peintre de talent et qui donnait les plus belles espérances, vient d'être enlevé à sa famille et à ses amis, par une longue et cruelle maladie.

De nombreux amis et des artistes distingués, parmi lesquels on remarquait MM. Daguerre, Diaz, Hoguet, l'ont accompagné à sa dernière demeure.

Collignon est mort à Bry-sur-Marne, chez M. Daguerre qui l'a soigné comme un père; il emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu, et comme artiste, et comme homme de cœur, d'intelligence et d'avenir.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. C. fils à Mâcon. — Reçu les 41, 90. — Nous expédions.
M. G. à Grenoble. — Reçu les 232. — La Ph. a été envoyée à M. D.
M. C. à Bruxelles. — Nous ferons ce que vous indiquez. — Nous acceptons l'échange avec la *Tribune*.
M. S. à Privas. — Reçu les 27. — Remerciements aux 7 que nous inscrivons. — Nous expédions.
M. L. à Weissembourg. — Reçu les 425, 80. — Merci.
M. C. à Issoudun. — Reçu les 100. — Nous avons tout lieu d'espérer; les progrès sont rapides et les symptômes de plus en plus éclatants. Le journal vous a dit les succès de C. et de V. H. — Le prochain bulletin vous dira la situation.
M. Sa. à Strasbourg. — Reçu les 597, 40. — Nous vous accuserons la conformité.
M. L. T. R. à R. — Reçu les 150. — Nous faisons faire, et expédierons probablement après-demain.
M. B. à Beauvais. — Dans la p. c. de dimanche, à votre adresse, il y a 2 fr. au lieu de 8 fr., correspondant à 2 mois de D. P. — Nous fournissons au 15 décembre.

Paris, qui, grâce aux chemins de fer, va devenir de plus en plus le centre de l'Europe, dont il sera en quelque sorte la capitale, Paris renferme cependant peu d'hôtels capables de répondre aux exigences d'une population flottante de plus en plus considérable. Il nous reste beaucoup à faire sous ce rapport, et nous devons donc nos sympathies à une entreprise dont le but est d'établir dans le centre élégant de Paris, le quartier des Tuileries, celui vers lequel convergent tous les étrangers riches, deux hôtels, ceux du Prince Régent et de l'Europe réunis, disposés de la manière la plus confortable et en même temps la plus élégante. Le directeur de ces deux hôtels s'adresse aux capitalistes pour fonder son entreprise sur des bases solides, et la [illegible] société a eu de grandes chances de réussite, c'est dans une circonstance où les bénéfices de chaque jour sont certains et dans des proportions qui dépassent les spéculations commerciales les moins susceptibles de péricliter. Le capital exigé est de 400 000 fr. divisé en 4 000 actions de 100 fr. chacune.

La question de l'imperméabilité des vêtements préoccupe depuis longtemps l'attention du public. M. Thomas, rue du Bac, 11, dont la maison est spéciale pour la vente des paletots, applique à ses produits un nouveau système d'imperméabilité à la pluie, et qui laisse cependant le passage libre à l'air et à la transpiration, ce qui réunit tous les avantages qu'on est en droit d'exiger et qui n'offre aucun inconvénient. Les paletots de M. Thomas, depuis les prix les plus modestes jusqu'aux plus élevés, sont confectionnés avec le plus grand soin et vendus de confiance. (Voir aux annonces.)

L'*Almanach prophétique* pour 1847 est en vente. Ce petit volume, orné de 121 vignettes nouvelles, contient une foule de prophéties curieuses parmi lesquelles se distinguent celles de maître Turrel et de Thomas-Joseph Moult.

LE MAGASIN LITTÉRAIRE se compose des meilleurs feuilletons, romans et nouvelles de MM. Frédéric Soulié, Alexandre Dumas, Alphonse Karr, Léon Gozlan, Paul Féval, etc., etc. Chaque numéro contient 160 000 lettres, plus de soixante volumes par an. — Abonnement : DOUZE FRANCS PAR AN. Rue Coq-Héron, 3.

MARIAGE. Une demoiselle étrangère, d'un âge avancé, possédant une grande fortune, désire se marier à un homme qui aurait une position honorable dans le monde. S'adresser, pour plus amples renseignements, à Mme Châtillon, rue de la Boule-Rouge, 5 (franco).

SIROP PECTORAL DE NAFÉ. Les expériences [illegible] médecins de tous les hôpitaux de Paris ont constaté son efficacité et sa supériorité sur tous ceux du même genre. Entrepôt, rue Richelieu, 26. Dépôt dans chaque ville.

Spectacles du 17 novembre.

7 1/2 FRANÇAIS. — Virginie, 1760.
7 1/2 ODÉON. — L'Univers et la Maison, M. de Crac.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — L'Ambassadrice.
8 ITALIENS. — La Fidanzata Corsa.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Le Bonhomme Job, le Capitaine de [illegible]
7 1/2 GYMNASE. — Les Demoiselles de noce, Clarisse Harlowe, [illegible]
7 1/2 VARIÉTÉS. — Nicolas, Roch et Luc, le Roi des Drôles, [illegible]
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Lait, Bonhomme, Chambre, Cendrillon.
7 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — La Juive de Constantine.
7 1/2 GAITÉ. — L'Angelus, Un Fils, s'il vous plaît.
6 3/4 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 3/4 COMTE. — Jocrisse, les Enfants Jaloux, Peau-d'Âne.
7 1/2 CIRQUE. — Le Château de Pau, Henri IV.
6 1/2 FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Amours, Angéline, Constant.
6 1/2 DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Plus bête, Foulard, Pristi, l'Oiseau.
7 1/2 BEAUMARCHAIS. — Souvenir, Ange, Mineurs, Mariniers, Paquita.

répond notre chef de voleurs, je fais *comme tous les moralistes*. Prononcé par un homme costumé en brigand et couvert d'armes offensives, le mot est superbe. Que de moralistes haut placés dévalisent non pas quelques malheureux voyageurs, mais la France entière, qui paie en bonnes rentes, en bonne renommée, en sinécures, des éloges hypocrites du désintéressement, de la continence et de la frugalité! Il en est ainsi depuis les Romains :

> La vertu du vieux Caton,
> Chez les Romains tant prônée,
> Fut souvent, ce nous dit-on,
> De Falerne enluminée.

Au moins, quand le chef des brigands fait de la morale, ses pistolets et son poignard vous disent assez qu'il en consomme très peu pour son usage particulier; les autres comédiens sont plus dangereux, car leur extérieur est sévère, irréprochable. Quand on les entend déclamer contre le matérialisme de certains novateurs, et de Charles Fourier par exemple, on croit d'abord qu'ils s'irritent de bonne foi en gens qui vivent de brouet noir et dont l'œil ne s'est jamais égaré sur les attraits du sexe damnable. La comédie et le vaudeville rendraient un progrès social un signalé service en leur arrachant le masque, et ce serait un beau sujet pour le théâtre que *Tartufe au dix-neuvième siècle*.

V. H.

REVUE MUSICALE.

Le public musical est principalement préoccupé maintenant de l'œuvre nouvelle de Berlioz, dont l'exécution est annoncée pour le 29 de ce mois. M. Berlioz est un de ces hommes pour lesquels personne ne peut être indifférent. Chacun de ses ouvrages a provoqué des éloges et des critiques, également vifs, également passionnés. C'est un des signes les plus évidents de sa force. L'approbation tranquille, permanente et sans conteste est généralement l'apanage des talents médiocres ou des génies modestes qui suivent avec respect la ligne tracée par leurs devanciers dans la branche de l'art qu'ils exploitent. L'horizon moral et intellectuel de l'humanité est environné de nuages, que la foule prend toujours pour des montagnes infranchissables. En vain d'âge en âge, ces bornes se sont progressivement reculées, à mesure que l'audace humaine, agrandissant le cercle de ses conquêtes, promenait plus loin du centre les torches du génie; l'expérience du passé n'a point été un enseignement pour l'avenir, et à chaque temps d'arrêt la foule prenant possession des nouvelles limites visibles, s'écrie toujours avec une certitude incessamment démentie : « Cette fois-ci ce sont bien des montagnes que nous avons devant les yeux; nous n'irons pas plus loin; *nec plus ultra*. Il n'y a que des fous qui puissent tenter l'escalade de ces murailles à pic. » Heureusement la race des fous est immortelle, et devant des tentatives toujours nouvelles, les nuages reculent et l'horizon s'élargit.

En somme et quoi qu'en puissent dire les détracteurs de M. Berlioz (et il y en a de très consciencieux), l'exécution d'un nouvel ouvrage important dû à sa plume est un événement musical. Les beautés de premier ordre renfermées dans la *Symphonie fantastique*, dans *Harold*, dans *Roméo et Juliette*, dans la grande *Symphonie funèbre*, permettent d'espérer que la partition de la *Damnation de Faust* renfermera plus d'une belle page. M. Berlioz peut toujours compter sur un public nombreux et dont l'attention sera vivement éveillée. Puisse un beau triomphe lui rallier toutes les opinions sincères!

THÉATRES LYRIQUES.

Une lettre de M. Léon Pillet, publiée par plusieurs journaux, constate que M. le directeur de l'Opéra ne renonce à M. Gardoni que contraint et forcé. Cette disposition d'esprit fait honneur à son jugement comme directeur. Nous nous garderons bien de prononcer pour ou contre l'une des deux parties dans ce débat; il faudrait connaître beaucoup de choses que nous ignorons, pour être en mesure de décider si c'est M. Léon Pillet qui a manqué de procédés envers M. Gardoni, ou si c'est ce dernier qui paie d'ingratitude les sacrifices faits pour le dégager des mains de l'impresario qui le tenait en esclavage. Nous ne pouvons ni ne voulons nous en rapporter aux *on dit* qui circulent sur ce qui se passe derrière le rideau de l'Académie royale de musique. Nous nous bornerons à déplorer la retraite de M. Gardoni si elle s'accomplit, et à trouver profondément regrettable que notre première scène lyrique serve de gymnase préparatoire à des talents qui ne sont point encore développés. Avoir sacrifié M. Gardoni aux espérances lointaines que peut faire naître l'organe de M. Bettini, nous paraît un acte de direction trop inintelligent pour que nous puissions y croire.

On pousse avec ardeur les répétitions de *Robert Bruce*, que l'on annonce pour la fin du mois. Nous verrons arriver le jour de cette première représentation avec d'autant plus de plaisir qu'elle déterminera l'installation définitive de M. Girard, dont l'action régénératrice sur l'orchestre de l'Opéra devient de plus en plus indispensable et urgente.

M. Tulou prend, dit-on, sa retraite. C'est un beau talent qui disparaît de l'arène. Deux prétendants sont portés par l'opinion à ce poste si dignement rempli par M. Tulou : ce sont MM. Dorus et Rémusat. On ne pourrait, sans un éclatant déni de justice, en écarter M. Dorus. La solution la plus avantageuse pour l'orchestre de l'Opéra nous paraît être de donner la place en partage aux deux aspirants, s'ils ont véritablement des titres égaux, ainsi que cela s'est pratiqué parfois à l'orchestre des Italiens. Chacun prendrait à son tour la première partie, et il en résulterait une lutte émulative également profitable pour eux et pour le public.

— Au Théâtre-Italien on a repris *Il Pirata* et la *Sonnambula*. Dans ces deux ouvrages, Mario a obtenu un triomphe complet comme chanteur et comme acteur. Mario est aujourd'hui un artiste de premier ordre. Mme Grisi a grand tort de s'obstiner à chanter le rôle d'Imogène, qui n'est ni dans les cordes de sa voix ni dans son genre dramatique. Mme Grisi rend mal les plaintes touchantes de l'héroïne innocente, malheureuse et persécutée. M. Coletti n'est pas [illegible] propre à représenter un époux cruel et barbare. Sa voix est [illegible] *mineur* (1), c'est-à-dire qu'elle manque d'accents mâles et énergiques. Nous attendons toujours pour juger ce chanteur qu'il ait [illegible] convenant à ses moyens.

Dans la *Sonnambula*, Mme Persiani a été, comme toujours, admirable de grâce, de sensibilité, et inimitable de talent.

Les chœurs chantent toujours bien faux; nous ne saurions trop le redire.

On annonce pour demain la *Fidanzata corsa*, de Pacini. M. Coletti y remplit un de ses bons rôles d'Italie.

— A l'Opéra-Comique, Mlle Grimm a débuté heureusement dans le rôle de Carlo Broschi de la *Part du Diable*.

Deux pièces nouvelles sont prêtes, dit-on : le *Pâtre*, de M. Clapisson, et *Ne touchez pas à la Reine*, de M. X. Boisselot. Le *Pâtre* a été retardé que par une indisposition de M. Grard, dont M. [illegible] a dû apprendre le rôle.

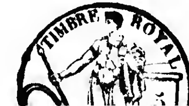
Aujourd'hui, l'affiche annonce pour jeudi *Gibby la Cornemuse*. C'est sans doute le titre définitif qu'aura pris le *Pâtre*.

— Le concert donné par M. E. Prudent et Mme Damoreau au bénéfice des inondés de la Loire, avait réuni dans les vastes salons de M. Pleyel une telle affluence de monde que nous avons pu seulement saisir de loin quelques bribes de l'harmonie et de la mélodie dont ils sont l'un et l'autre si prodigues. Avec deux noms semblables auxquels se joignaient ceux de Ponchard et d'Alard, avec un [illegible] comme celui de cette soirée, la foule et les applaudissements ne pouvaient pas manquer.

— Deux soirées musicales intéressantes ont eu lieu le 29 octobre et le 13 novembre à l'église de la Madeleine pour l'inauguration du magnifique instrument sorti des ateliers de MM. Cavaillé Coll. Tout le monde a pu admirer les merveilleuses ressources de variété de cet instrument et son admirable puissance. Les progrès accomplis par la facture des orgues dans ces derniers temps, progrès dont l'honneur revient presque tout entier au génie mécanique, méritent un article spécial.

ALLYRE B.

(1) Fourier, dans son analyse psychologique, distingue les quatre passions affectives en deux majeures : l'*ambition* et l'*amitié*, et en deux mineures : l'*amour* et le *familisme*.



à l'angle de la rue Castiglione. **HOTELS DU PRINCE REGENT ET DE L'EUROPE** RÉUNIS, à chaque étage sur les 3 rues

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Mᵉ YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 19, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 11 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siége social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

Les Magasins ont été transférés **rue Neuve de la Banque, 4,** près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN et D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de **LAINE PURE**, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

COMPAGNIE DES CABRIOLETS, COUPÉS
ET VOITURES SOUS REMISES.

Capital : 1,000,000 de francs; Raison sociale : **SALMON et Cᵉ.** — **300 VOITURES DIVISÉES EN 6 GRANDES SUCCURSALES ET 80 STATIONS.**

LA SOCIÉTÉ EST DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE. — LE PREMIER SERVICE COMMENCERA DANS LE COURANT DU MOIS.

La Compagnie, en se formant, a eu pour objet principal d'apporter de nombreuses améliorations dans l'industrie des voitures, et d'entrer résolûment dans une voie de progrès. — Au nombre de ses premières améliorations, se trouve la suppression complète des cabriolets à deux roues, dont le temps a fait justice, à cause des nombreuses incommodités qu'ils présentent. Ces lourds véhicules seront remplacés par un nouveau cabriolet à 4 roues, dit **CABRIOLET-FINANCE, CONSTRUIT EXCLUSIVEMENT POUR ELLE;** ces voitures seront très basses et sans marche-pied. — **100** petites voitures dites **COUPÉS-CHAISES** seront aussi sous remises, et se loueront à **1 FR. 50 LA COURSE.** — Il était impossible de construire des voitures plus commodes et plus gracieuses, tout en leur conservant les conditions de légèreté et de solidité. — Un grand service de voitures sera affecté aux **ABONNEMENTS, BALS, SPECTACLES et PROMENADES.** L'administration se chargera de la livrée de ses cochers, afin que leur tenue soit en rapport avec la voiture. Un livret sera déposé dans chaque voiture, et à la disposition des personnes qui auraient des plaintes à adresser à l'administration sur le service de ses cochers.

LE PRIX DES ABONNEMENTS SERA RÉDUIT NOTABLEMENT.

Les actionnaires sont prévenus qu'ils doivent se faire inscrire dans le courant de ce mois pour le remboursement de leurs actions en jetons.

ON REÇOIT DÈS A PRESENT LES ABONNEMENTS, RUE RICHER, 6 BIS.

AUBERT et Cᵉ, place de la Bourse, 29, PAGNERRE, rue de Seine 14 bis; et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger.



Prix : 50 cent.

ALMANACH PROPHÉTIQUE

7ᵉ Année.

Pittoresque et utile pour 1847.

Rédigé par les notabilités scientifiques et littéraires, et orné de 121 Gravures dessinées par MM. GAVARNI, DAUMIER, ALOPHE, MAURISSET, TRIMOLET, TITEUX, C. VERNIER et GRENVILLE. (En envoyant franco un Mandat de 5 fr. on recevra la collection des 7 années de l'Almanach.)

SIROP DE THRIDACE

PHARMACIE COLBERT.

SUC PUR DE LAITUE (sans opium) SEUL AUTORISÉ, le premier des pectoraux, et anti-nerveux ; spasmes, douleurs, névralgies, agitations, insomnie, chaleur, toux, irritation de poitrine, d'estomac, de vessie et d'intestins. — Passage Colbert et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. — La bouteille, 5 francs; la 1/2 bout., 2 fr. 50 c., avec *Notice médicale.*

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.



M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 42, boulevard du Temple, expose tous les jours au bazar Bonne-Nouvelle et au Jardin Turc ses ratéliers qui ont obtenu de si éclatans résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ces nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

La loi poursuivra les contrefacteurs des

OSANAKRISES

POSÉES SANS CROCHETS, SANS LIGATURES.

Avec ces Dents, on peut être soi-même son propre dentiste, et donner à son haleine n'importe quelle odeur. La préparation des OSANAKRISES obvie complètement aux inconvénients des Osanores. M. REBECH a confectionné pendant douze ans les véritables Dents Osanores, et cependant de nouveaux dentistes prétendent aujourd'hui en être devenus les seuls inventeurs et uniques possesseurs, se disant effrontément auteurs, docteurs en médecine, etc., afin de mieux éblouir et tromper le public. — Cabinet de REBECH, dentiste, ex-préparateur d'anatomie au Jardin du Roi, inventeur des Osanores et seul possesseur des Dents OSANAKRISES. Rue du Coq-Saint-Honoré, 10, maison du Bon-Pasteur. Ecole spéciale pour les jeunes Dentistes.

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, **COMPRESSES**, etc., ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

On donne **10 000 FR.** à celui

qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris.—On expédie contre remboursement. (Aff.)



MÉDAILLES DE BRONZE, D'ARGENT ET D'OR.

Les **CHEMINÉES** et **CALORIFÈRES** de toutes dimensions, de la maison de F. HUREZ, successeur de M. MILLET, Faubourg-Montmartre, 42, sont toujours recommandables pour leur bonne construction, leur solidité, leur luxe, leurs bons résultats et la modicité de leurs prix. Grand assortiment de garnitures de cheminée, de luxe et ordinaires. Maison spéciale pour la construction des fourneaux potagers économiques de toutes dimensions.

PANSEMENT DES VÉSICATOIRES

Facile, régulier, Inodore, avec **PAPIER** *et* **Compresses**

D'ALBESPEYRES,

Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

W. ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES, posées ***sans crochets ni ligatures.—Ratéliers complets livrés en 24 heures.*** **— 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.)**

MALADIES DU CŒUR

Le **SIROP DE DIGITALE** de LABÉLONYE, pharmacien, rue Bourbon-Villeneuve, 19, à Paris, est toujours le médicament que les médecins prescrivent avec le plus de succès contre cette affection, ainsi que contre les **HYDROPISIES** diverses, les **ASTHMES** et **CATARRHES** chroniques, les **TOUX** ou **BRONCHITES** nerveuses. On ne le vend qu'en bouteilles recouvertes d'une capsule en étain portant ces mots : **SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE.** On ne délivre ce sirop que sur la prescription d'un médecin.

AMÉLIORATION des VINS

AU MOYEN DU COLLAGE PAR LES

Poudres de A. Jullien

CHEZ RIVET JEUNE,

DÉJA CONNU POUR LA VENTE DES

Vins de Bordeaux Grand la Rose et des Vins de **Champagne**

MOET ET CHANDON,

Boul. POISSONNIÈRE, 8, *à Paris.*

Dépôt dans les principales Maisons de Pharmacie et d'Epicerie.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

DU

MONOPOLE DES SELS,

PAR LA

FÉODALITÉ FINANCIÈRE.

Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique.*

AVEC PRÉFACE, DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Par RAYMOND THOMASSY.

Brochure in-8. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER,

Par H. RENAUD.

2ᵉ édition, 1 vol. in-8.

Prix, 2 f., et par la poste, 2 f. 80.

ANTIDOTE.

Réponse à une compilation anonyme intitulée

LE MONDE PHALANSTÉRIEN,

Brochure in-8ᵉ. 1841. Prix : 25 c. Par la poste, 30 c.

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION,

A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE.

Par V. HENNEQUIN.

Brochure in-8ᵉ. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

MONTRES plates sur pierreries, en or, 180 f. — Les mêmes en argent.... 100 fr. **PENDULES DE CABINET**, de .... 55 à 150 fr. **REVEILLE-MATIN**, 20 f. **MONTRES SOLAIRES** pour régler les montres, 5 f. HENRI-ROBERT, rue du Coq, 8. HORLOGERIE très supérieure à celle du commerce. Voir la Notice.

Une grande réussite a constaté le don de divination à Mme LACOMBE, rue Boucher, nº 1, au 1ᵉʳ, près le Pont-Neuf. On recommande cette habile nécromancienne aux personnes qui veulent recourir à son art.

OUVERTURE DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX VILLES DE FRANCE

Rue Vivienne, 51, emplacement des anciens Concerts Musard.

Mise en vente de plusieurs parties de LAINAGE, DRAP de dame, MERINOS unis et façonnés, SATINS AMAZONES, FLANELLES ECOSSAISES.

Toutes les Marchandises sont marquées en chiffres connus.

La Société échange ou rembourse les articles dont on ne serait pas satisfait.

Les demandes et les envois d'échantillons et de marchandises dans les départements sont aux frais de la SOCIÉTÉ.

Un journal censuré l'affirme, mais nous en voulons douter encore; c'est là une menace de cours absolutistes aux gouvernements constitutionnels, une bravade dans le but de produire en France l'effet manqué par le mariage du prétendant de la branche aînée, une plaisanterie autrichienne! L'Autriche a pu tenter contre la révolution polonaise une diversion par l'assassinat; elle a pu armer le paysan opprimé contre le noble, oppresseur, mais coupable de réclamer sa nationalité et son indépendance que les traités lui avaient garanties. Il n'y avait là que des affaires d'intérieur; l'infamie du crime pouvait retomber sur le bourreau, mais le bourreau n'encourait qu'une responsabilité toute morale; les gouvernements libéraux n'étaient pas audacieusement provoqués; le traité de Vienne subsistait encore dans sa lettre, sinon dans son esprit. La Pologne avait perdu une à une toutes ses garanties, mais son nom vivait encore; il existait quelque part un lieu par le monde où l'on pouvait se dire Polonais, pourvu qu'on ne le dît pas trop haut. — Mais il y avait de là, à ce qu'on nous annonce, toute la distance qui sépare le vice caché de l'impudeur qui s'affiche, le larcin du brigandage.

En effet, s'il en faut croire la *Gazette d'Augsbourg*, les cours absolutistes ont jeté le gant aux puissances libérales; elles ont bravé les protestations, les réserves, les manifestations de la France, de l'Angleterre et des peuples amis; elles ont décidé que la Pologne disparaîtrait complètement de la carte de l'Europe: la république de Cracovie ne serait plus qu'une ville de l'Autriche!

Voici en quels termes l'organe censuré d'outre-Rhin annonce cette nouvelle:

Les puissances protectrices ont résolu d'en finir avec l'indépendance de la république, si dangereuse pour le repos de ses voisins, et d'en sanctionner l'incorporation dans les domaines de l'Autriche, à laquelle d'ailleurs elle avait appartenu avant 1809. Les commissaires de Russie et de Prusse, ayant reçu l'ordre de leur cour de régler certaines affaires de commerce et d'industrie se rattachant à cette résolution sans en référer, il est probable que dans quelques jours cette résolution sera publiée à Cracovie. Ainsi la suppression de la république de Cracovie et sa réunion à l'Autriche peuvent être considérées comme un fait accompli.

Les trois puissances protectrices ont reconnu que la conservation de la république de Cracovie comme état indépendant était incompatible avec la sûreté de l'Allemagne, et comme elles avaient établi cette république seules et sans la coopération des autres puissances, pour essayer si une ombre de l'indépendance polonaise pouvait subsister, elles ont résolu de détruire leur propre ouvrage, que le résultat n'avait point justifié. — En effet, dans l'origine et plus tard dans des traités, ces puissances ont établi expressément que, dans le cas où les circonstances rendraient dangereuse ou peu avantageuse la conservation de la république, elle serait supprimée et le pays réuni de nouveau à l'Autriche. — Ainsi, les puissances n'avaient établi cette république, dans la prévision et avec le vague pressentiment des évènements ultérieurs, qu'en lui donnant une existence conditionnelle.

Malgré le ton diplomatique de cette note, nous voulons encore, nous le répétons, douter de son exactitude. Nous ne pouvons supposer que l'Autriche se croie assez forte des dissensions qui se manifestent entre la France et l'Angleterre, pour tenter une si auda-

La ligue du bien public.

Il y a douze ans, quelques hommes dont l'intelligence était droite et le cœur généreux, sentirent que le salut de la France ne pouvait pas consister dans le triomphe de telle ou telle opinion politique exclusive. Ils comprirent que le problème politique, le problème relatif à la forme du gouvernement n'était pas le seul important, ni même le plus important pour le pays, et que les partis dont l'horizon ne s'étend pas au delà de cette limite étaient incapables de fonder définitivement l'ordre et la paix.

Les mêmes hommes reconnurent que, dans la sphère spéciale de la politique, il était impossible de trouver une solution complète et satisfaisante soit chez le légitimiste qui représente avant tout la tradition et le principe de la famille, soit chez le républicain tout entier au principe électif, soit chez le conservateur-borne qui divinise le présent et qui voudrait que la fortune de la France enrayât à jamais sa roue.

Sous l'influence de ces méditations, il se forma un parti nouveau ou plutôt un germe de parti, noble phalange dont M. de Lamartine portait la bannière et qui s'était nommé *parti social*.

Le parti social se proposait de chercher en tout la vérité, de marcher affranchi de tout servage à l'égard des gouvernements et des ministères, de mépriser la tactique parlementaire et de se prononcer en tout état de cause pour les propositions qui tendraient à l'amélioration de la société.

Honoré par la presse et par toutes les nuances de l'opinion, glorifié pour ses intentions, le parti que nous signalons manqua de puissance et de durée; on reconnut bientôt qu'à l'impartialité sincère, au désintéressement politique, aux aspirations les plus généreuses il ne joignait pas de plan de campagne, d'idée organique bien précise. Cet astre nouveau brilla vivement, puis il parut s'éteindre ou du moins il éprouva une intermittence de lumière.

Le parti social de 1834 n'avait pas la science, et pourtant cette science existait, elle était formulée tout entière dans des livres encore obscurs. Les idées qui devaient régénérer le monde n'étaient connues, admirées, que par un petit nombre d'hommes studieux; déjà cependant le monde politique recevait à son insu quelques rayons de cette lumière. Ainsi, chaque matin le ciel se colore d'une vague lueur bien avant que le soleil naissant se soit montré au-dessus des montagnes.

Maintenant le soleil de la science sociale s'est levé; les esprits d'élite savent bien mieux qu'en 1834 que tout n'est pas dans la question politique et que chacun des partis exclusifs est incapable de résoudre cette question sur laquelle il concentre tous ses efforts. On sait aujourd'hui quelque chose de plus, on connaît les tendances de l'époque; les conditions du progrès social se dessinent et les idées seules capables d'organiser une paix féconde, de guérir la misère, d'activer l'industrie, se vulgarisent plus largement chaque jour.

Non-seulement le nombre des hommes qui possèdent la science du progrès social à l'état de notion précise et mathématique, s'est augmenté prodigieusement depuis 1834; mais ces hommes ne sont plus comme ils l'étaient alors, à une immense distance de l'état général des esprits; l'opinion publique tend à les rejoindre, elle [...] travailleur au capitaliste, constituer la commune sur des bases rationnelles, vivifier l'agriculture, réprimer et surtout prévenir les fraudes commerciales, établir la publicité dans toutes les transactions. Ces vérités, et beaucoup d'autres qui s'y rattachent, constituent un programme de réformes qui serait facilement accepté par des hommes issus de toutes les classes et de toutes les anciennes catégories d'opinion. Chaque évènement qui attire l'attention de la presse sur une question nouvelle d'ordre économique, la conduit nécessairement à conclure dans le sens prévu par la science sociale, et le fonds commun des socialistes s'enrichit incessamment de quelques idées de plus.

N'avons-nous pas vu récemment les journaux, en dissertant sur l'inondation de la Loire, déclarer d'une commune voix qu'il fallait confier les assurances à l'État et reboiser les montagnes, deux propositions qui semblaient encore utopiques il y a peu d'années!

Ce n'est pas tout; la transformation de l'esprit public est manifestée par des symptômes visibles. Des établissements sont créés sous l'influence de l'esprit nouveau. Mettray, Ostwald, Petit-Bourg, Petit-Quevilly, les salles d'asile, les crèches sont autant de jalons, de pierres milliaires jetées dès à présent sur la route de l'avenir.

Le temps est venu pour le parti social de renaître en s'élargissant; les hommes dévoués à l'organisation, aux réformes pacifiques, ne sont pas républicains, légitimistes, opposants ni ministériels, ou s'ils appartiennent à quelqu'une de ces classifications, il est un caractère qui les réunit et devant lequel s'effacent les dissidences, ils sont membres du *parti social*. Qu'ils écrivent donc ce mot sur leur étendard et qu'ils constituent cette fédération que la féodalité nobiliaire essaya vainement de réaliser sous Louis XI: *la ligue du bien public*.

Le ministre de l'agriculture et du commerce a créé récemment une Commission pour examiner les questions qui se rattachent à la législation des assurances contre l'incendie.

Les commissions ministérielles avortent trop souvent, pour que nous soyons fondés à concevoir des espérances sérieuses sur les opérations de la nouvelle commission; néanmoins supposons que celle-ci déroge aux habitudes invétérées de l'administration actuelle; dans cette hypothèse, nous nous permettrons de lui adresser quelques observations.

Disons d'abord que si elle se bornait à examiner la législation sur les assurances, elle ferait une œuvre tout à fait insuffisante, et qu'elle resterait en dehors des idées courantes et même des faits déjà accomplis.

Son but ne doit pas être seulement de réformer quelques dispositions vicieuses des lois et règlements existants; elle doit embrasser un point de vue plus large, et aviser à mettre cette législation en rapport avec un système d'assurance tout nouveau, l'assurance par l'État, l'assurance mutuelle de tous les citoyens entre eux par l'intermédiaire de l'Administration, et par conséquent elle devra déterminer elle-même les bases de ce nouveau système.

Mais ce premier pas force immédiatement d'en faire un second. Si l'État assure contre l'incendie, ne doit-il pas en même temps assurer l'agriculture contre les grêles et les inondations? Ces deux idées s'enchaînent d'une manière invincible; il serait [...]

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 18 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

—

TROISIÈME PARTIE.

XV.

Suite de l'entreprise de M. Jonas et de son ami.

Les pronostics du docteur se vérifièrent promptement. Quoique le temps ne fît point partie de sa clientelle, qu'aucun tiers n'eût réclamé son opinion sur le cas, l'accomplissement immédiat de sa prophétie doit faire honneur à son tact médical. Certes, si la soirée eût été moins menaçante l'orage moins éminent, jamais M. Jobbling n'aurait compromis sa réputation en hasardant un avis. Il s'était trop bien trouvé de sa circonspection durant le cours de sa pratique, pour y renoncer, même dans les circonstances les plus insignifiantes.

C'était une de ces nuits, chaudes et silencieuses, où les gens s'assoient près de leurs fenêtres pour écouter le bruit du tonnerre qui va gronder; où les récits effrayants de trombes, d'inondations, de tremblements de terre, reviennent à la pensée; où l'on songe au voyageur attardé sur la plaine déserte, aux navires isolés, frappés de la foudre sur les vastes mers. Des éclairs déjà scintillaient ou vibraient sur le noir horizon; et le vent promenait de rauques murmures, comme si, venant du point où roulait le tonnerre, il en eût rapporté les mourants échos. Cependant, quoiqu'il rassemblât ses forces, l'orage n'éclatait point encore, et l'attente du prochain conflit des éléments rendait leur tranquillité actuelle imposante et terrible.

Il faisait noir; mais, dans le ciel obscur planaient des masses de nuages, éclairés d'une lueur livide, et semblables à de monstrueux tas de cuivre qui, rougis dans une fournaise, se refroidiraient. Les nuées s'étaient avancées lourdes et lentes, et maintenant paraissaient immobiles; à chaque carrefour, à chaque détour de rue, la voiture tournait devant des groupes de gens sortis des maisons environnantes quelquefois sans chapeau, pour regarder ce point du ciel. De rares et larges gouttes de pluie commencèrent bientôt à tomber, et le tonnerre gronda au loin.

Jonas, assis dans un coin de la chaise de poste, sa bouteille entre ses genoux, en étreignait le col dans sa main crispée comme s'il eût voulu le réduire en poudre. Frappé, quoiqu'il en eût, de l'aspect de la nuit, il avait posé son jeu de cartes sur le coussin, et sous la même impulsion — si bien comprise des deux parts, qu'elle ne provoqua aucune remarque, — son compagnon éteignit la lampe. Les glaces de devant étaient baissées, et tous deux regardaient silencieusement le sombre tableau déroulé sous leurs yeux.

Ils étaient hors de Londres, — autant qu'on peut être hors de cette gigantesque ville, — du côté de l'ouest, à un premier relais. De temps à autre, ils rencontraient, tantôt un piéton se pressant de gagner l'abri le plus voisin, tantôt quelque pesante charrette hâtant sa lourde allure dans le même but. Nombre de ces véhicules s'agglomeraient à droite et à gauche, proche le portail des auberges et des tavernes; tandis que leurs charretiers et conducteurs, rassemblés aux portes et aux fenêtres ouvertes, examinaient le temps ou s'amusaient ensemble à l'intérieur. Partout, les gens, évitant la solitude, se rapprochaient les uns des autres, et une multitude de visages, les yeux grands ouverts, semblaient n'avoir d'autre affaire que de regarder la nuit et les deux voyageurs à mesure que ceux-ci passaient rapidement.

Il peut sembler étrange que Jonas fût troublé de ce concours, et en prit du malaise; mais, après avoir grommelé entre ses dents, changé plusieurs fois de posture, il finit par lever le store de son côté, et s'appuya l'épaule contre. Il n'adressa cependant ni un coup-d'œil ni un mot à son compagnon, et le silence qui régnait entre eux, et qui, de sa part, était chose nouvelle, ne fut point interrompu.

Le tonnerre gronda, l'éclair jaillit, la pluie se précipita comme une colère d'en haut. Alternativement entourés d'une clarté éblouissante, ou plongés dans les plus épaisses ténèbres, ils allaient toujours. Au relais, où ils pouvaient s'arrêter, ils ordonnèrent les chevaux sur-le-champ. Sans égard pour les cinq à six minutes de calme, qui semblaient promettre un retour de beau temps, ils poursuivirent leur course impétueuse à travers l'orage, chassés et poussés en quelque sorte par sa furie; et, quoiqu'ils n'eussent pas échangé une douzaine de mots, que rien ne justifiât cette hâte, ils semblaient, d'un commun accord, se sentir contraints d'avancer.

La foudre roulait de plus en plus retentissante, comme promenée sous les sonores voûtes de milliers de temples aériens; les éclairs aveuglaient, de plus en plus ardents; les torrents de pluie se précipitaient de plus en plus pressés; les chevaux (ils n'en avaient maintenant que deux) se dressaient, se cabraient, s'élançaient, effrayés des jets de feu vivant qui serpentaient devant eux, et sillonnaient la route, et ces deux hommes, assis côte à côte, transportés rapidement, avaient l'air d'obéir à une invisible attraction.

Stimulé par ces lueurs vives et rapides, l'œil voyait, à chaque éclair, des multitudes d'objets qu'il n'aurait pu distinguer en plein midi dans cinquante fois le même espace de temps: c'étaient des cloches dans leur clocher avec la corde et la poulie qui les faisaient mouvoir; c'étaient des débris de nids d'oiseaux appendus aux corniches ou fourrés dans des trous; des faces consternées dans les chariots couverts qui frôlaient au grand trot les roues de la chaise, bien que l'attelage rustique sonnât un avertissement noyé dans le bruit du tonnerre. C'étaient des herses, des charrues, abandonnées au milieu des champs; de larges espaces de pays divisés par des haies, avec de lointaines franges d'arbres, aussi distinctes que l'épouvantail dressé sur la planche de fèves au bord du chemin. Dans cette vibrante, saisissante oscillation lumineuse, tout était clair et net; ensuite venait un éclat rouge, jaune, bleu, puis si intense, que rien ne pouvait être vu que la lumière, et enfin l'on retombait dans les plus profondes, les plus noires ténèbres.

L'éclair recourbé, fourchu, éblouissant, favorisa sans doute une singulière illusion d'optique apparue soudain à l'œil effaré de M. Montaigüe. Il crut voir Jonas, le bras levé, tenant en main sa bouteille en manière de maillet, dont il se disposait à lui décharger un coup sur la tête. Il vit ou crut voir sur la physionomie de son voisin l'excitation peu naturelle qu'il avait montrée tout le jour se mêler à une haine, une rage, une peur telles qu'un loup eût paru un moins redoutable, un moins terrible compagnon.

Il poussa une exclamation involontaire, et appela le postillon, qui tira les rênes et arrêta sur-le-champ ses chevaux.

Ce n'était rien de ce qu'il imaginait, car, bien qu'il n'eût pas quitté de l'œil son compagnon et ne l'eût pas vu se mouvoir, Jonas était rencogné dans son coin comme auparavant.

— Qu'y a-t-il? demanda celui-ci. Avez-vous coutume de vous réveiller en criant à tue-tête?

— Je ferais serment, dit l'autre, que je n'ai pas fermé l'œil.

— Eh bien, quand vous aurez achevé votre serment, reprit Jonas avec calme, nous poursuivrons notre route, si vous n'avez fait arrêter que pour jurer!

Il déboucha sa bouteille avec ses dents, et, la portant à ses lèvres, avala une ample gorgée.

— Je voudrais de grand cœur que nous ne fussions point partis, dit M. Montaigüe, se reculant instinctivement et laissant percer son agitation dans sa voix. C'est une terrible nuit pour voyager!

— Parbleu! vous avez raison pour le coup, répartit Jonas; sans

(1) Voir les numéros du 4 juin au 14 novembre.

le *Morning-Chronicle*. Saldanha, qu'on a fait duc la veille, était parti le 7 de Lisbonne, à la tête de toutes les troupes, laissant la ville à la garde d'un millier d'hommes composant la milice municipale.

Le *Diario do Gobierno*, qui devait arriver à Madrid le 11, n'avait point paru, et un courrier extraordinaire était arrivé au gouvernement espagnol. Voici maintenant les deux lettres qui confirment avec plus de détails la nouvelle donnée en *post-scriptum* dans l'*Espectador* du 11 :

Première lettre. — « Je reçois à l'instant un mot de la frontière de » Portugal. Le parti populaire a gagné le dessus. Les rues de Lisbonne » sont remplies d'hommes armés qui crient : *Muera la reyna* ! S. M. » s'est réfugiée à bord de *la Hibernia*. »

Deuxième lettre. — « Madrid, 14 novembre. — M. Isturitz vient de » porter au palais des nouvelles décisives de Lisbonne.

» On assure qu'à peine les troupes étaient parties, qu'une fermentation » tion extrême se montra dans la population. Le lendemain au soir, le » peuple envahit les rues, et des cris de mort ayant été poussés dans » tous les quartiers de la capitale, dona Maria jugea prudent de se réfugier » à bord d'un bâtiment anglais. On attendait d'un moment à » l'autre l'entrée des troupes insurrectionnelles. »

Les journaux de Montévidéo publient le projet de traité proposé par M. Hood à Rosas et à la république de Montévidéo, avec les observations des deux gouvernements sur chaque article.

Le gouvernement de Montévidéo en a accepté toutes les dispositions avec empressement; une seule a été l'objet d'observations, c'est celle qui a trait à l'évacuation du territoire de la république par les troupes argentines, à la condition que la légion étrangère de Montévidéo et tous les étrangers qui ont pris fait et cause pour cette république déposeront les armes. Le gouvernement de Montévidéo a demandé qu'il fût bien entendu que les soldats d'Oribe étaient compris dans ceux qui devaient être désarmés. Rosas, au contraire, a fait de nombreuses réserves, s'en référant sur la plupart des points à l'avis de son allié, le président Oribe; entre autres sur l'article qui porte que les habitants de Montévidéo éliront librement un nouveau président. Or, l'on sait que c'est là précisément le point sur lequel Oribe ne veut pas céder, persuadé qu'il ne sera pas réélu si une liberté entière est laissée aux opérations électorales. Rosas demandait, en outre, que le port de Buénos-Ayres fût débloqué dès le début des négociations. Au reste, toutes les feuilles sont d'accord pour blâmer la condescendance de M. Hood envers Oribe, et pour louer les consuls d'Angleterre et de France de s'être opposés à la conclusion d'un arrangement qui serait simplement l'abandon de Montévidéo aux fantaisies de Rosas.

On lit dans *la Seybouse*, sous la date d'Oran, 6 novembre :

La colonne partie d'Oran le 22, s'est portée par une marche rapide sur Ras-Elma, en remontant le Mekerra; à ce point, 240 chevaux environ de diverses tribus de l'ouest de la subdivision d'Oran, sous le commandement du nouveau chef des Tessala, Qaddour-Ould-Adda, furent jetés en avant le 27 au soir. Après avoir battu les hauts plateaux vers le Chott-R'arbi, en se rabattant sur Sidi-Labed, cette bande tomba le 30 au matin sur des douars des Ouled-Baler' dissidents, et y fit une prise assez considérable : elle fut aidée dans cette circonstance par la coïncidence d'une razzia qu'une colonne de la subdivision de Tlemcen venait de faire la veille dans la direction du Missionin. Après avoir rejoint les troupes de M. le général d'Arbouville à Tar-

fer le bien-être des tribus et les libres efforts de la colonisation, ne s'est présentée d'une manière plus satisfaisante. »

EXPÉDITION DE MADAGASCAR. — On parlait depuis longtemps de deux expéditions sur Madagascar qui devaient avoir lieu simultanément.

La première partait de l'île Maurice, où l'amiral anglais Dacres, sur la frégate *le Président*, de 50 canons, à bord de laquelle est son pavillon, avait rallié, disait-on, une escadre, et attendait, pour commencer ses opérations, l'arrivée de 4 500 hommes de troupes demandés par lui à Bombay.

La seconde expédition était française; elle devait partir de Bourbon, sous le commandement de M. le capitaine de vaisseau Romain-Desfossés, qui a son pavillon sur la frégate *la Belle-Poule*.

Les journaux de Londres ont démenti la nouvelle de la réunion de bâtiments de guerre anglais à l'île Maurice où, suivant eux, l'amiral Dacres était simplement en tournée. Le *Constitutionnel*, de son côté, annonce que l'on rappelle une partie de nos bâtiments qui tiennent station dans ces parages. *La Belle-Poule*, entre autres, aurait reçu l'ordre de rentrer en France avec le capitaine de vaisseau Desfossés.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le ministre de la guerre, de concert avec M. le ministre des travaux publics, vient de nommer une commission choisie parmi les membres du génie et des ponts-et-chaussées, qui sera chargée d'examiner les projets de barrage pour irrigations, envoyés d'Afrique, et qui doivent être exécutés sur le cours d'eau de la plaine de la Mitidja.

— Une corvette à vapeur va être expédiée à la Havane pour porter à nos navires qui ont souffert du dernier ouragan les objets de rechange dont ils ont besoin et qu'on sait ne point exister dans l'arsenal de cette ville.

— On lit dans le *Sun* : « Le conseil supérieur de l'artillerie a rejeté l'usage de la poudre-coton du docteur Schœnbein pour l'armée anglaise. »

— Un notaire de Saint-Germain, Mᵉ Dupray, a disparu dans la nuit de samedi à dimanche, laissant un déficit très considérable. Une lettre laissée par cet officier annonçait des intentions de suicide; mais on a appris qu'il avait pris place dans un convoi du chemin de fer du Nord, et qu'il s'était réfugié à l'étranger.

— Une dilapidation, tout aussi chronique et scandaleuse que fut celle de la manutention militaire du quai de Billy, vient d'être découverte dans les magasins de l'hôtel des Invalides. Il ne s'agit de rien de moins que de la soustraction frauduleuse de dix-huit cents quintaux métriques de blé; et cette malversation, qu'on attribue à la coupable incurie de l'un des fonctionnaires les plus élevés dans la hiérarchie administrative de la guerre, est, dans ce moment, l'objet d'une enquête judiciaire qu'on s'efforce de tenir secrète. (*Semaine*.)

— Hier, 16, dès le matin, conformément à l'avis de M. le préfet de la Seine, a eu lieu l'ouverture des bureaux spéciaux pour délivrer aux indigents des cartes avec lesquelles ils obtiennent des bons aux bureaux de bienfaisance, pour ne payer le pain que 40 c. le kilogr. chez les boulangers. Tout individu qui réclame une carte l'obtient immédiatement, mais l'administration se réserve de vérifier ultérieurement la situation des réclamants. Il y a dans Paris quarante-huit bureaux organisés; quatre par arrondissement, un par quartier. Ces bureaux ont été encombrés toute la matinée.

bien triste tableau des état du pays. Les Druses n'ont pas cessé de posséder exclusivement le pouvoir dans les districts mixtes. Leurs déprédations, leurs violences continuent. La misère des chrétiens est telle que bon nombre de ces malheureux sont cachés dans les bois et réfugiés dans les lieux déserts, n'ayant d'autre nourriture que des herbages bouillis. Il ne reste aux Maronites ni propriétés, ni meubles, ni bétail.

— M. le ministre de la marine, dit la *Flotte*, a reçu avis d'une importante découverte faite à la Guadeloupe, celle d'un gisement considérable de soufre dans les dépendances de la magnifique solfatare située à la Basse-Terre, dont la cime s'est abîmée à l'époque du dernier tremblement de terre.

Le ministre a donné mission à un ingénieur des mines, actuellement en tournée dans l'Amérique méridionale, d'aller reconnaître ce gisement et d'en constater l'importance, afin de pouvoir régler les conditions de son exploitation.

— Les arrivages de grains à Marseille se sont élevés à 36 navires portant 194 400 hectolitres de grains de toutes sortes.

Si l'on ajoute ces 194 000 hectolitres aux 825 000 qui représentent les quantités introduites dans le port de Marseille, depuis le 28 octobre inclusivement jusqu'au 9 novembre, on trouve que le port de Marseille a reçu, dans les 17 jours compris entre le 28 octobre et le 15 novembre, 1 019 400 hectolitres de grains.

Ajoutons à ces renseignements publiés par le journal officiel du soir que ces grains restent à encombrer Marseille par suite des prétentions des compagnies de transport coalisées pour ne porter ces blés qu'à des conditions très onéreuses.

— Dans la nuit du 12 au 13 juillet 1845, le paquebot-poste anglais *Polyphemus* a abordé et coulé bas, en vue des côtes de Sicile, le brick français *le Charles-Auguste*. Le cabinet de S. M. B., faisant droit à la réclamation des propriétaires et armateurs de ce navire, que le gouvernement du roi s'était empressé d'appuyer, vient d'allouer une indemnité de 57 003 fr., proportionnée aux pertes que ce sinistre avait fait éprouver tant aux propriétaires qu'à l'équipage du *Charles-Auguste*. (*Messager*.)

PEINTURES DE LA CHAMBRE DES PAIRS. — M. Eugène Delacroix a complètement terminé les peintures monumentales de la grande bibliothèque de la chambre des pairs. Les échafaudages viennent d'être enlevés.

Le sujet de la composition est le séjour des héros et des grands esprits du paganisme, où Virgile introduit Dante dans la *Divine Comédie*. Ce n'est pas une fresque murale, comme on serait tenté de le croire, mais bien une peinture à l'huile sur des fragments de toile réunis et rapportés ensuite sur place.

Cette œuvre capitale est composée de quatre groupes principaux reliés entre eux par des personnages épisodiques. Le premier de ces groupes est celui des poètes auquel Virgile présente Dante. Homère, appuyé sur le sceptre des rois pasteurs de l'Iliade, préside à cette réception solennelle. Derrière lui, Horace, Lucain et Ovide, se pressent pour contempler le glorieux poète de la renaissance.

Le groupe des Grecs illustres coudoie à gauche celui des poètes. On remarque Alexandre, Aristote, Appelle, Socrate, Alcibiade. La figure capitale du groupe est celle d'Aspasie; elle est debout, la tête gracieusement penchée sur l'épaule; une draperie enveloppe son corps et le modèle à fleur de chair, avec une justesse et une élégance incomparables.

Le groupe des Romains, composé de Cincinnatus, de Caton et de Marc-Aurèle, fait face au précédent, et n'est pas moins remarquable.

Les décorations murales du Luxembourg ont généralement un bon jour, et peuvent être contemplées convenablement par le public. Cette

---

vous nous ne serions pas dehors par le temps qu'il fait. Si vous n'aviez pas lanterné tout le long du jour, nous serions maintenant à Salisbury, chaudement couchés, ronflant à notre aise. Et à présent, qu'attendons-nous, s'il vous plaît?

Son compagnon sortit la tête de la portière et la retira presqu'aussitôt, en faisant observer, comme si c'eût été la cause de son inquiétude, que le groom allait être trempé jusqu'aux os.

— C'est bien fait, dit Jonas, j'en suis bien aise! Pourquoi diable rester en panne? Comptez-vous l'étendre à sécher?

— J'ai presque envie de le prendre avec nous!.. dit l'autre en hésitant.

— Grand merci! riposta Jonas. Par exemple! nous n'avons que faire ici de ce chien mouillé; qu'il reste où il est! Aurait il peur du tonnerre ou des éclairs? Et qu'y a-t-il de plus? Allons, postillon, en avant! Il faudrait aussi le prendre, *lui*, dans la voiture, j'imagine, grommela-t-il en ricanant, et ses chevaux idem?

— N'allez pas trop vite! cria Montaigüe au postillon, et prenez garde où vous allez. Nous étions presque dans le fossé quand je vous ai appelé.

Ce n'était point vrai, et Jonas le déclara crûment, tandis qu'ils avançaient de nouveau. Sans s'embarrasser de ce que son compagnon pouvait dire, Montaigüe répéta que ce n'était pas une nuit faite pour voyager, et montra dès lors une anxiété peu ordinaire.

De ce moment, au contraire, Jonas avait recouvré son entrain, sa gaieté, si l'on peut appeler gaieté l'état où il se trouvait en quittant la ville. Souvent il portait la bouteille à sa bouche, beuglait des bribes de chansons, sans s'inquiéter du ton, de la mesure ou de l'air, satisfait d'un bruit discordant, et il pressait son muet ami de se réjouir avec lui.

— Vous êtes le plus sémillant camarade du monde, mon cher, dit Montaigüe avec effort, presque toujours irrésistible! mais cette nuit... l'entendez-vous?

— Parbleu! je l'entends et je *le* vois aussi! s'écria Jonas, ombrageant ses yeux au moment de l'éclair, qui n'éclatait pas d'un côté ou de l'autre, mais qui les environnait de son éblouissante lueur. Eh bien! change-t-il quelque chose à nous ou à nos affaires? Allons, allons, en chœur :

Gronde orage, brillez éclairs,
Jusqu'à chasser au loin les vers
Qui du gibet rongent la poudre;
Celui que menace la hart,
La carabine ou le poignard,
Ni le pendu, ni le pendard,
Ne sont point frappés de la foudre!

La chanson doit être fameusement rance, ajouta-t-il avec un juron, comme il s'interrompait en admiration de lui-même. Je ne l'ai, ma foi, pas entendue depuis le temps où j'étais gamin. Dire comment elle me revient en tête à présent, à moins que l'éclair ne me l'y ait fourrée, c'est ce que je ne saurais. — «Celui que menace la hart, la carabine ou le poignard; non, ni le pendu ni le pendard, ne seront frappés de la foudre! Non, non, et mille fois non! Ha! ha! ha! »

Le caractère sauvage et désordonné de sa gaieté était si étrange, et tout à la fois si fort à l'unisson de cette nuit, dont elle accroissait les terreurs, que son compagnon de route, qui n'était pas des plus braves, se retira instinctivement de lui; il en avait positivement peur. Jonas n'était plus son outil, et leurs places semblaient changées. — «Il y a une cause à cela, pensa Montaigüe. L'oppression que lui donne son avilissement doit le pousser à s'étourdir à force de paroles et de bruit, afin d'oublier sa position réelle. » Habitué à peser les arguments de ce genre, le président de l'Anglo Bengali leur accorda bientôt toute leur valeur, sans pouvoir néanmoins se soustraire à une vague sensation de crainte qui le rendait abattu et mal à l'aise.

Quoiqu'il fût certain de n'avoir pas dormi, ses yeux l'avaient pu décevoir. Il lui devenait si facile, maintenant qu'il contemplait son compagnon à travers quelques intervalles d'obscurité, de se le figurer dans toutes les attitudes suggérées par la disposition de son esprit! D'autre part, il n'ignorait pas que Jonas n'avait nulle raison de l'aimer; mais en acceptant même la réalité du geste qui l'avait si fortement impressionné, le pis qu'on en pût dire, c'est que c'était une nouvelle manifestation de cette diabolique fougue de gaieté. — « Certes, pensa l'escroc, s'il pouvait me tuer d'un souhait, je n'aurais pas longtemps à vivre! »

(*La suite à demain.*)

Nous consacrerons prochainement un article au nouveau volume de chansons de notre ami L. Festeau, qui sera en vente demain à la Librairie sociétaire. En attendant cette appréciation, nous détachons du volume la pièce suivante :

L'AVENIR.

Or, écoutez! Amis, je suis prophète;
Hier, devançant l'étoile du matin,
Le dieu des vers, illuminant ma tête,
Ouvrit pour moi le livre du Destin;
Là, l'Univers à mes yeux se déroule,
Aux jours nouveaux le Passé vient s'unir,
Et des erreurs le fantôme s'écroule...
Attelons-nous au char de l'Avenir.

Aux temps futurs, feuille à feuille j'arrive...
Sur de vieux chars je vois quelques mortels;
Près d'eux encore une Cour laudative
Fait voler l'hymne et l'encens des autels;
Quelques valets, aux essieux qu'on encloue,
Sont accrochés pour mieux les retenir...
Le PROGRÈS passe et décale la roue...
Attelons-nous au char de l'Avenir.

Tout marche alors : un impuissant Vicaire
De vieux lambeaux n'affuble plus les dieux;
Les Ecrivains ne font plus de la terre
Un piédestal pour les ambitieux;
Des biens de tous, composant sa fortune,
Chaque Mortel s'occupe à réunir
Tout son butin à la Ruche commune...
Attelons-nous au char de l'Avenir.

Plus d'Histrions, de folles Bayadères,
Eclaboussant le Génie indigent!
Plus d'Orateurs bavards et mercenaires :
Le vrai Mérite a détrôné l'argent!
Pour peser l'homme en sa juste balance,
L'intégrité s'empresse de venir
Classer les noms, les vertus, la science...
Attelons-nous au char de l'Avenir.

Fils de la paix, du génie et des veilles,
Tous les BEAUX-ARTS, en se donnant la main,
Font tour à tour éclore des merveilles
Pour nous cacher la longueur du chemin.
Après l'étude où le plaisir convie,
Plein d'un bonheur qui ne doit plus finir,
Chacun s'attable au banquet de la vie...
Attelons-nous au char de l'Avenir.

Enfin je vois se fondre sur la terre
Les rangs, les mœurs, le langage et les lois;
Des nations le code humanitaire
S'élève seul sur le trône des Rois.
De la Nature on brise le séquestre,
Et les humains, qu'un Dieu descend bénir,
Ont reconquis le paradis terrestre...
Attelons-nous au char de l'Avenir

qui en sont résultés dans les livres hypothécaires. Nous apprenons que dernièrement l'un des hauts fonctionnaires du gouvernement de Gallicie a fait enfin savoir que la mesure prise au sujet de ses biens, « ayant été uniquement amenée par des raisons d'Etat, ne saurait par conséquent être révoquée que lorsque les causes qui l'ont motivée auront cessé. »

GRÈVE A SAINT-MALO. — On lit dans la *Vigie de l'Ouest* : « Mardi dernier, les ouvriers calfats du chantier de M. Daudin se sont mis en grève et se sont rendus en Solidor, pour déterminer les ouvriers occupés par MM. Guibert et Gouyon de Beaufort à suivre leur exemple. Ils demandaient que le prix de la journée fût porté de 2 fr. 50 à 3 fr.

» M. le sous-préfet, M. le procureur du roi et M. le juge d'instruction se sont transportés vers les chantiers ; une quarantaine d'ouvriers s'étaient réfugiés dans une auberge ; M. le sous-préfet y a pénétré, suivi du maréchal des logis de gendarmerie Martin, et a fait arrêter trois calfats, qui ont été remis à la disposition de la justice. Une patrouille de la ligne partie de Saint-Malo est arrivée alors sur les lieux.

» Lorsque celui des ouvriers désigné comme le principal instigateur de la grève a été conduit de la chambre d'instruction à la prison de Saint-Malo, un rassemblement s'est efforcé de l'arracher des mains de la gendarmerie, en proférant des menaces. Les gendarmes ont mis le sabre en main, et cette tentative n'a pas eu de suite.

» La grève a continué les jours suivants. »

ARMEMENT DES FORTS DÉTACHÉS. — On sait qu'un grand nombre des forts détachés qui entourent la capitale sont déjà pourvus de garnison. Les approvisionnements commencent à s'y faire ; le tour de l'armement ne tardera pas à venir ; depuis quelques jours, des charrettes, accompagnées par les gendarmes, et chargées de tonneaux de poudre, passent à Suresnes et se dirigent sur le Mont-Valérien. La poudrière de la forteresse sera bientôt abondamment pourvue. Le bruit court dans les communes environnantes, et ce bruit est, dit-on, propagé par les soldats du génie qui sont en garnison dans le fort, que le Mont-Valérien va prochainement recevoir vingt-quatre batteries d'artillerie. Ces bruits ont pris assez de consistance pour jeter une certaine inquiétude dans les populations de la banlieue. (*Esprit public.*)

LE MARIAGE DU PRINCE LOUIS BONAPARTE. — On lit dans le *Morning-Post* : « Un journal de la Somme a récemment annoncé que le prince Louis Napoléon allait épouser miss Burdett Coutts, qui lui apporterait en dot une fortune de trente millions. Cette nouvelle nous avait paru trop absurde pour être reproduite. Mais comme quelques journaux de Londres l'ont répétée, nous croyons devoir annoncer, d'après une source digne de foi, que cette nouvelle n'a pas le moindre fondement. »

— Le *Journal de la Somme*, qui avait annoncé le projet de mariage du prince Louis-Bonaparte, déclare que ce qu'il a dit, bien qu'inexact aujourd'hui, pourra être exact plus tard.

LE CONSUL ANGLAIS A BAYONNE. — Les journaux français et anglais se sont beaucoup occupés de la conduite du consul anglais à Bayonne, lors du passage en cette ville de M. le duc de Montpensier. L'*Adour*, qui le premier a parlé de cet incident, dit que les journaux l'ont dénaturé, et rétablit ainsi les faits :

« Non-seulement le consul anglais à Bayonne a cru devoir s'éloigner de cette ville lors de l'arrivée du duc et de la duchesse de Montpensier, mais il a même voulu donner à cette démarche un caractère public et presque officiel, en demandant pour ce congé de huit jours un passeport, qui certes ne lui était en aucun cas nécessaire. Personne ici n'ignore que le consulat s'est également abstenu d'arborer le drapeau anglais pendant toute la durée du séjour des princes à Bayonne et des fêtes publiques qui eurent lieu à cette occasion. Quant à l'incident des régates et à la manière dont M. le sous-préfet se serait vengé de la conduite du consul en donnant le dernier rang au pavillon anglais, nous tenons de source certaine qu'il n'y avait à bord du *Voyageur* aucun pavillon de nation étrangère. Les ordres ministériels défendent de pavoiser les bâtiments d'aucun pavillon de ce genre et ne permettent que l'emploi des pavillons de signaux. Parmi ces derniers il en est un qui porte comme le yacht anglais des barres transversales, mais qui n'a ni la croix ni le fond du yacht anglais : de là peut-être une cause de méprise. Au reste, l'article du *Times* a produit une impression pénible sur les Anglais résidant à Bayonne, et ils se sont réunis pour adresser à ce journal une protestation qui doit être partie à cette heure. »

TRIPOTAGES DE BOURSE. — On lit dans le *Moniteur industriel* : « La Bourse a du chagrin dans l'âme. Quelquefois les *exécutions* la raniment et relèvent son courage. C'est parce que, dans ce cas, elle attribue tout le mal à ceux qui tombent. Cette fois il n'en a pas été ainsi. Elle vient d'exécuter deux pairs de France et cependant elle n'est pas du tout contente. L'avenir la désespère. Il était bien arrêté que le jour des versements pour les chemins de fer arriverait tôt ou tard. Mais elle n'y pensait pas. Or, depuis qu'elle sait que ce jour approche, la tête lui tourne, elle se figure que les chemins de fer ont perdu plus du dixième de leur valeur, elle voudrait s'en aller des chemins de fer avec la même ardeur qu'elle avait montrée pour y aller. Triste spectacle ! En effet, dans toute cette foule qui crie et hurle, y en a-t-il un sur cent qui sache ce qu'il fait ? Les autres quatre-vingt-dix-neuf mettent au jeu cependant, quoique en un tour de main on s'empare de leur mise.

» Toutefois, la baisse menace de ne pas atteindre seulement la plèbe. Des gros portefeuilles aussi vont déjà demander l'aumône à toutes les portes, à la Banque de France surtout, et cela en prenant des chemins de traverse, car la Banque de France, quoique fort riche, ne prête pas à tout le monde et sur des signatures quelconques. Cette situation est plus fâcheuse qu'on ne se l'imagine. En effet, si les capitaux vont soulager l'agiotage en souffrance, ils seront enlevés à l'industrie et au commerce qui, eux aussi, ont besoin de toutes les ressources disponibles. Mais l'argent ira bon gré, mal gré, à ceux qui l'achèteront au prix le plus élevé.

» Il est impossible, en voyant tout ce qui se passe, de ne pas déplorer tous ces désordres. Nous avons assez de capitaux pour tous les besoins et nous avons intérêt à tout bien faire. Et cependant, voilà que, par notre faute, non-seulement nous éprouvons des souffrances inouïes, mais encore les choses à faire ne se font pas. N'importe, l'on prétend que nous sommes un peuple qui n'a plus rien à apprendre dans le livre de la science de la richesse ! »

---

ligue des capitalistes, des producteurs et des consommateurs, tout réseau d'alliances politiques, tout congrès, toute union douanière sont de grands pas faits dans la voie. Mais l'association intégrale, but chrétien et normal des destinées humaines, est bien loin encore d'être atteint. Comme il est logique de procéder du petit au grand, la solution complète du problème d'association dans l'unité simple de la commune peut être d'une grande influence sur sa solution dans l'unité collective de l'humanité. Voilà pourquoi Fourier tient tant à la commune. Nous croyons avoir prouvé qu'en proposant d'associer les 300 ou 400 familles du village, en raison du *capital*, du *travail* et du *talent*, et à titre de producteurs, de consommateurs et de commerçants, Fourier avait réduit le problème à l'état le plus simple et en a fourni la plus complète solution.

Mais cette association, pour ne pas être vague et confuse, demandait une formule d'ordre, une loi de division, de progression, de graduation, de hiérarchie et d'harmonie. Ici Fourier a proposé la *loi sériaire*. Examinons.

La loi sériaire ! A ce seul énoncé, l'esprit défiant suppose une loi capricieuse, arbitraire, fruit d'un cerveau humain. On se figure peut-être que Fourier a inventé cette loi, et qu'il s'est proposé de la faire voter aux chambres, de la faire exécuter sous peine des tribunaux et des gendarmes, et de fournir une arme de plus à l'arsenal législatif. Ici on se trompe. Fourier n'a pas plus inventé la Série qu'il n'a inventé l'Association. L'une est aussi vieille que l'autre. Fourier a seulement pensé que si Dieu a voulu réellement faire de l'homme l'être sociable par excellence, il a dû lui suggérer à l'état d'instinct un moyen d'établir l'ordre en toutes choses et lui offrir le type, le modèle de ce moyen d'ordre dans la création. En cela, Fourier ne s'est pas trompé ; car tout ce qui est déjà organisé dans les sociétés humaines est fidèle au modèle que présentent l'univers et ses différents règnes.

En effet, les naturalistes s'accordent à constater que toutes les richesses de la création sont classées d'après une loi d'ordre qui reste toujours la même, quoiqu'elle soit infiniment variée. Les savants ont reconnu une loi *naturelle* de classement, de nombre, de proportion, d'équilibre et de mesure, dans tous les règnes, dans tous les ordres, dans toutes les classes, genres, espèces, familles, variétés d'êtres, et ils n'ont pu faire autrement que de reproduire religieusement cette loi dans leurs classifications. Cette loi se vérifie dans les âges, dans les goûts, dans les facultés de chaque être, et les groupe, les lie, les enchaîne entre eux, d'après leurs caractères de famille, d'après leurs points de *ressemblance* et de *différence*, pour former une unité collective qui, de puissance en puissance, les élève jusqu'au classement hiérarchique de l'unité universelle. C'est l'anneau mystérieux qui marie l'unité et la variété dans tous les essors de la vie de l'univers.

Si les naturalistes et les savants avaient été les seuls à reconnaître cette loi et à la reproduire dans leurs collections, on pourrait douter qu'elle dût être appliquée aux sociétés humaines. Mais il n'en est pas ainsi. Tous les progrès accomplis par ces sociétés constatent que cette loi se confond dans l'esprit humain avec l'idée d'ordre, et que les directeurs des peuples l'ont toujours réalisée bien ou mal et comme à leur insu. Sans remonter au déluge, on peut reconnaître que lorsque la société a voulu pourvoir à son premier besoin de sécurité, et organiser pour cela l'armée, elle a observé fidèlement la loi sériaire. En effet, à partir de l'escouade qui est le germe de l'autorité, de l'ordre, de la hiérarchie ou du classement militaire, l'armée présente, au moyen du peloton, de la section, de la compagnie, du bataillon, du régiment, de la brigade, de la division, etc., un ensemble qui se mire dans toutes ses parties, pivote dans toutes ses ramifications autour d'un chef, et s'équilibre dans ses trois grandes divisions : le centre et les deux ailes. La société, voulant en outre ajouter de l'éclat, de l'attrait à la guerre (industrie répugnante par elle-même), a donné à chacune de ses armes un brillant costume, à chacun de ses grades une distinction, et a stimulé l'obéissance et le courage par le culte du chef, de l'honneur du drapeau, par l'ordre du jour, les décorations, la musique, etc.

La société est allée plus loin en fait d'application de la loi sériaire. Lorsque, sous la sauvegarde de son armée, elle a voulu mettre de l'ordre dans la gestion de ses propres intérêts, elle a créé l'administration. Ici, elle n'a fait que s'imiter elle-même. L'administration est à peu de chose près bâtie sur le modèle de l'armée. Dans le cerveau puissant de l'empereur, les deux hiérarchies ont pris le même moule. La France a été centralisée administrativement, à l'instar d'un régiment. Le chef du moindre bureau n'est pas autre chose qu'un chef d'escouade. On a groupé les communes autour des cantons, les cantons autour des arrondissements, ceux-ci autour des départements, et les départements autour de la capitale, comme les mille subdivisions de l'armée autour du général en chef. La justice, l'université et le clergé lui-même ont suivi, avec quelques modifications, le même ordre hiérarchique. Ici encore le costume, les grades, les honneurs, les distinctions et quelquefois la musique, servent de relief à l'esprit de corps et au culte de l'autorité.

La société est allée plus loin encore. Après avoir assuré l'intérêt de sa défense et centralisé son administration, elle a voulu organiser sa représentation politique et nationale. Elle a dès lors divisé la France en colléges, en sections électorales. Chacun de ces colléges a nommé son président, son secrétaire, ses scrutateurs. Ici les conditions de proportion, de mesure et de nombre de la loi sériaire n'ont pas été encore très bien observées, car il y a des colléges où soixante électeurs nomment un député, tandis qu'il en est d'autres où il faut mille suffrages pour constituer une majorité. Cependant, à réclamer une réforme au moins sur ce point, tous les esprits s'accordent. La loi sériaire est tellement engagée dans l'organisation politique, qu'elle se vérifie mieux que partout ailleurs au sein de la représentation nationale. Les deux pouvoirs législatifs et l'administration dominée par le trône forment un ensemble représentatif dont le centre tient en équilibre les deux ailes. En outre, chaque chambre avec ses divisions morales d'extrême droite, de droite, de centre, de gauche et d'extrême gauche, avec ses divisions intellectuelles de commissions et ses divisions matérielles de bureaux, représente une série parfaite avec ses groupes. La presse elle-même, qui croit diriger librement le mouvement politique, suit à son insu la loi de la série. Chacun de ses groupes représente plus particulièrement la tradition, la conservation ou le progrès, le passé, le présent, l'avenir, et dans son ensemble elle reflète et distribue toutes les nuances de l'opinion politique.

Ce qu'a fait la société en grand pour obéir à la loi de la série, les particuliers l'ont fait en petit. Tous les individus qui veulent fonder la justice et la perception des impôts. Il n'y a que des partisans, des concurrents, des collecteurs, des charlatans, des barons, des serfs et des esclaves, il n'y a pas d'ordre, et par conséquent pas de vraie liberté.

On nous objectera que le chaos industriel, agricole et commercial est fécond, qu'il en est sorti les éléments, le mobilier matériel d'un nouveau monde ; que c'est à la liberté de la lutte que nous devons les aventureuses et glorieuses entreprises, et que dans l'industrie comme dans les champs de bataille la victoire fait oublier les blessés et les morts. A cela, nous répondrons que si la lutte est un premier moyen d'affranchissement, de liberté, la liberté survit à la lutte et n'a plus besoin que du stimulant de l'intérêt, de l'attrait d'une noble rivalité pour grandir et se perpétuer. Nous dirons que si la lutte est le premier élan de la liberté, l'ordre seul en est la satisfaction et le soutien. Et voyez plutôt : Nous avons dit que l'Ordre ou la Série n'avaient pas encore pénétré dans le travail national, nous nous trompions. La Série dans l'industrie, s'appelle la *division du travail* : toutes les grandes manufactures, tous les grands comptoirs, toutes les grandes exploitations agricoles réalisent, dans leur propre intérêt, cette condition d'ordre. Fourier, sur ce point, comme sur celui de l'association, n'apporte rien de nouveau ; il ne fait qu'étendre et compléter. Il n'est point d'industrie bien montée qui ne crée ses groupes de spécialités. A mesure qu'à la faveur des progrès de l'association, l'industrie agrandit ses ateliers, elle satisfait plus largement aux conditions d'ordre, de régularité et de classement que recèle la Série. Dans toutes les usines qui révèlent un peu les progrès industriels de notre temps, on voit le service des directeurs, maîtres et contre-maîtres bien installé ; chaque genre de travail a son atelier, chaque fonction ses ouvriers, chaque division du travail son homme. A Indret, par exemple, la fonderie, la forge, la scierie, l'ajustage, le montage, les modèles, etc., ont autant d'ateliers distincts qui se subdivisent en divers groupes de fonctions et d'ouvriers. L'industrie ne peut pas faire un pas dans sa force et sa prospérité sans vérifier cette loi de toutes les organisations. L'effort isolé est impuissant. De même que le grand magasin fondé par association de capitaux, et riche en séries de tous produits, s'élève pour tuer le petit débitant, de même la grande manufacture organisée d'après la meilleure loi de division du travail, renverse le petit métier ignorant et solitaire. De même qu'il n'y a de refuge contre les malheurs et les conflits des grandes coalitions de capitalistes et d'ouvriers que dans l'association intégrale, de même il n'y a de remède aux désordres du travail industriel que dans une organisation sériaire plus parfaite encore que celle de l'armée et de l'administration.

On peut objecter à cela que si la Série est un moyen d'ordre et de hiérarchie, elle n'est pas un moyen de bonheur et de liberté. On peut arguer que l'armée, l'administration, la magistrature ne sont ni libres, ni heureuses, dans leur organisation pleine d'ordre et de hiérarchie ; et que l'industrie, le commerce et l'agriculture ont besoin, dans l'essor de leur génie créateur ou fécondant, de la plus grande somme de liberté et de spontanéité. L'argument est solide, et nous ne l'avons soulevé que pour le satisfaire. Nous pouvons l'ébranler déjà, en faisant remarquer que l'armée et l'administration ne sont pas associées, en raison du *capital*, du *travail* et du *talent*, et que nous avons donné pour base à l'application de la série dans le domaine de l'industrie, l'association des intérêts. Nous pouvons encore le diminuer, en objectant que si le lien hiérarchique de la série est despotique dans l'armée, en raison de la répugnance de la fonction, il l'est moins dans l'administration, dans la magistrature, dans l'instruction publique, et peut cesser de l'être à mesure que le travail qu'il organise offre moins de peine et d'ennui. Mais nous préférons réserver l'argument dans toute sa force, pour le combattre dans un troisième article plus complètement.

Jusqu'ici nous n'avons voulu démontrer que deux choses : c'est que Fourier, en proposant d'une part l'association intégrale des intérêts, et de l'autre l'application de la Série aux travaux de toute sorte, n'a fait que généraliser des procédés admis, et a satisfait plus particulièrement et complètement aux besoins de Justice et d'Ordre. Il nous reste à prouver comment, par des propositions non moins simples et pratiques, il a satisfait en matière de travail, aux besoins de liberté et d'attrait.

(1) Voir le numéro du 14 novembre.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. S. à Privas. — Pour les almanachs, vous pouvez vous adresser à M. Combier, libraire à Valence.

Mlle E. D. à Nantes. — M. B. est rétabli au service depuis le 9 courant.

Mr M. M. à Dque. — Reçu les 99,65. — Nous ne trouvons trace que d'un seul versement à P. B. en votre nom, effectué en février 1845, sur une lettre de vous. Votre compte, aujourd'hui, se solde par 12 fr. à votre crédit.

M. D. L. à Chatelus. — M. L., rue de l'Echiquier, n'a pas voulu recevoir les 360, disant ne pas savoir de quoi il s'agissait.

Mme R. D. à Reims. — Reçu les 318. — Merci.

Bourse du 17 novembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 30	82 55	[illegible] 40	[illegible] 40
— — fin courant	82 40	82 50	82 40	[illegible]
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 65	117 [illegible]	117 65	117 75
— — fin courant	117 55	117 75	117 55	117 [illegible]

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»	»»» »»	Banq. de Fr. dr cours	»»»»	»»
4 0/0 J. »	»	106 »»	O. V. de Par.	»	1292 50
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	315 »»
—— fin Ct	»	» »»	— Gonin....	»	1215 »»
B. du Trés.	»	3 3/8	— Gand.....	»	1150 »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	82 50	82 65	——	82 95	83 »»
5 p. 0/0......	d. 50	117 85	117 75	——	118 30	118 25
REPORTS.		du Ct à fin du mois.			D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....		»» »/»	»» »/»		15 »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....		»» »/»	»» »/»		27 1/2	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM..........	Der C.	100 »/»
Récép. Rotsch.	»	102 »»	BELG. 2 1/2......	»	55 1/2
ESP. Dette act.	»	» »/»	— 4 1/2......	»	[illegible] »/»
— — pass.	»	» »/»	— do 1840....	»	99 7/8
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— do 1842....	»	102 »/»
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque.....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— do Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	»»»» »»
HAITI.......	»	» »/»	AUTRICHE......	»	402 50

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Canaux [illegible]	[illegible]
Act. d. [illegible]	[illegible]
Ch. S. G. »	[illegible]
V. r. dr.	[illegible]
— Obl. anc.	[illegible]
— — nouv.	[illegible]
V. r. gauc.	265 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1203 75
— à Rouen.	»»» »»
R.-Havre..	670 »»
Avignon...	865 »»
Str. à Bâle.	218 75
Paris-Str...	477 50
Tours-Nant	487 50
Orl.-Vierz.	565 »»
C. du Nord	636 25
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc..	333 75
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	»»» »»
Mont. à Tr.	215 »»
Paris-Lyon	477 50
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	6323 »»
Lin Maber	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron.. »»»»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 90; courant du mois 100; décembre 100-50 à 101; quatre premiers mois, 104.

LILLE. — Colza, 91-50 à 90-50; lin, 90 à 90-50; œillette rousse, 99; cameline, 91; chanvre, 98. — Voitures, 5-50.

le style des époques les plus brillantes de l'histoire de l'art; mais M. Faure fabrique avec une égale perfection tous les autres genres de meubles, et si nous le signalons pour les fauteuils, c'est que, sous ce rapport, sa réputation est européenne. Nous ajouterons que M. Faure travaille à des conditions très modérées, et que ses prix sont fixes. Magasins, rue-Faubourg-Saint-Denis, 14.

des meilleurs auteurs contemporains, — avec un abonnement gratuit de *trois mois* à l'ESTAFETTE, journal quotidien, grand format géant-américain, contenant un *Bulletin commercial* très complet, et donnant tous les jours *une livraison in-octavo* qui forme chaque mois un beau volume de bibliothèque. Le journal est envoyé gratuitement pendant 5 jours comme essai. — Rue Coq-Héron, 3.

6 3/4 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 3/4 COMTE. — Les deux Frères, la Cachucha, Pierrot.
7 » CIRQUE. — Le Château de Pau, Henri IV.
6 » FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Amours, la Pension, Constant.
6 » DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'oiseau de Paradis.
7 » BEAUMARCHAIS. — Bastringue, Ange, Mineurs, Mariniers.

ON FAIT QUEUE

Deux Partions inédites de **BEETHOWEN**,

200 FR. DE MUSIQUE et 10 CONCERTS pour 24 FR. PAR AN.

POUR AVOIR LES PRIMES CONSIDÉRABLES DE MUSIQUE QUE L'ON DONNE GRATIS RUE NEUVE-SAINT-MARC, 6. — Deux drames lyriques et inédits de BEETHOWEN : RUINES D'ATHÈNES et le ROI ETIENNE — trois ALBUMS DE CHANT et quatre de PIANO, tous inédits, par les meilleurs musiciens : ADAM, NIEDERMEYER, VERDI, DUPREZ, BOIELDIEU, CLAPISSON, PRUDENT, H. HERZ, H. ROSELLEN, LECARPENTIER, BURGMULLER, F. DAVID, DOEHLER, etc. Voilà ce que reçoit de suite et à la fois toute personne qui s'abonne d'ici au 30 de ce mois à

LA FRANCE MUSICALE, le plus grand et le plus complet des journaux de Musique.

On reçoit, en outre, 104 MORCEAUX DANS L'ANNÉE, et on a droit à DEUX PLACES POUR DIX CONCERTS. Il y a deux Concerts en novembre, quatre en décembre, etc. En échange des Concerts, on donne la GRAMMAIRE MUSICALE, 1 vol. par MARTIN D'ANGERS, à la province. **On s'abonne rue Neuve-Saint-Marc, 6. — Un an, 24 fr.; la province, 28 fr. — En envoyant un bon franco, on reçoit de suite, franco, les primes annoncées, et le Journal gratis pendant un an.**

CAISSE D'EPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'EQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE
des commissaires du gouvernement.

L'ÉQUITABLE est une Caisse où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu grossie: 1° de ses intérêts capitalisés; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer, quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.* — Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à **L'ÉQUITABLE** une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'on opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois d'octobre **L'ÉQUITABLE** a reçu pour un million 4 486 fr. de souscriptions reposant sur 901 têtes; au 1er novembre, le total général des souscriptions était de 37 314 714 fr. 50 c., et le nombre des têtes engagées de 45 516. — S'adresser, pour tous renseignements, à la direction générale, rue Louis-le-Grand, n° 23.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Pour cause d'agrandissement.

MAISON BROUSSE.

FOURNISSEUR DE S. A. R.
Madame la Duchesse de NEMOURS

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de RICHELIEU, 84.

RUE DE RIVOLI, 46,
à l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE RÉGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS,

14 CROISÉES DE FAÇADE
à chaque étage sur les 2 rues

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Mr YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 19, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 11 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siège social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ,

RUE DE LA BOULE ROUGE, 7.

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. -- franco.



ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'ANTIPHONEL est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs, MM. AUBER, HALEVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BENEDICT, FESSY, SEJAN, BOEGY, DIETSCH, etc. L'ANTIPHONEL peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'ANTIPHONEL, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et Ce.
RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

W. ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES, posées *sans crochets ni ligatures.* — Râteliers complets *livrés en 24 heures.* — 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.)

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, **COMPRESSES**, etc., ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

50c LA RAME DE **120** FEUILLES très beau papier à lettres GLACÉ, extra supérieur TRÈS GLACÉ, 75 c. et 1 f. (Initiales); enveloppes, 40 c. le cent; idem, 75 c.; papier ECOLIER, 3 f. la rame. Boîtes de cire fine de 6 bâtons, 50, 75 c. et 1 f. r. Joquelet, 8, au 1er.

50c 120 FEUILLES TRÈS BEAU PAPIER A LETTRES GLACÉ, avec initiales ou prénoms, extra-fin, 75 c. et 1 f.; Enveloppes, 40 c. le cent. Papier ECOLIER, 3 fr. la rame. Boîte de CIRE 6 Bâtons de couleurs, 50 c. — 142, RUE MONTMARTRE, au coin de celle St-Joseph.

DENTS

DE 10 A 20 FRANCS, posées en une séance, par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours, en face la rue Montesquieu, entrée galerie Véro-Dodat, 33.

En vente à la Librairie sociétaire rue de Beaune, 2.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des gens du monde et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE, PAR CH. HAREL.

Brochure in-8o. — Prix : 2 f. et par la poste, 2 fr. 70 c.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE, dédiée AUX MÈRES DE FAMILLE, PAR V. CONSIDERANT,

ancien élève de l'École polytechnique. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

A VENDRE 300 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, toilette de salon, 6 chaises. — 450 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu.

IMPRIMERIE LANGE LÉVY, rue du Croissant, 16.

Pour 24 f. Paris, 28 f. départ., on a de suite :
DEUX OPÉRAS COMPLETS,
5 ALBUMS RICHES,
Entièrement inédits.
8 GRANDS CONCERTS.
Chaque semaine,
1 OU 2 MORCEAUX
DES GRANDS MAITRES.
UN JOURNAL DE 24 COLONNES
Format de l'*Illustration*.

LA CRITIQUE MUSICALE,

NOUVEAU JOURNAL COMPLET
de toutes les branches de l'art.
Paraissant tous les dimanches. — Paris, 24 fr.; province, 28 f.
DONNE DE SUITE ET FRANC DE PORT
en prime à toute personne qui s'abonne d'ici au 25 novembre :

DEUX OPÉRAS complets pour piano et chant : 1° **LA DONA DEL LAGO**, de ROSSINI; 2° **ZÉMIRE ET AZOR**, de GRÉTRY; 1res livraisons du **PANTHÉON MUSICAL**; **LES CANTILÈNES**, album de chant inédit, par MM. *Spontini, Offenbach, Maillard, Rosenhain, P. Valentin*; 4° **LES BRISES DU SOIR**, album inédit de piano, par MM. *F. David, G. Kastner, Schneitzœffer, F. Bazin, M. Bourges, A. Thys*; 5° **L'OASIS**, album de chant inédit, par MM. *Thalberg, Rosenhain, A. Gorla, S. Goldschmidt, F. Lecouppey, P. Valentin*; 6° **LES FÊTES DE L'INFANTE**, album de quadrilles, valses, polkas et mazurkas, par MM. *Offenbach, Waldteufel, Wolfmann*; 7° enfin **LE BAL DE FAMILLE**, album inédit de quadrilles, valses, polkas et mazurkas, par MM. *Aggiutorio, Waldteufel, Wolfmann, Max Ber.*

NOMS DES PRINCIPAUX RÉDACTEURS
MM. M. BOURGES,
L. DESNOYERS,
FIORENTINO,
MÉRY,
L. GOZLAN,
JOUVIN,
G. KASTNER,
E. LUCAS,
MEIFRED,
H. MONNIER,
E. VIEL, etc.
RÉDACTEUR EN CHEF :
M. A. AZEVEDO.

Le premier numéro du dimanche 1er novembre contient **LE NUAGE**, ravissante mélodie inédite de F. DAVID, et la première partie des **SCÈNES DE MÉLOMANIE BOURGEOISE**, par H. MONNIER. — Prochainement des mélodies de Meyerbeer, T. Labarre et des compositeurs les plus éminents. — Chaque numéro contient un ou deux morceaux de musique et deux fois la matière du plus grand journal musical de France. — **BUREAUX : 22, RUE GRANGE-BATELIÈRE.** — Paris, 24 fr.; province, 28 fr. (Affranchir). — Envoyer un bon à vue sur Paris, ou s'adresser à tous les libraires et directeurs des messageries.

Trois grandes fêtes musicales aux abonnés de Paris, deux places par concert. — Un album en compensation pour les départements.

et commerciales, et laisser faire les marchands comme ils l'entendraient. Qu'arrive-t-il? C'est que le Gouvernement attend que l'insuffisance de la récolte soit bien constatée pour aviser aux mesures à prendre. Qu'est-ce que les marchands ont à faire? De bonnes opérations, et gagner de l'argent, mais non pas prévoir la disette ou l'abondance: disette ou abondance sont pour eux chose indifférente au fond, et ils ne s'en préoccupent que pour déterminer la marche qu'il leur faut suivre dans leurs spéculations.

Or, si les marchands ne sont pas chargés de prévenir ou de prévoir la disette, et personne n'a jamais songé à leur demander ce service; si, d'un autre côté, le Gouvernement ne s'en occupe pas, qui donc s'en occupera? Personne..... Le hasard.

Le Gouvernement français s'est strictement conformé à cette théorie. Il possède des inspecteurs-généraux de l'agriculture, mais ceux-ci n'ont sans doute pas mission d'engager à ce point la responsabilité gouvernementale qu'ils aient cru devoir s'enquérir du rendement probable de la récolte avant qu'elle fût faite, ni du rendement réel après la moisson. C'eût été entrer dans un système de prévoyance anathématisé par ce qu'on appelle la science de l'Economie politique.

Il en est résulté que, lorsque huit jours avant la récolte, tous les cultivateurs qui avaient fait une tournée à travers leurs blés, savaient d'une manière très exacte qu'il y aurait déficit dans les blés.

L'Administration n'en a pas été informée, et huit jours après la moisson, elle n'en savait pas davantage. Elle aurait continué à vivre dans sa paisible ignorance, si les clameurs des journaux ne l'eussent réveillée en sursaut. Alors le ministre de l'agriculture a fait une circulaire aux préfets pour leur demander des renseignements sur ce qui était devenu de notoriété publique. Les préfets ont fini par répondre, et nous avons le bonheur de posséder aujourd'hui une seconde circulaire du même ministre en date du 16 novembre.

Elle est trop longue pour que nous la rapportions à nos lecteurs en son entier: contentons-nous de la résumer, en disant qu'elle constate qu'il y a bien en effet un déficit dans la récolte, mais que ce déficit n'est pas tout à fait une disette... que ceci,... que cela...; bref, que le ministre ne veut pas alarmer les populations, qu'il n'ose rien dire de très précis, et qu'il espère que tout ira pour le mieux. Cependant, pour n'être pas pris au dépourvu, le ministre prend sous sa responsabilité une mesure de la plus haute importance; il autorise l'intendance sanitaire de Marseille à abréger de quelques jours la durée de la quarantaine imposée aux bâtiments qui viendraient du Levant chargés de blés!

Après ce coup de génie, le ministre fatigué se repose; toutefois, avant de rentrer dans son inactivité et dans son principe d'imprévoyance sociale, il remet les rênes du Gouvernement aux Marchands et aux Economistes: « Je ne terminerai pas, Monsieur le préfet, sans vous rappeler, dit-il, que le moyen d'action le plus efficace, en temps de cherté, est dans le ferme maintien de tous les droits. *Rien, en matière de subsistances, ne peut suppléer l'activité intelligente du commerce*; mais il a besoin de liberté et de sécurité: de sécurité, pour engager ses capitaux dans des entreprises de cette nature; de liberté, pour conduire ces opérations à bonne fin. Veuillez donc mettre tous vos soins à assurer dans votre département la libre circulation des grains, et à faire comprendre à tous que là est la véritable garantie du bon approvisionnement

hommes d'Etat!

Les Etats-Unis et le Mexique.

Les journaux des Etats-Unis, que nous recevons aujourd'hui, ne contiennent aucune nouvelle importante; mais on y lit des détails rétrospectifs qui ne manquent pas d'intérêt. Nous avons rapporté que Santa-Anna, en arrivant à Mexico, a refusé d'accepter le titre de président qui lui était offert, protestant que rappelé pour défendre son pays par les armes, il ne voulait d'autres fonctions que celles de commandant militaire. Cette déclaration a été accueillie avec enthousiasme, et les préparatifs militaires ont été poussés avec la plus grande ardeur. Quinze mille hommes ont répondu à son appel; les délégués du clergé ont fourni dix millions de dollars empruntés sur leurs propriétés; les marchands de Mexico ont fourni de leur côté 500 mille dollars, s'engageant à en réunir autant dans la quinzaine et à fournir une pareille somme tous les mois pendant la durée de la guerre.

Mais ce secours prêté au gouvernement mexicain n'a pas été obtenu sans une tension extrême de tous les ressorts. Le gouvernement des Etats-Unis est loin aussi d'être dans une bonne situation financière. Les banquiers ayant refusé de lui prêter, il vient de se décider à émettre des bons du trésor portant intérêt à 5 2|5 p. 0|0, et pour punir les banquiers de leur mauvaise volonté, il a décidé que dorénavant le gouvernement n'usera plus de la faculté qui lui est laissée par le bill de la sous-trésorerie, de déposer de l'argent dans les banques.— L'attaque de Tampico est résolue ainsi que celle de Saint-Jean-d'Ulloa.

Nous avons annoncé les progrès de l'armée américaine en Californie. Une lettre du Tepic, 12 septembre, annonce que le commodore Stockton a déclaré, le 19 août, toute la côte mexicaine sur l'Océan Pacifique en état de blocus, laissant vingt jours aux navires neutres pour sortir des ports bloqués. La proclamation qui renferme cette déclaration est datée de Ciudad de los Angeles, capitale de la Californie, et le commodore y prend le titre de gouverneur et de commandant en chef de la Californie. Toute la côte occidentale du Mexique, au sud de San Diégo, se trouve mise en ce moment en état de blocus. D'un autre côté, une circulaire du secrétaire du trésor, en date du 23 octobre, annonce aux employés des douanes que l'Yucatan cesse d'être excepté des mesures prises contre les autres parties du Mexique, et doit être désormais compris dans l'interdit qui pèse sur tous les ports mexicains.

On n'a aucune nouvelle de l'armée du général Taylor depuis la prise de Monterey (Nouveau-Léon). La guerre a été poussée jusqu'ici avec une certaine mollesse de la part des Américains, parce qu'ils ont rencontré partout peu de résistance. Il paraît qu'au siège de Monterey la poudre allait leur manquer si les assiégés ne s'étaient rendus. Une correspondance publiée par le *Courrier des Etats-Unis*, donne de curieux détails sur l'évacuation de la ville par les Mexicains. Nous les reproduisons:

Je suis sorti avant-hier, avec la tête de la colonne, quand la seconde division est partie. Cette scène seule aurait presque suffi à me dédommager de ma longue route jusqu'à Monterey. En tête de la colonne marchait le commandant de la division avec son état-major, accompagné du major Scott, du 5e régiment d'Infanterie, et de trois lieutenants. Le une de 12, étaient au centre de la colonne; la ligne en marche s'étendait à un mille environ. L'armée était accompagnée d'un grand nombre de femmes. Les femmes des officiers, à cheval, la figure voilée et coiffées de chapeaux; celles des soldats sur des ânes ou à pied, quelques-unes portant des fardeaux que j'oserais à peine imposer à des mules. De jeunes femmes, avec des jupons courts et des chapeaux, trottaient le long des rangs; les jeunes filles suivaient, emportant ce qu'elles avaient de plus précieux. J'ai remarqué une charmante petite créature d'environ neuf ans, avec un petit poulet sur un bras et un perroquet perché sur la main. Une vieille femme, la plus laide que j'ai jamais imaginée, marchait derrière un âne qu'elle chassait avec un bâton; sur la bête était une jeune femme qui offrait une seconde édition de la vieille: la mère et la fille faisaient la paire. La plupart des soldats avaient l'air sombre, et leurs regards respiraient le désir de se venger.

Les Mexicains ont profité de la trêve qui leur a été accordée pour se fortifier, comme on devait s'y attendre. C'est sur San-Luis de Potosi que Santa-Anna paraît devoir se porter, et c'est là que se concentreront les troupes américaines. Les Etats-Unis paraissent devoir renoncer au système d'occupation diffuse du Mexique, système qui exposait à tant de dangers les armées que l'on envoyait sur des points très divers, à travers des solitudes et en plein pays ennemi. Le *Courrier des Etats-Unis* résume ainsi le plan de campagne que l'on se propose de suivre:

Tandis que le général Wool ira rejoindre l'armée américaine dans le Nouveau-Léon, le général Kearny, qui devait se diriger vers la Californie, descendra de même vers le Rio-Grande, pour se réunir aussi au général Taylor et marcher avec lui vers Mexico. D'un autre côté, le général Patterson va coopérer à l'attaque contre Tampico, et, une fois cette ville prise, se dirigera vers San-Luis de Potosi, où, par conséquent, les trois corps d'armée opèreront leur jonction, au lieu d'agir isolément. Ce plan, qui permettrait au général Taylor d'arriver à San Luis avec environ dix-sept mille hommes, après avoir laissé des garnisons suffisantes à Matamoros, Camargo et Monterey, est d'autant plus rationnel, que c'est seulement près de cette ville que l'on suppose que le général Taylor rencontrera Santa-Anna. Enfin, si les forces du général Patterson étaient inutiles du côté de San-Luis, il les emploierait à diriger par terre une attaque contre la Vera-Cruz, et l'apparition du drapeau américain sur cette ville serait, pour l'escadre, le signal de l'attaque du château de Saint-Jean d'Ulloa. Ce projet, dont toutes les parties se lient entre elles, est regardé comme le seul moyen efficace de mettre fin à la guerre.

Quelques journaux américains ne rêvent rien de moins qu'une annexion de tout le Mexique à l'Union. Les plus modérés espèrent qu'au moins toute la partie nord sera annexée au territoire américain. Jusqu'ici la conduite des généraux victorieux a été uniforme: elle consiste à prendre possession des territoires conquis comme appartenant aux Etats-Unis, sauf toutefois l'action ultérieure des pouvoirs qui font les traités et les lois, et qui peuvent seuls prononcer l'annexion définitive.

La république de Cracovie.

Hier encore, nous voulions douter que les puissances du Nord osassent supprimer d'un trait de plume la république de Cracovie.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 19 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

TROISIÈME PARTIE.

XV.

Suite de l'entreprise de M. Jonas et de son ami. (Suite).

Montaigüe se résolut donc, aussitôt qu'il aurait tiré parti de Jonas, à le brider avec un mors d'acier. En attendant, ce qu'il y avait de mieux c'était de le laisser agir à sa guise et jouir à son gré de sa bonne humeur démoniaque.— Je n'en aurai pas tant à supporter, au bout du compte, pensa-t-il; dès que tout ce qui pourra être raflé sera raflé, je décampe de l'autre côté de l'eau et j'aurai pour moi les rieurs — et l'argent!

Ces incessantes réflexions se reproduisirent d'heure en heure; il était dans cette veine d'esprit, où la même pensée revient à la charge avec une assommante obstination, tandis que Jonas, libre de tout souci, se divertissait comme ci-devant. Ils convinrent de se rendre à Salisbury et de prendre le matin même la traverse qui conduisait chez M. Pecksniff. A l'idée de duper le digne gentilhomme, son aimable gendre redevint plus turbulent et plus animé que jamais.

A mesure que la nuit s'écoulait, le bruit du tonnerre s'éloignait de plus en plus, et allait mourir tristement au loin; les éclairs, quoique moins terribles, brillaient fréquents encore, et la pluie continuait de tomber par torrents.

Le malheur voulut que vers le point du jour, au dernier relai, on leur donnât des chevaux ombrageux. Toute la nuit, ces animaux avaient été effrayés dans leur écurie par la tempête; attelés au crépuscule, à la lumière douteuse et sinistre de l'aube, qui, laissant luire les éclairs, montrait toutes choses sous des formes indistinctes et bizarres, ils devinrent de plus en plus rétifs, jusqu'à ce que, frappés de panique à l'aspect de quelqu'objet au bord du chemin, ils se précipitèrent à la descente d'une côte rapide, désarçonnèrent le postillon, entraînèrent la voiture au bord d'un fossé, s'y ruèrent et l'y brisèrent avec fracas.

Les voyageurs ouvrant la portière s'étaient élancés, ou étaient tombés sur la route. Jonas fut le premier à se retrouver sur ses jambes flageolantes: il se sentait malade, faible, étourdi; il chancela jusqu'à une haute barrière à laquelle il s'accrocha pour se soutenir, l'œil morne, hébété, attaché sur le paysage qu'il voyait osciller devant lui. Peu à peu il reprit ses sens et finit par distinguer Montaigüe, étendu sans connaissance à quelques pas des chevaux.

A l'instant, comme si son corps affaibli et débile se trouvait tout à coup animé par un démon, il courut à la tête des chevaux, et, se suspendant de toutes ses forces à la bride et aux mors, les fit lutter, cabrer, ruer, avec une furie qui amena leurs sabots à quelques pouces du crâne de l'homme renversé: il ne fallait plus qu'une minute pour que sa cervelle jaillît sur le pavé.

En même temps qu'il luttait et combattait avec les chevaux comme un possédé, il les animait encore de la voix.

— Hurhau! criait Jonas, arrière, arrière! Hurhau! un peu plus, un peu plus! debout! Démons et furies, debout!

Il entendit alors les cris du postillon qui s'était relevé et qui accourait, lui criant d'arrêter; sa violence en redoubla.

— Debout! Hurhau!

— Pour l'amour de Dieu! s'écria le postillon; le gentilhomme! sur la route! il sera tué!

Les mêmes vociférations, les mêmes efforts furent l'unique réponse de Jonas; mais le postillon, s'élançant au péril de sa vie, sauva Montaigüe, et, le tirant au travers de l'eau et de la boue, le mit à l'abri du danger actuel; après quoi il courut à Jonas, coupa les traits à l'aide de son couteau, et eut bientôt dégagé de la chaise fracassée les chevaux qu'il remit, tout palpitants, tout sanglants, sur leurs jambes. L'homme et Jonas eurent alors le loisir de se regarder en face l'un l'autre, ce qu'ils n'avaient pas encore fait.

— Vive la présence d'esprit! s'écria Jonas, levant ses bras avec exaltation. Oh! la présence d'esprit! qu'eussiez-vous fait sans moi?

— Parbleu, sans *moi*, l'autre passait un mauvais quart d'heure! répartit le postillon, en secouant la tête. Il fallait avant tout le retirer de là! Je l'ai, par ma foi, bien cru mort!

— Vive la présence d'esprit! vieux grognard! cria Jonas, avec un éclat de rire sauvage. A-t-il été touché, pensez-vous?

Tous deux se tournèrent pour le voir; Jonas grommela quelque chose entre ses dents lorsqu'il l'aperçut assis sur son séant, sous la haie: il regardait autour de lui d'un air égaré.

— Qu'y a-t-il? demanda enfin Montaigüe. Quelqu'un est-il blessé?

— Ma foi! dit Jonas, il paraît que non! pas un os de brisé, après tout!

Ils le soulevèrent, et il essaya de marcher. Il était fort ébranlé et tremblait de tous ses membres: mais à quelques contusions et meurtrissures près, c'était tout.

— Courbaturé, meurtri? Eh! dit Jonas, nous en sommes tous là! rien que des contusions, des écorchures, hein?

— Je n'aurais pas donné six sous de la tête du gentilhomme, il y a une demi-douzaine de secondes, quoiqu'il en soit quitte à si bon marché! fit observer le postillon. Si jamais vous vous trouvez à pareille fête, Monsieur — ce que je ne vous souhaite pas — ne tirez jamais la bride d'un cheval abattu quand le crâne d'un homme est dans son chemin! Vous ne recommencerez pas sans qu'il y eût mort d'homme, voyez-vous, et cela n'aurait pas fini autrement cette fois, aussi sûr que j'existe, si je n'étais arrivé juste à temps!

Jonas répliqua, en l'avisant, avec imprécation de se taire, et l'envoya, en jurant, où il était plus que probable qu'il ne se rendrait pas de son plein gré; mais Montaigüe, qui avait curieusement écouté chaque parole, fit tout-à-coup diversion, en s'écriant:

— Où est le groom?

— Ma foi, j'oubliais ce singe, dit Jonas; qu'est-ce qu'il peut être devenu?

Une courte recherche résolut le problème. L'infortuné Bailey, lancé par dessus la haie, ou la barrière à cinq traverses, gisait dans le champ voisin; selon toute apparence, mort.

— Quand je disais que je voudrais pour tout au monde n'avoir jamais entrepris ce malheureux voyage! s'écria son maître. Je savais qu'il serait fatal! Voyez ce garçon!

— Est-ce tout? grommela Jonas. Si vous prenez cela pour un pré-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 18 novembre.

QUE CE SOIT.

Il semblerait cependant, d'après la note de la *Gazette d'Augsbourg*, que les puissances absolutistes n'auraient constitué la république cracovienne qu'à titre d'essai, et qu'elles n'auraient pris d'engagement qu'entre elles. C'est un audacieux mensonge. L'Angleterre et la France ont aussi signé le traité, et elles ont le droit d'en surveiller l'exécution dans toutes ses parties. Il y a là une question d'équilibre européen.

M. Guizot lui-même l'a toujours compris ainsi. L'Angleterre a été même sur ce point plus explicite encore que la France, On se souvient que, dans une occasion où il ne s'agissait que de l'occupation trop prolongée de Cracovie par quelques troupes de l'Autriche, lord Palmerston s'écriait que si les traités de 1815 restaient sans force sur la Vistule, ils devaient être sans valeur sur le Rhin et sur le Pô.

Nous ne savons ce que fera l'Angleterre, mais ce que nous pouvons déjà entrevoir de la part du gouvernement français est peu rassurant. Nous avons fait remarquer l'attitude des journaux qui reçoivent les inspirations de M. Guizot. Un autre fait qui coïncide avec la publication de la note semi-officielle de la *Gazette d'Augsbourg*, ne semble pas moins significatif.

Depuis longtemps déjà il se publiait à Paris trois journaux qui servaient de lien entre les Polonais réfugiés dans les divers Etats de l'Europe: l'un royaliste, l'autre democrate, le troisième religieux; le gouvernement français a laissé passer dix ans sans s'occuper de ces journaux, mais il s'est ravisé il y a quelques jours; il a pensé que ces feuilles pourraient bien encourir des amendes pour avoir proféré en polonais des offenses à la personne sacrée de l'empereur de Russie ou du premier ministre d'Autriche, et comme ces feuilles n'avaient pas cru devoir déposer un cautionnement, on les a citées devant la police correctionnelle. L'affaire sera appelée vendredi prochain.

Les journaux de Madrid ne sont pas arrivés à Paris aujourd'hui; les nouvelles de Lisbonne contenues dans les journaux anglais ne sont postérieures que d'un jour à celles que nous avons publiées. Saldanha s'était arrêté à Torres-Vedras avec ses troupes pour y attendre l'armée insurrectionnelle. Le *Morning-Chronicle* insinue qu'avant de quitter Lisbonne, Saldanha aurait prié l'amiral Parker d'envoyer une partie de ses équipages pour garder la ville, et que l'amiral s'y serait refusé. L'Angleterre a fait sa proie du Portugal: il est évident que tant que la lutte sera inégale, elle se gardera d'intervenir, dans la crainte de se brouiller avec le parti qui l'emportera. L'amiral joue le rôle que Tite-Live attribue à un certain Suffetius, qui pendant un combat de Rome naissante avec ses voisins, attendait sur une hauteur l'issue de la bataille pour se tourner ensuite du côté du vainqueur, et l'assurer qu'il avait combattu pour lui par ses vœux et par son bras.

Les journaux de Bayonne répètent, d'après leurs correspondances, que le comte das Antas est entré à Lisbonne après une faible résistance de la garnison, et que la reine a pris la fuite.

Voici le texte du vœu émis par le conseil général de la Seine au sujet de la réforme postale :

Vous avez inséré dans votre numéro de ce jour, un article extrait de *la Semaine*, relativement à ce qu'elle appelle ***une soustraction frauduleuse de 1 800 quintaux métriques de blé dans les magasins de l'Hôtel des Invalides***. Je viens vous prier d'accueillir quelques observations qui ne pourraient paraître que trop tardivement dans *la Semaine*, et qui sont fondées sur une connaissance exacte et entière des faits. Ce journal a été mal informé, ou tout au moins ne l'a pas été suffisamment, et lorsqu'il attribue ***cette malversation à la coupable incurie de l'un des fonctionnaires les plus élevés dans la hiérarchie administrative de la guerre***, il peut, contre sa volonté, donner lieu à d'odieuses insinuations contre le fonctionnaire le plus élevé de la hiérarchie administrative de l'Hôtel des Invalides, tandis que c'est au zèle et à l'intégrité de ce fonctionnaire que l'on doit la découverte de plusieurs abus dans le service des vivres à l'Hôtel des Invalides. Quant aux 1 800 quintaux de blé, dont l'Entreprise avait disposé, la réintégration en a été exigée et opérée cinq jours après la découverte du déficit. Dans toute cette affaire, l'autorité administrative de l'Hôtel a religieusement rempli sa mission, et M. le ministre de la guerre n'a point failli à la sienne. En présence de l'enquête administrative qui a eu lieu par ses ordres, et de l'enquête judiciaire qui en est la suite, je dois m'abstenir d'entrer dans plus de détails.

Veuillez agréer, etc.

A. BUREAU,
sous-intendant militaire en retraite.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Il parait que les plaintes des ouvriers, si durement congédiés au commencement de l'hiver dans les ports maritimes, ont été entendues, car nous lisons dans les journaux officiels :

« M. le ministre de la marine vient de décider que le nombre des ingénieurs affectés aux travaux de construction des ports de Brest, Cherbourg et Toulon serait doublé. De grands travaux hydrauliques sont exécutés en ce moment dans ces ports militaires. »

— Nous avons publié, comme la plupart des journaux, une nouvelle relative au projet d'exploitation d'une mine de soufre à la Guadeloupe. Le *Messager* de ce soir rectifie ainsi le fait :

« Ainsi que l'indique cet article, le département de la marine a pris des dispositions pour faire vérifier, contradictoirement avec les auteurs du projet d'exploitation, l'existence d'un gisement de soufre au volcan de la Guadeloupe; mais il n'est pas exact, comme on l'annonce, que l'avis d'une importante découverte, celle d'un gisement considérable dans les dépendances de la solfatare, soit parvenu au ministère de la marine.

» Aucun fait de cette nature n'a été porté à la connaissance du gouvernement. »

— M. le ministre des travaux publics vient, par décision en date du 9 de ce mois, d'autoriser les voitures chargées de grains à continuer momentanément, après le 20 novembre, de circuler de Marseille à Lyon avec ce qu'on appelle le poids d'été. On sait qu'un règlement de police sur le roulage ne permet pas aux voituriers, dans l'intérêt de la conservation des routes, de prendre en hiver des chargements aussi forts que pendant la belle saison.

— Le roi, sur le rapport de M. le ministre des travaux publics, vient de rendre une ordonnance concernant :

1° Les stations et la voie des chemins de fer ;
2° Le matériel employé à l'exploitation ;
3° La composition des convois ;
4° Le départ, la circulation et l'arrivée des convois ;
5° La perception des taxes et des frais accessoires ;
6° La surveillance de l'exploitation ;

La construction de ces nouvelles routes sera confiée à l'industrie particulière des compagnies, représentées par des sujets pontificaux.

— Dimanche, veille du jour où le prix du pain dans Paris devait hausser, beaucoup de familles ont fait des provisions à l'avance. La plupart des boulangers avaient cuit plus de pain qu'à l'ordinaire. La plus grande partie, au lieu de six fournées, en avaient cuit huit; mais, pendant toute la matinée, la foule s'est portée dans les boutiques pour acheter, et plusieurs boulangers n'avaient plus de pain dans l'après-midi.

— La clôture du registre d'inscriptions à l'Ecole de droit de Paris a eu lieu avant-hier. L'année dernière, le chiffre des inscriptions était de 3 016; cette année, il est de 3 483. Augmentation en 1846, 467 inscriptions.

LE NOTARIAT. — M. Dupray, notaire à Saint-Germain en Laye, dont nous avons annoncé la fuite, laisse un passif dont on ne peut, jusqu'à présent, déterminer le chiffre exact, mais qu'on évalue à plus de 600 000 fr. Vendredi dernier, M. Dupray avait quitté Saint-Germain, prétextant un voyage d'affaires à Paris. Samedi, Mme Dupray reçut une lettre qui lui annonçait des projets de suicide arrêtés par son mari. Le notaire Dupray lui disait que l'état de ses affaires ne lui permettait plus de vivre, et que son corps serait trouvé dans la Seine entre Ruel et Courbevoie. La réception de cette sinistre nouvelle détermina le principal clerc, fort inquiet depuis la veille de l'absence de son patron, qui l'avait laissé sans fonds suffisants pour faire face à des frais d'enregistrement, à se rendre chez Me Besançon, notaire à Poissy, président de la chambre des notaires, pour l'informer de cette disparition.

M. Besançon se rendit sur les lieux, requit l'apposition des scellés, et le juge de paix donna avis de ce qui se passait au parquet de Versailles. A cette nouvelle, M. Rabou, procureur du roi, se transporta à Saint-Germain, prit les mesures d'urgence que commandait la conservation des minutes, croisa de ses scellés ceux du juge de paix et prévint le préfet de police.

Les recherches faites pour constater le suicide ont été vaines. Les informations ont appris que le jour même de sa fuite Dupray a dîné avec un de ses anciens confrères dans un restaurant du Palais-Royal, qu'il a passé la soirée à l'Opéra, et a été vu le lendemain matin sur les boulevarts.

Ce notaire jouissait de la confiance générale à Saint-Germain. Il était dépositaire de nombreux capitaux, attirés dans son étude par des formes de prudence et d'exactitude remarquables. Pour se procurer ces capitaux, il proposait aux uns de bons placements, recevait les sommes en dépôt, et remettait quelques jours après aux trop confiants prêteurs leurs grosses, les états d'hypothèques et les bordereaux d'inscriptions; mais ces pièces, fabriquées par lui à l'insu de ses clercs, ainsi que les signatures des receveurs d'enregistrement et des conservateurs, étaient autant de faux habilement préparés et consommés. Aux autres, il proposait des transports de créances et de prix de ventes, se faisait remettre les fonds par les cessionnaires, et fabriquait tous les actes susceptibles de tranquilliser ceux-ci. Parmi les victimes de ces odieuses manœuvres, on cite le comte de Thuisy pour 150 000 fr., la chanoinesse Mélanie de Thuisy pour 40 000 fr., un ami intime de ce notaire, pour toute la dot de sa femme.

Beaucoup de personnes de diverses conditions sont enveloppées dans ce désastre.

Rentré à Versailles, le procureur du roi aurait trouvé, dit-on, une plainte renvoyée par M. le garde des sceaux, et qui dénonçait un détournement de 7 000 fr. par M. Lenoble, notaire à Versailles.

Aussitôt, un mandat de comparution a été donné contre le notaire. Interrogé aujourd'hui par le juge instructeur au Palais-de-Justice sur

---

sage de...

— De quoi? demanda impétueusement Montaigüe. Un présage de quoi? Qu'entendez-vous par là?

— J'entends, reprit Jonas, se courbant sur le corps, que jamais je n'avais ouï-dire que vous fussiez son père, et que je ne vous connais nulle raison d'en prendre si grand souci. Holà! eh! debout!

Mais le pauvre hère n'en était pas à se tenir ou à se laisser soutenir, et il ne donnait autre signe de vie que la faible, l'intermittente pulsation de son cœur. Après quelques moments de discussion, le postillon monta la bête qui avait le moins souffert, et prit du mieux qu'il put le jeune garçon entre ses bras, tandis que Montaigüe et Jonas, conduisant l'autre cheval, et portant une valise entre eux, marchèrent à ses côtés, se dirigeant vers Salisbury.

— Vous y seriez en quelques minutes, et pourriez nous envoyer du secours, postillon, si vous alliez de l'avant, dit Jonas. Allons, au trot!

— Non, non! s'écria précipitamment Montaigüe, nous marcherons de conserve.

— Bah! quelle poule mouillée vous faites! Avez-vous peur des voleurs, dites donc? ricana Jonas.

— Je n'ai peur de qui que ce soit, répliqua l'autre, dont les regards et les manières étaient en pleine contradiction avec ses paroles; mais nous marcherons de conserve!

— Vous étiez si alarmé pour votre groom, tout à l'heure, dit Jonas. Je présume que vous n'ignorez pas qu'il peut crever en attendant?

— Soit! Mais nous ne nous quitterons pas!

La détermination étant évidemment immuable, Jonas ne répliqua plus que par une grimace de dédain, et ils marchèrent de compagnie. Ils avaient trois ou quatre bons milles devant eux, que le mauvais état des chemins, le fardeau qui les embarrassait, leurs contusions et la raideur douloureuse de leurs membres n'abrégeaient nullement. Après une longue et pénible étape, ils arrivèrent à l'auberge, et, ayant fait lever hôte et valets (car il était encore de fort bonne heure), ils envoyèrent relever la voiture et son contenu, et firent appeler un chirurgien pour examiner le malade. Le docteur fit rapidement et habilement sa besogne; mais son avis fut que l'ébranlement au cerveau était des plus graves, et que, selon toute probabilité, le pauvre Bailey en avait fini de sa carrière mortelle.

Si le profond intérêt manifesté par Montaigüe à cette annonce eût été quelque peu désintéressé, ce trait rachèterait bien des choses dans un caractère qui n'avait pas beaucoup de points de rachat. Mais il était aisé de voir que, par quelque raison secrète, dont lui seul pouvait apprécier la valeur, la présence de cet enfant était pour lui d'une grande importance. Lorsqu'après avoir reçu lui-même quelques soins du chirurgien, il se retira dans la chambre qui lui était préparée, il n'était occupé que de l'accident de Bailey.

— Je préfèrerais avoir perdu mille louis plutôt que ce garçon à l'heure qu'il est! Mais, je m'en retournerai seul; c'est chose résolue. Chuzzlewitt ira en avant, et je le suivrai à mon aise. J'en ai assez. (Il essuya son front humide.) Vingt-quatre heures de cette vie blanchiraient tous mes cheveux!

Après avoir soigneusement examiné sa chambre, regardé sous le lit, dans les armoires, même derrière les rideaux, quoiqu'il fit grand jour, il mit les deux verrous de la porte d'entrée, et se coucha. Cependant, il y avait dans la pièce une autre porte, fermée de l'autre côté à double tour. Où conduisait-elle? c'est ce qu'il ignorait.

Ses craintes, sa conscience coupable reproduisirent cette porte dans tous ses songes. Il rêva qu'elle cachait un effroyable mystère, un secret qu'il connaissait sans le connaître, car bien que la responsabilité en pesât lourdement sur lui, il était persécuté, même dans son cauchemar, par une fatigante incertitude, une angoisse de doute. Un autre songe se liait à celui-ci avec l'incohérence ordinaire à ce genre d'illusions. Là derrière se cachait un ennemi, une ombre, un fantôme, et toute son affaire à lui, Montaigüe, était d'enfermer la terrible créature, de l'empêcher d'entrer de force. Dans cette vue, Nadgett, lui, et un étranger, le front souillé de sang (ce dernier lui dit qu'il était son compagnon d'école, et lui nomma un de ses anciens camarades, oublié depuis longtemps), travaillaient tous trois à condamner la porte avec des plaques de fer et des clous. Mais ils avaient beau faire, leurs efforts étaient vains; les clous se brisaient, se changeaient en brindilles de bois, ou, ce qui était plus affreux, en vers glissant entre leurs doigts. Les panneaux se fendaient, se pourrissaient, en sorte que les clous n'y pouvaient tenir, et les plaques de fer se roulaient comme le papier au feu. Pendant tout ce temps, l'être inconnu, de l'autre côté de la porte (il ne savait si c'était homme, bête ou démon, et se gardait de s'en assurer), cette effroyable créature gagnait, gagnait du terrain sur eux. Mais la terreur la plus atroce, ce fut lorsque l'homme souillé de sang, son camarade d'école, lui demanda s'il savait le nom de ce mystérieux ennemi, et voulut le lui murmurer à l'oreille. Montaigüe tomba à genoux, toutes ses artères battaient d'une inexprimable frayeur, et il se bouchait les oreilles, lorsque, levant les yeux sur les lèvres de l'homme, il vit qu'elles prononçaient la lettre J. En proie à une horrible angoisse, il s'écria que le secret était découvert, qu'ils étaient tous perdus, et il s'éveilla.

Jonas, debout à son chevet, l'épiait, l'œil fixé sur lui, et la terrible porte était toute grande ouverte.

Leurs yeux se rencontrèrent: Jonas recula de quelques pas, et Montaigüe s'élança hors du lit.

— Peste! dit Jonas; êtes-vous éveillé ce matin!

— Eveillé! balbutia l'autre, tirant avec violence le cordon de la sonnette. A qui en avez-vous?

— C'est votre chambre, il est vrai, dit Jonas, mais peu s'en faut que je ne vous demande aussi à qui vous en avez? Mon lit est de l'autre côté de cette porte. Personne, hier soir, ne m'a averti de ne point l'ouvrir. J'ai cru qu'elle conduisait dans le corridor et j'allais commander le déjeuner. Je n'ai point..., il n'y a pas de sonnette dans ma chambre.

Pendant ce temps, Montaigüe avait ouvert au garçon qui apportait les bottes et de l'eau chaude. Cet homme entendit Jonas, et affirmant que le cordon de sonnette ne manquait point, il passa dans l'autre chambre et le lui montra à la tête du lit.

— Qu'importe, puisque je ne l'ai pas vu? dit Jonas. C'est la même chose. Ordonnerai-je le déjeuner?

Sur l'affirmative, Jonas traversa sa chambre en sifflant, et se retira. Dès qu'il fût loin, Montaigüe rouvrit la porte pour prendre la clef et fermer de son côté. Plus de clef; elle avait disparu.

Il poussa la table contre la porte, et s'assit tout pensif, comme si ses rêves noircissaient encore son esprit de leurs ombres.

« Fatal voyage, répéta-t-il à plusieurs reprises. Fatal! mais je retournerai seul à Londres. J'en ai assez! »

Le pressentiment ou la superstition qui lui rendait ce voyage si adverse, ne le détournèrent cependant point du but coupable pour lequel il l'avait entrepris. Il s'habilla avec plus de recherche encore que de coutume, afin de produire une impression favorable sur M. Pecksniff, et satisfait de sa bonne mine, ranimé par la beauté ravissante de la matinée, l'étincelant éclat du feuillage humide en dehors de la croisée qu'illuminaient les joyeux rayons du soleil, il fut bientôt assez remonté pour lâcher galement une demi-douzaine de jurons, et fredonner un refrain de chanson à boire.

Ce qui ne l'empêchait pas de se répéter; « Je retournerai seul! »

(*La suite à demain.*)

paraer celle-ci pour la cherté du blé. En parcourant le tableau général des mercuriales, voici ce que nous lisons, les quantités étant réduites à l'hectolitre et les monnaies au franc :

» Le prix moyen du blé en France a été de 25 fr. en 1551, 1632, 1663, 1700 et 1713; de 26 fr. en 1714, 1726 et 1811; de 27 fr. en 1626 et 1740; de 28 fr. en 1597, 1699 et 1816; de 30 fr. en 1498, 1574 et 1596; de 31 fr. en 1592; de 32 fr. en 1573 et 1651; de 33 fr. en 1661; de 34 fr. en 1812; de 35 fr. en 1793; de 36 fr. en 1817; de 38 fr. en 1741; de 39 fr. en 1439; de 40 fr. en 1710; de 42 fr. en 1595 et 1662; de 43 fr. en 1694; de 44 fr. en 1709; de 52 fr. en 1591, et de 61 fr. en 1587.

» Le blé n'a jamais été plus cher qu'en cette dernière année; c'était deux ans avant l'avènement de Henri IV au trône de France.

» Ces trente années de cherté, on les trouve heureusement dans l'espace de plus de six siècles, durant lesquels on est souvent descendu à un excessif bon marché. Voici, en effet, une série d'années qui font un grand contraste avec les précédentes :

» Le prix moyen du blé en France a été de 1 à 2 fr. en 1415, 1446, 1448, 1452, 1463, 1464, 1465, 1467, 1469, 1470, 1471, 1473, 1495, 1300, 1309, 1310 et 1311;

» De 2 à 3 fr. en 1336, 1305, 1359, 1428, 1435, 1447, 1449, 1450, 1454, 1462, 1474, 1476, 1485, 1489, 1492, 1512, 1525 et 1526;

» De 3 à 4 fr. en 1202, 1256, 1339, 1341, 1372, 1382, 1397, 1398, 1437, 1459, 1466, 1477, 1487, 1499, 1508, 1513, 1517, 1519 et 1520;

» De 4 à 5 fr. en 1289, 1314, 1327, 1329, 1337, 1375, 1385, 1406, 1411, 1426, 1436, 1440, 1444, 1481, 1486, 1501, 1534 et 1540;

» De 5 à 6 fr. en 1290, 1328, 1342, 1345, 1390, 1405, 1427, 1527, 1535, 1535, 1541, 1547 et 1717;

» De 6 à 7 fr. en 1294, 1332, 1333, 1334, 1344, 1347, 1363, 1410, 1402, 1528, 1542, 1548, 1707, 1716 et 1718;

» De 7 à 8 fr. en 1312, 1316, 1322, 1376, 1433, 1538, 1543, 1544, 1545, 1546, 1554, 1558, 1706 et 1719;

» De 8 à 9 fr. en 1304, 1334, 1431, 1522, 1524, 1536, 1555, 1559, 1564, 1688, 1689, 1721 et 1722;

» De 9 à 10 fr. en 1333, 1361, 1515, 1560, 1577, 1581, 1589, 1602, 1675, 1705, 1708, 1736, 1762 et 1763.

» Le prix le plus constant, celui qui compte 25 années, est de 11 à 12 fr.; ces années sont : 1309, 1521, 1532, 1569, 1613, 1615, 1616, 1639, 1640, 1646, 1667, 1671, 1674, 1703, 1704, 1720, 1734, 1743, 1744, 1745, 1757, 1758, 1759, 1760 et 1765. »

LE CAFÉ ET LA CHICORÉE. — Le mélange du café par la chicorée a pris une déplorable importance depuis quelques années. L'importation de la racine de chicorée sèche, qui déchoit d'environ 30 0|0 à la torréfaction, a été frappée, le 28 avril 1816, d'un droit insignifiant de 30 c. les 10 kilogrammes, et de 2 fr. 50 c. le 7 juin 1820. Voici un relevé de différentes importations pendant quatre années. Ces chiffres méritent de fixer l'attention :

1841.	66 000 kil.
1842.	285 000
1843.	787 000
1844.	1 300 000

Si l'on joint à cette chicorée étrangère celle qui est produite dans le Nord et dans les Ardennes, on trouvera que 21 usines en activité en France doivent produire plus de 4 millions de kilog.

LA NOUVELLE POUDRE ET LA MÉCANIQUE. — M. Jobard publie la note suivante dans les journaux de Bruxelles :

« Il est aujourd'hui reconnu que tous les corps ligneux peuvent se convertir en poudre fusante, explosive ou fulminante, par une préparation peu coûteuse, que tout le monde connaît déjà et peut, *malheureusement*, exécuter sans le secours de personne. L'avenir se chargera d'expliquer la portée de l'adverbe souligné.

» Quoi qu'il en soit, la découverte d'une force nouvelle est toujours un trésor, bien que ce soit une arme à deux tranchants; le tout dépend de la manière de s'en servir. Or, si la poudre ligneuse peut lancer un boulet libre dans un canon ouvert, elle peut également pousser un piston captif dans un cylindre fermé et le ramener à sa première place par un effet contraire, ou l'y laisser revenir par un contrepoids ou un volant. Le mécanicien n'éprouvera aucun obstacle de ce chef.

» Beaucoup de tentatives ont été faites depuis *Amonton* pour employer la poudre en guise de moteur; mais le prix de cette substance, l'encrassement et le chauffement qu'elle produisait dans les cylindres, y a fait renoncer. Aujourd'hui tous ces essais peuvent être repris avec certitude de succès; on ne sera plus arrêté par rien, et la navigation surtout y gagnera tout le poids et la place occupée aujourd'hui par le charbon et la moitié au moins de celle exigée pour les machines; sans compter qu'il sera peut-être possible d'agir directement sur le liquide sans autre intermédiaire qu'un coussin d'air.

» La poudre ligneuse sera sans doute employée plus utilement que les pompes à comprimer de l'air, pour les chemins de fer atmosphériques. La découverte de caoutchouc sulfuré, ce cartilage de la mécanique à venir, dont l'élasticité est si complète, viendra merveilleusement en aide, dans toutes ces machines explosives, pour amortir les chocs et changer la force vive dangereuse et incoercible, en force modérée, ralentie et facile à dompter.

» Nous serions tenté de croire que la *poudre-coton* est bien près de réaliser le moteur *puissant et léger* après lequel soupirent les aréonautes pour guider leurs ballons dans l'océan atmosphérique; mais nous sommes certain que le *coton-poudre* est la solution complète du problème des armes qui se chargent par la culasse, puisqu'il ne produit point d'encrassement et n'échauffe que fort peu le canon. Au lieu de tirer deux coups par minute, chaque soldat en pourra tirer quinze, et jamais une place ne sera forcée de se rendre tant qu'elle aura des acides et de la sciure de bois.

» Quelle récompense donnera-t-on à l'inventeur qui vient de doubler la force et la puissance de l'homme contre les éléments? — On le condamnera sans doute à l'amende des brevets d'invention, on lui disputera chaudement sa découverte; s'il veut la défendre, on le ruinera en procès; puis il ira mourir à l'hôpital. Mais il peut espérer que dans une centaine d'années on lui élèvera une statue en zinc. »

de notre société? — Nullement. — Le discours de M. Berville est une critique, et rien de plus. Mais vous y chercheriez vainement un germe, une idée, nous ne disons pas d'organisation, mais d'amélioration industrielle. Il repousse sans pitié toute nouvelle organisation; il condamne comme illusoire et inefficace l'*association dans le travail;* mais pour remplacer ces formules d'amélioration sociale, il n'indique absolument rien. « La société actuelle, dit-il, veut l'amélioration du sort des classes ouvrières, elle marche vers ce but, laissons-la faire. »

Après une pareille conclusion, il serait assez difficile de prendre au sérieux le discours de M. Berville; et le retentissement qu'ont essayé de donner à cette amplification inutile les journaux conservateurs, prouve, mieux que tout ce que nous pourrions dire, combien ce parti est impuissant à formuler la moindre idée de progrès. Un magistrat distingué, parlant devant la première cour royale de France, prend pour texte de son discours une des questions les plus brûlantes, les plus intéressantes de l'époque. Il débute par constater le mauvais état de l'ordre industriel actuel, par reconnaître *que le travail est excessif, que sa rémunération est insuffisante;* puis après avoir déclaré, mais non prouvé, que les théories sociales et réformistes ne sont que de vaines utopies, il arrive à cette conclusion, que l'ordre social actuel, celui qui a produit, celui qui perpétue cette anarchie industrielle, suffit pour amener toutes les réformes, toutes les améliorations nécessaires.

Puis, pour gazer un peu tout ce qu'il y a d'inexact et d'irréfléchi dans une pareille solution, M. Berville nous montre les révolutions qui se sont opérées dans le sort du travailleur. « Il y a moins d'un siècle, dit-il, le travail était opprimé par mille entraves : Turgot l'a rendu libre; il était roturier, nos constitutions l'ont ennobli en rendant tous les Français égaux devant la loi. »

Sans admettre, comme M. Berville, cette égalité dérisoire, nous conviendrons volontiers que le travailleur est, en apparence du moins, plus libre, plus noble qu'avant la révolution de 89. — Mais est-il plus heureux, plus tranquille? A-t-il régulièrement suivi la marche ascensionnelle de la société, et profite-t-il, pour la juste part qui lui revient, de ces immenses progrès de toutes sortes que vous proclamez complaisamment et que nous reconnaissons sans peine? — Non, mille fois non! — Le travailleur était autrefois l'esclave du grand seigneur, le serf du propriétaire du sol; il est aujourd'hui à la merci du capitaliste, exploité et tenu en quelque sorte en servage par l'effet du désordre industriel et de la concurrence. Sans doute, il ne faut pas s'en prendre à l'industriel, qui suit forcément une pente fatale dont il est lui-même la première victime, et sous ce rapport nous sommes parfaitement de l'avis de M. Berville, lorsqu'il condamne les manifestations violentes et les grèves. Mais le seigneur féodal, lui aussi, n'était guères plus coupable. Maître du sol par droit légal, ce n'était point d'ordinaire par sa volonté privée que le travailleur avait à souffrir, et lorsque la dévastation et les guerres intestines, si fréquentes alors, venaient ruiner ses domaines et plonger ses vassaux dans la misère, il était exactement dans la position de l'industriel dont une concurrence imprévue vient aujourd'hui fermer les ateliers et mettre les ouvriers sur le pavé.

En bouleversant cet état de choses, la révolution de 89 a sans doute considérablement amélioré les conditions générales de la société; mais cette amélioration est insuffisante, parce qu'elle n'a pas attaqué le mal dans sa véritable racine; parce qu'elle a agi violemment et sans idées bien arrêtées d'organisation. Une révolution s'est vengée brusquement sur la noblesse d'un désordre social né de l'incurie des gouvernants, comme une révolution pourrait se venger aujourd'hui sur les capitalistes et les chefs du travail, du malaise industriel entretenu par un pouvoir qui perpétue le règne de la concurrence et du monopole. Avant 89, il dépendait des gouvernants d'empêcher une catastrophe, en amenant progressivement et pacifiquement l'abolition des priviléges et l'émancipation matérielle et politique des travailleurs. Aujourd'hui mêmes dangers, mêmes devoirs. Il faut transformer pacifiquement l'industrie, comme a été transformée violemment la propriété. Le grand seigneur, qui possède encore en ce moment ses terres et ses châteaux d'autrefois, est-il moins heureux parce que son serf est devenu son fermier, parce qu'à la crainte qu'inspiraient ses priviléges a succédé l'estime et le respect que commandent sa position de fortune et ses qualités privées? L'industriel d'aujourd'hui sera-t-il moins heureux demain parce qu'il n'aura pas à se battre sans cesse contre la concurrence, parce qu'au lieu d'appeler le travailleur son ouvrier il l'appellera son associé?

Voilà, quoi qu'on dise, où il faut en venir, si l'on veut éviter à l'industrie, et par suite à toute la France, une désastreuse catastrophe; mais, pour cela faire, il ne faut pas, comme M. Berville, appeler progrès le désordre social, et se contenter de ce qui est. Il faut présenter un moyen efficace, praticable, de sortir d'embarras. C'est là le remède que nous espérions trouver et que nous avons vainement cherché dans le discours de M. l'avocat-général. (*Courrier du Nord*).

PETITE CORRESPONDANCE.

M. J. C. à Orléans. — M. V. R., rue Saint-Fiacre, dit n'avoir point d'avis pour acquitter votre abonn. — Veuillez en remettre le montant à M. B., de votre ville.

M. W. à Rib. — Reçu les 60. — Merci. — Cela va bien.

M. Si. à Strasbourg. — La traite ne nous est point revenue. — Les frais sont de 1 fr.

M. X. à Alger. — Reçu les 100. — Merci. — Avez-vous vu M. L.?

M. B. à New-York. — Reçu les 100. — Nous aurons égard à toutes vos demandes.

M. D. à Châtelus. — Nous recevons un mot de la rue de l'Echiquier. On consent à recevoir.

3 p. 0|0 J. du 22 mars au Ct	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— — fin courant	117 35	117 45	117 15	117 25

4 1|2 J. 22 m. dr cours	112 »»		Banq. de Fr. dr cours	3470 »»	
4 0|0 J.	106 »»		O. V. de Par.	1392 50	
Emp. 1844. au Ct	» »|»		C. hyp......	315 »»	
— — fin Ct	» »»		— Gouin....	1215 »»	
B. du Trés.	3 1|2		— Gagn.....	1125 »»	

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0|0...... d. 50	»» »»	82 40	— —	82 85	84 90
5 p. 0|0...... d. 50	»»» »»	117 50	— —	118 20	118 15

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0|0.....	»» »|»	»» »|»	»» »|»	»» »|»
5 p. 0|0.....	»» »|»	»» »|»	»» »|»	»» »|»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »|»	ROM............. par C.	100 »|»
Récép. Rotsch.	102 25	ANGL. 2 1|2.....	»» »|»
ESP. Dette act.	» »|»	— 4 1|2......	»» »|»
— — pass.	» »|»	— dº 1840...	90 3|4
— 3 p. 0|0.	38 »|»	— dº 1842....	»»» »|»
Dette intérieure	»» »|»	— Banque....	»»» »»
PORTUG. 5 0|0 1837	»» »|»	— dº Em. 1841.	»»» »»
HOLL. 2 1|2	»» »|»	PIÉMONT	»»»» »»
HAITI...........	» »|»	AUTRICHE	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

Ch. [illegible]	[illegible]
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	»»» »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	300 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1207 50
— à Rouen.	875 »»
R.-Havre.	567 50
Avignon.	[illegible] »»
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str...	477 50
Tours-Nant	485 »»
Orl.-Vierz.	562 50
C. du Nord	607 50
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	252 50
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	540 »»
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	406 25
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	»»» »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 90; courant du mois 100-50; décembre 100-50 à 101; quatre premiers mois, 103 à 104.

LILLE. — Colza, 92-25 à 92-»»; lin, »» à 90-50; œillette rousse, »»; [illegible] line, »»; chanvre, »». — Sans expéditions.

ESPRITS. — 3|6 Montpellier disponible 128; courant du mois 127; décembre 126 à 125; 4 premiers 1847, 121 offert; mois du milieu 123 offert.

SAVONS. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à »»-»» fr. les 100 kil.; ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

L'*Histoire de Napoléon*, par M. Elias Regnault, malgré de nombreux écrits sur ce sujet inépuisable, est un ouvrage entièrement nouveau. Un récit animé et dramatique, enrichi de documents originaux, de faits jusqu'ici inconnus sur la vie privée de Napoléon, abondant en appréciations élevées et en vues nouvelles, un style pur et brillant qui réunit l'éclat de la poésie à la gravité de l'histoire, distinguent cette publication, qui présente d'ailleurs un caractère tout différent de ce qu'on a lu jusqu'ici. A ces conditions d'un véritable succès, les éditeurs Perrotin et Pagnerre joignent celles du bon marché et d'un format élégant dans lequel aucune histoire de Napoléon n'a encore été publiée. C'est en même temps un livre d'élite et un livre populaire.

Jamais la *France musicale* n'avait atteint le chiffre d'abonnements auquel elle est arrivée le mois d'octobre. Ce journal, qui est à sa dixième année, justifie son immense succès par les cadeaux vraiment prodigieux qu'il fait à ses abonnés. Il paraît inouï que la *France musicale* puisse donner en prime deux superbes partitions, sept albums de chant et piano, deux places pour six concerts, plus 104 morceaux dans l'année. Pourtant rien n'est plus vrai. La *France musicale* est rédigée par l'élite des écrivains : Castil-Blaze, Adam, Martin d'Angers, Escudier frères, Léon Gozlan, de Pontécoulant, etc.

Il est démontré dans le livre du docteur D. DE SAUNOIS, intitulé la [illegible] TRITE, etc., que c'est à l'estomac qu'il faut demander compte d'une foule de maladies qui, en apparence, lui sont étrangères; c'est un livre d'un haut intérêt pour tous ceux qui souffrent.

Les nouveautés de la maison Alexandrine se présentent en grand nombre pour la saison dans laquelle nous entrons. En visitant les magasins de la rue d'Antin, 14, nous avons remarqué surtout de charmantes innovations en manteaux, et parmi les plus élégants, ceux auxquels Alexandrine a donné des formes qui permet de leur donner le titre de *Grecs*, *Persans*, [illegible]. Une spécialité de manteaux ravissants est celle qu'elle appelle [illegible]. Ce manteau est en velours et garni de broderies et de dentelles d'une grande magnificence. Les nouvelles créations d'Alexandrine en chapeaux d'hiver ont, comme toujours, le plus rare cachet d'élégance et d'originalité. — Pour les bals et les soirées, qui commenceront le mois prochain, elle prépare des coiffures d'un goût exquis, sur lesquelles nous reviendrons en temps opportun.

Afin de s'assurer une nombreuse clientèle, les VILLES DE FRANCE vendent leurs marchandises extrêmement bon marché.

LE MAGASIN LITTERAIRE se compose des meilleurs feuilletons, romans et nouvelles de MM. Frédéric Soulié, Alexandre Dumas, Alphonse Karr, Léon Gozlan, Paul Féval, etc., etc. Chaque numéro contient 760 000 lettres, plus de soixante volumes par an. — Abonnement : DOUZE FRANCS PAR AN. — Rue Coq-Héron, 3.

MUSÉE DES FAMILLES. LECTURES DU SOIR. — Douze numéros par an, enrichis de nombreuses gravures. L'abonnement part du 1er octobre. Pour Paris, 6 fr.; pour les départements, 7 fr. 50 c.; pour l'étranger, 9 fr. 50 c., rue Gaillon, 4, à Paris.

TRAITEMENT DE TOUTES LES MALADIES *par les simples*, par le docteur LABAS DE CHAZOULIÈRES, rue de Rambuteau, 122.

MÉDECIN DE LA BOUCHE. Guérison des *gencives*, du *palais*, de la *langue*, de la *gorge*, des *lèvres*, des *névralgies*, des *fistules*, de la *carie*, etc. Raffermissement des dents, par le docteur COURBAUT ✻, 61, rue de Provence, de 10 h. à 4.

ÉTUDES CLASSIQUES ET BACCALAURÉAT. La maison DUPUY-CESTAC, rue de Tournon, 25, qui a eu 24 bacheliers dans l'année qui vient de finir, en compte déjà 9 dans cette première session d'octobre. — Préparation aux écoles, — études du collége, — externes et pensionnaires.

Spectacles du 19 novembre.

7 »|» FRANÇAIS. — Hernani, une Femme de 40 ans.
7 »|». ODÉON. — L'Univers et la Maison, les Etourdis.
7 1|2 OPÉRA-COMIQUE. — Jibby la Cornemuse. (1re représentation.)
8 »|». ITALIENS. — La Fidanzata Corsa.
6 1|2 VAUDEVILLE. — Le Bonhomme Job, le Capitaine de voleurs.
7 1|2 GYMNASE. — Les Demoiselles de noce, Clarisse Harlowe, l'Article 213.
7 1|2 VARIÉTÉS. — Nicolas, Roch et Luc, Mathias, Sport et Turf.
7 1|2 PALAIS-ROYAL. — Le Lait, Bonhomme, Mme Dubouquin, Chambre.
7 »|» PORTE-ST-MARTIN. — La Juive de Constantin, Tableaux vivants.
6 1|2 GAITÉ. — L'Angelus, un Fils.
6 3|4 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 3|4 COMTE. — Ricco, Peau-d'Ane.
7 »|» CIRQUE. — Le Château de Pau, Henri IV.
6 »|» FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Amours, la Pension, Angéline.
6 »|» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'oiseau de Paradis.

Imprimerie de Lange Lévy, rue du Croissant, 16.

200 FR. DE MUSIQUE et 10 CONCERTS pour 24 FR. PAR AN. On s'abonne rue Neuve-Saint-Marc, 6. — Un an, 24 fr.; la province, 28 fr. — En envoyant un bon franco, on reçoit de suite, franco, les primes annoncées, et le Journal gratis pendant un an.

CHEZ L'AUTEUR, rue Grange-Batelière, 11; ET CHEZ LABÉ, LIBRAIR.

GASTRITES. 5e EDITION CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

GASTRALGIES, MALADIES NERVEUSES, AFFECTIONS CHRONIQUES DES VISCÈRES,

Considérées dans LEURS CAUSES, dans LEURS EFFETS et dans LEUR TRAITEMENT, suivi de la CONNAISSANCE DES MALADIES, par l'ÉTUDE DES TEMPÉRAMENTS; Ouvrage dédié aux nombreuses victimes des maladies des ORGANES DE LA DIGESTION, par J.-C.-B. DE SAUNOIS, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, médecin de l'Asile et inspecteur des Ecoles du 7e arrondissement, membre des Sociétés royales des Sciences, Arts et Minéralogie d'Anvers, d'Iéna, etc. Un beau vol. in-8o, avec planches. PRIX : 5 fr. à Paris, 6 fr. par la poste. (Affr.)

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

ÉTUDE SUR L'INSURRECTION DU DHARA 1845-1846,

Un vol. in-8o. PAR CHARLES RICHARD, Prix : 3 fr. 50 c.

Capitaine du génie, chef du bureau arabe d'Orléansville, ancien élève de l'Ecole Polytechnique

ALGER: Chez Bastide et chez Dubos et Marest, libraires.

2, RUE VIVIENNE. MAISON DU GRAND COLBERT 6, RUE Nve-DES-PETITS-CHAMPS.

SOIERIES.

Pékins satinés	1 95
Levantines rayées, soie cuite	2 45
Damas riches	3 90
Damas riches, grande largeur	6 90
Velours tout soie	12 75
Foulards anglais	1 95
Foulards de l'Inde	2 95
Cravates (qualité de 9 fr. 50 c.) à	5 90

TAPIS.

Tapis de foyer	12 25
Tapis de lit haute laine	16 50

LAINAGE.

Partie extra de Mérinos grande largeur. Pure laine	2 10
Pure laine	2 90
Pure laine	3 90
Satin amazone, grande largeur	3 60
Flanelles tout laine pour robes, grande largeur	2 95
Flanelle de santé, tout laine	1 25
Alcyonne glacée, grande largeur	1 95
ARTICLES DE DEUIL. Mousseline-laine noire	» 75

LINGERIE.

Dentelles, Valenciennes	» 50
Mouchoirs brodés en batiste de fil à écuss.	6 90

CHALES.

CACHEMIRES FRANÇAIS	carrés	120
	longs	250
Pure laine coloris nouveaux	carrés	65
	longs	125
Pure laine, fabrique de Paris	carrés	49
	longs	105
Indoux laine, fabrique de Paris	carrés	39
	longs	75
Indoux laine	carrés	25
	longs	59

Grand choix de Tartans carrés et longs. Kabyles nouveaux.

BLANC.

Mouchoirs de batiste unis et à vignettes	» 50
Mousseline brod. à rideaux, la pièce de 10m50	12 50
Robes de Tarlatane en toutes couleurs	5 75

CHEMISERIE.

Chemises sur mesure	4 50
Chemises sur mesure, avec devant de fantaisie	»
Caleçons et gilets de flanelle	»

BONNETERIE.

Bas dits cachemire	1 90
Chaussettes dites cachemire	1 10
Bourses en soie avec perles	1 75

GANTERIE.

Gants de Suède et gants dits cachemires	» 50
Gants de chevreau	1 75
Gants quarts-longs pour soirées	2 50
Gants de Suède, couleurs foncées	» 70
Gants de castor piqués pour hommes	1 75

FOURRURES.

Manchons de fausse martre	5 75
Manchons en martre Zélande	14
Manchons en beau vison du Canada	35
Manchettes de fourrure	» 75

GRAND ASSORTIMENT DE CONFECTIONS. PARAPLUIES. NOUVELLE PARTIE DE CHALES CACHEMIRES A 90 FRANCS.

APERÇU DES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX : Frileuse. — Aïxa. — Manteau vénitien. — Manteau Lucie. — Raphaël. — Visite Pompadour. — Napolitain. — Basquine. — Veste Louis XV. — Alakeura. — Visite arabe, etc., etc.

La chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont garanties en cachemire; quelques-uns même n'ont que le blanc en laine. Ces châles ont toujours été vendus par la fabrique et par le commerce sous la désignation de CACHEMIRE PUR.

EXTRAIT DE LA LETTRE PUBLIÉE DANS NOTRE No DU 24 OCTOBRE. — Pour mettre fin à la polémique de M. Biétry, je viens de lui faire une dernière et sérieuses proposition. Depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, j'exposerai dans les étalages de mon magasin des châles cachemires pour une somme de 50 à 60 000 fr. Ces châles, qui proviennent des maisons les plus recommandables par leur loyauté, sont tous en cachemire et comportent seulement un mélange *toléré*, comme il existe dans les châles de 500 et de 1 000 fr. Pour éviter tout malentendu, ces châles sont ainsi affichés : Châles cachemires carrés, 90 fr. et 120 fr.; châles cachemires longs, 250 fr. — Que M. Biétry, accompagné de l'autorité compétente, fasse opérer une saisie et m'intente un procès !

S'il n'accepte pas mon défi, le public verra dans son refus le plus éclatant hommage qui puisse être rendu à la qualité de mes châles comme à la sincérité de mes annonces. — CUTHBERT, propriétaire-gérant des magasins de nouveautés du *Grand-Colbert*, rue Vivienne, no 2.

Les Magasins ont été transférés rue Neuve de la Banque, 4, près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE A. STEHELIN et D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de LAINE PURE, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

OUVERTURE DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX VILLES DE FRANCE

Rue Vivienne, 51, emplacement des anciens Concerts Musard.

Mise en vente de plusieurs parties de LAINAGE, DRAP de dame, MERINOS unis et façonnés, SATINS AMAZONES, FLANELLES ECOSSAISES.

Toutes les Marchandises sont marquées en chiffres connus.

La Société échange ou rembourse les articles dont on ne serait pas satisfait.

Les demandes et les envois d'échantillons et de marchandises dans les départements sont aux frais de la SOCIÉTÉ.

RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ, 10, près le Louvre. AU BON PASTEUR RUE SAINT-HONORÉ, 167 et 169, près le Palais-Royal.

MAISON SPÉCIALE D'HABILLEMENTS. — PRIX-FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

EN VENTE PLUS DE 15,000 VÊTEMENTS D'HIVER.

Il est réservé spécialement pour la COMMANDE un choix de plus de 2,500 pièces d'étoffes provenant des premiers fabricants de France.

[illegible] limites de la France de Louis XVI; elles ont, sans souci des puissances co-signataires, violé deux articles du traité de Vienne; elles ont résolu d'en finir avec la république de Cracovie, et de détruire, comme dit la *Presse*, leur amie, « les derniers restes de la nationalité polonaise. » Cette résolution a été officiellement signifiée aux gouvernements de la France et de l'Angleterre.

Sans doute la république de Cracovie n'avait pas en soi une valeur bien grande; son indépendance tant prônée n'était qu'un mot vide de sens; mais elle restait debout comme une protestation permanente contre la grande iniquité de 1772, un symbole autour duquel se ralliait la foi nationale. Ruine respectée par le conquérant, elle devenait la pierre d'attente de l'avenir. C'était là tout; il était impossible d'en faire un centre de révolte : la dernière tentative d'insurrection l'a prouvé. N'importe, les cours absolutistes se sont lassées de l'avoir devant les yeux comme une menace importune; elles avaient essayé de la discorde intestine, du massacre du maître par le serf, de l'oppression du serf par le maître; les vexations et l'assassinat restaient impuissants à diviser les membres de cette grande famille captive, à effacer chez elle le sentiment de la nationalité; elles s'en sont pris au drapeau vers lequel toutes ces populations militantes se ralliaient par la pensée; elles ont décidé que le nom de la Pologne disparaîtrait complètement de la carte de l'Europe!

Insensés qui croient qu'il suffit d'un trait de plume pour détruire une nationalité, que c'est assez de quelques milliers de baïonnettes et de quelques vaines formalités pour effacer du cœur des populations le sentiment de la patrie! Aux époques barbares, la plupart des conquérants qui ont voulu anéantir par la force des nationalités vaincues ont échoné dans leur entreprise; à ces époques cependant le droit souverain était la force. Dans les siècles où les rapports entre les hommes sont réglés par la loi, où les communications se font de jour en jour plus faciles entre les peuples, une telle compression est impossible. Les populations polonaises avaient encore jusqu'ici la consolation de voir leur nom figurer sur la carte; quand elles ne l'y verront plus, il n'est rien qu'elles ne fassent pour l'y rétablir.

Leurs oppresseurs viennent de leur créer des amis nouveaux, des amis sur lesquels elles n'avaient pu compter. Tant qu'un simulacre de Pologne a survécu, les diplomates ont gardé le silence, les peuples seuls se sont émus en leur faveur. Violer les traités, c'est poursuivre la diplomatie sur le terrain où elle s'est réfugiée, c'est la forcer à sortir de sa réserve; la violation impunie des traités, c'est la négation des lois sur lesquelles repose l'existence de tous les peuples, c'est la perturbation portée dans tout ce qui est. La diplomatie devra s'émouvoir à son tour; victime d'une oppression de plus, il n'est plus de sympathie qui puisse être refusée à la cause polonaise; les peuples la défendront au nom de la fraternité humaine, la diplomatie au nom du droit public violé. La suppression de la république de Cracovie peut être le signal de la résurrection de la Pologne.

Les puissances savent que ni la France ni l'Angleterre ne feront la guerre pour la république de Cracovie; elles abusent du droit que leur donne leur position : elles appliquent la loi du plus fort. Mais qu'elles y prennent garde! Violer les lois constitutives des Etats, c'est apprendre aux peuples à violer les lois constitutives des sociétés, c'est ébranler en eux le culte de la loi, c'est leur apprendre à faire passer leur intérêt avant celui de l'Etat, puisque l'Etat fait passer son [illegible]

Nous espérons qu'en présence de cette brutale violation des lois internationales, les peuples comprendront de plus en plus le vide de la politique pure qui les parque dans d'arbitraires et changeantes subdivisions, et qu'ils sentiront plus vivement le besoin de s'unir par une sainte et fraternelle alliance. Les populations polonaises sont, par la sympathie, les sœurs de la France et les sœurs de l'Allemagne. Que les gouvernements se les disputent et tendent à les isoler, c'est à elles à briser de vaines barrières, à se rapprocher par le cœur, à s'unir dans un même sentiment de fraternité. Quand elles communieront dans la même pensée, quand elles n'auront qu'un seul désir et qu'un seul but, elles seront fortes contre toutes les oppressions, et le jour de l'émancipation générale sera proche.

—

Les journaux ministériels (la *Presse* exceptée), font aujourd'hui chorus avec l'opposition, dans leurs protestations contre la suppression de la république de Cracovie. Nous citons une partie de l'article du *Journal des Débats* :

Cette étrange nouvelle, dit-il, nous paraissait pour le moins douteuse. Nous ne pouvions pas croire que trois des grandes puissances de l'Europe, l'Autriche, la Prusse et la Russie, se fussent entendues pour donner au monde l'exemple d'une ***si manifeste et si dangereuse violation des traités les plus solennels***. L'évidente fausseté des motifs allégués par la ***Gazette d'Augsbourg*** pour publier ***cet acte de violence*** contribuait encore à nous rendre la nouvelle plus suspecte.

Quiconque a lu les traités de Vienne sait bien que l'établissement de la république de Cracovie n'a pas été l'œuvre exclusive des trois puissances qui s'arrogeraient aujourd'hui le droit de détruire cette république; et s'il existe, comme le prétend la ***Gazette d'Augsbourg***, des conventions particulières en vertu desquelles la Prusse, l'Autriche et la Russie auraient considéré l'indépendance de la république de Cracovie ***comme un simple essai*** sur lequel il leur serait toujours loisible de revenir, il est trop manifeste que ces conventions sont sans force et sans valeur à l'égard des autres puissances signataires des traités de Vienne. L'Europe n'a jamais entendu parler de ces conventions; c'est la première fois qu'on en révèle l'existence au monde. Nous avions donc lieu assurément de nous délier du rapport de la ***Gazette d'Augsbourg***.

Il n'est pourtant que trop vrai que ce journal était bien informé. Il est certain aujourd'hui que l'Autriche, la Prusse et la Russie, empruntant à l'empereur Napoléon la formule qu'on lui a tant reprochée, ont prononcé d'un commun accord que ***la république de Cracovie avait cessé d'exister***, et que cette ville, le dernier débris de la malheureuse Pologne, serait réunie aux domaines de l'Autriche.

Hier la nouvelle en a été notifiée par le ministre de Prusse à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Normanby.

Aujourd'hui M. Guizot a reçu du chargé d'affaires d'Autriche la même notification.

Le fait est donc consommé; mais le droit subsiste, et les éclatantes déclarations qui ont été faites l'été dernier aux deux tribunes de France et d'Angleterre, par les ministres des affaires étrangères des deux pays, nous sont un sûr garant que ***le droit ne sera pas abandonné***!

Le *Journal des Débats* reproduit ensuite les discours prononcés dans les chambres de France et d'Angleterre, par M. Guizot et lord Palmerston, lors de l'occupation momentanée de Cracovie, et fait remarquer combien leurs protestations furent catégoriques.

Des journaux anglais parvenus aujourd'hui à Paris, le *Times* est le seul qui donne cette nouvelle. Le correspondant qui la lui annonce la commente ainsi :

L'existence de Cracovie comme ville libre ayant été garantie par le [illegible]

comme une question qui n'intéresse qu'elles seules et touchant laquelle elles ne veulent admettre aucun appel de la part du reste de l'Europe.

Développements des garanties commerciales en Belgique.

Dans un excellent travail, publié le 16 novembre, par l'*Indépendance belge*, M. Ducpétiaux, membre du conseil communal de Bruxelles, propose pour la Boulangerie et la Boucherie, un plan que nous nous empressons de reproduire. Il est utile, croyons-nous, de montrer que les esprits les plus avancés cherchent avec ardeur des moyens nouveaux assez efficaces pour porter remède aux maux causés par une concurrence sans frein et sans limites, et créer une science véritable d'Economie sociale, qui nous porte en avant des systèmes surannés de l'économie politique actuelle.

« Il est du devoir de l'administration, dit avec beaucoup de raison M. Ducpétiaux, de faire cesser les fraudes et les altérations journellement commises dans la Boulangerie et la Boucherie, en descendant elle-même sur le champ de la concurrence, et en s'emparant de l'arme, afin de s'en servir comme de la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle avait faites. L'Economie politique a créé une sorte de *droit divin* au profit du commerçant, à qui elle a tout permis, et entre les mains duquel elle a remis les destinées du peuple; il est temps de revendiquer les droits de ce dernier, mais par des voies pacifiques, en ménageant autant que possible les transitions, sans bouleversements et sans révolution. Consacrons les droits des marchands et des industriels, et en même temps ceux des consommateurs, offrons-leur une charte qui les concilie, un système de *garanties* dans l'intérêt des uns et des autres. »

Nous omettons les développements dans lesquels est entré M. Ducpétiaux; contentons-nous, pour le moment, de faire connaître ses conclusions.

Voici ce qu'il propose :

1° Déclarer libre, à Bruxelles, l'industrie de la boulangerie et de la boucherie, et la soustraire dès lors à toute mesure réglementaire autre que celle que nécessite l'intérêt de l'ordre et de la salubrité publique.

(Sur ce premier point, nous devons faire toutes réserves; car il ne nous paraît pas inutile de maintenir les mesures qui existent en France — nous ne parlons pas de la Belgique — sur la taxe et d'autres objets; on peut perfectionner ces mesures, mais il ne faudrait pas les abolir.)

2° Instituer une Boulangerie et une Boucherie communales dont les opérations et le débit seraient réglementés par le conseil communal, et qui serviraient à proclamer chaque semaine le prix courant du pain et de la viande à Bruxelles. Pour économiser, d'ailleurs, les frais de cette institution, un arrangement pourrait être conclu avec l'administration des hospices et secours, qui organiserait la Boulangerie et la Boucherie régulatrices dont il est question dans ce paragraphe, d'après des bases à déterminer ultérieurement;

3° Etablir à Bruxelles un grenier public pour les grains, spécialement destiné à régulariser le prix des marchés, et à suppléer, le cas échéant, à l'insuffisance des approvisionnements;

4° Astreindre, par un règlement analogue à celui de Paris, les boulangers de Bruxelles à avoir en tout temps un approvisionnement suffisant, en instituant à cet effet une halle centrale pour les farines;

5° Substituer dans les mercuriales des grains et farines, au prix par mesure, le prix par poids de 100 kil.;

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 20 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1).

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

—

TROISIÈME PARTIE.

XVI.

De la surprise ménagée au *Dragon bleu*. M. Pecksniff apparaît à son zenith, et déploie dans l'exercice de sa puissance autant de courage que de magnanimité.

Le soir du grand orage, Mme Lupin, hôtesse du ***Dragon bleu***, assise en son petit comptoir, le menton appuyé sur sa main, pensive, pour ne pas dire triste, regardait à travers l'étroite fenêtre, que, même en plein midi, obscurcissait l'épais feuillage de la vigne. Souvent elle secouait la tête et murmurait : « Hélas! hélas! merci de moi! »

C'était un temps mélancolique, même vu de ce petit coin si confortable, si bien clos. La riante perspective de champs de blé, de pâturages, de vertes pentes aux douces ondulations, aux ruisseaux murmurants, aux haies fleuries entremêlées de groupes d'arbres, avait disparu : l'espace, noir et désert, se déroulait des vitres de la croisée jusqu'à l'horizon lointain, où le tonnerre semblait bondir de colline en colline. Une lourde pluie battait, à flots pressés, les jeunes branches de la vigne et du jasmin, et, à la lueur des éclairs, on voyait les feuilles ruisselantes frapper en suppliantes aux carreaux comme pour demander l'hospitalité par cette nuit terrible.

En témoignage de son respect pour le feu du ciel, Mme Lupin avait éloigné la lumière du comptoir et l'avait placée sur le manteau de la cheminée : sa corbeille à ouvrage restait négligée à son coude; son souper, servi sur la table, y demeurait intact; et, le menton appuyé sur sa main, elle soupirait encore : « Mon Dieu! ayez pitié de nous! » quand le loquet grinça sur sa gâche usée, un voyageur entra, referma la porte derrière lui, et marcha droit à l'hôtesse :

— Une pinte de la meilleure bière qu'il y ait ici, dit-il d'un ton bourru.

Il avait bien quelque cause d'être maussade : eût-il passé sa journée au centre d'une cataracte, il n'aurait pu être plus trempé. Enveloppé jusqu'aux yeux d'une grossière capote de marin, il portait un chapeau de toile cirée dont les larges bords, faisant gouttières, épanchaient sur sa poitrine, sur son dos, sur ses épaules, une incessante averse. Il avait si bien rabattu son chapeau, monté son collet, que la digne hôtesse n'entrevoyait que son menton; encore le cachait-il en partie de sa manche mouillée, lorsqu'elle le regarda. Elle n'en conclut pas moins, avec la sagacité féminine, que ce devait être un brave garçon.

— Une bien mauvaise nuit! dit-elle d'un ton compatissant.

Le voyageur se secoua comme un terre-neuve qui sort de l'eau.

— Il y a du feu, et bonne compagnie à la cuisine, reprit l'hôtesse. Ne feriez-vous pas mieux d'aller vous y sécher?

— Non, merci, répliqua l'étranger, lançant un regard du côté de la porte du fond. Il semblait savoir le chemin.

— Il y a de quoi vous faire attraper la mort, dit l'hôtesse.

— Bah! Bah! Si j'avais eu à l'attraper, je n'aurais pas attendu à ce soir. A votre santé, Madame!

Mme Lupin le remercia. Il porta le verre à ses lèvres, puis, changeant d'avis, il le posa sur le comptoir sans y avoir goûté; se rejetant alors en arrière, et regardant autour de lui, autant que le lui permettait la masse de ses vêtements :

— Comment s'appelle cette maison? demanda-t-il. N'est-ce pas le ***Dragon***?

— A votre service, Monsieur, répondit poliment l'hôtesse.

— Alors, vous devez avoir ici un mien parent, un jeune homme du nom de Tapley? Hé! Mark, mon gaillard! poursuivit-il, apostrophant la porte de l'arrière-salle, je vous ai donc trouvé à la fin!

Touchée au vif, Mme Lupin se retourna, alla près de la cheminée raviver la flamme de la chandelle, et dit, le dos toujours tourné vers l'étranger :

— Personne ne serait mieux accueilli au ***Dragon*** que celui qui y apporterait des nouvelles de Mark. Mais il s'est passé de longs jours et des mois, depuis qu'il a quitté la vieille Angleterre. Dieu seul sait si le pauvre garçon est vivant ou mort à l'heure qu'il est!

Elle secoua la tête, sa voix tremblait, sa main aussi, et la chandelle avait encore besoin d'être mouchée.

— Où est-il donc allé? demanda le voyageur d'une voix radoucie.

— En Amérique, répondit Mme Lupin avec une tristesse croissante. Il a toujours eu le cœur tendre, généreux; peut-être attend-il en prison sa sentence de mort, pour avoir eu pitié de quelque malheureux nègre, pour avoir aidé la pauvre créature à se sauver. Ah! quelle idée aussi, en Amérique! Que n'allait-il plutôt dans un de ces pays qui ne sont qu'à demi barbares! où les sauvages se mangent les uns les autres ouvertement; au moins la chance est égale pour tous!

Complètement vaincue par son émotion, Mme Lupin sanglota; elle regagnait sa chaise, lorsque le voyageur la saisit au passage. Elle poussa un cri, de terreur d'abord, puis de joyeuse surprise.

— Oui, c'est bien moi! s'écria Mark. Encore un baiser, puis deux! puis vingt!... Vous ne me remettiez pas avec cette capote et ce grand chapeau? moi qui jurais que vous me reconnaîtriez n'importe où. Dix pour la peine!

— Ah, certes! si seulement j'avais pu vous voir! mais vous parliez d'un ton si brusque! aurais-je jamais deviné que vous seriez bourru avec moi, Mark, à notre première rencontre?

— Quinze baisers en sus pour m'indemniser de l'effort! Comme vous voilà jeune et belle! six de plus! Oh! la dernière demi-douzaine ne saurait compter : c'est à refaire!... Dieu vous bénisse : quel régal de vous revoir! Allons, encore un petit!... De ma vie je ne me sentis si heureux! Et dire qu'il n'y a pas l'ombre de mérite! allons, un encore pour m'en dédommager.

Mark Tapley s'arrêta pourtant dans son addition, non par lassitude, mais faute d'haleine. D'autres devoirs alors lui vinrent en mémoire.

— M. Martin Chuzzlewitt est là dehors, dit-il; je l'ai laissé sous le hangar pendant que je venais voir si vous étiez seule. Nous nous reposerons cette nuit, et dès que vous nous aurez conté les nouvelles, nous aviserons.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 19 novembre.

PORTUGAL.

La prise de Lisbonne par l'armée insurrectionnelle ne se confirme pas. Les communications sont lentes en Portugal, et les opérations militaires semblent plus lentes encore. Le maréchal Saldanha avec l'armée royale, et le comte das Antas avec les troupes insurgées continuent à s'observer de loin, faisant parfois trois pas en avant, mais pour en faire aussitôt deux en arrière, puis rester immobiles, l'un attendant l'autre. Le maréchal Saldanha a, pour sa part, mis quatre jours à faire vingt milles, une lieue et demie par jour; ses troupes ont eu une rencontre avec des guérillas, qui n'ont pris la fuite qu'après lui avoir fait payer cher la victoire; une cinquantaine de blessés royaux ont été transportés à Lisbonne. Les dernières nouvelles nous montrent le comte das Antas sortant de Coïmbre pour se diriger à sa rencontre et sur Lisbonne, avec des troupes nombreuses.

Les correspondances anglaises annoncent que le bombardement d'Evora est commencé. Les insurgés d'Oporto auraient fait une sortie sous les ordres de Sa da Bandiera, qui aurait été blessé à la jambe, mais après avoir mis en déroute les troupes de Casal. Le colonel anglais Wilde, qui paraît être chargé d'une mission pacificatrice, s'est rendu au camp de Saldanha; on pensait qu'il se rendrait de là près du comte das Antas, son ancien ami, puis à Oporto.

La reine a, dit-on, tenté un emprunt auprès de la Banque de France, mais on lui aurait fait des conditions si humiliantes, qu'elle a refusé, au moins pour le moment. La duchesse de Bragance, veuve de dom Pedro, a quitté Lisbonne pour se rendre à Ostende.

Le parti légitimiste suit l'impulsion qui lui a été donnée par *son roi* pour le soulagement de la misère. Les journaux légitimistes de ce matin publient deux lettres, l'une de M. de Latour-du-Pin, l'autre de M. de Narbonne-Pelet, qui souscrivent chacun mille francs en faveur des indigents. Ces journaux annoncent, en outre, qu'une commission va être nommée pour recueillir et répartir les fonds d'une vaste souscription au profit de l'indigence.

M. de Larochejacquelein persiste de son côté dans le projet de loterie qu'il a conçu : seulement il en modifie les bases pour cesser d'être en contravention avec la loi. Voici un passage de la seconde lettre qu'il adresse à cet effet au ministre de l'intérieur :

La commission qui serait nommée se procurerait la valeur de *deux millions* en diamants, pierres précieuses et objets de prix, qui seraient mis en loterie.

Pour prouver combien ils ont à cœur de ne pas spéculer sur une bonne œuvre, des négociants de premier ordre proposent de reprendre à l'instant même de la délivrance des lots, chacun des lots qu'ils auraient fournis au prix indiqué en argent dans la combinaison de la loterie, de façon que chaque gagnant puisse à son gré choisir entre les valeurs en leur représentation intégrale en numéraire. Ils consentent à ce qu'il ne leur soit fait remise d'aucune commission quelconque : seulement les personnes qui demanderaient le remboursement seraient tenues de laisser 10 pour 100 au profit des pauvres de Paris.

SUBSISTANCES. — Le gouvernement a fait publier les renseignements suivants :

« On écrit de Riga, 8 novembre : Dans la Courlande, où le froment l'hect.; ceux du froment tendre, du même poids, destiné à la boulangerie, 17 fr. 02 c.; orge, 12 fr. 64 c. Le droit de sortie est de 24 c. par hect., et 48 sous pavillon étranger. »

— D'après les avis de Liverpool, la position de l'approvisionnement des ports de l'Angleterre, au 9 de ce mois, était ainsi qu'il suit : Blé, 3 490 959 hectolitres; orge, 892 455 hectolitres; seigle, 5 736 hectolitres; farines, 1 791 149 quintaux.

— M. le ministre de la guerre vient de donner des ordres à M. le général commandant la 7e division militaire pour que 100 chevaux de trait et 25 chariots du 4e régiment d'artillerie, et 100 chevaux de trait et 25 chariots du 11e de même arme, partent, les premiers de Lyon et les autres de Valence, avec le personnel nécessaire, pour se rendre à Marseille, afin de ramener à Lyon des blés que l'abaissement des eaux et le renchérissement du fret ne permettent pas d'expédier par le Rhône.

Une ordonnance royale concède à la Société de l'Union agricole d'Afrique, *trois mille cinquante-neuf* hectares de terrain sur le Sig, pour y fonder un village de *deux mille personnes*. Cette ordonnance est datée du 8 novembre.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — On assure, dit le *Moniteur parisien*, que les ports de l'Algérie vont être, comme ceux de la France, ouverts aux provenances de la Turquie.

— Les dernières nouvelles d'Alger sont du 12 novembre. Tout est tranquille dans la colonie, et l'on ne redoute pour le moment aucune tentative nouvelle de la part d'Abd-el-Kader. (*Idem.*)

— La frégate *la Sirène*, qui porte à Taïti M. le capitaine de vaisseau Lavaud, gouverneur des établissements français dans l'Océanie, est partie le 14 de Brest.

— Le bey de Tunis est arrivé le 14 à Aix. A son départ de cette ville, le bey a remis à M. le maire une somme de mille francs pour les pauvres.

— M. le comte Rossi, ambassadeur du roi près le saint-siége, est parti la semaine dernière pour retourner à son poste.

— Par ordonnance royale, MM. de Montesquiou, Maigne, Cavalier, Pascalis et Roux viennent d'être nommés auditeurs de première classe au conseil d'Etat.

— Les examens annuels prescrits par le règlement pour l'admission aux emplois de rédacteurs et d'expéditionnaires au ministère de la guerre sont terminés.

Il s'est présenté *deux cents* candidats pour l'emploi de rédacteur : *quatre* places de cette catégorie seulement sont à donner.

Le nombre des candidats pour la place d'expéditionnaire est *du double au moins*.

— La planète Le Verrier a été vue à l'observatoire de Washington, ville fédérale des Etats-Unis, dans les derniers jours d'octobre.

— Le *Morning Post* prétend qu'il existe de sérieux dissentiments parmi les membres du cabinet britannique. Ces dissentiments auraient surtout pour objet la nouvelle ligne à adopter dans les relations avec la France.

— Les journaux de Madrid publient un décret ainsi conçu :

« Les élections de députés pour les cortès qui doivent se réunir conformément à mon ordonnance royale du 31 octobre, dans la capitale de la monarchie, le 25 décembre prochain, commenceront le 6 dudit mois; elles continueront les jours suivants, avec observation des délais, règlements et ordres établis par la loi du 18 mars dernier. compagnies des bateaux à vapeur du Rhône motivent puissamment cette mesure. (*Manche.*)

DEMANDE EN NOMINATION D'UN GÉRANT JUDICIAIRE. — Mardi, M. Griolet, divers actionnaires et divers créanciers de l'*Epoque* comparaissaient en référé devant M. de Belleyme, à l'effet d'obtenir qu'il fût nommé un gérant judiciaire, attendu que l'acquéreur de ce journal n'avait pas effectué dans le délai de quinze jours, qui lui avait été accordé par le liquidateur, le paiement du prix d'acquisition, s'élevant à 202 500 francs, plus les frais et le service des abonnements. Quelque graves que fussent les considérations sur lesquelles s'appuyaient les actionnaires et les créanciers de l'*Epoque*, pour s'opposer à la prolongation d'un état de choses provisoire qui les alarme, un nouveau délai de vingt jours, prorogeant au 5 décembre le terme du paiement, a été accordé à M. Deville par M. de Belleyme.

TRIPOTAGES DE FINANCIERS. — On lit dans le *Moniteur industriel* : « A la Bourse, on ne parle plus que de sinistres. Chaque nouvelle est un embarras, une déconfiture ou une *exécution*. Plus de vingt seigneurs de l'endroit sont déjà tombés; plus de cent autres tremblent de tous leurs membres, ne sachant comment éviter le terrible coup. Et, que l'on ne s'y trompe pas, nous ne sommes pas au terme, car c'est l'annonce seule des versements à opérer dans les chemins de fer qui a provoqué toute cette débâcle. Or, nous le demandons, que ne sera-ce pas lorsqu'il faudra verser réellement, puisque la pensée seule de verser ébranle déjà les puissants?

» Rien de plus facile à expliquer que ce qui se passe. Il y a une infinité de spéculateurs qui, pour tripoter sur les chemins de fer, ont gardé ou acheté plus d'actions non libérées qu'ils n'avaient d'espèces sonnantes pour les libérer. C'était un bon calcul si les acheteurs s'étaient précipités sur ces titres. Mais, à force de vouloir faire fortune tout d'un coup, les détenteurs ont éloigné les acheteurs. Toutefois, la fin devait arriver, et voilà en effet venir le jour de l'échéance. Aussitôt chacun de vouloir vendre, de chercher une dupe. Rien de moins, car n'était-ce pas une hausse factice des actions que des cours déterminés par des détenteurs dans l'impossibilité de libérer leurs titres? Quoi qu'il en soit, de là la baisse, une baisse qui commence, une baisse dont personne ne peut prévoir ni la durée ni l'intensité.

» La crise sera d'autant plus forte que la disette des espèces est extraordinaire. On ne sait plus ici comment avoir de l'argent. La Banque de France elle-même se trouve, dit-on, dans la nécessité de vendre des rentes, sa réserve s'épuisant à vue d'œil. »

UN NOTAIRE ESCROC. — Les détails qui nous parviennent sur la déconfiture et la fuite du notaire Dupray, sur les causes qui les ont occasionnées et sur les moyens pratiqués par cet officier ministériel pour consommer ses spoliations, se succèdent avec un caractère de gravité de plus en plus déplorable. Nous ne donnerons pas ici tous ces détails; mais il en est quelques-uns si dangereux pour la fortune publique et la sécurité des familles, que nous croyons devoir les publier afin de mettre la confiance des parties en garde contre des fraudes que facilite souvent une trop aveugle confiance.

C'est en fabriquant de fausses minutes, en y apposant de fausses signatures et de fausses mentions d'enregistrement, en fabriquant de faux certificats d'inscriptions hypothécaires, en abusant des blancs-seings qu'il obtenait, soit en marge des actes de son ministère, soit autrement, ou en dissimulant à la lecture ce qu'il y insérait pour arriver à ses fins; c'est aussi en induisant en erreur sur la réalité des pouvoirs qu'il leur remettait, les mandataires dont il empruntait les noms et l'intervention salariée ou officieuse, que ce notaire infidèle parvenait à se faire remettre de nombreux capitaux.

On cite une obligation de 20 000 francs qu'il aurait faite sous le nom d'un emprunteur imaginaire, avec hypothèque sur un immeuble qui n'existe pas, obligation dont il s'est fait délivrer les fonds en échange desquels le prêteur trop confiant possède une grosse et un bordereau d'inscription faux. On cite une cession de 60 000 fr. faite à

— Pas une âme ici, dit l'hôtesse, excepté les habitués. Ah! s'ils vous savaient de retour, quel que tard qu'il soit, Mark, nous aurions un fameux feu de joie!

— Il faut qu'ils ne se doutent de rien ce soir, cher cœur; ainsi faites fermer les portes, couvrez le feu, et quand tout sera prêt, mettez la chandelle sur la fenêtre, et nous entrerons. Allons, chère, un baiser! un petit!... Qu'il me tarde d'entendre parler des vieux amis! Vous nous en conterez long, n'est-ce pas? M. Pinch, dites donc? et le chien du boucher du coin de la rue, et le basset d'en face? et le charron? et toute la boutique! Imaginez un peu, quand j'ai aperçu ce soir l'église à travers la pluie! Si je n'ai pas cru que le clocher allait m'étrangler! Un de plus! — Vous ne voulez pas? — Un tout petit! — Seulement rien qu'un, pour en finir!

— Vous n'en avez déjà que trop pris. Fi de vos façons étrangères!

— Etrangères! se récria Mark. Elles sont bien nées natives d'Angleterre, et pour preuve, vous me laisserez encore embrasser une demi-douzaine de fois vos fraîches joues, non pour l'amour d'elles, mais pour l'amour du pays. Notez bien que ce n'est pas vous que j'embrasse : j'ai vécu parmi les patriotes, j'embrasse ma patrie!

Après cette explosion de patriotisme, Mark se résolut à rejoindre Martin.

Les habitués du *Dragon* ne tardèrent pas à sortir, en grommelant contre l'horloge de l'auberge, qui avançait d'une demi-heure au moins : l'orage l'avait sans doute dérangée. Tout impatients et mouillés qu'ils étaient, Martin et Mark eurent plaisir à revoir ces visages connus et à les passer en revue à mesure qu'ils défilaient près d'eux.

— Monsieur, voilà Samuel; le reconnaissez-vous?

— Oui, certes, le palefrenier de Pecksniff. Est-ce que par hasard la vieille rosse existerait encore?

— N'en doutez pas, Monsieur, répliqua Mark. Elle est juste de ces espèces d'animaux qui, n'ayant que la peau et les os, se dessèchent sur pied, allant toujours leur petit bonhomme de chemin, et qui figurent à la fin dans les journaux sous cette rubrique : « Singulier cas de longévité chez un quadrupède! » Comme si c'était là de la vie! Monsieur, regardez donc le chantre, ivre comme de coutume.

— Je le vois, dit Martin en riant. Mais, bon Dieu, Mark, vous êtes trempé!

— Et vous donc, Monsieur!

— Oh! pas de moitié autant, dit son compagnon d'un air vexé. Je vous avais si fort recommandé de ne pas vous tenir du côté du vent, Mark, mais de changer de temps à autre avec moi. Vous n'en avez tenu compte et vous avez reçu toute la pluie!

— Vous ne vous doutez guères du plaisir que vous me faites, Monsieur! dit Mark, après un court silence. Excusez la liberté! mais c'est que ça remue le cœur de vous entendre parler comme cela! si différent d'autrefois! (ce n'est pas que je veuille m'en prévaloir!) mais vous voir devenu si prévoyant, si humain, depuis le jour où j'étais tout à plat dans Eden, vous savez!...

— Ah! Mark, soupira Martin, il vaut mieux ne pas parler de ce temps-là. — N'est-ce pas la lumière que je vois là-bas?

— Juste! s'écria Mark. Dieu bénisse la digne femme! est-elle alerte à la besogne! En avant, Monsieur! bon vin! bons lits et bonne chère!

Le feu flambait rouge et pétillant, la table était dressée, la bouilloire chantait sur la braise, les pantoufles attendaient de compagnie avec le tire-bottes; des tranches de jambon grésillaient sur le gril, et, tandis qu'une demi-douzaine d'œufs frémissaient dans la poêle à frire, une bouteille de vin de Xérès faisait la nique à une mousseuse cruche de bière; de succulentes provisions pendaient aux solives; il semblait qu'il n'y eût qu'à ouvrir la bouche pour qu'il y tombât d'en haut quelque chose de savoureux, d'exquis. Remplissant pour l'amour d'eux l'office de cuisinière, Mme Lupin, devenue grande-maîtresse du temple, apprêtait le repas de ses blanches mains.

C'était irrésistible. Martin la serra dans ses bras, et Mark, comme si l'idée lui en fût venue pour la première fois, en fit autant de son côté.

— En vérité! dit Mme Lupin, rajustant son bonnet, riant et rougissant tout à la fois, quoique j'aie souvent dit que les jeunes gens de chez M. Pecksniff étaient la joie et la vie du *Dragon*, je n'aurais jamais pensé qu'un d'eux s'émancipât à ce point avec moi, monsieur Martin; et j'aurais encore moins pu croire, qu'au lieu de m'en fâcher, j'en serais contente. Dam! on ne revient pas tous les jours d'Amérique, avec Mark Tapley pour...

— Pour ami, madame Lupin, reprit Martin avec empressement.

— Pour ami, acheva l'hôtesse, évidemment glorieuse de cette distinction, mais d'un signe de sa fourchette maintenant toujours Mark Tapley à une distance respectueuse. Non, je ne l'aurais jamais cru; sans parler de tous les changements que j'aurai à vous raconter quand vous aurez soupé.

— Bon Dieu, s'écria Martin, changeant de couleur, qu'est-il donc arrivé?

— *Elle* va bien, reprit l'hôtesse, et habite maintenant chez M. Pecksniff. Ne vous alarmez donc pas pour la chère demoiselle. Vous n'avez rien à craindre de ce côté. Il est inutile de faire des mystères, ajouta Mme Lupin, vous voyez bien que je sais de quoi il retourne.

— Et vous êtes précisément la personne qui devez tout savoir, répliqua Martin. Je suis ravi de vous trouver au fait. Mais à quels changements faites-vous allusion? Mon Dieu! y aurait-il quelque mort?...

— Non, non, rien d'aussi sérieux. Mais je déclare que vous ne tirerez pas de moi un autre pauvre mot avant d'avoir soupé; vous pouvez me faire vingt questions à la fois, motus, c'est dit.

Elle était si résolue, qu'il n'y avait rien à faire qu'à souper au plus vite. Comme ils avaient arpenté bon nombre de lieues, qu'ils étaient à jeun depuis midi, ils ne firent pas grande violence à leurs inclinations en se jetant sur la victuaille. Ils en eurent pour plus longtemps qu'ils ne se l'étaient imaginé, vingt fois, comme ils prétendaient en avoir fini, Mme Lupin leur prouva le contraire d'une façon triomphante. Mais le temps et la nature aidant, ils se rendirent, et assis devant le foyer resplendissant, les pieds à l'aise, sur les chenets (heureuse posture, car la nuit était de plus en plus froide, pluvieuse et tempétueuse), les yeux complaisamment fixés sur l'hôtesse fraîche et potelée, dont l'œil riant et les cheveux d'ébène réverbéraient l'éclat du feu, ils se préparèrent à écouter les nouvelles.

Que d'exclamations de surprise, quand l'hôtesse raconta la séparation de M. Pecksniff et de ses filles, et le renvoi de M. Pinch! Mais ce n'était rien au prix de l'indignation de Martin, lorsqu'il entendit qu'il n'était question dans tout le voisinage que de l'empire absolu conquis par l'excellent gentilhomme sur le vieux M. Chuzzlewit, et de l'honneur qu'il destinait à Marie. En un clin d'œil, les pantoufles de Martin volèrent à droite et à gauche, et il s'empressa de remettre ses bottes mouillées, dans cette vague détermination, d'aller quelque part assommer quelqu'un, qui est la première soupape de sûreté d'un naturel violent.

— Lui! dit-il, à demi suffoqué; ce papelart à la langue mielleuse!

Tous ces méfaits remontent à 1845. Une mise en demeure de restituer dans le jour une somme de 30 000 fr. faite à Dupray jeudi soir, a déterminé sa fuite.

Quant aux causes originaires de ce désordre, on l'attribue à des spéculations sur des immeubles et à des jeux de Bourse. On parle d'un découvert de 60 000 francs sur des actions du chemin de fer d'Avignon, découvert qu'il aurait comblé il y a quelque temps.

Les scellés apposés sur les minutes et cartons de l'étude ne sont pas encore levés. On attend avec anxiété la vérification de ces faits, mais le chiffre grossit chaque jour et dépasserait un million.

L'information se poursuit, et les renseignements nouveaux qu'on a recueillis, en éloignant, comme nous l'avons fait pressentir hier, toute tentative de suicide, permettront d'être bientôt sur les traces du coupable. (*Gazette des Tribunaux.*)

Exposition de la Théorie de Fourier. (1)

(*Extrait du Courrier de Nantes.*)

Nous avons vu comment l'association intégrale du *capital*, du *travail* et du *talent*, dans l'atelier agricole, industriel et commercial de la commune, est la solution de paix et de justice que Fourier oppose aux conflits industriels, aux déchirements, aux malheurs et aux misères qui résultent de la lutte anarchique des intérêts et des agents du travail social.

Nous avons vu comment l'application au même atelier communal de la loi sériaire constitue la solution d'ordre et d'unité qu'il propose d'ajouter à l'association comme moyen d'éviter la confusion des efforts, comme remède aux désordres et aux déperditions du morcellement.

Il nous reste à exposer comment Fourier complète et corrobore son organisation d'ordre et de justice dans le travail, par des moyens de liberté et d'attrait. Cette troisième proposition, une fois démontrée ou justifiée, nous ferons bon marché de toutes les autres idées de Fourier.

Le travail attrayant ! Certes, c'est là une idée neuve et hardie. Si elle est juste et fondée, elle doit prouver à elle seule que Fourier est un grand génie, car nous ne sachions pas que jamais philosophe, économiste ou moraliste se la soit proposée pour problème, et l'ait creusée le moindrement. Tout esprit exercé doit comprendre, en effet, que trouver le moyen d'enlever au travail ses caractères d'expiation, d'ennui, de douleur, et de le rendre *attrayant*, dans toute la force du mot, ce n'est ni plus ni moins que trouver le moyen d'extirper les 9/10 des vices, des crimes et des maux de ce monde. C'est précisément parce que ce serait là une découverte beaucoup trop heureuse qu'on ne peut y croire. Examinons.

Qu'est-ce qui fait que le travail est aujourd'hui généralement pénible et répugnant ? Les raisons en sont nombreuses, mais voyons les principales. Le travail est répugnant parce que c'est, dans la majorité des cas, le hasard seul et non la vocation qui détermine le choix de la profession ou de la fonction. Le travail est une source de peines, de chagrins et de dangers, parce qu'il repose comme une croix sur les épaules d'un seul homme ou d'une seule famille dépourvue de capitaux, de crédits, de science et de machines ; parce que, question de vie ou de mort, il entraîne, par la moindre faiblesse, la ruine et le déshonneur ; parce que, soumis à toutes les éventualités, à tous les hasards de cette guerre sociale qu'on nomme la libre concurrence, il n'est presque jamais sûr de son bénéfice et de son lendemain. Le travail est généralement triste et oppressif, parce que mis aux enchères des efforts et au rabais des salaires, il exige des séances de plus en plus longues, fatigantes ; parce que, généralement solitaire et monotone, il repose, tout le jour et toute la vie, sur la même tâche éternellement répétée, avec la dure nécessité pour seul aiguillon d'émulation ; parce que, pour satisfaire au besoin matériel de la vie, il étouffe en l'homme toutes autres facultés, tous autres instincts ou besoins sociaux et moraux. Il est encore triste et répugnant, même quand il se fait en commun, [illegible] attrayant, lorsque divisé par séries de classes, de genres d'industries, d'espèces ou de variétés de fonctions, il offre à la série des goûts, des vocations ou des aptitudes, une tâche d'autant plus facile qu'elle n'est qu'une parcelle du travail commun, et qu'elle n'est déterminée que par la libre option du travailleur. Le travail est attrayant, lorsque, rendu indépendant d'un minimum de nourriture et d'existence qui est assuré par l'association à tous ses membres, il devient le point d'honneur de l'esprit de corps, un acheminement aux grades, aux distinctions de l'autorité, à chacun des progrès du talent. Le travail est attrayant, surtout, lorsqu'à la liberté d'option de la fonction spéciale pour laquelle on se sent né, on ajoute la liberté de reporter sur d'autres fonctions le restant de son activité, de ses goûts et instincts, lorsque par des *séances courtes et variées*, par des changements de groupes, de réunions et de lieux, on échappe à la lassitude de la tâche et du plaisir. Le travail est attrayant, lorsqu'à cette multiplicité de fonctions rendues faciles, s'ajoute encore le charme de ne se trouver en rapport qu'avec des associés polis par la même éducation, variant eux-mêmes à chaque série et ralliés en groupes par les mêmes goûts ; lorsque stimulés par une noble émulation, les hommes, les femmes, les enfants et les classes de toutes fortunes peuvent, sans amalgame permanent et obligé, participer à la même œuvre, se coudoyer et se confondre sans froissement moral. Le travail est attrayant lorsqu'il est inévitablement productif, lorsque les bénéfices qu'il répartit au capital, au travail et au talent, sont payés distinctement à chacun, homme, femme ou enfant, d'après la constatation des séances données, ou d'après la part affectée à chaque industrie, en raison de sa nécessité, de son utilité ou de son agrément. Le travail est attrayant, lorsque l'autorité qui le dirige dans chaque groupe est le résultat de l'élection, et que cette autorité est accessible à l'ambition de tout homme, au moins dans quelques-unes de ses nombreuses fonctions. Le travail est enfin attrayant, lorsqu'il s'exerce dans des lieux, non-seulement spacieux et salubres, mais encore luxueux et confortables; lorsque les costumes, les emblèmes, les distinctions glorieuses, les pompes de l'art lui donnent l'éclat et la solennité des fêtes, lorsque la merveilleuse création des machines, venant racheter l'homme du joug de la matière, remplace son bras par son levier, son faible effort par sa puissance, et lui épargnant toute l'ingratitude de l'œuvre, ne lui laisse que ce rôle de directeur, de dominateur, de génie de l'art ou des détails.

Certes, c'est là un tableau trop pompeux, trop poétique, trop idéal de ce que l'avenir réserve à l'industrie. Il est bien convenu que c'est trop beau pour être vrai, trop juste pour être réalisable, et qu'il n'y a rien de vrai et positif comme le laid et le mauvais. Cependant, réduisez des trois quarts. N'acceptez de tout cela que ce qui est dans les faits actuels, dans les tendances les mieux accusées de notre époque. Ne supposez établie que l'association du capital, du travail et du talent dans de grands ateliers où la division du travail serait bien entendue, où l'application des machines serait complète, où les fonctions, au lieu de durer douze ou quinze heures, seraient relevées et alternées tous les cinq ou six heures, et vous arriverez déjà à des résultats immenses d'amélioration morale, d'émulation et de puissance de production.

Or, ces propositions ainsi réduites sont, nous le répétons, des tendances irrésistibles de la société actuelle. Sans doute aucune de ces merveilles n'est réalisable dans l'industrie morcelée, dans de petits ateliers que menace sans cesse la concurrence. Sans doute l'association en faveur des hommes de talent et des travailleurs ne sera possible que lorsque celle des capitaux sera mieux fondée et aura organisé d'immenses ateliers. Cependant, il est impossible aujourd'hui de nier cette tendance croissante des capitaux à s'associer entre eux, à former des usines ou des comptoirs de plus en plus vastes, des ateliers où la division du travail est de plus en plus parfaite, où l'application des machines se généralise. Eh bien! en partant de là, il est impossible de ne pas admettre que l'association pourra graduellement descendre des capitalistes jusqu'aux directeurs et travailleurs. Déjà de nombreux capitalistes trouvent leur compte à intéresser à leurs opérations les di- [illegible] tation ou métier. Il est impossible de comprendre une commune associée de propriétaires, de travailleurs, de consommateurs et de commerçants, sans comprendre en même temps un édifice collectif pour faciliter toutes leurs relations d'intérêts, de plaisirs ou de travaux. Tous nos monuments publics, toutes nos institutions sociétaires, sont des progrès de l'esprit d'association, et présentent des fragments de phalanstère. Quand les hommes ont voulu élever ensemble leur pensée vers Dieu, ils ont formé des temples, aspirant vers le ciel. Quand ils ont voulu gérer en commun leurs intérêts communs, ils ont fondé des hôtels-de-ville, des préfectures, des bourses, des halles, des marchés, etc. Ne pouvant participer qu'ensemble aux jouissances de l'art et aux somptuosités du luxe, ils ont fondé les théâtres, les musées, les salles de concert, les cercles de toutes sortes. On ne peut voir dans les colléges, les bibliothèques, les cabinets de lecture, les restaurants, les omnibus, les chemins de fer, que des institutions sociétaires, c'est-à-dire que des monuments qui mettent en commun ou à la portée de tous ce que chacun ne pouvait se procurer isolément. Pour ses grandes agglomérations d'ouvriers, Londres a bâti d'immenses édifices ; pour son commerce, des docks, lloyds, etc. Paris satisfait à des besoins croissants d'association par ses bazars, ses immenses magasins de nouveautés, ses cités somptueuses. Plus l'association s'étend et embrasse d'éléments variés et nombreux, plus l'édifice qui y correspond se fait vaste et grandiose. Aujourd'hui, le gaz, les calorifères, les distributions d'eau, l'emploi du fer dans les constructions, etc., facilitent et rendent aussi somptueux qu'économiques les grands établissements. Il est donc tout naturel que l'association communale, se proposant de réaliser toutes les économies d'efforts et de choses par l'unité d'exploitation en toutes branches, et de participer à toutes les jouissances de l'art, des sciences et de la sociabilité humaine, ait pour habitation centrale un vaste et magnifique monument. [illegible] que l'édifice de l'Association communale s'appelle village ou phalanstère, qu'il soit rond, carré, ovale, octogone ou triangulaire, [illegible] ! L'essentiel est de reconnaître qu'il n'offre rien que de logique et de rationnel.

Voilà, en somme, les quelques propositions fondamentales de la Théorie de Fourier, que nous acceptons comme prévisions [illegible] de l'avenir, parce que, nous le répétons, elles sont en parfait [illegible] avec tous les progrès et tendances de notre société. Quant à [illegible] autres idées, à ses détails ingénieux, à ses hypothèses hardies [illegible] raires, en morale, en physiologie, en cosmogonie, etc., nous [illegible] bon marché ; nous les écartons ou repoussons comme trop [illegible] ses, comme escomptant la science et la liberté des générations futures, qui seules pourront les démentir ou les confirmer. Ce sont là des hypothèses et non de la science fondée sur l'expérience actuelle. En dehors de la solution du double problème d'association des intérêts et du travail attrayant, Fourier n'est pour nous, comme pour d'autres, qu'un utopiste ou un rêveur. Dans la limite de ce problème économique et social, nous le considérons comme le génie le plus rationnel et le plus bienfaisant.

Quant à la question de temps, quant à savoir si le plan d'association de Fourier sera réalisé dans dix ans, vingt ans, cinquante ans ou dans deux siècles, peu importe encore ! C'est là une considération qui dépend chez chacun et de l'intelligence des faits et mouvements de la société actuelle, et de la dose d'espérance et de dévouement qu'il a au cœur. Ce qui importe, c'est de reconnaître que, de tous les [illegible] proposés aux maux de la société dans laquelle nous vivons, ce plan est le plus simple, le plus juste et le plus vrai.

Ce qui importe particulièrement aujourd'hui, c'est de dissiper les préventions aveugles, des défiances étroites et mesquines, et de reconnaître que les hommes qui, comme M. Victor Hennequin, sacrifient une belle position sociale pour vouer leur courage et leur talent à la propagation d'une théorie certainement salutaire, en ce qu'elle a de positif, ont droit à l'estime et à la considération de tous les honnêtes gens.

(1) Voir les numéros des 14 et 18 novembre.

Lui ! — Mon autre botte, Mark !

— Où voulez-vous aller, Monsieur ? demanda Mark Tapley, séchant la semelle de la botte au feu et la regardant paisiblement comme s'il faisait rôtir une tartine.

— Où ! répéta Martin ; croyez-vous que je vais rester ici ? le croyez-vous ?

L'imperturbable Mark confessa que oui.

— Oui ! riposta Martin en fureur, je vous suis fort obligé ! Pour qui me prenez-vous, s'il vous plaît ?

— Je vous prends pour ce que vous êtes, Monsieur ; c'est pourquoi je suis sûr et certain que vous ne ferez rien que vous ne deviez faire, rien que de juste, de bon, de sage. — Voici la botte, Monsieur.

Martin lui lança un regard de colère et se mit à arpenter la cuisine, un pied botté, l'autre nu. Mais ses résolutions d'Eden n'étaient point oubliées ; il avait déjà remporté plus d'une victoire sur lui-même, lorsque Mark mettait son mot dans la balance ; il voulait se vaincre, il y parvint. Il retourna à la cheminée, s'appuya sur l'épaule de Mark pour se raffermir, ôta sa botte, ramassa ses pantoufles, les remit, et s'assit, sans pouvoir cependant s'empêcher d'enfoncer ses mains dans ses poches, murmurant de temps en temps : « Pecksniff aussi ! ce drôle !... sur mon âme !... en vérité ! après ?... » et ainsi de suite. Il ne pouvait non plus s'empêcher de montrer le poing au feu avec une physionomie des plus menaçantes. Mais il finit par se calmer peu à peu et par écouter Mme Lupin, si ce n'est avec tranquillité, du moins en silence.

— Quant à M. Pecksniff, dit l'hôtesse, pour conclure, étalant de ses deux mains le devant de sa robe, et hochant la tête à chaque mot, je ne sais trop qu'en dire ! Il faut que quelqu'un l'ait ensorcelé. C'est par trop extraordinaire. Jamais je ne croirai qu'un gentilhomme qui s'exprime aussi bien, qui est si rempli de bonnes paroles, puisse si mal agir de son propre mouvement.

Que de gens en ce monde soutiennent leur Pecksniff jusqu'au bout, et abandonnent le mérite modeste, sans en avoir de meilleures raisons, et seulement parce que le Pecksniff a soufflé sur eux !

— Pour M. Pinch, poursuivit Mme Lupin, s'il y a eu ce monde une tendre, chère, digne, aimable, excellente créature, c'est M. Pinch, et pas d'autres. Mais que savons-nous si le vieux Chuzzlewitt n'est pas la cause du différend qui s'est élevé entre M. Pecksniff et son jeune homme? Il n'y a qu'eux qui le puissent dire; car M. Pinch a l'âme haute, avec sa façon tranquille; et en nous quittant, tout triste qu'il était, il a dédaigné de se justifier; il n'a conté l'histoire à personne, pas même à moi !

— Cher vieux Tom ! soupira Martin, d'un ton qui sentait le remords.

— C'est une consolation toujours, conclut l'hôtesse, que de savoir qu'il a sa sœur avec lui, et se tire bien d'affaire. Pas plus tard qu'hier il m'a renvoyé... — Ici ses couleurs devinrent plus foncées — une petite bagatelle que j'avais eu la hardiesse de lui prêter à son départ, et il m'a écrit, en ajoutant force remerciements, qu'il n'en avait pas eu besoin, ayant trouvé un bon emploi. C'était le même billet que je lui avais remis; il ne l'avait pas changé. Je n'aurais jamais cru être si contente de me voir revenir de l'argent, que je l'ai été cette fois-ci !

— Bien fait, bien dit, et avec tant de cœur ! n'est-ce pas, Mark ?

— Elle ne peut rien faire ou dire qui ne soit à l'avenant, répliqua Tapley. C'est un revenant-bon du cher *Dragon*, ni plus ni moins que sa palette. Mais puisque nous voici calmes et tout rafraîchis, Monsieur, à notre affaire ! A quoi vous décidez-vous ? Si vous n'êtes pas trop hautain, et que vous puissiez vous résoudre à agir comme vous étiez résolu à le faire ; allons, Monsieur, n'y allez pas par deux chemins ! si vous avez eu des torts avec votre grand-père, courage, Monsieur, avouez-le ! faites un appel à ses affections : ne vous cabrez pas. Il est plus vieux que vous, et s'il a la tête chaude, vous ne l'avez pas froide. Pliez, Monsieur, pliez !

L'éloquence de Mark Tapley n'avait rien perdu de son influence sur Martin. Il hésitait, cependant, et il en expliqua la raison.

— Tout cela est très vrai, parfaitement juste, Mark ; et s'il ne s'agissait que de m'humilier devant lui, je n'y regarderais pas à deux fois. Mais vous ne songez pas que du moment qu'il est sous la coupelle de cet hypocrite, n'ayant, si ce que l'on dit est vrai, d'autre avis que le sien, ce n'est plus à ses pieds que je me jette, mais aux pieds de Pecksniff ? Et lorsque je serai rejeté, méprisé, conspué, ce ne sera point par mon grand-père, — Martin devint pourpre, — et mon sang se révolte à cette pensée; ce sera par ce drôle ! — par Pecksniff, Mark !

— Eh bien ! ne savons-nous pas d'avance, repartit le politique Mark Tapley, ce que c'est que Pecksniff ? un misérable, un vagabond, un rien du tout !

— Le plus dangereux coquin ! murmura Martin.



— Le plus dangereux coquin, Monsieur ; nous le savons de reste. Par conséquent, il n'y a nulle honte à avoir le dessous avec Pecksniff. A bas Pecksniff ! cria Mark Tapley dans la [illegible] éloquence. Qu'est-ce qu'un Pecksniff ? C'est à recevoir de lui un service, une bonne parole, qu'il y aurait honte ; s'il avait ce front-là, nous saurions lui répondre en bon anglais, j'espère ! Pecksniff, répéta M. Tapley avec un dédain ineffable, qu'est-ce que Pecksniff ? qui est Pecksniff ? où est Pecksniff ? que nous importe Pecksniff ? D'ailleurs, ce n'est pas [illegible] — Mark regarda en face Martin, en insistant sur ces derniers mots, — nous travaillons pour une jeune dame qui en a supporté de dures aussi, elle ! Quelque peu d'espérance que nous ayons, ici du moins nous ne trouverons pas le Pecksniff sur notre route, j'en réponds ! Mais je ne vois pas cet homme-là, moi, je ne cause pas avec ça ; il serait [illegible] *rerais* qu'il existe. Je décrotte mes souliers au décrottoir de la porte, et je l'appelle Pecksniff, si cela vous agrée, mais je ne m'abaisse pas plus loin !

L'ébahissement de Mme Lupin, et de Mark lui-même à cette furieuse sortie, passa toutes bornes. Mais Martin, après avoir regardé le feu quelques moments en silence, reprit :

— Vous avez raison, Mark; quel qu'en soit le résultat, je le dois faire, je le ferai.

— Un mot de plus, Monsieur, fit observer Mark ; pensez à lui, assez pour ne pas lui donner prise sur vous ; ne faites rien en cachette qu'il puisse tourner à votre détriment ; n'allez pas même voir [illegible] Marie; il suffit que notre bonne amie que voilà, — Mark [illegible] sourire à l'hôtesse, — prépare la jeune dame, et lui porte quelque petit message agréable. Elle s'y entend ! Hé! madame Lupin ? — L'hôtesse sourit et lui rendit un petit signe de tête approbatif. — Alors, vous entrez, libre et hardi, en vrai gentilhomme : « Je n'[illegible] en catimini, que vous dites. Me voici ! pardonnez-moi ! je vous demande excuse! et voilà ! Dieu vous bénisse ! »

Martin rit, mais l'avis n'en était pas moins bon, et il résolut de s'y conformer. Dès que les deux amis se furent assurés auprès de Mme Lupin que Pecksniff était déjà revenu de la triomphale ovation dont ils avaient eu l'honneur d'être témoins, et l'ordre de [illegible] parfaitement convenu entre eux, ils allèrent se coucher, la [illegible] l'esprit remplis du lendemain. (*La suite prochainement.*)

[illegible] fin C.	»	»» »»	— Gouin....	»	1215 »»	—à Orléans	1205	»»
R. du Trés.	»	3 1/2	— Gaun....	»	»»»» »»	—à Rouen.	870	»»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.		Paris à St. [illegible]		
5 p. 0/0	d. 50	»» »»	»» »»	—	82 60	82 40	R.-Havre.	»»»	»»
3 p. 0/0	d. 50	116 75	116 85	—	117 40	117 95	Avignon...	850	»»
REPORTS.	du C. à fin du mois.			D'un mois à l'autre.			Str. à Bâle.	215	»»
5 p. 0/0	»» »|»	»» »|»		»» »|»	»» »|»		Paris-Str...	473	75
3 p. 0/0	»» »|»	»» »|»		»» »|»	»» »|»		Tours-Nant.	482	50
							Orl.-Vierz.	560	»»

FONDS ÉTRANGERS.

[illegible] du Ct dr cours	»	»|»	ROM..........	Dr C.	100 »|»	C. du Nord	612	50
Récép. Rotsch.	»	102 »»	BELG. 2 1/2....	»	»» »|»	Famp-Haz.	»»»	»»
Esp. Dette act.	»	» »|»	— 4 1/2.....	»	»» »|»	Diep.-Féc..	»»»	»»
— pass.	»	» »|»	— do 1840....	»	91 3/4	Boul. à Am.	»»»	»»
— 3 p. 0/0.	»	»» »|»	— do 1844....	»	101 3/4	Orl.-Bord.	537	50
Dette intérieure	»	»» »|»	— Banque....	»	»»» »»	Mont. à Tr.	»»»	»»
Portug. 5 0/0 1837	»	»» »|»	— do Em. 1841.	»	1120 »»	Paris-Lyon	495	25
Holl. 2 1/2	»	»» »|»	PIÉMONT........	»	1210 »»	Nord-Test	»»»	»»
Haïti........	»	» »|»	AUTRICHE......	»	402 50	Zinc V. M..	»»»»	»»
Union linière...	»»» »»		— Fourneaux de l'Aveyron...		»»»»		Lin Maber	»»»	»»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 98 à 97-50; courant du mois, 98; décembre 100; quatre premiers mois, 103.

LILLE. — Colza, 91-»» à »»-»»; lin, »» à »»-»»; œillette rousse, »»; cameline, »»; chanvre, »». — Sans expéditions.

ESPRITS. — 3/6 Montpellier disponible 127-50; courant du mois 127; décembre 124; 4 premiers 1847, 124 offert; mois du milieu 122 à 123 offert.

SAVONS. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à »»»-»» fr. les 100 kil.; ordres de livraison, »»» fr.

SUIFS. — Les affaires ont été fort calmes, les fabricants ayant d'avance leur approvisionnement en suifs. On continue cependant de vendre à 67 fr. 50 c. les 100 kil. de suifs de place; mais on parlait de quelques affaires à 67 fr. Les suifs étrangers, quoique rares, sont toujours sans affaire, de 67 à 67 fr. 50 c. — Suifs en branches. 49 fr. 50 c. à 51 fr.; chandelles, 71 fr.

Oléines de suifs, 79 à 80 fr. les 100 kil.; stéarines, 260 fr.

in-4°, enrichi par des gravures sur bois, et accompagné de 2, 3 ou 4 magnifiques planches gravées sur acier. — Paris, rue de Furstemberg, 6, près de la rue Jacob. — Prix de chacun des volumes déjà publiés (1840, 1841, 1842 et 1843) : Pour Paris, broché, 40 fr.; cartonné, 43 fr.; relié en toile gauffrée, lettres d'or, 46 fr. — Pour les départements et l'étranger, 45 fr.; cartonné, 48 fr.; relié en toile gauffrée, lettres d'or, 51 fr. — Un numéro seul, 5 fr. — L'abonnement se paie d'avance. — Les recouvrements sont faits au domicile des souscripteurs.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Jamais la *France musicale* n'avait atteint le chiffre d'abonnements auquel elle est arrivée le mois d'octobre. Ce journal, qui est à sa dixième année, justifie son immense succès par les cadeaux vraiment prodigieux qu'il fait à ses abonnés. Il paraît inouï que la *France musicale* puisse donner en prime deux superbes partitions, sept albums de chant et piano, deux places pour six concerts, plus 104 morceaux dans l'année. Pourtant rien n'est plus vrai. La *France musicale* est rédigée par l'élite des écrivains : Castil-Blaze, Ad. Adam, Martin d'Angers, Escudier frères, Léon Gozlan, de Pontécoulant, etc.

La question de l'imperméabilité des vêtements préoccupe depuis longtemps l'attention du public. M. Thomas, rue du Bac, 11, dont la maison est spéciale pour la vente des paletots, applique à ses produits un nouveau système d'imperméabilité à la pluie, et qui laisse cependant le passage libre à l'air et à la transpiration, ce qui réunit tous les avantages qu'on est en droit d'exiger et qui n'offre aucun inconvénient. Les paletots de M. Thomas, depuis les prix les plus modestes jusqu'aux plus élevés, sont confectionnés avec le plus grand soin et vendus de confiance. (Voir aux annonces.)

Le retour de la campagne et la rentrée des vacances ont valu à la nouvelle *Compagnie de Voitures sous remises, Salmon et compagnie, rue Richer, 6 bis,* de nombreux abonnements à l'heure et au mois.

Toutes les craintes sur l'avenir de cette société sont dès à présent dissi-

MÉDECIN DE LA BOUCHE. Guérison des gencives, du *palais*, de la *langue*, de la *gorge*, des *lèvres*, des *névralgies*, des *fistules*, de la *carie*, etc. Raffermissement des dents, par le docteur COURRAUT ✻, 61, rue de Provence, de 10 h. à 4.

MARIAGE. Une demoiselle étrangère, d'un âge avancé, possédant une grande fortune, désire se marier à un homme qui aurait une position honorable dans le monde. S'adresser, pour plus amples renseignements, à Mme Châtillon, rue de la Boule-Rouge, 7 (*franco*).

PATE DE NAFÉ la plus agréable et la plus efficace des pâtes pectorales, se vend rue Richelieu, 26.

Spectacles du 20 novembre.

8 »|» OPÉRA. — Guillaume Tell.
7 »|» FRANÇAIS. — La Ciguë, le Nœud gordien.
7 »|» ODÉON. — L'Univers et la Maison, les Etourdis.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Le Maçon, Marie.
8 »|» ITALIENS. —
6 1/2 VAUDEVILLE. — Le Bonhomme Job, le Capitaine de voleurs.
7 1/2 GYMNASE. — Les Demoiselles de noce, Clarisse Harlowe, l'Article 213.
7 1/2 VARIÉTÉS. — Nicolas, Roch et Luc, Prosper et Vincent, Sport et Turf.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — La Reine des Eaux (1re repr.), Poudre, Vivandière.
7 »|» PORTE-ST-MARTIN. — La Juive de Constantine, Tableaux vivants.
6 1/2 GAITÉ. — L'Angelus, La Maupin.
6 3/4 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 3/4 COMTE. — Ricco, Peau-d'Ane.
7 »|» CIRQUE. — Le Château de Pau, Henri IV.
6 »|» FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Amours, un Mariage, Angéline.
6 »|» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'oiseau de Paradis.
7 »|» BEAUMARCHAIS. — Bastringue, Ange, Mineurs, Mariniers.

Imprimerie de Lange Lévy, rue du Croissant, 16.

ON FAIT QUEUE

POUR AVOIR **LES PRIMES CONSIDÉRABLES DE MUSIQUE** QUE L'ON DONNE! **GRATIS** RUE NEUVE-SAINT-MARC, 6. — Deux drames lyriques et inédits de BEETHOWEN : RUINES D'ATHÈNES et le ROI ETIENNE, trois ALBUMS DE CHANT et quatre de PIANO, tous inédits, par les meilleurs musiciens : ADAM, NIÉDERMEYER, VERDI, DUPREZ, BOIELDIEU, CLAPISSON, PRUDENT, H. HERZ, H. ROSELLEN, LECARPENTIER, BURGMULLER, F. DAVID, DOEHLER, etc. Voilà ce que reçoit de suite et à la fois toute personne qui s'abonne d'ici au 30 de ce mois à

LA FRANCE MUSICALE, le plus grand et le plus complet des journaux de Musique.

Deux Partitions inédites de BEETHOWEN, 200 FR. DE MUSIQUE et 10 CONCERTS pour 24 FR. PAR AN.

On reçoit, en outre, 104 MORCEAUX DANS L'ANNÉE, et on a droit à DEUX PLACES POUR DIX CONCERTS. Il y a deux Concerts en novembre, quatre en décembre, etc. En échange des Concerts, on donne la GRAMMAIRE MUSICALE, 1 vol. par MARTIN D'ANGERS, à la province. **On s'abonne rue Neuve-Saint-Marc, 6. — Un an, 24 fr.; la province, 28 fr. — En envoyant un bon franco, on reçoit de suite, franco, les primes annoncées, et le Journal gratis pendant un an.**

RUE DE RIVOLI, 46, à l'angle de la rue Castiglione. **HOTELS DU PRINCE RÉGENT ET DE L'EUROPE** RÉUNIS, 14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 19, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 41 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siège social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

EXPOSITION 1844. MENTION HONORABLE. **H.-F. THOMAS, 11 BIS, RUE DU BAC.** PROCÉDÉ BAYOL.

PALETOTS GARANTIS IMPERMÉABLES A LA PLUIE

SEULS CONSERVANT LE PASSAGE A **L'AIR** ET A LA **TRANSPIRATION,**

sans aucune altération des nuances ni de la souplesse, résistant à toute épreuve jusqu'à l'usure de l'étoffe.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ, 7, RUE DE LA BOULE ROUGE.

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.

DRAGÉES DE LACTATE DE FER DE GÉLIS ET CONTÉ

4 fr. la boîte. APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE PARIS. 2 fr. la 1/2 boîte.

Le rapport fait à l'Académie de médecine constate la supériorité de cette préparation, qui offre le moyen le plus agréable et le plus facile d'administrer le fer à l'état soluble, et les médecins la prescrivent de préférence aux autres ferrugineux toutes les fois que ceux-ci sont indiqués, principalement dans le traitement des PALES COULEURS, des PERTES BLANCHES et pour FORTIFIER les TEMPÉRAMENTS FAIBLES. On ne vend ces dragées qu'en boîtes carrées portant la signature ci-contre, le cachet des inventeurs et celui de M. LABÉDONYE. Déposit. gén. à la pharmacie, r. Bourbon-Villeneuve, 19, et dans chaque ville.

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

PETIT COURS **D'ÉCONOMIE POLITIQUE** et **D'ÉCONOMIE SOCIALE,** A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

EXPOSITION DU PALAIS DE L'INDUSTRIE 1844 — EXPOSITION DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE 1845

M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie; 42, boulevard du Temple, expose tous les jours au bazar Bonne-Nouvelle et au jardin Turc ses râteliers qui ont obtenu de si éclatans résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ces nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

W.M ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES, posées *sans crochets ni ligatures.* — *Ratelier complets livrés en 24 heures.* — 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.)

ALTÉRATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'EXTRAIT DE SALSEPAREILLE. — LUCHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

LE CHOCOLAT MÉNIER

comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité de contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les Médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom de Ménier soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.

34, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés, d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

DENTS Leur guérison. — M. MICHEL DE CHAILLEVOIS dentiste, cour des Fontaines, 7, a trouvé le moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur, par un procédé qui lui est particulier.

AVIS Il y a des gens qui trompent le public en lui vendant comme *RACAHOUT de Delangrenier* des substances sans propriétés, qu'ils introduisent dans des FLACONS VIDES qu'ils rachètent. (*Aussi doit-on se défier des préparations vendues par ceux qui s'abaissent à ce point*). Pour éviter cette FRAUDE, il faut exiger que la coiffe verte qui couvre le bouchon du flacon carré porte en dessous la signature de DELANGRENIER, fournisseur de la maison du ROI, rue Richelieu, 26, à Paris.

DENTS DE 10 A 20 FRANCS, posées en une séance, par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours, en face la rue Montesquieu, entrée galerie Véro-Dodat, 38.

DU **MONOPOLE DES SELS,** PAR LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE. Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique.* AVEC PRÉFACE, DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES, Par RAYMOND THOMASSY. Brochure in-8. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE, dédiée **AUX MÈRES,** PAR V. CONSIDERANT, ancien élève de l'Ecole polyt. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, COMPRESSES, etc. ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

cation, que tous ceux qui veulent non pas seulement soulager la classe pauvre par l'aumône, mais lui assurer l'exercice de ses droits par l'organisation du travail, rencontraient pour adversaire acharné le clergé catholique.

C'est une erreur et une injustice.

Les curés, les vicaires, les simples desservants, toute cette partie démocratique du clergé qui se recrute sans cesse au milieu du peuple, qui est perpétuellement en contact avec les malheureux, éprouve une secrète sympathie pour les idées qui tendent à garantir le bien-être à la classe laborieuse. Pauvre lui-même et temoin assidu des plus vives souffrances, le membre du clergé inferieur a bientôt appris que l'aumône la plus intelligente et la plus généreuse est une goutte d'eau dans la mer quand on la compare à l'abîme de misère qu'il faudrait combler. Ce prêtre est tolérant, progressif, toujours disposé à donner aux textes de l'Evangile l'interprétation la plus large, la plus favorable au développement incessant de l'humanité. Si ces bonnes intentions ne portent pas tous leurs fruits, si même elles sont rarement exprimées, c'est que ce prêtre n'est pas libre.

Il est cependant trop certain qu'il existe aujourd'hui dans le clergé catholique un élément immobiliste, oppresseur, jaloux du bien qui s'accomplit en dehors de lui, dangereux ennemi de certaines libertés qu'il patrone par convenance. Nous ne dirons pas que cet elément est le corps épiscopal, car on trouve des prélats amis de la science, amis de l'association, dignes du souverain pontife que l'Eglise vient de placer à sa tête. Nous ne réprouvons aveuglément aucun degré de la hiérarchie sacerdotale, mais nous disons qu'il existe aujourd'hui dans l'Eglise catholique un elément funeste aux améliorations sociales, funeste au clergé inférieur, funeste à lui même, et que cet élément, c'est l'aristocratie cléricale.

Aujourd'hui, en Europe, tous les gouvernements éclairés ont passé du despotisme à l'état constitutionnel, et l'Eglise, qui devrait porter la bannière et marcher à la tête du mouvement social, en est encore, en 1846, au gouvernement absolu!

Cet état de choses est d'autant plus étrange, que, contrairement aux lois générales du mouvement, l'Eglise a rétrogradé au point de vue de la liberté et des garanties données aux faibles. L'election des évêques, le jury ecclésiastique sont des institutions que nous trouvons dans le passé.

Elles ont disparu depuis longtemps. Aujourd'hui le choix, la sympathie des ecclésiastiques n'est pour rien dans la nomination du prélat qu'on leur donne pour chef. Sous la Restauration, l'ancienneté du nom, la splendeur des armoiries, etait un titre à la crosse; le gouvernement actuel a son favoritisme qui prend sa source dans d'autres causes, mais qui n'agit pas moins et qui souvent n'est pas mieux motivé.

Au-dessous de cette aristocratie qu'il n'a pas faite, qui n'est pas le produit d'une élection libre et compétente, le clergé inférieur fonctionne dans les limites indiquées par la liturgie. Que le curé soit prudent, qu'il s'en tienne à remplir matériellement les formalités du culte : car s'il avait sur quelque matière que ce soit une opinion personnelle bien tranchée, s'il se mêlait d'écrire, fût-ce la plus innocemment du monde, s'il comprenait la charité à la manière du Christ, et s'il voulait assurer à ses paroissiens les moyens de travailler au lieu de leur faire l'humiliante aumône, s'il composait le moins du monde avec le *socialisme*, il pourrait se faire qu'une injonction sans appel le chassât de sa cure et du diocèse. Sans être cité, entendu, sans pouvoir en appeler à l'opinion de ses paroissiens ni des curés ses pairs, il pourrait perdre le pain de chaque jour, puis il irait vainement promener sa misère de diocèse en diocèse; presque partout on refuserait de l'employer; il serait dégradé, flétri, mort pour l'Eglise, et le recours au conseil d'Etat ne lui offrirait qu'une ressource coûteuse, tardive, dérisoire.

Il dépend de chaque évêque d'ôter aux prêtres de son diocèse les moyens d'existence et la bonne renommée. Aujourd'hui les victimes de cet arbitraire sont nombreuses. Il y a dans Paris de malheureux prêtres, coupables seulement de l'un des crimes dont nous venons de donner la liste. Ces prêtres n'ont plus d'état; ils viennent dans les bureaux des journaux offrir de la rédaction au rabais; ils se livrent, pour exister, à des professions manuelles peu compatibles dans l'état actuel de l'opinion avec leur caractère indélébile.

Nous saisirons toutes les occasions qui se présenteront à nous de signaler des scandales de cet ordre. Tout récemment encore, l'abbé Thions, qui avait exprimé, il y a deux ans, quelques idees indépendantes sur la mission de l'Etat comme corps enseignant, a été sommé par son évêque, l'évêque d'Autun, de signer immédiatement une profession de foi qui lui etait présentée, ou de quitter sa cure.

Un homme de cœur ne pouvait repondre à une injonction de cette nature qu'en se retirant. M. l'abbé Thions s'est retiré. Nous ne reproduirons pas les lettres calmes, résignées, touchantes, qu'il adressa d'abord à ses paroissiens, ensuite aux rédacteurs de l'*Univers*, qui l'avaient très vivement attaqué. Nous ne voulons pas même examiner, quant à présent, si M. l'abbé Thions méritait ou non de perdre sa cure; une question domine celle-là, c'est qu'à notre époque, la justice elle-même ne saurait s'exercer avec de pareilles formes; c'est qu'une destitution, qui est presque un arrêt de mort, ne doit pas, d'après les plus simples notions d'equité, être prononcée en l'absence de toute formalité par un fonctionnaire seul.

Le clergé français est esclave! C'est à ses evêques, s'ils aiment vraiment toutes les libertés, à l'affranchir de leurs propres mains; tout en conservant leur place dans la hierarchie, qu'ils viennent, comme la noblesse de 89, déposer des privilèges abusifs, qu'ils en fassent le sacrifice à l'esprit réel du christianisme, esprit d'unité, de fraternité, de concorde.

Les membres du clergé inférieur sont trop étroitement garrottés gislateurs, comme de l'homme saintement inspiré qui occupe aujourd'hui le trône de saint Pierre.

Philanthropie des manufacturiers anglais.

On se souvient quelle opposition souleva l'an dernier et il y a deux ans, au sein du parlement anglais, le bill de lord Ashley, tendant à réduire le travail des enfants et des femmes dans les manufactures. On se rappelle avec quelle énergie les grands manufacturiers protestaient, au nom de la liberté de l'individu et du droit de propriété, contre une législation qui tendait à refuser au travailleur le libre exercice de ses bras. L'ouvrier, s'écriaient-ils, n'a qu'une propriété, celle de son travail; nous ne voudrions pas restreindre la propriété territoriale du riche, de quel droit attenterions-nous à celle du pauvre? Il travaille trop, il ruine sa santé; cela le regarde. S'il s'impose un travail considérable, c'est qu'il croit pouvoir le faire; s'il accepte les conditions qu'on lui offre, c'est qu'il les croit avantageuses.—Les nobles personnages ne disaient pas que la misère seule force l'ouvrier à accepter ces conditions.

Mais, cette année, tout est changé; les saintes lois de l'humanité ont parlé au cœur des manufacturiers anglais; on demandait que le travail de tout ouvrier, femme, enfant, adulte, fût réduit à dix heures; dix heures, c'est encore trop suivant les nouveaux convertis; huit heures, c'est assez. C'est ce que viennent de décider les manufacturiers de Manchester, de Bolton, d'Oldham.

Voilà une mesure, dira-t-on, qui fait honneur à la féodalité anglaise. L'année est désastreuse, le pauvre ne pourra pas toujours se procurer le nécessaire; il sera moins apte à supporter le travail, il est noble et généreux de diminuer la fatigue qu'on lui impose! — Ne vous pressez pas tant d'admirer; toute médaille a son revers; la générosité du capitaliste cache souvent un calcul d'égoïsme.

L'année dernière, on comptait sur de nouveaux débouchés; la matière première coûtait peu, l'état du monde était propice; il fallait produire, produire toujours. On ne pouvait donc songer à réduire les travaux. Cette année, au contraire, le blé est cher, le coton aussi. Les espérances conçues ne se sont pas réalisées; — l'encombrement commence, — il faut donc modérer la production; il faut réduire le travail. Mais il ne serait pas juste que le capitaliste eût à souffrir seul de cette stagnation des affaires. Quand le commerce est prospère, l'ouvrier n'est pas mieux payé. — Mais quand la vente fléchit, quand la production doit se restreindre, il est évident que le capital ne saurait plus seul supporter cette perte dans les bénéfices; l'ouvrier doit y participer; il travaillera moins, il se fatiguera moins, donc, il aura droit à un moindre salaire. Cela ne s'est pas fait encore, mais cette seconde mesure est la conséquence de la première. Si vous demandez pourquoi l'ouvrier, ne participant pas aux chances de gain, et ne recevant jamais que son minimum indispensable quand il le reçoit, doit être condamné à subir les chances de perte; si vous faites remarquer que cette réduction de salaires au début d'une saison désastreuse, est un acte d'inqualifiable dureté, le capital repondra qu'il est le roi par le droit du plus fort, et l'on sait qu'à telle raison il n'y eut jamais de réplique.

Nous avons été heureux de trouver, il y a quelques jours, dans la *Presse*, cette prétendue philanthropie des manufacturiers anglais démasquée, et ces faits ramenés à leur juste valeur.

L'annexion de Cracovie et les cabinets de France et d'Angleterre.

Les journaux allemands nous apprennent qu'une partie de la Gallicie sera accordée à la Russie en échange de sa part de souveraineté sur la petite république polonaise. On ne dit pas ce qui serait accordé à la Prusse.

Les journaux ministériels de Paris, tout en protestant contre la violation des traités, et en engageant le ministère à prendre une revanche quand il jugera l'heure opportune, rejettent toute la faute sur l'Angleterre, et, de leur côté, les journaux anglais rejettent la faute sur la France, et accusent presque M. Guizot de complicité avec les puissances absolutistes. Cette attitude promet de curieuses révélations.

En attendant, le *Times* publie un long récit des faits qui ont précédé et amené la suppression de la république de Cracovie. Nous le reproduisons à titre de document, comme nous avons reproduit l'article du *Journal des Débats* :

Lord Palmerston, dans un des premiers discours qu'il a prononcé l'été dernier, après sa rentrée au ministère, a déclaré solennellement, au sein du parlement, que les puissances du Nord feraient bien de se souvenir que les grands traités publics qui constituent la base de la société politique européenne ne sont pas moins obligatoires sur la Vistule que sur le Rhin et sur le Pô. Cependant les puissances du Nord ont tenu si peu compte de cette déclaration, qu'elles n'ont pas hésité à commettre sur la Vistule et même la violation la plus flagrante, la plus directe et la plus injustifiable du traité de Vienne qu'ait jamais tenté un gouvernement européen. La force irrésistible des événements a bien, il est vrai, effectué des changements graves dans les stipulations de ce traité important, et ces changements ont été subséquemment ratifiés ou acceptés par le consentement des cinq grandes puissances. Mais la politique des trois cours du Nord à l'égard de la Pologne et surtout de la ville libre, indépendante et neutre de Cracovie, forme une exception signalée à cette règle. La Russie, l'Autriche et la Prusse ont accompli à elles seules leur œuvre de spoliation et d'oppression, en violant peu à peu toutes les garanties à la condition desquelles Cracovie a été laissée sous leur protection, et en renversant le système de toutes les institutions qui auraient pu rendre cette ville heureuse et libre. Elles viennent maintenant de couronner tous ces empiétements par l'annihilation totale de la république elle-même, par l'annexion de leur territoire, et par la violation qui maintient les arrangements territoriaux qui existent sur le continent.

Cracovie, il est vrai, était presque le plus petit des Etats indépendants de l'Europe ; cette république était à peine plus grande que ces villes libres allemandes dont l'existence politique repose sur la fondation de la Confédération germanique. Mais si nous avions besoin d'établir la signification politique de cette belle république, qui concentrait en elle tout ce qui restait de l'indépendance polonaise, nous trouverions cette preuve dans le soin extraordinaire avec lequel le congrès de Vienne a déterminé l'état de Cracovie, et dans la persévérance, la fourberie et l'audace singulières que les trois puissances ont déployées pour détruire l'ouvrage du congrès.

Dans tous les divers traités signés le 3 mai 1815 entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, relativement aux affaires polonaises, l'indépendance et la neutralité de Cracovie ont été solennellement proclamées. Dans le traité additionnel de la même date entre les trois mêmes puissances, le 1er article est ainsi conçu : « La ville de Cracovie, avec son territoire, sera considérée à perpétuité comme une ville libre, indépendante et strictement neutre, sous la protection des trois hautes parties contractantes. » Les articles suivants du même traité déterminent l'étendue de son territoire neutre et indépendant, garantissant l'entière liberté de son commerce, ainsi que celui de la ville autrichienne de Podgorze qui en est voisine, interdisent l'introduction sur le territoire de Cracovie de toute force armée sous aucun prétexte quelconque, et enfin, accordent à cette cité une constitution libre qui a été textuellement insérée dans le traité additionnel. — « Une copie de ces articles, dit la 18e clause, sera solennellement déposée dans les archives de la ville libre de Cracovie, comme une preuve permanente des principes généreux adoptés à son égard par les trois hautes puissances. »

Toutes les clauses importantes de ce traité, et spécialement celles qui concernent la liberté, l'indépendance et la stricte neutralité de Cracovie, furent formellement répétées dans l'acte général du congrès de Vienne, signé le 9 juin 1815 par les plénipotentiaires de toutes les puissances. En outre il fut stipulé, par l'art. 118 de ce traité, que les traités séparés relatifs à Cracovie, etc., seraient considérés comme parties intégrantes des arrangements du congrès, et auront dans toute leur teneur la même force et valeur que s'ils avaient été insérés mot pour mot dans le traité général. Jamais il n'y eut d'engagements plus précis ou plus solennels; jamais aussi de pareils engagements n'ont été livrés aux vents avec plus d'indifférence.

Si ces causes ont si peu de valeur que les trois puissances du Nord puissent compléter leur œuvre de destruction en Pologne par l'anéantissement direct et ouvert de Cracovie, il n'y a pas dans le traité de Vienne un seul engagement qui puisse subsister dès qu'il plaira à une puissance quelconque de le rompre, et ce sera une fiction ridicule que de parler de la fidélité due aux traités. Ainsi donc, que ces puissances n'oublient pas que ce sont elles qui ont donné l'exemple sur la Vistule, et qu'elles ne s'étonnent pas si ailleurs on les imite.

Toutefois, les trois puissances ne sont arrivées que pas à pas à cette détermination; aussi regrettons-nous aujourd'hui plus que jamais que l'Angleterre n'ait pas eu sur les lieux un agent diplomatique pour signaler dès le principe toute la tendance de ces changements. En 1833, les trois puissances protectrices commencèrent à substituer une nouvelle constitution à celle qui avait été incorporée dans les traités de Vienne, et à faire passer ainsi à leurs propres résidents le pouvoir suprême qui appartenait aux magistrats de la ville. En 1836, sous les prétextes les plus frivoles, Cracovie fut occupée par les troupes autrichiennes. La police autrichienne s'était étudiée à répandre de faux bruits de troubles et de projets révolutionnaires. Deux à trois cents victimes furent alors enlevées sans jugement du territoire neutre et bannies dans l'Europe occidentale ou en Amérique.

La même année, dit-on, à Tœplitz, il fut proposé à l'Autriche d'annexer Cracovie à ses domaines ; mais à cette époque l'offre fut déclinée. Il paraît que les événements qui ont eu lieu au printemps de cette année en Pologne et en Gallicie ont vaincu la répugnance de la cour de Vienne. Ces événements, cela est positif, n'ont été causés que par l'incapacité et l'absurdité de la conduite des autorités autrichiennes. Ils ont été monstrueusement exagérés par les journaux serviles de l'Allemagne, qui subissent complètement l'influence autrichienne, et d'ailleurs ils ont été augmentés par la conduite détestable des troupes autrichiennes qui s'étaient laissées effrayer par les mensonges de leur propre police. Ce sont les troubles de février dernier qui servent de prétexte pour fouler aux pieds ce dernier vestige de la nationalité polonaise, et violer la dernière promesse de clémence faite à la Pologne. Le gouvernement autrichien a montré au monde, dans sa propre province de la Gallicie, à quelles mains brutales était remise cette partie des dépouilles de la Pologne. La ville de Cracovie va, à ce qu'il paraît, être annexée à la Gallicie. Les hommes d'Etat qui ont répété à la lettre le sanguinaire épisode du massacre de la Saint-Barthélemy, en armant et en excitant une classe de la société contre l'autre, vont convertir en casernes autrichiennes le palais des Jagellons et garder les tombes de Jean Sobieski et Kosciuszko! C'est là, en vérité, la dernière insulte que pût recevoir le nom polonais.

Sous la domination russe, Cracovie aurait pu du moins être soumise à une servitude tranquille; sous celle de la Prusse, elle aurait probablement obtenu la protection d'une administration ferme et honnête; mais sous cette domination qui, dernièrement, a couvert la Gallicie de ruines et de sang, Cracovie et la Pologne sont condamnées à tomber au dessous des plus faibles de leurs ennemis. Mais, quoique nous éprouvions la plus grande commisération pour le sort de cette malheureuse ville, qui a été littéralement persécutée jusqu'à la mort, et, quelle que soit notre horreur pour cette répétition du partage de la Pologne à laquelle donne lieu le dernier fragment de territoire polonais, la nature de la transaction, la violation du traité et l'indifférence insolente que l'on manifeste en cette circonstance pour la voix de l'opinion publique et les réclamations de l'Europe occidentale, sont des choses bien plus importantes à nos yeux.

Revue germanique.

Les journaux allemands sur l'alliance russe.

Depuis que l'entente cordiale est gravement compromise, les journaux de Paris sont à la recherche d'une nouvelle alliance, et parmi ces journaux la *Presse* se prononce franchement pour l'alliance russe.

De prime abord, quand un gouvernement a besoin d'une alliance en

...-il vrai que le lendemain d'une rupture avec l'Angleterre, la France doive se jeter, tête baissée, dans les bras de la Russie? Dans quel but cette alliance se ferait-elle? Où en est tout d'abord la nécessité?

L'Europe veut la paix, et le roi Louis-Philippe, c'est une justice à lui rendre, a fait assez de sacrifices à la paix européenne pour ne pas la compromettre même pour une dot royale. La France, avec ou sans l'alliance anglaise, n'a rien à craindre de l'Europe. Il n'y a nul danger pour notre pays, même si nous restons isolés. Voici pourquoi :

Depuis des siècles l'Angleterre a fait la guerre avec des soldats allemands. L'Allemagne a toujours été la dupe de l'Angleterre. Déjà, dans la guerre américaine, les Anglais ont cherché leurs soldats dans la Hesse électorale; durant la révolution de 89, les Allemands, excités par l'Angleterre, ont tenté une invasion en France, et, sous l'Empire, c'est encore l'Angleterre qui a entretenu de subsides tous les pays allemands pour soutenir la guerre contre notre pays.

Malheureusement pour l'aristocratie anglaise, les Allemands ont changé du tout au tout à son égard. Ils sont redevenus Allemands et ils le seront de plus en plus. Depuis 1815, la Prusse est le pays le plus hostile à la Grande-Bretagne. Le Zollverein est une institution anti-anglaise, les traités de commerce avec la Belgique et les Etats-Unis sont dirigés contre l'Angleterre, la diplomatie anglaise a perdu considérablement de son influence dans la Confédération germanique. Grâce à la philosophie et à la littérature allemandes, les Allemands sont devenus les fils de l'ancienne Germanie, et marchent d'un pas toujours plus assuré vers l'unité nationale.

Une guerre entre la France et l'Allemagne n'est possible que pour le cas où la France attaquerait elle-même pour reconquérir les provinces rhénanes, ce vieux lieu-commun politique de tous les diplomates et journalistes stationnaires, qui ne comprennent pas que des voisins amis valent mieux que des frères ennemis.

Chose extraordinaire! ceux-là précisément qui, réclamant continuellement pour les nationalités polonaises et italiennes, parlent à tout moment de la France rhénane, de Cologne et de Mayence; comme si Cologne et Mayence n'avaient pas une nationalité allemande bien prononcée, et comme si l'Italie, sous Napoléon, n'avait pas été aussi française que les provinces rhénanes. Où donc est la nécessité d'une alliance russe? Ah! dira-t-on, une alliance russe favoriserait nos intérêts, contrebalancerait les intrigues de l'Angleterre et garantirait la paix. Voyons ce que pensent là-dessus les journaux allemands, qui sont très intéressés à dire la vérité à ce sujet.

« Ce serait une erreur étrange, dit la *Gazette de Cologne*, répétée par tous les journaux rhénans, de croire qu'une alliance franco-russe garantirait la paix. Au contraire, le lendemain de cette alliance, une guerre européenne serait inévitable.

» En effet, une alliance franco-russe serait regardée, en Allemagne, comme un duel à mort. A tort ou à raison, nous croyons que la France ne s'allierait à la Russie que dans des vues d'agrandissement territorial à nos dépens. Le secret de cette alliance serait bien vite ébruité. La Russie prendrait Constantinople, la France s'emparerait de la Belgique et des provinces rhénanes. Nous ne croyons pas que le roi Louis-Philippe ait cette ambition; mais, après sa mort, cette alliance est bien possible à ces mêmes conditions. Eh bien, le lendemain de la confirmation de cette nouvelle, l'Allemagne, au risque de périr et d'être écrasée par la France et la Russie à la fois, serait forcée de prendre les armes. Loin d'attendre une attaque, elle attaquerait elle-même. Ce n'est plus cent ou deux cent mille hommes que l'Allemagne, prise entre les deux feux, mettrait sur pied, mais soixante millions d'hommes, de femmes et d'enfants, qui périraient jusqu'au dernier. »

Ce que dit la *Gazette de Cologne* avec un peu d'emphase n'est cependant pas une exagération. Tout Allemand a un vague pressentiment de cette double guerre, et si jamais la France, se méprenant et sur les principes du peuple français et sur le patriotisme des Allemands, hasardait une alliance russe contre l'Allemagne et l'Angleterre, l'issue de la lutte ne serait certes pas en sa faveur, car un peuple qui se bat pour sa liberté et sa nationalité est invincible. L'Allemagne, du reste, accepterait une seconde fois des subsides anglais, et jamais les Etats-Unis ne prendraient fait et cause pour la Russie contre l'Allemagne, d'autant moins qu'à l'heure qu'il est il y a six millions d'Allemands en Amérique, dont l'influence politique croît de jour en jour.

Une alliance franco-russe est donc tout à fait impossible; y songer, c'est un oubli de tous les grands principes qui président aux destinées de la France depuis 1789; la défendre, c'est une folie; la prêcher, c'est presque un crime de lèse-humanité.

A. W.

La discussion du projet d'adresse en réponse au discours de la couronne dure déjà depuis plusieurs jours à la chambre des représentants de Belgique. Le débat roule presque exclusivement sur les prétentions de l'épiscopat dans la question de l'enseignement. Le parti libéral de l'opposition a résumé ses défiances contre le cabinet *catholique* dans un amendement ainsi formulé par M. Rogier :

« La loi sur l'enseignement moyen réclame une solution définitive qui *mette obstacle à des prétentions incompatibles avec les droits et les devoirs du pouvoir civil.* »

Le comte de Theux, ministre de l'intérieur, a déclaré, au nom de tous ses collègues, que le ministère n'acceptait pas l'amendement proposé, et qu'il se retirerait dans l'hypothèse où cet amendement serait voté par la chambre.

Les rapports sur la situation de l'Irlande sont un peu moins alarmants depuis quelques jours. Dans la dernière séance hebdomadaire de l'association du repeal, M. O'Connell a dit que les évêques catholiques venaient de fermer leur synode après avoir adopté diverses pétitions à adresser au parlement pour amender l'acte des legs (*bequest act*), l'acte relatif aux mariages, et pour obtenir un adoucissement au sort des ordres religieux en Irlande. Le libérateur a, en même temps, mais en le rendant responsable de la conduite des tribus frontières.

Cette convention est tout-à-fait analogue à celle qui intervint, il y a quelques années, entre la France et Abd-el-Kader, en Algérie.

Nous trouvons dans le journal l'*Espérance*, de Nancy, la note suivante sur une association de secours formée entre les habitants des trois communes d'Anglémont, Bazien et Nossoncourt : cet exemple pourrait être suivi avec quelque fruit; la coordination des aumônes à distribuer en décuplerait la puissance, et pourrait alléger momentanément les misères qui s'appesantissent sur les classes agricoles; à ce titre de palliatif provisoire, et pour parer aux besoins les plus urgents, il serait bon que les habitants des communes rurales se concertassent pour se réunir, comme ceux des trois communes que nous venons de citer :

« Une commission formée dans chaque commune a fait une quête à domicile; M. Villemin, percepteur, dont le zèle éclairé ne saurait être trop loué, s'est transporté partout et a enregistré les offres; on s'est ensuite réuni en commun chez M. le curé de Nossoncourt, choisi à l'unanimité pour président; une liste générale des pauvres a été dressée, ainsi que l'état des quêtes, consistant principalement en offres de pain et de pommes de terre.

Deux communes avaient un excédant de ressources. Bazien, malgré le zèle de ses habitants, n'avait que pour le tiers de ses besoins; cet excédant lui fut généreusement offert, et, de la sorte, une bienveillante compensation s'établit entre les ressources et les nécessités de chacun. On fit plus : les principaux habitants d'Anglémont, sentant ce qu'il y avait de dur pour leur cœur à renvoyer tous les pauvres étrangers qui pouvaient désormais venir à leur porte, ont prié M. le maire d'écrire à ses collègues des localités voisines, dont les pauvres les visitaient plus particulièrement, afin de les prévenir de la mesure qui venait d'être prise, et de l'impossibilité où ils étaient de continuer les charités comme par le passé; mais ces lettres étaient accompagnées d'un bon de 100, 150 kilogrammes de pain, plus ou moins, suivant l'état de ces diverses communes. Y a-t-il assez d'éloges pour une telle conduite? Certes, si l'écriteau fatal qui interdit la *mendicité* fait quelquefois naître une pensée d'égoïsme, cette fois on y verra une idée aussi chrétienne que charitable.

» Les conditions arrêtées pour l'obtention des secours sont simples:

» 1° Renoncer à la mendicité;

» 2° Obligation de faire suivre les écoles, été comme hiver, aux pauvres qui ont des enfants;

» 3° Obligation, pour les valides, de travailler toutes les fois que l'ouvrage sera offert.

» A ce titre, les infirmes recevront secours complet, et les autres un secours proportionné à leurs besoins et au travail qu'ils pourront se procurer : les pauvres échapperont ainsi à l'espèce de honte qu'il y a pour eux de recevoir gratuitement quand ils peuvent travailler. »

SUBSISTANCES. — On lit dans le *Messager*, journal officiel du soir :

« On écrit de Marseille, 16 novembre : Le cours de la voiture par terre, de Marseille à Lyon, est encore en ce moment de 15 fr. 90 c. les cent kilogrammes. Celui du transport par eau est de 10 fr. 50 c., plus 1 fr. 50 c. de faux frais. Les voituriers continuent à arriver en foule, et tous trouvent à charger facilement. On peut calculer que, depuis quinze jours, il ne s'est pas chargé par jour moins de 12 à 15 mille quintaux métriques en blés, farines et autres marchandises. Tout porte à croire que cette affluence de voituriers continuera, par suite du prix avantageux qu'ils obtiennent, et par la certitude de trouver tout l'hiver des chargements avantageux à Marseille.

» Les avis de New-York, en date du 31 octobre, arrivés par le dernier paquebot, annoncent que l'importance des demandes venues d'Europe ont déterminé sur les grains et farines un mouvement de hausse. Il s'était vendu pour l'Angleterre et pour la France 22 à 30 mille quintaux de farines, au prix de 35 à 36 fr. le quintal, et 28 à 32 mille hectolitres de froment, au prix de 16 fr. 40 c. à 18 fr. 95 c.

» On écrit de Vienne (Autriche), à la date du 31 octobre dernier, qu'un boulanger vient de faire une découverte dont l'application peut être fort importante dans les circonstances actuelles : il s'agit de l'introduction de la betterave dans la panification. Deux pains composés, l'un de moitié et l'autre de cinq huitièmes de betterave, et pour le reste de farine et de froment, viennent d'être adressés à M. le ministre de l'agriculture et du commerce.

» L'un et l'autre ont été confectionnés à Vienne le 30 octobre, et présentent encore en ce moment (20 novembre), pour l'aspect et pour le goût, les qualités du pain de ménage de bonne confection.

» Le procédé de fabrication est celui du pain ordinaire; seulement, on emploie moins d'eau et un peu plus de sel. La betterave ne doit être râpée qu'au moment de s'en servir. M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'ordonner sur cette nouvelle panification des expériences auxquelles, d'ailleurs, tout le monde peut facilement se livrer. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le comte Appony, ambassadeur d'Autriche, est arrivé à Paris.

— Le bey de Tunis est attendu demain à l'Elysée-Bourbon.

— Un bulletin fort long, mais peu intéressant, sur les dernières opérations militaires de l'armée du Caucase, a été publié le 8 de ce mois à Pétersbourg.

— On lit dans la *Revue de Genève* du 18 novembre : « Le nonce du pape vient d'écrire au gouvernement provisoire pour accuser réception de la lettre par laquelle ce gouvernement lui avait fait connaître l'établissement d'un nouvel ordre de choses à Genève. En conséquence, les rapports de chancellerie ne seront point interrompus.

» Les seuls cantons qui n'ont point encore écrit au gouvernement provisoire pour reconnaître la révolution de Genève sont : Neufchâtel, les sept cantons de la ligue séparée, Grisons et Appenzell. »

— Les gérants des trois journaux publiés à Paris en langue polonaise depuis plusieurs années, savoir : la *Démocratie polonaise*, le *Trois Mai* et la *Chronique*, étaient cités aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de la Seine comme prévenus de n'avoir pas encore parvenu, lui a donné 150°; dix mètres plus haut, il a trouvé 127°; dix mètres plus haut 125°, et ainsi de suite jusqu'à la surface, où la chaleur n'était plus que de 80°.

La température varierait donc de 3 à 4° par dix mètres; sa plus haute élévation serait donc au fond; ce qui est un nouvel argument en faveur de la chaleur centrale.

— La surveillance de la part du public en matière de vente du pain à faux poids est on ne peut plus facile. Chacun peut peser le pain qu'il achète. S'il y a eu fraude, on peut envoyer ce pain au *bureau central*, à la mairie. Là, sans même que la personne qui a le droit de se plaindre ait besoin de se nommer, le prix du pain présenté est restitué, et les poursuites sont dirigées contre qui de droit, à la requête du commissaire central.

— Le premier bal masqué de l'Opéra aura lieu le 12 décembre. Musard dirigera l'orchestre : la recette sera consacrée à secourir les inondés.

TRIPOTAGES FINANCIERS. — Les *Mystères de la Bourse* publient les nouvelles suivantes :

« La Bourse est encore en émoi de l'exécution de M. le comte de la P..., qui a entraîné son gendre, M. F..., dans sa déconfiture. En voyant depuis longtemps ce noble pair se compromettre dans des entreprises sans crédit et sans valeur, nous nous attendions à ce résultat.

» Encore un des funestes effets de l'agiotage: un des plus riches industriels de la Bourse, M. G..., vient de mettre fin à ses jours, après avoir englouti sa fortune dans le tourbillon de l'agiotage.

» On s'entretenait beaucoup à la Bourse de la faillite de la maison de banque italienne Chiradello, qui doit, dit-on, entraîner après elle la déconfiture de plusieurs maisons de banque et causer de grands désastres sur notre place.

» M. Charles Francowick, comptable de l'administration en Afrique, après avoir fait des pertes considérables, vient d'être condamné à sept ans de travaux forcés, pour s'être rendu coupable de détournements des deniers publics.

» La semaine qui vient de s'écouler n'a pas vu naître beaucoup d'entreprises nouvelles; mais, en revanche, elle a vu beaucoup de déclarations de faillites, de dissolutions de sociétés et de séparations de biens. »

LES OEUVRES DE LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE. — Un double accident a eu lieu lundi dernier, vers trois heures de l'après-midi, à l'entrée du tunnel du chemin de fer de Dieppe, dans la vallée d'Arques.

Quelques ouvriers travaillaient à l'entrée du tunnel à déblayer des terres, lorsqu'une masse de ces terres se détacha tout-à-coup de l'escarpement et tomba sur eux. L'un d'eux a eu la jambe cassée, et l'autre en a été quitte pour la peur. M. le docteur Moriarty, qui se trouvait là par hasard, a donné les premiers soins au blessé.

Deux heures après, un autre ouvrier qui conduisait un wagon chargé de terre le long des rails provisoires, ne s'est pas rangé assez à temps, en lançant le cheval de conduite, et a été frappé violemment à la tête; ses blessures heureusement ne présentent pas de danger.

On assure que les deux hommes engagés sous l'éboulement avaient été prévenus quelques instants avant l'accident, mais on sait qu'en général de pareils avis sont assez mal accueillis par les ouvriers qui ont une routine pour leurs travaux, et qui s'opiniâtrent à la suivre. Ne serait-il pas possible d'exercer une surveillance plus rigoureuse et de rendre plus rares des accidents terribles dont souffrent trop souvent des familles entières privées tout-à-coup de leur soutien et de leurs ressources?

UNE ÉVASION MANQUÉE. — Une fille Roussel, qui a subi une peine infamante, et se trouve en conséquence soumise aux rigueurs de la surveillance de la haute police, avait été, dit la *Gazette des Tribunaux*, arrêtée ce matin pour la *onzième fois*, en état de rupture de ban. Feignant d'éprouver un vif repentir, elle déclara aux agents qui s'étaient assurés de sa personne, qu'elle pouvait les mettre sur la trace de malfaiteurs fort dangereux dont elle connaissait, prétendit-elle, les habitudes et la retraite cachée. Sans accorder foi entière aux déclarations de cette fille, les agents, dans l'espérance de faire quelque arrestation utile, consentirent à l'accompagner dans la commune de Belleville et sur différents autres points qu'elle signala. On se mit en marche; la fille Roussel marchant seule en avant, mais surveillée de manière à ne pouvoir pas s'échapper, lorsqu'au moment d'entrer rue Guérin-Boisseau, cette fille indiquant aux agents la boutique d'un marchand de vins, leur dit que là, dans un cabinet, devaient se trouver deux voleurs de nuit et un forçat évadé avec lesquels elle avait rendez-vous. « Mais ils pourraient vous apercevoir, ajouta-t-elle; tenez-vous à distance et laissez-moi entrer d'abord seule; je ne tarderai pas à sortir avec eux, et vous les arrêterez; ou bien si je tarde, vous entrerez, et vous nous trouverez attablés ensemble. »

Les agents accédèrent à cette proposition, se promettant toutefois de faire bonne garde et de ne laisser sortir personne de la maison. Ils attendirent ainsi un assez long temps; mais enfin, perdant patience, ils entrèrent chez le marchand de vins et demandèrent où était la femme Roussel, dont ils donnèrent le signalement. « Il y a longtemps qu'elle est partie, répondit le cabaretier; il y a une double sortie à la maison, et elle n'a fait qu'entrer par une porte et filer par l'autre. » Les agents avaient été pris pour dupes; mais, en hommes qui ont plus d'un tour dans leur sac, ils avisèrent au moyen de retrouver sans retard la fugitive. Comme toutes les classes de voleurs, les reprises de justice ont des habitudes, des lieux de rappel, où elles rabattent constamment, comme fait le lièvre au gîte. Les agents se divisèrent, établirent séparément une surveillance sur chacun des points où ils pouvaient prévoir que la fille Roussel irait se cacher, et prirent si bien leurs mesures que, moins de deux heures après son adroite évasion, elle retombait entre leurs mains.

Cette fille, qui devra comparaître une douzième fois devant la justice, a été écrouée au dépôt de la préfecture, où plusieurs mandats, tant du parquet de Paris que de ceux de Rouen et de Besançon, lui ont été signifiés.

MOEURS DU QUARTIER BRÉDA. — Mlle Héloïse Cabri, giletière à manchon, avait une chaîne d'or; ce bijou lui fut volé, et, dans la première chaleur de son ressentiment, elle alla faire sa déclaration à son commissaire de police. Ce magistrat ne fit que trop bien son devoir, et aujourd'hui une toute mignonne fleuriste, Jeanne Fleurion, comparaissait devant le Tribunal, prévenue de ce vol.

On appelle à la barre Mlle Héloïse, qui fait tourner son manchon et

Jeanne : Oui, oui, jouez du flacon, ça vous va bien ; vous ne flaconniez pas le soir que vous pleuriez pour aller au Château-Rouge, que vous n'aviez pas de toilette et que je vous ai revêtue des pieds à la tête, une mise qui vous a fait votre bonheur.

M. le président : Taisez-vous ; le tribunal n'a pas besoin de connaître tous ces détails ; vous avouez avoir pris la chaîne d'or et l'avoir déposée au Mont-de-Piété à votre profit ; c'est un vol que vous avez commis.

Jeanne : Oh ! monsieur, je vous en prie, ne dites pas que c'est un vol ; c'est un abus ; voilà tout. Si vous saviez comme nous étions amies ; nous étions toujours à farfouiller dans les tiroirs l'une de l'autre : n'est-ce pas, Héloïse ?

Héloïse, se redressant : Si nous avons été amies, votre conduite a cassé la chose ; je ne vous en veux pas pour la chaîne, mais je ne serai jamais l'amie d'un serpent.

Jeanne : C'est-il parce que j'ai parlé du Château Rouge ? ça m'est bien pardonnable, peut-être, moi qui suis en prison comme voleuse, tout ça parce que tu as été bavarder avec le commissaire, au lieu de me parler à moi.

Héloïse : Puisque je te soupçonnais pas, je pouvais pas t'accuser.

Jeanne : Sans accuser, on peut causer avec une amie ; je t'aurais dit la chose franchement ; voyons, sans rancune, dis à ces messieurs que tu as tort et qu'ils me laissent en aller.

Héloïse, s'avançant d'un pas vers le tribunal : Si vous pouvez lui pardonner, messieurs, vous me ferez plaisir, car elle est si mauvaise langue, que, si vous la remettez en prison, elle me décriera dans toutes mes connaissances.

Jeanne accepte en souriant cette façon d'amende honorable, ce qui ne l'empêche pas d'être condamnée à un mois de prison.

(*Gazette des Tribunaux.*)

VARIÉTÉS.

Le système des études en Lombardie.

Lorsqu'une nation est soumise à des maîtres insouciants de son bien-être, lorsque ce qui est bon ou utile ne reçoit d'eux aucun encouragement, lorsque les études y sont restreintes et mal dirigées, et les hommes studieux délaissés ou persécutés ; lorsque, malgré des conditions aussi défavorables, cette nation ne se dégoûte pas d'apprendre et de savoir, c'est qu'elle est douée d'une constitution vigoureuse et saine, c'est qu'un bel avenir lui appartient encore.

Cette situation est celle de la Lombardie, aussi bien que de l'Italie tout entière. Les écoles y sont assez nombreuses et assez bien distribuées. Il s'y trouve des salles d'asile gratuites et des salles d'asile rétribuées où les parents des différentes classes peuvent envoyer leurs petits enfants et se reposer sur des maîtresses honnêtes et sur des surveillantes attentives, des soins infinis et minutieux que le premier âge réclame. Les communes et le gouvernement entretiennent dans les campagnes et dans les villes des écoles gratuites où les enfants reçoivent l'instruction primaire en sortant de la salle d'asile. Dans plusieurs gymnases, dont quelques-uns sont aux frais des communes, les enfants passent six ans à apprendre le catéchisme, le latin, le grec, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les antiquités romaines, les belles-lettres et l'algèbre. Au sortir du gymnase, les élèves passent au lycée. Là ils étudient pendant deux ans la philosophie spéculative (théorétique), l'algèbre et la géométrie, la théologie naturelle, la philologie latine, la philosophie pratique ou morale, la physique et la mécanique. Ces études sont obligatoires ; celles de l'histoire naturelle, de l'histoire universelle, de la langue et de la littérature allemandes sont facultatives, quoique gratuites aussi bien que les autres. Il n'y a que l'histoire universelle qui soit indispensable pour l'élève qui veut passer docteur en droit.

Après avoir traversé ces diverses écoles, les jeunes gens entrent à l'université. Les Lombards se dirigent vers Pavie, les Vénitiens vers Padoue. Depuis que la Faculté de théologie a été supprimée, chaque université se compose de trois facultés ; la Faculté de médecine, celle de droit (politico-légale) et celle de philosophie. Les élèves en droit apprennent, pendant la première année, la statistique des Etats d'Europe et la statistique de l'empire autrichien ; on leur présente un tableau de toutes les matières qu'ils doivent parcourir durant leur séjour à la Faculté de droit, et de leurs rapports entre elles (introduction encyclopédique) ; ils apprennent en outre le droit naturel, public et privé, le droit criminel, etc. La seconde année est consacrée à l'étude du droit romain et féodal et du droit canon ; la troisième année, à l'étude du code civil autrichien dans ses rapports avec le code civil français, du droit commercial et maritime, du droit d'échange et des lois de finances. La quatrième année enfin est remplie par l'étude de la procédure civile, de la politique proprement dite, de l'économie politique, des lois politiques, et du code des graves transgressions aux lois de police.

La Faculté de philosophie se subdivise en deux parties : la Faculté de philosophie proprement dite et la Faculté de mathématique, qui correspond à l'École des ponts-et-chaussées de France. La première comprend toutes les études déjà faites dans le lycée, plus, l'histoire de la philosophie, l'histoire de la maison d'Autriche, l'archéologie et la numismatique, la paléographie, la science du blason, l'esthétique, la littérature classique, la philologie grecque et la pédagogie. Parmi ces études, qui ne sont pas celles du lycée, la pédagogie est obligatoire pour ceux qui se destinent à l'instruction publique, et l'histoire universelle et celle de la maison d'Autriche pour ceux qui veulent être docteurs en droit.

L'Université possède un beau laboratoire de chimie, un cabinet de physique, une bibliothèque, un cabinet des médailles et un autre pour les machines.

Ces études semblent, au premier abord, assez complètes. Mais le gouvernement autrichien possède l'art de rendre stériles les plus riches institutions, et cela sans y apporter une volonté malveillante.

Je n'ai rien à dire contre les salles d'asile, qui sont d'institution récente, et qui, quoique nécessairement placées sous la surveillance du gouvernement, n'attendent pas de lui leurs moyens d'existence. Les écoles primaires sont assez mauvaises, mais elles ne sont bonnes nulle part, et les inconvénients qu'elles présentent dérivent plutôt de la fausse organisation de la société tout entière que de la forme de tel ou tel gouvernement. Je ne parle pas des colléges, parce que je ne les considère pas comme des établissements publics. Il faut, en effet, pour y être admis, ou payer pension, ou obtenir une bourse. Arrivons au gymnase.

[illegible] distribuer. Mais le rôle du professeur des gymnases [illegible] est plus compliqué. Celui qui a enseigné aux élèves de première année les prolégomènes de toutes les sciences indiquées plus haut, conduit ces élèves à travers la seconde, la troisième et la quatrième année, jusqu'à la cinquième année de gymnase, qui est en même temps la première d'humanité. Il les confie alors au professeur d'humanité, qui les instruit pendant deux ans, et lui-même redescend à la première année pour recommencer sa carrière de quatre ans. Pendant ce temps, les trois autres professeurs ont marché du même pas et sur la même route, quoique à une année de distance les uns des autres. De cette façon, chaque élève ne voit au gymnase que deux maîtres, celui qui l'accompagne pendant les quatre années de grammaire, et celui qui le dirige pendant les deux années d'humanité, et tous les professeurs enseignent les mêmes choses, puisque tous enseignent tout.

Les Autrichiens semblent avoir fait ce raisonnement : Puisque c'est le même élève qui apprend toutes ces sciences, pourquoi ne serait-ce pas le même professeur qui les lui enseignerait ? Malheureusement pour les élèves, mais heureusement pour les professeurs, les leçons leur viennent toutes faites du gouvernement. Les livres de texte s'élèvent quelquefois pour l'histoire à la hauteur de Rollin ; mais ils se gardent bien de le dépasser, et le professeur malencontreux qui s'aviserait d'indiquer timidement les découvertes de Vico ou de Niebuhr serait aussitôt foudroyé par Vienne et perdrait vraisemblablement sa place.

La constitution du lycée est à la fois moins originale et plus sensée. Les professeurs y sont chargés, comme dans le reste du monde, d'enseigner une science et non la science.

Le même ordre régit, ou à peu de chose près, l'université ; mais pour une source tarie, il en est mille d'où les inconvénients et les abus coulent à pleins bords. On trouve pourtant à l'université quelques traces du régime en honneur au gymnase. Ainsi, tous les cours compris dans la faculté philosophique, et qui ne sont pas obligatoires pour tous les élèves, sont du ressort d'un seul et même professeur. C'est lui qui consacre cinq heures par semaine à l'enseignement de l'histoire universelle ; trois à l'histoire de la maison d'Autriche ; deux à chacune des autres matières, qui sont la science du blason, la numismatique, la paléographie et l'archéologie. L'esthétique, la philologie grecque et latine, et la littérature classique rentrent dans les attributions d'un autre professeur. La pédagogie et l'instruction religieuse sont confiées au même professeur, etc., etc. Dans la Faculté de droit l'étudiant apprend la statistique dès la première année, et la politique pendant la quatrième ; or, la statistique n'est, à vrai dire, que l'exposition des faits sur lesquels repose ou pourrait reposer la science de la politique. Qu'est-ce que la statistique *sans la politique ?* Une assommante énumération de chiffres. Qu'est-ce que la politique sans la statistique ? Une science positive et pourtant abstraite, ce qui est contradictoire, c'est-à-dire une science dont le but est simplement d'ordonner et d'expliquer les faits historiques, et qui pourtant ne s'appuie sur aucun fait. Ajoutez que les données statistiques exposées dans les universités lombardes, sont renfermées dans l'année 1834. C'est là que le statisticien doit puiser tous les renseignements dont il a besoin. Quant aux lumières qui pourraient jaillir en comparant cette année-modèle avec celles qui précèdent ou qui suivent, il n'y faut pas songer.

Le tableau des matières enseignées à la Faculté de droit, le droit naturel (droit des gens, droit privé et public) et le droit criminel, rentrent dans les attributions d'un seul professeur, lequel a pourtant trouvé moyen de simplifier ses fonctions. Il ne dit pas un mot du droit des gens, et il s'arrange de façon à ne parler que fort peu sur le droit public. Est-ce ignorance ou paresse ? Est-ce lâcheté et craint-il d'exposer avec trop d'entraînement d'autres formes de gouvernement que la monarchie absolue ? Quoi qu'il en soit, la jeunesse des écoles sort de la Faculté de droit sans rien savoir du droit des gens et du droit public, si ce n'est ce qu'elle s'efforce d'en connaître par elle-même.

Le droit romain passe avant le droit autrichien, et c'est une disposition dont il faudrait se féliciter si d'autres combinaisons ne la rendaient pas désastreuse. Qu'est-ce que le droit romain pour les universités soumises à la maison d'Autriche ? C'est un commentaire du droit autrichien. La chose est assez absurde par elle-même ; mais si on réfléchit en outre que le commentaire précède le texte, on s'étonnera que de pareilles monstruosités aient lieu au dix-neuvième siècle, en Italie, dans un corps enseignant.

Lorsqu'une chaire devient vacante, on ouvre le concours pour le choix d'un professeur, en prévenant les candidats par un avis inséré dans les papiers publics. Ceux-ci se présentent au jour indiqué devant le directeur de la Faculté à laquelle ils veulent être admis, et devant deux des professeurs de cette même Faculté. Le directeur tient à la main une dépêche arrivée la veille de Vienne et qui n'est pas encore décachetée. Il la décachète pourtant lorsque les candidats sont rassemblées, et il leur communique les questions qu'elle contient. Ces questions, arrivées en poste de Vienne, sont rédigées par le directeur général de la Faculté de Vienne, Autrichien qui connaît l'italien comme les Allemands de comédie. Il arrive souvent que ces questions sont écrites dans une langue inintelligible. Quelquefois les mêmes questions reviennent à un mois de distance pour deux concours analogues. Quelquefois on envoie les questions relatives à une science pour un concours au sujet d'une autre science. Les candidats reçoivent les problèmes vénérés que Vienne leur distribue, et ils se préparent à les résoudre ; douze heures leur sont accordées pour achever cette entreprise qui n'est pas des plus ardues, vu la nature d'esprit de l'auteur des problèmes, et pendant ces douze heures, un professeur surveille constamment les candidats, afin de s'assurer qu'ils ne vont pas chercher des lumières en dehors de la Faculté. Les questions une fois résolues, chacun des candidats fait un petit discours sur un sujet choisi par lui-même.

Le directeur soumet à chaque professeur de sa Faculté les réponses des candidats aux problèmes viennois ; et chaque professeur présente en retour au directeur un rapport sur ces réponses et un tableau de tous les candidats rangés selon l'ordre du mérite qu'il leur attribue. Le directeur à son tour résume ces différents rapports, fait aussi son tableau des candidats qu'il range d'après le degré de mérite qui résulte des rapports des professeurs, et il envoie le tout au gouvernement central qui se compose du gouverneur et de huit conseillers, représentant assez bien le conseil des ministres de France. Le conseiller de l'instruction publique s'adresse aussitôt à la police pour obtenir des renseignements secrets sur la moralité, sur les opinions, sur la con-

q. 87 k. 51-60 à 53-50 ; 3e marque, »» q. »» k. »»-»» à »»-»» ; [illegible] 11 k. »»-»» à 38-85.—Caisson, 50 q. 21 k. — Relevé, »» q. »» k.—Ventes à livrer, 515 q. 30 k. 36-95 à 51-45.— Caisson, 107 q. 75 k. — Revente, 272 q. 62 k. 13-00 à 54-75.

Marché Saint-Antoine du 17 nov.—Foin, 1re 58 à 60 ; 2e 53 à 56 ; 3e »» à 50. Luzerne, 1re »» à 62 ; 2e »» à »» ; 3e »» à 18. — Trèfle, 1re 52 ; 2e 46. — Paille de blé, 1re 30 à 32 ; 2e »» à »» ; 3e »» à 25. — Paille de seigle, 1re »» ; 2e, »» ; 3e, 28. — Paille d'avoine, 1re, »» à »» ; 2e 50 à 53.

Marché de la Barrière d'Enfer du 17 novembre. — Foin 1re qualité, 57 à 60 ; 2e 54 à 56 ; 3e 49 à 51 — Luzerne, 1re, 56 ; 2e 52 ; 3e 40.— Paille de blé, 1re q., 30 à 32 ; 2e 28 à 29 —Paille de seigle, 1re qualité »» »» ; 2e »» »».

Marché Saint-Martin du 17 nov.—Foin 1re »» à »» ; 2e »» à »».— Luzerne, 3e, »». — Paille de blé 1re 28 à 30 ; 2e »» »» — Paille de seigle, 2e »» à »».

Halle à la viande. — Marché du 17 novembre.—Bœufs, 23467 ; 1re qualité 1,10 ; 2e, 1,00 ; 3e, 0,80. — Veaux, 11692 ; 1re, 1,20 ; 2e, 1,10 ; 3e, 0,80. — Moutons, 1919 ; 1re, 1,10 ; 2e, 1,00 ; 3e, 0,90. — En gros, 57100 ; 1re, 1,30 ; 2e, 1,26 ; 3e, 1,22.

Marché aux bestiaux.— La Chapelle, 20 novembre.— Veaux, amenés 668, vendus 668 ; prix, 1,26-1,10-1,60.— Porcs, amenés 1 584 ; vendus 1 508 ; prix, 1,30-1,26-1,05.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 26 mai 1846.— ALBINIE, négociant, rue Neuve-des-Mathurins, 73. Juge-comm., M. Rousselle-Charlard ; syndic prov., M. Pascal, rue Richer, 32.

THEVSOUN, marchand de vins, rue des Marais, 7. Juge-comm., M. Charenton ; syndic prov., M. Monciny, rue Feydeau, 26.

Bourse du 20 novembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	81 50	81 50	81 25	81 25
— — fin courant	81 60	81 60	81 10	81 25
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	116 65	116 70	116 30	116 30
— — fin courant	116 70	116 75	116 21	116 30

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»» »»	Banq. Ct Fr. dr cours	3360 »»
4 0/0 J. » —	» »»» »»	O. V. de Par. »	1390 »»
5 p. 1841, au Ct	» »» »/»	C. hyp...... »	317 50
— à fin Ct	» » »»	— Gouin.... »	1215 »»
B. du Trés.	» » »/»	— Gann.... »	1155 »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0.....	d. 50	81 80	81 55	——	82 20	82 50
5 p. 0/0.....	d. 50	»»» »»	»»» »»	——	117 75	117 40

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	27 1/2	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES, au Ct dr cours	» »/»		ROM.........	Der G.	99 3/4
Recep. Rotsch.	» 102	»»	BELG. 2 1/2.....	»	52 3/4
ESP. Dette act.	»	» »/»	— 4 1/2.....	»	»» »/»
— — pass.	»	» »/»	— d° 1840...	»	99 3/4
— 3 p. 0/0.	»	34 »/»	— d° 1842...	»	»»» »/»
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque...	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— d° Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT......	»	1210 »»
HAÏTI.......	»	» »/»	AUTRICHE	»	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	1250 »»
Act. d J.	»»»» »»
Ch. S. G. »	1027 50
V. r. dr.	395 »»
— Obl. anc.	»»»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	255 »»
Paris à Sa.	[illegible] »»
— à Orléans	1200 »»
— à Rouen.	980 »»
R.-Havre.	630 »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	216 »»
Paris-Str...	478 75
Tours-Nant	402 50
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	643 75
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	440 »»
Orl.-Bord.	535 »»
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	403 75
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	»»»» »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 96 ; courant du mois, 96 à 97 ; décembre 98 ; quatre premiers mois 1847, 102 à 104.

LILLE. — Colza, 91 à 92 ; lin, »» à »»-»» ; œillette rousse, »» ; cameline, »» ; chanvre, »». — Sans expéditions.

ESPRITS.—3/6 Montpellier disponible, »»» ; courant du mois, »»» ; décembre »»» ; 4 premiers 1847, »»» offert ; mois du milieu »»» offert.

SAVONS. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, »»» à »»»-»» fr. les 100 kil. ; ordres de livraison, »»» fr.

SUIFS. — Il y a définitivement eu baisse d'environ 50 c. dans les cours. Après avoir tenu longtemps les suifs de place à 67-50, on a donné à 67 fr. les 50 kil. Les vieux étaient offerts de 65 à 65-50, ceux de Russie restaient à 67-50, cours nominal. — Chandelle, 70 fr. ; oléines, les 50 kil., 70 à [illegible] ; stéarines, 260 fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Jamais succès d'entraînement n'a été plus spontané que celui [illegible] de Félicien David. Publié dans la *Critique musicale* de dimanche, cette ravissante composition est déjà connue et appréciée comme si elle avait paru depuis des années. Trois cents abonnements faits en deux jours ont prouvé aux fondateurs de la *Critique musicale* qu'ils avaient frappé juste en faisant paraître sous ces heureux auspices un journal indépendant et consciencieux, désiré par le monde artistique et dilettante.

MÉDECIN DE LA BOUCHE. Guérison des *gencives*, du *palais*, de la *langue*, de la *gorge*, des *lèvres*, des *névralgies*, des *fistules*, de la *carie*, etc. Raffermissement des dents, par le docteur COURBAUT ✻, 61, rue de Provence, de 10 h. à 4.

MUSÉE DES FAMILLES. LECTURES DU SOIR.—Douze numéros par an, enrichis de nombreuses gravures. L'abonnement part du 1er octobre. Pour Paris, 6 fr. ; pour les départements, 7 fr. 60 c. ; pour l'étranger, 9 fr. 50 c., rue Gaillon, 4, à Paris.

LE MAGASIN LITTERAIRE se compose des meilleurs feuilletons, romans et nouvelles de MM. Frédéric Soulié, Alexandre Dumas, Alphonse Karr, Léon Gozlan, Paul Féval, etc., etc. Chaque numéro contient 700 000 lettres, plus de soixante volumes par an. — Abonnement : DOUZE FRANCS PAR AN. — Rue Coq-Héron, 3.

TRAITEMENT DE TOUTES LES MALADIES *par les simples*, par le docteur LABAS DE CHAZOULIÈRES, rue de Rambuteau, 122.

Spectacles du 21 novembre.

7 »/» FRANÇAIS. —Marie-Stuart, la Suite d'un Bal masqué.
7 »/» ODÉON. — L'Univers et la Maison, Madame de Sévigné.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Gibby la Cornemuse.
8 »/». ITALIENS. — La Fidanzata Corsa.
6 1/2 VAUDEVILLE.—Le Bonhomme Job, le Capitaine de voleurs.
7 1/2 GYMNASE.— Spectacle extraordinaire.
7 1/2 VARIÉTÉS. — Roch et Luc, Pierre Février (1re rep.), Fleur de Genêt.
7 1/2 PALAIS-ROYAL — La Garde-Malade, la Reine, la Chambre, la Perle.
7 »/» PORTE-ST-MARTIN. — La Juive de Constantine, Tableaux vivants.
6 1/2 GAITÉ. — L'Angelus.
6 3/4 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 3/4 COMTE. — Le Sourd, intermèdes, Peau-d'Ane.
7 »/» CIRQUE. — Le Château de Pau, Henri IV.
6 »/» FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Amours, la Pension, Angéline.
2 »/» CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées, carré Marigny). — Tableaux et poses plastiques par M. Keller et sa troupe.
6 »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'oiseau de Paradis.

édition de luxe, avec notices historiques et biographiques. 2.

CRITIQUE MUSICALE

ON REÇOIT DE SUITE ET FRANCO

BUREAUX : 22, rue Grange-Batelière. — Paris, 24 fr.; Départements, 28 fr. (Affranchir.) Envoyer un bon à vue sur Paris ou s'adresser, sans augmentation de prix, à tous les Libraires et Directeurs de Messageries.

... et l'élégante STYRIENNE ORIGINALE, pour piano, de M. Schuloff, et magnifiques CONCERTS pour Paris. UN ALBUM en compensation pour les départements.

CAISSE D'ÉPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'ÉQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE des commissaires du gouvernement.

L'ÉQUITABLE est une Caisse où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu grossie: 1° de ses intérêts capitalisés; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.* — Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à L'ÉQUITABLE une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'on opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois d'octobre L'ÉQUITABLE a reçu pour un million 4 786 fr. de souscriptions reposant sur 991 têtes; au 1er novembre, le total général des souscriptions était de 37 314 714 fr. 50 c., et le nombre des têtes engagées de 15 546. — S'adresser, pour tous renseignements, à la direction générale, rue Louis-le-Grand, n° 25.

RUE DE RIVOLI, 46,
A l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE RÉGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS.

14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Échiquier, 19, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 11 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siège social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

Les Magasins ont été transférés
rue Neuve de la Banque, 4.
près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN et D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de LAINE PURE, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

EXPOSITION 1844.
MENTION HONORABLE.

H.-F. THOMAS, 11 BIS, RUE DU BAC.

PROCÉDÉ BAYOL.

PALETOTS GARANTIS IMPERMÉABLES A LA PLUIE

SEULS CONSERVANT LE PASSAGE A L'AIR ET A LA TRANSPIRATION,

Sans aucune altération des nuances ni de la souplesse, résistant à toute épreuve jusqu'à l'usure de l'étoffe.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ,

3, RUE DE LA BOULE ROUGE.

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.

ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme tout simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, discordants ou déplacés, d'une exécution confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'ANTIPHONEL est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des comités musicales, membres de l'Institut et compositeurs, MM. AUBER, HALEVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BENEDICT, FESSY, SÉJAN, BOECY, DIETSCH, etc. L'ANTIPHONEL peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'ANTIPHONEL, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et Ce.
RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES.
TONIQUE ANTI-NERVEUX
De J. P. LAROZE, pharm., rue Neuve-des-Petits-Champs, 26, Paris.
Toujours en flacons spéciaux portant les signat. et cachet ci-dessus.

Il est prescrit avec succès dans les affections nerveuses de l'estomac et des intestins. Il excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la langueur, le dépérissement, la débilitation organique, les gastralgies, névroses des viscères, abrège les convalescences traînantes, détruit la constipation. Prix du flacon, 3 fr., dépôt dans chaque ville, et chez MM. LEVILLAIN, à Rouen; VERNET, à Lyon; THUMIN, à Marseille; MANCEL jeune, à Bordeaux; ABBADIE, à Toulouse.

DENTS

DE 10 A 20 FRANCS, posées en une séance, par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours, en face la rue Montesquieu, entrée galerie Véro-Dodat, 33.

LOOCH GALLOT.

Pâte pectorale très-agréable, représentant le LOOC BLANC, supérieur à toutes les pectoraux pour guérir les rhumes, catarrhes, asthmes, enrouements, maladies de poitrine, crachements de sang, etc. Dépôt à la pharmacie, rue Neuve-des-Petits-Champs, 55. Vente en gros, M. COURTOIS, rue des Nonnandières, 6.

CHASSIS de COUCHES en fer inoxidables à 12 et 15 fr. — SERRES CHAUDES le mètre de superficie 15 et 18 fr. — Poulaillers, faisanderies, chenils, balustrades, volières, grilles de parcs, grillages d'espalier, etc. USINE TRONCHON, avenue de St-Cloud, 11 (prix fixe). Affr.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER.
Par H. RENAUD.
2e édition, 1 vol. in-8.
Prix, 3 f., et par la poste, 3 f. 50

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION,

A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE.
Par V. HENNEQUIN.
Brochure in-8°. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

PRÉCIS DE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

Par MATH. BRIANCOURT.
Prix : 30 c.; par la poste, 35 c.
Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — 350 fr. Meuble de salon complet. — 250 fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adr. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richelieu.

OUVERTURE DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX VILLES DE FRANCE

Rue Vivienne, 51, emplacement des anciens Concerts Musard.

Mise en vente de plusieurs parties de LAINAGE, DRAP de dame, MÉRINOS unis et façonnés, SATINS AMAZONES, FLANELLES ÉCOSSAISES.

Toutes les Marchandises sont marquées en chiffres connus.

La Société échange ou rembourse les articles dont on ne serait pas satisfait.

Les demandes et les envois d'échantillons et de marchandises dans les départements sont aux frais de la SOCIÉTÉ.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

ples barbares; mais une ombre de la Pologne subsistait encore. La force a voulu accomplir son œuvre tout entière, et la république de Cracovie a cessé d'exister, au mépris même des traités que 1815 avait imposés à l'Europe.

Les trois puissances, coupables de cette flagrante violation du droit européen, en ont-elles bien pesé l'importance? Que diront les peuples spectateurs de cette grande et dernière iniquité? Quoi! des gouvernements brisent, au gré de leur caprice, un pacte solennel qu'ils n'ont observé que durant le temps où ce pacte injuste et brutal sanctionnait leur intérêt tyrannique? Rien n'est stable ni sacré pour eux?

Les trois puissances spoliatrices ont cédé à l'esprit de vertige; la coupe de leurs iniquités est pleine, et elles ne songent point sans doute qu'il suffirait d'un cri de réprobation de la France pour que la Pologne se relevât plus vivante que jamais, pour que l'Italie sortît de son morne sommeil. Il ne faut pas que les gouvernements oublient par trop ce qui constitue leur raison d'être, car les peuples sont de rudes logiciens qui se souviennent toujours!

Le coup d'Etat par lequel la république de Cracovie vient d'être anéantie doit provoquer l'éclatante protestation de la France et de l'Angleterre. Déjà l'Allemagne et la Prusse en sont vivement émues. La brutale oppression et le mépris du droit sont dans un des plateaux de la balance européenne; que la juste indignation des peuples pèse dans l'autre, ou tout est perdu, honneur et liberté!

L'article du *Times*, que nous avons publié au sujet de la suppression de la république de Cracovie, émanait, s'il faut en croire un journal anglais, de lord Palmerston lui-même. Cependant, les journaux whigs, confidents du noble lord, arrivés aujourd'hui à Paris, se taisent sur ce grave événement. Ils attendent sans doute, avant de s'engager, à voir l'attitude que prendra le ministère français.

Il faut rendre justice à M. Guizot: le *Journal des Débats* qui ne trouvait il y a deux jours d'autre tort aux puissances absolutistes que de n'avoir pas consulté la France, se ravise aujourd'hui et relève très chaleureusement l'espèce de défi qu'on lui jette. C'est avec plaisir que nous citerons quelques passages des deux articles qu'il consacre aujourd'hui à cette question:

Si les traités, dit-il, étaient quelque chose, *s'il y avait en Europe un droit quelconque autre que celui des baïonnettes*, nous dirions, sans crainte d'être démentis par aucun des publicistes de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, que la ville libre de Cracovie avait toutes les garanties que peuvent donner la lettre et l'esprit des plus solennels traités du monde. Le 3 mai 1815, l'Autriche et la Russie avaient reconnu à perpétuité l'indépendance et la neutralité de la ville de Cracovie. Le même jour, la Prusse et la Russie avaient fait un traité dans le même but et dans les mêmes termes.

Nous savons qu'*il est difficile que les traités durent trente ans, et qu'il n'y a de perpétuité pour eux que dans les expressions pompeuses de leurs protocoles.*

Nous prenons acte de cet aveu de l'impuissance de la diplomatie,

autre? Vous abolissez l'art. 6, qui protégeait Cracovie, pourquoi respecteriez-vous l'art. 47 qui attribue à la Prusse une grande part du royaume de Saxe? ou l'art. 25 qui lui confère la souveraineté des anciens départements français de la rive gauche du Rhin? L'art. 46, qui fait de Francfort une ville libre, n'est pas plus clair et plus expressif que l'art. 6, qui faisait de Cracovie une ville libre aussi et indépendante.

Les art. 75 et 76, qui font de Genève et de Bâle deux villes suisses, n'ont rien en apparence de plus solide et de plus fort que l'art. 6. Il y a plus: pourquoi serions-nous encore obligés de respecter l'art. 3 du traité du 20 novembre 1815, qui interdit à la France de fortifier Huningue? Qu'on nous dise enfin à quel signe on peut dans un traité reconnaître les articles qui peuvent être abolis, quand ils déplaisent, et ceux qui doivent être maintenus. Nous craignons bien qu'avec la doctrine des trois cours du Nord, il n'y ait plus dans les traités d'articles obligatoires que ceux qui concernent les forts. Quant à ceux qui protègent les faibles, ils n'existent que tant qu'il n'y a pas un intérêt à les violer. Singulier droit européen que celui-là!.... La foi des traités et la sainteté du droit européen sont couchés dans le même tombeau que la Pologne.

Plus loin les *Débats*, discutant l'article du *Times*, s'expriment ainsi:

Nous acceptons pleinement ce que dit le *Times* du rôle que nous devons jouer dans cette affaire; nous l'acceptons avec la confiance que tout le monde en France, peuple, gouvernement et chambre, la comprendra comme nous; nous l'acceptons non pas seulement parce que de tous les Etats de l'Europe la France est le plus intéressé, après toutes les preuves de modération qu'elle a données, à voir déchirer, et surtout à voir déchirer par les autres les traités de Vienne, mais aussi parce qu'il y a au fond de cette affaire une grave question de principe, de liberté, d'honneur, d'humanité et de civilisation. C'est un terrain sur lequel notre pays et son gouvernement ont fait leurs preuves; c'est un terrain sur lequel il nous est impossible de croire que la presse des pays véritablement libres, quelles que puissent être d'ailleurs les questions d'intérêt qui nous divisent, puisse jamais nous faire défaut.

Le *Journal des Débats* a raison. Les hommes de tous les partis s'uniront pour protester contre le droit violé et pour engager le gouvernement à prendre sa revanche. Mais nous craignons fort que ce ne soit le gouvernement lui-même qui recule. L'Allemagne morcelée et asservie, la Lombardie, courbée sous un joug abrutissant, sont là, les yeux tournés vers nous, prêtes, au premier signal de la France, à briser un joug détesté, à reconstituer leur unité et à se créer un gouvernement libre national; les races slaves, qui sortent d'une tentative insurrectionnelle, sont prêtes à lever de nouveau l'étendard du patriotisme et de l'indépendance. Que le gouvernement français le veuille; qu'il proclame l'union et la solidarité des peuples, et l'Autriche, qui vient de braver doublement le gouvernement de juillet par le mariage du prétendant à la couronne de France et par l'anéantissement du dernier monument officiel de la Pologne, l'Autriche disparaîtra à son tour dans le grand soulèvement des peuples en faveur de la liberté!

Mais cette attitude audacieuse et progressive, cette attitude qui

sympathie, dans l'union, dans la fraternité des peuples?

Aussi l'avouerons-nous, n'est-ce pas sans inquiétude que nous voyons les organes du gouvernement emboucher la trompette et faire appel aux sentiments d'honneur et de fierté. Les velléités guerrières et les fanfaronnades de 1840 nous ont valu la risée de l'Europe et l'embastillement de Paris.

La *Gazette d'Augsbourg* du 16 novembre ajoute les renseignements suivants à ceux qui étaient déjà connus:

Ce que nous avons annoncé comme éventualité, dès le 3 septembre dernier, s'accomplit définitivement. Demain ou après-demain, on proclamera à Cracovie l'incorporation de la république dans l'empire autrichien. La Gallicie sera divisée administrativement en Gallicie orientale et en Gallicie occidentale: Cracovie sera la capitale de cette seconde subdivision. Le comte Stadion, gouverneur général de la Gallicie, est à Vienne, où il a de fréquentes conférences avec le prince de Metternich.

Nous recevons de notre ami et ancien collaborateur, M. Venedey, la lettre suivante, qui, sans aucun doute, exprime des sentiments généralement répandus en Allemagne aujourd'hui:

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de protester par l'organe de votre journal contre le sanglant outrage au droit des nations que les trois grandes puissances du Nord viennent d'infliger au monde civilisé.

Ne me demandez pas qui je suis pour oser protester contre les actes des puissances; je ne suis rien, et je ne parle ni au nom de ma patrie, ni au nom d'un parti quelconque. Mais une voix intérieure me crie que la justice a été violée, le droit foulé au pied, et que des milliers de cœurs allemands sentiront comme moi leur sang se glacer en apprenant qu'en 1846, les deux grandes puissances allemandes ont pu renouveler le crime de lèse-humanité commis par Frédéric et Marie-Thérèse. Le premier partage de la Pologne s'explique par le temps et les circonstances, et l'Allemagne d'aujourd'hui cherchait avec anxiété dans ces circonstances une excuse. Renouveler en 1846 un pareil acte, c'est aggraver la flétrissure qui déshonore le front de l'Allemagne, c'est river de nouveau les chaînes qui attachèrent pendant presque un siècle l'Allemagne au pied de la Russie. Cela ne se justifie, ne s'explique, ne se comprend que pour ceux qui admettent comme règle du gouvernement du monde, que le fait du crime accompli justifie le crime même.

J'ai osé quelquefois prendre en France la parole pour ma patrie, quand on semblait prêt à se montrer injuste à son égard. J'étais simple volontaire du côté de la diplomatie allemande, quand il s'agissait de défendre les bords du Rhin. Cela m'impose le devoir de ne pas me taire maintenant, et je le remplis avec tristesse, malgré tout ce qu'il m'en coûte aujourd'hui de parler. J'aurais été heureux et fier de verser mon sang pour ma patrie dans une cause juste et digne. Le jour viendra peut-être bientôt où elle sera attaquée et punie des injustices commises par nos pères et nos gouvernements; il faudrait encore la défendre, car c'est toujours la patrie; mais hélas! il faudrait combattre sans foi et sans enthousiasme.

Le cœur me saigne et la honte me navre quand je vois cette Allemagne si bonne et si noble traînée par l'imbécille lâcheté de la diplomatie dans le sang de la Pologne, pour satisfaire la perfide vengeance de la Russie.

Paris, 20 novembre 1846. J. VENEDEY.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 1846.

LES VILLES DE FRANCE.

BREST. (1)

La mer est calme, tout encourage une visite à la flotte mouillée dans la rade; prenons un canot et dirigeons-nous vers *le Borda*.

Ce vieux vaisseau ne navigue plus: il sert d'école aux jeunes gens qui aspirent à devenir officiers de marine, et qui, dans l'armée navale, sont surnommés, nous ne savons pourquoi, les *fistots*.

Ces jeunes gens ont l'amour de leur état. Sur terre, ils portent un habit bleu à petites basques; à bord, et pour les exercices journaliers, la veste et le pantalon de toile blanche relevés par une large ceinture rouge. Malgré son extrême simplicité, ce costume est plein de grâce et de caractère. Avant d'aborder le vaisseau-école, nous voyons pendant longtemps grandir à l'horizon sa mâture et sa triple batterie, les échelles de corde, les hunes, les vergues elles-mêmes sont couvertes de jeunes gens qui montent et descendent avec autant d'agilité que de hardiesse. Vous croyez que cette rude et périlleuse manœuvre est exécutée au commandement des officiers? que les élèves remplissent un devoir? Pas le moins du monde: ils sont en pleine récréation, et, comme le pont de leur navire offre un espace assez restreint, ils préfèrent à la promenade horizontale la promenade perpendiculaire. Aussitôt que l'école est libre, une invincible attraction la conduit dans la mâture. Ces ascensions n'ont rien de pénible, pour des jeunes gens remplis de souplesse, doués d'un œil sûr, et qui ont été conduits sur *le Borda* par une vocation invincible. Les nouveau-venus, parmi eux, savourent avec joie les gouttes d'eau salée que le vent leur jette au visage.

Et l'on dira qu'il est impossible de rendre le travail attrayant! Mais avec un peu plus de liberté, de variété surtout, dans les occupations, le problème serait déjà résolu dans la marine, dans le plus fatigant, le plus dangereux des métiers. Faire naître ou plutôt généraliser l'attrait dans l'agriculture, ne sera qu'un jeu pour des hommes éclairés par la science sociale.

Nous sommes à l'escalier du *Borda*; montons. Ce navire, extérieurement semblable à tous les vaisseaux de ligne, a subi des modifications dans sa distribution intérieure; il contient une bibliothèque assez bien montée, un amphithéâtre pour les cours. Du reste, on y trouve, comme sur tous les bâtiments de l'Etat, une salle à manger réservée à l'état-major, de petites chambres d'officiers beaucoup plus confortables que les hamacs des élèves. La table de l'état-major est très bien servie; on n'y éprouve qu'un léger désagrément, c'est de voir osciller par les fenêtres la côte de Brest et les fortifications qui défendent le rivage. Si faibles que soient, en rade, le roulis et le tangage, ils sont encore sensibles; un concert s'harmonise fort bien avec un dîner, mais la danse des montagnes est pour la gastrosophie un accompagnement beaucoup moins heureux.

Lorsqu'on entre pour la première fois dans la chambre d'un officier de marine, on se récrie habituellement sur l'exiguïté de cette cellule dont les cloisons doivent disparaître au premier signal de branle-bas. L'usage veut qu'on s'extasie sur l'héroïsme des hommes qui se renferment, pour servir la patrie, dans ces loges où l'on est privé de toutes les commodités de la vie. Eh bien, nous ne lancerons pas à ce sujet la tirade exigée, et nous choisirons une autre occasion pour célébrer le dévouement de l'armée navale. L'officier de marine est logé confortablement, sa chambre est petite, mais il y possède un lit, une commode, un miroir, des livres. Parlez-moi des passagers qui naviguent sur les bâtiments du commerce, ou même sur des paquebots à vapeur! voilà des hommes qui ont le droit de protester contre les avares dimensions de leur prison nautique!

Le passager vient d'avance payer sa place. On lui dit: — Monsieur, voulez-vous voir votre chambre et la retenir? — Volontiers. — Vous êtes alors conduit dans une petite pièce fort séduisante au premier coup-d'œil, boiseries fraîchement peintes, rideaux, lavabo, appareil de toilette. Seulement on n'aperçoit aucun lit. Vous vous consolez en disant: Il y a dans *ma chambre* beaucoup d'armoires. On posera le lit plus tard. — Funeste erreur! ces enfoncements placés les uns au dessus des autres et que vous prenez pour des armoires sont des lits, il y en a pour six voyageurs; vous serez dans *votre chambre* en nombreuse compagnie; mais comme vous êtes arrivé de bonne heure, vous avez le droit de décider si vous voulez dormir au dessus ou au dessous d'un autre passager. L'une ou l'autre position a des agréments [illegible] nuit en mer vous fera connaître.

Après avoir fait l'expérience d'une pareille traversée, on porte envie à l'officier de marine qui dort dans sa chambre tout seul [illegible] lit d'acajou.

Nous trouvons sur le vaisseau-école un spécimen de batterie [illegible] les canons réglementaires, noires et colossales machines; on [illegible] plus le feu avec une mèche, ni même, comme on le faisait encore il y a peu d'années, avec une batterie analogue à celle des fusils. La lumière du canon reçoit une amorce qui représente assez bien la forme d'un champignon. Cette amorce est revêtue de cire rouge; la tige du champignon, c'est un tuyau de plume rempli de poudre; la tête [illegible] contient un mélange fulminant. Quand l'amorce est placée, le canon pointé, le chef de pièce tire une longue corde, cette corde abat un marteau qui frappe sur la tête de l'amorce et le coup part.

De la batterie montons sur le pont; voyez ces filets placés sous les mâts pour amortir les chutes des apprentis gabiers. Parcourons le gaillard d'avant, les passavants, le gaillard d'arrière, lieu réservé à l'aristocratie du navire, et où M. Edouard Pujol a placé la scène de son roman *Derrière le Grand Mât*. Voici la roue à poignées qui sert à manœuvrer le gouvernail. Dans ces coffres nous trouverons [illegible] une série de pavillons qui servent à faire des signaux; c'est la télégraphie maritime.

Quand le pilote agit sur la roue, il a les yeux fixés sur la [illegible], la boussole, cette grande révélation qui devait nous conduire à des révélations plus grandes encore: magnétisme, électricité, [illegible], chaleur vitale, tous ces principes n'en font qu'un; si l'aiguille aimantée se dirige invinciblement vers le pôle nord, c'est qu'au pôle [illegible] concentrée surtout l'électricité de la terre; c'est que du pôle [illegible] rayonner cette couronne boréale accueillie avant son [illegible] huées de l'ignorance, comme le soleil levant est accueilli par les cris des hiboux et de tous les oiseaux qui trouvent leur proie dans les ténèbres.

Nous pouvons maintenant quitter *le Borda*; un canot de la marine nous conduit à terre, et les matelots rameurs paraissent fort pressés de toucher le rivage. Brest est pour eux une terre promise. La moitié de la ville ne se compose que de cabarets, où l'on vend peu de vin, mais beaucoup de cidre et d'eau-de-vie; temples consacrés à Bacchus et à des Vénus très suspectes.

Ce paradis terrestre, où malheureusement l'on trouve le serpent comme dans l'antique Eden, n'est pas le domaine exclusif des matelots: les soldats viennent partager avec eux ces délices perfides. On trouve à Brest un régiment d'infanterie et des dépôts assez considérables d'infanterie de marine.

L'infanterie de marine, destinée à la garnison des ports et des colonies, a été décorée par une ordonnance récente d'un uniforme très [illegible]. Dans le service journalier, les soldats portent le képy et couvrent leurs épaules d'un petit manteau fort original: c'est un crispin [illegible] drap gris orné de passementeries noires. Ces manteaux furent in[illegible] pour la fameuse expédition de Madagascar. L'humeur belligé-

(1) Voir le numéro de dimanche dernier.

[illegible] ont rendue extrêmement difficile à corriger. Il nous semble plus digne de la presse de répandre dans l'opinion publique des idées organiques toujours plus fécondes que de pures critiques. La concession du Sig qui vient d'être signée nous fournira l'occasion prochaine de développer les vraies conditions de la colonisation civile. Aujourd'hui nous publions sur les colonies militaires une lettre que nous recevons d'Algérie, et dont les vues nous paraissent dictées par une haute et saine intelligence des besoins de notre conquête. Nous en adoptons pleinement les vues, sauf nos réserves sur l'appréciation de la dépense, dont les éléments ne sont pas indiqués avec une suffisante précision. Nous concédons même que le maréchal Bugeaud doit pouvoir essayer en quelques points le système morcelé, pourvu que le système sociétaire soit généralement adopté. Nous prions enfin nos lecteurs de remarquer que l'auteur de la lettre, entrant dans les vues que nous avons toujours manifestées, accepte la colonisation civile comme étant le véritable but, et ne propose la colonisation militaire qu'à titre de protection plus efficace. Dans cette mesure, celle-ci nous paraît un complément nécessaire de toutes les entreprises civiles, le couronnement de notre conquête définitive de ces belles contrées.

Alger, 10 novembre 1846.

On a peu parlé, jusqu'à présent, de la colonisation militaire en Algérie; c'est une question qui a été jugée presque sans examen, et qu'on a étouffée à sa naissance. Quelques-uns, supposant à tort ou à raison, qu'on voulait employer à peu près exclusivement ce genre de colonisation, se sont récriés sur les dépenses énormes dans lesquelles serait entraînée la France, pour couvrir la terre d'Afrique de ses vieux soldats; d'autres se sont abstenus et ont glissé sur cette question, la réservant après essai. Cependant l'opinion publique reste incertaine, avec une vague appréhension des sacrifices que les projets du maréchal Bugeaud imposeraient à la France. La persévérance du gouverneur a appelé la réflexion et l'examen des pouvoirs de l'État, et on dit que des fonds sont accordés pour un commencement d'exécution.

Nous croyons le moment venu d'éclairer l'opinion publique sur cette question, et nous allons aborder de notre mieux les principaux éléments du problème.

Les nécessités de la guerre, et une connaissance tous les jours plus exacte de la configuration du pays et du caractère de ses habitants, ont conduit l'armée à établir des postes fortifiés sur la ligne de séparation des pentes nord et sud de l'Atlas; tous les jours la nécessité et l'importance de cette frontière provisoire sont mieux comprises. On reconnaît que les établissements coloniaux dans les plaines seraient impossibles s'ils étaient exposés aux incursions de tribus pillardes et fanatiques, qui se précipiteraient des montagnes, comme des avalanches, sur nos villages naissants, y mettraient tout à feu et à sang, et disparaîtraient avec leur butin dans leurs retraites inaccessibles. Il a fallu dominer ces retraites, s'emparer des sommets des vallées pour surveiller tout mouvement, tant au sud qu'au nord, et se trouver en mesure d'étouffer toute révolte dans son germe. Les cols principaux ont été occupés pour empêcher, autant que possible, la jonction des tribus des plateaux et du Sahara avec celles du Tell. Du haut des positions qu'elle occupe, [illegible] tière et viendrait chercher quelque point faible pour la forcer.

Or, dans l'état actuel des choses, malgré les beaux travaux de l'armée, pour joindre par des routes chacun de ces points au littoral, les approvisionnements sont très difficiles et très coûteux : les routes, qu'on n'a pu empierrer, sont défoncées en hiver, et tout transport autre qu'avec des bêtes de somme, devient impossible; d'ailleurs le grand éloignement de la mer rend, en tout temps, les transports excessivement chers, et empêche la concentration, souvent très utile, d'une quantité imposante de troupes en ces endroits. On ne peut songer à perpétuer ce mode d'approvisionnement, qui entraîne à des frais incalculables, et entrave ou fait avorter nos opérations. Il faut que ces points se suffisent à eux-mêmes, du moins en partie; il faut tirer, des environs de ces postes, les produits qu'ils sont susceptibles de donner. La colonisation seule peut atteindre sûrement ce but. — Mais la colonisation civile, qui doit rester le but capital de la France en Algérie, ne peut aller s'établir à de si grandes distances, dans un pays à tout instant exposé à la guerre. La culture ne pourra être confiée qu'à des soldats toujours armés, que la discipline et l'organisation militaire tiendront toujours unis, toujours sur le qui-vive. L'unité de commandement, la connaissance des lieux, l'habitude de la surveillance, acquises dans la vie des camps, le sang-froid et la présence d'esprit de nos vieux soldats donneront à ces centres de population une force que ne pourraient jamais acquérir des colons désunis, isolés, à peine armés, et portés par position à se fier à une sécurité trompeuse. C'est donc là la vraie place des colonies militaires. Il faut, sur ces hauteurs, battues à tout instant par le vent de l'insurrection et de la révolte, une implantation vigoureuse, à l'abri de laquelle pourra se développer, dans des lieux moins exposés, le germe plus délicat de la colonie civile.

Ces colonies, si on les faisait assez fortes, pourraient aider au besoin à la garde des postes, et permettre l'emploi d'une grande partie des garnisons pour des expéditions ou des courses lointaines; elles pourraient même se garder seules en cas d'urgence; elles produiraient dans peu de temps et à peu de frais une bonne partie des denrées nécessaires à l'approvisionnement de l'armée, tels que les blés, les orges, les foins, etc.; elles concourraient à la formation des magasins et serviraient à la manipulation des denrées qu'ils renferment : elles lieraient, au moyen des bureaux arabes, des relations de commerce avec les tribus voisines et même avec les caravanes du Sahara; elles élèveraient des bêtes à cornes et des bêtes à laine qui serviraient à la nourriture de l'armée; elles produiraient des chevaux pour l'entretien de notre cavalerie; enfin, elles veilleraient à la conservation et à l'aménagement des forêts, et commenceraient à reboiser les pentes dénudées.

Mais, pour conserver la force que donnerait à ces colonies leur organisation militaire, il ne faudrait pas rompre par le morcellement le lien qui en relie les membres. Elles devraient exploiter unitairement le terrain qui leur serait confié; on devrait leur bâtir, non de petites maisons isolées, mais une maison unique avec salles de réunion, cuisine commune, infirmerie, etc., et où chaque ménage trouverait un logement commode. On réduirait beaucoup par ce système les frais de premier établissement; de plus, on y gagnerait la possibilité d'employer les machines, qui diminuent le travail [illegible] gées, aidées, dirigées dans leurs essais, les tribus arabes se déshabitueraient à la longue de leur vie aventureuse et guerrière, elles s'attacheraient au sol, elles adopteraient successivement quelques-uns de nos instruments, quelques-unes de nos méthodes et même de nos habitudes; elles feraient chaque jour un pas de plus vers un état social meilleur, et se dégageraient peu à peu de l'ignorance et des préjugés qui les ont tenus plongées si longtemps dans l'abrutissement et la barbarie.

Ainsi l'établissement des colonies militaires sur nos frontières réaliserait de grandes économies en diminuant de près des trois quarts les frais d'approvisionnement et d'entretien des troupes; il faciliterait nos opérations en permettant la concentration momentanée ou permanente des forces, selon les besoins, sur les lieux où leur présence est le plus efficace; enfin, il nous mettrait en possession définitive de points que nous devons nécessairement occuper, si nous voulons coloniser tranquillement les plaines et les vallées subjacentes.

Il est donc utile, il est urgent que le gouvernement, tout en continuant sa protection à la colonisation civile et l'étendant sur de plus grandes proportions, consacre tous les ans une somme assez importante à la fondation de quelques colonies militaires. Si on ne peut dès cette année annexer un de ces centres de population militaires et agricoles à chacun des postes que nous occupons sur la frontière, postes qui pourtant ne sont pas nombreux, car ils s'élèvent au plus à douze ou quinze, que l'on commence à renforcer d'abord par cette annexion les points les plus menacés, ceux où la guerre est le plus imminente. Nous croyons qu'on devrait commencer par la frontière de l'Ouest, afin de la rendre autant que possible impénétrable aux incursions toujours menaçantes d'Abd-el-Kader et des fanatiques qu'il traîne à sa suite. — Les fonds des années suivantes serviraient à appliquer le même système tout le long de notre frontière du Sud. — Lorsque nous aurions enfermé ainsi les tribus du Tell dans une ligne sûre et forte de surveillance, nous pourrions doubler cette ligne par des établissements semblables, soit dans les vallées des rivières qui coulent vers le nord, soit à leur débouché dans les plaines, de manière à servir de lieu d'étape entre les points avancés et nos villes de l'intérieur. En reliant ces établissements par des lignes télégraphiques, nous aurions enfermé les Arabes dans un réseau dont les mailles parlantes nous avertiraient de tous leurs mouvements, et dont les nœuds contiendraient toujours prêtes les forces suffisantes pour les réprimer. — Peut-être quelques établissements pareils seraient nécessaires dans les sahels qui bordent la mer presque tout le long de la côte et qui rejettent les plaines basses à six ou huit lieues de la mer. Ainsi dans le Dhara, entre Tenez et Cherchell, chez les Beni-Menasser, etc.

En attendant, les colons civils pourraient se grouper en associations autour des villes que nous occupons; les garnisons de ces villes, averties toujours à temps, par les sentinelles avancées de la montagne, seraient toujours prêtes pour repousser toute tentative et préserver les établissements civils de tout pillage et même de tout dégât.

Les fermes que M. le maréchal Bugeaud a fondées à côté de presque toutes nos villes, pourraient, sans de grands frais, être transformées en fermes de refuge et servir de noyau à de belles colonies agricoles. Les ouvriers y trouveraient, en arrivant, des te[illegible]

---

rafite et colonisatrice de nos ministres n'a pas produit autre chose. Ils se sont reposés après cette puissante création.

Les ateliers du port.

De retour de la rade, nous longeons l'avant-port et nous sommes obligés de nous arrêter aux limites du port de construction, qui contient les ateliers et le bagne. Sur le seuil de cette enceinte veillent des cerbères nombreux, mais une permission des autorités maritimes, la présence et l'amitié d'un fonctionnaire, ou même un air assuré, délibéré, l'air d'un homme qui entre chez lui, suffiront pour nous faire franchir ce passage.

Sur les quais du port vous admirez des myriades de boulets, des rangées imposantes de canons et de caronades; de vastes baquets remplis d'eau et placés à courte distance annoncent combien l'incendie est redouté pour les ateliers et arsenaux. Dans le bassin, plusieurs vaisseaux complètent leur équipement avant de passer en rade. Voici *le Friedland*, nouvellement construit. Cette frégate, qu'on arme avec activité, fera bientôt route pour Taïti; déjà ses canons sont presque tous en place. Si vous pénétrez à fond de cale, vous y trouverez une effrayante quantité d'armoires pleines de toile à voiles, d'outils et de cordages, magasin qui serait un dédale si chaque armoire n'avait son numéro, et si le contenu de chacune d'elles n'était inscrit sur un registre.

L'officier de marine qui vous accompagnera dans cette visite vous montrera au pied du grand mât le *puits aux chaînes*, où s'entoule la grosse chaîne de l'ancre; les grappes de mitraille, suspendues coquettement aux lambris; il vous fera connaître par leurs noms le mât de beaupré incliné sur l'avant, le mât de misaine, le grand mât et le mât d'artimon, qui se trouve à *l'arrière*; la place de celui-ci est facile à retenir par un procédé mnémotechnique. Reprenant ensuite ces trois derniers mâts de la base au sommet, vous les trouverez formés de trois parties fort ingénieusement ajustées : bas mât, mât de hune, mât de perroquet (surmonté quelquefois du cacatois); chacune de ces parties elles-mêmes est composée de grand nombre de morceaux qui s'engrènent les uns dans les autres, et dont l'assemblage est maintenu par des cercles de fer. Le tronc d'un arbre n'a jamais une circonférence assez vaste pour former à lui seul un bas mât, et quand même on posséderait un arbre assez monstrueux pour remplir ces conditions, les constructeurs maritimes trouvent plus de garanties pour la solidité dans l'engrenage de plusieurs parties. C'est ainsi qu'en industrie un homme de talent, si fécond que soit sa tête, ne luttera jamais avec un groupe organisé; dans l'ordre purement matériel comme dans la sphère de l'activité humaine, c'est l'association qui porte les forces à leur plus haute puissance.

Les hunes sont des espèces de claies de forme circulaire placées horizontalement à l'endroit où le bas mât s'emboîte avec le mât de hune. Ce sont les terrasses, les belvéders des matelots. Ils y arrivent par des échelles de corde. Il y a toute une classe de marins que l'on décide rarement à quitter ce poste : ce sont les gabiers, matelots reconnus pour les plus hardis, les plus agiles et employés de préférence dans la manœuvre.

Quand la mer est mauvaise, il est rare que des marins tombent de la mâture. Ils sentent le danger, et, tout en travaillant d'une main, ils se cramponnent fortement de l'autre. Les accidents arrivent plutôt dans les temps calmes; le marin dédaigne alors toutes les précautions, et tombe quelquefois du bout des vergues. Si la chute a lieu dans la mer, il n'y a que demi-mal. Cependant, chose étrange! beaucoup de matelots ne savent pas nager.

Lorsqu'un homme est à la mer, l'équipage s'empresse de lui jeter une bouée, corps flottant qui est éclairé la nuit, et auquel se rattachent plusieurs cordes garnies de poignées.

La hune du grand mât est l'Olympe du bonhomme Tropique, ce burlesque Jupiter qui préside au baptême de la ligne.

Le plaisir est pour l'homme un besoin, une condition de vie; sur le même rang que le pain quotidien les Romains plaçaient les jeux du Cirque, et pendant les longues traversées les matelots périraient d'ennui si l'état-major n'admettait quelques diversions au travail, quelques exceptions à la plus dure des disciplines, et si la mer n'avait ses saturnales.

La plus célèbre est le baptême de la Ligne, facétie hydro-comique, qui depuis un temps immémorial constitue, pour le matelot, un privilége traditionnel. Plusieurs semaines avant de passer la ligne, l'équipage prépare la représentation qu'il doit se donner à lui même. On travaille activement aux costumes; enfin, la veille du jour convenu avec les officiers, on entend dans les airs le bruit du tonnerre, imité avec des feuilles de tôle ou de fer blanc; une averse de pois et de haricots, imitant la grêle, tombe sur le pont; chacun lève la tête; déjà le bonhomme Tropique est installé dans la hune : au son des porte-voix et des cornets à bouquin il annonce au capitaine du bâtiment sa prochaine visite; le messager est un mousse vêtu soit en postillon, soit en diable; il glisse prestement le long des cordages, chargé d'une lettre assez drôlatique.

Le lendemain c'est le bonhomme Tropique qui commande sur le navire, et pour épargner toute fatigue aux matelots, il fait d'abord carguer les voiles. Nous ne raconterons pas le reste. On sait comment les officiers et les passagers qui n'ont pas encore passé la ligne reçoivent un bain d'autant plus complet, qu'ils se seront montrés moins généreux envers l'équipage; on sait comment les jets de pompe sillonnent le pont, tandis que des baquets d'eau de toutes les dimensions sont vidés du haut de la mâture sur la tête des baptisés. C'est un déluge. Aux immersions et aspersions ne se borne pas toute la cérémonie; il faut comparaître encore devant un matelot costumé en prêtre. Ce pieux personnage, après un sermon des plus curieux, fait jurer aux patients de respecter, partout et toujours, la femme du matelot, de ne jamais chercher à la séduire; mais il promet l'absolution si l'on pervertit la femme du soldat, dont l'honneur intéresse très faiblement notre pontife.

Le baptême de la ligne met pour longtemps un équipage en belle humeur, et le préserve de la nostalgie. Nous le répétons : quelques distractions et même un peu de folie sont nécessaires, indispensables au matelot. Sans que l'administration de la marine ait conçu le plan bien méthodique et bien complet de rendre attrayant le travail de mer, elle a été poussée par la force des choses à tenter quelques essais dans cette direction. Elle a grand soin, par exemple, de se faire indiquer parmi les matelots les farceurs, les loustics, les narrateurs qui trompent l'ennui et qui abrègent les traversées par des histoires interminables. Dans tout équipage, elle place quelques-uns de ces hommes précieux.

L'administration de la marine est-elle intelligente et prévoyante à ce point? Des fonctionnaires nous l'ont assuré. Au surplus, il est constant que les fifres, dont l'usage est tombé en désuétude dans l'armée de terre, ont été conservés dans la marine, parce qu'on ne peut donner un corps de musique, ni même *une fanfare* (1) à tous les navires, et que l'oreille humaine ne saurait être sevrée pendant des années entières de toute mélodie. Chaque sens a besoin d'un aliment. Les fifres de la marine accompagnent ces chansons par lesquelles les hommes de mer régularisent leurs mouvements et diminuent leur fatigue, lorsqu'ils tirent plusieurs à la fois sur un cordage ou se courbent sur les leviers du cabestan. Le rhythme et la musique facilitent sensiblement l'action physique de l'homme. On peut s'en convaincre à Brest, quand on voit les matelots suspendus à de fortes poulies, et cherchant à soulever des poids énormes; le travail est rude, il faut combiner les efforts. Soudain un vieux loup de mer, perché dans la mâture, et imbu de toutes les traditions nautiques, entame un couplet; le groupe des matelots, placé au-dessous de lui, répète le refrain, tout en agissant en mesure les la poulie, et jusqu'à l'accomplissement de la tâche, les chants alternent de l'équipage à son coryphée. Ce chœur musical et industriel

(1) Petite musique formée exclusivement de clairons et d'instruments de cuivre.

SUPPLÉMENT.

la production, sur les lieux mêmes, des principales denrées nécessaires à la nourriture des troupes et des chevaux.

Les deux Egoïsmes.

Nous avons montré que la situation intérieure peut se résumer par ces mots : l'égoïsme mal entendu de la bourgeoisie officielle. Nous avons signalé tout ce que cet égoïsme a d'irrationnel, d'antisocial. Nous avons flétri cette corruption ehontée qui ne voit dans la chose publique qu'un moyen de satisfaire la chose privée, et dans l'Etat qu'une maison de commerce avec laquelle il est permis de jouer au plus fin. Nous avons stigmatisé ce machiavélisme mercantile qui se sert de l'autel et du trône comme de moyens de compression morale et matérielle. Politique malhabile dont le résultat le plus immédiat est d'achever de ruiner dans l'esprit des peuples ces deux antiques puissances qui ont concouru pourtant à leur émancipation : la religion et la monarchie.

Tel est le triste tableau que nous avons tracé de la situation de notre pays. Eh bien ! faut-il en conclure que nous demandons à la bourgeoisie de sacrifier sa position, de se démettre de cette autorité suprême dont les événements des cinquante dernières années l'ont investie? faut-il tirer de nos paroles cette conséquence extrême que, si la bourgeoisie ne se sacrifie pas elle-même de bonne grâce, si elle n'abdique pas volontairement, nous exciterions les masses laborieuses à opérer contre elle de la manière qu'elle fit elle-même il y a un demi-siècle contre la noblesse et le clergé ?

Assurément, nous prêter de pareilles intentions, nous supposer une arrière-pensée aussi barbare, ce serait ne pas nous comprendre, ce serait nous calomnier. Nous sommes des hommes d'association et d'harmonie, nous ne sommes pas des hommes de violence et de subversion. Notre démocratie est la démocratie de la paix, de l'union, et nous ne prétendons pas imposer à la bourgeoisie la loi du sacrifice. Nous croyons à la possibilité de concilier tous les intérêts ; nous sommes convaincus que toute exploitation de l'homme par l'homme est impie, rétrograde, destinée à périr ; et, si la loi de justice et d'harmonie ne veut pas que les chefs du travail, les possesseurs de capitaux, sacrifient, par le régime du salaire, les classes laborieuses, cette même loi ne peut vouloir que les masses de travailleurs, les prolétaires, immolent, par la dépossession, cette bourgeoisie dont nous signalons la corruption et l'égoïsme.

Oui, la bourgeoisie officielle est corrompue, égoïste, avide de jouissances, craintive et disposée à tout sacrifier à sa sécurité. Eh bien, par ses vices mêmes, à défaut de vertus, il faut la prendre et la faire marcher ! Il faut essayer de développer les qualités de ses défauts, et, malgré les sophismes politiques et économiques qui aveuglent son entendement, essayer sans relâche de l'éclairer aux lumières de la véritable science. Ne peut-elle pas, à l'aide de ce flambeau sauveur, chercher et découvrir une issue vers un ordre social supérieur, qui donnerait en dernière analyse, à ses désirs, une satisfaction bien plus ample que celle qu'elle peut espérer aujourd'hui ?

Eh ! pour opérer cette transformation intellectuelle et morale de augmenter sa fortune, sans être jamais exposé à aucune chance de perte et de ruine ? Au lieu de rencontrer partout, comme aujourd'hui, des visages hostiles et haineux, les riches ne seront-ils pas entourés de travailleurs amis, d'associés, de frères ? Et ces sentiments d'association et de fraternité n'inspireront-ils pas aux possesseurs une sécurité impossible dans notre milieu anarchique ?

Nous ne redoutons pas que la bourgeoisie suive la voie de son intérêt bien entendu ; dans cette voie, l'excès n'est pas à craindre, et nous l'appellerions de tous nos vœux. A ce point de vue, nous dirons que la bourgeoisie n'est pas assez égoïste ; qu'elle ne s'aime pas assez ; qu'elle n'est point assez passionnée pour les objets de ses désirs. Si la bourgeoisie connaissait bien ses intérêts les plus sérieux et les plus chers, elle tendrait aux prolétaires une main fraternelle, et profiterait de sa position au pouvoir, de son triomphe actuel, pour organiser socialement le travail.

Ah ! nous voudrions bien inspirer aux bourgeois l'amour et l'intelligence de leurs vrais intérêts ; nous voudrions les détourner ainsi de cet égoïsme faux et absurde qui leur fait étayer le présent sur le passé, et maintenir par la compression un état social bâtard, et bien éloigné, après tout, de leur donner le bonheur et de satisfaire à leurs propres désirs. Nous voudrions que nos bourgeois fussent épris d'un tel amour de leur bien-être et de leur sécurité, que leur intelligence en fût illuminée, et conçût le plan d'une réorganisation sociale, capable de donner ces deux biens au monde.

Bourgeois de 1846 ! écoutez ! écoutez les conseils des hommes qui ont dévoué leur existence à rapprocher les classes et les peuples, à établir la justice et l'harmonie dans ce monde ! Nous avons flétri, stigmatisé votre corruption, votre faux égoïsme ; mais nous n'avons été que les échos d'une voix plus puissante que la nôtre ! Les prolétaires ! les travailleurs ! voilà ceux que vous devez rallier, si vous comprenez bien votre intérêt, si vous entendez bien votre égoïsme ! Communiez seulement avec le peuple dans le désir, dans la pensée d'une organisation sociale meilleure pour lui et pour vous, et toutes vos flétrissures seront effacées, et vous sortirez de cette halte dans la boue, où vous enfoncez de plus en plus votre faux égoïsme ! Et vous serez bientôt les dignes continuateurs de cette bourgeoisie française de 89, qui excita l'admiration de l'Europe et du monde !

Une menace des compagnies de chemins de fer contre les classes ouvrières.

Les grandes compagnies financières règnent et gouvernent ; mais tout gouvernement ne fait pas toujours ce qu'il veut et a besoin de ruse et surtout de persévérance pour accomplir ses projets. Or, les compagnies sont rusées et persévérantes. Tenant en leurs mains le conseil des ministres tout entier, elles ont en outre un instrument très commode pour manifester et exécuter leurs volontés.

Depuis l'ouverture des chemins, elles luttent constamment pour diminuer le nombre des voitures de troisième classe ; cette troisième classe paie si peu ! Aussi, malgré le texte formel de la loi et grâce à la complaisance des surveillants subalternes, qui savent que leurs [...] classe dans tous les convois, mais elle ne l'a pas exprimé formellement, et elle a dit : *A moins de l'autorisation de l'administration* ; or, qu'est-ce que l'administration ? Ce sont les ministres ; et qu'est-ce que les ministres ? Evidemment, les ministres c'est nous ou à peu près : intimons aux ministres, puisqu'on leur en a laissé le droit, de nous donner cette bienheureuse autorisation.

En conséquence, M. Dumon, obéissant aux désirs des compagnies, prépare tout doucement une violation discrète et légale de la loi.

Voici, en effet, ce qu'on lit dans le préambule du dernier règlement, en date du 15 novembre, relativement à la police des chemins de fer :

Il est évident que les chemins de fer devenant en quelque sorte pour les localités qu'ils traversent une voie unique de communication par la suppression presque immédiate de tout moyen de transport sur les anciennes voies parallèles, il est indispensable de poser la règle générale que tout convoi ordinaire doit contenir un nombre suffisant de voitures de toute classe. Le public, prévenu des heures de départ, doit trouver à ces mêmes heures, et à son désir, des moyens certains de transport. Cette obligation, imposée aux compagnies, ne peut être contestée : elle doit être la loi commune des chemins de fer, aussi nous l'avons inscrite en tête du titre III.

Mais, dites-vous, cela est très bien ! Attendez un moment ; ne savez-vous pas avec quelle admirable facilité on peut éluder la loi et les principes les plus sages ! O lois, véritables toiles d'araignées, sophismes perpétuels des sociétés mauvaises ! — Le ministre continue immédiatement avec un aplomb et un sangfroid imperturbables :

Mais, d'un autre côté, on conçoit aussi que, ***dans l'intérêt même du public***, cette obligation peut ne pas s'étendre à certains convois ; par exemple, aux convois qu'on appelle convois directs, qui ne s'arrêtent pas aux stations intermédiaires, ou qui ne s'arrêtent qu'à un très petit nombre de stations, et qui sont généralement animés d'une vitesse qui n'est pas encore nécessaire à toutes les classes de la société.

Ainsi, le ministre pose formellement le principe de son droit à exclure des convois directs *réguliers*, c'est-à-dire habituels et journaliers, les voitures de troisième classe, et il se montre disposé à prononcer prochainement cette exclusion.

Néanmoins le ministre n'ose pas encore donner un démenti formel à la loi ; il se contente de répéter la clause rapportée ci-dessus et de faire pressentir l'interprétation qu'il en prépare, sans donner aucune autorisation actuelle pour retirer des convois directs les voitures de troisième classe ; mais cette autorisation, il la donnera, nous en avons l'assurance, peu à peu et clandestinement, pour ne pas choquer le public ; et c'est ainsi que les compagnies auront renversé la loi, à l'aide même du ministre chargé de la maintenir, et à qui il aura suffi, pour motiver une inique décision, de venir dire, sous prétexte de l'*intérêt public*, cette impertinence : Les convois directs sont animés d'une vitesse *qui n'est pas encore nécessaire à toutes les classes de la société.*

Nous ne discuterons pas sur un pareil thème ; nous ne chercherons pas quelle est la classe qui a besoin de plus de vitesse, mais nous dirons : Il est absurde, il est inique, il est contraire à tous

---

tout à la fois, impressionne vivement malgré la rudesse, et quelquefois la dissonance des voix incultes. Ceux-là surtout sont impressionnés que la science sociale éclaire ; ceux qui dans le germe savent découvrir la fleur ; ceux qui, dans le groupe des matelots civilisés, rassemblés par la contrainte, peuvent apercevoir en embryon le chœur libre et joyeux des nautonniers harmonieux.

Dans les armées de mer, recrutées généralement par la contrainte comme la marine, et dressées à une vie répugnante d'oisiveté ou de destruction, l'attrait se retrouve également d'une manière exceptionnelle, et si les autorités ne savent pas employer intégralement ce puissant mobile, elles ont du moins le bon esprit de ne pas le mépriser quand il se présente. Les farceurs, les conteurs sont, au bivouac, fort prisés du soldat comme du colonel. C'est aux tambours que ce rôle échoit habituellement, et l'on connait ce mot trivial mais bien significatif d'un chef de corps : Mes tambours commencent à bien blaguer, le régiment sera bon.

Pour rendre du nerf et de la vigueur à une colonne fatiguée, il a suffi plus d'une fois de faire battre une marche aimée du soldat. L'emploi régulier de la musique est, dans nos armées, un éclatant hommage rendu à l'attraction passionnelle. Substituer le zèle à la contrainte, faire du travail un plaisir, tel est le but que se proposeront bientôt les organisateurs de l'humanité, et l'opinion publique, entraînée par le courant des idées sociales, s'étonnera sous peu d'avoir, pendant si longtemps, fermé les yeux à la lumière qui, de toutes parts, envahissait l'horizon.

Quelquefois, afin de rompre la monotonie du voyage, l'équipage d'un navire se change en troupe de comédiens ; on trouve moyen de fabriquer jusqu'à des robes pour les jeunes gens chargés des rôles de femmes ; puis on improvise la représentation derrière le grand mât sous les yeux de l'état-major, placé pour ainsi dire à l'orchestre et au balcon du gaillard d'arrière, tandis que les bastingages, les cordages, les hunes, chargés de matelots, représentent les galeries et le paradis.

De la frégate que nous visitions dans le port de Brest, et qui sera, si vous le voulez, *la Sirène*, passons dans les ateliers où se fabriquent les objets nécessaires à l'armement des navires. Ces ateliers occupent des milliers d'ouvriers ; plus malheureux que les forçats à certains égards, car leur travail, payé maigrement, est toujours précaire. A chaque instant, la suspension ou la diminution des travaux peut leur ôter leur pain.

Malgré l'apparence assez minable des ouvriers et leurs tristes vêtements de toile, l'aspect général des ateliers est magnifique. Partout le bruit, le mouvement, la flamme ; on scie, on forge, on martelle ; des machines merveilleuses découpent d'énormes plaques de fer aussi facilement que la main de l'homme découperait un carton léger ; des rabots terribles se promènent sur les surfaces métalliques, et en détachent des copeaux qui se tordent et s'enroulent ; ces frottements énergiques et continus du fer contre le fer, feraient jaillir des étincelles, et développeraient partout l'incandescence, si des réservoirs d'huile ne laissaient ce liquide onctueux tomber goutte sur les points où les métaux sont en contact et en lutte.

C'est la vapeur qui imprime le mouvement à toutes les machines ; son impulsion communiquée tantôt par des tiges de fer, tantôt par des lanières flexibles, monte, descend, rampe, serpente, en vivifiant sur son passage les mécanismes les plus divers ; de vives et soudaines lueurs, des jets d'étincelles mettent en relief les noirs engins dont la silhouette se reproduit sur la muraille, et ce spectacle étrange a pour accompagnement une harmonie encore plus excentrique ; le fer et l'acier sifflent, grincent, mugissent ; les marteaux de forgeron tombent tour à tour sur les enclumes avec des timbres divers, mais toujours en suivant la loi du rhythme. Enfin, pour servir de basse, des marteaux énormes mûs par la vapeur et montés sur des roues, lèvent et baissent en cadence leur tête lourde et carrée : le bloc pesant s'abat sur des tiges de fer rougi, dont il polit la surface, à chaque coup, les murs et la toiture frémissent.

Un pareil atelier doit être un lieu de supplice éternel, un Tartare. Sans doute les machines sont des monstres activés par les bruns ouvriers comme par autant de démons. Dans cet enfer, le patient, le damné, c'est le fer, criminel métal qui a servi les fureurs des hommes, qui leur a procuré les moyens de s'égorger ; le fer qui s'est transformé en épées, en baïonnettes, en poignards, et s'est fait instrument de guerre et d'assassinat : aussi est-il justement torturé. On le soumet à l'action du feu, jusqu'à ce qu'il se torde et se liquéfie. Avant qu'il se soit refroidi, voici qu'on le martelle, qu'on l'écrase ; il est fendu, tenaillé, serré dans l'étau, découpé, percé de mille trous, et cependant il ne sera jamais assez puni, car il a commis tous les crimes.

Toutes les fois qu'à Brest un navire est terminé, on le reproduit sur les dimensions de la miniature ; on construit, avec des matériaux de choix, un modèle de bâtiment dont la coque a trois ou quatre pieds de longueur. Ces navires, armés de leurs canons, munis de leurs mâts, voilure, agrès, embarcations, sont expédiés à Paris et placés sous verre ; ils deviennent le principal ornement du musée de la Marine, au Louvre.

Il est difficile de se faire une idée de la conscience avec laquelle sont exécutés les ***petits modèles*** ; une partie spéciale des ateliers leur est affectée. La reproduction du ***Friedland***, actuellement fort avancée, a déjà coûté plusieurs années de travail. La carcasse du navire est merveilleuse ; l'ébène, l'ivoire et l'argent sont les principales substances employées ; la distribution intérieure du navire est calquée sur celle du grand vaisseau ; les sabords s'ouvrent et se ferment ; les houblots, ouvertures circulaires qui éclairent les chambres d'officiers, sont munis de leur œil de verre, et, pour faire apprécier le fini de tous ces détails, nous dirons que les canons sont à peine gros comme le petit doigt et que chacun d'eux cependant est muni de son marteau obéissant au mouvement d'un fil de soie.

La mâture du petit ***Friedland*** est déjà prête, mais elle n'est pas ajustée. Ces pièces de bois noir, cerclées d'argent et couchées provisoirement sur une table, ressemblent à des flûtes. En ce moment les travaux sont interrompus ; on est en quête d'une qualité de soie noire qui convienne aux cordages. Savez-vous ce que coûte un pareil navire rendu à Paris ? De quarante à soixante mille francs !

Ici plusieurs réflexions se présentent. Et d'abord, Paris a-t-il bien le droit d'accaparer ces chefs-d'œuvre ? ne seraient-ils pas mieux appréciés par une population maritime que par nos oisifs du dimanche ? S'ils peuvent être utiles quelque part, ne serait-ce pas à Brest, où ils rappelleraient aux constructeurs du génie maritime toutes les phases que leur art a parcourues ? Brest a bien un musée de modèles, mais la capitale n'y laisse que des objets de rebut.

Ensuite, notre société, qui est pauvre, qui laisse tant d'êtres humains mourir de privations, devrait-elle se permettre des fantaisies aussi luxueuses ? Nous ne prétendons pas soutenir cette thèse absurde suivant laquelle on interdirait tout essor de l'art jusqu'au jour où chaque homme serait à l'abri du besoin ; mais un jouet n'est pas précisément une œuvre d'art. La France est-elle assez riche pour se donner des jouets de cinquante mille francs ?

Dans l'avenir, dans la société harmonienne, qui sera embarrassée de compter ses richesses, et où l'homme, chargeant la machine de toutes les corvées, ne demandera pas mieux que d'exercer ses doigts à des œuvres délicates, nous comprenons les petits modèles de navires. Dans de pareilles conditions, ils ne seront pas une prodigalité ; la société les utilisera. Les navires-miniature occuperont le premier rang parmi les jouets nautiques destinés à éveiller chez l'enfance le goût de la marine, à lui faire connaître par leurs noms toutes les parties d'un bâtiment ; mais, aujourd'hui, ces objets, aperçus de loin dans les galeries du Louvre par une foule qui ne peut en apprécier la valeur, nous donnent l'idée d'un effort stérile et d'une richesse perdue.

V. H.

un journal socialiste qui résume ainsi son programme :

L'Eclaireur sera démocrate radical.

Il demandera l'organisation de la liberté religieuse par l'Etat.

Il proclamera l'association du travail, du capital et du talent comme seul moyen de régénérer les sociétés humaines.

La politique d'oppression et d'étouffement, celle des diplomates et des hommes d'Etat joue son reste. Peut-être vivra-t-elle encore quelques années, mais c'est tout au plus, car elle est blessée à mort ; la question sociale est posée.

Il y a vingt ans, les plus ardents révolutionnaires, les hommes qui travaillaient le plus activement à la régénération sociale avaient pour idéal, pour but, l'avènement de gouvernements républicains dans les pays monarchiques, et une plus large application des principes démocratiques dans les républiques déjà constituées ; on reconnaissait volontiers que ce n'étaient là que des moyens d'arriver à des réformes radicales ; mais de ces réformes mêmes, on en parlait rarement.

Aujourd'hui les temps sont changés. Aux *carbonari* ont succédé les socialistes. La théorie de la république universelle, de l'alliance et de la fraternité des peuples a cédé le pas à la question de l'organisation du travail, de l'extinction du prolétariat. Les banquiers et les capitalistes ont remplacé les rois dans l'animadversion des masses populaires ; l'on ne parle plus d'esclaves enchaînés et de tyrans, mais l'on montre LE TRAVAIL EXPLOITÉ PAR LE CAPITAL.

TRAVAIL et CAPITAL, voilà donc les deux faits à concilier, les deux termes de la question sociale.

Qui se chargera de la résoudre, cette question ? Le travail la pose aujourd'hui par ses grèves et dans ses journaux qui discutent et nient parfois les droits du capital. Les grèves ont déjà en Angleterre leur philosophie et leurs professeurs. Le capital trouvant sa part assez belle, cherche à maintenir sa position ; seulement, pour se précautionner contre de menaçantes éventualités, il a cherché à identifier sa cause à celle des gouvernements, à les rendre solidaires de sa destinée. La manœuvre était habile, il l'a accomplie avec succès ; et le ministère français s'est, plus qu'un autre, laissé prendre au piége.

D'une part, le travail, c'est-à-dire des millions d'ouvriers, les trois quarts de la population de tous les pays, ne voulant plus être exploités ; et de l'autre, quelques milliers de détenteurs du capital et des instruments de travail, refusant de se dessaisir de ce qu'ils croient être leurs droits. Voilà le problème à résoudre, la question importante par dessus toutes les autres.

Nous reviendrons prochainement sur cette publication de nos amis de Genève, car, si nous en jugeons par le premier numéro, nous aurons souvent à y puiser.

REVUE POLITIQUE ET SOCIALE.

FRANCE.

L'autorisation demandée par des ouvriers de Paris de former une association pour la discussion des doctrines du libre-échange, n'a pas encore été accordée, et nous ne risquons guères de nous tromper en disant qu'elle ne le sera point.

La tendance du gouvernement est trop peu libérale pour qu'il entre dans ses vues de permettre une réunion qui produirait deux résultats importants : le premier, fortifier l'intelligence et les connaissances de la classe ouvrière ; — le second, montrer que cette classe, par le seul fait de la diffusion des lumières et par le seul instinct de son bon droit, se trouve posséder une somme d'idées plus actives, plus raisonnables, plus vraies et plus généreuses que les classes supérieures, dont tout l'effort se borne en ce moment à agir contre la force expansive des principes de 89, qui les ont portées à leur rang actuel.

En face des associations de libre-échangistes et de protectionnistes, l'association ouvrière aurait certainement pris une position supérieure par la largeur et l'ensemble des idées sociales qu'elle n'aurait pas manqué de développer, et les éblouissantes clartés de nos académiciens, écrivains et riches propriétaires auraient pâli devant l'énergique bon sens du peuple, qui ne s'amuse pas à développer le côté inutile des questions, comme le font trop généralement tous nos dissertateurs de haute volée.

Et ce sont précisément ceux qui se prétendent les plus libéraux qui verraient avec le plus de peine l'association ouvrière. Quelques pensées émises par les promoteurs de cette association ont fait augurer qu'elle pourrait n'être pas favorable aux libre-échangistes. Ceux-ci dissimulent avec peine leur mauvaise volonté à l'égard de cette association ouvrière. On en peut juger par l'article suivant, que nous trouvons dans le *Journal des Économistes*. Si notre impression personnelle est fausse, qu'on nous rectifie ; mais il nous paraît difficile de s'exprimer avec plus de mauvaise grâce, et ce passage est, selon nous, empreint, de tout autre sentiment que celui d'un libéralisme sincère.

« Quelques personnes, dit le *Journal des Économistes*, ont demandé que les ouvriers puissent s'associer en dehors des associations libre-échangistes et protectionnistes, à propos de la nouvelle agitation. Nous ne voyons aucun inconvénient économique à ce que ces messieurs puissent réaliser leur plan. Mais leur pétition et les lettres qu'ils ont publiées à ce sujet nous font craindre que les promoteurs de ce projet ne soient sans le savoir les amis du *statu quo*. Au reste, les bonnes raisons ont un grand intérêt à ce qu'on s'explique clairement. Plus il y aura de discussions, plus il y aura d'étincelles, plus il y aura de lumières. »

« *Quelques personnes ont demandé que les ouvriers*. Ce ne sont pas *quelques personnes* qui ont demandé pour les ouvriers, ainsi que cette rédaction ambiguë le ferait croire, ce sont quelques ouvriers qui ont demandé pour eux-mêmes, — chose très différente, — une autorisation qu'on leur refuse.

[illegible] qu'aujourd'hui votre main s'efforce en vain d'arrêter, vous gênez, vous fatiguez, mais vous n'empêcherez rien.

— Le ministre de l'agriculture vient de publier une circulaire nouvelle aux préfets ; il y avoue en termes très ambigus la disette, et pour avoir l'air de faire quelque chose, il donne l'autorisation d'abréger de cinq jours la quarantaine que subissent au port de Marseille les chargements de blé venant d'Orient ; mesure bonne en elle-même, puisqu'elle abrège occasionnellement une quarantaine trop longue, mais mesure ridicule si l'on considère le but proposé. Cinq jours de plus ou de moins dans un port ne changeront rien à l'état des choses ; mais nos prétendus hommes d'Etat, ayant mis l'imprévoyance sociale au nombre de leurs principes, que voulez-vous qu'ils fassent de plus que prendre des mesures pour rire et pour apprêter à rire ?

ALGÉRIE.

On lit dans le *Moniteur algérien* du 15 courant :

« Le nouveau poste de grande occupation qui doit être établi à Aumale (Sour-Ghozelan) ne devait être occupé d'une manière permanente qu'à partir du printemps prochain. La colonne qui y est actuellement ne devait faire que des travaux préparatoires qui ne seraient pas de nature à être détruits par les Arabes pendant son absence, comme extraire de la pierre, creuser les fondements, transporter les matériaux à pied d'œuvre.

» Mais M. le gouverneur général, considérant que l'abandon momentané du poste pourrait produire un effet moral fâcheux sur les Arabes, et qu'en outre cela retarderait beaucoup les travaux d'installation, a décidé que l'occupation serait dès à présent permanente.

» On va donc immédiatement pousser cette entreprise avec toute l'activité possible, et afin de ne pas perdre une année de végétation, on va planter immédiatement des arbres et commencer une pépinière.

» Les marchands et artisans qui désireront s'établir à Aumale, seront tenus d'en faire la déclaration à la direction de l'intérieur, et de justifier de leurs moyens d'y construire et de pratiquer l'industrie qu'ils voudront entreprendre.

» D'après les renseignements déjà connus, les désastres causés à la route de Blidah à Medéah dans la gorge de la Chiffa, seraient beaucoup moins considérables qu'on ne le croyait d'abord. Il est vrai que tous les déblais de la route taillée en corniche dans le roc ont été enlevés. Mais les dégâts produits portent bien plus sur la jouissance présente que sur les travaux permanents de la route.

» On nous écrit de Milianah que la tranquillité la plus complète continue à régner dans toute l'étendue de cette subdivision. Il existait depuis longtemps une grande mésintelligence entre nos deux principaux chefs de l'Ouarcénis, Mohamed-ben-Henni et Mohamed-ben-Kaïd, les hommes les plus considérables des Beni-Bou-Douan. Nous apprenons que les motifs de division qui régnaient entre ces deux indigènes viennent d'être aplanis par le chef du bureau arabe de Milianah. Cette réconciliation, qui paraît sincère, nous donne un nouveau gage du maintien de la tranquillité chez les Kabyles de cette contrée.

» Bel-Kacem ou Kaci, Bou-Chareub et les autres partisans de l'émir dans le cercle de Dellys, semblent avoir renoncé, quant à présent, à tout projet hostile et s'occupent uniquement du soin de leurs cultures, en dehors du territoire des tribus soumises à notre autorité.

» La tranquillité n'a pas été troublée un seul instant à Oran, malgré les appréhensions que devaient inspirer les menées d'Abd-el-Kader et de Bou-Maza. Ce dernier a échoué chez les Beni-Snous aussi complétement qu'il l'avait fait précédemment auprès des Beni-Snassen.

» Les diverses colonnes qui s'étaient portées vers la limite du Teull pour couvrir et protéger les tribus qu'on disait être menacées, rentrent successivement dans leurs cantonnements.

» On écrit de Cherchell que la location annuelle aux enchères publiques, des biens séquestrés de la famille de Berkani, s'est élevée cette année à un chiffre beaucoup plus considérable que précédemment.

» Nous apprenons qu'à la suite des dernières inondations, le Chélif a subi une crue considérable qui a dépassé à Orléansville les plus hautes eaux qu'on y ait encore vues. Pendant 24 heures, le pont remarquable qui y est établi, a soutenu le choc d'un torrent furieux, traînant avec lui des arbres entiers qui venaient s'abattre contre les piles et le tablier. Les dispositions habiles prises dans cette grave circonstance, par le chef du génie, ont été couronnées d'un plein succès ; nous sommes heureux d'annoncer que ce pont, si utile à la prospérité d'Orléansville, a été préservé d'une perte qu'il était possible de redouter. On s'occupe sans relâche, depuis la diminution des eaux, de réparer les avaries, de consolider les piles et de mettre ce pont en état de résister à de nouveaux dangers. »

ANGLETERRE.

Londres, 19 novembre 1846.

L'économisme est aux abois. Tous les journaux commencent à faire la chasse à cette vilaine bête, qui a été long-temps l'idole de la gent mercantile de ce pays, où le Veau d'or a été l'objet d'un culte presque universel. Le contraste de la misère des travailleurs avec le luxe des capitalistes est devenu trop hideux pour que le bon sens général puisse le considérer comme effet légitime de principes économiques vrais et bienfaisants. Il n'y a guères qu'un seul journal aujourd'hui, celui qui se nomme *the Economist*, qui ose défendre le principe du *laissez-faire* dans toute sa nudité. Il l'a fait bravement dans son dernier numéro, où il déclare que les capitalistes n'ont aucunement à répondre du sort des travailleurs, et que le gouvernement seul est et doit être responsable de l'état social de toutes les classes. Voici le commencement de son dernier article sur cette question :

« Nous avons essayé de démontrer que les capitalistes et les grands propriétaires ne sont ni responsables de la misère des classes pauvres, ni chargés de pourvoir aux besoins des classes laborieuses. Comme tout le monde, les riches sont chargés seulement de pourvoir à leurs propres besoins et de poursuivre de leur mieux l'intérêt purement personnel d'un chacun.

» Le seul devoir d'un homme riche, comme d'un homme pauvre, est de soigner son intérêt personnel. Ni l'Etat, ni la Nature n'imposent aux riches le devoir de pourvoir aux besoins des pauvres. Ni la condamna-

[illegible] aussi, dans ce nouveau mouvement vers la science sociale, c'est que les organes de tous les partis politiques se rencontrent sur ce terrain, et surtout les deux partis extrêmes, les tories et les radicaux. Les whigs sont encore plus ou moins indécis ; mais ils n'osent rester franchement dans le vieux camp déserté.

La grève des ouvriers de Keighley continue. Les fabricants ne font travailler que trois jours par semaine, afin d'empêcher les ouvriers d'autres métiers de soutenir ceux qui sont en grève.

L'agitation pour la réduction du nombre des heures de travail à dix par jour se renouvelle avec vigueur dans le Nord, où il vient de se former aussi une nouvelle *ligue* contre l'impôt sur le thé, devenu denrée de première nécessité, et taxé à 100, 150, et jusqu'à 400 p. 0/0 pour les qualités inférieures.

Les journaux font observer avec étonnement que le maïs, qui se vend à un dollar le *quarter* dans l'état d'Iowa, se vend quatorze fois plus cher à Liverpool. Le commerce prélève 1 300 p. 0/0 de salaire et de bénéfice sur cette denrée. Tout le monde est d'avis que ce système est *trop* pratique.

On dit que le salaire des ouvriers employés à la construction des nouveaux chemins de fer en Angleterre forme une somme de sept millions par semaine.

On va bâtir d'immenses casernes sur les points principaux des chemins de fer, à Birmingham, New Haven et à Woolwich, afin de pouvoir transporter rapidement des troupes d'un point à un autre du pays en cas de troubles.

La viande est aujourd'hui à vingt sous la livre à Londres, et deux sous la livre dans les colonies anglaises de l'Australie. Les harengs frais sont très abondants cette année. Les classes pauvres s'en nourrissent en grande partie.

Le *Douglas Jerrold's Journal* contient un excellent article ayant pour titre : *Les lords du capital, les lords du travail et les lords du territoire*. La discussion des droits et privilèges de ces diverses puissances prend depuis quelque temps une allure tout à fait nouvelle. Les lords du territoire sont obligés de se défendre dans les journaux comme de simples mortels. Le *Times*, surtout, est souvent visité par la correspondance de ces ci-devant demi-dieux.

L'Irlande, dit-on, se porte mieux depuis qu'on lui donne à manger.

H. D.

BELGIQUE.

La Belgique discute en ce moment un projet d'adresse en réponse au discours du trône. L'opposition a proposé sur la liberté de l'enseignement un amendement dont le ministère a fait une question de cabinet ; ainsi tout porte à croire que l'amendement sera rejeté.

GRÈCE.

Marine. — Outrecuidance anglaise.

On écrit d'Athènes que la marine marchande grecque a pris cette année un grand développement et est animée d'une activité dont on n'a pas eu d'exemple depuis les guerres de l'Espagne avec la Turquie, époque heureuse où les navires hydriotes rentraient dans le port avec des sacs d'argent pour lest. La cause de cette prospérité est l'essor qu'a pris le commerce des blés. Environ 6 000 bâtiments marchands grecs sont en activité, dont environ 4 300 font les transports de blé de la mer Noire, dans la Méditerranée, dans l'Océan et la mer du Nord.

Plusieurs de ces bâtiments, frétés pour différents pays d'Europe, après avoir déchargé leurs cargaisons de blé, se préparent à faire un second voyage. Le fret d'un bâtiment employé à ces transports varie de 6 à 8 000 piastres d'Espagne, et on a calculé que ce commerce de transport a fait gagner cette année à la Grèce au moins 60 millions de drachmes (54 millions de francs). Aussi, une vie nouvelle se fait sentir dans les chantiers ; ceux de Syra ne suffisent plus aux besoins du commerce ; trente bâtiments y sont cependant constamment en construction, sans compter ceux qui se construisent dans des bassins plus petits, comme, par exemple, à Galaxidi. On vient tout récemment d'ériger au Pirée un nouveau chantier ; l'ouvrage y abonde, et les armateurs sont animés des plus belles espérances.

Une note très offensante pour le gouvernement grec vient d'être écrite au sujet des Crétois émigrants par lord Palmerston à son chargé d'affaires, avec ordre de la communiquer à M. Coletti. Le noble lord ne s'exprimerait pas autrement s'il s'adressait à son intendant.

TURQUIE.

Le choléra.

Nous avons reçu aujourd'hui les journaux de Constantinople ; ils contiennent quelques détails sur un soulèvement de Kurdes qui a commencé dans le Djeziré ; mais la nouvelle la plus importante est l'apparition du choléra à Bagdad. Nous reproduisons à ce sujet une correspondance de cette ville, en date du 15 octobre, publiée par le *Journal de Constantinople* :

« Le choléra-morbus, venu de la Perse par Kermanschah, avait commencé à sévir dans ce pachalik dès les premiers jours du mois de Ramazan. Nedjib-Pacha s'était hâté d'établir une quarantaine à Khankyn, entre Kermanschah et Bagdad ; toutes les précautions d'ailleurs très louables de l'autorité furent inutiles, et dès le premier jour de la fête du Ramazan, la maladie commença à exercer de grands ravages, et se répandit successivement à Bakouba, Hillé, Kerbla et sur les deux rives du Tigre. En moins de quinze jours, elle avait fait dans la seule ville de Bagdad 4 300 victimes. Les plus sages mesures avaient été prises par le gouverneur. Des distributions de blé avaient été faites aux indigents. Des chirurgiens du pays avaient été placés en différents lieux, chargés de saigner les malades ; on dit que, par ce moyen, des 400 soldats qui ont été attaqués par le fléau, il n'y en a que dix qui ont succombé ; et l'on a pu ainsi soustraire un certain nombre de personnes aux fureurs du fléau. Parmi les victimes, on compte un reli-

« Les nouvelles de Syrie arrivées ici par le paquebot du Lloyd autrichien, ne confirment pas les bruits qui s'étaient répandus sur l'apparition du choléra à Alep et à Damas. »

LA PLATA.

Curieuse lettre de M. Hood.

Nous avons annoncé l'échec éprouvé par M. Hood dans sa mission de pacificateur entre la république de Montévidéo et celle de la Plata, comment il a essayé de sacrifier Montévidéo à Buénos-Ayres, en favorisant les prétentions d'Oribe, et comment l'accord des agents de la France et de l'Angleterre, MM. Deffaudis et Ouseley, a entravé ce projet.

Dans le cours des négociations, M. Hood a adressé à l'agent français, M. Deffaudis, une lettre qui montre trop bien quel homme M. Guizot avait choisi pour lui confier une mission de paix; pour que nous n'en reproduisions pas au moins quelques fragments :

« En venant dans ce pays, dit-il, je n'ai eu d'autre but que la paix. » Je puis dire que je l'ai obtenue, que c'est vous qui la rejetez. Il nous » importe peu, à nous Anglais, que quelques intérêts soient en souffrance. N'avons-nous pas assez de navires pour embarquer ceux de nos » nationaux qui voudront quitter ce pays? Quant à vos Français, qu'ils » s'arrangent comme ils pourront. Ce serait vraiment un bien singu» lier spectacle que de voir sacrifier les intérêts des Anglais à ceux » des Français, surtout quand la guerre peut se terminer si facile» ment par l'entrée du général Oribe à Montévidéo! »

Tous les négociants anglais résidant à Montévidéo ont été outrés de la conduite de M. Hood. Nous devons le dire, dans l'intérêt de la vérité, ils avouent en même temps qu'il n'est que trop évident que le gouvernement anglais aurait voulu à tout prix se retirer de cette affaire.

Les personnes dont l'abonnement expire le 30 novembre sont priées de renouveler avant cette époque, si elles ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi de leur journal.

On s'abonne à Paris, rue de Beaune, n° 2; dans les départements, chez les principaux libraires, les directeurs des messageries royales et générales, et des diligences qui correspondent avec ces grandes exploitations.

On peut aussi s'adresser aux directeurs des postes pour obtenir, contre remise d'espèces, un mandat sur Paris, qui sera joint à la lettre portant demande d'abonnement ou de renouvellement.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — M. le ministre des affaires étrangères a expédié hier une dépêche à M. de Jarnac au sujet de la communication qui lui avait été faite avant-hier par M. le chargé d'affaires d'Autriche.

— L'infant don Henri, maintenant réconcilié avec la reine Isabelle, est arrivé avant-hier à Paris, venant de Bruxelles et se rendant à Madrid. Le prince est descendu à l'Elysée-Bourbon. Il a été reçu hier par le roi.

— L'Académie des beaux-arts a procédé aujourd'hui à l'élection d'un académicien libre, en remplacement de M. le comte Siméon. Le nombre des votants était de 44. M. Duchâtel, ayant réuni la majorité des suffrages, a été élu académicien libre.

— Deux nouvelles succursales du grand bureau de poste de la rue Jean-Jacques-Rousseau vont être ouvertes à Paris, l'une rue de Hambourg, pour le nouveau quartier de Tivoli; l'autre rue du Faubourg-Saint-Denis.

— Sur la proposition de M. le vicomte de Tocqueville, la Société d'agriculture de Cherbourg vient de décider qu'elle donnera chaque année une prime aux fermiers qui tiendront bien leurs fermes, éloigneront de la cour de leur habitation les fosses à fumier aux exhalaisons délétères, et mettront le mieux à profit tous les biens que fournit la nature, la lumière, les cours d'eau, les pluies, les matières à engrais, etc.

Il serait à désirer que cette mesure trouvât des imitateurs; l'insalubrité des habitations est une des causes les plus actives de l'abâtardissement des populations rurales, et cependant les habitants de la campagne ne sortiront de leur routine que s'ils y sont incités par l'appât du gain.

— La *Gazette d'Augsbourg* assure que les peines corporelles disparaîtront entièrement du code de procédure criminelle que prépare en ce moment le gouvernement prussien.

— Le *Correspondant de Hambourg* annonce qu'un traité de commerce vient d'être conclu entre le Zollverein et la Sardaigne.

— Une explosion terrible a eu lieu mardi dernier dans une houillère située à Non-Barry-lane, près de Birmingham : sur 25 ouvriers descendus dans le puits un instant avant l'explosion, vingt ont perdu la vie.

— Les travaux que le gouvernement britannique a résolu de faire exécuter dans l'île de Guernesey sont bien plus importants qu'on ne l'avait cru : ils ne coûteront pas moins de 500 000 liv. sterl. On construira d'énormes brise-lames (*break waters*), de manière à former un havre entre la baie de Firmin et la pointe des terres. On élèvera des magasins, des casernes et tous les autres bâtiments nécessaires à une garnison de plusieurs mille hommes dans les environs du fort George, et des ouvrages défensifs seront établis au Vallon et à Jethon ou Jerbourg. Le *Guernesey Star* s'applaudit de l'impulsion que ces travaux donneront au commerce de l'île, et de la sécurité qui en résultera d'ailleurs pour les habitants, qui se verront désormais à l'abri d'un coup de main.

fer. Les excavations et le remuage du terrain autour des supports, ainsi qu'un vent assez violent qui souffle depuis ce matin sur ce terrain nu et ouvert, rendent facilement compte de la chute de cette immense construction. (*Echo du Nord.*)

LE PUBLIC EST FAIT POUR LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. — On se plaint de toutes parts du peu d'attention dont les voyageurs sont l'objet de la part de la compagnie du chemin de fer d'Anzin. A la station de Denain, il n'y a pas de feu. On n'éclaire pas même la salle d'attente à l'heure du dernier départ. Cinq minutes avant l'heure du convoi, le receveur arrive avec une mauvaise lanterne qui s'éteint même quelquefois avant que les voyageurs ne soient montés en voiture. D'où vient cela? de ce que M. Lebret a fait bâtir un cabaret à proximité de la station et qu'il veut forcer les voyageurs à s'y rendre en attendant l'arrivée du convoi.

A Anzin, la salle d'attente n'est pas mieux tenue; il y a bien un mauvais poêle, dans lequel se promène une poignée de menu charbon, mais qui ne dégage aucune chaleur. Pour se réchauffer, les voyageurs n'ont que le feu de leurs pipes. — Comme il n'y a pas d'autre salle, tout le monde est obligé de s'entasser dans cette espèce de halle. Est-ce que l'autorité n'aurait pas le droit de prescrire à l'administration du chemin de fer plus d'égards pour les voyageurs? (*Impartial du Nord.*)

EMPLOI DE LA NOUVELLE FOUDRE DANS LES MINES. — On écrit de Stuttgardt (Wurtemberg), le 2 novembre :

« Jeudi dernier, on a essayé, dans le tunnel de Laufen, qui se perce en ce moment, d'employer le coton explosif pour faire sauter des rochers.

» Ces essais ont été exécutés sous la direction de M. le professeur Fehling, en présence des membres du conseil royal des bâtiments, et ils ont tous donné des résultats très satisfaisants.

» On a remarqué que l'effet de l'explosion est plus grand lorsque l'excavation faite dans la pierre et destinée à recevoir le coton explosif est étroite et très profonde, ce qui s'explique, parce que la quantité de coton nécessaire pour opérer l'explosion forme un volume beaucoup plus grand que celui de la poudre, de sorte que lorsque le trou pratiqué dans la pierre n'est pas profond, le coton que l'on y introduit déborde. Il faut même que l'excavation dans la pierre soit non-seulement profonde et étroite, mais même plus large en bas qu'en haut.

» Pour déterminer l'explosion, il suffit d'une quantité de coton d'un poids huit ou dix fois moindre que celui de la poudre. Ainsi, bien que la livre de coton explosif coûte ici quatre fois plus que la livre de poudre, il y a économie d'argent à s'en servir.

» Le coton explosif procure encore un autre avantage dans l'emploi dont il s'agit, c'est que l'on peut travailler immédiatement après que l'explosion a été opérée, tandis qu'en employant la poudre, les lieux où l'on a fait sauter les rochers, lorsqu'ils sont souterrains, se trouvent encore pendant plusieurs heures après l'explosion remplis de fumée, ce qui n'est pas le cas avec le coton explosif, qui ne produit que peu ou point de fumée. »

CHARLATANISME. — Un petit journal publie une revue des annonces parisiennes. Nous en extrayons quelques lignes :

« Il est un genre d'annonce qui s'adresse au besoin ou à la débauche: nous voulons parler de ces avis ainsi conçus : *avez-vous besoin d'argent? office de bienfaisance* ou *comptoir commercial*. La bienfaisance et le commerce de l'établissement consistent à vous acheter au quart leur valeur votre linge, vos habits, vos meubles, vos bijoux, etc...., ou bien les reconnaissances du Mont-de-Piété que vous pourriez malheureusement avoir. Voici comment la chose se pratique: pour acheter une reconnaissance engagée, il faut d'abord dégager l'effet; le *négociant* avance l'argent du dégagement, soit chez le commissionnaire, soit au grand bureau. Une fois en son pouvoir, il l'examine et s'écrie qu'il a fait une mauvaise affaire, que l'objet ne vaut pas l'argent qu'il a déboursé. Vous proposez de le rengager; mais alors il arrive souvent que le commissionnaire ne veut plus prêter autant que la première fois, parce que l'administration ne lui avait tenu compte que d'une partie de son prêt. Vous voilà bien embarrassé, il faut vendre forcément sur une estimation, faite souvent par des compères, quand cette estimation a eu lieu, ou même laisser l'effet entre les mains du brocanteur pour le prix du dégagement. Tels sont les services que rendent ces espèces d'écumeurs qui se jettent avidement sur les épaves de la société. Heureuse encore la société, quand leur établissement ne sert pas de lieu de recel aux voleurs.

» Disons aussi un mot de ces jeunes personnes de dix-huit ans, d'un physique agréable, d'une éducation distinguée, sachant la musique et qui demandent à se placer chez une personne seule; et, afin de pouvoir se faire connaître complètement, elles indiquent leur adresse, leur étage, le numéro de leur chambre, avec prière de ne pas s'adresser au concierge.

» Et les vieux célibataires demandant une jeune bonne avec promesse de bons gages et de peu d'ouvrage. Et ceux qui s'adressent aux *Petites Affiches* pour trouver une épouse dont il fixent la dot, l'âge et les qualités! Témoin ce portier de cinquante-cinq ans qui se proposait dernièrement à une femme de vingt à trente ans; ayant cinq mille francs comptant et qui soit active et bonne femme de ménage, le tout en échange de sa personne et de son cordon, ajoutant fièrement, pour montrer son prix, qu'il était concierge depuis huit ans! »

JUGEMENT DU SIEUR JENÉ, DIT JEUNE. — L'affaire du sieur Jené a été appelée aujourd'hui devant la cour d'assises de la Seine. On sait qu'il comparaissait comme accusé d'avoir tué l'amant de sa femme, le sieur Jay, chapelier, qu'il avait surpris en flagrant délit d'adultère. Voici comment l'acte d'accusation résume les faits :

« Le 17 août dernier, il annonça à sa femme et à ses ouvriers que le lendemain il irait à Senlis, pour affaires, et le 18, vers quatre heures, profitant de l'absence momentanée de la femme Jené, il se cacha dans un réduit obscur attenant à sa chambre à coucher. Il y était encore à huit heures du soir, lorsqu'un bruit de sonnette lui annonça que quelqu'un ouvrait la première porte d'entrée. Il prêta l'oreille et reconnut, a-t-il dit, les pas et la voix du sieur Jay. Bientôt, divers bruits lui parurent témoigner des coupables efforts de Jay et de la résistance de sa femme; puis il entendit que, celle-ci était entraînée par Jay dans la chambre à coucher et placée sur le lit.

» Jené s'élança aussitôt jusqu'à la porte de la chambre, armé d'un pistolet qu'il avait chargé depuis plusieurs jours avec quelques grains de plomb à rincer les bouteilles. Il hésita cependant, en se rappelant

ration, il a soutenu qu'il n'avait pas eu l'intention de donner la mort, et a manifesté un profond regret de son action. Quoi qu'il en soit, le ministère public a trouvé dans les circonstances de cette cause les éléments constitutifs du meurtre volontaire commis avec préméditation, et c'est sous le poids de cette accusation que Jené comparaissait devant le jury. »

Les débats de l'affaire ont eu lieu à huis-clos. Jené a été acquitté.

La *Démocratie* a publié cette semaine les articles suivants : Les noces du comte de Chambord. — Secours aux inondés. Le but et les moyens. — La ligue du bien public. — Un peuple rayé de la carte de l'Europe. — La république de Cracovie. — La république de Cracovie et les puissances protectrices. — L'annexion de Cracovie et les cabinets de France et d'Angleterre. — Les Etats-Unis et le Mexique. — Vivent les marchands! — Développement des garanties commerciales en Belgique. — Esclavage du clergé inférieur. — Philanthropie des manufacturiers anglais. — Revue financière. — Affaires de la Plata. Retour de M. Hood (2 articles). — Le Portugal. — Les assurances. — Nouvelles de la Belgique, de l'Irlande, du Cap, de Madagascar, de l'Algérie. — Manifestations des légitimistes en faveur des pauvres et des inondés. — Le conseil général de la Seine. — Subsistances. — Faits divers, etc. — VARIÉTÉS : Exposition de la Théorie de Fourier (2 articles). — Le travail et le salaire. — Le système des études en Lombardie. — FEUILLETON : Revue dramatique. — Chronique musicale. — *Martin Chuzzlewitt*, par Ch. Dickens (3 feuilletons). — Le *Progrès*, chanson de L. Festeau.

VARIÉTÉS.

Critique littéraire.

CHANSONS NOUVELLES, MUSIQUE ET ÉPIGRAPHES, par LOUIS FESTEAU, jolie édition ornée de vingt vignettes sur acier, par Wattier et Lecouturier; 4 vol. in-32. A la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2. Prix : 2 fr. 25.

« Des chansons! s'écriera le critique dédaigneux; mais on n'en fait plus depuis que Béranger se repose. Des chansons! mais on n'en chante plus depuis qu'il existe des romances pour les demoiselles, de grands airs italiens et français pour les gens du monde, des chansonnettes-parades, des couplets de vaudeville pour faire valoir les calembours qu'on ne supporterait pas en prose, et des odes inintelligibles pour les grands penseurs et les âmes d'élite. » Le critique aura raison en partie; mais si la chanson est dédaignée des beaux esprits, le peuple n'a pas, lui, renié le culte qu'il eut toujours pour elle. C'est elle encore, et elle seule, qui l'initie au monde de la poésie, elle qui sert d'interprète à ses joies, à ses douleurs, à ses espérances. C'est à elle qu'il demande la force et le courage pour accomplir de pénibles et monotones travaux; c'est elle qui défend contre l'ennui et le vice la jeune fille isolée dans sa mansarde; elle qui égale l'atelier; elle qui électrise le soldat dévoué à des intérêts qu'il ne comprend pas.

La chanson est le lien entre les hommes; par elle, la gaîté est plus douce et plus vive, la douleur moins amère; elle est l'étincelle électrique qui réveille à la fois le même sentiment dans tous les cœurs, et les met à l'unisson du même enthousiasme. Sa simplicité populaire, son rhythme facile, son chant accessible à tous, lui permettent de circuler en quelques jours d'un bout d'une contrée à l'autre, de semer par le monde les idées de civilisation et de progrès. La chanson est un des plus puissants modes de propagande, un des plus actifs moyens d'élever la pensée des masses, et de développer de plus en plus le sentiment de la fraternité humaine. Nous ne saurions donc partager le dédain de quelques critiques à l'endroit de la chanson. Si elle semble sommeiller aujourd'hui, c'est pour se réveiller demain plus brillante et plus belle comme la Jérusalem du poëte.

Le passé de la chanson ne justifie nullement d'ailleurs le mépris qu'on veut faire peser sur elle. Aucun genre de poésie ne peut faire valoir des titres plus anciens ni plus glorieux. Premier élan de la muse, on la voit apparaître partout à l'origine des sociétés. Les sauvages ont leurs chansons de chasse et de guerre, dont ils font, à certaines époques, retentir les forêts; ils ont leurs chansons de table, et, lorsque les cannibales font rôtir un prisonnier, leurs femmes accompagnent cette cérémonie d'un chant doux et lent, où l'on déplore son malheur. Tous les peuples réunis en nation ont des chants religieux, qui varient peu d'une nation à l'autre; des chants patriotiques, où l'on raconte les belles actions des ancêtres, et de contenses ballades de guerre et d'amour.

Les chants des anciens peuples du Nord peignent l'enthousiasme guerrier, le mépris de la mort, l'espoir assuré d'une vie future : on sent que la nation qui les a produits doit un jour conquérir le monde. Les poésies du Midi sont plus vives et plus spirituelles; elles ont moins d'énergie, mais plus de grâce. Celles des pays de montagnes, des Alpes, des Pyrénées, de l'Ecosse, sont larges et grandioses comme l'horizon qui se déroule devant ceux qui les chantent. Le caractère contrasté de l'Anglais se peint dans ses vieilles mélodies par le passage fréquent et capricieux de la voix de poitrine à la voix de tête; l'Irlande n'a que des chants monotones et profondément mélancoliques; elle se courbe d'avance sous la main de la misère.

La plupart des peuples en sont là; partout, mais surtout dans les plaines, les airs populaires sont lents, tristes et d'un dessin vague; les chansons à boire elles-mêmes sont en mineur, et si l'air savant dans l'origine fut écrit en majeur par le musicien, le peuple, en se l'appropriant, le transforme. La terre est en souffrance; les générations sont courbées sous la misère, l'oppression, la discorde; leur gaîté ne peut être complète. Les classes favorisées oublient pour un moment la douleur générale; mais le peuple, qui en souffre le plus, ne peut s'y soustraire, et les airs qu'on lui livre dans le mode de la joie, il les chante en mineur, dans le mode de la mélancolie. Ces airs, du reste, ont rarement germé sur le territoire où le hasard les fait rencontrer. L'air de *Malbrouck*, par exemple, retrouvé au siècle dernier, est, dit-on, oriental et contemporain des croisades. A défaut d'autres preuves de ces pérégrinations, on en trouve une dans ces bizarres refrains qui accompagnent les airs populaires et qui ont dû avoir un sens à l'origine, bien qu'ils n'en aient plus aujourd'hui.

Dans l'histoire, le chant religieux est le seul qui descende des savants au peuple; les autres poésies chantées passent du peuple aux érudits. La chanson est véritablement l'œuvre poétique du peuple. En

d'âme qui résistait encor!

Aux époques d'oppression, la chanson proteste; au moyen-âge, elle défend les sens et la matière contre le culte exclusif de l'esprit, et faible contre le fort, la femme contre l'homme, le peuple contre les tyrans féodaux. Cette époque est un des beaux âges de la chanson et du conte. Du nord et du midi, on voit surgir à la fois le sirvente frondeur, la romance plaintive, la chanson conteuse, la chanson sentimentale, et leur menue monnaie, lais, virelais, rotruenges, pastourelles, ballades, les huitains satiriques de Villon, les rondels gracieux de Ch. d'Orléans, et les couplets bachiques du foulon Olivier Basselin, qui, ivre de cidre, chantait sur les bords de la Vire ces chants appelés Vaux-de-Vire, dont on a fait *vaudevilles*. Pendant la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, des chansons railleuses circulent dans les deux camps; si les Anglais sont maîtres d'une partie de la France, on s'en venge en les ridiculisant. François Ier et Marie-Stuart font des chansons, Marot en fait de meilleures; dans les guerres de religion, les protestants chantent des psaumes, et les catholiques leur répondent par des couplets épigrammatiques. Ronsar rime des chansons bien supérieures à ces grands ouvrages qui lui coûtaient tant de peine et qu'on a si vite oubliés. Henri IV chansonne d'un côté pendant que la Ligue le chansonne lui-même, chansonnée à son tour par la satire Ménippée.

Malherbe fait des chansons purement amoureuses; mais la chanson politique reparaît en France, pleine de vigueur et de verdeur, dans les *Mazarinades* de Blot et de Marigny. Sous Louis XIV, la muse chansonnière ne figure que très peu dans la littérature officielle et se réfugie dans l'échoppe du menuisier de Nevers, qui la caresse d'une main pendant que, de l'autre, il vide un broc de vin. Mais au siècle suivant, le couplet règne en maître, et il aide au grand œuvre de démolition entrepris par la croisade des philosophes. Tous les rangs se réunissent pour chansonner; le Régent se rencontre avec l'épicier Gallet; l'abbé de Lattaignant avec Vadé, le poissard; Piron, qui porta toute sa vie le poids d'un péché de jeunesse, avec Favart, dont le maréchal de Saxe emmenait à la guerre la troupe dramatique et la femme; Panard, si habile à manier la langue et si fort à l'aise au milieu des épines de la versification, avec Collé, dont la muse en goguette et la robe retroussée faisait, dans ses indiscrètes évolutions, passer de si douces heures à la cour peu prude du Régent.

La révolution française se fit au bruit des chansons. Rivarol et Champcenetz chansonnaient dans le camp royaliste, pendant que le peuple entonnait le *Ça ira* et la *Carmagnole*, et que les populations répondaient aux provocations de l'Europe par la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*, accompagnés de milliers d'enthousiastes prêts à donner leur vie pour défendre l'œuvre émancipatrice de la France. Ces chants furent de moitié dans toutes les victoires de la République.

La réaction du Directoire correspond à une réaction dans la chanson; celle-ci se fit gastronomique et raisonneuse, et dès lors elle mena à tout; elle valut à Laujon une place à l'Académie, à Piis le secrétariat général de la police; elle n'aida pas peu à l'avancement des Ségur, et si Désaugiers resta simple chansonnier, il ne faut s'en prendre qu'à son insouciance. Il est vrai que la chanson alors n'était plus une boutade, un cri de joie, comme au temps de Collé et de Piron; c'était une sorte de dissertation en forme, ou plutôt une variation au tour d'un mot ou d'un proverbe servant de refrain. Le nombre des couplets égalait celui des bons mots, spirituels ou non, que le chansonnier avait pu trouver. C'était froid et étriqué comme la tragédie classique ou le costume des femmes sous l'empire. Le gouvernement devait bien quelques dédommagements à ceux qui se livraient à un genre de travail si peu attrayant.—On conçoit qu'en présence de ces œuvres glaciales, le poète qui devait régénérer la chanson se soit essayé dans presque tous les genres avant de s'engager dans celui-là.

Ses premiers essais ne le distinguaient pas encore très nettement de ses confrères; sa chanson est d'abord simplement sensuelle et libertine, et même à ce point de vue elle manque, à quelques exceptions près, de franchise et d'entrain. Mais peu à peu il s'enhardit, il s'élance, et d'un bond il arrive au *Dieu des bonnes gens*, cette inspiration dont le sentiment est si large et l'exécution si parfaite. Dès lors la métamorphose est accomplie: de sensuelle et frondeuse qu'elle était, la chanson devient philosophique et sociale. La lyre des chansonniers n'avait qu'une corde; Béranger en a donné à la sienne autant que l'âme humaine a de passions: le plaisir et la tristesse, la volupté des sens et la volupté de l'âme, la douleur morne, l'espoir du vieux soldat, les agitations de la politique, la satire des mœurs, l'amour et l'indulgence, la mère qui pleure, la jeune fille qui chante et espère, le pauvre qui souffre, l'avenir qui s'annonce, le monde qui se renouvelle à la voix des réformateurs, tout cela se peint dans sa chanson; ce n'est plus un simple élan lyrique; c'est un magique miroir où se réfléchissent le ciel et la terre, Dieu et le monde, les idées et les passions de l'homme, et tout en respectant sa gaieté native, il a donné de plus à ce poème ce charme rêveur que la foule instinctivement cherche dans ses chants. En élevant ainsi la chanson, Béranger a respecté la forme consacrée; il a encadré ses inspirations en de vieilles mélodies, à l'aide desquelles elles s'infiltrent dans la foule; il n'a pas cru devoir s'affranchir du refrain, cette rime de l'*air*, comme l'a très bien dit un critique, et sa pensée, si elle est plus condensée, grâce à sa connaissance profonde des ressources de notre idiome, n'en est ni moins nette ni moins colorée, accessible à la foule, admirée des esprits élevés.

Tour à tour épigramme, madrigal, élégie, ode, pastorale ou vaudeville, et souvent tout cela à la fois, la chanson, bien que genre secondaire, offre d'immenses difficultés. Ce que le poète dramatique ou élégiaque exprimera en longues tirades, il faut que le chansonnier le dise en quelques lignes; il faut que son tableau soit aussi complet, aussi harmonieux dans son cadre rétréci que s'il avait une grande toile: chacun de ses couplets doit être un acte à la fin duquel une phrase invariable, une sorte de motif constant reparaît d'une manière vive et naturelle, en complétant et en éclairant la pensée d'un jour nouveau; car il n'est plus permis maintenant de borner toute la poétique de la chanson à bien amener le refrain. Tout cela, il faut l'obtenir dans un rhythme fixé d'avance et symétriquement uniforme, sans que, pour l'ajuster à ce lit de Procuste, on puisse ni mutiler ni tirailler la pensée. Béranger a placé la chanson sur une montagne aux vastes horizons; il en a fait une sentinelle attentive de l'avenir; elle n'en peut plus descendre sans déchoir. Il ne faut pas cependant que cette préoccupation l'arrache à jamais à un rôle plus modeste: grandie aux éclats de rire et à la bruyante gaieté des festins, la chanson doit

Ailleurs, il flétrit les entraves apportées à la communication de la pensée, les douanes placées aux frontières pour diviser les peuples, les guerres intestines entre les hommes et les guerres entre les nations. Il a des larmes pour toutes les misères, pour la femme qui souffre, pour le pauvre qui a faim en secret, ou que la misère force à émigrer vers de lointaines contrées où le mal du pays le tuera. Il plaint même le réfractaire, qu'une loi terrible arrache à ses travaux, à sa famille, à ses amours, pour le forcer à immoler son prochain. Est-ce une patrie, s'écrie-t-il, que celle qui

A pour ses fils blottis dans les halliers,
Des percepteurs, des ronces, des huissiers?

Qu'importe au pauvre le grand mot de patriotisme que vous faites retentir à ses oreilles?

On fait payer et le soleil et l'air
De la lucarne éclairant la masure.
A chaque pas l'octroi jauge et mesure
Les aliments qu'il nous revend bien cher.
A nos enfants qu'un maire inventorie,
Nous transmettons, grâce à vos noirs suppôts,
Un vieux bissac troué par les impôts...
Le pauvre a-t-il une patrie?

Maigres agneaux à la toison flétrie,
Qu'importe alors qu'on vient vous partager
Le nom du fief, l'idiome du berger?...

Parfois un sentiment de fierté roturière le saisit tout à coup, et il écrit ces *Titres de Roture*, que les lecteurs de la *Démocratie* n'ont pas oubliés. Une autre fois, saisi d'indignation à l'aspect des tripotages de Bourse, il montre Satan blotti dans un nid d'hirondelles et applaudissant aux sacrifices qui se font dans ce temple de Mercure.—Mon tocsin, s'écrie le diable,

Mon tocsin sonne la curée,
Loups-cerviers, corbeaux et vautours,
Sous vos coups de griffe acérée
Faites hausser, baisser le cours.
Hardi! Synode israélite!
Réhabilitez la faillite!
Sau, sau, sau, sautez! sautez donc!
La misère emplit ma marmite...
Sau, sau, sau, sautez! sautez donc!
L'enfer agite son bourdon!

Marrons, banquiers, agents de change,
De ma broche adroits fournisseurs,
Sans pitié jetez dans la fange
Cet essaim d'apprentis joueurs.
Fraudez les lois, en commandite,
Ici, toute fraude est licite;
Sau, sau, sau, sautez! sautez donc!
Les larmes sont mon eau bénite...
Sau, sau, sau, sautez! sautez donc!
L'enfer agite son bourdon!

Allons! apportez vos semaines,
Grisettes et manouvriers,
Le jeu, dans mes vastes domaines,
Des travailleurs fait des rentiers!
La Fortune aveugle et cupide
Couronne le plus intrépide,
Sau, sau, sau, sautez! sautez donc!
La Seine est profonde et rapide....
Sau, sau, sau, sautez! sautez donc!
L'enfer agite son bourdon!

Caissiers prudents, tuteurs fidèles,
J'ouvre mon splendide tripot;
Des recettes et des tutelles
Venez m'apporter le dépôt.
Qu'importe si le pied vous glisse!
J'ai des médecins pour le vice,
Sau, sau, sau, sautez! sautez donc!
A Toulon je tiens un hospice...
Sau, sau, sau, sautez! sautez donc!
L'enfer agite son bourdon!

Après avoir peint toutes les classes de la société se jetant à genoux devant le Veau d'or, il montre aussi la femme avilie et spéculant sur les désirs qu'elle excite:

Nombre de perruches revêches
Jouant des ongles et du bec,
Ont ainsi que les pie-grièches
L'oreille dure et le cœur sec.
Montrez un bout de cachemire,
Un jonc, un sautoir, un lorgnon,
Et les perruches vont vous dire:
Baisez, baisez, petit mignon!

Mais le plus souvent il est sympathique pour l'être faible, pour la femme, qui commence par être dupe avant de spéculer à son tour. Le tableau que présente la chanson suivante n'est pas neuf, mais on y trouve un ton ému peu fréquent chez Festeau:

LA FILLE D'AMOUR.

J'ai faim! Messieurs, la faim me rend hardie,
Et du trottoir j'affronte les détours;
La loi punit le malheur qui mendie,
Eh bien! au vice aujourd'hui j'ai recours;
Vous qui cherchez de faciles ivresses,
A mes accents ralentissez le pas,
Je sais mentir... vous n'apercevrez pas
A quel rabais sont mises les caresses!

Vous dont l'amour aiguise les désirs,
Pour peu de chose achetez des plaisirs.

Je donnai tout, en échange d'un cœur,
Et l'abandon suivit le déshonneur!
C'est jeu d'enfant que séduire une femme!

Vous dont les pleurs aiguisent les désirs,
Pour peu de chose achetez des plaisirs.

Marquée au front, faible, imprudente et vaine,
L'adversité m'accabla de ses coups;
Pour un peu d'or, je pris une autre chaîne,
J'eus un amant, à défaut d'un époux...
Liens trompeurs! opulence éphémère!
Vous me cachiez un cruel dénouement...
Je vis s'enfuir la fortune et l'amant
Le jour fatal où Dieu me rendit mère...

Vous dont la plainte aiguise les désirs,
Pour peu de chose achetez des plaisirs.

Viens avec moi, viens chercher les coins sombres
Vieux poursuivant de nocturnes attraits.
Je veux, je puis ressusciter les ombres,
De mon métier je sais tous les secrets.
Je brave enfin la pudeur, le scandale,
L'argus de nuit, l'outrage et la prison;
Chez moi la faim a chassé la raison,
Et la misère a tué la morale...

Vous dont les cris aiguisent les désirs,
Pour peu de chose achetez des plaisirs.

Près d'elle, au bal, on sautille, on se roule
Au bruit joyeux des archets, des grelots,
Lorsqu'au passage elle accoste la foule,
En ricanant on éteint ses sanglots.
Puis minuit sonne... une femme éplorée,
Prise en délit de nocturne trafic,
En se traînant près de l'*Ordre public*,
Chantait tout haut, d'une voix égarée:

Vous dont l'amour aiguise les désirs,
Pour peu de chose achetez des plaisirs.

En voyant les misères de notre état social, en voyant comment

La faim hausse et le travail baisse,

L. Festeau pousse un cri de désespoir; las de la vertu qui n'est qu'une duperie, il veut changer de métier; ou bien il crie aux disciples de Fourier: Réformateurs, gardez vos secrets:

... De nos jours les savants, les prophètes,
D'oubli, de faim, dans un coin vont mourir,
Ce monde enfant, s'attache à ses lisières;

Il ferme les yeux pour ne pas voir. Cherchons le bonheur pour nous aussi et oublions! Mais bientôt le progrès lui apparaît; l'avenir déroule pour lui ses riants horizons, et saisi d'un noble enthousiasme, il reprend sa lyre et chante Fourier, les réformateurs et les splendeurs du règne de Dieu, et en passant il répand les doctrines de liberté, d'égalité, de fraternité qui doivent préparer l'avénement de l'Harmonie.

C'est par l'attrait (s'écrie-t-il) que Dieu régit les mondes... Appliquons cette loi aux sociétés humaines; jouissons du lait que nous fournissent les mamelles fécondes du globe, et ne l'empoisonnons pas.—Ne tentons pas de refaire l'œuvre de Dieu; respectons toute tendance:

Gardons-nous d'enchaîner sur la terre
Le jeune aiglon qui cherche les hauteurs;
A son essor abandonnons la sphère...
Marchons vers Dieu par des sentiers de fleurs!

Si les souffrants qui rêvent un monde meilleur sont peu nombreux encore comparativement et dispersés, qu'ils ne se découragent pas; qu'ils se rapprochent et se soutiennent.

Soudez le sable, il fait une muraille!

On le voit, Festeau ne se contente pas de la critique négative où se tiennent trop souvent les écrivains; il dénonce énergiquement le mal, mais il indique du doigt la voie qui conduit au bien; quand il peint la misère, ce n'est pas pour la poétiser et pour la faire aimer, c'est pour demander qu'elle disparaisse à jamais d'un globe où tant de richesses dépérissent sans maître et sans emploi.

M. Festeau a mis en tête de chacune de ses chansons des épigraphes, vives, concises, et parfois supérieures à l'œuvre même; nous en citerons quelques-unes au hasard:

Parmi les courtisans de la fortune, les artistes sont les plus dangereux, car ils trompent deux générations.

Il y a de la petite gloire à 50 c. La grande vaut 1 fr. de plus la ligne.

Les riches font des bâtards par luxure ou désœuvrement, les pauvres par économie.

Quand les rois sont d'accord, gare aux peuples!

La morale est un mets que nous recommandons aux autres sans y goûter.

Un rayon de soleil met 7 minutes 30 secondes pour faire 33 millions de lieues; chez l'homme, une idée met souvent un siècle à percer la petite couche osseuse qui recouvre le cerveau.

Les idées creusent une soute aux poudres. Le moindre choc y peut mettre le feu.

En se mirant dans les yeux d'une jeune femme, le vieillard voit ses rides s'allonger.

L'hymen n'est plus escorté par l'amour; il est précédé d'un arpenteur et d'un professeur d'arithmétique.

Un mandat législatif ne serait-il qu'un mandat sur le trésor?

Pour les courtisans, un roi n'est qu'un mât de cocagne qui porte des brimborions pendus à sa ceinture, etc., etc.

Nous avons fait la part de l'éloge; la critique doit avoir aussi la sienne. M. Festeau manque souvent de variété; le diable montre trop souvent chez lui sa griffe et ses cornes, et sa critique, toujours incisive et nerveuse, perd parfois de son effet par absence d'[illegible] et de sympathie. Il a de l'élévation parfois, de la vigueur souvent; ce qui lui fait défaut, c'est cette verve chaleureuse qui passionne [illegible]

communication. Cela se peut facilement faire.

M. A. à C. — Reçu le billet de 500. — Nous soignerons l'expédition. — Nous vous écrivons. — Cordial accueil à MM. C., D., L. m., L. p., M. et N. — Nous nous sommes déjà chargé de remerciements spéciaux pour M. D. — Bravo!

M. B. à Lyon. — Nous vous écrivons.

M. B. au Havre. — Reçu les 60. — Nous avons touché 180 pour les 9 premiers mois 1846. — Nous expédions les H. Ph.

M. D. à Orléans. — Nous exécutons. — C. ira vous voir vraisemblablement dans le courant de la semaine prochaine.

Marchés.

Halle aux farines du 20 novembre. — Paris. — Arrivages, 2,159 q. 30 k. — Ventes, 1,722 q. 43 k. — Restant, 13,517 q. 21 kil. — Cours moyen du jour, 53-35. — Cours taxe de quinzaine, 53-65. — Ventes en disponibles : gruaux, 6 q. 28 k. 72-70 à 70-10; 1re marque, 141 q. 30 k. 54-15 à 54-80; 2e marque, 220 q. 62 k. 10-30 à 52-50; 3e marque, 3 q. 14 k. »»-»» à 47-75; 4e marque, » q. »» k. »»-»» à »»-».—Cuisson, 39 q. 25 k. — Relevé, 37 q. 57 k. — Ventes à livrer, 1076 q. 94 k. 41-15 à 70-15. — Cuisson, 39 q. 35 k. — Revente, 37 q. 68 k. 46-15 à 47-75.

Halle à la viande. — Marché du 21 novembre. — Bœufs, 24677; 1re qualité 1,10; 2e, 1,00; 3e, 0,80. — Veaux, 12684; 1re, 1,10; 2e, 1,00; 3e, 0,80. — Moutons, 4686; 1re, 1,00; 2e, 1,00; 3e, 0,80. — En gros, 62660; 1re, 1,28; 2e, 1,24; 3e, 1,20.

Halle aux beurres, œufs et fromages des 19, 20 et 21 novembre. — *Beurres* (le kil.) En livres, 1,72 à 2,38. — En mottes Isigny, 1,80 à 4,30. — En mottes Gournay, 1,70 à 3,00. — Petit beurre, 1,30 à 1,88. — Beurre salé et fondu 0,00 à »,»».

Œufs (le mille). Du 19 nov. 62 à 88. — Du 20 nov. 36 à 85. — Du 21 nov. 45 à 85.

Fromages (la dizaine). — Brie, 13 à 43. — A la pie, 5 à 15.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 19 novembre. — Pitaud et Thollet, droguistes et marchands de couleurs, cour Batave, 10. Juge-comm., M. Leroy; syndic prov., M. Hourtey, rue Jean-Jacques-Rousseau, 21.

Simon Robert et Ripperts, pour le gaz, faubourg Montmartre, 10. Juge-comm., M. Denière fils; syndic prov., M. Lefrançois, rue de Louvois, 8.

Prouvaire, épicier, faubourg Saint-Denis, 173. Juge-comm., M. Denière fils; syndic prov., M. Biet, rue des Bons-Enfants, 32.

Jesse, voiturier, à La Villette, rue de Flandres, 106. Juge-comm., M. George jeune; syndic prov., M. Battarel, rue de Bondy, 7.

»» à 98; décembre 90; quatre premiers mois 1847, 100 à 102.

LILLE. — Colza, 90-50 à 92; lin, »» à 90-50; œillette rousse, »»; cameline, »»; chanvre, »». — Voitures, 6.

ESPRITS. — 3/6 Montpellier disponible, 127; courant du mois, 127; décembre 125 à 126; 4 premiers 1847, 123 offert; mois du milieu 122 à 123.

SAVONS. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à »»»-»» fr. les 100 kil.; ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

L'acheteur de cachemires des Indes du grand établissement des *Villes de France* est en ce moment à Londres pour assister à la vente qui doit avoir lieu le 26 courant. (*Times.*)

Jamais la *France musicale* n'avait atteint le chiffre d'abonnements auquel elle est arrivée le mois d'octobre. Ce journal, qui est à sa dixième année, justifie son immense succès par les cadeaux vraiment prodigieux qu'il fait à ses abonnés. Il paraît inouï que la *France musicale* puisse donner en prime deux superbes partitions, sept albums de chant et piano, deux places pour six concerts, plus 104 morceaux dans l'année. Pourtant rien n'est plus vrai. La *France musicale* est rédigée par l'élite des écrivains : Castil-Blaze, Ad. Adam, Martin d'Angers, Escudier frères, Léon Gozlan, de Pontécoulant, etc.

L'*Almanach prophétique* pour 1847 est en vente. Ce petit volume, orné de 121 vignettes nouvelles, contient une foule de prophéties curieuses parmi lesquelles se distinguent celles de maître Turrel et de Thomas-Joseph Moult.

AVIS. — Aucun remède n'a jamais eu tant de succès contre les *maladies des chiens*, que la POUDRE DE VATRIN. Dépôt, rue Croix-des-Petits-Champs, 44.

« ..... Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé.

» Ceci n'est pas une exagération fantastique. — Voyez plutôt ce qui s'est passé à l'égard de cet excellent prince égyptien Ibrahim. — M. . a fait annoncer dans tous les journaux qu'il lui avait mis trois fausses canines. Puis, voici que M. Jacowski, — autre chirurgien non moins dentiste, — déclare aujourd'hui, dans le *Constitutionnel*, qu'il est fort satisfait du cadeau que vient de lui envoyer de Londres le même excellent Ibrahim pour les molaires qu'il lui a fournies durant son séjour à Paris. » (*Le Charivari* du 9 août 1846).

» ..... Cet habile artiste, M. Jacowski, dentiste, rue de la Bourse, 1, renommé entre tous pour l'élégance, la solidité et la perfection de ses ouvrages, et pour un système spécial de mécanique dentaire, trouvera, dans cette publicité légitime, le surcroît de retentissement qu'il mérite et que le charlatanisme n'usurpe que trop facilement. » (Voir la *Gazette des Tribunaux* du 2 juillet 1846).

M. ÉMILE CHEVÉ ouvrira, chez lui, rue Saint-André-des-Arts 60, trois nouveaux cours de musique vocale et d'harmonie aux époques suivantes : 1° Le lundi 23 novembre, à 11 h. du matin (pour les enfants et les jeunes personnes) ; 2° le mardi 24 novembre, à 8 h. du soir ; 3° le jeudi 3 décembre, à 11 h. du matin.

DITES A VOS DAMES que les Chapeaux et Capotes de la maison AIMÉE HENRY sont parfaitement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours *pure soie* (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du-Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

MARIAGE. Une demoiselle étrangère, d'un âge avancé, possédant une grande fortune, désire se marier à un homme qui aurait une position honorable dans le monde. S'adresser, pour plus amples renseignements, à Mme Châtillon, rue de la Boule-Rouge, 7 (*franco*).

OFFRES ET DEMANDES. Un bureau s'offre pour tenir l'Administration de publications périodiques non quotidiennes. Toutes garanties seront données. S'adresser à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 78, chez la propriétaire. Écrire *franco*.

Spectacles du 22 novembre.

8 »|» OPÉRA. — Paquita, l'Ame en peine.
7 »|» FRANÇAIS. — Les Enfants d'Édouard, l'Avare.
7 »|» ODÉON. — Britannicus, Echec et Mat, l'Avocat Patelin.
7 1|2 OPÉRA-COMIQUE. — Les Mousquetaires.
8 »|» ITALIENS. —
6 1|2 VAUDEVILLE. — Renaudin, Riche d'Amour, Un Duel, Deux Filles.
6 1|2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe, l'Article 213, les Demoiselles, 13 Vic.
7 1|2 VARIÉTÉS. — Nicolas, Roch et Luc, Pierre Février, le Père.
7 1|2 PALAIS-ROYAL. — La Garde-Malade, la Reine, la Chambre, la Perle.
7 »|» PORTE-ST-MARTIN. — Calypso, les Danseurs, le Couvent, Tableaux.
6 1|2 GAITÉ. — La Grâce de Dieu, Estelle.
6 3|4 AMBIGU. — Les Bohémiens, le Naufrage de la Méduse.
6 3|4 COMTE. — La Mort aux Rats, Gentil-Hussard, Peau-d'Ane.
7 »|» CIRQUE. — Le Château de Pau, Henri IV.
6 »|» FOLIES-DRAMATIQUES. — Le Chaperon, la Ferme, l'Idée du Mari.
2 »|» CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées, carré Marigny). — Tableaux et poses plastiques par M. Keller et sa troupe.
6 »|» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'oiseau de Paradis.

EN VENTE à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de BEAUNE, 2,

CHANSONS NOUVELLES, MUSIQUE ET ÉPIGRAPHES, PAR LOUIS FESTEAU,

UN BEAU VOLUME IN-32.

ORNÉES DE VINGT VIGNETTES SUR ACIER,

Dessinées par Wattier, et gravées par Le Couturier.

Prix. . . . . 2 fr. 25 c.
Par la poste : 2 fr. 75 c.

On s'abonne :

A Paris, au Bureau de la PHALANGE, rue de Beaune, 2.
Dans les départements, chez tous les directeurs des messageries et chez tous les Libraires.

LA PHALANGE

PRIX D'ABONNEMENT :	Un an.	6 mois.	3 mois
Pour les abonnés à la *Démocratie pacifique*.	12 fr.	6 fr.	4 fr.
Pour les non-abonnés.	24	12	6 50
En sus pour les pays étrangers à surtaxe.	4	2	1

REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE, publiant les manuscrits de FOURIER.

ÉTUDES SUR LES QUESTIONS RELIGIEUSES, ÉCONOMIQUES ET ARTISTIQUES, AU POINT DE VUE DE LA SCIENCE SOCIALE; BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Par an, DOUZE NUMÉROS, de chacun 6 feuilles, formant 2 beaux volumes de près de 600 pages, format grand in-8.

SOMMAIRE de la livraison qui a paru le 5 novembre :

I. PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER. — Suite des CINQ PASSIONS SENSUELLES (fin). — Récréation de correspondance sidérale, transmission de la langue universelle et des connaissances acquises dans tous les mondes. — Perspective du sort des âmes. — Rôle de la matière dans le système de l'univers. — Nécessité du bonheur matériel en harmonie générale. — APPENDICE A L'ANALYSE PASSIONNELLE. — L'arbre, hiéroglyphe du monde social et des passions.

II. LA QUESTION RELIGIEUSE (suite du 11e article). — Méthode sériaire. — Fonctions pivotales. — Sens de la parole. — Par H. DOHERTY.

III. POÉSIES. — Thyoné. — Par LECONTE DE LISLE.

IV. THALYSIE ou la nouvelle existence, par M. A. Gleïzès. — Par E. STOURM.

V. DES BANQUES ADMINISTRATIVES. — Par E. B.

PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER.

Nous reproduisons ici le sommaire du cahier des CINQ PASSIONS SENSUELLES, dont les premiers chapitres ont été donnés dans la livraison de juillet, et qui est l'un des plus intéressants publiés jusqu'à ce jour.

Notice 1re. — I. L'arbre passionnel, sa dualité et ses subdivisions, ses séries nuancées et puissancielles.
II. Des passions en échelle puissancielle.
III. Classement des sens en actif, passif et neutre, en simple, composé et ambigu, et en mode majeur et mineur.
IV. Des cinq anti-luxes.

Notice 2e. — Chap. I. De la dépravation des sens, en échelle subversive, de nos facultés matérielles.
II. État subversif de la vue en accords de 0, 1re, 2e puissances.
III. État subversif de la vue en accords cardinaux de 3e, 4e, 5e, 6e puissances. Intermède. De la progression en accords libres et mesurés.
IV. Des accords visuels de septième, ou somnambulisme.
V. Appendice sur l'exception et l'obscurantisme.

Notice 3e. — COMPLÉMENT SUR LE LUXE INTERNE EN SENS DE LA VUE.
I. Accord visuel d'octave en unité directe ou positive.
II. Accord visuel d'octave en unité inverse ou négative.
III. Éclaircissement sur deux problèmes d'unité visuelle. — Télescope aérien.
IV. Complément sur l'analyse du sens de la vue. — Vue transéthérée. Appendice.
V. Application à tous les sens en parallèle de goût et tact.
VI. Accords transcendants du tact.
VII. Conclusions sur les gammes passionnelles.
Citerlogue. — Récréation de correspondance sidérale.
Postienne. — Perspective du sort des âmes. Rôle de la matière dans le système de l'univers. — Nécessité du bonheur matériel en harmonie générale.

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN POUR 1847.

Un beau volume in-18, orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : 50 CENTIMES, ET PAR LA POSTE : 80 CENTIMES.

Les personnes qui prendront à la fois douze Almanachs au Bureau de la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2, les recevront pour CINQ francs. Celles qui nous adresseront de la province une demande FRANCO, accompagnée d'un bon de six francs sur la poste ou sur une maison de Paris, recevront franco une douzaine d'Almanachs. Celles qui nous enverront le prix de cent Almanachs, c'est-à-dire 50fr, recevront 130 Almanachs.

On trouve, à la même Librairie, les Almanachs pour 1845 et pour 1846, aux mêmes prix que ci-dessus. — La Librairie sociétaire envoie *franco* son Catalogue à toute personne qui en fait la demande.

TIMBRE

OUVERTURE DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX VILLES DE FRANCE

Rue Vivienne, 51, emplacement des anciens Concerts Musard.

Mise en vente de plusieurs parties de LAINAGE, DRAP de dame, MERINOS unis et façonnés, SATINS AMAZONES, FLANELLES ECOSSAISES. Nouveaux assortiments de soieries riches LAMPAS, BROCATELLES et MOIRES ANTIQUES, velours de Lyon de toutes couleurs. Vente au prix de fabrique. — Étoffes de soie nouvelles pour soirées et pour bals. Plusieurs parties d'étoffes de soie pour robes de ville et douillettes.

Toutes les Marchandises sont marquées en chiffres connus.

La Société échange ou rembourse les articles dont on ne serait pas satisfait.

Les demandes et les envois d'échantillons et de marchandises dans les départements sont aux frais de la SOCIÉTÉ.

RUE DE RIVOLI, 46, à l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE RÉGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS.

14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 49, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 11 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siége social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

Les Magasins ont été transférés **rue Neuve de la Banque, 4,** près la Bourse.

TAPIS FEUTRÉS EN PURE LAINE

A. STEHELIN et D. SCHŒNAUER

Les perfectionnements apportés en dernier lieu à cette fabrication, le parfait bon teint et l'éclat des couleurs qui distinguent ces nouveaux produits composés de **LAINE PURE**, sans aucun mélange d'autres matières, sont les plus sûrs garants d'une longue durée et leur valent, sous ce rapport, la préférence sur les autres Tapis.

AVIS ESSENTIEL. — On ne garantit que les Tapis portant la marque STEHELIN frères.

CHANGEMENT DE DOMICILE — Pour cause d'agrandissement.

MAISON BROUSSE.

FOURNISSEUR DE S. A. R. Madame la Duchesse de NEMOURS

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau, sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de RICHELIEU, 84.

COMPAGNIE DES CABRIOLETS, COUPÉS
ET VOITURES SOUS REMISES.

Capital : 1,000,000 de francs; Raison sociale : SALMON et Ce. — **300 VOITURES DIVISÉES EN 6 GRANDES SUCCURSALES ET 80 STATIONS.**

LA SOCIÉTÉ EST DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE. — LE PREMIER SERVICE COMMENCERA DANS LE COURANT DU MOIS.

La Compagnie, en se formant, a eu pour objet principal d'apporter de nombreuses améliorations dans l'industrie des voitures, et d'entrer résolument dans une voie de progrès. — Au nombre de ses premières améliorations, se trouve la suppression complète des cabriolets à deux roues, dont le temps a fait justice, à cause des nombreuses incommodités qu'ils renferment. Ces lourds véhicules seront remplacés par un nouveau cabriolet à 4 roues, dit **CABRIOLET-FINANCE, CONSTRUIT EXCLUSIVEMENT POUR ELLE**; ces voitures seront très basses et sans marche-pied. — **100** petites voitures dites **COUPÉS-CHAISES** seront aussi sous remises, et se loueront à **1 FR. 50 LA COURSE.** — Il était impossible de construire des voitures plus commodes et plus gracieuses, tout en leur conservant les conditions de légèreté et de solidité. — Un grand service de voitures sera affecté aux **ABONNEMENTS, BALS, SPECTACLES** et **PROMENADES**. L'administration se chargera de la livrée de ses cochers, afin que leur tenue soit en rapport avec la voiture. Un livret sera déposé dans chaque voiture, et à la disposition des personnes qui auraient des plaintes à adresser à l'administration sur le service de ses cochers.

LE PRIX DES ABONNEMENTS SERA RÉDUIT NOTABLEMENT.

Les actionnaires sont prévenus qu'ils doivent se faire inscrire dans le courant de ce mois pour le remboursement de leurs actions en jetons.

ON REÇOIT DÈS A PRÉSENT LES ABONNEMENTS, RUE RICHER, 6 BIS.

En vente, à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

PORTRAIT
EN PIED
DE FOURIER,
GRAVÉ
PAR CALAMATTA,

Épreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

PETIT COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
et
D'ÉCONOMIE SOCIALE,
A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

DU
MONOPOLE DES SELS,
PAR LA
FÉODALITÉ FINANCIÈRE.

Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique*. AVEC PRÉFACE, DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES. Par RAYMOND-THOMASSY. Brochure in-8. Prix 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

PILULES STOMACHIQUES
PHARMACIE COLBERT.

Seules autorisées contre les faiblesses d'estomac, la constipation, les étourdissements et les vents; elles évacuent sans irritation la bile et les glaires, dissipent les engorgements du bas-ventre, toute âcreté du sang, et détournent puissamment toute humeur qui cherche à se fixer. Leur efficacité dispense de détails emphatiques, œuvre du charlatanisme. Passage Colbert, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. 3 fr. la boite, avec *Notice médicale*.

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, **COMPRESSES**, etc.; ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

VARICES. Médaille à l'Exposition de 1844. — **BAS ÉLASTIQUES** en caoutchouc sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs. **PLANEK** jeune, seul inventeur et fabricant breveté (sans garantie du Gouvernement), rue Saint-Martin, 37. (Affranchir.)

50c LA RAME DE **120** FEUILLES très beau papier à lettres **GLACÉ**, extra supérieur **TRÈS GLACÉ**, 75 c. et 1 f. (initiales); enveloppes, 40 c. le cent; glacées, 75 c.; papier **ÉCOLIER**, 3 f. la rame. Boîtes de cire fine de 6 bâtons, 50, 75 c. et 1 f. r. Joquelet, 8, au 1er.



M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 42, boulevard du Temple, expose tous les jours au Bazar Bonne-Nouvelle et au Jardin Turc ses ratéliers qui ont obtenu de si éclatans résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ses nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

MALADIES DES FEMMES

La **MÉTHODE** curative si simple du docteur **C. OLLIVIER** (d'Angers), après douze années de succès, est devenu la providence des femmes souffrantes; avec elle s'obtiennent les guérisons les plus inespérées, sans le cruel emploi des **PESSAIRES, BANDAGES**, cautérisation avec la pierre **INFERNALE**, le fer rouge, et sans **OPÉRATION** à l'aide d'instruments tranchants. Consultation de midi à 2 heures, rue **RAMBUTEAU**, 12.

MALADIES DE LA PEAU

Guérison des **DARTRES, SYPHILIS, SCROFULES, ULCÈRES, CANCER** et maladies de tous les organes, dues à un **VICE DU SANG**, par un traitement végétal, dépuratif et rafraîchissant.

Par le Docteur BELLIOL

Un vol. in-8, 10e édit. 5 fr., 6 fr. 5 par la poste. Chez BORET, lib., rue Hautefeuille, 10 bis, et chez l'AUTEUR, rue des Bons-Enfants, 32. (Aff.)

Wm ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES, posées *sans crochets ni ligatures*. — *Râteliers complets livrés en 24 heures*. — 270, r. St-Honoré. (Affranchir.)

BANDAGES A BRISURES.

Nouveaux BANDAGES A BRISURES, PELOTES FIXES ET A RESSORTS MOBILES, s'ajustant d'eux-mêmes sans sous-cuisses et sans fatiguer les hanches. Approuvés et reconnus supérieurs aux bandages anglais par l'Académie royale de médecine de Paris, de l'invention de BURAT FRÈRES, chirurgiens-herniaires de la maison du Roi et de la marine royale, successeurs de leur père, rue Mandar, 12. Nous prévenons les personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance de ne pas confondre notre maison avec celles qui existent aux deux extrémités de la rue Mandar.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

[illegible] de l'attentat des puissances du Nord contre la république de Cracovie, et c'est sur lui que doit retomber toute l'indignation de l'Europe; c'est à peine s'ils daignent blâmer en quelques lignes les puissances spoliatrices; en revanche, les journaux français, les feuilles ministérielles surtout, soutiennent que si l'Angleterre n'eût cherché follement querelle à la France au sujet du mariage du duc de Montpensier, les cours absolutistes n'eussent pas osé, d'un coup de plume, anéantir la Pologne, et détruire le dernier débris de ce qu'on appelait le droit public européen. Ils ajoutent que l'Angleterre est plus intéressée que la France à ce que les traités de 1815 soient respectés, parce que ce sont ces traités qui assurent à la Grande-Bretagne une partie de ses possessions. Mais on répond à cet argument, que là où le droit international ne suffira pas, l'Angleterre saura bien faire respecter ce qu'elle possède par le droit de la force; que l'Angleterre a refusé, en 1831, de s'unir à Casimir Périer, pour protester une première fois en faveur de la Pologne; et qu'elle ne peut aujourd'hui vouloir se brouiller avec l'Autriche, son alliée, pour un acte où l'intérêt commercial n'est nullement lésé, et qu'il est, par conséquent, fort possible qu'elle se contente de faire ses réserves et refuse de s'unir à la France dans une protestation solennelle. On dit que M. Guizot est tellement convaincu qu'il n'a rien à attendre de ce côté, qu'il a renoncé à sa première idée de tenter dans ce but un rapprochement avec lord Palmerston.

Les journaux de M. Thiers n'en continuent pas moins à exalter l'alliance anglaise. L'Angleterre est le seul État constitutionnel fort et le seul dont l'amitié puisse faire contrepoids au grand triumvirat absolutiste. L'alliance anglaise, à les croire, était un excellent instrument; le tort de M. Guizot, c'est de n'avoir pas su en jouer convenablement. Si M. Thiers eût été là, on aurait vu tout autre chose. — M. Thiers a fait ses preuves en 1840, riposte la *Presse*; l'alliance anglaise nous sera toujours funeste; parlez-nous de l'alliance russe! là est la panacée universelle de toutes les complications diplomatiques passées, présentes et à venir. Ne dites pas que le czar est un barbare; laissez-lui prendre Constantinople, les provinces du Danube et englober les populations slaves: vous verrez ce que peuvent en faveur de la civilisation le knout et l'exil en Sibérie! Ce qu'on ne peut nier au moins, c'est que, dans les circonstances actuelles il n'eût empêché la suppression de la république de Cracovie. Ces jours derniers, il est vrai, il faisait écrire aux journaux allemands que c'est lui qui a insisté le plus énergiquement pour cette suppression, qu'il a forcé la main à l'Autriche et qu'il lui a dit: Prenez Cracovie ou je la prendrai; mais il a cru agir pour le plus grand bien de l'Allemagne. On en peut juger par cette note, adressée des frontières de la Russie à la *Gazette d'Augsbourg*:

« Depuis l'attaque perfide de la république, dirigée contre la Gallicie, elle a perdu ses droits à une existence ultérieure, et il serait *ridicule*, après une pareille trahison, de croire encore possible la neutralité de la république, ou de parler de sa conservation. Ceux qui défendent la cause polonaise ne savent évidemment pas ce que c'est que la Pologne. C'est l'ennemi le plus acharné des trois puissances; elles ont le droit et il est de leur devoir de se défendre contre cet ennemi commun. En présence des *traités conclus entre les trois puissances relativement à l'incorporation*, on ne peut repousser leur regret en songeant que cette incorporation aurait pu avoir lieu plus tôt. Alors on aurait épargné des torrents de sang et toutes les horreurs de la dernière révolu[illegible] pays si pauvre ne peut, certes, pour compenser. D'un autre côté, les forces défensives de l'Allemagne, en face de son voisin de l'Est (la Russie), en sont décuplées, *et c'est ce qui fait honneur à la loyauté et à la persévérance de caractère de l'empereur Nicolas*. Les troupes autrichiennes devant former la garnison de la ville sont déjà en partie arrivées dans le pays et reçoivent en partie un renfort nécessaire d'environ trois mille hommes que l'on attend d'un moment à l'autre. »

Il est évident que cette même loyauté de l'empereur Nicolas, qui l'a porté à supprimer la république de Cracovie, pour faire plaisir à l'Allemagne, l'eût déterminé de même à la conserver, pour peu que la France lui en eût témoigné le désir.

La France est-elle donc si faible d'elle-même et de son principe qu'il lui faille choisir fatalement pour alliés l'Angleterre ou la Russie, la puissance qui aspire à la domination des mers ou celle qui rêve l'absorption de la moitié de l'Europe? Par la révolution de 89, la France a rompu avec le passé; elle a repoussé dans le gouvernement des Etats le principe des castes et des privilèges, pour proclamer l'égalité et la fraternité; elle a renié le droit de la force pour proclamer celui de l'intelligence, le règne du fait ou de la prétendue légitimité pour le règne du droit ou de la légitimité vraie, qui résulte d'un mandat de la nation. Que l'empereur et le czar s'allient pour le maintien du système compressif en Autriche et en Russie, les peuples pourront s'en plaindre mais non s'en étonner. Mais à quel titre la France libérale s'allierait-elle à un gouvernement absolutiste? Quel contrat est possible entre celui qui ne reconnaît de loi que celle qui résulte de la spoliation plus ou moins anciennement accomplie des droits de tous au profit d'un petit nombre, et celui qui proclame le libre consentement de tous comme la source unique de légitimité? Un pacte ne peut intervenir entre de tels contractants; il n'y a pas entre eux de langue commune.

Les faits viennent encore de prouver l'inanité d'un tel pacte. L'Europe est divisée en deux camps, les libéraux de l'Occident et les absolutistes de l'Orient; un traité fut conclu, voilà trente ans, entre les deux partis pour le maintien de l'équilibre parmi les Etats de l'Europe. Au bout de quelques années les peuples de l'Occident crurent pouvoir changer de gouvernements, sans changer de circonscription territoriale; les cours absolutistes déclarèrent le pacte violé, elles refusèrent de reconnaître les nouveaux rois; et aujourd'hui, quand elles effacent un peuple du monde, elles affichent la prétention de n'avoir fait que résoudre une question de politique intérieure, et elles s'efforcent d'établir que, du moment où elles se sont entendues pour dépecer les restes de la Pologne, jadis l'objet de leurs contestations, les puissances étrangères cosignataires des traités, n'ont pas à s'en préoccuper. Pour elles, supprimer un peuple, c'est un fait du même ordre que celui d'un peuple qui change son roi. — Avec des principes si différents pour point de départ, toute discussion est évidemment impossible, tout pacte reste impuissant. Un droit international fondé sur des traités conclus entre de tels contractants, ne peut être qu'une chimère.

On dit que le ministère français se propose de demander la formation d'un congrès auquel prendraient part tous les Etats signataires des traités de 1815, c'est-à-dire, outre les trois puissances spoliatrices, la France, l'Angleterre, le Portugal, l'Espagne et la Suède. Nous croyons, en principe, les congrès préférables à la guerre pour résoudre les difficultés entre les peuples; mais ici la partie n'est pas égale; les Etats de la Péninsule, lors même qu'ils parviendraient à sortir de leurs difficultés intérieures, sont à peu près réduits à l'impuissance: la Suède pencherait du côté des puissances [illegible] contre elle, on a justifié tout ce qu'elle pourra tenter en faveur de sa nationalité et de son indépendance. Si la cause du peuple, sacrifié aux misérables terreurs des cours du Nord, devait sortir triomphante du congrès, rien de mieux, sans doute, que de le provoquer; mais comme la Pologne peut servir d'holocauste dans les arrangements diplomatiques, comme un nouveau traité de Vienne peut intervenir qui légitime la spoliation, il y aurait félonie à ne pas laisser les puissances du Nord sous le poids de leur iniquité.

Les traités de 1815 viennent d'être déchirés par ceux qui les avaient opposés à l'Europe libérale; ce n'est pas à l'Europe libérale à s'en plaindre. Que la Saxe, que la Prusse rhénane se soulèvent, que la Lombardie revendique énergiquement son indépendance et sa nationalité, que la Suisse secoue les entraves qu'on lui a imposées: l'Autriche et la Prusse sont sans droits désormais contre elles; elles ont brisé le contrat qui les engageait envers une nation, il y aurait folie désormais de leur part à prétendre que les peuples restent engagés à leur égard. Le vieux droit international est détruit, les honteux traités de 1815 ne planent plus au-dessus des États libéraux; c'est aux amis de la liberté, c'est à la France surtout, placée à la tête de la civilisation européenne, c'est à la France, la grande initiatrice, de s'en réjouir, non pas pour elle, non pas en vue d'un agrandissement territorial qui soulèverait contre elle de nouvelles haines, mais au nom de la grande cause de l'émancipation des peuples, du libre développement des nationalités. Soumettre à un congrès la question de la nationalité polonaise et la révision des traités de 1815, vouloir de nouveau enchaîner l'avenir, quand les chefs de la compression viennent eux-mêmes de briser le passé, ce serait capituler honteusement après une victoire. Plus les gouvernements absolus se rendront gratuitement odieux, plus l'heure du triomphe des peuples sera près de sonner.

Une assez longue expérience a appris au gouvernement français ce qu'il doit attendre, lui fils d'une révolution, des vieilles royautés héréditaires. Il doit désirer enfin sortir de cette voie d'humiliations et d'avanies. Hier encore, pour mériter l'alliance de la Russie, il persécutait les réfugiés et les journaux polonais, et il donnait ordre à notre chargé d'affaires en Orient de se montrer facile à Constantinople aux désirs de l'ambassadeur russe; hier encore, pour plaire à l'Autriche, il faisait entendre par ses journaux des paroles amères contre la Suisse et dirigeait des troupes d'un côté des frontières helvétiques, pendant que M. de Metternich en dirigeait symétriquement sur les frontières opposées: il voit à quoi lui ont servi ses complaisances.

Que ce nouveau soufflet soit du moins une leçon pour lui; qu'au lieu de rechercher humblement la capricieuse amitié des rois, qu'au lieu de s'appuyer uniquement sur des protocoles et des traités, qui, ses journaux mêmes en conviennent, n'ont qu'un caractère relatif et transitoire, il ose se faire l'ami des peuples prêts à le bénir; qu'il ose se déclarer le patron des États secondaires qui l'environnent, l'appui des faibles et des opprimés; les populations de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Pologne, de l'Irlande reprendront courage à sa voix; leurs sympathies les poussent vers nous aussi bien que notre intérêt nous rapproche d'elles. Que le gouvernement français ose encourager ces tendances amicales, qu'il appuie leurs vœux de liberté et d'émancipation, les difficultés extérieures ne seront plus à craindre pour lui. Il pourra se rire des antipathies des rois s'il a pour lui l'amitié des peuples.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 24 NOVEMBRE 1846.

REVUE MUSICALE.

THÉATRE-ITALIEN. — *La Fidanzata corsa*, musique de M. Pacini.

Puisqu'il s'agit de Corse, il s'agit de vendetta, l'élément pivotal de la vie dans ce pays, source intarissable d'évènements terribles et tragiques. Comme dans tous les livrets italiens, la fable de la *Fidanzata* est d'une excessive simplicité.

Les Tobianchi et les Zampardi, divisés par la vendetta depuis longues années, ont scellé leur réconciliation par les fiançailles de Rosa Zampardi encore au berceau avec Alessio Tobianchi. Mais quand vient l'âge de l'amour, le cœur de Rosa s'accommode mal de ces arrangements de famille, et elle s'unit secrètement à Alberto Doria, fils ou neveu du gouverneur génois de l'île. D'après les usages de la Corse, la fiancée infidèle est jugée par les deux familles, et la preuve de l'infidélité entraîne la mort. Le frère de Rosa surprend le secret de la liaison de sa sœur; il provoque Alberto, le laisse pour mort, et vient montrer à sa sœur son épée teinte de sang. Rosa, à ce spectacle, perd toute prudence, et s'écrie devant tous que Alberto était son époux. Jugement, condamnation; mais au moment de voir exécuter sa fille, le vieux Zampardi réclame pour lui seul la responsabilité d'un engagement que lui seul a pris. Dès lors la vendetta recommence et les deux familles vont en venir aux mains, lorsque Alberto, qui n'a été que blessé, arrive à la tête d'un corps de troupes; il déclare abrogée, au nom du sénat, la loi cruelle qui con[illegible] infidèles, et il parvient à fléchir le père de Rosa. [illegible] ne sont pas hommes à renoncer ainsi à leurs usages [illegible] moment où Rosa se retire avec son époux, elle [illegible] balle par son ex-fiancé Alessio.

[illegible] une situation dramatique au second acte; c'est [illegible] d'apprendre la mort d'Alberto, déclare devant les Zampardi et les Tobianchi assemblés, qu'Alberto était son époux. C'est aussi le seul passage de la partition qui mérite d'être signalé. Le final, auquel cette situation donne lieu, est grandement conçu. L'*andante* exprime avec énergie le désespoir de la jeune fille, l'indignation et la douleur profonde du père, la colère du frère, tempérée cependant par des élans de compassion pour sa sœur, et la stupeur des assistants. Le dessin obstiné des basses en *pizzicato*, sur lequel s'échafaudent les mélodies, produit un grand effet. L'*allegro* n'est pas à beaucoup près aussi distingué que l'*andante*, mais il a de la vigueur et de l'entrain.

Quelques bribes de mélodies plus ou moins gracieuses se rencontrent encore çà et là dans la partition; mais ces fragments sont largement compensés par des amas de notes où l'harmonie et la mélodie font également défaut; à peine y reconnaît-on l'expérience de l'homme qui, à force d'avoir écrit pour les voix, rencontre sans les avoir cherchés des lambeaux de phrases propres à faire briller le chanteur; mais tout cela manque de lien; on y cherche en vain le *substratum*, l'idée; ce sont des oripeaux usés, vieillis, conservant encore quelques parcelles de clinquant, appliqués sur des mannequins informes. On sent que l'auteur a recherché l'originalité, mais il n'a trouvé que la bizarrerie et souvent même le grotesque. C'est que l'originalité n'est point une chose extérieure que l'on puisse trouver; elle est inhérente à la nature. Cette recherche se traduit par des accouplements de sonorités hétérogènes, par des chocs de tonalités inadmissibles, par d'incroyables pauvretés d'orchestration évidemment calculées. Tout cela constitue une œuvre plus que médiocre, et nonobstant le talent de MM. Mario, Coletti, et de Mme Persiani, fort mal secondés, il est vrai, par MM. Cellini, Dalfiori et *tutti altri*, *la Fidanzata corsa* ne dépassera pas, sans déplaisir pour les abonnés, le nombre des trois représentations nécessaires pour que tous les habitués du Théâtre-Italien aient subi le même sort.

Le rôle de Pietro Zampardi a permis à M. Coletti de montrer les qualités remarquables qu'il possède. Dans le second acte notamment, il a chanté avec beaucoup d'âme la scène où le vieux Zampardi bénit sa fille. Il a fait preuve aussi d'énergie et de sensibilité dans l'*andante* du final dont nous avons parlé. M. Coletti conduit sa voix avec beaucoup de sûreté et de sagesse; avec lui, l'auditeur est toujours en pleine sécurité. Sa voix, d'un timbre plein et velouté, s'élève facilement jusqu'au *sol bémol*. Elle est, comme nous l'avons dit, très propre à l'expression de la tendresse et de la douleur. Dans le domaine que lui assigne la nature de ses moyens, c'est un chanteur d'élite.

Le rôle de Rosa n'ajoutera rien à la réputation de Mme Persiani. Elle s'y montre, comme partout, pleine de sensibilité et de talent. La façon toute gracieuse dont elle et M. Mario ont rendu la *cabaletta* du duo qui termine le premier acte, a valu à ce fragment de valse les honneurs du *bis*.

Le rôle d'Alberto Doria rempli par M. Mario, ne renferme qu'une romance d'une tournure assez originale au premier acte, le duo dont nous venons de parler, et un air, au troisième acte, coupé sur le patron banal des airs italiens. Il y a un second rôle de ténor, celui du frère de Rosa. En Italie, dit-on, ce rôle est le plus important des deux, et on a dû le réduire pour le confier à M. Cellini: il aurait fallu le réduire à bien peu de chose pour le descendre au niveau de cet interprète. Si M. Cellini a obéi à un goût irrésistible en entrant dans la carrière dramatico-lyrique, on peut dire qu'il y a discord complet entre ses aptitudes et sa vocation, car on chercherait en vain chez lui une seule des qualités qui constituent l'acteur ou le chanteur.

Il est à désirer que *I due Foscari* et *I Lombardi*, dont il est question pour cet hiver, rachètent la faiblesse de cette première nouveauté de la saison.

OPÉRA-COMIQUE. — *Gibby la Cornemuse*. Paroles de MM. Leuven et Brunswick, musique de M. Clapisson.

Le théâtre de l'Opéra-Comique vient d'enregistrer un nouveau succès. La partition de *Gibby la Cornemuse* justifie pleinement les espérances qu'on avait pu asseoir sur le talent et l'imagination dont M. Clapisson avait fait preuve dans le *Code noir*, en juin 1840. Nous ne voudrions pas d'autre preuve de l'absolue nécessité où l'on est d'élargir l'arène pour les compositeurs français, que la longue attente subie par M. Clapisson, après une preuve manifeste de talent. Quatre ans et plus se sont écoulés avant que les portes du théâtre pussent se rouvrir pour lui, tandis que nous voyons tous les théâtres *di Cartello* d'Italie se disputer les œuvres de compositeurs comme MM. Pacini, Ricci, etc., auxquels on fait une réputation de maîtres. Personne, nous le pensons, n'hésitera à reconnaître que la partition de *Gibby* dénote plus de talent, d'inspiration et d'originalité que celle de *la Fidanzata corsa*, et le *Code noir* valait aussi mieux que *Safo*. On se plaint, en France, de la pénurie de compositeurs; mais, en vérité, fait-on rien pour en faire éclore? Ceux-là [illegible] qui ont mérité les lauriers académiques ne rencontrent que des obstacles sur leur route. Les plus heureux dépensent dix années d'efforts, de démarches humiliantes, dix années complètement perdues pour la pro

contraint aux autorités compétentes. Or, une malheureuse expérience de seize années a prouvé que Cracovie n'avait pas rempli les conditions de son existence indépendante, mais que, depuis 1830, elle avait été le foyer incessant d'intrigues hostiles contre les trois puissances protectrices. Jusqu'à ce qu'enfin, au mois de février de cette année, elle devint le théâtre des scènes les plus violentes et les plus dangereuses qui jamais

Après que le gouvernement et la constitution furent anéantis et que le sort de la ville se trouva abandonné à un certain nombre de conspirateurs qui avaient pris le titre de gouvernement révolutionnaire de Pologne, et excitaient à la révolte armée contre le gouvernement existant, les habitants de toutes les anciennes provinces polonaises, une horde armée fit irruption du territoire de Cracovie dans nos Etats. Il fallut alors placer de nouveau Cracovie sous un gouvernement provisoire soumis à nos autorités militaires, et la faire occuper par des troupes des puissances protectrices.

Ces événements nous ayant mis dans l'impossibilité de rétablir les bases de la liberté et de l'indépendance de Cracovie, brisées par les ennemis de l'ordre, du repos et de la tranquillité de l'Europe, et pénétré du devoir de mettre à la fois nos fidèles sujets de Gallicie et les habitants tranquilles de la ville de Cracovie même à l'abri des attaques et des menées de ce parti du bouleversement, nous avons, d'accord avec S. M. le roi de Prusse et S. M. l'empereur de Russie, soumis à une appréciation sérieuse le sort futur de Cracovie.

Dans ce but, des délibérations ont eu lieu avec les plénipotentiaires spéciaux des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg; ces délibérations ont eu pour résultat une convention faite le 6 novembre de cette année, à Vienne, par laquelle les trois puissances protectrices de la ville de Cracovie révoquent et suppriment les traités du 3 mai 1815; et, en conséquence, cette ville et son territoire retournent sous notre sceptre, telle qu'elle appartenait, avant la paix de Vienne du 14 octobre 1809, à feu notre père et à nos ancêtres. C'est pourquoi nous prenons possession de ladite ville de Cracovie et de son territoire. Nous la joignons pour toujours à notre couronne, et déclarons qu'elle forme une partie inséparable de notre empire, auquel nous l'incorporons.

Nous nommons le comte Maurice de Deyme, notre chambellan, conseiller de régence et gouverneur de Prague, notre commissaire aulique pour cette prise de possession, et nous invitons sérieusement tous les habitants de la ville de Cracovie et de son ci-devant territoire, dans leur propre intérêt, à obéir à ce commissaire aulique, envoyé par nous, ainsi qu'aux autorités que nous confirmons et que nous établissons de nouveau. Nous les invitons en outre à suivre ponctuellement les ordonnances faites ou à faire.

D'un autre côté, nous promettons aide et protection de notre sainte religion, justice impartiale, égale répartition des impôts et pleine et entière garantie de la sécurité publique à ceux qui se rendront dignes de notre grâce, en se soumettant immédiatement à la présente mesure, qui est dans leur intérêt, et par leur fidélité et leur dévouement à notre maison; nous serons toujours un prince doux et un empereur gracieux, et nous ferons tous nos efforts pour leur assurer les bienfaits que leur réunion à une grande et puissante monarchie est de nature à garantir aux habitants de Cracovie.

Ainsi fait dans notre palais impérial de Vienne, le 11 novembre 1846 et de notre règne le douzième.

Signé : Ferdinand (L. S.); Charles, comte de Jazaghe, premier chancelier; François, baron de Pillersdorff, chancelier aulique : Jean, baron de Krtickzka de Jaden, vice-chancelier.

D'après l'ordre spécial de S. M. apostolique : François, chevalier de Wadherny, conseiller aulique.

Le feld-maréchal-lieutenant, comte de Castiglione, chargé du gouvernement provisoire de la ville libre de Cracovie, par les trois puissances protectrices, a fait publier une proclamation aux habitants de Cracovie, à l'abri d'événements qui ont si vivement troublé leur tranquillité;

« Attendu que, par un traité conclu entre elles le 21 avril (3 mai) 1815, la ville de Cracovie avec son territoire a été déclarée ville libre indépendante et strictement neutre, et placée sous la protection des trois hautes puissances contractantes, et que les trois cours ont voulu mettre à exécution, par cette convention, les articles concernant Cracovie, dans leurs divers traités du 21 avril (3 mai) 1815, dont l'un a été conclu entre S. M. l'empereur d'Autriche et S. M. l'empereur de Russie; et l'autre, à la même date, entre S. M. l'empereur de Russie et S. M. le roi de Prusse;

» Mais attendu que l'existence de la ville libre de Cracovie, loin de répondre à leurs intentions, a été une source de désordres et de troubles qui, pendant vingt années, ont non seulement menacé la paix et la prospérité de cette ville libre et la sûreté des pays limitrophes, mais ont eu, de plus, pour but de renverser l'ordre de choses établi par les traités de 1815;

» Attendu que des faits nombreux de ce genre, qui sont trop généralement connus pour qu'il soit nécessaire de les examiner, ont entièrement changé dans son essence le mode d'existence de la ville de Cracovie, et que par des démarches contraires aux traités, Cracovie s'est plusieurs fois dégagée des devoirs que lui imposait la stricte neutralité; que ces démarches ont plusieurs fois amené l'intervention armée des trois puissances, et que tous les changements opérés dans sa constitution pour donner plus de force à son gouvernement n'ont pu empêcher le retour de ces faits déplorables; — Attendu que même cette longanimité, manifestée par les ordonnances bienveillantes des trois gouvernements, au lieu d'atteindre le but, n'a servi qu'à fortifier les ennemis irréconciliables de l'ordre existant dans leur projet, et que la ville libre de Cracovie est devenue le foyer d'une nouvelle et vaste conspiration dont les ramifications embrassaient toutes les anciennes provinces polonaises;

» Attendu qu'à cette entreprise coupable et déloyale s'est jointe une attaque à main armée précisément de Cracovie, qui a formé un centre d'où l'esprit de révolte cherchait à miner les bases de la tranquillité intérieure des Etats limitrophes;

» Attendu, d'après cela, que Cracovie, comme corps politique, a été évidemment trop faible pour résister aux menées continuelles des émigrés polonais qui tiennent cette ville dans une servitude morale, en sorte qu'elle n'offre plus aux puissances de garanties contre le retour des tentatives de bouleversement souvent réitérées;

» Mais, attendu que des entreprises de ce genre sont une violation évidente du traité du 21 avril (3 mai) 1815, ainsi que de l'article 2 du statut constitutionnel pour la ville libre de Cracovie, du 30 mai 1833; attendu que les conventions ci-dessus mentionnées, concernant Cracovie, entre les trois puissances, n'ont été répétées dans les art. 6, 7, 8, 9 et 10 de l'acte général du congrès de Vienne du 9 juin 1815, qu'afin que cet acte embrassât les divers résultats de l'arrangement conclu dans les négociations particulières entre les cabinets; attendu par conséquent que si les trois cours changent aujourd'hui, par rapport à Cracovie, un ordre de choses sur lequel elles se sont accordées volontairement dans l'année 1815, elles ne font que rentrer dans l'exercice d'un droit incontestable.

» Attendu tout ce qui précède, et ayant pris en sérieuse considération la sûreté de leurs Etats, si souvent menacés par la ville libre de Cracovie;

» Les trois cours d'Autriche, de Prusse et de Russie se sont accordées sur les résolutions suivantes :

» 1° Lesdites cours d'Autriche, de Prusse et de Russie révoquent les articles des traités concernant la ville de Cracovie, conclus, l'un entre S. M. l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche, et l'autre entre l'empereur de Russie et le roi de Prusse, et signés les 21 avril et 3 mai 1815. De la même manière le traité additionnel entre l'Autri-

M. Mohne Saint-Yon. Nous donnons pour ce qu'ils valent tous ces bruits qui ont circulé aujourd'hui dans Paris, et surtout à la Bourse. Ils n'ont du reste rien que de vraisemblable. Quand un ministre constitutionnel a accompli une mission difficile, il devient dès lors le bouc émissaire que l'on sacrifie pour expier les péchés d'Israël. Le 12 mars disparut après avoir présenté la loi de dotation, et le 1er mai après avoir décrété les fortifications de Paris. M. Guizot a marié le duc de Montpensier, le terme de son pouvoir est proche.

Il arrive quelquefois que les journaux de l'opposition imputent au gouvernement des malheurs dont, raisonnablement, on ne peut rejeter la faute sur ces pauvres ministres. Le *Journal des Débats* fait aujourd'hui une critique spirituelle de ce procédé, en louant à son tour le ministère de ce qu'il n'a pas fait. « La question des subsistances, dit-il dans son bulletin de la Bourse, *grâces à l'intelligence et à l'activité du gouvernement*, avait cessé d'être un sujet d'inquiétudes aussi grave... » — *L'intelligence et l'activité du gouvernement*, à propos de la disette actuelle, nous semble bien trouvé. En effet, il a écrit deux circulaires, abrégé de cinq jours la quarantaine de Marseille, et prête quelques paires de chevaux pour les transports de grains de Marseille à Lyon. Quelle prodigieuse activité! quelle intelligence admirable!

Mais trouver moyen, par une seule phrase, de louer le ministère et de soutenir en même temps, à la Bourse, le cours de la rente et des chemins de fer, voilà, dirons-nous, au risque de blesser la modestie des *Débats*, faire preuve d'une activité et d'une intelligence cent fois plus réelles.

Nous avons annoncé la seconde tentative faite par M. de Larochejacquelein auprès du ministre de l'intérieur, pour obtenir l'autorisation d'établir une loterie au profit des inondés. Cette tentative n'a pas été plus heureuse que la première. M. Duchâtel lui a répondu que des lots représentés par des diamants et des pierres précieuses, qui seraient repris pour leur valeur, ne sont en réalité que des lots en argent, et que sa nouvelle combinaison, n'étant qu'un prétexte d'éluder la loi, ne pouvait pas plus être acceptée que la première.

Nous avons, dès l'origine, dit notre avis sur cette loterie. Nous aimons mieux la charité qui donne gratuitement que celle qui donne par spéculation; nous voyons avec répugnance toute entreprise qui peut prêter à l'agiotage et à des jeux ruineux pour la grande majorité des joueurs; mais il nous semblait qu'en faveur du but, on pouvait bien se relâcher quelque peu d'une puritaine rigidité. Disons la vérité, d'ailleurs : ce qui a nui à la loterie proposée, ce sont beaucoup moins les inconvénients qu'elle eût entraînés, que le nom de celui qui l'a conçue. Si la proposition ne fût pas venue d'un légitimiste et immédiatement après le don généreux du comte de Chambord, le ministre eût montré moins de scrupules. Mais qu'il y songe bien, ces scrupules lui imposent une sorte de obligation. Il refuse d'autoriser un moyen puissant de venir au secours d'immenses infortunes : c'est alors à lui de faire ce qu'il ne laisse pas faire à autrui.

Comme la plus grande partie des journaux légitimistes, l'*Hermine* de Nantes a reproduit notre article sur les *noces du comte de*

---

duction, avant d'arriver jusqu'au public, but final de tous les artistes créateurs, seule perspective qui puisse les exciter au travail. Si, par malheur, le premier ouvrage est faible, on ne veut pas se rappeler que la plupart des maîtres les plus admirés ont débuté par des œuvres de peu de valeur; on les condamne sans rémission, et désormais aucun des faiseurs de livrets ne voudra risquer un canevas avec lui. Le plus grand nombre renonce de guerre lasse, embrasse une autre carrière s'il le peut, ou achève, en courant le cachet, d'étioler une intelligence amoindrie déjà par une longue succession d'espérances déçues.

Le livret de MM. Leuven et Brunswick n'a qu'un mérite, mais un mérite précieux pour le compositeur : il est parfaitement coupé pour la musique, et les situations pour tous les morceaux sont on ne peut mieux indiquées. Elles sont toutes plus ou moins connues; quelques-unes même sont rebattues; mais elles sont choisies parmi les meilleures au point de vue de l'inspiration musicale.

Nous n'entrerons pas dans le détail de toutes les aventures qui arrivent à Gibby, pauvre Ecossais qui n'a d'autre fortune que sa cornemuse, dont il se sert, il est vrai, plus habilement que personne; mais à l'époque où se passe l'action, sous le règne de Jacques Ier, les artistes en tournée ne faisaient point encore fortune aussi rapidement qu'on peut le voir parfois de nos jours. Nous ne dirons pas comment il se trouve mis en rapport avec des seigneurs anglais conspirant contre le roi, auquel ils reprochent sa partialité pour les Ecossais; comment il est conduit à pénétrer jusqu'au roi, à échanger son déjeuner de pain d'avoine et de bière de Glascow contre le splendide ordinaire royal, et à chanter en duo avec l'auguste monarque les airs chéris de leur pays commun; comment enfin, après avoir triomphé de toutes les traverses suscitées par les seigneurs, qui le croient maître de leur secret, il arrive, grâce à la protection royale, à conquérir la main de celle qu'il aime, la fille du tavernier Pattison, et la dot nécessaire pour assurer son avenir, celui de ses enfants et de ses petits-enfants. Il n'y a rien d'assez neuf dans ce fabliau pour que nous en devions faire l'objet d'une narration spéciale.

La partition de M. Clapisson, nous l'avons dit, est une œuvre digne du beau succès qu'elle a obtenu; elle lui assurera, sans doute, à l'avenir, le droit de se produire quand il le voudra devant le public. Il passera probablement maintenant au rang de ceux qui rendent l'accès du théâtre si difficile, pour ne pas dire impossible, aux autres.

L'*andante* de l'ouverture, fait sur un thème dans le caractère écossais, est d'une charmante couleur, et l'allégro a beaucoup d'entrain. Le premier acte, le moins riche des trois, renferme un joli duo, dont la mélodie est bien coulante, entre le tavernier et sa fille. L'entrée de Gibby amène une reprise du même motif, en trio, très adroitement traitée. La romance de Gibby, s'endormant au bruit de l'orage et rêvant à toutes les joies de l'avenir qu'il se compose, est coupée d'une façon originale et heureuse.

Le deuxième acte ouvre par un air du roi, qui roule sur le sujet très rebattu, mais toujours en situation, des misères du rang suprême, et sur les souvenirs du pays et de la jeunesse. Ce morceau, taillé sur le patron des airs italiens, est bien réussi. Vient ensuite la scène de l'échange des déjeuners, qui amène un duo dans le caractère bouffe, plein de gaieté et très habilement traité; ce duo se termine par un chant de guerre des Ecossais, d'une forme neuve et pleine d'énergie. Cette fin du duo, qui reparaît en chœur au dénouement, a eu les honneurs de la soirée et a été redemandée; c'est évidemment le morceau sur lequel les auteurs ont le plus compté. Il y a encore un autre motif favori dans l'ouvrage : c'est une cantilène écossaise que Gibby chante plusieurs fois. Cette cantilène est fort jolie, d'une expression tendre et d'une mélodie suave; mais elle a le défaut d'être plutôt instrumentale que vocale; elle parcourt une échelle beaucoup trop étendue. Un trio bouffe entre Gibby et deux seigneurs qui emploient les promesses les plus séduisantes pour l'éloigner de la cour, dans la crainte d'être par lui dénoncés au roi, est traité de main de maître. L'air chanté par Gibby au troisième acte a excité les applaudissements les plus vifs, également mérités par le morceau et par l'interprète. Enfin, l'opéra se termine glorieusement par le chant de guerre du deuxième acte, repris cette fois avec toutes les ressources sonores des chœurs et de l'orchestre.

M. Roger mérite les plus grands éloges pour l'intelligence et le talent dont il a fait preuve dans la création du rôle de Gibby. M. Roger se montre de plus en plus excellent acteur, et tous les jours il se perfectionne comme chanteur. Il gouverne mieux l'intensité de ses notes élevées; il en a fait preuve dans son air du troisième acte, en donnant alternativement la teinte douce et la teinte forte à une phrase qui s'élève jusqu'au *si* aigu. Le rôle de Gibby, comme importance et comme dimensions, écrase tous les autres personnages. Mlle Delille a spirituellement dit et bien chanté le rôle de Mary. M. Bussine, chargé à l'improviste du rôle de Jacques, primitivement destiné à Grard, s'en est tiré avec honneur. Nous ne sommes point à son égard au même niveau d'enthousiasme que ceux qui l'ont applaudi à triple salve et l'ont rappelé après la chute du rideau. Nous ne trouvons pas que ses roulades soient d'une pureté irréprochable, et ses intonations ne sont pas toujours exemptes d'incertitude; mais nous lui reconnaissons volontiers une belle voix, de la tenue, et une bonne école pour la manière de phraser. On peut espérer qu'il méritera par la suite les ovations un peu anticipées dont il est l'objet. MM. Henri, Grignon, Emon et Mme Sainte-Foy, ont des rôles secondaires et les remplissent convenablement.

L'orchestre, conduit par son nouveau chef, M. Labarre, a dignement rempli sa fonction.

— A dimanche prochain le *Faust* de M. Berlioz, dont la première répétition générale a eu lieu avant-hier à l'Opéra-Comique.

ALLYRE B.

REVUE DRAMATIQUE.

GYMNASE. *L'Article* 213, vaudeville en un acte, par MM. Dennery et Gustave Lemoine. — VARIÉTÉS. *Roch et Luc*, vaudeville en un acte, par MM. Brisebarre et Nyon. *Pierre Février*, vaudeville en un acte, par M. Davesnes. — PALAIS ROYAL. *La Reine des Eaux*, comédie vaudeville en trois actes.

« Le mari doit *protection* à sa femme, la femme doit *obéissance* à son mari, » tel est le texte précis de l'article 213, et ce seul énoncé prouve combien nos législateurs sont *simplistes*, n'envisageant qu'une face des choses, ne tenant jamais compte des exceptions. Qui doit protéger? C'est la science et la force. Qui doit obéir? C'est l'ignorance et la faiblesse. Admettons, qu'en général la force, la puissance de protéger se trouvent du côté de l'homme, et ce sera beaucoup accorder; il restera toujours vrai que, dans certains ménages, c'est la femme qui possède, en dose supérieure, l'intelligence, la connaissance du monde et des affaires, et que, dans ce cas au moins, le mari devra s'estimer fort heureux d'obéir, à condition d'être protégé.

Dans l'article 213, et dans tous les autres, les législateurs du mariage n'ont admis qu'une classe d'hommes et une classe de femmes : l'homme ferme, prudent, d'excellent conseil, la femme assez bornée, incapable de se conduire elle-même, mais aimante et dévouée, pourvu qu'on la tienne en tutelle et qu'on la surveille.

Les législateurs ont encore vu ou plutôt supposé que tous les hom-

Chaves, devant les paysans soulevés des provinces du Nord, et devant une forte colonne sortie d'Oporto sous les ordres de Sa da Bandeira en personne. Cette colonne, lancée à la poursuite de Casal, était arrivée à Sabrozo, c'est-à-dire à trois lieues de Chaves.

Une frégate anglaise ou américaine qui était entrée dans le port d'Oporto, a été démâtée à coups de canon par les insurgés, qui croyaient voir en ce bâtiment une menace contre la cause progressiste.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le ministre de la marine vient de faire construire six maisons en bois de différentes grandeurs, pour servir d'habitation au commandant et aux différentes autorités de l'île Mayotte.

— Le bey de Tunis est arrivé hier à Paris ; il a signalé son voyage en France par un acte de véritable munificence. En passant à Roanne, vivement frappé des désastres qui ont désolé cette ville lors des inondations, il a souscrit pour cinquante mille francs.

— La commission établie dans le département de la Seine pour examiner les aspirants et les aspirantes aux fonctions de directeurs et de directrices des salles d'asile, ouvrira sa seconde session de l'année 1846, le lundi 14 décembre prochain, au chef-lieu de l'Académie de Paris, rue de Sorbonne, 11. Les examens seront publics. La commission n'examinera que les candidats qui sont domiciliés dans le département de la Seine.

Les aspirants ou aspirantes devront se faire inscrire du 7 au 12 décembre inclusivement, au chef-lieu de l'Académie. Ils auront à produire : 1° leur acte de naissance ; 2° un certificat de moralité délivré, sur l'attestation des trois conseillers municipaux, par le maire de la commune ou de chacune des communes où ils auront résidé depuis trois ans.

A Paris, le certificat sera délivré, sur l'attestation de trois notables, par le maire de l'arrondissement ou de chacun des arrondissements où le candidat aura résidé depuis trois ans. Le certificat donné dans la dernière résidence ne pourra avoir plus d'un mois de date.

— La chambre des représentants belges a voté son adresse en réponse au discours du trône. Le vote a eu lieu samedi sur la question de confiance soulevée par l'amendement de M. Rogier. Cet amendement a été rejeté par 52 voix contre 34.—Différence : 18 voix en faveur du ministère.

— Le gouvernement anglais, assailli de nombreuses réclamations au sujet des réparations que les agents du général Florès faisaient en Angleterre pour une expédition contre la république de l'Equateur, s'est enfin décidé à faire saisir trois bâtiments qui devaient servir à cette expédition.

— Les feuilles allemandes attribuent au prince Louis Bonaparte l'intention de se rendre prochainement en Amérique, pour s'y occuper de la question du percement de l'isthme de Panama.

Ces journaux assurent en même temps que le prince est l'auteur d'un plan particulier pour le percement de l'isthme.

— On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* : « Il y a quelques jours, les principaux banquiers de Vienne sont allés faire une visite au ministre des finances, pour lui représenter que les fonds publics et surtout les actions industrielles baissaient continuellement. Ils ont dit que la crainte d'une guerre européenne que pourrait entraîner la suppression de l'indépendance de Cracovie était la principale cause de cette baisse. Le ministre leur a répondu avec calme que la prise de possession de Cracovie, loin de troubler la paix européenne, consoliderait au contraire la tranquillité. »

... à coups de pierres. M. Lamy, atteint à la tête, fut relevé tout ensanglanté. L'infanterie de ligne, qui était venue prêter main-forte, se crut alors obligée de charger à la baïonnette ; il y eut des blessés. A six heures du soir, les ouvriers sortant des ateliers rendirent de la force à l'émeute ; des lanternes furent brisées dans la rue Royale, les boutiques se fermèrent ; on assaillit à coups de pierres les gardes nationaux et la troupe. Enfin, les sommations légales décidèrent la foule à se dissiper.

Tel est le récit des évènements, tel que nous le trouvons dans le *Courrier d'Indre-et-Loire*. Nous attendons de nouveaux renseignements pour apprécier.

BIOGRAPHES ET BIBLIOGRAPHES. — Par suite de recherches faites aux archives de l'Hôtel-de-Ville de Paris, M. A.-T. Barbier vient de découvrir que l'auteur de la *Princesse de Clèves*, Mme de La Fayette, que tous les biographes présentent comme née au Havre, est née à Paris, en 1634, sur la paroisse Saint-Sulpice. Nous croyons à cette occasion devoir rappeler que dans ces mêmes registres, M. Ravenel, conservateur de la Bibliothèque royale, découvrit, il y a plusieurs années, que l'intime amie de Mme de La Fayette, Mme de Sévigné, n'était pas née à Bourbilly, comme on l'avait cru jusqu'alors, mais bien à Paris, sur la paroisse Saint-Paul.

LES MONOPOLES. — Il est positif, dit un journal, que le conseil d'Etat a refusé d'approuver les statuts de la compagnie du chemin de fer de Lyon à Avignon, et il est probable que cette affaire reviendra devant les chambres. C'est la question relative à la navigation du Rhône qui a décidé le conseil d'Etat à refuser son approbation. On sait que la compagnie Talabot, avec laquelle toutes les autres compagnies se sont fusionnées, a élevé son capital de 155 à 159 millions, afin de s'emparer du monopole des paquebots du Rhône, et d'empêcher qu'une concurrence dangereuse pour le chemin de fer ne s'établisse sur ce fleuve. Mais le conseil d'Etat a cru voir un grand danger pour les intérêts publics à accorder ainsi à une seule et même compagnie le double monopole des transports par terre et par eau. Il a pensé que, dans le cas où l'on accorderait la navigation des paquebots à vapeur à la compagnie du chemin de fer de Lyon à Avignon, ce ne pourrait être qu'en exigeant de sérieuses garanties contre toute espèce d'abus. D'ailleurs, la loi votée par les chambres et l'adjudication publique faite au profit de la compagnie Talabot n'ont rapport qu'à une concession de chemin de fer, et nullement à une entreprise de paquebots.

Il faut, par conséquent, que les chambres soient appelées à examiner les conditions auxquelles le nouveau monopole pourrait être accordé à la compagnie du chemin de fer. Ce qui se passe depuis quelque temps pour le transport des grains sur le Rhône a probablement confirmé le conseil d'Etat dans sa résolution. Si plus tard la chambre des députés accorde à la compagnie du chemin de fer l'autorisation de mettre des paquebots sur le Rhône, ce ne sera sans doute qu'avec des tarifs excessivement réduits, de manière à sauvegarder les intérêts du public.

On assure que la compagnie de Lyon à Avignon, profitant des difficultés qui lui sont suscitées dans ce moment pour l'affaire de la navigation, veut demander aux chambres d'être dispensée de l'embranchement de Grenoble, qu'elle regarde comme une affaire onéreuse pour ses intérêts, à moins qu'on ne lui accorde, comme compensation, une prolongation de son terme de concession.

Marchés.

Marché Saint-Antoine du 20 nov.—Foin, 1re 60 à 61 ; 2e 55 à 57 ; 3e 50 à 52. Luzerne, 1re 58 à 60 ; 2e 54 à 56 ; 3e »» à 50. — Trèfle, 1re »» à 52 ; 2e 45 à 4. ; 3e »» à 35. — Paille de blé, 1re »» à 30 ; 2e 27 à 28 ; 3e »» à »». — Paille de seigle, 1re »» à 33 ; 2e 30 à 31 ; 3e »» à »». — Paille d'avoine, 1re, »» à »» ; 2e 52 à 54 ; 3e 48 à 50.

Récep. Rotsch.	»	102	»»	BELG. ...	»	»»	»»	...	...	
Esp. Dette act.	»	»	»1/2	— 4 1/2 ...	»	»»	»1/2	Bord. à ...	...	
— — pass.	»	»	»1/2	— de 1840...	»	9?	1/2	Orl.-Bord.	...	
— 3 p. 0/0.	»	»»	»1/2	— de 1842...	»	101	3 4	Mont. à Te.	»»»	»»
Dette intérieure	»	»»	»»	— Banque...	»	»»	»»	Paris-Lyon	502	50
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»»	»1/2	— de Em. 1841.	»	»»»	»»	Bor1-Teste	»»»	»»
HOLL. 2 1/2	»	»»	»1/2	PIÉMONT...	»	1205	»»	Zinc V. M..	6225	»»
HAITI...	»	»	»1/2	AUTRICHE...	»	»»	»»	Lin Maber	»»»	»»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... 5700

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Jamais la *France musicale* n'avait atteint le chiffre d'abonnements auquel elle est arrivée le mois d'octobre. Ce journal, qui est à sa dixième année, justifie son immense succès par les cadeaux vraiment prodigieux qu'il fait à ses abonnés. Il paraît inouï que la *France musicale* puisse donner en prime deux superbes partitions, sept albums de chant et piano, deux places pour six concerts, plus 104 morceaux dans l'année. Pourtant rien n'est plus vrai. La *France musicale* est rédigée par l'élite des écrivains : Castil-Blaze, Ad. Adam, Martin d'Angers, Escudier frères, Léon Gozlan, de Pontécoulant, etc.

Jamais succès d'entraînement n'a été plus spontané que celui du *Nuage*, de Félicien David. Publiée dans la *Critique musicale* de dimanche, cette ravissante composition est déjà connue et appréciée comme si elle avait paru depuis des années. Trois cents abonnements faits en deux jours ont prouvé aux fondateurs de la *Critique musicale* qu'ils avaient frappé juste en faisant paraître sous ses heureux auspices un journal indépendant et consciencieux, désiré par le monde artiste et dilettante.

Les propriétaires des MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES GALERIES POISSONNIÈRE, qui ont eu la généreuse pensée d'inaugurer cet établissement par un concert donné au profit des pauvres, viennent d'ouvrir un nouveau salon pour les châles et les soieries et un magasin spécial pour la toile et la literie, en donnant aux inondés de la Loire le dixième de la recette faite le jour de l'ouverture, qui a eu lieu lundi dernier 16 novembre.

LE MAGASIN LITTERAIRE se compose des meilleurs feuilletons, romans et nouvelles de MM. Frédéric Soulié, Alexandre Dumas, Alphonse Karr, Léon Gozlan, Paul Féval, etc., etc. Chaque numéro contient 160,000 lettres, plus de soixante volumes par an. — Abonnement : **DOUZE FRANCS PAR AN.** — rue Coq-Héron, 3.

DITES A VOS DAMES que les Chapeaux et Capotes de la maison AIMÉE HENRY sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours *pure soie* (qualité garantie sur facture), 20 fr. En pouit de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du-Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

Spectacles du 24 novembre.

7 1/2 FRANÇAIS. — Le Nœud gordien, le Médecin malgré lui.
7 1/2 ODÉON. — L'Ingénue à la Cour, l'Abbé de l'Epée.
7 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Le Pré aux Clercs, Marie.
8 1/2 ITALIENS. — La Fidanzata Corsa.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Le Bonhomme Job, le Capitaine de voleurs.
7 1/2 GYMNASE. — Clarisse Harlowe, l'Article 213, les Demoiselles, la Vie.
7 1/2 VARIÉTÉS. — La Baronne, Roch et Luc, Pierre Février, Sport.
7 1/2 PALAIS-ROYAL. — La Garde-Malade, la Reine, la Chambre, la Perle.
7 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — La Juive, les Tableaux, Calypso.
6 1/2 GAITÉ. — L'Angelus, Raphaël, le Page et la Danseuse.
6 3/4 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
7 3/4 COMTE. — Ricco, Cracovienne, Peau-d'Ane.
7 1/2 CIRQUE. — Le Château de Pau, Henri IV.
6 1/2 FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Amours, Roquelaure, l'Idée du Mari.
2 1/2 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées, carré Marigny). — Tableaux et poses plastiques par M. Keller et sa troupe.
6 1/2 DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de Paradis.
5 h. 1/2 BEAUMARCHAIS. — Souvenir, Mineurs, Marinier, les Exilés.

mes et toutes les femmes avaient un goût effréné pour la constance : que la femme était faite comme le lévrier pour être tenue en laisse, et qu'elle aimait à porter toute sa vie un collier sur lequel on pût lire : *J'appartiens à monsieur un tel.*

Entre ces rêveries et la véritable nature humaine, la distance est fort grande, et si les auteurs de la dernière pièce représentée au Gymnase avaient voulu montrer combien les articles du Code civil relatifs au mariage sont utopiques et impraticables dans un grand nombre de cas, ils auraient abordé un sujet magnifique.

Leurs prétentions ont été moins hautes. Acceptant sans réserve la société actuelle et toutes ses institutions, ne cherchant pas à la guérir de ses maladies chroniques, ils se sont bornés à démontrer :

Que le mari, s'il veut exercer ses fonctions officielles de protecteur emploiera la douceur plus efficacement que la violence.

Cette vérité incontestable était déjà consacrée par une fable de Lafontaine, *Zéphyr et Borée*, ainsi que par une pièce de Molière, l'*Ecole des maris*. Ariste et Sganarelle ont deux pupilles charmantes, dont ils comptent bien faire leurs femmes ; tous deux sont vieux, mais Ariste, qui compense les effets de l'âge par l'aménité, par la douceur, obtient de la jeune Léonor un tendre retour ; Sganarelle, représentant de la compression, geôlier brutal et jaloux, est trompé par Isabelle pour le beau Valère.

Dans la pièce de MM. Dennery et Lemoine, deux maris plus que quadragénaires renouvellent l'antithèse de Sganarelle et d'Ariste.

Duriveau, confiant et généreux, obtient de sa jeune femme de l'amitié, de l'estime, de l'amour même, et la soustrait aux embûches d'un séducteur ; Chambellan, l'autre mari, criant partout qu'il tuera son épouse si jamais elle éprouvait un commencement d'amour illégal, arrête par ses menaces la confidence que Lucie eût peut-être faite, et comme la crainte engendre la fausseté, comme l'oppression fait naître la ruse, Lucie est conduite par les fureurs mêmes de son mari à devenir infidèle.

La pièce est spirituelle, pleine de détails piquants, parfaitement jouée par Numa, Landrol, Pastelot, Mmes Melcy et Anna Chéri ; la morale d'ailleurs en est excellente.

La résolution affichée par certains maris, de tuer, d'exterminer, s'ils surprenaient leurs femmes en flagrant délit d'adultère, leur attire assez souvent la catastrophe du féroce Chambellan, et c'est justice. L'intimidation n'est jamais d'une bonne politique, en amour surtout. Cette résolution d'ailleurs est criminelle. L'adultère est puni par la loi, qui met au service du mari un commissaire de police tout prêt à dresser procès-verbal, mais le mari n'a pas le droit de se faire justice à lui-même et de punir de mort un délit qui ne saurait entraîner au maximum que deux années d'emprisonnement (art. 337 du Code pénal).

Lorsque le mari, qui est imbu d'une foule de préjugés, qui croit que sa femme est sa propriété au même titre que sa tabatière et sa montre ; lorsque ce mari, auquel on n'a point appris qu'un être humain n'est jamais la propriété d'un autre, surprend sa femme en flagrant délit, le sang lui monte au visage. « Grattez le Russe, disait Napoléon, vous trouverez le Tartare ; » nous dirons, nous : il y a toujours un barbare sous l'écorce de chaque civilisé. Quand le mari se voit trompé, le vieux levain de barbarie fermente, et la société se montre indulgente pour des crimes résultant de la mauvaise éducation qu'elle a donnée. Si le mari tue sa femme et l'amant de sa femme au moment où il les surprend commettant l'adultère, le législateur *excuse* ce meurtre, mais il ne l'absout pas, encore bien moins le conseille-t-il. Sait-on quel est le sens précis du mot *excuse* en matière de pénalité ? Le Code pénal va nous l'apprendre :

« **Art. 324.** Dans le cas d'adultère, le *meurtre* commis par l'époux » sur son épouse ainsi que sur le complice à l'instant où il les sur- » prend en flagrant délit dans la maison conjugale, est *excusable*.

» **Art. 326.** Lorsque le fait d'excuse sera prouvé, — s'il s'agit d'un » crime emportant la peine de mort ou celle des travaux forcés à per- » pétuité (c'est le cas du meurtre), la peine sera réduite à un empri- » sonnement d'un an à cinq ans. »

C'est donc un emprisonnement d'un an à cinq ans qui revient légalement au mari assez prodigue du sang humain pour se faire juge et bourreau en cas d'adultère. Nous savons que les jurés ont habituellement la faiblesse d'user de leur omnipotence et d'acquitter complètement le mari qui leur est déféré sous une inculpation de ce genre ; mais cette faiblesse est coupable ; elle met des existences, souvent précieuses, à la merci du caprice et de la brutalité individuelles. La police correctionnelle enseigne chaque jour au mari qu'il n'a pas le droit de battre sa femme. La cour d'assises a mission de lui apprendre qu'il n'a *jamais* le droit de la tuer.

— *Roch et Luc* est une pièce amusante. Figurez-vous une orpheline entre deux vieux oncles qui deviennent en même temps amoureux d'elle à l'insu l'un de l'autre ; aucun d'eux n'ose faire sa déclaration en personne : tous deux prennent pour ambassadeur et pour messager d'amour un jeune homme qui parle à notre orpheline en son nom personnel et qui épouse.



— *Pierre Février* ! voici un beau succès pour les auteurs et pour la troupe. Cette pièce figurera pendant longtemps sur l'affiche des Variétés ; chacun se fera une obligation d'y avoir applaudi. Avec des acteurs tels que Bouffé, Lepeintre jeune, Mlle Flore, une pièce médiocre eût été sauvée du naufrage ; mais ici les éléments de succès sont multiples : intrigue intéressante, dialogue spirituel, situations du comique le plus vrai. Comme le bonhomme Job, comme le bonhomme Richard, Pierre Février est un bonhomme ; mais, nous pouvons le dire sans faire tort à ses devanciers, il est né sous une étoile plus fortunée que la leur. Vêtu de haillons, mais possédant cinquante francs de rente *placés en viager*, amoureux de la liberté, de la campagne, Pierre Février parcourt les villages, colportant les nouvelles utiles, soignant les bestiaux, accueilli partout comme un ami. Son existence rustique et voyageuse est celle de l'alouette. Bouffé s'est montré simple et pourtant poétique dans la réalisation de ce type qu'on dirait conçu par Béranger.

— La *Reine des Eaux* est une coquette qui fait la pluie et le beau temps dans une petite ville dont les eaux minérales sont fort courues. Malheureusement la nouvelle pièce du Palais-Royal a moins de vogue. La *Reine des Eaux* a même fait un plongeon qui nous dispense de parler d'elle ; la repêchera qui voudra. Si elle règne désormais, ce sera sur le royaume des Ondines.

V. H.

— Les séances véritablement magiques de Robert-Houdin attirent chaque soir la foule au Palais Royal. M. Robert Houdin n'est pas seulement un prestidigitateur des plus habiles ; la *seconde vue* dont il a doué son fils par un procédé resté mystérieux jusqu'à ce jour, dépasse de beaucoup les effets les plus surprenants du magnétisme. Nous ne citons aujourd'hui ces merveilles que pour mémoire ; incessamment nous consacrerons au magicien de la galerie de Valois une appréciation plus étendue.

engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis. — Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à **L'ÉQUITABLE** une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'il opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois d'octobre **L'ÉQUITABLE** a reçu pour un million 4 486 fr. de souscriptions reposant sur 901 têtes; au 1er novembre, le total général des souscriptions était de 37 514 744 fr. 50 c., et le nombre des têtes engagées de 43 546. — S'adresser, pour tous renseignements, à la direction générale, rue Louis-le-Grand, n° 23.

ON FAIT QUEUE

Deux Partitions inédites de **BEETHOWEN**,

200 FR. DE MUSIQUE et 10 CONCERTS pour 24 FR. PAR AN.

POUR AVOIR LES PRIMES CONSIDÉRABLES DE MUSIQUE QUE L'ON DONNE GRATIS RUE NEUVE SAINT-MARC, 6. — Deux drames lyriques et inédits de BEETHOWEN : RUINES D'ATHÈNES et le ROI ÉTIENNE. — trois ALBUMS DE CHANT et quatre de PIANO, tous inédits, par les meilleurs musiciens : ADAM, NIEDERMEYER, VERDI, DUPREZ, BOIELDIEU, CLAPISSON, PRUDENT, H. HERZ, H. ROSELLEN, LECARPENTIER, BURGMULLER, F. DAVID, DOEHLER, etc. Voilà ce que reçoit de suite et à la fois toute personne qui s'abonne d'ici au 30 de ce mois à

LA FRANCE MUSICALE, le plus grand et le plus complet des journaux de Musique.

On reçoit, en outre, 104 MORCEAUX DANS L'ANNÉE, et on a droit à DEUX PLACES POUR DIX CONCERTS. Il y a deux Concerts en novembre, quatre en décembre, etc. En échange des Concerts, on donne la GRAMMAIRE MUSICALE, 1 vol. par MARTIN D'ANGERS, à la province.

On s'abonne rue Neuve-Saint-Marc, 6. — Un an, 24 fr.; la province, 28 fr. — En envoyant un bon franco, on reçoit de suite, franco, les primes annoncées, et le Journal gratis pendant un an.

OUVERTURE DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX VILLES DE FRANCE

Rue Vivienne, 51, emplacement des anciens Concerts Musard.

Mise en vente de plusieurs parties de LAINAGE, DRAP de dame, MÉRINOS unis et façonnés, SATINS AMAZONES, FLANELLES ÉCOSSAISES. Nouveaux assortiments de soieries riches LAMPAS, BROCATELLES et MOIRES ANTIQUES, velours de Lyon de toutes couleurs. Vente au prix de fabrique. — Étoffes de soie nouvelles pour soirées et pour bals. Plusieurs parties d'étoffes de soie pour robes de ville et douillettes.

Toutes les Marchandises sont marquées en chiffres connus.

La Société échange ou rembourse les articles dont on ne serait pas satisfait.

Les demandes et les envois d'échantillons et de marchandises dans les départements sont aux frais de la SOCIÉTÉ.

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7. AGRANDISSEMENTS DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES **EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.**

GALERIES POISSONNIÈRE.

L'ouverture d'un grand Salon de Soieries et de Châles, d'une Galerie spéciale de Confection et d'un Magasin de Toiles et de Literie, a eu lieu le 16 novembre.

Les **NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS** que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complète le bel ensemble de ces **GALERIES**, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des **ACHATS CONSIDÉRABLES**, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des **PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS**, une **GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES**, telles que : **GRAND CHOIX DE CHALES LONGS**, depuis 65 fr. — Idem, **CARRÉS LAINE**, depuis 29 fr. — **PARTIE D'ÉCHARPES NORWÉGIENNES** à 3 fr. 90 c. — **VISITES NOIRES** et de **COULEUR**, **SATINS A LA REINE** et **ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE** à 48 fr. — Idem, en **VELOURS TOUT SOIE**, 59 fr. — **SATINS A LA REINE** et **ALCYONE** pour robes, **GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ**, 5 fr. 90 c.; **PÉKINS RICHES, GRANDE LARGEUR**, 4 fr. 90 c. — Idem, **LARGEUR ORDINAIRE**, 3 fr. 50 c. — **ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ**, 2 fr. 90 c. — **LEVANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE**, 2 fr. 45 c. — **VELOURS TOUT SOIE**, 11 fr. 90 c. — **FLANELLES-TARTANS PURE LAINE**, 2 fr. 45 c. — **FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES**, 2 fr. 95 c. — **SATINS-LAINE**, première qualité, 2 fr. 50 c. — **FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE**, 40 c. — **MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD**, à 1 fr. 45 c. — **TOILES : BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE.** — **DAMAS LAINE pour MEUBLES**, 2 fr. 50 c. Grands **FOULARDS DES INDES**, à 1 fr. 95 c. — Etc., etc.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ, 7, RUE DE LA BOULE ROUGE.

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.

CHEZ L'AUTEUR, rue Grange-Batelière, 14; ET CHEZ LABE, LIBRAIRE,

GASTRITES.

5e EDITION CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

GASTRALGIES, MALADIES NERVEUSES, AFFECTIONS CHRONIQUES DES VISCÈRES,

Considérées dans **LEURS CAUSES**, dans **LEURS EFFETS** et dans **LEUR TRAITEMENT**, suivi de la **CONNAISSANCE DES MALADIES**, par **L'ÉTUDE DES TEMPÉRAMENTS** : Ouvrage dédié aux nombreuses victimes des maladies des **ORGANES DE LA DIGESTION**, par **J.-C.-R. DE SAUNOIS**, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, médecin de l'Asile et inspecteur des Écoles du 7e arrondissement, membre des Sociétés royales des Sciences, Arts et Minéralogie d'Anvers, d'Iéna, etc. Un beau vol. in-8°, avec planches. **PRIX** : 5 fr. à Paris, 6 fr. par la poste. (Affr.)

ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les **TRANSPOSER** instantanément et à volonté **DANS TOUS LES TONS** chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'**ANTIPHONEL** est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs : MM. AUBER, HALÉVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WÉLY, BERTINI, MOSCHELES, BÉNÉDICT, FESSY, SÉJAN, BOECY, DIETSCH, etc. L'**ANTIPHONEL** peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'**ANTIPHONEL**, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et Ce.

RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

DENTS

DE 10 A 20 FRANCS, posées en une séance, par **AIMÉ DE NEVERS**, dentiste de plusieurs cours, en face la rue Montesquieu, entrée galerie Véro-Dodat, 33.

Wm ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES, posées *sans crochets ni ligatures*. — *Râteliers complets livrés en 24 heures*. — 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.)

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, **COMPRESSES**, etc. ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie **LEPERDRIEL**, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

50c. 120 FEUILLES TRÈS BEAU PAPIER A LETTRES GLACÉ, avec initiales ou prénoms, extra-fin, 75 c. et 1 f.; Enveloppes, 4 c. le cent. Papier **ÉCOLIER**, 3 fr. la rame. Boîte de **CIRE** 6 Bâtons de couleurs, 50 c. — 152, RUE MONTMARTRE, au coin de celle St-Joseph.

LES **CIGARETTES PARISS** par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les irritations des Bronches et Poumons; l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Névralgies, Maux de Dents et d'Oreilles : elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat; 2, 4 et 10 fr. la boîte. Chez PARISS, phar. anglaise, 26, place Vendôme, près le coin de la r. Nve-des-P.-Champs, et chez les principaux pharmaciens des Depts.

MÉDAILLE D'OR. — LEMONNIER, dessinateur en cheveux de la reine, membre de l'Académie de l'industrie, vient d'inventer plusieurs genres d'ouvrages, palmes, bouclés, chiffres dans leur état naturel, ni mouillés, ni gommés. Fabrique de tresses perfectionnées par des moyens mécaniques, rue du Coq-Saint-Honoré, 13.

CAPNISTÈRE.

Nouveau **PAPIER A CIGARETTES** *sans saveur*.
26 c. le rouleau de 6 feuilles. LARDESNEAULT, pap., r. Feydeau, 21.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER, Par H. RENAUD.

2e édition, 1 vol. in-8. Prix, 3 fr., et par la poste, 3 f. 50.

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION,

A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE. Par V. HENNEQUIN.

Brochure in-8°. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

PRÉCIS DE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

Par **MATH. BRIANCOURT.**

Prix : 30 c.; par la poste, 35 c. Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la vie maritime PAR EDOUARD PUJOL,

Lieutenant de vaisseau, auteur de **ENTRE DEUX LAMES**. 3 volumes in-8.

IMPRIMERIE LANGE LÉVY, rue du Croissant, 16.

23, RUE DES FILLES SAINT THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

A HENRI Ier. — CHEMISES LEVILLAYER.

23, RUE DES FILLES SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

Maison centrale de CHEMISES, CALEÇONS, GILETS, CRAVATES, FAUX-COLS 5 f. la douzaine; cols-cravates blancs 3 f. 50 c., chemises pour bals et soirées à des prix très modérés. Un prix-courant est adressé avec échantillons aux personnes qui le désirent.

braves armées, venaient d'envahir, pour la seconde fois, le sol de notre patrie. Nos pères, qui avaient promené leur drapeau vainqueur depuis les Pyramides jusqu'aux Pyrénées, venaient de succomber sous les efforts redoublés d'une coalition européenne. La fortune avait définitivement abandonné notre empereur, et nous étions sous le coup de la terrible défaite de Waterloo. Notre volonté fut donc pour bien peu de chose, nous pourrions même dire pour rien, dans les traités qui réglèrent alors les destinées de l'Europe et du monde.

Ces traités, vous le savez, étaient loin de nous être favorables : ils nous enlevaient presque toutes nos colonies et limitaient notre marine; ils ordonnaient la démolition de nos forteresses et laissaient nos frontières du Nord ouvertes; ils nous imposaient l'énorme contribution de dix-huit cent millions de francs; ils privaient de leur nationalité des peuples qui avaient été nos amis, nos soutiens; ils réglaient, en un mot, toutes choses contrairement à nos intérêts et à nos vœux. Il fallut nous soumettre; vos canons et vos baïonnettes étaient là, et nous donnâmes notre consentement.

Depuis cette époque, nous nous sommes souvent plaints des traités de 1815, mais nous les avons toujours respectés. En 1830, nous avons fait une révolution contre un roi qui manquait à sa parole, et nous lui avons infligé le juste châtiment de son parjure. Nous aurions pu regarder alors notre consentement aux traités de 1815 comme entaché de nullité, puisqu'il n'avait été donné que par contrainte; nous aurions pu prêter notre appui aux peuples foulés, comme nous, par ces traités; car, de toutes parts, ces peuples s'agitaient, nous appelaient. Mais nous préférâmes être conséquents avec nous-mêmes; nous venions de punir la violation du pacte politique intérieur, nous ne voulûmes pas violer nous-mêmes le pacte politique extérieur.

Depuis 1830, nous avons pensé et écrit que les traités de 1815 étaient tombés en désuétude; qu'ils ne répondaient plus aux besoins de l'Europe, que d'importantes questions avaient surgi, qu'il était par conséquent juste et convenable que les mêmes volontés se réunissent de nouveau pour modifier ce qui avait été fait par elles. Pourtant, nous n'avons porté atteinte, par aucun acte, aux conventions actuellement existantes. Nous aurions pu, peut-être, comme on avait proposé de le faire vis-à-vis de la Grande-Bretagne, dans la question du droit de visite, considérer les traités de 1815 comme expirés; mais, dans ce cas, nous vous en aurions fait la déclaration préalable, et nous aurions demandé de nouvelles conventions. Nous n'aurions jamais voulu surprendre votre bonne foi; nous n'aurions jamais voulu, quoique n'ayant consenti que par force, briser par la guerre des traités que la guerre nous avait imposés.

Nous ne tenons point ce langage pour faire parade de notre franchise et de notre loyauté; non, c'est ici une affaire de calcul et d'intérêt bien entendu, en même temps que d'humanité et de justice. Nous avons médité longuement depuis trente-deux ans sur les destinées des nations qui composent la famille humaine; nous avons réfléchi aussi sur notre propre destinée. Nos malheurs nous ont fait rentrer en nous-mêmes, et nous en avons profité pour nous instruire. Plus fermes que jamais dans les principes de 89, notre grande révolution, qui ne s'est montrée si colère que parce qu'elle a été attaquée.

Nous voulons donc, à l'heure qu'il est, organiser pacifiquement la démocratie. Nous voulons constituer un ordre tel que la ruse et la violence soient bannies des relations politiques et industrielles.

Nous croyons que la France doit prendre l'initiative de ce nouveau progrès social, en donnant l'exemple de la franchise et de la loyauté. Nous croyons que le devoir et l'intérêt de la France sont d'établir la bonne harmonie, non-seulement dans son sein, entre tous les Français, mais encore sur le globe entier, entre tous les peuples qui l'habitent.

Voilà pourquoi nous avons été calmes depuis trente-deux ans, portant le poids de conventions forcément consenties. Voilà pourquoi nous sommes calmes, aujourd'hui même que vous venez de nous débarrasser de ce lourd fardeau. Chose inouïe! Les traités de 1815 étaient contre nous, et nous n'osions y toucher; ils étaient en votre faveur, et vous les déchirez vous-mêmes!

Cette violation nous paraît providentielle, car si elle nous délie à votre égard, elle vous délie aussi l'un à l'égard de l'autre. Désormais, entre vous trois, il n'y a plus d'autre règle que l'intérêt; et votre triple intérêt, l'expérience l'a démontré, est loin d'être toujours d'accord. Vous, empereur d'Autriche, rappelez-vous les provinces danubiennes et le panslavisme! Vous, roi de Prusse, rappelez-vous l'affaire des cartels, des duchés et du péage du Sund! Rappelez-vous tous deux le testament du czar Pierre, qui indique à la Russie Constantinople, comme but suprême de son action politique, l'Europe après et le monde ensuite.

Grâces vous soient rendues, illustres monarques! vous venez d'ouvrir une ère nouvelle pour l'Europe. L'ancien droit public est aboli; il est aboli par vous-mêmes, monarques révolutionnaires, à votre insu! Jusqu'à ce qu'un nouveau droit conventionnel soit constitué, il n'y a plus d'autre principe que la force, que le fait brutal; et vous avez trop de prudence, vous êtes trop amis de la conservation et de la paix, pour laisser longtemps l'Europe dans un pareil état.

Serait-il vrai que vous ayez voulu former un triumvirat contre l'indépendance de l'Europe? Faut-il croire qu'après avoir tué un petit Etat, contre la foi des traités, vous songiez à en tuer d'autres? Est-ce un défi que vous jetez au monde? Est-ce l'esprit de conquête qui renaît, cet esprit que vous avez combattu dans Napoléon? Non, nous ne pouvons penser qu'en présence de l'esprit de liberté moderne, en présence des immenses intérêts engagés dans le mouvement pacifique et industriel, en présence des peuples qui se donnent la main et cherchent une meilleure organisation sociale, vous vouliez nous ramener à l'époque barbare des conquêtes. Le monde entier se soulèverait contre des tendances aussi impies, aussi inhumaines. Le meurtre d'un Etat n'est plus une gloire, c'est un crime. Il n'y a plus, il est vrai, de papauté assez puissante pour vous ramener au devoir; mais il y a la voix des peuples, la voix de l'humanité, pour vous jeter l'anathème: il y a son bras tout-puissant pour vous arrêter!

Maintenant que la France n'est plus liée par les traités de 1815, maintenant qu'elle est libre dans ses allures, elle peut vous

Nos lecteurs ont pu lire hier matin le long et fastidieux plaidoyer que les puissances du Nord ont rédigé en leur faveur et fait publier par la *Gazette de Prusse*, pour tâcher de justifier leur attentat contre Cracovie. Toute leur argumentation porte sur deux points :

1° Cracovie était un foyer d'insurrection dangereux pour ses voisins. Les puissances savent bien le contraire, elles qui ont attiré dans Cracovie, pour le maîtriser, le mouvement du mois de février dernier, qui s'était manifesté d'abord dans la Pologne prussienne et dans la Pologne autrichienne. Cracovie était l'objet d'une surveillance si minutieuse, qu'il était complétement impossible d'en faire un centre de conspiration;

2° Cracovie n'était déclarée libre qu'en vertu d'un traité spécial conclu entre les puissances protectrices. Ceci est encore un mensonge; un traité spécial avait été fait au sujet de la Pologne; il avait été conclu d'abord entre les puissances spoliatrices; mais ce traité a été inséré dans celui de Vienne, signé par les huit puissances et déclaré partie intégrante de ce traité. Nous citons :

PRÉAMBULE. Les puissances, désirant maintenant comprendre dans une *transaction commune* les différents résultats de leurs négociations, afin de les revêtir de leurs *ratifications réciproques*, ont autorisé leurs plénipotentiaires à réunir dans un instrument général les dispositions d'un intérêt majeur et permanent, et à joindre à cet acte, *comme parties intégrantes des arrangements du congrès*, les traités, conventions, déclarations, règlements et autres actes particuliers, tels qu'ils se trouvent cités par le présent traité...

ART. 118. Les traités, conventions, déclarations, règlements et autres actes particuliers qui se trouvent annexés au présent acte et *nommément*. . . . .

3° Le traité additionnel *relatif à Cracovie*, entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, du 3 mai (21 avril) 1815; . . . . . . sont considérés *comme parties intégrantes* des arrangements du congrès et auront *partout la même force et valeur que s'ils étaient insérés mot à mot dans le traité général.*

La *Gazette de France* reproduit une partie de notre article sur l'esclavage du clergé inférieur. Elle fait à ce sujet les réflexions suivantes :

Mirabeau disait à l'Assemblée constituante qu'il n'était pas possible qu'il y eût un seul curé qui eût moins de 1 200 fr.; 1 200 fr. d'alors en vaudraient 1 800 d'aujourd'hui. On est bien loin aujourd'hui de cette promesse de l'Assemblée constituante. Le clergé inférieur est dans le dénuement; cela est un fait certain, et cependant les préventions qui existaient contre lui sont dissipées.

Que la *Démocratie* demande donc avec nous les synodes, les conciles, les assemblées du clergé; elle verra les biens qui naîtront de la discussion publique.

Nous nous sommes prononcés depuis longtemps en faveur des assemblées ecclésiastiques et des conciles, et nous sommes du même avis que la *Gazette* quant au bien qui naîtrait de pareilles réunions. Il est regrettable que les journaux qui prétendent avoir le monopole

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 25 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

TROISIÈME PARTIE.

XVI (suite).

De la surprise ménagée au *Dragon Bleu*; M. Pecksniff apparaît à son zénith et déploie dans l'exercice de sa puissance autant de courage que de magnanimité.

Ainsi qu'ils en étaient convenus la veille, M. Tapley sortit après déjeuné, chargé d'une lettre de Martin, qui demandait à son grand-père la faveur de quelques minutes d'entretien. Chemin faisant, il ajourna les félicitations de bon nombre d'amis, et gagna promptement la maison de M. Pecksniff. Arrivé à la porte, avec une figure tellement impassible que Lavater même n'aurait pu y découvrir une pensée, il frappa.

Un observateur de la force de Tapley ne pouvait longtemps ignorer que M. Pecksniff, le nez aplati contre une des vitres, se faisait camard à plaisir pour entrevoir de biais celui qui frappait. Preste à tromper l'espion, il se percha sur la dernière marche, présentant de côté la couronne de son chapeau; mais il était sans doute déjà reconnu, car il entendit le craquement des souliers du digne gentilhomme, qui venait lui-même ouvrir.

M. Pecksniff, dans son habituelle et riante sérénité, fredonnait une petite chanson dès le vestibule.

— Comment vous va, Monsieur? dit Mark.

— Oh! s'écria M. Pecksniff; Tapley, si je ne me trompe! L'enfant prodigue de retour! Nous n'avons point demandé de bière, l'ami!

— Charmé, Monsieur, dit Mark. Je n'aurais pu vous en fournir. Une lettre, Monsieur; j'attends la réponse.

— Pour moi? et il y a une réponse, hé?

— Non, pas pour vous, que je sache, répliqua Mark, montrant du doigt l'adresse. Chuzzlewitt, je crois, Monsieur, si je sais lire.

— Oh! riposta M. Pecksniff, mille grâces! Oui-dà! Et de qui, mon brave jeune homme?

— Le monsieur a écrit son nom en dedans, Monsieur, répondit Tapley avec une exquise politesse. Je le lui ai vu signer tout du long pendant que j'attendais.

— Et il demande une réponse? poursuivit M. Pecksniff, de son ton le plus insinuant.

Mark fit signe que oui.

— Il lui en faut une! vraiment! reprit-il, déchirant la lettre en petits morceaux avec autant de bénignité que si c'eût été une flatteuse attention accordée au correspondant. Faites-lui mes compliments, s'il vous plaît, et ayez la bonté de lui donner ceci. Bien le bonjour.

Remettant les morceaux à Mark, il se retira, lui fermant la porte au nez. Mark supprima prudemment toute explosion d'émotion personnelle, et rejoignit Martin au *Dragon bleu*.

La réception était prévue; ils laissèrent passer une heure ou deux avant de renouveler leurs tentatives. Alors ils retournèrent de compagnie; Martin frappa cette fois. Mark se prépara à maintenir la porte avec son épaule et son pied du moment qu'on l'ouvrirait, et à garantir ainsi, de vive force, l'entrevue.

La précaution fut inutile: une servante ouvrit presque aussitôt. Martin passa rapidement devant elle, son fidèle allié sur les talons, traversa tout raide le salon, pénétra dans la chambre, et, sans précautions ni annonces préalables, se trouva en présence de son grand-père.

M. Pecksniff aussi était là, ainsi que Marie; mais à peine les yeux de Martin eurent-ils rencontrés ceux du vieillard, qu'il le vit, laissant tomber sur sa poitrine sa tête blanchie, cacher son visage entre ses mains.

Ce geste le frappa au cœur. Même à l'apogée de ses jours d'insouciance et d'égoïsme, les mourantes lueurs de cet antique amour, premier soutien d'une jeunesse à laquelle se rattachaient tant d'orgueil et d'espoir, eussent profondément ému Martin; mais aujourd'hui, changé sous tant de rapports, si franchement amélioré, lorsque, contemplant d'un point de vue ... ce premier ami protecteur de son enfance, il le vit courbé ... orgueil, le ressentiment, l'obstination, tout disparut devant les larmes qui tremblaient sur cette vieille joue. Martin n'endurait pas l'idée que son aspect les fît couler; il ne pouvait supporter d'y voir se réfléchir un coupable, un irrévocable passé!

Il s'élança pour saisir la main du vieillard; M. Pecksniff s'interposa.

— Non, jeune homme, dit-il en se frappant la poitrine et déployant son autre bras du côté de son hôte, comme une aile pour l'abriter; non, Monsieur, pas là! Visez ici, Monsieur; ici! Lancez sur moi vos traits les plus acérés, Monsieur: sur moi, s'il vous plaît, non sur lui!

— Grand-père! s'écria Martin, écoutez-moi! je vous en supplie, écoutez-moi!

— Ah! vous voulez vous attaquer à lui, Monsieur! reprit Pecksniff, changeant de place, de façon à faire toujours écran. Ne vous suffit-il pas d'avoir forcé ma maison comme un voleur de nuit? de jour, devrais-je dire. Il faut être véridique avant tout. N'est-ce pas assez d'amener avec vous les dissolus compagnons qui, le dos planté contre ma porte (l'immuable Mark avait adopté cette position), s'opposent à l'entrée et à la sortie des membres de ma famille? Faut-il encore que vous vous attaquiez à ce qu'il y a de plus vénérable, à la vertu en cheveux blancs? Vous le voulez? Sachez qu'elle n'est pas sans défense; je serai son bouclier, jeune homme! frappez, mais sur moi seul! Courage, Monsieur! frappez!

— Pecksniff, murmura d'une voix faible le vieux Martin, calmez-vous; la paix! du silence!

— Je ne puis me calmer, s'écria Pecksniff, je ne me tairai pas. Oui! mon bienfaiteur, mon ami, ma maison ne sera-t-elle donc pas un refuge pour votre tête grise!

— Un peu de côté! reprit le vieillard, étendant sa main ridée. Que je voie ce que j'ai pu aimer si tendrement.

— Regardez, mon digne hôte, dit M. Pecksniff. Il est bon que vous voyiez, mon noble ami, il est désirable que vous contempliez sous son véritable jour ce que vous avez pu aimer jadis. Voyez ce qu'il est, mon cher Monsieur, voyez-le!

Il eût fallu avoir bien complétement dépouillé le vieil homme pour ne laisser percer nulle trace du dégoût et de la colère que soulevait Pecksniff; jusque-là, Martin n'avait paru ni le voir ni l'entendre. Si, au début, il l'avait enveloppé d'un regard de suprême dédain, depuis il n'en avait pas plus tenu compte que de la poussière et de l'air.

Lorsque M. Pecksniff consentit enfin à s'effacer, par égard pour le souhait du vieux Martin, ce dernier, tenant la main de Marie Graham entre les siennes, la suppliait tout bas avec tendresse de ne point s'alarmer; soudain il la repoussa doucement derrière son fauteuil, et, l'œil fixe, regarda son petit-fils.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 21 novembre.



à l'avenir aux navires et sujets de toute autre nation.

Les sujets des deux Etats respectifs pourront séjourner et résider librement dans quelque partie que ce soit desdits territoires, pour y vaquer à leurs affaires, et ils jouiront à cet effet de la même sécurité et protection que les sujets du pays dans lequel ils résident, à la condition toutefois de se soumettre aux lois et aux règlements qui y sont en vigueur.

2. La nationalité des bâtiments sera reconnue et admise, de part et d'autre, d'après les lois et règlements particuliers à chaque Etat, au moyen des patentes et papiers de bord délivrés par les autorités compétentes aux capitaines ou patrons.

3. Les bâtiments français venant des ports de France avec chargement dans les ports de la Russie, et réciproquement, les bâtiments russes venant des ports de Russie *avec chargement* dans les ports de France, seront traités, dans les deux pays, soit à leur arrivée et à leur sortie, soit durant leur séjour, sur le même pied que les bâtiments nationaux, pour tout ce qui regarde les droits de tonnage, de pilotage, de port, de fanal, de quarantaine et autres charges pesant sur la coque du navire, sous quelque dénomination que ce soit.

Sont exceptés des dispositions du présent article les bâtiments qui se rendront, *avec chargement*, d'un port français de la Méditerranée dans un port quelconque de la Russie et ceux qui se rendront, *avec chargement*, d'un port russe de la mer Noire ou de la mer d'Azoff dans un port quelconque de la France. Les uns et les autres seront traités selon la législation respective des deux pays, telle qu'elle existe actuellement.

L'article 4 reproduit les mêmes dispositions et exceptions pour les navires venant *sur lest*.

Par l'article 5, les marchandises provenant du sol ou de l'industrie de l'un des deux pays et importées dans l'autre pays par un navire français ou russe, ne paieront pas plus et d'autres droits que si elles étaient importées par un navire du pays où se fait l'importation, toujours sous l'exception mentionnée au second paragraphe de l'article 3.

L'article 6 étend la même faveur aux marchandises exportées ou réexportées de l'un des deux pays, quel que soit le port d'où se fassent ces exportations ou ces réexportations.

Par l'article 8, la navigation de cabotage et celle des colonies sont déclarées exclues des bénéfices des articles ci-dessus.

Par les articles 7 et 9, il est dit que s'il était par la suite accordé de plus grandes faveurs dans l'un des deux pays à toute autre nation, chacune des parties contractantes en profiterait.

La durée du traité est fixée à trois ans, à partir de son exécution; mais il continuera d'être obligatoire d'année en année, jusqu'à ce qu'il ait été dénoncé.

Deux articles additionnels stipulent certaines exceptions à l'égard de conventions faites antérieurement par les deux pays avec d'autres pays, sur quelques points particuliers.

Nous ne ferons sur ce traité que deux observations. On dit à l'article 2 que les Français jouiront en Russie de la même sécurité et protection que les Russes, à la condition de se soumettre aux lois et règlements en vigueur.

Devons-nous penser d'après cette clause que les Français n'auront plus à subir, comme il leur est arrivé plus d'une fois, ces expulsions subites et forcément exécutées dans les vingt-quatre heures, que la police très méticuleuse et très peu libérale de la Russie inflige aux étrangers? On conçoit que si un étanger peut d'une minute à l'autre être appréhendé par des gendarmes, mené avec la mer Noire qu'un commerce plus libre lui serait avantageux, et nos relations avec le Nord de la Russie s'effectuant principalement par bâtiments russes. Néanmoins nous accueillons avec plaisir ce traité, qui élargit les bases trop restreintes de nos relations avec l'empire russe.

Les nouvelles de Lisbonne par voie d'Angleterre vont jusqu'au 16 novembre. A cette époque il n'y avait pas encore eu de collision entre Saldanha et das Antas. On espérait que le colonel Wilde parviendrait à ménager une réconciliation entre les partis. On ne savait rien à Lisbonne de la prétendue attaque des habitants d'Oporto contre une frégate anglaise. Un journal de Madrid, *el Espanol*, du 18 novembre, prétend que le fort de San-Miguel, position importante et très rapprochée de Lisbonne, se serait déclaré en faveur de das Antas et de l'insurrection; mais des correspondances anglaises plus récentes se taisent sur ce fait.

Suppression de la république de Cracovie. Chronique.

ASSISTERIONS-NOUS A UNE COMÉDIE? — L'*Observateur rhénan*, journal officiel de la Prusse, a pour correspondant de Vienne, un employé dans la chancellerie du prince Metternich. Or, voici ce qu'on lit dans ce journal sous la date de Vienne:

« *Je puis vous assurer que l'incorporation de Cracovie a été notifiée, il y a six semaines, au gouvernement français. Il n'y a rien à craindre de ce côté.* »

Le même journal assure que l'acte d'incorporation a été résolu il y a déjà deux mois, que par conséquent les mariages espagnols n'ont pu exercer d'influence sur cette résolution. La fin de cette correspondance est encore plus curieuse. « *La Russie*, y est-il dit, *a donné carte blanche à l'Autriche pour Cracovie, mais nous pouvons nous attendre à voir un de ces jours l'incorporation de la Moldavie et de la Valachie à la Russie.* »

La *Gazette de Weser*, à son tour, assure que l'acte relatif à Cracovie a été communiqué il y a longtemps au gouvernement français. Ces communications directes ont eu lieu par le comte d'Appony en personne.

On écrit de Cracovie, 16 novembre, au journal belge la *Constitution*:

« La nation polonaise, ce sauveur de la liberté dans le nord-est de l'Europe, a rendu son dernier soupir.

» Le général autrichien comte Castiglione est venu se placer, entouré d'un brillant état-major, sur le balcon du palais sénatorial, et du haut de ce balcon, d'où jadis nos Jagellons ont harangué leur vaillante noblesse, d'où Kosciuszko a adressé la parole aux porteurs de faulx de la Masurie, plus vaillants encore que les nobles, le général autrichien est venu prononcer la sentence de mort du dernier fragment de l'indépendance polonaise.

» Après la lecture de cette proclamation par le général autrichien, l'aigle autrichienne a été arborée sur le palais du sénat et saluée par des coups de canon. Le peuple a assisté à cette cérémonie en silence et avec un morne désespoir; mais les esprits sont trop opprimés encore par le poids de ce dernier coup pour que les sentiments populaires aient pu se faire jour d'une manière quelconque, et vous lirez dans

Soult ait déclaré à la tribune que rien n'empêchait la France de fortifier Huningue.

Buenos-Ayres et Montévidéo. — Mission de M. Hood.

Le *Courrier du Havre* publie ce matin les lignes suivantes:

« Une lettre de Montévidéo, que nous recevons à l'instant par le navire *la Rose*, arrivé de Rio aujourd'hui, nous annonce *positivement* que Rosas et Oribe avaient accepté toutes les conditions proposées par M. Hood, au nom collectif des deux gouvernements de France et d'Angleterre. MM. Ouseley et Deffaudis avaient seuls refusé de sanctionner ces conditions, en se fondant sur ce que leurs instructions premières n'étaient pas conformes à cette nouvelle proposition. »

Cette note est en complète contradiction avec les journaux de Montévidéo et de Rio-Janeiro que nous avons reçus hier. Ces journaux confirment simplement les faits que nous avons publiés.

Une suspension d'armes eut lieu dans les derniers jours du mois d'août; les Montévidéens de la ville et ceux qui servent dans le camp d'Oribe se rapprochèrent avec des transports de joie. Mais le bruit se répandit que dans les négociations qui avaient lieu, Oribe était considéré comme le président légitime de la république de Montévidéo; le gouvernement de cet Etat crut devoir, pour mettre fin à ce bruit, publier dans son journal le texte du traité proposé avec ses observations sur les divers articles.

A cette publication, Oribe répondit dans un numéro extraordinaire de son journal, par un article des plus violents, dans lequel il refusait au gouvernement de Montévidéo le droit d'intervenir dans les négociations, et élevait la prétention de rentrer à Montévidéo comme président, sauf à faire les élections plus tard.

Nous n'avons pas les observations d'Oribe sur les articles du traité de paix, mais l'article 5 de son journal peut en tenir lieu; Rosas, on s'en souvient, n'acceptait le traité qu'autant qu'il conviendrait à Oribe; il est impossible que le lendemain du jour où il publiait l'article furieux que nous venons de lire, il se soit adouci au point d'accepter purement et simplement le traité.

Quant à la question de savoir si le blocus de Buénos-Ayres serait levé avant ou après l'évacuation de la république orientale par les troupes de Rosas, ce point qui a été l'objet de contestations, ne semble pas avoir été la principale difficulté. Ce qui a tout paralysé, ce sont les prétentions d'Oribe, qui veut être président de la république argentine, malgré les habitants, et rendre par le fait Montévidéo une dépendance de Buenos-Ayres.

Chrétiens et Kurdes. — Massacres.

L'abondance des matières nous force à retarder de quelques jours la publication de nouvelles assez importantes qui nous ont été apportées par le dernier courrier de Constantinople.

Dans une province du Kurdistan, celle de Hakiari, vit depuis un nombre considérable d'années une population de chrétiens Nestoriens, composée de 50,000 âmes environ, c'est-à-dire, formant près du tiers de la population totale de la province. La domination turque est loin d'être fermement établie dans cette province, et, bien qu'elle soit dans la dépendance du pacha d'Erzeroum, le gouvernement en est abandonné à un de ces chefs kurdes, qui ont eu l'art de se rendre con-

---

— Quoi, c'est là!... dit-il, c'est lui! Ah, c'est lui!... Dites ce que vous avez à dire; mais n'approchez pas!

— Il possède un tel esprit de justice, murmura Pecksniff, qu'il l'entendra. Oui! tout persuadé qu'il est qu'on ne peut en tirer rien qui vaille! Ame droite! cœur ingénu! — Ces paroles ne s'adressaient à qui que ce soit. M. Pecksniff s'étant attribué la position du chœur chez les tragiques grecs, exprimait simplement son opinion en commentaire du texte.

— Grand-père, dit Martin, avec une émotion profonde; échappé à toutes les angoisses d'un voyage lointain, d'une vie rude, du lit fiévreux de l'agonie, des privations et de la misère, des tourments et des déceptions, abandonné, presque au désespoir, père, je reviens à vous!

— Des vagabonds de cette espèce, fit observer M. Pecksniff, dans son rôle de chœur, sont sujets à revenir lorsqu'ils ont échoué dans leur plan de maraude et de spoliation.

— Sans ce fidèle garçon — Martin se retourna vers Tapley, — que j'avais d'abord connu dans ce village, et qui, m'ayant volontairement suivi comme serviteur, s'est en tous lieux montré l'ami le plus dévoué, le plus zélé, le plus tendre; sans Mark, je serais mort là-bas, loin des miens, loin du pays, de tout secours, de toute consolation, sans même la moindre chance que mon malheureux sort fût connu de quelqu'un, — ah! que je puisse dire de vous! — de quelqu'un qui s'y intéressât!

Le vieux Martin regarda M. Pecksniff, lequel de son côté regardait son hôte.

— Me parliez-vous, mon cher Monsieur?

Le vieillard répondit que non.

— Je sais ce que vous pensez, ajouta M. Pecksniff avec un nouveau sourire. Laissez-le, mon digne ami, laissez-le parler! Le développement de l'égoïsme dans l'âme humaine offre toujours une curieuse étude. Laissons-le poursuivre, cher Monsieur!

— Poursuivez! dit le vieillard, avec une obéissance mécanique.

— J'ai été si dénué de tout, si misérable, reprit Martin, que je dois à un étranger, sur la terre étrangère, le peu qu'il me fallait pour revenir ici. Tout cela me nuira près de vous, je le sais. Je vous donne lieu de croire que, poussé à vos pieds par l'excès du malheur, nul sentiment, nulle affection, nul remords ne m'y ramène! Ah! je pouvais mériter ce soupçon, père, lorsque je vous quittai; mais, à présent non, bien sûr non!

Le Chœur mit la main dans sa veste, et sourit: — Qu'il continue, mon vénérable ami, dit-il. Je pénètre votre pensée, mais ne l'exprimez pas sitôt! laissez-le poursuivre.

Le vieux Martin leva un œil douteux sur M. Pecksniff, et paraissant tirer de ce regard quelque nouvel encouragement, il répéta:

— Poursuivez!

— J'ai peu de chose à ajouter, reprit le jeune homme; les espérances que je nourrissais en venant à vous, grand-père, sont désormais flétries. Mais j'ai dit vrai, croyez-le du moins, j'ai dit vrai!

— Sainte vérité, s'écria le Chœur, regardant la corniche; pourquoi laisser profaner ton nom par un monde pervers? Ah! ce n'est pas au fond d'un puits qu'il te faudra chercher, céleste règle de ma vie, c'est sur les lèvres d'une race dissolue et parjure! Combien l'humaine engeance est difficile à supporter, mon cher Monsieur! — Ceci s'adressait au plus vieux Chuzzlewitt. — N'importe! soyons doux et résignés, — c'est notre devoir de l'être; rangeons-nous dans le petit nombre d'élus qui s'attache au devoir. Si, comme nous l'apprend le poëte — à cet endroit le Chœur prit un essor sublime; — si l'Angleterre attend de chaque homme qu'il fasse son devoir, l'Angleterre est bien la nation la plus crédule qui existe, et elle se trouvera continuellement déçue.

— Un seul point, — ici le jeune Martin, qui toujours avait regardé son grand-père avec calme, lança un coup d'œil à Marie, dont la figure disparut aussitôt ensevelie dans ses mains; — un seul point, celui qui fut l'origine de notre division, ne peut jamais changer. J'ai conservé même âme, même cœur. L'influence de tant de jours de détresse, loin de m'énerver, a renouvelé ma vigueur. Sur ce point seul je ne saurais montrer de regret, d'irrésolution, de repentir. Vous ne me voudriez pas autrement, mon père, je le sais. Mais que je dusse m'en remettre à votre tendresse, me confier courageusement en elle, me jeter dans vos bras; que j'eusse pu vous gagner avec le temps, si je m'étais montré moins violent, moins opiniâtre; que j'eusse mieux servi mon amour en m'oubliant moi-même, et m'attachant à vous, c'est ce que la réflexion, la solitude et la misère m'ont appris. Je suis venu ici résolu à vous le déclarer, et à vous demander pardon; moins encore dans l'espoir de l'avenir que dans le remords du passé. Tout ce que je voulais implorer de plus, c'était quelque aide pour gagner mon pain. Trouvez-moi quelque honnête travail, me voici prêt à le faire. Ma triste position me force à ne paraître mû que par des motifs égoïstes. Eprouvez-moi, voyez s'il en est ou non ainsi! Voyez si je suis impétueux, hautain, comme au jour de notre séparation, ou si j'ai profité à cette rude école du malheur. Que la voix du sang, que les vieux souvenirs plaident en ma faveur, grand-père, et, quelque ingrat que je me sois montré, pour une faute, ne me rejetez pas à jamais!

Lorsqu'il se tut, la tête du vieillard s'inclina de nouveau, voilée de ses doigts étendus.

— Mon cher Monsieur, s'écria M. Pecksniff, se courbant sur son hôte, ne vous laissez pas attendrir ainsi! C'est naturel en vous, touchant de votre part; mais il ne faut pas que l'inconduite éhontée de celui que vous aviez dès longtemps rejeté, vous émeuve à ce point. Un peu de courage! Réveillez-vous! soyez vous-même, et pensez, répéta M. Pecksniff, digne ami! pensez à *moi*!

— Je le veux, répliqua le vieux Martin, le regardant en face; vous me rendez à moi-même: Je le veux, je le ferai!

— Voyons! poursuivit M. Pecksniff, s'asseyant sur une chaise, qu'il tira proche du vieillard, dont il tapotait le bras avec enjouement. — Que se passe-t-il dans l'âme virile de mon compatriote, si j'ose me servir de cette affectueuse épithète? Quoi, me faudra-t-il gronder mon digne collègue? Une intelligence aussi haute a-t-elle besoin qu'on l'avertisse? Oh! je ne le croirai jamais!...

— Non, non. C'est inutile, dit le vieillard; une émotion passagère, rien de plus.

— L'indignation, fit observer M. Pecksniff, peut appeler une larme brûlante dans l'œil le plus pur, je le sais, — il essuya laborieusement le sien, — mais nous devons vaquer à une mission plus haute. Courage, M. Chuzzlewitt!... Donnerai-je une forme à votre pensée, digne ami?...

— Soit! dit le vieux Martin, se rejetant au fond de son fauteuil, et considérant toujours Pecksniff, moitié dans le vague, moitié avec admiration, et comme fasciné par sa présence. Parlez pour moi, Pecksniff! merci. Vous ne vous démentez point, vous. Merci!

— Ne m'amollissez pas, Monsieur, dit M. Pecksniff, agitant vigoureusement sa main; ménagez mon cœur, si vous ne voulez pas que je reste au-dessous de ma tâche! Ce n'est pas sans faire violence à mes sentiments, mon bon Monsieur, que je m'adresse à la personne debout aujourd'hui devant vous! Lorsque je l'expulsai de cette humble maison, après avoir appris de vos lèvres sa conduite dénaturée, je rompis toute communication avec lui. N'importe, un désir de vous me suffit! Jeune homme, la porte est immédiatement derrière votre compagnon d'infamie. Rougissez si vous le pouvez; partez sans rougir, si vous avez toute honte bue!

Martin, comme si le silence n'eût point été interrompu, demeurait les yeux attachés sur son grand-père, qui ne cessait, lui, de regarder Pecksniff.

— En vous ordonnant de quitter ce toit, la dernière fois que vous en fûtes banni avec opprobre, poursuivit M. Pecksniff, l'indignation excitée par votre barbare conduite envers ce parent si noble, si bon, si parfait, me poussa à vous crier: Sortez! Alors je vous dis que je pleurais sur votre dépravation; mais n'en concluez pas que cette larme que je ne puis retenir soit répandue sur vous! c'est sur lui que je la verse, Monsieur! sur lui!

(*La suite à demain.*)

cillation n'a pas été de longue durée; le bey kurde a repris les armes sous prétexte que le patriarche des Nestoriens, Mar-Shimmoun, a quitté Mossoul, où il s'était réfugié, et sourd aux remontrances des pachas turcs, il a envahi avec des troupes le territoire des chrétiens, et recommencé les massacres de 1843. « Partout, dit le *Journal de Constantinople*, à qui cependant il n'est pas permis de tout dire, partout où ses hordes dévastatrices ont pénétré, leur passage a été marqué par le carnage et la dévastation, et après le pillage, chaque village était livré aux flammes. Aujourd'hui trois vastes cantons formant une notable partie du territoire occupé par les Nestoriens, sont complètement déserts. » — « La province de Hakiâri, ajoute une correspondance allemande, a été mise à feu et à sang; les enfants, les femmes, les vieillards ont été impitoyablement massacrés, coupés par morceaux; les villages ont été livrés aux flammes; quelques malheureux Nestoriens, échappés au fer des bourreaux, sont parvenus à se réfugier en Perse, de sorte le pays n'offre plus qu'un désert couvert de ruines et de sang. »

« Le divan, dit le journal cité, s'est vivement ému de ces massacres. Tous ceux qui connaissent la constitution actuelle du Kurdistan, comprendront que Tayyar-Pacha n'était pas en mesure de faire, dans les circonstances présentes, une expédition pour protéger les Nestoriens placés à une grande distance de Mossoul et au milieu de tous ces chefs kurdes. Il a cherché à conjurer le danger par des exhortations et des menaces; c'est tout ce qu'il pouvait faire. Mais aujourd'hui, Béderhan-Bey a jeté le masque; il s'est mis en état de rébellion ouverte. Le sang dont il vient de se couvrir demande une réparation prompte et éclatante; et, dès ce moment, la Porte doit aviser aux mesures nécessaires pour purger le Kurdistan de ce chef d'égorgeurs et d'incendiaires. »

Les correspondances nous apprennent que cette fois l'ambassadeur de France à Constantinople a rempli sa mission, et qu'une note chaleureuse, remise par lui en faveur des Nestoriens n'a pas peu influé sur la résolution du divan de poursuivre par les armes et de chasser du Kurdistan Béderhan-Bey, que son nom avait jusqu'ici rendu l'objet des plus grands ménagements. Pourquoi faut-il que nous ayons si rarement occasion de donner de tels éloges à l'ambassadeur de France en Turquie?

L'ancien gouverneur du Mont-Liban, l'émir Béchir, devenu célèbre par ses malheurs, vient d'être rappelé du triste exil où il gémissait à Virah-Chéir. Il a obtenu l'autorisation d'habiter Brousse.

La *Gazette d'état* vient de donner une nouvelle qui intéresse visiblement le commerce. Cette nouvelle est relative à la démonétisation de la monnaie de billon, qu'on pourrait appeler à plus juste titre de la fausse monnaie. Le contrat passé avec M. Alléon, pour le maintien des changes, entraîne de grands sacrifices de la part du gouvernement turc. Il n'est certes pas assez riche pour retirer les neuf cent millions de piastres en bechliks actuellement en circulation; mais s'il pouvait en faire rentrer seulement douze à quinze millions par an dans ses coffres, cela suffirait, dit une correspondance, pour inspirer de la confiance au commerce.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le bey de Tunis a été reçu hier aux Tuileries par le roi et par toute la famille royale.

— La chambre de commerce du Havre vient d'adresser une demande au gouvernement pour obtenir l'autorisation d'établir dans ce port un télégraphe électrique.

L'établissement projeté au Havre aurait pour résultat d'annoncer instantanément au commerce les entrées et les sorties de tous les navires qui fréquentent ce port, et de les signaler en rade, lorsque telle serait l'intention de leurs armateurs ou consignataires.

— On écrit de la Pologne russe au *Journal allemand de Francfort* que la dernière loi sur les paysans a produit la plus fâcheuse impression. Un gentilhomme, M. Wolicki, a été tué par ses serfs dans les environs de Varsovie.

— Le *Morning-Chronicle* annonce que le comte de Sainte-Aulaire est déchargé de ses fonctions d'ambassadeur à Londres; qu'il ne se rend en Angleterre que pour prendre congé de la reine et du corps diplomatique, et que le comte de Noailles, deuxième secrétaire, rentre aussi en France. On ne donnera pas de successeur au comte de Sainte-Aulaire, dit le *Chronicle*, d'ici à quelques mois, et l'intérim sera rempli par le comte de Jarnac, qui gardera le titre de chargé d'affaires.

— Il se commet chaque jour à Paris des vols, simples ou avec circonstances aggravantes, dont le nombre, d'après les déclarations faites aux commissaires de police de quartiers, ou adressées directement au parquet, peut être approximativement fixé entre quinze et vingt. Malheureusement, quels que soient le zèle et l'habileté de la police, le nombre des arrestations de malfaiteurs est loin d'atteindre ce chiffre; d'où il faut tirer forcément cette conséquence qu'une grande partie des vols restent impunis.

— Le tribunal de Saint-Malo a prononcé son jugement dans l'affaire des calfats arrêtés le 10 de ce mois, pour excitations et menaces adressées à d'autres ouvriers dans le but de leur faire abandonner les chantiers où ils sont employés, et de faire augmenter le prix de leur journée de travail.

L'un d'eux a été condamné à vingt jours de prison; un autre à quinze; trois à huit jours.

— L'auteur de *Martin Chuzzlewitt*, A.-Ch. Dickens, est en ce moment à Paris.

— Sous le titre: *Secours aux ouvriers filtiers*, nous venons de recevoir, dit l'*Echo du Nord*, une affiche destinée à faire connaître aux ouvriers que vingt-quatre fabricants s'engagent, pendant la mauvaise saison, à donner à leurs ouvriers, à titre de secours, le dixième en sus du salaire de la semaine dont le total serait au dessous de 12 francs. Puisse cet exemple être imité par les autres fabricants de fil de Lille et ceux de Comines!

est prévenue de rébellion et outrages par paroles envers des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions. Elle a reçu le jour à Paris de parents à coup sûr pauvres; mais hâtons-nous d'ajouter, pour être impartial, peut être honnêtes. Elle habite à deux pas de la Nouvelle-Athènes, quartier peuplé de peintres fort laids et de modèles fort beaux; elle est de la paroisse de Notre-Dame-de-Lorette, habituée des bals Mabille, couturière de son état, j'allais dire grisette; et je lui en demande pardon, j'oubliais son grand châle plus ou moins Cuthbert, et son chapeau de velours, et son voile de dentelle noire, derrière lequel étincellent et flamboient deux grands yeux qui feraient honte à la planète Le Verrier.

L'auditoire, à la vue de cette belle dame, tressaille d'aise dans sa blouse et dresse l'oreille pour entendre formuler la prévention. La pauvrette répond au nom de Félicia Bobinette; les registres de l'état civil, moins poétiques, la nomment Ursule Bobichard, mais qu'importe? Félicia Bobinette, donc, par une des tièdes soirées de l'été dernier, était allée chercher la fraîcheur et le mystère au bal Mabille. Lasse d'une polka enrichie de poses hardies, mais jugées irréprochables par les municipaux de service, Bobinette se balançait suspendue au bras d'un gentilhomme, lorsqu'une demoiselle, connue dans l'établissement sous le nom de la *Ravigotte*, jeta dans l'oreille du cavalier soupirant de Félicia ces mots du *Petit Chaperon Rouge*:

« Tire la chevillette, la bobinette cherra. »

Je ne sais quel sens blessant Mlle Bobinette attacha à ces paroles, mais elle se dressa comme un serpent et poursuivit, la menace à la bouche et les ongles en l'air, la Ravigotte, qui eut le bonheur de s'échapper saine et sauve. Comme cette course au clocher à travers de tous les quadrilles en rompait l'harmonie et provoquait des réclamations, le chef de l'établissement requit l'assistance d'un sergent de ville et fit mettre l'infortunée Bobinette à la porte.

Le cas était grave et l'exécution présentait des difficultés; aussi l'agent de la force publique eut à subir le feu de quelques épithètes mal sonnantes primitivement destinées à la Ravigotte. Malgré cela, le sergent de ville atténue aujourd'hui sa déposition à l'audience, au point que le tribunal, écartant le chef de rébellion, ne condamne la prévenue qu'à 20 fr. d'amende.

M. le président lui adresse quelques paroles de réprimande, après quoi Félicia, un peu confuse, salue et se retire plus rose et plus jolie que jamais. (*Droit*.)

MORT D'UN POÈTE. — On écrit de Stockholm (Suède), le 13 novembre:

« Les lettres suédoises viennent de faire une grande et douloureuse perte. Notre illustre poète Isaïe Tegner, évêque de Wexioe, est mort ces jours-ci à Wexioe, âgé de soixante-quatre ans, à la suite d'une paralysie dont il avait été atteint au côté gauche, onze jours auparavant.

» M. Tegner était né le 13 novembre 1782, à Hyskerad, dans le diocèse de Carlstadt, et il fit ses études à l'université de Lund, dont plus tard il occupa avec une grande distinction, pendant onze années, la chaire de langue et de littérature grecques.

» M. Tegner était le fondateur de l'école romantique en Suède. Les poèmes qu'il a publiés sont nombreux et sont devenus presque tous populaires; ils ont en grande partie pour objet des épisodes de l'antiquité scandinave. Au premier rang de ses œuvres figurent le *Sage de Frithjoff*, *Swea* (la Suède), *Axel*, les *Enfants de la Sainte-Cène*, et le recueil intitulé *Idunna*, qui tous ont été traduits dans plusieurs langues étrangères et ont acquis une célébrité européenne.

» Nommé en 1825 évêque de Wexioe, M. Tegner continua ses travaux poétiques, mais il ne les faisait plus imprimer, et se bornait à les communiquer en manuscrit à ses amis intimes. Cependant ces ouvrages ne seront pas perdus pour le public, car le gendre de l'auteur, M. Bœttiger, professeur à l'université d'Upsal, s'est chargé de les mettre au jour.

» L'Académie royale des belles-lettres de Stockholm, dont M. Tegner était un des plus anciens membres, a décidé: 1° de prendre le deuil de l'illustre poète pendant un mois; 2° de faire frapper une médaille en son honneur; 3° de faire exécuter son buste en marbre et de le placer dans la galerie de l'Académie, auprès de ceux de Kellgreen et de Léopold. Ce buste a déjà été commandé au célèbre sculpteur suédois M. Bystroem. L'éloge funèbre de Tegner sera prononcé par le président de l'Académie, l'illustre historien Geijer. »

RECRUDESCENCE D'ADULTÈRES. — « Il faudra bientôt, dit un journal, créer une nouvelle chambre correctionnelle rien que pour juger les adultères. On ne saurait s'imaginer combien ce délit tend à s'accroître; il ne se passe pas de jour qu'il ne se produise devant l'une des chambres appelées à en connaître.

» Hier encore, c'était une fraîche et jolie couturière de vingt-quatre ans, qui se trouvait assise sur le banc en compagnie d'un gros et épais maçon qui n'aurait jamais dû être appelé à apporter sa pierre au temple de Cythérée. Comment ces deux êtres se sont-ils rencontrés? S'il faut en croire la jeune femme, et il en est souvent ainsi, c'est par la faute du mari.

» Mon mari, dit-elle, m'a mise à la porte la nuit de la Toussaint 1845, à une heure du matin. Ne sachant où aller, j'ai demandé asile à M. Jean, notre voisin. Il a été bien bon pour moi; il m'a prêté de l'argent pour aller dans mon pays, et je suis partie le jour même. — Mais vous êtes revenue, lui fait observer M. le président, et vous avez été cohabiter avec Jean? — Je suis revenue parce que je n'avais plus ni argent, ni ouvrage, et j'ai été remercier M. Jean.

— Ne l'écoutez pas, s'écrie le mari; elle n'est pas plus allée dans son pays que la colonne Vendôme; elle est restée dix mois avec Jean; j'ai eu la complaisance de lui dire: « Si tu veux être bien gentille et quitter le maçon, je vas te reprendre, à condition que tu seras bien gentille et bien fidèle à ton petit mari. » Elle a bien voulu, mais au bout de dix-sept jours elle m'a replanté là pour retourner avec le maçon. Ça m'a humilié; elle pouvait bien au moins rester dix mois avec moi comme avec l'autre. Au lieu de ça, dix-sept jours! n'y a pas de justice.

» Le gros Jean répond qu'il ne sait pas ce que tout cela veut dire, et qu'il n'a jamais vécu et logé qu'avec son baquet et sa truelle.

» Mais un procès-verbal de flagrant délit, qui est aux pièces, est plus éloquent que M. Jean; aussi le tribunal condamne-t-il chacun des prévenus à trois mois d'emprisonnement, et M. Jean, en outre, à 100 francs d'amende. »

M. A. C. — Votre ballot est remis le 23, au même roulage que ci-dessus, pour être rendu en onze jours, au prix de 26 fr. les 100 kil. — Nous vous écrivons.

M. G. à Clermont. — Nous aurons incessamment l'*Homme en face de la Bible*, qui était momentanément épuisé.

MM. B. et S. à Lyon. — Faut-il vous envoyer la suite des livraisons de la Th. de l'U., dont dix ex. des premières vous ont été expédiés?

M. N. à Rio-de-Janeiro. — Reçu les 76. — Nous avons écrit par le même envoi à MM. D., J., et à vous. — Nous expédions les abonn. sous votre couvert. — Nous vous écrirons de nouveau.

M. D. à Rio-de-Janeiro. — Nous avons bien reçu et touché la 1re de change de 200 fr.

M. A. à Marseille. — Nous nous sommes fait restituer 3 fr., que nous portons à votre crédit. La lettre de voiture est complée pour 1 fr. — Vous avez pris le meilleur moyen. — Remerciements à Mme C. — Nous remettrons dorénavant chez M. G.

M. R.-K. à Belle-Ile-en-M. — Veuillez régulariser votre abonn. conformément à notre lettre du 14 octobre.

Bourse du 24 novembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	81 55	81 75	81 50	81 70
— — fin courant	81 50	81 70	80 50	81 65
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	116 90	117 10	116 90	117 »»
— — fin courant	116 75	117 15	116 75	117 »»

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» »	»»	Banq. de Fr. dr cours		3150 »»
4 0/0 J. »	»	105 60	O. V. de Par.	»	1370 »»
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	317 50
— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	1215 »»
B. du Trés.	»	3 1/2	— Gann.....	»	[illegible]

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	»» »»	81 75	82 25	82 60
5 p. 0/0......	d. 50	117 »»	117 05	»»» »»	117 70

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	»» »/»	05 »/»	15 »/»	12 1/2
5 p. 0/0.....	05 »/»	»» »/»	27 1/2	30 »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours		» »/»	ROM.............. Der C.		99 3/4
Récép. Rotsch.	»	102 »»	BELG. 2 1/2.....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	» »/»	— 4 1/2.......	»	»» »/»
— — pass.	»	» »/»	— do 1840....	»	99 1/2
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— do 1842....	»	»»» »/»
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— do Em. 1841.	»	»»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1210 »»
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE	»	402 50

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... 3800

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	»»»» »»
Act. d J.	» »»» »»
Ch. S. G.	» »»»» »»
V. r. dr.	3[illegible] »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	255 »»
Paris à Sc.	»» »»
— à Orléans	[illegible]
— à Rouen.	[illegible]
R.-Havre.	[illegible]
Avignon...	[illegible]
Str. à Bâle.	217 50
Paris-Str...	473 75
Tours-Nant	[illegible]
Orl.-Vierz.	[illegible]
C. du Nord	[illegible]
Famp-Has.	»»» »»
Diep.-Féc.	[illegible]
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	[illegible]
Mont. à Tr.	[illegible]
Paris-Lyon	[illegible]
Bord-Teste	[illegible]
Zinc V. M.	»»»» »»
Lin Maber	[illegible]

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 96 à 96-50; courant du mois, 97-50; décembre 98 à 97; quatre premiers mois 1847, 100 à 101.

LILLE. — Colza, 90 à 89-50; lin, 90 à 89-50; œillette rousse, »»; cameline, »»; chanvre, »». — Voitures, 6.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

AU RÉDACTEUR.

Malgré son serment de ne plus écrire, M. Biétry n'a pu se résigner à attendre la décision de la justice.

Traduit en police correctionnelle pour diffamation, M. Biétry, à son tour, m'a cité devant le même tribunal. Nous reproduisons textuellement sa prétention:

« Attendu que par le fait, M. Cuthbert porte un préjudice notable au commerce et à l'industrie de M. Biétry, il est dû réparation. »

Dans sa nouvelle lettre, M. Biétry formule, comme lui portant préjudice, les faits suivants:

1° *Un châle garanti, facturé cachemire; ce châle est mélangé de laine.*

Ce châle n'est qu'un fragment d'une acquisition de 40 000 francs que j'ai faite à l'entrée de la saison chez un fabricant qui, pour récompense nationale, a reçu la seule médaille d'or accordée à la dernière exposition pour cette industrie.

Le fabricant susdit m'a loyalement vendu ce châle et me l'a garanti, sur l'honneur, fabriqué cachemire. — Il veut être partie en cause.

De mon côté, j'ai annoncé depuis plusieurs mois que mes châles cachemire avaient la chaîne, la trame et la majeure partie du broché en cachemire. Il n'y a donc du mélange que dans les proportions déclarées dans mes annonces; je ne vois là aucun préjudice occasionné à M. Biétry, non plus qu'aucune réparation à lui accorder.

2° La vente d'un autre châle, *également facturé tout laine, trame cachemire*; châle, dit-il, *mélangé de coton dans le broché.*

Pourquoi M. Biétry, si âpre à rechercher le mal, n'a-t-il pas signalé le bien? Si le blanc en coton existe, il existe également plusieurs couleurs du broché en cachemire.

J'ai annoncé des châles sous le titre de cachemire et laine, longs, au prix de 160 fr., et carrés à 79 fr., comportant la chaîne en laine et la trame en cachemire, sans parler du broché, qui est presque toujours en laine. Si M. Biétry perd quelques décimes par l'introduction du blanc en coton, ne gagne-t-il pas des francs pour les couleurs du cachemire, qui ne sont pas déclarées sur la facture?

Fort de ma conscience, je livre ces faits au jugement du public, et j'attends celui du tribunal, non pas en *faux brave*, comme a osé l'écrire M. Biétry, mais en toute et parfaite sécurité.

Ce qui a blessé sans doute M. Biétry, c'est que j'ai voulu donner aux clients du *Grand Colbert* une large part dans les bénéfices de mes opérations, en leur livrant à 250 fr. des châles que j'aurais pu vendre à 500 fr. cours habituel. En se rendant compte de l'importance de mes achats, on verra que cela fait une différence de 400 000 fr. en faveur du public.

Voilà donc tout le mal que j'ai fait à M. Biétry. — Mettons en regard celui qu'il m'a fait éprouver, et l'on verra lequel des deux est l'offensé.

1° Il me poursuivit quatre fois devant les tribunaux; 2° il me harcela par un bureau de vérification qu'il lui a plu d'ériger, sans caractère légal; 3° il m'entrava dans mes achats au moment le plus favorable, et enfin, après avoir sonné le tocsin et l'alarme sur ma maison, il me contraignit à me défendre dans une lutte créée par lui, lutte pour laquelle j'ai dû faire des sacrifices immenses et qui ne lui a pas coûté à lui, M. Biétry, moins de quarante à cinquante mille francs.

Voilà son œuvre, voilà ses actes...

Que l'on nous juge.

CUTHBERT.

ON FAIT QUEUE

POUR AVOIR LES PRIMES CONSIDÉRABLES DE MUSIQUE QUE L'ON DONNE GRATIS RUE NEUVE-SAINT-MARC, 6. — Deux Partitions inédites de BEETHOWEN, 200 FR. DE MUSIQUE et 10 CONCERTS pour 24 FR. PAR AN. Deux Grandes lyriques et inédites de BEETHOWEN : RUINES D'ATHÈNES et le ROI ÉTIENNE ; — trois ALBUMS DE CHANT et quatre de PIANO, tous inédits, par les meilleurs musiciens : ADAM, NIEDERMEYER, VERDI, DUPREZ, BOÏELDIEU, CLAPISSON, PRUDENT, H. HERZ, Hr ROSELLEN, LECARPENTIER, BURGMULLER, F. DAVID, DOEHLER, etc. Voilà ce que reçoit de suite et à la fois toute personne qui s'abonne d'ici au 30 de ce mois à

LA FRANCE MUSICALE,

le plus grand et le plus complet des Journaux de Musique.

On reçoit, en outre, 404 MORCEAUX DANS L'ANNÉE, et on a droit à DEUX PLACES POUR DIX CONCERTS. Il y a deux Concerts en novembre, quatre en décembre, etc. En échange des Concerts, on donne la GRAMMAIRE MUSICALE, 1 vol. par MARTIN, D'ANGERS, à la province. **On s'abonne rue Neuve-Saint-Marc, 6. — Un an, 24 fr.; la province, 28 fr.— En envoyant un bon franco, on reçoit de suite, franco, les primes annoncées, et le Journal gratis pendant un an.**

RUE DE RIVOLI, 46. À l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE RÉGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS.

14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 19, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 11 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siége social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

2, RUE VIVIENNE.

MAISON DU GRAND COLBERT

6, RUE Nve-DES-PETITS-CHAMPS.

SOIERIES.	
Pékins satinés	4 95
Levantines rayées, soie cuite	2 45
Damas riches	3 90
Damas riches, grande largeur	6 90
Velours tout soie	12 75
Foulards anglais	1 95
Foulards de l'Inde	2 85
Cravates (qualité de 9 fr. 50 c.) à	3 90
TAPIS.	
Tapis de foyer	12 25
Tapis de lit haute laine	16 50

LAINAGE.	
Partie extra de Mérinos grande largeur. Pure laine.	2 40
Pure laine.	2 90
Pure laine.	3 90
Satin amazone, grande largeur	3 60
Flanelles tout laine pour robes, grande largeur	2 95
Flanelle de santé, tout laine	1 25
Alcyonne glacée, grande largeur	1 95
ARTICLES DE DEUIL. Mousseline-laine noire	» 75
LINGERIE.	
Dentelles, Valenciennes	» 50
Mouchoirs brodés en batiste de fil à écuss.	6 90

CHALES.		
CACHEMIRES FRANÇAIS.	carrés	120
	longs	250
Pure laine coloris nouveaux.	carrés	65
	longs	125
Pure laine, fabrique de Paris.	carrés	49
	longs	105
Indoux laine, fabrique de Paris.	carrés	39
	longs	75
Indoux laine.	carrés	25
	longs	59
Grand choix de Tartans carrés et longs. Kabyles nouveaux.		
BLANC.		
Mouchoirs de batiste unis et à vignettes.		» 50
Mousseline brod. à rideaux, la pièce de 10m50		12 50
Robes de Tarlatane en toutes couleurs.		5 75

CHEMISERIE.	
Chemises sur mesure	4 50
Chemises sur mesure, avec devant de fantaisie	»
Caleçons et gilets de flanelle	»
BONNETERIE.	
Bas dits cachemire	1 00
Chaussettes dites cachemire	1 10
Bourses en soie avec perles	1 75
GANTERIE.	
Gants de Suède et gants dits cachemires	» 50
Gants de chevreau	1 75
Gants quarts-longs pour soirées	2 50
Gants de Suède, couleurs foncées	» 70
Gants de castor piqués pour hommes	1 75
FOURRURES.	
Manchons de fausse martre	3 75
Manchons en martre Zélande	14
Manchons en beau vison du Canada	33
Manchettes de fourrure	» 75

GRAND ASSORTIMENT DE CONFECTIONS. PARAPLUIES.

APERÇU DES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX : Frileuse. — Aïxa. — Manteau vénitien. — Manteau Lucie. — Raphaël. — Visite Pompadour. — Napolitain. — Basquine. — Veste Louis XV. — Alakeura. — Visite arabe, etc., etc.

NOUVELLE PARTIE DE CHALES CACHEMIRES A 90 FRANCS.

La chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont garanties en cachemire; quelques-uns même n'ont que le blanc en laine. Ces châles ont toujours été vendus par la fabrique et par le commerce sous la désignation de **CACHEMIRE PUR.**

EXTRAIT DE LA LETTRE PUBLIÉE DANS NOTRE No DU 21 OCTOBRE. — Pour mettre fin à la polémique de M. Biétry, je viens de lui faire une dernière et sérieuse proposition. Depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, j'exposerai dans les étalages de mon magasin des châles cachemires pour une somme de 50 à 60 000 fr. Ces châles, qui proviennent des maisons les plus recommandables par leur loyauté, sont tous en cachemire et comportent seulement un mélange *toléré*, comme il existe dans les châles de 500 et de 1 000 fr. Pour éviter tout malentendu, ces châles sont ainsi affichés : Châles cachemires carrés, 90 fr. et 120 fr.; châles cachemires longs, 250 fr. — Que M. Biétry, accompagné de l'autorité compétente, fasse opérer une saisie et m'intente un procès !

S'il n'accepte pas mon défi, le public verra dans son refus le plus éclatant hommage qui puisse être rendu à la qualité de mes châles comme à la sincérité de mes annonces. — CUTHBERT, propriétaire-gérant des magasins de nouveautés du *Grand-Colbert*, rue Vivienne, no 2.

GRANDE ET BELLE IMPRIMERIE A VENDRE.

Cette imprimerie, en pleine activité, dans une ville importante du midi de la France, se compose de plus de 130 paires de casses garnies de leurs caractères, de tout œil et de toute force. Caractères d'affiches, deux-points assortis, caractères grecs, caractères courants, tout ce qui constitue un établissement de ce genre complet et assorti. Huit presses en fer à la Stanhope, deux presses à satiner, dont une hydraulique, l'autre à percussion ; nombreux châssis en fer, belle tremperie, une quantité considérable de blancs et de blocs pour l'imposition des clichés ; en un mot, tout ce qui est nécessaire à une imprimerie établie sur un grand modèle.

On donnera des facilités pour une grande partie du paiement.

S'adresser, pour connaître les conditions et le prix, au bureau de l'ESPRIT PUBLIC, de 9 à 5 heures.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ,

RUE DE LA BOULE ROUGE, 7.

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.

La loi poursuivra les contrefacteurs des

OSANAKRISES

POSÉES SANS CROCHETS, SANS LIGATURES.

Avec ces Dents, on peut être soi-même son propre dentiste, et donner à son haleine n'importe quelle odeur. La préparation des OSANAKRISES obvie complètement aux inconvénients des Osanores. M. RUBECH a confectionné pendant douze ans les véritables Dents Osanores, et cependant de nouveaux dentistes prétendent aujourd'hui en être chacun les seuls inventeurs et uniques possesseurs, se disant effrontément auteurs, docteurs en médecine, etc., afin de mieux éblouir et tromper le public. — Cabinet de RUBECH, dentiste, ex-préparateur d'anatomie au Jardin du Roi, inventeur des Osanores et seul possesseur des Dents OSANAKRISES. Rue du Coq-Saint-Honoré, 10, maison du Bon-Pasteur. École spéciale pour les jeunes Dentistes.



On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris.— On expédie contre remboursement. (Aff.)

PATE PECTORALE DE SIROP PECTORAL

NAFÉ D'ARABIE

Les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'EFFICACITÉ de ces Pectoraux et leur SUPÉRIORITÉ manifeste sur tous ceux du même genre. DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris, SEUL PROPRIÉTAIRE du

RACAHOUT DES ARABES

ALIMENT des Convalescents, des Dames, des ENFANTS et des Personnes MALADES de l'ESTOMAC ou de la Poitrine.



M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 62, boulevard du Temple, expose tous les jours au bazar Bonne-Nouvelle et au jardin Turc ses râteliers qui ont obtenu de si éclatans résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ses nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

POMMADE DE DUPUYTREN

Reconnue efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLARD, pharmacien, rue d'Argenteuil, 31.

BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE, Restaurant anglais, à l'usage du beau-monde.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,

dédiée

AUX MÈRES,

PAR V. CONSIDERANT, ancien élève de l'École polyt. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

ORGANISATION UNITAIRE DES ASSURANCES,

Par H. BOUDON. Brochure in-8o. Paris, 1840. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

PETIT COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des [illegible] vants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

[illegible] à soulager en France les misères les plus [illegible]. La répartition de cette somme était difficile. Les journaux légitimistes nous apprennent que les fonds ont été remis aux curés de Paris, aux sœurs de la charité et à différentes associations religieuses.

Que la bienfaisance du prince ait choisi ce canal, nous ne nous en plaindrons pas ; il faut bien le reconnaître, c'est surtout sous les auspices du clergé, sous l'influence du catholicisme que la charité s'est organisée. Voulez-vous connaître la demeure des familles les plus nécessiteuses, savoir où gémissent les veuves et les orphelins, les vieillards et les infirmes? adressez-vous à la paroisse, on y possède la statistique de la misère et celle des associations pieuses qui travaillent à la soulager. Qu'un prince, élevé dans la religion catholique, choisisse le clergé catholique pour dispensateur de ses aumônes, personne ne s'en étonnera.

Toutefois, si ce clergé veut conserver la confiance qui lui est acquise, étendre même le cercle de son influence et devenir le mandataire de toutes les généreuses pensées, il devra soigneusement se garder de transformer la bienfaisance en instrument de prosélytisme.

On dit, et ce bruit empêche un grand nombre de bonnes âmes de prendre le curé et la sœur de charité pour intermédiaires de leurs largesses ; on dit que le clergé catholique n'a pas toujours compris que la misère la plus grande devait être secourue la première; que par fois la dévotion, réelle ou feinte, est devenue un titre à ses [illegible]. On cite de pauvres enfants renvoyés des crèches parce que leurs parents ne s'étaient épousés qu'à la mairie. On cite des billets de confession exigés en échange de bons de soupe. On parle de pratiques de piété minutieuses imposées à des personnes zélées qui voulaient apporter leur concours à certaines associations charitables.

Cet esprit exclusif et que nous croyons exceptionnel dans l'église, pourrait paralyser la salutaire influence du clergé, et détourner de lui d'abondantes ressources. Il développerait chez la classe pauvre, non pas la foi libre et sincère, mais l'hypocrisie. Il serait essentiellement contraire au principe du christianisme qui a prescrit de nourrir ceux qui ont faim, de vêtir ceux qui ont froid, mais qui n'a jamais conseillé de leur demander un acte de foi ou de contrition avant de leur donner le vêtement et la nourriture. Parmi les cinq mille hommes auxquels le Christ distribua des pains dans le désert, il y avait assurément bien des gentils et des idolâtres. Et lorsqu'on demandait au fondateur de la religion chrétienne pourquoi il vivait sans scrupule dans la société des pécheurs, il répondait : «Le médecin n'est pas venu pour ceux qui se portent bien, mais pour les malades.»

Nous sommes persuadés que ce texte sera présent à l'esprit des ecclésiastiques et des sœurs qui feront parvenir à l'indigence, non-seulement les deniers du comte de Chambord, mais tous les autres dépôts de la charité.

Nos gouvernants voudraient bien faire, en faveur de Cracovie, une démonstration qui eût l'air d'être grave aux yeux des peuples, [illegible] chal Soult, en pleine tribune, inutiles à la défense de la France, au point qu'on avait cessé complétement de s'en préoccuper. Or, il se trouve que les traités de 1815 nous interdisent de relever ces fortifications rasées après une longue lutte. Il ne s'agirait de rien de moins que de creuser un fossé autour de cette ville, et d'employer quelques ouvriers à faire des terrassements. En présence d'une telle audace, l'Europe ne manquerait pas de rester stupéfaite, et les rois absolus de trembler sur leurs trônes. Qui sait même, si, dans leur terreur, ils ne rendraient pas à Cracovie son indépendance?

Ainsi une nation vient d'être rayée du nombre des peuples de l'Europe, et, comme compensation, on nous propose de creuser un fossé autour d'une ville! La force vient d'être proclamée la règle souveraine entre les peuples ; les Etats secondaires n'ont plus de garanties contre l'ambition de celui de leurs voisins qui les trouvera à sa convenance, et la France, la protectrice des opprimés, se contenterait de relever une bicoque sur sa frontière! un peuple ami, qui fut notre allié fidèle tant qu'il lui resta une ombre de puissance, vient d'être asservi au plus implacable des despotes de l'Europe, et la France serait satisfaite d'une revanche que ceux qui nous la conseillent proclament eux-mêmes puérile!

Que le patriotisme d'un journal ministériel ne s'élève pas au delà de cette réparation, nous le concevons; mais ce qui passe toute audace, c'est de la présenter comme le vœu de la France, c'est de prétendre que la France y applaudirait avec enthousiasme, c'est d'affirmer que l'opinion publique sollicite de toutes parts le gouvernement à prendre une revanche des traités en relevant les murs d'Huningue!

L'attentat contre la Pologne n'est pas de ces crimes qui s'expient à si bon marché. L'asservissement d'un peuple ne peut être compensé que par l'affranchissement d'un autre.

Les puissances absolutistes viennent de publier dans leurs journaux, une nouvelle version sur les causes qui les ont déterminées à s'emparer de Cracovie. Maintenant c'est le gouvernement provisoire qui aurait fait des instances réitérées auprès des puissances pour les déterminer à la suppression de la république. Si nous savons compter, cette explication est la troisième.

Suivant les mêmes journaux, la Prusse obtiendrait en compensation la seigneurie d'Hotzenplotz, un des cercles de la Silésie autrichienne, et la Russie, une petite portion de territoire au nord du cercle de Tarnopol dans la Gallicie.

Le langage des journaux conservateurs ne laisse plus de doute : il est question de renoncer à tout prix l'alliance anglaise. Le *Constitutionnel* a commencé le feu, le *Journal des Débats* s'est emparé de l'article du journal de M. Thiers, et depuis lors toute la presse ministérielle s'est reprise d'un subit amour pour l'Angleterre. On constate avec grand soin que le ton aigre des journaux anglais s'est adouci ; quant aux injures et aux insinuations qu'ils lancent encore de temps à autre contre le roi et les ministres, on [illegible] de Rosas et de son lieutenant Oribe.

Voici l'article de la *Presse* :

Des renseignements à peu près officiels, et qui méritent toute confiance, nous permettent d'annoncer que la question de la Plata peut, dès à présent, être considérée comme finie.

On sait que la mission de M. Hood n'a pas eu le résultat immédiat qu'on en devait attendre, parce que M. Deffaudis a refusé d'accepter l'article du traité d'après lequel la levée du blocus de Buenos-Ayres, la rentrée des troupes argentines sur le territoire de la confédération et le désarmement des étrangers de Montévidéo devaient avoir lieu simultanément.

Ce dernier obstacle au rétablissement de la paix vient d'être levé par M. le ministre des affaires étrangères, qui va enjoindre à M. Deffaudis de signer le traité tel qu'il a été proposé par M. Hood, de la part de la France et de l'Angleterre, et accepté par Rosas, Oribe et les hommes de Montévidéo.

Nous félicitons M. Guizot de cette décision, qui va mettre un terme à un état de choses désastreux pour notre commerce, et nous faire sortir d'un gâchis dans lequel lord Palmerston n'aurait pas manqué assurément de nous laisser, en traitant isolément, si nous avions pu être assez fous pour nous obstiner à suivre une politique qui nous a coûté si cher en hommes, en argent et en influence sur les populations de l'Amérique méridionale.

Nous avons établi, pièces en main, que les prétentions d'Oribe ont été le seul obstacle à la conclusion du traité, et que M. Deffaudis, en s'y opposant, n'a fait que remplir le devoir qui lui est imposé de protéger nos compatriotes et d'empêcher que Rosas ne domine à la fois sur les deux rives de la Plata. Nous croyons donc inutile de relever ce qu'il y a d'inexact dans l'article de la *Presse*. Nous nous contenterons pour aujourd'hui d'enregistrer ce sacrifice préliminaire à l'entente cordiale. Mais l'Angleterre à pris sa grosse voix ; elle ne se contentera pas de si peu.

Le *Morning Chronicle* nous indique aujourd'hui une nouvelle concession à faire. Il publie, en l'appuyant, une adresse présentée à lord Palmerston dans le but de demander la médiation du cabinet anglais auprès de la France, en faveur de la reine Pomaré et de ses sujets, qu'on représente comme opprimés et spoliés par nous.

Les évènements du Portugal, qui s'annonçaient d'abord comme une tragédie, changent décidément de ton et tournent au comique. Pendant quelque temps on s'est battu à coups de proclamations, de destitutions et de titres honorifiques; la reine rendait un décret, la junte d'Oporto répondait par un autre; la reine destituait, la junte constituait; la reine faisait des marquis, la junte faisait des ducs. Un beau jour, enfin, on s'est lassé de ce jeu, et l'on a décidé qu'on en viendrait aux armes; les armes ont été chargées, on a mis en joue après force proclamations nouvelles, mais on s'est bien gardé de se rencontrer; il faisait trop beau temps. Maintenant, c'est différent, les armées ne bougeront, parce qu'il fait de la

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 26 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

TROISIÈME PARTIE.

XVI (suite).

De la surprise ménagée au *Dragon Bleu*. M. Pecksniff apparaît à son zénith et déploie dans l'exercice de sa puissance autant de courage que de magnanimité.

Ici M. Pecksniff laissa tomber sur le crâne chauve de M. Chuzzlewitt une larme qu'il essuya avec son mouchoir de poche, en demandant pardon, et reprit :

— Je la répands, Monsieur, sur celui que vous cherchez à rendre victime de vos artifices, celui que vous voulez dépouiller, tromper, égarer. Elle coule, cette larme, de sympathie, d'admiration pour lui, non de pitié, car, Dieu merci! il sait ce que vous êtes. Vous ne l'outragerez plus, vous ne le tromperez plus, Monsieur, tant qu'il me restera un souffle de vie. — L'enthousiasme emportait M. Pecksniff — Vous pouvez fouler aux pieds mon cadavre insensible, — de quoi une âme telle que la vôtre n'est-elle pas capable! — mais tant que je respire, ce n'est qu'à travers moi que vous arriverez à lui! Oui, poursuivit-il, secouant la tête avec une sorte de comique fureur, vous trouverez en moi, mon jeune Monsieur, dans une pareille cause un redoutable antagoniste!

Martin regardait son grand-père avec une douleur et une fermeté inébranlable.

— Ne m'accorderez-vous pas une réponse? dit-il enfin. Pas un mot?

— Vous avez entendu ce qui a été dit, répondit le vieillard, sans perdre de vue M. Pecksniff, qui approuvait de la tête.

— Je n'ai pas entendu votre voix, je n'ai pas reconnu votre cœur, répliqua son petit-fils.

— Redites-le lui, reprit le vieux Martin, toujours regardant M. Pecksniff.

— Je n'entends, répliqua le jeune homme, devenu plus ferme encore; car il sentait que Pecksniff tremblait et se rapetissait sous son mépris; je n'entends que ce que vous-même me dites vous-même, grand-père.

Il fut heureux pour M. Pecksniff que son vénérable ami trouvât dans le visage qu'il contemplait (celui de M. Pecksniff) un objet d'intérêt assez vif pour n'en pouvoir détacher ses yeux. S'il les eût un moment détournés, et qu'il eût comparé avec le maintien du jeune Martin celui du zélé défenseur de ses cheveux blancs, ce désintéressé personnage n'aurait pas fait meilleure figure que dans la mémorable soirée où il reçut de Tom Pinch une quittance pour solde. En vérité, on aurait pu penser qu'il y avait en M. Pecksniff quelque secrète vertu, — émanation de l'éclat et de la pureté de son âme, — qui rayonnait sur ses ennemis, tant, près de lui, ils paraissaient braves et nobles.

— Pas un mot! répéta Martin.

— Si ; j'ai un mot à dire, Pecksniff, fit observer le vieillard, un seul. Vous avez dit que vous deviez au charitable secours d'un étranger les moyens de revenir en Angleterre. Qui est cet étranger? Quel secours d'argent vous a-t-il donné?

Quoique la question s'adressât à Martin, son grand-père ne le regarda point; il semblait, au réel aussi bien qu'au figuré, n'avoir plus d'yeux que pour Pecksniff.

Martin prit son crayon, déchira une feuille de son carnet, et écrivit rapidement ce qui concernait sa dette envers M. Bevan. Le vieillard tendit la main, prit le papier, mais ses yeux demeurèrent fixés sur Pecksniff.

— Il y aurait un misérable orgueil, une fausse humilité, reprit le jeune Martin à voix basse, à prétendre que le paiement de cette dette me soit indifférent, ou que j'aie l'espoir de m'acquitter de sitôt; mais je n'ai jamais senti si cruellement ma pauvreté!

— Lisez, Pecksniff, dit le vieillard.

M. Pecksniff prit le papier et le lut, comme si c'eût été l'aveu d'un meurtre.

— Je crois, Pecksniff, reprit le vieux Martin, qu'il serait à propos de payer. Je ne voudrais pas que le prêteur, qui est étranger, qui ne pouvait prendre de renseignements, et qui a fait ou cru faire une bonne action, se trouvât lésé.

— Sentiment très honorable, mon cher Monsieur, et bien digne de vous! Mais, permettez-moi de vous le dire, c'est un dangereux précédent.

— Non, non, répliqua le vieillard, je m'en tiendrai là. Nous en reparlerons. Vous me conseillerez. N'y a-t-il pas autre chose?

— Rien autre, dit M. Pecksniff, d'un ton allègre. Il ne vous reste plus qu'à vous remettre le plus tôt possible de cet [illegible], lâche et inexcusable outrage fait à vos sentiments. Que je vous voie encore sourire!

— Est-ce tout? n'avez-vous rien à ajouter? reprit le vieillard, posant sa main avec insistance sur la manche de M. Pecksniff.

Non ; M. Pecksniff s'abstiendrait de dire ce qu'il avait sur les lèvres ; car les reproches étaient inutiles, il le savait.

— Ainsi, vous n'avez rien de plus à me demander! Vous en êtes bien sûr? Si vous avez quelque chose sur le cœur, n'importe quoi! parlez franchement, je ne vous refuserai rien.

Les larmes montèrent en si grande abondance aux yeux de M. Pecksniff, à cette preuve de la confiance illimitée de son ami, qu'il fut forcé de se moucher convulsivement, à plusieurs reprises, avant que son émotion se calmât. Quand il eut recouvré la parole, il dit qu'il espérait vivre assez pour reconnaître tant de bonté; mais il n'avait pas d'autre observation à faire.

Le vieillard, toujours assis, le regardait fixement, avec cette expression vague et passive qui amène dans la vieillesse le déclin des facultés. Enfin il se leva, et marcha d'un pas assez ferme vers la porte, que Mark démasqua pour lui livrer passage.

L'obséquieux Pecksniff lui offrit le bras, qu'il prit. Avant de sortir, il se retourna et dit à Martin, en lui faisant signe de la main de s'éloigner :

— Vous l'avez entendu? partez! tout est fini, partez!

M. Pecksniff marmotta certaines expressions d'encouragement et de sympathie, tout en se retirant avec le vieillard. Martin, que leur départ laissait tête à-tête avec Marie, sortit alors de la stupeur où l'avait plongée la dernière partie de l'entretien; il saisit la jeune fille dans ses bras, et la pressa sur son cœur.

— Chère amie! dit-il, il ne vous a pas changée, vous! Quel mal me peut faire, après tout, cet impotent drôle!

— Vous vous êtes si noblement conduit, Martin! vous avez montré tant de fermeté, tant de patience!

— De patience! s'écria Martin gaîment; n'étiez-vous pas là, et toujours la même, j'en étais sûr! que me fallait-il de plus? Ma seule présence était un si poignant reproche pour ce chien couchant, que la lui imposer était déjà un triomphe. Mais, dites-moi, mon amour, car les quelques mots que nous pouvons échanger sont précieux, que m'a-t-on dit? Est-il vrai que ce misérable vous ait persécutée de ses hommages?

— Que trop vrai, cher Martin ; et je suis encore en butte à cette persécution; mais mon vrai, mon seul chagrin, était l'inquiétude que vous me causiez. Pourquoi me laisser dans ce doute cruel?

— La maladie, la distance, la crainte de vous faire deviner notre position, l'impossibilité de vous la cacher en écrivant, la certi-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 25 novembre.

nance ne seront admis ni à caution, ni au jugement par le jury. »

Pour comprendre la portée de ce décret, il faut se souvenir que les billets de la Banque étaient tombés dans un complet discrédit; ils étaient admis dans les paiements que moyennant un escompte plus ou moins fort. Le décret de la reine a été déclaré monstrueux, et plus tyrannique encore que le cours forcé des assignats décrété, ordonné par la République française.

Or, la plupart des commerçants de Lisbonne, à qui l'on impose ces valeurs, sont des Anglais; les négociants de cette nation ont plus de deux millions et demi dans le commerce; ils ont réclamé énergiquement auprès de la reine d'abord, puis auprès de leur propre gouvernement. Le ministère anglais pourra bien, dans l'affaire de Cracovie, se contenter de quelques vagues protestations; son commerce n'y est pas intéressé; mais il en est autrement à Lisbonne. Aussi une intervention de sa part devient-elle de plus en plus probable. Une lettre de Portsmouth du 21 novembre porte ce qui suit :

« Un amiral va être envoyé à Lisbonne pour remplacer sir W. Parker dans le commandement de l'escadre, afin qu'il puisse retourner à son poste dans la Méditerranée. Pendant l'état critique des affaires en Portugal, un amiral est rigoureusement nécessaire, et l'amirauté a fait choix du vice-amiral Bouverie pour ce service. Son pavillon sera arboré sur *la Queen* de cent canons, comme à Plymouth. Ce bâtiment a l'ordre de se tenir prêt à partir pour Lisbonne. »

D'un autre côté, on lit dans le *United Service Gazette* :

« La situation critique des affaires en Portugal rend plus que probable que des forces anglaises seront envoyées dans ce pays, y compris un régiment de cavalerie et une brigade des gardes; dans ce cas, quelques-uns des corps destinés pour un service à l'étranger seront embarqués pour Lisbonne. Toutefois, rien n'est encore connu, du moins positivement, quant à la détermination du gouvernement de la reine à ce sujet. »

Quant aux opérations militaires dans le Portugal, la situation n'a guères changé; l'insurrection cependant aurait eu quelques avantages. De nombreux renforts arriveraient à das Antas; le bombardement d'Evora aurait complètement échoué; l'insurrection se serait étendue jusqu'aux Açores, où la ville de San Michael aurait levé l'étendard de la révolte, et une grande partie des troupes se seraient mises du côté des rebelles.

En pareille occurrence, dona Maria a commis une faute énorme en s'aliénant le commerce : Les exaltés politiques pardonnent et s'apaisent souvent; les hommes d'argent jamais.

On lit dans le *Moniteur algérien* :

« Le courrier de l'Ouest, arrivé le 16 novembre, a apporté la nouvelle que Bou-Maza, après avoir échoué dans ses prédications de guerre sainte auprès des tribus kabyles des environs de Tlemcen, comme il avait échoué déjà chez les Beni-Snassen, au Maroc, s'est séparé d'Abd-el-Kader et a pris la route du Sud Est, par Chellala. — Un renseignement venu de Tiaret, par terre, avait attribué ce mouvement à l'émir lui-même, et le bruit s'était même répandu qu'il avait poussé jusqu'au Djebel-Sahri, après avoir fait une razzia sur les Rahman.

» Les Nemenchas ont marché alors contre le village de Khanga-Sidi-Nadji; mais M. le chef de bataillon de Saint-Germain, commandant supérieur de Biskara, est arrivé au secours de ce village avec 300 hommes d'infanterie et un goum des nomades, qui, à leur tour, ont chaudement poursuivi leurs ennemis, sont tombés sur leurs douars les plus rapprochés, et en ont ramené plus de cinq mille têtes de bétail.

» Cette petite guerre, suscitée, comme de coutume, par El-Hasnaoui et par le chérif que nous voyons reparaître dans toutes les tentatives de troubles qui ont lieu dans l'Est, ne paraît pas devoir s'étendre; le cheick El-Arab suffira à l'éteindre ou à la circonscrire. Le cheick, après avoir perdu une partie de ses bagages dans la poursuite, s'est réfugié dans le Djebel-Cherchar, où il trouvera peu d'appui.

» Les pluies, dont la violence a produit tant de ravages dans la province d'Alger, ont été beaucoup plus bénignes dans l'Ouest. On écrit d'Oran que les travaux de culture se développent dans les environs par l'encouragement qui résulte d'une saison favorable.

» Les colons de Saint Denis du Sig viennent d'être mis en possession de leurs jardins et de leurs terres de labour, d'après un allotissement régulier. Ce village aura probablement surmonté à la récolte prochaine les difficultés de premier établissement qu'il a si durement éprouvées cette année. »

ANGLAIS ET CAFRES. — La lutte de l'Angleterre contre les tribus africaines du Sud prend une certaine importance. Le *South African*, journal du Cap, fait ainsi le compte des forces cafres :

Tribus de Créli	18 000	guerriers.
Tribus de Sandill, Macomo et autres Gaïkas	10 000	«
Tribus T'Slambie	8 000	«
Tribus Congos	2 000	«
Tribus Tampu et Mapassa	2 000	«
Le chef Tambu Umterara (1)	12 000	«
	52 000	

Les Anglais ont au Cap 20 000 hommes, dont seulement 4 000 de troupes régulières. Les forces navales sur la côte s'accroissent incessamment. Le *South African* s'exprime en ces termes :

« En réfléchissant que les Cafres sont tous exercés depuis leur enfance au maniement des armes, que leur système de guerre cause aux troupes disciplinées des fatigues excessives, en songeant à la hardiesse et à l'habileté qu'ils ont déployées dans la plupart de leurs entreprises, et en outre aux difficultés résultant de la nature du pays, nous restons convaincus que notre gouvernement doit procéder avec autant de prudence que de détermination, quelles que soient les mesures qu'il adopte, et agir avec ce courage et cette persévérance sans lesquels la colonie ne saurait compter sur un succès décisif. »

On nous adresse la lettre suivante :

Laon, le 20 novembre 1846.

Le ministère vient, dit-on, de nommer une commission chargée d'étudier la question des assurances. Le moment est propice pour traiter ce sujet.

En formulant mes propositions pour une réforme désormais indispensable, propositions que la *Démocratie pacifique* a accueillies dans

(1) Ce chef n'est pas encore ouvertement déclaré contre l'Angleterre.

rance à toujours, ou au moins généralement, la valeur des objets assurés, une notable portion par une autre compagnie. Ce serait bien, ce me semble, ici le cas, pour le gouvernement, s'il ne veut faire plus, de se charger de la garantie de ce surplus dont la compagnie, guidée par une sage prévoyance, cherche à se débarrasser.

Il y a donc lieu, pour ce cas, de créer, dans l'un des ministères, une assurance spéciale. Un seul bureau y suffirait, attendu qu'il ne s'agirait que d'opérer sur des polices présentées par les chefs des établissements qui les auraient rédigées.

Mes premières propositions étant supposées admises, voici la formule de cette seconde partie de mon projet que je recommande à l'attention des hommes compétents et à la vôtre en particulier.

Art. 1er. Les compagnies d'assurances contre l'incendie ne pourraient assurer que jusqu'à concurrence de

60 000 fr. en bâtiments;

20 000 fr. en mobilier et marchandises;

10 000 fr. en grains et pailles en grange, en meule ou en magasin, pour le compte d'un même individu dans une même localité, etc. (On pourrait fixer d'autres chiffres).

Art. 2. Il serait créé, *sous la garantie de l'Etat*, un bureau et une caisse d'assurances pour le surplus de ces valeurs, dont l'intégralité continuerait à être comprise dans la police primitive.

Art. 3. Le directeur de cette administration, qui prendrait le nom d'*Assurance nationale*, serait nommé par le roi.

Une ordonnance royale, rendue sous forme de règlement d'administration publique, déterminerait ses rapports avec l'autorité et les compagnies particulières.

Art. 4. Les caisses d'assurances seraient soumises à la vérification des inspecteurs des finances.

Voilà, je pense, qui serait déjà une grande amélioration, en attendant l'organisation d'un *garantisme* plus complet.

Agréez, etc. B...

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le directeur général de l'administration des douanes vient de publier une circulaire portant transmission du traité définitif conclu le 28 octobre 1844 avec la république de la Nouvelle-Grenade.

— Un arrêté de M. le ministre de l'instruction publique crée une chaire de mathématiques appliquées à la Faculté des sciences de Rennes.

— Le signalement du sieur Dupray, notaire à Saint-Germain, qui est en fuite sous l'inculpation de nombreux faux et abus de confiance, a été envoyé par dépêche télégraphique sur toutes les lignes.

— Par ordonnance du roi, M. X. Marmier, bibliothécaire du ministère de l'instruction publique, vient d'être nommé conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, en remplacement de M. Dravet, décédé.

— On écrit de Constantinople au *Messager* :

« Les démarches que l'ambassadeur de France avait eu l'ordre de

(1) Voir la *Démocratie pacifique* du 6 septembre 1846.

---

tude que la vérité vous serait encore plus pénible que le doute, dit Martin à la hâte, sont les causes de ce long silence. Mais Pecksniff? Ne craignez pas de me tout dire. Ne venez-vous pas de me voir face à face avec lui; ne l'ai-je pas écouté sans le prendre à la gorge? Quelle est l'histoire de ses assiduités? Mon grand-père les connaît-il?

— Oui.

— Et il les encourage?

— Non, répondit-elle vivement.

— Loué soit Dieu de ce qu'il conserve encore son libre arbitre sur ce point!

— Je ne crois pas, reprit Marie, que la chose lui ait été divulguée tout d'abord. Cet homme a eu soin de préparer les voies, et ne s'en est ouvert à lui que peu à peu; du moins, si j'en juge par mon impression. Alors, il m'a prise à part et m'a parlé...

— Mon grand-père?

— Oui; il me dit...

— Ce que le drôle avait dicté. Ne me le répétez pas!

— Il ajouta que je connaissais les qualités du prétendant, sa fortune, sa bonne renommée, la confiance qu'il avait mise en lui; mais, voyant combien j'étais peinée, il m'assura qu'il ne voulait en rien contrarier mes inclinations, il se bornerait à m'exposer les faits, sans insister et sans y revenir. Depuis, il a scrupuleusement tenu parole.

— Et le prétendant? demanda Martin.

— Il a eu peu d'occasions de renouveler ses importunités. Je ne me promenais jamais seule et l'évitais constamment. Ce que je dois vous dire, cher Martin, c'est que l'affection de votre grand-père pour moi est restée inaltérable. Je suis toujours sa compagne. Une profonde tendresse, une touchante sollicitude, sont venues se joindre à son ancienne estime; et je serais son unique enfant, que je ne pourrais désirer un meilleur père. Est-ce un caprice? est-ce une vieille habitude qui survit dans ce cœur devenu si froid pour vous? Voilà le mystère que je ne puis percer. Mais je m'applaudis, et m'applaudirai toujours de lui être restée fidèle. Si, à son lit de mort, son aveuglement se dissipait, je serais là, Martin, pour lui parler de vous.

Martin contemplait avec bonheur cette figure rayonnante.

— J'ai ouï assurer et j'ai lu, poursuivit-elle, que ceux dont les facultés sont depuis longtemps affaiblies, dont la vie effacée tient du rêve, se raniment quelquefois à l'heure de la mort et redemandent les visages familiers qui leur étaient chers jadis, bien que, dans l'intervalle, ils les aient oubliés, méconnus, haïs même. Pensez un peu, s'il reprenait tout à coup son ancien caractère, et qu'avec ses premières impressions sur cet homme, il trouvât en lui son unique ami!

— Je ne voudrais pas vous presser de l'abandonner, ma toute chère, répliqua Martin, dussions-nous languir bien longtemps séparés. Mais l'empire de ce misérable s'est enraciné et s'accroît, je le crains.

Elle ne pouvait le nier. Lent, imperceptible, mais sûr, cet empire avait maintenant atteint son apogée. Elle n'avait aucun crédit près du vieillard, et cependant jamais il ne lui avait montré plus d'affection : inconséquence qui, aux yeux de Martin, témoignait de la faiblesse et du déclin des ans.

— Cette influence va-t-elle jusqu'à la peur? demanda-t-il. L'intimide-t-elle au point de n'oser soutenir son opinion devant ce favori? Tout à l'heure je me l'imaginais.

— Je l'ai cru aussi quelquefois. Souvent, lorsque, nous trouvant seuls comme par le passé, je lui lisais un livre qu'il aimait ou quand lui-même causait gaiement, l'entrée de M. Pecksniff a changé toutes ses manières. Il s'interrompait alors et devenait ce que vous l'avez vu. A notre arrivée ici, il avait ses impétueuses explosions, que M. Pecksniff, avec toute son adresse, ne trouvait pas facile d'apaiser. Mais ces éclairs se sont éteints. Il s'en remet de tout à ce Tartufe, et n'a d'avis que celui qui lui est imposé.

Tel fut l'historique, raconté à voix basse, entrecoupé de fausses alertes, que Marie fit à Martin. Il s'enquit aussi de Tom Pinch, de Jonas, sans trop s'oublier non plus. Car c'est le bienheureux privilége des amants de dire beaucoup en peu de mots, tout en omettant une foule de choses qui les forcent, comme de juste, à revenir. Ils n'en ont pas moins l'art merveilleux de resserrer en une heure plus d'éloquence que n'en peuvent dépenser en un jour les six cent cinquante huit élus qui représentent au Parlement, les royaumes unis de la Grande-Bretagne et de l'Irlande : tous, forcenés adorateurs pourtant, non d'une femme, mais du pays; et c'est là la différence. Car, dans une passion de ce genre, si rarement réciproque, l'usage est d'employer beaucoup de mots pour ne rien dire.

Un avertissement de M. Tapley, un rapide échange d'adieux et de quelque autre chose inutile à ébruiter, une blanche main tendue à Mark, qui la baisa avec la ferveur d'un chevalier errant, une promesse de Martin d'écrire aussitôt son arrivée à Londres, où il devait faire des merveilles — Dieu sait lesquelles! mais il y croyait fermement, — et nos deux voyageurs se trouvèrent hors de l'enceinte pecksniffienne.

— Une bien courte entrevue après une si longue absence! soupira Martin. Mais nous avons bien fait de sortir, Mark; en restant davantage, nous pouvions nous trouver dans une fausse position.

— Ma foi, Monsieur, quant à ce qui est de nous, je ne sais trop, mais je puis bien répondre que si certain mal-appris se fût avisé de revenir, c'est lui, pour le coup, qui se fût trouvé dans une fausse position. Je tenais la porte prête. A la première apparition de la tête de Pecksniff, ou seulement de son oreille, je vous l'écrasais comme une noix dans un étau. C'est pas l'embarras, ajouta Mark, d'un air réfléchi, il est de ces gens qui s'aplatissent.

Un personnage qui se dirigeait évidemment vers la maison de M. Pecksniff, passa près d'eux. Au nom de l'architecte, il leva les yeux, et après avoir fait quelques pas, s'arrêta, et les regarda s'éloigner. Mark Tapley jeta aussi un coup-d'œil en arrière; Martin en fit autant; car l'étranger les avait dévisagés d'une façon peu courtoise.

— Qui peut être ce quidam? dit Martin. Il me semble avoir déjà vu ce visage, et cependant je ne connais pas l'homme.

— Il paraît avoir à cœur de nous familiariser avec sa grimace, reprit Mark Tapley, car il ne se fait faute de nous lorgner. Il devrait être d'autant moins prodigue de sa beauté qu'il n'en a pas à revendre.

Lorsqu'ils furent en vue du *Dragon*, ils aperçurent devant la porte une voiture de voyage.

— Venu en droite ligne de Salisbury, dit Mark Tapley, comptez-y, Monsieur, que cet ostrogoth était là-dedans. Quelque nouvel élève, je gage! Ou bien la commande d'une seconde école primaire, taillée sur le patron de l'autre.

Comme ils se disposaient à entrer, Mme Lupin sortit en courant, et d'un geste de la main, leur indiqua, derrière la voiture, une valise, sur laquelle se lisait le nom de CHUZZLEWIT.

— C'est le mari de miss Pecksniff, souffla la digne hôtesse à Martin. Ne sachant pas sur quels termes vous en étiez, j'ai eu de l'inquiétude jusqu'à votre retour.

— Lui et moi n'avons encore jamais échangé une parole, répliqua Martin, mais comme je ne désire pas de faire plus ample connaissance, je me tiendrai à l'écart. Nous l'avons rencontré sur la route. Je me réjouis qu'il ait si bien pris son temps. Sur ma parole, le mari de miss Pecksniff mène grand train!

— Un beau monsieur, qui est venu avec lui, a retenu la plus belle chambre de la maison, murmura Mme Lupin, jetant un coup-d'œil vers les fenêtres du premier. Il y est maintenant, il a commandé pour dîner tout ce qu'il y a de mieux. Je n'ai de ma vie vu des favoris plus noirs, des moustaches plus reluisantes.

— En vérité? s'écria Martin. Notre abnégation égalant notre sacrifice, nous ne l'en éviterons pas moins. Il ne s'agit, que de quelques heures, après tout, ajouta-t-il, se laissant tomber sur une chaise derrière le petit paravent qui masquait le comptoir. Eh bien, ma chère Mme Lupin, notre visite n'a point eu de succès; je vais à Londres.

— Dieu! Dieu! gémit l'hôtesse.

— Bah! un ouragan ne fait pas plus l'hiver qu'une hirondelle ne fait le printemps. — J'essaierai de plus belle. Tom Pinch a réussi. Avec ses avis pour me guider, peut-être aurai-je même chance. J'avais jadis pris Tom sous ma protection. Dieu me pardonne! dit Martin avec un mélancolique sourire, et il avait promis de faire sa fortune. Peut-être Tom me prendra-t-il aujourd'hui sous sa protection, et m'enseignera-t-il à gagner mon pain!

(*La suite à demain.*)

[illegible] couvent [illegible] de Bonneville.

Le chargé d'affaires du gouvernement autrichien, M. Philipsberg, a employé toute son influence pour obtenir que le canton des Grisons renonce à son vote pour la dissolution de la ligue séparatiste; mais on annonce qu'il a complètement échoué.

— Le conseil communal de Bruxelles a établi une boulangerie communale, qui [illegible] concurremment avec le commerce.

— La compagnie anglo-française qui fait exécuter les travaux du chemin de fer entre le Havre et Rouen, se montre fort irritée que l'on veuille soumettre à une épreuve sérieuse le viaduc de Malaunay; elle assure que si le conseil des ponts-et-chaussées persiste à vouloir imposer sur ce viaduc la charge qu'il a indiquée d'abord, le viaduc n'y tiendra pas. Ces craintes sont concevables; le viaduc de Barentin, construit par elle, s'est écroulé sans qu'on y eût rien placé.

PROMOTIONS. — Par ordonnance royale du 8 novembre, ont été promus sous-lieutenants élèves du génie et admis en cette qualité à l'école d'application d'artillerie et du génie, à Metz, les vingt-six élèves sortant de l'École polytechnique dont les noms suivent :

MM. de Peyronny, Labbe, Le Grix, Hitschler, Cahen, Blondeau, Stammler, Lebesconde de Coatpont, Fromentin de Saint-Charles, de Rosny, Leroux, Guillemard, Loire, Ducrot, Guyot, Bonvallet, Haudouart, Bénier, Mangin, Fulcraud, Garcet, Palisot, Fizeau, Masselin, Gillis, Gagnard.

Ces officiers prendront rang dans le grade de sous-lieutenant à compter du 1er octobre 1846.

— Par décision ministérielle du 13 novembre 1846, et par suite du concours ouvert cette année pour l'admission à l'école d'application d'état-major, entre les sous-lieutenants de l'armée et les élèves sortis de Saint-Cyr, les vingt-deux concurrents dont les noms suivent, ont été, conformément à l'ordonnance du 23 février 1833, nommés élèves à ladite école, savoir :

MM. Martin de Beurnonville, élève à l'école spéciale militaire, sous-lieutenant au 1er carabiniers; Regnier, idem, sous-lieutenant au 4e dragons; Piquemal, idem, sous-lieutenant au 7e cuirassiers, Marquerie, idem, sous-lieutenant au 48e de ligne; Cassin de Kainlis, idem, sous-lieutenant au 3e dragons; Ferey, idem, sous-lieutenant au 2e dragons; Petit, idem, sous-lieutenant au [illegible] léger; Cahen, idem, sous-lieutenant au 2e léger; Pujade, idem, sous-lieutenant au 3e cuirassiers; Wuthier, sous-lieutenant au 5e de ligne; D'Orléans, élève de l'école spéciale militaire, sous-lieutenant au 8e cuirassiers; Perrotin, sous-lieutenant au 6e de ligne; Tissier, élève de l'école spéciale militaire, sous-lieutenant au 8e léger; Duverney, idem, sous-lieutenant au 4e cuirassiers; De Bouillé, idem, sous-lieutenant au 10e cuirassiers, De La Chevardière de la Grandville, idem, sous-lieutenant au 1er dragons; Masson, idem, sous-lieutenant au 5e cuirassiers; Régnier, idem, sous-lieutenant au [illegible] cuirassiers; Villette, sous-lieutenant au 20e de ligne; Rossignol, élève de l'école spéciale militaire, sous-lieutenant au 67e de ligne; Gaillot, sous-lieutenant au 21e léger, Bourgeois, élève de l'école spéciale militaire, sous-lieutenant au 6e cuirassiers.

— *Le Moniteur de l'Armée* annonce que, par décision royale du 20 novembre, ont été nommés pour remplir les fonctions d'officiers d'ordonnance du roi :

M. Aymé, capitaine au corps royal d'état-major, à la disposition de M. le gouverneur de l'Algérie.

M. Frossard, capitaine d'état-major du génie, attaché au dépôt des fortifications.

M. Dupuy-de Podigne, capitaine adjudant aide-major au 71e régiment de ligne, détaché à l'école de tir de Vincennes.

REVUE D'UN JOURNALISTE. — Nous lisons dans la *Revue indépendante* que « Fourier était une imagination désordonnée, *sur laquelle avait déteint le saint-simonisme, et dont les conceptions n'ont été qu'un reflet de cette doctrine.* Aujourd'hui, Fourier est jugé, et tous les bons esprits sont d'accord à cet égard. »

Nous devons penser que c'est par mégarde seulement qu'on a laissé passer dans la *Revue indépendante* cette appréciation, due à un *bon esprit*, qui a jugé sans lire; car s'il avait lu, il aurait sans doute remarqué que le premier ouvrage de Fourier a été publié en 1808, c'est-à-dire vingt ans avant qu'il fût question de saint-simonisme.

MINE D'OR EN AUSTRALIE. — Une mine d'or a été trouvée en Australie, non loin de la ville d'Adelaïde. Cette précieuse découverte n'a point causé autant d'étonnement qu'on pourrait le penser, car on y était en quelque sorte préparé par la richesse et la pureté du métal que rendaient les mines de cuivre, et qui, à ce qu'il paraît, sont des indices de la présence et du voisinage de l'or.

TOUJOURS L'ADULTÈRE. — M. Lorois est restaurateur, et il a une très jolie femme. Quand on est restaurateur et que l'on a une femme, on la place dans un comptoir; et quand la femme est jolie, oh! alors on lui fait faire un comptoir doré sur toutes les tranches, et les consommateurs arrivent en foule pour saluer la reine du lieu. Un mari restaurateur ne saurait se plaindre d'une telle affluence; il est flatté dans son amour-propre en même temps que dans ses intérêts.

Mais une telle prospérité a bien ses inconvénients. Parmi les consommateurs viennent les galants et les papillons, et souvent l'honneur du mari perd tout ce que gagne la bourse du restaurateur. C'est ce qui est arrivé, à ce qu'il paraît, à M. Lorois, qui a porté plainte.

M. le président, à la femme Lorois. — Vous convenez des faits, madame? — Oui, monsieur; mais c'est la faute de mon mari.

Lorois : Ah! par exemple!

La femme Lorois : Mon mari m'avait dit de sourire souvent à M. Léon, parce que c'était une bonne pratique.

Lorois. — Je vous ai dit de sourire, mais pas autre chose... Au comptoir, une femme, c'est pour sourire... mais pas autre chose...

M. le président, à Léon Bélormes. — Et vous, prévenu?

M. Léon. — Je suis seul coupable... je le jure, la main sur mon [illegible]

Le tribunal condamne la femme Lorois à trois mois de prison, et le sieur Léon Bélormes à un mois de la même peine. (*Droit.*)

professeur de l'université de Vienne, et celui-ci, qui n'est après tout qu'un professeur comme ceux qui ont les premiers examiné les réponses des candidats, mais qui a sur eux l'immense avantage d'être Autrichien et d'enseigner à Vienne, présente au chef des études une liste définitive de trois candidats, dont le premier a les plus grandes chances d'être nommé. Souvent, il arrive que sans tenir compte de tous les rapports envoyés de Lombardie, le professeur autrichien ou le chef des études inscrivent d'office au premier rang le nom d'un candidat qui ne s'est point présenté au concours.

Le chef des études ne communique pas directement avec l'empereur, et les volumineux rapports relatifs au concours font encore quelques haltes avant d'arriver au terme de leurs pérégrinations. L'empereur ne tient pas toujours compte de l'avis de ses conseillers; enfin, c'est l'effet d'un heureux hasard si le nom du nouveau professeur se trouve parmi ceux qui ont concouru; et d'un hasard plus heureux et plus rare encore, s'il se trouve parmi ceux qui ont brillé au concours.

J'ai dit que souvent le professeur choisi à Vienne n'avait pas concouru en Lombardie. Cela arrive surtout pour les chaires les plus importantes, c'est-à-dire pour celles qui rapportent le plus. Le chef de la clinique à la faculté de médecine de Pavie est un de ces génies descendus en ligne directe du palais impérial. Il était médecin d'un archiduc, et ce titre suffit pour lui obtenir une des positions scientifiques les plus élevées dans la monarchie. Les étudiants en médecine ont protesté; l'opinion publique s'est prononcée; le professeur lui-même n'a rien négligé pour donner gain de cause aux étudiants et à l'opinion publique, en commettant de ces erreurs grossières, en débitant de ces mots naïfs qui feraient la fortune d'un auteur comique. L'archiduc a étendu sur lui ses ailes protectrices, et le professeur professe.... Dieu sait quoi.

Voyons maintenant si le traitement alloué aux professeurs est suffisant pour les dédommager du sacrifice de leur vie tout entière, car l'homme obligé par état d'enseigner toutes les sciences ne saurait certes se livrer à d'autres occupations. Les professeurs des universités sont assez bien rétribués; mais ceux des gymnases et des lycées, qui se tiennent dans leur chaire depuis huit heures et demie du matin jusqu'à trois heures et demie de l'après-midi, ceux-là reçoivent de huit cents à mille florins (de deux mille à deux mille cinq cents francs.) La manière dont ces appointements sont répartis au gymnase est assez sensée. Le professeur touche huit cents florins pendant les premiers dix ans de service, neuf cents pendant les seconds dix ans, et mille pendant les troisièmes. Il se retire après trente ans d'emploi, avec la pension entière.

La méthode suivie à l'égard des professeurs du lycée et de l'université ne ressemble en rien à celle-ci. Dans le lycée, par exemple, l'un des quatre professeurs perçoit huit cents florins; les deux autres en perçoivent neuf cents, et le quatrième mille, répartition qui a lieu d'après l'ancienneté des professeurs. Mais cette ancienneté, loin d'être absolue, est relative, de façon que le sort de chacun des professeurs est toujours en question. Tel professeur est le plus ancien du lycée de Milan, et touche mille florins; l'un de ses collègues vient à mourir et est remplacé par un professeur d'un lycée de province qui a reçu son diplôme de professeur quelque temps avant le doyen du lycée de Milan. Aussitôt le dernier descend de sa haute position, perd son beau traitement et ne perçoit plus que les neuf cents florins alloués au second professeur.

L'inconvénient d'une semblable disposition se fait encore mieux sentir à l'université, où les traitements, étant plus considérables qu'au lycée, les revirements causés dans les fortunes des professeurs par ces variations subites sont plus graves.

Les professeurs ne sont pas les seuls à plaindre. Les étudiants des universités sont traités comme des écoliers. La place de chacun de ces jeunes gens est marquée sur le banc de l'école, et le professeur ne laisse jamais s'écouler plus d'une heure sans répéter l'appel nominal. Celui des élèves qui ne répond pas toujours est noté sur le livre noir, et la même chose arrive à celui qui adresse quelques mots à voix basse à son voisin. Le professeur n'est, à vrai dire, qu'un maître d'école, car il emploie l'une des deux heures que dure sa leçon à faire répéter aux élèves ce qu'il leur a débité dans la première. En France et en Allemagne, on donne aux jeunes gens les moyens d'apprendre, et on exige qu'ils aient appris; c'est là le but des cours et des examens; en Autriche, on s'enquiert de la façon dont l'élève a étudié, pour juger s'il a appris. Ainsi, qu'un étudiant passe de brillants examens, mais que le livret du professeur porte les mots terribles de *poco diligente*, et le jeune homme, plus prompt peut-être qu'assidu, est exposé à se voir refuser.

Ce système est déplorable, comme tout exercice d'un pouvoir étranger. En effet, les réformes sont presques impossibles, lorsque ceux qui souffrent les abus ne sont pas ceux qui ont à les corriger; et pourtant, malgré les obstacles dont la route des études est semée, c'est vers elle que la jeunesse se dirige. Il y a en Lombardie une génération à peine sortie de l'adolescence, forte et studieuse, qui dédaigne les plaisirs de son âge, qui se défend des illusions du libéralisme, qui renonce à toute pensée ambitieuse ou cupide, pour se vouer à l'illustration des antiques gloires nationales; tous ses efforts se rattachent à ce noble but. Au milieu de la jeunesse dorée qui porte les grands noms historiques de l'Italie et qui achève de s'énerver et de se perdre dans la dissipation et l'oisiveté, on aperçoit les figures graves et sévères des jeunes gens de la classe moyenne. Ceux-ci suivent pour la plupart la carrière des emplois qui fournit aux besoins peu nombreux de leur vie. Aussi font ils deux parts de leur vie : l'une est remplie par le travail obligé, l'autre par le travail de leur choix, et beaucoup d'entre eux destinent la journée aux devoirs de la chaire ou du bureau, la soirée au sommeil, et la nuit à l'étude; ceux-là travaillent sans espoir de récompense. Leur fortune ne s'élèvera jamais au delà de mille florins par an; leur influence sera nulle s'ils veulent demeurer honnêtes; leurs œuvres, mutilées par la censure, devront en outre ne pas fournir de prétexte à l'ombrageuse susceptibilité du gouvernement et de leurs supérieurs. D'ailleurs, leurs moyens sont bornés. S'ils expriment le désir de faire des recherches dans les bibliothèques ou les archives, les portes leur en sont fermées. S'ils veulent se procurer un livre étranger, et qu'ils soient assez riches pour l'acheter, ce qui arrive trop rarement, il leur faudra attendre six mois, peut-être un an, avant de l'obtenir; et si ce livre qu'ils [illegible] pas encore lu, renferme quelques phrases réprouvées par le gouvernement

(1) Voir le numéro du 21 novembre.

prenne l'avance sur la classe moyenne, ou qu'elle se prépare [illegible] celle-ci s'emparer de sa place, comme le tiers-état de France a détrôné l'aristocratie.

Lorsque cette première querelle sera vidée entre les Lombards, lorsque les plus dignes seront les plus influents, alors les Autrichiens auront à compter avec les représentants d'une nation qui leur est de beaucoup supérieure. Dans les écoles, devant les tribunaux, dans le conseil, dans l'armée, ils se trouveront face à face avec des hommes éclairés et forts, déterminés à défendre utilement leur pays. Que les Lombards trouvent en eux-mêmes assez de persévérance et de [illegible] pour établir des manufactures dans leur pays et pour résister pendant quelque temps aux efforts que le gouvernement tenterait sans doute pour les ruiner; que les Lombards sacrifient, s'il le faut, une partie de leur fortune dans ce but, et bientôt l'empire d'Autriche aux abois sera forcé de transiger avec eux. Qu'ils opposent des obstacles légaux aux mesures arbitraires du gouvernement; qu'ils contrecarrent et qu'ils déjouent habilement ses intentions peu protectrices; enfin, qu'ils apprennent, qu'ils connaissent le droit, les finances, l'économie politique, l'histoire; qu'ils s'exercent aux affaires, qu'ils déploient toutes les ressources de l'intelligence dont ils sont si richement doués; qu'ils fassent leur principale préoccupation du bien-être et de l'honneur de leur pays, et l'Autriche choisira bientôt un système de conduite plus conforme au caractère des deux nations. — Les faibles ne s'imposent pas aux forts, et l'aigle n'obéirait pas à l'étourneau, lors même que l'étourneau serait deux fois gros comme lui. Si l'Autriche règne en Italie, c'est que l'esprit italien ne s'est pas encore porté en masse vers les questions de dignité nationale et vers les moyens propres à l'obtenir. La jeunesse de la classe moyenne de Lombardie prend aujourd'hui cette route fortunée. Nul doute que dans un temps plus ou moins rapproché l'Autriche ne renonce à traiter l'Italie en esclave, pour contracter avec elle une alliance honorable dans laquelle les intérêts des deux nations seront convenablement ménagés et équitablement assurés. C'est vers cette solution pacifique que doivent tendre tous les esprits sains et les cœurs généreux. UN ITALIEN.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. D. à Longueville. — Nous avons touché les 18, chez M. N., à qui nous avons laissé le reçu. — Nous nous conformons à vos instructions pour l'adresse.

M. G. à Boulogne. — Mme W. n'avait été inscrite que pour le 1er décembre. — Nous lui expédions le dernier numéro, et elle recevra dorénavant. — Le no du 16 est épuisé.

M. G. à Toulouse. — Nous avons reçu votre lettre, et transmis à notre ami B. l'envoi de L. — Nous attendons des nouvelles plus détaillées. — N'oubliez pas les échantillons de pap. de v., que A. B. vous a remis et recommandé. — Il faut toujours espérer.

M. G. à Nantes. — Nous cherchons, nous trouverons et nous vous répondrons.

Marchés.

Halle aux farines du 24 novembre. — Paris. — Arrivages, 2,350 q. 61 k. — Ventes, 1,689 q. 32 k. — Restant, 16,105 q. 64 kil. — Cours moyen du jour, 53-10. — Cours taxe de quinzaine, 53-54. — Ventes en disponibles : gruaux, 3 q. 14 k. 63-70 à 70-05; 1re marque, 64 q. 37 k. 54-15 à 55-40; 2e marque, 70 q. 65 k. 51-»» à 52-85; 3e marque, »» q. »» k. »»-»» à »»-»»; 4e marque, »» q. »» k. »»-»» à »»-»». — Cuisson, »» q. »» k. — Relevé, 31 q. 40 k. — Ventes à livrer, 1146 q. 70 k. 50-»» à 52-50. — Cuisson, 314 q. »» k. — Revenu, 50 q. 96 k. 39-50 à 52-40.

Halle à la viande. — Marché du 25 novembre. — Bœufs, [illegible]; 1re qualité 1,10; 2e, 1,00; 3e, 0,80. — Veaux, 13880; 1re, 1,10; 2e, 1,00; 3e, 0,80. — Moutons, 1522; 1re, 1,10; 2e, 1,00; 3e, 0,80. — En gros, 61360; 1re, 1,28; 2e, 1,22; 3e, 1,16.

Halle aux beurres, œufs et fromages des 23, 24 et 25 novembre. — *Beurres* (le kil.). En livres, 1,60 à 2,42. — En mottes Isigny, 1,70 à 4,40. — En mottes Gournay, 1,70 à 3,30. — Petit beurre, 1,61 à 1,80. — Beurre salé et fondu 1,56 à »,»».

OEufs (le mille). Du 23 nov. 56 à 88. — Du 24 nov. 40 à 88. — Du 25 nov. »» à »».

Fromages (la dizaine). — Brie, 11 à 40. — A la pie, 5 à 13.

Bourse du 25 novembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	81 80	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— — fin courant	81 70	82 15	81 70	82 05
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 25	117 60	117 25	117 40
— — fin courant	117 30	117 60	117 20	117 45

4 1/2 J. 22 m. dr cours	111 »»	Banq. de Fr. dr cours	[illegible]
4 0/0 J.	103 80	O. V. de Par.	[illegible]
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp.	[illegible]
— fin Ct	» »»	— Gouin	[illegible]
B. du Trés.	» »/»	— Gann.	[illegible]

PRIMES.	fin cour.		prochain.	
3 p. 0/0 ..... d. 50	82 25	82 30	82 35	[illegible]
5 p. 0/0 ..... d. 50	»» »»	»» »»	118 25	[illegible]

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	27 1/2	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM........ Der C.	[illegible]
Récep. Rotsch.	102 »»	BELG. 2 1/2.....	»» »/»
ESP. Dette act.	» »/»	— 4 1/2......	97 3[illegible]
— — pass.	» »/»	— do 1840....	99 1/2
— 3 p. 0/0,	»» »/»	— do 1842....	104 1/2
Dette intérieure	»» »,»	— Banque....	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»» »/»	— do Em. 1841.	»»»» »»
HOLL. 2 1/2	»» »/»	PIÉMONT.......	1210 »»
HAITI....	» »/»	AUTRICHE......	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... [illegible]

INDUSTRIE ET CHEMINS DE FER.	
4 Canaux [illegible]	»»
Act. d J.	»»» »»
Ch. S. G.	1025 »»
V. r. dr.	[illegible] »»
— Ob. anc.	1010 »»
[illegible]	»»
[illegible]	»»
[illegible]	»»
[illegible]	»»
[illegible]	50
[illegible]	»»
[illegible]	75
[illegible]	»»
[illegible]	75
[illegible]	»»
[illegible]	50
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	616 25
[illegible]	»»» »»
[illegible]	[illegible] 50
[illegible]	»»
Orl.-Bord.	[illegible] 50
Mont. à Tr.	510 »»
Paris-Lyon	[illegible] 75
[illegible]	»»
Zinc V. M.	[illegible] »»
Lin Maber.	»»» »»

MARCHANDISES. — HUILES. — Colza disponible, 95-60; courant du mois, [illegible] à 96-50; décembre 97-50; quatre premiers mois 1847, 99 à »».

LILLE. — Colza, 89-50 à »»; lin, »» à »»-»»; œillette rousse, »»; cameline, »»; chanvre, 93. — Voitures, ».

ESPRITS. — 3/6 Montpellier disponible et courant du mois, [illegible] décembre 126 à »»»; 4 premiers 1847, 124 à 125; mois du milieu [illegible]

SAVONS. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible [illegible] fr. les 100 kil.; ordres de livraison, »» fr.

... de trente-huit accords, de jouer toute espèce de morceaux d'église ; étant d'une très petite dimension, il s'adapte, ... | deux superbes partitions, sept albums de chant et piano, deux places pour six concerts, plus 104 morceaux dans l'année. Pourtant rien n'est plus vrai. | 5 h. 1/2 ... — Amours d'une Rose, ... 6 h. 1/2 DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Oiseau de Paradis, Chansons.

En vente, à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2, aux Bureaux de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN POUR 1847.

Un beau volume in-16, orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : **50 CENTIMES**, ET PAR LA POSTE : **80 CENTIMES.**

Les personnes qui prendront à la fois douze Almanachs au Bureau de la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2, les recevront pour CINQ francs. Celles qui nous adresseront de la province une demande FRANCO, accompagnée d'un bon de SIX francs sur la poste ou sur une maison de Paris, recevront aussi FRANCO une douzaine d'Almanachs. Celles qui nous enverront le prix de cent Almanachs, c'est-à-dire 50fr, recevront 130 Almanachs.

On trouve, à la même Librairie, les Almanachs pour 1845 et pour 1846, aux mêmes prix que ci-dessus. — La Librairie sociétaire adresse *franco* son Catalogue à toute personne qui en fait la demande.

ON FAIT QUEUE

Deux Partitions inédites de BEETHOWEN,

100 FR. DE MUSIQUE et 10 CONCERTS pour 24 FR. PAR AN.

POUR AVOIR LES PRIMES CONSIDÉRABLES DE MUSIQUE QUE L'ON DONNE GRATIS RUE NEUVE-SAINT-MARC, 6. — Deux drames lyriques et inédits de BEETHOWEN : RUINES D'ATHÈNES et le ROI ÉTIENNE ; — trois ALBUMS DE CHANT et quatre de PIANO, tous inédits, par les meilleurs musiciens : ADAM, NIEDERMEYER, VERDI, DUPREZ, BOÏELDIEU, CLAPISSON, PANSERON, H. HERZ, H. ROSELLEN, LECARPENTIER, BURGMULLER, F. DAVID, DOEHLER, etc. Voilà ce que reçoit de suite et à la fois toute personne qui s'abonne d'ici au 30 de ce mois à

LA FRANCE MUSICALE, le plus grand et le plus complet des journaux de Musique.

On reçoit, en outre, 104 MORCEAUX DANS L'ANNÉE, et on a droit à DEUX PLACES POUR DIX CONCERTS. Il y a deux Concerts en novembre, quatre en décembre, etc. En échange des Concerts, on donne la GRAMMAIRE MUSICALE, 1 vol. par MARTIN D'ANGERS, à la province. **On s'abonne rue Neuve-Saint-Marc, 6. — Un an, 24 fr. ; la province, 28 fr. — En envoyant un bon franco, on reçoit de suite, franco, les primes annoncées, et le Journal gratis pendant un an.**

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7. — AGRANDISSEMENTS DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES — EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

GALERIES POISSONNIÈRE.

L'ouverture d'un grand Salon de Soieries et de Châles, d'une Galerie spéciale de Confection et d'un Magasin de Toiles et de Lingerie, a eu lieu le 16 novembre.

Les NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS qui viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complète le bel ensemble de ces GALERIES, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des ACHATS CONSIDÉRABLES, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS, une GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES, telles que : GRAND CHOIX DE CHÂLES LONGS, depuis 65 fr. — Idem, CARRÉS LAINE, depuis 29 fr. — PARTIE D'ÉCHARPES NORWÉGIENNES à 3 fr. 90 c. — VISITES NOIRES et DE COULEUR, SATINS A LA REINE et ALCYONE ... à 16 fr. — Idem, en VELOURS TOUT SOIE, 59 fr. — SATINS A LA REINE et ALCYONE pour robes, GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ, 5 fr. 90 c. — PEKINS RICHES, GRANDE LARGEUR, 4 fr. 90 c. — Idem, LARGEUR ORDINAIRE, 3 fr. 40 c. — ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ, ... fr. ... c. — ... VANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE, 2 fr. 45 c. — VELOURS TOUT SOIE, 14 fr. 50 c. — FLANELLES-TARTAN PURE LAINE, 2 fr. 45 c. — FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES, 2 fr. 95 c. — SATINS-LAINE, première qualité, 2 fr. 40 c. — FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE, 40 c. — MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD, à 4 fr. 45 c. — TOILES : BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE. — DAMAS LAINE pour MEUBLES, 1 fr. 50 c. Grands FOULARDS DES INDES, à 4 fr. 95 c. — Etc., etc.

RUE DE RIVOLI, 46, à l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE REGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS,

14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 19, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 44 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 6 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siége social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

EXPOSITION 1844. MENTION HONORABLE. — PROCÉDÉ BAYOL.

H.-F. THOMAS, 11 BIS, RUE DU BAC.

PALETOTS GARANTIS IMPERMÉABLES A LA PLUIE

SEULS CONSERVANT LE PASSAGE A **L'AIR** ET A LA **TRANSPIRATION,**

sans aucune altération des nuances ni de la souplesse, résistant à toute épreuve jusqu'à l'usure de l'étoffe.

CHANGEMENT DE DOMICILE Pour cause d'agrandissement.

MAISON BROUSSE.

FOURNISSEUR DE S. A. R. Madame la Duchesse de NEMOURS.

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau, sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de RICHELIEU, 84.

W. ROGERS

Dentiste de S. H. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INCORRUPTIBLES, posées *sans crochets ni ligatures.*—*Rateliers* complets livrés en 24 *heures.* — 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.)

LES **CIGARETTES PARISS** par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les irritations des Bronches et Poumons, l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Névralgies, Maux de Dents et d'Oreilles ; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat ; 2, 4 et 10 fr. la boîte. Chez PARISS, phar. anglaise, 26, place Vendôme, près le coin de la r. Nve-des-P.-Champs, et chez les principaux pharmaciens des Depts.

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, 5 fr. et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 3.., à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

CAPNISTÈRE.

Nouveau PAPIER A CIGARETTES *sans saveur.* 26 c. le rouleau de 6 feuilles. LARDESNEAULT, pap., r. Feydeau, 21.

DENTS DE 10 A 20 FRANCS, posées en une séance, par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours, en face la rue Montesquieu, entrée galerie Véro Dodat, 33.

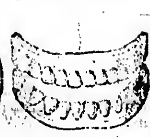
LA LOI POURSUIVRA LES CONTREFACTEURS DES DENTS

OSANAKRISES

POSÉES SANS CROCHETS, SANS LIGATURES.

Avec ces Dents, on peut être soi-même son propre dentiste, et donner à son haleine n'importe quelle odeur. La préparation des OSANAKRISES obvie complètement aux inconvénients des Osanores. M. BURECH a confectionné pendant douze ans les véritables Dents Osanores, et cependant de nouveaux dentistes prétendent aujourd'hui en être chacun les seuls inventeurs et uniques possesseurs, se disant effrontément auteurs, docteurs en médecine, etc., afin de mieux éblouir et tromper le public. — Cabinet de BURECH, dentiste, ex-préparateur d'anatomie au Jardin du Roi, inventeur des Osanores et seul possesseur des Dents OSANAKRISES. Rue du Coq-Saint-Honoré, 16, maison du Bon-Pasteur, Ecole spéciale pour les jeunes Dentistes.






M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 62, boulevard du Temple, expose tous les jours au bazar Bonne-Nouvelle et au Jardin Turc ses râteliers, qui ont obtenu de si éclatants résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ses nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, COMPRESSES, etc., ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

DU

MONOPOLE DES SELS,

PAR LA

FÉODALITÉ FINANCIÈRE.

Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique*, AVEC PRÉFACE, DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES. Par RAYMOND THOMASSY.

Brochure in-8. Prix : 1 fr. ; par la poste, 1 fr. 25 c.

A VENDRE 500 fr. Mobilier, secrétaire, commode, lit, table de nuit, lavabo, table de jeu, table de salon, 6 chaises. — ... fr. Meuble de salon complet. — ... fr. Pendule, candélabres, flambeaux. S'adresser au concierge, r. ...

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

C'est la rupture des traités de 1815 par les trois Puissances absolutistes ?

Qu'étaient les traités de 1815?

C'était la constitution du droit public européen sur le principe qui avait triomphé en 1815, sur le principe absolutiste.

Qu'est-ce donc que la destruction de la république de Cracovie? C'est un coup du ciel! c'est l'événement le plus heureux qui pût venir en Europe au secours du principe de l'indépendance des peuples et de la liberté. C'est le suicide de l'absolutisme.

Il existe en Europe une Puissance dont la constitution est un outrage à la raison, au droit, à la liberté, une monstruosité dans l'ordre moderne, une protestation vivante contre le principe sacré de l'indépendance des nationalités; c'est l'Empire d'Autriche, cet Empire assis sur l'oppression de la nationalité polonaise, de la nationalité bohême, de la nationalité hongroise, de la nationalité italienne....

Eh bien! cet Empire caduc, qui doit crouler au premier ébranlement provoqué en Europe par le souffle de la liberté, que le développement invincible de la force vive des nationalités réduira fatalement aux proportions d'un Archiduché; cet Empire, qui ne tirait sa cohésion artificielle que des intérêts absolutistes et du droit public de 1815, c'est lui qui rompt les traités de 1815! Et pourquoi? pour s'annexer un État de 130 mille âmes!

Et il est excité à cette rupture insensée, par qui? par la Russie; par la Russie qui doit compte à l'Europe et à l'humanité de la Pologne, d'une partie de la Scandinavie, et qui doit être et sera réduite, quand triomphera le principe de l'indépendance des peuples, à n'être qu'un Empire moscovite et asiatique.

On dit que quand Dieu veut détruire les principes vieillis et oppresseurs, il suscite à leurs représentants un esprit de vertige et d'aveuglement qui les fait périr par l'abus même de ces principes. S'il y eut jamais dans l'histoire un fait où cet esprit d'aveuglement fut éclatant, où le doigt de Dieu fut manifeste, c'est, à notre sens, l'acte inouï dont le monde vient d'être témoin.

Si, dans cette circonstance, la Prusse, comme il est permis de le supposer, a été clairvoyante, nous pensons qu'elle n'a prêté les mains à l'attentat de Cracovie qu'en vue de l'anéantissement de l'Empire d'Autriche, anéantissement qui, dans un temps donné, en sera la conséquence. La Prusse doit porter en elle l'instinct de l'Unité allemande; elle est destinée à passer un jour, bientôt peut-être, au principe de la liberté; car, à l'aide de ce principe seulement, elle pourra réaliser à son profit cette grande et bienfaisante Unité.

Que les amis de l'indépendance des peuples et de la liberté entonnent donc un chant de triomphe et d'avenir, sur les débris des traités de 1815, et que la France se réjouisse!

Que parle-t-on de protestations et de remontrances aux Puissances du Nord? Que parle-t-on de demander à ces Puissances la reconstitution de l'État de Cracovie? La reconstitution de Cracovie par ces Puissances, ce serait la reconstitution des traités de 1815 et du droit absolutiste. Cracovie doit être considérée comme la dernière victime immolée par le droit du passé sur l'autel de l'avenir et de la liberté.

Laissez, laissez l'holocauste s'accomplir et PRENEZ ACTE DU SACRIFICE. Laissez Cracovie mourir. Cracovie ressuscitera avec la Pologne, avec la Hongrie, avec la Finlande, avec la Bohême, avec l'Italie, avec tous les peuples sur lesquels l'oppression a scellé la DANCE et de la LIBRE ASSOCIATION des Nationalités. Proclamez cette ère nouvelle et marchez avec sagesse, avec calme, mais avec résolution, dans la toute-puissance du Droit nouveau, de votre propre droit, du droit qui s'établira bientôt sur le cadavre de l'absolutisme, mort par un suicide et mort pour ne pas ressusciter!

L'Organisation du Travail.

Toutes les fois qu'une grande transformation doit s'accomplir dans la société, l'on voit circuler partout certaines formules qui n'ont pas encore un sens bien déterminé pour tout le monde, mais qui servent d'abord de mot de ralliement aux partisans du progrès. Pendant la dernière moitié du dix-huitième siècle, la France éprouvait le besoin d'un nouveau système gouvernemental; elle sentait qu'il fallait en finir avec les privilèges de caste, avec la féodalité, avec le bon plaisir, avec les mauvaises traditions du moyen-âge; et ce m t qui devait être proclamé si solennellement au jeu de Paume: *Il faut à la France une constitution*, courait déjà dans toutes les bouches.

En 1780, si l'on avait demandé à tous les hommes qui appelaient une convocation des Etats-Généraux, quelles institutions politiques ils attendaient de cette assemblée, si on les avait sommés de définir la future constitution du pays, il est probable qu'on n'aurait pas trouvé chez eux des idées bien précises, ni surtout bien généralement acceptées. Il y avait du vague et de la diversité dans la manière dont chacun se représentait la réforme politique à venir. Les nobles, les parlementaires, les simples bourgeois et artisans avaient des idées différentes sur les caractères de la transformation qu'ils réclamaient tous, mais tous voulaient une constitution pour la France, tous voulaient une représentation nationale, tous voulaient instinctivement un régime plus régulier, plus libéral que le gouvernement de la cour. Toutes les voix se réunirent dans un même cri, et ce cri puissant fit écrouler le vieil édifice de la routine et du privilège.

Aujourd'hui, ce n'est pas un bouleversement politique, c'est une transformation sociale qui se prépare, et les symptômes avant-coureurs de ce grand mouvement ressemblent à ceux qui annoncèrent 89. Comme à la fin du dix-huitième siècle, il est un mot prononcé par tous les hommes dont le cœur est jeune et qui ont foi dans l'avenir. Ce mot leur sert à se compter, à se grouper, à former une armée pacifique, mais imposante par sa masse. Aujourd'hui la devise de tous les hommes qui sentent les vices économiques de la société actuelle, qui voudraient que le pain du travailleur fût assuré, que les fraudes commerciales fussent réprimées ou prévenues, que la concurrence anarchique cessât d'enfanter l'agiotage, l'accaparement et la banqueroute, le mot d'ordre de tous ceux qui déclarent la guerre, non plus à la féodalité du moyen-âge, mais à la féodalité industrielle, c'est *organisation du travail*.

Assurément cette formule n'a pas un sens précis pour tous ceux qu'elle rallie, pas plus que les mots de constitution, de représentation nationale et de liberté n'avaient un sens bien défini pour tous les vainqueurs de la Bastille; assurément les conditions de l'organisation du travail ne se présentent pas de la même manière à tous les esprits, mais qu'importe! ceux qui acceptent cette devise sont d'accord sur les défauts, sur les misères, sur les plaies de notre société, sur la nécessité d'une transformation économique et sociale. Ils savent tous reconnaître l'ennemi commun et ne rompront pas les rangs pendant le combat. Ils s'entendront aussi

par le capital en serf et en corvéable, en un mot d'effacer la limite qui sépare aujourd'hui les castes industrielles, comme la grande révolution a détruit les barrières qui partageaient la nation française en plusieurs castes politiques;

De rendre le travail assez lucratif, assez salubre, assez permanent pour assurer à la classe laborieuse non-seulement la satisfaction de ses besoins, mais le développement de ses facultés et l'essor de ses tendances légitimes.

Voilà ce que désirent les partisans, chaque jour plus nombreux, de l'organisation du travail. S'il existe des moyens pratiques de réaliser ces conditions; si le 19e siècle, plus heureux que le 18e qui procéda par tâtonnements à la transformation politique, peut d'avance esquisser le plan qu'il suivra dans le travail de transformation sociale, il n'est pas douteux que les amis de l'organisation du travail, déjà unis dans le jugement sévère qu'ils portent sur l'état actuel de l'industrie, unis par le vague sentiment qu'ils ont d'un meilleur avenir, se mettront facilement d'accord sur les procédés à suivre pour obtenir les résultats cherchés par tous.

Jusqu'ici le premier devoir de la presse socialiste n'était pas de discuter dans tous ses détails l'organisation qui doit présider aux relations industrielles de l'avenir; il fallait d'abord que l'engouement excité par le triomphe des idées économiques et par l'avénement politique de la classe moyenne se dissipât, qu'un grand nombre de bons esprits sentissent malgré tout le prestige du libre commerce et de la charte quels sont les vices de notre situation. Il fallait que l'*organisation du travail* fût désirée par un parti assez compacte, assez puissant pour l'obtenir. Aujourd'hui, nous voyons cette formule inscrite sur le drapeau d'une armée nombreuse recrutée dans tous les camps politiques et dans le camp de l'économisme lui-même. Le moment est venu d'adopter un plan de campagne, de s'éclairer sur la marche à suivre. Pour nous, l'organisation du travail n'est pas seulement un vœu, c'est un ensemble d'idées que nous soumettons une à une à l'examen de la presse et du public. Les journaux qui veulent sérieusement le progrès social prouveront leur bonne foi en se ralliant à nos vues ou en les combattant, chacune à leur tour, avec des armes loyales.

Symptômes de transformation sociale.

On lit dans l'*Impartial de Besançon*:

La vie des sociétés, dans les diverses phases de son développement, offre une incontestable analogie avec la vie des individus. L'enfance, la jeunesse, la maturité, la vieillesse, la décrépitude et la mort, résument l'histoire des nations, comme la biographie de chaque homme. La ressemblance que nous signalons se manifeste encore sous un autre aspect. Ainsi la société, comme l'individu, agit conformément à ses croyances bonnes ou mauvaises. Comme lui, elle s'élève ou s'abaisse, se perfectionne ou se corrompt, selon les influences auxquelles elle est assujettie, selon les doctrines où elle prend les mobiles de son activité.

Mais pour apprécier exactement sa puissance morale, pour avoir la mesure de sa force intellectuelle, il ne faut pas chercher un type, un terme de comparaison dans la classe des hommes remarquables par l'élévation de la pensée, par les qualités de l'esprit pénétrant et sagace, par la généreuse hardiesse des conceptions. La société n'a pas de génie; elle n'a qu'une intelligence médiocre et routinière. Ce qui le prouve, c'est l'indifférence, le dédain qu'elle témoigne tout d'abord pour les

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 27 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

TROISIÈME PARTIE.

XVII.

Suite de l'entreprise de M. Jonas et de son ami.

Parmi tant d'admirables qualités, M. Pecksniff en avait une spéciale: c'était de redoubler d'hypocrisie dès qu'il se voyait démasqué. Pierre venait-il à éventer la mèche, il se retournait vers Paul sans perdre un moment, et ouvrait une autre tranchée, ne fût-ce que pour s'entretenir la main. Jamais il n'avait été plus édifiant qu'après la découverte de Pinch; jamais si tendre en son humanité, si exalté en sa vertu qu'au moment où Martin le stigmatisa de son mépris.

Muni d'un surplus de sentiment et de moralité dont il lui fallait se défaire à tout prix, M. Pecksniff n'entendit pas plutôt annoncer son gendre qu'il se mit en devoir de débiter sa marchandise. Accourant en hâte au salon, il saisit le nouveau-venu dans ses bras, et s'écria, les yeux levés au ciel, l'inquiétude peinte sur les traits:

— Jonas! ma fille... mon enfant, va-t-elle bien? N'est-il rien arrivé?

— Ah! ça, vous y voilà encore! répliqua son gendre. Même avec moi! En finirez-vous... hein?

— Dites-moi seulement qu'elle va bien! reprit M. Pecksniff. Avant tout, dites-moi qu'elle va bien, mon fils.

— Je ne sache pas qu'elle soit malade, répliqua Jonas, se dégageant de l'étreinte de son beau-père; ni qu'il lui soit rien arrivé, à *elle!*

— Il ne lui est rien arrivé! s'écria M. Pecksniff, se laissant tomber sur la chaise la plus proche, et rajustant ses cheveux. Rien! je rougis de ma faiblesse, mais c'est plus fort que moi, Jonas. Merci! je me sens mieux. Et mon autre enfant, comment va-t-elle? mon aînée, ma Cherry-Mimi-Minette? dit M. Pecksniff, inventant un petit nom folâtre dans sa recrudescence de gaieté.

— A peu près comme de coutume, je pense, répliqua Jonas, consommant force sels et vinaigre. Vous savez qu'elle a un galant, je suppose?

— Je l'ai appris de bonne source; je le tiens d'elle-même. Je ne prétends pas nier mon émotion à l'idée de perdre la seule fille qui me reste, Jonas — j'ai peur que nous ne soyons enclins à l'égoïsme, nous autres parents; oui, je le crains — mais l'étude de ma vie a été d'en faire l'ornement du foyer domestique: c'est là que ma Cherry est appelée à briller.

— En ce cas, elle n'a pas de temps à perdre, vu qu'elle est passablement ternie, dit Jonas avec son aimable franchise.

— Voilà maintenant mes filles pourvues, heureusement pourvues; je n'ai donc pas travaillé en vain!

M. Pecksniff se fût exprimé exactement de même si l'une de ses filles avait gagné un lot de trente mille guinées à la loterie, ou bien ramassé dans la rue une bourse pleine d'or, que personne n'eût réclamée. Dans l'un ou l'autre cas il eût fait pleuvoir ses bénédictions patriarcales sur la tête favorisée du sort, se louant et se remerciant de lui avoir préparé cette heureuse chance dès le berceau.

— Si nous parlions d'autre chose, hein? reprit Jonas sèchement; quand ce ne serait que pour changer. Qu'en dites-vous?

— Comme il vous plaira. Ah! mauvais plaisant! vous vous moquez du pauvre vieux papa! vous en riez. Eh bien! il le mérite, et en prend son parti, car il trouve sa récompense dans ses sentiments. Venez-vous me tenir compagnie, Jonas?

— Non. J'ai avec moi un de mes amis.

— Amenez-le! s'écria M. Pecksniff dans un accès d'hospitalité. Amenez-moi tous vos amis!

— Celui-là n'est pas de ceux qu'on amène, dit Jonas avec mépris. J'aurais bonne grâce à « l'amener » chez vous pour se régaler! Je ne vous en remercie pas moins; mais il est un peu trop haut perché pour le traiter sans façon, Pecksniff.

Le digne homme dressa les oreilles: son intérêt s'éveillait. Une haute position était pour lui synonyme de vertu, de bonté, de sens, de génie: ou, pour mieux dire, c'était une dispense de tout cela, quelque chose qui valait infiniment mieux. Un homme qui pouvait toiser M. Pecksniff du haut de sa grandeur, avait tout droit à sa déférence, à ses respects, à son humilité. Il en est toujours ainsi des grandes âmes.

— Je vous dirai ce que vous pouvez faire, si ça vous va, dit Jonas, vous n'avez qu'à venir dîner avec nous au *Dragon*. Nous avons été forcés hier soir d'arrêter à Salisbury pour affaires, et je l'ai décidé à m'amener ici ce matin dans sa voiture, c'est-à-dire pas dans la sienne, car nous avons versé cette nuit, mais nous en avons pris une de louage, ce qui revient au même. Prenez garde à vos façons et à vos paroles; car je vous préviens qu'il n'est pas habitué à toute sorte de monde. Il ne voit que des gens de la première volée.

— Quelque jeune noble à qui vous aurez prêté de l'argent à gros intérêts? Eh! eh! reprit M. Pecksniff, le menaçant gaiement du doigt; je serai enchanté de faire la connaissance de cet enfant prodigue!

— Prêter! se récria Jonas; moi, lui prêter! Quand vous aurez un vingtième de sa fortune, vous pourrez fermer boutique! Nous serions joliment dans nos affaires, allez! si, en nous cotisant, nous pouvions acheter rien que son mobilier, son argenterie, ses tableaux! C'est bien lui qui emprunterait à un Montaigue! Depuis que j'ai eu la chance — allons! pourquoi ne dirais-je pas l'adresse — de me faire donner un intérêt dans la Compagnie d'assurances dont il est président, j'ai empoché... Bah! peu importe ce que j'ai empoché, dit Jonas, paraissant reprendre tout-à-coup sa méfiance habituelle. Vous me connaissez, et vous savez que je n'aime pas à bavarder de ces choses-là. Tant y a que j'y ai gagné... une misère.

— Réellement, mon cher Jonas, s'écria M. Pecksniff avec chaleur, c'est un homme à traiter avec les plus grands égards! Désirerait-il voir l'église? S'il a du goût pour les beaux-arts, — et je n'en doute pas d'après ce que vous me dites de son entourage, — je puis lui envoyer quelques-uns de mes portefeuilles. La cathédrale de Salisbury, mon cher Jonas, poursuivit M. Pecksniff — l'offre de ses portefeuilles et son désir de se montrer tout à son avantage, le ramenant à sa phraséologie d'artiste; — la cathédrale de Salisbury est un monument plein de vénérables souvenirs, propre à faire naître les plus nobles émotions. Là, nous contemplons l'ouvrage des siècles passés. Là, nous prêtons l'oreille aux accords solennels de l'orgue, tout en errant à travers les ailes du cloître, en admirant le jet hardi de ses pilastres. Nous possédons des dessins de ce célèbre édifice, vu du nord, du sud, de l'est, de l'ouest, du sud-est, du nord-ouest...

Pendant cette digression, et même durant tout le dialogue, Jonas n'avait cessé de balancer sa chaise, ses deux mains dans ses poches et la tête penchée de côté, d'un air narquois. Ses yeux, en regardant M.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 26 novembre.

premier a proposé le reboisement comme un préservatif contre l'invasion des fléaux qui naguères ont porté la désolation et la ruine dans une des plus belles contrées de la France.

Longtemps on a ri de cette idée; et maintenant voici que les journaux semblent s'être donné le mot pour faire valoir les indications de la science sociale. Ils conseillent d'opposer le reboisement aux éventualités de l'inondation. Le gouvernement se préoccupe de l'utilité de cette mesure, et il en fait espérer la prochaine adoption.

Naguères encore, pour le soulagement des misères publiques, on comptait uniquement sur les ressources éventuelles et facultatives de l'aumône. L'aumône, qui a eu souvent l'inconvénient d'offrir une prime au vagabondage, à la fainéantise, était considérée comme le *nec plus ultra*, l'effort suprême de la providence sociale. Quant aux spéculations de la science sur les moyens de restreindre l'indigence assez pour la ranger parmi les faits exceptionnels, on les considérait comme les rêves d'une imagination malade. Et pourtant aujourd'hui on reconnaît qu'il y a autre chose à faire que de jeter l'insuffisante aumône dans le gouffre toujours béant de la misère; on reconnaît que la charité ainsi appliquée s'épuise en efforts stériles, qu'elle est débordée par l'extension du paupérisme, qu'elle essaie de remplir le tonneau des Danaïdes. On reconnaît que la science sociale, mise au service de la charité, est bonne à quelque chose. Après avoir longtemps rôdé avec défiance autour d'elle, on l'aborde enfin, et on lui emprunte quelques-uns de ses procédés; déjà on s'habitue aux combinaisons qu'elle expose pour l'association des intérêts, pour l'organisation du travail, et l'on s'ingénie pour établir des ateliers où les familles pauvres puissent trouver du travail et du pain.

Ces indices encore vagues d'une transformation devenue nécessaire ne laissent pas de faire pressentir le succès d'une science qui a eu tant de difficultés à vaincre pour se faire pardonner la nouveauté de ses systèmes et pour acquérir le droit de cité.

Quelques journaux anglais avaient accusé le gouvernement du roi Louis-Philippe, ou plutôt le roi lui-même, d'être d'accord avec la Russie sur l'affaire de Cracovie; voici maintenant qu'un autre journal anglais porte la même accusation contre lord Palmerston. Que faut-il en conclure? Que l'accusation est également dénuée de fondement des deux parts? Non, nous ne répondrons pas cela, par l'excellente raison que nous n'en savons absolument rien.

Et, après tout, les moralistes qui s'indigneraient à la seule pensée que la diplomatie moderne emploie des subterfuges plus ou moins blâmables, outre qu'ils seraient naïfs, se montreraient bien inconséquents. L'histoire du passé nous révèle une foule de faits, inconnus des contemporains, et qui ne sont rien moins qu'à la louange des hommes d'Etat de tous les pays et de tous les siècles. Par quel miracle ceux de notre temps auraient-ils seuls la faculté de gouverner avec une bonne foi renouvelée de l'âge d'or? Nos marchands, nos légistes, n'ont pas, ce nous semble, gagné en moralité sur ceux du moyen-âge ou de l'antiquité. Exigerait-on des gouvernants seuls une perfection morale que l'on ne demande pas au vulgaire? — Et d'où naissent toutes ces astuces, toutes ces fourberies, toutes ces trahisons dont gémissent nos philosophes? De l'ordre social faux, incohérent, morcelé, de l'antagonisme des

sous le plus strict incognito; il n'était accompagné que par le général Montenegro et son secrétaire intime, M. Rommaldo Mon.

— M. le comte de Chambord, parti de Frohsdorff le 15, ainsi que Mme la comtesse de Marnes et Mme la duchesse de Berri, a rencontré le 16, à Bruck, la princesse de Modène, à qui il avait été marié le 7 par procuration. Le prince a demandé que la messe du mariage fût célébrée à Bruck, ainsi que la bénédiction nuptiale et le renouvellement du mariage en personne. La cérémonie a eu lieu dans une chapelle dépendant d'un couvent de la ville. L'archiduc Maximilien, l'archiduc Ferdinand d'Autriche, oncle de Mme la comtesse de Chambord, et l'archiduc Ferdinand d'Autriche d'Este, frère du duc de Modène, étaient présents. Après la bénédiction nuptiale, les deux époux sont partis pour Frohsdorff par un train spécial du chemin de fer.

— Dimanche dernier, nous écrit-on de Houdan (Seine-et-Oise), une meule de blé a été brûlée.

— L'*Echo de la frontière* dit que l'administration des douanes en France vient de dispenser de la visite à la frontière du Nord les bagages des voyageurs qui arrivent par la voie du chemin de la Belgique.

— Les correspondances de la Plata annoncent que les hostilités contre Montévidéo ont été reprises le 13 septembre par le général Oribe. Ainsi se trouve confirmé tout ce que nous avons dit sur les causes de la rupture des négociations.

— Par suite d'une erreur de traduction, on lit ce matin dans la plupart des journaux, en tête des pièces officielles concernant l'affaire de Cracovie: *Nous, Ferdinand d'Este*, etc.; il faut lire: *Nous, Ferdinand Ier*, etc.

La dynastie régnante d'Autriche descend de François, duc de Lorraine, qui épousa en 1736 Marie-Thérèse, et fut élu empereur d'Allemagne en 1745. (*Moniteur.*)

— Le gouvernement français vient d'envoyer, dit un journal, une mission à l'empereur du Maroc, dans la capitale même de son empire, où personne n'a encore pénétré d'une manière officielle, les ambassadeurs s'étant toujours arrêtés jusqu'à présent à Fez et à Mequinez.

M. de Chasteau, chargé d'affaires du roi au Maroc, est le chef de cette mission, qui partirait de Tanger pour Mazagan par mer, et de là par terre jusqu'au Maroc.

— L'ambassadeur de France à Madrid a ouvert une souscription en faveur des victimes des inondations de la Loire.

— Les électeurs censitaires et départementaux des onze sections dont se composent les 5e, 6e, 7e et 8e arrondissements de Paris se réuniront, dimanche prochain, dans les lieux indiqués ci-après, pour procéder à l'élection, dans chacun de ces arrondissements, de trois membres au conseil général de la Seine, remplissant les fonctions de conseillers municipaux de la ville de Paris:

5e arrondissement. — Première section, à la mairie, rue de Bondy; deuxième, à l'école, cour des Miracles, place du Caire; troisième, à l'école, rue des Vinaigriers, 47.

6e arrondissement. — Première section, à la mairie, rue de Vendôme; deuxième, à l'école, rue Neuve-Saint-Laurent; troisième, à l'école des filles, rue Sainte-Elisabeth.

7e arrondissement. — Première section, à la mairie, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie; deuxième, à l'école, rue de l'Homme-Armé.

8e arrondissement. — Première section, à la mairie, place Royale; deuxième, dans les bâtiments des Quinze-Vingts; troisième, à l'école des filles, rue de la Roquette.

TROUBLES DE TOURS. — On écrit de cette ville, 24 novembre: La soirée de dimanche a été aussi triste que celle de samedi, et peu s'en est fallu qu'on en vint aux moyens extrêmes pour repousser l'émeute. Vers six

nous annoncions il y a quelques jours le retour à la santé, est mort à l'hospice Saint-Esprit le 20, à dix heures du soir.

» *La mort de ce prévenu a produit dans notre ville une vive impression, dont chacun appréciera la nature et les motifs.* »

» L'autopsie du cadavre a été faite hier en présence de M. le procureur du roi et de plusieurs médecins. »

VARIÉTÉS.

Critique littéraire.

LA GUERRE DES PAYSANS, par ALEXANDRE WEILL; 1 vol. format anglais. Librairie d'Amyot, 6, rue de la Paix.

Il y a eu jusqu'ici, dans l'histoire de la civilisation, trois grandes époques de critique, trois siècles où le genre humain se repliant sur lui-même a demandé au passé compte de son existence, brisé et transformé les doctrines qui avaient présidé à son développement. La première de ces époques correspond à la prépondérance de la philosophie alexandrine, elle aboutit au christianisme; la seconde procède de la renaissance, et elle aboutit à la réforme; la troisième commence au dix-huitième siècle, elle atteint son complet développement négatif dans la révolution française, et se continue de nos jours pour aboutir à une régénération sociale plus ou moins rapprochée.

Lors du développement de l'école critique d'Alexandrie, la mission des vieux cultes était terminée. Les dieux de la Grèce, de l'Egypte et de l'Asie avaient perdu leur signification symbolique; ils étaient devenus des types purement conventionnels ou humains. Jupiter n'était plus l'air ni la foudre, c'était un époux infidèle, un séducteur vulgaire des filles des hommes; le terrible Siva de l'Inde n'était plus, malgré son attelage de tigres, que le débonnaire Bacchus, et l'Intelligence, Pallas, qu'une prude vivant en compagnie d'un hibou. La comédie d'Aristophane et la tragédie d'Euripide avaient usé tous leurs sarcasmes sur ces dieux-hommes, et la philosophie, qui d'abord fut leur victime, avait fini par arracher l'auréole à toutes ces divinités, que la poésie et le peuple avaient défigurées à l'envi. Mais après ces philosophes il en vint d'autres qui se dirent que le genre humain ne pouvait pas avoir été si longtemps la dupe de contes absurdes, et les voilà qui se mettent à fouiller les croyances religieuses, à les expliquer, à les reconstruire. Ce fut la première tentative de conciliation entre la philosophie et la religion, entre le sentiment et la logique, mais il était trop tard; les doctrines d'Alexandrie demeurèrent dans le domaine de l'abstrait, la réaction ne fut qu'officielle, les temples restèrent déserts et les oracles cessèrent. Il était réservé à une idée, fille aussi de l'Orient mais plus large et plus neuve, de remplacer dans la direction de l'humanité le polythéisme qui s'en allait.

Il fallait une science qui fût aussi une croyance, qui fût dans la tradition de l'humanité, mais résumât les aspirations plus larges qui flottaient dans les esprits, et satisfît surtout cette tendance à l'unité que les Romains avaient déjà incarnée dans le monde matériel. Le christianisme réunissait ces avantages; il contenait assez d'originalité pour frapper d'abord, et assez de tradition pour être accepté par les esprits imbus de la philosophie de Platon. Il contenait de plus un élément militant qui devait être tout-puissant alors. Les hommes étaient partagés en deux classes, l'une qui se gorgeait de tous les plaisirs de la matière, l'autre qui restait à l'écart, les re-

---

Pecksniff, pétillaient de tant de ruse que ce dernier s'interrompit et lui demanda à quoi il pensait?

— Sur mon âme, répondit-il, si je savais à qui vous comptez laisser votre argent, je pourrais vous mettre à même de doubler votre capital en moins de rien. Ce ne serait pas un mauvais coup que d'accaparer en famille de pareils bénéfices. Mais c'est que vous êtes si retors!

— Jonas! s'écria M. Pecksniff, profondément ému, je ne suis point un diplomate; j'ai le cœur sur la main. La plus grande partie des économies, assez rondes, que j'ai amassées dans le cours d'une carrière qui, je m'en flatte, n'a pas été sans gloire et sans utilité, est déjà donnée par écrit, — reprenez-moi, mon cher Jonas, si je m'emploie pas les expressions techniques, — donnée, dis-je, avec des assurances d'estime que je m'abstiens de répéter, avec des garanties qu'il est superflu d'énumérer; léguée, en un mot, à une personne dont je veux, dont je dois taire le nom, mais que je n'ai pas besoin de nommer»

Ici, il serra la main de son gendre, comme pour ajouter: Dieu vous bénisse! soyez-en économe quand vous l'aurez.

M. Jonas hocha la tête, rit, et changeant d'idée, déclara que « non; » que « charité bien ordonnée commençant par soi-même, il garderait ses conseils pour lui. » Il ajouta qu'il allait faire un tour de promenade, et M. Pecksniff insista pour l'accompagner: il déposerait en même temps sa carte chez M. Montaigüe, ce qui lui servirait d'introduction pour le dîner.

Durant la course, M. Jonas conserva cette réserve soupçonneuse qui l'avait plusieurs fois arrêtée à propos. Il ne fit nul effort pour se concilier M. Pecksniff, mais affecha, au contraire, plus de rudesse et de grossièreté que de coutume; aussi, loin de soupçonner son véritable but, le digne homme se prêta-t-il tout entier à l'attaque, car il est dans la nature d'un fripon, de croire les outils qu'il emploie indispensables à ses ruses; et sachant comment il s'y prendrait en pareille occurrence, M. Pecksniff se disait: Si le jeune homme voulait tirer de moi quelque chose, il serait poli et obséquieux.

Plus Jonas repoussait les questions, les conjectures, plus M. Pecksniff devenait pressant, plus il insistait pour avoir accès dans cet Eldorado, qu'il n'avait qu'obscurément entrevu. Pourquoi cette froideur entre amis? Pourquoi des secrets entre parents? Que serait la vie sans la confiance? Si le préféré de sa fille, l'époux de sa chère Mercy, auquel il l'avait remise avec tant d'orgueil et d'espoir, si cet élu de son choix n'était le point verdoyant dans l'aride désert de son existence, où trouverait-il une oasis?

M. Pecksniff ne se doutait guères de ce que recélait le point verdoyant sur lequel il posait le pied. Il ne croyait pas dire si vrai, lorsqu'il proclamait que « l'or n'était que poussière! »

Aiguillonné par l'espérance de frapper Pecksniff à l'endroit sensible où lui-même souffrait si cruellement, à la bourse, Jonas prenait un malicieux plaisir à enlacer la proie dans les rets qu'il venait lui tendre. Il laissait échapper peu à peu et par bribes d'éblouissants aperçus de l'Anglo-Bengali plutôt qu'il n'en faisait parade devant son avide auditeur. Stimulé par un sentiment de basse perfidie, il laissa M. Pecksniff libre de croire, si cela lui convenait — et cela lui convint, — que lui, Jonas, se sentant complètement dépourvu des grâces du maintien, du don de la parole, désirait se faire bien venir de Mme Montaigüe, en lui présentant un homme si richement doué sous ce double rapport, et si bien en mesure de suppléer à ce qui manquait à son gendre.

Aussi M. Pecksniff, amorcé avec tant d'artifice, arriva-t-il à l'heure du dîner, plus suave, plus onctueux, plus rayonnant que jamais. La franchise du gentilhomme campagnard, le goût épuré de l'artiste, la tolérance de l'homme du monde; la philanthropie, la piété, l'indulgence, confondues et flexibles au point de se prêter à tout, se peignaient dans les traits de M. Pecksniff lorsqu'il échangea une poignée de main avec le hardi spéculateur, le grand capitaliste, Montaigüe.

— Soyez le bienvenu, Monsieur, dans notre humble village! Nous sommes gens primitifs, monsieur Montaigüe, agrestes, mais sincères; nous savons apprécier l'honneur de votre visite, ainsi que peut le certifier mon gendre bien-aimé. C'est étrange, poursuivit Pecksniff, pressant la main de Tigg avec respect, mais il me semble vous reconnaître. Ce front imposant, mon cher Jonas, ajouta-t-il à part en baissant la voix, cette riche et abondante chevelure... je jurerais vous avoir entrevu dans le monde, mon cher Monsieur, parmi l'étincelante foule des amants du plaisir.

Rien n'était plus probable; tous en tombèrent d'accord.

— J'aurais désiré, reprit M. Pecksniff, avoir l'honneur de vous présenter mon vénérable hôte, l'oncle de notre ami commun, M. Chuzzlewitt, Monsieur, eût été fier de vous serrer la main.

— Habite-t-il donc ici maintenant? demanda Montaigüe devenu pourpre.

— Oui, ici même, chez moi.

— Vous ne m'en aviez rien dit, Chuzzlewitt?

— Ma foi, je ne supposais pas que la chose vous intéressât, répliqua Jonas. Je vous garantis que sa connaissance ne vous serait rien moins qu'agréable.

— Jonas! mon cher Jonas! interrompit M. Pecksniff, réellement!..

Bah! à la bonne heure! vous pouvez le prôner, vous, dit Jonas vous l'avez englué. Vous en tirerez des millions!

— Oh, oh! le vent souffle-t-il de ce côté? s'écria Montaigüe, et il partit, ainsi que Jonas, d'un éclat de rire: Pecksniff fit écho.

— Non, non, reprit ce dernier, et il frappa en manière de plaisanterie sur l'épaule de son gendre; il ne faut pas en croire cet étourdi. Fiez-vous à lui les yeux fermés quand il s'agit d'affaires, mais n'attachez aucune importance à ses contes en l'air.

— Sur ma vie, M. Pecksniff, s'écria Montaigüe, j'attache au contraire la plus haute importance à la nouvelle qu'il vient de nous donner. J'aime à la croire vraie. L'argent ne peut trop vite passer de main en main, et rentrer dans la circulation, M. Pecksniff. Il n'y a rien de tel, mon cher, que de bâtir sa fortune sur les faiblesses du genre humain.

— Oh fi! fi! N'avez-vous pas de honte! se récria M. Pecksniff. Mais tous trois rirent de plus belle, — et M. Pecksniff plus haut que les deux autres.

— Je vous donne ma parole d'honneur que *nous* ne faisons pas autrement, dit Montaigüe.

— Oh fi! fi! reprit M. Pecksniff; vous plaisantez! Je suis sûr que vous voulez rire. D'ailleurs, comment vous y *prendriez-vous*? Eh! la chose n'est pas si facile!

Ils rirent encore à l'unisson.

C'était une joyeuse partie, confidentielle, allant droit au but, tout en laissant à M. Pecksniff le beau rôle, celui de Mentor. Le *Dragon* s'était surpassé et déployait ce jour-là un luxe de friandises inaccoutumées; il avait tiré de ses caves ses vins les plus vieux et les meilleurs. D'innombrables bulles, où se réfléchissaient les richesses, le crédit de M. Montaigüe, montaient incessamment à la surface de la conversation. Les trois convives étaient aussi francs, aussi gais, que peuvent l'être trois hommes probes. M. Pecksniff ne voyait pas sans peine, et il le dit, que M. Montaigüe fît si bon marché du genre humain et de ses faiblesses. C'était pour lui une cause d'anxiété, de préoccupation. Il y revenait sans cesse: il voulait absolument convertir le gai sceptique. Chaque fois que M. Montaigüe, reprenant son axiome favori, répétait qu'il fallait fonder sa fortune sur les faiblesses du genre humain, et ajoutait avec candeur: « Nous ne faisons pas autrement; » M. Pecksniff disait tout aussi souvent: Oh fi! fi donc! Je suis sûr que vous n'en faites rien. D'ailleurs, comment vous y prendriez-vous? — et chaque fois, il appuyait avec plus d'emphase sur ces derniers mots.

Le fréquent retour de cette question badine, de la part de M. Pecksniff, amena des réponses non moins enjouées de la part de M. Mon-

...les doctrines, et contre les hommes, se font jour tout à coup. Luther les personnifie; la réforme apparaît et rallie la moitié de l'Europe chrétienne.

Mais l'évolution n'était pas complète; la protestation n'avait porté que sur quelques parties des dogmes, sur quelques détails du culte et de la morale. Le droit de la raison était reconnu en principe, mais, en fait, il était restreint à des limites fort étroites; les principes de fraternité et d'égalité avaient été invoqués de nouveau, mais ils ne s'étaient pas incarnés dans les mœurs; les castes n'en continuèrent pas moins à opprimer; les princes de l'Eglise et les princes séculiers n'en furent pas moins durs à leurs vassaux, et l'abolition des couvents n'empêcha pas qu'un grand nombre de parasites et d'oisifs ne restassent à la charge de la société. Des préjugés avaient disparu, mais ils se trouvaient remplacés par d'autres non moins étroits et non moins oppresseurs. Le grand mouvement de la réforme restait dans le domaine de la négation; il appelait un complément.

Le dix-huitième siècle se chargea de le fournir. L'évolution de la pensée catholique et protestante était dès lors complète. Le principe d'autorité avait été poussé à ses extrêmes limites par le catholicisme et la royauté; le protestantisme, effrayé de son audace, s'était arrêté dès les premiers pas. La philosophie reprit l'œuvre commencée par lui; religion, royauté, propriété absolue, spiritualisme exclusif, elle contesta et brisa tout, faisant table rase de tous les systèmes et de toutes les institutions qui avaient gouverné le monde au nom du fait comme au nom du droit, au nom de la politique comme au nom de la religion; et, de tous ces débris, elle dégagea cette grande formule contenue dans l'Evangile, mais restée latente pendant dix-huit cents ans: Liberté, égalité, fraternité!

Cette œuvre que le dix-huitième siècle accomplit, plusieurs l'avaient entrevue, plusieurs l'avaient tentée. Il n'est pas de grande découverte, pas de résultat important dans l'histoire de l'humanité qui n'ait été présagé d'avance, souvent à plusieurs siècles de distance. Platon avait entrevu le principe du christianisme; Bouddha l'avait réalisé dans les limites que comportait la demi-civilisation de l'Asie Austro-Orientale. Les philosophes du dix-huitième exaltèrent la légitimité de la passion avant que Fourier formulât les lois de l'attraction morale, et les révolutionnaires de 89 ont eu de nombreux prédécesseurs. A toute époque de l'histoire du monde chrétien, on voit apparaître des sectes qui veulent incarner dans le faits l'égalité, la fraternité et la liberté. Les Albigeois, les Vaudois, les Pastoureaux, les Millenaires; les Anabaptistes, qui, pendant quelques mois, parvinrent à réaliser, à Munster, ce qu'ils appelaient le règne de Dieu, appartiennent tous plus ou moins à cette famille, ainsi que ces paysans allemands dont M. Weill vient de raconter l'histoire.

La guerre des Paysans est une des plus remarquables entre ces luttes de l'idée contre le fait, des opprimés contre la société oppressive; elle a même un caractère particulier: dans la plupart de ces soulèvements l'élément mystique prédomine; la réforme sociale n'est qu'une conséquence souvent secondaire de la réforme religieuse; c'est le contraire dans la guerre des paysans allemands; le réforme sociale apparaît au premier plan. C'est le soulèvement au nom de

bandes; de cruelles exécutions soulevèrent parfois des réactions sanglantes; la discipline manqua toujours; des divisions intestines éclatèrent souvent entre ceux qui croyaient une transaction possible et ceux qui refusaient de compter sur la foi des oppresseurs vaincus; mais la cause était si sainte, les réclamations étaient si justes que, malgré toutes les fautes et toutes ces trahisons, en dépit des moyens dont la noblesse et les souverains disposaient, et des épouvantables massacres qu'ils ordonnaient même après les traités les plus solennels, la lutte dura plus de quatre ans.

Au début de la guerre, les paysans avaient formulé leurs prétentions dans douze articles dont ils faisaient jurer l'observation à ceux qu'ils avaient soumis. Comme ils caractérisent d'une manière précise la cause du soulèvement, nous les reproduisons. La formule suivante, que nous choisissons comme la plus concise, est celle qu'avaient adoptée les paysans alsaciens et lorrains:

Chaque commune aura le droit de choisir son curé, car l'Evangile doit être prêché selon la vérité, et non selon l'intérêt des seigneurs et prêtres.

Nous ne paierons plus la petite dîme (celle du bétail), et nous ne paierons de la grande dîme que ce qui sera nécessaire pour subvenir aux besoins de pasteurs selon notre gré.

L'intérêt sur les terres sera réduit à 5 0/0;

Toutes les eaux doivent être libres;

Les forêts reviendront à la commune;

Le gibier sera libre;

Il n'y aura plus de serfs. Nous ne travaillerons que moyennant salaire;

Nous élirons nous-mêmes nos autorités; nous prendrons pour souverains qui bon nous semblera;

Nous serons jugés par nos pairs;

Nos baillis seront élus et déposés par nous;

Nous ne paierons plus le cas de décès;

Toutes les terres communales que nos seigneurs se sont appropriées rentreront à la commune;

Nous renoncerons à ceux des articles ci-dessus que l'on nous prouvera contraires à l'Evangile.

Quant aux faits si dramatiques de cette guerre, nous n'entreprendrons pas de les retracer; en présenter un abrégé, ce serait leur ôter toute la couleur qui les caractérise. C'est dans l'intéressant récit de M. Weill qu'il faut étudier les péripéties de ce grand drame social; c'est là qu'il faut suivre Hutten, Florian Geyer, le paysan Jacquet, si ardent et si féroce, et sa prophétesse Hoffmann la Noire; c'est là qu'il faut lire cette belle vie de Munzer, toute de dévouement et d'enthousiasme, qui se termine par le martyre; c'est là aussi qu'il faut renvoyer tous ces hommes qui déclament contre la terreur révolutionnaire, et cherchent à faire retomber sur l'idée même les exécutions sanglantes dont elle fut le prétexte, pour leur montrer comment la noblesse entendait la terreur quand la fourberie ou la violence lui avaient donné la victoire. De part et d'autre, sans doute, il y a eu des martyrs; mais les martyrs de 1525 versaient leur sang pour la grande cause de l'émancipation des classes sacrifiées, et leurs bourreaux n'avaient pas l'excuse de ceux de 93.

Au reste, le sang des paysans du 16e siècle ne fut pas perdu pour leur cause. En France, la royauté a porté les premiers coups

— Bœufs 28, vendus de 0,90 à 1,15. — Vaches 16, vendues de 0,80 à 1,00. — Moutons 22, vendus de 0 80 à 1,00 — Porcs 20, vendus de 1,00 à 1,10.

Froment, 103 hect. à 30,00 l'h. — Avoine, 126 hect. à 11,30. — Marché ordinaire, vente facile.

Bourse du 26 novembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 »»	82 10	82 »»	82 10
— — fin courant	81 95	82 10	81 70	81 75
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 50	117 50	117 40	117 40
— — fin courant	117 45	117 [illegible]	117 45	117 45

4 1/2 J. 22 m. dr cours	» » »»	Banq. de Fr. dr cours	3170 »»
4 0/0 J. »	» »»» »»	O.V. de Par. »	1370 »»
Emp. 1844. au Ct	» » »/»	C. hyp...... »	317 50
— fin Ct	» » »»	— Gouin.... »	»»»» »»
B. du Trés.	» » »/»	— Ganu.... »	1135 »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	82 25	82 40	—	82 40	82 75
5 p. 0/0......	d. 50	»»» »»	» » » »	—	118 25	118 10

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0....	»» »/»	»» »/»	12 1/2	»» »/»
5 p. 0/0....	»» »/»	»» »/»	27 1/2	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM.......... Der C.		99 7/8
Récép. Rotsch.	»	102 10	BELG. 2 1/2....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	» »/»	— 4 1/2......	»	97 [illegible]
— — pass.	»	» »/»	— dº 1840....	»	99 1/2
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— dº 1842....	»	104 1/4
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— dº Em. 1844.	»	»»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1210 »»
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE......	»	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1245 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1025 »»
V. r. dr.	395 »»
— Ob. anc.	1012 50
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	[illegible] 50
Paris à Sc.	[illegible] »»
— à Orléans	[illegible] »»
— à Rouen.	265 »»
H.-Havre.	[illegible] »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	[illegible] 75
Paris-Str...	[illegible] 25
Tours-Nant	[illegible] »»
Orl.-Vierz.	863 75
C. du Nord	637 50
Famp-Has.	»»» »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	[illegible] »»
Orl.-Bord.	512 50
Mont. à Tr.	310 »»
Paris-Lyon	[illegible] »»
Bor.-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	»»» »»
Lin Maber.	»»» »»

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, 95 à »»-»»; courant du mois, 97; décembre, 98-»»; 4 premiers mois 99 à 100.

Lille. — Colza, 89-50 à »»; œillette rousse, »»; lin 89-50; cameline 89-50; chanvre 93-»». Voitures, »».

Esprit. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 128; décembre, 125 à 126; 4 premiers 1847, »»» à 125; mois du milieu, 124 à 125.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à »»» fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

Suifs. — La vente était fort peu animée; on maintenait à 67 fr. les 50 kil. le cours des suifs de place. A la fin du marché, cependant, on parlait de ventes à 66 fr. 25. Les suifs de Russie restent nominaux à 67 fr. 50. — Suifs en branche, 49 à 51 fr. 25; chandelle, 70-50 à 71 fr.

Oléines de suifs, 79 à 80 fr. les 100 kil.; stéarines, 200 fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

L'*Encyclopédie moderne*, dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts, publiée par MM. Firmin Didot frères, a obtenu dès son apparition un très grand succès. Déjà trois volumes sont achevés. Le mérite des articles est garanti par les noms des savants et des littérateurs qui les ont rédigés. MM. Didot ayant acquis la propriété de l'Encyclopédie de Courtin, si généralement estimée, et dont deux éditions, tirées à grand nombre, ont été rapidement épuisées, ont conservé la plupart des excellents articles dus à MM. Andral, de Barante, Benjamin Constant, Berville, Berton, Beugnot, Broussais, Champollion, Chateaubriand, de Cormenin, Damiron, Jouffroy, de Jouy, Lamarque, Mérimée, Orfila, etc., etc. Ces articles ont été revus par leurs auteurs ou complétés par quelques additions. Toutes les lacunes qu'on reprochait avec raison à l'Encyclopédie de Courtin ont été remplies par des savants du premier ordre, tels que MM. Letronne, Cousin, Guigniaut, Becque-

taigue. Après quelques légères escarmouches, M. Pecksniff devint grave jusqu'à l'attendrissement. Si M. Montaigüe daignait le lui permettre, il porterait la santé de son jeune allié M. Jonas, en félicitation de l'amitié si précieuse et si honorable qu'il avait su conquérir. Il ne se cachait pas, il la lui enviait, non moins que le bonheur de se rendre utile à ses semblables: car s'il avait bien compris l'institution à laquelle M Jonas s'était récemment associé, — à la vérité, il ne la connaissait qu'imparfaitement — elle se proposait le plus grand bien de tous. Quant à lui, Pecksniff, s'il lui était donné de les seconder, il ne s'y épargnerait point, sûr qu'il était de trouver dans l'approbation de sa conscience le plus doux des traversins et le plus puissant des narcotiques.

Cette déclaration, provoquée par le hasard, échappée à l'âme expansive de M. Pecksniff, conduisit tout naturellement à un exposé de l'affaire. Les registres, les papiers, les tableaux, les calculs de tous genres, furent bientôt étalés devant eux. Conçus et rédigés pour faire des dupes, ces documents ne pouvaient manquer leur but. Cependant, lorsque M. Montaigüe s'étendit sur les gains de l'entreprise, et dit que tant qu'il y aurait des dindons pour donner dans le panneau, le succès était assuré, M. Pecksniff se récria d'un ton paterne: « Oh fi! » il lui ferait des remontrances, s'il ne savait que c'était pure plaisanterie; de fait, il le savait de source certaine, à force de l'avoir répété.

Jamais il n'avait eu pareille occasion de placer une somme considérable; la part dans les bénéfices augmentant au prorata des capitaux. A l'époque même où Jonas était entré dans l'affaire (elle n'était pas moitié aussi florissante), jamais il n'y aurait une circonstance qui expliquât sa mauvaise humeur, son empressement à jeter des bâtons dans les roues, à signaler le moindre vice de forme, à conseiller à M. Pecksniff en grommelant, d'y regarder à deux fois. Le versement à faire pour acquérir un tiers de propriété dans cette excellente spéculation, englobait toutes les épargnes de M. Pecksniff, non compris ce qu'il attendait de M. Chuzzlewitt et qu'il regardait comme de l'argent placé à la Banque. Cette sécurité l'enhardissait d'autant à faire de son fretin une amorce à baleine. D'ailleurs, les rentrées ne se feraient point attendre; les recouvrements étaient rapides et immenses. Bref, M. Pecksniff fut admis, comme troisième et dernier associé, à devenir co-propriétaire de l'*Anglo-Bengali*. Il convint d'aller dîner à Salisbury, le surlendemain, avec M. Montaigüe, pour y terminer cette négociation.

Tous ces pourparlers avaient pris du temps; il était minuit quand ils se séparèrent. Au moment de sortir, M. Pecksniff trouva Mme Lupin debout sur le seuil.

— Quoi! pas encore couchée, ma chère dame? dit-il. Vous contemplez les astres, madame Lupin?

— C'est que la nuit est si belle, si étoilée, Monsieur!

— Si belle, si étoilée, en effet! reprit M. Pecksniff, levant les yeux au ciel. Voyez les planètes, comme elles brillent! voyez... Les deux personnes qui étaient ici ce matin ont quitté votre maison, j'espère, madame Lupin?

— Oui, Monsieur, elles sont parties.

— J'en suis fort aise, reprit M. Pecksniff. Contemplez les merveilles du firmament, madame Lupin! Quel magnifique spectacle! Quand je regarde ces astres scintillants, je crois les voir prendre en pitié la vanité, le néant des ambitions humaines. O mes semblables! s'écria M. Pecksniff, secouant la tête d'un air abattu, vous vous méprenez étrangement! O vermisseaux, mes frères, vous rampez ici-bas dans les ténèbres! Les étoiles se meuvent satisfaites, — du moins je l'imagine, — dans leur diverses sphères! que n'en est-il ainsi de vous? Au lieu de lutter follement à vous enrichir, à éclipser votre prochain, reportez avec moi vos regards, ô mes amis, sur ce ciel paisible!

Mme Lupin hocha aussi la tête et poussa un soupir à ce pathétique appel.

— Oui, portez là-haut vos regards avec moi, poursuivit M. Pecksniff, gesticulant de la main droite; avec moi, humble individu, ver de terre comme vous. L'argent, l'or, les pierreries peuvent-ils rivaliser d'éclat avec ces constellations? Je ne le pense pas. Pourquoi, oh! pourquoi alors cette soif inextinguible d'argent, d'or, de pierreries? Désaltérez-vous plutôt avec moi à ces sources vives!

Le digne homme tapotait la main de Mme Lupin entre les siennes, comme pour lui dire: « Méditez là-dessus, mon excellente dame! » et il s'éloigna dans une sorte d'extase, son chapeau sous le bras.

Jonas, assis dans la même attitude qu'au départ de M. Pecksniff, considérait d'un air sombre son compagnon, qui, enterré dans un amas de documents, écrivait quelque chose sur une étroite bande de papier.

— Comptez-vous donc l'attendre à Salisbury après-demain? est-ce votre intention, dites?

— Vous m'avez entendu lui donner rendez-vous, répliqua Montaigüe sans lever les yeux. En tout cas, je serais resté pour savoir comment ira Bailey.

Ils semblaient encore une fois avoir changé de rôle: Montaigüe avait repris sa vivacité, Jonas était sombre et morne.

— Vous n'avez pas besoin de moi, je suppose? dit-il.

— Je n'ai besoin que de votre nom, répliqua Montaigüe lui jetant un coup d'œil souriant; vous signerez ce papier timbré dès que j'aurai fini. Autant vaut que j'aie votre billet comme garantie de ce surplus de capital. C'est tout ce qu'il me faut. Si vous désirez regagner vos pénates, je puis maintenant me charger seul de M. Pecksniff. Nous nous entendons à ravir.

Jonas, les sourcils froncés, le regardait écrire en silence. Quand Montaigüe eut achevé, il sécha l'écriture avec le buvard de son portefeuille de voyage, et levant la tête, passa la plume à son associé.

— Quoi! pas un jour de grâce! dit amèrement Jonas; pas un quart d'heure de répit! après les peines que je me suis données pour l'affaire de ce soir?

— L'affaire de ce soir faisait partie de notre marché, répondit froidement Montaigüe, et cet engagement aussi.

— Vous êtes un dur créancier, reprit Jonas s'avançant vers la table; mais cela vous regarde; passez-moi le billet.

Montaigüe le lui donna. Il le parcourut et fit une pause comme s'il ne pouvait se résoudre à signer; puis, trempant vivement la plume dans l'encrier le plus voisin, il se mit à écrire. Mais, à peine avait-il marqué le papier, qu'il tressaillit.

— Qu'est cela? s'écria-t-il; du sang! pourquoi du sang?

Il avait trempé sa plume dans de l'encre rouge. Quoique cette méprise s'expliquât facilement, il en demeura préoccupé. Il demanda qui avait mis là cette encre? Qui l'avait apportée? Dans quel but?

Il examinait Montaigüe d'un œil soupçonneux. Quoiqu'il eût changé de plume et d'encre, il les essaya sur un autre papier, comme s'il eût craint que son écriture ne se teignît encore de sang.

— Elle est assez noire cette fois, dit-il, en passant le billet à Montaigüe. Bonsoir!

— Vous partez! comment comptez-vous donc vous en aller d'ici?

— Je prendrai le chemin de traverse jusqu'à la grand'route, et j'attendrai la diligence qui passe là au point du jour. Bonne nuit!

— Vous êtes bien pressé!

— J'ai affaire. Au revoir!

Montaigüe le suivit des yeux avec un étonnement, auquel succéda peu à peu une satisfaction intime. Il respira librement.

— Tout est pour le mieux, se dit-il. Les choses s'arrangent précisément comme je le désirais. Je retournerai à Londres seul.

(*La suite à demain.*)

...GRATIS toutes les personnes qui en font la demande.

ENCYCLOPÉDIE MODERNE

... GRATIS.

DICTIONNAIRE DES SCIENCES, DES LETTRES, DES ARTS, DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE,

Publiée par FIRMIN DIDOT frères, avec le concours de plusieurs membres de l'Institut, de l'Université et de divers savants.

25 vol. in-8° cavalier, ornés de 350 pl. gravées sur acier. LES TROIS PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE.

A PARTIR DU TOME QUATRIÈME, MM. DIDOT FRÈRES PUBLIERONT DEUX LIVRAISONS PAR SEMAINE.

L'OUVRAGE ENTIER SERA TERMINÉ EN TROIS ANNÉES.

ON FAIT QUEUE

POUR AVOIR LES PRIMES CONSIDÉRABLES DE MUSIQUE QUE L'ON DONNE GRATIS RUE NEUVE-SAINT-MARC, 6. — Deux drames lyriques et inédits de BEETHOWEN : RUINES D'ATHÈNES et le ROI ÉTIENNE; — trois ALBUMS DE CHANT et quatre de PIANO, tous inédits, par les meilleurs musiciens : ADAM, NIÉDERMEYER, VERDI, DUPREZ, BOÏELDIEU, CLAPISSON, PRUDENT, H. HERZ, H. ROSELLEN, LECARPENTIER, BURGMULLER, F. DAVID, DOEHLER, etc. Voilà ce que reçoit de suite et à la fois toute personne qui s'abonne d'ici au 30 de ce mois à

LA FRANCE MUSICALE,

le plus grand et le plus complet des journaux de Musique.

Deux Partitions inédites de **BEETHOWEN**, 300 FR. DE MUSIQUE et 10 CONCERTS pour 24 FR. PAR AN.

On reçoit, en outre, 401 MORCEAUX DANS L'ANNÉE, et on a droit à DEUX PLACES POUR DIX CONCERTS. Il y a deux Concerts en novembre, quatre en décembre, etc. En échange des Concerts, on donne la GRAMMAIRE MUSICALE, 1 vol. par MARTIN D'ANGERS, à la province. **On s'abonne rue Neuve-Saint-Marc, 6. — Un an, 24 fr.; la province, 28 fr. — En envoyant un bon franco, on reçoit de suite, franco, les primes annoncées, et le Journal gratis pendant un an.**

RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ, 10, près le Louvre.

AU BON PASTEUR

RUE SAINT-HONORÉ, 167 et 169, près le Palais-Royal.

MAISON SPÉCIALE D'HABILLEMENTS. — PRIX-FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

EN VENTE PLUS DE 15,000 VÊTEMENTS D'HIVER.

Il est réservé spécialement pour la COMMANDE un choix de plus de 2,500 pièces d'étoffes provenant des premiers fabricants de France.

COMPAGNIE DES CABRIOLETS, COUPÉS

ET VOITURES SOUS REMISES.

Capital : **1,000,000 de francs**; Raison sociale : SALMON et Cᵉ. — **300 VOITURES DIVISÉES EN 6 GRANDES SUCCURSALES ET 80 STATIONS.**

LA SOCIÉTÉ EST DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE. — LE PREMIER SERVICE COMMENCERA DANS LE COURANT DU MOIS.

La Compagnie, en se formant, a eu pour objet principal d'apporter de nombreuses améliorations dans l'industrie des voitures, et d'entrer résolûment dans une voie de progrès. — Au nombre de ses premières améliorations, se trouve la suppression complète des cabriolets à deux roues, dont le temps a fait justice, à cause des nombreuses incommodités qu'ils renferment. Ces lourds véhicules seront remplacés par un nouveau cabriolet à 4 roues, dit **CABRIOLET-FINANCE, CONSTRUIT EXCLUSIVEMENT POUR ELLE**; ces voitures seront très basses et sans marche-pied. — **100** petites voitures dites **COUPÉS-CHAISES** seront aussi sous remises, et se loueront à **1 FR. 50 LA COURSE.** — Il était impossible de construire des voitures plus commodes et plus gracieuses, tout en leur conservant les conditions de légèreté et de solidité. — Un grand service de voitures sera affecté aux **ABONNEMENTS, BALS, SPECTACLES** et **PROMENADES**. L'administration se chargera de la livrée de ses cochers, afin que leur tenue soit en rapport avec la voiture. Un livret sera déposé dans chaque voiture, et à la disposition des personnes qui auraient des plaintes à adresser à l'administration sur le service de ses cochers.

LE PRIX DES ABONNEMENTS SERA RÉDUIT NOTABLEMENT.

Les actionnaires sont prévenus qu'ils doivent se faire inscrire dans le courant de ce mois pour le remboursement de leurs actions en jetons.

ON RECOIT DES A PRESENT LES ABONNEMENTS, RUE RICHER, 6 BIS.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ,

RUE DE LA BOULE ROUGE, 7.

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.



ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'**ANTIPHONEL** est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs : MM. AUBER, HALEVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BÉNÉDICT, FESSY, SÉJAN, BOECY, DIETSCH, etc. L'**ANTIPHONEL** peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'**ANTIPHONEL**, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et Cᵉ.

RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.







M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 62, boulevard du Temple, expose tous les jours au bazar Bonne-Nouvelle et au jardin Turc ses rateliers qui ont obtenu de si éclatans résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ses nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)



CHASSIS de COUCHES en fer inoxidables à 12 et 15 fr. — **SERRES CHAUDES** le mètre de superficie 15 et 18 fr. — Poulaillers, faisanderies, chenils, balustrades, volières, grilles de parcs, grillages d'espaliers, etc. USINE TRONCHON, avenue de St-Cloud, 11 (prix fixe). Affr.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER,

Par H. RENAUD.

2ᵉ édition, 1 vol. in-8. Prix, 3 f., et par la poste, 3 f. 50

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION,

A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE.

Par V. HENNEQUIN.

Brochure in-8°. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

PRÉCIS DE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

Par MATH. BRIANCOURT.

Prix : 30 c.; par la poste, 35 c.

Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime,

PAR ÉDOUARD PUJOL,

Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES

3 volumes in-8.

ORGANISATION UNITAIRE DES **ASSURANCES,**

Par R. BOUDON.

Brochure in-8°. Paris, 1840. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

PETIT COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT.

Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

23, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

A HENRI Iᴱᴿ. — CHEMISES LEVILLAYER.

23, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

Maison centrale de CHEMISES, CALEÇONS, GILETS, CRAVATES, FAUX-COLS 5 f. la douzaine; cols-cravates blancs 3 f. 50, chemises pour bals et soirées à des prix très modérés. Un prix-courant est adressé avec échantillons aux personnes qui le désirent.

France unanime. De ce nombre est la question polonaise. Quand on parle de la Pologne, il n'y a plus de partis. Tout le monde, dans notre pays, aime et défend la cause polonaise, et personne ne la regarde comme définitivement perdue. Le paragraphe de l'Adresse, voté chaque année par les pouvoirs publics, constate et manifeste, par sa persistance, cette disposition unanime de la nation française.

Aussi, en apprenant que Cracovie n'était plus, un cri de réprobation s'est élevé de toutes parts. L'indignation a été universelle et spontanée, mais calme et profonde, comme tous les sentiments durables.

Le gouvernement lui-même s'est ému; il paraît comprendre toute la portée de l'acte barbare qui vient de supprimer une nationalité; il paraît sentir qu'il y a là un abus excessif de la force, une recrudescence d'autocratie absolutiste qui pourrait tôt ou tard rejaillir jusqu'à lui; il s'inquiète, il s'agite. Mais on peut présager d'avance que le gouvernement, comme dans beaucoup d'autres situations finira par se croiser les bras et par regarder la suppression de la république de Cracovie comme un fait accompli.

Il importe pourtant de déterminer, dans cette grave conjoncture, quelle attitude doit prendre la nation française; il importe de savoir comment la France, si unanime dans sa réprobation, la France qui représente dans le monde la liberté et le progrès, doit parler et agir, en face d'un pareil acte de rétrogradation et de despotisme. Les chambres vont bientôt s'assembler, et il faudra bien qu'elles se prononcent, qu'elles examinent cette question si scabreuse des traités de 1815, question qui engage si profondément notre avenir et celui de l'Europe.

La France doit-elle prendre une attitude de protestation ? C'est là l'opinion soutenue par plusieurs journaux. Dans leur juste indignation, ils voudraient que le gouvernement français se hâtât de proclamer à la face de l'Europe et du monde, qu'il proteste contre la violation des traités de 1815. Ils voudraient même que le gouvernement français s'unît au gouvernement britannique, qui, de son côté, parle de faire une protestation semblable.

Mais on ne peut protester qu'au nom d'une loi, d'un texte, d'un droit positif, qui a été mal interprété ou méconnu! Mais toutes les fois qu'on proteste, c'est pour revenir à la loi en vertu de laquelle on agit! Or, dans la circonstance actuelle, au nom de quoi protesterait-on ? Evidemment, au nom des traités de 1815. Protester contre la violation de ces traités par les cours du Nord, ce serait donc reconnaître qu'ils existent encore, tout lacérés qu'ils sont par l'épée des violateurs ; ce serait approuver ces traités, défendre et maintenir leur existence.

Ah! quand des chaînes ont été rompues par ceux-là mêmes qui les avaient forgées, il faut, au lieu d'en vouloir renouer les chaînons, les rejeter bien loin de soi! Quand une convention oppressive a été violée par les oppresseurs mêmes, il faut saisir l'occasion de proclamer qu'on est libre ! Les traités de 1815 étaient cette convention oppressive, ces chaînes qui pesaient sur la nationalité française et sur d'autres nationalités européennes. Irions-nous donc reprendre ces chaînes, aujourd'hui qu'elles sont tombées? Non, non ! ce serait mal comprendre notre intérêt, mal comprendre notre devoir, mal comprendre la liberté de l'Europe et du monde.

On conçoit que l'Angleterre, à laquelle les traités de 1815 avaient fait une part de lion, l'Angleterre, qui était au nombre des vainqueurs, ...

Laissons donc l'Angleterre se plaindre de ce que les traités de 1815 viennent d'être abolis par les souverains du Nord ; laissons-la protester contre cette abolition, et par conséquent en demander le maintien; l'Europe et le monde ne se tromperont point sur les motifs de cette protestation. Quant à nous, pour qui les mêmes motifs n'existent pas, nous n'avons point à nous associer à la démarche de l'Angleterre.

Non, la France, dans la conjoncture actuelle, n'a aucune protestation à adresser, soit individuellement, soit collectivement. Ce que la France doit faire, c'est prendre acte de l'abolition des traités; c'est déclarer à l'Europe et au monde que l'ancien droit public n'existe plus. Soit vis-à-vis des cours du Nord, soit vis-à-vis de l'Angleterre, la France doit proclamer qu'elle n'est plus liée par les traités de 1815. La France doit proclamer que, par la volonté des puissances du Nord, nous entrons dans une ère nouvelle, et qu'il est urgent de créer un nouveau droit public.

La France et l'Autriche.

Les gouvernements absolutistes ne s'en cachent plus. La suppression de Cracovie était au fond, pour eux, de peu d'importance. Le nom de cette république avait bien le tort d'entretenir de séditieuses espérances dans le cœur des Polonais, courbés sous le joug du czar, ou obéissant à la loi paternelle des bourreaux de Vienne ; mais ce qu'on a voulu atteindre avant tout, c'est la France ; l'*Observateur autrichien* nous l'annonce aujourd'hui. On ne pouvait attaquer le sentiment qui pousse la Pologne à réclamer sa nationalité, *là où* ce sentiment *puise ses moyens d'action et prépare ses armes* ; on ne pouvait empêcher la France de faire rayonner autour d'elle les idées de liberté, d'indépendance et de patriotisme: on s'en est pris à la république de Cracovie. Les lâches ont égorgé l'enfant, parce qu'ils ne pouvaient vaincre la mère; ils ont torturé l'ôtage laissé en leurs mains sur la foi d'un traité; parce que leur rage est impuissante à atteindre plus loin; ils ont fait expier aux derniers débris de la malheureuse Pologne le crime d'être aimés de la France !

L'indépendance de la république de Cracovie, dit le journal de M. de Metternich, serait non-seulement incompatible avec la sécurité des Etats des trois puissances, mais encore contraire aux principes qui sont la base de la paix. En agissant autrement qu'elles ne font, les trois cours s'attireraient de la part de leurs propres peuples, et même de la part de toute l'Europe, un reproche de la plus grande imprévoyance. Mais comme les trois puissances ne peuvent pas attaquer le mal LA OU IL PUISE SES MOYENS D'ACTION ET OU IL PRÉPARE SES ARMES ; *comme elles ne peuvent l'atteindre que sur le théâtre de son action*, elles se sont vues forcées de démolir AU MOINS le foyer principal qui est à leur portée et au sein de leurs propres Etats.

La déclaration est nette. L'Autriche jette le gant à la France dans l'affaire de Cracovie, pendant qu'elle lutte d'une manière plus voilée, contre l'influence française dans les Etats du pape et dans la partie de la Suisse qui l'avoisine.

Ah ! si le gouvernement français avait foi dans son principe, s'il était réellement ce qu'on le croit au dehors, l'allié des peuples, le protecteur des Etats secondaires, l'ami zélé des gouvernements qui veulent marcher dans la voie du progrès, que l'Autriche paierait cher ces audacieuses bravades !

... lancer la réplique, sans ajournement et sans retard. Dans les conditions que nous a faites la publicité, l'opinion qui n'a pas un journal pour se défendre est, certainement, une opinion opprimée. Rien ne peut tenir lieu d'un journal, organe agile et souple, qui se prête à toutes les exigences de la polémique, résultant des incidents les plus éphémères de la vie contemporaine.

L'*Univers*, par exemple, avec son humeur taquine et intolérante, serait une véritable inquisition, si ses *victimes* n'avaient pas la parole pour faire justice de ses accusations. Avec le droit, c'est-à-dire, la faculté de réponse, le poison a son antidote, et la malveillance elle-même s'impose une certaine circonspection, une réserve provenant de son propre égoïsme.

Quelques millions de Français réformés pouvaient donc, depuis longtemps, désirer un organe de leur vie morale et religieuse. Il y avait déjà bien l'*Espérance*, mais sa publicité trop restreinte ne suffisait pas aux besoins de la cause ; il y avait bien aussi *le Semeur*, mais son allure est plutôt celle d'une revue que d'un journal ; sans compter que son esprit est loin d'agréer à tous ses corréligionnaires. Expliquons-nous :

Le *Semeur* représente le christianisme dans le développement exclusivement individuel que lui ont donné quelques communions chrétiennes. Tout rapport quelconque entre la religion et l'Etat lui semble une alliance monstrueuse et grosse des plus fâcheuses conséquences à la fois pour les deux éléments, qui devaient rester à tout jamais isolés. Ce point de vue l'amène fatalement à n'éprouver que d'invincibles répugnances pour tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à des réformes sociales ; les plus inoffensives, les mieux appropriées à l'ordre actuel ne trouvent pas grâce à ses yeux ; son puritanisme le précipite à son tour dans une sorte d'intolérance morale dont le principe de libre examen, base de la réforme, aurait dû le préserver.

La *Voix nouvelle* ne représente pas cette nuance sombre et tranchée du christianisme indépendant. Tout en restant sincèrement et profondément attachée à l'esprit et même à la lettre de l'Evangile, elle tend à accueillir, sous toute réserve d'ailleurs, les projets d'amélioration applicables aux sociétés humaines ; il ne lui semble pas que le christianisme fasse un devoir à l'individu de se concentrer exclusivement en lui-même pour accomplir, dans une sorte de solitude morale, l'œuvre de son perfectionnement ; ce n'est là qu'un christianisme d'isolement, propre peut-être à des temps de luttes et d'épreuves, mais ce n'est qu'un côté du christianisme ; la pensée du Christ est plus large et plus complète, et de ce que son développement historique s'est accompli dans un sens tout spécial, de ce qu'il a été compris presque uniquement sous un seul de ses aspects multiples, il n'en faut pas conclure qu'on le connait tout entier, et qu'il ne peut être que ce qu'il a été.

Il y a dans les profondeurs de l'Evangile un christianisme latent que l'homme ne pouvait dégager qu'alors qu'il serait parvenu à une certaine phase de son épanouissement moral ; cette phase, l'humanité y arrive; les temps sont venus d'une compréhension supérieure de la révélation. Le christianisme individuel va se combiner avec le christianisme social ; la pensée du Christ embrassera ainsi la vie humaine sous tous ses aspects, et les enfants du vrai Dieu ne croiront plus, par une erreur sacrilège, que chacun n'a que soi à sauver dans l'œuvre de la Rédemption, aberration monstrueuse, qui reporte jusque dans le ciel la maxime déjà considérée comme impie sur la terre : *Chacun pour soi* !

Parmi les chrétiens qui ne comprennent pas bien le Christ (et il en ...

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 28 NOVEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XVIII.

Dans lequel Tom et sa sœur se permettent une légère récréation en famille, et tout-à-fait sans cérémonie.

A peine les différents acteurs de la scène du débarcadère s'étaient-ils éclipsés, que Tom et sa sœur furent obligés de se séparer pour vaquer aux affaires de la matinée. Ils ne purent donc causer ensemble du sujet qui remplissait les pensées de Tom dans son cabinet désert, celles de Ruth dans le petit salon triangulaire, et leur esprit en était encore tout préoccupé à l'heure de l'après-midi où ils avaient l'habitude de se réunir.

Il était convenu d'avance que Tom sortirait du Temple, toujours par le même côté, qu'il passerait devant la fontaine, en regardant les marches qui mènent à la Cour du Jardin, et chercherait autour de lui si Ruth venait à sa rencontre. C'était là qu'elle devait l'attendre ; non pas à se promener, à muser bien entendu (vu les étudiants), mais marchant droit à lui, avec la plus gentille petite mine du monde, sur laquelle se jouait un sourire plus radieux que l'arc-en-ciel errant autour des eaux dansantes ; car il arrivait que, cinquante fois pour une, Tom cherchait sa sœur dans quelque direction opposée, et désespérait de la voir arriver juste à l'instant où, légère et gaie, elle accourait à lui, agitant son petit sac à ouvrage et faisant sonner ses clefs pour attirer l'attention fourvoyée de son frère.

Le plus enthousiaste de tous les botanistes n'oserait affirmer qu'il y eût assez de vie dans les arbustes enfumés de la Cour de la Fontaine pour qu'ils eussent conscience du passage de cette charmante petite créature aux yeux brillants, au cœur ingénu. Ce n'en était pas moins, pour la ténébreuse enceinte, une gloire d'être hantée par la svelte jeune fille, qui passait et repassait, rayon lumineux, le long des vieilles et sombres murailles, et voltigeait sur les dalles usées, bien que les noirs édifices parussent plus ruinés, plus tristes encore lorsqu'elle s'éclipsait. La fontaine n'aurait-elle pas dû sauter vingt pieds plus haut, dès que ce vivant printemps illuminait ses ondes? Les moineaux gazouilleurs, nourris dans les vieux trous et dans les crevasses du Temple, n'auraient-ils pas dû se taire pour écouter quelque céleste ramage, quand de son petit pied elle effleurait les feuilles mortes, éparses sur le pavé? Les rameaux de ces arbres, depuis si longtemps enraidis, n'auraient-ils pas dû se courber sur cette gracieuse tête? A son approche les vieilles lettres d'amour, dégénérées en généalogies dans les poudreux dossiers des hommes de loi du voisinage, n'auraient-elles pas dû palpiter à quelque chaude et soudaine réminiscence de tendresses éteintes? Tout cela aurait dû advenir pour l'amour de Ruth, et n'advint pas.

Cependant, il se passa quelque chose de nouveau dans la Cour du Temple, cette même après-midi, non pour l'amour de Ruth, oh non! mais par hasard, tout à fait par hasard !

Elle se trouva là un peu trop tôt ou Tom un peu trop tard, — si ponctuelle pourtant qu'elle aurait pu régler l'horloge ! — et Tom n'y était pas. Qui donc s'y trouvait à sa place, pour que, après avoir regardé une seule fois, elle eût rougi jusqu'aux yeux et descendu si précipitamment les marches?

Le fait est que M. Westlock traversait la cour en ce moment. Le Temple aura beau protester, il est et restera passage tant que ses portes demeureront ouvertes tout le jour : M. Westlock avait droit d'y passer comme un autre. Pourquoi se sauver alors ? se trouvait-elle trop en négligé, elle toujours tirée à quatre épingles ? était-ce parce que ses cheveux châtains, parés d'une coquette petite fleur, s'échappaient de dessous son chapeau? Quoi, ne lui seyaient-ils pas à ravir? Oh, innocent, craintif, haletant, petit cœur, pourquoi donc tout cet émoi ?

Mille et mille sourires ridaient les ondes de la fontaine quand John Westlock s'élança sur les pas de Ruth. Les eaux susurrantes jaillissaient, retombaient ; d'espiègles fossettes se jouaient à leur superficie lorsqu'il vola sur les traces de la jeune fille.

Oh, petit cœur innocent, craintif, haletant, pourquoi désirer qu'il soit bien loin, et battre de joie à le sentir si proche?

— J'étais bien sûr que c'était vous, dit John lorsqu'il l'atteignit dans la cour du jardin ; impossible de m'y tromper.

De sa vie elle n'avait été si surprise.

— Vous attendiez votre frère? poursuivit Westlock; permettez-moi de vous tenir compagnie.

Le contact de la timide petite main était si léger que John regarda si elle s'appuyait sur son bras ; mais, rencontrant en route deux yeux scintillants, sa curiosité n'alla pas plus loin.

Ils firent plusieurs tours, causant de Tom, de son mystérieux emploi — sujet si naturel — pourquoi donc Ruth ne pouvait-elle lever un moment ses paupières ? Ses yeux n'étaient pas de ceux qui redoutent la lumière, de ceux qu'il faut voiler pour en rehausser l'éclat. Candides, brillants et purs, ils n'avaient besoin du secours d'aucun artifice. Quel regard les faisait donc baisser ?

Cependant Ruth fut la première à découvrir Tom, et d'assez loin : comme de coutume, il regardait dans toutes les directions hors la bonne, et se montrait aussi obstiné à leur tourner le dos que s'il l'eût fait exprès. Il allait, en désespoir de cause, prendre seul le chemin du logis, lorsque John courut le retenir.

La position de la petite Ruth, demeurée seule, n'en fut que plus embarrassante. Tom était là, s'extasiant en sa surprise (il n'avait pas la moindre présence d'esprit dans les petites occasions) ; puis, John jouant l'indifférent, perdu dans les explications les plus élaborées et les plus inutiles ; enfin, elle, arrivant à pas comptés vers les deux amis, qui la contemplaient, se sentant rougir jusqu'aux yeux, s'efforçant de lever ses sourcils d'un air d'insouciance et de resserrer ses lèvres rosées dans la plus gentille petite moue, comme si elle eût été la plus calme des petites femmes.

Les ondes de la fontaine se croisaient, s'entrelaçaient joyeusement, jusqu'à ce qu'un réseau de sourires couvrît le bassin tout entier.

— Quelle extraordinaire rencontre ! dit Tom. Jamais je n'aurais rêvé vous trouver ici tous deux !

— Un pur hasard, murmura John.

— Justement, se récria Tom, c'est ce que je veux dire. Si ce n'était

(1) Voir les numéros du 4 juin au 26 novembre.

... n'avait d'autre but que d'offrir cet asile à la famille régnante de Portugal, dans le cas où elle serait forcée à quitter le pays.

Réduction de quelques tarifs de douane.

La société du libre-échange, quand même elle ne réussirait pas à accomplir toute son œuvre, aura tout au moins produit un excellent effet, celui de secouer la poussière de nos vieux tarifs, et de les forcer à subir une révision. Voici les prémices que le ministre offre en holocauste par une ordonnance du 21 novembre.

Le quinquina, provenant du pays à l'ouest du cap Horn, payait 25 fr. par 100 kilog.; il ne paiera plus qu'un franc. On pourra avoir désormais la fièvre à meilleur marché. Néanmoins, on paiera encore 40 fr. pour les quinquinas provenant *d'ailleurs*, au lieu de 50 fr.

Les nitrates de soude et de potasse paieront, 1 franc (même poids) pour les pays situés au-delà des caps Horn et de Bonne-Espérance, au lieu de 15 fr. — d'ailleurs hors d'Europe, 7 fr. 50 c. — d'Europe, ils continueront à payer 20 fr.

Pareille réduction de 25 fr. à 1 fr. sur certains produits résineux provenant de la côte d'Afrique.

Il avait été introduit en France, en 1845, 7 000 tonneaux métriques de marbre étranger, certainement plus beau que notre marbre indigène : un droit protecteur défendait nos carrières nationales : il vient d'être abaissé sur certains points de 15, 10, 5 à 12, 9 et 4 fr.

Les avelanèdes (cupules de glands) payaient un droit! Il n'était que de trois francs par 100 kil., ce droit est réduit à 1 franc.

Les bois odorants non dénommés des pays hors d'Europe paieront par 100 kilog. 15 fr. au lieu de 25 fr.; les bois de santal rouge et bois de teinture non dénommés, provenant des colonies françaises et du Sénégal (même poids), 10 centimes au lieu de 80 centimes, — la cochenille des pays hors d'Europe, 50 c. le kil. au lieu de 75 centimes; — la garance sèche 10 fr. au lieu de 12 fr. par 100 kil., etc.

Ces abaissements de droits n'ont lieu que pour les importations faites par navires français.

Les pavés de grès pourront désormais entrer et sortir pour 1 centime par 100 kilog. au lieu de 5 centimes.

Mais voici quelque chose qui était peu connu à Paris, quoique d'un comique achevé. — La Corse est-elle française? — A quoi bon cette question? — Est-elle française? — Eh bien! oui. — Vous vous trompez; la Corse n'est pas entièrement française. — Bah! comment cela? — Ecoutez. Le besoin de protection en était arrivé jusqu'à faire une distinction entre les nationaux de terre ferme et les nationaux insulaires de Corse. Nos carrières et nos forges continentales ont fait courir de mauvais bruits sur les carrières et les usines de la Corse, et le législateur a frappé les marbres et les fers de Corse d'un droit d'entrée considérable, ainsi que les bœufs, taureaux, veaux, fromages, riz, bois, tissus de lin et de chanvre, etc., etc. Le ministre du commerce, M. Cunin-Gridaine, a eu le courage de prendre enfin parti pour nos concitoyens de ce département, et il vient d'admettre en franchise les marbres ouvrés et les coussinets en fonte pour chemins de fer provenant de cette île. — Mais le marbre non ouvré; le fer qui ne sera pas moulé en coussinet, et tout le reste? — Ils continueront de payer les droits. Diable! où en serions-nous si l'on était logique jusqu'au bout!

Le *Moniteur* publie l'ordonnance suivante, datée du 22 de ce mois :

« Article 1er. L'effectif des forces navales du royaume sur le pied de paix sera porté, dans l'intervalle de temps fixé par la loi du 3 juillet 1846, à trois cent vingt-huit bâtiments de guerre, tant à voiles qu'à vapeur, qui seront subdivisés en rang et classes, ainsi qu'il suit.

» *Bâtiments à voiles.* — 40 vaisseaux. — 10 du 1er rang, à trois ponts, de 110 à 120 canons; 10 du 2e rang, à deux ponts, de 92 à ...

... torze vingt-quatrième d'avancement.

» Le nombre en sera réglé par notre ministre de la marine, en raison des circonstances et des besoins du service.

» Art. 4. Tous les bâtiments à voiles de rangs inférieurs aux frégates, ainsi que les bâtiments à vapeur de toutes classes, seront entretenus à flot.

» Art. 5. Les subdivisions en rangs ou classes indiquées par l'art. 1er de la présente ordonnance pour les vaisseaux, frégates, corvettes et bricks ne seront pas considérées comme strictement obligatoires. Notre ministre de la marine aura la faculté d'y apporter telles modifications qu'il jugera utiles, d'après les besoins du service.

» Art. 6. L'artillerie des bâtiments de tous rangs qui sont maintenant à flot, continuera à être réglée ainsi qu'il est prescrit par l'ordonnance du 1er février 1837; sauf les changements qui pourraient être ordonnés à titre d'essais.

» Quant aux bâtiments en chantiers et à ceux qui seront construits ultérieurement, notre ministre de la marine pourra modifier la composition de leur artillerie et y introduire des bouches à feu de nouveaux calibres dont l'emploi serait jugé plus avantageux pour le service de la flotte.

» Art. 7. L'ordonnance royale du 1er février 1837 est maintenue en tout ce qui n'est pas contraire à la présente. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Les cours du Collège de France ouvriront le lundi 30 novembre, pour le premier semestre de l'année scolaire 1846-1847. M. Edgard Quinet, professeur de langues et de littératures de l'Europe méridionale, sera, en cas d'absence, suppléé par M. Damas-Hinard.

Les cours de l'Ecole royale des langues orientales vivantes près la Bibliothèque du roi commenceront le lundi 30 novembre.

(*Moniteur parisien.*)

— On lit dans le *Moniteur belge*, du 14 novembre :

« La somme de 8 000 000 de francs votée en faveur des victimes des événements de la guerre de la révolution, indépendamment de 4 234 920 francs distribués en avances pendant les années 1831, 1833 et 1836, est destinée en premier lieu, aux termes de la loi du 1er mai 1842, à payer intégralement les créances inférieures à 300 fr. Le surplus doit être réparti en inscriptions de rentes à 3 % entre toutes les personnes dont les pertes s'élèvent à 300 fr. et au-delà.

« La commission de liquidation ayant terminé l'examen de toutes les réclamations et arrêté irrévocablement les chiffres nominaux des pertes, a pu se livrer aux calculs nécessaires pour connaître la réduction que les créances de 300 fr. et au-delà devront subir. Dans sa séance du 13 de ce mois, elle a reconnu et constaté que la répartition de la somme disponible sur le fonds de 8 000 000 fr. devait se faire au marc le franc, de 80 10|100 p. 0|0. »

— Le *Glaneur* d'Amiens cite un trait de probité beaucoup moins rare, heureusement, qu'un trait d'avarice auquel il a donné lieu. Un domestique, du nom de Baudry, a trouvé un portefeuille contenant dix mille francs en billets de banque. Instruit du nom du propriétaire de ce portefeuille, il le lui remit avec les dix billets, et en reçut... devinez quoi? — Trente centimes. L'honnête domestique ne voulait aucune récompense et refusa celle qui lui était si généreusement offerte.

— Le chef-d'œuvre de P. Mignard, *saint Charles Borromée administrant la communion aux pestiférés de Milan*, vient d'être découvert dans l'église de Gruissan, petite commune du département de l'Aude, située sur les bords de la Méditerranée.

— En 178.., la date précise n'est pas présente à notre mémoire, la ville de Saint-Malo, où est né Félicité-Robert-François de Lamennais, se vit en proie à la famine. Le père de l'auteur de l'*Essai sur l'Indiffé...*

— Des scènes de désordre ont eu lieu hier matin au cours de M. ... cauroy, professeur de droit romain à l'Ecole de droit. Le professeur n'a pu commencer son cours à cause des cris et des trépignements des élèves, au nombre de cinq cents. Quelques vitres ont été brisées, et les huissiers ont fait évacuer l'amphithéâtre. On attribue ces désordres à un retard apporté par le professeur dans l'heure de son cours depuis l'ouverture de l'Ecole. Au reste, il en est à peu près ainsi tous les ans à l'ouverture du cours de ce professeur.

— Par une ordonnance du 24 novembre, un crédit supplémentaire de 290 000 fr. est ouvert au ministre des affaires étrangères pour missions extraordinaires.

— Des désordres ont eu lieu au marché de Châteaurenault, quoique le prix du blé fût en baisse. Les perturbateurs se sont fait livrer les grains exposés et se les sont partagés au prix de 25 fr. la mesure locale. Des troupes sont parties de Tours pour Châteaurenault.

— On annonce que le ministère public a interjeté appel du jugement rendu par le tribunal correctionnel de Lille dans l'affaire de l'accident de Fampoux (chemin de fer du Nord). L'affaire reviendra prochainement devant la cour royale de Douai. (*Droit.*)

— On écrit de Schaffhouse (Suisse), au *Moniteur parisien* :

« Le peuple a rejeté à une majorité de 3 639 voix la révision de la constitution proposée par le grand-conseil. 1 687 voix seulement se sont prononcées pour. »

BOULANGERIE COMMUNALE. — On lit dans l'*Emancipation belge* :

« La concurrence que l'on a commencé à faire au commerce de la boulangerie de Bruxelles prend de l'extension. Ce matin, des sonneurs publics annonçaient dans le populeux faubourg des Flandres, à Molenbeck-Saint-Jean, qu'un établissement était ouvert rue du Billard, en cette commune, pour la vente du pain de ménage d'excellente qualité, à raison de *quatre centimes* de moins par kilogramme que la taxe officielle de l'administration communale.

» D'un autre côté, nous apprenons que l'administration communale de Bruxelles, avec le concours de l'administration des hospices, sera en mesure de mettre à la disposition de la population, dès les premiers jours du mois prochain, le pain de ménage fabriqué aux hospices. Outre que ce pain sera d'une qualité supérieure, le prix en sera beaucoup moins élevé que la taxe du tarif. »

AFFAIRE DES SUBSISTANCES A ROCHEFORT. — Les inculpés dans l'affaire des subsistances de la marine, qui avaient été laissés libres jusqu'à ces derniers jours à Rochefort, viennent d'être arrêtés. Tous les accusés ont été dirigés sur Poitiers, où ils doivent prochainement être jugés par la cour d'assises. Un premier détachement est parti vendredi dernier, un second samedi, et le troisième et dernier lundi.

PROSPÉRITÉ CROISSANTE. — Un fait incroyable de misère vient de nous être révélé, dit l'*Hermine* de Nantes : Une jeune dame, accompagnée de son mari et d'un enfant au berceau, était arrivée à Nantes depuis deux mois; le mari était à la recherche d'un emploi, quand, au moment où il venait de trouver une place de clerc chez un notaire, et après avoir épuisé tout ce qu'il possédait, sa femme, déjà malade, manquant de pain, et n'ayant pour se reposer qu'une botte de paille et une bûche pour oreiller, est tombée d'inanition. Un médecin fut appelé aussitôt, mais il était trop tard, cette infortunée était morte.

LA POÉSIE ET LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS. — Les curieux qui s'attendent à applaudir ou à siffler la nouvelle pièce de M. Ponsard, *Agnès de Méranie*, pourraient bien éprouver un désappointement. Voici à quel propos :

Au mois d'avril dernier, une tragédienne débuta au théâtre de l'Odéon. Aucun des moyens usités ou non pour un début n'avait été épargné. Une mirobolante biographie de la débutante avait été semée à profusion dans Paris, le père de l'artiste avait obtenu les trois quarts ...

---

accidentel, il n'y aurait rien d'étonnant.

— Certes! dit John.

— Un endroit où il était si peu probable de se croiser! poursuivit Tom ravi, si hors du chemin!

John contesta ce dernier point. Au contraire, les cours du Temple étaient ses galeries. La même rencontre pouvait se renouveler; sa seule surprise était qu'elle n'eût pas eu lieu plus tôt.

Ruth avait eu le temps de faire le tour de son frère du côté opposé à John. Elle serra le bras qu'elle avait pris, comme si elle disait : « Devons-nous donc rester là tout le jour, cher vieux étourneau de Tom? »

Il répondit comme si Ruth avait parlé : — John, dit-il, si vous voulez donner le bras à ma sœur, nous nous remettrons en route. J'ai à vous faire part d'une singulière aventure, et nous ne pouvions nous rencontrer plus à propos.

Les eaux de la fontaine sautaient, dansaient gaiement. Gaiement le réseau de sourires s'étendait en riantes fossettes qui, arrivées au bord du bassin, jetèrent au petit groupe amical un éclat de rire argentin.

— Tom, dit son ami au moment où ils débusquaient dans la bruyante rue, j'ai une proposition à vous faire : c'est que vous et votre sœur, — si elle daigne honorer autant un ménage de garçon, — vous me fassiez un grand plaisir et veniez dîner chez moi?

— Quoi, aujourd'hui? s'écria Tom.

— Oui, aujourd'hui. C'est à deux pas comme vous savez. De grâce, miss Pinch, plaidez ma cause. Ce sera générosité pure, car je n'ai rien qui vaille à vous offrir.

— Gardez-vous de le croire, Ruth, reprit Tom. En fait de garçon, c'est de tous les amphitryons le plus formidable. Il devrait être lord-maire. Eh bien! que vous en semble? Irons-nous?

— Comme il vous plaira, Tom, répondit l'obéissante petite sœur.

— Mais, reprit Tom, la regardant avec une souriante admiration, je crains que vous n'ayez à m'opposer quelque obstacle de toilette? Qui sait, John, si elle pourra se permettre d'ôter son chapeau?

Il s'en suivit force éclats de rire, et divers compliments de John Westlock, lequel jura ses grands dieux, et il disait vrai, que ce n'étaient point des compliments, mais de bonnes, droites, irrécusables vérités. Ruth sourit, se défendit, mais ne fit nulle objection, et l'engagement tint.

Dans ces Ecoles de droits, hôtel garnis enviés à l'Angleterre, où l'on gagne ses inscriptions en dînant, se trouvent de fort commodes petits logis, quoi qu'en puissent dire les étudiants, aptes à se donner pour de pauvres diables. John, en particulier, se montrait pathétique sur le sujet de cette vie d'expédients et de ressources, quoiqu'il eût su, pour son compte, s'y caser fort à l'aise. Son appartement était une vraie perfection de netteté et d'ordre, et si quelque chose manquait à John, ce ne pouvait être de ce côté-là.

Ruth et son frère étaient à peine établis dans la plus belle chambre où, sur la table, un vase de fleurs fraîches cueillies semblait les attendre, comme Tom le fit remarquer, que John saisit son chapeau, s'élança dehors, revint en toute hâte (ils le virent accourir par la porte entr'ouverte), suivi d'une matrone à l'ardente face, encapuchonnée d'une capote cornue, dont les brides flottaient derrière elle. De concert avec cette aide, John s'empressa de mettre la nappe, de dresser le couvert. Il essuyait les verres de ses propres mains, polissait sur sa manche le couvercle des poivrières, le bouton d'argent de l'huilier, débouchait force bouteilles, remplissait force carafons, avec la plus éblouissante activité! Puis, comme si, dans ce prodigieux entrain, il eût frotté quelque lampe merveilleuse, quelque magique anneau, ayant à leurs ordres des milliers d'obéissants esclaves, soudain apparut un être en veste blanche, la serviette sous le bras, suivi d'un autre être, la tête chargée d'une manne oblongue, d'où sortit un véritable festin, qui, tout chaud, tout bouillant, fut placé sur la table.

Le saumon, l'agneau, les petits pois, les candides pommes de terre, la fraîche salade, les tranches de concombres, le canneton des plus tendres, la tarte, arrivèrent à point. D'où tout cela sortait-il? c'était le mystère; mais la manne allait, venait sans relâche, et s'annonçait par un modeste coup frappé en dehors; car, passé sa première apparition, elle ne se montra plus dans l'appartement, et jamais l'être en veste blanche ne parut émerveillé des choses extraordinaires qu'il en tirait : impassible, il s'en emparait, et, avec une gravité imperturbable, les posait sur la table. C'était un être excellent! doux, courtois en ses manières, plein d'intérêt pour tout ce qui se buvait et se mangeait.

De plus, vrai savant, il connaissait le parfum de toutes les sauces de John Westlock, et en détaillait l'instructif catalogue avec beaucoup de sympathie et de calme à mesure qu'il faisait circuler les petits flacons. C'était vraiment un homme sérieux et discret, car, le dîner fini, le vin, les fruits disposés sur la table, il s'évanouit, lui, la manne, les plateaux, les assiettes, les plats, comme un brouillard, une illusion, un mirage!

— L'avais-je pas dit que John était un formidable maître de maison! s'écria Tom. Sur mon âme, c'est miraculeux!

— Ah! miss Pinch, dit John, c'est le seul brillant côté de notre vie, à nous autres garçons. Il faudrait, en vérité, qu'elle fût bien triste pour ne pas s'éclairer aujourd'hui!

— N'en croyez pas un mot, Ruth; il mène ici une vie de roi, et ne la changerait pas pour un empire. S'il grommèle ainsi, c'est pure affectation!

Non; John paraissait très sincère dans son désir de faire comprendre qu'il était aussi triste, aussi solitaire, aussi ennuyé que le puisse être raisonnablement le plus infortuné de tous les Bacheliers. C'était, disait-il, une misérable, une insupportable vie. Il comptait bien se débarrasser le plus tôt possible de son logement et mettre écriteau sans retard.

— A la bonne heure, John, dit son ami, mais où trouverez-vous mieux? C'est ce que je ne puis dire. Que vous en semble, à vous, sœur?

Ruth jouait avec les cerises placées sur son assiette. Elle murmura que M. Westlock méritait trop bien d'être heureux, pour qu'on pût douter qu'il le fût.

Oh! innocent, craintif, haletant petit cœur! avec quelle timidité elle murmura ce peu de mots!

— Mais Tom, ajouta-t-elle d'une même haleine, vous oubliez ce que vous aviez à raconter.

— C'est vrai! nous avons parlé de tant de choses que je n'ai pas trouvé le moment d'y songer : de peur de l'oublier tout à fait, je vais vous le dire, John.

Il raconta l'aventure du débarcadère, et son ami en parut plus étonné que Tom ne l'avait prévu. Il prenait évidemment l'intérêt le plus vif à ce récit. Il croyait, à la description, reconnaître la vieille dame, et supposait que ce devait être une certaine Mme Gamp. Mais la nature du message si inopinément confié à Tom, le motif qui l'avait fait choisir pour messager, le rapport de ces divers personnages entre eux, tout cela composait un mystère des plus embrouillés. Ruth avait quitté la table, et John continuait à s'occuper de ce sujet avec une ...

Derval — qui l'a appris, et se disposait à le jouer.

Mais ce n'est pas ainsi que l'entendait Mlle Araldi; elle a actionné devant le tribunal de commerce le directeur et l'auteur, et le tribunal vient de condamner M. Bocage à rendre à Mlle Araldi le rôle d'Agnès de Méranie, et à faire jouer la pièce dans les six semaines, ou à lui payer 50 000 fr.

Ainsi, voilà M. Ponsard placé entre l'alternative de laisser fausser sa pièce par une actrice qui ne la comprend pas, ou d'imposer à l'Odéon, qui n'en peut mais, un sacrifice énorme! O boutiquiers! voilà bien de vos œuvres!

UNE PLAISANTERIE DE MATELOT. — Au moment de mettre sous presse, dit le *Toulonnais*, nous apprenons un fait vraiment extraordinaire et sur lequel nous avons recueilli des renseignements exacts. Les nommés Jalabert et Pélissier, le premier matelot, et le second ouvrier, faisaient, mardi dernier, une partie aux cartes, dans une guinguette de la porte d'Italie; l'enjeu était une bouteille de vin; tous les deux payèrent la moitié de la dépense. Pélissier fit la proposition de jouer sa tête aux boules; la partie fut acceptée par Jalabert. Pélissier perdit et dit en entrant dans la guinguette et en mettant sa tête sur une table: Nous avons joué nos têtes, j'ai perdu la mienne, la voici. Jalabert, prenant immédiatement un couteau, l'enfonça dans le cou de Pélissier, et prit aussitôt la fuite.

Le malheureux jeune homme a été conduit à l'hospice dans un état qui inspire quelques craintes; on nous assure qu'elles ne sont pas sérieuses.

UN PÈRE. — Un enfant comparaît devant le tribunal correctionnel, sous la prévention de vagabondage; son père, cité comme civilement responsable, est appelé à la barre; on l'interroge.

M. le président: Votre fils vous a quitté, il s'est mis à vagabonder et a même commis des vols.

Le père: Je pense que oui.

M. le président: Vous devez faire plus que de le penser; vous savez bien si votre fils vous a quitté oui ou non?

Le père: Je pense que oui que je le sais.

M. le président: Est-ce que vous ne pouvez pas le surveiller?

Le père: Je pense que je suis assez vieux pour ça.

M. le président: Sans doute, mais le pouvez-vous, le voulez-vous?

Le père: C'est le devoir d'un père; je pense que j'en suis un.

L'enfant: Dis que tu me donneras des calottes et que ça soit fini.

Le père, avec un geste grave: Tu en auras.

Le tribunal veut bien se contenter de cette manière de réclamation, et comme Charles Mimot en est à sa première, le tribunal le rend à son père. (*Gaz. des Tribunaux.*)

LES VICISSITUDES D'UNE PIÈCE DE VIN. — La bonne foi, on le sait, a disparu à peu près complètement du commerce, et cependant il existe, le croirait-on! des gens qui ont la prétention de boire leur vin pur! Sans parler de cette liqueur rouge que l'on vend à Paris, et dans laquelle il n'est peut-être jamais entré un grain de raisin, que d'altérations le vin, le vrai vin, subit pendant ses longs voyages!

Un malheureux préjugé a pris force de loi parmi les charretiers. Pour eux, ce n'est pas voler que boire le vin qui a été confié à leur surveillance. C'est si peu de chose qu'un verre de vin sur une pièce entière! mais cela se renouvelle peut-être deux ou trois fois par jour, et pour peu que le voyage dure un mois, ça ne laisse pas que de faire une certaine quantité; les pièces se trouvent gravement entamées; mais les rivières coulent pour tout le monde, et particulièrement pour les marchands de vin.

Il existe, à ce qu'il paraît, aux environs de Paris, un certain puits connu par la limpidité de son eau. On peut la mêler sans crainte avec le vin, il n'en résulte jamais cette odeur de croupi qui résulte souvent de ce mélange, le plus innocent encore de tous. La propriété de ce puits est tellement connue, que tous les voituriers qui passent

et l'autre dote le genre humain d'une force nouvelle, à la fois terrible et précieuse.

Si, pour reprendre notre tâche de chroniqueur, il fallait attendre que des faits d'une aussi haute portée se fussent produits dans les branches de la science, au courant desquelles nous devons tenir les lecteurs de la *Démocratie pacifique*, nous courrions risque de renvoyer aux kalendes grecques la partie du bulletin qui est dans nos attributions. Si, d'ailleurs, dans les communications physiologiques, faites à l'Académie des sciences depuis quelque temps, il ne s'en trouve point qui soient de nature à exciter un vif intérêt, rien ne nous interdit de sortir de ce sanctuaire, et d'aller butiner en d'autres parages. Ne sommes-nous pas précisément à l'époque de l'ouverture des cours de nos facultés savantes? à l'époque de ces solennités de rentrée, dans lesquelles on pose d'ordinaire le but et l'on résume l'objet des divers enseignements? Pourquoi ne ferions-nous pas, vers quelqu'une d'entre elles, une petite excursion? N'était-ce pas, par exemple, un des plus illustres membres de l'Académie des sciences, M. Dumas, qui, lundi de la semaine dernière, prononçait le discours de rentrée à la Faculté de médecine.

Le grand amphithéâtre de l'Ecole ne pouvait suffire à la foule d'élèves, de médecins et de curieux accourus à cette solennité: on savait quelle parole éloquente en devait rehausser l'éclat.

Pendant les vacances, la Faculté a perdu un de ses membres les plus jeunes, M. Auguste Bérard, professeur de clinique externe. L'illustre chimiste, au lieu de l'exposition de ses grandes vues sur les conditions générales d'existence des êtres organisés, sur le jeu réciproque de ces merveilleuses forces qui font vivre pour un moment une portion de la matière à la surface de notre globe, l'illustre chimiste a eu par conséquent une tâche toute différente; il a dû prononcer l'éloge funèbre d'un chirurgien. Grâce au privilége qu'ont les hommes d'un talent vraiment supérieur de n'être déplacés dans aucun sujet, M. Dumas a payé à la mémoire de son collègue un tribut aussi complet, aussi bien senti que l'eût pu faire un homme de la spécialité à laquelle appartenait A. Bérard. Où il y avait eu, soit invention et perfectionnement, si légers fussent-ils, soit application heureuse d'une méthode de traitement et d'un procédé opératoire, le panégyriste l'a dit avec tous les détails qui pouvaient en relever le mérite: où des espérances seulement se rencontraient, il les a célébrées pour ainsi dire comme des réalités, expliquant par les rigoureuses exigences du concours qui reportent forcément l'esprit vers l'étude du passé, comment elles avaient dû jusque-là rester à l'état d'espérances.

Quelques personnes ont vu dans ces paroles de M. Dumas un blâme pour le concours. C'est outrepasser, croyons-nous, la pensée et l'intention du célèbre professeur. Tel qu'il est institué, le concours a bien sans doute quelques inconvénients. L'un des plus graves, à coup sûr, et des plus préjudiciables, serait qu'il eût pour résultat d'étouffer le germe des découvertes. Mais, d'une part, et cela est fort heureux, l'esprit saisi d'une de ces idées qui ouvrent à la science ou à l'art de nouveaux horizons, n'abandonne pas aisément son œuvre d'avenir, quelque appât qui s'offre pour l'en détourner; et, d'autre part, qu'est-ce qui empêcherait d'instituer en faveur des inventions et de leurs auteurs des récompenses spéciales, indépendantes des chaires d'enseignement, qui se donnent, et avec raison, par la voie du concours public? Dans notre opinion, tous les inconvénients que l'on reproche au concours disparaissent devant les immenses garanties que, seul, il peut offrir. Au surplus, l'expérience et la contre-expérience ont été faites: les chaires de nos facultés de médecine ont été successivement données, ou bien au concours, ou bien suivant d'autres modes de nomination. Le résultat, on peut le dire, a été généralement favorable au concours.

Contre ce mode on objecte, à la vérité, qu'il procure souvent le triomphe de la faconde pure et simple sur le savoir profond uni au jugement. C'est au jury, composé d'hommes graves et compétents, à

ment deux sphères d'action différentes. N'exposons pas tel homme qu'une juste célébrité environne comme savant et comme inventeur, à venir bégayer péniblement dans une chaire publique, sans honneur pour lui-même, sans profit pour les auditeurs. A chacun son poste dans les fonctions de la science comme dans toutes les autres fonctions sociales, d'après ses vocations et ses aptitudes!

Quelles que soient celles-ci, il est une épreuve que nous voudrions qu'on s'efforçât d'épargner aux jeunes gens qui débutent dans une carrière quelconque: c'est l'épreuve de la misère et de l'extrême dénûment; terrible épreuve, à laquelle beaucoup d'entre eux, et des mieux doués, succombent. Cependant l'on cite ceux qui ont résisté et qui se sont élevés de cette pénible situation à des positions brillantes; et peu s'en faut qu'on n'attribue à la misère qu'ils ont subie tout le mérite des efforts et des talents qu'ils déploient par la suite. Idée très fausse qui confond deux genres d'influences fort différentes, mais dont s'accommode parfaitement l'égoïste insouciance de notre société.

Les deux frères, les deux professeurs Bérard ont senti ces cruelles angoisses de la détresse. Voici en quels termes M. Dumas a raconté les temps nécessiteux du début de leur carrière:

« Auguste Bérard était né en 1802, le 2 août, dans le département de Maine-et-Loire, en un petit endroit nommé Varrins. Sa jeunesse fut pénible. Livré à lui-même, il n'eut d'autre soutien que sa mère, d'autre guide que son frère aîné. Toutes les séductions de l'oisiveté, celles du vagabondage, d'une enfance inoccupée et ignorante, demeurèrent impuissantes devant ce goût inné du travail, cette ambition honnête, cette aptitude particulière au bien qui caractériseraient celui que nous avons perdu, si on ne les retrouvait au même degré dans le frère qui nous reste.

» Ici on se souvient de les avoir vus, ces deux jeunes gens livrés à eux-mêmes, l'un déjà interne des hôpitaux grâce à un travail opiniâtre, secondé par la plus heureuse nature, par la facilité la plus charmante; l'autre arrivant à Paris avec sa famille dont le patrimoine était alors dissipé.

» Ce dernier voulait prendre le mousquet et tenter la carrière des armes; le frère aîné le suppliait de partager sa chambre, d'étudier la médecine; il se montrait prodigue de promesses que la fortune avait enfin réalisées, pour le décider à demeurer sous la sauvegarde de son expérience, sous celle de son amitié.

» Leur misère était telle alors que, pendant quelques mois, Auguste, à peine vêtu, n'osait pas quitter la chambre de son frère. Rude école du malheur, que tant d'entre nous ont connue! »

Pourquoi avons-nous reproduit ce passage? C'est afin de protester contre une conséquence antisociale et antichrétienne qu'il est assez commun de voir tirer de semblables exemples.

De ces luttes cruelles avec la misère, quelques heureux athlètes sont sortis victorieux; donc, il ne faut pas prendre souci des infortunés qui râlent sous les mêmes étreintes! On cite bien ceux qui, malgré ces entraves pesantes, sont arrivés au but; mais combien de victimes tombées d'épuisement sur la route et dont il n'est pas tenu compte! Enfin, combien d'autres ont cédé aux mauvaises suggestions de la misère et sont devenus les ennemis de cette société qui les délaisse et qui aurait trouvé en eux des serviteurs utiles, si elle avait su à propos les aider, les diriger, les employer! Les stimulants de l'émulation et du travail sont nécessaires sans doute, mais rarement les angoisses du besoin ont un effet salutaire. Partisans des leçons de la misère, demandez-vous quelquefois si vous voudriez de cette institutrice pour vos propres enfants? Demandez-vous si, pour leurs premiers pas dans le monde, vous souhaiteriez cette voie semée d'épines, bordée de précipices? La réponse de votre cœur juge la question: il faut désormais des institutions de prévoyance sociale qui ne laissent aucune existence en proie aux affreuses anxiétés qui pesèrent, comme un cauchemar, sur les jeunes années de tant d'hommes distingués, éminents, illustres. Que M. Dumas fasse usage de toute l'autorité de sa

---

ténacité peu commune.

— J'aurai une explication avec mon propriétaire, comme de juste, dit Tom. Bien que ce soit un étrange cachottier, qui ne me donnera pas grands éclaircissements, fût-il même au fait de ce que renfermait la lettre.

— De cela vous pouvez en faire serment.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr.

— Eh bien! encore un coup, je m'en expliquerai avec lui. Il rentre et sort comme un vrai rat; mais pas plus tard que demain de bonne heure, je tâcherai de l'attraper, et lui demanderai pourquoi il m'a chargé de cette commission malencontreuse. J'ai songé aussi, John, à passer chez cette dame, dans la Cité, comment s'appelle-t-elle donc? vous savez? où je suis allé déjà? — Mme Todgers. — J'y trouverai peut-être la pauvre Mercy Pecksniff, et je lui dirai la faible part que j'ai eue là dedans et combien elle était involontaire.

— Vous ferez parfaitement, Tom, reprit son ami, après un court moment de réflexion. Quel que soit le fond du mystère, il est évident pour moi qu'il est des plus noirs, et vous ne sauriez trop tôt et trop complètement vous justifier de la moindre apparence de rapport volontaire avec ces ténébreuses intrigues. Je vous conseille même, si cela se peut, de voir le mari, et de lui expliquer tout simplement le fait. J'ai le pressentiment de quelque chose de hideux; je vous dirai pourquoi plus tard, lorsque, de mon côté, j'aurai fait une ou deux enquêtes.

Tout ceci sonnait étrangement aux oreilles ébahies de Tom Pinch; mais, confiant en son ami, il était disposé à suivre ses conseils.

Ah! que c'eût été une bonne aubaine, d'avoir l'anneau de Gygès, qui rendait invisible, et d'épier Ruth dans le salon de John Westlock, tandis que lui et Tom causaient à table en se faisant raison. Quel plaisir d'observer ses conciliants et gracieux efforts pour engager l'entretien avec la matrone aux joues cramoisies, qui, venue là pour la servir, avait fait une toilette désespérée, et dans sa robe, jadis jaune, à carreaux de même couleur, représentait assez bien un ouvrage en pâtisserie, une sorte de tartelette gigantesque. Quel divertissement de considérer l'inflexibilité grognon de la femme repoussant les gracieuses avances d'une puissance redoutable et hostile, qui lui semblait n'avoir là autre affaire que de lui enlever son chaland et de surveiller d'un œil investigateur ce que devenaient le thé, le sucre et autres friandises! Quelle joie, lorsque Ruth fut enfin laissée à elle-même, de la voir passer en revue les livres, les babioles oubliées çà et là, et, plus qu'intriguée par certaines allumettes de papier élégamment tournées, se demander quels doigts agiles les avaient pu rouler ainsi! Mais ce qui valait encore plus la peine d'être vu, c'était son hésitation à réunir les fleurs données par John; sa charmante rougeur, lorsqu'en face de sa délicieuse image, reflétée dans la glace, elle les arrangea sur son sein, les considéra la tête de côté, toujours prête à les ôter et les laissant toujours! Tout cela était enchanteur!

John fut de cet avis sans doute, car, entrant avec Tom, il s'assit près de Ruth, ravi. Après le thé, lorsque Tom, au piano, s'oubliait à répéter ses vieilles et simples mélodies, John, assis près de la jeune fille, s'oubliait, lui, à la fenêtre, à regarder le crépuscule.

Il n'y a point de vue dans Furnival's-Inn; l'endroit est calme, ombragé; les pas du peu de traînards qui y ont affaire résonnent de loin: c'est un lieu monotone, solitaire, morne, par les soirs d'été. Quel charme rendait donc le cours des heures aussi insensible pour eux que pour Tom lui-même, ce cher rêveur, autour duquel planaient encore les mélodieux thèmes qui tant de fois avaient enchaîné ses pensées et rendu la sérénité à son âme! Quelle magie répandue dans la lumière éclipsée, l'obscurité croissante, dans les scintillantes étoiles apparaissant une à une, dans la brise du soir, dans le lointain murmure de la ville, dans le carillon même de l'antique horloge de l'église, les douait d'un charme si puissant, que les plus divines perspectives n'auraient pas eu pour l'heureux couple un plus irrésistible attrait!

Les ombres s'épaississaient de plus en plus, la chambre était tout-à-fait noire, les doigts de Tom erraient toujours sur les touches sonores, et la fenêtre retenait encore le couple captif.

Enfin une blanche main sur son épaule, une fraîche haleine sur son front, tirèrent Tom de sa rêverie.

— Bon Dieu! dit-il en tressaillant, j'ai peur d'avoir été inattentif, impoli!

Il était loin de se douter combien au contraire il s'était montré poli et plein d'égards.

— Chantez-nous quelque chose, ma chère, poursuivit-il. Allons! faites-nous entendre votre voix. Courage!

Les prières que John joignit à cette requête auraient attendri des cailloux, et le cœur de Ruth n'était pas de pierre, loin de là.

Elle s'assit donc, et, d'une voix pleine de charme, commença les ballades que Tom aimait. C'étaient de vieilles légendes rimées, interrompues çà et là par quelques accords, tels qu'en pouvait soupirer la harpe du vieux barde, lorsque, dans l'ancien temps, il s'arrêtait pour interroger ses souvenirs. C'étaient des vers mariés à un chant calme, large, que le poète aurait pu trouver sur ses lèvres mêmes exhalant sa pensée. Puis venait un rhythme plus vif, si gai, si léger, qu'il semblait que la joie dût régner désormais sans mélange, jusqu'à ce qu'en son inconstance, la malicieuse petite fée retomba dans les plaintifs récits, et brisa de nouveau le cœur ému des écoutants. C'étaient là ses simples moyens de plaire, et la chambre toujours sombre, le retard mis à l'éclairer, disaient assez qu'elle y réussissait.

Enfin, quand on apporta les bougies, il était l'heure de se quitter; il y eut quelque perte de temps pour couper du papier et envelopper les tiges des fleurs du bouquet; mais cela eut une fin, et Ruth à son tour fut prête.

— Bonne nuit! dit Tom. Une mémorable et délicieuse journée, John! Bonne nuit!

John pensait à les accompagner.

— Non, non, dit Tom, quelle folie! nous pouvons très bien nous en retourner seuls; je ne vous pas que vous bougiez!

John affirma qu'il préférait sortir.

— En êtes-vous sûr? j'ai peur que ce ne soit affaire de cérémonie?

Non, John y tenait. Il offrit son bras à Ruth. La matrone, à face cramoisie, assistait au départ: elle salua la jeune fille d'une sèche révérence, et brûla la politesse à Tom.

Leur hôte voulut les reconduire jusque chez eux, malgré les instances de Tom. Heureux temps! heureuse promenade, heureux adieux, heureux rêves! Tout éveillé n'a-t-on pas de ces songes dont le sommeil serait jaloux!

La fontaine du Temple murmurait gaîment au clair de la lune, tandis que Ruth dormait, son bouquet près d'elle sur son oreiller, et que John Westlock esquissait un portrait — de fantaisie? — non, de mémoire.

(*La suite prochainement.*)

et diverse comme la nature même dont elle révélerait à notre admiration les procédés les plus mystérieux.

Mais dans ce parcours immense qu'a fait M. Dumas, allant tour à tour du domaine de la métaphysique à celui de la géologie, des facultés de l'âme *immatérielle* et *immortelle* à l'obscur labeur de ces polypes, qui, au sein de l'Océan, travaillent par des dépôts incessants d'atomes calcaires à la formation d'îles nouvelles, futurs empires que l'homme doit occuper un jour; dans ce vertigineux circuit où M. Dumas entraînait son auditoire, qu'il reste encore de points que n'a pas suffisamment éclairés le soleil de la science! Au surplus, ne faisons pas, de nos jours, un reproche au savant de se montrer hardi, aventureux même. La marche du monde scientifique a été si souvent arrêtée par cette couardise d'esprit qui fait qu'on n'ose, pour ainsi dire, ni interpréter les observations, ni en tirer les déductions lointaines! A cet égard, comme à beaucoup d'autres, M. Dumas est une individualité brillante qui tranche heureusement par l'audace et l'ampleur de ses conceptions, sur la foule pusillanime de nos savants, bornés au rôle de nos collecteurs de faits et de faiseurs d'analyses. A Dieu ne plaise que nous médisions de cette tâche utile et méritoire! Mais l'architecte qui donne le plan de l'édifice l'emporte sur les artisans qui en taillent les pierres et en préparent les matériaux. C'est une louable ambition de la part de celui qui a fait ses preuves dans le second rôle, d'aspirer au premier.

N'oublions pas de mentionner, en terminant, la création, annoncée par M. Dumas, d'un laboratoire de chimie organique et d'observations microscopiques, à l'Ecole de médecine de Paris. Comme le Musée d'anatomie comparée ouvert l'an dernier, cette création sera un service rendu aux études. Elle fera naître et fécondera le goût de recherches sans lesquelles la physiologie et la pathologie elle-même ne peuvent plus guères désormais faire un pas en avant.

Dr CH. PELLARIN.

5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 15	117 40	117 05	117 40
— — fin courant	117 05	117 35	117 05	117 35

4 1/2 J. 22 m. dr cours	110 50	Banq. de Fr. dr cours	3165 »»		
4 0/0 J. »	105 61	O. V. de Par. »	1365 »»		
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	»»» »»		
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1210 »»		
B. du Trés. »	3 3 8	— Gaum..... »	1155 »»		

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0...... d. 50	»» »»	»» »»	—	82 10	82 45
5 p. 0/0...... d. 50	»»» »»	»» »»	—	117 85	118 15
REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.		
3 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	» »»	»» »/»	
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	27 1/2	25 »/»	

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM.......... Der C.	99 7 8		
Récap. Rotsch. »	»»» »»	BELG. 2 1/2...... »	55 5 8		
ESP. Dette act. »	» »/»	— 4 1/2...... »	97 3 8		
— — pass. »	» »/»	— do 1840..... »	99 1/2		
— 3 p. 0/0. »	»» » »	— do 1842..... »	»»» »/»		
Detto intérieure »	»» » »	— Banque..... »	»»» »»		
PORTUG. 5 0/0 1837 »	»» »/»	— de Em. 1841. »	»»»» »»		
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT....... »	1205 »»		
BAIE. ...... »	» »/»	AUTRICHE...... »	4 0 »»		

Union Minière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

Ch. S. G. »	1095	»»
V. r. dr.	»»»	»»
— Ob. anc..	»»»»	»»
— — nouv.	»»»»	»»
V. r. gauc.	257	50
Paris à Sc.	»	»»
— à Orléans	1215	»»
— à Rouen.	860	»»
R.-Havre..	630	»»
Avignon...	»»»	»»
Str. à Bâle.	218	75
Paris Str...	477	50
Tours-Nant	487	50
Orl.-Vierz.	165	»»
C. du Nord	628	75
Famp.-Haz.	»»»	»»
Diep.-Féc..	362	50
Boul. à Am.	»»»	»»
Orl.-Bord.	512	50
Mont. à Tr.	»»»	»»
Paris-Lyon	493	75
Bord.-Teste	»»»	»»
Zinc V. M..	»»»»	»»
Lin Maber	»»»	»»

MARCHANDISES.—HUILES.—Colza disponible, 96-»»; courant du mois, et décembre 98-»»; quatre premiers mois 47, 100 à »».

LILLE.— Colza, 90 à 90-50; lin, »» à 80-50; œillette rousse, »»; cameline, 89-50; chanvre, 93. — Voitures, 6.

ESPRITS.—3/6 Montpellier disponible et courant du mois, 128 à »»»; décembre 126 à »»»; 4 premiers 1847, »»» à 125; mois du milieu 124 à »»».

SAVONS. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 à »»»-»» fr. les 100 kil.; ordres de livraison, »»» fr.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 4 novembre.— TRIQUET et Ce, négociant, société composée de TRIQUET et HATELLE, rue Montorgueil, 31. Juge-comm., M. Grimoult; syndic

réputation dans la science. Le cabinet de M. Fattet est, aujourd'hui rue Saint-Honoré, 363. Ne pas confondre ce praticien avec un élève sans nom, qui demeure au premier, et qui bariole ses fenêtres d'enseignes dont l'interprétation déroute l'intelligence des meilleurs devineurs d'énigmes. M. Fattet reçoit, comme par le passé, de 10 à 4 heures, les personnes qui ont besoin de recourir à ses soins pour la pose des *dents osanores*.

Jamais succès d'entraînement n'a été plus spontané que celui du *Nuage*, de Félicien David. Publiée dans la *Critique musicale* de dimanche, cette ravissante composition est déjà connue et appréciée comme si elle avait paru depuis des années. Trois cents abonnements faits en deux jours ont prouvé aux fondateurs de la *Critique musicale* qu'ils avaient frappé juste en faisant paraître sous ses heureux auspices un journal indépendant et consciencieux, désiré par le monde artiste et dilettante.

Spectacles du 28 novembre.

8 h. »/» OPÉRA. —
8 h. 1/2 FRANÇAIS. — Le Vieux célibataire, la Ciguë.
7 h. 1/2 ODÉON.—L'Univers et la Maison, le Bourru.
8 h. »/» ITALIENS. — Nabucodonosor.
7 h. 3/4 OPÉRA-COMIQUE. — Les Diamants, le Veuf du Malabar.
6 h. 3/4 VAUDEVILLE — Bonhomme Job, Capitaine de voleurs.
6 h. 3/4 VARIÉTÉS — Nicolas, Ma Femme et mon parapluie, Pierre Février.
7 h. »/» GYMNASE —Les Demoiselles, l'Article 213, Simplice, Clarisse.
7 h. 1/4 PALAIS-ROYAL. — Clarisse, le Lait, la Chambre, Petit coche.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Juive de Constantine, Tableaux.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Closerie des Genêts.
6 h. »/» GAITÉ. — Angelus, Page et la Danseuse, Toupinel.
7 h. 1/4 CIRQUE (boulevart du Temple).— Château, Henri IV, Poses.
6 h. 3/4 COMTE. — Cachucha, le Bouffe et le tailleur, le Bas bleus.
5 h. 1/2 FOLIES — Amours d'une Rose, Roquelaure, l'Idée du mari.
6 h. »/» DÉLASSEMENTS-COMIQUES.— L'Oiseau de Paradis, Chansons.

PAS DE PROMESSES!!! DES FAITS

ON REÇOIT DE SUITE ET FRANCO

2 OPÉRAS COMPLETS, partition pour piano et chant, édition de luxe, avec notices historiques et biographiques.

1o La DONNA DEL LAGO, de ROSSINI; 2o ZÉMIRE ET AZOR, de GRÉTRY; premières livraisons du PANTHÉON MUSICAL.

5 ALBUMS ENTIÈREMENT INÉDITS et composés expressément pour la CRITIQUE MUSICALE

1o Les CANTILÈNES, album de chant; 2o Les BRISES DU SOIR, album de chant, par MM. Spontini, Offenbach, Maillart, Rosenhain, P. Valentin, G. Kastner, Schneitzœffer, Bazin, Bourges et Thys; 3o L'OASIS, album de piano, par MM. Thalberg, Rosenhain, Goria, Goldschmidt, Le Couppey, P. Valentin. 4o Les FÊTES DE L'ENFANTE, album dansant; 5o Le BAL DE FAMILLE, album dansant, composé de 5 quadrilles, 10 valses, 2 polkas et 2 mazurkas, par Waldteufel, Aguilorio, Wolfmann, Offenbach et Max Ber.

BUREAUX: 22, rue Grange-Batelière. — Paris, 24 fr.; Départements, 28 fr. (Affranchir.) Envoyer un bon à vue sur Paris ou s'adresser, sans augmentation de prix, à tous les Libraires et Directeurs de Messageries.

On reçoit ces magnifiques primes DE SUITE, et franco, en *s'abonnant pour un an* D'ICI AU 15 DÉCEMBRE à LA

CRITIQUE MUSICALE

PARIS, 24 fr.; DÉPARTEMENTS, 28 fr.— On reçoit en outre chaque semaine un journal de 24 colonnes, format et papier de l'*Illustration*, renfermant deux fois la matière du plus grand journal musical de France; UN ou DEUX MORCEAUX DE MUSIQUE des plus grands Maîtres, pour chant au piano.

LA CRITIQUE MUSICALE a publié le NUAGE, ravissante composition de M. Félicien David, et l'élégante STYRIENNE ORIGINALE, pour piano, de M. Schulof. Trois magnifiques CONCERTS pour Paris. UN ALBUM en compensation pour les départements.

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

AGRANDISSEMENTS DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES

GALERIES POISSONNIÈRE.

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

L'ouverture d'un grand Salon de Soieries et de Châles, d'une Galerie spéciale de Confection et d'un Magasin de Toiles et de Literie, a eu lieu le 16 novembre.

Les NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complète le bel ensemble de ces GALERIES, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des ACHATS CONSIDÉRABLES, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS, une GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES, telles que: GRAND CHOIX DE CHALES LONGS, depuis 65 fr. — Idem, CARRÉS LAINE, depuis 29 fr. — PARTIE D'ÉCHARPES NORWÉGIENNES à 3 fr. 90 c.—VISITES NOIRES et DE COULEUR, SATINS A LA REINE et ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE à 18 fr. — Idem, en VELOURS TOUT SOIE, 59 fr. — SATINS A LA REINE et ALCYONE pour robes, GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ, 5 fr. 90 c.; PÉKINS RICHES, GRANDE LARGEUR, 4 fr. 90 c. — Idem, LARGEUR ORDINAIRE, 3 fr. 40 c. — ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ, 2 fr. 90 c. — 1[illegible] VANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE, 2 fr. 45 c. — VELOURS TOUT SOIE, 14 fr. 50 c. — FLANELLES-TARTAN PURE LAINE, 2 fr. 45 c. — FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES, 2 fr. 25 c. — SATINE-LAINE, première qualité, 2 fr. 50 c. — FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE, 40 c. — MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD, à 4 fr. 45 c. — TOILES: BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE. — DAMAS LAINE pour MEUBLES, 1 fr. 40 c. Grands FOULARDS DES INDES, à 1 fr. 95 c. — Etc., etc.

RUE DE RIVOLI, 46, A l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE REGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS,

14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4.000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 40, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 11 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siége social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

WM ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES, posées *sans crochets ni ligatures.—Rateliers complets livrés en 24 heures.* — 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.)

EXPOSITION PERMANENTE

De plus de 2.000 APPAREILS économiques, inventés par Victor CHEVALIER, tels que CALORIFÈRES PORTATIFS et de construction, CHEMINÉES simples et à ventilation d'air chaud, BUFFETS-CALORIFÈRES pour salles à manger, FOURNEAUX de cuisine et de laboratoires, BUANDERIES pour le lessivage à la vapeur et la cuisson des tubercules, ainsi qu'une foule d'ustensiles de ménage d'un usage journalier. Place de la Bastille, 232. Dépôt, rue Montmartre, 140.

LOOCH GALLOT.

Pâte pectorale très-agréable, représentant le LOOC BLANC, supérieure aux autres pectoraux pour guérir les rhumes, catarrhes, asthmes, enrouements, maladies de poitrine, crachements de sang, etc. Dépôt aux pharmacies, rue Neuve-des-Petits-Champs, 53. Vente en gros, M. COURTOIS, rue des Nonandières, 6.

DENTS DE 10 A 20 FRANCS, posées en une séance, par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours, en face la rue Montesquieu, entrée galerie Véro Dodat, 33.

50c LA RAME DE 120 FEUILLES très beau papier à lettres GLACÉ, extra supérieur TRÈS GLACÉ, 75 c. et 1 f. (Initiales: enveloppes, 40 c. le cent; glacées, 75 c.: papier ECOLIER 3 f. la rame. Boîtes de cire fine de 6 bâtons, 50, 75 c. et 1 f. r. Joquelet, 5, au 1er.

LES CIGARETTES PARISS par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les irritations des Bronches et Poumons, l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Nevralgies, Maux de Dents et d'Oreilles; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat; 2, 4 et 10 fr. la boîte. Chez PARISS phar. anglaise, 26, place Vendôme, près le coin de la r. Nve-des-P.-Champs, et chez les principaux pharmaciens des Depts.

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, COMPRESSES, etc. ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en provinces, dans les pharmacies. (Affranchir.)

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

DU MONOPOLE DES SELS, PAR LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE.

Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique*.

AVEC PRÉFACE, DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Par RAYMOND THOMASSY

Brochure in-8, Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

ON FAIT QUEUE

Deux Partitions inédites de BEETHOWEN,

200 FR. DE MUSIQUE et 10 CONCERTS pour 24 FR. PAR AN.

POUR AVOIR LES PRIMES CONSIDÉRABLES DE MUSIQUE QUE L'ON DONNE GRATIS RUE NEUVE SAINT-MARC, 6. — Deux drames lyriques et inédits de BEETHOWEN: RUINES D'ATHÈNES et le ROI ETIENNE; — trois ALBUMS DE CHANT et quatre de PIANO, tous inédits, par les meilleurs musiciens: ADAM, NIÉDERMEYER, VERDI, DUPREZ, BOÏELDIEU, CLAPISSON, PRUDENT, H. HERZ, H. HOSELLEN, LECARPENTIER, BURGMULLER, F. DAVID, DOEHLER, etc. Voilà ce que reçoit de suite et à la fois toute personne qui s'abonne d'ici au 30 de ce mois à

LA FRANCE MUSICALE, le plus grand et le plus complet des journaux de Musique.

On reçoit, en outre, 104 MORCEAUX DANS L'ANNÉE, et on a droit à DEUX PLACES POUR DIX CONCERTS. Il y a deux Concerts en novembre, quatre en décembre, etc. En échange des Concerts, on donne la GRAMMAIRE MUSICALE, 1 vol. par MARTIN D'ANGERS, à la province. On s'abonne rue Neuve-Saint-Marc, 6. — Un an, 24 fr.; la province, 28 fr.— En envoyant un bon franco, on reçoit de suite, franco, les primes annoncées, et le Journal gratis pendant un an.

Entre toutes les plaies qui rongent le corps social, il en est deux plus flagrantes et plus profondes : l'une engendre l'autre, toutes deux sont mortelles : l'oppression et l'indigence.

L'oppression est vieille dans les annales humaines. Il est loin de nous, le jour où l'homme dit à l'homme : Tes sueurs et ton sang sont à moi; vis et meurs! Je me nourrirai de tes larmes et de ta chair. — Il est loin de nous le jour où l'homme dit à la femme : Courbe la tête, toi qui es faible, aime et souffre; tu ne dois tout, et rien ne t'est dû.

Et pourtant ce jour a duré des siècles.

Tantôt le sceptre de fer en main, tantôt docile aux transformations des temps, habilement revêtue du manteau des législateurs, parée de noms vénérés, l'oppression a régné, toujours vivante, toujours inexorable, toujours maîtresse du monde. Elle domptait brutalement l'homme et la femme, aux époques de lutte et de barbarie; elle marchait alors le front haut et découvert; tous disaient : C'est elle! et tous s'accoutumaient à ployer les genoux.

Aux époques de civilisation, c'est-à-dire de ruse, de mensonge, de trahison et de lâche égoïsme, elle a rusé, elle a menti, elle a trahi, elle a tout exploité à son profit, rampante et invisible; mais elle a régné toujours, elle règne encore.

L'oppression! c'est vraiment le fléau par excellence, père de l'abrutissement et de la misère. Que de nations fières, à juste titre, d'un passé héroïque et d'immenses services rendus à l'humanité, sont là plongées sous le joug, pieds et poings liés. Que d'illustres victimes sont tombées sous cette force inintelligente! Et chez les peuples mêmes qui marchent en tête de la civilisation, les plus éclairés et les plus raffinés, que de crimes multipliés par elle, que d'attentats incessants, de tout ordre, de tout degré, sortis de cette source impure!

L'oppression! c'est le Briarée moderne, aux cent têtes, aux cent bras, aux cent pieds; sa pensée embrasse tout, sa force lui soumet tout, elle est présente partout. Un dernier moyen de domination lui avait manqué jusqu'ici; ce moyen elle l'a conquis, et plus rien ne lui peut résister.

Elle a bâti de grands temples pour le dieu nouveau dont elle promulgue les oracles, et les cultes passés ont vu leur gloire pâlir devant cette gloire d'hier. L'argent a détrôné les dieux anciens.

Heureux les prêtres de l'argent, les autocrates du monde civilisé!

Ils disent que la vie des peuples vient d'eux; mais nous savons qu'elle retourne à eux, et qu'ils l'absorbent. Nous les avons vus glaner sur les champs de bataille et s'engraisser du sang et de la chair des nations expirantes; nous les verrons bientôt s'entre-vendre et s'entre-acheter les hommes comme un bétail; car pourquoi leur puissance s'arrêterait-elle dans ses envahissements? qui opposera une digue à cette mer, puisque tous tendent aveuglément, par incurie, par lâcheté, par faiblesse, à élargir ce lit démesuré qui bientôt n'aura pour limites que celles du globe?

C'est l'oppression qui a inauguré le culte du dieu-argent; c'est elle qui sacrifiera des victimes humaines aux pieds de ses autels immense, c'est l'éternel troupeau des faibles.

La misère et la faim, filles de l'oppression, exécutrices des hauts-œuvres du dieu-argent!

Mais, nous dit-on, la pitié, la commisération du riche viennent sans cesse en aide à la misère et à la faim; la charité guérira ces plaies. Hélas! quel palliatif a jamais rien guéri? Nous vous le disons en vérité : l'indigence est comme l'urne sans fond des filles de Danaüs; un océan d'aumônes y passerait sans y laisser une goutte. Rien, rien ne comblera jamais cet abîme, si ce n'est la justice distributive.

L'aumône, comme moyen suprême, est un crime en principe, car elle ne fait que constater l'éternelle souffrance du pauvre, car elle sanctionne le règne de l'oppression, car elle perpétue la misère et la faim.

La justice, la justice! tout est là; hors elle il n'y a rien.

Voici que de terribles calamités se sont abattues sur notre pays; que fera l'aumône à ce malheur immense? Rien. Que pourront quelques milliers de francs, quand des millions ne suffiraient pas? L'aumône est vaine, la justice seule peut tout.

Voici l'hiver, voici la disette : que fera l'aumône pour répondre aux derniers soupirs des vieillards que tuent le froid et la faim, aux cris des enfants qui meurent de froid et de faim? Rien! rien! Que le règne de la justice nous arrive et tout est sauvé!

Il y a, dans un coin de l'histoire, une leçon inexorable, touchant l'aumône et l'insuffisance de la commisération du riche.

A l'époque la plus sombre du moyen-âge, une noble dame avait voué sa vie et ses richesses au soulagement des pauvres. Ses plus belles années et sa fortune tout entière s'écoulèrent en aumônes. Elle avait tout donné; elle n'avait rien guéri. Le désespoir la saisit. Elle convoqua tous ses pauvres dans une église, et s'y brûla avec eux.

Cette histoire contient une vérité : c'est qu'à l'aide de l'aumône on ne sort de la misère que pour entrer dans la mort.

Oppression! indigence! fléaux inexorables, tristes fruits des temps mauvais! vous avez un ennemie plus forte que vous; elle vient, et le bruit de ses pas frappe déjà vos oreilles. Le sol tremble sous sa marche; l'air est plein de son souffle; beaucoup l'ont vue des yeux de l'esprit; beaucoup l'annoncent du cœur et des lèvres.

Le jour où vous vous trouverez face à face; vous, la ruse, elle, la franchise; vous, le mensonge, elle, la vérité; vous, la force brutale, elle, le droit; ce jour-là vous aurez vécu, oppression et indigence, vices et plaies d'une société corrompue: car cette ennemie qui vient, c'est la justice!

Rupture des traités de 1815.

Nous ne comprenons pas qu'il puisse y avoir en France deux opinions sur la conduite à suivre dans l'affaire de Cracovie; nous ne comprenons pas que l'on puisse discuter ce que l'on discute. On demande une protestation. Y songe-t-on? Quoi! quand les traités monstrueusement oppressive des nationalités; quand ces traités sont rompus par les puissances qui avaient le plus grand intérêt à les maintenir, il faut que la France proteste contre l'acte qui l'a délivrée! Il faut qu'elle revendique les chaînes qui pesaient sur l'Europe! C'est à nous à faire, contre le Nord, les gardiens et les champions des traités de 1815! Et d'autres veulent encore que, pour donner plus de force à notre revendication de ce droit d'oppression, notre gouvernement s'avilisse à mendier le concours de lord Palmerston! Mais c'est de la folie caractérisée!

Nous l'avons dit, nous ne cesserons de le crier, il n'y a ici, pour la France, qu'une chose à faire : PRENDRE ACTE DE LA RUPTURE DES TRAITÉS DE 1815 PAR LES PUISSANCES DU NORD, en prendre acte avec un grand sentiment de joie et de délivrance, et s'établir avec calme dans la position magnifique qu'une pareille manifestation fait à la France.

Eh quoi! n'aurons-nous donc plus une seule fois quelque peu de cœur avec quelque peu d'intelligence? sommes-nous tombés si bas que nous ne puissions plus comprendre la valeur des plus belles chances quand le ciel nous les envoie? Le gouvernement et le pays lui-même ont-ils donc perdu toute notion de la destinée de la France, tout sentiment du rôle qui lui est propre dans le monde, tout instinct de son génie traditionnel?

De quoi avez-vous peur?

Il y a six ans vous avez été isolés en Europe. Vous aviez contre vous les rois et les peuples, et vous méritiez d'avoir peuples et rois contre vous, car vous aviez trahi doublement le caractère de la véritable politique française : vous aviez trahi le droit des gouvernements, en prétendant régler seul et pardessous main les affaires de l'Orient, qui intéressaient toutes les puissances; vous aviez trahi le droit des peuples, en annonçant sur le Rhin des projets de conquête odieux et insensés. Eh bien, quoique vous vous fussiez mis dans la position la plus fausse et la plus faible, en même temps que la plus honteuse et la plus ridicule, on ne vous a pas attaqués, on n'a pas songé à venir chez vous!

De quoi donc auriez-vous peur aujourd'hui? Ne comprenez-vous pas qu'aujourd'hui, par une faveur inespérée que vous ne méritiez pas, mais que le passé de la France lui méritait sans doute, une simple manifestation, un mot vous livre la position la plus élevée, la plus grande, la plus puissante qu'il ait encore été donné à une nation de prendre?

Il y a six ans, un ministre brouillon vous avait mis en flagrante hostilité avec le droit des gouvernements et avec le droit des peuples. Cette double violation devait tourner contre vous toutes les forces de l'Europe. Aussi avez-vous été humiliés, aussi êtes-vous tombés tout à coup plus bas que jamais la France n'était descendue.

Les événements vous offrent aujourd'hui une revanche éclatante, une occasion unique : prenez acte de la rupture des traités de 1815 par les cabinets du Nord; cette manifestation vous met à la tête du droit des peuples et du droit des gouvernements, puisqu'elle constate que ce sont vos adversaires qui eux-mêmes violé le droit des gouvernements! Tout en brisant vos chaînes, elle fait

---

LE BAGNE DE BREST.

Si intéressants que soient, à Brest, les produits de l'industrie navale, dans une visite au port et aux ateliers, l'attention est souvent détournée par le passage de certains hommes, vêtus de casaques rouges, portant un bonnet de même couleur, et faisant sonner leurs chaînes comme des fantômes. Ces hommes sont les forçats, énergiques natures que la civilisation n'a pas su utiliser, et qu'elle tient à l'attache comme des bêtes féroces. Pénétrons dans leur ménagerie.

Le bagne de Brest est divisé en quatre salles; c'est là que les forçats dorment sur de rudes lits de camp; plusieurs heures par jour, ils sont envoyés aux travaux du port; le reste du temps, ils demeurent dans leurs salles, complètement libres de choisir leur occupation; les uns s'assoupissent, les autres exercent différents métiers, dont ils tirent un bénéfice; l'industrie la plus générale parmi eux est la fabrication de petits ustensiles en coco sculpté, flacons, étuis, ronds de serviette, coquetiers, tasses de chasse. Cette industrie est traditionnelle dans les bagnes; vous la trouvez à Brest et à Toulon, variant peu ses formes. Par exception, plusieurs condamnés font des boîtes de paille coloriée ou des étuis de perles fausses.

Il serait facile de rendre le travail des condamnés beaucoup plus utile et plus lucratif en y introduisant plus de variété. Si l'on développait tous les instincts artistiques et industriels de ces hommes, si chez eux on faisait éclore les vocations, bien que cette éclosion soit tardive, ils produiraient des chefs-d'œuvre. A certains égards, ils sont dans de bonnes conditions pour donner la dernière main à leurs créations; le minimum de l'existence leur est assuré : ils ont le logement, la nourriture; le vin, refusé aux soldats, leur est alloué en raison de leurs corvées du port, corvées plus apparentes que réelles. Le forçat est vêtu suffisamment; en un mot, les conditions de la vie matérielle sont pour lui aussi satisfaisantes que pour la grande majorité des travailleurs, et beaucoup mieux assurées.

Dès que l'homme n'a pas à craindre la faim, dès que la concurrence ne lui met plus le couteau sur la gorge et ne le force pas à improviser pour vivre des produits de mauvais aloi, il pourra donner essor à son amour-propre industriel, et se signaler par les créations les plus raffinées. Quand les forçats étaient les maîtres de réaliser toutes leurs fantaisies artistiques, ils faisaient des merveilles; mais l'industriel honnête et libre, l'industriel qui a des enfants à nourrir et qui ne vient à bout de remplir ses obligations qu'en vendant au rabais des marchandises frelatées, fut alarmé de la concurrence que lui faisaient les produits honnêtes, l'industrie sincère du bandit; l'industriel réclama, déclara que le bagne lui ôtait son pain, et les condamnés furent réduits, par mesure administrative, aux petites industries du coco ciselé, de la paille tressée et des étuis en perles fausses.

Si vous voulez visiter le bagne, on ne vous conduira que dans une salle, et vous n'y perdrez absolument rien, les quatre salles sont pareilles. On les expose alternativement à la curiosité des voyageurs, afin que tous les condamnés aient pour les objets de leur commerce des chances de vente à peu près égales.

La probité de l'individu dépend en partie de lui-même, en partie de sa situation. L'humanité chérit naturellement la vérité, l'honnêteté, la justice; elle tend constamment à la réalisation de ces grands principes; mais souvent les circonstances font obstacle à ces nobles aspirations. Le forçat qui jouit d'un *minimum* assuré, bien que très exigu, a par cela seul la possibilité d'être plus véridique, plus honnête en affaires de commerce que le marchand dont la vie est précaire et sur lequel pèsent des charges si lourdes. Cette différence de situation produit son effet, et bien que la nature du forçat soit pervertie, que le stimulant de sa conscience soit émoussé, il trompe et surfait moins dans ses ventes que la grande masse des marchands civilisés.

Cependant le forçat surfait encore, et sa probité n'est que relative.

Le condamné aux travaux forcés porte un costume que nous avons déjà décrit, et qui lui est commun non-seulement avec certains paysans du Finistère, mais avec les pêcheurs napolitains. Ce costume a du caractère. Quelques forçats nègres le portent avec une dignité qui mériterait de fixer l'attention des peintres.

Le bonnet, rouge pour les condamnés à temps, est vert pour les condamnés à perpétuité; la casaque est constamment rouge, mais les récidives sont désignés par une manche de couleur jaune.

Pour compléter l'accoutrement du forçat il faut joindre au pantalon de toile, la chaîne qui unit les condamnés deux à deux pour le travail. Lorsqu'on les détache, la chaîne de chacun d'eux est fixée à la ceinture et à la cheville. Les cheveux du forçat sont rasés fréquemment; aussi, quand il s'évade, lui est-il fort difficile de se déguiser assez bien pour n'être pas reconnu. Cependant pour la plupart des condamnés, l'évasion du bagne est une idée fixe, un projet constamment nourri. Chacun d'eux, à son tour, est secondé par tous ses camarades, chacun a son tour pendant lequel son départ est l'objet des méditations et des efforts de 3 ou de 4 000 hommes, remplis d'audace et de ruse. Le forçat qui doit partir, reçoit le montant d'une cotisation fournie par tous ses compagnons, et qui doit assurer son existence pendant quelques semaines; mais s'il trahit tant d'espérances, s'il perd le fruit de tant de sacrifices, si son évasion manque par sa faute, il est battu cruellement. Tels sont les bruits qui circulent dans Brest.

Pour s'évader il faut d'abord que le forçat [illegible] procure une perruque, un costume, qu'il vienne [illegible] ne lourde et bruyante. Fréquemment toutes ces [illegible] remplies, le forçat employé aux travaux du po[illegible] chambre de navire, il en sort méconnaissable, habillé [illegible] souvent en ouvrier ou en matelot, puis il passe devant les factionnaires avec un air d'insouciance.

Il est extrêmement rare que cette joie soit de longue durée; le condamné étranger, à la Bretagne, a mis le pied très rarement hors de l'enceinte du port et jamais hors de la ville; il ne connaît pas le pays. Obligé de se cacher le jour, de marcher la nuit, il se perd dans les chemins de traverse, et revient à Brest en croyant s'en éloigner. D'ailleurs ses ennemis sont nombreux; partout on s'arme pour lui faire une chasse active; le canon a signalé son départ; les paysans savent que le forçat évadé est un gibier très lucratif. Lorsqu'il est arrêté, on lui prend d'abord la somme fournie par ses camarades, et qui n'est guères au dessous de 150 francs, puis on va demander à l'administration de la marine les 100 francs alloués par elle à la personne qui lui ramène un condamné. On raconte, au sujet de ces 100 francs, une historiette assez touchante.

Un forçat évadé, traqué comme une bête fauve, mourant de faim et jugeant sa nouvelle existence plus malheureuse que la vie du bagne, entra dans une cabane, après trois jours d'angoisses; il était richement vêtu. Dans la cabane, il ne trouva qu'une vieille femme se disposant à manger une soupe aux choux. En contemplant le visage fatigué du visiteur, cette bonne vieille le prit pour un voyageur égaré; elle comprit qu'il était en proie au besoin, et lui céda son écuelle. Le condamné accepta de grand cœur.

— Merci, Madame, dit-il ensuite; je vous rendrai service pour service; voulez-vous gagner cent francs?

— Comment cela?

— Conduisez-moi à Brest.

La vieille paysanne accompagna le forçat jusqu'au bagne.

— Je suis pris, dit le condamné en y rentrant; c'est madame qui me ramène.

Elle eut les 100 francs.

Le désespoir se peint rarement sur les traits des forçats; ils s'accoutument à leur existence. Pour un homme habitué à l'aisance, aux jouissances intellectuelles, cette existence est affreuse. Il dut souffrir cruellement ce général Sarrazin, qui avait commandé avec distinction nos troupes sous l'empire, et qui fut jeté au bagne pour crime de *bigamie*. Il mourut à la peine.

Quant au prolétaire, la vie du bagne est meilleure au point de vue matériel que sa misérable existence. Il n'est pas sûr, comme le forçat, de trouver toujours le pain, l'abri, la casaque de laine, en cas de maladie, les soins empressés de la médecine. Tandis que l'ouvrier s'épuise en calculs, en combinaisons pour alimenter sa famille, malgré les blessures, les infirmités et le chômage, le forçat laisse en paix couler le temps et ressaisit ce droit inestimable possédé par le sauvage, perdu par le civilisé, le *droit d'insouciance*.

On dira peut-être : « Mais le travail du condamné est un travail forcé, l'honnête ouvrier travaille librement. » — Dérision! la contrainte du besoin est bien plus dure que les exhortations de ces vieux et tolérants gardes-chiourmes, qui ont tout l'air d'être menés en laisse par les con

oppresseurs eux-mêmes, ce n'est pas seulement aux gouvernements civilisés qu'une pareille violation de tous les droits dicte des devoirs sacrés : les nations ont aussi les leurs. Ce n'est pas assez de l'indignation tacite de tous les honnêtes gens ; c'est la protestation (1) énergique et unanime de tous les hommes libres qui doit répondre aux attentats du despotisme, et l'avertir que si la justice des nations sommeille quelquefois, elle a tôt ou tard un terrible réveil !

» Cracovie n'est plus qu'une ville autrichienne ! Les trois puissances co-partageantes viennent d'accomplir leur dernier crime contre la nationalité polonaise ; mais ce crime a ranimé, de l'un à l'autre bout de l'Europe, l'indignation qu'à de longs intervalles y ont soulevée le partage de 1772, les réactions de 1831, les malheurs de mars 1846, et plus que jamais on peut avoir confiance dans l'avenir de cette nationalité. Il est impossible aujourd'hui de relever Cracovie, si on ne relève la Pologne tout entière dont on a si audacieusement proclamé la ruine suprême à la face de l'Europe et surtout à la face de la France, qui a juré par l'organe *de ses trois grands pouvoirs*, que la nationalité polonaise ne périrait pas.

» La république de Cracovie, ce dernier foyer de la patrie, foyer presque éteint, alarmait encore les puissances ; elles en jettent les cendres au vent. Il reste prouvé désormais que les traités de Vienne, sur lesquels on avait déclaré asseoir définitivement l'équilibre de l'Europe, n'étaient qu'un leurre, une fiction qui depuis longtemps ne pouvait plus tromper personne. L'Autriche, la Russie, la Prusse, au bénéfice de qui ces traités ont été conclus, montrent, en les violant les premières, quel compte en doit faire l'Europe. La Pologne, avec des institutions nationales, indépendantes, que lui avait promises un article des traités de Vienne, aurait profondément inquiété, il y a seize ans, les puissances copartageantes : aussi, après la révolution de Varsovie, le czar s'empressa-t-il de déchirer la constitution de Pologne. Cracovie conservait dans son sein toutes les traditions de la patrie perdue : aussi, après avoir étouffé dans le sang le dernier cri de l'indépendance, les trois usurpateurs s'empressent-ils aujourd'hui d'anéantir ce dernier vestige de la Pologne qu'un article capital des mêmes traités de Vienne appelait pourtant une ville libre.

» Il n'y a plus à l'avenir d'alternative possible : ou bien c'est l'absolutisme qui doit dominer en Europe, ou bien c'est la liberté ; la France représente pour les peuples la cause de la liberté ; elle est engagée dans cette sainte cause de la Pologne par ses principes et par ses promesses, par les principes de sa révolution, par les promesses de ses Chambres et de son gouvernement. C'est une garantie sacrée que ces promesses, une garantie que nous ne pou-

(1) Il ne faut pas confondre le caractère de la protestation du Comité polonais avec celui qu'aurait la protestation du gouvernement. Le Comité polonais proteste contre l'acte, contre l'attentat. Sa protestation ne saurait impliquer ce qu'impliquerait celle du gouvernement, la revendication des traités de 1815, et les termes de la déclaration du Comité prouvent d'ailleurs avec assez d'énergie le contraire. (Note de la *Dém. pac.*)

L'Autriche, l'Italie et la France.

L'Autriche sent son influence lui échapper. Composé d'éléments hétérogènes, de peuples de races diverses, étrangers l'un à l'autre par le langage, l'empire autrichien comprend que le jour approche où ces fragments de nationalités réunies par la force et la compression se détacheront et constitueront leur indépendance séparée. La race slave, partagée entre plusieurs souverains, cherche à renouer ses tronçons et à se former en une nationalité dont le czar convoite la suprématie. Les provinces allemandes rêvent l'unité de l'Allemagne, et la Lombardie frémit sous la main qui l'opprime.

L'empereur a donc à combattre à la fois trois propagandes, celle du panslavisme patronée par le czar, celle des peuples de l'Allemagne centrale secrètement appuyée par la Prusse, et la propagande libérale en Italie et en Pologne, avec laquelle sympathise la France, par sa population, sinon par son gouvernement.

Cette dernière est considérée par l'Autriche comme la plus dangereuse, car elle s'attaque au principe même du gouvernement *paternel*, en même temps qu'à sa domination, et cette propagande a pris depuis quelque temps des proportions assez vastes. Jusqu'ici l'Autriche était parvenue à placer une sorte de cordon sanitaire autour de ses possessions italiques; le pape Grégoire XVI était à sa dévotion; il interceptait la communication entre les libéraux de la Lombardie et ceux des états de Naples, et maintenait le principe de l'autorité absolue; le roi de Sardaigne, fidèle allié de son frère l'empereur, l'aristocratie suisse et les jésuites, souverains dominateurs de la Suisse allemande et italienne, formaient une barrière difficilement franchissable à l'idée libérale.

Mais les choses ont changé tout à coup. Le nouveau pape, reniant hautement les traditions politiques de ses prédécesseurs, s'est mis à la tête des libéraux d'Italie, et a tendu la main à la France. La Suisse occidentale a chassé les doctrinaires qui la gouvernaient; les autres cantons ont suivi le mouvement; les jésuites, menacés dans leur suprématie, quittent d'eux-mêmes la Suisse, et les envoyés de l'Autriche éprouvent dans les cantons mêmes où ils dominaient une résistance à laquelle ils n'étaient pas accoutumés.

En présence de ces faits, grande a été l'irritation de M. de Metternich; il a vu la propagande française là où il n'y a peut-être que le progrès naturel des idées, et choisissant l'heure où une division se manifestait entre la France et son alliée depuis 1830, il a frappé un grand coup; il a déclaré que la république de Cracovie, le dernier débris de la Pologne, de ce peuple pour qui la France a fait tant de vœux et de manifestations, avait cessé d'exister, et afin qu'on ne se méprît pas sur le but, il l'a déclaré dans ses journaux, et d'un même coup il a marié le prétendant à la couronne de France et intimé au pape, notre ami, d'avoir à lui rembourser une vieille dette oubliée, sous menace d'occuper immédiatement Ancône et Ferrare.

Le gouvernement français a été jusqu'ici d'une grande longanimité en présence des insultes de l'étranger; mais ces insultes étaient plus ou moins déguisées, et l'intérêt qu'il avait à la paix un grand remaniement de l'Allemagne. La colère a donc été une mauvaise conseillère pour M. de Metternich et pour l'état qu'il gouverne; mais ce n'est pas à nous de la regretter, parce qu'elle aura tôt ou tard pour effet d'abréger le règne de la compression et de hâter le réveil des nationalités asservies, des peuples courbés sous le poids du despotisme.

Les Catholiques et la Liberté d'enseignement.

Après avoir opprimé pendant des siècles toute manifestation de la libre pensée, après avoir employé contre l'enseignement philosophique les cachots, la torture et le bûcher, le *parti catholique* s'est vu débordé par l'esprit nouveau, dépouillé de son pouvoir tyrannique et même il se plaint d'être persécuté à son tour.

Il ne faudrait pas se laisser trop vivement attendrir par ces plaintes. Une doctrine n'est pas opprimée quand sa propagation est organisée aussi puissamment que celle du catholicisme. Il a dans presque toutes les communes de France des représentants subventionnés par l'État, qui subventionne encore ses pépinières de prédicateurs.

L'Église toutefois ne s'est pas contentée de ces privilèges ; elle a réclamé le droit d'élever des collèges, sans être soumise au bon plaisir de l'Université, dont les sympathies pour une philosophie peu chrétienne s'étaient plus d'une fois manifestées.

Le catholicisme jugeant son avenir compromis si tous les jeunes esprits étaient contraints de passer par la filière universitaire, chercha dans les institutions de la révolution elle-même un moyen de défense contre les envahissements d'un parti qui n'est pas toujours tolérant, malgré son étiquette et son enseigne de libéralisme. Le catholicisme trouva dans la charte un article 5 qui proclamait la liberté religieuse, et un article 69 qui garantissait aux Français la liberté d'enseignement. Comme la charte est sacrée pour beaucoup de gens qui ne respectent ni les canons ni les décrétales, le parti catholique s'écria, la charte à la main : J'ai la constitution pour moi !

L'autorité n'était pas mal choisie; mais, comme le parti catholique ne jouit pas d'une grande faveur auprès du pays entier, comme son intérêt, bien que légitime, n'eût pas rallié des sympathies assez nombreuses, les catholiques ne se bornèrent pas à dire : Liberté pour nous ; ils s'écrièrent : *Liberté d'enseignement pour tous !*

Il est heureux pour toutes les doctrines, pour le mouvement et le progrès de la pensée en France, que ce cri ait été proféré.

Le parti catholique a rallié de nombreux défenseurs à la liberté d'enseignement; toutes les fois que ses votes ont eu de l'importance dans les élections, il a requis les candidats de se prononcer en faveur de ce principe ; c'était rendre service à toutes les opinions que le cachet officiel ne protège pas.

Les précieux résultats obtenus, dans cette voie, par les catholiques viennent d'être consignés dans une brochure fort curieuse. Elle est intitulée *Compte-rendu des élections de 1846*, avec des pièces jus-

---

damnés. « Mais les travaux des forçats sont plus pénibles et plus dangereux que ceux de l'ouvrier. » — Erreur encore. Il est bien vrai qu'on lit dans le Code pénal, article 15 :

« Les hommes condamnés aux travaux forcés seront employés aux » travaux les plus pénibles ; ils traîneront à leurs pieds un boulet, » ou seront attachés deux à deux avec une chaîne, lorsque la nature » du travail auquel ils seront employés le permettra. »

Comment cet article est-il appliqué ? Les forçats, rarement accouplés, sont occupés quelques heures seulement par jour aux travaux qui remplissent le jour et la nuit du matelot. Ne dites pas que si le travail du forçat n'a rien de particulièrement pénible, ce travail est infamant, avilissant : le forçat travaille comme le matelot et avec lui, au chargement des mêmes navires. Ce contact démoralisateur pour notre marine a si bien enlevé au condamné toute idée de son infériorité et de sa honte, qu'il désigne les matelots par ce mot : *les bleus*. Les forçats sont *les rouges*. Il semble que la couleur du vêtement fasse toute la différence de ces deux classes.

Le contact des forçats déprave les ouvriers de Brest, pour qui le *bagne* est un établissement tout comme un autre, et à qui ce mot ne saurait inspirer la même horreur qu'aux habitants des autres villes de France. Tout prestige s'accroît par l'éloignement, tend à s'évanouir lorsqu'on s'approche.

Le forçat de Brest a son minimum. Les travaux qu'il exécute ne sont pas aussi dangereux, à beaucoup près, que ceux du couvreur, du charpentier, du fabricant de couleurs ou de produits chimiques; pas aussi fatigants que ceux du mineur. D'ailleurs, le forçat exécute mollement sa tâche, vous le trouvez dans le port bien plus souvent assis ou couché que debout. Approchez de ces condamnés qui font cercle accroupis à l'ombre : l'un d'eux fait la lecture d'un roman, les autres écoutent.

Enfin, nous avons vu que dans cette population du port à laquelle il donnent presque le ton, les forçats ne sont pas punis par l'infamie.

Ce tableau révèle le défaut capital de notre pénalité : les peines n'y sont pas graduées avec justice.

Le législateur a voulu que la peine des travaux forcés fût plus grave que celle de la réclusion.

Il a puni des travaux forcés la fausse monnaie, le faux en écriture publique, le meurtre, le viol, la séquestration de personnes, le faux témoignage en matière criminelle, le vol commis avec effraction la nuit dans une maison habitée.

Il a puni de la réclusion le faux en écriture privée, les coups et blessures, certains attentats à la pudeur commis sans violence, le faux témoignage en matière correctionnelle, le vol de nuit dans une maison habitée, mais sans la circonstance d'effraction.

Evidemment les crimes punis de la réclusion sont les moins graves. Cependant la peine de la réclusion est beaucoup plus terrible que celle des travaux forcés. Le forçat vit en société, cause, se promène, voit le ciel et la mer, parcourt quelquefois les rues, les scènes animées du port sont pour lui une distraction perpétuelle ; le réclusionnaire est contraint au silence, au travail monotone et continuel ; il a été mis sous la griffe des entrepreneurs, des marchands, qui ont soumissionné son travail et qui le pressurent jusqu'au sang. Souvent, sans abréger la durée de sa peine, on en triple l'intensité en le comprimant dans l'étau de la cellule.

Est-ce là de la justice distributive ? Encore si la peine de la réclusion avait toujours une durée moins longue que la peine des travaux forcés, l'échelle des pénalités correspondrait encore à celle des crimes : mais le code en a disposé autrement. Le minimum de durée pour les deux pénalités est de cinq ans, le maximum est de dix ans pour la réclusion, de vingt ans pour les travaux forcés à temps. Deux hommes envoyés l'un dans une maison centrale, l'autre au bagne pour un même nombre d'années, ne sont pas coupables au même degré ; le premier l'est moins que le second, cependant sa punition sera beaucoup plus dure, et tandis que le forçat se résignera, *fera* tranquillement sa peine, le réclusionnaire pourra bien se tuer de désespoir ou commettre un crime nouveau pour se faire envoyer au bagne. De pareils événements ne sont pas très rares.

Nous savons qu'on ne pourra jamais établir l'ordre et l'équité dans la société actuelle par une révision du code pénal ; cependant, quand les abus deviennent par trop criants et qu'on en peut faire disparaître quelques-uns par une réforme partielle, il est urgent de l'effectuer. Notre système pénal tout entier doit se refondre ; la cellule comme initiation, comme moyen transitoire de dompter, d'assouplir les caractères, de faire désirer le travail, les travaux en plein air, les travaux d'irrigation, d'assainissement, de reboisement, comme emploi de la vigueur des condamnés, tels sont les procédés de moralisation qu'emploiera le législateur éclairé. Les grandes corvées agricoles sont désertées par le travail libre au détriment de la production française. Sur ce terrain, du moins, les condamnés ne feraient concurrence à personne et serviraient les intérêts de tous.

Il y a dans la vie des forçats un côté réellement pénible, mais qui devient pour le réclusionnaire privé d'exercice et ne pouvant dépenser ses forces, un tourment plus cruel, c'est la privation de tous rapports avec le sexe féminin. Nous n'approfondirons pas ce sujet, mais les rapports dont nous parlons, sont pour l'homme une condition de vie ; ce n'est pas un luxe qu'on puisse retrancher à volonté, sans inconvénients graves. Séparer complètement l'homme de la femme, c'est vouloir que les santés soient attaquées, que les mœurs se dépravent, que Sodome renaisse. Il n'y aurait pas seulement un chapitre à faire ici, mais un livre.

Si l'on objecte qu'améliorer la condition des condamnés, la rendre tolérable, ce serait ôter au système de répression toute sa force, faire du scélérat un objet d'envie pour l'honnête homme, nous répondrons que l'on peut comprendre et respecter davantage chez la créature qui a failli les exigences de la nature humaine, tout en maintenant une distance énorme entre sa condition et celle de l'homme resté honorable et pur. Pour que la proportion soit conservée, il suffit, tout en organisant la corvée agricole pour les prisonniers, tout en leur restituant une partie de la liberté et des avantages de la vie, d'organiser le travail sur des bases plus attrayantes pour le reste de la nation, d'assurer aux premiers la satisfaction des besoins essentiels, à tous les autres la richesse, le bonheur, le luxe, le raffinement intellectuel. Nous donnons ces conseils parce qu'il est possible de les suivre, parce qu'il est honteux pour les pasteurs des peuples de ne pas savoir qu'il existe en Europe des socialistes, et que parmi les plans d'organisation présentés par ces socialistes, il en est qui peuvent sans effort et sans lutte fonder sur la terre le bonheur universel.

La principale *illustration* du bagne de Brest est encore aujourd'hui l'abbé Lacollonge, qui coupa sa maîtresse par morceaux après l'avoir étranglée. S'il faut l'en croire, il fut malheureux et non coupable, sa victime fut suffoquée malgré lui dans une étreinte d'amour, et s'il la mit en morceaux, c'est afin de faire disparaître les traces d'un accident qui eût mis au grand jour l'irrégularité de sa vie.

Les condamnés sont placés sous la surveillance des gardes-chiourmes, vieux soldats chevronnés qui portent l'ancien uniforme de la troupe de ligne, mais avec des couleurs spéciales : habit et pantalon bleu de roi, galons de schako, parements, retroussis, contre-épaulettes bleu de ciel, plaque de schako en métal blanc timbré d'une ancre, carabines à baïonnette, buffleteries croisées en cuir noir.

Il y a quatre compagnies de gardes-chiourmes : elles se distinguent par la couleur du pompon lenticulaire et de la cravate de sabre. Le garde-chiourme fait sentinelle à l'entrée du *bagne* ; il accompagne les forçats hors du port quand ils sont réclamés pour quelque travail peu fatigant, celui par exemple de gratter les boulets pour les préserver de la rouille. Dans ces groupes, les gardes sont en minorité, ils s'accoutument à devenir les camarades et même les complaisants des forçats. Rien de plus commun que de rencontrer les représentants de l'ordre public en état complet d'ivresse, et la milice de la chiourme possède, à Brest, une considération fort médiocre.

Les gardes-chiourmes sont commandés par des sergents et par des adjudants, désignés vulgairement sous le nom de *comes*. La réprobation qui frappe le corps ne s'étend pas à ces chefs, connus pour l'énergie et la décision de leur caractère.

Nous avons exploré toute la ville de Brest. A peine aurions-nous à voir encore l'hôpital, où les forçats les plus éprouvés, les plus sûrs, sont employés comme infirmiers, et le musée d'histoire naturelle ; mais notre promenade est bien assez longue, revenons à Paris. Toutefois, avant de quitter Brest, si nous voulons avoir un résumé des émotions que nous avons éprouvées dans la ville, des sujets d'étude que nous avons rencontrés, allons au bal du *Treillis vert*. La salle est tapissée de pavillons ; l'orchestre, placé dans une espèce de hune, contient plus de tambours que d'autres instruments. Dans ce bal, digne des héros de la *Salamandre*, vous verrez danser avec la Bretonne en grand costume le paysan breton, l'ouvrier du port, le matelot et jusqu'au chef de timonnerie. L'officier de marine lui-même se risque souvent dans ce lieu de délices, mais ce n'est pas sans méditer sur la recommandation qui lui a été faite par l'aumônier du bonhomme Tropique : « Tu ne séduiras pas la femme du matelot. »

VICTOR HENNEQUIN.

SUPPLÉMENT

seignement n'est pas catholique. La Liberté des cultes n'est pas protestante; l'une et l'autre n'ont qu'un nom : la Liberté. L'une et l'autre n'ont qu'un fondement : le droit, le Droit gravé dans nos consciences et inscrit dans notre Constitution.

Si ces paroles représentent réellement les sentiments du parti catholique à l'égard de la liberté d'enseignement et de la liberté religieuse, nous sommes avec lui dans ces questions. Cependant, le catholicisme a été pendant longtemps intolérant, exclusif; la barbarie du moyen-âge avait agi sur l'Eglise, et ce n'est pas sans transition, sans un moment de désordre et d'incohérence, qu'on passe de l'esprit absolutiste à l'esprit de liberté. La tête intelligente du parti catholique réclame la faculté de se manifester pour toutes les doctrines qui ne menacent pas l'ordre public; elle comprend que la liberté du protestant, du juif, du philosophe, du socialiste est la condition de sa liberté propre; nous voulons le penser. Cependant, le parti catholique est une armée dont tous les membres n'ont pas encore bien compris la consigne. Il en est plusieurs qui l'observent mal. Les professeurs catholiques du collège de France avaient d'abord résisté aux injonctions du gouvernement, qui voulait briser par leurs propres mains la chaire de leur collègue, M. Quinet; mais depuis on ne les a pas vus joindre leur voix à celle de ce professeur, quand il réclamait contre la mutilation de son programme. Ils se sont résignés facilement à sa retraite; et si l'*Univers* est bien leur fidèle organe, le ton que ce journal a pris en cette circonstance prouverait qu'ils se sont réjouis. Les attaques des journaux religieux contre les prédications que nous faisons en province se sont-elles bornées à la Théorie de Fourier? n'a-t-on pas quelquefois signalé comme un fait étrange que la parole nous fût accordée? Des membres fort zélés du parti catholique n'ont-ils pas agi contre notre liberté de professeurs, d'*apôtres*, si l'on veut, et par des articles de journaux, et par des dénonciations officieuses?

Si les notabilités du parti se montrent si peu fidèles au nouveau plan de campagne, il n'est pas étonnant que, dans les rangs inférieurs, il se commette de plus grandes fautes. On voit des curés présenter à domicile, à la signature de leurs paroissiens, les pétitions en faveur de la *liberté d'enseignement*, et dire avec une parfaite naïveté : cette pétition a pour objet d'assurer l'enseignement aux prêtres. Il y a tel médecin d'une petite ville de Bretagne qui, pour avoir refusé de signer une pétition présentée dans ces termes, s'est vu rapidement privé de sa clientelle, et qui a reconnu, dans cette désertion subite, l'influence du confessionnal.

Ces faits de détail, si regrettables qu'ils soient, ne nous empêchent pas de rendre justice aux intentions actuelles du parti catholique. Ce sont des faits de transition, et peut-être suffira-t-il de les signaler pour qu'ils ne se renouvellent plus. Cependant, pour que les protestations du parti catholique en faveur de la liberté nous inspirassent pleine confiance, il faudrait qu'il s'opérât dans l'esprit des chefs une dernière transformation. La voici :

Les catholiques se sont d'abord servis des articles 5 et 69 de la Charte comme d'un engin de guerre. Ce sont des pièces de canon qu'ils ont surprises dans l'arsenal du parti révolutionnaire et qu'ils ont tournées contre l'ennemi.

Plus tard ils ont compris que la liberté d'enseignement devait être demandée sérieusement et de bonne foi. Voici quel est maintenant le programme des plus libéraux dans ce parti :

« Nous voulons le règne du catholicisme, mais réclamer purement et simplement le triomphe de nos dogmes, ce serait méconnaître l'esprit de l'époque; il faut demander la liberté d'enseignement pour tous; les hérétiques, les philosophes, les novateurs de toute espèce en profiteront; c'est un malheur, mais ce malheur est inévitable et ne sera pas de longue durée. Par l'éclat et la vérité de ses doctrines, par la divinité de son principe, la religion catholique l'emportera nécessairement et ralliera tous les esprits, quand la liberté lui sera donnée. »

Un pareil programme prouve assurément que l'opinion catholique a fait de grands pas vers les principes de tolérance et de justice; annoncer que l'on ne compte que sur l'enseignement et la persuasion pour assurer le triomphe de la religion catholique, c'est imposer silence à beaucoup de récriminations, apaiser beaucoup de défiances; toutefois, comprendre la liberté comme la comprennent aujourd'hui les catholiques les plus loyaux, ce n'est pas l'aimer, c'est la subir. Vous aimerez la liberté, vous l'aimerez comme nous, quand vous aurez compris qu'il ne s'agit point, pour l'église catholique, de terrasser et de vaincre en champ clos les opinions dissidentes, mais de s'éclairer par la discussion et d'emprunter d'importantes vérités à ces opinions elles-mêmes. La prédication des doctrines philosophiques et socialistes est autre chose qu'un mal nécessaire, c'est un bien pour l'Eglise elle-même qui doit chercher de l'or dans tous les alliages, et qui, pour interpréter les textes sacrés dont elle est dépositaire, ne saurait faire appel à des lumières trop multipliées. Vos livres proclament l'unité, la fraternité du genre humain, la nécessité d'être charitables, mais ils n'ont pas dispensé l'homme de chercher par quels moyens il ferait régner l'unité, la fraternité, la charité sur la terre; ces moyens, l'histoire de votre puissance ne le dit que trop, vous ne les avez pas trouvés. Sur ces sujets, sur beaucoup d'autres, la raison et la science n'auraient-elles rien à vous apprendre?

Quant à nous, qui réclamons aussi la liberté de l'enseignement et de la pensée, ce n'est point pour accomplir les prescriptions de la Charte, ni pour faire triompher on ne sait quel principe abstrait et stérile, que nous la voulons pour tous. Nous la voulons pour tous, parce que nul sur la terre n'a le monopole de la vérité, parce personne n'est destiné non plus à ne proférer que des erreurs et des mensonges; nous la voulons pour que toutes les notes résonnent,

cette évolution pacifique, le clergé peut remplir une mission glorieuse. Il la remplira s'il existe en France beaucoup de prélats aussi intelligents, aussi dévoués à la classe pauvre, aussi évangéliques, en un mot, que Mgr Giraud, archevêque de Cambrai.

Mgr de Cambrai vient de publier sur les salles d'asile un mandement qui fait le plus grand honneur à son caractère, et qui doit activer le zèle du clergé français tout entier pour les crèches, les salles d'asile, les ouvroirs, les colonies agricoles et toutes les institutions fondées sur le principe d'association.

L'archevêque se félicite d'abord de la sollicitude de notre époque pour les questions relatives à l'enseignement. Il s'exprime ainsi :

On s'est occupé du petit enfant lui-même, au moment où cette fleur délicate commence à s'épanouir et essaie sa première parole pour traduire sa première pensée. On est allé plus loin : on a pris l'enfant pour ainsi dire dans son germe, dans le sommeil de ses facultés, lorsqu'il ne peut encore être question que des soins nécessaires à la conservation de sa fragile existence. Les découvertes de la science sont belles sans doute; nous n'avons pas craint de les célébrer. Mais les inventions de la Charité, qui les célébrera, et par quelles louanges pourrons-nous égaler leurs bienfaits? Les petites écoles, la salle d'asile, la crèche, quelles admirables créations, quels fruits heureux de la douceur de l'Evangile, et en même temps quel exercice pour le zèle des pasteurs et de tous les hommes de bien? Si, comme l'a dit un philosophe célèbre, l'on ne doit jamais désespérer du salut d'un peuple, parce que les générations se succédant sans cesse, il ne s'agit que d'en former une seule à la vertu pour changer les mœurs d'une nation, ne peut on pas dire qu'il suffirait de ces trois institutions sagement dirigées et placées sous de saines influences, pour renouveler en peu de temps la société tout entière et la régénérer corps et âme!

Mgr Giraud décrit ainsi la salle d'asile :

L'asile, pour le dire en un seul mot, est le supplément de la sollicitude maternelle, lorsque cette sollicitude ne peut s'exercer avec profit pour l'enfant, et sans préjudice pour la famille.

Là, dans des leçons accommodées à sa faiblesse et entremêlées de chants et d'évolutions variées qui tiennent éveillée son attention, sans la fatiguer, l'enfant apprend, presque sans s'en douter, et comme en se jouant, les éléments de la religion, les rudiments de la langue, les premières notions de l'histoire, de la géographie, de la numération, et grâce à la vigilance qui préside à la bonne tenue et au bien-être de ces douces créatures, vous voyez briller sur leurs visages ouverts et souriants un air de santé et de bonheur qui est comme le reflet de l'innocence et des joies de leur âme.

Mgr de Cambrai réfute la banale objection qui présente la salle d'asile comme funeste aux doux sentiments de la famille. Il prouve que dans l'état actuel de l'industrie, il est impossible de compter pour l'éducation des enfants sur le foyer domestique.

La femme partage les pénibles sueurs de l'homme, et l'enfant lui-même, avant d'avoir revêtu la robe de l'adolescence, quitte le giron maternel, descend dans les carrières, entre dans l'atelier, s'emploie dans la fabrique, sans autre provision d'idées morales, d'habitudes chrétiennes pour tout le reste de sa vie, que le peu qu'il en a pu recueillir dans ses premières années. Mais il laisse au logis des frères et des sœurs plus jeunes et plus faibles qu'on n'ose encore risquer dans les travaux de l'industrie, attendu qu'ils bégayent à peine et ne font qu'essayer leurs premiers pas. Que deviendront ces pauvres petits êtres abandonnés à eux-mêmes durant de longues heures et des journées entières? Qui veillera sur des jours si fragiles et que le moindre accident peut briser? Qui réchauffera leurs membres délicats? Qui apaisera leurs cris, qui essuiera leurs larmes, qui les préservera de contacts impurs, qui leur rompra, avec le pain matériel, le pain non moins nécessaire et non moins substantiel de l'intelligence?

Et puis, au milieu de nos mœurs dégénérées et dans le triste dépérissement des croyances, où sont les mères aujourd'hui, j'entends celles qui sont véritablement mères, qui ne croient pas avoir tout fait quand elles ont mis des enfants au monde et qu'elles ont pourvu à leur nourriture et à leur vêtement, mais qui songent à éclairer, à diriger, à sanctifier des âmes immortelles? Il en est sans doute, et loin de nous la pensée de calomnier le cœur maternel, le chef-d'œuvre de la création! Mais que les exemples en sont rares! Combien de mères, au contraire, qui n'en portent que le nom, ombre vaine d'une grande fonction! Que de femmes entrées aveuglément dans les liens sacrés du mariage, sans en connaître, sans en soupçonner même les obligations. Elevées elles-mêmes dans l'ignorance des devoirs par des parents sans foi, sans instruction religieuse, comment transmettront-elles à leurs enfants ce qu'elles n'ont pas reçu de leurs pères? Oui, le monde est plein de ces mères infortunées qui, soit exigence du travail, soit absence de sentiment moral et vice de première éducation, et souvent pour ces deux causes ensemble, sont dans l'impossibilité d'élever leurs enfants autrement que comme la louve qui donne son lait à ses petits et leur apprend à chercher la proie. Il en coûte de le dire, mais ce sont malheureusement des faits qui sautent aux yeux de tous les hommes qui, par état ou par le caractère de leur esprit, s'appliquent à l'étude des mœurs par la voie la plus sûre, celle de l'observation.

A ce tableau trop vrai, l'archevêque oppose la peinture des salles d'asile :

Sans interdire à l'amour maternel les épanchements et les consolations dont il peut toujours jouir dans les intervalles des réunions et des exercices, la salle hospitalière reçoit et l'enfant de la mère accablée sous le poids des travaux et celui de la mère incapable de former son esprit et son cœur.

Nous avons visité plusieurs de ces asiles, et les scènes touchantes dont nous y avons été témoin nous ont laissé des souvenirs pleins de charmes. Nous avons entendu sortir de ces bouches de quatre ans des réponses faites pour étonner la sagesse des vieillards. Nous avons vu réalisé le beau idéal de la constitution de l'homme, tel que l'avait conçu la philosophie antique, *des âmes pures dans des corps sains*, des fronts brillants de santé et rayonnants d'intelligence, des yeux limpides où l'innocence se peignait comme dans un miroir, des manières honnêtes et polies, une diction nette et distincte, de la grâce

Au surplus, nous cessons de nous associer aux idées de l'honorable archevêque lorsqu'il devient exclusif et revendique le droit de diriger les salles d'asile pour les seules corporations religieuses.

Mais autant nous apprécions les salles d'asile, N. T. C. F., autant il nous paraît essentiel qu'elles soient desservies par des mains consacrées, et c'est même à cette condition que nous subordonnons tout ce que nous avons dit jusqu'ici à leur louange. La charité puisée aux sources de la foi peut seule suppléer la nature.

Il est vrai que le prélat dit plus loin :

Nous demandons des sœurs pour nos asiles, comme nous préférerons toujours des frères pour nos écoles, sans méconnaître les mérites et les services d'un bon nombre de vertueuses institutrices et de dignes instituteurs séculiers qui ne se méprendront pas sur la portée de nos paroles.

Mais cette restriction laisse toujours subsister l'idée que, pour la direction d'une salle d'asile, une sœur est de beaucoup préférable à toute autre femme; c'est une grave erreur. La femme, dont la nature s'est complètement développée, qui a ressenti toutes les affections, qui a connu les émotions de l'épouse et de la mère, saura mieux aimer et comprendre les enfants que celle qui aura mutilé péniblement son âme, et pour qui la conservation de la virginité et la pratique de la dévotion seront devenus les premiers devoirs. Il est difficile qu'une sœur forme des enfants à vivre dans un monde qu'elle s'est fermé, qu'elle repousse comme les pompes de Satan. La France, d'ailleurs, n'est pas exclusivement catholique, et des établissements destinés à l'enfance tout entière ne sauraient, sans graves inconvénients, arborer les livrées d'un culte spécial.

Nous n'excluons pas la religieuse de la direction des salles d'asile, mais ce seraient ses qualités personnelles, et non son habit, qui nous porteraient à la choisir. Sa robe nous inspirerait une défiance qui ne prendrait pas sa source dans un préjugé, mais dans les faits. Les scandaleuses exclusions prononcées pour motifs de religion par l'administration de certaines crèches et salles d'asile prouvent assez que, pour être apte à diriger ces établissements, il y a des conditions plus essentielles à remplir que la piété même, ce sont les sentiments de tolérance et de charité bien entendue, si noblement formulés au début du mandement publié par Mgr de Cambrai.

La Loi Française et le Compagnonnage.

Tandis que les capitalistes, les entrepreneurs, les spéculateurs, liguent et coalisent leurs égoïsmes, pour écraser les petites industries, rançonner le travailleur, et réaliser par le monopole des bénéfices immenses, les ouvriers sont unis depuis des siècles par des associations qui ont pour mot d'ordre le dévouement. Le travailleur, en s'y affiliant, contracte l'engagement de prélever sur son modique salaire le denier qui soutiendra l'existence de ses frères en cas de chômage ou de maladie. Toutes ces associations se rattachent au compagnonnage, grande institution dont les principaux caractères ont été retracés déjà dans la *Démocratie pacifique* (1).

Cette institution n'est point parfaite. Si elle unit entre eux, comme autant de frères, les compagnons du même *devoir*, elle les pousse à voir des ennemis dans les travailleurs étrangers à cette espèce de famille; mais, dans les effets du compagnonnage, le bien l'emporte sur le mal de beaucoup. Ce mal eût disparu complètement si le pouvoir, au lieu de considérer les associations d'ouvriers d'un œil jaloux, les eût ouvertement protégées, multipliées, afin de leur enlever tout caractère exclusif, et de réunir par les liens les plus nombreux tous les membres de la classe laborieuse.

Le charpentier *du devoir* est plein d'hostilité contre le charpentier *de liberté*; mais si ces deux hommes, qui s'excommunient mutuellement dans leurs chantiers, étaient membres zélés d'une société fondée, par exemple, pour l'enseignement de la musique vocale, s'ils se rencontraient encore dans une association de secours mutuels étendant ses bienfaits à tous les ouvriers sans distinction de devoirs, il est évident que les haines aveugles s'évanouiraient, que les compagnons des différentes sociétés en viendraient à s'aimer, à s'estimer, que leurs vieilles animosités se transformeraient en émulation salutaire.

Cette politique n'a jamais été celle de nos législateurs. Sous l'ancien régime, la loi, si favorable aux communautés industrielles établies dans l'intérêt des bourgeois, des artisans qui payaient le droit de maîtrise, faisait une guerre ouverte aux sociétés de simples compagnons. Dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, de nombreux actes législatifs prohibèrent les associations compagnonnales. Ce sont elles qui sont désignées dans les lettres-patentes du 2 janvier 1749, art. 3 :

« Faisons pareillement défense à tous compagnons et ouvriers de s'assembler en corps, sous prétexte de confrérie ou autrement, de cabaler entre eux pour se placer les uns les autres chez des maîtres ou pour en sortir, ni d'empêcher, de quelque manière que ce soit, lesdits maîtres de choisir eux-mêmes leurs ouvriers, soit français ou étrangers, sous peine de cent livres contre lesdits compagnons et ouvriers. »

Sous Louis XVI, un arrêt rendu par le parlement de Paris, le 12 novembre 1778, défendit aux artisans, compagnons et gens de métier de s'associer, de s'assembler, de s'attrouper, de porter cannes, bâtons et autres armes.

Trois semaines après, le 7 décembre 1778, un autre arrêt du

(1) Voir les numéros des 8, 22 mars et 5 avril 1846.

1669. L'édit reconnait au prévôt des marchands et aux échevins de la ville de Lyon le droit de juger exclusivement les procès relatifs aux manufactures. Cet édit, suivant une erreur habituelle aux civilisés, fait la confusion la plus absolue entre l'industrie et le commerce.

Si la rivalité des capitalistes lyonnais se traduisait par des procès et s'il leur fallait des juges, la rivalité, la concurrence des nombreux ouvriers rassemblés à Lyon se traduisaient souvent par des rixes violentes. Lyon était, sous l'ancien régime comme aujourd'hui, l'un des foyers les plus actifs du compagnonnage. Voici les termes de l'arrêt du 7 décembre 1778, dirigé contre cette ville :

« Défendons particulièrement à tous ouvriers de former, avoir ni » entretenir aucune association sous le nom de Sans-Gêne, Bons- » Enfants, Gavots, Droguins, du Devoir, Dévorants, Passés, Gorets » et autres, sous prétexte de se reconnaître, de se placer et de » s'aider. »

Les cabaretiers et traiteurs ne peuvent héberger aucune réunion formée à l'un de ces titres.

Les logeurs qui couchent au mois ou à la nuit des ouvriers et journaliers doivent faire connaître à la police les noms de leurs hôtes.

Pour éviter les orgies nocturnes, il est défendu aux cabaretiers et cafetiers de donner à boire aux journaliers et aux ouvriers les samedis et veilles de fête après neuf heures du soir en hiver, et dix heures en été. Les billards sont fermés une heure plus tard par tolérance spéciale.

Malgré les lettres-patentes de 1749, malgré les deux arrêts de 1778, le compagnonnage se perpétuait, se développait même. On voulut lui porter de nouveaux coups. Les lettres-patentes du 12 septembre 1781, espèce de code industriel qui statue également sur le livret et l'apprentissage, reproduisait à peu près textuellement l'anathème porté en 1749 contre les associations d'ouvriers.

« Faisons défense à tous ouvriers de s'assembler, même sous » prétexte de confrérie, de cabaler entre eux pour se placer les » uns les autres chez des maîtres ou pour en sortir, et d'exiger des » ouvriers soit français soit étrangers, qui auront été choisis par » les maîtres, aucune rétribution, de quelque nature que ce puisse » être, à peine d'être poursuivis extraordinairement (1). »

Tous ces efforts furent impuissants : le gouvernement ne saurait anéantir les associations ouvrières, il ne peut que les coordonner et se mettre à leur tête.

Depuis la Révolution française, les associations compagnonnales n'ont pas été prohibées *spécialement*, mais elles ne sont que tolérées. Chaque jour un pouvoir ombrageux pourrait invoquer contre elles les lois récentes qui menacent l'association en général, ou même exhumer de la poussière les lettres-patentes et arrêts de l'ancien régime. Le désordre de notre législation est tel, la limite qui sépare les lois abrogées des lois en vigueur est souvent si difficile à saisir, que les justiciables français ne sont jamais à l'abri de pareilles surprises.

Que les lois industrielles de l'ancien régime tombent enfin dans le néant; que l'article 291 du Code pénal, qui soumet toute association de plus de vingt personnes au bon plaisir de l'autorité, disparaisse, avec son commentaire du 10 avril 1834; que le droit d'association soit proclamé; que les compagnons, en présence de la féodalité industrielle qui s'organise tranquillement pour les exploiter, puissent former entre eux des assurances mutuelles contre la maladie et le chômage forcé; tels sont les vœux que nous soumettons à l'attention du législateur.

Elections municipales.

Réunion du collége du 5e arrondissement de Paris.

Les électeurs municipaux du 5e arrondissement se sont réunis hier à la salle Montesquieu. L'assemblée, quoique nombreuse, s'est distinguée par le bienveillant accueil qu'elle a fait aux conseillers sortants comme aux nouveaux candidats. Il est vrai que les intérêts qu'elle avait à discuter sont de moindre importance que lorsqu'il s'agit d'envoyer un député à la Chambre; il serait à souhaiter toutefois que les assemblées électorales, d'ordinaire si tumultueuses, suivissent toutes l'exemple de la réunion d'hier au soir. Ce serait un véritable progrès accompli dans nos mœurs publiques et un des plus sûrs garants de la liberté en matière d'élection.

Les conseillers sortants sont, pour cet arrondissement, MM. Horace Say, Grillon et Féron. Les nouveaux candidats sont : MM. Ennemont Blanc, Dehaynin et Favrel.

Les trois conseillers sortants ont rendu compte de leur mandat dans des termes faits pour donner d'eux une haute estime. Ils ont traité tour à tour, avec plus ou moins de bonheur, mais avec une connaissance incontestable des besoins de la cité, tous les sujets sur lesquels l'assemblée leur a demandé des explications. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce qui les concerne : les électeurs les connaissent et sont fixés sur le compte de chacun d'eux.

Parmi les candidats nouveaux, M. Ennemont Blanc a seul développé avec quelque étendue ses principes d'édilité et ses opinions politiques. Il l'a fait avec une netteté, avec une précision et parfois avec une vigueur qui ont vivement impressionné l'assemblée, et il a produit une véritable et profonde émotion, lorsque, appelé à s'expliquer sur un fait personnel, il a été amené à retracer devant l'assemblée les principales phases de sa vie politique et de sa vie commerciale. L'homme capable, le négociant intelligent, actif, persévérant, se montrait sous le geste énergique du bon citoyen, sous l'attitude ferme, sous l'accent pénétré de l'honnête homme. Quoi de plus propre, du reste, à remuer une assemblée et à servir la cause d'un orateur

(1) Voyez arrêt du parlement du 3 décembre 1781, qui défend les associations, assemblées et conventions des ouvriers des forges dans le Berry. Louis XVI.—Ordonnance qui défend aux garçons et compagnons de quelque profession, arts et métier que ce soit, notamment aux garçons maréchaux, de s'attrouper, cabaler contre les maîtres, et quitter leur travail, à peine de prison et même de punition corporelle. Versailles, 19 mars 1786. Louis XVI.

et M. Blanc, dans sa réponse, a montré autant de tact que de modération.

Mais ce qu'il n'a pas dit, nous le dirons, nous. Tout comité électoral est mandataire officieux des électeurs; il a pour fonction de mettre ceux-ci à même de s'éclairer, de manifester librement leur opinion, mais rien de plus. Nous concevons qu'à la suite d'une épreuve publique, chaque comité, dans le but de concentrer les voix de son parti, le consulte et dresse une liste par ordre de présentation. Arrêter cette liste avant la manifestation du collége, c'est faire du despotisme, et le despotisme et la dictature ne conviennent pas à des hommes qui se disent libéraux.

Nous souhaitons que la séance d'hier, en mettant en relief un homme que l'opposition a écarté malgré ses sentiments très caractéristiques du libéralisme, apprenne au comité du 5e arrondissement, et à tous les comités qui tenteraient d'agir dans le même sens, que la première condition, pour se montrer libéral, c'est de se renfermer dans le cercle de ses droits et de respecter la liberté de ses correligionnaires politiques. Choisir des gens qui tombent et repousser ceux qui réussissent est une fort mauvaise politique.

REVUE POLITIQUE ET SOCIALE.

FRANCE.

Il s'est passé cette semaine, à Paris, un évènement qui, dans son cadre un peu restreint, résume avec vérité notre situation politique et sociale à l'intérieur : c'est une miniature curieuse à étudier.

Un grand nombre d'électeurs du 8e arrondissement de Paris avaient résolu d'offrir un banquet à M. Bethmont, leur ancien député, qui a su se concilier, à la Chambre, l'estime de tous les partis, mais a échoué, aux dernières élections, devant les manœuvres déloyales employées au profit du banquier du journal l'*Epoque*. Néanmoins, s'étant présenté à La Rochelle, où l'option de M. Paillet laissait un siége vacant, il a été nommé en cette ville, à une grande majorité. Le banquet avait pour objet de féliciter M. Bethmont de ce succès.

Mais, en France, pays de liberté, on ne peut plus rien faire sans l'assentiment de la police. Après quelques difficultés, celle-ci accorda la permission de tenir le banquet le 23 novembre; par malheur les personnes chargées de faire la demande évaluèrent trop bas le nombre des souscripteurs, de sorte que dans la journée du 23, la police ayant su que le nombre excédait celui indiqué, notifia une opposition. Après de nombreux pourparlers, une combinaison fut enfin agréée. Il fut stipulé que les convives seraient partagés pour dîner en deux salles, l'une au rez-de chaussée, l'autre au premier, et qu'au dessert *seulement*, tous se réuniraient pour les toasts. Ce qui fut religieusement accompli sous l'inspection du commissaire de police.

La bordure du tableau est, comme on le voit, assez ridicule; mais ce qui ne l'est pas, ce qui est triste et profondément déplorable, c'est de rencontrer toujours l'Administration opposée à toute manifestation collective de la pensée publique, se mettant sans cesse en contradiction avec les principes essentiels de notre gouvernement représentatif, qui est ou devrait être un gouvernement d'opinion; — sans cesse cherchant à isoler les individus; — sans cesse redoutant les manifestations des sentiments généreux dont les grandes réunions formulent le culte; — sans cesse pratiquant cette maxime funeste, que s'il faut diviser pour régner, le plus sûr moyen de diviser est de démoraliser.

Et après tout, elle est logique dans sa conduite, et elle aurait eu raison d'empêcher ce banquet, car de quoi a-t-il été question dans les toasts prononcés? Des nuances diverses des partis réunis pour féliciter M. Bethmont est sorti une réprobation unanime sur « la démoralisation publique répandue sans pudeur par la main des hommes qui devraient en préserver le corps social. » — Puis aussi s'est fait jour un vif sentiment de sympathie pour la cause polonaise et une expression inquiète du besoin de liberté et d'indépendance qui tourmente la France.

Car, si d'un côté le gouvernement était représenté à ce banquet par ses mesquineries, de l'autre y figuraient les tendances purement négatives de l'opposition libérale, qui se borne à protester, à gémir, et ne s'aperçoit pas qu'elle est encore trop bourgeoise, c'est-à-dire que, maîtresse du sol et des instruments de travail, elle ne demande que la moralité et l'indépendance politique intérieure et extérieure, sans comprendre qu'au-dessous d'elle végète une immense population dénuée, misérable, condamnée à un trop rude travail : elle est trop bourgeoise, disons-nous, en ce sens qu'elle accepte trop facilement cet état de choses, qu'elle ne s'en inquiète pas assez, qu'elle n'y accorde qu'une sollicitude trop peu active, qu'elle ne s'aperçoit pas de l'urgence, de la nécessité, *de la justice* qu'il y a à chercher, à trouver, — car il faut qu'il soit trouvé — le moyen d'élever à la dignité de citoyens libres et indépendants la masse des prolétaires; en un mot, les assistants au banquet ont été encore trop *libéraux* et pas assez socialistes; or, n'être que libéral en ce moment, c'est rester, malgré ses bons désirs, sur la pente de la rétrogradation.

Cependant le socialisme a fait aussi une petite apparition au banquet, mais sous une forme pour ainsi détournée, incomprise. Une collecte a été proposée pour fonder une *crèche* dans le 8e arrondissement qui n'en possède pas encore; elle a produit plus de 2 000 francs. (La souscription reste ouverte chez M. Richard, rue de Charonne, 88 bis.)

Nous disons que c'est là du socialisme, car la fondation d'une crèche n'est pas une aumône. Une crèche est une institution sociale; elle est le commencement de la reconnaissance du *droit* de tout individu à l'appui de la société; elle est le premier bégaiement du sentiment confus et encore indistinct du socialisme qui se glisse dans tous les rangs; elle est le germe de l'association humaine.

Ce banquet a donc résumé — le gouvernement et les conservateurs bornés, — tracassiers et mesquins, — les conservateurs intelligents et l'opposition, aux sentiments généreux, aux paroles chaleureuses, mais quelque peu impuissantes, — et le socialisme, — suppléant par un fait,

rassé de sa thèse, et ne démontre qu'une seule chose : c'est que les idées nouvelles sont plus puissantes sur les masses qu'on ne l'avait cru, jusqu'ici, dans les régions de la chicane politique, et qu'il faut trouver de nouveaux moyens de gouverner les travailleurs, qui ont acquis la connaissance de leurs droits et des moyens de s'associer pratiquement. Jusqu'à présent les maîtres ont pu résister individuellement aux efforts des ouvriers qui veulent élever un salaire insuffisant; mais aujourd'hui ils sont obligés de se coaliser puissamment pour combattre les travailleurs associés. Des deux côtés on se resserre, et la guerre sociale s'organise sans bruit entre le capital et le travail. Le *Times* prend parti pour le capital et invoque, avec timidité toutefois, le génie de la ruse *légale*, pour désorganiser la force des métiers associés. L'idée d'accumuler des fonds suffisants pour employer les ouvriers en grève, lui semble dangereuse à l'omnipotence du capital fort, *libre* d'opprimer le travail faible; mais il ne sait pas trop comment empêcher le capital et l'intelligence des ouvriers associés, de lutter avantageusement contre le privilége et le monopole organisés. Dans sa détresse, il ne sait que dire que « cette combinaison-monstre des ouvriers est un exemple frappant des dangers de la centralisation. »

D'autres journalistes et *artistes* politiques éprouvent le même embarras, et cette difficulté les a forcés et les forcera à l'étude de la science sociale et d'une politique toute nouvelle. Déjà certains journaux commencent à être très éloquents sur ces questions, et d'ici à peu, nous pouvons nous attendre à voir une révolution complète dans l'*instruction* vraiment *publique*. Le *Douglas Jerrolds*, dont je vous ai parlé, se fait surtout remarquer dans cette transformation.

Je vous parle des journaux plutôt que des hommes politiques et de leurs partis; car, aujourd'hui, et dans ce pays-ci surtout, les journaux sont la manifestation vraie des tendances de l'opinion publique. Non pas que ces organes de la publicité soient tout franchement voués au bien public, au progrès, mais parce que la nécessité des choses les force tous à parler pour ou contre ce qui préoccupe vivement l'esprit des masses. La conspiration du silence est une manœuvre bien comprise et bien pratiquée à Londres aussi bien qu'à Paris, mais cette tactique n'est praticable que pendant un certain temps, et seulement au commencement d'un mouvement nouveau.

A côté de la grande confédération des métiers du royaume et de l'association des chartistes, on vient de former une *grande ligue coopérative* pour l'achat des terres et des constructions domestiques et industrielles, sur une échelle immense, afin d'avoir à la fois un placement de fonds sûr pour l'épargne des classes ouvrières et des moyens d'organiser plus tard des associations pratiques pour la coopération industrielle. On se propose d'acheter progressivement des étendues immenses de terrain avec les deniers du peuple, comme simple placement de fonds, avant d'adopter définitivement un système quelconque d'association pratique.

La ligue coopérative se propose d'étudier tous les systèmes d'association, et au besoin de les essayer tous progressivement et sur une échelle limitée, avant de commencer une organisation générale d'associations domestiques-agricoles; mais dès à présent elle se déclare pour le principe de l'association coopérative contre la concurrence anarchique et réductive du salaire. Partout l'idée d'association, sous une forme ou sous une autre, se substitue à celle du morcellement et de l'individualisme.

Le *Worcester-Chronicle* rapporte le fait suivant comme signe de la misère croissante des familles ouvrières : Dans la petite ville de Kidderminster, un seul bijoutier a acheté en quinze jours quatre-vingt-six anneaux de mariage que de pauvres femmes ont vendus afin d'avoir du pain pour leurs enfants.

O'Connell, dit-on, a renoncé à la rente du rappel, pour l'année 1846. Les mauvaises langues font un parallèle entre ce fait généreux et la fable du renard qui renonce aux raisins qu'il trouve trop verts.

L'industrie souffre sur beaucoup de points, et les ouvriers chôment la moitié du temps. Les capitaux sont peureux et le mouvement industriel s'en ressent. La fermentation générale des esprits dénote le chaos d'une nouvelle création sociale, dont le premier jour ne s'est pas encore dessiné dans la génèse de l'esprit public, mais nous pouvons bientôt nous attendre à voir nettement tracer l'histoire de cette première révolution de la grande semaine *sociologique*. Le soir et le matin font le premier jour d'une nouvelle création, et le matin de l'ère nouvelle se fait déjà sentir par l'extrême froideur de la nuit sociale dans laquelle les hommes sont plongés. H. D.

ALGÉRIE. — COLONISATION.

On ne lira pas sans intérêt quelques détails sur l'essai de colonisation qui vient d'être fait en Algérie, avec 900 émigrants prussiens, destinés d'abord pour l'Amérique, mais qui avaient été abandonnés à Dunkerque sans ressource, et se trouvaient exposés à périr tous de misère. Le gouvernement s'est décidé à les faire transporter, à ses frais, sur la côte d'Afrique. Nous laissons parler l'*Akhbar* :

« Cette population était à peu près dépourvue de tout; sa composition est assez médiocre; il y a proportionnellement peu d'hommes valides; la masse se compose de vieillards, de femmes et d'enfants.

» L'administration ne pouvait pas les laisser périr ni les laisser languir longtemps dans des dépôts où ils auraient consommé beaucoup, sans faire un pas vers leur installation. Il fallait improviser les moyens de les placer sur le sol où ils doivent vivre. On a trouvé dans l'armée une administration toute faite, et qui n'a exigé la création d'aucun fonctionnaire nouveau. M. le lieutenant-colonel Bosc a été chargé de la direction de cette colonie. Dans le bataillon placé sous ses ordres à cet effet, il a trouvé tous les ouvriers d'art nécessaires à l'œuvre, et des officiers pour l'aider à diriger les travaux. Pas une minute n'a été perdue. Les Prussiens n'étaient point encore arrivés à la Stidia que déjà des travaux considérables étaient exécutés. C'est là, à trois lieues et demie dans l'ouest de Mostaganem et près de la côte, qu'a été placé le

potagers, et déjà les charges de l'Etat seront allégées. »

POLOGNE.

Voici quelques détails sur la république de Cracovie qu'un coup d'Etat des puissances absolutistes vient de réunir à l'Autriche :

« Le territoire de la république de Cracovie est borné au nord et à l'est par le royaume actuel de Pologne, au sud par la Vistule, qui le sépare de la Gallicie autrichienne, et à l'ouest par la Brénica, qui forme sa frontière du côté de la Prusse; il est donc enclavé entre les trois puissances qui viennent de décréter sa confiscation. La superficie de ce territoire représente une étendue de soixante-seize lieues carrées, et contient une population d'environ cent trente mille âmes. Outre Cracovie, il renferme deux petites villes, Mogila et Krzerzowice, et soixante-dix-sept villages.

La ville même de Cracovie est située par 17° 36' de longitude à l'est du méridien de Paris, et 50° 3' de latitude septentrionale. Sa population, jadis très considérable, est tombée aujourd'hui au-dessous du chiffre de 50 000 âmes. Placée sur la Vistule, c'est-à-dire sur la frontière même du petit Etat dont elle est la capitale, elle communique par un pont avec Podgorze, ville de la Gallicie.

ITALIE.

On écrit de Bologne, 18 novembre : « Les patrouilles citoyennes sont déjà organisées; elles sont au nombre de cent, composées chacune de douze individus; elles font le service depuis huit jours. Cette organisation doit servir non-seulement à garantir la sûreté publique, mais aussi à moraliser le peuple, en exerçant sur lui une espèce de patronage.

» D'après les lettres de Rome, le pape a accordé, à l'occasion du *possesso*, une forte diminution de peine aux condamnés politiques qui étaient restés dans les prisons, sous prétexte qu'ayant attaqué la force publique, ils devaient être considérés comme coupables de délits communs. Les condamnations aux galères perpétuelles ont été réduites à trois ans, celles de vingt ans à un an, et celles de quinze ans à six mois. Les tribunaux s'opposaient à cette mesure, mais Pie IX a dit : *Lo voglio* (je le veux). »

ESPAGNE.

Les journaux anglais ont annoncé officiellement la présence du comte de Montémolin à Londres; de grands achats d'armes et de munitions ont été faits en son nom en Angleterre, et les journaux espagnols annoncent que divers mouvements carlistes ont eu lieu sur quelques points du territoire. On prétend même que Cabrera est entré dans la Péninsule. Les progressistes ont déclaré qu'ils se croiseraient les bras, et n'aideraient point le parti conservateur dans la lutte contre les insurgés absolutistes.

On se prépare aux élections générales, sous l'empire de la nouvelle loi.

L'Angleterre avait d'abord montré quelque velléité d'arrêter l'expédition du général Florès qui part d'Espagne sans mission, mais avec l'assentiment de la reine-mère, pour reprendre par la force, dans la république de l'Equateur, un pouvoir que les élections lui ont ravi; tel est du moins le but ostensible; mais il paraît que cette expédition cache l'arrière-pensée de conquérir dans l'Amérique un trône quelconque pour les enfants de Christine et de Munoz, au moins les soldats portent-ils l'uniforme espagnol. Les navires qui avaient été saisis par l'Angleterre, ont été relâchés au bout de quelques jours.

PORTUGAL.

S'il en faut croire les journaux d'Angleterre et d'Espagne, l'insurrection qui s'est déclarée contre la reine dona Maria de Portugal, à la suite de son coup d'Etat du 6 octobre, aurait éprouvé une défaite considérable. Le baron de Casal, commandant des troupes royales, se serait avancé jusqu'à deux lieues d'Oporto, où Sa da Bandeira commandait aux insurgés; puis jugeant qu'il lui serait difficile de prendre la ville, il aurait eu recours à un stratagème, et feignant de prendre la fuite pour attirer les insurgés en rase campagne dans un pays découvert. Le stratagème aurait réussi et les troupes de l'insurrection auraient été complètement battues auprès de Chaves. On ne dit pas si Casal a marché sur Oporto.

RIVES DE LA PLATA.

Les correspondances de Montévidéo annoncent que les hostilités ont été reprises par Oribe quelques jours après le départ de M. Hood. Cet acte n'a rien d'étonnant après l'article publié par son journal lorsque le gouvernement de Montévidéo publia le traité qui lui avait été soumis avec les remarques qu'il y avait ajoutées. On sait qu'Oribe, dans tout le cours des négociations, a élevé la prétention d'être reconnu seul président de la république de Montévidéo, et que Rosas n'a voulu accepter le traité qu'autant que cela conviendrait au président Oribe.

La *Presse* annonçait, il y a quelques jours, que le gouvernement français avait donné à M. Hood plein pouvoir pour passer outre aux réclamations des habitants de Montévidéo, et accepter toutes les conditions de Rosas; un autre journal ministériel déclara que la *Presse* s'était trop avancée; mais la *Presse* revient à la charge aujourd'hui, et persiste dans son affirmation. Ce sacrifice de l'intérêt français, dans la question de la Plata, à l'intérêt anglais, serait un premier gage donné à l'Angleterre pour faciliter le retour de l'entente cordiale.

CHINE.

On lit dans le *Friend of China*, du 25 septembre :

« Les habitants de Canton ont, à ce qu'il paraît, réclamé de nouveau vingt têtes d'étrangers, à titre de satisfaction pour le même nombre de Chinois tués en juillet lors de la dernière attaque contre les comptoirs européens.

» Le président du comité protecteur s'est aussitôt empressé de publier une circulaire invitant les Européens à se tenir prêts à défendre leurs comptoirs. Le consul de S. M. B. a été prévenu que des placards menaçants avaient été affichés. Cependant tout était tranquille. *La Némésis* avait reçu l'ordre de reprendre sa position vis-à-vis

— Les ouvriers compromis dans la dernière grève des ouvriers d'Elbeuf ont comparu il y a quelques jours devant le tribunal correctionnel.

Le tribunal a tenu compte aux prévenus de leurs bons antécédents, de l'entraînement qu'ils avaient pu subir; aussi, admettant des circonstances atténuantes pour les plus compromis des prévenus, il a condamné Roland et Hougère à un mois de prison, Drouet et Caron à huit jours de la même peine, et Caire seulement à vingt-quatre heures.

DÉTRESSE EN PRUSSE. — Les correspondances adressées à la *Gazette de Cologne* des diverses provinces de la monarchie prussienne signalent la misère croissante des populations et les désordres excités par l'excès du dénuement.

A Berlin, les denrées alimentaires sont hors de prix, mais les mesures adoptées par l'autorité en faveur des classes pauvres sont à la hauteur des circonstances. La distribution des soupes, qui commençait habituellement le 15 décembre, a commencé le 15 novembre, et le nombre des rations a été porté de 3 000 à 6 000 par jour. Une boulangerie a été fondée par actions; on y délivre les pains contre les cartes émises par la Société de philanthropie.

A Posen et dans les campagnes environnantes, la détresse est effroyable : nombre de malheureux volent pour gagner la subsistance de la prison. Les juges ont pris le parti d'en acquitter le plus possible, mais presque tous recommencent alors le jour même à commettre quelque nouveau délit, ne pouvant trouver à vivre autrement.

VOL AUX SIFFLETS — Le *Courrier de Lyon* rapporte dans son numéro d'hier les faits suivants :

« Mlle Isoline, qui devait, le soir même, faire son troisième début dans la *Comtesse du Tonneau*, était à la répétition de cette pièce, quand une bande de mauvais drôles en blouse vint audacieusement frapper à sa porte. Une couturière, qui lui faisait un costume, était seule chez elle. — Que demandez-vous? dit-elle. — C'est ici que demeure l'actrice qui débute ce soir? — Oui; que lui voulez-vous, enfin? — Des billets, quoi! répondent en chœur douze voix d'un rauque caverneux. — Des billets! mais madame n'en a pas.

» Sur ces entrefaites, Mlle Isoline arrive. Quel n'est pas son étonnement de voir son appartement envahi par une société aussi nombreuse que peu choisie! Le chef de la troupe renouvelle sa demande d'une manière plus indécente encore. Mlle Isoline, indignée, refuse, et les voilà beuglant, sifflant dans le salon, sur l'escalier et dans la rue. Justement effrayée, l'artiste leur fait dire que, si elle n'a pas de billets, elle est prête à leur donner tout ce qu'ils voudront. « Puisqu'il n'y a pas de billets, s'écrient-ils, il nous faut de l'argent! — En voilà, et laissez-moi tranquille, » répond Mlle Isoline. Elle allait sortir, quand elle rencontre dans l'escalier une seconde bande non moins nombreuse que la première, qui venait donner une seconde représentation de cette indigne scène.

» L'heure du spectacle arrive, Mlle Isoline raconte sa mésaventure, et, par les soins de M. le commissaire de police, huit de ces malfaiteurs ont été arrêtés avant le lever du rideau.

» Comme Mlle Isoline rentrait chez elle, à minuit et demi, elle a trouvé, blottis dans son escalier, trois hommes en blouse et de la plus mauvaise mine. Heureusement elle était accompagnée par quelques personnes du théâtre. »

ATTAQUE D'UNE DILIGENCE. — VOL DE 44 500 FRANCS. — On lit dans le *Journal du Cher* :

« Un vol d'une audace incroyable a été commis, mardi soir, à dix heures, sur la voiture de Bourges à Châteauroux, appartenant à l'administration Chertier. Cette voiture, outre le conducteur et dix personnes réparties dans le coupé, l'intérieur et la banquette d'impériale, contenait 44 500 francs de valeurs en pièces de 5 francs, par sacs de 1 000 et 500, savoir : 35 000 francs pour le compte d'un banquier de Châteauroux; 10 000 francs aux propriétaires des forges de Clavières, et le surplus chargé par un négociant de Bourges.

» Partie de Bourges à neuf heures et un quart, la diligence arriva vers dix heures à cinq kilomètres de la ville, au lieu dit les Vallées. Là, les chevaux s'arrêtèrent tout à coup; la nuit était noire, et le conducteur ne se doutant de rien, fouetta pour les faire passer, mais ils refusèrent obstinément d'avancer, et reculèrent même avec tant de force, qu'une des chaînes qui servent à les attacher au timon en fut brisée. Une barricade formée de pierres accumulées en travers de la route à une hauteur d'environ 60 centimètres, était l'obstacle devant lequel l'attelage avait dû s'arrêter.

» Au même instant, plusieurs individus s'élancèrent, sans que personne pût reconnaître d'où. Deux saisirent les chevaux à la tête, tandis que les autres, dirigeant sur le conducteur les armes qu'ils avaient à la main, le sommèrent de descendre de son siége et de leur livrer les clefs du coffre de la voiture. Toute résistance était impossible en présence de malfaiteurs armés jusqu'aux dents, et menaçant de faire usage de leurs armes. Dans son trouble, le conducteur ne trouvait pas les clefs, qu'ils se voyait à son grand regret obligé de livrer. Un des assaillants l'arracha violemment de son siége et lui porta dans l'épaule droite trois coups de poignard. Enfin, lassés d'attendre, ils prirent le parti de forcer le coffre. Les deux voyageurs qui occupaient le coupé furent forcés de descendre.

» Un des malfaiteurs tenait les chevaux; deux autres tenaient en respect le conducteur et les voyageurs qui avaient mis pied à terre, et qu'ils avaient couchés en joue; un quatrième, placé près de la portière, surveillait dans la même attitude les personnes restées dans la voiture, et qui, comme on le pense, n'étaient pas tentées de bouger.

» Enfin, les deux derniers montèrent dans le coupé, et se mirent en devoir de forcer le coffre avec une énorme pince. Ce fut l'affaire d'un instant; ils trouvèrent 40 000 fr. Ce n'était pas tout ce qu'ils cherchaient; ils dirent qu'il devait y avoir plus que cela, et aussitôt ils escaladèrent l'impériale, sur laquelle ils découvrirent bientôt les 36 000 fr. restant. Probablement ils n'avaient eu connaissance que de l'envoi fait au banquier, car ils manifestèrent leur étonnement de trouver cette fois une somme si considérable, et se félicitèrent d'avoir été plus heureux qu'ils ne le pensaient.

» Après avoir terminé leur expédition, ils firent remonter dans la voiture les voyageurs et le conducteur, enjoignant à ce dernier de continuer sa route et de ne pas essayer de revenir sur ses pas.

» Une circonstance étrange peut donner l'idée de l'audace et du sang-froid dont ces malfaiteurs ont fait preuve. Pendant qu'ils étaient occupés à commettre leur crime, un cabriolet survint; c'était celui de M. Lebrun, notaire à Charost, qui s'en retournait avec sa femme. D'autres auraient abandonné la place en fuyant, ceux-ci ne se dérangèrent

eu soin d'éteindre la lanterne de la voiture), il était impossible de distinguer les traits et la tournure de ces hommes. L'un de ceux qui ont dévalisé la voiture a seulement paru moins grand et plus gros que ses complices. Leurs voix, qu'ils ne prenaient pas la peine de déguiser, semblaient accuser des hommes d'un âge moyen. Tout, au reste, dans leurs manières, annonçait des hommes parfaitement renseignés, sûrs de leur fait, bien déterminés, et non complétement dénués d'éducation. — Que voulez-vous? disait l'un d'eux au conducteur, il fallait que ça vous arrivât, aujourd'hui ou demain; qu'importe!

» Excepté le conducteur qui, comme nous l'avons dit, a été frappé de trois coups de poignard, dont un seul a pénétré dans les chairs à une profondeur de deux centimètres environ, ils n'ont frappé personne. Ils avaient d'ailleurs averti les voyageurs de ne rien craindre pour eux, qu'ils n'en voulaient qu'à l'argent, et ne feraient usage de leurs armes qu'en cas de résistance.

» Immédiatement après avoir été averti, le brigadier de la gendarmerie de Saint-Florent se mit en route avec quatre hommes, et se rendit sur le théâtre de l'événement; il y trouva différents objets laissés par les malfaiteurs, un masque, un chapeau, une petite lanterne, une pince et quatre sacs de 1 000 fr. que dans l'obscurité, ou dérangés peut-être par quelque voyageur qui sera survenu, les voleurs avaient abandonnés sur la route. Pendant que cette somme était transportée en lieu sûr, deux hommes venaient avertir la gendarmerie de Bourges.

» Il était alors deux heures du matin. Dans ce moment la justice se livre aux recherches les plus actives. On a déjà exploré les carrières situées dans le voisinage, interrogé toutes les personnes qui, avant et depuis l'événement, ont passé sur les lieux. Il y a lieu d'espérer qu'un crime aussi audacieux, commis aux portes de la ville, sur une route des plus fréquentées, ne restera pas impuni. »

ÉMEUTE A BOULOGNE. — Boulogne a été, il y a deux jours, le 25, le théâtre d'une émeute en trois actes, provoquée par l'embarquement de pommes de terre, génisses et moutons. C'est à cause des pommes de terre qu'elle a commencé.

Une vingtaine de sacs remplis de ces tubercules étaient sur le port, prêts pour l'embarquement, lorsque des femmes et des petites filles les ouvrirent et s'emparèrent d'une partie de leur contenu. La police voulut les en empêcher. Elle fut impuissante. Vingt-cinq grenadiers, aidés de la police, furent repoussés; il fallut avoir recours aux 150 hommes de la garnison.

Pendant que ces forces, au milieu desquelles se trouvaient le maire, son adjoint, le sous-préfet, le procureur du roi, faisaient rentrer dans les sacs les pommes de terre dispersées dans la boue, les petites filles et les femmes criaient. On entendait les femmes dire : « Les pommes de terre sont trop chères; nous ne pouvons plus en acheter pour nos enfants. » Elles appelaient à leur secours les autres femmes de matelots. Elles repoussaient les hommes, disant : « Si l'on nous attaque, vengez-nous. »

On voulut opérer l'embarquement des pommes de terre; mais alors il y eut une mêlée d'hommes et de femmes, des pierres furent lancées, et atteignirent quelques autorités.

Tout paraissait terminé, lorsque la foule s'est ruée sur une vingtaine de génisses, également préparées pour l'embarquement. Les cordes qui les retenaient furent coupées, et frappées de coups de bâtons, de coups de couteaux, elles se répandirent dans la ville, chassées par l'émeute.

Alors le rappel battit pour la garde nationale. Elle se montra peu zélée, mais enfin, quatre compagnies de 20 à 25 hommes chacune se réunirent. On les hua, les pierres plurent de nouveau, et blessèrent assez grièvement le colonel.

Les autorités venaient de se séparer, le calme paraissait revenu, lorsqu'au bout d'un quart-d'heure, un rassemblement de plus de 600 personnes, hommes, femmes et enfants, se porta à la maison du maire. Ce fut alors un affreux concert de cris, de huées et de malédictions, que couvrait de temps à autre le chant de la *Marseillaise*. On menaça de mettre le feu à la maison, quelques fusées, destinées sans doute à faire peur, furent lancées.

Le maire est sorti furieux de sa maison, l'épée à la main, défiant la foule. A peine si son fils, l'adjoint et le sous-préfet ont pu le contenir. On peut dire que M. Adam était hors de lui.

La troupe, menacée de nouveau, a exécuté plusieurs charges, et le rassemblement s'est dissipé. Des patrouilles ont circulé toute la nuit, mais la tranquillité n'a pas été troublée. On avait à embarquer une grande quantité de moutons, mais on a jugé prudent de ne pas les faire paraître sur le port. — Ainsi s'est terminé le troisième acte.

(*Progrès du Pas-de-Calais*).

L'ADMINISTRATION ET LES TRAVAUX PUBLICS. — On nous écrit du département de la Vienne : « Les journaux ministériels ont fait grand bruit des travaux qui devaient être exécutés sur tous les points de la France pour venir au secours des classes nécessiteuses. Il est possible que des travaux aient été entrepris sur divers points; mais le chemin de fer de Tours à Bordeaux a été complètement délaissé. Ces travaux avaient cependant été vivement recommandés à l'administration par le conseil général de la Vienne. Faut-il croire qu'on veut punir ce département d'envoyer à la Chambre des députés de l'opposition? Ce qui porterait à le croire, c'est que des travaux partiels ont été commencés dans l'arrondissement de Châtellerault, représenté par un député *bien pensant*. »

La *Démocratie* a publié cette semaine les articles suivants : L'Europe absolutiste et l'Europe libérale. — Aux empereurs de Russie et d'Autriche et au roi de Prusse. — Mort du droit absolutiste. — Pas de protestation. — La France et l'Autriche. — Pièces relatives à l'annexion de Cracovie à l'Autriche. — Les fortifications de Huningue. — Premier sacrifice à l'alliance anglaise. — Polémique sur l'annexion de Cracovie. — Les vingt mille francs du comte de Chambord. — L'organisation du travail. — Symptômes de transformation sociale. — La *Voix nouvelle*. — Les événements de Portugal. — Buénos-Ayres et Montévidéo. — Chrétiens et Kurdes. — Nouvelles d'Algérie. — Anglais et Cafres. — Ordonnance sur la marine. — Sur les assurances. — Faits divers. — VARIÉTÉS : Le Système des études en Lombardie (2e article). — Critique littéraire. — La *Guerre des Paysans*, par Al. Weill. — Bulletin médico-scientifique. — FEUILLETON : Revue musicale. — Revue dramatique. — *Martin Chuzzlewitt*, par Ch. Dickens (4 feuilletons).

---

cent mille piastres, qui fut déposé à la Banque. La lieue carrée coûta dix mille piastres d'achat; elle contient 1920 acres de terre. Le capital de 100 000 piastres(1) est divisé en quatre cents actions, de deux cent cinquante piastres chacune.

Les quatre cents actionnaires, étant presque tous des hommes mariés et pères de familles plus ou moins nombreuses, nous sommes aujourd'hui sur le domaine commun, 1945, hommes, femmes, enfants, et simples travailleurs non actionnaires. Depuis six mois que la Société en a pris possession, nous ne sommes venus y demeurer que les uns après les autres, à mesure que nos logements étaient construits.

Une partie des 90 000 piastres déposées à la Banque, après le paiement du domaine, a servi à couvrir le prix de ces constructions.

Nous avons, d'abord, un grand bâtiment principal, dans lequel se trouvent les réfectoires ou salles à manger, les salons de réunion, la bibliothèque, les salles de musique, et autres salles communes à tous les associés. Tout auprès est placée notre chapelle, édifice simple et commode, mais tout à fait dénué de prétentions architecturales. En avant et en arrière du grand bâtiment principal, se déploient de vastes corps de logis, où demeurent les associés, dans des appartements de grandeurs différentes, selon la fortune de chacun, et le loyer qu'il peut payer. On s'y rend par de longues galeries bien aérées et éclairées.

Plus loin sont rangés les offices servant à l'exploitation du domaine, les logements des travailleurs, ateliers, magasins, écuries, étables, etc.

Tout cela nous a coûté à bâtir 50 000 piastres. Nous avions sur les lieux d'excellente pierre; mais il a fallu aller chercher la chaux et le sable un peu loin, ce qui a augmenté la dépense, à cause des charrois. Le bois de charpente abonde dans les environs, en sorte que nous l'avons eu à bon marché. Tous ceux d'entre nous qui en étaient capables, ont mis la main à l'ouvrage pour économiser la main d'œuvre.

Le domaine est traversé par un ruisseau abondant qui ne tarit jamais. Nous avons une digue dans la partie la plus élevée de nos terres, de manière à former un vaste bassin duquel, par des rigoles, l'eau va se répandre à volonté dans toutes les parties de la propriété, pour arroser les plantations.

Les actionnaires ont élu un comité d'administration, auquel ils ont donné le nom de RÉGENCE, parce qu'il RÉGIT le domaine et les intérêts communs de l'Association. Il est composé de neuf membres, dont trois sont rééligibles chaque année.

A mesure que les actionnaires arrivaient avec leurs familles, apportant leur mobilier, on en faisait un inventaire avant de le placer dans leurs logements, et il était estimé par un expert nommé d'un commun accord. Le terme moyen de la valeur de chacun de ces mobiliers est d'à peu près 250 piastres, les uns plus, les autres moins. L'Association les a achetés et a délivré à chaque actionnaire une action ou un coupon d'action, suivant l'estimation de son mobilier. La valeur totale s'est élevée à 100 000 piastres, ce qui a doublé le capital social.

La Régence a acheté les objets suivants pour mettre le domaine en valeur :

Chevaux, ânes et mulets	5 000 p.
Bœufs et vaches	2 000
Moutons, chèvres, porcs, etc.	2 000
Instruments aratoires, etc.	1 000
Total	10 000 p.

Nous avons pris à notre service cent travailleurs. Nos conditions avec eux sont : le logement, la nourriture, un habillement complet tous les six mois, et deux piastres par mois en argent, plus une part proportionnelle sur le bénéfice net, quand les comptes seront arrêtés à la fin de l'année. Plusieurs ont amené avec eux leurs femmes et leurs enfants, qui rendent aussi des services, selon leurs forces, et sont rétribués en proportion.

Une partie du domaine était en savane, une partie encore boisée. Il y avait aussi un verger d'arbres fruitiers, un potager et quelques champs de coton, le tout planté par l'un des propriétaires antérieurs; car il n'est pas besoin de dire que nous avons acheté plusieurs propriétés voisines pour en former une seule de cette grande étendue.

Le chemin public d'ici à la ville étant en bon état, nous avons la facilité d'y envoyer chaque jour nos produits; la distance est de neuf milles.

Dans une réunion de tous les actionnaires, chacun a désigné la branche d'industrie à laquelle il désirait se livrer. Voici celles qui sont actuellement en activité, et dont les produits s'accroîtront chaque jour, jusqu'à ce que tout le domaine soit en culture, à l'exception de quelques acres de bois que nous entendons conserver, pour fournir du combustible à la communauté.

I. TRAVAUX DOMESTIQUES.

1. Cuisine, office, soin des appartements et vêtements.
2. Surveillance des chevaux et voitures à l'usage des sociétaires.
3. Soin de la bibliothèque.

II. TRAVAUX AGRICOLES.

4. Culture des plantes nourricières, blé, riz, maïs, manioc, ignames, etc.
5. Culture des fruits.
6. Culture des légumes.
7. Culture des fleurs.
8. Culture des plantes fourragères, avoine, trèfle, luzerne, etc.
9. Culture des mûriers pour les vers à soie.
10. Culture du thé, du café, de la vanille, girofle, coton, cannelle, etc.
11. Elève des animaux, poules, pigeons, dindons, agamis, pinta-

(1) La piastre vaut 5 francs.

28. Météorologie, mécanique, histoire naturelle, physique, chimie.

VII. BEAUX-ARTS.

29. Dessin, peinture, poésie, musique, littérature.
30. Architecture, sculpture.

Tu vois, chère sœur, que les occupations ne nous manquent pas. Nous pouvons choisir, selon nos penchants individuels, dans un grand nombre de travaux divers.

Moi, qui ai des goûts peut-être un peu trop fastueux et délicats, je me suis enrôlée dans les huit sections proprettes que voici : la culture des fruits, celle des fleurs, le colombier, le rucher, les chapeaux de paille, la confiserie, la ganterie, et les fleurs artificielles. Mais plusieurs de nos dames et demoiselles, quoique fort jolies et même élégantes, n'ont pas cru déroger en s'occupant de la cuisine, vers laquelle leur goût naturel les portait. Avec l'aide des enfants, qui tous, comme tu sais, aiment de passion à cuisiner, elles s'en tirent sans se salir les doigts. Les enfants nous sont d'une immense utilité pour tous les travaux du ménage. Ils mettent beaucoup d'amour-propre à se rendre utiles. Nous n'avons d'autres salariés que quelques domestiques, et les cent travailleurs occupés aux travaux des champs, pour lesquels la plupart des actionnaires, gens aisés, élevés avec trop de mollesse, n'ont pas d'inclination. Plus tard, nous espérons en venir à nous passer de sa lariés, et à faire exécuter tous les travaux par les actionnaires eux-mêmes. L'expérience nous dira si cela est possible.

Après avoir ainsi choisi les sections de travail qui nous plaisent le plus, nous passons tour à tour de l'une à l'autre, afin d'éviter la monotonie et l'ennui. Chaque section est composée de plusieurs personnes, hommes, femmes et enfants, qui travaillent ensemble, avec attrait, à ces fonctions de leur choix. L'émulation s'en mêle nécessairement, et produit des résultats étonnants, infiniment supérieurs à ceux que l'on obtient des travailleurs salariés à prix fixe.

Nos petits groupes sont d'une gaieté charmante : le travail est assaisonné de plaisanteries, de saillies qui le rendent facile et même attrayant. Chaque groupe ou section élit son chef et classe les sectionnaires à la majorité des suffrages, selon leur capacité. A la fin de chaque séance, le chef ouvre le livre de la section, et chacun y est inscrit, à la pluralité des voix, pour une rétribution proportionnelle dans le travail qui vient d'être exécuté en commun. Le dépouillement de ces livres est fait chaque semaine par les comptables de la Régence ; puis tous les mois les actionnaires se réunissent dans la salle commune, que nous appelons la Bourse. Là, toujours à la pluralité des voix, on répartit les recettes du mois entre les sections, en ajoutant une certaine somme; ensuite, chaque section, par le même procédé, partage cette somme entre les individus qui la composent. Tout cela se fait le plus facilement du monde. Cependant, il est arrivé deux ou trois fois que des actionnaires mécontents se sont plaints d'avoir reçu trop peu. Les réclamations ont été portées devant la Régence, qui a jugé en séance publique, assistée d'un jury tiré au sort parmi les actionnaires. Le jury a décidé que les réclamations étaient mal fondées. Les plaignants se sont soumis à cette décision de fort bonne grâce.

Nous sommes tous tellement convaincus qu'il est de notre intérêt personnel comme de l'intérêt général de vivre en bonne harmonie et d'être parfaitement justes les uns envers les autres, que chacun se montre disposé à mille petites concessions que l'on se refuse d'ordinaire dans la société actuelle, où tous les intérêts sont en état d'hostilité permanente, où chacun est en rivalité avec son voisin, et finit par le regarder comme un ennemi.

Ici, au contraire, nous avons tous bien vite compris que chacun de nos co-associés était un coadjuteur travaillant dans notre propre intérêt autant que dans le sien. Il en resulte que tous les travaux sont bien exécutés, avec soin et promptement. Les outils sont soignés, les animaux ménagés, les cultures bien faites. Déjà la réputation de nos produits est établie à la ville, et quand les charrettes marquées du nom de notre domaine arrivent au marché, chargées de fruits, de légumes, de lait, de beurre, de volailles, etc., c'est à qui se disputera ces denrées, parce que tout le monde sait que, loin d'être frelatées ou de mauvaise qualité, elles sont très supérieures à celles des propriétés privées.

Mais je m'aperçois, chère amie, que ma lettre est excessivement longue. Adieu donc, je te donnerai bientôt d'autres détails.

Ta sœur affectionnée, LOUISA B.....

PETITE CORRESPONDANCE.

Aux journaux : l'*Adour* et le *Courrier d'Indre-et-Loire*. — Merci.

M. R. à Deville-lez-Rouen.—Nous vous inscrivons pour trois mois. — C'est 12 fr. pour les départements, comme pour Paris. — Vous recevrez une brochure pour les 25 cent. de surplus

M. B. à Brest. — Nous remettons aujourd'hui, au roulage Bonjour et Verrier, un ballot à votre adresse, pour être rendu en douze jours, au prix de 25 fr. les 100 kil.

M. B. à Angers. — Reçu les 112. — Merci à tous. — Nous sommes d'accord, sauf pour M. E., qui verse pour la première fois par vos mains, et qui doit encore un mois.

M. L. à Nantes. — Remerciements à l'auteur de l'idée, qui est excellente; nous en étudions la réalisation.

M. C. G. S. à Nantes. — Reçu les 105. — Merci.— Nous prenons note de la substitution.

M. M. à Riom. — Reçu les 50 broch. — Nous vous écrirons. — Merci.

M. B. à Bruxelles. — Bravo ! compliments sincères.

M. D. à Macon. — MM. P. et C. sont cependant bien au service. — Nous renvoyons les numéros, et faisons la substitution.

M. D. à Laon. — Nous vous adressons la livraison demandée. — Prix et port, 2 fr. 30 c.

M. M., d. m., à Besançon. — Nous avons lu les *Arch. Israël*, et nous sommes fort de votre avis.

M. P. à Nantes. — Nous attendrons. — Comptez que nous n'agirons pas en *simplistes*.

M. C. à Lannion. — Merci. — Nous prenons note et ferons traite sur vous.

M. R. à Lyon. — Reçu les 30. — Merci.

— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	1218 »»
R. du Très.	»	» »|»	— Gann.....	»	1150 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0|0......	d. 50	»» »» »» »»	——	82 40	82 60
5 p. 0|0......	d. 50	»»» »» »» »»	——	118 15	118 25

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0|0.....	»» »|»	»» »|»	12 1 2	»» »|»
5 p. 0|0.....	05 »|»	»» »|»	25 »|»	30 »|»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct de cours	»	» »|»	ROM............	Der C.	100 »|»
Récép. Rotsch.	»	102 25	BELG. 2 1|2.....	»	»» »|»
ESP. Dette act.	»	» »|»	— 4 1|2......	»	97 3 8
— — pass.	»	» »|»	— do 1840....	»	99 3,4
— 3 p. 0|0.	»	37 1,2	— do 1842....	»	101 1|4
Dette intérieure	»	»» »|»	— Banque.....	»	912 50
PORTUG. 5 0|0 1837	»	»» »|»	— do Em. 1841.	»	»»»» »»
HOLL. 2 1|2	»	»» »|»	PIÉMONT.........	»	1210 »»
HAITI....	»	» »|»	AUTRICHE......	»	410 »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1225 »»
— à Rouen.	»» »»
R.-Havre..	»»» »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	218 75
Paris-Str...	470 57
Tours-Nant	490 »»
Orl.-Vierz.	570 »»
C. du Nord	631 25
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc..	351 75
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	512 50
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	500 »»
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	»»»» »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, 96 à 97-»»; courant du mois, 98-»» à 99; décembre, 99-»» à »»; 4 premiers mois 1847, 99 à 100.

Lille — Colza, 89-50 à »»; œillette rousse, »»; lin 89-50; cameline 89-50; chanvre 93-»». Voitures, »».

Esprit. — 3|6 Montpellier disponible et cour. du mois 128; décembre, 126 à 127; 4 premiers 1847, 125 à 126; mois du milieu, 125 à »».

Savons. — Marseille bleu-pâle, belle qualité, disponible, 107 à »»» fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

50 CENTIMES LA LIVRAISON. SOUSCRIPTION A LA THÉORIE DE L'UNITÉ UNIVERSELLE PAR FOURIER. — Une livraison de 48 à 72 pages d'impression par semaine. L'ouvrage entier formera 40 livraisons; les souscripteurs recevront en outre : 1° le dessin de la *Tombe de Fourier*; 2° la vue du *Phalanstère*; 3° la *Rédemption terrestre*, dessin de M. Papety; 4° le *Portrait de Fourier*, gravé sur bois, d'après le dessin de M. Gigoux. — Les personnes qui paieront 10 livraisons d'avance les recevront à domicile, au fur et à mesure de leur publication. — Les souscripteurs à 12 exemplaires en recevront un TREIZIÈME *gratis*. — La 15e livraison est en vente aujourd'hui à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, n° 2.— On peut souscrire et retirer dans les départements, les livraisons ou l'ouvrage entier chez nos correspondants, connus, la plupart, de nos abonnés.

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN pour 1847 est en vente. Il est orné d'un portrait de Fourier et d'un grand nombre de jolies vignettes. Nous n'hésitons pas à l'annoncer comme un livre attrayant. Nos amis savent combien il importe de faire pénétrer dans toutes les classes et dans tous les rangs ce nouvel organe de propagation. Il faut que, cette année, ils en placent 50 mille exemplaires. — 50 c. l'exemplaire ; 12 exemplaires *franco* pour 5 fr. — A la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2. (*Voir aux Annonces*). Il sera fait des conditions spéciales aux *Librairies sociétaires locales*.

CHANSONS NOUVELLES DE LOUIS **FESTEAU**, avec musique de l'auteur, et vingt jolies vignettes dessinées par Wattier, et gravées sur acier par Lecouturier. Un fort vol. in-32. Paraissent aujourd'hui à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2. — Prix : 2 fr. 25 c., et par la poste, 2 fr. 75 c.

FOURIÉRISME. CONTRE-CRITIQUE avec EXPOSITION DE PRINCIPES. Sous ce titre, M. CH. MANDET, avocat, vient de réunir en une brochure une série d'articles insérés dans la *Presse judiciaire* de Riom, en réponse à une série d'attaques contre la doctrine phalanstérienne, publiées par la même feuille. M. Mandet a été amené par la polémique à traiter sommairement tous les grands principes qui servent de base à la science sociale. *Dualité du destin; les Sept Péchés capitaux; Dieu; l'Attraction; la Série*: tels sont les titres des principaux chapitres de cet opuscule où les défenseurs de la cause pourront puiser de bonnes armes contre les objections peu nombreuses et sans cesse renouvelées que provoque la théorie du bonheur universel. — Brochure in-8°, de 5 feuilles. Prix : 75 c., et par la poste 1 fr. — A PARIS, à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2; à RIOM, chez E. Leboyer, imprimeur-libraire.

ALLOCUTIONS D'UN **SOCIALISTE**, par CH. PELLARIN, auteur de *Fourier, sa vie et sa Théorie*. Brochure in-8°. 1846. — Prix : 50 centimes, par la poste 65 centimes. A PARIS, chez CAPELLE, libraire-éditeur, rue des Grès-Sorbonne, 10, et à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

La publication de l'*Histoire de l'Armée* se poursuit avec activité et surtout avec un grand succès. Les trente premières livraisons déjà parues ont pu faire apprécier l'importance de ce livre sous le rapport historique et sous le rapport de l'exécution bibliographique. Art stratégique, faits d'armes glorieux, organisation, détails de mœurs militaires, il résume tout ce qui a été écrit à ce sujet de plus intéressant et de plus utile. L'histoire de tous les corps hors ligne s'y trouve reproduite. C'est ainsi que les auteurs nous ont fait connaître toutes les milices du moyen-âge : les *chevaliers bannerets*, les *écuyers*, les *satellites*, les *ribauds*, les *servientes armorum*, les *routiers*, les *malandrins*, les *écorcheurs*, les *grandes compagnies* de Duguesclin, les *bandes* de Lahire, etc.

Les artistes les plus distingués ont été chargés de reproduire les scènes principales de notre histoire, et les types de l'armée aux diverses époques. M. Philippoteaux, cet artiste si éminemment consciencieux, s'est réservé cette dernière tâche et l'on a pu voir avec quel talent et quel soin il s'en est acquitté. Aussi, nous le répétons, le succès de ce livre a déjà dépassé l'attente de l'éditeur, et il deviendra populaire, car il réunit à la fois l'intérêt du texte et la beauté de l'illustration; car il s'adresse à la fois au public qui veut connaître tout le passé militaire de la France et de ses institutions, au militaire studieux, pour qui il remplace de nombreux et dispendieux ouvrages, et aux vétérans de nos vieilles phalanges dont il rappellera les faits d'armes glorieux et les noms oubliés au milieu des grandes pages de l'histoire.

Les bibliothèques les plus riches comme les plus humbles doivent s'ouvrir également à la nouvelle édition des *OEuvres de Voltaire et de Rousseau*, que publie en ce moment le libraire Furne. Cette magnifique édition, par son exécution matérielle et le fini des gravures qui l'accompagnent, est digne des premières, comme elle est accessible aux secondes par la facilité d'acquisition que présente le mode de publication par livraisons.

Jamais succès d'entrainement n'a été plus spontané que celui du *Nuage* de Félicien David. Publiée dans la *Critique musicale* de dimanche, cette ravissante composition est déjà connue et appréciée comme si elle avait paru depuis des années. Trois cents abonnements faits en deux jours ont prouvé aux fondateurs de la *Critique musicale* qu'ils avaient frappé juste en faisant paraître sous ses heureux auspices un journal indépendant et consciencieux, désiré par le monde artiste et dilettante.

J. SALVADOR, auteur de JÉSUS-CHRIST ET SA DOCTRINE et de l'HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE MOÏSE. — A. GUYOT et SCRIBE, rue Neuve-des-Mathurins, 18.

∴ L'AVENIR, *journal du progrès social;* avec cette épigraphe : *Emancipation des peuples par l'organisation du travail.* — A Lyon, rue Saint-Dominique, nº 1. — Ce journal paraît les dimanches, mercredis et jeudis. — Prix d'abonnement pour le département du Rhône : *Un an*, 32 fr.; *six mois*, 16 fr.; *trois mois*, 8 fr. — Hors du département : 1 fr. de plus par trimestre. Le numéro du dimanche est spécialement destiné aux classes laborieuses, et se vend à part 25 c.

∴ LA VÉRITÉ EN MÉDECINE, suivie de l'étude de quelques-unes des sciences qui lui prêtent leur secours; ouvrage publié par une société de médecins et de savants, sous la direction de F. PERRUSSEL, docteur en médecine, et orné des portraits de S. Hahnemann, du comte S. des Guidi, et d'un dessin du petit hôpital que **l'auteur a le projet de fonder en 1847.** — Cet ouvrage paraîtra par livraisons de 2 à 3 feuilles, tous les 20 à 30 jours, et formera un volume in-8º de 350 à 400 pages. Le volume sera terminé en avril 1847, et coûtera : Pour Nantes, 10 fr.; par la poste, 12 fr. — S'adresser à NANTES, chez M. Gailmard, imprimeur, rue de Guerande, 3, et chez le directeur, rue Grétry, 1.

TRAITÉ DES RÉTENTIONS D'URINE, des RÉTRÉCISSEMENTS et du CATARRHE vésical, par le Dr DUBOUCHET, voué depuis 20 ans à l'étude et au traitement de ces maladies. 9e édition. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 franco. Chez l'auteur, rue Taitbout, 14, de midi à 4 heures, et chez BAILLIERE, libraire.

Cependant on trouvait à cette lampe un inconvénient, qui consiste dans la nécessité de changer souvent la mèche. On comprend facilement que la mèche se raccourcissant chaque jour par le service, diminue en même temps la durée de la combustion; car, une fois l'huile arrivée au-dessous de la mèche, celle-ci ne peut plus exercer son action capillaire; il fallait donc la renouveler souvent, afin qu'elle fût longue et qu'elle atteignît le fond du réservoir. Les ouvriers les plus habiles ont employé leur intelligence pour triompher de cette imperfection, qu'on ne voulait pas toutefois obtenir par une complication mécanique et au préjudice de la grande simplicité.

Pour atteindre ce but si difficile, MM. Chabrié et Neuburger se sont adressés à des hommes de science pour s'appuyer de leurs conseils éclairés, et un de nos plus illustres savants, M. le baron Séguier, leur a communiqué, pour en étudier l'exécution, une idée extrêmement simple, avec un désintéressement qui l'honore. L'application de cette idée consiste à placer dans le réservoir *une mèche dormante*, qui reste toujours à sa place, disposée de manière à céder sa capillarité à la mèche de service, et l'effet de l'action capillaire est tel, qu'un petit restant de mèche de deux centimètres de longueur suffit pour faire brûler la lampe solaire huit à dix heures, et même jusqu'à l'entier épuisement du réservoir. Les résultats de ce perfectionnement sont importants et font honneur à MM. Chabrié et Neuburger, dont les produits se distinguent par leur fini et leur bon goût.

∴ LECLÈRE, dessinateur lithographe pour bronzes, orfèvrerie, et généralement tous objets de commerce, rue Samson, 6.

∴ M. FRÉDÉRIC BECKER, Tapissier et colleur de papier, travaille à façon, rue de la Tour-d'Auvergne, 9.

∴ M. GRUB, TAILLEUR, rue du Faubourg-Montmartre, 42.

faut pouvoir disposer au moins d'une somme de 15 000 fr. comptant. Ecrire *franco* à M. MONGINOT, rue Montmartre, 181.

OFFRES ET DEMANDES. Un bureau s'offre pour tenir l'Administration de publications périodiques non quotidiennes. Toutes garanties seront données. S'adresser à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 75, chez la propriétaire. Ecrire *franco*.

Spectacles du 29 novembre.

8 h. 1/2 OPÉRA. —
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Le Tisserand de Ségovie, le Nœud Gordien.
7 h. 1/2 ODÉON. — L'Univers et la Maison, le Bourru.
8 h. 1/2 ITALIENS. — Norma.
7 h. 3/4 OPÉRA-COMIQUE. — Sultana, Mousquetaires de la reine.
6 h. 3/4 VAUDEVILLE. — Capitaine, Bonhomme Job, Riche d'amour.
6 h. 3/4 VARIÉTÉS. — Roch et Luc, Fleurs de genêts, Pierre Février, Paul.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Les Demoiselles, Simplice, l'Article 213, Clarisse.
7 h. 1/4 PALAIS-ROYAL. — Vert-Vert, Bonhomme, Chaudire, le Marchand.
7 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Bruno, la Juive de Constantine, Tableaux.
7 h. 1/2 AMBIGU. — L'Ouvrier, Lazare le pâtre.
6 h. 1/2 GAITÉ. — Atar-Gull, la Chambre ardente.
7 h. 1/4 CIRQUE (boulevart du Temple). — Château, Henri IV, Poses.
6 h. 3/4 COMTE. — Les Jeunes lions, Bouffe et le tailleur, Peau d'âne.
6 h. 1/2 FOLIES. — Mes connaissances, Clair de lune, l'Idée du mari.
6 h. 1/2 DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Chansons, Pigeon, Mon ami.
2 h. 1/2 CIRQUE NATIONAL (Champs-Elysées, carré Marigny). — Tableaux et poses plastiques par M. Keller et sa troupe.
5 h. 1/2 BEAUMARCHAIS. — Diable à quatre, Exiles, Bonne fée.

HALLE DE PARIS.
27 novembre.

Farines, les 100 kilog.
Choix. 00,00 à 00,00.

Blés blancs : 1re, 49,70 à 50,93. — 2e, 38,85 à 41 10. — 3e, 00,00 à 00,00. — 4e, 00,00 à 00,00.

2e, 00,00 à 00,00. — 3e, 00,00 à 00,00. — 4e, 00,00 à 00,00.

BESTIAUX.
Poissy, le 26 novembre.

	Amené.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs....	1753	1698	1 18	1 02	0 82
Vaches...	89	37	1 08	0 91	0 78
Veaux....	544	544	1 21	1 06	0 88
Moutons..	6354	5955	1 23	1 01	0 86

Halle de Paris. — Froment, l'hect., 26 à 30; seigle, 18 à 24; orge, 16 à 18; avoine, 11 à 13.

Suifs. — Paris, 67; suifs étrangers rares; oléines, 79 à 80 les 100 kil.; stéarine, 260 fr.

Nord. — Colza, 27 à 28; œillette, 28 à 30; Lin, 25 à 26; caméline, 24 à 25.

Marchés de la semaine dans les provinces. — *Prix de l'hectolitre.*

Beaumont (Seine-et-Oise). From., 28—66 à 30. Seigle, 22 à 23. Orge, 14 à 15. Avoine, 9—33 à 10.
Beauvais (Oise). From., 27—76. Méteil, 24—43. Orge, 14—48. Avoine, 9—34.
Cambrai (Nord). From., 24 à 30. Escourgeon, 14 à 14—50. Seigle 17 à 18. Avoine, 8—50 à 9.
Sézanne (Marne). From., 29 à 31—40. Seigle, 20—75 à 24—25. Orge, 16. Sarrazin, 10 à 11. Avoine, 9—45 à 10—75.
Chartres (Eure-et-Loire). From., 27—75 à 29—75. Seigle, 21—50. Orge, 15—50. Avoine, 10.
Dieppe (Seine-Inférieure). From., 24 à 27. Seigle, 16 à 18. Orge, 13 à 14—10. Avoine, 7—50 à 9.
Morlaix (Finistère). From., 21—07. Seigle, 14—39. Orge, 15—02. Sarrazin, 11. Avoine, 7—74.
Mulhausen (Haut-Rhin). From., 31—84 à 36—25. Seigle, 23 à 25. Orge, 18—95 à 19—95. Sarrazin, 16. Maïs, 18. Avoine, 9—75.
Marseille (Bouches-du-Rhône). Il est arrivé le 17 et le 18 courant 86 600 hectolitres de froment et 5 522 hectolitres de seigle venant de Turquie, d'Italie, d'Egypte et de la Mer-Noire.
Metz (Moselle). From. 29—94. Orge 16—50. Avoine 8—40. Colza 31.
Montmedy (Meuse). From. 27—40 à 28. Orge 14. Avoine 7—50.
Orléans (Loiret). From. 29 à 32. Seigle 23 à 25. Orge 17—50 à 19. Avoine 11—50 à 12—25.
Paimpol (Côtes-du-Nord). From. 20—75. Seigle 16—25. Orge 11—35. Sarrazin 10—75. Avoine 8—50.
Soissons (Aisne). From., 28—07 à 29—33. Seigle, 21—54 à 21—92. Avoine, 9—15 à 9—45.
Saint-Gilles (Vendée). From., 24 à 24—50. Fèves, 14 à 14—50.
Strasbourg (Bas-Rhin). From., 30—50 à 36—50. Seigle, 24—50. Orge, 18. Maïs, 20 à 22. Avoine, 11. Haricots, 35—50.
Saumur (Maine-et-Loire). Froment, quelques petites parties, vendues à 26. Orge, 16.
Vernou (Eure). From., 28—50 à 31. Seigle, 20—50. Orge, 15—50. Avoine, 9—25.
Valençay (Indre). From., 29 à 31. Orge, 19—50 à 20. Avoine, 10—50 à 11.
Toulouse (Haute-Garonne). From., 21—50 à 23—50. Seigle, 16—75 à 17. Orge, 12. Maïs, 11—50. Graine de Trèfle les 50 kil. 33 à 34.

ON FAIT QUEUE

Deux Partitions inédites de BEETHOVEN,
200 FR. DE MUSIQUE et 10 CONCERTS pour 24 FR. PAR AN.

POUR AVOIR LES PRIMES CONSIDÉRABLES DE MUSIQUE QUE L'ON DONNE GRATIS RUE NEUVE-SAINT-MARC, 6. — Deux drames lyriques et inédits de BEETHOWEN : RUINES D'ATHÈNES et le ROI ETIENNE; — trois ALBUMS DE CHANT et quatre de PIANO, tous inédits, par les meilleurs musiciens : ADAM, NIEDERMEYER, VERDI, DUPREZ, BOIELDIEU, CLAPISSON, PRUDENT, H. HERZ, H. ROSELLEN, LECARPENTIER, BURGMULLER, F. DAVID, DOEHLER, etc. Voilà ce que reçoit de suite et à la fois toute personne qui s'abonne d'ici au 30 de ce mois à

LA FRANCE MUSICALE, le plus grand et le plus complet des journaux de Musique.

On reçoit, en outre, 104 MORCEAUX DANS L'ANNÉE, et on a droit à DEUX PLACES POUR DIX CONCERTS. Il y a deux Concerts en novembre, quatre en décembre, etc. En échange des Concerts, on donne la GRAMMAIRE MUSICALE, 1 vol. par MARTIN D'ANGERS, à la province. On s'abonne, rue Neuve-Saint-Marc, 6. — Un an, 24 fr.; la province, 28 fr. — En envoyant un bon franco, on reçoit de suite, franco, les primes annoncées, et le Journal gratis pendant un an.

FURNE & Cie, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 55. A 50 CENT. LA LIVRAISON : (ŒUVRES COMPLÈTES DE) PERROTIN, PLACE DU DOYENNÉ, 3.

VOLTAIRE ET J.-J. ROUSSEAU

Les Œuvres complètes de Voltaire formeront 13 vol. grand in-8 jésus, papier vélin satiné, ornés de 50 gravures sur acier, publiées en 200 livr. à 50 cent.
Les Œuvres complètes de J. J. Rousseau formeront 4 volumes du même format, ornés de 25 gravures sur acier, publiées en 80 livraisons à 50 centimes.
Les premières livraisons de chaque ouvrage sont en vente. Une livraison par semaine.
Dans les départ., chez les principaux libraires; pour Paris, payer 20 livr. d'avance pour les recevoir franco. Il reste des exemplaires des éditions précédentes de ces 2 ouvrages, savoir : Voltaire, 43 v., 90 gr., 160 fr.; J. J. Rousseau, 4 v., 20 gr., 20 fr. [illegible]

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7. AGRANDISSEMENTS DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

GALERIES POISSONNIÈRE.

L'ouverture d'un grand Salon de Soieries et de Châles, d'une Galerie spéciale de Confection et d'un Magasin de Toiles et de Lingerie, a eu lieu le 16 novembre.
Les NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complète le bel ensemble de ces GALERIES, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des ACHATS CONSIDÉRABLES, faits par les acheteurs, à des PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS, une GRANDE réalisation pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs : QUANTITÉ D'ÉTOFFES, telles que : GRAND CHOIX DE CHALES LONGS, depuis 65 fr. — Idem, CARRÉS LAINE, depuis 29 fr. — PARTIE D'ÉCHARPES NORWÉGIENNES à 3 fr. 90 c. — VISITES NOIRES et DE COULEUR, SATINS A LA REINE ET ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE à 40 fr. — Idem, en VELOURS TOUT SOIE, 59 fr. — SATINS A LA REINE ET ALCYONE pour robes, GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ, 5 fr. 90 c.; PÉKINS RICHES, GRANDE LARGEUR, 4 fr. 90 c. — Idem, LARGEUR ORDINAIRE, 2 fr. 40 c. — ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE ET DE FANTAISIE, NOUVEAUTÉ, 2 fr. 90 c. — LEVANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE, 2 fr. 45 c. — VELOURS [illegible], 1 fr. 50 c. — FLANELLES-TARTAN PURE LAINE, 2 fr. 45 c. — FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES, 1 fr. 95 c. — SATINS LAINE, première qualité, 2 fr. 50 c. — FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE, 40 c. — MARCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD, à 1 fr. 25 c. — TOILES : BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE. — DAMAS LAINE pour MEUBLES, 2 fr. 20 c. Grands FOULARDS DES INDES, à 1 fr. 95 c. — Etc., etc.

RUE DE RIVOLI, 46, à l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE REGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS,

14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 3 rues

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4.000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 40, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 11 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siége social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Pour cause d'agrandissement.

MAISON BROUSSE.

FOURNISSEUR DE S. A. R.
Madame la Duchesse de NEMOURS.

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de Richelieu, 84.

FAITS

ON REÇOIT DE SUITE ET FRANCO

2 OPÉRAS COMPLETS,

partition pour piano et chant, édition de luxe, avec notices historiques et biographiques.

1° La DONNA DEL LAGO, de Rossini; 2° ZÉMIRE ET AZOR, de Grétry; premières livraisons du PANTHÉON MUSICAL.

5 ALBUMS

ENTIÈREMENT INÉDITS et composés expressément pour la CRITIQUE MUSICALE

1° Les CANTILÈNES, album de ...; 2° Les BRISES DU SOIR, album de ... par MM. Spontini, Offenbach, Rosenhain, P. Valentin, G. ..., Schneitzoeffer, Bazin, Bourges...; 3° L'OASIS, album de piano, ... Thalberg, Rosenhain, ... Schmidt, Le Couppey, P. Valentin; 4° Les FÊTES DE L'ENFANCE, dansant; 5° Le BAL DE FAMILLE, album composé de 5 quadrilles, polkas et 2 mazurkas, ... Aguado, ... Max Ber...

CRITIQUE MUSICALE

PARIS, 24 fr.; DÉPARTEMENTS, 28 fr. — On reçoit en outre chaque semaine un journal de 24 colonnes, format et papier de l'*Illustration*, renfermant deux fois la matière du plus grand journal musical de France; UN ou DEUX MORCEAUX DE MUSIQUE des plus grands Maîtres, pour chant au piano.

LA CRITIQUE MUSICALE a publié le NUAGE, ravissante composition de M. Félicien David, et l'élégante STYRIENNE ORIGINALE, pour piano, de M. Schuloff, TROIS magnifiques CONCERTS pour Paris. UN ALBUM en compensation pour les départements.

BUREAUX : 22, rue Grange-Batelière. — Paris, 24 fr.; Départements, 28 fr. (Affranchir.) Envoyer un bon à vue sur Paris ou s'adresser, sans augmentation de prix, à tous les Libraires et Directeurs de Messageries.

CHANGEMENT DE DOMICILE pour cause d'AGRANDISSEMENT. — Deux SALONS et deux CABINETS sont à la disposition du public. — RUE SAINT-HONORÉ, 363.

FATTET ET Cᵉ, DOCTEUR MÉDECIN DENTISTE DE LA FACULTÉ DE PARIS, Professeur de PROTHÈSE-DENTAIRE, Inventeur des DENTS OSANORES;

Le seul possesseur d'un nouveau genre de Râteliers et Dents partiels, solidement fixés dans la bouche, sans le secours de crochets ni de ligatures qui détruisent toujours les bonnes Dents.

Pour la beauté, l'utilité et la durée, ces nouveaux Dentiers ne laissent plus rien à désirer.

Les **OSANORES FATTET** ont à Paris un succès constaté depuis douze années, et sont reconnues comme étant les seules dents artificielles qui ne puissent donner aucune mauvaise odeur à la bouche. Elles viennent d'obtenir un grand suffrage des hommes de l'art et de la science, comme conservation des fractions de dents restant dans la bouche. — Mastication et prononciation garanties en quelques heures, quel que soit le nombre des dents artificielles. — La médisance n'a servi qu'à mieux constater leurs avantages sur les autres dents artificielles; elles ont aujourd'hui pour elles la consécration de la science, de la vogue et de l'expérience. Cours pour les jeunes gens qui se destinent à l'art du dentiste. — Reçoit de dix à quatre heures. — La manufacture des pièces artificielles en tous genres est, comme par le passé, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 69.

M. Fattet recommande à sa nombreuse clientèle de ne pas confondre son établissement avec celui d'un de ses confrères étranger, qui, poussé par un esprit de concurrence, est venu, tout récemment, en désespoir de cause, fixer son domicile dans la même maison, au premier étage. — Les salons de **M. Fattet** sont au **deuxième étage**.

MAISON CHABRIÉ et NEUBURGER. SEULE FABRIQUE BREVETÉE sans gar. du gouvern. EXPOSITION DE 1844. MÉDAILLE D'ARGENT.

DE LAMPES SOLAIRES A MÈCHE DORMANTE.

N'ayant aucun mécanisme ni complication, brûlant sans odeur ni fumée avec toutes espèces d'huiles, pendant 8 à 10 heures, sans besoin de changer la mèche avant qu'elle soit usée, ce qui est plus économique et simplifie le service.

AU SOLEIL 4 RUE VIVIENNE — A 8 FRANCS COMPLÈTE AVEC GLOBE ET ABATJOUR

Cette importante Maison, la première en France qui ait produit ce bel et excellent éclairage, est alimentée par sa propre fabrique, qui est des plus considérables. Toutes les marchandises sont de première qualité et garanties. — Une marque de fabrique, représentant un soleil entouré des noms de MM. Chabrié et Neuburger, est appliquée sur chaque Lampe pour éviter la substitution de qualités inférieures et pour faire connaître aux acheteurs les produits de cet Établissement, qui tient à conserver la réputation que les Lampes solaires lui ont acquises.

5f. 5f. AVEC GLOBE & ABATJOUR

Lampes du petit calibre mèche 9 lignes ronde à 5 f. 7 et 8 f.
— du moyen do — 11 — do 12 » 14 16 »
— du grand do — 14 — do 18 » 20 22 »

Sur suspension 10, 12 et 14 fr. Éclairage de billard complet 28 fr. Lampes de salons jolis modèles de 40 à 50 fr. la paire. Grand assortiment de modèles riches et montés en porcelaine de Chine.

Tous ces prix sont pour les lampes à simple mèche; pour celles à *mèche dormante* il y a augmentation de 2 fr. la petite et moyenne grandeur, et 3 fr. pour la première grandeur.

Remise pour la vente en gros et exportation.

AU SOLEIL 4, RUE VIVIENNE — A 10 FRANCS COMPLÈTE

AVIS. — Cette maison, qui porte l'enseigne du Soleil, est située entre les deux passages Colbert et Vivienne et n'a aucun rapport avec le magasin de lampes au coin du passage Colbert.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ, 7, RUE DE LA BOULE ROUGE.

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre... franco.

CHEZ L'AUTEUR, rue Grange-Batelière, 14; ET CHEZ LABÉ, LIBRAIRE.

GASTRITES.

5ᵉ EDITION CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

GASTRALGIES, MALADIES NERVEUSES, AFFECTIONS CHRONIQUES DES VISCÈRES,

Considérées dans LEURS CAUSES, dans LEURS EFFETS et dans LEUR TRAITEMENT, suivi de la CONNAISSANCE DES MALADIES, par L'ÉTUDE DES TEMPÉRAMENTS; Ouvrage dédié aux nombreuses victimes des maladies des ORGANES DE LA DIGESTION, par J.-C.-B. DE SAUNOIS, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, médecin de l'Asile et inspecteur des Écoles du 7ᵉ arrondissement, membre des Sociétés royales des Sciences, Arts et Minéralogie d'Anvers, d'Iéna, etc. Un beau vol. in-8º, avec planches. PRIX : 5 fr. à Paris, 6 fr. par la poste. (Aff.)

W. ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES, posées *sans crochets ni ligatures*. — *Râteliers complets livrés en 24 heures.* — 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.)

---

50 c. 120 FEUILLES TRÈS BEAU PAPIER A LETTRES GLACÉ, avec initiales et prénoms, extra fin, 75 c. et 1 f.; Enveloppes, 40 c. le cent. Papier ÉCOLIER, 2 fr. la rame. Boîte de CIRE 6 bâtons de couleur, 60 c. — 142, RUE MONTMARTRE, au coin de celle Saint-Josep.

ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'**ANTIPHONEL** est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'**ANTIPHONEL** est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs : MM. AUBER, HALÉVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFÉBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BÉNÉDICT, FESSY, SÉJAN, BOEGY, DIETSCH, etc. L'**ANTIPHONEL** peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'**ANTIPHONEL**, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et Cᵉ.

RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

EXPOSITION DU PALAIS DE L'INDUSTRIE 1844 — EXPOSITION DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE 1845

M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 52, boulevard du Temple, expose tous les jours au bazar Bonne-Nouvelle et au Jardin Turc ses râteliers qui ont obtenu de si éclatans résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ses nouvelles pièces, *on peut broyer les alimens les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

VÉSICATOIRES, TAFFETAS LEPERDRIEL

SERRE-BRAS à plaque et sans plaque, **COMPRESSES**, etc. ou mode de pansement simple, propre, commode et d'un effet toujours régulier, sans causer de douleurs. Pharmacie LEPERDRIEL, 78, rue du Faubourg-Montmartre, et en province, dans les pharmacies. (Affranchir.)

PAPIER D'ALBESPEYRES

Entretenant seul les Vésicatoires sans odeur ni douleur

Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES,

31, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-propriétés de rentes des ... tants, elle constitue des rentes Viagères avec hypothèques.

PÂTE DE NAFÉ

Les ... constate l'EFFICACITÉ de cette pâte pectorale et sa SUPÉRIORITÉ manifeste sur tous les autres du même genre. DELANGRENIER, rue Richelieu, 26.

PATUREL, rue Saint-Martin, 98, seule fabrique de

FOUETS ET CRAVACHES

En Caoutchouc. Sticks, fouets, cannes et cravaches olcophanes.

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

LES **CIGARETTES PARISS** par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les Irritations des Bronches, les Rhumes, l'Enrouement, les Bronchites, les Catarrhes, Névralgies, Maux de Dents et d'Oreilles; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat: 2, 4 et 10 fr. la boîte. Chez PARISS, phar. anglaise, 26, place Vendôme, près le coin de la r. Neuve-des-Petits-Champs, et chez les principaux pharmaciens des Dépts.

LA LOI POURSUIVRA LES CONTREFACTEURS DES

OSANAKRISES

POSÉES SANS CROCHETS, SANS LIGATURES.

Avec ces Dents, on peut être soi-même son propre dentiste, et donner à son haleine n'importe quelle odeur. La préparation des OSANAKRISES obvie complètement aux inconvénients des Osanores. M. RUBECH a confectionné pendant douze ans les véritables Dents Osanores, et cependant de nouveaux dentistes prétendent aujourd'hui en être chacun les seuls inventeurs et uniques possesseurs, se disant effrontément auteurs, docteurs en médecine, etc., afin de mieux éblouir et tromper le public. — Cabinet de RUBECH, dentiste, ex-préparateur d'anatomie au Jardin du Roi, inventeur des Osanores et seul possesseur des Dents OSANAKRISES. Rue du Coq-Saint-Honoré, 10, maison du Bon-Pasteur. École spéciale pour les jeunes Dentistes.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

En vente à la Librairie sociétaire rue de Beaune, 2.

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER, Par H. RENAUD. 2ᵉ édition, 1 vol. in-8. Prix, 3 f., et par la poste, 3 f. 60.

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION,

A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE. Par V. HENNEQUIN. Brochure in-8º. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

PRÉCIS DE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

Par MATH. BRIANCOURT. Prix : 30 c.; par la poste, 35 c. Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime, PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES. 3 volumes in-8.

ORGANISATION UNITAIRE DES ASSURANCES,

Par M. ... Brochure in-8º. Paris, 1840. Prix : 1 fr.; par la poste 1 fr. 25 c.

PETIT COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix ... par la poste, 50 c.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX. Épreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,

dédiée AUX MÈRES, PAR V. CONSIDERANT, ancien élève de l'École polyt. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 fr. 50.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE,

PAR CH. HAREL. Brochure in-8º. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

leur protestation a été communiquée au ministère par l'ambassadeur anglais à Paris. S'il en faut juger par l'analyse qu'en a donnée le *Journal des Débats*, ce manifeste, fort pâle, est fait uniquement au point de vue des traités de 1815, et la France n'a qu'à se féliciter de n'avoir pas à s'y associer. Un journal ministériel affirme ce matin que le gouvernement ne manquera pas à la mission qui lui est imposée. Nous voulons bien l'espérer. Mais pourquoi tous ces retards à faire connaître sa résolution? pourquoi rester si longtemps sous le poids de cette accusation de connivence infâme avec les puissances spoliatrices?

Au reste, s'il en faut croire une lettre de Vienne, les puissances pourraient bien s'être embarquées dans une situation plus difficile qu'elles ne l'ont supposé d'abord. Le dernier attentat contre l'indépendance polonaise a révolté tous les esprits en Europe; une insurrection de la Pologne réunirait aujourd'hui l'adhésion universelle, et il paraît que les Galliciens songent à profiter du moment. On écrit que la pénurie et la disette sont les seules causes qui pourront empêcher un mouvement d'éclater avant la fin de l'hiver. Le gouvernement autrichien a mis les armes aux mains des paysans; aujourd'hui les paysans se tournent contre lui; il leur a appris à faire peu de cas des propriétés de la noblesse, aujourd'hui ils refusent de rendre ce qu'ils se sont approprié pendant l'insurrection, et il en résulte des luttes de tout instant que l'occupation militaire de la Gallicie par les troupes autrichiennes est impuissante à maîtriser.

Dans les classes supérieures, la propagande fait chaque jour des progrès immenses. Les femmes se distinguent surtout dans ce mouvement patriotique. Dignes filles de ces Germaines qui animaient autrefois les hommes à la guerre et les conseillaient dans les assemblées, ce sont les Polonaises qui entretiennent dans les âmes l'enthousiasme de la nationalité. Tous les émissaires de la propagande, dit une correspondance allemande, n'ont pas fait le dixième de ce qu'ont fait les femmes; si les hommes pouvaient s'engourdir et se courber sous le joug, elles les réveilleraient et les pousseraient à réclamer leurs droits.

Le gouvernement autrichien est fort alarmé de cette exaltation patriotique; il envoie chaque jour de nouvelles troupes en Gallicie, mais la présence de ces soldats ne fait qu'augmenter l'irritation. La loi martiale, qui n'avait été proclamée que dans trois cercles pendant l'insurrection du mois de février, est maintenant proclamée dans douze.

Beaucoup d'habitants ont quitté Cracovie, depuis l'annexion, pour se rendre à Breslau. Le gouvernement autrichien fait de nombreuses promesses à la classe marchande. Il est certain que le joug qui pesait sur la république ne pourra guères être rendu plus lourd; mais depuis qu'ils ont perdu leur nationalité, les Cracoviens refusent de rester plus longtemps dans une ville où ils voient la cendre de leurs héros, les derniers trophées de leur gloire et de leur indépendance, foulés et profanés par le pied des soldats de l'Autriche.

On annonce que le jugement des accusés de la dernière insurrection est tout prêt, et que tous seront condamnés à mourir par strangulation; mais on croit à une commutation de peine.

Le sentiment de réprobation qu'a excité la suppression de la république de Cracovie, est unanime dans toute la presse européenne [illegible] ledictions.

On annonce, comme prochain, un manifeste de la Prusse, qui contiendra des explications. Les journaux allemands des Etats voisins commencent déjà à montrer, avec l'autorisation de la censure, quelques sympathies en faveur des Cracoviens. C'est dans un supplément encadré de noir que la *Gazette* de Hanovre donne la nouvelle de l'annexion de Cracovie à l'Autriche.

L'Autriche tend donc à devenir le bouc-émissaire des iniquités des rois ses voisins. On devait s'y attendre. La Russie et la Prusse ont tout intérêt à la perte de l'Autriche; l'émotion excitée en Europe par l'anéantissement du dernier débris de la Pologne leur fournira une occasion dont, en bonnes alliées, elles profiteront pour préparer sa ruine. Ce qui est certain, du moins, c'est que, tôt ou tard, pendant cette lutte sourde et souterraine des puissances amies, pendant cet échange de ruses et de perfidies diplomatiques, les nationalités vaincues finiront par se dégager des chaînes qui les étreignent et par se relever indépendantes et libres sur les débris dispersés des trônes de leurs oppresseurs.

Si l'on en croit les dernières correspondances, le soulèvement du Portugal se terminerait par une transaction entre la reine et les quelques ambitieux qui se sont mis à la tête du parti populaire. Le colonel Wylde aurait ménagé la rentrée aux affaires du cabinet Palmella; c'est ainsi du moins qu'à Lisbonne on explique les allées et venues du conciliateur, ses entrevues avec le roi et la reine, le maréchal Saldanha et le comte das Antas. On prétend que celui-ci a fait dire à la reine que si l'on sévissait contre quelqu'un des insurgés, il ferait immédiatement fusiller le duc de Terceira, qui est toujours son prisonnier dans Oporto.

D'après une correspondance particulière publiée par le *Daily News*, das Antas, réduit à une force de 3 000 hommes, serait à peu près cerné à Santarem par Saldanha, qui, rejoint par le vicomte de Sétubal, se trouverait dès à présent à la tête de 8 000 hommes au moins.

Nous avons fait connaître à nos lecteurs l'étrange rédaction du programme des cours au Collège de France, en ce qui touche M. Quinet. Le programme annonce que ce professeur, actuellement à Paris, et tout disposé à faire son cours si le titre primitif en est rétabli, doit être, *en cas d'absence*, suppléé par M. Damas-Hinard.

M. Quinet avait représenté son programme de l'année dernière, et déclaré qu'il était prêt à continuer son enseignement. Le ministre de l'instruction publique, par un acte d'autorité dont la responsabilité lui appartient tout entière, a décidé que le cours de M. Quinet serait fait par un autre et sur un autre programme. M. Salvandy a désigné et nommé pour suppléant M. Damas-Hinard.

En toute autre circonstance, nous ne ferions aucune objection contre ce choix : M. Damas-Hinard était digne d'être indiqué par M. Quinet, si M. Quinet avait eu besoin d'un suppléant; mais il est essentiel de constater que tel n'est pas l'état des choses. La nomination d'un suppléant à la chaire de littérature méridionale complète le système de persécution sourde et jésuitique adopté contre un professeur dont le seul tort est d'avoir proclamé les vrais principes [illegible] accueillie avec reconnaissance par le pouvoir; mais, en compromettant généreusement sa carrière, en mettant au-dessus de son intérêt personnel la dignité de sa chaire et l'indépendance de sa pensée, M. Quinet donne un bel exemple de dévouement de l'homme à ses principes; il continue par ses actes le noble enseignement que sa parole avait commencé.

La *Presse* annonce que la situation embarrassée du marché des chemins de fer et le découragement auquel semblent s'être laissées aller plusieurs compagnies qui parlent de liquidation, paraissent avoir décidé le gouvernement à venir, par des mesures efficaces, en aide à ces embarras. Des projets de loi seraient présentés aux chambres, dès l'ouverture de la session prochaine, d'une part pour exonérer les compagnies de Bordeaux à Cette, de Lyon à Avignon et de l'Ouest, des embranchements et des lignes secondaires qui leur ont été imposés à titre onéreux. Le capital à dépenser se trouverait ainsi notablement diminué, en même temps que les revenus de l'entreprise seraient améliorés. Cependant on ne s'en tiendrait pas là. Aux délais de quatre ou cinq ans accordés aux compagnies pour l'exécution de leurs travaux, on substituerait des délais beaucoup plus longs, qui permettraient d'échelonner les versements sur un bien plus grand nombre d'années.

Si les bruits répandus par la *Presse* se trouvaient vrais, nous ne saurions protester avec trop de force. Pourquoi les compagnies financières ont-elles sollicité, pourquoi ont-elles accepté l'adjudication de ces divers chemins? avaient-elles fait des études suffisantes, avaient-elles conclu une affaire sérieuse, ou n'était-ce de leur part que matière à spéculation, à agiotage?

Il est trop vrai, toutes ces adjudications n'étaient pas autre chose de la part des compagnies financières qu'un moyen de gagner des primes. Un engouement effréné s'était porté sur les chemins de fer; les lignes sur lesquelles l'exploitation n'était commencée que depuis quelques mois avaient vu leurs actions cotées au double, et plus, de leur valeur de création. Celles qui n'étaient pas encore achevées gagnaient 30 à 40 pour cent; et alors tout le monde voulut profiter de l'occasion pour avoir quelqu'un de ces bienheureux chemins de fer qui enrichissaient si promptement leurs possesseurs. Mais l'occasion est fugitive de sa nature. Un mouvement trop violent avait été imprimé; la réaction fut prompte, et à peine toutes les lignes venaient-elles d'être accordées, qu'un embarras extrême se manifesta sur le marché, et les primes s'évanouirent comme une fumée légère..., les primes, seul but, seul mobile des adjudicataires, des actionnaires.

Que faut-il donc faire maintenant? Le gouvernement ira-t-il dire aux joueurs : « Messieurs, vous avez spéculé, mais vous êtes venus trop tard, vous n'avez pas réussi; eh bien! moi, je viens à votre secours, je vous aiderai à faire remonter vos actions; je vous donnerai toutes facilités pour qu'elles puissent atteindre de nouveau une valeur qui les porte au-dessus du pair et détermine quelques capitalistes confiants à vous en débarrasser avec bénéfice pour vous. »

Non, tel ne doit pas être le langage du gouvernement; il doit être sévère dans sa conduite; il doit forcer les compagnies à exécuter les charges imposées, ou sinon les exproprier dans les termes prévus, et se mettre à leur lieu et place, mais sans indemnité. Indemniser des joueurs qui perdent! Hé! le gouvernement n'est-il donc associé qu'aux pertes?

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

— MARDI 1er DÉCEMBRE 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

CIRQUE OLYMPIQUE. *Tableaux vivants* par M. et Mme Keller. — GYMNASE. *Simplice*, comédie-vaudeville en 1 acte. — ODÉON. *Agnès de Méranie*, par M. Ponsard. Les bagatelles de la porte.

La toile se lève, mais derrière la toile un rideau nous dérobe encore M. Keller et sa troupe; tout à coup les lumières baissent dans la salle, le rideau s'ouvre et nous apercevons un groupe de 25 personnes vivement éclairé par une lueur venue d'en haut; ce groupe, étagé avec art, forme la pyramide; c'est un combat de guerriers antiques et d'amazones; les glaives sont levés, les flèches ajustées, plusieurs combattants, morts ou mourants, sont étendus sur le sol, mais pas un mouvement, pas un son! Tout à coup la pyramide, placée sur un disque mobile, tourne en nous faisant admirer tous ses points de vue.

Le rideau se referme; après un court intervalle, il se rouvre, et nous laisse voir toutes les jeunes femmes de la troupe, endormies dans des attitudes gracieuses; deux hommes les épient et jettent un regard plein de feu sur tous ces trésors. Ce sont *Les Guetteurs*, tableau de Rubens.

Nous ne vous décrirons pas les poses diverses dans lesquelles M. Keller, chef de la troupe, fait preuve d'élégance autant que de force: le gladiateur menaçant, mourant, combattant, les attitudes d'Hercule et d'Ajax. M. Keller, énergiquement constitué, fait mouvoir séparément et à volonté les muscles saillants de ses bras, de ses mollets, de ses cuisses, sans changer la position de ces membres. Au surplus, ces tours de force, ces prouesses d'Alcide ne sont pas ce qui nous a le plus charmé dans ses exercices; nous l'aimons mieux quand il rend si bien, par le jeu de son visage et du corps entier, la colère, la jalousie, le désespoir de Caïn, meurtrier d'Abel. Dans cette scène, M. Keller a su donner à son torse et à tous ses membres, une grande puissance expressive.

A la souplesse, à l'énergie vont succéder la grâce et l'abandon. M. Keller est remplacé sur la scène par sa femme, à demi couchée sur une panthère; elle est costumée en Ariane, c'est-à-dire qu'elle n'est pas costumée du tout; une guirlande de pampre et de feuilles de vigne lui sert de ceinture. Pour emprunter à notre ami Laverdant une de ses expressions favorites, nous dirons que Mme Keller est une *vaillante beauté*.

Hylas charmé par les nymphes, la Foi, l'Espérance et la Charité, les trois Grâces, donnent à la troupe l'occasion de déployer dans plusieurs tableaux de belles formes et un pur sentiment de l'art. Toujours Mme Keller domine les autres beautés, comme Calypso dominait ses nymphes; enfin la représentation se termine par un *Hommage à la France*, espèce de *surtout* de table aux proportions colossales. On y voit, comme à la barrière de l'Etoile, des génies embouchant la trompette, des vierges offrant des palmes aux vainqueurs, et des guerriers faisant flotter leurs étendards. En Angleterre, ce tableau final s'appellerait peut être hommage à la Grande-Bretagne; en Allemagne, hommage à la Prusse ou à l'Autriche. Il suffirait, pour justifier ces titres, de changer la couleur des drapeaux; mais n'importe, M. Keller n'est pas un homme politique, sa mission n'est pas, comme celle de Napoléon, d'arborer le drapeau tricolore dans toutes les capitales de l'Europe, et d'ailleurs, à certains égards, toute nationalité doit être honorée.

Les tableaux représentés par M. Keller et sa troupe sont chastes, malgré la nudité apparente des acteurs, et le seraient davantage si cette nudité était plus réelle. On croirait voir de belles peintures, de belles statues coloriées, si le maillot, par ses plis irréguliers, par ses teintes fausses, ne venait vous apprendre où les conventions finissent, où commence la réalité.

Somme toute, le spectacle est curieux, intéressant; il est noble, et nous rappelle les poses héroïques de l'antiquité, cette antiquité à laquelle il faudra bien redemander un jour sa gymnastique et ses costumes, qui laissaient au développement du corps une entière liberté. La civilisation, logique dans son amour pour le faux et l'arbitraire, ne prend pas mesure sur le corps de l'homme, quand elle fait des costumes, ni sur son âme, quand elle crée des institutions. Elle veut nous faire entrer de force dans les types conçus par les cordonniers et tailleurs; nous modeler sur les ridicules poupées qu'elle met en étalage au Palais-Royal. Aussi nous déforme-t-elle, au physique aussi bien qu'au moral. La beauté exceptionnelle de Mme Keller a su bi elle-même cette fâcheuse empreinte, et serait plus complète si le corset n'y avait marqué son passage.

Simplice est une simplicité qui ne fera pas la fortune du Gymnase. C'est le *Serpent sous l'herbe*, c'est l'*Ecole buissonnière*, c'est le *Chérubin du Mariage de Figaro*; en un mot, c'est l'histoire peu neuve et peu rajeunie d'un enfant qui s'initie à l'amour. Mlle Désirée est assez gentille en collégien, mais puisqu'on faisait de M. Tisserant un chasseur d'Afrique, pourquoi lui avoir inventé un uniforme qui n'a rien de commun avec celui de ce corps?

Malgré tout le mérite des *poses plastiques*, l'attention du monde dramatique est absorbée par un astre qui cependant ne brille pas encore à l'horizon, *Agnès de Méranie*, par M. Ponsard.

Cette pièce justifiera-t-elle toutes les avances de célébrité que les ennemis du romantisme ont cru devoir faire à l'auteur de *Lucrèce*? assurera-t-elle au contraire une éclatante revanche à M. Victor Hugo dont les *Burgraves* vont reparaître sur la scène? Voilà ce qu'on se demande de toutes parts; la lutte sera vive, les sifflets renchérissent ainsi que les couronnes de fleurs et les claquoirs.

Quand le moment de juger sera venu, nous serons sincères, et pour gage de notre franchise, nous confessons que M. Ponsard ne possède pas encore toutes nos sympathies; voici pour quelles raisons :

1° La *Lucrèce*, convenablement versifiée, est une traduction littérale de Tite-Live, on y trouve mot pour mot des discours insérés dans le *Conciones* et que nous avions appris par cœur en troisième et en seconde. Cette pièce, qui figurerait fort convenablement au début d'une distribution de prix lorsque les écoliers attendent impatiemment monsieur le recteur, est peu divertissante pour les grandes personnes. Elle leur rappelle trop le collège, c'est-à-dire les pensums, la retenue et les lentilles.

2° M. Ponsard a eu le malheur d'être avocat, cachet, hélas! à peu près indélébile. Pour partager cette infortune, nous n'en reconnaissons pas moins toute l'étendue.

3° M. Ponsard a eu cet autre malheur de voir sa première tragédie fort goûtée par les légistes et spécialement par les professeurs de procédure, gens d'une incompétence notoire en matière de poésie.

Il est possible que ces griefs ne soient que des préjugés. Au surplus, ils ne nous empêcheront nullement de prêter à la pièce nouvelle une oreille impartiale; et si *Agnès de Méranie* est un chef-d'œuvre, nous nous empresserons de le proclamer.

Notre curiosité, comme celle du public, allait être satisfaite, ou du moins elle n'avait plus que peu de mois à patienter. La direction de l'Odéon ne monte guères de pièces nouvelles; aussi les annonce-t-elle avec beaucoup d'art. Six mois d'avance elle inscrit sur l'affiche : *En attendant la 1re représentation d'Agnès de Méranie*.

Un mois après : *Très prochainement la 1re représentation*, etc.

Un mois après : *Incessamment la première*, etc.

Un mois après : *Très incessamment*, etc.

Un mois après : *Demain*, etc.

Enfin, lorsque la pièce n'a plus qu'un mois d'ajournement à subir, on imprime tous les matins sur l'affiche : *Demain sans remise*.

La succession de ces formules est invariable. *Agnès de Méranie* en était déjà au *très incessamment*; elle allait être jouée dans trois mois.

cette circonstance crée, comme le dit le journal anglais, une difficulté; car si la Banque de France empruntait en or, et si, conséquemment, elle ne pouvait faire ses paiements qu'en or, cette matière étant assez rare en France, les spéculateurs en matière et les simples porteurs de billets s'empresseraient d'aller se faire rembourser les billets pour avoir de l'or, et la Banque se trouverait bientôt dans la même situation qu'auparavant, c'est-à-dire sans or ni argent.

Le bruit s'est répandu à Paris que la Russie a proposé aux cours de Prusse et d'Autriche un plan pour la reconstitution de l'Europe septentrionale, et que ce plan est aujourd'hui, de la part de ces puissances, l'objet d'un examen sérieux.

Une lettre particulière de Vienne annonce que l'incorporation de Cracovie n'a pas eu lieu sans une vive opposition de la part de quelques-uns des membres du cabinet. Le comte de Kollowrath, qui représente la fraction la plus progressive du cabinet, n'ayant pas pu faire prévaloir son avis sur cette grave question, a offert sa démission et son intention est de se retirer entièrement des affaires publiques et d'aller fixer sa résidence à Pise. Cette résolution a produit la plus vive sensation à Vienne.

Pendant que la presse anglaise, en général, se félicite de la tournure pacifique que semblent prendre les affaires de l'Irlande, le *Sun* signale un fait assez significatif et assez alarmant, c'est l'extension énorme qu'a prise depuis quelques semaines le commerce des armes à feu, redevenu libre, et surtout dans les comtés de Tipperary et de Limerick, dont la situation est la plus inquiétante, même indépendamment de cette circonstance. Il paraît certain que les paysans achètent des armes, font réparer celles qu'ils possèdent déjà et s'exercent à les manier. « C'est au point, dit une feuille locale, que l'on entend parfois dans la campagne des feux de peloton comme dans les manœuvres des troupes régulières : les armuriers sont sur pied jour et nuit. »

Algérie. — Le sol, la colonisation, la guerre.

Un de nos amis nous écrit d'Alger, 24 novembre :

« M. le maréchal-gouverneur est parti le 19, pour aller visiter nos villes de l'intérieur. Il est accompagné dans son voyage par plusieurs députés qui sont venus faire connaissance avec notre colonie. Les fréquentes visites que nous recevons cette année témoignent du haut intérêt que la France prend à l'œuvre civilisatrice qui s'accomplit sur cette terre ; cette œuvre ne peut que gagner à être vue de près. En parcourant les grands travaux auxquels l'armée est incessamment occupée, en assistant aux persistants efforts des colons, nos honorables visiteurs pourront se convaincre que, s'il reste encore énormément à faire pour rendre à la culture cette terre presque abandonnée, on n'est pas resté complètement oisif depuis l'occupation, et ils emporteront en France de grandes espérances pour l'avenir de notre colonie. En couchant sous la tente arabe, en examinant de près ce peuple si mobile, toujours prêt pour la guerre et si fortement enraciné dans ses superstitions religieuses, ils pourront se faire une idée des difficultés qu'on a eues à surmonter pour obtenir un peu de paix et de tranquillité dans un milieu aussi inflammable ; ils comprendront les précautions et la vigilance que nécessite une guerre toujours imminente ; ils verront que les forces de l'armée sont à peine suffisantes pour garder tous les postes qui lui sont confiés ; ils recueilleront enfin,

[...] les ouragans plus terribles ; les sources seront taries, et les pluies diluviennes de l'hiver et du printemps, ne rencontrant plus d'obstacles, se précipiteront en torrents dans les plaines, y apportant le ravage et la destruction, et y perpétueront ces marais que l'on a tant de peine à faire disparaître.

Il paraît que des mesures ont déjà été prises contre l'usage destructeur des Arabes. Nous n'avons pas vu cette année, comme les autres, les montagnes de l'Atlas se couvrir de longs rubans de feu, qui faisaient craindre l'embrasement du peu de bois qui restent encore. Sous ce rapport, on doit rendre justice aux bureaux arabes, ils ont fait leur devoir ; mais il ne suffit pas de préserver les pentes des ravages des barbares, il faut les défendre encore contre l'avidité et l'imprévoyance des civilisés. Qu'on fasse surveiller avec soin les compagnies concessionnaires des mines qui coupent sans ménagement les bois nécessaires à l'étançonnage de leurs galeries ; que des gardes forestiers règlent les coupes et pourvoient au renouvellement des semis ; que l'on inspire à l'armée un salut respect pour les forêts ; que les chefs de colonnes, conformément aux ordres qui ont été donnés, ne laissent couper que quelques branches de chaque arbre et fassent conserver religieusement les troncs ; enfin, que, par l'armée ou par des colonies militaires, on procède le plus tôt possible au reboisement des montagnes.

» La garnison de Bougie a fait le 19 octobre une sortie contre un rassemblement de 1800 Kabyles qui s'était formé dans la plaine. On les a abordés franchement et poussés à coups de canon jusque dans leurs villages, qu'on a brûlés, et au-delà d'un de leurs marabouts, qui a été détruit. Cet acte de vigueur, accompli avec 480 combattants et deux pièces d'artillerie, a produit le meilleur effet. Les tribus voisines ont depuis beaucoup rabattu de leur insolence. Les Mzayas sont venus faire leur soumission et se sont engagés à approvisionner le marché de Bougie, et même à payer l'achour l'année prochaine. La crainte inspirée par d'Amezian, chef puissant de l'intérieur, qui a jusqu'à présent entretenu les haines et les hostilités contre nous, a seule empêché les Béni-Boum-Saoud d'imiter leurs voisins. Ainsi chacun de nos établissements gagne peu à peu sur ce pâté si gênant qui intercepte toutes nos communications par terre avec la province de Constantine, et nous préparons chaque jour la soumission complète de ce territoire, soumission que nous ne pouvons rester longtemps sans obtenir de gré ou de force. Prise du côté de la mer par Dellys, qui augmente incessamment les relations de son cercle, et Bougie, qui vient de s'en créer un, serrée du côté du sud par Sétif, Sour-Guozlan et un autre établissement que l'on fera probablement entre les deux, la Kabylie ne pourra plus résister longtemps à notre influence ou à nos armes. »

On lit dans l'*Indépendant* de Montpellier, au sujet de la concession faite à la compagnie de l'*Union agricole* d'un terrain dans la plaine du Sig, province d'Oran :

« Nous avons sous les yeux les statuts de cette société, le plan des terrains obtenus et l'exposé du système d'organisation intérieure de cette colonie. Cette tentative nous a paru digne de l'attention et de l'appui des hommes sérieux ; elle a bien le caractère d'une œuvre de progrès et son but est d'aborder de front les difficultés qui, jusqu'à ce jour, ont arrêté les développements de la colonisation française en Algérie. Il est à désirer maintenant que les nouveaux colons sachent mettre dans leurs intérêts et attirer dans la province d'Oran nos robustes

[...] quises, a donné sa démission ; il ne lui restait plus que dix mois à attendre pour avoir droit à sa retraite. Dans les régiments coloniaux, on a l'habitude de n'envoyer dans les mers du Sud que les militaires qui ont à faire moins de deux ans de service actif, aux Antilles que ceux qui ont moins de dix-huit mois, au Sénégal et à Bourbon, ceux qui ont moins d'un an.

» Il serait bien à désirer que la même règle fût appliquée aux officiers du génie. En l'absence d'une règle, un officier envoyé aux colonies peut se croire victime de la malveillance, ou d'une intrigue de la part de quelqu'un qui veut avoir sa place. Si la règle eût existé, l'officier désigné ne se fût pas sacrifié, il eût accepté la mission qui lui était offerte, et le génie n'eût pas été privé d'un officier de mérite.

» Il sera remplacé par M. Creuly, maintenant au Sénégal, où il a été chargé d'organiser les travaux de défense de Saint-Louis, Gorée et des escales du fleuve. »

Les 5e, 6e, 7e et 8e collèges électoraux de Paris se sont réunis hier pour procéder à l'élection des candidats aux fonctions de membre du conseil général. Voici le résultat des opérations :

5e *collège*. — Electeurs inscrits, 1 236 : votants, 878 ; majorité absolue, 439. — M. Horace Say a obtenu 82. voix ; M. Ferron, 546 ; M. Grillon, 522. — M. Favrel, 263 ; M. Blanc, 215 ; M. de Bussi, 107.

6e *collège*. — Electeurs inscrits, 1 546 ; votants, 1 247 ; majorité, 624. M. Arago a obtenu 1 002 voix ; M. Husson, 790. — M. Ségalas, 575 ; M. Lamaille, 527 ; M. Monnin, 538 ; M. Lacarrière, 137.

7e *collège*. — Electeurs inscrits, 1 113 ; votants, 873 ; majorité, 433. — M. Périer a obtenu 760 voix ; M. David-Michaud, 531 ; M. Chevallier, 418. — M. Moinery, 318 ; M. Martelet, 318 ; M. Merger, 105.

8e *collège*. — Electeurs inscrits, 1 297 ; votants, 1 047 ; majorité, 523. — M. Perret a obtenu 701 ; M. Moreau (Frédéric), 704 ; M. Bayvet, 676. — M. Richard, 349 ; M. Riant, 345 ; M. Vial, 330.

Le 6e arrondissement a complété aujourd'hui ses opérations en nommant M. Ségalas, qui a réuni 563 voix, sur 1 105 votants.

Le 14e arrondissement a nommé membres du conseil général : M. Possoz, qui a réuni 741 voix sur 987 votants, et M. Sommier, qui a réuni 559 suffrages. On n'a pas reçu encore la nomination du troisième conseiller.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Dimanche dernier, le chemin de fer de Rouen au Havre a été franchi pour la première fois dans toute sa longueur par un convoi portant les principaux ingénieurs chargés d'examiner ce chemin.

— Le *Morning-Post* annonce la prochaine arrivée du duc et de la duchesse de Bordeaux à Londres.

— Le *Singopore Free-Press* annonce la remise définitive de l'île de Chusan aux Chinois par les Anglais, et la création d'un port franc à Macassar par les Hollandais.

— *El Clamor publico* parle de symptômes de désorganisation qui se manifesteraient dès à présent parmi les enrôlés de l'expédition du général Florès. Deux dépôts de recrues en route pour Santander, point désigné pour l'embarquement, se sont dissous par suite d'émeute.

— L'infant don Enrique d'Espagne est parti ce matin, à huit heures, de Paris pour Madrid, accompagné de M. Arnao, deuxième secrétaire de la légation espagnole.

La sœur de l'infant, mariée à un noble polonais et arrivée depuis peu à Paris, retourne demain à Bruxelles, où elle a fixé sa résidence.

Tout à coup nous voici notablement reculés, et nous voyons sur l'affiche de M. Bocage : *En attendant la première représentation d'Agnès de Méranie*.

Quel est donc l'obstacle qui éloigne ainsi le jour où M. Ponsard pourra justifier sa gloire? Cet obstacle est une femme, c'est Mlle Araldi.

Mlle Araldi, qui se produisit avec fracas sur la scène de l'Odéon, le 14 avril de cette année, est un personnage beaucoup trop curieux pour que nous ne racontions pas sa vie. Elle nous a épargné elle-même les recherches à cet égard en *laissant* publier, à Lyon, sa biographie, charmant volume, où peut-être on ne ménage pas assez sa modestie. Voici comment l'auteur débute :

« Il en est de l'histoire des grands artistes comme de celle des grands » écrivains. Rien de ce qui les touche ne nous est indifférent, et le » plus simple évènement de leur vie emprunte à la célébrité qui les » entoure, à l'enthousiasme qu'ils inspirent, un charme tout particu- » lier, un intérêt dont on ne se rend pas compte... Aussi, vous racon- » terons-nous l'enfance de Mlle Araldi, et allons-nous vous dire com- » ment Mlle Araldi, ou plutôt Marie-Louise Bettoni, est devenue la » grande tragédienne que nous connaissons. »

Après avoir dansé sur plusieurs théâtres où toujours, assure le panégyriste, l'envie et la cabale arrêtèrent ses succès, Marie Louise Bettoni est électrisée par une représentation de Mlle Rachel :

« Un jour, au Théâtre-Français, Mlle Araldi voit représenter *Andro- » maque;* le rôle d'Hermione était rempli par Mlle Rachel. Une méta- » morphose subite s'opère chez la rivale de Taglioni et d'Elssler ; elle » sent en elle un feu sacré qui va la rendre l'émule de Rachel ; et, de » même que le Corrège, à la vue d'un magnifique tableau, s'écria : » *Anch' io son pittore!* Marie-Louise s'écrie ; « Et moi aussi je serai » tragédienne! »

En effet, Mlle Araldi débuta comme tragédienne au Théâtre-Français; mais la jalousie ne se lassait pas de la poursuivre; en la voyant applaudie, Mlle Rachel desséchait de dépit. Obligée de quitter les Français par suite de cette coalition des médiocrités contre le génie, Mlle Araldi se contenta d'électriser et d'enthousiasmer la province. C'est M. Léon Duval, son avocat, qui va nous raconter cette partie d'une histoire acquise à la postérité :

« Au printemps de l'année où nous sommes, Mlle Araldi donnait » des représentations au théâtre de Rouen. Elle y jouait les rôles de » *Marie Stuart*, de *Phèdre* et d'*Andromaque*, et, à en juger par les » recettes au moins, elle avait le bonheur de plaire à un public qu'on » cite comme difficile, quand elle reçut de M. Bocage, directeur du » théâtre de l'Odéon, une communication pressante. Voici de quoi il » s'agissait :

» L'auteur de *Lucrèce* se décidait enfin à donner sa seconde tragé- » die au théâtre. Il avait assez de foi dans sa fortune pour la donner » au théâtre de l'Odéon ; enfin, il avait jeté les yeux sur Paris et sur » les provinces, et sauf une dernière et décisive épreuve, c'était à » Mlle Araldi qu'il destinait le rôle d'*Agnès de Méranie*.

» Mlle Araldi était alors aussi heureuse et aussi satisfaite qu'il soit » donné à une tragédienne de l'être. Elle venait de jouer à Lyon les » cinq ou six chefs-d'œuvre de la scène française, et elle y avait appa- » remment réussi, car sa part sur les onze représentations qu'elle y » a données s'est élevée à 8 252 francs 20 centimes. Je parle pièces offi- » cielles en main. De là, elle avait été à Genève, et dans une ville au » moins froide pour les spectacles, elle avait fait 12 216 francs en huit » soirées. Enfin, elle commençait à Rouen le cours de quelques repré- » sentations, et quoique ce fût dans la semaine sainte, sa représen- » tation du 5 avril avait produit une recette de 2 525 fr., lorsque ar- » riva le même jour la lettre qui l'appelait à Paris, de la part de » M. Bocage.

» Venez, disait M. Bocage à Mlle Araldi, voilà ce dont nous som- » mes convenus. Vous choisirez un début dans la pièce que vous préfé- » rerez, et, si vous avez du succès, comme on n'en doute pas, non-seu- » lement vous serez définitivement engagée, mais encore vous aurez la » création d'*Agnès de Méranie*.

» Recevez, etc. »

Mlle Araldi est méridionale, italienne, et l'accent natal n'est pas le seul trait qui chez elle constate la patrie. Cette jeune actrice est fort habile... en affaires. Elle obtint de M. Bocage un traité qui lui assurait 4 000 fr. par mois et 50 000 fr. de dommages-intérêts en cas de dédit. A la vérité, l'exécution de ce traité fut soumise à une condition que voici :

« Mlle Araldi s'engage à débuter mardi, au théâtre de l'Odéon, dans » le rôle de Phèdre. L'engagement signé par les parties est condition- » nel et soumis à ce début. Si Mlle Araldi réunit les qualités néces- » saires, et paraît convenable mardi à MM. Ponsard et Bocage, l'enga- » gement contracté aujourd'hui devient définitif, le rôle d'Agnès de » Méranie lui sera distribué et lui reviendra de droit. Dans le cas où » Mlle Araldi ne paraîtrait pas avoir les qualités nécessaires à cette » création d'Agnès de Méranie, l'engagement sera résiliable après son » premier début. »

Le mardi 14 avril 1846 eut lieu l'épreuve. Ce jour-là Mlle Araldi eut un grand succès ; nul ne pourrait le nier. Mlle Araldi a été écrasée sous les bravos et sous les fleurs. Mais il est juste d'ajouter que Mlle Araldi s'était fait délivrer pour son jour de début 600 billets : et puis à côté de Mlle Araldi, il y avait le *père de la débutante*, il y avait M. Araldi père, qui savait jouer son rôle à merveille. Mlle Araldi quitta la scène étouffée presque sous les fleurs.

Pour constater la légitimité, la réalité de ce succès, Me Léon Duval a cité les feuilletons du *Journal des Débats* et de la *Presse*, fort bienveillants pour la jeune personne qui avait *dansé* le rôle de Phèdre. M. Léon Duval n'a pas daigné mentionner notre opinion ; il l'aurait pu sans danger pour sa cause, car nous avions constaté le triomphe matériel de la jeune Milanaise, applaudie, redemandée et couverte de fleurs comme un reposoir de la Fête-Dieu. Si quelqu'un sait en France le prix d'un bouquet, c'est assurément M. Araldi père depuis cette brillante soirée.

Cependant les graves défauts de Mlle Araldi ne nous avaient point échappé ; nous les avions indiqués avec les ménagements dûs à une jeune femme qui débute et qui s'épuise en avances pour les journalistes ; mais nous avions indiqué fort clairement à nos lecteurs que Mlle Araldi ne comprenait pas le rôle de Phèdre, qu'elle en laissait perdre toutes les intentions délicates et croyait avoir atteint le sublime de l'art quand elle avait arrondi son bras et fait frémir la salle de ses grands éclats de voix. Nous avions écrit :

« La voix de notre jeune actrice est vibrante, puissante, pleine de » sonorité, timbrée d'un accent italien presque insensible, et qui n'est » pas sans charme. Mlle Araldi, détail important à nos yeux, se cos- » tume avec un goût parfait ; elle mime et déclame avec beaucoup » d'art ; cependant, le dirons-nous? Mlle Araldi joue et déclame tou- » jours ; elle ne vit pas dans son rôle ; elle en a la tunique et les ca- » mées, le geste et l'accent, mais non pas l'âme ; elle ne souffre pas » des douleurs de Phèdre, et le sens intime de cette grande figure pa- » raît lui échapper. »

Depuis le 14 avril, le caractère de Mlle Araldi s'est complètement dévoilé ; l'on a su qu'elle arrivait à Paris avec une biographie toute faite, avec une statuette, en un mot, qu'elle se décernait tous les insignes du mérite supérieur ; elle a voulu crocheter le temple de la gloire, ce temple fermé à tous ceux qui n'ont pas la clef de la serrure. La critique, bienveillante pour une débutante modeste, ne doit pas d'égards à la femme qui se présente au Parnasse accompagnée d'un huissier et qui exige la célébrité comme un droit. Maintenant nous dirons tout crûment à Mlle Araldi : Il paraît que vous n'étiez pas danseuse ; vous n'êtes pas tragédienne davantage ; une chance de succès vous reste, le timbre de votre voix : soyez cantatrice.

Le concours s'ouvrira le samedi 21 août 1847, au chef-lieu de l'Académie de Paris.

— Un arrêté de M. le ministre de l'instruction publique porte que l'administration et la garde des dépôts de livres provenant, soit du dépôt légal, soit des souscriptions, soit des documents historiques ou autres publications faites directement par le département de l'instruction publique, sera distinct à l'avenir de la garde et de la conservation des bibliothèques spéciales du ministère de l'instruction publique.

— Voici quelques dispositions d'un arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 20 novembre :

La bibliothèque de l'ancienne Université de Paris, dite depuis bibliothèque des Quatre-Lycées, ensuite bibliothèque de l'Université, et établie au chef-lieu de l'Académie de Paris (à la Sorbonne), prend le titre de bibliothèque de l'Académie de Paris, ou bibliothèque de la Sorbonne. Elle est et demeure organisée ainsi qu'il suit : 1 conservateur administrateur, 1 conservateur-adjoint, 2 bibliothécaires, 2 sous-bibliothécaires, 2 employés, 1 secrétaire trésorier ayant rang de sous-bibliothécaire. Il est attaché deux surveillants et un homme de peine au service de la bibliothèque.

Les traitements sont fixés ainsi qu'il suit : conservateur administrateur, 4 000 fr.; conservateur adjoint, 3 000 ; bibliothécaires, 1 800; sous-bibliothécaires, 1 500; employés, 1 200 ; bibliothécaire trésorier, 1 600; il est alloué aux surveillants, 900; il est alloué à l'homme de peine 800 fr.

Le service du soir, à l'usage de tous les membres de l'Université résidant à Paris ou spécialement autorisés, et de ceux des élèves des trois Facultés qui seront présentés par les doyens et autorisés par le vice-recteur, sera ouvert le 1er janvier prochain.

— Par arrêté de M. le ministre des finances, en date du 24 novembre, les navires qui seront armés à destination de la pêche de la morue pourront, exceptionnellement, et sous toutes les conditions et réserves déterminées par l'arrêté ministériel du 8 octobre 1845, s'approvisionner de sel d'Espagne et de Portugal pour la campagne de 1847.

— Par ordonnance royale, en date du 21 novembre, un nouveau crédit extraordinaire, montant à 2 millions, vient d'être affecté à la réparation des dommages causés par les inondations aux routes royales et départementales, aux voies navigables ainsi qu'aux digues et levées qui bordent les rivières.

— Par ordonnance du 28 novembre, le roi, sur la proposition de M. le ministre des finances, a nommé M. le baron Delaire, président de chambre à la cour des comptes, membre de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations, en remplacement de M. le vicomte Harmand d'Abancourt, nommé président honoraire à la cour des comptes.

— Le *Morning Post* annonce que le vicomte Palmerston a rendu visite au comte de Montemolin.

— Les derniers journaux arrivés du cap de Bonne-Espérance annoncent que les Cafres sont toujours loin de faire leur soumission. Quelques tribus avaient demandé la paix, mais elles n'ont pas voulu accepter les conditions qu'on leur imposait et qui sont la restitution de tous les troupeaux enlevés sur la colonie anglaise et la remise de toutes les armes de la tribu aux mains des Anglais.

COMMUNICATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE. — Le gouvernement, disent les journaux officiels, s'occupe activement de multiplier les moyens de communication entre la France et l'Espagne, soit par terre, en établissant des voitures publiques, soit par la voie de mer, au moyen de bateaux à vapeur partant de Bordeaux et de Nantes.

marchandises descendant vers Paris, et se tenait sur la locomotive, ainsi que l'exige l'emploi dont il est chargé, afin de surveiller, selon l'usage, les opérations du mécanicien.

Le mécanicien engagea M. de Monmerqué à se placer dans un wagon. Celui-ci refusa et répondit qu'il voulait surveiller le mécanicien, parce qu'il en répondait comme de lui-même, et qu'il resterait à son poste; puis il s'accouda contre la rampe de la locomotive, et s'arc-bouta contre la machine. Le convoi était arrivé à Sablons, lorsque le mécanicien s'aperçut que M. de Monmerqué avait disparu. Le train arriva à Paris. Sur la déclaration du mécanicien, une locomotive de secours se rendit au lieu où l'on présumait que l'inspecteur était tombé, et là le plus affreux spectacle s'offrit aux yeux des personnes qui étaient descendues sur la voie. Le cadavre de M. Monmerqué gisait à côté de la voie, la tête broyée et séparée du tronc.

Les restes du malheureux inspecteur ont été transportés à Paris dans la nuit.

L'imprudence de M. de Monmerqué paraît avoir été la cause de sa mort. Il était âgé de trente-deux ans.

HORRIBLE MISÈRE EN FLANDRE. — On écrit de Thielt à l'*Organe des Flandres* :

« Samedi dernier, un homme déjà avancé en âge a cassé volontairement avec son bâton et dans le plus grand calme deux carreaux de vitre chez le bourgmestre; cet homme paraissait exténué et fort affaibli. Il fut à l'instant arrêté et conduit en prison. Interrogé sur les motifs de sa conduite, il répondit que, ne pouvant plus supporter la misère dans laquelle il vivait, il avait cassé les carreaux afin de pouvoir être mis en prison et d'avoir de la nourriture et un gîte pendant la nuit. Mardi matin, quand on est allé pour éveiller cet homme, afin de partir avec le transport de la gendarmerie pour Bruges, on n'a plus trouvé qu'un cadavre !

» D'après le dire du médecin du bureau de bienfaisance, il est incroyable combien la classe pauvre et ouvrière est affaiblie. La misère va si loin, que des maladies qu'il doit faire administrer presque journellement, les deux tiers le sont par suite d'inanition.

» Le bureau de bienfaisance, quels que soient les secours qu'il prodigue, ne peut pourvoir à tout. La misère est terrible; ses ressources sont très bornées. Et il n'y a malheureusement pas de travail pour les classes qui en demandent à cor et à cri ! »

VOYAGE DU BEY DE TUNIS. — Ahmed-Bey est allé hier dimanche à Versailles. Les grandes eaux ont joué en son honneur. En passant à Saint-Cloud, le bey s'y est arrêté une heure pour rendre visite au roi, qui l'a accueilli de la manière la plus affectueuse. Une collation lui a été offerte, après laquelle S. A. a pris congé de la famille royale et est remontée en voiture pour continuer sa route. Le roi avait voulu qu'Ahmed traversât le parc. Comme il arrivait devant les bassins, les jets d'eau ont commencé à jouer, et le bey, ravi de ce gracieux à-propos, a fait aussitôt arrêter les voitures pour jouir de ce charmant spectacle.

Arrivé à Versailles, Ahmed a visité d'abord avec intérêt le palais de Trianon, ses jardins surtout, dont il a fort admiré l'harmonieuse ordonnance. Mais où son admiration n'a plus connu de bornes, c'est lorsque, revenant dans le parc de Versailles, il a assisté de bassin en bassin à toutes les surprises des différentes pièces. Arrivé devant le grand bassin de Neptune : « Il fallait le génie de la France, s'est-il » écrié, pour arracher ainsi la vapeur aux nuages et la leur renvoyer » ensuite en gerbes éblouissantes ! »

Sur ces entrefaites, on est venu lui annoncer que l'Ecole de Saint-Cyr, réunie sous les armes, s'attendait à l'honneur d'être passée en revue par lui. Cette nouvelle a paru lui causer un grand plaisir, et aussitôt il a été conduit du côté où l'attendaient les élèves de l'Ecole. Ils étaient rangés en bataille sur la grande terrasse qui domine le Ta-

Colmar, fait le tableau suivant de la détresse des ouvriers des bords du Rhin. Nous nous associons complétement aux réflexions dont il l'accompagne.

« La panique sur la pénurie des subsistances, qu'elle soit fondée ou exagérée, a produit ses effets inévitables. Le prix des denrées a haussé considérablement, et n'est plus en proportion avec le salaire de l'ouvrier ; en outre, les soucis, les appréhensions de l'avenir ont pénétré dans les classes aisées, qui suspendent toute dépense sortant des limites de l'absolu nécessaire. Ainsi la prudence a fermé la bourse du riche, et la cherté des vivres a vidé celle de l'homme du peuple ; dès lors plus de commerce, par conséquent crise industrielle. Pour les contrées industrielles comme l'Alsace, pour nos malheureuses populations manufacturières, la situation actuelle se complique donc de deux causes de misère : le prix excessif des denrées et le manque de travail.

» Il y a telle localité industrielle où, sur cinq mille ouvriers, trois mille à peine ont du travail; les autres n'ont rien, rien au monde, et ne gagnent rien. Conçoit-on ce qu'une pareille situation a d'horrible et de dangereux? N'est-il pas déjà assez cruel que notre société chrétienne soit divisée en deux classes, dont l'une est en possession de tous les honneurs, priviléges, faveurs politiques et sociaux ; de tous les instruments de travail, terres, usines, maisons, capitaux ; dont l'autre n'a rien, rien que le travail au profit de la première. Faut-il encore que quand le travail lui manque, elle soit condamnée à mourir ? Mais ces malheureux ne veulent pas mourir; ils comprennent qu'ils ont le droit de vivre.

» Que faire donc? Voler!.... Eh! oui, ils volent. Ils entrent, dit-on, dans les ateliers la nuit, plusieurs ensemble, et coupent des pièces d'étoffe des métiers d'où la crise industrielle les a chassés; ils prennent même peu de précaution pour éviter d'être saisis sur le vol, et quand ils sont surpris, ils répondent : — Nous avons faim ! nos femmes et nos enfants ont faim ! N'avons-nous pas le droit de vivre? — Ils ne demandent pas mieux qu'on les arrête, qu'on les mette en prison, pourvu qu'on ne les sépare pas de leur famille et qu'on les nourrisse tous ensemble au régime de la maison de détention; — puisqu'ils ne désirent que vivre ! On ne les arrête pas ; aussi bien où enfermerait-on ces milliers de prisonniers? Dans certaines localités on fait une sorte de décimation, on classe les ouvriers en nationaux et en étrangers ; ces derniers sont choisis pour victimes : on les réexporte! Il est facile de prévoir l'accueil qui leur sera fait dans leur patrie.

» Ah ! ne venez pas opposer à cette triste situation le défaut de conduite, les débauches et l'immoralité de ces infortunés. Privés de toute culture intellectuelle et morale ; mis avant l'âge de leur développement organique à une occupation toujours identique, souvent au-dessus de leurs forces, et vivant même presque toujours dans la crainte de manquer de ce travail excessif ; sans conseil, sans amis, comment auraient-ils des sentiments moraux et des idées d'économie? L'avenir n'est pour eux que le lendemain ; ils craignent de regarder plus loin, car il est trop sombre à voir. Pauvres créatures ! c'est là l'unique et poignante pensée qui vient les accabler dans leurs courts instants de loisir, et on leur ferait un crime de s'étourdir de leur noir chagrin dans la débauche et dans l'ivresse! Que chacun de nous s'interroge, et qu'il dise s'il aurait l'âme assez fortement trempée, s'il aurait cette espèce de philosophie qui trouve dans de pareils expédients une consolation à des douleurs si grandes.

» Qui faut-il accuser de cet état de choses? Tout le monde un peu ; notre régime social, industriel et politique; l'égoïsme des ambitions satisfaites qui gouvernent notre pays; l'imprévoyance de ces ministres qui aiment mieux nier ces maux et ces injustices que de chercher à les réparer. Il est urgent cependant de remédier à une situation plus grave aujourd'hui que jamais. »

Vous dansiez, j'en suis fort aise,
Eh bien ! chantez maintenant.

Tout l'enthousiasme du 14 avril n'avait été préparé que pour impressionner MM. Ponsard et Bocage. Au fond, Mlle Araldi estimait à leur juste valeur les applaudissements de ses 600 fidèles et cette pluie de bouquets dont elle connaissait l'origine; elle ne se fit pas davantage illusion quelques jours après sur ces louanges mêlées de réserves considérables et dues à la courtoisie des feuilletonistes à qui elle avait envoyé des loges; tout cela n'avait qu'un but, jeter de la poudre aux yeux de MM. Ponsard et Bocage, les décider à confier le rôle d'Agnès de Méranie à celle que dès l'âge de quatre ans et demi on nommait à Milan la *petite merveille*.

Cependant M. Ponsard, et ceci le rehausse beaucoup dans notre esprit, ne donna pas immédiatement dans le panneau. Toute la soirée du 14 avril, Mlle Araldi l'attendit dans sa loge; il ne s'y rendit pas. Il était absorbé par des regrets dont son avocat, Me Durand de Saint-Amand, nous indique ainsi la cause :

« Vous n'ignorez pas à qui M. Ponsard a dû la création du rôle de
» Lucrèce. Aussi M. Ponsard, qui pouvait légitimement espérer que la
» première scène française lui ferait bon accueil, s'est adressé à la se-
» conde scène, qui lui avait valu son premier succès. Il a voulu confier
» le rôle d'Agnès de Méranie à l'artiste dont le grand et énergique ta-
» lent avait créé le rôle de Lucrèce. Ce fait ne peut être révoqué en
» doute. Mais il est arrivé qu'après avoir reçu le rôle d'Agnès de Mé-
» ranie, Mme Dorval a été frappée par une maladie des plus graves et
» des plus inquiétantes. Il a fallu interrompre les répétitions. Cepen-
» dant, plus tard, il a fallu satisfaire la juste et légitime impatience du
» directeur, qui était désireux d'obtenir un succès. Quant à M. Pon-
» sard, il n'y avait pas d'hésitation : pour lui, Mme Dorval était Agnès
» de Méranie. M. Ponsard voulait attendre ; mais à côté de la volonté
» et du désir de M. Ponsard il y avait les droits de l'entreprise théâ-
» trale, les droits du directeur de l'Odéon ; et quand M. Bocage di-
» sait : Je veux représenter *Agnès de Méranie*, je veux, comme direc-
» teur, m'associer à la représentation d'un chef-d'œuvre, c'était une
» ardeur que M. Ponsard ne pouvait réprimer. C'est alors qu'il fut
» convenu que, puisque Mme Dorval ne pouvait jouer le rôle, elle se-
» rait remplacée. »

A qui pensa-t-on d'abord ? à Mlle Araldi? Pas encore. On confia le rôle à Mme Naptal-Arnaud, qui le rendit, et qui vient d'écrire à ce sujet une lettre insérée dans le *Corsaire*.

A M. PONSARD.

Paris, le 27 novembre 1846.

« Monsieur,
» En disant à la justice que le rôle d'Agnès de Méranie avait été
» *repris* à Mlle Naptal, votre avocat a commis une grave erreur, et je
» m'étonne que vous, Monsieur, qui connaissez la vérité, et qui devez
» encore avoir entre les mains ma lettre du 21 février, vous ne l'ayez
» pas détrompé.
» *Je vous ai rendu le rôle d'Agnès de Méranie de mon propre*
» *mouvement*, parce que j'étais effrayée de la responsabilité que ce
» rôle faisait peser sur moi ; permettez-moi de vous rappeler encore
» non pour m'en faire un titre de gloire, mais pour donner plus de
» poids à ma réclamation, que vous vîntes quelques jours après la ré-
» ception de ma lettre me prier de reprendre le rôle, et que, malgré
» cela, je persistai dans mon refus.
» Vous ne serez donc pas étonné, Monsieur, si je proteste haute-
» ment contre une fausse allégation et si j'en appelle à vos souvenirs
» pour rétablir la vérité.
» Agréez, Monsieur, l'assurance de mon profond respect,
» NAPTAL ARNAULT. »

A défaut de mesdames Dorval et Naptal-Arnault, l'on manda Mlle Araldi de la province; mais l'épreuve subie par elle ne sembla nullement décisive aux intéressés, et c'est après beaucoup d'hésitation que M. Ponsard laissa tomber ces paroles : *Elle est possible.* Aussitôt elle reçut la copie du rôle et son engagement fut signé.

Cependant, aux répétitions, Mlle Araldi fut loin de satisfaire l'auteur et le directeur ; d'autre part, Mme Dorval se rétablissait, et l'on espérait que Mlle Araldi se retirerait en acceptant un arrangement à l'amiable. Il n'en fut rien.

Voici ce que M. Araldi père écrivait à M. Ponsard le 26 avril 1846 :

« Monsieur,
» Je vois que ma fille persiste à ne point céder à qui que ce soit son
» rôle d'Agnès ; elle dit qu'elle en a le droit, et que dans ce cas, ce
» sera bien difficile de se jouer d'elle. Ainsi, elle se dispose à la ba-
» taille.
» Agréez, Monsieur, etc. »

C'est encore là, comme l'a constaté Me Marie, une des habitudes de Mlle Araldi, sans cesse en lutte et en débat avec ses directeurs. Son enthousiaste biographe, M. Jean-Paul, de Lyon, a été effrayé lui-même de l'humeur querelleuse de Mlle Araldi. Voici ce qu'il en dit :

« D'après ce que nous avons dit déjà plusieurs fois de la décision



» et de la fermeté que Mlle Bettoni (Araldi) a montrées en différentes
» circonstances, il serait possible qu'on lui supposât un caractère om-
» brageux et d'une susceptibilité qu'un rien effarouche. Il n'est donc
» pas hors de propos de dire ici qu'elle est au contraire bien douce,
» confiante et d'une humeur facile, mais que sentant sa valeur, sans
» pourtant en être vaine, elle a le respect, la dignité d'elle-même, et se
» retire plutôt que de se soumettre aux humiliations dont on s'est fait
» un plaisir et presque un devoir de l'abreuver... »

Dans une longue lettre adressée à M. Bocage, et datée du 4 juin dernier, Mlle Araldi déclare qu'elle jouera, malgré tout le monde, le rôle d'Agnès ; elle prétend que, ne pouvant la vaincre par les armes du droit ni par la persuasion, on cherche à la dégoûter de l'Odéon par ces vexations qu'elle énumère :

« 1° Le 29 mai vous me faites jouer dans les *Horaces* ; 2° le 30 mai,
» *Phèdre*, coup sur coup les deux rôles les plus fatigants de la tragé-
» die: vous avez juré d'épuiser mes forces ; 3° mon nom figurait en gros-
» ses lettres sur l'affiche, il n'y figure plus qu'en caractères microsco-
» piques ; 4° vous me donniez des loges de service, vous les supprimez
» toutes, et comme vous voulez que je joue devant les banquettes, vous
» supprimez toutes les entrées de faveur ; 5° vous défendez même à vos
» artistes de se placer dans la salle quand ils ne jouent pas ; 6° vous
» allez jusqu'à insister pour que le public payant du parterre le laisse
» désert et se place dans les baignoires, afin que la salle paraisse dé-
» serte ; 7° vous faites applaudir tous les artistes indistinctement,
» c'est votre droit, d'accord, ils le méritent ; mais pour moi vos ap-
» plaudissements restent muets, c'est leur consigne ; et je ne jouis,
» hélas ! que des applaudissements unanimes du public payant ; que
» cela a dû vous faire souffrir !
» Aussitôt le délire s'empare de vous, et n'a plus de bornes. En pré-
» sence de tant de méchancetés, je reste calme et ne m'occupe que de
» mes rôles ; la démoralisation ne m'atteint pas, et voilà que vous bon-
» dissez de fureur. Qu'allez-vous donc faire ? Vous me dites : « Voici
» le rôle d'Arsinoé, de *Nicomède*, apprenez-le vite, vous le jouerez dans
» dix jours. — Soyez tranquille, Monsieur, je le jouerai avec le même
» dévouement que si j'étais payée pour vous rendre des services.
» Vous m'écrasez de répétitions, vous menacez mon père, mon tu-
» teur, de le consigner à la porte du théâtre, que sais-je?
» Demain, peut-être, vous me ferez siffler !
» Vous espérez que, fatiguée de dégoûts, abreuvée d'humiliations,
» d'amertume et de mauvais procédés de toute sorte, que craignant de
» voir se briser ma carrière qui commence, entraver l'avenir qui s'ou-
» vre devant moi, vous me forcerez ainsi à céder devant des brutalités

M. Platine; synd. prov., M. Haussmann, rue Saint-Honoré, 220.

CORTILLIOT, restaurateur, passage de l'Opéra, 1. Juge-comm., M. Plaine; synd. prov., M. Pellerin, rue Lepelletier, 16.

Dame LEVAVASSEUR, veuve en premières noces du sieur Bidault, marchande de modes sous le nom de Bidault, rue Choiseul, 3. Juge-comm., M. Leroy; synd. prov., M. Sergent, rue des Filles-Saint-Thomas, 17.

Dame DEBAINE, épouse séparée de biens de Antoine-Aimé-Joseph Debaine, marchande de parfumerie, cité d'Antin, 6. Juge-comm., M. Leroy; synd. prov., M. Maguier, rue Taitbout, 14.

FONDS ÉTRANGERS.

								C. du Nord	630	»»
NAPLES. au Cᵗ dʳ cours	»	»|»	ROM..........	Dᵉʳ C. 100	»|»			Famp-Hax.	»»»	»»
Récép. Rotsch.	»	102 25	BELG. 2 1|2......	»	»|»			Diep.-Féc.	»»»	»
ESP. Dette act.	»	»|»	— 4 1|2......	»	97 5 5			Boul. à Am.	433	»»
— — pass.	»	»|»	— dᵉ 1840......	»	99 3 4			Orl.-Bord.	515	»»
— 3 p. 0|0.	»	»» »|»	— dᵉ 1842......	»	»»» »»			Mont. à Tr.	»»	»»
Dette intérieure	»	»» »»	— Banque......	»	912 50			Paris-Lyon	398 75	
PORTUG. 5 0|0 1837	»	»» »|»	— dᵉ Em. 1841.	»	»»»			Bord-Teste	»»»	»»
HOLL. 2 1|2	»	»» »|»	PIÉMONT.........	»	1210	»»		Zinc V.-M..	»»»»	»»
HAITI....	»	»|»	AUTRICHE.........	»	410	»»		Lin Maber	»»»	»»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

6 h. 1|2 AMBIGU. — La Closerie des genêts.
6 h. »|» GAITÉ. — Rita l'Espagnole, la Forêt périlleuse, Toupinel.
7 h. 1|4 CIRQUE (boulevart du Temple). — Henri IV, Tableaux et poses plastiques, par M. Keller.
6 h. 3|4 COMTE. — Le Marin, Bas bleus, Bouffe et le tailleur, M. Vautour.
5 h. 1|2 FOLIES. — Mes connaissances, Clair de lune, l'Idée du mari.
6 h. »|» DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Chansons, Pigeon, Mon ami.
5 h. 1|2 BEAUMARCHAIS — Bonne fée, Exilés, Ecaillère, Mariniers.

Imprimerie LANGE-LÉMY et Cᵉ, rue du Croissant, 16.

EN VENTE à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de BEAUNE, 2,

CHANSONS NOUVELLES, MUSIQUE ET ÉPIGRAPHES, PAR LOUIS FESTEAU,

UN BEAU VOLUME IN-32. ORNÉES DE VINGT VIGNETTES SUR ACIER, Dessinées par Wattier, et gravées par Le Couturier. Prix. . . . . 2 fr. 25 c. Par la poste : 2 fr. 75 c.

ON FAIT QUEUE POUR AVOIR LES PRIMES CONSIDÉRABLES DE MUSIQUE QUE L'ON DONNE GRATIS RUE NEUVE SAINT-MARC, 6. — Deux drames lyriques et inédits de BEETHOWEN : RUINES D'ATHÈNES et le ROI ETIENNE; — trois ALBUMS DE CHANT et quatre de PIANO, tous inédits, par les meilleurs musiciens : ADAM, NIEDERMEYER, VERDI, DUPREZ, BOIELDIEU, CLAPISSON, PRUDENT, H. HERZ, H. ROSELLEN, LECARPENTIER, BURGMULLER, F. DAVID, DOEHLER, etc. Voilà ce que reçoit de suite et à la fois toute personne qui s'abonne d'ici au 30 de ce mois à

LA FRANCE MUSICALE, le plus grand et le plus complet des Journaux de Musique.

Deux Partitions inédites de BEETHOWEN, 200 FR. DE MUSIQUE et 10 CONCERTS pour 24 FR. PAR AN.

On reçoit, en outre, 104 MORCEAUX DANS L'ANNÉE, et on a droit à DEUX PLACES POUR DIX CONCERTS. Il y a deux Concerts en novembre, quatre en décembre, etc. En échange des Concerts, on donne la GRAMMAIRE MUSICALE, 1 vol. par MARTIN D'ANGERS, à la province. On s'abonne rue Neuve-Saint-Marc, 6. — Un an, 24 fr.; la province, 28 fr. — En envoyant un bon franco, on reçoit de suite, franco, les primes annoncées, et le Journal gratis pendant un an.

ŒUVRES POÉTIQUES Par A. BIGNAN. — Tome deuxième. Au Comptoir des Imprimeurs-Unis, quai Malaquais, nᵒ 15. Prix : 7 fr. 50.

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à L'EAU LE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Athènes, rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

CAPNISTÈRE. Nouveau PAPIER A CIGARETTES sans saveur. 25 c. le rouleau de 6 le cahier. LARDESNEAULT, pap., r. Feydeau, 21.

AUBERT et Cᵉ, place de la Bourse, 29, PAGNERRE, rue de Seine 14 bis; et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger.

Prix : 50 cent. ALMANACH PROPHÉTIQUE Pittoresque et utile pour 1847. 7ᵉ Année.

Rédigé par les notabilités scientifiques et littéraires, et orné de 121 Gravures dessinées par MM. GAVARNI, DAUMIER, ALOPHE, MARVY, TRIMOLET, TITEUX, C. VERNIER et GEOFFROY. (En envoyant franco un Mandat de 5 fr. on recevra la collection des 7 années de l'Almanach.)

En vente à la Librairie sociétaire rue de Beaune, 2. SOLIDARITÉ, VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER, Par H. RENAUD; 2ᵉ édition, 1 vol. in-8. Prix, 3 f., et par la poste, 3 f. 50.

EAU DE BOTOT. RUE COQ-HÉRON, 5, seule maison où se fabrique la véritable. Cette EAU BALSAMIQUE et SPIRITUEUSE, connue avantageusement depuis si longtemps, fortifie les gencives, raffermit les dents, les entretient blanches et saines, arrête les douleurs et donne à l'haleine une odeur suave.

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION, A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE. Par V. HENNEQUIN. Brochure in-8ᵒ. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

23, RUE DES FILLES SAINT THOMAS, au coin de la rue Richelieu. A HENRI 1ᴱᴿ. — CHEMISES LEVILLAYER. 23, RUE DES FILLES SAINT THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

Maison centrale de CHEMISES, CALEÇONS, GILETS, CRAVATES, FAUX-COLS 5 f. la douzaine; cols-cravates blancs 3 f. 50, chemises pour bals et soirées à des prix très modérés. Un prix-courant est adressé avec échantillons aux personnes qui le désirent.

» sans exemple dans les fastes des directions de théâtre.

» Vous vous trompez, Monsieur. »

Nos lecteurs savent assez que le débat est devenu judiciaire. Son engagement à la main, Mlle Araldi déclare qu'elle jouera le rôle d'Agnès ou qu'on lui paiera cinquante mille francs. Si absurde que soit la chose, la lettre du contrat est pour elle. MM. Ponsard et Bocage ont commis une grande faute en ne stipulant pas que l'engagement de Mlle Araldi était subordonné à la manière dont elle jouerait aux répétitions, *Agnès de Méranie*. Les critiques dramatiques ont commis également une faute en signalant les graves défauts de Mlle Araldi avec une courtoisie, avec des égards qu'ils croyaient dûs au sexe, à l'âge de la débutante, mais qui ont augmenté ses prétentions en grossissant l'auréole de son faux succès.

Le 25 novembre, devant la première chambre du tribunal civil, M. Léon Duval, avocat de Mlle Araldi, a été, comme toujours, spirituel, incisif, mais trop personnel dans ses attaques. Voici quelques fragments de sa plaidoirie :

« Malheureusement MM. Bocage et Ponsard s'y étaient pris trop » tard pour mettre la tragédie nouvelle au théâtre, avant l'invasion » de l'été. Le traité avec Mlle Araldi est du 12 avril; le début d'essai » est du 14; les premières répétitions avaient conduit au mois de mai, » il était évident que MM. Ponsard et Bocage ne risqueraient pas *Agnès de Méranie* dans la saison d'été. Car l'Odéon est un théâtre peu » hanté en hiver, mais en été il n'y a que le commissaire de police » et ses délégués. (On rit.) Quoi qu'il en soit, pendant que l'Odéon » chômait prudemment pour laisser passer les chaleurs et la sécheresse, des rumeurs se répandirent que M. Ponsard était assidu chez » Mme Allan-Dorval; puis ensuite qu'il travaillait à vieillir *Agnès de Méranie*..... Oui, quelque étrange que cela soit, la chose était vraie; » M. Ponsard jetait des cendres sur sa jeune flamme; il avait regret » de tout ce qu'il avait mis de passion et de fraîcheur dans le cœur de » sa nouvelle reine; il la voulait, comment dirai-je? plus forte, plus » ample, plus mûre .... Enfin, ce n'était plus Mlle Araldi qu'il lui fallait, ce n'était plus les cheveux blonds et le regard bleu, c'était..... » c'était tout autre chose. Ne croyez pas que tout ceci ne soit pas parfaitement sérieux; j'ai dans mes mains un journal qui a cité les passages que le poète a refroidis, ceux qu'il a vieillis de quelques années, ceux qu'il a déteints, ceux qu'il a amortis.

» M. Ponsard nous a signifié, hier soir, qu'il ne nie rien de ce que » je vous ai dit, ni l'engagement, ni la condition, ni l'essai qui a été » fait dans le rôle de Phèdre, ni la remise du rôle d'Agnès de Méranie; mais que voulez-vous? Mlle Araldi est insuffisante! elle ne » me comprend pas. Elle est détestable.

» Puis survient M. Bocage, qui nous signifie que Mlle Araldi ne » vaut rien, qu'elle s'est tirée du rôle de Phèdre parce qu'il le lui a » noté, hémistiche par hémistiche; qu'elle n'est pas une tragédienne, » mais une danseuse; qu'elle a l'accent toscan; enfin, dernière malice, » qu'elle ne *fait pas* de recettes.

» Vous dites que Mlle Araldi ne fait point de recettes, et vous nous » menacez d'un état pris sur le livre de votre caissier... Mais, là, sé» rieusement, est-ce que vous n'y avez pas mis bon ordre? Les direc» teurs de l'Odéon qui ont précédé M. Bocage sont morts à la peine, » en essayant de faire un public; car les comédies de Picard, les » *Vêpres siciliennes*, les *Comédiens* et le *Paria*, n'ont été que de » faibles lueurs après lesquelles tout est redevenu nuit et solitude. » M. Bocage, lui, a résolu le problème; il se passe de public.. Mais » aussi, son premier amoureux lui coûte 100 francs par mois; son » premier comique, 100 francs par mois; son premier scapin, 100 fr. » par mois; sa grande coquette lui coûte par an le quart de ce que » Mlle Mars mettait à chacune de ses toilettes. Encore, à tout ce » monde de martyrs fait-il subir les mois de chômage! Avec cela, il » est clair que M. Bocage ne fait pas de recettes; il joue pour la sub» vention, et il fait encore un bénéfice. Voilà comment on a réussi à » relever, par les libéralités du pays, les deux arts si chers à la Fran» ce : le théâtre et la poésie!

» Au reste, il faut être juste, M. Bocage ne réussit pas mieux en » recettes que les autres, et l'administration des hospices assure, par » le petit état que voici, authentiquement tiré de ses livres, que M. Bo» cage, dans ses plus belles journées, joue communément devant » 250 fr. de recette.

A ces allégations, Mᵉ Marie a répondu avec beaucoup d'à propos :

« A qui Mlle Araldi fera-t-elle croire que M. Bocage ait eu recours » aux moyens qu'elle indique pour transformer l'Odéon en désert? » Mais ce qu'il y a certain, c'est que pendant que Mlle Araldi jouait, » les recettes de l'Odéon se sont élevées parfois à 71 francs. Ainsi, ce » grand talent, cette sublime tragédienne jouait devant un public » payant 71 francs.

» Nous avons attendu le procès dont Mlle Araldi nous menaçait jus» qu'au mois de septembre. Peut-être espérait-elle que le rôle d'Agnès » de Méranie lui serait rendu, et pourtant elle n'ignorait pas que ce » rôle avait été donné à Mme Dorval.

» Est-il vrai de dire que pour mettre le rôle entre les mains de Mme » Dorval, M. Ponsard ait été obligé de vieillir le rôle?

» Mon adversaire a dans les mains le rôle d'Agnès de Méranie. Plus » tard, à la représentation, il pourra comparer le manuscrit qu'il a » dans les mains et le rôle tel qu'il sera joué par Mme Dorval; il ap» plaudira ce rôle et il reconnaîtra qu'il a été dans l'erreur en affir» mant que le rôle d'Agnès de Méranie a été changé. »

Mᵉ Durand de Saint-Amand, avocat de M. Ponsard, a très bien fait ressortir ce qu'il y aurait de choquant pour la raison, de fatal pour les arts, dans la position d'un auteur forcé de livrer le rôle essentiel de sa pièce à une personne qu'il juge incapable de bien interpréter sa pensée. Cependant les juges de première instance sont restés esclaves de la lettre, esclaves des conventions si imprudemment souscrites, et dans leur audience du 27, ils ont rendu un jugement dont voici le dispositif :

« Ordonne que le rôle d'Agnès de Méranie, dans la pièce de ce nom » dont Ponsard est auteur, ne pourra être joué que par la demoiselle » Araldi pendant la durée de son engagement; et, dans le cas où il se» rait joué par toute autre contre le gré de ladite demoiselle, condamne » Bocage à payer à celle-ci 50 000 fr. à titre de dommages-intérêts, et » déclare résilié l'engagement du 12 avril dans toutes ses parties; or» donne que les répétitions de ladite pièce seront reprises dans la » quinzaine de ce jour, et la pièce représentée dans les six semaines » qui suivront l'expiration de ladite quinzaine; que, sinon, les 50 000 » francs de dédit et le droit à la résiliation demeureront définitivement » acquis à la demoiselle Araldi. »

On assure qu'appel est interjeté de cette décision. Nous ne savons pas si la pièce de M. Ponsard a par elle-même de grandes chances de succès. Nous ne pouvons la juger que par ces vers cités à l'audience :

Bonjour, doux sire, à mon dommage,
Vous avez cette fois, tardé plus que d'usage.

Ah! que dites-vous là! quand vous parlez ainsi,
De votre pauvre Agnès, vous n'avez nul souci.
Je m'en vais cette fois. O ma pauvre famille!
O mon petit garçon! ô ma petite fille!

Cet échantillon ne nous suffirait point pour déclarer qu'*Agnès de Méranie* est un chef-d'œuvre; mais si la pièce a des chances de succès, et si la cour d'appel décide comme les juges de première instance, il vaudrait encore mieux payer 50 000 fr. à Mlle Araldi que de lui confier le principal rôle.

Si la pièce est mauvaise, donnez le rôle à Mlle Araldi, sans plus attendre. Vous aurez une excellente excuse en cas d'insuccès.

V. H.

... réveillé chez beaucoup d'esprits des idées communes.

Nous n'avons été contredits par personne quand nous avons avancé que l'organisation du travail devait avoir pour but de réaliser dans les relations industrielles le règne de la vérité, de la liberté, de la justice, et plus spécialement :

1° D'empêcher que le travailleur ne soit exploité, rançonné, traité par le capital en serf et en corvéable, en un mot d'effacer la limite qui sépare aujourd'hui les castes industrielles.

2° De rendre le travail assez lucratif, assez salubre, assez permanent pour assurer à la classe laborieuse non-seulement la satisfaction de ses besoins, mais le développement de ses facultés et l'essor de ses tendances légitimes.

Nul ne saurait avec raison contester ces prémisses : un journal éloigné de notre point de vue, la *Gazette de France*, en les enregistrant, a prouvé qu'il était de notre avis, au moins jusque-là.

Mais comment satisfaire à la première condition de l'organisation du travail, suppression des castes industrielles, solidarité du capitaliste et du travailleur ?

Aujourd'hui le travail et le capital sont en lutte, leurs intérêts sont divergents. Quand les travailleurs exercés sont peu nombreux, c'est eux qui font la loi et qui deviennent les suzerains, les despotes de l'industrie; au contraire, et c'est le cas habituel, quand les bras abondent, le capital impose au travailleur les plus rudes conditions ; il réduit le salaire à la somme strictement nécessaire à la continuation d'une existence misérable; il rend le travail de plus en plus pénible et prolongé; il contraint l'ouvrier père de famille à exploiter, pour subvenir à ses charges, les sueurs de sa femme et de ses enfants. Il n'y a pas d'exigences, pas de caprices de l'entrepreneur que l'ouvrier ne doive satisfaire sous peine de mourir de faim.

Ce n'est pas le caractère individuel des entrepreneurs que nous attaquons ici. Le chef d'industrie peut avoir le cœur excellent, plein de sympathie pour la classe laborieuse, sans que la condition des ouvriers qu'il emploie en soit sensiblement améliorée. Si son industrie a des débouchés peu considérables, eu égard à la masse d'ouvriers qui se présente, le salaire baissera forcément; ce n'est pas la volonté du capitaliste qui seule en règlera le taux. Les ouvriers savent qu'il n'y a pas dans les ateliers place pour tous, ils se font une concurrence réductive. Les célibataires, ceux qui ont le moins de charges s'offrent au rabais. L'entrepreneur refusera-t-il de profiter de cette dépréciation des salaires? Impossible! Tous ses concurrents en profitent. Payer l'ouvrier au dessus du cours quand la main-d'œuvre est partout à bon marché, c'est créer des produits qui ne lutteront pas avec ceux des fabricants moins philanthropes, c'est se fermer les débouchés, c'est aller au devant de la ruine, de la banqueroute, du déshonneur peut-être. Aujourd'hui, notre monde industriel est une machine qui écrase et pressure le travailleur. Dans ce vaste système d'exploitation, le capitaliste est un rouage, un cylindre, un laminoir, il faut qu'il comprime et qu'il pressure. Ce ne sont pas ses intentions qu'il s'agit d'améliorer, mais bien les conditions de la société dans laquelle il fonctionne.

Si le travailleur est sans défense contre l'exploitation, volontaire ou non, de l'homme qui dirige isolément une industrie, quel sera son sort quand les détenteurs du capital, quand les suzerains industriels, usurpant le beau nom d'association, se coaliseront pour accaparer les débouchés, faire baisser la main-d'œuvre et porter à sa plus haute puissance l'exploitation de la classe laborieuse?

De pareilles coalitions sont fréquentes de nos jours. Constamment elles se multiplient, on les voit envahir les canaux, les chemins de fer, et remplacer partout l'initiative de l'intérêt individuel et le lieu du travail par des agents uniquement chargés d'assurer aux actionnaires les plus beaux bénéfices possibles!

La constitution des monopoles, la fédération des compagnies, en un mot, l'avènement de la féodalité industrielle et commerciale, pousse aux dernières limites l'asservissement de l'ouvrier et lui ôte tout recours. Nul moyen pour lui de passer d'un atelier dans un autre quand son travail est trop mal rétribué; partout dans le canton, dans l'arrondissement, dans un rayon qui dépasse le département lui-même, il reconnaît les emblèmes d'une seule et même compagnie; partout il voit le salaire descendu au même taux. Que faire. Se concerter avec ses frères? La loi le lui défend? Refuser le travail ? La loi l'en punit ; elle ne lui permet pas même de faire entendre ses plaintes.

Un événement tout récent, un fait d'hier, donnera la mesure de la liberté dont jouit en France la classe laborieuse. Sous ce titre pompeux : *Société du libre-échange*, des économistes se sont réunis avec l'autorisation du gouvernement. Après avoir demandé la suppression générale des douanes, ils se sont rabattus à réclamer la révision de certains droits protecteurs. Ces messieurs portent dans leur réunion des habitudes tout aristocratiques. N'y est pas reçu qui veut comme auditeur. Pour y prendre la parole il faut remplir presque autant de conditions que pour être initié aux mystères d'Eleusis.

En face de cette société, toujours avec l'autorisation du gouvernement, il vient de s'en former une autre, *l'Association pour la défense du travail national*. Les membres de cette ligue nouvelle ne se rassemblent pas et font peu de bruit, car ils appartiennent à la féodalité industrielle, et la discussion, la publicité furent toujours funestes aux privilèges et aux abus. Ces messieurs appellent *travail national* le soin qu'ils prennent de recueillir leurs dividendes et d'encaisser leurs bénéfices. Quant aux intérêts de l'ouvrier, nul n'y songe sérieusement, ni chez les *libre-échangistes*, ni chez les partisans de la protection.

Il était naturel que les salariés, qui sont les véritables producteurs, voulussent aussi faire entendre leur voix dans une question qui les touche : ils ont demandé l'autorisation de se réunir, de discuter publiquement. M. Duchâtel leur a fait dire par un commissaire de police que leur demande était rejetée, sous le prétexte dérisoire que les ouvriers pouvaient s'affilier individuellement aux deux associations déjà formées. En fait, l'une de ces sociétés n'existe pas ; il faut être libre-échangiste patenté, économiste juré pour parler dans l'autre. Elle repousse le débat contradictoire.

Evidemment on craignait que les ouvriers ne missent en discussion le système abusif du salariat, ce système qui assure à l'ouvrier toutes les corvées, toutes les fatigues, tous les périls des exploitations, en réservant au capital tous les bénéfices.

Comment transformer un pareil état de chose, comment établir entre les travailleurs et les capitalistes, solidarité, fraternité? Serait-ce en prêchant aux entrepreneurs la religion, la morale ou la philanthropie? La force des choses empêche, et nous l'avons démontré, qu'on puisse attendre des résultats importants d'une pareille méthode; il faut que la répartition des produits s'accomplisse conformément aux lois de la justice, qu'indépendamment d'un minimum de salaire destiné à le garantir en tout état de cause des atteintes de la faim, le travailleur ait une part assurée dans les bénéfices de l'entreprise à laquelle il prête son concours. Cette transformation ne ruinerait pas le capitaliste, car le travailleur, devenu co-propriétaire, associé, intéressé directement à l'œuvre, y porterait un zèle qui augmenterait nécessairement les résultats. Déjà des esprits sérieux ont formulé des plans d'association, ... des castes industrielles, comme 1789 » fait disparaître les barrières qui séparaient en plusieurs castes politiques la population de la France.

L'évasion du comte de Montémolin a réveillé en Espagne toutes les espérances des partisans du *rey netto*; des bandes de carlistes s'organisent sur divers points du nord-est de l'Espagne et surtout dans la Catalogne; chacune de ces bandes est peu nombreuse, mais elles sont composées d'hommes audacieux ; le recrutement se fait en ce moment; or, leur cri favori est : « A bas la conscription ! » et ce cri a toujours rallié un grand nombre de partisans autour des insurgés espagnols, quelle que fût leur bannière. Le retour de la guerre civile n'est donc pas impossible ; déjà, disent quelques correspondances, des rencontres ont eu lieu entre des guérillas et les troupes.

L'Angleterre, de son côté, tolère au moins cette insurrection, si elle ne la favorise. On assure que lord Palmerston a rendu visite au comte de Montémolin à Londres; cette visite, si elle était vraie, serait un acte grave et qui ne manquerait pas d'être d'un grand poids sur les négociants de Londres et de Liverpool, prêts, en dehors de toute opinion politique, à fournir au prétendant tout ce qu'il désirera en armes, munitions et argent, pour peu qu'ils aient quelque espoir d'être un jour remboursés.

Si l'on en croit un fait longuement commenté par l'*Heraldo*, l'assistance de l'Angleterre irait même plus loin. Voici le récit qu'on lui adresse de la Corogne :

Il y a quelques jours, une frégate anglaise s'est présentée devant ce port, et, sans attendre la visite de santé, a envoyé à terre un canot avec des dépêches pour le consul britannique ; mais en route le canot a rencontré la felouque garde-côtes, qui lui a fait rebrousser chemin pour qu'il eût à remplir les formalités sanitaires. On croyait que la frégate se dirigerait vers quelque autre point et ne ferait que toucher ici ; car il y a quelques années que l'on n'a vu séjourner dans nos eaux de navire de guerre de cette nation. Mais on remarque que la frégate reste au contraire, on ne sait pourquoi, mouillée entre les forts, à l'entrée de la baie.

Dans toute autre circonstance, ce fait pourrait être sans intérêt; mais cette frégate n'est pas isolée sur la côte : elle correspond avec d'autres échelonnées de distance en distance, de manière à former une sorte de blocus. L'hymne de *Riego* résonne chaque soir à bord de ces bâtiments. En présence de l'accueil fait au prétendant, l'*Heraldo* croit voir dans ces faits des intentions suspectes. En attendant, le gouvernement a donné l'ordre d'arrêter sur-le-champ tout réfugié carliste qui tenterait de passer la frontière.

Il paraît que les agents du comte de Montémolin ont fait beaucoup d'avances aux progressistes, mais qu'ils n'ont pu parvenir à s'en faire écouter. Ceux-ci se préparent aux élections et cherchent à faire nommer les principaux des leurs, qui ont été obligés de se réfugier à l'étranger, Espartero en tête.

Un des plus anciens et des plus intelligents journaux progressistes de Madrid, l'*Eco del Comercio*, ruiné par les amendes qui lui avaient été imposées coup sur coup pour ses articles à propos du double mariage, vient de reparaître. Une société en commandite s'est formée pour le soutenir, et après une suspension de six semaines, il renaît en augmentant son format et le nombre de ses rédacteurs. Nous applaudissons à la réapparition de cette feuille

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 2 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XIX.

Miss Pecksniff fait l'amour, Mme Jonas fait rage, Mme Gamp fait le thé, et M. Chuffey fait des siennes.

Le lendemain, vers quatre heures, Tom quitta son poste et courut au logis, sans s'amuser en route. Après avoir dîné et s'être accordé quelques minutes de repos, il ressortit, accompagné de Ruth, pour faire à Mme Todgers la visite projetée. Il emmena Ruth, d'abord parce qu'il avait grand plaisir en sa compagnie, puis parce qu'il désirait qu'elle consolât et encourageât la pauvre Mercy, dont il lui avait conté la déplorable histoire.

— Elle a été si aise de me voir, dit il ; elle le sera encore bien davantage de vous connaître, Ruth. Je suis sûr que votre sympathie lui sera plus douce, plus secourable que la mienne.

— Je n'en suis pas si sûre, moi, répliqua sa sœur. Vous ne vous rendez pas justice, Tom. Tout ce que j'espère, c'est qu'elle m'aimera un peu.

— Elle vous aimera beaucoup ! s'écria Tom dans la ferveur de sa foi.

— Que d'amis j'aurais, cher Tom, si tout le monde était de votre avis, dit-elle en lui pinçant la joue.

Tom rit et affirma qu'il trouverait un disciple dans Mercy. Car vous autres femmes, ma chère, ajouta-t-il, vous êtes bonnes avec tant de délicatesse ! vous savez être toute affection, toute sollicitude, sans qu'il y paraisse. Votre sensibilité est comme votre tact, si adroite, si pénétrante, qu'elle s'entend à panser les blessures de l'âme, comme vos doigts agiles et légers s'entendent à panser les plaies du corps. Vous êtes si....

— Bonté du ciel, Tom! interrompit sa sœur, que ne devenez vous amoureux au plus vite!

Tom écarta cette plaisanterie sans humeur, mais d'un ton grave, et le couple jaseur changea de sujet.

Au détour d'une rue de la Cité, à peu de distance de la pension Todgers, Ruth arrêta son frère devant l'étalage d'un grand magasin de meubles, où nombre d'ingénieuses inventions étaient exposées à l'admiration et à la convoitise des passants. Elle le défiait de deviner le prix et l'utilité de ces objets de luxe ; et à chaque bévue de Tom, elle riait de si bon cœur qu'il ne pouvait se défendre d'en faire autant. Au milieu de cette hilarité, il lui pressa le bras, et d'un signe de tête lui désigna deux personnes arrêtées comme eux devant la boutique, et absorbées dans la contemplation des tables et des commodes.

— Chut, souffla-t-il à l'oreille de Ruth ; miss Pecksniff et son prétendu!

— Pourquoi le prétendu a-t-il l'air d'aller se faire enterrer, Tom?

— Je le crois d'un naturel assez mélancolique, répliqua Tom, mais poli et inoffensif.

— Ils s'occupent, je pense, de monter leur ménage.

— Je le présume. Aussi ferons-nous bien de les éviter.

Ce n'était pas chose facile : miss Pecksniff tenait le haut bout du pavé, menant en laisse, comme un agneau à l'autel, son infortuné captif. Elle examinait les meubles, et, de temps à autre, envoyait M. Moddle s'enquérir du prix. Comme il revenait, désespéré, lui annoncer d'une voix dolente que le lit nuptial coûterait vingt-quatre louis dix shellings : « Ce qui est exorbitant! soupirait-il, miss Pinch et son frère furent reconnus et salués au passage par Charité.

— Réellement, s'écria-t-elle, les yeux baissés, comme si elle eût voulu se cacher sous terre, être surprise ainsi!.. c'est à en mourir de honte ! Miss Pinch, M. Auguste Moddle !

Le malencontreux soupirant, qui tenait à s'acquitter de sa mission, reprenait le chapitre des prix ; miss Pecksniff lui mit la main sur la bouche, avec un séduisant embarras:

— Assez, Auguste, cher enfant ! nous en reparlerons plus tard.

Miss Charité fut plus que gracieuse avec miss Pinch. Elle la combla de prévenances, de caresses. Etait-ce gratitude du service que lui avait autrefois rendu Tom en terrassant Jonas? Etait ce le plaisir de faire part à une nouvelle connaissance de l'avenir conjugal qui s'ouvrait devant elle? Quoi qu'il en soit, elle embrassa Ruth avec effusion, et à deux reprises, puis se tournant vers Tom, elle lui demanda où il allait ?

— J'allais voir si je pourrais trouver votre sœur, répliqua Tom ; j'ai un mot ou deux à lui dire. Nous nous rendions chez Mme Todgers, où j'ai déjà eu le plaisir de la rencontrer.

— En ce cas, il est inutile de poursuivre, reprit Charité. Mme Todgers est sortie, et je puis vous conduire chez ma sœur, si vous le désirez. Nous y allons de ce pas, moi et Auguste, — M. Moddle veux-je dire, — prendre le thé chez elle... — Oh ! vous n'avez que faire de vous inquiéter de *lui*, ajouta-t-elle, avec un hochement de tête, en réponse à l'air d'hésitation de Tom : *il* est absent.

— En êtes-vous bien sûre? demanda Tom.

— Parfaitement sûre. D'ailleurs, je suis *assez* vengée, dit-elle d'un ton significatif. Mais, en vérité, Messieurs, vous feriez mieux de prendre les devants, tandis que je suivrais avec miss Pinch. Dieu ! je ne suis pas encore revenue de ma surprise!

Par suite de cet arrangement pudique, M. Moddle donna le bras à Tom, et miss Pecksniff passa celui de Ruth sous le sien.

— Après ce que vous venez de voir, ma chère, dit-elle, j'aurais mauvaise grâce à nier mes engagements avec le jeune homme qui accompagne votre frère; je ne vous les cèlerai donc pas. Voyons, parlez-moi avec franchise, comment le trouvez-vous?

Autant qu'elle en pouvait juger, c'était, dit Ruth, un prétendu fort agréable.

— Je serais charmée de savoir, poursuivit miss Pecksniff avec une

(1) Voir les numéros du 4 Juin au 28 novembre.

[illegible] et qui, impuissante comme le vœu si ridiculement formulé chaque année par la chambre, laissera à tout jamais la Pologne captive.

— Protester n'est rien, disent à leur tour les radicaux ; il faut que la Pologne devienne libre, il faut que la guerre sainte soit proclamée par les peuples, et que le signe de l'affranchissement élevé par la démocratie au milieu de l'Europe vienne faire tressaillir les nations et leur donner la force de secouer enfin les fers dont elle sont chargées.

Ainsi parlent les conservateurs et les radicaux. Ici la couardise se cache sous un vain mot, sous une manifestation sans valeur ; là l'indignation généreuse, mais irréfléchie, fait un appel insensé aux instincts violents de la démocratie, comme si en France la démocratie ne pouvait pas commander aux gouvernants sans s'écarter de la légalité, sans se jeter armée sur la place publique !

Oui, protester n'est rien ! et nous aussi, nous crions bien haut : pas de vaines et impuissantes protestations ! Les puissances absolues du nord ont déchiré les traités de 1815, honteux engagements consentis par la France humiliée, au jour de la défaite : tant mieux ! ce n'est pas nous qui devons perdre le plus à cette violation d'un pacte déshonorant. Les traités de 1815 liaient la France en assurant à la Pologne une nationalité dérisoire ; par leur anéantissement, la France devient libre d'agir, et la Pologne, aidée par elle, peut espérer de conquérir enfin une nationalité réelle.

Français, travaillons donc à cet heureux résultat, à cet acte solennel de justice par des moyens dignes d'une nation grande et forte. N'écoutons ni les lâches conseils des hommes qui se contentent d'une protestation impuissante, ni l'imprudent élan de ceux qui veulent attirer les peuples vers de sanglantes et hasardeuses révolutions. Que l'opinion publique s'élève, pacifique mais résolue ; qu'elle crie bien haut au pouvoir, à la représentation nationale : « Chefs de l'Etat, représentants de la France, c'est à vous de maintenir la dignité de la nation, c'est à vous de sauver la Pologne. Déclarez à la Prusse, à l'Autriche et à la Russie que les traités brisés par elles n'existent plus aussi pour vous ; dites-leur que vous êtes résolus désormais, non pas à protester humblement contre la violation des nationalités, mais à soutenir de vos discours, de votre argent, de vos bras, toutes les tentatives sérieuses d'émancipation que pourraient faire désormais la Pologne, l'Italie et l'Allemagne ; dites enfin à ceux qui ont si volontairement méconnu le droit public des gouvernements, que vous allez proclamer enfin le droit naturel et sacré des nations ; et si, à cette manifestation solennelle, la Russie, la Prusse et l'Autriche, poussées par une colère insensée, répondaient par une déclaration de guerre, réjouissez-vous, car jamais la France ne se sera groupée plus forte et plus unanime autour de ses chefs, car jamais guerre plus sainte n'aura été acceptée par un gouvernement pacifique ! »

Tel doit être aujourd'hui le langage de l'opinion publique, et le gouvernement et les chambres marcheront, soyez-en sûr, devant la manifestation générale et énergique d'une volonté ainsi exprimée. Mais si, loin de là, cette force si puissante de l'opinion est affaiblie et divisée par les discussions des partis ; si devant la pusillanimité des conservateurs, l'hésitation des modérés, et l'appel aux armes des radicaux, le gouvernement reste incertain, irrésolu, livré sans soutiens à ses instincts peureux et serviles, l'élan généreux du pays restera complètement stérile ; l'appel isolé que vous aurez fait à la démocratie sera sans résultat et sans écho, et tous nos projets, toute notre indignation, toutes nos menaces, n'auront servi qu'à constater solennellement l'impuissance et à doubler l'humiliation de la France.

---

50 c. par jour ; quelquefois même il peut aller jusqu'à 2 fr. ; mais, dans ce cas, faut il que ce soit un excellent ouvrier, et que son travail ne soit pas ingrat ; les bottiers seulement peuvent atteindre 2 fr. 50 centimes.

Les tisserands employés dans les fabriques ou travaillant chez eux ne peuvent guères gagner au-delà de 1 fr. à 1 fr. 20 c. par jour. — Les femmes sont payées de 50 à 75 c. — L'hiver, l'ouvrier se fournit l'huile pour la veillée.

La journée des charpentiers et des maçons est de 1 f. 40 c. à 1 f. 50 c. en hiver ; selon les capacités de l'ouvrier, et en été de 1 fr. 50 c. à 1 fr. 75 c. — Celle des tanneurs est de 1 fr. 50 c. — Le mille de mottes se paie 1 fr. 50 c. Un ouvrier ne peut en faire plus de 1 000 à 1 200 par jour. — Le menuisier a 1 fr. 50 c. — Le tailleur a, par jour, de 1 fr. 50 c. à 2 fr. — Le peintre a 1 fr. 50 c. à 2 fr.

Le boulanger est payé de 12 à 16 fr. par mois et nourri. — L'horloger, 20, 25 et 30 fr. — Le tapissier, 30 fr. par mois. Ces ouvriers sont toujours nourris.

La journée de travail est de douze heures pour tous les ouvriers, et de quatorze heures dans les fabriques.

Ouvrières. — Les ouvrières vont en journée dans les *grandes maisons*, où quelquefois elles trouvent la toilette et l'or, la honte et le déshonneur.

Le prix de leur journée varie de 25 à 35 c. ; elles sont nourries. Quand elles sont chez la maitresse, ce qui arrive souvent, elles ont CINQ centimes de plus par jour, mais *il faut qu'elles se nourrissent.* La maitresse touche 40 c. sur ses ouvrières ; elle profite ainsi de 5 ou 10 c. par jour sur chaque ouvrière.

L'apprentie, après deux ou trois ans d'apprentissage, n'a que 15 c. par jour la première année, puis elle obtient successivement les 30 ou 35 c.

Il y a peu de femmes travaillant chez elles. Celles qui confectionnent, soit pantalons, soit gilets, prennent 1 fr. 25 et 1 fr. 30 c. ; elles fournissent la soie.

Peut-on être surpris s'il y en a qui se vendent !

En général les ouvriers de presque tous les états ont de l'ouvrage toute l'année ; seuls, les tailleurs et les ouvrières ont trois mois à peu près de morte-saison.

Logement et nourriture. — La plupart des maisons occupées par les ouvriers sont de véritables bouges : privées de soleil l'été, l'hiver elles sont toujours humides. Dans le faubourg d'Azé, quartier qui renferme un grand nombre d'ouvriers, la plus grande partie des maisons se trouve au-dessous du niveau de la rue. Très souvent une seule pièce renferme une famille entière. On se sépare les uns des autres au moyen de rideaux en grosse serge verte.

Les ouvriers ont presque tous beaucoup d'enfants, et il n'est pas rare de voir coucher dans le même lit de jeunes garçons et de jeunes filles de dix à douze ans.

Chez les plus malheureux, le lit se compose d'une seule paillasse. Ceux qui sont plus à l'aise ont des matelats, mais c'est le petit nombre.

La plupart des ouvriers ne mangent que du porc, la viande de boucherie étant trop chère.

Il y en a, en petit nombre heureusement, qui sont tellement malheureux qu'ils sont obligés de faire la soupe sans graisse. Quelques familles dont le nom est béni parmi le peuple, viennent, quand elles le savent, au secours de ces infortunés.

En résumé, comme l'ouvrier ne peut faire aucune provision, et qu'il est obligé d'acheter au détail, il est impossible qu'il vive à moins d'un franc par jour.

[illegible] d'un mari brutal et ivrogne.

Plaignons sincèrement ces pauvres malheureuses qui, au lieu de rencontrer dans un mari le compagnon de leur joie comme de leur peine, ne trouvent qu'un maître. Si encore elles pouvaient se séparer ; mais comment ? Point d'argent !

Les jeunes filles, à quelques exceptions près, sont en général assez vertueuses. Mais il existe des femmes dont le vil métier est de chercher à corrompre les jeunes filles, et cela pour quelques pièces de cinq francs ; elles savent les attirer, sous mille prétextes, dans des maisons dont elles ignoraient l'existence, et où elles trouvent celui qui doit les déshonorer. L'ignoble marché se fait, puis elles sortent de ce bouge la honte au front, et quelquefois le repentir dans le cœur ; mais une voix leur crie : marche ; marche... et elles s'avancent vers l'abîme. Au bout de quelques mois elles sont abandonnées. Leur réputation étant compromise, elles ne peuvent trouver d'ouvrage, et n'ont d'autre ressource que la prostitution.

Quoiqu'il se trouve des filles-mères, nous n'avons point d'infanticides, ou presque point. La plupart élèvent leurs enfants ou les envoient à Laval, à l'hospice.

Industrie et commerce. — Peu spéculateurs de leur nature, et craignant pour leur avoir, les riches Castro-Gontériens ne se livrent à aucun commerce et vivent bourgeoisement avec douze cents livres de rente.

Le commerce se ressent nécessairement de cette situation, et son état est loin de répondre à la prospérité toujours croissante chantée sur tous les tons par le gouvernement ; aussi les faillites se succèdent-elles avec une rapidité effrayante. Depuis un an le tribunal de commerce a prononcé environ dix faillites. Depuis la même époque il y a eu plus de dix commerçants qui ont suspendu leurs paiements et qui ont traité à l'amiable avec leurs créanciers. Ces chiffres, bien entendu, comprennent tous les commerçants de l'arrondissement de Château-Gontier.

A l'exception du commerce de grains, tout autre commerce baisse, et les banquiers, ces vampires de l'époque, sachant profiter de l'état de gêne du commerçant, s'enrichissent à mesure qu'il se ruine.

Chaque mois les huissiers des deux banquiers protestent chacun environ dix billets ou traites.

Agriculture. — L'agriculture fait de rapides progrès, grâce à la colonie partiaire, et c'est à ce système que nous devons la richesse de notre pays.

Le colon a cependant des charges assez lourdes : c'est lui qui paie seul les domestiques et les impôts ; il paie aussi la moitié des engrais, il est chargé des réparations locatives, et est obligé de contribuer pour une somme quelconque aux grosses réparations. Cette somme se paie annuellement.

Le prix des fermes a doublé depuis dix ans. Aussi, les fermiers ne sont-ils pas riches, et une mauvaise année peut les ruiner complètement.

FAITS DIVERS.

Chronique du jour. — Le *Messager* a cessé de paraître. Le *Moniteur parisien* le remplace et publie les nouvelles officielles du soir.

— M. Guerrin a été élu député par le collége de Vesoul, en remplacement de M. Genoux, décédé. Il a réuni, au second tour de scrutin, 165 voix sur 257 votants.

— Les électeurs des douze arrondissements de Paris, qui se trouvent inscrits aux première et deuxième parties des listes électorales desdits arrondissements, closes et arrêtées les 20 octobre et 24 no-

---

babillarde confiance, si, dès l'abord, vous n'avez pas été frappée de son air mélancolique ?

— En si peu de temps..., plaida Ruth.

— N'importe ; j'aimerais à connaitre votre première impression. J'en suis on ne peut plus curieuse.

Miss Pinch avoua qu'au premier coup d'œil, il paraissait assez abattu.

— Vraiment ! se récria miss Pecksniff. Eh bien ! n'est-ce pas très remarquable ? Il n'y a qu'une voix là-dessus ! Mme Todgers en dit autant, et Auguste est convenu avec moi que les pensionnaires de la table d'hôte l'en plaisantaient. Si bien que, sans mes ordres formels, il y aurait eu du sang versé à cette occasion. Mais à quoi attribuez-vous ces apparences de mélancolie ?

Ruth pensa à la gastrite, au foie, à un tailleur exigeant, et à nombre de motifs plus ou moins plausibles qu'elle s'abstint d'énumérer.

— Eh bien ! ma chère, je vous ferai un aveu. Je ne voudrais pas pour tout au monde qu'il en transpirât rien, et je m'en serais tue si d'anciennes relations avec votre frère ne m'eussent disposée envers vous à une confiance illimitée. Figurez-vous, que, trois fois, j'ai refusé Auguste ! C'est une nature sensitive, délicate ; il est si tendre ! toujours prêt à fondre en larmes dès qu'on le regarde ; tout-à-fait intéressant ! Et jamais il n'a pu se remettre des effets de cette cruauté. J'ai été cruelle, mon cœur, soupira miss Pecksniff avec une candeur de componction, digne d'orner la couronne de son père ; je ne puis le nier ! Je rougis maintenant de ma rigueur passée. Je l'ai toujours aimé ! je le distinguais de la foule des jeunes gens qui sollicitaient ma main... Pourquoi donc le refuser trois fois ?

— C'était mettre sa fidélité à une rude épreuve, fit observer Ruth.

— Ma chère, reprit miss Pecksniff, c'était mal ! mais telle est la capricieuse légèreté de notre sexe ! Que ce soit un avertissement pour vous, miss Pinch ! Ne torturez pas l'affection d'un adorateur, comme j'ai torturé le cœur de ce pauvre Auguste ; et si jamais, lorsqu'il se jettera à vos pieds, comme Auguste Moddle se jeta aux miens, vous ressentez ce que j'éprouvais, que votre émotion trouve une voix ! Imaginez ce que je fusse devenue si j'avais été cause d'un suicide, et qu'on l'eût imprimé tout au long dans les journaux !

Ruth pensait que miss Charité aurait eu des remords...

— Des remords ! Eh, ma chère, aujourd'hui même, après avoir expié mes torts en l'acceptant, vous n'imagineriez pas ce qu'ils sont, mes remords ! Si je me reporte, par la pensée, à ces jours de folie et d'étourdissement, et que je considère, avec cette précocité de raison que l'approche du mariage développe, ce que j'étais quand j'étais comme vous ! Mais je frissonne, je frémis ! Qu'ai-je fait ? Tant qu'il ne m'aura pas conduite à l'autel, Auguste n'est pas sûr de moi. J'ai flétri les affections de son âme à ce point, que le doute n'en sort plus. Je vois ce vautour ronger son cœur, dévorer ses entrailles ! Quels sont les reproches de ma conscience en contemplant l'homme que j'aime réduit à cette extrémité !

Ruth s'efforça de se montrer sensible à tant de confiance et demanda si le jour de la cérémonie était fixé ?

— Aussitôt que notre maison sera prête ; et nous la meublons au plus vite.

Dans son entrain de confidence, miss Pecksniff fit l'inventaire détaillé des articles achetés, de ceux qui ne l'étaient point, de ses ajustements de noces ; elle dit où se ferait le mariage ; bref, elle informa scrupuleusement miss Pinch de tout ce qui avait rapport, de près ou de loin, à cette grande solennité.

Tandis que la conversation cheminait ainsi à l'arrière, à l'avant M. Pinch et M. Moddle marchaient bras dessus bras dessous, gardant un profond silence, que Tom rompit enfin, après avoir longtemps réfléchi à ce qu'il pourrait hasarder sans trop émouvoir la sensibilité d'Auguste.

— Je m'émerveille toujours, dit Tom, que dans des rues aussi populeuses il n'y ait pas plus d'accidents, plus de piétons écrasés.

M. Moddle répliqua avec un regard sombre :

— C'est mauvais vouloir de la part des cochers !

— Comment ? demanda Tom, que voulez-vous dire ?

— Qu'il est des hommes, riposta Auguste avec un rire sardonique, qui ne *peuvent* être écrasés ! Ils vivent d'une vie magique ; les wagons se détournent de leur passage, les cabriolets même reculent à leur aspect. Oui ! et j'en connais *un* ! ajouta M. Moddle, remarquant la stupéfaction de Tom.

— Sur ma parole et mon honneur, pensa celui-ci, la tête du pauvre garçon déménage ; c'est tout à fait sérieux !

Renonçant alors à toute conversation, M. Pinch se contenta de tenir très ferme le bras d'Auguste, de peur que, lui échappant, il n'allât tout au travers de la rue mettre à l'épreuve la bonne volonté des cochers. Ce fut pour lui un véritable soulagement d'arriver sans encombre à la maison de M. Jonas Chuzzlewitt.

— Montez donc, monsieur Pinch ! dit miss Pecksniff.

Tom, irrésolu, faisait halte à la porte.

— Je ne sais trop si je serai le bienvenu, répliqua-t-il ; à dire vrai, je suis sûr du contraire. Il vaut mieux, je crois, faire prévenir.

— Mais quelle folie ! reprit Charité, le tirant à part ; quand je vous affirme qu'il n'est pas au logis ! Je le sais, vous dis-je ! et Mercy n'a pas le moindre soupçon que vous ayez jamais...

— Non, interrompit Tom, Dieu nous garde qu'elle l'apprenne ! Je suis loin de tirer vanité de cette malencontreuse lutte, je vous assure.

— C'est que vous êtes aussi par trop modeste, M. Pinch. Mais allons donc, montez ! Entrez, je vous prie, miss Pinch, entrez ! ne prenez pas racine ici !

Tom hésitait encore ; il se sentait dans une fausse position ; mais Cherry, passant devant lui, introduisit Ruth, et la porte s'étant refermée derrière elle, force fut à Tom de les suivre, sans trop savoir s'il faisait bien ou mal.

— Merry, ma mignonne, dit l'aimable miss Pecksniff, ouvrant toute grande la porte du salon, je vous amène M. et miss Pinch ! Je savais que je vous trouverais ici, madame Todgers. Comment vous va, madame Gamp ? Ah ! et vous, monsieur Chuffey ? Quoique les questions, si je ne me trompe, soient avec vous plus que superflues.

Honorant d'un aigre sourire chacune des personnes auxquelles elle s'adressait, miss Charité présenta M. Moddle.

— Je présume que ce n'est pas pour vous une *nouvelle* connaissance, ajouta-t-elle plaisamment. Auguste, cher enfant, un siége, s'il vous plait !

Le cher enfant apporta le siége et se retirait dans un coin obscur pour s'y désespérer à l'aise, lorsqu'un *à parte* fort intelligible de miss Charité qui l'appelait « petit chat, » et lui faisait place à ses côtés, l'arrêta. Il est à espérer pour la satisfaction de la race humaine que jamais fiancé ne fit mine aussi dolente que celle de M. Moddle en obéissant.

« Nous recevons ce soir une incroyable nouvelle. MM. Blanqui et Hubert, qui étaient détenus à l'hôpital de Tours, viennent d'être enlevés de leurs lits et réintégrés dans la prison de cette ville. On les accuse, nous dit-on, d'être les auteurs ou les provocateurs des agitations qui ont lieu dans le département d'Indre-et-Loire. »

— Le général Florès est, comme on ne l'ignore pas, parti pour Santander, d'où il devait s'embarquer afin d'entreprendre l'expédition contre la république de l'Equateur ; mais cette expédition va tomber dans l'eau en même temps que la royauté américaine de M. Munoz fils. On apprend, en effet, que sur la plainte de nombreux négociants qui font le commerce avec Guayaquil, et sur celle du représentant de la république, le gouvernement anglais vient de faire saisir *le Glenelg* et deux grands steamers, *le Monarch* et *le Neptunus*, qui étaient achetés par Florès pour transporter les hommes racolés en Irlande et pour concourir à l'expédition.

LA FÊTE DE L'ABBÉ DE L'ÉPÉE. — Dimanche 29 novembre, dans les salles du *Cadran bleu*, boulevart du Temple, tous les sourds-muets français et étrangers présents à Paris n'ont eu garde de manquer au rendez-vous annuel consacré à fêter la naissance de l'abbé de l'Epée, sous la présidence de M. Ferdinand Berthier, doyen des professeurs de l'Ecole royale de Paris. De nombreux amis parlants, le respectable aumônier de la maison, tous les fonctionnaires qui y sont attachés et une députation d'élèves sont venus s'associer à cet hommage, ayant à leur tête le directeur, M. de Lanneau, accompagné de ses honorables collègues de la commission consultative. Dans cette foule on remarquait MM. Chégaray, député, Laurent de Jussieu, le baron de Watteville, etc., etc.

Au commencement du repas, les excuses de plusieurs députés, magistrats et savants ont été transmises par le président à *ses frères* au milieu d'un mouvement général d'émotion.

Au dessert, *la tribune aux harangues* a été successivement occupée par le président, par MM. Pélissier, Lenoir et Allibert, professeurs sourds-muets, par MM. Laurent de Jussieu, de Monglave, etc., dont la chaleureuse pantomime a été saluée d'unanimes applaudissements.

Plusieurs toasts ont été portés, parmi lesquels nous citerons les suivants :

Par M. le comte Gazan, sourd-muet, fils du général de ce nom : Gloire à l'immorte l'abbé de l'Epée !

Par M. Allibert : Aux défenseurs parlants de la cause des sourds-muets !

Par M. Imbert : Aux hommes français et étrangers, disciples de l'Abbé de l'Epée, qui se vouent à l'instruction du sourd-muet !

Par M. de Monglave : A la gloire des sourds-muets ! au jeune sourd-muet Hurtrelle, âgé de douze ans, récemment admis à l'institution royale de Paris et décoré d'une médaille, prix de son courage et de son dévouement.

L'assemblée s'est séparée à dix heures du soir en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine à pareille fête.

SUBSISTANCES. — *Prix du pain.* A compter d'aujourd'hui mardi, 1er décembre 1846, le prix du pain, dans Paris, est fixé comme suit :

Le pain de 1re qualité, à 46 cent. le kilog.

Le pain de 2e qualité, à 38 cent. le kilog.

On continuera de distribuer aux indigents et aux familles malaisées, des bons, au moyen desquels ils pourront obtenir, chez tous les boulangers, du pain à 40 c. le kilog.

Cette distribution aura lieu, dans les arrondissements de Paris, par les soins des bureaux de bienfaisance, sous l'autorité de MM. les maires, et conformément à l'Avis publié par M. le pair de France, préfet de la Seine.

Prix de l'hectolitre de blé. — Conformément au tableau du prix de l'hectolitre de froment dressé pour servir de régulateur aux droits d'importation et d'exportation des grains et farines, les prix ont été fixés comme suit : 1re classe, section unique, 28 fr. 21 c. ; 2e classe, 1re section, 24 fr. 61 c. ; 2e section, 31 fr. 19 c. ; 3e classe, 1re section, ...

Les grands marchés du rayon de Paris, tenus la semaine dernière, ont été assez bien approvisionnés. Les prix ont continué à baisser d'une manière notable, particulièrement dans la Beauce, et une assez forte diminution a eu lieu aussi en Normandie.

On annonce en ce moment l'arrivée au Havre d'un premier chargement de blé venant de la Méditerranée.

TROUBLES AU SUJET DE LA CHERTÉ DES VIVRES. — Il y a eu quelque agitation, à propos des céréales, dans la partie du département de la Sarthe qui avoisine celui d'Indre-et-Loire.

Dans la soirée de vendredi 20, un rassemblement d'environ 200 hommes s'est porté sur l'usine de M. Boissin, commune de Chenu ; ils s'y sont fait donner à boire et à manger, et même M. Boissin s'est vu forcé de leur distribuer une somme de 45 fr. Ce premier attroupement qui avait envahi sa maison vers 4 heures du soir, s'est retiré à 6 heures, mais il a été suivi de deux autres composés, l'un de 50 personnes, l'autre de 25 environ.

— Lundi, le marché de Chinon a eu aussi son émeute. Voici les renseignements qui sont parvenus à l'autorité, dit le *Courrier d'Indre-et-Loire* :

« Une baisse assez notable s'était fait sentir dès l'ouverture du marché, et tout annonçait que si la liberté des transactions eût trouvé une sécurité complète, le mouvement de baisse aurait continué ; mais une bande de perturbateurs n'a pas tardé à introduire le désordre dans la halle, à en éloigner les acheteurs, et à inspirer des craintes sérieuses aux vendeurs. Des rangs de cette troupe de forcenés partaient des cris furieux ; et bientôt joignant les voies de fait aux menaces, ils brisèrent les mesures nouvelles et forcèrent les propriétaires de grains à livrer le blé à 2 fr. l'ancien boisseau ; la gendarmerie fut impuissante contre cette spoliation, et fut contrainte à laisser faire.

» Dès le premier mouvement des troubles, il avait été procédé à l'arrestation d'un individu qui s'était fait remarquer comme dirigeant un groupe d'émeutiers, et qui avait été signalé à l'autorité comme ayant pris la part la plus active aux derniers désordres d'Azay-le-Rideau ; pendant que M. le juge d'instruction procédait à son interrogatoire, un attroupement menaçant se forma devant la maison d'arrêt, demandant à grands cris la mise en liberté du prisonnier, proférant des menaces à l'autorité, et jetant des pierres aux gendarmes qui gardaient les issues. Cet attroupement fut bientôt grossi d'une foule de paysans qui descendirent des coteaux, armés de fourches et de pioches, pour aider à la délivrance du détenu ; des barricades furent élevées devant la maison d'arrêt pour gêner la libre circulation de la gendarmerie.

» En présence de pareilles violences, l'exercice de la justice fut momentanément suspendu, et le prisonnier fut mis en liberté ; la nuit étant survenue, la foule s'écoula et la ville fut enfin rendue au calme. »

DÉTRESSE A L'ÉTRANGER. — L'*Héraldo* signale un renchérissement notable dans le prix des denrées de première nécessité, tant à Madrid que dans d'autres villes d'Espagne. Il attribue cette circonstance si fâcheuse, surtout pour les classes pauvres, à trois causes : l'accroissement de la population, le peu d'abondance des récoltes sur certains points, et la mauvaise assiette donnée à l'impôt foncier.

— La détresse des classes populaires en Silésie n'a de comparable que celle de l'Irlande. Le *Paupérisme* y engendre l'*Incendiarisme.* Six châteaux de la princesse Albert ont brûlé successivement à de courts intervalles, et aucune société ne veut plus assurer les biens de S. A. R.

LES ANGLAIS EN CHINE. — On écrit des frontières de la Chine, le 27 août :

« L'île de Chusan a été livrée aux Chinois ; les troupes anglaises se sont retirées et les navires marchands ont reçu du gouvernement l'avis que le port ne serait plus ouvert. Au lieu de se rendre au Japon, le gouverneur est revenu à Hong Kong. Tout est tranquille à Canton. Soit que la résistance énergique présentée à la multitude ait produit un effet salutaire, soit que les mandarins eux-mêmes aient employé tout leur pouvoir pour la maintenir dans le devoir, il est certain que jamais émeute n'avait été si promptement et si complètement étouffée. »

... chambre est située au-dessus de celle où il couchait avec Rose Lamurie, fut réveillé en sursaut par le bruit d'une querelle engagée entre eux ; mais il était habitué à en entendre souvent de semblables ; il n'y fit pas autrement attention, et ne tarda pas à s'endormir.

A quatre heures du matin Rose réveilla la portière de la maison pour s'en faire ouvrir la porte, et sortit en disant que si on venait la demander, il fallait répondre qu'elle ne rentrerait pas. En effet, elle ne reparut pas de tout le jour et elle ne revint pas à la nuit. Léal, de son côté, ne fut vu de personne, et son absence commença à causer de l'inquiétude. Le samedi matin, comme on ne le voyait pas sortir selon sa coutume, on frappa à sa porte, et n'obtenant aucune réponse, on alla requérir le commissaire de police pour qu'il procédât à l'ouverture du logement.

Lorsqu'on y pénétra, on trouva le cadavre de ce malheureux, étendu la face contre terre, baignant dans son sang, et couvert encore de ses vêtements. Une large et profonde blessure faite à la tête avec un merlin, qui se trouvait là tout ensanglanté, attestait qu'il avait été frappé à l'improviste, et que du premier coup il avait eu le crâne fracassé. D'autres coups cependant lui avaient été portés encore, mais ils étaient inutiles, car la mort avait dû être instantanée.

La femme Lamurie, qui évidemment avait commis ce crime entre dix et onze heures, dans la nuit du jeudi au vendredi, avait eu soin, pour empêcher le sang de couler extérieurement, de fourrer des chiffons sous la porte et d'introduire dans la principale blessure du crâne un tampon de linge, et après avoir changé ses vêtements, qui étaient ensanglantés, elle était sortie de la maison à quatre heures du matin. Le premier soin auquel on dut se livrer, après avoir constaté l'assassinat, fut de rechercher sa trace.

On sut que cette femme, bien que séparée de son mari, se rendait de temps à autre près de lui. En effet, vers huit heures elle se présenta à son domicile, s'enquit de sa santé, lui parla de ses affaires, et, comme il se disposait à déjeuner, elle s'attabla en face de lui, et lui tint compagnie durant son repas. Dans la conversation qui s'engagea entre eux, elle lui parla de ses chagrins, de son dégoût de la vie, et lui demanda s'il n'avait pas entendu dire que, parmi les moyens de suicide, celui qui causait le moins de douleur était la mort par strangulation. Celui-ci répondit en souriant qu'il n'avait pas fait de semblables expériences, mais que l'opinion la plus répandue était que l'asphyxie était le moyen le plus sûr et le moins douloureux.

En quittant son mari, Rose Lamurie se rendit à Montmartre, où demeure une de ses sœurs. Elle ne se présenta pas toutefois chez celle-ci ; mais, s'adressant à une de ses voisines, elle lui dit qu'elle allait partir pour quelques jours, qu'il fallait qu'elle allât chercher de l'argent à quarante lieues de Paris, et elle la pria de vouloir bien garder pendant son absence un petit chien auquel elle était fort attachée et qu'elle avait amené avec elle. La voisine y ayant consenti, elle la remercia avec effusion et partit en disant qu'elle était pressée.

Le même jour, samedi, vers cinq heures de la soirée, la sœur de Rose Lamurie, ayant aperçu le petit chien et l'ayant reconnu, fut instruite par sa voisine des circonstances de la visite de celle-ci. Etonnée qu'elle ne fût pas venue la voir et concevant de vagues inquiétudes, elle se rendit en hâte chez leur père et de là à Vaugirard, où elle arriva peu après le moment où l'on avait constaté l'assassinat du cocher Léal.

Dimanche, le père et la sœur de Rose Lamurie, après de vaines démarches dans l'espoir de la retrouver, se rendirent enfin à la Morgue, où le premier objet qui frappa leurs regards fut le cadavre de cette malheureuse, qui venait d'y être apportée sous le nom de Louise Rousseau, qu'elle s'était donné en se présentant rue du Rocher, dans un garni où on lui avait loué une chambre.

Dans quelques lignes tracées de sa main, elle faisait ses adieux à sa famille, demandait pardon à l'hôte des embarras qu'elle allait lui causer et avouait le meurtre qu'elle avait commis, involontairement, disait-elle, et dans un moment d'égarement et de folie. Ce soin accompli, elle avait hermétiquement calfeutré les fenêtres et la porte, avait allumé un large brasier de charbon, puis, pour comble de précaution, elle s'était pendue au clou de la flèche du lit. (*Gaz. des Tribunaux.*)

Au milieu de son abattement complet, nul frémissement de joie n'annonça que la main du lys de sa future se posait sur la sienne. Cette faveur que Cherry cacha aux regards du vulgaire avec le bout de son châle ne servit qu'à rendre Auguste de plus en plus sombre. Campé droit et guindé sur sa chaise, il promenait sur les spectateurs un œil humide qui disait, sans le secours des paroles : Bon Dieu ! voyez où j'en suis ! nul pitoyable chrétien ne viendra-t-il à mon aide ! — Mais Mme Gamp aurait approvisionné d'enthousiasme plus de vingt couples amoureux, ses transports s'éveillèrent surtout à la vue de Tom et de sa sœur. La dame avait un de ces naturels flexibles que le seul espoir d'étendre d'utiles relations fait tomber en extase ; et elle ajoutait quotidiennement tant de cordes à son arc qu'elle en avait fait une harpe, sur laquelle elle improvisa d'emblée le concerto suivant :

— Dieu de Dieu, quelle chance, Mme Chuzzlewitt! et dire que je verrais sous ce toit béni, que je sais de reste, miss Pecksniff, qu'il n'y en a pas deux pareils, mon doux agneau, que ça m'affecte assez, puisque ce ne serait ni plu ni moins qu'un paradis sur terre, M. Chuffey ; de dire que je verrais sous ce toit *incisif*, M. Pinch, excusez la liberté, n'était qu'à moitié connue, — une si jolie figure, que c'est *idéologue*, Mme Chuzzlewitt ! La plus riante face, en exception de la vôtre, ma chère jeune dame, et de celle de votre charmante mariée, Moddle, si je puis me permettre de parler tout haut de ce que voient tout clair ceux qui n'ont pas la *brelue*, Mme Todgers, et cela sous votre respect, et sans qu'on en prenne offense ; dire que je verrais ce gracieux visage, que ce n'est pas pour rien que nous l'avions reluqué au milieu des bagages au bas du pont de Londres, et dans tout le *mélimélo*, une mienne amie particulière et moi, je dis que c'en est une de surprise !

Heureusement parvenue à donner à chaque assistant un intérêt individuel dans ses fleurs de rhétorique, Mme Gamp, après avoir favorisé Ruth de plusieurs révérences, riant et branlant la tête, reprit le fil embrouillé de son discours :

— Non, nous ne sommes pas riches en beauté, par cette joyeuse après-midi, non, c'est le chat ! J'en connais une de dame, qu'en je ne vous cacherai pas son nom, Mme Chuzzlewitt, Mme Harris qu'on la nomme ; à preuve que le frère de son mari, un bel homme de cinq pieds huit pouces, est marqué d'un signe de naissance au bras gauche ; un taureau furieux chaussé d'une botte à la *Velinton*, et c'est un *fait nomème*, très *nomène* ! Sa pauvre mère ayant été poursuivie par un bœuf jusques au fond de la boutique d'un cordonnier, étant en situation *crétique*. On n'est pas maîtresse de ça, que je disais souvent à Gamp, quand y se fâchait, rapport à la dépense. Donc que je dis à Mme Harris : vous avez une vraie figure d'ange, madame. C'était ça, sauf qu'elle était un tantinet bourgeonnée. — Non, Sérah Gamp, qu'elle me répond, vous la meilleure des créatures *industrielles* qui travaillent pour rien, car on ne vous paiera jamais ce que vous valez, Sérah ! Non, ce n'est pas de ça qu'il retourne. Monsieur Harris a bien fait tirer ma ressemblance avant mon mariage, à seize ans, qu'elle me dit, et il l'a portée toujours sur son cœur jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de couleur du tout, et que le peintre n'a voulu ni en remettre ni rendre l'argent. Mais jamais Harris n'a dit que c'était une figure d'ange, Sérah, quoi qu'il en ait pu penser. — Hé bien ! si le mari de Mme Harris était ici à c'te heure, poursuivit Mme Gamp, souriant avec effusion, et favorisant l'assemblée d'une révérence courtoise, il s'expliquerait en toutes lettres, et sa chère dame serait la dernière à y trouver à redire ; car s'il y eut femme qui ne savait ce que c'était que d'jalouser les plus belles, et que son mari ne lui en donnait guères sujet, c'était c'te chère madame Harris !

En achevant ces mots, la digne femme, qui semblait s'être imposée d'office à Mme Jonas, traversa la chambre et secoua par l'épaule M. Chuffey, qui restait assis à son ancienne place, au coin de la cheminée.

— Ravigotez-vous donc un peu et regardez autour de vous, allons ! Il y a compagnie, monsieur Chuffey !

— J'en suis bien fâché, répondit Chuffey, promenant humblement son vague regard autour de lui. Je vois que je gêne ; pardon, mais je n'ai pas d'autre endroit où aller. — Et elle ?... Où est-elle ?

Mercy s'approcha aussitôt.

— Ah ! dit le vieillard, lui caressant la joue, la voilà, la voilà ! elle n'est jamais dure avec le pauvre Chuffey, le pauvre vieux Chuff !

Elle s'assit sur une chaise basse, à portée de la main du bonhomme, et leva sur Tom un regard triste, bien qu'un pâle sourire tremblât sur ses lèvres ; elle semblait dire à M. Pinch, et il le comprit : — Voyez, le malheur m'a formée ; je puis sympathiser aujourd'hui avec un inférieur, et sentir ce que vaut son affection.

— Oui ! oh oui ! s'écria Chuffey d'une voix caressante. Oui, oui, oui ! allez, ne vous en embarrassez pas ! Il est dur à supporter, mais ne vous en tourmentez point ! il mourra un jour ! Il y a trois cent soixante-cinq jours dans l'an, trois cent soixante-six dans les bissextiles. — Oui, et un de ces jours-là, il mourra !

— Vieux radoteur ! grommela de loin Mme Gamp, tandis qu'elle contemplait d'un œil peu favorable le vieillard qui continuait à marmoter entre ses dents. — C'est grand dommage qu'il ne sache ce qu'il dit, car il s'en lasserait lui-même, l'assommant chrétien ! et ce serait autant de gagné pour ceux qui le fréquentent.

— Son fils ! murmura Chuffey, levant lentement la main. Son propre fils !

— En voilà bien d'une autre ! Ah ! par exemple ! reprit Mme Gamp, vous avez décidé ça, vous, monsieur Chuffey ? Ça vous arrange, p't-être, M'sieur ? Mais je n'en donnerais pas une épingle, moi, quoique vous vous croyez si bien au fait. Demandez-moi un peu de quoi il s'ingère, et ce qu'il sait des filles ou des garçons ? *Ousqu'il* a pris ça, un fils ? Supposez que vous nous régaliez de quelques *ospervations* sur les jumeaux, M'sieu, si c'était votre bon plaisir ?

L'amertume des sarcasmes de Mme Gamp fut en pure perte ; Chuffey était trop absorbé pour s'apercevoir qu'elle lui adressait la parole, ou qu'il l'eût offensée. Mais la belliqueuse dame était sur le qui vive pour ce qui touchait de près ou de loin à sa profession. Convaincue que M. Chuffey venait d'émettre, au sujet de la future postérité de Jonas une prédiction qui aurait dû émaner d'elle, seule autorité légitime, ou tout au moins être soumise à sa sanction, elle ne se laissa pas aisément calmer. Ses hostiles regards, ses défis à voix basse ne cessèrent, que lorsque la table dressée, Mme Jonas la pria de vouloir bien s'y placer et préparer le thé. Alors Mme Gamp sourit de nouveau, et se mit à l'œuvre avec une parfaite urbanité.

(*La suite à demain.*)

Lilles. — Pas de courtage.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 128; décembre, 126; 4 premiers 1847, 125 à »»»; mois du milieu, 124.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

Bourse du 1er décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	81 60	81 85	81 60	81 85
— — fin courant	81 70	81 95	81 65	81 95
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 75	117 80	117 75	117 80
— — fin courant	117 75	118 »»	117 75	118 »»

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»	»»» »»
4 0/0 J. »	»	105 60
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»
—— fin Ct	»	» »»
B. du Trés.	»	» »/»

Banq. de Fr. dr cours		»»»» »»
O. V. de Par.	»	1365 »»
C. hyp......	»	318 75
— Gouin....	»	1215 »»
— Gann....	»	»»»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.		
4 Can. 3 0/0	»»»»	»»
Act. d-J. »	»»»	»»
Ch. S. G. »	»»»»	»»
V. r. dr.	»»»	»»
— Ob. anc.	»» »	»»
— — nouv.	»»»»	»»
V. r. gauc.	»»»	»»
Paris à Se.	»	»»
— à Orléans	1225	»»
— à Rouen.	860	»»

(*Voir aux annonces*).

M. Léon Bertrand, directeur du *Journal des Chasseurs*, qui a popularisé le nom de Gérard, le *tueur de lions*, vient, à frais communs avec Devisme, l'armurier, de faire hommage à son digne confrère en saint Hubert, d'un couteau de chasse d'honneur destiné à remplacer les poignards un peu trop fragiles dont il s'est servi jusqu'à ce jour dans ses expéditions aventureuses contre les hôtes de l'Atlas. D'un goût à la fois élégant et sévère, ce couteau est digne en tous points du moderne Nemrod. La poignée est en corne de buffle. Sur la coquille est gravé un lion couché, entouré d'arabesques qui se marient avec celles du fourreau en acier bruni, dont la gravure, confiée à l'un de nos premiers artistes, a été on ne peut mieux exécutée. La lame est en acier pur et a été trempée *pour lion*, c'est-à-dire de manière à ne point faillir entre les vaillantes mains qui doivent en faire usage. Triangulaire, elle est évidée et à deux tranchants. Sur l'un des côtés se lisent ces mots : *Le Journal des Chasseurs à Jules Gérard*. Sur l'autre : *Devisme, à Paris*, 1846. Cette arme-modèle, qui fait doublement honneur et à l'habile armurier qui l'a fabriquée et à celui auquel on en fait hommage, est adressée par M. Léon Bertrand à son ami et parent, M. le lieutenant-général Bedeau, pour être remise par ses soins à l'intrépide Gérard.

TRAITEMENT ... par le docteur LABAS DE CHAZOULIÈRES, rue de Rambuteau, 122.

Spectacles du 2 décembre.

8 »/» OPÉRA. — Giselle, le Dieu et la Bayadère.
7 »/» FRANÇAIS. — Une Confidence, le Vieux Célibataire, les Précieuses.
7 »/» ODÉON. — L'Univers et la Maison.
7 3/4 OPÉRA-COMIQUE. — Jean de Paris, Fra Diavolo.
8 »/» ITALIENS. —
6 1/2 VAUDEVILLE. — Le Capitaine de voleurs, le Bonhomme Job.
6 »/» GYMNASE. — Des Demoiselles, Simplice, Clarisse, l'Article 213.
6 1/2 VARIÉTÉS. — La Baronne, Roch et Luc, Pierre Février, Paul.
6 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Lait, le Bonhomme, la Chambre, la Garde.
6 »/» PORTE-SAINT-MARTIN. — La Juive, les Tableaux, le Triomphe, Calypso.
6 »/» GAITÉ. — Rita l'Espagnole, la Forêt périlleuse, Toupinel.
6 »/» AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 1/2 COMTE. — Jeunes Lions, l'Artiste et le Soldat, Gentil-Hussard.
6 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux et poses plastiques de M. Keller.

ON FAIT QUEUE

Deux Partitions inédites de BEETHOWEN,

200 FR. DE MUSIQUE et 10 CONCERTS pour 24 FR. PAR AN.

POUR AVOIR LES PRIMES CONSIDÉRABLES DE MUSIQUE QUE L'ON DONNE GRATIS RUE NEUVE-SAINT-MARC, 6. — Deux drames lyriques et inédits de BEETHOWEN : RUINES D'ATHÈNES et le ROI ETIENNE. — trois ALBUMS DE CHANT et quatre de PIANO, tous inédits, par les meilleurs musiciens : ADAM, NIEDERMEYER, VERDI, DUPREZ, BOIELDIEU, CLAPISSON, PRUDENT, H. HERZ, H. HOSELLEN, LECARPENTIER, BURGMULLER, F. DAVID, DOEHLER, etc. Voilà ce que reçoit de suite et à la fois toute personne qui s'abonne d'ici au 30 de ce mois à

LA FRANCE MUSICALE, le plus grand et le plus complet des journaux de Musique.

On reçoit, en outre, 104 MORCEAUX DANS L'ANNÉE, et on a droit à DEUX PLACES POUR DIX CONCERTS. Il y a deux Concerts en novembre, quatre en décembre, etc. En échange des Concerts, on donne la GRAMMAIRE MUSICALE, 1 vol. par MARTIN D'ANGERS, à la province. On s'abonne rue Neuve-Saint-Marc, 6. — Un an, 24 fr.; la province, 28 fr. — En envoyant un bon franco, on reçoit de suite, franco, les primes annoncées, et le Journal gratis pendant un an.

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

AGRANDISSEMENTS DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

GALERIES POISSONNIÈRE.

L'ouverture d'un grand Salon de Soieries et de Châles, d'une Galerie spéciale de Confection et d'un Magasin de Toiles et de Literie, a eu lieu le 16 novembre.

Les NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complète le bel ensemble de ces GALERIES, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des ACHATS CONSIDÉRABLES, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS, une GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES, telles que : GRAND CHOIX DE CHALES LONGS, depuis 65 fr. — Idem, CARRÉS LAINE, depuis 29 fr. — PARTIE D'ÉCHARPES NORWÉGIENNES à 3 fr. 90 c. — VISITES NOIRES et de COULEUR, SATINS A LA REINE et ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE à 18 fr. — Idem, en VELOURS TOUT SOIE, 59 fr. — SATINS A LA REINE et ALCYONE pour robes, GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ, 5 fr. 90 c.; PÉKINS RICHES, GRANDE LARGEUR, 4 fr. 90 c. — Idem, LARGEUR ORDINAIRE, 3 fr. 40 c. — ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ, 2 fr. 90 c. — LEVANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE, 2 fr. 45 c. — VELOURS TOUT SOIE, 14 fr. 80 c. — FLANELLES-TARTANS PURE LAINE, 2 fr. 45 c. — FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES, 2 fr. 95 c. — SATINS-LAINE, première qualité, 2 fr. 70 c. — FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE, 40 c. — MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD, à 4 fr. 45 c. — TOILES : BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE. — DAMAS LAINE pour MEUBLES, 1 fr. 10 c. Grands FOULARDS DES INDES, à 1 fr. 95 c. — Etc., etc.

RUE DE RIVOLI, 46, à l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE REGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS,

14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 19, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 44 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siége social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ, RUE DE LA BOULE ROUGE, 7.

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.

COMPAGNIE DES CABRIOLETS, COUPÉS ET VOITURES SOUS REMISES.

Capital : 1,000,000 de francs; Raison sociale : SALMON et Ce. — 300 VOITURES DIVISÉES EN 6 GRANDES SUCCURSALES ET 80 STATIONS.

LA SOCIÉTÉ EST DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE. — LE PREMIER SERVICE COMMENCERA DANS LE COURANT DU MOIS.

La Compagnie, en se formant, a eu pour objet principal d'apporter de nombreuses améliorations dans l'industrie des voitures, et d'entrer résolûment dans une voie de progrès. — Au nombre de ses premières améliorations, se trouve la suppression complète des cabriolets à deux roues, dont le temps a fait justice, à cause des nombreuses incommodités qu'ils renferment. Ces lourds véhicules seront remplacés par un nouveau cabriolet à 4 roues, dit CABRIOLET-FINANCE, CONSTRUIT EXCLUSIVEMENT POUR ELLE; ces voitures seront très basses et sans marche-pied. — 100 petites voitures dites COUPÉS-CHAISES seront aussi sous remises, et se loueront à 1 FR. 50 LA COURSE. — Il était impossible de construire des voitures plus commodes et plus gracieuses, tout en leur conservant les conditions de légèreté et de solidité. — Un grand service de voitures sera affecté aux ABONNEMENTS, BALS, SPECTACLES et PROMENADES. L'administration se chargera de la livrée de ses cochers, afin que leur tenue soit en rapport avec la voiture. Un livret sera déposé dans chaque voiture, et à la disposition des personnes qui auraient des plaintes à adresser à l'administration sur le service de ses cochers.

LE PRIX DES ABONNEMENTS SERA RÉDUIT NOTABLEMENT.

Les actionnaires sont prévenus qu'ils doivent se faire inscrire dans le courant de ce mois pour le remboursement de leurs actions en jetons.

ON REÇOIT DÈS A PRESENT LES ABONNEMENTS, RUE RICHER, 6 BIS.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2,

PRÉCIS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

Par MATH. BRIANCOURT.

Prix : 30 c.; par la poste, 35 c.

Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

ORGANISATION UNITAIRE DES ASSURANCES,

Par B. BOUDON.

Brochure in-8o. Paris, 1840. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE,

PAR CH. HAREL.

Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

LE SIROP PECTORAL AROMATIQUE (de LICHEN) DE GARDET

Connu avantageusement depuis plus de 30 ans pour son efficacité dans les affections de poitrine : RHUMES, CATARRHES, AIGUS ou CHRONIQUES, ASTHMES, PHTHISIES, etc., etc., recommandé par les plus célèbres médecins de Paris et de la province, se trouve à la pharmacie de la rue de la Tixeranderie, 13, près l'Hôtel-de-Ville, se délivre sur ordonnance de médecin. Prix : la bouteille : 4 fr. 50 c.; la demie, 2 fr. 25. DEPOT dans chaque ville de France et de l'étranger.

LES CIGARETTES PARISS par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les irritations des Bronches et Poumons, l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Nevralgies, Maux de Dents et d'Oreilles; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat; 2, 4 et 10 fr. la boite. Chez PARISS, phar. anglaise, 26, place Vendôme, près le coin de la r. Nve-des-P.-Champs, et chez les principaux pharmaciens des Depts.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

COLONISATION DE MADAGASCAR PAR D. LAVERDANT

1 vol. gr. in-8o avec carte. Prix : 5 fr. Par la poste, 5 f. 75

WM ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES, posées sans crochets ni ligatures. — Râteliers complets livrés en 24 heures. — 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.)

EXPOSITION DU PALAIS DE L'INDUSTRIE 1844 — EXPOSITION DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE 1845

M. PAUL SIMON, dentiste, membre de l'Académie de l'industrie, 42, boulevard du Temple, expose tous les jours au Bazar Bonne-Nouvelle et au Jardin Turc ses râteliers qui ont obtenu de si éclatants résultats aux expositions du palais de l'Industrie et de l'Orangerie des Tuileries. Avec ses nouvelles pièces, *on peut broyer les aliments les plus rebelles à la mastication*, sans qu'elles fassent éprouver aucune souffrance. Ajoutons qu'il est inutile d'extraire les racines, et qu'on peut conserver les dents chancelantes, le fini du travail est d'une si grande perfection, qu'on ne saurait reconnaître aucune trace des dents artificielles.

LAMPES dites CARCEL, NEO-CARCEL et MODÉRATEUR à 10 fr. et au dessus, garanties. Appareils pour salles à manger et billards. TRUC, fabricant, rue Saintonge, 9. Echanges, nettoyages et réparations.

Imprimerie Lango-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

madiire, qui prend pour l'une de ses épigraphes ces mots: *La vie à bon marché.*

Certes, nous sommes aussi persuadés que qui que ce soit de la nécessité de modifier les tarifs exagérés de nos douanes, et même nous sommes convaincus que, dans un temps donné, les barrières de douanes qui séparent les nations disparaîtront entièrement; mais nous sommes loin de nous trouver d'accord avec les libre-échangistes sur les merveilleux effets à produire instantanément de l'abolition des douanes dans les circonstances actuelles.

S'il en faut croire les économistes, il suffirait de modifier les tarifs, de les réduire à presque rien pour donner la vie à bon marché. Examinons si ce n'est pas là une illusion.

« Les produits étrangers feront plus aisément concurrence à nos propres produits, lorsque les tarifs seront modifiés, et par suite le prix de chacun d'eux diminuera. »

Oui, cela est évident; mais est-ce là tout? Suivant une autre épigraphe du journal le *Libre-Échange*, « les produits s'achètent avec des produits. » Or, pour produire, il faut être en état de soutenir la concurrence des producteurs étrangers; car si nous ne produisions rien, il serait parfaitement inutile que les étrangers nous apportassent leurs denrées, puisque nous n'aurions rien à leur donner en échange.

Il faut donc immédiatement distinguer les produits en trois classes: ceux pour lesquels il ne sera fait aucune concurrence extérieure, ceux qui auront à la subir et seront en état de la supporter, et ceux pour lesquels nous sommes dans des conditions tellement inférieures, que la concurrence n'est pas possible.

L'abaissement des tarifs ne changera rien à la situation de la première classe, et il aura à l'égard de la troisième l'avantage de nous débarrasser de quelques industries factices qui ne vivent que des sacrifices imposés au public.

Mais ces deux classes de production sont-elles les plus nombreuses, les plus importantes? sommes-nous en Europe dans des conditions tellement spéciales que les autres régions ne donnent pas des produits semblables aux nôtres pour la plupart?

Cette simple observation suffit pour démontrer que nos industries doivent en général être placées dans la seconde classe, dans celle qui sera exposée à la concurrence, et qui devra la soutenir à tout prix.

Or, comment soutient-on la concurrence? en diminuant le prix de revient de la denrée, et les charges qui pèsent sur elle. Des impôts plus lourds, des voies de communication moins faciles, des machines moins bien faites, des institutions de crédit moins puissantes et tout-à-fait nulles, voilà des conditions d'infériorité qu'il faut d'abord anéantir pour se placer au niveau des concurrents; mais de toutes les causes d'inégalité dans le prix de revient, la plus importante est le salaire, et le salaire est aussi une chose réductible, et par conséquent la concurrence doit avoir pour résultat d'abaisser le salaire.

Si donc, d'un côté, vous obtenez des produits un peu moindres, et si de l'autre vous abaissez le salaire, aurez-vous atteint votre but: la vie à bon marché?

à la diminution du salaire? et dès lors cette épigraphe: « la vie à bon marché » ne serait-elle pas une illusion que l'on exploite beaucoup trop?

— Non, répondent nos adversaires, car si le prix des produits est moindre, si le salaire est moindre aussi, l'ouvrier ne pâtira pas, puisque pour une moindre somme, il pourra acheter ce qu'auparavant il achetait plus cher. Au surplus, ce n'est pas la concurrence étrangère qui fera baisser ou hausser le prix du salaire; ceux-ci se règlent d'après une loi indépendante de cette concurrence, ils se règlent par la concurrence entre eux, par l'offre et la demande des bras; s'il y plus de bras offerts, le salaire hausse; s'il y en beaucoup, le salaire baisse.

— Eh bien alors, où est donc l'avantage pour le salarié dans un abaissement de tarif, puisque, — si la concurrence étrangère abaisse le prix des produits, elle abaisse aussi son salaire; — si, au contraire, c'est la concurrence intérieure des travailleurs qui lui inspire une diminution de salaire, la diminution du prix des produits ne lui profitera pas.

Et nous disons que la concurrence extérieure aura pour effet de diminuer les salaires directement, en forçant les maîtres, les entrepreneurs d'industrie à réduire autant qu'il sera en eux, sur le salaire de leurs ouvriers et, indirectement, en jetant à bas un certain nombre d'industries, en amenant la création de fabriques où le travail sera plus rude, plus continu, en donnant naissance à de plus vastes monopoles, en exagérant en un mot l'industrialisme par tous ses mauvais côtés.

Ce sont là des points de vue que nous voudrions voir discuter par les libre-échangistes; mais ils l'évitent volontiers, en jetant au public ces mots pompeux: *La vie à bon marché*; ils ne s'attachent pas assez à prouver que cette vie à bon marché sera pour tout le monde; c'est là leur côté faible. Nous serions bien aises de les voir chercher sérieusement à éclaircir la difficulté. S'ils veulent rendre leur cause populaire, il ne doit pas leur suffire d'affirmer, mais il faut prouver que l'abolition des douanes, à elle toute seule, fera la vie à meilleur marché pour tout le monde, — pour tout le monde, disons nous, — non-seulement pour les rentiers, les employés, les propriétaires, les capitalistes, mais aussi pour les prolétaires.

Ce qu'il faut demander.

La Presse radicale a adressé, à propos de l'affaire de Cracovie, un manifeste à la démocratie européenne. C'est un appel immédiat à l'insurrection rédigé dans un style quasi-biblique, et où l'on reconnaît la plume du célèbre auteur des *Paroles d'un croyant*, — qui est effectivement l'un des signataires de ce manifeste.

Nous ne nous étonnons nullement du caractère de cette pièce. Elle est dans la ligne des idées et des vieilles convictions révolutionnaires de ceux qui viennent de la lancer. Mais nous croyons que si la démocratie européenne doit s'attacher plus vivement que jamais aux sentiments de liberté, aux principes d'indépendance dont l'audacieux mépris excite aujourd'hui l'indignation publique, la dé-

contre lui, dans tous les partis politiques, des réactions considérables.

Quelle est la conséquence immédiate de cet acte, que doive désirer et que puisse espérer la démocratie européenne, c'est-à-dire la masse des partisans sincères du progrès de la liberté dans le monde? — Nous n'hésitons pas à le dire: ce que la démocratie doit désirer, ce qu'elle doit demander, ce qu'elle peut espérer, c'est la déclaration, par la France, de la rupture des traités de 1815.

Eh bien! le meilleur moyen d'empêcher le gouvernement de faire cette déclaration, le meilleur moyen de l'arrêter dans les velléités qu'il pourrait avoir de faire enfin un acte de courage plein de promesses et d'avenir, ce serait tout justement de l'effrayer sur les conséquences de cet acte, de lui faire craindre d'ouvrir, en agissant ainsi, le cratère d'un volcan. A cela, les radicaux nous diront peut-être, qu'ils seraient très fâchés que le gouvernement actuel eût l'honneur d'un acte qui lui donnerait une grande position, une grande autorité morale, une grande popularité en France et en Europe, et que si leur manifestation révolutionnaire pouvait lui donner les craintes dont nous parlons, ils en seraient fort aises.

Pour nous, nous ne partageons point de pareils sentiments. Si le gouvernement français entrait avec quelque résolution dans la voie que nous lui signalons, la situation et la politique de ce gouvernement seraient changées, nous serions heureux de lui rendre hommage, et nous marcherions avec confiance vers l'avenir. Malheureusement, les hésitations et les lenteurs qu'apporte ce gouvernement à se prononcer, nous font craindre qu'ici encore, comme en tant d'autres occasions, le cœur lui défaille....

Croirait-on que la ville de France qui a été le plus éprouvée par les souffrances de la classe laborieuse, celle dont les rues ont retenti de ce cri: *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*, croirait-on que la ville de Lyon ne possède pas encore une crèche? C'est ce que nous apprend l'AVENIR, *journal du progrès social*, dont nous avons annoncé dernièrement la fondation.

Par ses articles d'économie sociale, par ses études sur les intérêts généraux de l'industrie en France, et sur les besoins particuliers de l'industrie lyonnaise, l'*Avenir* s'efforce de se tenir à la hauteur de sa devise: *Émancipation des peuples par l'organisation du travail.*

Aujourd'hui il fait un appel au sentiment de charité sociale; il s'adresse à l'administration municipale et demande la création d'une *commission générale des crèches*, chargée de recueillir et même de provoquer des dons de toute nature.

« Une première crèche, dit ce journal, est près de s'ouvrir dans le quartier de l'ouest, grâce au zèle de quelques citoyens généreux. Hâtons-nous, pour suivre ce bon exemple, de généraliser l'établissement des crèches d'après un plan d'ensemble, à l'étude duquel la science et la charité auront à l'envi donné leur concours. »

C'est qu'en effet, sans un plan d'ensemble, il arrivera à Lyon, pour les crèches, ce qui est arrivé à Paris pour les salles d'asile. Les quartiers riches se cotiseront et établiront des crèches qui resteront vides

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 3 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWIT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XIX.

Miss Pecksniff fait l'amour, Mme Jonas fait rage, Mme Gamp fait le thé, et M. Chuffey fait des siennes. (Suite.)

La présidence d'une table à thé, indépendamment du petit privilège d'être dans le voisinage des gâteaux, de s'administrer deux tasses pour une, et cela dans le moment de crise, avant de verser la seconde eau chaude, et quand le thé est dans toute sa force, offre l'avantage d'embrasser le cercle d'un coup d'œil. Mme Gamp s'en prévalut le coude sur la table, la soucoupe placée sur la paume de sa main étendue; elle s'arrêtait entre deux gorgées pour saluer la compagnie d'un gracieux sourire, d'un clignement d'œil, d'un petit mouvement de tête et autres marques d'attention, et sa physionomie, empreinte d'une agrillarde vivacité, faisait involontairement songer à la bénigne influence des liqueurs spiritueuses.

Sans Mme Gamp, la réunion eût été morne. Miss Pecksniff ne parlait qu'à son Auguste et en chuchotant; Auguste ne parlait à personne, soupirait pour tous, et se régalait parfois d'un violent et sonore coup sur le front qui faisait tressaillir la pauvre Mme Todgers; fort nerveuse, elle tressautait sur sa chaise, en laissant échapper une exclamation et le reste du temps tricotait en silence. La pauvre Mercy tenait entre ses mains les doigts effilés de la joyeuse Ruth, écoutait avec un évident plaisir tout ce que lui gazouillait à demi-voix la jeune fille, qu'elle baisait quelquefois sur la joue, et de temps à autre elle se détournait pour cacher quelques larmes. Tom observait avec émotion les changements qui s'étaient opérés en elle; dans sa joie de voir Ruth s'y prendre si bien pour la consoler, et en être si affectueusement accueillie, il n'avait pas le courage de donner le signal du départ, quoique depuis longtemps il en eût dit tout ce qu'il avait à dire.

Le vieux commis, retombé dans sa somnolence habituelle, s'était re-

plongé dans les rêveries qui montaient si rarement à la surface de ses stagnantes pensées. Le silencieux régal se trouvant en rapport avec la tendance de ses lugubres imaginations, quelque errant souvenir du dernier banquet dont il avait été témoin lui suggéra une question étrange. Il regarda tout à coup autour de lui et dit:

— Qui donc est mort là-haut?

— Personne, répliqua Mercy. Qu'y a-t-il? nous sommes tous là.

— Tous là! se récria le vieillard; tous là! où est-il alors? — où est mon vieux maître, M. Chuzzlewit, qui avait un fils unique? — où est-il?

— Chut! chut! dit Mercy, lui parlant avec tendresse. C'est passé, passé depuis longtemps: rappelez-vous!...

— Me rappeler! repartit le vieillard avec un cri d'angoisse. Comme si j'oubliais! comme si jamais je pouvais oublier!

Il mit un moment la main sur son visage; puis, parcourant l'assemblée d'un œil hagard, répéta, juste comme auparavant:

— Qui donc est mort là-haut?

— Personne! dit encore Mercy.

D'abord il jeta sur elle un regard de colère, comme sur une étrangère qui l'aurait voulu tromper; mais voyant poindre des traits qui lui étaient familiers, et la reconnaissant enfin, il secoua la tête avec une douloureuse compassion.

— Vous ne le savez pas! ils ne vous l'ont pas dit, à vous. Non, non, pauvre petite! Ils ne voudront pas vous le dire! Qui sont tous ceux-là?... Pourquoi feraient-ils fête, s'il n'y avait pas de mort? — Odieuse fête! — Allez voir qui!

Elle fit signe de ne pas lui répondre: nul n'était tenté de le faire, et elle demeura muette. Il se tut aussi pendant quelques secondes, puis répéta sa question. — Qui est mort? — avec une terrifiante, une ardente insistance.

— Il y a quelqu'un mort ou mourant. Je veux savoir qui! — Allez y voir! — Allez! Où est Jonas?

— En voyage, répliqua t-elle.

Le vieillard la regarda d'un air de doute, se leva, traversa la chambre, monta l'escalier, marmottant toujours: « Odieuse fête! » On entendit au-dessus ses pas lourds, incertains, se diriger vers le fond de la chambre où se trouvait le lit (celui dans lequel le vieil Antoine était mort); puis, ils l'entendirent redescendre. L'égarement de ses idées n'allait pas jusqu'à lui faire voir dans la pièce déserte ce qui n'y était point, car il revint plus calme après s'être contenté.

— Ils ne vous le diront pas, murmura-t-il à Mercy, de sa voix chevrotante, en se rasseyant et lui caressant les cheveux. Ils ne le diraient pas non plus; mais je les guetterai, je les épierai. Ils ne vous toucheront pas, n'ayez peur! Quand vous demeurerez assise à veiller, je reste et je veille aussi, moi! — Oui, oui, souffla-t-il, tenant entre ses mains sa vieille [illegible] ridée. Bien des nuits! bien des nuits!...

et j'étais tout prêt!

Il parlait en tremblotant, avec des lacunes, des pauses, faute d'haleine, et marmottait de si près à l'oreille de Mercy, que les assistants ne saisissaient que quelques paroles incohérentes. Mais c'était plus qu'il n'en fallait pour les alarmer. Ils se levèrent et entourèrent le vieillard, laissant à Mme Gamp, dont le sangfroid de praticien ne se démentait jamais, le loisir de concentrer ses facultés actives sur les gâteaux, le thé, le pain, le beurre. Elle y alla de si bon cœur que lorsqu'elle trouva jour à s'interposer, c'est à dire lorsqu'il n'y eut plus rien à manger ou à boire, elle le fit avec un visage tout de flammes.

— Eh bien! eh bien! *Bredi breda!* s'écria Mme Gamp. Chantez-vous sur cette note! Il vous faudrait une bonne potée d'eau froide pour vous remettre au pas, et elle ne vous manquerait pas longtemps si vous aviez à faire à Betzy Prig, je vous le garantis, M. Chiple: il n'y a rien de tel qu'un bon *vessicatoire* pour vous tirer toutes ces folles de la cervelle. Et s'il y a quelqu'un qui vous veille du bien, qu'il vous en campe un sur le crâne, et un autre bon *sinapise* sur le dos! Qui est mort? demandez-moi un peu! Il n'y aurait pas grande perte si c'était vous, que je pense!

— Le voilà tranquille à présent, Mme Gamp, dit Mercy. Ne le troublez pas.

— Tarabustez-moi un peu ce vieux *vectime*, Mme Chuzzlewit, répliqua la zélée matrone. Il jasserait la patience d'un saint; vous le dorlotez trop, que je vous dis, vous le laissez trop faire à sa guise. Un tracassier, une vieille carcasse!

Fidèle au principe qu'elle venait de poser, prompte à tarabuster la vieille victime, Mme Gamp saisit au collet l'infortuné Chuffey, et le régala d'une douzaine de robustes secousses en arrière et en avant de sa chaise, exercice considéré par l'école de Betzy Prig, comme provoquant au repos, et très favorable au système nerveux. Son effet, cette fois, fut d'étourdir le patient, de le frapper de vertige et de le rendre incapable d'articuler un mot, ce que Mme Gamp regardait comme le triomphe de son art.

— Là! dit-elle, lâchant la cravate du vieillard, dont la face était devenue violette; grâce au procédé *scientique*, maintenant vous serez tranquille, peut-être! Et avisez-vous de tomber en faiblesse! Nous vous aurons bientôt fait revenir, je vous le promets. Il n'y a rien de tel que de leur mordre ferme le pouce ou de leur tortiller les doigts à l'envers, poursuivit Mme Gamp souriant, ravie du plaisir et de l'instruction dont elle gratifiait l'assistance; et ils se redressent comme des petits bonhommes de sureau, Dieu vous bénisse!

L'excellente femme ayant été spécialement chargée, par Jonas, du soin de Chuffey dans l'occasion précédente, nul, ni Mercy, ni personne n'osa protester contre un mode de traitement, que la plupart des regardants, et en particulier, Tom Pinch et sa sœur, paraissaient goûter peu. Telle est l'audacieuse témérité de l'ignorance, qu'elle ose pré-

(1) Voir les numéros du 4 juin au 2 décembre.

...leraient les ouvriers dont il s'agit d'opérer le déplacement et mettraient à leur disposition des convois spéciaux pour les transporter le matin à Londres et les en ramener le soir. Le prix du transport serait ajouté au loyer dû par chaque ouvrier.

M. Edgar Quinet nous adresse la lettre suivante :

Monsieur,

Permettez-moi d'exposer, en peu de mots, la situation de M. Damas-Hinard dans la question de la suppléance de mon cours au Collége de France. Je suis heureux de lui rendre la justice loyale qui lui est due. En présentant un programme en mon propre nom, je n'ai pas cru qu'il me fût possible de proposer un suppléant. Le ministre a pris l'initiative de cette mesure. J'ai déclaré, de mon côté, que, si j'avais eu un choix à faire, j'aurais désigné et choisi M. Damas-Hinard. Mon estime pour sa personne, ma considération pour ses travaux littéraires eussent parfaitement motivé ce choix de ma part. La certitude où devait être M. Damas-Hinard que je n'opposais aucune objection à sa personne, et qu'il a, en ce qui le touche, mon assentiment particulier, l'a décidé à accepter la suppléance. Il n'est jamais entré dans mon esprit qu'il veuille être un instrument *du bon plaisir*.

Recevez, etc. E. QUINET.

Paris, 1er décembre 1846.

On nous adresse la lettre suivante que nous croyons devoir publier à cause de l'énormité des abus qu'elle signale et dont le bruit était déjà venu à nos oreilles.

Monsieur le Rédacteur,

Voilà plus de cinq mois que les examens pour l'école de Saint-Cyr sont terminés, et le jury qui doit classer les jeunes gens par ordre de mérite vient seulement de songer à se réunir, tandis que depuis un mois ont paru les listes d'admission pour toutes les autres écoles spéciales. Appeler l'attention de la presse sur une question aussi grave me paraît de l'intérêt de tous; aussi ai-je espéré que votre estimable journal élèverait la voix non seulement contre le système absurde suivi cette année, mais contre les abus auxquels il donne lieu. Nous n'osons pas dire que les jeunes gens seront classés par ordre de mérite. Tout, dans cette affaire, nomination des examinateurs, mode d'examen, application de ce mode, tout porte un cachet inouï de népotisme, d'absurdité, d'injustice et de scandale. Les deux examinateurs civils sont, l'un répétiteur des enfants de M. Guizot, l'autre répétiteur du neveu de M. le chancelier Pasquier (*National* de juillet). Ils ne sont connus ni l'un ni l'autre par aucun travail scientifique; ils ne se recommandent absolument que par la reconnaissance que peuvent avoir pour eux deux familles illustres. Nous voulons bien croire qu'ils sont indépendants, mais ne suffit-il pas qu'un soupçon soit possible pour que les candidats et leurs familles aient le droit de récuser des juges qui semblent tout à la dévotion de si hauts et si puissants protecteurs? Quant au mode d'examen, nous reculons devant l'énumération de tous les abus monstrueux qu'il entraîne et qu'il a nécessairement enfantés. Saint-Cyr, et nous sommes certains que ces juges d'un nouveau genre reculeraient épouvantés devant toutes les dépositions et révélations qui leur seraient faites. Nous ne pouvons qu'engager les parties lésées à livrer à la publicité tout ce qui pourrait éclairer l'opinion, et stigmatiser le mode tout neuf et tout ministériel adopté pour faire entrer à l'école de Saint-Cyr, non les plus dignes, mais les plus haut placés.

L'Agriculture, l'Industrie et le Paupérisme

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — Le département de la Vendée est essentiellement agricole, son industrie offre peu d'importance; aussi n'y trouve-t-on point la misère hideuse des pays de fabrique. Pour l'observateur superficiel, il paraît même prospère; mais celui qui examine sérieusement trouve beaucoup de gêne et de malaise.

Ce département se divise naturellement en quatre parties bien distinctes: le *bocage*, la *plaine*, le *marais* et les *îles*. La culture se faisait autrefois par grandes fermes, appelées *métairies* dans la plaine et le bocage, *cabanes* dans le marais, et par petites fermes nommées *borderies*.

La plus grande partie des fermes de la plaine se sont vendues en détail; cette opération, tentée dans le marais et le bocage, y a moins bien réussi. Celles qui restent sont en général affermées partie en blé, partie en argent; quelques-unes sont exploitées à demi-fruits. Dans le marais méridional, plusieurs *cabanes* sont cultivées par un colon, auquel le propriétaire ou le fermier fournit le logement, les bestiaux, les semences et instruments aratoires, et accorde la sixième partie de la récolte. Ce colon s'appelle *sixtain*.

Les prix de ferme ont presque doublé depuis trente ans. Si l'agriculture a fait quelques progrès, ce n'est certes pas dans cette proportion; seule, l'élévation du prix des bestiaux soutient les fermiers; si ce prix venait à baisser, un certain nombre d'entre eux seraient ruinés.

SYMPTÔMES DE TRANSFORMATION. — Tout se prépare pour une transformation radicale; l'état social actuel ne peut pas se maintenir longtemps.

Plusieurs familles se sont enrichies par l'acquisition de biens nationaux; un certain nombre de fermiers ont fait fortune dans leurs exploitations, et en sont même devenus propriétaires; ils font de leurs enfants des médecins, des avocats et des notaires, ou, s'ils les laissent dans la culture, ceux-ci ne mettent plus la main à la charrue; ils vivent bourgeoisement. Le fermier dont le père menait autrefois lui-même ses bœufs à la foire, emportant dans un bissac son dîner avec celui de ses domestiques, porte des bottes, va dîner à table d'hôte, prend sa demi-tasse et petit verre; sa femme porte robe de soie, gants et ombrelle; ses enfants vont au collége. Cette tendance à abandonner l'agriculture est générale; dans la classe inférieure, les plus intelligents parmi les garçons et les filles prennent un métier. Mais la plus grande ambition est de pouvoir faire *un petit commerce*. Les journaliers sont devenus très rares; la plupart possèdent quelque coin de terre qui leur prend une partie de leur temps. Le nombre des patentes va toujours croissant. La banqueroute, dont le charrue. Autrefois le paysan travaillait pour autrui; maintenant qu'il travaille pour lui, il se voit, lorsque la récolte manque, réduit à la misère.

MORCELLEMENT. — Le cultivateur qui a acheté une propriété à un prix exorbitant veut en tirer tout ce qu'elle peut rendre; aussi voit-on clore les prés qui étaient communs après la fauchaison de la première herbe, les champs propres à faire des luzernières ou autres prairies artificielles. Le parcours tend partout à disparaître; le pauvre qui, par ce moyen, élevait pendant une partie de l'année une vache ou un petit troupeau de moutons, se voit privé de cette ressource. Par suite, les clôtures sont très impopulaires, et lorsqu'il s'en fait de nouvelles, elles sont souvent détruites. Rarement on découvre les auteurs de ces délits, qui ont pour eux la sympathie de la population pauvre. Les comices agricoles recommandent la suppression de la vaine pâture, comme s'opposant aux améliorations agricoles, et cette suppression enlève les moyens d'existence d'une partie de la population.

La situation de quelques communes offre une certaine analogie avec ce qui se passe en Irlande: des spéculateurs afferment de grandes propriétés et les sous-louent par parcelles avec d'énormes bénéfices. En voici un exemple: un domaine était affermé depuis longues années, moyennant 7000 fr. par an; le fermier le sous-louait par parcelles et en retirait 14000. Un nouvel entrepreneur a affermé cette même propriété à 14000 fr.; en la détaillant il en fait sortir 28000 fr.

Les cultivateurs avaient de la peine à payer le premier fermier; le fermier actuel en a ruiné plusieurs chaque année. Il y a des résiliations de baux, des saisies de récoltes, des obligations notariées. Lorsque l'année est mauvaise, et que le fermier n'a rien, il abandonne quelquefois la récolte prête à cueillir pour se décharger du prix de ferme. On dit que ce nouveau fermier a acquis ostensiblement la propriété de plus de soixante maisons d'habitation dans sa commune, et qu'il en possède en outre un grand nombre dont les vendeurs demeurent en apparence les propriétaires.

La Vendée présente cette anomalie que la partie de son territoire qui est la plus fertile est celle précisément où il y a le plus de gêne et de malaise.

BIENS COMMUNAUX. — Les habitants pauvres ont quelquefois protesté par des délits contre le mode de jouissance adopté pour les biens communaux. On a fauché les récoltes, coupé les vignes et les arbres, blessé les bestiaux dans les pâturages. Le mode de jouissance se discute encore à l'heure qu'il est; fasse le ciel qu'il n'entraîne pas les mêmes désordres!

PÊCHE. — Les règlements qui régissent la pêche sont d'une sévérité draconienne; l'administration elle-même commence à reconnaître qu'ils sont inexécutables, et tout porte à croire qu'ils seront prochainement modifiés. Le préfet de notre département a déjà donné des preuves de sa sollicitude pour la population rurale, et il est à croire qu'il ne maintiendra pas un état de choses qui entraîne une lutte perpétuelle entre l'administration et les pêcheurs. Ces derniers sont presque tous forcément en contravention; le cahier des charges n'autorise dans chaque cantonnement que neuf sous-fermiers, et il y en a plus de cent. Parmi

---

conviser quelque abstraction, l'humanité, la tendresse, par exemple, ou autres idéalités vides de sens, au détriment des usages antiques, des précédents les plus vénérables, et cela, à la face même de l'autorité, qui, les ayant fondés et institués, en est le juge le meilleur et le plus impartial.

— Ah! M. Pinch, dit miss Pecksniff; tout cela vient de ce malheureux mariage. Si ma sœur n'avait pas été si pressée, et qu'elle ne se fût pas jetée dans les bras d'un misérable, elle n'aurait pas eu M. Chuffey dans sa maison.

— Chut! murmura Tom. Elle va vous entendre!

— Je serais bien fâchée qu'elle m'entendît, M. Pinch, reprit Charité, en élevant un peu plus la voix. Il n'est pas dans mon caractère d'ajouter aux peines de personne, encore moins à celles de ma propre sœur. Je connais les devoirs que m'imposent les liens du sang, M. Pinch, et j'espère l'avoir assez prouvé par toute ma conduite. Auguste, cher enfant, cherchez mon mouchoir de poche et apportez-le-moi.

Auguste obéit, et prit à part Mme Todgers, pour verser ses chagrins dans le sein d'une amie.

— Je vous réponds, M. Pinch, poursuivit Cherry, promenant son regard de son fiancé à sa sœur, que je ne saurais être trop reconnaissante des bénédictions dont je jouis et de celles qui m'attendent. Quelle différence d'Auguste, — ici, elle laissa percer un modeste embarras, — toute douceur, tendresse, dévouement, avec le détestable époux de ma sœur! Et quand je songe, monsieur Pinch, que nos positions pouvaient être l'inverse! que de grâces n'ai-je pas à rendre à Dieu! et combien ne dois-je pas être humble et satisfaite!

Satisfaite, cela se pouvait; humble, non. Même l'ingénu Tom Pinch lisait dans ce maintien, dans cette physionomie, d'envieuses et basses passions, si opposées à toute humilité, qu'il se détourna d'elle, et dit à Ruth qu'il était temps de partir.

— J'écrirai à votre mari, ajouta-t-il, s'adressant à Mercy, et lui expliquerai, comment je l'eusse fait si je l'avais trouvé, que je suis aussi innocent de la vexation qu'il a pu éprouver que l'est un facteur du contenu de la lettre qu'il apporte.

— Je vous remercie, dit madame Jonas. Peut-être en pourra-t-il résulter quelque bien.

Elle se sépara tendrement de Ruth, qui se disposait à sortir de la chambre avec son frère, lorsqu'une clef tourna dans la serrure de la porte d'en bas; un pas rapide se fit entendre dans le passage; Tom s'arrêta et regarda Mercy.

— C'est Jonas! dit-elle timidement.

— Il vaut peut-être mieux que je ne le rencontre pas sur l'escalier, dit Tom, serrant le bras de sa sœur sous le sien, et reculant d'un ou deux pas. Je l'attendrai un moment ici.

Il achevait ces mots quand la porte s'ouvrit: Jonas entra. Sa femme alla au devant de lui; mais il la repoussa de la main, et dit d'un ton bargneux:

— Je ne me doutais pas que vous eussiez soirée!

A dessein ou par hasard, il regarda miss Pecksniff, qui, prompte à ressentir l'injure, répliqua aussitôt:

— En effet, ce serait pitié de troubler vos épanchements domestiques! Elle ajouta, en se levant: Nous avons pris le thé ici, en votre absence, Monsieur; mais veuillez nous envoyer la carte acquittée, et nous paierons avec plaisir. — Auguste, mon cœur, partons s'il vous plaît. — Mme Todgers, nous vous remettrons chez vous, à moins que vous ne préfériez rester. Il serait vraiment dommage de troubler la joie qui signale la présence de Monsieur, surtout dans son intérieur!

— Charité! Charité! murmura sa sœur, d'une voix suppliante, comme si elle l'eût conjurée de pratiquer un peu mieux la vertu cardinale dont elle portait le nom.

— Mercy, ma chère, je vous suis fort obligée de vos avis, répondit haut miss Pecksniff, avec un suprême dédain; mais, grâce à Dieu, je ne suis pas son esclave, moi!

— Non, ni n'auriez voulu l'être si vous aviez pu! interrompit Jonas. Nous sommes au fait.

— Que dites-vous, Monsieur? s'écria miss Pecksniff d'un ton acide.

— Vous ne l'avez pas entendu? ma foi, tant pis, je ne le répéterai pas. Partez, ou restez, vous êtes libre; mais si vous nous favorisez de votre visite, tâchez d'être polie.

— Brute! s'écria miss Pecksniff, en passant majestueusement devant lui. Auguste! il n'est pas digne de votre colère! n'y prenez pas garde!

Auguste avait fait une timide et gauche démonstration du poing. Miss Pecksniff poussa un cri de terreur.

— Venez, enfant, venez! je vous l'ordonne!

Ce cri lui était arraché par l'intention que manifesta Auguste de revenir sur ses pas pour se colleter avec Jonas; mais, grâce aux vigoureux efforts de miss Pecksniff qui, d'un côté, tirait l'impétueux jeune homme, tandis que Mme Todgers le poussait de l'autre, tous trois culbutèrent hors de la chambre, à l'aigre musique des remontrances de miss Pecksniff.

Jonas n'avait encore aperçu ni Tom, ni sa sœur, qui se trouvaient presque derrière la porte au moment où il l'ouvrit. Assis en face de la fenêtre, de manière à leur tourner le dos, il avait tenu ses yeux obstinément fixés sur l'autre côté de la rue, durant son altercation avec miss Pecksniff, afin de l'exaspérer davantage par cette apparente insouciance. Sa femme balbutia enfin que Tom, désirant le voir, l'avait attendu; et Tom s'avança.

A sa vue, Jonas se leva d'un bond, et jurant à faire trembler les vitres, il le saisit à la gorge, comme pour l'étrangler; ce qu'il eût fait infailliblement si l'excès de la colère et de la surprise ne l'eussent paralysé: Tom en profita pour se dégager.

— Il n'y a nul motif à tant de virulence, Monsieur, reprit-il. Quoique ce que j'ai à vous dire ait trait à vos affaires, je ne les connais pas, ni ne désire les connaître.

La fureur empêchait Jonas de parler. Il tint la porte ouverte, et, frappant du pied, fit signe à Tom de sortir.

— Comme vous ne pouvez supposer, reprit Tom, que je sois ici pour me concilier vos bonnes grâces, ou pour mon plaisir, peu m'importe votre accueil ou votre congé. Écoutez seulement ce que j'ai à dire, si vous n'êtes pas fou. Je vous ai remis une lettre l'autre jour, quand vous étiez sur le point de partir pour l'étranger.

— Oui, et je vous en paierai un jour le port, drôle! en vous soldant un autre vieux compte. Oh! je vous le paierai!

— Paix! paix! dit Tom, vous dépensez en pure perte vos injures et vos menaces. Je désire vous faire comprendre, — plutôt pour me tenir à l'écart de vous et de ce qui vous touche, que par crainte du mal que vous pourriez me faire; — je désire vous faire comprendre que je suis complètement étranger au contenu de cette lettre, que je n'en connais pas un mot, que je ne savais même pas qu'elle vous fût destinée, lorsque je la reçus de...

— Mille tonnerres! s'écria Jonas, en brandissant sa chaise; je vous fais sauter la cervelle, si vous dites un mot de plus!

Tom persistait dans son intention; mais lorsqu'il ouvrit la bouche, Jonas, furieux, fondit sur lui. Dans la férocité et la rapidité de l'attaque, Tom, sans défense, entravé dans ses mouvements par l'effroi de sa sœur suspendue à son bras, eût été infailliblement blessé, si Mercy ne se fût jetée entre eux, lui criant de partir, de quitter la maison pour l'amour de Dieu! L'angoisse de la pauvre femme, la terreur de Ruth, l'impossibilité de se faire entendre, et l'impossibilité non moins grande de soutenir l'assaut de Mme Gamp, qui roula sur lui comme un lit de plume et le poussa en bas des escaliers par la seule pression de son poids inerte, triomphèrent de Tom. Il secoua la poussière de ses pieds sur le seuil, et sortit sans avoir proféré le nom de Nadgett.

Si ce mot eût passé ses lèvres, si Jonas, dans l'insolence de sa vile nature, n'eût jadis excité Tom jusqu'à lui faire commettre l'acte énergique dont il lui gardait une si profonde rancune, s'il eût appris alors de lui le nom de l'espion invisible attaché à ses pas, il eût pu s'épargner un crime; peut-être se fût-il détourné de la voie funeste où il était entré. Mais cette fatalité était son propre ouvrage; lui-même avait creusé la fosse: les ténèbres qui s'amassaient autour de lui n'étaient que l'ombre de son passé!

(*La suite à demain.*)

... dans un département voisin, a donné beaucoup de crédit à ces agents.

La prostitution, cette plaie hideuse de la civilisation, a pénétré dans les campagnes. Il y a des bourgs où des filles font à peu près publiquement commerce de leurs charmes. Les virus syphilitiques et psoriques commencent à vicier la robuste constitution des campagnards. Les rudes travaux auxquels ils se livrent, l'absence de propreté, le manque de soins médicaux donnent toujours à ces maladies beaucoup de gravité. *(La suite prochainement.)*

ALGÉRIE. — On lit dans l'*Echo d'Oran*, sous la date du 20 novembre 1846 :

« La colonne de Mostaganem est rentrée le 17 dans cette place avec le commandant de la subdivision : c'est un indice certain de la bonne situation de l'est. — On ne signale aucune complication nouvelle du côté de l'ouest. — Quelques tentes arrivent journellement du sud, où le voyage de Bou Maza n'a fait jusqu'à cette heure que peu de bruit.

» Au milieu de ces circonstances favorables, un triste événement est venu troubler la sécurité dont on jouissait depuis plusieurs mois sur la route d'Oran à Mascara. Un jeune sous-officier appartenant au corps du génie, qui s'était attardé à l'auberge du Tlélat, a disparu dans l'intervalle qui sépare ce point du poste des sapeurs employés sur la route, dans la forêt de Mouley-Ismaël. Très fréquemment il parcourait seul et de nuit cette distance de près de trois lieues ; on a retrouvé près du lac de la plaine du Tlélat la selle de la jument qu'il montait et la tête de cette bête, que le lion avait dévorée. C'est tout ce que des recherches actives ont fait connaître jusqu'à présent comme traces. De nombreuses arrestations ont eu lieu cependant; elles auraient été faites sur des renseignements donnés par un déserteur nouvellement arrivé de la Deïra par Tlemcen. Il avait quitté Abd-el-Kader au moment où il partait de Rasel-Aïn des Beni-Mithar, pour exécuter la dernière razzia sur les tribus du désert marocain. Là, l'émir aurait congédié un certain nombre de cavaliers dont les chevaux fatigués ne pouvaient le suivre, en leur donnant la mission de s'introduire dans les tribus dont ils sont originaires, pour y établir un système de brigandage sur nos routes. Une partie notable de ce contingent appartenait aux Garabas ; tous ont été arrêtés, ainsi que les chefs des tentes qui leur ont donné asile. »

On écrit de la frontière de Turquie, le 19 novembre, à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Les Turcs du pachalik de Bosnie se sont révoltés contre le visir. La révolte a éclaté dans la partie occidentale, dans la Krajina, et l'on assure qu'elle a trouvé des partisans dans toute la Bosnie, excepté dans les villes de Serapew et de Trasnik (résidence du visir). Un certain Rustemberg de Bikatsch est, dit-on, le chef des rebelles. Le visir est parti pour Banjaluka à la tête des troupes régulières et d'habitants de Trasnik et de Serajevo. »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Trois ordonnances royales du 28 novembre, publiées par le *Moniteur* d'aujourd'hui, admettent en franchise de droit, sous les conditions déterminées par la loi du 5 juillet 1836 :

1° Les graines de colza importées soit par terre, soit par mer, sous pavillon français, mais pourvu qu'elles soient converties en huile et à charge de réexportation ; le rendement en huile est fixé à 36 0/0 du poids mentionné dans chaque permis délivré par le service des douanes.

2° Les graines de garance destinées à être moulues en France pour la réexportation, et dont l'importation aura lieu, soit par les frontières de terre, soit par mer, sous pavillon français.

3° Le tartre brut destiné à être réexporté après avoir été converti en crème de tartre ou en acide tartrique, et dont l'importation aura également lieu soit par les frontières de terre, soit par mer, sous pavillon français.

— Par ordonnance du roi, ont été nommés à bourse entière, à partir du commencement de la présente année scolaire, les élèves de l'École normale supérieure dont les noms suivent :

MM. Caron, de la deuxième année de la section des sciences ; Lemon, de la deuxième année de la section des sciences ; Seguin, de la troisième année de la section des sciences ; Rispal, de la troisième année de la section des sciences ; Dallière, de la deuxième année de la section des lettres ; Beulé, de la deuxième année de la section des lettres ; Aubert, de la troisième année de la section des lettres ; Caulliod, de la troisième année de la section des lettres ; Rinn, de la troisième année de la section des lettres.

— L'administration des douanes vient de publier la circulaire suivante, relative à quelques facilités accordées pour la vérification des marchandises de transit. Ainsi, à l'avenir, lorsque des colis appartenant à plusieurs déclarations ou acquits à caution seront présentés *simultanément* par un expéditeur ou un consignataire, il suffira de procéder à leur visite dans la proportion rappelée au commencement de la présente, comme s'il ne s'agissait que d'une seule et même expédition.

Il est du reste bien entendu que si les vérifications par épreuves faisaient reconnaître des différences essentielles entre les marchandises présentées et l'énoncé de la déclaration ou de l'acquit à caution, il y aurait lieu de recourir à la vérification intégrale.

— Il va être fait au cimetière du Mont-Parnasse un essai destiné à chercher le moyen de remédier aux inhumations précipitées.

Une salle des morts y sera établie, et les corps y resteront exposés pendant vingt-six heures, avant leur inhumation définitive. Ces corps, ainsi exposés, seront soumis à des observations de la part d'une commission scientifique.

— On lit dans le *Charivari* : « La commission qui doit s'occuper de la reconstitution du Théâtre-Français est définitivement instituée. Les membres de cette commission sont MM. Vitet, Vivien, Vatout, Liadières, Scribe, Victor Hugo et Portalis ; ce dernier en qualité de président. »

— La situation critique de la colonie du Cap, attaquée par les Cafres, a engagé le cabinet britannique à nommer gouverneur-général et haut commissaire de la reine dans ces parages, sir Henri Pottinger, ... le ministre de la marine Canaris a clos le 12 novembre la session de la chambre. A Athènes M. Coletti, le chef du cabinet grec, est toujours malade. Il vient de confier à ses collègues les quatre portefeuilles qu'il s'était réservés. Le prince Albert de Prusse est en ce moment dans le nord de la Grèce.

LA QUEUE DU PROCÈS BEAUVALLON. — La justice, à ce qu'il paraît, est décidée à donner suite à l'instruction criminelle qui a été reprise, il y a quelques mois, au sujet de l'homicide commis en duel sur la personne de M. Dujarier. De nouveaux témoins ont été entendus depuis plusieurs jours par M. le juge d'instruction Legonidec.

Dans cette nouvelle instance, la prévention est qualifiée, en ce qui concerne un des principaux témoins du procès de Rouen, M. Decquevilly, *complicité d'assassinat*; pour l'inculpé principal, *subornation de témoins*. Les deux affaires sont jointes, et l'on assure que l'ordonnance de la chambre du conseil sera prochainement rendue.

(Gazette des Tribunaux.)

AUTEURS ET ÉDITEURS. — Les écrivains sont en veine de malheur auprès des tribunaux. Nous rapportions il y a quelques jours un jugement qui condamne M. Ponsard à compromettre gravement le succès de sa nouvelle tragédie ou à payer 50 000 fr. à Mlle Araldi. Aujourd'hui, la 4e chambre du tribunal civil a condamné M. Ch. Dumanoir et consorts, qui avaient vendu le manuscrit de leur *Clarisse Harlowe* à MM. Michel Lévy, pour être publiée en brochure, à laisser publier leur pièce dans le *Constitutionnel* ou sous telle autre forme, fragmentaire ou non, qu'il leur conviendra.

RECRUDESCENCE D'INFANTICIDES. — L'infanticide se multiplie comme l'adultère ; il n'est pas de jour que les journaux ne nous apportent le récit d'une vingtaine de faits du genre des suivants :

Un enfant dans la poche. — « Un nommé L..., ouvrier du quartier de la Porte-Saint-Denis, avait eu des relations avec une fille Jinesté, qui devint enceinte de ses œuvres. Celle-ci, dans les premiers temps de sa grossesse, entra comme domestique chez les époux N..., habitant une commune des environs de Paris. Depuis ce moment L... ne la revit plus, et n'eut pas d'autres rapports avec elle qu'une lettre qu'elle lui écrivit.

» Avant-hier L..., au moment où il se levait pour se rendre à son ouvrage, fut fort étonné de voir entrer son ancienne maîtresse; il s'aperçut au premier coup d'œil qu'elle était accouchée, et sa première question fut pour lui demander des nouvelles de l'enfant.

» Notre enfant? répondit la fille Jinesté avec un sangfroid des plus extraordinaires; il est dans ma poche. L... resta saisi; il crut, dans le premier moment, que son ancienne maîtresse avait perdu la raison; mais celle-ci, après sa réponse, avait lentement fouillé dans une large poche pratiquée à sa robe, et elle en retira le cadavre d'un enfant nouveau né enveloppé dans un linge. L... détourna d'abord la vue avec horreur, mais se remettant bientôt il s'écria : « Vous êtes une misérable, vous avez tué votre enfant, et vous allez me suivre chez le commissaire de police. »

» La fille Jinesté n'opposa aucune résistance; devant le commissaire elle avoua qu'elle était en effet accouchée d'un enfant mort, et qu'elle n'avait pas voulu lui rendre les derniers devoirs sans l'avoir présenté à son père.

» Le commissaire de police se transporta chez les époux N...; où la fille Jinesté avait été en service. Ceux-ci déclarèrent que la veille du jour où cette fille s'était rendue chez son ancien amant, ils l'avaient renvoyée de chez eux parce qu'ils trouvaient dans ses manières quelque chose de suspect. Cependant ils ne s'étaient jamais aperçus qu'elle fût enceinte, et quelques jours avant son départ elle avait éprouvé une indisposition qui ne l'empêcha pas de vaquer à ses travaux journaliers.

» La fille Jinesté avoua qu'elle avait effectivement dissimulé sa grossesse à ses maîtres, et qu'ayant été prise par les douleurs de l'enfantement, elle était accouchée d'un enfant mort, qu'elle avait serré et conservé dans sa commode; puis, quoique faible, elle était retournée après à sa besogne.

» Le cadavre de l'enfant, qui entrait déjà en décomposition, a été soumis à un médecin qui n'a reconnu sur lui aucune trace de violence; mais il a consigné dans son rapport que cet enfant était né viable, et qu'il avait dû périr parce qu'il n'avait pas reçu les soins nécessaires. La fille Jinesté a été remise à la disposition du procureur du roi et envoyée au dépôt de la préfecture. » *(Droit).*

Un enfant dans un conduit. — Un événement qui trouvera sans doute son dénouement aux prochaines assises a mis en mouvement, vendredi dernier, tout le quartier Saint-Christophe à Soissons. Parmi les versions diverses qui circulaient sur cette affaire, voici celle qui nous a paru la plus fidèle et la plus probable : Mme veuve Croizette, s'étant aperçue que le conduit des lieux d'aisances de sa maison était engorgé, fit venir un ouvrier pour dégager ce conduit, du reste fort étroit et formant un glacis. Quand on fut à l'œuvre, on découvrit que le passage était obstrué par un pot de nuit. En cherchant à rompre cet obstacle et à l'aide d'une poignée de paille enflammée jetée dans le conduit, on vit apparaître la jambe, puis le corps entier d'un enfant nouvellement né. On s'empressa d'avertir la justice, et en sa présence on a retiré des lieux un enfant du sexe féminin, né viable, et dont la mort pouvait remonter au plus à quatre ou cinq jours. Il y avait justement dans cette maison une jeune fille qui était indisposée depuis une semaine, et qui se plaignait d'inflammation dans le bas-ventre. Les voisins se rappelaient aussi avoir entendu la nuit, quatre jours auparavant, des cris semblables à ceux d'une femme en travail. Ces premières données guidèrent la justice, qui s'est à l'instant même transportée au domicile de la jeune fille, et s'est, avec le concours de deux médecins, livrée à une enquête minutieuse et sévère. Cette jeune personne, dont les parents sont des ouvriers honnêtes et estimés dans le quartier, s'est constamment défendue d'être l'auteur de l'infanticide dont on recherchait le coupable; mais, malgré ses dénégations et l'assurance imperturbable dont elle a fait preuve durant toute l'enquête, la justice a cru devoir s'assurer de sa personne, et le même jour, vers cinq heures du soir, elle a été conduite à la maison d'arrêt, au milieu d'une affluence considérable que cet événement avait attirée dans le quartier. *(L'Argus soissonnais.)*

TROUBLES A LA GUERCHE (Cher). — Au marché de Nérondes du 14 novembre, des difficultés s'étaient élevées entre un vendeur de blé et un ouvrier mineur; celui-ci s'était permis des paroles injurieuses, des menaces et même, dit-on, quelques voies de fait. Ainsi le marchand avait été violemment éloigné de ses gassots renversés. Un mandat d'arrêt avait été décerné par le magistrat instructeur de Saint-... le préfet de la Nièvre, et M. le préfet du Cher, accompagné de M. le conseiller de préfecture baron de Girardot, se rendirent sur le théâtre du mouvement, et dans la nuit même Bourguoin était repris et ramené avec tous ceux contre lesquels avaient été lancés des mandats.

Les craintes qu'on éprouvait que de nouveaux troubles n'eussent lieu ne se réalisèrent pas. *(Journal du Cher.)*

Allocutions d'un Socialiste,

Par Ch. PELLARIN, auteur de : *Fourier, sa Vie et sa Théorie.*

« Lorsque vous serez réunis deux ou trois en mon nom, je serai au milieu de vous, » a dit quelque part le fondateur du christianisme. Il n'est personne en effet qui, dans une réunion composée d'un grand nombre d'hommes animés d'une même pensée, n'ait éprouvé en soi comme un souffle divin qui augmente sa foi, accroît son enthousiasme ; personne qui ne se soit senti plus d'ardeur à la lutte, plus de persévérance et d'amour de ses semblables. Que dans ces circonstances un orateur prenne la parole, qu'il prononce un discours, ou qu'il chante une ode, pour peu qu'il ait côtoyé le sentiment qui anime les esprits, l'enthousiasme de l'auditoire fait le reste ; il remplace la sécheresse par l'émotion, la vulgarité par la poésie; l'orateur, le poète, salués par de triples salves d'applaudissements, croient avoir produit un chef-d'œuvre ; ils se trompent, le chef-d'œuvre n'était que dans l'exaltation des esprits de la foule, et les auditeurs sont tout étonnés quand ils relisent de sangfroid ce qu'ils ont sincèrement admiré la veille.

Mais parmi ces allocutions, s'il en est beaucoup qui ne méritent pas de survivre aux circonstances qui les ont inspirées, il en est d'autres que l'on regrette de voir impitoyablement vouées à l'oubli ; il en est qui, après avoir ému un auditoire, méritent d'aller porter ailleurs la même émotion. Telles sont celles que M. Ch. Pellarin vient de réunir en brochure. Prononcées à Paris dans des banquets de phalanstériens, elles ont mérité par la chaleur qu'on y rencontre, par l'énergie et la vérité des sentiments qu'elles expriment, de survivre à ces solennités. Les allocutions de M. Pellarin ont pour but d'émouvoir et de parler au cœur : tous les modes de propagande sont bons quand il s'agit de répandre la science du bonheur universel; et nous ne doutons pas qu'on ne fasse bon accueil à la nouvelle publication de notre ami.

Marchés.

HALLE DE PARIS, 1er décembre.— *Farines.* (Prix les 100 kil).— Arrivages, 2 9.6 q. 88 k. — Ventes, 2 632 q. 33 k. — Restant, 18 558 q. 00 k. — Cours moyen du jour, 51-68. — Cours-taxe de quinzaine, 50-87. — Ventes en disponibles: Gruaux, 00 q. 00 k. 00-00 à 00-00 — 1re marque, 72 q. 22 k.; 51-80 à 52-85. — 2e marque, 83 q. 21 k.; 49-05 à 50-90. — 3e marque, 3 q. 14 k.; 00-00 à 41-40. — 4e marque, 0 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Cuisson, 00 q. 00 k. — Relevé, 28 q. 26 k. — Ventes à livrer, 769 q. 30 k. 38-85 à 50 96. — Cuisson, 1 620 q. 20 k. 00-00 à 00-00. — Revente, 12 q. 00 k. 00-00 à 43-05

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

28 septembre 1846. — JARRY et Ce, société en commandite pour l'exploitation de la glo-marine, rue Lafayette, 9, seul gérant François-Eugène JARRY. Juge-comm., M. Odier; syndic prov., M. Duval-Vaucluse, rue Grange-aux-Belles, 35.

30 novembre 1846. — HUGOULIN, bijoutier, boulevart Saint-Martin, 19. Juge-comm., M. Léon Vallès ; syndic prov., M. Geoffroy, rue d'Argenteuil, 41.

BITTER, ancien ébéniste, rue Saint-Nicolas-Saint-Antoine, 21. Juge-comm., M. George jeune ; syndic prov., M. Pascal, rue Richer, 32.

MÉTRAL, arsonnier, à Montmartre, rue Royale, 15. Juge-comm., M. Halphen ; syndic prov., M. Lefrançois, rue Louvois, 8.

Erratum. — Parmi les déclarations de faillites insérées dans notre numéro du 28 novembre dernier, au lieu de BOUSQUET lisez BOUQUET, nom de l'un des faillis.

Bourse du 2 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 ..	82 ..	81 80	81 80
— — fin courant	82 15	82 15	81 80	81 80
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 90	118 ..	117 80	117 [illegible]
— — fin courant	118 20	118 20	117 60	117 65

4 1/2 J. 22 m. dr cours	110 25	Banq. de Fr. dr cours	3370	..
4 0/0 J. »	103 60	O. V. de Par.	1365	»
Emp. 1846. au Ct	» ..	C. Hyp......	312	75
—— fin Ct	» ..	— Gouin....	1205	..
B. du Trés.	» ..	— Ganu....	1125	..

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	82 55	81 90	.. ..	.. ..
5 p. 0/0......	d. 50	118 55	118 20	.. ..	.. ..

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	10 ..	30 ..	.. ..	.. ..
5 p. 0/0.....	10 ..	25 ..	.. ..	.. ..

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» ..	ROM..............	Der C.	100	..
Récép. Rotsch.	102 95	BELG. 5 0/0....	»	[illegible]	
ESP. Dette act.	» ..	— 4 1/2......	»	97	5 8
— — pass.	» ..	— do 1840....	»	[illegible]	3 4
— 3 p. 0/0.	37 1 2	— do 1842....	»	101	..
Dette intérieure	» ..	— Banque....	»	....	..
PORTUG. 5 0/0 1837	.. ..	— do Em. 1841.	»	....	..
HOLL. 2 1/2	.. ..	PIÉMONT........	»	..	..
HAÏTI.........	» ..	AUTRICHE	»	[illegible]	..

Union linière.... .. .. — Fourneaux de l'Aveyron.... ....

INDUSTRIE ET CHEMINS DE FER.	
4 Can. 4 0/0	1245 ..
Act. d. J.	» ..
Ch. S. G.	1067 50
V. r. dr.	305 ..
— Ob. anc.	.. ..
— — nouv.	.. ..
V. r. gauc.	30[illegible] ..
Paris à Sc.	.. ..
— à Orléans	123[illegible] 50
— à Rouen.	8[illegible] ..
R.-Havre..	621 ..
Avignon...	.. ..
Str. à Bâle.	2[illegible] 75
Paris Str...	477 50
Tours-Nant	4[illegible]7 50
Orl.-Vierz.	[illegible] 75
C. du Nord	[illegible] 50
Famb.-Haz.	.. ..
Diep.-Féc.	2[illegible] 50
Boul. à Am	4[illegible] ..
Orl.-Bord.	51[illegible] ..
Mont. à Tr.	.. ..
Paris-Lyon	[illegible]
Bor.-Teste	.. ..
Zinc V. M.	.. ..
Lin Maber	.. ..

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, 98 à 99; courant du mois, 110; 4 premiers mois 1847, 115.

Lille. — Colza, 91-50; œillette rousse, »»; lin, 90; cameline, 91; chanvre, 93. — Voitures, ».

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible 127 à 128; cour. du mois 126; 4 premiers 1847, 125 à 126; mois du milieu, 124.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 .. les 100 kilog. ordres de livraison, ...

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

... Regardes, ... la pureté ! Considérant à 80 fr. d'amende et aux dépens liquidés à 3 fr. 80 c. Statuant ... 5 1/2 FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Amours, Roquelaure, l'Idée du Mari.

On s'abonne :

A Paris, au Bureau de la PHALANGE, rue de Beaune, 2.
Dans les départements, chez tous les directeurs des messageries et chez tous les Libraires.

LA PHALANGE

PRIX D'ABONNEMENT A PARTIR DE JANVIER 1847 :
POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.
UN AN. . . 18 fr. — 6 mois. . . 9 fr. — 3 mois. . . 5 fr.
Pour les pays à surtaxe.
UN AN. . . 22 fr. — 6 mois. . . 11 fr. — 3 mois. . . 6 fr.

REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE, publiant les manuscrits de FOURIER.

ÉTUDES SUR LES QUESTIONS RELIGIEUSES, ÉCONOMIQUES ET ARTISTIQUES, AU POINT DE VUE DE LA SCIENCE SOCIALE ; BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Par an, DOUZE NUMÉROS, de chacun 6 feuilles, formant 2 beaux volumes de près de 600 pages, format grand in-8.

SOMMAIRE de la livraison qui paraîtra le 5 décembre :

PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER.

Nous publierons dans la livraison de janvier le dernier chapitre de l'*Appendice à l'Analyse passionnelle*, portant le titre d'*Analogie du Système aromal ou planétaire*, qui n'a pu trouver place dans cette livraison (il contient 16 pages).

Et, dans cette même livraison de janvier, nous commencerons la publication du cahier 4e rose vif piqueté, 14e, cote 9, dont voici le sommaire :

— Du parcours passionnel ou des Distributives élevées en puissance.
— Des passions hongrées et avortées.
— De la pression des 12 radicaux passionnels.
— De la passion foyère dite Unitéisme. Sublimité de cette passion. Essence progressive de la Foyère. Des besoins de foyers disposés en gradation.
— Des trois rameaux de la passion foyère en ses essors harmonique, subversif et mixte, et du rameau pivotal.
— Fragment sur l'Administration.
— Transitions passionnelles. Antienne.

Après ce cahier, nous publierons *immédiatement :*

Premièrement : Celui formant la 27e pièce de la cote supplémentaire, *écrit par Fourier avant* 1808, et dont voici les titre et sommaire :

— Egarements de la raison démontrés par le ridicule des sciences incertaines.
— *Métaphysique.* — Dénégation de la Providence et avilissement de Dieu par les métaphysiciens.
— 1° Nos destinées en cette vie ; 2° nos destinées après cette vie.
— *Politique.* — 1° L'indigence ; 2° les révolutions.
— Phases de la civilisation.
— *Morale.* — Relation de la morale avec la religion et la politique.
— Conclusions sur les sciences incertaines.

Secondement : Et le manuscrit 18, cote 9, intitulé : *Du clavier puissanciel des caractères*, dont suit le sommaire :

— Appréciation des sciences en abstrait et concret.
— Des degrés caractériels et de leurs dominatifs.
— De l'intégralité de l'âme.
— Gamme intégrale de l'âme et distribution numérique du clavier puissanciel des 810 caractères. — Distribution typique des caractères de tous degrés. — Grades et titres des passions dans l'individu.
— Définition des monogynes des 3 ordres. Parallèle d'emploi des monogynes. Aperçu sur les monogynes d'harmonie. — Contresens de la morale en régie des monogynes.
— Notions sur les caractères ambigus ou polymixtes.
— De l'essor composé des polygynes. — Des polygynes transcendants et de leurs emplois.
— Des omnigynes comme pivots de mouvement infinitésimal. — Fonctions et bizarreries apparentes des omnigynes.
— Des caractères de gamme bi-puissancielle.
— Les béguenleries sociales et les chrysalides passionnelles.
— Des préjugés et indices relatifs aux sympathies et antipathies.

AVIS. — Les Abonnés sont prévenus que la livraison de Janvier 1847 ne sera envoyée qu'aux personnes qui auront renouvelé leur abonnement.

A partir de Janvier 1847 l'abonnement de **LA PHALANGE** est réduit, pour les non-abonnés à la **DÉMOCRATIE PACIFIQUE**, aux prix de **18** francs pour un an, **9** francs pour six mois, **5** francs pour trois mois.

RUE DE RIVOLI, 46, à l'angle de la rue Castiglione. **HOTELS DU PRINCE REGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS.** 14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 40, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 44 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siége social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

MAISON CHABRIÉ et NEUBURGER. SEULE FABRIQUE BREVETÉE sans gar. du gouvern. EXPOSITION DE 1844. MÉDAILLE D'ARGENT.

DE LAMPES SOLAIRES A MÈCHE DORMANTE.

AU SOLEIL 4 RUE VIVIENNE — A 8 FRANCS COMPLÈTE AVEC GLOBE ET ABATJOUR — AU SOLEIL 4 RUE VIVIENNE — A 10 FRANCS COMPLÈTE

N'ayant aucun mécanisme ni complication, brûlant sans odeur ni fumée avec toutes espèces d'huiles, pendant 8 à 10 heures, sans besoin de changer la mèche avant qu'elle soit usée, ce qui est plus économique et simplifie le service.

Cette importante Maison, la première en France qui ait produit ce bel et excellent éclairage, est alimentée par sa propre fabrique, qui est des plus considérables. Toutes les marchandises sont de première qualité et garanties. — Une marque de fabrique, représentant un soleil entouré des noms de MM. Chabrié et Neuburger, est appliquée sur chaque Lampe pour éviter la substitution de qualités inférieures et pour faire connaître aux acheteurs les produits de cet Établissement, qui tient à conserver la réputation que les Lampes solaires lui ont acquises.

5 f. 75 — AVEC GLOBE & ABATJOUR

Lampes du petit calibre mèche 9 lignes ronde à 5 f. 7 et 8 f.
— du moyen do — 11 — do 12 » 14 16 »
— du grand do — 14 — do 18 à 20, 22 »
Sur suspension 10, 12 et 14 fr. Eclairage de billard complet 28 fr.
Lampes de salons jolis modèles de 40 à 50 fr. la paire, Grand assortiment de modèles riches et montés en porcelaine de Chine.

Tous ces prix sont pour les lampes à simple mèche ; pour celles à *mèche dormante* il y a augmentation de 2 fr. la petite et moyenne grandeur, et 3 fr. pour la première grandeur.
Remise pour la vente en gros et exportation.

AVIS. — Cette maison, qui porte l'enseigne du Soleil, est située entre les deux passages Colbert et Vivienne et n'a aucun rapport avec le magasin de lampes au coin du passage Colbert.

BAZAR PROVENÇAL,
44 bis, boulevart de la Madeleine ; 104, rue du Bac, fondé par M. AYMES, de Marseille.

ORANGE CONFITE
Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le définissaient ainsi : d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir ; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mars ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop ; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Etrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe ; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 5 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout ; plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, unis et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes ; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et aqueux récoltés dans le Nord. — A 2 fr. 50 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azeroles, réglisse à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'étranger, et vin de Noé, pour être sûr de les avoir dans leur pureté.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ÉLASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.)

A VENDRE 500 f. Mobilier, Secrétaire, Commode, Lit, Table de nuit, Lavabo, Table de jeu, Table de salon, 6 Chaises. — 450 f. Meuble de salon complet. 250 f. Pendule, Candélabres, Flambeaux. S'ad. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richel., 41

PATE PECTORALE — SIROP PECTORAL
DE NAFÉ D'ARABIE
Les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'EFFICACITÉ de ces Pectoraux et leur SUPÉRIORITÉ manifeste sur tous ceux du même genre.
DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris, SEUL PROPRIÉTAIRE du
RACAHOUT DES ARABES
ALIMENT des Convalescents, des Dames, des ENFANTS et des Personnes MALADES de l'ESTOMAC ou de la Poitrine.

ALTÉRATION DU SANG.
Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'EXTRAIT DE SALSEPAREILLE. — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.
COLONISATION DE MADAGASCAR
1 vol. gr. in-8° avec carte. PAR D. LAVERDANT. Prix : 5 fr. Par la poste, 5 f. 75

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la repousse des cheveux. Flacon avec brochure, 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

LE CHOCOLAT MÉNIER
comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité de contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les Médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom de Ménier soit sur les étiquettes et sur les tablettes.
Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2,
PORTRAIT EN PIED DE FOURIER, GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS ... GIGOUX. Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

DEBRIÈRE — **LE GRAND MAT** Étude psychologique de la vie maritime, PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES. 3 volumes in-8.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE, dédiée **AUX MÈRES,** PAR V. CONSIDÉRANT, ancien élève de l'École polyt. Prix, 3 fr. ; par la poste, 3.50.

LAMPES dites CARCEL, NÉO-CARCEL et MODÉRATEUR à 10 fr. et au-dessus, garanties. Appareils pour salles à manger et billards. TRUC, fabricant, rue Saintonge, 9. Echanges, nettoyages et réparations.

Par occasion magnifique, piano droit en palissandre, à 3 cordes, 6 octaves 3/4, d'une facture supérieure, avec la garantie, 525 fr. rue de Paradis-Poissonnière, 30.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

Comment il faut répondre.

L'opinion de l'Europe entière au sujet de l'occupation de Cracovie est aujourd'hui connue; un cri d'indignation s'élève à la fois de tous les points de l'horizon, de l'Italie comme de l'Angleterre, de l'Espagne comme de la Suisse, de l'Allemagne et de la France; mais de tous les points aussi surgit une accusation odieuse, non pas contre la France, non pas contre ses ministres, mais contre son roi. Partout, à Londres, à Madrid, en Allemagne, on accuse le roi des Français d'avoir trempé dans l'attentat contre Cracovie, d'avoir toléré la confiscation d'une nation dans un intérêt individuel, et sacrifié un peuple ami à un mariage dynastique; en un mot, d'avoir acheté de son silence sur le décret qui anéantit la nationalité polonaise, le silence des puissances absolutistes sur le mariage du duc de Montpensier avec une infante d'Espagne.

Nous n'avons pas besoin de dire que cette monstrueuse alliance du roi de la France libérale avec des gouvernements nés d'un autre principe et qui sont restés ses ennemis quoi qu'il eût fait, ce lâche sacrifice du principe des nationalités à un mesquin intérêt de dynastie, ce mariage qu'on nous représente comme payé du sang et de la liberté d'un peuple, constituerait quelque chose de tellement odieux et infâme, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Et cependant cette accusation, qui se produit à la fois aux deux bouts de l'Europe, s'appuie sur des rapprochements qui tendraient à la rendre plausible. Au moment où l'Angleterre cherchait à remuer l'Europe contre la France, la Prusse a gardé le silence; l'Autriche a négocié avec la France au sujet de la Suisse, et la Russie concluait avec nous un traité de commerce qu'elle regarde comme favorable pour nous. Aujourd'hui encore, lorsque toute l'Europe s'agite et demande à la France raison de son apathie, les journaux ministériels impriment bien quelques phrases sonores, mais le gouvernement reste muet et impassible : les paroles belliqueuses des journaux ministériels peuvent n'être pas confirmées. Ce qu'il faut donc pour imposer silence aux voix accusatrices, ce ne sont pas de ces notes diplomatiques qui s'échangent et qui s'oublient, c'est une attitude ferme et résolue, c'est une déclaration énergique. Des faits, des faits éclatants peuvent seuls aujourd'hui prouver à l'Europe que la presse a calomnié le roi des Français.

L'attitude de la France doit être ferme et forte, mais non agressive et menaçante. Il ne s'agit pas de renouveler la comédie de 1840 et d'effrayer à la fois les peuples et les rois par des idées de conquête, qui tourneraient toute l'Europe contre nous. Déjà en Allemagne et en Italie on évoque contre nous les souvenirs de l'occupation française, on s'arme contre l'influence française des idées d'agrandissement qu'on nous prête, et que quelques journaux ont eu le tort de réveiller; c'est là une manœuvre des puissances absolutistes dont il ne faut pas que les peuples puissent être dupes; il faut qu'une déclaration solennelle les rassure. Notre principe est et doit être l'indépendance et la légitimité des nationalités. Que d'autres rêvent un agrandissement matériel, la France ne doit rêver que la propagande des idées de nationalité, d'indépendance, de justice et de liberté. Elle sera la plus forte des nations le jour où ces idées, sous son égide, triompheront en Europe.

Ces observations viennent d'autant plus à propos, que des journaux représentent le gouvernement français comme près de renoncer à son grand principe de non-intervention. La presse anglaise et la presse allemande prétendent que le cabinet français vient de s'en-

pas au nom des peuples, non pas en faveur des principes de liberté, mais en faveur des oppresseurs, au nom du principe de compression.

L'intervention en Espagne aurait lieu pour soutenir la reine Christine dans le cas où un mouvement inquiétant se produirait en Espagne, soit par le parti progressiste, soit au nom du comte de Montémolin.

L'intervention en Suisse se ferait d'accord avec l'Autriche, et ce fait suffit pour en montrer le caractère. Des négociations seraient ouvertes en ce moment entre les deux puissances; la Russie aurait remis ses pleins pouvoirs au cabinet de Vienne. Les conférences provisoires auraient lieu à Zurich et les puissances limitrophes, la Sardaigne, le duché de Bade y seraient représentées. On règlerait là le cas d'une intervention, qui n'aurait lieu qu'après un temps donné aux cantons récalcitrants pour se conformer à la volonté des puissances oppressives. L'unique garantie laissée à la Suisse serait la promesse de ne rien changer aux limites actuelles des cantons.

Nous espérons bien que cette nouvelle, reproduite ce matin dans la *Presse*, sera démentie dans les journaux de demain. Il est impossible que la suppression de Cracovie n'ait servi qu'à resserrer les liens de la France avec l'Autriche; il est impossible que la république Helvétique soit, du consentement de la France, placée sous la tutelle intimidatrice de M. de Metternich. Le gouvernement français ne peut être complice de mesures qui tendraient à faire de la Suisse une nouvelle Pologne, déjà entourée par une armée et au milieu de laquelle les rois limitrophes entretiendraient des intelligences en attendant l'heure de se la partager comme une proie à eux dévolue.

Cela n'est pas, sans doute, cela ne peut pas être; et cependant la conduite du gouvernement français est telle qu'il doit être en suspicion à la Suisse. Au moment où le peuple genevois a cru devoir se débarrasser du conseil doctrinaire qui l'opprimait, n'a-t-on pas vu le gouvernement français saluer cet événement comme une catastrophe, ce progrès comme un pas en arrière? N'a-t-il pas fait avancer des troupes sur la frontière genevoise, pendant que l'Autriche en faisait avancer symétriquement sur la frontière opposée, et ces troupes ne s'apprêtent-elles pas à demeurer tout l'hiver comme une menace aux portes de la Suisse libérale?

Si le gouvernement français veut être fort et respecté, il faut qu'il se lave des accusations que l'on formule contre lui, il faut que des actes solennels prouvent au monde qu'il est l'allié des peuples, et que jamais et pour aucun prix il n'a trempé et ne trempera dans ces iniques machinations diplomatiques, qui se résolvent par l'asservissement d'une nationalité; il faut qu'une déclaration solennelle, émanée de lui, serve de base à un nouveau droit européen fondé sur le droit, la justice et la liberté.

Le *Journal des Débats* prend acte ce matin de la voie bienveillante dans laquelle les journaux anglais entrent depuis quelque temps envers la France.

> La presse anglaise, dit-il, a senti que si elle n'avait pas erré, elle avait au moins, dans sa vivacité, dépassé le but, et elle cherche aujourd'hui à rentrer dans le calme d'où il ne paraît pas que ses premières violences aient pu faire sortir la raison et le bon sens du public auquel elle s'adresse. Nous la félicitons sincèrement de ce retour, que nous attendions d'ailleurs; et nous continuerons avec plaisir à lui tenir compte du sincère désir qu'elle a, nous n'en doutons pas, de

Or, savez-vous quel moment le journal du gouvernement, l'organe des Tuileries, choisit pour remercier les journaux d'outre-Manche? le jour même où toutes les feuilles, sans acception aucune de partis et de nuances, adressent les injures les plus grossières au roi des Français; où le *Times*, le *Morning Chronicle*, le *Daily News*, etc., affirment que le roi Louis-Philippe a grossièrement manqué à sa foi; que son esprit rusé et subtil trame à tout instant de ténébreuses machinations, et autres gentillesses que nous ne voulons pas répéter, pour prouver sa complicité dans la confiscation de Cracovie. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que dans l'article même qui commence par la phrase que nous avons citée, le *Journal des Débats* traduit une partie de ces accusations.

Dirait-on pas de ces gens qui en recevant un coup de pied vous disent en souriant : « Vous ne m'avez pas fait de mal, au contraire. » Nous n'avions encore jusqu'ici rencontré qu'un journal qui, sous ce rapport, pût lutter avec l'organe ministériel, c'est une feuille mensuelle qui après avoir reproduit un article dans lequel on qualifiait d'huîtres ceux qui partagent son opinion, s'écriait candidement : « Est-ce là de la bienveillance? Ne serait-ce pas de l'hostilité? »

Disons-le cependant pour être justes. On prétend que le ministère est divisé d'opinion sur l'attitude à prendre envers les puissances du Nord; on prétend que M. Guizot veut répondre d'une manière ferme et digne, tandis que M. Duchâtel soutiendrait une détermination contraire.

Or, les journaux anglais font une distinction dans leurs attaques actuelles; ils commencent à distinguer entre la nation et les influences gouvernementales qu'ils accusent. Le *Journal des Débats* entrerait-il résolument, lui aussi, dans cette distinction? S'il en était ainsi, le fait serait grave, et nous ne saurions trop louer ce journal de prendre le parti dans lequel il semblerait ici se ranger.

Les journaux anglais accompagnent leurs accusations contre le roi de compliments pour M. Guizot; ils laissent même entrevoir comme possible un retour de l'entente cordiale, mais à la condition, bien entendu, que la France paiera les frais du procès.

L'un de ces journaux, le *Morning Herald*, croit, comme nous, que l'Autriche pourrait bien, dans cette affaire de Cracovie, remplir le rôle de bouc-émissaire. L'*Herald* s'exprime ainsi :

> Metternich, qui, dans sa jeunesse et dans son âge mûr, a lutté avec courage contre l'ours russe (*the russian bear*), en devient la dupe et la victime dans sa vieillesse. L'Autriche assume toute la responsabilité de haine et de honte attachée à une première infraction du droit public en Europe, et tout cela pour un misérable territoire de 29 milles carrés couvert par une population de 140 000 âmes, dont un douzième de juifs. La Russie, au contraire, après avoir été le principal moteur de cette affaire, ne manquera pas de chercher des compensations en Moldavie et en Valachie, peut-être même en Moravie et en Hongrie, sous prétexte de slavisme. Il n'y a que le premier pas qui coûte; et le droit public de l'Europe une fois méconnu, qui peut dire où s'arrêteront les crimes des cabinets?
>
> Si Cracovie est absorbée par l'Autriche, pourquoi la Servie et la Valachie ne le seraient-elles pas par la Russie; pourquoi n'en serait-il pas de même de Constantinople un peu plus tard? Pourquoi la Prusse, en guise d'indemnité, ne se découperait-elle pas un nouveau morceau de la Saxe, de Hesse-Cassel, de l'électorat convoité de Hanovre ou des possessions allemandes du roi de Danemark? Un crime en en-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

Par CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XIX.

Miss Pecksniff fait l'amour, M. Jonas fait rage, Mme Gamp fait le thé, et M. Chuffey fait des siennes. (Suite.)

Après le départ de Tom, Mercy avait fermé la porte; elle tomba à genoux devant, et, les mains jointes, supplia Jonas de ne pas la traiter avec trop de rigueur; elle n'était intervenue que pour empêcher l'effusion du sang.

— Ainsi, dit Jonas, comme il la regardait prosternée à terre, ce sont là vos amis, quand je m'absente! Ah! vous complotez! Vous êtes de moitié dans leurs menées secrètes! hein?

— Non, en vérité! S'il y a des secrets je les ignore, et ne cherche point à les savoir. Depuis que j'ai quitté la maison de mon père, je n'ai revu M. Pinch qu'une fois... deux fois, veux-je dire... avant ce soir.

— Une fois... deux fois... pour lequel vous décidez-vous? ricana Jonas. Deux fois, et une en plus, peut-être, ce qui fait trois. Et combien d'autres encore, menteuse femelle?

Il fit avec la main un geste de colère; elle s'affaissa rapidement sur elle-même, par un mouvement d'instinct, plein d'une cruelle expérience!

— Combien de fois? répéta-t-il.

— Pas plus. Un matin, aujourd'hui, et... une autre fois.

Il allait lui donner un second démenti, quand l'horloge sonna; il tressaillit, et prêta l'oreille; on eût dit que la marche des heures lui rappelait soudain quelque engagement, ou réveillait quelque pensée enfouie au plus profond de son cerveau.

— Ne restez pas couchée là! Debout!

Il l'aida, ou plutôt la tira rudement par le bras, et la remit sur pied.

— Ecoutez-moi, Madame, dit-il alors, et ne pleurnichez pas sans cause, de peur que je ne vous en donne sujet tout de bon. Si je retrouve cet homme chez moi, ou si je découvre que vous l'avez vu ailleurs, je vous en ferai repentir! Si vous n'êtes sourde et muette sur tout ce qui me concerne, à moins que je ne vous octroie la permission d'entendre et de parler, vous vous en mordrez les doigts! Si vous n'obéissez pas scrupuleusement à mes ordres, il vous en cuira. Maintenant, attention! quelle heure est-il?

— Huit heures ont sonné, il y a une minute.

Jonas la regardait fixement. Il dit d'un ton étudié, distinct, comme s'il eût récité des mots appris par cœur :

— J'ai voyagé jour et nuit; je suis las. J'ai perdu de l'argent, ce qui n'aide pas à me remettre. Faites porter mon souper dans la petite chambre d'en bas; qu'on y fasse mon lit sur le pliant. J'y coucherai ce soir et peut-être demain. Si je puis dormir tout d'un somme et tout le jour, tant mieux, car j'ai bon nombre de soucis à oublier. Tenez la maison tranquille et ne m'appelez pas. Vous entendez! vous ne m'appellerez pas. Que personne ne m'appelle. Qu'on me laisse dormir tout mon soûl!

Elle dit qu'elle y veillerait. Etait-ce tout?

— Quoi? prétendez-vous m'interroger, m'espionner? répliqua-t-il en colère. Qu'avez-vous besoin d'en savoir plus?

— Rien. Je ne veux rien savoir que ce que vous me dites, Jonas. Tout espoir de confiance entre nous est depuis longtemps évanoui.

— Je m'en flatte, ma foi, bien! grommela-t-il.

— Mais si vous me dites ce que vous désirez, j'obéirai et m'efforcerai de vous complaire. Je ne m'en fais pas un mérite, car je n'ai d'ami ni dans mon père, ni dans ma sœur; je me sens si seule! J'ai fait preuve d'humilité, de soumission. Vous vous étiez promis de briser ma volonté, Jonas; vous avez réussi. Ne me brisez pas aussi le cœur!

Elle se hasarda, en achevant ces mots, à poser sa main sur l'épaule de son mari. Il l'endura dans l'orgueil de son triomphe, et l'âme basse, abjecte, sordide, du misérable, se peignit tout entière dans ses yeux fauves, au moment où il la regarda.

Ce ne fut qu'une minute; car, sous l'empire de l'impulsion secrète qui le poussait au dedans, il lui commanda, d'un ton farouche et précipité, de montrer son obéissance en exécutant ses ordres sans délai. Elle sortit; il arpenta la chambre à plusieurs reprises, le poing toujours fermé, comme s'il eût tenu quelque chose dans sa main; mais non, ses doigts crispés ne serraient que sa chair. Quand il fut las de marcher, il se jeta sur une chaise, retroussa la manche de son habit d'un air pensif, et parut réfléchir à la vigueur de ses muscles plutôt que les examiner; même alors, il tenait son poing convulsivement fermé.

Il songeait, toujours assis, les yeux fixés à terre, quand Mme Gamp entra pour l'avertir que la petite chambre d'en bas était prête. Indécise sur l'accueil qui l'attendait après son intervention dans la querelle, elle crut devoir se concilier le patron, en affichant une profonde sollicitude pour M. Chuffey.

— Comment est-ce qu'il va, à présent, Monsieur? dit-elle.

— Qui? s'écria Jonas, levant la tête et la regardant d'un air hagard.

— Faut-il que la cervelle me tourne, répliqua la matrone, avec un sourire et une révérence, d'aller oublier que vous n'étiez pas là, Monsieur, quand ça l'a pris! De ma vie, je n'ai vu une pauvre créature du bon Dieu si bas; excepté pourtant un malade, environ de la même âge, que j'ai gardé autrefois, vu que c'était le propre père de Mme Harris, et un chanteur que vous n'avez jamais entendu son pareil, M. Chuzzlewitt, avec une voix de *centaure*, un vrai soufflet d'orgue, qu'il fallait six hommes pour le tenir dans ses attaques, vu qu'il écumait, sauf votre respect.

— Chuffey? hein? dit Jonas avec insouciance en la voyant se diriger vers le coin où le vieillard était resté blotti.

— C'est que sa tête est bouillante à chauffer dessus un fer à repasser! poursuivit Mme Gamp, et n'y a rien d'étonnant après tout ce qu'il a dit.

— Dit!... Qu'a-t-il dit? s'écria Jonas.

Mme Gamp posa la main sur son cœur pour en réprimer les battements tumultueux, et levant les yeux en l'air, répondit d'une voix dolente :

— Des choses à faire venir la chair de poule, quoi, M. Chuzzlewitt! Le père de Mme Harris, lui, ne soufflait mot quand ça le prenait, — y en a qui parlent, y en a qui se taisent, — excepté en revenant à lui que sa première parole était toujours : Où est Sérah Gamp? Mais pour M. Chuffey, une fois qu'il se met à rabâcher : « Qui est mort là-haut? » et...

— Qui est mort, là-haut? répéta Jonas terrifié.

Mme Gamp hocha la tête, se contracta le gosier comme si elle avalait une bouchée difficile à passer, et reprit :

— « Il y a un mort là-haut! » Il n'en voulait pas démordre. Puis : « où est M. Chuzzlewitt? » qu'il dit, « celui-là qui a un fils, un fils *unique*! Ça n'est pas tout. Il a monté en haut, fourragé les lits, rôdé par les chambres, et quand il a descendu, il marronnait toujours de mort, de fête. « Odieuse fête, va! » qu'il disait. Ç'a ma glacé les sens, M. Chuzzlewitt, et c'est pas pour vous en imposer; mais je n'y aurais pas tenu, sans une petite goutte de liqueur, et quoique j'en bois rarement, on est bien aise de savoir où ça pose, vu que dans notre état on est

(1) Voir les numéros du 4 juin au 3 décembre.

« Vous reconnaissez que notre principe est bon, disent souvent les libre-échangistes à leurs adversaires, mais vous en ajournez l'exécution sous différents prétextes, sans vous apercevoir que vous tombez en contradiction avec vous-mêmes, car si le principe est bon, la pratique doit être bonne aussi, et il est absurde de dire : *Bonne théorie, mauvaise pratique*; il faut dire bonne théorie, bonne pratique, — mauvaise pratique, mauvaise théorie. »

Parfaitement raisonné ! mauvaise pratique, mauvaise théorie ; donc la pratique doit être juge souverain de la théorie, puisqu'en definitive la théorie est faite pour aboutir à la pratique ; mais jusqu'à ce que cette pratique soit venue, qui nous répondra de la justesse de la théorie ?

Vous avez tels principes, moi j'en ai tels autres, tout différents. Certes, l'un de nous au moins est dans le faux ; peut-être y sommes-nous tous deux ; donc ici le mot principe ne veut pas dire vérité ; il signifie seulement conviction ou raisonnement, conviction ou raisonnement propre à un ou plusieurs individus, mais rien de plus.

Or, en tout pays, en France, par exemple, il se trouve cinq à six grandes collectivités d'individus qui ont des principes tout différents : en politique, les légitimistes, les conservateurs, les républicains ; en morale, les catholiques, les protestants, les philosophes ; en économie, les libre-échangistes, les socialistes, etc. Et dans le sein de chacune de ces fractions, chaque individu n'a-t-il pas lui-même des principes contraires à ceux de ses amis et voisins ? Combien peu trouverait-on d'hommes, si on en trouve, qui aient les mêmes principes sur trois choses seulement ?

Est-ce en face de cette grande diversité d'opinions qu'il est permis d'ériger ses principes à soi en loi absolue, et de vouloir les appliquer autrement qu'avec le secours de la conviction et tous les tempéraments convenables ?

Lorsqu'un célèbre revolutionnaire disait : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe, » ne compromettait-il pas le principe lui-même, et par suite de sa violence, les colonies ne périrent-elles pas et les principes aussi ? Lorsqu'au nom de la foi et de la charité, les prêtres du moyen-âge brûlaient des hommes sur les bûchers, ne montraient-ils pas qu'ils agissaient en vertu de principes contradictoires ?

Si donc ce qu'on appelle si pompeusement des principes n'est pas autre chose qu'une certaine manière de voir, une certaine façon de penser, propre à quelques individus, et qui prend sa source soit dans l'éducation, l'habitude, le milieu où l'on vit, soit dans le travail spontané de l'esprit, il est tout simple que des principes prétendus communs à un grand nombre de personnes, soient encore des manières de voir très éloignées les unes des autres.

Ainsi, quand nous disons qu'en principe nous adoptons le libre-échange, l'abolition des barrières entre les divers Etats, à coup sûr nous entendons par là toute autre chose que les économistes, ou, au moins, nous subordonnons l'exécution et l'application de ce principe à certaines conditions préalables, auxquelles les économistes ne songent nullement.

Si ce que nous venons de dire ne suffit pas pour expliquer aux économistes comment, tout en partageant leur principe, nous pouvons être encore bien loin de tomber d'accord avec eux, ajoutons à notre pensée cette nouvelle démonstration.

Les économistes trouvent la société actuelle parfaitement organisée, assise sur des bases justes, légitimes, raisonnables, inattaquables; nous, nous la trouvons très mal faite ; nous l'accusons de n'être [cause?] d'existence de toute une population, et ils se hasardent à troubler toute la production et la consommation; ils veulent appliquer d'une manière générale une théorie, c'est-à-dire un système. Et si votre système n'est pas bon ?

Nous, utopistes, nous agissons différemment : quelle que soit la fermeté de nos principes, l'ardeur de nos convictions, nous savons que ce ne sont que des opinions à nous personnelles. Dès lors, que faisons-nous ? Nous en demandons, nous en recherchons, par tous les moyens en notre pouvoir, l'expérience locale, partielle. Si la pratique est bonne, la théorie sera bonne ; si la pratique est mauvaise, la théorie sera mauvaise ; mais au moins cette pratique aura coûté peu de chose, elle n'aura pas expérimenté sur un Etat entier, et pour la satisfaction des faiseurs de principes, compromis l'existence de millions d'individus.

Mais il en est ainsi de tous les gens qui se targuent d'être hommes *à principes* ; ils se mettent volontiers au-dessus du monde entier, et le sacrifieraient à leur fantaisie, à leur amour-propre ; il y a plus d'un Robespierre dans tous les rangs, dans toutes les classes d'écrivains, de moralistes et de dissertateurs, qui répètent sous d'autres formes cette sentence : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! »

En résumé, le libre-échange ne peut nous rencontrer pour adversaires, en tant que principe, car ce principe est tout-à-fait nôtre; mais pour être appliqué dans l'état actuel d'inorganisation sociale, il demande des modifications, des restrictions ; dans un milieu organisé seul, il recevra une pleine et entière exécution.

En faisant connaître à ses lecteurs le refus opposé par M. Duchâtel à la demande d'autorisation qui lui était présentée par les fondateurs de l'*Association pour la défense des intérêts ouvriers*, l'*Univers* a excusé le ministre en alléguant, comme lui, que les ouvriers pouvaient s'enrôler individuellement dans la société protectionniste ou dans celle du libre-échange ; il a dit encore que ces deux sociétés seraient amenées par la force des choses à traiter la question du salaire sous toutes ses faces ; enfin, il a engagé la classe ouvrière à s'adresser, non pas au ministre, mais aux chambres, et à réclamer du législateur la *liberté d'association*. Deux membres de l'*Association pour la défense des intérêts ouvriers* répondent ce matin à l'*Univers* :

« Monsieur le rédacteur,

» En publiant la lettre de l'*Association des Ouvriers*, vous l'avez » fait précéder de quelques réflexions dont nous aimons à reconnaître » la bienveillance et la justesse. Il en est une toutefois qui ne nous » semble pas avoir tout-à-fait ce dernier caractère. Vous croyez que » la Société des échangistes et celle des protectionnistes « seront amenées par la force des choses à traiter la question des salaires sous » toutes ses faces. »

» Nous ne le croyons pas. Déjà les protectionnistes reculent devant » la discussion, et les échangistes, hommes du *laisser-faire* absolu, » ne voudront pas aborder sérieusement ce terrain, et n'ouvriront pas » leur tribune aux travailleurs qui auraient, et qui ont tous, en effet, » sur cette question, des idées opposées à celles des économistes de » l'école libre échangiste. Celle-ci serait dans son droit, sans aucun » doute. Mais cela prouve que la question des salaires ne pourrait » être discutée à fond qu'autant qu'il y aurait, vis-à-vis des associa- » tions échangiste et protectionniste, une association purement » ouvrière.

» Au reste, Monsieur, nous comptons, ainsi que vous nous le » conseillez, en appeler au pouvoir législatif de la décision du minis[tre] [qui nous dé]cide difficilement à s'en passer. Ce furent les fabricants anglais qui, en 1825, insistèrent le plus pour la suppression des vieilles lois contre les associations d'ouvriers, et ils seraient aujourd'hui les premiers à s'opposer au retour d'un régime pareil à celui dont la France a encore à rougir.

Nous pensons, avec l'*Univers*, que le législateur ne saurait refuser avec justice d'accorder aux ouvriers et à tous les Français la liberté d'association ; mais cette opinion ne justifie point le ministre de l'intérieur, qui devait, sans attendre une loi nouvelle, autoriser les ouvriers à se réunir pour défendre leurs intérêts et pour dessiner, dans la question du libre-échange, leur position toute spéciale. Le ministre ne pouvait raisonnablement exiger qu'une chose, c'est que le règlement de l'association ouvrière donnât toute garantie à l'ordre public.

En outre, il semble résulter des paroles de l'*Univers* que le droit d'association reconnu aux ouvriers suffirait pour résoudre la question des salaires à la satisfaction universelle et pour affranchir la classe laborieuse *d'un odieux vasselage*. L'association entre ouvriers est un principe salutaire assurément; mais il est un principe supérieur et dont l'*Univers* ne parle pas, c'est l'association du maître et de l'ouvrier, la participation du capital et du travail aux bénéfices de l'entreprise commune. Armer l'intérêt des ouvriers contre l'intérêt souvent oppresseur des maîtres, c'est un progrès, mais c'est toujours la guerre ; seulement, elle est organisée et devient collective, d'individuelle qu'elle était ; harmoniser ces deux intérêts, les fondre en un seul, est une solution d'un ordre beaucoup plus élevé. Il est vrai que l'*Univers* a repoussé plusieurs fois l'idée d'associer le travail aux bénéfices du capital. Dans une discussion avec l'*Alliance*, il a déclaré que ce principe, si équitable, si humain, si chrétien qu'il parût au premier abord, avait le malheur de conduire nécessairement *à toutes les extravagances du phalanstère*. L'*Univers* a dit cela, nous le regrettons pour lui, mais chacun s'amende avec le temps. L'*Univers*, nous l'espérons, traitera plus favorablement l'application du principe d'association aux rapports du maître et de l'ouvrier, quand il résoudra, comme il l'a promis depuis longtemps, la question de l'organisation du travail.

Une brochure piquante.

Nous trouvons, dans la *Sentinelle de l'Armée* du 1er décembre, quelques lignes qui nous amusent fort. La *Sentinelle*, dans ces lignes consacrées à faire l'annonce d'un petit ouvrage qu'elle dit des plus piquants, écrit ceci : « Cette petite brochure est une défense de l'armée contre les phalanstériens, qui, comme on sait » (*comme on sait !*), voudraient l'abolir et la remplacer par des lé- » gions de travailleurs pacifiques. Chacun sera désireux de connaî- » tre comment l'auteur.... a su prouver aux fouriéristes, que, » même dans l'intérêt des travailleurs, un Etat ne pouvait se pas- » ser d'armée. »

La *Sentinelle* veut rire sans doute, et son *comme on sait*, surtout, est charmant. Mais qu'elle nous permette de lui parler un instant raison.

Les phalanstériens croient qu'un jour, quand le monde sera organisé comme il doit l'être, et que les peuples auront cimenté leur sainte-alliance, il n'y aura plus de dévastations et de guerres, et plus, par conséquent, d'armées guerrières; ils pensent que les grands rassemblements de forces humaines, réguliers et puissants, ne disparaîtront pas pour autant et qu'aux armées guerrières et de[s]...

---

sujet à des faiblesses ; car, comme dit le proverbe : N'y a pas de plus embarrassé que celui qui est dans la poêle.

— Eh ! le vieil idiot est fou ! s'écria Jonas troublé.

— C'est justement ce que j'allais vous dire, Monsieur, et je ne suis pas faite pour vous tromper. Le pauvre cher homme bat la breloque ; il a grand besoin de quelqu'un qui ait des attentions — si je puis me permettre de le dire — de quelqu'un qui l'empêche de vexer et tourmenter votre aimable jeune dame, comme il fait.

— Bah ! qu'est-ce qui s'inquiète de ce qu'il dit ? répliqua Jonas.

— Il n'en est pas moins tannant, Monsieur, on a beau ne pas l'écouter, il *est*, comme qui dirait, une *inconvénience*.

— Au fait, vous avez raison, dit Jonas, lançant un regard oblique à celui qui faisait les frais de l'entretien. J'ai quasi envie de l'enfermer.

Mme Gamp se frotta les mains, sourit, secoua la tête, et renifla d'une façon expressive, comme un limier qui a fait lever un lièvre.

— Vous chargeriez-vous de garder ce vieux radoteur là-haut, dans quelque coin du grenier ? demanda Jonas.

— Moi et une de mes amies, en *altérant*, M. Chuzzlewitt, une garde de jour, une de nuit, et la dépense ne sera pas grosse, vu que nos prix sont *modisques*, et on les fera encore plus doux pour une pratique. Moi et Betzy Prig entreprendrons M. Chuffey au rabais, dit Mme Gamp, regardant le vieillard la tête de côté, comme elle eût examiné un ballot de marchandises, avant de conclure un marché; et nous n'y épargnerons pas la peine. Betzy Prig en a soigné assez de ces *lunātiques*, et elle connaît leur commerce : il n'y a qu'à les mettre tout contre le feu, quand ils font les méchants : ça vous les rend doux et tranquilles comme de petits agneaux.

Tandis que Mme Gamp discourait sur l'infaillibilité de ses recettes calmantes, Jonas arpentait de nouveau la chambre, tout en regardant de biais le vieux commis. Il fit une halte et dit :

— Il faut le surveiller, ou il fera quelque méchant tour. Qu'en pensez-vous ?

— C'est sûr, Monsieur, répliqua Mme Gamp. Je ne suis pas été sans en avoir l'*espérience*.

— C'est bien ! veillez-y pour l'instant, et — voyons un peu — dans trois jours, à dater d'aujourd'hui, que l'autre femme vienne , et nous terminerons ! De neuf à dix heures du soir, rappelez-vous ! En attendant, ayez l'œil sur lui, et ne parlez de rien. Il est fou comme un lièvre de mars !

— Plus fou ! se récria Mme Gamp, beaucoup plus fou !

— Alors, ne le quittez pas. Veillez à ce qu'il ne puisse faire de mal, et n'oubliez pas ce que je vous ai dit.

à ses talents, à sa mémoire, à la confiance aveugle qu'on devait avoir en elle, toutes louanges tirées de l'inépuisable répertoire de la célèbre Mme Harris, Jonas descendit dans la petite chambre qu'il s'était fait préparer. Il ôta son habit, ses bottes, et les mit en dehors, sur le palier, avant de refermer la porte. Puis, il tourna deux fois la clef, l'ajustant avec soin de façon à déjouer la curiosité de quiconque appliquerait son œil au trou de la serrure. Ces précautions prises, il s'assit pour souper.

— Ah ! M. Chuff ! murmura-t-il, j'aurai raison de vous, et sans trop de peine ! il ne faut pas faire les choses à demi ; tant que je serai là, je vous soignerai de près. Une fois loin, je me moque de ce que vous pourrez dire. N'est-ce pas étrange, ajouta-t-il, en poussant son assiette intacte, et se remettant à marcher de long en large, n'est-ce pas étrange que ses radotages aient pris cette damnée route, précisément aujourd'hui !

Après avoir parcouru plusieurs fois la petite chambre d'un bout à l'autre, il revint s'asseoir sur une chaise à quelque distance de la table.

— Je dis aujourd'hui, qu'en sais-je ! peut-être chante-t-il depuis longtemps sur cette gamme. Vieux chien ! je le bâillonnerai !

Il arpenta encore la pièce d'un air agité, irrésolu ; il s'assit sur le lit, le menton appuyé sur sa main, et considéra la table. Quand il l'eut regardée un certain temps, il se rappela son souper, et s'établissant dans la chaise qu'il avait occupée d'abord, il se mit à manger avec voracité, non comme un homme qui a faim, mais qui accomplit une tâche. Il but aussi, largement. Parfois, laissant son verre à moitié, il se levait, marchait, changeait de siége, marchait encore, puis d'un bond s'élançait vers la table, et recommençait à dévorer.

Il faisait maintenant tout-à-fait obscur. A mesure que les ombres du soir s'épaississaient, une autre ombre ténébreuse surgissait du dedans, lui montait à la face, s'étendait sur ses traits, et les changeait lentement, de proche en proche; de plus en plus sombres, de plus en plus hagards, rampant sur lui peu à peu, jusqu'à ce qu'il fût nuit noire, au dedans, au dehors.

La chambre où il s'était enfermé, était sur le derrière de la maison, au rez-de-chaussée. Eclairée par une sale lucarne, elle ouvrait, par une porte pratiquée dans le mur, sur un étroit passage couvert; impasse déserte après cinq ou six heures du soir, et peu fréquentée dans le jour, mais qui aboutissait à la rue voisine.

Le terrain sur lequel était cette chambre avait autrefois servi de cour, quoique Jonas ne lui eût pas connu cette destination : plus tard, on en avait fait un bureau ; puis son utilité cessant à la mort de l'homme qui l'avait fait construire, elle n'avait plus été qu'un garde-[meuble]... Antoine et son fils l'avaient peu fréquentée. C'était une espèce de cave, aux murs boursoufflés, tachés, verdâtres, moisis. Des conduits d'eau la traversaient en tous sens, et au milieu de la nuit, quand tout reposait tranquille, les tuyaux engorgés faisaient entendre soudain les gargouillements, le râle de quelqu'un qu'on étrangle.

De temps immémorial, la porte qui donnait sur le passage n'avait été ouverte ; mais la clef, suspendue à un clou, était toujours à la même place. Jonas s'attendait à la trouver rouillée, car il s'était muni d'une petite fiole pleine d'huile et des barbes d'une plume, avec lesquelles il graissa soigneusement la clef et la serrure. Pendant ces apprêts, il était sans habit, et n'avait aux pieds que ses bas. Il se glissa furtivement dans le lit, et s'y retourna d'un côté sur l'autre, pour l'affaisser : chose facile dans l'agitation où il était.

Au bout d'un moment, il se releva, tira de son porte-manteau, qu'il avait fait déposer là en arrivant, une paire de gros souliers et les mit. Il prit aussi une paire de guêtres de peau, comme en portent les paysans, et les boutonna à loisir. Enfin il revêtit en dernier, par dessus ses autres vêtements, une blouse d'étoffe grossière, de couleur sombre. Il se coiffa d'un chapeau de feutre — il l'avait à dessein laissé le sien en haut. — Ainsi équipé, il s'assit près de la porte, la clef à la main, et attendit.

Il n'avait pas de lumière. L'heure était solennelle, morne, effrayante. Les sonneurs s'exerçaient dans l'église voisine, et le bourdonnement des cloches était assourdissant. Maudites soient ces bruyantes volées qui semblaient savoir qu'il était là, prêtant l'oreille, derrière cette porte, et qui le proclamaient à toute la ville par des milliers de voix. Ne se tairaient-elles donc jamais !

Elles se turent enfin, et le silence qui leur succéda était si profond, si terrible, qu'on eût dit le prélude de quelque redoutable bruit. Des pas dans la cour !... deux hommes... ! Il se recula sur la pointe du pied, comme s'ils eussent pu le voir à travers les panneaux de bois.

Ils passèrent, causant (il pouvait les entendre), d'un squelette découvert la veille, dans quelque excavation voisine, et qu'on supposait être le corps d'un homme assassiné.

— Ainsi, le meurtre n'est pas toujours découvert, vous voyez! disait un des passants à l'autre, comme ils tournaient le coin.

— Chut !

Il mit la clef dans la serrure et la tourna. La porte résista d'abord un peu, puis elle céda et s'ouvrit. Au sentiment de fièvre qui lui desséchait la bouche, se mêla un goût de rouille, de poussière, de terre, de bois pourri. Il regarda dehors, sortit, et referma.

Tout était désert, calme : il disparut.

(*La suite à demain.*)

même, nous l'engageons à conseiller à son auteur piquant de consacrer une nouvelle brochure à *l'art d'enfoncer les portes ouvertes*. Il ne saurait manquer de faire une grande sensation en dévoilant au public tous les procédés ingénieux que son esprit doit avoir inventés et emmagasinés, pour résoudre les difficultés de ce grand problème, avec lequel il paraît tout à fait familier.

Dans un de nos précédents articles, nous nous étonnions de l'ignorance où était resté le ministre de l'agriculture relativement au rendement probable de la moisson ; nous avions dû en imputer la faute aux inspecteurs généraux de l'agriculture, et nous avions supposé que ces fonctionnaires avaient négligé de dresser des rapports ou de les envoyer au ministère.

Notre conclusion était inexacte, et nous nous empressons de la rectifier. La vérité est que deux au moins de ces inspecteurs avaient longtemps avant la récolte fait savoir à plusieurs reprises au ministre de l'agriculture les craintes que leur inspirait l'état des choses ; mais il n'avait été tenu aucun compte de leurs avertissements, et l'on se complaisait dans les bureaux à les regarder comme inexacts et complètement exagérés. L'événement a seul pu ouvrir les yeux au ministre et le faire sortir de son commode optimisme.

L'entente cordiale à l'île Maurice.

Ce n'était pas assez de l'affaire des mariages espagnols ; voici qu'une autre querelle, élevée à 4 000 lieues, vient troubler l'entente cordiale, au moment où il serait bien désirable pour la liberté du monde qu'à défaut d'entente cordiale, l'Angleterre et la France ne fussent pas du moins en flagrant désaccord.

Le consul de France à l'île Maurice a reçu une grossière insulte. Voici les détails du fait ; nous les empruntons partie au *Cernéen*, partie à notre correspondance particulière, et nous garantissons l'exactitude de notre récit :

« Le 15 août dernier, le consul de France reçoit de la part du capitaine Stanley et de ses officiers, une invitation à un bal qui doit avoir lieu à bord de la frégate de S. M. *le Président* que commande le capitaine Stanley et qui porte le pavillon du contre-amiral Dacres. Le lendemain à 2 heures, deux officiers de la frégate, en uniforme, se présentent chez M. Barbet de Jouy, au consulat de France, dans le but de lui retirer l'invitation, qui ne lui avait été envoyée la veille, lui disent-ils, que sous l'impression erronée que le consul de France avait rendu visite au contre-amiral. Surpris et indigné d'une pareille demande, M. Barbet de Jouy avait eu de la peine à maîtriser les sentiments dont il était animé. Il avait rendu sa carte de bal aux officiers, après leur avoir fait apprécier la nature du message qu'ils avaient accepté, et reproché d'étendre hors de ses limites naturelles le principe de l'obéissance passive. »

Le consul de France écrivit immédiatement au contre-amiral Dacres, pour réclamer des explications sur l'insulte qu'il avait subie, la qualifiant de lâcheté insigne, et semblant douter qu'elle provînt du fait de l'amiral. L'amiral fit répondre par le gouverneur sir William Gomm, qu'il s'était trouvé insulté 1° parce que M. Barbet de Jouy ne lui avait pas fait visite à son bord lors de son arrivée dans la rade du Port-Louis ; 2° parce que le consul de France s'était abstenu d'assister, à l'hôtel du Gouvernement, à un dîner auquel était prié l'amiral. Par ces motifs, l'amiral Dacres avait averti le capitaine Stanley qu'il ferait partir la frégate le jour même de la fête projetée, si l'invitation au consul n'était retirée.

M. Barbet de Jouy avait pensé que la première visite était due par l'amiral au représentant de la France. Aucun officier de la marine anglaise, d'un grade inférieur, arrivant à Maurice, n'avait été saluer le consul ; celui-ci ne croyait donc pas devoir à l'amiral un hommage qui ne lui avait jamais été rendu à lui-même. D'ailleurs, rien n'obligeait le consul à cette démarche.

Quant à l'absence de M. Barbet de Jouy au dîner du gouverneur, elle s'explique fort bien. Le 18 juin, les Anglais avaient célébré par des revues au Champ-de-Mars, par des banquets aux casernes et à l'hôtel du gouvernement l'anniversaire de la bataille de Waterloo. Assurément le consul aurait pu être blessé de cette haute inconvenance. Conçoit-on en effet qu'au milieu d'une population de sang français les Anglais puissent rappeler de tels souvenirs ? N'est-ce pas faire gratuitement une blessure au cœur des créoles de l'ancienne Ile de France ? Comment ! la France et l'Angleterre se disaient alliées et amies, et le gouvernement britannique n'a pas interdit des manifestations publiques qui ne servent qu'à ranimer les haines nationales !

Cependant, le consul de France, fermant les yeux sur ce trait d'indélicatesse, assistait le 23 juin à un grand dîner à l'hôtel du Gouvernement. Là, M. Barbet se voit avec étonnement relégué à une place inférieure, lui que jusqu'alors on avait accueilli avec tous les égards dûs à sa qualité. Mais ce qui est plus grave, c'est que des toasts à la reine Victoria, au prince de Galles, au mari de la reine et, assure-t-on, au duc de Wellington, sont portés, tous, avant le toast au roi des Français. Or, il est remarquable que, lorsqu'il recevait précédemment le gouverneur au consulat de France, M. Barbet de Jouy portait le premier toast à la reine Victoria.

Justement offensé de ce blessant manque d'égards, le consul de France ne s'était pas plaint, mais il avait cru de sa dignité de ne pas aller au dîner donné peu de temps après et auquel assistait l'amiral Dacres.

Assurément, M. Barbet de Jouy, en tout cela, avait agi dans la limite de son droit et de son devoir, et rien n'autorisait la conduite à son égard si peu courtoise, si brutale de l'amiral et du capitaine Stanley. Nous citons à cet égard les réflexions du rédacteur en chef du *Cernéen* :

« Rien n'excuse, dit ce journal, la conduite des officiers anglais..... Il est notoire que généralement on accusait M. Barbet de Jouy de sacrifier ses nationaux et d'accueillir de préférence les Anglais. Il ne pourra donc venir à l'idée de qui que ce soit d'imputer à ces sentiments exagérés de nationalité qui indiquent, à ne pouvoir s'y méprendre, un cœur mal placé, ou un esprit étroit, l'attitude du consul de France dans les diverses circonstances qui viennent de nous occuper. Nous croyons pouvoir affirmer hardiment que dans l'incident principal dont nos lecteurs connaissent maintenant les détails, l'opinion générale a été favorable à M. Barbet de Jouy et a également loué sa modération et sa fermeté. Ceux mêmes qui lui imputent, à titre de premier tort, le défaut d'une visite au contre-amiral Dacres, n'ont pas trouvé une seule parole d'excuse pour le genre de vengeance qui en a été tiré. [illegible]

avec le consul, [illegible]

Nous espérons que le gouverneur de Maurice, qui est un homme distingué, oubliant un peu ses vieilles préventions militaires et aristocratiques, se sera rappelé que M. Barbet de Jouy n'est pas un simple agent commercial, mais bien un magistrat et un agent politique, le vrai représentant de la France. Nous espérons que juste réparation aura été faite.

S'il en était autrement, nous croyons que les deux gouvernements de Londres et de Paris doivent s'entendre pour terminer convenablement cette affaire. En vérité, il serait impardonnable que des agents inférieurs pussent semer la discorde, tandis que les peuples du moins veulent maintenir leur accord ; il serait déplorable que de petits intérêts vinssent nuire aux grands ; ce serait un malheur, alors que deux nobles peuples devraient oublier leur vieil antagonisme en présence d'une cause sainte, d'une question où est en jeu la liberté des autres peuples, leurs frères, ce serait un malheur qu'une hostilité flagrante éclatât entre eux par suite des prétentions et du froissement de la vanité d'un vieil amiral, ou par suite d'un choc des népotismes dynastiques.

Les journaux anglais confirment ce que la *Presse* avait annoncé relativement à la mission de M. Hood auprès des gouvernements des rives de la Plata. Ainsi le premier sacrifice est accompli pour hâter le retour de l'entente cordiale.

Voici quelques détails sur la situation du pays aux dernières dates, extraits du *Jornal do Commercio*, de Rio-Janeiro :

« Les lettres et journaux de Montévidéo vont jusqu'au 19 septembre. Une de ces lettres contient ce qui suit :

« On assure qu'un exprès vient d'arriver du Paraguay, porteur de dépêches pour les ministres de l'intervention. Le gouvernement de cette province est, dit-on, à la tête de 30 000 hommes, qu'il offre à MM. Deffaudis et Ouseley pour combattre Rosas, s'ils veulent conclure avec le Paraguay un traité qui assure son indépendance. Ces propositions vont être immédiatement expédiées en Europe par le brick de guerre *le Griffin*. Telles sont les nouvelles qui circulent dans les cercles les mieux informés. »

» On ne savait encore rien de précis relativement au traité que Madariaga a conclu avec Urquiza ; mais les lettres de Corrientes, du 20 août, annoncent que les chefs qui avaient élu Madariaga se sont assemblés et ont pris une délibération, signifiée au gouverneur, dans laquelle ils déclarent ne pas vouloir traiter avec Rosas.

» Les avis de Maldonado sont du 15 septembre : ce district était complètement occupé par les troupes montévidéennes ; Oribe a concentré ses forces à Minas.

» Plusieurs étrangers ont été arrêtés le 12 septembre à Buenos-Ayres, parce qu'ils ne portaient pas la banderole rouge avec les inscriptions adoptées par Rosas. Les journaux de la Plata déplorent hautement cette violation patente du droit des gens. »

La lettre suivante a été adressée aux rédacteurs de la *Réforme* et du *National* :

Monsieur,

Lorsqu'il a été question de la suppléance de M. Quinet au Collège de France, je ne l'ai acceptée qu'avec l'assentiment de M. Quinet. Tout prêt à saisir de nouveau l'occasion de m'entendre avec lui, dans l'état présent des choses, je me retire.

Daignez agréer, etc. DAMAS-HINARD.

2 décembre 1846.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — La rue de l'Isly, allant de la rue de l'Arcade à la nouvelle rue du Havre, en face le collége Bourbon, vient d'être livrée à la circulation.

— C'est demain vendredi que M. le ministre des affaires étrangères donne sa grande soirée en l'honneur du bey de Tunis. Les voitures des personnes qui se rendront au ministère des affaires étrangères, demain soir vendredi 4 décembre, devront prendre la file, qui sera établie sur le boulevart de la Madeleine et dans la rue Royale ; elles entreront par la grande porte de l'hôtel du Ministère, sur le boulevart, et stationneront sur le boulevart des Capucines.

— Aujourd'hui, à une heure, S. A. le bey de Tunis a visité la manufacture royale des Gobelins. Il a été reçu par M. Lavocat, directeur de cet établissement, qui lui en a fait les honneurs. Le bey a parcouru les diverses salles, s'est fait expliquer tous les détails de cette importante fabrication et a paru émerveillé de la beauté des produits et de leur rare perfection. La tapisserie qui l'a particulièrement intéressé est la reproduction du magnifique tableau d'Horace Vernet, représentant le massacre des Mameluks au Caire ; le bey est resté quelques minutes dans une contemplation silencieuse devant ce chef-d'œuvre dont le sujet lui rappelait une des scènes les plus mémorables de l'histoire moderne de l'Orient.

Après une visite, qui n'a pas duré moins de deux heures, S. A. s'est retirée en faisant exprimer au directeur, par M. Alix Desgranges, secrétaire interprète du roi, toute son admiration pour les merveilles des arts et de l'industrie en France ; il a fait ajouter : « J'ai vu ici beau- « coup de fleurs, et chacune d'elles vaut un diamant. »

— C'est dimanche prochain, 6 décembre, qu'aura lieu à l'Opéra-Comique l'exécution du nouvel ouvrage de M. Berlioz, la *Damnation de Faust*. On commencera à une heure et demie.

— Une lettre particulière d'Egypte annonce qu'Ibrahim-Pacha a réalisé la mesure qu'il avait annoncée aussitôt après son retour de France ; il vient d'affranchir tous les esclaves attachés à son service.

— Par ordonnance du roi, en date du 28 novembre ont été nommés membres de la commission chargée de l'examen des comptes à rendre par les ministres pour la session législative de 1847 :

MM. le président [illegible], pair de France, président ; Lanjuinais, membre de la chambre des députés ; Poisal, membre de la chambre des députés ; Baude [illegible] le vicomte Debonnaire de Gif, maître des requêtes [illegible], conseiller-maître des comptes ; Michelin, con[illegible] 1re classe à la cour des comptes ; Trognon, con[illegible] 1re classe à la cour des comptes ; Petitjean, conse[illegible] 2e classe à la cour des comptes.

— On lit dans [illegible] *de Cologne*, sous la rubrique de Berlin, le 28 novembre :

« On assure que les Etats provinciaux seront bientôt convoqués. Une sorte de loi fondamentale a reçu, dit-on, l'assentiment [illegible]

sorte que nos nouvelles de l'Union américaine datent aujourd'hui d'un mois ; il y a longtemps que nos communications n'avaient ainsi été interrompues, à pareille époque. »

SUBSISTANCES. — Par suite du tableau des prix régulateurs du froment, arrêté le 30 novembre dernier par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, pour fixer les droits d'importation et d'exportation des grains et farines pendant le mois de décembre courant, la surtaxe de 1 fr. 25 c. qui pesait encore à Marseille sur les grains importés par navires étrangers se trouve complètement supprimée. Ainsi, à l'exception de la première section de la deuxième classe (Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Ariège et Haute-Garonne), où la surtaxe existe encore, les grains et farines venant des pays étrangers peuvent entrer maintenant par toutes les frontières au simple droit de balance de 25 centimes pour les grains et de 50 centimes pour les farines.

VOL SUR LA DILIGENCE DE CHATEAUROUX. — Tous les jours, dit le *Journal de l'Indre*, il arrive de nouveaux renseignements sur les auteurs présumés du vol commis mardi dernier sur la diligence de Bourges à Châteauroux.

Il paraît que deux hommes, dont le signalement semble se rapporter parfaitement avec celui des individus qui sont partis le lundi 23 de l'auberge de M. Merlin, rue Saint-Sulpice, se sont présentés le même jour dans un cabaret situé près du chemin de fer, sur la route de Vierzon, vers 9 à 10 heures du matin. Ils avaient une voiture couverte d'une toile cirée et attelée d'une jument grise et blanche. Ces deux hommes, inconnus à la maîtresse du cabaret, se firent servir un demi-litre de vin blanc. Ils étaient bien mis, couverts de manteaux et semblaient être des marchands. Le plus grand, âgé d'environ 40 ans, paraissait le maître ; il témoignait son mécontentement du retard que mettaient à le rejoindre ses commis ou domestiques, qui probablement s'étaient, disait-il, arrêtés à boire comme d'habitude. Enfin, trois autres individus d'âges et de tailles différents, dont deux étaient également couverts de manteaux bleus et le troisième d'une blouse, vinrent rejoindre les premiers arrivés. Puis ils partirent tous cinq dans la voiture, dans la direction de Mehun. Tel était leur air qu'un ouvrier qui se trouvait par hasard dans le cabaret ne put s'empêcher de dire, après leur départ : « Je parierais que ce sont des voleurs. »

— Le bruit courait ce matin, en ville, que les six individus qui ont dépouillé la diligence de Bourges à Châteauroux ont été arrêtés au moment où ils franchissaient en voiture l'une des barrières de Paris ; ils avaient avec eux les 30 500 fr. volés. (*Journal de l'Indre.*)

AFFAIRES DES TROIS-PONTS. — Un incident de procédure, concernant l'affaire des Trois-Ponts, était aujourd'hui soumis à la cour de cassation, chambre civile, présidée par M. Teste. On se rappelle que M. le juge de paix du deuxième arrondissement de Paris, saisi de cette affaire, avait cru devoir se déclarer incompétent pour en connaître. Sur l'appel, le tribunal civil de la Seine infirma la sentence et évoqua le fond ; mais au lieu de statuer tout de suite, conformément à l'art. 473 du Code de procédure civile, il remit la cause à trois semaines, temps pendant lequel devait être élevé un conflit par l'autorité administrative.

La compagnie des Trois-Ponts s'est pourvue en cassation contre ce jugement, par le double motif que ce tribunal était incompétent, et, qu'en admettant sa compétence, il aurait dû, en évoquant la cause, statuer immédiatement sur le fond.

La cour, après les plaidoiries de Me Ripault pour la Compagnie, et de Me Bonjean pour MM. Hingray et consorts, sur le rapport de M. le conseiller Renouard, et contrairement aux conclusions de M. Pascalis, avocat-général, a reconnu la compétence du juge de paix, et par suite du tribunal civil, mais a cassé pour violation de l'art. 473 du Code de procédure civile.

INHUMATION PRÉCIPITÉE. — Jeudi matin, la femme d'un riche fermier de la commune de Lansac, près de Bourg-sur-Gironde, après une courte maladie, parut avoir rendu le dernier soupir. Elle resta plus de 24 heures sans mouvement. On avertit le médecin qui venait pour la voir, que sa visite était inutile, et vendredi matin on procéda à l'inhumation, qui se fit avec toutes les formalités accoutumées.

Deux ou trois heures après que la fosse eût été recouverte, le sacristain, en passant dans le cimetière, crut entendre des gémissements sourds qui semblaient venir de dessous terre. Il se hâta d'avertir M. le curé, qui accourut sur les lieux et entendit les mêmes plaintes. Aussitôt on creusa la fosse et on en retira le cercueil, qui fut ouvert et porté dans l'église. La malheureuse qui y était renfermée avait alors le corps moite, et donna plusieurs signes de vie, sans toutefois montrer de connaissance.

On voulut la porter dans une habitation du village, mais il paraît que, par un préjugé barbare, aucune maison ne voulut s'ouvrir pour la recevoir, de peur que sa présence ne fût sans doute un signe de malheur pour ses habitants. Ce fut donc dans le pressoir d'un cuvier qu'elle fut étendue, après avoir été débarrassée du suaire. On s'était hâté, dès le premier moment, d'aller avertir le médecin, qui arriva immédiatement sur les lieux. Au moment où il prescrivait les premiers secours, cette pauvre femme rendit le dernier soupir, et cette fois elle était bien réellement morte. Son enterrement a eu lieu samedi matin.

Tels sont les renseignements qui nous sont transmis par une personne qui nous inspire toute confiance, mais que nous accueillons toutefois avec réserve. (*Droit.*)

LE SOUTERRAIN de Mauvages, qui fait franchir au canal de la Marne au Rhin la montagne très élevée qui sépare le vallon de la Meuse de celui de l'Ornain, vient d'être complètement terminé. Ce travail gigantesque, d'une longueur de 4 885 mètres, avait été commencé en 1841. Le forage des puits, dont quelques-uns ont jusqu'à 110 mètres de profondeur, et le percement du souterrain, furent exécutés dans un rocher compacte de calcaire marneux, très dur, mais se dilatant par le contact de l'air ; ces travaux préliminaires et l'épuisement considérable des eaux de sources et d'infiltration présentèrent des difficultés inouies ; puis ensuite la maçonnerie, dont l'exécution hardie étonne même le constructeur habile.

La vue des chantiers, au moment des travaux, frappait l'imagination ; aujourd'hui que ces travaux sont achevés, on se plaît à admirer cette voûte majestueuse, élevée de huit mètres au dessus du plafond du canal, et bâtie avec la solidité des ouvrages antiques. Le souterrain de Mauvages a été fini en cinq ans et avec plus d'économie que tous les travaux de ce genre exécutés jusqu'ici.

TREMBLEMENT DE TERRE. — On lit dans le *Porthshire-Courier* :

« Mardi, quelques minutes avant minuit, nous avons eu ici un tremblement de terre très intense et d'assez longue durée. Le temps était calme et serein. Ce jour-là [illegible]

gné par un violent ébranlement de tout ce qui se trouvait à la surface du sol. Le bruit analogue au tonnerre se fit encore entendre 6 à 8 secondes, et enfin il s'évanouit dans le lointain. L'air, avant et pendant ce tremblement de terre, était calme et pur; mais un instant après, il s'éleva une brise assez forte. »

DE L'UTILITÉ DE COMPTER LES GENS QUI SORTENT D'UNE MAISON. — Dimanche dernier, vers onze heures du soir, trois individus entrèrent chez le charcutier dont la boutique est située rue Saint-Honoré, 100, en face de la rue de l'Arbre-Sec. Ils demandèrent qu'on leur donnât des cervelas et des saucissons, ils payèrent, puis ils sortirent. Un instant après, le garçon dit à la charcutière, qui était seule au comptoir : « Madame, est-ce que les hommes qui viennent d'acheter tout à l'heure n'étaient pas entrés trois? — Oui, je le crois, répondit la marchande; mais pourquoi me faites-vous cette question? — C'est que je suis bien sûr qu'il n'en est ressorti que deux. — Vous vous serez trompé; que voudriez-vous que fût devenu le troisième? Il sera parti sans doute avant les deux autres et vous ne l'aurez pas vu. » Le garçon n'insista pas; une demi-heure après on ferma la boutique, la charcutière monta dans sa chambre, et le garçon passa dans l'arrière-boutique où il dispose son lit tous les soirs.

Cependant ce jeune homme, bien convaincu qu'il n'était sorti que deux individus sur trois qui étaient entrés, soupçonnait quelque projet sinistre, et il était loin d'être tranquille. Il ne se déshabilla qu'à moitié, et se coucha, après avoir eu le soin de se munir d'un de ces larges coutelas qui servent à sa profession et qu'il cacha sous son traversin.

Il était couché depuis près d'une demi-heure, lorsqu'il vit s'approcher de lui un individu, portant avec précaution une lanterne sourde. Cet homme mit cette lanterne devant les yeux du garçon pour bien s'assurer de son sommeil; mais par un geste prompt, celui-ci saisit de la main gauche le bras de cet homme, et prenant son couteau de la main droite, il lui en mit la pointe sur la poitrine, en lui disant : « Si vous dites un mot, ou si vous faites un mouvement pour fuir, je vous tue. » L'autre ne bougea pas. Le garçon se leva alors, tenant toujours son voleur, et appela deux autres employés de la maison qui étaient couchés dans une autre pièce. Ceux-ci se hâtèrent d'accourir. Tous trois délibérèrent alors sur ce qu'il y avait à faire; et comme il était trop tard pour se rendre chez le commissaire de police, ils firent asseoir le visiteur nocturne dans un coin de la boutique, et montèrent la garde auprès de lui, armés chacun d'un couteau.

A six heures du matin, ils conduisirent le voleur chez le commissaire de police, qui, après avoir dressé procès-verbal, remit cet homme entre les mains des gardes municipaux pour qu'il fût conduit à la préfecture. Mais, en route, il parvint à s'échapper des mains de ses guides, et prit la fuite à travers de petites rues, sans qu'il ait été possible de le rattraper.

Le charcutier qui a ainsi échappé à un danger imminent, avait chez lui une somme de **12 000** francs qui lui avait été confiée en dépôt, la veille, par un de ses amis. Sans doute cette circonstance était connue des trois hommes qui étaient entrés chez lui, sous prétexte d'acquis-

Recoupe, 5 à 6. — Remoulage, 6 à 7. — Haricots de Soissons, 4[illegible] à 44-»»; dº Liancourt, 32-65 à 38-65; dº ordinaires, 26-35 à 37-34; dº flageolets, 32-00 à 36-90; dº suisses blanc, »»-»» à »»-»»; dº suisses rouge, »»-»» à 32-»»; dº rouge de Chartres, »»-»» à »»-»»; dº nains, »»-»» à 32-»». — Pois verts, »»-»» à »»-»»; dº gris, »»-»» à 17-80; dº jarras, »»-»» à »»-»»; dº cassés, 47-33 à 56-65. — Lentilles Gallardon, 70-65 à 80-00; dº de pays et autres, 28-»» à 57-»». — Lentillons, »»-»» à 20-»». — Vesces de printemps, 18-65 à 19-35; dº d'hiver, 22-»». — Sainfoin, »»-»». — Sénevé, »»-»» à »»-»». — Lin, »»-»». — Chènevis, »»-»» à 16-»». — Sauve, »»-»». — Millet, »»-»». — Criblures, »»-»». — Trèfle, les 100 kil. »».

Halle à la viande. — Marché du 3 décembre. — Bœufs, 21952; 1re qualité 1,40; 2e, 1,20; 3e, 0,80. — Veaux, 11357; 1re, 1,50; 2e, 1,40; 3e, 1,20. — Moutons, 5914; 1re, 1,40; 2e, 1,20; 3e, 1,00. — En gros, 60640; 1re, 1,34; 2e, 1,26; 3e, 1,20.

Marché de la barrière d'Enfer du 2 décembre. — Foin 1re qualité, 55 à 59; 2e 52 à 54; 3e 48 à 51. — Luzerne, 1re, »» à 56; 2e »» à 52; 3e »» à 48. — Paille de blé, 1re q., 29 à 30; 2e 28 à »»; 3e »» à »». — Paille de seigle, 1re qualité »» à »»; 2e »» à »».

Marché Saint-Martin du 2 déc. — Foin 1re 58 à 60; 2e »» à »». — Luzerne, 3e, »». — Paille de blé 1re 27 à 29; 2e »» à »»; 3e »» à »» — Paille de seigle, 2e 32 à 34.

MARCHÉ DE NANGIS du 2 décembre. — Veaux 297, vendus de 1,10 à 1,40. — Bœufs 23, vendus de 0,90 à 1,10. — Vaches 23, vendues de 0,80 à 1,00. — Moutons 30, vendus de 0 80 à 1,00 — Porcs 20, vendus de 1,10 à 1,30.

Froment, 72 hect. à 29,35 l'h. — Avoine, 118 hect. à 10,85. — Marché ordinaire, vente facile.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 1er décembre. — PLOMÉE, agent d'affaires, rue Montmartre, 173. Juge-comm., M. Germinet; synd. prov., M. Huet, rue Cadet, 1. — RIMBERT, restaurateur, rue de Marivaux, 9. Juge-comm., M. Germinet; synd. prov., M. Decagny, rue Thévenot, 19. — MICHEL, md de vins, faub. Saint-Denis, 52. Juge-comm., M. Ferté; synd. prov., M. Thipagne, faub. Montmartre, 61.

Bourse du 3 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	81 65	81 80	81 65	81 80
— — fin courant	81 75	81 95	81 65	81 95
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 50	117 75	117 50	117 75
— — fin courant	117 70	118 »	117 60	117 95

4 1/2 J. 22 m. dr cours		110 25	Banq. de Fr. dr cours		3180 »»
4 0/0 J. »	»	105 60	O. V. de Par.	»	1365 »»
Emp. 1844. au Ct	»	» »/»	C. hyp.	»	320 »»
—— fin Ct	»	» »»	— Goum. X.	»	1215 »»
B. du Trés.	»	» »/»	— Goum.	»	1153 »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	82 65	82 35	——	82 70	82 75
5 p. 0/0......	d. 50	118 15	118 25	——	»» »/»»	»»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	10 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	20 »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.		
4 Can. 5 0/0	1245	»»
Act. d. J.	» »»»	»»
Ch. S. G.	» 1027	50
V. r. dr.	»»»	»»
— Ob. anc.	1010	»»
— — nouv.	»»»»	»»
V. r. gauc.	265	»»
Paris à Sc.	»	»»
— à Orléans	1278	75
— à Rouen.	867	50
H.-Havre..	632	50
Avignon...	867	50
Str. à Bâle.	215	»»
Paris-Str...	478	75
Tours-Nant	487	50
Orl.-Vierz.	577	20

mille, ses dépouilles mortelles ont été embaumées par M. Gannal.

Voici venir *l'Eté à Bade*, depuis long-temps annoncé et si impatiemment attendu. Ce livre arrive à propos aux approches du jour de l'an. La circonstance en fera le livre d'étrennes le plus recherché; son mérite et ses splendides ornements en feront le livre d'étrennes le plus magnifique de l'année; jamais ouvrage plus somptueusement exécuté ne sortit des mains de la librairie parisienne. C'est un luxe typographique sans égal, ce sont de délicieuses vignettes semées dans le texte, ce sont d'admirables gravures, chefs-d'œuvre de Tony Johannot, d'Eugène Lamy, de Cicéri, de d'Aubigny et autres excellents artistes habilement reproduits par le burin anglais. L'auteur, M. EUGÈNE GUINOT, le spirituel et charmant chroniqueur de la vie parisienne, a mis dans ce livre toute sa verve ingénieuse, tout son esprit, tout son style, tout cet art de raconter, qu'il possède si bien, et qui ont fait une double réputation à son nom et au pseudonyme de PIERRE DURAND, dont il a signé pendant longtemps ses célèbres chroniques du *Siècle*. *L'Eté à Bade* décrit toutes les beautés pittoresques du pays, ses légendes merveilleuses, ses mœurs, ses ruines, ses villes florissantes, ses châteaux, ses monastères, ses habitants, ses héros et ses héroïnes; il nous promène dans de sombres sentiers de la Forêt-Noire; il nous conduit au milieu des fêtes, des bals et de la brillante société de Bade, et nous dit les usages, les façons de vivre, les aventures et les anecdotes de ce beau monde. C'est un livre complet, curieux, intéressant, amusant, et dont l'apparition est accueillie par un immense succès.

LE MAGASIN LITTERAIRE se compose des meilleurs feuilletons, romans et nouvelles de MM. Frédéric Soulié, Alexandre Dumas, Alphonse Karr, Léon Gozlan, Paul Féval, etc., etc. Chaque numéro contient 760 000 lettres, plus de soixante volumes par an. — Abonnement : DOUZE FRANCS PAR AN. — Rue Coq-Héron, 3.

LANGUE ITALIENNE (Méthode Robertson). M. VIMERCATI ouvrira un nouveau cours lundi 7 décembre, à midi et demi. On se fait inscrire d'avance, rue Richelieu, 47 bis.

Spectacles du 4 décembre.

8 »|» OPÉRA. — Lucie de Lammermoor, Lady Henriette.
7 »|» FRANÇAIS. — Le Vieux Célibataire, le Barbier de Séville.
8 »|» ODÉON. — L'Univers et la Maison.
7 3|4 OPÉRA-COMIQUE. — Marie, Zampa.
8 »|» ITALIENS. —
6 1|2 VAUDEVILLE. — Le Capitaine de voleurs, Job, Renaudin.
6 3|4 GYMNASE. — Les Demoiselles, Simplice, la Mère de Famille, l'Article.
6 1|4 VARIÉTÉS. — Nicolas, Roch et Luc, Pierre Février, Paul et Jean.
6 1|2 PALAIS-ROYAL — Le Lait, le Bonhomme, la Chambre, la Garde.
6 »|» PORTE-ST-MARTIN. — La Juive, les Tableaux, Mathilde, Bruno.
6 1|2 GAITÉ. — Rita l'Espagnole, le Fils d'une grande Dame, Toupinel.
6 1|4 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 1|2 COMTE. — Jeunes Lions, l'Artiste et le Soldat, Gentil-Hussard
6 1|2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux et poses plastiques de M. Keller.
5 1|2 FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Amours, Roquelaure, l'Idée du Mari.
5 h. 1|4 DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Le Second Père, Chansons, Pigeon.
6 h. 1|2 BEAUMARCHAIS. — Bonne fée, Exilés, Ecaillère, Mariniers.

Imprimerie LANGE-LÉVY et Ce, rue du Croissant, 16.

EN VENTE AUJOURD'HUI, COMPLET, chez FURNE et chez ERNEST BOURDIN, Editeurs. — CHOIX DE BEAUX ET BONS LIVRES ILLUSTRÉS POUR ÉTRENNES.

L'ÉTÉ A BADE PAR M. EUGne GUINOT

ILLUSTRÉ PAR MM. T. JOHANNOT, E. LAMI, FRANÇAIS, E. CICÉRI, JAQUEMOT et DAUBIGNY

L'ÉTÉ A BADE forme un splendide volume grand in-8º vélin satiné, orné : 1º de QUATORZE MAGNIFIQUES VIGNETTES dessinées à l'aquarelle par MM. EUGÈNE LAMI, TONY JOHANNOT et EUGÈNE CICÉRI, gravées sur acier par MM. HEATH et OUTHWAITE, de Londres; 2º de SIX PLANCHES DE COSTUMES BADOIS, imprimées en couleur et retouchées au pinceau; 3º d'UNE CARTE GENERALE du grand-duché de Bade; 4º et enfin d'un grand nombre de gravures sur bois, Vues générales, Sites, Monuments, etc., imprimées dans le texte par LACRAMPE ET Ce. — Publié en 40 Livraisons à 50 c.; 20 fr. l'ouvrage complet, avec couverture imprimée en couleurs, or et argent, par E. Meyer; 25 et 30 fr. relié, avec plaque en or, tranches dorées.

HISTOIRE DES PEUPLES BRETONS

DANS LA GAULE ET DANS LES ILES BRITANNIQUES

Langues, coutumes, mœurs et institutions,

par M. AURÉLIEN DE COURSON. 2 beaux v. gr. in-8º. — Prix : 16 fr. br.

Ouvrage couronné par l'Académie française dans sa séance du 24 août 1846. Prix annuel de 10,000 francs fondé par le baron Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'Histoire de France.

LA NORMANDIE, par M. J. JANIN. 2e ÉD., REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR. Un beau volume grand in-8 vélin, illustré. — 20 fr. broché; 25 et 30 fr. avec riche reliure, plaque en or, tranches dorées.

LA BRETAGNE, par M. J. JANIN. Un beau vol. grand in-8 vélin, format de LA NORMANDIE, dont il est le complément; illustré. — 20 fr. broché; 25 et 30 fr. avec riche reliure.

MÉMORIAL DE STE-HÉLÈNE Illustré de 600 dessins par Charlet; suivi de Napoléon dans l'exil, par O'Meara et Antomarchi. — 30 fr. broché; 38 fr. avec la médaille; 40 fr. relié, avec plaque en or.

VOYAGE EN ITALIE Par M. JULES JANIN, orné de 16 gravures anglaises et d'un très-beau portrait de l'auteur, par Tony Johannot. 1 vol. grand in-8 jésus. — 10 fr. broché; 15 et 20 fr. relié.

LES MILLE ET UNE NUITS Illustrées. 3 vol. grand in-8 jésus. — 30 fr. broché; 40 et 45 fr. relié.

NAPOLÉON EN ÉGYPTE Suivi de Waterloo et du Fils de l'Homme, illust. de 140 dessins par MM. H. Vernet et H. Bellangé. 1 vol. gr. in-8. — 12 fr. br.

LE DIABLE BOITEUX Illustré de 478 gravures. 1 vol. grand in-8 jésus. — 10 fr. broché; 15 et 20 fr. relié.

L'ANE MORT Par M. JULES JANIN, illustré de 140 vignettes, par T. Johannot. 1 très-joli v. gr. in-8 jés. — 10 fr. br.; 15 et 20 fr. rel.

TOUS CES OUVRAGES SE TROUVENT CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

RUE DE RIVOLI, 46, à l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE REGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS,

14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 49, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 41 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siège social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

CHANGEMENT DE DOMICILE Pour cause d'agrandissement.

MAISON BROUSSE.

FOURNISSEUR DE S. A. R. Madame la Duchesse de NEMOURS.

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de RICHELIEU, 84.

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

AGRANDISSEMENTS DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

GALERIES POISSONNIÈRE.

L'ouverture d'un grand Salon de Soieries et de Châles, d'une Galerie spéciale de Confection et d'un Magasin de Toiles et de Literie, a eu lieu le 16 novembre.

Les NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complètent le bel ensemble de ces GALERIES, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des ACHATS CONSIDÉRABLES, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS, une GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES, telles que : GRAND CHOIX DE CHALES LONGS, depuis 65 fr. — Idem, CARRÉS LAINE, depuis 29 fr. — PARTIE D'ÉCHARPES NORWÉGIENNES à 3 fr. 90 c. — VISITES NOIRES et de COULEUR, SATINS A LA REINE et ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE à 16 fr. — Idem, en VELOURS TOUT SOIE, 59 fr. — SATINS A LA REINE et ALCYONE pour robes, GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ, 5 fr. 90 c.; PÉKINS RICHES, GRANDE LARGEUR, 4 fr. 90 c. — Idem, LARGEUR ORDINAIRE, 3 fr. 40 c. — ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ, 2 fr. 90. c. — LÉVANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE, 2 fr. 45 c. — VELOURS TOUT SOIE, 11 fr. 50 c. — FLANELLES-TARTAN PURE LAINE, 2 fr. 45 c. — FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES, 2 fr. 95 c. — SATINS-LAINE, première qualité, 2 fr. 50 c. — FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE, 40 c. — MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD, à 1 fr. 45 c. — TOILES : BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE. — DAMAS LAINE pour MEUBLES, 2 fr. 90 c. Grands FOULARDS DES INDES, à 1 fr. 95 c. — Etc., etc.

a entendu enfin la voix de la dignité et de la destinée du peuple français, plus franchement nous tenons à lui donner un témoignage public, à lui rendre un plein hommage!

Nous ne sommes pas des hommes de coterie, nous. Nous n'avons point à faire les affaires de tel ou tel personnage; nous ne sommes, Dieu merci! attelés au char d'aucune de ces tristes ambitions qui se disputent les portefeuilles dans l'arène d'intrigue que l'on appelle le parlement. Nous avons toujours traité comme elle le méritait la politique d'intrigue, et nous avons toujours marché dans une voie que nous n'abandonnerons jamais, la voie des principes et de notre indépendance.

M. Guizot vient d'adresser aux Puissances du Nord une déclaration digne, ferme et noble contre l'attentat de Cracovie. La France reprend enfin dans le monde son attitude nationale et sa liberté. La situation du monde est changée! la France rentre dans son rôle. Le passé est rompu; la politique de l'humiliation systématique, la politique de la peur toujours et des concessions partout, a trouvé son terme; le droit public européen, fondé sur le principe de l'absolutisme et de la compression est tombé: la France vient de signifier aux trois Puissances du Nord que les traités de 1815 étaient brisés, et que désormais elle entendait marcher libre et sans entraves! Honneur à M. Guizot!

Oui, honneur à M. Guizot! Encore une fois, nous n'avons point à nous désoler, nous, de la force que cette attitude nouvelle va lui donner sur ses compétiteurs dans le parlement. Nous ne sommes point, par position, obligés de diminuer un homme, de combattre ses actes quand même; notre opposition n'est pas une opposition systématique qui nous impose le dénigrement des personnes, et nous contraigne à crier contre un ministre quoi qu'il fasse. Si M. Guizot, que nous avons combattu dix ans, est destiné à relever le noble drapeau de la France, c'est avec une joie vraie et profonde que nous nous écrierons: Honneur à M. Guizot!

Et nous ne dirons point, nous: si M. Guizot s'est redressé, c'est qu'il était impossible qu'il se courbât plus bas; s'il n'a pas reculé plus loin, c'est qu'il était acculé; s'il n'a pas cédé encore, c'est que les circonstances étaient telles qu'il ne pouvait plus descendre. Non! car nous sommes certains maintenant qu'autour de lui, dans la haute région du Pouvoir, on voulait se courber plus bas, on voulait reculer plus loin, on voulait descendre encore! Nous sommes certains que dans cette haute région il y a eu combat, et la preuve qu'il y a eu combat et qu'il a fallu qu'il l'emportât, c'est l'hésitation évidente qui s'est manifestée depuis qu'est connu du gouvernement l'acte des puissances absolutistes, c'est le temps qui s'est écoulé entre la connaissance de cet acte odieux et la réponse. — On a dit que M. Guizot avait été réduit à offrir d'une main sa déclaration aux cours du Nord et de l'autre son portefeuille. Nous croyons

[illegible] la rupture des traités de 1815, et de la liberté d'allure que la détermination des trois cours donnait désormais à la France. Voici d'après ce journal, qui se dit et qui doit être bien informé, les termes « très clairs » du passage le plus important de la Note française:

« Les cabinets de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg » ayant cessé de se considérer comme engagés par les traités de » 1815, ce qui ressort manifestement de l'incorporation de Cracovie » dans les états de l'Autriche, la France, à compter de ce moment, » cesse de se regarder comme liée par ces mêmes traités, et le cas » échéant où son intérêt lui conseillerait d'agir comme s'ils étaient » abrogés, elle n'hésiterait pas à le faire. »

Et nous, nous n'hésitons pas à le dire, cette Note est vraiment une Note *française*: c'est bien, c'est noble, c'est ferme et digne! nous n'y changerions qu'un mot; nous aurions mis, dans le dernier membre de phrase: « la France,... le cas échéant où son » DEVOIR lui conseillerait d'agir comme s'ils étaient abrogés, n'hé» siterait pas à le faire. »

Voilà donc d'un bond, d'un acte, d'une parole, comme par la volonté d'une décision providentielle et malgré les défaillances si longues de son gouvernement, la France enfin replacée dans son rôle! La voilà, seule, isolée des cours du Nord, indépendante de l'Angleterre, debout sur les débris du droit absolutiste, plus forte et plus puissante que jamais, parce qu'elle represente seule en ce moment solennel les deux grands principes des sociétés humaines: la France incarne en effet en elle, aujourd'hui, le principe du droit public, du respect des traités, — traités qu'elle a longtemps subis, quoiqu'ils pesassent sur elle comme un joug de plomb, et que l'absolutisme, dans son excès, a brisés lui-même, — et le principe sacré de l'indépendance des peuples et de la liberté, qui est le principe de ses révolutions glorieuses et de la constitution dont chez elle a posé les bases. Et c'est l'absolutisme qui, dans son vertige, lui a fait cette position suprême! Eh! ne comprend-on pas que l'heure de l'absolutisme a sonné? L'absolutisme s'en va du monde. Dieu le veut! Dieu le veut! C'est lui qui a inspiré aux représentants du passé cet acte aussi odieux qu'absurde, par lequel le passé se suicide. L'ère nouvelle a commencé; les jours du droit, de la justice et de la liberté se lèveront bientôt sur le monde!

Quelle fortune pour l'homme d'Etat qui se tiendrait désormais à la hauteur du rôle que lui offre le cours des choses! Quelle position, quelle sainte puissance pour la nation glorieuse à qui, du fond de son abaissement momentané, une position pareille est offerte! Nous nous corrompions, nous perdions la mémoire de toutes nos grandes traditions, nous nous avilissions dans la matière,

[illegible] jouer en Orient par une intrigue, et les peuples justement irrités par des rêves insensés d'agrandissement et de folles menaces de conquêtes! Quelle différence entre cet isolement et cette attitude toute-puissante qui nous fait tout à coup, contre les rois absolus, visiblement aveuglés et déja déconcertés, les seuls représentants du droit public que ces rois viennent de violer et du droit des peuples qu'ils écrasent!

Mais, nous-mêmes, ne ferions-nous qu'un rêve? oh! non, non. C'est une position trop grande et trop forte pour que l'homme qui doit l'avoir un moment saisie, ne reste pas illuminé et conquis par l'éclat soudain d'une telle force et d'une telle grandeur. Non, non; nous voulons croire! On a vu dans l'histoire de ces conversions imprévues, de ces révélations produites par une lumière violente et irrésistible. L'apôtre Paul était le persécuteur des chrétiens: pourquoi l'homme de tribune qui tient aujourd'hui dans ses mains la situation politique de la France, n'aurait-il pas une révélation du Génie de la France? pourquoi ne trouverait-il pas, lui aussi, son chemin de Damas?

Les Etats-Unis et le Mexique.

La guerre entre les Etats-Unis et le Mexique continue, mais elle semble devoir se ralentir par suite des embarras financiers du gouvernement de Washington. Le succès des premières opérations militaires avait exalté les esprits, mais il est survenu des difficultés et des résistances que l'on n'avait pas prévues; le parti wigh, qui est aujourd'hui dans l'opposition, a soulevé diverses questions critiques, et comme l'ouverture du congrès est proche, il est probable que l'on attendra la decision de l'assemblée avant de s'engager plus avant; en attendant on a désavoué la proclamation du commodore Stokton, qui avait de sa propre autorité érigé la Californie en république indépendante.

La prise de Santa-Fé a été fort convenablement supportée par les habitants de la ville; beaucoup de ceux qui l'avaient quittée d'abord y sont rentrés. « L'ordre que le général Kearny a su maintenir parmi ses troupes, dit le *Courrier des Etats-Unis*, l'affabilité de ses manières et ses efforts pour se faire bien venir des populations mexicaines, ont parfaitement réussi à lui concilier les cœurs. Tout surpris de ne trouver que modération et douceur dans un homme qui venait en ennemi, les Mexicains, habitués qu'ils étaient à la tyrannie de leur compatriote Armijo, n'ont pu s'empêcher d'avouer qu'ils avaient gagné au change, et, s'il faut en croire certaines correspondances, le général Kearny est devenu leur idole. Il est vrai de dire qu'il a fait tout son possible pour cela, et il serait même, à notre avis, allé un peu loin en fait de condescendance, s'il est exact qu'il ait suivi une procession dans les rues de Santa-Fé, marchant, ainsi que son état-major, nu-tête et un cierge à la main: c'est là un fait, qui dans le temps a valu dix années de quolibets au maréchal Soult, et lui, du moins, était catholique. »

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.
SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1846.

Critique littéraire.

ROME, SES NOVATEURS, SES CONSERVATEURS,

et la Monarchie d'Octave Auguste.

Études historiques sur Lucrèce, Catulle, Virgile, Horace, par JULES LEGRIS. 2 vol. in-8°.

La guerre et l'agriculture, voilà Rome pendant longues années; la guerre pour les hommes libres, l'agriculture pour les esclaves et ceux qui ne pouvaient plus se battre. Son armée rayonne en tous sens, hérissée de piques, sans reculer jamais. Quand elle mettait le pied sur un territoire, le voisin n'avait qu'à trembler; la résistance n'était comptée pour rien, les montagnes opposaient d'inutiles barrières. Les mers au nord, les sables brûlants de l'Afrique au sud furent seuls assez puissants pour arrêter cette force envahissante. Les Parthes, il est vrai, la continrent à l'Orient, mais elle ne les rencontra qu'à l'époque de sa décadence et lorsque le centre avait perdu toute sa puissance d'émission.

Mais pendant qu'au dehors Rome réalisait dans le monde civilisé l'unité dont elle avait le germe en elle-même, un mouvement s'accomplissait à l'intérieur. Petite cité d'abord, elle avait absorbé toutes les populations voisines, elle ne se les était pas assimilées; dès l'origine, elle eut trois castes distinctes: les fils des premiers possesseurs ou l'aristocratie, la plèbe correspondant à notre bourgeoisie, et les esclaves, pris à la guerre d'abord, et maintenus de père en fils dans l'état de domesticité. Avec le temps deux castes intermédiaires comblèrent les intervalles: les prolétaires, ne possédant rien, mais libres de leur personne, formèrent la transition du bourgeois ou plébéen à l'esclave; et les chevaliers, assez riches pour entretenir un cheval de guerre, formèrent la transition entre la bourgeoisie et la noblesse.

Les luttes entre les plébéiens et l'aristocratie remplissent l'histoire sont la république romaine, comme au moyen-âge les luttes entre les nobles et les bourgeois; les municipalités et les parlements furent représentés à Rome par les tribuns du peuple. Quant aux prolétaires et aux esclaves, ils restèrent toujours dans un état tellement inférieur, qu'on ne daigna pas s'occuper d'eux. Dans une pièce de Plaute, une dame est fort étonnée qu'on lui parle d'un esclave comme d'un homme.

Il faut aller jusqu'à Pétrone pour trouver formulée dans l'antiquité cette pensée hardie qu'un esclave est un homme. Les esclaves tentèrent bien de se réhabiliter par la violence sous la conduite de Spartacus, mais leur révolte fut étouffée, et les historiens ne trouvent pas de termes assez énergiques pour flétrir un tel excès d'audace.

Tout était un à l'origine dans cette société de fer; la religion se liait intimement à l'organisation sociale et lui prêtait l'appui qu'elle en recevait. Les dieux purement latins sont raides, immobiles et sans poésie. On avait mieux aimé donner deux faces au dieu de l'année, Janus, que de supposer qu'il pouvait se mouvoir comme les dieux grecs. Terme n'est qu'une borne, mais il ne cède devant aucune puissance; Mars n'est qu'un javelot fiché en terre. La forme de tous est réglée et invariable. Les lois romaines sont de même, absolues, impitoyables; elles n'admettent ni exception ni excuse. Si la ville éternelle, comme elle s'appelle dès l'origine, n'avait eu l'instinct de la conquête, elle fût restée immobile et fermée comme la Chine.

Mais c'est en vain qu'un conquérant établit autour de ses états un cordon de douanes contre les idées, c'est en vain qu'il inspire à ses soldats la haine et le mépris des barbares; des idées, des sentiments s'échangent entre les vainqueurs et les vaincus; chacun donne et reçoit dans ce commerce; les préjugés se rencontrent et s'effacent; ce qu'il y a de vraiment bon dans les diverses civilisations finit par se dégager et survivre.

La conquête de la Grèce fut le plus puissant dissolvant de la société romaine; le développement des deux nations elles avait suivi des lois différentes, mais ils se complétaient l'une l'autre à certains égards. La Grèce, c'était la mobilité, l'indépendance, le culte de l'art et de la beauté; Rome, c'était la gravité, l'immobilisme, le culte du droit et de la justice. La mobilité des dieux éclos au soleil de la Grèce entraîna les dieux de Rome. Une fois le temple de Numa ouvert, les dieux s'en allèrent en discrédit, et la société romaine en dissolution. Les guerres civiles entre les factions bourgeoises et aristocratiques, et les proscriptions qui en furent la suite achevèrent d'ailleurs de décimer les représentants des vieilles mœurs; une société nouvelle, composée surtout d'affranchis et d'étrangers, s'établit sur les débris de l'ancienne; des luttes acharnées eurent lieu, mais le parti de la bourgeoisie et des chevaliers finit par vaincre avec César, et les derniers des vieux aristocrates romains, Brutus et Ca[illegible] mourir à Pharsale, en laissant l'empire du monde au [illegible] populaire.

Les arts, la littérature, [illegible] dans les rangs du progrès. Ils n'avaient pas de [illegible] que le vieux Caton, cet idéal du patricien de Rome, qui conseillait de vendre au rabais la vieille ferraille et les vieux esclaves. Comme les grands seigneurs du dix-huitième siècle qui patronaient les philosophes, les Scipions furent accusés de déroger pour avoir protégé Térence. Le vieux parti finit cependant par avoir ses écrivains, mais plus tard, lorsqu'il se fut instruit par le temps et transformé, et surtout lorsqu'il fut réduit sous les empereurs à l'état de protestation. Mais, dans le trajet, les plaisirs lui dévorèrent presque tout ce qu'avaient respecté les guerres civiles et les proscriptions.



C'était chose si douce et si neuve pour les Romains que le plaisir! Comment la jeune génération eût-elle gardé une mesure, quand tout un monde de jouissances, raffinées par cent peuples vaincus, apparaissait tout à coup devant elle? Elle n'y résista pas: la volupté devint le vœu, le but, la loi; pour la trouver, pour en découvrir de nouvelles sources, on ne recula devant aucun crime, aucune profanation. C'était la crise, la transition douloureuse, pendant laquelle les vieux préjugés disparaissaient, pour faire place à la doctrine qui bientôt après devait régénérer la société antique.

L'étude de cette époque est une des plus curieuses dans l'histoire de l'esprit humain; l'auteur du livre que nous avons sous les yeux ne l'a pas abordée de face, il n'en a étudié qu'un côté: la tentative d'Auguste, arrivé au pouvoir par la bourgeoisie, pour se créer une cour et entourer son pouvoir nouveau de tout le cortège des vieilles royautés. M. Jules Legris s'est complu à étudier les effets de ce système sur la littérature, et il a cherché dans quatre des poètes les plus éminents de l'époque, l'analogue de ces partis, que nous appelons aujourd'hui conservateurs et radicaux. — C'est là un point de vue nouveau de l'histoire comparée des sociétés et des littératures, et qui méritait d'être éclairci. M. Legris a été trop exclusif; c'est le propre des faiseurs de systèmes, mais son livre jette un jour nouveau sur toute une partie peu connue de l'histoire.

Pour lui, des quatre poètes qu'il analyse, un seul, Lucrèce, est novateur; les autres, Catulle, Horace, Virgile, sont des conservateurs pur-sang, chacun avec le caractère qui lui est propre. Ce jugement nous paraît beaucoup trop absolu. Tous quatre, au contraire, nous semblent avoir été à la fois pour une part dans la démolition et pour une part dans la reconstruction de la société.

Il faut en convenir, cependant, l'œuvre de Lucrèce semble principalement destructrice. Son poème est un des plus vigoureux leviers que l'esprit nouveau ait rencontré pour saper les préjugés. Aruspices, devins, sacrifices, superstitions de toute forme, il bat tout en brèche et ne laisse rien subsister de l'ancienne religion; les dieux sont des fantômes de l'imagination, des produits de la crainte qu'éprouve l'homme en présence de l'inconnu; la religion est un tissu d'absurdités funestes; elle a enfanté tous les maux et n'a pu produire aucun bien: elle est

urnaux douteux que Kearny agissait après les instructions du gouvernement. L'un d'eux émet même l'idée que le général pourrait en nourrir le projet de se créer une espèce de petite souveraineté personnelle dans les contrées dont il prend possession au nom et aux frais de l'Union américaine.

La nouvelle de l'évacuation de Monterey, donnée par le général Ampudia, a redoublé l'ardeur belliqueuse des Mexicains. Le général déclarait dans sa dépêche, qu'après avoir tué 4 500 hommes à l'ennemi, il s'était vu contraint de céder par suite du manque complet de vivres et de munitions; les conditions d'ailleurs étaient telles que le salut de la ville et de l'armée était assuré sans que l'honneur mexicain eût à en souffrir. Le président par intérim a, aussitôt la dépêche reçue, publié une proclamation pour déclarer le gouvernement décidé à triompher ou à périr avec la république. Il rappelle ensuite l'exemple des Espagnols qui ont lutté six cents ans dans une situation semblable, et qui ont semé dans la Péninsule les ossements de cinq cent mille de leurs envahisseurs. Les Mexicains se montreront-ils indignes de leurs pères? Non; le moment d'agir est venu; la nation aimera mieux qu'il ne reste pas pierre sur pierre, plutôt que de laisser fouler aux pieds ses droits et sa souveraineté: l'invincible général, appelé à se mettre à la tête des troupes, est résolu à ne pas survivre au déshonneur de son pays.»

Le lendemain, le *Republicano* adressait au pays un appel non moins énergique; mais il allait plus loin. Dans une guerre régulière le Mexique est impuissant à résister, le journal mexicain propose d'organiser des guérillas. Sans cela, s'écrie-t-il, la république est perdue. L'organisation de guérillas serait en effet terrible aux Américains égarés dans des pays inconnus pour eux. Il paraît que Santa-Anna est pas loin d'adopter ce système. On sait aujourd'hui d'une manière positive que c'est contre son avis qu'Ampudia a défendu Monterey et qu'il voulait faire évacuer cette ville sans même attendre l'ennemi. Quoi qu'il en soit, Santa-Anna se trouvait le 16 octobre à San-Luis de Potosi, où il rassemblait sans bruit des troupes considérables, et mettait largement à profit l'armistice qui avait été accordé au Mexique.

Toute la partie au nord de San-Luis a été abandonnée par les Mexicains, qui ont aussi démantelé le port de Saltillo, et détruit tout ce qu'ils ne pouvaient emporter; aussi annonce-t-on que le général Taylor, qui devait se diriger sur San-Luis, à travers deux à trois cents milles de régions désertes et de montagnes, va se diriger au contraire du côté de Linarès. Le *Courrier* donne les détails suivants sur le plan des opérations militaires:

Linarès, qui se trouve en deçà de la limite d'opérations fixée par l'armistice du 24 octobre, est le point de réunion de quatre routes différentes conduisant l'une à Matamoros, la seconde à Camargo, la troisième à Monterey et la quatrième et dernière à Tampico de Tamaulipas. Ce mouvement, qui doit s'effectuer aussitôt qu'il y aura assez de vivres pour faire avancer l'armée, aurait, à ce qu'il paraît, pour objet d'établir un poste à Linarès, et un autre au village de la Conada.

La position que l'armée va prendre ainsi, peut se rattacher également dans la matinée, plusieurs bateaux américains essuyèrent le feu de l'ennemi, à un demi-mille du fort, mais ils n'en reçurent aucune avarie.

A une heure de l'après-midi, la ligne fut formée: le steamer *Vixen*, remorquant les barques canonnières *Reefer* et *Bonita*, *le Mac-Lane*, le schooner *Forward*, la canonnière *Pétrel*, trois cotres, deux bâtiments de moindre dimension, et une barque portant des troupes destinées à aborder les bâtiments de ligne, formaient la marche. *Le Vixen* et ses chaloupes passèrent la barre et prirent position; mais *le Mac-Lane* ne put se dégager; en sorte que le commodore ne put amener toutes ses forces pour résister à la batterie des pièces de l'ennemi et fut obligé de se retirer. Les troupes, dans les chaloupes, essuyèrent un rude feu, mais sans perte.

Cette relation est loin d'être claire, et l'échouage d'un cutter ne rend pas bien compte de la retraite à laquelle l'expédition entière a été forcée, sans même avoir agi. La version mexicaine de ce fait d'armes nous fournira peut-être des éclaircissements sur les manœuvres assez peu explicables de l'escadre américaine.

La ville de Campêche, dans l'Yucatan, qui s'était prononcée en faveur du Mexique depuis le retour de Santa-Anna aux affaires, et qui, en conséquence, avait été exclue de la neutralité par les Etats-Unis, vient de proclamer de nouveau son indépendance. Elle s'est déterminée à cet acte à la suite de la saisie d'un de ses bâtiments à la Nouvelle-Orléans, au moment où il y abordait, et dans la crainte d'être comprise dans le blocus des côtes mexicaines par l'escadre des Etats-Unis. La ville de Laguno a adhéré au pronunciamiento des Campêchois.

Nous mentionnons avec plaisir une circulaire du préfet de la Sarthe aux maires de son département, par laquelle il engage les communes de chaque canton à sortir de leur isolement pour les secours à donner aux indigents et à former entre elles des associations qui réuniraient une plus grande somme de secours et les répartiraient avec plus d'équité.

Mais il ne suffit pas d'organiser l'aumône, même en grande échelle. Organiser l'aumône! voilà à quoi ne sont pas encore parvenus nos hommes d'Etat à la suite de deux révolutions faites dans l'intérêt populaire, et c'est pourtant là le but extrême, le but idéal de leurs efforts, de leurs connaissances et de leur esprit de bonne volonté et de justice!

Ce soir, au banquet annuel des barbistes, où des chansons charmantes ont été dites par MM. Vatout et Bayard, un couplet sur la Pologne a excité un vif enthousiasme. La chanson de M. Gordon était intitulée: *L'Eau de Jouvence*; c'est ce qui explique l'idée des derniers vers. Nous citons la généreuse inspiration du barbiste:

> Voyez, au nord, sous un sombre nuage,
> Ces trois vautours, ces aigles prétendus!
> Sanglants oiseaux de proie et de carnage
> Sur un cadavre ils se sont abattus:
> Il était mort... ils ne le craignaient plus.

transféré à la Bourse et réuni au bureau des transferts. Les dépôts y seront reçus comme précédemment, de dix heures à trois heures.

— M. le lieutenant-général de Lamoricière est arrivé à Oran le 25 novembre, dans la soirée.

— Hier le bey de Tunis, après avoir visité les Gobelins, est allé à la Bibliothèque royale.

S. A. s'est fait expliquer le mécanisme du service public dans la salle de lecture, où vient se concentrer tout le mouvement des livres placés dans les trois étages du vaste parallélogramme de la Bibliothèque.

Au département des médailles, les camées les plus précieux, les monnaies des kalifes et celles de Carthage ont partagé son attention avec les armures de nos rois, entre autres celle de Henri IV.

Ensuite, les manuscrits arabes et turcs, présentés par M. Reinaud, ont excité longtemps son intérêt et sa curiosité intelligente, qui s'exprimaient par des questions multipliées et pleines d'à-propos.

— Les journaux de Madrid du 28 annoncent qu'il est arrivé à la banque de Saint-Ferdinand 100 millions de réaux (25 millions de francs) espèces métalliques; cette nouvelle a rassuré ceux qu'inquiétait la rareté du numéraire sur la place.

— Le *Diario do Gobierno* du 21 novembre publie un décret qui autorise la Banque de Lisbonne à élever son capital à 11 millions de reis.

— M. Bocage, directeur du théâtre de l'Odéon, après l'expiration du délai de huitaine que lui imposait l'article 449 du Code de procédure civile, a interjeté appel du jugement qui le condamne à faire jouer Mlle Araldi le rôle d'Agnès de Méranie, si mieux il n'aime payer à cette jeune artiste le dédit stipulé de 50 000 fr. On assure qu'il doit présenter requête à la cour royale pour obtenir l'autorisation d'assigner Mlle Araldi à bref délai devant l'une des chambres de la cour, attendu que M. Bocage se trouve lié envers Mme Dorval par un autre engagement avec stipulation d'un dédit moindre, à la vérité, mais encore considérable.

— Il n'était question à Vervins, dans le marché de samedi, que de visites nocturnes faites par des hommes réunis en bandes, dans les fermes des environs, où ils exigeaient, avec menaces, du pain et de l'argent. On citait entre autres quatre fermes des hameaux de la Bouteille qui auraient été ainsi visitées la nuit précédente. Nous croyons faux tous ces bruits, qui sont imaginés par la peur de voir arriver de semblables faits. Aucune plainte sur des visites de ce genre n'est parvenue à l'autorité, qui fait exercer partout en ce moment la plus grande surveillance. (*Journal de l'Aisne.*)

— Nous apprenons que M. le prince de Berghes, condamné comme faussaire par la cour d'assises de la Seine, et qui avait déjà obtenu la faveur de subir sa peine dans une maison de santé d'Auteuil, d'où il sortait pour se promener quand bon lui semblait, vient d'être complètement gracié. Cet acte scandaleux de complaisance de la part de M. Martin (du Nord) ne s'est pas accompli sans soulever dans les bureaux du ministère de la justice de chaleureuses protestations.

Il y a quelques jours, nous annoncions l'évasion d'un personnage élevé poursuivi pour un crime odieux, et qui n'a pas été repris.

En présence des rigueurs exercées contre MM. Blanqui et Hubert, ces faits sont assez significatifs. (*National.*)

— Le *Moniteur belge* publie un arrêté royal en date du 30 novembre, par lequel les farines de toute espèce, originaires des pays hors d'Eu

---

erreur. Le monde universel est un grand être, éternel sans doute dans son immensité, mais dont chaque partie suit le développement de l'animal et passe tour à tour par les phases de croissance, de développement complet, de décadence et de mort; l'homme meurt, la plante et l'animal meurent, la terre, les astres sont nés et mourront de même; mais les principes des êtres ne périssent pas; ils ne se séparent d'un corps que pour entrer dans la composition d'un autre.

On a dit que Lucrèce et Epicure étaient athées; c'est une erreur; ils nient les dieux tels que l'homme les a faits; ils n'admettent pas une divinité corporelle ou personnelle; ils voient des lois secondaires et une force centrale, *vis abdita rerum*, qui préside à tout. Cette force, ils ne l'appellent pas Dieu, ils craindraient la confusion; mais qu'importe le nom? N'est-ce pas un Dieu que cette puissance profonde, cachée, sans forme ni personnalité, vivant au fond des êtres, âme secrète de l'univers?

«Mais cette force aveugle n'a pas à se préoccuper de ses effets; l'homme est placé sur la terre dans certaines conditions, c'est à lui d'y vivre le mieux possible. Il n'a pas à s'inquiéter de la divinité. S'il existait une providence qui s'occupât des bons et des méchants, la foudre ne passerait pas sur la tête des scélérats pour atteindre le juste; le mal existe, il est partout, donc la providence n'existe pas.» Lucrèce ne s'élève pas assez haut pour reconnaître dans la douleur un avis donné à l'homme alors qu'il enfreint les lois éternelles de la nature, une punition qui l'atteint toutes les fois qu'il manque à sa destinée. Il aime mieux nier Dieu que de nier sa bonté.

Ce système grandiose et inconséquent semblerait mener à cette conclusion, que le plaisir est la règle de la vie, il n'en est rien. Lucrèce est un austère moraliste, et s'il fait des peintures peu chastes, c'est pour dégoûter des voluptés; quelques-uns de ses plus beaux vers sont consacrés à stigmatiser ces courtisanes, qui d'Athènes avaient émigré à Rome, où elles rançonnaient leurs vainqueurs. Sa morale est telle que les Pères de l'Eglise s'en sont plus d'une fois appuyés dans leurs attaques contre le polythéisme.

Catulle, au contraire, le patricien, l'ennemi de César, se fait le chantre des voluptés, l'apôtre de l'hellénisme; mais c'est forcer la vérité des faits que supposer ce délicat et voluptueux débauché qu'on nomme Catulle attelé à la suite d'une idée politique. Catulle est un poète de caprice et de sentiment, un artiste qui se soucie fort peu de se contredire, pourvu que Lesbie lui ouvre sa demeure parfumée; au fond, d'ailleurs, son tout petit livre n'est pas moins révolutionnaire que le gros poème de Lucrèce; non que Catulle ait jamais eu de sympathies populaires, Dieu l'en garde! il est pour cela trop ami des aises et du luxe; la pensée de la douleur et de la misère afflige; mais un poète a beau s'en défendre, il est toujours dans le vrai, au moins d'un côté. Le plaisir est la loi de l'humanité; le chanter, l'exalter, même lorsqu'il est le partage d'un petit nombre, c'est servir la cause de tous; car c'est le faire désirer, c'est le montrer possible, et par conséquent hâter l'heure où tous en réclameront leur part. On ne met pas impunément du feu auprès d'un tas de poudre.

Nous ne saurions non plus accepter complètement l'opinion de M. Legris sur Virgile, et nous protestons quand on l'englobe dans la catégorie des écrivains purement dévoués aux desseins ambitieux d'Auguste. Nature faible, délicate et rêveuse, Virgile avait un ardent besoin de croyances mystiques. Né dans un siècle d'incrédulité, il ne suivit pas l'exemple de Lucrèce, il ne put se résoudre à combattre les dieux, mais il ne les accepta pas non plus aveuglément: il les transforma.

Virgile se montra toute sa vie reconnaissant de l'appui qu'Auguste lui avait prêté, et qu'il rappelle dans sa première églogue; son *Enéide* n'est guères, M. Legris le prouve surabondamment, qu'une généalogie d'Auguste, qu'une sorte de plaidoyer pour établir la légitimité du nouveau roi; le plan lui en fut évidemment inspiré par l'empereur même ou par ses amis; tous les écrits du poète de Mantoue sont imprégnés de la flatterie du nouveau pouvoir; mais Virgile n'en est pas plus pour cela un écrivain simplement conservateur. La lettre est pour Auguste et sa monarchie, l'esprit est tout populaire et humanitaire. Virgile était faible, il se laissait facilement imposer une loi, *non injussa canebat*; il semble avoir accepté malgré lui le fardeau de l'*Enéide*, et même à la fin de sa vie il regretta de l'avoir écrite et voulut la jeter aux flammes, peut-être en effet parce qu'il se reprochait d'avoir trop fait pour son protecteur; mais si l'on gratte cette écorce, on reconnaîtra que Virgile, imitateur dans la forme, est par le fait un des écrivains qui ont agi le plus profondément sur la société romaine, tout en semblant la respecter. Lucrèce l'attaque, et elle résista; Virgile, plus insinuant, s'en empare, et en change l'esprit.

Ce n'est pas cependant que l'auteur des *Bucoliques* ait eu conscience de tout cela; né à la campagne, timide, rêveur, ami de la solitude, il aimait à se retracer, étant homme, les déités étrusques dont on l'avait bercé enfant; il aime les divinités des champs, des bois, tristes, monotones, mais mélancoliques; les Grecs les lui ont gâtées; aussi maudit-il souvent les Grecs (*Timeo Danaos*), tout en les suivant pour guides. Mais s'il aime les dieux et les bois, il n'est pas moins épris de la philosophie de Platon. Cette double tendance s'allie dans sa poésie avec une sensibilité profonde qui le fait compatir à toutes les infortunes, à toutes les douleurs, même à celle de l'animal dont le fouet laboure les flancs. Aussi, voyez ce qu'il a fait des enfers. Les autres poètes ne montrent dans le Tartare que les rebelles qui ont bravé les dieux, c'est-à-dire les forces naturelles malfaisantes à qui l'on a ôté la puissance de nuire. Virgile enchaîne dans le Tartare le parjure, le cupide qui, pour de l'or, a fait et défait des lois, vendu sa patrie aux caprices d'un tyran; tous les méchants qui abusèrent de la force et jouirent des fruits de leur audace; tous ceux qui ont manqué d'amour fraternel, de bonne foi, de charité. Il y a plus: les punitions sont inégales; ceux qui eurent le plus de cruauté dans le cœur sont le plus sévèrement punis. Tout l'autre monde chrétien, ciel, enfer, purgatoire, apparaît dans ce tableau. La fraternité, la philanthropie siègent au seuil de l'Elysée de Virgile.

L'auteur des *Bucoliques* a, dit-on, prédit le Messie dans son poème sur le prochain retour de l'âge d'or. Ce qu'il y a de certain, c'est que, s'il n'a pas prédit le christianisme, il a vaguement aperçu les principes qui devaient lui servir de base; il a développé les doctrines de Platon dans le sens où le christianisme allait les développer. Les premiers chrétiens ne s'y sont pas trompés: Virgile a été longtemps en grande vénération, et tout le moyen-âge a juré par les sorts virgiliens, ni plus ni moins que par les sorts bibliques.

Il nous semble donc que M. Legris a trop exclusivement considéré le petit côté du caractère de Virgile, aux dépens du côté grand et largement progressif de son œuvre.

Nous serons de plus facile composition pour Horace. Le fils de l'affranchi de Venouse est bien le poète courtisan, railleur, insoucieux, ennemi de la foule que devait chercher Auguste. Gai convive, ami des joyeux soupers, des vins vieux et des faciles amours, il chante également bien les victoires d'Auguste et les baisers de Néera; nul ne causé mieux que lui; nul n'a de mœurs plus commodes, plus de pliant dans le caractère et de causticité railleuse dans l'esprit. Amoureux de sa personne et voluptueux par raisonnement, il ne faut pas lui demander une amitié bien profonde; son dévouement est à la hauteur de sa morale, l'intérêt bien entendu. Né dans les rangs du peuple, il s'est glissé à la cour d'Auguste, qui lui a payé ses vers en jouissances; pourquoi s'inquiéterait-il de son prochain moins bien traité que lui? *scabiem postremo!* malheur aux inhabiles!

M. Legris a, dans tout son livre, trop accordé aux faits extérieurs, et fait la part trop étroite aux caractères, aux tendances individuelles; mais cet ouvrage ne laisse pas d'être fort curieux, il contient dans ses amples proportions tout le miel des écrivains qui en font la matière; les citations et les traductions y sont même tellement nombreuses, qu'après l'avoir lu il devient presque inutile de recourir aux œuvres originales. Le livre gagnerait sans doute à être plus condensé; mais cette diffusion même n'est pas sans charmes pour qui veut se retremper dans cette large poésie romaine qu'on ne revoit guères depuis le collège. M. Legris est radical.

J. FLEURY.

du *Portafoglio*, qui rédige ses lettres dans les bureaux du consulat anglais, prétend que, sous couleur de prendre une hypothèque, le gouvernement français induit le bey à lui faire une véritable cession de territoire, parce que l'emprunt ne sera jamais remboursé. C'est là une affaire dans laquelle il nous plairait de voir clair tout autant qu'à notre jaloux surveillant.

PHYSIQUE JUDICIAIRE. — Le dialogue suivant a eu lieu samedi dernier à l'audience de la septième chambre du tribunal, entre le président et un avocat.

L'avocat : Ma cliente a évidemment droit à des dommages-intérêts, car sa robe et son bonnet ont été perdus par l'action du vitriol. Cette action a dû être d'autant plus énergique, que le vitriol a été lancé de très haut (d'un second étage).

On rit dans l'auditoire.

M. le président (qui parait partager l'hilarité générale) : Vous faites ici allusion aux lois de la chute des corps ; mais ces lois n'intéressent que les solides. (On rit de plus belle.)

L'avocat hésitant : Il est vrai, M. le président, que le vitriol est liquide ; mais quoique liquide, il me semble qu'il n'en a pas moins..... une certaine pesanteur. (On rit plus fort.)

QUERELLES DE COMPAGNONNAGE. — Les ouvriers maréchaux se divisent à Paris en deux catégories, dites l'une des *Gamins*, l'autre des *Compagnons*. A l'occasion d'une querelle d'argent, née dans un atelier, le nommé Moreau prit parti pour les premiers. De là contre lui l'animosité des seconds, qui se manifesta le 14 juin dernier dans les circonstances suivantes, diversement rapportées par lui et par Rouget, maréchal *compagnon*, mais attestée par un tiers désintéressé, conséquemment digne de foi, le sieur Degumgand.

Ledit jour, vers huit heures du soir, Moreau et Rouget, chacun accompagné de plusieurs hommes et de plusieurs femmes, se rencontrèrent dans le bois de Boulogne. Ils se prirent de querelle, et tout à coup Rouget, s'avançant vers la société de Moreau, saisit par le bras une des femmes qui la composaient, la fit pirouetter et la lâcha vers un fossé. Il prit ensuite Moreau par le dos, le poussa et le renversa dans un fossé, où ils tombèrent ensemble. Une lutte s'engagea entre eux, et Moreau, se servant d'un couteau-poignard, en porta plusieurs coups à Rouget et lui fit deux blessures à la jambe droite. Il est évident que Moreau n'était pas dans le cas de légitime défense à ce point qu'il fût excusable en se servant d'une arme aussi dangereuse que celle dont il était porteur. Il n'est pas, d'un autre côté, moins constant que Rouget avait eu le tort grave, surtout en matière de querelle de compagnonnage, de se faire l'agresseur et de porter les premiers coups.

Moreau et Rouget étaient cités aujourd'hui devant la police correctionnelle. Moreau seul a comparu ; il a été condamné à 16 francs d'amende.

Rouget a été condamné par défaut à trois mois de prison et 16 fr. d'amende.

LES JOURNAUX POLONAIS. — L'affaire des journaux polonais, poursuivis pour défaut de cautionnement, a été encore appelée aujourd'hui devant la 8e chambre correctionnelle de la Seine. On se rappelle que cette affaire avait déjà été renvoyée de la quinzaine dernière à l'audience de ce jour. A l'ouverture de l'audience, et avant l'appel des autres causes, M. le président a prononcé de nouveau la remise au premier jour. Nous avons tout lieu de croire que cette remise est indéfinie, et que les poursuites seront complètement discontinuées.

SUPPOSITION D'ENFANT. — On écrit de Romans au *Courrier de la Drôme* : « La commune de Saint-Chr.... paraît devoir fournir à la prochaine session de la cour d'assises la cause la plus extraordinaire peut-être qui ait encore été portée devant le jury de notre département. Il s'agit d'un crime de supposition d'enfant, crime déjà fort étrange en lui-même, mais surtout dans l'espèce, en raison de l'état de l'une des personnes qui en sont prévenues. En effet, la mère fictive de l'enfant supposé serait une sourde-muette de naissance, qui, dans l'impossibilité où elle se trouve de tester, aurait simulé, d'après les conseils de son mari, toutes les apparences d'une grossesse réelle ; et cela dans le but de ravir à ses héritiers naturels les biens qu'elle pourrait laisser à son décès.

» Entre autres particularités remarquables, la cause offre les suivantes : la prévenue, âgée de quarante-deux ans et mariée depuis plus de vingt ans, n'avait pas encore eu d'enfant ; elle serait accouchée sans l'assistance d'une personne de l'art, en admettant son innocence. Mais l'accusation, qui lui dénie le titre de mère, prétend qu'elle s'est approprié l'enfant d'une fille de Peyrins, venu au monde quelques jours avant la comédie qui se serait dénouée à Saint-Chr..., par une fausse déclaration à la mairie. La docte faculté déclare, par l'organe d'une respectable sage-femme, que la sourde-muette n'a jamais connu les douceurs de la maternité. D'un autre côté, la commune entière de Saint-Chr... atteste que l'accusée a présenté, pendant plus de six mois, toutes les apparences d'une grossesse sérieuse, sans en excepter les faiblesses et les évanouissements au milieu même de l'église du village. »

LE SAVETIER ET LE MENDIANT GENTILHOMME. — Il est d'usage en Angleterre qu'un candidat à la chambre des communes fasse une tournée dans la ville ou dans le bourg dont il sollicite le mandat. En 1755, un jeune Anglais fort élégant se présente, chapeau bas, devant l'échoppe d'un savetier, homme fort en crédit dans son village. Le candidat (car c'en était un) supplie l'honnête artiste de vouloir bien lui accorder sa voix. — On verra cela, notre bourgeois, lui répond celui-ci ; mais auparavant, il faut savoir à qui l'on a affaire ; et moi je ne connais les gens que lorsque j'ai bu avec eux. — Mon cher Monsieur, dit le futur député, j'ai pourvu à tout ; il y a chez un tel, à telle enseigne, d'excellente bière forte et je m'estimerais très honoré... — De la bière ! fi donc ! Cherchez ailleurs vos dupes, je ne bois que du vin et du Bourgogne. — Je vous demande mille pardons ; si vous voulez prendre seulement la peine de venir à deux pas d'ici... — Sortir de ma boutique ? Non, en vérité ; si tu veux boire avec moi, fais apporter ton vin. Tiens, point tant de façons ; assieds-toi sur cet escabeau. — Le jeune Anglais sourit à cette invitation et l'accepta. Ses gens vont chercher le vin. Voudrais-tu fumer ? voilà ma pipe ; conviens que ce tabac est bon. — Délicieux, sur ma parole. — Le vin arrive. Après avoir bu, le savetier, dans une espèce de transport, s'écrie : Tiens, compère, il faut que tu

étaient cassés, et le manche d'une pelle avait traversé les intestins.

Au moment de l'éboulement, le nommé Pauvrehomme, qui conduisait une brouette à deux mètres des infortunés frères Limandin, fut renversé par une énorme motte de terre ; à peine venait-il de se relever pour porter secours à ses camarades, qu'une seconde motte se détacha, et roulant sur lui, le força de renoncer à son généreux dessein. Voyant l'impossibilité de les secourir efficacement à lui seul, il courut chercher de l'aide. Malheureusement il était trop tard. M. le docteur Doubre a constaté que la mort avait dû être instantanée.

(*Journal du Cher.*)

La Vérité en médecine.

Ouvrage publié par une société de médecins et de savants, sous la direction de F. Perrussel.

M. le docteur Perrussel, disciple dévoué de Hahnemann, s'est déjà signalé comme un ardent propagateur de l'homéopathie. *La Vérité en médecine* est un ouvrage dont la première livraison vient de paraître à Nantes, et qui présente le même cachet de vive conviction que les autres écrits de l'auteur.

Entre les différents systèmes de médecine qui se combattent aujourd'hui, nous ne devons pas nous hâter de prononcer. Nous ne saurions surtout arborer une bannière exclusive. Toutefois, il est certain qu'une grande révolution se prépare dans le monde médical, et que les propagateurs de la science sociale, accueillis par tant de préventions, doivent se montrer sympathiques aux efforts d'Hahnemann, et de ceux qui poursuivent après sa mort sa pénible tâche. Ces courageux novateurs doivent trouver au moins une publicité hospitalière dans les colonnes de la *Démocratie*.

Lorsque la *Vérité en médecine* sera complètement publiée nous jugerons cet ouvrage dans son ensemble ; nous nous contentons pour aujourd'hui d'attirer par quelques citations l'attention de nos lecteurs.

M. Perrussel n'est pas éclairé seulement par les travaux de Hahnemann, il a reçu du génie de Fourier une lumière plus haute et plus large encore. Rattacher l'homéopathie aux principes généraux de la science sociale, tel est évidemment le but poursuivi par notre auteur ; il n'a fait aucun mystère de ses convictions, et son premier chapitre est intitulé : *la Vérité en médecine, trouvée et démontrée par la loi de l'attraction universelle.*

Nous n'hésiterons donc pas à le proclamer hautement, la même loi doit présider partout et conduire surtout l'humanité, même par les sentiers les plus rudes, les labeurs les plus pénibles, à l'accomplissement de sa destinée, qui est l'HARMONIE ; c'est une loi d'ATTRAIT et d'AMOUR, comme celle que, dans un autre monde tout matériel et mécanique, Newton découvrit et appela du nom d'ATTRACTION ! C'est sous son influence irrésistible que Dieu a établi la création, qu'elle se continue dans les divers règnes de la nature, et que l'homme, en particulier, subit les transformations successives que nous observons dans sa constitution physique et morale. Instinctivement peut-être il se conforme aux tendances pour lesquelles il a de l'attrait, instinctivement peut-être encore obéit-il aux facultés pour lesquelles il a de l'amour ; mais en définitive, c'est sous l'empire de cette loi qu'il se développe, se perfectionne, se groupe et finit par former l'élément alvéolaire de toute société humaine.

Après avoir fait un vif et brillant tableau de l'histoire de l'humanité, et caractérisé par quelques traits les sociétés orientales, antiques, le moyen-âge, la civilisation moderne, M. Perrussel passe à l'étude des lois de la vie, de l'ordre et de l'harmonie dans la création animée.

Toutes les sciences connues jusqu'à ce jour, la chimie, la physique, l'histoire naturelle, les mathématiques, l'astronomie, etc., etc., sont dignes sans doute de notre admiration, et bien faites déjà pour nous rendre fiers et heureux du rôle supérieur qu'elles nous permettent de remplir dans la grande chaîne des êtres ; mais elles ne sont que les corollaires d'une autre science, d'une autre vérité qui les domine, et qu'il fallait absolument trouver, même pour les bien comprendre.

Or, cette science première est celle de l'UNITÉ UNIVERSELLE, c'est-à-dire le concours et la fusion de toutes les vérités en une seule ; supérieure, *pivotale*, dont la découverte, cherchée par la philosophie de toutes les époques, devait nous donner et nous confirmer la loi des phénomènes si variés de la nature.

La vie, qui est l'objet de la physiologie, est répandue partout, sous mille formes diverses, et circule comme une onde vive et pure, comme une sève puissante, à travers les réseaux infinis de tous les êtres, en se distribuant d'une manière sériaire, progressive, depuis la mousse la plus cachée, l'insecte le plusatomistique, jusqu'à l'être le plus élevé dans l'échelle hiérarchique de la création !

Le médecin comme le législateur doivent donc puiser à la même source les éléments de leur science, puisque tous deux sont appelés, par leur haute mission, à diriger les mêmes natures, les mêmes mondes, les mêmes intelligences. Comme on le voit, c'était donc avec une grande sagesse que la prêtresse de Delphes répondait toujours à ceux qui lui demandaient le secret de l'avenir : CONNAIS-TOI TOI-MÊME. C'était, en effet, dans cette étude, que trouvant la loi générale de direction, la loi de vie, le philosophe devait y rencontrer nécessairement la LOI de l'UNITÉ UNIVERSELLE ou l'ATTRACTION, qui peut seule, pour tous les êtres infimes comme pour les astres, nous donner la règle de direction à suivre pour arriver, soit à la santé, soit à l'harmonie.

Resserrant alors notre cadre dans des limites convenables, nous allons faire voir comment, par l'organisation bien étudiée et comprise

les divisions, qui n'aperçoivent pas l'enchaînement de ses chapitres. Nous attendrons avant de nous prononcer sur ce point, et nous souhaiterons au docteur Perrussel persévérance et bon courage.

Bourse du 4 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 05	82 30	82 05	82 30
— — fin courant	81 90	82 35	81 85	82 35
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	117 75	118 »»	117 75	118 »»
— — fin courant	117 90	118 30	117 90	118 25

4 1/2 J. 22 m. dr cours	110 25	Banq. de Fr. dr cours	»	3188 »»
4 0/0 J. »	103 60	O. V. de Par.	»	1365 »»
Emp. 1844. au Ct	» »/»	C. hyp......	»	»»» »»
— fin Ct	» »»	— Gouin....	»	1215 »»
B. du Trés.	» »/»	— Gann.....	»	1133 »»

PRIMES.	fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0... A. d. 50	»» »»	»» »»	—	82 80	82 90
5 p. 0/0...... d. 50	118 30	118 65	—	»»» »»	»»» »»

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	10 »/»	15 »/»	15 »/»	»» »/»
5 p. 0/0	20 »/»	25 »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROME	Der C.	100 »/»
Récép. Rotsch.	»	102 50	BELG. 2 1/2....	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	» »/»	— 4 1/2......	»	97 5/8
— — pass.	»	5 »/»	— do 1840....	»	99 7/8
— 3 p. 0/0.	»	37 1/2	— do 1842....	»	101 »/»
Dette intérieure	»	»» »/»	— Banque....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— do Em. 1841.	»	»»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	»»»» »»
HAITI....	»	» »/»	AUTRICHE	»	410 »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... 5750

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1245 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»» »»
V. r. dr.	»»» »»
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	1093 »»
V. r. gauc.	263 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1250 »»
— à Rouen.	»»» »»
R.-Havre..	»»» »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	220 »»
Paris-Str...	482 50
Tours-Nant	487 50
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	645 »»
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc..	351 50
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	551 25
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	503 75
Bord.-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	»»»» »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, »» à 99 ; courant du mois, 100-»» à 101 ; 4 premiers mois 1847, 104 à 105.

Lille. — Colza, 93-50 à 94 ; œillette rousse, »» ; lin, 88-50 ; cameline, »» ; chanvre, »». — Voitures, »».

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible »»» à 128 ; cour. du mois et janvier et février, 126 à 127 ; 4 premiers mois, 126 à 126 ; mois du milieu, 124.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, »»» fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Un intérêt réel s'attache actuellement aux écrits relatifs à l'économie politique, et c'est à ce titre que nous recommandons spécialement la librairie de Guillaumin et Ce, à qui on doit presque toutes les publications importantes faites depuis dix ans dans cette branche des connaissances humaines. Les noms les plus illustres et les plus chers à la science figurent sur son catalogue : Vauban, Law, Quesnay, Dupont (de Nemours), Adam, Smith, Turgot, Malthus, Ricardo, J. B. Say ; et parmi les contemporains, MM. Blanqui, Bastiat, Dunoyer, Léon Faucher, Garnier, Louis Raybaud, Rossi, Horace Say, Villeneuve-Bargemont, Vivien, Clément, Dupont White, Massé, Proudhon, Renouard, Wolowski, etc., etc. Tous ceux que préoccupe la solution des questions de liberté de commerce, protection, concurrence, organisation du travail, salaires, paupérisme, subsistances, etc., partout aujourd'hui à l'ordre du jour, trouveront les ouvrages les plus propres à les éclairer et à les guider à travers tant d'opinions erronées et contradictoires.

L'*Almanach prophétique* pour 1847 est en vente. Ce petit volume, orné de 121 vignettes nouvelles, contient une foule de prophéties curieuses parmi lesquelles se distinguent celles de maître Turrel et de Thomas-Joseph Moult. (*Voir aux Annonces d'hier*).

La *France musicale* a ouvert la saison des concerts ; les six premiers ont été magnifiques ; ceux qu'elle annonce pour samedi 5 et lundi 7 décembre, feraient courir tout Paris s'ils n'étaient destinés exclusivement aux abonnés de ce journal. On y entendra Mme Gras-Dorus, la célèbre transfuge de l'Opéra ; Dubois, un des plus célèbres violonistes de l'Ecole belge ; Mlle Masson, pianiste de premier ordre ; Chaudesaigues, le plus amusant de nos chanteurs de salon ; Laget, la basse-taille que ses brillants débuts à l'Opéra ont placé au rang des chanteurs éminents ; Desterbecq, haryton qui arrive d'Italie ; Lamazou, ténor très recherché dans le grand monde, et Mlle Elodie Cordier, qui chantera plusieurs romances de son album de 1847. Mme Gras-Dorus chantera pour la première fois les jolis couplets de *Gibby la Cornemuse*, et Laget, le grand air de Bussine dans le même opéra.

Jamais succès d'entraînement n'a été plus spontané que celui du *Nuage*, de Félicien David. Publiée dans la *Critique musicale* de dimanche, cette ravissante composition est déjà connue et appréciée comme si elle avait paru depuis des années. Trois cents abonnements faits en deux jours ont prouvé aux fondateurs de la *Critique musicale* qu'ils avaient frappé juste en faisant paraître sous ses heureux auspices un journal indépendant et consciencieux, désiré par le monde artiste et dilettante.

HISTOIRE DE LA **DOMINATION ROMAINE EN JUDÉE** ET DE LA RUINE DE JÉRUSALEM. — 2 volumes in-8°, Prix : 15 francs, par **J. SALVADOR,** auteur de JÉSUS-CHRIST ET SA DOCTRINE et de l'HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE MOÏSE. — A. GUYOT et SCRIBE, rue Neuve-des-Mathurins, 18.

Spectacles du 5 décembre.

8 »/» OPÉRA. —
7 »/» FRANÇAIS. — Phèdre, les Plaideurs.
8 »/» ODÉON. — L'Ingénue à la cour, l'Abbé de l'Epée.
7 3/4 OPÉRA-COMIQUE. — Gibby la Cornemuse.
8 »/» ITALIENS. — Sémiramide.
6 1/2 VAUDEVILLE. — Le Capitaine de voleurs, Job, Danseurs espagnols.
6 3/4 GYMNASE. — La Protégée sans le savoir, Les Demoiselles, l'Article.
6 1/4 VARIÉTÉS. — Roch et Luc, Gentil-Bernard.
6 1/2 PALAIS-ROYAL — Le Lait, le Bonhomme, la Chambre, la Garde.
6 »/» PORTE-ST-MARTIN. — Les Tableaux, Mathilde, Bruno.
6 1/2 GAITÉ. — Rita l'Espagnole, le Fils d'une grande Dame, Toupinel.
6 1/4 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 1/2 COMTE. — Jeunes Lions, l'Artiste et le Soldat, Gentil-Hussard
6 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux et poses plastiques de M. Keller.
5 1/2 FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Amours, Roquelaure, l'Idée du Mari.
5 h. 1/4 DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Le Second Père, Chansons, Pigeon.
6 h. 1/2 BEAUMARCHAIS. — Bonne fée, Exilés, Ecaillère, Mariniers.

[illegible]

Tome 7. — MALTHUS, Essai sur le principe de population, avec introduction, par M. Rossi (de l'Institut), des notes par M. J. Garnier, et une notice biographique, par Ch. Comte. 1 fort vol. g. in 8, portrait. 10 fr.

Tome 8. — MALTHUS, Principes d'économie politique. Des définitions en économie politique, avec Remarques inédites de J.-B. Say, notes explicatives et introduction, par M. Maurice Monjean. 1 vol. grand in-8. 10 fr.

Tome 9. — J.-B. SAY. Traité d'Economie politique, 6e édition, revue par M. Horace Say. 1 v. in-8. 10 fr.

Tomes 10 et 11. — J.-B. SAY. Cours complet d'Economie politique pratique, 2e édition, revue et augmentée par M. Horace Say, 2 vol. grand in-8. 20 fr.

Tome 13. — OEUVRES DE RICARDO (Paraîtront en décembre.)

AUTRES OUVRAGES D'ÉCONOMIE POLITIQUE

et autres, de divers formats.

ANNUAIRE de l'Economie politique, troisième année. 1 fort vol. in-18, 360 pages. (La quatrième année est sous presse.) 2 f. 50

ANNUAIRE de la Géographie et des Voyages, troisième année, 1 vol. in-18. 1 f. 50

AUGIER, Du Crédit public et de son Histoire, in-octavo. 5 f.

BASTIAT, Cobden et la Ligue, ou l'Agitation ap-

tion de Colb..., etc., 1 v. in-8. 8 f.

DUNOYER (de l'Institut), De la Liberté du Travail, 3 forts volumes in-8. 22 f. 50

DUPONT-WHITE, Essai sur les Relations du Travail et du Capital, 1 vol. in-8. 7 f. 50

DUTENS (de l'Institut), Essai sur la Formation et la Distribution des Revenus de la France en 1815 et 1835, in-8. 3 f.

D'ESTERNO, De la Misère, de ses Causes et de ses Effets, 1 vol. in-8. 4 f. 50

LEON FAUCHER (député de Reims), Études sur l'Angleterre. 2 beaux vol. in-8. 15 f.

TH. FIX, Observations sur l'État des Classes ouvrières, 1 beau vol. in-8. 7 f. 50

GANDILLOT, Essai sur la Science des finances, 1 fort vol. in 8. 7 f. 50

JOS. GARNIER, Élémens de l'Économie politique, 1 vol. format anglais. 3 f. 50

JOS. GARNIER, Richard Cobden, les Ligueurs et la Ligue, précis historique de la dernière révolution économique en Angleterre, 1 vol. in-16. 50 c.

DE GERANDO (de l'Inst.), Des Progrès de l'Industrie dans leurs rapports avec le bien-être physique et moral de la classe ouvrière, 1 fort v. in-18. 50 c.

— De la Bienfaisance publique, 4 forts v. in-8. 30 f.

MARCHAND, Du Paupérisme, 1 fort v. in-8. 7 fr. 50

MOUNIER et RUBICHON, De l'Agriculture en France, d'après les documens officiels, 2 v. in-8. 15 f.

ALB. DE VILLENEUVE-BARGEMONT (de l'Inst.), Histoire de l'Economie politique, 2 v. in-8. 15 f.

VIVIEN (de l'Inst., député), Etudes administratives, 1 v. in-8. 7 f. 50

MASSÉ, Le Droit commercial dans ses rapports avec le Droit des Gens et le droit civil, 6 v., dont 5 sont en vente. Prix des 5 v. publiés. 37 f. 50

CH. RENOUARD (pair de France), Traités des Faillites et Banqueroutes, 2e éd., 2 v. in 8. 15 f.

— Traité des Brevets d'invention, 2e éd., 1 v. in 8. 7 f. 50

B. MAURICE. Histoire politique et anecdotique des Prisons de la Seine, 1 v. in-8. 6 f. 50

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DU COMMERCE ET DES MARCHANDISES.

Contenant ce qui concerne le commerce en France et dans tous les pays : Géographie commerciale; Exportations et Importations; Changes et Usances; Monnaies, Poids et Mesures; Connaissances des produits naturels ou fabriqués; Origines et Débouchés; Droit commercial, terrestre et maritime; Comptabilité, Finances, Douanes, Navigation, Assurances, etc., etc.; 2 forts v. in-4 de 2.252 pages, avec un atlas de 8 planches. — Prix : 50 f. — Relié : 57 f.

Le *Dictionnaire du Commerce*, ou Encyclopédie du commerçant, est le plus vaste répertoire des connais-

corresp. de l'Institut. — Renouard, pair de France, cons. à la cour de cassation. — Louis Reybaud, député. — Rossi, pair de France, membre de l'Institut. — Horace Say, membre du conseil général de la Seine et de la chambre de commerce. — Villeneuve-Bargemont, de l'Institut, député. — Villermé, de l'Institut. — E. Vincens, cons. d'état. — Vivien, de l'Institut, député. — Wolowski, prof. de législation industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers, etc., etc.

LE JOURNAL DES ECONOMISTES paraît le 15 de chaque mois, par cahiers de 6 à 7 feuilles, format très grand in-8, imprimé avec beaucoup de soin.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

30 fr. par AN pour toute la France;
16 fr. pour SIX mois;
40 fr. par AN pour l'étranger.

Les cinq premières années (décembre 1841 à décembre 1846) forment 15 beaux vol. gr. in-8, renfermant la matière de plus de 45 volumes in-8 ordinaires.

En s'abonnant à la 6e année, on reçoit la collection des cinq premières années pour 125 fr. Il est accordé à tous les abonnés du *Journal des Economistes* une remise de 15 0/0 sur tous les ouvrages de notre librairie. — Les demandes de 100 fr. seront expédiées franco dans les villes desservies par les messageries royales ou générales. Envoyer un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris. On fera suivre en remboursement, si on le préfère.

PAS DE PROMESSES, DES

FAITS

On s'abonne pour un an d'ici au 15 de ce mois

A LA

CRITIQUE MUSICALE

ON REÇOIT DE SUITE ET FRANCO

LES

MAGNIFIQUES

ÉTRENNES MUSICALES

SUIVANTES :

2 OPÉRAS

COMPLETS,

Partitions pour piano et chant, édition de luxe, avec notices historiques et bibliographiques, etc.

LA DONA DEL LAGO, de Rossini.

ZÉMIRE ET AZOR, de Grétry.

5 ALBUMS

ENTIÈREMENT INÉDITS et composés expressément pour la CRITIQUE MUSICALE

renfermant 6 morceaux de piano, 11 romances, 3 quadrilles, 2 polkas, 2 mazurkas et 8 suites de valses.

On reçoit en outre chaque semaine un journal de 25 colonnes, format et papier de l'*Illustration*, renfermant deux fois la matière du plus grand journal musical de France, et **un morceau de musique** des plus grands maîtres.

DEUX MAGNIFIQUES CONCERTS pour Paris.

UN ALBUM en compensation pour les départements.

BUREAUX :

22, rue Grange-Batelière.

Paris, 24 fr. ; Départ., 28 fr.

(AFFRANCHIR.)

Envoyer un bon à vue sur Paris, ou s'adresser à tous les Libraires et Directeurs des messageries.

RUE DE RIVOLI, 46, à l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE REGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS,

14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 19, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 41 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siège social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ,

7, RUE DE LA BOULE ROUGE.

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.

BAZAR PROVENÇAL,

11 bis, boulevart de la Madeleine, 104, rue du Bac, fondé par M. Aymès, de Marseille.

ORANGE CONFITE

Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, Malum aureum, et le définissaient ainsi : d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir ; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop ; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Étrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe ; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 5 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout : plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes ; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et aqueux récoltés dans le Nord. — A 2 fr. 50 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azeroles, réglisse à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'étranger, et vin de Noé, pour être sûrs de les avoir dans leur pureté.

LES **CIGARETTES PARISS** par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les irritations des Bronches et Poumons, l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Névralgies, Maux de Dents et d'Oreilles ; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat ; 2, 4 et 10 fr. la boîte. Chez PARISS, phar. anglaise, 26, place Vendôme, près le coin de la r. Nve-des-P.-Champs, et chez les principaux pharmaciens des Depts.

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera qu'il a un moyen supérieur à l'EAU DE LOB pour faire repousser et épaissir les cheveux. Les personnes chauves qui traitent à forfait paient après la Renaissance des cheveux. Flacon avec brochure, à 5 et 10 fr. S'adresser à M. LOB, chimiste d'Allemagne, maintenant rue Saint-Honoré, 281, à Paris. — On expédie contre remboursement. (Aff.)

AUBERT et Ce, *place de la Bourse*, 29, PAGNERRE, *rue de Seine* 14 bis ; *et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger.*

Prix : 50 cent.

ALMANACH **PROPHÉTIQUE**

7e Année.

Pittoresque et utile pour **1847**.

Rédigé par les notabilités scientifiques et littéraires, et orné de 121 Gravures dessinées Par MM. GAVARNI, DAUMIER, ALOPHE, MAURISSET, TRIMOLET, TIFEUX, C. VERNIER et GEOFFROY. (En envoyant franco un Mandat de 5 fr. on recevra la collection des 7 années de l'Almanach.)

PATE PECTORALE DE PRODHOMME

Les médecins la recommandent chaque jour comme le meilleur des remèdes contre les rhumes, toux, catarrhes, [illegible], asthmes, enrouements, irritations de la gorge [illegible] — 1 fr. 50 cent. la boîte, rue Laffitte, 34.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ELASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.)

W^M. ROGERS

Dentiste de S. A. IBRAHIM-PACHA, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, seul et unique inventeur des DENTS OSANORES INDESTRUCTIBLES, posées *sans crochets ni ligatures.* — *Râteliers complets livrés en 24 heures.* — 270, R. ST-HONORÉ. (Affranchir.)

MALADIES DES FEMMES

La MÉTHODE curative si simple du docteur C. OLLIVIER (d'Angers), après douze années de succès, est devenu la providence des femmes souffrantes ; avec elle s'obtiennent les guérisons les plus inespérées, sans le cruel emploi des PESSAIRES, BANDAGES, cautérisation avec la pierre INFERNALE, le fer rouge, et sans OPÉRATION à l'aide d'instruments tranchants. Consultation de midi à 2 heures, rue RAMBUTEAU, 12.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

COLONISATION DE MADAGASCAR

1 vol. gr. in-8° avec carte. PAR D. LAVERDANT Prix : 5 fr. Par la poste, 3 f. 75

LA LOI POURSUIVRA LES CONTREFACTEURS DES DENTS

OSANAKRISES

POSÉES SANS CROCHETS, SANS LIGATURES.

Avec ces Dents, on peut être soi-même son propre dentiste, et donner à son haleine n'importe quelle odeur. La préparation des OSANAKRISES obvie complètement aux inconvénients des Osanores. M. RUBECH a confectionné pendant douze ans les véritables Dents Osanores, et cependant de nouveaux dentistes prétendent aujourd'hui en être chacun les seuls inventeurs et uniques possesseurs, se disant effrontément auteurs, docteurs en médecine, etc., afin de mieux éblouir et tromper le public. — Cabinet de RUBECH, dentiste, ex-préparateur d'anatomie au Jardin du Roi, inventeur des Osanores et seul possesseur des Dents OSANAKRISES. Rue du Coq-Saint-Honoré, 10, maison du Bon-Pasteur. Ecole spéciale pour les jeunes Dentistes

ALTERATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'EXTRAIT DE SALSEPAREILLE. — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

En vente à la Librairie sociétaire rue de Beaune, 2.

SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER,

Par H. Renaud.

2e édition, 1 vol. in-8.

Prix, 2 f., et par la poste, 3 f. 50

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION,

A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE.

Par V. HENNEQUIN.

Brochure in-8°. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

PRÉCIS DE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

Par MATH. BRIANCOURT.

Prix : 30 c.; par la poste, 35 c.

Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

ORGANISATION UNITAIRE DES

ASSURANCES,

Par R. BOUDON.

Brochure in-8°. Paris, 1840

Prix : 4 fr. ; par la poste, 1 fr. 25 c.

LAMPES dites CARCEL, NEO-CARCEL et MODÉRATEUR à 10 fr. et au dessus, garanties. Appareils pour salles à manger et billards. TRUC, fabricant, rue Saintonge, 9. Echanges, nettoyages et réparations.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

Le nouveau Pape.

Le 16 juin 1846, le jour même où les cardinaux, réunis pour donner un successeur au pape Grégoire XVI, proclamèrent sous le nom de Pie IX le cardinal Mastaï Ferretti, le nouveau pontife écrivit à ses frères à Sinigaglia :

Il a plu à Dieu, qui exalte et qui humilie, de m'élever de mon insignifiance à la dignité la plus sublime sur la terre. Que sa volonté soit faite! Je sens toute l'immensité de ce fardeau et toute la faiblesse de mes moyens. Faites faire des prières, et priez, vous aussi, pour moi. Le conclave a duré quarante-huit heures.

Si la ville voulait faire quelque démonstration publique à cette occasion, je vous prie, car je le désire, de faire en sorte que la totalité de la somme destinée à cet objet soit appliquée à des œuvres jugées utiles à la ville par le gonfalonier (maire) et par les adjoints.

Cette modestie, cette abnégation, cet ardent désir de faire le bien n'étaient pas affichés pour la circonstance ; ils ont constamment signalé depuis ce jour l'administration du nouveau pape.

Pour célébrer son avènement, il annonça qu'à Rome, outre la distribution accoutumée de six mille écus romains par l'aumônerie pontificale, des secours de diverses natures seraient accordés aux indigents, et fit restituer les gages déposés au mont-de-piété, dont la valeur n'excédait pas cinquante baïoques. Plus de douze mille écus romains furent répartis à titre de dots entre des jeunes filles pauvres.

L'exercice de la bienfaisance ne pouvait suffire au cœur de Pie IX ; il avait à soulager les souffrances de tout un peuple, et c'est par des institutions seulement qu'on soulage de pareilles souffrances. Par ses ordres, une congrégation de six cardinaux pleins d'expérience se réunit pour aviser aux affaires publiques. A peine étaient-ils rassemblés, que la confiance, l'espoir dans un meilleur avenir, transformèrent le peuple romain. Chaque jour la presse parisienne recevait de Rome des nouvelles comme celle-ci :

« Le décret d'amnistie n'est point encore publié. On s'occupe en » ce moment de recueillir et de classer les noms des condamnés ; » en attendant que ce travail soit terminé, Sa Sainteté accorde » leur grâce à tous ceux qui la demandent. »

La joie des Romains allait sans cesse en augmentant, car ils apprenaient chaque jour à mieux connaître leur guide providentiel. On savait que Pie IX, pour alléger les charges publiques, diminuait le train de sa maison, réduisait ses écuries, excluait la vaisselle plate de sa table. La bourgeoisie espérait de lui la suppression des priviléges, et les hommes du peuple, exprimant naïvement leur enthousiasme, venaient le complimenter familièrement à la portière de sa voiture.

Ces beaux jours succédaient à une nuit profonde. Avant l'avènement de Pie IX, l'influence autrichienne régnait à Rome et paralysait le développement national. Confiant dans les baïonnettes de l'Autriche, ayant horreur, comme son protecteur M. de Metternich, du progrès, du mouvement et de la vie, le pape Grégoire XVI avait comprimé tout élan de la science et de l'industrie.

Par des décrets qui ternissent à jamais sa mémoire et qui protestent contre les panégyriques officiels, il avait proscrit les congrès scientifiques et les chemins de fer. Pie IX a réhabilité ces créations de l'esprit moderne. Dès les premiers jours de juillet, il avait chargé une commission d'examiner les projets de chemins de fer à exécuter dans l'Etat pontifical.

[...] éternelle. La foule se rassemble, et partout elle peut lire ces paroles évangéliques :

Pie IX à ses très fidèles sujets, salut et bénédiction apostolique.

Dans ces jours où la joie publique qu'excitait notre exaltation au Souverain pontificat nous faisait éprouver au fond du cœur la plus vive émotion, nous ne pouvions nous défendre d'un sentiment de douleur à la pensée qu'un grand nombre de familles de nos sujets ne pouvaient prendre part à la joie commune, parce que, privées comme elles l'étaient des consolations domestiques, elles portaient une grande partie de la peine que quelques-uns de leurs membres avaient méritée en attaquant l'ordre de la société et les droits sacrés du prince légitime. Nous jetions, d'un autre côté, un regard de compassion sur cette jeunesse nombreuse et inexpérimentée qui, bien qu'entraînée par de trompeuses flatteries au milieu des tumultes politiques, nous semblait coupable plutôt de s'être laissée séduire que d'avoir séduit. C'est pour cela que, dès ce moment, nous pensâmes à tendre la main et à offrir la paix du cœur à ceux de ces chers enfants égarés qui voudraient se montrer sincèrement repentants. L'affection que notre bon peuple nous a montrée et les témoignages de constante vénération que le saint-siége en a reçus dans notre personne, nous ont persuadé que nous pouvions pardonner sans qu'il en résultât aucun danger public. Par ces motifs, nous arrêtons et ordonnons que les commencements de notre pontificat soient solennisés par les actes suivants de grâce souveraine.

Après ce touchant préambule, le saint père rendait la liberté à tous les détenus politiques, la patrie aux réfugiés et aux bannis ; il arrêtait toute procédure commencée pour inculpation politique, et, par une de ces belles inspirations qui ne viennent qu'aux grandes âmes, il ne mettait à l'obtention de toutes ces grâces qu'une condition : *donner sa parole d'honneur qu'on n'abuserait pas de la clémence pontificale.*

Dans l'Italie, divisée, opprimée, exploitée durant tant de siècles par une foule de despotes, il n'y avait pas eu depuis bien longtemps de scène comparable à celle qui se passa sur le Quirinal au moment où l'amnistie fut connue ; appelé par les acclamations, Pie IX parut au grand balcon et bénit le peuple. Il était nuit ; des flambeaux éclairaient les affiches de l'édit sur différents points de la ville. A plusieurs reprises une foule enthousiasmée par la lecture du décret de clémence, arriva de différents quartiers sur la place du Quirinal et supplia le pontife de reparaître. Trois fois il se rendit à de pareilles demandes ; enfin la foule revint, agitant des drapeaux et amenant un orchestre qu'elle avait enlevé à quelque solennité ; une sérénade populaire célébra la grandeur et la bonté du chef de l'Eglise, tandis qu'une illumination spontanée gagnait la ville entière comme un incendie.

Un détail fera comprendre combien l'âme du nouveau pape est délicate, combien elle respecte et ménage chez tous les hommes le sentiment de l'honneur.

Par le 4[e] article de l'édit d'amnistie, les procédures commencées contre les accusés politiques sont abolies à moins que quelqu'un d'entre eux ne demande la continuation du procès, *dans l'espoir de mettre au jour son innocence et d'en reconquérir les droits.*

Le lendemain de l'amnistie, le pape, allant au *Monte-Citorio*, trouva les rues jonchées de fleurs, les couronnes pleuvaient sur sa voiture ; au retour, il fut impossible à son escorte d'arrêter la jeunesse romaine qui détela ses chevaux et prit leur place. C'est ainsi que Pie IX, pleurant de joie dans sa voiture, fut traîné triomphalement au Quirinal.

[...] manifestations extraordinaires, n'est pas le monument le moins curieux du nouveau règne.

Aujourd'hui encore, au moment où nous écrivons, l'enthousiasme du 17 juillet est en permanence dans les Etats romains ; s'il se contient, s'il modère ses manifestations, c'est un hommage de plus rendu au pontife; mais les sentiments sont toujours les mêmes, et la moindre occasion les fait éclater. Le pape est digne de cet amour, car il joint à la bonté la décision, la fermeté, le courage; au fonctionnaire qui lui présente un faux rapport, il sait dire : *Vous êtes la première personne qui ait osé nous tromper, ne reparaissez plus devant nous.* Une place de chanoine est vacante, on soumet au pape une liste de candidats superbement titrés, mais il s'écrie : « Mon choix est fait, la personne que je nomme n'est pas » sur cette liste ; c'est l'abbé Ponzileone, un prêtre instruit, labo» rieux, plein de zèle et de charité, qui a consacré sa vie aux bon» nes œuvres. »

Ce fut un beau jour que celui où le conspirateur Galletti, qui avait lutté sous d'autres papes pour l'affranchissement des Romains, fut reçu par Pie IX, et tomba saisi par l'émotion aux pieds du pontife; un beau jour que celui où plus d'un amnistié politique écrivit en quittant ses fers : *Je jure de verser mon sang pour Pie IX.*

Pour unique ministre, le souverain pontife a pris le cardinal Gizzi, le seul, assure-t-on, qui, dans l'aristocratie ecclésiastique, partageât complètement ses vues. Le pape a deux ennemis : l'Autriche, qui craint sur toutes choses l'exaltation du patriotisme italien, et la vieille administration pontificale, habituée à vivre d'abus, à régner par la corruption et la contrainte. Que le pape se promène à pied dans les rues de Rome, il sera salué par des acclamations unanimes; mais les autorités constituées lui font une guerre sourde, entravant ses mesures libérales ou cherchant à l'en dégoûter en provoquant le peuple à des manifestations anarchiques. Plus d'une fois Pie IX a déjoué ces menées odieuses avec autant d'esprit que de mansuétude. Au moment où les condamnés politiques célébraient la fin de leur captivité par les cris de : *Viva la liberta!* « Entendez-vous, dit-on perfidement au pontife, ces clameurs séditieuses? Ne vous inquiétez pas, répliqua Pie IX en souriant, ce sont des gens qui sortent de prison, ils fêtent la liberté, c'est tout simple. » Un jour, à Foligno, des agents provocateurs envoyés par la police, sèment dans les rues ces cocardes tricolores qui, plus d'une fois, ont servi d'emblème à l'insurrection sous Grégoire XVI. « Ne vous alarmez pas, dit spirituellement le pape à ses conseillers, *si l'on a jeté ces cocardes dans la rue, c'est que c'étaient de vieilles choses dont on ne voulait plus se servir.* »

Aux pauvres intrigues tramées contre lui dans l'ombre, Pie IX répondait par les actes; par l'effet immense de son amnistie, il avait fourni un texte magnifique à ses auxiliaires dans l'œuvre de conciliation et de concorde, et la partie rétrograde de l'aristocratie romaine dut méditer profondément sur cette lettre pastorale de Mgr Pecci, évêque de Gubbio :

Le *pardon* accordé par Pie IX n'est pas un bienfait qui ne touche que les compromis politiques, c'est un bienfait universel. Qui ne s'en réjouirait pas, se montrerait fils dénaturé d'un père si généreux. En proclamant le *pardon*, Pie IX a mis fin aux divisions de parti, d'opinions, de tendances, comme Jésus-Christ, par la triomphante charité qu'il a promulguée dans l'Evangile, a réconcilié en lui tous les cœurs, tous les génies et toutes les générations de la terre. Qui ne tressaillirait pas à la voix de cet ange qui annonce la paix aux hommes de bon-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 1846.

BURGER,

OU LA VIE D'UN POÈTE.

Beau, jeune, poète, mais pauvre, Burger, l'auteur de *Lénore*, faisait de fréquentes excursions dans les environs de Gœttingen, où il avait fini ses études. Un jour, il fit la connaissance d'une jeune personne jolie et honnête, dont il croyait être éperdument amoureux : c'était la fille d'un bailli près de Hanovre. A l'instant, Burger offre sa main et son cœur à Mlle Léonhart, qui, déjà éprise des chants du jeune poète, accepta avec joie. Les amis de Burger, parmi lesquels il faut citer le vieux Gleim, auquel il dut toute sa vie 50 florins, avaient brigué pour lui un emploi dans la justice, aux appointements à peu près de 1 200 francs. Burger allait donc se marier à l'âge de vingt-six ans, et être heureux comme un simple bourgeois.

La veille de son mariage, il vit une jeune fille de quinze ans occupée près de sa fiancée.

— Quelle est cette gracieuse jeune fille? demanda-t-il à sa future.

— C'est ma sœur, répondit celle-ci.

— Hélas! fit Burger, je me suis trompé. C'est celle-ci que j'aime et que j'aimerai toute ma vie! Paroles prophétiques! c'était Molly, à laquelle sont adressées toutes ses poésies d'amour.

Ce fut pour Burger une journée terrible, journée de luttes poignantes qui se trahissaient dans tous ses actes. Un instant il songea à rompre ce lien à peine formé et à offrir sa main à Molly ; mais croyant que ce n'était qu'un accès de fièvre, il y renonça et se maria.

En sortant de l'église, et à peine marié depuis cinq minutes, il trouva encore Molly, maintenant sa belle-sœur, sur le seuil de la porte. Leurs regards se rencontrent.

— Malheur, s'écrie Burger, elle m'aime!

Burger, qui jusqu'alors avait peu connu son propre cœur, sentit dans ce moment toute la fatalité de son destin. Il lutta encore quelque temps, aussi bien que Molly, qui dépérissait à vue d'œil; il cherchait à se distraire par le travail, il se frappait la poitrine pour en arracher cette fatale passion. Vains efforts! Au milieu de ses études, Molly traversait la chambre, pâle mais ravissante de jeunesse et de grâces, *transparente de sentiments*, comme il le dit, et plongeant sur lui un regard d'azur et plein de mélancolie céleste. Burger pleurait comme un enfant, car il estimait sa femme; il allait quitter la maison maritale et fuir au loin, mais il rencontre encore Molly dans le jardin, par lequel il passait, et là les amants se répétaient en paroles ce qu'ils s'étaient déjà dit cent fois par les yeux.

Leur amour, si ardent, si brûlant qu'il fût, resta toutefois pur pendant plus de quatre années. Il faut lire les poésies de Burger pour bien suivre toutes les péripéties de cette passion gigantesque qui mina la santé du poète et le rendit incapable de tout travail. Il avait perdu bien vite sa place de juge à laquelle il renonça de bon cœur, et ayant hérité d'une petite fortune de son père, il alla s'établir dans une ferme qu'il prit à bail et dont il comptait pouvoir tirer de quoi nourrir sa famille. Molly suivit sa sœur et son amant; elle avait résolu de vaincre son amour, de renoncer plutôt à la vie qu'à la vertu ; mais Burger, dans un poème à elle adressé, la conjura de ne pas le quitter, à moins qu'elle ne désirât rendre veuve sa sœur et orpheline une petite nièce qui venait de naître. Ils se virent donc toute la journée, et le soir ils se promenèrent à la dérobée dans le cimetière du village, ce dortoir des morts...

S'asseoir sur l'éternité, regarder le ciel étoilé et se confondre dans une seule pensée d'amour et d'immortalité, voilà un bonheur qui compense bien des misères et des malheurs. C'est là que Burger a composé sa fameuse *Lénore*. Il n'avait pas besoin de beaucoup de frais d'imagination. Ce cimetière, c'était son lit nuptial.....

Un soir, Mme Burger, une des plus nobles créatures humaines, conduisant par la main Molly, les yeux baissés, entra dans la chambre de son mari. — Burger, dit-elle d'un ton solennel, à partir d'aujourd'hui voici ta femme. Quant à moi, je serai votre amie à tous deux. Soyez heureux, poursuivit-elle, d'une voix étouffée par les larmes, je vois bien que je fais votre malheur. Eh bien non, je mourrai plutôt. Ne me faites aucune objection, je le veux, vous me voyez toute résignée, et je jure sur cette croix, que dorénavant je ne serai pour vous deux qu'une sœur dévouée et fidèle. Cette scène biblique se passa en 1779. Dès lors, Molly devint la femme de Burger........

Bientôt Mme Burger mourut d'une phthisie pulmonaire. Dans notre société, il est convenu qu'on ne meurt ni d'amour ni de chagrin, mais de phthisie, d'une maladie de foie ou d'une fièvre, comme si le chagrin ou l'amour n'était pas souvent la seule et unique cause morale de la maladie physique. Mme Burger est morte d'une maladie que les Allemands appellent *herzbruch* (brisement de cœur). Burger pleurait sincèrement sa femme, dont il admirait le dévouement et la résignation ; mais il aimait trop Molly pour s'abandonner aux regrets. Quelque temps après la mort de sa femme, il épousa l'amie de son cœur, que durant dix années il n'a pas cessé un instant d'aimer et d'adorer.

Ses affaires cependant étaient dans un mauvais état. Loin de gagner sa vie par sa ferme, il y perdit le peu de fortune qui lui restait. Goethe lui avait fait envoyer soixante ducats par le duc de Weimar, soi-disant pour achever sa traduction d'Homère; mais Burger, déchiré, délabré par sa malheureuse passion, n'avait ni le temps ni le loisir de poursuivre un travail qui demandait du repos et de la sérénité d'âme. Fatigué du reste de gagner sa vie par des traductions, il songea à obtenir à l'université de Gœttingen une place de professeur. Il se rendit en effet dans cette ville avec sa chère Molly, maintenant sa femme. Mais à peine installé, à peine avait-il entrevu le bonheur après lequel il soupirait depuis dix ans, qu'il fut frappé par un coup mortel, Molly mourut en couche, après avoir donné la vie à une fille. Voici la lettre qu'il écrivit à son ami Boie quatre mois après cette perte :

« Mes remerciements cordiaux, cher Boie, mon bon, mon meilleur ami, pour ta lettre et l'intérêt que tu me portes. La compassion sincère est une coupe dans laquelle le malade boit, sinon la guérison, du moins de la consolation, surtout si cette coupe est présentée par une main aussi chère que la tienne. J'ai été jusqu'à présent un pauvre malade, dorénavant je serai un malheureux, paralysé, estropié, incapable de courage et de volonté, jusqu'à ce que je sois étendu à côté de celle que je n'oublierai jamais. O, diras-tu, l'oubli viendra avec le temps.— Il est vrai, parmi les consolateurs le temps est un des meilleurs, mais ce qui pouvait se faire, s'est déjà fait au bout de deux jours, ce qui reste après deux mois ne s'en ira jamais de ma vie.

» Quand donc l'essaim de mille et mille souvenirs qui bourdonne autour de mon âme disparaîtra-t-il? Quand donc chacun de ces souvenirs poignants s'évanouira-t-il pour ne plus torturer mon pauvre cœur? Devant le monde, je m'efforce bien d'étouffer ces horribles souffrances, mais la douleur peut-elle être moins profonde que l'a été mon amour? Hélas! non, et c'est pourquoi je n'en vois pas la fin.

» Comment, du reste, l'oublier! Ami, comment oublier celle après laquelle durant dix années j'ai soupiré avec un désir altéré, brûlant, dévorant? Comment oublier celle par laquelle je suis tout ce que je suis et tout ce que je ne suis pas ; celle à laquelle j'ai sacrifié et ma jeunesse et ma gloire, et la santé de mon esprit et de mon corps; celle qui fit reverdir mon esprit fané et qui ranima mon âme éteinte, brisée de luttes et de passions; celle enfin qui était à moi, qui était ma femme? — Ma femme! — ce mot est pour moi d'une puissance magique; ma femme! — elle qui m'arracha pour ainsi dire à la nuit des morts pour me conduire vers le ciel resplendissant de joies et de délices, hélas! et pour me replonger un instant après dans l'abîme sans fond. O Boie! mon amour était si incommensurable, si infini, que, loin de remplir seulement mon cœur, il me semblait être mon cœur, ma vie même!

» Impossible de te décrire ce que je sens maintenant. Je suis veuf de mon âme. Il est vrai qu'on ne saurait jamais préciser une heure d'avance les sentiments du cœur humain. Ces sentiments vont et viennent comme des fleurs dans la nuit, mais cet amour est devenu un tissu si indissoluble de mon âme, que même s'il était possible de recréer mon être, il faudrait que la femme, capable de faire pâlir l'image de mon inoubliable Molly, fût non-seulement un chef-d'œuvre

ce qu'il emploie tous les moyens, la force, la ruse, le crime. Cet ennemi, qui sera paralysé, nous l'espérons, par l'indignation de l'Europe entière, c'est le gouvernement autrichien.

Vers la fin du mois d'août, les perfides intentions de cette puissance à l'égard du pape se traduisaient dans une lettre mielleuse datée de Vienne et publiée dans la *Presse* ; on y lisait :

« De bonne foi, pensez-vous *que si Pie IX était seul, sans appui matériel de la part des puissances, sans argent et sans troupes, par conséquent, il pût venir à bout de la moindre réforme?* Pensez-vous qu'il ne serait pas victime de sa propre bonté, de ses propres vertus? *Pour réformer, il faut être fort, ou l'on est le jouet des événements et des passions populaires; et il faut bien prendre la force où il y en a, quand on n'en a point par soi-même.* »

On a besoin de baïonnettes pour opprimer ; pour faire le bien du peuple, on n'a pas besoin d'autre force que de son amour. Voilà ce que le nouveau pape a fait répondre dans une brochure, notoirement émanée du gouvernement pontifical.

Plus odieux et plus maladroit encore que l'Autriche son modèle, le gouvernement napolitain a interdit l'entrée de ses Etats au *Diario di Roma*, depuis que ce journal a reproduit l'édit d'amnistie. On ne veut pas que les patriotes de Naples, destinés au cachot et à la fusillade, puissent envier le bonheur des Romains.

Ces démonstrations hostiles de l'absolutisme ont resserré les liens qui unissaient le peuple de Rome à son souverain. Le 8 septembre, jour de la Nativité, Pie IX passa au Corso sous un arc de triomphe improvisé. Une alliance intime est formée entre le pape et la classe ouvrière de Transtevere et des *Monti*. Entre le pape et les prolétaires, on voit régner, avec de nouvelles formes, la camaraderie de Napoléon et de ses grognards. Choisissons un fait dans la correspondance de l'*Univers*, journal qui est le mieux renseigné de tous pour les affaires de Rome :

« Un de ces braves gens, qui n'avait pour tout moyen d'existence qu'une mauvaise charrette et un cheval qu'il venait de perdre, eut la pensée d'aller au Quirinal exposer son infortune et demander tout simplement un des chevaux des écuries du Pape, un de ces chevaux de rebut qui ne travaillent plus. Il eut le bonheur de rencontrer sur l'escalier le secrétaire de Sa Sainteté, qui se chargea de présenter la requête. Le Pape trouva l'idée excellente et fit donner un cheval à ce pauvre homme avec deux pièces d'or de 20 écus pour remonter ses affaires. Il fallait voir la joie de cet homme! Monté sur son nouveau cheval, qu'il trouvait superbe, il galopait dans le quartier des *Monti*, ses deux pièces d'or à la main, et criant : *Viva Pio nono* ! *viva Pio nono* ! »

Jusqu'ici le pape s'est signalé par des actes de bienfaisance individuelle et par un acte public de clémence. Tout annonce, tout prouve qu'il n'en restera pas là et qu'il réalisera bientôt les réformes administratives réclamées depuis longtemps par les Romains. Il a résolu, assure-t-on, de diminuer l'impôt du sel, de supprimer celui des patentes, de réduire, au moyen d'une conversion, la rente des créanciers de l'Etat.

Pie IX est puissant, parce qu'il ne tente rien au delà de ce qui peut s'accomplir aujourd'hui en Italie ; puissant, parce que s'il est plus avancé que le clergé qui doit être son instrument immédiat, il méconnaît pas [illegible]. Mais ce serait oublier quelles sont les conditions de tout progrès sérieux, durable ; oublier les obstacles que Pie IX rencontre à chaque pas. Pour engager dans une voie toute nouvelle le gouvernement romain, ce vieux type de l'immobilisme, il faut surmonter des résistances, chercher des lumières, s'assurer des appuis. Pie IX ne pouvait réaliser, dès son avènement, qu'une seule chose, l'amnistie. Cet acte assure et prépare tous les autres, en donnant au saint-père presque autant d'auxiliaires et de défenseurs qu'il a de sujets.

Au surplus, le souverain pontife ne perd pas de temps, et pour se vouer plus activement au travail, il a déclaré qu'il ne prendrait pas, cette année, de vacances, ou, comme on dit à Rome, de *villeggiature*. A peine au mois d'octobre a-t-il visité, aux environs de Rome, quelques villages. L'enthousiasme public l'avait devancé, et lorsqu'il s'est rendu pour la première fois à Castelgandolfo, il a pu lire cette inscription sur la place : *Si nous ne sommes pas les premiers à le posséder, nous ne sommes pas les seconds à l'aimer.*

Le peuple romain, meilleur juge de sa propre situation que le radicalisme français, attend avec une confiance entière la réalisation des projets mûris par Pie IX. Ce peuple a prouvé son contentement par l'enthousiasme déployé à la fête du couronnement, *possesso*. Cette fête a surpassé encore celles de l'amnistie, de la Nativité, et nous renonçons à la décrire.

Nous n'ajouterons rien à ces faits. L'éloge de Pie IX, comme celui de tous les souverains qui méritent vraiment la reconnaissance de l'humanité, est tout entier dans le récit de ses actes. Que la France en soit avertie par les organes de toutes les opinions : le trône de saint Pierre est occupé aujourd'hui par un homme éminent, un homme d'un grand cœur. Il a su inspirer à ses sujets l'enthousiasme le plus vif, rallier les sympathies de la presse étrangère, de la presse protestante elle-même, et, ce qui complète sa gloire, ses ennemis sont ceux de l'intelligence, de la liberté, de la France, ses ennemis sont l'Autriche et quelques tyrans italiens. La France entière se doit d'appuyer par une sympathie chaleureuse ce pontife digne de sa mission. Ne montrons pas une haine aveugle pour la robe du prêtre aussi noblement portée. Jusqu'ici, l'amour des Romains a donné au pape assez de force pour qu'il pût triompher de toutes les hostilités, et braver ces baïonnettes dont l'Autriche lui offrait insolemment l'appui. Quelle ne serait pas la puissance de Pie IX, quel bien ne ferait-il pas à l'Eglise et au monde s'il pouvait dire : J'ai pour moi non-seulement M. le comte de Rossi, non-seulement la diplomatie timide et peu sûre du château des Tuileries, mais l'adhésion, mais la sympathie ardente, unanime du peuple français !

Pour en finir avec M. Cabet.

M. Cabet nous fait l'honneur de consacrer les trois quarts de son dernier numéro du *Populaire* à nous attaquer.

Nous voudrions en finir une bonne fois avec M. Cabet et avec ses attaques.

Nous constaterons d'abord un fait : c'est la différence de caractère des *attaques* que M. Cabet dirige contre nous et des *critiques* que nous faisons du *communisme*. Nous exposons nos doctrines, et nous faisons ressortir la différence radicale qui les distingue des opinions communistes ; puis, nous critiquons par le raisonnement ce qui nous paraît faux et dangereux dans le principe du communisme ; enfin, nous cherchons à convertir à ce qui nous paraît vrai les communistes de bonne foi.

Que fait M. Cabet, l'apôtre de la fraternité ? M. Cabet nous attaque avec une violence ridicule ; M. Cabet ramasse contre nous toutes les accusations misérables lancées par des gens qui connaissent la Théorie sociétaire comme il la connaît lui-même, c'est-à-dire qui n'en connaissent mot ; M. Cabet enfin écrit « que, nous » allons partout, avec la faveur et la protection de l'autorité, attaquer le communisme et *le signaler aux haines de la bourgeoisie et aux persécutions du pouvoir.* »

C'est-à-dire qu'au lieu de discuter et de critiquer sérieusement nos opinions, comme nous faisons pour le communisme, M. Cabet nous calomnie du mieux qu'il peut, et cherche tout simplement à nous rendre odieux à ses amis. Voilà ce que fait l'apôtre de la fraternité. Eh bien! que l'apôtre de la fraternité continue à s'agiter, à se démener et à nous calomnier, nous n'en continuerons pas moins à nous maintenir, vis-à-vis du communisme, dans notre ligne qui est une ligne droite, rationnelle, honnête et logique, et nous nous permettrons seulement de trouver pitoyable le rôle beaucoup trop bruyant que se donne le beaucoup trop irritable M. Cabet.

M. Cabet est outré de ce que nous nous permettons quelquefois de signaler le communisme comme un danger social. Le communisme, oui ou non, nie-t-il la propriété dans son principe et dans son droit? Nous croyons sincèrement que oui. Or, est-il raisonnable de supposer qu'une idée ne va pas à ses conséquences directes? Quelles sont les conséquences directes de la négation de la propriété en tant que droit? La suppression de ce droit faux, sans doute. Eh bien! nous croyons que le principe de la suppression du droit de propriété, s'il était accepté par une portion considérable de la société, entraînerait, dans cette masse, la volonté de supprimer la propriété, et la conduirait nécessairement à des tentatives révolutionnaires contre ce droit. Il ne faut pas jouer sur des mots. M. Cabet, nous le savons, se retranche dans un communisme bénin et ne veut pas que son communisme soit révolutionnaire. Mais M. Cabet, quoi qu'il en ait, n'est pas le communisme, et il sait tout aussi bien que nous que l'idée communiste même, tout droit et en fait, l'immense majorité de ceux qui l'adoptent, à la conséquence logique de cette idée, à la suppression révolutionnaire de la propriété. Pour un communiste bénin, nous en avons toujours trouvé dix de révolutionnaires, et le fait est tout simple.

Quand un principe est admis, il est dans la nature de l'esprit humain d'en tirer la conséquence. Si la propriété est illégitime dans son principe, il faut la poursuivre, la combattre, la tuer. Que les communistes aient le pouvoir, qu'ils aient la force, qu'ils croient seulement l'avoir, ils voudront certainement appliquer leur idée, supprimer un fait illégitime, un fait qui, suivant eux, est la négation du droit de l'humanité : ils proclameront la déchéance de la propriété. S'ils ne faisaient pas cela, ils seraient inconséquents avec eux-mêmes, avec leur principe. Au reste, consultez sur ce point la masse des communistes, même la masse des abonnés du *Populaire*, et comptez les réponses...

---

sorti de la main de Dieu même, mais encore il faudrait qu'elle fût surhumaine pour faire sur moi un miracle divin. Ah! cher Boie, je ne suis pas seul à dire qu'elle était la plus charmante créature du monde. Si tu pouvais recueillir les voix les plus indifférentes de tous ceux qui l'ont connue, pas une ne serait à son désavantage. Si jamais belle âme s'est révélée dans un beau corps de femme, ce fut chez elle. Les charmes de sa beauté, l'expression de ses traits, toutes ses formes voluptueuses, la grâce de ses mouvements, sa voix vibrante et harmonieuse, bref tout, tout en elle trahissait son origine céleste, et à moins d'être idiot ou crétin, il fallait dès son apparition reconnaître cette origine. S'il est dans ce monde une créature mortelle sans péché, ce fut encore elle ; car si elle a péché, la faute en est à moi seul, à moi qui l'avais entraînée par mon amour ardent, flamboyant, anéantissant. Le moyen de résister à une telle passion, partagée du reste par elle-même ! Et cependant, durant des années elle a lutté, elle a résisté, au risque d'avoir le cœur brisé, et si à la fin elle a succombé, ce fut d'une manière pure et noble qui ne jette pas la moindre tache sur la plus haute conception de la chasteté féminine; car moi, lion furieux, ne possédant ni ma raison ni mon cœur, j'aurais déchiré, de mes propres dents, père, mère et frère, s'ils eussent essayé de me la disputer. Dans mon délire, j'aurais renoncé plutôt à la félicité éternelle, à la vie présente et future, qu'au ciel de sa possession, bien que je puisse jurer devant Dieu que les sens n'étaient pas pour un tiers dans cette terrible passion. Le Dieu miséricordieux me pardonnera les crimes que j'ai commis dans le paroxysme du délire; sinon pour l'amour de moi, du moins pour l'amour de Molly, son œuvre de prédilection. O! la fleur des sens s'épanouissait avec trop d'abondance sur cette créature divine, son parfum était trop célestement voluptueux, pour ne pas détacher l'âme de ses parois et la porter vers les plus hautes conceptions spirituelles... Hélas! où vais-je? Je dis des choses qui ne doivent pas se dire, mais n'es-tu pas mon plus ancien, mon meilleur ami? Et puis, je voudrais le dire à tout le monde. Que m'importe maintenant le monde! *Hin ist hin, verloren ist verloren.* (C'est un vers de *Lénore* qui dit littéralement: *Mort est mort, perdu est perdu*).

» Que personne n'ose me dire : « Burger, sois homme! » Je pense, pardieu, en être un, et encore un homme entier! Un homme qui éprouve ce que j'éprouve, qui supporte ce que je supporte, qui souffre ce que je souffre, et qui ne succombe pas, par tous les dieux ! c'est là un homme!... Ne voilà-t-il pas couchés devant mes yeux, écrasés comme les épis par les grêlons, tous mes souhaits, tous mes désirs, qui, naguères encore, étaient si jeunes, si verdoyants, si florissants de beauté et d'avenir ! Qui donc, à moins d'être une borne des champs, pourrait regarder d'un œil indifférent un tel spectacle de dévastation et de ravage? La borne elle-même ne se tait que faute de pouvoir crier. O Boie, je suis un estropié de corps, un invalide d'esprit, tu ne me reconnaîtrais plus. Quel homme, pour peu qu'il ait un cœur de chair et non de pierre, pourrait à ma place, après comme avant, manger, boire, dormir, travailler, penser! On se traîne d'un jour dans l'autre tant bien que mal ; le passant vous regarde et passe.

» Mais à quoi bon des paroles? *hin ist hin, verloren ist verloren !*

» Si j'existe encore, si j'espère et souhaite encore quelque chose, c'est pour l'amour de mes trois pauvres enfants ; sans cela, je n'hésiterais pas un instant à faire mon lit à côté de l'*endormie*, et le plus tôt possible. A quoi bon un échalas nu et tortueux, quand la belle, la savoureuse vigne qui l'enlaçait n'est plus !

» Je n'aurais plus touché à mes poésies, si je n'étais pas le seul ami de mes enfants. Tu peux regarder cette édition comme la dernière. C'en est fait de ma force. Ce qui m'en reste, je vais la recueillir pour la glorification de celle que je n'oublierai pas de ma vie. C'est la seule rémunération que je lui prépare pour tant de souffrances terribles que ma malheureuse passion lui a causées dans le printemps de sa jeunesse.

» Adieu, mon cher Boie, Dieu te bénisse et te donne à toi et à ta femme toutes les félicités que j'ai entrevues à côté de ma Molly.

» A tout jamais ton fidèle BURGER. »

Burger avait raison de dire qu'avec Molly tout son bonheur était descendu dans la tombe : il n'eut plus un moment de joie et de gaieté. Père de trois enfants en bas-âge, il gagnait sa vie en traduisant de l'anglais, du français, de l'italien et de l'espagnol. Il entreprit l'étude de la *Critique de la raison pure*, de Kant, qui venait de paraître, mais il ne trouva pas le temps nécessaire pour s'adonner exclusivement aux études philosophiques. Il eut seulement la satisfaction d'obtenir le titre de docteur de la Faculté de Gœttingen, et d'être nommé professeur extraordinaire, sans appointements fixes. Ses cours d'esthétique et de critique philosophique ne lui rapportaient guères non plus, car la santé de Burger était délabrée, et il ne pouvait plus s'abandonner à aucun travail régulier.

Ses amis lui avaient conseillé de chercher une mère pour ses enfants, afin de pouvoir vaquer mieux à ses travaux littéraires. Un hasard favorisa ce projet. Une jeune personne de Stuttgardt lui envoya un poëme qui, sous prétexte d'être inséré dans l'*Almanach des Muses*, était une offre de mariage en bonne forme. Burger, croyant que ce n'était qu'une boutade poétique, l'inséra et y répondit de même ; mais bientôt l'affaire devint plus sérieuse, la jeune Elise répondit que c'était pour tout de bon, et qu'elle était prête à l'épouser. Burger alors jugea à propos de faire son autobiographie et de la lui envoyer, afin qu'elle connût bien l'homme auquel elle allait s'unir pour la vie. Cette biographie, ou plutôt ce portrait moral et physique, est le meilleur morceau en prose sorti de la plume de Burger. La voici :

CONFESSION D'UN HOMME QUI NE VEUT PAS TROMPER UNE HONNÊTE FILLE.

Chère demoiselle,

Bien que je souhaite que vous soyez la personne à laquelle il sera donné de rasséréner le soir de ma vie ; la personne que je ne comptais, que je ne compte plus trouver sur cette terre, et, supposé même que je sois l'homme unique de votre esprit, de votre cœur, de vos sens, en tout l'homme de votre félicité terrestre, le devoir, le Dieu, le juge que je porte dans mon cœur, me commandent de vous prier d'examiner et de scruter bien vos inclinations, avant que l'enthousiasme d'un moment ne vous engage à des démarches qui pourraient bien vous plonger dans des malheurs sans nom. Je vais donc vous faire mon portrait physique et moral, afin que vous me connaissiez mieux que je ne me connais moi-même.

Tout d'abord vous prétendez connaître mon esprit et mon cœur par les ouvrages que j'ai publiés ; mais en cela même vous pourrez vous tromper. Je ne suis ni modeste, ni orgueilleux ; je conviens que dans mes poésies il y a des morceaux qui ne sont pas indignes d'un esprit noble et d'un cœur bien né ; mais il ne faut pas de là conclure à une noblesse d'âme sans tache. C'est comme si des fleurs de quelques branches on allait déduire la beauté et la santé de l'arbre même. Pour peu que le tronc soit de bonne tige, l'arbre, si vermoulu et pourri qu'il soit, peut encore produire des branches et des fleurs. Eh bien, je n'hésite pas à le dire, je crains bien que je ne ressemble de près à un tel tronc vermoulu. Les orages et les tempêtes de la vie ont [illegible] secoué les branches, les feuilles et les fleurs de mon existence.

O, je ne suis pas celui que je devrais être, selon les dispositions naturelles de mon organisation, et que, certes, je serais devenu si le printemps de ma vie un ciel plus doux eût favorisé l'épanouissement de mon âme. Par suite de misères et de contrariétés sans nombre, mon âme et mon corps ont été violemment mutilés, au point que je suis très souvent d'une noire mélancolie et que j'ai des moments d'impuissance intellectuelle, absolument comme un idiot. Dans [illegible] je ne suis guères aimable, car je perds tout courage, [illegible] moi-même; je me sens vide de tête, froid de cœur, [illegible] un mot, je me sens estropié au moral et au physique [illegible] tous ceux qui me regardent se disent : « Il [illegible] homme, c'est un propre à rien. » Et parce que je crois [illegible] veux, et parce que je m'en veux, j'en veux à autrui [illegible] sombre et insupportable. Cependant, comme après [illegible] est plutôt disposé à la gaieté qu'à la tristesse, j'aurais [illegible] mon ornière si Dieu m'avait conservé ma Molly. Avec [illegible] possession de son amour et de sa personne je [illegible] une nouvelle vie, je redevenais riche en esprit, en [illegible] et en chaleur de cœur, je redevenais homme. Je n'avais plus [illegible]

SUPPLÉMENT.

négation de la légitimité de la propriété conduit tout naturellement, tout logiquement, tout droit à la déchéance, à la suppression du droit de propriété, est-ce notre faute? Si nos doctrines ont sur celles du communisme cette immense supériorité de conduire à l'union, à la concorde, à l'harmonie, au lieu d'aller, quoi qu'on fasse et malgré les meilleures intentions du monde, à la haine des classes et à la guerre, en sommes-nous coupables? Quoi! dans l'intérêt de doctrines qui ne sont pas les nôtres, que nous croyons profondément fausses, contraires à la justice, au droit, au bien social, nous devrions nous abstenir de mettre en lumière le caractère de notre idée, et de montrer le contraste qu'elle fait avec le communisme? Où sont les communistes de bon sens qui soutiendront contre nous la prétention trois fois grotesque de M. Cabet?

Mais de ce que nous discutons et critiquons le communisme, de ce que nous combattons sa négation qui est le contraire de notre affirmation, s'en suit-il que « nous signalions partout le communisme aux haines des classes bourgeoises et aux persécutions du Pouvoir, » comme l'affirme l'apôtre de la fraternité? M. Cabet sait fort bien que nous avons maintes fois rendu hommage au caractère bénin qu'il croit pouvoir, malgré son principe révolutionnaire, donner au communisme. Nous avons loué souvent ses efforts personnels dans ce sens; jamais nous n'avons eu pour M. Cabet, et pour ses intentions, que des paroles bienveillantes; jamais nous n'avons critiqué ses élucubrations que par des arguments sérieux, décents et logiques, auxquels M. Cabet aurait cherché à répondre paisiblement, et dont il n'eût jamais songé à s'horripiler, s'il avait eu un gramme de raison. On voit comment le cher homme répond fraternellement à nos bons procédés.

Quant au communisme, nous avons maintes fois proclamé que tout faux et dangereux que nous croyions son principe, il a, incontestablement, de par le droit de l'esprit humain, de par le droit de la liberté de la pensée, le droit de se produire et de se développer. Bien plus, nous nous sommes abstenus de toutes déclamations contre le communisme pour le discuter toujours avec convenance; nous avons répété à satiété que la plupart des communistes sont des hommes droits d'intentions, qui se trompent avec bonne foi, et qui ne sont communistes que parce qu'ils se croient du côté de la vérité et de la justice. Nous avons fait mieux; nous avons justifié le communisme en disant à la Société qui l'anathématise: « Le communisme est l'enfant de vos entrailles; le communisme est un fruit naturel de l'arbre de la féodalité financière; le communisme est une réaction inévitablement produite par les excès de l'exploitation et les abus du capital; le communisme est un fait providentiel dans le développement historique actuel de l'humanité: c'est l'épée de Damoclès suspendue sur la tête d'un monde corrompu, et du Dieu de ce monde qui s'appelle le Dieu-Argent. »

Que si nos convictions déplaisent à M. Cabet, nous en resterons mortifiés; mais nous ne saurions en changer pour lui plaire, et tailler à commande nos idées sur le patron des siennes. Ce qui nous console, toutefois, c'est que, en dehors de M. Cabet, il y a des communistes moins intolérants, qui admettent parfaitement le droit des opinions diverses, et qui ne se croient point an- ... humeur marquée. Nous n'avons même pas vu, sans en être fâcheusement affectés pour lui, qu'il se donnât fréquemment l'occasion, de se plaindre non pas seulement des difficultés spéciales qu'il a pu rencontrer ou craindre de rencontrer dans l'exposition de ses idées particulières, mais encore de ce que nous n'en éprouvassions pas au même degré que lui. Il n'a pas tenu à M. Cabet que nos expositions publiques fussent interdites par l'autorité; du moins les a-t-il trop souvent *dénoncées*, — dirons-nous, pour nous servir de ce terme un peu plus légitimement que lui peut-être, — avec un sentiment d'aigreur, qui, à parler franchement, nous a peu édifiés sur son libéralisme.

Est-ce là tout? non: il y a encore quelque chose. M. Cabet est par malheur doué d'une personnalité très naïve sans doute et fort inoffensive en elle-même. Mais le développement exagéré de cette innocente disposition à s'exalter démesurément à soi-même l'idée de sa propre importance, l'a conduit à un état d'esprit singulier. M. Cabet paraît en effet s'être persuadé qu'il serait lui-même le communisme! Cette prétention exorbitante le conduit naturellement à considérer comme des attaques personnelles les moindres critiques dirigées contre quoi? contre un principe, contre le principe de la négation de la propriété, qui est l'idée commune de tous les communistes, en dedans ou en dehors des domaines de l'Icarie.

Et, de ceci, M. Cabet nous donne une preuve assez curieuse. C'est ce que nous allons voir en examinant ce qui nous reste à dire pour en finir avec M. Cabet.

Nous sommes en dissentiment avec le communisme et avec M. Cabet sur un point capital (nous ne parlons pas des autres), sur la question du droit de propriété. A la suite d'une discussion, dans laquelle M. Considerant avait établi, devant plusieurs amis de M. Cabet, ses motifs pour admettre la légitimité essentielle de ce droit, les conséquences de sa négation et la supériorité du principe de l'association sur celui de la communauté, les amis de M. Cabet demandèrent à M. Considerant s'il voudrait reprendre cette discussion avec celui-ci. M. Considerant répondit qu'il le ferait très volontiers.

M. Cabet ne tarda pas, suivant son usage, à vouloir faire bruit sur cette affaire pourtant fort simple. Il adressa, avec quelque fracas, dans son *Populaire*, une sorte de défi à M. Considerant. Ce n'était plus déjà une discussion ayant pour but de s'éclairer sur un point, de chercher la vérité en se mettant dans les conditions simples, paisibles et amicales, où l'on peut encore espérer de se convaincre réciproquement. C'était un combat *entre les deux Ecoles*, une véritable bataille rangée, livrée dans une grande assemblée publique, et l'on nous sommait de faire avec M. Cabet des démarches auprès du Pouvoir pour obtenir l'autorisation nécessaire au tournois de M. Cabet. Les combattants de cette bataille rangée, eussent été... M. Cabet d'une part, et M. Considerant de l'autre...

En l'absence de M. Considerant, la *Démocratie* répondit au *Populaire* que M. Considerant ne manquerait pas de se mettre à la disposition de M. Cabet pour une discussion; mais que M. Cabet ne devait pas compter que M. Considerant se joindrait à lui pour les démarches demandées.

M. Cabet ne fut pas content de cette réponse. Il fallait, à son ... à faire ensemble auprès de l'Autorité, à l'effet d'obtenir l'autorisation nécessaire pour la discussion entre les deux Ecoles, dans une grande salle que nous louerons en commun.

Agréez, etc. CABET.

M. Considerant envoya par la poste à M. Cabet la réponse que voici:

Monsieur,

Vous m'avez provoqué à une discussion orale sur certaines questions sociales.

Mes amis, ne doutant pas que je ne fusse disposé à vous donner la satisfaction que vous demandiez, ont accepté pour moi votre proposition en mon absence. Ils vous ont averti en même temps, je crois, que je ne serais quelque peu libre qu'après la session actuelle du Conseil général de la Seine.

En me rendant à votre proposition, je vous prie bien d'entendre que je ne fais autre chose qu'un acte de condescendance à votre désir.

Je me mets à votre disposition pour vous donner où il vous plaira et devant qui vous voudrez les raisons que j'ai de soutenir mes idées et de ne point adopter celles des communistes.

La session du Conseil général terminée, vous n'aurez donc qu'à me désigner, deux jours à l'avance, l'heure de la soirée et le lieu que vous aurez choisis, je me rendrai à votre invitation et j'exposerai ma manière de voir sur les sujets où vous la voudrez connaître.

Tel est ici mon rôle et telle est ma position; vous permettrez que je ne sorte ni de l'un ni de l'autre, et que je ne me pose point, devant le public et devant l'Autorité, comme demandeur avec vous d'une sorte de lutte qui me paraît, je vous le confesse, beaucoup plus empreinte du désir de faire quelque bruit que de celui de chercher simplement et paisiblement la vérité.

Je termine donc en vous répétant que d'ici douze à quinze jours, je suis tout à votre disposition et en vous exprimant mes bons sentiments pour votre personne. V. CONSIDERANT.

M. Cabet continue à n'être pas satisfait; il persisterait à désirer que M. Considerant se posât devant le public dans cette affaire comme M. Cabet entend se poser lui-même. Eh bien! puisque M. Cabet ne sait pas comprendre à demi-mot ce qui était pourtant assez clair, M. Considerant est bien obligé de lui mettre aujourd'hui des points sur les i. M. Considerant dira donc aujourd'hui à M. Cabet: Il vous convient de prendre publiquement une position parfaitement ridicule. Libre à vous, mais permettez qu'on vous y laisse seul. Vous appelez pompeusement *discussion entre les deux Ecoles*, une discussion entre M. Considerant et vous. Vous êtes l'*Ecole communiste*, vous signez glorieusement vos lettres (*Démocratie*, 13 sept.), *pour l'Ecole communiste*, CABET; une discussion avec vous serait, répétez-vous encore aujourd'hui, une occasion de *tuer à jamais* LE COMMUNISME. A la bonne heure! soyez le communisme vivant, le communisme incarné, le communisme tout entier; soyez cela tant qu'il vous plaira; mais n'exigez pas que M. Considerant *soit l'Ecole sociétaire*, qu'il ait la prétention d'engager dans sa personne l'Ecole sociétaire, et qu'il signe en vue de vous être agréable: *pour l'Ecole sociétaire*, CONSIDERANT. Et si vous ne comprenez pas ce que votre rôle a de..... naïf, laissez M. Considerant conserver, dans cette affaire, la position purement personnelle qui lui a seule convenu depuis le commencement, et qu'il maintiendra, malgré vos efforts puérils pour le forcer à en changer en lui disant, « que vous regrettez *qu'il recule* devant la discussion publique, en refusant

---

noire et la femme de mon cœur n'avait jamais eu lieu de s'en plaindre. Mais le moyen de guérir après sa mort? Une régénération ne serait possible que par l'amour, par une passion extraordinaire. Mais cet amour est-il encore possible? pourrait-il être assez puissant, non-seulement pour r'accorder un instrument délabré, mais encore pour le recouvrir de nouvelles cordes? Et cet instrument restauré pourrait-il récompenser ce céleste ouvrier? Hélas! même dans l'état de santé parfaite, je suis un homme de la trempe ordinaire, comme il s'en trouve par milliers. Je m'étonne qu'un public raisonnable me croie quelque chose d'extraordinaire, pour avoir fait quelques vers passables!

Elise veut que je parle bien parce que je n'écris pas mal. Du tout! Je suis un pauvre orateur et j'écris péniblement soit en vers, soit en prose. Je n'ai qu'un peu de jugement et de goût, et je travaille beaucoup mon style, mais mon débit oratoire est très médiocre. En général, je ne suis ni vif, ni pétillant, ni spirituel dans la conversation, que dans des moments rares et heureux, et seulement quand je suis entouré des personnes qui m'aiment et qui trouvent ma manière à leur convenance. Tel sot prend pour de l'esprit un mot banal qui a passé par ma bouche, parce qu'il a entendu dire que j'ai de l'esprit. Le fait est qu'à la rigueur, je tiens tête aux causeurs et amuseurs de la société, mais, d'ordinaire, je suis trop timide, et, au fond, je suis trop sérieux pour vouloir briller par des reparties; parfois aussi je me tais de peur de rester court, ce qui me fait souvent passer pour un sot. Il y a eu des personnes qui, après m'avoir vu dans la société, se sont demandé comment il se fait qu'un homme si ennuyeux ait pu publier des vers qui ne sont pas trop mal. Somme toute, je ne suis pas un Crésus en lingots d'esprit, bien que je n'aie jamais manqué de petite monnaie de billon.

Mon caractère et mes principes valent peut-être mieux que mes talents; cependant je suis moins content des premiers que des derniers; car, en fait de talent, on ne peut pas s'en donner plus qu'on n'en a, tandis que je sens que je pourrais arriver à la perfection du caractère, si je n'en étais pas empêché par la paresse, la mollesse et la sensualité. Cela fait que je n'estime pas beaucoup les qualités mêmes dans lesquelles je surpasse les autres; car, n'étant pas maître de mes passions pour les vaincre, je sens que le bon en moi n'est pas le produit de ma volonté, mais de mon tempérament naturel. Ainsi, j'ose le dire, je ne suis ni grossier, ni haut en paroles, ni sournois, ni méchant, ni querelleur, ni haineux, ni vindicatif. Savez-vous pourquoi? Non pas que je craigne d'être injuste, de violer mon devoir et la vertu, mais parce que j'aime, par tempérament, le repos et la paix. Que de vertus qui ne sont que les fruits de la paresse, de la vanité et de l'ambition!

Il y a bien plus à redire à mes mœurs et à mes manières. Je suis un mauvais économe, non pas que je sois prodigue, mais parce que je n'ai pas d'ordre, parce que je suis léger, paresseux; parce qu'enfin je ne peux conserver ni argent ni valeurs. Il n'est point d'homme plus facile à tromper que moi, car lors même que je m'aperçois de la fraude, il faut qu'elle soit bien forte pour que j'ose la relever, d'autant que je n'aime pas à faire rougir qui que ce soit.

Pour tout ce qui concerne la table et le luxe, je peux m'en tenir au strict nécessaire, mais moins pour l'article de la toilette dans lequel je *modernise* un peu plus que mes collègues.

Je ne suis pas non plus très fort dans ce que les enfants du monde appellent les bonnes manières. Mes mouvements sont secs, ligneux et raides. Je ne ferai jamais fortune par des fadaises et des flatteries. Soit fierté, soit paresse, je néglige même ce que je pourrai faire pour plaire au monde. J'ai en outre le défaut de ne pas répondre aux lettres qu'on m'envoie et de ne jamais rendre une visite, et c'est mal.

Cependant je crois qu'une femme que j'aimerais pourrait faire de moi tout ce qu'elle voudrait. L'amour me dominerait mieux que je ne me domine moi-même. Je ne sais si c'est une qualité ou un défaut, devant une femme aimée j'ai toutes les peines possibles à ne pas tomber dans un parfait esclavage, surtout si elle possède l'art de me deviner. Du reste je ne saurais vous cacher que je passe, et à juste titre, pour un libertin; mais ce sont plutôt mes paroles que mes faits qui m'ont valu cette réputation. Non pas que j'aie toujours mené une vie exemplaire; j'ai été assez débauché dans ma jeunesse, mais jamais d'une manière vile et basse; car, malgré mes défauts physiques et moraux, j'ai toujours été bien vu des femmes, mariées ou non, et cela sans faire beaucoup de frais. Cependant je sens qu'à moins de très fortes tentations, il me serait impossible d'être infidèle à la femme de mon amour. Je sais cela par expérience, par la seule et unique femme que j'ai aimée, dans le sens le plus haut et le plus noble du terme. Il en sera question plus tard.

Ce que j'ai confessé jusqu'à présent à mon désavantage, n'empêcherait peut-être pas une femme qui m'aimerait d'être heureuse avec moi. Mais voici venir le point le plus chatouilleux.

Supposé même que je puisse être aimable de cœur et d'esprit, je dois vous dire que je ne suis ni jeune, ni beau, ni dans une bonne situation. Mon âge touche à l'époque *où les Souabes deviennent sages* (40 ans). Sur cent jeunes personnes de vingt ans, quatre-vingt-dix-neuf hésiteraient. Bien que je ne sois pas une caricature, je n'ai jamais été un Adonis. Le profil qu'Elise connaît par le portrait gravé, est assez ressemblant, à ce qu'on dit, bien que d'autres le nient. Je ne saurais me prononcer là-dessus, attendu que je ne me connais pas de profil. Toutefois, j'ai lieu de craindre qu'à en juger on ne se fasse une fausse idée de ma figure, qui, malgré ma vivacité, n'est ni belle ni gracieuse. Mes petites misères me font souvent une mine décrépite et défaite; mais quand je me porte bien, on me donnerait dix ans de moins, car la nature m'a gratifié d'une forte constitution, et si je n'avais usé mon corps et mon esprit dans des luttes et des misères, j'aurais certes l'air d'un homme de vingt-huit ans. Je suis plus svelte et plus maigre que mon portrait ne le laisse deviner. J'ai les cheveux d'un blond foncé et les yeux bleus. Les femmes et fillettes, qui, Dieu seul en sait la cause, m'ont toujours pris en affection, n'ont jamais dit du mal de mes yeux. J'ai appris plus d'une fois que je suis très bien jusqu'au nez et au delà; mais la bouche n'a jamais trouvé grâce. La plus aimable des femmes me disait souvent: « Burger, il n'y a pas d'autre moyen, pour ne pas voir cette damnée bouche, que de t'embrasser depuis le matin jusqu'au soir. » C'est singulier, ma bouche ne m'a jamais paru vilaine; il est vrai que le front, les yeux et le nez ne m'ont jamais paru beaux non plus.

Ma situation économique est très mauvaise. Je n'ai rien. Rien, et même moins que rien; j'ai des dettes; mais je possède encore juste assez de terres pour payer ce que je dois. Cela fait, je le répète, il ne me reste rien. J'avais une gentille petite fortune, mais ayant exercé les fonctions de juge et plus tard ayant pris une femme, il m'est arrivé que j'ai perdu même ce que je possédais. Ma première femme non plus n'a pas été économe. Il y a cinq ans que je me suis démis de mes fonctions de juge; depuis, j'ai vécu tant bien que mal de ma tête. Je n'ai pas reculé pendant ce temps, mais je n'ai pas avancé non plus. Un de mes ennemis étant mort à l'université, j'ai enfin été nommé professeur. Cinq ans plus tôt, ce poste m'eût sauvé. Il est vrai qu'à l'heure qu'il est, je ne touche pas encore d'appointements, mais cela viendra, et comme mes leçons sont goûtées, j'espère bien pour le moins gagner cinq cents thalers, qui peuvent aller jusqu'à mille.

Si donc une bonne femme économe et possédant quelque fortune pouvait se résigner à m'aimer et à unir son sort au mien, on pourrait s'attendre à une situation passable, sans aucun préjudice pour la dot apportée par ma femme. Mais... si je tombais malade — et c'est très possible — la bonne femme pourrait même être forcée de sacrifier sa dot et de rester sans secours après ma mort. Elle n'aurait qu'une pension de 110 thalers qui lui serait payée par la caisse des veuves des professeurs. La même pension serait accordée aux orphelins jusqu'à ce que l'enfant le plus jeune ait atteint l'âge de douze ans.

Avec tout cela, j'ai trois enfants: une fille de onze, un fils de sept et une fille de quatre ans. Ma fille aînée est dans un pensionnat, où, par an, elle me coûte 120 thalers; le fils est chez ma sœur et la fille cadette chez une sœur de mes femmes. Chaque enfant est heureux où il est, tous sont beaux, intelligents et bien élevés; mais si je me remarie, ce serait tout d'abord pour avoir mes chers poussins autour de moi, afin que je guérisse du mal de cœur d'être éloigné d'eux. Soit pour éviter les frais, soit pour diriger moi-même leur éducation, je voudrais les garder auprès de moi, car j'aime mes enfants avec passion. Je crois qu'on ne peut jamais être assez bon pour ses enfants; la moindre dureté envers eux, de la part d'une belle-mère, me serait un coup mortel. Cependant, on peut ne pas haïr les enfants

[illegible] à la lumière. « Vous dites, » vous écriez-vous fièrement aujourd'hui en répondant à la lettre de M. Considerant, « que je » vous ai provoqué sur *certaines* questions sociales... Non pas, s'il » vous plaît ! J'ai provoqué *votre école* (souligné) à une discussion » *entre les deux écoles* (souligné), entre les *deux systèmes* en en- » tier (toujours souligné), sur les *deux doctrines* » (encore souligné. Eh bien ! Monsieur, avant d'avoir la prétention de discuter en entier notre système et notre doctrine, vous auriez dû, c'eût été sensé, vous être mis en état de ne pas vous laisser convaincre d'en ignorer jusqu'à l'alphabet. Or, c'est ce dont vous prenez, dans votre propre numéro du *Populaire* et au même instant, la peine de vous montrer convaincu vous-même. Vous dites, en effet, Monsieur, dans ce numéro, en essayant de réfuter un article de la *Démocratie* : « Les *destinées* ! les *attractions* !..... montrez- » nous les *destinées*, les *attractions*, les *conséquences* prati- » ques, les applications. » — et plus loin : « Voilà beaucoup » de grands mots; mais quels sont ces *moyens*, quel est ce *méca-* » *nisme des groupes et des séries ?* » (Nous copions textuellement les preuves de votre complète ignorance.) Vous ajoutez dérisoirement : « Allons, Messieurs de l'Ecole savante, supposez que » vous avez 2000 individus pour composer un phalanstère; ap- » pliquez les *moyens* découverts par Fourier, formez le *mécanisme* » *des groupes et des séries*, montrez-nous vos groupes et vos sé- » ries en action... Consacrez deux, trois, quatre numéros de votre » *Démocratie* à cette démonstration capitale ! Allons courage ! »

Et vous ne comprenez pas même, ô patriarche de l'Icarie, qu'en écrivant ces lignes, vous montrez ce que vous savez de cette doctrine que vous voulez pourfendre en discussions publiques, champclos, tournois, à grand renfort de trompettes et à fer émoulu? Mais, ardent chercheur de vérité que vous êtes, il n'est pas besoin de consacrer quatre numéros de la *Démocratie* à ce que vous trouverez, quand vous le voudrez, écrit et décrit dans vingt ouvrages! Vous voyez bien que vous n'avez pas même ouvert un seul des traités qui exposent tout ce que vous avez l'air de désirer savoir, tout ce que vous ne savez pas, tout ce que vous prétendez pourtant discuter et combattre! vous voyez bien... que vous n'êtes pas un homme sérieux... et que toutes les discussions que nous accepterons d'avoir avec vous en votre état, confessé et archi-confessé d'ignorance, seront de notre part, comme on vous l'a dit, de pures et simples preuves de *condescendance* ! — Pourquoi nous avoir contraints de vous en administrer la preuve ?

Veut-on savoir maintenant ce que M. Cabet entend controverser avec nous dans la fameuse discussion *entre les deux Ecoles* ; veut-on avoir la preuve du sérieux de ce champion valeureux? Qu'on lise l'article suivant du même numéro du *Populaire*, édité sous ce titre : L'ECOLE *fouriériste a-t-elle une* SCIENCE ? Le voici en toutes lettres et au grand complet :

Fourier (né à Besançon, le 7 avril 1772, à 6 heures du matin) est un ***Maître***, un ***Génie***, un ***Messie social***, dont Jésus-Christ n'était que le ***Précurseur***. C'est un ***Dieu*** fondateur d'une ***Ère nouvelle***, et ses Disciples datent ainsi : l'***an de Jésus*** 1846 et l'AN DE FOURIER 73.

[illegible] une ***lacune***, que personne d'autre que lui ne pourrait organiser le Phalanstère, et que ses Disciples ne feraient que des ***bévues***.... Quel Messie, quel Dieu, si tout cela est vrai !

Mais alors, où est la ***Science ?***

Cependant l'Ecole vit, depuis quinze ans, sur ce mot ***Science***, avec cette ***Science*** !

Mais enfin, nous allons nous trouver en face, dans une discussion orale; et pour qu'elle puisse se préparer sans être prise au dépourvu, nous la prévenons que nous lui poserons d'abord les cinq questions ci-dessus.

Qu'elle prouve la DIVINITÉ de Fourier et la réalité de sa ***découverte*** et de sa ***Science*** ? Et, sans hésiter, avec plaisir, nous exprimerons, pour Fourier et pour son Ecole, de l'admiration et de la reconnaissance.

Voilà les balivernes sur lesquelles M. Cabet entend nous faire entrer avec lui en lice. Et M. Cabet, qui écrit ces balivernes, voudrait être pris au sérieux !

Veut-on savoir maintenant, et pour la clôture définitive, quelle est la *science*, la *théorie*, la *doctrine*, le *système* de M. Cabet, et ce que M. Cabet, le grand reformateur icarien, entend par le mot *science* et *système* : ce n'est pas long, et c'est M. Cabet qui prend lui-même la peine de nous apprendre le tout en peu de mots :

Eh bien ! nous soutenons que le ***Voyage en Icarie*** et tous nos écrits sur le Communisme renferment une ***science***, une ***doctrine***, une ***théorie***, un ***système***.

Nous soutenons que notre système est le plus simple, le plus clair, le plus intelligible, et que sa simplicité, sa clarté, loin d'être un défaut, sont une véritable perfection, une incalculable supériorité sur tous les autres systèmes.

Si l'on nous demande quelle est notre ***science***, nous répondrons : la ***Fraternité***.

Quel est votre ***principe ?*** — La ***Fraternité***.
Quelle est votre ***doctrine ?*** — La ***Fraternité***.
Quelle est votre théorie ? — La ***Fraternité***.
Quel est votre système ? — La ***Fraternité***

Oui, nous soutenons que la ***Fraternité*** contient tout, pour les savants comme pour les prolétaires, pour l'Institut comme pour l'atelier; car, appliquez la Fraternité en tout, tirez-en toutes les conséquences, et vous arriverez à toutes les solutions utiles.

Il est bien simple, le mot ***Fraternité***, mais il est bien puissant !

Il est certain, toujours, que ce n'est pas par un excès de modestie que pèchent la *science*, la *théorie*, la *doctrine* et le *système* de M. Cabet. Essayez de faire comprendre à M. Cabet que la science sociale consisterait précisément à trouver les *moyens naturels* de faire passer la fraternité en acte dans la société, à l'incarner dans les faits ? M. Cabet vous répondra « que sa *science*, son *système*, » est le plus simple, le plus clair, le plus intelligible, que sa clarté » et sa simplicité, loin d'être un défaut, sont une véritable perfec- » tion, une incomparable supériorité sur tous les autres! » Vous serez obligé de reconnaître que tout cela est d'une extrême *simplicité*, en effet, et vous perdrez votre latin à le lui faire entendre.

Un peu plus bas, M. Cabet ajoute . « La fraternité résume tou- » tes les questions de droit et de devoir, d'égalité, de liberté et

l'autre contre, les ouvriers pouvaient s'enrôler dans l'une ou l'autre, à leur choix.

Cette réponse est un déni de justice et une moquerie, — une moquerie, parce que M. Duchâtel sait bien que les protectionnistes, qui sont de hauts et puissants propriétaires et manufacturiers, n'admettent pas à frayer avec eux de simples ouvriers, et que les libre-échangistes, quoique moins grands seigneurs, mais tous beaux esprits, ne les admettraient pas non plus sur un pied de parfaite égalité; — c'est un déni de justice, parce que les ouvriers ayant ou pouvant avoir dans ce débat des vues bien différentes de celles des deux associations, demandaient avec beaucoup de sagesse la permission, non pas d'entrer dans des sociétés existantes, mais de former une association indépendante des deux autres, et qui eût une action propre et personnelle, parce qu'elle aurait des intérêts propres et personnels à faire valoir.

Le ministre, en repoussant leur demande, a donc agi d'une manière abusive, puisqu'il refuse à certains citoyens et qu'il accorde à d'autres.

Sur ce refus, les ouvriers ont résolu de porter ces difficultés devant la chambre des députés; nous ne savons ce qui adviendra de leur pétition, mais ils auront raison de faire ainsi constater d'une manière éclatante quelle inégalité le gouvernement cherche à maintenir entre les diverses classes de citoyens.

Le prix des blés a subi quelque diminution sur divers marchés, et on annonce de nombreuses importations de grains russes. Il serait urgent que la disette fût réellement atténuée, car déjà la misère ronge et dévore une grande partie de nos campagnes, et c'est sur elles surtout, productrices du blé, que pèsera davantage la famine. Pourvu que les grains suffisent aux villes, aux grands centres de population, on ne s'inquiète guères des campagnes qui ne feront pas d'émeute, qui souffriront en silence; on calcule peut-être froidement jusqu'à quel point le jeûne forcé du paysan compense la diminution de la récolte; et si on arrive à la fin de l'année sans que toutes ces douleurs sourdes aient éclaté, sans que la plaie de la misère ait trop sali le corps social, on s'écriera que la malveillance seule et les mauvaises passions avaient accrédité des bruits mensongers de famine : les cimetières des villages ne réclameront pas.

Mais si les campagnes souffrent sans se plaindre, le jour où elles se lèvent contre l'imprévoyance sociale, ce jour-là est terrible. Que le Pouvoir ne s'endorme pas dans une molle quiétude; car des signes funestes annoncent une fermentation croissante, dont les incendies de l'été dernier ont été les précurseurs.

L'incorporation de la république de Cracovie à l'empire d'Autriche, décrétée par la Russie, l'Autriche et la Prusse, en violation des traités de 1815, a jeté dans un embarras extrême le cabinet des Tuileries. La première pensée de M. Guizot avait été de protester contre la violation de ces traités ; mais bientôt il s'aperçut que ce n'était pas à la France de protester en faveur de traités qui avaient été conçus et exécutés au détriment de notre patrie; en conséquence, il se décida à prendre la seule position honorable pour notre gouvernement. En effet, en face de l'acte de violence commis par les souverains étrangers, nous n'avions pas autre chose à faire que *constater* cette rupture des

---

d'une autre mère, et n'être pas pour cela très aimante pour eux. Je sens cela. C'est là le point le plus important. Maintenant, un mot de mes mariages.

J'ai eu pour femmes deux sœurs. Par un hasard singulier j'ai été poussé à épouser la première sans l'aimer. Bien plus : en allant avec elle à l'autel, j'ai porté dans mon cœur le germe d'une passion ardente pour la seconde, qui alors était encore une enfant âgée à peine de quinze ans. Je sentais bien le danger, mais ne me connaissant pas, je croyais que ce n'était qu'un accès de fièvre qui se calmerait Si seulement j'avais pu plonger un demi-regard dans l'avenir, il aurait été de mon devoir de reculer, même devant l'autel. Hélas ! la fièvre, loin de se calmer, allait toujours croissant et d'une manière dévorante, durant dix années consécutives. Mon amour fut payé de retour dans la même mesure et au delà. Oh ! il faudrait faire tout un livre pour décrire le martyre de ces dix années, pour dépeindre les combats incessants entre l'amour et le devoir. Si ma femme, bénie par la loi, eût été une femme d'une trempe ordinaire, si elle avait eu moins de générosité, moins de noblesse d'âme, nul doute que je n'eusse péri il y a longtemps. Ce que les lois entêtées et écœurées des hommes n'admettaient pas, trois personnes, pour leur salut mutuel, l'ont admis. Ma femme légitime se résigna à n'être ma femme que devant le monde, l'autre l'était en réalité et uniquement. Un instant cette générosité nous ramena le calme, mais que d'embarras, que de souffrances, que de douleurs, que de peines à la suite !

. . . .

Ma première femme mourut d'une phthisie en 1784. En 1785, j'ai épousé publiquement l'unique et suprême amie de mon cœur. Après un court bonheur, je la perdis le 9 janvier 1786. Ce que m'était sa possession et sa perte, mes chants de joie et de deuil l'ont dit à tout le monde. Depuis je vis solitaire, triste, et le cœur brisé.

L'homme que je viens de peindre peut-il sourire au cœur d'Elise?...

Il me reste encore une chose à dire. Quand j'aime une femme, je l'aime bien, aucune abondance de jouissance ne s'aurait m'éloigner d'elle. On dit que la possession est la tombe de l'amour : oui, de l'amour vulgaire. Celui-là seul se refroidit dans le lit conjugal. Pour le véritable amour, ce sera toujours le lit nuptial. Supposé même que j'eusse le malheur de ne pas aimer ma femme, du moins elle ne serait jamais exposée à des procédés durs et indélicats de ma part. Du haut du ciel, ma première femme me rendrait cette justice. J'ai vécu avec elle dix années sans l'aimer, jamais je ne l'ai offensée par une parole. Je ***mordille*** plutôt l'amie de mon cœur, mais seulement pour attiser le feu de la passion. Mais, Dieu me garde d'une femme qui ne répondrait pas pleinement à mon amour ! Il me semble que je pourrais devenir insupportable, car je me crois susceptible de jalousie ; non que je ressemble aux hommes vulgaires, qui espionnent leurs femmes et leur ôtent toute liberté, mais le désespoir rongerait mon cœur, et je rôderais dans mon ombre comme un fantôme sorti de l'enfer.

Maintenant, Elise, scrutez votre cœur, prenez des renseignements, mais ne croyez rien sur mon compte sans me l'avoir dit. D'autres ne vous feront pas de moi un portrait moins flatteur, mais ils pourraient être moins vrais que moi.

Vous avez une mère ; écoutez sa voix ; les conseils de sa tête valent mieux que ceux de votre cœur. Qu'elle lise cette confession ; si elle dit : « Oui, » écoutez-la ; si elle dit : « Non, » obéissez !

Mais même dans le cas affirmatif de sa part, il faut d'abord que nous nous soyons vus. L'esprit, le cœur, le caractère, la manière de vivre, les mœurs, le rang, l'honneur, la fortune sont autant d'éléments de bonheur ou de malheur pour le mariage, mais avant tout nous sommes des êtres sensuels. Il faut donc que nos sens s'***harmonisent*** bien ensemble, et cette harmonie n'est ni dans la beauté ni dans la jeunesse, mais dans un ***je ne sais quoi***, qui ne se laisse pas décrire, et qui se devine seulement. Ce ***je ne sais quoi*** ne se donne ni ne s'ôte.

Elise, je finis par une protestation sacrée. Par le Dieu éternel, au nom de votre salut et du mien, je vous conjure de ne pas me choisir pour votre époux, si vous ne pouvez pas vous jeter dans mes bras, poussée par l'amour, par l'amour seul. Je vous jure que j'en agirai de même.

G. A. BURGER.

Malgré, ou plutôt grâce à cette confession franche et sincère, Elise Hahn persista dans sa résolution, et le mariage eut lieu dans le mois d'octobre 1790.

Leur bonheur dura juste trois semaines; au bout de six mois de querelles et de reproches ils divorcèrent.

Pendant toutes ces tribulations Burger était en correspondance avec tous les hommes distingués de son époque. Quelques-uns de ses amis prirent une part profonde à ses malheurs, et s'efforcèrent, mais en vain, d'améliorer sa position. De ce nombre fut le comte de Stolberg. Voici une lettre de ce dernier qui mérite d'être citée :

« Neuenbourg.

» Merci, mon cher ami, de votre lettre. Je prie Dieu de me procurer l'occasion de rendre service à mon cher Burger. Saisir au passage la fortune, cette vile coquine, qui, dans ce monde, s'offre plutôt à ses maris, les coquins, qu'aux braves gens, ce serait pour moi une joie delirante.

» Il y a ici de bons emplois, de 500 à 1 000 écus ; mais le dernier des sots sera préféré à un homme de genie. Cependant on connait ici le noble poète Burger ; mais, à part quelques hommes d'élite, la populace, y compris S. A. R., croit que c'est un oiseau rare, mais sauvage, qui n'est bon à rien. Parce que nous savons voler et nous élever dans les airs, on croit que nous ne pouvons pas marcher, et si nous voyons plus clair dans les affaires, on nous reproche de voir trop loin. Avec cela, les calomnies des philistins hanovriens ont pénétré jusqu'à nous. Permis au dernier chenapan de se moquer de la vertu vicieuse de nos convenances sociales ; mais un poète avoir du cœur et de la passion ailleurs que sur le papier, fi donc.....

» Je me croyais de l'influence ici. On me saluait, on me souriait de tous les côtés, mais dès que j'ai voulu en profiter, j'ai reconnu que j'avais pris du cuivre pour de l'or, et un prince pour un homme.

» N'importe, je vais à la chasse pour vous, et si je ne trouve point de gibier, n'accusez pas le chasseur, mais le désert national et patriotique.

» Que de fois, Burger, j'ai ressenti les coups de destin qui vous ont frappé. Silence de celle qui vous fut si chère... c'est surtout la nécessité de vivre avec les ***philistins*** qui me chagrine pour vous. Je connais cette canaille. O ! que de fois j'allais secouer pour toujours la poussière nationale de mes souliers, en voyant un des plus nobles cœurs et poètes, semblable à Samson, tourner la meule chez les ***Incirconcis***, et se courber devant eux sans pouvoir les enterrer sous les décombres de leur palais. . Patience, mon cher Burger. Un jour les maîtres seront les maîtres, la canaille sera de la canaille, et les sots crieront pardessus les toits qu'ils ***ont été*** des sots.

» Votre fidèle, STOLBERG. »

Ce qui causa le plus de chagrin à Burger, ce fut d'avoir fait faire une souscription pour une nouvelle édition de ses poésies, et de n'avoir jamais eu les moyens de la publier. Un second coup qui le frappa mortellement, ce fut une critique très acerbe et très injuste de ses poésies que Schiller avait publiée dans la ***Litteraturzeitung***, critique que le grand poète dramatique regretta plus tard. Burger se proposa d'y répondre par une autocritique, et certes il aurait été assez sévère pour lui-même; mais déjà, par un refroidissement qu'il s'était attiré en 1792 il avait gagné une extinction de voix complète. Bientôt après il fut forcé de garder le lit, et dès lors il n'avait plus un moment de santé et dut renoncer à tout travail. Burger mourut le 8 juin 1794, âgé de 46 ans.

ALEXANDRE WEILL.

ERRATA : Notre feuilleton d'hier a été singulièrement défiguré à l'impression. Nous ne relevons que les fautes les plus graves.

1re col. Les luttes entre les plébéiens, etc., remplissent l'histoire ***sout*** la république Romaine, lisez : ***sous***. — 2e col. Le développement des deux nations ***elles*** avait suivi des lois différentes, mais ***ils*** se complétaient l'une l'autre; supprimez ***elles*** dans le 1er membre de la phrase, lisez ensuite : mais ***elles***, etc. — Les prescriptions, lisez : les ***proscriptions***. — 3e col. Quand tout un monde de jouissances..... ***apparaissaient***, lisez : ***apparaissait***. — 4e col. Cette ***forme***, ils ne l'appellent pas Dieu, lisez : cette ***force***, etc.

ont dû séjourner quelques jours avant de se diriger vers Alger. Tous sont en bonne santé. Le brave commandant de Cognord est parmi eux.

On vient de découvrir à Alger une association de malfaiteurs, composée de plus de soixante individus, Maltais, Espagnols ou Italiens. Près de quarante ont été arrêtés.

GRANDE-BRETAGNE.

La presse anglaise qui s'est montrée si persévéramment hostile à la France au sujet du mariage du duc de Montpensier avec l'infante d'Espagne, commence à se calmer; elle injurie bien encore le roi des Français, elle donne bien encore au comte de Montémolin, prétendant au trône d'Espagne, le titre de majesté, mais elle se montre beaucoup plus aimable pour la France et même pour le ministère; les journaux tories, le *Times* entre autres, organe de lord Aberdeen, montrent depuis quelques jours des sentiments de conciliation; tout en faisant ses réserves pour la différence des positions de la France et de l'Angleterre en présence de la suppression de Cracovie, il regrette que les deux puissances libérales restent désunies en face des gouvernements absolutistes.

Le *Journal des Débats* et le *Constitutionnel* enregistrent ces articles avec bonheur; il faut avouer qu'ils ont bien acheté cette condescendance par l'attitude humble et suppliante qu'ils ont prise tous deux pour demander le retour de l'entente cordiale.

Au reste, le cabinet anglais est divisé. Lord Palmerston est fâché à la fois du mariage Montpensier et de l'incorporation de Cracovie par l'Autriche. L'esprit commercial, représenté par lord Grey dans le cabinet anglais, est partisan de la paix partout et toujours, on peut dire même presque à tout prix. On a fait à cette occasion circuler des bruits de dislocation ministérielle. Tout en restera là sans doute. On doit peu d'ailleurs redouter la colère de lord Palmerston; le commerce est tout-puissant par lui-même, et l'esprit du peuple est fortement opposé à la guerre. Le public s'est un peu ému de la suppression de Cracovie; mais le mariage Montpensier ne l'a pas le moins du monde remué. Il fait fi des questions dynastiques, et ne se passionne plus que pour les questions de commerce et d'industrie.

Les partisans du libre-échange pressent le gouvernement d'ouvrir les ports à l'entrée des céréales, sans payer les droits réduits qui doivent exister encore trois ans: mais lord John Russell a refusé d'accéder à leur demande. Il y a eu des meetings dans beaucoup de grandes villes, pour forcer la main du ministre.

On agite beaucoup, dans ce moment, la question des heures de travail dans les fabriques. Le projet de réduire à dix heures le maximum de la journée, pour les adultes, sans réduction de salaire, fait beaucoup de progrès dans l'opinion publique, et l'on espère que ce projet passera à l'état de loi dans la session prochaine.

La question sociale continue à préoccuper vivement les journaux anglais et les hommes de tribune. On commence à sentir que là est la véritable question de notre temps.

IRLANDE. La misère paraît devoir rendre l'Irlande agressive; au moins a-t-on remarqué que depuis quelque temps les achats d'armes augmentent dans une proportion effrayante. L'extrême souffrance engendre le désespoir.

En attendant qu'ils puissent s'en prendre aux auteurs de leurs misères, les Anglais, ils s'en prennent aux navires que les vagues jettent sur leurs côtes; on racontait dernièrement le pillage fait par eux d'un navire échoué dans le comté de Limerick. Les commerçants anglais se sont montrés inpitoyables à leur égard; ils font payer au commerce en général les injustices dont ils sont victimes. C'est l'histoire de toutes les guerres.

ALLEMAGNE.

Les constitutions aux prises avec le despotisme.

S'il y a quelque chose de vraiment triste dans l'histoire politique des peuples, c'est de voir que depuis des siècles les hommes, au lieu de rentrer dans la nature et de remédier aux causes mêmes de la perturbation sociale, s'attachent exclusivement aux effets et ne font que des travaux de Sisyphe. Tous nos hommes politiques, les premiers comme les derniers, ressemblent à ces ouvriers qui, dans la parabole du Christ, raccommodent un vieil habit avec un morceau neuf, lequel morceau, au lieu de remplir la lacune, emporte l'habit même. Voici en quelques lignes l'histoire politique de la civilisation. Un pays commence d'ordinaire par un gouvernement démocratique avec des lois soi-disant populaires; bientôt cette démocratie dégénère en aristocratie et l'aristocratie en monarchie absolue. Alors commence la réaction. On crie, on conspire, on se soulève contre le tyran, la monarchie est renversée et remplacée, soit par la république, soit par la monarchie constitutionnelle. On change les lois du pays, c'est-à-dire on bâcle une charte, et puis la comédie recommence de plus belle; car au fond rien n'est changé. Les hommes restent les mêmes. Leurs intérêts se font, comme toujours, une guerre à mort; il y a, comme toujours, des maîtres et des esclaves, des riches et des pauvres, et, comme toujours, la palme appartient au plus fort ou au plus rusé, à celui qui dispose du plus grand nombre de baïonnettes inintelligentes ou d'esclaves armés, appelés soldats. Il n'y a de changé qu'un morceau de papier. Toute la politique des peuples modernes est tracée dans une phrase de Hamlet: *Des mots, des mots, rien que des mots!*

Voici, à l'appui de cette vérité, ce qui se passe en ce moment en Allemagne:

Après 1830, deux pays allemands se sont amusés à faire une révolution et à se donner ce que, dans le jargon politique, on appelle une constitution libérale; ce sont le duché de Brunswick et l'électorat de Hesse. Dans le premier pays, le prince fut chassé et remplacé par son frère; dans le second, le père fut forcé d'abdiquer en faveur de son fils, lequel fils signa une nouvelle constitution calquée sur celle de la charte française. Il y a à peine seize ans que les deux pays jouissent de leur liberté constitutionnelle, et déjà le duc de Brunswick a trouvé moyen de l'escamoter pièce à pièce, et il a toujours un budget. La chambre, un morceau de papier à la main, crie à la trahison; elle est renvoyée. Elle revient pour protester, le duc lui signifie qu'il ne la convoquera plus. Les bourgeois de Brunswick votent des adresses de félicitation à la chambre et dînent en son honneur; mais cela ne fait pas avancer la liberté d'un pas. Comme aux Hessois, il ne reste aux Brunswickois que de se soulever de nouveau les armes à la main.

« Ah! disent les journaux allemands, ces messieurs n'ont pas bien veillé à leurs libertés, ils ont fait mauvaise garde et se sont laissés spolier. » Singulier aveu! La liberté constitutionnelle est donc un état de guerre permanent? Il faut y faire bonne garde, et mettre des sentinelles devant la charte. Vous convenez donc que votre liberté politique n'est qu'une guerre civile, et que, dans tous pays, une partie des citoyens est continuellement occupée à tromper, spolier, détrousser, voler l'autre partie! Le bel état de choses! et qu'il est beau de faire faction devant une liberté qui ne vaut même pas une guérite!

Loin de nous d'empêcher ces braves gens d'employer tous les moyens pour se soustraire à un despotisme stupide et éhonté; mais si c'est pour recommencer la vieille chanson, cela n'en vaut vraiment pas la peine.

Et dire que presque toute l'Europe est à peu près dans ce cas et tourne continuellement dans le même cercle vicieux de la politique transcendante, qui n'a qu'une devise: *Hodie mihi, cras tibi!* Fourier n'a-t-il pas raison de dire que la civilisation est une minorité d'esclaves armés, maintenant sous le joug une majorité d'esclaves non armés!

A. W.

SUISSE.

L'agitation est toujours vive en Suisse pour savoir si les sept cantons séparatistes pourront ou non conserver les jésuites, dont les autres cantons demandent le renvoi.

Un journal ultramontain a annoncé, il y a quelques jours, que si les libéraux obtenaient la majorité dans la diète, les ultramontains en appelleraient à l'Autriche et à la France qui interviendraient en leur faveur. Ce journal ajoutait que le gouvernement de Lausanne savait à quoi s'en tenir sur les dispositions de la France à cet égard.

Au moment même où le journal suisse publiait cette note, un journal allemand annonçait de son côté que des négociations avaient été ouvertes à ce sujet entre la France et l'Autriche; il donnait les bases mêmes des négociations et indiquait dans quel cas la France tendrait la main à l'Autriche pour écraser la Suisse libérale.

Un journal ministériel de Paris a reproduit ces détails, aucun démenti n'est venu de la part du ministère, et les troupes françaises s'apprêtent à passer l'hiver aux portes de Genève pendant que les troupes autrichiennes cernent la Suisse d'un autre côté.

Ces articulations sont très graves; nous ne concevons, pas, si elles sont fausses, que le gouvernement ne les ait pas fait démentir. Le traité serait cependant si odieux en lui-même et par les circonstances où il se produirait, que nous ne voulons pas y croire encore.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

L'Espagne s'occupe d'élections. Les progressistes se plaignent beaucoup et non sans cause de l'intimidation que le gouvernement fait peser sur eux. Ainsi à Jodan, province de Jaen, les employés chargés de fabriquer les listes électorales, n'avaient trouvé que *trois* citoyens réunissant les qualités requises pour entrer dans le *sanctum sanctorum* du privilège.

Les gens exclus ont réclamé; et, vérification faite, il s'est trouvé que les autorités ont dû, bon gré mal gré, inscrire sur les listes électorales *cinquante-trois* électeurs au lieu de *trois*.

A Sarragosse, les progressistes se sont réunis pour s'entendre sur les élections; et le chef politique, afin de mieux leur démontrer toutes ses sympathies, *a voulu* présider la réunion. Il a pris une part active à la discussion et a combattu chaudement la proposition qui avait été faite de nommer un comité directeur. Nous citons ces faits entre cent autres qui sont dénoncés dans les journaux espagnols.

L'*Eco del Comercio* qui nous parvient ce matin, dit que les troupes royales portugaises n'ont dû leur avantage dans la rencontre entre Chaves et Oporto, qu'à la désertion de deux bataillons réguliers qui ont passé subitement à l'armée royale, et se sont battus contre leurs camarades. Au reste, les troupes continuent à s'éviter, et rien n'annonce que cette bruyante insurrection doive avoir prochainement un terme. L'arrangement négocié par le colonel Wilde paraît rencontrer des obstacles invincibles dans l'obstination de la reine. C'est l'*Heraldo* qui le déclare, et l'on sait que ce journal est l'organe de la reine Christine, alliée fidèle de dona Maria.

L'*Eco* contient encore un article très vigoureux au sujet de la confiscation de Cracovie, et sur le rôle de la France en présence de ce défi des puissances du Nord; comme presque toute la presse étrangère, il croit à la complicité passive du roi des Français dans cet infâme coup d'Etat.

COLONIES ORIENTALES.

Affaire du consul français à l'île Maurice.

Nous avons exposé, dans notre numéro de vendredi dernier, les détails de l'affaire fâcheuse qui vient de se passer à l'île Maurice. Le consul de France, M. Barbet de Jouy, ami particulier de M. Guizot, homme d'un caractère très digne, et qui avait agi toujours à l'égard des Anglais avec une parfaite courtoisie, a été grossièrement insulté. Une invitation à une fête donnée sur la frégate *le Président* lui a été retirée sur l'ordre de l'amiral Dacres, sans que rien dans la conduite de M. Barbet de Jouy ait pu justifier cette injure au représentant de la France.

Les journaux de Maurice, dans cette occasion, ont rendu toute justice au consul français, et énergiquement protesté contre le procédé des officiers anglais. Voici les réflexions que cette affaire inspire au *Cernéen*:

« Il paraît que les sentiments de la France, à l'égard de l'Angleterre, sont bien différents de ceux de l'Angleterre envers la France. Pas le moins du monde que nous sachions. Sur tous les points du globe, nos agents n'ont pas cessé de stipuler pour l'ordre, l'humanité, la civilisation. Quand Barcelone fut mise en feu, notre consul, résumant en lui tout le dévouement de la France, fit l'admiration de l'Europe. Il y avait des agents anglais à Barcelone; on en a peu parlé, mal parlé; ces agents restaient impassibles à bord de leurs frégates, et, réduisant une question d'humanité à une simple question de police, ils demandaient des passeports aux familles qui demandaient la vie.

» Ce n'est pas non plus à l'autre bout de la Méditerranée que nos agents ont porté atteinte à la paix du monde. Pendant que les Anglais, exécuteurs des hautes-œuvres de la diplomatie européenne contre le pacha d'Egypte, battaient en brèche Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre, l'amiral Lalande continuait de résister à la plus terrible des tentations, celle de détruire une escadre anglaise, destruction qui eût été inévitable, selon l'opinion du commodore Napier, proclamée en plein parlement.

» Est-ce à Madagascar que nos agents auraient manqué aux convenances politiques et qu'ils auraient altéré la bonne harmonie, ou, pour nous servir d'une des expressions officielles de sir Robert Peel, l'entente cordiale qui règne entre les deux peuples et sur laquelle repose la paix du monde?

» Certes, on n'adressera pas un pareil reproche à notre commandant de station, M. Romain-Desfossés.

» C'est une noble pensée que celle qu'il eut devant Tamatave et qui révèle le calme réfléchi d'un homme digne du commandement; il avisa, du même coup, aux griefs de la patrie et aux exigences de sa politique. Rencontrant une corvette anglaise qui avait aussi quelques torts à venger, il lui convint de rendre hommage à l'union proclamée des deux peuples, en faisant dans la circonstance à l'officier des armes anglaises une politesse toute particulière et digne assurément de la bravoure britannique, puisqu'il l'invita à partager avec lui un champ de bataille qu'il aurait pu se réserver tout entier.

» Il paraît que le commandant du *Conway* a gardé un noble souvenir de cette journée de périls, passée à côté de M. Romain-Desfossés; car depuis que nous avons eu l'honneur de le voir parmi nous, il n'a pas cru devoir quitter nos parages sans mouiller une dernière fois sa corvette à côté du *Berceau*, et sans échanger encore des paroles d'amitié et d'estime avec l'homme brave et poli qui l'avait convié à un combat.

» Est-ce que l'amiral Dacres, commandant de la station anglaise du Cap, n'a pas eu connaissance de ces détails? Il ne sait donc pas les nouvelles! Il ignore donc que c'est le ministre anglais qui, le premier, a dit: *entente cordiale;* que ce qui s'est passé à Tamatave entre notre commandant de station et ce capitaine de corvette anglaise est l'image, en petit, de ce qui se passe, en Europe, entre sir Robert Peel et M. Guizot? Il n'a donc pas lu, dans les journaux de l'époque, que sa souveraine est allée visiter le roi des Français? Il n'a donc pas lu, pour en tenir compte, dans le *Morning-Advertiser du Cap*, ou dans tout autre journal, le dernier discours de sir Robert Peel, glorifiant l'alliance française dans le palais du lord-maire, et provoquant, par ses paroles, un enthousiasme inaccoutumé? »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE.—Par ordonnance du roi, en date du 1 décembre, M. Darcimoles, évêque du Puy, a été nommé archevêque d'Aix, et M. de Morlhon, vicaire-général à Auch, a été nommé évêque du Puy.

— M. le ministre de la marine et des colonies a adressé au roi, à la date du 2 décembre dernier, un rapport sur lequel le roi a rendu l'ordonnance suivante:

« A partir du 1[er] janvier prochain jusqu'au 1[er] novembre 1847, le tarif des douanes sur les céréales dans les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de l'île Bourbon, sera modifié de la manière suivante:

Farine de froment.	2 fr.	» les 100 kilogrammes.
Légumes secs.	» 25	id.
Maïs en grains.	» 5	par hectolitre.
— en farine.	» 10	id. »

— Les gouvernements de Munich, de Stuttgardt, de Carlsruhe et de Darmstadt, cédant aux observations et aux instances des agents du roi auprès de ces diverses cours, viennent de consentir au libre passage de tous les chargements de grains embarqués à Mayence pour le Haut-Rhin avant le 6 du mois dernier, époque où la Hesse grand-ducale s'est ralliée au système des droits établis par les trois autres Etats à l'exportation des céréales.

Cette détermination, bien qu'elle ne satisfasse pas encore au principe de la libre navigation du Rhin, n'en est pas moins importante pour les départements auxquels sont destinés les chargements de grains qui avaient été arrêtés. (*Moniteur parisien.*)

— On écrit du département de l'Ain au *Courrier de Lyon*:

« Jeudi soir, vers sept heures et demie, les bas quartiers de Meximieux ont subi une inondation par suite de la crue extraordinaire de la rivière. Les moulins et les maisons qui l'avoisinent ont été envahis par les eaux; dans la cour de la caserne de gendarmerie, elles se sont élevées jusqu'à un mètre, et dans les écuries à 40 centimètres; il a fallu déloger les chevaux; on a dû aussi faire sortir provisoirement un détenu de la prison dont le rez-de-chaussée était inondé.

» La situation a été un instant critique au Grand-Moulin; les habitants s'étaient réfugiés dans les greniers; les chevaux et bestiaux qu'on n'avait pas eu le temps de faire sortir de l'écurie, étaient menacés de périr. Le meunier appelait au secours, mais pour arriver jusqu'à lui, il fallait traverser un torrent rapide et dangereux, qui avait plus d'un mètre de profondeur, et l'on n'avait ni barque ni bateau. Le sieur Burdet, gendarme, s'est courageusement dévoué; monté sur son cheval, il a traversé trois fois le torrent, non sans péril, aux applaudissements des spectateurs impuissants à porter des secours, et il a réussi à sauver cinq chevaux restés dans l'écurie. On n'a eu à déplorer aucune perte sérieuse; à 9 heures, l'eau commençait à décroître, et le lendemain matin, la rivière, dont nous ignorons le nom, car elle n'a pas l'habitude de faire parler d'elle, était rentrée dans son lit.

»On écrit de Mollon qu'une partie des maisons du village et le presbytère ont été inondés, dans la nuit du 26 au 27 novembre, par les eaux du ruisseau le Gardon, qui traverse la route royale n° 84. Cette inondation est attribuée à l'ouverture insuffisante qu'offre à l'écoule-

... de la publicité pour faire prôner leur affaire, opposèrent une fin de non-recevoir à leur courtier d'annonces, M. Bourey, lorsque celui-ci présenta son compte d'insertions. Ces messieurs, parmi lesquels on remarque cependant un profond légiste, M. Royer-Collard, doyen de l'École de droit, firent plaider qu'ils ne devaient rien, parce qu'ils n'étaient pas suffisamment engagés !! On pense bien que de semblables arguments n'obtinrent aucun succès devant le tribunal de commerce, qui a condamné la Compagnie à payer le prix des insertions faites en son nom.

AFFAIRE DE LA COMPAGNIE DES PONTS. — PONT DES SAINTS-PÈRES. — Cette affaire, poursuivie à la requête de MM. Beau et Armand Séguier, a été reprise aujourd'hui devant la 8e chambre correctionnelle de la Seine, présidée par M. d'Herbelot.

Me Pinard, qui à la dernière audience s'était borné à soutenir l'incompétence du tribunal de simple police et celle du tribunal correctionnel, saisi par voie d'appel, a repris la parole pour plaider la question du fond. Il s'est attaché à démontrer que le tarif de péage, sainement interprété dans son esprit plutôt que dans sa lettre rigoureuse, a eu égard, dans ses dispositions, au nombre des roues, à la conformation et à la pesanteur des voitures, tout autant qu'au nombre des chevaux.

M. Saillard, avocat du roi, a conclu d'abord au rejet du déclinatoire d'incompétence invoqué par la compagnie. S'expliquant ensuite sur le fond, le ministère public a soutenu, comme l'avocat de la plainte, que le nombre des chevaux était la base du tarif; que ce système entraînait peut-être quelques bizarreries, mais que ce n'était pas là une raison pour étendre ou interpréter arbitrairement un tarif qui est un véritable impôt; qu'en matière d'impôt, comme en matière pénale, l'interprétation doit être étroite et rigoureuse, et que du moment enfin où il s'agit, non pas d'un contrat, mais d'une véritable loi, l'autorité judiciaire ne saurait, sous aucun prétexte, se dessaisir. En conséquence, M. l'avocat du roi a conclu à la confirmation du jugement de simple police, qui ordonnait la restitution des cinq centimes perçus en trop par la compagnie.

Le tribunal a remis à huitaine le prononcé du jugement.

UN CONTEMPORAIN DE MANDRIN. — On lit dans le *Courrier de l'Isère* :

« Ces jours derniers, les habitants de Saint-Marcellin ont assisté à un singulier spectacle. Un vieillard de 115 ans, appelé *Faisan*, né et habitant la commune de Saint-André-en-Royans, est venu tenir sur les fonds baptismaux, une de ses arrière-petites-filles.

« La taille de ce centenaire est moyenne, son corps est grêle et tant soit peu voûté; mais son teint a une fraîcheur qu'envieraient beaucoup de jeunes personnes.

« Ses idées sont très lucides, et il conserve toutes ses facultés; il répond, dit-on, sans la moindre contrariété, aux questions des nombreux visiteurs, dont la présence semblait lui faire plaisir.

« Quand on lui a parlé de Louis XV, il ne savait de qui on l'entretenait; mais il se rappelle fort bien de Mandrin qui, après son arrestation, fut conduit à Valence.

« Il témoigne, en riant, une grande frayeur de la conscription; c'est que, durant un siècle de son existence, il prétend qu'à l'âge de vingt ans on l'a fait tirer au sort.

« Le père *Faisan* ignorait précisément son âge; mais son voyage à St-Marcellin a donné l'idée de faire des recherches; il est bien né en 1731. »

NOUVELLES DES INONDATIONS. — Hier, les voitures venant des villes de l'arrondissement de la Loire, de Nevers, Cosne et La Charité, sont arrivées à Bourges plus tard que de coutume. Ce retard est occasionné par le mauvais état des routes, dégradées par les pluies qui depuis quelque temps ne cessent de tomber. Les voyageurs rapportent que la Loire, qui était très basse ces jours derniers, vient d'augmenter tout à coup, et qu'elle s'est élevée mardi à plus de trois mètres. Dans la soirée, elle avait diminué de quinze ou dix-huit centimètres; mais l'inquiétude est dans tous les esprits; on redoute une nouvelle crue; toutes les personnes qui habitent les bords de la rivière sont sur le qui vive. Des avis ont été envoyés sur tout le littoral. Puissent-ils n'être pas nécessaires ou arriver en temps opportun! Dieu veuille que l'alarme répandue par ces nouvelles ne soit qu'une alerte!

UNE FORTUNE VIENT EN DORMANT. — Il existe à Lectoure (Gers) une femme qui jusqu'à ce jour a vécu, non pas précisément dans la gêne, mais dans un état voisin de la gêne. Gagnant son pain au jour le jour, elle vivait cependant sans soucis du lendemain, lorsque tout d'un coup la mort d'un frère établi dans les colonies vient de la rendre maîtresse d'une fortune qui ne s'élève pas à moins d'un million.

Voici dans quelles circonstances :

L'aîné de la famille R..., chassé de la maison paternelle pour quelques folies de jeunesse, vécut quelque temps à Bordeaux, abandonné de tous, et gagnant son pain à la sueur de son front. Il prit un engagement sur un bâtiment appartenant à un riche négociant des colonies, qui, satisfait du jeune R..., s'éprit pour lui d'une vive amitié, et lui donna une éducation, sinon brillante, du moins solide; R... pouvait avoir dix-huit ans à cette époque.

Tour à tour secrétaire, puis capitaine caboteur, enfin capitaine au long cours, toujours pour le compte de son protecteur, R... fit si bien qu'à sa mort il lui laissa toute sa fortune. R..., arrivé à l'âge de quarante ans, après avoir subi des chances diverses, songea aux parents qu'il avait laissés à Bandols, misérable village sur les bords de la Méditerranée, dans le département du Var. Son père était mort, et rien ne put le mettre sur la trace de sa sœur. Il travailla à augmenter sa fortune, qui s'élevait à sa mort à la somme de trois millions.

Une jeune créole, enfant naturel, devait avoir, d'après son testament, un million de francs; un autre million devait revenir à sa sœur, si toutefois, était-il dit, elle vit encore, et si l'on parvient à découvrir son domicile. Dans le cas où sa sœur serait morte, ou dans l'impossibilité de la retrouver, deux millions reviendraient à la jeune créole, un million devait être employé à doter des établissements de bienfaisance.

(*Émancipation de Toulouse*.)

UN DRAME A BORD. — Un voyageur nouvellement arrivé de Terre-Neuve communique au *Courrier de Nantes* les détails d'un drame entouré de circonstances mystérieuses dont il a été témoin.

Le trois-mâts *le Cygne*, du port de Saint-Brieuc, fit, il y a [illegible] relâche au havre du cap Rouge pour faire de l'eau. Tout l'équipage descendit à terre; mais comme le navire coulait bas d'eau, deux matelots, parmi lesquels était le nommé Le Basque, natif de Saint-Brieuc, restèrent à bord afin de pomper. Ces deux hommes avaient jusqu'alors montré un caractère doux et paisible; ils vivaient ensemble

frappé à outrance avec un instrument lourd et contondant; le sommet du crâne était totalement brisé et des débris de cervelle même avaient jailli jusque sur le pont. Pour faire disparaître les traces du crime, l'assassin avait voulu jeter le cadavre à la mer, et, par un hasard providentiel, il s'était accroché dans sa chute à un fort hameçon qui se trouvait fatalement en cet endroit comme pour dévoiler les véritables causes de la mort.

Le Basque, naturellement, devait être regardé comme l'assassin, et sa disparition surtout accréditait ce soupçon. Ce malheureux s'était retiré dans les terres, et toutes les tentatives qu'on essaya pour s'emparer de lui furent longtemps infructueuses. Sur ces entrefaites, une famille de sauvages arriva au havre du cap Rouge, pour faire quelques échanges, et le chef proposa d'aller avec son chien à la recherche du meurtrier. Il allait se mettre en campagne lorsque Le Basque, pressé par la faim, s'est décidé à se rendre.

Ce matelot a avoué son crime, mais il a prétendu n'avoir tué son camarade que dans un cas de légitime défense, car celui-ci, dit-il, l'avait provoqué, parce qu'il lui reprochait de ne pas travailler, et il menaçait son adversaire avec un poignard, lorsque Le Basque, pour sauver sa vie, lui a appliqué un coup de barre sur la tête.

Ces détails sont donnés par ce marin avec quelque restriction qui laisse à penser qu'il ne déclare pas tout ce qu'il a à dire. Quoi qu'il en soit, ramené en France, Le Basque est en ce moment dans les prisons de Saint-Brieuc, et il paraîtra aux prochaines assises.

L'armée française et le bey de Tunis.

Une grande revue a eu lieu ce matin au Champ-de-Mars en l'honneur du bey de Tunis. A onze heures, un nombreux état-major, en tête duquel on remarquait le bey et M. le duc de Nemours, a commencé l'inspection des troupes. Elles se composaient des corps suivants: la garde municipale à pied, les pompiers de Paris, un bataillon du génie, un bataillon de chasseurs d'Orléans, un grand nombre de bataillons d'infanterie de ligne, un régiment d'artillerie commandé par M. le duc de Montpensier en costume d'officier général, la garde municipale à cheval, le bel escadron des gendarmes de la Seine, un régiment de carabiniers, un de cuirassiers, trois de dragons, un de lanciers, un de chasseurs et le 8e hussards.

La tenue de toutes les troupes était magnifique. Le bey portait le costume qui a été décrit par tous les journaux. On remarquait dans les rangs de l'état-major un de ses officiers en tunique amaranthe. Les officiers d'ordonnance français avaient repris un ornement abandonné depuis quelques années: les plumes de coq rouges, bleues ou tricolores, suivant les grades et les emplois. Les corps qui ont le plus attiré l'attention générale, sont les carabiniers, les lanciers et le 8e hussards. De loin, la chenille blanche qui s'arrondit sur le casque des trompettes de carabiniers produit un charmant effet de neige. Ce corps est le seul dans l'armée qui ait conservé des timbales, et les roulements de cet instrument se marient très heureusement aux fanfares. La musique des lanciers, composée exclusivement de sax-horns, a obtenu le plus grand succès. Parmi les régiments de dragons passés aujourd'hui en revue, deux portaient les revers orange assez récemment adoptés, et le troisième le plastron jonquille. La nouvelle tenue des chasseurs a paru aussi élégante que simple; le colback d'ours orné d'un plumet noir forme une coiffure légère et de bon goût.

Lorsque les princes eurent passé dans les rangs, l'état-major s'est arrêté dans le milieu du Champ-de-Mars, et le défilé a commencé à midi par colonnes serrées. L'infanterie marchait en masse par divisions et la cavalerie en masse par escadrons. Le temps était beau pour la saison, et le brouillard qui couvrait d'une demi-teinte les colonnes éloignées *ne nuisait pas* à la poésie du spectacle.

Ce grand déploiement de forces a dû produire sur le bey de Tunis une impression vive. Il y avait au surplus dans cette revue un double à-propos, et nous regrettions de ne pas y avoir vu les représentants de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. Ils auraient compris que la France n'est pas désarmée, que rien ne la condamne à subir des affronts, et que des légions brillantes, nombreuses, disciplinées, seraient prêtes à son premier signal.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE. — *Promotions*. — Voici la liste, par ordre de mérite, des élèves nommés à l'École spéciale militaire, par décision ministérielle du 2 décembre 1846, d'après le classement du jury d'admission institué par l'ordonnance du 7 mai 1841.

1. Saunier. — 2. Foerster, brigadier au 1er chasseurs d'Afrique. — 3. Prévost de la Boutetière (L. J.), élève du collége royal militaire. — 4. Gervais. — 5. Poulot. — 6. Loysel. — 7. Grivet. — 8. Kenlin, soldat aux zouaves. — 9. Dasnières de Veigny, élève du collége royal militaire. — 10. Munier.

11. Marquet, soldat au 4e d'artillerie. — 12. Bechevel. — 13. Mathiot. — 14. Fleuriot de Langle. — 15. Deaddé, élève du collége royal militaire. — 16. De Grateloup, soldat au 53e de ligne. — 17. Pansiot. — 18. Boubée de Gramont. — 19. Bouvier. — 20. Lamoureux, soldat au 10e dragons. — 21. Escoffier. — 22. Piedanna, soldat au 14e léger. — 23. Waiffe, soldat au 63e de ligne. — 24. Mieulet de Lombrail. — 25. De Berthois. — 26. De Ligniville. — 27. Vernet. — 28. De Brugière de Laverchère. — 29. Du Not de Saint-Maclou. — 30 Furst.

31. Hulot. — 32. Clère. — 33. Aubry. — 34. Dupré (C.-G.-A.). — 35. Thiévard. — 36. Gatine. — 37. Pépin. — 38. Laurens. — 39. Colomb. — 40. Duchatel. — 41. Dumont. — 42 Roux. — 43. Laboissière. — 44 Mutel. — 45. Delatour. — 46. Horrie de Beaucaire. — 47. Quès, caporal au 47e de ligne. — 48. Miot, soldat au 1er de ligne. — 49. Petit (A.-V.). — 50. Cassin de Kaindis.

51. Bouvier de la Motte Gondreville de Villarceau. — 52. Bourrié. — 53. Decosini. — 54. Bescher. — 55 Prévost de la Boutetière (J.-F.). — 56. Dumoulin. — 57. Dardenne. — 58. Battès. — 59. Martin de La Bastide. — 60. Cordier. — 61. Breton. — 62 Lehr, soldat au 24e de ligne. — 63. Payet de Courteilles. — 64. Mangin, soldat au 1er du génie. — 65. Daniel Laganerie. — 66. Perault de la Motte de Montrevon. — 67. Tranié. — 68. Simon. — 69. Clermont-Tonnerre de Thowhy. — 70. Hemart.

71. Steiner. — 72. Castanier. — 73. Luc. — 74. Despetit de la Salle. — 75. Montarby, élève du collége royal militaire. — 76. Bonnard du Hanlay. — 77. Le Tonilec, marin aux équipages de ligne. — 78. Wagrez, soldat au 54e de ligne. — 79. Chevronnet. — 80. Comille. — 81. Renard, soldat au 14e d'infanterie légère. — 82. Lacanve. — 83. Luiset. — 84. Corbonnier. — 85. Bernard. — 86. Verninac. — 87. Blondel. — 88. Courtivron. — 89. Frenet. — 90. De Lamartinière. — 91. Jalabert, soldat au 67e de ligne. — 92. Grebus, soldat au 73e de ligne. — 93. Auzière, maréchal-des-logis au 7e lanciers. — 94. Mesny. — 95. Bou-

152. Faye. — 153. [illegible] — 154. Guyon de Montlevaux. — 155. Maibos. — 156. De Bonnechose. — 157. Thomas. — 158. Garnier de la Villesbret. — 159. Bourbon de Vatry. — 160. Collin, soldat au 67e de ligne. — 161. Gilg, soldat au 9e dragons. — 162. Thibaud, soldat au 4e bataillon de chasseurs d'Orléans. — 163. De Mauvise. — 164. De Lagnières. — 165. Routier, élève au collége royal militaire. — 166. Lecène. — 167. Jacquet, cap. au 6e léger. — 168. Lapeyre. — 169. Gachet.

170. Joly de Cabanous. — 171. Olivier. — 172. Lambert, soldat au 3e du génie. — 173. De Choiseul d'Aillecourt. — 174. D'Abadie Nodrest, soldat au 14e léger. — 175. Damourette. — 176. Pariset. — 177. Lucas. — 178. De Mallevaud. — 179. Maniel. — 180. Sornin, soldat au 2e du génie. — 181. Du Peloux. — 182. Druilhet. — 183. Remy. — 184. Colin. — 185. De Gaude, soldat au 46e de ligne. — 186. De Villeneuve, élève du collége royal militaire. — 187. Ferrier (L.-E.-V.) — 188. Arnoux Rivière. — 189. De Beaulaincourt Enguerrand.

190. Cahen, soldat au 1er du génie. — 191. Boutault de Russy, soldat au 34e de ligne. — 192. Ligier. — 193. Pernot, soldat au 74e de ligne. — 194. Sayn. — 195. D'Ossel, élève du collége royal militaire. — 196. Chevillard, soldat au 14e de ligne. — 197. Grangeut. — 198. Aubert. — 199. Algant. — 200. Bigot. — 201. Duvernois. — 202. Cauvin, caporal au 11e léger. — 203. Lions. — 204. Berthelot-Grandmaison. — 205. Monthégut. — 206. Grégoire. — 207. De Neltancourt. — 208. Duval. — 209. Rességuier. — 210. Desmoulins.

211. Canale, caporal au 2e du génie. — 212. Hogenbill. — 213. Lapasset, élève du collége royal militaire. — 214. Bellissent, soldat au 6e de ligne. — 215. Boistard. — 216. Dugguiny. — 217. Saizieu. — 218. Côte. — 219. Véniard. — 220. Legros. — 221. Couthaud. — 222. Chesneau. — 223. Pattier, soldat au 47e de ligne. — 224. Ledoyen. — 225. Dubreuil. — 226. Vincellet, soldat au 26e de ligne. — 227. Huguin. — 228. Juin. — 229. Heintz. — 230. De Boisdenemets. — 231. De Barrin. — 232. Laferrière. — 233. Gauvrit, soldat au 3e léger. — 234. Couderc. — 235. Petit (Frédéric-Charles-Camille).

236. Mignot. — 237. Rossan. — 238. D'Espinassy de Fontanelle. — 239. De Clerck. — 240. Anthoine, soldat au 7e dragons. — 241. Du Pommereau. — 242. Moraux. — 243. De Bouligny. — 244. Verondart. — 245. Plannaz. — 246. Deloffre, élève au collége royal militaire. — 247. Gilbert. — 248. Soi. — 249. De Berthier. — 250. Beaumy. — 251. D'Escrienne. — 252. Watbled. — 253. Herclut. — 254. De la Monneraye, caporal au 1er léger. — 255. De Belmont Laburgade. — 256. De Perthuis, caporal au 73e de ligne. — 257. Bérenger. — 258. D'André.

259. Thouvenin. — 260. Gautrelet, soldat du 53e de ligne. — 261. Daoust. — 262. Mariani, soldat au 14e léger. — 263. Desroches. — 264. Dupré (A.-C.-A.). — 265. Lachaise. — 266. Guignes de Moreton de Chabrillan. — 267. De Veny d'Arbouse. — 268. Senouillet. — 269. Jarret, soldat au 73e de ligne. — 270. Calland. — 271. Grandvalet. — 272. Gravis. — 273. De Contades. — 274. Lacrampe, soldat au 40e de ligne. — 275. Sarrat. — 276. Robert. — 277. Orliac, soldat au 24e de ligne. — 278. Augeron.

279. Albouys, soldat au 1er du génie. — 280. Molard (G.-E.-C.), élève du collége royal militaire. — 281. Guéze, soldat au 1er du génie. — 282. Montarsolo, soldat au 3e hussards. — 283. De Mallaret. — 284. Malainjoud, soldat au 73e de ligne. — 285. Allier. — 286. Guyot du Tremble. — 287. Molard (L.-F.-X.) — 288. Delarau. — 289. Thibault. — 290. Fournery. — 291. David.

292. Bossant, soldat au 3e lanciers. — 293. Lefranc de Pompignan. — 294. Dugguiny (L.-E.). — 295. Benoist de L'Ostende. — 296. Marie, caporal au 1er léger. — 297. Gombeaud de Séréville. — 298. Pelletier de Chambure, soldat au 9e d'artillerie. — 299. Commines de Marsilly. — 300. Ritter.

301. De Parilot. — 302. Rochechouart. — 303. Jouaust. — 304. Rouzaud. — 305. Thomas. — 306. Dubosq. — 307. Collet. — 308. Capdevielle. — 309. Dubuquoy. — 310. Bertrand, soldat au 4e du génie. — 311. Simon, soldat au 9e d'artillerie. — 312. Goyer de Sennecourt. — 313. Poudrel. — 314. Partre du Bouquet, soldat au 14e léger. — 315. Bertrand. — 316. De Bauffremont. — 317. Givet. — 318. Marie, soldat au 53e de ligne. — 319. Mantelet. — 320. Bugnot, soldat au 7e de ligne. — 321. Dumontel. — 322. De Martinon, soldat au 2e du génie. — 323. De Bar de la Garde. — 324. Mesrine. — 325. Hatterer, sold. au 5e léger.

La *Démocratie* a publié cette semaine les articles suivants: Le bouc-émissaire. — Ce qu'il faut demander. — Comment il faut répondre. — Honneur à M. Guizot! — Ce que doit être la protestation de la France (*C. du Nord*). — Le *Journal des Débats* et la presse anglaise. — L'organisation du travail. — La vie à bon-marché. — Les principes. — L'entente cordiale à l'île Maurice. — Une brochure piquante. — Les compagnies de chemins de fer. — Les États-Unis et le Mexique. — Algérie, la colonisation, la guerre. — Les ouvriers et la misère à Château-Gonthier. — L'agriculture, l'industrie et le paupérisme dans la Vendée. — Les ouvriers en Alsace. — L'association du libre-échange et les ouvriers. — M. Quinet et le Collège de France. — L'Espagne et l'Angleterre. — Les crèches à Lyon. — Les examens de l'École de Saint-Cyr. — Nouvelles de l'Algérie, de l'Espagne, de l'Angleterre, de la Turquie, de l'Allemagne, du Portugal, de l'Amérique, etc. — Faits divers. — VARIÉTÉS: *Allocutions d'un socialiste*, par Ch. Pellarin. — La *Vérité en médecine*, par Perrussel. — FEUILLETON: Revue dramatique. — Études sur Lucrèce, Catulle, Virgile et Horace, par J. Legris. — *Martin Chuzzlewitt*, roman de Ch. Dickens (3 feuilletons).

Le présent numéro est le 3e *numéro mensuel*. C'est par erreur que le numéro de dimanche dernier a été désigné comme tel.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. A. à C. — Votre lettre, datée du 5 novembre, nous arrive le 3 décembre, par la petite poste. — Nous répondrons à toutes les questions de votre lettre du 28.

M. E. D. à Port-Louis. — Nous vous avons expédié une caisse de livres en mai dernier; nous vous avons écrit en outre le 14 août; voyez de plus les p. c. des 21 juin et 24 juillet. — Notre lettre était adressée par l'Overland. — Nous vous écrivons de nouveau. — Nous avons reçu toutes les remises, ensemble 4 262.

M. F. à Châlon-sur-S. — C'est bien. — Nous expédions immédiatement.

M. J. L. R. à Pau. — N'y songez plus; on en a disposé. — Nous prenons bonne note de toutes vos observations.

M. de R. à Lisbonne. — Nous prenons vive part. — Écrivez pour nous tenir au courant à double titre.

M. M. à Toulon. — Reçu les 50. — Nous allons expédier immédiatement à vous et à M. E. Z.

M. Z. à Toulon. — Le manuscrit sur le Com... est envoyé à Colmar avec approbation.

AVIS. — Le Magasin du Soleil est le dernier

VALEURS FRANÇAISES.	cours.	haut.	bas.	cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	82 20	82 50	82 20	82 40
— — fin courant	82 25	82 55	82 15	82 45
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 »»	118 30	118 »»	118 30
— — fin courant	118 20	118 30	118 15	»» »»

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»	Banq. de Fr. dr cours	3300	»»
4 0/0 J. »	105 60	O. V. de Par. »	1355	»»
Emp. 1848, au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	325	»»
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1215	»»
B. du Trés. »	» »/»	— Gann..... »	»»»»	»»

PRIMES.			fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	82 50	82 85	——	82 95	83 15	
5 p. 0/0......	d. 50	»»» »»	118 80	——	»»» »»	»»» »»	

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		d'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0......	05 »/»	10 »/»	12 1/2	15 »/»
5 p. 0/0......	20 »/»	25 »/»	30 »/»	27 1/2

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM.............	Dr C.	100	»/»
Récép. Rotsch. »	102 50	BELG. 2 1/2.....	»	55	1/8
ESP. Dette act. »	» »/»	— 4 1/2.....	»	97	1/2
— — pass. »	5 1/2	— do 1840....	»	9?	7/8
— 3 p. 0/0. »	37 1/2	— do 1842....	»	101	»/»
Dette intérieure »	»» »/»	— Banque....	»	927	50
PORTUG. 5 0/0 1837 »	»» »/»	— de Em. 1841.	»	»»»»	»»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT........	»	1190	»»
HAITI........... »	»» »/»	AUTRICHE	»	400	»»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

ET CHEM. DE FER.		
4 Can. 5 0/0	1215	»»
Act. de J. »	»»»	»»
Ch. S. G. »	1050	»»
V. r. dr.	»»»	»»
— Ob. anc.	»»»»	»»
— — nouv.	»»»»	»»
V. r. gauc.	265	»»
Paris à St.	»	»»
— à Orléans	1257	50
— à Rouen.	880	»»
R.-Havre..	»»»	»»
Avignon...	880	»»
Str. à Bâle.	220	»»
Paris-Str...	482	50
Tours-Nant	492	50
Orl.-Vierz.	»»»	»»
C. du Nord	650	»»
Famp-Haz.	»»»	»»
Diep.-Féc.	255	»»
Boul. à Am.	440	»»
Orl.-Bord.	557	10
Mont. à Tr.	»»»	»»
Paris-Lyon	567	50
Bord-Teste	»»»	»»
Zinc V. M..	»»»»	»»
Lin Maber	»»»	»»

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, 98 à 99; courant du mois, 100 »» à 101; 4 premiers mois 1847, 104 à »»».

recevront un TREIZIÈME gratis. — La 10e livraison est en vente aujourd'hui à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, n° 2. — On peut souscrire et retirer dans les départements les livraisons ou l'ouvrage entier chez nos correspondants, connus, la plupart, de nos abonnés.

CHANSONS NOUVELLES DE LOUIS **FESTEAU**, avec musique de l'auteur, et vingt jolies vignettes dessinées par Wattier, et gravées sur acier par Lecouturier. Un fort vol. in-32. Paraissent aujourd'hui à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2. — Prix : 2 fr. 25 c., et par la poste, 2 fr. 75 c.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

LES FLEURS ANIMÉES, par J.-J. GRANDVILLE. — 2 vol. keepsake.

Peu de carrières d'artiste auront été aussi fécondes et aussi heureuses que celle de Grandville ; son crayon a touché à tout : à la politique, à l'histoire, aux mœurs, à l'actualité, à la fantaisie ; toujours lui-même, il ne se ressemble cependant jamais. C'est qu'il y a vingt Grandville dans un seul : celui de la *Caricature*, celui de *Lafontaine*, celui de *Gulliver*, celui de *Jérôme Paturot*, celui des *Animaux*, celui d'*Un Autre Monde*, et enfin le dernier de tous, le Grandville des *Fleurs animées*.

Ce Grandville est celui que nous préférons, du moins jusqu'à nouvel ordre, parce qu'il est poète, parce qu'il ne s'adresse pas seulement à l'esprit, mais au cœur. Dans ce temps-ci, réussir par le même sentiment, nous a toujours semblé la chose du monde la plus difficile. Or, c'est là le genre de succès qu'obtiennent les *Fleurs animées*.

M. Taxile Delord a écrit un texte charmant pour ce livre; on lit avec le

de soixante volumes par an. — Abonnement : DOUZE FRANCS PAR AN. — Rue Coq-Héron, 3.

OFFRES ET DEMANDES. Un bureau s'offre pour tenir l'Administration de publications périodiques non quotidiennes. Toutes garanties seront données. S'adresser à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 78, chez la propriétaire. Ecrire *franco*.

Spectacles du 6 décembre.

8 »/» OPÉRA. — Guillaume Tell.
7 »/» FRANÇAIS. — Hernani, la Famille Poisson.
7 1/2 ODÉON. — Les Filles à marier, le Déserteur, les Deux Philibert,
7 3/4 OPÉRA-COMIQUE. — Les Diamans de la Couronne, la Sultane.
8 »/» ITALIENS. —
6 1/2 VAUDEVILLE. — Trenitz (1re rep.), le Capitaine, Job, Riche d'amour.
6 3/4 GYMNASE. — Simplice, Clarisse, l'Article 213, la Mère de Famille.
6 1/4 VARIÉTÉS. — Roch et Luc, l'Homme, Pierre Février, les Enfants.
6 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Lait, le Bonhomme, la Chambre, le Caporal.
6 »/» PORTE-ST-MARTIN. — La Tour de Nesle, les Tableaux.
6 1/2 GAITÉ. — Madeleine, les Compagnons.
6 1/4 AMBIGU. — Le Naufrage de la Méduse, l'Abbaye de Castro.
6 1/2 COMTE. — Jeunes Lions, l'Artiste et le Soldat, Gentil-Hussard.
6 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux et poses plastiques de M. Keller.
5 1/2 FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Fumeurs, les Amours, la Pension.
5 h. 1/4 DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Le Second Père, Chansons, Pigeon.
6 h. 1/2 BEAUMARCHAIS. — Bonne fée, Exilés, Ecaillère, Mariniers.

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

AGRANDISSEMENTS DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES

GALERIES POISSONNIÈRE.

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

L'ouverture d'un grand Salon de Soieries et de Châles, d'une Galerie spéciale de Confection et d'un Magasin de Toiles et de Literie, a eu lieu le 16 novembre.

LES NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complète le bel ensemble de ces GALERIES, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent un aspect tout grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des ACHATS CONSIDÉRABLES, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS, une GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES, telles que : GRAND CHOIX DE CHALES LONGS, depuis 65 fr. — Idem, CARRÉS LAINE, depuis 29 fr. — PARTIE D'ÉCHARPES NORWÉGIENNES à 8 fr. 95 c. — VESTES NOIRES et de COULEUR, SATINS A LA REINE et ALCYONE DOUBLÉS EN SOIE à 18 fr. — Idem, en VELOURS TOUT SOIE, 30 fr. — SATINS A LA REINE et ALCYONE pour robes, GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ, 5 fr. 90 c. ; PÉKINS RICHES, GRANDE LARGEUR, 4 fr. 90 c. — Idem, LARGEUR ORDINAIRE, 3 fr. 40 c. — ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ, 2 fr. 90. c. — LEVANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE, 2 fr. 45 c. — VELOURS TOUT SOIE, 11 fr. 50 c. — FLANELLES-TARTAN PURE LAINE, 2 fr. 45 c. — FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES, 2 fr. 95 c. — SATINS-LAINE, première qualité, 2 fr. 50 c. — FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE, 40 c. — MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD, à 4 fr. 45 c. — TOILES : BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE. — DAMAS LAINE pour MEUBLES, 2 fr. 90 c. Grands FOULARDS DES INDES, à 1 fr. 95 c. — Etc., etc.

RUE DE RIVOLI, 46, à l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE REGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS,

14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 10, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 11 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siège social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

MAISON CHABRIÉ et NEUBURGER.

SEULE FABRIQUE BREVETÉE sans gar. du gouvern.

EXPOSITION DE 1844. MÉDAILLE D'ARGENT.

DE LAMPES SOLAIRES A MÈCHE DORMANTE.

AU SOLEIL, 4, RUE VIVIENNE.

N'ayant aucun mécanisme ni complication, brûlant sans odeur ni fumée avec toutes espèces d'huiles, pendant 8 à 10 heures, sans besoin de changer la mèche avant qu'elle soit usée, ce qui est plus économique et simplifie le service.

Cette importante Maison, la première en France qui ait produit ce bel et excellent éclairage, est alimentée par sa propre fabrique, qui est des plus considérables. Toutes les marchandises sont de première qualité et garanties. — Une marque de fabrique, représentant un soleil entouré des noms de MM. Chabrié et Neuburger, est appliquée sur chaque Lampe pour éviter la substitution de qualités inférieures et pour faire connaître aux acheteurs les produits de cet Établissement, qui tient à conserver la réputation que les Lampes solaires lui ont acquises.

A 8 FRANCS COMPLÈTE AVEC GLOBE ET ABAT-JOUR. — 5 f. 5 f. AVEC GLOBE ET ABAT-JOUR. — A 10 FRANCS COMPLÈTE.

Lampes du petit calibre mèche	9 lignes ronde	à	5 f.	7 et	8 f.	
— du moyen do	— 11	— do	12 »	14	16 »	
— du grand do	— 14	— do	18 »	20	22 »	

Sur suspension 10, 12 et 14 fr. Eclairage de billard complet 28 fr.

Lampes de salons jolis modèles de 40 à 50 fr. la paire. Grand assortiment de modèles riches et montés en porcelaine de Chine.

Tous ces prix sont pour les lampes à simple mèche ; pour celles à *mèche dormante* il y a augmentation de 2 fr. la petite et moyenne grandeur, et 3 fr. pour la première grandeur.

Remise pour la vente en gros et exportation.

AVIS. — Cette maison, qui porte l'enseigne du Soleil, est située entre les deux passages Colbert et Vivienne et n'a aucun rapport avec le magasin de lampes au coin du passage Colbert.

AVIS. — Le Magasin du *Soleil* est le deuxième magasin de lampes à droite en venant du Palais-Royal. Le Magasin du *Soleil* est le premier magasin de lampes à gauche en venant de la Bourse.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ,

7, RUE DE LA BOULE ROUGE.

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.

ANTIPHONEL HARMONIUM

SUPPLÉANT DE

L'ORGANISTE-TRANSPOSITEUR.

PRIX : 250 FRANCS.

L'ANTIPHONEL est un mécanisme fort simple, qui s'adapte sur les touches du clavier d'un orgue quelconque, et qui permet à TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE au jeu de cet instrument, d'y exécuter des accompagnements et morceaux de musique, et de les TRANSPOSER instantanément et à volonté DANS TOUS LES TONS chromatiques. — L'invention de cet appareil suppléant de l'organiste intéresse au plus haut point toutes les paroisses rurales, toutes les communautés religieuses, dont beaucoup sont encore privées d'orgues, les faibles ressources de certaines fabriques ne leur permettant pas de subvenir aux frais de traitement d'un organiste. Nos belles mélodies grégoriennes y sont le plus souvent défigurées, anéanties par de faux accords incohérents, illogiques ou déplacés, d'une exécution inhabile confiée à quelque habitué du lutrin, n'ayant ni le goût ni la conscience du service qu'il fait.

L'utilité de l'ANTIPHONEL est constatée dans les témoignages unanimes d'approbation des sommités musicales, membres de l'Institut et compositeurs : MM. AUBER, HALEVY, SPONTINI, CARAFA, A. ADAM, BERLIOZ, AMBROISE THOMAS, LEFEBURE-WELY, BERTINI, MOSCHELES, BENEDICT, FESSY, SEJAN, BOECY, DIETSCH, etc. L'ANTIPHONEL peut s'appliquer sur tout orgue sans y faire aucun changement.

Le prix de l'ANTIPHONEL, y compris l'harmonium grand modèle, est de 800 fr. Les sons de l'harmonium ont assez de puissance pour les plus grandes églises de campagne.

Manufacture Al. DEBAIN et Ce.

RUE VIVIENNE, 53, A PARIS.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ÉLASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.)

BAZAR PROVENÇAL,

11 bis, boulevart de la Madeleine, 104, rue du Bac, fondé par M. AVENS, de Marseille.

ORANGE CONFITE

Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le définissaient ainsi : d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir ; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop ; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Etrennes*; et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe ; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 3 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout ; plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boites en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes ; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et acqueux récoltés dans le Nord. — A 2 fr. 80 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azerolles, réglisse à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de ... et de l'étranger, et vin de Noë, pour être sûrs de les avoir dans leur pureté.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime,

PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES. 3 volumes in-8.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET D'ÉCONOMIE SOCIALE, A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent., par la poste, 50 c.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE, PAR CH. HAREL. Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

SOLIDARITÉ, VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER, Par H. RENAUD. 2e édition, 1 vol. in-8. Prix, 3 f., et par la poste, 3 f. 80

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION, A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE. Par V. HENNEQUIN. Brochure in-8. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

LAMPES dites CARCEL, NEO-CARCEL et MODERATEUR à 10 fr. et au dessus, garnitures. Appareils pour salles à manger et billards. TRUC, fabricant, rue Saint-... Echanges, nettoyages et réparations.

PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER.

Nous publierons dans la livraison de janvier le dernier chapitre de l'*Appendice à l'Analyse passionnelle*, portant le titre d'*Analogie du Système aromal ou planétaire*, qui n'a pu trouver place dans cette livraison (il contient 16 pages).

Et, dans cette même livraison de janvier, nous commencerons la publication du cahier 4e rose vif piqueté, 14e, cote 9, dont voici le sommaire :

— Du parcours passionnel ou des Distributives élevées en puissance.
— Des passions hongrées et avortées.
— De la pression des 12 radicaux passionnels.
— De la passion foyère dite Unitéisme. Sublimité de cette passion. Essence progressive de la Foyère. Des besoins de foyers disposés en gradation.
— Des trois rameaux de la passion foyère en ses essors harmonique, subversif et mixte, et du rameau pivotal.
— Fragment sur l'Administration.
— Transitions passionnelles. Antienne.

Après ce cahier, nous publierons *immédiatement* :

Premièrement : Celui formant la 27e pièce de la cote supplémentaire, *écrit par Fourier avant* 1808, et dont voici les titre et sommaire :

— Egarements de la raison démontrés par le ridicule des sciences incertaines.
— *Métaphysique*. — Dénégation de la Providence et avilissement de Dieu par les métaphysiciens.
— 1° Nos destinées en cette vie ; 2° nos destinées après cette vie.
— *Politique*. — 1° L'indigence ; 2° les révolutions.
— Phases de la civilisation.
— *Morale*. — Relation de la morale avec la religion et la politique.
— Conclusions sur les sciences incertaines.

Secondement : Et le manuscrit 18, cote 9, intitulé : *Du clavier puissanciel des caractères*, dont suit le sommaire :

— Appréciation des sciences en abstrait et concret.
— Des degrés caractériels et de leurs dominatifs.
— De l'intégralité de l'âme.
— Gamme intégrale de l'âme et distribution numérique du clavier puissanciel des 810 caractères. — Distribution typique des caractères de tous degrés. — Grades et titres des passions dans l'individu.
— Définition des monogynes des 3 ordres. Parallèle d'emploi des monogynes. Aperçu sur les monogynes d'harmonie. — Contresens de la morale en régie des monogynes.
— Notions sur les caractères ambigus ou polymixtes.
— De l'essor composé des polygynes. — Des polygynes transcendants et de leurs emplois.
— Des omnigynes comme pivots de mouvement infinitésimal. — Fonctions et bizarreries apparentes des omnigynes.
— Des caractères de gamme bi-puissancielle.
— Les bégueuleries sociales et les chrysalides passionnelles.
— Des préjugés et indices relatifs aux sympathies et antipathies.

AVIS. — Les Abonnés sont prévenus que la livraison de Janvier 1847 ne sera envoyée qu'aux personnes qui auront renouvelé leur abonnement.

A partir de Janvier 1847 l'abonnement de **La Phalange** est réduit, pour les non-abonnés à la **Démocratie pacifique**, aux prix de **18** francs pour un an, **9** francs pour six mois, **5** francs pour trois mois.



En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

ÉTUDE SUR L'INSURRECTION DU DHARA 1845-1846.
Un vol. in-8°. PAR CHARLES RICHARD, Prix : 3 fr. 50 c.
Capitaine du génie, chef du bureau arabe d'Orléansville, ancien élève de l'Ecole Polytechnique.
ALGER : Chez Bastide et chez Dubos et Marest, libraires.

VOYAGE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE
Un volume in-8°. SUIVI DE MÉLANGES, Prix : 6 fr. Par la poste, 7 fr.
Par VICTOR HENNEQUIN, avocat à la Cour royale de Paris.
TABLE DES MATIÈRES. — Voyage en Angleterre et en Écosse. — Un vase brisé. — A Charles Fourdrin. — Histoire du docteur Akiba. — Aux légitimistes. — Napoléon socialiste. — Notes d'un étudiant en droit.

ALMANACH PHALANSTÉRIEN POUR 1847.
Un beau volume in-8° orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois, d'après le dessin de M. J. Gigoux.
PRIX : 50 CENTIMES, ET PAR LA POSTE : 80 CENTIMES.
On trouve à la même Librairie les Almanachs pour 1845 et

LE FOU DU PALAIS ROYAL
Par F. CANTAGREL.
Deuxième édition. Un très beau volume in-18 compacte de 400 pages, format Charpentier, avec table analytique et alphabétique.
Prix : 4 francs, et par la poste, 4 francs 50 centimes.

TROIS DISCOURS PRONONCÉS A L'HOTEL-DE-VILLE
PAR MM. DAIN, CONSIDERANT ET D'IZALGUIER.
Grand in-octavo. — Prix : 5 fr. ; par la poste, 5 fr. 50 c.

PATUREL, rue Saint-Martin, 98, seule fabrique de FOUETS ET CRAVACHES En Caoutchouc. Sticks, fouets, cannes et cravaches oléophanes.

POMMADE DE DUPUYTREN
Reconnue efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLARD, pharmacien, rue d'Argenteuil

LES CIGARETTES PARISS par recommandées par la Faculté comme le remède le plus sompion, l'Asthme, la courte Haleine, les irritations des l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Névralgies, reilles ; elles sont adaptées à tous les âges et produisent diat ; 2, 5 et 10 fr. la boite. Chez PARISS, phar. anglaise, le coin de la r. Nve-des-P.-Champs, et chez les principaux

MALADIES DU CŒUR
Le SIROP DE DIGITALE de LABELONYE, bon-Villeneuve, 19, à Paris, est toujours le méd cins prescrivent avec le plus de succès contre contre les HYDROPISIES diverses, les niques, les TOUX ou BRONCHITES nerveuses. On teilles recouvertes d'une capsule en étain portant DIGITALE DE LABELONYE. On ne délivre ce sirop que sur la prescription d'un médecin.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.
PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

23, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu. A HENRI Ier. — CHEMISES LEVILLAYER. 23, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu.
Maison centrale de CHEMISES, CALEÇONS, GILETS, CRAVATES, FAUX-COLS 5 f. la douzaine ; cols-cravates blancs 2 f. 50, chemises pour bals et soirées à des prix très modérés. Un prix-courant est adressé avec échantillons aux personnes qui le désirent.

On lit l'étrange article qui suit dans un journal hebdomadaire, le *Portefeuille*, qui a la prétention d'être toujours très exactement informé :

Nous avons été surpris quand nous avons su que M. Guizot a formulé une protestation, que cette protestation a été envoyée à Vienne, et que des ampliations vont en être immédiatement expédiées à Berlin et à Saint-Pétersbourg. On doit le reconnaître néanmoins : M. Guizot n'était plus libre d'agir autrement. Après le discours qu'il avait prononcé au mois de juillet devant la chambre des pairs, il était moralement engagé. En outre, le discours menaçant, prononcé peu après par lord Palmerston, devait faire supposer que, le cas échéant, il n'hésiterait pas à joindre sa protestation à celle de la France. Il n'est donc pas étonnant que M. Guizot ait fait proposer au noble lord de protester en commun. Le refus du ministre anglais, connu de toute l'Europe, mettait M. Guizot dans la nécessité d'agir isolément, comme la protestation ambiguë de lord Palmerston obligeait M. Guizot à protester de son côté. S'il s'était abstenu, l'opposition lui aurait reproché de ne plus oser quand l'Angleterre se séparerait de lui.

La protestation a-t-elle ce caractère calme et modéré qui ne gâte pas une situation et qui n'aggrave pas les embarras du moment ? Oui, si nous en croyons des informations particulières, et nous pensons qu'elles méritent créance. Ainsi, l'on nous assure que M. Guizot, après avoir rappelé que la révolution de juillet s'est faite en haine des traités de 1815, que la portion la plus énergique, la plus audacieuse du parti vainqueur voulait déchirer ces traités, déclare que la pensée constante du gouvernement du roi a été de veiller à leur maintien, que la France les a religieusement respectés, et que leur violation, de la part des trois cours, est d'autant moins compréhensible, qu'elle n'était pas nécessaire à la sécurité de leurs possessions. Mais, ajoute M. Guizot, *la France n'imitera pas l'exemple qui lui a été donné; son gouvernement continue à regarder les traités de Vienne comme la base de l'équilibre européen, et, pour sa part, il est bien décidé à ne pas y porter atteinte.*

Si la protestation est conçue dans cet esprit, elle témoigne que M. Guizot a, au plus haut degré, la conscience de la situation générale et de sa situation personnelle.

Mais la protestation a-t-elle le sens et la portée dont nous venons de parler ? Il en faudrait douter, si l'on devait en croire une feuille dont les informations sont habituellement contraires aux nôtres, quoique les nôtres soient toujours exactes.

En vain la *Presse* parle avec le ton complaisant d'un journal parfaitement sûr de ce qu'il dit, en vain des amis très chaleureux du cabinet, plus zélés que discrets, plus actifs qu'habiles, s'en vont répétant des propos qui sembleraient confirmer les assertions de la *Presse*. Il nous répugne trop de croire qu'un homme d'Etat tel que M. Guizot ait pu concevoir la pensée de porter un défi à l'Europe entière.

Est-ce que ceci est sérieux ? Quoi ! on ose écrire en France que si, en face de la violation des traités de 1815 par les puissances du Nord, M. Guizot a pris acte de ce fait et déclaré ces traités rompus, ce serait une déclaration exorbitante, insensée ! Quoi ! il y a en France des hommes qui, après avoir assuré que M. Guizot aurait reproché aux puissances d'avoir violé les traités de 1815, et qu'il aurait ajouté : « La France n'imitera pas l'exemple qui lui a été » donné; elle continue à regarder les traités de Vienne comme la » base de l'équilibre européen; elle est bien décidée à n'y pas por» ter atteinte; » il y a des hommes qui, en donnant pour vraie une pareille réponse, osent l'approuver ! Non : c'est par voie d'ironie et d'antiphrase que le journal diplomatique procède ici.

Nous disons, nous, que si l'indigne réponse dont parle ici le *Portefeuille* avait réellement été faite, nous disons que rien, non, rien dans les plus tristes actes de la politique suivie depuis 1830, n'en aux ministériels, et la *Presse* elle-même, qui a lancé si affirmativement la nouvelle que nous avions accueillie avec une joie bien grande, tous ces journaux se taisent... Que faut-il augurer d'un aussi triste silence ? La *Presse* s'est-elle jouée du public et du ministère? S'il en était ainsi, et si la note du gouvernement aboutissait à autre chose qu'à un acte de fermeté, la *Presse* aurait asséné sur la tête de M. Guizot un coup plus rude que jamais il n'en a reçu des efforts de l'opposition tout entière. Aussi puissante en effet eût été la position de M. Guizot avec la version de la *Presse*, aussi misérable elle serait avec celle du *Portefeuille*.

Pour nous, nous le répétons, nous n'admettons pas que cette dernière version soit *possible*, nous n'y croyons pas; nous n'y voulons pas croire!

Le gouvernement ne peut laisser l'opinion publique dans l'incertitude entre la belle et noble décision ou l'infamie qu'on lui prête. Bientôt nous saurons la vérité...

Lettre encyclique de Pie IX.

Il est d'usage que les souverains pontifes envoient, après leur avènement, une circulaire ou encyclique à tous les évêques catholiques. Pie IX s'est conformé à la tradition, non-seulement dans l'envoi de son encyclique, mais encore dans toutes les phrases dont elle est composée. On retrouve dans ce long document les idées et le style consacrés de l'Eglise romaine. L'encyclique débute par un éloge de Grégoire XVI (c'était obligé), puis il est question de la guerre déclarée à l'Eglise par l'impiété. Toutefois, l'encyclique ne condamne pas la raison humaine, mais seulement l'antagonisme que l'on veut établir entre la raison et la foi, « qui, toutes » deux, viennent de Dieu, source unique de vérité éternelle. » Cependant, les partisans du progrès indéfini sont qualifiés un peu vivement de pauvres insensés, *miseré delirantes*.

L'encyclique renouvelle et condense, pour les opposer à la raison, qui prétend remplacer la foi, tous les arguments traditionnels de la théologie; elle refuse à la raison humaine jusqu'au droit d'interprétation, exclusivement attribué à l'Eglise.

Tous les prêtres catholiques sont invités à serrer les rangs pour la défense de la foi, car les ennemis sont nombreux. L'encyclique dénonce les sociétés bibliques, qui, malgré les canons, répandent à profusion des bibles en langue vulgaire; le système affreux, *horrendum*, suivant lequel on peut faire également son salut dans toutes les religions; la conspiration infâme, *fœdissima*, dirigée contre le célibat des prêtres; l'enseignement philosophique faisant boire à la jeunesse *du fiel de dragon dans le calice de Babylone*; cette doctrine odieuse, ennemie du droit naturel, qu'on appelle *le communisme* et « dont le triomphe amènerait la destruction de tous les » droits, de toutes les propriétés, de toutes les fortunes et la ruine » de la société elle-même. »

L'encyclique, après avoir déploré la propagation de ces idées pernicieuses, excite les évêques à redoubler de zèle et de vigilance, surtout dans le choix des ecclésiastiques. Elle donne de longs détails sur les qualités qui doivent distinguer le bon prêtre. Enfin, cette pièce est terminée par une prière adressée à Dieu, à la Vierge Marie et à tous les saints.

Dans une lettre apostolique beaucoup moins étendue, Pie IX accorde indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés à tous et chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe demeurant dans la ville de Rome qui, du 6 au 27 décembre, visiteront deux fois les ne brille pas dans les pièces que nous venons d'analyser, mais il faut tenir compte de l'entourage du pape actuel et de l'état dans lequel il a trouvé l'Eglise.

Réformer, organiser l'administration romaine, diminuer la misère dans l'Etat pontifical est une tâche assez rude ; le pape ne peut y joindre encore les difficultés et les dangers qui s'attachent à la réforme religieuse. Emettre des idées libérales, des opinions modernes sur les questions théologiques, dans une pièce que l'Eglise entière accueillera comme la profession de foi du nouveau pape, c'eût été donner des armes à ceux qui déjà voudraient jeter le doute sur son orthodoxie, ce serait effrayer les prélats qui le secondent et semer la dissension dans la tribu de Lévi.

Pie IX a déjà fait preuve d'un esprit trop élevé, d'une âme trop grande pour que nous puissions le croire satisfait des idées reçues à Rome sur l'éternité des peines, sur l'infaillible damnation des païens et des hérétiques. Le culte orthodoxe doit offrir à ses yeux bien des minuties empruntées à la lettre morte et abandonnées depuis longtemps par l'esprit de vie; mais Pie IX décline avec raison la responsabilité que le préjugé, la routine, l'hypocrisie feraient peser sur le pontife assez hardi pour déclarer la guerre à ces erreurs et à ces abus. Que Pie IX prépare la réunion d'un concile où ces questions seront publiquement approfondies. Les amis du progrès religieux ne peuvent lui demander rien de plus.

Au surplus, dans l'ordre administratif et politique, Pie IX ne cesse pas de mériter les éloges de l'Europe entière : le riz est la principale nourriture du peuple dans une grande partie de l'Italie, mais il ne paraît pas que, jusqu'à ce jour, il se fût acclimaté dans les Etats-Romains. Un agriculteur a perfectionné la culture de ce végétal, de manière à rendre la récolte à peu près infaillible. Des essais tentés près de Rome dans la campagne de Cervetri ont satisfait complétement Pie IX, qui a dignement récompensé l'auteur, et ordonné que toute la vallée comprise entre Ostie et Porto d'Anzo, d'une étendue d'environ 360 kilomètres, fût livrée à la culture du riz. Cette vallée appartient à l'Etat, l'exploitation s'y fera en grand, par les moyens les plus puissants et les plus économiques. La moitié de la récolte sera vendue au profit du trésor public, et l'autre moitié donnée aux pauvres.

Si, comme nous le pensons, les nouveaux procédés ont pour effet de rendre la culture du riz moins délétère qu'elle ne l'est habituellement pour les habitants des campagnes, le fait que nous venons de citer honore assez le nouveau pape pour compenser quelques phrases un peu vives contre la raison individuelle et le fiel de dragon de la philosophie ecclectique.

Dans la séance du 1er décembre courant, de la Chambre des représentants belges, M. le ministre des finances a annoncé dans les termes suivants qu'il s'occupait de réaliser un système général d'assurances par l'Etat. Cette détermination remarquable ne stimule-t-elle pas l'esprit un peu engourdi de nos administrateurs français ?

Je crois, a dit le ministre, qu'il y a des idées nouvelles à réaliser dans l'ordre des intérêts financiers que je ne sépare pas, les considérant d'un peu haut, des intérêts politiques, des intérêts d'avenir du pays. Pourquoi, par exemple, généralisant l'action protectrice du gouvernement, établissant entre tous les citoyens, entre toutes les fortunes une étroite solidarité, n'introduirait-on pas le principe nouveau des assurances obligatoires par l'Etat? Cette idée est plus large, plus facilement réalisable, a plus d'avenir en elle que ces petites révisions de détail qui occuperaient plusieurs sessions, qui, sans résultat utile, occasionneraient de grands

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 8 DÉCEMBRE 1846.

REVUE MUSICALE.

LA DAMNATION DE FAUST, légende en quatre parties, par M. H. Berlioz.

Quoi qu'il puisse advenir, M. Berlioz aura marqué dans l'histoire de la musique; il suffirait du bruit qui se sera fait autour de son nom pour prouver la valeur réelle de ses œuvres; dans notre société fondée sur la discorde et la lutte, toute affirmation nouvelle rencontre des contradictions d'autant plus acharnées qu'elle est plus grande et plus réelle. Les horizons nouveaux apparaissent aux myopes comme des abîmes ténébreux ; hors du terrain qu'ils sont habitués à fouler tous les jours ils ne veulent admettre que le désert et le vide. La muse vigoureuse et imagée de Victor Hugo, la riche palette et l'audacieux pinceau d'Eugène Delacroix ont excité d'immenses tempêtes dans le monde poétique et pictural, par cela seul que l'un et l'autre ne voulaient point se tenir renfermés dans les limites des genres auxquelles Racine et David avaient habitué les yeux et les oreilles. Beethoven fut longtemps méconnu pour avoir osé sortir des routes battues par Haydn et Mozart. Il n'en reste pas moins acquis que Victor Hugo est un grand poète, Eugène Delacroix un grand peintre, et Beethoven le plus sublime symphoniste qui ait jamais paru. La gloire de M. Berlioz, par cela même qu'elle aura été plus contestée, n'en surgira pas moins et ceux-là mêmes qui l'auront combattu avec le plus d'acharnement auront grandement contribué à sa renommée; car on sait que la médiocrité n'excite pas plus les attaques passionnées que les admirations enthousiastes. En dépit de toutes les animosités sincères ou envieuses, M. Berlioz est et restera un grand musicien, un compositeur de premier ordre. Les cinq grandes œuvres qu'il a produites jusqu'à ce jour suffisent largement à lui conquérir ce rang.

La *Damnation de Faust*, venant après *Harold* et *Roméo et Juliette*, n'ajoute rien aux titres de M. Berlioz. C'est une œuvre digne de son auteur; on y reconnaît à chaque pas sa manière neuve, hardie, son style nerveux et son admirable entente de l'orchestre; mais sous le rapport de la conception, de l'inspiration, elle reste en deçà de ses aînées.

Dans le canevas qu'il a dû dessiner lui-même, M. Berlioz a très habilement rassemblé les situations les plus favorables et les plus fécondes pour le compositeur, on peut même dire que sous ce rapport il y a abus de variété. Tant de scènes diverses, heurtées, contrastées, se succèdent, qu'il n'y a point place pour le développement d'aucune; aussi, au lieu de ces grandes pages où la pensée se déployait avec tant d'ampleur, dans les œuvres précédentes, ne trouve-t-on dans la *Damnation de Faust*, qu'une succession de petits tableaux de chevalet, dont plusieurs portent l'empreinte de la touche hardie du maître, mais semblent, quand on sait ce que peut M. Berlioz, n'être que le premier jet, l'esquisse, de pensées destinées à remplir plus tard un cadre plus vaste et distribué avec plus d'économie.

Ce qui distingue cependant cette œuvre des précédentes (sauf le *requiem*) c'est que les voix y jouent un rôle beaucoup plus considérable. La symphonie pure n'y intervient que d'une manière épisodique. Néanmoins, comme le talent de M. Berlioz est bien plutôt symphonique que dramatique, il arrive que l'accessoire l'emporte sur le principal, que les épisodes sont plus remarqués que le sujet lui-même.

Au début de l'œuvre, Faust, seul dans les plaines de Hongrie, assiste au réveil de la nature ; le vieil hiver a fait place au printemps. Il se laisse aller au charme de la rêverie, écoutant le réveil des oiseaux, — le long bruissement des plantes et des eaux ; il s'écrie : « Oh ! qu'il est doux de vivre au fond des solitudes, loin de la lutte humaine et loin des multitudes !...» Mais bientôt la solitude se peuple : d'une part on entend venir une ronde de joyeux paysans qui dansent en chantant, de l'autre arrive une armée qui traverse la plaine au son d'une marche guerrière.

Cette donnée rappelle à la fois la scène aux champs de la *Symphonie fantastique* et *Harold aux Montagnes*. Le récitatif de Faust, au début, est d'une grande noblesse de style et d'expression. Tout le rôle de Faust, au surplus, est marqué au coin d'une rare distinction. Les récitatifs, dont il est presque exclusivement composé, sont d'une ampleur et d'une vérité de déclamation qui témoignent la profonde étude que M. Berlioz a fait des œuvres immortelles de Gluck. La ronde des paysans est pleine d'originalité, de vie et de couleur; mais le morceau qui a eu les honneurs de cette première partie, et de l'œuvre entière, est la marche dont le thème, célèbre en Hongrie sous le nom de Rakoczy, a été orchestré par M. Berlioz avec le talent et la verve dont il a donné tant de preuves. Arranger ainsi, c'est créer; M. Berlioz n'aurait point eu de peine, nous en sommes convaincus, à se fournir à lui-même un motif plus heureux et plus susceptible d'effet: et certes, le thème de la marche hongroise ne vaut tant que par la manière dont il est orchestré; c'est la monture beaucoup plus que la pierre qui fait toute la valeur de ce joyau. Cette marche, vivement applaudie, a été redemandée et a produit une seconde fois autant d'effet que la première.

Dans la deuxième partie, Faust, seul dans son cabinet de travail, réfléchit amèrement au vide de son existence : il souffre de la maladie qui assiège toutes les grandes âmes dans une société où tout est établi sur le mètre de la médiocrité la plus mesquine et la plus étroite ; pour échapper à l'ennui qui le dévore, il va boire le poison — qui doit illuminer ou tuer sa raison — sa raison, noble présent de Dieu, dont il ne peut trouver aucun emploi qui la satisfasse, dans un monde bâti par l'homme ; au moment où il porte la coupe à ses lèvres, il est interrompu par des chants religieux qui s'élèvent dans une église voisine où l'on célèbre la fête de Pâque. Ces chants réveillent son âme : *Chants plus doux que l'aurore*, s'écrie-t-il, *retentissez encore — mes larmes ont coulé, le ciel m'a reconquis*.

Cette scène rappelle le commencement du cinquième acte de *Robert-le-Diable*; elle est éminemment musicale, et M. Berlioz en a tiré un grand parti. Son *Hymne de la fête de Pâque* est un morceau plein de suave religiosité; cela est doux, pur et solennel; les accents de Faust, qui s'y mêlent, sont empreints d'une expression puissante, et le récitatif est d'une grande beauté.

En contraste immédiat avec cette scène, apparaît Méphistophélès, qui vient offrir à Faust de guérir son ennui par les joies de la terre. Faust accepte l'expérience.

Pour premier essai, Méphistophélès le transporte au milieu d'une taverne remplie de joyeux buveurs. L'étudiant Brander entonne la chanson du Rat, et Méphistophélès riposte par celle de la Puce, ces deux railleuses excentricités de Gœthe; mais Faust en a bientôt assez de cette gaîté ignoble et grossière; il demande autre chose. Méphistophélès le transporte dans un frais bosquet sur les bords de l'Elbe, l'endort sur un lit de fleurs, évoque un songe riant et voluptueux, dans lequel il fait intervenir la fraîche image de Marguerite, et le fait bercer par un suave concert de sylphes et de gnomes qui voltigent autour de sa couche. Faust se réveille sous le charme de la vision enchanteresse qui vient d'illuminer son sommeil ; il demande à être conduit immédiatement vers Marguerite. Méphistophélès l'emporte de nouveau, et à la faveur du tumulte provoqué par des groupes de soldats et d'étudiants en goguette qui se croisent dans la rue où demeure Marguerite, ils pénètrent dans la maison et jusque dans la chambre de la jeune fille.

Les chansons du Rat et de la Puce sont spirituellement faites, mais elles accusent plus de recherche de l'originalité que d'originalité même.

Ce qui mérite le plus d'être remarqué dans cette partie, c'est le charmant passage symphonique qui sert de transition entre la taverne enfumée et le frais bosquet des bords de l'Elbe, et le chœur des sylphes berçant le sommeil de Faust. Il est impossible d'imprégner l'air d'une harmonie plus gracieuse et plus suave.

à une alimentation insuffisante qui mine leur constitution et les fait lentement dépérir. Quant aux autres, ils souffrent moins longtemps. Les journaux du pays rapportent que sur beaucoup de points, il en meurt des milliers *littéralement* de faim et de misère. Les grands propriétaires anglais doivent être heureux de cet état de choses. Quand l'Irlande se sera dépeuplée, ils y établiront des bestiaux qui, dans l'organisation actuelle d'une société où l'on ne sait pas utiliser les forces humaines, coûtent moins et rapportent plus. Pour la révolte armée, elle ne peut beaucoup les effrayer; les populations irlandaises sont devenues tellement faibles par suite des privations et de la misère qu'une révolte n'aboutira en définitive qu'à faire périr les Irlandais les uns par les autres.

Madrid vient d'avoir le spectacle d'une crise ministérielle de vingt-quatre heures. Voici à quelle occasion. M. Pacheco, procureur général à Madrid et chef de l'opposition conservatrice, avait demandé au ministre de la justice un congé pour aller s'occuper de sa réélection. Le cabinet, qui fait publier par ses journaux qu'il entend laisser liberté entière à tous, crut devoir dénier cette liberté à M. Pacheco, et il lui refusa le congé. M. Pacheco répondit par sa démission, qui fut acceptée par les ministres, mais non par la reine. Ce fut au tour des ministres de se fâcher et d'envoyer la leur. La reine l'accepta et manda au palais le marquis de Viluma, chef de cette fraction absolutiste-constitutionnelle, qui partage ces principes des légitimistes en fait de gouvernement, et n'en diffère que parce qu'elle veut mettre ces principes au service de la monarchie d'Isabelle. Le marquis de Viluma accepta d'abord la mission de composer un ministère, mais, le lendemain, il déclara qu'il reculait devant les difficultés et résiliait sa mission. Le cabinet Isturitz fut rappelé alors: la reine dit qu'elle était prête à sacrifier M. Pacheco, à condition que le ministère reprendrait ses fonctions. Le ministère, transporté de joie, s'empressa d'accepter la proposition. C'est ainsi que la politique conservatrice pure a été sauvée. Toute cette petite comédie semble avoir assez peu intéressé les Madrilègnes.

Le capitaine-général de la Catalogne a pris l'arrêté suivant, à la date du 29 novembre:

L'état de siége dans lequel se trouvent les quatre provinces composant la principauté sera levé pendant le temps nécessaire et prescrit pour les élections de députés aux cortès; il sera rétabli sans qu'il soit besoin d'autre avis, dès que les élections seront terminées. Les conseils de guerre cesseront leurs fonctions judiciaires; les causes dont ils connaissent spécialement seront envoyées aux tribunaux compétents.

Les nouvelles du Portugal, par l'Espagne, sont du 24 novembre. La junte d'Oporto et le marquis de Loulé venaient d'enjoindre au comte das Antas, non pas de livrer, mais de *gagner* une bataille contre les troupes royales. On se rappelle que des troupes romaines firent un jour un semblable serment et le tinrent.

Le *Diario* de Lisbonne, du 23, publie, dans sa partie officielle, un décret qui déclare les contribuables responsables de tout l'argent qu'ils donneraient aux libéraux, excepté lorsqu'ils pourront prouver qu'ils y ont été contraints par la violence.

L'ouverture de la troisième session du parlement grec a eu lieu le 19 novembre; le discours prononcé en cette circonstance par le roi Othon n'a rien de remarquable. Après s'être félicité de ses relations amicales avec les autres puissances, avoir annoncé la présentation de divers projets de loi et signalé les progrès de l'agriculture et de la navigation, le roi a terminé ainsi:

Tôt ou tard, nous ne laisserons à personne le moindre doute sur le succès de nos efforts pour la prospérité de la nation et pour l'acquittement de ses engagements envers les puissances étrangères.

On lit dans le *Moniteur algérien* du 30 novembre:

« Les places de Gigelli et de Bougie ne sont plus inquiétées et leurs marchés sont fréquentés par les Kabyles. On voit même pour la première fois, sur le marché de Bougie, un certain nombre d'hommes de la tribu des Mzaïas, ce qui semblerait indiquer qu'après quatorze ans d'hostilités sans relâche, cette grande tribu commence enfin à se lasser.

» Dans les subdivisions de Médéah, de Milianah et d'Orléansville, le grand intérêt du moment consiste dans l'exécution des labours et des semailles. Quelques prêts de grains ont été faits à des tribus pauvres, mais une mesure plus avantageuse à leur égard a été essayée et a pleinement réussi dans la subdivision de Milianah. Le chef du bureau arabe a exécuté une tournée dans le but de faire consentir les gens riches des tribus à faire des avances de grains aux pauvres, mis au dépourvu par la mauvaise récolte de 1846. Les consentements ont été obtenus sans difficulté, avec la seule condition que le bureau arabe tiendrait note des prêts, afin d'intervenir ultérieurement, s'il était nécessaire, pour faire exécuter les restitutions.

» De nombreux bataillons sont employés sur toutes les routes à réparer les dégâts causés par les grandes pluies des premiers jours du mois; l'armée met à profit pour le pays le temps de relâche que lui laisse la guerre. »

—Les prisonniers qui viennent de nous être rendus par Abd-el-Kader sont, comme nous l'avons dit, au nombre de onze, parmi lesquels se trouve une femme, prise il y a huit ans aux portes d'Oran. Voici leurs noms: le lieutenant-colonel Courby de Cognord; le lieutenant Larazée; le sous-lieutenant Thomas; le docteur Cabasse; le lieutenant Morin, du 15ᵉ léger; le maréchal-des-logis-chef Barbut, 2ᵉ hussards; Tétard, hussard; Trotté, chasseur au 8ᵉ bataillon; Michel, du 41ᵉ de ligne; la femme Thérèse Gilles. M. Hillerin, lieutenant au 41ᵉ, est mort la veille même de sa délivrance.

Les appréhensions qui existaient au départ du dernier courrier au sujet de Cachemire ont disparu. L'insurrection dans ce pays a été en grande partie comprimée. Les troupes du Maharadjah ont regagné le terrain perdu et ont contraint le sheik Emaumood-Dun à reculer; mais lorsque viendra l'hiver, la plus grande partie des défilés qui conduisent de Jamoo dans la vallée de Cachemire seront fermés, et le sheik, malgré son semblant de soumission en abandonnant le fort peu important de Hurrie-Purvut, se trouvera de nouveau le maître de la position.

En attendant, une armée considérable est en marche sur Cachemire, composée de toutes les forces à la disposition de Ghoolab-Singh. L'armée sickh est sous les ordres de Tej-Singh, et une division de troupes anglaises, forte de 6 000 hommes, et commandée par le général Wheeler, a quitté le camp britannique de Jullunder-Doab pour Jamoo, afin de prendre possession de cette place au nom de Ghoolab-Singh.

La mobilisation d'une force si considérable montre clairement quelle est l'opinion du gouverneur-général sur la situation des affaires dans le Cachemire et que d'importantes mesures se préparent.

---

vengera ces insultes, et ouvrira le Japon au commerce européen. Le commodore américain Biddle a également quitté la rade de Hong-Kong avec une frégate et un sloop de la marine des Etats-Unis, pour tenter la même entreprise, probablement sans plus de succès.

Pendant que M. Cécille cherche à ouvrir la voie à de nouveaux traités, ceux qui ont été conclus à tant de frais et célébrés avec tant de pompe, les traités de Chine, vont recevoir peut-être une grave atteinte dans les priviléges réservés à nos missionnaires.

Les correspondances de Macao annoncent la saisie de trois missionnaires catholiques, dont deux Français dans le Thibet et un Espagnol dans le centre de la Chine. D'après le dernier traité conclu par M. de Lagrenée, ces missionnaires devraient être, aussitôt après leur emprisonnement, livrés aux consuls de leur nation. Nous verrons si cette clause sera exécutée dans le cas présent, ou si l'on donnera pour prétexte, en s'y refusant, que le Thibet n'est qu'un pays tributaire de l'empire chinois.

Les personnes dont l'abonnement expire le 15 décembre sont priées de renouveler avant cette époque, si elles ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi de leur journal.

On s'abonne à Paris, rue de Beaune, n° 2; dans les départements, chez les principaux libraires, les directeurs des messageries royales et générales, et des diligences qui correspondent avec ces grandes exploitations.

On peut aussi s'adresser aux directeurs des postes pour obtenir, contre remise d'espèces, un mandat sur Paris, qui sera joint à la lettre portant demande d'abonnement ou de renouvellement.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le baron de Bois-le-Comte, ambassadeur de France à Berne, est arrivé à Paris vendredi, et a dû partir hier pour se rendre à son poste.

— La commission spéciale, chargée d'examiner la situation du Théâtre-Français, est composée ainsi qu'il suit: MM. de Barante, pair de France, président; Victor Hugo; Vivien; Vitet; Réal; Liadières; de Lamartine; Edmond Blanc; Scribe; Cavé; Buloz; et Louis Perrot, chef du bureau des théâtres, secrétaire.

— Le *Siècle*, qui avait reproduit le bruit de la conversion de Mlle Rachel au catholicisme, déclare aujourd'hui que ce bruit n'a aucun fondement.

— A la fête qui a été donnée chez M. Guizot au bey de Tunis, les ambassadeurs des puissances étrangères n'ont pas voulu paraître. Un journal publie à ce sujet les détails suivants:

« Lorsque le gouvernement a conclu, le 8 août 1830, le traité de commerce avec Hussein-Bey, la qualification donnée au bey dans ce traité était: *Le prince du peuple, l'élite des grands, issu du sang royal, brillant des marques les plus brillantes et des vertus les plus sublimes, Hussein-Bey, maître du royaume d'Afrique.* La même qualification a été admise par la Sardaigne et par la Belgique, l'une dans son traité du 22 février 1832, l'autre dans son traité du 14 octobre 1839. »

M. Berlioz a voulu faire chanter aux étudiants et aux soldats un double chœur; mais le chœur des soldats qui débute et qui paraît avoir été fait le premier, est un peu compliqué pour se prêter à l'adjonction d'un *contre-sujet* bien clair et bien détaché, comme cela est nécessaire à un double chœur à caractères contrastés. M. Berlioz est certainement capable de mieux résoudre qu'il ne l'a fait dans cette circonstance ce haut problème de combinaison musicale.

La troisième partie se passe dans la chambre de Marguerite. Faust y est seul d'abord. On entend au loin des tambours et des trompettes sonner la retraite. Enivré d'amour et d'espoir, Faust exhale sa joie en termes passionnés; puis entendant venir Marguerite, il se cache. Marguerite aussi a rêvé et c'est Faust qu'elle a vu en songe. En tressant ses nattes, elle redit la naïve chanson du Roi de Thulé, puis elle s'endort. Méphistophélès entoure la maison de follets qui exécutent des danses pleines de caprice et de volupté; lui-même chante une sérénade un peu égrillarde, pour monter l'esprit de la jeune fille qu'il veut perdre, au diapason convenable. Suit un duo d'amour entre Faust et Marguerite qui reconnaît l'amant de son rêve. L'orchestration de ce duo sort de la même plume qui a écrit la fameuse scène sous le balcon de la symphonie de *Roméo et Juliette*; c'est admirable d'expression; c'est à la fois l'œuvre d'un profond observateur et d'un maître, la mélodie vocale, sauf quelques phrases d'une tendresse infinie, demeure peut-être trop dans le vague; on sent qu'elle a dû être subordonnée aux développements de l'orchestre.

Méphistophélès vient brusquement interrompre le doux entretien; les voisins sont ameutés sous la fenêtre et appellent, avec des quolibets, la mère de Marguerite; Faust est obligé de fuir, et la scène se termine par un trio d'un mouvement vif, bien inférieur, comme inspiration, à ce qui précède.

La chanson du Roi de Thulé ne nous paraît pas non plus bien réussie. La mélodie manque de la naïveté et du laisser-aller qui étaient de rigueur pour des couplets de ce caractère. On sent bien que l'auteur a voulu être simple: mais il y a trop cherché et n'a pas rencontré juste.

Le ravissant menuet *pianissimo* sur lequel les sylphes exécutent leurs danses provocantes autour de la chambre de Marguerite, a été couvert d'applaudissements et redemandé. M. Berlioz a un secret tout particulier pour tirer des sonorités étranges et entièrement neuves de l'orchestre, et jusqu'à présent nul ne l'a égalé dans la peinture des sujets fantastiques gracieux. Il évoque par la musique tout un monde de follets capricieux et charmants.

Au commencement de la quatrième partie, Marguerite pleure l'abandon où l'a laissée son amant; elle exhale sa plainte dans une romance d'une expression profonde et vraie; mais ici encore c'est l'orchestre qui prend le dessus. Si l'on veut considérer que dans l'esthétique musicale la mélodie correspond plus spécialement à la déclamation des paroles articulées, et qu'à l'orchestre reviennent la traduction de tous les sentiments qui agitent le cœur de celui qui chante, et, quand le cas échée, la peinture des circonstances environnantes, on ne saurait nier que dans la situation où se trouve Marguerite, ce qu'elle ressent au fond du cœur a bien plus d'importance que la toute petite partie de la pensée qui vient à ses lèvres. On peut donc dire d'après cela, que M. Berlioz est resté dans le vrai en donnant le pas à l'orchestre sur la mélodie vocale; mais en faisant ainsi, il n'a peut-être pas assez tenu compte des habitudes contractées par le public, sous l'influence d'une longue pratique toute contraire.

On entend encore au loin la retraite sonnée et battue; les soldats repassent sous la fenêtre en chantant le chœur qui avait autrefois précédé la première entrevue; mais l'heure se passe et Faust ne vient pas.

La scène change et nous montre Faust cherchant au sein de la nature agitée un remède à son incurable ennui. Il fait un appel désolé aux ouragans, aux bruits souverains des torrents et des forêts, aux rochers roulants, aux mondes qui scintillent; mais rien ne peut remplir son âme avide de science et d'action. L'amour a passé dans son cœur, mais il n'a pu en combler le vide. Méphistophélès vient lui apprendre que Marguerite va être condamnée comme parricide. Faust veut la sauver; mais le démon veut sa proie, et il n'aidera à la délivrance que si Faust consent à signer le pacte infernal. Aussitôt la signature obtenue, ils partent sur deux noirs chevaux rapides comme le vent. Ils écrasent en passant des paysans agenouillés devant une croix champêtre: des fantômes poursuivent Faust; il hésite; les chevaux s'arrêtent; puis la course recommence haletante, éperdue; les fantômes se dressent plus nombreux, plus menaçants: le vertige de la peur s'empare de Faust; il est perdu; son compagnon et lui s'abîment dans un gouffre. Suit sur le livret une peinture de l'enfer où les démons chantent des assemblages de syllabes bizarres: *Has! Irimiru Karabrao! — Omidara Caraibo — Merikariba — Myriak mereada*, et cætera; mais cette partie de l'œuvre n'a pas été exécutée, et l'on a terminé par un épilogue dans le ciel, chœur d'anges et de séraphins appelant Margarita, *qui a beaucoup aimé*, à prendre place au milieu d'eux. Ce chœur, accompagné par les harpes et les instruments en sourdine, est d'une belle expression religieuse; nous l'aimons moins cependant que celui des fêtes de Pâque de la première partie.

Le dialogue entre Faust et Méphistophélès est entrecoupé de fanfares de chasse que l'on entend dans le lointain. Ces fanfares ne sont généralement pas très heureuses.

Le galop infernal est rendu avec bonheur par un rhythme obstiné, irrésistible, fatal, des instruments à corde, sur lequel se détachent 1° les litanies calmes des paysans; 2° l'expression des angoisses de Faust; 3° le bruit et les cris des fantômes qui le poursuivent.

Le début de cette seconde section de la quatrième partie est plein de grandeur et de sombre poésie, mais nous l'aurions admiré davantage si nous n'eussions pas connu la magnifique, la splendide introduction d'*Harold aux Montagnes*.

En somme, la *Damnation de Faust* est l'œuvre d'un maître et en porte le cachet, et si, d'après le passé de l'auteur, nous attendions plus, nous n'en admirons pas moins franchement et vivement les beautés de premier ordre que renferme cette nouvelle partition.

Nous ne terminerons point sans faire une remarque toute dans l'intérêt de M. Berlioz et à laquelle nous l'engageons beaucoup à réfléchir. Un nombreux public n'est pas seulement un signe de succès, c'est un des éléments les plus indispensables à l'effet d'une œuvre musicale. Il n'y a point d'enthousiasme possible dans un public clairsemé: l'électricité ne se transmet que par le contact. En un mot, s'il faut un grand succès pour attirer la foule, il faut une grande foule pour déterminer un grand succès. Cela ressemble à un cercle vicieux, mais le problème n'est pas, pour autant, bien difficile à résoudre.

— M. Gardoni a définitivement quitté l'opéra; le dédit stipulé dans son engagement a été par lui payé à M. L. Pillet. C'est une perte très regrettable.

— On annonce pour mercredi *Robert Bruce*.

ALLYRE B.

REVUE DRAMATIQUE.

GYMNASE. *La Protégée sans le savoir*, vaudeville en 1 acte, par M. Scribe.

M. Scribe vient de reparaître au Gymnase, et d'y reparaître sans collaborateur. S'il avait adopté plus tôt le système du travail solitaire, de mauvais plaisants n'auraient pas dit qu'il lui fallait à l'Académie, au lieu du fauteuil sacramentel, un canapé sur lequel ses auxiliaires pussent trouver place à côté de lui. Nous ne croyons pas M. Scribe phalanstérien en théorie, mais il l'est en pratique, et paraît affectionner singulièrement le travail *par groupe*. Au mode morcelé il préfère habituellement le mode combiné ou sociétaire.

Même dans la *Protégée sans le savoir*, qui semble être le fruit d'une intelligence isolée, une Minerve issue toute armée du cerveau de Jupiter, M. Scribe a des collaborateurs faciles à retrouver, si l'on compulsait les archives de l'histoire littéraire et dramatique. Une jeune fille pauvre, mais ornée de toutes les vertus, possède un faible talent pour la peinture; un jeune homme profite de cette circonstance

— M. André Tronchon, ancien député de l'Oise, vient de mourir à la suite d'une courte et douloureuse maladie.

— La longue et magnifique galerie qu'on va construire entre la place du Châtelet et le boulevart Saint-Denis, parallèlement aux rues Saint-Denis et Saint-Martin, sera formée de seize passages successifs, ayant six mètres de largeur et près d'un kilomètre de longueur.

— C'est dimanche 13 décembre que commencent les élections triennales pour le renouvellement des douze maires et des vingt-quatre adjoints de Paris. Voici la liste des maires et des adjoints actuels :

1er arrondissement, M. Cottenet, maire; MM. Marbeau et Lairtullier, adjoints.
2e, M. Torras, maire; MM. Halphen et Froger-Deschesnes, adjoints.
3e, M. Decan, maire; MM. Prevost-Rousseau et Mignotte, adjoints.
4e, M. Chambry, maire; MM. Marion et Fréron, adjoints.
5e, M. Vée, maire; MM. Soccard-Magnis et Louis, adjoints.
6e, M. Cotelle, maire; MM. Robillard et Grondort, adjoints.
7e, M. Moreau, maire; MM. Levillain et Mansais, adjoints.
8e, M. Moreau, maire; MM. Didiot et Lemoine, adjoints.
9e, M. Locquet, maire; MM. Morel-d'Arleux et Martinon, adjoints.
10e, M. Thierriet, maire; MM. Michelot et Roger, adjoints.
11e, M. Démonts, maire; MM. Desgranges et Vaillant, adjoints.
12e, M. de Lanneau, maire; MM. Boissel et Jubé, adjoints.

— Une réunion des électeurs de l'opposition du 10e arrondissement, aura lieu mercredi 9 décembre, à *huit heures précises du soir*, au Salon de Mars, rue du Bac, n° 75.

Cette réunion a pour objet la préparation de la liste des douze candidats aux fonctions de maire et d'adjoints de l'arrondissement.

— Par décision de M. le ministre de l'Instruction publique, les congés de Noël et du 1er de l'an sont réglés ainsi qu'il suit :

Le jeudi 24 décembre, il y aura classe matin et soir. Les élèves sortiront le vendredi après les offices jusqu'au dimanche soir.

Le jeudi 31 décembre, il y aura classe le matin. Les élèves sortiront à midi jusqu'au dimanche soir.

— Par ordonnance royale en date du 2 décembre, les tarifs des droits de navigation actuellement perçus sur le canal de la Somme et sur celui des Ardennes sont prorogés jusqu'au 1er janvier 1849.

— M. le duc d'Aumale a envoyé 3 000 fr. pour les familles qui ont le plus souffert des inondations en Algérie. M. le duc de Montpensier a fait distribuer 4000 fr. aux indigents de Vincennes.

— M. Arago commencera le cours public d'astronomie dont le Bureau des longitudes l'a chargé, le jeudi 17 décembre, à une heure après midi, et le continuera tous les jeudis suivants, à la même heure, dans le grand amphithéâtre de l'Observatoire.

— Le barreau de Moulins (Allier) vient d'établir dans l'un des appartements de la bibliothèque, au Palais-de-Justice, un cabinet de consultations dans lequel seront reçues gratuitement toutes les personnes appartenant à la classe ouvrière et indigente de l'arrondissement de Moulins qui auront besoin d'avis ou de conseils sur affaires concernant le ministère de l'avocat.

— On écrit de Munich (Bavière), le 28 novembre :

« Le roi vient de fonder à l'Université de Munich une chaire de langue et de littérature chinoises, et S. M. y a nommé le docteur Neumann, qui, comme on le sait, a fait un long séjour à Canton, en Chine. C'est la première chaire de chinois qui ait jamais existé dans une université d'Allemagne. »

LE FOU ET LE ROI DE SUÈDE. — On écrit de Stockholm, 27 novembre : « Hier, vers midi, un inconnu se présentait au château et demandait vivement au chambellan de service près du roi, M. de Peyron, à

l'édifice qui servait autrefois de secrétairerie des finances, et qui est aujourd'hui affectée aux séances du conseil royal (conseil d'Etat). A l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes (1er décembre, trois heures du soir), l'incendie continue, mais avec moins de violence. Le magnifique édifice, ancienne résidence du prince de la Paix, et qui a depuis servi d'hôtel à la plupart des secrétaireries d'Etat, n'est, pour ainsi dire, plus qu'un monceau de ruines.

» Les papiers, les meubles précieux ou autres ont presque entièrement disparu ; les écritoires d'argent et la caisse du ministère de la guerre ont servi de pâture aux flammes ou à l'avidité des premières personnes qui ont pu pénétrer dans les bâtiments embrasés. »

L'INONDATION DE LA LOIRE. — La crue qui s'était manifestée en Loire la semaine dernière, et qui avait jeté le val d'Orléans dans de vives inquiétudes, a provoqué de la part de l'administration une activité nouvelle. Les travaux ont été poussés avec une célérité remarquable. Grâce à la rapidité et à la précision des ordres de l'administration, grâce à l'activité de M. Delaitre, ingénieur, qui s'est multiplié sur tous les points, plusieurs levées sont parvenues à un degré d'élévation rassurant.

A Sandillon, point essentiel et menacé, et où jusqu'ici les travaux n'avaient reçu qu'un développement insuffisant, l'organisation s'est régularisée, et, grâce à l'activité qui s'y est manifestée, la levée est rapidement parvenue à une hauteur qui la met à l'abri d'une crue de trois mètres. Quarante-deux mille fascines ont été employées à la réparation de cette brèche. Les travaux offraient en cet endroit une difficulté particulière : les terrains voisins ayant été submergés, et l'eau y séjournant encore à la profondeur d'un mètre, les chemins étaient impraticables. Il a fallu créer tout exprès des passages et des levées pour la circulation des voitures et des brouettes.

Les travaux s'exécutent à la fois en régie et à l'entreprise. Plus de six cents ouvriers y sont employés, et les travailleurs civils sont habilement secondés et dirigés par les sapeurs du génie. A Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, les levées sont à hauteur, et on commence à les revêtir en pierres sèches. A Bouchetot, commune de Saint-Hilaire, où la levée avait fait place à une excavation de dix mètres de profondeur, les choses ne sont pas, malheureusement, aussi avancées.

(*Moniteur parisien.*)

HORRIBLE MISÈRE EN BELGIQUE. — « L'autorité communale, dit le *Journal de Bruxelles*, s'est mise en devoir, depuis quelques jours, d'empêcher les mendiants venus des Flandres d'entrer à Bruxelles. Des gendarmes apostés aux portes de la ville arrêtent les malheureux qui s'y présentent et les obligent à rebrousser chemin. Cette mesure est tout arbitraire, et il a sans doute fallu des raisons très puissantes pour déterminer nos édiles à y recourir.

» De pareils faits, on en conviendra, jettent un triste jour sur notre état social. De pauvres mères de famille, poussées par la faim, quittent leurs foyers, et font vingt ou vingt-cinq lieues pour venir tendre la main aux passants dans une ville qu'elles savent être opulente, et, au moment d'en franchir les portes, elles rencontrent la force armée qui leur barre le passage. Repousser à l'aide des baïonnettes la misère, non pas émeutée, mais résignée et calme, oh ! cela est bien dur, et, à la vue d'un si douloureux spectacle, on se demande involontairement si la charité est éteinte au fond des cœurs, et si, dans notre pays si chrétien encore malgré ses déchirements, c'est un crime d'avoir faim !

» Que vont devenir les malheureux que la gendarmerie repousse loin des portes de Bruxelles, comme les préposés de la quarantaine écartent les pestiférés ? Ils ne mourront, il est vrai, ni de froid ni de faim, au milieu de nos rues ; nous ne serons plus attristés par l'aspect de leurs misérables haillons, et les passants n'auront pas à se reprocher d'avoir été sourds à la prière des enfants ou des vieillards qui les im-

ANNÉES. — Dans le courant de cette année, dit la *Gazette des Tribunaux*, une bande formidable de voleurs, ayant à leur tête un chef éprouvé qu'ils avaient surnommé leur *colonel*, désolait divers quartiers de Paris, et notamment celui des halles et marchés. Tous les jours de nombreux marchands constataient un déficit considérable de marchandises soustraites aux devantures de leurs boutiques, et, quelque activité qu'ils pussent mettre dans leur surveillance, ils se trouvaient toujours pris pour dupes, car il leur était impossible de prendre sur le fait ces hardis écumeurs.

» Il paraît cependant que c'était spécialement à des comestibles que s'attaquaient ses forbans invisibles. En effet, on ne saurait se figurer le nombre de livres de pruneaux, de sucre, de pastilles, de chocolat, de raisin, de figues et de fruits qui ont passé par leurs mains, sans oublier les pâtés de toutes sortes, les oranges, les fraises, la charcuterie, qu'ils arrosaient de bons vins, de sirops et de liqueurs de tout genre, ce qui ne les empêchait pas, probablement pour mieux faire la digestion, de prendre des myriades de cigares, de pipes et de tabac, dont ils se bourraient les poches. Par-ci par-là, ils mettaient aussi la main sur d'autres objets, tels que chaussons et casquettes. Hâtons-nous d'ajouter qu'en ce qui touche les objets dont ces pirates ne pouvaient espérer la consommation, ils en trouvaient le facile écoulement entre les mains d'un portier qui leur achetait à vil prix le fruit de leurs rapines.

» Cette bande terrible se composait d'un personnel de treize bambins dont l'âge flotte entre neuf et quatorze ans inclusivement ; *le colonel* seul compte quatorze ans à peine, et c'est sans doute à cause de ces deux années d'expérience de plus que ses compagnons lui ont déféré ce titre d'honneur, dont, au reste, il paraît tirer une sorte de vanité.

» La police parvint enfin à mettre la main sur la troupe au grand complet, qui vient s'entasser, le colonel en tête, sur le banc des prévenus du tribunal de police correctionnelle.

Ce sont : Georges (le colonel), Mancel, Sollier dit Pastille (à cause de son habileté bien connue à voler cette sorte de sucrerie), les deux frères Amouroux, Pompon, Maumimet, Ronginet, Villeter, Bonleau, Douy dit Pointu, Beauvais et Faury ; ce dernier, le concierge en question, est prévenu de recel.

» Les parents cités comme civilement responsables des faits et gestes de leurs enfants, viennent jurer leurs grands dieux que pendant toutes ces caravanes ils croyaient fermement leurs héritiers à l'école ou à l'atelier.

» Le tribunal renvoie Beauvais de la plainte ; condamne Georges à six mois de prison, Mancel et Sollier chacun à être détenus pendant trois ans dans une maison de correction, et tous les autres à un an de la même peine.

» C'est un déluge de pleurs et un tohu-bohu de sanglots et de récriminations, au milieu desquels il n'est plus possible de s'entendre. »

PETITES INDUSTRIES PARISIENNES. — Une femme, Marguerite J..., libérée le 31 octobre dernier, de trois années d'emprisonnement qu'elle venait de subir à la prison de Clermont, a été arrêtée hier, au moment où elle venait de commettre successivement quatre vols dans une seule rue, la rue Rambuteau.

Marguerite, qui est mariée à un voleur de profession subissant en ce moment au bagne de Toulon une condamnation à huit années de travaux forcés, est une femme de vingt-sept ans, d'une rare beauté, d'une force et d'une énergie au dessus de son sexe. Depuis la condamnation de son mari, elle avait entretenu des relations adultères avec un malfaiteur contumace qui a été récemment arrêté, et se trouve impliquée dans plusieurs affaires extrêmement graves.

Habituée au vol dit *au rendez-moi*, cette femme, dont la figure ouverte et la mise annonçant l'aisance éloignaient le soupçon, pratiquait sa coupable industrie avec une audace et une adresse extraordinaires.

---

pour la protéger sans la faire rougir, en lui faisant payer ses tableaux six fois leur prix. La situation est intéressante, mais elle a été complètement exploitée, et nous n'avons pas oublié la comédie intitulée : *Caroline ou le Tableau*.

M. Scribe a tiré parti de cette donnée avec sa souplesse et son habileté ordinaires ; il a été ingénieux dans les détails, spirituel dans le dialogue. Cependant la meilleure part du succès revient aux acteurs, et nous croyons que la *Protégée sans le savoir*, jouée sans le concours de Mlle Rose Chéri, de Bressant, de Tisserant, de Numa, sur quelque théâtre de province, ressemblerait à la charpente d'un feu d'artifice, à un lf dégarni de lampions.

Nous ne voudrions pas être injuste envers M. Scribe. Il appartient, comme Paul Delaroche, comme Casimir Delavigne, à cette école d'artistes dont l'enthousiasme est modéré, la chaleur tiède, qui est exempte de défauts choquants comme de beautés transcendantes ; à cette école chère aux bourgeois qui a transporté sur le Parnasse le gouvernement de la classe moyenne. Nous reconnaissons volontiers que les auteurs de cette catégorie se meuvent dans leur petit cercle avec une dextérité remarquable, qu'ils excellent dans l'emploi d'une douzaine de petits moyens : mais pourquoi viennent-ils juger et condamner ce qui se passe au-delà de leur sphère, ce qui s'accomplit en dehors de leur horizon ? M. Scribe tire d'une vieille donnée un joli vaudeville, très bien ; il donne à d'excellents acteurs une occasion de bâtir sur la charpente fournie par lui une pièce meilleure que la sienne, très bien encore. Pour donner un petit air jeunet à une pièce d'ancienne facture, et dont les couplets sont généralement à la mode de 1826, l'auteur, une fois la toile baissée, se fait nommer *Eugène Scribe* ; de mieux en mieux. Mais pourquoi décocher une tirade contre un autre Eugène, Eugène Delacroix, et lui reprocher de faire des *chevaux verts*, lesquels, assure-t-on, se fondent très bien avec le paysage ? D'où vient à M. Scribe la témérité d'attaquer, avec nos peintres les plus inspirés, les plus créateurs, certain *feuilletoniste*, qui les admire, c'est-à-dire M. Théophile Gautier, amateur effréné de la couleur, qui pouvait se venger dans son feuilleton du lendemain et qui l'a fait ? Ecoutez la revue dramatique de la *Presse* :

« Le nom de M. Eugène Scribe a été proclamé au bruit d'un tonnerre d'applaudissements.

» A propos d'applaudissements, témoignons à MM. les claqueurs du Gymnase notre admiration bien sentie ! — Quelle exécution ! comme c'est nourri, sonore et bien rhythmé ! Quel coup de main nerveux, quel admirable ensemble !... Ces artistes doivent travailler quatre heures tous les matins pour arriver à une telle perfection ! Parmi la section

des rieurs, il y a vraiment des sujets fort distingués ! Comme ils partent juste sur la réplique ! comme aux endroits indiqués ils se tordent sur les banquettes, demandant grâce, pâmés d'aise, se tenant les côtes, trépignant, suffoqués, étranglés, aboyant un bravo convulsif ! — Nous avons vu là des chefs-d'œuvre de mimique. Un travail, exécuté sur une plaisanterie de la pièce, où l'on compare un dessin effacé et repris cent fois, à la toile de Pénélope, nous a particulièrement frappé : le claqueur, sur le mot Pénélope, a donné un coup de coude à son voisin, comme pour éveiller son attention ; puis il a jeté ses larges mains sur le dossier du banc qu'il avait devant lui, et s'est courbé en criant : Ah ! Pénélope ! oh !

Cette interjection, modulée avec un art infini, signifiait : « De grâce, maître, arrêtez-vous ; Pénélope, c'est trop original, trop ineffablement drôle ; vous voulez nous faire mourir ; comment irons-nous jusqu'au bout, si tout est ainsi ? » — Ce *ah* ! voulait dire cela, et bien d'autres choses encore ; le *oh* ! frisait presque la colère, et pouvait se traduire : « Ne soyez plus si amusant, halte-là ! il y a des bornes à tout. Finissez ; vous me chatouillez trop vivement la rate. Je vais me lever et sortir, ou appeler la garde. On ne peut pas, sous le prétexte de les faire rire, mettre à mal des citoyens qui pourraient être pères de famille. Nous vivons sous un régime constitutionnel, — cela ne se peut pas. Diable d'homme, va ! avec ses mots d'auteur. »

» Heureux claqueurs, qui admirent tout ; comme ils sont supérieurs aux critiques qui n'admirent rien ! ils ne se nourrissent pas de serpents, ils ne s'abreuvent pas de fiel, ceux-là ; ils sont rubiconds au lieu d'être verdâtres, et vivent dans d'éternels transports. »

Les claqueurs eux seuls ne font pas un succès. Si la *Protégée sans le savoir* a parfaitement réussi, c'est qu'elle était parfaitement jouée, c'est aussi que l'intrigue était habilement filée, sauf un point dont nous demandons la révision à l'auteur. Lord Clavering (Bressant), le protecteur, est sur le point d'épouser Rose Chéri la protégée ; tous deux se promettent de ce mariage un bonheur céleste, lorsque lord Clavering, jeune membre du parlement, reçoit d'un ministre qui l'a toujours patroné, une lettre à peu près conçue ainsi :

« Une faillite imprévue m'enlève toute ma fortune, mon désastre est » tel que je suis forcé de donner ma démission et de quitter Londres. » Par bonheur, le sort de ma fille unique est assuré, vous êtes son » fiancé, je compte que vous remplirez vos engagements envers elle. »

Que cette lettre fasse renoncer Clavering à ses projets de bonheur, on le conçoit ; qu'il se décide à épouser la fille du ministre ruiné, c'est un noble sacrifice. Mais nous ne pouvons admettre que Clavering persiste à regarder ce mariage comme un devoir, comme un engagement d'honneur lorsque sa fiancée lui a fait dire : « Je ne vous aime pas,

j'en aime une autre. » Il n'y a pas de considération qui puisse autoriser un homme à épouser une femme en dépit d'elle-même ; rien ne rend honorable, excusable même une pareille violation de la liberté féminine. Le respect absolu de cette liberté est un enseignement que le public civilisé devrait trouver constamment au théâtre.

Au surplus, tout s'arrange : la fille du ministre se fait enlever par lord Tressillyan, et le protecteur épouse ainsi sa protégée sans scrupule.

V. H.

LES INONDÉS DE LA LOIRE, scène dramatique en vers, par MM. Albert de la Fizelière et Jean Servais.

Cette scène, inspirée par un désastre dont les suites ne sont pas réparées, et dont on songe trop peu à prévenir le retour, a pour but de stimuler la charité des particuliers et la prévoyance sociale. Nous n'avons pas besoin de louer les sentiments qui ont inspiré cette production, nous nous contenterons d'en citer quelques vers, afin que nos lecteurs puissent juger si l'exécution est au niveau de la pensée.

UN OUVRIER.

Le ciel, qui nous créa pour les rudes labeurs,
Nous a faits ici-bas frères par les douleurs ;
Tout ce que nous avons dans le cœur d'espérances,
Nous venons le vouer, frères, à vos souffrances.
Du sein de ses plaisirs, le riche, en frémissant,
A vu couler vos pleurs. Le riche est tout-puissant,
Il vous tendra les mains... il versera l'aumône ;
Le récit de vos maux, sur les marches du trône,
N'a-t-il pas éveillé déjà les chants d'amour
Que l'écho redisait des rives de l'Adour ?...
La pitié du pays pour vos malheurs est grande ;
Au poids de l'infortune on mesure l'offrande ;
L'or brillera pour vous... Mais ce suprême effort,
Le secours fraternel que dispense un bras fort,
C'est notre offrande à nous, esclaves du salaire,
Rameurs toujours courbés sur le flot populaire.
La richesse du don n'en fait pas la valeur :
Le denier de la veuve apaise la douleur.
Aider et compatir, pauvres, c'est notre aumône...

L'œuvre de MM. de la Fizelière et Servais se vend au bénéfice des inondés, chez tous les libraires.

La musique de la cantate, et une ouverture composée pour cette scène par M. MICHEUZ, de Vienne, auteur du *Masque* et du *Rois des Fées*, opéras, vont paraître chez TROUPENAS, éditeur, rue Vivienne, 40.

seulement, à l'exception de trois locataires payant ensemble 620 fr. La femme Charles, portière et fruitière, était logée gratuitement au nº 46. Quant à M. Robet, il vivait retranché au nº 40; mais ne croyez pas qu'il y entrait par la porte : il y arrivait en passant par le nº 46. Arrivé au mur séparatif de la maison nº 40, il avait pour pénétrer dans cette thébaïde, où personne de mémoire d'homme n'a pénétré, il avait lui-même pratiqué un trou de 76 centimètres de haut sur 62 centimètres de large. Cette ouverture était refermée par quelques planches que M. Robet écartait, et c'est ainsi qu'en rampant il entrait chez lui.

M. Robet ne recevait jamais personne ; il n'avait pas de domestique. Du feu, de la lumière, jamais il n'en usait dans aucune saison. Le balai était un meuble inconnu pour lui, et pendant trente ans il n'avait été pris chez lui aucune des plus simples précautions de la propreté la plus vulgaire. Aussi parmi les locataires à titre gratuit qui s'étaient emparé de son domicile, les araignées n'avaient jamais été troublées. La cuisine était aussi délabrée que le reste de l'habitation. Depuis un temps immémorial on n'y avait pas allumé de feu.

Comment M. Robet pourvoyait-il à sa nourriture? Lorsqu'il sortait il achetait çà et là quelques misérables aliments. Si, au contraire, il restait chez lui, la femme Charles, la fruitière du numéro 46, apportait dans une écuelle, auprès du trou que nous avons dépeint, quelque chose pour son repas. Elle frappait contre les planches, se retirait, et M. Robet, passant une main entre deux planches qu'il séparait, prenait ainsi sa maigre pitance.

La garderobe de M. Robet était plus merveilleuse encore. Jamais il n'eut de linge. Il achetait une chemise; lorsqu'elle le quittait, il la jetait dans un coin et en achetait une autre. Quand ses bas se trouaient aux pieds, il ramenait autant que possible dans sa misérable chaussure le haut de son bas, et ne l'abandonnait que lorsqu'il n'avait plus le moyen de s'en servir pour la moindre partie.

M. Robet détestait les impôts. Il était parvenu à s'en faire décharger en laissant ses propriétés à l'abandon. Des revenus, il n'en voulait pas avoir, et afin de n'être pas pressé par les nécessités de la vie, il avait

peu leur nombre s'accrut, [illegible] nombreux dans tous les rangs de la société. Elle a des savants distingués, des philosophes profonds, des praticiens célèbres, des ouvriers intelligents. Des journaux la propagent dans toutes les parties du monde, des ouvrages multipliés la mettent à la portée de tous les esprits. Elle a ses apôtres, son enseignement, ses finances, son budget. On lui doit déjà plusieurs institutions importantes. Elle peut revendiquer l'idée des salles d'asile, des crèches, des colonies agricoles. Au point de vue moral, les effets qu'elle a obtenus ne sont pas moins remarquables. Elle a profondément modifié les partis; elle a fait pénétrer des doutes jusque dans les hautes régions de la politique et posé des questions inconnues jusqu'ici. Elle a excité des besoins nouveaux. Elle a lancé dans le monde les mots de *solidarité*, d'*association*, d'*organisation du travail*, d'*émancipation des classes pauvres*, et ces mots sont aujourd'hui jusque dans la bouche des rois. Elle est le sujet d'une polémique de tous les jours, et il n'est pas jusqu'à la Faculté de théologie de Lyon qui ne se croie obligée de la réfuter. Est-il raisonnable de croire que la doctrine qui a pris d'elle-même un tel développement, n'est que le résumé de toutes les absurdités du siècle?

Bourse du 7 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	80 85	80 90	80 75	80 85
— — fin courant	80 90	80 90	80 70	80 70
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 25	118 25	118 10	118 15
— — fin courant	118 25	118 25	118 »»	118 05

4 1/2 J. 22 m. dr cours	110 25	Banq. de Fr. dr cours	3305 »»
4 0/0 J. » »	105 60	O. V. de Par. »	1365 »»
Emp. 1844 au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	325 »»
—— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1215 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Gaun.... »	1165 »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.		
4 Can. 5 0/0	1215 »»	
Act. d J. »	995 75	
Ch. S. G. »	1047 30	
V. r. dr.	390 »»	
— Ob. anc.	»»»» »»	
— — nouv.	»»»» »»	
V. r. gauc.	265 »»	
Paris à Se.	» »»	
— à Orléans	1250 »»	
— à Rouen.	885 »»	

[illegible]
La maison DUPUY-CESTAC, rue de Tournon, 25, qui a eu 24 bacheliers dans l'année qui vient de finir, en compte déjà 9 dans cette première session d'octobre. — Préparation aux écoles, — études du collége, — externes et pensionnaires.

LANGUE ESPAGNOLE. MÉTHODE ROBERTSON. M. MALLEFILLE ouvrira un nouveau cours mercredi 9 décembre, à 9 heures du soir. On se fait inscrire d'avance rue Richelieu, 47 bis.

JACQUES HERZ. *Manufacture spéciale de pianos droits et obliques*, 7, rue de la Paix; ateliers, 7, rue Victor-Lemaire. Ces pianos, fabriqués avec un soin extrême, sur les modèles les *plus riches et plus élégants*, se recommandent par leur solidité garantie et une richesse de *sons*, ample, égale et puissante, à laquelle ne peuvent atteindre les instruments ordinaires. Nous recommandons particulièrement les *Pianos droits*, dits de *concerts*, d'un mètre 25 centimètres de haut, qui remplacent avantageusement les *pianos à queue*.

Spectacles du 8 décembre.

8 h. »/» FRANÇAIS. — Bajazet, le Médecin malgré lui.
7 h. 1/2 ODÉON. — Echec et Mat, Mme de Sévigné, l'Avocat patelin.
8 h. »/» ITALIENS. — Nabuchodonosor.
8 h. »/» OPÉRA-COMIQUE. — Le Maçon, Zampa.
6 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Capitaine, Bonhomme Job, Trénitz, Danseurs.
7 h. 1/4 VARIÉTÉS — Roch et Luc, Gentil-Bernard.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Le Droit d'aînesse, la Protégée, l'Article 212.
6 h. »/» PALAIS-ROYAL. — La Forêt périlleuse, les Aides-de-camp.
6 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Tableaux, le Triomphe, les Danaïdes.
6 h. »/» AMBIGU. — La Gloserie des genêts.
6 h. 3/4 GAITÉ. — Rita l'Espagnole, la Forêt périlleuse, l'Eclat de rire.
6 h. 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux et poses plastiques, par M. Keller.
6 h. 3/4 COMTE. — Le Marin, Bas bleus, Bouffe et le tailleur, M. Vautou.
5 h. 1/2 FOLIES. — Les Amours, Roquelaure, l'Idée du mari.

EN VENTE, chez DELAVIGNE et PÉTION, éditeurs.

MEMOIRES D'UN PRÊTRE.

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

AGRANDISSEMENTS DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

GALERIES POISSONNIERE.

L'ouverture d'un grand Salon de Soieries et de Châles, d'une Galerie spéciale de Confection et d'un Magasin de Toiles et de Literie, a eu lieu le 16 novembre

Les NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complète le bel ensemble de ces GALERIES, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des ACHATS CONSIDÉRABLES, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS, une GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES, telles que : GRAND CHOIX DE CHALES LONGS, depuis 65 fr. — Idem, CARRES LAINE, depuis 29 fr. — PARTIE D'ECHARPES NORWÉGIENNES à 3 fr. 90 c. — VISITES NOIRES et de COULEUR, SATINS A LA REINE et ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE à 18 fr. — Idem, en VELOURS TOUT SOIE, 59 fr. — SATINS A LA REINE et ALCYONE pour robes, GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ, 5 fr. 90 c. ; PÉKINS RICHES, GRANDE LARGEUR, 4 fr. 90 c. — Idem, LARGEUR ORDINAIRE, 3 fr. 40 c. — ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ, 2 fr. 90 c. — [illegible] VANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE, 2 fr. 45 c. — VELOURS TOUT SOIE, 11 fr. 50 c. — FLANELLES-TARTANS PURE LAINE, 2 fr. 45 c. — FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES, 2 fr. 95 c. — SATINS-LAINE, première qualité, 2 fr. 20 c. — FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE, 48 c. — MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD, à 4 fr. 45 c. — TOILES : BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE. — DAMAS LAINE pour MEUBLES, [illegible] 90 c. Grands FOULARDS DES INDES, à 1 fr. 95 c. — Etc., etc.

RUE DE RIVOLI, 46, à l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE REGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS,

14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 19, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 11 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siége social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Pour cause d'agrandissement.

MAISON BROUSSE.

FOURNISSEUR DE S. A. R.
Madame la Duchesse de NEMOURS.

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau, sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de RICHELIEU, 84.

COMPAGNIE DES CABRIOLETS, COUPÉS
ET VOITURES SOUS REMISES.

Capital : **1,000,000 de francs**; Raison sociale : SALMON et Ce. — **300 VOITURES DIVISÉES EN 6 GRANDES SUCCURSALES ET 80 STATIONS.**

LA SOCIÉTÉ EST DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE. — LE PREMIER SERVICE COMMENCERA DANS LE COURANT DU MOIS.

La Compagnie, en se formant, a eu pour objet principal d'apporter de nombreuses améliorations dans l'industrie des voitures, et d'entrer résolument dans une voie de progrès. — Au nombre de ses premières améliorations, se trouve la suppression complète des cabriolets à deux roues, dont le temps a fait justice, à cause des nombreuses incommodités qu'ils renferment. Ces lourds véhicules seront remplacés par un nouveau cabriolet à 4 roues, dit CABRIOLET-FINANCE, CONSTRUIT EXCLUSIVEMENT POUR ELLE; ces voitures seront très basses et sans marche-pied. — **100** petites voitures dites COUPÉS-CHAISES seront aussi sous remises, et se loueront à **1 FR. 50 LA COURSE.** — Il était impossible de construire des voitures plus commodes et plus gracieuses, tout en leur conservant les conditions de légèreté et de solidité. — Un grand service de voitures sera affecté aux ABONNEMENTS, BALS, SPECTACLES et PROMENADES. L'administration se chargera de la livrée de ses cochers, afin que leur tenue soit en rapport avec la voiture. Un livret sera déposé dans chaque voiture, et à la disposition des personnes qui auraient des plaintes à adresser à l'administration sur le service de ses cochers.

LE PRIX DES ABONNEMENTS SERA RÉDUIT NOTABLEMENT.

Les actionnaires sont prévenus qu'ils doivent se faire inscrire dans le courant de ce mois pour le remboursement de leurs actions en jetons.

ON RECOIT DES A PRESENT LES ABONNEMENTS, RUE RICHER, 6 BIS.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL

Par F. CANTAGREL.

Un beau volume in-18 compacte de 400 pages.— Deuxième édition. — Prix : 4 fr.; par la poste, 4 fr. 50.

PRÉCIS DE **L'ORGANISATION DU TRAVAIL,**

Par MATH. BRIANCOURT.

Prix : 30 c.; par la poste, 35 [illegible]
Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

ORGANISATION UNITAIRE DES **ASSURANCES,**

Par R. BOUDON.

Brochure in-8o. Paris, 18[illegible]
Prix : 1 fr.; par la poste 1 fr. 25 c.

LOOCH GALLOT.

Pâte pectorale très-agréable, représentant le LOOC BLANC, supérieure aux autres pectoraux pour guérir les rhumes, catarrhes, asthmes, enrouements, maladies de poitrine, crachements de sang, etc. Dépôt à la pharmacie, rue Neuve-des-Petits-Champs, 35. Vente en gros. M. COURTOIS, rue des Nonandières, 6.

CREVASSES, — GERCURES, — DARTRES FARINEUSES, TACHES DE ROUSSEUR, ENGELURES ENTAMÉES. Le pot : 2 fr. (pommade douce et suave. Paris, r. St-Germain des Prés, 40 bis; r. Joquelet, 10; passage Choiseul, 40.



Ce VÉRITABLE SAVON, si précieux pour la peau, ne se vend que chez BLANCHE, parfumeur, passage Choiseul, [illegible] — Eviter la contrefaçon — [illegible] (Maladies contre les rides.)

ALTERATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'EXTRAIT DE SALSEPAREILLE. — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

STOLTZ fils, ing.-mécan. (MÉDAILLES AUX EXP. 1839 et 1844), rue Breda, 27.



POMPES A INCENDIE
Rotatives et à Balancier,
POUR LE SERVICE DES MAISONS ET USINES.
MACHINES A CLOUS d'épingles, faisant toute espèce de pointes et becquets; MACHINES A VAPEUR, MANEGES et FECULERIES.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

son drapeau. Elle est fort judicieuse; mais de même que cette autre devise adoptée par le même journal : *La vie à bon marché*, est comprise par lui d'une manière un peu étroite, puisqu'il ne semble pas vouloir faire cette vie à bon marché aux ouvriers et qu'il réserve les bénéfices de la destruction des douanes aux rentiers, employés à appointements fixes et capitalistes, ainsi il nous paraît, ou plutôt la classe d'économistes qu'il représente, nous paraît singulièrement rétrécir la portée de cet aphorisme sur l'impôt.

Voici le sens restreint que lui donnent les économistes de la vieille école.

Un droit de douanes, haussant le prix des marchandises étrangères, permet aux producteurs français de ne pas craindre la concurrence de ces dernières, et de vendre leurs propres produits aux consommateurs français moyennant un prix égal à celui de la marchandise étrangère, augmenté du droit de douane.

Si donc ce produit leur revient à 10 fr., si le produit similaire a coûté à l'étranger 10 fr. également, mais que celui-ci soit frappé d'un droit d'entrée de 2 fr., qui le porte en France à 12 fr., les producteurs français élèveront leur prix à près de 12 fr. C'est donc 2 fr. environ que le consommateur français paiera de plus qu'il n'aurait payé si la marchandise étrangère avait son entrée franche de droits, c'est-à-dire au prix de 10 fr.

Cette somme *en plus*, que la douane permet aux producteurs français de faire payer aux consommateurs, c'est ce que les économistes appellent un impôt. Cette expression est assez juste, puisque c'est sous l'abri, c'est à l'aide de la loi existante, que le producteur français opère ce prélèvement à son profit.

N'examinons pas pour le moment si et comment cet impôt peut être justifié, contentons-nous de chercher à inspirer aux économistes le désir de vérifier s'il n'y a pas dans l'ordre social actuel d'autres impôts que ceux dérivant des tarifs de douane, et qui soient perçus au profit des marchands, producteurs et capitalistes. Car, s'il en existait, nous demanderions pourquoi les économistes ne s'en sont pas encore aperçus, et pourquoi ils concentrent toute leur science et tous leurs efforts contre les seuls tarifs de douane.

Ainsi tous les économistes ont appuyé la concession des grandes lignes de chemins de fer à des compagnies privées. Cependant ils savent bien que l'établissement de ces lignes détruisant toute concurrence possible de la part des voituriers ordinaires, crée un monopole au profit des compagnies exploitantes, et par conséquent la portion du prix qu'elles perçoivent ou percevront en sus d'une légitime rémunération est un impôt : elle est même quelquefois plus qu'un impôt; elle est une concussion, quand il arrive que ces compagnies, abusant de leur force, contraignent le voyageur à user d'une classe de voitures plus chère que celle où il voulait entrer, et lui font ainsi payer une somme supérieure au tarif légal.

Les bénéfices résultant, pour certains fonctionnaires, de la limitation de leur nombre, des privilèges de leur position, de la nécessité de leur intervention sont aussi des impôts.

Encore une fois, nous n'examinons pas jusqu'à quel point ces impôts peuvent être justifiés, mais, si on adoptait rigoureusement le principe des économistes : « On ne doit payer d'impôt qu'à l'Etat, » il faudrait renvoyer notaires, avoués, agents de change, etc. Pourquoi les économistes ne touchent-ils jamais à cette corde délicate ?

Mais si nous donnons, comme il est raisonnable de le faire en suivant la pensée qui a dicté l'aphorisme du *Libre-Echange*, si nous donnons au mot impôt une signification plus large et plus compréhensive, et que nous appellions impôt tout ce qui, en matière d'échange, excède le bénéfice légitime dû au travail et aux autres agents de production, nous nous attirerons sur les bras toute l'ar-

plus lourd, le plus écrasant des impôts.

Et cependant nous n'aurons été que logiques, car si l'Economisme attaque le manufacturier, protégé par les douanes, c'est sans doute parce qu'il perçoit plus qu'il ne doit percevoir; eh bien! quand nous nous adressons au marchand, à l'intermédiaire du producteur et du consommateur, et que nous alléguons qu'il perçoit plus qu'il ne devrait percevoir, ne sommes-nous pas dans la ligne tracée par l'Economisme ?

Si un manufacturier vend son produit 12 fr. au lieu de 10, parce qu'il est *protégé* par les douanes, l'Economisme jette les hauts cris : il le traite même de voleur, tout uniment, comme en fait foi le *Journal des Economistes*; mais qu'un marchand, abusant de son monopole, du besoin ou de l'ignorance de l'acheteur, lui vende 15 fr. ce qui n'en vaut que 8, l'Economisme trouve la chose si naturelle, qu'il n'a jamais songé à faire la moindre observation à ce sujet.

Il aurait eu presque raison, si ce fait eût été passager, accidentel; mais c'est la loi mercantile de nos sociétés, et il n'y a jamais eu de loi si bien observée; chaque jour la rend même plus obligatoire, grâce aux progrès toujours croissants des falsifications et de la bonne foi commerciale !

Les économistes voudraient-ils répliquer que ces choses ne dérivent pas des lois humaines, des lois promulguées dans les codes, et qu'eux s'attaquent aux lois écrites, aux tarifs, par exemple, qu'on peut élever, abaisser, détruire à volonté, et non pas aux lois naturelles et divines que les hommes ne peuvent changer ?

Sérieusement, nous ne les engagerions pas à faire une pareille réponse; car il est difficile de penser que les lois naturelles et divines prescrivent aux hommes de se tromper, de se ruiner, de se piller réciproquement. Et c'est cependant le spectacle offert en tous lieux par la société.

La cause du mal est-elle seulement dans les lois de douanes? Nous prions humblement les économistes de nous le dire, — et si elle se trouve ailleurs, de nous indiquer où elle peut être.

On lit dans l'*Esprit public* :

Un socialiste, qu'on a le tort de ne pas assez lire, ne fût-ce que pour essayer de le combattre dans les erreurs qu'on lui reproche sans le connaître, a depuis longtemps établi que le seul moyen qu'eût l'agriculture d'échapper à un grand désastre, c'était de faire cesser l'isolement de l'agriculteur et de chercher, par la combinaison des capitaux réunis, des perfectionnements impossibles dans l'état présent des choses. Il n'entre pas dans nos vues d'examiner en quelques lignes la valeur des idées d'association appliquées à l'agriculture; mais il nous sera permis, au moins, de dire qu'une partie du mal qu'il a si énergiquement constaté, pourrait perdre beaucoup de sa gravité. Il suffirait pour cela que le gouvernement reconnût ce qu'il y a d'inique à frapper sans mesure les propriétaires du sol, qui ont tant de fléaux à redouter, et de laisser paisiblement jouir de rentes considérables une classe nombreuse d'hommes dont le revenu est aussi sûr que la propriété commode à transmettre.

Il est évident que l'assiette actuelle de l'impôt est injuste, puisqu'un grand nombre de valeurs lui échappent. La terre n'est qu'un instrument de travail, comme les marchandises et le numéraire. Aujourd'hui cependant, le capital immobilier contribue pour la plus grande partie aux charges de l'Etat, le capital mobilier ne contribue que peu ou point. Et pourtant le revenu du capital mobilier est presque toujours plus considérable que le revenu du capital immobilier.

Il résulte de ce système que le travail agricole est moins favorisé que le travail industriel et commercial. Et pourtant le travail agricole est sans contredit le plus utile, le plus essentiel de tous les travaux, celui qui occupe le plus de bras. L'agriculture se trouve

l'état social; car les populations agricoles sont les plus nombreuses, les plus fortes; un refus de concours de leur part serait un danger bien autrement considérable que les grèves des ouvriers.

Cette mauvaise assiette de l'impôt produit un autre résultat non moins funeste. C'est que tous les capitaux tendent peu à peu à abandonner l'agriculture pour se risquer dans les spéculations industrielles, dans les fonds publics et les valeurs de Bourse. Les capitaux, comme les individus, fuient les champs pour s'agglomérer dans les grandes villes. Ce mouvement a pris, depuis un quart de siècle, des proportions démesurées. L'intérêt de l'argent, sur les principales places de commerce de France, est à 4 ou 4 1/2 0/0; dans les campagnes, il est à 5 0/0 légalement, mais les frais de justice et l'usure le portent en réalité à 7 et 8 0/0, et souvent beaucoup au-delà.

Il est temps de mettre un terme à un mal si profond, de faire cesser une iniquité si évidente. L'agriculteur ne doit pas être le paria de nos sociétés modernes. D'après nos constitutions politiques, tous les Français ne sont-ils pas égaux devant la loi? pourquoi le travail et le capital des uns paieraient-ils l'impôt, tandis que le travail et le capital des autres en seraient exempts? Quelle est donc cette immunité qui mettrait les citoyens les plus riches à l'abri de la contribution supportée par les plus pauvres?

Il importe que la presse agite cette question capitale, et habitue l'opinion publique à demander la réparation de l'injustice sociale que signale aujourd'hui l'*Esprit public*, et contre laquelle, nous-mêmes, nous nous sommes élevés depuis longtemps.

Nous trouvons dans la presse étrangère quelques pièces curieuses relativement à la conduite de notre gouvernement dans ses rapports avec l'Europe.

La *Gazette d'Augsbourg*, dont on n'ignore pas les rapports avec la chancellerie d'Autriche, vient de publier un article communiqué d'un ton fort insolent, dans lequel on assure « que les gouvernements de France et d'Angleterre ont joué une comédie lorsqu'ils ont feint d'être surpris par l'annexion de Cracovie à l'Autriche. Ce projet était connu depuis longtemps; on ne l'ignorait pas dans les bureaux de la *Gazette*; et s'il ne s'est pas accompli dès le mois d'août, c'est que le gouvernement français avait obtenu qu'on ne compliquât pas de cette question la question électorale, qui ne le préoccupait que trop. Les puissances avaient résolu de supprimer la république de Cracovie, et comme elles étaient sûres que la France et l'Angleterre n'y donneraient pas leur assentiment, elles ont passé outre, et n'ont laissé aux gouvernements libéraux qu'à s'arranger du fait accompli (*sic*), suivant en cela l'exemple qui leur a été donné lors du soulèvement de la Belgique.

» A diverses reprises la France et l'Angleterre avaient annoncé l'intention d'envoyer un agent diplomatique à Cracovie. Il leur avait été répondu qu'elles pouvaient s'épargner une peine inutile; que la Russie ne souffrirait jamais qu'un agent anglais ou français présentât sa lettre de créance au sénat de la petite république. La France et l'Angleterre n'insistèrent pas. » L'article se termine par les lignes suivantes :

L'Angleterre et la France avaient revendiqué mainte et mainte fois un droit incontestable puisé dans les traités de Vienne, mais elles avaient non moins souvent avoué qu'elles ne feraient rien pour soutenir ce droit. Si au moins lord Palmerston eût dit que c'était une bagatelle; mais non, il a prétendu que cela était aussi important que si la Prusse ou tout autre grand Etat était menacé. ***Nous verrons maintenant quel secours lord Palmerston et M. Guizot accorderont à cette ancienne république.***

D'un autre côté, l'empereur de Russie s'attache à abaisser les

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

—

TROISIÈME PARTIE.

—

XX.

Conclusion de l'entreprise de M. Jonas et de son ami.

Quoi! les passants ne se reculèrent pas d'instinct, le long des rues ténébreuses, lorsqu'à pas furtifs il se glissa derrière eux? Aucun enfant ne frissonna dans son paisible somme, terrifié par l'ombre sinistre qui, en fuyant, soufflait son lit? Quoi! nul chien ne hurla, prêt à rompre sa chaîne, pour se jeter sur lui et le mettre en lambeaux? Les rats, flairant l'œuvre funèbre, ne rongèrent pas quelque ravin sous terre pour courir au banquet qu'il leur allait fournir? Lorsqu'il tourna soudain la tête, regardant par-dessus son épaule, était-ce pour s'assurer que son pas rapide ne laissait, sur le sol poudreux, nulle trace de la boue figée et sanglante qui tacha les pieds de Caïn!

Il se dirigeait vers la grande voie de communication de l'Ouest, qu'il atteignit bientôt : tour à tour en voiture, à pied, il fit assez de chemin sur l'impériale d'une diligence; et, lorsqu'elle s'écarta de sa ligne à lui, il la quitta. Alors, un pour-boire le fit admettre dans une chaise de poste de retour. Plus loin, il en redescendit, se lança à travers champs, et, au bout de quelques milles, retomba sur la route. Enfin, d'après son plan, il rejoignit, devant le cabaret où le conducteur et le cocher étaient attablés, une certaine voiture de nuit, lente, lourde, qui s'arrêtait où elle pouvait.

Il marchanda une place en dehors sur le pesant carrosse, s'y établit, et, décidé à ne s'en séparer qu'à peu de distance du lieu de sa destination, n'en bougea de toute la nuit.

La nuit! c'est l'opinion commune que la nature entière dort la nuit. Erreur! qui le savait mieux que lui!

Les poissons, peut-être, sommeillaient dans les froids et brillants lits des fleuves et des rivières, peut-être les oiseaux perchés sous les rameaux touffus; le bétail encore, dans les étables et les pâturages, reposait en paix; les créatures humaines aussi dormaient. Qu'importe! quand l'immense nuit veille tout entière, sans jamais clore l'œil, quand ses ténèbres veillent non moins que ses clartés! Les arbres majestueux, la lune et les scintillantes étoiles, le vent qui chuchotte doucement, la traîne ombragée, la large campagne éclairée, tout veille : pas une lame d'herbe, de blé vert, qui ne soit sur le guet, et plus elle reste immobile, plus elle semble, attentive, l'épier au passage.

Et cependant il dormait. Fuyant à travers ces sentinelles de Dieu, il dormait, et ne se détourna pas un moment de son but. S'il l'oubliait, dans ses songes troublés, il lui revenait immuable, et l'éveillait. Mais jamais il n'éveilla de remords, jamais il n'ébranla sa volonté vivace.

Une fois il rêva que, tranquille et couché dans son lit, il pensait à la nuit étoilée et au bruit des roues, quand le vieux commis, passant sa tête à la porte, lui fit signe. A ce signal, il se leva, prêt, habillé de ces mêmes vêtements grossiers qu'il portait. Il le suivit dans une ville étrange, où les noms des rues étaient tracés sur les murailles en caractères tout nouveaux pour lui, sans qu'il en éprouvât surprise ou inquiétude, car, dans son rêve, il se rappelait être venu là auparavant. Bien que ces rues fussent escarpées au point que, pour aller de l'une à l'autre, il fallût descendre d'immenses hauteurs par des échelles trop courtes, à l'aide de cordes qui faisaient tinter de grosses cloches, et qui se balançaient et oscillaient pendant qu'il s'y tenait suspendu, passé un premier frisson, le danger ne l'émut guères : ses anxiétés se concentraient toutes sur son costume, inouï, inconvenant pour la fête qui se tenait là, et à laquelle il venait prendre part. D'innombrables multitudes affluaient et remplissaient peu à peu toutes les issues; des gens, par myriades, jetant des fleurs, accouraient le long d'une immense perspective, et en précédaient d'autres montés sur de blancs chevaux, lorsqu'une figure terrible surgit du milieu de la foule, en criant : que c'était le Dernier des Jours! la fin du Monde! Le cri résonna au large, au loin, et tous se précipitèrent au devant du Jugement. La presse devint telle, que lui et son compagnon (qui changeait à toutes minutes et n'était pas le même homme deux secondes de suite, quoique jamais on ne vît l'un venir, l'autre s'en aller), tous deux acculés contre un porche, regardaient avec effroi s'écouler la masse, dans laquelle il reconnaissait plusieurs figures; puis d'autres, qu'il ne connaissait pas, mais qu'il rêvait avoir vues. Tout à coup, au milieu de cet océan humain, une tête lutta, se dressa, livide, cadavéreuse, la même qui le hantait. — Elle le dénonça comme ayant évoqué ce jour d'horreur, l'approcha, le joignit : et, tandis qu'il faisait des efforts désespérés pour dégager sa main armée d'une massue, et frapper le coup depuis si longtemps préparé, il tressaillit et s'éveilla, rendu à la conscience de sa trame réelle, et des premières lueurs du matin.

Le soleil fut bienvenu de lui. Il y avait du mouvement, de la vie, un fourmillement général pour diviser l'attention du Jour. C'était l'œil de la Nuit qu'il redoutait : de la nuit vigilante, muette, pleine de loisir pour épier ses coupables pensées; de la nuit, où rien ne peut reluire, où la Gloire même se voile, souillée, sur le champ de bataille nébuleux que jonchent les cadavres. Que sera-ce de son sanguinaire allié, de ce bâtard, le Meurtre!

Oui! plus de compromis, plus de capitulation de conscience, plus de secret avec lui-même. Le Meurtre! il était venu pour cela.

— Je descends ici, dit-il.

— Si proche de la ville? demanda le cocher.

— Je puis m'arrêter où il me plaît, je pense!

— Vous êtes monté où il vous a plu, descendez où il vous plaira. Nous ne nous perdrons pas faute de votre compagnie, et nous nous

(1) Voir les numéros du 4 juin au 4 décembre.

réponse qu'il avait reçu de son gouvernement, ou plutôt de la pensée *immuable* qui le dirige, l'ordre de ne pas se mettre en opposition avec le cabinet de Vienne en ce qui concerne les affaires politiques des Etats romains, et d'user de son influence pour arrêter plutôt que pour encourager Sa Sainteté dans la voie des réformes. Les Romains méritent cette sévère leçon; leur confiance dans le gouvernement français était, il faut le dire, par trop naïve. Ils ont toujours confondu deux choses parfaitement distinctes, le gouvernement français et la nation française

La nation française, pleine d'admiration, pleine de sympathie pour l'auguste pontife que Dieu a donné à son Église, applaudissant à ses actes généreux, et attendant de sa haute intelligence et de son noble cœur ces améliorations administratives dont les Etats romains ont si grand besoin; — le gouvernement français, au contraire, voyant avec inquiétude cette puissance, cette force morale, qu'après six mois à peine de règne, Pie IX a déjà conquise partout.

Le *Moniteur algérien* du 30, publie l'ordonnance suivante, en date du 8 novembre :

Art. 1er. La société civile dite l'*Union agricole d'Afrique*, établie suivant acte notarié passé à Lyon le 31 décembre 1845, est autorisée à fonder une commune d'au moins trois cents familles européennes dans la province d'Oran, sur la rive droite de la rivière du Sig, dans le voisinage du village de Saint-Denis et du barrage récemment construit.

Art. 2. Il lui est fait, dans ce but, concession de trois mille cinquante-neuf hectares consistant en terres labourables, bois et broussailles, le tout délimité comme au plan annexé à la présente ordonnance, savoir :

Au sud, le pied de la montagne depuis les ruines de Bordj-Chelabi jusqu'au marabout de Sidi-Abd-el-Kader ben Siam, la route de Mascara à Oran et le pont de l'Oued-Kouf;

A l'est, l'Oued-Kouf jusqu'à la hauteur du point F (gros caroubier), de cet arbre une ligne droite de quatre mille quatre cent quatre-vingts mètres arrivant au point trigonométrique E ;

Au nord, du point trigonométrique E, une ligne de cinq mille quatre cent soixante-dix mètres, brisée au point D (gros caroubier), allant rejoindre le Sig à l'angle ouest de la forêt traversée par cette rivière (point indiqué par un tombeau) ;

A l'ouest, le cours du Sig jusqu'au territoire du village de Saint-Denis, le territoire du village jusqu'au point B, et du point B une ligne droite de deux mille huit cent dix mètres jusqu'aux ruines de Bordj-Chelabi.

Art. 3. Ladite concession emporte pour la société l'obligation d'accomplir les conditions suivantes :

1° Etablissement à demeure de trois cents familles européennes dont les deux tiers au moins françaises, formant un effectif de 1 800 à 2 000 âmes.

2° Edification des bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires pour ces familles, que la société pourvoira également d'un matériel suffisant en bestiaux, en instruments aratoires, et autres moyens de travail.

3° Mise en culture et en bon état d'entretien de toutes les parties de la concession qui en seront susceptibles.

4° Planter trente arbres fruitiers ou forestiers par hectare, avec la faculté de les distribuer à son gré sur l'ensemble des terres concédées.

5° Conserver en nature de bois les terrains où existent actuellement des traces d'anciens massifs, et effectuer dans ce but les travaux d'ensemencement, de recepage et d'aménagement nécessaires, en se conformant au réglement forestier.

6° Etablir et entretenir sur la concession un troupeau de mille bêtes de race bovine, cent cinquante de race chevaline, et trois mille de race ovine.

7° Bâtir des étables, des bergeries et des hangards pouvant recevoir le nombre d'animaux ci-dessus déterminé.

8° Construire un moulin à farine, ainsi que des ateliers propres à la confection des outils et des instruments d'agriculture.

Elle jouira des eaux du Sig proportionnellement à l'étendue de la concession et d'après une répartition qui sera arrêtée par un règlement administratif.

Tous les projets de travaux qu'elle voudra exécuter pour faciliter l'usage desdites eaux, soit pour l'irrigation, soit comme forces motrices, devront être soumis à l'administration qui statuera.

Art. 10. Pendant le délai de 10 ans, à partir de la délivrance du titre définitif de propriété, l'État ne sera tenu à aucune indemnité pour l'occupation des terrains dont il aura besoin pour travaux publics, tels que routes, canaux d'irrigation, édifices d'utilité publique.

Art. 11. Tant que les conditions stipulées dans la présente ordonnance n'auront pas été remplies, la société ne pourra échanger, aliéner ou hypothéquer tout ou partie des terres comprises dans la concession, sans l'autorisation préalable de notre ministre secrétaire d'État de la guerre, à peine de nullité desdites transactions.

Art. 12. Si même avant l'expiration du délai de dix ans la société a satisfait aux conditions à elle imposées, elle pourra en demander la vérification, en suite de laquelle la concession sera déclarée définitive, s'il y a lieu.

Art. 13. En cas d'inexécution, dans les délais prescrits, de tout ou partie des conditions ci-dessus énoncées, il y aura lieu à la résolution de tout ou partie de la concession suivant les faits constatés.

Cette résolution sera ordonnée, le cas échéant, conformément aux dispositions de notre ordonnance du 21 juillet 1845.

Art. 14. Toutes les contestations au sujet de l'exécution de la présente ordonnance, seront réglées administrativement.

Il existe au milieu de l'Océan pacifique quelques îles dont les habitants, il y a cinquante années en étaient encore à l'état primitif, et que l'on a entrepris de faire passer sans transition de la sauvagerie à la civilisation. Il faut rendre cette justice à nos voisins d'outre-Manche, que ce sont surtout des missionnaires anglais qui se sont voués les premiers à cette œuvre, mais ces missionnaires avaient le malheur d'être des puritains tout farcis des préjugés de leur secte, de ces austères méthodistes qui déclarent le genre humain pervers de nature et fatalement voué à la douleur en expiation du crime de nos pères. Ils ont soumis ces pauvres sauvages à toutes les pratiques du puritanisme anglais; ils les ont contraints à se couvrir des grotesques habits des peuples de l'Europe; ils ont condamné à la tristesse et à une vie toute de contrainte, ces peuplades dont l'insouciante gaieté et les mœurs faciles enchantèrent les navigateurs du dix-huitième siècle, et au milieu d'une société fort imparfaite, mais comparativement heureuse, ils ont implanté tous les vices et toutes les souffrances de la civilisation.

Un beau jour, la reine indépendante de ce peuple enfant offre de se mettre sous le protectorat de la France; elle demande à la nation généreuse et civilisatrice de contribuer à l'éducation de son peuple. La France accepte, et elle envoie sur les lieux des missionnaires français, plus faciles, plus indulgents, disposés à transiger sur des choses secondaires, pour rendre moins ardu le passage de la sauvagerie au christianisme et à la civilisation. Les méthodistes, qui se voient menacés dans leur domination exclusive, protestent et soulèvent les populations; les deux puissances interviennent et il en résulte des conflits fâcheux et des luttes dans lesquelles la France a perdu plus que des soldats.

Mais ce n'est pas encore assez pour les méthodistes anglais d'avoir suscité la guerre entre deux peuples, eux qui protestent chaque jour de leur amour de la paix : le protectorat français existe encore à demi dans les îles de la Société, les Français n'en ont pas été bannis, et voilà les méthodistes d'Angleterre qui s'agitent et tiennent de vastes meetings pour dénoncer la *lâche et ignoble conduite* des Français et leurs projets exterminateurs sur les indigènes de la mer du Sud, et pour demander, sinon que l'on nous chasse par la force, leurs principes ne le leur permettent pas, au moins

... et telle est l'amitié des indigènes pour ces missionnaires, que tout ce qu'on sut leur appartenir fut soigneusement respecté.

La lutte est terminée aujourd'hui dans la Nouvelle-Zélande, tandis qu'elle se ranime chaque jour à Taïti sous l'influence de l'Angleterre. Nos soldats, affaiblis par des pertes nombreuses et n'osant agir par crainte d'être désavoués, auraient été, si l'on en croit le *Globe*, complètement battus par les indigènes; M. Bruat aurait même été tué. Le journal anglais exagère sans doute, suivant son habitude; les faits cependant n'ont rien d'improbable dans l'état où en sont les choses. M. Lavaud, le nouveau gouverneur, parti de Brest depuis quelques jours, a-t-il des instructions telles que l'on doive bientôt espérer la fin de cette désastreuse affaire qui nous a déjà coûté tant de sang et d'humiliation ?

Le bey de Tunis a visité aujourd'hui, à deux heures, l'Ecole polytechnique; il a été reçu à la porte de l'Ecole par le général commandant à la tête du corps des professeurs et des officiers. Après avoir passé en revue les élèves rangés en bataille dans la cour et avoir visité les diverses collections de l'Ecole, il s'est rendu dans l'amphithéâtre de chimie où se trouvaient déjà les élèves. Les professeurs de chimie et de physique, MM. Régnault, Frémy et Bravais, ont alors donné les démonstrations des découvertes magiques faites dans ce siècle par ces deux sciences. Ainsi, on a fait devant le bey, qui a semblé y prendre le plus grand intérêt, la combustion du fer et du phosphore dans l'oxygène, la détonation du iodure d'azote frotté légèrement avec les barbes d'une plume, la décomposition de l'eau par le potassium, la solidification de l'acide carbonique et du mercure, la télégraphie électrique, la fusion des métaux par le fluide magnétique, les aimants en fer doux, la combustion de l'or et de l'argent, et enfin la lumière électrique. Le bey s'est surtout attaché à se faire expliquer les prodiges de l'électricité et les lignes nodales d'une plaque vibrante.

Après la séance, qui n'a pas duré moins de deux heures, le bey a vivement remercié le général, les professeurs et les élèves de l'accueil qu'il avait reçu; et en quelques phrases bien senties il a fait l'éloge de l'Ecole polytechnique dont les élèves savent « si vaillamment manier » l'épée sur les champs de bataille et la science dans les laboratoires « pour fouiller les entrailles de Dieu. » Les élèves ont alors vivement applaudi, et le bey, en les remerciant, leur a dit qu'il n'oublierait jamais le temps qu'il avait passé à l'Ecole polytechnique.

Procès de la Démocratie contre la Presse.

On se rappelle que la *Presse*, ayant jugé à propos de livrer à la publicité, en l'accompagnant de notes et de réflexions diffamatoires, une circulaire de nature toute confidentielle, émanée du Conseil de direction de l'Ecole sociétaire, les membres de ce Conseil, parmi lesquels figurent les gérants de la *Démocratie pacifique*, adressèrent à M. Emile de Girardin une réponse à ces commentaires et à ces notes, en le priant de vouloir bien l'insérer dans son journal. L'insertion n'ayant pas été accordée, les rédacteurs de la circulaire se virent dans la nécessité de recourir aux tribunaux. Un jugement de la septième chambre les ayant déboutés de leur demande, ils interjetèrent appel. Cet appel venait, samedi dernier, en ordre utile, devant la Cour royale (chambre des appels de police correctionnelle.)

Nous attendions, pour rendre compte des débats, que la Cour, qui a continué la cause à huitaine pour entendre M. l'avocat-général de Torigny, eût prononcé son arrêt. Mais la *Presse*, que l'ajournement de son triomphe rend impatiente apparemment, ayant publié dès dimanche, tout au long, sans en retrancher une seule phrase, un seul mot, une seule inconvenance, ce qu'elle appelle la plaidoirie *heureuse et profonde* de son avocat ; nous croyons, de notre côté, devoir adresser à cet avocat, qui se nomme Me Langlois, non pas des félicitations, mais quelques bienveillantes paroles, lesquelles, s'il sait en profiter, ne seront pas de nature à nuire à son avancement.

---

serions passé de l'avoir ! Allons, preste ! plus vite, et c'est tout.

Le conducteur attendait son argent sur la route ; dans sa crainte et sa défiance, Jonas se crut examiné avec une curiosité plus qu'ordinaire.

— Que regardez-vous si fixément ? dit-il.

— Pas un bel homme, à coup sûr. Si vous voulez savoir votre bonne aventure, je vous en dirai un brin. Vous ne serez jamais noyé : c'est autant de gagné, toujours.

Avant que Jonas pût répondre ou se détourner, le cocher mit fin au dialogue, en lui détachant un coup de fouet, et lui criant : « Hors de là, chien hargneux ! » Le conducteur sauta au même instant sur le siège, et ils s'éloignèrent en riant, laissant Jonas debout sur la route, les menacer du poing. Sur réflexion, il ne fut pas fâché de l'aventure ; on l'avait pris pour un misérable et grossier paysan, et il se félicita d'être si bien déguisé.

Errant dans un taillis au bord du chemin, — non pas là, deux ou trois milles plus loin, — il arracha d'une clôture un gros pieu, lourd, dur, d'un bois noueux; et, accroupi derrière une meule de foin, passa quelque temps à le façonner, enlevant l'écorce, et déchiquetant la tête du bâton avec son couteau.

Le jour s'écoula. Midi, l'après-midi, le soir; le soleil couchant.

A cette heure paisible et sereine, deux hommes en cabriolet sortirent de la ville par une route peu fréquentée. C'était le jour où M. Pecksniff était convenu de dîner avec Montaigüe. Il avait été ponctuel, et retournait au logis. Son hôte le reconduisait à peu de distance, comptant revenir par un agréable sentier à travers champs que M. Pecksniff devait lui indiquer : Jonas le savait. Se glissant dans la cour de l'auberge pendant le dîner, il les avait entendu donner leurs ordres.

Ils étaient pétulants, animés, joyeux dans leur conversation, qui pouvait être entendue à quelque distance, dominant le bruit des roues et du cheval. Ils s'avançaient gaiement vers le point où une barrière et un sentier marquaient le lieu de leur séparation. Ils s'y arrêtèrent.

— C'est trop tôt, beaucoup trop tôt, dit M. Pecksniff. Mais c'est l'endroit, mon cher Monsieur. Prenez le sentier, et traversez en droite ligne le petit bois que vous allez rencontrer. Le sentier y est un peu plus étroit, mais vous ne pouvez le manquer. Quand nous reverrons-nous ? Bientôt, j'espère ?

— Je l'espère aussi, répliqua Montaigüe.

— Bonsoir !

— Bonsoir, et bonne promenade !

Tant que M. Pecksniff fut en vue, et tourna fréquemment la tête pour le saluer, Montaigüe resta sur la route, souriant, et lui faisant signe de la main. Mais quand son nouvel associé disparut, il s'assit sur la barrière, si changé, si altéré, qu'il semblait avoir vieilli tout-à-coup de dix ans.

Il était stimulé par le vin, plutôt que gai. Ses plans avaient réussi ; il n'en ressentait nul triomphe. L'effort de soutenir son rôle difficile avec sa dernière dupe l'avait peut-être fatigué; peut-être aussi la tranquille soirée réveillait-elle quelque chose au fond de sa conscience. Il se peut encore (cela s'est vu) qu'un sombre voile s'abaissât autour de lui, l'isolant de toute pensée, et le livrant au pressentiment, à la vague prescience de l'arrêt suspendu sur sa tête.

S'il y a des fluides, et nous savons qu'il y en a, qui, à l'approche du vent, de la pluie, de la grêle, se retirent, se contractent et cherchent à se cacher dans leurs artères de cristal, cette liqueur subtile, le sang, ne peut-elle pressentir, par une propriété innée, que des mains s'apprêtent à la répandre, et se retirer alors, se glacer dans les veines des hommes, comme elle se glaça dans celles de Montaigüe !

Si froid, quoique l'air fût chaud; si morne, quoique le ciel fût lumineux! frissonnant, il se leva et se remit en marche, hâtant le pas. Il le ralentit presque aussi vite, hésitant s'il suivrait le sentier désert et retiré, ou s'il retournerait par la grande route.

Il prit le sentier.

Le soleil couchant, dans sa gloire, éclairait son visage. Le ramage des oiseaux emplissait ses oreilles. Des fleurs sauvages, odorantes, s'épanouissaient à l'entour. De pauvres toits de chaume se dessinaient à l'horizon : et un vieux clocher grisâtre, surmonté d'une croix, se dressait entre lui et les vapeurs du soir.

Jamais il n'avait lu le muet enseignement de ces choses. Toujours, il s'en était détourné ou raillé. Mais cette fois, avant de s'enfoncer dans le pli du vallon, il promena un regard triste sur le site qu'inondaient les splendeurs du couchant. Puis, il descendit plus bas, plus bas encore, dans le chemin creux.

Le chemin aboutissait à un bois : bois solitaire, ombreux, épais, à travers lequel serpentait le sentier, se rétrécissant jusqu'à n'être plus que la trace incertaine du passage d'une brebis. Il fit une pause avant de s'engager dans le fourré : la tranquillité de ce lieu l'effrayait.

Les derniers rayons du soleil y pénétraient de biais, traçant le long des tiges et des branches un sentier d'or, qui, au moment même qu'il le regardait, pâlit, reculant peu à peu devant le crépuscule. Tout était si calme ! La mousse, amassée sur l'écorce de quelques vieilles souches, semblait semée là par le Silence, pour amortir les sons. Des arbres, que les ouragans de l'hiver avaient vaincus, gisaient, dépouillés de leur feuillage, à mi-chemin de terre, soutenus par les rameaux voisins, comme s'ils eussent craint de troubler du bruit de leur chute le repos universel. Au centre du bois, dans ses replis les plus cachés, partout, s'ouvraient des solitudes muettes ; des semblants de cloîtres, des suites d'arcades, des ruines à ciel ouvert : puis, s'enchevêtrant, se resserrant, ce n'était plus qu'un verdoyant et mystérieux labyrinthe, où d'énormes troncs rabougris, des branches enlacées, des tiges revêtues de lierre, des feuilles frémissantes, apparaissaient vaguement dans une admirable confusion.

La lumière du soleil s'éteignait et les ombres du soir s'abaissaient sur le bois, quand Montaigüe y entra. Ecartant çà et là une ronce qui barrait le sentier, il disparut lentement. Par intervalles, une étroite percée le laissa voir poursuivant son chemin ; le craquement sonore de quelques jeunes branches indiqua la direction qu'il suivait. Puis tout se tut. On ne le vit plus, on ne l'entendit plus.

Jamais plus homme ne le revit, ne l'entendit : sauf un seul. Et cet homme, repoussant violemment les feuilles et les branches, de l'autre côté du bois, près de l'issue du sentier, s'élança d'un bond hors du taillis.

Qu'y laissait-il donc, pour en sortir ainsi, comme s'il échappait à l'enfer ?

Le corps d'un homme assassiné.

(La suite à demain.)

crions redoubler de bienveillance et d'onction avec l'avocat de la *Presse!* c'est ici que nous voudrions pouvoir lui adresser de bonnes et de persuasives paroles.

On peut lire dans la plaidoirie de Me Langlois, telle que l'a reproduite la *Presse*, la phrase suivante : « Les appelants ont fait aux tribunaux de Paris cette injure, d'imprimer que pour eux il n'y a pas de justice. » Devant la Cour, Me Langlois s'était montré plus complet. Il avait donné lecture aux magistrats d'un article de la *Démocratie*, publié nous ne voulons savoir ni à quelle époque ni à quelle occasion, où se trouvait, en effet, cette phrase ou quelque chose d'approchant; il avait insisté sur cette phrase, sur chacun des mots de cette phrase. Vraiment, il y avait, dans cette insistance, beaucoup d'à-propos, beaucoup d'esprit.

Mais n'y avait-il que cela? n'était-ce pas un acte odieux, n'était-ce pas une tactique déloyale, n'était-ce pas un oubli de toutes les convenances de la profession d'avocat?

Vous nous dénoncez aux tribunaux, Me Langlois? Que diriez-vous si, à votre tour, nous vous dénoncions au conseil de votre ordre pour avoir insulté la Cour, en supposant qu'au lieu de rendre un arrêt, elle pourrait vouloir venger une injure; pour avoir contrevenu à la dignité de votre robe, en employant un moyen de défense odieux par lui-même, et qui ne pouvait être de quelque utilité au procès qu'autant que les magistrats, oubliant leur caractère, comme vous aviez oublié le vôtre, auraient consenti à forfaire à l'équité et à la loi?

Que diriez-vous, M. Langlois, si nous agissions ainsi?

Rassurez-vous, toutefois. Nous ne serons pas aussi méchants que nous pourrions l'être. Nous nous bornons à vous livrer ces douces réflexions. Puissiez-vous, nous le répéterons ici, puissiez-vous en profiter! et surtout ne jamais oublier ces paroles de l'un de vos anciens bâtonniers, paroles que nous rappelait tout récemment votre bâtonnier actuel, Me Baroche : « Il y a loin de la divulgation d'un nom par les » journaux à la véritable célébrité. »

Me Langlois a prétendu qu'il n'y avait aucun intérêt sérieux et légitime dans ce procès. Me Langlois a raison, s'il entend par là que l'insertion que nous réclamions il y a six mois, accordée aujourd'hui seulement, ne saurait nous être d'aucune utilité. Nous n'en sommes pas à savoir qu'une justice tardive équivaut parfois à un déni de justice. Mais, au point de vue de la dignité, et nous ajouterons de la discipline du journalisme; au point de vue de l'honneur et de l'intérêt des particuliers, le procès ne nous paraît pas moins grave aujourd'hui qu'il y a six mois. Et c'est là précisément ce qui explique pourquoi nous avons cru devoir donner suite à cette affaire. Nous ne connaissons pas de questions plus graves que les questions de principes : c'est une question de principe qui est aujourd'hui déférée à la Cour.

Quant à l'argument suivant de Me Langlois :— Une circulaire, émanée du conseil de direction de l'Ecole sociétaire, a été publiée dans la *Presse*, avec les noms de ses signataires; cette circulaire a été précédée ou suivie de réflexions de nature à faire penser aux lecteurs du journal que *des publicistes qui répètent à tout propos : l'or est une chimère, n'oublient pas à l'occasion leurs intérêts d'argent*; donc, ces publicistes n'ont été ni nommés ni désignés dans le journal; — quant à cet argument, disons-nous, on comprendra pourquoi nous ne nous arrêtons pas à le réfuter.

Du reste, nous devons convenir que l'avocat de la *Presse* a donné, cette fois, moins d'étendue à la partie drôlatique de son plaidoyer qu'il ne l'avait fait devant les premiers juges. C'est qu'il sentait que les moyens de cette nature avaient été ruinés d'avance par les hautes considérations auxquelles s'était élevé Me Dain dès le début de son plaidoyer; c'est qu'il sentait que tous les arguments de notre défenseur avaient dû convaincre la Cour que c'était le cas ou jamais de maintenir sa propre jurisprudence, et de réformer un arrêt erroné dans l'énonciation des faits, entaché d'illogisme dans ses considérants, contraire enfin à l'esprit comme à la lettre de la loi.

La *Presse*, qui publie tout au long les paroles de son avocat, prétend que le manque d'espace l'empêche de reproduire le plaidoyer de Me Dain. Mais à quoi sert donc l'accroissement du format des journaux s'ils en sont réduits à ne pas dire un mot des longs plaidoyers? Oui, ce plaidoyer a été long, car il a bien fallu expliquer aux juges la situation respective des contendants; mais si le rédacteur de l'article de la *Presse* eût eu le moindre sentiment de justice, il aurait constaté que notre défenseur a constamment excité l'intérêt de la Cour. Accent de conviction profonde, émotion vraie et communicative, lorsqu'il s'est agi de stigmatiser les odieuses insinuations de la *Presse*, ses accusations de charlatanisme; clarté d'exposition, force de logique, rien n'a manqué à ce beau discours, si ce n'est le sténographe qui a recueilli les paroles si pâles et les tristes plaisanteries de Me Langlois. Nous regrettons très vivement de ne pouvoir donner ce discours à nos lecteurs. Nous ne disposions pas, il est vrai, d'autant d'espace que la *Presse*, et cependant nous n'aurions pas hésité à mettre en regard les deux plaidoyers. La comparaison eût fait raison.

Les personnes dont l'abonnement expire le 15 décembre sont priées de renouveler avant cette époque, si elles ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi de leur journal.

On s'abonne à Paris, rue de Beaune, n° 2; dans les départements, chez les principaux libraires, les directeurs des messageries royales et générales, et des diligences qui correspondent avec ces grandes exploitations.

On peut aussi s'adresser aux directeurs des postes pour obtenir, contre remise d'espèces, un mandat sur Paris, qui sera joint à la lettre portant demande d'abonnement ou de renouvellement.

---

dant les réponses des libraires en la possession desquels ils se trouvaient. Le lendemain, un maître imprimeur et plusieurs de ses ouvriers ont été interrogés, mais aucune arrestation n'a eu lieu.

— Les chambres du royaume de Wurtemberg viennent d'être convoquées en session extraordinaire pour le 4 janvier 1847. L'ouverture solennelle aura lieu le 5.

— MM. les élèves de l'Ecole polytechnique dont les noms suivent ont été admis dans le service des lignes télégraphiques, à la date du 1er novembre 1846, en qualité d'élèves inspecteurs du télégraphe : Pradines, Blavier, Joly, Raybaud et Bourdon.

— Une nouvelle Histoire de France paraîtra le 15 janvier. Elle sera signée du nom déjà populaire de M. Michelet. L'ouvrage aura quatre volumes qui seront publiés de six mois en six mois.

— Une ordonnance royale, en date du 30 novembre, porte que le corps royal du génie maritime sera porté à l'effectif ci-après, savoir : 1 inspecteur général, 6 directeurs des constructions navales, 18 ingénieurs de 1re classe, 18 ingénieurs de 2e classe, 22 sous-ingénieurs de 1re classe, 22 sous-ingénieurs de 2e classe, 12 sous-ingénieurs de 3e classe.

Le nombre des élèves à recevoir à l'Ecole d'application du génie maritime sera réglé chaque année par le ministre de la marine et des colonies, d'après les besoins du service.

— La commission nommée par M. Cunin-Gridaine pour examiner les élèves de l'Institut royal agronomique de Grignon qui postulaient pour obtenir des diplômes de capacité agricole, vient de terminer ses opérations, qui ont duré deux journées entières. Sur douze candidats, cinq ont mérité des diplômes de deuxième degré, c'est-à-dire ont été jugés dignes d'être admis dans l'enseignement; ce sont MM. Hardy, Lemaire, Lebreton, Aumignon, Busnel, et quatre ont reçu le diplôme de premier degré, ce sont MM. Chappelles, Hébert, Léonard et Briard. Grignon a en outre obtenu deux diplômes de deuxième degré dans les examens qui ont eu lieu en octobre dernier à Grandjouan. Ainsi onze diplômes, dont sept supérieurs, sur onze présentations.

— Sur la proposition de M. le préfet de la Seine, M. le ministre de l'intérieur vient d'autoriser l'administration du Mont-de-Piété à faire, à partir du 1er décembre 1846 jusqu'au 1er mars 1847, les dégagements, sans intérêts ni droits, des nantissements composés de hardes ou de linge, d'ustensiles de ménage, d'objets de literie, et enfin d'outils servant à une profession quelconque, à la condition que ces objets auront été engagés avant le 1er décembre et qu'ils n'auront donné lieu qu'à des prêts de 10 fr. au plus.

— M. le lieutenant-général Roguet, pair de France, est mort hier à Paris. Ses obsèques auront lieu à la Madeleine, demain mercredi, 9 courant, à onze heures.

— On lit dans la *Gazette de Cologne* du 7 décembre : « D'après les dernières nouvelles de Vienne, le prince de Metternich se trouve depuis quelques semaines dans un état de santé très critique : une excitation fiévreuse qui succède à une grande atonie empêche le prince de se mettre au lit et le force de passer les nuits assis dans un fauteuil; dans ces moments on l'entend dire qu'il ne quittera plus le lit une fois qu'il s'y sera mis. Le comte de Munch-Bellinghausen, qui jouit de toute la confiance du prince, passe non-seulement une grande partie du jour, mais aussi une partie de la nuit près de l'illustre malade. »

— Le duc de Lucques vient de rendre un décret qui supprime les jeux publics aux bains de Lucques et aux bains de mer de Viareggio.

— M. Urtis, chef du bureau de la colonisation à la direction des affaires de l'Algérie, vient, dit-on, d'être nommé, par avancement, avocat consultant du ministère de la guerre pour les affaires contentieuses de l'Algérie. M. Testut, secrétaire général de la direction générale des affaires civiles d'Alger, remplace M. Urtis comme chef de bureau.

— Dans une commune près de Quimper, des cultivateurs ont tué un ours d'une taille gigantesque. Peu après, deux hommes voyageant avec une ménagerie ont fait connaître que cet ours, après avoir pris son repas, avait disparu sans qu'on ait pu l'atteindre. Heureusement que dans le trajet qu'il a parcouru il n'a fait aucun mal.

LE MINISTÈRE ESPAGNOL. — Les feuilles de Madrid du 2 décembre sont encore remplies de commentaires sur la crise ministérielle qui a tout simplement abouti au maintien, au moins provisoire, du *statu quo*. Du reste, toutes ces feuilles, excepté l'*Heraldo*, semblent regarder désormais comme fort précaire l'existence du cabinet Isturitz. La reine ne se serait décidée à revenir sur sa première résolution, qui était de confier à d'autres mains la direction des affaires, que parce que les personnages consultés par elle lui auraient fait observer qu'aucun homme politique de quelque valeur ne se chargerait de former une administration au moment où la question électorale était à la veille d'être résolue. La pensée d'un changement de ministère serait donc ajournée plutôt qu'abandonnée, et les conseillers actuels de la couronne auraient d'autant moins de chances de se maintenir au pouvoir, qu'ils auraient à lutter non-seulement contre des susceptibilités royales, mais encore contre des dissentiments intérieurs qui partageraient le cabinet en deux camps, et placeraient MM. Mon, Pidal et Armero en état d'antagonisme avec MM. Isturitz, Sanz et Caneja. (*Patrie.*)

L'ASSASSIN DU ROI DE SUÈDE. — Le journal *Aftenbladet*, de Stockholm, donne les détails suivants sur la tentative d'assassinat commise sur le colonel de Peyron :

« M. de Peyron ayant remarqué que l'individu qui voulait à toute force avoir une audience du roi était fou, envoya prévenir le gouverneur, comte Horn, et la police, pour qu'on vînt le chercher. Cet homme déclara alors à M. de Peyron qu'il le tuerait s'il n'obtenait pas une audience du roi; puis il tira de sa poche un pistolet que M. de Peyron détourna. Deux agents de police et des gardes arrivèrent, ayant à leur tête le comte Horn. Le gouverneur leur dit : « Saisissez ce fou. » Celui-ci répondit : « Je suis le prince de Bourbon, » et aussitôt il tira un coup de pistolet sur le gouverneur. La balle, heureusement, ne l'atteignit pas; elle alla frapper le mur, mais les cheveux du comte furent légèrement brûlés.

» Le fou laissa tomber son pistolet et s'arma d'un grand couteau de poche parfaitement aiguisé. Aussitôt après, le roi, qui avait entendu le coup, parut à la porte de son appartement l'épée à la main, et ordonna aux gardes d'arrêter cet homme. L'un d'eux lui donna un coup sur le bras qui fit tomber le couteau. On l'emmena. Le roi le suivit

---

annonce que les ouvriers teinturiers de cette ville viennent d'entrer en grève :

« Voici, suivant ce journal, défavorable à la cause des ouvriers, les conditions proposées aux chefs d'industrie : 1° diminution d'une heure de travail par jour; 2° fixation d'un *minimum* de 4 francs pour le prix de la journée; 3° interdiction aux maîtres d'employer plus d'un apprenti pour dix ouvriers; 4° création d'un bureau tenu par ces derniers, et qui aurait mission de répartir les travailleurs entre les divers ateliers, et d'en régler le nombre pour chacun d'eux.

» Ce qu'il y a de plus grave dans cette affaire, c'est que cette industrie se trouve être, pour ainsi dire, la souche commune de toutes les autres, de toutes celles du moins, qui ont pour objet la confection des étoffes de soie, dont la matière première ne peut être mise en œuvre sans avoir passé par ses mains. D'où il résulte que le chômage des ateliers de teinture entraîne celui de toute la fabrique. »

LA MISÈRE et la mendicité augmentent à Nantes dans une progression effrayante. Toute la journée, on rencontre de pauvres gens disputant aux chevaux les quelques grains d'avoine qui leur échappent, ou cherchent dans les tas d'ordures les moindres vestiges d'objets susceptibles seulement de mastication. De son côté, la police fait de nombreuses arrestations de mendiants, qui préfèrent encore le pain de la prison à de mauvaises actions. (*Hermine.*)

DÉVOUEMENT. — Le *National de l'Ouest* appelle en ces termes, sur un ouvrier de Nantes, aussi modeste que généreux, l'attention des dispensateurs des bienfaits légués par Monthyon à la philanthropie et à la vertu :

« Un ouvrier cordonnier, âgé de 55 ans, père d'une demoiselle qui suffit à ses besoins par son travail, s'est depuis huit ans constitué la providence d'une famille malheureuse (qui lui est étrangère), et qui, sans lui, serait morte de misère et de faim; depuis huit ans, il a pris cette famille entièrement à sa charge, et sans autre fortune que le produit de son travail, il a suffi et suffit encore à tout ce que cette bonne œuvre peut avoir de pénible. Cet ouvrier confectionne chez lui la chaussure, qu'il transporte sur le marché de la place Bretagne, au moyen d'une petite carriole.

» On ne se doute pas, en voyant ce marchand dans une aussi humble position, qu'il y ait eu lui un cœur aussi élevé, un aussi noble dévouement à l'infortune, une aussi admirable abnégation de soi-même pour le soulagement des maux d'autrui. Sa fille l'assiste et l'encourage dans cet acte éminent d'humanité. »

EFFRONTERIE. — On sait quelles sont les menées sourdes de l'Autriche dans toutes les affaires de l'Europe; on n'a oublié ni sa cruauté envers les patriotes italiens, ni les épouvantables massacres organisés par elle dans la Gallicie; eh bien! au moment où elle anéantit à son profit le dernier débris de la Pologne, voici ce qu'elle a l'effronterie de faire imprimer dans un de ses journaux : « Dans aucun cas le cabinet de Vienne ne soutiendra la faction qui veut maintenir les abus dans les Etats-Romains, d'autant moins que cette faction procède par la rébellion, le poignard et le poison. Le pape même est obligé de se mettre en garde contre elle. JAMAIS LA LOYALE AUTRICHE NE FERA CAUSE COMMUNE AVEC DES SICAIRES ET DES EMPOISONNEURS! »

INCENDIE. — La métairie de Bel-Air, arrondissement de Bourbon-Vendée, est complètement isolée; elle touche d'un côté à la forêt de la Chaize-le-Vicomte, et se trouve pour ainsi dire environnée de tous côtés par des bois. Le 25 du mois dernier, sur les deux heures du soir, le feu se manifesta tout à coup dans un tas de chaume, placé près de la maison d'habitation.

Le 26 au matin, l'on vit avec un nouvel effroi que le feu avait été mis dans une meule de paille, tout près des bâtiments d'exploitation. Le soir de la même journée, une nouvelle tentative fut faite pour mettre dans des fagots de broussailles qui se trouvaient dans une écurie. L'on en vit même sortir un individu qui s'y était introduit; mais il fut impossible de le saisir et même de le reconnaître. Enfin, le 27, quoique la plus active surveillance eût été exercée par plus de trente personnes qui se relevaient de demi-heure en demi-heure, un nouvel incendie se déclara de nouveau dans le tas de chaume. M. le maire s'est empressé d'en informer la justice. M. le procureur du roi et M. le juge d'instruction s'y sont transportés sur-le-champ.

Le 30, après le retour des magistrats, le feu s'est encore manifesté de nouveau dans le tas de paille de la métairie de Bel-Air.

La voix publique accuse un agent d'assurances qui se trouvait dans les environs, précisément à cette époque. Ce même agent se trouvait encore dans la localité, lorsque, le 28 avril dernier, le feu dévora une partie de la forêt de la Chaize-le-Vicomte. Cet individu est arrêté.

TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT. — Une tentative d'empoisonnement vient d'avoir lieu dans la commune de La Chapelle-du-Châtelard (Ain). Mme veuve Durand vivait paisiblement avec son fils dans ses domaines, lorsque deux filles servantes résolurent de se débarrasser d'elle pour diriger à leur gré une maison où elles s'étaient acquis, par la régularité de leur service, une certaine considération. Une troisième domestique, toute jeune encore, fut mise dans le secret. La plus âgée fit avaler à Mme Durand, alors alitée de vieillesse, du cobalt arsenical dans du bouillon et de la tisane. Les souffrances furent horribles; mais, après quelques vomissements, la victime survécut. Une des servantes courut alors au jardin cueillir de la ciguë qui poussait dans la haie, et dit à un domestique mâle : *Por ce co, y le n'en revind drapo.* Toutes ces criminelles tentatives restèrent dans le silence, et Mme Durand survécut, grâce à la force de sa constitution. L'intimité qui régnait entre les domestiques complices ou témoins fut un jour rompue; l'une parla, et tout fut découvert. M. Durand fils, informé de ce qui s'était passé pendant son absence, en a prévenu la justice. (*La Mouche.*)

INCENDIE D'UNE MÉNAGERIE. — Les journaux de Londres publient de dramatiques détails sur un incendie qui a dévoré un vaste édifice dans lequel étaient exposés une ménagerie et un musée ambulants. Les flammes ont éclaté pendant la nuit et se sont propagées avec une telle rapidité, qu'il a été impossible de sauver aucun des nombreux hôtes de cet établissement. Parmi les victimes, on compte une malheureuse naine qui couchait sur un grabat au milieu d'une collection de figures de cire dont la facile combustion a puissamment contribué aux progrès de l'incendie. Il y avait en outre une grande quantité de serpents et de singes dont les sifflements et les cris d'agonie remplissaient d'une douloureuse terreur les spectateurs de cet effrayant sinistre. On ignore la cause de cet événement, et l'on accuse la police de Londres de ne pas avoir organisé assez rapidement les moyens de sauvetage.

de captivité. Le courrier de l'Ouest reçu le 30 au soir, nous fournit les moyens de livrer à la publicité des détails qui seront agréables à la population et à l'armée, émues d'une si vive sympathie pour les braves qui ont survécu à tant de périls et à tant de misères.

Personne n'ignore que depuis longtemps déjà, le gouvernement du roi avait donné des ordres pour acquiescer à une proposition d'échange de prisonniers, dont l'émir Abd-el-Kader avait pris l'initiative. Au milieu de cette négociation, le gouverneur du préside espagnol de Melillah, fit parvenir à M. le général d'Arbouville, commandant par intérim la province d'Oran, une lettre de M. le lieutenant colonel de Cognord, dans laquelle cet officier supérieur indiquait la possibilité d'obtenir la délivrance des prisonniers, par l'intermédiaire de certains chefs marocains, qui, moyennant une généreuse récompense, entreprendraient de les enlever des mains de l'émir et de les amener à Melillah. Le gouverneur, don Demetrio de Benito, offrait son concours empressé pour suivre cette nouvelle négociation.

La tentative se présentait comme très délicate et très périlleuse; elle paraissait reposer, comme toutes celles du même genre, sur la connivence de l'un des chefs chargés de la garde des prisonniers, dont il fallait attendre le tour de service; on demandait la plus grande circonspection et particulièrement que le bateau à vapeur *le Véloce*, dans ses voyages périodiques à Tanger, ne se fît plus voir à Melillah.

M. Durande, enseigne de vaisseau à bord du *Véloce*, fut alors envoyé secrètement de Djemmâa-Ghazaouat à Melillah, sur une balancelle, avec une somme de 30,000 fr., dont il était autorisé à disposer suivant les besoins de la négociation, de concert avec le gouverneur qui, seul, devait paraître vis-à-vis des Arabes.

M. Durande, arrivé à Melillah, le 23 novembre à 10 heures du soir, y trouva une lettre de M. de Cognord, datée du 15, et d'après laquelle on pouvait se flatter que d'un moment à l'autre les prisonniers apparaîtraient aux environs de la place. Cependant, que de doutes encore et comment croire, lorsqu'on connaît le dévouement absolu de certains serviteurs de l'émir, que toute cette conspiration pût être conduite à son insu! D'un autre côté, comment admettre que cet homme entouré de tant de prestige, qui avait recherché avec tant d'opiniâtreté un échange public et officiel, abandonnât les amis captifs qu'il avait réclamés avec une certaine hauteur, pour vendre honteusement ses prisonniers, gage unique de leur délivrance?

C'est cependant ce qui vient d'avoir lieu, au grand détriment de sa cause et de sa renommée.

Nous avons raconté dans ce journal comment le sultan exilé, après avoir échoué dans ses tentatives de soulèvement en Algérie, trouvant notre frontière trop bien gardée pour entreprendre à portée de nos colonnes quelqu'une des razzias qui l'ont fait vivre jusqu'ici, s'était rabattu sans scrupule sur les tribus du Sahara marocain. — Nous avons dit que cette course avait été *peu productive*; nous ne savions que la moitié de la vérité; il paraît certain que le kalifat Bou-Hammedi, chargé de ramener les prises, avait été attaqué en chemin par les Alafs, avait tout perdu et s'était péniblement réfugié à la deïra, en laissant une vingtaine de morts sur son chemin. C'est à la suite de cet échec que l'émir aux abois, compromis vis-à-vis d'une fraction importante des populations marocaines, a tout à coup délaissé la négociation officielle et pris le parti de faire argent de ses prisonniers.

Le 25 novembre, à la pointe du jour, le taleb Si-Moktar, au service de l'émir, apporta une lettre par laquelle M. de Cognord faisait connaître que les prisonniers avaient passé la nuit à quatre heures de marche de Melillah, et que, dans la matinée, un grand feu allumé sur le bord de la mer désignerait le point où il faudrait se diriger.

Le feu fut aperçu à sept heures du matin, à quatre lieues environ dans l'est de la place. Une forte chaloupe bien armée, et dans laquelle montèrent MM. don Louis-de-Capa, adjudant de la place de Melillah, et Durande, ce dernier déguisé, courut sans perdre de temps sur le signal. A midi et demi, un premier groupe de cavaliers, bientôt suivis d'une trentaine d'autres, fut aperçu; une troupe d'environ 250 fantassins réguliers parut ensuite; on distinguait au moyen de longues-vues quelques uniformes français. Il n'y avait donc plus de doute, et M. Durande, au milieu d'une émotion vivement partagée par l'équipage espagnol, s'occupa des dernières mesures à prendre.

Une barque légère, apportée sur la grande chaloupe, servit à entrer en communication avec la troupe arabe. Il fut convenu qu'au préala-

[illegible] le 24 novembre, la veille de la délivrance! Tous les autres sont bien portants, quoique fatigués par cette longue épreuve.

On fait beaucoup de suppositions relativement à la mission dont est chargé l'agha Cada-ben-Ossmann. Nous ne savons rien qui nous permette de deviner ce qu'elle peut être. Il ne pourra rejoindre M. le maréchal avant son arrivée à Oran, qui n'aura lieu que dans plusieurs jours.

Ainsi sont sortis de captivité ces prisonniers dont le sort inspirait à toute la France une sollicitude bien justifiée. Nous avons échappé à la nécessité pénible et que l'humanité seule pouvait nous faire subir, de traiter de leur échange avec un adversaire barbare couvert du sang de 300 de nos soldats lâchement assassinés: cet adversaire a été réduit à les vendre à un gouverneur étranger, et à laisser dans nos prisons ses plus fidèles amis. Sa conduite, déjà publiée dans une grande partie de la province d'Oran, y soulève l'indignation de tous les Musulmans; nul doute que ce honteux marché ne contribue plus que la longue série de ses défaites à lui faire perdre l'affection des populations qui se sont si longtemps sacrifiées à sa cause.

Notre correspondance particulière ajoute: « On dit qu'Abd-el-Kader a envoyé un émissaire au maréchal pour traiter de la paix; on ajoute même qu'il a écrit directement au roi dans ce but. »

— Le bateau à vapeur *le Caméléon*, arrivé à Oran le 28 novembre, après avoir touché à Ténès où il s'était rendu à la disposition de M. le maréchal-gouverneur général, avait à son bord MM. de Tocqueville, Lavergne et Béchameil, députés. M. le maréchal avait continué par terre son voyage vers la province d'Oran. Les trois honorables députés ont profité du courrier pour revenir à Alger où ils sont arrivés hier dans l'après-midi. M. le maréchal duc d'Isly était attendu à Oran le 1er ou le 2 décembre. (*Moniteur algérien*).

PETITE CORRESPONDANCE.

M. M. à Bordeaux. — Reçu les 120. — Merci à M. G. — Transmis à B. — Vous avez une lettre. — A. B. cherche l'*Am*.

M. C. à Bruxelles. — Nous consentons et expédions. — Cordial accueil à MM. F., H., L., S. et T. — Les bulletins sont joints à l'envoi.

M. D. à Poitiers. — Reçu les 237. — La lettre à M. A. sera donc non avenue. — Merci. — Poitiers est donc à jour.

M. D. à Lisieux. — Reçu les 60. — Merci.

M. L. à Houdan. — Notre p. c. du 7 novembre vous accusait implicitement réception de votre lettre et de son contenu. — Voyez pour l'antérieur les p. c. des 16 oct., 24 sept. et 18 août.

M. X. à Alger. — Reçu les 100. — Nous faisons tous nos efforts. — Nous remarquons et apprécions les vôtres. — M. L. a été trop frappé de symptômes très superficiels et surtout très partiels. — M. D., de Paris, n'a voulu, malgré nos instances réitérées, prendre que 150 pour 100. — Nous revenons à la charge. — Pressez de votre côté.

M. F. à Paris. — Reçu les deux billets, ensemble 60. — Merci. — Nous apprécions et vous savons toujours prêt.

M. Go. à Laon. — M. G. de V. nous a remis 299 exempl. que nous entrons à votre compte. Il s'entendra avec vous sur la différence.

M. G. à Alger. — Les numéros des 11 et 17 octobre sont épuisés.

M. S. parti pour Lille. — Vous trouverez une lettre poste restante.

Mme R.-A. à Chatillon-en-B. — M. R.-A. est arrivé à bon port, et il aura bientôt une bonne nouvelle à vous donner.

Marchés.

HALLE DE PARIS, 7 décembre. — *Farines.* (Prix les 100 kil). — Arrivages, 3 457 q. 07 k. — Ventes, 3 932 q. 95 k. — Restant, 15 256 q. 29 k. — Cours moyen du jour, 51-04. — Cours-taxe de quinzaine, 50-72. — Ventes en disponibles: Gruaux, 23 q. 12 k. 63-70 à 68-80. — 1re marque, 298 q. 30 k.; 51-60 à 53-60. — 2e marque, 474 q. 70 k.; 40-»» à 50-35. — 3e marque, 87 q. 92 k.; 39-50 à 47-15. — 4e marque, 0 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Cuisson, 000 q. 00 k. — Relevé, 340 q. 76 k. — Ventes à livrer, 2133 q. 19 k. 40-15 à 54-15. — Cuisson, 314 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Revente, 257 q. 48 k. 47-75 à 52-95.

Marché de Sceaux, 7 décembre. — Bœufs amenés 1049; vendus 1036, 1-20 1-08, »-96. — Vaches amenées 390; vendues 376, 1-10, »-96, »-80. — Veaux amenés 416; vendus 416, 1-50, 1-30, 1-10. — Moutons amenés 8,804; vendus 7,070, 1-30, 1-08, »-90.

Emp. 1844, au Ct	»	» »|»	C. hyp. ... »	835 »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin. ... »	1230 »»
B. du Trés.	»	» »|»	— Gahn. ... »	»»»» »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0|0 ...	d. 50	82 95	82 85	—	81 45	81 25
5 p. 0|0 ...	d. 50	118 55	118,15	—	118 80	118 95

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0|0 ...	05 »|»	»» »|»	»» »|»	»» »|»
5 p. 0|0 ...	05 »|»	»» »|»	27 1|2	»» »|»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES, au Ct dr cours	» »|»	ROM. ...	Der C.	100 »|»
Récép. Rotsch.	» 102 50	BELG. 2 1|2 ...	»	55 5|8
ESP. Dette act.	» 33 3|4	— 4 1|2 ...	»	»» »|»
— — pass.	» » »|»	— de 1840 ...	»	100 1|8
— 3 p. 0|0.	» »» »|»	— de 1842 ...	»	101 »|»
Dette intérieure	» »» »|»	— Banque ...	»	930 »»
PORTUG. 5 0|0 1837	» »» »|»	— de Em. 1841.	»	»»»» »»
HOLL. 2 1|2	» 60 1|2	PIÉMONT ...	»	1160 »»
HAITI ...	» » »|»	AUTRICHE ...	»	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

Paris à St-G.	» »»
— à Orléans	1265 »»
— à Rouen.	881 25
R.-Havre.	640 »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	212 75
Paris-Str...	471 75
Tours-Nant	400 »»
Orl.-Vierz.	577 50
C. du Nord	637 70
Famp-Has.	»»» »»
Diep.-Féc.	256 25
Boul. à Am.	442 50
Orl.-Bord.	557 50
Mont. à Tr.	235 »»
Paris-Lyon	565 »»
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	»»»» »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, 97 à 99; courant du mois, 99-»» à »»»; 4 premiers mois 1847, 103 à »»».

Lille. — Point de courrier.

Esprits. — 3\|6 Montpellier disponible 128 à 129; cour. du mois 128; 4 premiers mois, 126; mois du milieu, 124 à 125.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

L'ALMANACH PHALANSTÉRIEN pour 1847 est en vente. Il est orné d'un portrait de Fourier et d'un grand nombre de jolies vignettes. Nous n'hésitons pas à l'annoncer comme un livre attrayant. Nos amis savent combien il importe de faire pénétrer dans toutes les classes et dans tous les rangs ce nouvel organe de propagation. Il faut que, cette année, ils en placent 50 mille exemplaires. — 50 c. l'exemplaire; 12 exemplaires franco pour 5 fr. — A la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2. (*Voir aux Annonces*). Il sera fait des conditions spéciales aux *Librairies sociétaires locales*.

L'un des gérants · F. CANTAGREL.

La fabrique des lits en fer et sommiers élastiques d'Auguste Dupont, rue Neuve-Saint-Augustin, 3, est la seule où l'on trouve une exposition permanente de plus de mille lits en fer garnis ou non de leurs sommiers. — Assortiment complet de meubles de jardins.

JACQUES HERZ. *Manufacture spéciale de pianos droits et obliques*, 7, rue de la Paix; ateliers, 7, rue Victor-Lemaire. Ces pianos, fabriqués avec un soin extrême, sur les modèles *les plus riches et plus élégants*, se recommandent par leur solidité garantie et une richesse de *sons*, ample, égale et puissante, à laquelle ne peuvent atteindre les instruments ordinaires. Nous recommandons particulièrement les *Pianos droits*, dits de *concerts*, d'un mètre 25 centimètres de haut, qui remplacent avantageusement les *pianos à queue*.

HUBY. Cartes de visite en or, argent, depuis 4 fr. le 100, *Porcelaine* 3 fr. Rue Maudar, 12; rue Neuve-des-Petits-Champs, 7, au 1er.

Spectacles du 9 décembre.

8 h. »\|» OPÉRA. — Le Diable à quatre, l'Âme en peine.
8 h. »\|» FRANÇAIS. — Le Nœud gordien, les Fourberies de Scapin.
7 h. 1\|2 ODÉON. — Le Fou raisonnable, le Mariage d'amour, Georges.
8 h. »\|» ITALIENS. —
8 h. »\|» OPÉRA-COMIQUE. — Gibby la Cornemuse.
6 h. 1\|2 VAUDEVILLE. — Capitaine, Bonhomme Job, Riche d'amour.
7 h. 1\|4 VARIÉTÉS. — Roch et Luc, Gentil-Bernard.
6 h. 1\|2 GYMNASE. — Simplice, la Protégée, l'Article 213.
6 h. »\|» PALAIS-ROYAL. — Le Code, le Bonhomme, la Chambre, la Poudre.
6 h. 1\|2 PORTE-ST-MARTIN. — Tableaux, Mathilde, Calypso.
6 h. »\|» AMBIGU. — La Gloserie des genêts.
6 h. 3\|4 GAITÉ. — Rita l'Espagnole, le Fils d'une grande dame, Toupinel.
6 h. 1\|2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux et poses plastiques, par M. Keller.
6 h. 3\|4 COMTE. — Le Marin, Ah! mon habit! le Flageolet, Pas tyrolien.
5 h. 1\|2 FOLIES. — Les Amours, Roquelaure, l'Idée du mari.
5 h. 1\|2 DÉLASSEMENTS. — Un Fils du peuple, les Chansons.

EN VENTE: DELAVIGNE et PÉTION, éditeurs.. — MAGNIFIQUES ÉTRENNES.

KEEPSAKE DES JEUNES PERSONNES

PAR MADAME LA COMTESSE **DASH.**

Illustré par ERNEST GIRARD. — 1 magnifique volume grand in-8°, imprimé sur papier glacé, enrichi de dessins à deux teintes et de papier serpente rose à dentelle, etc.

BAZAR PROVENÇAL,
11 bis, boulevart de la Madeleine, 108, rue du Bac,
fondé par M. AYMÈS, de Marseille.

ORANGE CONFITE
Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le définissaient ainsi: d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Étrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 5 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout: plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et aqueux récoltés dans le Nord. — A 3 fr. 80 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azeroles, réglisse à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'étranger, et vin de Noé, pour être sûrs de les avoir dans leur pureté.

PATE PECTORALE DE SIROP PECTORAL
NAFÉ D'ARABIE
Les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'EFFICACITÉ de ces Pectoraux et leur SUPÉRIORITÉ manifeste sur tous ceux du même genre.
DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris, SEUL PROPRIÉTAIRE du
RACAHOUT DES ARABES
ALIMENT des Convalescents, des Dames, des *ENFANTS* et des Personnes *MALADES* de l'*ESTOMAC* ou de la Poitrine.

CAPNISTÈRE.
Nouveau PAPIER A CIGARETTES *sans saveur.*
20 c. le rouleau de 6 feuilles, LARDESNEAULT, pap., r. Feydeau, 21.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.
33, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés, d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

PATE PECTORALE DE PRODHOMME
Les médecins la recommandent chaque jour comme le meilleur des remèdes contre les rhumes, toux, catarrhes, pituites, asthmes, enrouements, irritations de la gorge et de la poitrine. — 1 fr. 50 cent. la boîte, rue Laffitte, 34.

A VENDRE 500 f. Mobilier, Secrétaire, Commode, Lit, Table de nuit, Lavabo, Table de jeu, Table de salon, 6 Chaises. — 850 f. Meuble de salon complet. 250 f. Pendule, Candelabres, Flambeaux. S'ad. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richel., 41

LES **CIGARETTES PARISS** par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les irritations des Bronches et Poumons, l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Névralgies, Maux de Dents et d'Oreilles; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat; 2, 4 et 10 fr. la boîte. Chez PARISS, phar. anglaise, 26, place Vendôme, près le coin de la r. Nve-des-P.-Champs, et chez les principaux pharmaciens des Dépts.

CREVASSES, — GERÇURES, — DARTRES FARINEUSES,
TACHES DE ROUSSEUR, ENGELURES ENTAMÉES. Le pot: 2 fr. (pommade douce et suave. Paris, r. St-Germain des Prés, 10 bis; r. Joquelet, 10; passage Choiseul, 40.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ÉLASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 76. (Affranchir.)

En vente à la Librairie sociétaire rue de Beaune, 2.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE.
PAR CH. HAREL.
Brochure in-8o. — Prix: 2 f. et par la poste, 2 fr. 70 c.

SOLIDARITÉ,
VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER,
Par H. RENAUD.
2e édition, 1 vol. in-8.
Prix, 3 f., et par la poste, 3 f. 50

Occasion. — MAGNIFIQUE PIANO droit en palissandre, à 3 cordes, 6 octaves 3/4, d'une facture supérieure, avec sa garantie. — 575 fr. — Rue Paradis-Poissonnière, 26.

LAMPES dites CARCEL, NEO-CARCEL et MODÉRATEUR à 40 fr. et au dessus, garanties. Appareils pour salles à manger et billards. TRUC, fabricant, rue Saintonge, 9. Échanges, nettoyages et réparations.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

[illegible] de même le silence qu'il gardait depuis plusieurs jours à ce sujet, et qui nous faisait mal augurer de l'exactitude de ses assertions.

[illegible] est trop importante pour que nous ne citions pas textuellement et tout entier l'article de la *Presse*. Le voici :

PROTESTATION DU CABINET FRANÇAIS.

Les renseignements qui nous avaient été donnés sur la protestation adressée par M. le ministre des affaires étrangères à M. de Metternich, en réponse à la notification qui lui avait été faite de l'incorporation de la république de Cracovie aux Etats de l'Autriche, ayant été démentis, nous avons dû recourir à des informations nouvelles, et nous pouvons aujourd'hui confirmer pleinement, au fond du moins, les premiers renseignements que nous avions reçus.

Cette protestation porte la date du 3 décembre ; elle est sous la forme d'une dépêche adressée à M. le comte de Flahaut, notre ambassadeur à Vienne. Elle a six pages, et, si nous sommes bien informés, elle a été lue dimanche dernier à lord Normanby, à M. d'Arnim et à M. de Kisseleff.

Le caractère en est grave et triste. Elle porte l'empreinte d'une profonde conviction du désordre moral qui doit résulter de l'acte des trois puissances dans la situation de tous les Etats de l'Europe. On conçoit que, dans un acte de cette nature, dont toutes les expressions doivent être sérieusement pesées, l'opinion du gouvernement français, tout énergique qu'elle soit en ce qui concerne l'acte dont il se plaint, indique plutôt qu'il n'exprime les conséquences que la France peut tirer un jour de cette atteinte portée à l'ordre européen fondé sur les traités.

Ce n'est point ici une déclamation de journal adressée à des intelligences superficielles ou distraites, mais un jugement réfléchi et sévère destiné à provoquer les méditations des cabinets. Une telle pièce ne devait contenir ni récriminations, ni menaces, ni surtout cette déclaration de guerre aux trois puissances que l'enthousiasme irréfléchi des uns ou l'ardent désir des perturbations sociales des autres aurait voulu y trouver, mais l'expression, modérée dans la forme, énergique au fond, de la profonde injustice, du défaut de sagesse de l'acte du 16 novembre, et de la conviction qu'il rend à toutes les puissances de l'Europe la liberté la plus entière vis-à-vis des traités ainsi détruits.

Le cabinet français exprime d'abord sa *profonde et douloureuse surprise* de la résolution des puissances. Il montre qu'elles ont subordonné à des motifs secondaires, accessoires, les raisons *générales et plus puissantes* qui commandaient le respect des traités, de ces traités, *objet de plus d'une résistance, et qui ont créé des souffrances de plus d'une sorte*. Il rappelle, en termes vivement sentis, ce qu'a été la Pologne, et montre qu'on n'eût pas dû s'étonner de voir les *membres épars de ce grand Etat violemment détruit* éprouver encore des convulsions. La Pologne a perdu, dans le monde politique, le rang qu'elle a conservé dans l'histoire ; elle a été détruite, partagée. *Les traités qui reconnaissent de tels faits ne font point disparaître tout à coup les angoisses et les plaies sociales qui en résultent.* Il fallait en prendre son parti.

Le cabinet français réfute les raisons données par la cour de Vienne pour justifier la prise de possession de Cracovie. Il explique ou conteste les faits. Le gouvernement du roi, dit-il, ne saurait admettre tant d'assertions contraires aux principes. Il établit que les articles de l'acte de Vienne et le traité du 3 mai ne furent pas l'œuvre exclusive des trois puissances, et que *le sort de la Pologne a été réglé par une délibération européenne*. Il n'était donc pas permis aux trois puissances de supprimer les résultats de cette délibération.

La dépêche PROTESTE SOLENNELLEMENT contre l'acte des trois puissances. *La France*, dit-elle, *pourrait s'applaudir d'un acte qui l'autoriserait, par une juste réciprocité, à ne consulter désormais que ses intérêts* et les circonstances ; mais tel n'est pas le sentiment qu'elle éprouve, et il est assez étrange que ce soit elle qui se trouve obligée de prendre la défense de la foi des traités et d'y rappeler les [illegible] droit, mais qu'établit avec dignité et une grande élévation de pensée la situation de la France dans cette affaire. Après l'avoir lue, on ne peut conserver aucun doute sur la question débattue aujourd'hui par la presse allemande, de savoir si le cabinet français a été averti d'avance de la résolution des trois puissances. Il en résulte également la conviction que la France se regarde comme déliée, et que les puissances l'ont affranchie des traités de Vienne en s'en affranchissant elles-mêmes. Cela est dit en termes aussi clairs que le permettaient la réserve diplomatique et les circonstances. La France a donc *pris acte*, comme nous le demandions, de l'infraction commise aux traités de 1815. Nous reviendrons, au premier jour, sur la situation qui en résulte pour elle, et nous montrerons toute l'étendue du droit qui lui est acquis et de la perturbation jetée en Europe par la résolution contre laquelle elle vient de protester.

La version actuelle de la *Presse* diffère sensiblement de celle dont elle donnait si affirmativement « le passage le plus important » vendredi dernier. Ce n'est plus ce que l'on nous avait dit d'abord, une protestation et une prise d'acte dans laquelle la France notifiait clairement, nettement et formellement, qu'elle considérait désormais les traités de 1815 comme brisés. « L'opinion » du gouvernement français, dit la *Presse*, tout énergique qu'elle » soit en ce qui concerne l'acte dont elle se plaint, *indique plutôt* » *qu'elle n'exprime* les conséquences que la France peut tirer un » jour de cette atteinte portée à l'ordre fondé sur les traités. » Et plus loin : « Après avoir lu cette pièce..., *il en résulte la convic-* » *tion* que la France se regarde comme déliée. »

Nous regrettons vivement cette atténuation de la première version de la *Presse*. Une telle pièce, dit ce journal, ne devait contenir ni récriminations, ni menaces, ni surtout cette déclaration de guerre aux trois puissances que l'enthousiasme irréfléchi des uns ou l'ardent désir de perturbation sociale des autres aurait voulu y trouver. Nous sommes sur ce point de l'avis de la *Presse* : nous admettons volontiers que dans l'état actuel des choses et de l'Europe, l'acte de brigandage politique exercé sur Cracovie ne devait pas déterminer la France à une déclaration de guerre ; nous admettons encore que si la France n'était pas résolue à tirer aujourd'hui le canon pour Cracovie, son langage ne devait pas être l'équivalent d'une déclaration de guerre. Mais nous ne comprendrions en vérité pas, et la *Presse* ne le croyait pas samedi, que la franche et ferme notification qu'elle avait annoncée, fût une déclaration de guerre. Quoi ! les trois puissances du Nord, au mépris des traités que la France, après la révolution de juillet faite en haine de ces traités, a respectés dix-huit ans, les trois puissances violent ces traités, et il ne nous serait pas permis, en prenant acte de cette violation, de déclarer haut et ferme que nous les tenons pour brisés ? En quoi cette déclaration si naturelle, si légitime, si logique révèlerait-elle le caractère d'une déclaration de guerre, parce qu'elle serait articulée en termes formels ?

Il paraît donc que l'attitude du gouvernement, vis-à-vis les puissances absolutistes, n'est pas aussi décidée qu'on nous l'avait dit et que nous l'aurions voulu. Toutefois on doit croire qu'il a, sauf les termes de réserve diplomatique, *pris acte* de la violation des traités et des conséquences de cette violation pour la liberté de la France. Nous attendrons, pour porter un jugement définitif, les documents qui seront produits à l'ouverture des chambres, et surtout l'attitude que le gouvernement prendra dans ses explications de tribune.

Quoi qu'il en soit, et quand bien même le gouvernement aurait manqué à tous ses devoirs, ce que nous ne pensons pas, — nous [illegible] et le principe de ce droit sera la liberté des peuples, l'indépendance des nationalités !

Voici quelque chose de curieux. Le journal de lord Palmerston, le *Morning-Chronicle*, arrivé aujourd'hui à Paris, contient le passage suivant :

D'après les journaux de Paris, la France déclarerait, dans sa protestation contre l'annexion de Cracovie, qu'à l'avenir elle se regarderait comme dégagée des obligations du traité de Vienne. Le fait est que le gouvernement français s'applaudit de l'occasion que cet événement lui fournit de mettre de côté le traité de Vienne, et à ce prix, il abandonnerait volontiers cent fois, s'il le fallait, les libertés cracoviennes. Mais nous prions le gouvernement français et ses organes de se rappeler que la France et les puissances du Nord ne sont pas les seules parties contractantes du traité de Vienne. Il en existe d'autres qui ont un intérêt égal ou même plus grand encore au maintien de ce traité, et qui ne souffriront pas paisiblement qu'il soit violé, quand le temps sera venu de le faire respecter. La violation du traité par les cours du Nord n'est pas une justification pour la France, si elle suivait ce mauvais exemple, et aucun acte commis par des tiers ne relève la France de ses engagements envers l'Angleterre. Du reste, il est inutile d'en dire davantage quant à présent.

C'est-à-dire que la France devrait se considérer comme liée par les traités de 1815, après leur rupture par trois des parties contractantes, et quand l'Angleterre a refusé de s'associer à elle, pour protester en commun contre l'acte de violation ! ! — Au reste, l'Angleterre, en prenant sous sa protection les traités de 1815, c'est-à-dire la consécration du droit absolutiste, laisse à la France une position magnifique dont il ne s'agit que de savoir profiter.

Les journaux anglais, après les feuilles belges et allemandes, racontent que la première rédaction de la protestation par M. Guizot a été singulièrement affaiblie dans le conseil des ministres. C'est ce qui expliquerait peut-être la différence entre les deux analyses publiées par la *Presse*, la première se rapportant à la note projetée, la seconde à la note expédiée. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *Times* :

Le projet (œuvre de M. Guizot) s'exprimait avec une indignation véhémente contre le crime commis, et dénonçait la suppression de l'indépendance de Cracovie comme une annulation des traités de Vienne. Le roi ne voulut pas laisser passer ce paragraphe, et fit remarquer qu'une pareille déclaration pourrait fournir un *casus belli*, ou impliquerait l'aveu que l'acte des trois puissances renfermait un *casus belli* (car les paroles de S. M. ont été rapportées de deux manières différentes à notre correspondant). M. Guizot s'empressa de modifier le paragraphe contesté, et le projet de protestation, ainsi amendé, fut approuvé par le conseil.

La Hollande, la France et le Japon.

Un journal donne ce matin quelques détails sur la mission du contre-amiral Cécille, au Japon.

A l'époque où venait d'être signé le traité par lequel les Chinois s'obligeaient à ouvrir leurs ports à l'Angleterre, et à consommer, au grand détriment de leur santé, l'opium que leur envoyaient les commerçants britanniques, c'est-à-dire au commencement de 1843, le roi de Hollande écrivit à l'empereur du Japon une lettre qui a été publiée, pour lui représenter, en lui citant l'exemple de la Chine, le danger qu'il courait en fermant aussi hermétiquement ses ports aux étran[illegible]

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 10 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XX.

Conclusion de l'entreprise de M. Jonas et de son ami. (Suite).

En un lieu isolé, solitaire, au milieu des feuilles mortes de l'an dernier, gisait le cadavre étendu tout de son long, comme il était tombé, la tête la première. Baignant, imbibant le gazon qui lui servait d'oreiller, s'insinuant dans la terre spongieuse pour se dérober aux regards des hommes, se frayant une route à travers les feuilles sèches qui se roulaient à son approche, comme si les choses inanimées redoutaient cet impur contact, un ruisseau noir tachait le sol, et, par ce beau soir d'été, souillait l'air de sa vapeur fétide montant de la terre aux cieux.

L'auteur de cette action maudite bondit hors du bois avec une telle impétuosité, qu'il fit pleuvoir une avalanche de branchages, de jeunes pousses arrachées pour s'ouvrir une issue, et tomba rudement sur l'herbe ; mais il se releva aussi vite, et se glissant à l'ombre d'une haie, le corps courbé en deux, il courut vers la route. Dès qu'il l'eut atteinte, il doubla le pas dans la direction de Londres.

Il n'était pas repentant de ce qu'il avait fait, non ; il se sentait pris de peur quand il y pensait, — et quand n'y pensait-il pas ? — mais il n'y avait point regret. Il avait été assailli d'affreuses terreurs dans le taillis. Maintenant qu'il en était hors, que le crime était consommé, ses pensées se reportaient, par un retour étrange, vers la chambre muette et sombre qu'il avait laissée fermée. Cette chambre lui inspirait infiniment plus d'horreur que le bois. A présent qu'il y revenait, elle lui apparaissait sans comparaison, plus noire, plus redoutable que l'épais fourré. Son hideux secret y était enseveli, et là se groupaient toutes ses terreurs ; dans son imagination, le bois n'occupait plus que le second plan.

Il fit dix milles à pied, puis s'arrêta dans un cabaret pour y attendre la diligence de Londres, qu'il savait devoir passer avant peu. Ce n'était pas la voiture qu'il avait prise pour venir, celle-ci partait d'un point tout opposé. Il s'assit en dehors de la porte, sur un banc, près d'un homme qui fumait sa pipe. Il demanda de la bierre, but, et en offrit à son compagnon, qui accepta. L'idée que, si cet homme eût été au fait, il serait mort de soif plutôt que de boire avec lui, traversa son esprit et s'y attacha obstinément.

— Une belle nuit, bourgeois ! dit l'étranger ; et un coucher de soleil comme on n'en voit pas beaucoup !

— Je ne l'ai pas vu, répondit Jonas d'une voix saccadée.

— Pas vu ! reprit l'autre.

— Comment diable, l'aurais-je vu si je dormais ?

— Ah ! vous dormiez ! c'est différent.

L'homme, surpris de cette irritabilité soudaine, ne dit plus mot et se remit à fumer. Il n'y avait pas longtemps qu'ils étaient assis hors de la maison, lorsqu'on frappa au dedans.

— Qu'est-ce ? s'écria Jonas.

— Ma foi, je n'en sais rien. Qu'en saurais-je ?

Il ne fit pas d'autre question, la dernière lui était échappée malgré lui. Il pensait précisément alors à la chambre fermée, à la possibilité qu'on fût venu frapper à la porte pour quelque cas urgent, à l'alarme qu'on aurait eue en ne recevant pas de réponse ; à la chambre ouverte de force, trouvée vide ! On pouvait fermer au verrou la porte qui donnait sur le passage, et lui rendre impossible de rentrer chez lui, sans se montrer dans ce costume. De là, des rumeurs : les rumeurs entraînaient la découverte, et la découverte, la mort. A ce moment, comme à dessein et par l'enchaînement des circonstances, on avait frappé.

Les coups continuaient, menaçants échos de l'effroyable réalité qu'il avait conjurée. Il ne pouvait rester assis tranquille à écouter ; il se leva, paya la bière et se remit en marche. Tapi, pendant tout le jour, dans des lieux qui lui étaient inconnus, dehors, la nuit, sur une route déserte, autrement vêtu que de coutume, plus d'une fois il s'arrêta et regarda derrière lui, espérant à demi être la proie d'un songe.

Encore n'était-il pas repentant. Non : il avait trop exécré cet homme qui avait fait de lui sa dupe ; il avait trop longtemps et trop fermement résolu de s'en délivrer. Si c'était à faire, il le referait. Sa soif de vengeance ne s'étanchait pas si aisément. Il n'avait pas l'ombre du repentir, de remords, pas plus que dans la perpétration de l'acte.

L'effroi, la peur pesaient sur lui à un degré qu'il n'avait pu prévoir, qu'il ne pouvait maîtriser. Il avait une telle épouvante de cette chambre infernale, que, par une bizarrerie ténébreuse, inexplicable, folle, il avait non-seulement peur pour lui, mais peur de lui ; car, faisant pour ainsi dire corps avec cette chambre, passant pour y être et n'y étant pas, il participait de ses mystérieuses terreurs ; et quand il se peignait ce hideux réduit, menteur et muet, faux et vide, durant deux nuits mortelles, et ce lit foulé, où il n'était pas, quoiqu'on l'y crût, il devenait en quelque sorte son propre fantôme, à la fois la victime et le meurtrier.

Quand la diligence le joignit enfin, il monta sur l'impériale, voituré au grand trot vers sa maison.

En prenant place sur les banquettes, occupées par des gens de campagne, il conçut la frayeur que ses compagnons de route ne connussent le meurtre, et ne vinssent à lui dire où le corps avait été trouvé. Vu l'heure et le lieu du crime, c'était chose impossible ; mais bien que, se rendant compte peu après de cette impossibilité, il regardât leur ignorance comme une suite naturelle des événements, cette ignorance ne l'en rassura pas moins. Il se tranquillisa, jusqu'à croire que le corps ne serait jamais découvert, et dressa ses plans en conséquence. Parti de cette donnée probable, et mesurant le temps sur le cours rapide de ses pensées tumultueuses, sur ce qui s'était passé avant l'assassinat, sur la foule d'images incohérentes qui le harcelaient, il en vint, avant l'aube, à considérer le meurtre comme déjà ancien, et à s'imaginer être sauvé, parce qu'il n'était pas encore découvert. Encore ! Et le soleil qui plongeait dans le bois, et dorait de ses premiers rayons la face de l'homme mort, avait vu la veille l'homme vivant, et s'était efforcé de ranimer en lui un souvenir du ciel, avant de disparaître derrière l'horizon !

Mais voilà de nouveau les faubourgs de Londres. Chut !

(1) Voir les numéros du 4 juin au 9 décembre.

[illegible] des ports japonais, elle a usé de son influence pour que cette ouverture soit refusée. Mais ce qui est plus grave, c'est l'insuccès de la tentative qui vient d'être faite sur le Japon par une escadre française.

Les demi-civilisations de l'Orient se montrent depuis longtemps fort ombrageuses pour tout ce qui vient de l'Occident; il y a de cela deux raisons : le mystère semble faire partie de leur caractère, et leurs premiers rapports avec les Européens n'étaient guères propres à les faire revenir sur leur répulsion naturelle. C'est là un fait connu de tous ; mais le gouvernement français n'a pas cru devoir en tenir compte, et voyant que l'empereur du Japon restait deux ans muet aux observations de la Hollande, il a pris ce silence pour un acquiescement, et sans intelligences dans le pays, sans rien connaître de positif sur les dispositions de la cour de Jeddo qui n'avait pas encore répondu, il a envoyé une escadre pour tenter d'obtenir l'entrée de l'archipel du Japon.

Ce que l'on pouvait prévoir est arrivé. L'amiral Cécille a été accueilli à coups de canon, et comme il n'avait pas d'instructions pour un cas de résistance qu'on aurait cependant dû prévoir, il n'a trouvé rien de mieux que de rebrousser chemin. Ainsi le Japon continue à rester fermé à l'Europe, jusqu'au jour où les Japonais s'aviseront de mal recevoir quelque navire anglais échoué sur leurs côtes, et notre ministère de la marine a mérité une fois de plus le reproche d'imprévoyance et de faiblesse qui lui a été si souvent adressé.

Nous avons annoncé ce matin que M. Urtis, chef du bureau de colonisation à la direction des affaires de l'Algérie, venait d'être nommé, par avancement, avocat-consultant du ministère de la guerre pour les affaires contentieuses de l'Algérie.

Cet avancement, l'*Esprit public* le donnait hier comme une révocation, ou plutôt comme une satisfaction accordée aux réclamations de ce journal, ennemi déclaré des ordonnances relatives à la propriété foncière en Algérie.

Si le ministre avait voulu disgracier le rapporteur des ordonnances en question, il nous semble qu'il ne l'aurait pas nommé aux fonctions d'avocat-consultant pour les affaires contentieuses, c'est-à-dire pour des affaires qui, la plupart, seront provoquées par l'application de ses ordonnances sur la propriété.

Nous croyons savoir que le changement apporté dans le personnel du bureau de colonisation tient à d'autres causes. M. Urtis, bien que favorable à tous les modes de colonisation, et partant à la colonisation militaire, était connu toutefois comme partisan déclaré de la colonisation civile. On nous affirme que cela a suffi pour que M. le maréchal-gouverneur désirât le remplacer par un homme mieux disposé pour ses propres idées.

M. Testut à la place de M. Urtis, c'est la disgrâce non d'un homme, mais d'un principe. La colonisation civile y perdra, nous assure-t-on, ce qu'y gagnera le principe de la colonisation militaire; mais c'est tout. Entre les attributions si diverses, si nombreuses, dont il était chargé, et auxquelles un seul homme ne pouvait suffire, M. Urtis conserve celles qui ont surtout rapport à l'application du droit français en Algérie. Ces attributions sont-elles plus importantes que celles qui concernent les demandes de concession ? Nous ne voulons pas l'affirmer ; ce qui prouverait cependant que le ministre y attache une importance majeure, c'est que le traitement de M. Urtis, en cette nouvelle qualité, a été augmenté de 1 000 fr. — Et comme le traitement est en général une assez bonne mesure du cas que l'on fait de la fonction, nous persistons à croire que si les opinions du fonctionnaire ont reçu un échec, le fonctionnaire, du moins, a reçu de l'avancement. C'est un genre de phénomène assez commun sous notre régime consti-

[illegible] en demeure de signer l'acte de Cracovie, soit par des traités antérieurs, soit par les sollicitations pressantes de M. de Berg, aide-de-camp général de l'empereur Nicolas, instruisit M. Guizot de la négociation, dans les derniers jours du mois de mai. La Prusse obéissait-elle seulement à un sentiment de convenance, ou cherchait-elle à s'assurer si, du côté de la France, elle pourrait trouver un appui, pour se soustraire à l'influence de la Russie?... M. Guizot, en réponse à la communication du gouvernement de Berlin, demanda seulement que les trois puissances attendissent que les élections fussent passées, pour publier l'acte d'incorporation !

— La Russie et la Prusse viennent d'instituer chacune un consul à Cracovie; aucune autre puissance de l'Allemagne n'a suivi leur exemple, malgré les avances de l'Autriche, et on regarde cette circonstance comme une protestation tacite contre l'acte d'incorporation.

— La *Gazette de Cologne* se fait écrire de Rome que M. Rossi négocie dans ce moment avec le pape pour l'engager à rappeler les jésuites de la Suisse, et à accorder plus de libertés civiles et politiques aux Israélites de Rome.

Le pape vient d'abolir les tribunaux dits privilégiés, qui étaient spécialement chargés de juger les différends entre les particuliers et la chambre des finances, et S. S. a ordonné que doréuavant les tribunaux ordinaires connaîtront de ces affaires.

Dans l'édit qui prescrit cette mesure, le souverain pontife dit qu'il a supprimé les tribunaux en question, parce que le gouvernement y était toujours à la fois juge et partie, ce qui s'explique par ce que parmi les membres de chaque tribunal privilégié il y avait des fonctionnaires appartenant au département des finances.

— On écrit de Hambourg, le 27 novembre :

« Les prix des céréales tendent à la baisse. Les froments, qui étaient le 20 novembre à 24 fr. 37 c. l'hectolitre, ont été vendus aujourd'hui à raison de 24 fr. 15 c. Les seigles sont à 19 fr. 66 c., l'orge à 14 fr. 73 c., et l'avoine à 10 fr. 36 c. Le fret pour France est de 2 fr. par hectolitre.

» La chambre de commerce de notre place a arrêté le 31 octobre dernier un règlement concernant les usages à observer lors de la livraison des céréales. Quelques personnes à l'étranger pouvant mal interpréter le règlement dont il est question, on a cru devoir publier une note officielle explicative, ayant pour objet de faire connaître aux négociants qui vendent ou qui achètent des grains sur le marché de Hambourg, que ce règlement n'altère en rien le droit illimité de stipuler telles conditions qui pourront leur convenir.

» Le règlement n'aura donc d'application que dans le cas où le contrat de vente aurait laissé dans le vague certaines conditions, et que les vendeurs et acheteurs ne seraient pas d'accord sur l'interprétation de ces conditions. »

ADJUDICATION DU CHEMIN DE SAINT-DIZIER A GRAY. — L'art. 1er de la loi du 21 juin 1846, relative au chemin de fer de Saint-Dizier à Gray, porte :

« Le ministre des travaux publics est autorisé à procéder par la voie de la publicité et de la concurrence, conformément aux clauses et conditions du cahier des charges annexé à la présente loi, à la concession du chemin de fer de Saint-Dizier à Gray. »

L'art. 3 de la même loi est ainsi conçu :

« Si dans le délai de six mois, à dater de la promulgation de la présente loi, l'adjudication, ouverte conformément aux clauses et conditions du cahier des charges, est restée sans résultat, le ministre des travaux publics est autorisé à commencer les travaux aux frais de l'Etat. Il est ouvert à cet effet sur l'exercice 1847 un crédit de quatre millions. »

En exécution des articles ci-dessus, et l'administration n'étant autorisée à commencer les travaux du chemin de fer de Saint-Dizier à Gray qu'après avoir tenté une adjudication, M. le ministre des travaux publics vient de décider que cette adjudication aurait lieu le 16 janvier prochain. (*Moniteur.*)

[illegible] des honorables voyageurs ; c'est une étude continuelle des affaires et des lieux, des besoins et des espérances de chacun.

» Chaque chef de service est successivement appelé auprès de MM. les députés pour développer les idées et les faits relatifs à sa partie. Garde nationale, domaine, service de place (complexe, comme on sait dans notre localité), armée, colonisation, tout passe sous leurs yeux, dans des entretiens sérieux, dégagés des formes de l'étiquette ; là, sur les lieux, pour ainsi dire sur le terrain de l'économie politique, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, tout est interrogé, pesé, apprécié.

» Le trajet de la montagne a donné occasion au maréchal d'expliquer plusieurs événements et faits de guerre dont la prise et la défense de Millanah ont été la cause.

» Dans la plaine du Chéliff, est venu le tour de l'agriculture. Nous ne connaissons pas de terre que l'on puisse comparer à celle des bords du Chéliff. Là, point de palmier nain, cet obstacle le plus obstiné de la culture ; point de broussailles à enlever, c'est seulement la charrue à descendre et à faire marcher.

» Nos colons ont accueilli, avec une vive satisfaction, la nouvelle qu'une voie venant plus directement d'Alger allait être entreprise et relierait la ville de Millanah à celle de Koléah, comme à celle de Cherchell. Ainsi Millanah, assise sur une montagne privilégiée, dont les bases ou les contre-forts portent sur les deux plus belles plaines de l'Algérie, celle de la Mitidja et celle du Chéliff, a des chances assurées de devenir l'entrepôt d'un commerce solidement établi, celui des céréales et des bestiaux. Cette route nouvelle va porter aussi la vie dans cette belle plaine des Beni-Messous, où nos constructeurs, avec un peu de bonne volonté, ne manqueraient pas de trouver des bois de construction.

» Il paraît que plusieurs autres voyageurs parcourent en ce moment l'Algérie et en étudient avec soin les ressources et l'avenir. Le général de Latour-du-Pin, maréchal-de camp du cadre de réserve, a terminé par nos contrées une longue exploration qu'il avait commencée dans les Etats les plus importants de l'Europe. Nous aimons à voir ainsi notre pays soumis aux investigations des intelligences d'élite, et aux hommes dont la science et la position sociale sont une garantie qu'ils assureront tous les progrès qu'il appelle.

» Nos routes sont entièrement réparées sur tous les points, et la circulation un moment menacée par une perturbation extraordinaire des éléments, est de nouveau assurée sur Teniet-el-Haad, Cherchell et Blidah. »

UNE FEMME QU'ON LAISSE SEULE. — Le sieur Cornillon a porté plainte en adultère contre sa femme, Marie-Athénaïs Berbet. Athénaïs paraît aussi étonnée que désolée de sa mésaventure. Nous l'entendons s'écrier à plusieurs reprises en s'adressant à son mari : Ah ! Baptiste! ah! Baptiste ! je ne me serais jamais attendue à ça de toi.

Mme Cornillon est une belle et ample marchande de vin, et elle a pris pour complice son garçon de cave, le nommé Lazire. Lazire paraît tout aussi penaud que sa bourgeoise ; il jette sur son ex-patron des regards de détresse.

M. le président à la prévenue : Vous n'avez rien à dire?

Athénaïs : J'ai à dire que mon mari me laissait toujours seule.

Cornillon : Et c'est une raison donc, ça! Et c'est une raison donc ça!

Athénaïs : Vous étiez toujours au café.

Cornillon : Ah ben... c'est bon! encore une raison ! Qu'est-ce que vous avez promis à M. le maire?... la fidélité. Est-ce que je lui ai promis de ne plus aller au café, moi?

Lazire : J'aimais la bourgeoise comme une bête !... j'adhère à tout! mais ne me condamnez pas trop fort ; ça peut arriver à tout le monde.

Athénaïs est condamnée à trois mois, et Lazire à un mois de prison.

UN ROI DE SAUVAGES. — Nous empruntons le croquis qu'on va lire à une lettre du R. P. Smet, l'apôtre des Têtes-Plates, insérée dans le dernier numéro des *Annales de la Propagation de la Foi* :

« Le 4 août, je quittai les Chutes pour reprendre le cours de mon

---

Cinq heures du matin venaient de sonner. S'il n'était rien arrivé en son absence qui dérangeât ses projets, il avait tout le temps de regagner sa maison, inaperçu, avant que les rues se peuplassent. Il se laissa glisser à terre sans crier au cocher d'arrêter, et traversant la route au pas de course, se faufilant de ruelle en ruelle, d'allée en allée, il approcha de chez lui. Arrivé dans son voisinage immédiat, il redoubla de vigilance, sondant chaque rue du regard avant de s'y engager, puis glissant furtivement le long des murs, et s'arrêtant au coin, l'œil au guet : toujours ainsi, de proche en proche.

Le passage était désert quand sa figure d'assassin s'y montra. Il se coula vers la porte sur la pointe du pied, comme s'il eût craint de troubler son repos imaginaire.

Il écouta... Pas un son. Lorsqu'il tourna la clef d'une main tremblante, et poussa doucement la porte avec son genou, une terreur horrible l'obsédait.

Si l'homme assassiné était là, debout, devant lui !

Il jeta un regard épouvanté à l'entour. Il n'y avait rien.

Il entra, referma la porte, passa et repassa la clef à travers la poussière et les cendres de l'âtre, puis la rependit poudreuse au même clou. Il ôta son déguisement, le roula en un paquet tout prêt à être emporté, et jeté dans la rivière entre chien et loup. En attendant, il l'enferma soigneusement dans un placard. Ces précautions prises, il se déshabilla et se mit au lit.

Sa soif inextinguible, le feu qui le dévorait au dedans, tandis qu'il se blottissait sous ses draps, l'horreur croissante de cette chambre qui le poursuivait les yeux fermés, l'angoisse avec laquelle il prêtait l'oreille au moindre bruit, prenant le son le plus insignifiant pour le prélude du coup qui apporterait la fatale nouvelle; le tressaillement convulsif qui le fit sauter à bas de sa couche et courir à la glace, s'imaginant voir son crime écrit sur ses traits; l'agonie qu'il endura, lorsque, se jetant de nouveau sur son lit, la tête ensevelie sous ses couvertures, les battements de son cœur lui crièrent : Meurtre ! meurtre! meurtre! Quelles paroles pourraient peindre ces effroyables vérités!

La matinée s'avançait. On marchait dans la maison. Il entendit lever les jalousies, ouvrir les volets ; de temps à autre, un pas furtif glissait près de sa porte. Plus d'une fois, il essaya d'appeler, mais sa bouche était sèche, et comme remplie de sable brûlant. Enfin, il s'assit sur son lit, et cria :

— Qui est là?

C'était sa femme. Il lui demanda quelle heure il était?

— Neuf heures.

— Personne... n'a-t-il frappé à ma porte, hier ? balbutia-t-il. Quelque chose m'a troublé; mais vous auriez jeté la porte à bas que je n'aurais pas répondu.

— Personne n'a frappé, dit-elle.

— A la bonne heure.

Il avait attendu la réponse sans oser respirer. Ce lui fut un soulagement durant quelques secondes.

— M. Nadgett est venu, reprit-elle. Il voulait vous voir ; mais je lui ai dit qu'étant las, vous vous étiez couché, en recommandant qu'on ne vous dérangeât pas. Il n'y avait rien de pressé ni d'important, a-t-il dit, et il s'en est allé. Comme j'ouvrais ma fenêtre ce matin, je l'ai vu passer dans la rue de très bonne heure ; mais il n'est pas encore revenu.

Dans la rue, ce matin même, de très bonne heure! Jonas trembla, en pensant qu'il avait échappé de si près au danger d'être aperçu par cet homme, qui semblait n'avoir d'autre but que d'éviter les regards et de s'esquiver sournoisement, gardant pour lui ses secrets ; d'être vu par cet homme, qui ne voyait rien!

Il cria à sa femme de lui tenir son déjeuner prêt, et se disposa à monter. Il remit les habits qu'il avait ôtés en entrant dans cette chambre, les mêmes qu'il avait laissés à dessein sur le palier. Dans la secrète terreur que lui inspirait pour la première fois son entourage, après ce qu'il avait fait, il s'arrêta sur le seuil, sous de légers prétextes, pour qu'on pût le voir, sans le regarder en face. Il laissa la porte entrebâillée pendant qu'il s'habillait ; il donna l'ordre d'ouvrir les fenêtres, d'arroser le vestibule, afin qu'on s'accoutumât à sa voix. Après qu'il eût tardé, allongé le temps, de manière à parler aux gens de la maison, à les entrevoir tous, encore ne pût-il rassembler assez de courage pour se lancer au milieu d'eux ; il demeurait cloué à la porte, écoutant le murmure de leur conversation lointaine.

Il devenait impossible de différer davantage, il se hasarda hors de la chambre. Son dernier coup d'œil à la glace lui avait montré un visage qui en disait trop, mais c'était peut-être un reflet de son anxiété. Il passa près des domestiques sans oser regarder s'ils l'observaient ; ils lui semblèrent bien silencieux.

Il avait beau se tenir sur ses gardes, il ne pouvait s'empêcher de prêter l'oreille et de laisser percer qu'il écoutait. Soit qu'il épiât leurs discours, soit qu'il essayât de penser à autre chose, soit qu'il parlât, qu'il se tût, ou qu'il comptât résolùment le lourd tic-tac d'une vieille pendule enrouée, placée derrière lui, toujours, comme sous l'empire d'un maléfice, il retombait dans la même attitude, l'oreille au guet : car, il savait qu'il adviendrait quelque chose, et sa punition présente, sa torture, sa folie, était d'écouter, d'attendre.

Chut ! (*La suite à demain.*)

LES CONTES DE NOEL,

par CHARLES DICKENS, traduits et revus sur la 14e édition, par Mme L. SW.-BELLOC, 1re série. 1 vol. in-8°, 2 fr., chez Jules Renouard, rue de Tournon, 6.

La *Démocratie pacifique* est le premier journal qui ait fait réellement connaître et apprécier en France, le talent si profond, si vrai, si varié, de Charles Dickens. *Les Contes de Noël*, que vient de publier la librairie Renouard, ont tout l'esprit, tout le charme, toute la finesse de l'original anglais, et ils sont reproduits non-seulement dans leurs grands traits, mais encore dans leurs nuances les plus délicates, avec ce rare talent, disons mieux, avec cet étonnant bonheur, qu'aucun traducteur ne porte à un plus haut degré que Mme Swanton Belloc.

Dickens a le secret, qui n'appartient qu'à lui, de faire jaillir les émotions heureuses et douces de leur véritable source, le cœur. Plein de sympathie pour le pauvre et ses misères, pour le travailleur et son énergique courage, il illumine des vivantes clartés du soleil de l'âme les haillons de l'un, les rudes labeurs de l'autre. Ses tableaux d'intérieur ont une grâce ravissante qui revit tout entière dans la traduction. Quelle peinture plus vive et plus riante que celle du ménage du roulier dans le *Premier Cri du Grillon* ! quel touchant intérêt éveille l'histoire de Bob Cratchit, de sa famille, de son cher petit infirme, dans les *Ombres de Noël* !

Ces contes, plein de gaîté, de cœur, de gentillesse, ont le rare mérite d'être plus amusants et plus gracieux encore à la seconde lecture qu'à la première.

La 2me série, sous presse, contiendra le prochain conte de Noël de Charles Dickens, intitulé : *le Combat de la Vie.*

...aux ... des cimes glacées, Morigeau n'oublie pas son devoir de chrétien. Tous les jours, soir et matin, on le voit au milieu de sa petite famille, à genoux, réciter pieusement ses prières. Depuis plusieurs années, il désirait ardemment rencontrer un prêtre; dès qu'il sut mon arrivée, il accourut en toute hâte pour procurer à sa femme et à ses enfants l'insigne bonheur du baptême. Cette faveur leur fut accordée le jour de la Nativité de la très sainte Vierge, ainsi qu'aux enfants de trois familles indiennes qui le suivent dans ses différentes migrations. Ici encore, le saint sacrifice de la messe fut offert pour la première fois. Morigeau s'approcha de la sainte table. En mémoire de tant de bienfaits, une grande croix fut plantée dans une prairie que nous appelâmes la *plaine de la Nativité*.

« Je ne puis quitter mon bon Canadien sans faire mention honorable de sa cuisine. Le premier plat qu'il m'offrit fut un ragoût composé de deux pattes d'ours; un porc-épic entier, mis à la broche, fit ensuite son apparition; puis une grande chaudière fut placée au milieu des convives: chacun en tira le morceau qui lui convint, et certes, il y avait de quoi choisir: dépouille de buffalo, chair d'orignal, queues de castor, perdrix, tourterelles, lièvres y figuraient à l'envi, et donnaient satisfaction à tous les goûts. »

Académie des Sciences.

SCIENCES PHYSIOLOGIQUES ET MÉDICALES.

Maladie des pommes de terre et des betteraves. — La dissidence d'opinion élevée encore parmi les savants sur la nature du mal dont furent atteintes, l'an dernier, les pommes de terre, et une altération nouvelle, qu'on a remarquée sur la betterave, semble devoir ranimer le débat. A la tête de ceux qui ont soutenu qu'il y avait, comme cause du mal, une production organique (insecte ou champignon), il faut placer l'infatigable M. Payen, dont les observations multipliées mettent hors de doute l'existence, dans certains cas du moins, d'un parasite délétère sur les plantes affectées. L'adversaire décidé de cette opinion, en tant qu'elle présente le parasite comme cause et non pas seulement comme effet de la maladie, est M. Gaudichaud. Ce dernier était, on s'en souvient, le rapporteur de la commission chargée d'examiner les questions relatives à l'épidémie des pommes de terre, et il avait déjà donné lecture d'une partie de son travail; mais par suite du désaccord survenu entre les membres de cette commission, la suite du rapport n'a pas vu le jour. M. Gaudichaud, cependant, tient à constater son opinion personnelle. Dans une Note lue à la dernière séance, il s'est exprimé ainsi:

« Je démontrerai de la manière la plus incontestable que, dans aucun cas, les moisissures (les mucédinées) n'ont donné la mort aux végétaux entiers et sains, et qu'elles ne les ont même jamais attaqués; qu'elles sont un effet et nullement une cause.

« Si des circonstances à jamais regrettables ne m'avaient empêché de publier mes recherches sur l'altération des pommes de terre, j'aurais prouvé qu'il n'y avait là ni une maladie épidémique, ni une maladie contagieuse, ni même une maladie, du moins comme on doit l'entendre; mais seulement un effet physico-chimique, une simple décomposition analogue à celle qui s'exerce dans tous les corps organisés, mourants ou morts, qui ne vivent plus que d'une vie cellulaire, c'est-à-dire lente, insensible et comparable à une longue agonie. Par exemple, un fruit conservé trop longtemps s'altère sur un point de sa surface. Ce point, d'abord fort petit, s'élargit progressivement. Appellerez-vous cela une maladie épidémique? Ce fruit gâté se trouve en contact avec d'autres fruits sains qui s'altèrent rapidement à leur tour. Nommerez-vous cela une maladie contagieuse? Non, car il n'y a là qu'une réaction chimique, une sorte de fermentation.

« Les altérations des pommes de terre, des betteraves, des carottes, comme de tous les fruits, ne résultent que d'accidents passagers qui ont lieu chaque fois que les conditions météorologiques ont été contraires à la végétation et à la conservation. »

Mais n'en déplaise à M. Gaudichaud, et en dépit de ses assertions, M. Payen a transmis à l'Académie, il y a longtemps déjà, de nombreuses attestations d'agriculteurs qui ont vu des semis de pommes de terre reproduire, cette année, la maladie de l'an passé, malgré la complète différence des deux constitutions atmosphériques. La malheureuse Irlande fournit une triste preuve de cette récidive du mal. Enfin, relativement à l'altération des betteraves dont il a plusieurs fois entretenu l'Académie, M. Payen, d'accord avec M. Philippar, directeur du jardin botanique de Versailles, a reconnu que cette altération présente des caractères semblables à ceux qu'on avait observés dans la maladie des pommes de terre. Telle est aussi l'opinion de M. Kuhlmann, de Lille. Cette opinion, M. Payen l'a conçue en étudiant le mode d'invasion du mal sur les feuilles et les racines, en observant sa pénétration sous l'épiderme et dans les tissus avec la même couleur rousse brune qu'on aperçoit d'abord aux points d'insertion des feuilles détruites; sa propagation rapide dans les betteraves amoncelées en tas; l'induration des portions envahies, lorsqu'on les maintient 2 ou 3 heures dans l'eau bouillante, le changement de réaction qui donne au jus une alcalinité sensible, etc.

En 1842, un fabricant de sucre, M. Bayvec, consulta M. Payen sur l'altération de quelques pains de sucre jaunis à partir du sommet jusqu'à la base. Au microscope on vit dans toutes les zones attaquées une abondante végétation rudimentaire, globuliforme, et quelques filaments translucides d'une ténuité extrême. Cette végétation est constituée par un cryptogame que MM. Payen et Mirbel ont inscrit dans leurs planches sous le nom de *champignon du sucre*. Cette végétation cryptogamique, presque imperceptible, attaque la substance sucrée qu'elle transforme en eau et en acide carbonique. Rien là qui ressemble à la fermentation putride, car le sucre est doué de propriétés antiseptiques des plus prononcées.

partie de ses longues racines pivotantes jusqu'au fond des trous qu'elles ont creusés. En se désagrégeant à cette profondeur, ces racines produisent des milliers de canalicules renfermant leurs débris, et elles transforment de cette manière un sol plus ou moins compacte en une terre végétale accessible aux gaz atmosphériques. Voilà ce qui explique la fertilité remarquable que la culture des betteraves procure aux terres profondes, argilo-sablonneuses. »

Pour donner notre avis d'homme très peu compétent sur l'objet du litige, nous dirons qu'il y a du vrai, selon nous, dans les deux opinions de M. Gaudichaud et de M. Payen, opinions nullement contradictoires. Nul doute que l'état de souffrance et d'alanguissement des plantes, par suite d'une saison excessivement humide comme l'été de 1845, ne favorise la production et la multiplication d'organismes parasitiques; mais ces êtres parasites, du moment qu'ils existent, peuvent devenir à leur tour des causes de l'altération morbide des végétaux, causes susceptibles de persister et de se communiquer. Les maladies de la peau chez l'homme présentent des analogies en faveur de cette manière de voir, et nous pensons que c'est ainsi, c'est-à-dire en mode composé, que l'on doit envisager l'état anormal ou pathologique qu'ont présenté les pommes de terre et les betteraves.

Expérience entreprise par M. Boussingault pour déterminer l'influence que le sel, ajouté à la ration, exerce sur le développement du bétail. — Six jeunes taureaux, de l'âge de sept à dix mois, ont été partagés en deux lots, dont l'un à pris chaque jour avec ses fourrages une certaine quantité de sel. 34 grammes par tête, et l'autre n'a point reçu de sel. Au moment où commença l'expérience, les trois animaux du premier lot pesaient ensemble 434 kil.; ceux du deuxième lot, 407. Ils ont été rationnés à 3 pour 100 de leur poids.

Au bout de quarante-quatre jours, temps qu'a duré l'expérience, le lot n° 1, qui avait reçu du sel, a pesé 480 kil.; il avait gagné par conséquent 46 kil.

Le lot n° 2, qui n'avait pas reçu de sel, a pesé 452 kil.; c'est-à-dire 45 de plus qu'au début de l'expérience.

« On voit par ces pesées, dit M. Boussingault, que le sel ajouté à la ration du n° 1, n'a produit aucun effet appréciable sur l'accroissement du poids vivant, puisque sous l'influence d'un régime alimentaire exactement semblable, 100 kil. du lot qui a eu du sel sont devenus 110 kil. 6, et 100 kil. du lot qui n'a pas eu de sel, 111 kil.

« Ou, sous une autre forme, 100 kil. de fourrage additionné de sel ont produit 7,8 de poids vivant; 100 kil de fourrage non salé ont produit 7 kil. 9 de poids vivant. »

Les animaux qui ont reçu du sel ont bu plus que ceux qui n'en prenaient pas: 41 litres d'eau par vingt-quatre heures pour le premier lot, et 33 seulement pour le second.

Un point important dans certains cas d'alimentation du bétail, c'est de faire consommer la nourriture dans le moins de temps possible. Or, la ration du premier lot était consommée en 3 h. 21 m., et celle du lot n° 2 en 3 h. 37 m. seulement.

Le sel développe donc l'appétence et peut par là influer favorablement sur l'engraissement du bétail.

Autre circonstance digne d'intérêt: un jour le regain donné à tout le bétail de la ferme a été de mauvaise qualité. Les seuls animaux qui n'aient rien laissé de leur ration ce jour-là, sont ceux à qui l'on donnait du sel. Que la nécessité se fût prolongée d'employer ce fourrage de qualité défectueuse, il est présumable qu'une différence marquée n'eût pas tardé à s'établir entre les animaux qui, grâce à la présence du sel, consommaient leur ration entière, et ceux qui en abandonnaient une portion plus ou moins considérable. On voit donc que de l'expérience même de M. Boussingault, dont certaines personnes ont paru disposées à tirer un argument contre l'utilité du sel en agriculture, il ressort clairement une conséquence tout opposée.

L'expérience, au surplus, a été trop restreinte pour que le principal résultat doive être admis comme loi générale et puisse servir de fondement à cette conclusion: le sel ajouté à la ration n'exerce aucune influence sur le développement du bétail. Les effets obtenus ont pu dépendre de causes fort différentes de l'influence des deux régimes qu'on a voulu apprécier comparativement. Nous voyons que, malgré la bonne santé dont paraissaient jouir également les six taureaux, les plus grandes différences de développement se sont rencontrées entre les pièces d'un même lot. Ainsi l'un des taureaux du premier lot a gagné 23 k., c'est-à-dire autant que ses deux compagnons ensemble. Le premier animal du lot n° 2 n'a profité que de 6 k. quand les deux autres du même lot en ont acquis 19 et 20. Lorsqu'on observe de telles différences entre les pièces soumises au même régime, ne serait-il pas bien téméraire de tirer des conclusions définitives du résultat constaté par M. Boussingault?

Nous ferons enfin une dernière remarque, c'est que le sel est un simple assaisonnement plutôt qu'une substance nutritive par elle-même, bien qu'un de ses éléments, la soude, se rencontre dans tous les liquides animaux. Or, en donnant aux animaux en expérience une ration médiocre (12, 13 et 14 kilog. de foin et de regain pour 3 taureaux de 8 et de 10 mois), on devait s'attendre que le sel, dont la propriété spéciale est d'exciter l'appétit, serait d'un effet nul ou peu sensible sur le développement. Pour apprécier surtout l'influence que le sel est susceptible d'exercer sous ce dernier rapport, il faudrait donner le fourrage à discrétion.

Nous allions omettre une circonstance relatée par le savant expérimentateur, circonstance qui n'est pas dépourvue d'intérêt. Les fourrages distribués au bétail dans la ferme de Bechellorm laissent en moyenne 6 pour 0/0 de cendres, et, dans ces cendres, il y a 4, 3 0/0 de chlorure de sodium ou sel marin. Comme la ration moyenne donnée à chaque tête du lot n° 2 était 4 kil. 31, on trouve que, dans cette

...sentés dans l'un et l'autre sexe par une simple gouttière. Seulement cette similitude des premiers temps de la vie laisserait, d'après l'observation de M. Weber, de Leipzig, des traces reconnaissables chez les adultes du sexe masculin, qui offriraient dans tous les mammifères un rudiment d'utérus, c'est-à-dire un organe creux, impair, situé sur la ligne médiane entre l'extrémité de la vessie et celle du rectum. Suivant l'anatomiste allemand, cet organe a, chez l'homme la forme d'une petite vessie allongée contenue dans la partie postérieure de la vessie et contribuant à former le vérumontanum.

S'il en est ainsi, et nous sommes très porté à l'admettre, cela renverse l'explication de nos auteurs d'organogénie, qui prétendent que la division de la matrice rudimentaire persiste chez le fœtus mâle pour former le canal déférent et l'épididyme. Quoi qu'il en soit, ces observations et celles bien constatées d'hermaphrodites, avec simple dominance des caractères masculins ou féminins, tendent à prouver que le sexe constitue une différence simplement adventice et non point essentielle.

M. Rossignol termine son travail par des considérations d'anatomie comparée qui annoncent un esprit philosophique. « L'appareil aérien, dit-il, se compose de deux parties distinctes: l'une servant de conducteur à l'air, l'autre destinée à l'acte de l'hématose. Si on le considère sous ce double point de vue, dans la série des vertébrés, on voit que, comme organe conducteur de l'air, il est représenté dans les reptiles, d'abord par un tube simple terminé par une dilatation en forme de sac (batraciens), puis par un tube ramifié un petit nombre de fois, dont les rameaux de terminaison s'accolent pour former une seule poche (chéloniens). Dans les oiseaux, les ramifications bronchiques, plus nombreuses, au lieu de se terminer en cul-de-sac, s'anastomosent entre elles à leurs extrémités.

« La partie de l'appareil chargée de l'hématose est identique, au contraire, dans les trois classes; car elle s'y offre constamment sous la forme de *cellules* ou mieux d'*alvéoles*.

« Dans les reptiles, ces alvéoles tapissent la surface interne des sacs pulmonaires, et dans les oiseaux, les parois des tubes qui s'anastomosent; tandis que dans la troisième classe, elles revêtent à la fois les parois des dilatations terminales et celles des tubes qui fournissent ces dilatations. Il y a donc, sous ce rapport dans les mammifères, non pas simple analogie avec les deux classes précédentes, mais réunion *de deux types fondamentaux* de structure intime qu'elles présentent. Il me semble, ajoute enfin l'auteur, que ce fait est la plus belle confirmation de mes recherches. »

Structure des poumons. L'Académie a reçu sur cet objet deux communications: l'une est de M. Mandl dont on connaît l'habileté dans l'application du microscope à l'étude des tissus et des produits organiques; l'autre est un travail de M. le docteur Rossignol, de Bruxelles, inséré dans les Mémoires de l'Académie de médecine de Belgique. Les deux observateurs arrivent, au surplus, à des conclusions à peu près semblables.

Tout le monde sait que l'air pénètre dans les poumons et en sort par un tube fibro-cartilagineux, la trachée-artère, qui fait suite au larynx et se bifurque inférieurement pour donner naissance aux premières bronches, bientôt subdivisées elles-mêmes en un grand nombre de rameaux de plus en plus fins, qui aboutissent aux lobules pulmonaires. Mais que sont les dernières cavités dans lesquelles s'accomplit l'acte respiratoire? Voilà un point sur lequel les anatomistes diffèrent encore d'opinion.

Avant Malpighi, on considérait le poumon comme une substance spumeuse dans laquelle l'air venait se mêler au sang pour le vivifier. Ce savant prouva (1661), par des injections mercurielles dans les vaisseaux sanguins, qu'il n'existe aucune communication directe entre eux et les ramifications bronchiques. Il admet que ces ramifications se terminent en vésicules inégales, sinueuses, ouvertes les unes dans les autres. Depuis, il a été reconnu que les vésicules ne communiquent entre elles que par le tronc bronchique auquel elles sont suspendues. Cette opinion, professée par Reisseissen, est aussi celle que se sont formée, chacun de leur côté, M. Mandl et M. Rossignol. Suivant le premier, il existe la plus grande analogie entre la structure des poumons et celle des glandes lobulées composées. Le second présente des détails intéressants sur les cavités aériennes de chaque lobule pulmonaire. Elles sont constituées, dit-il, 1° par les ramifications successives de la bronche lobulaire qui s'entre-croisent sans jamais s'anastomoser, et enfin se terminent en se dilatant brusquement sous forme d'entonnoirs; 2° par des séries d'*alvéoles* qui tapissent les parois internes des infundibulums et des derniers tubes bronchiques.

Les alvéoles sont la partie de l'organe pulmonaire destinée à l'hématose ou transformation du sang veineux en sang artériel par l'action de l'air inspiré. Les infundibulums ou renflements terminaux des ramifications aériennes sont de véritables petits soufflets qui aspirent et expirent l'air pendant les mouvements respiratoires. Ce fluide, en passant brusquement d'un endroit plus étroit dans un espace plus grand et *vice versâ*, exerce sur l'orifice des infundibulums un frottement qui produit le souffle respiratoire ou murmure vésiculaire. Ce souffle est plus prononcé chez l'enfant, parce qu'alors l'orifice de chaque infundibulum n'a que le tiers du diamètre du fond, tandis qu'il en a la moitié chez l'adulte, et plus encore chez le vieillard.

Mal de mer. — M. Jobard (de Bruxelles), dont l'esprit actif s'exerce sur tant de sujets, a envoyé, il y a un peu plus d'un mois, une Note sur le mal de mer, auquel il venait de payer tribut dans une traversée. Cette note, qui ne contient d'ailleurs rien d'essentiellement neuf, ayant été pour nous l'occasion de reprendre des idées que nous professons depuis longtemps sur la nature du mal de mer, et de les ...



5 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	80 70	80 73	80 65	80 75
— — fin courant	80 65	80 80	80 60	80 80
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 40	118 40	118 ..	118 ..
— — fin courant	118 15	118 30	118 ..	118 30

4 1/2 J. 22 m. d° cours	110 25	Banq. de Fr. d° cours	3491	..
4 0/0 J. ..	105 60	O. V. de Par.	1350	..
Emp. 1844. au Ct	.. ..	C. hyp.....	373	75
— fin Ct	.. ..	— Gouin....	1.21	..
B. du Trés.	.. ..	— Gann.....	....	..

4 Can. 4 0/0	..	..
Act. J.J.	..	..
Ch. S.-G.	..	..
V. r. dr.	390	..
— Ob. anc.	..	..
— — nouv.	..	..
V. r. gauc.	260	..
Paris à Sc.	..	..
— à Orléans	1250	..
— à Rouen.	876	25

taire, rue du Commerce, n° 1, et chez Durier, libraire, quai des Célestins.

ALLOCUTIONS D'UN **SOCIALISTE**, par CH. PELLARIN, auteur de *Fourier, sa vie et sa Théorie.* Brochure in-8°. 1840. — Prix : 50 centimes, par la poste 65 centimes. A PARIS, chez CAPELLE, libraire-éditeur, rue des Grès-Sorbonne, 10, et à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, rue de Beaune, 2.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

7 h. 1/2 GYMNASE. — Simplice, la Proscrite, l'Article 213.
6 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Le Code, le Bonhomme, la Chambre, la Garde
7 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Tableaux, le Triomphe, les 2 Serruriers.
6 h. 1/2 AMBIGU. — La Closerie des genêts.
6 h. 1/4 GAITÉ. — Rita l'Espagnole, l'Eclat de rire, la Forêt périlleuse.
6 h. 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux et poses plastiques, par M. Keller.
6 h. 3/4 COMTE. — Ricco, la Cracovienne, Peau d'Ane.
5 h. 1/2 FOLIES. — Les Amours, Roquelaure, l'Idée du mari.
5 h. 1/2 DÉLASSEMENTS. — Un Enfant du peuple, les Chansons.
6 h. 1/2 BEAUMARCHAIS. — Bonne fée, Exilés, Écaillère, Mariniers.

LA PRESSE AGRICOLE

— grand format, — seul organe des intérêts du sol, — Cours des Halles et Marchés, — paraissant **huit** fois plus souvent donnant **huit** fois plus de matière que les recueils mensuels. — Exclusion des annonces : à leur place, une **Bibliothèque agricole** in-8° : l'**Art de s'enrichir** *créant des prairies*, par M. **Henry Pellault**, docteur en droit, dt. ... de la Ce d'Irrigation ; 2e édition entièrement refondue et augmentée de 12 planches descriptives ; Traités spéciaux, 1° sur les *Assolements*; 2° les *Engrais*; 3° l'*Education des porcs* ; 4° la *Culture du blé*, etc., par M. **Elisée Lefevre.** — **Chaque abonné nouveau a droit** aux primes suivantes : 1° *Compte-rendu du Congrès central*; 2° *Cincinnatus Fenouillet à la poursuite du progrès agricole*; 3° *le Virgile de Taillebourg*; *Hygiène domestique*; 5° tout ce qui a paru de l'*Amour qui passe et l'Amour qui vient*, par M. PAUL DE KOCK.

ON S'ABONNE chez tous les Libraires, aux Messageries, ou en envoyant un bon de poste sur lequel on retiendra : 1° Le coût dudit bon ; 2° l'affranchissement de la lettre. — Une fois la semaine, 12 fr. ; deux fois la semaine, 15 fr.
RUE DE GRAMMONT, 13 (Maison Delisle).

PAS DE PROMESSES, DES

FAITS

On s'abonne pour un an d'ici au 15 de ce mois **A LA**

CRITIQUE MUSICALE

ON REÇOIT DE SUITE ET FRANCO LES

MAGNIFIQUES ÉTRENNES MUSICALES SUIVANTES :

2 OPÉRAS

COMPLETS,

Partitions pour piano et chant, édition de luxe, avec notices historiques et bibliographiques, etc.

LA DONA DEL LAGO, de Rossini.
ZÉMIRE ET AZOR, de Grétry.

5 ALBUMS

ENTIÈREMENT INÉDITS et composés expressément pour la **CRITIQUE MUSICALE** renfermant 6 morceaux de piano, 44 romances, 5 quadrilles, 2 polkas, 2 mazurkas et 8 suites de valses.

On reçoit en outre chaque semaine un journal de 24 colonnes, format et papier de l'*Illustration*, renfermant deux fois la matière du plus grand journal musical de France, et un **morceau de musique** des plus grands maîtres.

DEUX MAGNIFIQUES CONCERTS pour Paris.

UN ALBUM en compensation pour les départements.

BUREAUX :
29, rue Grange-Batelière.
Paris, 24 fr. ; Départ., 30 fr. (AFFRANCHIS.)

Envoyer un bon à vue sur Paris, ou s'adresser à tous les Libraires et Directeurs des messageries.

CAISSE D'EPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'EQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE
des commissaires du gouvernement.

L'ÉQUITABLE est une Caisse de prévoyance où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu, grossie : 1° de ses intérêts capitalisés ; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent ; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer, quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.* — Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à **L'ÉQUITABLE** une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'elle opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois de novembre, **L'ÉQUITABLE** a reçu pour un million 129 005 fr. de souscriptions reposant sur 928 têtes; au 1er décembre, le total général des souscriptions était de 58 445 717 fr. 60 c., et le nombre des têtes engagées de 44 474. — Aucun établissement de ce genre n'a, depuis le régime des ordonnances royales, obtenu de pareils succès. — S'adresser, pour tous renseignements, à la direction générale, rue Louis-le-Grand, n° 23 ; et à la direction du département de la Seine, rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

AGRANDISSEMENTS DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES

EXPOSITION PUBLIQUE, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

GALERIES POISSONNIERE

L'ouverture d'un grand Salon de Soieries et de Châles, d'une Galerie spéciale de Confection et d'un Magasin de Toiles et de Literie, a eu lieu le 16 novembre.

Les **NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS** que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complète le bel ensemble de ces **GALERIES**, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des **ACHATS CONSIDÉRABLES**, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des **PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS**, une **GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES**, telles que : **GRAND CHOIX DE CHALES LONGS**, depuis 65 fr. — Idem, **CARRÉS LAINE**, depuis 22 fr. — **PARTIE D'ECHARPES NORWÉGIENNES** à 3 fr. 90 c. — **VISITES NOIRES et DE COULEUR, SATINS A LA REINE et ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE** à 18 fr. — Idem, en **VELOURS TOUT SOIE**, 59 fr. — **SATINS A LA REINE et ALCYONE** pour robes, **GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ**, 5 fr. 90 c. ; **PÉKINS RICHES, GRANDE LARGEUR**, 4 fr. 90 c. — Idem, **LARGEUR ORDINAIRE**, 3 fr. 40 c. — **ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ**, 2 fr. 95 c. — **LEVANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE**, 2 fr. 45 c. — **VELOURS TOUT SOIE**, 11 fr. 90 c. — **FLANELLES-TOILE PURE LAINE**, 2 fr. 45 c. — **FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES**, 2 fr. 95 c. — **SATINS-LAINE**, ... qualité, 2 fr. 50 c. — **FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE**, 40 c. — **MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD**, à 4 fr. 45 c. — **TOILES : BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE.** — **DAMAS LAINE** pour ... à 1 fr. 10 c. Grands **FOULARDS DES INDES**, à 4 fr. 95 c. — Etc., etc.

RUE DE RIVOLI, 46,
à l'angle de la rue Castiglione.

HOTELS DU PRINCE REGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS.

14 CROISÉES DE FAÇADE **à chaque étage sur les 2 rues.**

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Echiquier, 19, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 44 des statuts). **A partir de 1848, les Actions pourront être reçues** en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) **Pour plus amples renseignements, s'adresser au siège social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.**

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ,

7, **RUE DE LA BOULE ROUGE.**

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.

LA LOI POURSUIVRA LES CONTREFACTEURS DES DENTS

OSANAKRISES

POSÉES SANS CROCHETS, SANS LIGATURES.

Avec ces Dents, on peut être soi-même son propre dentiste, et donner à son haleine n'importe quelle odeur. La préparation des OSANAKRISES obvie complètement aux inconvénients des Osanores. M. BURECH a confectionné pendant douze ans les véritables Dents Osanores, et cependant de nouveaux dentistes prétendent aujourd'hui en être chacun les seuls inventeurs et uniques possesseurs, se disant effrontément ailleurs, docteurs en médecine, etc., afin de mieux éblouir et tromper le public. — Cabinet de **BURECH**, dentiste, ex-préparateur d'anatomie au Jardin du Roi, inventeur des Osanores et seul possesseur des Dents OSANAKRISES. Rue du Coq-Saint-Honoré, 10, maison du Bon-Pasteur. Ecole spéciale pour les jeunes Dentistes.

PATE PECTORALE

à la réglisse,
DE GEORGÉ,
Pharmacien d'Epinal (Vosges).

MÉDAILLE d'or en 1845. | MÉDAILLE d'argent en 1843.

LA SEULE INFAILLIBLE POUR LA PROMPTE GUÉRISON DES
RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, TOUX NERVEUSES.

On en trouve dans toutes les meilleures pharmacies de France; et à Paris, au dépôt général, chez MM. WAGNER et GARNIER, droguistes, rue des Arcis, 44. — On ne doit confiance qu'aux boîtes portant l'étiquette et la signature GEORGÉ.

LES **CIGARETTES PARISS** par leur contact direct avec les organes malades, sont reconnues seules par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les Irritations des Bronches et Poumons, l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Névralgies, Maux de Dents et d'Oreilles ; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat. 3 fr. 10 fr. la boîte. Chez PARISS, pharmacien, 27, place Vendôme, près ... ; et chez les principaux pharmaciens des départements.

ALTÉRATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'**EXTRAIT DE SALSEPAREILLE.** — **LECHELLE**, pharmacien, 35, rue Coquenard.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

Etude de Me Clayeux, huissier, rue du Cloître-St-Merry, 18.

VENTE par autorité de justice

En l'hôtel des commissaires-priseurs, le samedi 12 décembre, consistant en bureaux, tables, armoires, chaises, commode, secrétaire, glace, pendules, 2 tombereaux, 2 moloniéres, 1 camion, 1 baquet, 1 cabriolet, 2 chevaux, harnais, forge, outils de charronnage, etc.

AUTRE. — Même jour, consistant en bureaux, rayons, chaises, volumes brochés, comptoir, tables, commodes, pendules, bibliothèques, ... volumes, fauteuils, etc.

Occasion. — **MAGNIFIQUE PIANO** droit en palissandre, à 3 cordes, 6 octaves 3/4, d'une facture supérieure, avec sa garantie. — ... fr. — Rue Paradis-Poissonnière, 21.

23 RUE DES FILLES SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

A HENRI Ier. — CHEMISES LEVILLAYER.

23, RUE DES FILLES SAINT-THOMAS au coin de la rue Richelieu.

Maison centrale de CHEMISES, CALEÇONS, GILETS, CRAVATES, FAUX-COLS 3 f. la douzaine, cols-cravates blancs 3 f. 50, chemises pour bals et soirées à des prix très modérés. Un prix-courant est adressé avec échantillons aux personnes qui le désirent.

Malgré l'immense développement donné aux travaux publics en Irlande, et les ressources qui en résultent pour employer les nécessiteux, malgré les efforts des comités de secours et de bienfaisance, la misère est toujours affreuse dans certains districts d'Irlande. On nous écrit de Skibbereen qu'aucune description, aucun récit ne peut donner une idée de l'extrême misère qui règne dans ce pays : la faim, la nudité, la maladie, la mortalité aussi rapide qu'au milieu d'une épidémie, voilà ce qu'on y rencontre dans les habitations des pauvres. Une fièvre, qualifiée par les médecins de fièvre de famine (*famine fever*), attaque des centaines de malheureux, et la dyssenterie, effet du froid et du manque d'une nourriture substantielle, n'est guères moins générale.

Le correspondant du *Morning-Chronicle* a accompagné un médecin lors de ses visites dans un faubourg de Skibbereen appelé Bridgstown. Il est entré avec lui dans une dizaine de cabanes, et jamais, dit-il, spectacle aussi navrant ne s'est offert à sa vue. Dans presque toutes les cabanes, de malheureux malades étaient étendus sur une même litière de paille répandue sur le sol; il n'avaient de couverture que leurs habits de travail, et dans chacune de ces misérables huttes on pouvait constater la même absence d'aliments, de feu et de vêtements.

Voilà quel est aujourd'hui l'affreux état de l'Irlande. Ni l'agitation pacifique d'O'Connell, ni l'économisme qui a choisi la Grande-Bretagne pour sa terre de prédilection, ni la philanthropie, ni la charité, dans un pays ardemment catholique, n'empêchent la population de mourir de faim. En présence de tant de misère, le gouvernement anglais ne songe qu'à des mesures d'intimidation contre les malheureux que la famine exaspère. Il remet en vigueur le *white boy act*, décrété contre les porteurs d'armes à feu.

Que ce spectacle instruise la France ! Les froids de l'hiver, l'inondation, la suspension du travail, la cherté des grains frappent à la fois notre population laborieuse. Au lieu de convoquer la force armée, la magistrature, et de sévir, non sur des coupables, mais sur des victimes, que le pouvoir attaque enfin les causes du mal, l'incohérence agricole et industrielle, l'oppression de la classe ouvrière par le capital. Que le travail s'organise, et que la France, plus avancée que les autres peuples dans la science de l'association, donne le signal de la rédemption sociale à toutes les nations exploitées !

L'Organisation du Travail.

Pour établir la solidarité, la fraternité véritable entre le capitaliste et le travailleur, il faut nécessairement les associer tous deux aux bénéfices de l'entreprise commune. Cette idée, déjà répandue, déjà populaire, déjà puissante, finira par s'imposer forcément à tous les esprits. Tout autre système fait des ouvriers une caste inférieure, tout autre système maintient le règne de l'injustice. Il est inique de réduire les ouvriers au salaire le plus exigu, lorsque le capitaliste réalise des bénéfices énormes avec le produit de leurs sueurs.

Espère-t-on remédier au mal en abrogeant les lois contraires au droit d'association, en déclarant les ouvriers libres de se réunir, de se concerter, de refuser le travail offert à des conditions trop dures? Assurément la reconnaissance d'une pareille liberté serait un progrès; il est scandaleux de voir les associations d'ouvriers interdites et les coalitions de maîtres autorisées; mais la liberté d'association reconnue à la classe laborieuse ne serait pas une organisation du travail, ce serait la lutte organisée. Depuis Turgot, depuis la proclamation du *laissez-faire, laissez-passer*, l'industrie n'est qu'un champ de bataille où luttent les individualités, où l'intérêt qui patronise ses bourses, chambres de commerce, syndicats, ses coalitions de capitaux, fusionnements de grandes compagnies, monopoles; les capitalistes ne sont plus des individualités, mais des systèmes, des agglomérations, des mécanismes qui broient et qui pressurent le travailleur isolé. Demander que l'équilibre soit rétabli, que les travailleurs se groupent à leur tour en se mettant sur la défensive, qu'ils forment le bataillon carré, la phalange, afin de résister aux escadrons massés qui les cernent, c'est introduire dans le combat l'égalité des chances, mais ce n'est pas organiser la paix.

Tant que l'intérêt du travailleur ne sera pas combiné avec l'intérêt du capitaliste, que seront les associations ouvrières? Des moyens de parer aux inconvénients du chômage, de la maladie, de la vieillesse, des blessures, moyens très insuffisants, puisque la caisse sociale ne serait alimentée que par le salaire et que la ligue des entrepreneurs maintiendrait le salaire au taux le plus bas. Pour faire monter le salaire, l'association exclusive d'ouvriers, placée en face de l'association des maîtres, n'aurait pas d'autre expédient que la grève générale prolongée, c'est-à-dire l'interruption des travaux, le trouble porté dans un grand nombre d'industries et l'épuisement des finances de l'association pendant ce chômage volontaire.

Le législateur ne doit pas se contenter d'accorder à la classe ouvrière le droit d'association; il faut encore, s'il veut prévenir dans l'industrie toute hostilité de caste, toute déperdition ruineuse de forces, qu'il encourage par tous les moyens l'association *du capital, du travail et du talent*, participant aux bénéfices de l'œuvre commune dans la proportion de leur concours.

Il est impossible de contester, au point de vue de la justice, de la raison, du droit, du sentiment chrétien, la supériorité de ce système sur tous les autres; mais on fera quelques objections, que l'on croira suggérées par l'esprit pratique.

« Vous parlez, dira-t-on, de supprimer absolument le salariat,
» de le remplacer par un intérêt dans les bénéfices de l'entreprise.
» Bien que cette idée semble conçue dans l'intérêt de l'ouvrier,
» elle peut lui devenir funeste. L'entreprise fait des bénéfices ou
» se ruine. Si elle ne fait point de bénéfices, l'ouvrier devra donc
» mourir de faim; vous lui avez enlevé son salaire, que le régime
» actuel lui assure en tout état de cause, et alors même que le ca-
» pitaliste ferait des pertes. Si l'entreprise prospère, assurément
» une part dans les bénéfices vaudra mieux que le salaire, limité
» ordinairement à la satisfaction des premiers besoins de la vie;
» mais les époques de règlements de compte sont éloignées. Pen-
» dant longtemps, il faut mettre des fonds sans rien toucher, même
» dans les entreprises heureuses; l'ouvrier pourra-t-il attendre? et
» si l'usure lui escompte ses bénéfices à venir, ne lui vendra-t-
» elle pas ses bienfaits si cher, que la position de salarié deviendra
» l'objet de ses regrets? »

Ces objections seraient justes, s'il était question de transformer complètement la rétribution fixe de l'ouvrier en dividende aléatoire; mais tout homme a essentiellement le droit de vivre. Il est un principe qui résume toutes les affirmations sensées du communisme, et qui est la raison d'être de cette doctrine incomplète; un principe auquel les élans de la charité rendent chaque jour hommage, c'est que tout être humain doit recevoir de la société le *minimum*, c'est-à-dire la satisfaction de ses besoins essentiels; le *minimum*, c'est-à-dire le pain, le vêtement, l'abri, des moyens de soutenir son existence. Il ne peut y avoir de liberté véritable que dans un monde où le *minimum* serait assuré à tous les membres de l'espèce humaine sans aucune distinction. Dans de pareilles conditions seulement l'homme serait délivré de l'étreinte du besoin, nouvel esclavage. 1° La société n'est pas assez riche pour subvenir, même avec parcimonie, aux besoins de tous; 2° le travail est aujourd'hui fatigant, répugnant, insalubre; et si les hommes pouvaient compter sur la société pour leurs moyens d'existence, l'agriculture, l'industrie, presque toutes les applications de l'activité humaine seraient désertées comme des corvées odieuses.

Il n'y a pas de liberté vraie sans le *minimum*.

La société ne peut reconnaître à tous le droit au *minimum* que lorsqu'elle aura produit d'immenses richesses et rendu le travail assez attrayant pour qu'il soit exercé par plaisir, **sans la coutrainte du besoin.**

Les amis sincères de la liberté **doivent donc chercher tous les moyens de rendre le travail attrayant et de créer de nouvelles richesses.** Mais provisoirement, et dans l'état actuel des choses, **il est** des hommes auxquels on ne peut dénier le droit au *minimum* : ce sont les ouvriers qui gagnent leur pain à la sueur de leurs fronts, et dont l'existence ne doit pas dépendre des chances d'une spéculation bonne ou mauvaise. Le capitaliste peut attendre, **le travailleur** ne le peut pas.

Une entreprise qui se proposerait d'associer le travailleur **aux bénéfices devrait donc avant tout lui assurer une rétribution fixe, exempte des chances de perte. Cette entreprise devrait faire de ses revenus les emplois suivants :**

1° Rétribution des ouvriers, calculée de manière à suffire à tous les besoins essentiels; traitements des ingénieurs et des administrateurs;

2° Intérêts convenus pour les capitaux **engagés dans l'entreprise.**

3° Fonds de prévoyance sociale créé pour les **besoins collectifs, tels que secours aux ouvriers malades, pensions de retraite aux travailleurs épuisés par l'âge, moyens d'existence pour les veuves** et les orphelins;

Fondations de crèches, salles d'asile, écoles primaires et industrielles, organisation du service médical, etc.

Ces trois branches de dépenses doivent être calculées d'abord d'une manière restreinte. Si l'exploitation prospère, **si les revenus** dépassent les besoins de première nécessité, **les bénéfices seront** répartis au marc le franc de la distribution des *minimums*. **Ainsi la rétribution des ouvriers et celle des agents de toute nature sera augmentée. Les actionnaires, qui ont déjà touché l'intérêt de leur** argent, devront percevoir un dividende; enfin, le fonds de prévoyance sociale recevra de l'extension ainsi que les objets divers auxquels il est appliqué.

Que peut redouter l'ouvrier dans un pareil système? Sa rétribution est en partie fixe, en partie proportionnelle au succès de l'entreprise. Si l'entreprise ne réussit pas, il touche son minimum ni plus ni moins; si elle réussit, son dividende s'accroît; il perçoit une part dans les valeurs qu'il a créées.

Dans cette dernière alternative, on réclamera peut-être au nom de l'entrepreneur. « **Vous voulez, dira-t-on, que le capitaliste**
» **prélève sur les bénéfices une part destinée à de prétendus asso-**
» **ciés qui ne contribuent pas aux pertes?** »

Nous répondrons que la justice et l'humanité s'opposent de la manière la plus absolue à ce que l'ouvrier puisse être frustré de son *minimum*, **même quand l'entreprise ne prospère pas; sa créance est la plus sacrée de toutes. Si l'entreprise est fructueuse, c'est à ses efforts qu'on doit le succès, plus encore qu'à l'influence des capitaux; c'est lui qui a fécondé ces valeurs passives, il est souverainement injuste qu'en cas de succès, l'entrepreneur dise à l'ouvrier qui a risqué sa santé, sa vie : Voici ton salaire, le bénéfice est pour moi. C'est parce que le capitaliste se fait ainsi la part du lion,**

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWIT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XXI.

Nouvelle de deux voyageurs; une tierce personne, qui n'est pas entièrement inconnue au lecteur, reparaît; piété filiale vue sous un aspect peu flatteur; rayon de clarté dans une ténébreuse affaire.

Le frère et la sœur étaient assis à leur déjeuner matinal; la croisée demeurait entr'ouverte, et, de ses propres mains, Ruth avait disposé, à l'intérieur, une rangée des plus mignonnes et des plus fraîches plantes; elle avait aussi cousu un brin de géranium à la boutonnière de Tom, pour qu'il fût coquet et printanier tout le jour (il avait fallu le coudre, ce brin, sans cela ce cher vieux Tom l'aurait si vite perdu!). On criait des fleurs d'un bout de la rue à l'autre; une brouillonne petite abeille, qui s'était introduite par l'ouverture des châssis entrebâillés, frappait incessamment sa tête contre les vitres, et dans l'inutilité de ses efforts pour pénétrer au milieu de ce beau ciel pur, devait se croire tout au moins ensorcelée. La matinée était des plus radieuses; l'air parfumé caressait Ruth, frôlait Tom, et semblait leur dire : « Comment vous va, mes chéris? Je viens à vous, pour vous, et de bien loin. » C'était par un de ces temps de bénédictions, où nous devrions former, si nous ne le formons, l'ardent souhait que chacun de nous sur la terre devienne apte au bonheur, et attrape un rayon de l'été du cœur pour sentir la beauté de l'été de l'année.

Le déjeuner, toujours si agréable, l'était encore davantage ce jour-là, car Ruth avait maintenant deux élèves, prenant chacune, trois fois la semaine, deux heures de leçon. De plus, elle avait peint des écrans, des étuis de cartes de visite, et s'était avisée, à l'insu de Tom (jugez du délice!), d'aller dans un grand magasin où se vendaient ces objets de luxe, et après avoir longtemps, à travers les grands carreaux, examiné la montre, elle avait pris son courage à deux mains, et proposé sa marchandise. Non-seulement la dame du comptoir avait acheté, mais elle avait fait des commandes, et Ruth venait de se confesser à Tom, et de lui remettre l'argent dans une petite bourse, faite tout exprès pour la circonstance. Il y avait eu grand émoi à ce propos; peut-être qu'une heureuse larme ou deux avaient humecté leurs paupières; mais c'était fini, et le lumineux soleil, depuis qu'il s'était couché la veille au soir, ne s'était pas miré dans une figure plus joyeuse que celle de Tom, plus souriante que celle de sa sœur.

— Ma chère enfant, dit Tom, abordant le sujet si fort à l'improviste qu'il en oublia le couteau dans le pain, et n'acheva pas de couper son morceau: le drôle de corps que notre propriétaire! Je ne crois pas qu'il ait remis le pied chez lui, depuis qu'il m'a fait donner si sottement dans le panneau. Je commence à croire qu'il ne reparaîtra plus. Quelle mystérieuse vie il mène, cet homme!

— Des plus étranges, au fait, Tom!

— Réellement, j'espère que ce n'est qu'étrange, et qu'il n'y a rien de pire là dessous. Quelquefois, il me vient des doutes. Décidément il faut que je m'en explique avec lui, ajouta Tom branlant la tête, comme si la menace eût été terrifiante, et cela, dès que je pourrai l'attraper!

Un double coup de marteau à la porte mit en fuite les regards menaçants de Tom, éveillant, à leur place, une expression de surprise.

— Oh! s'écria-t-il; il est de bien bonne heure pour les visites! C'est John, sans doute.

— Je... je ne crois pas que ce soit sa manière de frapper, Tom, bégaya la petite sœur.

— Bah! dit Tom. Ce ne serait pas mon patron inconnu, adressé ici par M. Fips, et qui s'en vient chercher la clef du [illegible]. Toujours, c'est quelqu'un qui me demande, à coup sûr! Entrez, s'il vous plaît!

Mais quand la personne entra, au lieu de dire : « Auriez-vous à me parler, Monsieur? » ou bien : « Mon nom est Pinch; puis-je savoir ce qui vous amène?.... » ou, enfin, d'examiner à distance le nouveau-venu, Tom s'écria : « Bonté du ciel! » et saisit l'arrivant par les deux mains qu'il secoua avec les plus vives démonstrations de joie.

Le visiteur n'était pas moins ému que Tom; ils échangèrent de nombreuses poignées de mains avant de pouvoir, d'un côté ou de l'autre, ajouter un mot. Tom fut le premier à recouvrer la voix :

— Mark Tapley aussi! dit-il, courant à la porte, serrer d'autres mains avec la même ardeur. Entrez donc, mon cher Mark, entrez! comment vous va, Mark? Eh! il n'a pas pris un jour depuis le bon vieux temps du *Dragon*! Comment ça va-t-il, Mark?

— Plus gaillard que jamais, Monsieur, répliqua Tapley, tout saluts et tout sourires. J'espère pouvoir en dire autant de vous, Monsieur?

— Dieu soit loué! s'écria Tom lui tapotant l'épaule avec tendresse. Quelle joie d'entendre encore sa bonne voix! Cher Martin, asseyez-vous donc. Ma sœur, c'est Martin! M. Chuzzlewitt, ma chère. Mark Tapley du *Dragon*, Ruth. Bonté du ciel, quelle surprise! Asseyez-vous donc, Dieu me bénisse!

Dans son exaltation, Tom ne pouvait tenir une minute en place; il courait de Mark à Martin, de Martin à Mark, leur pressait tour à tour les mains, les présentait encore et encore à sa sœur.

— Il me souvient du jour de notre séparation, Martin, comme si c'était hier! Quelle journée! et dans quelle colère vous étiez! Et vous, Mark, vous rappelez-vous du matin où je vous rattrapai sur la route par cette belle gelée, lorsque vous étiez en train de chercher une position? Eh! dites-donc, Martin, le dîner de Westlock, à Salisbury? Dieu me bénisse! Ruth, ma chère, M. Chuzzlewitt! Mark Tapley, ma chère enfant, Mark du *Dragon*. Vite des tasses, des soucoupes! Dieu nous assiste! suis-je content de vous voir tous les deux!

Alors Tom (juste comme naguères avec lui l'ami Westlock), s'élança sur le pain pour leur faire des tartines, et avant d'avoir beurré la première, se rappela quelque autre chose et accourut pour la leur dire; alors revinrent les poignées de mains; puis, il les présenta de nouveau à sa sœur, refit, redit, recommença tout ce qu'il avait déjà fait, dit, commencé, et Tom ne pouvait rien dire, et Tom ne pouvait rien faire qui exprimât moitié de sa joie à les voir de retour.

Mark, le premier à se reconnaître, fut en moins de rien installé dans le poste de garçon ou serviteur du petit groupe, qui ne s'en aper-

---

(1) Voir les numéros du 4 juin au 10 décembre.

nouvelle voie, se dissiperont, s'il entrevoit en perspective une sécurité sans nuage, un immense accroissement de richesses pour tous.

Toujours l'entente cordiale.

Si l'on en croit un journal, fougueux partisan de l'alliance anglaise, le *Constitutionnel*, l'Angleterre serait près de M. Guizot en instance pour obtenir un nouveau désaveu. Nous avons raconté l'insulte faite au représentant de la France à Maurice par le commandant de l'escadre anglaise, et la manière dont celui-ci avait cru devoir répondre à cette provocation. M. Barbet de Jouy ne s'en est pas tenu là; il a adressé, à ce qu'on rapporte, le récit des faits à M. le ministre des affaires étrangères, et il a transmis en outre au ministre une lettre de son collègue le consul des Etats-Unis à Maurice, qui affirme avoir assisté lui-même au bal de l'amiral, sans opposition de la part des officiers anglais, bien qu'il n'eût, pas plus que M. Barbet, rendu visite au commandant de la station.

Mais voici que, de son côté, le cabinet anglais se trouve provoqué. C'est l'attitude qu'il prend d'ordinaire quand il vient de faire une insulte. Lord Palmerston a donc envoyé à M. Guizot, avec une copie de la lettre assez vive que le consul français crut devoir adresser à l'officier anglais à la suite de l'insulte qu'on lui avait faite, une dépêche dans laquelle le noble lord signifie au cabinet français d'avoir à rappeler immédiatement l'insolent qui s'est permis de ne pas courber le front après avoir reçu un soufflet britannique; faute de quoi l'*exequatur* de la Grande-Bretagne sera retiré à M. Barbet de Jouy.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le journal de M. Thiers, après avoir signalé le fait en termes qui ne manquent pas d'énergie, ne laisse pas, dans un autre article, de faire chorus avec le *Journal des Débats* pour implorer à genoux le retour de l'entente cordiale.

Que fera le gouvernement en présence de ce nouvel acte d'outrecuidance? Attaqué à la fois de tous les points de l'horizon, bravé par ses ennemis les rois absolutistes et par le gouvernement anglais, son allié intime, qui ne semble s'apaiser un jour que pour reprendre haleine et revenir plus menaçant le lendemain, le gouvernement continuera-t-il à se traîner dans la misérable ornière du passé? s'obstinera-t-il dans les honteuses doctrines que lui prêchent avec un étonnant accord ses journaux et ceux de M. Thiers? Ou bien, traqué de toutes parts, acculé dans un impasse, puisera-t-il dans son désespoir quelque peu de cette énergie que le cerf lui-même trouve au moment suprême, et se résoudra-t-il enfin à chercher la force active qui lui manque là où elle est, c'est-à-dire dans le sentiment national? Comprendra-t-il enfin ce qu'il est et ce qu'il pourrait être? Nous l'avions espéré un moment. Nous le demandons encore une fois: n'aurions-nous fait qu'un rêve?

Les journaux anglais ne nous laissent pas respirer; à une prétention étrange succède une assertion plus étrange encore. Le souverain d'un peuple barbare encore, mais qui grâce à une impulsion intelligente marche rapidement vers le progrès, le bey de Tunis a eu le désir de visiter la France, Paris surtout, ce vaste foyer où toute lumière intellectuelle aboutit pour rayonner de là sur le monde. La France lui a fait le chaleureux accueil que l'on doit à un voisin, à un allié, à l'hôte de ses jeunes princes. Cet accueil n'a pas besoin d'explication; mais comme le bey ne doit pas se rendre en Angleterre, lord Palmerston veut voir une spéculation dans son intérêt. Dans un Portugal... [illegible] ...rêt. Das Antas est toujours dans Santarem, assiégé, dit-on, par Saldanha. Costa-Cabral a présenté ses lettres de créance comme ambassadeur à la reine d'Espagne, qui a répondu d'une manière assez peu explicite, et qui peut lui permettre de se prononcer en faveur de l'insurrection si celle-ci venait à triompher. Il n'en paraît pas moins certain que la reine d'Espagne envoie secrètement de l'argent et des hommes de guerre à sa « sœur et cousine du Portugal. »

Inondations de la Loire.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'adresser aux préfets des départements inondés une lettre relative à l'emploi des fonds à distribuer en secours. Cette lettre est conçue dans un bon esprit; elle réserve aux indigents, à ceux qui souffrent, les fonds créés par la bienfaisance publique; elle exclut de la répartition le propriétaire aisé qui a subi des dommages, mais dont l'inondation n'a pas compromis les moyens d'existence. La circulaire ministérielle affecte une partie des sommes à des secours alimentaires, une autre partie à la réparation des pertes matérielles. Nous citons:

La distribution des secours alimentaires ne doit être faite que dans les villes et communes gravement atteintes par les inondations, et au profit seulement de ceux de leurs habitants que ces mêmes inondations ont réduits à l'indigence ou mis dans un état extrême de gêne; le nombre des habitants à secourir doit être établi avec soin, et la durée de la distribution journalière calculée de manière à ne pas dépasser l'époque de la reprise des travaux et du cours ordinaire des affaires. Cela est d'autant plus convenable, que les ressources habituelles de l'indigence proprement dite existent déjà pour satisfaire à des besoins prévus et qui se représentent chaque année.

L'intention de la commission centrale, déjà exprimée dans un avis inséré au *Moniteur officiel*, ne laisse aucun doute sur l'emploi des fonds de souscriptions dont la répartition lui est confiée. Elle croit répondre au vœu des donateurs, en recommandant, sinon exclusivement, au moins de préférence à toute autre dépense, des achats de pain, de vêtements, de chauffage, d'instruments aratoires, d'outils, de toutes choses enfin qui reposent sur des besoins indispensables et dont l'urgence ne saurait être contestée.

J'arrive maintenant, monsieur le préfet, aux pertes matérielles par le fait des inondations. Ces pertes se divisent naturellement en deux catégories. La première est afférente aux propriétaires, industriels ou particuliers, que la fortune ou l'aisance mettent dans une position à pouvoir se passer de secours. La seconde catégorie comprend, au contraire, les petits propriétaires, cultivateurs, artisans et particuliers dont la fortune a été enlevée, l'industrie éteinte et les habitations détruites ou endommagées. *C'est donc entre ces classes malheureuses et souffrantes que doivent être distribués proportionnellement à leurs pertes, les fonds de souscriptions qui resteront libres*, après déduction de la portion employée en secours alimentaires. A cette distribution proportionnelle viendront s'ajouter plus tard les fonds extraordinaires du Trésor public qui me restent à répartir pour cette même destination.

Le ministre repousse à plusieurs reprises l'idée d'organiser des ateliers de charité avec les fonds résultant de la souscription. Malheureusement nous ne pouvons contester l'insuffisance de ces fonds pour des créations de cette nature. Entre les malheurs à réparer et le chiffre des souscriptions il existe une lacune énorme. Mais le pouvoir a pris sur lui une responsabilité bien grande en rejetant les moyens que M. le marquis de Larochejacquelein lui présentait avec une honorable persistance et qui pouvaient combler cette lacune.

Dans une lettre publiée par la *Gazette de France*, M. de Larochejacquelein a noblement caractérisé la décision prise à son égard.

... [illegible] ...andon de tant de milliers de nos frères qui souffrent: j'ai eu le tort de croire que, dans notre grande famille française, les séparations politiques devaient disparaître devant le malheur.

» Votre réunion n'est composée que d'hommes appartenant à une opinion; si j'en faisais partie, on dirait que le mécontentement m'a fait me jeter dans une voie toute autre que celle où j'étais entré, tandis que le ministère ne manquerait pas de faire dire qu'il a eu raison de refuser l'acte de bienfaisance que je lui proposais, et que ma présence dans votre commission est la meilleure preuve que *je voulais faire un acte politique*.....

» Marquis de LAROCHEJACQUELEIN. »

Le Comité central des électeurs de l'opposition du département de la Seine vient d'adresser la circulaire suivante aux électeurs à propos de l'élection des candidats aux fonctions de maire et d'adjoint des douze arrondissements:

Messieurs,

Vous allez être appelés dans quelques jours à désigner au choix du gouvernement les citoyens qui vous paraîtront les plus capables et les plus dignes de remplir les fonctions de maire et d'adjoint.

Cette élection n'est pas moins importante que les élections départementales qui viennent d'avoir lieu. Nous espérons que vous y apporterez tous la même ardeur et le même zèle.

On vous dira, sans doute, qu'à Paris les fonctions de maire et d'adjoint n'ont rien de politique; que leurs attributions sont renfermées dans des limites très étroites, et qu'il ne saurait s'établir, au sujet d'une magistrature toute civile, une lutte d'opinion. On se trompe, Messieurs. Ici, comme ailleurs, l'opposition rencontre les prétentions et les manœuvres du ministère: ici, comme partout, elle doit les combattre.

Comme présidents du bureau de bienfaisance, du conseil de recensement, du comité d'instruction primaire, etc., non, les maires ne sont pas des agents politiques. Mais qui osera dire que l'opposition n'a pas un intérêt immense à ce que les fonctionnaires chargés de préparer les listes électorales, les listes du jury, les évaluations du cadastre, les rôles des patentes, ne soient point ses adversaires politiques!

Personne dans le pays n'a oublié le scandale réitéré de ces fameuses listes des jurés *probes et libres*! Qui donc a fourni les renseignements dont le ministère a si déplorablement abusé, si ce n'est les maires dévoués à sa politique, et qu'il avait lui-même institués?

Si les fonctions de maire n'ont rien de politique, si elles ne sont pas une source d'influence qui peut devenir dangereuse entre les mains d'une administration coupable, qu'on explique donc ces destitutions récentes qui ont ému tous nos départements? qu'on explique pourquoi, dans les 2e et 10e arrondissements, le ministère a refusé d'en investir de nouveau les citoyens qui les avaient longtemps exercées, et qui avaient obtenu le plus de suffrages? qu'on explique, enfin, pourquoi le chef-lieu du 13e arrondissement est resté pendant plusieurs années sans maire et sans adjoints?

Le ministère nous l'indique lui-même, Messieurs, c'est encore une lutte politique qui va s'ouvrir. A Dieu ne plaise cependant que nous donnions à nos candidats le mandat impératif de faire, en qualité de maires et d'adjoints, une opposition systématique. Non! mais l'opposition a, dans Paris, une majorité considérable; elle doit constater sa force, et s'assurer légalement tous les moyens d'influence que le ministère s'efforce illicitement de conquérir à son profit.

De là résulte pour nous tous, Messieurs, le devoir impérieux de porter exclusivement les listes dressées par les comités que vous avez investis de votre confiance et acceptées par la majorité des électeurs de l'opposition. Céder à des considérations personnelles, aller bénévolement prendre des candidats sur les listes de nos adversaires qui se gardent bien, eux, d'en prendre sur les nôtres, ce serait abandonner volontairement une victoire qui nous appartient.

Faisons preuve, au contraire, de cet esprit de discipline et d'union qui fait la force des partis politiques. Depuis longtemps déjà, dans la pratique du gouvernement représentatif, Paris donne à la France

---

eut qu'en le voyant de retour d'une rapide excursion à la cuisine, s'armer d'une bouilloire et remplir la théière d'eau chaude, avec cet imperturbable sang-froid qui n'appartenait qu'à lui.

— Asseyez-vous là et déjeunez, Mark, dit Tom. Obtenez de lui qu'il s'asseoie et déjeune, Martin!

— Oh! je l'ai depuis longtemps abandonné comme incurable, répliqua Martin. Il n'en fait qu'à sa tête, Tom. Vous l'excuserez, miss Pinch, si vous saviez tout ce qu'il vaut.

— Eh! ne le sait-elle pas, Dieu vous bénisse? reprit Tom. Je lui ai assez parlé de Mark Tapley. Je lui ai tout dit, n'est-ce pas, Ruth?

— Non, non, pas tout, reprit Martin avec un accent profond. Ce que vaut Mark Tapley n'est connu que d'un homme, Pinch, d'un seul, et sans Mark, cet homme ne serait pas là pour le dire.

— Mark! s'écria énergiquement Tom, si vous ne vous asseyez pas là, à cette minute même, je me mets à jurer après vous!

— Jurez, Monsieur, rétorqua Mark Tapley; au premier juron, j'obéis. Une si chaude réception vous démoralise un pauvre diable; c'est ce que j'appelle un assaut à toute constance tant soit peu joviale. Mais si le Verbe est un mot qui signifie être, agir ou pâtir (ce qui est toute la grammaire et tout ce que j'en connais, pour ma part), et s'il y a un Verbe vivant en ce monde, Monsieur, c'est moi; car je suis toujours un être, j'agis assez souvent, et je pâtis à perpétuité.

— Quoi! Mark ne serait plus un délibéré gaillard? demanda Tom en souriant.

— Plus gaillard que l'eau qui est ici, Monsieur; là, du moins, y avait-il quelque mérite à l'être! Mais la nature humaine coup dur contre moi; impossible d'avoir le dessus. Il faudra que j'inscrive la chose tout au long dans mon testament, pour être gravée sur ma tombe: « Ci gît un homme qui eût crânement lutté avec le sort, s'il avait eu de la chance; mais le malheur lui a toujours fait la nique. »

Tapley saisit ce moment pour jeter de côté, à la ronde, un comique regard, et attaqua soudain le déjeuner d'un vigoureux appétit, qui ne s'accordait guères avec ses espérances flétries et son insurmontable abattement.

Martin ayant alors rapproché sa chaise du siège de Tom et de celui de sa sœur, leur raconta ce qui s'était passé chez M. Pecksniff, et termina par un rapide aperçu de ce qu'il avait eu à endurer de détresses et de déceptions de tout genre depuis qu'il avait quitté l'Angleterre.

— Quant à votre fidèle garde du cher dépôt que je vous avais confié, Tom, poursuivit-il, à votre bonté attentive, constante, désintéressée, je ne saurais assez vous en remercier: lorsque j'aurai ajouté les actions de grâces de Marie aux miennes...

Pauvre Tom! le sang se retira à son cœur et reflua tout à coup à ses joues avec une telle violence que la respiration lui manqua; et pourtant à cette douleur poignante se mêlait je ne sais quelle joie.

— Lorsque j'ajouterai les actions de grâces de Marie aux miennes, continua Martin, je vous aurai donné, Tom, la seule infime et pitoyable marque de reconnaissance qu'il soit en notre pouvoir de vous offrir. Mais, si vous pouviez lire dans nos âmes et savoir ce que nous éprouvons, vous compteriez sur nous, Pinch.

Eux aussi, s'ils avaient pu savoir ce qu'éprouvait Tom — mais nulle créature ne l'a jamais su — s'ils avaient pu deviner ce qu'il sentait, certes, ils auraient compté sur lui, à tout jamais, et à bon droit.

Tom changea de sujet; à regret cependant, car il voyait le plaisir qu'y prenait Martin; mais quoiqu'il n'y eût pas le plus léger levain d'amertume et d'envie en son âme candide, il ne put, sur-le-champ, retrouver assez de force pour articuler son nom, à *elle*, d'une voix ferme.

Il s'enquit des plans de Martin:

— Non plus de faire votre fortune, Tom, répliqua ce dernier, mais de tâcher de vivre. Je l'ai déjà tenté à Londres, et j'ai échoué. Si vous voulez me faire profiter de vos avis, de vos affectueux conseils, peut-être pourrai-je réussir sous votre égide. Je ferai n'importe quoi, Tom, n'importe quoi pour gagner ma vie par mon travail. Mes espérances ne vont pas au-delà maintenant.

Noble cœur! brave Tom! Peiné de voir l'orgueil de son ancien camarade abattu, touché de l'entendre s'exprimer sur cet humble ton, il surmonta d'un vigoureux effort, il brisa cette impuissance à s'exprimer, cette difficulté à lutter contre son émotion profonde, et parla haut et vaillamment.

— Vos espérances ne vont pas au-delà! s'écria-t-il. Si vraiment, elles prennent un tout autre essor! Comment pouvez-vous parler ainsi! Elles s'élancent, Martin, elles volent vers le temps où vous serez heureux avec elle et par elle, le temps où vous la pourrez réclamer, où le souvenir de votre misère et de votre découragement sera comme un songe menteur. Des avis, des conseils! sans doute, vous en aurez, et des meilleurs, sinon de plus affectueux que les miens! Nous consulterons John Westlock, et nous y allons de ce pas. Il est d'assez bonne heure pour que je puisse vous conduire chez lui avant de me mettre à ma besogne; il est sur mon chemin, et je vous laisserai causer de vos projets avec lui. Venez, venez! Je suis à l'heure, comme vous savez, un homme occupé, grave, ajouta-t-il avec son plus charmant sourire; je n'ai pas une minute à perdre. Vos espérances n'iraient pas plus haut, à vous, Martin! Allez, allez, je vous connais mieux que vous ne vous connaissez vous-même. Elles s'emporteront bientôt hors de vue, vos espérances, et nous laisseront des lieues en arrière!

— Hélas! j'ai quelque peu changé, Tom, depuis le temps où vous me connaissiez si bien.

— Ah bah! folies! s'écria Tom. Pourquoi seriez-vous changé? vous parlez comme si vous aviez un siècle sur les épaules. Jamais je ne vis être pareil! allons trouver John Westlock. Venez, Tapley, venez! c'est votre faute aussi, Mark, je parie! Voilà ce que c'est que de s'être chargé de vous, vieux grognard que vous êtes!

— Il n'y a pas, il ne peut y avoir le plus petit bout de mérite à être jovial avec vous, M. Pinch, dit Tapley, le visage tout froncé de rieuses fossettes; vous feriez du plus revêche des pasteurs un vrai Roger-Bontemps. Il ne faudrait rien de moins qu'un second voyage aux Etats-Unis pour redonner du prix à sa bonne humeur une fois qu'on a revu votre cher visage!

Tom se mit à rire, et disant adieu à sa sœur, poussa Mark et Martin dans la rue, où il prit au plus court, pour gagner Furnival's Inn, car l'heure de son travail approchait et il tenait à honneur d'être toujours ponctuel.

John Westlock était bien chez lui, mais chose inouïe, il eut l'air plus embarrassé que charmé de leur visite, et lorsque Tom se disposa à pénétrer dans la pièce où son ami déjeunait, John dit qu'il s'y trouvait un étranger, personnage mystérieux, puisqu'en parlant il referma la porte et conduisit ses hôtes dans une chambre voisine.

(La suite à demain.)

5e Collége électoral. — 1re section : Mairie, place des Petits-Pères, salle des élections. — 2e section : Ecole, rue du Gros-Chenet, 4. — 3e section : Ecole, rue de Paradis Poissonnière, 20.

4e Collége électoral. — 1re section : Halle-aux-Draps, salle d'asile. — 2e section : Halle-aux-Draps, salle du rez-de-chaussée.

5e Collége électoral. — 1re section : Mairie, rue de Bondi. — 2e section : Ecole, rue des Vinaigriers. — 3e section : Ecole, cour des Miracles, place du Caire.

6e Collége électoral. — 1re section : Mairie, rue de Vendôme. — 2e section : Ecole, rue Neuve-Saint-Laurent. — 3e section : Ecole des Filles, rue Sainte-Elisabeth, 6.

7e Collége électoral. — 1re section : Mairie, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie. — 2e section : rue de l'Homme-Armé, 2.

8e Collége électoral. — 1re section : Mairie, place Royale. — 2e section : Bâtiment des Quinze-Vingts, rue de Charenton. — 3e section : Ecole des Filles, rue de la Roquette, 80.

9e Collége électoral. — 1re section : Hôtel-de-Ville, salle Saint-Jean. — 2e section : Hôtel-de-Ville, salle des Hospices.

10e collége électoral. — 1re section : Mairie, rue de Grenelle. — 2e section : Bâtiment du Conseil de guerre, rue du Cherche-Midi. — 3e section : Ecole, rue du Bac, 109. — 4e section : Ecole, rue Saint-Dominique-Gros Caillou, 188.

11e collége électoral. — 1re section : Bâtiment de la Sorbonne. — 2e section : Palais-de-Justice, galerie Lamoignon. — 3e section : Ecole, rue de Madame, 12.

12e Collége électoral. — 1re section : Bâtiment des Sourds-Muets, rue Saint-Jacques. — 2e section : Jardin-des-Plantes, salle du rez-de-chaussée, entrée par la rue Cuvier.

Art. 2. Les électeurs censitaires et départementaux inscrits sur les listes, closes et arrêtées les 20 octobre et 24 novembre derniers, sont invités à se rendre à la mairie de l'arrondissement où ils exercent leurs droits, à partir du 9 décembre présent mois, pour y retirer leur carte, la signer et en donner récépissé.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. le maréchal de camp comte du Moncel, membre du comité des fortifications, est placé dans la section de réserve du cadre de l'état-major général.

— Le parti des *saints*, en Angleterre, continue ses démonstrations contre l'occupation française dans l'Océanie. Les membres de l'église et de la congrégation anabaptiste viennent d'adresser à ce sujet au roi Louis-Philippe un mémoire revêtu de nombreuses signatures.

— Les objets d'art recueillis à Ninive sont arrivés au Havre sur la corvette *le Cormoran*, et doivent être prochainement transportés à Paris.

— Le violon favori de Beethoven est mis en vente par son détenteur actuel, à Hutteldorf, près de Vienne. Cet instrument est un Amati de 1667.

— La question des duchés de Schleswig et de Holstein se complique. Les Etats avaient demandé l'annexion des deux duchés à la confédération germanique, et un code spécial pour les duchés. Le roi a refusé leur pétition et les Etats se sont séparés.

— On lit dans une lettre de Berlin :

« Vous savez que la misère est grande dans notre ville. Les usuriers seuls font de bonnes affaires. Ce sont les petits ouvriers qui souffrent le plus. On ne leur donne rien à crédit, ce qui les jette entre les bras des usuriers. On apprend que les maîtres-ouvriers les plus considérables de presque tous les métiers se proposent de former une association dont les membres s'engageraient à fournir du travail aux maîtres-ouvriers et aux ouvriers pauvres. De pareils instituts ont été fondés avec succès dans plusieurs villes de l'Allemagne et notamment à Hambourg. »

LA CHERTÉ DES GRAINS. — On nous écrit de Saint-Amand (Cher) : « Mercredi, 2 décembre, 200 hommes environ qui travaillent dans les bois, se sont présentés sur la place du marché aux grains pour demander à grands cris la diminution du prix du blé et du pain. Ces sortes de démonstrations sont très fréquentes sur les marchés de presque tous les départements ; on envoie de la gendarmerie pour maintenir l'ordre, qui est rarement troublé d'une manière grave, mais, pour être comprimées, les plaintes de ces malheureux n'en sont pas moins dignes de l'attention de ceux qui représentent la société. La plupart des travailleurs qui se sont portés sur le marché de Bourges restent toute la journée dans les champs, moyennant un salaire de 75 centimes, à exécuter des travaux très fatigants ; comme le pain est presque leur seule nourriture, ces travailleurs mangent par jour de 3 à 4 livres de pain ; et le pain est taxé à 45 c. le kilogramme. »

LA GUERRE SOCIALE. GRÈVE DE LYON. — Le *Censeur de Lyon* donne sur la grève des ouvriers teinturiers de cette ville les détails suivants :

« La grève des ouvriers teinturiers n'est pas générale ; elle n'a donc pas le caractère de gravité qu'on a cherché à lui donner, elle a été le résultat du besoin que les ouvriers teinturiers éprouvaient de mettre un terme à certains abus dont ils se plaignaient et sur lesquels nous n'avons pas à nous expliquer en ce moment. Ils croyaient agir dans la plénitude de leurs droits en s'occupant d'un règlement de travail. Ce règlement a été connu de l'autorité ; M. le maire, notamment, l'a reçu en communication. Quant à la grève, elle a commencé au moment où rien ne la faisait présager, par suite d'un différend qui s'est élevé entre un ouvrier teinturier et un chef d'atelier.

» C'est dans l'atelier de M. Renard que se sont élevées les premières altercations ; on y parlait d'un règlement, quand M. Renard prit la résolution de renvoyer de l'atelier un ouvrier auquel ses camarades étaient fort attachés. Des observations lui ayant été faites à cet égard, il répondit à ceux qui les lui faisaient que, s'ils n'étaient pas contents, ils pouvaient se retirer, ce qu'ils ont fait immédiatement. Leur retraite et les motifs qui l'avaient déterminée, étant connus des ouvriers des autres ateliers, ont décidé le commencement de la grève.

» Le *Courrier de Lyon* a publié dans son numéro du 7 décembre quelques dispositions du règlement des ouvriers teinturiers. Nous sommes portés à croire qu'elles ne sont pas complètement exactes ; elles ne peuvent donc pas servir de bases à une discussion.

» Quant aux violences et aux menaces dont parle le *Courrier de Lyon*, nous les mettons en doute, car on nous assure qu'elles n'ont pas eu lieu ; c'est un point, du reste, qui pourra s'éclaircir ultérieurement. Ce que nous pouvons dire pour le moment, c'est que l'autorité, attendues. On peut même espérer que cette circonstance permettra aux chefs d'établissement de résister à la tentative d'oppression dont ils sont l'objet, et contribuera à faire rentrer les ouvriers teinturiers en soie dans la voie de paix, d'ordre et de travail, d'où, pour leurs véritables intérêts, ils n'auraient jamais dû sortir.

» De nouvelles arrestations ont été faites, et les premières sont maintenues. »

INCENDIES. — On nous écrit du département de l'Eure :

« Deux nouveaux incendies viennent encore de désoler nos campagnes. — Vendredi dernier, le feu s'est déclaré dans une ferme située à deux lieues de Saint-André. Il a dévoré avec une effrayante rapidité une grange, une bergerie et deux réserves de blé et d'avoine. — Dimanche, à cinq heures du matin, le terrible fléau éclatait avec une épouvantable violence dans une fabrique de lacets, à Aulnay, près Dreux. Tous les secours ont été impuissants, et bientôt la fabrique, ancien château de Mme de Pompadour, n'a plus été qu'un monceau de ruines fumeuses. MM. le procureur du roi et le président du tribunal de Dreux se sont transportés immédiatement sur les lieux du sinistre. Plus de cinquante ouvriers, qu'employait M. Rey, propriétaire de cette fabrique, se trouvent, avec leurs familles, sans ressources, sans pain et sans travail. — On se demande en vain et avec terreur quel est le but de pareils crimes, dont les auteurs, malgré toutes les recherches, restent inconnus. On se souvient sans doute des incendies qui, en 1830, ont désolé la Normandie ; nul n'a pu, jusqu'à ce jour, en pénétrer le secret. En sera-t-il de même aujourd'hui ? L'autorité, dont l'active surveillance se réduit, hélas ! à quelques patrouilles de gardes nationaux, sera-t-elle forcée, comme en 1830, de s'incliner impuissante devant les mystérieuses colères de l'*incendiarisme* ? »

LES EFFETS DE LA MISÈRE. — BANDES DE VOLEURS DANS LES DEUX-SÈVRES. — On lit dans la *Revue de l'Ouest*, journal de Niort :

« Les nouvelles qui nous arrivent de la Gâtine sont toujours mauvaises ; sans vouloir exagérer le mal, nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs les renseignements que nous avons recueillis à source certaine, préférant dire la vérité telle qu'elle est plutôt que de laisser l'opinion publique s'emparer des faits et les colporter en les grossissant presque toujours.

» Ainsi que nous l'annoncions dans nos derniers numéros, il n'est malheureusement que trop vrai qu'exploitant la misère qui règne dans cette partie du département, et s'en faisant un prétexte pour se livrer à des vols et au vagabondage, plusieurs bandes de mendiants et de gens mal famés ont porté tout à coup le trouble et l'effroi dans plusieurs cantons du Bocage. Ces bandes ont encore parcouru, pendant les dernières nuits, différentes localités des cantons de Mazières, Secondigny et Menigoute, se faisant toujours donner par la menace du blé et même de l'argent. Ces malfaiteurs se réunissent par bandes de cinq, sept, huit hommes et quelquefois plus, annonçant eux-mêmes qu'ils sont plus nombreux, ainsi qu'ils l'ont fait lors des tentatives sur des habitations d'Exireuil (canton de Saint-Maixent). Ces individus, qu'on suppose être du pays, se barbouillent le visage de noir, et sont revêtus presque toujours de longues blouses blanches ou de couleur ; le reste de leur costume ne diffère en rien de celui des gens de la campagne ; on nous a cependant assuré que plusieurs d'entre eux se déguisaient en femmes. La menace à la bouche, ils se font ouvrir pendant la nuit les maisons et les métairies isolées ; mendiants d'abord, ils implorent la charité en exposant la détresse et la misère de la contrée, et finissent presque toujours par obtenir de gré ou de force, en proférant d'horribles menaces contre les personnes et les propriétés, ajoutant qu'en cas de dénonciations ou de recherches pour les reconnaître, ils sauront bien se venger.

» Telle est à peu près la manière uniforme dont ces bandes ont procédé jusqu'à ce jour ; cependant plusieurs arrestations sur les routes et les chemins ont également eu lieu par des individus signalés comme ceux qui ont forcé l'entrée des maisons. Un meunier se rendant, dans la soirée, de Secondigny aux Groseillers, a été attaqué inopinément par trois de ces bandits dans un chemin de traverse ; après l'avoir maltraité, et lui avoir enlevé son bonnet et le peu d'argent qu'il avait sur lui, ils se sont éloignés en le menaçant de mort, s'il cherchait à les reconnaître.

» D'autres faits de ce genre ont également eu lieu sur d'autres points du département ; notamment à la Montée-Rouge, près de Melle, où le conducteur d'un roulage accéléré de Poitiers à Saintes a été attaqué, volé, et si cruellement blessé que ses jours sont encore en danger. Ces différents actes de brigandage se reproduisent malheureusement dans beaucoup d'autres départements depuis quelque temps, mais ils offrent dans nos contrées de l'ouest un caractère plus inquiétant en raison des souvenirs de funeste mémoire qu'ils rappellent par la forme. Nous avons, du reste, la certitude que la politique est tout-à-fait étrangère à cette agitation, qui n'a pris sa source que dans l'audace avec laquelle quelques vagabonds exploitent les craintes évidemment exagérées qui se sont tout-à-coup répandues dans le pays, par suite de l'enchérissement des céréales.

» Cet état de choses, qui entrave les affaires si nombreuses à cette époque de foires et de relations commerciales, est, du reste, de la part de l'autorité, l'objet d'une attention toute particulière. Des mesures énergiques de surveillance et de répression ont été prises, et tout porte à croire que déjà l'arrestation de plusieurs de ces misérables, et les mandats d'amener lancés contre d'autres, mettront bientôt un terme à cette inquiétude momentanée.

» A cette occasion, nous recommanderons à nos concitoyens de ne pas accueillir légèrement tous les bruits qu'on met en circulation. Ainsi, on disait ces jours-ci que des détachements de la garnison de Niort allaient partir pour se rendre à Tours et à Poitiers, où des troubles venaient encore d'éclater ; il n'en était rien. Quelques mesures militaires, nécessitées par l'état actuel de la campagne, avaient seulement été prudemment ordonnées par les autorités préposées au maintien de la tranquillité publique. D'autres ajoutaient que ces sages mesures concernaient Niort ; à ceux-là nous répondrons que la ville est parfaitement tranquille, bien approvisionnée, et que tous les chantiers sont en pleine activité ; qu'en outre, l'aide apportée à la classe laborieuse par le conseil municipal et les philanthropiques souscriptions qui allègent pour elle le prix élevé du pain, nous sont de sûrs garants de la continuation du calme où nous vivons. Il en est de même des autres villes du département, où partout le travail est en pleine activité ; quelques points du département sont seuls inquiets dans ce moment ; mais nous aimons à croire que bientôt tout rentrera dans un état normal de paix et de sécurité. »

FANATISME DE LA LETTRE. — Les Anglais ont dû au protestantisme d'être si stricts observateurs du texte légal, qu'ils s'en tiennent bonne heure reçu ... Eh bien ! la presque totalité des animaux qui en ont mangé sont morts, et le lait que les vaches nourries de cet aliment fournissaient donnait des symptômes de choléra.

UN ENFANT ÉGARÉ. — Dans la matinée d'hier, un homme de haute taille, jeune encore, et ayant toute l'apparence d'un domestique de bonne maison, se présente rue du Faubourg-Saint-Honoré, à l'hôtel de Mme la duchesse de... Cet homme, qui tenait par la main un charmant petit garçon d'environ deux ans, demanda à parler au sieur Charles, valet de chambre de Mme la duchesse. Un valet de pied ayant invité l'étranger à attendre un instant sous le péristyle pendant qu'il irait prévenir le valet de chambre, le laissa seul. Lorsqu'il revint, au bout de quelques minutes, accompagné du sieur Charles, l'individu qui avait fait demander celui-ci avait disparu, et à sa place il ne restait plus que le jeune enfant qu'il avait amené, lequel fondait en larmes et appelait d'une voix sanglotante sa maman. Un petit papier, attaché à l'aide d'une épingle aux vêtements de l'enfant, portait le nom de Charles, qui paraissait être le sien.

Une déclaration a été immédiatement faite devant le commissaire de police du quartier, qui s'est rappelé qu'il y a quelques mois une jeune fille, qui prétendait avoir été séduite par un des domestiques de Mme la duchesse de..., et qui n'était autre que le valet de chambre Charles, avait fait mander ce domestique au commissariat, où avait eu lieu une scène de supplications et de reproches. Ce domestique ayant refusé d'avouer les relations que cette fille prétendait avoir eues avec lui, celle-ci l'avait menacé de le faire repentir de sa dureté et de son abandon. Les recherches que l'on a faites pour retrouver cette fille, qui depuis lors a quitté son domicile sans dire où elle allait loger, étaient demeurées infructueuses ; on n'a pu savoir si c'était à elle qu'appartenait la pauvre petite créature délaissée aujourd'hui.

En attendant que des démarches ultérieures permettent d'éclaircir ce que ce fait présente de bizarre et de mystérieux, l'enfant a été placé, par les soins de M. le préfet de police, dans une maison de charité. (*Gazette des Tribunaux.*)

UNE IDÉE FIXE. — Un double malheur vient de désoler la petite ville de Vihiers (Maine-et-Loire). M. Boucheron, qui avait la passion des antiquités, se figurait sans cesse que les voleurs allaient venir le dépouiller de sa riche collection. M. Boucheron, veuf depuis longtemps, avait une fille unique, belle personne de vingt ans, qui, pour rester auprès de son père, avait déjà refusé des partis très brillants. Mlle Ernestine Boucheron était aux petits soins pour le vieillard, et sa tendresse inquiète veillait à chaque moment sur lui. Le malheur voulut qu'un soir de la semaine dernière, ayant de se coucher, elle entr'ouvrit la porte de la chambre où reposait son père, pour voir s'il dormait.

M. Boucheron entend le bruit de la porte et s'éveille, la frayeur le saisit ; il ouvre brusquement les rideaux avec le canon d'un des pistolets qu'il tenait toujours chargés à balle sous son chevet. Le coup part aussitôt, et la jeune fille, que le malheureux père n'avait pas reconnue dans son égarement, tombe frappée en pleine poitrine. Au bout d'une heure de souffrances, elle était morte ; mais le désespoir avait déjà tué le vieillard. Une apoplexie foudroyante, causée par la douleur, s'était déclarée sur-le-champ, et les efforts des médecins furent inutiles pour le rappeler à la vie.

ERRATUM. — Dans le bulletin de l'Académie des sciences inséré hier, il y a eu transposition des trois derniers paragraphes de l'article intitulé : *Structure des poumons*. Ces paragraphes ont été placés avant la première partie de l'article dont ils formaient la terminaison.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. J. M. à Besançon. — Reçu les 145, 65 et les états. — Nous conformons nos écritures. — En ce qui touche le résultat du compte, nous examinerons.

M. B. à Lyon. — Lettres croisées. — D'accord à 3 900. — Nous recevons la biographie d'A. P., datée d'octobre, et de Lyon, 8 déc.

M. D. à Lorient. — Nous recevons votre lettre et les 235, 15. — Cordial accueil à MM. J. et P. — Félicitations et remerciements à M. Pi.

M. J. B. au Pouliguen. — Compliments de tous. — Nous vous écrirons.

M. A. P. à St-Symph. — Merci, Monsieur, pour votre pieuse obligeance.

Marchés.

HALLE DE PARIS, 9 décembre. — *Farines.* (Prix les 100 kil.). — Arrivages, 2 397 q. 86 k. — Ventes, 2 485 q. 80 k. — Restant, 14 858 q. 33 k. — Cours moyen du jour, 53-55. — Cours-taxe de quinzaine, 50-96. — Ventes en disponibles : Gruaux, 36 q. 14 k. 65-25 à 67-50. — 1re marque, 558 q. 92 k. ; 52-20 à 54-80. — 2e marque, 54 q. 05 k. ; 50-30 à 51-60. — 3e marque, 28 q. 75 k. ; 00-00 à 41-50. — 4e marque, 0 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Cuisson, 51 q. 05 k. — Relevé, 37 q. 68 k. — Ventes à livrer, 1237 q. 46 k. 49-70 à 67-50. — Cuisson, 102 q. 05 k. 00-00 à 00-00. — Revente, 374 q. 23 k. 41-75 à 65-85.

MARCHÉ DE NANGIS du 9 décembre. — Veaux 261, vendus de 1,20 à 1,50. — Bœufs 34, vendus de 0,90 à 1,40. — Vaches 09, vendues de 0,80 à 1,00. — Moutons 65, vendus de 0,80 à 0,90. — Porcs 07, vendus de 1,10 à 1,20. Froment, 81 hect. à 30,00 l'h. — Avoine, 110 hect. à 11,00. — Marché faible, vente facile.

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, 97-50 ; courant du mois, 99-50 à 100 ; 4 premiers mois 1847, 102 à 103.

Lille. — Colza, 92 ; œillette rousse, 00 ; lin, 90 à 89 ; cameline, 00 ; chanvre, 00. — Voitures, 00.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 130 ; 4 premiers mois, 126-50 à 127 ; mois du milieu, 124 à 125.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 fr. les 100 kilog. ordres de livraison, 5?? fr.

Suifs. — Ceux de place, quoique toujours également calmes, sont maintenus à 67 fr. les 50 kil. ; vieux, ils sont offerts à 65 fr. Les suifs étrangers restent sans variations et sans affaires à 67 fr. — Suifs en branche, 40 à 50 fr. 50 ; chandelle, 70-50 à 71 fr.

Oléines de suifs, 79 à 80 fr. les 100 kil. ; stéarines, 260 fr.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 8 décembre. — SAINTIN, imprimeur, rue Saint-Jacques, 38. Juge-comm., M. Gallais, synd. prov., M. Defoix, rue Saint-Lazare, 70.

GUIBOUT, ent. de terrasse, rue de Vaugirard, 92. Juge-comm., M. de Retron ; synd prov., M. Sergent, rue des Filles-Saint-Thomas, 17.

LEBAILLY, nourrisseur, à Issy. Juge-comm., M. Gallais ; synd. prov., M. Hellet, rue de Paradis-Poissonnière, 56.

Les actionnaires qui ont libéré leurs actions et ceux qui les ont converties en jetons peuvent dès à présent retirer les titres définitifs au porteur, en échange de leurs titres provisoires.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

6 h. 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux et poses plastiques, par M. Keller.
6 h. 3/4 COMTE. — Les Chasseurs et la Litière, l'Article et le Soldat, Sourd.
5 h. 1/2 FOLIES — Les Amours, Roquelaure, l'idée du mari.
5 h. 1/2 DÉLASSEMENTS. — Enfant du peuple, les Chansons de nos pères.

GUILLAUMIN et Ce, r. Richelieu, 14, édit. du *Journal des Economistes* (30 f. par an), de la *Collection des principaux Economistes* (15 vol. gr. in-8°), du *Dictionnaire du Commerce et des Marchandises* (2 vol. in-4°, 30 f.; relié, 37 f.)

PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE

CONSIDÉRÉS SOUS LE RAPPORT DE LEUR APPLICATION PRATIQUE,

Suivis des DÉFINITIONS EN ÉCONOMIE POLITIQUE, par

MALTHUS

Avec des Remarques inédites, par J. B. SAY, une Introduction et des Notes explicatives et Critiques, par M. MAURICE MONJEAN.

Un seul volume grand in-octavo, prix: 10 fr. (formant le tome 2e des *OEuvres de Malthus* et le 8e volume de la *Collection des principaux Economistes*.

OUVRAGES PUBLIÉS DE LA COLLECTION DES PRINCIPAUX ÉCONOMISTES.

T. I. *Economistes financiers du 18e siècle* : Vauban, Boisguillebert, J. Law, Melon, Dutot; 1 seul v. gr. in-8 de plus de 1 000 pages. 13 fr. 50.
T. II. *Physiocrates* : F. Quesney, Mercier de la Rivière, Dupont de Nemours, Beaudau, Le Trosne, etc.; 2 parties. 16 f.
T. III et IV. *OEuvres de Turgot*, 2 vol. grand in-8. 20 f.
T. V. et VI. ADAM SMITH. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* ; 2 vol. grand in-8. 20 f.
T. VII. MALTHUS. *Essai sur le principe de population*, avec introduction par M. Rossi; 1 vol. grand in-8. 10 f.
T. VIII. MALTHUS. *Principes d'économie politique*, 1 vol. grand in-8. 10 f.
T. IX. J.-B. SAY. *Traité d'Economie politique*. 6e éd., 1 vol. gr. in-8. 10 f.
T. X et XI. J.-B. SAY. *Cours complet d'Economie politique*, 2 v. g. in-8. 20 f.
Le tome XII. *OEuvres diverses de J.-B. Say*, paraitra en février 1847.
Le tome XIII. *OEuvres de Ricardo*, id. id.
Les tomes XIV et XV, *Mélanges d'Economie politique*, en mars 1847.

NOUVELLES PUBLICATIONS DE LA MÊME LIBRAIRIE.

SYSTÈME DES CONTRADICTIONS ÉCONOMIQUES, ou *Philosophie de la Misère*, par P. J. PROUDHON; 2 vol. in-8. 15 f.
DES SYSTÈMES DE CULTURE *et de leur influence sur l'économie sociale*, par M. H. PASSY, pair de France, membre de l'Institut; 1 vol. in-8. 3 f. 50.
DE L'AGRICULTURE EN FRANCE, d'après les documents officiels, par MM. MOUNIER et RUBICHON; 2 vol. in-8. 15 f.
RICHARD COBDEN. *Les ligueurs et la Ligue*, précis de la dernière révolution économique en Angleterre, par M. J. GARNIER; 1 vol. in-18. 75 c.
ÉTUDES SUR L'ADMINISTRATION *de la ville de Paris et du département de la Seine*, par M. HORACE SAY, membre du conseil général; 1 beau vol. in-8 orné de cartes et plans. 8 f.
ÉTUDES ADMINISTRATIVES, par M. VIVIEN, de l'Inst., dép.; 1 v. in-8. 7 f. 50.
HISTOIRE DE LA VIE *et de l'administration de Colbert*, augmentée d'un grand nombre de pièces inédites, par M. P. CLÉMENT; 1 vol. in-8. 8 f.
RELATIONS *du Travail avec le Capital*, p. M. DUPONT-WHITE, 1 v. in-8. 7 f. 50.
OBSERVATIONS *sur l'état des classes ouvrières*, par M. THÉODORE FIX; 1 vol. in-8. 7 fr. 50.
RECHERCHES *sur les causes de l'indigence*, par M. CLÉMENT; 1 v. in-8 6 f. 50.

2, RUE VIVIENNE. — MAISON DU GRAND COLBERT — 6, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS.

A l'occasion du jour de l'an, la Maison du GRAND COLBERT a complété ses assortiments en tout genre de marchandises. Fidèle à son système de vente à bon marché, elle continue à offrir ses divers articles à des prix toujours exceptionnels. On y trouve surtout un très beau choix de Châles cachemires français, récemment achetés dans les premières fabriques de Paris. Comme par le passé, les Cachemires carrés se vendront 90 fr. et 120 fr. (au lieu de 200 et 300 fr., prix de leur valeur réelle), et les Cachemires longs se vendront 250 fr. (au lieu de 400 et 500 fr.) A commencer du prix de 30 fr., tout Châle sera livré à l'acheteur dans une boite élégante dont la valeur sera proportionnée à celle du châle, de manière à pouvoir être offerte en étrennes. Il reste bien entendu que, pour les Châles cachemire, la chaine, la trame et la majeure partie du broché sont en cachemire; au surplus, l'on continuera à donner tous les certificats de garanties désirables.

Châles cachemire.

Carrés . . . 90 et 120
Id. qualité supérieure. . . . 150 180
Longs . . . » 250
Id. qualité supérieure. . . . 300 360
La chaine, la trame et la majeure partie du broché sont en cachemire.

Châles cachemire et laine.

Carrés. . . . 79
Id. coloris nouveau. . . . 110
Longs. . . . 160
Id. coloris nouveau. . . . 220
La trame est en cachemire, la chaine et le broché sont généralement en laine.

Châles pure laine.

Carrés. . . . 49
Id. coloris nouveau. . . . 65
Longs. . . . 105
Id. coloris nouveau. . . . 125
La chaine, la trame et le broché sont en laine.

Châles indoux.

Carrés. . . . 25
Id. fabrique de Paris 39
Longs. . . . 39
Id. fabrique de Paris 75
La chaine est en soie, la trame et le br. sont en laine.

Châles tartans carrés et longs.

KABYLES.

Soieries.

Pékins satinés. . . . 1 90
Lévantines rayées, glacées. . . . 2 25
Pékins ombrés. . . . 2 75
Satins princesse, cuits. . . . 3 75
Soie façonnée, grande largeur. . . . 4 50
Damas unis, d° d° 4 75
Foulards des Indes. . . . 2 95
Tabliers de soie façonnée. . . . 3 25
Fichus de soie. . . . » 20
Cravates, haute nouveauté à. . . .
Grand choix d'étoffe noire. . . .

Lingerie.

Dentelles, Valenciennes, depuis. . . . » 50
Mouchoirs brodés, depuis. . . . 6 50

Lainage.

Mérinos, pure laine, grande largeur. . . . 1 95
Id. fin, id. . . . 3 90
Satin amazone, id. . . . 3 40
Orientales rayées et damassées. . . . 4 10
Flanelles tout laine pour robes. . . . 2 95
Flanelle de santé, tout laine. . . . 1 25
Tartanelles. . . . » 90
Tissus d'hiver, rayés foncés. . . . » 30
Indiennes bon teint. . . . » 30
Articles de deuil : Mousseline-laine noire. . . . » 75

Blanc.

Partie de mouch. à vignettes, qual. de 2 f. 95, à 1 95
Robes de Tarlatane en toutes couleurs. . . . 4 75
Mousseline brod. à rideaux, la pièce de 10m50. 12 50

Fourrures.

Manchons de fausse martre. . . . 5 75
Manchons en martre Zélande. . . . 14 »
Manchons en beau vison du Canada. . . . 55 »
Manchettes de fourrure. . . . » 75

DIVERS.

Gants de Suède et gants dits cachemires. . . . » 50
Gants quart-longs pour soirées. . . . 2 50
Bas dits cachemire. . . . 1 90
Chaussettes dites cachemire. . . . 1 75
Bourses en soie et en perles. . . . 1 75
Chemises sur mesure. . . . 4 50
Caleçons et gilets de flanelle. . . . » »
Tapis de foyer. . . . 5 12 50
Id. haute laine. . . . 16 50
Parapluies en soie, depuis. . . . 5 50

GRAND ASSORTIMENT DE CONFECTION. — APERÇU DES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX :

Manteau-Vénitien. Manteau-Lucie. Visite-Pompadour. Frileuse. Alxa. Raphaël. Napolitain. Basquine. Visite Louis XV. Allakeura. Visite arabe. etc.

AVIS. — Le Magasin du *Soleil* est le *deuxième* magasin de lampes à droite en venant du Palais-Royal.

MAISON CHABRIÉ et NEUBURGER. — SEULE FABRIQUE BREVETÉE sans gar. du gouvern. — EXPOSITION DE 1844. MÉDAILLE D'ARGENT.

DE LAMPES SOLAIRES A MÈCHE DORMANTE.

AU SOLEIL, 4 RUE VIVIENNE

N'ayant aucun mécanisme ni complication, brûlant sans odeur ni fumée avec toutes espèces d'huiles, pendant 8 à 10 heures, sans besoin de changer la mèche avant qu'elle soit usée, ce qui est plus économique et simplifie le service.

Cette importante Maison, la première en France qui ait produit ce bel et excellent éclairage, est alimentée par sa propre fabrique, qui est des plus considérables. Toutes les marchandises sont de première qualité et garanties. — Une marque de fabrique, représentant un soleil entouré des noms de MM. Chabrié et Neuburger, est appliquée sur chaque Lampe pour éviter la substitution de qualités inférieures et pour faire connaître aux acheteurs les produits de cet Établissement, qui tient à conserver la réputation que les Lampes solaires lui ont acquises.

A 8 FRANCS COMPLÈTE AVEC GLOBE ET ABATJOUR — 5f 75 AVEC GLOBE & ABATJOUR — A 10 FRANCS COMPLÈTE

Lampes du petit calibre mèche 9 lignes ronde à 5 f. 7 et 8 f.
— du moyen d° — 11 — d° 12 » 14 16 »
— du grand d° — 14 — d° 18 » 20 22 »
Sur suspension 10. 12 et 14 fr. Eclairage de billard complet 28 fr.
Lampes de salons jolis modèles de 40 à 50 fr. la paire. Grand assortiment de modèles riches et montés en porcelaine de Chine.

Tous ces prix sont pour les lampes à simple mèche; pour celles à *mèche dormante* il y a augmentation de 2 fr. la petite et moyenne grandeur, et 3 fr. pour la première grandeur.

Remise pour la vente en gros et exportation.

AVIS. — Cette maison, qui porte l'enseigne du Soleil, est située entre les deux passages Colbert et Vivienne et n'a aucun rapport avec le magasin de lampes au coin du passage Colbert.

AU SOLEIL 4. RUE VIVIENNE

Le Magasin du *Soleil* est le *premier* magasin de lampes à gauche en venant de la Bourse.

LAMPES dites CARCEL, NEO-CARCEL et MODÉRATEUR à 40 fr. et au dessus, garanties. Appareils pour salles à manger et billards. TRUC, fabricant, rue Saintonge, 9. Echanges, nettoyages et réparations.

AUBERT et Ce, *place de la Bourse*, 29, PAGNERRE, *rue de Seine* 14 bis; *et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger*.

Prix : 50 cent. ALMANACH **PROPHÉTIQUE** Pittoresque et utile pour **1847**. 7e Année.

Rédigé par les notabilités scientifiques et littéraires, et orné de 12[illegible] Gravures dessinées par MM. GAVARNI, DAUMIER, [illegible] (On envoyant franco un Mandat de 5 fr. on recevra [illegible] l'Almanach.)

0 FR. 0 C. OU GRATIS 60 feuilles beau papier à lettres satiné, aux personnes qui achèteront un article dans ceux désignés ci-après, ou tout autre objet de papeterie et d'étrenne : 120 feuilles beau papier à lettre satiné, 50 c.; [illegible] 75 c. et 1 fr. (initiales): enveloppes, 50 et 75 c. le cent [illegible]; PAPIER É[illegible] 1 fr. la rame. Boites de six bâtons cire fine, 60, 75 et 1 fr.; CARTES DE VISITE PORCELAINE SANS ENVERS, 2 fr. 50 et 3 fr. le cent, sans frais de planche. — Rue Joquelet, [illegible], près la Bourse.

GREVASSES, — GERCURES, — DARTRES FARINEUSES, TACHES DE ROUSSEUR, ENGELURES ENTAMÉES. Le pot : 2 fr. (pommade douce et suave. Paris, r. St-Germain-des-Prés, 10 bis; r. Joquelet, 10; passage Choiseul, 40.

Étude de Me Carre[illegible], huissier, rue des Deux-Boules, 10.

VENTE

par autorité de justice

En l'hôtel des commissaires-priseurs, le vendredi 11 décembre, consistant en boreaux, canapés, table à jeu, buffet, pendules, étagères, tabirs, chaises, fauteuils, glaces, lits, fontaines, fourneau, paillasses, matelas, couvertures laine et coton, traversins, oreillers, tables de nuit, descentes de lit, commodes, poêles, une grande quantité de rideaux de lit et fenêtres, pelles, pincettes, lavabos, secrétaires, tableaux et autres objets.

AUTRE. — Samedi 12 décembre, consistant en tables, chaises, cartonniers, pendule, œil de bœuf, gravures, rouleaux de papiers peints, verres à vitres, établis, échelles doubles, commode, secrétaire, table de nuit, fontaine, batterie de cuisine et autres objets.

AUTRE. — Même jour, consistant en chaises, fauteuils, commode, pendule, glaces, tables, tableaux, buffet, bureaux et autres objets.

IMPRIMERIE LANGE LEVY, rue du Croissant, 16.

Nous ne dirons pas qu'ils s'efforcent de lui donner une importance plus grande que le sujet ne mérite ; non ! car s'ils réussissaient dans leur plan intégral, ils ruineraient à coup sûr la France, et c'est pourquoi ils ont tort de se plaindre *qu'on n'ait pas honte* de les appeler missionnaires anglais.

Certes, leurs intentions sont bonnes. Nourris dans les bras de l'Economisme, il est tout simple qu'ils en aient adopté les leçons assez grossières, et que leur âme candide cherche à répandre leur foi peu éclairée ; mais si ces leçons, si cette foi devaient aboutir à leur faire prendre parti, dans la lutte industrielle, contre leur propre pays et pour un pays étranger ; si tout en plaidant pour les intérêts de ce pays étranger ils prétendaient n'avoir en vue que les intérêts de leurs concitoyens, ils seraient forcés de convenir que cette appellation de missionnaires anglais, dont ils s'indignent, appliquée à tort à leurs intentions, tomberait avec justesse sur leurs actes et punirait comme elle le mérite leurs prétentions scientifiques, qui ne seraient au fonds que des préjugés et que l'application mal digérée d'un système incomplet.

Eh ! qui donc est plus partisan du libre-échange que nous-mêmes ? Ne croyons-nous pas qu'à une époque, dont tous nos efforts tendent à accélérer la venue, toutes barrières seront tombées qui séparent aujourd'hui les nations ? Cette conviction ne nous empêche point de faire la différence et des temps et des lieux.

Les Economistes brouillent tout cela ; ils ont un principe, et comme des enfants, ils s'obstinent dans ce principe et veulent l'appliquer sans chercher à savoir si, dans le milieu faux où nous vivons, tout principe, même vrai, est de mise et peut être pratiqué à l'aventure. Et encore, en les comparant à des enfants nous faisons tort à ceux-ci ; car les enfants grandissent et acquièrent le *discernement* ; mais nos Economistes ne grandissent pas ; ils resteront enfants toute leur vie, répétant ce qu'on leur a appris autrefois et n'ajoutant rien de leur propre fonds.

Turgot ! Turgot ! voilà le nom qu'ils vont proclamant de tous côtés, sans s'apercevoir qu'ils se condamnent ainsi eux-mêmes ; car si Turgot demandait la liberté du commerce, n'était-ce pas surtout en vue des nombreuses entraves qui embarrassaient l'intérieur même du pays par une foule de douanes provinciales et de corporations stationnaires ? L'œuvre de Turgot était un prélude de l'œuvre révolutionnaire, c'est-à-dire simplement négative, destructive. Il fallait déblayer la route, Turgot y contribua ; mais avait-il une vue assez étendue pour pouvoir calculer d'avance ce que produirait le principe de la liberté du commerce, isolé de tout autre principe, mis seul en pratique ? Non, il ne le prévit point ; il sentit que ce principe était juste, et nous le reconnaissons avec lui ; mais il ne sentit pas que ce principe seul ne constituait pas tout le système industriel.

Ce qu'un prisonnier demande avant tout, c'est la liberté, c'est être hors de prison ; n'allez pas lui dire : « Mais que ferez-vous, et comment vivrez-vous une fois dehors ? » Il vous répondra avec vérité : « Mettez-moi dehors, et nous verrons. » De même Turgot, voyant l'industrie embarrassée dans mille liens, s'écria : « Rompez tous ces liens ! » — et il eut raison. Que nous importe après, qu'il ait cru que rompre ces liens suffisait et qu'il se soit trompé à cet égard ? La tâche de rectifier, ou plutôt de compléter son œuvre, revenait à ses successeurs ; mais c'est là le signe de la pauvreté intellectuelle de nos Economistes : ils n'ont rien su ajouter à Turgot, et quoique plus de soixante ans et une révolution sociale nous séparent de leur chef, ils n'ont pas trouvé un mot, un seul mot de plus à dire. Ils voient fonctionner devant eux la société nouvelle, plus industrieuse, plus savante, plus puissante, mais toujours aussi mélangée de misères, et parce que sur un point,

Certes, nos tarifs de douanes sont exagérés, abusifs ; certes, il faut les remanier profondément, et nous adhérerons de grand cœur à cette mesure, mais là n'est pas la question agitée par les Economistes. En vertu de leur principe, ils veulent ouvrir sans mesure, sans précaution, sans défense, notre pays aux produits des pays étrangers, c'est-à-dire en fait à ceux de l'Angleterre seule, puisque celle-ci peut seule profiter de cette permission avec avantage dans la plupart des cas.

Mais qu'est-ce donc que l'organisation industrielle dans son état actuel ? Une lutte, et rien de plus. Dans toute lutte, il y a un faible et un fort, un vainqueur et un vaincu. Or, vis-à-vis de l'Angleterre, sommes-nous forts ou faibles ? Là est toute la difficulté : elle est résolue par les Libre-Echangistes eux-mêmes, puisqu'ils disent que l'abolition des douanes fera entrer une immense quantité de marchandises anglaises sur notre sol. Pourquoi entreront-elles ? parce qu'elles seront à meilleur marché. La force, en industrie, consiste en ce moment à produire à meilleur marché, elle se trouve du côté de l'Angleterre ; donc, dans la lutte, l'Angleterre sera victorieuse et nous serons les vaincus.

Mais, répondent les Economistes, vous aurez les produits *à meilleur marché*. — Nous entendons bien, mais n'est-ce pas le cas de dire *que les bons marchés ruinent* ? En quoi ce meilleur marché nous servirait-il, s'il commençait par renverser nos manufactures et troubler toute notre industrie ? Quelle serait l'utilité pour la France de voir les capitaux anglais qui auraient fait d'immenses profits sur nous, venir refluer sur notre sol, diriger et commanditer nos propres usines, acheter nos terres et nous asservir industriellement ? Car les profits forment les capitaux. L'Angleterre étant en mesure de faire beaucoup de profits, et nous, au contraire, fort peu, elle continuerait de s'enrichir, et nous nous appauvririons.

Mais il n'est pas une seule de ces assertions qui ne puisse donner lieu à un foule de réclamations de la part des Economistes, et à des dissertations à perte de vue. Tenons-nous à un seul point, celui du meilleur marché. D'où vient très souvent le meilleur marché ? De la réduction du salaire.

Ainsi le principe de la liberté commerciale, qui provoque le meilleur marché, provoque aussi la réduction des salaires, la misère de l'ouvrier. Est-ce que la misère des ouvriers est un des principes admis par les Economistes ? ou bien le principe de la liberté commerciale est-il faux ? — Ni l'un ni l'autre ; mais en appliquant exclusivement le principe de la liberté commerciale, on arrive à la réduction des salaires, parce qu'au lieu de combiner plusieurs principes, on se fonde sur un seul. Donc, la prétendue science économique, qui ne connaît qu'un seul principe, la liberté commerciale, et qui, loin d'arriver à la combinaison des principes, ne veut pas même reconnaître leur existence, est une science fausse, incomplète. Si elle était autre, elle reconnaîtrait que pour produire de bons résultats, le principe du libre-échange doit se combiner avec d'autres principes, et notamment avec celui du bien-être du travailleur.

Elle ne voit même point dans quelle contradiction elle tombe, lorsqu'elle proclame le meilleur marché comme but définitif du libre-échange, car elle sait fort bien que la concurrence dépréciative n'amène la baisse des prix que pour relever ces mêmes prix, lorsque le concurrent sera ruiné et expulsé du marché.

Dans la lutte ouverte par le libre-échange entre deux pays industriels, lorsque l'un aura ruiné l'autre, et l'aura réduit à fermer les usines qui employaient l'activité de celui-ci ; lorsque les capitalistes du premier pays auront établi leur domination stable dans le second, qui les empêchera de relever les prix, — soit directe-

armée jusqu'ici de pied en cap, elle a ôté quelques pièces de cette armure de guerre, mais peut-être pas les plus importantes.

Mais l'ardeur du libre-échange emporte tellement nos économistes, qu'ils ne peuvent plus rien voir ni mesurer. Ils ont mille fois reconnu que la libre concurrence amène la destruction des plus faibles, et ils veulent nous faire lutter avec l'Angleterre, quoiqu'ils sachent bien que celle-ci est la plus forte. — Luttons, mais égalisons les conditions du combat. — Non, répondent-ils textuellement, c'est une vaine et ridicule entreprise que de se proposer d'établir par les tarifs l'égalité des conditions du travail entre le producteur français et le producteur étranger. — Existe-t-il d'autres moyens de rétablir cette égalité ? — Nous n'en connaissons pas. — Eh bien, que faire ? — Il faut lutter. — Mais, encore une fois, nous sommes les plus faibles. — Tant pis ; luttez, faites-vous battre, et nous verrons après.

Quelle conclusion tirer de cet engouement systématique pour un principe ? — Que les Economistes ont pris pour guide de leur science un principe secondaire, et qu'ils n'ont pas encore pu s'élever à une conception vraie de l'ordre social. Cette conclusion n'est pas neuve, mais elle est consolante en ce qu'elle nous fait espérer de voir bientôt leur insuffisance dévoilée, et leur science un peu hautaine réduite à sa juste valeur. En attendant, ils mèneront grand bruit, s'installeront dans de nouvelles chaires, vendront de nouveaux volumes ; — qu'ils se pressent et jouissent vite... tout cela n'aura qu'un temps !

Le ministre des finances, désireux de venir en aide aux spéculations entamées sur le chemin de fer de Cette à Bordeaux, a autorisé la cote de leurs actions à la Bourse.

On lit dans le *Courrier français* :

« Le dénouement de l'affaire de M. Barbet de Jouy ne se sera point fait attendre : lord Palmerston aura pleine et entière satisfaction. Le conseil des ministres a décidé que notre consul serait appelé à un autre poste. Certes, M. Guizot nous a accoutumés à bien des lâchetés ; mais il est des faits qui passent toute croyance et qui ont besoin d'être officiellement confirmés.

» L'ordonnance royale est, assure-t-on, toute prête, et le *Moniteur* va la publier au premier moment. M. Guizot a voulu paraître d'autant plus accommodant en cette occasion qu'il s'était montré moins facile dans la question espagnole. Il est vrai qu'en ce dernier cas il s'agissait d'une question de dynastie, et qu'il ne s'agit cette fois que de l'honneur et de la dignité de la France. »

Malgré le dédain qu'il semblait d'abord afficher pour la Jeune-Irlande, malgré le ton hautain avec lequel il avait reçu communication des résolutions adoptées par les *repealers* de Cork pour l'inviter à se concilier avec M. Smith O'Brien et ses partisans, M. O'Connell vient, à la stupéfaction générale, de répondre à la violence avec laquelle il a été attaqué dans la première réunion de la Jeune-Irlande par des ouvertures de paix et de conciliation.

On écrit au *Times*, de Dublin, le 7 décembre :

« Aujourd'hui, l'Association du Rappel a tenu sa séance hebdomadaire. L'assemblée était plus nombreuse que de coutume. On pensait que M. O'Connell répondrait aux attaques auxquelles il a été récemment en butte de la part de la Jeune-Irlande. Aussi quelle n'a pas été la surprise des personnes qui n'étaient pas dans le secret lorsqu'elles ont entendu M. O'Connell, au lieu de tonner contre ses adversaires, proposer une conférence entre les chefs de parti, à l'effet de traiter de la paix ! Par cet acte, la suprématie de M. O'Connell, comme chef de l'agitation irlandaise, a cessé d'exister, et la victoire reste à la Jeune-Irlande. »

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. SW.-BELLOC).

—

TROISIÈME PARTIE.

—

XXI.

Nouvelle de deux voyageurs ; une tierce personne, qui n'est pas entièrement inconnue au lecteur, reparaît ; piété filiale vue sous un aspect peu flatteur ; rayon de clarté dans une ténébreuse affaire. (Suite.)

John Westlock se montra ravi néanmoins de revoir Mark Tapley, et reçut Martin avec son habituelle et franche cordialité, ce qui n'empêcha point ce dernier de sentir qu'il n'inspirait pas à John une vive sollicitude. Deux ou trois regards inquiets, pour ne pas dire compatissants, qu'il lui vit lancer du côté de Tom, dirigèrent ses conjectures, et il rougit d'avoir deviné.

— Je crains que vous ne soyez occupé, dit-il, dès que Tom eut exposé le but de leur visite ; si vous me permettez de revenir à votre heure, j'en serai trop heureux.

— Je suis pris, de fait, à ce moment, répliqua John avec un peu d'hésitation. Mais, à dire vrai, le sujet qui me préoccupe vous touche de plus près que moi,

— En vérité ! s'écria Martin.

— C'est d'un membre de votre famille qu'il s'agit, et le fait est grave ! Si vous voulez bien avoir la complaisance d'attendre, je serais fort aise que la chose vous fût communiquée, afin que vous en pussiez juger l'importance par vous-même.

— Cela étant, dit Tom, il faut que je prenne congé sans plus de cérémonie.

— Vos affaires sont-elles si urgentes, demanda Martin, que vous ne puissiez nous accorder une demi-heure ? Je le désire fort. Quelles sont donc vos occupations, Pinch ?

Ce fut le tour de Tom d'être décontenancé. Mais, après une seconde d'incertitude, il reprit :

— A parler franc, je ne suis pas libre de vous dire en quoi elles consistent, Martin ; j'espère le pouvoir bientôt. Je ne sache pas qu'il y ait le moindre motif de m'en taire avec vous, si ce n'est l'injonction de celui qui m'emploie. C'est, sur ma parole, une position gauche et gênante, poursuivit Tom, malheureux de se donner des apparences de défiance avec un ami. Je le sens davantage chaque jour ; mais puis-je faire autrement, John ?

Son ami répliqua par la négative. Et Martin, se déclarant plus que satisfait, le supplia de ne pas ajouter un mot, non sans s'émerveiller au fond du singulier et mystérieux emploi de Tom, et d'une circonspection qui lui était si peu naturelle. Plusieurs fois son esprit revint, quoi qu'il en eût, à cette circonstance, pendant que Pinch s'éloignait accompagné de Mark, qui, déclara Tom en riant, pouvait lui faire la conduite jusque dans Fleet-Street, sans le compromettre.

— Et maintenant, Mark, quelles sont vos vues ? demanda Tom en cheminant.

— Mes vues, Monsieur ?

— Eh ! oui ; quelle carrière comptez-vous embrasser ?

— Dam ! Monsieur, m'est avis que j'inclinerais vers la matrimoniale.

— Tout de bon ?

— Tout de bon, monsieur Pinch, [illegible] de cœur.

— Et la dame, Mark ?

— Laquelle, Monsieur ?

— La dame ; allons, vous savez aussi bien que moi ce que je veux dire, reprit Tom en riant.

Mark retint de force son sérieux, et les sourcils levés, la bouche plissée, faisant une de ses mines les plus grotesques, il reprit :

— Si vous tâchiez de deviner un peu, monsieur Pinch ?

— Comment le devinerais-je, Mark ? je ne connais aucune de vos flammes ; à l'exception de Mme Lupin, pourtant.

— Fort bien, Monsieur ; et une supposition que ce serait elle ?

Tom s'arrêta, se retourna pour le regarder ; et, tout d'abord, Mark lui présenta une face immobile, une physionomie paralysée, une vraie muraille ; mais y ouvrant soudain fenêtres après fenêtres, avec une merveilleuse vélocité, et les éclairant par une illumination générale, il répéta :

— Seulement, pour l'amour de la discussion, Monsieur ; une supposition que ce serait elle ?

— Comment ! mais il me semblait que cette union ne vous convenait en aucune sorte ? s'écria Tom.

— Oui, Monsieur ; c'était aussi mon idée dans le temps ; mais je n'en jurerais plus aujourd'hui. C'est une si chère et si douce créature !

— Certes, affirma Tom. Bonne et charmante ! ne l'a-t-elle pas toujours été ?

— Ne l'a-t-elle pas été *toujours ?* répéta Mark avec approbation.

— Alors, au nom du ciel, pourquoi ne pas l'épouser tout de suite, au lieu de perdre votre temps à courir le monde et de la laisser seule, exposée à être courtisée par d'autres ?

— Je vas vous dire, Monsieur, reprit Mark, disposé à une confiance sans bornes. Je vas vous dire le fort et le faible. Aussi bien n'est-ce pas du nouveau. Il n'y a personne qui me connaisse mieux par le menu que vous, monsieur Pinch. Mon tempérament est d'être gaillard, c'est mon fort ; mon idée, c'est d'y avoir du mérite, c'est mon faible. Fort bien, Monsieur. Voilà-t-il pas que sur ces entrefaites il me passe par la tête qu'elle me regarde, là, d'un [illegible] de ce que vous appelleriez un œil favorable, dit M. Tapley avec une modeste hésitation.....

(1) Voir les numéros du 4 juin au 11 décembre.



Le roi des Pays-Bas consent à ce que les produits du sol et de l'industrie de la Russie jouissent, à leur importation dans les colonies néerlandaises, de tous les avantages qui sont actuellement ou qui seront par la suite accordés aux produits du sol et de l'industrie de toute autre nation européenne la plus favorisée.

En outre, le roi des Pays-Bas s'engage à faire jouir les navires russes de tout avantage ultérieur qu'il serait dans le cas d'accorder aux bâtiments d'une autre nation par rapport à la navigation indirecte, et cela sans aucune restriction ni compensation. En conséquence, les dispositions de l'ukase impérial du 19 juin 1845, ne seront en aucune façon applicables au commerce direct ou indirect et à la navigation soit directe ou indirecte du royaume des Pays-Bas. Et les primes, remboursement de droits ou autres avantages de ce genre, accordés par les lois néerlandaises à l'importation ou à l'exportation par bâtiments nationaux, seront accordés de même lorsque l'importation ou l'exportation directe se fera par bâtiments russes.

D'après l'*Eco del Comercio* de Cadix, du 27 novembre, le bruit courait, au moment du départ du paquebot de Vigo, que Sa da Bandeira, abandonné des siens, avait gagné Oporto sur un bateau, par le Duoro. Le baron de Casal marchait sur Oporto, où le découragement des révolutionnaires était si grand, que l'on croyait généralement qu'ils n'opposeraient aucune résistance aux troupes fidèles.

Le vicomte de Sétubal est arrivé le 25 à Corruche avec sa division. Les rebelles de Santarem se trouvent aujourd'hui complétement cernés.

Les nouvelles du Mexique n'ont pas grande importance : les Américains continuaient le blocus de la Vera Cruz, mais sans rien entreprendre de sérieux sur la côte. Les Mexicains faisaient des préparatifs pour évacuer Tampico ; la garnison de cette ville allait rejoindre Santa-Anna à San-Luis-de-Potosi ; une partie du matériel était évacuée à la suite des troupes et le reste jeté dans le fleuve pour le soustraire aux Américains. Une foule de volontaires s'offraient pour servir dans l'armée de Santa-Anna. A Mexico on avait formé une garde civique, en armant presque toute la population, qui s'exerçait journellement aux manœuvres militaires.

L'Armée et l'inondation de la Loire.

Nous recevons, sur l'emploi de l'armée aux travaux de réparation du bassin de la Loire, une lettre dont nous publions quelques passages.

Après avoir dit qu'il y a en ce moment deux genres de travaux à exécuter pour prévenir et réparer les désastres des inondations, le reboisement et les travaux d'art, l'auteur de cette lettre propose d'employer l'armée aux travaux de terrassement, pendant que les ouvriers ordinaires travailleraient à la construction des ponts, à la réédification des maisons et des villages.

L'idée d'employer l'armée aux travaux publics n'est pas nouvelle, dit-il ensuite. En 1826, trois corps d'armée russes, de 30 000 hommes chacun, furent employés, le premier à creuser le canal de Courlande, le deuxième, le canal de jonction de l'Ainza et du Volga, le troisième, à ouvrir la route de Saint-Pétersbourg à Moscou, par la Twer.

De 1837 à 1837, des régiments entiers ont été employés aux routes stratégiques de l'ouest.

En 1840, lorsqu'il s'agit de fortifier Paris, 30 000 soldats furent affectés comme travailleurs à la construction de ces remparts. M. le général Oudinot, qui a si bien défini les limites dans lesquelles l'Etat pouvait appliquer la force militaire aux travaux publics, a dit, à ce propos, en 1843 : « Dans peu sera accomplie, à point nommé, et sans crédit supplémentaire, une œuvre immense, et qui paraissait entourée de difficultés insurmontables. La supériorité de son exécution est attestée par ceux-là mêmes qui considèrent comme un danger la transformation des capitales en places de guerre : sans les trouves de bienfaisance ; en un mot, chacun a fait ce qu'il pouvait pour adoucir les misères des inondés. Mais tous ces moyens, quelles que soient leurs sources, ne sont que des palliatifs, excellents sans doute au milieu de la solidarité d'intérêts qui existe entre les membres de la grande famille française, mais impuissants pour une réparation intégrale, inefficaces pour réédifier ce qui a été détruit et effacer jusqu'aux dernières traces du fléau.

Mais au-dessus de tous ces efforts morcelés, il y a une force unitaire plus puissante, plus élevée, qui donne de l'ensemble à tous les mouvements d'un peuple et les fait converger suivant les intérêts généraux du pays : cette puissance, qui résume toutes les autres, qui les domine toutes, c'est celle du gouvernement, et c'est surtout dans les malheurs publics que doit se manifester son action providentielle.

Déjà M. le ministre du commerce a ouvert des crédits pour porter des secours à l'infortune et réparer immédiatement les routes qui intéressent le plus spécialement les communications générales, dont l'interruption prolongée aurait causé des pertes considérables au commerce et à l'industrie ; en même temps des ordres ont été expédiés pour donner partout une activité inaccoutumée aux travaux, et fournir ainsi de l'ouvrage à tant de bras condamnés à l'oisiveté. Tout ce que M. le ministre a prescrit est bon et utile, et la France lui tiendra compte de sa vive sollicitude pour le peuple ; mais maintenant que la première crise est passée et que l'on a pu mesurer la grandeur du mal, ne reste-t-il rien de plus à faire ? Les dégâts, on le reconnaît, sont immenses, et il faudra certainement de nouveaux crédits, de nouvelles allocations de fonds ; cette mesure est indispensable, mais seule elle serait encore incomplète ; donner du travail partout aux ouvriers est une œuvre charitable, mais qui n'atteint pas entièrement le double but qu'on doit se proposer.

D'après le relevé sommaire des ouvrages à exécuter sur la Loire, sur l'Allier et les divers affluents de ces deux rivières, d'après la célérité que réclame l'opération, nous estimons qu'il ne faudrait pas appeler moins de 50 000 hommes, et en supposant que le nombre des travailleurs journaliers ne fût que des deux tiers, pour permettre en même temps les exercices militaires, on voit que chaque jour on remuerait de 100 à 150 000 mètres cubes de terre ; alors, comme par enchantement, les digues s'élèveraient, se renforceraient ; les chemins de halage reparaîtraient, les routes deviendraient viables, les ponts surgiraient du sein des eaux, et à la fin de l'année 1847 peut-être, les ruines auraient disparu, et la France pourrait déposer son deuil.

Pour atteindre ce but, il faudrait nécessairement dégarnir une partie des places fortes ; on n'y conserverait que les hommes indispensables pour le service ; les gardes nationaux y suppléeraient avec empressement dans beaucoup de localités. En tout cas, on ne croit pas que la sécurité du pays puisse être regardée comme compromise par l'absence momentanée des régiments et leur concentration sur un point particulier du territoire.

La campagne serait ouverte immédiatement.

L'armée serait divisée en deux corps de 25 000 hommes chacun : le premier échelonné depuis les sources de l'Allier et de la Loire jusqu'à Nevers, le deuxième depuis Nevers jusqu'à Nantes. L'infanterie formerait nécessairement la base de l'effectif ; mais l'artillerie, qui dispose de compagnies d'ouvriers et de pontonniers, mais le génie dont tous les hommes peuvent être chefs de chantiers pour les mouvements de terre, brigueraient l'honneur d'être admis et rendraient là, comme partout ailleurs, de grands services.

Nous n'entrerons pas dans l'examen des difficultés de détail que rencontrera l'application des troupes à ces travaux d'urgence. Les considérations étroites qui ont retardé si longtemps l'ouverture des routes stratégiques de l'ouest ne peuvent plus se représenter, et l'on n'aurait qu'à imiter ce qui s'est fait à Paris et ce qui se fait chaque jour en Algérie, pour assurer le succès ; mais pour attacher un souvenir spécial à cette œuvre, nous pensons qu'il faudrait compter comme campagne à tout sous officier ou soldat l'année qu'il passerait aux travaux de réparation : ce serait pour la France un moyen de témoigner à ses défenseurs sa gratitude et sa reconnaissance.

Municipalité de Bruxelles. — Subsistances.

Nous lisons dans l'*Emancipation* de Bruxelles des détails fort intéressants sur les mesures prises par l'administration communale de cette ville, relativement aux subsistances. Nous les reproduisons :

Le conseil communal de Bruxelles poursuit avec un zèle vraiment louable l'examen et la solution de toutes les questions qui, de loin ou de près, se rattachent au bien-être de notre populeuse cité.

La délibération qui vient d'avoir lieu, en ce qui concerne la question si épineuse des subsistances, et spécialement celle du pain, est un acte de sagesse et de haute prévoyance auquel applaudiront, comme nous, tous les amis de l'humanité et du véritable progrès. C'est une mesure de nécessité assez justifiée par les circonstances, et qui sera, nous n'hésitons pas à le croire, plus efficace encore que les opérations auxquelles s'est livrée, l'hiver dernier, dans la capitale, l'Agence centrale des subsistances, sous le patronage de l'administration communale.

M. le comte de Theux, ministre de l'intérieur, reconnaissant les heureux résultats, les services incontestables dont toute la population de Bruxelles est redevable envers l'Agence centrale des subsistances, vient tout récemment encore d'adresser à cette Agence une lettre de félicitations extrêmement flatteuse.

De son côté, M. d'Anethan, ministre de la justice, appréciant les bienfaits des opérations de l'Agence, adressa, il y a quelques jours, par l'entremise de M. le gouverneur, une dépêche invitant le conseil à établir, comme l'hiver dernier, des magasins de denrées alimentaires et de combustibles destinés à être vendus aux ouvriers à prix réduits.

Hâtons-nous de le dire, l'administration communale y avait déjà songé, avant l'envoi de cette dépêche.

M. Liedts, gouverneur du Brabant, s'était empressé aussi, dès le commencement de l'automne, d'envoyer à toutes les administrations communales de la province, une circulaire pour les engager à suivre l'exemple donné par la ville de Bruxelles, en organisant une agence des subsistances.

L'Agence centrale des subsistances était donc une conception heureuse, une innovation utile.

Cette année le conseil communal a voulu faire mieux. Du moment que l'achat d'approvisionnement de pommes de terre à l'étranger devenait impossible par suite des mesures prohibitives de nos voisins, il fallait songer à autre chose. Une commission de trois membres fut instituée dès le mois dernier, au sein du conseil communal, dans le double but de rechercher les causes du renchérissement des denrées alimentaires de première nécessité, et de proposer, s'il y avait lieu, les moyens d'y porter remède. Cette commission, composée de MM. Doucet, Ducpétiaux, Boëtz d'Hamer (tous trois anciens membres de l'Agence des subsistances, dont le premier était président), vient d'accomplir sa difficile mission. Les délégués ont préparé de cette manière un acte important que le conseil communal s'est hâté de sanctionner.

Nous sommes parfaitement de l'avis de ceux qui représentent la position actuelle de notre classe ouvrière plus critique encore que l'an passé. Le pain alors, malgré la disette des pommes de terre, coûtait moins cher qu'aujourd'hui. Un hiver rigoureux, la pénurie du travail, l'insuffisance des salaires mettraient le comble aux souffrances de la population laborieuse, et la classe moyenne ressentirait la première le contre-coup d'une crise dont on ne peut envisager la simple éventualité sans effroi.

Le rapport de la commission a été fait au conseil. Pour remplir le premier point de sa mission, la commission constate avec plus ou moins de certitude que le renchérissement des denrées de première nécessité est dû à diverses causes toutes accidentelles, telles que la non-réussite de la récolte du seigle, l'insuffisance des approvisionnements de céréales et de pommes de terre sur les différents marchés du pays, la diminution dans les plantations de pommes de terre, au commencement de cette année, par suite des craintes plus ou moins fondées des cultivateurs quant au renouvellement du fléau qui a attaqué ce tubercule l'an passé, la faiblesse du produit de cette récolte dans beaucoup de localités, par suite de circonstances atmosphériques, etc.

— Sans doute, répliqua Tom ; mais nous étions d'accord là-dessus, lorsque nous en avons causé avant votre départ ?

Mark fit signe que oui, et continua :

— Eh bien donc, Monsieur, j'étais tout bouffi d'espérance alors, et j'en arrivai à la conclusion que, dans cette vie de cocagne que j'allais mener, il n'y aurait pas l'ombre de mérite, puisque j'aurais de tout à gogo. Bref, mon idéal, à moi, c'est qu'il y avait un tas de misères qui m'attendaient je ne sais où ; et qu'il valait la peine d'essayer de s'en tirer, fort comme un Samson, gai comme un sansonnet ! Bon ; j'entre dans le monde, monsieur Pinch, et j'en essaie. D'abord sur un vaisseau. Bah ! je me tâte, et en moins de rien je m'aperçois, en me sentant jovial, qu'il n'y a pas plus de crédit à être content là qu'ailleurs. J'aurais pu me le tenir pour dit, et m'en revenir tout droit. Mais point. Je vas aux *Etats-Iniques*. Cette fois, je l'avoue, je commençais à trouver qu'il y aurait bien quelque petit mérite à se tenir alerte et debout. Qu'arrive-t-il ? Juste comme je me remontais et que je mettais le pied sur l'échelle, voilà mon maître qui me fait faux bond !

— Votre maître ! se récria Tom.

— Oui ; il me triche, me subtilise, tourne casaque à tout ce qui pouvait rendre son service méritoire. Enfin, il me pousse au pied du mur, et je m'en reviens Gros-Jean comme devant. Fort bien, Monsieur ! à présent, voyant que mes espérances sont détruites, et que je n'ai de chance nulle part, en désespoir de cause, je me livre à ma destinée, et je dis : à la bonne heure, faisons ce qui n'est pas méritoire du tout ; épousons une chère et douce créature qui m'aime de tout son cœur, ce que je lui rends de toute mon âme ; menons bonne et joyeuse vie, et ne luttons pas davantage contre le sort, qui s'obstine à flétrir toutes mes illusions.

Tom rit de tout son cœur à ce discours.

— Si votre philosophie, Mark, est des plus bizarres dont j'aie jamais ouï parler, dit-il, elle n'est pas des moins sages. Mme Lupin a dit oui comme de juste ?

— Comment ? non, Monsieur, non ; elle ne s'est pas avancée si loin. Ce qui tient, peut-être, à ce que je ne lui ai rien demandé du tout, mais nous étions sur de bons termes — fort agréablement ensemble, pourrais-je dire — le soir de mon retour, et depuis tout va comme sur des roulettes.

— Fort bien, reprit Tom, s'arrêtant à la porte du Temple. Je vous souhaite beaucoup de bonheur, Mark, et compte vous revoir dans la journée. Adieu, pour le présent.

— Bonsoir, M. Pinch, ajouta Mark en manière de monologue comme il le regardait s'éloigner ; Dieu vous bénisse, quoique vous soyez la ruine d'une honorable ambition. Vous ne vous en doutez guères, mais c'est vous tout le premier qui avez mis à van-l'eau tous mes châteaux en Espagne. Pecksniff les aurait fait monter jusqu'aux nues, si votre tendre nature n'avait soufflé dessus.

Tandis que ces confidences s'échangeaient entre Mark et M. Pinch, Martin et John Westlock étaient différemment occupés. Ils ne se trouvèrent pas plutôt seuls, que Martin, non sans un effort que trahissait sa voix, s'exprima ainsi :

— Monsieur Westlock, nous ne nous sommes rencontrés jusqu'ici qu'une fois ; mais vous connaissez Tom depuis si longtemps, qu'il me semble que je ne saurais être avec vous sur un pied de cérémonie, et je ne puis aborder aucun sujet avant d'avoir soulagé mon esprit de celui qui l'oppresse. Je vois avec peine que vous me jugiez assez mal pour me supposer capable d'abuser de la générosité de Tom, de son oubli de lui-même, de son dévouement, de ses qualités, en un mot !

— Il n'entrait en rien dans mes intentions de vous donner une pareille idée, répliqua John, et je serais désolé de l'avoir fait.

— N'est-ce pas le fond de votre pensée ?

— Vous m'interrogez d'une façon trop directe et trop formelle pour que je nie ma disposition à voir en vous un homme qui, non de gaieté de cœur, mais par incurie et indifférence, n'a jamais suffisamment étudié le caractère de Tom, et qui ne le traitait pas comme il mérite d'être traité. Il est plus aisé de dédaigner Pinch que de l'apprécier.

Ceci ne fut pas dit avec vivacité, mais avec énergie. A l'exception d'un seul, il n'était pas de sujet que John eût plus à cœur.

— La connaissance de Tom s'est infiltrée en moi comme la vie, poursuivit-il, j'ai grandi à ses côtés, et j'ai appris à aimer en lui un être infiniment meilleur que moi. Lorsque je vous ai rencontré, j'ai cru voir que vous ne le compreniez pas et ne teniez point à le comprendre. Les circonstances qui ont fait naître cette opinion sont aussi puériles que les occasions que j'ai eues d'observer, et des plus innocentes ; mais elles m'ont blessé. Du reste, elles se révélaient à moi malgré moi, car je n'étais point sur l'éveil, je vous prie de le croire. Vous me direz, reprit John avec un sourire et reprenant ses façons habituelles, que je vous fais là des confidences peu agréables ; mon excuse, c'est que je n'aurais pas de moi-même abordé ce chapitre.

— C'est moi qui l'ai entamé, dit Martin. Loin de me plaindre de vous, j'estime très haut, l'amitié que vous professez pour Tom et les preuves multipliées que vous lui en avez données. Pourquoi chercherais-je à vous le cacher ? — il rougit néanmoins à ce moment. — Il est vrai que je ne l'ai point connu, ni cherché à le mieux connaître au temps où nous étions camarades, et je m'en repens du fond du cœur.

Ceci fut articulé avec tant de sincérité, et tout à la fois de dignité et de modestie, que John, comme s'il ne l'eût pas déjà fait, présenta sa main à Martin, qui lui tendit la sienne avec la même franchise, et toute contrainte disparut entre les deux jeunes gens.

— A présent, reprit John, je vous prierai, si ce que j'ai à vous dire éprouve trop votre patience, de vouloir bien vous rappeler que mon récit a une fin, et que cette fin est le point important.

Après cette préface, il raconta en détail tout ce qui se rattachait à la maladie et à la longue convalescence du patient de l'*Auberge du Taureau*, et y joignit un bref récit de l'aventure de Tom sur le quai ; lorsque le narrateur fut arrivé au bout, Martin ne se trouva pas peu intrigué. Les deux histoires semblaient n'avoir aucune liaison entre elles et le laissaient, comme on dit, le bec dans l'eau.

— Si vous voulez bien m'excuser un moment, dit John se levant, tout à l'heure je vous introduirai dans l'autre chambre.

Livrant Martin tout ébahi à ses réflexions, il reparut, la minute d'après, pour remplir sa promesse.

(*La suite prochainement.*)

nistration communale;

6° Subsidiairement encore, à défaut des deux moyens ci-dessus indiqués, confier l'entreprise nouvelle à une société qui se formerait sous le patronage du conseil communal.

Le conseil n'a pas osé entreprendre la boulangerie communale, mais conformément aux conclusions finales du rapport, il a été entendu :

1° Que le collége des bourgmestre et échevins entrerait en arrangement avec le conseil général des hospices et secours de la ville de Bruxelles, pour que la boulangerie desdits hospices reçoive l'extension nécessaire afin d'y fabriquer une certaine quantité de pain de froment de troisième qualité dit *de ménage*, quantité fixée provisoirement au *maximum* à 8 000 pains par jour;

2° Que la fixation du prix de ce pain, affichée et publiée toutes les semaines, serait calculée sur la moyenne des mercuriales comme il est dit plus haut, et en accordant, au profit de la caisse de bienfaisance, un bénéfice net de 10 p. 100, tous frais déduits;

3° Que ce pain, ainsi fabriqué et tarifé, se débitera dans différents quartiers de la capitale à tous les consommateurs indistinctement, et ce, jusqu'à décision ultérieure de l'autorité;

4° Que la commission des subsistances proposerait et que le collége des bourgmestre et échevins ordonnerait les mesures propres à assurer la pleine et entière exécution, quant à l'application des principes adoptés par le conseil.

Qu'il nous soit permis maintenant, continue l'*Emancipation*, d'exprimer le vœu de voir toutes les administrations communales du pays songer aussi sérieusement et aussi sagement aux moyens d'améliorer le sort des classes inférieures de la population, et de seconder ainsi le gouvernement et la législature dans leurs efforts communs en vue d'apporter quelques soulagements à de profondes misères.

Et nous, nous ajouterons : Il ne nous est malheureusement pas permis en France d'espérer de nos gouvernants et de nos administrateurs une sollicitude aussi active, aussi bienveillante et aussi éclairée.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — M. de Lamartine vient d'adresser au receveur des hospices de Mâcon 3 000 fr. dont il indique ainsi l'emploi : « 1 000 fr. en bons de pain gratuit pour les indigents habituels; 2 000 fr. en adoucissement du prix du pain livré aux prix anciens aux familles seulement gênées par le prix actuel. »

— Les principaux habitants de Sedan ont arrêté, il y a quelques jours, qu'ils ne se feront pas de visites *en cartes* le 1er janvier prochain. Chacune des personnes qui faisaient habituellement ces visites a souscrit, en faveur des indigents, pour cinq francs, somme à laquelle a été évaluée la dépense supprimée. Bar-le-Duc vient d'imiter cet exemple.

— On écrit de l'île d'Oléron, en date du 3 décembre : « Un étrange phénomène géologique vient d'avoir lieu dans notre île. Depuis quelque temps on s'apercevait que le terrain du village de Saint-Brée subissait des dépressions considérables. Il y a quelques jours un habitant de l'île traversait à cheval un des champs qui avoisinent le village, lorsque tout à coup la terre disparut sous ses pas et le cavalier se trouva englouti avec sa monture à près de trois mètres au-dessous du sol. L'excavation subitement formée pouvait avoir neuf mètres de circonférence. L'homme et le cheval en furent quittes pour quelques contusions. On pense que la mer, en s'infiltrant par des voies souterraines, cause ces perturbations à la surface du sol. »

LA RÉPUBLIQUE D'ANDORRE. — Dans une vallée agreste, située au milieu des Pyrénées, repose, loin du bruit et des agitations, un petit état connu sous le nom de République d'Andorre. Ses habitants indépendants vivent sous la protection de la France et de l'Espagne; ils ont des lois à eux et un gouvernement particulier, à la tête duquel se trouvent deux juges suprêmes, l'un Français et l'autre Espagnol.

La république comprend cinquante-quatre villages, qui renferment une population d'environ douze mille habitants, vivant du produit de leurs troupeaux, richesse principale du pays. Lorsque Napoléon traversa les Pyrénées pour aller en Espagne, il s'arrêta à Andorre, capitale de la république, dont il accepta d'être le protecteur, et à laquelle il promit de donner des lois écrites. Cette promesse, par suite des graves évènements qui suivirent depuis, resta sans effet jusqu'à ce moment. Les habitants viennent de pourvoir eux-mêmes à son exécution : un code général a été solennellement promulgué à Andorre le 7 novembre dernier. Ce code, d'une grande simplicité, comprend en cent articles toutes les lois civiles et criminelles de la république.

Parmi ces dernières il est une disposition qui mérite d'être signalée. Un meurtre est un fait très rare dans le pays, et lorsque la peine de mort est prononcée, il faut, pour qu'elle puisse être exécutée, que la sentence du juge soit ratifiée par les représentants des villages spécialement convoqués à Andorre. On emploie pour l'exécution des arrêts de mort, un moyen en rapport avec la nature des lieux. Il existe, à une faible distance de la route de Catalogne, dans les flancs d'une montagne agreste, un précipice affreux que l'œil de l'homme n'a jamais pu mesurer. Le criminel, les yeux bandés, est amené en cet endroit, et là, en présence de tous, il est précipité par la main du bourreau dans cet abîme sans fond.

COLONISATION EN GUINÉE. — Le gouvernement hollandais va entreprendre l'exploitation des mines d'or sur la côte de Guinée, en Afrique. Déjà plusieurs essais avaient été tentés dans le même but à diverses époques, et ils avaient toujours échoué soit par suite de l'insalubrité du climat, soit par l'inexpérience des explorateurs. L'hiver dernier un des employés supérieurs du ministère hollandais des colonies, avait été envoyé en Saxe afin d'y embaucher une bande de mineurs expérimentés, pris dans l'école royale de Fribourg. Le roi de Saxe avait autorisé les enrôlements par suite des avantages qui étaient offerts par le gouvernement hollandais, et ce sont ces mineurs qui partiront pour la Guinée au commencement de 1847 avec un congé de trois ans. Ils doivent être transportés, et, au bout de trois ans, ils seront également ramenés dans leur pays aux frais de la Hollande.

On ne sait pas généralement que les mineurs de Saxe, de Prusse, d'Autriche, de Suède et de Russie, ne sont pas des ouvriers libres. Ils ne peuvent pas abandonner les mines sans autorisation spéciale du gouvernement, attendu qu'ils sont regardés comme étant la propriété de l'Etat et du public.

« Vous avez manqué à vos devoirs, et dorénavant vous vous abstiendrez de tenir des discours étrangers à vos leçons.

» Vous ne parlerez pas de ce qui s'est passé, vous ne ferez plus de distinction entre les cultes. »

» Le professeur Franceseoni promit, de son côté, au doyen et au recteur, de se conformer à la résolution du conseil. Il est à remarquer que le directeur des études et le doyen appartiennent au clergé. »

LETTRES MYSTÉRIEUSES. — MENACES. — Il y a quinze jours environ, un banquier placé à la tête de la finance reçut une lettre dans laquelle on le menaçait de mort s'il ne déposait, dans un lieu qu'on lui désignait, une somme de 16 000 francs. Dans cette lettre, sans signature, ainsi qu'on le doit bien penser, on faisait tour à tour appel à la générosité du destinataire et à ses sympathies pour les infortunes imméritées; on lui exposait ensuite comme quoi quatre individus, unis par une étroite amitié, se voyant réduits au désespoir par suite de pertes considérables sur les actions de chemins de fer, avaient besoin, pour échapper à la ruine et au déshonneur, d'une somme de 16 000 francs. « Si vous consentez à nous prêter cette somme, lui disait-on, nous bénirons votre nom, mais si vous nous refusez, au contraire, vous prononcerez ainsi vous-même votre arrêt de mort. »

La lettre se terminait par la recommandation qui lui était faite d'apporter *lui-même*, à un jour désigné, la somme de 16 000 francs, composée de treize billets de banque et de 3 000 francs en or, le tout contenu dans un sac qu'il déposerait, à six heures du soir, place de la Bourse, au pied du troisième candélabre, à partir de la rue des Filles Saint-Thomas, en face du restaurant Champeaux.

Cette lettre bizarre, malgré tout le soin avec lequel elle avait été rédigée dans le but d'inspirer de sérieuses craintes au banquier, fut remise par lui au commissaire de police. Des mesures furent prises pour en découvrir l'auteur, si quelqu'un se présentait au jour et au lieu indiqués; mais personne n'y vint, et l'on dut penser, ou qu'il ne s'agissait que d'une mystification, ou bien que l'individu qui avait écrit la lettre avait reculé devant l'exécution du projet qu'elle révélait.

Quelques jours s'écoulèrent, et l'on ne pensait plus sans doute à cet incident, lorsque le directeur général d'une des plus importantes administrations publiques, reçut une lettre à peu près semblable et émanant évidemment de la même main.

Cette fois encore, on demandait sous peine de la vie, une somme de 16 000 fr., mais l'on ajoutait qu'avant de désigner le lieu où elle devait être déposée, les quatre malheureux auxquels elle devait sauver l'honneur, et qui, en cas de refus avaient juré de tuer le directeur général, voulaient savoir si leur proposition était acceptée. « Si vous tenez à la vie, lui disait-on, si vous voulez racheter vos jours au prix d'une somme insignifiante pour vous, vous abaisserez, entre six et dix heures, le drapeau qui décore la porte de votre hôtel. Ce sera le signal de votre adhésion, et alors vous recevrez une seconde lettre qui désignera le lieu où la somme devra être déposée par vous-même, et par vous seul; dans le cas contraire préparez-vous à mourir. » Le haut fonctionnaire auquel s'adressait cette étrange menace, pensant qu'elle émanait de quelque insensé, et ne voulant pas lui accorder plus d'importance qu'elle n'en méritait, se contenta de la montrer au chef de son cabinet, et ne l'envoya que plus tard au commissaire de police.

Presque simultanément, à un ou deux jours d'intervalle, le célèbre banquier auquel avait été adressée la première lettre en recevait une seconde dans laquelle les mêmes injonctions et les mêmes menaces lui étaient renouvelées. « Nous voulons bien penser, lui disait-on, que notre première lettre ne vous est pas fidèlement parvenue, et c'est ce qui nous a décidés à ne pas en tenir encore avec vous; mais, réfléchissez-y bien, nous sommes réduits au désespoir et notre vie ne tient qu'à un fil ainsi que la vôtre. » Cette fois, du reste, ce n'était plus 16 000 fr., mais bien 17 000, dont 3 000 en or, qu'on lui recommandait de déposer, à six heures du soir, au pied du troisième candélabre, devant la grille de la Bourse, en face du Vaudeville. « Venez vous-même, ajoutait-on, ou envoyez un homme sûr; un refus serait votre arrêt de mort. »

Cette lettre, comme la première, fut remise au commissaire de police, qui s'empressa d'en référer à M. le préfet. Les mesures que prescrivit ce magistrat furent si bien prises, qu'au jour indiqué, à huit heures du soir, un individu fut saisi au moment où, après s'être arrêté quelques instants sous le réverbère à gaz, à la clarté duquel il feignait de lire quelques papiers, tandis que du bout du pied il s'assurait qu'un petit sac avait été déposé derrière la base du candélabre, il ramassait ce sac et s'éloignait dans la direction de la rue des Jeuneurs.

Conduit au poste de la rue Joquelet, et de là en présence du commissaire de police, cet individu, dans les vêtements duquel on trouva des cartes de visite, portant le nom R..., étudiant à l'Université de Liége, fut interrogé. Il déclara d'abord n'avoir été en cette circonstance que l'intermédiaire de deux individus, dont il donna avec beaucoup de détails le signalement. « Je sortais, dit-il, de chez M. Guillermont, vers sept heures et demie, lorsque ces deux individus m'accostant, me demandèrent si je voulais gagner 20 fr. J'acceptai, et ils me conduisirent alors jusqu'à l'entrée de la place de la Bourse, où, m'ayant indiqué le troisième candélabre de face, et m'ayant expliqué ce que j'avais à faire, ils me dirent qu'ils allaient m'attendre rue Montmartre, devant le café Villette, où je promis de les aller rejoindre pour leur remettre le sac d'argent. » L'invraisemblance de cette version ayant déterminé de nouvelles questions, l'individu arrêté persista à dire qu'il ignorait de quoi il s'agissait. Il fut en conséquence envoyé à la Préfecture de police, et une perquisition dut être opérée à son domicile.

Dans cette perquisition, on saisit, outre différents papiers de la même écriture que les deux lettres adressées au financier menacé de mort, un poignard, un pistolet et un paquet contenant de l'arsenic. Il y avait là assurément de quoi mettre à exécution la menace de frapper par le fer, par le feu ou par le poison. En présence de tant de preuves accablantes, l'individu arrêté se résigna à faire des aveux complets. Poussé par la misère, il avait seul conçu et exécuté son projet. C'était lui qui avait écrit et porté les lettres adressées au banquier et au directeur général. Il a exprimé du reste un vif repentir, et a assuré que jamais il n'avait été dans sa pensée d'exécuter les menaces qu'il avait faites.

Quoi qu'il en soit, R... a été mis à la disposition de la justice, sous menace de mort sous condition. Le prévenu est un homme de trente ans environ, dont le père, ancien imprimeur à Paris, avait été mis par le célèbre Cockerill à la tête des vastes ateliers d'imprimerie qu'il a qu'à un petit nombre de personnes. Ces choses fastidieuses expliquent le peu de succès des livres de voyage. Si tous les voyageurs étaient des écrivains, on ne lirait plus de romans : car la réalité est bien plus féconde, bien plus puissante que la fiction : la création divine l'emportera toujours sur la création humaine.

Ces inconvénients attachés aujourd'hui aux livres de voyage, ont inspiré l'idée de faire des résumés de voyage, comme on a fait des résumés historiques. On s'est efforcé ainsi d'écarter tous les détails arides et fastidieux, d'élaguer les ronces et les épines, pour ne conserver que les faits généraux dignes de meubler la mémoire, pour ne garder que les fleurs et les fruits qui sourient à l'imagination du lecteur. Ces sortes de résumés ont une utilité incontestable, et on ne saurait trop les encourager. Ils peuvent servir à l'éducation de l'enfance, à l'instruction de l'âge mûr; ils offrent à tous les esprits une nourriture intellectuelle aussi agréable que solide.

C'est un livre de ce genre que M. de Chavannes vient de publier. Dans un volume de 400 pages, M. Chavannes a résumé ce qu'on sait de plus positif sur la Chine, ce qui se trouve disséminé et enfoui dans les milliers de tomes écrits par les voyageurs qui ont visité cette singulière contrée. Mœurs, coutumes, administration, arts, sciences, industrie, chronologie, M. de Chavannes n'oublie rien; il décrit et énumère, dans un style rapide et concis, les caractères originaux de cette grande nation trop peu connue, et qui forme un tiers de la famille humaine actuelle.

Le livre de M. de Chavannes a le double mérite d'un résumé de voyages et d'un résumé d'histoire. L'auteur passe en revue les vicissitudes historiques du Céleste-Empire; il donne la liste des dynasties et des souverains qui ont régné sur le pays; il indique les principales découvertes qui ont été faites dans les arts et les sciences, les grands travaux et les monuments qui ont été exécutés. Là se borne à peu près tout le mouvement historique en Chine. Histoire étonnante par son calme et son isolement!

La nation chinoise représente, dans le genre humain, le principe d'immobilité, mais non pas tout-à-fait comme l'Inde. En Chine, il y a eu un développement successif dans les éléments sociaux, dans l'industrie, la science, l'administration; c'est plutôt le calme dans le mouvement, que l'immobilité absolue. Dans l'Inde, la caste s'est opposée invinciblement à tout perfectionnement social. Aussi l'Inde a passé sous la domination de tous les conquérants, tandis que la Chine a conservé sa nationalité. Le calme de l'Empire Céleste s'allie parfaitement avec le progrès, et voilà pourquoi il nous semble que l'on pourrait greffer sur ce rameau immense de l'arbre humanitaire les idées occidentales, sans avoir recours à la ruse ou à la violence.

Le livre de M. de Chavannes offre une lecture très attachante, et fait naître dans l'esprit une foule d'idées; pour notre part, nous l'avons lu avec un vif plaisir. Il est orné de gravures en taille douce parfaitement exécutées, mais dont la perfection même fait regretter le petit nombre. En somme, c'est un fort joli cadeau d'étrennes pour le jour de l'an. Nous engageons les étrenneurs intelligents de donner à leurs étrennés les *Chinois* de M. de Chavannes, en y ajoutant néanmoins quelques chinois de Berthellemot.

A. C.

Bourse du 11 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	80 95	81 15	81 05	80 60
— — fin courant	80 95	81 25	80 95	81 20
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 25	118 55	118 50	118 50
— — fin courant	118 25	118 60	118 25	118 55

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»	»» »»	Banq. de Fr. dr cours		3421 »»
4 0/0 J.	»	105 60	O. V. de Par.	»	[illegible] 50
Emp. 1844 au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	320 »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	»»»» »»
B. du Trés.	»	» »/»	— Gann....	»	1170 »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.
3 p. 0/0......	d. 50	81 20	81 25	»» »»	81 85
5 p. 0/0......	d. 50	»»» »»	118 55	»»» »»	119 40

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0......	07 1/2	10 »/»	»» »/»	12 1/2
5 p. 0/0......	10 »/»	»» »/»	»» »/»	27 1/2

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	» »/»	ROM............	Der C.	100 »/»
Récep. Rotsch.	»	102 50	BELG. 3 1/2.....	»	»» »/»
ESP. Delle act.	»	31 »/»	— 4 1/2.....	»	»» »/»
— — pass.	»	6 »/»	— d° 1840....	»	100 1/4
— 3 p. 0/0.	»	38 1/2	— d° 1842....	»	101 »/»
Delle intérieure	»	»» »/»	— Banque....	»	930 »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— d° Em. 1841.	»	»»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	»»»» »»
HAITI..........	»	» »/»	AUTRICHE......	»	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1270 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»»»» »»
V. r. dr.	» » »»
— Ob. anc.	1010 »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1265 »»
— à Rouen.	893 »»
R.-Havre..	650 »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	118 75
Paris-Str...	482 50
Tours-Nant	492 30
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	648 75
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc..	»»» »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	560 »»
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	510 »»
Mont.-Troyes	»»» »»
Zinc V. M..	»»»» »»
Lin Maber.	»»» »»

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, 98; courant du mois, 99-50; 4 premiers mois 1847, 102.

Lille. — Colza, 92-50 à 93; œillette rousse, 100; lin, 89; cameline, 90; chanvre, 00. — Voitures, 5-25.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 129 à 130; 4 premiers mois, 126 à 127; mois du milieu, 124 à 125.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

Marchés.

HALLE DE PARIS, 10 décembre. — *Farines.* (Prix les 100 kil). — Arrivages, 4 113 q. 16 k. — Ventes, 3 645 q. 11 k. — Restant, 15 326 q. 38 k. — Cours moyen du jour, 51-51. — Cours-taxe de quinzaine, 50-99. — Ventes en disponibles : Gruaux, 07 q. 85 k. 00-00 à 65-00. — 1re marque, 169 q. 56 k.; 52-25 à 54-75. — 2e marque, 345 q. 84 k.; 50-80 à 51-60. — 3e marque, 40 q. 32 k.; 00-00 à 44-60. — 4e marque, 0 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Cuisson, 00 q. 00 k. — Relevé, 34 q. 79 k. — Ventes à livrer, 2203 q. 96 k. 38-20 à 54-75. — Cuisson, 000 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Revente, 842 q. 20 k. 51-10 à 55-10.

Halle aux grains du 9 décembre. — Froment, 26 à 30-00. — Seigle, 21-66 à 22-66. — Orge, 18 à 20. — Sarrasin, »» à »». — Avoine, 11-00 à 12-66. — Son, 4-00 à 5-00. — Recoupe, 5 à 6. — Remoulage, 6 à 7. — Haricots de Soissons, 42-70 à 45-30; d° Liancourt, 32-00 à 37-50; d° ordinaires, 26-65 à 35-30; d° flageolets, 35-33 à 38-00; d° suisses blanc, »»-»» à »»-»»; d° suisses rouge, 32-00 à 32-70; d° rouge de Chartres, 36-65 à 42-60; d° nains, »»-»» à »»-»». — Pois verts, 36-00 à 50-66; d° gris, »»-»» à »»-»»; d° jarras, 18-00 à 18-66; d° cassés, 47-32 à 56-00. — Lentilles Gallardon, 70-00 à 80-00; d° pays et autres, 53-33 à 66-66. — Lentillons, »»-»» à 30-00. — Vesces de printemps, 18-65 à 20-00; d° d'hiver, »»-»». — Sainfoin, »»-»». — Sénevé, »»-»» à »»-»».

tées, mais celui du capital de création. Règle générale, il faut se défier des affaires que la bourse prône, et qui arrivent au parquet ou dans la coulisse avec une prime avant toute espèce d'exploitation. Mais il est des affaires exceptionnelles qui s'organisent sans bruit, desquelles il est facile à chacun de se rendre compte, et qui présentent des avantages certains, parce qu'elles ont pour objet des spéculations non soumises à des chances aléatoires. Telle est, par exemple, la mise en actions de deux magnifiques hôtels meublés, ceux du *Prince Régent et de l'Europe réunis*, qui, placés au centre et dans

être faite ailleurs que chez un facteur de confiance.

Les modes de coiffures d'hiver commencent à se dessiner. On en remarquait de fort coquettes et de fort originales à la représentation donnée à l'Opéra-Italien, au bénéfice des inondés. Nous avons surtout remarqué celles que nous avons entendu désigner sous les noms de *grecque* et *romaine*, et dont la disposition est tout à fait en harmonie avec ces désignations. On distinguait aussi un grand nombre de turbans, dits *Sainte-Cécile*, tout en

7 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Tableaux, le Triomphe, la Juive, le Fils.
6 h. 1/2 AMBIGU. — La Closerie des genêts.
6 h. 1/4 GAITÉ. — Rita l'Espagnole, Georges et Thérèse.
6 h. 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux et poses plastiques, par M. Keller.
6 h. 3/4 COMTE. — Augusta, Intermède de chant, Peau d'âne.
5 h. 1/2 [illegible] — Les Amours, Roquelaure, l'Idée du mari.

Imprimerie LANGE-LÉVY et Ce, rue du Croissant, 16.

A TOUTES LES PERSONNES QUI S'OCCUPENT DE MUSIQUE. — La FRANCE MUSICALE (Paris, 24 fr.; province, 28 fr.) Bureaux : 6, rue Neuve-Saint-Marc, à Paris

ÉTRENNES SPLENDIDES POUR L'ANNÉE 1847 DONNÉES POUR RIEN

20 BILLETS DE CONCERTS SPÉCIAUX SONT DONNÉS EN OUTRE A CHAQUE ABONNÉ.

Tout abonné d'un an REÇOIT IMMÉDIATEMENT en sus des 52 numéros pour l'année, contenant déjà 101 morceaux de musique inédite :

1. LES RUINES D'ATHÈNES, DRAME LYRIQUE INÉDIT DE BEETHOVEN.

2. LE ROI ESTIENNE, DRAME LYRIQUE INÉDIT DE BEETHOVEN.

3. FLEURS DE BRUYÈRE, SIX ROMANCES PAR ADRIEN BOIELDIEU. 1. Tu grandiras. 2. Toujours seul. 3. Chanson d'un enfant. 4. La Citadelle. 5. Blanche étoile. 6. Prière.

4. ÉTOILES D'ITALIE. ALBUM DE CHANT PAR VERDI. 1. Le Soleil. 2. Le Ramoneur. 3. A une Étoile. 4. La Bohémienne. 5. Le Mystère. 6. Les Plaisirs du cœur.

5. LA DANSE DES FÉES. ALBUM DE POLKAS. BOEHLER, la Fiancée, la Sauterelle. MARMONTEL, la Reine d'Espagne. FRANK, le Roi de Prusse. VALENTIN, Rosalba. GAWLIKOWSKI, Fleur des Salons.

6. LES BAYADÈRES. ALBUM DE VALSE DE MARCAILLOU. 1. Noemie. 2. La Joyeuse. 3. Pied-de-Biche. 4. Le Papillon. 5. Fleur du matin. 6. Colibri.

7. LA ROSÉE. ALBUM DE CHANT. Venise, CLAPISSON. Toujours chanter, AD. ADAM. Le Soldat de la Loire, G. DUPREZ. Je l'aimais, J. NIEDERMAYER. La Cloche du soir, A. BOIELDIEU. Nocturne, BEETHOVEN.

8. LE JARDIN D'HIVER. ALB. DE PIANO INÉD. Cantabile, E. PRUDENT. Paquerette, H. HERZ. L'inquiétude, H. ROSELLEN. Rêveuse, F. BURGMULLER. La Bohémienne, A. LECARPENTIER. Souvenir du Caire, F. DAVID.

9. LA TOUR DE BABEL. ALB. INÉD. DE QUADR. 1. Paillasse. 2. La Régence. 3. La Pataqona. 4. Nos Gentilshommes. 5. Le Cosaque. 6. Les Fleurs animées.

Tout abonné qui justifierait n'avoir pas reçu les primes annoncées aura droit AU REMBOURSEMENT IMMÉDIAT DE SON ABONNEMENT.

LA GRAMMAIRE MUSICALE, Par MARTIN D'ANGERS *est envoy. gratis aux souscr. de province en remplac. des concert.*

RUE DE RIVOLI, 46, à l'angle de la rue Castiglione. HOTELS DU PRINCE REGENT ET DE L'EUROPE RÉUNIS. 14 CROISÉES DE FAÇADE à chaque étage sur les 2 rues

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL DE 400 000 FRANCS.

Divisé en 4,000 Actions de 100 fr. chacune, par acte devant Me YVER, notaire, rue St-Augustin, 6. — Les fonds sont déposés chez M. VALOIS jeune, banquier, rue de l'Échiquier, 19, où ils portent intérêts jusqu'à leur emploi. 5 p. 0/0 sont attribués aux Actions comme premier dividende, avant toute autre répartition de bénéfices réalisés et constatés (art. 41 des statuts). A partir de 1848, les Actions pourront être reçues en paiement pour un tiers dans les dépenses faites à l'hôtel. (Art. 9 des statuts.) Pour plus amples renseignements, s'adresser au siége social, rue de Rivoli, 46, à M. E. HOUET, gérant.

CHANGEMENT DE DOMICILE Pour cause d'agrandissement. MAISON BROUSSE. FOURNISSEUR DE S. A. R. Madame la Duchesse de NEMOURS.

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de RICHELIEU, 84.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ, 7, RUE DE LA BOULE ROUGE.

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.

AMYOT, éditeur, rue de la Paix ; LEDOYEN, libraire, galerie d'Orléans, 31 ; MOREAU, libraire, péristyle Valois, 182.

DE LA FAILLITE

VER RONGEUR DE LA SOCIÉTÉ, ou DE L'INFAILLIBLE DESTRUCTION DE CE FLÉAU, Par Madame M. C. GOLDSMID.

Cet ouvrage, écrit avec un esprit et un talent remarquables, est digne de figurer dans toutes les bibliothèques, il est d'une utilité incontestable à toutes les classes de la société, et particulièrement aux personnes qui se livrent aux affaires commerciales ; il est composé d'observations judicieuses sur les causes, les effets et les conséquences de la faillite, et indique la marche à suivre pour se préserver de ce fléau désastreux. UN VOLUME IN-8°. — PRIX : 6 FRANCS.

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera que l'EAU DE LOB ne fait pas repousser et épaissir les cheveux sur des têtes chauves !! Cette EAU de LOB RÉGÉNÈRE la chevelure et la CONSERVE jusqu'au tombeau. S'adresser à l'inventeur, M. LEOPOLD LOB, chimiste d'Allemagne, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, 281. Flacon à 5 et 10 fr. avec instruction.

LES CIGARETTES PARISS par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les Irritations des Bronches et Poumons, l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Névralgies, Maux de Dents et d'Oreilles ; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat. [illegible] et 10 fr. la boîte. Chez PARISS, phar. anglaise, 26, place Vendôme, près [illegible] et chez les principaux pharmaciens des Dépts.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2. LE FOU DU PALAIS-ROYAL, Par F. CANTAGREL. Un beau volume in-18 compacte de 400 pages. — Deuxième édition. — Prix : 4 fr.; par la poste, 4 fr. 50.

PRÉCIS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL, Par MATH. BRIANCOURT. Prix : 30 c.; par la poste, 35 c. Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 60 c.

ORGANISATION UNITAIRE DES ASSURANCES, Par E. BOUDON. Brochure in-8°. Paris, 1840. Prix : 1 fr. ; par la poste, 1 fr. 25 c.

BAZAR PROVENÇAL, *11 bis, boulevart de la Madeleine, 104, rue du Bac,* fondé par M. AYMES, de Marseille.

ORANGE CONFITE Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le définissaient ainsi : d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir ; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop ; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Étrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe ; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 3 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout : plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes ; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et aqueux récoltés dans le Nord. — A 2 fr. 50 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azeroles, réglisse à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'étranger, et vin de Noé, pour être sûrs de les avoir dans leur pureté.

MALADIES DES YEUX ET DES PAUPIÈRES.

Il n'est pas de remède [illegible] pour les combattre que la Pommade anti-[illegible], connue par un siècle d'expériences favorables. Seuls dépôts à Paris, à la pharmacie JUTIER, 26, place de la Croix-Rouge ; 8, rue de la Feuillade.

AUX ARMES DE FRANCE. *Rue Neuve-Vivienne, n° 42.* TAILLEURS A 20 0/0 D'ÉCONOMIE.

Cette maison, montée sur une grande échelle, offre des avantages réels sur les prix des marchands tailleurs de Paris. On y trouve les créations des modes les plus nouvelles, qu'elle fait exécuter avec goût. Les personnes qui font faire à façon y trouvent aussi une économie de 30 0/0; par ce moyen, les objets confectionnés reviennent meilleur marché que dans les maisons de confection, et l'on a la certitude d'avoir de très bonnes marchandises et d'être bien habillé.

SAVON DE GUIMAUVE. Ce VÉRITABLE SAVON, si précieux pour la peau, ne se vend que chez BLANCHE, parfumeur, passage Choiseul, 48. — Éviter la contrefaçon. — (CRÈME DIÈRE, infaillible contre les rides.)

PANSEMENT DES VÉSICATOIRES Facile, régulier, inodore, avec PAPIER et Compresses D'ALBESPEYRES, Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

PATE PECTORALE DE PRODHOMME

Les médecins la recommandent chaque jour comme le meilleur des remèdes contre les rhumes, toux, catarrhes, phthisies, asthmes, enrouements, irritations de la gorge et de la poitrine. — 1 fr. 50 cent. la boîte, rue Laffitte, 34.

VARICES. Médaille à l'Exposition de 1844. — BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs. FLAMET jeune, seul inventeur et fabricant breveté (sans garantie du gouvernement), rue Saint-Martin, 87. (Affranchir.)

POMMADE DE DUPUYTREN

Reconnue efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLARD, pharmacien, rue d'Argenteuil, 31.

PATE PECTORALE à la réglisse, DE GEORGÉ, Pharmacien d'Épinal (Vosges). MÉDAILLE d'or en 1845. MÉDAILLE d'argent en 1843.

LA SEULE INFAILLIBLE POUR LA PROMPTE GUÉRISON DES RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, TOUX NERVEUSES.

On en trouve dans toutes les meilleures pharmacies de France; et à Paris, au dépôt général, chez MM. WAGNER et GARNIER, droguistes, rue des Arcis, 56. — On ne doit confiance qu'aux boîtes portant l'étiquette et la signature GEORGÉ.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ÉLASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.)

ALTERATION DU SANG.

Les maladies récentes, négligées ou dégénérées, syphilis, éruptions, dartres, scrofules, etc., sont guéries par le sirop d'EXTRAIT DE SALSEPAREILLE. — LECHELLE, pharmacien, 35, rue Coquenard.

LAMPES dites CARCEL, NEO-CARCEL et MODÉRATEUR à 40 fr. et au-dessus, garanties. Appareils pour salles à manger et billards. TRUC, fabricant, rue Saintonge, 9. Échanges, nettoyages et réparations.

MONTRES plateaux pierres fines, en or, 160 f. — Les mêmes en argent, 100 fr. PENDULES DE CABINET, de 35 à 150 fr. REVEILLE-MATIN, 35 f. MONTRES SOLAIRES pour régler les montres, 5 f. HENRI-ROBERT, rue du Coq, 8. HORLOGERIE très supérieure à celle du commerce. Voir la Notice.

Depuis longtemps les peuples de l'Europe s'agitent; un instinct secret les avertit qu'ils ne sont pas dans des conditions normales de sécurité et de progrès; ils sentent qu'il y a des transformations urgentes à opérer, soit dans leurs relations extérieures, soit dans leur organisation interne.

Et pourtant, malgré le malaise, malgré les souffrances auxquelles ils sont en proie, les peuples de l'Europe n'ont jamais violé les traités généraux qui avaient statué sur leur sort. Il était réservé aux monarques absolus, alors que rien ne les y obligeait, de déchirer eux-mêmes ces traités, et de donner ainsi au monde l'exemple du manque de foi, en même temps que l'espoir d'un ordre meilleur.

Désormais, de part et d'autre, les positions sont nettement définies. Les monarques absolus ont enterré l'ancien droit européen sous les ruines de la république de Cracovie; ils n'exercent donc plus qu'un pouvoir de fait sur les peuples que ces traités avaient soumis à leur empire. Réciproquement, l'obéissance de ces peuples n'est qu'une obéissance de fait, une obéissance qui n'a d'autre sanction que la force brutale dans toute sa nudité.

Les monarques absolus ont cru peut-être qu'il n'y avait d'autre droit que leur épée; mais ils se sont trompés. Au-dessus du droit conventionnel, du droit écrit, il y a le droit éternel, immuable, imprescriptible; il y a le droit divin des peuples, le droit gravé dans la conscience de l'humanité. La force brutale peut bien quelque temps contenir les manifestations de ce droit souverain; mais elle ne peut détruire son essence, et la réalité doit tôt ou tard se modeler sur cette essence immortelle.

Les monarques absolus n'ont donc fait que préparer la rénovation du droit public en Europe et dans le monde entier. Ils ont écarté un obstacle que les peuples respectaient encore; ils ont déblayé le sol où doit s'élever un édifice aux proportions plus vastes, plus belles, plus harmonieuses. Ils se sont mis eux-mêmes en demeure de construire ou de laisser construire cet édifice, qui seul pourra les abriter contre les tempêtes révolutionnaires.

Non, les sources du droit éternel ne sont point taries, et il n'est point nécessaire d'un nouveau Moïse pour les faire jaillir au désert politique. C'est sous les inspirations du droit éternel que les peuples s'agitent; ce n'est pas le désordre qu'ils cherchent, c'est un ordre nouveau. Ils sentent que l'état actuel des choses n'est plus en harmonie avec le développement de l'industrie, de la science et du sentiment social; ils appellent une nouvelle manifestation du droit divin, de cette légitimité éternelle qui est l'infaillible boussole des destinées du genre humain.

Or, que dit aujourd'hui cette voix divine? Dit-elle, comme jadis Jéhovah: « Israël, tu es le peuple de Dieu, et tu as le droit d'exterminer tous les autres peuples? » Dit-elle, comme la sybille antique: « Rome, le monde t'appartient; ton droit est de le conquérir, de le soumettre à ton empire? » Dit-elle comme Mahomet: « Vous devez massacrer les nations infidèles, jusqu'à ce qu'elles aient accepté la loi du Coran? » Dit-elle, comme la papauté au moyen-âge: « Quand j'aurai excommunié une nation, vous aurez le droit de l'envahir, de lui faire la guerre? » Dit-elle, comme Napoléon: « J'ai le droit d'intervenir dans un Etat, pour lui imposer la forme politique que je crois la meilleure? » Dit-elle, enfin, comme les traités de 1815: « Peuples, vous serez agglomérés, malgré vous, sous un sceptre despotique, qui aurait le droit de vous ravir l'indépendance et le progrès! »

Non, non; la voix divine a aujourd'hui des inspirations plus fraternelles pour les peuples; voici l'avénement d'un droit public nouveau que la voix divine révèle à la conscience de tous et de chacun!

Le nouveau droit public doit reposer sur deux bases inébranlables: l'indépendance des nationalités, leur libre association. Tous les Etats qui composent la famille humaine, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, depuis la principauté de Monaco jusqu'à l'empire de la Chine, ont le droit de vivre et de se développer selon leur nature. Chaque Etat a le droit d'être protégé contre une injuste agression par la réunion des autres Etats. Aucun peuple n'a le droit d'imposer, par la force, aux autres peuples, ses mœurs, ses idées, ses produits. Les relations, les échanges, les traités de peuple à peuple, doivent être volontaires et résulter d'une affinité réciproque.

Le nouveau droit public créera entre les nations un lien de solidarité et de justice. Pour établir et fortifier ce lien, la société des nations se donnera des organes administratifs et judiciaires. Les points communs entre tous les Etats, les faits qui toucheront à l'intérêt universel des peuples comme les grandes routes du globe, la police des mers, les défrichements des contrées vierges et les colonisations, le système des poids et mesures, etc., seront réglés par l'administration unitaire. Les débats et les différends de peuple à peuple, les interprétations de traités, les questions de frontières et autres ressortiront du tribunal unitaire.

Alors, s'il était possible de concevoir qu'un Etat quelconque essayât de renouveler le crime de Caïn; s'il tentait de tuer l'un de ses frères, comme l'empire d'Autriche vient de tuer la république de Cracovie, ce serait pour l'humanité un jour de deuil et de douleur; le meurtrier serait traduit à la barre du tribunal suprême, qui le punirait par la résurrection, par la glorification de la victime. Cette sanction, si naturelle, extirpera de la société des nations l'homicide, qu'aucune loi politique et religieuse n'a pu extirper de la société des individus.

Et, pendant que le droit divin des peuples garantira ainsi à tous les Etats assis à la surface du globe, sécurité, indépendance, libre développement; pendant que l'administration unitaire pourvoira à ce qu'il y a de commun et d'universel dans les intérêts des nations, chacune d'elles pourra se livrer à un travail intime de développement social. Toutes les forces inutilement dépensées aujourd'hui au maintien d'un pied de guerre ruineux, pourront être employées à la production, à l'enrichissement des travailleurs. Chaque nation voudra donner l'exemple de l'association, de la justice, de l'harmonie. Noble rivalité qui aura remplacé celle de la guerre, et qui enfantera des miracles qu'aucune poésie humaine n'a encore chantés!

Alors, l'atelier social ayant partout été reconstitué sur la base de la liberté et de l'association; les travaux n'étant plus exécutés par des esclaves, des serfs ou des salariés; les conditions du travail étant les mêmes sur toute la surface de la terre, avec les seules expériences que la nature a établies, la liberté la plus complète des échanges pourra unir les pays et les peuples; et cette liberté elle-même contribuera à la spéculation naturelle de chaque contrée dans l'atelier général.

O vous tous, hommes de bon vouloir! ralliez-vous, de tous les points de l'horizon, pour demander, d'une voix unanime, que l'Europe et le monde proclament le droit divin des peuples, le droit public du genre humain! Unissez vos cœurs, vos intelligences et vos bras pour préparer, pour élever le temple de l'association et de l'harmonie universelles!

Hobbes, comme les Economistes de nos jours, concluant du fait présent au fait à venir, de ce qui est à ce qui doit être. La conclusion est fausse, mais pour l'avenir seulement. Dans l'organisation actuelle, la guerre est fatalement partout, entre les Etats et entre les particuliers, au dedans et au dehors, au haut comme au bas de l'échelle sociale.

A quelque période de l'histoire que nous portions les yeux, nous apercevons la guerre entre les Etats, implacable et persistante; elle ne s'apaise sur un point que pour éclater sur un autre. Si l'Europe brisée s'arrête pour prendre un moment de repos, des bandes d'aventuriers sortis de son sein vont découvrir de nouvelles terres, où ils trouvent et portent la guerre.

Et qu'on ne s'y trompe pas: cette guerre n'est pas gratuite, ce n'est pas un vertige de quelques individus, elle est la condition de l'existence des nationalités. Qu'un peuple un moment cesse de veiller sur sa frontière, pour peu qu'il inquiète les nations voisines par son développement intellectuel, pour peu qu'il fasse rayonner les désirs de liberté, au premier prétexte elles se précipiteront sur lui, et lui raviront son indépendance et sa nationalité. Qu'il cesse de prélever, pour l'offrir en sacrifice au monstre guerrier, la dîme de sa jeunesse; à la première occasion, qu'il se chargera de faire naître, le monstre le dévorera; la force écrasera l'intelligence, et le peuple le plus éclairé devra courber la tête sous le joug du barbare.

On sait assez les énormes dépenses qu'occasionnent les guerres entre nations. Nous n'insisterons pas sur ce côté de la question, et nous nous contenterons de reproduire quelques lignes d'un discours prononcé dernièrement dans une de ces sociétés qui se sont formées en Angleterre en faveur de la paix.

« La dette nationale de quatorze états d'Europe monte à environ 51 325 000 000 fr., et doit exclusivement son origine à la guerre. Et cette somme est loin de représenter la totalité des dépenses faites.

Depuis la réformation, l'Angleterre a dépensé, dans sept guerres, 44 910 000 000 fr.; de 1793 à 1815, c'est-à-dire pendant vingt-deux ans, l'Angleterre, la France et l'Autriche ont dépensé 36 650 000 000 fr. pour faire la guerre. Or, qui pourrait calculer la somme de prospérité et de bien-être que cet argent aurait pu produire employé à donner de l'essor à l'agriculture et à l'industrie!

Le revenu des marines marchandes de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la France, n'excède pas, n'atteint même probablement pas 167 851 079 fr. Et la Grande-Bretagne seule alloue, cette année, à sa marine militaire, une somme de 168 101 000 fr. C'est-à-dire qu'une seule des trois grandes puissances maritimes dépense plus pour sa marine militaire que le bénéfice de la marine marchande de trois.

De 1789 à 1844, le gouvernement américain a dépensé pour la guerre 3 217 194 225 francs. L'intérêt de cette somme à 6 0/0 suffirait pour construire le grand chemin de fer de Whitney depuis les lacs jusqu'à l'Océan-Pacifique.

Un jour enfin, lorsque les finances sont épuisées, lorsque les terres ravagées n'ont plus de moissons; que le pays est à bout d'hommes et de produits, les athlètes fatigués s'arrêtent et signent des traités, ils consolident l'équilibre du monde. Mais les faits se rient de tous ces contrats, un peuple secoue le joug d'une tyrannie, un petit état entrave par sa propagande les projets dominateurs d'un souverain; moins que cela, des commandants brouillons se prennent de querelle et s'insultent, leur gouvernement prend cause pour eux, et la guerre recommence plus cruelle et plus exterminatrice. Les projets de paix perpétuelle élaborés dans le cabinet se-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 1846.

LA SCIENCE POUR TOUS.

DES PUITS ARTÉSIENS EN GÉNÉRAL ET DE TOUT EN PARTICULIER.

L'industrie appliquée à la politique.

Bien des gens croient sincèrement que le développement normal du corps politique s'opère uniquement par le perfectionnement des perfections dont sont douées les institutions existantes à un moment donné. — Les puits forés prouvent qu'ils n'ont pas suffisamment creusé la question. — Comme les observations les plus profondes ne sauraient être déplacées dans une dissertation qui va s'enfouir à plus de trois mille pieds sous terre, je dirai que les hommes politiques ne se laissent si fréquemment choir dans l'abîme de l'erreur que faute d'avoir préludé par l'étude de la mécanique et de l'embryogénie à l'art de gouverner les hommes.

Cette vérité est trop neuve pour n'être point antipathique au sens commun. Je m'explique donc et je dis que l'étude générale du mouvement démontre que le développement de tout corps organisé s'opère, non point d'une seule, mais d'une double façon. D'abord par le perfectionnement des organes existants, puis à de certaines et solennelles époques par la création d'organes nouveaux qui, se substituant aux anciens moyens, transforment subitement l'organisme tout entier. C'est à-dire que tout développement s'opère à la fois par gradations lentes et continues et par ces mouvements brusques et subits auxquels on donne dans le monde social le nom de révolutions. C'est ce dont les Politiques peuvent s'assurer auprès des physiologistes et des technologistes.

Les physiologistes savent qu'aux diverses époques du développement d'un être les mêmes fonctions sont attribuées à des organes différents. Il arrive un moment où les organes existants ne pouvant plus suffire aux besoins nouveaux de l'être vivant, doivent céder la place à des organes nouveaux. La chose est de toute évidence chez les animaux à métamorphoses. Il n'est pas douteux que la larve, la chrysalide et le papillon ne soient un seul et même être pris à des époques successives de son développement, et il est également certain qu'à chacune de ces époques cet être est composé d'organes différents. Il en est de même chez les batraciens (grenouilles, etc.), où pendant le premier âge de la vie, les fonctions de la respiration et de la locomotion sont remplies par des branchies et par une queue qui plus tard tombent et sont remplacés par des poumons et des pattes. De semblables révolutions s'opèrent dans tous les êtres; dans l'homme lui-même, dont la circulation et la respiration sont si différentes pendant l'âge fœtal de ce qu'elles sont dès après la naissance. Quelqu'un a pris scientifiquement possession de tout cet ordre de phénomènes, non pas en le découvrant, ni en l'enrichissant de faits nouveaux, ni en faisant mieux connaître les faits déjà acquis, mais en lui donnant un NOM, nom excellent d'ailleurs, celui de *loi de Rénovation des organismes*. Eh bien! cette loi, qui domine les inventions de la nature, régit aussi les inventions humaines; elle règne sur les organismes industriels comme sur les organismes physiologiques. J'en pourrais citer de nombreux exemples: l'histoire de la machine à vapeur, celle des chemins de fer, celle de la télégraphie électrique m'en offrent de concluants.

Dans la première phase de son existence, et, pour ainsi parler, dans son état de larve, l'organisme télégraphique se composait essentiellement d'une machine électrique, et sa fonction consistait à faire jaillir une étincelle entre un conducteur et la lettre métallique qu'on voulait désigner. Plus tard, la machine électrique disparaît, et, pour employer une expression physiologique, elle *tombe*; elle est remplacée par la pile, et le télégraphe fonctionne, soit en décomposant l'eau, soit en déviant des aiguilles aimantées. C'est, si l'on veut, l'état de chrysalide du télégraphe électrique. — Enfin, dans une troisième phase, l'un des organes précédemment acquis, la pile, subsiste, mais les vases d'eau et les aiguilles sont remplacés par un électro-aimant. C'est l'état parfait du télégraphe électrique.

Si de l'étude des métamorphoses de la télégraphie nous passons à celles qu'a subies la locomotion, assurément ce n'est pas un progrès lent et gradué dans les anciens moyens de transport, mais toute une rénovation, c'est-à-dire une révolution, que nous trouvons dans la substitution des voies de fer aux routes pavées. Et nous trouverons encore une révolution dans le remplacement des locomotives par les tubes pneumatiques et les machines fixes des chemins atmosphériques.

Une transformation de même ordre va s'opérer dans le percement des puits, ce qui prouve que, contrairement à toutes les apparences, nous ne nous sommes pas écartés un instant du sujet de cet article. On va voir d'ailleurs à quelles utiles conclusions pratiques le technologiste lui-même se trouvera conduit, pour peu qu'il médite sur les savantes considérations que nous venons de présenter.

Mais avant d'aller plus loin, je dois prouver mon dire, à savoir: que si les hommes politiques, au lieu de se cloîtrer dans l'étude exclusive du fait humain, complétaient leurs élucubrations sociales par l'observation des faits physiologiques et industriels, les socialistes ne leur sembleraient pas parler une langue inconnue, quand ils disent que les organes ou institutions actuels ont cessé d'être en rapport avec les besoins de l'être social. On ne peut nier que la constatation d'une même loi de mouvement dans l'ordre social, le monde physiologique et le domaine de l'industrie, donnerait le caractère de faits nécessaires à des événements humains qui, étudiés isolément, n'ont plus que les proportions de faits accidentels. Ainsi le christianisme n'a, certes, pas été un développement du paganisme, mais une révolution véritable. On l'avoue volontiers, et cependant ce fait semble contraire à l'idée admise touchant le mouvement social. Aussi les politiques se tirent-ils d'affaire en présentant la révolution chrétienne, non pas comme la manifestation d'une loi générale du mouvement, mais comme un fait exceptionnel dans le développement de l'humanité. A vrai dire, ils n'en admettent la légitimité que parce que c'est un fait consommé depuis dix-huit siècles. Contemporains du christianisme, ils lui eussent reproché, comme au socialisme, de venir rompre la continuité des événements humains. L'étude des lois du mouvement leur eût démontré que, dans le développement de tout être, les révolutions sont des faits normaux, constants, nécessaires, et non de simples accidents. Elle les eût conduits à se demander si nous ne sommes pas aujourd'hui à l'une de ces solennelles époques de renouvellement, où il ne s'agit plus seulement de perfectionner les anciens moyens, mais où certains d'entre eux doivent disparaître et faire place à des moyens nouveaux; à l'une de ces époques où la société change de milieu, semblable à l'être qui sort du sein maternel pour entrer dans le monde extérieur; semblable à la larve qui devient chrysalide, à la chrysalide qui acquiert des ailes, ou enfin, si on l'aime mieux, à un moment correspondant à celui où le forage à la corde vient remplacer le forage à la barre.

rise.

Les partis dissidents luttent à leur tour contre le gouvernement et le minent par la parole, par la presse, par la propagande secrète et par la révolte armée; le gouvernement se défend, ou plutôt il se venge, et par là ajoute à leur ardeur de prosélytisme celle que donne le désir de la vengeance.

Les Etats sont également en guerre avec les individus. Nous avons souvent raillé ce préjugé qui fait voir dans le gouvernement un ennemi; mais il n'en est pas moins vrai que dans l'organisation actuelle le pouvoir central joue souvent ce rôle. Toutes ces lois restrictives, toutes ces entraves apportées à l'association, à la liberté de la pensée, cette conscription qui décime la famille du pauvre et applique au parasitisme ou à la destruction des forces qui ne demandaient qu'à produire, tout cela ne ressemble-t-il pas à des conditions que le vainqueur impose à des vaincus? Et ces impôts qui pèsent principalement sur le malheureux, ces taxes qui restreignent les communications intellectuelles ou mesurent avarement l'air et la lumière aux citoyens, n'ont-ils pas tout le caractère d'une rançon payée après la victoire?

Une guerre plus profonde et plus terrible s'agite entre les divers membres de la société. Pendant que les riches et les puissants se gorgent de tous les biens et de toutes les voluptés, d'autres, perdus dans la foule, avides des mêmes jouissances et des mêmes loisirs, ou plus souvent encore mis en délire par la faim, ou par l'oppression et l'injustice, déclarent aux heureux une guerre ouverte ou cachée; de là les vols à main armée et les vols secrets, les assassinats et les empoisonnements, les infanticides, les séquestrations violentes, les dévastations, les friponneries de tout genre, et tous les attentats contre les personnes et contre les propriétés que la loi atteint ou n'atteint pas, guerre sourde et destructive qui emploie la mine au lieu du canon, et ferait sauter la société sans la vigilance des sentinelles qu'elle paie pour veiller à sa conservation.

Nous n'avons pas à insister sur la guerre du capital et du travail. Cette guerre est patente, elle se manifeste chaque jour par les coalitions des maîtres et les grèves des ouvriers; par l'usure, exploitation scandaleuse du capital, et la dépression des salaires, exploitation scandaleuse des bras de l'homme: elle aboutit d'un côté au monopole, en accumulant toutes les valeurs dans les mains de ceux qui possèdent la plus grande masse de capitaux, et de l'autre à cette misère affreuse, épouvantable, qui dépeuple la Flandre, l'Irlande, ainsi qu'une épidémie. Elle condamne le pauvre, qui voit baisser son salaire à mesure que ses besoins augmentent, à se courber sur ces travaux insalubres qui atrophient son intelligence et le dévouent fatalement à une mort atroce à l'âge où les autres hommes ne font que s'épanouir à la vie; elles le pousse par le besoin dans ces manufactures où l'étourdissante monotonie de la fonction et l'usage de cet alcool qui tue et fait oublier, l'aura bientôt réduit à l'état de mécanisme inintelligent; où la jeune fille est vouée à la prostitution, où la mère empoisonne lentement l'enfant qui la distrait du travail obligé, où tout sentiment de vertu et de moralité s'efface, où grouille tout un monde d'êtres humains, descendus au niveau des brutes.

Et n'accusez pas trop haut le producteur quand il exploite ainsi la misère; lui-même est exploité à son tour; s'il abaisse le salaire au-dessous du prix de la nourriture de l'ouvrier, c'est qu'il est en guerre avec un concurrent, et qu'il lui faut produire à vil prix, s'il ne veut être réduit lui-même à la misère; c'est que son voisin, en offrant au rabais, cherche à le ruiner pour s'emparer de sa clientelle, prêt à relever les prix dès qu'il se sera assuré le monopole; c'est

trouvons la guerre. L'ambition, qui, appliquée au bien général, enfanterait des merveilles, ne produit trop souvent que des crimes: L'ambition intellectuelle voit des ennemis dans tout ce qui l'environne, et tour à tour elle emploie la violence ou la fourberie, la corruption ou l'audace, pour arriver à ces honneurs, objets de tous ses vœux; l'ambition matérielle ne se traduit plus que par cette avarice sordide et méfiante qui s'isole de tout le genre humain. L'amitié devient camaraderie et déclare la guerre à tout ce qui est en dehors de son groupe; l'amour n'est que l'égoïsme à deux, et la famille, l'égoïsme élevé à une puissance de plus.

Ainsi, les sentiments qui devraient relier les hommes sont ceux-là mêmes qui les isolent, lors même que ces sentiments se développent normalement. Encore ce développement est-il l'exception. Où est le groupe d'amis où il n'y ait pas une sourde guerre d'intérêts? Où est l'amour pur, vrai et sans arrière-pensée de haine et de fourberie? Où est la famille dont tous les membres n'ont qu'un but?

Toutes les relations affectueuses sont profondément viciées. La prostitution est partout, soit qu'on achète l'amour d'une femme pour de l'argent ou pour un contrat de mariage. Les unions ne se font plus au nom de l'amour, mais au nom de l'intérêt; de là les querelles, les adultères, les procès, les duels, les fourberies, les séparations, le célibat forcé, la dissolution des familles, la haine entre des époux réunis contre leur gré par la loi ou par le besoin, la paternité incertaine, la prostitution précoce, le malheur et la misère; de là enfin cette multitude de souffrances atroces, de douleurs sans trêve, qui ont fait proclamer notre globe une terre d'expiation, une vallée de larmes, un enfer anticipé.

Il serait inutile de développer cette esquisse. Un mot résume l'existence humaine dans la civilisation: la guerre partout et toujours.

De tout ce désordre irons-nous conclure avec les pessimistes que les hommes ont été faits pour se dévorer et courberons-nous la tête devant la volonté de Dieu, comme ces fanatiques de l'Inde qui, voyant un quartier de roc tomber sur eux, ne font pas un pas pour l'éviter? Non, toute cette force qui n'enfante aujourd'hui que la discorde peut être un élément d'harmonie; ce fleuve qui déborde et ravage pourrait fertiliser les campagnes et doubler la moisson; cette électricité qui tue et bouleverse quand elle est la foudre, fait vivre les plantes et les hommes, et répand la vie dans la nature entière. Il ne faut que trouver la loi du sentiment de rivalité ou d'ambition qui existe chez l'homme, il ne faut que placer ce sentiment dans son milieu propre pour qu'il enfante des prodiges de bienfaisance, et tourne au profit de tous sa puissance aujourd'hui destructive.

Que doivent donc faire aujourd'hui les hommes de bonne volonté qui entendent retentir au fond de leur âme une voix d'espérance et d'avenir, qui comprennent que la destinée actuelle de l'humanité n'est qu'une destinée transitoire et encore subversive? Ils doivent chercher avec ardeur, avec persévérance, avec foi, la loi des destinées futures, des destinées harmoniques. Comment le bien et l'harmonie résulteraient-ils d'un régime social fondé sur l'incohérence et le morcellement! Le bien de tous ne peut résulter que de l'association de toutes les forces, de la combinaison de tous les intérêts, de la convergence de toutes les puissances de l'humanité. Entrons donc dans la voie du bien en tournant nos regards vers le principe de l'organisation sociétaire; demandons à ce principe les conditions d'une réforme sociale capable de remplacer enfin par l'accord cette fatale incohérence qui met la guerre en permanence dans toutes les relations des sociétés actuelles. La société tout entière repose sur la Commune: étudions ou propageons,

réunies à New-York et à Boston, a produit un mouvement tel que des milliers d'hommes se sont à la hâte livrés à des essais pratiques. Sans doute depuis cette époque il s'est accompli bien des faits qui ont dû modérer les espérances; il a été beaucoup souffert, et l'état de la cause a pris un nouvel aspect qui a besoin, pour être défini, de quelques éclaircissements. Presque tous les essais pratiques ont échoué; c'est un résultat que tous ceux qui connaissent les vrais principes et les conditions de l'organisation sociétaire devaient prédire, et qu'ils ont prédit en effet; mais l'association est comme le christianisme, foulée aux pieds, elle s'implante avec plus d'énergie, et maintenant elle prend silencieusement racine même dans le cœur de ceux qui la rejettent en apparence. Déjà, pour un grand nombre d'esprits, l'idée s'est transformée en conviction; elle s'empare graduellement du monde, et toutes les intelligences, qu'elles en aient conscience ou non, s'ouvrent à la vérité nouvelle.....

En France, l'attention des hommes d'Etat et des philosophes est maintenant dirigée vers le problème social plus sérieusement qu'en aucune autre partie du monde civilisé, et les doctrines de Fourier gagnent rapidement du terrain parmi les esprits les plus influents. Là, l'Ecole sociétaire attend sagement que son temps soit venu; elle accumule des ressources pour la propagation de ses idées au moyen de la presse, et prépare les convictions des hommes qui ont un rôle à jouer dans les affaires du pays. En même temps elle voit s'accroître tous les moyens, toutes les forces qu'exige la fondation d'une phalange-modèle.

En Allemagne, le socialisme fermente dans les masses; mais l'esprit philosophique de cette contrée, qui généralement va au fond des choses, ne s'est pas encore attaché à scruter la science sociale, ce qu'il ne tardera sans doute pas à faire, et avec d'incalculables résultats. En Angleterre, l'agitation prend un caractère nouveau, et tout mouvement populaire montre une tendance à chercher sa voie à la clarté de l'association.

Mais c'est ici, sur le sol libre de l'Amérique, qu'est la vraie patrie, la terre promise de ce grand mouvement de l'humanité. Ici, toutes les tendances de la pensée et du jeu pratique de nos institutions sont dirigées vers l'association. Quand, pour la première fois, sa lumière vint éclairer quelques esprits ardents frappés déjà du cercle vicieux dans lequel tourne la civilisation, on put à peine, pendant un certain temps, en supporter l'éclat; l'enthousiasme franchit les limites de la sagesse pratique; de faibles lueurs de vérité furent prises pour de la science, et rien ne fut jugé de trop difficile entreprise; le remède à tous les maux anciens, la condition du bonheur universel, en un mot l'ordre social divin parut susceptible d'une application immédiate. Alors le mouvement eut sa Pentecôte, et depuis il a eu ses épreuves. Un certain nombre de petites associations fondées sans science, sans argent, sans hommes, ont parcouru péniblement une courte carrière, et se sont bientôt éteintes. Le monde sceptique sourit d'un air de triomphe et de compassion à la chute qu'il a prédite et continue son chemin.

Mais qu'advient-il de ceux qui ont pris part à ces essais? Il n'est pas d'effort ni d'insuccès qui ne fortifie leur foi dans les principes et dans la vérité de la doctrine. La conviction a pris racine et résiste aux tempêtes du découragement. L'idée spéculative a acquis l'importance et la gravité d'une idée pour laquelle les hommes peuvent travailler, souffrir et attendre pendant une longue période d'insuccès et de défaite apparente. De ce que quelques tentatives ont échoué, la *nécessité* d'un changement dans l'ordre social n'en subsiste pas moins; aussi voyons-nous s'accroître de plus en plus le nombre des hommes qui, désespérant de la politique, de la philosophie et des institutions

---

La politique appliquée à l'industrie.

Et ce n'est pas aux politiques seulement que serait profitable l'étude des lois du mouvement organique: les industriels en tireraient des avantages signalés. Les révolutions qui s'opèrent à de certaines et presque à de périodiques époques dans les différentes industries, se présentant à eux comme des faits nécessaires, ils s'habitueraient à ne point regarder toujours comme définitifs les moyens dont leur art se trouve en possession à un moment donné, et feraient entrer les progrès futurs dans leurs calculs, ce qui leur éviterait bien des mécomptes.

A propos de périodicité, je dois dire qu'un homme doué d'un talent particulier pour exposer les idées des autres signale dans les théories scientifiques une loi de renouvellement analogue à celle que nous constatons dans les procédés industriels des organes physiologiques et les institutions sociales. Si je ne me trompe, il assigne aux théories scientifiques, et particulièrement à celles de la chimie, une durée fixe, au bout de laquelle chacune d'elle subit son 93. Les théories de M. Dumas, auquel nous empruntons cette observation, prouvent même que les systèmes chimiques peuvent être soumis à des périodes de renouvellement beaucoup plus courtes que celles qu'il leur assigne.

La loi de rénovation des organes ou moyens, domine à ce point la technologie, qu'il semblerait au premier abord qu'on ne dût point se hâter de faire passer un procédé nouveau dans la pratique. Cette réserve serait pleine de sagesse s'il n'était vrai que les inventions industrielles ne se perfectionnent que par la pratique. La seule conclusion à tirer de cette loi générale c'est que les moyens nouveaux ne doivent être réalisés d'abord que sur une échelle restreinte, et bien moins en vue d'en tirer un résultat immédiat qu'afin de les perfectionner.

C'est en vertu de ce sage principe que M. Arago insistait naguères à la tribune de la chambre pour qu'on n'engageât pas irrévocablement l'avenir en couvrant la France d'un système de chemins de fer qui se trouverait arriéré quand le jour des voies atmosphériques serait venu. L'expérience a prouvé que M. Arago avait raison. Mais il faudrait ériger cette prudente réserve en principe, et c'est ce qui arrivera quand les inventeurs auront puisé dans l'étude générale du mouvement la conviction que les procédés industriels sont soumis aux mêmes vicissitudes que les institutions humaines et les organismes physiologiques, c'est-à-dire qu'ils ne subissent pas seulement des perfectionnements, mais qu'ils éprouvent fatalement de véritables révolutions.

Le 93 du forage à la barre.

L'industrie des puits artésiens subit en ce moment une révolution de ce genre. Aux procédés anciens, des procédés totalement différents vont être substitués. Ces moyens nouveaux portent la profonde empreinte des caractères que nous avons signalés précédemment dans plusieurs industries, et que toute industrie revêtira fatalement. Bornons-nous à dire qu'ils diminuent de beaucoup le travail humain, si même ils exigent autre chose qu'une simple surveillance; d'où il suit qu'ils concourront un jour à affranchir l'homme de l'opprobre du travail purement matériel. La philosophie antique mettait pour condition au bonheur, que la matière s'animerait, et que les instruments que l'homme crée esclaves intelligents et dociles, accompliraient sans sa participation ces innombrables travaux, où ils n'intervenaient alors qu'à titre d'auxiliaires. «L'homme ne sera heureux, disait Aristote, qu'alors que la charrue et la navette marcheront d'elles-mêmes.» Cette condition, réputée impossible, l'industrie moderne la remplira! — Il est vrai qu'en diminuant le nombre de bras nécessaires à l'accomplissement d'un travail donné, les procédés nouveaux n'ont servi jusqu'à présent qu'à empirer la condition du plus grand nombre. Mais ce résultat anormal milite contre la société et non contre l'industrie. L'industrie est le plus accablant réquisitoire qui ait jamais été lancé contre la société. Elle prouve que ces inventions sublimes, dont la fonction est d'assurer de nobles loisirs à toute créature humaine, et d'entourer chacune d'elles de splendeurs inconnues aux aristocraties présentes et passées, peuvent par le fait de l'organisation actuelle, instruments d'affranchissement, devenir un moyen nouveau d'oppression, éléments de richesse inouïe, mettre le comble à la misère du plus grand nombre!

Utilité des puits artésiens.

Veuillez réfléchir un instant aux innombrables services que rendront un jour les puits artésiens, et vous reconnaîtrez que, parmi tant d'inventions merveilleuses, qui promettent de faire de l'avenir un conte de fée en action, il n'en est pas qui se recommande plus vivement à votre intérêt.

L'eau est à l'économie domestique et à l'agriculture ce que le sang est au corps. Il est parfaitement superflu d'énumérer ses usages. Je me borne à remarquer que dans une société qui aura su contraindre la nature à reconnaître les droits de l'homme, l'eau, grâces aux puits artésiens, se portera à votre rencontre partout où besoin sera. En thèse générale, disons une fois pour toutes qu'un temps viendra où chacun de nous produira à volonté le miracle qui ne réussissait pas toujours à Mahomet; il dira, et les montagnes marcheront vers lui. Si donc, dans une de vos futures existences sublunaires, il vous arrivait de parler de porteurs d'eau, vous seriez aussi inintelligibles pour quiconque n'aura pas fait une étude spéciale des antiquités civilisées, que si vous parliez Cousinisme ou *free-trade*. En ce temps-là l'eau se portera d'elle-même à tous les étages des palais communaux, se versera, *ad libitum*, soit dans votre cuvette, soit dans la chaudière d'une machine à vapeur, soit enfin dans les cornues, les alambics et les matras culinaires des laboratoires harmoniens. Quand monsieur voudra de l'eau froide, il n'aura qu'à tourner ce robinet.—Si madame désire de l'eau chaude, qu'elle veuille bien tourner celui-ci.— Qui a amené ce double filet d'eau? La force même qui fait jaillir le liquide artésien au-dessus de la surface du sol. Qui l'a chauffée? Le calorifère central du globe. Vous comprenez bien que l'harmonien ne s'avisera pas de faire chauffer de l'eau quand il a sous les pieds une bouilloire toujours pleine. Il est inutile de vous dire qu'on ne fabriquera plus dès lors aucun de ces innombrables ustensiles qui servent à ces petits soins domestiques; la ferblanterie et la chaudronnerie seront aussi simplifiées que la serrurerie elle-même pourra l'être dans un temps où on ne fermera portes et fenêtres que pour se préserver des coups d'air. Vous voyez, de plus, qu'entre autres misères civilisées, l'industrie du Fontainier sera parfaitement inconnue.

Que si, par impossible, quelqu'un demandait à quoi s'ingénieraient d'estimables artisans mis, non sur le pavé, mais sur les [illegible] auxquels ces paradisiaques innovations viendront, non pas [illegible] défier les bras, bien que la question ne puisse être sérieuse, je répondrais qu'ils mettront en pratique l'excellente maxime inscrite sur l'abbaye de Thélesme:

FAIS CE QUE VOULDRAS;

et cette autre:

VAS, ADMIRE ET JOUIS.

Sans doute, plus d'un lauréat Montyon, ne pouvant loger sous son front couronné cette idée, cependant si simple, que le développement normal de toutes les facultés de l'homme et la satisfaction de ses besoins légitimes offriront à l'ordre public des garanties bien autrement solides que les gendarmes, la police, l'armée, le code, la garde nationale, les tribunaux et les prix académiques, nous accusera de formuler quelqu'article additionnel au *Code de la brute*; mais alors nous

SUPPLÉMENT

[illegible] au lieu de la libre concurrence qui prévaut maintenant, l'association des goûts, des opinions, des croyances religieuses, morales ou philosophiques dans un grand tout sériaire, au lieu de l'exclusivisme et de l'esprit de négation qui font que chaque parti se prive de ce que son rival, ou plutôt son complément, pourrait lui donner. La *théorie de l'association* explique l'insuccès, mieux que ne peut le faire la *critique du monde*. Les conditions d'un essai véritable nous manquaient ; si donc l'insuccès a prouvé quelque chose, c'est la vérité de la théorie.

La cause fait des progrès. C'est un mouvement de jour en jour plus largement constaté, plus profondément senti. Il y a maintenant pour la doctrine une pensée sérieuse là où naguères il existait une ferme conviction de l'impossibilité de réformer ou d'améliorer l'ordre existant, où la *folle vision* n'obtenait que des rires moqueurs.

Et maintenant, qu'y a-t-il pour l'action? Où en est le mouvement? S'il n'existe pas encore d'association pleinement organisée, ni d'essai de grandeur suffisante pour permettre d'y concentrer les moyens et l'énergie de tous les amis de la cause, ils ne sont pas pour autant obligés de se tenir à l'écart; des voies sont ouvertes, où ceux qui veulent peuvent éprouver le sentiment agréable de l'action; il existe plusieurs centres autour desquels les Associationistes peuvent se réunir et utiliser leurs forces. Il y a assez à faire, et ce sont choses faciles et pleines de valeur. Parmi ces choses, nous en mentionnerons trois qui, nous en avons la confiance, seront considérées par tous les Associationistes comme leur politique fondamentale. Nous pensons que le rapport qui les unit l'une à l'autre sera bientôt vu de tous comme il est vu par nous-mêmes; alors nous ne nous égarerons plus dans les théories, nous parcourrons des routes convenues pour atteindre le même but parfaitement déterminé.

1° Nous avons tout à l'heure exagéré l'insuccès des tentatives actuelles d'association. La phalange de Nord-Amérique, celle du Wisconsin, et plusieurs autres phalanges de l'Ouest, présentent jusqu'ici des symptômes bien caractérisés de progrès. Leur industrie, organisée d'après le principe sociétaire autant qu'elle peut l'être, quand les associés sont peu nombreux, devient très productive; et l'harmonie sociale dont elles jouissent, bien que dépourvue des accords résultant d'une plus grande variété de caractères et de culture, récompense déjà leurs fidèles efforts. Il est évident qu'elles sont en voie de réussite. La seule question est de savoir sous quel aspect ces petites réunions industrielles doivent être considérées. Quelque succès qu'elles puissent obtenir, elles seraient encore loin de constituer des phalanges conformes à la conception de Fourier. Mais elles constituent une partie importante du mécanisme par lequel s'élaborent providentiellement les éléments d'une future association; ce sont autant d'embryons ou d'éléments primaires du grand système organique qui doit éclore un jour. Chacune de ces petites associations aura son ton particulier, et jusqu'à un certain point ses occupations spéciales qui la distingueront des autres. Chacune entretient l'esprit de corps, et l'habitude de l'activité combinée dans un groupe, qui, finalement, s'unira à d'autres groupes parents ou alliés, jusqu'à ce que, par degrés et par un effet presque insensible de l'attraction naturelle, il se soit formé des séries de séries qui s'épanouissent graduellement en une complète association. Telle est la manière dont il est raisonnable de supposer bien que ce que nous pouvons faire actuellement avec nos faibles moyens, n'est pas cette chose. Un grand travail doit être accompli d'abord ; le travail de propagation et d'enseignement. L'Idée doit être posée devant l'esprit et la conscience de la nation .... Il est nécessaire de convertir spéculativement un plus grand nombre d'hommes, avant que les moyens ne nous soient donnés de les convertir tous par une démonstration de fait. Telle est donc aujourd'hui la grande tâche des Associationistes : enseigner le peuple; or, cela exige une suite d'opérations et une organisation auxquelles des ressources doivent être littéralement consacrées. Les bases d'une organisation ont été jetées sur le principe de Sociétés partielles, destinées à recueillir et porter aux centres d'activité les moyens épars et les forces de tous ceux qui partagent nos espérances. Amis de l'Association ! hésiterez-vous à entrer dans ces voies pour venir, selon vos forces, au secours de la cause? Cette organisation n'aura-t-elle pas le pouvoir de déterminer, par son nom, l'ardente coopération de tous ceux qu'elle doit unir? Deviendra-t-elle la risée du monde avant qu'on ne lui fournisse les moyens de mettre en mouvement son corps de professeurs, d'établir les presses, et de remplir les listes de souscriptions pour un fond destiné à la grande expérience pratique?

Nous sommes heureux d'annoncer que plusieurs engagements pleins de libéralité ont été déjà pris, et que nous avons assez d'argent déjà pour entreprendre cet hiver quelques expéditions d'enseignement. Mais avant tout, les travailleurs les plus dévoués à cette entreprise, ceux qui sont prêts à enseigner et prêcher la vérité nouvelle, et qui ont consacré leur vie à cette tâche sans se préoccuper de la récompense, doivent être bien unis. Ceci nous conduit à considérer un troisième point, qui nous paraît essentiel à notre politique, et dont nous prions les Associationistes de tenir grand compte, ainsi qu'ils l'ont toujours fait.

3° Nous croyons qu'il est essentiel pour la cause de maintenir à Brook-Farm un foyer, un point de ralliement sociétaire, un noyau moral et intellectuel de la foi. On se livre à des conjonctures, à des enquêtes sur la condition et le sort probable de cette première et bien-aimée petite institution sociétaire. Il n'est pas rare d'entendre parler de son insuccès et de sa dissolution prochaine. Nous ne pouvons dire qu'elle ait réussi comme association industrielle, ni qu'elle donne maintenant de grandes espérances; sa nature est complexe et sa position précaire. Toutefois, ceux de ses membres qui ont pu s'y maintenir sont on ne peut plus attachés à ce genre de vie, et pour eux autant vaudrait mourir que d'en être privés. Au dedans comme au dehors de l'établissement, on comprend, si humble que soit son importance à d'autres points de vue, qu'il est la citadelle sacrée de la cause sociétaire aux Etats-Unis; on comprend que, s'il était abandonné, les avocats et les soldats les plus dévoués de la cause seraient dispersés. Il n'existerait plus pour eux de réunion constante où ils pussent se rencontrer sur le véritable terrain sociétaire et s'inspirer mutuellement par l'étude et la diffusion de la doctrine. Les sympathies des Associationistes n'auraient plus de point d'appui commun ; la cause ne serait plus identifiée avec une société, une vie qui, malgré des erreurs de calcul et des défaites, a été une chose belle et pleine d'espérance, plus belle dans sa pauvreté que tout ce que la civilisation peut donner.

Quelle a été la mission de Brook-Farm, et cette mission est-elle accomplie? [illegible] de la propagation.

... Tel a été le fait essentiel de son existence ; le reste aurait toujours dû être considéré comme accessoire. L'enveloppe extérieure, la partie accessoire est tombée ; mais le *fait* essentiel survit. L'influence unitaire et inspiratrice qui peut encore en découler sera plus grande et plus efficace que jamais, pourvu seulement que les amis de la cause reconnaissent le vrai caractère et la valeur de ce centre. Nous ne demandons pour le maintenir aucun secours d'argent ; nous nous bornons à demander qu'on ne lui reproche pas une chute parce qu'à un certain point de vue il a échoué ; nous demandons que sa véritable importance pour le mouvement soit comprise, sainement appréciée. S'il devait être dissous demain, nos plans de propagation, pour avoir quelque efficacité, n'exigeraient-ils pas sur-le-champ l'établissement d'un nouveau centre? Mais serait-il possible d'en créer un autre qui possédât au même degré que celui-ci la riche expérience que donnent les années et ces liens puissants par lesquels tant d'âmes sont unies. Aujourd'hui le seul organe imprimé que nous ayons sort de Brook-Farm, et émane avec lui ; c'est un lieu d'éducation où jeunes et vieux, au milieu de leurs leçons de littérature et de science, respirent l'esprit de l'humanité. De ce centre sont partis presque tous ceux qui ont enseigné la doctrine, et c'est par lui qu'ont été organisés à peu près tous les meetings et les assemblées où la cause a reçu une nouvelle impulsion ; il a réuni l'industrie manuelle à l'éducation classique raffinée, et façonné ces deux éléments à vivre ensemble avec le même bonheur. Même dans son état le plus amoindri, malgré ses embarras d'argent et d'affaires, on comprend qu'au moins tant qu'il subsiste, la cause de l'association n'est pas sans demeure et sans nom, n'est pas sans une terre sainte vers laquelle les pèlerins peuvent se diriger avec l'espoir d'y être animés d'un esprit vivant, échauffés d'une foi nouvelle, remplis d'une lumière plus vive sur les destinées de la société et pénétrés des devoirs de chacun envers une si grande cause.

Nous ne pouvons ici qu'indiquer cette idée ; nous la livrons à la réflexion sérieuse et sincère de tous ceux qui travaillent et prient avec nous pour l'avènement du grand jour de l'unité.

Nous ne ferons pas de réflexion sur le caractère de cet article et sa noble simplicité. En le lisant, chacun des nôtres entendra vibrer dans son âme cet accord qui réunit, sur le globe entier, dans une même foi, une même espérance et un même amour, les partisans de la cause sacrée de l'association et de la délivrance des peuples; chacun d'eux comprendra que notre cause, en attendant l'époque prochaine où il lui sera donné de former et d'élever des phalanstères, a déjà puissance partout de former et d'élever des hommes.

Venons tout de suite aux réflexions que l'article de nos amis d'Amérique doit nous faire faire à nous-mêmes, à l'important enseignement que nous en devons tirer.

Dans le premier numéro de la *Phalange* actuelle (janvier 1845), nous écrivions les lignes suivantes en terminant l'article intitulé *Système des développements de l'Ecole sociétaire*, qui servit d'*Introduction* à cette revue.

A la suite de cette exposition des principes de direction de l'Ecole, il est bon de faire remarquer, en ce qui touche les conditions de la

---

demanderons à notre tour à M. Louis Raybaud à quoi s'occupent dans la société actuelle ceux qui ne sont :

ni tailleurs de pierre, industrie que nous supprimons,
ni tailleurs d'habits, supprimés, ou à peu près,
ni cordonniers, id.,
ni moralistes, id.,
ni maçons, id.,
ni frotteurs, id.,
ni balayeurs, id.,
ni décrotteurs, id.,
ni lauréats Montyon, id.,
ni portefaix, id.,
etc... etc....

Je lui demanderai si tout homme qui n'exerce aucune de ces professions infimes, et quelques milliers d'autres, qui seront également inconnues à l'avenir, est pour cela seul condamné à l'inaction et voué à tous les vices que l'oisiveté enfante? Quel est donc l'espoir dans lequel vivent la plupart de ceux qui exercent ces odieux métiers, sinon de se racheter un jour de l'accablant esclavage qui pèse sur eux? Eh bien ! l'industrie vient pour racheter l'humanité en masse, et rendre à la vie de l'intelligence et du cœur ces troupeaux de bétail humain. Dans son orgueil patricien, la philosophie antique déclarait indigne de l'homme libre ces travaux automatiques, qui s'accomplissent sans l'intervention de l'intelligence. « La nature, disait Platon, ne nous a pas faits pour être cordonniers. » — « Rien d'honorable, ajoutait Cicéron, ne peut sortir d'une boutique. » Et sous Auguste, un sénateur paya de sa vie le crime d'avoir exercé une profession mécanique. Avec l'antiquité, la science moderne déclare indigne de l'homme libre toute profession qui n'utilise en l'homme que la brute, et parce que le temps viendra bientôt où il n'y aura plus que des hommes libres, l'industrie crée toute une caste nouvelle de plébéiens et d'esclaves, destinés à suppléer dans l'accomplissement des travaux matériels les plébéiens à leur tour promus au patriciat.

Revenons aux puits artésiens.

Il s'en faut que nous ayons énuméré tous les services qu'ils rendront aux harmoniens. Nous n'avons pas même dit tous les usages domestiques auxquels l'eau jaillissante sera employée ; vous comprenez très bien par exemple que cette eau chaude qui, circulant dans l'intérieur des murs, montera à tous les étages des palais de l'homme-roi, pourra être employée, chemin faisant, à répandre une douce chaleur dans les appartements qu'habitera alors le pauvre peuple d'aujourd'hui; appartements où la galvanoplastie répandra à profusion la dorure, la statuaire, les bronzes; où la photographie apportera d'admirables dessins et l'impression des tableaux à l'huile les chefs-d'œuvre de Rembrandt et de Michel-Ange. Je ne dis rien d'ailleurs ni de ces bois communs transformés par les procédés Boucherie en bois précieux, prenant à volonté toutes les nuances, exhalant les plus délicieux parfums et richement sculptés par la mécanique, ni des resplendissantes tentures de papier glacé, ni des somptueux tapis, ni des rideaux et portières de verre et de soie, ni de ces pendules dont l'électricité terrestre fait marcher les aiguilles (l'horloger est supprimé), ni de ces tables d'harmonie qui vous font assister dans votre chambre au concert donné par Prudent dans les salons du palais communal, ni enfin d'un million d'objets de luxe qui feront entrer dans le *minimum* d'alors les mille riens de prix dont le peuple d'aujourd'hui ignorerait l'existence s'ils n'étaient le produit de ses veilles. Retournant à mon sujet, je vous prie de remarquer en passant combien est ridicule la crainte exprimée par des gens sans foi de voir l'homme manquer un jour de combustible. Non-seulement les eaux jaillissantes lui permettront de faire de notables économies sur le chauffage de l'eau destinée soit aux soins domestiques, soit à opérer dans l'intérieur des chaudières à vapeur ce changement d'état qui crée au profit de l'homme une puissance jusqu'ici sans égale; mais encore (à une merveille une merveille nouvelle succède) la même sonde qui aura ouvert une route à l'eau creusera en une multitude de lieux des sources constantes de feu, ou, ce qui est la même chose, de gaz hydrogène. En ce temps-là les puits artésiens subviendront, et gratuitement comme c'est leur devoir, à l'éclairage des maisons et des villes; des canaux, semblables à ceux qui charrient l'eau, conduiront le gaz sans dépense de force humaine à tous les étages des demeures. Comme précédemment, toute la manœuvre consistera à tourner un robinet. L'harmonien dira, et aussitôt la lumière se fera chez lui. Inutile d'ajouter que la même source qui fournira à l'éclairage subviendra aussi aux frais de chauffage. A cet égard, je me borne à faire remarquer que comme il n'y aura plus de cheminées, il n'y aura plus ni fumistes ni ramoneurs, et j'ajoute que le métier de scieur de bois sera parfaitement inconnu. Disons tout de suite que l'hydrogène fourni par l'usine centrale pourra être employé également comme force motrice purement gratuite dans des machines à mélange détonant.

Les puits artésiens seront dans l'avenir une si miraculeuse source de richesses et de jouissances, que ce sera merveille si je n'oublie de mentionner quelques-uns des bienfaits dont l'homme leur sera redevable.

Pendant que j'y pense, je me hâte d'ajouter qu'en même temps qu'ils fourniront d'intarissables sources d'eau froide, d'eau chaude et de gaz, les puits forés apporteront sous la main de l'homme le sel, le pétrole et le bitume.

Nous n'avons parlé encore que des usages domestiques de l'eau artésienne, mais sans doute chacun a pensé déjà aux nombreux emplois que les puits forés recevront en agriculture. Chacun a compris qu'avec la sonde et de la bonne volonté, il n'y a plus de déserts possibles; les solitudes sablonneuses de l'ancien et du nouveau monde sont des oasis en puissance d'être, et il n'est pas jusqu'au Sahara sur lequel la verge de fer ne doive répandre un jour l'ombre, la fécondité et la vie. La sonde artésienne a mis un miracle de plus à la portée de tout le monde.

Je commence à craindre que le sujet ne soit inépuisable, aussi me bornerai-je à ajouter au moins une observation à celles qui précèdent. En employant à l'éclairage et au chauffage le gaz des puits forés, l'harmonien aura fait disparaître le plus redoutable danger qu'encourent les mineurs; ce gaz, en effet, c'est le *grisou*. Des appareils d'une extrême simplicité l'extrayeront des mines, exploitées en ce temps-là par des procédés dont nous donnerons un jour une idée; puis un système de canaux le distribuera entre les communes d'une province comme ils le charrient aujourd'hui entre les quartiers d'une ville. A propos de canaux, une idée me vient : l'homme ne saura-t-il charger l'électricité d'établir dans le sol des canaux vitreux semblables à ceux que la foudre y creuse parfois? — Je voudrais m'arrêter là, mais comment passer sous silence le signalé service que les puits artésiens rendront à l'hygiène publique en engloutissant dans les profondeurs du sol les eaux stagnantes dont les émanations vicient l'air! Pourrions-nous aussi nous dispenser de dire que les puits forés contribueront à ranger les tremblements de terre dans la catégorie des choses qui ont été, en donnant une issue permanente au gaz dont la compression produit ces redoutables phénomènes?

Nouveaux procédés de forage.

Deux procédés différents s'offrent en ce moment à remplacer les anciens moyens de sondage. L'un n'est qu'un perfectionnement apporté au forage à la barre ; mais c'est un perfectionnement considé-

vouloir procéder dans les sociétés européennes par le mode libre, confus et dispersé qui caractérise le mouvement américain, que de prétendre imposer au mouvement américain le mode régulier, scientifique et mesuré qui convient spécialement au milieu européen. L'École universelle doit agir diversément chez tous les peuples; selon les conditions de la vie spéciale de chaque peuple, et l'idée unitaire se fortifier de toutes ces manifestations diverses qui toutes lui appartiennent. Que l'idée maintienne donc fortement ici, avant tout, son unité d'action et de marche régulière et sûre, en accroissant autant que possible son expansion, et qu'aux Etats-Unis elle continue avant tout à entraîner les populations par grandes masses, en se disciplinant d'ailleurs autant qu'elle le pourra faire; telle est la loi naturelle de son *développement universel en mode composé et contrasté.*

Ces lignes avaient été écrites à la suite de longues conférences avec notre ami Brisbane, représentant de l'École sociétaire américaine, alors présent à Paris. Suivant les calculs de Brisbane, l'idée sociétaire, grâce à la liberté des Etats-Unis et à la facilité de la propagation par voie de meetings, de conventions et de grandes réunions, grâce surtout à la disposition des populations de ces pays neufs, à leur esprit d'innovations et de hardies entreprises, comptait déjà, à cette époque, aux Etats-Unis, des forces considérables. Brisbane n'élevait pas à moins de deux cent mille le nombre des hommes plus ou moins imbus du principe sociétaire et ardents à se précipiter dans les voies des réalisations transitoires et immédiates.

Eh bien! malgré cet état de choses et à la suite des nombreuses tentatives pratiques dans lesquelles les amis de notre cause aux Etats-Unis se sont jetés, nous voyons les hommes si distingués et si dévoués placés à la tête du mouvement américain, reconnaître aujourd'hui que ces tentatives étaient prématurées et sentir l'absolue nécessité d'un retour à un système de propagation capable de donner à l'idée la force sans laquelle des essais trop hâtifs sont nécessairement frappés dans leur constitution d'un germe de débilité ou de mort! L'Association de Brook-Farm, dans laquelle, d'après les rapports de nos amis d'Amérique, nous avions nous-mêmes le plus de confiance, comme opération de transition, n'est plus considérée aujourd'hui par eux que comme *centre de propagation*, et c'est en vue de ce caractère qu'ils exposent la haute importance de sa conservation dans l'intérêt de la cause.

Que ce grand exemple nous serve d'enseignement et nous apprenne à persister dans la voie sûre, dans la marche infaillible que nous avons adoptée et qui nous amènera dans un avenir sans aucun doute aujourd'hui très rapproché à l'appel de Réalisation.

La Réalisation ne doit être tentée que quand la Propagation sera assurée et consolidée dans son existence. Il reste aujourd'hui peu de choses à faire pour que ce terme désiré soit atteint; nous touchons au but constant de vingt années d'efforts soutenus, de persévérants sacrifices. La Rente de l'École augmente chaque jour; les souscriptions suivent, depuis trois mois, un mouvement de pro-

est vrai de dire que les paroles de l'*Epoque* soient empreintes d'une certaine couleur injurieuse, il n'y a pas lieu cependant à accueillir notre plainte. — Appel.

Cependant la *Presse*, de son côté, nous avait accusés de *charlatanisme;* elle nous demandait compte de l'emploi de notre capital social. Nous ne pouvions nous dispenser de lui répondre. Cette fois donc, suivant l'obligeant conseil du ministère public, nous envoyons notre réponse à la *Presse*, qui refuse l'insertion. — Procès. — Notre adversaire pense que notre réponse n'est pas une réponse; nous soutenons que nous sommes seuls juges de cette question: il prétend qu'elle est trop longue; nous offrons de payer, aux termes de la loi: il la trouve injurieuse; l'avocat du roi n'est pas de cet avis, et le tribunal n'en parle pas dans son jugement. Cependant il nous déboute. Pourquoi? Notre adversaire lui-même n'avait pas deviné le motif du tribunal; le tribunal nous déboute parce que, dans cet article qui comprenait une circulaire adressée exclusivement et confidentiellement à nos amis, et au bas de laquelle figuraient, dans la *Presse*, tous nos noms; dans cet article où l'on accuse de charlatanisme les signataires de cette circulaire, le tribunal trouve que nous ne sommes pas nommés... donc nous avons eu tort de demander l'insertion. — Appel.

Devant la Cour, la question entre nous et l'*Epoque* se simplifie. Les premiers juges, du moins, avaient reconnu que nous avions été *en quelque* sorte injuriés. Mais la Cour: — Quoi donc! ces Phalanstériens, ces grands-prêtres de la religion harmonienne, trafiquant des choses saintes et commettant, dans leurs appels de fonds, la *simonie la plus impudente*, qu'est-ce après tout? et de quoi s'agit-il? de ces fous, de ces maniaques, de ces illuminés qui font, tout éveillés, le rêve de l'harmonie sociale! Allons donc! il n'y a pas injure!!

— Ces phalanstériens sont fous! disait à la même époque un magistrat en présence d'un de nos amis; ils veulent renverser la société actuelle, et ils lui demandent protection! concevez-vous cela! — En effet, magistrat éclairé, nous reconnaissons maintenant toute notre folie, au moins en un point!

Vient devant la Cour notre appel contre la *Presse*. Les premiers juges, d'accord en cela avec l'avocat du roi, avaient pensé, en droit, qu'ils ne devaient pas examiner si notre réponse était ou non une réponse; en fait, notre réponse leur avait paru renfermer des vivacités, non des injures. Mais il s'agissait d'un débat de journal à journal, et puis nous pouvions répondre dans le nôtre, et puis, dans tous les cas, nous n'étions pas nommés dans l'article de la *Presse*...

Aujourd'hui, c'est tout le contraire: il est reconnu que nous sommes bien et duement nommés, et, à ce titre, nous aurions droit à l'insertion de notre réponse; mais... cette réponse n'en est pas une...!

Qu'est-ce à dire? La Cour a-t-elle pensé que notre réponse était une réponse mal faite ou faite sans intelligence? à la bonne heure! et nous comprenons toute l'étendue de sa pitié pour nous! Mais nous condamner pour cela, est-ce bien charitable? Est-ce respecter les principes de celui qui a dit: « Bienheureux les pauvres d'esprit! » Eh quoi! parce qu'il a plu à la *Presse* de nous attaquer, nous sommes obligés de savoir faire une réponse comme la Cour elle-même eût entendu qu'elle fût faite! Nous sommes obligés de posséder toutes les lumières de la Cour! Et parce qu'ils sont interprètes de la loi, les magistrats se font juges de la pertinence de notre réponse!... cela n'est pas... raisonnable. »

savent maintenant pourquoi nous nous garderons bien de vous faire des procès.

Le comité des électeurs de l'opposition constitutionnelle du 10e arrondissement de Paris vient d'adresser aux électeurs la circulaire suivante:

« Messieurs et chers concitoyens,

» Nous vous adressons la liste des douze candidats choisis par le comité, adoptés à l'unanimité par la réunion générale des électeurs de l'opposition, et présentés à l'assemblée préparatoire de tous les électeurs de l'arrondissement.

» A ceux qui assistaient à cette dernière réunion, nous n'avons rien à dire: ils sont convaincus, comme nous le sommes, que la lutte qui s'ouvrira demain a, dans notre arrondissement surtout, un caractère politique incontestable. La majorité des électeurs a vivement ressenti l'injure faite il y a trois ans au corps électoral tout entier; nos adversaires sont seuls intéressés aujourd'hui à en absoudre le ministère.

» Nous avons affirmé que le citoyen placé alors en tête de la liste par la presque unanimité des suffrages avait été frappé d'exclusion par le pouvoir, non parce qu'il avait manifesté des opinions libérales, mais parce qu'il ne s'était pas fait l'agent complaisant, dévoué de sa politique; non parce qu'il avait favorisé de son influence les candidats indépendants, mais parce qu'il n'avait pas abusé de celle que lui donnaient ses fonctions municipales au profit des candidats ministériels; parce qu'enfin il n'avait pu empêcher que, sous son administration, la volonté libre de la majorité des électeurs eût envoyé au Conseil général deux membres de l'opposition, et à la Chambre des députés un citoyen estimé de tous par la fermeté de ses principes, la modération de ses opinions, l'indépendance de son caractère. A ces affirmations précises, hautement articulées, nul n'a osé répondre; car tous le savent: ce ne sont pas les fonctionnaires qui veulent conserver dans les élections une stricte impartialité que choisit le ministère, ce sont ceux-là seuls qui, n'opposant aucune résistance à ses volontés, se font les instruments dociles de sa politique.

» Pendant douze ans, le 10e arrondissement de Paris était resté à la suite des collèges électoraux arriérés. Vous n'avez pas désespéré; par votre courageuse persévérance vous y avez conquis la majorité, et depuis 1842 vous l'avez placé et maintenu à la tête des plus éclairés, des plus indépendants. Cette fois encore, nous en avons la confiance, vous n'obéirez à aucune considération personnelle, à aucun intérêt privé, et vous saurez conserver à notre arrondissement la glorieuse position qu'il doit à vos efforts patriotiques, à votre union. Vous vous le devez à vous-mêmes, vous le devez à votre pays!

» Paris, le 12 décembre 1846.

» *Pour le comité de l'opposition:*
» Vos dévoués concitoyens,

» Berne, Bixio, Campaignac, Corpel, Dujarrier-Beaumetz, Foy, Gaillard, Hingray, comte C.-P. de Lasteyrie, Marty, Monnerat, Pagnerre, Peltier, Souverain. »

Voici la liste des 12 candidats aux fonctions de maire et adjoints, adoptés à l'unanimité par la réunion générale des électeurs de l'opposition, et présentés à l'Assemblée préparatoire de tous les électeurs de l'arrondissement:

MM. Bessas-Lamégie, ancien maire du Xe arrondissement; Roux, adjoint; Amédée Durand, mécanicien, membre de la Société d'encouragement; Amussat, membre de l'Académie de médecine; Barthelemy, ancien professeur à l'École vétérinaire d'Alfort; Bouhier de l'Écluse, avocat à la Cour royale; de Cambacérès, député; Du-

---

rable. L'autre repose sur l'emploi de moyens tout nouveaux. Le premier, imaginé par M. Fauvelle, vient de se produire dans le monde scientifique, sous le haut patronage de M. Arago; le second est emprunté aux Chinois; mais son introduction équivaut à une véritable invention. Le mérite en revient à l'ingénieux M. Jobard.

Le forage à la corde.

Tout le monde a pu voir à quelqu'une de nos dernières expositions les outils employés dans le forage à la barre. Si les archéologues du siècle dernier avaient eu la bonne fortune d'en rencontrer de semblables, sans doute ils les eussent pris pour quelques pièces du nécessaire de Teutobochus. Capsules de quatre à cinq cents kilog. pesant, cuillères de 12 pieds de haut, ciseaux tranche-montagnes, tire-bourre qu'un cheval pourrait à peine porter; tels sont les instruments gigantesques qui ont formé jusqu'à présent les jeux d'outils de nos sondeurs. Tout cela est singulièrement simplifié dans le procédé de M. Fauvelle, rien de semblable n'existe dans celui que propose M. Jobard.

En deux mots, voici de quoi il s'agit. A l'aide d'un moyen quelconque, d'une grosse pierre, par exemple, fixez contre le sol l'extrémité d'une pièce de bois; voilà qui est fait. Sous cette poutre et à certaine distance de cette pierre, mettez-en une seconde, la poutre formera un angle avec le sol. Fort bien. Maintenant, asseyez-vous sur l'extrémité relevée de votre madrier, et (vous n'êtes pas sans avoir pratiqué cet exercice au moins dans votre enfance,) imprimez à la poutre une oscillation verticale. En d'autres termes, balancez-vous. Car nous n'avons pas fait autre chose qu'une balançoire. Tâchons de faire un puits, et pour cela, attachons une corde à l'extrémité de la poutre. La corde, cela va sans dire, monte verticalement jusqu'à une certaine hauteur; là, elle rencontre une poulie, s'enroule sur elle et retombe de l'autre côté jusque sur le sol. Au bout de cette corde, fixons un instrument contondant; puis, remontez sur votre poutre et recommencez l'exercice. Au besoin, vous trouverez facilement plus d'un enfant qui remplira cette tâche. Voilà la balançoire utilisée; car en se livrant à ce jeu, l'enfant creusera un puits artésien par le procédé chinois. Toutefois, afin d'obtenir un travail régulier, il sera bon de remplacer l'enfant par une machine à vapeur. Quant à l'homme, qu'il surveille le jeu de l'appareil, c'est sa fonction.

Je suppose inutile de dire qu'il faudra allonger la corde à mesure que l'instrument pénétrera dans le sol. Les Chinois atteignent ainsi des profondeurs de deux à trois mille pieds.

Il y a longtemps qu'on a parlé pour la première fois du procédé chinois. Un *Voyage pittoresque*, publié à Amsterdam il y a environ 160 ans, rapporte *que les Chinois pratiquent des trous dans la terre à de très grandes profondeurs à l'aide d'une corde armée d'une main de fer laquelle rapporte au jour les détritus du fond*. Ces indications passèrent inaperçues. C'est en 1828 seulement que ce procédé fut employé pour la première fois en Europe par M. Jobard. Une lettre du missionnaire Imbert, qui lui fut communiquée en 1827, le mit sur la voie. Cette lettre révélait l'existence de puits de sel et de gaz. M. Imbert annonçait que dans la seule province de *Ou-Tong-Kiao*, on trouve sur un espace de 15 lieues sur 10, *plusieurs dizaines de mille* puits forés de temps immémorial pour l'exploitation des eaux salées et des bitumes qui se rencontrent à peu près à 1 800 pieds de la surface. Il ajoutait que quelques puits creusés jusqu'à 3 000 pieds avaient donné naissance à des volcans artificiels, c'est-à-dire, à des courants de gaz hydrogène carboné que l'on emploie à la cristallisation du sel dans des chaudières en fer au nombre de plus de 300 dans un seul établissement.

L'année suivante (1828), M. Jobard creusa près de Marienbourg le premier puits chinois. Le mérite de l'initiative est d'autant plus grand que, non-seulement il ne put opérer que sur des données très vagues, mais qu'encore les hommes qui font chez nous autorité en matière de puits se montrèrent opposés à cette tentative.

Si vous avez lu le *Voyage dans le Bleu*, vous vous rappelez cette jolie scène, quand le vieux précepteur demande à Friederich quel motif pousse son ami à fuir le toit paternel: — « Un désir irrésistible l'entraînait comme par enchantement vers les montagnes lointaines. Il avait pris en profonde aversion le château et la ville voisine: même vos leçons si bienveillantes lui étaient devenues insupportables. » — « Vous êtes un entêté, répond sèchement le vieillard, et tout ce que vous dites n'est pas croyable. Par la connaissance que j'ai du cœur humain, par la lecture approfondie d'une infinité d'ouvrages, il m'est évident que ce que vous voulez me faire croire est impossible et contraire à la nature des choses. » — Or, il se rencontre toujours des gens que la lecture approfondie d'une infinité d'ouvrages met en garde contre la séduction de toute vérité nouvelle. Aussi, quand la lettre du jeune missionnaire arriva en Europe, M. Héricart de Thury écrivit-il que M. Imbert avait, selon lui, « recueilli de bonne foi, mais sans discernement, tous les détails qui lui ont été donnés; que, ne pouvant en vérifier l'exactitude, il avait dû nécessairement être induit en erreur, et qu'il est difficile de croire qu'avec une pareille sonde, on puisse forer la terre à une profondeur de 3 000 pieds. »

Quel bonheur cependant que M. Imbert n'ait pas été doué de ce discernement qu'on acquiert par la lecture approfondie d'une infinité d'ouvrages!

Le P. Langlois, supérieur au collège des Missions, ayant fait connaître à l'abbé Imbert les doutes transcendants des académiciens de la vieille Europe, celui-ci fit un nouveau voyage aux puits salants. Deux ans après il écrivait: « Le cylindre ou tambour, autour duquel s'enroule la corde du *rotangh* qui sert à remonter le bambou plein d'eau salée, a 50 pieds de circonférence; la corde s'enroule 60 fois autour de ce cylindre; comptez vous-même si cela ne fait pas 3 000 pieds; ce cylindre est mis en mouvement par deux bœufs attachés à un manége; la corde n'est pas plus grosse que le doigt, elle est faite en lanières de bambou, tressées à la main et ne souffre pas de l'humidité. »

Quand cette lettre arriva en Europe (1830), M. Jobard avait foré le puits de Marienbourg. Ce puits était pratiqué dans un banc de phyllade ou ardoise dure. Dans le cours des travaux, la corde s'étant rompue, le mouton perdu fut retiré. « Nous eûmes alors la conviction, dit M. Jobard, que si les outils que nous avions imaginés n'étaient pas exactement semblables à ceux des Chinois, ils *vidaient* également bien leur tâche. »

Conseillé par M. de Humboldt, M. Jobard adressa la description de ses procédés à l'Académie des sciences. Cuvier en rendit compte, et M. Héricart de Thury supprima dans la seconde édition de son livre les sages réflexions que lui avait inspiré le défaut de discernement de l'abbé Imbert. Mais la longue histoire du puits de Grenelle prouve que si nos sondeurs firent quelque emprunt à la Chine, c'est de leur respect pour la routine qu'ils s'inspirent, et non de ses procédés de forage.

Nous décrirons dans un autre numéro du dimanche les ingénieux procédés de M. Fauvelle; nous donnerons en outre quelques détails sur les puits naturels de feu, de sel, de pétrole, de bitume. Nous dirons enfin comment le forage artésien pourra servir à fertiliser les déserts et à supprimer les tremblements de terre, cette incongruité géologique, qui ne sera certainement pas tolérée en harmonie.

les rois étrangers, a été vaincue en 1815, après une lutte aussi longue que glorieuse; elle a *subi* les conditions dictées par les vainqueurs. Aujourd'hui, dans les nouveaux traités, elle agirait avec plus de liberté et serait mieux en position de faire valoir le droit, la justice et la liberté dont elle est l'éternel représentant.

— La baisse du prix des grains s'est arrêtée, comme le prévoyaient ceux que leur position officielle ne contraignait pas de mentir. Malgré les importations considérables déjà faites et celles qui pourront encore s'opérer, il y a disette. Nous croyons qu'il vaut mieux dire la vérité, et la dire complètement, que la dissimuler. Que les classes ouvrières aient de la prévoyance et ne se laissent pas surprendre. Il faut que celles des villes surtout apprennent que si elles obtiennent une alimentation plus régulière, et si elles ont moins à souffrir, c'est aux dépens de leurs frères des campagnes; qu'ils songent à la misère de ces derniers. Ils doivent (les circonstances l'exigent) employer les moyens usités dans les places de guerre en temps de siége, dans les navires durant une longue et rude traversée : il faut se *rationner*. Tout mauvais emploi, tout gaspillage en grains porte en ce moment un préjudice *mortel* aux habitants des campagnes. L'ouvrier des villes y songera. A Paris, on dédaigne trop souvent le pain de seconde et de troisième qualité, qui est plus nourrissant, plus savoureux et même plus sain que le pain de première qualité, et n'a d'autre défaut que d'être moins blanc. Les riches donneraient un excellent exemple aux pauvres s'ils admettaient sur leur table le pain de seconde qualité.

ALGÉRIE.

Les Français prisonniers d'Abd-el-Kader, qui sont rentrés en France, n'ont pas été échangés avec l'ancien émir; ils ont été rachetés à prix d'argent.

On lit dans le *Moniteur algérien* du 3 décembre, arrivé aujourd'hui :

« Nous avons reçu par Tiaret des nouvelles de Djelloul-ben-Yahia, le nouvel agha du Djebel-Amour, depuis son retour d'Alger.

» Ce chef et ses compagnons de voyage ont fait dans leur pays un pompeux récit de tout ce qu'ils ont vu et de l'accueil qu'ils ont reçu. Leur bonne volonté, de *fraîche date*, paraît avoir été encouragée par les réflexions nées de tant de spectacles nouveaux pour eux. Les lettres de Djelloul sont remplies de protestations de dévouement, et, ce qui vaut mieux, sa conduite a été conforme à ses protestations.

» Bou-Maza étant parti des environs de Stitenn, en traversant le Djebel-Amour, pour s'avancer vers l'Est, l'agha est monté à cheval et l'a chaudement poursuivi.

» Le chérif a perdu un cavalier tué et son cheval pris, un autre homme a été blessé. Il paraît avoir trouvé asile chez les Ouled-Naïls; sa troupe est toujours faible et fatiguée, on ne parle pas de plus de 40 chevaux. Toute son entreprise consiste probablement à gagner le territoire des tribus qui consentent à le nourrir, et ses déplacements n'ont pas d'autres motifs que de quitter celles dont l'hospitalité commence à se lasser.

» Il n'est point arrivé de courrier de l'Est ni de l'Ouest depuis notre publication du 30 novembre, et nous ne connaissons pas encore toute l'impression produite par la honteuse conduite de l'émir. Cette impression ne peut qu'avoir augmenté les bonnes dispositions qui se manifestaient chez les tribus émigrées au Maroc, et dont un certain nombre de tentes sont encore rentrées récemment, annonçant le retour prochain de beaucoup d'autres.

» Aucun événement digne d'attention n'est survenu dans la province d'Alger. »

ANGLETERRE.

Les journaux anglais commencent à demander, en chorus, l'entente vraiment cordiale entre l'Angleterre et la France. Pendant quelque temps, le *Standard* était le seul des grands journaux anglais qui insistait sur la nécessité de l'alliance anglo-française, pour le maintien des principes constitutionnels contre l'absolutisme des puissances du Nord : aujourd'hui, le *Times*, le *Chronicle* et les autres grands journaux, se joignent au *Standard* pour réclamer l'alliance constitutionnelle contre la ligue de l'absolutisme en Europe.

Le *Times* exprime très ouvertement que l'intérêt dynastique est en opposition avec l'intérêt national et constitutionnel en France; et que les Tuileries sont d'accord avec les puissances absolutistes, pendant que l'entente cordiale est plus ou moins sincèrement désirée entre les deux nations et leurs gouvernements respectifs. D'après le *Times*, les deux cabinets anglais et français seraient mystifiés à la fois par l'intérêt dynastique. De là, il conclut que le ministère Guizot doit bientôt tomber, pour faire place à un autre plus souple sur la question de Cracovie. Après avoir loué pendant longtemps la sagesse du roi des Français, les journaux de toute couleur, whigs, tories et radicaux, sont d'accord pour l'accuser d'avoir compromis la paix de l'Europe, en se liguant secrètement avec les puissances absolutistes, tout en paraissant vouloir l'entente cordiale entre les deux plus puissantes nations constitutionelles. En dénonçant le système dynastique, le *Times* lui prédit malheur pour un avenir peu éloigné, car les nations constitutionnelles ne peuvent, dit-il, être divisées longtemps par la ruse et par la duplicité des intérêts dynastiques et absolutistes, qui sont plutôt personnels et familiaux, que nationaux et progressifs.

Le parti commercial et dominant en Angleterre, désire la paix générale et l'entente cordiale avec toutes les nations constitutionnelles, mais le gouvernement semblerait être très peu rassuré, car les travaux de fortification sont poussés avec une activité redoublée dans les principaux ports de mer, surtout à Portsmouth et sur les côtes qui font face à la France.

L'Irlande est plus agitée que jamais. Le parti de la résistance par tous les moyens gagne chaque jour du terrain. Il n'espère rien de l'agitation pacifique d'O'Connell, et depuis qu'il a fait scission avec lui, l'achat des armes par les paysans a pris un développement très considérable. [...] de géant, et les journaux racontent que des bandes de femmes s'organisent à Londres pour dévaliser les passants pendant la nuit. Des hommes, habillés en femmes, se joignent à celles-ci pour les aider. Les gens sans travail et sans aveu augmentent tellement de nombre en Angleterre, et surtout dans les grandes villes, que l'état social en est menacé.

Ce ne sont donc plus les théories sociales ou autres qui menacent la société, mais bien les faits mêmes de dénuement et de démoralisation qui résultent de l'état actuel des choses.

ALLEMAGNE.

Depuis 1830, les journaux allemands ont toujours pris fait et cause pour le roi des Français, contre les journaux de Paris, qui, sous une forme ou sous une autre, l'attaquaient plus ou moins. La même tactique a été employée par les journaux anglais, avec cette différence qu'en Angleterre la presse est libre de dire le contraire, tandis qu'en Allemagne toute la liberté de la presse consiste dans son silence. On peut lui défendre de parler; mais on ne saurait lui interdire de se taire.

Or, cette opinion de la presse allemande sur le roi des Français a changé du tout au tout. Ce changement est d'abord devenu sensible dans la presse prussienne, depuis la traduction du livre de M. Louis Blanc, livre qui s'est vendu énormément en Allemagne. Mais c'est surtout depuis la dernière insurrection en Pologne, que l'amour du journalisme allemand s'est métamorphosé en une haine aveugle et violente. Chose curieuse, tandis que les journaux français reprochent aux Allemands de rester paisibles et simples spectateurs à ces crimes de lèse-humanité sur la Pologne, ceux-ci rétorquent l'argument et prétendent que sans le consentement tacite et perfide de la France, jamais la Prusse n'aurait adhéré à ces actes. Ces arguments ont surtout été employés avec passion et véhémence à l'occasion de l'acte inique de Cracovie. La *Gazette de Cologne* contenait à ce sujet un article des plus violents contre le roi des Français. Les lois de septembre nous empêchent de citer cet article, mais sans ces lois, nous ne le citerions pas davantage. Il suffit d'en indiquer la finale, ainsi conçue : « A l'heure qu'il est, aucun Allemand, si niais qu'il soit, n'ajoutera plus foi à la parole donnée, signée ou jurée du gouvernement français. » Nous ne croyons pas que le gouvernement français ait été instruit de l'acte de Cracovie. Mais il récolte ce qu'il a semé depuis seize ans. Il a cru pouvoir gouverner la nation la plus chevaleresque et la plus franche du monde avec de l'habileté et en s'appuyant sur les sympathies de l'étranger; eh bien! ces sympathies lui échappent, l'habileté passe pour de la perfidie, et tôt au tard, le gouvernement sera forcé de redevenir français...

La position de la presse allemande est très curieuse à ce sujet. Dans la première quinzaine, après la déclaration de l'incorporation de Cracovie, ordre fut donné à la censure de ne rien laisser passer contre cet acte; mais dès que les journaux français eurent accusé la Prusse de complicité gratuite, tous les journaux prussiens publièrent que la Prusse, après avoir consulté la France, n'avait signé que pour ne pas rester isolée. La *Gazette de Weser*, dans une correspondance de Berlin, publie une histoire de la diplomatie sur Cracovie, d'où il résulterait que la France et l'Angleterre, tout en protestant sur le papier, n'ont jamais eu l'intention d'appuyer les paroles par le moindre petit fait. «Comment donc voulez-vous que la Prusse se fie à la France, s'écrie ce journal, quand sur la simple observation de M. Pozzo di Borgo, que Nicolas ne souffrirait pas de consuls anglais et français à Cracovie, ces deux puissances ont fait un plongeon en rétractant leurs menaces?.. » L'*Observateur rhénan*, journal semi-officiel de la Prusse, affirme tous les jours à ses lecteurs que la protestation de la France n'est que pour la forme. La *Gazette universelle de Leipzig* va plus loin encore. Elle prétend que l'adhésion tacite de la France à l'acte de Cracovie est le prélude d'une alliance entre la Russie et notre pays. La *Gazette d'Augsbourg* a inséré une correspondance de Londres en ces termes : « Quand lord Palmerston apprit la première nouvelle de l'incorporation de Cracovie, il s'écria en présence d'un ambassadeur : «C'est fâcheux. Vous me rejetez de force dans les bras de la France!» Mais le jour même il reçut des avis confidentiels de ses agents de Vienne et de Saint-Pétersbourg, qui lui apprirent que le *véritable* gouvernement français avait été instruit sous le manteau de la cheminée. Grand fût donc son étonnement de lire les articles véhéments des *Débats*; mais cette fois-ci il ne se laissa pas prendre au piége, car il savait très bien que ces protestations ne seraient pas de longue durée, et il prit son parti. »

La *Gazette d'Aix-la-Chapelle* prétend à son tour que les *Débats* ont reçu ordre de se taire sur la menace qu'on a faite de publier des documents qui prouveraient la complicité du gouvernement français. «Si les *Débats*, dans ce moment, flattent le gouvernement anglais, ajoute ce journal, c'est qu'on a peur des révélations que l'impoli lord Palmerston pourrait faire dans les chambres. C'est pourquoi on désire à tout prix se réconcilier avec lui. »

Qui croire? L'avenir nous l'apprendra. En attendant nous aimons à citer le jugement impartial de la *Gazette de Weser*, le meilleur journal allemand. Le voici :

« L'acte de Cracovie est un piége tendu par la Russie à l'Autriche, mais surtout à la Prusse. La Russie craint, avant tout, que la Prusse ne se rapproche des gouvernements constitutionnels; elle craint, en outre, que la Prusse ne devienne la puissance nationale de l'Allemagne; dans ce but, la Russie d'abord cherche à l'éloigner de la France et de l'Angleterre, et en même temps à la compromettre en Allemagne même. La signature à l'acte de Cracovie est une faute commise par la Prusse. Elle reconnaît cette faute à l'heure qu'il est, mais il est vrai de dire que la Prusse, avec la meilleure volonté du monde, n'aurait pas trouvé un appui fidèle et ferme dans le gouvernement de Juillet. Quoi qu'on en dise, les bruits d'une alliance franco-russe ont [...]

— La chambre du grand-duché de Hesse a aboli la validité du mariage civil. Cette mesure réactionnaire a fait une douloureuse impression sur la province rhénane de ce duché. Effrayée de l'attitude de cette province, la chambre, dans un amendement proposé huit jours après le premier vote, a adopté le mariage mixte entre juifs et chrétiens; car, dès que le mariage civil est déclaré nul sans la consécration du prêtre, aucun prêtre, pas même le rabbin, ne bénira un tel mariage, à moins de la conversion d'un des conjoints.

—On sait que la ville de Breslau a envoyé une députation à Berlin au sujet du commerce de cette ville avec Cracovie. M. Pinder, bourgmestre de cette ville, à peine de retour de la capitale, a rendu compte de sa mission à la bourgeoisie. « S. M., a-t-il dit, ainsi que les ministres, ont été très étonnés d'apprendre par notre bouche que le commerce de Breslau avec Cracovie se montait à neuf millions de francs. Ils croyaient que ce ne valait pas la peine d'en parler; mais, à peine instruit de la vérité, le roi a expédié un négociateur à Vienne, afin de sauvegarder nos intérêts autant que faire se pourra.

Du reste, le gouvernement autrichien, en prenant possession de Cracovie, a consulté la bourgeoisie, sur ses intérêts commerciaux, et celle-ci s'est prononcée en faveur de l'entrepôt libre de la ville. Il est donc probable que Cracovie restera ville libre pour le transit et l'entrepôt, absolument comme Brody, autre ville libre de la Gallicie.

— Le gouvernement de Stuttgart, n'ayant pu parvenir à négocier un emprunt, vient de convoquer la chambre dans le but de trouver par elle assez d'argent pour couvrir le déficit du budget et pour achever les travaux des chemins de fer commencés.

— Le pays allemand où, dans ce moment, il y a le plus d'agitation politique et sociale, c'est le grand-duché de Bade.

On se rappelle que dans la dernière session les libéraux ont eu la majorité. Ils ont fait beaucoup de bruit, mais le pays voit enfin que les phrases ne suffisent pas pour le bonheur du peuple. Il s'est donc formé dans le parti libéral même un parti social, qui dans ce moment attaque l'opposition bien plus que les hommes du gouvernement. C'est M. Hecker qui est à la tête de ce nouveau parti, et c'est sous son patronnage que s'est formée à Mannheim une *Société* dite *des prolétaires*. La *Gazette de Trèves*, à côté de la *Gazette de Mannheim*, sert d'organe à ce parti. Les libéraux à leur tour ne restent pas oisifs. Ils viennent de créer une *revue* rédigée par le député et journaliste Mathy. En outre, M. Hof, libraire à Mannheim, annonce un nouveau journal hebdomadaire qui sera rédigé par M. Struve, homme de progrès, quoique libéral. La semaine passée, les chefs des députés de l'opposition se sont réunis à Durlach, à un dîner de réconciliation; mais cette réunion a de nouveau montré le profond schisme qui règne dans l'opposition entre les libéraux, qu'on appelle *les demis* (Halbe), et les radicaux, que leurs ennemis appellent *les chefs de gamelle* des pauvres (*Armenabfütterer*).

Entre ces deux partis va surgir un journal socialiste qui arbore le drapeau du conservatisme progressif. Ce journal, qui portera le titre de *Tagesherold* (héraut du jour), paraîtra à Constance, sous la rédaction de M. Strohmeyer.

Les journaux allemands nous apprennent que M. Wirth, de mémoire révolutionnaire, collaborera à cette feuille. Le fait ne sera plus étonnant quand on saura que M. Wirth, par l'étude des livres socialistes, est devenu en même temps un peu moins révolutionnaire et beaucoup plus progressif.

Le fameux docteur List, le chef des protectionnistes, l'auteur de l'*Economie nationale*, l'ennemi des Anglais, et l'un des plus zélés orateurs et écrivains du Zollverein, vient de se suicider dans un village bavarois. M. List n'a pas peu contribué à l'établissement du Zollverein, et dans le dernier temps, il a rédigé le *Zollvereinsblatt*, appartenant à M. Cotta. Pour tous ses travaux, l'Allemagne l'a récompensé en lui confiant un journal à rédiger avec 1 200 fl. d'appointements. M. List s'est suicidé de désespoir. Il avait cinquante-sept ans.

A. W.

TURQUIE.

Nous recevons aujourd'hui les journaux d'Orient, et nous en extrayons quelques nouvelles qui ne sont pas sans intérêt. On lit dans le *Journal de Constantinople* :

« Depuis quelques jours on s'entretient dans le public d'un article inséré récemment dans la *Gazette de Leipzig* qui expose tout un plan de remaniement de l'Orient aux dépens de l'Empire ottoman. Ce plan est attribué par la feuille en question au premier interprète de l'une des missions accréditées auprès de la Porte. Nous avons mieux à faire que de réfuter cette étrange publication. Nous croirions, d'ailleurs, en la prenant au sérieux, faire injure au bon sens et à l'honnêteté de nos lecteurs. S'il est des gens qui veulent y voir une piquante révélation, nous n'y voyons, quant à nous, qu'une méchante et ridicule utopie. »

« Le gouvernement vient, dit l'*Impartial de Smyrne*, de recevoir des nouvelles très satisfaisantes du Diarbékir et de Mossoul. Tayar-Pacha, gouverneur de cette dernière province, a dispersé et mis en fuite les rebelles du Kurdistan, dont la majeure partie a déjà fait sa soumission. Les troupes impériales ont eu à souffrir de grandes fatigues à cause de la saison avancée, mais elles ont été récompensées de leurs efforts par un succès qui assure la tranquillité dans ce pays éloigné, en attendant que la Sublime Porte adopte des mesures plus larges pour l'asseoir définitivement sur une base inébranlable.

» Le choléra a malheureusement envahi Mossoul, mais la mortalité n'y est pas grande, et l'on espère que la rude saison où l'on est ôtera à ce fléau toute sa force. »

Le *Journal de Constantinople* dit ailleurs :

« L'hiver ordinairement ne commence guères à Constantinople qu'au mois de décembre. Cette année, il a débuté dans la première quinzai-

jamais, depuis les échecs éprouvés à plusieurs reprises par la flotte américaine, sur divers points de la côte. Ces premiers insuccès avaient quelque peu rétabli la confiance dans la ville, et comme la garnison était partie pour rejoindre l'armée, tous les citoyens en état de porter les armes avaient pris la défense de la place, et s'exerçaient tous les jours au combat, pour pouvoir repousser toute tentative que les Américains profiteraient de la circonstance pour entreprendre. Comme à la Véra-Cruz, on avait dû à Mexico armer la population pour garder la ville, et cette mesure extrême avait fait naître de vives inquiétudes parmi les étrangers, qui, connaissant le caractère et les mœurs des basses classes, craignaient qu'elles se livrassent au pillage et aux attaques nocturnes.

On a reçu à Mexico des avis de la Californie. Le commodore Stockton, commandant l'escadre américaine dans l'Océan Pacifique, a divisé les Californies en trois états, qui sont déclarés, dès à présent, faire partie de l'Union américaine. De plus, il a été ordonné que la nomination de députés destinés à siéger au congrès de Washington aurait lieu incessamment. Des lettres particulières annoncent que les consuls de France et d'Espagne en Californie, ayant protesté contre la conquête américaine et ce mode expéditif d'incorporation aux Etats-Unis, ont été arrêtés par ordre du commodore et jetés en prison ; mais les journaux anglais n'ajoutent pas foi à ce bruit, qui, disent-ils, semble uniquement imaginé pour exciter les puissances européennes à intervenir.

VÉNÉZUELA. — Les républiques de Vénézuela et de l'Equateur font des préparatifs pour repousser l'escadre du général Florès si elle se présente sur leurs côtes.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — On assure que le parlement d'Angleterre ne se réunira que dans la première semaine de février, le cabinet, sur la proposition de lord Palmerston, ayant décidé qu'il convenait de laisser à la tribune française l'initiative sur la question des mariages espagnols et sur celle de Cracovie.

— On dit le prince de Metternich dangereusement malade.

Clément-Venceslas-Lothaire de Metternich-Winnebourg, est né le 15 mai 1773, la même année que le roi Louis-Philippe ; il est conséquemment âgé de 73 ans et demi.

— 880 maisons ont été détruites le 17 novembre, à Salonique, par un incendie. Quinze cents familles se trouvent sans asile.

— On assure qu'au moment où les prisonniers français étaient échangés contre la somme de 30 000 fr., une lettre, écrite directement au roi par Abd-el-Kader, pour lui faire des propositions de paix, a été remise entre les mains du chef de l'expédition chargé de recevoir les prisonniers. On sait que l'émir n'a cessé de souhaiter qu'une nouvelle négociation avec la France vînt lui rendre, aux yeux des Arabes, le prestige de la force, et lui donner le repos momentané dont il a besoin.

— Un individu qui a joué le principal rôle dans l'attaque, à main armée de la diligence de Bourges, a été arrêté hier à Paris. Il était venu se loger chez sa sœur, demeurant rue Saint-Victor ; celle-ci a été également arrêtée.

Cet homme n'est pas à son début dans la carrière ; il a déjà été condamné, par contumace, aux travaux forcés à perpétuité, par la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, pour attaque à main armée sur une grande route. C'est un homme dans la force de l'âge, d'une intelligence assez remarquable, et qui présente une de ces physionomies étranges plus d'une fois remarquées dans l'histoire des voleurs célèbres. Il a dans sa tournure et ses manières une certaine élégance dont il se dépouille au besoin, quand il veut jouer le rôle d'un homme du commun. Il avait en sa possession une somme assez considérable en or ; on a trouvé chez lui une veste de conducteur des messageries, une blouse et un pantalon taché de boue. Ces vêtements paraissent lui avoir servi pour se déguiser au moment de l'attaque de la diligence ; il était, en outre, possesseur de plusieurs armes.

On comprendra toute l'importance de cette arrestation ; mais il paraîtrait malheureusement que les autres individus présents à l'attaque de la diligence, ont déjà pu passer en pays étranger.

COLONIES AGRICOLES EN PRUSSE. — Le gouvernement prussien, pour prévenir et pour diminuer les émigrations pour l'Amérique, vient de mettre à la disposition de ceux que la misère forcerait à quitter leur pays, les domaines royaux des provinces de la Prusse, de Posen et de l'arrondissement de Coeslin, domaines qui deviennent libres de fermage dans les années 1847, 1848 et 1849. Ces domaines seraient alors démembrés et colonisés par ceux qui désireraient s'y fixer. On formerait des établissements d'agriculture d'une étendue moyenne de 60 arpents, et dont plusieurs constitueraient un arrondissement. On accorderait aux acquéreurs des fermages héréditaires et *trois années libres* pour le paiement des intérêts de ce fermage. Si ces circonstances sont trop défavorables aux colons, on pourrait accorder cinq années libres. Cependant, les colons doivent prouver qu'ils ont les moyens nécessaires pour former un établissement, car l'achat du bois, des ustensiles aratoires, ainsi que les frais de construction, sont à leur charge, bien que le gouvernement soit disposé à leur faire à cet égard toutes les facilités possibles. Une caution sera exigée pour constater l'existence des moyens pécuniaires indispensables. On favorisera d'autre part d'une manière toute particulière des compagnies de colons qui voudront faire des acquisitions collectives.

COMME ON DEVIENT RENTIER. — M. Julien de C..., dans l'héritage que lui laissa son père, il y a quelque temps, trouva une note indiquant que celui-ci avait été originairement actionnaire de la tontine Lafarge ; mais les titres d'actions ne se retrouvèrent pas. En poursuivant ses recherches, M. Julien découvrit que jusqu'à une époque dont la date remonte à sept années, M. de C..., père avait touché soit les intérêts, soit les dividendes provenant de ces actions [illegible] et conduits devant M. Vassal.

Cette dame, nommée Gobert, prétendit d'abord que les actions lui appartenaient légitimement et qu'elle les avait achetées ; mais pressée par les questions qui lui étaient adressées, elle finit par dire qu'elle tenait ces titres d'un sieur Boucher avec qui elle était en relation d'affaires.

La perquisition faite chez ce dernier par le commissaire a donné lieu à une singulière découverte.

M. Boucher est un ancien employé de la tontine Lafarge ; il fut renvoyé pour malversation ; mais pendant qu'il était attaché à cette administration, il s'était fait une nombreuse clientèle parmi les actionnaires dont il se faisait remettre les titres, et dont il se chargeait de suivre les intérêts.

Or, la création de la tontine Lafarge remonte à un grand nombre d'années, et il est arrivé que bien des titulaires d'actions sont décédés sans que leurs héritiers connussent le dépôt de titres fait entre les mains de M. Boucher.

Celui-ci s'en est rendu ainsi propriétaire, et d'après la quantité de ces valeurs qui ont été trouvées en sa possession, il se procurait ainsi une rente assez considérable.

D'après ces faits, qu'ont révélés l'enquête de M. Vassal, le sieur Boucher a donc été arrêté, ainsi que la dame Gobert, et tous deux ont été remis à la disposition du procureur du roi. (*Droit.*)

LES THÉATRES ET LES PAUVRES. — Le droit des indigents sur les spectacles, bals, concerts, est perçu au moyen d'un contrôle par les agents salariés de l'administration des hospices, ou par un abonnement fixe pour l'année. Voici, dit un journal, la répartition par théâtre du chiffre de la recette : en 1845, 1 million 46 526 fr.

THÉATRES CONTROLÉS.	fr.		fr.
Opéra,	145 417	Ambigu,	49 654
Opéra-Comique,	71 626	Gaîté,	46 188
Français,	48 956	Cirque,	88 170
Italiens et Anglais,	90 538	Folies-Dramatiques,	29 893
Odéon,	9 727	Délassements,	15 455
Gymnase,	51 049	Beaumarchais,	10 440
Vaudeville,	50 808	Panthéon,	4 172
Variétés,	65 208	Palais-Enchanté,	4 188
Palais-Royal,	45 437	Saint-Laurent,	10
Porte-Saint-Martin,	76 650	Cirque Blondin,	146
THÉATRES ABONNÉS.	fr.	ÉTABLISSEMENTS DIVERS.	fr.
Funambules,	7 431	Salle Vivienne,	7 128
Luxembourg,	8 050	Concerts divers,	20 752
Comte,	7 114	Bals divers,	82 534
Lazary,	4 620	Jardins et fêtes,	4 844
Ombres chinoises,	600	Diorama, Panorama, etc.,	3 854
Gymnase pittoresque,	370	Cafés et soirées amusantes,	190
Chantereine,	810	Assauts d'armes,	135
Ecole lyrique,	170	Curiosités diverses,	21 268
Robert Houdin,	2 895	Guinguettes intra-muros,	3 964

Les bals de l'Opéra figurent dans le chiffre des recettes pour une somme de 25 385 fr.

JALOUSIE FURIEUSE. — Une jeune fille israélite de Sierck, département de la Moselle, était fiancée depuis près de deux mois à un de ses coreligionnaires des environs de Coblentz. Le 3 de ce mois, dans la journée, elle reçut la visite d'une dame très bien mise, accompagnée d'un jeune garçon de quatre ans, que l'étrangère présenta à la famille comme le fruit illégitime de ses amours avec le fiancé. Il paraît que la dame, peu satisfaite du résultat d'une démarche dont elle attendait plus de succès, puisque, d'après ses propres aveux, elle avait par ce même moyen déjà fait rompre deux mariages que devait contracter son amant infidèle, résolut de se venger. Le lendemain, dans la soirée, la jeune F. C. faisait quelques emplettes dans une boutique de son voisinage, lorsqu'elle fut accostée par sa rivale, qui, sans préambule, lui tira presque à bout portant un coup de pistolet. Elle n'en fut pas atteinte ; mais sa rivale, furieuse d'avoir manqué sa victime, se rua sur elle et se mit à la déchirer *unguibus et rostro*. C'est à grand'peine que les personnes accourues au bruit de la détonation parvinrent à arracher la jeune fille des mains de cette forcenée. Quant à celle-ci, reprenant immédiatement le plus grand calme, elle se rendit chez le maire, auquel elle raconta son action sans témoigner la moindre émotion et se constitua prisonnière.

VOLER OU MOURIR. — Le 13 novembre dernier, à huit heures du matin, un de ces industriels qui pratiquent le *vol au bonjour*, entre sans être aperçu dans l'hôtel de Saint-Grégoire et monte lestement l'escalier. Au premier étage, toutes les portes sont veuves de leurs clefs ; il en est de même au second, mais au troisième, il est plus heureux : une clef est dans la serrure. Notre homme ouvre avec précaution, pour ne pas réveiller le locataire qu'il suppose endormi, ce qui lui ferait manquer son coup, et il se trouve dans une petite antichambre, meublée seulement d'une espèce de buffet et de quelques chaises. Mais sur l'une de ces chaises sont déposés un pantalon, une redingote et un magnifique pardessus entièrement ouaté et garni de velours ; par terre, à côté, est une paire de bottes fraîchement cirées. C'était le garçon de l'hôtel qui, peu d'instants auparavant, et suivant son usage, afin de ne pas réveiller le propriétaire de ces vêtements, les avait déposés là après les avoir battus et nettoyés.

Le bonjourien s'est déjà emparé de toute cette toilette et l'a chargée sur ses épaules ; mais il réfléchit que, s'il a été assez heureux pour ne rencontrer aucun employé de l'hôtel en montant, il peut bien avoir moins de bonheur en descendant, et qu'on voudra savoir comment il se trouve ainsi chargé de tous ces effets. En une minute son parti est pris ; il ôte son pantalon crotté et rapiécé, il enlève sa blouse, et bientôt il est revêtu de la riche garderobe qui a excité sa convoitise. Les bottes seules refusèrent de chausser son pied beaucoup trop grand ; il les mit alors sous son bras, sortit et descendit prestement l'escalier. Arrivé sans encombre jusqu'au premier étage, il se croyait sauvé, quand un garçon sort d'un appartement et se trouve face à face avec

Le tribunal le condamne à dix années d'emprisonnement, à l'expiration desquelles il demeurera pendant dix ans sous la surveillance de la haute police. (*Gazette des Tribunaux*).

Nous venons de lire l'*Histoire de la Domination romaine en Judée et de la ruine de Jérusalem*, par M. Salvador, auteur de deux livres qui ont eu beaucoup de retentissement : *Jésus Christ et sa Doctrine* et l'*Histoire des Institutions de Moïse*. Le nouvel ouvrage de M. Salvador offre un intérêt puissant. Nous consacrerons à cet écrit un compte-rendu détaillé. — La période embrassée par cette histoire est une des plus dramatiques que présentent les annales de l'humanité. C'est la lutte acharnée, terrible, de Rome contre la nationalité, la plus vivace qu'elle ait eu à combattre. C'est l'apogée des conquêtes de l'empire dont la décadence a daté de la prise de Jérusalem par Titus.

Bien que le récit de M. Salvador soit quelquefois un peu confus, la conscience, l'érudition de l'auteur, le sentiment profond dont il est animé ont ressuscité dans son livre la vie de l'époque qu'il retrace avec une énergie qui emporte le lecteur à travers toutes les phases de la lutte désespérée dont il s'est fait l'historien.

La *Démocratie* a publié cette semaine les articles suivants : N'avions-nous fait qu'un rêve ? — Lettre encyclique de Pie IX. — On ne doit payer d'impôt qu'à l'Etat. — L'assiette de l'impôt. — La France, la Pologne et l'Italie. — Taïti et les missionnaires anglais. — Protestation du cabinet français. — La Hollande, la France et le Japon. — Misère. — L'organisation du travail. — Toujours l'entente cordiale. — Les libre-échangistes. — L'Irlande. — Crise ministérielle en Espagne. — Ordonnance de concession à l'*Union agricole* d'Afrique. — Procès de la *Démocratie* contre la *Presse*. — L'armée et les inondations de la Loire. — Les inondations de la Loire. — Municipalité de Bruxelles. Subsistances. — Elections des maires et adjoints de Paris. — Fourier et la Faculté de théologie de Lyon. — Retour des prisonniers d'Abd-el-Kader. — Nouvelles du Portugal, des Etats-Unis, de l'Algérie, de la Hollande, etc. — Faits divers, etc. — VARIÉTÉS : Académie des sciences. — Les *Chinois*. — FEUILLETON : Revue dramatique. — *Contes de Noël*, traduits par Mme Belloc. — *Martin Chuzzlewitt*, par Ch. Dickens (4 feuilletons). — Les *Inondés de la Loire*.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. R. à Genève. — L'adresse rue de Mulhouse, 6, est exacte.

M. G. à Loos. — Nous y pensons.

M. H. B. à Lille. — Nous ferons traite suivant votre avis. — Veuillez nous retourner 8 ex. des *Juifs*.

M. L. à Nantes. — Nous nous conformons. — La deuxième idée est depuis longtemps en pratique.

Mme R. D. à Reims. — Notre ami est arrivé à bon port et nous a tout transmis.

M. G. C. à Saumur. — Reçu le bull. — Il nous reste à vous 40 cent. sur les premiers.

M. A. à Sablé. — C'est bien.

Bourse du 12 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.	INDUSTRIE ET CHEMINS DE FER.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au c.	81 20	81 20	81 [illegible]	[illegible]	4 Can. 3 op. [illegible]
— — fin courant	81 25	81 25	81 05	81 05	Act. d. J. [illegible]
5 p. 0/0 J. du 22 mars au c.	118 60	118 65	118 40	118 40	Ch. S. G. 1070 [illegible]
— — fin courant	118 55	118 65	118 [illegible]	[illegible]	V. [illegible]
4 1/2 J. 22 m. dr cours 110 [illegible]		Banq. de Fr. dr cours		3481 [illegible]	— Ob. anc. [illegible]
4 p. 0/0 J.	[illegible]	O. V. de Par.		1390 [illegible]	— — nouv. [illegible]
3 p. 1844. au c.	[illegible]	C. hyp.		[illegible]	V. r. gauc. [illegible]
— fin c.	[illegible]	— Gouin.		1225 [illegible]	Paris à Sc. [illegible]
B. du Trés.	[illegible]	— Gallin.		[illegible]	— à Orléans 1270 75
					— à Rouen. [illegible]

PRIMES.		fin cour.		fin proch.			
3 p. 0/0	d. 50	81 25	81 35	—	81 85	81 75	R.-Havre. [illegible]
5 p. 0/0	1. 50	118 [illegible]	118 65	—	118 45	118 30	Avignon. [illegible]
REPORTS.	du C. à fin du mois			L'un mois à l'autre.			Str. à Bâle. [illegible]
3 p. 0/0	07 1/2	11 [illegible]		[illegible]	[illegible]		Paris-Str. [illegible]
5 p. 0/0	[illegible]	[illegible]		[illegible]	27 1/2		Tours-Nant. [illegible]
							Orl.-Vierz. [illegible]

FONDS ÉTRANGERS.					
Napl. au C. dr cours	[illegible]	Rom.	Der C. 100 [illegible]		C. du Nord. 646 [illegible]
Récép. Rotsch.	102 50	Esp. 3 0/0.	[illegible]		Famp.-Haz. [illegible]
Ar. Dette act.	[illegible]	— 5 1/2.	[illegible]		Diep.-Féc. [illegible]
— — pass.	6	— dr 1840.	100 [illegible]		Boul. à Am. [illegible]
— 3 p. 0/0.	28 1/2	— dr 1842.	[illegible]		Orl.-Bord. 537 [illegible]
Dette intérieure	32 3/4	— Banque.	[illegible]		Mont. à Tr. [illegible]
Portug. 5 0/0 1837	[illegible]	— dr Eur. 1841.	[illegible]		Paris-Lyon 396 75
Holl. 2 1/2	[illegible]	Piémont.	1190 [illegible]		Bord-Teste [illegible]
Haïti.	[illegible]	Autriche.	[illegible]		Zinc V. M. [illegible]
					Lin Maber [illegible]
Union linière...	[illegible]	— Fourneaux de l'Aveyron...	[illegible]		

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Jamais la FRANCE MUSICALE n'avait atteint le chiffre d'abonnement auquel elle est arrivée dans le mois de novembre. Ce journal, qui est à sa dixième année, justifie son immense succès par les cadeaux vraiment prodigieux qu'il fait à ses abonnés. Il paraît inouï que la FRANCE MUSICALE puisse donner en prime deux superbes partitions et sept albums de chant et piano, deux places pour dix concerts, plus 104 morceaux dans l'année ; pourtant rien n'est plus vrai. La FRANCE MUSICALE est rédigée par l'élite des écrivains : CASTIL-BLAZE, AD. ADAM, MARTIN (d'Angers), ESCUDIER frères, LÉON GOZLAN, DE PONTÉCOULANT, etc., etc.

Jamais succès d'entraînement n'a été plus spontané que celui du *Nuage* de Félicien David. Publiée dans la *Critique musicale* de dimanche, cette ravissante composition est déjà connue et appréciée comme si elle avait paru depuis des années. Trois cents abonnements faits en deux jours ont prouvé aux fondateurs de la *Critique musicale* qu'ils avaient frappé juste en faisant paraître sous ses heureux auspices un journal indépendant et consciencieux, désiré par le monde artiste et dilettante.

« ... Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé. »

Ceci n'est pas une exagération fantastique. — Voyez plutôt ce qui s'est passé à l'égard de cet excellent prince égyptien Ibrahim. — M..., a fait annoncer dans tous les journaux qu'il lui avait mis trois fausses canines. Puis, voici que M. Jécowski, — autre chirurgien non moins dentiste, — déclare aujourd'hui, dans le *Constitutionnel*, qu'il est fort satisfait du cadeau que vient de lui envoyer de Londres le même excellent Ibrahim pour les molaires ...

Pain de 1re qualité, 46 c. le kil.
Pain de 2e qualité, 38.

PRIX DES MARCHANDISES.

SUIFS. — A Paris, les suifs de la boucherie sont cotés à 67 fr.; en magasin, 6 fr. Au Havre, à peu près les mêmes prix ; mais beaucoup de calme par les nombreux arrivages.

HUILE DE COLZA. — A Paris, disponible 97 fr. Courant du mois, 99 fr.

Arcis (Aube). Froment, 28—75 à 32—50. Seigle, 20 à 22. Orge, 16-25 à 16—75. Sarrasin, 10—75. Haricots, 25 à 35. Pommes de terre, 3—50 à 4.
Beauvais (Oise). Froment, 28—30. Méteil, 24—75. Orge, 15 à 17.
Bourg (Ain). Froment, 25 à 30—75. Seigle, 20 à 26—50. Sarrasin, 9 à 14—50. Maïs, 12—75 à 18. Pommes de terre, 7—50. Châtaignes, 20 à 35.
Bray (Seine-et-Marne). Froment, 27—46 à 29—28. Méteil, 23—65. Seigle, 23—05. Orge, 16—50. Haricots, 30—80.
Brie (Seine-et-Marne). Froment, 28 à 30—33.
Caen (Calvados). Froment, 26—40. Orge, 14 à 16. Sarrasin, 13 à 15.
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Froment, 29—57 à 33. Seigle, 24—13, à 25—35. Orge, 18—10. Haricots, 27—70. Pommes de terre, 4—25. Pain blanc, 52 1/2 c. Fromages, de 4 à 8 kil., 48 à 50 fr. les 100 kil.

Marseille (Bouches-du-Rhône). Blés disponibles à l'entrepôt : Pologne 20—31 à 22—28 ; d'Odessa, 19—25 ; d'Ibraïla, 20—31 ; d'Alexandrie, 16—85 à 17—80. Touzelle blanche, 30—62 à 31—25. Seigle, 15—15. Maïs, 15.
Montargis (Loiret). Froment, 29 à 29—50. Méteil, 25—50 à 26—50. Orge, 19 à 20.
Montmédy (Meuse). Froment, 28—50. Orge, 15. Pain, 1re qual. 45 c.; 2e 40.
Pont-l'Abbé (Finistère). Froment, 22—75. Seigle, 16—65. Orge, 12—60. Sarrazin, 10—30. Pain blanc, 38 c. Bis-blanc, 33 c. Bis, 28 c.
Saint-Pourçain (Allier). Froment, 31 à 33. Seigle, 25 à 28—30. Orge, 20 à 21. Pain, 50 c.
Vitry-le-Français (Marne). Froment, 41 à 42 les 100 kil. Seigle, 29 à 30. Pain, 45 c.

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA
LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, RUE DE BEAUNE, 2.

CHARLES FOURIER.

Œuvres complètes de Ch. Fourier. Format in-8°, très belle édition.
— Chaque ouvrage se vend séparément, savoir :
Théorie des quatre mouvements et des destinées générales. 3e édition, avec une Préface des Editeurs. 1 vol. in-8° (tome 1 des œuvres complètes). Paris, 1846. Prix. 6 f.
Par la poste. 7 f. 25 c.
Théorie de l'Unité universelle ou **Traité de l'association domestique-agricole.** (2e Edit.) 4 vol. in-8° (tomes II, III, IV et V des œuvres complètes). 18 f.
Franco 21 f.
Les quatre volumes sont en vente. Le 1er contient le *Sommaire*, l'*Avant-propos*, une *Préface*, et le *Plan du Traité de l'Attraction* (inédit), ainsi qu'un morceau extrait des manuscrits de Fourier sur le *Libre arbitre*.
— Le même ouvrage publié par livraisons avec le *Plan du Traité de l'Attraction*, trois vignettes et le portrait de Fourier. Prix de la livr. : 30 c. prise au bureau. Il paraît une livraison par semaine, à partir du 30 août 1846.
(*Les souscripteurs qui sont en retard de leurs livraisons sont priés de les faire retirer le plus tôt possible.*)
Le Nouveau monde industriel et sociétaire. 3e Edit. Paris, un fort. vol. in-8°, formant le tome VI des Œuvres complètes.
Prix. 5 f.
Par la poste. 6 f. 50 c.
En prenant en même temps les six volumes qui précèdent, on les obtient pour 28 fr.; *franco*, 32 fr.
L'Avant-Annonce du Nouveau-Monde industriel. Brochure de 88 pag. Paris, 1850. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 35 c.
C'est une introduction à la lecture de l'ouvrage qui porte ce titre.

JUST MUIRON.

Aperçus sur les procédés industriels. — Urgence de l'organisation sociétaire. 2e édition, in-12. Paris, 1840.
Prix. 2 f.
Par la poste. 2 f. 30 c.

VICTOR CONSIDERANT,
Membre du Conseil général de la Seine, Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Rédacteur en chef de la Démocratie pacifique.

Manifeste de l'école sociétaire *fondée par Fourier* ou *Bases de la Politique positive.* Paris, 1842 (*écrit par M. Considerant, et adopté par le Conseil de l'Ecole*). Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 1842. Un vol. in-18. Prix. 1 f. 25 c.
Par la poste. 1 f. 60
Théorie de l'éducation naturelle et attrayante. *Dédiée aux Mères.* 1 vol in-8. Prix. 5 f.
Par la poste. 6 f. 50 c.
Débâcle de la Politique en France. Brochure in-12 de 152 pages. Paris, 1836. Prix. 1 f. 50 c.
Par la poste. 1 f. 75
Un choix des principaux chapitres de cet ouvrage a été publié sous le titre de :
Petit cours d'Économie politique et d'Économie sociale, à l'usage des ignorants et des savants. Prix. 40 c.
Par la poste 50 c.
Exposition abrégée du Système phalanstérien de Fourier, suivi de : ÉTUDES SUR QUELQUES PROBLÈMES FONDAMENTAUX DE LA DESTINÉE SOCIALE, par V. Considerant. Brochure in-32 de jésus. Paris, 3e édit., 4e tirage, 1846. Prix. 60 c.
Par la poste 75
— Le même ouvrage non suivi des neuf thèses. Prix. 40
Par la poste 50
Immoralité de la Doctrine de Fourier. Brochure de 48 pages, in-8, Paris, 1841. Prix. 50 c.
Par la poste 50
De la politique nouvelle convenant aux intérêts actuels de la société, et de ses conditions de développement par la publicité. 2e édit., 1844. Une brochure in-18. Prix. 15 c.
Par la poste 20

DAIN, CONSIDERANT et D'IZALGUIER.

Trois Discours prononcés à l'Hôtel-de-Ville. Gr. in-8°. Paris, 1836. Prix. 2 f.
Par la poste. 3 f. 50 c.

A. PAGET,
Docteur en médecine.

Introduction à l'étude de la science sociale. 2e édit. 1 vol. in-8°. Paris, 1841, pap. fin. Prix. 3 f.
Par la poste. 3 f. 90 c.

F. CANTAGREL.

Le Fou du Palais-Royal. Dialogues sur la Théorie de Fourier. 2e Edit. 1 fort vol. gr. in-18, format Charpentier. 1845. 3 f.
Par la poste. 4 f. 50 c.
Les Enfants au Phalanstère, dialogue familier sur l'éducation, extrait du FOU DU PALAIS ROYAL. Petit vol. in-32. Prix 40 c.
—Par la poste. 50 c.
Quinze millions à gagner sur les bords de la Cisse. Mémoire adressé à la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire. 25 c.

CHARLES PELLARIN,
Docteur en médecine.

Fourier, sa Vie et sa Théorie, avec des lettres inédites et 3 *fac-simile* de l'écriture de Fourier, 1 vol. in-18, format anglais. 5 f.
Par la poste. 6 f.

HIPPOLYTE RENAULT.
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique.

Solidarité. — Vue synthétique sur la Doctrine de Ch. Fourier. 1 vol. in-18. 5e édition, revue et augmentée par l'auteur. Paris, 1846. Prix. 1 f. 25 c.
Par la poste. 1 f. 50 c.
Ce petit volume est très propre à être mis entre les mains des personnes qui, déjà initiées aux sciences historiques et positives, sont encore au début de leurs études en Science Sociale ; il plaira infailliblement aux saines intelligences et aux nobles cœurs.

MATHIEU BRIANCOURT.

L'Organisation du Travail et l'Association. 2e Edit., 1 vol. grand in-32. Prix. 80 c.
Par la poste. 1 f.
Précis de l'Organisation du Travail, 1 v. in-32. Prix. 30 c.
Par la poste. 40 c.
Notions élémentaires sur la science sociale de Fourier: par HENRI GORSSE, auteur de la Défense du Fouriérisme. 1 vol. in-18, de 2 à 300 pages. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 35 c.
La dernière incarnation. Légendes évangéliques du XIXe siècle, par A. CONSTANT. Prix. 60 c.
Par la poste. 75 c.
La plupart de ces légendes, inspirées par le plus pur esprit évangélique et par l'amour le plus profond de l'humanité, ont été publiées dans le numéro double de la *Démocratie pacifique.*
Coup-d'œil sur la **Théorie des fonctions**, par A. TAMISIER, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Brochure in-18, 2e édition.
Prix. 50 c.
Par la poste. 55 c.
Almanach phalanstérien pour 1845, pour 1846 et pour 1847.
Prix 50 c. chacun ; et par la poste. 80 c.
Parmi les vignettes qui ornent cet Almanach, on en remarque une fort belle due au crayon de M. D. PAPETY.

E. PELLETAN, A. COLIN, H. MORVONNAIS, V. HENNEQUIN.

Les dogmes, le Clergé et l'Etat. Etudes religieuses. Broch. in-8, 2 f. 50 c. — Par la poste. 3 f. 90 c.

VICTOR HENNEQUIN,
Avocat à la Cour royale de Paris.

Féodalité ou Association, type d'organisation du travail pour les grands établissements industriels, à propos des houillères du bassin de la Loire. Prix. 75 c.
Par la poste. 90 c.

JULIEN BLANC.

La grève des charpentiers du département de la Seine, en 1845, 1 vol. in-12. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 50 c.

P. FOREST.

Organisation du travail, d'après les principes de la Théorie de CH. FOURIER. 2e édit. Prix. 75 c.
Par la poste. 1 f.
Défense du Fouriérisme contre M. REYBAUD et l'ACADÉMIE FRANÇAISE, MM. *Rossi, Michel Chevalier, Blanqui, Wolowski*, M. DE LAMARTINE. Prix. 4 f.
Par la poste. 1 f. 25 c.

D. LAVERDANT.

De la mission de l'art et du rôle des artistes. — Salon de 1845. Extrait des 2e et 3e livraisons de la PHALANGE, REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE. Une brochure grand in-18. Prix. 1 f. 25 c.
Par la poste. 1 f. 50 c.
—
Essai sur les harmonies physiologiques, par BAUDET-DULARY, docteur en médecine, ancien député. 1 vol. in-8 et 1 cahier de 22 planches gravées. Prix. 8 f.
Par la poste. 9 f. 75 c.
Trois leçons du professeur Cherbuliez sur Fourier, son Ecole et son système, reproduites et réfutées par un ministre du Saint-Evangile. 1 vol. in-8 de 300 pages. Prix. 6 f.
Par la poste. 7 f. 50 c.
Traité élémentaire de la science de l'homme, considérée sous tous ses rapports, par M. GABET, ancien avocat. 3 vol. in-8 avec fig. Prix 18 f.
Par la poste. 23 f.
Du monopole des sels par la FÉODALITÉ FINANCIÈRE. Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique* sur cette importante question, avec documents, tableaux et pièces justificatives ; par RAYMOND THOMASSY. Broch. in-8. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 25 c.
Organisation unitaire des assurances, par R. BOUDON. Brochure in-8. Paris, 1840. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 25 c.
Réformes des octrois et des contributions indirectes, par le même. — *Question vinicole.* — *Question des bestiaux.*
Brochure in-8. Prix. 75 c.
Par la poste. 90 c.
Substances alimentaires (des falsifications des) et des moyens de les reconnaître, par CH. HAREL et JULES GARNIER. 1 fort volume in-18. Prix. 4 f. 50 c.
Par la poste. 5 f. 50 c.
Chansons de Louis Festeau. 1 vol. in-32. Prix. 2 f. 25 c.
Par la poste. 2 f. 50 c.
On trouve à la Librairie Sociétaire les deux premiers volumes du même auteur, ce qui formera la collection entière.
Epître de Paul-Jean aux Dijonnais. Broch. in-8. Prix. 30 c.
Par la poste. 40 c.
Visite à la Crèche-Modèle, et Rapport général adressé à M. Marbeau sur les Crèches de Paris, par JULES DELBRUCK, orné de plusieurs dessins gravés sur bois. Prix. 1 f. 25 c.
Par la poste. 1 f. 60 c.
Au profit des Crèches d'enfants pauvres de Paris.

LA PHALANGE,
REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE,
1re série in-8°,
publiant les Manuscrits de CH. FOURIER.
Une livraison de 6 feuilles formant, à la fin de chaque année, 2 forts vol. gr. in-8 de 600 pages.
Etudes sur les Questions Religieuses, Economiques et Artistiques au point de vue de la Science Sociale.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
1 an, 18 fr.; — 6 mois, 9 fr.; — 3 mois, 5 fr.

PORTRAIT DE FOURIER.
Aux personnes qui désirent avoir le beau portrait de Fourier, gravé par CALAMATTA, d'après le tableau de GIGOUX, la Librairie Sociétaire peut aujourd'hui offrir le choix dans la collection suivante des épreuves :

Epreuves d'artiste, sæpia.		30 fr.
—	sur chine	40
—	avant la lettre, sæpia	40
—	— sur chine.	30
—	— sur blanc.	24
—	après la lettre, sæpia et chine	15
—	— sur blanc.	12

PAS DE PROMESSES, DES
FAITS
On s'abonne pour un an d'ici au 15 de ce mois
A LA

CRITIQUE MUSICALE
ON REÇOIT DE SUITE ET FRANCO
LES
MAGNIFIQUES
ÉTRENNES MUSICALES
SUIVANTES :

2 OPÉRAS 5 ALBUMS
COMPLETS, ENTIÈREMENT INÉDITS
Partitions pour piano et chant, de luxe, avec notices historiques et bibliographiques, etc. composés expressément pour la **CRITIQUE MUSICALE**
LA DONA DEL LAGO, de Rossini. **ZÉMIRE ET AZOR**, de Grétry. renfermant 6 morceaux de piano, 44 romances, 5 quadrilles, 2 polkas, 2 mazurkas et 3 suites de valses.

On reçoit en outre chaque semaine un journal de 24 colonnes, format et papier de l'*Illustration*, renfermant deux fois la matière du plus grand journal musical de France, et **un morceau de musique** des plus grands maîtres.
TROIS MAGNIFIQUES CONCERTS pour Paris.
UN ALBUM en compensation pour les départements.
BUREAUX :
22, rue Grange-Batelière.
Paris, 24 fr.; Départ., 30 fr.
(AFFRANCHIR.)
Envoyer un bon à vue sur Paris, ou s'adresser à tous les Libraires et Directeurs des messageries.

2, RUE VIVIENNE.

MAISON DU GRAND COLBERT

6, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS

A l'occasion du jour de l'an, la Maison du GRAND COLBERT a complété ses assortiments en tout genre de marchandises. Fidèle à son système de vente à bon marché, elle continue à offrir ses divers articles à des prix toujours exceptionnels. On y trouve surtout un très beau choix de Châles cachemires français, récemment achetés dans les premières fabriques de Paris. Comme par le passé, les Cachemires carrés se vendront 90 fr. et 120 fr. (au lieu de 200 et 300 fr., prix de leur valeur réelle) et les Cachemires longs se vendront 250 fr. (au lieu de 400 et 500 fr.) A commencer du prix de 30 fr., tout Châle sera livré à l'acheteur dans une boite élégante dont la valeur sera proportionnée à celle du châle, de manière à pouvoir être offert en étrennes. Il reste bien entendu que, pour les Châles cachemire, la chaine, la trame et la majeure partie du broché sont en cachemire; au surplus, l'on continuera à donner tous les certificats de garanties désirables.

Châles cachemire.

Carrés	90 et 120
Id. qualité supérieure	150 180
Longs	» 250
Id. qualité supérieure	500 560

La chaine, la trame et la majeure partie du broché sont en cachemire.

Châles cachemire et laine.

Carrés	79
Id. coloris nouveau	110
Longs	160
Id. coloris nouveau	220

La trame est en cachemire, la chaine et le broché sont généralement en laine.

Châles pure laine.

Carrés	49
Id. coloris nouveau	63
Longs	105
Id. coloris nouveau	125

La chaine, la trame et le broché sont en laine.

Châles indoux.

Carrés	25
Id. fabrique de Paris	30
Longs	50
Id. fabrique de Paris	75

La chaine est en soie, la trame et le br. sont en laine.

Châles tartans carrés et longs.

KABYLES.

Soieries.

Pékins satinés	1 90
Levantines rayées, glacées	2 25
Pékins ombrés	2 75
Satins princesse, cuits	3 75
Soie façonnée, grande largeur	4 50
Damas unis, d° d°	4 75
Foulards des Indes	2 95
Tabliers de soie façonnée	3 25
Fichus de soie	» 20

Cravates, haute nouveauté, à	
Grand choix d'étoffe noire	

Lingerie.

Dentelles, Valenciennes, depuis	» 50
Mouchoirs brodés, depuis	6 50

Lainage.

Mérinos, pure laine, grande largeur	1 95
Id. fin, id.	3 90
Satin amazone, id.	3 40
Orientales rayées et damassées	4 40
Flanelles tout laine pour robes	2 95
Flanelle de santé, tout laine	1 25
Tartanelles	» 90
Tissus d'hiver, rayés foncés	» 50
Indiennes bon teint	» 30
Articles de deuil : Mousseline-laine noire	» 75

Blanc.

Partie de mouch. à vignettes, qual. de 2 f. 95, à	1 95

Robes de Tarlatane en toutes couleurs	4 [illegible]
Mousseline brod. à rideaux, la pièce de 10 m. [illegible]	12 [illegible]

Fourrures.

Manchons de fausse martre	8 [illegible]
Manchons en martre Zélande	14 [illegible]
Manchons en beau vison du Canada	[illegible]
Manchettes de fourrure	[illegible]

DIVERS.

Gants de Suède et gants dits cachemires	[illegible]
Gants quart-longs pour soirées	2 [illegible]
Bas dits cachemire	[illegible]
Chaussettes dites cachemire	[illegible]
Bourses en soie et en perles	[illegible]
Chemises sur mesure	4 [illegible]
Caleçons et gilets de flanelle	[illegible]
Tapis de foyer	[illegible]
Id. haute laine	[illegible]
Parapluies en soie, depuis	[illegible]

GRAND ASSORTIMENT DE CONFECTION. — APERÇU DES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX :

Manteau-Vénitien, Manteau-Lucie, Visite-Pompadour, Frileuse, Alixa, Raphaël, Napolitain, Basquine, Visite Louis XV, Allakeura, Visite arabe, etc.

CAISSE D'EPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'EQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE
des commissaires du gouvernement

L'EQUITABLE est une Caisse de prévoyance où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu, grossie: 1° de ses intérêts capitalisés; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.* — Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à **L'EQUITABLE** une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'il opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois de novembre, **L'EQUITABLE** a reçu pour un million 120 003 fr. de souscriptions reposant sur 928 têtes; au 1er décembre, le total général des souscriptions était de 38 443 747 fr. 60 c., et le nombre des têtes engagées de 44 474. — Aucun établissement de ce genre n'a, depuis le régime des ordonnances royales, obtenu de pareils succès. — S'adresser, pour les renseignements, à la direction générale, rue Louis-le-Grand, n° 23; et à la direction du département de la Seine, rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

AMYOT, éditeur, rue de la Paix; **LEDOYEN**, libraire, galerie d'Orléans, 31; **MOREAU**, libraire, péristyle Valois, 182.

DE LA FAILLITE

VER RONGEUR DE LA SOCIÉTÉ,

ou DE L'INFAILLIBLE DESTRUCTION DE CE FLÉAU,

Par Madame M. C. GOLDSMID.

Cet ouvrage, écrit avec un esprit et un talent remarquables, est digne de figurer dans toutes les bibliothèques. Il est d'une utilité incontestable à toutes les classes de la société, et particulièrement aux personnes qui se livrent aux affaires commerciales; il est composé d'observations judicieuses sur les causes, les effets et les conséquences de la faillite, et indique la marche à suivre pour se préserver de ce fléau désastreux.

UN VOLUME IN-8°. — PRIX : 6 FRANCS.

Ne pas confondre le n° 11 avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées par M. Raspail. (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards, 11, à Paris, seule maison* dont **M. RASPAIL** garantisse les produits, appareils et ingrédients destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative

CIGARETTES DE CAMPHRE DE F.-V. ET AUTRES PRÉPARATIONS DU MÊME AUTEUR.

RASPAIL

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL, a tellement multiplié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL, à son insu, cette concurrence a tellement détérioré la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique, et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des plus anciennes maisons de la capitale, pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de la signature **MOREL** et **RASPAIL** père et fils.

BAZAR PROVENÇAL,
11 bis, boulevard de la Madeleine, 104, rue du Bac, fondé par M. Aymès, de Marseille.

ORANGE CONFITE

Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le définissaient ainsi : d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir ; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop ; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Étrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe ; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 2 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout : plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes ; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et acqueux récoltés dans le Nord. — A 3 fr. 50 c. le 1/2 kil. [illegible] Nougat de Marseille, calissons d'Aix, [illegible] à la violette, etc. — [illegible] d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, [illegible] et de l'étranger, et vin de 1811, [illegible]

En vente à la librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE,
PAR [illegible]
Brochure in-8°. — Prix : 2 [illegible] et par la poste, 2 fr. 70 c.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,
dédiée
AUX MÈRES
PAR V. CONSIDÉRANT,
ancien élève de l'École [illegible]
Prix, 3 fr.; par la poste, 3 [illegible]

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION
A PROPOS DES HOUILLÈRES [illegible] BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE,
Par V. HENNEQUIN.
Brochure in-8°. Prix : 75 c.; [illegible] la poste, 1 fr.

PETIT COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
[illegible]
D'ÉCONOMIE SOCIALE,
A l'usage [illegible] vants, par V. CONSIDÉRANT.
Prix : 40 cent.; par la poste [illegible]

LAMPES [illegible] NÉO-CARCEL et [illegible] TRUC [illegible] garanties. [illegible] TRUC, fabricant, rue [illegible] longe [illegible] et réparations [illegible]

CREVASSES, — GERÇURES, — DARTRES FARINEUSES, TACHES DE ROUSSEUR, ENGELURES ENTAMÉES. Le pot : 1 fr. (pommade douce et suave.) Paris, r. St-Germain-des-Prés, 10 bis; r. Joquelet, 16; passage Choiseul, 40.

AUX ARMES DE FRANCE.
Rue Neuve-Vivienne, n° 42.
TAILLEURS A 20 0/0 D'ÉCONOMIE.

Cette maison, montée sur une grande échelle, offre des avantages réels sur les prix des marchands tailleurs de Paris. On y trouve les créations des modes les plus nouvelles, qu'elle fait exécuter avec goût. Les personnes qui font faire à façon y trouvent aussi une économie de 3 [illegible]; par ce moyen, les objets confectionnés reviennent meilleur marché que dans les maisons de confection, et l'on a la certitude d'avoir de très bonnes marchandises et d'être bien habillé.

LE COPISTE *ÉLECTRO-CHIMIQUE.*

ÉLECTRO-CHIMIQUE, Appareil très portatif pour copier les lettres sans presse; seul procédé reconnu supérieur aux presses à copier. Prix : 5 et 10 fr. — Calepins anglais avec crayons louables, depuis 1 fc.; CARTES DE VISITES PORCELAINE, 3 fr. 25 le cent. R. DU MAIL, 3.

PATE PECTORALE DE PRODHOMME

Les médecins la recommandent chaque jour comme le meilleur des remèdes contre les rhumes, toux, catarrhes, pituites, asthmes, enrouements, irritations de la gorge et de la poitrine. — 1 fr. 50 cent. la boite, rue Laffitte, 30.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ÉLASTIQUES; SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.)

LES **CIGARETTES PARISS** par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les Irritations des Bronches et Poumons, l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Névralgies, Maux de Dents et d'Oreilles; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat; 2, 4 et 10 fr. la boîte. Chez PARISS, phar. anglaise, 26, place Vendôme, près [illegible] et chez les principaux pharmaciens des Dépts.

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera que l'EAU DE LOB ne fait pas repousser et épaissir les cheveux sur des têtes chauves ! Cette EAU de LOB RÉGÉNÈRE la chevelure et la CONSERVE jusqu'au tombeau. S'adresser à l'inventeur, M. LEOPOLD LOB, chimiste d'Allemagne, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, 281. Flacon à 5 et 10 fr. avec instruction.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

23, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

A HENRI Ier. — CHEMISES LEVILLAYER.

23, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

Maison centrale de CHEMISES, CALEÇONS, GILETS, CRAVATES, FAUX-COLS 3 f. la douzaine; cols-cravates blancs 3 f. 50; chemises pour bals [illegible] prix-courant est adressé avec échantillons aux personnes qui le désirent

Cracovie et Constantinople.

La suppression brutale du petit Etat de Cracovie a été une violation flagrante du principe sur lequel repose le droit des gens moderne. Depuis le traité de Westphalie, il était reconnu en principe qu'aucun Etat ne pouvait en détruire un autre, mais qu'ils devaient tous concourir à l'équilibre de l'Europe. C'est pour maintenir ce principe que les Etats européens se sont coalisés et ont combattu contre Louis XIV et contre Napoléon.

Ce principe ne fut d'abord posé que pour les Etats de la Chrétienté. Plus tard, quand les Etats de l'Islamisme entrèrent dans le mouvement du monde moderne, il fallut bien les placer sous la même égide, d'autant plus que leur invasion et leur partage menaçaient de donner lieu à des guerres interminables. On proclama donc l'*intégrité de l'empire ottoman*; et ce second principe, quoique beaucoup plus jeune que le premier, ne devint pas moins essentiel à la bonne harmonie des peuples et à la paix du monde.

Le principe de l'intégrité de l'empire ottoman mettait à l'abri Constantinople, les deux détroits du Bosphore et des Dardanelles, Smyrne, l'Egypte, la Syrie, l'isthme de Suez, et tous ces points géographiques trop importants pour qu'aucun Etat européen puisse en avoir la possession exclusive. Le principe de l'intégrité de l'empire ottoman conduisait au concert des nations européennes pour les choses de l'Orient; et du concert résultait nécessairement l'égalité des droits, égalité non moins favorable aux Etats de l'Europe qu'au progrès des Etats orientaux.

Ces tendances étaient vraiment conformes à la grande politique, à la politique sociale; et nous avons plusieurs fois reproché au gouvernement français de ne pas assez les favoriser, de ne pas savoir prendre l'initiative de ce mouvement à la fois conservateur et progressif. Cependant, il faut rendre justice à M. Guizot, qui parut comprendre la portée du concert européen à Constantinople, et rentra dans ce concert par la convention de 1841 sur la neutralité des détroits, bien qu'on eût pu désirer plus d'opportunité et de dignité dans cette rentrée.

Il eût été à désirer aussi que M. le ministre des affaires étrangères ne s'en fût pas tenu là; qu'il eût cherché à étendre le principe de la convention de 1841; qu'il eût profité des bonnes dispositions des puissances européennes pour appliquer ce principe à d'autres parties de l'empire ottoman, à l'isthme de Suez, par exemple. C'eût été autant de garanties données aux intérêts conservateurs et au maintien de la paix générale. La consolidation du principe de l'intégrité de l'empire ottoman et le concert européen en Orient, ne pouvaient que contribuer au raffermissement du principe de l'indépendance des Etats et de l'équilibre des nationalités en Occident.

A l'heure qu'il est, le principe de l'indépendance des Etats vient d'être foulé aux pieds par les trois cours du Nord; il n'existe plus, pour régler les affaires d'Occident, de traités généraux entre les Etats; il n'y a plus que des traités particuliers de nation à nation. Les traités de 1815 ont été déchirés par ceux-là mêmes qui les ... plus depuis les mariages espagnols. Il ne reste, comme lien entre les puissances chrétiennes, qu'une convention faite en vertu du principe de l'intégrité de l'empire ottoman, une convention dans laquelle est intervenue la Turquie, la convention du 13 juillet 1841, qui a déclaré la neutralité des détroits du Bosphore et des Dardanelles. Chose remarquable, et qui justifie bien les prévisions du génie de Fourier! c'est par l'Orient, c'est par Constantinople que les puissances européennes se trouvent encore liées entre elles au milieu de la débâcle de tous les traités et de tous les principes du droit des gens.

Mais les trois cours du Nord, qui n'ont pas respecté le principe de l'indépendance des Etats, respecteront-elles le principe de l'intégrité de l'empire ottoman? L'existence des Etats musulmans sera-t-elle plus sacrée, aux yeux des trois cours du Nord, que l'existence des Etats chrétiens? Après avoir déchiré les traités de 1815, s'arrêteront-elles devant la convention des détroits? Ou bien voudront-elles à elles seules procéder au partage de l'empire turc? Se contenteront-elles de lui rogner quelques provinces? Oseront-elles fixer le sort de Constantinople? Le pourront-elles?

Il serait difficile de répondre à ces questions d'une manière positive; les projets des cours du Nord ne sont pas connus officiellement; et, si ces projets existent, il est certain qu'elles se garderont bien de les faire connaître avant d'en entamer la réalisation. Toutefois, on peut conjecturer que les conséquences de la confiscation de Cracovie pèseront d'abord sur l'Orient. Voici, en effet, quelques révélations fort curieuses, et qui peuvent donner une idée des intentions que quelques publicistes attribuent, à tort ou à raison, à certaines puissances du Nord. Ces révélations sont contenues dans une correspondance de Constantinople adressée au *Sémaphore de Marseille*. Nous citons :

On avait été informé à Constantinople qu'un Grec phanariote, M. Razis, touchant une pension de quatre mille roubles de la Russie, décoré par cette puissance pour des services antérieurs, et qui cumule ici les fonctions de premier drogman de la mission de Belgique avec celles de traducteur du conseil à la Porte, avait rédigé un plan de partage de l'empire ottoman, et qu'il l'avait d'abord présenté au ministre de Russie, M. Titow, lequel avait refusé de l'accepter; mais en dernier lieu, il l'a présenté à M. Oustinow, le remplaçant de M. Titow. Cette fois le ministre l'a agréé, et l'a même envoyé à sa cour. Ce fait était connu depuis deux mois, mais la Porte et le corps diplomatique n'en avaient pas été saisis, lorsque par le dernier courrier de Vienne on a reçu un numéro de la *Gazette de Leipzig*, contenant avec tous ses détails le plan et toutes les phases qu'il avait subis, ainsi que le nom de l'auteur. Voici en quoi consistait ce plan : Constantinople, Smyrne et les Dardanelles seraient érigés en ports-francs. La Moldavie, la Valachie et la Servie formeraient une principauté qu'on donnerait au duc de Leuchtenberg, gendre de l'empereur de Russie. La Bulgarie et la Roumélie appartiendraient à la Russie; la Bosnie, l'Albanie et l'Arzingan à l'Autriche; l'Egypte et la Syrie à l'Angleterre; Tunis et Tripoli à la France, à laquelle on garantirait en outre la possession de l'Algérie.

L'internonce d'Autriche, à l'arrivée du courrier, s'est empressé d'envoyer cet article à la Porte, qui en a aussitôt ordonné la traduction, et en a fait remettre une copie à chacun des représentants des cinq grandes puissances. On se propose, à ce qu'il paraît, de donner à cette affaire du retentissement, et de savoir quelle part la Russie a pu y prendre. Ce qui donne plus de gravité aux présomptions que l'on a contre cette puissance, c'est que le même Razis aurait reçu tout dernièrement, et comme récompense sans doute, une superbe tabatière qui lui aurait été remise par M. Oustinow.

On le voit, il n'est question de rien de moins que d'un plan de partage de l'empire ottoman. Ce plan a été accueilli par l'ambassadeur de Russie, envoyé au cabinet de Saint-Pétersbourg, publié par un journal allemand censuré, la *Gazette de Leipzig*. Enfin, ce plan a été communiqué par l'internonce d'Autriche à la Porte elle-même, qui s'en est émue et paraît vouloir demander des explications.

Or, ne peut-on pas supposer que ce projet est un ballon d'essai, un moyen de préparer l'opinion publique et la diplomatie? Ne peut-on pas voir là une de ces manœuvres par lesquelles on propose le plus, afin de réaliser le moins? Et après la publication d'un pareil projet de destruction complète de l'empire ottoman, l'Europe et la Porte ne devraient-elles pas se trouver heureuses si l'on se contentait de quelques provinces?

Voilà donc les conséquences de l'usurpation que les trois cours du Nord viennent de commettre sur le petit Etat de Cracovie! C'est une confiscation des Etats les plus faibles de l'humanité; c'est une conquête collective des pays que l'Europe doit protéger; c'est une spoliation des peuples mineurs de la famille humaine!

Tutrices infidèles, les nations chrétiennes se partageraient les biens de leurs pupilles! Sans autre prétexte que leur ambition, elles imposeraient violemment leur civilisation à des peuples qu'elles ne pourraient pas gouverner! Comme si les lois de la civilisation actuelle étaient assez parfaites pour s'appliquer à l'humanité entière! comme si les diverses nationalités de l'Europe, qui ont transporté en Orient leurs tribunaux, leurs lois et leur souveraineté, pouvaient renoncer à cette position acquise, pour se soumettre à la souveraineté de l'une d'elles!

Non, non! un pareil projet ne s'accomplira ni en totalité ni en partie; la Prusse, qui n'a rien dans le partage; la France, qui a déjà trop de l'Algérie; l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Suède et le Danemark, les Etats-Unis et l'Amérique entière, qui perdraient leur position acquise en Orient, s'uniraient pour s'opposer activement à l'exécution de ce plan chimérique; et cette coalition formidable, en maintenant l'indépendance des Etats orientaux, travaillerait par cela même à rétablir celle des Etats de l'Europe.

Disons-le, en terminant, un pareil projet n'est qu'une utopie rétrograde; il suffit de lui donner de la publicité pour en faire justice; mais il peut servir à mesurer l'abîme ouvert par la confiscation de Cracovie; il peut servir à montrer jusqu'où l'on peut aller, quand on est rentré dans la voie de la conquête et de la force brutale, quand on a violé le principe sacré de l'indépendance et de la fraternité des nations.

Au surplus, tous ces projets ne nous inquiètent guères; l'intérêt personnel de certaines puissances s'agitera vainement; il se brisera

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 15 DÉCEMBRE 1846.

REVUE DRAMATIQUE.

ODÉON. *Diable ou Femme*, comédie en un acte et en vers, imitée de Calderon, par M. Hippolyte Lucas. — PALAIS-ROYAL. *La Poudre-Coton*, revue en cinq actes et un entr'acte, mêlée de couplets et de tableaux vivants, par MM. Dumanoir et Clairville. — VAUDEVILLE. *La Planète à Paris*, revue en trois actes et en cinq tableaux, également mêlée de couplets et de tableaux vivants, par MM. Gabriel, Dupeuty et Duvert.

En attendant qu'un nouveau Salomon ait jugé entre les deux mères qui réclament l'*Agnès* de M. Ponsard, l'Odéon a cru qu'il lui serait salutaire de faire une petite excursion à l'étranger, et il a chargé son éclaireur en chef pour l'Espagne de déterrer, au fond des catacombes de Madrid, quelque œuvre assez vieille pour avoir l'air d'une nouveauté. M. H. Lucas venait justement de découvrir dans notre vieux théâtre, une comédie, qui, mise sur la scène française en 1641, par d'Ouville, un frère de Bois-Robert, rajeunie ensuite par Hauteroche, puis au siècle suivant par Collé, imitée par Addison, réimitée en cette forme nouvelle par Destouches, et figurant par suite en vers et en prose dans toutes les collections du Théâtre-Français, ainsi que dans toutes les collections du Théâtre-Italien. Comme cette comédie était originaire d'Espagne, et descendait de Calderon, M. H. Lucas s'en est emparé; il a réduit les cinq ou trois actes en un seul, l'a affublée de ce style à teinte grise qu'affectionnent M. Ingres et les lecteurs du *Siècle*, et l'Odéon s'est vu ainsi en possession d'une comédie toute neuve, qui se joue et s'imprime depuis deux cents ans. Il est vrai que le titre n'est plus le même. Calderon l'avait nommée *La Dama duende* (la dame revenant); d'Ouville et ses successeurs, l'*Esprit follet*; Destouches, le *Tambour nocturne*, et les Italiens, *Arlequin persécuté par la dame invisible*.

En bonne comédie de race espagnole, la pièce de M. H. Lucas et compagnie débute par un duel. Une femme seule rencontre un cavalier, lui demande assistance et se sauve; de là un combat suivi d'une réconciliation : les deux adversaires étaient amis intimes. Le provocateur, étranger à Madrid, vient loger chez son ami; mais à peine est-il établi dans son appartement que les prodiges se succèdent. Sa valise est ouverte en son absence et ses vêtements dispersés, des charbons remplacent les doublons dans la bourse du valet, on voit briller des lueurs subites, on entend des voix de femmes, les déclarations d'amour écrites et les réponses s'échangent d'une manière inexplicable. Le valet ne doute pas que le diable ne s'en mêle, tandis que le maître croit à la présence d'une fée. Tout s'éclaircit à la fin. L'esprit follet est la femme protégée dans la rue, la sœur de l'ami hospitalier; une communication invisible existe entre son appartement et celui de l'hôte, et c'est elle qui s'est amusée à le lutiner. La pièce se termine comme toutes les vieilles comédies, par un double et même par un triple mariage.

Toutes ces intrigues pourraient être amusantes si elles étaient moins usées; la poltronnerie, la gourmandise et l'avidité du valet plairaient sans le souvenir de Scapin, de Sganarelle, d'Arlequin et consorts. Pauvre Calderon! Ce n'était pas assez pour lui de s'être fait ermite dans sa vieillesse, d'avoir vu ses œuvres gaspillées par des Bois-Robert, des Scarron, des Thomas Corneille et autres faiseurs qui ne daignaient pas même le nommer; d'avoir deux cents ans plus tard servi de machine à Schlegel pour démolir Corneille et Molière; il lui manquait pour dernière misère d'être travesti dans la langue filandreuse du *Siècle*, privé de sa poésie et exposé aux sifflets du public de l'Odéon. C'était bien la peine d'avoir été le plus haut interprète de la fantaisie et de la mysticité sensuelle et amoureuse au moyen-âge!

Mlle Fernand a joué avec beaucoup d'entrain et de désinvolture le rôle d'Angélique. Victor Henry a du naturel et du mordant, mais il est souvent lent et lourd dans les rôles qui demandent de la prestesse et de la vivacité. Comme toutes les pièces qui ressemblent à tout, la comédie de M. Lucas a été accueillie sans défaveur. — Passons aux vaudevilles.

Aux jours de décembre la neige pleut sur les arbres et le sol, et les Revues sur les théâtres; mais le sentier se fait glissant, plus d'un passant tombe, plus d'une pièce en fait autant; dans l'un et l'autre cas, malheur aux derniers. Le Palais-Royal a joué sa revue vendredi, le Vaudeville n'a pu donner la sienne que samedi, et mal lui en a pris. Le sujet étant le même au fond, les plaisanteries doivent naturellement se rencontrer, et le dernier venu a l'air d'avoir pillé son voisin. Ainsi tel couplet a été outrageusement sifflé au Vaudeville, qui la veille avait été redemandé avec enthousiasme au théâtre de M. Dormeuil.

On n'attend pas de nous une analyse de chacune de ces pièces; l'intrigue qui les lie n'est tout au plus qu'un prétexte, et il serait fort difficile d'assigner nettement ce qui revient à chacune. La principale différence entre elles, c'est que la planète Le Verrier, qui se lève au premier tableau à la place de la Bourse, n'apparaît qu'au dernier acte au Palais-Royal, et en ce que la *Poudre Coton* dure beaucoup plus longtemps, si l'on en croit les horloges, et beaucoup moins si l'on s'en rapporte aux spectateurs.

Nous sommes chez un marchand de coton, Cascamèche, — ou si vous l'aimez mieux, dans les ateliers de l'*Illustration*. — La mère et la fille examinent chacune un châle et se disputent sur la qualité, allusion aux injures qu'échangent depuis six mois deux industriels parisiens à la quatrième page des journaux. Le marchand, personnifié dans Sainville, jette la vue sur un journal et apprend avec stupéfaction qu'aspergé d'acide nitrique, son magasin peut être changé en un arsenal. — *L'Illustration* (Mlle Juliette), en quête d'une renommée à faire, braque sa lorgnette dans l'espace : le ciel s'obscurcit tout à coup : Ce n'est rien, dit-elle, c'est l'*Epoque* qui file. — Sainville se livre à des calembours sans fin sur les soldats qui vont devenir des porte-cotons, sur les balles de coton transformées en munitions de guerre, sur le danger de porter du coton dans les oreilles, de se montrer trop entreprenant auprès d'une femme ou de faire des feux de Bengale pendant les ballets de l'O[illegible].

— L'*Illustration* aperçoit la planète, qui tout en allant déposer sa carte chez M. Le Verrier, [illegible] dans ses bureaux. Un Anglais se présente et réclame [illegible] la découverte, sous prétexte qu'il a distingué l'astre il y a dix ans, à travers une lorgnette d'opéra. — Voilà mon bien! s'écrie-t-il, en voyant Mme Doche en tunique grecque et une étoile sur le front. J'en prends possession au nom de ma patrie. — Tout beau! s'écrie la Planète, je ne suis pas une colonie... Je ne me serais jamais laissée découvrir par un Anglais. — Sainville finit par se familiariser avec le coton-poudre, et il en brûle une poignée. — Leclère va plus loin; — il met le feu à sa veste avec une allumette chimique, mais le feu gagne trop vite, on se jette sur lui, on lui arrache ses vêtements; il en est quitte pour ses favoris. Un armurier le provoque, il place bravement dans un pistolet son bonnet de coton, qui lui sert à la fois de poudre et de bourre, amorce avec une de ses moustaches et blesse son adversaire.... dans ses préventions contre la poudre nouvelle.

Nous sommes transportés ensuite dans les carrières de Montmartre, où l'on cherche en vain le fameux trésor, et près du Château-d'Eau, où se font les essais du chemin de fer centrifuge; puis de là, nous voyons passer tout ce qui a occupé ou amusé Paris dans l'année, moins cependant les plaintes de la Pologne que la planète a rencontrées perdues dans l'espace. Voici les baigneuses de l'hôtel Lambert qui se détachent du tableau que vous avez vu au coin des rues; puis un actionnaire du Jardin d'hiver, qui a reçu, sous prétexte de dividendes, des cachets de bains chauffés à zéro en plein décembre; un partisan du libre-échange, qui prend le chapeau neuf du voisin pour le sien, et à qui l'on veut infliger, en punition, un billet pour la *Juive de Constantine*; un Chinois venu en France dans les bagages de M. Lagrenée, se promettant de rapporter à ses compatriotes une foule de choses rares et inconnues; un commis des *Villes de France* avec son parapluie-annonce, qui prétend que, le jour de l'ouverture, le public voyant des gardes municipaux aux portes du magasin, s'imagina qu'on y vendait des chevaux et des municipaux. Ce commis est vêtu d'un habit complet vendu tout fait pour sept francs. Nous ne savons pourquoi cette vente à bas prix est qualifiée *idée phalanstérienne*. Le bas prix d'un produit de l'industrie ne s'obtient guères aujourd'hui que par des réductions sur le salaire des travailleurs. L'organisation que nous proposons tend au contraire à maintenir l'équilibre entre le prix du travail et le prix de vente des objets.

Signalons encore, à mesure que les objets défilent, la statue de Nicot, l'inventeur du tabac, la dégringolade des actions de chemins de fer, les wagons à fumer où l'on enferme les actionnaires, quand les voyageurs font défaut; puis les journaux géants : la *Semaine* quémande un mois pour être lue; le *Dimanche* qui se contente d'une semaine.

Mais une terrible concurrence se prépare pour eux : *La Planète Saint-Denis*, journal « qui malgré les Débats de la Presse est le plus » Constitutionnel des journaux de l'Epoque : la lecture Quotidienne » de cet Echo du sentiment National devant faire accueillir par la Démocratie une Réforme qui transformera la France et le Siècle. » Le feuilleton commence, ainsi que cela se voit dans le *Constitutionnel*, par la fin d'un mot terminant un chapitre. Quant aux annonces, elles sont telles à peu près qu'on les lit dans les autres journaux. Deux dentistes affichent des rateliers qui serviront tour à tour à manger et à jouer aux dominos. La France chrysocale promet des prix de dé-

à Bologne, dans le Hanovre, il y a eu, dans les seize années qui viennent de s'écouler, des mouvements révolutionnaires ; et, si le nouveau droit politique des trois puissances du Nord a force de loi, tous ces Etats sont sujets à la confiscation, quelle que puisse être l'opinion respective des gouvernements de l'Europe. En somme, avec le précédent de Cracovie (si ce précédent est toléré !), tous les principes d'équité cessent ; la force physique, l'astuce, la tromperie et la perfidie reprennent cet empire qu'elles avaient à l'époque de Machiavel. Nous ne pouvons nous persuader que la cession de Cracovie à l'Autriche par la Russie et par la Prusse, soit un fait isolé ; nous verrons quelle sera la part de ces dernières dans le butin, quel sera le *quid pro quo* de cette infâme affaire.

Depuis le congrès de Vienne, plusieurs interventions plus ou moins justes ont eu lieu ; il y en a eu aussi de très injustes ; mais jamais on n'est allé jusqu'à la confiscation d'un Etat, après les fameux décrets de Napoléon et après l'accord général de 1815. Il nous semble que les Etats absolus autant que les Etats constitutionnels ont un intérêt vital à empêcher une semblable manière de procéder. Aujourd'hui, l'Autriche confisque à son profit Cracovie ; et que pourra-t-on dire si, demain, la France, suivant cet exemple, revient sur ce qui a été convenu en 1831, et s'incorpore la Belgique ? De quel droit les autres puissances pourraient-elles protester, si l'Angleterre s'emparait de l'Egypte, en déclarant que le gouvernement de Méhémet-Ali est un danger pour ses possessions de l'Inde ?

Grève des teinturiers de Lyon.

Les ouvriers teinturiers de Lyon se sont mis en grève il y a quelques jours. Le 4 décembre, plusieurs teinturiers se présentèrent chez les maîtres pour les prier de signer un règlement en vertu duquel la journée des ouvriers serait augmentée, les heures de travail diminuées et le nombre des apprentis réduit. Tous les maîtres teinturiers, à l'exception d'un seul, s'y refusèrent. Tous les ateliers de teinture se vidèrent successivement, et le 5 au soir la grève était complète ; il ne resta que les apprentis. Un chef d'atelier, dont les soies pouvaient éprouver une forte perte de cette suspension, représenta aux délégués qu'il était au moins désirable que ses ouvriers achevassent une opération qui pouvait le préserver de cette avarie. Les ouvriers achevèrent l'opération, puis quittèrent le travail. Quelques jours après les ouvriers tanneurs et ébénistes se sont également mis en grève.

L'*Avenir*, de Lyon, fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Condamner la grève des teinturiers, parce qu'elle se présente sous une forme brusque, voisine de l'arbitraire, ne serait point, selon nous, juger sainement une question de cette importance. Sous cette apparence, il se cache un fait profond, incontestable : c'est la pénible situation de l'ouvrier. La grève des teinturiers n'est point venue tout à coup, d'un seul bond ; elle n'est pas née sans motifs réels ; depuis longtemps, des griefs véritables avaient détruit la bonne intelligence entre les maîtres et les ouvriers. Le prix de la journée avait été fixé entre eux ; mais la quantité de temps que comprendrait cette journée n'avait pas ... place le producteur dans l'impossibilité de faire face à ses plus pressants besoins, notre législation imparfaite ne les atteint pas : c'est la conséquence de la liberté de l'industrie ; mais si les ouvriers refusent de travailler, comme leur grand nombre les contraint à se réunir, à se voir, à s'entendre pour donner à une semblable manifestation toute l'importance qu'elle doit avoir pour produire quelque effet, les ouvriers tombent sous le coup de la loi ; ils sont coupables, on les emprisonne : c'est délier le nœud gordien à la manière d'Alexandre.

L'état actuel de l'industrie place l'ouvrier dans un antagonisme perpétuel envers les capitalistes qui l'emploient. — Pour que la loi reste muette entre eux, il faudrait qu'il y eût égalité relative ; mais quand le maître est libre de ne pas travailler, l'ouvrier n'est point libre de rester sans rien faire, il faut qu'il produise afin de gagner le salaire qui le nourrit lui et sa famille ; — ce salaire est-il au-dessous de ses besoins, il faut encore qu'il l'accepte, car il vaut mieux manger du pain que de mourir de faim. — Celui-ci a donc les bras liés quand l'autre reste indépendant, et maintenant n'est ce pas une complète dérision que de leur dire : Défendez chacun vos intérêts !

Admettons les chances les plus favorables : le capitaliste réalise chaque année des bénéfices assez considérables, l'ouvrier a de la peine pour faire de maigres économies ; le capitaliste a tout intérêt à augmenter le nombre des ouvriers en multipliant les apprentis, parce que plus il y a de concurrence parmi les travailleurs, moins les salaires sont élevés ; l'ouvrier voit, au contraire, augmenter chaque jour les chances qui peuvent faire diminuer ses ressources ; puis, quels remèdes apporte-t-on à ce vice radical de l'industrie ? quelles espérances lui donne-t-on pour compenser ses craintes ? Rien. Défendez vos intérêts. Eh bien ! il les défend comme il peut ; mais n'est-ce pas à vous, magistrats, à prévenir des crises aussi funestes, en indiquant d'autres moyens...

Au fond de tous ces débats, il y a quelque autre chose que le fait matériel : ces cessations d'ouvrage, presque unanimes dans toutes les cités manufacturières, ne sont pas seulement, comme on le pense, motivées par des instigations secrètes, elles présentent la manifestation d'un principe social qui ne peut échapper à l'attention de nos gouvernants.

Mais on aime mieux fermer les yeux que de voir le mal ; on préfère crier à l'impossibilité que d'avoir le courage d'apporter le remède. S'endormir dans une trompeuse sécurité, au lieu de prévenir des crises funestes, punir et châtier plutôt qu'être juste et organiser, — tel est l'aveuglement des hommes du pouvoir ; les faits les plus caractéristiques passent inaperçus devant leurs paupières alourdies ; une féodalité nouvelle nous menace tous, le peuple demande justice, et eux, ils se feront les janissaires de cette féodalité jusqu'au moment où elle brisera son masque et luttera avec eux de toute la puissance de ses coffres-forts.

Le *Censeur* du 12 contient le projet de règlement des ouvriers teinturiers ; nous le reproduisons :

« Considérant qu'il existe dans notre corps d'état des abus et qu'il convient d'y remédier ; attendu que le genre de travail ne permettant pas à l'ouvrier d'être à ses pièces, il est urgent de fixer la journée ainsi que le salaire à accorder à l'ouvrier, afin qu'il puisse vivre et élever sa famille, et pour l'uniformité et la conformité des choses, nous arrêtons ce qui suit pour tous les ateliers en général :

» Art. 1er. Dans toutes les saisons, on commencera la journée à six ...

» Art. 5. ... qui se sentiront des talents supérieurs aux autres, seront libres de s'entendre et de traiter avec leurs chefs d'atelier pour être payés davantage.

» Art. 6. Suivant la loi et les règlements antérieurs, il est défendu à MM. les chefs d'atelier d'occuper des ouvriers qui ne seraient pas nantis d'un livret portant acquit de leur apprentissage, selon les règles de celui qui nous est délivré habituellement.

» Art. 7. Pour qu'il n'y ait point d'équivoque, les ouvriers qui se trouveront dans ce moment à travailler sans livret seront tolérés, sous la condition expresse qu'ils s'en procureront un et se conformeront en tous points au présent règlement.

» Art. 8. Ne voulant point être arbitraires envers nos chefs d'atelier, ni entraver par trop leur liberté commerciale, nous leur observerons seulement que, jusqu'à présent, ils ont fait beaucoup trop d'apprentis proportionnellement au nombre d'ouvriers ; il reste convenu entre nous, pour l'avenir, que MM. les chefs d'ateliers n'en devront faire qu'un par dix ouvriers stables chez eux ; ceux qui en occuperont un nombre inférieur à celui désigné, auront également droit à un apprenti.

» Art. 9. Ayant remarqué que, dans certains ateliers, MM. les chefs se permettent de faire manipuler les soies par les garçons de peine, ce qui est préjudiciable à nos intérêts et au traitement de la soie, nous le défendons expressément, vu que la manipulation de cette matière doit être spécialement opérée par l'ouvrier ; le garçon de peine doit se tenir en dehors de ce travail.

» Art. 10. Lorsqu'un ouvrier aura été accepté dans un atelier et qu'il aura travaillé quinze jours, le chef ne pourra le renvoyer qu'après lui avoir donné sa huitaine, comme aussi, si l'ouvrier veut quitter, il sera tenu de la donner au chef, usant par ce moyen de réciprocité.

» Art. 11. Il est établi un bureau de placement pour les ouvriers sans travail où MM. les chefs d'atelier pourront s'en procurer au besoin. »

Les opérations qui ont eu lieu hier et aujourd'hui pour la nomination des douze candidats aux fonctions de maire et adjoint de la ville de Paris, ont donné le résultat suivant :

1er *collége*. — Nombre d'électeurs inscrits, 2 262. Nombre de votans, 1 119. — MM. Cottenet, 1 021 voix ; Marbeau, 1 005 ; Laintallier, 963 ; Muray, 886 ; Noël, 853 ; Roussel, 848 ; Haussman, 775 ; de Lesseps, 708 ; Péan de Saint-Gilles, 690 ; Gabillot, 678 ; Aude, 591 ; Izarié, 544.

2e tour. Votants, 186. — M. Izarié, 111 voix.

Cette nomination complète la liste des douze candidats.

2e *collége*. — Nombre d'électeurs inscrits, 3 593. Nombre de votants, 2 497. — MM. Berger, 1 309 voix ; Froger-Deschênes, 1 306 ; Halphen, 1 227 ; Baroche, 1 201 ; Lupin, 1 165 ; Duméril, 1 132 ; Beau, 1 089 ; Lagneau, 1 086 ; Patural, 1 081 ; Treilhard, 1 063 ; Petit, 1 054 ; Poulain de la Dreux, 1 042 ; Fourneyron, 1 027 ; Goudchaux, 1 018 ; Flon, 1 016 ; Honoré, 1 012 ; Montfleury, 1 010 ; Isambert, 976 ; Hubert-Brière, 968 ; Freville-le-Vingt, 962.

3e *collége*. — Nombre d'électeurs inscrits, 1 782. Nombre de votants, 1 127. — MM. Decah, 803 voix ; Prévost-Rousseau, 784 ; Mignotte, 761 ; Sansom, 711 ; Norès, 703 ; Moret père, 696 ; Harrouard, 683 ; Quétil, 677 ; Colin, 673, Lhabitant, 670 ; Denormandie, 670 ; Beau, 653.

4e *collége*. — Nombre d'électeurs inscrits, 1 123. Nombre de votants,

---

abonnement. « Un homme de 60 ans, chauve, sourd et acariâtre, voudrait épouser une femme jeune, jolie et riche de 80 000 fr. de rente. On sera très coulant sur les autres conditions. » Parmi les *traits de probité*, nous remarquons le suivant : « Un homme a trouvé deux billets, l'un de 1000 fr., l'autre de l'Odéon : il a rapporté fidèlement le billet de l'Odéon, et n'a voulu recevoir aucune récompense. » Tout ceci est écrit sur un rideau qui s'abaisse pendant un entr'acte.

Après les journaux, les romans et les théâtres. Voici *Martin l'enfant trouvé* avec toute son escorte, déclaré immoral parce qu'il est trop vrai, et que l'auteur a cru que pour arriver à la guérison des plaies sociales, il faut d'abord les mettre au jour. Voici encore la *Reine Margot*, pie aristocratique, qui fait construire sur le boulevart du Temple le théâtre Dépensier, moins connu sous le titre de *théâtre historique*, inscrit sur son frontispice. Elle est secondée dans ce travail par le comte de Monte-Christo, gentilhomme aux cheveux crépus, à l'air débraillé, dont on ne passe pas le seuil si l'on n'est gentilhomme ; directeur, il veut pour portier un baron au moins, et ne reçoit pour ouvreuses que des dames ayant quatre quartiers de noblesse ; magnifique du reste, servi par des nègres, et de temps à autre jetant négligemment de son palanquin des billets de banque... signés Désirabode. Dans ce théâtre, les représentations dureront quinze jours. Une avant-scène des premières coûtera mille francs, l'appartement complet avec la nourriture ; une place au parterre vaudra trente francs avec un souper.

Les autres théâtres ont leur tour. La *Juive de Constantine* sert d'enseigne parlante à un marchand de brioches ; *Charlotte*, *Héloïse* et *Clarisse* jouent chacune leur scène, identique, de folie et de mort. *Henri IV* analyse le drame du Cirque en cinq mots. L'Odéon a l'*Univers* sur son affiche, mais personne dans sa *Maison*. Le troisième théâtre lyrique, traînant en laisse ses jeunes lauréats du Conservatoire, couronnés de cheveux gris, fait toujours beaucoup de bruit ; mais c'est en vain qu'on le cherche, qu'on le demande à tous les échos, nul ne l'a vu, nul ne le verra peut-être. L'Opéra prépare *Robert Bruce*, une partition toute neuve, dans laquelle on entendra l'air du roi Dagobert ; un vrai succès de pièce... et de morceaux.

Voulez-vous savoir l'histoire de la danse ? Mogador (Mlle Nathalie) et Brididi (Levassor) vont l'exécuter, depuis la ronde villageoise : *Nous n'irons plus au bois*, le menuet, la gavotte, le galop, jusqu'à la polka, la mazurka, et les danses les plus échevelées de Mabille ou du Château-Rouge.

Puis voici le dahlia bleu, une fleur pour laquelle on promet 50 000 fr. Mais le bleu est la couleur de l'amour ; la nature le prodigue aux humbles fleurs des champs, au bleuet, dont la souriante couleur se marie à celle du coquelicot au milieu des moissons blondes ; à cette bourrache, dont nous ne savons faire que de la tisane, mais qui aura sa place parmi les belles fleurs de nos parterres lorsqu'on aura réduit sa feuille au profit de sa fleur. Les véroniques, les myosotis, qui croissent au bord des ruisseaux, sont bleus comme ces élégantes campanules que le vent agite au haut des vieux murs, aux flancs des collines ardues. Mais l'amour est rare dans les hautes régions de la société où l'intérêt fait la plupart des liaisons ; le bleu l'est de même dans les fleurs qui sont l'emblème de l'aristocratie. Le dahlia, qui représente la finance, pavoise volontiers de rouge et de jaune, ambition et amour de la famille ; mais l'amour et la finance sont ennemis : — voyez les lorettes, qui n'ont pas plutôt un amant qui paie, qu'elles prennent un ami de cœur, — et l'on n'a encore pu déterminer le dahlia à revêtir la livrée bleue et à mériter la prime. Au Palais-Royal, Mlle Nathalie se présente pour l'obtenir. Avant de passer au bleu, la pauvre fleur a dû se résoudre à bien des mariages au treizième, et elle en a vu de toutes les couleurs ; mais elle est encore d'une beauté fort provocante sous sa courte jupe et sa légère robe de gaze. Sainville et Ravel lui débitent à la fois des compliments à brûle-pourpoint, et dans leur amoureuse exaltation, ils posent chacun un baiser sur les épaules nues du pauvre dahlia. Hélas ! le baiser est bleu, la fleur a déteint sur leurs lèvres, la prétendue fleur bleue est une lorette fardée, et le dahlia bleu est toujours à trouver.

Au Vaudeville, la scène du dahlia est remplacée par les imitations de Neuville. Chargé de cinq ou six rôles divers, Neuville imite avec beaucoup de vérité et de comique Numa, Ravel, Alcide Tousez et Bouffé ; il sait surtout passer avec une étourdissante prestesse d'un rôle à l'autre, dans une *Suite de la chambre à deux lits*, intercalée au milieu de la revue.

Mais de bons acteurs, de gracieux costumes ne suffisent pas pour faire une pièce amusante. Autant la revue du Palais-Royal est alerte, vive et parfois débraillée dans ses excentriques allures, autant celle du Vaudeville est froide et réservée. Les bons mots de l'une ne sont pas toujours délicats, la plaisanterie n'est pas toujours fine et de bon goût, il s'en faut ; mais on y rit, et ce n'est pas peu. Les auteurs de la revue jouée au Vaudeville se sont gardés des défauts de leurs confrères ; mais ils se sont montrés d'une incroyable avarice d'esprit, et d'une prodigalité non moins incroyable de morale. Que M. Lockroy y prenne garde. L'amour de la morale — sur la scène — a tué les directions qui l'ont précédé au Vaudeville.

Il est vrai que si ce théâtre est en arrière sous le rapport de l'esprit, il l'emporte dans son exhibition de tableaux vivants. Le Palais-Royal n'a rien de comparable à ces Bacchantes qui, enivrées de vin et d'amour, se laissent glisser voluptueusement dans les bras de leurs amants transportés d'une double ivresse comme elles ; à ce groupe si gracieux et si pur d'anthophores élevant sur leurs têtes une corbeille de fleurs et permettant à l'œil de suivre les lignes onduleuses de leurs corps mollement rapprochés ; ni surtout à ces femmes courbées en qui la gaze transparente laisse voir des formes à rendre jalouses ces jeunes Syracusaines qui élevèrent le premier temple à Venus Callipyge. — Mme Doche, en courte tunique grecque, et Mlle Juliette inaugurent gracieusement ces tableaux.

Sainville, Grassot, Ravel, Mlles Nathalie et Scriwaneck interprètent la *Poudre-Coton* avec cet entrain que donne un auditoire sympathique. Leclère, Neuville et Mme Doche réchauffent de leur mieux la *Planète à Paris*.

On voit par ce que nous en avons rapporté, que les auteurs des revues de 1846 se sont peu préoccupés de mettre une pensée dans leurs œuvres, et qu'ils n'ont même guère pris la peine de faire du neuf. Les petits journaux ont fourni bon nombre des plaisanteries, et leurs noms ne seraient pas déplacés sur l'affiche. Quand donc les auteurs dramatiques sentiront-ils la valeur de ce cadre, une revue de l'année ? Quand donc au lieu de provoquer le rire pour le rire, et de faire peser leurs critiques sur des vices qui ne sont qu'à la surface, porteront-ils le scalpel au cœur même de la société pour la faire rougir de ses vices profonds, de ses ridicules funestes, de ses crimes et de ses misères ? La liberté que comporte une revue permettrait de toucher à tout, de montrer le mal partout où il est ; un écrivain habile et vigoureux, tout en faisant penser, ne ferait pas moins rire et servirait la cause du progrès tout en délectant son auditoire. Aristophane, Rabelais, Voltaire sont là pour prouver que la plaisanterie ne perd rien de son sel ni de son attrait quand elle gagne en portée et en profondeur.

J. FLEURY.

REVUE MUSICALE.

LES MUSICIENS D'ORCHESTRE. — M. GARDONI ET M. L. PILLET.

Nous sommes heureux d'avoir à payer un juste tribut d'hommage à M. P. Fiorentino, pour l'œuvre pieuse à laquelle il a consacré son feuilleton, mardi dernier, dans le *Constitutionnel*. Il a peint sous de vives couleurs le sort déplorable réservé de notre temps à la masse des artistes musiciens, la plupart exécutants très habiles, et trouvant à peine à réaliser, à l'aide de leur talent, le salaire insuffisant à l'ouvrier le plus ordinaire ; il a parfaitement caractérisé l'imprévoyance cruelle d'une direction des Beaux-Arts, qui, après avoir convié tant de jeunes gens à l'éducation musicale du Conservatoire, les jette chaque année par centaines en proie à la pire de toutes les misères, la misère tenue aux apparences décentes, sans se soucier en aucune façon de ce qu'il adviendra du sort de tous ces lauréats séduits par le mirage d'un chimérique avenir ; il a énergiquement flétri cet indigne mépris que font les chefs de la société envers tous ces hommes dont le talent constitue le seul baume capable de tromper par moments l'ennui perpétuel et profond qui est un des caractères distinctifs de la société civilisée. Espérons que ce signal donné à la grande presse sera compris ; en tout cas, nous nous félicitons vivement de n'être plus seul à élever de temps en temps la voix au nom de souffrances généralement ignorées d'un monde indifférent, et d'autant plus vives qu'elles se cachent avec plus de soin.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer quelques fragments du feuilleton de M. P. A. Fiorentino, intitulé : *les Orchestres de Paris* :

Deux enfants du même âge entrent le même jour au Conservatoire. Le premier suit la classe de Massard ou de Dancla, le second celle de Garcia ou de Panseron. Celui-ci devient chanteur, celui-là violoniste. Au bout de six ou sept ans de travaux communs, de joies et de misères partagées, d'amitié vive et fraternelle, ces deux enfants sont brusquement séparés. Le chanteur, si la nature l'a doué de ces trois talismans *sol*, *la*, *si*, n'a plus rien à envier au plus riche fils de famille. Sa fortune est faite. On l'habille à la dernière mode, on le loge comme un prince, on lui donne des maîtres d'équitation, de danse et d'escrime. S'il n'est que baryton ou basse-taille, sa condition est beaucoup plus modeste : il doit se contenter du traitement d'un maréchal de France. Le musicien, au contraire, en supposant que toutes les chances lui soient favorables, après une vie de privations, d'étude et de labeur, parvient à peine à gagner trois francs par jour, moins qu'un ouvrier, pour se nourrir

Boullard, 184.

8e collège. — Nombre d'électeurs inscrits, 1 294. Nombre des votants, 859. — MM. Didiot, 788 voix ; Moreau (Ernest), 770 ; Lemoine, 749, Bourget, 527 ; Barbet Massin, 492 ; Demadre, 488 ; Garnier (Ernest), 476 ; Reynier, 474 ; Gastambide, 474 ; Verdot, 461 ; Delicourt, 458 ; Levy, 430.

9e collège. — Nombre d'électeurs inscrits, 630. Nombre de votants, 412. — MM. Locquet, 377 voix ; Morel d'Arleux, 374 ; Martinon, 339 ; Berthier aîné, 227 ; Truchard, 213 ; Salaün aîné, 193 ; Poirson, 193 ; Borniche, 190 ; Boullard, 188 ; Petit, 184 ; Cabit, 184 ; Froment-Meurice, 183.

9e Arrondissement. — Votants, 205. — MM. Salaün, 131 voix ; Poirson, 129 ; Borniche, 127 ; Cabit, 125 ; Boullard, 115 ; Petit, 112 ; Froment Meurice, 108.

Ces sept nominations complètent la liste des douze candidats.

10e collège. — Nombre d'électeurs inscrits, 1 882. Nombre de votants, 1 082. — MM. Roger, 1 001 voix ; Thieriet, 614 ; Michelot, 593 ; Bessas-Lamégie, 582 ; Lamartine, 470 ; Taillandier, 484 ; Didot, 479 ; Fremyn, 475 ; Moulin, 471 ; Darasse, 459 ; de Cambacérès, 458 ; Bourrist, 452.

11e collège. — Nombre d'électeurs inscrits, 1 321. Nombre de votants, 1 009. — MM. Fleffé, 745 voix ; Desprez, 743 ; Desgranges, 640 ; Vaillant, 632 ; Déments, 626 ; Rigaud, 475 ; Baffos, 444 ; Patin, 430 ; David, 425 ; Chaudé, 414 ; Acloque, 398 ; Dargère, 393.

12e collège. — Nombre d'électeurs inscrits, 872. Nombre de votants, 557. — MM. Delaunean, 500 voix ; Boissel, 493 ; Jubé, 388 ; Perducet, 377 ; Tardieu, 300 ; Barbet, 273 ; Maricot, 269 ; Houette, 253 ; Faultier, 211 ; Riant, 205 ; Angelot, 202 ; Delestre, 199.

12e arrondissement. — Votants, 387. — MM. Houette, 188 voix ; Gaultrier, 163 ; Delestre, 138 ; Maurel, 135 ; Angelot, 125.

Ces cinq nominations complètent la liste des douze candidats.

Les opérations du 14e collège électoral de la Seine, pour la nomination de deux membres du conseil général, ont été reprises hier ; en voici le résultat :

Nombre d'électeurs inscrits, 1 455 ; nombre de votants, 846 ; bulletins nuls, 2 ; majorité absolue, 424.

MM. Brisson, 555 ; Thayer, 373 ; Balagny, 282 ; Depouilly, 167 ; Auge de Fleury, 142 ; Salneuve, 80.

M. Brisson, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé membre du conseil général de la Seine.

Il a dû être procédé aujourd'hui à un nouveau scrutin pour la nomination du second conseiller à élire.

Dans le 10e arrondissement, où la lutte a eu un caractère politique bien constaté, l'opposition a obtenu sur les ministériels un avantage considérable, bien que les électeurs de la seconde liste, qui dans cet arrondissement sont presque tous des fonctionnaires publics, votent dans les élections municipales. Sur douze candidats présentés par le comité de l'opposition, après leur déclaration qu'ils partagent ses principes, huit ont été portés sur la liste des douze. Les conservateurs n'ont pu y faire figurer que quatre des leurs, encore l'un d'eux n'a-t-il dû d'y être inscrit le douzième, à la place d'un candidat de l'opposition, M. Nivière, qu'au privilége de l'âge. Les huit candidats de l'opposition qui ont été proclamés sont : MM. Roger, Bessas-Lamégie, de Lamartine, Cambacérès, Amussat, Amédée Durand, Duverger et Gambier.

— Les remboursements de la Caisse d'épargne de Paris continuent à être beaucoup plus nombreux que les versements. Voici le mouvement de la semaine :

Versements reçus par la Caisse d'épargne de Paris, les dimanche 13 et lundi 14 décembre, de 4 162 déposants, dont 501 nouveaux, 577 665 fr.

Remboursements effectués la semaine dernière à 2 135 déposants, dont 547 soldés, 994 042 fr. 60 c.

Rentes achetées, à la demande des déposants, pendant la même semaine, pour un capital de 245 900 fr. 80 c.

Demandes de remboursements du 13 décembre, 1 192 812 fr.

— La malle de Bordeaux, arrivée ce matin à Paris, n'a pas apporté les correspondances et journaux de Madrid.

La malle de Calais, par laquelle on reçoit les correspondances et journaux de Londres, n'est pas non plus arrivée à Paris.

— Le nouveau palais de l'ambassade de France à Constantinople est terminé. M. de Bourqueney y est installé depuis le 25 novembre.

— Dans notre numéro du 10 de ce mois, nous avons dit que Mme Dudevant (George Sand) avait formé contre l'*Eclaireur*, recueil de feuilletons, et contre la *Revue agricole*, une demande en dommages-intérêts pour avoir reproduit sans autorisation la *Mare au diable*, dont elle est l'auteur. Comme on pourrait supposer qu'il s'agissait dans cette nouvelle de l'*Eclaireur de l'Indre*, nous croyons devoir faire connaître que le journal dirigé par M. Victor Borie est tout à fait étranger au procès en question.

— L'administration des douanes vient de faire paraître le *Tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères* pendant l'année 1845. Cet ouvrage a été mis en vente à la Librairie du Commerce, rue Sainte-Anne, 71, au prix de 7 fr. l'exemplaire.

— Les israélites de la Gallicie sont soumis à d'odieuses vexations, dont les Israélites de Cracovie étaient affranchis. Ceux-ci ont demandé à conserver leur ancienne situation. Leurs sollicitations ont été repoussées. Ils suivront le sort de leurs coréligionnaires de la Gallicie. Le rabbin qui parlait au nom des Israélites de Cracovie ayant dit que les droits dont il réclamait la conservation leur avaient été garantis, le commissaire autrichien s'emporta et lui répondit « qu'il n'était pas question de droits, attendu que *l'empereur seul avait des droits.* »

Entre autres charges imposées aux Israélites de la Gallicie, ils sont tenus de payer l'*impôt de la lumière*, d'après lequel chaque flambeau allumé le vendredi pour célébrer la fête du samedi est soumis à un impôt considérable. L'impôt sur la viande n'est pas moins inique et cruel. Le tarif de cet impôt oblige les Israélites à payer *trois fois plus* que les chrétiens.

— Les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs sont prohibés en Angleterre par une loi organique de 1835, mais le texte de cette loi n'étant pas bien précis, a été constamment éludé, en sorte que, dès 1841, il était déjà constaté par un rapport fait à la chambre des lords, que plus de cinq cents mariages de ce genre avaient eu lieu depuis la promulgation de la loi. Cette question importante doit être portée devant le parlement à la prochaine session, afin de rendre la loi précise et de régulariser la position des beaux-frères et belles-sœurs qui ont contracté mariage depuis et malgré la loi de 1835.

— L'incendie qui s'est déclaré au ministère de la guerre, à Madrid, a anéanti presque tous les papiers, les états de service, les pa-

poudre pour les exercices qui ont lieu dans leurs établissements.

« Ces mesures ont pour objet, non-seulement d'assurer l'exécution des réglements sur la fabrication et la vente des poudres, mais encore de prémunir le public contre les dangers qu'offrent la préparation et l'emploi d'une substance dont la force et les effets ne sont pas suffisamment connus et qui a même déjà causé de graves accidents. »

Il ne manque qu'une chose à cette circulaire réglementaire, c'est la possibilité d'exécution. Il sera sans doute possible d'interdire la vente du nouveau produit, mais non sa fabrication. Aucune loi n'interdit la possession du coton, encore moins celle du papier ; on ne peut interdire davantage la possession de l'acide nitrique, et comme la nouvelle poudre se fabrique en quelques instants, sans bruit et presque sans travail, il sera toujours très facile de s'en procurer, pour peu qu'on le désire, et toutes les ordonnances prohibitives demeureront impuissantes.

LA FAIM. — Une cause rare, unique peut être, dit un journal, dans les fastes judiciaires, a été appelée à l'audience du tribunal correctionnel de Berlin, du 1er décembre. Deux individus ont comparu devant ce tribunal, sous la prévention d'avoir volé et mangé un gros chien de cour. Après l'audition des témoins à charge et à décharge, le ministère public a conclu, contre chaque accusé, à 10 thalers de dommages-intérêts, à trois mois de prison et à la perte de la cocarde nationale. Après avoir entendu la défense, le tribunal s'est retiré dans la salle de ses délibérations, d'où il n'est sorti qu'assez longtemps après pour prononcer un acquittement.

UN TAÏTIEN FRANCISÉ. — Le fils d'un des chefs de Taïti qui ont fait leur soumission à la France vient d'être admis à étudier comme volontaire à bord d'un des bâtiments de la station française de l'Océanie. Ce jeune homme, nommé O'Matéa, est âgé d'environ dix-sept ans ; il montre une intelligence très remarquable et le caractère le plus honnête. Il parle assez bien le français, il a appris les premiers éléments des sciences mathématiques et paraît avoir un goût décidé pour la marine. Il a reçu sa première instruction dans une école fondée par le gouvernement pour les enfants des naturels. Sa famille regarde comme un grand honneur son admission à bord d'un bâtiment français.

UN TRAIT D'INTRÉPIDITÉ et de sangfroid de la part d'une vieille femme de 70 ans, aux prises avec un malfaiteur, est ainsi raconté dans une lettre de Rouvres (Loire) : « Mercredi dernier, à sept heures et demie du soir, les époux Jobert, vieillards septuagénaires, reçurent la visite d'un fumeur qui, ayant heurté à leur porte, demanda qu'on lui permît d'entrer pour allumer sa pipe. Ces braves gens refusèrent d'abord ; puis, pressés par le fumeur, ils ouvrirent. A peine introduit, le fumeur est convaincu que la maison renferme seulement les époux susnommés ; il s'assied sur le seuil de la porte, où il avait déposé avant d'entrer un *pilon* (instrument en bois long de 65 centimètres, et qui sert à broyer les pommes de terre), puis il ferme la porte. — Maintenant, dit-il, se dressant comme un Hercule, la massue à la main, ce n'est plus du feu, c'est de l'argent qu'il me faut. — Nous n'en avons point, si ce n'est 60 centimes, répartit la femme. — Il me faut 400 fr. ; des gens comme vous ne sont pas sans argent, et ne bougez pas, ajouta-t-il en levant son arme sur le mari, car il y a trois de mes camarades à la porte. — Puisqu'il vous faut de l'argent, reprit la femme, je vais en aller chercher. — Mais où, disait le mari, puisque nous n'en avons pas ? — Laisse-moi, j'en trouverai bien. Elle entra dans la chambre voisine. Ouvrir la croisée et le volet, sauter dans le jardin, fut l'affaire d'un instant. » Je n'avais plus que vingt-cinq ans, » disait

---

lui et sa famille ! Qu'ont fait ces deux enfants, pour se trouver ainsi, l'un en bas, l'autre en haut ; celui-ci dans la sphère éclatante des grandeurs, des succès, des richesses ; celui-là dans les limbes obscurs de l'orchestre, triste et sombre entonnoir, dont sa tête seule dépasse le niveau ? Hélas ! qu'ont fait le riche et le pauvre, le robuste et le chétif, pour être ce qu'ils sont ? Ils ont obéi aveuglément à l'aveugle loi du hasard, car nous n'oserions pas accuser la Providence de ce partage injuste et cruel.

On reproche aux musiciens leur humeur acerbe et railleuse, leur mutinerie d'écoliers, leur penchant pour la médisance, la paresse et l'insubordination. On devrait admirer, ce nous semble, leur résignation, leur obéissance, l'esprit d'ordre et de discipline qui règne parmi ces déshérités de l'art, dont le regard, ébloui par les feux de la rampe, voit plier sous le poids de l'or, des applaudissements et des couronnes, quelques-uns de leurs anciens camarades souvent d'une ignorance crasse et d'une naïve insolence, tandis que plusieurs d'entre eux, chose horrible à dire, chargés de nombreux enfants, découragés, affaiblis par la faim, par la fatigue, n'ont pas assez de force pour souffler dans leurs cuivres et pour remuer leur archet !

Nous ne voulons faire ici ni de l'hyperbole oratoire ni du faux sentiment. Lorsqu'une vérité est si triste et si bien constatée, il suffit de l'exposer simplement pour appeler l'attention sur un état de choses indigne d'un pays qui se respecte. Où serait, d'ailleurs, notre excuse, si, disposant d'une publicité immense, nous ne la faisions pas tourner de temps à autre au profit de graves intérêts, de nobles et touchantes infortunes ?

M. Fiorentino établit ensuite que l'orchestre de l'Opéra, composé de 82 musiciens ayant à leur tête un chef et un sous-chef, coûte, par an, 113 000 fr., à peu près le prix d'un premier ténor ; — que l'orchestre de l'Opéra-Comique, composé de 55 artistes, avec un chef et deux sous-chefs, coûte 84 000 fr. Les appointements varient de 1 500 à 800 francs ; au Théâtre-Italien, qui ne joue que six mois de l'année, la plupart des artistes reçoivent 510 fr., soit 85 fr. par mois ; et parmi ces artistes se trouvent des noms dont la célébrité ne se borne pas seulement à Paris, des professeurs habiles, des solistes distingués, des compositeurs de talent et d'avenir ; puis il continue :

Maintenant, voici le travail qu'on exige d'un malheureux musicien pour les trois ou quatre francs par jour qu'on lui donne. Outre les représentations du soir, il doit assister, terme moyen, à six répétitions générales pour chaque opéra nouveau qu'on met en scène. Autrefois, pour toutes les répétitions au piano, il y avait un quatuor engagé tout exprès, et les musiciens qui en faisaient partie touchaient des appointements un peu plus forts que les autres. Maintenant on ne fait qu'une seule répétition au quatuor pour corriger les fautes, et c'est sur les premières parties, ainsi corrigées d'avance, qu'on exécute les corrections générales. Il va sans dire que, pour ce surcroît de service, le premier et le deuxième violon, l'alto, le violoncelle et la contrebasse, ce qu'on appelle enfin le quatuor, ne reçoivent pas un sou de gratification.

Si les appointements sont rognés, le casuel n'augmente pas ; au contraire ! Autrefois les musiciens avaient au moins la ressource des leçons, de la Chapelle, des représentations et des concerts à la cour. La Chapelle est supprimée ; les leçons deviennent de plus en plus rares et sont misérablement rétribuées. Quarante-huit mille pianos, fonctionnant quatorze heures par jour dans les divers quartiers de Paris, ont détrôné tous les autres instruments. Quant aux représentations à la cour, loin d'être regardées comme un bienfait, elles sont pour le pauvre musicien une nouvelle source de dépense et de gêne. Il faut s'habiller décemment, avoir du linge propre, une cravate, un gilet présentables. Un artiste ne doit pas rougir de sa misère devant ces beaux laquais si richement galonnés !

Pour subvenir à tous ces frais, chaque musicien recevait autrefois deux jetons de vingt-cinq francs chacun, donnés l'un par la liste civile, l'autre par le directeur du théâtre dont l'artiste faisait partie. La liste civile a commencé par supprimer son jeton ; les directeurs, de leur côté, ne voulant pas être en reste de munificence, se sont empressés de suivre ce généreux exemple. Si bien que, tout compte fait, les musiciens ne touchent plus que dix francs ! Encore faut-il pétitionner beaucoup pour entrer en possession de cette somme. Il est vrai que, dans des cas extraordinaires, lorsque le concert a lieu, par exemple, à Neuilly, à Saint-Cloud, à Eu, dans toute autre résidence royale, l'orchestre est nourri, tantôt par le directeur, tantôt par la liste civile. Mais, par considération sans doute pour la santé des artistes, toujours délicate, les repas qu'on leur offre sont d'une frugalité si grande, d'une simplicité si patriarcale (1), que les racines et l'eau claire des anciens solitaires de la Thébaïde pourraient passer, en comparaison, pour des festins de Lucullus. Ah ! si le roi le savait !

Ainsi donc, quelques concerts à grand orchestre, quelques symphonies, quelques messes, telles sont les seules ressources qui restent aux musiciens. C'est un cachet de quinze francs environ ajouté au budget de la famille. Que de calculs, que d'espérances fondés sur une messe ! Mais ces occasions sont rares. Il y a bien peu de compositeurs qui puissent dépenser 5 ou 6 000 fr. pour faire exécuter leurs ouvrages.

J'oubliais le chapitre des amendes, qui réduit parfois de moitié le traitement de l'artiste.

M. Fiorentino donne ensuite une notice biographique de M. Habeneck, pleine d'intérêt, et à laquelle nous pourrons, une autre fois, faire des emprunts pour nos lecteurs.

Il termine en demandant qu'il soit créé une institution devant jouer pour la musique et les musiciens un rôle analogue à celui des expositions annuelles du Louvre pour les peintres et la peinture.

Nous reviendrons sur cette proposition de M. Fiorentino, qui a du rapport à celle que nous faisions en juillet 1842 dans la *Phalange*, sous le titre de : *Projet de création d'un orchestre d'essai*.

— M. Gardoni a débuté jeudi dernier au Théâtre-Italien.

Après ce qui a été rendu public du débat entre MM. Léon Pillet et Gardoni avec l'Opéra, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que M. Gardoni eût agi avec plus de convenance et de délicatesse, en ajournant à dix-sept mois, terme que son engagement avait encore à courir, une rupture qui n'a pu avoir lieu, dans les circonstances présentes, sans un grand embarras et un dommage réel pour l'Académie royale de musique. M. Gardoni nous semble s'être un peu trop exclusivement préoccupé de son intérêt, et n'avoir examiné sa position qu'au point de vue *des affaires*. Il a agi dans son droit, puisqu'il a acquitté le dédit stipulé dans son engagement ; mais la question du procédé reste entière, et, nous le répétons, à en juger par sa correspondance avec M. Léon Pillet, correspondance rendue publique, ce dernier paraît avoir tout droit de se plaindre du mauvais tour que vient de lui jouer son ex pensionnaire.

La note publiée par M. Léon Pillet révèle un trait curieux des mœurs italiennes contemporaines : il paraît que par delà les monts, la *traite* des chanteurs est en plein exercice. Voici ce que rapporte M. Léon Pillet :

« On sait que dans le courant de l'hiver de 1845, je trouvai, à Bres-
» cia, M. Gardoni, *appartenant* pour deux années encore, moyennant
» 3 000 zwanziger par an (environ 2 800 fr.), à *un danseur de ses*
» *camarades* (M. Ronzani) qui l'avait *cédé* lui-même à M. Merelli, di-
» recteur de la Scala. »

Ces usages sont sous la sauvegarde des autorités du pays ; et le chanteur qui tenterait de rompre un engagement de cette nature serait appréhendé au corps comme coupable d'atteinte à la propriété d'autrui. Pour ce prix de 2 800 fr. M. Gardoni était contraint de jouer cinq ou six fois par semaine, sa santé et sa voix se brisaient à ce labeur ; mais ceux qui l'exploitaient n'avaient aucun intérêt à ce qu'il fût bon à quelque chose au delà des deux ans de son engagement.

M. Léon Pillet paya 40 000 fr. de dédit pour délivrer M. Gardoni, et l'engagea pour quatre ans, aux prix successifs de 10 000, 12 000, 18 000 et 20 000 fr. Il paraît que, grâce aux progrès qu'il a faits depuis son entrée à l'Académie royale de Musique, M. Gardoni a trouvé acquéreur à un prix plus avantageux ; nous l'en félicitons sincèrement et nous n'en sommes point surpris, au taux où sont aujourd'hui les ténors ; mais nous n'en persistons pas moins à penser qu'il eût mieux agi en ajournant à 17 mois, surtout à la veille d'une première représentation importante.

Quoi qu'il en soit, nous n'en constaterons pas moins avec empressement et plaisir le brillant succès qu'il a obtenu, jeudi, dans le rôle de *Nemorino* de l'*Elisir*. L'adjonction de M. Gardoni aux Italiens est un acte qui fait honneur à l'habileté administrative de M. Vatel, pourvu toutefois que l'arrivée de M. Gardoni ne soit pas un signe du prochain départ de M. Mario, car alors il y aurait décadence au lieu de progrès.

M. Ronconi, chargé du rôle de *Dulcamara*, a su donner à ce personnage une physionomie toute nouvelle et pleine de verve bouffonne. Mme Persiani a été, comme toujours, pétillante d'esprit et inimitable de talent dans le rôle d'*Adina*.

Rendons hommage, en terminant, à M. Bettini, qui est intervenu en bon camarade et en homme de cœur dans la discussion soulevée entre M. Léon Pillet et M. Gardoni. Ayant appris que la distribution des rôles dans *Robert Bruce* était invoquée par M. Gardoni comme un des griefs qui déterminaient sa retraite, M. Bettini a écrit à son camarade une lettre pleine de bons sentiments, dont nous citons un seul passage : « Non, je ne veux pas que tu t'en ailles pour ce motif ;
» je te parle du plus profond de mon cœur. Désires-tu jouer le rôle
» d'Arthur ? Eh bien ! je te le cède avec grand plaisir, de même que
» je me chargerai de celui d'Edouard. Aimes-tu mieux que nous chan-
» tions alternativement les deux rôles ? Ta volonté sera la mienne.
» Dans ce dernier cas, veux-tu commencer par le rôle d'Arthur ? J'y
» consens avec plaisir. Ne crois pas que mes propositions soient vai-
» nes ; quant à moi, je te réitère tout ce que je t'ai dit, et même au
» nom de M. Léon Pillet, etc., etc. »

Cette lettre nous inspire une vive sympathie pour le caractère de M. Bettini, et elle lui fera honneur dans l'esprit de tous les artistes.

— La première représentation de *Robert Bruce* est ajournée, dit-on, à la fin de la semaine.

ALLYRE B.

---

(1) Nous ajouterons servis d'une façon si indécente, que plusieurs fois les artistes ont dû, par dignité, refuser d'y toucher.

[illegible] d'un droit progressivement réductible. »

PROJET DE COLONIE BELGE EN KABYLIE. — La plaie du paupérisme grandit dans de telles proportions en Belgique, dit le journal belge la *Sentinelle des Campagnes*, qu'elle commence à effrayer ceux-là mêmes dont l'habitude est de trouver tout pour le mieux, pourvu qu'ils ne manquent de rien. Un fait est évident : la production de la richesse n'a pas suivi dans une proportion suffisante l'accroissement de la population ; nous en sommes à la nécessité de l'aumône, à la charité forcée, à la taxe des pauvres.

Dans ces circonstances, la ressource de l'émigration ne peut être négligée. Deux essais malheureux de colonisation lointaine ont, il est vrai, posé pour ce genre d'entreprise des précédents fâcheux, et une troisième expérience dans les mêmes conditions, eût-elle en sa faveur toutes les chances de succès, se réaliserait difficilement.

Un de nos compatriotes, M. Houry, après une exploration intelligente de l'Afrique française, propose de tourner la difficulté, en appelant sur un point de l'Algérie que nous céderait la France, l'émigration du trop plein de nos populations rurales, dévorées par le paupérisme. Les vues de M. Houry, qui a déjà appelé dans un Mémoire au roi les vues du chef de l'Etat sur son plan de colonisation, se sont portées sur la Kabylie, dont le port de Bougie est la capitale. Le pays paraît salubre, facile à cultiver et à défendre, et la France ne se refuserait probablement pas aux arrangements nécessaires pour la fondation de la colonie proposée.

Quel que soit le sort des plans de M. Houry, la détresse du pays est telle que c'est un devoir de donner de la publicité aux idées émises pour chercher à y porter remède.

COLONISATION DANS LES PROVINCES RHÉNANES. — Le gouvernement prussien vient de publier la pièce suivante :

« Le roi, prenant en considération les émigrations fréquentes de ses sujets des provinces rhénanes dans les autres parties du monde, a décidé que les terrains des domaines situés dans les provinces de la Prusse et de Posen, ainsi que dans l'arrondissement de Coslin, dont les baux à ferme auront expiré en 1847, 1848 et 1849, seront partagés et employés à la colonisation, afin de fournir aux individus qui auront formé le projet d'émigrer une occasion favorable de s'établir dans l'intérieur [illegible] et déposer un cautionnement en rapport avec l'étendue du terrain qu'ils occuperont ; ce cautionnement leur sera remboursé à mesure que leur établissement prendra de la consistance. »

LE SERIN CHANGÉ EN PANIER. — Un pauvre diable de porteur de pain a pris, dit la *Gazette des Tribunaux*, un singulier moyen pour rentrer en possession d'un panier qui lui avait été soustrait dans la rue par un inconnu, et pendant qu'il servait ses pratiques. Il s'exprime ainsi devant le tribunal correctionnel (8e chambre) : « Ne retrouvant plus mon panier, garni de vingt-six pains, je me dis tout de suite : Quelqu'un me l'a pris ! Mais qui ? Cherche. J'ai cherché longtemps sans avoir jamais trouvé. Cependant je ne perdais pas l'espérance, et vous allez voir que j'avais raison. Un jour que je flânais dans la rue, regardant partout si je ne retrouverais pas mon panier, je crois le reconnaître sur une terrasse, au cintième d'une maison que je ne connaissais pas le moins du monde. C'est bien lui je dis, oui, voilà mon panier. Pourtant je peux me tromper, et il faut être sûr de mon affaire

» Là-dessus je cours chez un de mes amis : prête-moi ta longue-vue, mon cher, je crois que je viens de retrouver ce que je cherche. Mon ami me prête sa longue-vue ; je raccours au grand galop, je braque la longue-vue, et je reconnais mon objet comme si je le tenais dans ma main. C'était pas le tout : il fallait le reprendre, et pour le reprendre fallait monter chez le particulier du cintième. Comment faire..... Une idée me passe comme un éblouissement, et je monte au cintième. Pardon, excuse, je dis au locataire, mais j'ai mon serin qui vient de s'envoler sur votre terrasse ; si vous vouliez me le permettre, j'irais le reprendre, ce sera l'affaire d'un tour de main.

» Le locataire, sans défiance, me laisse passer ; au lieu de mon serin, j'empoigne mon panier et le mettant sous le nez du particulier. — Le v'là mon mignon, qu'est-ce que vous en dites ? Où l'avez-vous trouvé vous-même ? »

Le maître boulanger et le vannier qui a confectionné le panier en question, sont entendus comme témoins, et l'ont reconnu positivement.

Aussi, malgré le système de défense improvisé par le prévenu Roquet, le tribunal le condamne à trois mois de prison.

Dette intérieure	»	[illegible]	— Banque...	»	[illegible]
PORTUG. 5 0/0 1837	»	[illegible]	— de Em. 1844.	»	[illegible]
HOLL. 2 1/2	»	[illegible]	PIÉMONT.........	»	1195
HAITI.......	»	[illegible]	AUTRICHE.......	»	[illegible]

Paris-Lyon	[illegible]
Bord-Teste	[illegible]
Zinc V. M.	[illegible]
Lin Maher	[illegible]

Union linière... [illegible] — Fourneaux de l'Aveyron... [illegible]

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Mme Goldsmid a consacré au profit des inondés de la Loire le produit intégral de 60 exemplaires de son ouvrage sur la *Faillite*. C'est une somme de 360 fr. qui sera versée dans la caisse de souscription par les libraires chargés de la vente, qui renoncent eux-mêmes à toute remise sur ces exemplaires. C'est une bonne action à l'occasion d'un excellent livre.

JACQUES HERZ. *Manufacture spéciale de pianos droits et obliques*, 7, rue de la Paix ; ateliers, 7, rue Victor-Lemaire. Ces pianos, fabriqués avec un soin extrême, sur les modèles les *plus riches et plus élégants*, se recommandent par leur solidité garantie et une richesse de *sons*, ample, égale et puissante, à laquelle ne peuvent atteindre les instruments ordinaires. Nous recommandons particulièrement les *Pianos droits*, dits de *concerts*, d'un mètre 25 centimètres de haut, qui remplacent avantageusement les *pianos à queue*.

Spectacles du 15 décembre.

7 h. 1/2 **FRANÇAIS.** — Virginie, 1760.
6 h. 1/2 **ODÉON.** — L'Univers et la Maison, Diable ou Femme, l'Avocat.
8 h. 1/2 **OPÉRA-COMIQUE.** — Gibby la cornemuse.
8 h. 1/2 **ITALIENS.** — L'Elisire di Amore.
7 h. 1/2 **VAUDEVILLE.** — Capitaine de voleurs, les Intimes, la Planète.
6 h. 1/4 **VARIÉTÉS.** — Deux Brigadiers, Gentil-Barnard, l'Homme.
7 h. 1/2 **GYMNASE.** — La Protégée, Simplice, l'Article 213, les Demoiselles.
6 h. 1/2 **PALAIS-ROYAL.** — Le Château, la Poudre-Coton, les Tableaux.
7 h. 1/2 **PORTE-ST-MARTIN.** — Tableaux, le Triomphe, la Tour de Nesle.
6 h. 1/2 **AMBIGU.** — La Closerie des Genêts.
6 h. 1/4 **GAITÉ.** — Georges et Thérèse, Ritta l'Espagnole, la Forêt.
6 h. 1/2 **CIRQUE.** — Henri IV, Tableaux et poses plastiques, par M. Keller.
6 h. 3/4 **COMTE.** — Le Vieux garçon, la Maison isolée, Riquet.
5 h. 1/2 **FOLIES.** — Les Amours, Roquelaure, les Mauvaises connaissances.
5 h. 1/4 **DÉLASSEMENTS-COMIQUES.** — Le Second Père, Chansons, Pigeon.

Imprimerie LANGE-LÉVY et Ce, rue du Croissant, 16.

AVIS. — Le Magasin du *Soleil* est le *deuxième* magasin de lampes à droite en venant du Palais-Royal.

MAISON CHABRIÉ et NEUBURGER. SEULE FABRIQUE BREVETÉE sans gar. du gouvern. EXPOSITION DE 1844. MÉDAILLE D'ARGENT.

DE **LAMPES SOLAIRES A MÈCHE DORMANTE.**

AU SOLEIL 4, RUE VIVIENNE

N'ayant aucun mécanisme ni complication, brûlant sans odeur ni fumée avec toutes espèces d'huiles, pendant 8 à 10 heures, sans besoin de changer la mèche avant qu'elle soit usée, ce qui est plus économique et simplifie le service.

À 8 FRANCS COMPLÈTE AVEC GLOBE ET ABATJOUR

Cette importante Maison, la première en France qui ait produit ce bel et excellent éclairage, est alimentée par sa propre fabrique, qui est des plus considérables. Toutes les marchandises sont de première qualité et garanties. — Une marque de fabrique, représentant un soleil entouré des noms de MM. Chabrié et Neuburger, est appliquée sur chaque Lampe pour éviter la substitution de qualités inférieures et pour faire connaître aux acheteurs les produits de cet Établissement, qui tient à conserver la réputation que les Lampes solaires lui ont acquises.

5f. 5f. AVEC GLOBE & ABATJOUR

Lampes du petit calibre mèche 9 lignes ronde à 5 f. 7 et 8 f.
— du moyen do — 11 — do 12 » 14 16 »
— du grand do — 14 — do 18 » 20 22 »
Sur suspension 10, 12 et 16 fr. Eclairage de billard complet 28 fr.
Lampes de salons jolis modèles de 40 à 50 fr. la paire, Grand assortiment de modèles riches et montés en porcelaine de Chine.

Tous ces prix sont pour les lampes à simple mèche ; pour celles à *mèche dormante* il y a augmentation de 2 fr. la petite et moyenne grandeur, et 3 fr. pour la première grandeur.
Remise pour la vente en gros et exportation.

AU SOLEIL 4, RUE VIVIENNE. À 10 FRANCS COMPLÈTE

AVIS. — Cette maison, qui porte l'enseigne du Soleil, est située entre les deux passages Colbert et Vivienne et n'a aucun rapport avec le magasin de lampes au coin du passage Colbert.

Le Magasin du *Soleil* est le *premier* magasin de lampes à gauche en venant de la Bourse.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.
MÉNAGE SOCIÉTAIRE,
PAR CH. HAREL.
Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

LAMPES dites CARCEL, NEO-CARCEL et MODÉRATEUR à 10 fr. et au dessus, garanties. Appareils pour salles à manger et billards. TRUC, fabricant, rue Saintonge, 9. Echanges, nettoyages et réparations.

MONTRES plateaux pierres fines, en or, 150 f. — Les mêmes en argent.... 100 fr. PENDULES DE CABINET, de 55 à 150 fr. RÉVEILLE-MATIN, 25 f. MONTRES SOLAIRES pour régler les montres, 5 f. HENRI-ROBERT, rue du Coq, 8. HORLOGERIE très supérieure à celle du commerce. Voir la Notice.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ, 2, RUE DE LA BOULE ROUGE.
Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.

MUSIQUE

GRAND ABONNEMENT DE LA MAISON TROUPENAS, 40, RUE VIVIENNE.
PRIX : 50 fr. par an avec 100 fr. de musique, prix marqué. 30 fr. par an sans musique.

MALADIES DU CŒUR

Le SIROP DE DIGITALE de LABELONYE, pharmacien, rue Bourbon-Villeneuve, 19, à Paris, est toujours le médicament que les médecins prescrivent avec le plus de succès contre cette affection, ainsi que contre les HYDROPISIES diverses, les ASTHMES et CATARRHES chroniques, les TOUX ou BRONCHITES nerveuses. On ne le vend qu'en bouteilles recouvertes d'une capsule en étain portant ces mots : SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE. On ne délivre ce sirop que sur la prescription d'un médecin.

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera que l'EAU DE LOB ne fait pas repousser et épaissir les cheveux sur des têtes chauves ! ! Cette EAU de LOB RÉGÉNÈRE la chevelure et la CONSERVE jusqu'au tombeau. S'adresser à l'inventeur, M. LEOPOLD LOB, chimiste d'Allemagne, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, 281. Flacon à 5 et 10 fr. avec instruction.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ÉLASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.

ALBUM RELIGIEUX.

Contenant les beaux TROPHÉES et les ARABESQUES ornées de médaillons, cartouches et tableaux qui décorent la chapelle et les galeries historiques du Musée de Versailles ; en tout 30 grands sujets religieux et aux arabesques dessinées et gravées par les meilleurs artistes de la capitale. Prix : broché, 9 fr., et avec une belle demi-reliure, 6 fr. — Au bureau du Journal des Peintres en décors, rue de la Harpe, 18, à Paris

A VENDRE 560 f. Mobilier, Secrétaire, Commode, Lit, Table de nuit, Lavabo, Table de jeu, Table de salon, 6 Chaises. — 450 f. Meuble de salon complet. 250 f. Pendule, Candelabres, Flambeaux. S'ad. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richel., 41

BAZAR PROVENÇAL,
11 bis, boulevart de la Madeleine, 101, rue du Bac,
fondé par M. AYMES, de Marseille.

ORANGE CONFITE
Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le définissaient ainsi : d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir ; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop ; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Étrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe ; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 8 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout : plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes ; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et acqueux récoltés dans le Nord. — A 3 fr. 50 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azeroles, réglisse à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'[illegible] Noé, pour être sûrs de les avoir dans leur pureté.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

ALMANACH PHALANSTÉRIEN POUR 1847.

Un beau volume in-8° orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois, d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : 50 CENTIMES, ET PAR LA POSTE : 80 CENTIMES.

On trouve à la même Librairie des Almanachs pour 1845 et 1846.

TROIS DISCOURS
PRONONCÉS A L'HOTEL-DE-VILLE
PAR MM. DAIN, CONSIDERANT ET D'IZALGUIER.
Grand in-octavo. — Prix : 3 fr. ; par la poste, 3 fr. 50 c.

ÉTUDE SUR **L'INSURRECTION DU DHARA** 1845-1846.
Un vol. in-8°. PAR CHARLES RICHARD, Prix : 3 fr. 50 c.
Capitaine du génie, chef du bureau arabe d'Orléansville, ancien élève de l'École Polytechnique.
ALGER : Chez Bastide et chez Dubos et Marest, libraires.

23 RUE DES FILLES SAINT THOMAS, au coin de la rue Richelieu, **A HENRI 1ER -- CHEMISES LEVILLAYER.** 23, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

Maison centrale de CHEMISES, CALEÇONS, GILETS, CRAVATES, FAUX-COLS 8 f. la douzaine ; cols cravates blancs 3 f. 50 ; chemises pour bals et soirées à des prix très modérés. Un prix-courant est adressé avec échantillons aux personnes qui le désirent

troupes, des milliers d'hommes et de chevaux vers le côté menacé; on n'hésiterait pas à se lancer dans d'énormes dépenses pour transporter les troupes et le matériel, et on aurait raison. Mais ne peut-on faire contre la famine des efforts aussi puissants que tous ceux que l'on ferait contre l'envahissement du territoire? La vie de nos pacifiques travailleurs ne vaut-elle pas la peine d'être protégée contre la faim?

Pourquoi donc cette parcimonie dans l'emploi des secours que prête le gouvernement? Craint-on de trop fatiguer les chevaux de nos régiments? Ils meurent dans leurs écuries faute d'exercice. Ne pourrait-on une fois les employer d'une manière réellement utile?

Que le gouvernement applique à la guerre contre la famine ces régiments d'artillerie et de grosse cavalerie, qu'il les échelonne sur les routes qui conduisent aux grands entrepôts de grains, et les consacre uniquement au charriage des blés. Il aura rendu au pays un service réel, en transformant momentanément des citoyens forcément improductifs en producteurs utiles et secourables.

On nous écrit de la Sologne:

Une hausse sérieuse sur les céréales a eu lieu hier à Orléans, à Beaugency, à Etampes: 2 fr. par hectolitre dans chaque pays.

La Sologne meurt de faim. Elle achète des balayures de moulin, des remoulages que l'on donne habituellement aux animaux. On mêle cela avec moitié pommes de terre gâtées, et des hommes s'empêchent de mourir en mangeant ce mélange.

Les pommes de terre vont disparaître, les châtaignes aussi, le sarrasin n'est pas suffisant. Que mangeront les Solognots? Des maximes et des préceptes d'abstinence, sans doute?

On sait que la Russie cherche depuis longtemps à substituer son protectorat en Syrie au protectorat presque nominal des gouvernements occidentaux. Nous avons raconté quelle comédie a été jouée pour tâcher de faire croire aux Circassiens que la Turquie était hostile à la résistance organisée par Schamyl dans le Caucase. Une lettre de Vienne, publiée par la *Gazette de Cologne*, qui se dit en mesure de garantir l'authenticité des faits, annonce que le czar, déjà puissant en Bulgarie par la sympathie des populations, a le projet d'enlacer la Turquie d'un autre côté, en plaçant sur le trône de la Grèce un prince à sa dévotion.

On sait que le roi Othon a manifesté plus d'une fois le projet d'abdiquer; on sait aussi que son frère, le prince Luitpold de Bavière, auquel on eût volontiers donné sa succession, l'a refusée à cause des embarras où se trouvent les affaires en Grèce, et de l'obligation qu'on lui imposerait d'embrasser la religion grecque. Or, il existe en ce moment de par le monde un prince royal en disponibilité, un fils de roi qui s'est mis au service de l'Autriche, et qui reçoit une solde de la Russie: le prince Wasa, fils du roi de Suède, remplacé par Bernadotte. C'est à ce prince que la Russie entendrait remettre le gouvernement de la Grèce, aussitôt que le roi Othon aura dépouillé ce qu'il appelle sa robe de Nessus. L'office ... des ... puissances protectrices de la Grèce, la France et l'Angleterre. L'attitude des deux gouvernements, après le dernier attentat contre la Pologne, a sans doute enhardi le czar. Il s'est dit que c'est tout simplement une protestation de plus à essuyer. Or, qu'importe une protestation à un souverain qui, en principe, ne reconnaît de droit que la force?

Le bey de Tunis.

Le bey de Tunis vient de quitter Paris. Au lieu de passer par l'Angleterre, comme Ibrahim-Pacha, le bey de Tunis retourne directement dans ses Etats.

Achmet-Bey aurait désiré faire le voyage de Londres, mais une question d'étiquette l'en a empêché. Il s'agissait de savoir si le prince africain se présenterait lui-même à la reine d'Angleterre, ou serait présenté par l'ambassadeur de Turquie. Lord Palmerston a exigé que la présentation eût lieu par l'ambassadeur, et Achmet-Bey a renoncé à sa visite. Il s'est contenté de faire observer que lorsqu'il envoyait des présents à la reine Victoria, elle n'avait pas besoin de l'intermédiaire de l'ambassadeur turc pour les recevoir.

Cette question d'étiquette est peu importante en elle-même; mais elle se rattache à une question politique très grave, et qu'on ne cherche malheureusement pas à résoudre. Quelle est la position du bey de Tunis? Est-il totalement indépendant de la Porte? A-t-il le beylik à perpétuité pour lui et sa dynastie? Telle est la question politique cachée sous la question d'étiquette.

D'après la réception qui lui a été faite par le gouvernement français, le bey de Tunis devrait être considéré comme indépendant. En effet, Achmet-Bey a été présenté à Louis Philippe sans l'intermédiaire de l'ambassadeur turc; tous les honneurs dus aux souverains lui ont été rendus. Cette réception équivaut donc à une reconnaissance; mais elle n'engage que le gouvernement français, et elle est loin par conséquent de fixer la position incertaine du bey de Tunis. C'est à Constantinople qu'il faudrait agir pour régulariser cette position; c'est auprès de la Porte qu'on aurait dû, depuis longtemps, réclamer, pour notre allié, soit une position analogue à celle de Méhemet-Ali, soit une complète indépendance.

En laissant les affaires de Tunis dans le vague et l'incertitude où elles se trouvent, on donne à croire aux puissances européennes que la France nourrit quelque arrière-pensée sur la régence, et qu'elle ne défend l'indépendance du bey, qu'elle ne le sépare de la Porte que pour mieux s'emparer de ses Etats. Il serait bien plus habile et bien plus sage de mettre un terme à cette situation ambiguë, qui nous oblige chaque été d'envoyer une escadre devant Tunis, qui fait des ennemis au bey, l'empêche de voyager en Angleterre, excite des soupçons contre nous et trouble partout la bonne harmonie.

Assurances par l'Etat contre la grêle. — Belgique.

Depuis plusieurs années nous ne cessons d'indiquer l'assurance par l'Etat contre l'incendie, la grêle, l'épizootie, comme une opération urgente et peu difficile à exécuter. La Belgique entre peu à peu dans cette voie. Une ordonnance du roi des Belges vient d'inaugurer ce système dans la province de la Flandre occidentale.

Art. 1er. Sont assurées contre les risques de grêle, ouragan et feu du ciel, toutes récoltes pendantes par les racines, tant de la petite que de la grande culture, soit sur pied, soit coupées ou arrachées, mais non encore enlevées, abritées, emmagasinées ou mises en meules.

Art. 2. Toute perte dans les conditions prévues par la présente ordonnance donne droit à une indemnité sur la caisse spéciale mentionnée ci-après, quel que soit le degré de croissance ou l'état de maturité des fruits, quelle que soit l'époque de l'année, et aussi bien en cas de destruction totale ou partielle que de simple dommage ou détérioration.

Art. 3. Néanmoins il n'y a pas lieu à indemnité lorsque, pour un seul et même individu, la perte n'excède pas 20 pour cent de la valeur, ou bien lorsqu'elle ne dépasse pas la somme de 10 fr.

Art. 4. Une caisse spéciale pourvoit au paiement des indemnités. Elle est alimentée par le prélèvement d'une prime ou taxe annuelle de 25 cent. par chaque hectare de terre labourable, jardin ou terrain légumier, sans distinction de qualité.

Toute fraction de cinquante ares et au-dessous paie pour un demi-hectare, 15 centimes; toute fraction au-dessus de cinquante ares paie pour un hectare.

Art. 5. Les fonds provenant du prélèvement mentionné à l'article précédent sont exclusivement destinés au paiement des indemnités dont il s'agit au présent règlement, et des frais y afférents.

Toutefois la caisse n'est en aucun cas tenue au delà de son avoir. Lorsqu'il y a déficit, les fonds disponibles sont répartis au marc le franc entre tous les perdants. Le restant est reporté sur l'année suivante; il a la préférence sur les nouvelles indemnités.

En cas d'excédant, la députation permanente est autorisée à en faire effectuer le versement à la caisse d'épargne.

On lit dans la *Voix nouvelle*:

L'économie politique se décompose en ce moment, la vaine science se brise et se divise, mais, dans son morcellement, elle reste toujours identique à elle-même; tous ses schismes, aussi bien que son orthodoxie, si dogme il y a, s'accordent à reconnaître que les affaires de ce monde ne peuvent avoir lieu qu'au moyen de l'exploitation de l'homme par l'homme; hors de là, elle ne comprend rien au mécanisme de la vie sociale. Les libertés qu'elle rêve ne concernent pas les multitudes, c'est toujours le citoyen aristocratique des démocraties païennes qui demande de nouvelles franchises pour obtenir de nouveaux pouvoirs, c'est l'affaire d'une caste qui tend à s'organiser plus favorablement encore dans le milieu où elle domine déjà. Les protections qu'elle revendique ne ressemblent en rien aux sollicitudes de la charité chrétienne, c'en est, au contraire, la plus complète négation, car il ne s'agit que de protéger les forts et les puissants pour consolider à jamais leur domination.

Toute l'économie politique a commis la faute, il faut le répéter sans cesse, de séparer la question du travail de la question du travailleur. La *richesse des nations* a été étudiée indépendamment et abstraction faite de ceux qui la produisent, ou du moins qui contribuent pour la plus grande part à cette production. La conséquence de cette erreur, car à nos yeux c'est une erreur, et des plus monstrueuses sans contredit, fut de ne se préoccuper jamais des conditions de la justice, que les sociétés humaines, dans leurs développements et leurs progrès réels, doivent tendre à satisfaire toujours plus complètement. Du même coup, l'économie politique fut frappée, aux yeux de toute conscience clairvoyante, du double stigmate de matérialisme et de cruauté: de matérialisme, car elle ne s'inquiète que des intérêts

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XXI.

Nouvelle de deux voyageurs; une tierce personne, qui n'est pas entièrement inconnue au lecteur, reparaît; piété filiale vue sous un aspect peu flatteur; rayon de clarté dans une ténébreuse affaire. (Suite.)

En entrant dans la chambre avec John Westlock, Martin y trouva un étranger qu'il présuma devoir être celui dont son hôte avait parlé.

C'était un jeune homme, maigre et brun. Ses cheveux d'un noir de jais faisaient ressortir la pâleur de son teint. Il relevait évidemment d'une longue maladie. Debout, quand Martin entra, il s'assit, sur l'invitation de John. Il fixait obstinément le parquet, et à l'exception d'un rapide regard, demi-humble, demi-suppliant, il demeura devant eux les yeux baissés, immobile et muet.

— Cet individu se nomme Lewsome, dit John Westlock; tombé malade dans une auberge voisine, ainsi que je vous l'ai raconté, il a beaucoup souffert. Depuis qu'il a commencé à se remettre, il a passé par de rudes épreuves, mais, comme vous voyez, il va bien maintenant.

John Westlock fit une pause; l'étranger ne bougeait ni ne parlait; Martin, ne sachant trop que dire, répliqua qu'il se réjouissait de le voir mieux.

— Je désire que vous entendiez de sa bouche, M. Chuzzlewitt, poursuivit John, sans regarder Martin, mais ne perdant pas l'autre de vue, le court récit qu'il m'a fait hier soir, pour la première fois, et qu'il m'a répété ce matin sans y rien changer. Avant de quitter l'auberge, il m'avait dit avoir un secret à me dévoiler qui lui pesait sur le cœur, mais, éprouvé par les fluctuations de la maladie et de la santé, partagé entre le désir de décharger sa conscience et la crainte de se compromettre, il avait jusqu'ici différé cette révélation. Je ne le pressais point de parler, ne m'en croyant pas le droit, et n'ayant nulle idée de l'importance de ce secret, lorsqu'il y a peu de jours, j'appris de lui, par une lettre, écrite de son propre mouvement, que ce qu'il avait à dire concernait de près un certain Jonas Chuzzlewitt, et pensant y trouver la clef du mystère qui intriguait Tom, et menaçait de temps à autre son repos, j'insistai, et recueillis ce que vous allez entendre de lui-même. Il est juste d'ajouter, qu'au moment où il appréhendait une mort prochaine, il écrivit sa déposition, la cacheta, et la mit sous enveloppe à mon adresse. Depuis, il n'a pu se résoudre à me la remettre; mais il l'a, je crois, sur lui.

Le jeune homme porta la main à sa poitrine et toucha un papier.

— Peut-être serait-il nécessaire de nous le confier, dit John, mais ne vous en occupez pas maintenant.

En achevant de parler, il leva l'index pour en appeler à l'attention de Martin: elle était déjà concentrée tout entière sur l'homme, qui, après un court silence, dit d'une voix sourde et brisée:

— A quel degré étiez-vous parent de M. Antoine Chuzzlewitt, qui...

— Qui est mort? reprit Martin. C'était mon grand-oncle, le frère de mon grand-père.

— Je crains qu'on ne s'en soit défait... qu'il ne soit mort empoisonné.

— Grand Dieu! s'écria Martin. Par qui?

Lewsome le regarda, et, baissant les yeux, répondit:

— Par moi; du moins, j'en ai peur.

— Par vous?

— Non de ma main, mais par mon aide.

— Parlez! reprit Martin; et surtout dites vrai.

— Je crains d'avoir *dit* vrai.

Martin allait l'interrompre. John Westlock lui dit à demi-voix:

— Laissez-le parler à sa guise.

Lewsome continua:

— J'étudiais la chirurgie, et depuis deux ou trois ans j'étais attaché, comme aide, à un praticien. C'est alors que je connus Jonas Chuzzlewitt. Il est le principal auteur de l'acte.

— Savez-vous ce que vous dites! demanda Martin avec indignation; savez-vous qu'il est le fils du vieillard dont vous parlez?

— Je le sais.

Après quelques minutes de silence, il reprit son récit où il l'avait laissé:

— Je ne pouvais l'ignorer, car, maintes et maintes fois, je l'ai entendu souhaiter la mort de son vieux père: il s'en plaignait sans cesse comme d'un fardeau, d'un échec à sa fortune. C'était son éternel refrain lors de nos réunions de nuit. Nous étions trois ou quatre, et il menait la bande; jugez des autres! Plût à Dieu que je fusse mort avant de l'avoir connu!

Il s'arrêta, puis reprit:

— Nous nous rassemblions pour boire et pour jouer, non de grosses sommes, mais le peu que nous avions, et c'était beaucoup pour nous. En général, il gagnait et prêtait à intérêt à ceux qui perdaient. Ce fut ainsi que, tout en le haïssant secrètement, nous en fîmes notre maître. Pour nous concilier ses bonnes grâces, nous nous moquions de son vieux père; ses débiteurs commencèrent; j'étais du nombre. Nous buvions au prompt départ du vieillard, au prochain héritage du jeune.

Il fit encore une pause.

— Un soir, il arriva de fort mauvaise humeur. Le vieux, disait-il, avait par trop éprouvé sa patience ce jour-là. Nous nous trouvâmes seuls, lui et moi; il me dit que le vieillard était tout-à-fait en enfance, faible, imbécile, radoteur, aussi insupportable à lui-même qu'aux autres; ce serait faire acte de charité que de le délivrer d'une vie si pénible. Il jura qu'il avait souvent pensé à mêler aux tisanes que le vieux prenait pour sa toux quelque drogue qui l'aidât à mourir doucement. On étouffait bien les gens qui avaient été mordus par des chiens enragés: pourquoi ne pas débarrasser aussi ces vieillards impotents de toutes leurs misères? Il me regardait fixement tandis qu'il parlait, et je le regardais aussi; mais il n'alla pas plus loin cette nuit-là.

Il s'interrompit, et se tut pendant un si long intervalle, que John Westlock lui dit:

— Poursuivez.

Les yeux toujours fixés sur lui, Martin, pétrifié d'horreur et d'étonnement, ne pouvait parler.

— Environ une semaine après, — peut-être plus, peut-être moins, la chose n'était restée présente ou le temps, mais je ne puis préciser le nombre de jours, — il m'en reparla. Nous étions encore seuls, ayant tous deux devancé l'heure de la réunion. Nous ne nous étions pas donné rendez-vous, et cependant j'étais venu avec la certitude de le trouver, lui de même. Il était arrivé avant moi. Il lisait le journal quand j'entrai, et me salua de la tête sans lever les yeux, et sans interrompre sa lecture. Je m'assis en face de lui, très près. Il me dit alors qu'il lui fallait deux sortes de drogues. L'une, dont l'effet fût instantané; une petite dose suffirait. L'autre, d'une action plus lente et qui ne laissât pas de traces: de celle-ci, il en voulait davantage. Tout en me parlant, il continuait de lire son journal. Il dit des drogues, et il n'employa pas d'autre mot: moi non plus.

(1) Voir les numéros du 4 juin au 12 décembre.



... quels fondements repose la science de l'économisme.

L'économisme a pour point de départ et pour idée fondamentale la consécration de l'esclavage, non-seulement telle qu'on la pratiquait dans les sociétés antiques, mais avec une rigueur et un mensonge de plus au préjudice des races opprimées.

L'économie politique s'occupe, à l'instar des grands citoyens de l'antiquité, de la prospérité des empires et de la richesse des nations, mais la base assignée par elle, comme par ces citoyens, à cette richesse et à cette prospérité, est l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est-à-dire, sauf des variantes de forme, le sacrifice de la plus grande partie de l'espèce humaine à une minorité qui se développe à l'aise au moyen de cette exploitation. Le citoyen de la Grèce et de Rome développait son âme et son esprit en s'affranchissant complètement des soucis de la vie matérielle, mais il ne s'en affranchissait, il ne pouvait s'en affranchir qu'en les reportant exclusivement sur les races vaincues. La conscience ne se révoltait pas contre cet ignoble partage, le sens moral était faussé par les habitudes d'une injustice séculaire, par les sophismes complaisants d'une philosophie qui n'était que l'expression passive des faits accomplis, en ce en quoi elle ressemblait fort à l'économie politique. Donc, quand ce même citoyen parlait de liberté, d'égalité, de bien-être, ou même d'honneur, il n'entendait pas étendre ces conquêtes du génie humain à l'humanité tout entière; la seule idée de cette extension lui eût semblé la folie par excellence: tout cela, dans sa pensée, ne pouvait s'accomplir qu'au profit des citoyens, et par l'exploitation, aussi bien entendue que possible, de cette chose à forme humaine qu'on appelait esclave.

Mais qu'on vienne dire que le monde contemporain vit dans les mêmes conditions, cela semble incroyable et révoltant; et cependant, raisonnons un peu: un homme dans la misère est-il libre? Nous parlons de liberté matérielle, l'âme ne tr mpe pas dans le gâchis des intérêts; évidemment, le malheureux n'est pas libre, quoi qu'on lui en puisse dire et quoi qu'il en puisse croire. Par sa misère, il est assujetti aux exigences de ceux qui peuvent la soulager; il les subit de vouloir bien, en échange de la plus grossière satisfaction de ses premiers besoins, enrôler ses forces au service de leurs fantaisies. Ne conviendra-t-on pas, si éloigné qu'on soit de notre point de vue que cette situation a quelque analogie avec l'esclavage? C'est tout ce que nous voulons, et cet aveu étant supposé fait par tous les gens sincères, nous partons de là pour interpeller sévèrement l'économie politique. Une science des lois morales qui doivent présider à l'entretien et au développement des sociétés humaines tendrait, sans nul doute, à réduire, dans les limites d'une sage prudence, toutes les anomalies et toutes les institutions désavouées par la justice. Que fait l'économie politique? elle consacre le principe de l'exploitation; elle proclame bien que le pauvre est la pierre angulaire de l'édifice social, mais cela à la façon d'un Atlas qui supporte et n'est pas supporté, comme un piédestal qui ne vaut pas la statue, une matière brute qui sert de base à l'esprit. Tendre à élever ce terme inférieur, c'est, selon elle, vouloir rompre l'équilibre, c'est introduire le désordre, c'est tout bouleverser. La loi du développement social se réduit à exprimer de ces forces aveugles, mais fécondes, tout ce qu'elles contiennent d'assimilable et de précieux, sans se croire, du reste, obligé envers elles à autre chose qu'à ce que prescrit l'intérêt des exploitants, c'est-à-dire à entretenir la machine pour la tenir en haleine, à moins qu'on s'en puisse passer.

La richesse des nations s'obtient par la réduction de la main-d'œuvre dans toutes les sphères de la production; or, la réduction de la main-d'œuvre est identique à l'exploitation des individus qui ne vivent

En effet, qu'a joué le rôle du loup en Gallicie, l'Autriche joue celui du renard en Italie; non contente d'entretenir une conspiration permanente dans les Etats du pape, elle a su mettre le gouvernement toscan dans ses intérêts; et celui-ci s'est fait l'instrument empressé de sa politique, arrêtant tous ceux qui semblent quelque peu suspects, chassant ceux qu'on suppose capables de le devenir; c'est une sorte d'inquisition qui fonctionne au profit du cabinet de Vienne, à ce point que les Toscans se demandent avec inquiétude ce qui a pu occasionner ce revirement subit d'un gouvernement jusqu'ici assez tolérant et même progressif.

L'Autriche vient de donner ordre à son ambassadeur en Suisse de résider à Zurich; l'agent de la Russie a, dit-on, reçu le même ordre, et M. Bois-le-Comte, ambassadeur de la France, est attendu incessamment dans la même ville. On se rappelle que Zurich a été désigné par un journal allemand comme devant servir de centre aux conférences des puissances sur la question de l'intervention en Suisse, intervention à laquelle le gouvernement français serait disposé à prendre part d'accord avec l'Autriche.

Le conseil provincial de Bologne (Etats du pape) a émis les vœux suivants :

Augmenter les *écoles d'éducation* pour le peuple et favoriser les écoles des enfants des deux sexes.

Former un établissement agricole et rétablir la maison de travail (*casa di lavoro*) et la maison de correction (*discolado*).

Envoyer des jeunes gens à l'école technique que S. E. le cardinal Gizzi propose de créer à Rome et établir des écoles semblables dans les provinces.

Réorganiser la police en la mettant en harmonie avec les municipalités et avec l'institution des chefs de quartiers (*capri rione*) et des patrouilles citoyennes, étendant cette institution aux communes des campagnes.

Rétablir l'université de Bologne dans son ancienne splendeur, en ouvrant de nouvelles chaires, surtout celle d'économie politique, et en permettant aux habitants des autres Etats italiens et même aux étrangers de venir faire leurs cours d'étude dans cette université.

Créer enfin un *conseil d'Etat*, résidant à Rome, composé d'hommes de toutes les provinces, éclairés et expérimentés dans les affaires. Ce conseil serait chargé de concourir par ses travaux et ses discussions à l'élaboration des lois et ordonnances de l'Etat.»

Le second tour de scrutin, dans le deuxième arrondissement de Paris, pour l'élection des candidats aux fonctions de maire et d'adjoint, a donné le résultat suivant :

MM. Halphen, 1 218; Beau, 1 158; Petit aîné, 1 094; Honoré, 1 058; Poulain Deladreu, 1 045; Baroche, 1 043; Isambert, 1 031; Lupin, 1 025; Hutteri-Brière, 992; Martin de la Pacqueraie, 989.

Voici le résultat du deuxième tour, dans le sixième arrondissement :

MM. Veyrat, 551; Jourdan, 559; Boulley, 517, Monneau, 513; Sauvage, 511; Collieix, 500; Bouvaist, 496; Lacarrière, 483; Menier, 483.

Ont été élus au second tour, dans le septième collége :

MM. Jonet, 415; Chartier, 320; Reiverin, 252; Piot, 250; Jacquemin, 226; Huillard, 226; Plataret, 221; Pouplin, 221; Capel, 211.

— Le second tour, au 10e arrondissement, a donné le résultat suivant :

Au mois de décembre, le doux empereur veut que tout Varsovie célèbre, par des transports de joie, l'anniversaire de sa naissance, et que chacun illumine sa maison... SOUS PEINE DE MORT!

Les journaux allemands nous apprennent que le peuple est resté morne et muet, et que Varsovie avait l'air d'un immense catafalque sous cette illumination universelle, où rayonnait seul l'ukase fatal, — LA PEINE DE MORT!

— La cour d'assises de l'Eure, dans son audience du 11 décembre, a été saisie d'un procès d'attentat à la pudeur d'une nature si étrange, qu'il ne saurait guères passer inaperçu. Voici, du reste, le fait sans autre commentaire :

Rosine Lefebvre, âgée de dix-huit ans, trieuse de laine, née à Criquebeuf-la-Campagne, demeurant à Elbeuf-sur-Seine, était accusée d'avoir, vers la fin de l'année 1845, commis un attentat à la pudeur, consommé ou tenté avec violence, sur la personne du nommé Xavier Thouet, âgé de moins de 15 ans.

Les débats de cette affaire ont eu lieu à huis-clos.

Déclarée coupable sur le deuxième chef d'accusation, la fille Lefebvre a été condamnée en dix années de réclusion et à l'exposition.

— Hier, à minuit, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Chevalier, marquait 3 degrés 2 au-dessous de 0; aujourd'hui, à six heures du matin, 4; à midi, 2°4.

— Les lettres de Constantinople du 27 portent que le cheik ul-Islam, de l'empire ottoman vient de mourir sans laisser d'héritier direct. Sa fortune, qui est très considérable, revient au trésor public. Son successeur dans le poste éminent de chef du clergé musulman, est, dit-on, ami du progrès, et par conséquent tout disposé, malgré son grand âge, à prendre une part active dans la régénération de l'empire.

Parmi les bonnes mesures prises récemment en Turquie, il faut noter l'interdiction du *falaka*, ou bastonnade sous la plante des pieds.

— Une discussion assez vive s'est élevée le 9 décembre, à la chambre des représentants belges, sur la réforme postale, à propos du budget des voies et moyens. L'opinion de la chambre ayant paru se prononcer fortement en faveur de la réforme, le ministère auquel on reprochait ses hésitations et ses lenteurs dans cette question, a déclaré qu'il soumettrait un projet à la législature. La Belgique nous devancera donc sur le terrain de la réforme postale, comme elle nous a déjà devancés en matière de chemins de fer.

— La société anglaise dite des démocrates fraternels vient d'adresser à la démocratie, à l'occasion de la suppression de la république de Cracovie, un long manifeste où elle invite les peuples à s'unir pour punir ce qu'elle appelle l'acte de brigandage des puissances et rétablir la nationalité polonaise. Cette pièce est signée d'un Anglais, d'un Français, d'un Allemand, d'un Polonais, d'un Scandinave, d'un Suisse et d'un Hongrois.

— Suivant une lettre de Berlin du 9, l'administration communale de cette ville vient de discuter les pétitions qu'il y a lieu d'adresser aux états provinciaux; par 60 voix contre 20, elle a décidé qu'elle demanderait la convocation des états-généraux pour délibérer sur une constitution. Les membres qui ont voté contre cette demande ne sont pas opposés à une constitution en principe, mais ils ne veulent pas que le législateur prenne pour modèle la charte française.

— On écrit de Saint-Denis (Ile Bourbon), le 26 août :

« La reine des Houvas continue à nous fermer les ports de la côte Est de Madagascar. Plusieurs tentatives ont été faites sous pavillons arabes et américains, mais sans succès; elle a interdit sous peine de

---

Je lui demandai ce qu'il en voulait faire? Rien de nuisible, dit-il; purger la maison de rats. D'ailleurs que m'importait? J'étais à la veille de partir pour les colonies, — en effet, j'avais été nommé à un poste qui était ma seule chance de salut, et que ma dernière maladie m'a fait perdre. — Il insista; il lui avait paru plus simple de s'adresser à moi; mais il pouvait, disait-il, se les procurer, sans mon aide, dans cinquante pharmacies. C'était vrai. Peut-être n'en aurait-il pas besoin; et, en tout cas, il ne s'en servirait pas de sitôt; mais il voulait les avoir sous la main. Tout ce temps il lisait le journal. Nous parlâmes du prix. Il devait me remettre une petite dette — j'étais complètement en son pouvoir — et me donner cinq louis. D'autres personnes survinrent, la chose en resta là. Le lendemain soir j'apportai les drogues; il me répéta qu'il fallait être stupide pour croire qu'il en pût mal user. Je les lui remis, il me donna l'argent. Nous ne nous sommes pas revus depuis. Je sais seulement que son vieux père mourut peu après de mort subite, avec des symptômes alarmants. Ce que j'ai enduré, ce que j'endure encore, est un intolérable supplice. Rien, ajouta-t-il en joignant les mains, ne peut donner l'idée d'une telle angoisse. Elle est bien méritée, mais aucune parole ne peut la rendre.

Il pencha la tête sur sa poitrine et se tut, débile, exténué; ce n'était pas sur un pareil néant qu'on pouvait fulminer des reproches.

— Qu'on le tienne ici près, dit Martin en détournant les yeux, mais hors de vue, au nom du ciel!

— Il restera ici, murmura John. Venez avec moi. Il tourna doucement la clef et suivit Martin dans la pièce voisine.

Ce dernier, confondu, abasourdi par ce qu'il venait d'entendre, ne put d'abord saisir la liaison des faits entre eux, de manière à embrasser les détails d'un coup d'œil; mais quand il se fut rendu un compte clair du récit, John Westlock lui fit toucher du doigt la probabilité que d'autres personnes, connaissant le crime de Jonas, s'en servissent pour l'exploiter à leur profit, et pour exercer sur lui le contrôle dont Tom s'était trouvé par hasard témoin et complice involontaire. C'était si évident qu'ils en tombèrent d'accord; mais, au lieu de les tirer d'embarras, cette certitude les y replongea.

Ils ne connaissaient pas les tiers, intéressés à exercer ce pouvoir. Le seul personnage ostensible était le propriétaire de Tom. Et de quel droit l'interroger, si même on parvenait à le découvrir, ce qui, assurait Tom, n'était rien moins qu'aisé? En supposant qu'on le questionnât, et qu'il répondît (et c'était aller fort loin dans le champ des suppositions), tout ce qu'il aurait à dire sur l'incident du débarcadère, c'est qu'il avait été envoyé de tel ou tel endroit, à la recherche de M. Jonas, pour affaire pressante. Là se terminait l'enquête.

Il y avait aussi une lourde responsabilité à encourir. L'histoire de Lewsome pouvait être fausse, son cerveau malade avait pu exagérer, dénaturer les faits. En admettant qu'il eût dit la vérité, le vieillard avait pu mourir de sa belle mort. M. Pecksniff s'était trouvé présent à la catastrophe, ainsi que Tom se le rappela, lorsqu'à son retour on l'admit au conseil. On n'avait point fait mystère de cette mort. Le grand-père de Martin était évidemment la personne à consulter sur le parti à prendre; mais comment connaître ses vues, puisqu'elles étaient exclusivement celles de M. Pecksniff, qui ne pouvait opiner contre son gendre?

Martin avait, de plus, une répugnance invincible à porter devant son grand-père cette accusation dénaturée contre un parent; il semblerait s'en faire un prétexte pour reparaître devant le vieillard, et se concilier ses bonnes grâces. Il était certain d'avance que M. Pecksniff représenterait sa conduite sous le jour le plus défavorable. D'autre part, recevoir une pareille déposition, et s'en taire, c'était presque devenir le complice des coupables.

Bref, ils ne pouvaient découvrir d'issue à ce labyrinthe, et quoique Mark Tapley, admis dans leur confidence, suggérât avec une rare fertilité d'imagination les plus hardis expédients, et s'offrît à les mettre à exécution sans retard et sous sa propre responsabilité, il ne sortit rien de clair de ses offres de service, si ce n'est la ferveur de son zèle.

Sur ces entrefaites, le récit que fit Tom des étranges façons du vieux commis et de ses dires, le soir du thé, leur parut d'une grande importance. Ils convinrent que, si l'on pouvait arriver à une connaissance plus approfondie de ce qui fermentait dans l'âme et la mémoire du vieillard, on serait évidemment sur la piste de la vérité. Après s'être assuré qu'il n'y avait jamais eu de relations entre Lewsome et M. Chuffey (ce qui eût expliqué les soupçons de ce dernier), ils décidèrent à l'unanimité que le vieux commis était l'homme nécessaire.

Mais, de même que les résolutions unanimes de plus d'une assemblée délibérante, qui déclare que tel ou tel abus ne peut être toléré une seconde, et qui néanmoins le tolère encore un ou deux siècles sans la plus légère modification, cette conclusion ne servit qu'à leur prouver qu'ils étaient tous du même avis. Car avoir besoin de M. Chuffey et parvenir jusqu'à lui n'était pas même chose. Comment lui parler, sans l'alarmer, sans effrayer Jonas? comment tirer d'un instrument si rouillé et si discord la note qu'ils cherchaient? Toutes ces difficultés les rejetaient plus loin que jamais du but.

Qui avait exercé le plus d'influence sur le vieux commis ce soir-là? Tom dit que c'était la jeune femme, la maîtresse du logis; mais tous, lui en tête, ne pouvaient admettre un moment l'idée de l'attirer dans un piége, d'en faire la cause innocente de la perte de son mari. N'y avait-il personne autre? — Si. — Mme Gamp, la garde-malade, exerçait aussi de l'influence sur le vieillard, mais d'une toute autre manière. Il lui avait été confié pendant quelque temps, à ce qu'avait compris Tom.

C'était une voie nouvelle qui s'ouvrait. John Westlock connaissait Mme Gamp pour l'avoir employée; à son départ elle lui avait obligeamment laissé un paquet d'adresses, avec prière de les distribuer à ses connaissances. Mme Gamp serait donc abordée sans délai, et circonvenue avec prudence, de manière à sonder la discrétion tronc sur ce qu'elle savait de M. Chuffey, et sur les moyens qu'elle avait de les mettre en communication, tous deux ou isolément, avec le vieillard.

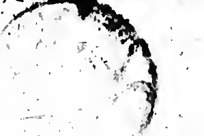
Martin et John Westlock, chargés de cette délicate négociation et résolus à se mettre à l'œuvre le soir même, décidèrent qu'ils se présenteraient d'abord chez Mme Gamp, afin de courir la chance de la trouver savourant les douceurs du repos domestique; ou, en cas d'absence, ils devaient l'aller relancer n'importe où, en plein exercice des devoirs de sa profession. Tom retourna chez lui, pour ne pas laisser échapper l'occasion d'avoir une entrevue avec M. Nadgett, si ce mystérieux personnage venait à rentrer; et M. Tapley resta, sur sa demande, à Furnival's-Inn, pour garder le prisonnier, qu'à la rigueur on eût pu laisser libre, tant il se montrait abattu et résigné.

Avant de se séparer pour vaquer à leurs différentes missions, ils lui firent lire haut, en présence de tous, le papier qu'il avait sur lui et la déclaration qui y était annexée, portant qu'il l'avait écrite de son libre vouloir, à l'approche de la mort et dans d'affreuses angoisses morales. Tous le signèrent ensuite, et le déposèrent en lieu de sûreté.

Martin écrivit aussi, sur l'avis de John, aux commissaires nommés pour l'érection de la fameuse école primaire; il revendiqua, comme sien, le plan qui avait obtenu le prix, et dénonça la fraude de M. Pecksniff. John Westlock avait pris la chose fort à cœur, disant, avec son irrévérence habituelle, que ce lui serait une éternelle source de joie, d'aider, en son particulier, à faire rendre une haute et éclatante justice à ce double fripon de Pecksniff, si étrangement méconnu jusqu'alors.

Le jour avait été bien rempli; Martin, qui n'avait point encore de logement, s'excusa de dîner avec John Westlock, et se mit en quête d'un endroit où coucher. Il réussit, non sans peine, à louer pour lui et Mark deux mansardes, dans le voisinage du Temple. Leur commun bagage les attendait aux diligences; il l'alla chercher, et le transporta lui-même dans ce port de refuge. Ce fut avec un vif sentiment de satisfaction, qu'il n'avait jamais connu et n'aurait pu connaître en ses jours d'égoïsme, qu'il songea aux tracas qu'il avait épargnés à Mark, et à la surprise mêlée de joie du digne garçon en se voyant dépassé par son émule. Martin arpenta ensuite le Temple de long en large, tout en dînant sobrement d'un maigre petit pâté.

(*La suite à demain.*)



il a été arrêté que l'engagement général, contracté par Araldi Bettoni, le même jour, deviendrait définitif, et que le rôle d'Agnès de Méranie lui serait distribué et lui reviendrait de droit, si, après son début dans le rôle de Phèdre, de Racine, elle réunissait les qualités nécessaires et paraissait convenable à Ponsard et à Bocage;

» Considérant que de cette stipulation ne résulte pas nécessairement l'obligation de la part de Bocage d'attribuer définitivement à Araldi le rôle d'Agnès de Méranie;

» Que l'engagement de Bocage à cet égard était conditionnel et soumis aux épreuves des répétitions et au consentement de Ponsard, qui seul était le maître absolu de la distribution et de l'attribution des rôles de sa pièce;

» Considérant qu'il est établi au procès que Ponsard, usant de son droit, n'a point agréé Araldi pour le rôle dont il s'agit;

» Qu'ainsi Bocage n'a causé à Araldi aucun préjudice de nature à motiver la demande dirigée contre lui;

» En ce qui touche l'appel interjeté par Araldi-Bettoni contre Ponsard; adoptant les motifs des premiers juges; a mis et met l'appellation et ce dont est appel au néant, en ce que les premiers juges ont condamné Bocage à payer à Araldi le dédit de 50 000 francs, et en ce qu'ils ont ordonné que le rôle d'Agnès de Méranie, dans la pièce de ce nom, dont Ponsard est l'auteur, ne pourra être joué que par Araldi pendant la durée de son engagement;

» Emandant quant à ce, décharge l'appelant des condamnations contre lui prononcées; statuant au principal: déclare Araldi-Bettoni mal fondée dans sa demande; la sentence au résidu sortissant effet; condamne Araldi à l'amende et aux dépens de son appel; ordonne la restitution de l'amende consignée par Bocage; condamne Araldi-Bettoni aux dépens de première instance et d'appel. »

TAXE DU PAIN. — A compter d'aujourd'hui mercredi 16 décembre 1846, le prix du pain dans Paris est fixé ainsi comme suit:

Le pain de 1re qualité, à 43 c. le kilog.

Le pain de 2e qualité, à 38 c. le kilog.

On continuera de distribuer aux indigents et aux familles malaisées des bons, au moyen desquels ils pourront obtenir, chez tous les boulangers, du pain à 40 c. le kilog.

Cette distribution aura lieu, dans les arrondissements de Paris, par les soins des bureaux de bienfaisance, sous l'autorité de MM. les maires et conformément à l'avis publié par M. le pair de France, préfet de la Seine.

INCENDIE A SALONIQUE. — La ville de Salonique a été la victime d'un incendie le 17 novembre. Le canon d'alarme avait eu à peine le temps de se faire entendre, que le feu prenait déjà des proportions effrayantes; et les flammes, alimentées par un vent du nord assez violent, jetaient au loin des colonnes embrasées qui, en étendant le théâtre du sinistre, neutralisaient les moyens employés pour l'arrêter. Pendant quatorze heures entières, le feu n'a pas cessé de s'étendre et de dévorer tout ce qu'il rencontrait sur son passage, et ce n'est qu'à dix heures du soir seulement qu'on est parvenu à l'isoler. Mais quelle immense étendue de terrain n'avait-il pas parcourue, puisqu'il s'est arrêté d'une part à la mosquée de Sainte-Sophie, et de l'autre, à Pacha Caponçou; puis, longeant le mur vis-à-vis la porte du Sérail, il est descendu presque en droite ligne jusqu'aux remparts de la ville, pour ne s'arrêter qu'à la métropole! Plus de 4 000 maisons israélites, comprises dans cet espace, ont été la proie des flammes, et ne présentent plus qu'un monceau de ruines et de vastes décombres encore fumants, sur lesquels gémit dans les larmes et la misère une population de 40 000 âmes aujourd'hui sans pain et sans asile!

Le gouverneur, Yacoub-Pacha, s'est empressé de fournir, pour quatre jours, à ses frais particuliers, du pain et du charbon, en quantité suffisante, aux malheureux incendiés, et le corps des négociants européens s'est immédiatement constitué en commission pour invoquer la charité publique en faveur des victimes. Quelque productives que soient ces aumônes, qui déjà, par les offrandes des consuls, des beys et des principaux négociants, se sont élevées en peu de temps à 70 000 piastres, elles seront impuissantes à cicatriser tant de plaies.

VOL DANS UNE ÉGLISE. — Dernièrement, des malfaiteurs se sont introduits, à l'aide d'escalade et d'effraction, dans l'église Notre-Dame et, après avoir fracturé tous les troncs, se sont emparés de tout l'argent qu'ils contenaient. Mais depuis le dernier vol de même nature qui a eu lieu le 21 du mois dernier, ces troncs sont vidés presque quotidiennement et ne renferment plus que des sommes minimes; il est probable que le produit du vol d'aujourd'hui ne dépasse pas 30 à 40 fr. Malgré son peu d'importance, les malfaiteurs, car ils étaient bien certainement plusieurs, n'ont pas reculé devant des circonstances essentiellement aggravantes sans lesquelles la perpétration devenait impossible: après avoir escaladé la cloison en planches qui ferme le chantier des travaux de la nouvelle sacristie, et ne pouvant ouvrir la porte qui donne dans la galerie du chœur avec les instruments dont ils étaient porteurs, ils se sont emparés d'un cric laissé par les ouvriers dans le chantier et, à l'aide de cet instrument, ils ont fait sauter la porte. Une fois entrés dans le temple, ils ont escaladé les grilles et brisé les cinq troncs, dans l'un desquels on a trouvé un ciseau à froid qui avait servi à le fracturer, et qui pourra peut-être mettre la justice sur les traces des coupables. Le commissaire de police du quartier s'est rendu sur le lieu aussitôt qu'il a eu connaissance de ce vol et a constaté les faits. Des ordres ont été donnés ensuite pour rechercher les coupables, et tout fait espérer qu'ils ne tarderont pas à être mis sous la main de la justice. (*Moniteur parisien.*)

MISÈRE. — Une lettre de Mayence, adressée à la *Gazette d'Augsbourg*, attribue à la cherté des vivres et à la misère des classes pauvres, la résolution prise par la Société de carnaval de Mayence de supprimer les fêtes de cette année. Les bals de société même n'auraient pas lieu. On se rappelle que d'autres journaux ont expliqué ces tristes projets par l'impression fâcheuse que l'atteinte portée au code Napoléon, de la part du gouvernement, aurait produite sur l'esprit des habitants du grand-duché.

UNE JAMBE POUR L'AUTRE. — Le *Courrier de la Côte-d'Or* rapporte un fait qui, s'il est exact, n'a peut-être pas son pendant dans les annales de la chirurgie française. Ce fait se serait passé dans les environs de Thil-Châtel. Un jeune homme était alité par suite du raccourcissement d'un muscle de la jambe, lorsqu'il reçut, dit-on, la visite

nisée, ayant son capitaine en tête, et dévalisant avec une audace extraordinaire les devantures de boutiques. Ces malfaiteurs en herbe ont dernièrement été jugés par la cour d'assises, qui condamna même les plus coupables assez sévèrement.

Cet exemple n'a pas été fructueux, car hier M. Lenoir, commissaire du quartier des Halles, arrêtait encore une nouvelle bande qui paraissait avoir des ramifications avec la précédente. Trois de ces petits voleurs, les nommés Hermann, Dellingea et Passot, furent arrêtés d'abord volant en flagrant délit à l'étalage de la veuve Grandjean, bonnetière, rue de la Grande-Friperie. Pressés par les questions du commissaire, ils ont été amenés à faire des aveux, à la suite desquels treize autres de leurs complices ont été placés sous la main de la justice.

Ces petits malfaiteurs causent un grave préjudice aux commerçants, et on les a reconnus comme auteurs de différents vols commis précédemment, et entre autres chez le sieur Franqueville, bijoutier, passage du Caire, et chez le sieur Chastel, fabriquant de casquettes dans le passage Brady. (*Droit.*)

ARRESTATION DE LA DILIGENCE DE CHATEAUROUX. — Le *Journal du Cher* annonce que l'on est sur la trace des voleurs de la diligence de Châteauroux. Trois hommes, conduisant un cabriolet attelé d'un cheval brun, ont été rencontrés par le sieur Godeau, vétérinaire à Bourges, qui a reconnu dans l'un d'eux l'individu qui avait séjourné avant le vol dans l'auberge du sieur Merlin, sous le nom de *maître François*. Le sieur Godeau a fait immédiatement sa déclaration au juge de paix de Mehun. Celui-ci s'est transporté à Bourges, et sur l'ordre de M. le procureur du roi, des gendarmes et des artilleurs sont partis au galop. Ils ont, dit-on, rencontré les individus signalés, mais ceux-ci, aussitôt qu'ils les eurent aperçus, ont pris la fuite dans les bois qui avoisinent la route. Ils ont été traqués de tous les côtés, mais jusqu'à ce moment ils n'ont pu être atteints. Ils sont armés de pistolets et de poignards et paraissent disposés à une résistance désespérée. On a trouvé dans la voiture par eux abandonnée un portefeuille, trois manteaux et des capuchons pareils à ceux que portaient les voleurs de la diligence. Il y avait, en outre, un petit baril et deux longs sacs de toile, destinés sans doute à emporter le produit de leur vol, que l'on suppose enfoui dans quelque cachette.

VARIÉTÉS.

PRÉSERVATION DE LA FAMINE, brochure in-8°, par le docteur GUILMOT. — Lille, 1844. — En vente à la Librairie sociétaire.

« *Si vis pacem*, dit M. Guilmot, *para* PANEM. Serait-il juste que dans une famille où le pain serait insuffisant, quelques-uns en eussent à satiété, tandis que les autres en manqueraient? La réponse vient naturellement: Tous doivent être admis au partage.

» La même question, lorsqu'il s'agit de trente millions d'hommes, doit, en principe, se résoudre de même. A plus forte raison je demanderai: Est-il juste que quelques uns s'emparent des grains pour les vendre plus cher; et qu'ils n'en vendent point du tout à qui n'a pas le moyen d'en payer plusieurs fois la valeur; de sorte que le plus grand nombre souffrent et que beaucoup meurent de faim ou de misère? Voilà pourtant ce qui arrive plus ou moins rigoureusement nombre de fois dans un siècle.

» Et si cela n'est pas juste, les gouvernements ne doivent-ils pas s'empresser de mettre un terme à pareille iniquité?

» Le vice capital et inséparable du commerce de grains est tout entier dans la maxime *laissez faire et laissez passer*. Je me hâte de reconnaître que, sans la libre circulation, un canton où les moissons auraient manqué resterait affamé au milieu de contrées où régnerait l'abondance. Le blé tiré de l'étranger pénétrerait à peine en deçà des frontières, près desquels il serait consommé. Sans la circulation, comment pourvoir à la subsistance des grands centres de population? il est donc entendu que je ne viens point argumenter contre la circulation des grains. Mais il faut qu'il me soit permis d'étudier autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici les résultats de ce commerce.

» Le commerce, dit-on, établit l'équilibre des grains entre les localités suffisamment pourvues et celles qui en manquent. Dans celles-là il s'en consomme un peu moins, et celles-ci en obtiennent davantage. La cherté restreint la consommation; d'une et d'autre part on consomme moins d'aliments, et l'on arrive ainsi à la moisson nouvelle.

» Ainsi raisonnent les économistes.

» Mais messieurs les économistes ont négligé de regarder plus avant. Il faut voir comment on arrive à la moisson nouvelle, et quelles sont, en temps de disette, les classes qui consomment moins de l'aliment indispensable.

Pendant la disette, les pauvres sont forcés de restreindre leurs aliments. Les plus indigents sont sans pain. On en voit mourir de faim pressante; un plus grand nombre, dont on ne fait pas compte, périt de faim lente. Tous végètent plutôt qu'ils ne vivent; et beaucoup ne se ranimeront plus.

» Le tableau simple et vrai, dont ce serait ici la place, pourrait hardiment défier l'hyperbole!

» Je me bornerai seulement à demander où nous en serions, s'il y avait eu, depuis 1830, deux années consécutives de stérilité?..... On imaginera facilement les malheurs qui résulteraient d'une seule année peut-être! Cet écrit a pour but de les prévenir.

» Le précepte *laissez-faire et laissez-passer* n'atteint le but qu'en apparence. Lorsqu'il y a disette, la fonction du commerce *véridique* serait d'apporter des céréales où il en est besoin moyennant un profit modéré. Voici au contraire ce qui a lieu, non-seulement en temps de disette, mais auparavant. Cela s'est vu même, et peut se renouveler dans une année de récolte suffisante:

» A la moindre prévision d'une récolte peu favorable, alors que la terre est à peine ensemencée; avant les semailles, si l'intempérie les rend difficiles, la spéculation s'établit sur les céréales. Le cultivateur, ainsi que tout marchand qui voit la denrée demandée avec sollicitude, en élève le prix. Alors le blé renchérit sur les marchés parce qu'il se fait rare, et il devient plus rare parce qu'il renchérit; parce que d'un côté l'on craint et que de l'autre on espère qu'il deviendra plus cher encore.

» Ainsi la cherté, conséquence naturelle d'une année peu abondante, s'accroît par la détention, redouble par la spéculation; elle peut aug-

ler, on en prend de qualité plus commune; faute de souliers on porte des sabots. L'indigence, réduite à aller nu-pieds, pourrait marcher encore! Mais l'inexorable nécessité de manger tous les jours intervertit la concurrence: elle n'est plus alors entre les vendeurs, mais bien parmi les demandeurs. Et lorsque ceux-ci, affamés, auront sacrifié jusqu'à leur dernière obole, pensez-vous que le blé baissera de prix? On le verra plutôt — on l'a vu — se détériorer en voyage, pourrir dans les magasins, et enfin être enfoui ou jeté à l'eau. Chacun a le droit d'user et abuser de sa propriété!

» Sous l'égide de la localité, la cherté ne fait que s'accroître: elle augmente à la fois démesurément dans les lieux où les vivres étaient le plus rares et dans ceux où ils l'étaient moins. Dans les deux pays il y aura du pain pour ceux qui peuvent le payer; mais, dans l'un et l'autre pays, les pauvres en manqueront. Donc, si la libre circulation, telle qu'elle a lieu aujourd'hui, établit un équilibre salutaire, c'est seulement entre les riches: tandis que produisant des deux parts un redoublement de cherté, elle réalise un équilibre de disette, elle engendre la famine pour les pauvres dans les deux pays.

» Continuons de parcourir ce cercle vicieux de misère. Lorsque le pain est cher, un grand nombre de familles, forcées d'y consacrer toutes leurs ressources, ne font plus guères d'autre dépense. Elles remettent à des temps moins durs l'achat de vêtements et de choses moins urgentes. De proche en proche tout ce qui n'est pas riche se restreint. Les plus riches, ne fût-ce que pour faire de plus larges aumônes, diminuent aussi leurs dépenses. Alors le commerce languit, l'industrie ne peut écouler ses produits, les ateliers se ferment, et l'ouvrier, privé de travail, se trouve sans argent par suite de la disette, et sans pain faute d'argent. C'est pour lui une véritable famine, bien misérablement palliée par les concerts et les bals au profit des indigents, par les aumônes pieuses, toujours et incomparablement au-dessous d'immenses nécessités.

» Aussi le pauvre n'envisage la disette qu'avec effroi. Comment pourrait-il voir avec indifférence le blé s'éloigner, lorsqu'il sait par expérience qu'il en va souffrir le premier?

» J'ai quelque peine à imaginer que la garde nationale, malgré ses honorables services, portât le dévouement jusqu'à protéger le départ des comestibles s'il n'en devait plus rester pour elle.

» On a vu des autorités laisser fléchir la loi devant des populations ameutées par le besoin. C'est une question qu'il serait bon d'avoir méditée d'avance et de sangfroid, avant que de nouveau elle descendît flagrante dans la rue. La garde civique se résignerait-elle aussi à fusiller une tourbe affamée exigeant le partage de quelques charges de blé, l'argent à la main?

» Vous voulez que ceux qui déjà souffrent les angoisses de la faim respectent le blé qui s'éloigne; vous voulez la libre circulation. Pour être conséquents, il ne faudrait pas permettre que, sous le bon plaisir d'avides spéculateurs, le blé restât incarcéré dans des magasins qui regorgent: quoi de plus opposé à la circulation que le séquestre?

» C'est donc sur la loi elle-même qu'il importe de méditer. Tous les Français sont égaux devant elle. Si la loi ne peut faire le bien de tous, du moins elle doit faire le bien du plus grand nombre. Sinon, constitutionnellement elle est vicieuse. Et si elle est mauvaise, comment prévaudra-t-elle sur cette loi primitive du genre humain: Tout homme a droit à la vie? Or, pour vivre, il faut manger.

» Evidemment, il y a là quelque chose à refaire.

Nous nous associons pleinement à toutes ces excellentes réflexions de M. Guilmot, qui les fait suivre d'un nouveau plan de répartition des grains sur toute la surface du pays. Exposons-le brièvement:

Il désirerait que l'Administration fît faire chaque année un relevé exact des terres ensemencées en grains et du produit des récoltes, et que le total de la récolte étant connu, la répartition s'en fît d'une manière égale entre tous les citoyens.

La première opération consisterait à diviser la somme de la récolte par le nombre d'habitants du pays entier, ce qui donnerait à chacun tant par tête et par jour.

La deuxième consisterait à retirer le blé des communes où il y aurait excédant, pour verser cet excédant dans les communes (rurales ou urbaines) où il y aurait déficit.

Dans ce système, le blé serait taxé légalement.

Si la récolte était suffisante ou supérieure à la consommation, on prendrait pour base de la taxe la moyenne des dix années, selon la méthode usitée aujourd'hui.

Si la récolte était insuffisante, on élèverait le prix des grains proportionnellement, par exemple d'un tiers, si la récolte était inférieure d'un quart, d'un treizième s'il manquait un quatorzième; le cultivateur obtiendrait ainsi le même produit pécuniaire.

Ce système, dont nous omettons les développements, aboutirait à des magasins ou greniers publics dans chaque commune.

Du système de M. Guilmot, cette dernière partie est la seule que nous acceptions, non pas parce que nous l'avons déjà proposée dans ce journal, mais parce que nous avouons éprouver une vive répugnance pour tout ce qui emprunte un air de contrainte et de *maximum* légal. Ce *rationnement* forcé, imposé aux uns et autres, ces prix fixés légalement, et généralement toutes les mesures de cet ordre donnent plus de peine et causent plus d'entraves qu'elles n'apportent de bien; elles sont et seront toujours éludées; c'est ce que nous répondrons également à un de nos correspondants, M. F. de Montizon, qui nous adresse un plan analogue à celui de M. Guilmot, quant à la fixation d'un prix normal.

Les greniers publics, les greniers communaux, que vous proposez, leur dirons-nous, sans violenter ni les personnes ni les choses, peuvent amener un résultat suffisant, quoiqu'il soit d'une proportionnalité mathématique moins rigoureuse. Que les communes rurales et urbaines s'investissent elles-mêmes du rôle d'approvisionner de leurs habitants, au lieu de laisser faire le commerce, et elles arriveront au résultat que vous demandez, sans opérer par la contrainte, en mâtant le commerce et en le dominant par une concurrence véridique et réellement économique.

et nous croyons que c'est le meilleur.

Marchés.

HALLE DE PARIS, 14 décembre. — *Farines*. (Prix les 100 kil). — Arrivages, 5 193 q. 00 k. — Ventes, 5314 q. 64 k. — Restant, 15 979 q. 15 k. — Cours moyen du jour, 53-24. — Cours-taxe de quinzaine, 53-24. — Ventes en disponibles. Gruaux, 00 q. 00 k. 00-00 à 00-00 — 1re marque, 266 q. 90 k.; 54-55 à 55-40. — 2e marque, 267 q. 17 k.; 51-40 à 53-50. — 3e marque, 61 q. 36 k.; 00-00 à 40-75. — 4e marque, 0 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Cuisson, 94 q.

3 p. 0/0		de 1840	400	Orl.-Bord.	885
Dette intérieure	33 1/2	— de 1842	461 3/4	Mont. à Tr.	885
PORTUG. 5 0/0 1837		— Banque	939	Paris-Lyon	515
HOLL. 2 1/2		— d° Em. 1841		Bord.-Teste	
HAÏTI		PIÉMONT		Zinc V. M.	
		AUTRICHE		Lin Maber	

Union linière... — Fourneaux de l'Aveyron...

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, 98; courant du mois, 100; 4 premiers mois 1847, 102.

Lille. — Point de courrier.

7 h. 1/2 VAUDEVILLE. — La Planète à Paris.
6 h. 1/4 VARIÉTÉS. — Deux Brigadiers, une Fille terrible, Paul et Jean.
7 h. 1/2 GYMNASE. — La Clarinette, le Mari, la Famille, la Chambre, Bal.
6 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Les Mémoires, la Poudre-Coton, les Tableaux.
7 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Tableaux, le Triomphe, les 2 Serruriers.
6 h. 1/2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1/4 GAITÉ. — Georges et Thérèse, les Compagnons, la Forêt.
6 h. 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux et poses plastiques, par M. Keller.
6 h. 3/4 COMTE. — Les Bas-bleus, le Vieux garçon, Riquet.
5 h. 1/2 FOLIES. — Constant, l'Enfant, l'Inconnu, les Deux Pigeons.
5 h. 1/4 DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'Enfant, Chansons, Second Père.

NOUVEAUX

CHALES LONGS DONA LUISA.

Ce châle, qui en forme trois différents, suivant la manière dont il est porté, n'est pas d'un prix plus élevé que le châle long ordinaire.

DONA LUISA long indou laine	95 à 120
— — chaîne, trame, broché laine	150 à 180
— — Cachemire et laine	200 à 240
— — Cachemire pur	250 à 800

9, BOULEVART SAINT-DENIS.

CHALES

FABRIQUE EN TOUS GENRES.

ABEL MOUILLARD

FORTE PARTIE

DE CHALES LONGS 4 MÈTRES.

Garantis chaîne, trame broché laine	115 »
Châles indoux carrés brochés laine, dessins riches	35 »
Écharpes moscovites toute laine	6 85
Châles Tunis 2 mètres pour étrennes	7 »

SPÉCIALITÉ.

CONFECTION POUR DAMES.

NOTA — Cette maison, vendant les produits de sa fabrique, peut offrir toute sécurité aux consommateurs, tant pour les prix que pour la qualité. Les prix sont fixes et marqués en chiffres connus. Un assortiment de châles est expédié en province aux personnes qui désirent faire leur choix elles-mêmes.

CAISSE D'ÉPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'ÉQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE
des commissaires du gouvernement.

L'ÉQUITABLE est une Caisse de prévoyance où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu grossie: 1° de ses intérêts capitalisés; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.* — Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à L'ÉQUITABLE une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'on opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois de novembre, L'ÉQUITABLE a reçu pour un million 129 003 fr. de souscriptions reposant sur 928 têtes; au 1er décembre, le total général des souscriptions était de 38 443 717 fr. 60 c. et le nombre des têtes engagées de 44 474. — Aucun établissement de ce genre n'a, depuis le régime des ordonnances royales, obtenu de pareils succès. — S'adresser, pour tous renseignements, à la direction générale, rue Louis-le-Grand, n° 23; et à la direction du département de la Seine, rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Pour cause d'agrandissement.

MAISON BROUSSE.

FOURNISSEUR DE S. A. R.
Madame la Duchesse de NEMOURS.

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de RICHELIEU, 84.

PARIS. — BUREAU CENTRAL, RUE FÉROU, 15, ET RUE NEUVE-VIVIENNE, 43.

Livres pour Étrennes.

JOURNAL DES JEUNES PERSONNES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE MADEMOISELLE S. ULLIAC TRÉMADEURE.

Un beau volume de 400 pages d'impression à deux colonnes, grand in-8°, jésus glacé, contenant la valeur de quatre volumes in-8°, accompagné de modes coloriées, dessins de JULES DAVID, de gravures anglaises, de musique inédite, de planches, de tapisseries coloriées; de planches, grand in-folio, de broderies présentant plus de 300 dessins, patrons, grands et petits, travaux à l'aiguille, etc.

PREMIÈRE ÉDITION, prix pour Paris . . . . 10 fr.
DEUXIÈME ÉDITION, prix pour Paris . . . . 6 fr.

Ce charmant Recueil, le plus joli cadeau d'étrennes qu'on puisse offrir, vient d'être honoré des souscriptions de S. M. la Reine, de S. A. R. Mme la princesse de Joinville, et de celle de M. l'Intendant général de la liste civile pour toutes les bibliothèques de la couronne.

AMYOT, éditeur, rue de la Paix; LEDOYEN, libraire, galerie d'Orléans, 31; MOREAU, libraire, péristyle Valois, 182.

DE LA FAILLITE

VER RONGEUR DE LA SOCIÉTÉ,

ou DE L'INFAILLIBLE DESTRUCTION DE CE FLÉAU,

Par Madame M. C. GOLDSMID.

Cet ouvrage, écrit avec un esprit et un talent remarquables, est digne de figurer dans toutes les bibliothèques; il est d'une utilité incontestable à toutes les classes de la société, et particulièrement aux personnes qui se livrent aux affaires commerciales; il est composé d'observations judicieuses sur les causes, les effets et les conséquences de la faillite, et indique la marche à suivre pour se préserver de ce fléau désastreux.

UN VOLUME IN-8°. — PRIX : 6 FRANCS.

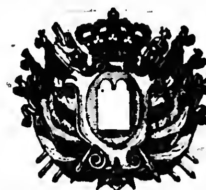
Ne pas confondre le n° 11 avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées par M. Raspail. (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards*, 11, *à Paris*, seule maison dont M. RASPAIL garantisse les produits, appareils et ingrédients destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative.

CIGARETTES DE CAMPHRE DE F.-V. ET AUTRES PRÉPARATIONS DU MÊME AUTEUR.

RASPAIL

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL a tellement multiplié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL, à son insu, cette concurrence a tellement détérioré la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique, et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des plus anciennes maisons de la capitale, pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de la signature MOREL et RASPAIL père et fils.



AUX ARMES DE FRANCE.
Rue Neuve-Vivienne, n° 43.
TAILLEURS A 20 0/0 D'ÉCONOMIE.

Cette maison, montée sur une grande échelle, offre des avantages réels sur les prix des marchands tailleurs de Paris. On y trouve les créations des modes les plus nouvelles, qu'elle fait exécuter avec goût. Les personnes qui font faire à façon y trouvent aussi une économie de 30 0/0; par ce moyen, les objets confectionnés reviennent meilleur marché que dans les maisons de confection; et l'on a la certitude d'avoir de très bonnes marchandises et d'être bien habillé.

PATE PECTORALE

MÉDAILLE d'or en 1845.

à la réglisse,
DE GEORGÉ,
Pharmacien d'Épinal (Vosges).

MÉDAILLE d'argent en 1845.

LA SEULE INFAILLIBLE POUR LA PROMPTE GUÉRISON DES RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, TOUX NERVEUSES.

On en trouve dans toutes les meilleures pharmacies de France; et à Paris, au dépôt général, chez MM. WAGNER et GARNIER, droguistes, rue des Arcis, 56. — On ne doit confiance qu'aux boîtes portant l'étiquette et la signature GEORGÉ.

LE CHOCOLAT MÉNIER

comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité de contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les Médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom de Ménier soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

PATE PECTORALE DE PRODHOMME

Les médecins la recommandent chaque jour comme le meilleur des remèdes contre les rhumes, toux, catarrhes pituiteux, asthmes, enrouements, irritations de la gorge et de la poitrine. — 1 fr. 50 cent. la boîte, rue Laffitte, 34.

POMMADE DE DUPUYTREN

Reconnue efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLARD, pharmacien, rue d'Argenteuil, 31.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,

dédiée

AUX MÈRES,

PAR V. CONSIDERANT, ancien élève de l'École polyt. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION,

A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE.
Par V. HENNEQUIN.
Brochure in-8°. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

PETIT COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

e

D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT.
Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

LE FOU

DU PALAIS ROYAL,

Par F. CANTAGREL.

Un beau volume in-18 compacte de 400 pages — Deuxième édition. — Prix : 4 fr.; par la poste, 4 fr. 50.

IMPRIMERIE LANGE LEVY, rue du Croissant, 16.

Une nouvelle guerre des Paysans.

Au seizième siècle, au moment où la réforme remuait tous les cœurs, une vaste révolte des paysans contre la noblesse féodale s'organisa en divers points de l'Allemagne. La Grande-Bretagne est menacée d'une guerre semblable, mais qui sera plus terrible et plus radicale; car les paysans allemands n'avaient à souffrir que de l'oppression et de l'insolence de leurs tyrans, tandis que les paysans et ouvriers irlandais ont, de plus, à se venger de la misère et de la famine auxquelles leurs maîtres les ont condamnés.

Sous le joug de l'aristocratie britannique, la fertile Irlande, la verte Erin des poëtes s'est abâtardie et détériorée. Le sol y a perdu sa fécondité et la race humaine sa force et son intelligence. Réduits à une nourriture restreinte et débilitante, les Irlandais ont senti décroître leur énergie physique; forcés de travailler pour des maîtres étrangers, pour des propriétaires qui ne se manifestent que pour exiger d'eux la meilleure part de leurs produits, ils ont vu s'évanouir leur courage, et si le sol leur eût fourni avec constance l'aliment auquel la philanthropie anglaise les avait accoutumés, la pomme de terre, peut-être l'aristocratie terrienne eût-elle vu se réaliser son rêve; peut-être l'Irlandais serait-il descendu à cet état de mécanisme intelligent, de machine mobile et fonctionnant d'elle-même en des circonstances données, qui, suivant certaines doctrines, serait l'idéal du travailleur.

Mais le sol lui-même est tombé malade, la récolte des tubercules nourriciers a manqué, et les populations privées de tout aliment se sont prises à mourir en poussant un cri de détresse. L'Angleterre alors s'est réveillée; quelques-uns de ses agents ont pénétré parmi cette population, et leur cœur s'est soulevé à la vue de ses misères; ils n'ont pu voir sans frémir toutes ces familles entassées pêle-mêle dans une étable infecte, sur de la paille humide, dans l'obscurité et au milieu d'un air vicié, sans vivres, sans vêtements, sans feu, grelotant de froid, de misère, de fièvre typhoïde ou, plus souvent encore, de cette maladie qu'on appelle la fièvre de famine. On a interrogé les chefs, on a su que dans certaines paroisses il était mort, faute d'aliments, jusqu'à neuf personnes en un jour, sans compter le nombre beaucoup plus grand de ceux qui dépérissent lentement de la terrible maladie de la faim.

On a songé alors, mais bien tard, à apporter un remède à ces infortunes. Mais un mal qui date de plusieurs siècles ne se guérit pas en peu de mois et par des remèdes ordinaires. O'Connell a consenti à remettre à l'Irlande affamée le tribut qu'il prélevait sur elle; le gouvernement anglais a organisé des comités de secours, il a distribué de l'argent et commandé des travaux. Depuis le commencement de l'hiver il dépense dans ce but près de trois millions par semaine. La somme est immense, sans doute, et les manufacturiers anglais s'en plaignent fort; mais le résultat est presque nul. La faim, la misère, la maladie continuent à décimer la malheureuse Irlande: les journaux anglais n'en contiennent pas moins chaque jour des tableaux de plus en plus navrants, et les feuilles irlandaises entretiennent en permanence un *Bulletin de la famine* toujours longuement rempli. La charité légale et la charité privée sont obligées d'avouer leur impuissance à maîtriser un si grand fléau.

Tant de douleurs et de misères ont fini par exaspérer les esprits. Ecrasés par la force, les Irlandais semblent décidés à faire un appel sont aujourd'hui sans écho. L'argent remis aux paysans est employé à acheter des armes; d'immenses quantités en ont été apportées d'Angleterre, et les armuriers ne peuvent suffire à fournir et réparer les vieilles qu'on leur remet de toutes parts. Le gouvernement a tenté de faire revivre une ancienne ordonnance qui, bien qu'autorisant tout Irlandais à porter des armes, permet de désarmer tous ceux qui sembleraient suspects; mais les attaques ne s'en multiplient pas moins d'une manière effrayante contre les propriétaires et les propriétés. Des meurtres se commettent en plein jour dans les rues des villes sans que l'on puisse découvrir les coupables, qui ont les populations pour complices. Des bandes parcourent le pays pour empêcher les fermiers de payer la rente de leurs terres; les propriétaires qui se présentent pour réclamer ces rentes sont assassinés. Les payeurs mêmes de l'État ne sont plus respectés, parce qu'on les accuse de faire cause commune avec les propriétaires. C'est une véritable Jacquerie.

Quelques lignes de la correspondance du *Standard* donneront une idée de l'état d'exaspération des populations irlandaises contre les propriétaires :

Un homme, qui demeure à Coolincorney (King's County), a vu sa maison envahie par des individus armés qui ont tout pillé, et lorsque cette bande s'est retirée, elle a allumé un feu près duquel elle a laissé ce malheureux, qui a été couvert de brûlures; le lendemain il était mort. Sur une grande route, même comté, un propriétaire qui rapportait l'argent de la vente d'un cochon a été arrêté, volé et massacré.

Le conducteur de la malle de Ballyhamon à Athlone a été arrêté et assommé; on l'a laissé mort sur la place. Dans le comté de Leitrim, une bataille a été livrée entre la police et des hommes armés, qui étaient venus attaquer la maison d'un propriétaire près de Cloone. Après une fusillade assez vive, la police a chargé à la baïonnette et pris deux des bandits. — Des bandes pénètrent dans des maisons, et là s'engagent souvent des combats meurtriers, lorsque le propriétaire et les domestiques sont armés. C'est ce qui est arrivé à Dromoyle (comté du Roi) dans l'habitation de M. Shannon.

Dernièrement, dans le comté de Westmeath, la famille de M. Robinson, respectable fermier, était tranquillement assise au foyer, dans la soirée, lorsque sept hommes armés se présentent: ils demandent de l'argent. M. Robinson était couché; on pénètre dans sa chambre, il se lève précipitamment et veut se défendre; on le maltraite, et il eût peut-être été tué sans l'héroïque résistance de sa fille, qui, un couteau à la main, protégea les jours de son père, et blessa un des assassins. La bande ne s'est retirée qu'après avoir enlevé deux fusils et des pistolets.

Quelle est l'attitude du gouvernement anglais en présence de ces faits ? Quelle digue efficace va-t-il opposer à ces plaintes, qui sont devenues des menaces ? Un conseil de cabinet s'est tenu, et il a été décidé qu'on enverrait en Irlande de nouvelles troupes, de l'artillerie, des canons. Ainsi l'on va décimer une partie de l'Irlande pour apprendre à l'autre à vivre de rien. On détruira le trop plein de la population pour permettre au reste d'exister. Tel est le remède suprême de la civilisation: dès qu'un nœud lui semble difficile à dénouer, elle le coupe; dès qu'une force l'embarrasse, elle l'anéantit. Le canon et l'échafaud, voilà les deux modes qu'elle emploie pour la guérison des plaies sociales. Quand la moitié des populations aura péri par la famine ou la mitraille, on dira : « L'ordre règne en Irlande! *Ubi solitudinem faciunt,*

Dans les sociétés patriarcales, le grand nombre des enfants était le signe de la prospérité d'une maison. Comment en sommes-nous venus à regarder comme un malheur cette multiplication des forces humaines? Comment se fait-il qu'un animal, une machine, soient une cause de richesse, tandis qu'un homme est une cause d'indigence?

L'absurdité du résultat indique suffisamment que la société est dans une fausse voie. Pour trouver la population humaine trop nombreuse, pour être réduit à la décimer faute de pouvoir la nourrir, ne reste-t-il donc plus rien à exécuter sur le globe? N'y a-t-il donc plus de terres désertes à explorer, de bruyères à planter, de montagnes à couvrir de forêts, de falaises dénudées à défendre contre la sape des vagues? Tous ces marais qui exhalent la fièvre et la mort peuvent se parer de bienfaisantes moissons; tous ces fleuves qui vont perdre inutilement leurs richesses dans la mer, pourraient féconder les campagnes et doubler les récoltes; le reboisement mettrait un terme aux intempéries, une culture plus intelligente quadruplerait les produits des champs. L'homme a le globe à cultiver, l'atmosphère à purifier, des fléaux de tout genre à combattre, des voies de communication à établir entre les peuples, mille richesses inconnues à faire éclore, dans la science, dans l'agriculture, dans l'industrie; la moitié de la terre est encore inhabitée, tout est à faire, et la société se plaint de la surabondance des bras!

Non, ce ne sont pas les bras qui sont trop nombreux pour les travaux; quand nous voyons les Irlandais dépérir, les Flamands, et tant d'autres populations s'atrophier de faim lente, quand nous voyons tant de malheureux réduits à se faire voleurs ou à implorer la prison pour vivre, ce n'est pas à la trop grande population qu'il faut nous en prendre; c'est à la mauvaise organisation d'une société qui ne sait pas, qui ne veut pas faire usage des forces dont elle dispose; à cette civilisation qui, dans l'ivresse de sa gloire, s'obstine à fermer les yeux pour ne pas voir les souffrances et les misères qu'elle enfante. Mais qu'elle y prenne garde! Les événements de l'Irlande sont un des symptômes précurseurs; une mine se creuse sous ses pas, qui la fera sauter si elle ne prend elle-même l'initiative de la réorganisation.

Les souffrances de l'Irlande sont les conséquences de la mauvaise organisation de la propriété et de l'industrie, tous les remèdes seront impuissants tant qu'on ne s'attaquera pas à la source même du mal.

Voici en quels termes un journal signale le découragement profond de l'opinion publique, l'impuissance et la mort de la vieille politique. On lit dans l'*Esprit public* :

Tout paraît mort en France; l'opinion publique semble avoir abdiqué ses prérogatives; la majorité ne semble avoir d'autre souci que de grossir le budget et de l'exploiter ensuite; les chefs de l'opposition ne sont plus préoccupés que de gagner quelques portefeuilles dans une guerre de broussailles. Le matérialisme et la division des esprits semblent avoir réduit notre nation en poussière; chacun se renferme dans son égoïsme, le découragement s'est transformé en cupidité et le dégoût en corruption. L'imprévoyance et le provisoire sont les éléments dans lesquels vit notre génération, sans autre passion que l'argent; on dirait que la patrie n'existe plus que dans les coffres forts et qu'en France il n'y a plus de nation, il n'y a que des individus et à peine des familles.

Oui, il n'y a plus de pensée commune entre les intelligen-

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 17 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XXII.

Intérieur de Mme Gamp. Lamentations de Pierrot Sansonnet. Mme Harris devient une pomme de discorde entre amies.

L'appartement de Mme Gamp n'était pas vaste, mais pour qui sait borner ses désirs, une mansarde vaut un palais; l'industrieuse garde-malade vivait au centre de ses confortables arrangements, comme une huître en sa coquille. Les survenants avaient bien quelque peine à se caser, mais ils y parvenaient, pourvu qu'ils eussent présent à la pensée le bois de lit, qui, du reste, n'était pas de taille à se laisser oublier: surmonté d'un maigre bâtis, veuf de rideaux, il figurait ce qu'on est convenu d'appeler poétiquement une tente. Les bâtons nus se terminaient par des pommes de pin sculptées en bois, qui, à la moindre provocation, et souvent sans motifs, mitraillaient la tête du paisible visiteur.

Devant la porte, un rideau à carreaux bleus, faisant portière, opposait un rempart aux trop fougueux zéphirs déchaînés dans King's-Gate-Street. Des robes fanées et autres objets de toilette, pendus au bois de lit, et moulés par un long usage sur les formes de Mme Gamp, en accusaient les contours avec une telle vérité, que plus d'un impatient époux, accouru pour chercher la sage-femme à l'heure du crépuscule, recula d'effroi devant ce semblant de suicide.

Les chaises, au nombre de deux, avaient été originairement garnies de coussins de crin noir, dégénéré en une substance luisante et bleuâtre, sur lequel l'arrivant n'était pas plutôt installé qu'il commençait à glisser hors du siége, d'un air malheureux et contristé. S'il y avait disette de chaises, en revanche les cartons abondaient. Mme Gamp en avait une ample collection, où elle emmagasinait une foule de choses de prix, qui n'y étaient pas aussi en sûreté qu'elle semblait le croire, car, si chaque carton avait son couvercle soigneusement fermé par en haut, il était d'ordinaire défoncé par en bas, ce qui en faisait une sorte d'éteignoir, sous lequel s'éclipsaient les brillants atours de Mme Gamp. Au rebours, la commode était d'une sécurité irréprochable; toutes les poignées étant parties, il devenait extrêmement difficile d'arriver au contenu; il n'y avait pour cela que deux moyens: l'un, de pencher le meuble en avant jusqu'à ce que les tiroirs tombassent d'eux-mêmes; l'autre, de les ouvrir comme des huîtres, un à un, à l'aide d'un couteau.

Mme Gamp logeait tous ses ustensiles de ménage dans une petite armoire, à commencer par le charbon de terre, sous la surface du sol (comme dans la nature), montant graduellement jusqu'aux spiritueux, que des motifs de convenances lui faisaient garder dans une théière. Sur le manteau de la cheminée se voyait un calendrier, avec plus d'un mémorandum de la main de Mme Gamp, indiquant les dates que ses savantes prévisions assignaient comme terme aux pratiques qui se trouvaient dans une situation intéressante; à côté figuraient trois silhouettes; l'une, coloriée, représentait Mme Gamp au printemps de la vie; la seconde, une dame en chapeau à plumes, censée Mme Harris en toilette de bal; la troisième, feu M. Gamp en pied; la jambe de bois rendait la ressemblance frappante.

Un soufflet, une paire de socques, une fourchette à rôties, une bouilloire, un biberon, une cuiller pour administrer de force les médecines aux patients récalcitrants, et enfin le gigantesque parapluie de Mme Gamp, occupant la place d'honneur, complétaient le décor de la cheminée et de ses alentours; la digne femme promena sur ces divers objets un regard satisfait, lorsqu'elle eut terminé ses préparatifs pour la réception de Betzy Prig, qui devait venir prendre le thé avec elle ce soir-là, et à qui elle ménageait la surprise de deux livres de saumon, énergiquement salé.

— Là! n'allez pas me faire trop languir, Betzy Prig! dit Mme Gamp, apostrophant l'amie absente pour qui elle s'était mise en frais: le temps me dure en face du manger, et je n'aime pas qu'on dérange mes heures. Où que j'aille, j'ai toujours le soin de dire: « Je ne suis pas sur ma bouche et me contente de peu, mais il me faut ce peu du meilleur et à heure *fisque*, sinon nous ne *corderons* pas longtemps. »

Le régal était des plus fins, le pain tendre et chaud, le beurre frais, la crème épaisse, le thé fort, et le reste à l'avenant.

— Ah! voilà enfin la petite cloche en branle! Mme Gamp, courant à l'escalier et regardant par dessus la rampe, Betzy Prig, ma... Eh! Dieu me pardonne, ce n'est que ce trembleur de Pierrot!

— Oui, c'est moi, dit le barbier d'une voix [illegible] je fais que de rentrer.

— Vous ne faites que rentrer, excepté quand vous sortez! grommela Mme Gamp à part elle. Est-il tannant, cet homme-là!

— Mme Gamp! dites donc, Mme Gamp!

— Eh ben! s'écria la garde, et elle descendit l'escalier avec impatience. Qu'y a-t-il encore? Le feu est-il à la rivière, et tous les poissons sont-ils frits?.. Tiens! tiens! où diable avez-vous été, maître Sansonnet? et qu'avez-vous fait pour être aussi blanc qu'un linge?

Arrivée au bas de l'escalier, elle trouva le barbier, siégeant dans le fauteuil à barbe, tout blême et tout déconfit.

— Vous vous le rappelez? dit-il. Vous savez bien, le jeune...

— Le jeune Wilkins! interrompit Mme Gamp. Seigneur Dieu! ne me dites pas que c'est lui! Si c'est la femme du jeune Wilkins, qui est prise....

— Ce n'est la femme de personne, reprit Pierrot; c'est Bailey, le jeune Bailey....

— Oh! se récria aigrement Mme Gamp; voulez-vous dire, par hasard, que ce moutard a fait.... Plus souvent que je croirai une chose pareille, maître Sansonnet!

— Quand je vous dis qu'il n'a rien fait du tout! s'écria le pauvre Pierrot exaspéré. Pourquoi donc que vous me rudoyez? Ne voyez-vous pas que je suis si hors de moi que je ne peux quasiment parler? Il n'a rien fait et ne fera jamais plus rien! c'est de lui que c'est fait! Tué! Mort! La première fois que j'ai vu ce garçon, poursuivit Sansonnet, je l'ai attrapé! Je lui ai demandé trois sous d'un linot qui n'en valait que deux; j'avais peur qu'il me rabattît; mais il ne m'a pas rabattu un liard. Et à présent qu'il est mort, on aurait beau assembler ici toutes les machines à vapeur et tous les électriques du monde et les mettre en marche, impossible de régler ce compte-là, quoique ce ne soit qu'un sou de trop.

Maître Sansonnet se détourna et s'essuya les yeux à la serviette à barbe.

— Et quel gentil garçon! était-il futé pour son âge! comme il jasait! en savait-il long! Je l'ai pourtant rasé dans ce même fauteuil. Une farce, quoi! Etait-il farceur! il n'y en avait pas deux comme lui pour mettre les autres en train. Et penser que je ne le raserai jamais tout de bon! Les oiseaux auraient tous crevés les uns après les autres, s'écria le petit barbier, passant en revue les hôtes emplumés de ses cages, et recourant de nouveau à la serviette, j'en aurais plutôt pris mon parti!

— Comment l'avez-vous su? demanda Mme Gamp; qui vous l'a dit?

— J'avais rendez-vous dans la Cité, avec un apprenti chasseur qui voulait une couple de pigeons pas vifs pour s'exercer; quand j'ai eu fini avec lui, je suis entré prendre une petite goutte de bierre, et tout le monde ne parlait que de ça: c'est dans le journal.

— Votre cervelle déménage, maître Sansonnet, dit Mme Gamp

(1) Voir les numéros du 4 juin au 16 décembre.

teur s'adresse aux notions de droit et de justice gravées dans toutes les âmes par la main divine, et qu'il montre aux intelligences une nouvelle application de ces principes éternels ? Ne comprendra-t-on pas enfin qu'il faut un idéal supérieur, une conception plus parfaite des destinées de l'homme et de la société, pour réveiller les sentiments de patriotisme et d'humanité assoupis dans les cœurs ?

Eh ! que la presse ne dise plus qu'elle manque des éléments nécessaires pour accomplir cette œuvre de résurrection morale ! La science sociale se répand de toutes parts, et les publicistes sont les derniers à la connaître ! Prométhée a ravi le feu du ciel, le feu dont ils ont besoin pour ranimer le monde ; et ils ne savent pas saisir ce flambeau qui rayonne, l'agiter sur cette société égoïste et corrompue, et inonder ainsi de lumière la nuit politique où ils se désespèrent !

Oui, nous le disons à l'*Esprit public* et à tous nos confrères, ce sont eux qui sont les premiers coupables de l'indifférence et du découragement général, de la mort de l'opinion publique. Qu'ils élèvent donc le débat quotidien à la hauteur d'un enseignement philosophique et social ; qu'ils exposent les théories de réorganisation industrielle, d'association et de répartition proportionnelle ; qu'ils fassent sentir la solidarité qui existe entre toutes les classes ; qu'ils montrent que la transformation sociale doit être avantageuse à tous, aux riches comme aux pauvres, aux bourgeois comme aux prolétaires, aux capitalistes comme aux travailleurs ; et l'on verra bientôt si l'opinion publique ne se passionnera pas pour un but aussi universel, aussi harmonique, aussi divin !

L'opinion politique est morte, l'opinion sociale naît à peine : au lieu de déplorer la mort de l'une, travaillez à la vie de l'autre ; car c'est l'opinion sociale qui triomphera : c'est elle qui rendra à notre patrie une influence morale légitime, et qui remettra l'Europe et le genre humain dans la voie de leur destinée !

Barbarie moscovite.

Un journal polonais, imprimé à Paris, contient un récit fort circonstancié des actes de cruauté commis par le gouvernement russe envers les Polonais déportés en Sibérie. Auprès de ce hideux tableau des excès du despotisme, toute réflexion est superflue :

M. Ruffin Piotrowski, natif de l'Ukraine, a servi comme volontaire dans le corps du général Dwernicki, pendant la guerre d'insurrection de 1831. Après l'entrée de ce corps en Gallicie, M. Piotrowski regagna la Pologne et prit du service dans le 12e régiment de ligne, où il est resté jusqu'à la fin de la campagne. Refoulé en Prusse avec le corps du général Rybinski, M. Piotrowski arriva en France avec les autres émigrés polonais en 1832 ; il y est resté jusqu'en 1843. Ayant pris vers cette époque la détermination de revoir sa terre natale, il quitta Paris au mois de janvier 1843, pénétra en Russie sous le nom de *Cataro*, et se fixa comme professeur de langue française à Kamienietz, chef-lieu du gouvernement de la Podolie. Il s'y fit aimer et parvint à trouver des leçons jusque dans la maison d'un haut fonctionnaire russe ; au bout de neuf mois de séjour, il fut partout accueilli comme un étranger instruit et d'une conduite irréprochable.

Malheureusement il confia à plusieurs personnes le secret de sa véritable origine. Un commis de bureau, nommé Leszczinski, ayant appris que M. Piotrowski était Polonais, communiqua ce renseignement à son ... trowski, est située dans les établissements d'Ekaterinsk, près de la ville de district nommée Tava. Il trouva dans cette localité environ trois cents condamnés, et sur ce nombre, composé presque en totalité de voleurs et d'assassins de toutes les nations soumises à l'empereur de Russie, seulement deux condamnés politiques, tous les deux Polonais : l'un était employé comme garde-forestier ; l'autre, ancien avocat, faisait des copies dans un bureau d'administration locale.

Dans le commencement de son séjour, une sentinelle accompagnait toujours M. Piotrowski ; plus tard, étant aussi employé aux écritures, il se trouva moins surveillé. Il recevait par mois pour sa subsistance, deux pouds (20 kil.) de farine de seigle et trois roubles assignation (3 fr.). Il a passé ainsi dans l'établissement seize mois. Enfin il prit la résolution de recouvrer sa liberté ou de périr.

Il quitta donc son exil vers la fin de janvier de cette année ; il choisit l'hiver comme la saison la plus favorable pour fuir, les rivières, les lacs et les marais du pays ne pouvant être facilement traversés que sur la glace.

Des motifs qu'il est facile d'apprécier ne permettent pas à M. Piotrowski de donner son itinéraire. Il se borne à raconter son passage à travers les monts Ourals, au milieu des roches nues, des glaces et d'affreuses solitudes, où il est resté plusieurs fois, pendant trois jours, sans prendre aucune nourriture. Craignant de demander l'hospitalité aux rares habitants de ces contrées, il se creusait pour la nuit un trou dans la neige, et, après en avoir fermé l'entrée, il y attendait le jour. Maintes fois, le vent amoncelant les neiges sur l'ouverture de ce réduit, ne lui permettait plus d'en sortir le lendemain qu'avec des peines infinies.

Après mille dangers et mille souffrances qu'il n'aurait jamais cru pouvoir endurer, il est arrivé jusque sur les bords de la mer Blanche, puis à Saint-Pétersbourg, et enfin il a pu franchir la frontière de Russie. Il est arrivé à Paris le 22 octobre, après trois ans et huit mois d'absence, pendant lesquels il a fait au moins quatre mille lieues à pied.

Pendant son séjour en Sibérie, M. Piotrowski a eu occasion de communiquer avec différents condamnés politiques qui se rendaient au lieu de leur exil ; il conversait aussi avec les habitants du pays et même avec des personnes attachées au gouvernement ; et voici quelques-uns des faits qu'il a recueillis de la bouche des hommes les mieux informés et des témoins oculaires les plus dignes de foi.

Le nombre des Polonais exilés en Sibérie dépasse cinquante mille. Plusieurs sont employés aux travaux forcés dans différents établissements ; la plupart sont colons sur les terres appartenant à l'*administration* dite *des Déportés*. Une église catholique a été érigée à Tomsk, et deux prêtres de cette communion sont envoyés tous les ans pour donner des secours religieux aux condamnés.

Voici quel a été le sort de plusieurs exilés :

Le colonel Pierre Wysoski, chef de l'insurrection du 29 novembre 1830, qui fut blessé et pris pendant l'attaque de Varsovie, en 1831, fut condamné, en 1834, aux travaux forcés, et déporté dans les mines de Nertchinsk, situées dans la Sibérie orientale, sur les confins de la Chine. Là, il trouva un certain nombre de ses compatriotes condamnés à la même peine.

Peu de temps après son arrivée, ils concertèrent un projet d'évasion et gagnèrent un paysan russe qui devait les transporter sur l'autre bord d'une rivière et leur servir ensuite de guide. Dans la nuit, au moment convenu, tous les exilés se réunirent sur les bords du fleuve ; le paysan les conduisit dans une petite île déserte, et, sous prétexte de s'assurer s'ils n'étaient pas observés, il s'éloigna et alla les dénoncer au chef des travaux. Ainsi trahis et cernés, les exilés, après une lutte inutile, furent repris et emprisonnés.

Pierre Wysoski, le héros de tant de batailles, fut condamné à rece... ... d'Honneur. Ce vieux militaire, âgé de 1830, a été condamné à servir, pour sa vie, comme simple soldat dans un bataillon d'infanterie sibérienne. Plusieurs autres déportés furent bientôt mis dans la confidence.

Mais trois soldats polonais, condamnés au service dans le même bataillon, s'étant enivrés, laissèrent échapper leur secret devant le colonel de Grave, commandant du fort d'Omsk. Aussitôt l'ordre fut donné d'arrêter plus de quatre cents Polonais, tant soldats que colons. C'était en 1834.

L'enquête a duré pendant trois ans. Deux commissions instituées, l'une après l'autre, pour juger cette affaire, ont été dissoutes sans arriver à aucun résultat. Une troisième a fait un rapport qu'elle a présenté comme l'expression de la certitude acquise. Un jugement a été rendu, et il a obtenu l'approbation souveraine de l'empereur. Ce jugement a condamné l'abbé Sieracinski, Gorski, et quatre de leurs coaccusés, à *sept mille coups de bâton* chacun, et dans le cas où ils supporteraient l'application de cette peine, aux travaux forcés à perpétuité. Les autres accusés, au nombre d'environ deux cents, ont été condamnés, selon la gravité présumée du délit, à recevoir de cinq cents à trois mille coups.

L'exécution a eu lieu à Omsk, au mois de mars 1837 ; un général nommé Galafiayeff a été envoyé exprès de Saint-Pétersbourg pour y assister. Le général prince de Kortchakoff était déjà gouverneur général de la Sibérie à cette époque. Le jour fixé pour cet acte sanguinaire, deux bataillons de près de mille hommes chacun sont venus se ranger sur la place. On en avait écarté précédemment tous les Polonais pour les remplacer par des Russes. Un de ces bataillons devait appliquer la peine aux condamnés à 7 000 coups. Les autres condamnés étaient restés à l'autre bataillon.

D'après la loi pénale militaire de Russie, les bâtons dont on fait usage, quand on fait passer un soldat par les verges, doivent avoir une grosseur telle que trois puissent entrer dans le canon d'un fusil de munition ; mais chacun des bâtons employés pour l'exécution de l'abbé Sieracinski et de ses complices pouvait à peine entrer seul dans un canon. D'après la même loi, les soldats doivent rester en colonne serrée, et en frappant ne pas détacher le coude des côtes ; mais pour ce cas spécial, ordre avait été donné de laisser entre les soldats la distance d'un pas. Au moment de l'exécution il leur fut enjoint d'avancer le pied droit et de lever le bras pour frapper de toute leur force.

L'exécution commença par les condamnés à sept mille coups, mais l'abbé Sieracinski passa le dernier. Chacun des condamnés, nu jusqu'à la ceinture, fut promené quatorze fois à travers les rangs (deux soldats frappant ensemble ne comptant que pour un coup.) Quand le supplicié venait à tomber, on le plaçait sur une sorte de traîneau pour lui faire subir le complément de sa peine. Lorsque vint le tour de l'abbé Sieracinski, un médecin s'approcha de lui pour lui faire prendre un breuvage fortifiant, mais il refusa, et marcha vers ses bourreaux en chantant le psaume *Miserere mei, Deus*.

Comme il était d'une complexion délicate et qu'il était épuisé par de longues privations, il tomba après avoir reçu mille coups. On le saisit alors, on le fit mettre à genoux sur le traîneau en lui garrottant les bras derrière le dos, de façon à ne pas le protéger contre la sanglante flagellation ; on attacha, en l'abaissant, sa tête à des montants et à des traverses fixés à l'arrière du traîneau, et, dans cette posture, on continua à le faire passer devant ses exécuteurs. Il respirait encore au quatre-millième coup ; un peu plus tard il rendit le dernier soupir. Plus de deux mille coups ont été reçus par son cadavre.

Les autres condamnés à sept mille coups sont morts pendant l'exécution, à l'exception d'un seul, qui fut ménagé parce qu'il était malade.

Après avoir été guéri, il fut renvoyé à Nertchinsk ; mais là, atteint

---

hochant la tête, et m'est avis qu'une demi-douzaines de gentilles sangsues bien vivaces appliquées à vos *temples*, ne seraient pas de trop pour vous réclaircir les idées. De quoi donc que les gens parlaient ? et qu'est-ce qui était dans le journal ?

— Tout ça, que je vous dis ! s'écria le barbier ; croyez-vous pas qu'on s'occupait d'autre chose ! *Lui* et son maître ont versé en voyage ; il a été porté à Salisbury, et il n'avait plus que le souffle quand on a écrit. Il n'avait pas parlé une fois, pas seulement un pauvre mot ; et ça me paraît le pire. Mais ce n'est pas encore tout. Son maître est perdu ; il n'y a pas moyen de le retrouver. L'autre directeur du grand bureau dans la Cité, M. Chippart, David Chippart, a décampé avec l'argent, et il est affiché tout au long sur les murs ; il y a une récompense honnête pour qui mettra la main sur le magot ! M. Montaigüe, le maître du pauvre Bailey, — ah ! quel garçon d'esprit ! — est aussi dans les affiches. Il y en a qui disent qu'il a levé le pied pour aller à l'étranger rejoindre son compère, d'autres qu'il n'a pas eu le temps d'aller si loin : toujours est-il qu'on le cherche. La Compagnie est disloquée ; c'est une façon d'escroquerie, à ce qu'ils disent. Mais qu'est-ce que des Assurances sur la vie au prix d'une vie ! Et qui était plus en vie que ce pauvre Bailey !

— Il était né dans une vallée de larmes, reprit Mme Gamp avec un sangfroid philosophique, il devait s'attendre aux conséquences. Mais n'avez-vous rien entendu dire de M. Jonas Chuzzlewitt ?

— Non, répliqua Pierrot, rien qui vaille la peine. Son nom n'était pas dans l'imprimé, quoi qu'on dise qu'il était de la Compagnie. Il y en a qui croient qu'il a été attrapé ; d'autres soutiennent qu'il était dans les attrapeurs ; mais en attendant il n'y a pas de preuves. Ce matin il est allé de son propre mouvement devant le lord-maire, ou quelque autre grosse perruque de la Cité, déposer sa plainte et dire comme quoi il avait été friponné par les deux gentilshommes en fuite, et comme quoi il avait découvert que M. Montaigüe ne s'appelait pas Montaigüe. On dit qu'il avait la mine d'un déterré, vu les grosses pertes qu'il a faites. Mais Dieu me soit en aide ! s'écria le barbier, revenant à son chagrin ; que me fait à moi sa mine ! Il aurait bien pu mourir cinquante fois que ça n'aurait pas fait un vide comme ce pauvre Bailey. Je me soucie bien de lui, moi !

Sur cette exclamation, la clochette s'ébranla, et la basse-taille de Mme Prig domina la conversation.

— Si vous ne vous en *soucistez* pas, je ne m'en souciste guères non plus, sans savoir de quoi qu'il s'agit, dit la dame.

— Betzy, ma mie, n'y a vraiment pas de bon sens d'arriver si tard, s'écria Mme Gamp.

La digne Mme Prig répondit avec quelque âcreté que, s'il y avait des malades assez taquinants pour tourner l'œil et passer, au moment qu'on s'y attendait le moins, ce n'était pas de sa faute. Elle était déjà assez molestée de se sentir l'estomac aux talons et de n'avoir pas encore pris son thé, sans qu'on lui en échauffât les oreilles.

Jugeant par cette répartie de l'état nerveux où l'attente avait mis sa consœur, Mme Gamp s'empressa de la faire monter, espérant que la vue du saumon mariné agirait comme calmant.

Mais point : Betzy Prig comptait évidemment sur le saumon. Elle n'en témoigna ni plaisir ni surprise. Ses premières paroles, en parcourant des yeux la table, furent :

— Je l'aurais parié ! elle a oublié les cornichons !

Mme Gamp changea de couleur et s'assit sur le pied du lit.

— C'est la pure vérité, Betzy ! les cornichons me sont partis de la tête.

Mme Prig, les yeux fixés sur son amie, plongea la main dans sa poche, et d'un air de triomphe sournois, en tira la plus âgée des laitues ou le plus jeune des choux, mais certainement un végétal vert, d'une nature expansive, et de telles dimensions, qu'il lui fallut le fermer comme une ombrelle avant de pouvoir le sortir de sa retraite. Elle exhiba successivement une poignée de moutarde blanche et de cresson, une touffe de pissenlits, trois bottes de radis, un ognon de la grosseur d'un navet-monstre, trois épaisses tranches de betterave et un pied de céleri ; le tout, exposé en vente quelques minutes auparavant, avait été marchandé et acheté pour la modique somme de deux sous, à condition que la marchande parviendrait à loger les articles dans la poche de Mme Prig, sans en oublier un seul ; tour de force heureusement accompli en présence des cochers de fiacre de la place d'Holborn, qui avaient surveillé l'opération avec un intérêt palpitant. L'invitée semblait si peu se targuer de son étonnante prévoyance, qu'elle ne sourit même pas, se bornant à recommander que ces ingrédients fussent hachés menus, imbibés de vinaigre, et mangés sur-le-champ.

— Surtout n'y laissez pas tomber de votre tabac ! dit Mme Prig. A la bonne heure, dans de l'eau d'orge, du bouillon de veau, ou autres drogues ; ça vous stimule un malade ; mais moi, je n'y ai pas de goût.

— Betzy Prig ! s'écria Mme Gamp, comment pouvez-vous dire de ces choses-là ?

— Tiens ! est-ce qu'on ne sait pas que, quelque maladie qu'ils aient, vos malades éternuent à se démancher la tête, rapport à votre tabac !

— Eh ben, après ? dit Mme Gamp.

— Après, ils éternuent, voilà tout. Il ne faut pas me dire que non, Sérah.

— Qui vous dit que non ? reprit Mme Gamp.

Mme Prig ne fit point de réponse.

— Qui vous dit le contraire, Betzy ? répéta de nouveau Mme Gamp ; et pour donner plus de solennité à sa question, elle la retourna : « Betzy, qui le contraire vous a dit ? »

C'était le prélude d'une opposition tranchée entre les deux dames ; mais l'impatience de la contradiction, cédant chez Mme Prig à l'impatience de la gourmandise, elle répliqua :

— Personne ; si vous ne dites pas que non, Sérah !

Le repas ne contribua pas peu à rétablir l'harmonie ; comme il touchait à sa fin, après avoir plus que raisonnablement duré, Mme Gamp débarrassa la table, et posa au milieu la théière à liqueurs.

— Betzy, dit-elle, en la passant à Mme Prig, après avoir rempli son verre ; j'ai un toast à proposer : à la santé de mon amie et partner, Betzy Prig !

— En *alternant* le nom pour celui de Sérah Gamp, je bois avec amour et tendresse, reprit Mme Prig.

A dater de ce moment, des symptômes d'inflammation empourprèrent le nez des deux commères, et se communiquèrent à leur humeur.

— Maintenant, Sérah, dit Mme Prig, faisant la part du plaisir et des affaires, pour quel cas que vous avez besoin de moi ?

La physionomie de Mme Gamp trahissant quelque envie d'éluder la question, Betzy ajouta :

— Est-ce par hasard pour Mme Harris ?

— Non, Betzy ; ce n'est pas pour cette dame, répliqua Mme Gamp.

— Tant mieux ! dit Mme Prig avec un rire forcé. J'en suis fort aise.

— Pourquoi que vous en seriez fort aise, Betzy ? reprit chaudement Mme Gamp. Vous ne la connaissez que par ouï-dire, la brave dame ! Si vous avez à attaquer la réputation de Mme Harris, qui est une femme qui ne craint personne, ni en face ni de dos, faut pas y aller par deux chemins ! faut dire ce que vous avez sur le cœur, Betzy ! Quand je pense que je n'en ai pas connu de meilleure et de plus douce, poursuivit Mme Gamp, secouant la tête et s'attendrissant ; une femme qui est tout lait et tout sucre, et ça depuis son premier, que M. Harris, qui est un homme naturellement timide, s'en sauva jusque dans la niche à chien, ousqu'il se bouchait les oreilles, sans vouloir écouter à hue ni à dia, quoiqu'on lui montrât le poupon. Et l'avoir vue comme je l'ai vue, quand il lui a quasiment reproché son neuvième, disant que c'était un de trop, sinon de deux, et ça pendant que le cher innocent braillait comme s'il avait eu sa connaissance, ce qui ne l'a pas empêché de bien venir, quoiqu'un peu bancal. Je peux bien dire que j'en sais long sur la mère, le père et les enfants, mais je suis encore à savoir, Betzy Prig, pourquoi que vous seriez si aise que Mme Harris n'ait pas besoin de vous ? Comptez-y, qu'elle ne vous enverra pas chercher, car elle n'a qu'un cri quand le mal la prend, et c'est : « Sérah ! je veux Sérah Gamp ! »

(*La suite à demain.*)

aujourd'hui contre-amiral, qui sans nécessité fit faire pour 50 ou 60 mille francs de dépenses.

La frégate *la Forte*, de 60 canons, du port de Cherbourg, n'avait pas encore été armée. Lorsque M. le ministre de la marine envoya l'ordre de lui faire adapter les emmenagements demandés par le jeune capitaine de vaisseau, son ancien aide-de-camp, désigné pour la commander, on répondit de Cherbourg que les emménagements adaptés à bord de cette frégate venaient d'être terminés, et que les changements prescrits entraîneraient à des dépenses énormes. On ajoutait qu'avant de commencer le travail, on attendrait de nouveaux ordres. Courrier par courrier, nouvel ordre, avec cette apostille de la main même du ministre: « Ne pas s'inquiéter de la dépense et exécuter. » La hache fut donc mise dans les emménagements tout à fait neufs; tout fut démoli; et cette fantaisie de M. le ministre et de son aide-de-camp coûta environ 90 mille francs.

Le brick *le Génie* rentra à Brest, il y a deux ans, à la suite d'une campagne de dix-huit à vingt mois dans les Antilles. Ce bâtiment était à son premier armement; son premier capitaine était jeune, actif, et passait à juste titre pour un bon officier; le bâtiment avait la réputation d'être dans le meilleur état. Un nouveau capitaine arrive à Brest; tout fut changé, emménagements, voilures, mâture (le grand mât fut seul conservé pour mât de misaine); ces travaux coûtèrent 50 000 fr. sans que le brick fût en état de rendre un meilleur service.

La frégate à vapeur de 450 chevaux, *le Sané*, devait être lancée à l'eau à la grande marée du mois de juin dernier, au port de Cherbourg. Comme il n'existait pas pour cette époque de lest suffisant, le directeur des constructions navales demanda l'autorisation de renvoyer cette mise à l'eau à la grande marée de juillet; il l'obtint. Tout était donc prêt pour cette opération, le calfatage de la frégate était terminé, et tous les travaux de lancement préparés. Il ne manquait plus que l'autorisation ministérielle; mais au grand étonnement du directeur, il ne vint que l'ordre de renvoyer le lancement de la frégate à 1847. En vain représenta-t-il que les dépenses faites seraient perdues, qu'il faudrait les recommencer l'année suivante. L'ordre fut maintenu. Il en coûtera 8 à 10 000 fr. à l'Etat.

On peut juger par ces quelques exemples des abus qui se passent successivement sur presque tous les bâtiments de notre flotte et des dilapidations que la tolérance du ministre favorise. Des personnes bien informées évaluent de 80 à 100 millions les sommes qui ont été ainsi gaspillées en pure perte depuis trente ans.

On écrit de Madrid que, le 8 décembre, on a proclamé le résultat des élections de la capitale. Deux candidats modérés, MM. Mon et le marquis de Povar, et trois candidats progressistes, MM. Mendizabal, Salamanca et San-Miguel ont été élus. Il a dû y avoir, le 9, un scrutin de ballottage entre M. Pidal et M. del Socorro.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — LL. MM. le roi et la reine des Belges sont arrivés hier soir au palais des Tuileries, à six heures.

— Hier, 15 décembre, sixième anniversaire de l'entrée en France des restes de l'Empereur, une messe funèbre a été célébrée dans l'église des Invalides.

— M. le lieutenant-colonel Walsin Esterhazy, directeur des affaires arabes de la province d'Oran, a eu l'honneur d'être présenté au bey de Tunis et de lui faire hommage de son ouvrage sur la domination des Turcs en Algérie. Sa Hautesse lui a fait remettre, comme témoignage de satisfaction, la décoration d'officier de son ordre du Nichan.

— M. le ministre de l'intérieur s'est enfin décidé à autoriser la réorganisation de la garde nationale de Strasbourg. Le maire en a été prévenu par une lettre du préfet, et le conseil municipal, dans sa séance du 10 décembre, s'est réparti en quatre conseils de recensement pour procéder aux premières opérations.

— Hier, à minuit, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Chevalier marquait 3° 2/10° au-dessous de 0; aujourd'hui, à six heures du matin, 5° 2/10°; à midi, 0°.

— Les journaux anglais de lundi ne sont pas arrivés aujourd'hui à Paris.

— Hier, 15 décembre, a eu lieu, à Paris, l'ouverture des fourneaux de la Société philanthropique. Ces fourneaux, au nombre de neuf, sont situés à la halle aux Draps, rue Fauconnier, 5; cloître des Bernardins, 4; rue de l'Epée-de-Bois; rue de Sèvres, 54; rue des Récollets, 11 bis; rue Saint-Sauveur, 9; rue du Vert-Bois, 10, et rue Montmartre, 10.

— On lit dans le *Manchester-Courrier*: « Il y a une semaine environ, une jeune dame a été forcée de prendre au chemin de fer une voiture pour elle seule, vu sa taille et son embonpoint. Cette dame est âgée de vingt-neuf ans et s'appelle Elisabeth Armitage; elle est maintenant à Manchester, où elle est arrivée par le chemin de fer de Liverpool. On a dû, à cause de l'impossibilité de la faire entrer dans une des voitures ordinairement réservées aux voyageurs, la transporter dans une *box* pour les chevaux, préparée tout exprès pour elle. Elle pèse plus de 400 livres, et elle a 5 pieds 4 pouces de haut; son buste a 66 pouces de circonférence; sa taille, 45 pouces, sa cheville 10 pouces. »

— « On assure, lisons-nous dans le *Correspondant de Nuremberg*, que les trois puissances feront une réponse collective aux *memorandum* de lord Palmerston et de M. Guizot. La mesure prise au sujet de Cracovie sera représentée comme imposée par la nécessité et regardée comme un fait accompli. Il se pourrait bien qu'il y eût ultérieurement une espèce de conférence européenne sur la révision des traités de Vienne. »

— Des sommes considérables ont été mises, dit la *Gazette d'Aix-la-Chapelle*, à la disposition du fils de don Carlos, et le concours de l'Angleterre lui a été promis, s'il voulait consentir à donner à l'Espagne des institutions conformes à l'esprit du temps. Les négociations sur cet objet important sont commencées. Les représentations du gouvernement français, tendant à empêcher les enrôlements que le prétendant fait en Angleterre, sont non-seulement restées sans résultat, mais ont même été accueillies d'une manière très hautaine. Les cours d'Italie montrent le plus d'ardeur à soutenir les prétentions légitimistes. On acquiert de plus en plus la conviction que le voyage de l'empereur de Russie en Italie a eu un but profond; car, dès cette époque, il était déjà question du mariage.

— Hier, à la pointe du jour, un locataire de la maison rue Saint-Anastase, 22, ayant aperçu un corps humain pendu à l'extérieur de

Sainte-Hélène en revenant des Indes. Nous en extrayons les passages suivants:

« Cette île, dont le nom seul rappelle celui d'Hudson Lowe, et soulève d'horreur et d'indignation le cœur français contre le peuple britannique, se trouvant par sa position un point de relâche commode et important pour les navires venant de l'Inde, de la Chine, etc., il s'en suit qu'il y a constamment des départs et des arrivages, et on ne compte jamais sur la rade moins de vingt-cinq à trente navires de tous pavillons. Les états-majors et passagers de ces bâtiments vont tous visiter le tombeau du grand homme, situé à environ une lieue et demie de la ville de James-Town. Je dus comme les autres aller payer mon tribut de regrets à cet endroit célèbre, et qui rappelle de si tristes souvenirs.

» Arrivés à quelques pas du tombeau, nous fûmes arrêtés par une vieille femme, qui nous voyant nous diriger vers cet endroit nous arrêta, et s'expliquant en mauvais français, nous dit que pour entrer dans l'enceinte il fallait payer 4 shellings (5 francs) chacun. Je ne pourrais qualifier le sentiment que nous éprouvâmes à cette demande, mais enfin, après avoir donné un libre cours à notre indignation, nous payâmes le prix exigé. Nous parcourûmes l'enceinte et descendîmes dans le caveau où, pendant vingt années, a reposé le vainqueur de l'Europe, et qui aujourd'hui est livré à la profanation publique. On a même établi une auberge dont les murs touchent le tombeau.

» Après quelques instants de regrets donnés au génie, songeant que nous avions encore un autre lieu à visiter, nous partîmes pour Longwood, qui est à environ une demi-lieue de la tombe.

» A peine aperçûmes-nous la maison de l'empereur, qu'un homme vint à notre rencontre et nous présenta un écriteau portant une ordonnance datée de 1840, et signée du gouverneur de Sainte-Hélène, qui autorisait le gardien de la résidence de Longwood à exiger de toute personne qui désirerait entrer dans la maison mortuaire, la somme de 5 francs. Peu s'en fallut que l'un de nous ne déchirât cet infâme tarif, mais il n'y avait pas moyen de chercher à l'éluder, et force nous fut d'obéir aux ordres de S. E. le gouverneur.

» Nous entrâmes: un vieux moulin à blé, de la paille pourrie, des avirons et de mauvaises voiles, tels furent les objets qui frappèrent notre vue dans la chambre où Napoléon rendit le dernier soupir. La première salle qui servait à l'empereur de salon de réception n'a pas été plus respectée, d'aussi grossiers objets se montraient çà et là. Sur les murs de ces deux appartements se lisent des quantités de noms, et surtout des épitaphes qui indiquent assez que tous ceux qui ont visité cette demeure ont éprouvé les mêmes sentiments. Car ici les regrets ont fait place à la haine, et on oublie ce qu'a souffert le héros dans ce triste séjour, pour ne penser qu'à la conduite infâme de ceux qui après l'avoir fait prisonnier et lui avoir donné un rocher pour exil, n'ont pas craint après sa mort d'insulter les lieux où, à force de traitements barbares, ils ont fini par lui arracher la vie. »

TÉLÉGRAPHE SOUS-MARIN. — On lit dans le *Journal du Havre*:

« Les expériences qui depuis quelque temps se poursuivent à Portsmouth, relativement à l'établissement d'un télégraphe électrique sous-marin, viennent enfin d'obtenir un succès complet qui, dit-on, va déterminer l'application du nouveau procédé à des communications entre la France et l'Angleterre, par le détroit de Calais.

» Plusieurs moyens avaient été vainement tentés à Portsmouth pour établir entre le débarcadère du chemin de fer, où aboutit le télégraphe électrique de Londres, et les bureaux de l'amirauté, séparés par une étendue d'eau d'un mille environ, une communication directe. Mais toutes avaient pour principal inconvénient une grande déperdition du fluide électrique pendant son trajet à travers la masse liquide. Après l'essai infructueux de tubes en métal renfermant le fil conducteur et fixés au fond de l'eau, un inventeur a proposé l'emploi d'une substance dont il suffisait d'enduire le fil métallique, pour l'isoler complètement. Une première expérience ayant démontré l'efficacité de ce procédé, il a été mis définitivement à exécution.

» Ce télégraphe se compose d'un seul conducteur, dont la mise en place est des plus faciles. Fixé par une de ses extrémités au bord du quai, il a été placé à bord d'une embarcation, qui l'a élongé en travers du bassin, en le laissant tomber au fond, où il s'enfonçait par son propre poids. Cette simplicité a un autre avantage, en permettant de le visiter à volonté et de réparer immédiatement les moindres avaries. On s'est servi à cette occasion, pour économiser un second fil, de la propriété que possède l'eau d'être un excellent conducteur électrique.

» Comme nous l'avons dit, les expériences ont complètement réussi, et les inventeurs se proposent, avec l'autorisation des deux gouvernements, qui l'ont accordée, d'appliquer leur procédé à la traversée de Douvres à Calais. »

AVORTEMENT. — Un fait fort grave et dont les exemples sont malheureusement trop fréquents, cause depuis quelques jours une certaine sensation dans le quartier des Ecoles. Un jeune homme dont le père, qui tenait un rang honorable dans la banque, a siégé pendant plusieurs sessions sur les bancs de la chambre des députés, a été arrêté ainsi qu'une jeune fille avec laquelle il entretenait des relations intimes, en vertu de mandats décernés par le parquet. La prévention qui pèse sur eux est celle d'infanticide et d'avortement.

Il paraîtrait qu'à la suite de symptômes fort avancés de grossesse, la jeune fille aurait subitement recouvré toute la finesse de sa taille, mais que presque immédiatement se seraient déclarés de graves symptômes de maladie. Sur la rumeur qui se serait répandue dans le voisinage, le commissaire aurait procédé à une information, et bientôt la justice aurait été instruite. Quoi qu'il en soit, une instruction judiciaire est commencée, des témoins ont été entendus, et dans la journée d'hier on a procédé à la visite des fosses d'aisances de la maison où aurait été commis le crime. Cette opération n'a, du reste, produit, dit-on, aucun résultat à la charge des prévenus. L'instruction continue. (*Gazette des Tribunaux*.)

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE... — On se souvient de la terrible catastrophe de Monville et de Malaunay, à la suite de laquelle plusieurs centaines de malheureux, dont beaucoup de blessés, se trouvèrent sans abri et sans pain. La charité publique s'émut, des secours s'organisèrent sous toutes les formes, et les quêtes et les offrandes faites dans les églises de Rouen pour les victimes de l'évènement produisirent notamment une somme de 10 400 francs.

Au mois de janvier dernier, une commission spéciale ecclésiastique se réunit, sous la présidence de l'archevêque de Rouen, afin de décider la répartition de cette somme. Or, voici un des considérants de la délibération qui fut prise à ce sujet:

« Attendu que, parmi les victimes du sinistre susmentionné, il se trouve un grand nombre de morts pour lesquels *on n'avait rien fait jusqu'ici*; que cependant il paraissait juste *qu'ils eussent aussi part*

échange.

Nous en citons avec plaisir le passage suivant, où l'auteur s'étonne justement que les Economistes prétendent faire croire aux ouvriers que leur sort sera amélioré par l'abaissement des barrières de douane, et se mettent ainsi en contradiction avec un de leurs principes les mieux établis. Dans l'ordre actuel, le salaire se règle seulement d'après l'offre et la demande des bras et du travail.

Est-il vrai, dit M. A. Hennequin, que la protection cause ou aggrave la misère des ouvriers? Les libre-échangistes l'ont répété souvent avec une violence singulière. On ne les savait point jusque-là tourmentés d'une sollicitude si vive pour les souffrances populaires. A entendre plusieurs d'entre eux discuter, dans la presse et dans les livres, avec les socialistes qui ont entrepris de dévoiler les vices de notre régime industriel, on eût dit qu'ils ignoraient les plaies sourdes et secrètes de la société; ils les cachaient du moins, et ne pouvaient souffrir qu'on se mit en peine de les panser. M. Léon Faucher, dans ses *Etudes sur l'Angleterre*, n'a-t-il pas tracé un séduisant tableau de la condition des ouvriers de Mulhouse? Il a dit qu'ils étaient *traités paternellement*. Cependant, pour qu'il fût bien démontré qu'en dépit de leur prétention à former une école, les libre-échangistes ne s'entendaient sur rien, ce fut précisément ces mêmes ouvriers de Mulhouse que M. Blanqui prit pour type de la misère affreuse, de la détresse des travailleurs des industries protégées. M. Blanqui retraçait ses propres impressions; les malheureux dont il plaignait le triste aspect, *il les avait vus passer*, disait-il. Les avoir vus passer, ce n'est pas assez pour connaître, pour enseigner les vraies causes de leur triste sort; il fallait les interroger, leur demander de quel pays ils sortaient, dans quel état ils étaient arrivés, quelle cause les avait attirés à Mulhouse. M. Blanqui eût discerné bientôt dans cette population deux classes très distinctes d'origine, de mœurs, de condition. Les plus pauvres de tous lui auraient dit qu'ils venaient de l'étranger, de la Suisse, du Wurtemberg, de la Bavière et de l'Etat de Bade; que la privation de travail les avait chassés de leur patrie, et qu'ils allaient en France de fabrique en fabrique, traînant une indigence inquiète que l'industrie n'avait pas causée et qu'elle soulageait chétivement. M. Blanqui eût compris alors que Mulhouse est un refuge, et que, plus hospitalière que les Etats voisins, que la Suisse, dont M. Wolowski a vanté si mal à propos le régime libéral, la France accueille beaucoup plus de pauvres que ses fabriques n'en créent. Placée à l'angle d'une de nos frontières, Mulhouse attire et accueille plus d'indigents et de vagabonds que nos autres villes industrielles; toutes ont cependant cet effet de nourrir, d'un pain trop amer sans doute, mais enfin de nourrir des familles entières que l'industrie agricole ne peut pas entretenir, chargée qu'elle est de douze milliards d'hypothèques, de lourds impôts, de toutes les charges, en un mot, dont il faudrait l'alléger avant de songer à la livrer à la concurrence étrangère.

M. Blanqui n'a donc pas indiqué la vraie cause de la misère des ouvriers de Mulhouse; mais quel remède cependant propose-t-il d'y apporter? Le libre-échange mis en pratique ne peut avoir qu'un effet: multiplier la concurrence intérieure par la concurrence étrangère. Que vous supprimiez immédiatement ou successivement la protection, vous ferez tomber les fabriques protégées, ou, si elles subsistent, ce n'est pas en exhaussant le salaire de leurs ouvriers que les fabricants pourront suppléer à la protection que vous leur aurez ravie...

Si l'abaissement des salaires, si la prolongation illimitée des heures de travail, expédients détestables et que l'on a déjà trop employés, ne suffisent pas à nos fabricants aux abois pour lutter contre les industriels étrangers, moins scrupuleux encore ou plus favorisés par les circonstances économiques, quel gagne-pain votre sollicitude si vive a-t-elle ménagé à ces populations que vous aurez dépossédées de leur moyen de travail? Elles feront autre chose, dites-vous. Mais quoi! iront-elles demander de l'ouvrage à vos riches et brillants ateliers de luxe? elles n'en ont pas le talent; chercheront-elles un refuge dans l'agriculture? elles ne l'ont désertée que parce qu'elle ne pouvait pas les nourrir; et si l'agriculture protégée était si faible, comment pourrait-elle être plus forte, dépourvue de la protection contre l'étranger, et soumise à l'intérieur aux mêmes charges, dont le poids lui sera plus lourd?

Si les partisans du laissez-passer et du laissez-faire absolu n'ont pas d'autre consolation à offrir à la détresse de nos ouvriers, mieux vaut nier cette détresse, comme ils l'avaient fait jusqu'à présent, d'un front imperturbable. Mais, heureusement, dans cette ville même dont on a parlé, il y a des cœurs sympathiques et des esprits fermes qui connaissent, qui expérimentent chaque jour les vices de notre organisation industrielle; ils n'ont pas craint d'en dénoncer une première fois aux chambres et à l'opinion publique l'abus le plus pernicieux. Ce sont eux qui ont obtenu, non sans effort, la loi sur le travail des enfants dans les manufactures. Cette loi, dont on n'a su malheureusement ni organiser la surveillance, ni faciliter l'accomplissement par des institutions secourables au père de famille, ce n'est pas l'école du libre-échange qui l'a proposée. C'est tout au plus si elle peut la tolérer comme une exception unique à ses principes surannés, qu'elle essaie de rajuster à des temps nouveaux, lorsqu'elle ne trouve pas plus commode de voir et de décrire le présent au gré de ses théories.

Cette exception est insuffisante cependant. Il faut l'étendre aux ouvriers de tout âge travaillant dans les grandes fabriques. C'est le vœu, c'est le cri de l'Alsace entière. Diminuer en France, par le libre-échange, les occasions de travail, c'est laisser intacts tous les abus de notre régime industriel. Ce régime est la vraie cause du mal. Grâce à lui, le règlement impitoyable du fabricant qui aura résolu de faire mouvoir ses machines pendant quinze ou seize heures, asservit ou met en perte ses rivaux. Contre cette tyrannie de la cupidité, Mulhouse, Guebwiller, Thann, Munster, Wesserling, tous les centres industriels de l'Alsace gémissent et s'indignent. La conviction que la durée trop longue du travail dans les fabriques est la cause aggravante de la misère physique et morale des ouvriers, je l'ai entendu exprimer unanimement par les sœurs de charité, les diaconesses, les médecins des pauvres, les prêtres, les pasteurs. Ces fidèles et intelligents témoins de l'existence des pauvres voient que ni l'esprit municipal, puissant encore et plein de ressources dans cette belle province, ni la charité privée, ingénieuse et abondante, ni la prévoyance généreuse de plusieurs fabricants, n'ont pu conjurer le mal. Les industriels les plus compétents sont persuadés qu'une loi limitative des heures de travail relèverait la condition des ouvriers; elle leur permettrait, disent-ils, de profiter des moyens d'instruction qui leur sont offerts largement, mais dont ils n'ont ni le loisir ni la force physique de faire usage. Moins accablés par le travail, ils rechercheraient des distractions plus dignes que celles du cabaret. Ils pourraient s'adonner davantage à la vie de famille et amasser quelques épargnes.

Cuisson, 000 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Révente, 113 q. 04 k. 50-50 à 66-20.

placent 50 mille exemplaires. — 50 c. l'exemplaire ; 12 exemplaires *franco* pour 5 fr. — A la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2. Il sera fait des conditions spéciales aux *Librairies sociétaires locales*.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Ruolz, et qui sont confectionnés par les meilleurs ouvriers de Paris. Ces articles sont spéciaux à la maison Boisseaux et Detot, et doivent lui concilier la faveur du public élégant.

Bourse du 16 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	81 20	81 20	81 15	81 15
— — fin courant	81 25	81 35	81 05	81 05
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 80	118 80	118 80	118 80
— — fin courant	118 75	119 »»	118 75	118 80

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»»» »»	Banq. de Frce dr cours	3187 50
4 0/0 J. »	» »»» »»	O. V. de Par. »	1383 »»
Emp. 1844. au Ct	» » »/»	C. hyp..... »	316 25
— fin Ct	» » »»	— Gouin.... »	1235 »»
B. du Trés.	» 3 3/8	— Gann..... »	»»»» »»

PRIMES.		fin cour.			fin proch.	
3 p. 0/0.....	d. 50	81 55	81 45	—	»» »»	81 95
5 p. 0/0.....	d. 50	»»» »»	119 25	—	119 85	119 70

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	12 1/2	15 »/»	15 »/»	12 1/2
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	1285 »»
Act. d. J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»»»» »»
V. r. cr.	402 50
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	»»» » »»
V. r. gauc.	263 »»
Paris à Se.	» »»
— à Orléans	1270 »»
— à Rouen.	918 75
R.-Havre...	»»» »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	220 »»
Paris-Str...	490 »»
Tours-Nant	498 75
Orl.-Vierz.	»»» »»

Le *Dictionnaire National ou Grand Dictionnaire classique de la langue française* est aujourd'hui terminé. L'éditeur, M. Simon, a mené à bonne fin cette entreprise colossale, et a répondu par le succès aux encouragements du public. Le *Dictionnaire National* est le plus complet qui ait jamais paru ; pas un mot, même dans les arts, les sciences, l'industrie et les découvertes les plus récentes, n'a été omis, et l'extension donnée à la définition et aux diverses acceptions des mots fait de cet ouvrage une véritable encyclopédie.

Il vient de paraître à la librairie d'Amyot un nouvel ouvrage de M. le comte de Tocqueville, intitulé : *Histoire Philosophique du règne de Louis XV*. L'impartialité avec laquelle l'auteur juge les hommes et les évènements, ne peut que disposer favorablement le lecteur. On y voit la révolution s'avancer graduellement ; les causes qui l'ont amenée sont déduites avec intérêt et tracées avec méthode. Ce livre excitera la curiosité de toutes les personnes qui désirent avoir une connaissance approfondie des années qui ont précédé le règne de Louis XVI.

Spectacles du 17 décembre.

8 h. »/» **OPÉRA.** —
7 h. »/» **FRANÇAIS.** — Venceslas, le Mari à la Campagne.
6 h. 1/2 **ODÉON.** — Le Bourru bienfaisant, l'Univers et la Maison, Diable.
8 h. »/» **OPÉRA-COMIQUE.** — Gibby la Cornemuse.
8 h. »/» **ITALIENS.** — I due Foscari (1re représentation).
7 h. 1/2 **VAUDEVILLE.** — La Planète à Paris, Tableaux vivants.
6 h. 1/4 **VARIÉTÉS.** — Roch et Luc, une Fille terrible, Gentil-Bernard.
7 h. 1/2 **GYMNASE.** — Simplice, un Mari, la Protégée, l'Article 213.
6 h. »/» **PALAIS-ROYAL.** — La Poudre-Coton, les Tableaux.
7 h. »/» **PORTE-ST-MARTIN.** — Relâche.
6 h. 1/2 **AMBIGU.** — La Closerie des Genêts.
6 h. 1/4 **GAITÉ.** — Georges et Thérèse, l'Angelus, le Fils.
6 h. 1/2 **CIRQUE.** — Henri IV, Tableaux et poses plastiques, par M. Keller.
6 h. 3/4 **COMTE.** — Jocrisse, Maison isolée, Riquet à la Houppe.
5 h. 1/2 **FOLIES.** — Constant, l'Enfant, l'Inconnu, les Deux Pigeons.
5 h. 1/4 **DÉLASSEMENTS-COMIQUES.** — L'Enfant, Chansons, Second Père.
6 h. 1/2 **BEAUMARCHAIS.** — La Mort de Néron, les Bohémiens, Intermèdes.

En vente chez SIMON, éditeur, rue de Savoie, 12, et chez GARNIER frères, Palais-Royal, et rue Richelieu, 10.

NOUVELLE SOUSCRIPTION

100 LIVRAISONS A 50 centimes.

DICTIONNAIRE NATIONAL

OU GRAND DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

UNE ET DEUX LIVRAISONS **par semaine.**

Chaque livraison se compose de trois ou quatre feuilles.

RÉPERTOIRE UNIVERSEL ET CLASSIQUE DES SCIENCES, DES LETTRES, DES ARTS ET DE L'INDUSTRIE,

Contenant : 1° la Nomenclature la plus riche et la plus étendue qui ait jamais existé en aucune langue et dans aucun dictionnaire ; **100 000** mots de plus que dans tous les dictionnaires les plus complets ; 2° l'Examen critique et raisonné des dictionnaires les plus estimés ou les plus récents, tels que ceux de l'Académie, de Boiste, de Landais, etc. ; 3° la Solution de toutes difficultés d'orthographe, de grammaire et de style, appuyée sur l'autorité des plus célèbres grammairiens ; la Biographie des personnages les plus remarquables depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours ; 5° les Noms de tous les peuples anciens et modernes, de tous les souverains, des institutions publiques, des ordres monastiques, militaires, des sectes religieuses, politiques, philosophiques, des grands évènements historiques, sièges, batailles, etc. ; 6° la Géographie ancienne et moderne, c'est-à-dire la Nomenclature de tous les chefs-lieux, arrondissements, cantons, villes, fleuves, rivières, montagnes et curiosités naturelles de la France et de l'étranger, avec les étymologies grecques, latines, arabes, celtiques, scandinaves, etc. ; **OUVRAGE TOUT A LA FOIS SCIENTIFIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE**, *dans lequel toutes les définitions, toutes les acceptions des mots et les nuances infinies qu'ils ont reçues du bon goût et de l'usage, sont justifiées par plus de quinze cent mille citations choisies, empruntées à nos meilleurs écrivains*, par M. BESCHERELLE aîné, de la Bibliothèque du Louvre, 2 vol. grand in-4° de 3 200 pages à 4 colonnes, imprimés sur très beau papier collé, avec caractères neufs et très lisibles, contenant la matière de plus de 150 vol. in-8°. — **PRIX DES DEUX VOLUMES : 50 FRANCS.**

EN VENTE à la librairie d'**AMYOT**, 6, rue de la Paix, à Paris, éditeur de : **Essai sur la liberté**, par **D. STERN**. Un vol. in-8°, 6 fr.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE DU **REGNE** DE **LOUIS XV** PAR M. LE COMTE DE TOCQUEVILLE : 2 forts volumes in-8°. 15 fr.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.
ORGANISATION UNITAIRE DES
ASSURANCES,
Par **R. BOUDON.**
Brochure in-8°. Paris, 1840.
Prix : 4 fr. ; par la poste, 4 fr. 25 c.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ, 7, **RUE DE LA BOULE ROUGE.**
Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.

Paris, 6 fr. par an; départ., 8 fr. L'abonnement part du 5 janvier. Avec 2 fr. de supplément, on donnera en plus une mode chaque mois.
Le vol. de la 1re année est en vente. — **Alph. DESESSERTS**, éditeur de la librairie à illustrations pour la jeunesse, 58, passage des Panoramas.

JOURNAL DES JEUNES FILLES

Paraissant le 5 de chaque mois par livraisons de deux feuilles, ou 64 colonnes avec illustrations.
Histoire, voyages, astronomie, botanique, conseils sur l'éducation, pensées religieuses, jeux de salons, poésies, recettes pour les jeunes filles habituées au ménage, dessins de broderies, patrons des meilleures maisons, explication de nouveaux ouvrages, musique inédite, mode, jolie lithographie, rébus illustrés.
Les lettres non affranchies ne seront pas reçues et ceux avec un mandat sur la poste. — Les messageries royales et générales font les abonnements.

VICTOR CHEVALIER.

CALORIFÈRES A CIRCULATION D'AIR CHAUD. **CHEMINÉES** de même genre, chauffe-boudoirs et chauffe-assiettes, sans tuyau de fumée ; **CALORIFÈRES** de construction nouveau système, **FOURNEAUX** de cuisines, de laboratoires, etc. A la fabrique, place de la Bastille, 232. — Dépôt, rue Montmartre, 140. (Affranchir.)

Rue des Lombards, 46 et 48. **AU** *Aucun dépôt dans Paris.*

FIDÈLE BERGER.

BONBONS LES PLUS NOUVEAUX ET LES MIEUX ASSORTIS.
Articles d'Étrennes et jolies Fantaisies.
PRALINES DUCHESSE, FRUITS A LA CRÈME, BONBONS A LA REINE. — Marrons glacés. **PUNCH PRÉPARÉ** pour soirées, etc.

COUVERTS ARGENTÉS, LA DOUZAINE.

Unis.	72 fr.
A filets.	78
Demi-riches	114
Riches	132

De DESSERT unis et filets, de 66 fr., et demi-riches, de 96 à 112 fr.
POTAGES unis et filets, à 14 et 15 fr.
CAFÉS unis, filets, demi-riches, de 17, 19, 28 et 56 fr.
RAGOUTS unis, filets, 8, 9 et 12 fr. — Polis, 4 fr. de plus. — Plats ronds et ovales, de toutes grandeurs ; théières, cafetières, fontaines à thé, huiliers, bouts de table, saucières, soupières, réchauds.

BOISSEAUX, DETOT

ET COMPAGNIE,

RUE VIVIENNE, 26, AU COIN DE CELLE FEYDEAU.

Première Maison spéciale de

DORURE ET ARGENTURE

PROCÉDÉ DE MM. DE RUOLZ ET ELKINGTON.

COUVERTS DORÉS, LA DOUZAINE.

DESSERT à filets.	96 fr.
Demi-riches.	120
Riches	133
CAFÉS unis.	21
A filets.	27
Demi-riches.	36
Riches	42

COUTEAUX, lames acier argenté, de 36 à 52 fr.
— dorés, de 45 à 85 fr.
Bijoux, chaînes, broches, épingles, dés, bracelets, boutons, lorgnons, lunettes, ciseaux, flacons, tabatières.

Pour éviter la contrefaçon, tous les couverts sont marqués du poinçon d'argenture représentant une balance garantie de 60 gram. d'argent fin par douzaine et de notre poinçon de fabrique B. D. Ceux contrefaits, quoique ayant le même aspect, se détériorent promptement à l'usage. — Ecrire franco, rue Vivienne, 26, à Paris.

PÂTE DE NAFÉ

Les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris ont constaté l'**EFFICACITÉ** de cette pâte pectorale et sa **SUPÉRIORITÉ** manifeste sur toutes celles du même genre. **DELANGRENIER**, rue Richelieu, 26. — Dépôt dans chaque ville.

CREVASSES, — GERCURES, — DARTRES FARINEUSES,
TACHES DE ROUSSEUR, ENGELURES ENVANÉES. Le pot : 2 fr. (pommade douce et suave. Paris, r. St-Germain des Prés, 10 bis ; r. Jocquelet, 10 ; passage Choiseul, 40.

AUBERT et Ce, *place de la Bourse*, 29, PAGNERRE, *rue de Seine* 14 bis ; *et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger.*

Prix : 50 cent. ALMANACH PROPHÉTIQUE 7e Année.

Pittoresque et utile pour 1847.

Rédigé par les notabilités scientifiques et littéraires, et orné de 121 Gravures dessinées par MM. GAVARNI, DAUMIER, ALOPHE, MAURISSET, TRIMOLET, TITEUX, C. VERNIER et GEOFFROY. (En envoyant franco un Mandat de 5 fr. on recevra la collection des 7 années de l'Almanach.)

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera que l'EAU DE LOB ne fait pas repousser et épaissir les cheveux sur des têtes chauves !! Cette EAU de LOB RÉGÉNÈRE la chevelure et la CONSERVE jusqu'au tombeau. S'adresser à l'inventeur, M. LEOPOLD LOB, chimiste d'Allemagne, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, 281. Flacon à 5 et 10 fr. avec instruction.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.
PRÉCIS DE
L'ORGANISATION DU TRAVAIL,
Par **MATH. BRIANCOURT.**
Prix : 30 c. ; par la poste, 35 c.
Les douze exemplaires, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

SAVON DE GUIMAUVE Ce VÉRITABLE SAVON, si précieux pour la peau, ne se vend que chez **BLANCHE**, parfumeur, passage Choiseul, 48. — Eviter la contrefaçon. — (**CRÈME DIERE**, infaillible contre les rides.)

A VENDRE 500 f. Mobilier, Secrétaire, Commode, Lit, Table de nuit, Lavabo, Table de jeu, Table de salon, 6 Chaises. — 450 f. Meuble de salon complet. 350 f. Pendule, Candélabres, Flambeaux. S'ad. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richel., 41.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

COLONISATION DE MADAGASCAR

1 vol. in-8° PAR D. LAVERDANT Prix : 3 fr. Par la poste, 3 f. 75

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ELASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de **M. LEPERDRIEL**, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.)

LES CIGARETTES PARISS par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les irritations des Bronches et Poumons, l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Névralgies, Maux de Dents et d'Oreilles ; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat ; 2, 4 et 10 fr. la boîte. Chez PARISS, phar. anglaise, 26, place Vendôme, près le coin de la r. Nve-des-P.-Champs, et chez les principaux pharmaciens des Depts.

LAMPES dites **CARCEL, NEO-CARCEL et MODÉRATEUR** à 10 fr. et au dessus, garanties. Appareils pour salles à manger et billards. **TRUC**, fabricant, rue Saintonge, 9. Echanges, nettoyages et réparations.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

Le Mexique et les Etats-Unis.

La guerre entre le Mexique et les Etats-Unis paraît devoir se prolonger fort longtemps. Les journaux et correspondances de par delà l'Atlantique, qui nous arrivent aujourd'hui, montrent les Mexicains s'animant de plus en plus à la lutte, tandis que l'ardeur des Américains semble quelque peu se refroidir.

Le général Taylor était encore à Monterey à la fin d'octobre; mais la dyssenterie s'était mise dans son armée, et il attendait des renforts avant de se remettre en campagne. Le général Moralès s'est retiré de la ville pour ne pas voir la honte de son pays, et s'est fait remplacer par l'alcade. Une escarmouche a eu lieu dans les environs de cette ville, entre un détachement de l'armée du général Taylor et des *rancheros* maraudeurs; elle s'est terminée à l'avantage des Américains; mais il n'en serait pas toujours ainsi, dans le cas où Santa-Anna, qui se trouvait encore à San-Luis de Potosi à la date précitée, organiserait, comme on le suppose, un vaste système de guérillas. Ce projet est chaleureusement préconisé par le journal officiel mexicain, qui publie chaque jour des articles pour montrer que le Mexique a tout avantage à traîner la guerre en longueur, et à faire dépenser beaucoup d'argent aux Américains.

Les journaux de l'Union donnent de nouveaux détails sur le pillage, par Santa-Anna, d'un convoi portant deux millions de piastres destinés par le Mexique à ses créanciers d'Angleterre; le général s'est emparé de cette somme pour faire la guerre, mais il en a donné récépissé et a promis d'en rendre compte. Il a écrit à Mexico, en annonçant cette saisie, que les soldats n'ont été nullement démoralisés par la prise de Monterey, qu'il va pousser les hostilités avec l'énergie qui lui est habituelle, et il termine en disant que les Américains succomberont ou qu'il cessera d'exister. Ampudia écrit d'un autre côté que le général Taylor n'a consenti à un armistice que sur la prière de ses officiers et par suite des pertes énormes qu'il avait essuyées.

L'échec de l'escadre américaine devant Alvarando est confirmé par les journaux des Etats-Unis, qui l'expliquent, comme les premières correspondances, par la mauvaise marche d'un steamer qui s'est échoué deux fois et n'a pu parvenir à franchir la barre de la rivière. Cet insuccès du commodore Conner a fort enthousiasmé les Mexicains. Almonte, dans une proclamation, cite cet échec comme une leçon pour les Américains. Alvarado, en souvenir de sa belle défense, a reçu le titre d'*illustre* et une charte a été octroyée à un village voisin dont les habitants ont pris part à la résistance. En même temps des forces, qu'on n'évalue pas à moins de six mille hommes, ont été réunies; des chaînes ont été tendues à l'entrée de la rivière et des bâtiments coulés sur la barre, afin d'augmenter encore les difficultés de l'entrée. Il paraît, du reste, que l'Union a renoncé à toute nouvelle entreprise sur cette ville.

L'escadre américaine a pris sa revanche sur Tabasco. Le lendemain même de l'insuccès de la première entreprise, une escadre se dirigeait sur cette ville. Le combat s'engagea le 26 octobre. Le commodore Perry avait promis d'épargner les hôpitaux et même la ville où flottait déjà le drapeau blanc en signe de soumission, lorsqu'un lieutenant, qui s'était mis en devoir de s'emparer des navires qui se trouvaient dans la rivière, s'échoua avec la prise qu'il commandait; des Mexicains se jetèrent sur lui; il se défendit avec courage; la bataille recommença, et quatre navires américains ses prises et même un bâtiment américain qui faisait la fraude. Le *Courrier des Etats-Unis*, à qui nous empruntons le récit de ce combat, reproche vivement au commodore de s'être ainsi retiré sans avoir pris possession d'une ville qu'on sera peut-être obligé de bombarder une seconde fois.

Cet évènement n'a nullement ralenti l'ardeur des Mexicains. Des clubs se sont formés dans l'enceinte de Mexico, à l'effet d'arriver à la fusion de toutes les factions qui divisent en ce moment la république et d'en constituer un seul parti national, sur lequel reposera le soin de défendre la patrie. Chaque soir, ces clubs se réunissent pour s'occuper des affaires publiques, et afin d'entretenir parmi les membres qui les composent le feu sacré du patriotisme, des orateurs pris indistinctement dans toutes les opinions, dont les principaux sont les *puros* ou républicains fédéralistes, et les *moderados* ou conservateurs, sont nommés à tour de rôle pour haranguer l'assemblée et lui prêcher l'union la plus étroite. D'un autre côté, nous lisons dans un article du *Diario*, du 3 octobre, que cinquante des plus riches habitants de la capitale se sont réunis en commun pour faire une bourse de deux cent mille piastres qu'ils mettront à la disposition du gouvernement. Des troncs ont été placés dans toutes les villes, à la porte des églises, pour recevoir les contributions destinées à poursuivre la guerre, et les gardes civiques s'organisent rapidement; en un mot, la guerre est devenue une question nationale.

A Véra-Cruz le même patriotisme s'est manifesté dans la population. Le comité de la junte dite de salut public a proposé un plan de recensement d'après lequel la ville fournira pour sa quote-part d'offrandes une somme mensuelle de 500 dollars, et les citoyens verseront une contribution additionnelle qui formera un total de 3 000 d. chaque mois. D'autres villes ont suivi cet exemple.

La citadelle de San-Juan-d'Ulloa et la place de la Véra-Cruz ont été mises sur un pied complet de défense. Leurs garnisons ont été augmentées et de nouvelles troupes s'y sont rendues de divers points de l'intérieur pour ajouter encore à leurs forces actuelles.

En même temps Almonte a adressé au peuple mexicain un nouvel appel dans une circulaire où il s'attache à faire ressortir l'injustice de la conduite suivie par les Etats-Unis à l'égard du Mexique. Cette circulaire, adressée aux autorités constituées des diverses provinces, se termine en enjoignant à toutes de prendre et garder bonne note des pertes que la guerre actuelle fait éprouver aux intérêts publics et particuliers, afin de pouvoir régler l'indemnité de ces pertes, « lorsque le jour sera venu où le Mexique pourra en exiger une. »

Il y a cependant des dissentiments entre les chefs du gouvernement mexicain. Ils ont leurs racines dans cette vieille division du parti de Santa-Anna et des fédéralistes. Ceux-ci, à leur tour, se partagent aujourd'hui en progressistes et en conservateurs: Salas, revêtu du pouvoir exécutif, est le chef de ces derniers; Gomez Farias, président du conseil du gouvernement, est à la tête des premiers: de là des dissentiments que l'on est convenu, il est vrai, d'étouffer jusqu'à la fin de la guerre. Salas, après le soulèvement qui a eu lieu contre lui à Mexico, s'était retiré d'abord à Tacubaya; mais il est retourné à Mexico à la prière de Santa-Anna. Il paraît qu'en outre il avait été l'objet de tentatives d'assassinat. Santa-Anna, dans une lettre qu'il lui écrit, attribue cette persécution aux menées d'agents déguisés des Etats-Unis.

Au reste, l'Union américaine est aussi fort divisée. Le parti wigh dent Polk et les démocrates.

Les Américains projettent une expédition contre Tampico, que Santa-Anna semble disposé à leur abandonner. Pour éviter un échouage à l'entrée de la rivière, comme à Alvarado, ils auront recours à un nouvel appareil en caoutchouc.

En revanche, le Mexique se fortifie en divers points. Mais son moyen de guerre le plus efficace et celui sur lequel il a le plus à compter, c'est la délivrance de lettres de marque, qui atteindraient les Etats-Unis dans ce qu'ils ont de plus cher, le commerce. Trois cents de ces lettres ont été expédiées dernièrement à la Havane, conférant les plus grands privilèges à ceux qui armeront en course. C'est là ce que craignaient les Américains, et ils avaient fait tout leur possible pour détourner les Mexicains de cette idée.

Le gouvernement américain est parvenu à négocier son emprunt de cinq millions de dollars.

Nous avons déjà parlé des mesures préparatoires prises par le czar pour assimiler complètement la Pologne à la Russie. Une correspondance de Varsovie présente cette assimilation comme accomplie.

A partir du 9 janvier prochain, premier jour de l'an russe, écrit-on de cette ville, l'ancien royaume de Pologne prendra le nom de *Nouvelle-Russie*.

Il sera divisé en deux gouvernements: celui de Varsovie et celui de Lublin.

Le prince Paskiewicz, gouverneur actuel du royaume de Pologne, sera remplacé par le prince Gorezakoff.

Les treize collèges du royaume seront supprimés et remplacés par des écoles communales.

La langue russe sera de rigueur pour tous les cours.

A Varsovie, au lieu de trois collèges, il n'y en aura plus qu'un.

Les collèges de Kalisz, de Kielce et de Lamza, seront transformés en écoles, l'une de commerce, l'autre des mines, l'autre des langues.

Les douanes seront supprimées; les produits russes entreront en Pologne sans droits; les produits polonais seront taxés.

Le recrutement a été opéré avec la plus grande rigueur. On l'a fait porter sur tous les jeunes gens qui avaient reçu quelque instruction; les cadres ont été remplis par les paysans.

Aux épouvantables détails que nous avons publiés ce matin sur les cruautés infligées par le czar aux exilés de Sibérie, on peut ajouter le suivant, qui montre en même temps, dit la *Réforme*, à quels excès monstrueux le despotisme russe s'abandonne en Pologne, et les sentiments bien mérités qu'il inspire à la population:

Un jeune homme de Varsovie avait été arrêté et conduit à la citadelle: il y fut tellement maltraité qu'en peu de temps il fut atteint d'une maladie de poitrine qui ne laissait plus d'espoir de le sauver. On résolut alors de le rendre à sa famille, et, deux ou trois jours avant sa liberté, on permit à sa fiancée de venir le visiter. Au moment où celle-ci le quittait, le prisonnier lui dit à l'oreille: « Fais brûler ma robe de chambre. » Ces paroles furent malheureusement entendues par le geôlier, et au sortir de la prison, la jeune fille fut saisie, garrottée, plongée dans un cachot et livrée aux tortures pour savoir d'elle où était la robe de chambre. Les bourreaux se lassèrent avant la victime, qui fut rendue à sa famille, mais tellement mutilée, qu'elle mourut au bout de peu de jours. Son fiancé mourut le lendemain. Les funérailles des deux jeunes gens eurent lieu le même jour, à la même heure, dans la même église. Jamais la population n'avait été si nombreuse ni si émue qu'à ce triste convoi, et les draps mortuaires qui avaient recouverts leurs cercueils furent saisis par la foule et partagés en milliers

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 18 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

Par **CHARLES DICKENS.**

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XXII.

Intérieur de Mme Gamp. Lamentations de Pierrot Sansonnet. Mme Harris devient une pomme de discorde entre amies. (Suite).

Pendant ce touchant appel de Mme Gamp, Mme Prig feignant d'être distraite par l'excessive attention qu'elle prêtait à l'orateur, prit la théière et se servit machinalement. Cette tactique n'échappa point à Mme Gamp, qui brusqua sa conclusion.

— Eh bien! si c'est pas elle, dit Mme Prig froidement, qui que c'est?

— Vous m'avez entendu nommer un quelqu'un, répliqua Mme Gamp, jetant un coup d'œil expressif à la théière, qu'on m'avait donné en charge quand nous *altérions* vous et moi à l'auberge du *Taureau*.

— Le vieux Snuffey? demanda Mme Prig.

— Chuffey, reprit Mme Gamp dont l'œil s'alluma, en entendant estropier à plaisir le nom de sa pratique.

Il est certain que, sous la double influence du vinaigre et des liqueurs, Mme Prig devenait de plus en plus aigre et inflammable. Les bras croisés, fermant un œil, elle avait pris une attitude tellement dérisoire et hostile, que Mme Gamp comprit la nécessité de la remettre à sa place, et de lui rappeler les nombreux services qu'elle (Mme Gamp) lui avait rendus.

— M. Chuffey, dit-elle d'un air protecteur et important, n'est pas fort d'esprit, c'est vrai: mais il n'est pas non plus si faible que certaines personnes le croient, on font semblant de le croire. Je sais ce que je sais, et vous ne savez pas ce que vous ne savez pas, Betzy. Ainsi ne m'interloquez point. Suffit que les amis de M. Chuffey m'aient dit: Voulez-vous l'entreprendre, Mme Gamp? car nous ne le *confisquerions* à personne autre qu'à vous, Sérah, qui êtes comme l'or passé au fourneau! Entreprenez-le, qu'il m'ont dit, de nuit et de jour, à votre prix et toute seule. — Non, que je leur réponds, ça ne se peut pas. Il n'y a qu'une seule personne au monde que j'entreprendrais, à ces conditions, et son nom est Mme Harris. Mais je connais une amie, Betzy Prig, que je puis recommander en toute sûreté, vu qu'on peut s'y fier, quand je suis là, et que je la style.

Ici Mme Prig, sans se dérider, et toujours sous l'empire de sa distraction, avança la main vers la théière. C'était plus que n'en pouvait supporter Mme Gamp. Elle l'arrêta au passage, et dit avec sentiment:

— Non, Betzy. Buvez ouvertement! Quoi que vous faites, ne le faites pas en catimini!

Prise ainsi en flagrant délit, Mme Prig se rejeta en arrière, ferma l'œil plus fort, croisa les bras plus ferme, et faisant osciller sa tête d'une épaule à l'autre, contempla Mme Gamp avec un sourire méprisant.

— Mme Harris, Betzy...

— Qu'elle aille au diable! Elle me scie le dos, votre Mme Harris, dit Betzy Prig.

Mme Gamp la regarda étonnée, incrédule, stupéfaite; mais Mme Prig ayant rompu les digues, prononça ces mémorables et terribles paroles:

— Je n'y crois pas, moi, à votre Mme Harris! Il n'y a pas de Mme Harris!

Après cette déclaration, elle se pencha en avant, fit claquer ses doigts comme des castagnettes sous le nez de Mme Gamp, à deux ou trois reprises et toujours de plus en plus près; puis, elle se leva, et rajusta son bonnet avec la conviction qu'elle venait d'ouvrir un abîme que rien ne pourrait combler.

Le choc fut si violent, si soudain, que Mme Gamp, atterrée, resta les yeux fixes, la bouche béante, jusqu'à ce que Betzy Prig eût rattaché son bonnet et mis son châle; alors, de toute sa hauteur morale et physique, elle foudroya l'impie:

— Vous n'êtes qu'une sans-cœur! s'écria-t-elle. Ai-je connu Mme Harris depuis trente cinq ans pour qu'on vienne me dire qu'il n'y a pas de Mme Harris? Ai-je été son amie, à la vie, à la mort, dans ses peines, grandes et petites, pour m'entendre dire qu'on n'y croit pas, et ça en face de son amour de portrait, pendu là devant vos yeux, que vous en devriez rougir, vipère que vous êtes! Ah! vous pouvez bien croire qu'il n'y a pas de Mme Harris pour vous, elle ne se baisserait seulement pas pour vous regarder! Et plus de cent fois quand j'ai parlé de vous, ce que je faisais trop souvent, que je m'en mords les doigts, elle m'a dit: « Oh! Sérah Gamp! pouvez-vous vous ravaler jusqu'à elle? Décampez d'ici!

— C'est ce que je fais, Madame, dit Betzy Prig, en se rasseyant.

— Pas vite que ça, s'il vous plaît! reprit Mme Gamp.

— Savez-vous à qui vous parlez, Madame?

— Oui, que je le sais, dit Mme Gamp, en la toisant de la tête aux pieds, à Betzy Prig, la plus méchante langue du quartier! Oh! je la connais de reste! Vous ferez mieux de détaler, Madame!

— Et *vous* comptiez me prendre en second, sous vos ordres, hein! s'écria Mme Prig, la toisant à son tour; ça vous sied bien vraiment! c'est trop de bonté! A-t-on jamais vu pareille insolence! poursuivit Mme Prig, passant du sarcasme à la fureur. *Expliquez-vous* un peu!

— Allez-vous-en! rugit Mme Gamp, j'aurais grande honte à votre place!

— Vous ferez bien d'en prendre pour vous, de la honte, pendant que vous y êtes! Allez garder votre vieux Chuffey! il n'est pas encore assez fou, vous l'achèverez.

— A la bonne heure s'il vous passait par les mains! riposta Mme Gamp.

— C'est bon! s'écria Mme Prig d'un ton triomphant. On verra comment vous vous en tirerez! On me prierait bien à deux genoux que je n'y irais pas. Non; je ne l'approcherai de près ni de loin, ni pour or ni pour argent!

— Que je vous voie passer la porte! reprit Mme Gamp.

Elle ne put cependant se donner cette satisfaction; car Mme Prig, battant bravement en retraite le visage tourné vers l'ennemi, heurta du dos le lit, et il pleuvoir une averse de pommes de pin, qui tombèrent si dru sur la tête de Mme Gamp qu'elle fut forcée de reculer devant la mitraille: quand elle se remit, Mme Prig était dehors.

Elle eut du moins la douceur de l'entendre tempêter le long des escaliers, et jurer de sa plus formidable basse-taille, qu'on ne la reprendrait plus à *altérer* avec personne, et que M. Chuffey crèverait bien sans son aide.

Ses injures expiraient dans le lointain, quand M. Sansonnet, ouvrant la porte, introduisit deux nouveaux venus.

— Miséricorde! s'écria le barbier; que se passe-t-il? quel sabbat faites-vous, madame Gamp? voilà je ne sais combien de temps que ces messieurs sont sur l'escalier, frappant à tout rompre, sans pouvoir se faire entendre. Vous jouiez des pincettes autant que de la langue, Dieu me pardonne! Ce sera la mort du petit bouvreuil d'en bas, qui tire lui-même son seau. Dans sa frayeur, il s'est exténué à tirer plus d'eau qu'il n'en pourra boire en un mois. Il aura cru que le feu était à la maison!

Mme Gamp, qui s'était laissée retomber sur sa chaise, leva au ciel des yeux larmoyants, et joignant les mains, s'écria:

— Oh! maître Sansonnet, avec M. Westlock, si je ne me trompe, et ... un quelqu'un que je n'ai pas le plaisir de connaître. J'en

(1) Voir les numéros du 4 juin au 17 décembre.

Les attaques de tout genre contre les propriétés se multiplient dans une telle proportion et ont un tel caractère d'implacable vengeance, que le gouvernement, dit un journal anglais, a renoncé à les réprimer. La force armée elle-même est intimidée et impuissante.

On lit encore dans le *Cork-Examiner* :

Telle est la mortalité dans le voisinage de Corbery et de Skibberen, que les cercueils manquent pour les victimes de la faim et de la rigueur de la saison jointes à la misère. C'est chose ordinaire dans le voisinage de Skibberen, Ballydehob, Skull, Castlehaven, de rencontrer dans la même journée dix à douze convois funèbres. La mortalité est plus considérable qu'à l'époque du choléra. La famine est partout.

On lit dans l'*Evening Sun*, sous la rubrique de Dublin, 12 décembre :

Les rapports que l'on reçoit des provinces sont réellement épouvantables (*appalling*). On nous apprend que les dépositaires du fonds indien de secours (*Indian relief fund*) dans cette capitale ont reçu 170 lettres de demandes presque toutes de Mayo. Dans ces 170 lettres, il est fait mention de 47 personnes absolument mortes de faim. Partout les maisons de travail pour les pauvres (*workhouses*) sont encombrées, et elles ajoutent à leurs secours ordinaires des secours à domicile ou même dans la rue, c'est-à dire que des centaines de malheureux, hommes, femmes ou enfants, à peine couverts de haillons en lambeaux, attendent à la pluie et au froid la maigre soupe que l'on distribue une fois par jour à la porte de ces établissements.

Dans un meeting du comité de secours de Skibbereen, le docteur Donwan a cité de nombreux exemples de décès résultant de la famine ou du manque de vêtements, et il a déclaré être convaincu qu'avant la fin du printemps prochain la moitié de la population de cette partie du comté de Carbery aurait été balayée de la terre par la faim. (*Swept off the earth by starvation.*) La mortalité qui décime plusieurs districts est fort au dessus de celle qui a régné pendant le choléra.

A Crorrkievin, un prêtre, le révérend John Barrett, après avoir plusieurs fois fait des collectes dans la chapelle pour acheter des cercueils destinés aux morts dont les familles sont trop pauvres pour supporter cette dépense, s'est vu forcé de faire un dernière quête pour acquérir une espèce de bière commune qui, jusqu'à nouvel ordre, servira à tous les trépassés. Malgré cette horrible détresse, les crimes contre les personnes sont assez rares, mais les attentats contre la propriété se multiplient d'une manière effrayante.

On lisait hier dans le *Journal des Débats* :

Une doctrine tend à s'introduire en Europe, qui croit que les grands Etats ont droit de faire la police dans les petits Etats ; doctrine funeste à l'indépendance des nations ; et nous ne sommes pas fâchés que dès ses premiers pas, cette doctrine ait été forcée d'en venir à la destruction d'un Etat neutre et protégé par les traités, car, de cette manière, elle se caractérise et personne ne peut plus la méconnaître. Les grands Etats ne feront plus de conquêtes au nom des droits de succession et pour des contrats de mariage ; ils feront des conquêtes au nom de l'ordre européen ; ils feront la police ; et soyez sûrs qu'au dire des gouvernements absolus de l'Europe septentrionale, il y aura toujours assez de liberté dans les petits Etats de l'Allemagne pour motiver une intervention de police.

Nous prenons acte de ces sages paroles de l'organe du gouver-

[illegible] Français libérateurs, qui lui rendirent son indépendance.

Ce sont ces sentiments patriotiques réveillés par ce grand souvenir qui viennent de faire explosion et de se traduire en manifestations énergiques. Des feux de joie ont été allumés sur les sommets de la chaîne des Appennins et répétés de proche en proche jusqu'à Florence, jusqu'à Bologne, jusqu'au fond des Abruzzes ; toute la côte de la Méditerranée s'est illuminée comme par enchantement : on eût dit que l'Italie entière, galvanisée par les puissantes réminiscences du passé, tressaillait en voyant évoquer une de ses gloires nationales si tristement éteintes. Tels furent les fanaux qui, brillant d'un éclat soudain sur les montagnes de la Suisse à la voix de Guillaume Tell, donnèrent aux trois cantons le signal de l'indépendance. (*Patrie.*)

On lit dans le *Moniteur algérien* :

Les dernières nouvelles reçues d'Aumale confirment celle que nous avons donnée de l'arrivée de Bou-Maza chez les Ouled-Naïls, où il se serait réuni à un autre fanatique nommé Mouley-Brahim. — Les deux troupes ne composent pas ensemble plus de 40 cavaliers ; elles paraissent avoir été bien accueillies chez les Ouled-Naïls et se sont arrêtées dans un lieu appelé *Cherf*. — Depuis lors, les fractions de la tribu qui s'étaient rapprochées d'Aumale et obéissaient à notre agha du Dirah, ont cessé leurs rapports avec lui. — Le remède serait promptement appliqué au mal, s'il menaçait de s'aggraver.

Le courrier de l'Ouest ne nous a appris rien d'important ou de nouveau. M. le lieutenant colonel de Cognord et plusieurs de ses compagnons doivent s'embarquer aujourd'hui même à Oran, pour aller jouir en France des congés qu'ils ont obtenus.

La tranquillité a été maintenue à Gigelly, à Bougie et à Dellys, entre les Kabyles et nos garnisons ; le commerce prend quelque accroissement entre eux et ces places.

Nous avons dit, dans notre numéro du 20 novembre, comment M. le chef de bataillon de Saint-Germain était sorti de Biskara avec une petite colonne, afin de protéger les nomades soumis contre les entreprises de la grande tribu des Nemenchas.

Cet officier supérieur a dû conserver sa position au milieu des nomades, jusqu'à ce qu'il leur eût donné le temps de se grouper en assez grand nombre pour résister seuls à leurs ennemis ; il doit ramener, sous peu de jours, sa troupe à Biskara ; mais le lieutenant-général Bedeau désirant donner un avertissement plus efficace aux Nemenchas, et entrevoyant la possibilité d'y réussir par la position avancée d'un certain nombre de douars de cette tribu, a dû faire partir de Biskara M. le général Herbillon à la tête d'une colonne légère de cavalerie et d'infanterie montée sur des mulets, qui essaiera, si le temps le permet, une razzia à grande portée contre ces douars. — L'entreprise a des chances de succès ; si elle échoue cette fois, elle pourra se renouer plus tard.

Notre influence s'étend autour de Sétif, et M. le colonel Eynard a des relations de jour en jour meilleures et plus larges avec les Kabyles de son voisinage. L'action du nouveau poste d'Aumale commence à se faire sentir, et bientôt la liaison entre la province de Constantine et celle d'Alger sera aussi intime que l'est depuis longtemps celle des provinces d'Alger et d'Oran.

L'*Echo d'Oran* publie les nouvelles suivantes sous la date du 4 décembre :

La nouvelle de ce qui s'est passé à Melillah a consterné une partie de nos Arabes. Elle a produit dans leurs idées sur l'émir une véritable révolution. Un grand nombre y a opposé le doute. Tout avait été pré-

En dehors de ces manœuvres, Bou-Maza continue dans le Sahara sa marche vagabonde. Les bruits les plus contradictoires sont répandus sur sa position, mais tous s'accordent à ne lui donner pour escorte qu'une bande de 30 à 40 cavaliers qui ne s'accroît pas. Rien encore n'a signalé de sa part une réelle influence.

En présence de cette immobilité du petit désert, le Tell continue à jouir d'une tranquillité profonde. La dernière opération de M. le colonel de Mac-Mahon a eu pour conséquence toute récente le retour des Djaounas en entier, de quelques douars des Ouled-Balagr et des Beni-Matar. Les labours s'avancent, et la colonie sur le territoire mixte jette chaque jour quelque nouveau jalon.

Notre correspondance particulière d'Oran, en date du 5, contient les lignes suivantes au sujet de la délivrance des prisonniers :

On est loin d'être fixé ici sur les circonstances de la délivrance des prisonniers. Pour ma part, j'ai causé avec eux, j'ai écouté tous les récits, et voici ce qui me semble certain :

La négociation a été entamée directement par le colonel de Cognord ; il a traité avec les aghas, de son chef, sans autorisation et sans appui du gouvernement. Le général d'Arbouville en a été informé par l'intermédiaire du colonel espagnol gouverneur de Melillah, et il a envoyé au colonel, *de son autorité privée*, l'argent nécessaire au rachat. Abd-el-Kader a su le marché trop tard pour s'y opposer. S'il l'eût conclu lui-même, il aurait demandé plus de 5 000 douros, car il se fait lire les journaux français. Pendant que M. de Cognord se sauvait de lui-même, une négociation officielle se suivait par Tlemcen pour arriver au même but.

La dernière chambre des députés espagnols ne comptait dans ses rangs qu'un seul progressiste, M. Orense. Les élections qui ont eu lieu, il y a quelques jours, ont donné à Madrid trois députés progressistes contre trois conservateurs ; encore l'un des ministres n'a-t-il été élu qu'après un scrutin de ballottage, et l'élection d'un autre a été l'objet d'une protestation.

Les bruits de crise ministérielle continuent à circuler à Madrid.

Nous avons reçu, par la voie d'Angleterre, des nouvelles de Portugal jusqu'au 5 décembre. Les partis sont toujours à peu près dans la même situation ; mais il semble résulter de l'ensemble de ces nouvelles que les affaires de la reine, qui, dans ces derniers temps, avaient pris une tournure beaucoup plus favorable, commencent à se gâter de nouveau. L'insurrection miguéliste semble d'ailleurs avoir pris des proportions qu'on ne la supposait d'abord pas capable d'atteindre. C'est là une diversion très favorable à l'insurrection progressiste, qui, au besoin, donnera la main à ces nouveaux insurgés, quitte à régler avec eux après la défaite des troupes royales. Au moindre avantage un peu marqué de l'une ou de l'autre insurrection, le trône de dona Maria pourrait bien redevenir chancelant, et il y a bien de la témérité à elle à ne pas accepter une transaction avec das Antas et le marquis de Loulé, qui certainement aimeraient mieux s'entendre avec elle qu'avec le parti miguéliste. Mais ils exigent, avant tout, le renvoi de Saldanha, et c'est à quoi la reine ne paraît pas vouloir consentir.

Le *New-York Herald* a des nouvelles de Montévidéo du 30 septembre et de Rio de Janeiro du 2 octobre. On prévoyait qu'une ligue s'organiserait contre Rosas entre le Brésil, le Paraguay, la Bande orien-

---

a-t-il enduré de Betzy Prig, cette bienheureuse soirée ! je puis bien dire qu'elle m'en a fait voir des grises ! encore si elle l'avait été, grise, comme j'ai cru le flairer à son entrée, vu que, n'y étant pas faite, l'odeur des *spiritueux* me tourne sur le cœur. — Mme Gamp semblait avoir victorieusement triomphé de cette répugnance ; le parfum du contenu de la théière dominait dans la chambre. — Je lui aurais peut-être pas gardé rancune, car, comme dit un des sept *singes* de la Grèce : La boisson porte avec elle son *escuse* ! Mais après ce qu'elle a dit de Mme Harris, un agneau ne serait pas dans le cas de lui pardonner. Non, Betzy, dit Mme Gamp avec une nouvelle explosion de furenr, faudrait être pire qu'un ver de terre pour l'oublier !

Le barbier se gratta la tête, regarda la théière d'un œil soupçonneux, et gagna doucement la porte. John Westlock, au contraire, se rapprocha de Mme Gamp, prit une chaise et s'assit près d'elle ; Martin s'installa sur le pied du lit, pour la soutenir de l'autre côté.

— Vous vous demandez ce qui nous amène, je parie? reprit John. Je vais vous le dire, dès que vous serez remise. Nous ne sommes pas à quelques minutes près. Comment vous trouvez-vous? mieux?

Mme Gamp larmoya, branla la tête, et prononça d'une voix faible le nom de Mme Harris.

— Si vous preniez un peu de...

John ne savait trop comment l'appeler.

— De thé? suggéra Martin.

— Ce n'est pas du thé, dit Mme Gamp.

— De la tisane, je suppose? s'écria John. Prenez une goutte de tisane.

Mme Gamp consentit à en prendre un verre : — Mais, à une condition... reprit-elle en bégayant, c'est que Betzy Prig n'*altérera* plus jamais avec moi !

— Non assurément, dit John. Vous pouvez être tranquille ; elle ne me soignera certes pas !

— Et dire qu'elle était de moitié avec moi pour garder ce taureau !... Qu'est-ce que je dis donc?... Votre ami, à l'enseigne du *Taureau*. Et penser qu'elle aurait pu entendre des choses qui... enfin, que...

John lança un regard à Martin.

— Oui, nous l'avons échappé belle, madame Gamp. Il s'en est fallu de rien...

— De moins que rien... Mon tour de garde tombait la nuit, et le sien venait de jour. C'est ce qui fait que j'étais toute seule à l'entendre battre la breloque. En dégoisait-il ! Qu'est-ce qu'elle aurait dit et fait, la traître, si elle avait su le quart de ce que je sais ! Oh ! s'écria Mme Gamp, piétinant le plancher, à défaut de Mme Prig. Avoir entendu de la bouche de cette sorcière ce qu'elle a eu le f[illegible] Mme Harris !

— N'y prenez pas garde, interrompit John ; vous sa[illegible] pas vrai.

— Vrai ! n'y a rien de si faux ! Comme si je ne savais pas que cet amour de femme m'attend, à la minute qu'il est, M. Westlock, à preuve qu'elle regarde par la fenêtre tout le long de la rue pour me voir venir, avec le petit Tommy Harris dans ses bras : un enfant qui est beau que c'est idéologue ! un vrai chérubin, quoi ! qui m'appelle sa bonne maman ; et il peut bien le dire, que je suis sa mère, M. Westlock, depuis que je l'ai trouvé, avec son petit chausson rouge tricoté à moitié chemin de sa gorge, qu'il l'avait mis dans sa bouche pour jouer, le poulot ! pendant qu'on l'avait planté par terre pour chercher son petit coco rouge, dans tous les coins et *racoins ;* sans moi, le petit coco rouge l'étranglait gentiment dans le salon, tout au travers de son gosier. Oh ! Betzy Prig ! vous êtes pire que le *sarpent vélimeux* qui pique la main qui le nourrit ! mais vous ne repasserez plus ma porte !

— Après toutes les bontés que vous aviez eues pour elle, dit John d'un ton compatissant.

— C'est ce qui m'est le plus sensitif, monsieur Westlock ; c'est là que le bât me blesse, répliqua Mme Gamp, et elle tendit machinalement son verre, que Martin remplit.

— L'avoir choisie pour vous aider à soigner M. Lewsome ! dit John, et aussi pour garder M. Chuffey !

— Oui, mais ça ne m'arrivera plus ; elle peut bien en faire son deuil ! Ce n'est pas moi qui serais de moitié avec Betzy Prig.

— Non, non, s'écria John ; cela ne pourrait pas aller.

— Et peut-être que ça n'aurait jamais été, Monsieur, répliqua Mme Gamp, avec la solennité qui accompagne un certain degré d'ivresse. A présent qu'elle est *démarquée*, — Mme Gamp voulait dire démasquée, — je ne crois pas que ça eût jamais pu aller. Il y a des familles qui ont leurs raisons pour tenir certaines choses secrètes, M. Westlock, et pour n'avoir à l'entour d'elles que des gens à qui on peut se fier. Eh ! je vous le demande, qui pourrait se fier à Betzy Prig, après ce qu'elle a eu le front de dire de Mme Harris, assise là, sur cette chaise !

— C'est parfaitement juste, dit John. Vous aurez, j'espère, le temps de trouver une autre associée, un second vous-même, Mme Gamp?

Les effets de l'indignation et du contenu de la théière obscurcissaient les facultés de Mme Gamp, au point de lui rendre difficile de comprendre. Elle regarda John d'un œil humide, et murmurant le nom que Mme Prig avait si outrageusement évoqué, — comme si c'eût été l'antidote de toutes ses douleurs terrestres, — elle divagua de nouveau.

— J'espère, répéta John, que vous aurez le temps de trouver une [illegible]ide?

— Il n'y en a pas de trop, de temps, s'écria Mme Gamp, avec un re[illegible] langoureux, serrant affectueusement le bras de M. Westlock. De[illegible] soir, cher ami. Le rendez-vous est pour demain soir. M. Jonas Chuzzlewitt a dit de neuf à dix.

— De neuf à dix ! répéta John, clignant de l'œil à Martin. Et M. Chuffey vous sera remis en garde sur-le-champ, n'est-ce pas ?

— Et bon besoin il a d'être gardé, je vous assure, répliqua Mme Gamp d'un air confidentiel. D'autres que moi peuvent bien se réjouir d'être débarrassés de Betzy Prig ! L'ai-je mal connue c'te femme ! Elle était dans le cas de tout lâcher !

— De le lâcher, *lui !* M. Chuffey, voulez-vous dire?

— Ah. vous croyez ! reprit Mme Gamp, en laissant tomber les coins de sa bouche, et hochant lentement la tête avec une nuance d'ironie. Après un léger somme, elle ajouta d'un air majestueux :

— Mais pourquoi que je vous retiendrais là, Messieurs, quand s'il a pas un moment à perdre?

Persuadée, par suite de ses fréquentes libations, qu'on la venait chercher pour un cas urgent, et évitant néanmoins avec une sorte d'astuce le sujet qu'elle avait vaguement abordé, elle se leva, serra sa précieuse théière, referma gravement l'armoire, et se mit en mesure de sortir.

Ses préparatifs ne furent pas longs ; quand elle se fut coiffée d'un chapeau noir roux, enveloppé d'un châle taché de tabac, qu'elle fut munie de ses socques et de son inséparable parapluie, elle retourna s'asseoir, déclarant qu'elle était prête.

— C'en est-il un bonheur de savoir qu'on peut soulager un semblable ! et ce n'est pas tout le monde qui le peuvent ou qui le veulent ! Leur en fait-elle voir de cruelles, Betzy Prig ! cœur de roche, va !

Fermant les yeux, dans son apitoiement sur les infortunés malades de Betzy Prig, elle oublia de les rouvrir jusqu'à ce qu'un de ses socques roula de ses mains à terre. Son sommeil fut encore troublé par la chute du second socque, puis du parapluie. Débarrassée enfin de toute entrave, elle s'assoupit profondément.

John et Martin se regardèrent d'un air penaud. Le dernier, étouffant une envie de rire, dit à l'oreille de Westlock :

— Qu'allons-nous faire maintenant?

— Nous restons ici.

— Mme Harris !... Ah !... murmura Mme Gamp endormie.

— Comptez, reprit tout bas John, l'œil attentivement fixé sur la garde-malade, que vous questionnerez le vieux commis, dussiez-vous, pour arriver jusqu'à lui, vous présenter comme Mme Harris en personne. En tout cas, nous en savons assez pour *la* faire agir, comme nous l'entendrons, grâce à cette brouille, qui confirme le vieil adage : « Querelle de fripons tourne à profit aux bons ! » Que Jonas Chuzzlewitt prenne garde à lui ! Elle peut dormir tant qu'elle voudra. Nous en viendrons à nos fins.

(*La suite à demain.*)

Tout l'équipage, ainsi que les émigrants passagers, ont été forcés d'évacuer le navire, mais l'on ne sait ce que vont devenir tous les malheureux qui s'étaient enrôlés dans l'expédition et qui restent sans ressource aucune.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le ministère, dit un journal, présentera de nouveau aux chambres, cette année, le même projet de réforme postale qu'il leur a déjà soumis l'année dernière. Ce projet repousse le principe de la taxe unique, et se contente d'admettre une réduction de moitié des tarifs actuellement existants. Il n'est pas question le moins du monde de la conversion de la rente; on espère que la chambre s'absorbera exclusivement dans les débats économiques auxquels donnera lieu la lutte des *free-traders* et des protectionnistes.

— Par une ordonnance du 15 décembre, il est ouvert au ministre de l'agriculture et du commerce, sur l'exercice de 1846, un crédit extraordinaire de 94 400 fr. pour solde de diverses dépenses qui n'ont pu être prévues au budget, et qui se rattachent tant à la mission des délégués commerciaux en Chine qu'à l'exposition des produits rapportés par eux, et à une mission à l'exposition des produits de l'industrie suisse à Zurich.

— On annonce, dit le *Nouvelliste* de Marseille, que l'administration de la marine va proposer un prix pour celui qui parviendra à trouver le moyen d'empêcher les variations extraordinaires de la boussole.

— Le gouvernement a fait construire à Philippeville une mosquée pour les Arabes.

— A Alger, dit l'*Akhbar*, des enfants nouveau-nés sont journellement exposés sur le pavé des rues. L'un de ces enfants, recueilli il y a peu de jours sur la voie publique, portait au bras un petit médaillon suspendu par une chaîne en or, à laquelle était attaché un billet conçu à peu près en ces termes : « Cet enfant est confié aux soins des bonnes sœurs de Saint-Vincent-de-Paule; il porte au bras une chaîne à laquelle est attaché un petit médaillon. Veuillez la conserver comme marque de reconnaissance, quand la pauvre mère viendra le réclamer. Elle demande comme une faveur qu'il porte aux fonts baptismaux le nom de Léon. Je vous en prie, bonnes sœurs, pitié, secours pour mon enfant! » Pour éviter cette exposition au milieu des rues, l'*Akhbar* demande que des tours soient établis à Alger.

— Si les propriétaires de boutiques et magasins donnant sur la rue sont tenus de nettoyer leurs trottoirs, il semble juste que les trottoirs des ponts payants soient également nettoyés et entretenus par les propriétaires desdits ponts. Comment se fait-il donc que la police tolère pendant plusieurs jours les encombrements de neige qui embarrassent les trottoirs des ponts, et notamment du pont des Saints-Pères?

— Le bal masqué, travesti et dansant, donné par l'Opéra samedi au profit des inondés de la Loire, a inauguré la saison des plaisirs de la façon la plus brillante. La foule de l'année dernière y était revenue, aussi empressée, aussi joyeuse que jamais. Les nouveaux quadrilles de Musard ont fait fureur. Samedi 19 décembre, le second bal.

— Le *Morning Post* dit que, ces jours derniers, M. de Sainte-Aulaire a présenté au cabinet anglais une note relative à la suppression de Cracovie comme ville libre, et surtout à l'affaire du mariage Montpensier.

— On écrit de Hambourg, le 11 décembre : « Nous pouvons annoncer que l'ouverture du chemin de fer de Berlin à Hambourg n'éprouvera plus aucune difficulté, et que le chemin sera livré à la circulation des voyageurs et des marchandises le 15 courant, attendu que le gouvernement danois a donné son consentement. »

— On lit dans le *Censeur de Lyon* :

« On nous annonce de nouvelles adhésions au règlement des ouvriers teinturiers. Quant aux coalitions des tanneurs et des ébénistes, elles n'ont existé, à ce qu'il paraît, que dans l'imagination du *Courrier de Lyon*. »

— La *Gazette de Londres*, du 15 décembre, publie la nomination de lord Howard de Walden et Seaford à l'ambassade de Belgique.

Il est remplacé dans l'ambassade de Portugal par sir Georges Hamilton Seymour, ministre plénipotentiaire à Bruxelles.

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE... — Nous avons raconté hier l'attribution tout au moins singulière que le clergé de Rouen avait faite des aumônes recueillies pour les victimes de Monville et de Malaunay. Un journal complète aujourd'hui nos renseignements en racontant que des réclamations très vives ont été adressées par le comité de distribution des secours et par les municipalités des deux communes. Il a été représenté, 1° que, d'une part, il était inexact de dire que rien n'avait été encore fait pour les *morts*, puisque des messes avaient déjà été célébrées et payées, et que, de l'autre, plusieurs *amputés* avaient un besoin extrême de secours.

Mais le clergé rouennais tient bon, et il n'a été encore rien distribué des aumônes recueillies qu'il veut s'approprier, et qui s'élèvent à 10 400 fr.

CÉLÉRITÉ PRODIGIEUSE D'UN CHEMIN DE FER. — Un colis de livres vient d'arriver de Cologne à Paris, par le chemin de fer du Nord, en *dix-huit* jours seulement; il est vrai que, par le même chemin, un autre paquet n'a pas mis, de Bruxelles à Paris, plus de *douze* jours. Monstrueux accouplement des rails-ways et du monopole!

IMPRUDENCE. — Cette nuit, entre minuit et une heure, un nommé G..., ancien employé d'une administration publique, vint frapper à la porte de la maison, rue de la Cité, où demeure son frère. Celui-ci, qui est lui même employé dans l'administration dont son frère aîné a fait précédemment partie, était absent de son domicile pour cause de service. Toutefois le portier qui connaissait de vue celui qui venait heurter chez son frère à une heure si avancée, le laissa monter au logement de celui-ci, pensant que sans doute il en avait une double clef, et qu'à en juger par l'état d'ivresse dans lequel il semblait être, il avait grand besoin de repos, et ne pouvait guères aller plus loin.

Une fois entré dans la maison, G... ne prit pas la peine de demander de lumière, et, se cramponnant à la rampe, il commença à gravir les degrés de l'escalier. Parvenu au troisième étage, il trouva facilement la porte du logement de son frère à laquelle il se prit à sonner à tour de bras.

N'obtenant pas de réponse, et pensant avec juste raison qu'il était sorti, il prit le parti d'attendre son retour, et comme le besoin de sommeille qu'on lui retenait tout le jour au logis, surtout, pour plus de sûreté, avec les chaînes dont on l'affublait pour la représentation.

A la fin, profitant un jour d'un moment de liberté qu'il avait obtenu à force de cris et de menaces, il déclara formellement qu'il ne voulait plus passer pour sauvage, et rompit l'engagement qui le liait avec le sieur Anselin, pour pourvoir lui-même à sa subsistance. Il travaille aujourd'hui pour son propre compte, et, transformé en équilibriste et en hercule, on assure qu'il ne mange plus de lapins crus et vivants.

Obligé de remplacer son *homme sauvage*, qu'il n'avait pu ramener par la promesse d'une meilleure nourriture, le sieur Anselin, à défaut d'un nègre de bon aloi, prit le parti de teindre un blanc, un jeune Savoyard de bonne volonté, que sa vielle ne suffisait point probablement à entretenir. Muni de sa trouvaille et accompagné de son assortiment de peaux de serpent, de mâchoires de requin, etc., le sieur Anselin s'était rendu cette semaine à Entraigues, village voisin, pour y exploiter la curiosité, et, nous pouvons ajouter, la crédulité publique. L'affluence fut grande à la première représentation, et le sieur Anselin triomphait déjà de l'abondante recette qui lui arrivait. Mais il comptait sans le dénouement et la perspicacité des habitants d'Entraigues. Soit que l'enduit du prétendu sauvage ne fût pas solide, soit que son inexpérience l'eût trahi, la fourberie fut découverte au moment où le prétendu sauvage mordait sur un chat qui, en se débattant et miaulant entre ses dents, enleva avec sa fourrure la couleur noire qui couvrait le menton et les joues écarlates du jeune Savoyard. Grande fut la colère des spectateurs en s'apercevant de la mystification dont ils étaient l'objet.

Le sieur Anselin et son sauvage, après avoir reçu maints horions, durent se soustraire par la fuite à une plus ample correction. Mais les objets qu'ils laissèrent dans la baraque, et notamment le tableau qui avait tant séduit les spectateurs, furent lacérés sans pitié, conspués et mis en pièces. Le sieur Anselin, dans sa fuite précipitée, n'eut garde toutefois d'oublier la recette, et, lorsque son jeune élève se fut débarrassé des mains des paysans irrités, ce dernier se vit abandonné à son malheur, ayant une côte à demi enfoncée, nombre d'égratignures et onze sous pour toutes ressources. Les habitants d'Entraigues ont été sans pitié à son endroit, et lui ont durement fait expier sa complaisance. Il paraît qu'au lieu d'un jeune chat, c'était le plus gros matou du village, un chat âgé de dix-huit ans, qu'on lui avait servi. Une pareille pièce de résistance n'était pas facile à avaler.

L'apprenti sauvage, ravisé aujourd'hui, n'aura plus à craindre ni morsures de chat ni coups de griffes. Il vend des crayons et des almanachs.

Dans la séance du 1er décembre de l'Académie de Médecine, M. Prus a présenté la rédaction définitive des conclusions de son rapport sur la question de la peste et des quarantaines. Ces conclusions, adoptées à l'unanimité, moins une voix, par l'Académie, sont ainsi conçues :

Lieux où naît la peste. — I. Dans l'état actuel des peuples et de leur civilisation, les contrées où la peste naît encore sont : en première ligne, l'Egypte, puis la Syrie et les deux Turquies.

Il est cependant à craindre que la peste ne puisse également se développer sans importation dans les régences de Tripoli, de Tunis et dans l'empire du Maroc; le même danger ne paraît plus à craindre pour l'Algérie.

Causes de la peste. — II. Les conditions qui déterminent et favorisent le développement de la peste sont, autant que l'observation permet de le constater, l'habitation sur des terrains d'alluvion ou sur des terrains marécageux; un air chaud et humide; des demeures basses, mal aérées, encombrées; l'accumulation d'une grande quantité de matières animales et végétales en putréfaction; une alimentation insuffisante et malsaine; une grande misère physique; un état habituel de souffrance morale; la négligence des lois de l'hygiène publique et privée.

Transmissibilité. — III. La peste, à l'état sporadique, ne paraît pas susceptible de se transmettre.

La peste, à l'état épidémique, est transmissible, soit dans les lieux où sévit l'épidémie, soit hors de ces lieux.

Modes de transmission. — IV. Elle se transmet à l'aide de miasmes qui s'échappent du corps des malades; ces miasmes, répandus dans des endroits clos et mal ventilés, peuvent créer des foyers d'infection pestilentielle.

Aucune observation rigoureuse ne prouve la transmissibilité de la peste par le seul contact des malades.

De nouveaux faits sont nécessaires pour démontrer que la peste est ou n'est pas transmissible par les hardes et vêtements des pestiférés.

Il résulte des recherches exactes faites dans les lazarets européens que, depuis plus d'un siècle, les marchandises n'ont pas transmis la peste.

Durée de l'incubation de la peste. — V. En dehors des foyers épidémiques, la peste ne s'est pas déclarée chez les personnes compromises plus de huit jours après un isolement complet.

Prophylaxie de la peste. Par l'hygiène. — VI. Une application éclairée et persévérante des lois de l'hygiène pourrait, en détruisant les causes de la peste, prévenir son développement dans les lieux qui lui donnent encore aujourd'hui naissance.

Par la législation sanitaire. — VII. Faire surveiller au départ, pendant la traversée et à l'arrivée, par des médecins sanitaires légalement assermentés institués à cet effet, les bâtiments venant de lieux suspects.

On insistera sur l'emploi d'un bon système d'aération du navire pendant la traversée.

Il sera délivré au port de départ.

Patente nette en temps ordinaire, c'est-à-dire quand la peste n'existera pas ou n'existera qu'à l'état sporadique;

Patente brute en temps d'épidémie pestilentielle ou d'imminence d'épidémie.

Les conclusions III et V indiquent, d'après les faits observés jusqu'à ce jour, quand il y a lieu à imposer des quarantaines et quelle doit être leur durée; l'Académie s'en rapporte à l'autorité pour déterminer par quels degrés et jusqu'à quel point la prudence permet de rapprocher la pratique des résultats de l'observation.

La quarantaine sera comptée du jour du départ pour les navires ayant un médecin sanitaire à bord.

Pour ceux qui n'auront pas de médecin à bord, la quarantaine commencera du jour de l'arrivée en France.

Quelle que soit la patente, s'il y a eu à bord pendant la traversée, ou s'il y a lors de l'arrivée au port un ou plusieurs cas de peste, ou seulement de maladie suspecte, les passagers et l'équipage

...embre. — Nous lui remettons les titres de ... de ... — Merci de toutes vos bonnes dispositions : nous n'en doutions pas. — Nous avons exactement reçu les souscriptions de tous deux pour 1846.

M. C. à Châlon-sur-S. — Reçu les 18. — Nous remplirons à l'avenir les noms de MMmes A. B. et F. B. — M. F. est bien au service, et nous avons reçu de notre ami F. — Quant à M. L., son échéance était au 31 nov.

M. P. à l'Isle-Rousse. — Nous recevons aujourd'hui seulement votre lettre et les 24. — Nous prenons note de vous attendre à l'avenir. — La justification demandée est sur le métier. — Compliments.

M. C. à Oran. — Merci. — Votre lettre est très instructive.

M. C. D. à Verdun-sur-S. — Nous avons bien reçu en leur temps les 54. — Nous ne pouvons expédier qu'autant qu'on nous accuse des besoins; autrement on nous reproche d'avoir fait des envois qui ne peuvent s'écouler.

Marchés.

HALLE DE PARIS, 16 décembre. — *Farines.* (Prix les 100 kil). — Arrivages, 2 313 q. 32 k. — Ventes, 2 450 q. 77 k. — Restant, 16 333 q. 93 k. — Cours moyen du jour, 53-51. — Cours-taxe de quinzaine, 53-43. — Ventes en disponibles : Gruaux, 15 q. 70 k. 00-00 à 66-25. — 1re marque, 252 q. 77 k.; 54-80 à 56-70. — 2e marque, 515 q. 39 k.; 50-95 à 53-50. — 3e marque, 63 q. 14 k.; 42-05 à 00-00. — 4e marque, 00 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Cuisson, 00 q. 00 k. — Relevé, 18 q. 81 k. — Ventes à livrer, 1350 q. 20 k. 45-85 à 54-15. — Cuisson, 000 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Revente, 296 q. 73 k. 41-60 à 56-70.

Marché Saint-Antoine du 15 décembre. — Foin 1re 58 à »»; 2e 56 à »»; 3e »» à »». — Luzerne 1re 57 à »»; 2e »» à »»; 3e »» à »». — Trèfle 1re »» à »» 2e »» à 52; 3e »» à »». — Paille de blé, 1re 33 à 35; 2e »» à »»; 3e »» à »». — Paille de seigle 1re »» à »»; 2e »» à »»; 3e »» à »». — Paille d'avoine 1re »» à »»; 2e »» à »»; 3e »» à »».

Marché Saint-Martin du 15 déc. — Foin 1re 61 à »» ; 2e »» à »». — Luzerne, 3e, »». — Paille de blé 1re 30 à 33; 2e »» à »»; 3e »» à »» — Paille de seigle, 1re 30 à 32.

Marché de la barrière d'Enfer du 15 décembre. — Foin 1re qualité, »» à »»; 2e 58 à 60; 3e »» à 52. — Luzerne, 1re, »» à »»; 2e »» à 55; 3e 50 à 52. — Paille de blé, 1re q., 32 à 34; 2e »» à »»; 3e »» à 26. — Paille de seigle, 1re qualité »» à »»; 3e »» à 28. — Paille d'avoine, 1re 1,65 à »» ; 2e 55 à »».

Halle à la viande. — Marché du 15 décembre. — Bœufs, 27645; 1re qualité 1,40; 2e, 1,20; 3e, 0,80. — Veaux, 18565; 1re, 1,40; 2e, 1,20; 3e, 0,90. — Moutons, 6010; 1re, 1,50; 2e, 1,30; 3e, 0,90. — En gros, 59200; 1re, 1,38; 2e, 1,84; 3e, 1,30.

MARCHÉ DE NANGIS du 16 décembre. — Veaux 273, vendus de 1,20 à 1,50. — Bœufs, 33, vendus de 0,90 à 1,00. — Vaches 01, vendues de 90,0 à 0,00. — Moutons 55, vendus de 0,70 à 0,80 — Porcs 07, vendus de 1,10 à 1,20.

Froment, 90 hect. à 30,35 l'h. — Avoine, 120 hect. à 11,65. — Marché faible, vente facile.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 15 décembre. — NICOD, tenant hôtel garni, rue Notre-Dame-des-Victoires, 6 et 8. Juge-comm., M. Ferté; syndic prov., M. Boulet, passage Saulnier, 16.

BRION, loueur de voitures, rue Saint-Lazare, 28. Juge-comm., M. Germinet; syndic prov., M. Thiébaut, rue de la Bienfaisance, 2.

MALEVAL, carrossier, boulevart de l'Hôpital, 23. Juge-comm., M. Germinet; syndic prov., M. Lefrançois, rue Louvois, 8.

FAIVRE, marchand de vins, rue Rochechouart, 10. Juge-comm., M. Ferté; syndic prov., M. Baudouin, rue d'Argenteuil, 36.

Bourse du 17 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	81 »»	81 05	80 95	81 »»
— — fin courant	81 05	81 15	80 95	80 95
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 65	118 70	118 65	118 65
— — fin courant	118 65	118 80	118 60	118 70

4 1/2 J. 22 m. dr cours	»» »»	Banq. de Fr. dr cours	»»»» »»		
4 0/0 J. »	105 40	O. V. de Par. »	1345 »»		
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp. »	245 »»		
— fin Ct »	» »»	— Gouin... »	1225 »»		
B. du Trés. »	» »/»	— Gann.... »	1100 »»		

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0...... d. 50	81 33	81 25	—	81 80	81 70
5 p. 0/0...... d. 50	119 05	118 90	—	»» »»	119 60

REPORTS.	du Ct à fin du mois		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	12 1/2	10 »/»	15 »/»	»» »/»
5 p. 0/0.....	10 »/»	12 1/2	30 »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	» »/»	ROM........ Der C.	100 3/8
Récép. Rotsch. »	102 35	BELG. 2 1/2.... »	55 3/4
ESP. Dette act. »	»» »/»	— 4 1/2..... »	97 7/8
— — pass. »	»» »/»	— de 1840... »	100 3/8
— 3 p. 0/0. »	34 1/2	— de 1842... »	»»» »/»
Dette intérieure »	32 5/8	— Banque... »	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837 »	»» »/»	— de Em. 1841. »	»»» »»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT....... »	»»»» »»
HAITI....... »	» »/»	AUTRICHE...... »	402 50

Union minière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0 1000	»»
Act. d. J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1075 »»
V. r. dr.	400 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	263 »»
Paris à Sn.	»»» »»
— à Orléans	1270 »»
— à Rouen.	»»» »»
R.-Havre.	640 »»
Avignon...	890 »»
Str. à Bâle.	218 75
Paris-Str...	487 50
Tours-Nant	406 25
Orl.-Vierz.	605 »»
C. du Nord	631 25
Famp-Has.	»»» »»
Diep.-Féc.	355 »»
Boul. à Am.	415 »»
Orl.-Bord.	561 75
Mont. à Tr.	355 »»
Paris-Lyon	419 50
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	6200 »»
Lin Maber.	»»» »»

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, 97-50; courant du mois, 100; 4 premiers mois 1847, 100-50.

Lille. — Colza, 92; œillette rousse, »»»; lin, 88-50; cameline, 91; chanvre, 00. — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 130; janvier, 132; février, 129; mars et avril, 125 à 126; mois du milieu, 125.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 107 fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

Suifs. — Les affaires sont toujours languissantes. Cependant la boucherie maintient le cours de 67 fr. 50 kil. pour les suifs de place. Les vieux en magasin sont toujours offerts à 65 fr.; les suifs étrangers nominaux à 67 fr. — Suifs en branche, 49 à 50 fr. 50 c.; chandelle, 70-50 à 71 fr.

Oléines de suifs, 79 à 80 fr. les 100 kil.; stéarines, 260 fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Nous qui comptons surtout, pour le développement du progrès, sur la jeune génération qui s'élève, nous devons tout notre intérêt à ceux qui se dévouent avec une vocation véritable à la tâche importante de l'éducation. Aussi apprécions-nous particulièrement des travaux éclairés sur l'éducation des jeunes filles. Déjà, dans un article spécial, la *Démocratie pacifique* a rendu témoignage au mérite personnel et aux œuvres de Mlle Ulliac Trémadeure, et notamment à sa *Bibliothèque de la Jeune Fille.* Nous voyons aujourd'hui avec satisfaction qu'une nouvelle occasion est donnée à Mlle Ulliac d'exercer son utile influence sur la jeunesse. Le *Journal des Jeunes Personnes* vient de lui confier entièrement le soin de sa direction, et de joindre ainsi le mérite d'une rédaction supérieure aux conditions d'attrait qu'il ...ait déjà. En apprenant que la reine, plusieurs princesses de la famille ... d'autres illustres personnages se sont inscrits au nombre des ... de ce journal, nous aimons à penser que, par cette voie nouvelle, ... pénétrer dans les plus hautes classes, des vérités généreuses et ... et ce qui y manque entre toute chose, la connaissance du ... qu'il est, Que bien des misères, bien de tristes réalités soient ... ées, bien de faux jugements redressés, et qu'il soit prouvé en

ÉTRENNES SPLENDIDES

POUR L'ANNÉE **1847** DONNÉES POUR RIEN

20 BILLETS DE CONCERTS SPÉCIAUX SONT DONNÉS EN OUTRE A CHAQUE ABONNÉ.

PARTITIONS D'ÉTRENNES : 1. ... DRAME LYRIQUE INÉDIT DE BEETHOVEN. 2. LE ROI ESTIENNE DRAME LYRIQUE INÉDIT DE BEETHOVEN.

FLEURS DE BRUYÈRE SIX ROMANCES PAR ADRIEN BOIELDIEU.
1. — TU GRANDIRAS.
2. — TOUJOURS SEUL.
3. — CHANSON D'UN ENFANT.
4. — LA CITADELLE.
5. — BLANCHE ÉTOILE.
6. — PRIÈRE.

Tout abonné qui justifierait n'avoir pas reçu les primes annoncées aura droit
AU REMBOURSEMENT IMMÉDIAT DE SON ABONNEMENT.

ALBUM DE CHANT PAR VERDI. 1. Le Soleil. 2. Le Ramoneur. 3. A une Étoile. 4. La Bohémienne. 5. Le Mystère. 6. Les Plaisirs du cœur.

ALBUM DE VALSES DE MARCAILLOU. 1. Noémie. 2. La Joyeuse. 3. Pied-de-Biche. 4. Le Papillon. 5. Fleur du matin. 6. Colibri.

ALB. DE PIANO INÉD. Cantabile, E. PRUDENT. Paquerette, H. HERZ. L'Inquiétude, H. ROSELLEN. Rêveuse, F. BURGMULLER. La Baguenise, A. LECARPENTIER. Souvenir du ..., F. DAVID.

5. LA DANSE DES FÉES. ALBUM DE POLKAS. DOEHLER, la Fiancée, la Sauterelle, MARMONTEL, la Reine d'Espagne. FRANK, le Roi de Prusse. VALENTIN, Rosalba. GAWLIKOWSKI, Fleur des Salons.

7. LA ROSÉE. ALBUM DE CHANT. Venise, CLAPISSON. Toujours chanter, AD. ADAM. Le Soldat de la Loire, G. DUPREZ. Je l'aimais, J. NIEDERMAYER. La Cloche du soir, A. BOIELDIEU. Nocturne, BEETHOVEN.

9. LA TOUR DE BABEL. ALB. INÉD. DE QUADR. 1. Paillasse. 2. La Régence. 3. Le Patagon. 4. Nos Gentilshommes. 5. La Cosaque. 6. Fleurs animées.

LA GRAMMAIRE MUSICALE, Par MARTIN D'ANGERS est envoy. gratis aux souscr. de province en remplac. des concerts

2, RUE VIVIENNE. **MAISON DU GRAND COLBERT** 6, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS

A l'occasion du jour de l'an, la Maison du GRAND COLBERT a complété ses assortiments en tout genre de marchandises. Fidèle à son système de vente à bon marché, elle continue à offrir ses divers articles à des prix toujours exceptionnels. On y trouve surtout un très beau choix de Châles cachemires français, récemment achetés dans les premières fabriques de Paris. Comme par le passé, les Cachemires carrés se vendront 90 fr. et 120 fr. (au lieu de 200 et 300 fr., prix de leur valeur réelle), et les Cachemires longs se vendront 250 fr. (au lieu de 400 et 500 fr.) A commencer du prix de 20 fr., tout Châle sera livré à l'acheteur dans une boîte élégante dont la valeur sera proportionnée à celle du châle, de manière à pouvoir être offerte en étrennes. Il reste bien entendu que, pour les Châles cachemire, la chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont en cachemire; au surplus, l'on continuera à donner tous les certificats de garanties désirables.

Châles cachemire.
Carrés . . . 90 et 120
Id. qualité supérieure . . . 150 180
Longs . . . » 250
Id. qualité supérieure . . . 300 360
La chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont en cachemire.

Châles cachemire et laine.
Carrés . . . 79
Id. coloris nouveau . . . 110
Longs . . . 160
Id. coloris nouveau . . . 220
La trame est en cachemire, la chaîne et le broché sont généralement en laine.

Châles pure laine.
Carrés . . . 40
Id. coloris nouveau . . . 65
Longs . . . 105
Id. coloris nouveau . . . 125

La chaîne, la trame et le broché sont en laine.

Châles indoux.
Carrés . . . 25
Id. fabrique de Paris . . . 39
Longs . . . 59
Id. fabrique de Paris . . . 75
La chaîne est en soie, la trame et le br. sont en laine.

Châles tartans carrés et longs.
KABYLES.

Soieries.
Pékins satinés . . . 1 90
Levantines rayées, glacées . . . 2 25
Pékins ombrés . . . 2 75
Satins princesse, cuits . . . 3 75
Soie façonnée, grande largeur . . . 4 50
Damas unis, d° d° . . . 4 75
Foulards des Indes . . . 2 95
Tabliers de soie façonnée . . . 3 25
Fichus de soie . . . » 20

Cravates, haute nouveauté à.
Grand choix d'étoffe noire.

Lingerie.
Dentelles, Valenciennes, depuis . . . » 50
Mouchoirs brodés, depuis . . . 6 50

Lainage.
Mérinos, pure laine, grande largeur . . . 1 95
Id. fin, id. . . . 3 90
Satin amazone, id. . . . 3 40
Orientales rayées et damassées . . . 1 10
Flanelles tout laine pour robes . . . 2 95
Flanelle de santé, tout laine . . . 1 25
Tartanelles . . . » 90
Tissus d'hiver, rayés foncés . . . » 50
Indiennes bon teint . . . » 50
Articles de deuil : Mousseline-laine noire . . . » 75

Blanc.
Partie de mouch. à vignettes, qual. de 2 f. 95, à 1 95

Robes de Tarlatane en toutes couleurs . . . 4 75
Mousseline brod. à rideaux, la pièce de 10m50. 12 50

Fourrures.
Manchons de fausse martre . . . 5 75
Manchons en martre Zélande . . . 14
Manchons en beau vison du Canada . . . 35
Manchettes de fourrure . . . » 75

DIVERS.
Gants de Suède et gants dits cachemires . . . » 35
Gants quart-longs pour soirées . . . » 95
Bas dits cachemire . . . 1 »
Chaussettes dites cachemire . . . 1 »
Bourses en soie et en perles . . . 1 75
Chemises sur mesure . . . 4 50
Caleçons et gilets de flanelle . . . 4 50
Tapis de foyer . . . 12 50
Id. haute laine . . . 18 50
Parapluies en soie, depuis . . . 5 50

GRAND ASSORTIMENT DE CONFECTION. — APERÇU DES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX :
Manteau-Vénitien. Manteau-Lucie. Visite-Pompadour. Frileuse. Alixa. Raphaël. Napolitain. Basquine. Visite Louis XV. Almakeara. Visite drapée, etc.

PARIS. — BUREAU CENTRAL, RUE FÉROU, 15, ET RUE NEUVE-VIVIENNE, 45.

Livres pour Etrennes.

JOURNAL DES JEUNES PERSONNES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE MADEMOISELLE S. ULLIAC TRÉMADEURE.

Un beau volume de 400 pages d'impression à deux colonnes, grand in-8°, jésus glacé, contenant la valeur de quatre volumes in-8°, accompagné de modes coloriées, dessins de JULES DAVID, de gravures anglaises, de musique inédite, de planches, de tapisseries coloriées ; de planches, grand in-folio, de broderies présentant plus de 300 dessins, patrons, grands et petits, travaux à l'aiguille, etc.

PREMIÈRE ÉDITION, prix pour Paris . . . 10 fr.
DEUXIÈME ÉDITION, prix pour Paris . . . 6 fr.

Ce charmant Recueil, le plus joli cadeau d'étrennes qu'on puisse offrir, vient d'être honoré des souscriptions de S. M. la Reine, de S. A. R. Mme la princesse de Joinville, et de celle de M. l'Intendant général de la liste civile pour toutes les bibliothèques de la couronne.

AMYOT, éditeur, rue de la Paix ; LEDOYEN, libraire, galerie d'Orléans, 31 ; MOREAU, libraire, péristyle Valois, 182.

DE LA FAILLITE

VER RONGEUR DE LA SOCIÉTÉ,

ou DE L'INFAILLIBLE DESTRUCTION DE CE FLÉAU,

Par Madame M. C. GOLDSMID.

Cet ouvrage, écrit avec un esprit et un talent remarquables, est digne de figurer dans toutes les bibliothèques ; il est d'une utilité incontestable à toutes les classes de la société, et particulièrement aux personnes qui se livrent aux affaires commerciales ; il est composé d'observations judicieuses sur les causes, les effets et les conséquences de la faillite, et indique la marche à suivre pour se préserver de ce fléau désastreux.
UN VOLUME IN-8°. — PRIX : 6 FRANCS.

Ne pas confondre le n° 11 avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées par M. Raspail. (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards, 11, à Paris*, *seule maison* dont M. RASPAIL garantisse les produits, appareils et ingrédients destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative

CIGARETTES DE CAMPHRE DE F.-V. ET AUTRES PRÉPARATIONS DU MÊME AUTEUR.

RASPAIL

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL a tellement multiplié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL, à son insu, cette concurrence a tellement altéré la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique, et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des plus anciennes maisons de la capitale, pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de la signature MOREL et RASPAIL père et fils.

AUX ARMES DE FRANCE.
Rue Neuve-Vivienne, n° 42.
TAILLEURS A 20 0/0 D'ÉCONOMIE.

Cette maison, montée sur une grande échelle, offre des avantages réels sur les prix des marchands tailleurs de Paris. On y trouve les créations des modes les plus nouvelles, qu'elle fait exécuter avec goût. Les personnes qui font faire à façon y trouvent aussi une économie de 3 0/0 ; par ce moyen, les objets confectionnés reviennent meilleur marché que dans les maisons de confection, et l'on a la certitude d'avoir de très bonnes marchandises et d'être bien habillé.

LE SIROP PECTORAL AROMATIQUE (de LICHEN) DE GARDET

Connu avantageusement depuis plus de 30 ans pour son efficacité dans les affections de poitrine, RHUMES, CATARRHES, ASTHMES ou CHRONIQUES, ASTHMES, PHTHISIES, etc., etc., recommandé par les plus célèbres médecins de Paris et de la province, se trouve à la pharmacie de la rue de la Tixeranderie, 13, près l'Hôtel-de-Ville, se délivre sur ordonnance de médecin. Prix : la bouteille : 4 fr. 50 c. ; la demie, 2 fr. 25. DEPOT dans chaque ville de France et de l'étranger.

MÉDAILLES D'HONNEUR
CAPSULES MOTHES
APPROUVÉES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

GUÉRISON sûre et prompte des Écoulements récens ou chroniques, Flueurs blanches, etc.

Seules contenant le BAUME DE COPAHU, pur et liquide, les médecins les plus distingués leur accordent une préférence marquée sur toutes les préparations de ce genre. Chaque Boîte est signée MOTHES, LAMOUROUX et Cie. — PRIX : 4 fr. DEPOTS dans toutes les PHARMACIES DE FRANCE et de L'ÉTRANGER. A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 30, au 1er étage. CAPSULES à l'huile de foie de MORUE, de RAIE, aux Cubèbes, à la Térébenthine, et à tous les médicaments de saveur désagréable.

LES CIGARETTES PARISS par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les irritations des Bronches et Poumons, l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Névralgies, Maux de Dents et d'Oreilles ; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat ; 2, 4 et 10 fr. la boîte. Chez PARISS, phar. anglaise, 26, place Vendôme, près le coin de la r. Nve-des-P.-Champs, et chez les principaux pharmaciens des Dépts.

En vente, à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER, GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX
Epreuves depuis 50 fr. Jusqu'à 12 fr.

DERRIÈRE LE GRAND MAT Étude psychologique de la Vie maritime PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES. 3 volumes in-8.

SOLIDARITÉ, VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER, Par H. RENAUD. 2e édition, 1 vol. in-18. Prix, 1 f., et par la poste, 1 f. 20

MÉNAGE SOCIÉTAIRE. PAR CH. HAREL. Brochure in-8o. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

SUPPLÉMENT.

... et sans justification; il prétend qu'aucune convention n'a été violée; il soutient que la France n'a le droit de se plaindre ni du partage de la Pologne, ni de la suppression de Cracovie. Voici comment s'exprime le journal officiel du gouvernement autrichien :

« La France ne pouvait élever aucune plainte contre les arrangements pris par rapport à la Pologne, car ils ont été sanctionnés par sa signature; elle pouvait être invoquée comme garant dans le cas où les puissances contractantes ne pourraient s'accorder sur les changements; mais lorsque les puissances agissent de concert, la France n'a plus rien à y voir. Elle peut désapprouver, mais elle ne doit pas crier à la violation des traités qui n'ont pas été conclus avec elle, et ne doit pas se regarder comme déliée de ceux dans lesquels elle est elle-même partie. Du reste, nous attacherons d'autant moins d'importance à ces mots répétés si souvent maintenant : « *Les Français ne se regardent plus comme liés par les traités*, » que cela ne change absolument rien à la chose; car *ce ne sont ni les conventions de Paris ou de Vienne, ni le respect dû à la foi des traités qui ont imposé aux Français quelque réserve; s'ils s'étaient senti assez de force pour les briser, ils l'auraient déjà fait il y a longtemps*, ET NOUS NE LES EN AURIONS PAS BLAMÉS. Mais ce sont précisément DES QUESTIONS DE GUERRE. »

N'avions-nous pas raison de dire que l'absolutisme ne reconnaît plus d'autre principe, d'autre règle de conduite, que la force brutale et l'empire du fait? N'avions-nous pas raison de dire que, par la confiscation de Cracovie, les trois cours du Nord venaient de fouler aux pieds toutes les notions de justice, de droit, de moralité humaine?

Les paroles n'ont pas tardé à suivre les actes; la France et l'Europe sont aujourd'hui doublement averties; elles savent que l'absolutisme n'entend fonder son pouvoir que sur l'épée; qu'il ne croit plus aux traités et n'admet d'autre droit que le droit du plus fort. La guerre! la guerre! voilà la dernière raison de l'absolutisme. Il lui faut encore des victimes humaines! Mais quand l'Europe révolutionnaire se sera levée, le glaive à la main; quand elle l'aura étouffé dans son sang, il lui dira en expirant : « Je ne vous blâme pas! Vous avez le droit, puisque vous avez la force! »

D'où vient donc que l'absolutisme jette un défi aussi net à la France? Pourquoi la provoque-t-il ainsi au grand duel des batailles? C'est parce qu'il voit la bourgeoisie française, la bourgeoisie qui règne et gouverne depuis 1830, faible, incertaine vacillante, égoïste; c'est parce qu'il voit qu'elle se sépare de plus en plus des masses populaires et des grands principes de 89, où elle puisait sa force physique et morale. L'absolutisme ne peut ignorer que la bourgeoisie française redoute surtout le dedans, car on l'a assez répété à la tribune et ailleurs; il ne peut ignorer que, depuis 1830, des questions très graves de salaires et d'organisation industrielle, ont été soulevées entre les capitalistes et les travailleurs; il ne peut ignorer que si l'on avait besoin des masses populaires pour une guerre générale, elles commenceraient par demander satisfaction sur ces points qui tiennent à son existence et à son bien-être. Il suppose que la bourgeoisie n'aura jamais le courage d'aborder ... bourgeoisie française ne peut poser la force morale, ne peut le ramener à la raison.

En face d'une pareille ivresse et d'un pareil dévergondage, la bourgeoisie française ne rentrera-t-elle pas en elle-même? Ne rougira-t-elle pas de sa faiblesse, de sa nullité? Ne sentira-t-elle pas que la force morale lui manque? Ne comprendra-t-elle pas que, puisqu'elle ne peut ramener l'absolutisme à la raison, à la justice, à l'humanité, elle n'est pas plus raisonnable, plus juste, plus humaine que l'absolutisme? Ne jettera-t-elle pas enfin les yeux sur le dedans. Ne se souviendra-t-elle pas que, lorsqu'elle fut forte et puissante, lorsqu'elle accomplit de grandes choses, elle fut unie avec les masses populaires? Ne sentira-t-elle pas que cette union fraternelle est le seul moyen de salut, le seul gage d'ordre, de paix et de sécurité pour la France et l'Europe?

Eh quoi! la bourgeoisie française de 1846, cette bourgeoisie dont on vante tant l'expérience et les lumières, resterait donc immobile, inerte, annihilée entre la peur du dedans et la peur du dehors! Elle n'oserait prendre un point d'appui solide, inébranlable, dans les masses laborieuses, pour pouvoir ramener à la raison et à la justice l'absolutisme qui s'égare! Eh! pourquoi donc la bourgeoisie s'effrayerait-elle du dedans? Seraient-ce les questions sociales qui l'épouvantent? A-t-elle peur d'une révolution contre la propriété? Redoute-t-elle que les masses laborieuses n'aient recours à la violence? Mais les faits ne répondent-ils pas à de pareilles appréhensions? Les masses laborieuses souffrent aujourd'hui extrêmement; tous les fléaux semblent s'être réunis pour les pousser au désespoir, à la révolte; la bourgeoisie le sait parfaitement. Eh bien! les masses laborieuses se révoltent-elles? Proclament-elles le droit du plus fort, comme l'absolutisme? Sans motif valable, l'absolutisme s'est emparé de Cracovie; les masses laborieuses, qui n'ont pas de pain, font-elles main basse sur les greniers à blé?

Bourgeois de 1846! Le peuple français dont le travail fait votre richesse, est toujours le même peuple héroïque avec lequel vous vous êtes unis en 1789 et en 1830; conduit par vous, il a versé son sang sur tous les champs de bataille; il a combattu pour la justice et le droit, pour la liberté et l'humanité; vous le trouverez toujours le même, si vous voulez lui tendre la main au nom de ces grands principes! Ne redoutez plus les questions sociales que le peuple agite, leur solution vous sera utile autant qu'à lui-même; c'est par les questions sociales que vous serez ralliés plus fortement, plus puissamment qu'en 1789 et en 1830! Les monarques absolus savent ce que peut faire le peuple français; et, quand vous serez avec lui, quand vous parlerez en son nom, la force morale que vous aurez acquise suffira pour poser la limite à la prépotence de l'absolutisme.

Le *Siècle* annonce aujourd'hui que les complications financières causées sur la place par les émissions d'actions de chemins de fer commencent à se débrouiller. S'il en est ainsi, d'où vient que certaines compagnies ont voulu profiter de ces embarras pour se ... jeu des primes a été si avantageux, que maintenant les compagnies et leurs journaux s'empressent de réclamer, et se plaignent de la lourdeur de leurs charges, parce que, avant l'ouverture des chemins de fer, avant même qu'ils soient construits pour la dixième partie, les actions ne se vendent pas à un cours supérieur à leur taux nominal. Il y a cinq ans, les actions du chemin de fer d'Orléans étaient au dessous du pair; cette compagnie réclamait-elle? Non, elle poursuivait courageusement ses travaux. Mais aujourd'hui, nos agioteurs, gorgés par les lois de 1842 et des années suivantes, ne peuvent attendre l'exécution finale des travaux et la mise en exploitation; il leur faut, sans retard, à l'instant même, un bénéfice illicite à réaliser. Espérons que les Chambres auront assez de force pour résister à ces ruineuses impulsions; elles comprendront qu'il n'a suffi que les agioteurs aient consenti à baisser le taux de leurs primes, et à laisser descendre à un prix plus rationnable la valeur vénale de leurs actions, pour éclaircir la situation de la place et atténuer les embarras financiers. L'avidité des joueurs avait en partie causé le mal; il lui suffit d'être forcément restreinte pour qu'une partie de ce mal disparaisse.

Les journaux anglais annoncent que M. Guizot a communiqué à lord Normanby l'ordre qui révoque le consul français à Maurice, insulté par l'amiral anglais. M. Barbet de Jouy serait envoyé à Honolulu, l'une des îles Sandwich. On ne dit pas que lord Palmerston ait demandé d'indemnité pour le tort que M. Barbet aurait occasionné à l'amiral Dacres; c'est une générosité dont il lui faut tenir compte.

Malgré l'apparition des miguélistes dans le Nord, les troupes royales et les troupes progressistes du Portugal continuent à se défier de loin; mais, en attendant une bataille rangée, il paraît qu'elles ne se reposent pas complètement.

Le bruit court dans Lisbonne, écrit-on au *National*, que Saldanha, dont la réputation militaire est aussi usurpée que celle de son digne collègue Terceira, vient de commettre une action aussi abominable que criminelle : trois sergents, soudoyés par lui, ont été envoyés comme déserteurs à Santarem, avec mission d'empoisonner le pain de la troupe et d'incendier le dépôt des poudres. L'un de ces scélérats ayant dénoncé le complot, les deux autres ont été arrêtés, et une enquête ayant constaté l'*existence de l'arsenic dans cinq mille rations* le boulanger et les deux sergents ont été immédiatement fusillés, et les cinq mille rations détruites! C'est le bulletin de Santarem qui donne cette horrible nouvelle. Saldanha voulait sans doute profiter de ce moment désastreux pour attaquer Santarem et *se couvrir de gloire*. Un capitaliste anglais, lié avec les progressistes, vient d'être averti que le gouvernement de la reine, n'osant le faire arrêter, s'apprêtait à le faire *assassiner*.

Le décret sur les billets de banque a fait monter l'escompte de ce papier à 20 p. 100. Un décret du ministre des finances a réuni la banque de Lisbonne et la compagnie Confiança, toutes deux en état de faillite depuis six mois, en une seule, sous la désignation

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

SAMEDI 19 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWIT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XXIII.

Grande surprise de Tom.—Échange de confidences entre le frère et la sœur.

C'était le lendemain soir; Tom et Ruth, assis devant la table à thé, causaient paisiblement, à leur ordinaire, de mille choses diverses, mais de rien qui eût trait à l'histoire de Lewsome, car John Westlock, — pour ce jeune homme c'était bien l'être le plus attentif, le plus réfléchi! — John donc avait secrètement recommandé à Tom de ne pas livrer la confidence à sa sœur de cette horrible affaire, de peur de l'inquiéter. — Je ne voudrais pas, avait-il ajouté avec une nuance d'hésitation, pour toutes les richesses de l'univers, non, je ne voudrais pas voir une ombre effleurer son riant visage, un souci oppresser son cœur. John était si bon, si excessivement bon! — Vrai, disait Tom, il serait son père qu'il ne lui porterait pas plus d'intérêt!

Bien que toujours causeurs, Ruth et Pinch étaient ce soir-là moins gais, moins éveillés que de coutume. Plutôt que de s'en prendre à sa sœur, Tom s'accusait d'être morne lui-même : aussi l'était-il. Le plus léger nuage sur le ciel de sa sémillante petite ménagère, ne lui enlevait-il pas sa part de soleil?

Ah! il y avait de la brume autour de la petite Ruth! Si Tom détournait un moment ses regards, les yeux brillants qui l'examinaient à la dérobée étincelaient et se voilaient tour à tour. Si Tom se taisait, absorbé dans la contemplation du soir d'été, sa sœur, par un mouvement d'instinct aussitôt réprimé, semblait prête à s'élancer à son cou; se retournait-il, aussitôt elle lui présentait sa plus souriante mine, et s'empressait de parler d'un ton de voix joyeux. Avait-elle quelque chose à donner à Tom, un prétexte pour se rapprocher de lui? Elle voltigeait à ses côtés, posait sur son épaule une main timide, et semblait ne pouvoir plus l'en détacher. Enfin elle avait sur le cœur quelque chose que, dans sa tendre sollicitude, elle souhaitait et n'osait révéler.

Ils étaient donc assis : elle, avec son ouvrage, sans faire un point, Tom, avec son livre, sans dire un mot, lorsque Martin frappa. Devinant qui c'était, Tom courut ouvrir, et tous deux rentrèrent ensemble. Pinch avait l'air ébahi : en réponse à sa cordiale bienvenue, Martin avait à peine dit un mot.

Ruth aussi trouvait quelque chose d'étrange dans les manières du visiteur; elle chercha une explication sur la figure de son frère, qui secoua la tête et reporta le même muet appel vers Martin.

Celui-ci marcha droit à la fenêtre, y resta debout regardant dehors, se retourna, au bout de quelques secondes, pour parler, puis, se détourna vivement sans l'avoir fait!

— Qu'y a-t-il, Martin? demanda Tom anxieux. Qu'est-il arrivé, cher ami? Quelle fâcheuse nouvelle apportez-vous?

— Oh! Tom, répliqua Martin amèrement, vous entendre feindre de prendre tant d'intérêt à ce qui me touche me navre plus encore que votre conduite si peu généreuse.

— Ma conduite, Martin?... à moi!... Tom n'en put dire davantage.

— En avez-vous bien eu le cœur, Tom! avez-vous pu me laisser épancher toute mon âme en reconnaissance de votre dévouement, sans me répondre, en homme, que vous m'aviez abandonné! était-ce là votre franchise, votre droiture, Tom? était-ce digne de ce que vous paraissiez être, de ce que vous étiez, j'en suis sûr! Quoi! pousser l'ami que vous aviez trahi à s'ouvrir pleinement devant vous! oh, Tom!

Dans son accent, tant d'indignation se mêlait à une douleur si vraie, il parlait du passé avec une si vive tendresse, du présent et de la prétendue déloyauté de Pinch avec une telle angoisse, que le pauvre Tom, effaré, couvrit un moment sa figure de sa main, aussi incapable de se justifier que s'il eût été un monstre de perfidie.

— Que je meure, s'écria Martin, si je ne pleure la perte du Tom que j'aimais, que je prisais si haut, plus que je ne m'indigne de sa trahison! C'est après ces déceptions cruelles, c'est lorsqu'il faut l'arracher, que l'on mesure toute l'étendue de l'amitié enracinée dans l'âme! Quelque peu que je vous l'aie prouvé, je vous le jure, même à l'époque où je n'avais pour vous qu'une assez mince considération, même alors, Tom, je vous aimais comme un frère!

Tom s'était remis, et semblait la Vérité même sous de grossiers vêtements — Dieu merci, cette livrée ne lui est point étrangère, — lorsqu'il répliqua :

— Martin, j'ignore votre pensée, je ne sais qui a pu vous abuser à ce point, et par quelles étranges voies; mais tout cela est faux. Il n'y a pas l'ombre de justice dans l'impression qui vous bouleverse. D'un bout à l'autre ce ne sont que chimères et mensonges. Je vous garantis que vous regretterez beaucoup le mal que vous me faites. Je puis seulement affirmer que j'ai été fidèle à vous et à moi-même. Quel chagrin n'aurez-vous pas de tout ceci! Vrai, Martin, vous en serez désolé.

— Désolé, ne le suis-je pas! répondit Martin en branlant la tête. Jamais je n'ai su ce que c'était que d'avoir le chagrin au cœur, comme en ce moment!

— Eussé-je été de tout temps ce que vous me taxez d'être devenu, reprit Tom, n'eussé-je jamais possédé [illegible] part à votre estime, vous me diriez de quelle trahison vous m'accusez, et sur quel témoignage? Ce n'est donc pas comme une faveur que je réclame cette satisfaction, c'est comme un droit.

— J'ai vu, dit Martin; dois-je en croire mes yeux?

— Non, dit Tom avec calme, non, s'ils m'accusent.

— Vos propres paroles, vos propres actes, dois-je les croire?

— Non, s'ils témoignent contre moi, non. Mais c'est chose impossible. Quiconque les pervertit à ce point m'outrage avec autant d'injustice, — sa voix trembla, — et presque aussi cruellement que vous le faites, Martin!

— Je viens ici en appeler à votre propre sœur, pour qu'elle entende...

— Non, non, pas à elle, interrompit Tom; je vous en prie, n'en appelez pas à elle, jamais elle ne vous croira.

En parlant il passa le bras de sa sœur sous le sien.

— Moi le croire, Tom!

— Eh non, eh non! s'écria-t-il. Ai-je un doute? allons, allons, chat! enfant que vous êtes!

— Je n'ai jamais prétendu en appeler à vous contre votre frère, répondit vivement Martin. Ne me croyez pas inhumain ou dénaturé! Je veux seulement déclarer devant vous que je ne viens point ici le reproche à la bouche. Je n'en ferai aucun. J'exhale, et voilà tout, le regret qui me poigne. Vous n'en pouvez soupçonner l'amertume, car vous ne savez pas avec quelle ardeur, dans les positions les plus critiques, les plus désastreuses, mes pensées revenaient vers Tom, pour l'apprécier plus haut, plus haut encore! Ah! vous ne pouvez savoir avec quelle foi je m'appuyais sur lui!

— Chut, chut, dit Tom, retenant sa sœur qui voulait parler. Il est aveugle, trompé; pourquoi vous irriteriez-vous? allez, allez, ses yeux s'ouvriront un jour.

— Béni soit-il ce jour, si jamais il arrive! s'écria Martin.

— Amen, dit Tom, il viendra.

Martin réfléchit, puis, d'une voix plus calme :

— Vous avez fait votre choix, Tom, dit-il, et notre rupture sera un soulagement. Elle n'a rien de violent; de ma part il n'y a nulle colère.

— Il n'y en a point de la mienne, dit Tom.

— [illegible] votre œuvre; vous en êtes venu à vos fins. Je le répète,

(1) Voir les numéros du 4 juin au 18 décembre.

autres personnes et à d'autres associations.

— Il faut encore faire mention d'un fait assez grave qui vient de se passer dans cette capitale : un négociant de Cologne, accusé de lèse-majesté, vient d'être absous par le tribunal, parce qu'il n'avait offensé que le principe de la royauté et non la personne du monarque. Nous n'avons pas besoin de dire que cette décision judiciaire a fait grande sensation à Berlin.

— On attend en Prusse la publication prochaine d'un édit de tolérance en matière religieuse. On ignore encore cependant le moment exact de l'apparition de cette mesure, pour la discussion de laquelle plusieurs hauts fonctionnaires des provinces avaient été appelés au sein du conseil d'Etat.

— On écrit de Breslau, le 9 : « D'après une donnée plus précise, le passif de certaine maison en faillite (MM. Schiller et Ce), s'élèverait à la somme énorme de 1 200 000 écus. Le chef de cette maison a disparu, et il est probable qu'il est parti pour l'Amérique. Le chemin de fer de la Silésie supérieure est intéressé à ce désastre pour 160 000 écus. D'autres sommes sont perdues par des institutions pieuses et par de petits rentiers qui avaient confié à MM. Schiller et Ce le fruit de leurs économies. » (*Gazette de Berlin*).

— Une société de bienfaisance de Leipzig délivre aux pauvres 35 000 livres de pain par semaine. Il est inutile d'ajouter que ce pain est de beaucoup moins cher que celui vendu d'après la taxe communale, et il est infiniment meilleur que celui des boulangers.

— Le gouvernement de Saxe, dit la *Gazette de Cologne*, fait de nouveau saisir beaucoup de livres à Leipzig.

—On regarde les Etats de Schleswig comme si bien dissous, que les colléges électoraux sont convoqués pour procéder à de nouvelles élections. On fait de grands préparatifs de part et d'autre, et tout fait présager une lutte des plus vives. Le gouvernement nomme les directeurs des colléges et dispose en grande partie de la composition de ces mêmes colléges. Telle est la constitution du pays, favorable, on le voit, à l'action gouvernementale. Le cabinet de Copenhague vient, en outre, d'employer un moyen peu honorable pour empêcher la réélection de plusieurs membres dont l'opposition lui porte ombrage. Il les a poursuivis pour délit politique. Or, d'après une loi organique, un individu qui se trouve sous le coup d'une accusation criminelle, n'est point éligible. Toutefois, cette misérable tactique n'a guères réussi, car le tribunal supérieur vient de décider que les délits politiques ne tombent point sous l'application de la loi citée tout à l'heure. Il est à croire que d'autres manœuvres, conçues dans le même sens, seront déjouées et que le parti danois sera battu sur toute la ligne. (*Id.*)

— La diète germanique vient d'adopter, dans les forteresses d'Ulm et de Rastatt comme blason ou emblème à employer pour les pièces de munition de la diète, l'ancienne aigle de l'empire germanique. L'*Observateur Rhénan* salue cette mesure, dans un style de dithyrambe, comme un symbole de l'unité future de l'Allemagne.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Par suite des glaçons que la Loire charrie depuis plusieurs jours, la navigation est complètement interrom-

taine de corvette ;

Au commandement du bâtiment à vapeur *le Tonnerre*, M. Gaudran, capitaine de corvette ;

Au commandement du brick à vapeur *le Volage*, M. Preud'homme de Borre, capitaine de corvette ;

Au commandement du bâtiment à vapeur *l'Ardent*, M. Aumont, capitaine de corvette ;

Au commandement du cutter *le Favori*, M. Pocard-Kerviler, lieutenant de vaisseau ;

Au commandement du cutter *l'Espiègle*, M. Ortolan, lieutenant de vaisseau ;

Au commandement du cutter *le Moustique*, M. Lacombe, lieutenant de vaisseau ;

Au commandement du cutter *le Rôdeur*, M. Montaignac de Chauvance, lieutenant de vaisseau.

— Le samedi 2 janvier prochain, il sera procédé publiquement, à dix heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville, au 50e tirage au sort des obligations à rembourser dans l'emprunt de quarante millions contracté par la ville de Paris.

A ce tirage, il sera extrait de la roue 1 175 numéros, qui donneront lieu aux primes ci-après :

Le 1er numéro sortant.	50 000 fr.
Le 2e —	20 000
Le 3e —	15 000
Le 4e —	12 000
Le 5e —	10 000
Du 6e au 15e inclusivement, chacun un lot de.	500
Enfin, le 16e numéro sortant, un lot de.	1 700

La répartition des primes est indépendante de l'intérêt à raison de 4 pour cent l'an, que rapportent les obligations, qui sont chacune d'un capital de 1 000 fr., remboursable intégralement dans la proportion des tirages successifs.

— Le *Courrier des Etats-Unis* a fait parvenir au *Journal des Débats*, une somme de 3 263 francs 13 centimes, montant d'une souscription ouverte dans ses bureaux pour les inondés de la Loire. Un comité s'est organisé parmi les Français qui habitent New-York, pour centraliser et activer la bienfaisance publique en faveur des mêmes infortunés.

— Le journal l'*Esprit public*, qui a commencé à paraître le 15 septembre 1845, vient d'être mis en vente, et l'adjudication a eu lieu en l'étude de Me Guénin, notaire à Paris, sur la mise à prix de 20 000 fr. M. Paya, gérant actuel de ce journal, en a été déclaré adjudicataire moyennant la somme de 20 400 francs.

— *L'Ami de la Religion* donne de tristes nouvelles des missions de la Cochinchine ; la persécution, que l'on croyait éteinte, semble devoir s'y rallumer. Deux missionnaires appartenant au diocèse de Bayeux, MM. Duclos et Lefebvre, ont été reconnus au passage d'une douane et jetés dans les prisons. M. Duclos, malade par suite des fatigues de l'apostolat, a succombé quatre jours après aux rigueurs de la captivité. Quant à M. Lefebvre, il a été envoyé, chargé de fers, à la ville royale.

— On sait que la pêche des perles a pris, depuis quelques années dans l'Océanie, un développement important ; c'est particulièrement

heures à quatre. Le prix d'entrée est de 1 fr.

— M. le professeur Lévi Alvarès a déposé aujourd'hui à la caisse du Trésor, au nom des élèves de ses cours d'éducation maternelle, 451 fr., en faveur des inondés de la Loire. Cette somme, produit des économies des bienfaitrices, sera spécialement affectée au soulagement des jeunes filles qui ont été victimes du cruel désastre. Puissent les institutions de demoiselles suivre l'exemple des élèves du cours de M. Lévi Alvarès !

—Le *Constitutionnel* disait hier que le bey de Tunis, avant de quitter Paris, n'a pas montré moins de munificence envers les ministres et les hauts fonctionnaires de l'Etat qu'il n'en avait déjà déployé en faveur des inondés de la Loire et des indigents de Paris. Ce prince, ajoutait-il, s'est surtout montré généreux vis-à-vis du ministre des affaires étrangères, qui a reçu pour lui-même une paire de babouches enrichies de diamants, et pour Mlles Guizot des bracelets précieux ; le tout, dit-on, d'une valeur de 100 000 fr.

Le bey a donné, en outre, à tous les membres du cabinet des décorations d'un grand prix. Achmet s'est souvenu que M. le comte Molé, pendant qu'il était ministre des affaires étrangères, avait conclu avec lui une convention : il a voulu faire une visite à M. Molé, à qui il a témoigné sa gratitude par le don d'une décoration fort riche.

La *Patrie* rectifiait hier soir la partie de ce récit qui a trait à M. Guizot :

« Avant son départ, en effet, lundi dans la matinée, si nous sommes bien informés, le bey de Tunis a fait remettre à M. Guizot, pour lui et ses filles, des cadeaux d'une valeur considérable, mais qui n'atteint pas pourtant le chiffre de 100 000 fr. M. Guizot a fait reporter, le jour même, ces cadeaux au bey, en disant qu'il avait pris pour règle de ne rien accepter. Le bey a compris cette délicatesse et n'a point insisté.

LES RUES DE PARIS. — La superficie pavée des rues de la capitale est de 3 321 000 mètres carrés. Le trésor entretient 1 085 000 mètres, et 2 285 000 mètres sont à la charge de la ville de Paris. Les frais d'entretien sont fixés jusqu'à ce jour à 1 650 000 fr. Un mètre de pavé revient à 35 centimes par an pour son entretien. Il a été constaté que depuis quinze ans les voitures qui circulaient dans les rues de Paris sont montées de 35 000 à 80 000 ! La ville de Paris affecte encore une somme de 20 à 30 000 fr. pour l'établissement et l'entretien des urinoirs, et 30 000 fr. pour la plantation de ses boulevarts, de ses places, de ses quais, etc.

Quant à la liste civile, elle ne débourse pas un centime en dix ans pour les places qui lui appartiennent ; aussi risque-t-on de s'y casser le cou à chaque pas qu'on y fait.

LES GRECS DE PARIS. — Une descente de police a eu lieu la nuit dernière dans une maison où des joueurs de profession s'étaient réunis pour jouer au lansquenet.

Au moment où le commissaire de police, M. Deroste, et M. Hébert, officier de paix, spécialement chargés de la surveillance et de la répression des jeux clandestins, se sont présentés, une trentaine de personnes se trouvaient réunies autour de la table de lansquenet. Des mesures avaient été prises pour que personne ne pût s'éloigner avant d'avoir déclaré ses noms, profession et domicile au magistrat, pour que mention en fût faite au procès-verbal. La maîtresse de la maison a été arrêtée et le mobilier de l'appartement a été saisi. Plusieurs femmes appartenant à cette catégorie de gracieuses aventurières, que l'on

---

vous avez choisi selon votre intérêt. C'est ce que la plupart eussent fait à votre place, mais ce que j'étais loin d'attendre de vous. Je me trompais ; je suis seul à blâmer. D'un côté, faveur, richesses ; de l'autre, l'inutile amitié d'un pauvre diable en guerre avec le sort ; ah ! le choix n'était pas difficile, et vous étiez libre. Cependant, celui qui n'a pas eu le courage de résister à la tentation, se doit d'avoir la franchise de l'avouer ; c'est là mon grief, Tom. M'accueillir avec cette cordialité, cette chaleur, c'était me provoquer à une confiance entière, à un complet abandon ! vous vous montriez tout à moi, après vous être vendu à d'autres. Je ne crois pas, poursuivit Martin avec émotion, laissez moi vous l'affirmer du profond de mon cœur, maintenant que me voilà face à face avec vous, je ne peux croire qu'il fût dans votre nature de chercher à me nuire, n'eussé-je pas découvert, par pur hasard, aux gages de qui vous êtes, à qui vous vous êtes vendu ! Non ; mais je vous aurais gêné, nos relations vous forçaient à une suite de duplicités, de mensonges dont je viens vous affranchir. Qui sait, si je n'aurais pas compromis cette faveur que vous avez payé si cher ? Mieux vaut donc, pour tous deux, que j'aie découvert ce que vous teniez tant à me cacher.

— Soyez juste, dit Tom, qui n'avait pas détourné, durant toute cette sortie, son regard calme et pur du visage bouleversé de Martin ; soyez juste, dans votre injustice même. Vous oubliez que vous ne m'avez pas encore dit de quoi vous m'accusez?

— A quoi bon ? reprit Martin, s'avançant vers la porte, avec un geste de découragement. C'est aggraver vos torts que de m'appesantir dessus ; c'est renouveler ma douloureuse irritation ! Le passé est passé, pour tous deux passé, irrévocable ! et du moins, je puis à cette même place, où vous vous êtes montré si affectueux, si bon, je puis prendre congé de vous, sinon avec un cœur léger comme jadis, du moins encore avec tendresse. Puisse tout le bonheur être votre partage, Tom ! Pour moi.....

— Vous me quitteriez ainsi ! Vous le pourriez, Martin ? Vous !

— Je... vous... Votre choix n'est-il pas fait, Tom ! Je.... la voix lui manquait. Je veux croire qu'il était involontaire, irréfléchi ; je le crois, j'en suis sûr ! Adieu ! — Et il avait disparu.

Tom ramena sa petite sœur vers son siége, prit le sien, s'assit, lut ou eut l'air de lire. Enfin il dit tout haut, en tournant un feuillet : « Il en aura tant de chagrin ! » et une larme roula le long de sa joue et tomba sur la page.

Ruth se laissa glisser à genoux près de son frère, qu'elle enlaça de ses bras :

— Oh ! frère ! cher, cher Tom ! Courage ! consolez-vous, frère bien-aimé !

— Je suis tout consolé, dit Tom, soyez tranquille, tout s'arrangera.

— Un si cruel, un si odieux retour ! sanglota Ruth.

— Eh, non, reprit Tom, il est convaincu... je ne puis imaginer de quoi, par exemple, qu'importe ! il sera désabusé ; tout s'arrangera, vous dis-je.

Elle se serra proche de lui, plus étroitement encore, toujours à genoux, et pleura comme si son cœur allait se rompre.

— Chère, non, non, ne pleurez pas ! Pourquoi me cacher ainsi votre visage, ma chérie?

Alors, avec un flot de larmes, tout éclata :

— Oh Tom ! cher Tom ! Je connais le fond de votre cœur ; vous ne pouvez plus m'en rien cacher : je sais votre secret ! Pourquoi ne pas tout me dire? Cela vous eût soulagé ! Vous l'aimez, *elle*, Tom ! vous l'aimez de toute votre âme !

Tom avait fait un mouvement comme pour la repousser, mais sa main retomba sur celle de Ruth, la saisit, la pressa, et toute sa naïve histoire, toute sa pathétique éloquence, étaient dans cette muette étreinte.

— Et si fidèle, si dévoué, si bon, en dépit de tout ! reprit sa sœur : luttant avec vous-même, sans en paraître un moment moins égal, moins doux ! que jamais je n'aie surpris un regard soucieux, un mot d'humeur ! Et, après tout, se voir si cruellement méconnu ! Oh frère, plus chéri que jamais frère ne l'a été ! Cela aussi s'éclaircira-t-il? *Cela* aussi s'arrangera-t-il? Renfermerez-vous toujours cette angoisse dans votre sein ! Ne serez-vous jamais heureux, vous qui méritez tant de l'être? N'y a-t-il donc aucune espérance?

Elle cachait toujours son visage, et les bras passés autour du cou de Tom, elle versa sur lui, avec des torrents de larmes, tout son cœur, toute son âme, toutes les consolations de la plus ardente sympathie.

Un moment plus tard, elle était assise à ses côtés, les yeux attachés sur les siens, plus calme, non moins tendre, et Tom lui parlait avec sérénité, gaieté presque, et sérieusement néanmoins.

— Je suis bien aise, ma chérie, de ce qui vient de se passer entre nous, non parce que j'y vois une preuve de plus de votre bonne affection, n'en étais-je pas déjà sûr ? mais parce que cela soulage mon esprit d'un grand poids.

Les yeux de Tom brillèrent lorsqu'il parla de l'affection de sa sœur, et il l'embrassa sur la joue.

— Chère fille, poursuivit-il, quel que soit le sentiment qui m'attache à *elle*, — d'un commun accord ils évitaient de la nommer, — depuis longtemps, je pourrais dire de tout temps, il n'a été pour moi qu'un rêve, quelque chose qui n'aurait pu arriver que dans des circonstances toutes différentes, mais qui ne peut jamais, jamais être. Maintenant, dites-moi, que voudriez-vous qui s'arrangeât?

Elle lança à Tom une œillade furtive, qu'il lui fallut, bon gré, mal gré, prendre pour une réponse ; il poursuivit :

— De son propre et libre choix, ma chère, elle est la fiancée de Martin ; elle l'était longtemps avant qu'aucun d'eux sût que j'étais au monde. Vous voudriez qu'elle fût la mienne ?

— Oui, répondit-elle résolûment.

— Oui? répéta Tom ; mais ceci pourrait déranger bien plutôt qu'arranger les choses. Pensez-vous, dit-il avec un mélancolique sourire, même n'eût-elle jamais connu Martin, pensez-vous qu'elle m'eût aimé, moi ?

— Pourquoi non, cher Tom ?

Tom secoua la tête de nouveau.

— Vous voyez en moi, Ruth, et c'est tout simple, une sorte de personnage de roman qui devrait, d'après certaine justice poétique de votre façon, arriver, par des moyens plus ou moins impossibles, à épouser enfin la personne qu'il aime. Mais, au dessus de la justice poétique, ma chère, il y en a une plus haute, et qui n'ordonne pas les évènements d'après le même principe. Ceux qui vont chercher leurs héros dans les livres, pour se calquer des caractères et une vie à l'avenant, croient fort beau de se montrer mécontents, sombres, moroses, misanthropes, de blasphémer contre le sort, parce que tout ne s'arrange pas à leur guise, et pour leur satisfaction personnelle. Voudriez-vous me voir ressembler à ces gens-là ?

— Non, Tom ; mais, ajouta-t-elle avec timidité, cela n'empêche pas que, tout excellent que vous soyez, c'est un grand chagrin pour vous !

Tom aurait, pour un peu, défendu la position ; mais elle n'était pas tenable, il s'abstint.

— Ma chère, dit-il, je répondrai à votre affection par la vérité, la vérité tout entière. Oui, c'est un chagrin pour moi. J'en ai parfois souffert, tout en luttant contre. Mais un être qui vous serait très précieux peut mourir ; vous pouvez rêver que vous habitez le ciel avec l'âme envolée, et, malheureux de vous éveiller, vous calomnierez la vie d'ici-bas, qui n'est pourtant pas plus rude à subir qu'à l'heure où vous vous étiez endormi. Il est pénible de revenir sur ce rêve, quoique jamais il n'ait été, même à l'origine, qu'un vain songe pour moi ; mais je ne puis m'en prendre aux réalités qui m'entourent, elles n'ont point changé. Ma sœur, ma douce compagne, qui me rend mon intérieur si cher, m'est-elle moins dévouée, Ruth, que si jamais cette vision n'eût troublé mon repos ? Mon vieil ami John, qui aurait pu si aisément me traiter avec négligence et froideur, en est-il moins cordial ? Le monde autour de moi en devient-il moins bon ? Mes paroles seront-elles âcres, mes regards hostiles, mon cœur froid, aigri, parce que j'ai rencontré sur ma route une belle et bonne créature, qui, sans l'égoïste regret de ne pouvoir l'appeler mienne, n'aurait servi, comme tous les êtres beaux et bons, qu'à me rendre meilleur et plus heureux ? Non, chère, non, dit-il avec force ; si je me reporte à toutes mes richesses, j'ose à peine nommer douleur cet aiguillon secret, et, de quelque nom qu'on l'appelle, je bénis le ciel de ce qu'il me rend plus sensible à l'affection, plus tendre, plus aimant, mais pas moins heureux, Ruth, pas moins heureux !

(Gazette des Tribunaux.)

ORGANISATION DE L'ALGÉRIE. — Le *Journal des Débats* annonce que le ministre de la guerre va modifier l'organisation militaire de l'Algérie. Les chefs-lieux de divisions et de subdivisions actuellement situés dans les places du littoral devront être transférés dans des villes de la zone intérieure.

La réalisation de cette mesure entraînera les dispositions suivantes :

Dans la province d'Alger, le siège de la division et de tous les services qui s'y rattachent seront transférés à Médéah, où l'on créera des établissements nécessaires, soit comme casernement, soit comme magasins. On portera sur ce point les dépôts des bataillons indigènes et des régiments de cavalerie. Ce mouvement rapprochera les chasseurs et les spahis de trois marches au moins des contrées où leur présence est le plus nécessaire pour le maintien de la paix.

Le nouveau poste d'Aumale (Sour-Ghozlan) deviendra, dans un avenir rapproché, le chef-lieu de la subdivision actuelle de Médéah.

Alger restera la capitale de la colonie. Le conseil supérieur d'administration, l'état-major-général, la direction centrale des affaires arabes, tout ce qui compose enfin le gouvernement général, sous le double point de vue militaire et civil, continuera à résider à Alger.

Dans la province d'Oran, le chef-lieu de la division sera maintenu à Oran. Le siège de la subdivision sera transféré à Sidi-Bel-Abbès, point central de la province, destiné à devenir plus tard la capitale de la province.

Le ministre de la guerre ayant décidé récemment la création d'un poste important au centre de la tribu des Flittas, le chef-lieu de la subdivision de Mostaganem sera établi sur ce point.

Pour la province de Constantine, il n'y a pas lieu de changer le chef-lieu de la division; mais on transportera à Guelma le siège de la subdivision de Constantine.

« Quelque considérables que soient ces changements, dit le *Journal des Débats*, ils ne doivent pas cependant occasionner une augmentation immédiate de dépenses. Il ne s'agit pas d'improviser en quelques jours un progrès aussi notable; les fonds déjà votés et applicables au développement des établissements créés sur le littoral, recevront simplement une destination nouvelle. »

CONSOMMATION DU THÉ. — Le journal le *Lloyd austriaco* donne la statistique suivante relative à la consommation du thé dans les différentes parties du globe :

« Il paraît que, du 1er juillet 1845 au 30 juin 1846, il y a eu 197 818 733 livres de thé livrées à la consommation; sur cette quantité, 705 738 024 livres ont été consommées en Chine même, tandis que les quantités suivantes ont été exportées : 57 584 561 livres en Grande-Bretagne et en Irlande, 18 502 148 livres aux Etats-Unis, 2 000 000 livres en Hollande, 5 000 000 livres en Russie (par terre), 3 000 000 livres à Hambourg, Brême, au Danemark et en Suède, 4 000 000 à la Nouvelle-Galles et à la Nouvelle-Hollande, et 2 000 000 en Espagne et en France. »

VARIÉTÉS.

Critique littéraire.

ÉTUDES SUR MONTAIGNE, ANALYSE DE SA PHILOSOPHIE, par ETIENNE CATALAN. 1 vol. in-12, chez Mellier frères, place Saint-André-des-Arts, 11.

En fait d'originalité, Montaigne avait certes de qui tenir : son père ... facultés de tout voir, de tout ramener au contrôle d'une conscience saine et d'une intelligence vigoureuse, on en retrouve à chaque page les traces dans le livre merveilleux des *Essais*.

Mais c'est peu encore : comme si tout devait concourir à faire de Montaigne un sage à part, un philosophe pratique, un douteur de bonne foi, un dialecticien en même temps subtil et consciencieux, il fleurit au milieu de ce grand mouvement du seizième siècle, quarante ans après la découverte du nouveau monde, entre les splendeurs de la renaissance et les agitations de la réforme.

Appelé par son nom à prendre une part active dans ces grands débats, il se retranche en lui-même; un instinct exquis l'*avise* qu'il est comptable envers la postérité; il fait plus qu'agir, il reste spectateur, et au lieu de se borner à peindre une époque, il trace à grands traits l'histoire de l'humanité.

Nous sommes de ceux qui regrettent que l'idiome de Montaigne se soit allangui au milieu de la symétrie et des pompes du dix-septième siècle. La langue des Joinville, des Froissart, des Rabelais, des Amyot, était bien celle des chroniques, des guerres courtoises, des saintes prouesses, des vœux d'amour; mais, ramenée sans cesse au positif par les parlements, à l'élégance par sa parenté avec les langues néolatines, à la gravité par les études théologiques, et conservant, au milieu de toutes ses influences, ce cachet gaulois, ce parfum de malice naïve qui sont ses traits distinctifs.

Le caractère national s'y *ébattait* à l'aise; il faut à l'activité du Français, à défaut des champs de batailles, les luttes de l'intelligence, depuis les questions les plus ardues de la science et de la philosophie, jusqu'aux pamphlets, jusqu'à l'épigramme et à la chanson.

Toujours est-il que la langue de Montaigne a vieilli, et que, le néologisme aidant, elle devient de jour en jour plus inintelligible. C'était donc un service à rendre à la morale et aux saines études, que de remettre en lumière la philosophie des *Essais*, trésor ouvert aux seuls érudits, où les Pascal, les Mallebranche et tous les écrivains des deux derniers siècles ne se sont pas fait faute de puiser.

Mais, pour toucher à l'œuvre du maître, il fallait tout à la fois et la ferveur du disciple, le tact de l'homme de goût et la solidité du penseur; il fallait avoir suivi dans toutes ses phases le mouvement littéraire depuis François Ier jusqu'à nos jours, et, pour tout dire, il fallait posséder Montaigne.

Saisir au milieu de ses divagations et de ses contradictions apparentes, sans cesser de *rencontrer son air*, le sens intime du philosophe, le formuler avec la clarté moderne, sans lui rien ôter de sa grâce, lier ensemble ces fragments épars et jetés, comme au hasard, au courant des impressions, dans un ordre si naturel et si savant que la part du disciple se fonde et se dérobe dans la doctrine et le langage du maître, voilà ce qu'a dû faire, voilà ce qu'a fait M. Etienne Catalan. Son ouvrage est le fruit de vingt années de travail, nous allions dire de nobles jouissances.

Il y a, disons-le, autant de bonheur que de mérite dans cette œuvre. Pour y réussir, il fallait être *tel* et non *autre*. En rendant Montaigne accessible à tous, M. Etienne Catalan a fait un beau livre et une bonne action.

J. C.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. F. à Fresnières. — Nous ne trouvons pas de moyen de transport au delà de Noyon; veuillez donc faire retirer les alm., bureau restant des mess. Laffitte, en cette ville.

M. P. de L. à Montréal. — Avez-vous fait retirer les alm. qui vous ont été ...

d° flageolets ... 28-65 à 32-60; d° rouge de Chartres, 40-00 à 41-35; d° nains, 32-20 à 30-85. — Pois verts, 36-00 à 41-35; d° gris, »»-»» à »»-»»; d° jarras, 17-10 à 18-00; d° cassés, 61-30 à 48-00. — Lentilles Gallardon, 66-65 à 80-00; d° pays et autres, 54-00 à 57-00. — Lentillons, 28-»» à 30-»». — Vesces de printemps, 22-65 à 18-00; d° d'hiver, »»-»». — Sainfoin, »»-»». — Sénevé, »»-»» à »»-»». — Lin, 33-»». — Chènevis, 16-»» à 20-»». — Sauve, 00-00. — Millet, 00-00. — Criblures, 16 à 19. — Trèfle, 87 les 100 kil. »».

Marché aux chevaux du 16 décembre. — Chevaux de selle et de cabriolet entrés 79; vendus 14 de 160 à 800. — De trait 180, vendus 22 de 310 à 1049. — Hors d'âge entrés 126, vendus 19 de 65 à 280. — Amenés aux enchères 4, vendus, 4, de 70 à 200.

Marché aux bestiaux. — La Chapelle, 18 décembre. — Veaux, amenés 575; vendus 575; prix, 1,40-1,30-1,10. — Porcs, amenés 1 245; vendus 1 245; prix 1,20-1,10-1,00.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 16 décembre. — GAZEAUD, pâtissier et tenant cabinet de lecture, boulevart Saint-Martin, 13. Juge-comm., M. Plaine; synd. prov., M. Maillet, rue des Jeûneurs.

MERCIER, ancien épicier et marchand de café, rue du Cadran, 7. Juge-comm., M. de Rotrou; synd. prov., M. Pascal, rue Richer, 33.

Bourse du 18 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	81 05	81 05	80 95	81 »»
— — fin courant	80 95	81 10	80 95	81 10
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 60	118 75	118 60	118 75
— — fin courant	118 65	118 80	118 55	118 80

4 1/2 J. 22 m. d°	cours	110 25	Banq. de Fr. d°	cours	3400 »»
4 0/0 J. »	»	105 25	O. V. de Par.	»	1380 »»
Emp. 1844, au Ct	»	» »/»	C. hyp.	»	310 »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin	»	1200 »»
B. du Trés.	»	2 3/8	— Gann.	»	1180 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0	d. 50	»» »»	81 15	— 81 35	81 65
5 p. 0/0	d. 50	»»» »»	»»» »»	— 119 »»	119 50

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	07 1/2	05 »/»	»» »/»	»» »/»
5 p. 0/0	»» »/»	»» »/»	»» »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct d°	cours	» »/»	ROM.	Der C.	100 5/8
Récép. Rotsch.	»	102 50	BELG. 2 1/2	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2	»	»» »/»
— — pass.	»	05 3/4	— d° 1840	»	100 3/4
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— d° 1842	»	»»» »/»
Dette intérieure	»	32 5/6	— Banque	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— d° Em. 1841.	»	1120 »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT	»	1193 75
HAITI	»	» »/»	AUTRICHE	»	405 »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1250 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	1075 »»
V. r. dr.	400 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	»»» »»
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1265 »»
— à Rouen.	900 »»
R.-Havre.	600 »»
Avignon.	»»» »»
Str. à Bâle.	213 75
Paris-Str.	385 »»
Tours-Nant	497 50
Orl.-Vierz.	606 »»
C. du Nord	647 50
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	360 »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	562 50
Mont. à Tr.	268 75
Paris-Lyon	612 50
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	6200 »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, 96 à 95-50; courant du mois, 99-50 à 99; 4 premiers mois 1847, 100.

Lille. — Colza, 91; œillette rousse, »»»; lin, 88-»»; cameline, »»; chanvre, »». — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 136; janvier, 132; février, 120 à 128; mars et avril, 128; mois du milieu, 125.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 104 fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Sa petite sœur ne pouvait répondre, mais elle l'aimait. Oui, même autant qu'il méritait d'être aimé, Ruth l'aimait.

— Elle ouvrira les yeux de Martin, poursuivit Tom. — Et une flamme d'orgueil brûla sur sa joue. — Ce qui était injuste sera redressé. Rien, je le sens, ne lui persuadera, à elle, que j'aie pu trahir Martin. Elle se chargera de l'éclairer, de le ramener, et il pleurera son erreur. Notre secret, Ruth, c'est notre trésor; il vit et meurt avec nous. Je ne crois pas que jamais je vous l'eusse avoué, ajouta-t-il avec un doux sourire, mais je me sens tout allégé, tout joyeux que vous l'ayez découvert.

Jamais leur promenade n'avait été si agréable, si charmante que ce soir-là. Tom parlait avec tant de simplicité et d'ouverture de cœur, et se montrait si prompt à répondre à la tendresse de Ruth par une pleine confiance, qu'ils ne rentrèrent que longtemps après l'heure habituelle, et causèrent encore et encore avant de se séparer pour la nuit. Il y avait sur les traits de Tom une expression si belle que, même alors, sa petite sœur, ne pouvant se soustraire au charme, arriva sur la pointe du pied à la porte de la chambre de son frère, où elle demeura debout, jusqu'à ce que, l'ayant aperçue, il l'embrassa de nouveau. Elle se retira alors, et dans ses prières, heureux moment, pour le répéter avec cette ferveur ! ton nom, Tom, venait le premier.

Resté seul, Pinch, réfléchissant sur la découverte de sa sœur, s'émerveilla de ce qui avait pu la mettre sur la voie. — J'étais si bien sur mes gardes, car je connais toute sa pénétration. Il faut qu'elle ait été frappée tout d'un coup, et je me suis ainsi trouvé pris à l'improviste. N'importe ! c'est un rare exemple de perspicacité !

La tête depuis longtemps sur l'oreiller, il y songeait encore et repassait dans son esprit les moindres circonstances. — Comme elle tremblait ! comme ses couleurs allaient et venaient ! C'était tout simple, au fait. Quoi de plus naturel !

Plus naturel encore que ne l'imaginait Tom. Les murmures de la fontaine du Temple avaient été, pour lui, lettre close, et il ne se doutait guères que ce fut en épelant dans son propre cœur à elle, que Ruth avait appris à lire dans le sien.

Y eut-il jamais rien de si vif, de si éveillé, de si affairé que Ruth, le matin suivant? Le léger tambourinage de son doigt espiègle à la porte de Tom, son pas furtif sur le seuil, formaient à eux seuls une harmonieuse musique, même sans la mélodie de sa voix, qui répétait que c'était la plus ravissante de toutes les matinées. Eh! ne l'eût-elle pas été, Ruth l'aurait rendue telle aux yeux de Tom.

Elle était prête, le propret petit déjeuner prêt aussi sur la table, quand Tom descendit; le chapeau était là pour la promenade, et la petite ménagère s'était approvisionnée d'un tel déluge de nouvelles, que Tom émerveillé devait croire qu'elle avait passé la nuit à les recueillir pour son amusement. D'abord, M. Nadgett n'avait pas reparu au logis; puis les petits pains de deux sous ne coûtaient plus qu'un sou; le thé était plus parfumé du double qu'à l'ordinaire; le mari de la pauvre laitière était sorti guéri de l'hôpital; le petit blondin tout bouclé du coin de la rue avait été perdu tout le jour, et venait d'être retrouvé. Elle allait faire les plus délicieuses confitures du monde, et voilà que la bassine, juste comme il la lui fallait, récurée, reluisante, se trouvait à la maison. Elle savait, par le menu, tout ce que renfermait le dernier livre qu'avait apporté Tom, quoiqu'il fût des plus ardus à lire. Elle en avait tant et tant à raconter, qu'elle eut, la première, fini de déjeuner et de mettre son coquet petit chapeau; enfin, le thé, le sucre furent sous clef, les clefs dans le diminutif de ridicule, le ridicule à son bras, la fleur à la boutonnière de son frère, et Ruth prête à l'accompagner, avant que Tom se doutât qu'elle s'apprêtait. Bref, comme il le dit avec une foi qui valait un défi à l'univers entier, jamais il n'y avait eu pareille petite femme.

Peu s'en fallait qu'elle ne rendît Tom bavard; impossible de lui résister : elle vous l'ensorcelait de questions, sur les livres, les dates des églises, des orgues, et le Temple, et toutes sortes de choses. Vrai, elle allégeait le cœur de Tom et la route, à tel point, que la cour, la rue, tout devint désert et nu, lorsqu'elle eut laissé son frère auprès du portail.

— Pas plus d'ami de M. Fips que de coutume, pensa Tom en montant l'escalier.

Non vraiment, la porte était toujours fermée, Tom l'ouvrit. Il avait mis les livres dans le plus bel ordre, avait raccommodé les feuillets déchirés, recollé les reliures vermoulues, substitué des étiquettes neuves à celles qui tombaient de vétusté. L'endroit était devenu tout autre, si propre, si rangé, que Tom, promenant ses regards autour de lui, se mirait dans son œuvre avec quelqu'orgueil, quoiqu'il fût seul à l'approuver ou à la désapprouver.

Il était alors occupé d'une mise au net de son catalogue. Il épuisait, sur cette magnifique copie, l'élégance, l'ingénieuse et laborieuse netteté consacrées jadis aux cartes et aux plans du cabinet de M. Pecksniff. Tom craignait presque de gagner ses appointements trop à l'aise, et il avait résolu de dépenser sur ce document une partie du surplus de loisir qui lui était accordé.

Il travailla donc avec plumes, règle, compas, encre rouge, encre de Chine, toute la matinée, non sans revenir plus d'une fois à l'entrevue de la veille avec Martin. — Je garderai tout pour moi, disait-il, se refusant la consolation de s'en ouvrir à John dans la crainte de soulever l'indignation de celui-ci, et de l'aliéner à Martin qui, dans la gêne de ses affaires, avait besoin du secours de Westlock, pour oublier si possible, Tom se replongeait donc dans son travail avec un redoublement d'ardeur, lorsqu'un pas se fit entendre sur les dalles d'en bas.

— Ah! dit Tom, reportant ses regards vers l'entrée, il n'y a pas longtemps que le cœur m'eût battu dans l'attente; mais j'y suis fait à présent.

Le pas avança et monta l'escalier.

— Trente-six, trente-sept, trente-huit, dit Tom; maintenant, il va s'arrêter; personne ne passe la trente-huitième marche.

L'individu s'arrêta certainement, mais ce fut pour reprendre haleine. Le pas se fit entendre de nouveau : quarante, quarante-et-un, quarante-deux, et ainsi de suite.

La porte était grande ouverte, l'on approchait : Tom regarda avec anxiété. Une personne gagne le palier, le seuil, et s'arrête, l'œil fixé sur lui. Tom s'était soulevé : il retomba sur sa chaise, croyant presque voir un esprit.

Le vieux Martin Chuzzlewitt ! le même qu'il avait laissé chez Pecksniff, exténué, débile.

Le même ! non. Ce vieillard-ci, vigoureux, robuste, appuyait sur sa canne une main nerveuse, tandis que de l'autre il faisait signe à Pinch de ne point faire de bruit. Un seul regard à cette physionomie ferme, à cet œil vigilant, à ce poing énergiquement fermé, à cet air de triomphe, et l'éclair de lumière qui frappa tout à coup l'esprit de Tom, l'éblouit.

— Vous m'avez attendu, dit le vieux Martin. Longtemps ?

— On me disait que mon patron arriverait bientôt, mais...

— Je sais. Vous ignoriez qui. C'était mon désir. Je suis content qu'il ait été rempli. Je pensais venir plus tôt; je croyais les temps mûrs; je croyais n'en pouvoir apprendre plus, ni pire sur son compte que j'en savais la dernière fois que je vous vis. Je me trompais.

Il était arrivé jusqu'à Tom, il saisit sa main :

— J'ai vécu dans sa maison, Pinch, flagorné par ce reptile, des jours, des semaines, des mois! vous le savez. J'ai souffert qu'il fît de moi son jouet, son instrument, sa chose; vous le savez, vous m'avez vu à l'épreuve. J'en ai supporté mille et mille fois plus que je n'en aurais pu endurer, eussé-je été le vieillard imbécile qu'il supposait ! Je l'ai vu courtiser Marie — qui le sait mieux que vous, cœur sincère? J'ai vu sa vilaine âme à nu, jour après jour, et je ne me suis pas trahi un moment. Jamais je n'eusse tenu à ce supplice, si je n'avais calculé sur les représailles et compté sur cette heure !

Il s'arrêta dans ce discours vibrant et passionné, — si une parole aussi résolue, aussi ferme, peut être accusée de passion, — pour serrer de nouveau la main de Tom, puis il dit avec une grande véhémence :

— Fermez la porte ! fermez-la ! Il ne sera pas longtemps en arrière; il peut me suivre de trop près. Le temps approche, poursuivit-il haletant et le visage enflammé d'émotion. Le temps de la réparation approche. Non, pour des millions je n'aurais pas voulu qu'il mourût ou qu'il se pendît avant cette heure ! Fermez la porte !

Tom le fit, sachant à peine s'il rêvait ou s'il était éveillé.

(*La suite prochainement.*)

MES LOISIRS,
Par la baronne DE MONTARAN.—2 v. in-8°. Prix : 15 fr.

La Jeune Angleterre,
Par B. DISRAELI. — 2 vol. in-8°. Prix : 15 fr.

LIONNES DE PARIS
Par la COMTESSE MERLIN. — 2 vol. in-8°. Prix : 15 fr.

RARES OU INÉDITES,
PUBLIÉES ET ACCOMPAGNÉES D'INSTRUCTIONS ET DE NOTES, PAR
M. MATTER,
Conseiller de l'Université, inspecteur-général des Bibliothèques de France.
Un gros volume in-8°. Prix : 7 fr. 50 c.

DES
ALLEMANDS
PAR
UN FRANÇAIS
1 v. in-8. 4 fr.

Profes. au Collége de France. 1 vol. in-18 jésus, 3 f. 50 c.

LA
GUERRE DES PAYSANS
Par M. A. WEILL.
Un vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50 cent.

Par le marquis DE CUSTINE. 5e ÉDIT.
4 vol. in-18, jésus. Prix : 14 fr.

L'AUTRICHE ET SON AVENIR
In-8°. — Prix : 4 fr.

CHUTE DES JÉSUITES AU XVIIIe SIÈCLE,
Par le Comte DE SAINT-PRIEST. — In-18, 3 fr. 50 c.

PAS DE PROMESSES, DES

FAITS

On s'abonne pour un an d'ici au 31 de ce mois A LA

CRITIQUE MUSICALE

ON REÇOIT DE SUITE ET FRANCO LES

MAGNIFIQUES ÉTRENNES MUSICALES

SUIVANTES :

2 OPÉRAS

COMPLETS,

Partitions pour piano et chant, édition de luxe, avec notices historiques et bibliographiques, etc.

LA DONA DEL LAGO, de Rossini.

ZÉMIRE ET AZOR, de Grétry.

5 ALBUMS

ENTIÈREMENT INÉDITS et composés expressément pour la CRITIQUE MUSICALE renfermant 6 morceaux de piano, 44 romances, 5 quadrilles, 2 polkas, 2 mazurkas et 3 suites de valses.

On reçoit en outre chaque semaine un journal de 24 colonnes, format et papier de l'*Illustration*, renfermant deux fois la matière du plus grand journal musical de France, et **un morceau de musique** des plus grands maîtres.

TROIS MAGNIFIQUES CONCERTS pour Paris.

UN ALBUM en compensation pour les départements.

BUREAUX :
22, rue Grange-Batelière.
Paris, 24 fr. ; Départ., 28 fr.
(AFFRANCHIR.)

Envoyer un bon à vue sur Paris, ou s'adresser à tous les Libraires et Directeurs des messageries.

CAISSE D'EPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale.

L'EQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE
des commissaires du gouvernement.

L'ÉQUITABLE est une Caisse de prévoyance où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu grossie: 1° de ses intérêts capitalisés; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.*— Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à **L'ÉQUITABLE** une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'on opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois de novembre, **L'ÉQUITABLE** a reçu pour un million 129 005 fr. de souscriptions reposant sur 928 têtes; au 1er décembre, le total général des souscriptions était de 58 443 717 fr. 60 c., et le nombre des têtes engagées de 44 474.— Aucun établissement de ce genre n'a, depuis le régime des ordonnances royales, obtenu de pareils succès. — S'adresser, pour tous renseignements, à la direction générale, rue Louis-le-Grand, n° 23; et à la direction du département de la Seine, rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

AVIS.— Le Magasin du *Soleil* est le *deuxième* magasin de lampes à droite en venant du Palais-Royal.

MAISON CHABRIÉ et NEUBURGER. — SEULE FABRIQUE BREVETÉE sans gar. du gouvern. — EXPOSITION DE 1844. MÉDAILLE D'ARGENT.

DE LAMPES SOLAIRES A MÈCHE DORMANTE.

AU SOLEIL 4 RUE VIVIENNE — À 8 FRANCS COMPLÈTE AVEC GLOBE ET ABATJOUR

AU SOLEIL 4 RUE VIVIENNE — À 10 FRANCS COMPLÈTE

N'ayant aucun mécanisme ni complication, brûlant sans odeur ni fumée avec toutes espèces d'huiles, pendant 8 à 10 heures, sans besoin de changer la mèche avant qu'elle soit usée, ce qui est plus économique et simplifie le service.

Cette importante Maison, la première en France qui ait produit ce bel et excellent éclairage, est alimentée par sa propre fabrique, qui est des plus considérables. Toutes les marchandises sont de première qualité et garanties. — Une marque de fabrique, représentant un soleil entouré des noms de MM. Chabrié et Neuburger, est appliquée sur chaque Lampe pour éviter la substitution de qualités inférieures et pour faire connaître aux acheteurs les produits de cet Établissement, qui tient à conserver la réputation que les Lampes solaires lui ont acquises.

5f. 5f. AVEC GLOBE & ABATJOUR

Lampes du petit calibre mèche 9 lignes ronde à 5 f. 7 et 8 f.
— du moyen d° — 11 — d° 12 » 14 16 »
— du grand d° — 14 — d° 18 à 20 22 »

Sur suspension 10, 12 et 14 fr. Eclairage de billard complet 28 fr.

Lampes de salons jolis modèles de 40 à 50 fr. la paire, Grand assortiment de modèles riches et montés en porcelaine de Chine.

Tous ces prix sont pour les lampes à simple mèche ; pour celles à *mèche dormante* il y a augmentation de 2 fr. la petite et moyenne grandeur, et 3 fr. pour la première grandeur.

Remise pour la vente en gros et exportation.

AVIS. — Cette maison, qui porte l'enseigne du Soleil, est située entre les deux passages Colbert et Vivienne et n'a aucun rapport avec le magasin de lampes au coin du passage Colbert.

Le Magasin du *Soleil* est le premier magasin de lampes à gauche en venant de la Bourse.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE,
dédiée
AUX MÈRES,
PAR V. CONSIDERANT,
ancien élève de l'École polyt.
Prix, 3 fr.; par la poste, 3 fr. 50.

PETIT COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
et
D'ÉCONOMIE SOCIALE,
A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT.
Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL,
Par F. CANTAGREL.
Un beau volume in-18 compacte de 400 pages — Deuxième édition. — Prix : 4 fr.; par la poste, 4 fr. 50.

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION,
A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE.
Par V. HENNEQUIN.
Brochure in-8°. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

LAMPES dites **CARCEL, NEO-CARCEL et MODÉRATEUR** à 10 fr. et au dessus, garanties. Appareils pour salles à manger et billards. **TRUC**, fabricant, rue Saintonge, 9. Echanges, nettoyages et réparations.

IMPRIMERIE LANGE LÉVY,
rue du Croissant, 16.

MÉDAILLES DE BRONZE, D'ARGENT ET D'OR.

Les **CHEMINÉES** et **CALORIFÈRES** de toutes dimensions, de la maison de F. HUREZ, successeur de M. MILLET, Faubourg-Montmartre, 42, sont toujours recommandables pour leur bonne construction, leur solidité, leur luxe, leurs bons résultats et la modicité de leurs prix. Grand assortiment de garnitures de cheminée, de luxe et ordinaires, Maison spéciale pour la construction des fourneaux potagers économiques de toutes dimensions.

CAPNISTÈRE.

Nouveau **PAPIER A CIGARETTES** *sans saveur.*

26 c. le rouleau de 6 feuilles. **LARDESNEAULT**, pap., r. Feydeau, 21.

CREVASSES, — GERCURES, — DARTRES FARINEUSES,
TACHES DE ROUSSEUR, ENGELURES ENTAMÉES. Le pot : 2 fr. (pommade douce et suave. Paris, r. St-Germain des Prés, 10 bis ; r. Joquelet, 10 ; passage Choiseul, 40.

MALADIES DES FEMMES

La **MÉTHODE** curative si simple du docteur **C. OLLIVIER** (d'Angers), après douze années de succès, est devenu la providence des femmes souffrantes; avec elle s'obtiennent les guérisons les plus inespérées, sans le cruel emploi des **PESSAIRES, BANDAGES**, cautérisation avec la pierre **INFERNALE**, le fer rouge, et sans **OPÉRATION** à l'aide d'instruments tranchants. Consultation de midi à 2 heures, rue RAMBUTEAU, 12.

PATE PECTORALE

à la réglisse,
DE GEORGÉ,
Pharmacien d'Epinal (Vosges).

MÉDAILLE d'or en 1845. — MÉDAILLE d'argent en 1843.

LA SEULE INFAILLIBLE POUR LA PROMPTE GUÉRISON DES RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, TOUX NERVEUSES.

On en trouve dans toutes les meilleures pharmacies de France; et à Paris, au dépôt général, chez MM. WAGNER et GARNIER, droguistes, rue des Arcis, 56. — On ne doit confiance qu'aux boites portant l'étiquette et la signature GEORGÉ.

AVIS Il y a des gens qui trompent le public en lui vendant comme **RACAHOUT** de **Delangrenier** des substances sans propriétés, qu'ils introduisent dans des FLACONS VIDES qu'ils rachètent. (*Aussi doit-on se défier des préparations vendues par ceux qui s'abaissent à ce point*). Pour éviter cette FRAUDE, il faut exiger que la coiffe verte qui couvre le bouchon du flacon carré porte en dessous la signature de DELANGRENIER, fournisseur de la maison du ROI, rue Richelieu, 26, à Paris.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ÉLASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.)

Rue des Lombards, 46 et 48. — *Aucun dépôt dans Paris.*

AU FIDÈLE BERGER.

BONBONS LES PLUS NOUVEAUX ET LES MIEUX ASSORTIS.
Articles d'Étrennes et Jolies Fantaisies.
PRALINES DUCHESSE, **FRUITS A LA CRÈME**, **BONBONS A LA REINE**. — Marrons glacés. **PUNCH PRÉPARÉ** pour soirées, etc.

On donne 10 000 FR. à celui

qui prouvera que l'EAU DE LOB ne fait pas repousser et épaissir les cheveux sur des têtes chauves!! Cette EAU de LOB RÉGÉNÈRE la chevelure et la CONSERVE jusqu'au tombeau. S'adresser à l'inventeur, M. LÉOPOLD LOB, chimiste d'Allemagne, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, 281. Flacon à 5 et 10 fr. avec instruction.

PATE PECTORALE DE PRODHOMME

Les médecins la recommandent chaque jour comme le meilleur des remèdes contre les rhumes, toux, catarrhes, pituites, asthmes, enrouements, irritations de la gorge et de la poitrine. — 1 fr. 50 cent. la boîte, rue Laffitte, 34.

23, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

A HENRI Ier. — CHEMISES LEVILLAYER.

23, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

Maison centrale de **CHEMISES, CALEÇONS, GILETS, CRAVATES**, [illegible] la douzaine; cols-cravates blancs 3 f. 50; chemises pour bals et soirées à des prix très modérés. Un prix-courant est adressé avec échantillons aux personnes qui le désirent.

y a encore dans la famille européenne plus d'une victime des restes de la brutalité antique. Il en est deux surtout, deux grandes et magnanimes nations qui, torturées, martyrisées, crucifiées par la barbarie, tendent vers le ciel leurs bras décharnés et sanglants, implorant la justice divine et humaine.

Spectacle douloureux! drame terrible, qui finira par émouvoir l'Europe jusque dans ses entrailles! Le Golgotha n'est plus seulement à Jérusalem. Peuples! tournez vos regards vers le nord! A l'orient et à l'occident s'élèvent deux gibets immenses, deux croix géantes, où sont attachées deux nations, la Pologne et l'Irlande!

Il semblait que les longues douleurs de ces deux grandes victimes avaient atteint la limite du possible. Mais non; en ce moment mêmes leurs souffrances redoublent. Voyez l'Irlande: pâle, hâve, exténuée, elle se tord dans les angoisses de la faim. Voyez la Pologne: ses trois bourreaux viennent de l'achever; ils l'ont garrottée, égorgée, coupée en morceaux; et, comme un dernier tronçon vivait encore, ils viennent de l'étouffer dans son sang.

La nation irlandaise avait une terre fertile, fécondée par les bras robustes de ses enfants; cette terre eût pourvu abondamment à leurs besoins; mais l'aristocratie britannique est venue; armée du glaive, elle a enlevé à la nation irlandaise sa terre, le sol où reposaient les os de ses pères et le berceau de ses enfants; elle a dit: « De par la conquête, c'est moi qui suis propriétaire! travaille, et tous les fruits de ton travail m'appartiendront! je les emporterai au loin, pour les consommer dans le luxe et l'oisiveté! Si tu te révoltes, si tu veux reprendre ton bien, la mort est là! je suis propriétaire! à moi les fruits de ton labeur, ou ta vie! »

Et, à l'heure qu'il est, le peuple irlandais, envahi, spolié, ruiné par d'avides conquérants, est en proie à toutes les horreurs de la famine. Femmes, enfants, vieillards, sans nourriture, sans vêtements, sans abri, meurent de faim et de froid, dans la boue, dans la neige. De leurs mains décharnées les cultivateurs grattent le sol, dans l'espoir d'y trouver quelques pommes de terre à moitié gâtées. Jamais le choléra ne fit tant de ravages. Les cercueils manquent pour ensevelir les morts; et, comme dans les guerres ou les épidémies, il faut avoir recours à la fosse commune. Pauvres victimes d'une aristocratie rapace! les spoliateurs leur ont tout ravi, tout, jusqu'à l'obole mortuaire, jusqu'au moyen de dormir en paix leur suprême sommeil!

Tandis que l'Irlande périt dans les angoisses de la misère, dans les convulsions de la faim, la Pologne est frappée de nouveau par ses meurtriers couronnés. L'Autriche, après avoir organisé en Gallicie, l'incendie, le pillage, le massacre et l'assassinat, a mis la main sur le dernier lambeau de la patrie polonaise, et dans Cracovie silencieuse, les conquérants procèdent à leur aise aux arrestations arbitraires, aux exécutions secrètes.

Jaloux de ne pas se laisser vaincre par l'Autriche, le czar de Russie redouble de tyrannie, et ne met plus de bornes à ses cruautés. Il peuple de condamnés les déserts de la Sibérie, et il fait mou...

Quant à la Prusse, elle se croise les bras, et laisse faire; elle rougit peut-être intérieurement de sa complicité; elle gémit peut-être de s'être laissée entraîner dans cette ligue de meurtriers absurdes et atroces; mais elle est dominée par l'ascendant du militarisme; elle n'a pas le courage d'être chrétienne, de défendre le grand principe de l'indépendance et de la fraternité des nations.

Voilà donc les hautes-œuvres de la conquête moderne! Elle torture, elle martyrise, elle crucifie deux peuples! A l'un, elle ravit sa terre, cette mère nourricière des hommes; à l'autre, elle enlève ses lois, sa langue, son nom. Jamais la conquête antique fut-elle plus barbare! Jamais Rome elle-même fut-elle plus inhumaine! Quand nos neveux liront l'histoire de notre âge, pourront-ils croire à toutes les souffrances, à toutes les douleurs dont la Pologne et l'Irlande sont abreuvées sous nos yeux? Pourront-ils croire que les bourreaux de ces peuples aient été des chrétiens?

Eh! quel crime ont donc commis ces deux nations infortunées? Ont-elles porté atteinte à la liberté, à l'indépendance de leurs sœurs? Ont-elles voulu rétablir le droit de conquête? Ont-elles insulté, spolié, homicidé leurs voisins? Quel forfait peut-on leur reprocher? Czar de Russie, empereur d'Autriche, roi de Prusse, loin de vous avoir attaqués, c'est elle qui vous a défendus autrefois, elle qui vous a sauvés du joug des Turcs!

Non, non! l'Irlande et la Pologne n'ont point violé le grand principe de la fraternité des peuples; elles n'ont point été provocatrices; elles n'ont commis aucune spoliation collective, aucun meurtre national; elles n'ont fait que réclamer l'exercice du droit commun à tous, l'indépendance et le libre développement. Pourquoi donc les mettez-vous à mort? Pourquoi leur infligez-vous les plus horribles supplices? De quel droit leur faites-vous expier des crimes qu'elles n'ont point commis?

Aristocrates d'outre-Manche! monarques absolus du Nord! c'est vous qui avez violé le principe sacré de l'indépendance, de la fraternité des nations; c'est vous qui proclamez, qui maintenez le droit de la conquête, l'oppression du faible par le fort! Vous vous dites chrétiens; vous êtes des misérables et des barbares! Aristocrates d'outre-Manche, jetez, jetez au feu les Bibles et les Evangiles dont votre hypocrisie couvre le monde! Et vous, rois du Nord, à bas ces croix qui ornent vos diadèmes, vos écussons, vos insignes impériaux! Vous êtes des apostats du Christ; vous avez renié sa morale divine, bourreaux qui immolez l'Irlande et la Pologne à votre avidité et à votre orgueil!

Et vous, nations de l'Europe! nations de tous les pays, qui composez la grande famille humaine! unissez-vous contre ces meurtriers des peuples! Votre intérêt et votre devoir vous le commandent! Arrêtez ces barbares qui foulent aux pieds les lois divines et humaines! Citez-les à votre tribunal suprême! et s'ils ne se soumettent pas aux prescriptions du droit et de la justice, qu'ils soient mis au ban des nations!

---

dans son esprit et dans ses mœurs à une colonie française, que son exemple veut être médité, et, dans son histoire, nos colons peuvent lire par avance leur propre destinée.

Les planteurs de l'île Maurice viennent d'adresser une pétition motivée au gouverneur sir William Goumm pour réclamer ce qu'ils appellent *une meilleure organisation du travail dans la colonie*. Ils exposent très nettement leur détresse et leurs griefs. Un trait suffit pour donner une idée de leur situation. Dans une seule année (1845-46), la hausse des salaires a imposé aux propriétaires sucriers un surcroît de dépenses de 3 600 000 francs, *somme égale à la moitié du revenu public de la colonie.*

Voilà donc un pays où les rapports entre l'ouvrier et le maître sont renversés. Partout ailleurs, d'ordinaire, c'est l'employeur qui gouverne le marché du travail, et il en résulte un paupérisme croissant; à l'île Maurice, par suite de conditions locales particulières, c'est l'employé qui domine, et il en résulte une ruine progressive et rapide des propriétaires chefs d'industrie. Triste et cruelle bascule!

Les planteurs pétitionnaires recommandent avec instance au gouverneur un ensemble de mesures propres, disent-ils, à les soulager immédiatement et efficacement dans leur détresse. Ces mesures, pour la plupart, aboutissent au *laissez-faire* et *laissez-passer*, et les Mauriciens réclament pour eux-mêmes le bénéfice de la liberté, de la libre concurrence dont jouissent les industriels de la métropole.

En stricte justice civilisée, on ne voit pas, en effet, pourquoi le droit commun serait refusé aux colonies où l'esclavage a été aboli. Cependant, nous engageons les planteurs à placer autrement leurs espérances, à chercher ailleurs leurs chances de salut.

Dans cette question aujourd'hui si délicate des salaires et des rapports de maître à ouvrier, le colon figure assez bien le bouc émissaire, que la civilisation charge de ses méfaits et chasse dans le désert stérile et désolé. Nos philanthropes européens, moralistes et législateurs, qui estiment normal l'état de prolétariat, et juste le principe du *laissez-faire* anarchique, qui accusent d'immoralité les socialistes, coupables de vouloir changer des bases industrielles consacrées par le temps et par les Académies, trouvent en même temps commode de déverser sur les seuls colons le torrent de leur indignation philanthropique. Un député, très influent sur la question coloniale, nous disait: « Assurément, il y a quelque chose à faire dans cet ordre de faits; mais faut-il compromettre notre ordre social, d'ailleurs si admirable dans la vieille Europe, par des réformes périlleuses? Dans les colonies, au contraire, tout aujourd'hui étant remis en question, c'est le cas d'essayer l'application des principes de la justice absolue... Et d'ailleurs, ajoutait en s'animant l'honorable législateur, où l'exploitation de l'homme par l'homme a-t-elle jamais été aussi odieuse qu'aux colonies?... Les colonies périraient dans ces essais de transformation: n'auraient-elles pas bien mérité leur malheur!... »

Ainsi, l'idée de l'*experimentum in anima vili* est assez bien arrêtée dans l'esprit des hommes politiques et moraux les plus avan...

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 1846.

LES PECHEURS DE L'OCÉAN.

(Sables-d'Olonne).

L'Espagne eut aussi sa révocation de l'édit de Nantes, alors qu'aux premières années du dix-septième siècle l'inquisition, par la main de Philippe III, chassa les Maures de leur beau paradis de Grenade. Beaucoup de ces fils aînés de la civilisation passèrent en France et s'établirent dans le Bas-Poitou, sur les rivages de l'Océan, et principalement dans la petite ville des Sables-d'Olonne.

Chose étrange! Un peuple dépasse les autres dans cette course lente et mystérieuse vers le progrès, et bientôt, comme une ruche trop pleine, il verse ses généreux essaims sur les peuples avoisinants qui allaient rester en arrière et privés de la colonne lumineuse. Ainsi l'Espagne de Ferdinand-le-Catholique et de Charles-Quint, dégénérée aux mains de successeurs indignes, lègue en mourant, à la France, le flambeau dont celle-ci ne se dessaisira plus. Ainsi, plus tard, la France de Louis XIV, en chassant de son sein tant de familles protestantes, en disséminant en tous lieux ces missionnaires de la civilisation moderne, ne s'appauvrit un instant que pour faire rayonner sur l'Europe entière sa suprématie intellectuelle.

Tant il est vrai que les événements changent de portée suivant qu'on les juge d'un point de vue plus élevé, et que ce qui est un malheur pour un peuple peut devenir un bienfait pour l'humanité. Dieu n'eût point permis que la religion endossât la responsabilité de ces grands crimes politiques, s'ils n'eussent dû faire marcher à l'Europe ses premiers pas vers l'unité.

Les Maures d'Espagne payèrent l'hospitalité sablaise en répandant autour d'eux l'éclat de leurs arts et de leurs sciences. Accueillis par les plus hardis pêcheurs de l'Océan, ils leur enseignèrent des méthodes plus perfectionnées, l'usage du traîneau et de la drague, et donnèrent à cette industrie un degré de supériorité qu'elle a conservé jusqu'à ce jour. Les Sables-d'Olonne, en effet, sont encore aujourd'hui le point du littoral français le plus important pour la pêche de tous les poissons de mer, et principalement de la sardine.

Ce sont de singulières mœurs que celles des pêcheurs, et nous allons y retrouver plusieurs des caractères de la sauvagerie: insouciance, imprévoyance, travail excessif des femmes, paresse absolue des hommes une fois hors de leur barque, misère générale, mépris insurmontable pour toute servitude, pour toute autre fonction que la pêche...

Bien avant l'aube, et souvent dès une heure du matin, la femme sablaise est sur pied, et court à six ou huit kilomètres ramasser des montagnes de joncs et de fougères qu'elle rapporte sur son épaule, la main appuyée sur sa robuste hanche. Une partie est vendue aux poissonniers, l'autre est utilisée par elle-même à l'emballage du poisson. A peine de retour, elle court par toute la ville avertir le patron, les matelots et le mousse que la marée monte et que l'heure est venue d'aller à la mer. Le soin des enfants la réclame ensuite, et ce n'est pas une mince besogne, car je n'en vis nulle part en aussi abondante quantité que dans ce bienheureux pays. Un médecin m'expliquait naturellement ce fait, qu'il attribuait, je crois, à la qualité de la nourriture, dont le poisson, les crustacés et les coquillages font tous les frais, et à la présence de l'iode, du phosphore et du brôme dans les aliments et jusque dans l'air que l'on respire.

En présence d'aussi nombreuses couvées d'enfants, force est bien de recourir au mutuellisme; les plus grands soignent les moyens, les plus petits sont sous la surveillance plus immédiate de la mère. Rien de bizarre comme de voir au matin tous ces marmots de deux et trois ans, se promener gravement devant le seuil paternel, la partie postérieure de leur robe relevée et attachée à l'épaule, au moyen d'une épingle, et se présentant au promeneur matinal sous une face toute nouvelle et toute insolite.

Tout cela à peu près nettoyé, habillé, allaité, repu, endormi, et beaucoup plus battu que caressé, la femme du pêcheur, un tricot de laine entre les doigts, se rend sur le port et attend que les barques rentrent de la pêche, ce qui a lieu quelquefois quatre ou cinq heures seulement après celle du départ; et suivant que les premières annoncent que la sardine est plus ou moins belle et en plus ou moins grande quantité, elle fait le marché et vend, soit directement aux poissonniers pour Nantes et La Rochelle, soit à des spéculateurs qui achètent pour revendre à ceux-ci.

Il arrivait fréquemment que les poissonniers payaient mal ou point, et que les femmes étaient à leur merci, ne pouvant les actionner, parce qu'alors elles n'eussent plus trouvé à placer leur denrée; on comprend, en effet, que ceux-ci, toujours en petit nombre, se fussent entendu, — sans apparence de coalition, cela va sans dire, — pour cesser tout commerce avec la femme assez osée pour exiger le paiement de ce qui lui était dû.

La nécessité a fait germer là un fait de garantisme digne d'être signalé. Quelques individus ont formé une compagnie, connue sous le nom de *monopole*. La pêcheuse déclare à l'agent de la compagnie qu'elle a vendu tant de milliers de sardines pour tel prix. Le monopole avance le prix, et se fait rembourser par le marchand. Ce monopole, par malheur, n'est point une institution municipale, mais une spéculation particulière. C'est donc une assurance qu'il faut payer, et qui diminue d'autant le bénéfice réel.

Aussitôt la barque arrivée, on procède au partage et à l'enlèvement du poisson. Les pêcheurs, le plus souvent au nombre de quatre, ne sont pas salariés; mais bien co-associés. Il y a le patron, auquel appartient la barque, trois matelots et un mousse. La barque prélève, pour son entretien et celui des rets et des agrès, un tiers par préciput et hors part. Il reste un sixième pour chacun des quatre hommes. Le patron touche donc, en réalité, un tiers et demi, c'est-à-dire la moitié de la pêche.

Cette part du lion n'est point trop élevée, car une barque de pêche coûte cher et n'est point éternelle, car un filet vaut environ cent cinquante francs en moyenne et fait à peine deux campagnes, et il n'est pas de jour qu'il n'y ait pour deux ou trois francs de réparations, et quelquefois bien davantage, lorsque quelque gros poisson veut prendre part à la pêche à la sardine et se jette à l'étourdie au beau milieu du filet.

La dernière part est elle-même subdivisée en deux, et partagée entre le mousse et la *garçonne*. Tel est le nom donné à la femme qui fait le ménage de la barque, est chargée de tous ses détails de toilette, la lave religieusement chaque jour intérieurement et extérieurement, à la marée basse. Le mousse et la garçonne n'ont par conséquent qu'un douzième de la pêche, celui-ci parce que c'est un enfant, celle-là parce qu'elle est femme.

Toutes ces parts faites, il s'agit de décharger les filets et le poisson sur le port, de porter celui-ci au marché, d'aller laver et étendre ceux-là sur le sable de la plage pour les faire sécher et constater les avaries qui seront à réparer plus tard. Tous ces divers travaux sont encore comme tous les autres, l'apanage exclusif des femmes.

Il est difficile de déterminer le prix de la sardine. Cela peut varier de 2 à 40 ou 50 fr. le mille. Il arrive quelquefois même qu'elles ne se vendent pas du tout, témoin cet été, lorsque, grâce aux chaleurs exceptionnelles de l'année, elles arrivaient déjà gâtées au port, et que l'autorité les faisait rejeter à la mer. A Paris on trouverait moyen de les désinfecter; mais ces perfectibilisations de l'industrie civilisée n'ont pas encore droit de cité aux Sables.

On comprend que, dans le cas que je viens de signaler, la misère grandit en proportion de l'inanité du dividende, dans une ville où cette industrie est la seule en vigueur, et où la population est livrée en insouciance et en imprévoyance.

La pêche d'ailleurs a été désastreuse pendant toute cette année. La sardine devient de plus en plus rare. Il n'est pas impossible qu'elle [illegible] écartée dans ses habitudes paisibles et uniformes par le passage plus fréquent le long des côtes des bateaux à vapeur, [illegible] machines qui battent l'onde avec un fracas dont ces timides [illegible] se rendent peut-être pas encore bien compte. Les pêcheurs [illegible] autrement la chose, et disent que la sardine s'é[illegible] côtes de France depuis la chute de l'empereur. La naviga...

6e numéro de quinzaine.

Dans cet état de choses, que doivent faire les colons? Quels conseils salutaires peuvent les secourir ?

Dès 1832, lors de l'apparition de son premier organe, et depuis, plus spécialement dans la *Phalange* et la *Démocratie pacifique*, l'Ecole sociétaire a incessamment donné aux colons les mêmes sages avertissements, comme elle a sans relâche défendu leur cause, dans ce que cette cause a de légitime et de sacré. D'une part, tandis que les négrophiles aveugles, conservateurs du vieil ordre social en Europe, se faisaient révolutionnaires sur le chapitre des colonies, nous nous efforcions de poser clairement la question de la réforme coloniale, et de démontrer les inconvénients économiques des mesures adoptées par le gouvernement anglais et projetées par celui de la France. De l'autre part, tandis que des amis fanatiques et imprudents ou de honteux avocats salariés flattaient les préjugés des planteurs et les poussaient dans la voie des résistances folles, nous prédisions que cette politique n'aboutirait qu'au malheur et à la honte. Nous disions que le temps des concessions était venu ; nous disions plus encore, nous engagions les créoles à prendre résolûment l'initiative d'une politique toute nouvelle, libérale et généreuse. L'insuccès et les déboires essuyés par la vieille politique finiront bien par forcer les colons à recourir à un autre système.

Nous le répétons : il faut tout d'abord que le colon se montre plus sincèrement et plus réellement libéral que les philanthropes politiques des métropoles. Etant plus libéral, il sera plus intelligent, et son inspiration, venue de plus haut, fécondera le champ où nos hommes d'Etat n'ont semé que stérilité et détresse. Nos savants, pauvres insensés de bonne volonté, proclament le principe d'une liberté confuse et grossière, dût cette liberté écraser ici l'ouvrier et là-bas le chef d'industrie. Que le colon proclame le principe de la liberté ordonnée, qu'il cherche et propose un régime où le travail organisé donnera à toutes les classes et à tous les individus des garanties de bien-être, de sécurité, de juste indépendance. Qu'il adopte et écrive désormais sur son drapeau cette devise : *Organisation du travail par l'association.* Qu'il demande lui-même pour le laboureur et l'ouvrier de la race noire ce que le négrophile n'a pas encore songé à assurer à ses frères de race blanche : *Participation aux bénéfices ; accession progressive à la propriété !*

Si le colon ne prend pas ce parti énergique et noble de dépasser ses adversaires en libéralisme, il est perdu. Qu'il y réfléchisse bien : le droit commun qu'il réclame, il ne l'obtiendra pas, puisque les hommes d'Etat européens veulent faire gratis sur les colonies leurs petites expériences philanthropiques. En admettant que l'ardeur de sa protestation triomphât de tant de dispositions hostiles, le planteur n'ignore pas que la question ne serait pas résolue pour lui. Il sait parfaitement que, pour maintenir le travail et soutenir la production dans ses îles, le droit commun ne lui suffit pas. C'est ce que constate trop clairement la pétition des Mauriciens.

(1) Lettre du gouverneur du 26 août 1846.

ment opprimés. Associez-vous entre vous, afin d'échapper à l'exploitation des financiers et commerçants de la métropole ; associez à vos industries vos travailleurs, afin de ne pas être un jour opprimés comme vos frères, les planteurs mauriciens ; organisez l'association, afin de faire cesser les persécutions des mauvais libéraux d'Europe, afin de vous venger glorieusement en méritant plus qu'eux l'estime et la sympathie du monde. Ce n'est pas en vain, créoles, que nous ferons appel à la bonté chevaleresque de votre âme. Nous savons combien il y avait en vous d'affection pour ces pauvres noirs. Nos négrophiles européens, s'ils n'usent pas du fouet, n'usent guères davantage du cœur dans leurs rapports avec leurs domestiques. Vous, vous aviez autour de vous une famille de serviteurs. L'Europe libérale a brisé ces liens à cause de leur rigueur excessive, et elle a bien fait ; mais en délivrant l'esclave du joug, elle l'a jeté, pauvre brute, dans l'isolement et l'abandon. L'Europe libérale croit avoir accompli son œuvre, parce qu'elle a tout divisé. Vous, créoles, faites mieux qu'elle l'œuvre fraternelle de l'émancipation. Rassemblez d'une main plus savante et plus tendre tous ces membres dispersés de la famille. Sous le souffle des libéraux européens, vos îles ont perdu de leur richesse, tandis que la haine s'accroissait dans les cœurs et que tout visage s'assombrissait. Depuis vingt ans, les noirs, ces oiseaux chanteurs, ont cessé leurs concerts. Est-ce donc le signe du bonheur qu'il n'y ait plus aux lèvres ni sourires ni chansons ? Créoles, rendez à la race noire sa gaieté d'autrefois ; donnez-lui l'indépendance réelle et la dignité qu'elle ne peut pas trouver dans les conditions de l'émancipation pure et simple ; assurez à vos îles la richesse, à vous la sécurité, à vos enfants le bonheur. Tout cela, ordre, sécurité, dignité, liberté, gaieté, bonheur, tout est compris dans ce seul mot : Association !

Nous causions, il y a peu de jours, avec un Américain, qui nous parlait de travaux d'assainissement accomplis à la Nouvelle-Orléans. — « Ces travaux, lui dîmes-nous, ont été exécutés par vos noirs esclaves ? — Non pas, répondit-il. Les opérations de dessèchement sont très malsaines, souvent mortelles, pour le travailleur, et on se garde bien d'y exposer ses esclaves, qui sont un capital. On réserve cette besogne aux Irlandais, Allemands et autres émigrants d'Europe. » — Nous n'avions pas attendu cette déclaration pour savoir que le travailleur blanc est souvent moins ménagé et plus malheureux que l'esclave noir.

Le discours suivant a été prononcé dans le dernier Banquet phalanstérien à la Chapelle-Saint-Denis, par E. Stourm, aux vifs applaudissements de l'assemblée :

Il y a quelques années à peine, les idées de Fourier semblaient extravagantes, non-seulement au vulgaire qui vit et meurt étranger aux évènements du monde spirituel, mais à cette tourbe de prétendus pen-

(1) Dans les colonies anglaises aujourd'hui les planteurs accusent *l'absentéisme* des laboureurs, comme les laboureurs irlandais accusent l'absentéisme des maîtres.

tout, le génie de la sociabilité est sur le point de s'emparer du gouvernement des esprits, en attendant qu'il soit le dispensateur providentiel de nos activités. Les faits se succèdent dans notre histoire contemporaine, de manière à démontrer victorieusement la réalité de ses prophéties ; le problème social se pose dans les mêmes termes que l'homme de génie l'a posé depuis un demi-siècle.

La civilisation ne veut pas battre en retraite quand son heure est sonnée ; elle commet le sacrilège de se survivre à elle-même, comme un cadavre qui voudrait usurper les prérogatives de la vie, et cette société sans âme tombe dans les plus hideuses métamorphoses de la corruption !... Enivrée d'elle-même, et ne sachant plus rien de l'avenir, qui, pour elle, est impossible, elle ne persiste sur ce globe, où son œuvre est faite, qu'à force d'excès et de monstruosités. Elle est sur le point de trahir ses plus honorables traditions d'indépendance ; elle va revenir, si on ne l'arrête pas en chemin, aux jours les plus néfastes de son passé, à ces temps où l'homme ne se développait qu'aux dépens de l'homme, et ne cultivait son esprit qu'en maintenant son semblable dans les ténèbres de l'ignorance et les hontes de l'esclavage. Seulement, elle se fait encore plus menteuse qu'autrefois, elle joint l'hypocrisie à son égoïsme, elle nomme son despotisme un patronage, et elle en est encore, en le cherchant sans cesse, à trouver un nom décent à ses tentatives de nouvelle féodalité.

Toutes ces turpitudes, Fourier les a prévues bien avant qu'elles aient osé se montrer au grand jour, et ce triste accomplissement de ses prévisions donne à réfléchir sur la portée de ses conseils et la grandeur de ses enseignements. Eh quoi ! cet homme ne juge des choses pratiques qu'à travers son idéal, et les choses, vues de cette façon, sont mieux connues, pénétrées plus profondément ; la loi même de leur succession est ainsi découverte, si bien que chaque fait est, dans sa pensée, comme un principe dont les plus extrêmes conséquences lui apparaissent avec la clarté de l'évidence. Ce fou est donc un homme de sens, cet homme de sens est donc un génie, un génie devant lequel il faut soumettre nos vulgaires raisons ?... Ainsi pensent certaines intelligences enivrées d'orgueil. Comment donc nuire une dernière fois à ce colosse dont l'ombre seule va bientôt nous éclipser ? Le ridicule a fait son temps, Colomb n'est plus risible ; on entrevoit déjà les lingots d'or venus de ce monde que nous pensions si bien n'exister que dans son imagination. Il ne reste que la calomnie, ressource extrême, moyen violent, mais devant lequel on ne recule pas quand on n'a plus le choix ; va donc pour la calomnie !... L'homme de génie n'a pas reçu de Dieu ce don qui l'éclaire et rayonne sur le monde ; c'est à force d'emprunts forcés, de vols honteux, faits au préjudice de quelques pauvres diables du royaume des intelligences, que cet homme a composé sa fortune éblouissante, son auréole qui étincelle autour du siége de sa pensée ; étrange larron, qui fait de l'or avec les gros sous qu'on l'accuse d'avoir dérobés ! Cela rappelle la pensée de Jean-Jacques à propos de l'Evangile : « S'il n'est pas divin, le miracle de son existence est encore plus mystérieux. » Et de même, si cet homme, avec des pensées vagues et confuses, avait pu formuler le système le plus complet qu'ait encore engendré l'esprit humain, il faudrait peut-être le considérer comme plus grand encore, et plus inexplicable surtout qu'il ne nous apparaît.

Oh ! la calomnie n'est jamais assez habile pour résister à l'examen de la bonne foi. Quoi ! cet homme avait inventé ses idées, quand elles semblaient ridicules à nos esprits myopes, et voilà qu'il les a volées, maintenant qu'elles sont sur le point de paraître ce qu'elles sont, sublimes et rédemptrices ! Ah ! pitié ! pitié !

Homme de génie, tu seras parvenu à la gloire à travers tous les

---

tion à la vapeur ne datant que depuis ce grand évènement européen, l'opinion des pêcheurs peut être rigoureusement vraie, chronologiquement parlant.

En outre de sa rareté et de la difficulté de l'amener en bon état de conservation jusqu'au port, la sardine était généralement trop petite pour pouvoir convenir aux confiseurs. Tout au plus était-elle bonne parfois à faire des anchois. — Car il faut que l'on sache que les anchois de Paris ont le plus souvent commencé par être de petites sardines aux Sables-d'Olonne, de même que les Sables expédient chaque jour des pocheteaux et des barbues qui débarquent à Paris métamorphosées en raies plus belles que de raison, et en turbots énormes. Ce qui prouve qu'en fait de poisson il faut se défier de l'excès de petitesse et de l'excès de beauté. C'est là du vrai commerce civilisé, de la fraude en partie double et en mode composé.

La pêche au *chalut*, ou au gros poisson, a été relativement moins stérile, mais elle n'est qu'accessoire et bien moins avantageuse.

Une fois le poisson porté au marché, il faut songer à l'emballer, travail long et fatigant. La douane accorde douze kilogrammes et demi de sel franc de droit par millier de sardines. Je parlerai plus bas du sel et des marais salants ; je dirai seulement ici que, bien qu'il n'y ait que la largeur du port à traverser, le sel n'arrive pas sans intermédiaire des marais entre les mains des pêcheurs. On a encore trouvé moyen de glisser là un rouage inutile, un agent parasite. Les femmes, agenouillées pendant plusieurs heures dans un panier garni de fougères, emballent le poisson avec une dextérité merveilleuse, et le disposent avec une économie de place à faire envie aux abeilles. Ce travail dure jusqu'au soir, et parfois assez avant dans la nuit. D'autres vont crier en ville ou porter aux consommateurs des campagnes voisines le poisson frais. En dépit de cette précieuse qualité, il faut qu'on sache bien que ce n'est qu'à Paris qu'on mange de bon poisson de mer, l'art culinaire étant, comme les autres arts, en enfance et à peu près inconnu dans ces régions lointaines.

La nuit est venue, mais elle n'amène pas encore l'heure du repos pour les femmes sablaises.

Il arrive presque toujours que quelque gros poisson veut avoir sa part dans la pêche à la sardine, cette manne vivante de l'Océan, ce pain quotidien des habitants de l'humide séjour. Il se jette étourdiment dans le filet et vient, comme don César de Bazan chez son cousin don Salluste, s'y épater lourdement, préparant ainsi un débouché à l'industrie des fileuses, et de l'ouvrage pour une bonne partie de la nuit aux femmes des pêcheurs.

Voilà certes une journée bien employée et à de rudes travaux ; et si l'on y ajoute le soin des enfants, du ménage, tant pauvre soit-il, de la cuisine, tant maigre soit-elle, on se demande comment dix-huit à vingt heures suffisent à accomplir tant et de si diverses tâches. Encore faudrait-il ajouter à tout cela bien d'autres occupations accessoires, ainsi la pêche aux crevettes, aux crabes, aux araignées de mer dans les rochers ; la recherche des moules, coques, gambes, pignons et autres testacés ou crustacés, familles nombreuses, peu intéressantes au physique, fort peu développées au moral, et cependant d'un commerce très recherché. Souvent, à la marée basse, on voit les femmes, dans l'eau jusqu'aux épaules, ramasser dans la vase du port de mauvaises huîtres dont elles se régalent. Et elles se livrent à cet exercice l'hiver aussi bien que l'été, et l'usage du feu leur est presqu'inconnu, grâce à l'excessive rareté du bois qu'il faut aller chercher fort loin et payer fort cher. Ces malheureuses d'ailleurs sont chaque jour dans l'eau pour décharger les barques qui, semblables aux lèvres de Tantale, voient fuir, non pas à la vérité l'onde décevante, mais le rivage, dont elles ne peuvent assez approcher, et que la marée éloigne et chasse sans cesse devant elle.

J'ai encore oublié de dire qu'il faut aller chaque jour chercher la provision d'eau douce à une source unique, à près de deux kilomètres, à travers des sables mouvants.

J'ai beaucoup parlé de travaux et de travaux excessifs, et au milieu de tout cela je n'ai parlé que des femmes. C'est qu'en effet c'est sur elles que retombe tout le fardeau du travail.

Les hommes pêchent, et ne font rien autre chose. Chaque matin cinquante ou soixante barques vont à la mer à la marée descendante. Le pêcheur livre sa voile au vent et jette ses rets à la mer. Attirée par la *rogue* « aliment plus mais non mieux sentant queroses, » disait Rabelais, la sardine passe la tête à travers les mailles étroites du filet et demeure prise par les ouïes. Une barque en rapporte, quand la pêche est bonne, six à huit milliers, plus ou moins. J'ai vu souvent des barques rentrer à huit ou neuf heures du matin, leur pêche faite. Dans ce cas, la journée du matelot n'en est pas moins terminée, et il n'a plus de loisir que pour le cabaret.

De très grands travaux sont entrepris aux Sables. Le port va prendre de l'importance, recevoir une grande extension ; il va être creusé, élargi ; les eaux y seront retenues, les navires de guerre pourront s'y mettre à l'abri. Il faut par suite, pour le protéger, tout un système d'armement et de défense, de forts, de bastions, etc. Le port coûtera deux millions et les fortifications six. Le principal et l'accessoire seront dans la proportion de un à trois, et encore sous un gouvernement de paix à tout prix ! Il n'y a que la civilisation pour concevoir et exécuter des choses de cette force-là.

Donc, grâce à ces travaux importants, le chômage de la pêche peut être compensé jusqu'à un certain point, et ses conséquences seront moins pressantes. Mais qui croyez-vous qui soit employé à ces rudes labeurs ? Des hommes ? Point ! Le pêcheur se croirait déshonoré s'il travaillait une fois que son pied a touché la terre. Ce sont des femmes, des jeunes filles qui sont terrassiers, qui portent les matériaux, la chaux, les pierres, font enfin les plus rudes travaux. Les hommes se promènent sur le port et les regardent, et ni eux ni leurs femmes ne pourraient comprendre qu'il en pourrait et devrait être autrement.

Ce sont encore les femmes, et les femmes seules, qui chargent et déchargent les navires qui entrent au port ou en sortent. Il faut excepter le sel, qui, en sa qualité de denrée de l'Etat, est chargé par des hommes.

Quand il est de toute évidence que c'est la femme qui travaille, nourrit, soutient et élève la famille ; quand il est incontestable que le cabaret et le jeu sont sans charmes pour elle, que son cœur de mère vaut mieux que celui du père, que l'esprit d'ordre et de conduite est de son côté, ne trouvez-vous pas que la prescription de tutelle légale du mari à son égard est une bouffonne injustice, et qu'il ne serait pas mal à propos qu'elle fût en droit ce qu'elle est en fait, c'est-à-dire le véritable chef de la communauté ?

Ces rudes travaux du port peuvent être exécutés par des femmes, et leur laisser encore du temps pour vaquer aux travaux du ménage et de la pêche, car la mer, montant et descendant en un peu moins de vingt-quatre heures, ne permet de travailler sur bien des points qu'à courtes séances de quatre à cinq heures. La mer défait souvent une partie de l'ouvrage de l'homme, aussi y a-t-il nécessité de travailler de nuit comme de jour. La morale a beaucoup à souffrir pendant ces séances nocturnes, et on regrette encore davantage que tous ces travaux ne soient pas exclusivement réservés aux hommes. Grâce à cette intervention incessante de la mer, on ne peut également les interrompre par le repos du dimanche, et j'ai appris au juste aux Sables ce que vaut un péché véniel. J'avais entendu parler jusqu'alors de purgatoire, de chaudière et de feux brûlant pendant des milliers d'années ; cela me semblait surfait de beaucoup, et la pénalité m'avait toujours semblé peu en rapport avec la légèreté du crime. Le travail de ces femmes est payé à raison de soixante centimes les jours ordinaires ; le dimanche, à cause du péché, on leur donne soixante-quinze centimes. Quinze centimes pour un péché véniel ! A la bonne heure, c'est raisonnable, et c'est tout ce que cela peut valoir.

La ville des Sables a un idiôme propre, une langue à part, qui possède deux ou trois morceaux de littérature écrite ; c'est peut-être aussi aux Maures d'Espagne qu'elle doit une partie de sa pittoresque originalité. Les femmes ont une nomenclature d'expressions familières et tendres qu'elles prodiguent avec un certain charme à tout venant. Mon bon, ma belle, suivant le sexe, remplacent invariablement les froides dénominations de monsieur et madame. Par un contraste singulier, si elles interrompent leur caressante causerie avec un étranger pour reprendre leurs enfants, c'est l'idiôme sablais qui, sans transition, vient sur leurs lèvres, et, à la véhémence de leurs paroles, à leur air furieux, à leur voix emportée, on croirait qu'elles vont dévorer ces pauvres petits, qui toutefois ne s'en émeuvent que médiocrement. On comprend, du reste, que, toujours harassées de travaux excessifs et qui se succèdent sans interruption pendant presque vingt heures de chaque journée, ces pauvres femmes n'ont pas le temps d'é-

SUPPLÉMENT

Doit éblouir encor vos yeux de sa magie;
Tout semble avec amour accomplir un devoir;
Même pour y donner à l'insecte un asile,
Le brin d'herbe se prête; ici l'arbre est fertile;
Là, du soleil son ombre a bravé le pouvoir.

Telle fleur est parfum, telle autre a dans sa sève
Un remède à nos maux, celle-ci Dieu l'élève
Pour nourrir un insecte; et si tout a son but,
Du ruisseau monotone à l'océan sublime,
Et du simple vallon à l'orgueilleuse cime,
Tout au divin accord paie un divin tribut!

Consolidation du HARBINGER.

Nos amis de Brook-Farm avaient annoncé dernièrement que si les fonds nécessaires n'étaient pas mis à leur disposition, ils se verraient obligés d'interrompre la publication du journal le *Harbinger*, spécialement destiné à la propagation des idées phalanstériennes aux Etats-Unis. Un numéro de ce journal, en date du 21 novembre, qui nous parvient au moment où nous allons mettre sous presse, annonce que les ressources dont il avait besoin lui ont été fournies, et qu'en conséquence il continuera de paraître.

En apprenant dans quelle position se trouvaient nos amis, nous n'avions pas laissé de concevoir des inquiétudes; nous voyons avec joie qu'elles n'étaient pas fondées. Aux Etats-Unis comme en France, les hommes qu'a éclairés la belle Théorie de Fourier éprouvent le besoin de soutenir cette noble cause, et n'hésitent point à faire les sacrifices qu'elle exige. Ils ne manqueront pas d'en recueillir le fruit : grâce à leurs efforts, l'idée sainte de la régénération sociale va se répandre avec vigueur dans toute une moitié du Nouveau-Monde.

REVUE POLITIQUE ET SOCIALE.

FRANCE.

Les relations extérieures se sont simplifiées en ce sens que les puissances du Nord ont fait déclarer par leurs journaux qu'il n'y a dans ce monde d'autre droit que la force, que les traités ne créent pas le droit, mais sont simplement la constatation des conditions imposées après la lutte par le vainqueur au vaincu, et que par conséquent toutes les fois que le vaincu se croit assez fort pour recommencer la guerre, il a droit et raison de rompre les traités et de courir les chances d'une nouvelle lutte.

Cette thèse n'a rien de nouveau, mais elle est bonne à constater, puisqu'en admettant la *force* seule pour règle, les puissances absolues, qui s'étaient longtemps fondées sur un *droit divin* en faveur des dynasties, abandonnent toute prétention à ce sujet. Pour nous, qui sommes du peuple, nous n'avons pas à renier le *véritable droit divin* qui réside dans la masse de l'humanité et qui reste impérissable, quoique toujours opprimé par la force et les droits passagers et menteurs que la force crée à son profit. Certes, la position des peuples est belle en comparaison de celle des rois et des aristocraties. Quand ceux-ci déclarent ouvertement qu'ils n'emploient la force que pour la [...] vres ouvriers des villes est chargée de faire face aux 15 jours de surplus.

La prévoyance sociale en est réduite là aujourd'hui, à compter sur les maladies et la mort pour diminuer le nombre des bouches à nourrir, et rétablir l'équilibre entre la production et la consommation. O société perfectibilisée!

GRANDE-BRETAGNE.

L'Irlande est toujours la grande difficulté de nos voisins. L'état social de ce pays empire tous les jours, malgré les secours énormes d'argent donnés par le gouvernement anglais. Les travaux de culture sont négligés par les fermiers, qui n'ont pas d'argent pour ensemencer les terres, et près de 300 000 hommes sont occupés aux travaux publics, entrepris aux frais de l'Etat. La journée de ces hommes est payée de 25 à 30 sous, et le gouvernement anglais se trouve forcé de dépenser déjà de huit à dix millions par mois, pour fournir du travail à ces malheureux affamés.

Ce système est très onéreux pour l'Angleterre, et pourtant il le faut continuer encore longtemps, car les propriétaires irlandais sont en général endettés à tel point, qu'ils ne peuvent subvenir aux frais de culture de la terre, et se trouvent dans l'impossibilité de nourrir les pauvres, soit par l'aumône, soit par le travail. Le marquis de Conyngham a écrit au *Times* pour dire que ses vastes propriétés en Irlande sont tellement obérées qu'il lui est impossible de songer à les améliorer.

Les journaux anglais affirment qu'il en est ainsi de presque tous les propriétaires irlandais, et que la ruine du crédit anglais, ou la confiscation des terres au bénéfice des créanciers hypothécaires, sont nécessairement au bout d'un pareil état de choses. Déjà on se plaint que l'Angleterre se trouve obligée de nourrir le peuple irlandais pour que les propriétaires puissent réaliser d'énormes loyers aux dépens du travail, et l'on somme le gouvernement anglais de forcer ceux-ci, ou à fournir du travail et des vivres au peuple, ou bien de laisser leurs créanciers exploiter eux-mêmes les terres obérées d'hypothèques.

Tant que dureront les rapports actuels entre les propriétaires et leurs créanciers, il est évident que l'Angleterre ne fera qu'aggraver l'état général des choses en subvenant aux besoins des paysans affamés; car, tout ce que produira la terre, mal cultivée comme elle l'est nécessairement aujourd'hui, ne suffira qu'à peine aux exigences d'un double loyer, payé d'une part aux propriétaires en titre, et d'autre part à leurs créanciers hypothécaires.

Le fond du mal, en Irlande, est donc que la propriété y est grevée au-delà de toute proportion, et que les propriétaires insolvables sont obligés de prendre pour eux la part de travail, en abandonnant la part du loyer légitime à leurs créanciers. L'expropriation absolue ou partielle des propriétaires obérés, qui ne peuvent payer pour la culture de la terre, est le seul moyen de rendre à l'Irlande le travail et le capital qui lui manquent pour l'emploi de la population et l'amélioration des propriétés. L'argent de l'Angleterre ne fait que maintenir cet état faux des rapports sociaux, car la terre reste inculte et obérée, et le peuple sans travail et sans pain. En dernière analyse, les Anglais dépensent aujourd'hui à raison de cent millions par an, pour garantir [...] que les désordres sociaux ne sont que des accidents passagers, des difficultés persistantes les forceront à s'en occuper d'une manière sérieuse et pratique; car bientôt la négligence des droits du peuple amènerait fatalement une guerre de classe à classe, en Irlande d'abord, et ensuite partout en Europe.

En Angleterre, les journaux populaires sont remplis d'animosité contre les riches. Le peuple forme des associations pour résister à ce qu'il nomme « la conspiration des riches contre les pauvres, » et de toutes parts le travail se plaint d'être spolié par le capital.

La société chartiste a déjà réalisé près de 300 000 fr. pour l'achat de la terre, et l'un des orateurs de leur grande conférence, tenue ces jours-ci à Birmingham, a annoncé que dans certaines parties de l'Ecosse, des villes entières de familles ouvrières désirent s'associer pour l'acquisition de la terre et la coopération industrielle. La science sociale fait partout des progrès dans les classes laborieuses, et un journal de Londres, l'*Economiste*, avoue dans son dernier numéro, que « le nom même d'*économie politique* étant tombé malheureusement en défaveur, il faut dorénavant que la science économique prenne le nom d'*économie sociale*. » Cet aveu naïf nous fait voir le progrès que font les nouvelles idées sociales, aux dépens des vieilles idées d'économie politique.

ALLEMAGNE.

PRUSSE.— *Maisons de famille et conspiration à Berlin.— Nouvelle phase de la question de Cracovie.— Edit de tolérance.*

Voici ce qu'on lit dans l'*Observateur rhénan* et dans un journal de Berlin en même temps :

« On s'occupe beaucoup ici d'un plan gigantesque d'une grande maison de famille pour les ouvriers. On a fait l'observation (comme c'est naïf et neuf) que, dans notre société, deux tiers du salaire du travailleur se dépensent en loyer, chauffage, cuisinage et entretien des enfants. Toutes ces dépenses pourraient être réduites à peu de chose si les ouvriers vivaient en association, de manière qu'ils eussent à la fois les avantages de la communauté et les libertés du *chez-soi*. On a donc proposé de bâtir des maisons de famille, et nous apprenons que le plan projeté a eu beaucoup de succès auprès du gouvernement.

« Il faudrait d'abord que le gouvernement cédât le terrain, à Berlin même, hors une des portes principales, ce qui serait facile à obtenir. On bâtirait donc une maison-monstre composée de plusieurs centaines de maisons, formant intérieurement une rue large de plus de 80 pieds et longue de plus de 550 pieds. Ce bâtiment aurait de grandes cours, une entrée particulière du dehors à chaque maison, qui, en même temps, communiquerait intérieurement avec les autres. Il serait facile de fonder un tel bâtiment sur des actions garanties à 3 1/2 0/0. L'ouvrier y serait convenablement logé avec sa famille. Il y aurait des salons chauffés en commun, des cuisines communes, des salles d'asile, des écoles, des salles de réunion, de danse et de science. Le soir, en fermant la rue, on ne pourrait entrer et sortir que par la porte isolée communiquant avec la rue extérieure. Non-seulement par ce moyen, les ouvriers économiseraient beaucoup, mais outre qu'ils seraient plus heureux et qu'ils pourraient songer à leur développement intellectuel, ces maisons seraient une bonne affaire pour les actionnaires, qui, à leur tour, [...]

---

tre mères, et obsédées sans repos ni trève par le mouvement et les cris de cette nuée d'enfants, il faut qu'elles soient craintes et obéies au premier mot.

J'entends dire parfois que la crèche détruit l'amour maternel et tend à substituer la travailleuse à la mère. Il ne faut que vouloir ouvrir les yeux, pour voir que c'est l'état actuel des choses qui, trop souvent, fait fléchir les devoirs de la mère devant l'inflexible nécessité du travail. Aux Sables, un assez grand nombre d'adultes, parmi les femmes comme parmi les hommes, sont boiteux, infirmes, par suite d'accidents survenus pendant leur enfance faute de surveillance et de soins, toutes choses impossibles quand le père est à la pêche ou au cabaret, et que la mère n'a pas assez de travail de toutes ses heures, hors du logis, pour nourrir toute la famille.

Les Sablaises ont un costume particulier, comme elles ont un langage à part. Le détail le plus original et en même temps le plus heureux de ce costume est le bonnet, que quelques femmes de la classe bourgeoise conservent par coquetterie. C'est, à mon avis, un fait de remarquable bon sens, de préférer la simplicité qui sied, à la mode et au luxe qui enlaidissent. La classe artisane est, du reste, aussi délicatement jolie que la classe pauvre est belle et robuste.

Beaucoup d'industries accessoires sont subordonnées à la pêche; celle du fil à filet, par exemple. Je vis une femme qui s'y livrait, et qui pouvait gagner, dans les meilleurs temps, jusqu'à 75 centimes par jour. Elle avait quatre enfants, et avait perdu son mari à la mer. Il fallait donc vivre à 15 centimes par tête. Ce sont là de ces problèmes dont je vois la solution sans la pouvoir comprendre.

Les marais salants sont aussi, en quelque sorte, un corollaire de la pêche. Il y a, aux alentours des Sables, deux cents onze marais salants qui couvrent une superficie de trois cent quarante hectares. La production annuelle est de 10 588 300 kilogrammes. 220 000 sont livrés en franchise pour la pêche.

Les marais salants appartiennent à des propriétaires qui les afferment aux sauniers avec lesquels ils partagent les bénéfices. Le fermier touche un tiers du revenu. Sur quelques côtes, il a deux cinquièmes. Malgré l'impôt excessif qui pèse sur cette denrée, les marais salants sont encore une excellente propriété; bien que le kilogramme de sel, qui subit un impôt de 30 centimes, ne vaille guère, franc de droit, que 6 à 8 centimes.

La mer fournit l'eau salée, le soleil fait cristalliser le sel, le saunier n'a, en quelque sorte, qu'à se baisser et à prendre. C'est l'affaire de très peu d'heures par jour, et lors seulement qu'il fait beau. Mais la douane est là qui s'en empare et y ajoute un excédant de cinq à six fois son prix. Comment, sans être inconséquent, l'Etat qui, lui-même, donne l'exemple, entraverait-il les menées du commerce qui, exagérant le prix sans rien ajouter à la valeur de l'objet qui passe par ses mains, vole à la fois le producteur et le consommateur!

Un vice en appelle un autre, et la fraude se glisse par la porte qu'entrouvre la surtaxe de l'Etat. Un saunier m'expliquait naïvement comment il trouvait encore à frauder, soit sur le poids, soit sur la quantité, et il me justifiait sa théorie d'une singulière manière :

« Dieu lui-même ne fait-il pas de la fraude? me disait-il. Tenez, voici une aire bien disposée et dans laquelle je vais conduire l'eau salée. Eh bien! le bon Dieu va faire pleuvoir dans mon aire, et va mettre de l'eau douce dans mon eau salée, qui ne cristallisera plus. Vous voyez donc bien qu'il fait de la fraude; et pourquoi n'en ferais-je pas, alors? Est-ce plus mal à moi de mettre un peu de sable bien propre, bien blanc et bien fin dans mon sel, qu'à lui de mettre de l'eau douce dans mon eau salée? »

Depuis trois ans, les marais salants sont en souffrance. Cette année même, malgré l'excessive sécheresse de l'été, on n'a pu faire que peu de sel. En voici la raison : pendant la première quinzaine de mai, au moment où les marais étaient préparés et disposés à recevoir l'eau salée, il est survenu de violents orages et des pluies persistantes qui ont nui à la cristallisation pour toute l'année. Du reste, on ne fait guères de sel que pendant les quatre ou cinq mois de la belle saison.

J'ai dit qu'il y avait du sauvage dans le pêcheur sablais. Un des caractères de la sauvagerie, c'est l'amour absolu de l'indépendance, l'horreur de toute contrainte. Ainsi, bien que les familles soient nombreuses, bien que la misère soit grande, on ne m'a cité dans toute la ville qu'une seule domestique qui fût des Sables. Elle s'était résignée à servir un maître, parce qu'infirme et d'une santé délicate elle n'eût pu se livrer à la vie de forçat des femmes sablaises. Toutes sont ouvrières, femmes de journées, mais jamais domestiques. La domesticité se recrute dans les villages environnants, en s'éloignant des bords de la mer.

Les hommes sont mousses pendant leur enfance, matelots pendant leur jeunesse et leur virilité, pêcheurs pendant leur maturité et leur vieillesse. Véritables loups de mer, un équipage uniquement composé de Sablais serait ingouvernable. Energiques et calmes à l'heure du danger, ils sont indisciplinés et orageux en temps calme.

Ce caractère remuant, impétueux, indomptable, se révèle de bonne heure. Rien de bruyant et d'animé comme les salles d'asile de ce pays, les directeurs eux-mêmes le reconnaissent.

L'esprit de la population est porté à la piété, mais sans exagération et bien moins, par exemple, que dans certains bourgs de la Vendée. Je n'ai pu recueillir que peu de pieuses chroniques. On m'a parlé d'un prêtre qui, voyant sombrer le navire que montait son père, écoutant plus son cœur que la raison, se jeta à la mer pour voler à son secours. Aussitôt la tempête se changea en bonace, comme dit Corneille, et le navire entra au port vent arrière. Ceci est quelque peu imité de l'histoire de Jonas, dont le dénouement vaut mieux; et puis ce mode de sauvetage sera toujours d'une expérimentation pratique fort épineuse.

On m'a montré aussi, sur les rochers de La Chaume, de l'autre côté du port, l'empreinte bien visible laissée par saint Joseph et l'âne qui portait la Vierge et l'Enfant divin lors de la fuite en Egypte. Le bâton sur lequel saint Joseph s'appuyait a surtout creusé dans le rocher une empreinte bien profonde. Seulement, il faut reconnaître qu'ils ont pris le chemin des écoliers, et que l'ange qui les guidait connaissait fort peu la voirie de ce monde sublunaire.

Je resterais incomplet si je ne disais que la plage des Sables, l'une des plus belles, la plus belle peut-être, du littoral français, est de plus en plus visitée par de nombreux baigneurs. Deux établissements se disputent les voyageurs, qui le plus souvent descendent chez les habitants, dont l'hospitalité, pour être moins désintéressée que celle des montagnards écossais, mérite cependant d'être signalée. Dans l'un de ces établissements, Terpsychore, la déesse de la danse, règne en souveraine; dans l'autre, c'est Euterpe, la déesse de la musique. L'aveugle Fortune, qui préside aux jeux, est le pivot commun. Incomplets tous deux, ils feraient un ensemble magnifique, si les fonds eussent été concentrés sur une seule entreprise. L'un des deux tuera l'autre, une famille sera ruinée, et les baigneurs n'auront plus qu'un asile, qui laissera beaucoup à désirer. O concurrence! voilà de tes coups!

A moins que les travaux de fortification, sans pitié pour la beauté de la plage, ne les détruisent tous deux et ne chassent les baigneurs.

Le nom du pays indique sa nature : les Sables! Partout où la vue peut s'étendre, d'un côté c'est la mer, de l'autre les dunes, véritable mer de sable cent fois plus triste et désolée encore que l'Océan. Mer sans vie, sans mouvement, sans voix pour se plaindre. Pour toute végétation, quelques variétés de staticées, qui trouvent encore moyen de fleurir jusqu'à l'automne; la petite chélidoine, qui porte sa fleur comme une coupe d'or pâle sur son élégant feuillage azuré; la charmante scille d'automne, qui a l'air de souffrir et qu'on souffre à voir si grêle, si jolie, au milieu de ce sol aride, tourmenté, brûlant. Seul, l'élégant tamarisc, au feuillage fin et délicat comme une bruyère gigantesque, agite les milliers de fleurs de ses tyrses flexibles, et, comme le roseau du fabuliste, laisse impunément les vents terribles de la mer agiter sa verte chevelure. Excellente nature de végétal qui se plaît partout, plie à l'orage, et ne connaît pas de mauvaises terres.

Six millions vont être dépensés à faire des Sables une ville de guerre. Huit millions suffiraient pour reboiser toutes les côtes de l'Océan. Les travaux de fortifications sont commencés déjà, et les projets de reboisement seront bien longtemps encore à l'étude. C'est que les premiers sont une œuvre de guerre, de haine et de destruction, tandis que les autres auraient pour la France une utilité de production immense, incalculable. En bonne civilisation, il n'y avait pas à hésiter, et les fortifications devaient passer avant le reboisement, si toutefois son tour arrive.

EUG. BONNEMÈRE.

de l'Autriche, elle retirerait, dit-on, sa signature, vu que l'Autriche, par la publication anticipée même de l'incorporation, a outrepassé ses pouvoirs. Telle est la version que la *Gazette de Cologne* nous donne de cet épilogue politique. Si ce n'est pas vrai, nous y voyons du moins la bonne volonté de la censure prussienne.

En attendant, le gouvernement de Berlin a découvert un club de communistes dans une brasserie de la *Leipziger Strasse*. Ce club nous paraît, sinon une réunion de canards, du moins une duperie de la police de Berlin et une diversion donnée à la question de Cracovie, question qui a mis en défaut l'esprit et le tact du roi de Prusse.

Nous connaissons trop la vie de Berlin pour ajouter foi à ces bruits. Il est d'usage, dans cette ville, de passer les soirées dans des brasseries où l'on soupe, cause, boit, fume et rêve. Presque dans chaque brasserie, il y a une pièce particulière pour certaines catégories d'hôtes comme les étudiants, artistes, hommes de lettres, ouvriers, etc. Dans une de ces brasseries, des ouvriers lettrés se sont réunis dans cette pièce et ont discuté sur toutes choses avec quelques bourgeois libéraux. Comme partout en Allemagne, il doit s'y être dit de part et d'autre des choses extravagantes, car la bière, à Berlin, est très bonne et les cigares ne sont pas chers. Un mouchard les a dénoncés comme des communistes, et voilà la police qui cerne la maison et arrête tous les hôtes de la brasserie, au nombre de trente, et les journaux d'annoncer une grande conspiration suivie de nombreuses arrestations...

Presque tous ont déjà été relâchés, mais comme quelques ouvriers ont en effet avoué leurs principes de communisme, on les a gardés, probablement pour les employer plus tard dans la grande maison de famille, car le *Figaro de Berlin* annonce qu'à peine le plan de cette maison-monstre, publié, quatre-vingts hommes se sont déjà présentés dans les bureaux de la *Gazette de Voss*, pour obtenir la place de garde de nuit. Comme cela peint bien la prospérité croissante de notre admirable société !

A côté de tout cela, le magistrat de Berlin, loin de se laisser effaroucher ni par l'esprit de réaction indiqué dans l'acte de Cracovie, ni par la menace du communisme dans l'affaire de la *Leipziger Strasse*, réclame plus que jamais et avec une majorité croissante, une constitution, la liberté de la presse, l'émancipation des juifs et le jury. La question de la constitution surgit de nouveau dans la presse allemande, mais comme elle est devenue pour ainsi dire *chronique*, nous n'en parlerons pas avant de la voir apparaître en chair et en os.

Il est en outre question d'un édit de tolérance religieuse que le conseil d'Etat de Berlin, de concert avec le roi, élabore en ce moment. Les journaux allemands remarquent avec raison que ce ne peut être qu'un édit d'intolérance. Dès qu'un gouvernement s'occupe d'un édit de religion, il procède par exclusion. En effet, le roi de Prusse veut bien permettre qu'on soit juif ou néo-catholique, mais pour être fonctionnaire prussien, il paraît vouloir exiger qu'on soit protestant ou catholique. Ce serait donc de l'intolérance, et encore une intolérance brutale. Cela n'empêchera pas les journaux du gouvernement d'appeler ce factum un *édit de tolérance*.

Duché de Bade. Changement de ministère. Déclaration de M. Wirth. — Il y a eu un changement de ministère dans le grand-duché de Bade. M. Beck vient d'être nommé ministre de l'intérieur et M. Nebenius a été nommé président du conseil. MM. Beck et Nebenius qui étaient déjà dans le ministère, appartiennent au parti modéré des libéraux, ou plutôt au parti conservateur progressif. En attendant, l'opposition se groupe pour la session prochaine, et le parti radical semble gagner en force et en nombre.

M. Wirth déclare, dans les journaux allemands, qu'il ne collaborera point au nouveau journal annoncé par M. Stromeyer sous le titre de *Tagesherold*. Comme nous avons donné cette nouvelle dans notre revue de dimanche passé, nous tenons à insérer la rectification de M. Wirth.

Le corps législatif de la ville de Francfort vient de décréter la publicité de ses débats. En outre il s'est prononcé pour la procédure orale avec toute la publicité possible. A. W.

SUISSE.

M. James Fazy a été nommé rapporteur de la commission qui vient d'élaborer le projet de révision de la constitution de 1842 à Genève. Il sera donné lecture de ce travail au grand-conseil constituant, dans le courant de cette semaine. Les réformes les plus importantes concernent le mode électoral. Ces réformes ont été conçues dans le but de rendre à la majorité sa véritable expression par une meilleure division électorale. Elle a adopté le mode qui a été suivi dans les dernières élections, d'ailleurs prescrit par le conseil général du 9 octobre :

Dans ce décret, le peuple s'était réservé la nomination directe du gouvernement provisoire. Dans la constitution future, la commission propose de faire nommer le conseil d'Etat, composé de sept membres, directement par l'assemblée des électeurs. Par ce mode, on évite de voir arriver au pouvoir exécutif des hommes qui ne seraient pas considérés par la nation entière comme l'expression réelle des intérêts généraux du moment.

La commission constituante, en proposant l'élection directe du conseil d'Etat par le peuple, croit, dit la *Revue de Genève*, conseiller au pays le moyen de paix durable le plus efficace possible. C'est le produit le plus réel de la révolution qui vient de s'opérer ; c'est le changement le plus fondamental qui soit proposé, et duquel découlent tous les autres.

Nous croyons devoir avertir le *Journal de Genève*, qui publie des articles contre le socialisme, et le *Courrier Suisse* qui les reproduit, que les critiques qu'ils croient adresser aux socialistes ne s'appliquent qu'au nombre très restreint de communistes qui suivent la bannière de M. Cabet; les plans d'organisation des phalanstériens et même de la plupart des communistes n'ont rien de commun avec la république icarienne.

[illegible] de la guerre. Tampico offre comme centre d'opérations, des avantages que ne présente aucun autre des points occupés jusqu'ici. Soit que l'on veuille agir maintenant contre la Véra-Cruz, soit que l'on se borne à poursuivre le plan primitif et à marcher vers l'intérieur par Saltillo, soit enfin que l'on veuille arriver directement à San-Luis de Potosi par les vallées, Tampico assure les communications et offre un point d'appui qui permettra de donner aux opérations une liberté d'allure qu'elles n'avaient pu avoir jusqu'à présent.

» Aussi le commodore Conner, ne pouvant disposer d'une force suffisante pour établir dans la ville une garnison en rapport avec son importance, a-t-il, aussitôt après l'occupation, expédié à la Nouvelle-Orléans *le Mississipi*, sous les ordres du commodore Perry. Ce navire avait pour mission, en annonçant la prise de Tampico, de demander des renforts et d'en ramener même, s'il était possible. Après avoir touché à Brazos Santiago, et avoir expédié un exprès au camp du général Patterson pour lui demander des troupes, *le Mississipi* est arrivé le 20 novembre à l'entrée du Mississipi et en est reparti le 21, emmenant 50 hommes, neuf pièces de canon et des munitions que M. Johnson, gouverneur de la Louisiane, s'est empressé de mettre à la disposition du commodore Perry. De plus, le général Brooke s'occupe activement d'organiser des troupes qu'il expédiera aussitôt qu'elles seront prêtes : on pense que sous peu de jours environ 600 hommes pourront être expédiés.

» La prise de Tampico, si elle n'a pas fourni au commodore Conner l'occasion de prendre une revanche éclatante de ses insuccès passés, est du moins un résultat assez important pour les faire oublier. Quant à l'évacuation de cette ville par les troupes mexicaines, elle confirme le plan que l'on prête à Santa-Anna de concentrer toutes ses forces sur San-Luis de Potosi pour frapper un coup décisif. Son projet est désormais évident : il veut, par une seule victoire, arrêter les progrès du général Taylor et écraser, s'il est possible, l'armée américaine; puis, ce premier résultat obtenu, il redescendrait à son tour le Rio Grande, poussant devant lui les débris des troupes ennemies, hors d'état de résister à des forces infiniment supérieures; il arriverait enfin devant Tampico et le reprendrait facilement. Ce plan repose, on le voit, sur un double principe: l'éparpillement des troupes américaines, la concentration des troupes mexicaines ; plus les premières seront disséminées, plus les secondes formeront un seul corps, et plus la tactique de Santa-Anna aura de chances de succès. L'abandon d'un poste offre donc, d'après ce calcul, un double avantage ; il affaiblit l'ennemi en le divisant et ajoute une nouvelle force à l'armée nationale.

» Ce plan est, sans contredit, celui qui offre le plus de danger pour l'occupation, car il fait dépendre en grande partie le destin de la guerre d'une seule bataille, dans laquelle les Américains auront à combattre une armée qui leur sera probablement de beaucoup supérieure en nombre. Aussi, dans cet état, l'envoi de renforts au général Taylor, à tous les postes du Rio-Grande et surtout à Tampico, est la mesure la plus urgente et la plus nécessaire.

» D'un autre côté, en abandonnant Tampico, Santa-Anna a joué le tout pour le tout, et a fait, sous certain aspect, la partie belle aux Américains. De cette position, l'on peut, tandis qu'il agira dans l'intérieur, marcher sur Véra-Cruz et sur Mexico, et annuler ainsi les succès qu'il pourrait obtenir. En tout état de cause, d'ailleurs, Tampico donne aux Etats-Unis le pied à terre qui leur manquait sur le littoral du golfe, et les met à même de se rendre promptement maîtres de toute la côte. Le blocus qui, jusqu'ici n'avait été qu'une mesure comminatoire, plutôt que sérieuse, devient ainsi une réalité, et ferme au gouvernement mexicain toute communication avec l'extérieur. Pour peu, donc, que Santa-Anna laisse aux Américains le temps de recevoir des renforts suffisants, il court grande chance de voir les avantages de son plan complètement perdus, et de n'avoir fait que déplacer, au préjudice du Mexique, le théâtre de la guerre et de l'occupation américaine. De part et d'autre, par conséquent, la question de temps peut avoir une grande importance.

» Une dépêche télégraphique nous avait apporté hier la nouvelle que l'administration mexicaine s'était dissoute et qu'Almonte était parti pour l'Europe. De plus, Santa-Anna avait, disait-on, été contraint, à la demande du ministre anglais, de rendre les deux millions de la *conducta* dont il s'était emparé.

» Mais jusqu'à présent rien n'est venu donner à cette nouvelle un caractère authentique. Les journaux mexicains apportés par la goëlette *Mitis*, qui vont jusqu'au 8 novembre, ne contiennent rien absolument qui puisse faire prévoir un tel événement. »

Il paraîtrait que Santa-Anna, qui est toujours à San-Luis de Potosi, aurait renoncé à défendre Chihuahua : le général Reyes, qui devait s'y rendre, a reçu contre-ordre, et mille fusils, dont on avait décidé l'envoi, n'ont pas été expédiés.

Des lettres de la Californie, arrivées à Mexico, représentent l'occupation américaine comme rencontrant beaucoup d'opposition parmi la population californienne. Une insurrection a éclaté en septembre à Ciudad de Los Angeles et plusieurs mouvements partiels ont eu lieu sur divers points. Le sloop américain *Cyane* a dirigé contre le port de Guaymas une attaque qui aurait été repoussée avec quelque perte.

Le fait le plus saillant de ces nouvelles est l'arrestation de M. Gasquet, consul de France à Monterey de Californie, qui aurait été *mis en surveillance* par suite d'une protestation qu'il aurait faite contre l'occupation américaine ; un navire anglais serait allé, ajoute-t-on, annoncer ce fait à la station française des îles Marquises. Le *Courrier des Etats-Unis* refuse d'ajouter foi à cette nouvelle. «Peut-être, dit-il, y a-t-il au fond de tout cela quelque démarche de M Gasquet pour garantir la sûreté et les intérêts des Français établis à Monterey ; mais, dans la plupart des nouvelles qui nous arrivent journellement, le faux et le vrai sont mêlés de telle sorte qu'il est impossible de savoir où l'un s'arrête et où l'autre commence. »

Les lettres de marque et de naturalisation expédiées par le gouvernement mexicain ne semblent pas avoir été acceptées avec empressement à la Havane. Le journal déjà cité dit à ce sujet :

« Le cabinet de Washington a, du reste, pris les devants en notifiant aux autorités espagnoles le traité qui existe entre l'Espagne et les Etats-Unis, et en vertu duquel les deux nations se sont réciproquement interdit de laisser armer dans leurs ports respectifs des corsaires destinés à agir contre l'un ou l'autre pays. Les autorités espagnoles ont répondu à cette notification en déclarant qu'elles étaient prêtes à remplir les engagements que ce traité leur imposait. De plus, le gouvernement américain a déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas la vali-

suivi.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — Des ordonnances en date du 18 décembre, rendues sur la demande du ministre de l'intérieur, accordent :

Un million de francs pour secours aux hospices, bureaux de charité et institutions de bienfaisance.

200 000 francs pour secours à des personnes dans l'indigence, et qui ont des droits à la bienveillance du gouvernement, frais de rapatriement de Français indigents, etc.

Et quatre millions de francs pour subventions aux travaux d'utilité communale. Ces subventions seront applicables, concurremment avec les ressources des communes, aux travaux entrepris dans le but d'occuper les classes ouvrières.

— M. le ministre des travaux publics, par un arrêté daté d'hier 18 décembre, a institué une commission spéciale pour l'examen des questions auxquelles peut donner lieu la réunion des mines de la Loire.

— Le *National* annonce aujourd'hui que son numéro d'hier a été saisi à la poste et dans ses bureaux.

— D'après une décision récente du ministre de la guerre, les pasteurs et les ministres du culte de la confession d'Augsbourg (luthériens), du culte réformé (calvinistes) et du culte israélite sont autorisés à s'introduire dans les hôpitaux militaires et hospices civils, afin de visiter les malades de leur culte respectif, de leur donner les consolations nécessaires, et de les administrer d'après le rite de leur confession.

Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour faire respecter, par tous les hospitaliers et par les malades appartenant à d'autres cultes, chaque ministre qui se trouvera dans le cas d'exécuter ces dispositions.

— La grève des ouvriers teinturiers de Lyon continue. Un jurisconsulte, soupçonné de connivence avec les ouvriers, a été mis en prison. On a aussi arrêté le chef d'un établissement aux Brotteaux, dans lequel les ouvriers ont l'habitude de se rendre. Il est évident, dit le *Censeur*, qu'on cherche à donner à cette affaire des proportions qu'elle n'a pas.

— Nous apprenons, dit le *Journal de Rouen*, que les boulangers de notre ville ont l'intention de convertir, cette année, en bons de pain pour la classe indigente, la valeur des gâteaux qu'ils ont l'habitude d'offrir à leurs pratiques le jour de la Fête des Rois. La quantité de pain donnée aux pauvres, grâce à cette charitable résolution, ne serait pas moindre de 20 000 kilogrammes.

— C'est mercredi matin, à neuf heures, que le bey de Tunis a quitté Fontainebleau pour se rendre à Toulon, où l'attend une frégate à vapeur qui doit le ramener dans ses états.

Les pauvres de Fontainebleau ont eu leur part des bienfaits d'Ahmed. Avant de partir, il a remis lui-même 20 000 fr. à M. le colonel Thiéry, pour être répartis entre les gens de la maison du roi attachés à son service pendant son séjour à Paris.

— La diligence de Paris à Lyon a versé, vers le milieu de la nuit du mardi au mercredi de l'autre semaine, sur la route d'Autun à Châlon, à la descente de Charsey, entre Saint-Léger et Couches. Les chevaux ont été impuissants à maintenir, sur une route recouverte de neige battue et gelée, la voiture qui est allée s'abattre dans un des fossés. — Ce fossé et quelques broussailles ont empêché la diligence de suivre un talus de plus de 8 mètres, et probablement de se briser. — Aucun accident n'est à déplorer.

— Hier, à minuit, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Chevallier marquait 12° 8/10° au dessous de zéro ; aujourd'hui, à six heures du matin, 7° 4/10° ; à midi, 2° 3/10°.

Ce soir, il est tombé une petite pluie, et, au moment où nous écrivons, il se fait un dégel très rapide.

— Des placards menaçants, signés Molly Maguire (nom de guerre du chef des *whiteboys* irlandais) ont été affichés dans le comté d'Armagh (Irlande). Les propriétaires et les *gentlemen* y sont avertis que le peuple ne peut plus tenir aux horribles souffrances qu'il endure, et qu'il lui faut du *pain* ou du *sang* (*bread or blood*). Ces manifestations ont répandu l'alarme dans toute la province.

LES ENFANTS DE L'OUVRIER. — UTILITÉ DES CRÈCHES. — Hier, dit le *National de l'Ouest*, la femme Celo, habitant la Musse, près la Ville-en-Bois, laissa ses enfants seuls chez elle pour aller laver. Pendant son absence, sa petite fille, âgée d'un an, tomba dans le feu. Son frère, plus âgé qu'elle, se précipita et la retira du foyer ; mais il ne s'aperçut pas que les vêtements de sa sœur étaient enflammés; et la pauvre petite fut entièrement consumée ; il n'en est resté que le bout des pieds. L'endroit où la mère était à laver se trouve assez loin de la maison ; un des enfants épouvantés courut l'avertir ; mais quand elle arriva, il était trop tard, tous les soins étaient inutiles.

VOL DE LA DILIGENCE DE BOURGES. ARRESTATION. — L'espérance que l'on s'était cru fondé à concevoir de s'assurer de la personne des auteurs du vol de la diligence de Bourges à Châteauroux, a été déçu.

La *Gazette du Berry* raconte ainsi l'évasion d'individus soupçonnés coupables de ce crime :

« Vendredi dernier, trois individus quittaient la ville de Mehun avec une voiture attelée, lorsqu'un vétérinaire de notre ville rencontrant celui qui l'avait chargé de saigner sa jument. Il court aussitôt faire sa déclaration chez le suppléant du juge-de-paix qui lui-même se rend à Bourges. Pendant ce temps, deux gendarmes avertis par M. le suppléant avaient atteint la voiture et les individus qui s'étaient arrêtés chez un maréchal marchand de vin, sur la route de Bourges. Les agents de la force publique réclament les passeports qui leur paraissent assez en règle, mais n'insistent pas moins pour que ces individus les suivent jusqu'à Bourges. Après avoir quitté le cabaret, et tout en cheminant sur la route, l'un des gendarmes, sans doute par excès de zèle, s'imagina que des papiers importants auraient pu être laissés chez le maréchal par ces individus; il y courut en toute hâte, et en ce moment, le seul gendarme qui accompagnait la voiture ne put opposer aucune résistance à la fuite des individus arrêtés qui abandonnèrent leur voiture et se jetèrent dans les bois de Gérissay, où des obstacles de toute espèce s'opposèrent à leur poursuite. Pendant cette scène, deux gendarmes de la brigade de Bourges et 20 hommes du 2e régiment d'artillerie arrivaient sur les lieux ; ils parcoururent tous les environs, les bois du Montet et de Dame, de la commune de Saint-Eloi, mais vainement. Toutes les populations de cette commune et de celles environnantes étaient sur le qui-vive. On présume qu'ils se sont réfugiés

l'instruction. Il paraîtrait que le dépouillement de ces papiers aurait fait connaître les noms de tous les individus qui ont pris part à ce vol audacieux.

UN TIGRE TAXÉ COMME GIBIER. — Il n'y a pas longtemps qu'un armateur d'un de nos ports avait fait venir du Bengale un tigre qu'il se proposait d'offrir au Muséum d'histoire naturelle. Grand fut l'embarras de la douane pour taxer le royal animal. On peut lui imposer le tarif des peaux brutes, dit l'un; mais c'est une peau ouvrée, disait l'autre, et les peaux ouvrées sont prohibées. Après une longue discussion, la douane prit le parti de taxer le tigre comme *gibier*, et c'est en cette qualité qu'il a été admis. Avis aux collecteurs d'histoire naturelle et aux amateurs.

Ce trait rappelle la *momie d'Egypte*, qui fut taxée par la douane de Londres comme marchandise fabriquée, en opposition avec ceux qui prétendaient la faire considérer comme matière première.

(*Libre-Exchange.*)

LES PROLÉTAIRES ET LA LOI. — Les chambres font des lois, les magistrats les appliquent, mais ils n'ont pas à s'occuper de donner du travail à ceux qui n'en ont pas, suivant l'heureuse expression de M. Sauzet, complétée par M. Duchâtel, qui dernièrement déclarait la charité immorale.

On lit dans le *Droit* : « La sixième chambre offrait aujourd'hui un triste spectacle. L'audience était occupée par soixante affaires de vagabondage et de mendicité. Le banc des prévenus offrait un résumé de toutes les infirmités humaines ; la misère qui se fait sentir avec tant de rigueur dans cette saison, nous avait envoyé ses victimes ordinaires, des vieillards, de tout jeunes enfants, et des malheureux que leur état de santé ou leurs blessures laissent sans moyen d'existence.

» Fergus a soixante-deux ans ; il est terrassier, mais il ne trouve plus de moyens d'existence depuis quelque temps. Il a été arrêté en état de vagabondage.

» — Quelqu'un vous réclame-t-il? lui demande M. le président Martel.

» — J'avais écrit à mon frère.

» — Eh bien... il n'est pas venu?

» — Oh! ce n'est pas mauvaise volonté... Mon frère gagne de bonnes journées, et il m'aime bien.

» — Enfin il n'est pas venu!

» — Ah! voyez-vous, c'est qu'on n'aime pas trop à se montrer dans ces maisons-ci. (On rit.)

» — Vous avez déjà été arrêté une fois pour vagabondage?

» — Que voulez-vous? le malheur...

» M. le président : C'est peut-être pour cela que votre frère n'est pas venu ; on se fatigue de réclamer.

» Fergus est condamné à trois mois de prison. — Ayez donc un frère! s'écrie-t-il.

» Demantre, âgé de dix-sept ans, ouvrier tailleur, a eu le tort de quitter Metz, sa ville natale, pour venir chercher de l'ouvrage à Paris ; il n'en a pas trouvé; il n'y a aucune mauvaise note contre lui. Le tribunal l'acquitte et M. le président lui dit : Nous vous donnerons une lettre avec laquelle vous serez reçu pendant quelques jours dans une maison de bienfaisance. Pendant ce temps, cherchez du travail, prouvez votre bonne volonté et ne reparaissez jamais devant nous.

» Brigot, âgé de dix-huit ans, dit : Ma mère est cuisinière; mais elle m'a abandonné et elle me cache son adresse. Je n'ai pas d'état... je voudrais bien être soldat, et si le tribunal veut m'aider à cela...

» M. le président : Dans cet état d'abandon vous courez de grands risques dans les rues de Paris.

» — Je le sais bien. Voilà pourquoi je voudrais être soldat.

» Brigot n'a aucune mauvaise note contre lui. Le tribunal l'acquitte et M. le président lui dit : Le tribunal vous donnera une lettre qui facilitera votre engagement.

» Briottot, âgé de dix-sept ans, a été marin ; il voudrait bien le devenir encore. Mais le tribunal n'est pas disposé à favoriser ce désir, car Briottot n'est pas dans la même position que le précédent prévenu. Il a de mauvais antécédents.

» Le tribunal le condamne à trois mois de prison.

» — La femme Brunet s'avance en pleurant au pied du tribunal. Elle tient un enfant sur son bras et un autre par la main. Elle avoue qu'elle a mendié; mais, dit-elle, j'étais dans une misère affreuse, et j'avais mes deux enfants à nourrir! Mais maintenant, j'ai trouvé de l'ouvrage chez un tailleur de la rue Mouffetard... Oh! maintenant ça ne m'arrivera plus. Je ne demandais que de l'ouvrage.

» La femme Brunet est renvoyée des fins de la plainte.

» Quatin père et Quatin fils sont ensuite appelés.

» Quatin père se présente dans la tenue de l'ouvrier qui sort du travail, avec un tablier de cuir devant lui et un gilet de tricot. Quatin fils a une mise plus recherchée : il porte une blouse de flanelle à carreaux, et ses cheveux sont frisés avec soin.

» M. le président, à Quatin père. — Vous avez laissé votre enfant mendier?

» — Mes deux enfants aînés, Edouard et Adolphe, sont musiciens ambulants... ils jouent de la harpe et de la guitare. Pendant ce temps-là leur mère les guette.

» — C'est là une mauvaise profession.

» — Que voulez-vous, j'ai six enfants! Il faut bien que je les nourrisse. Je ne gagne pas assez. J'ai été bien forcé d'utiliser mes deux aînés. Moi, je ne suis pas un *feignant*, je suis savetier. Je travaille toute la journée comme un cheval; voyez mes mains.

» Le prévenu montre des mains qui sont en effet toutes noires.

» M. le président : — C'est justement parce que vous travaillez, vous ne devriez pas habituer vos enfants à la mendicité.

» — Ce n'est pas de la mendicité. C'est un état. Mes deux aînés sont musiciens ambulants. Et je leur recommande bien de ne pas rester sur la voie publique, et d'aller chanter dans les cours avec la permission des propriétaires et de messieurs les concierges.

» — Enfin, si vous avez besoin de cette ressource pour élever votre famille, vous devriez au moins vous munir d'une autorisation de la préfecture de police. Vos enfants n'en avaient pas.

» — J'en demanderai une pour l'avenir.

» Les deux prévenus sont renvoyés des fins de la plainte.

» Une scène affligeante a eu lieu ensuite. Edouard Rustant, prévenu de vagabondage, et son père, cité comme civilement responsable, se sont trouvés en présence. Edouard accusait son père de l'avoir forcé à quitter la maison paternelle en le battant et en le laissant sans nourriture; Rustant, qui paraissait pris de vin, soutenait le contraire.

» Le tribunal s'est hâté de mettre fin à ce débat, en ordonnant qu'Edouard Rustant serait détenu pendant quatre ans dans une maison de correction. »

...terre possède d'immenses richesses, mais ces richesses sont concentrées en un petit nombre de mains, et le peuple y gémit dans l'oppression, le travail répugnant et la misère. Que M. Jobard, qui est un homme d'une intelligence solide (quoiqu'ayant beaucoup d'esprit), se rallie donc tout à fait à nous ; qu'il entre sans fausse honte dans la voie du vrai, que tout en travaillant bravement comme il le fait aux deux progrès relatifs qu'il poursuit depuis longtemps, il ne craigne pas de déclarer que la réforme industrielle ne sera complète qu'autant qu'elle asseoira enfin l'industrie sur l'association du capital, du travail et du talent. Laissons maintenant parler notre spirituel collaborateur bruxellois.

L'Europe industrielle est très malade, tout le monde le sent, les écrivains le disent et les gouvernements s'en préoccupent.

Il est évident que la société se trouve engagée dans un impasse d'où il sera très difficile de la tirer, parce que la foule s'y porte et s'y presse de manière à lui ôter l'usage de ses bras ; c'est à peine s'il lui reste assez de voix pour solliciter *du travail ou du pain*. Cet impasse, qui porte l'écriteau séduisant de *liberté du travail*, conduit à la destruction du travail, comme nous allons le démontrer, en nous appuyant sur des faits incontestables.

Par exemple, il n'est douteux pour personne que, dans l'origine des choses, l'humanité jouissait dans toute sa plénitude de la liberté du travail, autrement dit du *laissez-faire* et du *laissez-passer*; que les chasseurs et les pasteurs ne se trouvaient arrêtés ni par des murs, ni par des fossés, ni par des lois (les peuplades du centre-Afrique et du centre-Amérique sont encore là pour nous offrir le *spécimen* de la liberté la plus complète du travail et de la locomotion). Cependant, un temps vint où le travail manqua, par suite de l'augmentation croissante de l'espèce.

Quel remède ont employé les sages de ces temps-là, lesquels étaient probablement d'aussi grands philosophes que les sages de ce temps-ci? N'ont-ils pas fait précisément le contraire de ce que demandent les nôtres? N'ont-ils pas posé des bornes au *laissez-faire* et au *laissez-passer*, en instituant la propriété foncière, c'est-à-dire en entravant le libre parcours, en s'opposant au libre *usage* du sol, en le soumettant à la division et au clôturage, le *monautopolisant* enfin au profit des individus et au prétendu détriment des *masses*? N'ont-ils pas vu que le *communisme* n'était pas bon, et que le domaine public était la véritable *main-morte* des travailleurs? N'ont-ils pas comminé des peines contre les bris de clôture, contre la violation des territoires appropriés? Et ne sont-ils point parvenus à *créer du travail et du pain* pour les générations innombrables de prolétaires qui se sont succédé jusqu'à nous, et cela en créant la triple propriété *foncière*, *mobilière* et *pastorale*, et surtout en empêchant de *passer* partout?

Personne ne songera, croyons-nous, à contester ces prémisses et à nier les bons effets de l'appropriation de toutes ces choses ; mais l'instant est venu où ce genre de propriété n'est plus suffisant pour donner du travail à tous les bras, qui se multiplient sur quelques points de l'Europe d'une manière bien inquiétante, puisque les gouvernements, les savants, les philanthropes même s'agitent et se tourmentent pour chercher un remède qu'ils ne trouvent pas, parce qu'il est sous leur main; qu'ils ne voient pas, parce qu'il est sous leurs yeux.

Les académiciens eux-mêmes, après s'être profondément creusé la tête, en sont réduits à se rasseoir dans leur fauteuil en murmurant ces paroles désolantes : *Il y a pourtant quelque chose à faire*, et ils attendent, parce qu'ils peuvent attendre, mais le flot monte, monte en attendant.

Ils ne s'aperçoivent donc pas qu'un grand fait providentiel vient au secours de l'humanité précisément à l'époque où il est nécessaire?

Ils ne comprennent donc pas que l'industrie équivaut à la découverte d'un nouveau monde, et que, depuis un demi-siècle, ce vaste continent, sorti du déluge de la barbarie, se trouve livré au libre paccage, que les *Nemrods* industriels le dévastent et ne le cultivent pas, et que nous sommes arrivés à ce point fatal où les chefs de l'ancien monde ont compris qu'il était temps de diviser, d'enclore, d'approprier le domaine public, afin qu'il pût être régulièrement exploité?

Cela posé, vous devez présumer déjà ce qu'il y aurait à faire pour procurer du travail et du pain à la foule qui vous en demande plus vivement, plus impérieusement qu'elle ne l'a jamais fait.

Arriverez-vous à temps? Là est toute la question. O'Connell vous l'a dit : *C'est la rapidité qui constitue aujourd'hui l'essence de l'humanité, en même temps que de la sagacité politique.*

Or, comme il n'y a rien de plus lent que les gouvernements *constitutionnels*, nous sommes en droit de dire : Non, vous n'arriverez pas : car vous êtes engagés beaucoup trop en avant dans l'ornière du *laissez-faire*; il vous sera donc impossible d'en sortir pour entrer dans une voie nouvelle, vous seriez d'ailleurs arrêtés par la crainte puérile qu'on vous accusât de rétrograder.

Cela ne nous empêchera pas de vous crier à pleine voix : Hâtez-vous de diviser, d'enclore et d'approprier la grande *Jachère industrielle*, donnez à chacun le coin qu'il en aura défriché, rendez les fermes intellectuelles inviolables, punissez les maraudeurs, et vos nouveaux fermiers n'hésiteront pas à embaucher des ouvriers nombreux pour les aider à les mettre en rapport, quand ils auront la certitude que les fruits leur en appartiendront.

Si nous descendons des hauteurs de la parabole pour entrer dans la réalité, nous verrons que les populations qui manquent de travail, n'en manqueraient plus si le travail industriel était à l'abri de ce pillage impitoyable que l'on décore du beau nom de *libre concurrence*, et, au besoin, de *noble émulation*.

En Irlande, par exemple, jamais la concurrence ne fut plus large, quant à la culture de la terre, puisque tous les ans les *Middlemen* peuvent casser les baux et appeler de nouveaux fermiers au concours. De là, le manque de sécurité et d'avenir qui fait que le cultivateur irlandais ne se considère que comme un tenancier quasi-nomade, bien près de l'Arabe du Désert, et par conséquent bien loin de l'idée d'employer des ouvriers à planter pour ses successeurs. Ceci est la cause principale de la misère de l'Irlande, sans préjudice de toutes celles qui en découlent.

En Belgique, la concurrence est tellement entière, qu'à l'exception d'une douzaine de grands métiers passés à l'état de féodalisme, il y a fort peu d'industrie dans ce pays, et que sur quatre millions d'habitants, il y a bien près d'un million de bras et d'intelligences sans travail ; c'est au point que les gens aisés eux-mêmes ne savent plus que faire de leurs fils, car ils ne trouvent aucune carrière qui ne soit remplie d'aspirants surnuméraires ; les latinistes surtout ne sont pas les moins embarrassés, ils ne trouvent de place qu'à l'estaminet.

L'histoire de la contrefaçon, l'une des grandes exploitations de la ...

... chique? c'est que les contrefacteurs ont fini par s'entre-dévorer jusqu'à l'avant-dernier inclusivement.

Nous voilà donc échoués précisément sur l'écueil que l'on voulait éviter en proclamant la libre concurrence reine du monde.

Nous avons vu la contrefaçon parcourir toutes les phases du *laissez-faire*, c'est-à-dire passer de l'individualisme au féodalisme des sociétés et du féodalisme à l'autocratisme.

C'est ainsi qu'après toute anarchie, toute bataille poussée à sa dernière limite, il ne reste plus qu'un vainqueur qui ne tarde pas à passer dictateur.

Voilà un exemple palpitant, comme on dit, de la fin qui attend toutes les industries de la France, de la Belgique, de la Suisse et de tous les pays de liberté. C'était à prévoir.

Mais que sont devenus les 50 000 ouvriers qui vivaient, écrivait-on naguères aux chambres, de l'industrie de la réimpression? Il serait facile de prouver qu'il n'en reste pas 500 aujourd'hui, à partir du papetier et du fondeur, qui subsistent encore de la contrefaçon proprement dite.

Est-ce donc ainsi que la libre concurrence donne du travail et du pain aux ouvriers?

Nous disons, nous, les preuves en main, que le travail libre, sans organisation, est la plaie de la société actuelle, et une cause incessante de diminution du travail et d'augmentation du paupérisme, et pourtant il est certain que le travail ne saurait jamais manquer ici-bas, et qu'il y en aura toujours cent fois plus que de bras et d'intelligences pour l'accomplir.

On se plaignait certainement aussi que le travail manquait aux chasseurs et aux pasteurs devenus trop nombreux avant l'organisation de la propriété terrienne, qui les a tous occupés pendant tant de siècles.

Dieu sait les émeutes, les révolutions, les guerres, les massacres qui ont précédé l'établissement de cette espèce de propriété si gênante pour le *laissez-passer*.

Dieu veuille éclairer à temps nos législateurs pour prévenir de semblables désastres ; puissent-ils se décider bien vite à organiser la propriété industrielle, ou plutôt la *propriété intellectuelle*, avant la catastrophe!

Mais comment cela donnera-t-il de l'ouvrage aux ouvriers? nous diront les gens auxquels il faut tout dire. Voici comment : d'abord, vous conviendrez qu'il y a beaucoup de capitaux, surtout de petits capitaux immobilisés, ou, si vous voulez, pétrifiés par la peur, et qui n'osent se lancer dans l'industrie ; car ils n'y voient aucune sécurité, aucune garantie, sous le régime de la libre concurrence. Vous avez peut-être vous-même une vingtaine de mille francs placés à 2 ou 3 pour 0/0, et même à zéro, dans votre secrétaire ; vous voudriez bien leur faire produire 10, 15 ou 25 pour 0/0, dans une industrie honnête quelconque. Prenons une fabrication qui n'existe pas dans votre pays; mais dès que vous serez outillé convenablement, que vous aurez engagé votre petit pécule, et que votre voisin, qui possède cent mille francs, voudra courir sur vos brisées, il en aura bientôt fini avec votre faible capital. Cependant, il tremble lui-même devant les millions qui le menacent d'un sort pareil. Personne, et ce n'est un homme sans jugement, ne commencera, par exemple, la fabrication des lampes Carcel en Belgique, à moins d'être nanti d'un titre légal qui le mette hors d'atteinte de la concurrence intérieure ou de la guerre intestine, comme vous voudrez l'appeler, car c'est la même chose. Alors seulement il emploiera 10, 20, 30 ouvriers, qu'il n'emploiera pas sans cela. *Ab uno disce omnes!*

Qui pourrait compter les millions cachés dans les fonds publics étrangers, dans les caisses d'épargne ou dans de mauvais terrains, qui serviraient immédiatement à occuper, à nourrir des travailleurs de toute espèce?

Qui pourrait supputer la valeur des exportations et des échanges que vous pourriez accomplir avec le reste du monde, si, travaillant avec sécurité et avec les *machines de force et de vitesse* les plus perfectionnées, vous vous mettiez en mesure de *faire mieux et à meilleur marché que tout le monde*, ce qui est le seul moyen certain de trouver des débouchés aujourd'hui?

Maintenant, voulez-vous savoir pourquoi l'industrie continentale reste si cacochyme, si débile, quoi qu'on en dise, en présence de l'industrie anglaise? C'est parce que le *monautopole* n'existe pas chez vous comme il existe en Angleterre depuis plus d'un siècle, pour un temps bien court, il est vrai, puisqu'il n'est que de quatorze ans au moins et de vingt-et-un, au plus ; c'est, vous l'ignorez sans doute, que toutes les industries nouvelles sont appuyées sur des patentes, et que la plupart des anciennes trouvent le moyen de s'abriter sous ce *palladium*, à l'aide de perfectionnements nouveaux. Ce sont ces patentes suffisamment protégées par les tribunaux de l'Angleterre, qui inspirent aux capitalistes de ce pays une confiance que les nôtres n'ont pas et ne sauraient avoir dans des brevets entachés de conditions onéreuses ou restrictives qui les rendent illusoires, dangereux même, et les réduisent à l'état d'assignat démonétisé et tout à fait innégociable.

Le développement de l'industrie dans nos contrées n'est donc possible qu'en l'entourant de garanties beaucoup plus longues et plus solides que celles des autres pays ; c'est seulement alors que nous serons à même de lutter un jour avec l'Angleterre.

C'est à l'aide de ces garanties que l'industrie anglaise a pris le développement que nous lui voyons ; c'est au défaut de ces garanties que la nôtre doit sa faiblesse.

C'est en doublant la durée de ces mêmes titres (les brevets), que nous rattraperions le temps perdu, et que nous pourrions accepter le libre-échange. Voilà l'espèce de protection qu'il est urgent de donner à notre industrie.

C'est la concurrence intérieure qu'il faut abattre avant tout, si l'on veut la mettre à même de lutter corps à corps avec celle de l'étranger.

Les Etats rongés par la guerre civile ne peuvent songer à soutenir la guerre extérieure avant d'avoir rétabli l'ordre et la paix à l'intérieur. Or, la libre concurrence a jeté l'anarchie et la guerre civile dans l'industrie des pays de liberté; les capitaux, effrayés, se retirent et disparaissent devant les dangers qui les menacent et les engloutissent sans cesse dans la lutte désespérée du *laissez faire* ; or, sans capitaux, pas d'industrie en grand ; sans industrie en grand, pas d'industrie à bon marché!

Il faut, dites-vous, de la protection aux industriels du continent pour leur permettre de rattraper les Anglais ; oui, mais ce n'est pas l'espèce de protection qu'on leur a prodiguée jusqu'ici. Car les Anglais ne consentiront jamais à s'arrêter pour nous attendre, et la protection qui doit durer tant que notre industrie n'aura pas rattrapé l'industrie anglaise, nous n'hésitons pas à la déclarer protégeable *à perpétuité*.

que les industriels anglais ? Imitez-les, surpassez-les dans les moyens qu'ils ont mis en usage pour acquérir et conserver la prépondérance que vous leur reconnaissez.

Mais quel est donc ce moyen que personne que nous sachions ne s'est encore avisé d'exposer ? Nous allons vous le dire : ça été de protéger *la propriété industrielle* contre la compétition, en la plaçant sous l'égide de la *patente*, et en sévissant d'une manière exemplaire contre les maraudeurs. Voilà ce qui a donné de la confiance aux capitaux dont un grand nombre s'est fait industriel et producteur, tandis que chez nous le capital est resté purement spéculateur.

Voulez-vous que les capitalistes se fassent producteurs, garantissez-les contre l'assassinat à brûle-pourpoint de la libre concurrence, à l'aide du *monautopole*; contre l'empoisonnement des produits à l'aide des marques *obligatoires*, et surtout contre la calomnie, en sévissant sévèrement contre les contrefacteurs, les fraudeurs et les faussaires.

L'argent vaut son risque, dit-on, et comme il court les plus grands risques dans l'industrie et le commerce anarchiques, il se raréfie et disparait graduellement des pays du *laissez tout faire à tous*, pour se porter là où il trouve un plus ferme appui dans les lois, les tribunaux et le gouvernement; car la confiance est proportionnelle à la sécurité.

S'il en était autrement, on verrait bien vite l'industrie s'établir en Turquie, au Maroc, en Perse et partout; mais les inventeurs n'y trouvant aucune sûreté, préféreront toujours se transporter en Angleterre, où ils se sentent mieux protégés que partout ailleurs.

L'Autriche ne se plaint pas de manquer de travail, et pourtant elle ne manque pas plus de bras que nous ; mais c'est que l'Autriche n'a pas donné aveuglément dans l'utopie du *laissez-faire* ou de la libre concurrence industrielle ; plus sage que nous, elle a conservé tout ce qu'il y avait de bon dans le régime des corporations et des maîtrises, en éliminant tout ce qui s'y trouvait d'étroit, de suranné et d'abusif; tandis que nous, nous avons tout rasé, le bien avec le mal, comme si d'un vieil édifice en démolition il n'y avait rien à sauver.

Savez-vous quel en est le résultat ? C'est que l'Autriche est déjà plus en mesure de soutenir la lutte du libre-échange avec son industrie organisée et régulière, que nous, avec notre travail anarchique, nos capitaux peureux et notre industrie livrée aux hasards de la guerre civile.

En Autriche, nul ne peut établir un commerce ou une fabrique, à l'exception des individus brevetés, avant d'avoir prouvé deux choses : 1° qu'il sait son métier ; 2° qu'il a les moyens pécuniers nécessaires pour l'exercer. On lui assigne alors un district, un domaine industriel sur lequel on ne permet pas à un concurrent d'empiéter, ou de venir le troubler, l'étreindre ou l'étouffer.

L'administration, en prenant soin d'espacer suffisamment les manufacturiers, les marchands et les artisans, comme un bon agriculteur prend soin d'espacer ses plantes, leur donne de l'air, et les met à même d'acquérir tout leur développement sans se nuire et s'asphyxier. Aussi, le crédit et la confiance sont-ils beaucoup plus développés en Autriche que dans les pays de liberté, où le premier venu, sans faire preuve d'aucun talent, d'aucun avoir, d'aucune probité, peut s'établir maître en toute matière, prendre l'enseigne qui lui plait, frauder comme il l'entend, faire des dettes et décamper en jetant ses ouvriers sur le pavé ; car c'est là, quoi qu'on puisse dire, la véritable peinture de l'industrie du *laissez-faire*.

Qu'en résulte-t-il ? C'est que nos fournisseurs ont perdu toute confiance ; que nos ouvriers, obligés de changer trop souvent de besogne, ne connaissent souvent aucun état, car l'apprentissage n'est pas obligatoire comme en Autriche, et les temps de chômage et de vagabondage sont plus fréquents chez nous que dans les pays où l'industrie, bien assise, se discipline, grandit et atteint une perfection et un bon marché tels, que déjà la France n'est plus en mesure de soutenir la concurrence de l'Autriche en fait d'étoffes de soie et de laine, et par conséquent de beaucoup d'autres choses qui en dépendent (1).

En un mot, le travail se raréfie tous les jours, au lieu d'augmenter indéfiniment, comme on l'espérait, sous le règne de la libre concurrence ; chacun a peur de faire travailler, tant les risques de l'argent employé dans l'industrie sont grands, à moins qu'on ne l'applique à quelque invention de fraude encore inconnue, qui permette de faire ce qu'on appelle un *coup de commerce*, c'est-à-dire une grande friponnerie légale, sous le masque, sans marques ou avec de fausses marques.

Ceux-là seuls qui possèdent de grands capitaux sont devenus les souverains-maîtres de l'industrie et du commerce libres ; le génie, le talent, la probité n'ont plus aucune espèce de cours ou de valeur, et vous croyez que le capital va venir s'associer avec le talent et le travail qui sont obligés de se donner à lui comme esclaves ! Cela est impossible, et il n'y faut pas songer.

C'est pourquoi nous réclamons l'intervention de la législature pour nous donner des lois qui défendent la propriété industrielle contre les empiètements du capital brut et le rétablissement des marques de *fabrique obligatoires* (2), nous voulons en un mot que chacun soit déclaré *propriétaire et responsable de ses œuvres*, bonnes, médiocres ou mauvaises. Nous voulons enfin, dans l'ordre intellectuel, ce qui existe dans l'ordre matériel, c'est-à-dire que chacun puisse *résister même au roi de par la loi*, comme le meunier de *Sans-Souci*, et ne puisse être dépouillé de l'industrie qu'il a créée, par plus riche ou plus puissant que lui, à moins d'expropriation pour cause d'utilité, d'agrément ou de danger public !

Laissez passer le commerce, mais *laissez planter l'industrie*; car la locomobilité est l'essence de l'un, et la stabilité et la sécurité l'essence de l'autre; vous augmenterez par là le travail d'une manière régulière et indéfinie, le talent et la probité se feront une clientèle ascendante, tandis que l'ignorance, la paresse et le vice perdront la leur.

Le public sera le rémunérateur naturel des uns et des autres. C'est alors seulement que chacun aura *selon ses œuvres*, c'est-à-dire selon sa capacité et selon la probité, quand il aura la propriété et la res-

(1) Voir le rapport de M. Dervieu, commissaire du gouvernement français à la dernière exposition de Vienne, lequel n'a pu tout dire, et pour cause.

(2) Les fabricants de cachemires de France viennent de prendre l'engagement spontané de mettre leurs noms sur leurs produits, en attendant que le gouvernement présente la loi qu'il a promise sur les *marques obligatoires*. La société d'encouragement vient de se prononcer à l'unanimité pour la *marque obligatoire*; il en est de même du Conseil général de la Seine, et plus de mille fabricants honnêtes de Paris signent en ce moment une pétition aux chambres pour qu'on leur impose la *marque obligatoire*.

Tel est aussi l'avis du professeur Liebig et du chimiste-agronome, M. Girardin de Rouen. Il faut en convenir, si nous ne savons pas encore bien cultiver la terre, nous ne savons pas du tout cultiver l'industrie ; il n'est donc pas étonnant que ces deux grandes sources de propriété ne suffisent pas à nos besoins.

Le remède, soyez-en sûrs, n'est point dans le *laissez-faire* (1), mais dans le *faites faire*, et personne ne fera faire sans capitaux, et nul ne trouvera des capitaux en l'absence de garanties que l'Etat seul peut leur donner, mais l'Etat..... ce n'est pas moi.

JOBARD.

ÉTRENNES PHALANSTÉRIENNES.

A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, RUE DE BEAUNE, 2.

Mettons en première ligne le beau portrait de FOURIER, gravé par Calamatta, d'après le grand tableau de J. Gigoux, et dont la Librairie sociétaire vend des épreuves depuis 12 jusqu'à 50 fr. Pour les Phalanstériens qui possèdent les œuvres du maître, le portrait est un complément indispensable. Dans le cabinet de travail, ou dans le salon, il est bon pour la cause que la noble image de Fourier soit le plus possible exposée aux regards. Quel présent plus agréable que le portrait de l'homme dont les découvertes, en ajoutant à la communauté des goûts et des sympathies celle des idées et des espérances, ont resserré les nœuds d'une vieille amitié !

Il faut que dans tous leurs actes, nos amis fassent la part du phalanstère, et les étrennes sont pour eux une excellente occasion d'entamer les esprits que n'a pas encore conquis la théorie; qu'à ces présents, dont la banalité rend le choix si embarrassant, ils ajoutent un volume, une brochure, qui montrent ou fassent entrevoir, sous une face au moins, les bienfaits de l'ordre sociétaire.

Aux jeunes mères donnez la *Théorie de l'éducation naturelle et attrayante*, *les Enfants au Phalanstère*, *la Visite à la crèche modèle*; aux âmes tendres et religieuses, *la Dernière Incarnation*. Entamez les esprits calmes et logiques, les savants par *Solidarité*, par *Coup-d'œil sur la théorie des fonctions*, par le *Manifeste*; les artistes, par *la Mission de l'art*. A ceux que retiennent encore les liens de la vieille politique, donnez *Débâcle ou Petit cours d'économie politique à l'usage des ignorants ou des savants*; à ceux que l'étude rebute, donnez *le Fou du Palais-Royal* et encore *Solidarité* ; au travailleur qui n'a pas le loisir d'étudier, aux gens affairés qui voudraient connaître l'ensemble de l'idée nouvelle, l'*Exposition abrégée*, le grand ou même le petit *Briancourt*, les *Notions élémentaires*, l'*Organisation du travail*; à ceux qui sont déterminés à approfondir, la *Théorie de l'unité universelle*, l'*Introduction à l'étude de la science sociale* et encore le *Manifeste*. Désire-t-on connaître à la fois la théorie et l'inventeur, donnez *Fourier, sa vie et sa théorie*; avez-vous en vue un industriel, *Féodalité ou Association, du Monopole des sels*, *la Grève des charpentiers*; un médecin, *Essai sur les harmonies physiologiques*; un politique économiste, l'*Organisation unitaire des assurances*, la *Réforme des octrois*; enfin, à ceux qui sont jeunes par le cœur et par l'esprit, offrez les *Chansons de Festeau*; à tous, l'*Almanach phalanstérien*.

La *Démocratie* a publié cette semaine les articles suivants : Cracovie et Constantinople. — Une nouvelle guerre des paysans.— Le Mexique et les Etats-Unis. — L'absolutisme et la bourgeoisie. — Grève des teinturiers de Lyon. — Le transport des grains. — La Russie et la Grèce. — Le bey de Tunis. — Les assurances par l'Etat. — L'économie politique. — L'Autriche, la Gallicie et la Prusse. — Découragement de l'opinion publique.— Barbarie moscovite. — La Pologne et la Russie. — Le droit de police. — Les compagnies et l'agiotage. — Nouvelles d'Italie, de Portugal, d'Allemagne.—Elections municipales.— Préservation de la famine. — Les ouvriers et les libre échangistes. — La peste. — *Etudes sur Montaigne*, etc. — FEUILLETON : Revue dramatique. Revue musicale. — *Martin Chuzzlewitt*, roman de Dickens, traduit par Mme Belloc (4 feuilletons).

PETITE CORRESPONDANCE.

M. N. N. à Benfeld. — Nous avons vu votre frère qui est le bien-venu : il est immédiatement entré en rapport avec notre ami B. — Reçu les 12. — Merci.

M. F. à Caen. — Nous expédions.

M. A. à Montpellier. — On va s'en occuper immédiatement.

M. R. D. à Montpellier. — Cela est tout à fait dans nos projets.

M. P. M. à Saint-Gervais. — Nous prenons note et expédions.

M. H. B. à Valenciennes. — Nous envoyons chez M. D. — Nous ferons traite au 15 janvier selon votre avis.

(1) La libre concurrence est regardée en théorie comme une cause de bon marché, et le privilége comme une cause de cherté des produits. Comment se fait-il qu'en pratique ce soit le contraire qui se produise. Par exemple :

En Angleterre, la majeure partie des industries sont exercées sous le privilége des patentes et tous les objets patentés sont à si bon marché qu'aucun des pays où ces mêmes industries sont dans le domaine public ne peut lutter avec les produits monopolisés de l'Angleterre?

La boulangerie est libre à Bruxelles, elle est limitée à Paris; le blé est à meilleur marché en Belgique qu'en France, et le pain est constamment plus cher à Bruxelles qu'à Paris; c'est que le nombre des boulangers étant trop grand à Bruxelles, chacun d'eux n'ayant à desservir qu'une ou deux rues, vient prouver à la régence qu'il ne saurait subsister lui, sa famille et ses mitrons, si le pain n'est pas porté à tel taux qui ne lui offre cependant que le strict nécessaire.

A Paris, un boulanger ayant souvent tout un quartier à desservir, peut se contenter d'un moindre bénéfice sur chaque pain et gagne plus que le boulanger de Bruxelles.

Le même phénomène se produit pour la boucherie: comme il y a un nombre trop grand de bouchers à Bruxelles, ils se disputent les bêtes à cornes aux enchères, et telle vache, qui ne vaut pas 200 fr., est payée jusqu'à 400; il faut bien que le malheureux qui l'achète, élève le prix de la viande en conséquence, tout en prouvant à l'autorité qu'il y gagne à peine sa vie.

Si l'on allait au fond de chaque chose, on s'apercevrait au grand étonnement des prôneurs de la libre concurrence, que c'est elle qui cause le renchérissement de toutes les denrées. Ainsi le nombre des tailleurs et des cordonniers est immense à Bruxelles, est-ce que cela fait diminuer le prix des habits et des chaussures? C'est le contraire qui a lieu; car il faut bien que les malheureux vivent sur les rares clients qu'ils attrapent. Le nombre des marchands est également dix fois plus considérable qu'il ne faut; est-ce que cela fait diminuer le prix des choses? Au contraire, il faut qu'ils vivent de la différence du prix de fabrique au prix de vente.

Tels sont les effets désastreux de la libre concurrence dont les gouvernements eux-mêmes sont loin d'avoir à se louer dans leurs adjudications publiques, où ils se trouvent toujours dupes ou victimes.

Halle à la viande. — Marché du 19 décembre. —Bœufs, 26097; 1re qualité 1,40; 2e, 1,20; 3e, 0,80. — Veaux, 14373; 1re, 1,30; 2e, 1,10; 3e, 0,90. — Moutons, 6559; 1re, 1,40; 2e, 1,20; 3e, 0,90. — En gros, 58320; 1re, 1,38; 2e, 1,34; 3e, 1,30.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 13 novembre.—ROBERJOT fils, marchand de vins fins, rue Castiglione, 5. Juge-comm., M. Halphen ; synd. prov., M. Tiphagne, faub. Montmartre, 60.

Du 17 décembre. — DUCRE, ancien négociant en soies, rue de Courty, 6. Juge-comm., M. Denière; synd. prov., M. Biel, rue des Bons-Enfants, 32.

BOISSEAU, maître maçon à Boulogne, rue des Tilleuls. Juge-comm., M. George jeune; synd. prov., M. Duval-Vaucluse, rue Grange-aux-Belles, 5.

CUDRUE, serrurier, faub. du Temple, 56. Juge-comm., M. Leroy; synd. prov., M. Magnier, rue Taitbout, 14.

Bourse du 19 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.	INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	81 ..	81 ..	81 ..	81 ..	4 Can. 3 0/0	1250 ..
— — fin courant	81 40	81 15	80 85	80 85	Act. d J.	... ..
5 p. 0/0 J. du 22 mars au Ct	118 80	118 80	118 70	118 70	Ch. S. G.	1078 —
— — fin courant	118 70	118 95	118 70	118 70	V. r. dr.	... ..

4 1/2 J. 22 m. dr cours	... ..	Banq. de Fr. dr cours	3190 ..	— Ob. anc.	... ..
4 0/0 J.	... ..	O. V. de Par.	1350 ..	— — nouv.	... ..
Emp. 1844. au Ct	.. ..	C. hyp.	300 ..	V. r. gauc.	260 ..
— fin Ct	.. ..	— Gouin	1240 ..	Paris à Sc.	.. ..
B. du Trés.	3 3/8	— Gann.	1180 ..	— à Orléans	1267 50
PRIMES.	fin cour.		fin proch.	— à Rouen.	913 75
3 p. 0/0..... d. 50	.. .. 81 15	—	81 60 81 75	R.-Havre.	670 ..
5 p. 0/0..... d. 50	118 90 119 10	—	119 45 119 60	Avignon.	801 25
REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	Str. à Bâle.	218 75
3 p. 0/0	05 .. 07 1/2		45	Paris-Str.	488 75
5 p. 0/0	.. ..		27 1/2	Tours-Nant	497 50
FONDS ÉTRANGERS.				Orl.-Vierz.	610 ..
NAPLES. au Ct dr cours	.. ..	ROM. Der C.	100 3/8	C. du Nord	653 75
Récép. Rotsch.	... ..	BELG. 5 1/2	.. ..	Famp-Has.	... ..
ESP. Dette act.	35 ..	— 4 1/2	97 3/4	Diep.-Féc.	280 ..
— — pass.	.. ..	— do 1840	101 ..	Boul. à Am.	440 ..
— 3 p. 0/0.	38 1/2	— do 1842	... ..	Orl.-Bord.	863 ..
Dette intérieure	32 3/8	— Banque	... ..	Mont. à Tr.	... ..
PORTUG. 5 0/0 1837	.. ..	— do Em. 1841.	.... ..	Paris-Lyon	813 75
HOLL. 2 1/2	.. ..	PIÉMONT	.... ..	Bord-Teste	... ..
HAITI	.. ..	AUTRICHE	... ..	Zinc V. M.	6200 ..
				Lin Maber	... ..

Union Minière... ... .. — Fourneaux de l'Aveyron... 3325 ...

MARCHANDISES.

Halles.—Colza disponible, 97 à 96-50; courant du mois, 99-50 à 99; 4 premiers mois 1847, 101 à 100.

Lille. — Colza, 91; œillette rousse, ...; lin, ..-..; cameline, 91-50; chanvre, ... — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 136; janvier, 132; février, 128; mars en août, 125 à 120.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 104 fr. les 100 kilog. ordres de livraison, ... fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

La nouvelle édition des *Œuvres complètes de M. de Lamartine*, publiée par les éditeurs Furne et Pagnerre, est assurément un des plus jolis cadeaux d'étrennes que l'on puisse faire. Aux *Méditations*, aux *Harmonies*, à *Jocelyn*, à la *Chute d'un Ange*, aux *Recueillements poétiques*, au *Voyage en Orient*, etc., etc., cette charmante suite de compositions qui montrent l'admirable talent de M. de Lamartine sous des aspects si magnifiques et si variés, les éditeurs ont encore ajouté des pièces inédites et quelques-uns des principaux discours de l'illustre poète. Ils ont voulu aussi, après un nombre si considérable de réimpressions dans tous les formats, que ses œuvres fussent reproduites dans le format le plus élégant et le plus gracieux que la typographie ait inventé, avec un soin d'exécution irréprochable, sur un papier remarquable de force et d'éclat, et enfin à un prix qui assure à cette publication une popularité sans limites. Plus de 40 000 volumes sont déjà écoulés.

Voyez-vous sous ces vitraux ce livre au titre sévère, annonçant dans son auteur une grande connaissance des hommes, une longue étude de nos vices sociaux ? Voyez-vous tout à côté de ce titre, qui n'a fait vibrer en vous que des idées sérieuses, un gracieux portrait de femme à la figure grave, il est vrai, mais dont la physionomie fortement caractérisée est empreinte en même temps du reflet évident d'une sensibilité exquise et d'un amour sincère de l'humanité? Eh bien ! cette femme c'est l'auteur du livre, c'est madame Goldsmid, qui, rompant avec les habitudes, les plaisirs de son sexe, n'a pas craint d'aborder une des questions les plus importantes et les plus ardues de l'économie sociale et politique. Cette seule considération suffirait pour assurer la vogue de l'ouvrage intitulé : *De la faillite*, etc., si à la lecture du livre des motifs bien plus puissants encore, tirés des considérations pleines de justesse que l'auteur place d'abord comme prémisses, des aperçus lucides et des vues profondes dont elle les fait suivre, et, que Dieu me pardonne, elle formule en loi, et en loi dont s'honorerait plus d'un législateur, ne venaient ensuite capter l'attention au plus haut degré. L'apparition de ce livre est un évènement, et nous ne saurions trop le recommander à l'intérêt du public, et surtout à celui des hommes spéciaux, qui ne peuvent manquer d'applaudir, sous tous les points de vue, à cette production véritablement excentrique.

De tous nos professeurs d'anglais, M. Johnson est celui dont la méthode facilite le plus l'étude de cette langue, en aplanissant les difficultés qui rebutent trop souvent les élèves. C'est surtout sur la prononciation que M. Johnson a concentré ses travaux, et il en a ramené les difficultés à un petit nombre de types primitifs, accompagnés d'explications satisfaisantes pour ceux qui sont privés des leçons orales du professeur. Cette théorie rationnelle de l'auteur donne une grande valeur aux nombreux ouvrages qu'il a consacrés à l'enseignement de la langue anglaise, et particulièrement à son *Guide pratique*, qui est arrivé en peu de temps à la septième édition, et à sa *Grammaire anglaise*, qui n'obtient pas un moindre succès. Ces deux ouvrages ont été approuvés par l'Université, et adoptés par les meilleures institutions, et notamment par l'*Ecole supérieure de Paris*, où M. Johnson professe la langue qu'il enseigne si bien. Les ouvrages de M. Johnson se trouvent à son domicile, rue des Fossés-Montmartre, 10.

Jamais succès d'entraînement n'a été plus spontané que celui du *Nuage* de Félicien David. Publiée dans la *Critique musicale* de dimanche, cette ravissante composition est déjà connue et appréciée comme si elle avait paru depuis des années Trois cents abonnements faits en deux jours ont prouvé aux fondateurs de la *Critique musicale* qu'ils avaient frappé juste en faisant paraître sous ses heureux auspices un journal indépendant et consciencieux, désiré par le monde artiste et dilettante.

Par extraordinaire et pour répondre aux besoins des personnes qui veulent donner des étrennes, les *Magasins de nouveautés des Villes de France*, rue Vivienne, 51 et 53, resteront ouverts aujourd'hui dimanche et tous les dimanches de décembre jusqu'à dix heures du soir.

« ..... Puis ils montreront la molaire ou la canine à tout le peuple assemblé.

…ments d'église de tous les styles, broderies d'or et d'argent, verrières, orgues, livres de prières, tableaux anciens, Vierge de *Rubens*, guérison du Paralytique, par *G. Ferrari*; Saint Augustin, par *Jean Van Lick*; les Tables de la Loi retrouvées, par *Rembrandt*; Saint Janvier, par le *Calabrese*; portrait de l'abbé de Rancé, par *Philippe de Champagne*; Sainte Marguerite, par le *Guide*, etc., etc. Tableaux modernes de MM. Galimard, Goyet, Jourdy, Lemlin, Ziegler, etc., etc. Décoration complète des églises.

ENVELOPPES-CACHETS se fermant instantanément sans cire ni pains, de 50 c. à 1 fr. le cent. LARD ESNAULD, papetier, rue Feydeau, 23.

DITES A VOS DAMES que les CHAPEAUX et CAPOTES de la maison AIMÉE HENRY sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours PURE SOIE (qualité garantie sur fac-

…pour la solidité et la facilité de l'accord, ainsi que de nouveaux pupitres d'accompagnement. Ce nouveau système permet d'adapter cinq pupitres au *piano*; avec ce *piano* ainsi garni de *pupitres*, on peut exécuter un *quintette* avec grande économie de place et d'argent.

.·. CACHETS DE BUREAUX et de Fantaisie de la fabrique de M. Fromont, bijoutier, rue Grenier-Saint-Lazare, 35.

.·. CHAPEAUX de tous prix et de toutes qualités. Gaspart, fabricant, rue du Coq-Héron, 3.

.·. VINS FINS ET LIQUEURS, Choix complet de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Madère, vin d'Espagne et Muscat : eaux-de-vie, rhum, kirsch, anisette, etc. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 28.

7 h. » FRANÇAIS. — Œdipe, Verre d'eau.
6 h. 1/2 ODÉON. — L'Honnête criminel, Fils de la Folle, Georges Dandin.
8 h. » OPÉRA-COMIQUE. — Diamants, Nouveau seigneur.
8 h. » ITALIENS. —
7 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Planète, Tableaux vivants, Capitaine de voleurs.
6 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Roch et Luc, Gentil Bernard, Pierre Février.
7 h. 1/2 GYMNASE. — Simplice, Un Mari, Protégée, Bal d'enfants, l'Article.
7 h. » PALAIS-ROYAL. — Frisette, Poudre-Coton, Tableaux vivants.
7 h. » PORTE-SAINT-MARTIN. — Bruno, Diane, 1841 et 1941, Danaïdes.
6 h. 1/2 AMBIGU. — Marché de Londres, l'Elève de Saint-Cyr.
6 h. 1/4 GAITÉ. — Madeleine, Rita l'Espagnole.
6 h. 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux et poses plastiques par M. Keller.
6 h. 3/4 COMTE. — Pierrot, la Maison isolée, Gentil hussard.
5 h. 1/2 FOLIES. — L'Idée, Canaille, l'Inconnu, Roquelaure.
5 h. 1/4 DÉLASSEMENTS. — L'Enfant du peuple, l'Héritière, Chansons.
6 h. 1/2 BEAUMARCHAIS. — Bonne fée, Les Frères, Château, Ecaillère.

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA
LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, RUE DE BEAUNE, 2.

CHARLES FOURIER.

Œuvres complètes de Ch. Fourier. Format in-8°, très belle édition.
— Chaque ouvrage se vend séparément, savoir :
Théorie des quatre mouvements et des destinées générales. 3e édition, avec une Préface des Editeurs. 1 vol. (Ier tome des œuvres complètes). Paris, 1846. Prix : 6 f.
Par la poste. 7 f. 25 c.
Théorie de l'Unité universelle ou Traité de l'association domestique-agricole. (2e Edit.) 4 vol. in-8° (tomes II, III, IV et V des œuvres complètes). 18 f.
Franco. 21 f.
Les quatre volumes sont en vente. Le 1er contient le *Sommaire*, l'*Avant-Propos*, une *Préface*, et le *Plan du Traité de l'Attraction* (inédit), ainsi qu'un morceau extrait des manuscrits de Fourier sur le *Libre arbitre*.
— Le même ouvrage publié par livraisons avec le *Plan du Traité de l'Attraction*, trois vignettes et le portrait de Fourier. Prix de la livr. : 30 c. prise au bureau. Il paraît une livraison par semaine, à partir du 30 août 1846.
(*Les souscripteurs qui sont en retard de leurs livraisons sont priés de les faire retirer le plus tôt possible.*)
Le Nouveau monde industriel et sociétaire. 3e Edit. Paris, un fort vol. in-8°, formant le tome VI des Œuvres complètes. Prix. 5 f.
Par la poste. 6 f. 50 c.
En prenant en même temps les six volumes qui précèdent, on les obtient pour 28 fr.; *franco*, 32 fr.
Livret d'annonce du Nouveau-Monde industriel. Brochure de 88 pag. Paris, 1830. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 35 c.
C'est une introduction à la lecture de l'ouvrage qui porte ce titre.

JUST MUIRON.

Aperçus sur les procédés industriels. — Urgence de l'organisation sociétaire. 2e édition, in-12. Paris, 1840. Prix 2 f.
Par la poste. 2 f. 30 c.

VICTOR CONSIDERANT,
Membre du Conseil général de la Seine, Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Rédacteur en chef de la Démocratie pacifique.

Manifeste de l'Ecole sociétaire *fondée par Fourier* ou *Bases de la Politique positive*. Paris, 1842 (*écrit par M. Considerant, et adopté par le Conseil de l'Ecole*). Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 1842. Un vol. in-18. Prix. 1 f. 25 c.
Par la poste. 1 f. 60
Théorie de l'éducation naturelle et attrayante. *Dédiée aux Mères*. 1 vol in-8. Prix 5 f.
Par la poste. 5 f. 80 c.
Débâcle de la Politique en France. Brochure in-12 de 152 pages. Paris, 1836. Prix. 1 f. 50 c.
Par la poste. 1 f. 75
Un choix des principaux chapitres de cet ouvrage a été publié sous le titre de :
Petit cours d'Economie politique et d'Economie sociale, à l'usage des ignorants et des savants. Prix. 40 c.
Par la poste 50 c.
Exposition abrégée du Système phalanstérien de Fourier, suivi de : ÉTUDES SUR QUELQUES PROBLÈMES FONDAMENTAUX DE LA DESTINÉE SOCIALE, par V. Considerant. Brochure in-32 de jésus. Paris, 5e édit., 4e tirage, 1846. Prix : 60 c.
Par la poste 75
— Le même ouvrage non suivi des neuf thèses. Prix. 30
Par la poste 40
Immoralité de la Doctrine de Fourier. Brochure de 48 pages, in-8, Paris, 1841. Prix. 30 c.
Par la poste. 50
De la politique nouvelle convenant aux intérêts actuels de la société, et de ses conditions de développement par la publicité, 2e édit., 1844. Une brochure in-18. Prix. 15 c.
Par la poste 20

DAIN, CONSIDERANT et D'IZALGUIER.

Trois Discours prononcés à l'Hôtel-de-Ville. Gr. in-8°. Paris, 1836. Prix. 2 f.
Par la poste. 3 f. 50 c.

A. PAGET,
Docteur en médecine.

Introduction à l'étude de la science sociale. 2e édit. 1 vol. in-8°. Paris, 1841, pap. fin. Prix. 5 f.
Par la poste. 5 f. 90 c.

F. CANTAGREL.

Le Fou du Palais-Royal, Dialogues sur la Théorie de Fourier. 2e Edit. 1 fort vol. gr. in-18, format Charpentier. 1845. 4 f.
Par la poste. 4 f. 50 c.
Les Enfants au Phalanstère, dialogue familier sur l'éducation, extrait du FOU DU PALAIS-ROYAL. Petit vol. in-32. Prix 40 c.
— Par la poste. 50 c.
Quinze millions à gagner sur les bords de la Cisse. Mémoire adressé à la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire. 25 c.

CHARLES PELLARIN,
Docteur en médecine.

Fourier, sa Vie et sa Théorie, avec des lettres inédites et 3 *fac-simile* de l'écriture de Fourier, 1 vol. in-18, format anglais. 5 f.
Par la poste. 6 f.

HIPPOLYTE RENAULT.
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique.

Solidarité. — Vue synthétique sur la Doctrine de Ch. Fourier. 1 vol. in-18. 3e édition, revue et augmentée par l'auteur. Paris, 1846. Prix. 1 f. 25 c.
Par la poste. 1 f. 50 c.
Ce petit volume est très propre à être mis entre les mains des personnes qui, déjà initiées aux sciences historiques et positives, sont encore au début de leurs études en Science Sociale; il plaira infailliblement aux saines intelligences et aux nobles cœurs.

MATHIEU BRIANCOURT.

L'Organisation du Travail et l'Association. 2e Edit., 1 vol. grand in-32. Prix. 80 c.
Par la poste. 1 f.
Précis de l'Organisation du Travail. 1 v. in-32. Prix. 30 c.
Par la poste. 40 c.
Notions élémentaires sur la science sociale de Fourier; par HENRI GORSSE, auteur de la Défense du Fouriérisme. 1 vol. in-18, de 2 à 300 pages. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 35 c.
La dernière incarnation. Légendes évangéliques du XIXe siècle, par A. CONSTANT. Prix. 60 c.
Par la poste. 75 c.
La plupart de ces légendes, inspirées par le plus pur esprit évangélique et par l'amour le plus profond de l'humanité, ont été publiées dans le numéro double de la *Démocratie pacifique*.
Coup-d'œil sur la **Théorie des fonctions,** par A. TAMISIER, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Brochure in-18, 2e édition. Prix. 50 c.
Par la poste. 55 c.
Almanach phalanstérien pour 1845, pour 1846 et pour 1847. Prix : 50 c. chacun; et par la poste. 80 c.
Parmi les vignettes qui ornent cet Almanach, on remarque une fort belle due au crayon de M. D. PAPETY.

E. PELLETAN, A. COLIN, H. MORVONNAIS, V. HENNEQUIN.

Les dogmes, le Clergé et l'État. Etudes religieuses. Broch. in-8, 2 f. 50 c. — Par la poste. 3 f. 90 c.

VICTOR HENNEQUIN,
Avocat à la Cour royale de Paris.

Féodalité ou Association, type d'organisation du travail pour les grands établissements industriels, à propos des houillères du bassin de la Loire. Prix. 75 c.
Par la poste. 90 c.

JULIEN BLANC.

La grève des charpentiers du département de la Seine, en 1845, 1 vol. in-12. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 30 c.

P. FOREST.

Organisation du travail, d'après les principes de la Théorie de CH. FOURIER. 2e édit. Prix. 75 c.
Par la poste. 1 f.
Défense du Fouriérisme contre M. REYBAUD et l'ACADÉMIE FRANÇAISE, MM. *Rossi*, *Michel Chevalier*, *Blanqui*, *Wolowski*, M. DE LAMARTINE. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 25 c.

D. LAVERDANT.

De la mission de l'art et du rôle des artistes. — Salon de 1845. Extrait des 2e et 3e livraisons de la PHALANGE, REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE. Une brochure grand in-18. Prix. 1 f. 25 c.
Par la poste. 1 f. 50 c.

Essai sur les harmonies physiologiques, par BAUDET-DULARY, docteur en médecine, ancien député. 1 vol. in-8 et 1 cahier de 22 planches gravées. Prix. 8 f.
Par la poste. 9 f. 75 c.
Trois leçons du professeur Cherbuliez sur Fourier, son Ecole et son système, reproduites et réfutées par un ministre du Saint-Evangile. 1 vol. in-8 de 500 pages. Prix. 6 f.
Par la poste. 7 f. 50 c.
Traité élémentaire de la science de l'homme, considérée sous tous ses rapports, par M. GABET, ancien avocat. 3 vol. in-8 avec fig. Prix. 18 f.
Par la poste. 23 f.
Du monopole des sels par la FÉODALITÉ FINANCIÈRE. Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique* sur cette importante question, avec documents, tableaux et pièces justificatives; par RAYMOND THOMASSY. Broch. in-8. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 25 c.
Organisation unitaire des assurances, par R. BOUDON. Brochure in-8. Paris, 1840. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 25 c.
Réformes des octrois et des contributions indirectes, par le même. — *Question vinicole.* — *Question des bestiaux.* Brochure in-8. Prix. 75 c.
Par la poste. 90 c.
Substances alimentaires (des falsifications des) et des moyens de les reconnaître, par CH. HAREL et JULES GARNIER. 1 fort volume in-18. Prix. 4 f. 50 c.
Par la poste. 5 f. 50 c.
Chansons de Louis Festeau. 1 vol. in-32. Prix. 2 f. 25 c.
Par la poste. 2 f. 50 c.
On trouve à la Librairie Sociétaire les deux premiers volumes du même auteur, ce qui formera la collection entière.
Epître de Paul-Jean aux Dijonnais. Broch. in-8. Prix. 30 c.
Par la poste. 40 c.
Visite à la Crèche-Modèle, et Rapport général adressé à M. Marbeau sur les Crèches de Paris, par JULES DELBRUCK, orné de plusieurs dessins gravés sur bois. Prix. 1 f. 25 c.
Par la poste. 1 f. 60 c.
Au profit des Crèches d'enfants pauvres de Paris.

LA PHALANGE,
REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE,
1re série in-8°,
publiant les Manuscrits de CH. FOURIER.
Une livraison de 6 feuilles formant, à la fin de chaque année, 2 forts vol. gr. in-8 de 600 pages.
Etudes sur les Questions Religieuses, Economiques et Artistiques au point de vue de la Science Sociale.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
1 an, 18 fr.; — 6 mois, 9 fr.; — 3 mois, 5 fr.

PORTRAIT DE FOURIER.
Aux personnes qui désirent avoir le beau portrait de Fourier, gravé par CALAMATTA, d'après le tableau de GIGOUX, la Librairie Sociétaire peut aujourd'hui offrir le choix dans la collection suivante des épreuves :

Epreuves d'artiste, sæpia.		50 fr.
— sur chine		40
— avant la lettre, sæpia		35
— —	sur chine.	30
— —	sur blanc.	24
— après la lettre, sæpia et chine		15
— —	sur blanc.	12

EXPOSITION PUBLIQUE — Rue du Faubourg-Poissonnière, 7.
AGRANDISSEMENTS DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES
GALERIES POISSONNIERE.
EXPOSITION PUBLIQUE — Rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

L'ouverture d'un grand Salon de Soieries et de Châles, d'une Galerie spéciale de Confection et d'un Magasin de Toiles et de Literie, a eu lieu le 16 novembre.

Les NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complètent le bel ensemble de ces GALERIES, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des ACHATS CONSIDÉRABLES, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS, une GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES, telles que : GRAND CHOIX DE CHALES LONGS, depuis 65 fr. — Idem, CARRÉS LAINE, depuis 20 fr. — PARTIE D'ÉCHARPES NORWÉGIENNES à 3 fr. 90. — VISITES NOIRES et DE COULEUR, SATINS A LA REINE et ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE, à 18 fr. — Idem, en VELOURS TOUT SOIE, 39 fr. — SATINS A LA REINE et ALCYONE pour robes, GRANDE LARGEUR, NOUVEAU[illegible] — PEKINS RICHES, GRANDE LARGEUR, 4 fr. 90 c. — Idem, LARGEUR ORDINAIRE, 3 fr. 40 c. — ASSORTIMENT [illegible] SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ, 2 fr. 90 c. — LEVANTINE DOUBLE GLACÉE ET [illegible] c. — VELOURS TOUT SOIE, 11 fr. 50 c. — FLANELLES-TARTAN PURE LAINE, 2 fr. 45 c. [illegible] UNIES ET MOUCHETÉES, 2 fr. 95 c. — SATINS-LAINE, première qualité, 2 fr. 50 c. — FORTE [illegible] IRLANDE, 40 c. — MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD, à 1 fr. 45 c. — TOILE[illegible] AU PRIX DE FABRIQUE. — DAMAS LAINE pour MEUBLES, 2 fr. 90 c. Grands FOULARDS DES [illegible], etc.

NOUVEAUX

CHALES LONGS DONA LUISA.

Ce châle, qui en forme trois différents, suivant la manière dont il est porté, n'est pas d'un prix plus élevé que le châle long ordinaire.

DONA LUISA long indou laine.	95 à 120
— — chaîne, trame, broché laine.	150 à 180
— — Cachemire et laine.	200 à 240
— — Cachemire pur.	250 à 800

9, BOULEVART SAINT-DENIS.

CHALES

FABRIQUE EN TOUS GENRES.

ABEL MOUILLARD

FORTE PARTIE

DE CHALES LONGS 4 MÈTRES.

Garantis chaîne, trame broché laine.	115 »
Châles indoux carrés brochés laine, dessins riches.	35 »
Echarpes moscovites toute laine.	6. 85
Châles Tunis 2 mètres pour étrennes.	7 »

SPÉCIALITÉ.

CONFECTION POUR DAMES.

NOTA. — Cette maison, vendant les produits de sa fabrique, peut offrir toute sécurité aux consommateurs, tant pour les prix que pour la qualité. Les prix sont fixés et marqués en chiffres connus. Un assortiment de châles est expédié en province aux personnes qui désirent faire leur choix elles-mêmes.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Pour cause d'agrandissement.

MAISON BROUSSE.

FOURNISSEUR DE S. A. R.
Madame la Duchesse de NEMOURS.

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau, sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de RICHELIEU, 84.

Paris, 6 fr. par an; départ., 8 fr. L'abonnement part du 5 janvier. Avec 2 fr. de supplément, on donnera en plus une mode chaque mois.
Le vol. de la 1re année est en vente.—**Alph. DESESSERTS**, éditeur de la librairie à illustrations pour la jeunesse, 38, passage des Panoramas.

JOURNAL DES JEUNES FILLES

Paraissant le 5 de chaque mois par livraisons de deux feuilles, ou 64 colonnes avec illustrations.
Histoire, voyages, astronomie, botanique, conseils sur l'éducation, pensées religieuses, jeux de salons, poésies, recettes pour les jeunes filles habituées au ménage, dessins de broderies, patrons des meilleures maisons, explication de nouveaux ouvrages, musique inédite, mode, jolie lithographie, rébus illustrés.
Les lettres non affranchies ne seront pas reçues et envoyer un mandat sur la poste. — Les messageries royales et générales font les abonnements.

SAVON DE GUIMAUVE

Ce VÉRITABLE SAVON, précieux pour la peau, ne se vend que chez BLANCHE, parfumeur, passage Choiseul, [illegible] Eviter la contrefaçon. — (CRÈME DERME, infaillible contre les rides.)

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera que l'EAU DE LOB ne fait pas repousser et épaissir les cheveux sur des têtes chauves!! Cette EAU de LOB RÉGÉNÈRE la chevelure et la CONSERVE jusqu'au tombeau. S'adresser à l'inventeur M. LEOPOLD LOB, chimiste d'Allemagne, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, 281. Flacon à 5 et 10 fr. avec instruction.

AMYOT, éditeur, rue de la Paix; LEDOYEN, libraire, galerie d'Orléans, 31; MOREAU, libraire, péristyle Valois, 182.

DE LA FAILLITE

VER RONGEUR DE LA SOCIÉTÉ,

ou DE L'INFAILLIBLE DESTRUCTION DE CE FLÉAU,

Par Madame M. C. GOLDSMID.

Cet ouvrage, écrit avec un esprit et un talent remarquables, est digne de figurer dans toutes les bibliothèques; il est d'une utilité incontestable à toutes les classes de la société, et particulièrement aux personnes qui se livrent aux affaires commerciales; il est composé d'observations judicieuses sur les causes, les effets et les conséquences de la faillite, et indique la marche à suivre pour se préserver de ce fléau désastreux.
UN VOLUME IN-8°. — PRIX : 6 FRANCS.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

LES JUIFS,

ROIS DE L'ÉPOQUE.

HISTOIRE DE LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE.

Par A. TOUSSENEL.

Un volume in-8°. — Prix : 5 fr.; par la poste, 6 fr. 25 c.

ALMANACH PHALANSTÉRIEN

POUR 1847.

Un beau volume in-8° orné d'un grand nombre de vignettes et d'un portrait de Fourier, gravé sur bois, d'après le dessin de M. J. Gigoux.

PRIX : 50 CENTIMES, ET PAR LA POSTE : 80 CENTIMES.

On trouve à la même Librairie des Almanachs pour 1845 et 1846.

Ne pas confondre le n° 14 avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées par M. Raspail. (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards*, 14, *à Paris*, *seule maison* dont M. RASPAIL garantisse les produits, appareils et ingrédiens destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative

RASPAIL

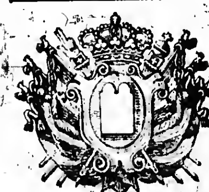
CIGARETTES DE CAMPHRE DE F.-V. ET AUTRES PRÉPARATIONS DU MÊME AUTEUR.

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL, a tellement multiplié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL, à son insu, cette concurrence a tellement détérioré la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique, et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des plus anciennes maisons de la capitale, pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de la signature MOREL et RASPAIL père et fils.

SPÉCIALITÉ, MARIAGES, DISCRÉTION, ACTIVITÉ,

7, RUE DE LA BOULE ROUGE.

Mme CHATILLON prévient les personnes qui désirent se marier que ses relations honorables dans la Société la mettent à même de procurer en mariage des partis très avantageux, la rentrée de la campagne lui permettant en ce moment de satisfaire à toutes les demandes qu'on peut lui adresser de vive voix ou par lettre. — franco.



AUX ARMES DE FRANCE

Rue Neuve-Vivienne, n° 12.

TAILLEURS A 30 [illegible] D'ÉCONOMIE.

Cette maison, montée sur une grande échelle, offre des avantages réels sur les prix des marchands tailleurs de Paris. On y trouve les créations des modes les plus nouvelles, qu'elle fait exécuter avec goût. Les personnes qui font faire à façon y trouvent aussi une économie de 3 [illegible]; par ce moyen, les objets confectionnés reviennent meilleur marché que dans les maisons de confection, et l'on a la certitude d'avoir de très bonnes marchandises et d'être bien habillé.

Rue des Lombards, 46 et 48. — AU — *Aucun dépôt dans Paris.*

FIDÈLE BERGER.

BONBONS LES PLUS NOUVEAUX ET LES MIEUX ASSORTIS.

Articles d'Étrennes et jolies Fantaisies.

PRALINÉS DUCHESSE, FRUITS A LA CRÈME, BONBONS A LA REINE. — Marrons glacés. **PUNCH PRÉPARÉ** pour soirées, etc.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ÉLASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.)

MÉDAILLES D'HONNEUR

CAPSULES MOTHES

APPON DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

GUÉRISON sûre et prompte des Écoulemens récens ou chroniques, Flueurs blanches, etc.

Seules contenant le BAUME DE COPAHU, pur et liquide, les médecins les plus distingués leur accordent une préférence marquée sur toutes les préparations de ce genre. Chaque Boîte est signée MOTHES, LAMOUROUX et Cie. — PRIX : 4 Fr. DÉPOTS dans toutes les PHARMACIES DE FRANCE et de l'ÉTRANGER, A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 20, au 1er Étage. CAPSULES à l'Huile de foie de MORUE, de RAIK, aux CUBÈBES, à la TÉRÉBENTHINE, et à tous les médicamens de saveur désagréable.

POMMADE DE DUPUYTREN

Reconnue efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLARD, pharmacien, rue d'Argenteuil, 31.

CREVASSES, — GERCURES, — DARTRES FARINEUSES,
TACHES DE ROUSSEUR, ENGELURES ENTAMÉES. Le pot : 1 fr. (pommade douce et suave. Paris, r. St-Germain des Prés, 10 bis; r. Joquelet, 10; passage Choiseul, 40.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES.

33, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

A VENDRE 500 f. Mobilier, Secrétaire, Commode, Lit, Table de nuit, Lavabo, Table de jeu, Table de salon, 6 Chaises. — 450 f. Meuble de salon complet. 250 f. Pendule, Candélabres, Flambeaux. S'ad. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richel., 41

CAPNISTÈRE.

Nouveau **PAPIER A CIGARETTES** *sans saveur.*
26 c. le rouleau de 6 feuilles. LARDESNEAULT, pap., r. Feydeau, 21.

PATE PECTORALE

MÉDAILLE d'or en 1845. — à la réglisse, **DE GEORGÉ**, Pharmacien d'Epinal (Vosges). — MÉDAILLE d'argent en 1843.

LA SEULE INFAILLIBLE POUR LA PROMPTE GUÉRISON DES RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, TOUX NERVEUSES.

On en trouve dans toutes les meilleures pharmacies de France; et à Paris, au dépôt général, chez MM. WAGNER et GARNIER, droguistes, rue des Arcis, 56. — On ne doit confiance qu'aux boîtes portant l'étiquette et la signature GEORGÉ.

LES **CIGARETTES PARISS** par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les irritations des Bronches et Poumons, l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Névralgies, Maux de Dents et d'Oreilles; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat; 2, 5 et 10 fr. la boîte. Chez PARISS, phar. anglaise, 26, place Vendôme, près le coin de la r. Neuve-des-P.-Champs, et chez les principaux pharmaciens des Dépts.

Imprimerie Lange-Lévy et Ce, rue du Croissant, 16.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX.
Épreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime
PAR ÉDOUARD PUJOL,
Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES.
3 volumes in-8.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE.

PAR CH. HAREL.
Brochure in-8°. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

en France.

M. Dumas, doyen de la Faculté des sciences de Paris, a adressé à M. le ministre de l'instruction publique un long rapport sur des changements qu'il serait, selon lui, désirable de voir introduire dans l'enseignement scientifique de la Sorbonne. Il s'agirait de joindre à la culture des sciences abstraites, qui constituent essentiellement cet enseignement, l'étude des sciences appliquées, afin de mettre ainsi la Faculté en harmonie avec les besoins industriels du pays et du temps. Ce thème, développé par M. Dumas avec le talent que cet illustre chimiste a l'habitude de mettre dans ses écrits, a vivement attiré l'attention publique. Le *Constitutionnel* s'est hâté d'attaquer les idées fondamentales développées dans le rapport de M. Dumas, prétendant que si les conclusions en étaient admises, la culture des sciences élevées était à jamais perdue. La *Presse* a répliqué que les réformes demandées par le fondateur de la chimie organique en France tireraient au contraire l'Université de l'ornière où elle traîne péniblement la jeunesse française. Ce journal, qui passe à tort ou à raison pour recevoir les inspirations de M. Dumas, a invoqué les succès scientifiques de l'Ecole polytechnique pour montrer que les applications ne nuisaient point à l'avancement des sciences pures, et il s'est longuement étendu sur la faiblesse relative des élèves des Facultés qui ne sont parvenus à conquérir que deux fauteuils à l'Académie des sciences, tandis que les anciens élèves de l'Ecole polytechnique en occupent jusqu'à vingt-cinq. Alors est intervenu le *National* qui s'est fait le vigoureux champion de l'antique Sorbonne et des anciens errements scientifiques; le journal radical a prétendu qu'il ne s'agissait au fond que de faire une fusion entre la Sorbonne et une école privée, l'Ecole centrale des arts et manufactures, dont la société va bientôt être dissoute, et de servir ainsi des intérêts particuliers sous le prétexte d'utilité publique.

Tandis que la question était ainsi vivement agitée dans la presse, M. de Salvandy, de son côté, ne restait pas inactif. Ce ministre n'est point, comme voudrait le faire croire certain journal, organe des membres mécontents de l'ancien Conseil royal de l'instruction publique, uniquement désireux du mouvement et du bruit; il a rendu un service éminent au pays en donnant le coup de mort à la vieille scholastique dont les philosophes de l'école de M. Cousin s'étaient faits les derniers champions. En profitant de l'occasion que lui offrait M. Dumas d'appeler l'attention publique sur l'enseignement scientifique en France, M. de Salvandy a acquis un nouveau titre à la reconnaissance publique.

Il a invité, en effet, la Faculté des sciences à nommer une commission chargée de lui faire un rapport sur les réformes exigées pour mettre les études scientifiques à la hauteur du nouveau rôle que des découvertes incessantes assignent à l'industrie dans le renouvellement de l'état social du monde. Cette commission, composée de MM. Dumas, président; Poncelet, Pouillet, Le Verrier et Milne-Edwards, a compris qu'elle avait d'importants devoirs à remplir. [illegible] dans sa retraite de la rue Saint-Martin (1), ne prend point part aux travaux de ses collègues.

Cette commission se transporte dans tous les établissements d'instruction publique, non-seulement dans les colléges royaux, mais encore dans les écoles municipales soit de Paris, soit de province. Il ne nous appartient pas de dire combien elle rencontre d'abus à réformer, combien l'enseignement des sciences est encore faible et mal compris. Cependant, quelques journaux, le *Constitutionnel* en tête, préjugeant le résultat des recherches de la commission, se sont mis à publier qu'elle reconnaissait qu'elle s'était trompée en croyant qu'il y avait quelque chose à faire; ils ont imprimé que l'enseignement des colléges royaux était parfait, que rien ne manquait à l'instruction de leurs élèves, que l'on jouissait des maintenant d'un véritable Eldorado. Ces assertions du *Constitutionnel* ont donné le signal d'un nouveau débat auquel les membres de la commission n'ont pas dédaigné de prendre part. Dans une lettre qu'il vient de publier, M. Dumas, faisant preuve d'une véritable libéralisme, demande à la presse de porter la lumière sur la question et à tous les publicistes de l'aider dans la mission qu'il s'est imposée de relever l'enseignement scientifique en France. Nous ne ferons pas défaut à M. Dumas.

Certes, nous serions, à première vue, opposés à ce qu'on changeât la nature théorique des cours de la Sorbonne, et s'il n'était question que de cela, nous nous rangerions parmi les adversaires des réformes demandées. Mais la question n'a point ce caractère local; il s'agit d'ajouter à la fois à l'enseignement de la Sorbonne, à l'enseignement secondaire et à l'enseignement primaire, l'étude d'une branche de connaissances absolument négligées aujourd'hui. Nous allons nous expliquer.

Prenez à la sortie du collége un des élèves les plus distingués de l'Université, et interrogez-le. Que sait-il? Un peu de latin, de grec, de français, de mathématiques, de physique, de chimie, et nous avons fait son bagage plus lourd qu'il n'est certainement. Mais enfin, nous en convenons volontiers, ce jeune homme sera en état de perfectionner les connaissances dont on lui a montré les éléments. En travaillant beaucoup, il pourra devenir, s'il y a de l'étoffe, un bon avocat, un bon médecin, un bon chimiste, même un bon physicien. Mais il ne sera jamais un mécanicien. Des connaissances mécaniques, en effet, il n'aura pas la plus légère teinture. Aussi il sera toute sa vie incapable de comprendre le mouvement de la plus simple machine, de la montre qu'il porte sur lui, des locomotives, des usines qu'il visitera. Nulle part il n'aura appris ce que c'est qu'une transformation de mouvement, comment une roue de moulin ou l'arbre tournant d'une machine à vapeur donne la vie à tout un atelier. Aussi voyez quels funestes résultats produit pour la France un pareil état de choses. Les mécaniciens de l'Angleterre, où, dès l'âge le plus tendre, les enfants sont habitués à comprendre les combinaisons mécaniques, même les plus compliquées. Si donc M. Dumas obtient qu'on introduise dans l'enseignement public l'étude de la mécanique élémentaire, que nous appellerons mécanique géométrique, c'est-à-dire des transformations de mouvement, ainsi que celle du travail des machines, et que l'on améliore parallèlement les conditions générales de l'enseignement des sciences, cet illustre chimiste méritera la reconnaissance nationale.

Nous ne pouvons nous empêcher de le faire remarquer en terminant: il est beau de voir un chimiste lutter avec énergie, afin que les études chimiques ne soient point seules cultivées en France, pour que la mécanique pratique ait enfin dans l'enseignement la place que la France doit lui donner, sous peine de rester à la remorque des autres nations dans la marche ascendante de l'humanité, dans la rénovation de l'état physique de l'Europe et du monde.

(1) Depuis deux ans, sous prétexte de l'agrandissement du Conservatoire, la plupart des professeurs de cet établissement ne font pas leurs cours; il va sans dire qu'ils touchent leurs appointements.

L'Angleterre commence à s'alarmer de la prépondérance que la Russie tend à prendre sur le continent. Voici ce qu'on lit dans le *Times* :

Les prévisions de changements importants dans la constitution de l'Europe, que la suppression de l'indépendance de Cracovie a fait naître en France et en Angleterre, commencent à se réaliser.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg a maintenant avoué le projet de compléter l'incorporation du royaume de Pologne à l'empire russe; et la cession du petit territoire de Cracovie à l'Autriche était tout simplement le prélude d'un événement de nature à troubler d'une manière très sérieuse l'équilibre et la paix de l'Europe. Un pareil acte détruit toutes les garanties, non-seulement de la nationalité de cette portion importante des Etats de l'empereur, mais encore de la sécurité des pays adjacents; on foule aux pieds les conditions moyennant lesquelles les souverains de Russie avaient été autorisés par les représentants des autres puissances à étendre leur domination du Niémen à la Vistule, et nous sommes sur le point de voir consommé le triomphe de cette politique agressive et délétère qui s'attache depuis si longtemps aux flancs de la malheureuse Pologne. Ce n'est point là seulement un changement de forme dans le gouvernement intérieur de la Russie: nous avons pu voir par la cruelle persécution dont l'Eglise catholique romaine de Pologne, la langue, les lois et la nationalité de ce pays sont l'objet depuis quinze ans, quel était l'esprit du gouvernement russe alors qu'il s'appuyait exclusivement sur la force militaire. La mesure actuelle a pour tendance de convertir ces infractions au traité de Vienne et à la constitution de la Pologne en un droit reconnu; et, si les cabinets de l'Europe la laissent passer comme inaperçue, il n'existe pas d'acte, quelque contraire qu'il soit aux droits des nations, qui ne puisse désormais s'accomplir impunément.

Ces conséquences sont si évidentes qu'il est inutile de chercher à les faire ressortir ici ou aux yeux de n'importe quel peuple libre. Mais nous sommes heureux d'apprendre que l'avis de ce nouvel acte d'injustice et d'iniquité a été reçu avec consternation, avec colère même, par ces cours allemandes hier encore complices ou plutôt marionnettes de la politique envahissante du gouvernement russe. C'est un fait qui donne une triste idée de leur pénétration que l'aide qu'elles ont prê-

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 22 DÉCEMBRE 1846.

REVUE MUSICALE.

THÉATRE ITALIEN. — *I due Foscari*, par M. VERDI.

Trois partitions du maëstro Verdi ont été jusqu'à présent exécutées devant le public parisien: *I Nabucodonosor*, *Il Proscritto* (parodie d'*Ernani*) et *I due Foscari*. Le premier de ces ouvrages, accueilli avec faveur, grâce à plus d'une belle page et à l'interprétation chaleureuse de Ronconi et des deux jeunes sœurs Brambilla, qui ont successivement chanté le rôle d'Abigaïl, occupe aujourd'hui une place honorable dans le répertoire. *Il Proscritto*, écrasé par un libretto absurde entre les plus absurdes, ne paraît pas devoir se relever. On peut en regretter deux ou trois morceaux. Quel sera le sort de *I due Foscari*? Il nous est plus facile de rendre compte de notre impression personnelle que de répondre à cette question.

L'histoire lamentable des deux Foscari nous paraît tout d'abord fort mal choisie pour un *libretto* d'opéra. Ce drame sombre, où se développe persistante et implacable une *vendetta* vénitienne, employant au lieu du poignard la calomnie, les intrigues politiques, et mettant en jeu contre son ennemi l'ombrageuse susceptibilité et la redoutable puissance du conseil des Dix, cette série de machinations odieuses qui embrassent nécessairement une période de temps assez longue, ne peut être convenablement développée que dans un roman, ou tout au moins dans un drame à larges proportions. Il faut véritablement toute la dédaigneuse indifférence des Italiens pour les canevas qui servent de prétexte à un assemblage quelconque de cavatines, de duos et de trios, pour qu'on ait pu penser à enserrer une donnée de ce genre dans un *libretto* en trois petits actes. Aucun intérêt ne peut s'éveiller dans l'âme des spectateurs pour des personnages qu'il n'a pas le temps de connaître, qu'il voit souffrir, pleurer, gémir, maudire et mourir sans savoir par qui, comment et pourquoi toutes ces douleurs les accablent. Ainsi, par exemple, la grande figure de Lorédan, l'ennemi juré des Foscari, qui met tout en œuvre pour les perdre afin de venger la mort de son père et de son oncle; la haine implacable et froide de cet homme qui inscrit sur ses livres de commerce les Foscari comme débiteurs envers sa maison de deux existences, et attend pendant plus de trente années le solde de ce compte sanglant, cette grande figure apparaît à peine dans l'opéra, et nous reconnaissons volontiers que les exigences lyriques ne permettaient point de lui donner beaucoup plus d'importance. Le librettiste s'est borné à extraire du sujet les situations favorables ou du moins non antipathiques, et l'essor de l'inspiration musicale. Il a fait passer successivement sous les yeux du spectateur le jeune Jacopo Foscari, exhalant ses plaintes, frappé de folie par les tourments de la torture et de la prison, implorant son père, et partant, le cœur brisé, pour l'exil; sa femme, Lucrezia Contarini, tour à tour pleurant, suppliant et maudissant; puis, le vieux Francesco Foscari, luttant contre la douleur immense d'un père réduit à prononcer la sentence d'exil d'un fils qu'il sait innocent, après lui avoir vu endurer la torture, se raidissant contre les outrages du conseil des Dix, et tombant mort enfin au bruit de la fête qui signale l'élection de son successeur. Tout cela présenté ainsi, sans lien, sans exposition n'offre aucun intérêt au spectateur, entraîné dès lors à se renfermer dans le rôle d'auditeur. Passons donc à l'appréciation de l'œuvre musicale.

Le lever du rideau est précédé d'une courte introduction dans laquelle se détache principalement une courte mélodie de la clarinette qui, dans tout le cours de l'opéra, annonce l'entrée en scène de Jacopo Foscari; cette phrase, d'une mélancolie profonde, nous a rappelé les tendres accents d'Hérold. Un chœur des décemvirs et des nobles vénitiens ouvre le premier acte d'une façon toute lugubre; le rhythme syllabique et saccadé de ce chœur enlève aux voix des choristes, peu habituées à une émission nette et rapide, presque toute leur sonorité; nous y avons remarqué un effet de trompettes qui nous a fait croire un instant qu'une partie de second violon s'était égarée sur le pupitre des cuivres; mais ce même effet est reproduit plusieurs fois dans la partition : c'est donc un essai d'innovation; il n'est pas heureux.

Les airs chantés par M. Mario et Mme Grisi sont jetés dans le moule ordinaire des airs italiens. Ils se distinguent l'un et l'autre, surtout les deux *andante*, par une idée mélodique, heureuse et suave. Il y aurait avantage à supprimer le chœur qui suit. La romance du vieux doge, admirablement dite par M. Coletti, est d'une belle ampleur de style; elle est suivie d'un duo entre M. Coletti et Mme Grisi, dans lequel on reconnaît l'auteur du beau duo de *Nabuco*. Ce morceau nous paraît susceptible d'un succès beaucoup plus grand que celui qu'il a pu obtenir interprété comme il l'est. La partie du soprano n'est point écrite dans les moyens de Mme Grisi, et plusieurs de ces élans mélodiques qui caractérisent la manière de M. Verdi, et entraînent presque immanquablement les bravos, ont été rendus d'une manière tout à fait insignifiante.

A propos de ce duo, nous devons constater à l'éloge de M. Verdi, qu'il a rompu avec l'habitude de faire chanter aux divers interlocuteurs d'un morceau, la même phrase mélodique, sans tenir compte de la différence des sentiments qui les animent. Il y a là une excellente tendance; on ne peut qu'engager M. Verdi à la suivre et à chercher de plus en plus pour les rôles de ses différents personnages le caractère musical qui leur est propre. Sous ce rapport, nous trouvons qu'il a mieux réussi dans *Nabuco* que dans *I due Foscari*. Nous ignorons laquelle des deux partitions est postérieure à l'autre.

Le deuxième acte est le plus riche de la partition. Il débute par une scène de folie assez ordinaire; le duo suivant entre M. Mario et Mme Grisi, renferme des phrases très heureuses, et notamment une dernière reprise accompagnée par un *tremolo* aigu des violons, dont l'effet est charmant et plein d'expression tendre. Le milieu de ce duo est coupé par un chant de gondoliers qu'on entend dans le lointain. Le poète a voulu fournir un contraste au musicien : « *la si ride, qui si duole*; » mais le musicien n'a point tiré bon parti de cette donnée; le chant des gondoliers est une banalité à 6/8 qui serait commune même en contredanse. Il y a loin de là au chœur des gondoliers de la *Reine de Chypre!*

Le premier tableau du deuxième acte se termine par un trio entre MM. Coletti, Mario et Mme Grisi, qui est le morceau capital de la partition. Aux deux représentations déjà données, l'*andante* de ce trio a été redemandé et applaudi avec enthousiasme. Cet *andante* est vraiment fort beau. La *stretta appassionata*, à laquelle se joint M. Tagliafico (Lorédan), est d'un titre inférieur; cependant elle est meilleure que la plupart des *allegro* de M. Verdi qui, comme Bellini, ne brille pas dans les mouvements vifs.

Le deuxième tableau est rempli par la scène de tribunal, composée d'un chœur sans valeur et d'un final où se trouvent de belles qualités d'élan, mais peu d'ampleur dans le développement des phrases.

Au troisième acte, nous sommes sur le Lido; la foule parsemée de masques se prépare à une fête. Le chœur est d'une mélodie banale et sans effet. Mario, prêt à partir pour l'exil, chante à ravir une romance charmante. L'*aria di bravura*, dans lequel Lucrezia Contarini lance sa malédiction au conseil des Dix, plein de vigueur et d'élan pathétique, est mieux dans les moyens de Mme Grisi que le reste du rôle; elle s'y fait vivement et justement applaudir.

Dans la scène finale, qui a pour sujet la déposition du vieux Foscari, M. Coletti s'élève à une grande hauteur d'expression et d'énergie. M. Coletti est un grand chanteur; il gouverne admirablement un organe sonore quoique sans beaucoup d'éclat, d'une remarquable égalité dans une étendue et d'une grande souplesse. L'*andante* de l'air final a été redemandé, et l'on doit reporter au compositeur une partie des applaudissements si bien mérités par l'interprète. Toute cette scène est d'un grand et beau style.

En somme, les taches assez nombreuses de la partition de *I due Foscari* sont rachetées par plusieurs fragments remarquables et notamment par deux morceaux d'une belle facture, qui vaudront sans doute à cet ouvrage une bonne place au répertoire; mais cette place pourra être bien meilleure si plus tard le rôle de Lucrezia Contarini est interprété par une cantatrice qui en puisse mieux faire valoir toutes les parties brillantes. Nous voudrions pour notre part y voir essayer Mlle Pepina Brambilla, dont il nous semble qu'on utilise bien peu le talent plein de feu et la voix remarquable. Voici trois mois écoulés, et elle n'a paru encore que dans *Nabucodonosor*.

— On annonce enfin pour mercredi la première représentation de *Robert Bruce*.

ALLYRE B.

REVUE DRAMATIQUE.

PALAIS-ROYAL: *Une Fille terrible*, vaudeville en un acte, par M. Deligny. — GYMNASE: *Un Mari fidèle*, vaudeville en un acte par MM. Varin et Léon Dugard.

Les théâtres se sont montrés avares cette semaine. *Robert Bruce* est arrêté par une indisposition de Mme Stoltz; un *Coup de Lansquenet*, annoncé au théâtre-Français, s'est trouvé trop long d'un acte le jour

péenne fondée sur le droit et sur l'indépendance des nationalités.

Nous voyons avec plaisir le *Times* conseiller à la Prusse et à l'Autriche de s'arrêter dans la voie dangereuse où les entraîne la Russie, et de s'unir à la France et à l'Angleterre pour sauvegarder l'équilibre européen. Nous ne voulons pas rechercher si, en tenant un pareil langage, le *Times* a surtout en vue les intérêts de la Grande-Bretagne menacés en Orient et dans l'Inde par la puissance russe. Quel que soit le mobile qui détermine l'Angleterre à provoquer l'alliance de l'Europe centrale à vouloir prendre part elle-même à cette alliance, c'est là une disposition très heureuse dont un gouvernement sage et habile ne devrait pas manquer de profiter.

Depuis longtemps nous appelons cette grande et salutaire alliance des États du centre de l'Europe. Nous avons montré que cette combinaison était la seule qui pût garantir l'indépendance des nationalités, et poser les bases du droit public européen. A l'heure qu'il est, de toutes parts, les principes et les intérêts, l'instinct de la justice et les craintes de l'avenir, poussent vers cette alliance de l'Europe centrale. L'Angleterre elle-même paraît la désirer, et l'opinion publique en France ne tardera pas à en apprécier toute la valeur.

C'est à la France et à l'Allemagne qu'il appartient de former le cœur de la nouvelle alliance. C'est à la Prusse et aux Etats de plus faible importance à comprendre la situation et à entrer enfin dans une voie franchement libérale : elle a tout à y gagner, et le peuple prussien devrait peser fortement en ce sens sur son gouvernement. Si l'Angleterre veut ensuite s'unir à ce centre, pour faire contre-poids au czar sur le continent, libre à elle, sauf au centre à employer ultérieurement la Russie, pour faire contre-poids à la vieille politique anglaise dans les questions maritimes et coloniales.

La *Réforme* entre franchement dans la voie de l'alliance de la France et de l'Allemagne, ainsi qu'on le verra par la citation des lignes éloquentes qui suivent :

Quel malheur pour les gouvernements du Nord si la France et l'Allemagne venaient à s'entendre ! Où se réfugieraient les anciens pouvoirs, les vieilles royautés, toutes ces prétentions, tous ces intérêts qui n'ont plus de racines dans notre société moderne ? Arrêtez-vous un peu à ce spectacle : la France et l'Allemagne unies, c'est l'association de la terre et de la mer, c'est l'alliance des deux premiers centres de la vie européenne, c'est un concert merveilleux des plus nobles et des plus puissantes énergies de l'humanité au sein de notre Occident. Y aurait-il une seule tyrannie qui pût rester debout ? Quel danger, quel écueil pour ces royautés et ces aristocraties qui vivent de la substance des nations ! Il importe de conjurer ce péril à quelque prix que ce soit, et rien n'est plus facile quand on peut s'adresser, comme aujourd'hui, à ces éternels intérêts du patriotisme, toujours prêts à éclater comme un orage. Les Français et les Allemands pourraient se mêler et s'unir ; mais voici les Teutons en face des Gaulois : le souffle

lignes suivantes :

Sous ce titre : *La guerre partout*, la *Démocratie pacifique* publie un long article d'une haute portée philosophique et politique, dont nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la partie en quelque sorte *exposante*, celle qui contient la critique *de ce qui est* dans notre société. Après avoir montré les vices du système actuel, le journal socialiste fait un appel aux hommes de bonne volonté, pour chercher de concert la loi des destinées futures, de l'harmonie. Puisse cet appel être entendu ! Puisse la loi de l'humanité se révéler ! et si cette loi définitive n'est pas celle que les écrivains de la *Démocratie pacifique* ont en vue, il reviendra toujours à ces hommes de talent, la gloire d'avoir recherché cette loi avec désintéressement et persévérance.

Les nouvelles qui nous arrivent du Portugal par voie d'Angleterre démentent la plupart de celles qui avaient été répandues par le journal de la reine Christine. Ainsi les troupes royales ne sont pas entrées à Coïmbre, où les insurgés ont 6 000 hommes de troupes, et où ont été faits des travaux qui rendent la ville imprenable.

Il est vrai que les royalistes se sont emparés de Valença do Minho, où l'on a trouvé une grande quantité d'armes et de munitions, savoir : 98 pièces de gros calibre, 25 pièces de campagne ou obusiers, 6 mortiers, 5 600 boulets, 2 872 bombes, 188 000 cartouches à balle et 400 barils de poudre. Mais les insurgés ont pris une brillante revanche.

Le comte das Antas, en feignant de vouloir sortir de Santarem pour livrer bataille à Saldanha, réussit à dérober à son adversaire la marche d'un corps de 2 000 hommes, dont 180 cavaliers, qui, sous les ordres du comte Bomfim, allèrent occuper le port de Murcella, afin d'intercepter les communications des troupes commandées par le colonel Ferreira et envoyées par Saldanha sur les derrières de Santarem pour couper les vivres à la garnison de cette place. Bomfim, bien que Ferreira eût opéré sa jonction avec Lupa, autre chef des troupes royales, les attaqua tous deux à Ourem (province de Beira) et les mit dans une déroute complète après une bataille sanglante.

Les provinces de l'Alemtejo et des Algarves tout entières, excepté Elvas et le pays situé au sud du Tage, sont maintenant au pouvoir des insurgés, dont le quartier-général est à Evora.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Le Conseil municipal de Paris a pris, dans sa dernière séance, plusieurs résolutions importantes.

1° Il a décidé que les travaux de terrassement que nécessite l'établissement de la gare du chemin de fer de Strasbourg dans Paris, entre les rues du Faubourg-Saint-Martin et du Faubourg-Saint-Denis, seront commencés immédiatement, sauf à régler plus tard les indemnités.

2° Après des études approfondies, tant de la part de l'administration que d'une commission du Conseil municipal, il a été décidé qu'il

ture, en date du 14 décembre, prévient les chambres de commerce que le gouvernement russe vient d'enjoindre aux capitaines de navires étrangers chargés de coton en laine, à destination des ports impériaux de la Baltique, de se munir au passage du Sund de certificats des autorités danoises constatant que ce coton n'offre aucun danger. A défaut de cette précaution, lesdits navires courent le risque d'éprouver des difficultés pour leur admission ; il peut même arriver que les autorités des ports russes exigent la destruction des cotons avant d'autoriser le déchargement des bâtiments.

— Il s'est formé à Limoges une société protectionniste, qui s'est signalée par une innovation que le comité de Paris devrait bien imiter. Avant de se séparer, l'assemblée a décidé qu'elle tiendrait, le dimanche 27 de ce mois, une séance publique, dans laquelle les partisans de la protection et du libre-échange pourront faire connaître leurs opinions.

— Le gouvernement du pape a pris des dispositions pour remédier aux inconvénients qui résultaient pour les ouvriers honnêtes et libres de la concurrence que leur faisaient les condamnés dans les travaux de diverse nature.

— On écrit de Woolwich : « L'arsenal a pris depuis quelques mois une activité extraordinaire. De nouveaux ateliers ont été construits, et deux mille ouvriers y ont été installés. Ce supplément de travaux porte particulièrement sur la fabrication des machines à vapeur, de l'artillerie et des projectiles. On dit que le cabinet anglais doit présenter, dans la prochaine session, un bill contenant la demande du crédit nécessaire à la construction de 50 nouveaux bâtiments, au nombre desquels se trouveront 20 vapeurs de première grandeur. Cette augmentation portera l'effectif de la flotte anglaise, qui est en ce moment de 671, à 700 bâtiments de tous rangs. Ce résultat, dans les circonstances actuelles, n'est pas sans signification. »

— Le *Morning Post* annonce que Mme la duchesse d'Orléans vient d'envoyer une somme d'argent à M. Vouillon pour le besoin des indigents français à Londres.

— Les difficultés relatives au comptoir français d'Albreda semblent devoir recommencer plus grandes que jamais. Un nouvel arrêté du gouverneur anglais de Sainte-Marie de Bathurst exige que tous les bâtiments, qui remontent ou qui descendent la Gambie, subissent la visite des préposés de la douane anglaise, chargés de vérifier l'état des cargaisons, dont ces bâtiments doivent faire la déclaration préalable. Cet arrêté ordonne en outre la saisie des marchandises qui n'auraient pas été déclarées.

Un pareil acte est plus que vexatoire, il est odieux. Il est certain que, par cette disposition, l'Angleterre veut arriver à connaître la situation exacte du commerce de la Gambie, afin de le tenir sous sa surveillance continuelle.

UN ÉCHAPPÉ DU SPIELBERG. — On lit dans l'*Helvétie* :

« Nous recevons une bien triste nouvelle. L'une des plus malheureuses victimes des oppresseurs de l'Italie, un des plus illustres citoyens qui se dévouèrent généreusement à la patrie pour la rendre libre et indépendante, l'infortuné comte *Confalonieri* vient de mourir. Il est mort en Suisse, sur un sol libre, bien que dans un canton où la liberté, l'indépendance, l'honneur national ne sont plus que de vains mots.

---

de la représentation, et il a été retiré ; l'*Inondation*, préparée par la Porte-Saint-Martin au bénéfice des inondés de la Loire, a été également retardée. La comédie des deux Agnès au Palais-de-Justice a eu pour dénouement la proclamation du droit absolu des auteurs, mais c'est demain seulement que Mme Dorval doit incarner sur la scène la seconde création de M. Ponsard. C'est ainsi que nous avons été réduits cette semaine à deux tout petits vaudevilles, bagatelles de la porte, destinées seulement à faire prendre patience au public.

— Une jeune et jolie actrice du théâtre des Variétés, Mlle Lagier, éprouvait depuis longtemps l'irrésistible désir de faire applaudir par le public sa grâce à sauter à la corde, et de se montrer vêtue d'un simple corset et d'un jupon, légèrement relevé par derrière au moyen de cet appendice renouvelé des femmes grecques qui l'appelaient impudemment un *pygastole*. Les lauriers des ingénues du théâtre Comte l'empêchaient de dormir, et elle ne pouvait songer sans jalousie à ces jolies Anglaises et Allemandes à qui le commissaire de police permet d'ôter en plein théâtre jusqu'à leur *inexpressible*. M. Nestor Roqueplan a pensé qu'il serait inhumain de laisser languir plus longtemps sa gentille pensionnaire. On s'est mis à la besogne, et voici ce qui a été inventé. Ce n'est pas neuf, mais ce n'est pas amusant.

Mme veuve Cochonnet (son mari était charcutier) avait deux causes profondes de mélancolie : son nom et son Anaïs. Son nom, elle le changea et s'appela Mme Dumoulin ; mais elle ne pouvait empêcher son enfant de devenir une belle et fraîche jeune fille de seize ans. Ce n'est pas que la brave femme n'aimât fort sa progéniture, mais chaque centimètre qui s'ajoutait à la taille de l'enfant présageait une ride au front de la mère, et Mme Cochonnet (je veux dire Dumoulin) ne croyait pas, avec certain écrivain de nos jours, qu'à trente-six ans une femme doive pour jamais renoncer à l'amour. Or, dans notre société, tout amour s'achète ; — l'amour illégitime par l'homme qui paie ou entretient une maîtresse, l'amour légitime par la femme qui fournit une dot au mari ; — il était donc à craindre que si un épouseur se présentait pour elle, il ne reculât à l'idée de partager sa fortune avec une grande fille bonne à marier. De plus, les rapports *innocents* entre les deux sexes étant restreints et difficiles, les mariages, même d'amour, sont beaucoup plus souvent l'œuvre du hasard que le fruit d'une convenance réelle entre les caractères ; il n'était donc pas moins à redouter que celui qui eût pu se décider à épouser Mme Cochonnet ne profitât de la bienveillance de la mère pour se faire aimer de la fille, et, au jour dit, ne lui demandât sa bénédiction au lieu de lui demander sa main.

Pour toutes ces raisons et pour beaucoup d'autres encore, Mme Dumoulin retenait Anaïs loin de la maison maternelle, l'appelait petite fille et ne lui tournissait que des robes d'enfants ; elle tâchait d'oublier son âge en la rajeunissant dans la conversation, comme elle tâchait de hâter l'heure en avançant sa pendule ; et en attendant elle s'employait de son mieux à trouver un mari, étudiait la danse, la musique, le natation, et faisait les yeux doux à tous les jeunes gens. Un jour, elle crut avoir découvert ce qu'elle cherchait. C'était au spectacle ; un jeune homme, après l'avoir longtemps regardée, vint s'asseoir auprès d'elle, et, grâce à l'*Entr'acte* et au petit banc, il lia connaissance, et bientôt après il était l'ami de la maison.

Mais pendant que la mère travaille pour son compte, la fille n'a garde de s'oublier. De la pension où elle vit reléguée, elle entretient un commerce de billets doux et de regards *idem* avec un jeune Rémois, à qui elle a conseillé de s'introduire chez sa mère et de se faire aimer d'elle ; — le Rémois n'a que trop réussi, comme on sait ; — puis, la veuve tardant trop à la rappeler, elle révolutionne le pensionnat, se fait mettre à la porte et arrive rayonnante à Paris, de sorte qu'au moment où sa mère rentre chez elle où l'attend son amoureux, elle le trouve en tête à tête avec sa fille en jupon et en corset, et balsant une main qu'on lui tend par dessus un paravent.

Dans sa colère, la veuve se saisit d'un chapeau oublié par un visiteur, M. Durocher, et en fait de la pâte. Le pauvre couvre-chef est cependant tout aussi innocent du contretemps que son maître en est contrarié. M. Durocher avait remarqué la jeune pensionnaire, et il était venu pour la revoir, sous le déguisement d'un professeur de chant, artiste en *couacs* sur la clarinette, puis, démasqué par l'aplomb de la mère, il avait fini par avouer son amour. On l'éconduit d'abord ; mais quand il vient réclamer les débris de son chapeau, Mme Dumoulin a changé d'avis. Pour punir la péronnelle qui a osé marcher sur les brisées de sa mère, elle la sacrifiera au laid et ridicule vieillard. Mais l'espiègle a tout entendu. On a voulu la faire petite fille, elle prend son rôle au sérieux, revêt une robe d'enfant, taquine M. Durocher, le défie à la corde, et lui casse le ressort de sa montre sous prétexte de la remonter. Tout finit par s'éclaircir. Par un de ces hasards qui ne font jamais défaut aux vaudevillistes, M. Durocher n'est autre que le beau-frère de Mme Cochonnet, le propre père de l'ami de cœur de sa fille, et le mariage des deux jeunes gens se fait à la satisfaction générale.

Vous bâillez, lecteurs, nous aussi. Tout cela est très froid, très usé, très fade. Mlle Flore et Rébard ont été applaudis ; mais ils le seraient mieux et davantage s'ils voulaient bien être tout simplement naturels. — Auteur, M. Deligny.

— Un mari fidèle ! C'est la phénix rêvé par toutes les femmes ; mais serait-il vrai que lorsqu'elles ont découvert cet oiseau, elles le traitent comme certain autre dont le nom est proscrit depuis Molière ? C'est du moins ce qu'affirment MM. Varin et Dugard, dans un vaudeville joué, il y a deux jours, au Gymnase. Que ce fût par vanité, parce qu'elle ne voulait pas d'un bien que personne ne lui enviait, ou par toute autre raison, toujours est-il que Mme Colombel se montrait fort ennuyée de l'assiduité de M. Athanase, son mari, et que pour échapper à l'ennui du tête à tête conjugal, elle n'eût pas été fort éloignée d'écouter un certain M. Octave, qu'on ne nous montre pas, mais qui devait être bien dangereux pour les femmes ennuyées. Un frère intervient, par bonheur. Il cherche à prouver, de par la Morale en action, que son beau-frère n'est pas tellement abandonné du ciel et des femmes que lui aussi ne puisse avoir une *bonne fortune* ; mais le jeu est dangereux, et pour sauvegarder la vertu de sa sœur, il met fort en danger celle du beau-frère. Il lui a fait croire qu'il est aimé d'une jeune et jolie lingère, qui a pris les traits de Mlle Désirée ! On comprend que les choses pourraient aller fort loin, si la jeune mariée, trouvant son Athanase assez déniaisé comme cela, n'arrivait à temps pour jouer avec lui le 5e acte du *Mariage de Figaro*, et escamoter à son profit un rendez-vous ob-

tenu par l'infidèle.

Ce petit acte a le tort de n'être qu'une très pâle copie d'un joli vaudeville intitulé *Trop heureuse*, qui se joue encore souvent, et tout le naturel d'Achard, toute la naïveté malicieuse de Mlle Désirée ne suffiraient probablement pas à le soutenir, si le Gymnase ne produisait en même temps pour ses visiteurs Mlle Melcy, si gracieuse d'émotion dans l'*Article 213*, et Mlle Rose Chéri, si vraie, si naturelle, dans la *Protégée sans le savoir*.

Ces lignes étaient écrites, lorsqu'en jetant par hasard les yeux sur un feuilleton d'hier, nous y avons trouvé trois colonnes d'indignation à propos d'une ligne insérée dans les *faits divers* de la *Démocratie*. Dans ces trois colonnes, l'auteur trouve d'abord fort étrange que les *faits* d'un journal ne soient pas signés. Voyez-vous d'ici la révolution que cela produirait dans le journalisme ! — Il prétend ensuite que nous avons dirigé contre lui une épigramme et une insinuation malveillante. Il se trompe de moitié. Nous avons pu railler le don Quichotte de Mlle Araldi, mais quant à insinuer qu'il désirait la chute d'*Agnès de Méranie*, nous n'y avons jamais pensé. Nous sommes complètement de son avis sur son propre compte : « D'autres ont plus de talent, mais nul n'a plus de franchise ! » Il est d'une personnalité et d'une naïveté souvent amusantes, mais sa nature répugne évidemment à une méchanceté. Nous avions aperçu de lui plusieurs plaidoyers et neuf colonnes en faveur de Mlle Araldi, nous l'avions supposé désespéré du jugement qui rendait au poète la liberté de disposer du rôle en faveur de Mme Dorval. Si le fait n'est pas vrai, notre confrère a joué la comédie, et alors certaine épithète qu'il nous adresse et que nous pardonnons volontiers à sa mauvaise humeur, lui revient de plein droit ; si, au contraire, le fait est vrai, il n'y a qu'un cas où l'irritable écrivain pourrait s'offenser que nous l'eussions constaté, celui où il rougirait de son rôle.

Quant au fond du débat en lui-même, nous sommes toujours prêts à prendre le parti des opprimés de tout genre, des exploités de toute classe. Dans notre société, le capital exploite presque toujours le travail et le talent, et les directeurs de théâtres font comme les autres capitalistes ; mais les acteurs le leur rendent bien quelquefois. Le Théâtre-Français en sait quelque chose. Mademoiselle Araldi nous semble dans la catégorie des artistes qui exploitent les directeurs, sans avoir pour elle le talent qui lui pourrait servir d'excuse. Elle a été engagée à l'Odéon, son engagement continue de courir ; à l'expiration, elle obtiendra à Paris, ou ailleurs, des conditions plus avantageuses que celles qui lui auraient été faites voilà un an ; elle a auprès d'elle son père qui la garantirait contre toute exploitation, et les nombreux procès qu'elle a intentés prouvent que son énergie en matière d'affaires est au moins égale à son talent dramatique. La *Démocratie* est donc restée fidèle à ses doctrines en prenant le parti du poète qui déclarait mademoiselle Araldi impuissante à rendre son œuvre, et en applaudissant au jugement qui assure à celui-ci le droit absolu de choisir entre les artistes qui se présentent pour interpréter sa pensée.

J. FLEURY.

La malheureuse fut reléguée dans une cellule, dans laquelle le jour pénétrait à peine. Un escabeau et un lit misérable étaient destinés au repos de la prisonnière. Elizabeth se coucha, mais le froid, l'humidité de la cellule et des couvertures du lit amenèrent chez cette fille un frisson, puis la fièvre, et le lendemain une maladie violente se déclara; deux jours après elle était morte. Le coroner avait à constater la cause du décès.

Cet évènement, qui produisit quelque sensation au dehors, a donné occasion de rechercher les privilèges de l'université de Cambridge. Le révérend proctor, appelé en témoignage dans l'enquête, reconnut avoir ordonné l'arrestation d'Elizabeth en vertu de son droit comme proctor de l'Université. Une charte délivrée par la reine Elisabeth, en 1561, accorde en effet aux officiers de l'université de Cambridge le droit de faire saisir toutes les femmes de mauvaise vie se trouvant dans la ville et les faubourgs, et de les emprisonner ou de les bannir, selon la décision du chanceller. Ce privilège étrange fut confirmé dix ans après, et régularisé par un acte du parlement.

Le jury a invité le coroner à adresser au secrétaire d'Etat de l'intérieur un rapport sur l'état de la législation à l'égard de ce privilège au moins singulier aujourd'hui. Dans tous les cas, il est impossible que le proctor ne soit pas responsable des suites de son inqualifiable brutalité.

MISÈRE. — Les remboursements de la caisse d'épargne de Paris ont été cette semaine plus de trois fois plus considérables que les versements. Voici les chiffres officiels :

Versements reçus les dimanche 20 et lundi 21 décembre, de 3 231 déposants, dont 458 nouveaux, 489 498 francs.

Remboursements effectués la semaine dernière à 3 014 déposants dont 1 432 soldés, 1 528 211 fr. 21 c.

Rentes achetées à la demande des déposants pendant la même semaine pour un capital de 278 474 fr. 05 c.

LE CHIEN ET LE CHEVAL. — Voici un fait que nous enregistrons sur la foi du *Journal de Rouen* : « Vendredi dernier, un riche cultivateur, qui allait vendre un bidet à Fauville, se trouvait près d'Alvimare, accompagné de son fils, âgé de sept à huit ans, lequel était monté sur le bidet. Tout-à-coup un assez gros chien saisit l'enfant par le bas de sa blouse et le fait tomber de cheval. Probablement, le chien allait se jeter sur l'enfant avant que le père, qui était un peu loin, pût le secourir. Mais ne voilà-t-il pas que le bidet saisit à son tour le chien par le cou avec ses dents et le jette en l'air avec tant de force qu'il le tue sur le coup! Cet acte de dévouement de la part du bidet fit que le cultivateur renonça à l'idée de le vendre, et qu'il le reconduisit à l'écurie. »

DÉPRESSION SUBITE DANS L'ILE D'OLERON. — On lit dans l'*Echo rochellois* :

« On s'était aperçu, depuis plusieurs années, que dans les environs du village de la Brée (Ile d'Oleron), et près du chemin qui conduit à Saint-Denis, le terrain s'enfonçait parfois, et rien que sous la pression que pouvait faire une personne ou un animal en marchant.

» Au mois de septembre dernier, une véritable fondrière se forma dans les circonstances fatalement bizarres que voici :

» Un habitant de Saint-Denis, ayant ses travailleurs employés dans un champ voisin du lieu dont nous parlons, attacha son cheval dans le chemin et se dirigea vers ses hommes. Il avait fait à peine quelques pas, que, s'étant retourné par hasard, il ne vit plus sa bête. Qu'était-elle devenue? Elle n'avait pas eu le temps de fuir, et d'ailleurs il l'eût entendue! Il n'y avait ni buisson ni fossé capables de la dérober à ses regards. Son premier mouvement fut de retourner sur ses pas ; mais quel ne fut pas son étonnement en apercevant, à la place même qu'occupait le cheval quelques minutes auparavant, les bords d'un trou de près de deux mètres de diamètre ! Il s'approche, et que l'on juge de sa stupeur, lorsqu'il voit au fond, et à environ dix pieds de profondeur, la pauvre bête qui se débat les jambes en l'air!

» Il appelle ses gens, on accourt ; on veut sauver le cheval, mais le terrain menace de manquer sous leurs pas, et force leur est de l'abandonner.

» D'où proviennent ces affaissements étrangers? Est-ce une nappe d'eau qui gît en cet endroit, à quelques mètres au dessous du sol, et en détermine ainsi la chute en de certaines circonstances?

» Quelques personnes prétendent que c'est la mer qui s'infiltre par des voies souterraines, mine peu à peu les molécules d'un banc de terre prédisposé à cette décomposition, et cause ces étranges anomalies.

» Si cette explication est exacte, on peut supposer que le phénomène ne s'arrêtera pas là. Et qui peut dire alors quelles sont les destinées de l'île d'Oleron?... On tremble à la pensée que, dans un avenir plus ou moins éloigné, les envahissements souterrains de la mer ne produisent un effet général, et que cette île, aujourd'hui florissante, ne s'abîme un jour dans les flots. »

LA FAIM. — C'est à la police correctionnelle que les effets de la misère se font surtout sentir; c'est là que l'on retrouve ces malheureux que le manque de ressources jette dans les voies les plus déplorables. La police correctionnelle plaide chaque jour énergiquement en faveur d'une réorganisation sociale.

Blanchemain est un jeune homme, mais ses traits hâves et amaigris lui donnent l'aspect d'un veillard. Il paraît avoir beaucoup souffert.

M. le président : Vous êtes prévenu de vol?

— Oh! oui, Monsieur, pour mon malheur.

M. le président : Nous allons entendre les témoins.

Un agent : J'ai remarqué cet homme, qui avait une mauvaise mine et qui paraissait rôder... Je l'ai suivi et observé... Au coin de la rue des Trois-Bornes, il y avait une hotte pleine de pains appuyée contre un mur et qu'un porteur avait laissée là un instant... Cet homme s'empara d'un pain, le cacha sous sa blouse... Je le poursuivis. Quand j'arrivai près de lui, il avait le pain à la main et il en avait déjà dévoré une bonne partie...

Blanchemain : J'avais si faim !

L'agent : Le prévenu ne fit aucune résistance quand je l'arrêtai, et il avoua immédiatement le délit.

Blanchemain. — C'est vrai.

M. le président. — Vous n'avez donc pas de profession?

— J'en avais une, j'étais coutelier; mais je me suis blessé à la main dans une chute que j'ai faite, et je ne puis plus travailler.

— On cherche d'autres travaux; des travaux de terrassement, par exemple...

— On ne me trouve pas assez fort, et puis ma main me gêne...

— Quand on le veut bien, on trouve toujours à se faire employer

d'interruption dans l'envoi.

La prochaine livraison de la PHALANGE, qui paraîtra au commencement de janvier 1847, ne sera pas envoyée à ceux qui n'auront pas renouvelé en temps utile, et le tirage en sera fait d'après le nombre des abonnés à servir.

L'agriculture, l'industrie et le paupérisme dans le département de la Vendée. — Suite (1).

MALADIES. — On attribue généralement le grand nombre de maladies de poitrine qui règnent dans la contrée et qui, dans certaines communes, entrent pour moitié dans la mortalité générale, au travail excessif auquel se livrent les paysans devenus propriétaires. Souvent même les enfants naissent avec une prédisposition à cette maladie par suite des fatigues de leur mère pendant le temps de la grossesse et de l'allaitement. Les enfants mis en nourrice sont aussi très exposés à téter du lait échauffé. Il est d'usage de donner un chapeau au mari de la nourrice lorsque celle-ci n'est pas devenue enceinte pendant l'allaitement. Il est aussi des genres de travaux qui entraînent bien des maladies. Voici ce qui se lit dans un ouvrage très estimé, la *Statistique de la Vendée*, par Cavoleau et de la Fontenelle :

« L'air des marais est chargé de vapeurs humides qui s'élèvent des fossés, des canaux et des réservoirs d'eau. Ces vapeurs entraînent avec elles les émanations putrides des plantes, des insectes et des reptiles qui périssent et se décomposent dans la multitude de fossés dont les marais sont coupés. Toute la classe laborieuse, qui vit constamment en plein air, respire à tout instant ces miasmes délétères. La classe des journaliers y est la plus exposée, surtout dans la saison où elle est forcée de travailler au curage des fossés et des canaux : le poison dont est imprégnée la vase qu'ils remuent s'introduit à chaque minute par tous les pores de leur corps, où il porte le ravage. Echauffés par le travail, ils ne peuvent étancher la soif qui les brûle qu'avec des eaux infectes qui sont restées stagnantes pendant plusieurs mois dans les canaux et les fossés, et dont le seul aspect fait soulever le cœur. Forcés de quitter leurs habits pour travailler plus librement, ils n'ont pas l'attention de les reprendre lorsque la fraîcheur humide du soir vient resserrer leurs pores et supprimer subitement la sueur dont ils étaient inondés. Ajoutez à cela les aliments grossiers et malsains dont ils se nourrissent, c'est-à-dire du beurre rance et des sardines salées, sans aucun mélange de fruits et de légumes, vous trouverez tout naturel que nos marais soient un séjour très malsain. »

STATISTIQUE D'UNE COMMUNE VENDÉENNE. — La commune de Vellulre compte 600 habitants. Il y a neuf cabarets, trois épiciers-merciers, cinq tailleurs, trois lingères, cinq charpentiers; mais elle n'a ni institutrice, ni médecin, ni sage-femme, ni vétérinaire. Cette commune compte trois mendiants, tous trois propriétaires fonciers. Voici leur position : l'un possède une maison qui vaut environ vingt francs de ferme; il en paie trente francs de rente et se trouve assujetti, en sa qualité de propriétaire, aux réparations et autres impôts. Le deuxième est âgé de 80 ans, il est grevé de dettes hypothécaires bien supérieures à la valeur de son mince domaine. Le troisième n'a point de dettes; il possède une maison qui tombe en ruines et une vigne qui n'est jamais cultivée.

Il ne faudrait pas conclure de là que les mendiants sont rares : Vellulre, sous ce rapport, forme exception, car dans une commune voisine, dont la population n'est guères plus considérable, il y a plus de trente mendiants.

STATISTIQUE INDUSTRIELLE. — LA VILLE DE FONTENAY. — Si de la campagne nous tournons nos regards vers les villes, nous y trouverons, comme partout, les mêmes misères, et la même anarchie, ainsi que l'on pourra en juger par les détails suivants sur la position de la classe laborieuse de Fontenay.

BOULANGERS. — Les boulangers sont au nombre de 18, divisés en trois classes, selon le nombre de leurs clients. Les deux tiers jouissent d'une certaine aisance et peuvent augmenter encore leur clientelle par le crédit qu'ils sont à même de faire à leurs clients. Tous occupent des ouvriers ou apprentis. Condamnés à un éternel célibat, s'ils n'ont pas le moyen de s'établir un jour eux-mêmes, — car ils sont plutôt domestiques qu'ouvriers, — couchés et nourris chez leurs maîtres, ils sont obligés de commencer leurs travaux à deux heures du matin, et ne terminent la dernière fournée que de dix heures à midi. Ensuite ils sont obligés pour la plupart de porter le pain en ville, avec une hotte sur le dos, et quand cette corvée est terminée, ils n'ont pas encore fini, car alors il faut passer la farine nécessaire au travail du lendemain, faire les levains, les rafraîchir, et si le patron est possesseur d'un cheval, ils ont encore à faire le métier de palefrenier. En récompense de tout ce travail, ils gagnent de 50 à 65 c. par jour, soit 15 ou 20 fr. par mois.

BOUCHERS. — Les bouchers sont au nombre de douze; quatre ou cinq seulement font leurs affaires, attendu qu'eux seuls possèdent l'argent nécessaire pour acheter des bœufs, et qu'eux seuls tuent. Les sept autres, moins riches, sont obligés de venir acheter chez ceux-là le bœuf dont ils ont besoin, ce qui les empêche de réaliser le moindre bénéfice sur cette viande qu'il leur faut vendre au prix coûtant, pour pouvoir conserver une clientelle composée de ce qu'il y a de plus pauvre dans la classe ouvrière, clientelle qui ne va chez eux que parce qu'ils donnent le veau et le mouton à cinq centimes de meilleur marché que les autres.

Etant toujours gênés dans leur commerce, ils sont souvent forcés d'acheter à crédit, et par conséquent de payer plus cher. Ne pouvant pas non plus attendre le moment favorable pour vendre leurs peaux et

(1) Voir le numéro du 3 décembre.

bataires sont tout aussi pauvres, car ils appartiennent à la grande famille du tour de France, et quand un confrère a quitté une ville pour se rendre dans une autre, et qu'il se trouve sans argent, — cas très fréquent, le célibataire se met en devoir de payer le souper et le coucher du voyageur et de lui donner le lendemain la somme nécessaire pour gagner la ville la plus proche.

COUTELIERS. — Quatre maîtres couteliers sont établis à Fontenay, dont trois occupent chacun un ouvrier payé au mois ou aux pièces. Au mois ces ouvriers gagnent de 15 à 20 francs; ils sont nourris et logés; aux pièces, ils peuvent se faire en moyenne 75 c. par jour. Il paraît que dans cet état le bénéfice des maîtres est très restreint, à cause de la concurrence que leur font les fabriques de Châtellerault, Nogent et autres lieux, et n'était le repassage et les réparations, ils n'auraient plus qu'à fermer boutique. La plupart d'entre eux ne fabriquent même presque rien et les trois quarts des tranchants qu'ils vendent, quoique marqués de leur nom, proviennent des fabriques nommées plus haut.

CHARPENTIERS. — Le nombre des charpentiers s'élève à peu près à 40, dont trois seulement occupent des ouvriers, les autres sont tantôt occupés par ceux-ci, tantôt directement par le public. Le prix de la journée varie de 1 fr. 50 cent. à 2 fr., et il y a dans l'année deux ou trois mois où ils n'ont rien à faire. La plus grande partie de ces ouvriers demeure hors la ville.

CORDONNIERS. — Il n'est point dans la ville de Fontenay d'artisans plus nombreux et plus misérables que les cordonniers. Le nombre de ceux qui travaillent à leur compte s'élève à plus de cent et ils occupent au moins deux cents ouvriers. Comme ils sont beaucoup trop nombreux, les quatre cinquièmes sont obligés de confectionner d'avance des chaussures qu'ils vont vendre aux foires des pays environnants, et comme il n'y a absolument que les pauvres qui achètent ces chaussures généralement de mauvaise qualité, les cordonniers sont obligés de les vendre à très bas prix. Ils se font entre eux une concurrence qui réduit leurs ouvriers et eux-mêmes à la misère; car dans cette partie, la journée d'un ouvrier n'est guères au-dessus de 1 franc ou 1 fr. 25 c., qui doit suffire pour faire vivre toute une famille, car ils sont presque tous mariés. Pour comble de malheur, ils ont tous les ans une morte-saison assez longue. Aussi beaucoup sont-ils forcés d'avoir recours aux bureaux de bienfaisance; d'autres, quand ils n'ont rien à faire de leur état, vont travailler aux réparations des chemins, travail qui leur rapporte 90 c. par jour. Le nombre de leurs apprentis est cependant considérable; beaucoup de gens pauvres aiment mieux faire de leurs fils des cordonniers que des domestiques de ferme. Il faut pourtant excepter une vingtaine de cordonniers, ouvriers ou maîtres, qui travaillant mieux que leurs confrères, ne sont pas comme eux forcés de faire de la confection. Ceux-là gagnent mieux leur vie, quoiqu'ils soient loin d'être aussi heureux qu'autrefois; car ils ne vendent pas plus cher qu'il y a vingt ans, bien que depuis cette époque la matière première, les frais de nourriture, le logement et la patente aient considérablement augmenté.

COIFFEURS. — Il est une chose qui aggrave encore la mauvaise position du travailleur, c'est le goût du luxe. Il n'est pas si petit maître-ouvrier qui ne désire briller autant que le plus riche propriétaire. Aussi notre ville qui autrefois ne possédait qu'un coiffeur presque inoccupé, en possède aujourd'hui cinq, qui tous ont ouvrier ou apprenti, ce qui fait huit ou dix improductifs qui, au nom de l'orgueil, prélèvent sur la classe ouvrière un impôt assez lourd.

MAÇONS. — Les autres corps d'état dont se trouve composée la classe ouvrière de Fontenay, étant dans une position tout-à-fait analogue à celle de ceux déjà nommés, je crois devoir terminer là ma revue. Il en est pourtant un qui, à cause de la misérable condition de ceux qui en font partie, mérite une mention particulière : je veux parler des maçons. Ces ouvriers, très nombreux, ne gagnent qu'un franc et quelques centimes par jour et ne sont occupés que huit mois par an. Ces malheureux ne se nourrissent qu'avec du pain de mauvaise qualité, accompagné de quelques légumes maigrement assaisonnés. La viande de boucherie leur est inconnue. S'ils veulent se procurer du bois pour préparer leur soupe et se chauffer l'hiver, ils sont obligés, le dimanche matin ou dans la morte-saison, d'aller chercher un fagot de bois mort dans une forêt éloignée de plus d'une lieue et demie de leur domicile. Il va sans dire que s'ils sont pères de famille, leurs enfants sont forcés de mendier.

LES OUVRIÈRES. — Il est une autre classe dont le sort est encore plus à plaindre : ce sont les pauvres ouvrières qui n'ont que leur travail pour subvenir à leurs besoins. Gagnant de 15 à 55 centimes par jour, elles sont nourries quand leurs maîtresses les mènent en journée chez les pratiques; quand il en est autrement, elles doivent se nourrir elles-mêmes sans que leur salaire soit plus élevé. Comprend-on qu'il leur soit possible, avec un aussi faible gain, de payer le loyer, le blanchissage, la nourriture et l'entretien, en un temps surtout où le goût de la toilette est porté au dernier degré? Et quand même elles n'auraient pas ce goût si naturel à leur âge et à leur sexe, la société les y force; car une jeune personne mal vêtue trouverait difficilement à s'occuper. Aussi la plupart s'imposent-elles les plus grandes privations pour se procurer des vêtements convenables, au risque de gagner des maladies qui les conduisent à une mort prématurée. Encore si le malheur de leur position se bornait à cela! Mais cet état de gêne est souvent aussi un écueil pour leur vertu.

Il existe une classe d'hommes égoïstes et pervers, qui semblent créés pour porter le trouble et le déshonneur dans les familles pauvres. Abusant d'une fortune qu'ils n'ont point gagnée, ils s'en servent pour séduire de malheureuses filles que la faim pousse souvent dans leurs pièges; et, incapables de comprendre l'amour, ces lâches séducteurs vont, quand ils ont satisfait leurs passions brutales, perdre la réputation de leurs victimes en se vantant de leurs conquêtes, comme si

M. G. à Moutiers-sur-S. — Reçu les 81. — Merci.
M. J. à Bonifacio. — Reçu les 100. — Merci.
Mme L. L. à L. — Nous avons bien reçu; vifs remerciements. — Veuillez excuser l'omission.

Marchés.

Halle de Paris, 19 décembre. — *Farines.* (Prix les 100 kil). — Arrivages, 2 835 q. 00 k. — Ventes, 2 587 q. 29 k. — Restant, 16 636 q. 07 k. — Cours moyen du jour, 54-63. — Cours-taxe de quinzaine, 53-53. — Ventes en disponibles: Gruaux, 01 q. 37 k. 00-00 à 70-00 — 1re marque, 125 q. 60 k.; 54-80 à 56-00. — 2e marque, 229 q. 22 k.; 52-25 à 54-15. — 3e marque, 01 q. 57 k.; 00-00 à 42-05. — 4e marque, 00 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Cuisson, 000 q. 00 k. — Relevé, 01 q. 50 k. — Ventes à livrer, 2077 q. 11 k. 31-54 à 54-80. — Cuisson, 000 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Revente, 150 q. 72 k. 12-05 à 56-00.

Marché Saint-Antoine du 18 décembre. — Foin 1re »» à 60; 2e »» à 55; 3e »» à »». — Luzerne 1re »» à »»; 2e »» à »»; 3e »» à »». — Trèfle 1re »» à »» 2e »» à »»; 3e »» à »». — Paille de blé, 1re 34 à 38; 2e »» à 30; 3e »» à 29. — Paille de seigle 1re »» à »»; 2e »» à »»; 3e »» à »». — Paille d'avoine 1re »» à »»; 2e »» à »»; 3e »» à »».

Marché Saint-Martin du 18 déc. — Foin 1re »» à 60; 2e »» à »». — Luzerne, 2e, »». — Paille de blé 1re 32 à 33; 2e 32 à 35; 3e »» à »» — Paille de seigle, 1re »» à »».

Marché de la barrière d'Enfer du 18 décembre. — Foin 1re qualité, »» à »»; 2e 58 à 60; 3e 54 à 56. — Luzerne, 1re, »» à 55; 2e »» à 50; 3e »» à »». — Paille

Reports.	du c. à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0	07 1/2	05 »/»	11 1/2	15 »/»
5 p. 0/0	05 »/»	»» »/»	30 »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

Naples. Au C. de cours	»	» »/»	Rom.	Der C.	100 3/4	Paris-Stras.	487 50
Récép. Rotsch.	»	102 90	Belg. 2 1/2	»	»» »/»	Tours-Nant.	480 »»
Esp. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2	»	»» »/»	Orl.-Vierz.	»» »»
— — pass.	»	»» »/»	— de 1840	»	101 »/»	C. du Nord	647 50
— 3 p. 0/0.	»	38 1/2	— de 1842	»	102 »/»	Fămp-Haz.	»» »»
Dette intérieure	»	32 3/4	— Banque	»	»» »»	Diep.-Féc.	377 50
Portug. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— de Em. 1831.	»	»» »»	Boul. à Am.	»» »»
Holl. 2 1/2	»	»» »/»	Piémont	»	1192 50	Orl.-Bord.	560 »»
Haiti	»	» »/»	Autriche	»	»» »»	Mont. à Tr.	»» »»
						Paris-Lyon	510 »»
						Bord.-Teste	»» »»
						Zinc V. M.	6200 »»
						Lin Maber	»» »»

Union Huilère... »» »» — Fourneaux de l'Aveyron... » »»

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

M. Fattet continue d'obtenir le plus grand succès, non-seulement comme dentiste praticien, mais encore comme professeur de prothèse dentaire; ce qui prouve que, contrairement au plus grand nombre de ses confrères, il sait allier la pratique à la théorie, et que l'art qu'il exerce est le produit de longues et sérieuses études: M. Fattet, comme nous n'avons cessé de le dire, a considérablement perfectionné les dents sans crochets, dites *osanores*; il est parvenu à les rendre indestructibles, et cette invention si disputée lui est aujourd'hui acquise, parce qu'il lui a appliqué des améliorations qui la classent tout à fait à part, et qui doivent concilier à son auteur la faveur de toutes les personnes qui ont besoin de recourir à l'art du dentiste. Nous ne saurions trop rappeler au public que M. Fattet demeure rue Saint-Honoré, 363, au

...ment semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours PURE SOIE (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du-Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

Spectacles du 22 décembre.

8 h. »/» FRANÇAIS. — Marie Stuart, la Famille Poisson.
7 h. 1/2 ODÉON. — Agnès de Méranie. (Première représentation).
6 h. »/» OPÉRA-COMIQUE. — Gibby la Cornemuse.
8 h. »/» ITALIENS. — I due Foscari.
8 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Planète, Tableaux vivants, Capitaine de voleurs.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS — Roch et Luc, Pierre Février, Gentil Bernard.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Protégée, Un Mari, Bal d'enfants, Simplice.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL. — Château, Poudre-Coton, Tableaux, Code.
7 h. »/» PORTE-SAINT-MARTIN. — Marie ou l'Inondation. (1re représentation).
7 h. 1/2 AMBIGU. — Closerie.
6 h. 1/4 GAITÉ. — Georges et Thérèse, les Compagnons, la Forêt.
6 h. 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux et poses plastiques par M. Keller.
6 h. 3/4 COMTE. — Le Vieux garçon, Fanfan Mignonet, Riquet, Intermède.
6 h. 1/2 FOLIES. — 2 Pigeons, Enfant du faubourg, l'Inconnu, Constant.
5 h. 1/4 DÉLASSEMENTS. — L'Héritière, Chansons, la Morale au cabaret.
5 h. 1/2 BEAUMARCHAIS. — Bonne fée, Les Frères, Château, Écaillère.

Imprimerie de Lange Lévy, rue du Croissant, 16.

COUTELLERIE PARISIENNE de la fabrique de M. LEGRAND, passage des Panoramas, 8, en face M. Marquis, près le boulevart. — Malgré le luxe et l'élégance qui règnent dans les services de table, on y remarque souvent une absence de belle coutellerie. M. LEGRAND, jaloux d'obvier à ce manque de confortable, a l'honneur de prévenir le public que l'on trouve réuni dans ses magasins tout ce que l'on peut désirer dans cette partie: Couteaux de table très bien faits, à manche d'ivoire vert, à lame d'acier, à 25 fr. et au dessus; idem très riches, à lame d'acier anglais et garnitures d'argent, de 45 à 55 fr.; idem, manche argent, selon le poids, de 80 à 110 fr.; idem, à dessert manche ivoire, de 15 à 20 fr.; idem, très riches, à viroles d'argent, de 30 à 45 fr.; idem, à manche d'argent, lame acier, de 60 à 72 fr.; idem, à manche d'ivoire, lame argent, de 60 à 80 fr.; idem, très beau modèle, 90 fr.; idem, à manche et lame d'argent, de 90 à 110 fr.; SALON EN SUS; idem, en vermeil, très beau modèle, nacre ou argent, de 100 à 125 fr.

M. LEGRAND prévient sa clientèle qu'il vient d'adjoindre à sa coutellerie riche l'Orfèvrerie de table en général. — Il prévient aussi MM. les Couteliers, Orfèvres et Commissionnaires qui voudront bien s'adresser à sa fabrique, qu'il leur sera fait une remise de 6 0/0 sur les prix ci-dessus.

SEULE MAISON A PARIS POUR LA COUTELLERIE DE LUXE.

CAISSE D'ÉPARGNES COLLECTIVES
Autorisée par ordonnance royale

L'ÉQUITABLE

ADMINISTRÉE SOUS LA SURVEILLANCE
des commissaires du gouvernement.

L'ÉQUITABLE est une Caisse de prévoyance où chacun peut déposer une somme quelconque sur sa propre tête, sur celle de ses enfants, ou sur la tête de ses proches, pour la retirer au bout d'un temps convenu grossie: 1° de ses intérêts capitalisés; 2° d'une part dans les capitaux et intérêts capitalisés de ceux qui meurent; 3° d'une part dans le produit des déchéances, des forclusions ou des abandons. *Chaque souscripteur engagé pour un long terme conserve la facilité de retirer quand l'heure du besoin sonne, aux époques fixées pour les inventaires, tout ou partie des intérêts ou des bénéfices qui lui sont acquis.* — Le concours de tous les âges et de toutes les périodes constitue à **L'ÉQUITABLE** une mutualité réelle qui garantit aux survivants des bénéfices d'autant plus élevés que le nombre des décès est plus considérable, lorsqu'on opère sur des masses d'individus de tout sexe, de tout âge, engagés pour différentes périodes.

MOUVEMENT DES OPÉRATIONS. Pendant le mois de novembre, **L'ÉQUITABLE** a reçu pour un million 420 003 fr. de souscriptions reposant sur 928 têtes; au 1er décembre, le total général des souscriptions était de 38 443 717 fr. 60 c., et le nombre des têtes engagées de 44 474. — Aucun établissement de ce genre n'a, depuis le régime des ordonnances royales, obtenu de pareils succès. — S'adresser, pour tous renseignements, à la direction générale, rue Louis-le-Grand, n° 23; et à la direction du département de la Seine, rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

BOISSEAUX, DETOT
ET COMPAGNIE,
RUE VIVIENNE, 26, AU COIN DE CELLE FEYDEAU.
Première Maison spéciale de
DORURE ET ARGENTURE
PROCÉDÉ DE MM. DE RUOLZ ET ELKINGTON.

COUVERTS ARGENTÉS, LA DOUZAINE.

Unis	72 fr.
A filets	78
Demi-riches	114
Riches	132

De DESSERT unis et filets, de 66 fr., et demi riches, de 96 à 112 fr.
POTAGES unis et filets, à 14 et 15 fr.
CAFÉS unis, filets, demi-riches, de 17, 19, 28 et 36 fr.
RAGOUTS unis, filets, 8, 9 et 12 fr. — Polis, 1 fr. de plus. — Plats ronds et ovales, de toutes grandeurs; théières, cafetières, fontaines à thé, huiliers, fouts de table, saucières, soupières, réchauds.

COUVERTS DORÉS, LA DOUZAINE.

DESSERT à filets	96 fr.
Demi-riches	120
Riches	133
CAFÉS unis	21
A filets	27
Demi-riches	36
Riches	42

COUTEAUX, lames acier argenté, de 36 à 52 fr.
— dorés, de 45 à 85 fr.
Bijoux, chaînes, broches, épingles, dés, bracelets, boutons, lorgnons, lunettes, ciseaux, flacons, tabatières.

Pour éviter la contrefaçon, tous les couverts sont marqués du poinçon d'argenture représentant une balance garantie de 60 gram. d'argent fin par douzaine et de notre poinçon de fabrique B. D. Ceux contrefaits, quoique ayant le même aspect, se détériorent promptement à l'usage. — Ecrire franco, rue Vivienne, 26, à Paris.

BAZAR PROVENÇAL,
11 bis, boulevart de la Madeleine, ... rue du ...,
fondé par M. Aymes, de Marseille.

ORANGE CONFITE
Entière avec la chair!

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, ... et le définissaient ainsi: d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son jus devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Étrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 3 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera remis entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout: plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et aqueux récoltés dans le Nord. — A 2 fr. 50 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'abricots, ... à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'étranger, et vin de Noël, ... être sûrs de les avoir dans leur pureté.

MUSÉE DES FAMILLES
LECTURES DU SOIR.

PRIX D'ABONNEMENT:
Paris. . . . . 6 fr. » c.
Départements. 7 50

PRIX DE CHAQUE VOLUME:
Paris. . . . . . 6 » c.
Par la poste. . . 7 50

Paraissant le 25 de chaque mois, par livraison de deux feuilles d'impression ou 64 colonnes, illustrées par nos meilleurs artistes, et imprimées sur beau papier colombier glacé et satiné.

LE MUSÉE DES FAMILLES forme chaque année un beau volume grand in-8°, contenant 150 gravures environ, et la matière de dix à douze vol. in-8°. L'abonnement part du mois d'octobre. On s'abonne à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50, chez tous les libraires, les directeurs des postes, et au bureau des Messageries Royales et Générales.

Les premières livraisons contiendront: APRÈS CONSTANTINE, par M. Méry; le PETIT BOSSU, par Paul de Kock; les HASARDS DE LA SAINT-BARTHÉLEMY, par le bibliophile Jacob; le PETIT MÉCONTENT, par Mme Valmore; un FRAGMENT de M. de Lamartine; DÉCEPTIONS DE VOYAGES, par M. Francis Wey; de LA DÉMOCRATIE et de L'ARISTOCRATIE, par M. Boitard; CONCINI, par M. H. Castille, etc. — RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 50.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.
ORGANISATION UNITAIRE DES
ASSURANCES,
Par H. BOUDON.
Brochure in-8°. Paris, 1840
Prix: 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

Rue des Lombards, 46 et 48. — AU — Aucun dépôt dans Paris.
FIDÈLE BERGER.
BONBONS LES PLUS NOUVEAUX ET LES MIEUX ASSORTIS.
Articles d'Étrennes et jolies Fantaisies.
PRALINES DUCHESSE, FRUITS A LA CRÈME, BONBONS A LA REINE. — Marrons glacés. PUNCH PRÉPARÉ pour soirées, etc.

Ne pas confondre le n° 14 avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées par M. Raspail. (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards*, 14, *à Paris*, *seule maison* dont M. RASPAIL garantisse les produits, appareils et ingrédiens destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative

CIGARETTES
DE CAMPHRE DE F.-V. ET AUTRES PRÉPARATIONS DU MÊME AUTEUR.

RASPAIL

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL, a tellement multiplié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL, à son insu, cette concurrence a tellement détérioré la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique, et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des plus anciennes maisons de la capitale, pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de la signature MOREL et RASPAIL père et fils.

MONTRES plates sur pierres fines, en or, 160 f. — Les mêmes en argent.... 100 fr. PENDULES DE CABINET... de ... 55 à 150 fr. REVEILLE-MATIN, 25 f. MONTRES SOLAIRES pour régler les montres, 5 f.
HENRI-ROBERT, rue du Coq, 8. HORLOGERIE très supérieure à celle du commerce. Voir la Notice.

LES **CIGARETTES PARISS** par leur contact direct avec les organes malades, sont recommandées par la Faculté comme le remède le plus efficace contre la Consomption, l'Asthme, la courte Haleine, les Irritations des Bronches et Poumons, l'Enrouement, les Rhumatismes, les Catarrhes, Névralgies, Maux de Dents et d'oreilles; elles sont adaptées à tous les âges et produisent un soulagement immédiat; 2, 4 et 10 fr. la boîte. Chez PARISS, phar. anglaise, 26, place Vendôme, près le coin de la r. Nve-des-P.-Champs, et chez les principaux pharmaciens des Dép.

... l'importance secondaire, et font de l'objet spécial de leur prédilection la plus grosse affaire du temps.

L'économie politique, forcée par le socialisme de battre en retraite et de se taire sur une foule de questions qu'elle ne se sentait plus de force à aborder, s'est bientôt trouvée réduite à un seul axiome, la liberté des échanges; aussi y emploie-t-elle toute son activité et fait-elle perdre un temps et des forces considérables à disputer sur cet objet qui n'a rien d'urgent, résolue à ce qu'il paraît d'être jusqu'à son dernier moment nuisible, ou tout au moins inutile aux intérêts de la masse des travailleurs.

Certes, si cette fausse science avait en elle quelque chose d'essentiel, de vital, elle s'occuperait de l'amélioration du sort des classes pauvres; l'accession au pouvoir de la classe intermédiaire, de la bourgeoisie, permettait, faisait même un devoir de s'occuper de cette amélioration et d'y employer toutes les forces vives de la société. Point : l'inutile et bavard Economisme songe à toute autre chose. Un chemin avait été ouvert devant lui par la révolution française et par les économistes du dernier siècle, qui, cherchant un peu au hasard, avaient néanmoins une vue très nette et très positive d'amélioration générale, applicable à toute la société; cette voie, l'Economisme la délaisse, et il s'amuse à se jeter de côté et à disputer sur la libre introduction des marchandises étrangères.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, lui dit-on de toutes parts. Avant de vous occuper du commerce extérieur, qui se trouve dans un état assez satisfaisant, occupons-nous des relations intérieures, occupons-nous de la misère, des causes de la misère! occupons-nous de la distribution des forces industrielles, de leur meilleur aménagement; occupons-nous de la répartition des produits. Tous ces points sont beaucoup plus intéressants et plus pressants que celui de savoir si nous pourrions obtenir des denrées extérieures à un prix un peu plus faible, un peu plus avantageux. Qu'importe que le coton anglais puisse entrer en France à 50 pour 100 meilleur marché, si les ouvriers doivent toujours rester misérables; si la société est condamnée à toujours tourner dans cette même contradiction d'une immense production aboutissant à une immense misère; si elle doit toujours accepter cette monstrueuse injustice de la pénurie éternelle des producteurs, qui ne peuvent jouir de leurs produits, et de la satiété des non-producteurs qui souffrent au sein de l'abondance?

A tous ces propos, l'Economie politique fit d'abord la sourde oreille. Elle savait bien (et c'était en cela seulement qu'elle était sage), qu'elle ne savait rien, mais rien de rien, pas la plus petite chose propre à l'adoucissement des maux de l'humanité. Malgré ses nombreux volumes et ses fastueuses prétentions, elle était en toute réalité inférieure en science pratique et bienfaisante à la moindre vieille bonne femme, dont le moindre remède soulage, tant bien que mal, voisins et voisines. Vous chercheriez en vain quel est le bienfait, même très minime, dont l'Economie politique ait doté l'humanité. Elle a donné du travail aux ouvriers imprimeurs, voilà tout; mais aucun acte, aucune institution n'est sorti

Mais, en vérité, que voulez-vous que fît une science qui a trouvé moyen de parler de la production, de la répartition et de la consommation des richesses, en tenant plus de compte des machines que des hommes, et en assimilant l'immense majorité des hommes à de simples machines salariées?

Donc, disions-nous, l'Economisme a commencé par dédaigner les interpellations qui lui étaient faites pour l'engager à sortir de l'étroit sentier où il butinait je ne sais quelles inutilités. Faisait-il semblant de ne rien voir et de ne rien entendre, ou était-il réellement sourd et aveugle? La première hypothèse peut sembler plus injurieuse que la seconde à certaines gens, tandis que d'autres penseront, au contraire, que c'est la seconde qui est la plus malséante. Dans un tel débat nous nous abstenons de prononcer; nous dirons seulement : C'est l'un ou l'autre.

Donc, surdité réelle ou affectée, l'Economie politique n'entendait pas les sages avis qui lui étaient donnés, et elle continuait à disserter sur les richesses, sans se préoccuper autrement de rendre les hommes plus riches, ou plus également riches, lorsque les cris étant devenus plus forts, affectèrent enfin son tympan. Elle jugea la crise sérieuse, mais était fort embarrassée pour rien dire de nouveau, ne trouvant rien en elle qui pût satisfaire aux nouvelles exigences. Un hasard heureux vint à son secours.

L'Angleterre, poussée par le parti des industriels, dont les intérêts luttaient avec ceux des propriétaires de terre, et qui, par suite de sa position insulaire, de ses lois de douane et de navigation, et des lourdes prohibitions qu'elle faisait peser depuis longtemps sur des produits étrangers, était parvenue à créer chez elle une industrie puissante alimentée par les sueurs d'ouvriers-machines entretenus avec une économie perfectibilisée, l'Angleterre entr'ouvre ses ports aux produits étrangers en modifiant en partie ses tarifs de douane.

Grand sujet de joie pour nos Economistes! Leurs inutiles discours, après avoir fatigué tout le monde, commençaient à les fatiguer eux-mêmes, mais cette heureuse circonstance va les rajeunir et leur donner un certain air de nouveauté. Ils créent l'agitation du libre-échange, du *free-trade*, des *free-traders*. Excellente enseigne que ces mots étrangers pour donner une couleur nouvelle à des idées vieilles et usées! Merveilleuse occasion de ne rien dire en parlant beaucoup et de sauver sa gloire et ses intérêts, en développant le côté inutile des questions: car, encore une fois, quand il s'agit de découvrir et d'appliquer les moyens de mieux organiser les rapports de la production et de la consommation, des capitalistes, des propriétaires de terres et d'usines, des industriels et des travailleurs, n'est-ce pas développer le côté inutile de la question que d'agiter la France entière à propos de la modification des tarifs de douane?

Des ouvriers intelligents s'aperçoivent promptement de cette erreur, de ce piège; ils demandent à l'Administration l'autorisation de former une association spéciale, où ils puissent démontrer que la question des douanes n'est pas la plus pressée; qu'il vaut

torise pas l'association. Les Economistes applaudissent, car qu'eussent-ils répondu aux ouvriers qui, en séance publique, leur eussent dit : Point de circonlocutions ni de phrases inutiles; répondez catégoriquement : en quoi l'abolition des douanes intéresse-t-elle le sort des salariés? Suivant vos principes les plus avérés, le salaire se règle seulement sur l'offre et la demande de bras et de travail? Pourquoi vous occupez-vous de douanes et de tarifs, et ne vous occupez-vous pas des salariés? Pourquoi prêchez-vous sans cesse la concurrence, l'antagonisme, l'individualisme, et non point le concours, l'association, la solidarité? Pourquoi ne voulez-vous pas écouter ceux qui recherchent les moyens d'améliorer notre sort? Pourquoi les raillez-vous sans les comprendre? Pourquoi êtes-vous toujours du côté des riches et des puissants, et jamais avec les pauvres et les faibles?.....

Qu'aurait pu répondre à tout cela l'Economisme? Rien de satisfaisant... A moins qu'il ne se fût décidé à dire, répondant seulement à la dernière question : La société vit d'abus, et je veux vivre; sont-ce les pauvres qui m'en donneront les moyens, eux qui n'ont pas eux-mêmes de quoi vivre?

La *Mouche* de Mâcon commence ainsi un article intitulé: ***les Riches et les Pauvres***:

Il y aura toujours des pauvres, dit l'Evangile. Cette assertion est contestée par les phalanstériens, qui prétendent qu'à l'aide du socialisme la pauvreté peut entièrement disparaître. Nous croyons, nous, à l'Evangile, et nous croyons au socialisme, c'est-à-dire que nous admettons qu'il y aura toujours des pauvres, mais que la charité acquerra un tel développement que le paupérisme ne sera plus exposé à de cruelles privations.

Nous croyons avoir prouvé surabondamment que le christianisme ne suppose en aucune façon la persistance du paupérisme. Le paupérisme est en contradiction absolue avec le principe de la fraternité qui fait la base de la doctrine de Jésus. Quant au texte même qu'on nous oppose, bien que nous attachions peu d'importance à ces discussions sur un accent ou sur une virgule, nous avons prouvé philologiquement qu'il n'est que dans les traductions françaises de l'Evangile. Nous ne pouvons donc admettre la distinction que fait la ***Mouche*** entre les chrétiens et les socialistes. Ce journal ajoute :

Il y aura toujours des pauvres, parce que l'inégalité des conditions est dans la civilisation, comme l'inégalité des forces est dans la nature. Les uns naissent pour travailler de leurs bras, les autres, de leur esprit; tous naissent pour souffrir, car le bonheur parfait est introuvable ici-bas. Si ceux qui sont pauvres doivent à la société le travail de leurs mains, ceux qui naissent riches doivent aide aux travailleurs. Les uns produisent, les autres dépensent; ceux qui produisent ne doivent pas mourir de faim, si leur travail n'est pas assez productif; ceux qui dépensent doivent une partie de leur superflu à ceux qui travaillent et qui souffrent.

Sans doute l'inégalité est dans la nature, et nous ne songeons pas à la faire disparaître; mais nous faisons appel à une organisation telle

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.
MERCREDI 23 DÉCEMBRE 1846.

UNE PROMENADE EN LORRAINE.

A Victor Considerant.

Mon cher ami,

Je viens de faire en Lorraine une rapide tournée qui vaut la peine d'être racontée avec détail. Indépendamment de son intérêt judiciaire, car, vous le savez, j'allais plaider, elle avait un intérêt de propagation. Pouvons-nous faire deux pas en France sans rallier quelques sympathies de plus à la cause de l'humanité, sans constater avec joie combien les ramifications de l'Ecole sociétaire sont déjà multipliées, puissantes, et combien approche le jour du salut?

Ensuite mon voyage s'est trouvé parsemé de petites aventures assez piquantes.

Le samedi, 12 décembre, à sept heures et demie du matin, je m'embarquais pour la ville de Bar-le-Duc, et ce n'est pas sans répugnance, il faut l'avouer, que je m'engageais dans cette campagne de Russie; toute la nature était couverte de frimats, les chevaux glissaient à chaque pas et cherchaient vainement un point d'appui sur la glace; je n'apercevais, à travers les vitres, que tableaux désolants. Pas un cultivateur dans la campagne; la population était ramassée dans les villages dont les édifices pressés semblaient eux-mêmes craindre le froid et porter avec répugnance leur manteau de neige. La vie ne se trahissait à l'horizon que par de maigres colonnes de fumée, respiration d'un peuple invisible.

Le cantonnier, clairsemé sur la route, s'efforçait en vain de la déblayer en grelottant sous le frêle paravent de paille qu'il opposait à l'aquilon. De temps en temps je voyais un troupeau de moutons chercher inutilement pâture entre les pierres gelées, les corbeaux affamés devenaient audacieux; on racontait des histoires de loups.

L'espèce animale qui me parut la mieux résignée à la température, c'est la perdrix. Je la crois fort légiste et, rassurée par la loi qui interdit la chasse en temps de neige, elle se promenait dans les champs par compagnies innombrables.

Si le mois de décembre est propice au gibier, il n'est pas ami de l'homme et surtout du voyageur, mais que faire! Pouvais-je renvoyer au printemps, c'est-à-dire aux calendes grecques, un de nos excellents amis, M. C., qui m'appelait au secours de quelques ouvriers traduits, à Bar-le-Duc, en police correctionnelle pour une émeute à propos de grains? Les convictions phalanstériennes ne permettent guères d'être avoué, c'est-à-dire de vivre aux dépens des intérêts en litige, d'exploiter la duplicité sociale, de faire commerce de paroles et bien souvent de paroles fausses; mais la loi de l'exception se retrouve partout: un phalanstérien peut être avocat pour défendre des ouvriers, des victimes de notre mauvaise organisation sociale, avocat pour plaider la cause du peuple dans la grave question des subsistances, avocat surtout pour répondre à l'appel d'un phalanstérien. L'intervention d'un vrai phalanstérien dans un procès, garantit que l'affaire est honnête et loyale.

Le dimanche, 13 décembre, j'arrive à Bar-le-Duc, petite ville assez régulière et dont les principales rues sont plantées comme nos boulevarts de Paris. Sur le bureau d'un avoué, M. Chastel, je commence à prendre une teinture superficielle de la question qui m'amène dans le pays.

Le soir, je dîne à table d'hôte; nous étions environ quinze personnes, commis-voyageurs pour la plupart; vous savez que les commis-voyageurs sont la providence des tables d'hôte.

Je ne parlais pas et j'écoutais peu. Du reste l'assemblée était généralement silencieuse. Vers le dessert cependant je fus bien obligé de prêter l'oreille : deux personnes discutaient chaudement la valeur de la théorie sociétaire.

—Monsieur, disait l'anti-phalanstérien, les idées personnelles à Fourier sont des folies. Ce qu'il y a de supportable dans son système est emprunté à Saint-Simon, Fourier n'a créé, pour sa part, que les petits pâtés, la mer de limonade, et autres merveilles du même calibre.

— Monsieur, répondait notre auxiliaire, en attribuant à Saint-Simon la propriété de la doctrine de Fourier, vous ne faites que répéter les calomnies de Pierre Leroux.

— Je suis fort aise de me trouver d'accord sur cette question avec un homme aussi éminent que M. Pierre Leroux.

— Pierre Leroux ne connait pas la théorie de Fourier; pas plus que vous-même; vous l'avez étudiée, je gage, dans la ***Revue sociale*** et dans les ***Socialistes***, de M. Reybaud, sans remonter aux sources.

— Il est vrai, Monsieur; mais j'ai trouvé chemin faisant dans les critiques de Fourier assez d'absurdités textuellement extraites de votre messie, pour être dispensé de le lire lui-même.

— Pierre Leroux n'est pas un juge ni même un critique, c'est un envieux, désolé de ne pas faire grand bruit dans le monde, et qui s'en venge sur les cendres d'un homme de génie. Pierre Leroux veut se créer de la célébrité par une profanation; c'est le descendant de Zoïle et d'Erostrate. Il intitule sa revue sociale, ***Solution pacifique du problème du prolétariat***. Or, je vous le demande, titre fut-il jamais plus complètement usurpé? Cette revue a-t-elle donné, depuis son origine, la ***solution*** du moindre problème, la moindre affirmation dogmatique, et pouvez-vous appeler ***pacifique*** un recueil d'invectives? Au ton furieux que prend M. Leroux, quand il parle de la théorie sociétaire, on reconnait aisément que cet homme n'est plus dans son bon sens, qu'il est incapable de toute appréciation juste, impartiale, et qu'il est impossible de l'en croire, même sur l'exactitude des citations les plus soigneusement guillemetées.

— J'admets qu'en parlant de Fourier, Pierre Leroux s'échauffe un peu trop. Cette chaleur est pourtant excusable quand on signale des extravagances et des turpitudes. Mais l'ouvrage de M. Reybaud, sur les socialistes, est assurément fort impartial. Rien de plus calme et de mieux raisonné.

— Le travail de M. Reybaud, tel qu'il a paru dans la ***Revue des Deux-Mondes***, ne laissait guères à désirer sous le rapport de l'impartialité. Je sais des gens qui sont devenus phalanstériens après en avoir fait la lecture; mais en réimprimant ses articles en volume, l'auteur a cru devoir les assaisonner de pantalonnades indécentes, et citer sur la gamme des fruits rouges, correspondant au clavier planétaire, sur les petits pâtés et autres sujets excentriques, des pages de Fourier qui ne se trouvaient point dans le travail primitif.

—Comment! vous êtes bien difficile; on cite textuellement votre révélateur, et vous vous plaignez?

— La citation la plus littérale est souvent un acte de mauvaise foi. Lorsqu'un homme supérieur est venu comme Fourier présenter au monde une masse de vérités lumineuses, des idées aussi incontestables que neuves sur l'ordre universel, sur les penchants de l'homme, sur les avantages de l'association, sur l'organisation du travail, vous n'avez pas le droit, vous, qui consacrez cinq ou six pages seulement à citer cet homme, de reproduire exclusivement les parties excentriques de son œuvre, de les reproduire séparées de leurs preuves, le tout afin de discréditer une école, d'empêcher la lecture des livres qui nous ont apporté le salut social, le tout afin d'être couronné en séance académique et de faire votre chemin dans la société civilisée.

— Très bien, vous récusez mes deux auteurs; vous dites vous à M. Pierre Leroux et à M. Louis Reybaud. Cela ne fait rien à la question. Puisque vous connaissez les véritables sources de la science sociale, et que je ne les connais pas, vous n'en avez que plus d'avantage pour me confondre. Soyez donc assez bon pour détruire mon assertion de tout à l'heure : ce qu'il y a de sensé dans Fourier est dérobé aux saint-simoniens; ce qui appartient en propre à Fourier, ce sont des absurdités et des folies.

— La première partie de votre proposition tombe devant les dates. Bien avant qu'il existât une école saint-simonienne, bien avant que Saint-Simon eût rédigé les livres qui contiennent une prétendue doctrine, Fourier avait, en 1808, posé toutes les bases de la sienne dans la ***Théorie des Quatre Mouvements***. Dans la ***Théorie des Quatre Mouvements***, vous trouvez la réhabilitation de la nature humaine, l'attraction présentée comme boussole universelle et divine, la commune organisée sous le nom de phalanstère, la loi de la série appliquée à l'histoire et à l'organisation du travail, l'industrie devenue attrayante, la liberté de la femme revendiquée. Plus tard, Saint-Simon écrivit ses livres, où l'on ne trouve rien de bien net, si ce n'est que la société organisée jusqu'à ce jour en vue de la guerre, doit faire prédominer le principe industriel. Saint-Simon n'a dit rien de plus. La consé-

s'accorder avec l'Évangile, qu'on veut absolument y voir des propositions qui, après tout, ne seraient de nature à faire du tort qu'à l'Évangile lui-même.

Progrès des idées sociales.

L'*Eco del Comercio*, journal progressiste de Madrid, publiait, il y a quelques jours, l'article suivant :

L'organisation du travail, voilà la grande question dont personne ne s'occupe encore en Espagne, et qui cependant doit produire une révolution beaucoup plus profonde que celles qui l'ont précédée, le jour où le peuple éclairé exigera de ses gouvernements le libre exercice des droits qu'ils lui refusent. L'organisation du travail, voilà la formule qui réunit les sympathies de la presse et de l'opinion publique en France, et qui, sous sa forme modeste, contient la solution du problème de la liberté et de la régénération des peuples.

Nous entrerons, nous aussi, dans l'exposition étendue et minutieuse des principes de cette organisation qui s'offre aujourd'hui à la civilisation, comme remède à ce monopole qui pèse sur les travailleurs. La dure condition du prolétaire et de tous les producteurs exploités sans pitié par les grands propriétaires et capitalistes, mérite d'être étudiée au point de vue de la justice, et même en faisant abstraction de l'intérêt qu'a la société à prévenir des conflits qui ne manqueront pas d'éclater au moment où les classes laborieuses comprendront à la fois le cruel abus dont elles sont victimes, et la force dont elles disposent pour exiger la part qui leur est due dans les produits.

C'est en vain que les hommes du progrès prétendraient régénérer l'ordre actuel des sociétés, si tout en s'occupant de réaliser les grandes réformes politiques, ils ne dirigeaient en même temps leurs efforts vers une organisation qui assure au travailleur la rémunération qui lui est due. Cette étrange anomalie de considérer l'ouvrier comme un agent insignifiant de la production, puisqu'on ne lui accorde pour récompense qu'un misérable et capricieux salaire insuffisant pour subvenir à ses besoins les plus impérieux ; ce mépris, ce dédain dont on frappe cette classe nombreuse, abandonnée aux seuls soins de la Providence, dépourvue de tout moyen d'éducation, et dans l'impossibilité de jouir des bienfaits de la société ; cette abjection où la classe des prolétaires est cruellement et fatalement jetée dès avant sa naissance et qui l'abrutit à la fois et la plonge dans la fange du vice et du crime ; tout enfin dans l'injuste et amère situation du pauvre au milieu de la société, fait un devoir à la grande communion libérale de se porter sur le terrain de l'organisation du travail, et de chercher les moyens de rendre au travailleur la part légitime à laquelle il a droit.

Quant à nous, nous reviendrons souvent sur cette question et sur les autres questions du même ordre, auxquelles nous attachons la plus grande importance.

de sécurité ni pour l'entrepreneur, ni pour l'ouvrier, ni pour la société, et la moindre commotion politique se compliquera de coalitions industrielles, d'autant plus terribles qu'elles seront exploitées par les partis.

Dans la circonstance actuelle, de quoi s'agit-il ? Les commandes abondent à Lyon ; bénéfice pour l'entrepreneur, surcroît de travail pour l'ouvrier, qui, voyant le pain cher et le besoin qu'on a de ses bras, réclame sa charte d'industrie dans le projet de règlement soumis aux fabricants.

Nous n'avons pas l'intention d'examiner si les demandes des ouvriers lyonnais sont justes ou non ; de prendre parti pour ou contre eux dans leur querelle avec les entrepreneurs ; mais nous croyons qu'en abolissant, dans un intérêt de liberté, les corporations, les jurandes et maîtrises, on a omis de remplacer quelques-unes de leurs dispositions de police intérieure par d'autres qui garantissent les droits respectifs des maîtres et des ouvriers ; nous croyons qu'un état dont toute l'économie politique repose sur le travail individuel, doit définir légalement les conditions de ce travail d'une manière plus précise et plus équitable que ne l'a fait le Code pénal.

On lit dans le *Courrier français* :

Nous trouvons dans une correspondance particulière que M. le contre-amiral Cécile avait, de concert avec le commodore américain Biddle, tenté une nouvelle descente au Japon, et que cette expédition avait réussi. Les forces réunies des deux commandants se composaient de cinq bâtiments. Ce n'est plus vers l'île de Niphan qu'ils se seraient dirigés : ils auraient abordé à l'île de Kioustou, dont le port principal, Nangasaki, n'est ouvert, comme on sait, qu'aux Hollandais, seuls exceptés parmi les nations européennes. Les deux commandants ont reçu la visite d'un envoyé du gouvernement de l'île, qui leur a promis de faire parvenir une lettre à l'empereur.

Cette démarche de M. l'amiral Cécile était positivement conforme à ses instructions, qui lui enjoignaient de visiter les pays de l'extrême Orient, et notamment l'empire birman, le royaume de Siam, la Cochinchine, le Tonquin et le Japon, sur lesquels le département de la marine ne possède pas de documents précis. Nul n'était plus propre à remplir cette mission que M. l'amiral Cécile, qui se recommandait d'ailleurs par un long séjour dans la mer des Indes.

Grève des ouvriers de Lyon.

On lit dans le *Censeur* :

Nous touchons, à ce qu'il paraît, à la fin de la grève des ouvriers teinturiers ; on est en pourparlers de part et d'autre, on consent à accepter des arbitres ; on est donc en voie de s'entendre, surtout si on est d'accord sur le choix de ces arbitres, et si les intérêts des parties divergentes sont convenablement représentés.

Quand une grève commence, dit plus loin ce journal, elle est presque toujours l'indice d'un malaise dans le corps d'état qui y a recours. Qu'on ne s'y trompe pas, des ouvriers ne se résignent pas facilement à suspendre leur travail ; s'ils le font, c'est qu'évidemment ils sont lésés ou se croient lésés. On doit donc dès lors examiner avec soin leurs

société est dans un impasse dont elle ne sortira que par l'organisation du travail.

De nos jours, dit ce journal, il se manifeste un fait très grave, c'est l'absorption de la production entre quelques mains ; c'est l'accaparement de l'industrie par la puissance financière. Si l'on n'arrête pas à temps le gigantesque développement de cette féodalité naissante, où donc l'ouvrier trouvera-t-il les garanties ? La concurrence des capitaux entre eux cessera bien par le fait de la chute des emprunts qui essaleront de lutter, mais la concurrence des travailleurs ne cessant pas, créera, en regard de quelques privilèges, des millions d'affamés qui demanderont de l'ouvrage et du pain !

Les livres d'économie politique parlent bien de compensation, d'équilibre... Regardez donc l'Angleterre, et osez dire que le fait que nous indiquons ne se produira pas...

L'industrie se meurt, car les bras, trop nombreux dans les professions qui ont rapport au luxe, manquent à l'agriculture ; car la valeur des objets de première nécessité augmente d'une manière effrayante, tandis que les salaires diminuent ; car si les faillites tuent le capital, le chômage tue le travailleur, et vous n'avez aucun moyen de ramener l'équilibre entre les diverses professions, aucun moyen de faire diminuer les subsistances, de détruire les faillites ou le chômage.

Oui, cela n'est que trop douloureux à dire, la société tout entière périclite et s'éteint, les éléments se désagrègent, la mauvaise foi remplace l'antique probité de nos pères, le paupérisme, cette plaie du siècle, s'accroît dans des proportions immenses, et vainement le peuple qui souffre si cruellement demande la fin de ses douleurs. Votre prétendue science politique, fille de l'erreur, n'a point encore su trouver la solution de cet important problème ; c'est à peine si vous avez pour les prolétaires quelques stériles paroles de consolation ou quelques maigres aumônes à jeter à sa plainte.

Reconnaissez-le bien, vous êtes dans un impasse terrible ; la seule issue qui vous soit offerte est dans ces mots : *l'organisation du travail*. Arborez donc enfin cette bannière glorieuse : le peuple a besoin que vous fassiez autre chose que de le leurrer de vos creux arguments.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — On assure que le bey de Tunis, appréciant l'importance des rapports commerciaux entre la régence et nos possessions d'Afrique, a exprimé l'intention d'instituer un consul général à Alger et des agents consulaires à Oran, Bougie et dans les autres ports du littoral africain. (*Patrie*.)

— La cour royale de Poitiers vient de renoncer, pour sa part, à l'augmentation de traitement à laquelle elle a droit à partir du 1er janvier prochain. Le produit de cette somme, que l'on n'estime pas à moins de 20 000 fr., sera consacré chaque mois au soulagement des classes indigentes, aussi longtemps que durera la cherté du pain.

— On lit dans le *Courrier de Marseille*, du 16 décembre :

« M. le colonel Courby de Cognord est arrivé par le bateau d'Oran et est descendu à l'hôtel des Princes, ainsi que ses compagnons de captivité.

---

quence directe d'une idée aussi incomplète, d'une idée à laquelle manquent pour l'équilibrer le travail attrayant, l'association de l'ouvrier au capitaliste et la prépondérance de l'agriculture sur les autres industries, c'est l'apothéose des grands industriels, l'exaltation de la féodalité financière, dont quelques saint-simoniens émérites sont aujourd'hui les instruments et les flatteurs.

Saint-Simon mourut en 1826 ; après lui, c'est-à-dire lorsque déjà Fourier avait ajouté à la *Théorie des Quatre Mouvements* le grand *Traité de l'Unité universelle*, qui contient avec ses derniers développements toute l'idée de notre maître, et qui parut en 1822, l'école saint-simonienne se constitua. A l'idée de Saint-Simon, prédominance de la politique industrielle sur la politique militaire, elle joignit quelques erreurs que nous lui laissons, telles que l'absorption des capitaux individuels par la société, la négation de l'héritage, le pouvoir souverain donné au prêtre juge de toutes les vocations. Au patrimoine de son père, cette école ajouta, il est vrai, des idées justes, ou plutôt de généreux sentiments, tels que le désir de voir la femme émancipée ; l'école saint-simonienne est morte en bégayant ces mots : *association universelle* ; mais ces sentiments étaient vagues, si vagues, que, malgré le talent, la foi des apôtres, ils n'ont pas même présenté un plan de réalisation. Dans toutes ses bonnes aspirations, l'école saint-simonienne avait été devancée par Fourier ; elle avait lu ses livres ; M. Pierre Leroux prétend que le saint-simonien Bazard en était nourri. Je ne profiterai pas d'un témoignage toujours suspect, mais il est certain qu'en 1829, Fourier avait ajouté à ses œuvres volumineuses le *Nouveau Monde industriel et sociétaire*, et que, dans le courant de la même année, ce grand homme se mit personnellement en rapport avec les saint-simoniens, non pas certes pour emprunter leurs idées, mais pour leur proposer les siennes. Il ne fut point accueilli ; mais c'est à partir de cette époque que vous trouverez dans les ouvrages saint-simoniens les mots d'association universelle, quelquefois même ceux de travail attrayant, formules stériles pour tous ceux qui possèdent les mots sans la science.

En 1830, Fourier présente au baron Capelle, ministre des travaux publics, un projet d'organisation sociétaire conforme aux principes posés dans tous ses écrits. En 1831, rebuté par la résistance qu'il rencontre chez des écoles qui auraient dû recevoir ses enseignements avec gratitude, il publie la brochure fulminante intitulée : *Piège et charlatanisme des sectes Saint-Simon et Owen, qui promettent l'association et le progrès.* Que dites-vous de tout cela, Monsieur ? Fourier vous paraît-il maintenant le continuateur, ou plutôt le devancier et l'initiateur de l'école saint-simonienne ?

— Tout cela serait excellent si Saint-Simon n'avait pas publié en 1802, six ans avant l'apparition de la *Théorie des Quatre Mouvements*, des *Lettres de Genève*, dans lesquelles Fourier a puisé ses principes généraux et jusqu'à des expressions très faciles à reconnaître.

— Encore du Pierre Leroux, Monsieur, et nous étions à peu près convenus que cette autorité ne pouvait être invoquée. C'est M. Leroux qui, dans le vain espoir de détruire la gloire chaque jour plus rayonnante de notre maître, a exhumé l'opuscule des *Lettres de Genève*, une brochure de cent pages, et a prétendu, par des confrontations ridicules, retrouver dans cet écrit toute la doctrine de Fourier, doctrine que M. Leroux ne connaît pas. Je conseille peu, en général, la lecture de la *Revue sociale*, c'est du temps perdu. M. Leroux a déjà imprimé plusieurs fois dans d'autres recueils les articles qu'il réédite aujourd'hui, mais, par exception, je prie instamment nos adversaires de lire le numéro dans lequel est traitée la question des *Lettres de Genève* sous ce titre : *Plagiat de Fourier*. Il est impossible de mieux se réfuter soi-même que ne l'a fait M. Leroux dans cet article impuissant et plein de fiel. Le lecteur le plaindra des efforts qu'il tente pour trouver l'attraction passionnelle avec ses douze branches radicales bien caractérisées, avec ses conséquences merveilleuses, dans un passage obscur de Saint-Simon sur la gravitation universelle, la série avec ses propriétés fécondes ; la série simple, mixte, mesurée, infinitésimale, puissancielle, dans une queue de phrase également ambiguë sur le *mode septénaire*. Allez ! sur cette question il faut livrer M. Leroux à lui-même, et jamais serpent privé de dents n'a déposé un venin plus inoffensif sur la statue qu'il ne pouvait mordre.

Au surplus, les juges naturels de ce débat sont les saints-simoniens déjà nombreux qui ont passé dans les rangs de l'École phalanstérienne, ils vous diront s'ils y ont appris quelque chose de neuf. Ils vous diront si Fourier ne leur a pas donné la science que Saint-Simon avait invoquée, que ses disciples avaient promise.

— Monsieur, reprit ici l'anti-phalanstérien, quand il s'agit d'idées sociales, la question de propriété, de priorité a peu d'importance ; décidez-la comme il vous plaira, je n'en persisterai pas moins à juger la doctrine phalanstérienne en elle-même et à déclarer qu'elle est absurde, incompréhensible. Vous allez vous récrier sans doute, mais pas de grandes phrases, je vous enferme dans un cercle, bornez-vous à me traduire ce passage emprunté à la *Théorie des Quatre Mouvements* :

« La couronne boréale répandra sur le globe un fluide aromal contour-» né qui purgera la mer de son bitume. »

Je vous ferai d'abord observer qu'il n'y a pas de bitume dans la mer, et traduisez-moi le reste.

— Monsieur, je ne crois pas votre citation très exacte ; quant au bitume, il désigne dans la pensée de Fourier le principe qui donne à la mer son amertume. Les modifications que notre globe subira dans l'avenir ne sont pas la partie essentielle et pratique de la théorie, d'abord ; ensuite, ces modifications se rattachent à un enchaînement d'analogies qu'il serait bien long de vous expliquer ici, à table.

— Allons, Monsieur, convenez que votre théorie n'est faite que pour les enfants.

— Cependant, Monsieur, l'école phalanstérienne compte des hommes d'un grand mérite et qui ne voudraient pas consacrer leur existence à propager des rêveries.

— Des hommes de mérite ! lesquels ?

Ici, mon ami, votre nom vint à la bouche de notre défenseur. C'était juste et naturel, si naturel et si juste que l'anti-phalanstérien fut obligé de répondre :

— M. Victor Considerant, c'est un homme d'un grand talent, j'en conviens. Qui nommerez-vous ensuite ?

— M. Victor Hennequin.

— Ah ! celui-là c'est autre chose, je ne vous le concéderai pas. J'en puis parler de M. Victor Hennequin pour l'avoir entendu faire un cours. A son débit précipité, on sentait qu'il récitait une leçon apprise par cœur ; pas le moindre accent de conviction, pas la moindre preuve d'intelligence.

Le débat commençait à devenir piquant pour moi. Trouvant nos idées vaillamment défendues et notre cause en bonnes mains, je n'étais pas descendu dans l'arène ; mais au point où en était le tournoi, je devais absolument lever la visière. Je dis en regardant l'adversaire de l'école sociétaire :— Vous avez entendu Victor Hennequin, Monsieur ?

— Assurément, à Dijon. J'ai suivi son cours, l'assemblée était nombreuse.

— Vous l'avez entendu, vous le connaissez, vous le reconnaîtriez ?

— Sans doute.

— Comment se fait-il que vous ne me reconnaissiez pas ? Je suis l'homme dont vous parlez.

Je ne veux pas abuser, mon ami, de l'effet de cette scène. Je crois notre antagoniste homme d'honneur et ne prétends pas nier la véracité de ses paroles ; il m'aura vu à Dijon, sans me regarder beaucoup, et il aura jugé mon cours comme il a jugé la théorie elle-même, d'une manière un peu rapide ; mais enfin le fait est qu'il ne me reconnut pas, et qu'il y eut à la table d'hôte un coup de théâtre : le phalanstérien qui avait si bien combattu pour la bonne cause quitta sa place et me présenta sa main, que je serrai avec empressement. Tableau !

Dans les localités les plus ingrates et les moins visitées par la lumière du ciel, il suffit aujourd'hui de frapper la terre du pied pour en faire sortir des phalanstériens. Je ne croyais pas qu'il en existât à Bar-le-Duc, peut-être ne le saviez-vous pas vous-même. Eh bien ! un quart d'heure après ma bizarre entrée en scène, nous étions tout un groupe à deviser autour d'un guéridon de marbre. Le groupe était complet et bien conforme à la science, ailes, ailerons, transitions représentées par des demi-phalanstériens qui engrènent avec le monde civilisé. Dans le cercle se trouvait un jeune néophyte qui m'avait vu bien réellement à Dijon, et qui me reconnut sur-le-champ. L'impression qu'il avait reçue de mon cours était favorable. J'avais contribué, disait-il, à l'engager dans la bonne voie. La tâche du missionnaire socialiste a des épines, mais notre sentier présente aussi quelques fleurs. Je le reconnus pendant cette soirée, dont je vous dirai l'emploi dans une prochaine missive.

VICTOR HENNEQUIN.

... pour que dans une partie assez avancée de la soirée.

» Dès jeudi matin, M. le préfet maritime, informé, envoya à bord M. le major-général, qui, ne se bornant pas à adresser aux élèves la réprimande que méritait leur conduite, fit enfermer les plus compromis à la prison de l'*Amiral*, où il attendront la décision du ministre.

» Hier matin, un reste d'agitation s'étant manifesté à la leçon d'un des professeurs, deux autres élèves ont été conduits à l'*Amiral*. Le calme s'est ensuite peu à peu rétabli, et les leçons du soir n'ont pas été troublées. »

— Le vent violent qui s'est fait sentir pendant la journée d'hier, à Paris, a causé d'assez grands dégâts. Dans la rue de la Roquette, une toiture a été enlevée de la maison nº 12; plusieurs vitres ont été brisées dans celle nº 17 de la même rue; une cheminée en tôle a été renversée rue d'Arcole; une autre cheminée a aussi été renversée place Saint-Michel. Fort heureusement personne n'a été atteint dans la chute, sur ces divers points; ces accidents ont été purement matériels.

— Les boulangers du Mans et ceux des communes de la banlieue de cette ville viennent de signer un traité d'après lequel ils se sont interdit la faculté, non-seulement de donner à leurs pratiques le gâteau des Rois, mais encore d'en vendre du 1er janvier au 1er avril.

— Les journaux de Nancy nous apprennent que le séminaire de cette ville fait distribuer chaque jour, 400 kilogrammes de pain bis. Cette distribution aura lieu jusqu'au 1er mars prochain.

— Dans sa séance du 17 de ce mois, le conseil municipal de Bourbon-Vendée a arrêté que, tant que le prix du pain de deuxième qualité serait au-dessus de 30 c. le kilogramme, des bons seraient délivrés aux indigents pour qu'ils puissent se procurer à ce prix le pain nécessaire à leur famille. Cette mesure va être mise incessamment à exécution.

— Le conseil municipal de Boulogne a voté en principe l'établissement d'un grenier d'abondance.

— Le prix du pain de troisième qualité, dit *pain de ménage*, est taxé maintenant à *quarante centimes* par kilog. à Bruxelles. C'est aussi cher que lors de la disette de 1816.

— Au moment de mettre sous presse, dit le *Courrier du Nord*, du 22, nous apprenons qu'un affreux malheur vient d'arriver aux houillères de Douchy; six ouvriers mineurs auraient été tués ce matin par suite d'une explosion dont nous ne connaissons encore ni la nature ni la cause.

— D'après le même journal, « la compagnie du chemin de fer du Nord vient d'introduire, depuis quelques jours, une heureuse amélioration dans son service. Des chaufferettes à eau chaude sont placées dans les voitures de première classe des trains qui desservent Amiens. Cet essai ayant parfaitement réussi, ce mode de chauffage va être immédiatement organisé sur toute la ligne jusqu'à Bruxelles. »

Que l'on nie encore la philanthropie des compagnies de chemins de fer, et comme les voyageurs des voitures de deuxième et troisième classes vont être contents!

— On lit dans la *Gazette de Cambrai* :

« La neige a causé quelque embarras sur le chemin du Nord. Des convois de marchandises, très pesamment chargés, auront peine à sortir du débarcadère de Valenciennes, jeudi dernier. On a dû y attacher plusieurs locomotives, et même une troisième, placée à l'arrière, avait la mission de pousser le train, tandis que les deux premières le tiraient. On ne put marcher qu'à petite vitesse avec tous ces moyens de traction. »

— La neige couvre nos montagnes, dit l'*Union de Limoges*; elle obstrue nos routes et toutes les communications sont considérablement retardées, quand elles ne sont point arrêtées. Le courrier de Paris ne nous arrive que douze heures après son heure ordinaire; et les diligences sont encore plus ralenties... Une de celles-ci, appartenant à la compagnie Laffitte et Caillard, en retard d'un jour, a versé jeudi dernier entre Saint-Pourçain et Châtel-de-Neuvre; les amoncellements de neiges ont causé cet accident. Tous les voyageurs ont été plus ou moins gravement contusionnés, sans qu'aucun d'eux pourtant soit dangereusement blessé, si ce n'est le conducteur qui a éprouvé à un bras et une épaule des lésions assez considérables. Il a été obligé de s'aliter à Saint-Pourçain.

— Une jeune fille de 16 ans, venue à Amiens pour se placer domestique, a été conduite dans une maison de prostitution, et contrainte, malgré ses répugnances et ses larmes, à s'y livrer à une honteuse profession. La femme Breton, tenant cette maison, a été mise en raison de ces faits révoltants, à la disposition de M. le procureur du roi. (*Journal de la Somme*.)

INFANTICIDE. — Dimanche dernier, vers sept heures du matin, on a trouvé à l'église Saint-Pierre, à Orthez, près d'un confessionnal, le cadavre d'un enfant nouvellement né. Il est probable qu'il a été déposé là pendant la première messe qui, dans cette saison, se dit avant le jour. Il était enveloppé dans de mauvais morceaux de drap. Nous ne sachons pas qu'on ait découvert sur l'enfant des traces de nature à faire croire à un crime; tout annonce, au contraire, que la malheureuse mère l'a laissé mourir de froid et qu'elle l'a fait exposer, à l'église, à la faveur de l'obscurité. (*Mercure*).

SUICIDE PAR MISÈRE. — On lit dans le *Journal des Landes* :

« Une maison de la rue du Collège, à Mont-de-Marsan, a été, dans la nuit du 9 au 10 de ce mois, le théâtre d'un suicide accompli avec une résolution et une énergie assez rares.

» Un malheureux ouvrier tailleur, presque septuagénaire, s'était logé dans cette maison, occupée par un aubergiste, pendant qu'il se livrait dans notre ville à d'actives démarches pour obtenir des secours.

» Ses demandes étaient restées sans résultat; il se voyait à la veille de n'avoir plus de quoi payer son modeste repas quotidien; l'infortuné résolut d'en finir avec la vie. Sous le prétexte de fabriquer des objets de sucrerie, le malheureux ouvrier demanda et se procura du sable et du charbon.

» A l'aide du premier, il fit un rempart, et établit un foyer de façon à ne pas laisser la moindre chance d'accident; le charbon lui a servi à mettre fin à ses jours.

» Le 9 au soir, il paya ses dépenses, monta dans sa chambre, ne laissant soupçonner à personne son lugubre et funeste projet. — Le lendemain, à midi, on fut obligé, ne le voyant pas sortir de son appartement ... frère la maison.

Joseph Buecher, ayant quitté l'auberge quelque temps après, reconnut en passant devant la cour de la veuve Altheimer, chez qui logeait François Stemmelin, la voix de son frère Meinrad, disant : « Tu ne me pousseras plus ainsi. » Joseph pénétra dans la cour et trouva Meinrad aux prises avec Stemmelin. Tous deux se colletaient, se renversaient. Meinrad ayant le dessous, Joseph s'approcha pour les séparer, mais, au même moment, Meinrad s'écria : « O mon frère! je suis blessé. »

Meinrad Buecher avait effectivement reçu un coup de couteau qui lui avait ouvert le ventre. Il mourut de cette blessure dans la nuit du 15 octobre.

Traduit devant la cour d'assises du Haut-Rhin, le meurtrier a été acquitté.

LA BOSSE DU VOL. — Il y a un peu plus de onze ans, vers la fin de l'année 1835, au nombre des affaires criminelles portées devant la Cour d'assises de la Seine, il s'en trouvait une qui excita un vif intérêt tant à cause de la singularité des faits qui avaient motivé l'accusation, qu'à raison du nom et de la position honorable de l'accusé.

Cet accusé, jeune encore, élégant, beau, spirituel, issu d'une honorable famille, s'était lié avec une riche famille anglaise, dont le baronnet L... était le chef. Ses relations, qu'n'avaient d'abord été que celles d'un agréable voisinage de campagne, n'avaient pas tardé à devenir plus étroites, si bien qu'il avait fini par s'immiscer dans les affaires du baronnet, dont il était devenu en quelque sorte le *factotum*.

Quelques mois s'écoulèrent dans ces rapports d'intimité et de confiance, mais un beau jour il arriva que l'on reconnut que M. C... avait détourné des sommes considérables au préjudice de la famille L..., et que ces détournements n'avaient pu être opérés qu'à l'aide de faux. Un procès s'instruisit, par suite duquel M. C... fut traduit en cour d'assises.

Les faits qui se déroulèrent aux débats vinrent fournir une nouvelle preuve à l'appui de cette triste vérité, qu'il est des individus chez lesquels le penchant au vol est une prédisposition innée, impérieuse, irrésistible, et que ni les bons exemples, ni l'éducation, ne peuvent surmonter et vaincre. Ce sentiment, qui pousse à acquérir à tout prix, pourrait sans doute être utilisé si les intérêts des hommes étaient solidaires, et si ce besoin d'acquisition s'exerçait au bénéfice de l'association générale des hommes, mais d'ici là il ne laisse pas d'être fort embarrassant. C'est ainsi que tout jeune, C... avait commis des soustractions de toute nature, soit dans sa famille, soit au collège. Admis plus tard dans une maison de banque, il y avait dérobé différents objets, entre autres une lampe. A Paris, au milieu de son existence brillante, le même penchant s'était trahi; et enfin il se trouvait accusé de détournements frauduleux commis à l'aide de faux. C... fut condamné à sept ans de réclusion, peine qu'il a subie dans une maison centrale.

Une fois rendu à la liberté, il comprit qu'il ne pourrait que bien difficilement reconquérir une position supportable en France, aussi prit-il le parti de s'expatrier. Durant sa captivité, il avait perdu sa mère, dont la succession, bien qu'amoindrie par des prélèvements anticipés, lui permit de fonder à Londres une maison de commerce qui ne tarda pas à prospérer. Plusieurs années s'écoulèrent. C... s'était marié et il venait une fois ou deux par année à Paris, dans l'intérêt de son commerce, qui demandait à être constamment approvisionné d'articles nouveaux, surtout à l'approche du renouvellement de l'année.

Il y a quelques jours, C... arriva à Paris, et il se mit aussitôt en rapport avec les commissionnaires en marchandises et les fabricants chez lesquels il est dans l'habitude de s'approvisionner.

Au nombre de ces derniers se trouve le sieur Véry, fabricant d'objets de tabletterie et d'ivoire, rue Lacroix, 10. Aux précédents voyages de C..., le sieur Véry avait cru remarquer que lorsque ce négociant venait faire chez lui quelqu'achat, des marchandises disparaissaient sans qu'on pût s'en rendre compte. Il s'était proposé en conséquence de l'observer. A la première visite que lui fit, mercredi dernier, celui-ci qui arrivait d'Angleterre, il lui sembla que plusieurs agendas, représentant une valeur de 160 fr., avaient manqué; il crut en outre que C... lui avait donné en paiement une pièce fausse de cinq francs. Il était dans l'erreur sous ce dernier rapport, à ce qui a été constaté depuis, mais il n'en résolut pas moins de l'épier à sa prochaine venue.

Dimanche dernier, C... se présenta chez le sieur Véry, pour y faire quelques achats. Ce fut la femme du fabricant qui le reçut. Elle lui dit que son mari était absent, tandis qu'en réalité il était caché dans un cabinet d'où il pouvait voir tout ce qui allait se passer. Le sieur C..., qui était vêtu d'un paletot, se fit montrer des marchandises; il fit divers choix, mais le sieur Véry crut remarquer que profitant de l'inattention de sa femme, il dérobait adroitement de menus objets qu'il fourrait furtivement dans les poches de son paletot. Une fois sûr de son fait, il sortit par une porte de derrière, alla requérir deux gardes-municipaux, et revint avec eux s'assurer de la personne du sieur C...

Au moment de son arrestation, il était nanti d'un certain nombre d'objets que le sieur Véry avait déclaré d'avance lui avoir vu soustraire, mais il a prétendu avoir eu l'intention de les faire ajouter à sa facture et de les payer avant de se retirer. Il avait sur lui de l'argent et deux bank-notes.

Dans une perquisition opérée à son domicile, on a saisi des objets soustraits mercredi dernier au sieur Véry, et un autre jour de la semaine à un fabricant de la rue Saint-Martin, 229. C... a été mis immédiatement à la disposition de la justice. (*Gazette des Tribunaux*.)

AVIS.

Les personnes dont l'abonnement au JOURNAL QUOTIDIEN, au NUMÉRO DE HUITAINE, au NUMÉRO DE QUINZAINE, au NUMÉRO MENSUEL et à la PHALANGE, revue de la science sociale, expire le 31 décembre 1846, sont priées de renouveler avant cette époque si elles ne veulent éprouver d'interruption dans l'envoi.

La prochaine livraison de la PHALANGE, qui paraîtra au commencement de janvier 1847, ne sera pas en-

... 30-87 à 37-70; dº rouge de Chartres, 00-00 à 40-65; dº nains, 00-00 à 28-00. —Pois verts, 00-00 à 36-00; dº gris, »»-»» à »»-»»; dº jarras, 18-00 à 18-65; dº cassés, 53-00 à 61-70. — Lentilles Gallardon, 71-65 à 82-32; dº pays et autres, 40-00 à 60-00. — Lentillons, »»-»» à 28-67. — Vesces de printemps, 20-00 à 22-00; dº d'hiver, 22-00. — Sainfoin, 14-00. — Sénevé, »»-»» à »»-»». —Lin, 20-00. — Chènevis, »»-»» à »»-»». — Sanve, 00-00. — Millet, 20-25 à 20-65. — Criblures, »» à »». — Trèfle, »» les 100 kil. »».

Bourse du 22 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	80 70	80 80	80 70	80 75
— — fin courant	80 70	80 80	80 60	80 80
5 p. 0/0 J. du 22 sept. au Ct	118 50	118 65	118 45	118 65
— — fin courant	118 45	118 65	118 45	118 65

4 1/2 J. 22.s.	dr cours	»» »»	Banq. de Fr.	dr cours	3495 »»
4 0/0 J.	»	105 »»	O. V. de Par.	»	1500 »»
Emp. 1844, au Ct	»	» »/»	C. hyp......	»	»»» »»
— fin Ct	»	» »»	— Gouin....	»	1240 »»
R. du Trés.	»	» »/»	— Gann.....	»	1180 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	80 80	81 »»	81 30	81 45
5 p. 0/0......	d. 50	»»» »»	»»» »»	119 40	119 50

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	12 1/2	16 »/»
5 p. 0/0.....	»» »/»	»» »/»	30 »/»	27 1/2

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct	dr cours	» »/»	ROM...............	Der C.	101 »/»
Récép. Rotsch.	»	108 »»	BELG. 3 1/2......	»	»» »/»
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	97 1/2
— — pass.	»	»» »/»	— dº 1840.....	»	101 1/2
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— dº 1842....	»	102 1/5
Dette intérieure	»	32 3/4	— Banque.....	»	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— dº Em. 1841.	»	»»» »»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT.........	»	1192 50
HAITI........	»	» »/»	AUTRICHE	»	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1245 »»
Act. d. J.	» »»» »»
Ch. S. G.	»»» »»
V. r. dr.	400 »»
— Ob. anc.	»»» »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	260 »»
Paris à Sc.	»»» »»
— à Orléans	1245 »»
— à Rouen.	907 50
R.-Havre.	487 50
Avignon...	572 50
Str. à Bâle.	218 75
Paris-Str...	485 »»
Tours-Nant	482 75
Orl.-Vierz.	505 »»
C. du Nord	647 50
Famp-Haz.	»»» »»
Diep.-Féc.	260 »»
Boul. à Am.	»»» »»
Orl.-Bord.	562 50
Mont. à Tr.	246 25
Paris-Lyon	618 »»
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	»»» »»
Lin Maber.	600 »»

MARCHANDISES.

Halles. — Colza disponible, 96-50; courant du mois, 99; 4 premiers mois 1847, 99 à 100; milieu du mois, 96.

Lille. — Colza, 91; œillette rousse, »»»; lin, »»-»»; cameline, »»-»»; chanvre, »». — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 136; janvier, 132 à 133; février, 128; mars en août, 126; mois du milieu, 125 à 126.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 104 fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

Les jeunes Français de toutes les époques, tel est le titre piquant du dernier ouvrage de *M. Alexandre de Saillet*. Ce livre réunit tout ce qui peut le rendre précieux à la jeunesse : intérêt, instruction, morale, présentés avec l'originalité qui distingue si particulièrement les ouvrages de l'auteur. C'est une étude pittoresque et animée des mœurs des *jeunes Français* aux diverses époques de la monarchie, de leur éducation, de leur condition civile, de leurs relations de famille, etc. A chaque page le tableau change et cette variété n'ôte rien au mérite de l'ouvrage; on voit que l'auteur a puisé aux meilleures sources. Ce livre a été illustré comme il le méritait par le crayon de Jules David, de Janet Lange et de Mouilleron. (*Voir aux Annonces*).

Jamais la FRANCE MUSICALE n'avait atteint le chiffre d'abonnement auquel elle est arrivée dans le mois de novembre. Ce journal, qui est à sa dixième année, justifie son immense succès par les cadeaux vraiment prodigieux qu'il fait à ses abonnés. Il paraît inouï que la FRANCE MUSICALE puisse donner en prime deux superbes partitions et sept albums de chant et piano, deux places pour dix concerts, plus 104 morceaux dans l'année; pourtant rien n'est plus vrai. La FRANCE MUSICALE est rédigée par l'élite des écrivains : CASTIL-BLAZE, AD. ADAM, MARTIN (d'Angers), ESCUDIER frères, LÉON GOZLAN, DE PONTÉCOULANT, etc., etc.

Si l'annonce commerciale n'est plus autant lue, c'est qu'elle est trop souvent sans intérêt et mal rédigée; mais ne laissez pas passer inaperçue celles qui ont en tête l'olivier, type du bazar provençal, 13, boulevart de la Madeleine, et 104, rue du Bac. Outre les avantages qu'on trouve dans la pureté de ses denrées, l'annonce elle-même procure aussi une agréable récréation par la sagacité méridionale de sa rédaction.

HISTOIRE DE LA DOMINATION ROMAINE EN JUDÉE ET DE LA RUINE DE JÉRUSALEM. — 2 volumes in-8º. Prix : 15 francs, par **J. SALVADOR**, auteur de JÉSUS-CHRIST ET SA DOCTRINE et de L'HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE MOÏSE. A. GUYOT et SCRIBE, rue Neuve-des-Mathurins, 18.

ARTS RELIGIEUX, ORNEMENTS SACERDOTAUX, EXPOSITION dans les salons de LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE, rue de Tournon, 8.

EXPOSITION et vente de tous les objets consacrés au culte : Orfèvrerie religieuse, calice de N. S. P. le Pape; grand ostensoir de M. Froment Meurice; bronzes d'église de tous les styles; broderies d'or et d'argent, verrières, orgues, livres de prières, tableaux anciens, Vierge de *Rubens*, guérison du Paralytique, par *G. Ferrari*; Saint Augustin, par *Jean Van Eick*; les Tables de la Loi retrouvées, par *Rembrandt*; Saint Janvier, par le *Calabrese*; portrait de l'abbé de Rancé, par *Philippe de Champagne*; Sainte Marguerite, par le *Guide*, etc., etc. Tableaux modernes de MM. Galimard, Goyet, Jouffy, Laemlin, Ziegler, etc., etc. Décoration complète des églises.

Spectacles du 23 décembre.

8 h. OPÉRA. — Robert Bruce (1re repr.).
7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Le Vieux Célibataire, l'École des Femmes.
7 h. 1/2 ODÉON. — Agnès de Méranie.
6 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — La Part du Diable, Richard.
8 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Planète, Tableaux vivants, Capitaine de voleurs.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Roch et Luc, Pierre Février, Gentil Bernard.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Simplice, Un Mari, Protégé, l'Article.
6 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Frisette, Poudre-Coton, Tableaux, Code.
7 h. 1/2 PORTE-SAINT-MARTIN. — Marie ou l'Inondation. (1re représentation).
7 h. 1/2 AMBIGU. — Closerie.
6 h. 1/2 GAITÉ. — L'Angelus, Rita.
6 h. 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux par M. Keller, Chemin de fer.
6 h. 3/4 COMTE. — Fanfan Mignonet, Peau d'Ane.
6 h. 1/2 FOLIES. — 2 Pigeons, Enfant du faubourg, l'Inconnu, Contrast.
5 h. 1/2 DÉLASSEMENTS. — L'Héritière, Chaussons, la Morale au cabaret.
5 h. 1/2 BEAUMARCHAIS. — Bonne fée, Les Frères, Château, Ecaillère.

TIMBRE ROYAL 5 c. SEINE

BEETHOVEN. — 6. — PRIÈRE. — Prière. VALENTINE. — Polka, GAWLIKOWSKI, Fleur des Salons. — A. BOIELDIEU, Nocturne, BEETHOVEN. — Nos Gentilshommes. Le Casque. Fleurs animées.

20 BILLETS DE CONCERTS SPÉCIAUX SONT DONNÉS EN OUTRE A CHAQUE ABONNÉ.

Tout abonné qui justifierait n'avoir pas reçu les primes annoncées aura droit AU REMBOURSEMENT IMMÉDIAT DE SON ABONNEMENT.

LA GRAMMAIRE MUSICALE, Par MARTIN D'ANGERS *est envoy. gratis aux souscr. de province en remplac. des concerts*

MAISON DU GRAND COLBERT

2, RUE VIVIENNE. — 6, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS.

A l'occasion du jour de l'an, la Maison du GRAND COLBERT a complété ses assortiments en tout genre de marchandises. Fidèle à son système de vente à bon marché, elle continue à offrir ses divers articles à des prix toujours exceptionnels. On y trouve surtout un très beau choix de Châles cachemires français, récemment achetés dans les premières fabriques de Paris. Comme par le passé, les Cachemires carrés se vendront 90 fr. et 120 fr. (au lieu de 200 et 300 fr., prix de leur valeur réelle) et les Cachemires longs se vendront 250 fr. (au lieu de 400 et 500 fr.) A commencer du prix de 30 fr., tout Châle sera livré à l'acheteur dans une boite élégante dont la valeur sera proportionnée à celle du châle, de manière à pouvoir être offerte en étrennes. Il reste bien entendu que, pour les Châles cachemire, la chaine, la trame et la majeure partie du broché sont en cachemire; au surplus, l'on continuera à donner tous les certificats de garanties désirables.

Châles cachemire.

Carrés	90 et	120
Id. qualité supérieure	150	180
Longs	»	250
Id. qualité supérieure	300	360

La chaine, la trame et la majeure partie du broché sont en cachemire.

Châles cachemire et laine.

Carrés	79
Id. coloris nouveau	110
Longs	160
Id. coloris nouveau	220

La trame est en cachemire, la chaine et le broché sont généralement en laine.

Châles pure laine.

Carrés	49
Id. coloris nouveau	65
Longs	105
Id. coloris nouveau	125

La chaine, la trame et le broché sont en laine.

Châles indoux.

Carrés	25
Id. fabrique de Paris	39
Longs	59
Id. fabrique de Paris	75

La chaine est en soie, la trame et le br. sont en laine.

Châles tartans carrés et longs.

KABYLES.

Soieries.

Pékins satinés	1 90
Lévantines rayées, glacées	2 25
Pékins ombrés	2 75
Satins princesse, cuits	3 75
Soie façonnée, grande largeur	4 50
Damas unis, d° d°	4 75
Foulards des Indes	2 95
Tabliers de soie façonnée	3 25
Fichus de soie	» 20

Cravates, haute nouveauté à.

Grand choix d'étoffe noire.

Lingerie.

Dentelles, Valenciennes, depuis	» 50
Mouchoirs brodés, depuis	6 50

Lainage.

Mérinos, pure laine, grande largeur	1 95
Id. Id. id.	3 90
Satin amazone, id.	3 40
Orientales rayées et damassées	1 40
Flanelles tout laine pour robes	2 95
Flanelle de santé, tout laine	1 25
Tartanelles	» 90
Tissus d'hiver, rayés foncés	» 30
Indiennes bon teint	» 30
Articles de deuil : Mousseline-laine noire	» 75

Blanc.

Partie de mouch. à vignettes, qual. de 2 f. 95, à	1 95

Robes de Tarlatane en toutes couleurs	4 75
Mousseline brod. à rideaux, la pièce de 10m50	12 50

Fourrures.

Manchons de fausse martre	5 75
Manchons en martre Zélande	14 »
Manchons en beau vison du Canada	35 »
Manchettes de fourrure	» 75

DIVERS.

Gants de Suède et gants dits cachemires	» 50
Gants quart-longs pour soirées	2 50
Bas dits cachemire	1 90
Chaussettes dites cachemire	1 75
Bourses en soie et en perles	1 75
Chemises sur mesure	4 »
Caleçons et gilets de flanelle	3 »
Tapis de foyer	12 25
Id. haute laine	16 50
Parapluies en soie, depuis	5 50

GRAND ASSORTIMENT DE CONFECTION. — APERCU DES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX :

Manteau-Vénitien. Manteau-Lucie. Visite-Pompadour. Frileuse. Aixa. Raphaël. Napolitain. Basquine. Visite Louis XV. Allakeurn. Visite arabe, etc.

EXPOSITION PUBLIQUE Rue du Faubourg-Poissonnière, 7. — EXPOSITION PUBLIQUE Rue du Faubourg-Poissonnière, 7.

AGRANDISSEMENTS DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DES

GALERIES POISSONNIERE.

L'ouverture d'un grand Salon de Soieries et de Châles, d'une Galerie spéciale de Confection et d'un Magasin de Toiles et de Literie, a eu lieu le 16 novembre

Les **NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS** que viennent de faire exécuter les propriétaires de cette maison, complètent le bel ensemble de ces **GALERIES**, et en font l'établissement le plus élégant de la capitale. Les magasins, disposés en amphithéâtre, offrent l'aspect le plus grandiose, et méritent, sous tous les rapports, de fixer l'attention publique. Des **ACHATS CONSIDÉRABLES**, réalisés pour cette ouverture, permettent d'offrir aux acheteurs, à des **PRIX VRAIMENT EXCEPTIONNELS**, une **GRANDE QUANTITÉ D'ÉTOFFES**, telles que : **GRAND CHOIX DE CHALES LONGS**, depuis 65 fr. — Idem, **CARRÉS LAINE**, depuis 29 fr. — **PARTIE D'ÉCHARPES NORWÉGIENNES** à 3 fr. 20. — **VISITES NOIRES** et de **COULEUR, SATINS A LA REINE** et **ALCYONE DOUBLÉES EN SOIE**, à 18 fr. — Idem, en **VELOURS TOUT SOIE**, 29 fr. — **SATINS A LA REINE** et **ALCYONE** pour robes, **GRANDE LARGEUR, NOUVEAUTÉ**, 5 fr. 90 c. — **PEKINS RICHES, GRANDE LARGEUR**, 4 fr. 90 c. — Idem, **LARGEUR ORDINAIRE**, 3 fr. 40 c. — **ASSORTIMENTS DE SATINS A LA REINE UNIS ET FANTAISIE, NOUVEAUTÉ**, 2 fr. 90 c. — **LEVANTINE DOUBLE GLACÉE ET FANTAISIE**, 2 fr. 45 c. — **VELOURS TOUT SOIE**, 11 fr. 70 c. — **FLANELLES-TARTAN PURE LAINE**, 2 fr. 45 c. — **FLANELLES-CASTOR UNIES ET MOUCHETÉES**, 2 fr. 95 c. — **SATINS-LAINE**, première qualité, 2 fr. 50 c. — **FORTE PARTIE DE MÉRINOS D'IRLANDE**, 40 c. — **MANCHONS POUR ENFANTS, FOURRURES DU NORD**, à 1 fr. 45 c. — TOILES : **BLANC DE COTON AU PRIX DE FABRIQUE.** — **DAMAS LAINE** pour **MEUBLES**, 2 fr. 90 c. Grands **FOULARDS DES INDES**, à 1 fr. 95 c. — Etc., etc.

Ne pas confondre le n° 11 avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées par M. Raspail. (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards*, 11, *à Paris*, *seule maison* dont **M. RASPAIL** garantisse les produits, appareils et ingrédiens destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative

RASPAIL

CIGARETTES DE CAMPHRE DE F.-V. ET AUTRES PRÉPARATIONS DU MÊME AUTEUR.

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL, a tellement multiplié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL, à son insu, cette concurrence a tellement détérioré la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique, et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des plus anciennes maisons de la capitale, pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de la signature **MOREL** et **RASPAIL** père et fils.

VICTOR CHEVALIER.

CALORIFÈRES A CIRCULATION D'AIR CHAUD.

CHEMINÉES de même genre, chauffe-boudoirs et chauffe-assiettes, sans tuyau de fumée; **CALORIFÈRES** de construction nouveau système. **FOURNEAUX** de cuisines, de laboratoires, etc. A la fabrique, place de la Bastille, 232. — Dépôt, rue Montmartre, 140. (Affranchir.)

CHEVASSES, — GERCURES, — DARTRES FARINEUSES, TACHES DE ROUSSEUR, ENGELURES, ENTAMURES. Le pot : 4 fr. (pommade douce et suave. Paris, r. St-Germain des Prés, 10 bis; r. Joquelet, 10; passage Choiseul, 40.

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER, GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS LETABE. [illegible] Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

DERRIÈRE LE GRAND MAT Étude psychologique de la Vie maritime. PAR ÉDOUARD PUJOL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES. 3 volumes in-8.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE. PAR CH. HAREL. Brochure in-8o. — Prix : 3 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

LAMPES dites **CARCEL, NEO-CARCEL** et **MODÉRATEUR** à 10 fr. et au dessus, garanties. Appareils pour salles à manger et billards. **TRUC**, fabricant, rue Saintonge, 9. Echanges, nettoyages et réparations.

On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera que l'EAU DE LOB ne fait pas repousser et épaissir les cheveux sur des têtes chauves!! Cette EAU de LOB REGENERE la chevelure et la CONSERVE jusqu'au tombeau. S'adresser à l'inventeur, M. LEOPOLD LOB, chimiste d'Allemagne, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, 201. Flacon à 5 et 10 fr. avec instruction.

PATE PECTORALE à la réglisse, DE GEORGÉ, Pharmacien d'Epinal (Vosges). MÉDAILLE d'or en 1845. — MÉDAILLE d'argent en 1843.

LA SEULE INFAILLIBLE POUR LA PROMPTE GUÉRISON DES RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, TOUX NERVEUSES.

On en trouve dans toutes les meilleures pharmacies de France; et à Paris, au dépôt général, chez MM. WAGNER et GARNIER, droguistes, rue des Arcis, 56. — On ne doit confiance qu'aux boites portant l'étiquette et la signature GEORGÉ.

PATE PECTORALE DE PRODHOMME

Les médecins la recommandent chaque jour comme le meilleur des remèdes contre les rhumes, toux, catarrhes, pituites, asthmes, enrouements, irritations de la gorge et de la poitrine. — 1 fr. 50 cent. la boite, rue Laffitte, 31.

DENTS AIMÉ de 10 à 20 fr. posées en une séance par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours. En face la rue Montesquieu, entrée galerie Véro-Dodat, 33.

AUX ARMES DE FRANCE. *Rue Neuve-Vivienne, n° 42.* TAILLEURS A 20 0/0 D'ÉCONOMIE.

Cette maison, montée sur une grande échelle, offre des avantages réels sur les prix des marchands tailleurs de Paris. On y trouve les créations des modes les plus nouvelles, qu'elle fait exécuter avec goût. Les personnes qui font faire à façon y trouvent aussi une économie de 30 0/0; par ce moyen, les objets confectionnés reviennent meilleur marché que dans les maisons de confection, et l'on a la certitude d'avoir de très bonnes marchandises et d'être bien habillé.

SAVON DE GUIMAUVE. Ce VÉRITABLE SAVON, si précieux pour la peau, ne se vend que chez BLANCHE, parfumeur, passage Choiseul, 48. — Eviter la contrefaçon. — (CRÈME DRÈBE, infaillible contre les rides.)

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ELASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.)

BAZAR PROVENÇAL, *44 bis, boulevart de la Madeleine, 104, rue du Bac,* fondé par M. AVRIS, de Marseille.

ORANGE CONFITE Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le définissaient ainsi : d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir ; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop ; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Étrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe ; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 3 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout : plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boites en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes : il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et aqueux récoltés dans le Nord. — A 2 fr. 50 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azeroles, réglisse à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'étranger, et vin de Nut, on y est sûr de les avoir dans leur pureté.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

Impuissance de la Société actuelle contre le Paupérisme.

Les chambres belges viennent de discuter deux projets de loi relatifs au soulagement de la misère, surtout dans les provinces flamandes. Les tableaux qui ont été présentés à la chambre par les divers orateurs de la situation des Flandres sont presque aussi tristes que ceux que nous font les journaux de la situation de l'Irlande.

La misère est telle dans nos Flandres, a dit M. Van Cutsem, que les malheureux qu'elle accable cherchent à s'en défendre en se rendant dans les dépôts de mendicité et en commettant des délits pour être reçus dans les prisons; mais c'est en vain qu'ils ont recours à des moyens aussi déplorables pour échapper à la faim; ils ne peuvent se procurer des aliments au prix de leur liberté dans ces tristes refuges, les portes leur en sont fermées; le dépôt de mendicité, qui suffisait jadis aux besoins de deux provinces, devrait avoir aujourd'hui une dimension triple et quadruple pour contenir les mendiants de l'une de ces provinces; les prisons d'arrondissement, qui sont construites pour renfermer quarante à cinquante individus, n'ont jamais une population de moins de 125 à 130 personnes, et ne peuvent plus servir qu'aux criminels et non à ceux qui, pour vivre, vont prendre quelque fruits de la terre sur les champs, ni à ceux qui enlèvent du pain chez le boulanger avec l'intention de se faire arrêter, ni à ceux qui commettent des bris de clôture pour manger le pain destiné aux malfaiteurs.

Avant 1830, 350 crimes et délits étaient perpétrés chaque année dans l'arrondissement de Courtray; en 1840, 900, et en 1846 le chiffre s'en élèvera à 1 500, et encore ai-je la conviction qu'on ne signale pas à l'autorité judiciaire un larcin sur trois, et que la mendicité n'est plus poursuivie; les mendiants sont arrêtés et presque toujours rendus dans les vingt-quatre heures à la liberté, parce qu'il n'y a pas de locaux suffisants pour les détenir.

La misère les chasse de leurs foyers, a dit un autre orateur, M. Kervyn, et malgré la surveillance des gendarmes qui ont mission de leur interdire l'entrée de la capitale, quelques individus épuisés par la faim, quelques mères de famille traînant après elles leurs enfants à peine vêtus, parviennent à franchir ce cordon sanitaire d'une nouvelle espèce, pour vous donner le spectacle de leur dénuement. Ces éclaireurs de la faim et de la mendicité ont quitté la route qui mène au presbytère et au bureau de bienfaisance de leurs communes, parce que toutes les sources locales sont épuisées; ils ont pris celle qui mène aux grandes villes, parce qu'ils comptent trouver la charité au milieu du luxe et obtenir nos sympathies et notre appui.

Les ouvriers gagnent au maximum 60 centimes par jour, et les ouvrières 16 centimes; encore un grand nombre de travailleurs ne trouvent-ils pas à s'employer; ajoutons que l'année dernière la récolte des pommes de terre a manqué, et cette année celle du seigle; que la population et le prix des denrées alimentaires ont doublé depuis un demi-siècle, tandis que le taux des salaires diminuait des trois quarts. Aussi, dans plusieurs localités, s'est-on arraché la chair de chevaux abattus pour maladie, et une statistique officielle constate qu'en sept mois 1 600 personnes sont mortes de faim et de misère dans cette partie de la Belgique.

encore il y a cent ans. A cette époque, on n'y rencontrait de prolétaires ni dans l'agriculture ni dans l'industrie; les populations flamandes faisaient alterner le travail agricole et la fabrication industrielle : le tisserand employait l'été à la culture du lin, et l'hiver au tissage; il en était de même des fileuses, qui ne se livraient à leur industrie que l'hiver, et aux heures où la moisson ne les réclamait pas. C'est de cette manière que se fabriquaient ces toiles qui s'étaient conquis une renommée européenne.

Peu à peu les travaux s'isolèrent : parmi les travailleurs, les uns, tout en gardant quelques terrains, se livrèrent plus exclusivement au tissage, les autres à la culture, mais il resta entre eux une sorte de solidarité. Le lin fourni par l'agriculteur n'était payé que l'année suivante et à un prix en rapport avec les bénéfices réalisés. Toute cette organisation était fort imparfaite sans doute. La culture, restreinte à un petit nombre de plantes et faite isolément, ne donnait que des produits fort au-dessous de ceux qu'elle eût pu donner. La fabrication s'opérant en petit, il en résultait de grandes déperditions de forces, et d'ailleurs on était obligé d'employer les lins dans l'année, ce qui nuisait à la beauté des tissus. Mais la solidarité bien incomplète qui existait entre les habitants suffisait à entretenir le pays dans une prospérité à exciter l'envie de ses voisins.

C'est alors que survinrent des capitalistes qui opérèrent sur de grandes masses de produits. Ils achetèrent des lins plusieurs années à l'avance et obtinrent de plus belles qualités de toiles; les propriétaires les moins aisés se firent ouvriers, et bientôt tous les propriétaires furent dans ce cas, impuissants à soutenir la concurrence des capitalistes, qui fabriquaient mieux et à plus bas prix. Les germes de solidarité s'effacèrent, et avec l'isolement des intérêts et la concurrence anarchique, le monopole et le paupérisme s'introduisirent dans le pays.

Aussi longtemps cependant que les fabricants n'eurent à soutenir que la concurrence de fabricants du dehors qui se trouvaient dans les mêmes conditions qu'eux, le prolétariat augmenta rapidement, mais les salaires demeurèrent à un taux supportable pour des populations que l'on avait soin d'entretenir dans l'ignorance et le culte de la médiocrité. Mais l'introduction de la mécanique dans la fabrication, qui donne des produits inférieurs, mais à un prix infiniment moindre, porta à l'industrie flamande un coup dont elle ne s'est pas relevée, dont elle ne se relèvera pas.

Voilà où en sont les choses. Les Flandres souffrent du mal qui a atteint tous les centres exclusivement manufacturiers. Chaque perfectionnement industriel correspond à une aggravation du sort des travailleurs. L'emploi des machines qui ont pour but de dispenser l'homme de travaux au-dessus de ses forces et de faciliter la production, se tourne contre ceux qu'elle devrait soulager, et voue à la misère une multitude de travailleurs, rendant inutile le concours des uns, et réduisant le salaire des autres.

Cette nécessité d'acheter tout progrès par un malaise est une conséquence de notre état social. Chacun ayant son intérêt à part, il n'est pas de perfectionnement qui ne froisse des individus, pas d'amélioration qui ne soit le signal d'une oppression. Le progrès sans et douloureux de la part des membres du corps social.

Quand donc les hommes reconnaîtront-ils que la cause de toutes ces difficultés est dans la base même de notre organisation? Quand verront-ils que tous ces rouages, qui aujourd'hui accomplissent une œuvre de destruction, ne font le mal que parce qu'on n'a pas su les mettre à leur place, parce qu'on n'a pas su leur assigner leur emploi? Quand en viendront-ils à comprendre que toutes ces forces, qui en se combattant n'enfantent que désordres, crimes et douleurs, peuvent, en se combinant, produire le bien-être, la concorde et le bonheur? Quand reconnaîtront-ils que l'association, qui rend les hommes solidaires les uns des autres, est le seul remède, et le remède universel à tous les maux dont souffre l'humanité depuis tant d'années?

Le gouvernement belge se débat contre le paupérisme des Flandres. Il faut du moins lui rendre cette justice, qu'il proclame hautement le mal, et qu'il cherche sérieusement, non pas un remède, la civilisation n'en a pas d'efficace contre un tel état de choses, mais au moins des palliatifs. Ainsi, il s'emploie à organiser des travaux publics pour occuper les ouvriers sans travail; à acheter des métiers perfectionnés pour faciliter la transformation du tissage à la main en tissage à la mécanique; il cherche à introduire l'industrie dentelière dans les campagnes, etc. Tous ces moyens ont du bon; mais ils ne s'appliqueront pas sans souffrances et sans réclamations fondées de la part des industries auxquelles on va créer une nouvelle concurrence; puis, dans quelques années, l'industrie et la concurrence se perfectionnant toujours, tout ce travail sera à recommencer. Il y a là un cercle vicieux dont on ne sortira qu'en organisant la société sur des bases nouvelles, en entrant dans la voie de l'association des capitalistes et des travailleurs.

Le *Cork Examiner* publie les détails suivants sur la situation de l'Irlande :

Du commencement à la fin, ce n'est qu'un funèbre catalogue de famine et de mort. Notre correspondant définit la condition de cette malheureuse cité en disant que les pauvres y meurent comme des bestiaux empoisonnés. Une apathie effrayante, comme celle qui caractérise les gens frappés de la peste, engourdit cette population infortunée. La faim a détruit en elle tout germe de sympathie généreuse; le désespoir l'a rendue insensible et en quelque sorte pétrifiée. Elle attend son dernier moment d'un œil morne, avec indifférence et sans crainte. Il n'y a pas une misérable cabane où la mort ne soit déjà. On voit des familles entières couchées sur des restes de paille pourrie qui jonchent çà et là le sol humide, dévorées par la fièvre, et personne n'est là pour humecter les lèvres des malades, ou pour soulever leur tête. Le mari meurt à côté de sa femme, laquelle ne semble pas même se douter qu'il est désormais affranchi des souffrances terrestres. C'est le même lambeau de toile qui recouvre les cadavres et les êtres encore vivants, et ceux-ci ne paraissent pas avoir le sentiment de cet horrible voisinage. Les rats viennent chercher leur proie au milieu de cet affreux pêle-mêle, et nul n'a assez d'énergie pour troubler leur festin. Les pères enterrent leurs enfants sans pousser un soupir, dans quelque coin isolé : tombe abandonnée sur laquelle aucune mère, aucun ami ne viendrait pleurer!

REVUE DRAMATIQUE.

Agnès de Méranie, par M. Ponsard.

Hier soir, à sept heures, tous les abords de l'Odéon étaient envahis par la foule. On s'étouffait sur le grand escalier et dans les galeries. Les gardes municipaux et les sergents de ville avaient peine à maintenir l'ordre parmi les nombreux équipages qui arrivaient *de Paris* au quartier latin. La foule n'était pas seulement nombreuse, mais choisie; on y retrouvait les représentants les plus célèbres de la politique, de la littérature, des arts, tous ces visages que nous avons appris à connaître à l'étalage des cabinets de lecture, toutes ces physionomie illustrées par les gravures de Delpech ou par les caricatures complaisantes, par les charges-réclames du *Panthéon charivarique*.

Dans la masse des habits noirs, on distinguait çà et là de fraîches toilettes de femmes, mais pressées, coudoyées, ces dames perdaient qui un bijou, qui une fleur, comme de brillants oiseaux qui laissent tomber leurs plumes.

Le personnel de l'Odéon ne se possédait pas de joie. Pendant une semaine entière les ouvreuses avaient rêvé petits bancs, programmes et manchons à numéroter. Tout le monde comptait évidemment sur le mardi 22 décembre pour compenser les ennuis d'une longue attente. Les habitants d'un pays perdu, de l'Arabie pétrée voyant arriver une caravane, les naufragés de la *Méduse* apercevant un navire, tels étaient les employés du Second Théâtre-Français pendant la soirée d'hier.

De quoi s'agissait-il? pourquoi tout ce concours? On allait juger en dernier ressort un procès qui avait intrigué tout Paris, voir Mme Dorval en possession du rôle si vivement disputé par la famille Araldi. On allait apprécier la seconde production d'un auteur parvenu subitement au faîte de la renommée, et se demander si la lueur soudaine jetée par son nom annonçait à l'horizon littéraire l'avènement d'une étoile ou le passage d'une fusée.

On allait à la première représentation d'*Agnès de Méranie*, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Ponsard.

Parmi nos lecteurs, bien peu ont été juges et témoins de cette épreuve; tous voudront en connaître le résultat : leur impatience nous reprocherait d'ajourner le compte rendu de cette pièce exceptionnelle jusqu'au premier feuilleton dramatique. Nous les satisferons dès aujourd'hui.

Agnès de Méranie a complètement réussi. Accueillie peut-être avec moins d'enthousiasme que *Lucrèce*, cette pièce atteste pourtant un progrès sérieux chez l'auteur.

Voici le sujet, tel du moins que le fournissait l'histoire :

Philippe-Auguste, roi de France, après avoir épousé en premières noces Isabelle de Hainaut, qui mourut en lui laissant un héritier, épousa en secondes noces Ingelburge, princesse de Danemarck, mariage exclusivement politique; la Danoise avait des titres douteux au trône d'Angleterre, dont Philippe voulait s'emparer. Mal secondé dans ses prétentions à cet égard par Canut, souverain du Danemark, Philippe abreuva son épouse d'humiliations, et finit par la répudier. C'est alors qu'avec l'assentiment de plusieurs évêques il s'unit à une jeune Allemande, Agnès de Méranie.

La famille d'Ingelburge était puissante; elle réclama près du saint-siége, qui déclara nul le divorce, nul le mariage d'Agnès, et prescrivit à Philippe de s'en séparer. Le roi de France repoussa cette injonction avec mépris; mais la puissance pontificale était alors à son apogée; un interdit frappa le royaume, tous les Français se virent exclus des sacrements. Le roi résiste encore, il s'emporte, fait saisir le temporel du clergé; mais la nation, remplie de foi, s'indigne à son tour de se voir fermer le chemin du ciel; une vaste insurrection se prépare.

Un concile avait été convoqué pour juger cette affaire en dernier ressort. Philippe, sentant sa condamnation inévitable, et ne voulant pas en subir la honte, alla tout d'un coup chercher Ingelburge la répudiée, et la ramena triomphalement dans son palais.

Agnès de Méranie mourut de chagrin la même année. Elle avait eu la triste consolation d'apprendre que ses enfants étaient légitimés à cause de sa bonne foi.

Le sujet sans doute est intéressant; mais bien simple pour fournir matière à cinq actes, surtout si l'on modifie le dénoûment véritable, et si l'on retranche, comme l'a fait M. Ponsard, le personnage d'Ingelburge.

Au premier acte, la tragédie nouvelle nous montre Philippe et Agnès dans tout l'enthousiasme de leur amour. En attendant son époux, la reine (madame Dorval) se fait lire comme Françoise de Rimini quelques pages du roman de Lancelot. Soudain paraît Philippe (M. Bocage) en robe fleurdelysée. Pour conquérir la Normandie, pour châtier Jean sans Terre il va bientôt quitter Agnès et veut qu'elle-même attache les cordons de son armure. Déjà les hommes de guerre sont rangés sous leurs bannières, on entend leurs boucliers et leurs lances frémir aux portes du palais. Avant de partir ils réclament comme le monarque un regard de leur reine, ce talisman les protégera dans la mêlée. Agnès va se rendre à leurs vœux, va paraître au balcon...

Tout-à-coup un moine blanc l'arrête et dit à Philippe : « Au nom du pape Innocent III je vous ordonne de rappeler votre épouse légitime et de quitter cette femme. » La toile baisse.

Au second acte la France est mise en interdit, l'armée s'est dissoute, tous les serviteurs du roi l'ont abandonné, sauf un chevalier, Guillaume (M. Roger). Philippe veut braver Rome et garder Agnès quoi qu'il arrive. Le fidèle Guillaume, persuadé que le fer ne saurait lutter contre la puissance pontificale et qu'un peuple entier ne doit pas être sacrifié au bonheur privé d'un roi, conseille à Philippe de renvoyer Agnès; il n'est pas écouté, mais sa parole a de l'influence sur la malheureuse reine. Après avoir longtemps combattu contre elle-même, elle veut se sacrifier pour sauver la couronne de Philippe-Auguste, et se retire en disant au dévoué serviteur :

J'emporte vos conseils et vous en remercie.

Au troisième acte, Agnès est prête à partir, le moine revient. On espère un accommodement. Le roi de France a promis de faire une croisade en Palestine, si la papauté veut consacrer son dernier mariage. — Le pontife est inexorable. Il n'est pas séduit par la croisade :

L'esprit vivant du Christ est plus saint que sa tombe.

Il faut que Philippe renvoie Agnès ou renonce au trône. La bulle qui le dépose est déjà lancée.

La reine apprend ces tristes nouvelles et son parti définitif est bientôt pris : elle confie ses enfants aux soins d'une amie (Mme Dorval), puis, après une scène d'adieux fort touchante, elle s'éloigne à l'insu de Philippe.

Ces deux actes sont beaux; les entretiens de Guillaume avec le roi, puis avec la souveraine, ont été justement applaudis. Les vers heureux et bien frappés, nombreux dans toute la pièce, se multiplient dans ces deux scènes. Philippe est noble, hautain, majestueux; la reine a des accents pleins de tendresse et de charme.

Au quatrième acte, Agnès a fui, mais inquiétée, entourée, menacée par la foule qui ne voit en elle que la cause des malheurs publics, elle périrait si le roi, qui volait sur sa trace, ne la délivrait à coups d'épée. Il lui reproche doucement sa fuite, mais elle se justifie en prouvant que cet abandon même était la plus grande preuve d'amour et de dévouement qu'elle pût donner. Les deux époux sentent plus que jamais qu'ils sont nécessaires l'un à l'autre. Cependant ils ne peuvent compter sur le bonheur; le moine est toujours là pour les séparer et les maudire. Un instant la reine essaie de fléchir, par des supplications, cette statue de pierre. Le légat, légèrement ébranlé, se raffermit et déclare que dans une assemblée solennelle des barons il déposera le roi Philippe. Agnès, indignée, se redresse et lui renvoie fièrement l'anathème; elle maudit la papauté qui frappe des nations entières pour atteindre un homme; elle annonce qu'un jour la chrétienté se révoltera tout entière contre le despotisme romain, et qu'on éteindra pour jamais les foudres pontificales.

Au cinquième acte, la décoration change pour la première fois. Le roi Philippe trône au milieu d'une cour splendide. Pour le dire en passant, la mise en scène d'*Agnès de Méranie* est fort soignée. Tous les costumes, bizarres quelquefois, sont empruntés scrupuleusement à l'histoire. Cette exhibition d'architecture romane, de heaumes et de hauberts, de fleurs de lys et de lions de gueule, est quelque peu romantique; elle a dérouté les habitués de l'Athénée, du Théâtre-Français et autres dortoirs, qui se fondaient sur la couleur antique de *Lucrèce*, pour revendiquer les succès de M. Ponsard, au profit de l'école classique exclusive. Au surplus, M. Ponsard est en progrès, mais il n'a pas encore trouvé sa voie. Lucrèce était du Tite-Live coulé dans le moule de Corneille et d'André Chénier; dans *Agnès* M. Ponsard imite Corneille encore; mais il y joint des accents de Racine, et, par intervalles, dans les moments pathétiques, on croirait entendre une tirade de Victor Hugo. Laissez le poëte grandir, et de tous ces éléments il dégagera sa personnalité. La plante puise dans le sol et dans l'atmosphère bien des arômes nourriciers avant d'ouvrir son calice.

Le roi Philippe est au seuil de sa cour, mais le moine y est aussi; bientôt il prononce la sentence qui dépose Philippe-Auguste; le roi se verrait abandonné par tous ses preux si Agnès ne sauvait son époux en déclarant qu'elle s'est empoisonnée.

mais. La fièvre de la faim décime les populations, et il est un homme, qui pour soutenir sa mollesse et son luxe, consent à recevoir d'elles, et à titre purement gratuit, le pain qui eût prolongé de quelques jours leur misérable existence ! Et cet homme prétend être le défenseur des Irlandais, dont il amortit les plaintes depuis tant d'années ! Il n'est, comme le lui ont souvent dit ses adversaires, que le *roi des mendiants!* (*beggar king!*)

L'administration des hospices et des pauvres (*poor lane union*) de Skibereen avait remis au secrétaire d'État de l'intérieur un rapport sur la misère de ce district. Dans une lettre publiée par le *Standard*, sir G. Grey répond que l'Angleterre est obligée de s'avouer impuissante pour le soulagement de toutes ces misères, comme elle s'avoue impuissante pour la répression des crimes contre les propriétés et les personnes, tentées chaque jour par les paysans irlandais.

Les communications entre Madrid et Paris sont souvent retardées. Les correspondances ministérielles du 15 annoncent que 289 élections sont connues, dont 203 de députés conservateurs et 86 de progressistes. M. Pidal l'a emporté à Madrid sur le marquis del Socorro.

On continue à douter que le ministère survive aux élections. MM. Isturiz, Caneja et Sanz doivent, assure-t-on, quitter la place dans quelques jours, mais MM. Mon et Pidal garderaient leurs portefeuilles, et comme c'est en eux que s'est incarné le système de corruption et de compression qui règne sur l'Espagne, le pays se préoccupe assez médiocrement de cette modification.

On lit dans le *Corsaire-Satan* :

« M. Philarète Chasles vient de rouvrir son cours de littérature au Collége de France. Le spirituel professeur est entré en matière tout éperonné et sans bride. Il a vertement attaqué l'époque actuelle, qu'il accuse d'affaissement intellectuel ; mais à la fin de son discours M. Chasles a prédit à la jeunesse une grande et brillante résurrection. M. Chasles est du reste le premier professeur du Collége de France qui ait osé appeler Fourier un génie puissant. »

Un inspecteur des établissements de bienfaisance vient de publier sur ces établissements un travail complet, en ce qu'il embrasse toutes les parties du travail charitable : hôpitaux et hospices, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété, enfants trouvés, institutions de sourds-muets et d'aveugles, aliénés, indigents.

Il existe en France, 1 164 administrations hospitalières, dirigeant, sous le nom de commissions administratives, 1 338 hôpitaux ou hospices, dont les revenus ordinaires dépassent annuellement 53 millions. De ces 1 164 administrations, 80 possèdent au total 38 millions de revenus ; mais il y en a 669 qui, ensemble, n'ont pas 5 millions, ce qui fait pour chacune un revenu moyen de 4 500 fr. environ, ressource bien faible pour un hospice. Il faut remarquer d'ailleurs, que, depuis cinquante ans, on n'a pas fondé en France 30 hôpitaux.

piété, dont les prêts s'élèvent à 42 220 684 fr.; 144 dépôts d'enfants trouvés, coûtant 6 717 000 fr., qui figurent déjà dans les services hospitaliers ci-dessus ; 2 institutions royales pour les sourds-muets (il y en a dans les départements 37, dont les budgets ne sont pas connus), 255 000 fr.; 1 institution pour les jeunes aveugles, 157 000 fr.; 75 asiles pour les aliénés, 4 826 000 fr.; maison royale de Charenton, 460 000 fr.; ce qui forme un total de 9 242 établissements dépensant annuellement 115 441 000 fr.

Nous avons raillé il y a quelques jours le feuilletoniste de la *Patrie* qui nous semblait posséder à un trop haut degré cette irritabilité qu'Horace attribue aux poètes; mais nous sommes prêts à l'appuyer toutes les fois que nous le croirons dans son droit, et aujourd'hui nous nous unissons à lui pour protester contre le manque d'égards dont, en sa personne, la critique vient d'être l'objet de la part de certains théâtres.

On lit ce soir dans la *Patrie* :

« La *Patrie* a blâmé le Théâtre-Français; le Théâtre-Français lui a supprimé ses entrées et ne lui a plus envoyé de billets pour les premières représentations.

» Elle a blâmé l'Odéon et critiqué *Lucrèce*; l'Odéon et l'auteur de *Lucrèce* lui ont *interdit* l'entrée de ce théâtre à la première représentation d'*Agnès de Méranie*, donnée hier.

» Elle a blâmé l'Académie royale de musique, et l'Académie royale de musique lui a supprimé aussi ses entrées et ne lui a pas fait remettre de billet pour la première représentation de *Robert Bruce*, qui a lieu ce soir.

» Pour mériter les faveurs des auteurs et des théâtres, devons-nous mentir ? devons-nous nous taire? devons-nous écrire contre notre conscience? — Que le public réponde ! »

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — Par une ordonnance royale, datée d'hier, 22 décembre, sont nommés maires et adjoints de la ville de Paris, savoir :

1er *Arrondissement*. — Maire, M. Cottenet ; adjoints, MM. Marbeau et Lairtullier. 2e *Arrondissement*. — Maire, M. Halphen ; adjoints, MM. Froger-Deschesnes et Pouliain-Deladrue. 3e *Arrondissement*. — Maire, M. Decan ; adjoints, MM. Prévost-Rousseau et Miguotte. — 4e *Arrondissement*. — Maire, M. Chambry ; adjoints, MM. Marion et Legendre. 5e *Arrondissement*. — Maire, M. Vée ; adjoints, MM. Soccard-Magnier et Louis. 6e *Arrondissement*. — Maire, M. Cotelle ; adjoints, MM. Robillard et Grondard. 7e *Arrondissement*. — Maire, M. Moreau ; adjoints, MM. Mansais et Jouet. 8e *Arrondissement*. — Maire, M. Moreau ; adjoints, MM. Didiot et Lemoine. 9e *Arrondissement*. — Maire, M. Locquet ; adjoints, MM. Morel d'Arleux et Martinon. 10e *Arrondissement*. — Maire, M. Thierriet ; adjoints, MM. Michelot et Roger. 11e *Arrondissement*. — Maire, M. Démonts ; adjoints, MM. Desprez et Chaudé. 12e *Arrondissement*. — Maire, M. de Lanneau ; adjoints, MM. Boissel et Jubé.

— M. Besson, pair de France, et Ganneron, membre de la chambre des députés, ont été nommés, par ordonnance royale d'hier, président et vice-président du conseil municipal de Paris pour l'année 1844.

[illegible] ; Huet, Delacasse, Viard, Juteau, Bouteiller (Rouen) ; Rieux, Vignes (Paris) ; Duclos (Rouen) ; Blondeau (Paris) ; Botrel, Vickam (Paris) ; Bonlard (Paris) ; Thomas (Paris) ; Desternes, Fatout, Dufresnes (Autun) ; Narbonne.

— Le ministre du commerce a décidé que les sucres de betteraves pourront être expédiés en franchise de droit à destination de l'étranger.

— Par arrêté de M. le préfet de la Seine, en date du 15 décembre courant, les élections pour le renouvellement de la chambre de commerce de Paris auront lieu, à la Bourse, samedi 26 de ce mois, à midi.

— Un concours sera ouvert à Saint-Cyr, le 15 mars 1847, à l'effet de pourvoir à une chaire de mathématiques au collége royal militaire. Le programme de ce concours est inséré au *Moniteur universel* du 20 décembre courant.

— *Robert Bruce* n'a point été représenté ce soir. C'est seulement à sept heures que l'administration, prévenue, a pu faire apposer sur l'affiche une bande portant : *Relâche par indisposition subite*. Aussi le désappointement a-t-il été général. Le boulevart et les rues environnant le théâtre de l'Opéra retentissaient d'imprécations. Les gardes municipaux avaient fort à faire pour défendre les entrées de la rue Lepelletier contre le flot d'équipages qui arrivaient de toutes parts. La fête de Noël forcera sans doute à renvoyer la première représentation à lundi prochain.

— La commission chargée de centraliser et de répartir les souscriptions ouvertes tant à Paris que dans les départements, en faveur des victimes des inondations de la Loire, s'est réunie de nouveau.

Les états constatant l'importance des sinistres éprouvés dans sept départements riverains de la Loire lui étant parvenus, elle a cherché à rétablir l'égalité proportionnelle en opérant une nouvelle distribution de secours.

Elle a voté l'envoi des sommes ci-après mentionnées :

A M. le préfet du Cher, 10 000 fr.; de la Loire, 120 000 fr.; de la Haute-Loire, 170 000 fr.; du Loiret, 30 000 fr.; de la Nièvre, 120 000 fr.; de Saône-et-Loire, 30 000 fr.

— La reine d'Angleterre a tenu samedi un conseil privé au château de Windsor, dans lequel il a été décidé que le parlement serait de nouveau prorogé au 19 janvier prochain, et qu'une proclamation serait publiée, annonçant que le parlement se réunirait ce jour-là pour l'expédition des affaires.

— Les journaux de Londres du 21 donnent des nouvelles du blocus de la Vera-Cruz par l'escadre américaine. Il paraît que l'état de ces navires est fort mauvais, et que les provisions leur manquent. Plusieurs officiers ont même refusé de continuer leur service à bord. C'est le *Jamaica Dispatch* du 9 novembre qui donne ces détails.

— Il est question d'établir des chemins de fer dans l'Inde. On parle surtout d'une ligne de communication entre Calcutta et Delhi.

— Le décret suivant a été publié à Lisbonne, le 11 décembre :

« Art. 1er. Les officiers de tout grade et de toute classe qui, depuis le 9 octobre dernier, ont pris une part active, ou prendront à l'avenir une part active à la rébellion armée, sont renvoyés de leur poste.

Art. 2. Il en est de même de ceux des officiers qui, étant restés indifférents à la lutte, ne se présenteront pas dans les vingt-quatre heu-

---

Bientôt elle expire sur la scène, en murmurant des vers déjà cités dans une audience, et répétés un peu malignement par la presse comme des modèles de naïveté. Dans la bouche d'Agnès mourante, ces vers interprétés par la situation ne sont plus naïfs, mais simples, touchants et maternels :

> ... O ma pauvre famille !
> O mon petit garçon ! ô ma petite fille !

Le lecteur a maintenant la charpente de la pièce. On peut y trouver de la monotonie : tout roule sur une situation prolongée et dont l'intérêt languit un peu, comme les adieux de Tite et Bérénice. Une fois que vous connaissez Philippe, Agnès et le légat du pape, que la position des personnages est dessinée, elle restera toujours la même. Agnès et Philippe seront-ils séparés? Cette question, à laquelle aucune intrigue secondaire ne fait diversion, et qui pendant cinq actes est toujours posée dans les mêmes termes, ne suffit pas pour rendre une pièce vivante et pour soutenir l'attention pendant plus de trois heures. Il y a dans *Agnès* des *lacunes d'attraction*, et l'arrivée d'un certain comte Robert (M. Clément Just), qui vient au second acte, je crois, visiter le roi Philippe, introduit dans la pièce non pas un élément de diversité, mais un hors-d'œuvre ; ce personnage, qui n'aime et qui ne tue personne, ce personnage, totalement étranger à l'action, rentre bientôt dans les rangs des comparses dont il n'aurait pas dû sortir.

Nous avons pu donner une idée assez complète de la tragédie, sans mentionner le comte Robert et son arrivée.

Pour dénouer une intrigue, l'empoisonnement n'est pas un procédé bien neuf. Nous savons que la coupe figure à côté du poignard dans les attributs de Melpomène ; mais la déesse a déjà fait un tel usage de son arsenal, que nous eussions préféré pour *Agnès de Méranie* le dénouement historique : Philippe-Auguste luttant d'abord, mais vaincu par les souffrances de son peuple et ramenant triomphalement Ingelburge; Agnès de Méranie succombant au désespoir.

Dans cette conception, la figure de Philippe eût été moins grande peut-être, mais plus vraie ; l'homme change et se contredit lui-même. Cette mobilité de notre nature est un élément dramatique dont le théâtre grec avait tiré de grands effets. Voyez l'*Antigone* de Sophocle.

Indépendamment de la monotonie, le sujet d'*Agnès* présente un autre défaut : il n'en ressort aucune leçon pour la société présente, et nous ne sommes pas de ceux qui croient la mission du poète remplie, surtout dans un moment de crise sociale, quand il a bien limé ses périodes et soigneusement étudié des mœurs disparues. L'art est un enseignement ; l'art dramatique surtout. Pourquoi M. Ponsard n'a-t-il pas encore abordé cette belle partie de son rôle ? *Lucrèce* était un tableau de la vie antique, une mosaïque d'Herculanum ; mais l'auteur sans doute ne proposait pas pour modèle à la chrétienne, à la Française, cette directrice d'esclaves, esclave elle-même qui végète en filant pour la famille. Dans *Agnès* également, l'auteur s'est montré plus historien que philosophe. Il nous montre les luttes du pouvoir royal et de la papauté, de l'amour et du mariage, sans prendre parti. De fort bonnes raisons sont alléguées de part et d'autre, mais c'est seulement à la fin de la pièce que l'on voit la balance pencher en faveur du pouvoir laïque et de l'amour, du mariage des cœurs. Les sympathies qui attirent l'auteur de ce côté sont à peine indiquées. Nous reconnaissons volontiers qu'il était difficile de tirer de ces luttes du glaive et de la crosse, de la couronne et de la tiare une conclusion bien lumineuse et bien fructueuse pour notre siècle. Un des caractères des époques subversives, c'est le *cercle vicieux*; dans ces temps malheureux aucun principe utile n'est dégagé d'alliage, aucune vérité ne luit tout entière. Le roi peut gémir d'être opprimé par un pape dont le pouvoir n'est pas exempt d'erreur humaine et de tyrannie. Le pape peut faire valoir contre le roi les intérêts de l'unité européenne dont il est le représentant sacré, la nécessité dans ces temps de crime et de désordre d'opposer une barrière religieuse et démocratique aux excès de la force matérielle. L'amant peut se révolter contre un arrêt qui le sépare de l'amante et qui brise des nœuds vraiment formés par le ciel ; le dépositaire de la rude discipline catholique peut démontrer qu'il vit dans une société fondée tout entière sur le mariage indissoluble, une société qui ne saurait encore donner le bonheur mais qui a besoin de l'ordre et qui ne doit pas souffrir que l'on fasse crouler ses bases. Toutes ces questions naissaient de l'histoire d'Agnès de Méranie. M. Ponsard ne les a pas traitées. Les eût-il parfaitement résolues, son enseignement aurait peu de valeur, car il n'en serait sorti que des vérités relatives, transitoires, des solutions applicables à un état social qui, Dieu merci! n'est pas le nôtre. Quand on veut faire apprécier les beautés d'un édifice, ce n'est pas dans les caves que l'on conduit les visiteurs.

M. Ponsard a déjà fait de grands pas ; nous espérons qu'il en fera d'autres encore. Quant à la forme, puisse-t-il constituer décidément son originalité! quant au fond, puisse-t-il sentir la nécessité de contribuer pour sa part à la transformation sociale qui se prépare aujourd'hui ! Ses succès ont été jusqu'ici des succès d'estime ; pour passionner les masses, il faut prendre parti pour le travailleur, pour l'enfant, pour la femme, pour tous les opprimés. Assez vous avez calqué, daguerréotypé le monde païen, le moyen âge ; assez vous avez décomposé dans votre prisme les rayons du soleil couchant ; le soleil se lève : regardez enfin l'avenir.

Pourquoi M. Ponsard nous paraît-il en progrès dans *Agnès?* C'est que sa lyre a pris de nouvelles cordes. Toutes ses teintes ne sont pas graves et mâles comme dans la pièce consacrée à *Lucrèce*, ce type qui tient si peu de la femme. Dans *Agnès* on trouve des accords mineurs ; Agnès est plus femme qu'héroïne ; elle a besoin d'une existence douce, facile, modeste ; elle est tendre, un peu faible ; toutes les nuances de ce caractère sont délicatement indiquées par M. Ponsard :

> Fuir? secrètement fuir? et que dirait le roi ?
> Et mes enfants ? Oh ! non ! c'est trop vouloir de moi !
> Vous devez vous tromper, je le sens dans mon âme.
> Non, vraiment, ce n'est pas la vertu d'une femme
> De quitter son époux et ses enfants trahis.
> Et pourquoi ? qu'ai-je fait contre votre pays ?
> Est-ce ma faute si, cherchant une compagne,
> Votre roi m'appela du fond de l'Allemagne ?
> Mon père, et non pas moi, disposa de ma main.

Agnès recommande ses enfants à la jeune Marguerite :

> Ecoute, mes enfants seront bientôt sans mère :
> Au nom de l'amitié, promets-moi que du moins
> Tu leur remplaceras mon amour par tes soins ;
> Donne-leur tes baisers et d'un son de voix tendre,
> Imite mon bonjour qu'ils ne vont plus entendre....

Avant de quitter le palais elle dit à Guillaume :

> Pensez-vous qu'il me laisse aller sans secourir ?
>
> GUILLAUME.
>
> Ne voudriez-vous fuir que pour être suivie ?...
>
> AGNÈS.
>
> Oh ! non... j'en aurais crainte, et cependant envie !
> Enfin, je voudrais bien qu'il ne m'atteignît pas,
> Mais qu'espérant m'atteindre il tentât quelques pas.

Tous les caractères, au surplus, sauf celui du comte Robert, sont bien tracés, bien suivis. Le fidèle Guillaume n'est pas un confident de tragédie ; il n'a rien de commun avec le fidèle Achate, cette ombre inséparable du pieux Énée. Guillaume vit et respire, il a son influence, son initiative et son rôle.

Le style est beau, très sobre d'images et néanmoins riche d'effets; nous regrettons de ne pouvoir justifier nos éloges par des citations plus nombreuses.

Les acteurs ont été zélés, consciencieux. M. Bocage s'est montré noble et fier avec ses vassaux, dévoué, passionné, chevaleresque avec Agnès, hautain, plein d'amertume et d'ironie devant le moine. Mme Dorval, qui s'est fait admirer surtout en donnant une valeur imprévue aux vers les plus simples, nous a fait regretter que le temps ne s'arrêtât pas quand il avait produit une actrice accomplie. M. Randoux est un légat formidable : il possède la basse-taille de l'emploi. M. Roger, Mme Delvil ont contribué pour leur part au succès.

Nous disons succès, mais il faut s'entendre. M. Ponsard a été écouté religieusement; souvent applaudi, mais rarement avec énergie, avec transport, avec enthousiasme. On rendait hommage au talent, on n'était pas encore électrisé par le génie. Une fois pourtant les bravos ont été bruyants, prolongés ; mais l'auteur avait touché une corde qui vibre toujours ; il avait dit, par la bouche de Philippe-Auguste : Le pape voudrait nous faire à sa guise Anglais ou Allemands, *restons Frrrançais.*

S'il existe unité, analogie universelle dans la création, il est possible d'établir une gamme des succès dramatiques, politiques et littéraires en correspondance avec les degrés du thermomètre centigrade. A ce taux, la chaleur de l'Odéon, pendant la soirée d'hier, ne s'élève pas au degré de Québec en 1746, succès de la planète Le Verrier; ni peut-être au degré de *Paris en 1802*, succès du *Désert*, par M. Félicien David; mais M. Ponsard s'est élevé bien au dessus de la *chambre de malade*, degré habituel des succès obtenus au parlement et dans les académies; à plus forte raison peut-il dédaigner le *tempéré*, qui est le *nec plus ultra* du Théâtre-Français depuis longues années, et le 0 glacé où se morfondent tous les orateurs du libre échange.

VICTOR HENNEQUIN.

— Il se confirme que les juifs sont exclus des élections des états provinciaux de Mecklembourg. La dernière élection à laquelle les juifs ont pris part, a été annulée par le gouvernement. L'autorité communale a ajourné l'élection pour en référer au ministre. Mais il est peu probable que les juifs réussiront.

— Un crime affreux a été commis entre Melle et Sauze-Vaussais. Un malheureux roulier a été arrêté par une trentaine de mendiants de nuit, qui ont pillé sa charrette et l'ont tué à coups de bâton.

BALS MASQUÉS. — Samedi dernier, il faisait un temps affreux; on ne pouvait arriver à l'Opéra qu'en voiture, et pourtant il y avait quatre mille personnes dans la salle. La réunion, d'ailleurs, était des plus brillantes. Les dominos de couleur tendent deviennent nombreux, et les déguisements tendent généralement à l'élégance. Parmi les gypsis, les mousquetaires, les péris, les garde-françaises, on a remarqué, pour la première fois, un costume original; c'est le *Poupon*, dont le petit bonnet et le bourrelet s'harmonisent au mieux avec une fraîche et gracieuse figure. Il y a eu surtout, vers trois heures, un quadrille-monstre de pierrots et de pierrettes, sur les motifs de la *Quêteuse*, qui a enlevé tous les suffrages. Musard s'est dérobé aux honneurs du triomphe par un brusque départ; mais il aura beau faire, il n'échappera pas toujours à l'enthousiasme de ses admirateurs. — Donc, à samedi prochain.

ACCIDENTS. — Mardi dernier, un ouvrier de la grande usine des Rives s'est laissé prendre par ses habits par une roue d'engrenage, et il a été amené ainsi sous le grand volant. Sa mort était imminente, lorsque le nommé Perrin l'a enlevé avec rapidité et lui a sauvé la vie. Les blessures, quoique très graves, ne sont pas mortelles. (*Merc. ség.*)

— Un conducteur d'omnibus du chemin de fer de la Loire s'est laissé tomber, il y a quelques jours, au devant de ses chevaux. L'omnibus lui a passé sur le corps et cassé une jambe et une épaule. (*Ib.*)

— Un malheureux mineur du puits Saint-Pierre, à la Ricamarie, vient de se noyer dans le puisard en dégageant la chaîne.

— Samedi dernier, à sept heures du soir, dit l'*Emancipation belge*, un grave accident a eu lieu sur le chemin de fer entre Courtrai et Gand. Le convoi, parti de Tournai à trois heures, s'était arrêté pendant deux heures environ à Courtrai pour y attendre le croisement du train de marchandises parti de Gand. Ce croisement, qui aurait dû avoir lieu entre quatre heures et quatre heures et demie, ne s'est opéré que vers six heures, et c'est quelques instants après que le convoi, marchant vers Gand, a pu reprendre sa course. Pendant ce temps, le chef du service de Gand, inquiet d'un si long retard, avait fait partir une locomotive en éclaireur. Le convoi de Tournay venait de s'arrêter à la halte d'Olsène, entre Waereghem et Deynze. Il était à peu près sept heures, le brouillard était épais, la nuit profonde, lorsque cette locomotive éclaireur heurta contre le convoi venant de Tournay. Les trois locomotives ont été brisées, ainsi que trois wagons ne renfermant heureusement que des marchandises, qui étaient en tête du convoi. Ils ont été pulvérisés; le quatrième wagon, consacré aux bagages, a été endommagé. La secousse a été assez forte pour jeter violemment sur l'accotement du chemin le garde des bagages. Aucune des autres voitures n'a souffert; deux voyageurs seulement ont eu de légères contusions.

MISÈRE. — Des individus, au nombre de 12 ou 15, se sont jetés, vendredi, vers cinq heures du soir, dans la boutique du sieur Verstraeten, boulanger, rue des Selliers, à Gand, ont renversé la sœur de celui-ci qui se trouvait dans le comptoir et ont enlevé plusieurs pains. Les domestiques du boulanger sont parvenus à arrêter deux des pillards qu'ils ont livrés entre les mains de la police. (*Lib. Liég.*)

— Dans le courant de la semaine dernière, le flux a amené sur l'estrang près de la ville d'Ostende et de Blankenberghe deux vaches qu'un bateau à vapeur en détresse avait été forcé de jeter à la mer pour prévenir le naufrage. Elles ont été dépecées aussitôt et abandonnées aux pauvres qui se louent d'en avoir fait d'excellents repas. (*Indep.*)

— Une malheureuse femme, enceinte, comparaissait vendredi dernier devant le tribunal correctionnel sous la prévention de vol d'un pain. Cette malheureuse racontait en pleurant au tribunal que, poussée par la misère, elle n'avait pu résister aux cris de ses enfants qui n'avaient pas mangé depuis deux jours. Le tribunal, en présence des aveux de la prévenue, n'a pu se dispenser de prononcer une condamnation, mais prenant en considération des circonstances très atténuantes qui se rencontraient dans l'espèce, ne l'a condamnée qu'à 24 heures d'emprisonnement. (*Ibid.*)

PROSPÉRITÉ CROISSANTE. — La misère, qui sévit si cruellement parmi notre population, a fait surgir dans un grand nombre de villages de nos environs des abattoirs de chevaux, qui font concurrence aux bouchers. A peine dans un village a-t-on connaissance qu'un cheval a été abattu, qu'une foule de gens de la classe ouvrière se transportent devant l'établi de ce boucher d'un genre nouveau pour en acheter et s'en procurer comme nourriture, car la chair d'un cheval ne coûte que 12 centimes le kilog. Quoique ce ne soit pas de jeunes chevaux qu'on abatte, la chair n'en est pas moins recherchée par cette masse de malheureux qui meurent presque de faim, et qui se trouvent très heureux quand ils ont le bonheur de pouvoir acheter pour 10 centimes de chair de cheval, fade et faible nourriture, hélas! pour une population condamnée à de rudes et durs travaux. (*Imp. de Bruges.*)

NÉCROLOGIE. — Aujourd'hui ont été déposés au cimetière du Montparnasse les restes de M. Francisco S. Constancio, médecin et homme de lettres, né à Lisbonne en 1777. Agent diplomatique du Portugal à Paris, puis ministre de ce gouvernement aux Etats-Unis pendant le règne de Jean VI, Constancio avait donné sa démission lorsque éclata la révolution qui remit la couronne de Portugal aux mains d'un roi absolutiste, et il était venu se fixer à Paris, où il a passé le reste de sa vie dans l'étude et le travail, entouré de l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'avaient connu, mais oublié des gouvernements auxquels il avait rendu des services. Le nombre des écrits qu'il a publiés en français, en anglais et en portugais est considérable; ils roulent principalement sur la politique, l'économie et les sciences philologiques. Traducteur de Malthus et de Ricardo, il combattit les principes de ces écrivains, et déclara une rude guerre au système de la concurrence anarchique. Son *Dictionnaire étymologique de la langue portugaise* est un des plus estimés entre les ouvrages de ce genre. Malgré ses soixante-dix années, il préparait encore d'importants travaux sur la révolution française et sur les langues, lorsqu'une attaque d'apoplexie foudroyante l'a frappé dans la soirée du lundi dernier.

miers ne sont pas, ne peuvent pas être classés parmi les remèdes secrets, mais bien parmi les remèdes éprouvés? *L'eau hémostatique et antiscorbutique de Brocchieri* nous paraît être de ce nombre.

Depuis plus de dix années l'usage de cette eau s'est répandu pour ainsi dire dans toutes les contrées du globe, au grand avantage de l'humanité, et cependant en France elle n'est pas encore agréée par la Faculté de médecine. La Faculté, en corps, la rejette; mais individuellement, nombre de médecins l'adoptent et la conseillent dans beaucoup de cas.

Nous nous bornerons aujourd'hui à parler des effets de son application dans le pansement des blessures, et nous commencerons par les faits recueillis dans les abattoirs généraux de Paris, où les garçons bouchers et autres ouvriers sont exposés à de si fréquents accidents.

Nous avons sous les yeux trois lettres de M. Bizet, conservateur de ces abattoirs, homme honorable, digne de foi, et dont les assertions sont constatées par des registres tenus chez le concierge de chaque abattoir.

Voici ce qui résulte de ces lettres écrites à une personne d'un rang élevé dans l'armée et membre de l'une de nos chambres :

« 4295 blessures (coupures plus ou moins profondes, etc.), ont été guéries depuis le 16 mai 1840 jusqu'au 1er novembre 1846. C'est environ 200 chaque année. L'eau Brocchieri a seule été employée; elle enlève presque immédiatement la douleur; elle arrête l'inflammation et empêche la suppuration. Les hommes blessés peuvent reprendre leurs travaux 10 à 15 minutes après avoir été pansés, et généralement, au bout de quelques heures, de 24 heures au plus, la guérison est complète. »

Parmi les accidents signalés dans ces lettres nous en citerons deux seulement :

« 1° Un garçon boucher reçut à la jambe un coup de corne qui lui fit une horrible blessure, de 20 à 25 centimètres de longueur sur 5 à 6 de largeur; il fallut un flacon d'eau Brocchieri pour arrêter l'hémorrhagie; puis les pansements successifs remirent bientôt sur pied le blessé, qui avait cru perdre la jambe.

» 2° Le concierge de l'abattoir de Villejuif se servant d'une scie, s'était coupé le pouce jusqu'à l'os; les déchirures de la plaie étaient affreuses; deux jours après, par l'emploi de l'eau Brocchieri, la guérison était parfaite. »

Mais un fait notoire, relaté dans ces mêmes lettres, et par lequel nous aurions peut-être dû commencer, car il domine tous les autres, est celui-ci :

« M. Brocchieri fut invité à faire des expériences dans l'un des abattoirs de Paris. Il s'agissait de faire la section d'une carotide à un mouton, puis au moyen de l'eau de fermer la plaie dans une demi-heure. Mieux encore, il s'agissait d'enlever une partie du tube de cette artère avec une pince, et de recréer en quelque sorte le tégument enlevé. Les expériences, faites en présence de plusieurs notabilités, entre autres des pairs de France, des généraux, des académiciens, des médecins, des chimistes, etc., et répétées sept à huit fois, eurent un succès complet : la première carotide fut rétablie en une demi-heure, et la seconde en trente-cinq minutes, sans qu'on ait eu besoin de recourir à la ligature ni à la torsion des artères. »

Nous présentons encore quelques-uns des faits nombreux que nous avons puisés à d'autres sources non moins certaines :

« Sur le bateau à vapeur *le Napoléon*, un chauffeur eut une jambe brûlée par une fuite de la chaudière. Le chirurgien (M. le docteur Adolphe Doumerc) enveloppa la jambe avec une compresse imbibée d'eau Brocchieri; vingt-quatre heures après, la plaie était guérie, et le chauffeur reprenait son service.

» Un homme du même bord fut atteint d'une grave blessure au poignet droit; le sang jaillissait avec force; un tampon de charpie imbibé d'eau Brocchieri arrêta l'hémorrhagie, et la guérison fut pour ainsi dire instantanée.

» A la Martinique, MM. Morestin et Lagrange, docteurs-médecins, Dumont, pharmacien, et d'autres notables habitants, ont constaté, par des procès-verbaux, que plusieurs amputations ont été pratiquées très heureusement, sans ligature ni torsion d'artères, en employant simplement l'eau Brocchieri. »

En présence de semblables résultats, et lorsque l'eau Brocchieri, expérimentée depuis plus de dix ans, est admise et librement vendue partout, en Belgique, en Prusse, dans les Amériques, etc., etc. (ce qui est constaté par les journaux de ces contrées), cette eau peut-elle être qualifiée de remède secret (1)? Est-ce un remède employé clandestinement? Non, certes! Dès lors, comment se fait-il que l'usage de cette eau, dont les précieuses propriétés ne sauraient être méconnues, n'ait pas encore été introduit dans nos armées de terre et de mer, et surtout dans notre armée d'Afrique? Comment se fait-il que l'autorité de deux ministres soit dominée par l'opinion d'hommes qui refusent de croire à l'évidence, ou qui ont intérêt à la nier?

En face de tous les maux qui assiègent la pauvre humanité, c'est vraiment un crime que d'empêcher la vulgarisation d'un seul des moyens qui sont découverts pour guérir au moins les blessures du corps. C'est aussi un devoir lorsque l'on connaît la vertu efficace d'un nouvel agent de guérison, d'en porter autant que possible à tous la connaissance. Voilà, Monsieur le Rédacteur, pourquoi je me suis cru obligé de vous adresser cette note, après avoir dûment vérifié l'authenticité des faits que j'avance. J'ose espérer, Monsieur, que votre publicité ne fera pas défaut dans cette circonstance à une chose vraiment utile et digne de tout votre intérêt, car l'emploi généralisé de l'eau Brocchieri peut épargner bien des souffrances aux soldats de l'Etat et de l'industrie, et notamment à ces derniers bien des jours de chômage.

Agréez, etc.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. C. à Lorient. — Nous expédions immédiatement par mess. Laffitte, à l'adresse de M. D., rue du Port, 70. — Cordial accueil à M. J. — Très bien.

M. T. à Châlons-sur-M. — Nous attendons toujours le prospectus annoncé. — Nous ferons ce que vous désirez dès que les documents nous seront parvenus.

M. D. à Rennes. — Nous prendrons connaissance aussitôt que nous aurons reçu, et nous vous retournerons le manuscrit.

M. de B. à Metz. — Veuillez prier M. L., s'il a encore des épîtres de P. J., de nous en envoyer 50 ou 100.

M. T. P. à Londres. — H. D. vous accuse réception de votre lettre du 21 courant.

---

(1) Nous ferons seulement observer à notre correspondant que la qualification de *remède secret* est donnée à tous les remèdes dont on ne connaît pas la composition. Il y aurait toute une thèse à faire sur la distinction à établir entre les différentes catégories de remèdes secrets et de remèdes clandestins. (*Note de la rédaction.*)

REPORTS.	Du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0.....	05 »/»	»» »/»	15 »/»	13 1/2
5 p. 0/0.....	07 1/2	»» »/»	30 »/»	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours	»	»/»	ROM............	Der C.	101	»/»
Récép. Rotsch.	»	103 »»	BELG. 2 1/2......	»	55	3/4
ESP. Dette act.	»	»» »/»	— 4 1/2......	»	»»	»/»
— — pass.	»	05 3/4	— do 1840....	»	101	»/»
— 3 p. 0/0.	»	»» »/»	— do 1842....	»	103	1/8
Dette intérieure	»	32 3/4	— Banque....	»	»»»	»»
PORTUG. 5 0/0 1837	»	»» »/»	— do Em. 1841.	»	»»»»	»»
HOLL. 2 1/2	»	»» »/»	PIÉMONT........	»	1193	50
HAITI........	»	» »/»	AUTRICHE......	»	»»»	»»

Union minière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»

Paris-St...	»»»	»»
Tours-Nant	400	»»
Orl.-Vierz.	»»»	»»
C. du Nord	646	25
Famp-Haz.	»»»	»»
Diep.-Féc..	360	»»
Boul. à Am.	440	»»
Orl.-Bord.	567	25
Mont. à Tr.	347	50
Paris-Lyon	540	»»
Bord-Teste	»»»	»»
Zinc V. M..	»»»»	»»
Lin Maber.	580	»»

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, 94-50; courant du mois et 4 premiers mois 1847, 98; milieu du mois, 96.

Lille. — Colza, 89-50; œillette rousse, »»»; lin, »»-»»; cameline, 81; chanvre, »». — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 130; janvier, 132 à 133; février, 128; mars et avril, 126; mois du milieu, 125 à 126.

Savons. — Marseille bleu-pâle, belle qualité, disponible, 104 fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants: **F. CANTAGREL.**

Le libraire Furne, dont le catalogue s'accroît et s'illustre chaque année voit tous les jours s'augmenter encore la réputation que lui a acquise la publication de ses beaux et bons livres. Les historiens, les littérateurs, les poètes les plus illustres de la France y ont droit de cité, et de célèbres hôtes étrangers y ont trouvé un glorieux asile. Les merveilleuses gravures de la *Sainte-Bible*, éditée par M. Furne, ont eu un tel retentissement, qu'il est inutile d'insister sur leur rare mérite, et l'on peut affirmer qu'aucun livre ne saurait recevoir une illustration plus splendide. La perfection des gravures est, du reste, chose ordinaire à la maison Furne, et si l'on y ajoute la haute valeur des ouvrages, leur luxe matériel et cependant la modicité de leur prix, on comprendra la réputation populaire et européenne de cette librairie et l'empressement dont elle est l'objet de la part du public.

Toutes les gloires, toutes les grandeurs y ont leur place. La *Bible*, avec ses saintes et grandes épopées; l'*Imitation de Jésus-Christ* et ses divines consolations; *Bossuet*, l'ardente éloquence; *Thiers*, avec sa *Révolution* si précise et si claire; *Norvins* et nos gloires; le *Mémorial de Sainte-Hélène* et la longue agonie du géant du siècle; les fouilles ingénieuses et savantes d'*Augustin Thierry* dans les entrailles de notre histoire; les drames attachants et colorés de *Barante*; *Voltaire* et *Rousseau*, les deux grandes figures du dix-huitième siècle; les splendeurs sans rivales de notre scène: *Corneille, Racine, Molière*; *Buffon*, l'élégant écrivain, l'ingénieux et intéressant naturaliste, et puis nos deux grands poètes modernes: *Victor Hugo* et *Lamartine*; un romancier qui ne périra pas: *Balzac* et sa grande œuvre; le hardi *Byron*; *Walter-Scott*, le conteur, et l'entraînant *Cooper*. Voilà ce que nous apercevons dans ce coup-d'œil rapide jeté à vol d'oiseau sur ce riche catalogue.

Jamais succès d'entraînement n'a été plus spontané que celui du *Nuage*, de Félicien David. Publiée dans la *Critique musicale* de dimanche, cette ravissante composition est déjà connue et appréciée comme si elle avait paru depuis des années. Trois cents abonnements faits en deux jours ont prouvé aux fondateurs de la *Critique musicale* qu'ils avaient frappé juste en faisant paraître sous ses heureux auspices un journal indépendant et consciencieux, désiré par le monde artiste et dilettante.

LL. AA. RR. monseigneur le duc et Mme la duchesse de Montpensier ont honoré, avant-hier mardi, de leur visite, les magasins de M. Masson, chocolatier de la cour, rue de Richelieu, n° 28.

MM. A. DELAVIGNE ET P. G. BEAUCHEF ouvriront le 10 janvier, à l'*Institut complémentaire des études classiques, rue des Fossés-Saint-Victor*, 25, un nouveau cours trimestriel préparatoire au *baccalauréat ès-lettres*.

ARTS RELIGIEUX, ORNEMENTS SACERDOTAUX, EXPOSITION dans les salons de LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE, *rue de Tournon*, 8.

EXPOSITION et vente de tous les objets consacrés au culte: Orfèvrerie religieuse, calice de N. S. P. le Pape; grand ostensoir de M. Froment Meurice; bronzes d'église de tous les styles; broderies d'or et d'argent; verrières, orgues, livres de prières, tableaux anciens, Vierge de *Rubens*, guérison du Paralytique, par *G. Ferrari*; Saint Augustin, par *Jean Van Lick*; les Tables de la Loi retrouvées, par *Rembrandt*; Saint Janvier, par le *Calabrese*; portrait de l'abbé de Rancé, par *Philippe de Champagne*; Sainte Marguerite, par le *Guide*, etc., etc. Tableaux modernes de MM. Gallimard, Goyet, Jourdy, Laemlin, Ziegler, etc., etc. Décoration complète des églises.

TANNIN de SAFFROY, pharmacien, faubourg Saint-Denis, 9, pour prévenir et guérir les MALADIES SECRÈTES, *écoulements, fleurs blanches* (résultat garanti), 3 fr. la bouteille. (*Affranchir*).

MÉDECIN DE LA BOUCHE. Guérison des *gencives*, du *palais*, de la *langue*, de la *gorge*, des *lèvres*, des *névralgies*, des *fistules*, de la *carie*, etc. Raffermissement des dents, par le docteur COURBAUT ✱, 61, rue de Provence, de 10 h. à 4.

DITES A VOS DAMES que les CHAPEAUX et CAPOTES de la maison AIMÉE HENRY sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours PURE SOIE (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

HUBY. Cartes de visite en or, argent, depuis 4 fr. le 100. Porcelaine 3 fr. Rue Mandar, 12; rue Neuve-des-Petits-Champs, ...

Spectacles du 24 décembre.

7 h. »/» FRANÇAIS. — Une Soirée, don Sancho, le Chef-d'œuvre inconnu.
7 h. 1/2 ODÉON. — Agnès de Méranie.
6 h. »/» OPÉRA-COMIQUE. — Zampa, l'Ambassadrice.
8 h. »/» ITALIENS. — I due Foscari
8 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Planète, Tableaux vivants, Capitaine de voleurs.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS — Roch et Luc, Gentil Bernard, M. et Mme Pinchon.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Simplice, Un Mari, Protégée, Bal d'Enfants.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL. — Frisette, Poudre-Coton, Tableaux, C...
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Marie ou l'Inondation.
7 h. 1/2 AMBIGU. — Closerie.
6 h. 1/4 GAITÉ. — L'Angelus, ...
6 h. 1/4 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux par M. ...
5 h. 3/4 COMTE. — La Maison isolée, Fanfan Mignon, ...
6 h. 1/2 FOLIES — 2 Pigeons, Enfant du faubourg, ...
6 h. 1/4 DÉLASSEMENTS. — L'Héritière, ...
6 h. 1/2 BEAUMARCHAIS. — ..., Les F...

Imprimerie de Lange Lévy, rue du Croissant, 16.

[illegible] ; traduction de Lamennais, 6 gravures sur acier, semblables à celles de la Sainte Bible. 1 volume grand in-8°. 12 50

BOSSUET. DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE. Nouvelle édition. 1 beau vol. gr. in-8°, magnifiquement illustré de grav. sur acier et sur bois. . 16 »

VIES DES SAINTS *Pères et martyrs*, par Godescard. 30 belles vignettes sur acier, 1 fort volume grand in-8° jésus. . . . . 18 »

THIERS. RÉVOLUTION FRANÇAISE; 14e édition. 8 volumes grand in-18 format anglais, papier glacé. . . . . 24 »

THIERS. RÉVOLUTION FRANÇAISE; édition semblable à celle du *Consulat et de l'Empire*. 10 vol. in-8°, 50 vignettes sur acier par Raffet et Scheffer, etc. . . 50 »

ATLAS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. 32 cartes dressées pour l'ouvrage de M. *Thiers*, d'après les documents officiels. — Compl. indispensable. — Cart. . 16 »

VIGNETTES DU CONSULAT ET L'EMPIRE. 30 gravures et 30 portraits sur acier d'après Raffet; le portrait de M. *Thiers* est en tête de la collection. . . . 22 50

NAPOLÉON (HISTOIRE DE), par M. *de Norvins*; édition illustrée par Raffet, gravures sur acier et sur bois. 1 fort volume grand in-8°. . . . . 20 »

MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE, par M. le comte de *Las Cases*. 2 vol. grand in-8°, illustrés par *Charlet*; 600 dessins sur bois. . . . . 30 »

H. MARTIN. HISTOIRE DE FRANCE depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789; ouvrage couronné du *grand prix Gobert*. 18 vol. in-8°, 40 grav. Chaque vol. 5 »

AUG. THIERRY (ŒUVRES COMPLÈTES). Édition définitive, revue par l'auteur, augmentée d'un nouveau Récit des temps mérovingiens. 8 vol. in-18 format anglais. . . . 24 »

DUCS DE BOURGOGNE (HISTOIRE DES), par M. *de Barante*. 8 vol. in-8°, 88 gravures, 4 cartes géographiques. . . . . 40 »

CROISADES (HISTOIRE DES), par *Michaud*, de l'Académie; 6e édition, revue; 14 vignettes sur acier et 3 cartes des itinéraires des croisés. 6 volumes in-8°. . . . 36 »

VILLES DE FRANCE (HISTOIRE DES), par M. A. Guilbert. 6 volumes grand in-8°, 90 gravures sur acier, armoiries coloriées des villes. Chaque volume. . . . 15 »

L'ALGÉRIE (HISTOIRE DE) ancienne et moderne, par M. *L. Galibert*, illustrée par Raffet et Rouargue; gravures sur acier et sur bois. 1 fort volume grand in-8° jésus. . . 20 »

HISTOIRE DE PARIS, par *Dulaure*, refondue et complétée jusqu'à ce jour par Batissier. 1 seul volume grand in-8°, 50 gravures et un plan colorié. . . . 20 »

VENISE (HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE), par M. *Léon Galibert*. 1 beau vol. grand in-8° avec de magnifiques gravures sur acier. . . . . 18 »

HISTOIRE D'ESPAGNE, par M. *Ch. Romey*, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1830. 12 volumes in-8°, 30 vignettes sur acier et cartes. Chaque volume. . . . . 5 »

HISTOIRE D'ESPAGNE, par M. *Rosseeuw Saint-Hilaire*, depuis les premiers temps historiques jusqu'à la mort de Ferdinand VII. 8 volumes in-8°. Chaque vol. . . . 5 »

MUSÉE DE VERSAILLES, contenant tous les tableaux et statues remarquables des galeries de Versailles; texte par *Burette*. 3 volumes in-4°, cartonnés. . . . . 75 »

L'ART MONUMENTAL (HISTOIRE DE) dans l'antiquité et au moyen âge, par M. L. Batissier. 1 magnifique volume, grand nombre de vignettes. . . . . 20 »

ATLAS UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE *ancienne et moderne*. 27 cartes in-folio coloriées, dressées par Ambroise Tardieu; texte par Amédée Tardieu. Cartonné. . . 18 »

MOLIÈRE (ŒUVRES COMPLÈTES). [illegible]

Le même ouvrage. nouv. édit., 6 v. cav. vélin, 16 vign. (Lefèvre et Furne, édit.). 42 »

J. RACINE (ŒUVRES COMPLÈTES). 1 vol. grand in-8°, 13 vign. sur acier d'après Desenne. 11 »

Le même ouvrage. 6 vol. in-8° cavalier superfin, 13 grav. (Lefèvre et Furne, éd.). 42 »

BUFFON (ŒUVRES COMPLÈTES), avec la classification de *Cuvier*, ornées de 120 planches contenant 400 sujets coloriés. 6 volumes grand in-8°. . . . 75 »

LACÉPÈDE (HISTOIRE NATURELLE), *suite à Buffon*, contenant Cétacés, Quadrupèdes, Ovipares, Serpents et Poissons. 2 vol. grand in-8°, 100 sujets coloriés. 25 »

LA FONTAINE (FABLES DE), illustrées par *Grandville*. 2 volumes, 240 gravures. . . 20 »

Les mêmes en un seul volume jésus, 240 gravures. . . . . 18 »

PAUL ET VIRGINIE, par *Bernardin de Saint-Pierre*; édit. Curmer, illustrée par T. Johannot. 7 gravures sur acier, grand nombre de grav. sur bois. 1 vol. grand in-8°. 20 »

VICTOR HUGO (ŒUVRES COMPLÈTES). Nouvelle édition. 16 vol. cavalier, 33 gravures. 96 »

La première partie, Poésies et N.-D. de Paris, se vend séparément. 6 vol. 36 »

LAMARTINE (ŒUVRES COMPLÈTES DE M. DE). 8 v. in-8°, 20 vign. et 1 portrait. 50 »

Les mêmes. 8 volumes in-18 jésus, format anglais. . . . . 28 »

JOCELYN (KEEPSAKE), par M. *de Lamartine*, avec Introduction de J. Janin. 1 volume grand in-8°, avec grandes vignettes, fleurons, etc. . . . . 12 »

LA COMÉDIE HUMAINE (ŒUVRES COMPLÈTES DE BALZAC); illustrée de 116 vignettes par T. Johannot, Gavarni, etc. 16 vol. in-8°, papier glacé. . . 80 »

LUCRÈCE, par *Ponsard*; tragédie en 5 actes, couronnée par l'Académie. 1 vol. grand in-18. 2 »

La Ciguë, par Augier. — Un Homme de bien, par le même. — Chaque pièce. 1 50

L'ÉTÉ A BADE, par *Eugène Guinot* (Pierre Durand du Siècle), illustré par Tony Johannot, Eug. Lami, Français, etc. 1 fort volume in-8°. . . . . 20 »

WALTER SCOTT (ŒUVRES COMPLÈTES). *Trad. Defauconpret*. 30 vol. in-8°, 90 grav. acier. 120 »

Les mêmes. . . . . — — sans gravures. 90 »

F. COOPER (ŒUVRES COMPLÈTES). *Traduction Defauconpret*. 25 vol. ornés de 75 vignettes et titres gravés sur acier d'après Johannot. . . . . 100 »

LORD BYRON (ŒUVRES COMPLÈTES). *Traduction de A. Pichot*, ornées de 13 vignettes sur acier d'après MM. Alfred et Tony Johannot. 1 fort volume grand in-8°. . . . 12 50

GULLIVER (VOYAGES DE), par Swift; Notice par W. Scott, illustrés par *Grandville* de 400 gravures sur bois dans le texte. 1 volume grand in-8°. . . . 10 »

ROBINSON CRUSOÉ (AVENTURES DE), par *Daniel de Foë*, illustrées par *Grandville*. 40 sujets séparés, grand nombre dans le texte. 1 volume grand in-8°. . . 15 »

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE ou *Dictionnaire Historique* depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, par Weiss. 6 volumes grand in-8°, 60 portraits. . 60 »

MALTE-BRUN. GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE. 6 vol. grand in-8°, 64 grav. acier. 60 »

Du même auteur, Abrégé adopté par l'Université. 1 fort vol. gr. in-8°, 38 grav. 20 »

DUMONT-D'URVILLE. VOYAGE AUTOUR DU MONDE; résumé général des voyages de découvertes. 2 volumes in-4°, 500 gravures sur acier. . . . 30 »

VOYAGE EN ASIE ET EN AFRIQUE, par Eyriès; résumé des voyages dans ces deux parties du monde (suite au Voyage de Dumont-d'Urville). 1 vol., 250 gravures. 15 »

VOYAGE DANS LES DEUX AMÉRIQUES, par *D'Orbigny*; résumé des voyages anciens dans cette partie du monde; *suite aux deux ouvr. précédents*. 1 vol. 250 grav. 15 »

On trouve ces articles reliés dos de veau ou de maroquin chagrin, en ajoutant aux prix des ouvrages brochés indiqués plus haut 2 fr. par chaque vol. de format in-8° ordinaire, et 4 fr. pour ceux du format grand in-8° jésus.

Toute demande de la province s'élevant à la somme de 100 fr. et au-dessus sera expédiée franche de port et d'emballage. Le catalogue complet sera adressé *franco* sur demande affranchie.

RÉVOLUTION DANS LES JOURNAUX DE MUSIQUE

LA CRITIQUE MUSICALE, qui, dès son apparition, s'est placée au dessus de tous les journaux de musique par sa rédaction, son format et un luxe inconnu dans ces sortes de publications, a trouvé le moyen de remplacer la Musique insignifiante donnée en prime par les autres journaux, par des ouvrages de bibliothèque que tous les amateurs et artistes doivent posséder. Ainsi, toute personne qui s'abonnera pour un an d'ici au 5 janvier (Paris, 24 fr.; départements, 28 fr.), recevra de suite et franco : 1° **LA DONNA DEL LAGO** de ROSSINI, partition complète, piano et chant, dont les principaux morceaux figurent dans **ROBERT BRUCE**; — 2° **ZÉMIRE ET AZOR** de GRÉTRY, partition complète, piano et chant, et dialogue, éditions de luxe, **380** pages compactes et très lisibles de Musique, justifiant le double des publications ordinaires ; — 3° **L'OASIS**, album de piano ; — 4° **LES CANTILÈNES**, album de chant ; — 5° **LES BRISES DU SOIR**, album de chant ; — 6° **LES FÊTES DE L'INFANTE** ; — 7° **LE BAL DE FAMILLE**, cette musique entièrement inédite, composée par les maîtres de l'art, contient 6 morceaux de piano, 4 mélodies, airs ou morceaux, 5 quadrilles charmants, 3 suites de valses, 2 polkas, 2 mazurkas.

24 billets par abonnements pour les magnifiques concerts de la CRITIQUE MUSICALE; en compensation, pour les départements, [illegible]

3 morceaux de piano, 3 romances, 1 quadrille, 1 valse, 1 polka.

Bureau : rue Grange-Batelière, 22. — Envoyer un bon sur Paris. (Affranchir.)

MAISON
CHABRIÉ et NEUBURGER.

SEULE FABRIQUE BREVETÉE
sans gar. du gouvern.

EXPOSITION DE 1844.
MÉDAILLE D'ARGENT.

AU SOLEIL DE LAMPES SOLAIRES A MÈCHE DORMANTE.

N'ayant aucun mécanisme ni complication, brûlant sans odeur ni fumée avec toutes espèces d'huiles, pendant 8 à 10 heures, sans besoin de changer la mèche avant qu'elle soit usée, ce qui est plus économique et simplifie le service.

AU SOLEIL 4 RUE VIVIENNE — A 8 FRANCS COMPLÈTE AVEC GLOBE ET ABATJOUR

Cette importante Maison, la première en France qui ait produit ce bel et excellent éclairage, est alimentée par sa propre fabrique, qui est des plus considérables. Toutes les marchandises sont de première qualité et garanties. — Une marque de fabrique, représentant un soleil entouré des noms de MM. Chabrié et Neuburger, est appliquée sur chaque Lampe pour éviter la substitution de qualités inférieures et pour faire connaître aux acheteurs les produits de cet Établissement, qui tient à conserver la réputation que les Lampes solaires lui ont acquises.

5 F. 5 F. AVEC GLOBE ET ABATJOUR

Lampes du petit calibre mèche 9 lignes ronde à 5 f. 7 et 8 f.
— du moyen do — 11 — do 12 » 14 16 »
— du grand do — 14 — do 18 » 20 22 »

Sur suspension 10, 12 et 14 fr. Eclairage de billard complet 28 fr.

Lampes de salons jolis modèles de 40 à 50 fr. la paire, Grand assortiment de modèles riches et montés en porcelaine de Chine.

Tous ces prix sont pour les lampes à simple mèche ; pour celles à *mèche dormante* il y a augmentation de 2 fr. la petite et moyenne grandeur, et 3 fr. pour la première grandeur.

Remise pour la vente en gros et exportation.

AU SOLEIL 4, RUE VIVIENNE — A 10 FRANCS COMPLÈTE

AVIS. — Cette maison, qui porte l'enseigne du Soleil, est située entre les deux passages Colbert et Vivienne et n'a aucun rapport avec le magasin de lampes au coin du passage Colbert.

Le Magasin du *Soleil* est le deuxième magasin de lampes à droite en venant du Palais-Royal.

Le Magasin du Soleil est le premier magasin de lampes à gauche en venant de la Bourse.

En vente à la Librairie [illegible] taire, rue de Beaune, [illegible]

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE, dédiée **AUX MÈRES,**

PAR V. [illegible], ancien élève de l'École polyt. Prix, 3 fr.; par la poste, 3 fr. [illegible]

Etude de Me [illegible], huissier, rue Bourbon-Villeneuve, [illegible]

VENTE par autorité de justice

En l'hôtel des commissaires-priseurs, place de la Bourse, le [illegible] décembre, consistant en comptoirs, tables, chaises, [illegible] chaises, [illegible] bobines, rayons, poêles, [illegible], secrétaire, glaces, [illegible] armoires, poterie, verrerie, etc.

Dans ces derniers temps, quelques économistes, moralistes et académiciens, se sont escrimés contre l'organisation du travail. L'Académie des sciences morales a même, après délibération, lancé, soit un firman, soit un ukase, par lequel elle déclare cette idée stérile, oiseuse, et avertit charitablement les écrivains qu'ils ne doivent pas plus s'en occuper que de la quadrature du cercle.

La docte assemblée avait créé, sous le nom d'organisation du travail, un absurde fantôme qu'elle avait bien facilement détruit ensuite de ses propres mains. Sans s'enquérir le moins du monde de ce que les socialistes entendent par *organisation du travail*, elle avait supposé bien gratuitement que ces mots désignaient l'application du régime militaire aux travaux industriels, un système dans lequel l'ouvrier et l'agriculteur, nourris, vêtus, assurés d'une solde et d'une retraite, mais disciplinés et casernés, aliéneraient leur liberté pour toujours, un mécanisme dans lequel toutes les fonctions seraient déterminées par la loi, et où la personnalité humaine agirait aveuglément comme un rouage.

Messieurs les académiciens ont amplement démontré qu'un pareil système était impraticable, contraire à la nature de l'homme, aux vues de la Providence sur notre espèce; leur triomphe a été complet.... mais qu'arriverait-il si l'armée française, lasse de poursuivre Abd-el-Kader, se fabriquait un mannequin vêtu à peu près comme l'émir, et si elle épuisait ses munitions sur cet adversaire postiche? L'émir de paille serait bientôt mis en lambeaux; Abd-el-Kader ne s'en porterait pas plus mal.

L'organisation du travail, telle que nous la réclamons du moins, n'a rien de commun avec la fantaisie qui sert de cible aux économistes.

Organiser ce n'est pas opprimer, ce n'est pas asservir, c'est ordonner. L'ordre véritable est conciliable avec la liberté, dont il est même la consécration et la garantie.

La liberté du travail a été définitivement conquise en France par Turgot et par la révolution; les douanes intérieures, les privilèges seigneuriaux, les règlements des maîtrises, les dîmes arbitraires prélevées sur l'industrie, les barrières que le moyen-âge lui avait opposées ont disparu pour ne jamais renaître. Sur ce point, les socialistes sont d'accord avec l'économie politique; ils ne regardent point derrière eux; ils ne veulent point ressusciter le régime oppresseur du passé. Que ceci soit compris une fois pour toutes.

Le dix-huitième siècle a émancipé l'industrie; mais émanciper un mineur, ce n'est pas assurer son existence; le travailleur affranchi a le droit d'employer son intelligence et ses bras; en fait, en aura-t-il constamment les occasions et les moyens? trouvera-t-il en tout temps, en tout lieu, un travail convenablement rétribué, capable de suffire à ses besoins? Il a le droit *de travailler*, mais le *droit au travail* lui manque.

L'homme n'est point fait pour l'isolement. Après avoir détruit des agrégations fondées par l'injustice et le privilège, maintenues par la contrainte, la société ne devait pas se contenter de briser des chaînes; il fallait qu'elle réunît les éléments épars, qu'elle formât de nouveaux groupes industriels, des groupes spontanément réunis, guidés au travail par la liberté, rémunérés après le travail par la justice. Ces groupes ne devaient plus rappeler le propriétaire...

De tels rapports entre les membres du genre humain sont faux et subversifs; ils ne devraient plus appartenir qu'à l'histoire; déjà le sentiment général de la chrétienté les réprouve; mais les hommes, pour être puissants dans l'agriculture, dans l'industrie, dans les sciences, doivent se rapprocher, s'unir. Pour les garantir de la misère, pour les relier, les rattacher à des œuvres collectives, sans que leur liberté, leur personnalité, leur spontanéité puissent en souffrir, la société ne doit pas les entraîner par la violence, mais *les attirer* sur les points où elle veut concentrer leurs efforts. Aux vieux systèmes de la réglementation, de l'exclusion, de l'intimidation, de la contrainte, elle doit substituer des mesures de *prévoyance* qui tiennent l'atelier toujours actif, toujours ouvert, toujours salubre et joyeux. Ce sont ces mesures de prévoyance que nous appelons *organisation du travail*.

Le premier progrès à réaliser, le premier pas à faire dans cette voie, c'est l'association du travailleur aux bénéfices du capitaliste. Qu'indépendamment d'un *minimum* réglé en vue des premiers besoins, l'ouvrier ait un intérêt, une part dans les produits de l'entreprise à laquelle il se voue, et sa condition est transformée; il n'est plus l'instrument passif, mais l'auxiliaire zélé de l'entrepreneur. Plus de castes industrielles! le règne de la fraternité, de la solidarité universelle se prépare.

Toutefois, on reconnaîtra bientôt que l'association du capital, du travail et du talent, réalisée dans une fabrique, dans une usine ou dans une exploitation purement agricole, ne produirait que des avantages limités, partiels, et ne pourrait déterminer la transformation de la société tout entière. Pour obtenir un type complet de travail organisé, il faut nécessairement combiner, unir, engréner plusieurs branches de l'activité humaine; il faut que la même troupe, la même association, la même phalange de travailleurs exerce combinément différents genres d'agriculture et d'industrie.

Cette diversité de travaux est nécessaire pour prévenir le chômage auquel sera toujours exposé l'ouvrier réduit à un seul état. La production industrielle doit se mesurer aux demandes des consommateurs dont les goûts et les besoins sont intermittents et variables. L'art du tailleur et de la couturière n'a guères que deux saisons : l'entrée de l'été, l'entrée de l'hiver; on ne fait point de charpente ni de maçonnerie dans les grands froids. L'agriculture enfin, qui offre aux hommes les travaux les plus variés, les plus continus, dort presque entièrement de la fin d'octobre au 1er mars.

La diversité des travaux est nécessaire pour sauvegarder les fonds engagés dans une entreprise, et pour lui garantir des ressources. La mine, la forge ou la fabrique de tissus seront peut-être des spéculations malheureuses. La ruine de chacun de ces éléments entraînerait celle de l'association, si elle s'y était bornée; mais il est impossible qu'une entreprise puissante, conduite avec intelligence et économie, échoue à la fois sur toutes les branches de travaux; impossible qu'elle périsse, surtout si elle a porté ses principales forces sur l'agriculture dont les débouchés sont certains.

La diversité des travaux est nécessaire pour que le travailleur ne soit pas abruti par une fonction monotone, absorbant toute sa vie; nécessaire pour qu'il échappe aux maladies spéciales qui sont le cortège de toute industrie exclusive, pour qu'il neutralise l'influence des exhalaisons délétères. La variété, l'engrenage des travaux peut seule entretenir le zèle du travailleur, rendre ses loi-

...dère les rivalités, prévient les haines par la multiplicité des liens qu'elle forme dans la famille laborieuse.

Organiser simultanément, d'après le principe d'association, sur les mêmes lieux, avec le même personnel, des travaux domestiques, agricoles, manufacturiers, d'enseignement, de science et d'art, tel est le problème à résoudre.

Pour affecter à ces travaux des moyens d'action suffisants, il faudrait opérer sur un terrain d'une lieue carrée environ, avec le concours de 15 à 1800 associés.

Un terrain peuplé de 15 à 1800 habitants, c'est une commune.

Tous les hommes qui admettent en principe l'organisation du travail, qui, de plus, ont admis les avantages de l'association, doivent, s'ils sont logiciens, se rallier à cette autre formule plus précise et qui sort nécessairement des deux autres : *Organisation de la commune sociétaire*.

La constitution de la commune sociétaire est le seul moyen d'organiser promptement et complètement le travail d'après les lois de la vérité, de la liberté et de la justice.

Les fraudes mercantiles, encouragées par la justice.

Sur la poursuite de M. Biétry, fabricant, MM. Lepelletier, Aîné et Chardon, marchands de nouveautés, propriétaires de trois maisons connues à Paris sous le nom de *Pygmalion*, la *Petite Jeannette* et les *Statues de St.-Jacques*, ont été traduits devant la police correctionnelle, comme ayant vendu pour *cachemires* des étoffes où il n'entrait qu'infiniment peu de cachemire ou même point.

Le tribunal a semblé donner raison à M. Biétry en reconnaissant la *tromperie* des trois marchands, mais la peine qu'il leur a appliquée est dérisoire. En effet, il n'a condamné chacun des trois prévenus qu'à *cinquante francs* d'amende, et à *deux cents francs* d'indemnité envers M. Biétry.

Avec cette somme de deux cents francs M. Biétry pourra à peine payer ses deux avocats, et cependant le tribunal savait fort bien quelles dépenses et quelles peines ont déjà coûté à cet honorable fabricant les poursuites qu'il a entreprises contre les *tromperies* qui s'exercent dans le commerce des tissus. Peut-être même que sans les nombreuses réclamations insérées dans les journaux aux frais de M. Biétry, et qui, frappant à coups redoublés, ont attiré l'attention publique sur les falsifications qu'il dénonçait, les juges n'auraient pas condamné les *trompeurs*.

Nous avons vu la même chambre de police correctionnelle condamner à plusieurs jours de prison quelques pauvres diables accusés de vols insignifiants; mais le commerce, le commerce menteur et falsificateur, est une puissance, et la Justice a reculé devant lui. Ce n'était pas 50 francs d'amende qu'il fallait prononcer, c'était le maximum de l'amende. — Ce n'était pas 200 fr. qu'il fallait allouer à M. Biétry, c'était 20 000 fr., comme il le demandait. L'indemnité dérisoire qu'on lui accorde et qui le laisse en perte, est faite pour décourager les citoyens généreux qui voudraient éclairer efficacement l'opinion sur les mensonges mercantiles, — et pour encourager les nombreux falsificateurs qui pullulent autour de nous, et dont les fraudes et les extorsions sont cent fois plus fréquentes et plus préjudiciables au corps social que tous les vols condamnés en cour d'assises et en police correctionnelle. Mais

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWIT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XXIV.

Rayon de lumière au fond d'un antre obscur; conséquence de l'entreprise de M. Jonas et de son ami. (Suite).

Le soir était venu; l'heure où le vieux commis devait être livré à ses deux geôlières approchait; au milieu de ses terribles préoccupations, Jonas n'avait garde de l'oublier.

Ce souvenir se liait aux troubles de son âme. De sa persévérance dans tous les détails de son plan dépendait sa sécurité. Un mot, une insinuation du vieillard, arrivant à quelque oreille au guet, mettait le feu à une traînée de soupçons, et il était perdu. Epiant toutes les avenues qui pouvaient conduire à la découverte de son crime, le sentiment du danger qui le cernait aiguisait sa vigilance. Ecrasé sous le poids du meurtre, bourrelé nuit et jour par d'innombrables terreurs, il eût recommencé le crime s'il avait vu par delà une autre chance de salut. C'était l'inévitable conséquence du forfait. L'acte que ses craintes lui rendaient le plus formidable, ces mêmes craintes le lui eussent fait renouveler.

Tenir le vieux commis sous bonne garde suffisait à ses vues. Passé la première alarme, la clameur publique étouffée, dès qu'il pourrait tenter de fuir sans éveiller instantanément le soupçon, il s'échapperait. En attendant, ces femmes tiendraient Chuffey en charte privée, et s'il radotait sur la même piste, elles ne se laisseraient pas facilement intimider. Il connaissait leurs rubriques.

Il n'avait rien avancé au hasard en disant que le vieux serait bâillonné. Déterminé à le forcer au silence, il regardait la fin, non les moyens. De tous temps dur, âpre, cruel envers le vieillard, les idées de violence lui venaient naturellement à son sujet : — Il sera bâillonné s'il parle, garrotté s'il écrit, marmottait Jonas, en le regardant, car ils étaient tous deux seuls... Il est assez fou pour cela. Ah! j'en viendrai à bout!... Chut!

L'oreille au guet, ouverte à chaque son, il écoutait! Toujours depuis, toujours, sans relâche, il écoutait. La parole redoutée n'était pas venue. La débâcle de l'Anglo-Bengali, la fuite de Bullamy et de Crimple chargés du butin, et, comme il le craignait, de son billet à lui qu'il n'avait pas retrouvé dans le portefeuille du mort, et qui probablement, confié avec les fonds de M. Pecksniff à l'un ou à l'autre des fidèles associés, était maintenant hors d'atteinte; ses immenses pertes, le danger d'être appelé en garantie, comme administrateur de la banque en déroute, toutes ces pensées tourbillonnaient incessamment dans sa tête, mais il ne s'arrêtait à aucune. Il en conservait bien une vague conscience, ainsi que de la rage, de la ruine qui en ressortaient pour lui; mais de son mouvement délibéré, il ne songeait qu'à une seule chose, à la découverte du corps dans le bois.

Il s'efforça, — quand avait-il cessé de le faire? — non d'oublier l'endroit, c'était impossible; mais d'effacer, d'éteindre ces vives images dont il se torturait lui-même; sans cesse rôdant, en idée, tout autour, se glissant, à pas de loups, sous les branches, de plus en plus près, à travers les sombres trouées, jusqu'à effaroucher les nuées de mouches éparses dessus comme des tas de mûres desséchées. Tout entier à la formidable découverte, l'oreille avide, tendue à chaque bruit, à chaque clameur du dehors, il écoutait si l'on entrait, si l'on sortait; épiait, de la fenêtre, les passants dans la rue; s'effrayait de son propre regard, tressaillait au son de sa voix; et plus ses pensées s'attachaient à l'effroyable révélation, plus la fascination qui l'attirait vers ce qui gisait, seul, dans le bois, devenait irrésistible. Toujours sur le qui-vive, il le montrait en idée à tout venant :

— Voyez ici!... Qu'est cela? Savez-vous qui? Me soupçonnerait-on, par hasard? Ce n'est pas moi!... — Eût-il été condamné à traîner après lui le cadavre, à le faire reconnaître de chacun, il n'aurait pu en être plus obsédé, plus proche, s'y cramponner davantage, que par cette torturante préoccupation.

Il n'y avait en lui néanmoins nul regret, nulle contrition, nul remords. La peur, voilà tout; le vague sentiment de sa ruine, se ralliant au meurtre, ravivait sa haine, justifiait sa vengeance. L'homme était tué, mort; rien ne pouvait le faire revivre; et il en triomphait!

Il avait surveillé Chuffey de très près depuis l'acte, ne le perdant de vue que par contrainte, et pour peu de temps. Ils étaient à présent seuls ensemble. Il faisait nuit, l'heure approchait. Jonas arpentait la chambre de long en large, et le vieillard se tenait accroupi dans son coin.

La plus légère circonstance alarmait le meurtrier; en ce moment, il s'inquiétait de l'absence de sa femme. Elle avait quitté la maison de bonne heure dans l'après-midi, et n'était pas rentrée. De sa part de Jonas, ce n'était certes pas tendresse, mais une sourde crainte de quelque guet-apens; la peur qu'on ne tirât d'elle un aveu qui l'incriminât au moment où la nouvelle éclaterait. Savait-il si elle n'avait pas frappé à sa porte, découvert son absence? Malédiction [illegible] sur cette face blême, errante du haut en bas de la maison! — où est-elle? où est-elle maintenant? »

— Elle est allée voir son amie, Mme Todgers, répondit Chuffey à cette demande qu'avait accompagnée une furieuse imprécation.

— C'est cela! juste! toujours fourrée chez cette créature qui n'est rien moins que mon amie à moi. Quels diaboliques complots trament-elles ensemble! Qu'on l'aille chercher, et au plus tôt!

Le vieux Chuffey murmura doucement quelques paroles, et se levait comme pour y aller lui-même. Jonas le repoussa dans son coin en jurant, expédia une servante, et recommença à arpenter la chambre. Il ne s'arrêta qu'à la vue de la fille revenue presqu'aussitôt : elle avait couru, et le chemin était court.

— Eh bien! où était-elle?... est elle revenue?

— Non, elle avait quitté Mme Todgers depuis plus de trois heures.

— Partie! seule?

La servante ne s'en était pas informée.

— Maudite soit la sotte! apportez les chandelles!

Elle sortait à peine de la chambre, lorsque le vieux Chuffey, qui n'avait cessé d'observer attentivement Jonas depuis le moment où il avait demandé sa femme, se dressa tout à coup devant lui.

— Rendez-la! cria le vieillard. Allons! rendez-la moi! Dites ce que vous en avez fait! vite! je n'ai rien promis cette fois; dites, dites ce que vous en avez fait!

En parlant, il le prit au collet et s'y cramponna des deux mains.

— Je ne vous lâcherai pas! je suis assez fort pour ameuter les voisins, et je crie au secours, si vous ne me la rendez. Rendez-la moi!

Ebranlé déjà par sa conscience, Jonas fut tellement terrifié, qu'il n'eut pas même la présence d'esprit de desserrer les mains du vieillard. Sans remuer un doigt, il resta pétrifié, l'œil hagard, épiant Chuffey, autant que le permettait l'obscurité. Tout ce qu'il put faire, ce fut de lui demander : « A qui il en avait? »

— Je saurai ce que vous en avez fait! Si vous avez touché à un seul cheveu de sa tête, vous en répondrez. Pauvre! pauvre chère! où est-elle?

— Comment, vieux fou! marmotta Jonas pantelant et la lèvre tremblante, quel nouvel accès de folie vous prend?

— Ah! c'est de quoi rendre fou! Voir ce que j'ai vu dans cette maison! s'écria Chuffey. Où est mon cher vieux maître? où est son fils, son fils unique, nourri dès le berceau sur mes genoux! Où est celle

(1) Voir les numéros du 4 juin au 18 décembre.

On nous écrit de plusieurs camps que, dans les nuits des 11, 12 et 13, un vent violent, poussant avec force de la grêle et de la neige, a renversé et déchiré bon nombre de tentes, qui ont été portées jusque dans les ravins. Ce sont surtout les trois camps établis sur la route d'Aumale qui ont souffert de cette tempête.

Sur les routes de Cherchell à Milianah, de Blidah au même point, de Blidah à Médéah par la gorge de la Chiffa, les dégâts ont été moins considérables ; mais il y a eu également des pluies abondantes et des neiges.

— Depuis quelque temps on avait à se plaindre de vols nombreux commis dans les environs de Blidah, au préjudice des colons qui habitent les différentes parties du territoire de cette ville. Bien que les colons aient eu souvent à se reprocher une négligence inexplicable, ou même une confiance aveugle dans des voisins qui ne la méritaient nullement, et que les vols dont ils étaient victimes provinssent parfois de leur imprudence, du peu de soin qu'ils mettent à enfermer ou à surveiller leurs troupeaux, le chef du bureau arabe de Blidah a dû prendre les mesures les plus sévères pour faire cesser à l'avenir toutes ces criminelles tentatives.

A cet effet, et d'après une mesure concertée avec M. le colonel directeur central des affaires arabes, cinq postes de sûreté de milice indigène ont été établis en divers endroits.

Une consigne très précise a été donnée à ces différents postes, qui ont été rendus responsables des méfaits qui auraient lieu dans la zone soumise à leur surveillance, et seraient commis par les indigènes.

Ils devront saisir tous les rôdeurs de nuit indigènes, tous les gens suspects, et les tribus, conformément au principe arrêté par M. le maréchal gouverneur général, seront solidaires des vols commis sur leur territoire, lorsqu'elles n'auront pas livré les auteurs de ces crimes dans un délai fixé.

Nous savons aussi qu'un endroit presque inaccessible, qui servait de refuge à tous les voleurs ou recéleurs d'objets dérobés la nuit, sera incessamment fouillé avec la plus grande activité, et que des mesures générales mettront un terme aux déprédations de ces audacieux bandits.

L'Echo d'Oran ajoute à ces nouvelles ce qui suit, sous la date du 11 décembre 1846 :

La plus grande tranquillité continue à régner dans toute la province.

— On est enfin fixé sur la position de Bou-Maza : après avoir été forcé de traverser rapidement le Djebel-Amour, où notre aga Djellout l'a accueilli à coups de fusil, il s'est arrêté à Charef, chez les Ouled-Naïl ; son escorte, de 40 à 50 chevaux, ne paraît pas s'être sensiblement augmentée. Il aurait décidément séparé sa cause de celle d'Abd-el-Kader.

Le passage de Bou-Maza au milieu des tribus du Sud n'a pas empêché celles-ci de se rapprocher de nous de plus en plus. Les Ouled-Sidi-Nassal et les Makna sont venus faire acte de soumission.

Un douar des Ouled-Sidi-Chikr, les Djaffra et les Ahmian-Cheraga dissidents, ont envoyé des propositions. Ce mouvement s'explique par l'approvisionnement de grains fort incomplet que fit le Sud l'année dernière, et par la cherté extrême qui existe sur les marchés du Maroc. C'est à des circonstances de cette nature que tiendra longtemps l'attitude plus ou moins favorable du désert envers notre domination, qui n'aura jamais sur des populations nomades ce caractère de fixité qu'elle tend de jour en jour à prendre dans le Tell.

Les envoyés d'Abd-el-Kader que M. le maréchal a fait retenir à Oran, vont, après un court séjour dans cette ville, être reconduits à Tlemcen, aussitôt que le retour du beau temps rendra les communications possibles. De là, ils regagneront la Deïra. On assure qu'ils n'ont pas

...au numéro de huitaine, au numéro de quinzaine, au numéro mensuel et à la PHALANGE, expire le 31 décembre 1846, sont priées de renouveler avant cette époque si elles ne veulent éprouver d'interruption dans l'envoi.

La prochaine livraison de la PHALANGE, qui paraîtra au commencement de janvier 1847, ne sera pas envoyée à ceux qui n'auront pas renouvelé en temps utile, et le tirage en sera fait d'après le nombre des abonnés à servir.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR. — C'est à partir du 1er janvier 1847 que doit être mise en vigueur la loi du 3 juillet 1846, portant suppression de la taxe d'un décime, établie depuis 1829, sur les lettres recueillies ou adressées dans les communes où il n'existe pas d'établissement de poste.

C'est également à la même époque que la taxe de 5 p. 100 que perçoit la poste sur les envois de fonds ou sur la valeur des objets précieux qui lui sont confiés sera réduite à 2 p. 100.

— M. Le Verrier a inauguré hier son cours de mécanique céleste, en présence du plus nombreux et du plus brillant auditoire. Plus de 1 200 personnes se pressaient, entassées, dans le vaste amphithéâtre de la Faculté des sciences. Un grand nombre d'hommes éminents avaient voulu applaudir au début glorieux du jeune et savant astronome.

— Le directeur de la colonie de Petit-Bourg organise en ce moment un bal qui aura lieu le 14 janvier au profit de la colonie. Le prix du billet sera de 10 fr.

— Le bey de Tunis est arrivé le 20 à Lyon. Il en est reparti le lendemain, non sans avoir laissé de nouvelles marques de son inépuisable munificence. Il a remis entre les mains du maire une somme de 2 500 francs, en exprimant le vœu qu'elle fût consacrée en achats de combustibles qui seront distribués immédiatement aux pauvres. Il a donné en outre une somme de 1 600 fr. pour l'œuvre du Bon-Pasteur, et a consacré une somme considérable à d'autres libéralités, au soulagement d'infortunes particulières.

— Des lettres de Varsovie annoncent que l'empereur Nicolas a failli périr en cherchant à traverser le Niémen gelé, pour se rendre de Saint-Pétersbourg à Varsovie, au moment où il apprit la mort de sa nièce, fille du grand-duc Michel : la glace se rompit près de Kowno sous la voiture impériale, qui disparut presque tout entière sous l'eau. Il fallut, pour la dégager, les plus grands efforts ; et l'empereur, voyant dans cet accident une sorte de mauvais présage, rebroussa chemin pour rentrer dans sa capitale.

— Nous recevons par la voie du Havre des journaux et correspondances de Sidney (Océanie) jusqu'au 22 août. Un bâtiment, arrivé dans ce port de Norfolk-Island, y a apporté la nouvelle d'une émeute sérieuse de la part des condamnés à la déportation. Cette émeute menaçait de causer de graves embarras au gouvernement de cette colonie pénale. Jackey, le fameux chef des maraudeurs de la Nouvelle-Galles du sud, était à la tête des mécontents ; une collision qui avait coûté la vie à quelques hommes avait déjà eu lieu entre les troupes et les révoltés.

— On nous écrit que l'*Helvétie*, à qui nous avons emprunté une

vieux serviteurs qui, par leur dévouement pour leurs maîtres, leur attachement à leurs devoirs, méritent d'être considérés comme des amis, comme des membres de la famille. Entré dans la maison de M. Leloire comme garçon de ferme, en 1779, à l'âge de 17 ans, il y est resté sans interruption jusqu'à sa mort, c'est-à-dire, pendant 67 ans. Le Comice agricole du département de la Somme avait, en 1837, décerné à Vincent Urier la médaille réservée aux plus anciens valets de charrue. (*Guetteur.*)

— On sait que des désordres assez graves ont éclaté le 14 courant dans la commune de Saudillon parmi les ouvriers occupés aux travaux de la levée. Un assez grand nombre d'ouvriers, froissés de ce qu'on avait substitué le travail payé à la tâche au travail payé à la journée, se sont réunis et concertés pour empêcher la continuation des travaux. Ils se sont portés au chantier, ont coupé les chemins de service, renversé les tombereaux et brisé les brouettes.

Neuf d'entre eux furent reconnus et arrêtés. Ils comparaissaient samedi dernier devant le tribunal de police correctionnelle sous la prévention de coalition, de révolte et de menaces à l'autorité.

Le tribunal a condamné les neuf prévenus, dont deux à trois mois de prison, six à un mois, et un à 15 jours de la même peine. (*J. du Loiret.*)

— Une jeune fille de Bordeaux, couturière, âgée de vingt ans, est venue d'elle-même au commissaire de police de permanence, en lui déclarant qu'étant sans moyens d'existence et sans asile, elle venait réclamer le pain et la paille de la prison.

Cette malheureuse avait déjà subi une condamnation à trois ans de prison, pour infanticide par imprudence.

Ses désirs ont été provisoirement exaucés. (*Mém. bordelais.*)

— Le *Mercure de Franconie* dément en ces termes la nouvelle que le prince Luitpold de Bavière serait disposé à renoncer à ses droits éventuels au trône de Grèce : « Je puis vous assurer de la manière la plus positive, dit le journal bavarois, que le prince Luitpold ne songe pas pour le moment, et qu'il ne peut songer à faire une pareille renonciation, car il n'est pas impossible que le roi Othon ait encore des successeurs directs. Néanmoins, quand même le prince Luitpold renoncerait à ses droits à la couronne, ces droits passeraient au prince Adalbert. Si le prince Luitpold avait l'intention qu'on lui prête, il est certain qu'il ne visiterait pas Athènes à son retour de l'Orient. Quant à la situation désespérée de la Grèce, elle n'existe que dans l'imagination d'un parti bien connu en Angleterre. »

— Le gouvernement serbe, dit la *Gazette de Cologne*, a ordonné aux administrations postales de la Servie de faire remettre gratis aux abonnés, que ce soient des corporations ou des particuliers, les journaux et les feuilles périodiques de l'étranger, ainsi que ceux qui paraissent dans l'intérieur de la principauté. Cette disposition prouve que le gouvernement sait apprécier le journalisme et qu'il l'envisage comme un des principaux moyens de propager la lecture parmi le peuple. Il existe depuis quelque temps à Belgrade un cercle de lecture où l'on trouve plus de quarante journaux ; à partir du 1er janvier 1847, le comité de cet établissement fera paraître une feuille hebdomadaire, qui sera rédigée par six professeurs et qui contiendra dans un langage populaire tout ce qui mérite d'être connu. Le prix de cette feuille ne sera que de deux florins par an.

— Les journaux de la Jamaïque, reçus par le steamer *le Forth*, publient le discours prononcé par le gouverneur de cette colonie à l'ouverture de l'assemblée législative. Ce document n'offre aucun intérêt ; mais ce qui a une certaine importance, c'est la protestation de l'assemblée contre la politique de l'Angleterre à l'égard de ses colonies des Antilles. Dans cette protestation, rédigée en forme de pétition à

---

qui était la dernière ? celle que j'ai vu dépérir jour par jour, que j'ai entendu pleurer toutes les longues nuits ? C'était la dernière, la dernière de tous ! Dieu me soit en aide, la dernière !

Voyant les larmes inonder le visage de Chuffey, Jonas retrouva assez de force pour détacher les doigts du vieillard et le repousser avant de répondre.

— Ne m'avez-vous pas entendu la demander ? N'avez-vous pas vu que je l'envoyais quérir ? Comment vous rendrais-je ce que je n'ai pas, idiot ? Parbleu, je vous la donnerais si je pouvais, et de grand cœur : à vous deux vous feriez un fameux couple !

— S'il lui est arrivé quelque chose, s'écria Chuffey, prenez garde ! je suis vieux et faible ; mais la mémoire me revient parfois, et s'il lui est arrivé quelque mal...

— Le diable vous emporte ! interrompit Jonas d'une voix toujours étranglée. Que voulez-vous qui lui arrive ? Je ne sais pas plus que vous où elle peut être. Je voudrais parbleu bien le savoir ! Attendez son retour, et vous la verrez. Elle ne peut tarder. Cela vous contentera-t-il ?

— Prenez garde ! répéta le vieillard. Pas un cheveu de sa tête, pas un cheveu, entendez-vous ! je ne le supporterais pas. Je... je n'en ai que trop enduré, Jonas. J'ai longtemps patienté. J'ai été muet ; je... je me suis tû ; mais je puis parler. Oui... oui, je... je... je puis parler ! balbutia-t-il chancelant vers sa chaise, et tournant un regard débile, mais menaçant sur Jonas.

— Ah ! vous pouvez parler ! pensa celui-ci, à merveille ! nous couperons court à votre éloquence. Il est bon d'être averti à temps : mieux vaut prévenir que réprimer !

Malgré cette vaine parade de colère et d'essais de conciliation, il avait une telle peur du vieux, que de larges gouttes de sueur mouillaient son front, et l'expression de sa figure pâle et cendreuse, comme il continuait d'arpenter la chambre à la lueur des chandelles, était d'accord avec sa voix éraillée et ses mouvements fébriles.

Il s'arrêta devant la fenêtre, pour réfléchir. La boutique d'en face s'éclaira ; le marchand et une pratique lisaient ensemble par dessus le comptoir, un papier imprimé. Cette vue ramena sur-le-champ Jonas à sa préoccupation, un instant oubliée. — Voyez ici ! qu'est-ce là ? Savez-vous qui ? Me soupçonneriez-vous, par hasard ?

Une main toucha la serrure. — Qui va là ?

— Une soirée bien *agréable*, dit la voix de Mme Gamp, quoiqu'un tantinet chaude, ce qui nous amènera, monsieur Chuzzlewitt, Dieu vous bénisse ! les cornichons à trois pour un liard. Comment qu'il se sent M. Chuffey, à c'te nuit, Monsieur ?

Mme Gamp, qui referma très soigneusement la porte en parlant, multipliait les révérences et ne paraissait pas aussi à l'aise que de coutume.

— Emmenez-le, dit Jonas, marchant droit à elle et chuchotant à son oreille. Il a été comme un furieux ce soir, fou à lier. Pas une goutte devant lui ; redescendez, et nous nous entendrons après.

— Pauvre cher Poulot ! s'écria Mme Gamp, avec un redoublement de tendresse, c'est qu'il est tout tremblotant.

— C'est à bon droit, après l'accès dont il vient de me régaler ! Faites-le monter, allons !

Elle l'aidait à se lever.

— Là, mon béni Poulot de chéri ; là, mon bon vieux agneau, monsieur Chuffey, là, venons-nous-en dans notre bonne petite chambre ; onsque nous nous gobergerons dans notre dodo ; car nous sommes tout au tremble, qu'on dirait tous nos membres pendus par des ficelles ! voilà-t-il une bonne âme ; venez vous-en avec Sérah !

— Est-elle... rentrée...? demanda le vieillard.

— L'y voilà tout de suite, à la *menute*, répliqua Mme Gamp. Allons, venez-vous-en avec votre Sérah, votre bonne Sérah, mon agneau !

La digne femme qui n'avait, en acquiesçant aux désirs de M. Chuffey, d'autre but que celui de le pacifier, y parvint, et il se laissa conduire sans résistance.

Jonas, resté seul, retourna vers la fenêtre. Les gens d'en face étaient toujours, dans la boutique, courbés sur le papier imprimé. Un troisième lecteur les avait joints. Qu'est-ce qui pouvait les intéresser ainsi ?

Une discussion parut s'élever entre eux, car tous trois redressèrent la tête ; celui qui regardait par dessus l'épaule des autres, s'écarta pour expliquer, pour démontrer quelque chose par geste.

Horreur ! Juste le coup qu'il avait frappé dans le bois !

Il recula foudroyé, comme si le coup l'avait atteint. Tombant sur une chaise, tout étourdi, il songea au changement étrange des manières de Mme Gamp, à sa tendresse de si fraîche date pour son vieux patient. — Était-ce donc déjà découvert, connu ? — le savait-elle ? Le soupçonnerait-elle, lui ?

— Voilà M. Chuffey couché, dit Mme Gamp, de retour. Et beaucoup de bien que ça peut lui faire, M. Chuzzlewitt. Ça ne peut jamais nuire, et ça peut être propice, que je dis. Bon courage !

— Asseyez-vous, grommela Jonas d'une voix rauque, et finissons-en. Où est l'autre femme ?

— L'autre personne reste avec lui.

— C'est bon. Il n'est pas sûr de le laisser seul ; il faut le veiller de près. Ne s'est-il pas jeté sur moi, il n'y a qu'un instant, s'acharnant sur mes habits comme un dogue enragé ! Tout vieux qu'il est, faible comme il semble, j'ai eu peine à m'en dépêtrer. Vous — chut ! — Non, rien. Vous m'avez dit le nom de l'autre femme ? Je l'oublie.

— J'avais parlé de Betzy Prig à Monsieur.

— Peut-on se fier à elle ?

— Pour ça, je ne peux pas dire que oui, répliqua Mme Gamp ; aussi que j'en ai amené une autre, M. Chuzzlewitt, et qui s'engage à donner toutes sortes de *satisfaqtion*.

— Elle se nomme ?

Mme Gamp le regarda obliquement sans répondre, quoiqu'elle parût entendre la question.

— Son nom ? répéta Jonas.

— Son nom, dit Mme Gamp, est Harris.

C'est chose inouie que l'effort qu'il fallut à Mme Gamp pour accoucher du nom qui errait le plus habituellement sur ses lèvres. Elle ouvrit et referma deux ou trois fois la bouche avant de parvenir à l'en expulser. Puis, elle pressa son côté de la main, et tourna les yeux comme si elle allait défaillir. Déjà au fait des indispositions internes qui rendaient indispensable à la digne garde-malade le secours de quelques gouttes de spiritueux, maux qui redoublaient si le cordial n'était pas à portée, Jonas supposa qu'elle était victime de quelques-unes de ses attaques habituelles.

— C'est bon ! dit-il, incapable de restreindre plus longtemps son attention errante. Vous vous êtes arrangée avec elle pour prendre soin de lui ? C'est fait ?

Mme Gamp riposta par l'affirmative et lança en douceur sa phrase proverbiale : « Tournez, retournez et virez, l'une est partie, l'autre rentrée. » Mais sa voix chevrotait de telle sorte qu'elle se crut obligée d'ajouter : — C'est pire que des cordes à violon, par cette nuit, mes nerfs !

Jonas s'arrêtait à écouter. Il reprit avec précipitation :

— Nous n'aurons pas de difficulté pour le prix. Ce sera sur l'ancien pied. Mais veillez-le de près, tenez-le serré, coi et tranquille. Ne s'était-il pas mis en tête ce soir que ma femme était morte, et il me sautait à la gorge comme si je l'avais tuée ! Ces fous sont sujets à se forger d'étranges imaginations sur ceux qu'ils ont le plus aimés et ils les prennent en grippe, n'est-ce pas ?

Mme Gamp approuva par un sourd grognement.

— Veillez-le de près, ou il fera quelque malheur. N'allez pas vous fier à lui un moment. C'est quand il a l'air le plus calme que sa tête décampe tout à coup. Mais vous le savez de reste ! Voyons, l'autre ?

— L'autre, Monsieur ?

— Oui ; montez près de lui et faites-la moi descendre. Vite ; j'ai affaire.

Mme Gamp se retira de deux ou trois pas et s'arrêta : — Vous souhaitez, M. Chuzzlewitt, dit-elle avec une sorte de croassement cadencé, vous souhaitez voir l'autre personne, n'est-ce pas ?

Mais l'horrible altération des traits de Jonas lui apprit, avant qu'elle se fût retournée vers la porte, qu'il avait vu.

Une main écarta Mme Gamp, et Chuffey et John Westlock entrèrent avec le vieux Martin.

(*La suite à demain.*)

Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétariat de la Société, avant le 1er septembre 1847.

— Plusieurs tapisseries de la plus grande beauté, destinées à être exposées au musée de Cluny, viennent d'être achetées à Arras, au prix de 60,000 fr. Ces merveilleux échantillons de l'art français au quinzième siècle seront sous peu de jours soumis à l'appréciation des amateurs. Les sujets représentés sont empruntés à la Bible. Ce sont les principales actions de la vie du roi David.

— A la fin de la semaine dernière, deux garçons bouchers du canton de Beaumont (Sarthe), amis intimes, se rendent ensemble à Alençon : l'un, nommé Dagona, âgé de vingt-trois ans, avait à toucher 600 fr. pour son patron ; il pria son ami de l'accompagner, et tous deux restèrent à Alençon jusqu'à quatre heures du soir, heure à laquelle ils repartirent par la route de Mamers, après avoir fréquenté plusieurs cafés. Bientôt, entre Cerisy et Champfleur, le camarade de Dagona, âgé seulement de dix-huit ans, qui marchait derrière, se précipita sur lui, le renversa, passa sa main dans sa cravate, et la tourna jusqu'à ce que la strangulation fût complète. Puis il prit les 600 fr., et traîna le cadavre hors du tracé de la route, à une distance de deux cents pas. Le meurtrier est arrêté ; 150 fr. ont été retrouvés sur lui ; 400 fr. dans sa paillasse.

GRÈVE DE LYON. — La *Gazette de Lyon* donne à ce sujet les détails suivants :

« Si nous sommes bien informés, la grève des ouvriers teinturiers touche à sa fin, grâce à la médiation de deux honorables prud'hommes et aux sages conseils d'anciens maîtres teinturiers tout à fait désintéressés dans cette affaire.

» Les conditions seraient :

» Pour les heures de travail, de cinq heures et demie du matin et six heures et demie dans la plus mauvaise saison jusqu'à sept heures du soir, non compris le temps d'achever une couleur commencée. Toute heure de travail en sus serait payée 50 c. à l'ouvrier, et toute absence de l'ouvrier d'un quart d'heure à une heure lui serait imputée comme la perte d'une heure, et la retenue serait de 50 c.

» Le prix de la journée serait traité de gré à gré, suivant l'usage établi.

» Les maîtres et les ouvriers auraient la faculté de se quitter en se prévenant trois jours à l'avance. Les maîtres teinturiers seraient invités, dans l'intérêt de la renommée de la fabrique lyonnaise, à ne point admettre d'apprentissage, même à prix d'argent, pour une durée moindre de cinq ans.

» Il serait accordé aux ouvriers, pour le temps de leurs repas, d'une demi-heure à une heure, suivant qu'ils les prendraient chez les maîtres ou au dehors. Ces conventions libres étant destinées à être rendues publiques, seraient mises, par le fait même de la publicité, sous la sauve-garde de l'honneur des deux partis. »

BANDES NOCTURNES. — On lit dans le *Progressif cauchois*, journal de Fécamp :

« La misère qui augmente en raison de la cherté du pain, a aussi augmenté le nombre de ces bandes qui deviennent la terreur de nos campagnes. Nous apprenons que plusieurs communes du canton de Valmont ont été, pendant plusieurs nuits, tenues en éveil, mais que les mendiants se sont contentés de réclamer du pain, sans proférer ni injures ni menaces. Si nous sommes bien informés, ils auraient même évité, à Angerville-la-Martel, de visiter une maison qui n'est habitée que par des femmes.

» D'après les renseignements que nous recevons de Saint-Valery, les pauvres de nuit se comporteraient avec moins de retenue et répandraient une véritable panique. La gendarmerie de cette ville, après en avoir traqué plusieurs troupes pendant toute une semaine, serait enfin arrivée à s'emparer de huit individus. Ces hommes, tous dans la force de l'âge et vigoureusement constitués, ont été mis en sûreté dans la prison de Saint-Valery, avant d'être dirigés sur Yvetot.

» Qu'on arrête tous ces pauvres diables parmi lesquels, nous le voulons bien, peuvent se rencontrer bon nombre de mauvais sujets, rien de mieux quant à présent, parce qu'il faut rendre la sécurité aux citoyens ; mais la loi, cette protectrice de tous, mais le gouvernement, de qui tout émane, auront-ils fait assez quand les condamnés auront mangé pendant trois ou six mois le pain de la geôle ? Ne serait-il pas plus moral, plus humain surtout, de procurer au peuple du travail, au lieu de le mettre en prison, parce qu'il a eu faim et qu'il a été faire de nuit ce qui lui est défendu le jour ?

» Les mendiants de nuit continuent à se montrer dans le quartier du Fay à Yvetot. Il faut que la misère soit bien grande pour que ces malheureux osent affronter de si près les poursuites de l'autorité. »

LES FRAUDEURS FRUSTRÉS. — Dans la nuit du 18 au 19 de ce mois, deux employés des taxes municipales de service au boulevart du Midi à Bruxelles, entendirent la glace du fossé d'enceinte se briser et un corps lourd tomber dans l'eau et se débattre ; des gémissements leur donnèrent la conviction qu'un malheur, un crime peut-être, allait s'accomplir ; ils n'hésitèrent pas, au péril de leurs jours, à s'élancer

mois de prison pour vol. La biographie des filles Couturier et Martin est encore plus triste. Elles n'avaient pas seize ans qu'elles se rencontraient à l'hôpital de la rue de Lourcine ; elle en sortaient pour se livrer aux plus abjects déréglements.

C'est au mois d'octobre dernier, qu'entre ces quatre personnes se formait une sorte d'association ; l'apport de chacun consistait dans la mise en commun de leur perversité. Voici ce qu'ils imaginèrent et mirent en œuvre :

Hortense et Cécile sortaient le soir ensemble, et, par leurs provocations, cherchaient à attirer à elles quelque passant. Mathurin et Vandembrouck suivaient à distance ; quand les deux filles engageaient quelque conversation avec des jeunes gens, Mathurin et Vandembrouck accouraient, cherchaient querelle à ces jeunes gens et tombaient sur eux sans pitié, s'ils ne voulaient se racheter par une offre d'argent. Ces attaques étaient souvent accompagnées de vols.

Tous les prévenus, à l'exception de Mathurin, ont confessé les actes qui leur sont reprochés. Au moment de leur arrestation, il y avait quelques jours qu'ils avaient formé cette association ; les deux femmes déclarent avoir été forcées d'y entrer par menace. Vandembrouck avait dit à Hortense que, si elle refusait, il l'assommerait.

Cette violence faite à Hortense et à Cécile ayant été établie aux débats, elles ont été renvoyées de la poursuite ; Vandembrouck a été condamné à une année de prison, et Mathurin à quatre mois de la même peine. (*Gazette des Tribunaux*.)

PETITE CORRESPONDANCE.

M. B. à Saumur. — Nous avons remis les 60 et la lettre à M. B.

M. C. à Lafère. — Reçu les 45. — Nous apprécions. — Nous désirons vivement pouvoir quelque chose.

M. P. à Louviers. — Nous lirons avec intérêt et serons heureux d'accueillir.

M. T. P. à Londres. — Auriez-vous l'obligeance de nous procurer l'adresse du docteur Carie, et de lui demander s'il a reçu l'envoi du docteur F. P., de Nantes.

M. B. à Brest. — Veuillez nous renvoyer un prospectus de M. H.

M. G. à Tours. — D. a fait votre commission. — Suffit !

M. F. à Châlon-sur-Saône. — Merci de nous avoir adressé le nouvel ami.

Marchés.

HALLE DE PARIS, 23 décembre. — *Farines*. (Prix les 100 kil). — Arrivages, 1 732 q. 73 k. — Ventes, 900 q. 03 k. — Restant, 17 080 q. 40 k. — Cours moyen du jour, 52-21. — Cours-taxe de quinzaine, 53-48. — Ventes en disponibles : Gruaux, 02 q. 42 k. 60-50 à 70-60. — 1re marque, 00 q. 00 k. ; 00-00 à 00-00. — 2e marque, 102 q. 05 k. ; 51-60 à 53-50. — 3e marque, 03 q. 14 k. ; 41-70 à 49-70. — 4e marque, 00 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Cuisson, 000 q. 00 k. — Relevé, 36 q. 14 k. — Ventes à livrer, 421 q. 75 k. 54-15 à 54-80. — Cuisson, 344 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Revente, 1 256 q. 00 k. 50-95 à 56-70.

Halle aux grains du 23 décembre. — Froment, 27 à 32-00. — Seigle, 21-66 à 22-66. — Orge, 18 à 20. — Sarrasin, »» à »». — Avoine, 11-00 à 13-00. — Son, 4-00 à 5-00. — Recoupe, 5 à 6. — Remoulage, 6 à 7. — Haricots de Soissons, »»-»» à 43-30 ; de Liancourt, 35-65 à 34-00 ; de ordinaires, 21-66 à 40-00 ; de flageolets, »»-»» à 38-00 ; de suisses blanc, »»-»» à 31-33 ; de suisses rouge, »»-»» à 30-00 ; de rouge de Chartres, »»-»» à »»-»» ; de nains, »»-»» à »»-»». — Pois verts, »»-»» à 36-00 ; de gris, »»-»» à »»-»» ; de jarras, 18-00 à 18-66 ; de cassés, 48-00 à 49-65. — Lentilles Gallardon, 70-00 à 82-00 ; de pays et autres, 24-00 à 60-00. — Lentillons, »»-»» à 30-00. — Vesces de printemps, 20-00 à 22-00 ; de d'hiver, »»-»». — Sainfoin, »»-»». — Sénevé, »»-»» à »»-»». — Lin, »»-»». — Chènevis, »»-»» à 22-00. — Sanve, »»-»». — Millet, »»-»» à »»-»». — Criblures, 15-35 à 20. — Trèfle, »» les 100 kil. »».

Halle à la viande. — Marché du 23 décembre. — Bœufs, 28769 ; 1re qualité 1,30 ; 2e, 1,10 ; 3e, 0,80. — Veaux, 14880 ; 1re, 1,30 ; 2e, 1,10 ; 3e, 0,90. — Moutons, 5975 ; 1re, 1,30 ; 2e, 1,10 ; 3e, 0,90. — En gros, 61120 ; 1re, 1,36 ; 2e, 1,32 ; 3e, 1,28.

MARCHÉ DE NANGIS du 23 décembre. — Veaux 238, vendus de 1,00 à 1,40. — Bœufs 26, vendus de 0,90 à 1,10. — Vaches 08, vendues de 90,0 à 1,00. — Moutons 00, vendus de 0,00 à 0,00 — Porcs 04, vendus de 1,10 à 1,30.

Froment, 126 hect. à 30,10 l'h. — Avoine, 177 hect. à 11,00. — Marché ordinaire, vente lente.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES.

Du 21 décembre. — CAPARRUX, plâtrier, à Pierrefitte. Juge-comm., M. Couriol ; syndic prov., M. Blet, rue des Bons-Enfants, 38.

LAFORTE, commiss. de roulage, rue d'Enghien, 29. Juge-comm., M. Odier ; syndic prov., M. Morard, rue Montmartre, 173.

GUÉRIN, ancien commiss. en marchandises, rue Thévenot, 20. Juge-comm., M. Grimoult ; synd. prov., M. Breuillard, rue de Trévise, 6.

Du 22. — TROTRY-LATOUCHE, fabricant de casquettes, rue Chapon, 5 (société composée de Louis-Jean Trotry, Latouche père (Louis-Jean-Anselme), Pierre-Emile et Alexandre-Gustave Trotry Latouche. Juge-comm., M. Ledagre ; synd. prov., M. Jouve, rue Louis-le-Grand, 18.

HERBET, tapissier, rue des Saints-Pères, 65. Juge-comm., M. Charenton ; synd. prov., M. Hillet, rue de Paradis-Poissonnière, 56.

ALEAUME, marchand de spiritueux, rue des Trois-Bornes, 19. Juge-com., M. de Rotrou ; synd. prov., M. Pascal, rue Richer, 32.

LABORIE, fabricant de casquettes, rue Sainte-Avoie, 33. Juge-comm., M. Charenton ; synd. prov., M. Geoffroy, rue d'Argenteuil, 41.

MOYNIER, fabricant de carreaux, rue Pascal, 49. Juge-comm., M. de Rotrou ; synd. prov., M. Morard, rue Montmartre, 173.

AUBOUER, march. de meubles, faub. Saint-Antoine, 26 *bis*. Juge-comm., M. Ledagre ; synd. prov., M. Sergent, rue des Filles-Saint-Thomas, 17.

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible, 96-»» ; courant du mois et 4 premiers mois 1847, 98 ; milieu du mois, 96 offert.

Lille. — Colza, 89-50 ; œillette rousse, »»» ; lin, »»-»» ; cameline, »» ; chanvre, »». — Sans expéditions.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 136 ; janvier, 125 à »»» ; février, 127 à 128 ; mars en août, 125 à 126.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 104 fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

Suifs. — Malgré les avis de la hausse du dehors, le marché a été aussi calme que les précédents. La démarche des fabricants étant à peu près nulle à cette époque de l'année. Néanmoins, on a maintenu le prix de 67 fr. pour les suifs de la boucherie. Ceux vieux en magasin restent aux cotes de 65 à 65-50. Les suifs étrangers, toujours sans variation. Il vient d'arriver au Havre des lots de Russie et de New-York, et beaucoup de saindoux d'Amérique, dont partie est vendue ici.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Le *Monde musical* conserve sa haute position parmi les meilleurs journaux de la spécialité. Sa rédaction se distingue par son impartialité, et s'adresse particulièrement aux gens du monde. De jolis petits romans de nos feuilletonnistes à la mode ajoutent à la variété du journal. La *Terre promise*, que publie en ce moment M. Taxile Delord, est une nouvelle musicale pleine d'intérêt. Le *Monde musical* offre également en prime à ses abonnés cinq magnifiques albums de genre différent, et auxquels tous nos meilleurs compositeurs ont apporté leur tribut. Une sixième prime se compose d'un *Calendrier musical*, contenant toutes les éphémérides mémorables de l'art, recueillies et mises en ordre par M. Crevel de Charlemagne, et orné d'un encadrement lithographique et des portraits des principaux musiciens, par Corinde. Vous pouvez remarquer, en outre, que le plus populaire de nos compositeurs de romances, Masini, ne publie point d'album cette année, et que trois romances de cet artiste, *Seul*, *Vision du Cœur* et *Ton Cœur*, font partie des présents du *Monde musical*. Cette bonne fortune seule suffirait pour donner une nouvelle impulsion à cette charmante publication, dont l'existence date de sept années. — Sept années de succès ! (*Voir aux Annonces*).

M. le colonel baron Bory de Saint-Vincent, membre de l'Institut, vient de mourir dans sa soixante-sixième année. Ses dépouilles mortelles ont été embaumées par M. Gannal.

M. Fattet, rue Saint-Honoré, 363, qui ne cesse d'apporter des perfectionnements à tout ce qui se rattache à l'art du dentiste, vient d'inventer un nouvel appareil, qu'il appelle *Odontoïde* ..., à l'aide duquel on peut triturer les aliments les plus durs sans éprouver la moindre douleur.

La danse, cet art enchanteur dans lequel les Français ont toujours excellé, a subi une sorte de révolution dans ces derniers temps. La contredanse de nos pères n'a pas été complètement détrônée ; mais plusieurs danses originales sont entrées en partage avec elle, et la Polka, la ... la Mazourka ont conquis la faveur du public. M. Cellarius, qui est ... toutes ces danses, et qui a puissamment contribué à les propager dans le monde élégant, vient d'en exposer les différentes théories dans un ouvrage charmant, édité avec luxe et orné d'une foule de dessins par Gavarni, et qui peut-être, à juste titre, considéré comme le guide indispensable des danseurs. Ce livre forme un charmant cadeau d'étrennes. (*Voir aux Annonces*).

AU PROFIT DES INONDÉS DE LA LOIRE. **POÉSIES DU FOYER**, Par ..., ... vol. in-8°, prix : 5 fr. Chez A. René et Ce, r. de Seine, 32.

2 fr. 50 c. et 3 fr. le 100. Jolies CARTES-VISITES PORCELAINE. ... Enveloppes, 50 c., 75 c. et 1 fr. R. Neuve-des-Petits-Champs, ...

JACQUES HERZ. *Manufacture spéciale de pianos droits* ... , 7, rue de la Paix ; ateliers, 7, rue Victor-Lemaire. Ces pianos, fabriqués avec un soin ... *plus riches et plus élégants*, se recommandent par leur solidité garantie et une richesse de *sons*, ample, égale et puissante, à laquelle ne peuvent atteindre les instruments ordinaires. Nous recommandons particulièrement ses *Pianos droits*, dits de *concerts*, d'un mètre 25 centimètres de haut, qui ... placent avantageusement les *pianos à queue*.

Spectacles du 25 décembre.

8 h. »|» OPÉRA. — Les Huguenots.
7 h. »|» FRANÇAIS. — Le Tisserand de Ségovie, la Marquise de Senneterre.
7 h. 1|2 ODÉON. — L'Abbé de l'Epée, 2 Philtres, Portrait de Michel.
6 h. »|» OPÉRA-COMIQUE. — Gibby la Cornemuse.
8 h. »|» ITALIENS. —
8 h. 1|2 VAUDEVILLE. — Planète, Tableaux vivants, Capitaine de voleurs.
7 h. 1|2 VARIÉTÉS. — Roch et Luc, Gentil Bernard, Fille de l'avare.
6 h. 1|2 GYMNASE. — Simplice, l'Article, Un Bal, la Protégée, Un Mari.
7 h. »|» PALAIS-ROYAL. — Poudre-Coton, Tableaux vivants.
7 h. »|» PORTE-ST-MARTIN. — Marie ou l'Inondation.
7 h. 1|2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1|4 GAITÉ. — La Chasse aux millions (1re repr.), Georges et Thérèse.
6 h. 1|2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux par M. Keller, Chemins de fer.
5 h. 3|4 COMTE. — La Mort au rats, Séance de magie, ...
6 h. 1|2 FOLIES. — Les Deux pigeons, Enfant, l'Inconnu, ...
6 h. 1|4 DÉLASSEMENTS. — L'Héritière, le Code-Napoléon, ...
5 h. 1|2 BEAUMARCHAIS. — Bonne fée, les Frères, ...

ETRENNES MUSICALES. — En s'abonnant au **MONDE MUSICAL**, journal de Musique, paraissant **TOUS LES JEUDIS**, avec un morceau pour chant ou pour piano, et deux fois par semaine, **JEUDI** et **DIMANCHE**, pendant quatre mois on reçoit pour primes :

2 ALBUMS pour chant par **MASINI, BOIELDIEU, Aug. MOREL, Alfred QUIDANT**, et **3 ALBUMS** pour piano, par **LIZT, THALBERG, PRUDENT, H. HERZ, ROSELLEN, A. QUIDANT, L. MESSEMAKERS, LECARPENTIER, DANIELE, STRAUSS.**

Sixième prime : **CALENDRIER** des **MUSICIENS, 1847**, ou Éphémérides musicales, Tableaux illustrés par Coindre et rédigé par Crevel de Charlemagne. — On reçoit gratis **2 BILLETS** pour **3 CONCERTS**, salle Herz.

Le **MONDE MUSICAL** publie en ce moment la **TERRE PROMISE**, roman de Taxile **DELORD**.

Prix de l'abonnement : Pour Paris, **18** fr. ; Province, **22** fr. Chez **BERNARD-LATTE**, boul. des **Italiens, 2.**

En vente chez HETZEL
RUE RICHELIEU, 76.
Et rue de Ménars, 10.

En vente
CHEZ L'AUTEUR,
Rue Vivienne, 49.

LA DANSE DES SALONS
TEXTE PAR CELLARIUS.

UN ÉLÉGANT VOLUME GRAND IN-8° FORMAT D'ALBUM. — PRIX BROCHÉ : 6 FRANCS ; RELIÉ : 10 FRANCS.

10 dessins par **GAVARNI,** gravés par **LAVIEILLE.** Enseignement complet de toutes les danses à la mode, **POLKA, MAZURKA, REDOWA,** valses à 2, 3 et 5 temps, et plus de **80** figures de cotillon expliquées en détail. Manuel indispensable du valseur et du danseur.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Pour cause d'agrandissement.

MAISON BROUSSE.

FOURNISSEUR DE S. A. R.
Madame la Duchesse de NEMOURS.

Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de RICHELIEU, 84.

AMYOT, éditeur, rue de la Paix ; **LEDOYEN, DENTU**, libraires, galerie d'Orléans, 31 ; **MOREAU**, libraire, péristyle Valois, 182.

DE LA FAILLITE
VER RONGEUR DE LA SOCIÉTÉ,
ou DE L'INFAILLIBLE DESTRUCTION DE CE FLÉAU,
Par Madame M. C. GOLDSMID.

Cet ouvrage, écrit avec un esprit et un talent remarquables, est digne de figurer dans toutes les bibliothèques ; il est d'une utilité incontestable à toutes les classes de la société, et particulièrement aux personnes qui se livrent aux affaires commerciales ; il est composé d'observations judicieuses sur les causes, les effets et les conséquences de la faillite, et indique la marche à suivre pour se préserver de ce fléau désastreux.
UN VOLUME IN-8°. — PRIX : 6 FRANCS.

DENTS ET DENTIERS FATTET
OU OSANORES INALTÉRABLES.

Solidement fixées dans la bouche sans crochet ni ligatures, ces nouvelles dents sont indestructibles, d'une beauté et d'un naturel parfait ; elles ne donnent aucune mauvaise odeur à la bouche ; la prononciation et la mastication sont garanties en quelques heures.—Guérison et mastication des dents malades.—Ne pas confondre M. Fattet avec un élève anonyme qui est venu se fixer au 1er ; le cabinet de M. Fattet est au deuxième. Il reçoit de 10 à 5 heures, rue Saint-Honoré, 363.

Ne pas confondre le n° 11 avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées par M. Raspail. (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards*, 11, *à Paris*, *seule maison* dont **M. RASPAIL** garantisse les produits, appareils et ingrédiens destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative

RASPAIL

CIGARETTES DE CAMPHRE DE F.-V. ET AUTRES PRÉPARATIONS DU MÊME AUTEUR.

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL, a tellement multiplié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de **M. RASPAIL**, à son insu, cette concurrence a tellement détérioré la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que **dans l'intérêt de la santé publique, et surtout** dans celui de la classe peu aisée, **M. RASPAIL** s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des **plus anciennes maisons** de la capitale, pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de la signature **MOREL** et **RASPAIL** père et fils.

RHUMES

Depuis longtemps, l'usage de la **PATE** et du **SIROP DE NAFE** est populaire en France et à l'étranger ; la réputation dont ils jouissent est fondée sur leur puissante efficacité et sur les approbations des professeurs de la Faculté de Méd., qui leur ont reconnu une supériorité manifeste sur tous les autres pectoraux. Entrepôt, rue Richelieu, 26, à Paris.

A LA RENOMMÉE **LARMOYER** CIRAGE au litre 1 FR. 20 C.
Marchand de couleurs, bien s'adresser au no **57** rue des Vieux-Augustins, quartier Montmartre.

CHAUFFAGE. CALORIFÈRES D'APPARTEMENTS et FOYERS PORTATIFS.
PLUS de FUMÉE, ni courants d'air froid, ON GARANTIT. Chez M. SOREL, rue de Lapery, no 6, à Paris.

AUX ARMES DE FRANCE.
Rue Neuve-Vivienne, n° 42.
TAILLEURS A 20 0/0 D'ÉCONOMIE.

Cette maison, montée sur une grande échelle, offre des avantages réels sur les prix des marchands tailleurs de Paris. On y trouve les créations des modes les plus nouvelles, qu'elle fait exécuter avec goût. Les personnes qui font faire à façon y trouvent aussi une économie de 30 0/0 ; par ce moyen, les objets confectionnés reviennent meilleur marché que dans les maisons de confection, et l'on a la certitude d'avoir de très bonnes marchandises et d'être bien habillé.

En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2.
ORGANISATION UNITAIRE DES
ASSURANCES,
Par **H. BOUDON.**
Brochure in-8°. Paris, 1840. Prix : 1 fr. ; par la poste, 1 fr. 25 c.

PETIT COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
et
D'ÉCONOMIE SOCIALE,
A l'usage des ignorants et des savants, par **V. CONSIDERANT.** Prix : 40 cent. ; par la poste, 50 c.

LE FOU
DU PALAIS-ROYAL,
Par F. CANTAGREL.
Un beau volume in-18 compacte de 400 pages — Deuxième édition. — Prix : 4 fr. ; par la poste, 4 fr. 50.

FÉODALITÉ
OU ASSOCIATION,
A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE.
Par V. HENNEQUIN.
Brochure in-8°. Prix : 75 c. ; par la poste, 1 fr.

PATE PECTORALE
à la réglisse,
DE GEORGÉ,
Pharmacien d'Epinal (Vosges).

MÉDAILLE d'or en 1845.
MÉDAILLE d'argent en 1843.

LA SEULE INFAILLIBLE POUR LA PROMPTE GUÉRISON DES
RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, TOUX NERVEUSES.
On en trouve dans toutes les meilleures pharmacies de France ; et à Paris, au dépôt général, chez MM. WAGNER et GARNIER, droguistes, rue des Arcis, 56. — On ne doit confiance qu'aux boîtes portant l'étiquette et la signature GEORGÉ.

MÉDAILLES D'HONNEUR
CAPSULES MOTHES
APP DE L'ACADEMIE DE MEDECINE

GUÉRISON sûre et prompte des Écoulemens récens ou chroniques, Flueurs blanches, etc.
Seules contenant le BAUME DE COPAHU, pur et liquide, les médecins les plus distingués leur accordent une préférence marquée sur toutes les préparations de ce genre. Chaque Boîte est signée MOTHES, LAMOUROUX et Cie. — PRIX : 4 Fr.
DÉPOTS dans toutes les PHARMACIES de FRANCE et de l'ÉTRANGER,
A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 20, au 1er Étage.
CAPSULES à l'Huile de foie de Morue, de Raie, aux Cubèbes, à la Térébenthine, et à tous les médicamens de saveur désagréable.

BRIQUETS ET ALLUMETTES MERKEL, rue du Bouloi, 21, à Paris.

SPÉCIALITÉ POUR L'EXPORTATION.

Des **ALLUMETTES** en cire, bois, amadou, papier préparé à l'usage des fumeurs, le tout à frottement. La supériorité de ses produits lui a valu trois médailles de récompense. Dépôts de détail : à la **TEMPÊTE DIABOLIQUE, 6**, passage des Pavillons, 5, rue Croix-des-Petits-Champs, et bazar Bonne-Nouvelle, près la porte Saint-Denis.

SAVON DE GUIMAUVE
Ce **VÉRITABLE SAVON**, si précieux pour la peau, ne se vend que chez **BLANCHE**, parfumeur, passage Choiseul, 48.— Eviter la contrefaçon. 2 fr. le pain ; 5 fr. les 3. — (**CRÊME DIEBE**, infaillible contre les rides, 3 fr.)

Rue des Lombards, 46 et 48. AU *Aucun dépôt dans Paris.*
FIDÈLE BERGER.
BONBONS LES PLUS NOUVEAUX ET LES MIEUX ASSORTIS.
Articles d'Étrennes et jolies Fantaisies.
PRALINES DUCHESSE, FRUITS A LA CRÊME, BONBONS A LA REINE. — Marrons glacés. **PUNCH PRÉPARÉ** pour soirées, etc.

0 FR. 0 C.
OU GRATIS 60 feuilles beau papier à lettres satiné, aux personnes qui achèteront un article dans ceux désignés ci-après, ou tout autre objet de papeterie et d'étrenne : 120 feuilles beau papier à lettre satiné, 50 c ; extra-superfin très glacé, 75 c. et 1 fr. (initiales) ; enveloppes, 50 et 75 c. le cent glacées ; **PAPIER ÉCOLIER**, 3 fr. la rame. Boîtes de six bâtons cire fine, 60, 75 et 1 fr. ; **CARTES DE VISITE PORCELAINE SANS ENVERS**, 2 fr. 50 et 3 fr. le cent, sans frais de planche.— Rue Joquelet, n° 6 ; au 1er, près la Bourse.

CREVASSES, — GERCURES, — DARTRES FARINEUSES,
TACHES DE ROUSSEUR, ENGELURES ENTAMÉES. Le pot 2 fr. (pommade douce et suave. Paris, r. St-Germain des Prés, 10 bis ; r. Joquelet, 10 ; passage Choiseul, 40.

VARICES. Médaille à l'Exposition de 1844. — BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc sans coutures ni lacets, pour combattre les Varices et les engorgements des membres inférieurs. FLAMET jeune, seul inventeur et fabricant breveté (sans garantie du gouvernement), rue Saint-Martin, 87. (Affranchir.)

On donne 10 000 FR. à celui
qui prouvera que l'EAU DE LOB ne fait pas repousser et épaissir les cheveux sur des têtes chauves !! Cette EAU de LOB RÉGÉNÈRE la chevelure et la CONSERVE jusqu'au tombeau. S'adresser à l'inventeur, M. LEOPOLD LOB, chimiste d'Allemagne, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, 281. Flacon à 5 et 10 fr. avec instruction.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ÉLASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de **M. LEPERDRIEL**, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.)

BAZAR PROVENÇAL,
11 bis, boulevart de la Madeleine, 104, rue du Bac,
fondé par M. AYMES, de Marseille.
ORANGE CONFITE
Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le définissaient ainsi : d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir ; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop ; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Étrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe ; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 5 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout : plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton ; tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes ; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et aqueux [illegible] dans le Nord.—A 2 fr. 50 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azeroles, réglisse à la violette, etc.—C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'étranger, [illegible] dans leur pureté.

Rue Richelieu, 104, vis-à-vis l'Hôtel des Princes, près le boulevart.
BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE,
Restaurant anglais, à l'usage du beau monde.

MALADIES DES YEUX ET DES PAUPIÈRES.
Il n'est pas de remède plus efficace pour les combattre que la Pommade anti-ophthalmique de la veuve Farnier, connue par un siècle d'expériences favorables. Seuls dépôts à Paris : à la pharmacie JUTIER, 36, place de la Croix-Rouge ; 8, rue de la Feuillade.

POMMADE DE DUPUYTREN
Reconnue efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration, **MALLARD**, pharmacien, rue d'Argenteuil, 31.

LAMPES dites **CARCEL, NEO-CARCEL**, et **MODÉRATEUR** à 10 fr. et au dessus, garanties. - Appareils pour salles à manger et billards. TRUC, fabricant, rue Saintonge, 9. Echanges, nettoyages et réparations.

PIANO. Occasion magnifique piano en palissandre à 3 cordes, 6 octaves 3/4, d'une facture supérieure, avec garantie, prix 575 fr. ; 21, rue Paradis-Poissonnière.

VENTE.
PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.
Etude de Me Drion, huissier, rue Bourbon-Villeneuve, n° 9.
En l'Hôtel des commissaires-priseurs, place de la Bourse, le 26 décembre 1846.
Consistant en tables, bureaux, guéridon, chaises, pendule, lampes, 20 bois de lit, 20 paillasses, 40 matelats, 40 lits de plumes, 40 draps de lits, etc. Au comptant.

AUTRE.
Sur la place de la commune de Bercy.
Le dimanche 27 décembre 1846.
Consistant en tables, chaises, secrétaire, buffet, armoires, commode, tableaux, canapé, pendules, batterie de cuisine, et autres objets. Au comptant.

IMPRIMERIE LANGE LEVY,
rue du Croissant, 16.

[illegible] tout ce que contiennent à cet égard les journaux anglais; ce sont partout des vols et des tentatives d'assassinat commis la nuit, tantôt par des individus isolés, tantôt par des bandes armées. Ailleurs, c'est une foule ameutée qui entre de vive force dans les boulangeries et enlève tout le pain qu'elle y trouve; ailleurs encore, ce sont des charrettes de pain destinées aux hospices, que le peuple pille et dévore en plein jour. A Monmel, c'est une bande de femmes et d'enfants qui se jettent sur des voitures chargées de farine, déchirent les sacs et en enlèvent le contenu, dont la moitié est répandue dans les rues. Ce sont des troupes de malheureux parcourant les routes et levant des contributions forcées sur les chariots qui transportent du grain ou des farines; enfin, dans un grand nombre de comtés, c'est le bétail que les maraudeurs enlèvent dans les étables, ou qu'ils égorgent sur place pour assouvir leur faim de ces dépouilles sanglantes. Des désordres moins graves, mais qui contribuent aussi à empirer la situation, sont signalés sur quelques points du pays : ce sont des actes de mutinerie des ouvriers employés aux travaux publics, qui forcent de suspendre ces travaux.

Une correspondance du *Standard*, en date du 20 décembre, contient ce qui suit :

L'alarme se répand dans beaucoup de localités à l'ouest et au sud. Les sacs de blé diminuent tous les jours. Il faut que de nouvelles provisions arrivent, ou il mourra des milliers de malheureux. Les dernières gelées ayant empêché quelques moulins du comté de Meath de fonctionner, la population des deux baronnies a été forcée de vivre pendant plusieurs jours de navets et de choux bouillis. Malgré cette appréhension, les ports de Galway, Tralee, Limerick et Sligo sont remplis de navires prenant des cargaisons d'avoine pour Londres, Liverpool et l'Ecosse, tandis qu'il n'est pas question d'arrivages de maïs ni d'autres aliments.

M. Cummins, magistrat du comté de Cork, dans une lettre rendue publique et adressée au duc de Wellington, s'exprime ainsi : « Ayant entendu parler de l'effroyable misère qui règne dans la paroisse de Mirop, South-Reen, je m'y suis transporté avec autant de pains que cinq hommes en pouvaient porter. En arrivant, j'ai trouvé le village désert en apparence; je suis entré dans quelques maisons. Dans la première, j'ai aperçu six fantômes ou squelettes, étendus au bout d'une chambre, dans un coin obscur, sur de la paille; ils n'avaient pour se couvrir qu'une mauvaise couverture de cheval. Je m'approchai de ces infortunés, et je vis qu'ils étaient dévorés par une fièvre brûlante. Il y avait là six personnes se serrant les unes contre les autres, l'homme, la femme et quatre enfants.

» La nouvelle de mon arrivée s'étant répandue, je me vis bientôt entouré par 200 malheureux qui ressemblaient à des ombres plutôt qu'à des créatures humaines; plusieurs avaient le délire. J'entends encore leurs cris rauques et sauvages, je vois toujours leurs yeux hagards, leur physionomie sombre et farouche. Lorsque je voulus sortir, j'eus de la peine à me débarrasser des étreintes d'une femme qui avait au sein un enfant nouveau-né. La malheureuse et son enfant étaient dans [illegible] sept personnes [illegible] ce groupe humain était mort depuis plusieurs heures. Les survivants n'avaient pas eu la force d'enlever le corps ni de se mouvoir eux-mêmes. »

Il paraît que cette misère n'est pas particulière à l'Irlande, la lèpre s'est déjà étendue à l'Ecosse et menace toute la Grande-Bretagne :

Dans les îles occidentales d'Ecosse, dit le *Daily-News*, une population de 50 000 âmes est à la veille de mourir de faim. Le nombre des décès augmente de jour en jour par suite de la dyssenterie et du choléra. Il y a beaucoup de familles qui ne font qu'un repas par jour. Les enfants et les vieillards restent couchés presque toute la journée sur leurs grabats pour se réchauffer et avoir moins faim.

La guerre, déclarée par les Irlandais aux propriétaires, semble entrer dans une nouvelle phase. Jusqu'ici ils n'avaient protesté qu'au nom de leur droit de vivre; maintenant ils invoquent leurs droits sur le sol même qu'ils cultivent; ils continuent à refuser la rente, non-seulement parce qu'ils ne peuvent la payer, mais parce qu'ils prétendent ne pas la devoir.

Les propriétaires de l'Irlande sont à peu près tous des étrangers, qui n'ont eu à l'origine d'autre titre de possession que le droit de conquête; jamais ils n'ont contribué à la culture du sol ni par leurs capitaux ni par leur travail; les cultivateurs ne les connaissent que par la rente qu'ils sont obligés de leur servir. Quand l'année est mauvaise, quand la disette se fait sentir, les propriétaires ont un peu plus de peine à se faire payer de leurs tenanciers; les créanciers hypothécaires rentrent plus difficilement dans leurs créances; mais ils n'en perçoivent pas moins intégralement le montant de leur rente en argent ou en nature. Les tenanciers cultivent seuls depuis plusieurs siècles, ce sont eux seuls qui arrachent encore quelques productions à cette terre que l'esclavage a rendue inféconde; ils la possédaient avant la conquête : ils la réclament au nom de ce double droit qu'ils la possédaient jadis et qu'aujourd'hui seuls ils la font fructifier.

Le gouvernement anglais commence à comprendre qu'ainsi posée la question de l'anti-rentisme devient beaucoup plus grave, et il s'occupe, à ce qu'il paraît, de mesures qui auront pour but d'entraver cette propagande pour laquelle la misère doit être un si puissant auxiliaire. Une lettre adressée par les lords de la trésorerie au bureau des travaux publics en Irlande annonce que « le gouvernement demandera à la législature les crédits nécessaires afin de faire aux propriétaires fonciers irlandais des avances de fonds portant intérêt à 4 p. 0/0 et destinés à apporter à leurs propriétés des améliorations utiles d'une nature permanente. En même temps l'Etat se réserverait le droit de reprendre, sauf indemnité, les propriétés dont les maîtres auraient négligé le paiement de deux termes successifs du remboursement des avances. En outre, des pouvoirs seraient accordés au gouvernement, qui aurait le droit de suspendre [illegible]

La loi en vertu de laquelle l'Angleterre vient au secours de l'Irlande oblige les propriétaires à rembourser avec les intérêts la majeure partie des avances qu'on leur fait. La propriété irlandaise se trouvait hypothéquée à la fin de novembre pour une somme énorme, et depuis cette époque, chaque jour ajoute à cette somme au moins 350 000 francs. A moins d'une transformation de l'agriculture, il sera impossible aux propriétaires irlandais de rembourser jamais cette somme, et le gouvernement anglais se trouvera propriétaire d'une partie de l'Irlande. L'Angleterre murmure beaucoup déjà des sommes qu'on lui réclame pour l'île-sœur; il est probable qu'un jour viendra où elle sera de l'avis des paysans, surtout si ceux-ci font entendre leurs réclamations avec énergie, et leur abandonnera la propriété du sol, à charge de quelque redevance qu'ils paieraient pendant un certain nombre d'années. Déjà les journaux anglais ont proposé de concéder aux pauvres les vastes terrains que l'aristocratie laisse incultes, et de déposséder celle-ci pour cause de non-exploitation. Mais n'est-il pas à craindre qu'avec tous ces délais les mesures n'arrivent trop tard, et seulement alors que l'Irlande aura vu périr la moitié de ses enfants dans les angoisses de la faim?

Echec au Roi.

La question de l'embarcadère du chemin de fer de Lyon dans Paris, va être tout prochainement décidée par le conseil des ministres; elle est soumise, à l'heure où nous écrivons, au conseil supérieur des ponts-et-chaussées. Cette question est très grave pour la haute édilité et la constitution générale de la ville de Paris; elle présente d'ailleurs un incident piquant dans la guerre engagée entre les grands intérêts publics et ceux des compagnies financières, des hauts seigneurs de la Banque et de leur Monarque tout-puissant.

Disons d'abord que, à quelques honorables exceptions près, la presse a, comme d'habitude, cherché à fausser l'opinion sur cette question importante; ici, comme en tant d'autres conjonctures du même genre, les arguments favorables aux intérêts des grands financiers qui font les chemins de fer, ont su trouver de complaisants et dévoués interprètes.

Que disent, que répètent chaque jour, les avocats de la compagnie du chemin de Lyon? Ils répètent et soutiennent à grands cris qu'ils plaident pour l'intérêt général : l'intérêt général est engagé, l'intérêt général exige, l'intérêt général ordonne... quoi? — Que l'embarcadère du chemin de Lyon soit placé boulevart Contrescarpe au lieu d'arriver boulevart Mazas. — Et pourquoi? parce qu'il est de l'intérêt général que les chemins de fer entrent le plus avant possible dans les villes. — Bien.

Mais de combien de mètres l'emplacement du boulevart Contrescarpe est-il plus avancé que celui du boulevart Mazas? — De moins

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCÈS, SES AMIS ET SES ENNEMIS.

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XXIV.

Rayon de lumière au fond d'un antre obscur; conséquence de l'entreprise de M. Jonas et de son ami. (Suite).

— Qu'on ne laisse sortir personne! dit le vieux Martin. Cet homme est le fils de mon frère; fils dénaturé, mal né, mal élevé, fatal dès sa naissance! S'il fait mine de bouger, s'il élève la voix, ouvrez la fenêtre, et criez au secours.

— Quel droit avez-vous de donner de pareils ordres dans ma maison? balbutia Jonas.

— Le droit que me donnent vos méfaits! — Entrez!

Une irrésistible exclamation s'échappa des lèvres de Jonas, quand Lewsome apparut sur le seuil. Ce n'était pas un gémissement, un cri, un mot, mais un son qui ne ressemblait à rien de ce qu'on a entendu, et qui était cependant l'expression la plus terrible, la plus saisissante de ce qui se passait dans le sein du coupable.

Etait-ce donc pour cela qu'il avait assassiné? S'était-il cerné d'angoisses, de périls, d'innombrables terreurs, pour en venir là! Il avait enfoui son secret au plus profond du bois; il avait battu et piétiné la terre sanglante; et voilà que ce secret se dressait devant lui au moment où il s'y attendait le moins, alors qu'il s'en croyait à des centaines de milles; et ce secret était divulgué, connu, proclamé par un vieillard qui avait renouvelé sa force et sa vigueur comme par miracle, pour prêter au meurtre une voix contre lui!

Il s'appuya de la main sur le dos d'une chaise, et les regarda. En vain il s'efforçait d'afficher du mépris, de reprendre son insolence habituelle. Ses jambes fléchissaient. Sans la chaise, il serait tombé. Il lutta néanmoins.

— Je connais ce drôle! dit-il, reprenant péniblement haleine à chaque mot, et désignant Lewsome de son doigt tremblant. C'est le plus effronté menteur qui existe! Quel est son dernier conte? Ha, ha, ha! Un rare assemblage, sur ma foi! Ce mien parent est en enfance! Il est encore plus faible d'esprit que ne l'était son frère, mon père, dans sa vieillesse; plus radoteur que le vieux Chuffey! Que prétendez-vous? ajouta-t-il, jetant un regard farouche à John Westlock et à Mark Tapley, qui étaient entrés avec Lewsome. Venez-vous, flanqué de deux idiots et d'un misérable, prendre ma maison d'assaut? Holà, quelqu'un! Ouvrez la porte, et chassez-moi ces étrangers.

— Je vous dirai une chose, s'écria Mark Tapley, s'avançant vers Jonas, c'est que si ce n'était votre nom, je vous traînerais par les rues sans me faire prier, et sans qu'il fût besoin de me prêter main-forte. Je le ferais comme je le dis! Oui, je le ferais! N'essayez pas de m'intimider. Vous n'en viendriez pas à bout. Vous n'oseriez seulement me regarder en face. — Allons, à votre tour, Monsieur, poursuivit-il en s'adressant au vieux Martin. Faites tomber à genoux ce vagabond d'assassin! S'il veut du bruit, il en aura. Car aussi sûr qu'il est tremblant de la tête aux pieds, j'ouvre la fenêtre et fais un vacarme à ameuter la ville. Allez votre train, Monsieur! — Qu'il me mette à l'épreuve, et il verra si je tiens parole!

Mark se croisa les bras et s'installa sur le rebord intérieur de la fenêtre, prêt à tout événement, et résolu en apparence à sauter dans la rue au besoin, ou à y jeter Jonas, selon que l'un ou l'autre parti conviendrait aux assistants.

Le vieux Martin se tourna vers Lewsome :

— Est-ce là l'homme? dit-il, la main étendue vers Jonas. Est-ce bien lui?

— Il suffit de le regarder pour s'en convaincre, ainsi que de la vérité de ce que j'ai dit, répliqua son complice. Il est mon témoin.

— Oh frère! s'écria le vieux Martin, les mains jointes et les yeux levés au ciel. Oh frère, frère! sommes-nous donc restés étrangers l'un à l'autre, moitié de notre vie, vous, pour élever un pareil misérable, moi pour faire de l'existence un désert, et flétrir chaque fleur qui s'ouvrait autour de moi! Est-ce une conséquence naturelle de vos préceptes et des miens que ce soit là l'enfant de votre prédilection, que vous avez élevé, choyé, formé, pour qui vous avez travaillé, thésaurisé; et suis-je fatalement destiné à le livrer à la justice, quand rien ne peut nous rendre l'irréparable passé!

Il s'assit comme il parlait, et détournant son visage, il garda quelque temps le silence; enfin, il reprit avec une nouvelle énergie :

— Que du moins la moisson maudite de nos erreurs soit foulée aux pieds! Pour cela il n'est pas trop tard. Monstre! vous êtes confronté avec cet homme, non dans un esprit de miséricorde, mais de justice. Ecoutez ce qu'il va dire. Libre à vous de répondre, de vous taire, de le démentir, de le défier, peu importe! ma conduite ne variera pas. Continuez, dit-il à Lewsome. Et vous, ajouta-t-il, se tournant vers Chuffey, pour l'amour de votre vieux patron, parlez, mon brave camarade!

— Je me suis tû pour l'amour de lui! s'écria le vieillard. Il m'en avait tant prié!... Il me l'avait fait promettre sur son lit de mort... Jamais je n'en aurais parlé, si vous n'en aviez su déjà si long... J'y ai toujours pensé depuis; impossible de m'en empêcher. — Quelquefois tout repassait devant moi en rêve, non pas la nuit, mais le jour... quand je ne dormais pas. — N'y a-t-il pas de ces sortes de rêves? dit-il, regardant avec anxiété le vieux Martin.

Et comme ce dernier lui fit une réponse encourageante, il prêta l'oreille attentivement au son de la voix, et sourit :

— Ah! s'écria-t-il, c'est comme cela qu'il me parlait souvent... Nous avions été à l'école ensemble, lui et moi... Je ne pouvais me tourner contre son fils, vous savez... son propre fils... son fils unique, M. Chuzzlewitt.

— Plût au ciel que ce fût vous qui eussiez été son fils! dit Martin.

— Vous parlez tout juste comme mon cher vieux maître! s'écria le vieillard avec une joie d'enfant. Il me semble presque l'entendre... Je vous entends aussi clair que je l'entendais, lui. Cela me rajeunit... Jamais il ne me parlait durement, et je le comprenais toujours. Je le voyais aussi, quoique ma vue eût baissé... Bien! bien! il est mort!... Il était si bon pour moi, mon cher vieux maître!

Il secoua tristement la tête au dessus de la main du frère de son patron. A ce moment, Mark, qui regardait dans la rue, sortit de la chambre.

— Je ne pouvais me tourner contre son propre fils, vous savez, dit Chuffey. Il m'a poussé à bout quelquefois... tout près... Ce soir encore... Ah! s'écria le vieillard, se rappelant soudain la cause de sa colère : où est-elle?.. Elle n'est pas rentrée?

— Parlez-vous de sa femme? demanda le vieux Martin.

— Oui.

— Je l'ai éloignée. Elle est sous ma garde. Je voulais lui épargner le spectacle de ce qui se passe ici. Elle n'a déjà que trop souffert!

A ces mots, Jonas sentit son cœur défaillir. Il se vit suivi à la piste, traqué par ceux qui avaient juré sa perte. Pied à pied, pouce à pouce, le terrain se dérobait sous lui. Le cercle de feu dont il était le centre maudit, se contractait de plus en plus, jusqu'à ce que se resserrant tout à fait il l'étreignît et l'étouffa.

Alors, son complice éleva la voix, lui jetant à la face chaque circonstance de temps, de lieu, d'incident; proclamant sans réserve, sans déguisement, sans passion, la vérité, toute la vérité. La Vérité, que rien ne pouvait plus anéantir, que le sang n'avait pu étouffer, que la terre n'avait pu cacher! la Vérité, dont l'accent terrible changeait les vieillards en hommes forts; la Vérité, qui ramenait sur ses ailes vengeresses ce complice qu'il croyait à l'autre extrémité du monde, et qui fondait sur lui comme un vautour sur sa proie!

Il essaya de nier, mais sa langue ne remua pas. Il eut l'idée folle d'échapper à ses juges, de fuir au travers des rues; mais ses membres n'obéissaient pas plus à sa volonté que les muscles tendus, raidis de son visage hagard. Tout ce temps, la voix continuait avec lenteur à l'accuser; c'était comme si chaque goutte de sang répandu dans le bois avait trouvé une langue!

Quand la voix s'arrêta, une autre reprit le récit, mais d'une façon étrange. Le vieux commis, qui avait tout épié, tout écouté, se tordant les mains de temps à autre, comme s'il savait la vérité et pouvait en rendre témoignage, s'écria tout-à-coup :

— Non, non, non!... Vous êtes dans l'erreur... vous vous trompez... tous! Patience!... Je sais la vérité, moi... moi seul?

— Comment cela se peut-il? dit le vieux Martin. N'est-ce pas la vérité que nous venons d'entendre? Ne m'avez-vous pas dit vous-même, là-haut, quand je vous parlai de l'accusation qui pesait sur lui, que vous le saviez assassin de son père?

— Oui! ah! oui, il l'a été! s'écria Chuffey avec égarement; mais

(1) Voir les numéros du 4 juin au 25 décembre.



aussi plus rapprochés du quartier de la Madeleine, de la Bourse et du centre de la Banque. Nous ne disons pas le contraire. Voyons s'il n'y aurait pas encore autre chose.

Les compagnies font payer aux voyageurs, sur leurs lignes de fer, tous les kilomètres *commencés*.

Aussi, suffit-il de faire une petite promenade sur l'un quelconque de nos chemins de fer, celui d'Orléans, par exemple, pour reconnaître que les stations sont placées d'une manière fort ingénieuse. S'il y a, supposons, quatre, cinq, six kilomètres entre une station et Paris, que font les compagnies? Elles placent le bureau de la station à trois ou quatre mètres au-delà du poteau indicateur des kilomètres; de telle sorte que quand même le convoi arrêté est encore tout entier dans le quatrième, le cinquième, le sixième kilomètre, comme le bureau de la station est placé au commencement du cinquième, du sixième, du septième.... kilomètre, les voyageurs doivent payer et payent, en effet, en allant aussi bien qu'en revenant, un kilomètre de plus que ce qu'ils ont fait réellement.

A ce point de vue on conçoit parfaitement pourquoi la compagnie de Lyon tient si fort à vouloir s'avancer de 250 mètres dans Paris, et n'en veut pas démordre; elle y pourra souvent gagner pour ses stations les plus fréquentées, une augmentation de un quart, un cinquième, un sixième, etc., de la recette équitablement due par les voyageurs.

Si l'on admet qu'il est d'un très haut intérêt public que la caisse de la compagnie du chemin de Lyon tire le plus d'argent possible des poches du public, alors il est bien vrai que l'intérêt public commande le sacrifice des grands intérêts d'édilité parisienne, engagés dans l'avenir des vastes espaces compris entre le faubourg Saint-Antoine et la rive droite de la Seine. Mais le bizarre principe d'intérêt général que nous venons de dire nous paraît tellement contestable, que les avocats désintéressés de la compagnie se sont gardés de le formuler eux-mêmes, et ils ont fait sagement.

Quant à l'intérêt parisien, quel est-il ici? — Nous avons assez souvent parlé de cette fatale tendance qui emporte les accroissements de la capitale hors de la vallée de la Seine, qui tend, si l'on n'y pourvoit, à créer un nouveau Paris au delà des Batignolles. On comprendra donc d'emblée la haute utilité qu'il y a à favoriser l'extension de la cité sur d'autres points, et en particulier sur ces vastes emplacements que l'on voudrait frapper à tout jamais de stérilité par l'exécution d'un projet monstrueux. Ces emplacements sont situés précisément à l'opposé des régions de l'ouest-nord-ouest, et indiqués, par la nature même des choses, comme des premiers entre ceux où il faut appeler la vie, pour faire contrepoids à la fâcheuse prépondérance qui entraîne Paris loin des bords du fleuve.

On sait quelles sérieuses manifestations d'intérêt le conseil municipal [...] donner leur avis dans cette question.

A entendre les avocats de la caisse de la compagnie, quelques intérêts particuliers auraient entraîné toutes ces délibérations; l'intérêt général aurait été sacrifié par toutes les commissions et tous les conseils aux vues de quelques propriétaires! Quelques propriétaires auraient été plus forts ici qu'une compagnie à la tête de laquelle se trouve ce Roi de la finance, de la banque, devant qui d'ordinaire tout cède! et, par entraînement ou corruption, ces propriétaires auraient obtenu :

1° Que la commission d'enquête, réunie conformément à la loi, fût unanime pour signaler les inconvénients, les dangers, pour la salubrité et la sûreté de la ville, de l'établissement de l'embarcadère au boulevart Contrescarpe;

2° Que le conseil municipal protestât énergiquement par trois délibérations successives, contre l'embarcadère Contrescarpe, et que dans une de ses dernières réunions, le 11 décembre courant, il se montrât assez profondément convaincu, pour ne pas hésiter à s'imposer une dépense de près d'un million pour l'ouverture d'une rue de 20 mètres, devant l'embarcadère, dans le cas où il serait placé boulevart Mazas;

3° Que le conseil général de la Seine, dans sa dernière session, signalât les mêmes inconvénients, les mêmes dangers;

4° Que l'ingénieur en chef du département repoussât l'embarcadère Contrescarpe comme devant fermer des rues de premier ordre, et entraîner l'établissement d'un tunnel de 430 mètres dans l'intérieur de Paris;

5° Que le préfet de police s'opposât formellement au choix de cet emplacement, par des considérations puissantes tirées du voisinage de la Nouvelle-Force, et joignît ses instances et ses démarches à celles de son collègue, le préfet de la Seine, faites dans le même sens;

6° Enfin, que les généraux Sébastiani et Jacqueminot, chargés du maintien de l'ordre et de la sûreté dans la ville, protestassent eux-mêmes contre l'embarcadère Contrescarpe.

Toutes ces décisions ont été obtenues par la pression de quelques intérêts privés! Voyez, bon Dieu! si ce qui arrive à MM. de Rothschild et à tous ses grands vassaux, M. Perreire en tête, n'est pas bien cruel et bien malheureux! Ces pauvres financiers, ces infortunés princes de la banque, qui se sont dévoués à la construction et à l'exploitation des chemins de fer, sont opprimés par de méchants propriétaires du 8e arrondissement, qui ont corrompu le conseil municipal, le conseil général, les commissions d'enquête, les préfets, etc., etc., c'est-à-dire toutes les autorités compétentes auxquelles sont soumis les intérêts généraux de la cité! et tout corrompu en masse encore, et à l'unanimité! Pauvre M. de Rothschild! être ainsi victimes, lui et l'intérêt général... c'est douloureux!

Eh bien! nous dirons, nous, que ce qui s'est passé dans cette question du boulevart Contrescarpe prouve une chose, par la constatation de laquelle nous sommes heureux de terminer notre article. Cette chose la voici : c'est que si la corruption s'est introduite [...] térêt des hauts et puissants seigneurs de la banque. Le Roi de la finance a conquis a conquis assez de trophées, il a fait main basse sur assez de consciences opimes, sans compter ce que l'avenir lui réserve encore. Qu'il consente donc une fois à subir un petit échec, qu'il batte en retraite sur la contrescarpe de la Bastille et s'aille retrancher près de la tête du pont d'Austerlitz. — C'est ce que nous souhaitons vivement.

Nous recevons aujourd'hui les journaux des Etats-Unis. Ils ne contiennent aucun fait nouveau. Santa-Anna est toujours à Saint-Luis de Potosi, d'où il médite de frapper un coup formidable. Le Napoléon mexicain, comme l'ont surnommé ses compatriotes, tient à mériter son surnom. S'il bat le général Taylor, il peut avoir le temps de se porter sur Matamoros et Tampico, avant l'arrivée des renforts qui doivent suivre le général Scott, et de reprendre ces deux villes aux faibles garnisons qui les occupent : la situation deviendrait peu favorable pour les Etats-Unis.

Mais si le général Taylor refuse le combat et reste à Monterey jusqu'à l'arrivée du général Wool, et que leur mouvement puisse se combiner avec celui du général Scott, arrivant par mer, Santa-Anna, pris entre deux feux, peut être battu. Mais une défaite, même considérable, ne mettrait pas pour cela fin à la guerre : des guérillas pourraient toujours s'organiser et rendre la position très difficile aux généraux américains, engagés dans un pays ennemi.

Les Mexicains sont d'ailleurs déterminés à toutes les extrémités pour conserver leur nationalité. Les mesures sont déjà prises pour le cas où il faudrait abandonner Mexico et transporter ailleurs le siége du gouvernement. Tous les cœurs respirent la vengeance et la haine des étrangers. L'homme qui oserait maintenant parler de paix n'est pas encore né au Mexique, écrivait dernièrement Almonte. Le blocus et la prise des ports importent peu aux Mexicains proprements dits, le commerce n'étant guères fait que par des étrangers :

Le vrai Mexicain, dit le *Courrier des Etats-Unis*, se soucie comme de rien de l'occupation de Tampico et de Véra-Cruz. Pourvu qu'il lui reste un coin de terre et un rayon de soleil, c'est tout ce qu'il lui faut, et c'est ce que toutes les armées du monde ne sauraient lui enlever. Plus elles s'avanceront dans le pays, plus il reculera devant elles, et dans une pareille course, la victoire doit évidemment finir par rester au plus pauvre, au plus insouciant et au plus ingambe des deux. Sous ce point de vue, le Mexicain est le pire ennemi que l'Union américaine ait eu la folle pensée d'attaquer. Il est de tous le plus redoutable par sa faiblesse même. La France, l'Autriche, l'Angleterre, ne se battent plus aujourd'hui : elles ont trop à perdre; elles sont sages et l'on s'entend avec elles; on les fait même reculer au besoin, comme cela est arrivé à la plus tenace d'entre elles à propos des mariages espagnols, à propos de l'Orégon et à propos de la Californie. Mais un Etat comme le Mexique se bat, il se bat à outrance. Parbleu! il n'a [...]

---

pas comme vous l'entendez... pas comme vous le supposez... Patience! donnez-moi le temps... J'ai tout présent, ici... tout ici. C'était lâche, cruel, méchant... mais... non ce que vous croyez. Attendez! attendez!

Il porta ses mains à sa tête; elle lui faisait mal; ses artères battaient. Il promena autour de lui un regard vague, mais ses yeux, s'arrêtant sur Jonas, s'éclairèrent tout à-coup d'un rayon de mémoire et d'intelligence.

— Oui! s'écria-t-il, oui!... c'est cela! tout me revient à présent. Il... il sortit de son lit avant de mourir, pour dire... qu'il lui pardonnait. Il descendit avec moi dans cette même chambre; et quand il le vit... son fils unique, le fils qu'il aimait!... la parole lui manqua... il n'avait plus de langue pour dire ce qu'il savait... personne ne le comprenait que moi... Mais moi, je l'entendais... Je le comprenais.

Le vieux Martin le regarda avec étonnement, ses compagnons aussi; Mme Gamp, qui jusque-là était restée muette, se tenant coi, les deux tiers de sa personne derrière la porte, et l'autre tiers dans la chambre, prête à se ranger du côté du plus fort, fit un pas en avant, et remarqua avec un sanglot que M. Chuffey était bien « le plus doux vieux qui fut au monde! »

— Il acheta la drogue, dit Chuffey, étendant le bras vers Jonas, tandis qu'un feu inaccoutumé brillait dans ses yeux et illuminait son visage; il l'acheta, comme vous venez de l'entendre, et l'apporta au logis. Il mélangea la drogue... regardez-le!... avec un sirop exactement pareil à celui que son père prenait pour sa toux, et il mit ce mélange dans un tiroir... dans ce tiroir là-bas... celui du bureau... il sait bien lequel je veux dire! il l'y enferma sous clef. Mais le courage lui manqua... ou peut-être son cœur fut touché... mon Dieu! j'espère que ce fut son cœur... N'était-il pas *son* fils, *son* fils unique...? Il ne mit pas le sirop à la place ordinaire, à la place où mon pauvre vieux maître en eût pris vingt fois par jour.

Tout le corps du vieillard tremblait d'émotion; mais, l'œil enflammé, le bras tendu, ses cheveux blancs hérissés sur sa tête, il semblait grandir à vue d'œil, comme un homme inspiré. Jonas frissonnait sans oser lever les yeux sur lui; il s'affaissa dans la chaise à laquelle il se tenait. Cette vérité terrible déliait donc la langue aux muets!

— Je sais tout maintenant! s'écria Chuffey. Tout! mot à mot!.. Il l'avait mis dans ce tiroir... il y allait si souvent, toujours en cachette, que son père s'en aperçut... et.., un jour qu'il était sorti, mon patron fit ouvrir le tiroir... Nous étions là, tous deux, ensemble... nous trouvâmes le mélange... M. Chuzzlewitt et moi. Il s'en empara, et ne parut pas alors prendre la chose à cœur. Mais la nuit... oui...la nuit d'après, il vint à mon chevet... il pleurait, mon cher vieux maître!.. il me dit que son propre fils avait envie de l'empoisonner. « Oh Chuff! disait-il, oh! mon cher vieux Chuff! une voix m'a parlé cette nuit. Une voix m'a reproché ma part de ce crime! Pourquoi lui ai-je appris à convoiter mes richesses, à faire de l'attente de la fortune son seul but! » Ce furent là ses paroles, ses propres paroles!... S'il était un peu dur de temps à autre, c'était pour l'amour de son fils, de son fils unique. Il l'aimait tant! Il a toujours été si bon pour moi!

Jonas écoutait avec un redoublement d'attention. Il voyait poindre un rayon d'espérance.

— « Il ne soupirera pas après ma mort, Chuff!.. » C'est encore là ce qu'il disait, poursuivit le vieux commis, en s'essuyant les yeux : c'est ce qu'il disait, et il pleurait comme un enfant.. « Je ne veux pas qu'il soupire après ma mort, Chuff! Il aura le bien, de mon vivant. Il se mariera à sa fantaisie, Chuff; et vous et moi nous nous en irons vivre, ensemble de peu... Je l'ai toujours aimé; peut-être m'aimera-t il alors! C'est une terrible chose que de voir mon propre enfant avoir soif de ma mort. Mais j'aurais dû le prévoir. Je recueille ce que j'ai semé!.. En ne trouvant plus sa drogue, il croira que je l'ai prise; et quand je le verrai triste, quand il aura tout ce qu'il désire, je lui dirai que j'ai tout découvert et que je lui pardonne. Qui sait, il en deviendra peut-être meilleur, et élèvera son fils mieux que je ne l'ai élevé. Qui sait, Chuff!... »

Le pauvre Chuffey fit une nouvelle pause pour s'essuyer les yeux. Le vieux Martin se cachait la figure dans ses mains. Jonas écoutait, d'une oreille de plus en plus avide, et sa poitrine se gonflait d'espoir, d'un espoir grandissant.

— Mon cher vieux maître fit semblant, le lendemain, continua Chuffey, d'avoir ouvert le tiroir par méprise, avec une clef de son trousseau, qui y allait par hasard (nous l'avions fait faire exprès); il se montra étonné d'avoir trouvé là une nouvelle provision du sirop ordonné pour sa toux; il fallait qu'on l'y eût mis dans un moment de presse, quand le tiroir était ouvert. Nous jetâmes le mélange au feu; mais son fils crut qu'il le prenait... Il sait bien qu'il l'a cru! Une fois, M. Chuzzlewitt, pour l'éprouver, dit que ce sirop avait un goût étrange; Le fils se leva sur-le-champ et sortit.

Jonas fit entendre une toux sèche, courte : et changeant de position pour se mettre plus à l'aise, croisa les bras, toujours sans regarder les assistants, quoiqu'ils pussent maintenant voir son visage.

— M. Chuzzlewitt écrivit au père... au père de la pauvre chère âme qui est aujourd'hui *sa* femme, poursuivit Chuffey; il lui disait de venir, dans l'intention de presser le mariage. Mais son esprit — comme le mien — était un peu détraqué par la douleur, et son pauvre cœur se brisa. Il avait baissé d'heure en heure depuis la nuit où il vint me trouver : jamais plus il n'avait relevé la tête comme autrefois. Ce n'était que quelques jours, mais il avait plus changé qu'en deux fois autant d'années. — « Epargne-le, Chuff! » me dit-il avant de mourir. Ce furent ses dernières, ses seules paroles. — Epargne-le, Chuff! — Je le lui promis. J'y ai tâché. C'est son propre fils, son fils unique!

En retraçant cette dernière scène de la vie de son vieil ami, la voix de plus en plus faible du pauvre Chuffey l'abandonna tout-à-fait. Il fit un mouvement de la main droite comme pour dire qu'Antoine avait pris cette main entre les siennes, et l'avait serrée en mourant; puis, il gagna le coin où il avait coutume de cacher ses douleurs, et s'y blottit en silence.

C'était au tour de Jonas : il pouvait tenir tête à ses ennemis maintenant.—Eh bien! dit-il après une pause. Etes-vous satisfaits? Avez-vous quelque autre complot à mettre sur le tapis? Eh! le drôle que voilà, Lewsome, vous en inventera par vingtaines. Est-ce là tout? N'avez-vous rien de mieux?

Le vieux Martin le regarda fixement.

— Que vous soyez ou non ce que vous sembliez être chez Pecksniff, dit Jonas, s'adressant à son oncle avec un sourire, tout en n'osant lever les yeux; que vous ayiez en poche quelque autre tour de passe-passe, c'est ce que je ne sais pas et dont je me soucie peu : mais je n'ai que faire de vous ici. Vous y veniez si souvent quand votre frère vivait, et vous avez toujours eu une si profonde tendresse pour ce cher, cher frère! avec lequel vous eussiez fait échange de coups de poing, s'il était de ce monde, que je ne m'étonne pas de votre attachement à la maison! Malheureusement, cette affection n'est pas réciproque, et vous ne sauriez partir trop tôt, quoique vous puissiez partir trop tard. Quant à ma femme, qu'elle rentre au plus vite, ou elle s'en pourra mal trouver. Ha! ha! Vous n'y allez pas de main morte! Mais on ne pend pas un homme pour avoir eu par devers lui deux sous de mort-aux-rats, que deux vieux radoteurs à têtes fêlées lui ont pris, pour bâtir dessus tout un roman! Voyez-vous la porte?

Son lâche triomphe, luttant avec sa peur, sa honte, sa culpabilité, était quelque chose de si révoltant qu'ils se détournèrent de lui, comme d'un spectacle obscène, hideux. A cette heure-là, même, son dernier crime le travaillait, le harcelait au dedans. Sans lui, peut-être, le récit du vieux Chuffey l'eût-il ému; peut-être la délivrance soudaine d'un si pesant fardeau eût-elle opéré en lui quelque changement salutaire. Mais cet acte accompli, ce danger inutile le poursuivait, et mêlait un sentiment de rage à son triomphe, de rage indomptable, furieuse. Le désespoir l'endurcissait, le rendait fou, lui faisait grincer des dents au moment où il chantait victoire.

— Mon bon ami, dit Martin, posant sa main sur la manche de Chuffey; vous ne pouvez rester ici. Venez avec moi.

— Tout juste comme lui! s'écria Chuffey, regardant en face le vieux Martin. Je crois presque revoir mon cher maître vivant! Oui, oui, emmenez-moi avec vous; emmenez-moi!... Attendez, pourtant... attendez!

— Quoi? demanda Martin.

— *Elle*. Je ne peux pas la laisser, pauvre chère! Elle a été si bonne pour moi! Je ne peux pas la laisser, M. Chuzzlewitt. Merci. Je resterai. Je n'en ai pas pour si longtemps... Je resterai ici.

Comme il secouait sa pauvre tête grise et remerciait le vieux Martin, Mme Gamp, entrée cette fois tout entière dans la chambre, fut touchée aux larmes.

— Quelle miséricorde du bon Dieu! dit-elle, qu'un si cher agneau, un si respectable vieillard, ne soit pas tombé entre les griffes de Betsy Prig, ce qui arrivait infailliblement sans moi.

— Vous m'avez entendu? dit Jonas à son oncle. Je ne souffrirai pas qu'on suborne les gens de ma maison, homme ou femme. Voyez-vous la porte?

— Voyez-vous la porte, *vous*? répéta, de l'entrée, une voix, celle de Mark. Regardez-la!

Jonas la regarda, et sa vue y demeura rivée. Seuil fatal, flétri, souillé! Seuil de mauvais augure, maudit par le pied du père à sa dernière heure, maudit par la marche craintive de la femme éplorée, incessamment maudit par l'ombre menaçante du vieux commis, maudit du pas furtif du meurtrier. — Quel fantôme s'y dressait?.. Nadgett!

(*La suite prochainement.*)

Le royaume de Pologne possède depuis quatre ans une direction des assurances qui ressort du département de l'intérieur, et qui, faisant partie intégrante des autorités administratives du pays, contracte, d'après son règlement, toute espèce d'assurances, celles contre l'incendie, tant pour les bâtiments que pour les biens meubles, assurances de transports par terre et par eau, assurances sur la vie, tant en cas de mort qu'annuités, et autres. Elle va encore adjoindre à ses opérations les assurances contre la grêle et contre l'épizootie des bestiaux, et elle régit en outre les caisses d'épargne et de prêts à gages, qui rentrent par leur nature bienfaisante dans le cercle de véritables assurances contre l'imprévoyance et l'incurie des hommes peu soucieux de leur propre bien.

Déjà les valeurs assurées, sur une population de quatre millions, montent à près de 500 millions de francs, et vont bientôt être doublées, si on envisage la progression rapide dans laquelle les assurances augmentent.

C'est sur la mutualité la plus équitable entre les assurés d'un même genre que sont fondés tous les systèmes d'assurances en Pologne. Le gouvernement, qui délègue à la direction des assurances sa qualité d'assureur, ne fonde pas ses opérations sur le système à primes et n'y consacre point de capitaux de mise; aussi les primes perçues n'ont d'autre destination que de couvrir les sinistres et les frais d'administration, ainsi que de fournir pour chaque genre d'assurances un fonds de réserve accumulé sans précipitation.

A l'aide de ce système général des assurances, le gouvernement du royaume de Pologne est à même de porter un prompt et efficace remède aux calamités locales ou individuelles, sans obérer le budget, et seulement à l'aide de charges, pour la plupart facultatives et toujours équitables, que supportent les assurés; charges qui, du reste, sont susceptibles d'appréciation à l'égal de toute autre mesure gouvernementale.

C'est ainsi que dans le royaume de Pologne, qui, comme l'on sait, est un pays éminemment agricole, les avantages du système général des assurances se développent avec le plus d'intensité en faveur des propriétaires ruraux. Outre l'assurance de leurs bâtiments, ils jouissent d'une assurance facultative de biens-meubles qui, étant une fois fixée en moyenne des récoltes et sur l'estimation de leur mobilier d'exploitation, sert de base d'indemnité pour chaque sinistre.

Un bien petit nombre d'années ont suffi pour décupler la somme de ces assurances rurales, et pour donner la preuve des grands avantages que la population des campagnes trouve à les contracter.

S'il est un pays qui possède tous les éléments d'un brillant avenir dans la création d'un large système d'assurances dirigées par l'Etat, c'est certainement la France, par la forte centralisation de son administration, par la grande activité des Sociétés d'assurances de tous les genres qui ont déjà initié la population aux avantages de ce contrat, par les facilités que le gouvernement tient entre ses mains de connaître les désirs et les besoins des différentes localités.

On sait que l'indemnité à accorder à Pritchard a été votée en principe seulement, et que le chiffre de cette indemnité devait être fixé par des commissaires anglais et français. Il paraît que cette indemnité a été fixée à 125 mille francs. C'est donc 125 000 francs que nous aurons à payer pour dédommager l'Angleterre des pertes que nous avons éprouvées par suite des manœuvres de ses agents dans l'Océanie.

D'après l'*Eco del Comercio*, les élections des députés aux cortès, commencées le 17, se répartissent ainsi jusqu'à présent : Progressistes, 52; ministériels, 218; conservateurs non ministériels, 21.

Une correspondance allemande contient ce qui suit sur les Etats du pape. Nous la reproduisons comme document :

Il a paru, il y a quelque temps à Rome, une brochure politique que l'on attribuait à un diplomate. Ce diplomate est M. Rossi, ambassadeur de France. Une lettre de Rome transmet quelques passages de cette brochure :

Pour empêcher l'opinion publique de se méprendre sur la portée de cette circulaire (la circulaire Gizzi), nous ferons remarquer d'abord que le parti des rétrogrades (*Obscuranten*, ennemis de la lumière) se distingue de celui des progressistes par deux points principaux. Premièrement, le parti rétrograde s'appuie sur l'ignorance du grand nombre, sur les aumônes des riches et la force des punitions, tandis que le parti progressif veut remplacer l'ignorance par l'instruction du peuple, les aumônes par le salaire, et la crainte des punitions par l'éducation et l'amour du bien.

En second lieu, le parti rétrograde veut faire du gouvernement un secret d'Etat et du pouvoir un monopole, tandis que le parti opposé appelle la publicité et l'emploi des moyens par lesquels l'opinion publique peut agir sur le gouvernement.

L'auteur continue en développant cette pensée, que le premier de ces deux partis a toujours tort, mais que l'autre n'est pas toujours non plus dans le vrai, parce que souvent il poursuit des chimères, dépasse le but, et ne choisit pas toujours pour l'exécution de ses projets le moment opportun. Maintenant, la circulaire du secrétaire d'Etat est une exposition de principes par laquelle le gouvernement de l'Eglise s'élève au dessus de tous les partis, en repoussant les doctrines des hommes rétrogrades, mais en avertissant en même temps les adversaires de garder une juste mesure. La circulaire se prononce pour l'utilité de l'instruction, appelle la coopération de l'opinion publique, et promet des réformes.

L'auteur s'efforce à démontrer que le pape ne demande pas mieux que de favoriser une liberté sage et modérée, pourvu qu'elle se développe naturellement et qu'elle ne procède pas par soubresauts. Il exhorte les Italiens à ne pas porter au delà leurs désirs et leurs espérances.

M. Bory de Saint-Vincent.

M. le baron Bory de Saint-Vincent, colonel d'état-major en retraite, membre de l'Académie des sciences, est mort, le 22 courant, à huit

(1) En vente à la Librairie sociétaire, rue de Beaune, 2, *Organisation unitaire des Assurances*, par Raoul Boudon; Paris, 1840. — Prix : 1 fr., et par la poste, 1 fr. 25 c.

[illegible] moires qu'il publia sur une foule de questions. Il fut chef des expéditions scientifiques de Morée et d'Algérie, et il travaillait encore lorsque la mort est venue l'atteindre. En 1834, l'Académie des sciences l'appela dans son sein pour remplir la place d'académicien libre, devenue vacante par décès du comte de Rosily-Mesros, et il reçut ainsi la récompense de son dévouement complet à la science.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE. — Par suite de la nomination de M. Jules Persil aux fonctions de substitut du procureur général près la cour royale de Paris, le collège du 2e arrondissement électoral du département du Gers est convoqué à Condom pour le 16 janvier prochain, à l'effet d'élire un député.

— Les eaux de la Seine ont éprouvé depuis quelques jours une crue considérable. Aujourd'hui, à midi, l'échelle du pont Royal marquait cinq mètres et quelques centimètres.

— L'Académie royale de médecine a élu pour son président, à la majorité de 80 voix sur 83, M. le docteur Bégin, inspecteur du conseil de santé des armées et médecin du roi.

— Sept élèves avaient été particulièrement signalés comme ayant fomenté et entretenu l'esprit de révolte à l'Ecole maritime de Brest. Le ministre a prononcé leur exclusion de l'Ecole. Voici leurs noms : Hugonnet, de Curel, Le Roy, Balézeaux, Lafon, Thoreau Lassalle, Petit.

— On lit dans l'*Avenir* de Lyon : « Nous apprenons que la diligence de MM. P. Galline et Ce vient d'être assaillie par une bande de malfaiteurs dans le trajet de Valence à Avignon. On y aurait enlevé une somme de 40 000 fr. La justice fait des recherches. »

— Il vient d'arriver à Lille un rhinocéros vivant. La cage de l'animal était si large, qu'une fois engagée sous les portes de la ville elle ne pouvait plus ni avancer ni reculer. Il a fallu faire venir des ouvriers pour la rogner. Ce rhinocéros est natif de Sumatra.

— La Société centrale de médecine vétérinaire tiendra le dimanche 27 une séance publique, à midi, dans la salle Saint-Jean à l'Hôtel-de-Ville.

— Une demoiselle de Durbois vient de léguer aux hospices de la ville de Bourges 600 000 fr., dont l'acceptation a été autorisée par le gouvernement. Un legs presque aussi considérable (400 000 fr.) vient d'être fait à la ville de Rhodez, par M. Lebon, ancien tailleur, parti de cette ville, il y a cinquante ans, portant son modeste équipage au bout d'une canne, et ayant en poche fort peu d'argent, mais un étui et des ciseaux, dont il a su tirer un bon parti.

— M. de Lamartine vient de faire remettre 500 fr. à la Société de bienfaisance de Mâcon, dite de Saint-Vincent-de-Paul. En moins de quatre mois, l'honorable député a versé dans la caisse des pauvres de Mâcon quatre mille cinq cents francs.

— A Besançon, pour abaisser le prix trop élevé de la viande, l'autorité a favorisé l'établissement d'une boucherie municipale qui se contente d'un bénéfice fixe et régulier.

— La ville de Pontarlier vient également d'organiser une boulangerie communale.

Cette ville, quoique n'étant pas sur un point très élevé, a subi pendant cette dernière quinzaine de rapides changements de température. Ainsi le 14 le thermomètre est descendu jusqu'à 25 degrés au-dessous de 0; un autre jour il est descendu à 21°. Les oiseaux tombaient morts par le froid. Ces courants glacés ne duraient au reste qu'un instant.

— Voici un nouveau mode de braconnage qui, par ces temps de neige occasionne une grande destruction de perdrix, au mépris de la loi qui interdit la chasse en ce moment. Non contents de détruire les perdrix avec les lacets ou le fusil, les braconniers emploient encore un moyen plus blâmable. Ils sèment sur la neige du blé empoisonné avec la noix vomique; puis ils s'emparent des volatiles qui périssent ainsi par douzaines. Si les lacets étaient interdits par le temps de neige, il serait facile de saisir toutes les perdrix non tuées au fusil et de verbaliser contre les colporteurs de gibier pris en fraude. (*J. de Reims*.)

MARCHÉ DE POISSY. — Le marché qui s'est tenu hier à Poissy offrait le plus beau choix de bœufs qu'on eût vu depuis longtemps. Comme on s'y attendait, un grand nombre d'éleveurs, d'agronomes, d'administrateurs et de bouchers s'y étaient donné rendez-vous.

On sait qu'il ne reste plus que quelques jours à la boucherie de Paris pour faire entrer des bœufs aux abattoirs moyennant le droit fixe par tête, qui sera remplacé le 1er janvier par le droit proportionnel au poids. De là cette affluence de bœufs véritablement monstrueux par la grosseur et la richesse de l'engrais.

MALLES-POSTES. — On lit dans le *Journal des Débats* :

« D'après la nouvelle organisation prise par la direction des postes, le nombre des malles-postes de première section est réduit de dix-sept à quatorze. On a supprimé, d'une part, les malles de Lille, de Valenciennes et de Saint-Quentin, et, de l'autre, celle du Havre. Les trois premières sont remplacées par les convois de nuit du chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique; la quatrième, par les convois de nuit du chemin de fer de Paris à Rouen. Voici le nombre des heures accordées à ces malles-postes pour le trajet qu'elles ont à parcourir : De Paris à Calais, 16 heures; à Sedan, 20; à Forbach, 28; à Strasbourg, 37; à Besançon, 30; à Genève, 38; à Lyon, 37; à Saint-Etienne, 36; à Limoges, 25; à Bordeaux, 32; à Nantes, 22; à Brest, 42, à Cherbourg, 22; à Rennes, 25. »

MOUVEMENT INTELLECTUEL. STATISTIQUE. — Parmi un grand nombre de livres et brochures publiés à Paris et dans les départements pendant le mois de novembre dernier, les ouvrages réimprimés, en cours de publication et nouveaux, sont au nombre de 539.

Livres français 496, anglais 2, espagnols 5, grecs 17, italiens 8, latins 11.

Théologie. Elle se compose de 42 écrits pour le culte catholique, 3 protestants, 1 israélite, 25 ouvrages nouveaux, réimpressions 21.

Jurisprudence. Droit français 19 n., r. 2.

Science et arts. Encyclopédie, philosophie, morale et éducation 25 n., 10 r. — Economie politique, politique, administration, 22 n., 2 r. — Finances 5 n. — Agriculture 15 n. — Histoire naturelle 5 n., 5 r. — Physique et chimie 4 n., 3 r — Médecine et chirurgie 18 n., 1 r. — Mathématiques, astronomie et marine 15 n., 5 r. — Sciences

80 écrits sont anonymes.

496 personnes, le plus grand nombre hommes de lettres, ont travaillé à ces publications, qui portent leur nom. (*Bull. de la Libr.*)

PERTE DE LA CORVETTE LA SEINE. — L'année qui finit aura été fatale à la marine française. Après les pertes successives qu'elle a subies et que l'ouragan de la Havane a couronnées par un désastre collectif, nous apprenons un nouveau sinistre qui la prive d'une de ses plus neuves corvettes de charge.

Une lettre de Sydney, en date du 8 août, arrivée au Lloyd, de Londres, annonce que *la Seine*, attachée à la station française de la Nouvelle-Zélande, a fait naufrage le 4 juillet, près de Balade, sur la côte de la Californie; elle ne donne pas d'autres détails. L'équipage a été sauvé.

La corvette de charge *la Seine*, construite à Rochefort, y a été lancée en 1844. Armée l'année suivante de 24 caronades, elle a été expédiée, en mars 1845, à la station de la Nouvelle-Zélande, sous le commandement de M. Lecomte, capitaine de vaisseau. (*J. du Havre.*)

— M. Raspail nous prie de faire connaître que, depuis plus d'un an, il a cessé de garantir les produits de la pharmacie de M. Morel, rue des Lombards, 14, de surveiller la préparation des médicaments, de fixer le prix des substances, et de revêtir les étiquettes de sa signature. En insérant cette déclaration de M. Raspail, il est bien entendu que nous ne prétendons pas intervenir dans les discussions qui ont eu lieu entre lui et M. Morel, et qui ont été portées devant les tribunaux.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. F. à Resson. — Bravo ! et merci !

M. S. à Quimper. — J. B. a reçu votre remise; il va s'occuper de vos commissions.

M. T. P. à Londres. — On a lu votre travail avec grand plaisir. Envoyez-nous la suite aussitôt que possible. Le tout sera publié incessamment. — Amitiés de la part de tous. — H. D.

MARCHANDISES.

Huiles — Colza disponible et courant du mois, 95-50 à 96; 4 premiers mois 1847, 98. mois du milieu, »».

Lille. — Colza, 89; œillette rousse, »»; lin, 85-50; cameline, 88; chanvre, »». — Voitures, 7-50.

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 136 à 137; janvier, 132 à 131; février, 127 à 128; mars et avril, 126; mois du milieu, 125 à 126.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 104 fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

Le *Dictionnaire National ou Grand Dictionnaire classique de la langue française* est aujourd'hui terminé. L'éditeur, M. Simon, a mené à bonne fin cette entreprise colossale, et a répondu par le succès aux encouragements du public. Le *Dictionnaire National* est le plus complet qui ait jamais paru; pas un mot, même dans les arts, les sciences, l'industrie et les découvertes les plus récentes, n'a été omis, et l'extension donnée à la définition et aux diverses acceptions des mots fait de cet ouvrage une véritable encyclopédie.

AU PROFIT DES INONDÉS DE LA LOIRE. **POÉSIES DU FOYER**, Par Mme GUINARD. Un beau vol. in-8°, prix : 5 fr. Chez A. René et Ce, r. de Seine, 32.

ARTS RELIGIEUX, ORNEMENTS SACERDOTAUX, EXPOSITION dans les salons de LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE, *rue de Tournon*, 8.

EXPOSITION et vente de tous les objets consacrés au culte : Orfèvrerie religieuse, calice de N. S. P. le Pape; grand ostensoir de M. Froment Meurice; bronzes d'église de tous les styles; broderies d'or et d'argent; verrières, orgues, livres de prières, tableaux anciens, Vierge de *Rubens*, guérison du Paralytique, par *G. Ferrari*; Saint Augustin, par *Jean Van Lick*; les Tables de la Loi retrouvées, par *Rembrandt*; Saint Janvier, par le *Calabrese*; portrait de l'abbé de Rancé, par *Philippe de Champagne*; Sainte Marguerite, par le *Guide*, etc., etc. Tableaux modernes de MM. Galimard, Goyet, Jourdy, Laemlin, Ziegler, etc., etc. Décoration complète des églises.

ENVELOPPES-CACHETS se fermant instantanément sans cire ni pains, de 50 c. à 1 fr. le cent. LARD ESNAULD, papetier, rue Feydeau, 23.

DITES A VOS DAMES que les CHAPEAUX et CAPOTES de la maison AIMÉE HENRY sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours PURE SOIE (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du-Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

MEDECIN DE LA BOUCHE. Guérison assurée des *gencives*, du *palais*, de la *langue*, de la *gorge*, des *lèvres*, des *névralgies*, des dents déviées ou ébranlées, destruction *définitive* des *fistules*, des *taches*, de la *carie* et des *douleurs dentaires*. Cabinet spécial du docteur COURBAUT ✱, 61, rue de Provence.

TANNIN de SAFFROY, pharmacien, faubourg Saint-Denis, 9, pour prévenir et guérir les MALADIES SECRÈTES, *écoulements, fleurs blanches* (résultat garanti), 3 fr. la bouteille. (*Affranchir*).

Spectacles du 26 décembre.

7 h. »/» FRANÇAIS. — Bajazet.
7 h. 1/2 ODÉON. — L'Abbé de l'Epée, 2 Philtres, Portrait de Michel.
6 h. »/» OPÉRA-COMIQUE. — Jeannot et Colin, le Pré aux Clercs.
8 h. »/» ITALIENS. — I due Foscari.
8 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Planète, Tableaux vivants, Capitaine de voleurs.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Roch et Luc, Gentil-Bernard, Mme et M. Pinson.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Simplice, Un Mari, la Protégée, Un Bal.
7 h. »/» PALAIS-ROYAL. — Poudre-Coton, Tableaux vivants, le Code.
7 h. »/» PORTE-ST-MARTIN. — Marie ou l'Inondation.
7 h. 1/2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1/4 GAITÉ. — L'Angelus, Rita l'Espagnole.
6 h. 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux par M. Keller, Chemin de fer.
5 h. 3/4 COMTE. — La Maison des Fous, Fanfan, la Maison isolée.
6 h. 1/2 FOLIES. — Les Deux pigeons, Enfant, l'Inconnu, Constant.
6 h. 1/4 DÉLASSEMENTS. — L'Héritière, le Code-Napoléon, un Enfant.
5 h. 1/2 BEAUMARCHAIS. — Un Coup de Dent, les Frères, Ecaillère.

Imprimerie de Lange Lévy, rue du Croissant, 16.

LES JEUNES FRANÇAIS

DE TOUTES LES ÉPOQUES, types et nouvelles historiques, études de mœurs, éducation, occupations, conditions civiles, relations de famille, costumes, coutumes, etc., de la jeunesse française, depuis l'origine de la monarchie française jusqu'à nos jours, par ALEX. DE SAILLET. 1 vol. grand in-8°, illustré par J. DAVID. — Prix : 10 fr.

CONTES À HENRI ET À HENRIETTE Un volume petit in-8°, illustré de 12 dessins, imprimés en couleur. — Prix 8 francs.

QUINZE JOURS AU RAINCY ou les Vacances bien employées, par Mme LOUISE BABEUF, 1 volume in-8°, illustré de 12 dessins, imprimés en couleur. — Prix : 8 fr.

Ou les [illegible] par [illegible] CHAMPFLEURY [illegible] 1 vol. grand in-8°, illustré par MM. Bouchot, Mouilleron et Laroux. — Prix : [illegible] francs.

LES PORTUGAIS D'AMÉRIQUE Ou un Épisode de la Guerre du Brésil en 1630. Ouvrage destiné à la jeunesse, où l'on a réuni, à la peinture fidèle des mœurs des Brésiliens indigènes de cette époque, les traits les plus remarquables de l'histoire de cette colonie portugaise, par Mme JULIE DELAFAYE-BRÉHIER. — 1 vol. in-8°, illustré de 12 dessins, imprimés en deux couleurs. — Prix : 8 francs.

L'AGE D'OR par Mlle DUBOIS DE THAINVILLE. 1 volume petit in-8°, illustré de 12 dessins imprimés en couleur. — Prix : 8 fr.

ON S'ABONNE À PARIS, Au Bureau du Journal, RUE DU BOULOI, 26, et dans les départements, aux bureaux des Messageries et chez les Libraires.

LE COURRIER FRANÇAIS,

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	Paris.	Départ.
Un an	40	48 fr.
Six mois	20	24
Trois mois	10	12

40 FRANCS PAR AN POUR PARIS. | 48 FR. POUR LES DÉPARTEMENTS.

Les abonnés nouveaux auront droit, à titre de prime, aux ouvrages suivants : LUCREZIA FLORIANI, roman en 2 volumes, de GEORGE SAND ; — MARY-LA-GYPSI, par M. FÉLIX ; — LE CAPITAINE WILLIAMS, par le vicomte de [illegible] ; — LE DERNIER COLONEL, par M. DE SAINT-FÉLIX ; ETEL VAN DICK, par PIERRE ZACCONE ; — LE POISON DE LA JALOUSIE, par M. ALTAROCHE, — et tout ce qui a paru des OISEAUX DE PROIE.

LES OISEAUX DE PROIE,

Roman en huit volumes, par M. HIPPOLYTE CASTILLE.

Le Roman LES OISEAUX DE PROIE remplira complètement le cadre que l'auteur s'est tracé. Nous avons vu dans les deux premières parties : LES GRECS, — les FABRIQUES, — les MAISONS D'A[illegible], — les BUREAUX DE PLACEMENT, — les PRISONS, etc. — Dans la troisième et la quatrième partie on fera successivement connaître : LA TRAPPE, — les COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES, — la BOURSE, — les COMPAGNIES EN COMMANDITE, — l'AGIOTAGE ÉLECTORAL, — les JOURNAUX INDUSTRIELS, — les MAISONS DE JEU CLANDESTINES, — les USURIERS DES HALLES, etc.

2, RUE VIVIENNE. — **MAISON DU GRAND COLBERT** — 6, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS.

A l'occasion du jour de l'an, la Maison du GRAND COLBERT a complété ses assortiments en tout genre de marchandises. Fidèle à son système de vente à bon marché, elle continue à offrir ses divers articles à des prix toujours exceptionnels. On y trouve surtout un très beau choix de Châles cachemires français, récemment achetés dans les premières fabriques de Paris. Comme par le passé, les Cachemires carrés se vendront 90 fr. et 120 fr. (au lieu de 200 et 300 fr., prix de leur valeur réelle) et les Cachemires longs se vendront 250 fr. (au lieu de 400 et 500 fr.) A commencer du prix de 80 fr., tout Châle sera livré à l'acheteur dans une boîte élégante dont la valeur sera proportionnée à celle du châle, de manière à pouvoir être offert en étrennes. Il reste bien entendu que, pour les Châles cachemire, la chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont en cachemire ; au surplus, l'on continuera à donner tous les certificats de garanties désirables.

Châles cachemire.

Carrés	90 et	120
Id. qualité supérieure	150	180
Longs	»	250
Id. qualité supérieure	500	560

La chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont en cachemire.

Châles cachemire et laine.

Carrés	79
Id. coloris nouveau	110
Longs	160
Id. coloris nouveau	220

La trame est en cachemire, la chaîne et le broché sont généralement en laine.

Châles pure laine.

Carrés	49
Id. coloris nouveau	65
Longs	105
Id. coloris nouveau	125

La chaîne, la trame et le broché sont en laine.

Châles indoux.

Carrés	25
Id. fabrique de Paris	30
Longs	59
Id. fabrique de Paris	75

La chaîne est en soie, la trame et le br. sont en laine.

Châles tartans carrés et longs.

KABYLES.

Soieries.

Pékins satinés	1 90
Lévantines rayées, glacées	2 25
Pékins ombrés	2 75
Satins princesse, cuits	3 75
Soie façonnée, grande largeur	4 50
Damas unis, d° d°	4 75
Foulards des Indes	2 95
Tabliers de soie façonnée	5 25
Fichus de soie	» 20

Cravates, haute nouveauté à	
Grand choix d'étoffe noire	

Lingerie.

Dentelles, Valenciennes, depuis	» 20
Mouchoirs brodés, depuis	6 50

Lainage.

Mérinos, pure laine, grande largeur	1 95
Id. fin, id.	5 90
Satin amazone, id.	5 40
Orientales rayées et damassées	1 40
Flanelles tout laine pour robes	2 [illegible]
Flanelle de santé, tout laine	1 25
Tartanelles	» 90
Tissus d'hiver, rayés foncés	» 50
Indiennes bon teint	» 50
Articles de deuil : Mousseline-laine noire	» 75

Blanc.

Partie de mouch. à vignettes, qual. de 2 f. 85, à	1 [illegible]

Robes de Tarlatane en toutes couleurs	[illegible]
Mousseline brod. à rideaux, la pièce de 10 [illegible]	12

Fourrures.

Manchons de fausse martre	
Manchons en martre Zibeline	
Manchons en [illegible]	
Manchettes de fourrure	

[illegible]

Gants de Suède et gants dits cachemires	[illegible]
Gants [illegible] pour soirées	2
Bas dits cachemire	[illegible]
Chaussettes dites cachemire	1
Bourses en soie et en perles	1
Chemises sur mesure	4
Caleçons et gilets de flanelle	»
Tapis de foyer	12
Id. haute laine	16
Parapluies en soie, depuis	5

GRAND ASSORTIMENT DE CONFECTION. — APERÇU DES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX :

Manteau-Vénitien, Manteau-Lucie, Visite-Pompadour, Frileuse, Alxa, Raphaël, Napolitain, Basquine, Visite Louis XV, Allakeura, Visite arabe, etc.

BAZAR PROVENÇAL,

11 bis, boulevart de la Madeleine, 104, rue du Bac, fondé par M. AMATS, de Marseille.

ORANGE CONFITE

Entière avec la chair.

Les Latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le [illegible] d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir ; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop ; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Étrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe ; mais ce qu'on trouvera de plus [illegible], ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 3 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout : plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et [illegible] par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes ; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et aqueux récoltés dans le Nord. — A 2 fr. 50 c. le 1/2 kil. [illegible] les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azeroles, [illegible] à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'étranger, et vin de Noël, pour être sûrs de les avoir dans leur pureté.

MÉDAILLES D'HONNEUR

CAPSULES MOTHES

APP. DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

GUÉRISON sûre et prompte des Écoulements récents ou chroniques, Flueurs blanches, etc.

Seules contenant le BAUME DE COPAHU, pur et liquide, les médecins les plus distingués leur accordent une préférence marquée sur toutes les préparations de ce genre. Chaque Boîte est signée MOTHES, LAMOUROUX et Cie. — PRIX : 4 Fr. DÉPOTS dans toutes les PHARMACIES de FRANCE et de l'ÉTRANGER. A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 30, au 1er Étage.

CAPSULES à l'Huile de foie de Morue, de Ratz, aux Cubèbes, à la Térébenthine, et à tous les médicaments de saveur désagréable.

AUX ARMES DE FRANCE.

Rue Neuve-Vivienne, n° 42.

TAILLEURS À 20 0/0 D'ÉCONOMIE.

Cette maison, montée sur une grande échelle, offre des avantages réels sur les prix des marchands tailleurs de Paris. On y trouve les créations des modes les plus nouvelles, qu'elle fait exécuter avec goût. Les personnes qui font faire à façon y trouvent aussi une économie de 20 0/0 ; par ce moyen, les objets confectionnés reviennent meilleur marché que dans les maisons de confection, et l'on a la certitude d'avoir de très bonnes marchandises et d'être bien habillé.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

COLONISATION DE MADAGASCAR

1 vol. gr. in-8° avec carte. PAR D. LAVERDANT. Prix : [illegible] Par la poste, 3 f. 75

Rue des Lombards, 46 et 48. — AU — *Ancien dépôt dans Paris.*

FIDÈLE BERGER.

BONBONS LES PLUS NOUVEAUX ET LES MIEUX ASSORTIS.

Articles d'Étrennes et jolies Fantaisies.

PRALINES DUCHESSE, FRUITS À LA CRÈME, BONBONS À LA REINE. — Marrons glacés. PUNCH PRÉPARÉ pour soirées, etc.

PATE PECTORALE DE PRODHOMME

Les médecins la recommandent [illegible] remèdes contre les rhumes, toux, [illegible] ments, irritations de la gorge et de la poitrine. — [illegible] rue Laffitte, 34.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

PORTRAIT DE FOURIER,

[illegible]

MÉDAILLE [illegible]

[illegible] et, par la poste, [illegible] 50 c.

Appel pour les Peuples !

Après la révolution de 1830, la bourgeoisie française victorieuse s'allia avec l'aristocratie britannique, pour faire contrepoids à l'absolutisme continental. Mais cette alliance n'avait qu'un caractère transitoire; elle était commandée par les nécessités du moment, plutôt que par la nature même des choses. C'était un rapprochement, plutôt qu'une alliance. Aussi ne tarda-t-elle pas à être fortement ébranlée par la question d'Orient, la question du droit de visite, la question du Maroc, la question de Taïti, et par une foule d'autres difficultés qui s'élevaient sur tous les points du globe, partout où les deux nations se rencontraient.

A l'heure qu'il est, l'alliance anglaise paraît entièrement détruite par l'affaire des mariages espagnols. Et l'on ne peut guères compter la voir renaître, malgré tous les efforts tentés pour la restaurer. Si l'attitude de plus en plus menaçante de l'autocrate du Nord, la suppression de Cracovie, l'incorporation définitive de la Pologne; si les craintes qu'inspiraient au cabinet de Saint-James les projets toujours vivants de la politique russe sur Constantinople et les Indes-Orientales; si les besoins de conservation et de paix qui sont la vie et l'âme de la riche et industrieuse Angleterre, n'ont pas en puissance de renouer l'alliance qui se forma, en 1830, entre la bourgeoisie française et l'aristocratie britannique, c'est que les raisons de cette alliance momentanée sont épuisées, et qu'elle ne pourrait renaître que dans des conditions nouvelles qui n'existent point encore.

D'un autre côté, la bourgeoisie française ne peut plus songer à une alliance russe. Ceux-là mêmes qui avaient un moment rêvé cette alliance, sans doute dans l'intention de faire contre-poids à la pression exercée sur la France par l'aristocratie britannique, sont forcés d'attaquer la conduite actuelle de l'autocrate russe, et à signaler les dangers qui menacent l'indépendance des Etats et l'équilibre du monde.

Depuis seize ans, la bourgeoisie française, par l'organe des deux Chambres, déclare solennellement, à la face de l'Europe et du monde, que la Pologne ne périra pas; et voilà qu'aujourd'hui l'autocrate russe, contrairement à la foi des traités, enjoint à l'Autriche de s'emparer de Cracovie, et ordonne, par un ukase, que la Pologne s'appellera désormais la *Nouvelle-Russie!* Ne sont-ce pas là des actes d'hostilité directe contre la bourgeoisie victorieuse en 1830? L'ukase du czar n'est-il pas un démenti donné à la déclaration annuelle des deux Chambres françaises? Et, après de pareils précédents, comment le gouvernement de 1830 pourrait-il tendre la main à son ennemi avoué, au promoteur de la force brutale, au meurtrier de la Pologne?

La bourgeoisie française, qui a entrepris tant de glorieux travaux pour la liberté et le progrès des sociétés modernes, qui a soutenu tant de luttes courageuses depuis cinquante années, se voit donc aujourd'hui réduite à l'isolement; et, qui plus est, elle se voit sous le coup de l'hostilité flagrante du dernier représentant de la force brutale. Position insoutenable, qui doit servir de leçon aux faux conservateurs! Situation extrême, qui appelle et présage des transformations sociales trop longtemps différées!

Une force morale assez puissante pour poser la limite à la force matérielle qui pèse sur l'indépendance des nationalités? Est-il donc impossible que le gouvernement de 1830 réponde dignement au défi de l'absolutisme, et oppose au droit de la conquête le droit de la convention? Non, cela n'est pas impossible; mais voici à quelles conditions la bourgeoisie française pourra remplir cette haute fonction d'ordre universel:

Pour que la bourgeoisie française trouve des sympathies dans le monde, il faut qu'elle s'attire d'abord les sympathies des classes laborieuses. La bourgeoisie ne pourra établir l'ordre et la justice au dehors, qu'après les avoir établis au dedans. La bourgeoisie française ne pourra opposer au droit de la conquête le droit de la convention, qu'après avoir reconstitué l'édifice industriel et social sur des bases librement consenties par tous. En un mot, il faut commencer à opérer, sur la société française, une œuvre analogue à celle de la première révolution, mais dans un sens positif et organisateur, pour que notre nation puisse exercer en Europe une légitime influence, pour qu'elle puisse reconquérir cette force morale qui semble l'avoir pour jamais abandonnée.

Que la bourgeoisie veuille bien comparer l'attitude et les actes du prolétariat et de l'absolutisme! Les prolétaires, les masses laborieuses s'agitent, parce qu'elles souffrent; mais elles ne veulent point renverser violemment ce qui existe; elles comprennent aujourd'hui que toute subversion rejaillit sur elles, et qu'elles en sont les premières victimes. Les travailleurs désirent améliorer progressivement l'état social actuel, le transformer pacifiquement dans l'intérêt de tous. Ils ne demandent que la justice et le droit, qui ne sauraient être préjudiciables à personne. L'absolutisme, au contraire, voudrait détruire l'œuvre péniblement accomplie depuis un demi-siècle, et, sur ses débris, marcher à la conquête du monde. L'absolutisme ne peut trouver satisfaction à son intérêt que dans la subversion et la guerre; la discorde, la désunion des Etats, favorisent ses projets d'envahissement; et il y travaille avec une persistance machiavélique. L'absolutisme ne procède que par la ruse ou la violence; même au droit résultant des traités qu'il a faits, il tend à substituer l'empire de la force brutale. L'absolutisme, de propos délibéré, et par un infâme calcul, ravit aux nationalités leurs possessions territoriales, leur pain quotidien, leur liberté, et jusqu'à leur nom. Les masses laborieuses, dans leur plus grande détresse, respectent les propriétés de chacun; à Paris et à Lyon, maîtresses par la victoire, elles ont empêché les attentats contre les personnes et les biens. — Après ce parallèle, que la bourgeoisie décide de quel côté est le péril!

Bourgeois qui avez recueilli le pouvoir des mains du peuple en 1830, comprenez enfin où sont vos véritables amis, vos alliés naturels! Vos véritables amis, vos alliés naturels, vos soutiens les plus fermes, ce sont les travailleurs que vous voyez chaque jour à vos côtés; ce sont les hommes forts et patients, dont les bras robustes fécondent la terre, élèvent les palais et les monuments, jettent les ponts sur les fleuves, dirigent la fougue impétueuse de la vapeur dans les usines, sur les rail-ways, à travers les mers; ce sont ces

[...] devez former d'abord une alliance nouvelle, une alliance fondée sur le droit et la justice. Donnez-leur, dans cette richesse qu'ils créent, donnez-leur la part qu'assigne l'équité, que prescrivent les lois de l'association, et vous verrez s'ils savent défendre leur bien et le vôtre! Vous verrez si leur courage dans le chantier le cède à leur bravoure sur le champ de bataille! Vous verrez s'ils savent repousser les oiseaux de proie que le vent du Nord menace de jeter sur nos contrées! Rappelez-vous que leurs pères, quand la Convention leur eut distribué le sol de la patrie, leur eut donné le foyer domestique et la propriété, tinrent en respect l'Europe coalisée! Que ne feront pas les enfants, quand chacun d'eux sera associé à la Commune, associé à l'Etat!

Mais non; vous n'aurez pas besoin, alors, de lever quatorze armées; vous n'aurez pas besoin de rouvrir le temple de la guerre, et de recommencer ces sanglants sacrifices dont le souvenir pèse encore sur la génération présente. Vous n'aurez pas besoin de mettre en coupe réglée cette vigoureuse jeunesse, de lui faire quitter la charrue pour le mousquet, la machine à vapeur pour le canon. L'exemple que vous aurez donné au monde, vous rendra cette force morale, cette puissance d'initiative dont vous manquez aujourd'hui. Vos voisins vous admireront, vous aimeront; ils voudront vous imiter. Les pacifiques Germains n'appréhenderont plus votre effervescence révolutionnaire; ils seront convaincus que vous voulez la justice en Europe, entre les nations, puisque vous l'aurez établie en France, entre les classes et les individus. Rapprochés par la science sociale, les fils de Luther et les fils de Voltaire communieront dans la véritable conception du droit divin des peuples. Menacés par la force brutale, tous les petits Etats se grouperont autour de la France, sans craindre d'être étouffés dans ses embrassements.

Union entre toutes les classes, entre tous les intérêts, entre tous les partis! tel doit être aujourd'hui le vœu unanime. Il est temps d'oublier les torts réciproques qui, depuis seize années, tendent à séparer les bourgeois et les prolétaires! Il est temps que tous les partis et toutes les nuances d'opinion se concilient dans la grande pensée de l'organisation du travail, de la fondation de la commune! Il est temps de s'entendre, de se concerter, et de reprendre l'œuvre interrompue de la régénération sociale! Il est temps de poser, de discuter, de résoudre les grandes questions du droit au travail et à l'éducation, de la répartition proportionnelle et progressive, de l'association entre les trois éléments de l'industrie, questions vitales qu'il était difficile d'aborder au milieu de la tourmente révolutionnaire, et qui n'ont pu parvenir encore à être mises à l'ordre du jour dans le monde officiel!

L'Europe moderne, la civilisation, le genre humain tout entier, sont arrivés à un moment solennel de leur existence. La force brutale était sur le point d'être transformée par le Christianisme, qui lui substituait insensiblement la force intellectuelle et morale, la science et l'industrie. Mais la science et l'industrie semblent avoir été frappées de cécité et d'égoïsme; elles troublent, elles désorganisent, elles perdent ce monde qu'elles devaient sauver;

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

DIMANCHE 27 DÉCEMBRE 1846.

LOCOMOTION AÉRIENNE.

Puff aérostatique. — Opinion de M. Jobard sur l'invention du docteur Van Heck. — Vieux moyen de monter et de descendre dans l'atmosphère. — Drame et comédie. — Mort de Pilastre des Roziers et Romain. — Zambeccari. — Courants atmosphériques. — Ne plus jeter de lest, ne plus lâcher de gaz.

Au commencement de l'année 1843, le bruit courut que le plus brillant des problèmes de la mécanique venait d'être résolu. Pour la millième fois depuis Dédale, l'art de la navigation aérienne était inventé. L'annonce d'une si grande découverte produisit cette vive sensation que cause habituellement un évènement impatiemment souhaité. En fait de mécanique, le public s'attend au moins à tout. L'heureux inventeur de cette définitive solution d'un problème toujours pendant, était un Anglais. On rapportait qu'en présence d'une nombreuse compagnie d'actionnaires, M. Henson avait déclaré *que si ses expériences réussissaient, il aurait résolu le problème*. On ajoutait que, réduit à cet axiome fondamental, son système n'avait pas trouvé un seul contradicteur parmi les assistants. Les journaux anglais publièrent les plans du navigateur aérien, les feuilles françaises les reproduisirent. Une vive discussion s'engagea entre tous les *aéromanes* du monde. Pendant quelques jours vous ne rencontrâtes sur les places publiques, le long des quais et d'une extrémité à l'autre des boulevarts, que gens qui, le nez en l'air, le cou tendu et la face dirigée vers le nord-est, attendaient. Enfin, un journal annonça que M. Henson s'était élevé à je ne sais plus quelle hauteur avant lui inabordée, transportant j'ignore combien de colis et quel nombre de voyageurs, filant par seconde un nombre oublié de nœuds. Un instant on dut croire que l'Italie, l'Allemagne et la France (la France, patrie des Mongolfier), avaient été vaincues par leur insulaire rivale. Aucune d'elles, en effet, n'avait encore été ni si loin ni si haut. Ainsi, pour ne citer que des grands noms, le docteur Flayder avait, il est vrai, fondé fort anciennement une école normale d'hommes-oiseaux ou d'*anthropornithes*, comme dirait M. de Blainville. Même, avec une sagacité qu'on ne saurait trop louer, il choisissait, pour les dresser à cette aventureuse carrière, des enfants souples, sveltes, agiles. Il leur attachait des ailes aux bras, des palmatures aux pieds. Les enfants, à la vérité, se démenaient, faisaient la roue, s'écartelaient; mais de vol, point! — Avant ce Germain, un Italien, du nom de Dante, était monté sur le sommet d'une tour, et, costumé en Mercure, en était descendu sans qu'on observât dans sa descente rien de contraire aux lois de la chute des graves. Même qu'il s'en fendit le crâne. — Cet original marquis de Barqueville, qui avait fait pendre un de ses chevaux pour un faux-pas, avait eu plus de chance que son prédécesseur; il ne s'était cassé que les deux jambes. — Enfin, Deghen, qui était parti de moins haut, avait eu l'avantage de tomber de plus bas.

Assurément, ces expériences ne pouvaient être considérées comme une solution élégante et pratique du problème. L'empire des airs était donc pour la première fois conquis par l'Angleterre; M. Henson laissait loin derrière lui même son illustre compatriote, l'inventeur des découvertes de Salomon de Causs, Worcester, qui avait comme Flayder, mais sans plus de succès que lui, essayé de dresser des enfants à la locomotion aérienne. Un pendant à l'*acte de navigation* pouvait assurer à l'Angleterre le monopole des airs. *Sic itur ad astra!* Trois ans plus tard, elle eût eu les moyens de faire une partie du chemin pour aller prendre possession de la nouvelle planète, etc., etc.

Cependant, le journal porteur de la nouvelle annonçait que par certains degrés de latitude et de longitude, la locomotive aérienne avait fait explosion. Il faut dire que la voiture de M. Henson était mue par une machine à vapeur. Cet Anglais eût évité la contrariété qui lui arriva s'il eût adopté le système de deux Français, l'un père de l'autre, et celui-ci fils de celui-là, qui ont depuis longtemps proposé de diriger les aérostats au moyen d'un manège attelé d'un cheval ou même de plusieurs chevaux. Il fût également tombé de moins haut si, apportant à l'étude du problème cet esprit du cosmopolitisme qui doit régner dans la république des sciences, il eût pris conseil de cet autre Français qui a imaginé de placer à l'arrière de l'aérostat un vaste baquet rempli d'eau dans lequel plonge un gouvernail; idée que l'analogie inspirera à quiconque verra jamais un bateau qui va sur l'eau. Un étroit esprit de nationalité ayant porté M. Henson à négliger les ressources que lui offrait la France, l'inconvénient qu'il éprouva fut justement mérité. — Le journal ajoutait donc que par suite de cette explosion intempestive, M. Henson et sa machine étaient descendus d'une hauteur incommensurable, et que les espaces décrits pendant cette manœuvre étaient été comme les carrés des temps employés à les parcourir.



Avant d'aller plus loin je me hâte de rassurer le lecteur sensible, en déclarant qu'information prise, il s'est trouvé qu'il n'y avait rien de réel dans le dramatique récit du journal anglais. L'issue de l'expérience supposée de M. Henson n'est vraie que dans le sens figuré; si ce navigateur intentionnel est descendu, c'est de la hauteur de ses rêves, et sa machine n'est tombée que dans les eaux de l'oubli.

Cependant, cette silencieuse issue d'une affaire si brusquement annoncée n'a découragé ni le public, ni les inventeurs. Quant au public, sa confiance de fraîche date dans les ressources de la mécanique défie déjà toutes les déceptions; il sent que c'est à cette puissance qu'est dorénavent échu ce don des miracles qui fait relâche depuis tant de siècles, et se rappelant combien de fois le génie primesautier des inventeurs a mis en défaut une théorie routinière, il est prêt à confesser sa foi en tout ce qui paraîtra absurde, *à priori*. Après avoir vu le ponton académique échouer sur tant de grandes découvertes, sur les aérolithes, sur les bateaux à vapeur, sur la vaccine, etc..., qui oserait dire que ce n'est pas là le commencement de la sagesse? Quant aux inventeurs, ils savent qu'il n'y a d'impossible en mécanique que la transgression des lois naturelles; ils savent que la fortune aime les audacieux, et quand l'un des leurs subit un échec, ils ne voient dans sa défaite qu'une chance de succès de plus pour ceux qui briguent les palmes qu'il n'a pu saisir. C'est ainsi que l'affreuse catastrophe dont Pilastre des Roziers et Romain périrent victimes, n'eût d'autre résultat que de multiplier les expériences aéronautiques. Les inventeurs n'en sont plus à apprendre que les conquêtes terrestres de l'humanité ne sauraient avoir de terme que dans la prise de possession du globe entier. Aussi n'avait-on pas eu le temps d'oublier les promesses de M. Henson, que déjà de nouveaux projets étaient livrés à l'ardente curiosité de tous. Même, il y a quelques jours, le bruit a couru qu'une véritable découverte vient d'être faite. Un Belge, M. le docteur Van Heck, aurait trouvé le moyen de faire monter et descendre un aérostat sans jeter de lest et sans perdre de gaz. Plusieurs journaux belges ont annoncé cette découverte, quelques feuilles françaises s'en sont faites l'écho; M. Jobard, enfin, lui a donné un laissez-passer conçu en ces termes:

« Le docteur Van Heck a trouvé le moyen de monter, de descendre, de rester en place et de remonter mille fois de suite, sans perdre un atôme ni de lest ni de gaz; il ne se propose pas de diriger les ballons contre le vent, mais il veut se mettre à la recherche des courants convenables et se laisser emporter par eux, ce qui est très prudent au physique comme au moral. Nous pensons que cet inventeur, auquel Margat et le savant Dupuis-Delcourt offrent leur collaboration et le

grands génies, t'a révélé cette pensée. C'est par elle, c'est avec elle que tu accompliras ton œuvre. C'est par elle, c'est avec elle que le genre humain sera sauvé, et que l'harmonie des cieux descendra sur la terre !

Et vous, peuples ! quand la France, rentrant dans sa destinée, embrassera cette grande et sainte politique, vous chanterez en chœur l'hymne de la délivrance universelle : « Noël ! Noël ! Noël pour toutes les nations qui composent la famille humaine ! Délivrance pour tous, pour les individus et pour les nations ! Noël pour la Pologne ! Noël pour l'Irlande ! Noël pour l'Italie ! Noël ! pour tous, pour tous Association et Fraternité ! »

Possession oblige.

« C'est l'effet des intempéries ! » Quand ils ont prononcé ces mots, les détenteurs de la richesse sociale, gouvernements ou particuliers, s'imaginent avoir sauvé leur responsabilité. La misère ronge au cœur les populations et abâtardit les races ; la famine dévore l'Irlande, les Flandres, l'Ecosse ; l'inondation a ravagé nos vallées ; des milliers d'hommes meurent chaque jour de faim et de froid. Partout le peuple réclame des travaux qui lui rendent en retour un salaire rémunérateur. — « Qu'y pouvons-nous ? s'écrient les heureux du monde. Un fleuve a débordé, la récolte a été viciée dans son développement, une décomposition subite a empoisonné les racines alimentaires. C'est un fléau qui atteint notre globe, nous n'en sommes pas responsables ! »

Et là dessus les plus généreux jettent au pauvre une humiliante aumône ; ils lui abandonnent dédaigneusement quelques parcelles de leur superflu, quelques reliefs de leur table, puis ils se drapent majestueusement dans leur manteau et se font décerner une apothéose par les journaux leurs amis. Les économistes n'ont-ils pas prouvé que la société ne doit rien à l'homme qui ne peut trouver du travail ? Un ministre, qui s'est amendé depuis, il est vrai, n'a-t-il pas établi que chacun n'est chargé que de soi et qu'il est immoral de venir au secours de celui qui ne peut trouver les moyens de se suffire ? Tant pis pour les déshérités. Ils n'avaient que faire de naître ! comme le disait il y a quelques jours le journal des tout-puissants barons du coffre-fort.

Quelque chose au fond des âmes proteste bien contre ces doctrines désolantes ; le sentiment de la fraternité humaine se révolte bien un peu ; mais l'égoïsme est si heureux après un jour de débauche et de fête, de pouvoir se faire de ces théories un oreiller pour dormir en repos, sans être tourmenté par le sentiment des souffrances que supportent tant de milliers de frères déshérités, qu'il n'est pas inutile de s'y arrêter un moment.

Les économistes, qui ne veulent jamais voir que le fait et non le droit, justifient le prolétariat par les raisons dont se servaient autrefois les philosophes pour justifier l'esclavage. « Le luxe est une bonne chose de soi, et l'homme est fait pour le goûter ; mais on ne le produit pas sans de pénibles efforts, donc, il faut qu'il y ait des esclaves qui s'acquittent des fonctions pénibles, des prolétaires qui se dévouent au travail pour préparer aux autres les jouissances du luxe et de l'intelligence. »

On sait que nous ne sommes pas de ceux qui anathématisent le luxe ; le luxe, c'est l'expression du goût de l'homme, c'est le vêtement de ses pensées et de ses impressions.

Honneur donc au luxe qui soumet le monde à l'humanité ! Mais c'est ce luxe même, ce sont ces progrès des sciences et de l'industrie qui réclament le plus énergiquement contre le prolétariat.

Qu'aux siècles passés, à l'époque où les instruments de travail n'étaient pas conquis, et où l'on ne songeait pas à rendre le travail attrayant, il ait pu être utile aux progrès de l'humanité que l'homme se courbât sous l'homme, que l'intelligence qui dirige fût séparée de la main qui exécute ; que dans une société subversive un certain nombre d'hommes aient été sacrifiés pour préparer un grand résultat pour l'humanité entière, cela peut se concevoir. C'est ainsi que dans un danger de naufrage on sacrifie la cargaison pour sauver le navire, ou que l'équipage se rationne lorsque le manque de vivres est à redouter.

Mais aujourd'hui que les instruments de travail sont conquis, qu'il n'est plus ou presque plus de travail répugnant qui ne puisse être exécuté par une machine ; aujourd'hui que l'intelligence de tous s'est élevée et que le sentiment du droit s'est développé plus énergique et plus exigeant, les raisons que nous opposent les défenseurs de l'esclavage et du prolétariat tombent d'elles-mêmes. Le développement du bien-être ne suppose plus nécessairement des parias ; et si jadis le luxe dut, par suite de la voie où l'humanité s'était engagée, n'être l'apanage que d'un petit nombre, chacun désormais peut et doit être appelé à en prendre sa part.

Qu'on ne nous oppose pas la disette des produits, qu'on ne dise pas que la terre est ingrate. La terre n'est ingrate que pour celui qui n'en connaît pas les lois, que pour la société qui ne veut pas les appliquer. Si le sol refuse ses productions, c'est que, déjà épuisé par une culture, on s'obstine à la lui imposer encore, c'est qu'on ne sait pas le régénérer en lui rendant les principes dont il manque, c'est que l'on demande aux côteaux les produits des vallées et que l'on soumet les montagnes à la culture des plaines ; c'est que la terre est subdivisée en minces parcelles dont on exige une production forcée et énervante, et que ceux qui la possèdent, la cultivent sans moyens suffisants ou sans intelligence.

Associez les intérêts et mariez les terrains. Appropriez et variez les cultures ; reboisez les montagnes arides et dénudées ; que des couronnes de forêts couvrent les falaises et défendent les moissons contre les vents meurtriers de la mer, que les cours d'eau n'aillent se perdre dans l'Océan qu'après avoir livré au sol tous leurs principes rénovateurs, et surtout que l'association féconde les travaux et les rende attrayants : les moissons croîtront toujours belles et abondantes, les fruits naîtront plus succulents sous une température adoucie, les fleuves cesseront de rompre leurs digues, les disettes de décimer les populations, les races abâtardies retrouveront leur vigueur, la guerre et l'incohérence disparaîtront, le bonheur renaîtra avec le bien-être, et de marâtre qu'elle est, la terre régénérée deviendra la nourrice féconde d'innombrables et vigoureux enfants.

Mais d'ici là, si le sol ne donne que de maigres et insuffisants produits, si les vents, les pluies, les inondations, les intempéries désolent la terre et tuent les récoltes ; si de vastes terrains incultes attendent en vain une main qui les féconde et les rende productifs ; si des marais exhalent encore ces miasmes pestilentiels qui déciment et atrophient les populations, la société n'a pas droit de dire que le travail manque ; elle n'a droit de dire à un homme qu'il ne le fait qu'à la condition que le mien sera exploité ; un terrain, qu'à la condition qu'il sera cultivé.

Le sol, les richesses, les capitaux, la puissance, sont aujourd'hui dans les mains de quelques-uns ; ils doivent s'en servir pour le plus grand bien de tous : s'ils ne le font pas, si par leur imprévoyance une calamité arrive, la responsabilité doit en retomber sur eux. Privé de toute puissance d'action et de toute initiative, attaché à la glèbe du capital, le prolétaire a accompli son œuvre dans l'année de disette comme dans l'année d'abondance ; ouvrier des champs, il a retourné son sillon comme le bœuf ; ouvrier industriel, il a fait son office comme la machine : l'imprévoyance ne peut venir de lui. L'aumône qu'on lui jette n'est donc pas un don qu'on lui fait, c'est une dette qu'on lui paie, une indemnité que les détenteurs de la richesse lui doivent provisoirement pour le tort qu'ils ont causé à la société entière, en attendant que les dernières distinctions factices s'effacent entre les hommes et que toutes les classes aillent se fondre dans une Association qui répartira les richesses en proportion du concours apporté par chacun dans la grande œuvre de l'exploitation du globe.

La portion intelligente du radicalisme a compris que la véritable alliance démocratique est l'alliance de la France et de l'Allemagne. Nous citons avec plaisir les lignes suivantes de la *Réforme* :

Ce Rhin qui nous a divisés, nous rapproche aujourd'hui et nous unit ; ce n'est plus une séparation, une barrière entre les deux peuples : c'est un lien fraternel. Suivez cette grande veine qui part de la Suisse et va joindre la Hollande, vous verrez que c'est une veine commune à ces deux puissants organismes, qui représentent ce qu'il y a de plus fort et de plus vigoureux en Europe, l'Allemagne et la France.

Vous travaillez en vain, prosateurs ou poëtes des royautés du Nord, à soulever des tempêtes dans ces flots paisibles et harmonieux du Rhin. S'il y a un fleuve qui doive paraître orageux à l'Allemagne, ce n'est pas le Rhin, mais la Vistule. Voilà le côté des tempêtes, la Vistule, et au delà, cette aristocratie moscovite qui menace de peser sur l'Europe.

Tel est aujourd'hui le véritable sentiment de l'Allemagne, tel est celui de la France : elles se rapprochent ainsi plus que jamais l'une de l'autre ; elles aident et fortifient l'impérissable alliance que cette mère féconde des harmonies, la nature, établit originellement entre elles. Rien ne doit plus les séparer. Grâce à leur concert, l'Europe bravera hardiment tous les périls : elle pourra se rire de la double ambition de l'Angleterre et de la Russie, qui convoitent aux deux extrémités de notre zone la terre et la mer. Qu'importe, en effet, que les deux pôles s'ébranlent, si ces deux fortes masses de la France et de l'Allemagne s'unissent et s'embrassent, au centre du système, dans une indissoluble étreinte. Ce sera toujours assez pour maintenir l'équilibre du monde.

Question des Subsistances.

A M. LE PRÉFET DE POLICE.

On a comparé avec raison l'état d'une nation qui s'approvisionne ment en céréales ne peut atteindre le niveau des besoins de la consommation ordinaire, à l'état d'un navire qui doit tenir la mer pendant un temps plus long que celui qui correspond à son approvisionnement normal. On a déduit très justement de cette comparaison, qu'il n'y avait pour la nation qu'un moyen d'éviter la famine, c'est d'imiter ce que l'on fait dans le navire, de rationner la population, de

---

Guttapercha son imperméabilité, réunit plus de chances de succès que tous ses prédécesseurs. »

Le moment est donc venu de passer en revue les différentes idées produites depuis quelques années et qui paraissent présenter des chances de réalisation. Après avoir si amplement rendu nos devoirs de politesse à la poésie de l'aéronautique, nous avons bien le droit de ne plus nous occuper que de faits pratiques. Aussi pousserons-nous le scrupule jusqu'à ajourner l'indication de toutes les tentatives qui ont été faites dans le but de douer la machine aérienne d'une force motrice pour ne nous occuper que des moyens de rendre les ballons dirigeables. Et puisque nous avons parlé du docteur Van Heck, disons ce qu'on a tenté jusqu'à présent dans la voie où il paraît appelé à quelque succès. Aussi bien, nous ne savons de ses projets rien de plus que ce que nous en avons dit.

Personne n'ignore sans doute que, dans l'état actuel de la locomotion aérienne, toute la manœuvre consiste à jeter du lest et à perdre du gaz. L'aéronaute veut-il gagner les hauteurs de l'atmosphère, il allège l'aérostat en jetant du lest ; veut-il s'élever au dessus d'un vent impétueux qui menace de mettre en pièces la frêle machine à laquelle il a confié sa vie, il jette encore du lest. Il perdra du gaz, au contraire, soit que son ballon, subitement porté dans sa rapide ascension, au sein d'un air raréfié, menace de céder à la dilatation du gaz, soit qu'ayant rencontré un courant favorable, il veuille diminuer la force ascensionnelle de son ballon, soit enfin que le gaz se dilate à l'excès sous l'action de la chaleur solaire. La même manœuvre le rapprochera de terre quand il voudra mettre fin à sa sublime expérience. Mais, si le lieu vers lequel il descend lui paraît impropre au débarquement, au moment de prendre terre, il jette du lest. L'aérostat, subitement arrêté dans sa chute, demeure un instant immobile et comme indécis sur la route qu'il doit suivre ; puis, obéissant aux lois de la pesanteur, s'éloigne bientôt de la plage inhospitalière. Choisissant alors dans le lit du vent le lieu où il veut aborder, l'aéronaute s'y laisse porter, puis, à la hauteur du point qu'il a fixé, il donne de nouveau issue au gaz, et l'aérostat, descendant doucement, vient enfin le déposer sur le sol.

Quelques faits empruntés aux relations des plus célèbres voyages aériens feront mieux comprendre encore cette manœuvre.

Lors de la première ascension qui fut faite à l'aide d'un ballon rempli de gaz inflammable, Charles partit accompagné de l'un des frères Robert. Après un voyage d'environ trois quarts d'heure, ce dernier prit terre à neuf lieues de Paris. Dégagé d'un poids de cent trente livres, l'aérostat s'élança comme l'oiseau, entraînant Charles, en moins de dix minutes, à une hauteur de neuf mille pieds.

Un mémorable exemple des effets de la diminution du lest nous est fourni par la dramatique relation de Zambeccari. L'ancre s'était fixée aux branches d'un arbre ; le feu déclaré à bord de la nacelle rendait imminente l'explosion de l'aérostat. Le compagnon de Zambeccari se laisse glisser à terre aussitôt le ballon s'élance avec une rapidité telle qu'en quelques minutes on le perd totalement de vue.

La comédie après le drame. Testu, parti de Paris le 18 juin 1786, s'en va descendre près de Montmorency, dans un champ de blé, où il cause quelque dégât. Le propriétaire du champ accourt, et aidé de quelques paysans, s'empare d'une corde qui descendait du ballon. Tandis qu'on le remorquait, Testu jette du lest, coupe la corde, s'échappe par la verticale, au grand ébahissement de ceux qui le voyaient déjà en fourrière.

Dans le cours de son premier voyage, Blanchard rencontre des courants opposés qui agitent violemment sa machine et menacent de la détruire. L'intrépide aéronaute échappe à leur fureur en jetant tout ce qu'il avait de sable. La machine, allégée, s'élève aussitôt dans une région plus calme.

Charles, lors du voyage dont nous venons de parler, avait pris toutes les précautions nécessaires contre l'explosion du globe. A peine arrivé dans les hautes régions de l'air, l'aérostat, assez flasque au départ, s'enfla sensiblement, l'aéronaute tira de temps en temps la soupape pour donner une issue au gaz, et continua à monter tout en perdant de l'air inflammable.

Pendant leur déplorable ascension du 14 juin 1785, Pilastre des Roziers et Romain ayant rencontré un courant d'air qui les servait à souhait, voulurent empêcher l'aérostat de monter davantage, et dans ce but ils laissèrent sortir l'air inflammable. Cette manœuvre, qui leur eût réussi dans d'autres conditions que celles où ils s'étaient imprudemment placés, leur coûta la vie.

Guyton de Morveau raconte que dans sa seconde ascension l'abaissement du mercure dans le baromètre étant à peine sensible, la dilatation produite par la chaleur solaire était déjà considérable. Les soupapes ayant été successivement ouvertes, le gaz sortit sous la forme d'une fumée épaisse, et en produisant un sifflement que les voyageurs prirent d'abord pour le bruit d'une chute d'eau.

Dans une semblable circonstance, Blanchard eut recours à la même manœuvre : dilaté par les rayons solaires, le ballon se gonfla avec une telle violence qu'il craquait de toutes parts. Le danger à peine passé se présentait de nouveau ; presque subitement le globe devenait flasque, puis se gonflait au point que l'issue, bien qu'elle eût six pouces de diamètre, suffisait à peine à la sortie du gaz. En quinze minutes le ballon changea quatre fois de forme.

Une manœuvre plus énergique, mais de même nature, put seule soustraire à la mort les frères Robert et le duc de Chartres. Un coup de vent de bas en haut, ayant porté le ballon au dessus des nuages, la chaleur solaire produisit tout à coup une dilatation extrême. La soupape est hors de service. L'aérostat monte toujours. Nul moyen d'opérer la descente. L'enveloppe menace de se rompre. En cette extrémité le duc de Chartres saisit un des étendards et troue le ballon en deux endroits. La machine descend rapidement. Tout à coup les voyageurs s'aperçoivent qu'ils vont tomber dans un étang ; aussitôt ils jettent 70 livres de lest, et l'aérostat se relevant s'en va tomber trente pas plus loin.

Charles opéra son débarquement d'une façon plus élégante. Maître de son appareil, il accéléra la descente en ouvrant de temps en temps la soupape. Bientôt le globe presque à moitié vide ne présenta plus qu'un hémisphère. Ayant aperçu une assez belle plage en friche à quelque distance du lieu où il allait tomber, il jeta subitement à 20 ou 30 toises de terre deux ou trois livres de sable qui lui restaient et qu'il avait gardé précieusement. Un moment stationnaire, il vint descendre mollement sur la friche qu'il avait choisie.

Guyton de Morveau et le P. de Virly étant descendus à 60 ou 70 pieds de terre, quelques paysans qui se trouvaient là voulurent saisir les cordes. Mais les voyageurs, jugeant la place impropre au débarquement, jetèrent 5 ou 6 paquets de lest pesant 8 ou 10 livres, et remontèrent tout de suite, au grand étonnement des assistants, à la grande hauteur qu'ils aient atteinte dans cette expérience, c'est-à-dire à 942 toises.

Rien de plus simple assurément qu'une telle manœuvre. Mais qui ne voit et ses nombreux inconvénients et les dangers qu'elle entraîne ? Une partie du gaz une fois perdue, il faut forcément descendre ; le lest épuisé, il n'y a plus moyen de remonter, il faut prendre terre en quelque lieu que le ballon aborde. L'aéronaute ne dirige plus sa machine, il est entraîné par elle. La relation de l'effrayant voyage que Blanchard et Jeffries effectuèrent à travers la Manche, montre à quels périls cet imparfait moyen de manœuvre peut exposer les aéronautes.

Avant même que cette expérience eût été faite, les vices de cette méthode avaient frappé tout le monde. C'était assez qu'elle resserrât la durée des expériences dans d'étroites limites, et qu'elle fût très dispendieuse dans un temps où la production de l'hydrogène n'était pas devenue comme aujourd'hui une branche d'industrie, pour que les nombreux enthousiastes de l'aéronautique cherchassent de nouveaux moyens de manœuvre. Ainsi, moins de quatre mois après l'invention des aérostats

SUPPLÉMENT.

l'observation si vraie du correspondant de l'Académie, et commandée par la loi de l'intérêt public. Loin d'être révolutionnaire, une pareille mesure nous paraîtrait parfaitement *conservatrice*, et il pourrait bien arriver cet hiver, dans les grandes villes où elle serait surtout utile et applicable, tels événements qui fassent regretter amèrement à qui de droit de ne l'avoir pas prise.

Les gens des campagnes et les pauvres gens des petites villes, mangent déjà généralement, nous le savons, par économie et par suite des usages domestiques, le pain à l'état rassis. Mais pourquoi n'imposerait-on pas, pendant quelques mois, cette obligation juste et salutaire, aux populations des villes, en présence des misères cruelles qu'elle pourrait prévenir en partie?

Nous soumettons cette idée à l'attention sérieuse de M. le préfet de police. En l'appliquant à Paris, il prendrait une initiative qui serait certainement imitée dans tous les centres un peu importants de population ; en diminuant naturellement pendant l'hiver, par un moyen indirect, la consommation quotidienne normale, d'un quart, d'un cinquième ou d'un sixième seulement, si l'on veut, il rendrait aux classes inférieures et à la sécurité publique, un service dont la portée est incalculable, et mériterait bien des bénédictions.

— Le conseil municipal de Paris, qui avait voté le mois dernier une somme de 500 000 fr. pour abaisser le prix du pain des classes nécessiteuses, dont 450 000 fr. imputables sur les dépenses de 1846, et [illegible] sur celles de 1847, vient d'ajouter une nouvelle somme de 125 000 fr. à la première partie du crédit, tout en maintenant la seconde. — Le conseil a demandé au gouvernement que le prélèvement du 10e d'octroi ne fût pas prélevé sur ces sommes consacrées à un service d'humanité. Comprend-on que le gouvernement n'ait pas encore répondu et que le conseil se soit vu forcé de réclamer une seconde fois et en manifestant son légitime étonnement en présence d'un pareil silence!

— On annonce à grand bruit que l'on fait, à Paris, du pain avec de la pulpe de betterave mélangée à la farine. On en a mangé, dit-on, à la table de M. le ministre de l'agriculture.

Nous voulons bien, exceptionnellement et par les motifs déduits ci-dessus, que l'on augmente le poids du pain par l'adjonction de substances non nutritives et inoffensives ; mais nous croyons en même temps qu'une semblable fabrication doit être réglementée et surveillée avec beaucoup de sévérité, car elle est de nature à dégénérer beaucoup trop facilement en falsification, en fraudes dommageables aux consommateurs.

Grève de Lyon.

La grève des teinturiers de Lyon, qui durait depuis huit jours, vient de se terminer. *Le Courrier de Lyon* prétend que les ouvriers ont été battus dans cette bataille pacifique, et qu'ils ont été obligés de passer sous les fourches caudines des maîtres; mais l'*Avenir* et le *Censeur*, mieux placés pour être bien informés, affirment que les travaux n'ont été repris qu'après une transaction dont voici les principales dispositions :

La journée est fixée à douze heures de travail effectif.

Le temps des repas est d'une heure.

Soit que les partisans de la doctrine régénératrice que nous défendons devant le monde fussent encore trop peu nombreux pour que l'organe principal de cette doctrine pût vivre par le seul secours de l'abonnement, soit qu'il fût impossible à un journal exclusivement consacré à la défense de grands et salutaires principes de se soutenir en face d'entreprises fondées avec des idées et des capitaux de spéculation, ce n'est qu'au moyen de subsides réitérés que l'Ecole sociétaire avait pu fonder, en 1843, et maintenir jusqu'en 1845, son organe quotidien.

En présence des efforts inouïs du journalisme pour attirer ou retenir les lecteurs par des moyens plus ou moins étrangers à l'intérêt politique et social, les partisans de l'Idée nouvelle durent se résoudre à de nouveaux sacrifices. Sur ce point, comme sur le but définitif qu'il s'agit d'atteindre, il y avait et il y a toujours dans nos rangs la plus compacte unanimité. Le dévouement avait dès longtemps fait ses preuves au milieu de nous : il s'agissait d'en régulariser l'exercice. L'idée de la création d'une Rente, annoncée antérieurement, fut décidément produite.

Nous en essayâmes l'organisation sur Paris d'abord. Les premiers résultats répondant à nos espérances, nous écrivîmes à nos amis des départements. Notre premier appel porte la date du 7 février de cette année. Nos lecteurs se souviennent avec quelle ardeur nos amis nous adressèrent leurs souscriptions. Au 7 avril suivant, nous annoncions que la rente s'élevait, par an, à 101 479 fr. 96 c., répartis entre 1164 souscripteurs.

Depuis lors, le retrait forcé d'une souscription considérable, reposant sur des opérations qui ont chancelé, a diminué ce chiffre de 10 800 fr.; ce qui n'a pas empêché qu'au 31 août nous avons pu accuser, dans le 2e numéro du *Bulletin phalanstérien* (1), un chiffre total de 100 549 fr. 44 c., répartis cette fois entre 1 510 souscripteurs, au taux de 0 fr. 50 c. jusqu'à 150 fr. par personne et par mois.

Aujourd'hui la souscription atteint le chiffre annuel de 105 259 fr. 80 c., répartis entre 1 691 souscripteurs. Les trois derniers mois présentent, dans l'accroissement du nombre des adhérents, un mouvement de notable accélération; déjà un grand nombre de souscripteurs ont avancé leur cotisation sur 1847, quelques-uns en ont doublé le chiffre, et la plupart l'ont augmenté d'un quart, d'un tiers, de moitié.

Ce résultat n'a sans doute rien de miraculeux ; il ne peut étonner que ceux qui ignorent à quelles hautes pensées, à quelles nobles aspirations ces dévouements prennent leur source ; mais nul ne peut se refuser à y voir la preuve du sentiment d'intime solidarité qui lie les amis de l'organisation du travail et de l'association !... Lors de notre dernier procès contre la *Presse*, Me Langlois, essayant de ridiculiser les signataires de l'appel du 7 février, faisait remarquer au tribunal que notre adversaire, lui aussi, aurait pu écrire à ses abonnés : « Allons, soldats de la Phalange sainte, faites-moi une rente de 100 mille francs ! *Sursum corda !* c'est moi qui dois sauver le monde. » Il est bien vrai que, si le rédacteur en chef de la *Presse*

(1) Ce *Bulletin* est adressé gratuitement et exclusivement aux souscripteurs à la Rente de l'Ecole. Le 3e numéro est sous presse.

rale des affaires de l'Ecole.

C'est dans le même esprit que nous dirons deux mots des opérations de la Librairie sociétaire.

Ce qu'il y a de plus décisif pour attirer à la cause des convictions nouvelles, c'est, on le sait, la lecture des ouvrages phalanstériens. Le signe le meilleur et le plus sûr de nos progrès et de nos conquêtes, c'est au mouvement de la Librairie sociétaire qu'il faut le demander. Nous disions, il y a un an, que notre Librairie, exclusivement consacrée aux publications de l'École, avait vendu, en 1843, pour 10 000 fr. de livres ; en 1844, pour 25 000 fr., et en 1845, pour 45 000 fr. — Cette année, le chiffre de ses opérations atteint presque 60 000 fr. (1). Il ne faut pas oublier que nous avons baissé, en 1846, le prix de beaucoup de nos publications (notamment celui des ouvrages de Fourier) ; il ne faut pas non plus perdre de vue que c'est en 1846 que nous avons publié la plupart de ces petits ouvrages à bas prix, dont l'objet est de faire parvenir jusque dans les plus modestes réduits, la connaissance du système phalanstérien. Aussi estimons-nous que la propagation a pris, cette année, un développement au moins double de celui de l'année dernière. — Est-il de statistique plus encourageante?

Mais à qui doit-on en reporter le mérite? C'est surtout aux souscripteurs à la Rente. Ce sont eux qui, en soutenant le drapeau quotidien, nous ont donné le seul moyen efficace de rappeler chaque jour au monde l'idée libératrice, de défendre l'École contre les attaques de ses adversaires, d'attirer sans cesse et sans cesse l'attention sur nos plans, sur nos projets, sur nos publications, soit par des comptes-rendus, soit par la polémique, soit enfin par de continuelles annonces.

Croit-on qu'à défaut d'un organe quotidien provoquant chaque jour des discussions et trouvant des échos dans la presse française et étrangère, croit-on que tant d'autres germes de propagation seraient éclos sur différents points ? La *Démocratie pacifique*, cette base essentielle de toutes nos opérations, cette voix sans laquelle nos succès comme nos espérances ne seraient suffisamment connus ni de nos amis ni du monde, la *Démocratie pacifique* a-t-elle été étrangère au zèle déployé par les phalanstériens, soit en France, soit à l'étranger?

Lyon créant l'*Echo de l'Industrie*, puis l'*Avenir* ; Genève, l'*Eclaireur suisse* ; les Etats-Unis publiant des traductions de la *Théorie de l'Unité universelle* et fondant le *Harbinger*, auquel il faut ajouter l'acquisition du *Chronotype* de Boston ; Rio-Janeiro créant le *Socialista*, Fernambuco, *o Progresso*, sont-ce des faits sans rapport avec l'existence de notre quotidien ? Et si l'*Eco del Comercio* et dix autres journaux étrangers s'imprègnent de plus en plus des idées d'association, et si la presse départementale se montre de plus en plus bienveillante et prépare, par son action sympathique, de nouvelles conquêtes à l'Idée ; et s'il vient de se former à Londres une association (*the Fourier Society*) pour propager par des écrits, par des polémiques et par des traductions, le

(1) Ne sont pas compris dans ces deux derniers chiffres les recettes de la *Phalange*, publiée par la Librairie sociétaire.

rempli d'hydrogène, Guyton de Morveau écrit : « Que toute descente par la déperdition du gaz est un vice, qui ne subsistera que jusqu'à ce que le temps ait perfectionné ce nouvel art (1), » et ailleurs il [illegible] aérostats se trouverait resserrée dans des [illegible] étroites s'il fallait absolument perdre une partie du gaz qui le soutient, toutes les fois qu'on voudrait descendre ou même s'approcher de la terre (2). » Ainsi que nous le verrons ailleurs, Morveau voulait mettre cette manœuvre dans la dépendance des moyens de direction. De son côté, Meunier proposait d'augmenter et de diminuer à volonté le poids de l'aérostat en comprimant de l'air dans un réservoir spécial et en donnant issue à l'air antérieurement comprimé. Mais [illegible] eût exigé un énorme travail de la part de l'aéronaute. Le voyage de Blanchard et Jeffries vint donner une impulsion nouvelle aux esprits. Menacés de tomber à la mer, ces intrépides aventuriers avaient épuisé tout leur lest ; la machine descendant toujours, ils avaient jeté pardessus bord livres, instruments, provisions, puis ils s'étaient dépouillés de leurs vêtements ; enfin, s'étant attachés à des cordes, ils allaient faire le sacrifice de leur nacelle quand ils virent toucher aux côtes de France. Malheureusement, les aéronautes ne parvinrent à se soustraire aux dangers auxquels Blanchard et son compagnon n'avaient échappé que par miracle qu'en s'exposant à des dangers plus [illegible]. Deux des moyens qui furent alors imaginés ont [illegible] malheureuse célébrité. L'un fut employé par le courageux Pilâtre des Roziers, l'autre par l'Italien Zambeccari.

La première de ces méthodes consistait à joindre à un ballon rempli d'hydrogène un ballon à air dilaté, une mongolfière portant avec elle son brasier. Cette triste invention avait été exposée par Cavallo [illegible]

« [illegible] très ingénieuse pour faire monter ou descendre un aérostat est celle-ci : on propose d'attacher un petit aérostat à air raréfié [illegible] d'un ballon à air inflammable, au moyen de cordes et [illegible] l'autre telle, que le feu ne puisse prendre à l'air inflammable. Une distance de trente ou quarante pieds suffirait. [illegible] être assez près du ballon à air raréfié pour que l'aéronaute puisse conduire le feu. Le tout étant disposé de cette manière, il [illegible] pourra s'élever ou descendre, alléger ou alourdir la machine [illegible] en augmentant ou diminuant le feu au-dessous du ballon inférieur. Cette méthode qui n'a pas encore été essayée, semble devoir réussir. »

(1) [illegible] de l'aérostat. Académie de Dijon, p. 12.
(2) Idem, 134.

Pilâtre des Roziers osa se fier à une machine où une enveloppe de taffetas séparait le gaz inflammable d'un foyer incandescent. Son héroïque folie trouva un complice. Le jeune Romain, comme lui professeur de physique, voulut l'accompagner. Le 15 juin 1785, ces braves de la science tentèrent de passer de Boulogne en Angleterre. La lettre suivante, écrite par M. Ternaux, le lendemain de cette imprudente tentative, en raconte la déplorable issue :

« Avant-hier, à sept heures un quart du matin, le ballon chargé, et y ayant adapté par dessous une mongolfière avec sa galerie, nos voyageurs partirent par un vent de sud-est qui les conduisait directement en Angleterre. Ce départ était superbe ; il fut annoncé par le canon de nos remparts... Mais quels ne furent pas l'étonnement et les cris d'effroi, lorsque, quinze minutes après, le feu prit au ballon et qu'il fut consumé en moins d'une seconde. Cela fit l'effet de l'éclair, et cet accident n'arriva que parce que le ballon, commençant à s'élever, les voyageurs jugèrent à propos d'ouvrir les appendices pour faire sortir de l'air inflammable et se maintenir à la hauteur du courant d'air qui les servait à souhait; le feu de la mongolfière enflamma ce gaz à son issue et occasionna la perte des voyageurs, qui tombèrent de 600 toises de haut dans la Garenne-le-Roi à Wincereu, auprès d'une petite rivière, à quelques centaines de pieds de la mer. Etant alors à cheval pour suivre la course du ballon jusqu'à Grimez, et le voir arriver en Angleterre, je courus, bride abattue, pour donner quelque secours à ces infortunés, et passai la rivière à la nage ; mais, hélas ! il n'était plus temps ; le pauvre de Rozier était moulu et anéanti contre terre, Romain donnait encore signe de vie, mais expira quelques moments après entre mes bras. »

Aussi imprudent que Rozier et Romain, Zambeccari fut plus heureux. Il imagina d'entourer un ballon, rempli aux deux tiers d'hydrogène, d'une galerie circulaire contenant de l'esprit de vin. Cette galerie était percée de trous qu'on pouvait ouvrir et fermer à l'aide de soupapes. Chacun de ces trous donnant issue à l'esprit de vin, devenait un bec de lampe. Le but de cette disposition était de créer autour du ballon une sorte d'atmosphère artificielle, et en dilatant ou condensant le gaz à volonté, de produire selon le gré de l'aéronaute, l'ascension ou la descente de tout l'appareil. Cette téméraire expérience eut lieu à Bologne le 22 août 1804, à 11 heures. Andreoli accompagnait Zambeccari.

Six coups de canons annoncèrent le départ ; l'ascension se fit si lentement, que tous les spectateurs remarquèrent le mouvement que l'air frappé par chaque coup de canon imprimait à la nacelle. Le temps était calme ; aussi le ballon resta-t-il toujours en vue des spectateurs

jusqu'au moment de la descente. Lorsqu'elle eut lieu, les habitants accourus de toutes parts accueillirent par des cris de joie et par des décharges de mousqueterie l'arrivée des navigateurs ; mais le naufrage les attendait au port. Obéissant d'une part à la [illegible] et de l'autre à l'impulsion du vent, le globe descendait dans une position oblique; l'ancre, suspendue à une corde de soixante-quinze pieds, s'arrêta aux branches d'un orme. A peine s'y fut-elle fixée que la corde se mêla et que le ballon se coucha, de telle manière que l'alcool brûlant se répandit. La flamme se communiqua et se [illegible] pourtour de la nacelle ; les voyageurs furent couverts de feu. Un instant après, le ballon vint heurter la terre, et cette nouvelle secousse répandit une telle quantité d'esprit de vin que la flamme sembla tout envahir. Pour surcroît de malheur, elle se communiqua à un grand flacon, qui en contenait environ trente livres, et qui prit feu avec une violente explosion. La diminution sensible de poids qui en résulta fut cause que la machine, toujours retenue par l'ancre, rebondit avec une grande force : la chute, la secousse, le contre-coup, tout cela fut l'affaire d'un instant. La branche de l'arbre menaçant de se rompre, deux hommes y grimpèrent et essayèrent de retenir le ballon. Les voyageurs, entourés de feu, criaient qu'on tirât la corde; leurs habits brûlaient ; les instruments, le filet, les cordages, la galerie, tout était couvert de feu. Zambeccari se répandit une bouteille d'eau sur la tête, et parvint ainsi à éteindre la flamme qui avait gagné ses vêtements. Andreoli se laissa glisser le long de la corde de retenue ; dans sa précipitation, il lâcha cette corde, tomba rudement contre l'arbre, et de là sur la terre. Le ballon ayant perdu considérablement de son poids, s'éleva avec tant de force qu'il fut impossible de le retenir ; les deux hommes qui l'avaient essayé furent précipités du haut de l'arbre. La machine s'élança avec une rapidité effrayante. Tant que l'œil put suivre Zambeccari, on le vit occupé à se débarrasser du feu qui s'attachait à ses habits, et à éteindre ou jeter les objets enflammés qui l'environnaient ; mais bientôt on le perdit tout à fait de vue. Toute cette catastrophe fut l'affaire de trois minutes.

Cependant Zambeccari ne perdit pas courage. Il fut élevé à une hauteur prodigieuse ; mais son baromètre étant brisé il ne put la déterminer exactement. Les nuages qui couraient au dessous de lui paraissaient comme un abîme immense et sans fond. [illegible] d'un relâchement de la partie inférieure du globe [illegible] susceptible d'une plus grande dilatation. Ses mains, déjà [illegible] le feu, avaient maintenant à souffrir du froid le [illegible] rapide courant d'air saisit et emporta la machine vers la [illegible] que. A deux heures de l'après-midi, il fut aperçu de plusieurs en-

[illegible], les colonnes vivantes de la cause, ses véritables et dévoués soutiens.

REVUE POLITIQUE ET SOCIALE.

FRANCE.

La politique extérieure n'a point fait de nouveaux pas ; nos relations avec l'Angleterre restent toujours très froides ; — nous entendons les relations des deux cabinets de Saint-James et des Tuileries, qui peuvent avoir une influence plus ou moins fâcheuse sur le sort des deux nations, anglaise et française, mais qu'il ne faut pas confondre néanmoins avec les relations existant directement de peuple à peuple. Celles-ci ne peuvent jamais devenir hostiles que par une interversion du bon sens et l'effacement momentané de toutes les notions d'intérêt bien entendu et d'humanité.

Nos rapports avec les cabinets du Nord continuent à rester enveloppés dans la plus profonde obscurité ; mais les peuples allemands commencent à comprendre que tous ces partages de villes et de nations faits entre diverses familles princières, sont attentatoires aux droits de chacun, et qu'il serait temps d'inaugurer une ère où il ne fût plus permis à quelques rois de partager des hommes comme on se partage du bétail ; d'autant mieux que les Allemands sont bien près de la Russie, qu'une portion est déjà devenue russe, et que le surplus est menacé de le devenir du plus au moins.

— A l'intérieur, rien de nouveau : car ce n'est pas du nouveau que la misère et la famine ; elles sont vieilles comme le monde, et nos optimistes s'autorisent de cette antiquité pour ne pas s'inquiéter de faire disparaître le mal.

Cependant les circonstances ont enfin amené plusieurs bons esprits à reconnaître que l'intervention municipale tendrait à faire diminuer le prix des denrées alimentaires, et en quelques villes on essaie d'élever des boulangeries et des boucheries qui, gérées au nom ou sous le patronage de la municipalité, vendent les denrées à un taux plus bas, et contribuent ainsi, par une concurrence véridique, à maintenir les marchands dans de plus justes limites, et à diminuer l'impôt que le commerce prélève lourdement sur le consommateur. C'est la Belgique, c'est la ville de Bruxelles à qui revient l'honneur de cette sage initiative. Il sera possible, en poussant dans cette direction, de trouver une foule de combinaisons heureuses qui, sans parvenir à tirer le travailleur pauvre de son état actuel d'infériorité, contribueraient néanmoins avec une puissance incalculable à préparer rapidement son bien-être futur et son émancipation définitive.

GRANDE-BRETAGNE.

Les difficultés pratiques de la vie ne font que grandir chez nos voisins d'outre-Manche. Dans les grandes villes manufacturières du Nord, le travail va s'arrêter pendant quinze jours pour commencer l'année 1847, et laisser écouler une partie des produits accumulés dans les fabriques. A Londres, le prix du pain a été élevé simultanément, dans tous les quartiers, de 15 à 18 sous le pain de 4 livres, pour les qualités inférieures ; de 18 à 22 pour les qualités supérieures ; et l'on annonce une hausse plus forte encore pour la semaine [illegible] Mayo ; Galway, 410 000 ; Donegal, 400 000 ; Kerry, [illegible] ; Clare, 160 000 ; *Sligo*, 90 000 ; *Tipperary*, 90 000 ; *Cork*, 230 000. Il est question aussi d'organiser un système général d'émigration aux colonies, pour les pauvres travailleurs qui ne pourront pas trouver d'emploi sur les nouvelles terres gagnées à la culture.

Il y a longtemps que l'utilité et la nécessité des mesures proposées aujourd'hui ont été senties et proclamées par ceux qui s'occupaient de l'Irlande ; mais il a fallu le terrible fléau de la famine pour ouvrir les yeux aux classes privilégiées et aux hommes d'Etat à qui elles permettent de gouverner. Ce n'est qu'à la dernière extrémité que les préjugés et les intérêts égoïstes cèdent aux lumières du bon sens et du progrès. Et encore n'y cèdent-ils qu'à moitié et à contre-cœur.

Les lois de la nécessité terrible et absolue semblent être les seuls moyens capables de faire marcher l'esprit humain dans la voie progressive de la justice. La religion et la morale n'ont que peu de prise sur l'homme même qui en parle le plus, car bien certainement les lois de la fraternité, bases de la religion chrétienne, ne sont pas plus respectées par les privilégiés de la société que par les pauvres et les déshérités. Après dix-huit siècles de prédication de la Parole divine, mal écoutée et plus mal appliquée, la Providence est obligée d'avoir recours à la force des fléaux physiques et matériels pour conduire l'esprit humain à la justice sociale.

A l'heure qu'il est, la marche de l'éducation providentielle du genre humain se fait sentir à la fois dans le monde physique et dans l'esprit des peuples, et c'est en grande partie grâce aux fléaux physiques que l'esprit se trouve stimulé dans toutes les classes.

Nous disons *toutes les classes*, car les riches n'ont pas moins à apprendre que les pauvres sur les devoirs de l'humanité et les pratiques de la justice sociale.

Il est convenu que tout le monde doit parler d'amélioration et de progrès aujourd'hui, riches et pauvres, et tous les jours nous voyons que ces derniers n'ont pas moins que les premiers la science et la conscience des réformes sociales justes et praticables. Les privilégiés parlent souvent de leurs semblables avec peu de sentiment fraternel et religieux, tandis que les pauvres en général se bornent à demander une part bien légitime et au-dessous de ce qui leur est dû, des richesses produites par leur travail.

C'est quelque chose d'étonnant que l'infatuation des classes privilégiées en Angleterre, quand elles parlent des classes pauvres et de l'amélioration de leur état social. Les discours prononcés par les ducs et barons dans les meetings agricoles, sont imbus d'un esprit étroit comparativement à ceux des orateurs du peuple dans les meetings populaires.

Tandis que les uns parlent d'améliorer leurs propres terres par l'application de la science, de manière à employer plus de bras à la culture, sans se préoccuper sérieusement de l'état social des ouvriers, les autres, bien plus avancés en intelligence et en libéralité, se préoccupent de réorganiser la société au profit des industrieux de toutes les classes ; tandis que les lords et les hauts barons parlent de donner des *médailles* aux travailleurs qui se conduisent bien dans la pauvreté, les ouvriers, plus éclairés, parlent d'émanciper le travail de la servitude du capital et des lois surannées. Grands et petits, travail- [illegible] trées de souscriptions.

Aujourd'hui elle a acheté pour près de cinq cent mille francs de propriétés, et son capital réalisé ne dépasse pas la moitié de cette somme. Il lui faut donc hypothéquer sa propriété, ou s'arrêter dans ses projets d'achat, jusqu'à parfait acquittement des engagements qu'elle a contractés. Or, elle veut continuer ses achats, même les effectuer plus vite que ne lui permettra la rentrée des fonds actuellement souscrits, et pour cela elle a imaginé la *Banque des épargnes*, qui permettra aux travailleurs d'aider le mouvement, sans engager leurs fonds d'une manière absolue dans les actions permanentes.

Ceux qui ne veulent pas placer leurs fonds en actions, parce qu'ils pourraient en avoir besoin d'un jour à l'autre, peuvent les placer dans la banque des épargnes à 3 1/2 pour 100, et les retirer quelques jours après en avoir fait la demande. De cette manière, les chartistes espèrent pouvoir payer leurs terres sans avoir recours à l'hypothèque, et tout en gagnant sur leurs opérations de caisse d'épargne.

En effet, leurs terres avec les maisons bâties leur rendent 8 pour 100, et ils ne paieront que 3 1/2 pour 100 de l'argent déposé dans la banque ; ils espèrent aussi que les remboursements ne dépasseront pas, en général, la moitié des fonds placés en disponibilité.

La discussion de ces idées et de ces plans pratiques fait faire beaucoup de progrès à l'esprit public dans toutes les classes ; car les riches, aussi bien que les pauvres, commencent à comprendre que le travail est plus puissant qu'on ne l'avait cru, et qu'il faut, bon gré mal gré, s'occuper de la réorganisation sociale et industrielle.

Il est curieux aussi de remarquer les progrès du langage qui accompagnent cette transformation d'idées. Au lieu des termes vagues de liberté et d'égalité politique, qui ne définissent rien, on remarque une netteté d'idées sociales et de définitions techniques qui laisse peu à désirer. Tout le monde parle maintenant de capital et de travail, de participation proportionnelle dans les bénéfices de l'industrie, de coopération et d'association, d'achat de la terre et des instruments industriels, enfin de réorganisation sociale.

Nous remarquons aussi de pareils progrès en Amérique. Il s'est formé, il y a quelques années, aux Etats-Unis, une grande *ligue agraire* dont le but est la distribution des terres non encore appropriées aux familles pauvres et industrieuses de la nation. Peu de temps après sa formation, cette société populaire s'est appelée la *Grande Association de réforme nationale* ; et dernièrement encore, elle vient de quitter ce nom pour prendre celui de *Grande Fraternité industrielle*, ayant pour but, non-seulement la distribution des terres non encore appropriées, mais aussi l'association industrielle des travailleurs pour la mise en culture de ces terres.

Cette société se propose de former des exploitations unitaires et coopératives dans les régions éloignées, et d'organiser une milice, à la fois militaire et industrielle, pour la culture et la défense des propriétés sociétaires.

De toutes parts, les idées marchent et les esprits se transforment. L'association se substitue au morcellement, partout, en idées et en pratique, et bientôt, on peut l'espérer, la société renaîtra sous des formes plus humaines et plus riantes.

---

droite. On le prit pour un météore, et les habitants de la contrée tremblèrent. Insensiblement le ballon descendit. Enfin, il tomba dans la mer à vingt-cinq milles des côtes d'Italie. Une partie de la galerie s'enfonça dans l'eau. Zambeccari lui-même s'y trouva plongé jusqu'à mi-corps. Il espéra pourtant atteindre la côte ou rencontrer un bâtiment ; mais il n'apercevait partout que le ciel et l'eau. Après avoir longtemps attendu en vain, il voulut du moins se prémunir contre le danger du sommeil et de l'épuisement en s'attachant à une corde. Dans ce dessein, il tira la corde de l'ancre qui pendait dans l'eau à ses côtés. Mais quel fut son étonnement : l'ancre avait pris fond et retenait elle-même le ballon. Il ne lui restait plus qu'à couper la corde. Mais comment ? il n'avait aucun instrument et pouvait à peine faire usage de ses mains : la droite était gelée, l'autre mutilée. La nécessité le rendit industrieux. Il brisa avec ses dents la lentille d'une lunette d'approche qu'il avait sur lui et tenant dans sa bouche le plus grand morceau, s'en servit comme d'une scie pour couper la corde qui était de soie. Il parvint ainsi à mettre la machine à flot. Alors, aidé par un bon vent, par l'espérance et par le mouvement régulier de ses bras, dont il se servait comme de rames, il fut porté vers la côte d'Italie.

Il avait fait au moins quinze milles de cette manière, lorsqu'il rencontra enfin sept barques de pêcheurs qui sortaient de Magna-Vacca. Les quatre premières, saisies d'une terreur panique, virèrent de bord ; mais fort heureusement les trois autres eurent moins de frayeur. L'une d'elles tendit toutes ses voiles et fit force de rames. Il était temps que l'on vînt au secours de Zambeccari : il y avait quatre heures qu'il était tombé dans la mer, et la nacelle s'enfonçant toujours davantage, il avait maintenant de l'eau jusqu'au cou. A peine le ballon fut-il allégé du poids du voyageur, que malgré les efforts qu'on fit pour le retenir, il s'enleva de nouveau avec une extrême rapidité, et se porta d'abord du côté de Comacchio, puis vers le Levant et la Turquie, et disparut.

On se figure aisément l'inquiétude que chacun ressentait à Bologne, sur le sort de Zambeccari ; mais on ne saurait imaginer les transports de joie qui l'accueillirent à son retour. Cependant l'état critique de sa santé diminua l'allégresse générale. On craignit qu'il ne fût tout à fait privé de sa main droite. Il en fut quitte pour la perte de deux doigts.

Cette double relation suffira, j'imagine, pour montrer quelle serait l'utilité de l'invention du docteur Van Heck, surtout si, comme nous aimons à le croire, elle n'a rien de commun avec les méthodes de Cavallo et de Zambeccari. Cependant son mérite ne se bornerait pas à soustraire l'aéronaute aux dangers habituels de la locomotion aérienne, tels que courants contraires, dilatation excessive du gaz produite par l'action des rayons solaires, nécessité quand tout le lest se trouve épuisé, de débarquer là où tombe l'aérostat, etc. En donnant à l'aéronaute les moyens de s'élever et de redescendre aussi souvent qu'il le voudra, M. le docteur Van Heck aurait, pense-t-on, fait plus encore. Il aurait trouvé les moyens jusqu'ici vainement cherchés d'employer les aérostats à de véritables voyages, c'est-à-dire à transporter des hommes en un lieu déterminé d'avance.

Disons sur quoi fondement repose cette brillante espérance.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que les girouettes indiquent parfois une direction du vent tout autre que celle suivie par les nuages, et vous en avez conclu que la masse atmosphérique n'obéit pas dans toute sa hauteur à l'impulsion qu'en un lieu donné le vent imprime à ses couches inférieures. Et en effet, de nombreuses observations ont montré que dans une même verticale l'atmosphère peut être sillonnée à des hauteurs différentes par des courants marchant dans des directions très variées.

Les relations des aéronautes mettent ce fait hors de doute.

Lors de la première ascension de Charles, on lança un petit ballon d'essai qui alla tomber dans une direction opposée à celle que suivit l'intrépide physicien.

Guyton de Morveau, dont nous donnerons l'intéressante relation, raconte que, dans son expérience du 25 avril, il régnait, quand il quitta la terre, un vent très impétueux d'ouest-nord-ouest, dont il cessa de ressentir l'impulsion quand il fut parvenu à une hauteur de 500 pieds. Au plus haut point de l'ascension, pendant que l'aérostat marchait très lentement, il observa à environ 400 toises au dessous un nuage blanc qui s'avançait vers la droite, prenant l'aérostat en travers. Enfin, lorsqu'il se rapprocha de la terre, l'aérostat, qui marchait un instant avant avec une extrême lenteur, se plaça de lui-même dans la ligne d'un vent qui l'entraîne avec une grande rapidité.

Lors de sa seconde ascension, il constata qu'au moment où un vent nord-nord-ouest emportait son aérostat, quelques girouettes de Dijon furent vues dans la direction du sud-sud-ouest.

Il rappelle ailleurs que les aérostats, partis du château de la Muette, des Tuileries, du Champ-de-Mars, ont paru stationnaires à une certaine élévation, ou qu'ils ont été emportés par des courants différents de ceux qui se faisaient sentir dans la couche inférieure.

M. Monk Mason raconte que lors du magnifique voyage qu'il entreprit le 7 novembre 1836, en compagnie de MM. Green et Holland, deux heures et demie après leur départ de Londres, les aéronautes reconnurent que le vent allait les jeter au-dessus de la mer d'Allemagne. M. Green jeta aussitôt une partie du lest, le ballon monta dans les régions supérieures de l'atmosphère, où il rencontra un courant qui, le reportant en arrière, le conduisit bientôt au-dessus de Douvres.

On voit, dans la relation du premier voyage de Blanchard, que ce courageux aéronaute ayant échappé, en jetant du lest, à des courants furieux qui menaçaient de briser sa machine, fut aussitôt entraîné par un courant qui le porta rapidement dans la direction d'où il était parti.

Je lis dans le récit que Cavallo a donné de l'ascension de Vincent Lunardi, la première qui eut lieu en Angleterre (15 septembre 1784), que le ballon, porté d'abord dans la direction du nord-ouest, rencontra à une plus grande hauteur un autre courant d'air, et « prit alors une direction à peu près du nord, le vent au-dessous restant toujours le même. »

Nous pourrions multiplier les exemples de ce genre ; ceux-ci suffisent.

Dépourvu jusqu'à présent de tout moyen d'agir efficacement sur le milieu où il est plongé, soumis tout entier à l'impulsion de ce milieu, l'aéronaute ne peut suivre telle ou telle direction, qu'à condition d'y être porté par un courant aérien.

Or, les observations qui précèdent ont fait supposer, dès l'origine de l'aéronautique, que quel que soit le point de l'horizon vers lequel le voyageur aérien désire se porter, il a chance de rencontrer un courant qui l'y mène. Toute la question se réduirait donc à trouver ce courant. Comment le trouver ? Evidemment en se portant dans la région où il règne, c'est-à-dire en montant ou en descendant. En matière de locomotion aérienne, monter et descendre, c'est naviguer. Et si la durée de cette manœuvre n'était limitée par la quantité de lest et de gaz dont l'aéronaute dispose, il aurait, pense-t-on, bien du malheur s'il ne trouvait enfin ce qu'il cherche.

Or, M. Van Heck vient justement donner à l'aéronaute le moyen d'opérer ces mouvements d'ascension et de descente sans jeter de lest ni perdre de gaz, et par conséquent de les produire autant de fois qu'il sera nécessaire. Donc, ajoute-t-on, le problème de la navigation aérienne est résolu.

Pour nous, nous ne voyons encore dans l'invention du docteur Van Heck qu'un moyen de plus de savoir jusqu'à quel point sont fondées les espérances que les amateurs d'aéronautique font reposer sur les courants variés dont il vient d'être question.

Nous nous expliquerons prochainement sur ce point.

VICTOR MEUNIER.

lui-même est dans le plus grand embarras financier. Le trésor est vide, un emprunt est presque inévitable, malgré la dernière émission de banque-notes prussiennes.

C'est grâce à ces embarras qu'il est toujours question en Prusse d'une constitution, car selon les statuts de la loi du pays, le roi ne peut faire aucun emprunt, ni créer un nouvel impôt sans le consentement des Etats. Or, ces Etats, qui depuis six ans ont été déboutés de toutes leurs demandes, se garderont bien d'accorder de l'argent sans une compensation quelconque. C'est pourquoi le roi de Prusse songe, bien que jamais, à une sorte de constitution. Jamais, depuis que la Prusse existe, il n'y a eu tant de désordre dans les finances que de 1840 jusqu'à 1846.

Au milieu de ces perplexités financières est venu l'affaire de Cracovie, qui, au lieu d'un triomphe, est une véritable humiliation pour le gouvernement prussien. Nous avons déjà dit que la peur d'une alliance franco-russe y était pour beaucoup, car la Prusse, prise entre la Russie et la France, serait ou écrasée, ou forcée de révolutionner toute l'Allemagne au nom de la liberté et de l'unité nationale.

Il faut savoir que le journal la *Presse* passe en Allemagne pour être le journal du château. Or, cette feuille ayant défendu l'alliance franco-russe, toute l'Allemagne croyait que c'était là la pensée secrète du gouvernement français. Vint le traité de commerce entre la France et la Russie, et personne ne doutait plus de l'avenir prochain de cette alliance barbare et impossible. Or, rien que l'idée de cette alliance monstrueuse est faite pour pousser l'Europe à la guerre. La Prusse, certes, n'attendra pas que les bases en soient posées, et plutôt que de tenter des moyens révolutionnaires, elle se jetterait pieds et poings liés dans les bras de la Russie contre la France. Les *Débats* ont beau railler l'Allemagne, « qui, *de peur de la France, est dupe de la Russie*, » les *Débats* oublient que cette Allemagne est encore despotique, et que les gouvernements d'Autriche et de Prusse préféreront toujours être avec le despote russe contre la France, que d'être forcés de chanter la *Marseillaise* allemande, de donner la liberté de la presse et une constitution afin de combattre en même temps les deux ennemis. C'est pourquoi, après tout, ces deux puissances absolues étaient logiques en signant l'acte de Cracovie. — Ah! dira-t-on, l'Autriche et la Prusse ne pouvaient pas faire une alliance avec la France?

D'abord, l'Autriche jamais! Reste la Prusse. « *Mais comment s'allier à un gouvernement qui, issu d'une révolution, et déclarant son alliance cordiale avec un pays constitutionnel, brise cette entente pour une dot, et déclare vouloir se lier avec le despote le plus barbare de l'humanité, avec le tyran de la Pologne, avec le persécuteur de toutes les religions, uniquement dans un intérêt dynastique, et contre la volonté de la nation?...* »

Telles sont les paroles avec lesquelles un journal prussien répond aux *Débats*.

Aussi les *Débats* ont-ils jugé à propos de désavouer l'alliance russe et d'attaquer la *Presse* à ce sujet. C'est trop tard. Il n'est pas moins vrai que cette alliance a été pendant six semaines le plan favori de notre gouvernement. La seule idée de cette politique a hâté la chute de Cracovie; encore quelques pas dans cette malheureuse voie, et une guerre européenne serait inévitable.

Chose triste à dire: cette Russie barbare et ignorante, loin d'être dupe de la politique civilisée, en est presque partout la maîtresse et la traite en enfant. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans un journal prussien:

« Depuis quelque temps la Russie conclut des traités de commerce avec plusieurs pays de l'Europe civilisée. Après le traité conclu avec la France, voici venir celui négocié et signé avec la Hollande, lequel traité est dirigé contre le Zollverein et sa petite marine. Or, dans tous ces traités, la Russie, généreuse selon sa coutume, stipule que les sujets des pays contractants, — la France et la Hollande, — *jouiront en Russie de tous les droits nationaux*. Un Russe restant en Hollande jouira de la liberté de la presse, de la justice publique, du jury et de tous les avantages d'un pays libre; mais qu'un Hollandais aille faire le commerce en Russie, il aura, il est vrai, les mêmes droits qu'un Russe, mais que sont ces droits?... *Etre saisi, knouté au secret et transporté en Sibérie, après avoir perdu fortune, avenir et santé.* Et dire que nos grands diplomates impriment cela en toutes lettres! C'est une honte pour l'Europe civilisée, c'est plus qu'une honte, c'est une bêtise. »

SUISSE.

L'ambassadeur français en Suisse, M. Bois-le-Comte, n'a fait que paraître à Berne, puis il est parti pour un voyage; mais avant de s'éloigner il a fait connaître au canton de Lucerne que la France était pour lui dans les meilleures dispositions. On sait que le canton de Lucerne est à la tête des cantons ultra-catholiques, qu'il fait des préparatifs guerriers pour résister à un mouvement qui s'est opéré à Genève, qu'il a imploré le secours de l'Autriche, et que celle-ci le lui a promis dans le cas où la révolution, qui a renversé l'aristocratie financière de Genève, s'étendrait aux autres cantons. Ainsi, les faits connus jusqu'ici sont d'accord avec ce que la *Gazette d'Augsbourg* avait annoncé relativement à la connivence du gouvernement français avec le gouvernement autrichien pour opprimer moralement et peut être par les armes la partie libérale de la Suisse.

ESPAGNE.

Les journaux de Madrid continuent de s'occuper d'un changement de ministère, mais il paraît que la reine a exigé que les ministres actuels se présentent devant les chambres, où ils rencontreront une opposition plus considérable qu'ils ne l'avaient prévu.

— C'est aujourd'hui dimanche, 27 de ce mois, que les électeurs de l'arrondissement de Saint-Denis se réuniront pour nommer un quatrième membre au conseil-général.

— Le conseil-général de la Banque vient de fixer à 79 fr. le dividende du deuxième semestre de 1846.

Le dividende sera payé à bureau ouvert, à l'hôtel de la Banque, à partir du samedi 2 janvier prochain.

Les actionnaires peuvent envoyer des fondés de pouvoirs pour recevoir et signer les émargements.

— Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 9 décembre, MM. Magin et Ritt, inspecteurs supérieurs de l'instruction primaire, sont nommés membres de la commission chargée de préparer un programme général des études dans les écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices.

— Mme Gauchard, mère de l'illustre astronome, qui, par la découverte de la seconde comète périodique, a contribué à changer les idées que l'on avait jadis sur la constitution de notre système planétaire, vient de mourir à Paris. C'était une des plus grandes admiratrices du génie de Fourier.

— L'*Impartial de Besançon* annonce qu'il va paraître désormais quatre fois par semaine, les lundi, mercredi, vendredi et dimanche.

— Une épizootie règne en ce moment sur les animaux de la race bovine dans plusieurs de nos communes méridionales; on dit que cette maladie s'est d'abord manifestée dans le département de la Vendée.

CRÈCHES DE PARIS. — Le douzième arrondissement de Paris est celui où les crèches sont le plus nécessaires. Il renferme plus de deux mille enfants au-dessous de deux ans, appartenant à des *familles indigentes* ou *ouvrières malaisées*. Et, pour presque tous ces enfants, les crèches ne sont pas seulement un avantage, elles sont un besoin urgent. Mais en même temps les ressources de l'arrondissement sont si faibles, que, malgré les sacrifices qu'ont faits bon nombre de ses habitants, il n'a encore pu établir qu'une crèche, qui reçoit de trente-cinq à quarante enfants. Même pour la soutenir, et surtout pour en créer de nouvelles, il a besoin que la charité de tous les quartiers riches de Paris lui vienne en aide.

Un sermon de charité sera prêché, à cet effet, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, dimanche 27 décembre, à trois heures, par M. l'abbé Coquereau, chanoine du chapitre royal de Saint-Denis. La quête sera faite par Mmes Albinet, Bachelay, Blanchemain, Delbruck, Dufourmantelle, Geoffroy-Saint-Hilaire, Guérin, Lainé et Royer-Collard.

ACCIDENT SUR UN CHEMIN DE FER. — Mardi 15 décembre, à quatre heures 3/4 du soir, un accident, qui pouvait avoir des suites fort graves, est arrivé sur le chemin de fer de Saint-Etienne à Andrézieux. Deux locomotives, dont l'une remorquait une trentaine de wagons vides, se sont rencontrées au point culminant d'une courbe. La violence du choc a été telle, que les machines et leur tender se trouvent hors de service. Les conducteurs ont heureusement échappé au danger. Dès qu'ils ont vu que le choc était inévitable, ils ont sauté à terre sur les accotements de la voie ferrée, et n'ont eu aucun mal. (*Courr. de St-Et.*)

URGENCE D'ÉTABLIR DES CRÈCHES. — On écrit d'Auch, le 17 décembre: « Hier soir, vers dix heures, des cris affreux se sont fait entendre dans la rue des Jacobins. C'était une pauvre enfant, âgée de 9 ans, qui se brûlait et appelait du secours. Elle était malheureusement enfermée dans la chambre d'où partaient les cris. Après de violents mais de trop longs efforts, les personnes du voisinage, accourues sur les lieux, ont enfoncé la porte, et ont trouvé la jeune et pauvre victime sans vie, brûlée et asphyxiée dans ses vêtements. Cette enfant était la fille d'un ouvrier charpentier, que sa mère avait confiée aux soins d'une de ses amies; celle-ci s'est absentée de quelques instants, et la petite fille s'est sans doute approchée du feu qui était allumé dans la cheminée; la flamme, peut-être une étincelle, aura gagné ses vêtements.

INONDATION. — Les journaux de Cherbourg annoncent que cette ville vient d'avoir aussi son inondation. Tout un quartier situé à l'est de la ville, peu habité du reste et composé surtout de jardins et d'un petit nombre de maisons, a été complètement envahi par le débordement des deux rivières qui se jettent dans le port. L'eau s'est élevée à une hauteur d'un demi-mètre dans quelques maisons; la plupart des murs des jardins se sont écroulés, les autres ont disparu sous les eaux, et une vaste étendue de terrain ressemble à un lac au dessus duquel s'élèvent les maisons et la cime des arbres. Une jolie maison de campagne, qui se trouvait à gauche de la Divette, a été ensevelie en partie, les serres de l'orangerie sont complètement détruites. La pluie avait commencé le dimanche, et, le mercredi soir, elle n'avait pas cessé de tomber avec la plus grande abondance.

INTEMPÉRIES. — Nous avons dit qu'à Pontarlier, le thermomètre Réaumur a marqué le 14, au-dessous de zéro, 25 degrés et une fraction, c'est-à-dire deux degrés de moins que la funeste température de Russie, en 1812. Les oiseaux se laissaient prendre à la main; des corbeaux venaient chercher leur nourriture dans les épluchures, près la fontaine du boulevart. Samedi matin, le thermomètre marquait encore — 21 degrés.

Au Locle, canton de Neufchâtel, le thermomètre, le 14, a marqué — 24 degrés Réaumur; au bord du marais des Ponts, — 27 degrés. Un enfant allant au catéchisme est arrivé à la cure avec un pied gelé. Une jeune fille, à la Chaux-du-Milleu, a eu les deux pieds, le nez et les oreilles gelés; elle était dans un état déplorable.

Le midi s'est ressenti du froid. Toutes les oranges qui étalent sur les arbres dans les vastes jardins d'Hyères, les artichauts qui couvraient des plaines immenses, sont gelés, et cette récolte est perdue. Cependant le froid n'a pas été assez intense pour nuire aux oliviers.

MISÈRE. — On lit dans le *Pilote de Dieppe*:

« Dernièrement on a trouvé morte, sur le carreau d'un galetas de la rue du Huissel, à Rouen, une femme Cousin, employée aux travaux de charité. Cette femme, qui était très âgée, n'avait pas paru depuis samedi. On présume que *le froid et la misère ont tué cette infortunée.*

— On écrit de Calais, 13 décembre:

« La misère commence à se faire sentir cruellement dans notre classe ouvrière. Voici l'extrait d'une lettre qu'un de nos conseillers municipaux a reçue:

— On assure que les vapeurs l'*Espadon* et le *Phoque* et le brick l'*Abeille*, qui font partie de l'escadre commandée par le contre-amiral Montagnès de Laroque, ont opéré une descente à la côte occidentale d'Afrique, et que leurs équipages se sont avancés fort avant dans les terres pour agir contre plusieurs chefs qui, par leur conduite, avaient mérité un châtiment exemplaire.

LA FRANCE ET L'AMÉRIQUE. — A dater du 5 janvier, un service postal sera organisé entre Portsmouth et le Havre, comme déjà il en a été établi un en 1843, à Southampton, par convention entre l'Angleterre et la France. Lord Clanricarde, étant au Havre, l'été dernier, voyait arriver trois et quatre fois par semaine, de Portsmouth, un bateau qui n'apportait ni lettres ni journaux; il comprit lui-même tout ce qu'il y avait de bizarre dans une lacune de cette nature, et se rendit enfin aux instances de la direction des postes de France, qui demandait vainement depuis longtemps l'ouverture de ce nouveau bureau de poste.

Donc, à dater du 5 janvier 1847, le Havre sera mis en communication quotidienne avec l'Angleterre, soit par Southampton, soit par Portsmouth, et comme très incessamment le chemin de fer de Rouen au Havre sera livré à la circulation, il sera possible aux voyageurs d'aller tous les jours de Paris à Londres, et réciproquement, en 18 heures, par la voie du Havre. (*Courrier du Havre.*)

OURAGAN A ROME. — On a reçu de Rome des détails sur un ouragan survenu le 11 décembre. On lit dans une correspondance en date du 12:

« Nous ne savons comment exprimer les effets de la tempête qui désole Rome depuis quatre jours, et qui dure encore. Jamais nous n'avons vu un temps pareil: des pluies torrentielles, des tonnerres continuels. Aussi le fléau des inondations, qui a fait tant de désastres en France, ravage-t-il en ce moment les Etats pontificaux.

» Le Tibre est débordé d'une manière effrayante: la moitié de Rome est dans ses eaux jaunâtres, et les personnes qui habitent le Corso ont cinq pieds d'eau autour de leurs maisons. Tout le quartier du Campo Marzo, le Ghetto, Ripetto, le Corso, depuis la place du Peuple jusqu'à la place Colonna, offrent l'aspect désolé d'un lac qui a tout envahi. Les habitants, surpris par la rapidité de l'inondation, se trouvent prisonniers, sans nourriture, et plusieurs sans secours possibles. Depuis 1805, on n'avait pas vu un pareil débordement. Il y a des pertes immenses. Les magasins, les caves sont submergés. Hier les eaux ont un peu baissé. Une partie du Corso est libre; mais les barques circulent toujours dans les rues adjacentes, portant des vivres à ceux qui se trouvent encore emprisonnés.

» Le quartier des Juifs a le plus souffert; on ne peut connaître encore toute l'étendue des désastres; les courriers n'arrivent plus. Deux ou trois ponts ont été emportés sur la grande route de Bologne et dans les Marches. Le saint père a nommé une commission composée de personnes de tous les états, qui devra ouvrir une souscription pour les pauvres. Le pape a souscrit pour 8 000 florins sur sa cassette particulière. »

Revue littéraire.

LES PARENTS PAUVRES; par M. DE BALZAC.

Etudes sur l'Antiquité, précédée d'un Essai sur les Phases de l'Histoire littéraire; par PHILARÈTE CHASLES.

Jamais M. de Balzac n'a été plus brillant, plus émouvant, plus vrai que dans ce roman. Les caractères y sont variés et fidèles, les couleurs poétiques et originales; il abonde en aperçus neufs et piquants; les observations de l'auteur sont spirituelles et primesautières; en un mot, c'est le chef-d'œuvre de l'auteur de tant de brillantes pages, du père d'un si grand nombre d'enfants intellectuels, roses, frais, tapageurs et terribles.

Cependant, à côté d'immenses qualités, ce roman, comme tous ses prédécesseurs, a des défauts non moins immenses. La lumière n'est jamais sans ombre, mais l'ombre de M. de Balzac est celle du crépuscule, elle s'allonge démesurément et obscurcit souvent le nimbe glorieux du poète. M. de Balzac n'est guères habitué à entendre la vérité sur lui et ses œuvres. Sa préface sur la *Comédie humaine* en fait foi. M. de Balzac ne tient aucun compte ni des idées de son temps, ni de la pensée philosophique. Il fait fi de la critique, même de celle de ses admirateurs. A Dieu ne plaise que nous osions lui disputer son génie et sa gloire! mais qu'il nous permette de réfuter ses principes avec ses propres idées. Nous nous bornerons à son dernier roman. Il ne nous sera pas difficile de le battre avec ses propres armes et de le prendre dans ses propres filets.

M. de Balzac fait semblant d'ignorer tout le mouvement littéraire et social qui a passé devant lui depuis qu'il écrit. On dirait que depuis quinze ans M. de Balzac n'a lu ni un journal ni un livre. Il observe seulement la société telle qu'elle est et la juge avec ses idées qui n'ont pas changé depuis 1830, et qui, au contraire, ont dégénéré en paroxysme.

Seulement M. de Balzac n'est pas resté fidèle *à l'art pour l'art*, il est devenu catholique, et il croit que les vices du présent ne sont guérissables qu'avec les idées du passé. Qu'importe à M. de Balzac que des rêveurs aient songé à un autre ordre de choses! les hommes pour lui n'ont pas changé; seulement, à l'entendre, ils sont devenus plus ridicules, plus vicieux que jamais, et contre ce vice et contre ce ridicule M. de Balzac ne propose qu'un remède: l'abnégation, la souffrance et finalement la confession et le catholicisme.

Loin de nous la pensée d'attaquer la religion; mais voyons un peu comment l'auteur des *Parents pauvres* punit le vice, venge la vertu et nous réconcilie avec la religion.

Il y a dans ce roman deux charmantes femmes vicieuses, Mme Marneffe et Josépha, la cantatrice juive. Le vice, dans ces deux créatures, est si attrayant qu'il est presque impossible à la vertu la plus farouche de ne pas succomber. Aussi tout y passe. Le baron Hulot, M. Crevel, Venceslas le Polonais, le jeune Brésilien, puis la femme vertueuse elle-même, cette superbe Adeline, qui est sur le point de flatter Valérie, puis Hortense, la fille d'Adeline, qui, malgré son amour et sa vertu, cède le pas à la courtisane.

Tout cela peut passer pour une bonne satire. Mais cette Mme Marneffe, à la fois horrible et irrésistible, est elle-même très bonne catholique. Elle offre des cierges à l'église, elle va à confesse, et tout cela

[illegible] ne pas entendre. Vous avez du génie malgré vous, et ce génie se fourvoie grâce à votre orgueil et à votre soi-disant omniscience infuse. Est-ce à dire qu'on exige de votre talent de faire des romans socialistes? Nullement. Mais puisque vous prétendez faire une comédie humaine, nous enseigner la vraie vérité et nous donner les moyens d'être heureux, il faut du moins être cuirassé contre la critique et soutenir le feu de la pensée philosophique. Or, dans tous vos ouvrages les portraits créés sont autant de contradictions avec les principes dont vous les accompagnez, et cela prouve que votre génie est plus progressif que votre science et votre volonté; cela prouve enfin que depuis quinze ans vous avez beaucoup enseigné, mais rien appris. Or, Dieu lui-même, s'il redescendait sur la terre, ne saurait faire rétrograder son temps et les idées dominantes qui sont son œuvre. De grands magiciens ont parfois ressuscité les morts, mais l'apparition n'a jamais été d'une longue durée. Un écrivain, quel qu'il soit, eût-il un talent grand comme le Chimboraço, s'oublie et sera oublié, si au lieu de pénétrer l'avenir de ses regards, il les tourne vers le passé. Un être humain ayant les yeux dans le dos est un monstre; il en est de même de l'homme moral. Dans aucun de vos romans, M. de Balzac, il n'y a une seule aspiration vers l'avenir. Citez-moi un seul écrivain passé à la postérité, à moins qu'il n'eût devancé cette postérité même, par ses idées et ses principes. Encore, grâce à votre génie, il restera de vous comme poète et peintre plus d'une page, malgré cet orgueil ridicule qui dépare et ternit votre talent; mais que restera-t-il de cette jeune école que vous avez créée et qui n'imite que vos défauts et vos travers? Rien, absolument rien. La pensée seule est immortelle, et pour voler à la postérité il faut que cette pensée ait des ailes de chérubin, et devance la société dans laquelle elle a surgi.

Jésus n'a été Dieu que parce qu'il a été le prophète de l'avenir. C'est être bon catholique et bon chrétien de suivre la voie tracée par la main divine du Christ. L'écrivain, le poète, le philosophe qui se tient au présent, à plus forte raison au passé, n'est plus un prêtre de la pensée, n'est plus chrétien, mais un pharisien plus ou moins spirituel, plus ou moins dialecticien.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ, précédées d'un *Essai sur les phases de l'Histoire littéraire*, par PHILARÈTE CHASLES.

Si quelque chose prouve la vérité de ce que nous venons d'avancer, c'est le livre précité de M. Chasles, notamment l'*Essai sur l'Histoire littéraire*.

Dans cet *Essai*, M. Chasles trace la marche qu'a suivie la littérature depuis son origine jusqu'à nos jours. Nous y voyons d'abord que les plus grands génies littéraires ont été en général peu estimés, peu connus ou plutôt méconnus de leur temps, et qu'ils n'ont commencé à vivre et à grandir que dans l'avenir qu'ils ont préparé. Le génie, c'est l'enfant précoce qui plante des arbres gigantesques pour s'y mettre à l'ombre plus tard; c'est le phare éclairant les navigateurs qui viennent et ceux qui ont passé, c'est-à-dire le passé et l'avenir, mais éblouissant ceux qui se trouvent sous ses rayons perpendiculaires. Dans cet *Essai* encore, M. Chasles, qui est de l'école de Lessing, démontre la solidarité de tous les peuples et l'intime liaison entre toutes les littératures asiatiques et européennes. Quelque grand que soit l'homme, l'idée est toujours plus grande, et cette idée se corporifie tôt ou tard dans tout un siècle. Quelque vaste que soit une nation, l'humanité, cette pensée de Dieu, est encore plus vaste, et tôt ou tard il y a absorption entre l'homme et l'idée, entre la nation et l'individu. Si donc l'individu, par son génie, est destiné à s'*universaliser*, d'abord dans la nation, puis dans l'humanité, il faut qu'il tourne ses regards vers les temps à venir et non vers le passé. Il serait trop long de faire, d'après M. Chasles, l'histoire de la littérature universelle; il suffit de dire que dans cet *Essai* le savant professeur est toujours dans le vrai, souvent dans le beau idéal et parfois d'une éloquence entraînante. M. Chasles, dans le même livre, nous donne de curieuses pages sur Cicéron et Virgile, sur le sort des femmes dans l'antiquité, sur les lorettes grecques et romaines; mais le bouquet de l'ouvrage est, sans contredit, l'*Essai sur la littérature*, car dans ce morceau le professeur nous ouvre son cœur et son jugement.

Nous croyons même que c'est le meilleur morceau sorti de la plume du fécond critique et de l'écrivain polyglotte, car, comme disent les Allemands, dans cette dissertation, M. Chasles est subjectif, il lui est permis d'être lui-même, et bien qu'il soit tant soit peu germanique dans ses principes, M. Chasles ne cesse pas un instant d'être Français et spirituel.

ALEXANDRE WEILL.

La *Démocratie* a publié cette semaine les articles suivants: Réforme de l'enseignement scientifique en France. — Le Libre-échange, dernière ressource de l'économisme. — Impuissance de la société actuelle contre le paupérisme. — L'organisation du travail. — L'Angleterre et l'Irlande. — Échec au roi. — L'Angleterre et la Russie. — L'alliance allemande. — Les pauvres et l'Évangile. — Progrès des idées sociales.

[illegible] déjà versé pour votre R. — Veuillez néanmoins faire accueil à notre traite de 18, au 31 décembre, sauf à vous en couvrir sur nous ultérieurement.

M. A. à C. — Un habitant de votre ville nous demande un almanach de 1847, par la poste, après en avoir inutilement cherché, dit-il, chez tous les libraires. — ? —

M. P. à Rochefort. — Reçu les 100. — Merci. — Nous savons apprécier.

M. P. C. à Sainte-Afrique. — Les 40 joints à votre lettre correspondent seulement à dix mois et non à un an.

M. G. à Colmar. — Reçu les 552. — Nous écrivons à M. Ch. G. — Nous applaudissons à vos espérances.

M. H. B. à Valenciennes. — Nous avions reçu les 110 de M. D. — Vous en êtes crédité.

M. A. A. à Manchester. — Reçu les 150. — Nous avisons H. D.

M. F. à Ousson. — Il faut prendre pour vous ce que nos typographes ont adressé hier à Resson.

M. P. à Toulouse. — Nous vous répondrons.

M. G. à Toulouse. — Et le papier à polir?

MM. L. B. et V. H. à Reims. — Même question.

M. E. C. aux Brosses. — Les nouvelles d'abord. — Accepté votre offre pour V. H.

Marchés.

HALLE DE PARIS, 24 décembre. — *Farines.* (Prix les 100 kil.). — Arrivages, 1 992 q. 07 k. — Ventes, 1 759 q. 97 k. — Restant, 12 212 q. 62 k. — Cours moyen du jour, 54-20. — Cours-taxe de quinzaine, 53-56. — Ventes en disponibles: Gruaux, 18 q. 81 k. 65-00 à 70-05. — 1re marque, 208 q. 81 k.; 54-15 à 46-00. — 2e marque, 138 q. 06 k.; 52-20 à 53-50. — 3e marque, 37 q. 68 k.; 42-05 à 49-70. — 4e marque, 12 q. 00 k. 00-00 à 40-15. — Cuisson, 000 q. 00 k. — Relevé, 00 q. 00 k. — Ventes à livrer, 577 q. 35 k. 50-00 à 52-85. — Cuisson, 502 q. 40 k. 00-00 à 00-00. — Revente, 235 q. 93 k. 45-85 à 54-15.

Marché Saint-Antoine du 22 décembre. — Foin 1re »» à »»; 2e 57 à 60; 3e »» à »». — Luzerne 1re »» à »»; 2e »» à »»; 3e »» à »». — Trèfle 1re »» à »» 2e »» à »»; 3e 40 à 41. — Paille de blé, 1re »» à 31; 2e 30 à 32; 3e »» à »». — Paille de seigle 1re »» à »»; 2e »» à »»; 3e »» à »». — Paille d'avoine 1re »» à 62; 2e »» à »»; 3e 50 à 52.

Marché Saint-Martin du 22 déc. — Foin 1re »» à 60; 2e »» à »». — Luzerne, 3e, »». — Paille de blé 1re »» à »»; 2e 27 à 28; 3e »» à »». — Paille de seigle, 1re »» à »».

Bourse du 26 décembre 1846

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
5 p. 0/0 J. du 22 juin au C.	80 70	80 75	80 70	80 70
— — fin courant	80 72	80 85	80 70	80 85
3 p. 0/0 J. du 22 sept. au C.	118 60	118 70	118 60	118 70
— — fin courant	118 70	118 75	118 60.	118 70

4 1/2 J. 22 d. dr cours	110 25	Banq. de Fr. dr cours	3162 50
4 0/0 J. » »	103 »»	O. V. de Paris »	1320 »»
Emp. 1844, au Ct »	» »/»	C. hyp...... »	285 »»
— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	1240 »»
B. du Trés. »	» »/»	— Ganneron.... »	1190 »»

PRIMES.	Fin cour.		Fin proch.	
5 p. 0/0...... d. 50	80 93	80 9[illegible]	81 30	81 30
3 p. 0/0...... d. 50	»» »»	»» »»	119 39	119 50

REPORTS..	du Ct à fin du mois.		d'un mois à l'autre.	
5 p. 0/0......	05 »/»	07 1/2	12 1/2	15 »»
3 p. 0/0......	»» »/»	07 1/2	27 1/2	30 »»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES, 5 0/0 dr cours	» »/»	ROME...... dr c.	101 » »
Id. (c. Rotsch.) »	103 25	BELG., 2 1/2.... »	56 »/»
ESP. Dette act. »	» »/»	— 4 1/2..... »	97 1/2
— — pass. »	» » »	— de 1840 .. »	103 7/8
— 3 p. 0/0. »	» » »	— de 1842. .. »	»»» »»
Dette intérieure »	31 3/4	— Banque..... »	»»» »»
PORTUG. 5 0/0 1837 »	»» »/»	— de Em. 1842. »	1120 »»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT........ »	1193 »»
HAITI...... »	» »/»	AUTRICHE ..... »	»» »»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	1213 »»
Act. d J.	»»» »»
Ch. S. G.	»»» »»
V. r. dr.	400 »»
— Obligat.	»»» »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauche.	257 50
Paris à St-G.	» »»
— à Orléans	1270 »»
— à Rouen.	920 »
R.-Havre..	670 »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	216 25
Paris-Str...	486 25
Tours-Nant	400 »»
Orl.-Vierz.	613 75
C. du Nord	653 75
Famp.-Haz.	»»» »»
Mop.-Fée.	»»» »»
Boul. à Am	436 75
Orl.-Bord.	567 50
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	513 75
Nord-Teste	»»» »»
Zinc V. M..	»»» »»
Lin Maberly	»»» »»

Union Minière.... »» »» — Fourneaux de l'Aveyron... 590

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

On lit dans l'*Artiste*:

« Plus que jamais l'art a pénétré dans nos mœurs; c'est l'épanouissement du luxe moderne, du vrai luxe; ce n'est ni l'or, ni l'argent, c'est l'art qui du musée et du palais est descendu dans nos salons. Si tout le monde ne peut posséder un tableau ou un marbre de maître, tout le monde peut avoir un ameublement plus ou moins orné de marqueterie ou de sculpture.

» L'intérêt que nous prenons aux progrès de l'industrie et de l'art, nous fait un devoir de signaler les produits qui sortent des ateliers de M. Tahan, fournisseur de la cour; ses petits meubles se reconnaissent au premier regard par un cachet bien distinct; aussi rencontre-t-on ces œuvres légères dans tous les salons renommés, chez l'artiste comme chez le financier.

» Nous en avons vu qui sont d'une forme simple et charmante: ses coffrets en marqueterie, ses bronzes ciselés, ses tables à ouvrage ou bureaux de dame en bois de rose incrusté, ou en imitation de Boule, sont dignes des meilleurs maîtres des siècles derniers.

» On peut d'ailleurs aller voir de plus près toutes ces merveilles du luxe moderne; M. Tahan a ouvert une Exposition non-seulement intéressante pour les gens du monde, mais aussi pour les artistes, rue de la Paix, au coin du boulevart.

» Cette promenade à ces magasins acquiert un nouvel intérêt à l'épo-

[illegible] Azor, ces partitions données pour rien, et qui contiennent 380 pages incomparablement mieux établies que celles que vendent les marchands; aussi font-elles une véritable révolution dans les abonnements des journaux de musique.

Un Journal d'éducation, rédigé par MM. Victor Hugo, de Lamartine, Alfred de Vigny, Émile Deschamps; par Mmes de Girardin, baronne Descazes, baronne d'Arthez, Anaïs Lebrun, etc., ne pouvait manquer de faire sensation dans les familles. C'est donc sans étonnement que nous constatons l'éclatant succès obtenu par le *Journal des Jeunes Filles*. Ce charmant recueil, en effet, se distingue entre tous les autres par la pureté des principes de morale, d'éducation, de savoir-vivre qu'il renferme; la partie plus spécialement didactique se recommande également par une grande netteté d'exposition; sciences naturelles, histoire, géographie, tous les genres de connaissances indispensables aujourd'hui à une femme du monde sont traités dans ce joli journal avec un bonheur et un charme d'expressions qu'on ne trouve que bien rarement en compagnie de la science. Nous félicitons M. Desesserts, l'habile éditeur du *Journal des Jeunes Filles*, du succès qu'il a obtenu, et nous ne craignons pas de lui en prédire un plus grand encore pour l'année prochaine.

La *Voie publique* vient de changer son titre pour prendre celui d'*Annonces commerciales et industrielles*, comme étant plus conforme à sa spécialité. Cette feuille est toujours distribuée sur tous les points de la capitale à 2 000 exemplaires par jour.

M. Tavernier, fournisseur de l'ambassadeur d'Angleterre, rue de l'Université, 38, dont les délicieux produits se recommandent à cette époque de l'année, vient d'imaginer de ravissantes surprises renfermées dans un bonbon de chocolat, imitant des sujets de vingt-cinq modèles différents. Cette maison est surtout renommée pour certains bonbons spéciaux, dont M. Tavernier surveille lui-même l'exécution: la crème de Java, les bonbons farcis, pralinés et à la pistache; les crèmes noisettes, les caramels de Smyrne, les chocolats à la crème et surtout les délicieux bonbons Martinique, invention de cette année.

LL. MM. la reine des Français et la reine des Belges, LL. AA. RR. Mgr le duc et Mme la duchesse de Nemours ont honoré de leur visite, comme les années précédentes, les magasins de chocolat de M. Masson, fournisseur de la cour, rue Richelieu, 28.

Après avoir complimenté les propriétaires de cette importante maison sur la qualité de leurs produits et le bon goût de leurs objets d'étrennes, LL. MM. et LL. AA. RR. en ont fait un choix considérable.

AU PROFIT DES INONDÉS DE LA LOIRE. **POÉSIES DU FOYER**, Par Mme Guinard. Un beau vol. in-8°, prix: 5 fr. Chez A. René et Ce, r. de Seine, 32.

ARTS RELIGIEUX, ORNEMENTS SACERDOTAUX. EXPOSITION dans les salons de LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE, rue de Tournon, 8.

Exposition et vente de tous les objets consacrés au culte; Orfèvrerie religieuse, calice de N. S. P. le Pape; grand ostensoir de M. Froment Meurice; bronzes d'église de tous les styles; broderies d'or et d'argent, verrières, orgues, livres de prières, tableaux anciens, Vierge de Rubens, guérison du paralytique, par *G. Ferrari*; Saint Augustin, par *Jean Van Eyck*; les Tables de la Loi retrouvées, par *Rembrandt*; Saint Janvier, par le *Calabrese*; portrait de l'abbé de Rancé, par *Philippe de Champagne*; Sainte Marguerite, par le *Guide*, etc., etc. Tableaux modernes de MM. Gallimard, Gopet, Jourdy, Laemlin, Ziegler, etc., etc. Décoration complète des églises.

DITES A VOS DAMES que les CHAPEAUX de CAPOTES de la maison AIMÉE HENRY sont entièrement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours PURE SOIE (qualité garantie sur facture), 20 fr. En pou-de-soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du-Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (*Affranchir.*)

MÉDECIN DE LA BOUCHE. Guérison assurée des *gencives*, du *palais*, de la *langue*, de la *gorge*, des *lèvres*, des *névralgies*, des dents déviées ou ébranlées, destruction *définitive* des *fistules*, des *taches*, de la *carie* et des *douleurs dentaires*. Cabinet spécial du docteur COURRAUT, 61, rue de Provence.

TANNIN de SAFFROY, pharmacien, faubourg Saint-Denis, 9, pour prévenir et guérir les MALADIES SECRÈTES, écoulements, *fleurs blanches* (résultat garanti), 3 fr. la bouteille. (*Affranchir.*)

Spectacles du 27 décembre.

7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Louis XI, une Confidence.
7 h. 1/2 ODÉON. — L'Abbé de l'Épée, 2 Philtres, Portrait de Michel.
6 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — La Part du Diable, le Déserteur.
8 h. 1/2 ITALIENS. — L'Elisire d'amore.
8 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Planète, Tableaux vivants, Capitaine de voleurs.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Roch et Luc, Gentil Bernard, Enfants de troupe.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Juanita, l'Article 213, la Protégée, Un Mari.
7 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Les Mémoires, la Poudre-Coton, les Tableaux.
7 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Marie ou l'Inondation.
7 h. 1/2 AMBIGU. — Le Fou, l'Abbaye de Castro.
6 h. 1/4 GAITÉ. — Georges et Thérèse, Rita l'Espagnole.
6 h. 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux par M. Keller, Chemin de fer.
5 h. 3/4 COMTE. — La Dinde du Mans, Peau d'Ane.
6 h. 1/2 FOLIES. — Les Deux pigeons, Enfant, l'Inconnu, Constant.

HALLE DE PARIS.

23 décembre.

Farines, les 100 kilog.
Choix. 56,00 à 56,70.

Blanches.
1re, 54,80 à 55,40.
2e, 52,90 à 54,15.
3e, 51,00 à 52,20.
4e, 00,00 à 00,00.

Bises.
2e, 45,85 à 48,40.
3e, 41,40 à 43,30.
4e, 35,70 à 39,50.

BESTIAUX.

Sceaux, le 23 décembre.

	Amené.	Vendu.	Prix le kilog.		
Bœufs....	1032	549	1 16	1 02	0 88
Vaches...	274	190	1 06	0 96	0 78
Veaux....	334	99	1 50	1 30	1 00
Moutons..	10041	5031	1 22	1 02	0 82

COURS DES GRAINES OLÉAGINEUSES.

ARRAS. — Œillette, l'hectolitre, 29 à 32 fr. Colza, 26 à 29. Cameline, 21 à 24.

Tourteaux: œillette les 100 kil. 13—50 à 13—75. Colza, 14—50. Lin, 21.

LILLE. — Graine de colza, 25 à 28—50. Œillette, 28—50 à 30—75. Lin, 24 à 26—50. Cameline, 22 à 24. Chanvre, 12 à 15.

Tourteaux: Colza, 14—50 à 15—25. Lin, 21—50 à 23—50. Cameline, 14—50 à 15. Chanvre, 13—75 à 14—25.

Marchés de la semaine dans les provinces. — *Prix de l'hectolitre.*

Altkirch (Haut-Rhin). Froment, 33 à 35. Orge, 19 à 20. Méteil, 25 à 27.

Arras (Pas-de-Calais). Blé blanc, 28 à 29—75. Seigle, 18 à 20—60. Escourgeon, 13—75 à 14—70.

Aubigny (Cher). Froment, 29 à 31. Seigle, 21 à 24. Orge, 16 à 17—50. Sarrasin, 10.

Bar (Aube). Froment, 33 à 34—50. Orge, 17—50. Pain, 42 c. 1/2 le kil.

Bordeaux (Gironde). Froment, 28 à 29. Maïs, 15.

Brie (Seine-et-Marne). Froment, 29 à 31. Avoine, 10 à 11—50.

Carcassonne (Aude). Froment, 23-63. Seigle, 16—53. Maïs, 11—52. Orge, 11.

Châlons (Marne). Froment, 30 à 32. Seigle, 24.

Châteauneuf (Eure-et-Loir). Froment, 32.

Charmes (Vosges). Froment, 31—25. Seigle, 23—50. Orge, 17—15. Sarrasin, 11—90.

Dunkerque (Nord). Froment, 28—66. Pain de ménage, 36 c. demi-blanc, 48 c.; blanc, 62 c.

Epinal (Vosges). Froment, 31—73 à 32—80. Méteil, 27—65. Seigle, 25—35. Sarrasin, 13 à 14. Pain, 1re q. 49 c.; 2e q. 44 c.; 3e q. 38 c.

Lyon (Rhône). Froment, 42 à 43 c. les 100 kil. Seigle, 25 c. l'hect. Pain, 1re q. 55 c.; 2e q. 50 c.

Luçon (Vendée). Froment, 25 à 26. Baillarge, 15 à 15—50. Orge, 14—50. Avoine, 9—50 à 10.

Lunéville (Meurthe). Froment, 30—28 à 32—63. Avoine, 8—50.

Marseille (Bouches-du-Rhône). Blés disponibles à l'Entrepôt: 6 400 hect. de Pologne de 21—09 à 22—81; 1 900 hect. de Taganrock à 23—12; 1 600 hectolitres, Romélie, 20—94.

Entrepôt à livrer: 30 000 hect. Pologne de 20—62 à 23—75; 18 000 hect. Alexandrie de 17—81 à 17—50; 10 000 hect. Galatz ou Ibraïla de 19—63 à 21—25. Malgré le mauvais temps qui n'a cessé de régner pendant toute la semaine, et qui a dû contrarier les arrivages, nous avons reçu 48 120 hect. de blé, savoir: (hectolitre) 6 464 d'Odessa, 5 928 de Galatz, 3 872 de Kerth, 1 608 hect. de la Mer-Noire, 1 028 hect. de Constantinople, 1 700 de Salonique, 4 256 hect. d'Alexandrie, 5 884 hect. de Naples et 9 524 hect. de Barletta.

Nulle affaire en maïs dont les prix varient de 19 37 à 20 l'hect. pour les Galatz et de 18 60 à 18 75 pour les Ibraïla. Le seigle vaut 15 15 à 15 62 l'hect.

Les blés tuzelle blanche de provenance, valent de 30 02 à 31 25 l'hect., acquitté. Avoines 11 87 à 12 08. Farine de Languedoc 66 fr. les 122 k. 1/2.

Nancy (Meurthe). Froment, 32 27 à 34 15; pois, 32; lentilles, 35; pommes de terre, 5; pain blanc pr. qu., 60 c., bis, 42 c. 1/2.

Neufchâteau (Vosges). Froment, 30 à 33—75; orge, 15—83; avoine, 8—33.

Narbonne (Aude). Froment, 23—50 à 25—75; seigle, 15—75; pamelle, 10; vesces, 18 à 20.

Sezanne (Marne). Froment, 30—40 à 31—15. Méteil, 24—50 à 27. Seigle, 22—35 à 23—50. Orge, 16 à 15—75.

Strasbourg (Bas-Rhin). Froment, 33 à 37. Pois, 33. Haricots blancs, 35 à 38. Fèves, 24 à 25. Maïs, 24—50 à 27. Pommes de terre, 6—60 à 7—50.

LES JEUNES FRANÇAIS

DE TOUTES LES ÉPOQUES, types et nouvelles historiques, études de mœurs, éducation, occupations, conditions civiles, relations de famille, costumes, coutumes, etc., de la jeunesse française, depuis l'origine de la monarchie française jusqu'à nos jours, par ALEX. DE SAILLET. 1 vol. grand in-8°, illustré par J. DAVID. — Prix : 10 fr.

CONTES A HENRI ET A HENRIETTE Un volume petit in-8°, illustré de 12 dessins, imprimés en couleur. — Prix 3 francs.

QUINZE JOURS AU RAINCY ou les Vacances bien employées, par Mme LOUISE BABEUF, 1 volume in-8°, illustré de 12 dessins, imprimés en couleur. — Prix : 3 fr.

LES MATINÉES DU PRINTEMPS

Ou les RÉCITS DE LA PÉPINIÈRE, par J.-B.-J. CHAMPAGNAC, auteur de l'Hiver au coin du feu, l'Été sous les Tilleuls, etc. 1 vol. grand in-8°, illustré par MM. Bouchot, Monilleron et Leroux. — Prix : 10 francs.

LES PORTUGAIS D'AMÉRIQUE Ou un Episode de la Guerre du Brésil en 1635. Ouvrage destiné à la jeunesse, où l'on a réuni, à la peinture fidèle des mœurs des Brésiliens indigènes de cette époque, les traits les plus remarquables de l'histoire de cette colonie portugaise, par Mme JULIE DELAFAYE-BREHIER. — 1 vol. in-8°, illustré de 12 dessins, imprimés en deux couleurs. — Prix : 6 francs.

L'AGE D'OR par Mlle DUBOIS DE THAINVILLE. 1 volume petit in-8°, illustré de 12 dessins imprimés en couleur. — Prix : 3 fr.

A TOUTES LES PERSONNES QUI S'OCCUPENT DE MUSIQUE. — La **FRANCE MUSICALE** (Paris, 24 fr. ; province, 28 fr.) Bureaux : 6, rue Neuve-Saint-Marc, à Paris.

ÉTRENNES SPLENDIDES.

POUR L'ANNÉE **1847** DONNÉES POUR **RIEN**

20 BILLETS DE CONCERTS SPÉCIAUX

SONT DONNÉS EN OUTRE A CHAQUE ABONNÉ.

Tout abonné d'un an REÇOIT IMMÉDIATEMENT en sus des **52** numéros pour l'année, contenant déjà **104** morceaux de musique inédite :

1. LES RUINES D'ATHÈNES
DRAME LYRIQUE INÉDIT DE BEETHOVEN.

2. LE ROI ESTIENNE
DRAME LYRIQUE INÉDIT DE BEETHOVEN.

3. FLEURS DE BRUYÈRE
SIX ROMANCES PAR ADRIEN BOIELDIEU.
1. — TU GRANDIRAS.
2. — TOUJOURS SEUL.
3. — CHANSON D'UN ENFANT.
4. — LA CITADELLE.
5. — BLANCHE ÉTOILE.
6. — PRIÈRE.

4. ÉTOILES D'ITALIE ALBUM DE CHANT PAR VERDI.
1. Le Soleil. 2. Le Ramoneur. 3. A une Etoile. 4. La Bohémienne. 5. Le Mystère. 6. Les Plaisirs du cœur.

5. LA DANSE DES FÉES ALBUM DE POLKAS.
DOEHLER, la Fiancée, la Sauterelle. MARMONTEL, la Reine d'Espagne. FRANK, le Roi de Prusse. VALENTIN, Rosalba. GAWLIKOWSKI, Fleur des Salons.

6. LES BAYADÈRES. ALBUM DE VALSE DE MARCAILLOU
1. Noémie. 2. La Joyeuse. 3. Pied-de-Biche. 4. Le Papillon. 5. Fleur du matin. 6. Colibri.

7. LA ROSÉE. ALBUM DE CHANT.
Venise, CLAPISSON. Toujours chanter, AD. ADAM. Le Soldat de la Loire, G. DUPREZ. Je l'aimais, J. NIEDERMAYER. La Cloche du soir, A. BOIELDIEU. Nocturne, BEETHOVEN.

8. LE JARDIN D'HIVER ALB. DE PIANO INÉD.
Cantabile, E. PRUDENT. Paquerette, H. HERZ. L'Inquiétude, H. ROSELLEN. Rêveuse, F. BURGMULLER. La Baigneuse, A. LECARPENTIER. Souvenir du Caire, F. DAVID.

9. LA TOUR DE BABEL ALB. INÉD. DE QUADR.
1. Paillasse. 2. La Régence. 3. Le Patagon. 4. Nos Gentilshommes. 5 Le Cosaque. 6. Fleurs animées.

Tout abonné qui justifierait n'avoir pas reçu les primes annoncées aura droit AU REMBOURSEMENT IMMÉDIAT DE SON ABONNEMENT.

LA GRAMMAIRE MUSICALE, Par MARTIN D'ANGERS *est envoy. gratis aux souscr. de province en remplac. des concerts*

NOUVEAUX

CHALES LONGS DONA LUISA.

Ce châle, qui en forme trois différents, suivant la manière dont il est porté, n'est pas d'un prix plus élevé que le châle long ordinaire.

DONA LUISA long indou laine.	95 à 120
— — chaîne, trame, broché laine.	150 à 180
— — Cachemire et laine.	200 à 240
— — Cachemire pur.	250 à 800

9, BOULEVART SAINT-DENIS.

CHALES

FABRIQUE EN TOUS GENRES.

ABEL MOUILLARD

FORTE PARTIE

DE CHALES LONGS 4 MÈTRES.

Garantis chaîne, trame broché laine	115	»
Châles indoux carrés brochés laine, dessins riches	35	»
Écharpes moscovites toute laine	6	85
Châles Tunis 2 mètres pour étrennes	7	»

SPÉCIALITÉ

CONFECTION POUR DAMES.

NOTA. — Cette maison, vendant les produits de sa fabrique, peut offrir toute sécurité aux consommateurs, tant pour les prix que pour la qualité. Les prix sont fixes et marqués en chiffres connus. Un assortiment de châles est expédié en province aux personnes qui désirent faire leur choix elles-mêmes.

RÉVOLUTION DANS LES JOURNAUX DE MUSIQUE

LA CRITIQUE MUSICALE, qui, dès son apparition, s'est placée au dessus de tous les journaux de musique par sa rédaction, son format et un luxe inconnu dans ces sortes de publications, a trouvé le moyen de remplacer la Musique insignifiante donnée en prime par les autres journaux, par des ouvrages de bibliothèque que tous les amateurs et artistes doivent posséder. Ainsi, toute personne qui s'abonnera pour un an d'ici au 5 janvier (Paris, 24 fr.; départements, 28 fr.), recevra de suite et franco : 1° **LA DONNA DEL LAGO** de ROSSINI, partition complète, piano et chant, dont les principaux morceaux figurent dans **ROBERT BRUCE** ; — 2° **ZÉMIRE ET AZOR** de GRÉTRY, partition complète, piano et chant, et dialogue, éditions de luxe, **380** pages compactes et très lisibles de Musique, justifiant le double des publications ordinaires ; — 3° **L'OASIS**, album de piano ; — 4° **LES CANTILÈNES**, album de chant ; — 5° **LES BRISES DU SOIR**, album de chant ; — 6° **LES FÊTES DE L'INFANTE** ; — 7° **LE BAL DE FAMILLE**, cette musique entièrement inédite, composée par les maîtres de l'art, contient 6 morceaux de piano, 11 mélodies, airs ou morceaux, 5 quadrilles charmants, 3 suites de valses, 2 polkas, 2 mazurkas.

On reçoit en outre, chaque dimanche, un magnifique numéro de texte et un morceau de chant ou de piano de la valeur de 2, 3 et 4 planches de musique.

24 billets par abonnements pour les magnifiques concerts de la CRITIQUE MUSICALE; en compensation, pour les départements, 3 morceaux de piano, 3 romances, 1 quadrille, 1 valse, 1 polka.

Bureau, rue Grange-Batelière, 22. — Envoyer un bon sur Paris. (Affranchir.)

PAPETERIE
MAROQUINERIE
ÉBÉNISTERIE
OBJETS DE GOUT
ET DE FANTAISIE.

ÉTRENNES 1847.

Nouveautés Françaises et Etrangères.

CHAULIN

RUE SAINT-HONORÉ, 218, AU COIN DE LA RUE RICHELIEU.

PAPETIER DU ROI, DE LA REINE ET DE LA FAMILLE ROYALE.

PAPETERIE
MAROQUINERIE
ÉBÉNISTERIE
OBJETS DE GOUT
ET DE FANTAISIE.

BAZAR PROVENÇAL,

11 bis, boulevart de la Madeleine, 104, rue du Bac, fondé par M. AYMÈS, de Marseille.

ORANGE CONFITE

Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le définissaient ainsi : d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir ; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop ; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Étrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe ; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 3 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout : plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes ; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et acqueux récoltés dans le Nord. — A 2 fr. 50 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azeroles, réglisse à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'étranger, et vin de Nef, pour être sûrs de les avoir dans leur pureté.

A VENDRE 500 f. Mobilier, Secrétaire, Commode, Lit, Table de nuit, Lavabo, Table de jeu, Table de salon, 6 Chaises. — 450 f. Meuble de salon complet. 250 f. Pendule, Candélabres, Flambeaux. S'ad. au concierge, r. Fontaine-Molière-Richel., 41

En vente, à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.

PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,

GRAVÉ PAR CALAMATTA, D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX

Épreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE, PAR CH. HAREL.
Brochure in-8°. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

FÉODALITÉ OU ASSOCIATION, A PROPOS DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE SAINT-ÉTIENNE. Par V. HENNEQUIN. Brochure in-8°. Prix : 75 c.; par la poste, 1 fr.

MUSIQUE

GRAND ABONNEMENT DE LA MAISON TROUPENAS, 40, RUE VIVIENNE.

PRIX : { **50 fr. par an avec 100 fr. de musique, prix marqué.** **30 fr. par an sans musique.**

Ne pas confondre le n° 11 avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées par M. Raspail. (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards, 11, à Paris, seule maison* dont **M. RASPAIL** garantisse les produits, appareils et ingrédients destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative

CIGARETTES DE CAMPHRE DE F.-V. ET AUTRES PRÉPARATIONS DU MÊME AUTEUR.

RASPAIL

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL, a tellement multiplié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL, à son insu, cette concurrence a tellement détérioré la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique, et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des plus anciennes maisons de la capitale, pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de la signature **MOREL** et **RASPAIL** père et fils.

23, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

A HENRI Ier. — CHEMISES LEVILLAYER.

23, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, au coin de la rue Richelieu.

Maison centrale de CHEMISES, CALEÇONS, GILETS, CRAVATES, FAUX-COLS 5 f. la douzaine; cols-cravates blancs 3 f. 50, chemises pour bals et soirées [illegible] brodées. Un prix-courant est adressé avec échantillons aux personnes qui le désirent.

...livraison par semaine, à partir du 30 août 1846.
(*Les souscripteurs qui sont en retard de leurs livraisons sont priés de les faire retirer le plus tôt possible.*)

Le Nouveau monde industriel et sociétaire. 3e édit. Paris, un fort. vol. in-8°, formant le tome VI des Œuvres complètes. Prix. 5 f.
Par la poste. 6 f. 50 c.
En prenant en même temps les six volumes qui précèdent, on les obtient pour 28 fr.; *franco*, 32 fr.

Livret d'annonce du Nouveau-Monde industriel. Brochure de 88 pag. Paris, 1830. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 35 c.
C'est une introduction à la lecture de l'ouvrage qui porte ce titre.

JUST MUIRON.

Aperçus sur les procédés industriels. — Urgence de l'organisation sociétaire. 2e édition, in-12. Paris, 1840.
Prix. 2 f.
Par la poste. 2 f. 50 c.

VICTOR CONSIDERANT,
Membre du Conseil général de la Seine, Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Rédacteur en chef de la Démocratie pacifique.

Manifeste de l'École sociétaire *fondée par Fourier* ou *Bases de la Politique positive.* Paris, 1842 (*écrit par M. Considerant, et adopté par le Conseil de l'École*). Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 1842. Un vol. in-18. Prix. 1 f. 25 c.
Par la poste. 1 f. 60

Théorie de l'éducation naturelle et attrayante. *Dédiée aux Mères.* 1 vol in-8. Prix 5 f.
Par la poste. 5 f. 80 c.

Débâcle de la Politique en France. Brochure in-12 de 152 pages. Paris, 1836. Prix. 1 f. 50 c.
Par la poste. 1 f. 75
Un choix des principaux chapitres de cet ouvrage a été publié sous le titre de:

Petit cours d'Économie politique et d'Économie sociale, à l'usage des ignorants et des savants. Prix. 40 c.
Par la poste 50 c.

Exposition abrégée du Système phalanstérien de Fourier, suivi de: ÉTUDES SUR QUELQUES PROBLÈMES FONDAMENTAUX DE LA DESTINÉE SOCIALE, par V. Considerant. Brochure in-32 de jésus. Paris, 3e édit., 4e tirage, 1846. Prix: 60 c.
Par la poste 75
— Le même ouvrage non suivi des neuf thèses. Prix. 30
Par la poste 40

Immoralité de la Doctrine de Fourier. Brochure de 48 pages, in-8, Paris, 1841. Prix. 30 c.
Par la poste. 50

De la politique nouvelle convenant aux intérêts actuels de la société, et de ses conditions de développement par la publicité. 2e édit., 1844. Une brochure in-18. Prix. 15 c.
Par la poste 20

DAIN, CONSIDERANT et D'IZALGUIER.

Trois Discours prononcés à l'Hôtel-de-Ville. Gr. in-8°. Paris, 1836. Prix. 2 f.
Par la poste. 3 f. 50 c.

Par la poste. ...
Allocutions d'un socialiste. Broch. in-8°. 1846. Prix: 50 c.
Par la poste. 65 c.

HIPPOLYTE RENAULT.
Ancien Élève de l'Ecole Polytechnique.

Solidarité. — Vue synthétique sur la Doctrine de Ch. Fourier. 1 vol. in-18. 3e édition, revue et augmentée par l'auteur. Paris, 1846. Prix: 1 f. 25 c. Par la poste 1 f. 50 c
Ce petit volume est très propre à être mis entre les mains des personnes qui, déjà initiées aux sciences historiques et positives, sont encore au début de leurs études en Science Sociale; il plaira infailliblement aux saines intelligences et aux nobles cœurs.

MATHIEU BRIANCOURT.

L'Organisation du Travail et l'Association. 2e Edit., 1 vol. grand in-32. Prix. 80 c.
Par la poste. 1 f.

Précis de l'Organisation du Travail. 1 v. in-32. Prix. 30 c.
Par la poste. 40 c.

Notions élémentaires sur la science sociale de Fourier, par HENRI GORSSE, auteur de la Défense du Fouriérisme. 1 vol. in-18, de 2 à 300 pages. Prix: 1 f.
Par la poste. 1 f. 35 c.

La dernière incarnation. Légendes évangéliques du XIXe siècle, par A. CONSTANT. Prix. 60 c.
Par la poste. 75 c.
La plupart de ces légendes, inspirées par le plus pur esprit évangélique et par l'amour le plus profond de l'humanité, ont été publiées dans le numéro double de la *Démocratie pacifique*.

Coup-d'œil sur la **Théorie des fonctions**, par A. TAMISIER, ancien élève de l'École Polytechnique. Brochure in-18, 2e édition. Prix. 30 c.
Par la poste. 35 c.

Almanach phalanstérien pour 1845, pour 1846 et pour 1847. Prix: 50 c. chacun; et par la poste. 80 c.
Parmi les vignettes qui ornent cet Almanach, on en remarque une fort belle due au crayon de M. D. PAPETY.

E. PELLETAN, A. COLIN, H. MORVONNAIS, V. HENNEQUIN.

Les dogmes, le Clergé et l'État. Études religieuses. Broch. in-8, 2 f. 50 c. — Par la poste. 3 f. 90 c.

VICTOR HENNEQUIN,
Avocat à la Cour royale de Paris.

Féodalité ou Association, type d'organisation du travail pour les grands établissements industriels, à propos des houillères du bassin de la Loire. Prix. 75 c.
Par la poste. 90 c.

JULIEN BLANC.

La grève des charpentiers du département de la Seine, en 1845, 1 vol. in-12. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 50 c.

P. FOREST.

Organisation du travail, d'après les principes de la Théorie de CH. FOURIER. 2e édit. Prix. » 75 c.
Par la poste. 1 f.

Défense du Fouriérisme contre M. REYBAUD et l'ACADÉMIE FRANÇAISE, MM. *Rossi*, *Michel Chevalier*, *Blanqui*, *Wo-*...

...par M. GATTI, ancien avocat. 3 vol. in-8 avec fig. Prix. 18 f.
Par la poste. 23 f.

Du monopole des sels par la FÉODALITÉ FINANCIÈRE. Collection des articles publiés par la *Démocratie pacifique* sur cette importante question, avec documents, tableaux et pièces justificatives; par RAYMOND THOMASSY. Broch. in-8. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 25 c.

Organisation unitaire des assurances. par R. Boudon. Brochure in-8. Paris, 1840. Prix. 1 f.
Par la poste. 1 f. 25 c.

Réformes des octrois et des contributions indirectes, par le même. — *Question vinicole.* — *Question des bestiaux.* Brochure in-8. Prix. 75 c.
Par la poste. 90 c.

Substances alimentaires (des falsifications des et les moyens de les reconnaître, par CH. HAREL et JULES GARNIER. 1 fort volume in-18. Prix. 1 f. 50 c.
Par la poste. 3 f. 50 c.

Chansons de Louis Festeau. 1 vol. in-32. Prix. ...
Par la poste. ...
On trouve à la Librairie Sociétaire les deux premiers volumes du même auteur, ce qui formera la collection entière.

Epître de Paul-Jean aux Dijonnais. Broch. in-8. Prix. 50 c.

Visite à la Crèche-Modèle, et Rapport général adressé à M. Marbeau sur les Crèches de Paris, par JULES DELBRUCK, orné de plusieurs dessins gravés sur bois. Prix. ...
Par la poste. 1 f. 60 c.
Au profit des Crèches d'enfants pauvres de Paris.

LA PHALANGE,
REVUE DE LA SCIENCE SOCIALE,
1re série in-8°,
publiant les Manuscrits de CH. FOURIER.
Une livraison de 6 feuilles formant, à la fin de chaque année, 2 forts vol. gr. in-8 de 600 pages.
Études sur les Questions Religieuses, Économiques et Artistiques au point de vue de la Science Sociale.
PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an, 18 fr.; — 6 mois, 9 fr.; — 3 mois, 5 fr.

PORTRAIT DE FOURIER.
Aux personnes qui désirent avoir le beau portrait de Fourier, gravé par CALAMATTA, d'après le tableau de GIGOUX, la Librairie Sociétaire peut aujourd'hui offrir le choix dans la collection suivante des épreuves:

Épreuves d'artiste,	sæpia		50 fr.
—	sur chine		40
—	avant la lettre,	sæpia	30
—	—	sur chine.	30
—	—	sur blanc.	25
—	après la lettre,	sæpia et chine	12
—	—	sur blanc.	12

CHANGEMENT DE DOMICILE
Pour cause d'agrandissement.
MAISON BROUSSE.
FOURNISSEUR DE S. A. R.
Madame la Duchesse de NEMOURS.
Les Magasins de Cachemires des INDES et de FRANCE de la CARAVANE, qui étaient situés rue Richelieu, 82, au coin de la rue Feydeau, sont transférés maintenant dans la MAISON-NEUVE à côté, rue de RICHELIEU, 84.

Paris, 6 fr. par an; départ., 8 fr. L'abonnement part du 5 janvier. Avec 2 fr. de supplément, on donnera en plus une mode chaque mois. Le vol. de la 1re année est en vente.—Alph. DESESSERTS, éditeur de la librairie à illustrations pour la jeunesse, 38, passage des Panoramas.
JOURNAL DES JEUNES FILLES
Paraissant le 5 de chaque mois par livraisons de deux feuilles, ou 64 colonnes avec illustrations.
Histoire, voyages, astronomie, botanique, conseils sur l'éducation, pensées religieuses, jeux de salons, poésies, recettes pour les jeunes filles habituées au ménage, dessins de broderies, patrons des meilleures maisons, explication de nouveaux ouvrages, musique inédite, mode, jolie lithographie, rébus illustrés.
Les lettres non affranchies ne seront pas reçues et envoyer un mandat sur la poste. — Les messageries royales et générales font les abonnements.

PATE PECTORALE DE PRODHOMME
Les médecins la recommandent chaque jour comme ... remèdes contre les rhumes, toux, catarrhes, pituites, asthmes, ... irritations de la gorge et de la poitrine. — 1 fr. 50 cent. la boîte, rue Laffitte, 34.

DENTS AIME
de 10 à 90 fr.
posées en une séance par AIMÉ DE REYNES, dentiste de plusieurs cours. En face la rue Montesquieu, entrée ...

AUX ARMES DE FRANCE.
Rue Neuve-Vivienne, n° 42.
TAILLEURS A 20 0/0 D'ÉCONOMIE.
Cette maison, montée sur une grande échelle, offre des avantages réels sur les prix des marchands tailleurs de Paris. On y trouve les créations de modes les plus nouvelles, qu'elle fait exécuter avec goût. Les personnes qui font faire à façon y trouvent aussi une économie de 25 0/0; par ce moyen, les objets confectionnés reviennent meilleur marché que dans les maisons de confection, et l'on a la certitude d'avoir de très bonnes marchandises et d'être bien habillé.

SAVON DE GUIMAUVE
Ce VÉRITABLE SAVON, si précieux pour la peau, ne se vend que chez BLANCHE, parfumeur, passage Choiseul, 48. — Eviter la contrefaçon. 2 fr. le pain; 5 fr. les 3. — (CRÈME ...), infaillible contre les rides. 3 fr.)

MÉDAILLES D'HONNEUR
CAPSULES MOTHES
APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
GUÉRISON sûre et prompte des Écoulemens récens ou chroniques, Flueurs blanches, etc.
Seules contenant le BAUME DE COPAHU, pur et liquide, les médecins les plus distingués leur accordent une préférence marquée sur toutes les préparations de ce genre. ... MOTHES, LAMOUROUX et Cie. — PRIX: 4 FR. DÉPOTS dans toutes les Pharmacies de France et de l'Étranger. A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 20, au 1er ... à la Térébenthine, à tous les médicaments de saveur désagréable.

CREVASSES, — GERÇURES, — DARTRES FARINEUSES,
TACHES DE ROUSSEUR, ... Le pot: 2 fr. (pommade douce et suave. Paris, r. St-Germain des Prés, 10 bis; r. Joquelet, 10; passage Choiseul, 40.
On donne **10 000 FR.** à celui qui prouvera que l'EAU DE LOB ne fait pas repousser et épaissir les cheveux sur des têtes chauves!! Celle EAU DE LOB REGÉNÈRE la chevelure et la CONSERVE jusqu'au tombeau. S'adresser à l'inventeur, M. LEOPOLD LOB, chimiste d'Allemagne, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, 281. Flacon à 5 et 10 fr. avec instruction.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ÉLASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.)

PATE PECTORALE
à la réglisse,
DE GEORGÉ,
Pharmacien d'Epinal (Vosges).
MÉDAILLE d'or en 1845. — MÉDAILLE d'argent en 1845.
LA SEULE INFAILLIBLE POUR LA PROMPTE GUÉRISON DES
RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, TOUX NERVEUSES.
On en trouve dans toutes les meilleures pharmacies de France; et à Paris, au dépôt général, chez MM. WAGNER et GARNIER, droguistes, rue des Arcis, 46. — On ne doit confiance qu'aux boîtes portant l'étiquette et la signature GEORGÉ.

VICTOR CHEVALIER.
CALORIFÈRES A CIRCULATION D'EAU CHAUD.
CHEMINÉES de même genre, chauffe-boudoirs et chauffe-assiettes, sans tuyau de fumée; CALORIFÈRES de construction nouveau système, FOURNEAUX de cuisines, de laboratoires, etc. A la fabrique, place de la Bastille, 232. — Dépôt, rue Montmartre, 140. (Affranchir.)

Rue des Lombards, 46 et 48. **AU** Aucun dépôt dans Paris.
FIDÈLE BERGER.
BONBONS LES PLUS NOUVEAUX ET LES MIEUX ASSORTIS.
Articles d'Étrennes et Jolies Fantaisies.
PRALINES DUCHESSE, FRUITS A LA CRÈME, BONBONS A LA REINE. — Marrons glacés. PUNCH PRÉPARÉ pour soirées, etc.

PATUREL, rue Saint-Martin, 98, seule fabrique de
FOUETS ET CRAVACHES
En Caoutchouc. Stiks, fouets, cannes et cravaches oléophanes.

PAPIER D'ALBESPEYRES
Entretenant seul les Vésicatoires sans odeur ni douleur
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.
SOLIDARITÉ,
VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER,
Par H. RENAUD,
2e édition, 1 vol. in-18.
Prix, 1 f. ... par la poste, 1 f. ...

Etude de ... Bourbon-...
...
En l'hôtel des commissaires-priseurs, place de la Bourse, le mardi 28 décembre ...
Consistant en bureaux, chaises, lits, armoires, fauteuils, glaces, flambeaux, pendule, rideaux et autres objets. Au comptant.
AUTRE.
Consistant en tables, chaises, commode, rideaux, poteries, verrerie, et autres objets. Au comptant.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.

La *Démocratie pacifique* a bien voulu, par deux fois, nous féliciter d'avoir pris parti pour l'alliance franco-germanique, et d'avoir compris qu'entre les deux grandes hostilités qui nous enserrent, celle de l'Angleterre marchande à l'ouest, et celle de l'Europe absolutiste au nord, nous devions chercher à former avec l'Allemagne une forte ligue centrale, capable de tenir en échec les deux redoutables ambitions qui menacent d'envahir et d'absorber le monde matériel et le monde moral.

Nous remercions notre confrère de ses paroles amies; toutefois, nous devons expliquer notre pensée tout entière et la développer avec franchise et précision, au risque de compromettre un peu nos bénéfices du jour.

En thèse générale, nous regardons tous les peuples comme nos alliés au même degré, comme nos frères, et la solidarité de tous les membres dans la race humaine est pour nous un dogme que nous a transmis la philosophie, que la Révolution a pratiqué malgré les terribles nécessités de son temps, et qui sera toujours, pour la démocratie française, la première loi morale de ses relations avec ses sœurs de l'étranger. A ce point de vue, le Russe et l'Anglais ne sont pas plus des ennemis pour nous que le Belge ou l'Allemand, et si nous sommes officiellement, publiquement, en communion plus intime avec la Pologne et l'Italie, c'est que ces deux peuples martyrs sont avec nous en complicité contre les dieux barbares, et que s'ils tombent dans le sang, c'est pour avoir servi jusqu'à la mort la sainte religion de l'égalité.

Voilà la base de notre doctrine générale et la raison de nos préférences accidentelles. C'est peut-être porter un peu haut dans l'idéal la loi des relations internationales; mais nous aimons mieux amarrer avec le droit et jeter l'ancre au fond de la conscience humaine, que de fonder sur le sable mouvant des intérêts, sur le caprice des victoires, sur des alliances de famille ou sur les ballots d'échange. Toutes ces fragilités, sans compter le mensonge des congrès et la théorie des équilibres, toutes ces fragilités ne peuvent garder la paix que pour un temps: elles ne constitueront jamais la justice, et ne sauraient donner au droit force et garantie dans le monde.

Il n'y a qu'un principe capable d'arracher l'Europe aux coups de la force, au provisoire des événements, et ce principe, c'est l'égalité fraternelle dans toute la race humaine; il n'y a qu'une puissance capable de réaliser ce principe sur la terre, et cette puissance, c'est la Révolution.

Or, voilà précisément en quoi nous différons, voilà ce qui nous sépare des socialistes pacifiques et des constitutionnels de bonne foi, qui cherchent à relever soit les institutions, soit les alliances. Ils ne croient pas au droit-égalité, surtout à sa réalisation possible; ils ne croient pas à la nécessité de la Révolution au dehors pour que la France puisse trouver des relations sûres. L'expérience désastreuse que nous avons faite depuis quinze ans leur a bien prouvé que l'intérêt jaloux de l'aristocratie britannique était aussi fatal, aussi cruellement ennemi de notre grandeur et de nos destinées que le principe absolutiste du nord; mais en condamnant la porte du vol et celle de l'assassinat, ils ont fait un pas vers le Rhin et proclamé, comme solution d'intelligence et de salut, une alliance intime entre la France et l'Allemagne.

Encore une fois, en principe, nous sommes d'accord avec eux; mais si le peuple allemand a des intérêts, des doctrines et des besoins qui le rapprochent de nous, il vit sous des gouvernements qui le tiennent dans le morcellement, dans la servitude, et qui sont contre nous historiquement, politiquement, moralement.

Et qu'on ne nous dise pas que la Prusse, la Bavière, les petits duchés ont des intérêts contraires à ceux de l'Autriche et de la Russie; que ces Etats, grands ou petits, poursuivent une politique à part, qu'il y aurait moyen de s'entendre avec tous ces vassaux qui rêvent l'affranchissement. Combien y a-t-il, en effet, que l'éternelle promesse des princes court l'Allemagne comme une vieille légende? Quel est celui d'entre eux qui a fait honneur au contrat de la bataille de [illegible] ment, comme à la Pologne sa nationalité, sa religion, sa langue? De toutes ces forteresses qu'on avait alignées contre notre frontière ouverte, une seule est-elle tombée?

Nous le disons sincèrement: les puissances qui tiennent l'Allemagne sont nos ennemies comme leurs sœurs du nord et de l'est; il n'y a pas possibilité d'alliance avec ces gouvernements sentinelles de la ligue, et ceux qui cherchent à former un grand système central d'intérêts solidaires devraient appeler, comme nous, l'affranchissement de cette patrie voisine qui ne peut rien pour nous ni pour elle-même sous les servitudes qui l'oppriment.

En deux mots, on n'aura l'alliance avec l'Allemagne que par la Révolution.

Nous citons tout entier cet article de la *Réforme* parce que, sauf un mot, il rend parfaitement nos propres opinions, et que nous sommes heureux d'un aussi plein accord avec ce journal sur une question à laquelle nous avons toujours attaché une haute importance.

La seule divergence entre la *Réforme* et nous porte sur ce qu'elle considère les voies révolutionnaires comme *exclusivement* capables de conduire au but qu'il faut atteindre, et qu'elle désire en conséquence une lutte définitive, aussi prompte que possible, entre l'esprit de liberté et le despotisme.

Nous croyons, nous, que ce qui importe souverainement aujourd'hui, c'est de développer les idées d'indépendance et les sentiments d'union démocratique et fraternelle des peuples, et principalement des peuples les plus avancés dans les voies de la liberté, de la civilisation et du progrès, des peuples de l'Europe centrale, du peuple français et du peuple allemand surtout.

Nous croyons que pendant que ces idées se répandront, que ces alliances morales se cimenteront dans la conscience des peuples, l'élément despotique perdra rapidement du terrain; que plus d'un gouvernement actuellement hostile à la liberté pourra, bon gré mal gré, par la pression de l'opinion ou par d'autres causes, subir une transformation libérale; que tels faits enfin peuvent se produire dans le mouvement de l'humanité, qui fassent rapidement mourir bien des choses aujourd'hui caduques. Calcule-t-on bien tout ce que l'intelligence humaine tient en réserve? La vapeur appliquée à la locomotion, par exemple, et d'autres faits bien autrement puissants, ne peuvent-ils, en quelques années, métamorphoser du tout au tout la société européenne?

Nous croyons donc que la voie révolutionnaire, le combat, n'est pas la voie unique, exclusive; nous croyons, nous espérons, qu'elle peut être évitée; mais nous sommes bien loin aussi de la condamner d'une manière absolue. Il y a tel événement, tel cas donné, possible aujourd'hui, demain, qui peut faire de l'initiative d'une grande guerre européenne définitive, le devoir suprême et formel de la France. Nous désirons que le génie de l'humanité conjure une éventualité aussi terrible, et nous travaillerons pour notre part à l'avancement des idées et des faits qui pourront en préserver le monde.

Justes appréhensions de la Turquie.

Un des Etats les plus intéressés au principe de l'indépendance des nationalités, c'est sans contredit la Turquie. On sait que la Turquie ne subsiste que par l'accord tacite des cinq grandes puissances du Nord, deux ont un intérêt direct au démembrement de cet Etat, et la troisième peut obtenir des compensations. Il n'y a donc pas de raison pour qu'on ne fasse subir à l'empire turc le sort de Cracovie, d'autant plus qu'on trouve en France même certaines opinions favorables au partage de cet empire.

Le principe de la conquête vient d'être posé; c'est surtout à la Turquie qu'on sera porté à en faire l'application; car la Turquie est faible, et elle n'a qu'une existence précaire. La Turquie est faible, et c'est le droit du plus fort qu'on vient encore d'appliquer en Europe. La Turquie n'existe que par un accord tacite des puissances, et ce sont des traités écrits qui viennent d'être foulés aux pieds.

Les hommes qui ont entrepris de régénérer l'empire ottoman, et de le faire entrer dans la voie des progrès modernes, ont trop de sagacité pour ne pas comprendre cette situation fâcheuse. Aussi, la nouvelle de la suppression de Cracovie, au moment même où la France et l'Angleterre sont divisées par l'affaire des mariages espagnols, a-t-elle produit à Constantinople une impression pénible.

Depuis quelque temps, certains projets de partage de l'empire ottoman avaient été colportés dans les chancelleries européennes, publiés par des journaux allemands censurés, et communiqués même semi-officiellement au ministère turc. Ces projets avaient déjà alarmé le divan de Constantinople, et pourtant, on ne connaissait point encore l'attentat commis par les trois cours du Nord sur Cracovie! La nouvelle de cet attentat n'a pu qu'augmenter les justes craintes du gouvernement ottoman.

Nous ne pouvons encore apprécier, d'une manière positive et complète, l'effet produit par cette nouvelle; car nous n'avons pas reçu, par le dernier paquebot d'Orient, les journaux de Constantinople. Mais, en attendant, nous citons un extrait d'une correspondance publiée par le *Sémaphore de Marseille:*

On a reçu ici, par la voie de Vienne, la nouvelle de l'annexion de la république de Cracovie au territoire autrichien, et ce fait a produit, à Constantinople, une très grande sensation. Jusqu'à présent, la Turquie avait pensé qu'il n'était pas possible de régler une question importante en Europe sans l'assentiment de la France et de l'Angleterre, et elle comptait sur l'appui de ces deux gouvernements, pour le cas où la Russie seule, ou avec l'assistance des puissances du Nord, voudrait entreprendre quelque chose contre elle. Cependant, elle voit un Etat garanti par le traité le plus solennel, traité signé par la France et l'Angleterre, et qui forme la base du droit européen; elle voit, disons-nous, ce même Etat qui, sans forme de procès, vient d'être rayé de la carte d'Europe. Un pareil acte doit lui donner à réfléchir, elle dont l'existence est, sans doute, bien plus nécessaire à l'équilibre européen, mais aussi beaucoup moins assurée, que ne l'était celle de la petite république de Cracovie. Aussi, cette violation du droit des peuples, consommée à la face du monde, aura-t-elle porté un coup funeste à l'influence de la France et de l'Angleterre en Orient, à moins que ces deux grandes nations, indignées d'un pareil acte de prépotence, ne prennent une revanche éclatante.

Dans la capitale de la Turquie, bien que la nouvelle fût officielle, beaucoup de personnes se refusaient à y croire, et il a fallu, pour dissiper tous les doutes, que la notification en fût faite dans les formes régulières. L'internonce d'Autriche s'est rendu deux fois chez le grand-visir, et hier il est allé lui-même à la Porte pour remettre au ministre des affaires étrangères toutes les notes officielles relatives à cet arrangement.

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MARDI 29 DÉCEMBRE 1846.

UNE PROMENADE EN LORRAINE(1).

A Victor Considerant.

Mon cher ami,

Je vous ai raconté, dans ma dernière lettre, comment le dimanche 13 décembre, j'avais passé la soirée à Bar-le-Duc au milieu d'hommes, les uns, tout acquis, les autres sympathiques à notre cause, et disposés à grossir nos rangs.

Le premier phalanstérien qui avait attiré mon attention à la table d'hôte et que j'avais vu combattre énergiquement pour le bon droit, c'est G., dont le noble caractère a singulièrement relevé dans mon opinion la classe des voyageurs du commerce. On se fait, sur certaines professions, des idées qui ont été justes à leur origine, mais qui devraient se modifier avec le temps. Il y a dix ans, vingt ans, l'instruction, les bonnes manières étaient encore plus rares qu'aujourd'hui; le commis voyageur, vraie mouche du coche, parasite bourdonnant, parcourait la France entière pour dégoûter les gens tranquilles et posés de la diligence et de la table d'hôte. Bavard, bruyant, indiscret, n'ayant dans la tête que son jargon commercial et ses roueries mercantiles, il vous repoussait par sa familiarité imprévue, ses chansons plus que libres et son odeur de cigare.

Qu'il y ait encore beaucoup de voyageurs commerciaux moulés sur ce type, je ne le nierai pas, mais les défauts du commis voyageur ne sont pas attachés nécessairement à sa fonction. Nous n'avons pas le droit de condamner, sans exception, cette classe qui eut l'honneur de compter Fourier parmi ses membres, et qui renferme un groupe chaque jour plus nombreux d'hommes recommandables par leur savoir-vivre, distingués par leur esprit et leur caractère.

Quels services ne pourraient pas rendre à la propagation de nos idées ces émissaires infatigables du commerce qui sont partout présents à la fois, qui peuvent dans tous les lieux publics mettre en discussion les points importants de la Théorie sociétaire? Toutes les classes sont appelées à concourir à la rédemption sociale, mais c'est du commerce, intéressé en apparence à perpétuer le morcellement et ses abus, qu'est sorti l'organisateur suprême; il serait piquant que dans le corps commercial sa doctrine recrutât de zélés missionnaires. J'aime dans nos réunions, dans ces fêtes où l'enthousiasme tient lieu du luxe, à entendre un Anglais porter le toast *à la France*, un prolétaire saluer *la propriété*, un capitaliste appeler de ses vœux *l'organisation du travail*, un général prononcer ces belles paroles: *A l'abolition de la guerre!* Des agents commerciaux propagateurs d'une théorie hostile au mercantilisme, d'une théorie qui range les sept huitièmes des marchands parmi les *improductifs*, ce contraste n'est pas moins beau, moins honorable pour les hommes qui donnent cette preuve de dévouement et pour la doctrine qui les inspire.

G.. n'est pas seulement un habile et intelligent commis, c'est un propagateur actif, ardent, passionné de la Théorie sociétaire. Pour elle, assurément, il marcherait au martyre; mais aujourd'hui l'on ne persécute plus les apôtres; quelques rires bénins, quelques plaisanteries inoffensives sont à peu près les seules épreuves que nous ayons à subir, nous surtout, nouvelles recrues, qui n'avons pas eu, comme vous, comme les anciens, l'armée à créer; nous, phalanstériens de quatre ou cinq années, qui avons joint la troupe en marche lorsqu'elle avait franchi les défilés les plus dangereux. Quand je compare nos luttes à celles des premiers chrétiens qui ont conquis sur le chevalet, sur le bûcher, dans l'arène, l'honneur de régénérer le monde, à celles des libres penseurs, des inventeurs, torturés par l'inquisition, je reconnais que l'humanité a grandi; les crises nécessaires à son développement n'amènent plus chez elle de perturbations aussi terribles qu'aux temps de Dioclétien ou du moyen-âge, c'est-à-dire de sa première enfance. Ainsi, pour l'homme individu, la première période de la croissance est pénible, souvent maladive; le mouvement se régularise plus tard.

Toutefois, si l'humanité n'avait pas encore franchi tous les moments critiques, si pour grandir elle était obligée de souffrir encore, si jamais contre nous la persécution s'éveillait, s'il était possible que l'on rallumât le bûcher de Giordano Bruno, qu'on dérouillât le fer qui mutila, le poignard qui frappa Ramus, la liste serait longue des hommes qui verseraient leur sang pour le salut de l'humanité. Les phalanstériens donnent aujourd'hui la seule preuve de dévouement que les mœurs actuelles comportent. Ils font à leur conviction des sacrifices pécuniaires sans calcul, sans arrière-pensée, sans espoir de dividende; ils donnent, pour que la presse gémisse, pour que leur conviction se propage, pour que l'enseignement social multiplie ses formes, pour que sur tous les champs clos d'erreur soit défiée, soit combattue. Les hommes qui font de la presse une spéculation, une industrie comme une autre, qui ne peuvent attirer les capitaux que par des intérêts et des primes, qui comptent pour eux-mêmes sur des bénéfices, qui en garantissent à leurs actionnaires... bien imprudemment quelquefois, ont vainement essayé de travestir, de dénaturer les liens formés entre l'école phalanstérienne et le centre qui la dirige; eux-mêmes n'ont pas eu foi dans leurs sarcasmes, ils ont intérieurement respecté un fait aussi exceptionnel que le dévouement phalanstérien, et plus d'une fois, dans leurs propres colonnes, la consigne qu'ils avaient donnée de nous insulter a été noblement trahie.

Me voici donc en face de G. dans le caravansérail civilisé, dans le salon naturel des voyageurs, dans un café où nous devisons sur nos convictions et nos espérances communes. Tout à coup un jeune homme se détache d'une table voisine; il avait suivi mon cours à Dijon, me reconnaît, me serre la main, me donne des nouvelles de cette excellente ville. Ce n'était pas encore un phalanstérien, mais c'était un homme d'intelligence et de bonne foi qui avait pour Fourier toute la vénération due au génie. Par lui je reçois des nouvelles de tous nos amis dijonnais. Nous mettons sur le tapis l'esprit juste et méthodique de celui-ci, son habileté à résumer, le succès de son *Exposition abrégée*, les connaissances de celui-là en histoire naturelle, les charmantes analogies qu'il a découvertes, la poésie de son imagination qui se marie si heureusement à la science. Nous parlons du Reboul dijonnais, du boulanger socialiste et poète, du patriarche encore si vert qui est le Nestor de ce groupe, et sans transition, passant de la vieillesse à la jeunesse, de la physionomie la plus grave à la plus gracieuse, nous mentionnons l'hôtesse du café Gros, Mlle F., surnommée par quelques plaisants *la mère des compagnons phalanstériens*.

Bientôt notre petit cercle s'élargit; de nouveaux amis se joignirent à nous, et l'on parla propagation, théorie; on s'entretint des combats à soutenir contre les civilisés, des objections banales que chacun d'eux nous lance à tour de rôle avec un sourire triomphant, et en réclamant le brevet d'invention pour son *idée*.

Nous nous quittâmes à regret. J'étais absolument dépourvu de livres; G... me prêta la *Phalange* du mois dernier; je n'avais pas eu le temps de la lire. En la feuilletant, je fus comme ébloui des splendeurs que projette le travail de Doherty sur la question religieuse. J'entrevis un horizon magnifique. Je le déclare franchement, je n'aime pas le mode d'exposition de notre ami; je trouve dans ses pages des redites, des circuits, des lenteurs, mais la forme est loin d'emporter

(1) Voyez la *Démocratie* du 23 décembre.

stitution ! à propos du rappel d'un consul ? Ce serait vraiment, nous demandons pardon du mot, mais ce serait *bête*, et le *National* n'est pas bête.

Qu'a donc dit le *National?* Une chose bien simple et toute naturelle dans sa ligne politique : ne vous contentez pas de changer les ministères si tous reproduisent la même pensée et suivent les mêmes errements ; mais changez, renversez le système général de notre politique ; c'est à la nation, c'est aux chambres à opérer ce changement.

Quand donc les procureurs du roi chercheront-ils à désapprendre cette maxime diabolique d'un ancien prévôt des hautes-œuvres : « Donnez-moi trois lignes d'un homme et je le ferai pendre ? »

Nous avons dit, dans notre article du 22 de ce mois, sur les *Réformes de l'enseignement scientifique en France*, que les cours du Conservatoire avaient été, en partie, suspendus par suite des retards apportés dans les réparations des bâtiments, retards que nous imputions à l'incurie du professeur-administrateur de cet établissement.

Nous apprenons aujourd'hui que ces lenteurs doivent être attribuées à des causes tout à fait indépendantes de la volonté de cet administrateur, et qui ne tiennent qu'aux complications des rouages de l'administration supérieure. L'administration particulière du Conservatoire s'est efforcée, au contraire, d'accord avec les professeurs, de hâter, autant qu'il a été en elle, l'achèvement des travaux, et c'est grâce à ses démarches que les cours, qui eussent été ajournés plus longtemps encore, pourront enfin être repris vers le 15 janvier prochain dans le grand amphithéâtre qui se termine en ce moment.

Nous sommes heureux, en raison même de l'erreur que nous avions commise, d'être les premiers à annoncer les faits qui justifient l'administration du Conservatoire.

On lit dans le *Moniteur algérien* du 20 décembre :

« Nous avons annoncé dernièrement l'arrivée de Bou-Maza et de sa troupe, à Cherf, chez les Ouled-Naïl. — Les habitants du Kseur n'ont pas longtemps vécu en paix avec ces hôtes exigeants. — On s'est battu : deux habitants ont été tués ; Bou-Maza, de son côté, a perdu un homme et a été forcé d'aller chercher fortune ailleurs. — Il a, dit-on, marché à l'Est, mais on ne sait pas encore où il s'est arrêté. La grande tribu des Ouled-Naïl rendra compte plus tard de l'hospitalité qu'il a reçue chez elle.

» Le dernier courrier de l'Ouest ne nous a appris aucun événement nouveau qui fût survenu dans la province d'Oran. Mais les événements antérieurs continuaient de produire leurs conséquences favorables. De nombreuses tentes d'émigrés appartenant à toutes les tribus rentraient par la frontière du Maroc ou par le sud. Ce mouvement des tribus du sud vers nous n'a point été ralenti par l'apparition, chez elles, de Bou-Maza ; il paraît avoir traversé leur territoire sans y causer une grande émotion.

» Le prix des grains est toujours très élevé sur les marchés des tribus. Cependant l'extension qu'elles ont donnée à leurs labours prouve qu'il existait des réserves et que les besoins étaient moindres qu'on ne l'avait pensé d'abord. — Ceci s'applique d'ailleurs plus particulièrement à la partie est de la province qu'à l'ouest, où la guerre avait arrêté les labours à la fin de 1845, et où la sécheresse a été plus grande et plus désastreuse que partout ailleurs.

» La deïra est toujours à Aïn-Zohra ; les récits des prisonniers ont confirmé tout ce que nous avons souvent dit de sa situation misérable et précaire. — La force régulière de l'émir est réduite à environ 300

— Le 14e collége électoral de la Seine s'est encore réuni hier à Saint-Denis pour nommer un second membre du conseil général. Voici le résultat de cette opération :

M. Thayer, 435 voix ; M. Balagny, 288 ; M. Auger de Fleury, 64.

M. Thayer, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé membre du conseil général.

— L'*Evening Sun* parle de nombreuses requêtes adressées à lord Palmerston, dans le comté de Lincoln, pour provoquer des négociations avec la France afin de faire rendre justice, disent les pétitionnaires, à la reine de Taïti et à ses sujets.

— Il était facile de constater, par les dernières harangues d'O'Connell, que l'époque de la décadence était arrivée pour le champion de l'Irlande. Cette opinion se trouve confirmée par les détails suivants, extraits d'une correspondance adressée de Dublin au journal anglais le *Globe* : « O'Connell paraît faible et souffrant ; on dirait qu'il a besoin de repos et que les luttes politiques ne lui conviennent plus. Sa voix est devenue faible et tremblante ; son ancienne verve, sa vivacité, son abondance de gestes ont disparu pour faire place à tous les traits caractéristiques de la caducité. »

— Les nouvelles d'Irlande sont de plus en plus désastreuses. La famine, la fièvre et les rigueurs de la saison font partout des victimes. On ne sait à quels moyens recourir pour remédier à une si affreuse situation.

— M. J.-J. Dubois, sous-conservateur des antiques au Musée du Louvre, vient de mourir à Paris, à l'âge de soixante-six ans.

— On écrit de Berlin, le 22 décembre :

« L'académie royale des sciences de Berlin vient de nommer M. Le Verrier, à Paris, son membre correspondant de la classe de physique et de mathématiques. Ce choix a été fait à l'unanimité. »

— Les journaux anglais racontent que l'affluence des pauvres familles irlandaises à Liverpool est tellement grande, que la ville est grevée de 5 000 fr. par semaine de plus que son impôt ordinaire des pauvres. Ces familles se composent principalement de femmes et d'enfants dans le plus complet dénuement.

On écrit de Cahir au *Dublin Evening Post*, en date du 21 décembre, que les délits contre la propriété se multiplient d'une manière effrayante. On pille surtout les boutiques et les dépôts de vivres.

— La voiture des Messageries royales qui fait le service de Lyon a versé à la descente de Tarare. Trois voyageurs ont péri, et deux ont été dangereusement blessés. Ce malheur est attribué à la glace dont la route était couverte.

— Avant-hier, vers six heures du soir, le gaz a fait explosion dans la rue du Jardin-du-Roi ; la commotion provoquée par cette explosion a été si violente, que les vitres de plusieurs maisons voisines du lieu où le tuyau conducteur avait éclaté ont été brisées à l'instant même, ainsi que celle du corps-de-garde des sous-officiers vétérans qui se trouve à l'entrée du Jardin-des-Plantes. Une personne qui passait en ce moment a été atteinte par le feu et a eu les mains assez gravement brûlées ; des secours lui ont été donnés sur-le-champ, et l'on espère toutefois que le mal pourra être neutralisé. On ignore la cause de cet accident.

— Par une ordonnance royale du 15 décembre, les sous-lieutenants dont les noms suivent, qui ont satisfait aux conditions exigées par l'art. 254 de l'ordonnance royale du 16 mars 1838, ont été nommés au grade de lieutenant en second dans l'artillerie de marine : MM. Prieur, Daniel, Amaric, Toulgot, Maréchal, Daurensan, Poidloue, Duran, Léveillé, Marchet.

— Une ordonnance du roi, en date du 25 décembre, porte qu'à dater du 1er janvier prochain seront mis en usage, au bureau de garan-

municipaux.

— Le bateau à vapeur français l'*Osiris* a apporté à Marseille les correspondances de Bombay du 16 novembre, et de la Chine du 29 octobre.

La situation des affaires dans l'Inde était de plus en plus rassurante. Les insurgés de Cachemire contre l'autorité de Goulab-Singh s'étaient définitivement soumis.

Dans le Scinde, tout se présentait aussi sous l'aspect le plus pacifique, et deux régiments européens et cinq régiments de cipayes, presque toute la cavalerie régulière et l'artillerie ont reçu, en conséquence, l'ordre de repasser l'Indus et de rentrer dans l'Inde. C'est environ 7 000 hommes sur 15 000 dont on diminue l'armée du Scinde.

Dans l'Afghanistan, au contraire, tout semblait plongé dans la confusion ; la discorde entre Dost-Mohammed et son fils Akbbar-Khan est devenue plus vive que jamais.

Le 26 octobre, le gouverneur-général lord Hardinge, était parti de Simla, ville située dans les montagnes du nord de l'Inde, où il a passé la saison chaude, pour Loudianah, où il se propose d'arranger définitivement les affaires du Penjab.

— C'est le 7 décembre qu'a dû s'ouvrir à Washington la session du congrès américain.

Le bruit courait que Santa-Anna s'était retiré avec toutes ses forces de San-Luis de Potosi, dans l'intention de les concentrer autour de Mexico qu'il se proposait de fortifier.

— On écrit de Boguszyn (Pologne), 5 décembre : « En ce moment, les commissaires russes ou prussiens excitent les classes inférieures contre les seigneurs, ainsi que l'ont fait les Autrichiens en Gallicie, où règne en ce moment le plus terrible désordre, que les journaux dissimulent, mais qui ne se trahit pas moins au dehors par mille circonstances. La récolte a été pour ainsi dire nulle cette année, et de sourdes rumeurs se font entendre parmi les paysans déjà en rébellion occulte contre les nobles, poussés qu'ils sont par les commissaires impériaux. Le gouvernement espère ainsi se délivrer des grands au moyen du peuple. La vérité est qu'il n'ose prendre l'initiative pour se défaire de tout le monde en même temps. On redoute dans toutes les autres provinces des scènes plus terribles que celles dont la Gallicie a été le théâtre, et la famine semble venir en aide au gouvernement pour lui faire atteindre son but plus aisément. C'est un spectacle déplorable que celui de cette malheureuse population maintenue dans son ignorance et son avilissement par un pouvoir hostile uniquement préoccupé du soin de l'annuler et de l'opprimer. J'assiste ici à des atrocités telles que souvent j'en viens à douter de la justice divine. Chaque jour ce sont des arrestations, des familles poussées au désespoir, des enfants rendus orphelins, des spoliations, des biens confisqués, enfin des horreurs sans nom. Aussi, regardez comme une insigne calomnie le bruit répandu par quelques feuilles salariées que les Polonais ont demandé l'enclavement de Cracovie, cette œuvre de la sainte-alliance. Tous protestent en donnant à cette assertion le plus énergique démenti. »

— Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé la mort de la mère du célèbre astronome *Gauchard*, lisez : Gambard.

FRAUDES COMMERCIALES — Samedi, le sieur Gigre, fabricant de produits chimiques, comparaissait devant le tribunal correctionnel de Paris. Il avait vendu, moyennant 8 000 fr., 90 kilog. de *bromure* de potassium, sous la fausse qualification d'*iodure* de potassium. L'acheteur s'en aperçut et se plaignit à la justice. Le prévenu a dit dans sa défense qu'il savait très bien la nature du produit vendu, mais qu'il n'avait trompé son client que par amour de la science. Il était persuadé que le bromure est doué des mêmes qualités que l'iodure, et il en voulait faire l'expérience sur les malades de son acheteur. Par malheur pour ce singulier moyen de défense, il a été établi que le bromure est

---

le fond ; et quand l'œuvre de Doherty sera complète, peut-être j'en apprécierai mieux le plan et la méthode. Ce qui est certain, c'est que ce travail, encore inachevé, promet d'apporter à l'Ecole sociétaire une force considérable. Cantonnés dans la question de l'organisation du travail et de la commune, nous y sommes invincibles. Ce sont nos convictions sur ce sujet qui nous permettent de nous appeler phalanstériens, et qui constituent le lien de l'Ecole. Nous avons le droit de refuser toute discussion sur la question religieuse, puisque notre doctrine n'impose spécialement aucun dogme à ses disciples, et qu'il y a des partisans de l'organisation sociétaire attachés à toutes les communions.

Cependant, s'il était vrai que la *Théorie de l'unité universelle* renfermât dans ses flancs une solution de tous les problèmes religieux, une solution qui expliquât les rapports de l'homme avec Dieu, la mission des révélateurs et des prophètes, qui assignât à tous les verbes, à tous les cultes, leur véritable rang dans le passé, qui lançât de vives lumières sur la religion de l'avenir ; si cette solution, éprouvée au creuset de la discussion avec les représentants des divers dogmes, conciliait la science et la foi ; si elle classait autour du christianisme, soleil des intelligences, toutes les religions, astres secondaires, qui ont jeté sur le globe quelques lueurs, une force nouvelle, une force immense de ralliement nous serait donnée.

Il n'est pas dans le caractère de notre Théorie de nier, de détruire ; elle doit tout conserver en interprétant. Tout phalanstérien doit avoir trop de foi dans la Providence pour admettre que les religions révélées n'aient été que de longues déceptions, que tant de travaux accomplis par des esprits éminents pour l'interprétation des textes sacrés, soient des rêveries, des folies, des forces perdues. Cette opinion serait contraire à l'économie de ressorts adoptée dans toute la nature. Sans avoir encore étudié profondément la question, sans avoir pris de parti définitif, j'aime mieux croire avec Doherty, que la nature matérielle, que la raison de l'homme, enfin, que les verbes ou prophéties sont trois modes de révélation, de communication entre l'homme et Dieu, de lumières qui doivent éclairer notre destinée. Doherty, vous le savez, admet que les livres sacrés des différents peuples, que les pages évangéliques surtout sont remplies d'expressions symboliques, renfermant un sens mystique indépendamment du sens littéral ; que ces livres, après avoir guidé les peuples enfants, qui n'en percevaient que la signification la plus élémentaire, éclaireront une seconde fois l'humanité grandie et capable de faire sortir un sens nouveau des paroles inspirées. Vous savez encore que, suivant le vocabulaire mystique ébauché par notre ami, *pierre*, dans la Bible ou l'Evangile, signifie âme humaine, élément de la phalange, pierre de l'édifice sociétaire.

Appliqué à de nombreux passages des livres saints, cette traduction a produit des résultats aussi brillants qu'inattendus. Je fus enchanté pour ma part, quand, à Bar-le-Duc, je lus le passage suivant dans la *Phalange* de novembre :

« Dans le second texte, il est dit que Jacob mit sa tête sur une » des pierres de l'endroit où il se trouvait, et, s'étant endormi au » même lieu, vit en songe une échelle dont le pied était appuyé sur » la terre et dont le haut touchait le ciel. Or, Jacob, en langage re» présentatif, veut dire l'homme naturel, ou l'homme de la science » purement humaine. Ceci est à démontrer plus tard. Pour le moment » nous passons outre, pour ne pas nous détourner de l'explication du » mot PIERRE.

» Le plus grand type individuel de l'homme de génie ou de science » purement humaine que nous connaissions, c'est sans contredit Fou» rier : nous pouvons donc le prendre pour l'un des types individuels » de l'homme naturel ou scientifique. Or, qu'a-t-il fait dans son passage » sur la terre ? Il a pris une PIERRE, c'est-à-dire la nature humaine » telle qu'elle s'est présentée à lui, là où il était, à l'époque de son » existence terrestre, et il l'a mise sous sa tête, c'est-à-dire qu'il l'a » soumise à l'analyse de son esprit en contemplation, et il a vu une » échelle *sériaire*, une loi de progression et d'harmonie, une loi du » mouvement universel, par lequel les anges et les esprits, ou les » âmes, ou les êtres vivants, montent et descendent de la vie céleste à » la vie terrestre... »

Je suis fort impatient de contempler le travail de Doherty dans son ensemble, et je vous redirai à ce propos combien je suis étonné des attaques passionnées dirigées contre nous par certains catholiques. L'idée phalanstérienne, réduite à l'organisation de la commune, c'est un système économique et social qui réalise les promesses du Christ, en donnant à chacun le pain quotidien sans violenter la conscience de personne, et en garantissant à tous les enseignements, à toutes les religions, une sincère liberté. Qu'ont à dire les catholiques ? — L'idée phalanstérienne, complétée par les idées de Doherty, ce serait une théorie qui, tout en consacrant la liberté de conscience la plus absolue, ramènerait au respect de l'Evangile, à l'acceptation même de la divinité du Christ, bien des esprits imperméables à tous les sermons, à tous les prônes, bien des hommes qui, toute leur vie, seraient demeurés voltairiens, si cette méthode nouvelle de concilier la science et la foi ne leur eût été présentée.

Allez, mon ami, ce n'est pas à vous qu'on a besoin de le dire, mais nous vivons dans une époque solennelle, et la Providence a rendu les disciples de Fourier dépositaires d'un talisman qui doit transfigurer le monde. Nous avons le fil qui doit conduire l'humanité hors de son dédale, nous avons la lampe merveilleuse, la clef du paradis terrestre, et, quelle que soit notre faiblesse individuelle, nous accomplirons de grandes choses si notre phalange reste unie jusqu'au jour du triomphe, comme c'est son premier devoir.

Je vous ai raconté ma journée du dimanche 13 décembre ; celle du lundi fut employée à visiter mes confrères les avocats de Bar-le-Duc, à parcourir la ville, à étudier l'affaire que je devais plaider, à voir les prévenus dans leur prison.

Tout Bar est dominé par la ville haute, d'où l'on découvre en été un paysage vaste et varié. Je ne vis de ce point culminant qu'une feuille immense de papier blanc sur lequel l'imagination pouvait dessiner à son gré tous les genres de culture : neige sur la terre, glace sur les eaux. Pour fuir ce tableau monotone et désolé, j'entrai dans une église, et j'aperçus en reculant d'horreur la merveille artistique du pays.

Figurez-vous, dans une chapelle, une statue de marbre, debout sur un tombeau ; cette statue regarde le ciel, sa main droite élève un sablier. C'est l'image de René, duc de Lorraine, sculpté d'après nature *deux années après sa mort*. Ce n'est plus un corps, ni même un cadavre, et pourtant ce n'est pas encore un squelette achevé ; les ossements ne percent qu'à demi des lambeaux de chair qui se décomposent... épargnez-moi les détails ; c'est hideux et cependant admirable. Rarement ciseau plus fin, plus délicat, plus consciencieux a fouillé le marbre. L'auteur de ce morceau bizarre est un élève de Michel-Ange, qui a décoré Saint-Mihiel de productions plus remarquables encore.

Nous voici sur le seuil de la prison. Je vais frapper, mais avant d'entrer, avant de vous présenter les honnêtes ouvriers, les pauvres femmes qu'on va juger demain pour une émeute insignifiante et qui depuis vingt jours sont confondus avec les voleurs, il faut que je vous donne une juste idée de leur crime ; préparez-vous à frémir et à vous signer.

Le samedi 21 novembre, vers six heures du soir, des rassemblements composés de femmes et d'enfants pour la plus grande partie, se formèrent près de l'église, dans la commune de Montier-sur-Saux, village de 4 800 habitants, situé à dix lieues de Bar-le-Duc. On se plaignait de la cherté toujours croissante des grains et farines, de la difficulté de vivre en travaillant, du chagrin qu'éprouve une bonne mère quand elle entend ses enfants demander du pain et qu'elle ne peut pas leur en donner. On se disait que la misère croîtrait nécessairement, que chaque jour des accapareurs exportaient le blé de la commune un certain M. Soyez : n'avait-il pas fait tout récemment une *enlevée*, n'allait-il pas en faire une autre ? Déjà les sacs étant préparés pour lui dans beaucoup de maisons et prêts à charger. Qu'allait-on devenir ?

Une femme Championnois, arrêtée depuis, a dit fort simplement dans

l'autorité. Leur but réel était un plan de réorganisation sociale au moyen de révoltes concertées ; ils voulaient faire de Pernambuco un nouvel Haïti, et l'on a même trouvé dans le lieu de leurs réunions des proclamations ainsi que des ouvrages qui avaient rapport à la révolution de cette île. L'exécution du complot était fixée au 25 décembre. Heureusement, la police a pénétré à temps leurs secrets. Le chef, dont le père a été exécuté en 1825, et les membres les plus influents de l'association, sont en lieu sûr, et toutes les mesures nécessaires ont été prises par l'autorité pour prévenir l'exécution de leurs desseins criminels. »

INONDATIONS. — On mande de Sancerre : « Depuis trois jours la Loire est assez menaçante. Une nouvelle crue occasionnée par la fonte des neiges semblait vouloir envahir les levées. Fort heureusement elle n'a pas encore atteint la hauteur nécessaire, et on a lieu d'espérer que les travaux de réparation faits à la levée de Saint-Thibaut, et qui sont sur le point d'être terminés, ne seront nullement endommagés. M. l'ingénieur Ducrot, qui était allé visiter ces travaux, et qui est arrivé hier à Bourges, a l'entière conviction que la hauteur que vient d'atteindre le fleuve ne sera pas dépassée. Le service de Bourges à Cosne se fait toujours par Villechaud, non sans quelque difficulté. On s'occupe de rétablir le petit pont de Cosne en face du Peseau. Le devis s'élève à 100 000 fr. environ.»

— Le *Journal du Loiret* contient les lignes suivantes : « A chaque grande crue de la Loire toutes les populations du val sont en émoi et courent à la levée. Souvent le fleuve n'a été maintenu dans son lit que par de petits cordons que les habitants, aux jours du danger, établissent spontanément aux points les plus bas des levées. Sans ces petites chaussées improvisées l'eau aurait plus d'une fois franchi la digue et inondé la campagne. Lors de la dernière inondation, les mêmes moyens ont été employés par les habitants pour garantir le val contre l'irruption des eaux, mais l'élévation avait été si subite et si extraordinaire que ces cordons ont cédé, et les courants, en s'ouvrant passage à travers la levée, sont devenus autant de torrents impétueux qui ont tout dévasté sur leur passage.

»Nous attendons du conseil général un vœu fortement motivé pour la surélévation des digues. C'est un travail de première urgence. On ne peut plus longtemps laisser les levées d'un fleuve comme la Loire à la merci du bon vouloir et du dévouement des riverains. Un pareil état de choses est anormal, et il est temps enfin que l'administration garantisse efficacement les propriétaires du val contre le retour d'aussi terribles calamités. »

— LA BOURGEOISIE JUGÉE PAR UN DES SIENS. — On lit dans le *Siècle* : « Nous ne méconnaissons pas les qualités de la classe bourgeoise, l'esprit d'ordre, l'habitude du travail, l'amour du repos ; mais s'il est une chose prouvée au monde, c'est que cette classe, isolée, réduite à elle-même, livrée à ses instincts naturels, est absolument dépourvue de vigueur, d'élan, de dévouement, d'énergie. L'épreuve est faite et elle est décisive : le règne exclusif des banquiers et des agioteurs, des petits patentés et des petits censitaires, c'est le règne de la médiocrité ! »

POUR AVOIR TROP TRAVAILLÉ. — De l'état militaire que Jean-Marie Thomas a exercé pendant quatre ans, il ne lui reste que des moustaches assez mal plantées ; de son métier de menuisier, il n'a conservé qu'un doigt raccourci ; son patrimoine, il l'a gardé tout entier, on verra pour quel motif. C'est dans cette situation qu'il se présente aujourd'hui devant le tribunal correctionnel pour répondre à une prévention de vagabondage.

M. le président : Vous êtes jeune et vous passez vos journées à vagabonder ; vous n'aimez pas le travail.

Thomas : C'est mon malheur de trop l'aimer, le travail ; si je ne l'a- [...] brosse. Pas moins, quand mon père est mort, j'ai eu sa pipe, et la preuve que je n'ai pas mangé mon héritage, c'est que le voilà. (Il tire de sa poche et montre une petite pipe en terre garnie de cuivre, parfaitement culottée.)

M. l'avocat du roi : Cet homme n'a pas de mauvais antécédents ; il y a un témoin cité qui, peut-être, consentirait à le réclamer.

Le témoin est appelé à la barre, et à l'instant reconnu par Thomas qui s'écrie, en se tournant vers le tribunal : « Vous voyez bien ce monsieur qui est bien couvert et a des moyens? eh bien ! ça serait mon cousin-germain, si mon père avait fait passer ma mère par la municipalité, et aujourd'hui il va dire qu'il ne m'est de rien. »

Le témoin, interpellé, ne nie pas l'espèce de parenté, il dépose au contraire en bon parent et réclame Thomas, qui est renvoyé de la poursuite.

(*Gazette des Tribunaux.*)

PETITE CORRESPONDANCE.

M. D. à R. — Reçu les 78. Merci.

M. B. à Carvin. — Reçu les 80. — Nous avons les ouvrages demandés en volumes.

M. B. à Nonancourt. — Reçu les 60. — Merci. — Nous examinerons.

M. D. à Boulogne-s.-M. — Reçu les 69. — C'est bien ; nous comptons sur vous. — Bonne nouvelle.

M. D. à Condé-sur-V. — Reçu. — Nous régularisons. — Merci.

M. T. aux Forges du M. — Reçu les 260. — Nous expédions. — Compliments affectueux.

M. S. à Marcigny. — Reçu les 82. — Cela s'appelle se mettre en règle.

M. G. à Philippeville. — Cordial accueil à M. S. — Compliments à tous. — Nous retournerons auprès de M. J. avec le reçu.

M. L. à Châtellerault. — Nous prenons note pour vous et pour M. L. — Merci.

M. K. à Meaux. — Nous expédions. — Vous savez que vous serez toujours le bien-venu. — Nous y penserons ; mais à cela comme à tant d'autres choses nous ne connaissons vraiment qu'un seul remède efficace.

M. P. à Londres. — Votre seconde lettre est arrivée avec la carte et les tables. — Envoyez-nous la suite aussitôt que possible. Les livres ont été expédiés depuis un mois à M. N.

M. A. A. à Manchester. — En indiquant aux amis de Londres par quelle voie ils peuvent vous envoyer ce que vous demandez, vous l'auriez immédiatement.

M. de C. à Saint-Hellier, île Jersey. — Nous remettons chez M. M. et on vous écrira sous peu de jours.

M. X. Y. Z. — Merci, mais nous n'y pouvons rien actuellement.

M. G. à Châlon-s.-S. — Reçu les 51. — Pris note.

M. P. à A. — Reçu les valeurs. Nous suivrons toutes vos instructions.

Marchés.

HALLE DE PARIS, 26 décembre. — *Farines.* (Prix les 100 kil). — Arrivages, 1 798 q. 74 k. — Ventes, 1 579 q. 97 k. — Restant, 18 431 q. 39 k. — Cours moyen du jour, 53-71. — Cours-taxe de quinzaine, 53-56. — Ventes en disponibles: Gruaux, 04 q. 71 k. 68-80 à 70-05. — 1re marque, 10 q. 48 k.; 54-15 à 56-00. — 2e marque, 141 q. 30 k.; 52-20 à 53-50. — 3e marque, 40 q. 82 k.; 00-00 à 38-20. — 4e marque, 3 q. 14 k. 06-00 à 00-00. — Cuisson, 86 q. 35 k. — Relevé, 66 q. 49 k. — Ventes à livrer, 1868 q. 21 k. 38-35 à 54-80. — Cuisson, 149 q. 15 k. 00-00 à 00-00. — Revente, 149 q. 32 k. 50-30 à 54-15.

Halle aux grains du 26 décembre. — Froment, 27 à 31-00. — Seigle, 21-66 à 22-66. — Orge, 18 à 21. — Sarrasin, »» à »». — Avoine, 11-00 à 13-00. — Son, 4-00 à 5-00. — Recoupe, 5 à 6. — Remoulage, 6 à 7. — Haricots de Soissons, 40-»» à 41-67; dº Liancourt, »»-»» à 38-00; dº ordinaires, 21-00 à 33-30; dº flageolets, »»-»» à 38-00; dº suisses blanc, »»-»» à »»-»»; dº suisses rouge, 32-70 à 33-70; dº rouge de Chartres, »»-»» à 40-35; dº nains, »»-»» à »»-»». — Pois verts, »»-»» à 36-00; dº gris, »»-»» à »»-»»; dº jarras, 18-00 à 18-65; dº cassés, 48-00 à 49-35. — Lentilles Gallardon, 78-00 à 80-30; dº pays et autres, 32-00 à 76-65. — Lentillons, »»-»» à 00-00. — Vesces de printemps, 18-70 à 20-00; dº d'hiver, »»-»». — Sainfoin, »»-»». — Sénevé, »»-»» à »»-»». — Lin, »»-»». — Chènevis, »»-»» à 20-00. — Sanve, »»-»». — Millet, 20-»» à 22-»». — Criblures, »»-»» à »». — Trèfle, »» les 100 kil. »».

L'un des gérants : F. CANTAGREL.

A l'approche du jour de l'an, la maison DELAMARCHE rappelle au public que, parmi les nombreux articles de son fonds, plusieurs forment de belles et utiles étrennes. Ainsi, indépendamment d'Atlas sur vélin richement reliés, on trouve dans ses magasins des Globes et Sphères, depuis sept pouces jusqu'à deux pieds de diamètre, montés sur d'élégants pieds en acajou ; des Globes et Sphères de trois et quatre pouces de diamètre, montés sur marbre et servant de Presse-Papiers ; enfin, des Cartes collées sur bois, découpées en jeux de patience, et renfermées dans de jolies boîtes en acajou ou en palissandre.

Quel enfant ignore aujourd'hui le nom de ***M. Alex. de Saillet*** ? Tous ont lu avec charme ses ouvrages et les liront encore ; leur apprendre que leur auteur de prédilection vient de publier un nouvel ouvrage n'est-ce pas leur causer une nouvelle joie? Tous voudront posséder les ***Jeunes Français de toutes les époques***, ne fût-ce que pour voir en quoi les mœurs de leurs devanciers différaient des leurs : car c'est un livre consciencieux que nous recommandons au public, un de ces ouvrages où une vraie science se cache sous de touchants récits et se fait accepter avec l'intérêt qu'ils inspirent. ***Mgr l'archevêque de Paris*** a daigné approuver cette dernière œuvre de l'auteur des ***Ecoles royales de France*** ; ***J. David, Janet Lange, Mouilleron,*** lui ont prêté l'appui de leur délicieux crayon. Que pourrait-on dire de plus aux familles pour les rassurer et les engager en même temps? (***Voir aux Annonces d'avant-hier***).

La maison Chaulin, rue Saint-Honoré, 218, toujours empressée de satisfaire sa riche et nombreuse clientelle, a fait venir cette année différents objets d'étrennes d'Alger, de Tunis et du Maroc ; parmi ces objets il faut surtout distinguer les flacons arabes dans leur étui en velours brodé en or, les éventails algériens si originaux de forme et les coussins en maroquin ornés de broderies d'or et d'argent. Papeteries, maroquineries, ébénisteries, objets de goût. — S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans a fait choisir un grand nombre d'objets d'étrennes dans les magasins de M. Chaulin.

Le noble faubourg a aussi ses magasins de prédilection. En première ligne, nous devons mentionner une maison qui s'est créé une excellente réputation dans sa spécialité. C'est celle de M. Ernie, rue du Bac, 61, au coin de la rue de Grenelle, qui est la mieux assortie de Paris en porcelaines et autres ravissants objets, depuis les services de table, genre vieux Sèvres et de Saxe, aux formes les plus variées, jusqu'aux cristaux taillés avec le goût le plus parfait. C'est M. Ernie qui a inventé le *Verre d'Eau* économique, qui réunit cinq pièces en une seule et dont le prix varie depuis 14 jusqu'à 20 fr. (les plus riches). C'est là un délicieux cadeau d'étrennes.

HISTOIRE DE LA **DOMINATION ROMAINE EN JUDÉE** ET DE LA RUINE DE JÉRUSALEM. — 2 volumes in-8°. Prix : 15 francs, par **J. SALVADOR,** auteur de JÉSUS-CHRIST ET SA DOCTRINE et de l'HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE MOÏSE. — A. GUYOT et SCRIBE, rue Neuve-des-Mathurins, 18.

Spectacles du 29 décembre.

7 h. »|» FRANÇAIS. — Polyeucte, 1760.
7 h. 1|2 ODÉON. — Agnès de Méranie.
6 h. »|» OPÉRA-COMIQUE. — La Part du Diable, le Déserteur.
8 h. »|» ITALIENS. — I due Foscari.
8 h. 1|2 VAUDEVILLE. — Planète, Tableaux vivants, Capitaine de voleurs.
7 h. 1|2 VARIÉTÉS. — Roch et Luc, Gentil Bernard, la Fille de l'Avare.
6 h. 1|2 GYMNASE. — Juanita, l'Article 213, la Protégée, Un Mari, Simplice.
7 h. »|» PALAIS-ROYAL. — Les deux Coupables, Poudre-Coton, Tableaux.
7 h. »|» PORTE-ST-MARTIN. — Marie ou l'Inondation.
7 h. 1|2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1|4 GAITÉ. — La Chasse aux millions, Il y a seize ans, la Maupin.
6 h. 1|2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux par M. Keller, Chemin de fer.
5 h. 3|4 COMTE. — La Dinde du Mans, Peau d'Ane.
6 h. 1|2 FOLIES. — Les Deux pigeons, Enfant, l'Inconnu, Constant.
6 h. 1|4 DÉLASSEMENTS. — Un Enfant, le Code-Napoléon, L'Héritière.
5 h. 1|2 BEAUMARCHAIS. — Un Coup de Dent, les Frères, Ecaillère.

[...] l'instruction : Nous pensions tous que si on enlevait le blé de la commune, nous serions misérables. » Il n'est point prouvé qu'elle eût tort, malgré l'assurance des économistes affirmant qu'il suffit de laisser faire et de laisser passer pour approvisionner la France. Une autre prévenue, la femme Etienne Robert, a dit pour justifier sa présence dans le groupe : « A la fontaine, je rencontrai une femme *qui* » *pleurait à cause de la misère* ; on ne croyait pas faire de mal, » aucune offense n'a été faite à personne. On croyait seulement pou- » voir prévenir des malheurs. »

Notez bien, mon ami, que ce groupe généralement féminin n'était nullement armé. Tout ce qu'on a pu découvrir ou plutôt inventer pour le rendre formidable, c'est qu'une pauvre femme avait sur elle une serpette, comme je pourrais avoir un canif, et qu'elle portait des cendres dans son tablier, sans doute, ajoutaient les malveillants, pour aveugler ses antagonistes. Voilà tout l'arsenal de l'insurrection. Vous connaissez maintenant ses armes à feu comme ses armes blanches.

On cause, on se plaint, on s'excite mutuellement, puis on s'écrie : « Ce blé ne doit pas sortir de la commune ! Allons chez les personnes qui en ont vendu à M. Soyez ! »

On se met en route, on s'arrête sur le seuil de six ou sept habitants, MM. de Simony, Viardot, Demandre, Baudot, Collin, Lefèvre, Charpentier. On vocifère quelque peu, les bourgeois sortent. Notez bien qu'à Montier tout le monde se connaît, ce qui ôte tout caractère un peu sérieux à la violation de domicile. — Que voulez-vous ? — Vous avez vendu du blé à des marchands étrangers. — Vous vous trompez. — Vous avez du blé en sac : on va l'emporter, les chariots sont prêts. — C'est une erreur, mais il faut que vous en ayez le cœur net ; entrez dans ma maison en petit nombre et cherchez partout.

Une ou deux personnes, désignées le plus souvent par le propriétaire lui-même, pénètrent dans la maison, puis en sortent en déclarant qu'ils n'ont pas vu de blé : la foule se retire paisiblement. Telle est la scène qui se passa dans plusieurs domiciles. Voici les dépositions des témoins :

M. de Simony. Aucune violence n'a été exercée sur moi.

François Viardot. Après avoir cherché dans la grange, ils s'en allèrent sans avoir rien fait et sans m'avoir menacé.

Collin. Ils allumèrent notre lanterne et ils furent à la chambre, au grenier, à la grange, et ils ne trouvèrent ni chariot, ni personne, et ils s'en allèrent *sans avoir rien dit ni rien fait*. C'est ma femme qui m'a raconté cela quand je suis rentré.

M. de Simony prie Louis Chardet, qu'il connaissait pour un homme inoffensif, d'entrer dans sa grange. Deux visiteurs entrèrent chez Demandre. Aucune voie de fait, aucun détournement ne furent commis. Cependant, à sept heures, le principal établissement de Montier, l'usine de nos amis, MM. C....., avait suspendu ses travaux ; les ouvriers avaient quitté le fourneau et les ateliers. Quelques-uns, attirés par la curiosité, par la sympathie, avaient suivi le rassemblement avec leurs visages noircis. Mais la présence de ces braves gens, beaucoup moins diables qu'ils ne sont noirs, n'avait donné à la promenade des bonnes-femmes de Montier aucun caractère alarmant. Deux carreaux furent brisés chez François Viardot ; ils le furent par des gamins, à la grande indignation de tout le groupe. On dit à Viardot que ses carreaux avaient été brisés *par des vauriens* ; on lui en fit des excuses. De neuf à dix heures, chacun rentra chez soi et se coucha. Tel est le fidèle récit de la grande insurrection de Montier.

Dans ma prochaine lettre, je vous retracerai l'attitude des autorités pendant cette mémorable soirée.

VICTOR HENNEQUIN,

Revue dramatique.

La Porte-Saint-Martin vient d'inaugurer un drame en cinq actes et en sept tableaux, intitulé *Marie ou l'Inondation*. Il s'agit du débordement de la Loire, et la pièce a pour objet de ranimer la sympathie publique en faveur des victimes de ce fléau. Trois décorations, dues à MM. Philastre et Thierry, ont produit une impression profonde ; la première représente les riverains de la Loire travaillant à consolider une digue minée par les eaux. Quand la toile se lève sur la seconde, la digue est rompue ; le spectateur aperçoit une véritable mer, d'où sortent des clochers, des cimes de peupliers, des toits couverts de malheureux appelant du secours ; on voit circuler des barques. Le troisième tableau paraît au signal de l'ange de la Charité (jeune figurante qui ne sait pas son rôle). Ce tableau nous montre le fleuve rentré dans son lit, les digues réparées, les villages reconstruits, la végétation renaissante.

Même avant la première représentation, la réputation de ces toiles était faite ; le public venait surtout pour les voir, et cependant il a été patient. MM. Anicet Bourgeois et Cornu ont su encadrer les effets de décor dans une action si bien conduite, dans une pièce si intéressante, qu'on s'est laissé captiver par le drame, et que les décorations oubliées ont apparu comme une surprise. Nous avons remarqué dans *Marie* un rôle d'avare fortement tracé, parfaitement suivi et rendu vivement par Raucourt. Au surplus, la pièce est jouée avec beaucoup d'ensemble, et le bon paysan, Jemma, sa digne femme, Mme Génot, Clarence, en costume de marin, M. Grailly, dans le rôle d'un jeune dissipateur qui fait une faute contre l'honneur, mais qui la répare en mourant pour sauver des inondés, tous ont mérité les applaudissements qu'ils ont recueillis.

La première représentation de *Marie* a été donnée au bénéfice des inondés : toutes les fois que cette pièce est jouée, un tronc pour les victimes de l'inondation est placé en évidence dans le foyer, et il y a peu de spectateurs qui, après avoir été remués par la peinture de tant d'infortunes, ne déposent en sortant leur offrande dans un bassin placé sur le bureau du contrôleur. C'est donc une bonne action que d'aller voir *Marie*, et nous applaudirions sans restriction la Porte-Saint-Martin qui vient de monter cette pièce, si le village régénéré qu'elle nous fait entrevoir dans son tableau final était construit sur un modèle moins grotesque. Eh quoi ! si vous aviez un village entier à construire, si dégagé des précédents, de la routine, du fait accompli, vous bâtissiez sur un terrain neuf l'habitation de 1 800 personnes, vous donneriez à chacun sa petite cave, son petit grenier, son petit foyer, sa petite toiture, son petit champ bien clos de haies, sa paire de bœufs et sa charrue ! mais dans les montagnes du Jura, mais dans les Pyrénées-Orientales on vous montrera des villages plus concentrés, plus *socialisés* que le vôtre.

Quand Ibrahim-Pacha parlait de reconstruire tous les villages de l'Egypte, un pays à demi-barbare, il aurait repoussé votre modèle comme par trop arriéré. Ce type est bon tout au plus pour les bimbelotiers qui fabriquent, à l'usage des enfants, des villages à vingt-cinq sous, avec maisons au toit rouge et peupliers de bois frisé, villages où l'on multiplie les pièces afin que les enfants civilisés, qui sont de petits destructeurs, aient pour plus longtemps à briser. Mais vouloir persuader aux hommes faits qu'ils doivent habiter à perpétuité dans de petites boîtes, confinés dans le morcellement domestique si dispendieux, dans le morcellement agricole si impuissant contre tous les fléaux naturels, et en particulier contre le débordement des fleuves, c'est ne tenir aucun compte des idées progressives qui se développent dans le pays. Si les décorateurs nous avaient consulté, nous leur aurions donné une esquisse de tableau final qui eût frappé les imagination bien plus vivement que leurs masures entourées de raves. Au surplus, rendons justice aux deux auteurs, leur pièce a son côté progressif ; elle fait l'éloge de l'agriculture et la satire des gens de finance.

V. H.



A l'occasion du jour de l'an, la Maison du GRAND COLBERT a complété ses assortiments en tout genre de marchandises. Fidèle à son système de vente à bon marché, elle continue à offrir ses divers articles à des prix toujours exceptionnels. On y trouve surtout un très beau choix de Châles cachemires français, récemment achetés dans les premières fabriques de Paris. Comme par le passé, les Cachemires carrés se vendront 90 fr. et 120 fr. (au lieu de 200 et 360 fr., prix de leur valeur réelle), et les Cachemires longs se vendront 250 fr. (au lieu de 400 et 500 fr.) A commencer du prix de 80 fr., tout Châle sera livré à l'acheteur dans une boîte élégante dont la valeur sera proportionnée à celle du châle, de manière à pouvoir être offerte en étrennes. Il reste bien entendu que, pour les Châles cachemire, la chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont en cachemire; au surplus, l'on continuera à donner tous les certificats de garanties désirables.

Châles cachemire.

Carrés	90 et 120
Id. qualité supérieure	150 180
Longs	» 250
Id. qualité supérieure	300 360

La chaîne, la trame et la majeure partie du broché sont en cachemire.

Châles cachemire et laine.

Carrés	79
Id. coloris nouveau	110
Longs	160
Id. coloris nouveau	220

La trame est en cachemire, la chaîne et le broché sont généralement en laine.

Châles pure laine.

Carrés	49
Id. coloris nouveau	65
Longs	105
Id. coloris nouveau	125

La chaîne, la trame et le broché sont en laine.

Châles indoux.

Carrés	25
Id. fabrique de Paris	59
Longs	59
Id. fabrique de Paris	75

La chaîne est en soie, la trame et le br. sont en laine.

Châles tartans carrés et longs.

KABYLES.

Soieries.

Pékins satinés	1 90
Levantines rayées, glacées	2 25
Pékins ombrés	2 75
Satins princesse, cuits	3 75
Soie façonnée, grande largeur	4 50
Damas unis, d° d°	4 75
Foulards des Indes	2 95
Tabliers de soie façonnée	5 25
Fichus de soie	» 25

Cravates, haute nouveauté à.
Grand choix d'étoffe noire.

Lingerie.

Dentelles, Valenciennes, depuis	» 50
Mouchoirs brodés, depuis	6 50

Lainage.

Mérinos, pure laine, grande largeur	1 95
Id. id. id.	3 90
Satin amazone, id.	3 40
Orientales rayées et damassées	4 40
Flanelles tout laine pour robes	2 95
Flanelle de santé, tout laine	1 25
Tartanelles	» 90
Tissus d'hiver, rayés foncés	» 30
Indiennes bon teint	» 50
Articles de deuil: Mousseline-laine noire	» 75

Blanc.

Partie de mouch. à vignettes; qual. de 2 f. 95, à	1 95

Robes de Tarlatane en toutes couleurs	4 75
Mousseline brod. à rideaux, la pièce de 10m50	12 50

Fourrures.

Manchons de fausse martre	5 75
Manchons en martre Zélande	14 »
Manchons en beau vison du Canada	33 »
Manchettes de fourrure	» 75

DIVERS.

Gants de Suède et gants dits cachemires	» 50
Gants quart-longs pour soirées	2 50
Bas dits cachemire	1 90
Chaussettes dites cachemire	1 75
Bourses en soie et en perles	1 75
Chemises sur mesure	4 50
Caleçons et gilets de flanelle	2 »
Tapis de foyer	12 25
Id. haute laine	16 50
Parapluies en soie, depuis	3 50

GRAND ASSORTIMENT DE CONFECTION. — APERÇU DES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX :

Manteau-Vénitien. Manteau-Lucie. Visite-Pompadour. Frileuse. Aïxa. Raphaël. Napolitain. Basquine. Visite Louis XV. Allakeurn. Visite arabe. etc.

AVIS. — Le Magasin du *Soleil* est le deuxième magasin de lampes à droite en venant du Palais-Royal.

MAISON CHABRIÉ et NEUBURGER.

SEULE FABRIQUE BREVETÉE sans gar. du gouvern.

EXPOSITION DE 1844. MÉDAILLE D'ARGENT.

LAMPES SOLAIRES A MÈCHE DORMANTE.

AU SOLEIL 4 RUE VIVIENNE

N'ayant aucun mécanisme ni complication, brûlant sans odeur ni fumée avec toutes espèces d'huiles, pendant 8 à 10 heures, sans besoin de changer la mèche avant qu'elle soit usée, ce qui est plus économique et simplifie le service.

Cette importante Maison, la première en France qui ait produit ce bel et excellent éclairage, est alimentée par sa propre fabrique, qui est des plus considérables. Toutes les marchandises sont de première qualité et garanties. — Une marque de fabrique, représentant un soleil entouré des noms de MM. Chabrié et Neuburger, est appliquée sur chaque Lampe pour éviter la substitution de qualités inférieures et pour faire connaître aux acheteurs les produits de cet Établissement, qui tient à conserver la réputation que les Lampes solaires lui ont acquises.

A 8 FRANCS COMPLÈTE AVEC GLOBE ET ABATJOUR

5 f. 75 AVEC GLOBE & ABATJOUR

Lampes du petit calibre mèche	9 lignes ronde	à 5 f.	7 et	8 f.	
— du moyen d°	11 —	d°	12 »	14	16 »
— du grand d°	14 —	d°	18 »	20	22 »

Sur suspension 10, 12 et 14 fr. Eclairage de billard complet 28 fr. Lampes de salons jolis modèles de 40 à 50 fr. la paire. Grand assortiment de modèles riches et montés en porcelaine de Chine.

Tous ces prix sont pour les lampes à simple mèche; pour celles à *mèche dormante* il y a augmentation de 2 fr. la petite et moyenne grandeur, et 3 fr. pour la première grandeur.

Remise pour la vente en gros et exportation.

A 10 FRANCS COMPLÈTE

AVIS. — Cette maison, qui porte l'enseigne du Soleil, est située entre les deux passages Colbert et Vivienne et n'a aucun rapport avec le magasin de lampes au coin du passage Colbert.

Le Magasin du *Soleil* est le premier magasin de lampes à gauche en venant de la Bourse.

AMYOT, éditeur, rue de la Paix; LEDOYEN, DENTU, libraires, galerie d'Orléans, 31; MOREAU, libraire, péristyle Valois, 182.

DE LA FAILLITE

VER RONGEUR DE LA SOCIÉTÉ,

ou DE L'INFAILLIBLE DESTRUCTION DE CE FLÉAU,

Par Madame M. C. GOLDSMID.

Cet ouvrage, écrit avec un esprit et un talent remarquables, est digne de figurer dans toutes les bibliothèques, il est d'une utilité incontestable à toutes les classes de la société, et particulièrement aux personnes qui se livrent aux affaires commerciales; il est composé d'observations judicieuses sur les causes, les effets et les conséquences de la faillite, et indique la marche à suivre pour se préserver de ce fléau désastreux.

UN VOLUME IN-8°. — PRIX : 6 FRANCS.

Ne pas confondre le n° 11 avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées par M. Raspail. (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards*, 11, *à Paris*, *seule maison* dont M. RASPAIL garantisse les produits, appareils et ingrédiens destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative

RASPAIL

CIGARETTES DE CAMPHRE DE F.-V. ET AUTRES PRÉPARATIONS DU MÊME AUTEUR.

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL, a tellement multiplié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL, à son insu, cette concurrence a tellement détérioré la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique, et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des plus anciennes maisons de la capitale, pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de la signature MOREL et RASPAIL père et fils.

BAZAR PROVENÇAL,
11 bis, boulevart de la Madeleine, 404, rue du Bac, fondé par M. AYMÉS, de Marseille.

ORANGE CONFITE

Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le définissaient ainsi : d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Étrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 3 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout : plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et acquéux récoltés dans le Nord. — A 2 fr. 50 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azeroles, réglisse à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'étranger, et vin de Noël, sans crainte de les avoir dans leur pureté.

En vente à la Librairie sociétaire rue de Beaune, 2.

ORGANISATION UNITAIRE DES ASSURANCES,

Par R. BOUDON.

Brochure in-8°. Paris, 1840. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE,

A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT.

Prix : 40 cent.; par la poste, 50 c.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL,

Par F. CANTAGREL.

Un beau volume in-18 compacte de 400 pages. — Deuxième édition. — Prix : 3 fr.; par la poste, 4 fr. 50.

PRÉCIS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Par MATH. BRIANCOURT.

Prix : 30 c.; par la poste, 35 c. Les douze exemplaires, 3 fr. par la poste 3 fr. 50 c.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION ATTRAYANTE, dédiée AUX MÈRES,

PAR V. CONSIDERANT, ancien élève de l'École polytechnique.

Prix, 3 fr.; par la poste, 3 50.

Rue des Lombards, 46 et 48. AU *Aucun dépôt dans Paris.*

FIDÈLE BERGER.

BONBONS LES PLUS NOUVEAUX ET LES MIEUX ASSORTIS.

Articles d'Étrennes et jolies Fantaisies.

PRALINES DUCHESSE, FRUITS A LA CRÈME, BONBONS A LA REINE. — Marrons glacés. PUNCH PRÉPARÉ pour soirées, etc.

MÉDAILLE D'OR. — LEMONNIER, dessinateur en cheveux de la reine, membre de l'Académie de l'industrie, vient d'inventer plusieurs genres d'ouvrages, palmes, bouclés, chiffres dans leur état naturel, ni mouillés, ni gommés. Fabrique de tresses perfectionnées par des moyens mécaniques, rue du Coq-Saint-Honoré, 13.

PATE PECTORALE

MÉDAILLE d'or en 1845. — à la réglisse, DE GEORGÉ, Pharmacien d'Epinal (Vosges). — MÉDAILLE d'argent en 1845.

LA SEULE INFAILLIBLE POUR LA PROMPTE GUÉRISON DES RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, TOUX NERVEUSES.

On en trouve dans toutes les meilleures pharmacies de France et à Paris, au dépôt général, chez MM. WAGNER et GARNIER, droguistes, rue des Arcis, 56. — On ne doit confiance qu'aux boîtes portant l'étiquette et la signature GEORGÉ.

CREVASSES, — GERÇURES, — DARTRES FARINEUSES, TACHES DE ROUSSEUR, ENGELURES ENTAMÉES. Le pot : 2 fr. (pommade douce et suave). Paris, r. St-Germain des Prés, 40 bis; r. Jouquet, 40; passage Choiseul, 40.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ELASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera que l'EAU DE LOB ne fait pas repousser et épaissir les cheveux sur des têtes chauves!! Cette EAU DE LOB RÉGÉNÈRE la chevelure et la CONSERVE jusqu'au tombeau. S'adresser à l'inventeur, M. LEOPOLD LOB, chimiste d'Allemagne, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, 281. Flacon à 5 et 10 fr. avec instruction.

POMMADE DE DUPUYTREN

Reconnue efficace pour faire repousser les cheveux, en arrêter la chute et la décoloration. MALLARD, pharmacien, rue d'Argenteuil, 31.

DERRIÈRE LE GRAND MAT

Étude psychologique de la Vie maritime.

PAR ÉDOUARD PLUIL, Lieutenant de vaisseau, auteur de ENTRE DEUX LAMES. 3 volumes in-8.

Imprimerie Lange-Lévy et C°, rue du Croissant, 16.

... de la bourgeoisie anglaise; ils luttaient contre la noblesse, propriétaire de la terre. L'agitation contre les lois des céréales avait une signification non moins politique qu'économique, et l'amour platonique de la science de Smith et de Ricardo ne poussa pas les agitateurs sur les *hustings*, et ne leur inspira pas cette ardeur qui triompha des résistances de l'aristocratie. Des intérêts combattaient d'autres intérêts, voilà tout.

Nos libre-échangistes français ne se trouvent point dans la même position. Leur agitation ne correspond à aucun intérêt politique et industriel bien tranché, qui puisse être dirigé par un nom de classe ou de parti. C'est la science pure qui les anime, et c'est dans la région des abstractions scientifiques que se passe le débat entre les consommateurs et les producteurs — deux entêtés métaphysiques, deux classes qui n'existent pas dans la nature, puisque chacun de nous est à la fois producteur et consommateur, mais que la science a créées pour la commodité de la discussion.

Quand le pouvoir attaque nos droits politiques, notre liberté de conscience, notre liberté de presse, chacun de nous s'en aperçoit aussitôt et se plaint; mais qui de nous s'est encore aperçu qu'il était soumis à une intolérable tyrannie à cause des lois de douane? qui s'est senti jusqu'à ce jour blessé dans son droit d'échange? La liberté d'échange, voilà la grande réclamation des professeurs et écrivains d'économie politique placés à la tête de l'agitation des *free-traders*; mais, en toute vérité, cette liberté-là n'est pas de celles pour lesquelles la nation puisse se passionner, si on ne lui démontre que cette liberté doit engendrer pour elle d'immenses avantages; et c'est ce qui jusqu'à présent n'a pas été parfaitement démontré.

On comprend assez généralement que les tarifs de douane doivent être révisés et remaniés complètement, que beaucoup de prohibitions doivent disparaître, beaucoup de droits être réduits; mais on conteste qu'en l'honneur du droit d'échange on doive sacrifier toutes garanties et exposer la France à de graves perturbations industrielles.

Le mouvement des professeurs d'Economie politique aboutira probablement (et nous les en avons déjà félicités) à accélérer la révision des tarifs, mais il n'ira pas jusqu'à nous donner la liberté entière d'échange, pour laquelle le peuple français ne se meurt pas d'amour.

Les *free-traders* comprennent bien qu'il manque à leur croisade scientifique un élément passionné, un mobile d'intérêt réel et généralement senti. Aussi cherchent-ils à gagner les classes ouvrières qui ont, jusqu'ici, manifesté pour eux une répugnance instinctive, très légitime au fond, — car la liberté absolue d'échange, dans l'état actuel de la civilisation, ne servirait qu'à accélérer et consolider le régime de la féodalité industrielle.

Ils essayent donc de faire croire au peuple qu'ils travaillent pour lui, et que l'abolition des douanes le tirera de sa misère. Le dernier numéro du journal *le Libre-Echange* revient encore sur cette idée :

« Nous aussi, dit ce journal, nous croyons fermement que la liberté commerciale graduellement appliquée, donnera une impulsion féconde aux occupations conformes au génie de la France, et *contribuera à relever les classes laborieuses d'une trop longue déchéance*. Quelle est la cause pour laquelle nous combattons? C'est celle de l'équité et de l'égalité. *Tout au travail*, rien au *privilége*, tel est la simple et fidèle expression de notre doctrine. »

Oh! quels seraient nos regrets si, en critiquant les doctrines incomplètes de l'Economisme, nous retardions l'avènement de l'émancipation des classes laborieuses, — puisqu'ils ont un mobile si puissant et si noble, — Pourquoi ne l'inscrivent-ils pas haut et ferme sur la bannière du libre-échange? Pourquoi n'en font-ils pas le texte principal de leurs prédications? Pourquoi ne cherchent-ils pas à se conquérir une multitude de partisans par la proclamation et la démonstration de ce résultat inattendu, qui leur gagnerait des convictions bien autrement chaudes et puissantes que le douloureux récit des blessures abstraites faites au droit?

Pourquoi? Parce qu'en toute vérité, la liberté d'échange *ne contribuera pas à relever les classes laborieuses d'une trop longue déchéance*, car enfin la chose vaudrait bien la peine d'être démontrée et prouvée, et, jusqu'à présent, les *free-traders* n'ont fait qu'en glisser l'affirmation pure et simple à travers leurs discours et leurs écrits.

S'il est un principe avéré en économie politique, c'est celui-ci : le taux du salaire se règle d'après l'offre et la demande des bras; or, comme les bras sont presque toujours en surabondance, le salaire oscille constamment autour de ce qui est nécessaire à l'existence du travailleur et de sa famille, comment le libre-échange pourrait-il *relever les classes laborieuses de leur trop longue déchéance*, puisqu'il aura pour résultat d'activer la concurrence, c'est-à-dire de forcer les entrepreneurs d'industrie à produire au meilleur marché possible? L'abaissement des salaires n'est-il pas un des éléments les plus constants du meilleur marché des produits?

Nous sollicitons vivement, de la part des Economistes, une réponse à cette difficulté; car nous ne pouvons pas prendre pour réponse satisfaisante ce que dit à ce sujet l'*Industriel de la Champagne*, qui, en critiquant un de nos articles, nous reproche d'ignorer que le meilleur moyen de réduire la misère est de perfectionner l'agriculture. Notre ignorance est des plus incurables, puisque nous ne comprenons pas le moins du monde que le perfectionnement de l'agriculture, *seul et sans autres conditions*, puisse réduire la misère. Si la terre produit davantage, le propriétaire aura plus; le salarié, non. — Mais les vivres seront à meilleur marché, réplique l'*Industriel de la Champagne*. — Eh! mais voilà précisément la difficulté; si les vivres sont à meilleur marché, les salaires baisseront d'après une loi mille fois expliquée dans Smith, Malthus, Say et autres; par conséquent, l'avantage du *meilleur* marché est détruit, tout au moins amoindri, et nous nions que dans ce cas l'existence matérielle des classes laborieuses devienne, comme l'affirme l'*Industriel*, « *suffisamment heureuse, pour qu'il soit inutile de s'en préoccuper*. »

Cette dernière phrase exprime la vraie pensée des Economistes. Ils ne s'inquiètent guères de l'équité, car ont-ils jamais réclamé contre l'injuste répartition de la richesse produite? Leurs écrits ne témoignent-ils pas sans cesse de leur respect, de leur admiration pour la société actuelle, où certes, la misère de l'immense majorité des travailleurs n'est pas en accord avec *l'équité*? Ils ne songent pas à relever *les classes laborieuses d'une trop longue déchéance*; ils ne le croient pas même possible; mais, comme au fond ils sont de très bonnes gens, la misère leur répugne, et ils voudraient établir un ordre social où l'existence matérielle du peuple fût suffisamment heureuse pour qu'il fût inutile de s'en préoccuper. Grand merci, Philanthropes, de votre bonté! mais le peuple des travailleurs veut et aura mieux que cela.

Dans une des dernières séances de la chambre des représentants en Belgique, il s'éleva une discussion à propos des découvertes de Fourier.

Laissez-moi, dit-il, à propos du paupérisme qui règne dans les Flandres (et ailleurs), laissez moi dire un mot du lumineux génie dont j'ai cité plus haut quelques paroles et mentionner les livres où l'on trouve les moyens, non-seulement de détruire radicalement les causes de la misère, mais encore d'assurer à tout jamais le bonheur de l'humanité entière.

Fourier nous dit que ce n'est pas par des dépôts de mendicité, par l'aumône, les bals ou concerts donnés au profit des pauvres, par des défrichements de landes, par des travaux publics, l'industrie mécanique, etc., etc., qu'on extirpera le paupérisme et qu'on guérira les souffrances de l'industrie. Ces moyens que mille voix à la ronde proposent comme des remèdes efficaces, il les regarde avec raison comme de faibles palliatifs qui ne soulagent que momentanément. Il démontre que ce n'est que par une bonne organisation du travail et de l'industrie, par l'association du capital, du travail et du talent, de tous les intérêts, en un mot, que l'on parviendra à fermer les plaies sans nombre d'une civilisation égoïste et décrépite, et il donne en même temps tous les plans d'organisation et d'association avec les moyens de les réaliser. Il suffit à un esprit droit et dégagé de préjugés, d'étudier dans les livres de ce grand réformateur ou dans ceux de ses nombreux disciples son admirable système sociétaire, pour être bientôt convaincu que la misère, qui atteint aujourd'hui du plus au moins la grande majorité des hommes, est le résultat des forces perdues par l'isolement; que si ces mêmes forces, au lieu d'être divisées, morcelées et abandonnées au hasard, au lieu d'agir les unes contre les autres et de se faire une concurrence destructive, fonctionnaient unitairement en se rattachant entre elles par les liens de la solidarité, elles produiraient la richesse générale et le bonheur universel. Fourier prouve par A plus B, — non pas à l'aide des sophismes d'une vaine théorie, mais avec les démonstrations toutes mathématiques de la science, — il prouve mathématiquement que les maux du genre humain ont leur origine dans la divergence des intérêts individuel et collectif, dans l'isolement des travailleurs, l'incohérence des travaux, le morcellement des terres; dans la concurrence anarchique que se font d'une part les producteurs, et les vendeurs de l'autre; dans le commerce mensonger, voleur et empoisonneur, et dans beaucoup d'autres causes qu'il serait trop long d'énumérer. Et en prouvant tout cela, Fourier ne se contente pas, comme certains critiques de grand renom, de signaler le mal et d'en rester là; non! il indique le remède. C'est un savant médecin qui chassera bientôt devant lui tous les empiriques politiques; un médecin possesseur du baume salutaire qui guérira radicalement les plaies de la pauvre humanité, quand celle ci voudra faire usage du remède que lui tend sa main secourable, et renoncer aux drogues révolutionnaires. Enfin, Fourier donne les moyens de substituer sur-le-champ : à la divergence, le mode convergent; à l'isolement, la combinaison; à l'incohérence, l'organisation. — Organisation des travaux à option et attrayants; — au morcellement, l'association; à la concurrence anarchique, l'unité d'action par attraction industrielle; à la fausse industrie, l'industrie naturelle; en un mot, à la civilisation, l'harmonie. Disons en terminant que cette substitution, bien loin de léser les intérêts de personne, enrichira proportionnellement toutes les classes de la société actuelle. Toutes, depuis les plus élevées jusqu'aux plus infimes, ressentiront, dès le jour même de la transformation sociale, les bienfaits de l'ordre harmonien.

Dans une autre partie de sa lettre, M. Al. Delhasse s'élève contre « certains faux moralistes qui s'obstinent aujourd'hui, dans leurs traités de morale, à déformer l'ouvrage de Dieu, en prêchant la compression, la répression des mobiles, que dans sa sagesse il a mis en nous pour être employés par nous, sans aucun doute, et non pour être supprimés. »

La *Constitution*, en insérant cette lettre, la fait précéder de quelques restrictions.

Si l'organisation du travail, dit la feuille belge, peut mieux utiliser

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

MERCREDI 30 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT [1],

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS:

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XXV.

Conséquence de l'entreprise de M. Jonas et de son ami. (Suite).

Ecoutez! le bruit monte comme le rugissement de la mer! les colporteurs de nouvelles s'élancent, criant, aboyant, d'un bout à l'autre de la rue. Les croisées s'ouvrent toutes grandes pour que les habitants puissent prêter l'oreille; les passants, sur le pavé, sur les trottoirs, s'arrêtent pour écouter; les cloches, les cloches mêmes, s'ébranlent à grandes volées dans leur turbulente joie de la découverte; c'est le son que leur prêtaient ses confuses et terribles rêveries! elles l'étaient follement jusqu'à faire vaciller leurs aériennes demeures.

— C'est lui, dit Nadgett, l'homme devant la fenêtre.

— Trois autres entrèrent, mirent la main sur Jonas; ce fut l'affaire d'un instant! Il n'avait pas détourné son œil de l'espion; et déjà des menottes enchaînaient ses deux mains.

— Cas de meurtre, reprit Nadgett, parcourant d'un coup d'œil le groupe stupéfié; que personne n'intervienne!

La rue retentit de ce cri : Meurtre! Barbare, effroyable meurtre! Bondissant de maison en maison, répercuté de pierre en pierre, le cri alla se perdre dans un bourdonnement lointain qui semblait murmurer encore : Meurtre!

Tous se taisaient, écoutaient, se questionnaient des yeux, à mesure que le bruit allait mourant.

Le vieux Martin fut le premier à recouvrer la parole.

— Quelle terrible histoire est ceci? dit-il.

— Demandez-la lui, répliqua Nadgett. Vous êtes de ses amis, il peut vous la dire, si bon lui semble. Il en sait plus que moi, quoique j'en sache long!

— Que savez-vous?

— Je ne l'ai pas veillé sans relâche pour rien; jamais je n'épiai homme d'aussi près que celui-ci!

Encore un terrifiant aspect de l'épouvantable vérité! une des nombreuses formes sous lesquelles il le cernait. Cet homme, celui de tous qu'il eût le moins soupçonné, — son espion! Cet homme, changeant de nature, rejetant son caractère peureux, tremblant, rétréci, pour devenir d'emblée l'Argus, l'ennemi aux cent yeux! Le corps mort sorti de sa fosse ne l'aurait pas pétrifié, terrifié à ce point!

Le gibier était traqué, la chasse finie, la corde tissée. Si par miracle il échappait d'un côté, quelque part qu'il se tournât, un nouveau vengeur se levait et lui faisait face. L'enfant grandissait en une heure, le vieillard idiot rajeunissait, l'aveugle recouvrait la vue, le sourd l'ouïe. Plus de chance! l'assassin s'affaissa comme une masse contre la muraille, et de ce moment n'espéra plus.

— Je suis loin d'être de ses amis, quoique j'aie le déshonneur d'être de sa famille, dit M. Chuzzlewitt. Vous pouvez parler. Où l'avez-vous suivi? qu'avez-vous vu?

— Je l'ai épié dans plus d'un lieu, reprit Nadgett, de nuit, de jour, et ces derniers temps sans trêve ni relâche. — Sa figure altérée, ses yeux injectés de sang, confirmaient son dire. — Je ne savais guères où aboutirait la piste, aussi peu qu'il s'en doutait lui-même, lorsqu'il se glissa, dans la nuit, revêtu des habits que depuis il a jetés, en paquet, près du pont de Londres.

Jonas se tordit sous la torture, laissa échapper un gémissement sourd, comme si un aiguillon acéré eût pénétré dans sa chair, et s'en prit à ses menottes; si ses mains eussent été libres, il se déchirait lui-même.

— Tout beau, parent! dit l'officier de police qui commandait l'escouade; point de violence!

— Qui appelez-vous parent? demanda le vieux Martin avec sévérité.

— Vous, entre autres.

Martin tourna sur lui son regard scrutateur. L'homme, paresseusement assis, jambe de ci, jambe de là, les bras appuyés sur le dos de sa chaise, croquait des noisettes et jetait les coquilles par la croisée. Il continua en parlant :

— Oui, reprit-il avec un hochement de tête sournois, vous pouvez renier vos neveux jusqu'au bout, mais Chéry Slyme n'en sera pas moins Chéry Slyme tant que durera le monde. Voir votre propre sang ravalé de la sorte vous répugne, je n'en doute; alors, rachetez-moi!

— Partout! de quelque côté qu'on se tourne, s'écria le vieux Martin, partout l'égoïsme éhonté! Soi! soi! toujours soi! chacun pour soi!

— Que n'épargnez-vous alors à un ou deux de vos alliés le souci de songer à eux, en les traitant à l'égal de vous-même? répliqua le neveu. Regardez-moi! pouvez-vous sans rougir voir un des vôtres qui a plus d'esprit dans son petit doigt qu'il n'y en a dans les cervelles réunies de toute la lignée, vêtu en sergent de police! J'ai choisi la profession tout exprès pour vous faire honte. Je ne me doutais pas, par exemple, que je dusse sitôt harponner un de nos proches.

— Si vos débauches et vos amis de prédilection vous ont amené à ce niveau, répartit le vieillard, demeurez-y. Vous y gagnez votre pain, j'espère, et c'est quelque chose.

— Ah! ménagez davantage mes amis privilégiés! rétorqua Slyme; il me semble qu'ils ont été quelque peu les vôtres. Ne dites pas que vous n'avez point employé mon ami Tigg; je suis au fait, car ce fut l'origine de notre brouille.

— Si j'ai pris le drôle à mes gages, je l'ai payé, rétorqua Chuzzlewitt.

— Vous avez parbleu bien fait de solder le compte; il serait trop tard aujourd'hui. Il a donné quittance finale, ou, pour mieux dire, on la lui a extorquée.

Le vieillard le regarda, curieux de ce qu'il voulait faire entendre, mais dédaignant de prolonger la conversation.

— Je m'attendais bien que le courant des affaires nous rapprocherait un jour ou l'autre, poursuivit Slyme, tirant de sa poche une

(1) Voir les numéros du 4 juin au 26 décembre.

privations ; dans les classes élevées, au contraire, au milieu des jouissances du luxe et du bien-être, les femmes sont comparativement stériles. Le fait, au reste, n'est pas borné à la race humaine; il se produit également dans le règne végétal et dans le règne animal. Ce n'est qu'après avoir affaibli par des privations les juments de luxe que l'on parvient à en obtenir des poulains ; et les plantes à qui des soins constants ont fait acquérir tout leur développement, les fleurs les plus remarquables par le luxe et la richesse de leur corolle, perdent presque complètement, en devenant doubles, la faculté de produire de la graine.

S'il faut en croire une correspondance particulière publiée sous la rubrique de Berlin, par le *Journal de Francfort*, les changements dans l'organisation du royaume de Prusse, changements dont les journaux se sont longtemps occupés prématurément et sur des données incertaines, seraient à la veille de se réaliser jusqu'à un certain point.

« Nous apprenons de bonne source, dit le correspondant du *Journal de Francfort*, qu'on est occupé à l'imprimerie de la Cour à imprimer les documents qui se rapportent à ces changements, et qui, à ce qu'on prétend, seront publiés dans les premiers jours de l'année prochaine. On assure qu'il s'agit principalement de nouvelles dispositions relatives au concours des états provinciaux pour les questions financières et le vote du budget, toutefois sans aucun préjudice de la prérogative royale. D'un autre côté, la marche de l'administration centrale sera facilitée par le concours des représentants du pays.

» Un second document, qui sera publié dans les premières semaines de 1847, c'est le nouvel édit de religion. Cette ordonnance est, dit-on, empreinte de l'esprit de douceur et de tolérance dont notre gouvernement est animé à l'égard de toutes les confessions, sans cependant léser ou restreindre les droits et les privilèges de la religion dominante et des deux principales confessions de la monarchie. »

Le syndicat des boulangers de Paris vient de prendre la résolution suivante :

Considérant que sous la *dénomination générale d'Etrennes*, une charge énorme pèse, chaque année, sur la boulangerie; que malgré les avertissements répétés depuis nombre d'années, cette charge s'accroît sans cesse, et cause des résultats inverses de ceux que l'on espérait obtenir en la subissant ;

Considérant que ce serait à la fois une louable et noble détermination que d'exonérer à toujours la boulangerie d'un tel sacrifice, et de fonder en même temps une œuvre annuelle de bienfaisance en faveur des classes nécessiteuses de la capitale ;

Considérant enfin que l'on ne saurait choisir une circonstance plus opportune que le moment actuel où les classes mal aisées sont en proie à tant de souffrances et de misères ;

L'assemblée arrête :

Toutes étrennes, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit, seront *supprimées* à partir de ce jour.

En compensation de cette suppression, la boulangerie de Paris fera chaque année, dans le cours du mois de janvier, un don de bienfaisance de QUATRE CENT MILLE KILOGRAMMES DE PAIN BLANC en faveur des classes nécessiteuses.

La quotité que devra fournir chaque établissement sera déterminée par les boulangers eux-mêmes, réunis dans chaque quartier à leur électeur, et d'après une base proportionnelle qui sera prochainement indiquée.

Ces dispositions seront tout de suite soumises par les électeurs à chaque boulanger, qui *s'engagera sur l'honneur* à les exécuter, et sera, de plus, passible d'une amende de *cinq cents francs* par chaque infraction qui serait constatée.

L'adoption générale étant réalisée, le syndicat sollicitera l'approbation de M. le préfet de police pour l'exécution de ces mesures et pour

[illegible] courant et le 30 juin de l'année prochaine.

— La *Gazette d'Augsbourg* dit que le chef de la garde de police de Péra, faubourg de Constantinople, habité de préférence par les ambassadeurs étrangers et par les Francs, a été arrêté et mis en jugement pour avoir conclu un pacte scandaleux avec les voleurs qu'il avait mission de surveiller.

— Les ouvriers teinturiers de Lyon, prévenus du délit de coalition, ont comparu, le 26 décembre, devant le tribunal de police correctionnelle de cette ville. Tous, hormis un seul, ont été condamnés à diverses peines, dont l'une a été portée à six mois d'emprisonnement.

— L'Ecole royale des beaux-arts renouvelle tous les ans son administration. Pour 1847, M. David (d'Angers) sera président et M. Horace Vernet vice-président. M. Nanteuil, président actuel, cesse ses fonctions le 31 décembre.

— On écrit de Breslau, le 16 décembre : « Hier, dans la soirée, le convoi du chemin de fer de Francfort-sur-l'Oder à Berlin a eu une rencontre avec celui venant de Breslau. Les deux machines sont gravement endommagées et un coupé de première classe est brisé. Deux employés ont eu les bras et les jambes cassés. Aucun des voyageurs n'a été gravement blessé. »

— Les journaux de Berlin du 23 décembre annoncent qu'une somme de 600 thalers vient d'être envoyée de cette ville à Paris pour les inondés de la Loire.

CATASTROPHE DE FAMPOUX SUR LE CHEMIN DE FER DU NORD. — Nous avons fait connaître hier la décision de la cour royale de Douai. Voici le texte de l'arrêt :

« En ce qui touche Petiet :

» Attendu que s'il est permis de penser que le déraillement peut être imputé à la rupture de quelque partie de l'attelage, et s'il existe une incertitude invincible pour la science elle-même quant à la cause première de l'accident du 8 juin 1846, cependant il est constant en fait que la direction d'un convoi d'un poids énorme, composé de 28 voitures, et renfermant en lui tous les éléments imaginables de danger, commandait l'emploi des précautions les plus attentives. Qu'en fait, il est constant qu'on a employé deux locomotives et déployé dans la marche une vitesse excessive. Que d'après l'article 17 de l'arrêté préfectoral du 11 mai 1846, il est enjoint à la compagnie, quand elle emploie deux locomotives, de ne pas dépasser 24 kilomètres à l'heure. Que ledit arrêté est légal et obligatoire ; que si d'après l'article 14 de la loi sur le chemin de fer du Nord, les mesures nécessaires pour assurer la police de ce chemin doivent être déterminées par des réglements d'administration publique, il n'est pas moins vrai que jusqu'à la publication de ce règlement, tant que dure l'état provisoire, le droit commun conserve son empire et que les préfets demeurent d'après la législation en vigueur et notamment d'après celle de pluviôse an VIII, investis du pouvoir réglementaire de la grande voirie, sans qu'il puisse être fait d'exception relativement aux chemins de fer, qui en font partie, d'après l'article 2 de la loi du 15 juillet 1845;

» Que, du reste, l'arrêté dont il s'agit rentre d'autant plus dans les attributions du préfet, qu'il présente les caractères d'une mesure locale et d'urgence ; qu'on objecte vainement que l'exécution de cet arrêté ne pouvait se concilier avec les nécessités du chemin de fer; que c'était alors aux compagnies à ne pas le mettre en exploitation avant d'avoir obtenu un règlement définitif; qu'au reste, et en supposant même que le règlement n'eût pas force obligatoire, l'absence de toute règle devait être pour Petiet un motif de plus de diminuer la vitesse; qu'ayant, de son propre aveu, prescrit même pour les convois périlleux traînés par deux locomotives une vitesse de 39 à 50 kilomètres à l'heure, il avait commis une imprudence qui le rend responsable des suites de l'accident ;

» En ce qui concerne l'inspecteur Hovell :

» Que malgré le pouvoir qu'Hovell tenait de ses fonctions de donner des ordres aux mécaniciens, la position qu'il occupait dans le convoi ne lui laissait pas les moyens de communiquer avec les mécaniciens

[illegible] premier en 5 000 fr. d'amende, et tous deux solidairement aux frais.

Turgot et le commerce des grains.

En ce moment, où la rareté des céréales inquiète la France, où le blé renchérit, où la presse propose une foule d'expédients pour assurer l'approvisionnement du pays, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur la naissance de la législation qui régit aujourd'hui cette matière.

Sous l'ancien régime, la circulation des grains était entravée par des douanes intérieures. En 1763, Louis XV rendit le commerce des grains de province à province entièrement libre et affranchi de tout droit (1). Cette mesure déplut au parlement de Paris, qui essaya de l'entraver par des remontrances. Obligé toutefois d'enregistrer la déclaration royale, le parlement, de sa propre autorité, soumit, par un arrêt, les personnes qui voudraient faire le commerce des grains, à des déclarations et formalités multipliées. Louis XV vit dans cet arrêt une atteinte portée à sa puissance législative, et cassa la décision du parlement (2).

L'ordre et la conservation d'une part, le progrès et la liberté de l'autre, étaient en lutte sur cette question comme ils le furent en 1776, au sujet des jurandes et maîtrises. Toutefois, en 1770, il parut au gouvernement royal que la liberté illimitée du commerce des grains donnait carrière à l'accaparement, à l'agiotage, à tous les fléaux qui naissent de la concurrence anarchique. En conséquence, les vendeurs de grains se virent obligés de donner leurs noms à la magistrature, de tenir un livre de leurs ventes et achats. Pour empêcher l'accaparement et l'établissement de greniers secrets, on défendit aux cultivateurs de vendre leurs grains ailleurs qu'au marché.

Ces restrictions furent abolies par Louis XVI, qui rétablit la complète liberté du commerce des grains dans l'intérieur de la France (3). Sous le règne de ce prince, et dans les années qui correspondent au ministère de Turgot, les ordonnances relatives à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, sont précédées de longs exposés où se déploie la science des économistes : ce sont des traités complets.

L'arrêt du conseil du 15 septembre 1774 débute par un long plaidoyer en faveur de la libre concurrence : l'approvisionnement des provinces sera-t-il accompli par le monopole de l'Etat ou par le commerce privé ? Le commerce libre des particuliers est déclaré préférable, sous tous les rapports, aux approvisionnements faits par l'Etat. Les agents de l'Etat sont moins expérimentés que les négociants, n'ont aucun intérêt à l'économie, feraient des bénéfices illicites. Pour conclusion, l'arrêt du conseil dispose que le commerce des grains est libre, et que l'Etat n'en fera aucun achat pour lui-même.

Les grains et farines sont affranchis de tous droits à leur passage d'une province dans l'autre, l'Etat s'interdit la faculté d'intervenir dans ce genre de commerce, il le réserve aux particuliers, et veut

(1) Déclaration pour la circulation des grains dans le royaume en exemption de droits. Versailles, 25 mai 1763. Louis XV.

(2) Arrêt du conseil qui casse un arrêt du parlement de Paris, relatif au commerce des grains. Versailles, 22 janvier 1769. Louis XV.

(3) Arrêt du conseil. Versailles, 15 septembre 1774. Voyez lettres-patentes sur la liberté du commerce des grains. Fontainebleau, 2 novembre 1774. — Arrêt du conseil qui casse la modification mise par le parlement de Rouen à l'enregistrement des lettres-patentes du 2 novembre 1774, concernant le commerce des grains dans l'intérieur du royaume. Versailles, 27 janvier 1776.

---

nouvelle poignée de noisettes, mais je pensais lui mettre la main au collet pour quelque tour de passe-passe de sa façon ; jamais il ne me fût venu en tête que je dusse appréhender au corps son assassin.

— Son assassin ! se récria M. Chuzzlewitt regardant tour à tour Jonas et Slyme.

— Le sien ou celui de M. Montaigüe, dit Nadgett, c'est tout un. J'accuse l'homme que voilà du meurtre de M. Montaigüe, trouvé la nuit dernière, assassiné dans un bois. Vous demanderez pourquoi je l'accuse, comme vous m'avez demandé d'où je le connaissais. Puisque ce ne peut plus être un secret, je vais vous le dire.

La passion dominante de l'homme perçait dans l'accent avec lequel il déplorait la prochaine publicité du mystère connu jusqu'alors de lui seul.

— Je vous disais l'avoir guetté, poursuivit-il. Je tenais mes instructions de M. Montaigüe, qui m'employait depuis quelque temps. Nous avions nos soupçons : vous en savez le sujet ; vous en discutiez pendant que nous attendions derrière cette porte. Si vous désirez à présent savoir ce qui nous donna l'éveil, le voici. Nous eûmes vent tout d'abord par un mot qui lui échappa de démêlés entre lui et une agence qui avait assuré la vie de son père, et où des doutes, des méfiances s'étaient manifestées, si bien qu'il transigea, et se contenta de moitié de la somme en litige. Brin à brin, fil à fil, je démêlai bon nombre de circonstances qui l'inculpaient plus ou moins. Il y fallait de la patience. C'est mon métier. Je découvris la garde-malade, — elle est là pour le dire : — je trouvai le docteur, l'entrepreneur de funérailles, ses hommes ; j'appris comment le vieux commis, ici présent, M. Chuffey, s'était conduit aux obsèques ; enfin je découvris sur quoi celui-ci, — il toucha le bras de Lewsome, — avait divagué durant son délire. — Je sus de quelle façon l'autre en avait agi avant la mort de son père; comment il s'était comporté depuis, comment il se comportait à l'heure même ; j'écrivis le tout, je rapprochai les détails, et rendis la chose assez claire pour que M. Montaigüe pût l'accuser du crime que, jusqu'à ce jour, lui-même croyait avoir commis. J'étais là. Regardez-le ! — Vous le voyez ; — eh bien ! il est à peine pire qu'il n'était à ce moment !

O misérable, misérable insensé ! Insupportable, horrible angoisse ! Retrouver vivants, actifs, mêlés à tout, le cerveau et la main du ténébreux secret qu'il croyait avoir écrasé ! Eût-il muré, par sortilège, au centre du roc le plus dur, le corps assassiné, l'histoire du meurtre, entière et vivante, eût transpiré au dehors. Il essaya de se boucher les oreilles de ses mains enchaînées, pour échapper au reste du récit.

Il rampait sur la terre, et tous s'écartaient, comme si son haleine eût été pestiférée. Ils quittaient un à un cette partie de la chambre, le laissant seul, roulé sur lui-même. Jusqu'à ses gardes se reculaient, sauf Slyme, toujours occupé à casser ses noisettes.

— De la fenêtre du galetas en face, poursuivit Nadgett, indiquant l'autre côté de l'étroite rue, je l'ai épié des nuits, des jours entiers, lui et sa demeure. De la fenêtre de ce galetas, en face, je le vis revenir seul, d'un voyage entrepris avec M. Montaigüe ; c'était signe que mon patron avait atteint son but ; je pouvais me relâcher de ma garde, quoique je ne dusse pas y renoncer avant d'en être relevé. Mais, le même soir, à la nuit, me trouvant sous le portail, en face, je vis sortir de la maison, par la porte de derrière, — la porte du passage, — et se glisser dans l'ombre, un paysan que je n'avais pas vu entrer. Je reconnus sa démarche. C'était lui, déguisé. Je le suivis, et ne perdis sa piste que sur la route de l'ouest, voyageant dans cette direction.

Jonas lui lança un regard de fureur, et murmura une imprécation.

— Je ne pouvais rien y comprendre, mais en ayant tant vu, je résolus de débrouiller le tout, et j'y parvins. Apprenant de sa femme qu'elle le croyait endormi dans la pièce d'où je l'avais vu sortir, et qu'il avait donné les ordres les plus stricts pour qu'on ne le troublât point, je compris qu'il reviendrait, et j'épiai son retour. Je demeurai sur le qui vive dans la rue, sous les portes, dans les renfoncements, toute la nuit : je guettai, de la fenêtre, tout le jour suivant, et le soir je fis de nouveau sentinelle dans la rue. Je me doutais qu'il reviendrait à la dérobée, comme il était parti, à une heure où les rues sont désertes. En effet, au point du jour, le même paysan reparut : rampant, se faufilant, à pas furtifs, il se glissa au logis.

— Prenez garde ! interrompit Slyme, qui avait fini ses noisettes; vous empiétez sur mes attributions, monsieur Nadgett ! le procédé n'est pas délicat.

Sans s'inquiéter de l'interruption, Nadgett continua :

— Je tins bon à la fenêtre tout le jour, et ne crois pas avoir fermé une fois les yeux. A nuit close, je le vis ressortir avec un paquet; je le suivis encore ; arrivé au pont de Londres, il descendit les marches et jeta le paquet à l'eau. Je commençais à entretenir des craintes sérieuses; je fis mes communications à la police, laquelle...

— Fit repêcher le paquet, interrompit Slyme. Plus vite que ça, M. Nadgett !

— Le paquet contenait l'habit que je lui avais vu porter, reprit l'espion, mais souillé de boue, taché de sang. La nouvelle du meurtre arriva en ville hier soir. Le porteur de la blouse avait été vu près du bois ; il avait rôdé dans le voisinage ; il était descendu d'une diligence venant de cette direction, à une heure qui correspondait à la minute même où je l'avais vu rentrer chez lui. Le mandat d'amener a été lancé aussitôt ; et depuis quelques heures ces agents sont avec moi. Nous avons pris notre temps; et vous voyant ici, et cet individu à la fenêtre...

— Vous lui avez fait signe d'ouvrir la porte, dit Mark reprenant, à cette allusion personnelle, le fil de la narration, ce qu'il a fait très volontiers.

— Pour le moment, c'est tout, reprit Nadgett, remettant dans sa poche l'énorme portefeuille que, par habitude, il avait tiré et tenu en main pendant sa révélation. Le reste viendra plus tard. Vous m'avez demandé les faits principaux, vous les savez à présent. Il est inutile de retarder ces messieurs. Etes vous prêt, M. Slyme ?

— Prêt et dispos, répliqua le digne agent, qui se leva. Partez devant, M. Nadgett; allez d'un bon pas : nous serons arrivés aussitôt que vous. Tom, un fiacre !

Celui de ses acolytes auquel il s'adressait quitta la chambre. Le vieux Martin tarda quelques secondes, comme s'il eût voulu adresser la parole à Jonas ; mais, regardant autour de lui, il le vit, ramassé sur lui-même, se balançant d'un côté à l'autre avec un désespoir farouche. Il prit alors le bras de M. Chuffey et suivit Nadgett lentement. John Westlock et Mark les accompagnèrent; quant à Mme Gamp, elle s'était retirée tout d'abord, en chancelant, afin de donner carrière à sa sensibilité, dans une sorte d'ambulante pamoison. Mme Gamp exécutait des évanouissements à différents degrés, comme M. Mould faisait des funérailles à prix divers.

— Ah ! murmura Slyme, suivant de l'œil le vieux Martin, aussi insensible, sur ma parole, à la disgrâce d'avoir un neveu dans la passe où je suis, qu'il l'était à l'honneur et à la gloire que je réfléchissais naguères sur la famille. Voilà ce que je gagne à m'être rabaissé ! — Un esprit de ma trempe ! — Rabaissé jusqu'à gagner sa vie !

droits établis sur ces denrées ... marchés les y rendent plus rares, et par conséquent plus chères; que le marchand doit trouver dans le produit de la vente de ses grains le paiement du droit; qu'il est donc obligé d'en demander un plus haut prix, et qu'ainsi le droit lui-même opère un renchérissement, mais qu'une cherté encore plus grande naît de l'effet que ce droit produit sur le commerce, en l'écartant et le détournant; que le commerce évite des lieux où il serait obligé de payer des droits, porte par préférence à ceux qui en sont exempts; qu'il craint même l'inquiétude de la perception; qu'ainsi il ne se détermine à venir dans des lieux sujets à des droits que lorsqu'il y est appelé par la plus grande cherté; qu'il n'y apporte même ses denrées que successivement, par parcelles et toujours au-dessous du besoin, dans la crainte que les grains restant invendus ou la cherté venant à diminuer, le paiement ne demeure à sa charge et ne l'expose à des pertes, de sorte que l'établissement seul du droit occasionne le renchérissement et éloigne l'abondance qui le ferait cesser.

En conséquence, le roi suspend jusqu'à nouvel ordre la perception de tous droits sur les grains et farines, tant à l'entrée de la ville que sur les marchés, soit à titre d'octroi ou sous les dénominations de minage, aunage, ballage et autres quelconques, dans les villes de Dijon, Beaune, Saint-Jean-de-Lone et Montbard.

Un arrêt du conseil de 1775 (2) suspend la perception du droit de minage dans la ville de Pontoise et fait défense à toute personne de l'exiger, même de le recevoir s'il était volontairement offert.

On ne saurait blâmer Turgot d'avoir fait disparaître tous les impôts qui grevaient à l'intérieur la circulation des grains et farines; mais il est facile d'apercevoir les lacunes et les inconséquences de son système. D'une part, le ministre économiste attribuait au principe de la liberté du commerce une puissance organique dont ce principe est totalement dépourvu; d'autre part, il était lui-même infidèle à ce principe, puisqu'il excluait de l'achat des grains la commune et l'État auxquels revient naturellement la mission de constituer des greniers d'abondance, des entrepôts régulateurs et modèles.

En 1775, les adversaires du ministre eurent beau jeu. La récolte de 1774 avait été mauvaise, le blé devint rare, il en résulta des troubles. Une ordonnance de police défendit de forcer les boulangers à vendre le pain au-dessous du prix-courant (3), prétention manifestée dans plusieurs émeutes. Cette ordonnance se rattache à la *guerre des farines* suscitée par le malheur du temps et envenimée par les ennemis de Turgot. Les grains et farines, le pain furent pillés en plusieurs endroits (4).

Pour abaisser le prix du pain, Louis XVI avait suspendu la perception de tous droits sur les grains et farines, tant à l'entrée des villes que sur les marchés, soit à titre d'octroi, soit sous la dénomination de minage, aunage, hallage et autres quelconques, dans les villes de Dijon, Beaune, Saint-Jean-de-Lône et Montbard. Cette suspension, étendue à un grand nombre de généralités, le fut enfin à tout le royaume, toute exception pouvant tourner au préjudice des villes dans lesquelles on laisserait subsister des droits qui cesseraient d'être perçus ailleurs. Cependant il était fort délicat de toucher aux privilèges des cités. Suivant les termes de l'arrêt du conseil (1), l'importance est le plus nécessaire, et le faire monter au dessus de son prix juste et naturel par des frais accessoires. Nous sommes informés que, dans notre ville de Rouen, ce commerce important est uniquement et exclusivement permis à une compagnie de marchands privilégiés, créés en titre d'office, au nombre de cent douze, par les édits de décembre 1692 et juillet 1693; que les titres de leur création leur attribuent non-seulement le droit de vendre seuls des grains à la halle de ladite ville, dans leurs maisons et boutiques et d'en tenir magasin chez eux, mais encore celui de pouvoir seuls acheter les grains qui y seraient transportés d'ailleurs par des laboureurs ou des marchands étrangers; qu'ils ont même celui d'acheter seuls, exclusivement et sans concurrence, les grains, dans quatre des principaux marchés de la province, aux lieux d'Andely, Elbeuf, Duclair et Caudebec, en sorte que, tant à l'achat qu'à la vente, le commerce des subsistances de notre ville de Rouen est privé de toute liberté et concentré dans une société unique, ce qui constitue essentiellement le monopole; qu'à la vérité l'exercice de ce privilège exorbitant et abusif a été modéré à quelques égards par les dispositions de la déclaration du 28 mai 1763, mais ce qui en subsiste encore est très nuisible au commerce, notamment par le droit de visiter tous les grains apportés dans ladite ville, de s'ériger en juge de leur bonne ou mauvaise qualité et d'inquiéter les négociants, en sorte que les fonctions de ces marchands privilégiés ne peuvent avoir d'autre effet que de les rendre seuls arbitres du prix des grains et d'éloigner l'abondance tant des quatre marchés soumis à leur privilège que de notre ville de Rouen même.

Nous sommes encore informé que, dans cette même ville, les acheteurs de grains ne sont libres ni de choisir les porteurs qu'ils veulent employer, ni de convenir de gré à gré du prix de leurs salaires; que le droit de faire ces transports au moyen d'un prix déterminé et taxé est réclamé par 90 porteurs, chargeurs et déchargeurs de grains, dont les offices, très anciennement créés, abolis ensuite, ont été rétablis et confirmés par arrêt du conseil et lettres-patentes du 28 septembre 1675, et par autres lettres d'août 1677, registrées en notre parlement de Normandie, le 5 mars 1678. L'établissement de pareils offices est aussi inutile en lui-même que contraire à la liberté publique.

Enfin, nous sommes pareillement instruit que le droit de banalité attaché aux cinq moulins qui appartiennent à notre dite ville de Rouen, est également nuisible, soit à la facilité de l'approvisionnement, soit au prix modéré du pain, puisque ce droit emporte la défense aux boulangers de la ville d'acheter ou d'employer d'autres farines que celles qui proviennent desdits moulins, et que même cesdits moulins ne peuvent suffire à la consommation. L'on ne se relâche de cette défense qu'en obligeant les boulangers de payer au fermier de la banalité, le droit de mouture sur les farines qu'ils sont obligés de faire fabriquer ailleurs. Ce droit de banalité, qu'on annonce comme fixé seulement au treizième, augmente le prix du pain dans une proportion beaucoup plus forte; en effet, les boulangers des faubourgs, qui ne sont point sujets à la banalité, sont obligés par ces règlements de fournir le pain dans les marchés de la ville de Rouen, à raison de dix-huit onces par livre, et au même prix que celui qui se fait dans l'intérieur, dont le poids n'est que de seize onces, d'où il résulte que le droit de banalité augmente le prix d'un neuvième.

En conséquence de ces faits, Louis XVI abolit les offices des marchands privilégiés, des porteurs de grains et la banalité des moulins dans la ville de Rouen, toutefois avec remboursement du prix des offices et indemnité pour la banalité supprimée.

Attaquant sans relâche l'injustice et le privilège, Turgot ressemble à ces guerriers qui donnent l'assaut à une ville très fortifiée; devant eux les enceintes et les bastions se multiplient. Ils ont fait brèche dans un rempart; mais derrière la ruine un autre rem-

(1) 22 avril 1775.

(2) Versailles, 30 août 1775.

(3) Paris, 3 mai 1775. — Voyez lit de justice pour établir une cour prévôtale en faveur de la libre circulation des grains. Versailles, 5 mai 1775.

(4) Proclamation concernant les attroupements. Versailles, 11 mai 1775. Voyez arrêt du conseil en vertu duquel toutes les contestations nées et à naître sur le droit de minage et sur les marchands de blé sont évoquées à Sa Majesté et à son conseil. Versailles, 20 mars 1775.

(1) Versailles, 3 juin 1775.

(2) Edit. Reims, juin 1775.

M. M. à Beaugency. — Reçu les 84. — Merci. — Nous r-inscrit ... Vous appréciez bien la situation.

M. B. à Genève. — Les 300 remis à C. sont à votre crédit. — Nous prenons bonne note. — Compliments affectueux à tous.

M. P. à Lorient. — Merci de votre excellente lettre. — Nous envoyons suivant vos indications, et pendant huit jours. — Remettez toujours à V. les encaissements.

M. A. F. à Cluny. — M. L. nous a versé 16 fr. pour votre compte. — Merci.

M. G. à Bruxelles. — Reçu les 400. — Très bien; cordial accueil à MM. E., de M., V. de E., H., G. et D. — Nous expédions. — Nous n'avons point encore le cadre désiré.

Marchés.

HALLE DE PARIS, 28 décembre. — *Farines.* (Prix les 100 kil). — Arrivages, 2,336 q. 74 k. — Ventes, 1 339 q. 21 k. — Restant, 19 423 q. 93 k. — Cours moyen du jour, 54-45. — Cours-taxe de quinzaine, 53-56. — Ventes en disponibles: Gruaux, 00 q. 00 k. 00-00 à 00-00 — 1re marque, 114 q. 61 k.; 51-15 à 55-40. — 2e marque, 188 q. 40 k.; 51-60 à 58-80. — 3e marque, 00 q. 00 k.; 00-00 à 00-00. — 4e marque, 0 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Cuisson, 00 q. 00 k. — Relevé, 106 q. 86 k. — Ventes à livrer, 830 q. 50 k. 40-75 à 52-85. — Cuisson, 000 q. 00 k 00-00 à 00-00. — Revente, 51 q. 81 k. 44-60 à 86-80.

Bourse du 29 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dern. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	80 65	80 85	80 60	80 50
— — fin courant	80 75	80 78	80 45	80 55
5 p. 0/0 J. du 22 sept. au Ct	118 65	118 65	118 50	118 50
— — fin courant	118 60	118 65	118 40	118 45

4 1/2 J. 22 s. dr cours	110 25	Banq. de Fr. dr cours 3165 »»
4 0/0 J. »	»»» »»	O. V. de Par. » 1350 »»
Emp. 1844, au Ct »	» »/»	C. hyp. » 305 »»
— fin Ct »	» »»	— Gouin » 1240 »»
B. du Trés. »	3 3/8	— Gann. » 1180 »»

PRIMES. fin cour. fin proch.

3 p. 0/0 d. 50 80 75 80 70 — 81 25 81 15.

5 p. 0/0 d. 50 »»» »» »»» »» — 119 40 119 52

REPORTS. du Ct à fin du mois. D'un mois à l'autre.

3 p. 0/0 03 »/» 07 1/2 12 1/2 15 »/»

5 p. 0/0 07 1/2 »» »/» 30 »/» »» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES: au Ct dr cours	» »/»	ROM. Der C.	100 3/4
Récép. Rotsch. »	103 25	BELG. 2 1/2 »	»» »/»
ESP. Dette act. »	31 »/»	— 4 1/2 »	»» »/»
— — pass. »	»» »/»	— dt 1840 »	100 7/8
— 3 p. 0/0 »	38 1/4	— dt 1842 »	102 »/»
Dette intérieure »	23 3/4	— Banque »	930 »»
PORTUG. 5 0/0 1837 »	»» »/»	— dt Em. 1841. »	»»»» »»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT »	1193 50
HAITI »	» »/»	AUTRICHE »	»»» »»

Union linière »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron 6900

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 5 0/0	1245 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»»» »»
V. r. dr.	265 75
— Ob. anc.	»»» »»
— — nouv.	»»» »»
V. r. gauc.	225 »»
Paris à St.	» ».
— à Orléans	1267 50
— à Rouen.	925 »»
R.-Havre.	695 »»
Avignon.	»»» »»
Str. à Bâle.	218 75
Paris-Str.	467 50
Tours-Nant	490 »»
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	652 70
Famp-Has.	»»» »»
Diep.-Féc.	»»» »»
Boul. à Am.	260 »»
Orl.-Bord.	567 50
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	512 50
Bord-Teste	»»» »»
Zinc V. M.	6200 »»
Lin Maber	875 »»

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible et courant du mois, 96-00 à 97; 4 premiers mois 1847, 98 à 99; mois du milieu, »».

Lille. — Colza, »»; œillette rousse, »»; lin, »»-»»; cameline, »»; chanvre, »». — Voitures, »-»».

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 138 à 139; janvier, 132 à 133; février, 128 à 129; mars et avril et mois du milieu, 125 à 126.

(1) Voyez arrêt du conseil qui ordonne que tous les droits des seigneurs sur les grains dont la perception n'a pas été suspendue par des arrêts particuliers continueront d'être perçus. Versailles, 20 juillet 1775. — Arrêt du conseil sur la vérification des droits des seigneurs. Paris, 13 août 1775. — Arrêt du conseil qui ordonne la représentation des titres des droits qui se perçoivent sur les grains hors des halles et marchés, et proroge d'un an le délai accordé par l'arrêt du 13 août 1775; Versailles, 8 février 1776. — Arrêt du conseil qui ordonne que vérification sera faite des usages qui règlent la forme de perception des droits seigneuriaux sur les grains. Versailles, 10 mai 1776.

Se levant de sa chaise, il la lança loin de lui, d'un coup de pied.

— Et quelle vie encore! quand des centaines d'hommes qui ne seraient pas dignes de décrotter mes souliers, roulent carrosse et vivent de leurs rentes! Sur mon âme, cela fait un drôle de monde!

Son œil rencontra le regard anxieux de Jonas, qui remua les lèvres comme s'il murmurait quelques mots.

— Hein? dit Slyme.

Jonas lança un coup-d'œil au soldat qui lui tournait le dos, et fit gauchement de ses mains enchaînées un geste pour montrer la porte.

— Hum! murmura Slyme réfléchissant, je ne pouvais me flatter de lui faire honte, quand vous m'avez si fort dépassé, vous! je n'y songeais point.

Jonas répéta le coup-d'œil et le geste.

— Jack! dit Slyme.

— Et puis? dit l'homme.

— Descendez là-bas, tenez-vous à la porte et appelez dès que le fiacre arrivera. — Et maintenant, ajouta-t-il dès que son compagnon eût disparu, de quoi retourne-t-il?

Jonas essaya de se lever.

— Minute! dit Slyme, ce n'est pas commode avec vos poings liés! Allons, à présent, hop! qu'est-ce?

— Mettez la main dans ma poche, celle du gilet, en dedans, à gauche! dit Jonas.

Slyme le fit et tira une bourse.

— Il y a cent guinées, dit Jonas d'une voix presqu'inintelligible; sa figure pâle et agonisante n'avait presque plus rien d'humain.

Slyme le regarda, lui rendit la bourse, et secoua la tête:

— Je ne le puis! je n'ose... J'oserais que je ne le pourrais pas. Il y a des gardes à la porte!

— La fuite est impossible, dit Jonas, je le sais. Cent louis pour être cinq minutes seul, dans la chambre voisine.

— Pourquoi faire?

La face du prisonnier, comme il s'avançait pour murmurer quelques mots à l'oreille de Slyme, le fit reculer involontairement. Il s'arrêta, prêta l'oreille. Peu de paroles furent balbutiées, mais son visage changea en les écoutant.

— Je l'ai sur moi, dit Jonas, portant les mains à sa cravate, comme si ce dont il parlait y était caché. — Vous ne pouviez le deviner; vous ne pouviez le savoir. — Cent louis pour cinq minutes, ici, à côté! le temps presse. Parlez!

— Ce serait plus honorable pour la famille... balbutia Slyme, les lèvres tremblantes. J'aurais voulu que vous ne m'en dissiez pas si long, cela revenait au même, et vous eussiez mieux fait de le garder pour vous.

— Cent louis pour cinq minutes dans la chambre à côté, dites! croassa Jonas avec désespoir.

Slyme prit la bourse. Jonas, d'un pas égaré, chancelant, gagna la porte de la cloison vitrée.

— Un moment! s'écria Slyme, le rattrapant par la basque de l'habit; je ne suis pas décidé!... Au bout du compte, il faudra finir par là! — Voyons, êtes-vous coupable?

— Oui! dit Jonas.

— Les preuves sont-elles aussi accablantes qu'on vient de le dire?

— Oui!

— Voulez-vous... promettez-vous de dire seulement une... une prière, ou quelque chose d'approchant? bégaya Slyme.

Jonas se dégagea brusquement sans répondre, et referma la porte entre eux.

Slyme écouta, l'oreille au trou de la serrure; puis il recula sur la pointe du pied, aussi loin que possible, et regarda la cloison d'un œil hagard. Le bruit du fiacre et du marchepied qu'on abattait, le fit tressaillir.

— Il rassemble quelques effets, cria-t-il de la fenêtre, parlant aux deux hommes au dessous qu'éclairait en plein la lumière du gaz. Qu'un de vous ait l'œil sur la porte de derrière, seulement pour la forme.

L'un des hommes s'alla poster dans le passage, l'autre, assis sur le marchepied, continua de causer avec son supérieur, toujours à la fenêtre:

— Où est-il? demanda le garde.

Slyme jeta un regard troublé dans la chambre et hocha la tête comme pour dire: Il est là, je le vois.

— Il est déjà enregistré, fit observer l'homme.

— Tout est en règle, répliqua Slyme.

Ils s'entre-regardèrent, explorèrent de l'œil la rue dans sa longueur; l'homme sur le marchepied ôta son chapeau, le remit et siffla.

— Eh bien, il en prend à son aise! remarqua-t-il enfin.

— Je lui ai accordé cinq minutes; mais le temps est passé de reste, répondit Slyme. Je vais le faire descendre.

Il se retira de la croisée, et, à pas de loup, se rapprocha de la porte. Il écouta... pas un son. Il mit la chandelle contre le vitrage pour éclairer l'intérieur. Il ne pouvait se résoudre à ouvrir la porte. Tout-à-coup il l'ouvrit toute grande avec bruit, et recula! Puis il se rapprocha, écouta de nouveau, regarda, enfin il entra.

Il tressaillit! Ses yeux avaient rencontré ceux de Jonas réfugié dans l'angle le plus éloigné. Ils étaient vitreux, fixes; sa cravate était ôtée; sa face livide, cadavéreuse.

— Trop tôt! s'écria Jonas avec un gémissement abject. Je n'ai pas eu le temps, — je... je n'ai pas pu. — Cinq minutes... cinq minutes encore... — deux!... — une au moins!

Sans répliquer, Slyme lui jeta sa bourse, la lui enfonça de force dans la poche, et appela son monde.

Le misérable gémit, cria, jura, hurla, maudit, supplia, se débattit, se soumit tout d'une haleine; il ne se tenait plus debout. Ils le traînèrent, le portèrent, l'assirent dans la voiture. Mais il s'affaissa presque aussitôt dans la paille du fond, et y resta.

Slyme s'établit sur le siège avec le cocher. Les deux gardes s'assirent dans la voiture, laissant le prisonnier à leurs pieds. Comme, sur leur route, ils passaient devant l'étalage d'une fruitière, dont la boutique se fermait, l'un des agents de police se plaignit d'une fade odeur de pêches.

L'autre avait la même sensation; mais presque aussitôt prenant l'alarme, il se pencha et regarda le prisonnier.

— Arrêtez!... il s'est empoisonné! l'odeur vient du flacon qu'il tient à sa main.

Les doigts se crispaient dans cette rigide étreinte, que jamais vivant, quelle que fût son énergie, ne pourrait avoir en serrant le prix le plus envié.

Ils le tirèrent dehors, sur le pavé, dans la rue noire. Mais, jurés, juges, bourreaux, n'auraient su mieux parfaire la besogne, et n'y pouvaient plus rien. Mort! raide mort!

(La suite à demain.)

tions font de ces livres de véritables bijoux qui séduisent les yeux avant d'éclairer l'esprit. Nous avons surtout distingué, dans la nombreuse collection des ouvrages publiés par M. Desesserts, les *Hommes illustres du Clergé anglais*, par Léon Guérin, 1 vol. grand-in-8°, orné de charmantes vignettes; l'*Algérie de la Jeunesse*, impressions de voyage dans lesquelles l'auteur, M. Christian, a groupé une foule de souvenirs historiques, de légendes, qui en rendent la lecture aussi intéressante qu'instructive; les *Plumes de l'Ange Gardien*, ravissant volume de Mme Marie Maillet, que nous ne saurions trop recommander aux mères de famille; le *Marchand d'Images*, magnifique ouvrage illustré de 360 gravures; les *Jours de bonheur*, par Léon Guérin, illustrés en couleur par Bertrand; les *Enfants d'aujourd'hui*, par Hostein; les *Contes historiques*, simples récits dédiés à S. A. R. le prince Philippe de Wurtemberg, par Léon Guérin; les *Enfants chez tous les Peuples*; les *Mémoires d'un Centenaire*, etc., etc. Nous signalons encore aux parents le *Journal des Jeunes Filles*, à 6 fr. par an, que publie

gieuse; calice de N. S. P. le Pape; grand ostensoir de M. Froment Meurice; bronzes d'église de tous les styles; broderies d'or et d'argent; verrières, orgues, livres de prières, tableaux anciens, Vierge de *Rubens*, guérison du Paralytique, par *G. Ferrari*; Saint Augustin, par *Jean Van Lick*; les Tables de la Loi retrouvées, par *Rembrandt*; Saint Janvier, par le *Calabrese*; portrait de l'abbé de Rancé, par *Philippe de Champagne*; Sainte Marguerite, par le *Guide*, etc., etc. Tableaux modernes de MM. Gallioard, Goyet, Jourdy, Laemlin, Ziegler, etc., etc. Décoration complète des églises.

DITES A VOS DAMES que les CHAPEAUX et CAPOTES de la maison AIMÉE HENRY sont exactement semblables à ceux des premières maisons de Paris, et qu'ils coûtent moitié moins cher. Chapeaux de velours PURE SOIE (qualité garantie sur facture), 20 fr. En poult de soie, gros d'Afrique et satin, 12 et 15 fr., rue Basse-du-Rempart, 18, Chaussée-d'Antin. On expédie. (Affranchir.)

6 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Gilby la comédienne.
8 h. 1/2 ITALIENS. —
8 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Planète, Tableaux vivants, Capitaine de voleurs.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Roch et Luc, Gentil Bernard, Février, Fille terrible.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Babiole, Juanita, la Protégée, Un Mari.
7 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Les deux Coupables, Poudre-Coton, Tableaux.
7 h. 1/2 PORTE-ST-MARTIN. — Marie ou l'Inondation.
7 h. 1/2 AMBIGU. — La Clôserie des Genêts.
6 h. 1/4 GAITÉ. — La Chasse aux millions, Madeleine.
6 h. 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux par M. Koller, Chemin de fer.
5 h. 3/4 COMTE. — Augusta, La Dinde du Mans, Ricco.
6 h. 1/2 FOLIES — Les Deux pigeons, Enfant, l'Inconnu, Constant.
6 h. 1/4 DÉLASSEMENTS. — Un Enfant, le Code-Napoléon, L'Héritière.
5 h. 1/2 BEAUMARCHAIS — Un Coup de Dent, les Frères, Ecaillère
6 h. 1/2 LUXEMBOURG. — Adieux de 1846, Maison du faub., Lune, Angélique

---

FURNE et Cᵉ, éditeurs, rue Saint-André-des-Arts, 55. — NOUVELLE EDITION. — PAGNERRE, éditeur, rue de Seine, 14 bis.

ŒUVRES COMPLÈTES DE

A. DE LAMARTINE

3 FR. 50 C. LE VOLUME.

— RELIURES EN TOUS GENRES. — **8 volumes in-18, format anglais, papier jésus vélin.** — RELIURES EN TOUS GENRES. —

NOUVELLE ET TRÈS-JOLIE ÉDITION, REVUE PAR L'AUTEUR, ET AUGMENTÉE DE PIÈCES INÉDITES. — CHAQUE VOLUME SE VEND SÉPARÉMENT.

MÉDITATIONS POÉTIQUES, 1 VOL., 3 FR. 50.
NOUVELLES MÉDITATIONS POÉTIQUES, 1 VOL., 3 FR. 50.
HARMONIES POÉTIQUES, 1 VOL., 3 FR. 50.
RECUEILLEMENTS POÉTIQUES, 1 VOLUME, 3 FR. 50.
JOCELYN, 1 VOL., 3 FR. 50. — **CHUTE D'UN ANGE**, 1 VOL., 3 FR. 50.
VOYAGE EN ORIENT, 2 VOLUMES, 7 FR.

AUTRES ÉDITIONS :

OEUVRES COMPLÈTES DE A. LAMARTINE
Edition illustrée.
Portrait de l'auteur, par HENRIQUEL-DUPONT, et vingt belles vignettes gravées sur acier par les plus habiles artistes.
8 beaux volumes in-8° sur papier grand cavalier vélin. — Prix : 59 fr.

OEUVRES POÉTIQUES DE A. DE LAMARTINE.
ÉDITION GRAND IN-32, PAPIER JÉSUS VÉLIN. — CHAQUE OUVRAGE SE VEND SÉPARÉMENT.
Les Méditations, 2 vol. . . 4 fr.
Les Harmonies, 2 vol. . . 4
Jocelyn, 2 vol. 4
La Chute d'un Ange, 2 vol. 4 fr.
Recueillements et Mélanges poétiques, 2 volumes. . . . 4

JOCELYN, ÉDITION KEEPSAKE,
par A. de Lamartine.
Avec une nouvelle Préface de l'auteur et une introduction par J. JANIN.
1 vol. in-8° gr. jésus vélin, orné de gr. vign., têtes de pag., culs-de-lampe, fleurons, gravés sur bois d'après les dessins de MAREL. — Prix : 12 f. 50.

ON S'ABONNE A PARIS, Au bureau du Journal, **RUE DU BOULOI, 26**, et dans les départements, aux bureaux des Messageries et chez les Libraires.

LE COURRIER FRANCAIS,

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	Paris.	Départ.
Un an. . . .	40 fr.	48 fr.
Six mois . .	20	24
Trois mois .	10	12

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

40 FRANCS PAR AN POUR PARIS. | 48 FR. POUR LES DÉPARTEMENTS.

Les abonnés nouveaux auront droit, à titre de prime, aux ouvrages suivants : LUCREZIA FLORIANI, roman en 2 volumes, de GEORGE SAND; — MARY-LA-GYPSI, par M. FEDIX; — LE CAPITAINE WILLIAMS, par le vicomte de JUVISY; — LE DERNIER COLONEL, par M. DE SAINT-FÉLIX; ETEL VAN DICK, par PIERRE ZACCONE; — LE POISON DE LA JALOUSIE, par M. ALTAROCHE, — et tout ce qui a paru des OISEAUX DE PROIE.

LES OISEAUX DE PROIE,

Roman en huit volumes, par M. HIPPOLYTE CASTILLE.

Le Roman LES OISEAUX DE PROIE remplira complètement le cadre que l'auteur s'est tracé. Nous avons vu dans les deux premières parties : Les GRECS, — les FABRIQUES, — les MAISONS D'APPRENTISSAGE, — les BUREAUX DE PLACEMENT, — les PRISONS, etc. — Dans la troisième et la quatrième partie on fera successivement connaître : La TRAPPE, — les COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES, — la BOURSE, — les COMPAGNIES EN COMMANDITE, — l'AGIOTAGE ÉLECTORAL, — les JOURNAUX INDUSTRIELS, — les MAISONS DE JEU CLANDESTINES, — les USURIERS DES HALLES, etc.

DENTS AIMÉ de 10 à 20 fr.
posées en une séance par AIMÉ DE NEVERS, dentiste de plusieurs cours. En face la rue Montesquieu, entrée galerie Véro-Dodat, 33.

BAZAR PROVENÇAL,
11 bis, boulevart de la Madeleine, 104, rue du Bac, fondé par M. AVMES, de Marseille.

ORANGE CONFITE
Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le définissaient ainsi : d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Étrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 3 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout : plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et aqueux récoltés dans le Nord. — A 2 fr. 50 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azeroles, réglisse à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'étranger, et vin de Noé, pour être sûrs de les avoir dans leur pureté.

LE COPISTE *ÉLECTRO-CHIMIQUE.*
ÉLECTRO-CHIMIQUE, Appareil très portatif pour copier les lettres sans presse, seul procédé reconnu supérieur aux presses à copier. Prix : 5 et 10 fr. — Calepins anglais avec crayons inusables, depuis 1 fr.; CARTES DE VISITES PORCELAINE, 3 fr. 25 le cent. R. DU MAIL, 3.

SIROP D'ECORCES D'ORANGES.
TONIQUE ANTI-NERVEUX
De J. P. LAROZE, pharm., rue Neuve-des-Petits-Champs, 26, Paris.
Toujours en flacons spéciaux portant les signat. et cachet ci-dessus.
Il est prescrit avec succès dans les affections nerveuses de l'estomac et des intestins. Il excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la langueur, le dépérissement, la débilitation organique, les gastralgies, névroses des viscères, abrège les convalescences traînantes, détruit la constipation. Prix du flacon, 3 fr., dépôt dans chaque ville, et chez MM. LEVILLAIN, à Rouen; VERNET, à Lyon; THUMIN, à Marseille; MANCEL jeune, à Bordeaux; ABBADIE, à Toulouse.

Rue des Lombards, 46 et 48. **AU** *Aucun dépôt dans Paris.*
FIDÈLE BERGER.
BONBONS LES PLUS NOUVEAUX ET LES MIEUX ASSORTIS.
Articles d'Étrennes et jolies Fantaisies.
PRALINES DUCHESSE, FRUITS A LA CRÊME, BONBONS A LA REINE. — Marrons glacés, PUNCH PRÉPARÉ pour soirées, etc.

SOCIÉTÉ DES NU-PROPRIÉTAIRES,
33, rue Louis-le-Grand. Outre l'achat des Nues-Propriétés d'après des tarifs, elle constitue des rentes viagères avec hypothèques.

L'EMBAUMEMENT conserve les dents de même que M. GANNAL conserve les corps, évite l'extraction en calmant les plus vives douleurs; ce moyen surtout est infaillible pour les enfants. — Râteliers et Dents à pivot, par un procédé sûr qui empêche la mauvaise odeur. LEYMARIE médecin, ancien dentiste de la cour, boulevart Montmartre, 2. — Médaille d'honneur.

AUX ARMES DE FRANCE
Rue Neuve-Vivienne, n° 42.
TAILLEURS A 20 0/0 D'ÉCONOMIE.
Cette maison, montée sur une grande échelle, offre des avantages réels sur les prix des marchands tailleurs de Paris. On y trouve les créations des modes les plus nouvelles, qu'elle fait exécuter avec goût. Les personnes qui font faire à façon y trouvent aussi une économie de 20 0/0; par ce moyen, les objets confectionnés reviennent meilleur marché que dans les maisons de confection, et l'on a la certitude d'avoir de très bonnes marchandises et d'être bien habillé.

MÉDAILLES D'HONNEUR
CAPSULES MOTHES
APP. DE L'ACADEMIE DE MEDECINE
GUÉRISON sûre et prompte des Écoulemens récens ou chroniques, Flueurs blanches, etc.
Seules contenant le BAUME DE COPAHU, pur et liquide, les médecins les plus distingués leur accordent une préférence marquée sur toutes les préparations de ce genre. Chaque Boîte est signée MOTHES, LAMOUROUX et Cie. — PRIX : 4 FR. DÉPOTS dans toutes les PHARMACIES DE FRANCE et de l'ÉTRANGER, A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 20, au 1er Étage. CAPSULES à l'Huile de foie de Morue, de Ratanhia, aux Cubèbes, à la Térébenthine, et à tous les médicaments de saveur désagréable.

Imprimerie Lange-Lévy et Cᵉ, rue du Croissant, 16.

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2.
PORTRAIT EN PIED DE FOURIER,
GRAVÉ PAR CALAMATTA,
D'APRÈS LE TABL. DE GIGOUX
Epreuves depuis 50 fr. jusqu'à 12 fr.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE.
PAR CH. HAREL.
Brochure in-8°. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

MONTRES plateau sur pierres fines, en or, 180 f. — Les mêmes en argent.... 100 fr. PENDULES DE CABINET, de ... 85 à 130 fr. REVEILLE-MATIN, 25 f. MONTRES SOLAIRES pour régler les montres, 5 f. HENRI-ROBERT, rue du Coq, 8. HORLOGERIE très supérieure à celle du commerce. (Voir la Notice.)

On savait que le *Journal des Débats*, bien que dévoué au ministère actuel, était encore plus *dévoué*, si le mot dévouement peut ici trouver sa place, aux hommes de banque et de finance. On savait que cette feuille était l'organe des spéculateurs et monopoleurs, qu'insensible aux souffrances de la classe ouvrière, elle se préoccupait exclusivement des chances courues par de pauvres capitalistes exposés à gagner sur les chemins de fer, aux dépens de l'Etat et de la fortune publique, un peu moins de millions qu'ils n'avaient compté d'abord.

On savait que les *Débats* étaient le *Moniteur* de la féodalité industrielle, puissance qui veut absorber, exploiter toutes les autres; mais, à défaut d'idées larges et de sentiments généreux, on supposait à ce journal une grande habileté. On ne le croyait pas capable de dévoiler, comme il l'a fait hier, son mandat impopulaire avec une maladresse compromettante et naïve.

Pour les *Débats*, la session qui va s'ouvrir le 11 janvier prochain offrira un intérêt puissant; les affaires extérieures y joueront le principal rôle; « en fait de questions intérieures, dit le journal » de M. Bertin, nous ne voyons guères que la question des che» mins de fer qui appelle l'attention des chambres. »

Comment! il fait froid, l'hiver est rude, le blé renchérit, on n'a pas remédié aux dévastations de la Loire, ce fleuve menace encore les riverains; dans plusieurs départements, la misère pousse au crime; le mendiant se change en malfaiteur; il s'agit de préserver la France de tous les fléaux qui désolent aujourd'hui l'Irlande... et le *Journal des Débats*, qui naguères empruntait au socialisme, un peu tard à la vérité, quelques idées sur les assurances par l'Etat et le reboisement des montagnes, ne voit plus à l'horizon de la politique intérieure qu'une seule question, les chemins de fer!

Va-t-il au moins, en présence des désastres de Meudon et de Fampoux, de la perturbation apportée dans la fortune publique par le tripotage des actions, en présence de cette impudente exploitation qui supprime capricieusement les wagons de 2e classe, et qui inflige aux voyageurs de 3e classe d'arbitraires tortures, va-t-il avouer qu'il s'était trompé en livrant un apanage de l'Etat, les chemins de fer, aux compagnies? Va-t-il nous démontrer, éclairé par l'expérience, que des chemins de fer commencés sur tous les points à la fois, absorbant tous les capitaux du pays, sont mortels à l'agriculture, privée des encouragements, des subsides, des moyens d'action qui lui sont dus? Nullement. Les compagnies sont excellentes, elles ont coûté beaucoup d'argent à l'Etat et au pays, donc il faut leur en fournir encore. Point de réforme postale, point de réduction du timbre ou de l'impôt du sel! Courons au secours des banquiers, pauvres innocents tout neufs en affaires, qui ont mal pris leurs mesures et qui pourraient y mettre du leur, si tous les contribuables n'étaient émus par une si touchante infortune. Au secours des banquiers! C'est dans leur caisse que doit s'engouffrer toute la richesse de la France.

On nous accuserait de calomnier le *Journal des Débats*, si nous ne citions pas textuellement ses étonnantes paroles :

Tout le monde reconnaît encore, ou du moins tous les hommes sensés et impartiaux reconnaissent que si l'on veut achever ce que l'on a commencé, il faut offrir aux compagnies des conditions moins onéreuses et des avantages plus certains. Il y a un an, on ne voyait que des bénéfices dans les entreprises de chemins de fer; ces bénéfices avaient pris dans certaines imaginations des proportions incalculables; on ne s'ingéniait qu'à prévoir et qu'à rogner les immenses profits que intrépides spéculateurs. La plupart des entreprises de chemins de fer sont plus ou moins en souffrance. Nous ne voulons pas, quant à présent, entrer plus avant dans la question, mais il est manifeste qu'il y a quelque chose à faire, pour nous servir d'une phrase consacrée. On dira que nous défendons ici les intérêts des banquiers et des capitalistes, très peu nous importe. Nous croyons défendre les intérêts du public qui a besoin d'avoir des chemins de fer, et des chemins de fer bien construits, bien entretenus, bien servis. Quant aux banquiers et aux capitalistes, nous n'avons jamais pu apercevoir ce que gagnerait le public ou l'Etat à les rebuter ou à les ruiner.

Nous comprenons encore moins, pour notre part, ce que gagnerait l'Etat à prendre, encore une fois, sa part de charges dans des entreprises que l'on déclare si mauvaises, et où les bénéfices ne sont pas pour lui; nous ne comprenons pas pourquoi l'on s'obstinerait à improviser partout des moyens de circulation, quand la production reste en souffrance, et quand, de l'aveu des *Débats*, il faut, pour continuer tous les chemins de fer commencés, s'interdire les mesures les plus urgentes, les dépenses les plus essentielles.

Restent les questions extérieures. Les *Débats* nous apprennent qu'elles seront cette année très compliquées, très graves, et que M. Guizot montrera beaucoup d'éloquence; c'est ne rien apprendre à personne, et décidément l'article quêteur des *Débats* peut se réduire à une phrase : *Pour les pauvres riches, s'il vous plaît.*

L'étrange article des *Débats* a provoqué ce matin des réponses dans la plupart des journaux. La *Presse*, se bornant à la question extérieure, déclare que le mariage du duc de Montpensier a porté à l'alliance anglo-française l'atteinte la plus profonde, et qu'il est impossible de rétablir cette alliance, à moins de sacrifier M. Guizot à l'antipathie de lord Palmerston. La *Presse* imprime à ce sujet les lignes suivantes, qui nous semblent dignes de la plus sérieuse attention.

La *Presse* vient de signaler les avances sans dignité que le *Journal des Débats* fait depuis quelque temps au cabinet anglais. Elle ajoute :

Nous persistons à dire que ces démonstrations, si elles ne sont pas un acte d'inintelligence trop grossier pour être probable, sont un acte d'hostilité contre le ministre qui est en ce moment l'objet de toutes les colères de l'Angleterre, parce qu'il a osé élever entre elle et nous un tel sujet de rupture. Le *Journal des Débats* a beau vanter ce matin le caractère et le talent de ce ministre, contre lequel il tend depuis quinze jours la main à lord Palmerston; ces éloges hypocrites ne tromperont personne. Il sait qu'entre M. Guizot et lord Palmerston il y a aujourd'hui plus qu'une irritation passagère et des rancunes frivoles; il sait qu'il existe entre eux une dissidence essentielle en politique, et que la co-existence ministérielle de ces deux hommes d'Etat est impossible pour peu que l'alliance des deux pays se rétablisse. Il sait que M. Guizot ne peut tomber aujourd'hui du pouvoir sans que sa chute ne soit une lâche et vaine concession, symptôme d'une concession plus lâche et plus profonde, faite aux exigences de son adversaire. Que fait donc le *Journal des Débats* quand il tend la main à lord Palmerston, quand il supplie avec tant d'abaissement ce ministre d'abjurer de frivoles rancunes, et que, d'un autre côté, il couvre M. Guizot de ces éloges qui ont si peu de spontanéité et de prix? Ce qu'il fait? il retourne une de ses anciennes phrases restée célèbre, il rend à M. Guizot son estime, mais il lui ôte son appui. Car il est évident qu'il ne peut se traîner en ce moment aux genoux de lord Palmerston sans trahir en même temps M. Guizot.

ces fadaises? Le *Journal des Débats* prétend qu'il n'en soit pas question le moins du monde. Il a d'ailleurs un excellent prétexte pour recommander le silence : « Une mauvaise récolte et les déplorables intempéries de l'automne! » Avec cela, on repousse tout. La réforme du budget! y pensez-vous? « Le *statu quo* financier est de la plus vulgaire prudence. » Vous demandez qu'on diminue l'impôt du sel?— N'en parlez pas! « La mauvaise récolte vous le défend, songez-y! » Le pauvre manquera de pain à cause de la cherté des subsistances? Eh bien! il en sera quitte pour ne pas acheter de sel! A quoi bon le sel, d'ailleurs, lorsqu'on manque d'aliments?

Le *Siècle* rappelle les avertissements donnés par plusieurs membres de l'opposition à la chambre, au moment où elle votait imprudemment tous ces chemins de fer inexécutables aujourd'hui.

Le *National* apprécie comme nous la croisade faite par le *Journal des Débats* en faveur de la féodalité financière.

La *Réforme* demande que la prochaine session classe en ordre utile la question déjà trop ajournée des houillères de la Loire.

La *France* se plaint de voir écarter encore une fois du programme parlementaire, entre autres sujets, la question relative *au sort des travailleurs*.

La *Gazette* ne se contente pas de signaler l'insuffisance, le ridicule et même l'odieux du prospectus rédigé par les *Débats*, elle présente le sien avec détail, et son programme lui fait honneur. Elle met à son ordre du jour, non-seulement la suppression ou la réduction de l'impôt du sel, la réforme postale, la conversion des rentes, le reboisement, les irrigations et autres mesures d'une utilité presque universellement appréciée, mais la réforme administrative, la liberté d'enseignement, le droit d'association, enfin l'*organisation du travail*.

Quant à l'extérieur, la *Gazette* considère les traités de 1815 comme rompus, et réclame le remaniement de toute la carte européenne.

Si la *Gazette de France* consacrait plusieurs colonnes à développer ce programme, et notamment, à bien définir ce qu'elle entend par organisation du travail, elle rendrait à l'opinion de grands services, et se montrerait plus progressive que certains journaux qui la classent parmi les représentants du passé.

Lorsque des banquiers spéculateurs font des pertes à la Bourse, la Nation leur doit une indemnité.

C'est l'avis du *Journal des Débats*.

Et lorsqu'ils gagnent, que doivent-ils à la Nation?

Rien.

Nous avons dit quelle a été l'impression des petits Etats de l'Allemagne, en présence de l'attentat des puissances du Nord contre Cracovie; beaucoup de ces Etats n'ayant d'autre garantie de leur existence que le fait même, ont tremblé pour leur avenir; mais nulle part l'annexion de Cracovie à l'Autriche n'a produit un effet aussi rapide que dans le duché de Bade. Une correspondance de Carlsruhe, publiée par la *Constitution*, contient à ce sujet de curieux détails.

Vers la fin de la dernière session parlementaire, le parti libéral s'était divisé en deux fractions; l'une qui, lasse de faire entendre des réclamations stériles, voulait refuser le budget; l'autre, qui

---

FEUILLETON DE LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

JEUDI 31 DÉCEMBRE 1846.

MARTIN CHUZZLEWITT (1),

SA VIE, SES AVENTURES, SES PROCHES, SES AMIS ET SES ENNEMIS,

PAR CHARLES DICKENS.

(Traduction de Mme L. Sw.-Belloc).

TROISIÈME PARTIE.

XXVI.

Volte-face.

Les événements rapportés dans le dernier chapitre ne retardèrent que de quelques heures l'explosion des sentiments, si longtemps contenus, et difficilement comprimés, du vieux Martin. Son énergie semblait croître à chaque incident de cet enchaînement fatal qui venait aboutir à la mort de Jonas. Il en trouvait l'origine dans une même semence, l'égoïsme, l'aveugle, l'avide, l'ardent, l'exclusif amour de soi, et le malheur voulait que cet excellent M. Pecksniff fût devenu pour le vieillard une véritable personnification de l'égoïsme et de la bassesse qui, incarnés sous cette forme onctueuse, lui devenaient tellement odieux, tellement adverses, qu'avec sa vigoureuse intelligence et son caractère passionné, M. Chuzzlewitt n'avait plus qu'une pensée, qu'un but, remettre à leur place M. Pecksniff et les victimes de M. Pecksniff.

Bien que pressé d'aller tout raconter à la petite Ruth, Pinch ne s'était séparé du vieux Martin que tard dans la soirée. John Westlock ne le quitta aussi qu'assez avant dans la nuit, sans que, ni l'un ni l'autre, eussent rien appris de ce que projetait le vieillard. Il se contenta de leur donner rendez-vous pour le lendemain. Mais, à l'éclair que lançaient ses yeux, dès qu'on faisait la plus légère mention de son hôte, à de rares et fulminantes allusions au rôle qu'il avait joué chez Pecksniff, on pouvait deviner qu'il méditait de vigoureuses représailles. En proie à une agitation fébrile, il ne se coucha point et sommeillait, assoupi dans son fauteuil, lorsque Mark Tapley arriva à l'heure prescrite.

— Ponctuel! dit le vieux Martin, ouvrant la porte en réponse au léger coup qu'il avait aussitôt réveillé.

— Ma devise, répliqua Mark, de plus en plus engagé dans la cohorte conjugale, ma devise est : Amour, honneur, fidélité. Sept heures sonnent, Monsieur.

— Entrez.

— Merci. Que faut-il faire d'abord?

— Ma commission près de Martin? demanda le vieillard, attachant son regard scrutateur sur Tapley.

— Faite, Monsieur; et de votre vie ni de vos jours vous n'avez vu pareille surprise.

— Vous lui avez dit d'être ici à sept heures; quoi de plus?

— Oh, Monsieur! pas grand'chose, répliqua Mark en souriant. Ce n'était pas faute d'envie; mais pour lui en dire plus long, il eût fallu en savoir davantage.

— Vous lui avez dit tout ce que vous saviez?

— Ça tournait court, Monsieur, pour ce qui vous concerne. Je l'ai seulement avisé qu'à mon petit jugement M. Pecksniff, au bout du compte, se trouverait trompé dans ses prévisions; vous aussi, peut-être, Monsieur, et lui idem.

— Et en quoi trompés?

— Vous, Monsieur, au sujet de votre petit-fils.

— Moi sur lui et lui sur moi? Est-ce là ce que vous voulez dire?

— Tout juste, Monsieur, répliqua Mark; trompés tous deux dans l'opinion que vous vous étiez faite l'un de l'autre. Quant à lui, je réponds qu'il s'est changé du tout au tout. Je le sais, et le savais, bien avant le jour où il vous l'a dit. Personne n'en sait aussi long sur son compte que moi, voyez-vous! Il a toujours eu du bon, et beaucoup, seulement c'était quelque peu encroûté; je ne me mêlerai pas de dire qui avait roulé la pâte, mais...

— Pourquoi vous interrompre? Poursuivez.

— Mais... Allons, il faut que cela parte! M'est avis que c'était vous, Monsieur; sans le vouloir, bien entendu. Je ne crois pas qu'entre vous et lui les chances fussent égales. Là, maintenant, m'en voilà quitte! c'est dit. Cela me pesait sur le cœur à m'étouffer! Je l'ai gardé hier tout le jour; à présent c'est lâché, je n'y puis rien. J'y ai regret, si cela vous fâche! En tout cas, il n'y a pas de sa faute! Monsieur, ne vous en prenez pas à lui.

Evidemment, Mark s'attendait à être mis à la porte, et se tenait prêt.

— Ainsi vous pensez, reprit Martin, que ses anciens défauts étaient en partie mon ouvrage?

— Ma foi, Monsieur, rétorqua Mark, j'en suis désolé, mais ce qui est dit est dit, je ne peux pas m'en dédire. C'est tout au plus loyal à vous, Monsieur, qui êtes un savant, de forcer un pauvre diable d'ignorant comme moi, à rendre témoignage contre lui-même; mais que voulez-vous, c'est mon idée. Je respecte Monsieur plus que qui que ce soit au monde au monde; mais tout de même, c'est mon idée.

Un faible sourire sillonna, comme un pâle éclair, la rigide physionomie du vieux Martin, tandis que, sans répliquer, il regardait attentivement Mark Tapley.

— Cependant vous êtes un ignorant, dites-vous? reprit-il après une longue pause.

— Tout du long de l'aune, Monsieur.

— Et je suis, selon vous, un savant, un homme instruit?

— Sans doute, Monsieur.

Le vieillard, le menton appuyé sur sa main, fit deux ou trois fois le tour de la chambre, avant d'ajouter :

— Vous l'avez quitté ce matin?

— Je le quitte à l'instant, Monsieur.

— Pour quel motif suppose-t-il que vous soyez venu?

— N'en sachant pas plus que moi, il ne peut rien supposer, Monsieur. Je lui ai dit tout juste ce qui s'est passé hier. Comme quoi vous m'avez dit : « Soyez chez moi à sept heures du matin. » Comme quoi vous avez ajouté : « Peut-il venir, *lui*, à dix heures? » Et comme quoi j'ai répondu oui, aux deux questions. — Voilà, Monsieur.

La franchise du ton disait que c'était tout.

— Peut-être pense-t-il que vous l'abandonnez pour moi?

— Je l'ai servi en de telles passes, dit Mark, sans dévier d'un atome de son aplomb; nous avons été compagnons d'infortunes telles, qu'il n'en croirait pas un mot; pas plus que vous, Monsieur.

— Voulez-vous m'aider à m'habiller, et me faire apporter à déjeuner de l'hôtel?

— Volontiers, Monsieur.

— Tout à l'heure, sans sortir de la chambre, vous aurez l'œil sur la porte, et vous admettrez les visiteurs à mesure qu'ils frapperont.

— C'est entendu, Monsieur.

— Vous vous dispenserez de manifester aucune surprise en les voyant?

— Oh! pas la moindre, Monsieur; pas l'ombre.

---

(1) Voir les numéros du 4 juin au 30 décembre.

A Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, au nom des patriotes de la Vistule, de l'Oder, de l'Elbe.

Sire, nous sommes décidés à poursuivre à outrance l'établissement de cette constitution dont on nous a bercés en votre nom. Pourquoi tous ces retards? Vous êtes entouré de misérables hypocrites et de jésuites de nouvelle espèce qui ont pris le nom de piétistes. Voilà nos véritables ennemis. Ce sont eux qui vous ont jeté dans les bras de l'Autriche et de la Russie; ce sont eux qui vous ont engagé à vous joindre aux barbares pour accomplir le meurtre de Cracovie. Si vous ne vous hâtez de rompre des alliances infâmes, le sang de la Pologne vous portera malheur!

La France, Sire, est le seul pays qui puisse seconder notre fortune; elle seule peut être notre alliée, notre amie!

D'où vient cependant que vous tremblez au seul nom de liberté, de constitution, d'institutions françaises? Sans doute vous êtes dans votre droit quand vous nous refusez l'exercice de nos droits d'hommes et de nation! Vous êtes dans votre droit de despote! Mais nous vous supplions, Sire, d'aviser aux suites. Quand les peuples ont la conviction profonde, longtemps réfléchie, qu'ils ont pour eux la raison et la justice, ils sont forts, et leur colère est toute-puissante!

On dit que la Russie vous fait des propositions d'alliance nouvelle, alliance de politique encore plus intime, alliance commerciale. Prenez garde à la Russie, Sire. Repoussez les conseils de vos ministres: ils vous trompent. Ce sont eux qui ont étouffé les vœux dernièrement émis par la presque unanimité de vos municipalités! Ils en seront pour les frais d'une mesure violente qui nous empêchera de réclamer haut et ferme les institutions qui nous ont été promises.

Nous vous demandons, Sire, de vous associer ouvertement à la France. Telle qu'elle est aujourd'hui même, avec son gouvernement de juillet, ne vaut-elle pas mieux mille fois encore que l'infâme Autriche, que cette Allemagne odieuse que nous ont faite les congrès de Laybach et de Carlsbad? Nous ne voulons plus être les dupes des Autrichiens, des Russes, non plus que des Anglais. Songez au Zollverein, Sire, et sauvez des dangers qui les menacent notre honneur national et notre commerce! donnez-nous une constitution libérale et des lois qui protègent la presse, au lieu de la censurer, et une alliance avec la France.

Vive la France! à bas l'Autriche! à bas la Russie!

Le *Journal des Débats* a longuement commenté, et toute la presse à sa suite, deux articles sur la suppression de Cracovie, extraits d'un journal qu'il désignait comme le journal officiel de l'Autriche. Nous avons, à cette époque, constaté que ces articles n'avaient pas été publiés par l'*Observateur autrichien*, mais bien par la *Gazette universelle allemande*, ce qui diminuait beaucoup leur importance. La *Gazette*, en effet, revendique aujourd'hui ces articles.

L'*Observateur autrichien* dément le bruit répandu par plusieurs journaux allemands que le gouvernement français aurait eu, dès le mois de mars, connaissance *pleine* et *entière* du projet de suppression de Cracovie. Il atteste que le cabinet français n'en a eu connaissance que le 18 novembre, par la communication de M. de Kisseleff.

Les journaux anglais et espagnols nous apportent à la fois quelques nouvelles du Portugal: de Lisbonne en date du 17, et d'Oporto en date du 20.

La junte de cette dernière ville a refusé formellement de mettre en liberté le duc de Terceira. Les insurgés, outre leur corps d'ar-

partout où il s'agit d'institutions sociales à organiser, partout où il s'agit d'une œuvre de haute charité. Il y avait des socialistes sous la chaire, il y en avait en face de l'orateur, et, si nous ne craignions pas trop de compromettre M. l'abbé Coquereau, nous dirions qu'il y en avait un dans sa chaire.

FAITS DIVERS.

CHRONIQUE DU JOUR.—Un grand steeple-chase aura lieu le dimanche, 11 janvier, à la Croix-de-Berny.

— Une ordonnance du roi du 15 décembre porte que le nombre des vétérinaires en premier est porté de 100 à 102; celui des sous-aides vétérinaires de 52 à 58.

— Hier à minuit le thermomètre centigrade de l'ingénieur Chevalier marquait 4° 5|10 au-dessous de zéro; aujourd'hui, à 6 heures du matin, 5° 5|10; à midi, 3° 2|10.

— Le *China-Mail*, du 15 octobre, annonce qu'un corps formidable de Chinois a attaqué les Portugais à Macao. Le gouvernement portugais avait imposé une taxe d'un dollar par mois sur chaque bateau chinois entrant à Macao. Le gouverneur, M. de Amaral, a fait saisir deux bateaux qui avaient refusé le paiement. Aussitôt les bateliers ont rassemblé un grand nombre de leurs compatriotes. Une foule immense a débarqué et commencé l'attaque en ouvrant le feu contre les Portugais avec une pièce de quatre traînée sur la place. Le gouverneur a fait prendre les armes aux Portugais, qui ont bientôt dispersé cette masse; douze Chinois ont été tués, six barques ont été brûlées et neuf coulées bas. Les Chinois de Macao ont aussitôt fermé les boutiques et les bazars; mais le gouverneur a déclaré que si tout n'était pas rouvert dans un temps déterminé, il ferait enfoncer à coups de canon boutiques et bazars. Les boutiques ont été rouvertes.

— On écrit de Constantinople, le 9 décembre:

« Hier, l'internonce autrichien baron de Sturmer a eu une conférence avec le ministre des affaires étrangères Ali-Effendi, et, conformément à ses pleins pouvoirs, il a entamé des négociations ayant pour objet la conclusion d'un traité de commerce entre l'Autriche et la Porte ottomane. Outre le ministre des affaires étrangères, Tahir-Bey, directeur de la monnaie, et Tenfik-Bey, directeur de la douane, sont chargés de prendre part à ces négociations.

» Le sultan a envoyé son portrait, garni en brillants, à la souveraine de Servie; le porteur l'a mis lui-même au cou de la princesse, en présence du pacha, et en grande cérémonie; c'est la première fois que le sultan fait un cadeau de ce genre à une vassale chrétienne de son empire: cela prouve, d'un côté, que les Turcs ont considérablement changé, et, d'un autre côté, que le sultan désire gagner la sympathie de la nation servienne. »

—Un journal prussien donne des nouvelles affligeantes de la Pologne. Les visites domiciliaires continuent. Des personnes bien informées soutiennent que le nombre des individus arrêtés s'élève à plus de 500. Un grand nombre a été transporté en Sibérie ou exécuté dans la citadelle de Varsovie. Les esprits sont très irrités. Les gentilshommes sont soupçonnés. Les dernières mesures concernant les paysans menacent la fortune et la sécurité des seigneurs. Les paysans usent souvent de violence contre les propriétaires.

— Un boulanger de la ville de Moulins, ayant livré à la consommation du pain dont la mauvaise qualité pouvait compromettre la santé du consommateur, le maire, sur le rapport du commissaire de police, a pris un arrêté qui le suspend de sa profession; et ordonne que son four soit fermé jusqu'à nouvel ordre.

— Le beau pont suspendu de Buzet, sur le Tarn, a été emporté par l'ouragan de la semaine dernière. C'est un nouveau malheur à ajouter à ceux causés par cette épouvantable tempête.

ÉCLAIRAGE DE PARIS. — M. le préfet de police vient de rendre une ordonnance qui porte en substance ce qui suit:

« Le nouveau privilège accordé aux compagnies constituées pour l'éclairage par le gaz de la capitale commencera le 1er janvier prochain pour finir le 31 décembre 1863. Total: 17 années.

» Le gaz sera extrait de la houille.

» Il devra être soigneusement épuré.

» Les compagnies devront poser à leurs frais des conduites dans toutes les rues qui n'en sont pas pourvues.

» Elles devront fournir le gaz à toute personne qui souscrira un abonnement de trois mois au moins.

» Les abonnements pourront être faits au bec et pour tous les jours, ou les fêtes et dimanches exceptés.

» Le paiement aura lieu par mois et d'avance.

» Le gaz sera fourni soit au compteur, soit au bec.

» Les compteurs seront à la charge de l'abonné.

» Ils seront approuvés et vérifiés par l'administration, et un exemplaire sera déposé à la Préfecture de police.

» A partir du 1er janvier, le mètre cube de gaz sera payé 40 cent., avec diminution d'un centime par année jusqu'à ce qu'il ait été réduit à 30.

» Le prix actuel à l'heure, par bec du système Argant, sera réduit annuellement jusqu'à ce qu'il soit descendu à 6 centimes par heure pour les becs éteints à dix heures du soir, et 5 centimes 50 pour ceux éteints à onze heures et minuit.

» Chaque bec aura 20 trous de un tiers de millimètre de diamètre.

» La hauteur de la flamme aura 8 centimètres.

» La consommation par heure en moyenne est fixée à 120 litres par bec.

» Les prix pour les becs de fantaisie seront débattus de gré à gré. »

MISÈRE DE L'IRLANDE. — On lit dans le *Freeman*, journal de Dublin: « Quiconque parcourt les rues de notre ville ne peut s'empêcher d'être frappé de la misère qui y règne. De tous côtés on vous demande l'aumône, et l'air pâle et défait des malheureux qui implorent la charité publique n'atteste que trop leur affreux dénuement. Si la capitale souffre, les autres parties du pays, et surtout l'ouest et le sud, ressentent les effets de la famine dans toute son horreur. Ce n'est pas seulement la faim qui abat l'homme naguères plein de force et de vie, mais les compagnes et les sœurs de la faim, la fièvre et l'épidémie.

» La mort ne compte plus les victimes par unités dans la chaumière du pauvre. Toute la famille est couchée sur son lit de misère. Voyez à Castletownroche, où dans une seule maison on a trouvé sept cadavres en putréfaction. Dans un meeting de la partie occidentale du comté de Cork, un ecclésiastique disait qu'il fallait faire annoncer qu'il n'y avait pas assez d'un coroner pour constater les décès: la moisson était trop abondante pour les fonctionnaires ordinaires.

» Le sud n'offre pas seul ces terribles exemples; l'épidémie mine aussi l'ouest, et nous ne sommes surpris que d'une chose, c'est que ses progrès ne soient pas plus rapides dans ce malheureux pays. La *Constitution de Mayo*, reçue ce matin, annonce neuf morts produites par la faim. Là aussi il faudra encore un coroner.

» Jusqu'ici cependant, la mortalité a été comparativement assez lente; mais la misérable nourriture que prennent les malheureux, réduits au plus affreux dénuement, affaiblit et ronge l'estomac. Aussi la marche de la mort ne tardera pas à devenir plus rapide, et la famine à compter ses victimes par centaines. »

UTILITÉ DES CRÈCHES. — Dernièrement, à Sainte-Marie-aux-Mines, dit le journal de cette ville, un jeune enfant de deux ans avait été laissé seul dans une chambre où se trouvait un poêle. Le feu s'étant communiqué à ses vêtements, ne tarda pas à gagner les chairs, et la malheureuse mère, en rentrant, trouva, gisant sans vie sur le plancher, son pauvre enfant dont le corps était en partie carbonisé. Ces sortes

---

En dépit de cette assurance, Mark, à ce même moment, était plongé dans le plus complet ébahissement. Le vieux Martin l'observait: le douteux sourire qui errait sur ses traits sévères, montrait assez que le caractère singulier de Tapley et les bizarres mouvements de physionomie auxquels il se livrait, sous l'empire de ses émotions, n'échappaient pas à son austère interlocuteur. Cependant, le brave garçon perdit bientôt de vue toute autre pensée, dans son empressement à se rendre utile et serviable.

Mais lorsque les habits de M. Chuzzlewitt furent prêts, sa toilette en bon ordre, et que tout habillé il s'assit devant un déjeûner convenablement servi, les étonnements revinrent assaillir Mark avec une nouvelle énergie. Debout, la serviette sous le bras, aussi parfait valet de chambre au Temple qu'il avait été parfait cuisinier à bord du *Screw*, il trouvait impossible de ne pas lorgner le vieillard du coin de l'œil, tant et tant, que celui-ci le prit sur le fait une cinquantaine de fois. Les contorsions que Tapley imprimait alors à toute sa physionomie, passent le pouvoir de la description.

Les soudaines démangeaisons qui appelaient sa main à ses yeux, à son nez, à son menton, l'air de sagesse avec lequel il s'absorbait dans les plus profondes pensées, l'intérêt saisissant qu'il prenait tout à coup aux évolutions des mouches sur le plafond, ou des moineaux en dehors de la fenêtre, la recrudescence de politesse qui lui faisait présenter l'assiette de gâteaux, enfin les mille et une ressources auxquelles il avait recours pour cacher sa confusion, devaient mettre à l'épreuve le sérieux même du vieux Martin Chuzzlewitt.

Cependant, gravement assis, il déjeuna à loisir, ou du moins en fit montre, car il mangea et but à peine, se livrant parfois à de longues et profondes rêveries.

Quand il eut fini, Mark, d'après son ordre, s'assit à sa place et déjeuna, tandis que M. Chuzzlewitt se promenait de long en large dans la chambre.

Mark desservit prestement, et comme dix heures sonnaient, avança un siége où le vieillard s'établit, le menton appuyé sur ses mains fermement cramponnées à sa canne. Toute impatience, toute abstraction avaient disparu de sa physionomie; son œil vif et perçant demeurait attaché sur la porte, si bien que le contemplant de son côté, Mark ne put s'empêcher de penser qu'après avoir prolongé la partie avec le propriétaire de cette figure, si ferme, si robuste, si puissante, M. Pecksniff courait gros risque de s'en tirer avec les étrivières.

Les plus longues dix minutes que Mark eût passées de sa vie s'écoulèrent. Un coup fut frappé à la porte. C'était M. Westlock. Tapley, en l'admettant, fit remonter ses sourcils à leur plus haut degré d'élévation. M. Chuzzlewitt reçut le visiteur avec la dernière courtoisie.

Mark attendit à la porte l'arrivée de Tom et de sa sœur, qui montaient l'escalier; le vieillard alla à leur rencontre, serra la main de Pinch, baisa la joue de Ruth. A cette réception de bon augure, Mark sourit avec bénignité.

M. Chuzzlewitt avait regagné son fauteuil avant l'entrée du jeune Martin, qui suivit Tom de près; sans regarder son petit-fils, le vieillard lui indiqua du doigt un siége éloigné: le souriant visage de Mark se rembrunit.

Un nouveau coup le rappela à la porte; il ne tressaillit, ne cria, ni ne tomba à la renverse, à la vue de miss Graham et de Mme Lupin, mais il tira du fond de sa poitrine un long souffle, et revint parfaitement résigné, regardant les nouvelles venues et le reste de la compagnie d'un air qui disait qu'il en avait fini avec les surprises, et qu'il était décidé à ne plus s'étonner de rien.

Le vieux Martin ne reçut pas Marie moins tendrement qu'il n'avait reçu la sœur de Tom Pinch. Le coup d'œil amical échangé entre lui et Mme Lupin trahissait une longue intelligence, mais Mark ne s'en émut pas. Il avait pris maintenant son parti de tous les ébahissements.

Il n'en était pas de même de l'assemblée, dont le trait saillant était l'étonnement, l'embarras causé à chacun par la vue de son voisin; si bien que personne n'osant hasarder une parole, M. Chuzzlewitt, seul, rompit le silence:

— Ouvrez la porte, Mark, dit-il, et revenez.

Mark obéit.

Le pas du dernier arrivant se fit entendre sur l'escalier. Tous le reconnurent: c'était celui de M. Pecksniff, de M. Pecksniff accourant dans une telle hâte, qu'il en trébucha deux ou trois fois.

— Où est mon vénérable ami? cria-t-il du palier, et il s'élança les bras ouverts.

Le vieux Martin lui jeta un seul regard; M. Pecksniff recula, tressaillant comme s'il eût reçu la décharge d'une batterie électrique.

— Mon vénérable ami va bien, j'espère?

— Fort bien.

Son anxiété, s'apaisant par cette réponse, M. Pecksniff joignit les mains, leva les yeux au ciel avec une pieuse béatitude, une silencieuse joie; puis promenant un regard sévère sur l'assemblée, il secoua la tête.

— O vermine! dit-il, véritables sangsues! Ne vous suffit-il pas d'avoir abreuvé d'amertume l'existence d'un homme incomparable parmi les meilleurs! faut-il que, même à présent, alors qu'il a cherché un refuge dans le sein d'un parent humble, mais dévoué, sincère, désintéressé, vous veniez, pullulant comme des vers de terre,—pardonnez, mon cher Monsieur, si mon indignation m'emporte et ne trouve pas de termes assez forts!—faut-il que, le croyant peut-être sans défense, vous accouriez à la curée comme autant de loups, de vautours acharnés sur leur proie!

S'arrêtant pour reprendre haleine, il les repoussa d'un geste imposant:

— Hordes rapaces, éloignez-vous, fuyez! Allez errer sur la surface du globe, jeunes vagabonds, et n'encombrez pas la route du patriarche révéré qui m'a choisi pour bâton de vieillesse! Et vous, mon digne, mon précieux ami, ami révéré, continua M. Pecksniff, s'adressant au vieux Martin d'un ton d'affectueuse remontrance, comment, même pour si peu de temps, avez-vous pu me quitter? Je le devine, je le sais: il s'agit encore de quelque bienfait, de quelque nouvel acte de bonté, de tendresse en ma faveur. Soyez-en béni! Mais vous ne le deviez pas. Il ne faut pas pousser la générosité jusqu'à l'imprudence; il ne faut pas s'aventurer ainsi loin de son égide. Pour un peu, je me fâcherais contre vous, ami!

Il s'avançait les bras tendus pour saisir la main du vieillard. Il n'avait pas vu avec quelle robuste énergie cette main étreignait un bâton. Dès que, souriant et obséquieux, il fut à portée, le vieux Martin, rassemblant toutes les forces de son indignation, l'éclair de la colère jaillissant de chaque ride, de chaque pli de son visage, se leva, et le terrassa d'un coup.

Le coup était nerveux et bien asséné; il le renversa comme s'il eût reçu le choc d'un escadron de cavalerie, et soit qu'il fût étourdi de l'assaut, surpris de la nouveauté d'une si chaude réception, toujours est-il qu'il ne se releva point, et demeura par terre, regardant à l'entour avec une mansuétude déconfite, si prodigieusement ridicule, que ni Mark Tapley, ni John Westlock ne purent retenir un sourire grotesque, quoique tous deux se fussent interposés vivement pour empêcher Martin de redoubler, ce que l'éclat de son œil et la vigueur de son attitude rendaient plus que probable.

— Tirez-le de là! mettez-le hors de ma portée! s'écria le vieillard, où je ne réponds pas de moi! Les fortes entraves que j'ai imposées à mes mains depuis si longtemps les avaient paralysées; je n'en suis plus le maître tant qu'elles peuvent l'atteindre. Tirez-le de là!

Voyant que M. Pecksniff ne se disposait point à se lever, Mark, sans plus de cérémonie, le traîna en face et l'assit sur son séant, le dos accoté à la muraille.

(*La suite à demain.*)

la fumée, sur une étendue de plus de 100 mètres, enveloppaient une grande partie des bâtiments affectés au service des aliénés. Bientôt notre brave compagnie de pompiers accourut, ses chefs en tête. Dans cette circonstance, comme toujours, elle a été admirable d'habileté, de courage et de dévouement. Après des efforts inouïs, après avoir affronté tous les périls, ils finirent par couper le feu, et à huit heures, ils en étaient entièrement les maîtres. On dit que l'un des pompiers a été grièvement blessé à la main; on cite encore plusieurs accidents, mais d'une moindre gravité. Dix mille personnes peut-être se pressaient dans les environs du Bon-Sauveur; aussi les chaînes, après un premier moment d'embarras, se sont-elles formées facilement, et toujours maintenues. Tout le monde a fait son devoir : les autorités, les habitants, la garde nationale, les militaires de toutes armes, et par-dessus tout, notre admirable compagnie de pompiers.

Le sinistre n'a pas eu les conséquences désastreuses qu'il faisait craindre d'abord. Les combles et les mansardes ont seuls été consumés. Les greniers étaient pavés en dalles; c'est cette heureuse circonstance qui a préservé les étages inférieurs, dont le plancher était en bois. Le dommage causé à l'immeuble est estimé approximativement à 30 000 fr.; il était assuré.—Le mobilier seul ne l'était pas, et il a nécessairement beaucoup souffert.

On s'accorde généralement à penser que cet incendie est l'œuvre d'une malheureuse aliénée. A l'aide de ses ciseaux, elle avait ouvert un grenier rempli de paille et y avait mis le feu.

On a dit que des pensionnaires avaient disparu de l'établissement; ce bruit est complètement faux; le personnel de la maison n'a pas cessé un instant d'être complet. (*L'Intérêt public.*)

LES HABITUÉS DES BALS DE L'OPÉRA. — Des vols nombreux qui avaient été commis au premier bal de l'Opéra, avaient fait sentir la nécessité d'organiser une surveillance efficace tant dans la salle que dans le foyer, également encombrés de masques et de promeneurs. Cette mesure a eu pour résultat l'arrestation de plusieurs individus surpris en flagrant délit.

L'un d'eux, dont les agents se sont assurés à une heure après minuit, au moment où il venait d'enlever une tabatière de prix de la poche de M. le colonel M..., logé momentanément rue Richelieu, hôtel des Princes, est un Belge exerçant ostensiblement la profession d'horloger, mais qui s'est signalé déjà par son habileté comme voleur à la tire. Un autre a été surpris au foyer, dérobant une montre en or et sa chaîne. Cet individu refuse de dire qui il est. A trois heures enfin, M. Sw..., joaillier, a été volé de sa montre dans le corridor des premières; et presque simultanément deux tireurs ont été saisis et conduits devant le commissaire de police.

Ces arrestations et plusieurs autres qu'il serait superflu de mentionner, éloigneront sans doute pour l'avenir les industriels prestidigitateurs qui avaient cru pouvoir impunément exercer leur industrie sur les poches des fervents adeptes de Musard. (*Gaz. des Trib.*)

TROUBLES AU SUJET DE LA CHERTÉ DU PAIN. — On écrit de La Guerche au *Journal du Cher*:

« L'espèce d'émeute que nous avons eue à la fin du mois de novembre a eu des suites plus fâcheuses que nous le pensions d'abord. M. Boyn-Bussy, notre maire depuis 25 ans, a été suspendu de ses fonctions, parce qu'il avait signé un ordre d'élargissement pour le prisonnier que les émeutiers réclamaient.

» M. Balthazard, brigadier de notre gendarmerie, qui fit toutes ses réserves en obtempérant à l'ordre d'élargissement du maire, a été, dit-on, lui-même fortement réprimandé. Cette rigueur a affligé nos concitoyens.

» De quoi s'agissait-il? Reproche-t-on au maire de la Guerche d'avoir cédé à l'émeute? Nous ne sommes point partisans de l'émeute ni de la révolte. Mais qu'on veuille bien se reporter aux circonstances et l'on verra que si M. le maire de La Guerche a cédé prudemment un instant, le lendemain l'autorité reprenait sa revanche sans le moindre trouble. M. le maire avait affaire à environ cinq cents hommes déterminés, ivres pour la plupart, puisqu'ils avaient passé la plus grande partie de la journée dans les cabarets, menaçant de se porter aux derniers excès si on ne les satisfaisait à l'instant. Pour résister à cette foule exaspérée, il avait à côté de lui la brigade de gendarmerie de sa commune, composée de six hommes, braves, résolus d'obéir à leur chef intrépide; mais que pouvaient ces honnêtes pères de famille contre des légions de forcenés? Y avait-il prudence d'engager le combat avec une pareille disproportion de forces? »

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE EN SARDAIGNE. — Par brevet royal du 21 novembre dernier, le roi de Sardaigne a autorisé l'établissement d'une société sous le titre de *Société royale pour le patronage des jeunes gens libérés de la maison d'éducation correctionnelle*. Le roi, en approuvant les statuts de cette nouvelle société, déclare la prendre sous son patronage. Elle a pour but de prévenir les récidives des jeunes libérés en leur procurant les moyens de compléter leur éducation religieuse, civile et industrielle; elle ouvrira, si besoin est, un asile pour les libérés infirmes et pour ceux qui, étant sans travail, ne pourraient en trouver ni auprès des particuliers, ni dans les institutions publiques de charité.

Cette société se compose d'associés actifs (*operanti*) et d'associés payants : les premiers sont ceux qui s'obligent à prendre personnellement le patronage des jeunes libérés; les autres sont ceux qui s'obligent à verser annuellement dans la caisse de la société une somme déterminée par eux dans leur acte de souscription, laquelle ne pourra être moindre de 12 fr. par an. Le conseil général d'administration est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire général, d'un trésorier et de neuf conseillers. Le premier secrétaire d'Etat pour les affaires internes est président-né de la société. Le secrétaire général et le trésorier sont nommés par le roi sur une rose triple présentée par la société. (*Courrier des Alpes.*)

L'EXPÉDITION DU GÉNÉRAL FLORÈS DEVANT LA JUSTICE. — On sait que le gouvernement anglais n'a pas permis l'expédition que le général espagnol Florès préparait pour aller asservir la république de l'Equateur dans l'Amérique méridionale au profit des enfants de la reine Christine et de Munoz. L'administration des douanes a fait saisir les navires *le Glenelg*, *le Neptune* et *le Monarque*, avec tous les vivres et les munitions qu'ils contenaient. L'équipage et tous les hommes qui s'y trouvaient embarqués ont été mis à terre. Le gouvernement ne s'est point borné à cet acte. M. Adderley Willcoks Sleigh, nommé par le général Florès commandant de son escadre, a été traduit devant le tribunal de police de la Tamise, pour infraction à la loi qui défend de re-

liberté provisoire, au cautionnement [illegible] nir deux cautions de la même somme (en tout 40 000 fr.)

Les formalités du cautionnement ayant été remplies dès le lendemain, M. Sleigh allait sortir du prétoire, lorsqu'un huissier ou officier du shériff est venu l'arrêter pour dette; d'un autre côté, le geôlier réclamait de M. Sleigh le droit de deux shellings et demi qui lui était dû par tout prisonnier admis au bénéfice de cautionnement. Un incident qui s'était élevé sur la validité de l'arrestation a été vidé par l'acquiescement du magistrat; M. Sleigh est entré dans le cabinet voisin avec le concierge pour faire lever son écrou, et être livré ensuite entre les mains du shériff; mais il y avait dans ce cabinet, au rez-de-chaussée, une fenêtre ouverte : pendant que le geôlier comptait la monnaie qui venait de lui être remise, M. Sleigh a sauté lestement par la croisée, et s'est enfui à toutes jambes. L'officier du shériff s'est retiré fort mécontent, au milieu des ricanements et des huées de l'auditoire.

Scandales des Chemins de fer,

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE. *Audience du 21 novembre.*

Nous venons un peu tard pour rendre compte de cette audience, mais rien n'en a transpiré dans les journaux chargés spécialement de la publicité des tribunaux, et nous en trouvons le compte-rendu dans le *Journal du Génie civil*; le journal la *Réforme* est le seul, à notre connaissance, qui l'ait, jusqu'à ce jour, reproduit.

Voici ce que dit le *Journal du Génie civil*, numéro de novembre :

« Nous nous sommes élevés bien souvent contre les moyens illicites qu'emploient les compagnies puissantes pour éluder les effets de la loi sur les concessions de chemins de fer par voie d'adjudication. Samedi dernier, 21 novembre, le tribunal de commerce a été appelé à juger une question de la plus haute importance, quant aux intérêts qu'elle embrasse, et de la plus grande immoralité, quant aux moyens qu'on a employés pour arriver à la dislocation, à la dissolution de la compagnie Cordier, et, par là, la mettre dans l'impossibilité de se présenter à l'adjudication du chemin de fer de Creil à Saint-Quentin.

» Voici les faits :

» Pendant trois ans, M. Cordier, inspecteur divisionnaire en retraite, s'est occupé des études de la ligne de Creil à Saint-Quentin, et M. le ministre des travaux publics lui avait même fait espérer qu'il obtiendrait la concession directe de cette ligne. A notre avis, c'eût été justice. Mais le principe de l'adjudication ayant prévalu, M. Cordier n'a pas eu d'autre parti à prendre que celui de former une compagnie. Il avait trouvé à Londres le concours des premières maisons de banque et des plus grands industriels de ce pays, entre autres celui de la maison Stram et compagnie et ceux de MM. Walmsley, directeur des chemins de fer de Birkenhead et Chester, etc.; William Jackson, président des chemins de fer de Birkenhead et Chester; le banquier Stram, etc. La maison Stram et compagnie est l'une des plus puissantes maisons de banque de l'Angleterre. En peu de jours la portion des actions réservées aux Anglais fut souscrite, ce qui a été attesté par une foule de pièces qui ont été produites au procès, et notamment par un certificat spécial délivré par M. Stram lui-même et daté de l'hôtel des Princes, à Paris; ce certificat était destiné à M. le ministre des travaux publics, pour lui prouver que le capital de cette compagnie était réellement souscrit; que ce n'était pas une fiction qui reposât seulement sur les brouillards de la Tamise, mais que le premier dixième était bien déposé dans la caisse de M. Stram, dont il tenait le montant à la disposition de la compagnie. La compagnie Cordier était donc une des plus sérieuses de toutes celles qui se présentaient à l'adjudication.

» La compagnie Rothschild, à l'aide de ses manœuvres habituelles, avait déjà annihilé un grand nombre de compagnies et passé des transactions plus ou moins honteuses avec certaines personnes qui les dirigeaient: Deux compagnies restaient debout : celle dite des frères Séguin et celle dite de M. Cordier. Des propositions sont faites à cette dernière pour qu'elle se fonde dans la compagnie Rothschild, ou bien pour qu'elle s'arrange de manière à n'être pas en état de se présenter à l'adjudication. Le principe de la fusion ne fut pas repoussé, mais l'offre qui lui fut faite de 16 000 actions sur 70 000, lui parut dérisoire et inacceptable dans l'intérêt des actionnaires. En ce qui touchait l'admission d'un certain nombre d'administrateurs dans la compagnie Rothschild, cette prétention fut accueillie avec tant de dédain, que la compagnie Cordier s'en trouva blessée et se promit de se présenter à l'adjudication, malgré toutes les odieuses manœuvres qu'employait la compagnie Rothschild. Cette résolution était belle, digne de gens d'honneur; mais leurs adversaires, qui ne se piquent pas d'avoir de si beaux sentiments, tirent attaquer la place sur un autre point et par d'autres moyens. Ils écrivirent à Londres, du moins on le suppose, et, quelques jours après, MM. Jackson, Stram et sept ou huit des Anglais formant ce qu'on appelle le comité de Londres, arrivèrent à Paris où ils descendirent hôtel des Princes, et se réunirent au comité de Paris pour délibérer de nouveau sur les premières offres faites par la compagnie Rothschild. La majorité décida une deuxième fois que la fusion telle qu'elle était proposée, serait repoussée, et qu'il fallait prendre ses mesures pour arriver à l'adjudication.

» Voici les manœuvres révélées à l'audience :

» L'agréé, M. Durmont, plaidant avec toute l'habileté d'un homme consommé dans les affaires, a dit : Le lendemain du jour de la séance dont nous avons parlé, M. Stram écrivit au conseil d'administration, présidé par M. Cordier, pour l'inviter, lui et deux des membres du conseil, ainsi que le secrétaire, à venir le trouver à l'hôtel des Princes où se trouveraient M. Jackson et deux autres membres du comité anglais, et où se rendrait, en même temps, une personne ayant mission de M. Rothschild, pour traiter de la fusion. Il annonçait en même temps que si l'on prenait le parti de provoquer cette réunion à l'hôtel des Princes, c'est que l'agent de M. Rothschild refusait de se rendre au siége de l'administration Cordier. Il ajoutait qu'il était indispensable, pour pouvoir traiter utilement, qu'on apportât les listes des actionnaires français et anglais, ainsi que les registres des délibérations du conseil. Les administrateurs français arrivèrent au lieu du rendez-vous, n'ayant aucune défiance contre MM. les Anglais, qui se trouvaient au nombre de quatre, compris M. Stram; mais dix ou douze Anglais se trouvaient divisés en deux groupes, dans deux appartements attenant à celui de M. Stram.

[illegible] faisait foi, que les listes et les registres appartenaient à la société, et que nul n'avait le droit de s'en emparer. Tous les Français se jetèrent alors sur les Anglais pour les contraindre à restituer ces listes. MM. Stram et Jakson tirèrent deux cordons de sonnettes, et à l'instant parurent dix ou douze Anglais, ce qui justifiait d'une manière complète que le guet-apens avait été arrêté à l'avance. Cependant nous devons convenir que le sieur Durmont a déclaré en pleine audience que M. Barry, une des parties au procès et un des administrateurs dudit chemin, avait blâmé la conduite de ses compatriotes, et enfin que, sur sa prière, les listes avaient été de nouveau rendues au comité français. Mais MM. Stram, Jackson et leurs amis déclarèrent, et ils ont tenu promesse, qu'ils ne déposeraient jamais les 25 000 livres sterlings qu'ils tenaient des souscripteurs anglais, et qu'en conséquence la compagnie serait toujours dans l'impuissance de se présenter à l'adjudication. C'est en effet ce qui est arrivé : la compagnie Cordier a fait faire à qui de droit tous les actes conservatoires possibles, toutes les sommations et requêtes, tant par huissiers, à Paris, que par notaires, à Londres, et notamment à MM. Stram et Jackson, qui ont abusé de leur mandat de la manière la plus despotique, et qui ont mis la compagnie dans l'impossibilité de se présenter à l'adjudication, et qui, suivant la plaidoirie de Mᵉ Durmont, se seraient partagés les 700 000 fr. que M. Rothschild avait offerts tant au comité anglais qu'au comité français. Aujourd'hui, la compagnie Cordier réclame une indemnité, dans l'intérêt des actionnaires français, s'élevant à 1 050 000 fr.

» Ce qui nous frappe le plus dans toute cette déplorable affaire, c'est qu'il y a, en quelque sorte, crime commis au nom de la compagnie Rothschild en essayant de corrompre des hommes honorables; c'est que le fait a été déclaré publiquement en présence de plus de deux cents personnes, de cinq juges siégeant à l'audience du 21, des greffiers et des avocats des parties, parmi lesquels figuraient M. Paillard de Villeneuve, M. Frémery, plaidant pour M. Stram; M. Walker, agréé du tribunal de commerce, plaidant pour M. Barry; plusieurs journalistes, l'auteur de cette note, et le sieur Durmont, qui a révélé les faits, plaidant pour M. Cordier.

» M. Frémery, avocat, a fait remarquer au sieur Durmont qu'il eût à prendre garde; que M. Rothschild pourrait bien le prendre à partie, et le faire condamner, sinon criminellement, du moins correctionnellement. Mᵉ Durmont a répliqué que les moyens de M. Rothschild étaient légaux, qu'ils avaient été employés avant l'adjudication, que par conséquent ils étaient licites, que tout s'était fait au grand jour, ouvertement, et qu'il n'y avait rien là que d'honorable de la part de M. Rothschild; qu'il ne pouvait pas le blâmer d'avoir fait cette proposition, et qu'elle était d'ailleurs dans son intérêt, etc. »

Nous ignorons le résultat de ce procès.

PETITE CORRESPONDANCE.

M. G. à Boulogne-sur-Mer. — Reçu les 71. — Merci.

M. G. à Marseille. — Reçu les 50. — Nous envoyons et rectifions.

M. M. à Decise. — Reçu les 116. — Nous nous occupons immédiatement de votre affaire.

M. B à Lyon. — Nous attendons impatiemment votre réponse. — Nous en avons un besoin absolu pour le 3.

M. T. à Nancy. — Reçu les 24.

M. S. D. à Loudun. — M. J. H. nous a remis les 82. — Nous vous remercions doublement.

M. C. à Verdun-sur-S. — Reçu les 138 60. — Merci.

Marchés.

HALLE DE PARIS, 29 décembre. — *Farines.* (Prix les 100 kil.) — Arrivages, 2 502 q. 94 k. — Ventes, 2 279 q. 27 k. — Restant, 19 702 q. 59 k. — Cours moyen du jour, 54-58. — Cours-taxe de quinzaine, 53-68. — Ventes en disponibles: Gruaux, 20 q. 41 k. 65-00 à 70-00. — 1ʳᵉ marque, 486 q. 70 k.; 54-15 à 56-70. — 2ᵉ marque, 72 q. 30 k.; 50-95 à 53-50. — 3ᵉ marque, 20 q. 41 k.; 42-70 à 49-05. — 4ᵉ marque, 0 q. 00 k. 00-00 à 00-00. — Cuisson, 00 q. 00 k. — Relevé, 56 q. 52 k. — Ventes à livrer, 863 q. 50 k. 49-05 à 52-70. — Cuisson, 585 q. 20 k. 00-00 à 00-00. — Revente, 194 q. 68 k. 49-70 à 56-00.

Bourse du 30 décembre 1846.

FONDS PUBLICS ET VALEURS FRANÇAISES.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernr. cours.
3 p. 0/0 J. du 22 juin au Ct	80 65	80 65	80 60	80 60
— — fin courant	80 55	80 65	80 50	80 50
5 p. 0/0 J. du 22 sept. au Ct	118 45	118 50	118 45	118 45
— — fin courant	118 40	118 50	118 30	118 45

4 1/2 J. 22 s. dr cours	110 25	Banq. de Fr. dr cours	3400 »»
4 0/0 J. » »	105 »»	O. V. de Par. »	1875 »»
Emp. 1844. au Ct »	» »/»	C. hyp....... »	320 »»
—— fin Ct »	» »»	— Gouin.... »	»»»» »»
B. du Trés. »	3 1/2	— Gann..... »	1180 »»

PRIMES.		fin cour.		fin proch.	
3 p. 0/0......	d. 50	»» »» »» »»	——	81 25	81 10
5 p. 0/0......	d. 50	»»» »» »»» »»	——	119 20	119 50

REPORTS.	du Ct à fin du mois.		D'un mois à l'autre.	
3 p. 0/0......	05 »/»	»» »/»	15 »/»	12 1/2
5 p. 0/0......	»» »/»	»» »/»	27 1/2	»» »/»

FONDS ÉTRANGERS.

NAPLES. au Ct dr cours »	»/»	ROM............ Der C.	100 3/4
Récép. Rotsch. »	103 25	BELG. 3 1/2...... »	»» »/»
ESP. Dette act. »	38 »/»	— 4 1/2...... »	»» »/»
— — pass. »	»» »/»	— dº 1840.... »	101 »/»
— 3 p. 0/0. »	32 1/4	— dº 1842.... »	102 »/»
Dette intérieure »	32 5/8	— Banque.... »	835 »»
PORTUG. 3 0/0 1837 »	»» »/»	— dº Em. 1841. »	1130 »»
HOLL. 2 1/2 »	»» »/»	PIÉMONT......... »	1192 50
HAITI........ »	» »/»	AUTRICHE ...... »	»»» »»

Union linière... »»» »» — Fourneaux de l'Aveyron... »»»»

INDUSTRIE ET CHEM. DE FER.	
4 Can. 3 0/0	1230 »»
Act. d J. »	»»» »»
Ch. S. G. »	»»»» »»
V. r. dr.	405 »»
— Ob. anc.	»»»» »»
— — nouv.	»»»» »»
V. r. gauc.	257 50
Paris à Sc.	» »»
— à Orléans	1263 »»
— à Rouen.	921 25
R.-Havre..	680 »»
Avignon...	»»» »»
Str. à Bâle.	218 75
Paris-Str...	485 »»
Tours-Nant	490 »»
Orl.-Vierz.	»»» »»
C. du Nord	650 »»
Famp-Has.	»»» »»
Diep.-Féc..	»»» »»
Boul. à Am.	440 »»
Orl.-Bord.	565 »»
Mont. à Tr.	»»» »»
Paris-Lyon	512 50
Bord-Teste	420 »»
Zinc V. M..	6200 »»
Lin Maber	»»» »»

MARCHANDISES.

Huiles. — Colza disponible 96-50 à 00; courant du mois 99; 4 premiers mois 1847, 99 à 100; mois du milieu, »».

Lille. — Colza, 90-75; œillette rousse, »»; lin, »»-»»; cameline, »»; chanvre, »». — Voitures, »-»».

Esprits. — 3/6 Montpellier disponible et cour. du mois 138 offert; janvier, 132 à 132-50; février, 128 à 129; mars et avril et mois du milieu, 125 à 126.

Savons. — Marseille bleu pâle, belle qualité, disponible, 104 fr. les 100 kilog. ordres de livraison, »»» fr.

L'un des gérants: F. CANTAGREL.

ROYAL

Une autre circonstance est venue compliquer la question et hâter la chute des cachemires français : nous voulons parler de l'invasion subite d'une branche d'industrie qui, sous les noms de mantelets, burnous, crispins, visites et autres articles gracieux, acquit un développement si rapide, et dont la vogue immense faillit détrôner le cachemire, car, dans Paris seulement, plusieurs centaines de mille ont été vendus depuis 40 fr. jusqu'à 300 fr., et plus. Que l'on ne recherche pas ailleurs les causes de l'indifférence momentanée pour les châles cachemires français.

Dans cet état de choses, le propriétaire d'une maison déjà connue par les soins qu'il a constamment apportés à satisfaire sa nombreuse clientelle et fidèle à son système à bon marché, conçut l'idée de tirer le cachemire de l'abandon où il languissait.

Ce négociant visita tous les fabricants. Chez les uns il ne trouva que des châles verts et bleus en forte quantité et du même dessin ; chez les autres que des noirs et des blancs. Tous étaient d'une qualité irréprochable et avaient cours sur la place à des prix très élevés. Les patrons sur lesquels ils avaient été confectionnés avaient reçu la sanction du public tant pour la richesse des dessins que pour le fini du travail, mais surtout parce qu'ils traduisaient le type oriental, qui ne vieillit jamais.

Cependant, comme il était aussi impossible aux fabricants de les vendre ce qu'ils valaient intrinsèquement qu'au marchand d'exposer des

de l'industrie française en 183[illegible], volume 1er, page 15[illegible].

« La fabrique de Paris exploite trois sortes de châles, genre et imitation de cachemire :

» 1° Le cachemire pur, dont la chaîne et toutes les matières tissées et lancées sont en duvet de cachemire. La majeure partie présente une dimension de 185 et 196 centimètres carrés. Les prix varient de 220 à 300 fr. ; le nombre des couleurs employées est rarement au-dessous de huit ; il est ordinairement de dix à onze, et s'élève quelquefois jusqu'à quatorze et quinze.

» On fait aussi des châles longs en cachemire pur. Il y a quelques années, c'était la grandeur la plus usitée, et le châle carré n'était que l'exception ; aujourd'hui c'est l'inverse ; ainsi le veut la mode, au moins pour le moment. Le châle long doit avoir de 150 à 160 centimètres de largeur sur 300 à 380 centimètres de longueur. Le prix s'en établit entre 300 et 700 fr. Ce n'est que par une exception rare que ce dernier prix est dépassé ; il flotte généralement entre 300 et 500 fr. »

Les personnes qui veulent donner de bonnes et succulentes étrennes ne sauraient faire de meilleurs choix que dans les magasins de la *Chocolaterie royale* de M. Vidoine, rue Vivienne, 2 bis, près le perron du Palais-Royal et la galerie Colbert. M. Vidoine est seul fournisseur du *roi* et des princes depuis 25 ans ; ses chocolats sont exquis ; ses thés sont de première qualité et lui arrivent directement de Chine. Un choix de charmants objets d'étrennes en bonbons exquis, renfermés dans des paniers, des boîtes, des carton-

DISTRIBUTION DE CARTES. L'Administration des MESSAGERS PARISIENS vient de créer un service spécial pour la distribution des cartes de visites et lettres de part. Son nombreux personnel lui permet de faire des distributions à toute heure. Bureau central, rue J.-J. Rousseau, 20, en face de la grande poste. — Succursales dans tous les bureaux de l'administration.

Spectacles du 31 décembre.

8 h. » » FRANÇAIS. — Andromaque, le Mariage forcé.
7 h. 1/2 ODÉON. — Agnès de Méranie.
6 h. » » OPÉRA-COMIQUE. — Le Domino noir, le Déserteur.
8 h. » » ITALIENS. — Nabucodonosor.
8 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Planète, Tableaux vivants, Capitaine de voleurs.
7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — La Baronne, la Gardeuse, Février, Fille terrible.
6 h. 1/2 GYMNASE. — Simplice, l'Article 213, le Bal, la Protégée, Un Mari.
7 h. » » PALAIS-ROYAL. — Les Mémoires, Poudre-Coton, Tableaux.
7 h. » » PORTE-ST-MARTIN. — Marie ou l'Inondation.
7 h. 1/2 AMBIGU. — La Closerie des Genêts.
6 h. 1/4 GAITÉ. — La Chasse aux millions, Il y a 16 ans, la Maupin.
6 h. 1/2 CIRQUE. — Henri IV, Tableaux par M. Keller, Chemin de fer.
5 h. 3/4 COMTE. — Ah ! mon Habit ! Intermède, Riquet.
6 h. 1/2 FOLIES. — Les Deux pigeons, Enfant, Fhconinn, Constant.
6 h. 1/4 DÉLASSEMENTS. — Un Enfant, le Grand Bilboquet, L'Héritière.
5 h. 1/2 BEAUMARCHAIS. — Un Coup de Dent, les Frères, Ecaillère.
6 h. » » LUXEMBOURG. — Adieux de 1846, Maison du faub., Lune, Angélique.

COUTELLERIE PARISIENNE de la fabrique de M. LEGRAND, passage des Panoramas, 8, en face M. Marquis, près le boulevart. — Malgré le luxe et l'élégance qui règnent dans les services de table, on y remarque souvent une absence de belle coutellerie. M. LEGRAND, jaloux d'obvier à ce manque de confortable, a l'honneur de prévenir le public que l'on trouve réuni dans ses magasins tout ce que l'on peut désirer dans cette partie : Couteaux de table très bien faits, à manche d'ivoire vert, à lame d'acier, à 25 fr. et au dessus ; idem très riches, à lame d'acier anglais et garnitures d'argent, de 45 à 55 fr. ; idem, manche argent, selon le poids, de 80 à 110 fr. ; idem, à dessert, manche ivoire, de 15 à 20 fr. ; idem, très riches, à viroles d'argent, de 30 à 43 fr. ; idem, à manche d'argent, lame acier, de 60 à 72 fr. ; idem, à manche d'ivoire, lame argent, de 60 à 80 fr. ; idem, très beau modèle, 90 fr. ; idem, à manche et lame d'argent, de 90 à 110 fr., SELON LE POIDS ; idem, en vermeil, très beau modèle, nacre ou argent, de 100 à 125 fr.

M. LEGRAND prévient sa clientèle qu'il vient d'adjoindre à sa coutellerie riche l'Orfèvrerie de table en général. — Il prévient aussi MM. les Couteliers, Orfèvres et Commissionnaires qui voudront bien s'adresser à sa fabrique, qu'il leur sera fait une remise de 6 0/0 sur les prix ci-dessus.

SEULE MAISON A PARIS POUR LA COUTELLERIE DE LUXE.

MAISON DU GRAND COLBERT.

Rue Vivienne, 2, et rue Neuve des Petits-Champs, 6.

A l'occasion du jour de l'an, la maison du GRAND COLBERT a complété ses assortiments en tout genre de marchandises. Fidèle à son système de vente à bon marché, elle continue à offrir ses divers articles à des prix toujours exceptionnels. On y trouve surtout un très beau choix de châles cachemires français, récemment achetés dans les premières fabriques de Paris. Comme par le passé, les cachemires carrés se vendront 90 et 120 fr. (au lieu de 200 et 300 fr., prix de leur valeur réelle), et les cachemires longs se vendront 250 fr. (au lieu de 400 et 500 fr.) A commencer du prix de 30 fr., tout châle sera livré à l'acheteur dans une boîte élégante dont la valeur sera proportionnée à celle du châle, de manière à pouvoir être offerte en étrennes. Il reste bien entendu que, pour les châles cachemire, la chaîne, la trame, et la majeure partie du broché sont en cachemire ; au surplus, l'on continuera à donner tous les certificats de garantie désirables.

Châles.	Carrés.	Longs.	Soieries.			Lainage, Fourrures, Ganterie.		
Indoux-laine	25	59	Pékins satinés	1	90	Mérinos pure laine, grande largeur.	1	95
Id. fabrique de Paris	39	75	Lévantines rayées glacées	2	25	Orientales rayées et damassées	4	10
Pure laine	49	105	Satins-à-la-Reine noirs cuits	2	75	Flanelle, toute laine, pour robes.	2	75
Id. coloris nouveau	65	125	Soie façonnée, grande largeur	4	50	Flanelle de santé	1	25
Cachemire et laine	79	160	Damas riches	3	90	Articles de deuil, mousseline-laine noire.	»	75
Id. coloris nouveau	110	220	— unis, grande largeur	4	75	Manchons, façon martre	3	75
Cachemire	120	250	Foulards des Indes. 1 95 et	2	95	— martre Zélande.	34	»
Id. qualité supérieure	150	300	Chemises sur mesure.	4	50	— beau vison du Canada	35	»

CONFECTION. — APERÇU DES MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX :

MANTEAU-VÉNITIEN, — MANTEAU-LUCIE, — VISITE-POMPADOUR, — FRILEUSE, — AIXA, — RAPHAEL, — NAPOLITAIN, — BASQUINE, — VISITE LOUIS XV, — ALLAKEURA, — VISITE ARABE, ETC.

NOTA. — A partir du 1er janvier 1847, la maison du GRAND COLBERT se chargera d'expédier franco d'emballage et de port, pour toute la France, les échantillons et les marchandises demandées qui excéderont la somme de vingt francs.

On expédiera conditionnellement des châles, des fourrures et autres articles non susceptibles d'être avariés dans le transport. Les frais d'envoi seront à la charge du demandeur, et le retour, seulement, *franco*.

BAZAR PROVENÇAL,
11 bis, boulevart de la Madeleine, 104, rue du Bac, fondé par M. AYMES, de Marseille.

ORANGE CONFITE

Entière avec la chair.

Les latins nommaient ce fruit frais Pomme d'Or, MALUM AUREUM, et le définissaient ainsi : d'or le matin, d'argent à midi, et de plomb le soir ; mais étant confit, il devient diamant en tout temps, lorsqu'au mois de mai ce beau fruit a acquis sur l'arbre sa pleine maturité, et que son jus s'est changé en sirop ; alors, par l'art du confiseur, il prend une autre conformation, son suc devient un nectar. Ce roi des fruits est appelé à faire cette année les délices de la société, qui devra le qualifier aussi de *Reine des Etrennes*, et pour ne pas l'offrir dans sa nudité absolue, un panier très gracieux, en bois sculpté, sortant des mains des montagnards suisses, lui sert d'enveloppe ; mais ce qu'on trouvera de plus étonnant, ce sera le prix du contenu et du contenant, fixé à 3 fr.

Ayant eu la pensée d'associer au bénéfice de ce gracieux cadeau les victimes des inondations de la Loire, chaque acheteur, sans s'en douter, participera à cette œuvre de charité, dont le produit sera versé entre les mains de notre curé.

Ce n'est pas tout : plusieurs milliers de corbeilles et paniers suisses, en bois sculpté, nous sont arrivés pour faire diversion à la monotonie des cornets et boîtes en carton, tous sont garnis et bien assortis en fruits confits, mûris et sucrés par la vertu du beau soleil radieux du midi, et dont nous pouvons garantir l'origine, allant nous-mêmes chez nos compatriotes les choisir sur les lieux au moment des récoltes ; il suffit de les avoir goûtés pour ne plus les confondre avec les fruits fades et acqueux récoltés dans le Nord. — A 2 fr. 50 c. le 1/2 kil. même les abricots. Nougat de Marseille, calissons d'Aix, gelée d'azeroles, réglisse à la violette, etc. — C'est toujours là qu'on doit s'approvisionner d'huile d'Aix, vinaigre de vin, eau de fleur d'oranger, vins fins et liqueurs de France et de l'étranger, et vin de Nef, pour être sûrs de les avoir dans leur pureté.

DENTS Leur guérison. — M. MICHEL DE CHAILLEVOIS dentiste, cour des Fontaines, 7, a trouvé les moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur, par un procédé qui lui est particulier.

SAVON DE GUIMAUVE Ce VÉRITABLE SAVON, si précieux pour la peau, ne se vend que chez BLANCHE, parfumeur, passage Choiseul, 48. — Eviter la contrefaçon. 2 fr. le pain ; 5 fr. les 3. — (CRÈME DIEBE), infaillible contre les rides. 3 fr.

PATE PECTORALE DE PRODHOMME

Les médecins la recommandent chaque jour comme le meilleur des remèdes contre les rhumes, toux, catarrhes, pituites, asthmes, enrouements, irritations de la gorge et de la poitrine. — 1 fr. 50 cent. la boîte, rue Laffitte, 31.

AVIS. LES TAFFETAS, COMPRESSES, POIS ELASTIQUES, SERRE-BRAS, ETC., de M. LEPERDRIEL, pharmacien, à Paris, pour entretenir les vésicatoires et les cautères, portent tous son étiquette et sa signature. — Faubourg Montmartre, 78. (Affranchir.)

On donne 10 000 FR. à celui qui prouvera que l'EAU DE LOB ne fait pas repousser et épaissir les cheveux sur les têtes chauves !! Cette EAU de LOB RÉGÉNÈRE la chevelure et la CONSERVE jusqu'au tombeau. S'adresser à l'inventeur, M. LEOPOLD LOB, chimiste d'Allemagne, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, 281. Flacon à 5 et 10 fr. avec instruction.

CREVASSES, — GERÇURES, — DARTRES FARINEUSES, TACHES DE ROUSSEUR, ENGELURES ENTAMÉES. Le pot : 2 fr. (pommade douce et suave. Paris, r. St-Germain des Prés, 10 bis ; r. Joquelet, 10 ; passage Choiseul, 40.

2 BIS, RUE VIVIENNE, PRÈS LA GALERIE COLBERT. **ETRENNES.** 2 BIS, RUE VIVIENNE, PRÈS LE PERRON DU PAL.-ROYAL.

CHOCOLATERIE ROYALE

M. VIDOINE, seul fournisseur du ROI et des PRINCES depuis 25 ans.

Chocolat de 1 fr. 50 à 6 fr. le demi-kil. — Thés de 6 fr. à 16 fr. le demi-kil. — Chocolats médicinaux. — Grand assortiment d'objets d'étrennes du plus nouveau goût en cartonnages élégants, paniers ornés, etc. ; papillotes, bonbons assortis, marrons, oranges et fruits glacés à la vanille et autres.

Ne pas confondre le n° 11 avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées par M. Raspail (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards, 11, à Paris, seule maison* dont M. RASPAIL garantisse les produits, appareils et ingrédients destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative

CIGARETTES DE CAMPHRE DE F.-V. ET AUTRES PRÉPARATIONS DU MÊME AUTEUR.

RASPAIL

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL, a tellement multiplié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL, à son insu, cette concurrence a tellement détérioré la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique, et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des plus anciennes maisons de la capitale, pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de la signature MOREL et RASPAIL père et fils.

En vente à la Librairie sociétaire rue de Beaune, 2.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE et D'ÉCONOMIE SOCIALE, A l'usage des ignorants et des savants, par V. CONSIDERANT. Prix : 40 cent. ; par la poste, 50 c.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE, PAR CH. HAREL. Brochure in-8°. — Prix : 2 fr. et par la poste, 2 fr. 70 c.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL, Par F. CANTAGREL. Un beau volume in-18 compacte de 400 pages. — Deuxième édition. — Prix : 4 fr. ; par la poste, 4 fr. 50.

Imprimerie Lange-Lévy et comp., rue du Croissant, 16.